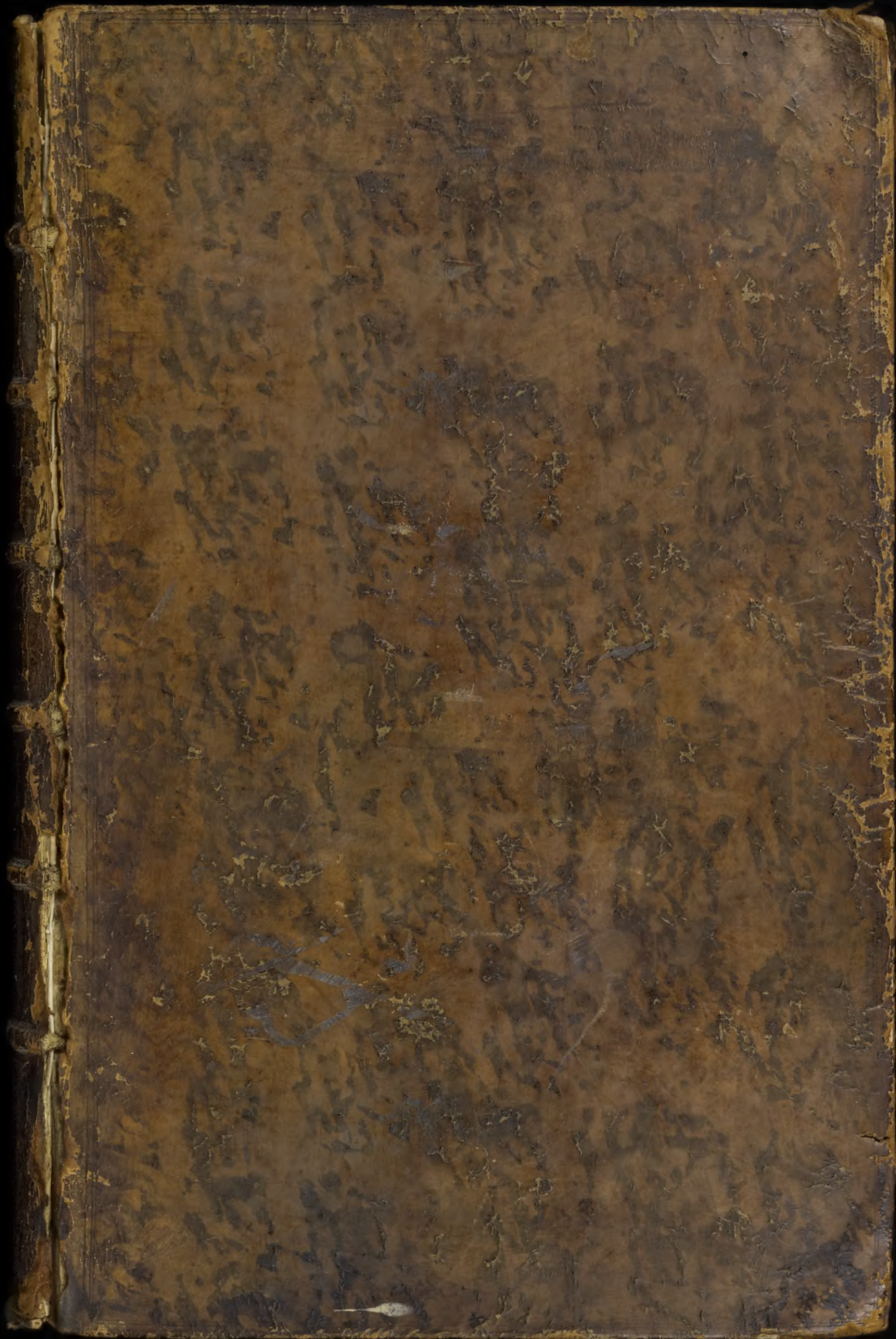
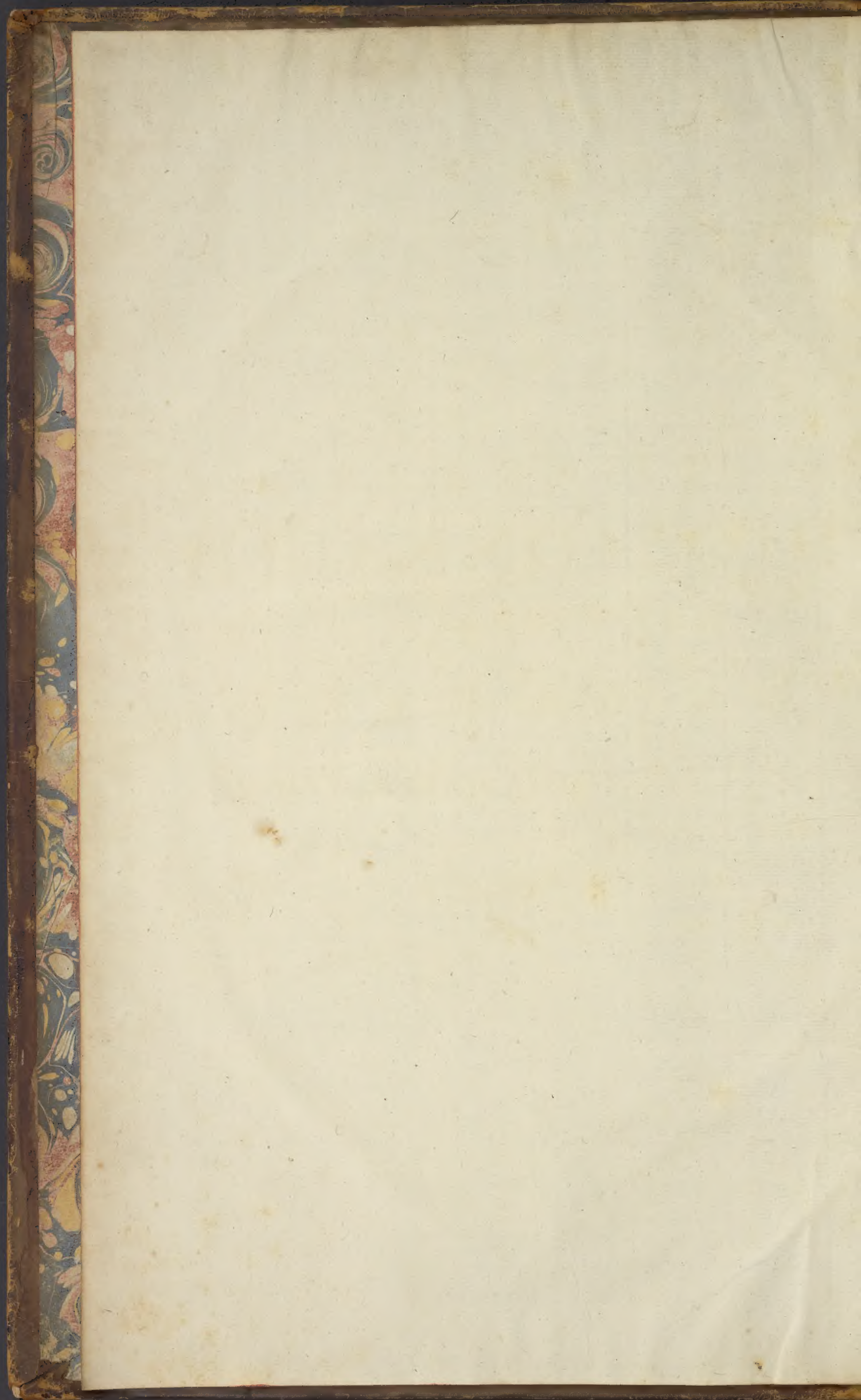



FIRM
EX·LIBRIS
HON·HEW·HAMILTON·
·DALRYMPLE·







LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORÉRI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME CINQUIÉME.

F-HH.

Chez
LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne :

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches ; des Empereurs ; des Rois ; des Princes illuſtres ; des Grands Capitaines ; des Papes ; des ſaints Martyrs & Confeſſeurs ; des Peres de l'Egliſe ; des Evêques ; des Cardinaux & autres Prélats célébres ; des Héréſiarques & des Schiſmatiques :

L'Hiſtoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens :

Des Conciles généraux & particuliers :

Des Auteurs anciens & modernes ; des Philoſophes ; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui ſe ſont rendus recommandables en toute ſorte de Profeſſions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante :

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires ; & LA VIE de leurs Fondateurs :

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illuſtres de France, & des autres Pays de l'Europe :

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Iſles, Montagnes, Fleuves & autres lieux conſidérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la ſituation, l'étendue & la qualité du Pays ; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples :

Par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME CINQUIÈME.

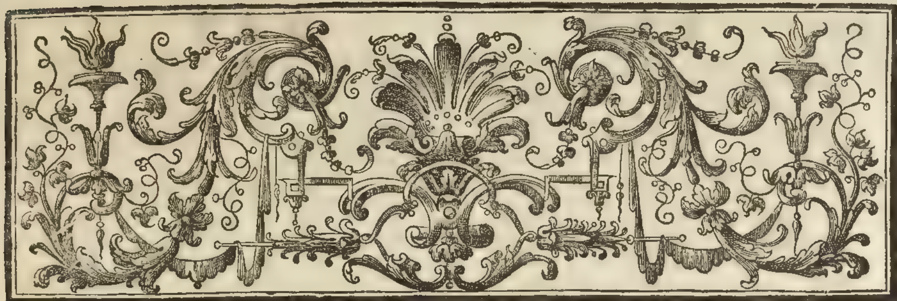


A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

F



CETTE lettre, que quelques-uns mettent entre les muettes, & quelques autres entre les demi-voyelles, est la même que le *digamme Eolien*, parcequ'elle est comme un double Γ ou gamma grec. Elle a presque le même son que le φ des Grecs; & c'est pour cette raison que quelques-uns s'en servent indifféremment, & sur-tout en notre langue, comme dans les mots Pharamond & Faramond. Les autres croient qu'il faut conserver le Ph pour les mots qui viennent du grec; & l'F pour ceux qui sont ou latins ou tirés du latin. L'empereur Claude, qui au rapport de Suétone, ajouta trois lettres aux anciennes, & les mit en usage, introduisit un digamme ou F renversée, qui eut la force de l'V consonnante. Cette sorte d'écriture paroît encore aujourd'hui dans les inscriptions qui furent faites sous le regne de cet empereur. Aulu-Gelle rapporte la raison de cette invention. L'F n'avoit pas son aspiration si forte que le φ, comme le témoigne Terentien.

F littera à Græco φ recedit, lenis & hebes sonus.

C'est pour cette raison que Ciceron se moque d'un Grec, qui voulant dire *Fundanius*, prononçoit *Phundanius*, c'est-à-dire, un P avec une aspiration *Phunnius*. Dans le déclin de la langue; ces deux lettres ont été mises l'une pour l'autre, comme on le voit dans les gloses anciennes *Falanx*, pour *Phalanx*, *Filosophia* pour *Philosophia*, &c. On se servoit de l'F, pour marquer 40, comme nous l'apprenons de ce vers :

Sexta quaterdenos gerit quæ distat ab alpha.

Le φ chez les Grecs, avec une barre dessus, signifie quarante mille. On marquoit les esclaves qui s'étoient enfui d'une F au front. Cette lettre est la marque des monnoyes fabriquées à Angers; & dans le calendrier ecclésiastique elle est la sixiéme lettre dominicale. * Aulu-Gelle, *l.* 4, *c.* 5. Suétone, *en Claude*, *c.* 41. Priscien, &c.

FA

FABA, anciennement *Apheca*, petite ville ou bourg de la Judée. Ce lieu, qui est à sept ou huit lieues de la ville d'Acre, vers le levant, donne le nom de *Campo de Faba* à une grande plaine, que les anciens appelloient *Esdrelon*, ou *Campus Magnus*. Elle est une partie de la Galilée, située entre la Samarie, la mer de Galilée, les montagnes du Liban, & le Mont-Carmel. Elle peut avoir dix lieues de long, & six de large. * Baudrand.

FABARIA, sacrifice qui se faisoit à Rome sur le

Mont-Célien, avec de la farine de féves & du lard, le premier jour de juin, en l'honneur de la déesse Carna, femme de Janus, ainsi qu'on lit dans Nonius au mot MACTO : d'où vient que les calendes de juin s'appelloient *Fabariæ*. * Munster, *liv.* 3.

FABARIA, en allemand *Pfavers*, bains fort renommés dans le pays des Grisons. Ils sont d'un difficile accès, situés entre des montagnes effrayantes par leur hauteur, comme s'ils étoient dans un gouffre sans fond, où une riviere voisine fait par sa chute un bruit terrible. Ils furent découverts du temps de l'empereur Frédéric II, par un fauconnier, qui cherchoit des nids de corbeau. Ils n'ont point d'odeur désagréable de souffre ou de nitre, parcequ'ils passent par des veines d'or & de cuivre. Paracelse & d'autres-auteurs en font de belles descriptions. * Simler, *in rep. Helv.*

FABER, ou FAURE, ou le FEVRE (Jean) n'est connu au barreau que sous le nom de *Joannes Faber*; & c'est apparemment par l'incertitude où l'on est sur son véritable nom. Il y a aussi des variations sur le lieu de sa naissance : M. Pontas, dans son *dictionnaire des cas de conscience*, le dit né à Bourdeaux; M. Simon, dans sa *bibliothéque des auteurs de droit*, prétend, après Charles du Moulin, qu'il étoit d'Angoulême; maître Antoine Bruneau, dans son *traité des matieres criminelles*, premiere partie, titre VIII, veut qu'il soit né au village de Roussines, dépendant de la seigneurie de Mombron dans l'Angoumois. Cet auteur ajoute qu'il fut juge de la Rochefoucaud : Pasquier a dit la même chose dans ses *recherches de la France*. Tous les jurisconsultes se sont accordés à louer son érudition, & sur-tout sa grande connoissance du droit. On peut voir leurs témoignages dans les vies des jurisconsultes par Taisand, *pag.* 181 & suiv. de la seconde édition. Tous attestent qu'il a été très-versé dans le droit romain & dans le nôtre. M. Bretonnier dit que ses commentaires sur les institutes de Justinien renferment les pures maximes de la jurisprudence françoise. Ce commentaire selon Fabricius, *biblioth. med. & inf. latinit. l.* VI, p. 414, a paru à Venise en 1488, *in-folio*, sous ce titre : *Opus excellentissimi juris utriusque monarchæ domini Joannis Fabri super institutionibus, sine quo legum incunabula incassum juvenculus animus assequi laborat.* Et à la fin du volume, selon le même, on lit ces paroles : *Famosissimi utriusque jurisconsulti Joannis Runcini, dicti Fabri Gallici, super libro institutionum commentarii finiunt, à celeberrimo jurisconsulto Petro Albignano Trecio castigati*, &c. Plusieurs ont qualifié Jean Faber de chancelier du royaume. L'auteur des *antiquités d'Angoulême*, livre III, & Brodeau *sur l'article* 20 *de la coutume de Paris*, nombre IV, disent qu'il mourut en 1340, à Angoulême. On ajoute que l'on voit son épitaphe dans le cloître des Jacobins. Outre ses commentaires cités, on le fait encore auteur de quelques autres ouvrages; comme *Breviarium in codicem*, *in*-4°. à Paris 1545, & à Lyon 1594. *Progymnasmata ex utroque jure* à Louvain 1566, *in*-8°.

FABER (Felix) de Zurich, se fit religieux de l'ordre de S. Dominique à Ulm. Il entreprit deux voyages à Jérusalem, l'un en 1479, le second en 1483. A son retour, il composa en 1489, l'histoire de Souabe en deux livres. Goldast a publié cet ouvrage, avec d'autres écrivains de la même histoire, à Francfort 1605, *in*-4°. collection qui a été réimprimée à Ulm en 1727, *in-folio*. On a aussi publié la description du voyage de Félix Faber, à Jérusalem, avec Bernard Breitembach : cette relation a été donnée, non en latin, mais en allemand, en 1560 par Jacques d'Eysengrein. Le second voyage est demeuré manuscrit. On conjecture que le même Faber pourroit être l'auteur d'une chronique d'Ulm, mentionnée par plusieurs écrivains. Goldast lui attribue encore quelques autres ouvrages, qui sont demeurés manuscrits * Voyez la *bibliothéque des écrivains de la moyenne & de la basse latinité*, par Fabricius, liv. VI, p. 413, & la *bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique*, tome I, p. 871.

FABER ou LE FEVRE (Gilles) dont le vrai nom étoit DE SMEDT, religieux de l'ordre des Carmes, étoit né à Bruxelles. Il fut célébre dans le XV siécle. Il enseigna la théologie à Louvain avec réputation. Mais il parut avec encore plus d'éclat dans la chaire, dans un temps où le ministere de la parole étoit avili par le peu de solidité, & trop souvent le ridicule qui dominoit dans les discours du plus grand nombre des prédicateurs. Faber fut extrêmement suivi, & l'on assure qu'il ne prêcha jamais que son auditoire ne fût des plus nombreux. Il fut bien venu auprès de l'empereur Maximilien I, qui avoit pour lui une estime singuliere, & qui, à sa considération, accorda beaucoup de priviléges à tout l'ordre des Carmes. Ce religieux mourut en 1506 dans le monastere de Bruxelles, dont il avoit été prieur. Il a laissé les ouvrages suivans, écrits en latin, savoir : une chronique de son ordre; l'histoire du Brabant; des commentaires sur les évangiles, sur les épîtres de S. Paul, sur le livre de Ruth, & sur celui de Job; un traité de l'origine des religions; un autre du testament de Jesus-Christ en croix, &c. * *Voyez* ce qu'en disent Trithême, Swertius dans ses *Athenæ Belgicæ*; & Ghilini, dans son *théâtre*, &c.

FABER (Jean) né à Hailbron sur le Nekre vers l'an 1500, entra dans l'ordre de S. Dominique à Wimpsen, fut fait docteur en théologie à Cologne, & alla ensuite demeurer à Augsbourg, où il prêcha & écrivit avec succès contre les hérétiques. On ne sait pas en quel temps il mourut. Voici ses ouvrages : *Enchiridion bibliorum*, Augsbourg 1549, *in*-4°; Cologne 1568. *Libellus quod fides esse possit sine charitate*, Augsbourg 1548, *in*-4°. *Fructus quibus dignoscuntur hæretici*. Ouvrage curieux, où il y a beaucoup de choses singulieres concernant Luther. *Testimonium scripturæ & patrum B. Petrum apost. Romæ fuisse*, Anvers 1553, *in*-4°. De la messe, de la présence réelle de J. C. dans le sacrement de l'eucharistie, &c. Faber fit imprimer cet ouvrage en 1555 en allemand : Surius le traduisit en latin, & fit imprimer en 1556, à Cologne, cette traduction, qui a été encore imprimée cinq fois depuis, & entre autres, trois fois à Paris, en 1558, 1564 & 1567. Nicolas Chesneau en publia aussi une traduction françoise à Paris en 1664. Faber fit imprimer en 1557 à Augsbourg une explication allemande de la prophétie de Joël : à Cologne un petit livre intitulé *Via regia*, qui est un sermon allemand sur le vers. 16 du *c.* 6 de Jérémie, & à Dilingen des prieres chrétiennes tirées de l'écriture & des œuvres de S. Augustin. Quelques auteurs lui ont attribué des ouvrages, qui ne sont pas de lui : comme l'oraison funébre de l'empereur Maximilien I, qui est d'un autre.

FABER (Jean) né à Fribourg en Suisse, demeura long-temps à Augsbourg, comme le précédent, & fut prédicateur des empereurs Maximilien I, & Charles-*Quint*. Erasme, qui étoit son ami particulier, contribua beaucoup à lui conserver à la cour de Charles-*Quint* le rang qu'il avoit eu à celle de son aïeul. Faber de son côté fit de grands efforts pour le réconcilier avec son confrere, Vincent Thieri de Harlem; mais enfin les deux amis se brouillerent, & Jean Faber, pour regagner les bonnes graces du cardinal Thomas de Vio, déclama fortement contre Erasme à Rome, où il mourut sur la fin de l'an 1530. Erasme, quoiqu'irrité contre lui, reconnoît qu'il étoit excellent théologien. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FABER (Jean) étoit de Leukurchen, ville de la Souabe entre Memmingen & Lindau. Il étoit né avec beaucoup d'esprit; & ayant étudié dans plusieurs universités d'Allemagne avec beaucoup de succès, il fut fait docteur en théologie. L'évêque de Constance le fit en 1518 son official, & en 1519 son vicaire gé-

néral. « Ferdinand, roi des Romains, depuis empe-
» reur, le choisit pour son confesseur, en 1526; & » en 1531, son érudition & l'intégrité de ses mœurs, le » firent choisir pour gouverner l'église de Vienne. Fa- » ber s'opposa à Luther & à ses sectateurs, défendit » l'Eglise romaine; & la connoissance qu'il avoit ac- » quise de la philosophie & de plusieurs sciences lui fit » remporter la palme dans les disputes publiques. C'est » pourquoi la prédication de l'évangile ayant recom- » mencé en Allemagne, il fut appellé par les autres » évêques pour résister à leurs adversaires, & pour dé- » fendre l'ancienne doctrine; & comme il le fit avec » beaucoup de courage (*gnaviter*) Erasme de Roter- » dam fit beaucoup de cas de lui, & fit par tout son » éloge, ce qui lui fit une grande réputation. Après » avoir ainsi gouverné avec succès son église pendant » dix ans, il mourut en 1542 » Voilà ce qu'un hérétique a écrit de Jean Faber; un catholique ne pouvoit guères parler plus avantageusement de lui. Il faut seulement ajouter, pour avoir la suite de sa vie, qu'une des plus fameuses disputes qu'il eut avec les hérétiques, fut à Baden en Suisse en 1526, dont il ne fit imprimer le récit qu'en 1527; qu'il fut envoyé par Ferdinand à la cour de Henri VIII, roi d'Angleterre, d'où il revint l'année suivante; & qu'il mourut le 12 juin. Faber avoit commencé à recueillir ses ouvrages, & avant que de mourir il en fit imprimer deux volumes en trois parties à Cologne en 1537 & 1539. Dans la premiere on ne trouve que des sermons, entre lesquels les sept derniers sur le baptême sont les plus considérables. Dans la seconde partie est son traité *de fide & bonis operibus.* Dans la troisiéme on trouve un traité pour prouver que dans le sacrement de l'eucharistie, J. C. est tout entier sous chaque espéce; un autre du sacrifice de la messe, & un troisiéme touchant les ordonnances des princes & des magistrats contre les hérétiques, qui a été imprimé séparément à Leipsick en 1538. Il y a aussi dans cette troisiéme partie quelques sermons. Le troisiéme tome des ouvrages de Jean Faber parut en 1541, à Cologne. Outre quelques homélies, on y trouve son traité des miseres & calamités de la vie humaine, qui a été traduit en françois par Pierre Gui de Saumur, & imprimé en 1578, à Paris. Faber avoit publié en 1537, à Leipsick, d'autres ouvrages de sa composition, entre lesquels il y en a de très-considérables: celui de l'absolue nécessité des choses contingentes, & du saint sacrifice de la messe, contre Luther: dispute sur 29 articles controversés par les Anabaptistes, les Zuingliens, & les Luthériens, traitée avec autant de force que de brieveté: de l'intercession des saints contre Oecolampade: ouvrage pour prouver que Jean Hus, les Vaudois & Jean de Wesal ont enseigné une doctrine plus supportable que celle de Luther: contradictions de Luther, &c. Entre ces ouvrages la dispute sur 29 articles a été attribuée mal-à-propos par Wadingue à un religieux de S. François qui se seroit nommé Jean Faber. On trouve encore dans ce volume un traité de la religion & des mœurs des Moscovites, qui a été imprimé séparément à Basle en 1526: un traité de l'origine des Turcs, qu'on a aussi imprimé plusieurs fois, &c. Outre ces ouvrages, Faber avoit publié en 1524, un volume *in-fol.* qui fut réimprimé en 1569, à Rome, & qui lui acquit beaucoup de réputation: le titre de cet ouvrage est *Malleus hæreticorum*, le *marteau des hérétiques*: on appella ainsi l'auteur même, & il est distingué par ce surnom, de ceux qui ont eu le même nom que lui. Il est bon d'observer que sa dispute avec les Zuingliens à Baden, n'ayant été publiée par lui-même qu'en allemand, Thomas Murner eut soin d'en donner le précis en latin dans un livre intitulé, *Causa helvetica orthodoxæ fidei*, publié à Lucerne en 1528. * Echard. *script. ord. Præd. tome* 2.

FABER (Basile) né en Silésie l'an 1520, commença ses études dans sa patrie, visita ensuite diverses académies, & vint enfin à Vittemberg, où son érudition le fit beaucoup estimer. Dans la suite, il obtint le rectorat du collége Augustinien à Erfurt. Il étoit zélé luthérien, & il a donné une traduction allemande des remarques latines de son maître Luther sur la Genèse. Il a rendu le même service à la chronique de Krantzius. En 1571 il publia son *Thesaurus eruditionis scholasticæ*, qui a eu l'estime des savans, & que plusieurs personnes habiles ont enrichi depuis & augmenté assez considérablement. Il a beaucoup contribué aussi aux quatre premieres centuries de Magdebourg, ouvrage assez informe, & qui péche encore plus du côté de l'exactitude, & de la modération. Enfin, on a de Faber un recueil ou une compilation intitulée: *Collectanea de novissimis & statu animarum separatarum*, tirée des écrits de Luther & de plusieurs autres auteurs, presque tous de la même secte. * Pantaléon, *de viris illustrib. German. pag.* 3. Sagittarius, *histor. eccles. pag.* 247. Seckendorf, *histor. Luther. lib.* 3, *page* 690, *num.* 62, *&c.*

FABER ou FABRI (Philippe) théologien, religieux de S. François, natif de Spianata, village d'Italie près de Faënza, défendit la doctrine de Scot avec vivacité & avec force contre ceux qui l'attaquoient de son temps, ce qui l'a fait appeller par plusieurs *la lumiere & le bouclier des Scotistes.* Il occupa les premieres places dans son ordre, & il y fut assistant pendant près de trente ans. Il a enseigné long-temps la physique & la théologie dans le monastere de sainte Justine de Padoue, & on lui donna ensuite la chaire de méthaphysique dans la même ville. Trois ans après on lui donna la premiere chaire de théologie après César Mordano qui venoit de mourir; &, ce que le sénat de Venise n'avoit pas coutume de faire à l'égard des réguliers, il lui donna des appointemens. Touché de cette distinction, il résolut de ne point quitter ce poste, & il remercia le pape Urbain VIII, qui voulut le faire un des consulteurs de l'inquisition. Il mourut à Padoue le 28 août de l'an 1630, âgé de soixante-six ans. Il a écrit sur le Maître des sentences: *Disputationes theologicæ; In philosophiam Scoti; de censuris, &c.* Il avoit fait un grand ouvrage sur la primauté de S. Pierre, où il attaquoit principalement les quatre premiers livres de la république ecclésiastique de Marc-Antoine de Dominis, évêque de Spalato: mais cet ouvrage qui étoit tombé entre les mains de Félix Osius, professeur de belles-lettres, est péri par la mort de ce savant qui fut enlevé par la peste. Matthieu Ferchius, qui eut la chaire de Faber, a composé sa vie, & l'on trouve aussi son éloge dans le *Musæum historicum* de Jean Impériali, dans Thomasini & dans Ghilini. On lit cette inscription, à l'honneur de Faber, dans l'église de S. Antoine à Padoue.

PHILIPPO FABRO FAVENTINO,
Conventualium ordinem sacrâ vitâ,
Regimine studiorum
Provincialatu Bononiensi
Logicæ, Physicæ, Metaphysicæ, Scholasticæ;
Christianam fidem scriptis in atheos
Et hæreticos acerrimis;
Patavinam universitatem studiis
Philosophiæ ac Theologiæ
Annis XXVIII, vitam mortalem LXVI,
Immortalem à M. DCXXX, virtutibus illustranti,
Patavini patres amantes amanti justa solvunt.

☞ FABER (Timæus) jurisconsulte des Pays-Bas, naquit à Lewarden en Frise, en 1578. Il fit ses études avec beaucoup de succès dans le lieu de sa naissance. La ville de Franequer le choisit pour enseigner publiquement le droit, après la retraite de Jule Beyma. Il mourut le 19 septembre 1623. Les ouvrages qu'il a composés sont, *Annotationes juris, in quo juris loca aliquot explicantur*, à Amsterdam 1608, *in-4°. Disputa-*

tiones anniversariæ ad libros quatuor institutorum juris Justinianæi, à Leyde en 1612 & 1615, *in*-4°. & à Franequer, en 1622 aussi *in*-4°. * Valere André, *bibliotn. belg.* M. l'abbé Goujet, *mém. manus.*

FABER (Jean) dit *Omalius*, parcequ'il étoit natif d'Omal près de Liége, étoit jurisconsulte, & auteur de plusieurs traités de droit qu'on n'a pas publiés. Il mourut le 4 janvier 1622, âgé de 82 ans. * Valere André, *bibl. belg.*

FABERT (Abraham de) maréchal de France, gouverneur de Sedan, étoit natif de Metz, & fut elevé auprès de Jean-Louis de la Valette, duc d'Espernon; ensuite de quoi le cardinal de la Valette l'avança à la cour. On dit des choses singulieres, mais tout-à-fait incroyables, de la cause de son bonheur, dont il ne fut redevable qu'à son mérite. Il servit dans les armées en plusieurs occasions importantes, & s'y signala principalement en 1635. L'année d'après il se trouva au secours d'Haguenau, & au siége de Saverne, puis à celui de Landrecies en 1637, à celui de Chivas en 1639 & encore ailleurs, étant alors capitaine au régiment des gardes. La même année 1639 il servit de maréchal de bataille au combat de la Route, près de Quiers, étant à la tête d'un escadron du régiment de la Valette. En 1640 il combattit au siége d'Arras, à la bataille de la Marfée, près de Sedan, & ailleurs. Il se distingua avec le même succès les années suivantes, comme au siége de Perpignan en 1642, & ensuite il fut pourvu du gouvernement de la ville & du château de Sedan. En 1646 il servit de maréchal de camp aux prises de Piombino & de Portolongone en Italie, & en 1654 il prit la ville de Stenai. Le roi le fit maréchal de France au mois d'août de l'an 1658, & lui offrit depuis le collier de ses ordres, qu'il refusa par une modéstie peu commune, & plus glorieuse pour lui, que n'eût été la marque de distinction, dont on vouloit l'honorer. On assure qu'il marqua l'heure & le jour de sa mort, dont on raconte des particularités fabuleuses, qui, quoique nullement fondées, n'ont pas laissé de se répandre. Il mourut le 17 mai de l'an 1662 dans sa 63 année, à Sedan, où il fut enterré dans l'église des Capucins Irlandois, qu'il avoit fondée. Il avoit eu de *Claude* Richard de Clevant sa femme, morte à Paris le 13 février 1661, *Louis*, marquis de Fabert, gouverneur de Sedan & colonel du régiment de Lorraine, tué au combat de Candie le 25 juin 1669; *Nicolas* & *Abraham*, morts jeunes; *Anne-Dieu-Donnée*, mariée, 1°. l'an 1657, à Metz, à *Louis* de Cominge, marquis de Vervins, premier maître d'hôtel du roi, mort en 1663 : 2°. à *Claude-François* de Mérode, marquis de Trélon; *Claude* Fabert, morte le 1 avril 1728 : elle avoit été mariée à *Henri* de Thubieres de Grimoard, de Pestels & de Levis, marquis de Cailus, comte de Salmioch, de Landores, &c. mort subitement le 28 décembre 1679, âgé de 42 ans, 3 mois; & *Angélique* Fabert, mariée 1°. en 1669, à *Charles* Brulard, marquis de Genlis : 2°. le 19 janvier 1677 à *François* de Harcourt, III du nom, marquis de Beuvron, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Normandie, & gouverneur du vieux palais de Rouen. * Perrault, *hom. illust. qui ont paru en France dans le XVII siécle.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.* Voyez la *vie de M. le marquis de Fabert, maréchal de France*, par le P. Barre, chancelier de l'abbaye de sainte Geneviéve, 2 volumes *in*-12, imprimés en 1752 chez Herissant rue S. Jacques.

FABIA, sœur de l'empereur Verus, fit ce qu'elle put pour epouser Marc Antonin le philosophe, après la mort de Faustine. Il y a une autre FABIA, dame Romaine, qui fit mourir Fabius Fabricianus son mari, afin de vivre plus librement avec son galant, nommé Petrone Valentinien. * Plutarch. *in parallél.* Il y a aussi une FABIA ORESTILLA, petite-fille d'Antonin, mere du jeune Gordien.

FABIA, tribu du peuple Romain, ainsi appelée du nom des Fabius qui en étoient. * Horat. *lib.* 1, *ep.* 6. Suétone, *in August.*

FABIEN, pape, Romain, ou du moins Italien de naissance, tint le pontificat après Anthere, 14 ans & 5 jours, depuis le 15 ou le 16 janvier 236, jusqu'au 20 du même mois 250. Une colombe qui parut sur sa tête pendant la cérémonie de son élection, fit connoître que Dieu le destinoit à la conduite de son église agitée de tous côtés par la fureur des tyrans, & par l'impiété des hérétiques. Il bâtit plusieurs églises dans les cimetiéres où reposoient les corps des martyrs; & divisa les quatorze régions de la ville, où il établit des officiers pour écrire les actes des martyrs. Eusébe de Césarée, & après lui Vincent de Lerins, Orose & Cassiodore, ont cru que saint Fabien baptisa les Antonins philosophes, pere & fils, empereurs; mais il est sûr que ces princes ne furent jamais chrétiens. Ce saint pontife mourut pour la défense de la foi, au commencement de la persécution de Dece, en l'an 250. On lui attribue des épîtres décrétales, qui sont visiblement fausses. S. Corneille lui succéda. * Eusébe, *l.* 6, *hist. c.* 22 *& suiv.* Anastase, *en sa vie.* Orose, *liv.* 7. Baronius, *A. C.* 238, 242, *& seq.* Louis Jacob, *bibl. pontif. &c.* Baillet, *vies des SS.* 20 *janvier.*

☞ On doit regarder S. Fabien comme l'apôtre d'une grande partie de la France, s'il est vrai, comme les savans le reconnoissent aujourd'hui, que c'est lui qui a envoyé ces sept célébres évêques qui y ont prêché la foi, saint Saturnin de Toulouse, saint Trophime d'Arles, saint Gatien de Tours, saint Denys de Paris, saint Paul de Narbonne, saint Austremoine de Clermont, & saint Martial de Limoges. Tous ces saints peuvent avoir été envoyés par S. Fabien vers l'an 245. * Tillemont, *mém. pour servir à l'histoire eccl.* tom. III, p. 364. Liste chron. & hist. des papes dans *l'art de vérifier les dates.*

FABILIUS, poëte Grec, vivoit dans le III siécle, & fut précepteur de César Maxime, fils de l'empereur Maximin. Il fit plusieurs épigrammes, & surtout quelques-unes pour le portrait de ce prince, qui étoit alors enfant. Jules Capitolin fait mention de Fabilius en la vie de Maxime, qu'il dédia à Constantin, *c.* 1.

FABIO Capece, *cherchez* GALEOTA.

FABIOLE, sainte veuve, de l'illustre famille des Fabiens, vivoit sur la fin du IV siécle, & fut mariée à un homme, pour lequel elle conçut tant d'aversion, qu'elle le quitta. Depuis, ignorant ce qui étoit ordonné dans l'évangile, elle épousa un autre homme, pendant la vie de son premier mari. Après la mort de son époux, ayant reconnu sa faute, elle se couvrit d'un sac à la vue de toute la ville de Rome; & la veille de Pâque, elle se mit au nombre des pénitens, devant la basilique de Latran. Ensuite elle vendit tous ses biens, en employa le prix à assister les pauvres, alla en diverses provinces pour ce sujet, & passa même, vers l'an 395, jusqu'à Jérusalem, où elle demeura quelque temps avec S. Jérôme, qui lui expliquoit les écritures. Une irruption des Huns dans les provinces de l'orient, l'obligea de retourner à Rome : après quoi elle se retira à Ostie, où elle bâtit un hôpital, & où elle mourut quelque temps après, vers l'an 400. * S. Jérôme, *epist.* 39, *ad Ocean.*

FABIUS ou FABIENS, famille. La famille des FABIENS a été très-illustre à Rome, où elle fut divisée en plusieurs branches, qui venoient d'une même tige, que Festus & Juvenal disent avoir été Hercule. Les quatre principales branches étoient, de Vibulanus, d'Ambustus, de Maximus & de Pictor. Les unes & les autres donnerent de célébres magistrats à la république; comme on le voit dans tous les auteurs de l'histoire romaine, & dans ceux qui ont écrit des fastes consulaires. Au reste, on croit que le nom de Fabius fut donné à ceux de cette famille, parcequ'un d'eux, dans le

temps que les Romains s'adonnoient à l'agriculture, étoit très-expérimenté à semer des féves, & qu'il prit ce nom, du latin, *faba*, comme on dit que les Pisons, les Cicerons & les Lentules, prirent le leur des lentilles, des poix, & des poix chiches. Les autres assurent que ce nom de Fabius vient de *fodio* ou *fodiendo*. On peut du moins connoître quelle a été la puissance de cette famille, par l'offre qu'elle fit d'entreprendre la guerre à ses dépens contre les Veïens, ennemis du peuple Romain. Cette entreprise devint funeste aux Fabiens, dont trois cens six périrent dans le combat donné à Cremera, l'an 277 de Rome; & 477 avant J. C. de sorte qu'il n'en resta qu'un seul, qui fut depuis élevé aux premiers emplois; c'est ce que marque Ovide dans ses fastes :

Una dies Fabios ad bellum miserat omnes,
Ad bellum missos perdidit una dies.

Nous trouvons ce fait rapporté dans Tite-Live, & dans d'autres auteurs de l'histoire romaine. * Denys d'*Halicarnasse*, *liv.* 9. Tite-Live, *liv.* 1 & 2. Florus, *liv.* 1, *chap.* 12. Aurelius Victor *des hom. illust. chap.* 14. Orose, *liv.* 2. Pline, *liv.* 18, *chap.* 3. Macrobe, *liv.* 1, *chap.* 6, & Ovide, *fast*, *l.* 2, *v.* 235.

Quelques auteurs mettent entre ceux de la famille des Fabiens, ce FABIUS, dit *Celer*, qui tua Remus, frere de Romulus, la premiere année de la fondation de Rome, & 754 ans avant J. C. FABIUS VIBULANUS, qui vivoit en 250 de Rome, & 504 avant J. C. eut divers enfans. On en trouve deux surnommés Cœsons, distingués par les prénoms, Marcus, & Quintus, qui eurent sept consulats depuis l'an 269, & 485 avant J. C. jusqu'à l'an 275 de Rome, & 479 avant J. C. Le premier, étant questeur avec L. Valerius, se rendit partie contre Cassius, & l'accusa d'avoir voulu se faire roi. Ce malheureux fut convaincu & précipité de la roche Tarpeïenne en sortant du consulat, en 269. Q. ou M. FABIUS VIBULANUS, qui resta seul de sa famille après la défaite de Cremera, fut consul en 286, & 468 avant l'ere chrétienne, avec Tiberius Æmilius Mamercus; & quoiqu'il fût alors extrêmement jeune, il donna de grandes preuves de sa prudence dans la paix & dans la guerre. Il exerça encore deux fois le consulat en 289, avec T. Quintus Capitolinus, & en 295 avec L. Cornelius. Ce fut en cette derniere année qu'il défit les Eques & les Volsques. Fabius fut encore decemvir l'an 305 de Rome, & 449 avant J. C. & se deshonora dans cette charge par sa lâche complaisance pour quelques-uns de ses collégues. Un autre de ce nom fut consul l'an 331, & 423 avant J. C. avec C. Sempronius Atratinus; & tribun militaire en 340. Deux de ses freres, Marcus & Cœso, eurent le même emploi. Le second fut pere de M. FABIUS AMBUSTUS, qui fut consul l'an 394, & 360 avant J. C. avec C. Pætilius Baldus, & défit les Tiburtins. Il exerça la même dignité en 398, & 400, remporta une victoire sur les Falisques, pendant son second consulat; & triompha des Tiburtins & des Tarquiniens, sous le troisiéme. Fabius fut encore dictateur l'an 404, & 350 avant l'ére chrétienne. Quelques auteurs lui donnent trois fils : 1. Marcus Fabius, général de la cavalerie l'an 432, & 322 avant J. C. sous le dictateur Cornelius, & pere de M. Fabius Buteo, qui fut trois fois consul; 2. C. Fabius, d'où sortit Fabius Pictor; 3. FABIUS MAXIMUS, dit Rullianus, dont nous faisons mention plus bas. Ce dernier eut pour fils Q. FABIUS GURGES, qui fut consul l'an 462 de Rome, & 292 avant J. C. avec D. Junius Brutus Scæva. Il combattit contre les Samnites avec tant d'imprudence, qu'on fut sur le point de le rapeller. Fabius Maximus son pere craignit qu'il ne reçût cet affront; & sans attendre qu'on eût conclu cette affaire dans le sénat, il s'offrit d'aller commander l'armée en qualité de lieutenant de son fils. Le sénat accepta cette offre, & Fabius le pere conduisit si bien cette guerre, que les Samnites furent défaits, & que Gurgès en triompha : heureux au moins d'avoir pu réparer sa honte, sans autre secours que celui de son pere. C'est ce que nous apprenons de Cassiodore, d'Eutrope, & de quelques autres. Fabius Gurgès fut pere de FABIUS MAXIMUS *le Temporiseur*, dont nous parlerons ci-dessous. Ce dernier eut pour fils FABIUS MAXIMUS, consul l'an 541 de Rome, & 213 avant J. C. avec Sempronius Gracchus. Il prit Arpi, qui tenoit le parti des Carthaginois, & mourut avant son pere, laissant Q. FABIUS LABEO, consul en 571 de Rome, avec P. Claudius Marcellus. Tite-Live parle de lui dans le 37 & 39 livre. On lui donne deux fils, 1. Q. FABIUS ÆMILIANUS, consul en 609 de Rome avec L. Hostilius Mancinus, & pere de Fabius, dit l'*Allobrogique*, dont nous parlerons; & 2. Q. FABIUS SERVILIANUS. Celui-ci fut consul l'an 612 de Rome, avec L. Cæcilius Metellus, & censeur en 628, avec Q. Fulvius. Il laissa Q. Fabius Eburnus, consul en 638 avec C. Licinius Geta. C'étoit un homme doux & honnête, qu'on surnomma *le poussin de Jupiter*, comme nous l'apprenons de Festus. Il eut pour fils FABIUS MAXIMUS, que César envoya en Espagne, & auquel il fit part du consulat en 709 de Rome, & 45 ans avant J. C. C'est de ce dernier que sont venus PAULUS FABIUS, consul l'an 743 de Rome, & 11 avant J. C. avec Q. Ælius Tubero, & Q. FABIUS MAXIMUS, consul en 744, avec Julius Antonius Africanus. * Dion, *liv.* 5.

FABIUS MAXIMUS, dit *Rullianus*, consul Romain, est le premier de la famille des Fabiens qui mérita ce nom de *Maximus* ou de *très-grand*, pour avoir ôté la disposition des élections au petit peuple. Il fut général de la cavalerie, l'an de Rome 430, & 324 avant J. C. & peu s'en fallut qu'il ne fût puni, pour avoir donné la bataille aux Samnites, contre l'ordre & la défense du dictateur Papirius, quoiqu'il eût remporté la victoire. Ce dictateur étant revenu à Rome, laissa le commandement de l'armée à Fabius, & lui défendit d'attaquer les ennemis. Mais il se présenta une si belle occasion de les défaire, qu'il aima mieux exposer sa tête aux sevéres loix de Rome, que de ne pas rendre service à sa patrie. Il força le camp des Samnites, & en remporta une entiere victoire. Papirius, malgré ce succès, vouloit punir sa desobéissance; mais l'armée & le peuple Romain obtinrent sa grace. Fabius fut cinq fois consul, en 432, 444, 446, 457 & 459 de Rome; censeur l'an 450, & dictateur en 439 & 453 de Rome. Il triompha des Apuliens & des Lucériens, puis des Samnites, & enfin des Gaulois, des Umbriens, des Marses, & des Toscans. Etant censeur, il ne voulut point que les affranchis fussent mis au nombre de ceux qui composoient les tribus. Il refusa la charge de censeur qu'on lui offrit une seconde fois, disant que c'étoit contre la coutume de la république. Ce fut lui, qui le premier institua, qu'au quinziéme jour du mois de juillet, les chevaliers Romains iroient, montés sur des chevaux blancs, depuis le temple de l'Honneur, jusqu'au Capitole. * Aurelius Victor, *des hommes illustres*, *c.* 22. Tite-Live, *l.* 18 & 19, *hist.* Diodore, *l.* 20. Eutrope, *l.* 7, *c.* 4. Valere-Maxime. Florus, &c.

FABIUS MAXIMUS (Q.) dit le *Temporiseur*, fut encore surnommé *Verrucosus*, à cause d'une verrue qu'il avoit sur les lévres; & *ovicula* ou *la petite brebis*, à cause de sa grande douceur. Il fut un des plus grands capitaines de son siécle, & parvint cinq fois au consulat. Pendant son premier consulat, l'an 521 de Rome, 233 avant J. C. il défit les Liguriens. Depuis il exerça la même dignité en 526, 539, 540 & 545 de Rome, & rendit toujours de grands services à la république. Elle étoit réduite à une très-grande extrémité, après que le consul Flaminius eut perdu la bataille près du lac de Trasimene, l'an 537, & 217 avant J. C. On eut recours à la prudence de Fabius Maximus, que

l'on créa dictateur. Il s'avisa d'une nouvelle façon de combattre Annibal, qui fut de le fatiguer par des marches & contre-marches, sans jamais en venir aux mains. C'est de-là qu'il acquit le nom de *Temporiseur* & de *Bouclier de la république*. Ces remises ne fatiguerent pas moins les Romains que leur ennemi. Ils se plaignirent hautement de lui, lui ôterent même le commandement d'une partie de l'armée, qu'ils donnerent à Minucius, maître de la cavalerie, & ne revinrent de leur erreur, que lorsque ce sage général eut délivré ce téméraire du péril où il s'étoit jetté. Après la bataille de Cannes, qui pensa être funeste aux Romains, ils se convainquirent de plus en plus que Fabius avoit pris le meilleur parti, & en effet il lassa tellement les troupes d'Annibal, qu'elles ne furent plus en état de se défendre contre les Romains. Fabius reprit Tarente, d'où il emporta l'image d'Hercule, qu'il mit dans le capitole. Etant convenu avec les ennemis du rachat des captifs, lorsqu'il vit que le sénat refusoit de ratifier cet accord, il vendit tous ses biens, pour s'aquitter de la parole qu'il avoit donnée. Dans son dernier consulat, il continua à désespérer Annibal, par sa conduite extraordinaire. Il suivoit toujours les ennemis, & cherchoit à camper avantageusement, & à se tenir serré. Les Africains s'emportoient à mille injures contre les Romains, pour les irriter, & les attirer au combat; mais c'étoit inutilement. Un jour Annibal fit dire à Fabius, que, s'il étoit aussi grand capitaine qu'il vouloit qu'on le crût, il devoit descendre dans la plaine, & accepter la bataille. Fabius répondit froidement, que si Annibal étoit lui-même aussi grand capitaine qu'il croyoit l'être, il le devoit forcer à donner bataille. Tite-Live & Pline parlent diversement du temps de la mort de Fabius Maximus. Il est pourtant certain qu'il vivoit encore, lorsque Scipion nommé consul entreprit de porter la guerre en Afrique, & qu'il s'opposa vivement à ce dessein. * Tite-Live, *l.* 5, *c.* 2. Plutarque, *en sa vie*. Florus, *l.* 2. Aurélius Victor, *de vir. illustr. c.* 43. Polybe, *l.* 3. Eutrope. Orose, &c.

FABIUS MAXIMUS (Quintus) consul, étoit fils de Fabius Maximus, qui avoit été dictateur. Pendant son consulat, voyant son pere venir à lui sans descendre de cheval, il lui envoya faire commandement de mettre pied à terre. Alors ce grand homme embrassant son fils, lui dit : *Je voulois voir si tu savois ce que c'est que d'être consul.* Cet illustre Romain tenoit à plus grand honneur d'avoir un fils qui sût faire sa charge, que de se voir respecter par un premier magistrat de la république. * Plutarque.

FABIUS MAXIMUS SERVILIANUS (Q.) grand pontife, écrivit des annales, dont Macrobe cite un passage tiré du douziéme livre. C'est le même qui fut consul avec L. Metellus, l'an 612 de Rome, & 142 avant Jesus-Christ, & qui fit la guerre en Espagne contre Viriathus, comme on l'apprend de Tite-Live, de Florus, d'Orose, &c. * *Consultez* aussi Macrobe, *l.* 8 *Saturn. cap.* 16. Vossius, *l.* 1 *de hist. lat. c.* 7.

FABIUS MAXIMUS, dit l'*Allobrogique*, fut consul en 633 de Rome, & 121 avant Jesus-Christ, avec Opimius, & s'acquit beaucoup de réputation par sa prudence & par sa valeur. Il fut surnommé *Allobrogique*, parceque combattant sur les bords de l'Isere, contre Bituitus, roi des Auvergnats, il défit l'armée de ce prince, subjugua les Allobroges, & forma de la Provence, d'une partie du Languedoc, du Dauphiné & de la Savoye d'aujourd'hui, cette province que les Romains nommerent Narbonnoise, ou simplement *Province*. Fabius Maximus fut aussi censeur en 646 de Rome. Il laissa un fils de même nom, dont la conduite fut si dereglée, qu'on le priva de ses biens paternels, comme Valere-Maxime nous l'assure. * Velléïus Paterculus, *l.* 2. Cicero, *pro Font. & Muren.* Valere-Maxime, *l.* 3, *c.* 5, *& l.* 6, *c.* 9. Cassiodore, &c.

FABIUS AMBUSTUS (Marcus) consul avec Q. Capitolinus, puis avec M. Popilius, & enfin pour une seconde fois avec le même Capitolin, eut le surnom d'*Ambustus*, parcequ'il avoit été frapé de la foudre proche la cuisse. Ce nom resta dans la suite à toute la famille, ainsi qu'on le peut voir dans Tite-Live, *l.* 4, *c.* 52, 58, 61. * *Voyez* aussi Arnobe, *l.* 4, & Saumaise sur Solin, *p.* 840, qui parle au long de son consulat, au même endroit, *& p.* 812 *& suiv.*

FABIUS PICTOR, fut le premier des Romains qui commença d'écrire une histoire en prose. Tite-Live cite avec honneur cet historien, & lui donne le titre de plus ancien des historiens, *l.* 1, *c.* 2. Plusieurs auteurs le confondent avec d'autres de ce nom. Il y a quatre Fabius surnommés *Pictor*; le premier est celui qui fit peindre les murs du temple de la Santé; le second fut consul avec Ogulnius, l'an 485 de Rome; le troisiéme est l'historien; & le quatriéme un savant jurisconsulte dont parle Ciceron. L'historien vivoit vers l'an 538 de Rome, & 216 avant J. C. L'ouvrage que nous avons sous son nom, est supposé, & du nombre de ceux qu'Annius de Viterbe a publiés. On peut consulter Vossius, qui débrouille ce qu'il y a de plus caché sur ce sujet, & qui parle des divers auteurs de ce nom. * Tite-Live, *l.* 1 *&* 2. Vossius, *l.* 1 *de hist. lat. c.* 3.

FABIUS, tribun militaire dans l'armée du grand Pompée, fut un des premiers qui entrerent d'assaut dans la tour du temple de Jérusalem, quand ce général assiégea cette ville. Etant gouverneur de Damas, il eut ordre d'assister Hérode contre Antigone, roi des Juifs; mais il se laissa corrompre par argent. * Joséphe, *l.* 14, *c.* 8 *&* 21.

FABIUS DOSSENSUS, ou DORSENUS, avoit composé des farces que les Romains nommoient *Atellanes*, d'une ville du pays des *Osques*, nommée *Atella*, où elles avoient été inventées. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Pline fait mention de ce poëte, & rapporte quelques vers de lui. Horace & Sénéque en parlent aussi. * Pline, *l.* 14, *c.* 13. Horace, *l.* 2, *ep.* Sénéque, 89, *&c.*

FABIUS RUSTICUS, historien, vivoit du temps des empereurs Claude & Néron. Il fut ami particulier de Sénéque, comme nous l'apprenons de Tacite, qui parle de l'ouvrage de Rusticus dans le 13, 14 & quinziéme livre des annales, & qui dans la vie d'Agricola loue son style.

FABIUS MARCELLINUS, historien, qui vivoit dans le III siécle, depuis Severe Alexandre, & avant Dioclétien, est cité par Lampridius, comme auteur d'une vie d'Alexandre, fils de Mammée. Vopiscus l'allégue aussi dans la vie de Probus, lorsqu'il dit qu'il n'a pas eu dessein d'imiter Salluste, Tite-Live, Tacite ou Trogue; mais Marius Maximus, Suétone & Fabius Marcellinus. Vossius rapporte une ancienne inscription qui se voit à Tarragone en Espagne, où le nom de Fabius se lit; mais on n'est pas sûr si elle parle de lui, ou de son fils. * Vossius, *l.* 3 *de hist. lat.*

FABIUS, évêque d'Antioche, dans le III siécle, surpris par une lettre de Novatien, hésita quelque temps, & délibéra s'il suivroit son parti; mais rassuré par des lettres du pape Corneille, & par celles de Denys d'Alexandrie, il reconnut le pontife légitime. Ce prélat mourut vers l'an 252, n'ayant gouverné l'église d'Antioche qu'environ deux ans. Demetrien fut mis à sa place. * Eusébe, *en sa chron. & liv.* 6, *hist.* Baronius, *A. C.* 255, *n.* 37, *&c.*

FABIUS SABINUS, célébre jurisconsulte, disciple de Papinien, conseiller de l'empereur Alexandre, fils de Mammée, fut appellé *le Caton de son siécle*. * Rutil. *in Fabio Sabin.* Vignier, *an. de J. C.* 224.

FABIUS (Amand) dont le nom flamand étoit Boone, étoit de Louvain, fils de *Guillaume* Boone. Il étudia en théologie, & prit le degré de licencié. On croit qu'il vivoit dans le XVI siécle. Il a pu-

blié à Cologne, *Epicedium Alberti Pii, Belgarum principis :* c'étoit un discours qu'il avoit prononcé au nom de la confrérie de sainte Gertrude. Il a traduit aussi de latin en françois une longue épître concernant les principaux mysteres de la foi catholique. * Valere André, *biblioth. belg.* édit. de 1739.

FABIUS (Guillaume) en flamand BOONAERTS, fut licencié en médecine. Il a été pendant quelques années recteur des écoles d'Anvers, & il eut un grand soin d'instruire ses disciples dans la foi catholique, au milieu des troubles que les hérétiques excitoient dans le pays. Il vint ensuite à Louvain, où il a enseigné publiquement pendant du temps la langue grecque. Pour en faciliter l'étude, il a donné un abrégé de la grammaire de cette langue, sous ce titre : *Epitome syntaxeos linguæ græcæ*, à Anvers 1584, *in*-4°. Il fut tué dans une émeute d'écoliers, pendant la nuit du 28 mai 1590. * Valere André, *biblioth. belg.*

FABIUS LEONIDA, poëte Italien, né à *Santa Flora* en Toscane, vivoit sous Urbain VIII, & mourut vers l'an 1630. Il travailloit extrêmement ses ouvrages, & les retouchoit plus de dix fois pour leur donner la perfection qu'il souhaitoit. Ses odes latines ont passé pour des chef-d'œuvres aux yeux de l'académie des Humoristes. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.* 1, p. 49 & 50. Leo Allatius, *Apes Urbanæ*, p. 84, 85. De Vigneul-Marville, *mêlanges d'histoire, pag.* 218, *&c.* Bailler, *jugemens des savans, tome* 4, *art.* 1424.

FABIUS ou FABIO (Gabriel) de Lentini ou Leontini en Sicile, de la famille des Fabiani de Gènes, naquit en 1605. Il se distingua par son savoir & par ses vertus. Après avoir étudié à Naples en philosophie & en médecine, il reçut le degré de docteur, & donna beaucoup de preuves de sa capacité. Il étoit aussi fort versé dans la théologie scholastique & dans la morale, & passoit pour bon poëte. Il mourut en 1668, âgé de 63 ans. On cite de lui les ouvrages suivans. *Pyramides encomiorum*, *& Elogia. Anagrammatismus. Epigrammata. Disticha. Problemata. Emblemata. Hymni*, &c. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740. *Supplément françois de Basle.*

FABIUS CERILIANUS, historien, *cherchez* CERILIANUS.

FABRA (Aloysio della) né à Ferrare en 1655, étoit fils d'un chirurgien célébre. Après s'être distingué dans ses études de philosophie & de médecine, & avoir pris les degrés académiques, & en particulier le doctorat dans le collége des médecins à Ferrare, on l'admit à donner des leçons publiques de médecine. Il eut ensuite la premiere chaire. Il a passé sa vie à enseigner, à traiter les maladies, à composer. Il est mort en 1723, âgé de soixante-huit ans. Deux ans auparavant il avoit été déclaré lecteur émérite. On a de lui les ouvrages suivans : *De arthritide dissertatio, ac de sacchari lactis usu observatio*, en 1699. *De nuceriana terra minerali dissertatio*, en 1700. *Ad dissertationem de nuceriana terra appendix epistolica, de tartaro ejusdem*, en 1700. *Dioptra physico-medica pro nutritione, &c.* en 1701. *Dissertatio de animi affectionum physica causa ac loco, ac de tabaci usu*, en 1702. *Dissertatio physico-medica de meteoris ac morbis ab iisdem derivatis*, en 1704. *Dissertatio physico-medica de vitæ naturali termino, de ingeniorum varietate, de chocolata, caphé, herba thé, & de spiritu vini, seu aqua vitæ & rosoli*, en 1710. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Ferrare. On a encore de lui deux lettres, l'une qui contient plusieurs observations sur quelques matieres traitées dans son premier ouvrage, adressée à Louis Testi, & imprimée à Venise en 1700, dans l'ouvrage intitulé : *De novo sacchari lactis inventore Ludovico Testi, &c.* L'autre imprimée en 1712. * *Voyez* Manget, *biblioth. scriptor. med. lib.* 5.

FABRATERIA, colonie des Romains dans le pays des Volsques entre Aquino & Fregelles. * Pline, *l.* 3, *c.* 5. Juvenal, *sat.* 3. Silius, *Italic. lib.* 8. Elle s'appelle présentement FALVATERA. *Voyez* ce mot.

☞ FABRE (Jean-Claude) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Paris le 25 avril 1668, d'un pere chirurgien, distingué dans sa profession, fit ses études dans le lieu de sa naissance, & embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Il étoit sous-diacre, bachelier en théologie de la faculté de Paris, & avoit régenté la classe de seconde au collége de la ville de Saint-Quentin, au moins durant une année, lorsqu'il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il fit son année d'institution à Paris. Lorsqu'elle fut achevée, suivant le privilége des bacheliers de la faculté de théologie de Paris, qui entrent dans la congrégation, on ne le chargea point d'enseigner ni les humanités ni la rhétorique dans aucun collége de l'Oratoire : on l'envoya tout d'un coup pour professer la philosophie à Rumilly en Savoye. Il remplit de suite une pareille chaire à Toulon, à Riom, & au Mans, où il eut pour collégue M. le prince de Monaco, qui a été depuis archevêque de Besançon. Du Mans, il fut envoyé à Nantes, où il régenta encore la philosophie. Il sortit de cet exercice pour retourner à Riom, où pendant trois années il enseigna la théologie; ce qu'il fit encore pendant trois autres années au séminaire de sa congrégation à Lyon. Etant dans cette ville il mit au jour un petit *dictionnaire latin & françois*, in-8° qu'il avoit dressé dans ses momens de loisir, sur les meilleurs auteurs classiques, & dont on a fait plusieurs éditions. Il en avoit fait un autre beaucoup plus étendu, & qui auroit composé deux volumes *in*-4° Il l'estimoit singulierement, & son dessein étoit d'abord de le faire imprimer; mais le *Novitius* que feu M. Magnez donna vers ce temps-là, l'empêcha de mettre son travail au jour. Ce fut encore à Lyon, & en 1709, qu'il donna une édition du *dictionnaire de Richelet*, revue, corrigée & augmentée, en deux volumes *in-folio*, qui parurent sous le titre d'Amsterdam. Voici ce qu'on lit sur ce sujet dans la vie de Pierre Richelet, qui fait partie des *éloges de quelques auteurs françois*, donnés par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche, *in*-8°. 1742, pag. 195. *Comme il y a dans cette édition de Richelet*, dit M. Joly, *plusieurs articles qui regardent les matieres de théologie contestées, & qu'il s'y trouve d'autres morceaux trop satyriques, M. de Madot, pour lors évêque de Belley, & depuis évêque de Châlons sur Saone, la fit supprimer, comme remplie, disoit-il, des erreurs du temps.* Le vrai est, que si l'on fut mécontent de certains articles de ce dictionnaire, certaines gens ne le furent pas moins de ce que dans la liste des auteurs dont le pere Fabre s'étoit servi, il avoit donné à messieurs de Port-Royal des éloges qu'ils taxerent d'excessifs, & qu'il ne les avoit pas prodigués aux adversaires de ces illustres écrivains. M. l'abbé Joly ajoute, que le pere Fabre a avoué à un de ses confreres, que l'article *grace*, tel qu'il se lit dans cette édition, n'étoit pas de lui; mais qu'il avoit été fourni par un avocat qui l'y inséra, de même que plusieurs autres de ceux qu'on a désapprouvés. Le pere Fabre fut obligé de sortir de la congrégation, & de se retirer à Clermont en Auvergne. Durant cet exil, n'ayant qu'un bien très-médiocre, il se trouva réduit à se charger de l'éducation de quelques enfans; & ne retirant pas encore de cet emploi de quoi pourvoir suffisamment à ses besoins, il eut recours au pere le Tellier, Jésuite, confesseur du roi, & ce pere lui fit tenir de l'argent jusqu'à deux fois par le pere recteur du collége de Clermont. Le pere Fabre rentra dans la congrégation à la fin de 1715, & il se rendit à Douai par ordre de ses supérieurs. Ce fut-là qu'il composa une petite brochure, qu'on a attribuée à d'autres, intitulée : *Entretiens de Christine & de Pélagie, maîtresses d'école, sur la lecture de l'écriture sainte.* Ce petit écrit est encore recherché. A la

fin de 1723, il vint demeurer à Montmorenci, après avoir prêché la même année la dominicale de l'Oratoire à Troye; car il prêchoit quelquefois, & il avoit du talent pour le ministere de la chaire. Il fit, ou acheva à Montmorenci un *abrégé de l'histoire ecclésiastique*, qui n'a pas vu le jour; & il y commença une *continuation de l'histoire ecclésiastique de feu M. l'abbé Fleuri*, dont il a donné 16 volumes *in*-4°. & *in*-12: travail très-étendu, qui engagea ses supérieurs à le faire venir à Paris, dans la maison de sa congrégation, rue S. Honoré, où il a toujours vécu depuis. *Le discours sur le renouvellement des études ecclésiastiques*, &c. qui est au commencement du 13 vol. de la continuation, ou du 33 en comptant les 20 vol. de M. l'abbé Fleuri, est l'ouvrage de M. l'abbé Goujet, à qui le manuscrit de la continuation même du P. Fabre a toujours été remis avant l'impression, pour y faire les changemens, corrections & additions qu'il croiroit convenables. Outre les ouvrages dont on vient de parler, on a encore du P. Fabre une *traduction de toutes les œuvres de Virgile*, qui a paru à Lyon, avec des dissertations, des notes, & le texte latin, en 1721, & qui a été réimprimée dans la même ville en 1741, en quatre volumes *in*-12; une *traduction* en prose *des fables de Phèdre*, avec le texte, des notes & la vie de Phèdre, *in*-12, à Paris 1728; une édition des *métamorphoses d'Ovide*, avec des notes *in*-12; un *abrégé* latin *de la fable*, plus étendu que l'*appendix*, si estimé, du pere de Jouvanci, Jésuite; & la table de l'histoire de M. de Thou, traduite en françois. Il avoit aussi commencé la table du journal des savans, dont il se déchargea peu après sur M. l'abbé de Claustre, à qui l'on est redevable de cet utile ouvrage. Enfin il avoit poussé beaucoup plus loin la continuation de l'histoire ecclésiastique, que ce qu'il y en a d'imprimé: mais les deux derniers vol. ayant été changés en quantité d'endroits par des mains étrangeres, & lui étant d'ailleurs défendu de donner de nouveaux volumes de cette continuation, il n'a rien fait imprimer depuis de cet ouvrage. Le P. Fabre travailloit avec une extrême facilité; & ceux qui se trouvoient dans sa chambre lorsqu'il composoit, n'étoient pas capables de le distraire. C'étoit un homme plein de douceur, de modestie & de candeur, qui s'est fait aimer & estimer de tous ceux qui l'approchoient, & qui a été généralement regretté de ses confreres & de ses amis, lorsque Dieu l'appella à lui le 22 octobre 1753, sur les sept heures du soir.* Cet article a été communiqué par M. l'abbé Goujet, auteur de la lettre sur le P. Fabre qu'on lit dans le *Journal de Verdun*, janvier 1754, & qui a été mieux informé depuis l'impression de ladite lettre.

FABRETTI (Raphaël) né à Urbin en Ombrie l'an 1619, d'une famille noble, s'est rendu recommandable dans le XVII siécle parmi les antiquaires. Il ne lui manqua rien de ce qui doit faire un habile homme dans cette science, ayant exactement lu toute l'ancienne histoire grecque & romaine, les auteurs qui y ont rapport, & les bons critiques des derniers temps. Outre qu'il fut en commerce avec tous les savans antiquaires de l'Europe, qui l'honoroient tous, il en tira de grands secours, & des emplois qui lui furent confiés. Le cardinal Gaspard Carpegna lui donna l'inspection des reliques qu'on trouvoit en remuant la terre à Rome, & aux environs, ce qui lui donna moyen d'enrichir son cabinet de quantité de beaux marbres chargés d'inscriptions, que les ouvriers déterroient. Le cardinal Barberin lui communiqua aussi tout ce qu'avoit ramassé dans ce genre le cardinal François Barberin son oncle, mort doyen du sacré collége. Fabretti fut secrétaire du pape Alexandre VIII, chanoine de la basilique du Vatican, préfet des archives du château S Ange sous Innocent XII: il mourut à Rome le 7 janvier 1701, âgé de 80 ans. Il a été de l'académie des *Assorditi* d'Urbin, & de celle des *Arcadiens* de Rome. Ses ouvrages sont, *De aquis & aquæductibus veteris Romæ; De columna Trajani syntagma, &c.* à Rome 1690, *in-fol. Jasithei ad Gronovium apologema: Inscriptionum antiquarum explicatio*, imprimé en 1699, puis en 1702; *in-folio*, à Rome; *Descriptio agri romani.* On a encore de Fabretti une lettre à l'abbé Nicaise sur une inscription remarquable; cette lettre est dans le journal des savans, 17 décembre 1691. * *Mémoires de Trévoux*, juillet & août 1701. *Le vite de gli Atcad.* tome 1.

FABRI. Cette maison est originaire de la ville de Pise en Toscane, où elle a été très-florissante, & où les seigneurs de cette famille ont rempli les plus grandes charges de l'état. Les auteurs qui en ont parlé en ont fait une particuliere estime.

Deux branches de cette maison se sont venues établir en France en deux temps différens. La premiere est la branche de Fabri de Provence, qui y subsiste depuis le regne du roi S. Louis: la seconde est celle de Fabri Moncault en Languedoc, qui ne s'y est établie que depuis le regne du roi Charles VIII.

Celle de Provence descend de Hugues Fabri, fils de Jean Fabri, gentilhomme & citoyen de la ville de Pise, lequel se trouvant en la ville d'Acre, au premier voyage que le roi S. Louis y fit, le suivit en France à son retour de la Terre-sainte, & l'accompagna jusqu'à son débarquement en la ville d'Hieres en Provence, où il aborda le 3 juillet 1254. Hugues ne fut pas plutôt débarqué, qu'il tomba dangereusement malade; ce qui l'obligea à rester en cette ville, sans pouvoir suivre le saint roi, qui l'avoit en particuliere estime; il le recommanda aux principaux habitans qui en eurent grand soin, jusqu'au rétablissement de sa santé. Son mérite fut connu ensuite par la justice qu'il rendit en accommodant un différend qui étoit survenu entre les chefs du château, & les commandans de la ville: ses avis furent généralement suivis. Sa conduite dans cette affaire lui acquit l'estime de tous les citoyens, qui le choisirent pour remplir la dignité de bailli, & châtelain de la forteresse de cette place, qui pour lors étoit de très-grande conséquence.

Charles, comte de Provence, acquit cette ville d'Hiéres par l'entremise de Hugues Fabri, & le traité en fut passé au palais de Tarascon en 1254. Ce prince le fit gouverneur de la forteresse, à laquelle il fit travailler à l'augmentation des fortifications, qui ne furent achevées que par son fils Ycard ou Aicard Fabri, qui lui succéda au gouvernement, lequel fit faire la porte qui est encore aujourd'hui, & qui porte le nom de *Cafabri*, qui veut dire la porte d'Ycard Fabri; même les armes de ce premier Hugues Fabri se voyoient encore il n'y a pas long-temps en cette ville d'Hiéres, lesquelles étoient *d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueules*, telles que les seigneurs de cette maison les portent encore aujourd'hui.

Hugues se voyant établi, & son séjour assuré, épousa *Marie*, fille d'*Ycard*, ou *Aicard*, seigneur de Soliers, & c'est de ce mariage que sont descendues toutes les branches de Fabri qui ont été en Provence, savoir la branche de Fabri de Rians, qui est fondue dans les familles de Valbelle, & du Perrier; celle de Fabri, seigneur de S. Julien qui est éteinte; celle de Bras, qui subsiste encore aujourd'hui à la Cadiere, diocèse de Marseille, & celle de Portanier sortie d'Amedée Fabri, gouverneur du château d'Hieres, dont le fils Guillaume Fabri fut obligé de quitter l'exercice des armes, pour prendre l'étude des loix, à cause que Elzias Portanier son oncle, grand jurisconsulte, le fit son héritier à cette condition, & à celle de porter ses armes, qu'il écartela avec celles de Fabri, ce qui a continué jusqu'à madame la chanceliere *Seguier*, & à madame la marquise de *Pompadour* sa sœur, qui ont laissé une illustre postérité remplie de ducs, pairs & maréchaux de France.

Cette

Cette même branche a produit *Nicolas* Fabri, abbé de Guitrés, seigneur de Peiresc, conseiller clerc au parlement de Provence, qui a remporté la réputation d'un des plus savans hommes de son temps, par les œuvres qu'il a laissées sur l'antiquité. Outre lui il y a encore eu de très-fameux jurisconsultes, & plusieurs magistrats des cours souveraines de Provence, dont la mémoire est en très-grande vénération. Louis Fabri, sieur de Fabregues, assesseur & consul d'Aix, au commencement du XVII siécle, ou à la fin du XVI, étoit aussi de cette famille. Cela a quelque apparence de fausseté. Il fut grand partisan de la ligue, & composa des mémoires qui n'ont pas été publiés; mais Pierre Louvet dans son histoire des troubles de Provence, n'a presque fait que le copier dans ses additions, depuis l'an 1581 jusqu'en 1601; & par ces fragmens, on voit que Fabri étoit un fort habile négociateur. Il composa aussi un catalogue des consuls & assesseurs d'Aix, depuis l'an 1497 jusqu'en 1608: d'autres l'ont continué depuis.

La seconde branche qui est venu s'établir en la province de Languedoc, descend de *Pierre* Fabri, consul de la ville de Pise, frere de *Hugues* Fabri, qui suivit le roi S. Louis à son retour en France de son premier voyage au Levant; tous deux enfans de *Jean* Fabri, gentilhomme & citoyen de la ville de Pise. De ce *Pierre* Fabri est descendu au huitiéme degré *Ludovics* Fabri, qui se fit chef d'un parti, qui remit la ville de Pise en la puissance du roi Charles VIII en 1494, lequel fit gouverneur de ladite ville & de la citadelle *Robert* de Balsac, seigneur d'Entragues, qui épousa *Lancia* Fabri, sœur de *Ludovics*.

Ludovics Fabri ayant quitté Pise & suivi Robert d'Entragues, son beau-frere, qui étoit gouverneur de Beaucaire, vint s'établir en Languedoc, où sa postérité subsiste encore aujourd'hui en la personne de *Louis* Fabri, comte de Montcault, ci-devant capitaine d'une compagnie de cinq cens gentilshommes, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la citadelle de Besançon, chevalier de l'ordre de S. Louis, mort le 28 septembre 1717, pere de *Henri* Fabri, comte d'Autrei, colonel du régiment de la Sarre, qui a épousé le 22 septembre 1717, *Thérèse* Fleuriau, fille de *Joseph-Jean-Baptiste* Fleuriau, seigneur d'Armenonville, garde des sceaux de France; & des demoiselles de Montcault, & de Flagi.

Dans cette seconde branche il y a eu des seigneurs de grande distinction dans la république des Florence. *Jean* Fabri fut podestat ou chef de la justice des Florentins en 1284; *Antoine*, *Matthieu* & *Laurent* Fabri ont été gonfaloniers de justice; *Hugues* Fabri a été généralissime des galéres de Florence: & depuis leur établissement en Languedoc, ils ont paru avec distinction & fidélité dans le service de nos rois; *Jean* Fabri a été lieutenant pour le roi de la ville & de la citadelle de Bagnols; *Pierre* Fabri II du nom, capitaine de la compagnie d'ordonnance du connétable de Bourbon de deux cens maîtres; *Pierre* Fabri III du nom, capitaine d'une compagnie de chevaux légers; *Antoine* Fabri, mestre de camp de la marine du Levant, pere de *Louis* Fabri II du nom, lieutenant général, qui a pour fils *Henri* Fabri, comte d'Autrei, colonel du régiment de la Sarre, comme il est dit ci-devant.

Leurs alliances sont très-illustres, tant lorsqu'ils étoient en Toscane, que depuis qu'ils se sont établis en France: celle de Bannes les allie avec les seigneurs d'Avejan, dont il y a eu un lieutenant général des armées du roi, qui a eu deux fils capitaines au régiment des gardes françoises; elle les allie aussi aux maisons d'Estaing & de la Farre. Ils sont encore alliés avec la maison de Beauvoir du Roure, qui les fait descendre de la maison de Grimoard, dont étoit le pape Urbain V, & de celle de la Rovere, de laquelle étoient les papes Sixte IV & Jules II, & les allie à la maison de Lussan & de Polignac; celle de la Gorce les allie à celle d'Aché & de Montenar, marquis de Monfrin; & celle de Cabries, à celle de Gimel, & à nombre d'autres très-considérables.

Lancia Fabri qui épousa *Robert* de Balsac, seigneur d'Entragues, a été mere de plusieurs chevaliers des ordres du S. Esprit, puisque d'elle est descendue toute la maison de Balsac d'Entragues, qui allie la branche de Fabri Moncault à grand nombre de maisons très-considérables.

Les historiens qui ont parlé de cette maison, sont Nostradamus en son histoire de Provence, Bertel, Gassendi, *vita Peiresc*, l'Hermite Solier, l'abbé Robert, *en son nobiliaire de Provence.*

FABRI (Jean) évêque de Tulle & cardinal. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit de la maison de Fabri, établie en Provence; mais M. Baluze qui a examiné ce fait attentivement, prétend qu'il n'en étoit pas. Jean Fabri étoit fils de *Pierre* Fabri, qui avoit du bien dans le Limosin, & il naquit à Maumont dans la même province. Il fut fait doyen de l'église d'Orléans en 1364, & en 1369 ou 1370 le pape Urbain V lui donna l'évêché de Tulle en Limosin. Grégoire XI, son compatriote & son parent, ayant succédé dans l'évêché de Rome à Urbain V, le fit en 1371 cardinal prêtre du titre de saint Marcel. Jean Fabri mourut à Avignon en 1372, le 6 mars. * Baluze, *histor. Tutell. pag.* 206, 306 & 722. Idem, *vitæ pap. Avenion. pag.* 1092.

FABRI (Jean) évêque de Chartres, étoit né à Paris, où il fit ses études, & y prit le bonnet de docteur en droit canon. Il prit l'habit de religieux bénédictin dans l'abbaye de saint Vaast d'Arras. Il en étoit prevôt lorsqu'il fut élu abbé de Tournus vers l'an 1367. Trois ans après il fut fait abbé de saint Vaast, & il gouverna ce monastere environ dix ans. Il étoit habile canoniste & prédicateur, & avoit beaucoup de capacité pour les affaires. Il joignoit à ces qualités une grande pureté de mœurs. Etant abbé de saint Vaast, il composa un traité intitulé: *Du gémissement des gens de bien*, à l'occasion du schisme dont l'église étoit affligée. Il l'écrivit contre un docteur nommé Jean de *Lignano*, qui avoit publié un livre *du gémissement de l'église*. Celui de Fabri est en forme de dialogue entre un docteur de Bologne & un docteur de Paris. Il n'est point encore imprimé. Du Boulai en a publié un autre du même auteur, dans l'histoire de l'université de Paris: c'est un écrit latin en forme de plainte de ce qui s'étoit passé en France. Fabri l'adressa au comte de Flandre. Il harangua aussi le pape Grégoire XI au nom de Charles V, roi de France, & son discours se trouve manuscrit dans les bibliothéques. Fabri fut élevé sur le siége de Chartres en 1379, & il fut en même temps chancelier de Louis, roi de Sicile. Ce fut pendant qu'il occupoit le siége de Chartres, qu'il écrivit en françois un journal ou récit historique de toutes les affaires ausquelles il avoit part. Ce journal, qui n'est point imprimé, commence à l'an 1381, & finit en 1388. Fabri mourut l'année suivante, en 1390, à Avignon le 11 janvier. Il fut enterré dans l'église de saint Martial, où l'on voit son épitaphe en vers latins. * D. Liron, *biblioth. chartr. pag.* 127.

L'auteur de l'histoire de Tournus, dit que Fabri fut inhumé auprès du cardinal de Cros, l'un de ses prédécesseurs en l'abbaye de Tournus, mort comme lui, à Avignon. Valere André, ou plutôt son dernier éditeur, ajoute aux ouvrages de Fabri, *les grandes chroniques de Hainault, depuis Philippe le conquérant, jusqu'à Charles VI*, & le pere le Long dit que cet ouvrage est conservé manuscrit en trois vol. *in-folio*, dans la bibliothéque du roi de France. Louis Jacob de saint Charles, dans sa *bibliotheca pontificia*, page 362, donne à Fabri, outre les ouvrages cités, un traité pour prouver que S. Pierre a souffert le martyre à Rome, sous Néron

FABRI (Jean) Suédois, né à Verden ou Ferden, fut maître-ès-arts & docteur en droit canon & en droit civil de l'université de Leipsick, & membre du collége ducal. Il vivoit dans le quinziéme siécle, & est mort dans le seizieme. Jean-Albert Fabricius, qui en parle, lui donne les ouvrages suivans. 1. *Carmina de novem Musis*. 2. Un livre sur la philosophie. 3. Un de prosodie. 4. Un sur l'art de prêcher, & des qualités d'un bon prédicateur. 5. Un livre de proverbes, en vers. 6. Un autre sur les regles du droit, & plusieurs autres; en particulier un écrit sur cette question: *An licitum sit diebus festivis intendere bonarum artium disciplinis*, imprimé à Leipsick, *in*-4°. un autre, *de privilegiis pauperum*; & un 3 des moyens de parvenir à la vie bienheureuse. * Voyez *Joan. Alb. Fabricii biblioth. mediæ & infimæ latinitatis*, lib. VI, page 416.

FABRI (Jean) docteur & professeur en médecine à Rome, fut disciple du célébre André Césalpin, & dans la suite botaniste du pape Urbain VIII. Léon Allacci ou Allatius dit qu'il étoit Allemand, de Bamberg. S'étant fixé en Italie il remplit les postes qu'on vient de nommer, & fut de l'académie des *Lincei*, établie en 1603, par le prince Frédéric Cesio. Il étoit grand anatomiste & naturaliste, comme il paroît par son commentaire sur l'histoire naturelle du Mexique de François Hernandez, rédigée & illustrée par Nardo Antonio Reccho, imprimé séparément de cette histoire en 1628, à Rome, chez Mascardo. Fabri attaqua le premier l'opinion de la génération par la corruption; il donna une description très-exacte des ventricules des animaux ruminans; examina si les liévres sont hermaphrodites; prouva contre Aristote que les vertébres du col des loups sont mobiles; & se moqua de Mathiole qui fait de l'Onocrotale un oiseau Toscan, & de l'Ethiopis une plante qui ouvre tout ce qu'elle touche. Il a fait aussi un traité sur les portraits des hommes illustres de Fulvius Ursinus (*in imagines illustrium ex Fulvii Ursini bibliothecâ Antuerpiæ à Theodoro Gallæo expressas commentarius*). Ce commentaire, dédié à Cynthio Aldobrandin, a été imprimé à Anvers en 1606, *in*-4°. La même année, Fabri donna à Rome, dans la même forme, un traité contre Scaliger *de Nardo & Epithymo*. * *Leonis Allatii Apes Urbanæ*, &c. pag. 157. *Journal des savans*, mois de janvier 1746, dans l'extrait de la notice des académiciens dits *Lyncei* par M. Jean Bianchi.

FABRI (Sixte) né à Luques d'une famille noble, vers l'an 1540, entra le 22 février 1557 dans l'ordre de saint Dominique, & s'y distingua bientôt par sa piété & par ses grands talens. Le général de l'ordre, Seraphin Cavalli, voulut l'avoir pour son compagnon; il fut fait aussi provincial de la Terre-sainte; ensuite procureur général & vicaire général. Le chapitre étoit déterminé à l'élire pour général en 1580, si Grégoire XIII n'avoit pas exigé qu'on le prît entre quatre sujets qu'il proposa. Il dédommagea en quelque sorte Fabri, en le faisant maître du sacré palais; & en 1583 le chapitre étant libre, lui conféra le généralat. Fabri donna aussitôt des preuves de son amour pour les sciences, en établissant une étude de la langue hébraïque dans le couvent de la Minerve à Rome, & une autre de la langue grecque à Perouse. Il visita une partie de l'Italie, passa ensuite en Espagne, parcourut presque tout ce royaume, & revint en 1589 à Rome pour présider au chapitre général. On ne sait ce qui lui avoit attiré la haine de Sixte V. Ce pape lui ordonna de se démettre du généralat, sous prétexte que la goutte dont il étoit incommodé ne lui permettoit pas de vaquer à la visite des maisons de son ordre; & ni la recommandation du roi d'Espagne, ni les prieres des religieux qui estimoient Fabri, ne purent le fléchir. Fabri vécut jusqu'en 1594, & mourut le 16 juin de cette année, étant âgé de 53 ans, dix mois & deux jours. Il avoit revu les décrétales sur les manuscrits, par ordre de Grégoire XIII; & ainsi c'est en partie par ses soins qu'on en eut à Rome une édition plus correcte que les précédentes. * Echard, *script. ord. præd. tome* 2.

FABRI (Honoré) Jésuite très-connu, naquit en 1606 ou 1607 dans le diocèse de Bellay, & entra dans la société le 28 octobre 1626. Il y professa long-temps la philosophie à Lyon dans le collége de la Trinité, & embrassa toutes les parties de cette science avec tant d'ardeur, qu'il poussa ses connoissances jusqu'à la médecine. On prétend qu'il a enseigné la circulation du sang avant que le célébre Harvée, à qui l'on fait l'honneur de cette découverte, en eût rien écrit. Ce pere voulut aussi entrer dans les profondeurs de la théologie & dans la morale, & il a laissé des écrits sur toutes ces matieres. Il est mort le 9 mars 1688 à Rome, où il fut long-temps pénitencier. On a de lui les ouvrages suivans: *Physica, seu rerum corporearum scientia*, à Lyon & à Paris, en six volumes; des traités curieux sur l'optique, sur l'aimant, sur le mouvement de la terre, le flux & le reflux de la mer, sur le quinquina, sur l'astronomie & la géométrie, &c. Il fit à Rome l'apologie du quinquina ou de la poudre du Pérou, sous le nom de *Conygius*, terme grec qui signifie *poudre de santé*. Dans un opuscule géométrique, il se cacha sous le nom supposé d'*Antimus Farbius* (Honoratus Fabri); dans un autre qui comprend différens traités de philosophie, il prend celui de Pierre Mousner. C'est lui qui est auteur des remarques sur les notes dont M. Nicole accompagna les lettres au provincial, sous le nom de *Wendrock*. Le pere Fabri se cacha dans ses remarques sous celui de *Bernard Stubrock*. Il prit le même nom supposé dans la réfutation qu'il prétendit opposer aux mêmes dix-huit lettres de Montalte, c'est-à-dire, du savant & délicat Pascal. Ses *notæ in notas Willelmi Wendrokii*, furent insérées dans la suite dans la *grande apologie de la doctrine morale de la société de Jesus*, imprimée à Cologne en 1672: & cette apologie est un recueil de piéces qui en contient encore plusieurs du pere Fabri, & de plusieurs autres de la même compagnie. Ce recueil est en deux parties dans un volume *in-folio*, & fut mis à l'*Index* à Rome. Sa *lettre au sujet de la paix de Clément IX*, n'eut pas un meilleur sort: elle fut brulée à Paris le 26 mars 1669. Les *vindiciæ*, ou, *revendications*, publiées dans l'immense recueil des Bollandistes, mai, *tom.* 2, *p.* 34, au sujet de S. Hilaire d'Arles, & de Vincent de Lerins, sous le nom feint de *Bruno Neusser*, sont encore de ce pere. On a encore de lui, *Summula theologiæ*, à Lyon, *in*-4°. 1669. *Corolla virginea de immaculata conceptione beatæ virginis Mariæ*; un traité contre la tolérance en matiere de religion: *Hermanni Conringii concussio excussa, & romanæ fidei firmitas inconcussa: Augustæ Vindelicorum*, 1664, *in*-8°. C'est une réfutation du livre que Conringius avoit publié sous le titre de *Concussio fundamentorum fidei pontificiæ*. Le pere Fabri est encore auteur du livre suivant: *Ludovici Carterii Vocontii, S. theologiæ & juris utriusque doctoris, justa expostulatio de P. M. Xantes Mariales ordinis Prædicatorum, auctore bibliothecæ interpretum ad summam divi Thomæ quatuor voluminibus distinctæ, Venetiis editæ anno* 1660, *& per antichronismum* 1638. *Gergoviæ Vocontiorum, typis Petri Chapin*, in-8°. L'année de l'impression de ce livre du pere Fabri, n'est point marquée; mais on peut la conjecturer par la réponse qu'y fit le pere Vincent Baron, imprimée à Paris en 1666. Le pere Fabri a laissé onze volumes *in*-4°. manuscrits, qui contiennent des notes sur l'histoire naturelle de Pline, sur les décrétales; une apologie d'Honorius, de Libere, de Vigile & de Grégoire VII: ce qui lui a fait donner quelquefois le titre d'*Avocat des causes perdues*; des paralléles littéraires, des aphorismes, des découvertes littéraires, &c. Au reste, ce Jésuite étoit infati-

gable au travail, & le pere de Chales en faisoit cas pour les mathématiques. M. Morhof, dans son Polyhistor philosophique, le loue beaucoup aussi sur sa sagacité & sa pénétration dans ces matieres. L'abbé Gradi, bibliothécaire du Vatican, natif de Raguse, & envoyé de cette république en France, a réfuté les sentimens sur la probabilité, que ce pere avoit avancés dans un *dialogue sur l'opinion probable*, publié à Rome en 1659, & dédié au cardinal François Albizzi. * *Voyez*, outre les auteurs *cités dans cet article*, le pere Colonia, Jésuite, dans son *histoire littéraire de Lyon*, *tome* 2; le *traité du dogme de la probabilité*, traduit du latin de M. Cotta, professeur de l'académie de Tubingue, *pag.* 51, 52; les *lettres de Bayle*; de l'édition de M. Desmaiseaux, *tome* 1, *pag.* 156 & 157, *&c.*

FABRI ou FABRICE (Georges) *cherchez* FABRICE.

FABRI, *cherchez* FABER, FABRICIUS, FAVRE, LE FEVRE, & PEIRESC.

FABRIANO, ville d'Italie dans l'Etat de l'église, & dans la Marche d'Ancone, au pied du mont Apennin, sur les confins du duché d'Urbin. Elle est connue par le bon papier que l'on y fait, & pour être l'une des places, que l'on nomme les quatre châteaux d'Italie, dont Creme en est un dans la Lombardie, Prato dans la Toscane, Barule dans la Pouille, & Fabriano dans la Marche d'Ancone, à six milles de Matelica. Le pape Nicolas V répara cette ville, & fit agrandir la place par Bernard Rosselin, qui bâtit l'église de S. François, par ordre du même pape. Alexandre VI orna cette même ville de plusieurs beaux bâtimens, & fit construire la fontaine, qui est dans la place. Elle est d'ailleurs recommandable par plusieurs monasteres & abbayes très-riches, dont les églises sont ornées de marbres, dorures, peintures & sculptures excellentes. Le corps de S. Romuald repose dans celle des Camaldules, dont il est le fondateur. C'est-là qu'est l'abbaye chef de la congrégation sylvestrine, ordre de S. Benoît. Les peres du mont Olivet, autre congrégation de ce même ordre, y ont le monastere de sainte Catherine. Ces églises sont embellies de plusieurs peintures de Gentil de Fabriano, du Guerchin, du Guide & autres. * Baudrand, *nouvelle relation d'Italie.*

FABRICIO (Jérôme) médecin célébre, dit d'AQUA-PENDENTE, parcequ'il étoit natif de cette ville en Italie, acquit beaucoup de réputation sur la fin du XVI siécle. Il étudia à Padoue; & après y avoir appris les lettres grecques & latines & la philosophie, il s'appliqua à l'étude de la médecine, sous Gabriel Fallopio, l'un des plus habiles médecins de son temps. Il s'attacha principalement à la chirurgie & à l'anatomie, qu'il professa, avec un très-grand applaudissement, quarante ans de suite, dans la même université de Padoue, après la mort de Fallopio, arrivée en 1563. C'étoit un homme très-désintéressé. Ses amis lui firent divers présens qu'il mit dans un cabinet particulier où l'on voyoit cette inscription sur la porte : *Lucri neglecti lucrum.* La république de Venise lui fixa un revenu de dix mille écus d'or, & l'honora d'une statue, & d'une chaîne d'or. Fabricio, qui étoit très-digne de ces honneurs, mourut vers l'an 1603. Nous avons divers ouvrages de sa façon : *Opera anatomica. De formato fœtu. De venarum ostiolis. De locutione & ejus instrumentis. De brutorum loquela. De formatione ovis & pulli*, *&c. Opera chirurgica. Medicina practica. Consilia medica*, *&c.* * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. viror.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

FABRICIUS (C.) surnommé *Luscus* ou *Luscinus*, capitaine Romain, fut consul, pour la premiere fois en 472 de Rome, 282 ans avant J. C. & remporta sur les Samnites, les Brutiens & les Lucaniens, des victoires qui lui acquirent les honneurs du triomphe. Le butin qu'il avoit remporté dans ces victoires étoit si considérable, qu'après avoir récompensé largement ses soldats, restitué à tous les bourgeois de Rome ce qu'ils avoient contribué pour la guerre, il lui resta 400 talens, qu'il fit porter à l'épargne le jour de son triomphe. Il fut le seul qui ne retint rien de toutes ces riches dépouilles. Deux ans après, il fut député vers le roi Pyrrhus, qui étoit passé en Italie, & refusa les présens de ce puissant ennemi, qui vouloit le corrompre. Il fut encore consul en 476, 278 ans avant J. C. & fit la guerre au même Pyrrhus, auquel il renvoya son médecin, qui s'offroit de l'empoisonner, pourvu qu'on lui promît quelque récompense. Fabricius fut censeur l'an 479 de Rome, & 275 avant J. C. & eut pour collégue Emilius Papus, qui avoit été deux fois consul avec lui. Ils casserent un sénateur, nommé Cornelius Rufinus, qui avoit été dictateur & deux fois consul, pour avoir eu chez lui le poids de dix livres en vaisselle d'argent. On dit qu'ayant vécu dans un mépris généreux des richesses, il mourut si pauvre, que le sénat fut obligé de marier sa fille aux frais du public. * Plutarque, *en la vie de Pyrrhus.* Aurélius Victor, *des hommes illust. c.* 35. Florus, *l.* 1. Tite-Live. Valere Maxime. Eutrope, &c. Virgil. *Æneïd. l.* 6. Horat. *carm.* 8. Cicero, *l.* 3 *de offic.* Bayle, *dictionnaire critique*, 2 *édition.*

FABRICIUS TUSCUS, auteur Latin, dont Pline s'est servi pour composer son histoire naturelle. * Pline, *au liv.* 3, 4, 6.

FABRICIUS VEIENTO, auteur Latin, vivoit du temps de Néron, vers l'an 49 de J. C. il fut accusé par Tatius Geminus, d'avoir fait un libelle qu'il appelloit ses codiciles, où il déchiroit les sénateurs & les pontifes. Il fut encore convaincu de quelques crimes; comme d'avoir vendu les faveurs du prince; ce qui obligea Néron à prendre connoissance de l'affaire, & à le faire chasser d'Italie. Ses livres furent brulés. On remarque que ce Fabricius étant préteur, attella des chiens aux chariots, à la place de chevaux. * Tacite, *l.* 14, *ann. c.* 10.

FABRICIUS ou FABRICIUS TUSCUS, abbé d'Abington en Angleterre, de la congrégation de Cluni, florissoit au commencement du XII siécle, vers l'an 1110, & composa la vie de S. Adelme, ou Antelm, abbé Ecossois. * Possevin, *app. sac.* Simler, *biblioth. Gesner.*

FABRICIUS DE MARLIANO, fut d'abord évêque de Tortone, & en 1476 on le transféra à l'évêché de Plaisance. C'étoit un prélat savant & habile dans l'art de gouverner. Il avoit du gout pour l'histoire, & il a donné une chronique des évêques de Plaisance, que M. Muratori a fait imprimer pour la premiere fois dans le seiziéme tome de sa grande collection des auteurs de l'histoire d'Italie. Fabricius de Marliano étoit citoyen de Milan, & il prend aussi la qualité de chapelain de Galeaz, duc de Milan. Il fut conseiller du duc Jean Galeaz, fils de celui dont nous venons de parler, & successivement du duc Louis qui lui donna sa confiance. Ce duc l'envoya en ambassade vers Innocent VIII, & vers Hercule d'Est, duc de Ferrare : & le chargea de plusieurs autres affaires importantes. Fabricius rédigea sa chronique en 1476. Il la commence par Victor, premier évêque de Plaisance, élu l'an de Jesus-Christ 322, & la termine par lui-même.

FABRICIUS (Georges) Allemand, né à Kemnitz, dans la Misnie, province de la haute Saxe, l'an 1516, a fait sept livres de l'*art poëtique*, en latin, imprimés en diverses villes d'Allemagne, où l'on trouve beaucoup de lecture. Il a fait encore diverses *comparaisons des poëtes latins* tirées de la critique de Jules Scaliger; & un autre recueil de divers auteurs, publié sous le titre de l'*abregé de l'art poëtique*, imprimé à Genève l'an 1591. Les principaux de ces auteurs sont, Fabricius & Scaliger. * Baillet, *jugemens des savans sur les principaux auteurs de l'art poëtique.* Fabricius a fait

outre cela, un très-grand nombre de poësies latines : des poëmes sacrés, compris en vingt-cinq livres, imprimés à Basle en deux volumes *in-8°.* l'an 1567 ; & des odes contre les Turcs : il a fait en prose une description de Rome ; & des *voyages*. M. Baillet s'est trompé en mettant ces ouvrages au nombre des poësies de Fabricius. On remarque dans toutes ses poësies beaucoup de pureté & de netteté. Son stile est aisé, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il est court, sans être obscur. Il s'est fort appliqué au choix de ses mots, & il a été si scrupuleux sur cela, qu'il n'en a voulu employer aucun dans ses poëmes sacrés, qui ressentît la fable & le paganisme. Il blâmoit les poëtes chrétiens qui avoient recours aux divinités du Parnasse, & aux fables de l'antiquité, pour fournir la matiere de leurs vers : mais sa piété n'a point été assez forte pour le rendre chef de parti. Il mourut le 5 juillet 1571, âgé de 56 ans. * Melch. Adam, *vit. philos. German.* Hieron. Vuellert, *in judicio de Georg. Fabr.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Baillet, *jugem. des savans sur les poëtes mod.* Georges Fabricius est encore auteur des ouvrages suivans : 1. *Rerum Germaniæ magnæ & Saxoniæ universæ memorabilium volumina duo*, à Leipsick, 1609, *in fol.* 2. *Saxonia illustrata seu origines Saxonicæ*, à Iéne, 1598, & à Leipsick, 1606, *in-fol. 2 vol.* 3. *Rerum Misnicarum libri septem*, *in-fol.* à Wittemberg, 1619, *in-4°.* & à Leipsick, 1660. Ce sont des annales de la ville de Meissen. Fabricius a donné de plus une collection des poëtes chrétiens latins, *in-4°.* à Basle, en 1562 ; mais on a accusé avec fondement cet éditeur d'avoir altéré quelquefois les auteurs qu'il publioit. D. Liron, Bénédictin, donne des preuves de la vérité de cette accusation, dans ses *singularités historiques & littéraires*, t. III, p. 141 & suiv. Avant lui, le savant Jésuite Gretser avoit formé & prouvé la même accusation dans son ouvrage de la croix, tome 1, page 326.

FABRICIUS, ou LE FEVRE (François) natif de Duren, village du duché de Juliers, dans le XVI siécle, apprit les langues grecque & latine en France, sous Adrien Turnebe, & Pierre la Ramée, dit *Ramus.* Depuis, il fut principal du collége de Dusseldorp, dans le duché de Cleves, où il mourut le 23 février de l'an 1573. J. A. de Thou parle ainsi de Fabricius, dans le 56 livre de son histoire, sous l'an 1573, après avoir fait mention du chancelier de l'Hôpital, d'André Maës, & de Charles Langius. « A ces trois hommes » illustres, *dit-il*, nous en ajouterons un autre, peut- » être au-dessous d'eux pour la doctrine, aussi-bien que » pour la condition ; mais pour les humanités beaucoup » au-dessus du commun. C'est François Fabrice, natif » de Duren, dans le diocèse de Cologne, à deux lieues » de Juliers, qui après Sébastien Corrado de Reggio, » a fait des remarques sur l'histoire de Ciceron, & sur » divers auteurs. Il mourut cette même année à Dusseldorp, où il enseignoit, peu âgé, ne faisant que » d'entrer dans sa 47 année. » * Valere André, *biblioth. belg. &c.* André Scottus, *l.* 4 *Tullianarum quæstionum.* Vossius, *l.* 1, *de hist. Græc. c.* 24. Valere André donne la liste suivante des écrits de François Fabricius. 1. *Disciplina scholæ Dusseldorpiensis*, 1566, in-8°. 2. *Marci Tullii Ciceronis historia per consules descripta, & in annos LXIV* (Valere André met par erreur LIV) *distincta, per Franc. Fabricium Marcoduranum, ad illustrem comitem à Nova Aquila & Moers*, à Cologne 1563, *in-8°.* Nous en avons vu deux autres éditions, l'une à Cologne 1587, *in-8°. editio tertia, prioribus longè emendatior* ; l'autre, donnée par M. l'abbé d'Olivet, de l'académie françoise, à la fin du tome 9 des œuvres de Ciceron, dont cet académicien a donné une excellente édition. 3. *Commentarius in orationem pro Q. Ligario* ; à Cologne, *in-8°.* 4. *Notæ in Verrinam I & II*, à Cologne, 1572, *in-8°.* 5. *Notæ in orationes pro M. Fonteio, pro T. Annio Milone, & de Provinciis consularibus.* 6. *Annotationes in Quæstiones Tusculanas*, à Cologne 1569, *in-8°.* 7. *Annotationes in P. Terentii comœdias*, à Anvers 1565, *in-12.* 8. *Scholia in Pauli Orosii historiam*, à Cologne, 1574, *in-8°.* & à Mayence, 1615. 9. Traduction latine de deux harangues de Lysias sur le meurtre d'Eratosthéne ; & du traité de Plutarque *de liberis educandis*, avec des notes, à Anvers, 1563, *in-8°.*

FABRICIUS (André) prevôt d'Ottingen dans la Souabe, natif d'un petit village du pays de Liége, étudia en philosophie & en théologie, sous Geofroi Fabricius son frere ; & ayant fait un grand progrès dans ces sciences, il fut jugé capable de les enseigner à Louvain. Othon, cardinal d'Augsbourg, l'attira dans sa maison, & l'envoya à Rome, où il fut six ans de suite, sous le pontificat de Pie V. A son retour, André Fabricius fut conseiller des ducs de Baviere, qui lui procurerent la prévôté d'Ottingen, & mourut en 1581. Il a composé *Harmonia confessionis Augustanæ*, qui est un ouvrage *in-folio* ; des tragédies chrétiennes, &c. * Valere-André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

FABRICIUS ou FABRI (Henri) médecin Allemand, né à Berg-Zabern, ou Saverne de la Montagne, en latin *Taberna Montana*, qui est une petite ville sur la riviere d'Erlbach, dans le Palatinat du Rhin, étudia à Vittemberg, à Strasbourg, puis à Padoue en Italie, & à Basle, où il fut reçu docteur en médecine. Ensuite étant revenu dans son pays, il enseigna la philosophie à Hornbach, & fut depuis recteur du collége de cette ville. Il mourut d'apoplexie le 28 du mois de mars 1612, & laissa entr'autres ouvrages la vie de Guillaume Trague ; diverses piéces en vers, &c. * Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.*

FABRICIUS (Guillaume) né Nimégue, a enseigné la philosophie à Louvain. Le 30 août 1594, il fut élevé au doctorat, en même temps que Jean Malder, depuis évêque d'Anvers, Pierre Lombard, évêque d'Armach, & Jacques *à Castro*, évêque de Ruremonde. En 1605 il succéda au dernier dans le gouvernement du grand collége des théologiens à Louvain : il fut aussi censeur apostolique & royal des livres. En 1625 il fut fait, après Jacques Janson, doyen de l'église de saint Pierre, & conservateur des priviléges de l'université de la ville. En 1628, après avoir entendu chez les dominicains le panégyrique de S. Thomas d'Aquin, le jour de la fête de ce saint, il fut attaqué à son retour d'une violente apoplexie qui l'enleva le même jour. On a de lui, 1. *D. Leonis Magni enarratio in dominicam passionem* : c'est un extrait de tout ce que S. Léon a dit sur la passion du Sauveur, en ses différens ouvrages. 2. *Isagoge sive introductio in eandem enarrationem* : cet écrit est encore tiré des ouvrages de S. Léon, & a paru à Louvain, en 1600, *in-8°.* 3. *Confutatio censuræ quorumdam theologorum Parisiensium in quasdam propositiones ex R. P. Santarellæ libris collectas*, en 1627 *in-4°.* sans nom d'auteur ni du lieu de l'impression. Louis Médard, chanoine de S. Pierre, à Louvain, a composé l'éloge de Guillaume Fabricius : on peut le lire dans la bibliothéque belgique de Valere André, édition de 1739, *in-4°.* tome 1, page 401.

FABRICIUS (Jacques) s'est distingué dans le siécle dernier par ses connoissances dans la physique, dans la médecine, & dans les mathématiques, qui lui ont attiré beaucoup d'honneur, & l'ont fait parvenir à de grands emplois. Il étoit né le 28 août 1577, dans le duché de Meckelbourg. Il eut pour maître le savant Chytræus, sous qui il fit de très-grands progrès, & son goût pour les sciences naturelles s'étant déclaré de bonne heure, on lui facilita tous les moyens de le satisfaire. Aussi excella-t-il dans toutes ; & si l'on en croit l'auteur de son oraison funébre, il n'a pas seulement égalé, il a surpassé même, tous ceux qui avant lui s'étoient nouris des mêmes études, & y avoient acquis le plus de réputation. Les emplois dont il fut chargé, justifient au

moins une partie de cet éloge. Il remplit avec éclat une chaire de médecine à Rostock : on lui confia dans la même ville la profession des mathématiques; & pendant quarante ans on ne cessa de l'écouter avec plaisir, & de louer la profondeur de ses connoissances & les avantages que l'on retiroit de ses leçons. Il fut aussi le premier médecin de Meckelbourg, & eut la même qualité auprès des rois de Danemarck & de Norwége, Christiern IV & Frédéric III. Ses écrits d'ailleurs attestent qu'il étoit digne, & des éloges dont on le combloit, & des places qu'on s'empressa de lui faire remplir. Ses écrits sont : une lettre sur les blessures singulieres de la tête & des autres parties; elle se trouve dans les observations de médecine de Grégoire Horstius, imprimées à Ulm en 1628, *in*-4°. Instructions pour un médecin qui veut pratiquer, à Rostock en 1619, *in*-4°. Ces ouvrages sont en latin, comme les suivans, savoir : *Periculum medicum seu juvenilium foeturæ priores*, à Hall en 1600, *in*-8°. *Uroscopia seu de urinis*, à Rostock en 1605, *in*-4°. *De cephalagia autumnali*, à Rostock en 1617, *in*-4°. *Oratio renuntiationi novi medicinæ doctoris præmissa de causis cruentatis præsente homicidâ*, à Rostock en 1620, *in*-4°. Jacques Fabricius mourut à l'âge de 75 ans, le 14 août 1652, comme on le voit par cette épitaphe.

D. O. M. S.
Doctor JACOBUS FABRICIUS
Rostochiensis,
Duorum potentiss. Daniæ, Norwegiæ Regum,
Christiani IV, *ac Friderici III*,
Nec non
Illustrissimorum principum Megapolitan.
Joannis Alberti ac Sophiæ matris
Archiater:
Patriæ itidem Acad. per XL annos
Medic. ac Mathemat. profess. publicus :
Virtute ac eruditione suâ
Familiæ suæ prælucens,
Postquàm annos LXXV natus,
MDCLII, 14 *Augusti vitam gloriosè*
Hafniæ finisset,
Hùc transferri voluit,
Ut eadem urna cum uxore suâ
Margarethâ Mylia
Liberis ac nepotibus aliquot
Hîc antè tumulatis
Conderetur.
Cujus honori ac memoriæ æternæ
Hoc monumentum L. M. Q. statuere voluerunt
Generi & filiæ.

* *Voyez* son oraison funébre par Auguste Varenius, professeur ordinaire en théologie & pour la langue hébraïque à Rostock. Elle est rapportée par M. Manget, dans sa *bibliothéque des auteurs médecins*, *liv.* 5.

FABRICIUS (Jacques) théologien luthérien, naquit en 1593, à Coslin, ville de Poméranie. Comme ses parens étoient pauvres, il se procura pendant quelque temps les moyens de subsister, en enseignant dans le particulier ceux qu'on lui confioit. Dans la suite, ayant été chargé de la conduite de quelques jeunes gens, il alla avec eux à Rostock, où il se fit estimer. Depuis, il devint ministre à Coslin, & deux ans après prédicateur du duc Bogislas XIV, qui, après l'espace de cinq années, le fit recevoir docteur à Gripswalde. Ce fut vers le même temps que le roi de Suéde Gustave-Adolphe, étant venu en Allemagne, le prit pour son confesseur, & lui donna la charge de surintendant dans son armée. Après la bataille de Lutzen où ce prince perdit la vie, le duc Bogislas rappella Fabricius, & le fit surintendant de la haute Poméranie. Après la mort du duc, il fut confirmé dans cette dignité par la reine Christine : il fut fait de plus ministre de l'église principale de Stettin, & professeur en théologie. Il mourut le 11 d'août 1654, d'une apopléxie dont, quatre jours auparavant, il avoit été attaqué en chaire. On a de lui, 1. *Disputationes in Genesim & in epistolam ad Romanos*. 2 & 3. *Probatio visionum* : ce livre parut avant le milieu du XVII siécle. Les théologiens de Wittemberg croyant y voir divers endroits qui ne s'accordoient point avec l'écriture & la saine théologie, en avertirent l'auteur : d'autres écrivirent contre lui avec vivacité, entr'autres, Jacques Stolterfoot, ministre à Lubeck. Fabricius se défendit par un nouvel ouvrage, qu'il intitula, *Invicta visionum probationes*. 4. *Justa Gustaviana* ; & quelques ouvrages en allemand. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740. Andreæ Caroli *Memorabilia ecclesiastica seculi decimi septimi lib. V*, *cap.* 39, *page* 1041, 1042.

FABRICIUS (François) né à Ruremonde, fut médecin d'Aix-la-Chapelle. Il étoit habile dans la langue grecque, & dans l'histoire naturelle. Il vivoit dans le XVI siécle. Valere André ne cite de lui que deux ouvrages. Le 1. *Thermæ Aquisgranenses*, *sive de Balneorum naturalium quæ sunt Aquisgrani & Porceti*, *natura & facultatibus*, à Cologne, 1564, & au même lieu en 1617, *in*-8°. Le 2. est une traduction en vers latins de la tragédie intitulée, *Christus patiens*, qui se trouve parmi les ouvrages de S. Grégoire de Nazianze. Cette traduction a été imprimée à Cologne & à Anvers, en 1550 *in*-8°. Elle est différente de celle qu'on a imprimée à côté du texte, dans le recueil des œuvres de S. Grégoire de Nazianze : celle-ci est de Claude Roillet, de Beaune. * Valerii Andreæ, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°. tome 1, page 292, 293.

FABRICIUS (Vincent) né à Hambourg le 25 septembre 1612, poëte, médecin, orateur & jurisconsulte, a été recommandable par son savoir & par les grands emplois qui lui furent confiés. Daniel Heinsius chez qui il demeuroit, l'engagea à donner au public ses poësies latines, qu'il fit imprimer en 1632. Il fut quelque temps conseiller de l'évêque de Lubeck & puis syndic de la ville de Dantzick. Cette ville l'honora de la dignité de bourguemestre, & le charga de treize députations dans le royaume de Pologne. Il mourut à Varsovie pendant la diéte, le 11 avril 1667. On imprima un recueil de ses ouvrages en 1685 par les soins de *Frédéric* Fabricius son fils. * *Nouvelles de la république des lettres. Journal de Leipsick*, 1686. Bayle, *dictionnaire critique*, 2 *édition*. On apprend différentes circonstances de la vie de Fabricius, dans une assez longue piéce de vers de sa composition, & qu'il adresse à Boxhorn. Elle est imprimée au-devant des épîtres latines de celui-ci à Francfort 1679.

FABRICIUS (Jean-Louis) savant du XVII siécle, étoit né à Schafhouse le 29 juillet 1639, & fils du recteur du collége de cette ville, sous qui il commença ses études. En 1647 il alla à Cologne, où son frere Sebalde étoit, & il y demeura le reste de cette année & une partie de la suivante, occupé de l'étude des langues grecque & latine. Il retourna à Schafhouse en 1648; mais ce ne fut pas pour long-temps. Son frere étant allé à Heidelberg, pour remplir une chaire de professeur en histoire & en grec, il alla l'y trouver en 1649. L'année suivante il se transporta à Utrecht, où il eut la liberté d'enseigner. Il vint à Paris en 1652, en qualité de gouverneur du fils de M. de la Lane, gouverneur de Réez, & il demeura avec lui pendant trois ans. Au bout de ce terme il s'engagea pour dix-huit mois auprès d'un gentilhomme nommé Le Coq. Retourné à Heidelberg en 1656, il prit le degré de maître-ès-arts. Il fut reçu ministre l'année suivante, & eut la chaire de professeur extraordinaire en langue grecque. La même année l'électeur lui ordonna d'aller à Paris, pour y accompagner, en qualité de gouverneur, le baron de

Rothenschild, & en 1659 il conduisit ce seigneur à la Haye. En 1660 ils allerent ensemble en Angleterre, puis en France où ils se séparerent. Fabricius prit la route de Leyde où il fut fait docteur en théologie. Il eut peu après la chaire de théologie à Heidelberg, avec l'inspection des études du prince électoral, celle du collége de la Sapience, & une chaire de philosophie. En 1664 il fut fait conseiller ecclésiastique de l'électeur, qui en 1666 l'envoya à Schafhouse pour expliquer à ce canton les raisons de la guerre de Lorraine. Le docteur Bœckelman fut chargé de la même commission pour les autres cantons. Lorsqu'en 1674 les François s'avancerent vers Heidelberg, Fabricius se retira à Friderichsbourg, & de-là à Cologne, d'où il revint la même année. En 1680 il fut chargé, quoique calviniste, d'inaugurer avec un catholique, le temple de la concorde à Manheim. La ville de Heidelberg étant tombée en 1688 entre les mains des François, ceux-ci lui accorderent un passe-port, avec lequel il se retira à Schafhouse. Il revint à Heidelberg l'année suivante; mais comme on n'y étoit pas tranquille, à cause que les François ne cessoient d'inquiéter la ville, il se retira à Francfort. Le roi d'Angleterre & les Etats-généraux ayant souhaité qu'il allat en Suisse, pour y assister de ses conseils l'envoyé d'Angleterre, & pour veiller aux intérêts des Hollandois, il y alla, s'y fit beaucoup estimer, & travailla particulierement & efficacement à réconcilier les Vaudois avec le duc de Savoye. Les Etats-généraux lui donnerent ensuite la commission de traiter en leur nom d'une alliance avec ce duc, & il y réussit. Il demanda quelque temps après sa démission, & l'ayant obtenue, il retourna à Heidelberg. Peu de temps avant que cette ville fût réduite en cendres, il sauva à Eberbach & de-là à Francfort les archives de l'église & de l'université. Il mourut dans cette derniere ville en 1697. On voit par les différentes commissions dont il fut chargé, & par la confiance que les puissances eurent en lui, qu'il n'étoit pas moins recommandable par sa probité, que par sa capacité & ses talens. Il entendoit bien la politique & les intérêts des princes. Mais il n'étoit pas si bon controversiste, & sa théologie étoit d'ailleurs gâtée par les erreurs de la secte de Calvin où il étoit né, & à laquelle il a tenté en vain plus d'une fois d'unir les catholiques. On a de lui plusieurs écrits, comme: *De viis Dei, an & quousque sint similes viis hominum?* Il y a de fort bonnes choses dans cet ouvrage. *De symbolica Dei visione*; *Διάλεξις de baptismo infantibus heterodoxorum conferendo; De ludis scenicis; De controversia circa personam Christi inter evangelicos agitata; Euclides catholicus ad fratres Walemburgicos*: il s'en faut bien que Fabricius eût assez de force pour se mesurer avec MM. de Walembourg, les plus habiles controversistes du dernier siécle. *De limitibus obsequii erga homines; De fide infantum; De baptismo per mulierem, vel hominem privatum administrato; De quæstione octogesima catechismi Heidelbergensis, quæ est de sacrificio missæ; De fastis*, &c. Ces ouvrages ont été recueillis par Heideggerus, qui a mis à la tête la vie de l'auteur.

FABRICIUS (Jean Sebalde) frere du précédent, est auteur de l'ouvrage intitulé: *Manhemium & Lutrea Cæsarea, sive de utriusque urbis originibus, incrementis & instauratione*, &c. auquel il a joint une dissertation sur les études académiques, le tout imprimé à Heidelberg en 1656, *in*-4°.

FABRICIUS (Jean) théologien Luthérien, étoit né à Nuremberg le 31 mars 1618. Il fut élevé, pour ainsi dire, dans le sein des muses par le soin de Jean Gravius, qui avoit un talent admirable pour former la jeunesse. Fabricius, après avoir beaucoup profité sous un maître si excellent, alla successivement à Iene, à Leipsick, à Wittemberg, & à Altdorf, où il prit les leçons des plus habiles professeurs, tant pour les belles-lettres, que pour la philosophie & la théologie. En 1641 il fut revêtu de l'office de diacre en l'église d'Altdorf, & deux ans après il eut une chaire de théologie. Son fils, dont on va parler, a fait imprimer ses leçons. Fabricius, après avoir professé sept ans à Altdorf, fut appellé à Nuremberg, où il fut pasteur de sainte Marie, & chargé du soin de ceux qui s'assembloient dans l'église des Dominicains. Outre ses leçons théologiques, on a de lui un traité latin du faux zéle des Gentils: c'est une thèse qu'il avoit soutenue à Iene sous le docteur Dilherr; des homélies, avec des notes pour expliquer la confession d'Augsbourg; un écrit intitulé: *Raphaël*, ouvrage de piété, consacré à son usage, soit lorsqu'il restoit chez lui, soit lorsqu'il faisoit quelque voyage, &c. Voilà ce que nous apprend de Fabricius l'ouvrage intitulé *Gloria academiæ Altdorfinæ*, p. 33 & suiv. Il mourut le 26 avril 1676, comme on le voit par une lettre de Christophe Arnold à Théophile Spizelius, que M. Scelhorn a insérée dans le tome 14 de ses *Amœnitates litterariæ*.

FABRICIUS (Jean) fils du précédent, théologien d'Altdorf depuis l'an 1678, & ensuite à Helmstad depuis l'an 1697. Il fut aussi conseiller du duc de Brunswic Lunebourg, *Abbas Regiæ Luteræ*, inspecteur général des écoles du duché de Brunswic, & associé de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin; il est mort depuis 1720, âgé de plus de 80 ans. Zelmer en parle dans ses vies des théologiens d'Altdorf, mais nous n'avons point vu cet ouvrage. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome 12, sur la fin, il y a deux lettres latines de Jean Fabricius, adressées à Théophile Spizelius, l'une & l'autre écrites de Venise; la premiere, le 18 octobre 1674; la seconde, le 9 de novembre suivant. Fabricius étoit alors dans cette ville. Dans la premiere de ces deux lettres, il fait l'éloge de la savante Helena-Cornelia Piscopia, & de son maître dans la langue grecque Aloysio Gradenico. Dans la seconde lettre, Fabricius parle beaucoup de Ferrarius avec qui il avoit formé une grande liaison. Dans ses notes sur cette deuxiéme lettre, M. Scelhorn rapporte quelques extraits d'autres lettres de Fabricius, & en cite plusieurs autres; en particulier deux qui sont dans le tome 2 de la collection des ouvrages de Ferrarius, de l'édition de Wolfenbutel, en 1711.

FABRICIUS (Jean-Albert) d'une famille originaire du Holstein, tant du côté paternel, que du côté maternel, étoit fils de *Verner* Fabricius, natif d'Itzhoa, dans le Holstein, directeur de la musique de S. Paul à Leipsick, organiste de l'église de S. Nicolas dans la même ville, poëte, & homme de lettres, de qui on a un livre intitulé: *Deliciæ harmonicæ*; & de *Marthe* Corthum, fille de *Jean* Corthum, ministre à Bergedorff. Il naquit à Leipsick le 11 de novembre 1668. Il perdit sa mere en 1674; & cette perte ayant été suivie le 9 de janvier 1679, de celle de son pere, qui avoit été son premier maître, Wenceslas Buhl, qui étoit alors le Mécene commun des orphelins, prit soin de son éducation pendant cinq ans, & lui donna d'habiles maîtres. En 1684, son tuteur, Valentin Alberti, théologien & philosophe de Leipsick, l'envoya à Quedlinbourg où il y a une école célébre qui avoit en ce temps-là pour recteur le savant Samuel Schmidt. Fabricius, ayant vu en 1685 dans la bibliothéque de ce recteur les *Adversaria* de Gaspar Barthius, les emprunta, admira la vaste érudition sacrée & profane qui se trouve dans ce gros recueil, & se sentit dès ce moment animé du desir d'approfondir lui-même les sciences au moins les plus utiles. Revenu à Leipsick en 1686, il y fut immatriculé au mois de septembre, comme étudiant de l'académie, & Valentin Aberti qui y étoit professeur, le logea chez lui pendant sept ans, & dirigea ses études; ce qui ne l'empêcha pas de fréquenter encore les leçons de Jean-Benoît Carpzovius, de Jean

Oléarius, de Joachim Feller, d'Adam Rechenberg, de Thomas Ittigius, d'Otton Menkenius, de Jean Cyprianus, tous noms fameux dans la république des lettres. Ittigius l'anima en particulier à la lecture des peres de l'église & à l'étude de l'histoire ecclésiastique. Fabricius, livré par son propre goût, & par les avis de ses maîtres, à la plus vaste lecture, sur-tout des anciens, conçut dès-lors le projet de ses bibliothéques latine & grecque, qu'il a exécuté dans la suite. Il n'avoit que 18 ans, lorsqu'il fut reçu bachelier en théologie le 27 novembre 1686, & le 26 janvier 1688 il obtint le grade de maître dans la même faculté. Dès la même année il donna des preuves de son érudition dans une dissertation qui fut défendue publiquement sous sa présidence le 17 de mars, & imprimée sous le titre de *remarques mêlées sur les septantes interprétes de l'ancien testament*. Ce fut encore en 1688 qu'il publia une feuille volante *in*-4°. imprimée à Hambourg, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, où il osoit porter son jugement sur dix écrivains célébres : George Morhoff, Christophe Cellarius, Henning Witte, Christian Thomasius, Guillaume Salden, Abraham Berkelius, Servatius Gallœus, Jacques Tollius, George Matthias Konig, & Christian Guillaume d'Eyben. Cette feuille intitulée : *Scriptorum recentiorum Decas*, mit de mauvaise humeur un anonyme qui l'attaqua avec aigreur. Fabricius répondit sur le même ton, par une *defensio Decadis adversùs hominis malevoli maledicum judicium, justis de causis ab auctore suscepta*; mais il ne tarda pas à avoir honte de cette aigreur, & depuis il s'est toujours abstenu de toute critique trop vive, & pardonnoit aisément celle qu'on faisoit contre lui. En 1689 il donna une centurie de Plagiaires & de Pseudonymes (*Decas Decadum, sive Plagiariorum & Pseudonymorum Centuria*) où il prit le nom de FABER. Il y joignit une dissertation sur les dictionnaires grecs, qu'il augmenta dans la suite, & qu'il fit réimprimer dans le IV volume de sa bibliothéque grecque. La même année il publia une nouvelle édition de la grammaire grecque de Weller qu'il corrigea & augmenta. En 1691 il publia en grec & en latin, Tobie, Judith, l'oraison de Manassé, la Sagesse & l'Ecclésiastique, avec une préface & une traduction nouvelle du livre de Tobie. Il fit imprimer en même temps, mais sans préface, une nouvelle édition du livre de Louis Cappel, intitulé : *Historia apostolica*. Voulant obtenir une place dans la faculté de philosophie, il soutint le 16 mars 1692 une dispute sur les sophismes des anciens philosophes, & en particulier des Stoïciens; (*De antiquorum philosophorum, maximè Stoïcorum, cavillationibus*) & une autre en 1693 sur le platonisme de Philon, (*de platonismo Philonis Judæi, viro doctissimo, Joanni Jonsio opposita.*)

Outre la philosophie & les belles-lettres, il s'étoit aussi attaché d'abord à la médecine; mais M. Berger, professeur à Leipsick, sous qui il étudioit, ayant été appellé ailleurs, il abandonna cette étude, pour faire son capital de la théologie. Il prêcha plusieurs fois à Leipsick, y soutint quatre disputes théologiques en public, sous divers professeurs, & s'y fit beaucoup d'amis, qui le regreterent sincerement, lorsqu'il quitta cette ville. En 1693 il alla à Hambourg, sans autre dessein que de visiter d'abord ses parens, & de voyager ensuite dans les pays étrangers; mais un évenement imprévu l'obligea de demeurer à Hambourg. Son tuteur lui manda que tout son patrimoine étoit absorbé, & qu'il lui redevoit même encore. On lui avoit fait espérer une pension du consistoire suprême de Dresde, & il se voyoit en même temps frustré de cette espérance. Le voilà réduit en un moment à chercher lui-même de quoi pourvoir à sa subsistance; mais il ne fut pas long-temps dans l'embaras. Jean Fridéric Mayer, ministre de l'église de S. Jacques à Hambourg, conseiller ecclésiastique du roi de Suéde, & professeur honoraire en théologie à Kiel, lui offrit sa maison, & le soin de sa bibliothéque; & Fabricius accepta ces offres le 13 de juin 1694. Dans ce poste, où il demeura cinq ans avec beaucoup d'agrément, il partagea son temps entre l'étude & la prédication. Au mois d'août 1695, il soutint à Kiel une dispute publique *de aloguò sive irrationali logica pontificiorum*, sous la présidence de M. Mayer, & en présence des ducs de Holstein & de Brunswic. En 1697 il donna sa bibliothéque latine en un seul vol. *in*-8°. qui fut réimprimée à Londres en 1703, avec la vie de Proclus, par Marin, que Fabricius avoit publiée séparément, avec des notes, à Hambourg en 1700. Il augmenta & continua dans la suite cette bibliothéque, dont on a maintenant trois volumes *in*-8°. imprimés à Hambourg en 1721 & 1722, & réimprimés *in*-4°. à Venise en 1728. Il avoit commencé à faire imprimer *in*-4°. en 1697, l'ouvrage astronomique d'un poëte Grec, avec une version latine, de sa façon, en vers : (*Manethonis Diospolitani apotelesmatica*;) mais l'édition qu'en donna Jacques Gronovius en 1698, lui fit discontinuer son travail. En 1696 il avoit fait un voyage en Suéde, avec M. Mayer, qui le présenta au roi Charles XI : & après son retour, M. Mayer voulut lui procurer une chaire de professeur en logique & en métaphysique, vacante par la mort de Gherard Meïer. Fabricius entra en lice, soutenant seul, sans répondant, une dispute publique le 24 janvier 1699. Le sujet étoit : *Specimen elencticum historiæ logicæ, cum quinquagena thesium logicarum & metaphysicarum*. Ses concurrens firent la même chose : les voix furent également partagées entre lui & un des concurrens : on tira au sort, & il ne fut pas favorable à Fabricius. Ce savant ne tarda pas à être placé. Dès la même année 1699, il fut élu unanimement pour remplir la chaire de professeur d'éloquence, vacante par la mort du célébre Vincent Placcius, arrivée le 6 d'avril. Fabricius fit le 29 de juin son oraison inaugurale, dont le sujet étoit l'éloquence d'Epictete (*de eloquentia Epicteti ratione & præstantiâ.*) Cette place le fixa à Hambourg, & il y a passé le reste de sa vie. Il alla seulement, par le conseil de M. Mayer, prendre le degré de docteur en théologie à Kiel, où pour cet effet, il soutint le 30 septembre 1699 une dispute *de recordatione animæ humanæ post fata superstitis*. Le 22 avril 1700 il épousa à Hambourg, *Marguerite* Schultz, fille du recteur de l'école inférieure de la même ville, dont il eut la place le 5 de mars 1708, afin de le retenir à Hambourg, d'où l'on avoit tenté plusieurs fois de le tirer, en lui adressant ailleurs plusieurs vocations. Il commença les fonctions de son rectorat le 3 de mars, par une harangue, sur les causes du mépris qu'on a pour les écoles publiques (*de causis contemptûs scholarum publicarum*;) mais après la mort de M. Schultz, M. Fabricius obtint en 1711 qu'on lui donnât un successeur dans le rectorat, cette place le distrayant trop des fonctions attachées à sa chaire. En 1719 le landgrave de Hesse-Cassel lui ayant fait offrir la chaire de premier professeur de théologie, à Giessen, & en même temps la place de surintendant des églises de la confession d'Augsbourg, M. Fabricius fut tenté d'accepter cette offre; mais les magistrats de Hambourg, encore plus ardens à le retenir, augmenterent en 1720 ses gages de 200 écus. Cette attention lui fut si sensible, qu'il prit une ferme résolution de finir ses jours à Hambourg, & depuis il refusa en effet constamment toutes les places qu'on put lui offrir ailleurs. Il mourut le 30 avril 1736, âgé de 67 ans, 5 mois & 19 jours.

Jamais homme n'avoit été plus laborieux. Dans les dix premieres années de son professorat, il donnoit presque 10 heures chaque jour à l'instruction de ses disciples. Les dix années suivantes, il en employoit tantôt dix, tantôt 8 ou 9. Pendant la 3 dixaine 7 ou 8. Au commencement de la 4, sentant ses

forces diminuer, il se réduisit à 5 ou à 4. Il est difficile de concevoir après cela comment il a pu encore tant écrite, sur-tout si l'on fait attention qu'il étoit en commerce de lettres avec un grand nombre de savans, qu'il recevoit volontiers ceux qui le visitoient, qu'il corrigeoit deux épreuves des feuilles de tout ce qu'il faisoit imprimer, & que souvent il rendoit le même service à ses amis. Mais il avoit un esprit excellent, une mémoire très-heureuse, la compréhension prompte & facile, & une ardeur extrême pour le travail. Il s'étoit formé une bibliothéque de vingt mille volumes, & il en avoit pris une connoissance si exacte, qu'il savoit y trouver à propos ce dont il avoit besoin.

Outre plusieurs oraisons funèbres qui furent prononcées à sa louange, après sa mort, à Leipsick, à Hambourg & ailleurs, M. Reimar, qui, après avoir été son disciple, puis son ami & son collégue, fut enfin son gendre, a publié des mémoires sur sa vie & sur ses écrits, en latin, *in*-8°. à Hambourg, & a joint à cette vie le discours funébre, prononcé à la louange de M. Fabricius, par M. Kortholt, des vers de plusieurs personnes, sur le même sujet; & un recueil de lettres du défunt, ou que les savans ont écrites à M. Fabricius. Comme cet ouvrage est rare en France, on ne sera peut-être pas fâché que nous en tirions le catalogue des ouvrages de M. Fabricius, sans répéter néanmoins ceux dont on a parlé dans cet article.

Catalogue des ouvrages de M. Fabricius.

Codex apocryphus N. T. collectus, castigatus, testimoniisque, censuris & animadversionibus illustratus. Hambourg, 1703, 2 vol. *in*-8°. & en 1719 augmenté d'un 3 volume.

Bibliotheca græca, sive notitia scriptorum veterum græcorum quorumcumque monumenta integra edita exstant: tum plerorumque è manuscriptis ac deperditis, 14 vol. *in*-4°. à Hambourg, publiés en différens temps, depuis 1705 jusqu'en 1728. Plusieurs de ces volumes ont été réimprimés plusieurs fois; & il n'y en a presque aucun qui ne contienne quelque écrit entier, ou en partie, soit des anciens, soit des modernes, outre l'objet principal, qui est la notice des anciens auteurs Grecs, de leur vie, de leurs ouvrages, &c.

Centuria Fabriciorum scriptis clarorum qui jam diem suum obierunt, à Hambourg, 1700, *in*-8°.

Fabriciorum centuria 2 cum prioris supplemento, à Hambourg, 1727, *in*-8°.

Memoriæ Hamburgenses, sive Hamburgi, & virorum de ecclesiâ, reque publicâ & scholasticâ Hamburgensi bene meritorum, elogia & vitæ, à Hambourg, 7 vol. *in*-8°. Les deux premiers en 1710, le III en 1711, le IV en 1715, le V en 1723, le VI & le VII en 1730. Il y en a eu depuis un 8 volume, par M. Joachim Evers, docteur en l'un & l'autre droit, gendre de Jean-Albert Fabricius. Ce volume a paru à Hambourg en 1745, *in*-8°. & M. Evers étant mort avant qu'il fût rendu public, M. Christophe-Henri Dornemann a donné à la tête un abrégé de sa vie (*præfationis loco præmissum est programma præmaturam viri mortem lugens*). Ce M. Evers étoit professeur de philosophie morale au collége de Hambourg.

Codex pseudepigraphus veteris testamenti, collectus, castigatus, testimoniisque, censuris & animadversionibus illustratus, à Hambourg, *in*-8°. 1713 & 1722. L'auteur ajouta un second volume en 1723, & y joignit: *Josephi veteris christiani hypomnesticon, cum versione & notis*, ouvrage qui n'avoit point encore paru.

Menologium, sive libellus de mensibus, centum circiter populorum menses recensens, atque inter se conferens, &c. à Hambourg, 1712, *in*-8°.

Bibliographia antiquaria, sive introductio in notitiam scriptorum, qui antiquitates hebraicas, græcas, romanas, christianas scriptis illustrarunt, avec le poëme de Maurice de Sens, sur les rits du sacrifice de la messe, qui n'avoit point encore paru, à Hambourg, *in*-4°. 1713; & 1716, *in*-4°. augmenté, mais sans le poëme.

Un ouvrage en allemand contre Sturmius, au sujet de l'explication que celui-ci donnoit à un terme du nouveau testament, concernant l'institution de l'eucharistie, à Hambourg, 1714, *in*-8°.

L'édition des ouvrages du martyr S. Hippolyte, en grec & en latin, avec des notes, des commentaires sur la table paschale de ce saint, les écrits d'Hippolyte de Thèbes, une collection d'écrits de quelques écrivains ecclésiastiques du III siécle, la dissertation de Léon Allatius *de Methodiis & Methodiorum scriptis*, le commencement d'un commentaire de Saumaise sur Arnobe, Calchidius sur le Timée de Platon, &c. à Hambourg, 2 vol. *in-folio*, 1716, 1718.

Bibliotheca ecclesiastica. C'est-à-dire, le recueil des écrits sur les écrivains ecclésiastiques, 1. par S. Jérôme, avec une ancienne version grecque, des notes de l'éditeur, des corrections & variantes de divers savans; 2. le traité apocryphe des vies des évangélistes & des apôtres, en grec & en latin; 3. le traité attribué à Bede *de luminaribus ecclesiæ*; 4. Gennade, Isidore de Séville, Ildéfonse de Tolède, Honoré d'Autun, Sigebert de Gemblours, l'anonyme de Molk, déja publié par D. Bernard Pez, Pierre du Mont-Cassin *de viris illustribus monasterii Cassinensis*, avec un supplément; Trithéme; *l'auctuarium* d'Aubert le Mire, &c. à Hambourg, *in-fol.* 1718.

Sexti Empyrici opera gr. & lat. à Leipsick, 1718, *in-folio.*

D. Anselmi Bandurii, monachi benedictini, &c. *Bibliotheca nummaria recusa cum notis*, &c. à Hambourg, 1729, *in*-4°.

S. Philastrii episcopi Brixiensis de hæresibus liber, cum emendationibus & notis, à Hambourg, 1721, *in*-8°.

Delectus argumentorum & syllabus scriptorum qui veritatem religionis christianæ asseruerunt: cum proœmio & capitibus prioribus demonstrationis evangelicæ Eusebii Cæsariensis, &c. à Hambourg, *in*-4°. 1725.

Imperatoris Cæsaris Augusti temporum notatio, genus, & scriptorum fragmenta. Præmittitur Nicolai Damasceni liber de institutione Augusti, à Hambourg, 1727, *in*-4°.

Centifolium Lutheranum, sive notitia litteraria scriptorum omnis generis de Luthero, ejusque vitâ, scriptis & reformatione ecclesiæ, in lucem ab amicis & inimicis editorum, &c. en 2 parties, à Hambourg, *in*-8°. 1728 & 1730.

La théologie astronomique de Derham, & la physicothéologie du même, traduites de l'anglois en allemand, 2 vol. *in*-8°. à Hambourg, 1728 & 1730.

Votum Davidicum, Cor novum crea in me Deus, à 150 amplius metaphrasibus expressum, carmine hebraïco, gr. lat. german. &c. à Hambourg, *in*-4°. 1729.

Conspectus Thesauri Litterarii Italiæ, &c. cum peplo Italiæ Jo. Matthæi Toscani, à Hambourg, 1730, *in*-8°.

Hydrotheologiæ sciagraphia, en allemand, à Hambourg 1734, *in*-8°. Cet ouvrage a été traduit en françois, & l'on a donné en 1743, *in*-8°. à Paris, une nouvelle édition de cette traduction, sous ce titre: *Théologie de l'eau, ou essai sur la bonté, la sagesse & la puissance de Dieu, manifestée dans la création de l'eau*, traduit de l'allemand, &c. avec de nouvelles remarques, communiquées au traducteur. On a réimprimé cet ouvrage à Florence en 1745, sous la conduite de M. l'abbé Laurent Mehus, de l'académie de Cortone, & cet éditeur s'est chargé de continuer cet ouvrage de feu M. Fabricius.

Pyrotheologiæ

Pyrotheologiæ sciagraphia, en allemand, à Hambourg, 1732, *in*-8°.

Salutaris lux evangelii, sive notitia historico-chronologica litteraria & geographica propagatorum per totum orbem christianorum sacrorum. Accedunt epistolæ ineditæ Juliani imperatoris; index geographicus episcopatuum, &c. à Hambourg, 1731, *in*-4°.

Bibliotheca latina mediæ & infimæ latinitatis, ordine alphabetico, à Hambourg, 5 vol. *in*-8°. 1734, 1736, depuis la lettre A jusqu'à PI.

Opusculorum historico-critico-litterariorum sylloge quæ sparsim viderant lucem, nunc recensita denuò & partim aucta, à Hambourg, 1738, *in*-4°.

Outre ce grand nombre d'écrits, on a encore de M. Fabricius une multitude trop considérable, pour être détaillée ici, de notes, sur différens auteurs; de préfaces mises au-devant de beaucoup de livres de toute sorte réimprimés de son vivant; de lettres, remarques, dissertations dans les journaux de son temps. Pour connoître tant d'opuscules, il faut consulter la notice exacte que M. Reimar en a donnée dans la vie de Jean-Albert Fabricius, citée dans cet article, & dont on s'est servi pour dresser celui-ci. Cette vie est ornée du portrait du défunt, plus ressemblant & mieux gravé que celui qui est à la tête de sa bibliothéque grecque. Le titre de cette vie est, *Hermanni Samuelis Reimari philos. profess. de vitâ & scriptis Joannis-Alberti Fabricii commentarius. Accedunt argumenta historico-critica ex epistolis virorum clarorum ad Fabricium; prætereà pl. rev. Christiani Kortholti parentatio Lipsiensis & variorum epicedia*, à Hambourg, 1737, *in*-8°.

FABRICIUS (François) né à Amsterdam le 10 avril 1663, étoit fils de *Jean* Fabricius, pasteur d'une église de Meurs, & de *Catherine* Felbier. Orphelin de pere & de mere, même avant l'âge de 5 ans, son aïeul maternel prit soin de son éducation. Après le cours ordinaire des études, il s'appliqua à la philosophie, & ensuite aux langues orientales: il profita pour cette derniere étude des lumieres du rabin David Sarphati Pina. Au mois de septembre 1681 il alla à Leyde pour se perfectionner dans les connoissances qu'il avoit acquises à Amsterdam, & ensuite pour étudier la théologie. Dans cette vue, il entendit les leçons de Volder, de Théodore Rikius, de Jacques Gronovius, & de Frédéric Spanheim. Son amour pour les langues orientales l'engagea à en continuer l'étude, en même temps que celle de la théologie. Il entretenoit toujours un commerce utile avec son maître d'Amsterdam, & il traduisit en hébreu l'évangile de S. Matthieu, & celui de S. Marc. Il retourna à Amsterdam à l'âge de 23 ans, & en 1687 il y fut reçu proposant, après s'être distingué dans ses examens & dans ses discours. Quatre mois après sa réception, il fut appellé au service de l'église de Velsen. Le 20 février 1690, il épousa *Anne* Van Teylingen, fille de *Jean* Van Teylingen, qui avoit été conseiller extraordinaire des Indes, gouverneur de Guzuratte, & des comptoirs qui en dépendent, de la part de la compagnie hollandoise des Indes orientales. En 1696 l'église de Leyde adressa une vocation à M. Fabricius, & il fut installé dans ce nouveau poste le 26 mai. En 1705 il y eut la chaire de théologie, vacante par la mort de M. Trigland; & en même-temps, il fut chargé du soin du collége, de même que l'avoit été son prédécesseur. Ne pouvant suffir à tant d'emplois, il demanda d'être déchargé d'une partie des fonctions du ministere, en renonçant volontairement à la pension qui y étoit attachée. Pendant les années 1706 & 1707, le synode de la Sud-Hollande le choisit pour être un de ses députés. En sortant de cet emploi, qui n'est confié qu'au mérite & à la probité, il fut fait recteur magnifique; & lorsqu'il quitta le rectorat, il prononça un discours sur les écoles des prophétes. Il fut encore fait recteur en 1716; & prononça pareillement à la fin un discours *sur le scribe bien instruit pour le royaume des cieux.* Comme il avoit enseigné quelques années l'éloquence de la chaire, les curateurs de l'académie érigerent en sa faveur une chaire destinée à apprendre aux étudians l'art de prêcher. Il en prit possession le 8 juin 1722, par un discours où il traçoit le caractere du prédicateur évangélique. En 1724 il fut fait recteur pour la 3 fois, & en quittant ce poste, il prononça un discours sur le troisiéme jubilé de l'académie, qui ayant été fondée en 1575, entroit alors dans la 150 année de sa fondation. En 1726 la société établie en Angleterre pour la propagation de la foi, le choisit pour un de ses membres. En 1734, ses infirmités l'obligerent de se décharger des travaux du ministere. Cependant le synode le choisit encore pour député, & en 1736 il fut pour la quatriéme fois élu recteur. Le discours qu'il prononça en quittant ce quatriéme rectorat, avoit pour sujet, *ce qu'une vieillesse prudente exige d'un chrétien en général, & d'un théologien en particulier.* Il mourut le 27 juillet 1737. On a de lui cinq volumes de dissertations, qu'il publia en divers temps, en latin; & six sermons en hollandois. * Nouvelle bibliothéque, dans le supplément, aux mois d'octobre, novembre & décembre 1738, à la Haye. *Supplément françois de Basle.*

FABRONI (Charles Augustin) de Pistoïe en Toscane, né le 28 août 1651, fut fait secrétaire des mémoriaux au mois de juillet 1691, par le pape Innocent XII, qui lui donna ensuite la charge de secrétaire de la congrégation *de propaganda Fide*, au mois de septembre 1695. Il exerçoit encore cette derniere charge, lorsque le pape Clément XI le créa cardinal de l'église romaine le 17 mai 1706. Le titre de S. Augustin lui fut assigné le 25 juin suivant. Depuis il fut fait préfet de la congrégation de l'indice, & membre de la plus grande partie des autres congrégations de la cour de Rome, comme aussi protecteur des chanoines de S. Jean de Latran, & de la congrégation réguliere de Vallombreuse. Il mourut à Rome vers les six heures du soir le 19 septembre 1727, âgé de soixante-seize ans & vingt-deux jours, & de vingt-un ans, quatre mois & deux jours de cardinalat, & il fut inhumé dans l'église de son titre.

FABROT (Charles Annibal) un des plus célébres jurisconsultes de son temps, naquit à Aix en Provence en 1581. Son pere, qui étoit de Nîmes en Languedoc, s'étoit retiré en cette ville, pour fuir la persécution des calvinistes, pendant les guerres civiles. Il eut outre Charles-Annibal, un autre fils qui fut avocat au parlement, & qui mourut en 1610, à Aix, où il faisoit les fonctions de procureur général pour la police de cette ville, qui étoit alors affligée de peste.

Charles fit de grands progrès dans les langues, dans la jurisprudence civile & canonique, & les belles lettres. Il prit le bonnet de docteur en droit en 1606. Ensuite il fut reçu avocat au parlement de Provence. Entre les amis qu'il s'y fit, on comptoit l'illustre Nicolas Fabri, seigneur de Peiresc, conseiller, & Guillaume du Vair, premier président. Ce dernier procura à Fabrot, l'an 1609, une chaire de professeur en droit à Aix. Fabrot exerça cet emploi jusqu'en 1617, que le président du Vair ayant été fait garde des sceaux, voulut l'avoir à Paris, où il resta jusqu'en 1622. Du Vair étoit mort dès l'année précédente. Fabrot retourna en Provence & continua ses exercices ordinaires dans l'université d'Aix, où il fut second professeur en 1632, & premier professeur en 1638. Il étoit alors absent de cette ville, & étoit venu l'année précédente à Paris, pour y faire imprimer des notes de sa façon sur les institutes de Justinien paraphrasées en grec par Théophile. Il dédia cet ouvrage au chancelier Séguier, qui

l'obligea à rester à Paris, pour y travailler à la traduction des basiliques, & qui lui donna une pension considérable, pour l'y faire subsister plus commodément. Matthieu Molé, alors procureur général au parlement de Paris, & puis premier président & garde des sceaux de France, & Jérôme Bignon, avocat général au même parlement, eurent toujours beaucoup de considération pour Fabrot, qui acheva son ouvrage des basiliques, en sept volumes *in-folio*, l'an 1647. Il travailla les années suivantes dans l'imprimerie royale, pour les éditions de Cédrene, qui parut en deux volumes *in-folio*; de Nicétas; d'Anastase le *bibliothéquaire*; de Constantin Manassés; de Théophilacte Simocate, *in-fol.* Paris 1647, & de Chalcondyle, *in-fol.* Paris 1650, qu'il enrichit tous de notes & de dissertations. Pour le récompenser de ces grands travaux, le roi lui donna un office de conseiller au parlement de Provence, qu'il avoit alors érigé en semestre; mais les guerres civiles ayant fait prendre d'autres mesures, & abolir cet établissement, Fabrot fut privé de cette récompense. Il n'en travailla pas cependant avec moins d'assiduité. Il commença en 1652 à revoir les œuvres de Cujas, qu'il enrichit de diverses notes; il les corrigea sur plusieurs manuscrits, y ajouta quelques traités, qu'on n'avoit point encore vus, & acheva en 1658, ce grand ouvrage que nous avons en dix volumes *in-fol.* L'application continuelle qu'il apporta à cet ouvrage, lui causa une maladie, dont il mourut au mois de février de l'an 1659, étant dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de S. Germain l'Auxerrois, sa paroisse. Diverses universités de France s'efforcerent de l'avoir pour professeur. Celle de Valence lui offrit en 1637 la premiere chaire de droit, après la mort de Pacius; & celle de Bourges le demanda avec beaucoup d'ardeur, après avoir perdu Edmond Merille. Ses grandes occupations l'empêcherent d'accepter ces offres. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il fit imprimer en 1618 des notes sur quelques traités du code théodosien: & en 1628 il publia deux exercitations, dont le sujet est *de tempore humani partûs, & de numero puerperii.* Ces deux exercitations furent réimprimées à Genève en 1629, *in-4°.* avec le traité d'Alfonse Garranza, *de partu naturali & legitimo.* Il donna aussi d'autres exercitations latines en 1639, au nombre de douze: elles roulent sur le droit, & il y a joint les quatorze loix qui manquoient dans le digeste; il les a données en grec & en latin, & a mis en tête une apologie des interprétes Grecs des basiliques, & du jurisconsulte Théophile. En 1645 il donna *Epistola de mutuo*, avec la réponse de Claude Saumaise à Gille Ménage: & en 1647 il composa un traité contre le même Saumaise. Nous l'avons sous le titre de *Replicatio adversùs Claudii Salmasii replicationem, in quâ mutuum alienationem esse ostenditur.* On a encore de Charles-Annibal Fabrot une édition des institutes de Justinien, avec des notes de Cujas, à Paris 1643, *in-12. Prælectio in titul. decreti Gregorii IX, de vita & honestate clericorum*, à Paris en 1651. *Joann. P. de Maurize juris canonici selecta, & eorum quæ ad fori gallicani pertinent summa*, avec des notes, 1659, Paris, *in-4°. Antiquités de la ville de Marseille, où il est traité de l'ancienne république des Marseillois, & des choses les plus remarquables de leur état.* Cet ouvrage fut donné en latin, par Jules-Raimond de Soliers, jurisconsulte, & traduit en françois par Hector de Soliers son fils, si on en croit l'édition de 1615, *in-octavo:* mais dans celle de 1632, à Lyon, *in-8°*, elle porte le nom de *Fabrot.* Henri Justel & Guillaume Voël qui donnerent en 1661 la bibliothéque du droit canon, y mirent dans le second volume, le recueil des ordonnances ou constitutions ecclésiastiques de Théodore Balsamon, qu'on n'avoit point encore publiées en grec, & qu'ils trouverent dans le cabinet de Fabrot, avec de belles notes de sa façon. Il avoit eu dessein de faire imprimer cet ouvrage, qui fut remis entre les mains des sieurs Justel & Voël, par Guillaume Fabrot son fils, conseiller en la cour des monnoyes. Ce dernier avoit encore divers autres traités de son pere, qu'il promettoit de donner au public, comme des commentaires sur les institutes de Justinien, des notes sur Aullu Gelle; des auteurs qu'on n'a pas encore publiés, &c.

FABULINUS, certaine divinité, à laquelle les anciens Romains sacrifioient, lorsque leurs enfans commençoient à parler & à former les mots. C'est ce que nous apprenons de Nonius, qui cite Varron dans le traité de l'éducation des enfans.

FACELLA (Joseph) né à Palerme en Sicile, fut docteur en jurisprudence civile & canonique, & premier avocat au tribunal de Sicile. Il se rendit célébre par son savoir, & mourut le 19 juin de l'an 1648. On a de lui: *Tractatus quatuor de rectâ administratione justitiæ principum, judicum, aliorumque officialium, cum remediis quæ adhiberi possunt pro defensione causarum tùm civilium, tùm criminalium*, &c. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740. *Bibliotheca sicula*, &c.

FACHINETTI (César) Bolonois, cardinal, petit neveu du pape Innnocent IX, & le dernier de sa maison, naquit le 17 septembre 1608. Après avoir été nonce en Espagne, secrétaire de la congrégation des évêques & réguliers, il fut nommé cardinal du titre des quatre Saints couronnés par le pape Urbain VIII, le 13 juillet 1643. Il fut pourvu successivement des évêchés de Sénigaglia, de Spolete, d'Albe, de Frescati, de Palestrine, de Porto, & mourut évêque d'Ostie & de Veletri, doyen des cardinaux, la nuit du 30 au 31 janvier 1683, en sa soixante-quinziéme année, & fut inhumé à sainte Marie de la Scala des Carmes déchaussés.

FACHINHAM (Nicolas) Anglois de nation, religieux de S. François, dans le XIV siécle, étoit de Nortfolc, & reçut les honneurs du doctorat à Oxford, où il enseigna la théologie à ceux de son ordre. Il fut élevé à la charge de provincial, fut très-consideré par les princes de son temps, & mourut en 1407. Ses ouvrages sont, *de fraternitate christiana. De schismatibus ecclesiæ*, &c. * Pitseus, *de script. Ang.* Willot. Wadingue, &c.

FACIO (Barthelemi) natif de la Spetia, dans l'état de Gênes, étoit neveu ou petit-fils d'un autre Barthelemi Facio, podestat de Savone, en 1350. Il fut secrétaire d'Alfonse d'Aragon, roi de Naples, eut part à l'amitié des personnes les plus illustres de son temps, & surtout à celle du célébre Enéas Silvius, qui fut depuis le pape Pie II. On peut consulter là-dessus la 254 des épîtres de ce pontife. Facio prend le titre d'ambassadeur des Génois auprès du roi Alfonse, dans le huitiéme livre de l'histoire de ce prince, qu'il composa. Barthelemi Facio mourut l'an 1457, après avoir été toute sa vie ennemi de Laurent Valle, qui mourut quelques jours avant lui: circonstance qui fit naître à Facio l'envie de se composer lui-même cette épitaphe.

Ne vel in Elysiis, sine vindice, Valla susurret,
Facius haud multos post obit ipse dies.

* Paul Jov, *in elog. doct. c.* 109. Foglieta, *in elog. de clar. Ligur.* Pietro Bizarri, *hist. de Genova.* Vossius, *de hist. Lat.* Giustiniani & Soprani, *scritt. della Ligur*, &c.

Les ouvrages de Barthelemi Facio sont: *De rebus gestis regis Alfonsi V Aragonum & I Neapolit. ac ipsius regni Neapolitani acquisitione anno* 1442, *libri septem*, à Mantoue, 1563, *in-4°. Ejusdem Facii historiæ libri* 10, *ad annum* 1455 *producti: edente Joanne-Michaële Bruto, qui Francisci Contarini de gestis in Hetruriâ cùm adversùs Florentinos tum adversùs Ildibrandinum Ursinum libros tres adjecit*, à Lyon, 1552, *in-4°. Barthlom.*

Facii opuscula aliquot, edente Marquardo Frehero (cum aliis aliorum opusculis) à Hanovre, 1611, *in-4°. Barthol. Facii liber de bello Veneto Clodiano, seu inter Venetos & Genuenses ob insulæ Tenedos possessionem gesto, circiter anno* 1391, à Lyon, 1568, *in-8°. Arriani de rebus gestis Alexandri Magni libri octo, latinè ex græco, Bartholomæo Facio interprete*, à Lyon, 1552, *in-16°. Bartholomæi Facii..... de vitæ felicitate, seu summi boni fruitione, liber, Lugd. Batav.* 1628, *in-24*. Enfin, un traité des hommes célébres de son siécle, dont M. l'abbé Méhus, membre de l'académie de Cortone, a donné une édition sous ce titre : *Bartholomæi Facii de viris illustribus liber, nunc primùm ex codicibus manuscriptis editus. Recensuit, præfationem vitamque auctoris addidit Laurentius Mehus, qui nonnullas Facii aliorumque ad ipsum epistolas adjecit. Florentiæ*, 1745, *in-4°.* * Voyez sur Barthélemi Facio, Jean-Albert Fabricius, *biblioth. mediæ & infimæ latinitatis*, livre VI, p. 427, & suiv. & les *mémoires* du pere Nicéron, t. XXI, p. 320, & suiv.

FACIO ou BONIFACIO DE UBERTIS, *cherchez* UBERTI.

FACUNDUS, évêque d'Hermiane, ville de la province Byzacène en Afrique, dans le VI siécle, se trouva à Constantinople, lorsque le pape Vigile y vint l'an 547, & assista à une conférence qui fut tenue sur les trois chapitres. Comme il avoit composé un ouvrage pour la défense des trois chapitres, il en fit des extraits, & donna son avis par écrit. Il ne changea pas de sentiment comme Vigile, & fut un de ceux qui tinrent ferme jusqu'à la fin, & qui souffrirent l'exil, plutôt que de signer la condamnation de Théodore de Mopsueste, des écrits de Théodoret, & de la lettre d'Ibas; mais ce qu'il y eut de plus hardi dans leur conduite, c'est que non contens de désapprouver cette signature, ils se séparerent de la communion de ceux qui avoient signé. L'ouvrage de Facundus, donné par le P. Sirmond, en 1629, est partagé en douze livres. Après y avoir rendu compte de sa doctrine, il y entreprend la défense des trois chapitres, c'est-à-dire, de l'orthoxie de Théodore de Mopsueste; des écrits de Théodoret, & de la lettre d'Ibas. Cet ouvrage a été réimprimé en 1675, à la suite des ouvrages d'Optat, de l'édition de Philippe le Prieur, en 1699; dans le tome 2 de la collection des ouvrages du P. Sirmond; & à Venise, en 1721, dans la même collection. Facundus a encore composé un traité adressé à Mocien ou Mucien, pour répondre à la comparaison que l'on faisoit des défenses des trois chapitres avec les donatistes. Il traite encore cette même question dans une lettre donnée au public par le P. D. Luc d'Acheri. C'est ce qui nous reste des œuvres de ce Facundus. Il écrit avec véhémence, & tourne les choses avec beaucoup d'adresse & d'éloquence. Il fait souvent des remarques judicieuses, & des raisonnemens solides; mais son zèle l'emporte, aussi quelque fois trop loin, & lui fait faire de fausses réflexions, & de mauvais raisonnemens. Il avoit bien lu les traités des peres sur l'incarnation, & savoit bien l'histoire des disputes, que l'explication de ce mystére avoit excitées dans l'église. * Baronius, *A. C.* 547, 553. Victor, *chron.* Sirmond, *in not. ad Facund.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du VI siécle.*

FADLALLAH ou *Chodsa Raschid Addin Fadlallah, visir, fils d'Abulcair Arraschide Attabib Alhamadani.* Il est auteur d'un livre intitulé : *Tarickh Moubarec Gazani* : c'est-à-dire, Histoire auguste de Gazan, dédiée au sultan Gazan Can, fils d'Argoun Can, qui régnoit alors en Perse, & tenoit sa cour à Tauris. Gazan étoit fils d'Argoun, fils de Hulacou, petit-fils du fameux Genghizcan, premier empereur des anciens Mogols & Tartares. Du temps de ce prince, on ne savoit presque l'histoire des anciens Mogols que par tradition, & l'on ne seroit jamais parvenu à en faire un livre suivi, si un vieux capitaine Mogol, appellé *Poulad Dging Kesanc*, n'eût employé beaucoup de temps à chercher parmi les nations orientales & septentrionales de l'Asie, des mémoires concernant les faits de ces Mogols & Tartares, & les victoires remportées par Genghizcan leur premier empereur. Poulad en fit un recueil qu'il présenta à Gazan Can, lequel le mit entre les mains de son visir *Fadlallah*, fils d'un médecin de la ville de Hamadan en Perse, le plus savant historien de son siécle. Fadlallah en fit donc une histoire, l'an de grace 1294, & il assure que c'est la premiere histoire des anciens Mogols, qui ait été écrite en langue persane. Le manuscrit original est dans la bibliothéque du roi de France, à qui il avoit été envoyé de Constantinople par notre ambassadeur M. de Guilleragues. Il a été traduit de persan en françois, par M. Petis de la Croix, le fils, & son pere s'en est utilement servi pour son histoire du grand Genghizcan, imprimée à Paris, en 1710, *in-12*. Hadgi Calfa, dans sa *bibliothéque orientale*, parle ainsi de Fadlallah, selon le rapport du même Petis de la Croix, pere. Fadlallah, visir, a composé en persan une ample histoire du régne de Genghizcan & de ses enfans, intulée *Jamyattaouarikh*, c'est-à-dire, Recueil des chroniques. Il y a marqué, qu'après qu'il eut commencé à le mettre au net, le sultan Gazan mourut au mois de Schaval, l'an de l'hégire 704, qui est l'an de grace 1304, & eut pour successeur le sultan Méhémed Codabendés; que celui-ci lui ordonna de l'achever, de mettre son nom au titre, & d'y ajouter la description des pays & des villes mogoles, & de leurs habitans, ainsi que des tribus & des nations tartares; qu'il ramassa tout ce qu'il trouva sur cette matière dans les histoires chronologiques; qu'il lui donna des commis qui étoient des gens de lettres de diverses nations, avec ordre de l'aider de leurs livres & de leur plume. Il lui ordonna aussi d'y ajouter des cartes géographiques. En conséquence de cet ordre, il écrivit dans le premier tome l'histoire de Genghizcan, & des nations mogoles & tartares. Il marqua dans le deuxiéme tome le temps de la mort d'un grand nombre de princes de cette race. Et dans le troisiéme il a décrit la géographie des pays tartares, mogols, & turcs, marquant l'histoire de chaque nation, selon qu'il l'a trouvée dans leurs livres, sans y rien changer. Le premier tome contient donc ce qu'il a écrit au nom de Gazan Can, & par son ordre, & il l'a intitulé : *Tarickh Moubarèc Gazani* : ce premier tome contient deux chapitres, l'un de l'élévation de la puissance des Turcs & Tartares; & l'autre des Mogols, où est la vie de Genghizcan. Le deuxiéme volume contient ce qu'il a écrit au nom & de l'ordre du sultan Olagiaytou Méhémed Codabendé; & comprend aussi deux chapitres; l'un est l'histoire de ce Codabendé, & l'autre est divisé en deux sections, dont la premiere traite des prophétes, des califes, des rois, & des nations, depuis Adam jusqu'à l'an 700 de l'hégire, qui est de Jesus-Christ 1300; & la deuxiéme est l'histoire des peuples de la Chine septentrionale & méridionale, de Cachemir, des Indes, des Israélites, des Athées, & des Efrenge ou Européens. Le troisiéme volume contient les cartes géographiques, & la description des royaumes & des villes. Ce n'est que le premier de ces trois vol. qui est à la bibliothéque du roi. * *Histoire du grand Genghizcan*, par Petis de la Croix, dans l'abrégé de l'histoire des auteurs de la vie de Genghizcan, à la fin dudit livre, pages 539, 540 & 541.

FAENZA, *Faventia*, ville épiscopale d'Italie, dans la Romagne, & sous la métropole de Ravenne, est ancienne, & renommée par sa vaisselle, & par ses lins, dont Pline même fait mention. Léandre Alberti allégue les anciens auteurs, qui parlent de cette ville, & remarque les différens changemens qui y sont arrivés depuis les Goths. Ces barbares ruinerent Faënza, qui dépendoit des exarques de Ravenne. On la répara dans la suite, & l'empereur Frédéric II l'assiégea vers l'an 1240. Quelque temps après, les Boulonnois s'en ren-

dirent maîtres : mais les partis qui désolerent la ville de Boulogne, entre les Lambertazi & les Geremei, donnerent lieu à ceux de Faënza de recouvrer leur liberté. Les Manfredi s'y établirent vers l'an 1286, & leurs successeurs y commanderent jusque vers l'an 1500, que le pape Alexandre VI fit barbarement égorger Astorre le dernier de cette famille, & fit jetter son corps dans le Tibre. C'étoit un jeune homme, le plus doux, le plus sage, & le mieux fait de son temps. Les Vénitiens soumirent ensuite Faënza, que le pape Jules II leur enleva, après leur défaite à la Ghiarra d'Adda, l'an 1509. Depuis ce temps, cette ville est soumise au saint-siége. Faënza est sur la petite riviere d'Amone, entre Imola & Forli. Il y a une grande rue qui la traverse, avec une jolie place, & diverses églises très-propres. Jean-Baptiste Sighicolli, Jérôme des Vaillans, & Jules Monterenti, tous trois évêques, y tinrent l'an 1560, 1615 & 1620, des synodes, dont on a donné les ordonnances au public. La vaisselle que l'on nomme de faïence est fort commune en Italie : ce mot est corrompu du nom de la ville de Faënza. On appelle cette vaisselle en Italie *la majolica*, & principalement à Rome. Un service de *majolica* est un service de faïence. Les Italiens en font parade, parcequ'elle est fort nette, & en ont des vaisseaux jusque dans leurs cabinets, qui ont été peints par le Titien, & autres fameux peintres. * Pline, *l.* 19, *c.* 1. Antonin, *in itiner.* Agathias, *l.* 1. Léandre Alberti, *descript. Ital. &c.*

FAERNO (Gabriel) de Crémone en Italie, poëte Latin, dans le XVI siécle, savoit les belles lettres & les langues : ce qui le fit considérer de Jean Ange de Médicis, cardinal, depuis pape sous le nom de Pie IV, & de S. Charles son neveu. Outre un traité contre les protestans d'Allemagne, il composa *Fabulæ centum ex antiquis auctoribus delectæ. Censura emendationum Livianum. De metris comicis.* Des notes & observations, sur les Philippiques, & plusieurs autres harangues de Cicéron, sur les *Offices*, & les *traités de la Vieillesse & de l'Amitié* du même auteur, *&c.* Il donna une édition des comédies de Térence, qu'il avoit corrigées, & mourut à Rome le 17 novembre de l'an 1561. Le président de Thou en fait mention sous cette année. » Il excella, dit-il, à » examiner les écrits des anciens, & à les rétablir, sui- » vant les anciens manuscrits. Quelques ouvrages de » Cicéron, qui furent imprimés après sa mort, & » surtout Térence, qui fut donné au public quelques » années après, par Pierre Victori grand admirateur » de Faërno, en sont de bonnes preuves. Il s'est aussi » attiré les louanges & l'estime des savans, pour avoir » mis les fables d'Esope en diverses sortes de vers; mais il » en auroit été plus estimé, s'il n'eut point caché le nom » de Phédre sur lequel il s'étoit formé, ou qu'il n'eut pas » supprimé ses écrits, qu'il avoit entre ses mains. La » fortune a voulu que nous fussions redevables de ce » bien, que Faërno nous avoit envié, aux soins & à » la fidélité de Pierre Pithou.» Les fables de Faërno ont été traduites en vers françois, par M. Perrault de l'académie françoise, & imprimées à Paris en 1699 & 1708, & à Amsterdam en 1718. * De Thou, *hist. l.* 28. Ghilini, *theatr. d'huom. letter.* Le Mire, *de script. sæc. XVI*, *&c.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes modernes.*

FAFILA, roi d'Oviédo en Espagne, succéda l'an 736, ou 737, à son pere *Pélage* au royaume d'Oviédo. Son régne ne fut que de deux ans; car il fut tué par un ours à la chasse. Alfonse I, dit *le Catholique*, lui succéda. * *Consultez* Vasæus, Roderic, Mariana.

FAGA ou SEI FAGA, imposteur, qui se disoit être un grand seigneur de Perse, parut à Paris l'an 1657. C'étoit un homme d'environ quarante ans, de très bonne mine, & qui peignoit très-bien; toujours suivi de deux ou trois valets vêtus à la persienne. Il disoit qu'il étoit un des premiers kans, ou seigneurs de la cour de Perse; qu'il avoit été gouverneur de Candahar, place conquise par le roi de Perse, sur le grand Mogol, & qu'ensuite étant gouverneur de Bagdat, autrement Babylone, lorsqu'Amurath, grand seigneur & empereur des Turcs, la prit sur le roi de Perse, il n'osa pas retourner à la cour, de crainte d'être étranglé. Il se vantoit d'avoir été fort aimé du sultan Amurath, & de l'avoir souvent accompagné à la chasse. En cette qualité, il fut caressé des plus grands seigneurs & prélats de France, qui avoient conçu une haute idée de ce fourbe; mais on découvrit dans la suite du temps, qu'il n'étoit qu'un douanier, ou scribe de la douane. * *Histoire des imposteurs.*

☞ FAGAN (Christophe Barthélemi) poëte François, étoit né à Paris. Son pere étoit premier commis au grand bureau des Consignations. Pour lui il y fut employé avec des appointemens bien moins considérables, sa place ne demandant point le même travail & la même exactitude : ce qui lui convenoit fort par rapport à son amour pour la liberté, & à ses occupations poëtiques. Il s'est fait un nom par plusieurs jolies piéces de théâtre qui ont été reçues favorablement : en voici le catalogue. *Le Rendez-vous*, ou *l'Amour supposé*; *la Grondeuse*; *la Pupille*; *Lucas & Perrette*, ou *le Rival utile*; *les caractères de Thalie*, comédie composée d'un prologue, & de trois petites piéces différentes, la premiere intitulée; *l'Inquiet*, la seconde, *l'Etourderie*, la troisiéme, *les Originaux*; *l'Amitié rivale*; *le Marié sans le savoir*; *la Jalousie imprévue*; *Joconde*; *la Ridicule supposée*; *l'isle des Talens*; *l'Amante travestie & la Fermiere*; *l'Heureux retour.* Fagan a donné aussi quelques petites piéces qui ont paru sur le théâtre de l'opéra comique. Il est mort à Paris, au mois d'avril 1755, dans la cinquante-troisiéme année de son âge. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse François.*

FAGE ou BUCHLIN (Paul) en latin FAGIUS, ministre protestant d'Allemagne, étoit de Rheinzabern, ou Saverne du Rhin, dans le Palatinat, en latin *Taberna Rhenana*; & naquit en 1504 de *Pierre* Buchlin, qui étoit maître d'école de ce village. Il étudia à Heidelberg & à Strasbourg, où il apprit très-bien la langue hébraïque sous Wolfgang Capiton, puis se retira vers l'an 1527 à Isne. Ce fut là qu'il se maria, & que pour subsister, il fit le même métier que son pere avoit exercé à Rheinzabern. Ensuite il revint à Strasbourg, où il se mit à enseigner la langue hébraïque, ce qu'il fit avec réputation. Vers l'an 1537, on le renvoya à Isne en qualité de ministre. Il y étoit réduit à une grande pauvreté; mais un conseiller de cette ville nommé Pierre Busler, ayant fait amitié avec Fage, lui fournit autant d'argent qu'il en avoit besoin. Avec ce secours, il attira en cette ville un savant Juif nommé Elie le Lévite, & y dressa même une imprimerie, qui a beaucoup contribué à la connoissance de la langue hébraïque. Depuis, Fage fut obligé de revenir à Strasbourg, vers l'an 1542, & fut employé par ceux de son parti dans les affaires publiques. Il passa même à Marpurg, à Heidelberg, & ailleurs. Quelque temps après, Thomas Crammer, archevêque de Cantorberi en Angleterre, voulant avoir quelques doctes protestans dans cet état, où les nouvelles opinions étoient déja reçues, fit si bien par ses lettres, qu'il y attira Martin Bucer, & Paul Fage. Ils partirent de Strasbourg avec la permission du magistrat & de la ville, au mois d'avril 1549; & étant arrivés en Angleterre, ils furent fort bien reçus, par le jeune roi Edouard VI, & par les grands de la cour. Ils se reposerent quelque temps chez Crammer, puis furent envoyés à Cambridge, pour y faire des leçons publiques. Paul Fage y mourut d'une fiévre quarte le 12 novembre 1549 ou 1550, âgé de quarante-cinq ans. Depuis, en 1556, son corps fut déterré & brulé, sous le régne de Marie. Fage avoit traduit divers ouvrages d'hébreu en latin; *Thespites Eliæ. Apophthegmata Patrum. Sententiæ morales. Tobias hebraicus.* Les autres

ouvrages qu'il a composés sont, *Breves annotationes in Targum, seu paraphrasim chaldaïcam Onkeli in Pentateuchum*, in-folio, Isnæ 1546. *Expositio dictionum hebraicarum litteralis & simplex in quatuor priora capita geneseos*, ibid. 1542, in-4°. *Translationum præcipuarum veteris testamenti inter se variantium collatio.* Ces trois derniers ouvrages ont été insérés dans les *critici sacri. Metaphrasis & enarratio perpetua epistolæ divi Pauli ad Romanos*, in-folio, Argentorati, 1536, * De Thou, *hist. l.* 2, 6 & 17. Sleidan, *in annal.* Sponde, *in annal.* Pantaléon, *l.* 3 *prosopogr.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ. &c.*

FAGE (Raimond de la) de l'Isle en Albigeois, est un exemple de la force que le penchant de la nature a sur nous. Sans guide & sans principes il commença dès sa plus tendre jeunesse à dessiner de lui-même avec une facilité qui étonna ceux qui en furent témoins. Etant arrivé à Rome, il y exposa de ses dessins, qui surprirent d'autant plus, qu'on ne s'attendoit point à voir sortir de la main d'un jeune homme des ouvrages qui annonçoient un homme consommé dans l'art. Il possédoit dans un éminent dégré la science des muscles, & dessinoit ses figures avec une résolution digne de Michel-Ange & des Carraches. Le malheureux penchant qu'il avoit pour la débauche l'entraîna plusieurs fois à imaginer des sujets qui n'auroient jamais dû être représentés, & dans lesquels par malheur il a mieux réussi que dans les sujets sérieux. Cet artiste se contenta du progrès qu'il avoit fait dans le dessin, & n'essaya jamais de manier le pinceau. Il mourut à la fleur de son âge, vers la fin du XVII siécle. * *Mémoires du temps.*

FAGELLUS (Simon) surnommé *Villaticus*, théologien & poëte Latin, étoit prévôt de l'église collégiale de Tous les saints à Prague. Il étoit né lui-même en Bohême, & il fut lié avec les savans les plus distingués de son temps dans les provinces du nord & ailleurs, sur-tout avec Erasme, dont il ne parle jamais qu'avec les plus grands éloges, avec Jean Cochlée, le célébre Pierre-Paul Vergier, nonce apostolique, & beaucoup d'autres. On voit par ses poësies qu'il avoit professé les belles-lettres, & il nomme plusieurs de ses disciples. Il a été fort zélé pour la doctrine de l'église catholique, & il s'opposa autant qu'il put, de vive voix & par écrit, au progrès de l'hérésie dans la Bohême. Il décrit avec assez d'énergie dans un de ses discours les maux que le luthéranisme & ses diverses branches avoient faits dans sa patrie, & l'on sent un cœur qui en étoit vivement touché. Nous n'avons vu que trois de ses discours, qu'il avoit prononcés publiquement. Fagellus y explique historiquement, théologiquement, & selon la morale, la derniere céne que Jesus-Christ fit avec ses disciples, & dans laquelle il institua le sacrement de l'eucharistie. Fagellus combat dans ses discours en faveur de la présence réelle de J. C. dans ce sacrement, explique les dispositions qu'il faut apporter pour le recevoir & en recueillir les fruits, & parle fort bien de la dignité du sacerdoce. A l'égard de ses poësies elles sont en grand nombre, mais on y trouve plus de sentiment que d'élégance : il y a même souvent beaucoup de dureté dans les expressions & dans la tournure des vers. Le recueil contient, 1. un livre d'hymnes, de toutes sortes de mesures ; 2. trois livres d'épigrammes, c'est-à-dire, de petites piéces sur différens sujets, auxquelles l'auteur donne fort improprement le titre d'épigrammes ; 3. un livre d'épitaphes ou d'éloges funébres ; 4. un livre de distiques. Jean Cochlée fit imprimer ces trois discours, & ces poësies de Fagellus, à Leipsick, en 1537 ; mais cette édition se trouva si remplie de fautes, parceque Cochlée ne put y veiller, que Fagellus ne pouvant souffrir de se voir si défiguré, fit faire lui-même l'année suivante, & sous ses yeux, une nouvelle édition des mêmes ouvrages. Celle-ci est correcte en effet, & assez bien imprimée. Elle parut à Leipsick, en 1538, *in*-4°. Nous n'avons rien vu de plus concernant cet auteur.

FAGGIVOLA (Uguccione) natif de Maia Trébara, se rendit fameux vers le commencement du XIV siécle par plusieurs grandes actions qu'il fit contre les Guelphes. Dans l'action, près de Crémone, il reçut & emporta dans son bouclier quatre bouts de pertuisane & treize javelots. Il se joignit aux Tarlati, seigneurs d'Arezzo, contre les Florentins, qu'il battit à plusieurs reprises. Il préta ensuite son bras à ceux de Pise, & il reconquit à leur avantage toutes les places que les Lucquois leur avoient enlevées, & s'empara même de plusieurs villes qui appartenoient à ceux-ci. Pour reconnoître un si grand service, ceux de Pise le déclarerent leur souverain. Faggivola montra qu'il étoit digne de cette qualité en soumettant Lucques même à son autorité. Il se servit pour cette entreprise de certaines familles Gibelines, & principalement de celles des Interminelli, qu'il avoit fait recevoir à Lucques par un traité antécédent. Ces familles exciterent une rébellion dans la ville, & pendant le tumulte inséparable de ces sortes d'actions, elles ouvrirent à Faggivola une des portes de Lucques. Il s'en empara aussitôt, & y laissa entrer des troupes qui y commirent toute sorte d'excès. Le trésor de l'église de Rome, qui avoit été depuis peu transporté à Lucques dans l'église de S. Friano, pour le garantir des mains de l'empereur Henri VII, fut entiérement pillé. Le victorieux rétablit les Gibelins dans Lucques, & alla ensuite assiéger Pistoie. Pour l'arrêter dans la rapidité de ses progrès, les Guelphes de la Toscane, renforcés par un secours considérable que Robert, roi de Naples, leur avoit envoyé, allerent au-devant du conquérant près de Montécatino ; mais ils furent battus le 29 août de l'an 1315. Huit cens cavaliers Allemans qui se trouvoient dans l'armée de Faggivola, contribuerent beaucoup à cette victoire. Cette perte des Guelphes fut suivie de la reddition de Montécatino. Après que le victorieux eut presque entiérement désolé le Florentin, il retourna à Lucques ; mais il y vit changer sa fortune. Fier de ses victoires, il en abusa : il fit trancher la tête à Banduccio Bonconti, un des principaux bourgeois de Pise, & à son fils, qui s'étoient opposés à la violence de ses desseins. Cette action irrita les Pisans, & ils chercherent depuis l'occasion de se soulever. Peu de temps après, le fils de Faggivola, qui étoit gouverneur de Lucques, mit la derniere main à la ruine de son pere & à la sienne, en faisant emprisonner Castruccio Castracani, homme vaillant, du parti des Gibelins, fort aimé du peuple, & de la famille des Interminelli, à qui Faggivola étoit redevable de la meilleure partie de sa fortune. La seule jalousie avoit porté le gouverneur de Lucques à cette violence, qu'il avoit même commise sans avoir consulté son pere ; on savoit d'ailleurs qu'il avoit dessein d'ôter la vie à Castruccio, & l'on sut qu'il avoit engagé son pere à le seconder dans une entreprise qu'il n'osoit pas exécuter seul. Mais Faggivola fut à peine sorti de Pise, pour venir au secours de son fils, que toute la bourgeoisie prit les armes, massacra tout ce qui appartenoit à Faggivola, & déclara pour chef Galao de Gerardeschi. Ceux de Lucques, informés de cette révolte, se mutinerent aussi ; ce qui abattit tellement le courage du pere & du fils, qu'ils s'exilerent d'eux-mêmes. Faggivola se retira auprès de Can de la Scala, seigneur de Vérone, en faveur duquel il signala depuis sa valeur. Castruccio Castracani fut déclaré seigneur de Lucques. Can de la Scala, ayant mis le siége devant Padoue en 1319, Faggivola le seconda ; mais étant tombé malade durant le siége, on le transporta à Vérone, où il mourut la même année. Le seigneur de Vérone lui fit faire des obséques très-pompeuses. * Capriolo, *ritratti di cento ca-*

pitani illustri, page 17, &c. *Dictionnaire françois de Basle*.

FAGNANI (Prosper) célébre canoniste du XVII siécle, a été regardé de son temps à Rome comme un oracle, & c'étoit presque une certitude de gagner sa cause que de l'avoir de son côté. Il fut pendant près de quinze ans secrétaire de la sacrée congrégation, & plusieurs papes l'ont honoré d'une estime singuliere, & le consultoient avec empressement. Il devint aveugle à l'âge de 44 ans; ce qui ne l'empêcha pas de dicter fréquemment des écrits sur les affaires qu'on lui proposoit ou sur des matieres particulieres qu'il vouloit traiter. Ce qui est plus singulier, c'est que depuis qu'il étoit tombé dans cet état, il composa son grand commentaire sur les décrétales, qui est en trois volumes *in-folio*, & qui l'a fait connoître non-seulement à Rome, mais dans toute l'Europe. Il fit cet ouvrage par ordre d'Alexandre VII, à qui il le dédia en 1659, & il fut imprimé à Rome en 1661. On le réimprima à Cologne en 1679, 1681, 1686 & 1704, & à Venise en 1697. On a joint le texte entier des décrétales à son commentaire dans cette derniere édition. Palazzi, dans un commentaire de sa façon sur les décrétales, a écrit contre Fagnani; mais soit que celui-ci n'ait pas connu cet ouvrage, soit qu'il eut perdu une partie de son humeur peu endurante, il ne repliqua rien. Il a conservé jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 1678, un jugement très-sain, & une mémoire si heureuse, qu'il n'avoit presque rien oublié des poëtes même qu'il avoit lus dans sa jeunesse; & qu'à l'égard des auteurs de droit il en citoit sur toutes les questions, des passages sans nombre avec autant de facilité que s'il les eût lus. Il recevoit avec beaucoup de douceur & de politesse ceux qui alloient le voir, & il les entretenoit avec beaucoup de bonté. Sa maison étoit située au plus bel endroit de Rome pour la vue, quoique cet avantage lui fût inutile; & un jour il se fit mener dans son carosse au cours pour voir, disoit-il, passer la cavalcade que faisoit l'ambassadeur d'Espagne, pour la cérémonie de la haquenée qu'il alloit présenter à S. Pierre. Il se faisoit nommer tous ceux qui passoient, & qui se distinguoient des autres par quelque bruit, s'informant surtout de la beauté des chevaux & de la magnificence des carosses; & sur le récit qu'on lui faisoit, il décidoit de tout avec une justesse & une présence d'esprit admirables. Ce savant canoniste est mort âgé de plus de quatre-vingts ans. * *Relation manuscrite des savans d'Italie, par le P.* Poisson, *de l'Oratoire*. Table des auteurs qui sont au-devant du premier volume du *dictionnaire des cas de conscience de M.* Pontas.

FAGON (Gui-Crescent) naquit à Paris le 11 mai 1638, de *Henri* Fagon, commissaire ordinaire des guerres, & de *Louise* de la Brosse, niéce de Guy de la Brosse, médecin ordinaire du roi Louis XIII, & petit-fils d'un médecin ordinaire de Henri IV. Il fut consacré à la médecine dès le bas âge; & quand il fut sur les bancs, il osa soutenir dans une thèse la circulation du sang, qui passoit alors pour un paradoxe parmi les vieux docteurs. Il eut le bonnet en 1664. M. Vallot, devenu premier médecin du roi, ayant entrepris de rétablir le jardin royal, qui avoit été extrêmement négligé, M. Fagon lui offrit ses soins, & alla en Auvergne, en Languedoc, en Provence, sur les Alpes & sur les Pyrénées, & n'en revint qu'avec quantité de plantes également curieuses & utiles. Il fit tous ces voyages à ses dépens. Il eut la principale part au catalogue de toutes les plantes du jardin qui fut publié en 1665, sous le titre de *Hortus regius*, & il mit à la tête un petit poëme latin. A peine eut-il reçu le bonnet de docteur, qu'il eut les deux places de professeur en botanique & en chymie au jardin royal. Il exerçoit en même temps la médecine dans Paris avec tout le soin & toute l'application desirables, & avec un si grand désintéressement, qu'il ne recevoit ni payement, ni présens. Sa réputation le fit choisir par le feu roi en 1680, pour être premier médecin de madame la dauphine. Quelques mois après il le fut aussi de la reine, & après sa mort il fut chargé par le roi du soin de la santé des enfans de France. Enfin le roi le nomma son premier médecin en 1693. Dès qu'il fut dans cette place, il diminua beaucoup les revenus de sa charge. Il se retrancha ce que les autres médecins de la cour, ses subalternes, payoient pour leurs sermens. Il abolit des tributs qu'il trouvoit établis sur les chaires royales de professeurs en médecine dans les différentes universités, & sur les intendances des eaux minérales du royaume. Le roi lui ayant donné la charge de premier médecin de M. le duc de Berri, pour la vendre à qui il jugeroit à propos, il représenta qu'une place aussi importante ne devoit point être vénale, & la fit tomber sur M. de la Carliere, qu'il en jugea le plus digne. Quand M. de Villacerf eut quitté en 1698 la surintendance des bâtimens, M. Fagon obtint du roi que celle du jardin royal, qui avoit été détachée de la charge de premier médecin pour être unie à cette surintendance, feroit réunie à cette charge, en laissant néanmoins au surintendant des bâtimens la disposition des fonds nécessaires à l'entretien du jardin. Il a toujours eu une tendresse particuliere pour ce jardin, qui avoit été son berceau, & ce fut pour l'enrichir qu'il inspira au feu roi d'envoyer M. de Tournefort en Gréce, en Asie & en Egypte. Il avoit aussi beaucoup d'affection pour la faculté de médecine de Paris, & elle trouvoit en lui dans toutes les occasions un protecteur très-zélé & très-utile. Tout le temps où son devoir ne l'attachoit pas auprès de la personne du roi, il l'employoit ou à voir des malades, ou à répondre à des consultations, ou à étudier. Après la mort de Louis XIV, il se retira au jardin royal dont il avoit conservé la surintendance. Il y mourut le 11 mars 1718, âgé de près de quatre-vingts ans. L'académie des sciences l'avoit choisi en 1699 pour être un de ses honoraires. Outre un profond savoir dans sa profession, il avoit une érudition très-variée, le tout paré & embelli par une facilité agréable de bien parler. Il avoit épousé *Marie* Nozereau, dont il a laissé deux fils, l'aîné, évêque de Lombez, puis de Vannes, mort le 16 de Février 1742; & le second, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal, & intendant des finances, mort à Paris le 8 de mai 1744, sans avoir été marié. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences. Mém. du temps*.

FAGUNDEZ (Etienne) Jésuite, natif de Viane en Portugal, entra dans la compagnie de Jesus à Evora le 13 janvier 1694, & enseigna la théologie morale à Lisbonne où il mourut le 13 janvier 1645, âgé de 68 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *Quæstiones de christianis officiis & casibus conscientiæ in VI ecclesiæ præcepta*, Lyon, 1626, *fol. Apologia pro isto tractatu, ad quæstionem de lacticiniorum esu, in quadragesima*, 1631, 8°. *In X præcepta decalogi*, 1640, *fol.* 2 *vol. De justitia*, 1640, *fol. De contractibus, & de acquisitione, ac translatione dominii*, 1641, *fol.* Tous ces ouvrages ont été imprimés à Lyon, & en les lisant on voit que l'auteur avoit une grande connoissance du droit civil, & du droit canonique. * Alegambe, *bibl. script. S. J.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sac. XVII*, *&c. Bibl. mss. portugaise*.

FAIENCE, bourg de France en Provence, dans le diocèse de Fréjus, & la viguerie de Draguignan, entre Grasse, Fréjus & Draguignan. Il est situé sur une colline agréable & fertile, & a pour seigneurs les évêques de Fréjus. Quelques auteurs confondent ce bourg avec Faënza, ville d'Italie, au sujet de la vaisselle qu'on fait dans cette derniere ville. * Baudrand.

FAIL (Noël du) seigneur de la Herissaye, gentil-

homme Breton, conseiller au parlement de Rennes, fut un des doctes jurisconsultes du XVI siécle. Il écrivit un volume d'arrêts de son parlement, en trois livres. A la sollicitation d'Eginard Baron, & de François Duaren, il réduisit le droit civil en lieux communs. Il composa étant fort jeune le livre des *Propos rustiques*, comme il l'avoue lui-même à la fin de ses contes d'Eutrapel, & le fit imprimer en 1548 sous le nom de *Léon Ladulfi*, qui est l'anagramme de son nom. Ses contes d'Eutrapel parurent aussi dans les premieres éditions sous le titre de *Baliverneries*. Depuis il donna en 1570 une nouvelle édition de ses *Propos rustiques*, sous ce titre : *Les ruses & finesses de Ragot, jadis capitaine des gueux de l'hostiere, & de ses successeurs*, &c. à Paris, 1570, *in*-16. La seule différence qui se trouve entre ces deux éditions du même livre, c'est, outre le titre, que l'édition de 1548 est plus ample, de ce qui est contenu dans les 21 dernieres pages. Pasquier, *let*-8 du *livre* 1, parle de ces *Propos rustiques* avec mépris. » Il n'y a celui de nous, dit-il, qui ne sache combien » le docteur Rabelais, en folâtrant sagement sur son » Gargantua de Pentagruel, gagna de graces parmi le » peuple. Il se trouva peu à peu deux singes qui se per-» suaderent d'en pouvoir faire tout autant, l'un sous » le nom de Léon Ladulfi, en ses *Propos rustiques*, » l'autre sans nom, en son livre *des Fanfreluches*, » (c'est Guillaume des Autels) mais autant y profita » l'un que l'autre, s'étant la mémoire de ces deux li-» vres perdue. Quelques auteurs ont donné une histoire de Bretagne à Noël du Fail, & la Croix du Maine en parle ; mais si cet ouvrage existe, ou a jamais existé, il n'a point été imprimé. * M. de la Monnoie, notes sur les *jugemens des savans de M.* Baillet, *tome VI*, *page* 308.

FAILLE (Germain de la) naquit à Castelnaudari dans le haut Languedoc, le 30 d'octobre 1616. Après avoir fait ses études à Toulouse, il fut pourvu en février 1638 de la charge d'avocat du roi au présidial de la ville où il étoit né. En 1646 il accompagna, en qualité de procureur du roi, M. de la Ferriere, pour lors intendant de Montauban, chargé par la cour de se rendre en Rouergue, pour y appaiser la révolte des Croquants. En 1655 la ville de Toulouse ayant choisi M. de la Faille pour son syndic, il se défit de sa charge d'avocat du roi. Cette charge lui ayant donné lieu de fouiller dans les archives de la ville, il entreprit de composer les annales de Toulouse. Le premier volume fut imprimé l'an 1687, & le second vit le jour en 1701. Il composa en 1667 une dissertation sur la noblesse des capitouls, dont M. de la Roque a cru devoir donner un précis dans son *Traité de la noblesse*. M. de la Faille augmenta depuis cette dissertation, & il en donna une troisiéme édition en 1707, sous le titre de *Traité de la noblesse des capitouls de Toulouse*, auquel il ajouta de savantes *remarques*, & un *catalogue* curieux de plusieurs *nobles & anciennes familles*, *dont il y a eu des capitouls depuis la réunion du comté de Toulouse à la couronne*. L'académie des jeux floraux le choisit en 1694 pour son secrétaire perpétuel, & il en a fait durant plus de seize ans les fonctions avec honneur. Outre son talent pour l'histoire, il avoit encore celui d'écrire agréablement en prose & en vers. Dans l'âge le plus avancé il laissoit échaper des piéces volantes de poësie, qui faisoient plaisir. Il mourut le 12 novembre 1711, au commencement de sa 96 année. Il étoit alors doyen des anciens capitouls de la ville, & avoit été quatre fois dans le capitoulat. Il y a une branche de sa famille établie aux Pays-Bas. Après l'édition de son premier volume des annales de Toulouse, M. de la Faille, alors grand bailli de Gand, chancelier de la toison d'or, & les autres membres de cette famille, qui résident à Anvers, lui écrivirent en qualité de parent des lettres de félicitation sur son ouvrage, & depuis ils l'ont toujours traité de *cousin*. Aussi leur nom & leurs armes sont-elles entierement semblables. * *Mém. de Trévoux*, *juillet* 1712, *pag.* 1230.

FAIRE, *Faria*, isle d'Ecosse, dans l'Océan septentrional. Elle est aussi appellée par ceux du pays *Faire-Isle*, & par les François *Belle-Isle*. Elle est située entre les Orcades & les isles de Schetland ou Hitland, sous la domination du roi d'Angleterre, comme dépendante de l'Ecosse. Les habitans, qui sont des pêcheurs, y sont en fort petit nombre, à cause de son peu d'étendue, & des montagnes dont elle est remplie.

FAIRFAX (Thomas) chevalier lord Anglois, & chef des parlementaires en 1645, eut le commandement des troupes du parlement après le comte Manchester ; mais comme il étoit plus propre pour l'exécution que pour le conseil, les indépendans, qui l'avoient élevé à cette dignité, lui donnerent pour lieutenant Olivier Cromwel, qui disposoit des choses avec un pouvoir presque absolu. Fairfax défit en cette même année l'armée du roi à Nazebi. Il battit ensuite Goring, colonel de l'armée du roi, prit Bristol & quelques autres places. L'année suivante, il se rendit maître d'Oxford, dont les états d'Angleterre lui donnerent le titre de comte ; ensuite il battit le prince de Galles, & força Excester, & eut en 1647 le gouvernement de la tour de Londres. Depuis, ayant ruiné le parti du roi, il prit Colchester en 1648, & il y fit passer par les armes les chevaliers de Lucas & de Lisle, qui s'étoient fort distingués dans l'armée du roi. Ayant enfin défait les Levellers, en 1649, il passa par Oxford, où il se fit recevoir docteur en droit. Enfin fatigué de Cromwel qui ne lui laissant que le nom de général, en usurpoit toute l'autorité, il se démit de cette charge en 1648, & l'armée éleva Cromwel à sa place. Il mourut en avril 1667, ayant eu pour fille *Marie* Fairfax, qui épousa *George* Villers, duc de Buckingam, chevalier de la jarretiere, dont elle n'eut point d'enfans. * Du Verdier, *continuation de l'histoire d'Angleterre*, *d'Ecosse & d'Irlande* de Du Chêne. Thomas Skinner, &c.

FAIRFORD, ville d'Angleterre avec marché, dans le comté de Glocester, dans la contrée de *Battlesboroug*, à 77 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

FAIR-FORELAND, c'est la partie de l'Irlande la plus avancée vers le nord-est, dans le comté d'Antrim, partie de l'Ultonie. * *Dict. angl.*

FAISAN (le royaume du) *cherchez* FEZZEN.

FAISANS ou L'ISLE DES FAISANS, petite isle dans la riviere de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, à une lieue de l'embouchure de cette riviere dans l'Océan, au pied des Pyrénées. Elle est comme neutre entre ces deux états ; & c'est pour cela qu'elle fut choisie pour y traiter la paix, qui fut conclue entre les deux couronnes, l'an 1659. On bâtit au milieu de cette isle une maison de bois, où le cardinal Mazarin & dom Louis de Haro, plénipotentiaires, s'assemblerent, & où les deux rois de France & d'Espagne se parlerent. * *Mém. du temps*. Baudrand.

FAISCEAUX (les) *Fasces*. C'étoient des haches attachées à un manche long, environné d'un faisceau de verges, que portoient des officiers appellés *Licteurs*, qui précédoient les grands magistrats Romains. Cet usage de porter des faisceaux vient des Toscans. Florus & Silius Italicus disent que c'est Tarquin l'ancien qui introduisit cet usage à Rome ; d'autres assurent que ce fut Romulus qui l'y établit, pour inspirer plus de respect & plus de crainte dans l'esprit des peuples ; & il y a subsisté non-seulement sous les rois, mais aussi sous les consuls & sous les premiers empereurs. Ceux qui portoient ces faisceaux étoient les exécuteurs de la justice, parceque, suivant les anciennes loix de Rome, les coupables étoient premierement battus de verges, & puis avoient la tête tranchée, quand ils méritoient la mort : d'où vient cette formule, *J. Lictor, expedi virgas*. Quand les magistrats, qui de

droit etoient précédés par des licteurs portant les faisceaux, vouloient témoigner de la déférence pour le peuple, ou pour quelqu'autre personne d'un mérite distingué, ils renvoyoient leurs licteurs, ou faisoient baisser devant eux leurs faisceaux : ce qu'on appelloit *fasces submittere*. C'est ainsi qu'en usa Valerius Publicola, consul, qui ayant à haranguer le peuple Romain, renvoya auparavant ses licteurs : *Fasces*, dit Tite-Live, *majestati populi Romani submisit*. Et le grand Pompée entrant dans la maison du philosophe Posidonius, congédia ses licteurs, pour faire honneur aux lettres, qu'il cultivoit avec soin. * Tite-Live, *hist. rom.* Denys *d'Halicarnasse*, *l.* 3, 84. Sil. *Italic. l.* 8. Rosin, *antiq. rom.*

FAITA, ou FAIE, *cherchez* AMAND.

FAKENHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Norfolck, qu'on appelle Gallow, à 210 milles anglois de Londres. * *Dictionnaire anglois.*

FAKHR ALDAOULAT, ou *Faker eddoulat*, sultan de la dynastie des Bouides. Il étoit le troisiéme fils de *Rokn eddoulat*, fils de *Bouiah*. Il fut chassé de ses états de Rei & de Hamadam par ses deux aînés, nommés *Muiad-eddoulat*, & *Adhad-eddoulat*, & fut obligé de se retirer auprès de Cabous, fils de Vaschmagir, roi du Tabarestan & du Giorgian. Mais son frere aîné entrant dans le Giorgian avec une puissante armée, lui & le prince qui l'avoit reçu furent contraints de s'enfuir à Nischabour, ville du Khorasan, où ils furent en sureté. Mouiad mourut bientôt après; & par le savoir faire de Sahep Kafi, qui avoit été visir de Mouiad & qui est fort célébre dans l'histoire, Fakhr-eddoulat fut nommé successeur de son frere. Dès qu'il en eut la nouvelle, il se rendit à Ispahan & prit possession du royaume de Perse. Après la mort de ce visir, le sultan se laissa tellement gouverner par ses domestiques & par ses favoris, que tout l'état changea bientôt de face; l'injustice & la violence prirent le dessus, & les finances se dissiperent. L'an 387 de l'hégire, 997 de J. C. ce sultan mourut d'un mal d'estomach, après avoir regné environ quatorze ans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

FAKIRS, sorte de dervis ou religieux mahométans, qui courent de pays en pays, & qui vivent d'aumônes. Lorsqu'ils vont par bandes, ils ont un chef ou supérieur, auquel ils obéissent. L'habit du supérieur, & des principaux fakirs, consiste ordinairement en trois ou quatre aulnes de toile, de couleur d'orange, dont ils se font comme des ceintures, l'un des bouts venant passer entre leurs cuisses, pour couvrir ce que la pudeur & la bienséance veulent que l'on tienne caché devant & derriere. Ils ont aussi une peau de tigre sur les épaules, laquelle est attachée sous le menton. Les simples fakirs n'ont pour tout habit qu'une corde qui leur sert de ceinture, & où est attaché un morceau de toile, pour couvrir les parties qui doivent être cachées. Leurs cheveux sont liés en tresse autour de leur tête, & font une forme de turban. Chaque fakir a un cor de chasse, dont il sonne quand il arrive en quelque lieu, & quand il en part; il a aussi un racloir de fer, fait à peu près comme une truelle. Cet avec cet instrument qu'ils raclent & nettoient les places où ils veulent s'arrêter; & quelquefois après avoir ramassé la poussiere en un monceau, ils s'en servent comme de matelats & de chevet pour coucher plus mollement. Lorsqu'ils arrivent en quelque lieu, le supérieur en envoie quelques-uns à la quête dans les villes & dans les villages; & ce qu'ils apportent de vivres, qu'on leur donne par aumône, est distribué par égale portion. Ce qu'ils ont de surplus, est donné tous les soirs aux pauvres, & ils ne se réservent rien pour le lendemain.

Il y a aux Indes plus de huit cens mille fakirs mahométans, & douze cens mille idolâtres. Ces vagabonds en imposent au peuple par un faux zèle, & lui font accroire que toutes leurs paroles sont des oracles. On en voit de diverses sortes; les uns vont presque tout nuds, comme les fakirs idolâtres, sans avoir aucune retraite assurée, & s'abandonent à toutes sortes d'impuretés sans aucune honte. Ils persuadent aux esprits simples, qu'ils ont le privilége de commettre toutes ces actions sans pécher. Il y a d'autres fakirs qui sont vétus de robes de plusieurs piéces, & de couleurs différentes. Ces robes leur vont jusqu'à mi-jambes, & cachent de méchans haillons qui sont dessous. Leur chef ou supérieur est distingué par son habillement, qui est fait de plus de piéces que celui des autres. Outre cela, il traîne une chaine de fer, attachée à la jambe, & longue de plus de deux aulnes. Dès qu'il est arrivé en quelque lieu, il fait étendre à terre quelques tapis, & s'assied dessus pour donner audience à ceux qui veulent le consulter. Cependant ses disciples vont publier aux environs les grandes vertus de leur maître, & les faveurs qu'il reçoit de Dieu. Le peuple accourt & l'écoute comme un prophéte; puis il lui apprête à manger, & à ceux de sa suite. Il y a des fakirs qui ont plus de deux cens disciples, qu'ils assemblent au son du tambour & du cor. Quand ils marchent ils ont un étendard, des lances, & d'autres armes. La troisiéme sorte des fakirs des Indes orientales, sont ceux qui étant nés de pauvres parens, & desirans de savoir bien la loi pour devenir moulas ou docteurs, se retirent dans les mosquées, où ils vivent des aumônes qu'on leur fait. Ils emploient le temps à lire l'alcoran, qu'ils apprennent par cœur; & quand ils peuvent joindre cette étude, & quelque connoissance des choses naturelles, à l'exemple d'une bonne vie, selon leur mode, ils parviennent à être les chefs des mosquées, & à la dignité de moulas, & de juges de la loi. Ces fakirs ont leurs femmes, & quelques-uns par dévotion en ont trois ou quatre, afin d'imiter Mahomet, & d'avoir un plus grand nombre d'enfans, qui suivent la loi de leur prophéte. Il y a encore d'autres fakirs pénitens, qui choisissent une posture contrainte, dans laquelle ils passent plusieurs années, ou même toute leur vie; se couchant de nuit à peu près en la même posture qu'ils font de jour. Les uns tiennent leurs bras croisés par dessus leur tête; les autres les renversent vers les épaules; les autres ont les mains élevées en l'air; d'autres demeurent la tête baissée, sans regarder personne, & sans dire un seul mot. Quelques-uns se tiennent sur un pied, tenant en main un réchaut plein de feu, sur lequel ils jettent de l'encens qu'il offrent à leur dieu. Dans tous ces états ils sont absolument nuds, & ne couvrent pas même ce que la pudeur fait cacher. La superstition des femmes Indiennes est si extravagante, qu'elles croient s'attirer quelque bénédiction dans leur mariage, si elles baisent les parties naturelles de ces pénitens, qui roulent, dit-on, les yeux d'une maniere affreuse, lorsque ces femmes en approchent. Pour ce qui est des nécessités de la vie, comme de boire & de manger, ils ont des fakirs de leur compagnie, qui sont proche d'eux, pour les assister, & les servir au besoin. On voit des fakirs, personnes de qualité, qui font mener devant eux des chevaux sellés & bridés, & couverts d'une peau de léopard. Cinq seigneurs de la cour de Cha-gehan, grand mogol des Indes, s'étant faits fakirs, pour éviter la cruauté de cet empereur, avoient trois beaux chevaux dont les brides étoient d'or & les selles couvertes de lames d'or; & cinq, qui avoient des brides d'argent, avec des selles couvertes de lames d'argent. Ceux qui les suivoient étoient tous armés d'arcs & de fléches, ou de mousquets, & de demi-piques. * Tavernier, *voyages des Indes. Voyez* d'Herbelot, *bibl. orient.*

FALAISE, ville de France dans la basse Normandie, avec titre de vicomté, élection du ressort de la généralité d'Alençon, & un des siéges du bailliage de Caën; a pris, comme on le croit, son nom des rochers appellés *falaises*, qui la limitent du côte de la mer. Elle est située dans le diocèse de Séez, entre Séez & Caën

Caën, sur la petite riviere d'Ante; & est bâtie sur une éminence en forme de nef, à laquelle un château élevé sur un roc sert de pouppe. C'est dans ce château bâti sur un rocher que naquit Guillaume *le Conquérant*, duc de Normandie & roi d'Angleterre. Cette ville est assez agréable, bien peuplée, avec de belle rues, de grandes places, & de jolies fontaines. Elle renferme dans son enceinte diverses paroisses, monasteres & hôpitaux. Les serges, les toiles & les dentelles de Falaise sont fort recherchées. L'abbaye de S. Jean, ordre de Prémontré, est dans l'un de ses trois fauxbourgs, & près de l'entrée du bourg de Guibrai, très-renommé par les foires qui s'y tiennent au mois d'août, depuis Guillaume *le Conquérant* duc de Normandie, qui vivoit en 1066. Ce prince étoit fils *naturel* du duc Guillaume II, & d'une fille de Falaise. Les premiers ducs de Normandie firent du château de Falaise, un palais en temps de paix, & leur place de sureté en temps de guerre. Ce château, qui tombe en ruine, fut des derniers conquis par les Anglois; & depuis, il fut si bien gardé par Talbot, qui y fit bâtir une salle magnifique ornée de peintures, qu'il fut le dernier lieu de cette province, qui fut rendu au roi Charles VII, en 1450. Entre autres particularités de la ville de Falaise, on y remarque une tour que l'on prétend avoir été bâtie par César. * Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Papyre Masson, *desc. flum. Gall.*

☞ FALAIS, est un fief du Brabant situé aux confins du comté de Namur, sur la riviere de Mohaine, entre les villes de Huy & de Henneguy. Baudouin, fils naturel de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, fut mis en possession de ce fief en 1501 par l'empereur Maximilien I. Jacques de Bourgogne, petit-fils de Baudouin, le posséda aussi, & il en étoit seigneur. C'est à ce Jacques que Calvin adressa plusieurs lettres, qu'on a recueillies & imprimées à Amsterdam en 1744 en un volume *in*-8°. Depuis, Falais a été érigé en comté, en 1614 par Albert VII, archiduc d'Autriche, & l'infante Isabelle. * Supplément de 1749 au dict. de Moréri, *verbo* CALVIN. Voyez BOURGOGNE.

FALCANDUS (Hugues) est compté entre les historiens de Sicile du XII siécle, qui étoit celui où vivoit cet auteur, & cette place lui convient mieux que celle qu'on lui donne entre les historiens d'Italie, à moins qu'on ne dise que comme la Pouille & le royaume de Naples, qui sont des provinces considérables de l'Italie, faisoient anciennement un même royaume avec la Sicile, un historien qui rapporte ce qui s'est passé dans celle-ci, mérite une place parmi les historiens d'Italie. Falcandus a donc fait une histoire de ce qui s'est passé dans le royaume de Sicile, non pendant environ trois cens ans, comme on le trouve dans la préface de Gervais de Tournai, premier éditeur de cette histoire, mais seulement depuis Roger I qui ne fut élu roi qu'en 1130 ou 1139, jusqu'en 1169 ou environ, encore passe-t-il légerement sur la vie de ce prince, pour s'arrêter sur celle de Guillaume I. La description des calamités qu'éprouva la Sicile sous le gouvernement de ce roi, surnommé *le Méchant*, est son principal objet. Il raconte aussi avec assez d'étendue les troubles & les autres calamités qui se firent sentir du temps de Guillaume II, surnommé *le Bon*, qui succéda à son pere Guillaume I en 1166. On ignore si c'est pendant ou après ces troubles que Falcandus composa son histoire; ce qui est sûr, c'est qu'il ne la publia que vers la fin de 1189 ou au commencement de 1190. Dans la préface à Pierre, trésorier de l'église de Palerme, Falcandus y dit qu'il venoit d'apprendre la mort du roi de Sicile. C'étoit Guillaume II, qui mourut en novembre 1189. Il y en a qui font cet auteur Sicilien: c'est le sentiment de M. Muratori; mais. M. Mongitori a rendu ce fait très-douteux dans son *appendix à la bibliothéque Sicilienne* de Carusio. Il prétend que notre historien devoit à la Sicile son éducation, & non sa naissance; qu'il étoit plutôt Normand que Sicilien, quoiqu'il eût demeuré bien des années dans ce royaume. On a quatre éditions de son histoire. Gervais de Tournai donna la premiere, d'après un manuscrit de la bibliothéque de Matthieu de Longuejoue, évêque de Soissons, à Paris en 1550. Les Wechels en firent une seconde, qu'ils insérerent dans leur recueil des auteurs de l'histoire de Sicile, en 1579, *in-fol.* M. Carusio a fait réimprimer cet auteur dans sa *bibliothéque Sicilienne*; enfin, M. Muratori l'a insérée dans le septiéme tome *in-folio* de son vaste *recueil des historiens d'Italie.* * Muratori, *tome* 7 du recueil *cité. Biblioth. Ital. tome 6*, *art.* 1.

FALCES, bourg d'Espagne dans le royaume de Navarre. Il est sur la riviere d'Aragon, dans le territoire d'Olite, à deux lieues de la ville d'Olite, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

FALCIDIUS, tribun du peuple Romain, fit la loi nommée *falcidie*, par laquelle chacun pouvoit disposer de son bien en faveur de qui il lui plaisoit, pourvu qu'il en réservât la quatriéme partie à ses légitimes héritiers.

FALCKEMBERG (Jean de) ainsi nommé du lieu de sa naissance dans la Poméranie, entra dans l'ordre de S. Dominique vers la fin du XIV siécle dans le temps du schisme, fut fait docteur en théologie, & demeura opiniâtrément attaché à Grégoire XII jusqu'à la fin, ce qui lui attira la haine du général Léonard Dati, à qui il résista en face au concile de Constance. Il fut un des docteurs qui eurent ordre d'opiner sur neuf propositions de Jean Petit, dénoncées au concile par Gerson, & il fut le seul qui déclara qu'il n'y en avoit aucune qu'on dût condamner comme hérétique. Trois petits traités qu'il composa sur ces matieres, ont été imprimés en 1706 à Anvers, à la fin du V tome des œuvres de Gerson. Falckemberg avoit composé un autre ouvrage, qui lui attira de mauvaises affaires. Jagellon, qui, de duc de Lithuanie, étoit devenu roi de Pologne, ayant déclaré la guerre aux chevaliers de Livonie, étoit entré dans leurs états avec une armée de Lithuaniens presque tous infidéles, & de Tartares mahométans qui y firent des ravages incroyables. Les chevaliers ne pouvant se venger d'eux avec l'épée, prirent le parti de se venger avec la plume, & Falckemberg qu'ils chargerent de leurs intérêts, ne les servit que trop bien: il ne garda aucun ménagement, & adressant son écrit à tous les chrétiens, il les invita à acquérir la vie éternelle, en s'armant pour exterminer les Polonois & leur roi. Nicolas, archevêque de Gnesne, à qui cet écrit fut communiqué à Paris, au commencement de l'an 1417, en fut si irrité, que dès le mois de février il en porta ses plaintes au concile de Constance; & après avoir harangué les peres pendant trois jours, il obtint que Falckemberg fût mis en prison. On lui fit ensuite son procès. Le concile lui donna au mois de juin des commissaires de diverses nations, à qui il attribua plein pouvoir de décider là-dessus, sans lui en faire de rapport. Son livre fut condamné; mais néanmoins déclaré exempt d'hérésie par ceux des nations angloise & espagnole, de la premiere desquelles étoient les patriarches de Constantinople & d'Antioche; & les ambassadeurs Polonois firent inutilement de nouvelles instances le 22 avril 1418, le pape Martin V ayant terminé le concile ce jour-là, en déclarant qu'il approuvoit tout ce qui avoit été fait jusqu'alors. Les Dominicains avoient été moins favorables à Falckemberg: le général qui avoit des sujets particuliers de se plaindre de lui, saisit l'occasion de le punir des écrits qu'il avoit publiés contre lui & contre son prédécesseur dans le temps du schisme, & le fit condamner au mois de juin 1417 à une prison perpétuelle par le chapitre général. Mais une sentence si rigoureuse, & qui pouvoit paroître injuste, n'eut point de lieu: le pape

pour contenter Jagellon emmena Falckemberg, & le tint en prison pendant quelques années; mais faisant ensuite entendre raison aux ambassadeurs de ce prince, il le relacha, sous prétexte qu'il étoit incommodé & affoibli de maladies. Dlugoss auteur Polonois, dit que Jagellon ayant mis en délibération au mois de mai 1418, si on devoit s'en tenir à ce qui avoit été fait au concile touchant Falckemberg, il suivit le conseil qu'on lui donna de mépriser cette affaire; & qu'au mois d'août suivant ce prince écoutant d'autres conseils, écrivit au pape pour le prier de faire bruler vif Falckemberg: ce qui ne feroit pas honneur à ce prince, si ce fait étoit véritable. Dlugoff ajoute que le Dominicain ayant été relâché, retourna en Livonie, & que n'étant pas content de la gratification que lui firent les chevaliers, il la jetta aux pieds du grand maître; qu'il écrivit contr'eux une satire encore plus amere que celle qu'il avoit écrite contre les Polonois; que portant cette satyre au concile de Basle, il fut dépouillé par des voleurs auprès de Strasbourg, & qu'après le concile il retourna en Silésie où il mourut. Tout cela a d'autant moins d'apparence, qu'il n'étoit pas malaisé à Falckemberg de recommencer sa satyre, dont il ne fut fait aucune mention au concile de Basle. * Echard, *script. ord. Præd. tome* 1.

FALCKLAND, bourg de l'Ecosse méridionale, est dans le comté de Fife, près de la riviere d'Eden, à cinq lieues de la ville de Saint-André, vers le couchant, & à deux de celle d'Abernethi. * Mati, *diction.*

FALCO ou FALCON, historien de Bénévent, étoit notaire, & secrétaire du palais du pape, sous le pontificat d'Innocent II, avant le milieu du douziéme siécle. Il fut aussi juge ou magistrat de Bénévent, sa patrie. Il est auteur d'une chronique curieuse, & bien détaillée; mais d'un style fort mauvais, qui commence à l'an 1102, & finit à l'année 1140. C'est l'histoire de son temps que Falco rapporte, & il avoit été témoin d'une partie des faits dont il nous laisse le récit. Aussi estime-t-on cette chronique, comme exacte, & très-utile pour l'histoire des années qu'elle embrasse. Le premier qui en a fait présent au public, est Antoine Caraccioli, prêtre de l'ordre des Clercs réguliers: son édition a été faite à Naples, en 1626, *in*-4°. (*Antiqui chronologi quatuor, Herembertus Longobardus, Lupus Protospata, Anonymus Cassinensis, Falco Beneventanus, cum appendicibus historicis*, &c.) L'ouvrage de Falco a été donné depuis, 1. par Camille Peregrino dans son *historia principum Longobardorum recensita & carptim illustrata*; à Naples, 1643, *in*-4°. 2. dans le tome 1 de la *bibliotheca historica Siciliæ* de Jean-Baptiste Carusi ou Carusio, à Palerme, 1720, *in-fol.* 3. dans les tomes 2 & 5 des écrivains d'Italie, recueillis par M. Muratori; 4. dans le tome 9 du trésor des antiquités d'Italie, par Burman. * Voyez ces éditions, & ce que Jean-Albert Fabricius dit de Falco dans sa bibliothéque des écrivains de la moyenne & basse latinité, livre VI, page 436. Nous n'avons vu par nous-mêmes que les éditions de Caraccioli, & de M. Muratori.

FALCO. (Benoît) Fabricius parle d'un autre historien de ce nom, citoyen de Naples, qui a écrit en italien les antiquités de Naples & de son territoire. Cet ouvrage a été imprimé d'abord à Naples, en 1539, *in*-8°. & ensuite au même lieu, en 1568, 1580, 1589; & depuis, Sigebert Havercamp l'a traduit en latin sur la 6 édition italienne, faite à Naples, en 1679, *in*-4°. & l'a inséré à la tête du tome 9 du Trésor des antiquités d'Italie, par Burman.

FALCO ou FALCON (Aymar) chanoine régulier de S. Antoine, écrivain du seiziéme siécle, sortoit d'une famille illustre de la province de Dauphiné. Il entra fort jeune dans l'ordre de S. Antoine, & ne tarda pas à s'y distinguer par son mérite. A peine avoit-il fini ses études de théologie, que ses supérieurs lui conférent la conduite de la paroisse de la ville de S. Antoine. On le chargea ensuite d'exercer les fonctions du grand prieur de l'abbaye en l'absence de celui-ci, & on le pourvut de la commanderie générale de Bar-le-Duc. Le chapitre général de son ordre ayant besoin à Rome d'un homme sage, intelligent & expérimenté, le députa vers le pape Clément VII, avec des pleins pouvoirs & des lettres de recommendation, qui, par une distinction particuliere, contenoient son éloge. Le succès de sa négociation, joint à l'estime qu'il s'étoit acquise parmi ses confreres, le fit recevoir à son retour avec de grands honneurs, & des démonstrations de joie extraordinaires. Après la mort de l'abbé Théodore de S. Chaumont, arrivée en 1527, & pendant la vacance du siége abbatial, Falco fut choisi unanimement pour gouverner l'ordre, sous le titre de vicaire général, conjointement avec Jean Borrel, dit aussi Bureo, commandeur de sainte Croix. Quelque temps après, le chapitre canonial de l'abbaye de S. Antoine voulant lui confier la défense de ses droits dans des temps difficiles & orageux, créa en sa faveur une charge de *dictateur*, qu'il exerça avec autant de zèle que de capacité. Pendant les dernieres années de sa vie, il fut cruellement tourmenté de la pierre, ce qu'il souffrit avec beaucoup de patience & de résignation. Il mourut l'an 1544, dans la 51 année de son âge. Dès 1534 il avoit publié à Lyon, chez Thibauld Payen, l'histoire de l'ordre de S. Antoine, sous le titre: *Antonianæ historiæ compendium, ex variis iisque gravissimis ecclesiasticis scriptoribus, necnon rerum gestarum monumentis collectum; unà cum externis rebus quàm plurimis, scitu memoratuque dignissimis.* Cet ouvrage a été traduit en espagnol par Fernand Suarez, provincial de l'ordre des Carmes dans la province d'Andaloufie, & cette traduction a été imprimée à Séville, par Francisco Pérès, en 1603. Outre une épître dédicatoire & une préface, le traducteur a ajouté au corps du livre un chapitre contenant l'histoire abrégée des commanderies de l'ordre de S. Antoine en Espagne. L'histoire d'Aymar Falco est écrite d'un style simple & naturel; la latinité en est cependant pure, & même élégante. La candeur de l'écrivain & son amour pour la vérité brillent dans tout l'ouvrage. Il donne d'ailleurs les preuves de ce qu'il avance, & n'assure point ce qu'il n'étoit pas en état de démontrer. Un autre ouvrage de Falco, qui prouve en même temps son érudition & son zèle pour la conservation de la foi, est celui qui a pour titre: *De tutâ fidelium navigatione inter varias peregrinorum dogmatum, nec non claudicantium opinionum fluctuationes, dialogi decem, quibus ex ipso sacrarum litterarum fonte, universæ hauriuntur sententiæ, adjunctis passim probatissimis veterum Patrum dictis & rationibus*; à Lyon, chez Gilles & Jacques Huguetan, freres, 1536. On a encore du même auteur: 1. *De exhilaratione animi quem metus mortis contristat; 2. De compendiosâ ratione quâ quis ditari possit, dialogus familiaris*: & on lit dans un ancien nécrologe de l'abbaye de saint Antoine, qu'Aymar Falco avoit composé bien d'autres écrits qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Il en avoit fait imprimer un *De fœdere cum Turca non ineundo*; mais n'en ayant pas été satisfait, après l'avoir relu, il en supprima tous les exemplaires. Chorier fait une mention honorable de la famille des Falcon dans le tome 3 de son Etat politique du Dauphiné, page 244, édition de Grenoble, 1671.* Extrait de quelques mémoires manuscrits sur l'ordre de S. Antoine, communiqués par M. Boudet, supérieur de la maison de S. Antoine à Paris.

FALCO (Jaime ou Jacques) Espagnol, chevalier de l'ordre de Montesa sur la fin du XVI siécle en 1590, étoit mathématicien & poëte, & composa divers ouvrages; *poëmata; de quadraturâ circuli, &c.* * Arnoul Wion, *l.* 1, *lign. vitæ, c.* 90. Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *bibl. scr. Hisp.*

FALCON, religieux de l'abbaye de Tournus dans l'onziéme siécle, écrivit par ordre de son abbé Pierre I du nom, la chronique de cette abbaye; qui contient

les actes du martyre de saint Valerien dont le corps reposoit à Tournus; une relation abrégée des translations du corps de S. Philibert; l'histoire de cinq abbés de la congrégation des religieux qui portoient le nom de ce saint confesseur, & celle des abbés de Tournus depuis l'an 875, jusqu'à l'an 1087, qui étoit environ le milieu du gouvernement de l'abbé Pierre. Quoiqu'il n'ait désigné son nom que par la premiere lettre F, il est certain que c'est lui-même; & Garnier, autre moine de Tournus, qui a aussi composé une histoire de saint Valerien & de sa translation, nous assure que le moine Falcon y avoit travaillé avant lui. Dans le *Gallia Christiana* de la nouvelle édition, *tome* 4, on a confondu ce Falcon avec Falcon de Jaligny, qui en 1056, c'est-à-dire, au moins trente-un ans avant le religieux de Tournus, ayant femme & enfans grands & capables de signer, fit la donation de Tresel à l'abbaye de Tournus. La chronique de Falcon a été donnée au public par le pere Chifflet: mais cet éditeur est tombé dans quelques méprises; par exemple, la chronique parlant du regne de Gautier, qu'elle fait second abbé de Tournus, dit qu'il a gouverné *bis quaternis annis*; le pere Chifflet ne dit que *quaternis annis*, omettant *bis*. Dans un autre endroit, la chronique rapportant la mort d'Aimin septiéme abbé, dit qu'il mourut *post XVIII sui regiminis annos*, (après dix huit ans de gouvernement) le pere Chifflet n'a lu que *octo*, huit, & retranche tout d'un coup dix ans de ce gouvernement. Il s'y trouve encore d'autres fautes. * Voyez l'*histoire de l'abbaye de Tournus*, par l'abbé Juénin, dans la préface, & *pag.* 98 & 104. Le *voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, *tom.* 1, *I part. pag.* 230, 231.

FALCONARA, ou *Noto*, anciennement *Assinarius*, riviere de Sicile dans la vallée de Noto. Elle baigne la ville de Noto, dont elle prend quelquefois le nom, & elle se décharge dans la mer de Sicile au bourg de Falconara. On conjecture que cette riviere est l'*Achetus* de *Silius Italicus*. * Baudrand, *dict.*

FALCONARA, anciennement *Poligusa*, isle de l'Archipel, située au septentrion de celle de Standia. Elle est petite & déserte. Les anciens la nommoient *Polyægos*, à cause de la quantité de chévres qu'on y trouvoit. * Baudrand, *dict.*

FALCONI (Henri) de Rome, vivoit sur la fin du XVI siécle, & fut un des plus illustres ornemens de l'académie des Humoristes. Il écrivit divers ouvrages en vers, dans lesquels il prend le nom de Falcus, pasteur sur les rivages du Tibre. C'étoit un esprit enjoué. * *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illust.*

FALCONI (Jean) religieux de l'ordre de la Merci, étoit Espagnol, & naquit l'an 1596 à Fifiana, qui est un bourg dans le diocèse de Guadix. Après avoir pris l'habit de religieux dans l'ordre de la Merci, il y vécut très-régulierement, & mourut en odeur de sainteté, le 31 mai 1638. Tous ses ouvrages de piété qui sont, *Cartilla espiritual. Sacro monumento. Vidua de dios. El pan nuestro de cada dia. Memento de la missa, &c.* ont été recueillis en un volume *in-octavo*, imprimé en 1662 à Valence. On a traduit plusieurs de ces traités en françois & en italien. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

FALCONIA, *cherchez* ANICIUS PROBUS.

FALCONIERI (la B. Julienne) naquit à Florence en 1270. Ses parens étoient de riches citoyens de Florence, & Alexis Falconieri son oncle fut un des sept fondateurs de l'ordre des Servites. Celui-ci forma de bonne heure Julienne à la piété. Elle prit en 1284 l'habit des oblates ou converses des Servites, & elle commença dès-lors à pratiquer des austérités extraordinaires. Elle ne mangeoit point le mercredi & le vendredi; le samedi elle se contentoit d'un peu de pain & d'un verre d'eau. En 1307, ayant été élue supérieure des oblates, elle leur prescrivit une régle, qui ne fut approuvée qu'après sa mort, en 1424, par le pape Martin V. Elle mourut au mois de juin de l'an 1341 à Florence, & l'on assure qu'il s'est fait plusieurs miracles à son tombeau. En 1632 Augustin Falconieri laissa par son testament vingt mille écus pour être mis en rente pendant vingt ans, afin que les revenus & le fonds pussent servir à la poursuite de la canonisation d'Alexis Falconieri, & de la B. Julienne; les papes n'ayant pu finir cette affaire, ont accordé des prorogations de ces vingt années, & Innocent XII donna, le 27 octobre 1693, un décret, par lequel il permit aux Servites, & à toutes les églises de Florence, de faire l'office de la B. Julienne sous le titre de semidouble, & d'en célébrer la messe. * Arcange Giussi, *annal. Servor. B. M.*

FALCONIERI (Octavio) Romain, de la même famille que ceux dont on vient de parler, fit imprimer en 1668 un recueil d'inscriptions athlétiques; & depuis une dissertation touchant une médaille d'Apamee, représentant le déluge arrivé sous Deucalion. Heinsius lui dédia le troisiéme livre de ses élégies; & E. Spanheim lui adressa aussi ses dissertations touchant les médailles. Il mourut en 1676. * Colomiez, *bibl.*

FALCONIERI (Lelio) cardinal, archevêque de Thébes, fut nommé nonce en Flandre; mais on ne voulut pas l'y recevoir, à cause qu'il avoit séjourné à Paris trop long-temps, lorsqu'il y passa pour se rendre à Bruxelles. Le pape Urbain VIII le créa cardinal du titre de sainte Marie *del popolo* en 1643. Il fut depuis légat de Boulogne, & mourut à Viterbe le 17 décembre 1648.

FALCONIERI (Alexandre) Romain, né le 8 février 1657, fut fait clerc de la chambre apostolique au mois de décembre 1701, élu auditeur de la rote à Rome le 25 février 1707, & déclaré gouverneur de la ville de Rome & de son district, & vice-camerlingue de l'église romaine le 21 juin 1717. Il reçut le bâton de commandement, & prit possession de cette charge le 25 du même mois. Il y fut maintenu sous les pontificats d'Innocent XIII, & de Benoît XIII. Ce dernier le créa cardinal de la sainte église romaine le 11 septembre 1724, fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 16 suivant, & celle de lui fermer la bouche le 27 du même mois, & de la lui ouvrir le 20 novembre de la même année, & lui assigna ensuite le titre diaconal de sainte Marie de l'*Echelle*, dont il prit possession le 14 décembre. Il fut déclaré protecteur de la vénérable archiconfrérie de sainte Marie de l'oraison, au mois de février 1726, & de l'église & collége des Ecossois à Rome, dont il prit possession le 20 avril 1727. Il mourut à Rome le 26 janvier 1734, d'une inflammation de poitrine, en cinq jours de maladie, âgé de soixante-seize ans, onze mois & dix-huit jours, & de cardinalat neuf ans, quatre mois & seize jours

FALCONIS ou DE FALCONIBUS (Joseph) religieux de l'ordre des Carmes, vivoit sur la fin du XVI siécle en 1592. Il étoit de Plaisance, & acquit beaucoup de réputation dans son ordre, où il exerça diverses charges. Il fit souvent admirer son éloquence dans les chaires, à Florence, à Plaisance, à Pise, à Verceil, & ailleurs. On a de lui divers traités; comme la chronique de son ordre; des sermons, &c. * Lucius, *in biblioth. Carmel.* Possevin, *in appar.* Alegre, *in parad. Carmel.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

FALCONIS, ou FULCONIS (Pierre de) natif de Reggio en Lombardie, fut très-habile en droit canon & civil. Il renonça au monde pour entrer dans l'ordre de S. Dominique; il parcourut l'Italie pour annoncer les vérités chrétiennes, & y fit de grandes conversions. Le pape Grégoire X le fit son grand pénitencier en 1272: mais il mourut dès l'année suivante. On a de

lui quelques ouvrages de droit, dont les principaux sont, *Concordantia juris canonici cum divino : universa lex civilis ad instar conclusionum.* * *Monument. ord. FF. Præd. part.* 2. Mich. Pio. *part.* 2, *l.* 1. Ant. Sen. *bibl. ord. Præd. bibliot. prov. Lomb. an.* 1272. Echard, *script. ord. Præd.*

FALCOPING, *cherchez* FALLECOPING.

FALCUIN, ou FOULCOI de Beauvais, auteur du XI siécle, *cherchez* FULCOIUS.

FALDSTRAND, bon bourg de Danemarck, est situé sur la côte orientale de la Jutlande septentrionale, entre le cap de Schagen, & l'entrée du golfe d'Alborg. Il y a dans ce bourg un bon havre, & un petit fort pour le défendre. * Mati, *dict.*

FALEMPIN, en latin *Falempium*, village avec abbaye. Il est dans la Flandre Wallone, à trois lieues de Lille du côté du midi. * Mati, *dict.*

FALERE, en latin, *Faleris* & *Faleria*, ancienne ville d'Italie dans la Toscane, aujourd'hui ruinée, a eu autrefois le siége d'un évêché, qu'on a depuis transféré à Civita Castellana. Cette derniere ville a été même bâtie près des ruines de Falere, dont les anciens auteurs parlent souvent. * Baudrand.

FALERNE, montagne de la Campanie, près de Pouzzolles en Italie, étoit renommée par ses excellens vins, dont les poëtes ont souvent fait mention. Pline dit qu'ils tenoient le second rang entre les meilleurs vins d'Italie, & en distingue de trois sortes, le rude, le doux, & le délicat. * Pline, *l.* 14, *c.* 6. Tibulle, *au l.* 1, *eleg.* 10, *l.* 3, *eleg.* 6. Catulle, 27 *epig.* Horace, &c.

FALETTI (Jérôme) comte de Trignano, étoit de Savone dans l'état de Gènes, & fils de *Gui*, originaire du bourg de Faletti en Piémont, dont il porta le nom. Dès son jeune âge, il eut beaucoup d'inclination pour les lettres, & fit divers voyages par toute l'Europe, pour y consulter les sçavans. Dans ce dessein il s'arrêta à Louvain dans les Pays-Bas, où il publia un poëme italien en quatre livres, intitulé *della guerra di Fiandra.* Depuis il revint en Italie, & s'étant arrêté à Ferrare, il fut reçu docteur en droit. Il y fut connu du duc Hercule II, qui l'arrêta à son service, & l'envoya ambassadeur auprès de l'empereur Charles-*Quint* & vers divers autres princes. Alfonse II, qui succéda à Hercule son pere en 1559, témoigna beaucoup de bienveillance à Faletti, qu'il employa aussi dans les affaires importantes. Il l'envoya en Allemagne pour son mariage avec Barbe d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I, & sœur de Maximilien II. Ce duc lui donna le comté de Trignano. Falletti cultiva cependant toujours son amour pour les lettres, & publia douze livres de poësies; les causes de la guerre d'Allemagne sous Charles-*Quint*, en italien, ouvrage imprimé à Venise en 1552, *in*-8°. la généalogie de la maison d'Est en latin, &c. On a encore de Faletti une traduction italienne du traité d'Athénagore philosophe chrétien sur la résurrection, à Venise, 1556, *in*-4°. il est aussi un des auteurs du fameux Polyanthea. * Lilio Giraldi, *de poët. sui. temp. dial.* 2. Vincenzo Verzellini, *l.* 7, *hist. Savonæ.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Soprani & Giustiniani, *scritt. della Ligur. &c.*

FALIERI (Ordelaphe) doge de Venise, élu en 1102, signala son courage, lorsqu'avec une puissante flotte, il alla au secours de Baudouin, roi de Jérusalem, & lui aida à reprendre une bonne partie de la Syrie. Il remit ensuite sous la domination des Vénitiens, toute la Dalmatie, la Croatie, & plusieurs autres provinces éloignées de la mer. Après ces exploits il revint à Venise, où la république voulut qu'il entrât en triomphe, avec une pompe très-magnifique. Quelque temps après, les habitans de Zara, l'une des principales villes de la Dalmatie, ayant repassé sous la domination du roi de Dalmatie, il se mit en mer contr'eux avec une puissante flotte; mais en attaquant cette ville, il reçut un coup qui le tua, à la tête de son armée; son corps fut apporté à Venise, & fut enterré dans l'église de S. Marc, sous un superbe mausolée * Jean. Bapt. Egnat. *de exempl. illustrium vir. Venet. civit.*

FALIERI (Marin) doge de Venise, élu l'an 1354, après avoir gouverné la république pendant neuf mois, forma le dessein de s'en rendre le maître absolu, en faisant assassiner les principaux des sénateurs. Cette conspiration devoit s'exécuter le 15 avril, & tous les conjurés du parti de Falieri devoient venir armés ce jour-là au palais, pour y faire main basse sur tous les nobles qu'ils y trouveroient. Le jour d'auparavant, un des conjurés d'entre le peuple, se repentant d'avoir consenti à un crime si détestable, déclara toute la conspiration à un des nobles, qui en donna avis à ses confreres: ensuite de quoi on mit si bon ordre à tout, que seize des principaux conjurés furent pris la nuit d'auparavant, avec Falieri. Ce dernier eut la tête tranchée, & les autres furent pendus. Ensuite on fit la recherche des complices, qui se trouverent en si grand nombre, qu'en huit jours on en découvrit 400, dont les uns furent pendus, les autres noyés, & quelques-uns eurent la tête tranchée. Il s'en trouva encore 500, qui, pour n'avoir donné que leur consentement aux conjurés, sans vouloir entrer dans l'exécution de ce dessein, obtinrent leur pardon. On ne se contenta pas de pardonner à celui qui avoit déclaré la conspiration, on lui donna encore mille écus de rente tous les ans, avec la noblesse. Mais n'étant pas satisfait de cette récompense, il accusa les sénateurs d'ingratitude. Ils le releguerent pour dix ans dans l'isle d'Augusta, d'où s'étant sauvé, il périt en passant dans la Dalmatie. * Sabellicus, *l.* 3.

FALISQUES, anciens peuples d'Italie, voisins de Rome, qui y vinrent de Macédoine, avec Falerius Argien, ou avec Alese, selon Ovide. Ils furent soumis aux Romains, comme nous l'apprenons de Tite-Live. Montefiascone est aujourd'hui capitale de ce pays, dont Faleria étoit auparavant la ville principale. La contrée des Falisques s'étendoit autrefois depuis la mer de Toscane vers Piombino & la riviere de Paiglia jusqu'au mont Soracte, vers les Vejentins. On y trouve à présent le comté de Petigliano, Castro, le lac de Bolseno, Montefiascone, que nous avons déja nommé, Bagnarea, Grafignano, jusqu'à la voie Flaminie & au Tibre. De l'autre côté, vers le mont Soracte, il y avoit la forêt Criminie, & quelques villes. Ces remarques générales doivent suffire sur un sujet, dont les géographes parlent assez diversement. Il faut se souvenir que les Falisques soutinrent assez longtemps la guerre contre les Romains. * Tite-Live, *l.* 6, 19 & *seq.* Pline. Polybe. Denys d'*Halicarnasse*, &c. Vigenere, *annot. sur Tite-Live.*

FALKEMBOURG (Gérard de) en latin *Gerardus Falcoburgius*, étoit de Nimégue, & a fleuri dans le XVI siécle. Voici ce qu'en dit M. de Thou dans son histoire, livre 65, sous l'année 1578. » Gérard de » Falkembourg, étoit, *dit-il*, natif de Nimégue dans » la Gueldre. Une mort prématurée l'enleva le 6 sep» tembre 1578, dans sa quarantiéme année à Stein» fort, où il étoit à la suite du comte de Bentheim. » C'étoit un homme des plus savans dans la langue » grecque, que la Flandre ait produit; & pour s'en » convaincre, il ne faut que lire ses ouvrages, sur» tout l'édition de Nonnus de Panople en Egypte, qu'il » nous a donnée, & qu'il a illustrée de ses remarques. » Valere-André (*biblioth. belgica*, édition de 1739, *in*-4°. tome 1, page 349,) ajoute à ce récit, que l'ivresse fut cause de la mort de Falkembourg: étant en cet état, il tomba de cheval, & mourut de cette chute. Le même Valere-André rapporte ainsi ses ouvrages. 1. *Notæ in Nonni Panopolitani S. Dionysiaca*, à Anvers, chez Plantin 1569, *in*-4°. & à Francfort,

1606, *in-8°.* 2. *Carmina græca.* Ces vers grecs ont été insérés dans l'édition de Tibulle, due aux soins de Jean Dousa. Valere-André ajoute qu'on a encore plusieurs autres poësies de Falkembourg, imprimées en différens endroits, & que l'on conserve à Leyde plusieurs dissertations du même, qui n'ont point encore vu le jour.

FALKENBERG, petite ville de Suéde. Elle est sur la Manche de Danemarck, à l'embouchure d'une grande riviere, entre la ville de Wardsbourg & celle d'Halmstadt, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

FALKENBERG, petite ville avec un château & titre de duché. Elle est en Silésie dans la principauté d'Oppelen, à cinq lieues de la ville d'Oppelen, du côté du couchant. * Baudrand.

FALKENBOURG, petite ville défendue par un bon château, dans la nouvelle marche de Brandebourg, sur la riviere de Trage, aux confins de Cassubie, & à cinq lieues de la ville de Kalis, du côté du nord. * Mati, *dict.*

FALKENSTEIN, bourg avec un château. C'est le lieu principal du comté de Falkenstein, qui appartient, avec la baronie de Reipoltzkirk, au prince de Vaudemont. Ces deux petits pays sont enclavés dans le Palatinat du Rhin, entre les villes des Deux-ponts, de Keiserlautern, d'Altzheim, & de Lautereck * Baudrand.

FALKENSTEIN, ancien & fameux château en Suisse au canton de Soleure, dont une puissante famille prenoit son nom. Elle possédoit encore Farnsbourg & Boësgen. Lazius en fait mention, *p.* 462. Ce fut dans ce château que ceux de Basle, l'an 1370, prirent Jean, comte de Thyerstein, & le comte de Nidow, selon le même Lazius, *p.* 446. * Plantin, *descript. de la Suisse.*

FALKIRK, bourg de l'Ecosse méridionale, dans la province de Sterling, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi, & à trois de celle de Linlithquo, vers le couchant. * Baudrand.

FALLEKOPING, ou FALCOPING, *Falcopia*, ville de Suéde dans la province de Westro-Gothland, à cinq ou six lieues de Scarn. * Sanson. Baudrand.

FALLET. C'est le nom d'une maison illustre & des plus anciennes du Piémont. Thomas Auricola, Raimond Turco, Pagan Incisa, le comte Malabaila, & plusieurs autres historiens de la ville d'Ast, en font mention depuis l'an 393. C'est pousser bien loin l'ancienneté d'une famille. Quelques-uns de ces auteurs font l'éloge entr'autres d'un BALTHASAR Fallet, lequel étant général de l'armée de Théodoric, roi des Ostrogoths, fut envoyé contre les Francs au secours du roi des Gaules. Il y en a même qui font descendre cette race des rois Ostrogoths, qui ont regné en Italie, & parmi ceux-là quelques-uns prétendent avoir trouvé dans l'histoire de Naples de François de Petris, que ces rois avoient les mêmes armes que la maison de Fallet; mais ils ne font pas attention que les armoiries n'étoient point alors en usage, & qu'elles ne sont point connues dans le X siécle. Quoi qu'il en soit, Louis Della Chiesa, dans son histoire du Piémont, imprimée *in-4°.* à Turin en 1608, *fol.* 93, met la maison de Fallet au nombre des plus illustres & des plus anciennes du Piémont, & parle de plusieurs concessions de l'empereur Othon I en faveur de ceux de cette maison, qui ont fait autrefois la guerre & des traités de paix & d'alliance avec les ducs de Milan, les princes d'Achaye de la maison de Savoye, & les marquis de Saluces. L'on remarque que dans plusieurs diplômes des empereurs, ils sont appellés *Potentes de Fallettis.* François Ranchin, dans sa *description générale de l'Europe*, qui est une continuation du monde de Davity, dit à l'article du *Piémont*, en parlant du *Montferrat*; « Sur le Taner, » est Albe, *Alba Pompeia*, colonie des Romains, an» cien évêché & assez grande ville, de laquelle sont ori» ginaires les Fallets, une des plus anciennes & puissantes » familles de Piémont. » Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire géographique*, à l'article de la ville d'ALBE, *Alba Pompeïa*, parle des *Fallets* à peu près dans les mêmes termes que Ranchin. On trouve dans la chronique des cardinaux & évêques de Piémont, de François-Augustin de la Chiesa, *page* 382, qu'en l'année 1168 l'évêque de Novarre étoit de cette maison: *Anno* 1168 *Guglielmus Fallettus, nobilis Albensis, fuit episcopus Novarriensis.* Ce qui est conforme à un extrait authentique des archives de l'archevêché de cette ville, qui contient ces mots: *Gulielmus Fallettus Novarriensis, ut familiæ claritate, sic virtutum splendore sui non dissimilis, anno* 1168 *creatus episcopus, ecclesiam Novarriensem administravit annis septem, Alexandro III summo pontifice.* On voit encore dans la chronique de Montferrat de *Benvenuto San Giorgio*, chevalier de Malte, & président à Cazal, imprimée en 1629, *fol.* 157, qu'en l'an 1345 la reine Jeanne de Naples ayant envoyé en Piémont Renfrosa d'Ago avec une armée contre les Gibelins, les Fallets d'Albe, qui étoient les chefs des Guelfes, reçurent ce géneral avec grande fête & honneur, & l'aiderent de leurs forces & de leurs conseils dans la conquête d'Albe. On trouve dans ce livre un petit poëme en vieux langage françois, où il est dit que les Fallets étoient de grands & puissans seigneurs. En effet, la chronique de Saluces rapporte qu'ils avoient des troupes à leur solde, & que Petrino Fallet, qui s'est rendu célébre par ses exploits, fit prisonnier Thomas, marquis de Saluces, & qu'il le garda long-temps dans sa forteresse de Poquepaille. Il fut aussi choisi pour être l'arbitre des différends qui occasionnerent la guerre entre Galeas Visconti, duc de Milan, & Fréderic, marquis de Saluces, & il fut assez heureux pour procurer la paix entr'eux. Ce fut lui qui fit l'acquisition de la souveraineté de la Mourre, fief qui est encore aujourd'hui possédé par les marquis de Castagnole, & par les comtes de Poquepaille & de Rodel ses descendans. Il appartenoit auparavant à Robert, roi de Naples, aïeul de la reine Jeanne: ce qui se voit dans le livre de Crescentius, *des maisons nobles d'Italie.* On a un acte de Robert, roi de Naples, qui se trouve dans les archives de Naples, dans lequel on lit ce qui suit: *At quia nos in præfatâ venditione dictis de Fallettis alienavimus, transtulimus & dedimus jura & jurisdictiones omnes quæ nobis in dicto castro* Mutræ *spectabant, etiam de regalibus altioris & supremæ potestatis quæ in eo possidebamus, nihil penitùs excluso, vel reservato, &c.* Jean Nigro, dans son *histoire de Fossan*, parle d'une alliance des Fallets avec le comte de Savoye, qui joignoit ses armes avec les leurs, & de plusieurs guerres qu'ils ont faites, & où ils se sont signalés. Guichenon, dans la vie d'Amé VI, comte de Savoye, surnommé *le Verd*, rapporte qu'Antoine Fallet se rendit maître de la ville de Polenzo. La branche des Fallets de Barol, marquis de Castagnole, a joui autrefois de la souveraineté, comme il est justifié par un contrat du 21 avril 1461, par lequel ODDON Fallet fait une donation à *Thibaud* Fallet son frere, de ses portions des châteaux, jurisdictions & sujets des lieux de Barol & de la Volte, qu'il déclare n'être point féodaux mais allodiaux, & n'avoir jamais relevé ni devoir relever, *non recognovisse nec recognoscere debere nisi à solo Deo;* ce sont les propres termes du contrat, & il n'y a pas encore longtemps qu'on lisoit cette inscription sur la porte du château de la Volte: *Neminem cognosco præter Deum.* L'on conserve dans les archives de cette maison l'acte d'investiture que *Thibaud* Fallet prit de Guillaume Paléologue, marquis de Montferrat, le 28 septembre 1486. Il porte que *Thibaud* Fallet n'ayant fait qu'une simple adhérence ou traité d'alliance avec le marquis de Montferrat pour ses terres de Barol & de la Volte, & n'ayant jamais relevé d'aucune puissance du monde, *alium prin-*

cipem, seu potentatum de mundo non recognovisse; il veut, attendu les services que lui a rendus le marquis, se rendre son vassal, & relever de lui pour les fiefs de Barol & de la Volte; mais entr'autres conditions il est stipulé que *Thibaud* ne sera pas tenu de faire la guerre contre les autres nobles Fallets, *nisi dicti nobiles de Fallettis primò offenderent Dominum Marchionem.* D'anciens titres de cette maison font foi qu'ils faisoient frapper de la monnoie à leur coin.

La maison de Fallet subsiste aujourd'hui (1735) en plusieurs branches, qui sont

Celle de Jérôme Fallet, des seigneurs de la Mourre & de Poquepaille, marquis de Castagnole, de Barol & de Cavatour, comte de la Roquette Palafée, seigneur de la Volte & autres terres dans le Piémont & dans le Montferrat, lieutenant général des armées du roi de Sardaigne, viceroi & lieutenant général du royaume de Sardaigne, & capitaine général dans le même royaume. Il est fils de feu Louis Fallet, seigneur de Barol, &c. & de *Christine* de Birague, des comtes de Visque, maison connue en France & en Italie, & il épousa en 1695 *Heléne-Mathilde* Provana de Druent, d'une maison originaire de Piémont, l'une des plus anciennes & des plus illustres de ce pays-là, au témoignage de Guichenon, & des autres historiens de la maison de Savoye. De ce mariage sont venus *Octave* Fallet, marquis de Barol; *Théodore* Fallet, duc de Cannalonga; & *Hyacinte* Fallet de Barol, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. *Jean-Joseph-Raoul-Constance* Fallet, des marquis de Barol & de Castagnole, archevêque de Cagliari, & primat des royaumes de Sardaigne & de Corse, & frere de *Jérôme* Fallet, marquis de Castagnole. Il a été nommé par feu Victor-Amédée, roi de Sardaigne, à cet archevêché, qui fut proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 16 décembre 1726. Il fut sacré le 16 février 1727. Cette branche se distingue par la seigneurie de Barol, qui est la plus ancienne de la maison, & qui est possédée par cette seule branche. Celle du comte de Poquepaille, des seigneurs de la Mourre, est distinguée des autres par la seigneurie de Poquepaille, parceque la plus grande partie de ce fief lui appartient. La branche des comtes de Rodel, des seigneurs de la Mourre, que l'on distingue par la seigneurie de Rodel, qui lui appartient presque en entier. Celle des comtes de Ville-Fallet, qui possédent toute la seigneurie de ce nom. Et celle des comtes de Ruffia. Celle des seigneurs de Castiglion-Fallet est éteinte, ainsi qu'une autre qui étoit établie à Naples depuis près de quatre siécles. Elle s'y étoit distinguée de maniere, qu'elle avoit obtenu le privilége de *Seggio*, (du siége) dont la noblesse néapolitaine est si jalouse, qu'elle l'accorde très-rarement aux étrangers. Ce privilége se trouve dans les archives de Naples. Cette derniere branche qui descendoit de Petrino Fallet, *dont il est parlé ci-dessus*, revit depuis quelques années en la personne de *Théodore* Fallet, duc de Cannalonga, fils puîné de Jérôme Fallet, marquis de Castagnole, ayant épousé la fille aînée de feu *Hyacinte* Fallet, duc de Cannalonga, régent collatéral du royaume de Naples, qui avoit ordonné ce mariage par son testament. Quant aux alliances de cette maison avec des maisons souveraines, Guichenon, dans son *histoire de la maison de Savoye*, au chapitre de la postérité de *Béatrix* de Savoye, & *Mainfroi*, marquis de Saluces, rapporte qu'Antoine Fallet épousa *Béatrix*, fille de *Thomas*, marquis de Saluces; & Louis della Chieza dit que ce même *Thomas*, marquis de Saluces, épousa *Anne*, sœur d'*Antoine* Fallet. Dans le recueil imprimé, intitulé: *Acta Fallettorum*, on trouve que *Thomas*, fils d'Antoine Fallet, épousa *Alimone*, fille du prince d'Achaye, de la maison de Savoye; & qu'*Amédée* Fallet fut marié avec *Jeanne-Catherine* Visconti, fille du duc de Milan. Quelques auteurs font aussi mention des alliances de la maison des Fallets avec les rois d'Aragon, & le marquis de Montferrat. On peut voir les chevaliers de Malte de cette maison dans le rolle des chevaliers de S. Jean de Jérusalem de la langue d'Italie, imprimé à Turin en 1715, compilé par le commandeur del Pozzo, & continué par Robert Solar de Gouvon, grand-prieur de Lombardie jusqu'à l'an 1713, & dans le catalogue des chevaliers de S. Jean de Jérusalem, qui se trouve à la fin de *l'histoire de Malte*, in-4°. de l'abbé de Vertot. *Les armes de* Fallet *sont d'azur à une bande échiquetée d'or & de gueules de trois traits, supports deux aigles, cri d'armes ou devise* In spe. * Cet article a été dressé sur un mémoire envoyé de Turin.

FALLOPIO (Gabriel) ou FALLOPE, comme on l'appelle en France, étoit de Modéne. Il y naquit l'an 1523. Thomasini & Ghilini se trompent en le faisant naître plutôt. Il sortoit d'une famille noble, & reçut de la nature un corps robuste & un esprit excellent. Il s'appliqua avec ardeur à la philosophie, à la botanique, à la médecine, & sur-tout à l'anatomie dans laquelle il fit de nouvelles découvertes. Il parcourut une grande partie de l'Europe, & pénétra par sa vigilance & par ses soins dans les mysteres les plus secrets de la nature. Il exerça la médecine avec beaucoup de gloire, & acquit la réputation d'un des plus habiles médecins de son siécle. On lui est redevable de la découverte des tubes ou cornes de la matrice par lesquels les œufs, dont le plus grand nombre des médecins croit maintenant que les hommes sont formés, descendent des ovaires dans la matrice, & qu'on appelle, à cause de lui, *les trompes de Fallope*. Il fut fait professeur en anatomie à Pise en 1548, & eut en 1551 le même emploi à Padoue. Il est mort dans cette derniere ville le 9 octobre 1562, âgé seulement de trente-neuf ans. C'est donc à tort que Thomasini, & Ghilini qui l'a copié, le font naître en 1490, & mourir âgé de soixante-treize ans en 1563. On trouve en effet dans le traité: *De aquis medicatis atque fossilibus*, plusieurs lettres où l'on voit assez clairement qu'il étoit mort d'une mort fort prématurée. Ce traité est d'André Marcolini, qui étoit disciple de Fallope: il parut en 1564. A l'égard des ouvrages de Fallope lui-même, on les a recueillis en trois volumes *in-folio*, à Venise, en 1586. Ils ne contiennent que des ouvrages de médecine, de botanique, d'anatomie, sur les métaux & les fossiles, & sur d'autres matieres concernant les mêmes sciences. On y ajouta une nouvelle partie en 1606. Voyez *Castellani, vitæ medicorum*; *Lindenius renovatus*; & le P. Niceron, *au tome 4 de ses mémoires, &c.*

FALMOUTH, port d'Angleterre presque dans la pointe de l'isle, en la province de Cornouaille, au dessus de Plimouth. Ce port est fort grand & étendu proche du château de Pendenis. * Camden.

FALSTER, isle de la mer Baltique, au roi de Danemarck, est située entre celles de Mone, qu'elle a à l'orient; de Laland, qu'elle a au couchant; & de Zeland, qu'elle a au septentrion, dont elle est séparée par un petit détroit, dit le détroit verd, ou *grone sund*. Nicoping, le principal des bourgs de cette ville, a un assez bon château. * Sanson. Baudrand.

FALTIER (Arnaud) *cherchez* FELQUIER.

FALVATERA, *Fabrateria*: c'étoit anciennement une colonie des Volsques, peuples d'Italie: maintenant ce n'est plus qu'un bourg de l'Etat de l'église, dans la Campagne de Rome, près du Cariglian, & de la terre de Labour.

FALVEL (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, né en Picardie, fut reçu docteur en théologie vers l'an 1570, & la même année avec dispense du pape Pie V, il fut fait chanoine & théologal de l'église de Boulogne sur la mer, dont il devint aussi grand pénitencier en 1584. Il est fait mention de lui jusqu'en 1588, dans les registres de l'église de Boulogne qui manquent après cette année, desorte qu'on ne peut savoir l'année de sa mort, quoiqu'on apprenne du né-

crologe de la même église qu'elle arriva le 20 octobre, où il y a fondation d'un service pour lui. Il passa pour un excellent prédicateur dans son temps, & ce fut lui qui après que la mémoire du maréchal du Biez & de son gendre fut rétablie, prononça dans l'église de Boulogne l'oraison funèbre de ces seigneurs, qu'on imprima à Paris en 1578. Il avoit fait aussi une généalogie des comtes de Boulogne, dont Malbrank s'est servi dans son traité *de Morinis*, & Bailleul dans son histoire mss. de Calais. * Echard., *script. ord. Præd. tome* 2.

FALZ (Raimond) célébre artiste, fils d'un jouallier de la reine Marie-Eléonore, né à Stockholm en 1658, n'avoit que cinq ans lorsqu'il perdit son pere. Deux ans après on l'envoya à Stettin, auprès de M. de Faltzbourg son oncle maternel, qui étoit conseiller de la cour & de la régence en Suéde. L'indisposition de sa mere l'ayant rappellé quelque temps après à Stockholm, il s'y appliqua à l'orfévrerie, à la peinture, & à l'art de boiser en cire. En 1680 il alla à Copenhague, de-là à Lubeck, à Hambourg, à Wolfenbutel, à Erfurt, à Coburg, à Bamberg, à Augsbourg, &c. & partout il s'appliqua à se perfectionner dans son art. A Augsbourg il travailla particulierement à exceller dans le travail en acier. Il passa ensuite à Munich, & en 1682 il alla à Strasbourg où il apprit le françois. Il en partit en 1683, pour aller à Paris, où il entra au service de M. Cheron, médailleur du roi. Il y fut bientôt regardé comme un ouvrier aussi habile qu'intelligent, & les médailles qui sortoient de ses mains n'ayant pas tardé à lui faire une grande réputation, il se mit à travailler pour son propre compte. Il fit un grand nombre d'excellentes médailles, dont le sujet étoit toujours quelque point de l'histoire de Louis XIV; & ce prince qui aimoit tous ceux qui excelloient dans leur art, lorsque leur mérite lui étoit connu, lui donna une pension annuelle de douze cens livres, outre les gages qu'on lui payoit. En 1686 il fit un tour dans les Pays-Bas, & de-là il passa en Angleterre. De retour en Hollande, le desir de revoir sa patrie le ramena en Suéde, où le roi lui donna une pension honnête. Frédéric, électeur de Brandebourg, s'étant chargé du gouvernement en 1688, appella Falz auprès de lui & le fit son médailleur. En 1694 Falz obtint de lui la permission d'aller encore en Suéde : il n'y fut pas long-temps, & revint à Berlin accablé de fatigues & d'infirmités. Il ne laissa pas que d'aller en 1701, à Hanovre, où il fit plusieurs médailles. Il tomba de nouveau malade, & étant de retour à Berlin il ne fit plus que languir. Il mourut dans cette ville le 26 mai 1703. * *Nova litteraria Hamburg. anni* 1703, *p.* 241, 407 & 408; *anni* 1704, *pag.* 3. Tenzelii, *biblioth. ann.* 1704, *pag.* 206, *&c.*

FAMAGOUSTE, ou FAMAGOUSTA, *Fama augusta*, ville de l'isle de Chypre, avec un bon port, & evêché suffragant de Nicosie, se nommoit autrefois Salamine, Thamassus, ou Arsinoë. Elle est située à l'extrémité de l'isle, du côté qui regarde la Syrie; & a vers le septentrion un port spacieux, qui fait un banc joint à la terre, vers le midi. Ce banc qui s'allonge de mille pas dans la mer, sort de l'eau l'espace de cinq cens pas, étant couvert par tout ailleurs, & se courbant vers la terre, s'étend au-delà même de la longueur de la ville. Un autre plus petit banc, qui le divise, est aussi caché dans l'eau. Celui-ci va droit au château qui est sur la mer, & l'embrasse de telle sorte dans le milieu de la longueur de la ville, qu'il rend fort étroite l'entrée du port, qui a pour l'une de ces pointes, ce banc même, avec un fort. L'autre pointe a un bastion qui touche la mer, & qui y entre assez avant, ce qui fait que le port est à couvert de toute sorte de vents. Famagouste est quarrée, a deux mille pas de circuit, & est environnée de murailles, & d'un fossé très-profond. Elle a dans son circuit un bastion & treize tours. Cette ville a eu la même destinée que les autres villes de Chypre. Les auteurs qui en parlent, après Etienne de Lusignan, en ont raconté grand nombre de fables. Au reste, elle a toujours été extrêmement considérée, à cause du commerce, qu'elle a attiré dans l'isle de Chypre. C'est la seconde ville de cette isle, & le seul port qu'il y ait; car il n'y a que des plages ailleurs. Les Genois prirent cette ville vers l'an 1372, & l'ont conservée près de cent ans. Les Vénitiens en furent depuis les maîtres jusqu'en l'année 1571, que Selim, empereur des Turcs, l'emporta, malgré la résistance extraordinaire des assiégés, qui se défendirent avec beaucoup de courage. Après la prise de Nicosie, les Turcs vinrent assiéger Famagouste, le 22 septembre 1570; & elle se rendit par composition le 4 août de l'année suivante. Les habitans qui avoient fait une résistance presque incroyable, se voyant sans poudre, sans vivres & sans espérance de secours, traiterent avec les Turcs. Mustapha leur général, fit mourir Bragadin, qui avoit défendu la place, contre la parole qu'il lui avoit donnée. Il étoit au désespoir d'avoir perdu quatre-vingt mille hommes, pendant ce fameux siége. * De Thou, *hist. l.* 49. Sponde, *in annal.* Etienne de Lusignan, *hist. de Chyp.* Justiniani, *hist. Ven.*

FAMILIERS : on donne ce nom en Espagne aux officiers de l'inquisition, dont la fonction est de faire prendre les accusés. Il y a des personnes considérables qui font gloire d'exercer cette charge. Il y a aussi dans le Milanez une compagnie de gentilshommes, qui autrefois faisoient vœu d'exposer leurs biens & leurs vies pour défendre la foi, & pour exterminer les hérétiques, & d'obéir à l'inquisiteur ou à ses vicaires, en ce qui concerne les affaires de l'inquisition. Présentement ils ne font plus qu'un serment de servir l'inquisition, & de l'avertir de ce qu'ils sauroient lui être préjudiciable. Quand ils arrêtent & conduisent un prisonnier par ordre de l'inquisition, ils portent une croix écartelée de noir & de blanc, à huit pointes. * Héliot, *hist. des ord. mon. t.* 3, *c.* 31.

FAMINE (le pays de) petite contrée des Pays-Bas, dans le Luxembourg; mais on n'en connoît plus les limites. Les petites villes de Marche en Famine, & de la Roche en Famine, en conservent encore le nom. * Mati, *dict.*

FAMINE, PORT-FAMINE, *Philippopolis*, *Portus S. Philippi*, colonie que les Espagnols établirent l'an 1585, dans les terres Magellaniques, sur le détroit de Magellan, à dessein de se rendre maîtres de ce détroit, qui paroissoit alors fort important. Ce lieu fut d'abord appellé *Ciudad del rei-Felipe*, ou de *S. Philippe*; mais les habitans qu'on y laissa manquant de vivres & de munitions, périrent de froid & de faim. C'est delà qu'on lui a donné depuis le nom de Port-Famine. * Baudrand.

FANAR, riviére de Gréce dans l'Epire, qui sort du lac de Fanar, qu'on nommoit anciennement *Acherusia palus*, & se décharge dans un petit golfe de la mer Ionienne entre la ville de Perga, & celle de Préveza. On appelle aussi cette riviére & le lac d'où elle sort, *Jalona*. * Baudrand.

FANARI-KIOSC, ou *pavillon du fanal :* maison de plaisance du grand seigneur, près du port de Chalcédoine en la Natolie, à l'entrée du détroit de Constantinople. Il est bâti sur un petit cap ou promontoire au bout duquel il y a un fanal, au haut d'une tour, pour éclairer les vaisseaux qui arrivent de nuit vers cette côte: c'est pourquoi on lui a donné le nom de Pavillon du fanal. Ce kiosc est placé au milieu d'un fort beau jardin, lequel est le mieux ordonné de tous ceux qui se voient en Turquie : de cet endroit on découvre la meilleure partie de Constantinople & de Galata, qui n'en sont éloignées que d'une lieue. Il est composé de plusieurs colonnes rangées en quarré avec des galeries tout au tour, qui sont couvertes d'un grand toit en forme de

pavillon. Au milieu du salon, il y a un très-beau sopha ou estrade, garni de coussins & de tapis précieux, & entourré d'une balustrade de marbre enrichie de moresques. Ce sopha est environné de quantité de petits jets d'eau, lesquels emplissent peu à peu le bain qui régne à l'entour. Soliman II fit bâtir ce kiosc, pour aller quelquefois s'y divertir avec ses sultanes. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

FANATIQUES. Ce nom a premiérement été donné aux prêtres de Cybéle, & même à tous les prêtres chargés du soin des temples qu'on appelloit *Fana.* Dans ces derniers temps, on a donné le nom de Fanatiques, à une secte de Visionaires, qui s'imaginent avoir des révélations, & des inspirations de l'esprit divin. Il y a beaucoup de ces fanatiques en Hollande, en Allemagne, & surtout en Angleterre. Wigelius & Jacques Bhom, ont été les principaux chefs des Fanatiques d'Allemagne. Celui-ci de savetier qu'il étoit, s'étant érigé en prophéte, a publié quelques livres en sa langue; entr'autres un, qui a pour titre *le grand mystère.* Il prend la qualité de philosophe teutonique ou allemand. Quand on parle de ses livres en France, on les appelle la *philosophie du savetier.* Ces deux fameux chefs de la secte des Fanatiques sont sortis de l'école de Paracelse. C'est de Wigelius que tirent leur origine ceux que l'on nomme les *freres de la rosecroix.* Les Fanatiques qui contrefont les inspirés, sont des séditieux capables de tout entreprendre pour exécuter leurs prétendues révélations: c'est ainsi que l'on a vu les P. R. des Cévennes persécuter les Catholiques, & commettre des actions de cruauté, dont les persécutions & les cruautés des païens ne nous avoient pas fourni d'exemples. * *Mém. du temps.* Spanheim, *abrégé des controverses de la religion.*

FANJAUX, en latin *Fanum Jovis*, bourg de Languedoc, en France, proche la ville de Toulouse. * Baudrand.

FANMARS, *Fanum Martis*: c'étoit anciennement une petite ville des Nerviens; aujourd'hui ce n'est qu'un village du Hainaut, à une lieue de Valenciennes du côté du midi. * Baudrand.

FANNA, bourg d'Italie dans l'état de Venise, dans le Frioul, environ à deux lieues de Monte Régale, & de la frontiere du Bellunois. On conjecture que Fanna peut être l'ancienne *Vannia*, capitale des Vanniens. * Baudrand.

FANNIA, femme de *Caïus Titinius*, bourgeois de Minturne, avoit été connue pour une femme galante avant son mariage. Titinius ne laissa pas de l'épouser, dans la résolution de faire divorce avec elle, & de ne lui point rendre sa dot. Pour cet effet, il l'accusa d'adultere, & ne manqua pas de preuves. L'affaire fut portée devant Marius, qui pénétrant le dessein que Titinius avoit eu en épousant Fannia, prononça que Titinius rendroit la dot, & que Fannia payeroit une amende de quatre sols d'or. Quelque temps après, Marius ayant été déclaré ennemi de la république, il fut obligé de s'enfuir de Rome; mais ayant été pris dans les marais de Minturne, il fut mis chez Fannia, qui se rendant justice, bien loin de le maltraiter, lui rendit toutes sortes de bons offices. * Valer. Maxim. *l.* 8, *c.* 2. Plutarch. *in Mario.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.*

FANNIA, fille de *Petus Thrasea*, & petite fille d'*Arria*, mariée à *Helvidius*, suivit son mari dans l'exil, & après sa mort fournit des mémoires à Sénécion pour écrire sa vie. Sénecion ayant été mis pour cela en justice, avoua qu'il avoit fait la vie d'Helvidius, & déclara qu'il en avoit été prié par sa veuve Fannia, qui lui en avoit donné les mémoires. Fannia citée en jugement, confessa généreusement le fait; & comme on lui eut demandé si sa mere le savoit, elle dit qu'elle ne lui en avoit jamais rien communiqué. Elle fut exilée, & ses biens furent confisqués. Tout ce qu'elle sauva ce fut cette vie même d'Helvidius, qu'elle emporta dans le lieu de son exil. Ceci se passa sous l'empire de Domitien. * Pline, *l.* 7, *epist.* 19.

FANNIUS (*Caïus*) surnommé STRABON, citoyen Romain, dont Velleïus Paterculus loue l'éloquence, fut consul l'an 593 de Rome, & 161 avant Jesus-Christ, avec Valerius Messala. Sous son consulat, on fit la loi *Fannia*, pour régler les dépenses qu'on faisoit dans les festins, & pour donner au préteur le pouvoir de chasser de Rome les rhéteurs, & les philosophes. * Aulu-Gelle, *Noct. attic. l.* 2, *c.* 24. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Cassiodore.

FANNIUS (Caïus) fils du précédent, orateur, fut consul avec Domitius Ænobarbus, l'an de Rome 632, avant Jesus-Christ 122. Il s'opposa aux entreprises de Caïus Gracchus, & fit un discours contre lui, que Cicéron a loué. * Cicero, *in Bruto.* Velleïus Patercul. *l.* 2, *c.* 9.

C. FANNIUS, fils de *Marc*, & cousin germain du précédent, fut questeur l'an 615 de Rome, & 139 avant Jesus-Christ, sous le consulat de C. Calpurnius Piso, & de M. Popilius Lænas; & préteur dix ans après. Il porta les armes en Afrique sous Scipion l'Africain *le jeune*, & en Espagne sous Fabius Maximus Servilien. Il fut disciple du philosophe Panetius, & épousa la fille puînée de Lilius. Il composa une histoire qui lui acquit beaucoup de réputation. Cicéron en fait souvent mention. C'étoient des annales, que Brutus mit en abrégé. * Cicero, *in Brut.* 1, *de legib.* 2 *de orat. ad Att. l.* 12. *epist.* 5. *&c.* Vossius, *l.* 1, *de hist. Lat. c.* 7, Appien, *in Ibericis.*

FANNIUS (*Caïus*) auteur Latin, qui vivoit du temps de Trajan, avoit composé une histoire qui se perdit long temps après. Il y traitoit des cruautés de Néron, & des dernieres heures de ceux que ce prince faisoit exécuter à mort, ou envoyoit en exil. Pline parle de la mort de Fannius. * Pline, *l.* 5, *epist.* 5 & 9. Vossius. Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.*

FANNIUS (Quadratus) poëte Latin, dont les piéces, quoique ridicules, avoient été placées avec son portrait dans une bibliothéque publique, qu'Auguste avoit fait dresser dans le temple d'Apollon. Horace le raille dans ses satyres. * Horat, *l.* 1, *sat.* 4 & 10. Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.*

FANNIUS Cépion, ayant été découvert comme complice d'une conjuration contre Auguste, se donna à lui-même la mort. C'est sur lui que Martial fit cette belle épigramme, qui est la 80 du liv. II.

Hostem cùm fugeret, se Fannius ipse peremit:
Hic, rogo, non furor est, ne moriare, mori?

FANO, en latin *Fanum fortunæ*, ville épiscopale d'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, est située sur les bords de la mer, entre Senigaglia & Pesaro, & près du lieu où étoit autrefois le temple de la fortune, avec un évêché qui ne releve que du saint-siége: elle est assez belle & peuplée, dans une plaine. C'étoit la patrie du pape Clément VIII, de la maison Aldobrandin. On y voit un arc triomphal de marbre, haut de trente coudées, & des plus magnifiques d'Italie. Les Romains avoient fait bâtir le temple de la fortune, en mémoire de la célébre bataille qu'ils gagnerent l'an 547 de la fondation de leur ville, & 207 avant Jesus-Christ, près de la riviere de Métro. Ils y tuerent Asdrubal, frere d'Annibal, avec cinquante mille hommes. * Léandre Alberti, *descript. Ital.* Cluvier.

FANO, *monte Fano*, bourg de l'Etat de l'église. Il est sur une montagne entre Osimo & Macerata, à une lieue de celle-là, & à deux de celle-ci. On prétend que le lieu de *monte Granario*, qui est à son voisinage, étoit la ville capitale des peuples qu'on nommoit anciennement *Veregani* ou *Veregrani.* * Baudrand.

FANSHERE, bourg ou village de l'isle de Madagascar en Afrique. Il est sur la côte orientale de l'isle, un peu

peu au nord du fort Dauphin, & à l'embouchure de la riviere de Fanshere. * *Dict. angl.* Baudrand.

FANTET (Thomas) *cherchez* LAGNY (Thomas Fantet, sieur de).

FANTIN (le royaume de) *Fantinum regnum*, petit pays dans l'Afrique, en Guinée, sur la Côte d'or. Sa ville capitale porte le même nom. Les Anglois & les Hollandois y trafiquent & y ont des établissemens, aussi-bien que dans plusieurs autres ports qui sont dans la même contrée. * Baudrand.

FANTON (Jean) médecin, né à Turin l'an 1675, a eu pour pere *Jean-Baptiste* Fanton, bibliothécaire, médecin & conseiller de Victor-Amédée II, duc de Savoye, & premier professeur d'anatomie & de médecine théorétique dans l'université de Turin, mort en 1682. Jean Fanton, son fils, après avoir fait son cours d'humanités & de philosophie, se livra à la médecine, & reçut le degré de docteur de l'université de Turin. Le duc le fit ensuite voyager en Allemagne, en Hollande, & en France, pour se perfectionner dans les études qu'il avoit embrassées. De retour, il enseigna l'anatomie dans le collége de la même ville; après quoi, il eut successivement, dans l'université, les chaires de médecine théorétique, & de premier professeur en médecine pratique. Le roi de Sardaigne lui donna de plus la charge de médecin de son fils unique, le prince de Piémont, aujourd'hui sur le trône. Jean-Baptiste Fanton avoit laissé imparfaites des observations de médecine & d'anatomie; son fils en fit un choix, y ajouta des remarques, & les publia à Turin en 1689. Ce recueil corrigé & augmenté fut réimprimé à Venise, en 1713. En 1701, Jean Fanton publia des dissertations anatomiques, dont il étoit lui-même l'auteur; & elles ont paru de nouveau à Turin, en 1711, sous ce titre: *Anatomia corporis humani ad usum theatri anatomici accommodata.* On a encore de lui; 1. deux dissertations de la structure & de l'usage de la dure-mere, & des vaisseaux lymphatiques, adressées à Antoine Pacchioni: elles ont été imprimées à Rome, en 1721, avec les opuscules de Paccioni; 2. deux dissertations *de thermis Valderianis*, à Genève, 1725. On ne dit pas si M. Fanton est encore vivant. * Voyez le *Supplément françois de Basle.*

FANTONO (Jérôme) né à Vigevano, dans le Milanez, religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit recteur des études en 1515, à Boulogne en Italie, fut ensuite inquisiteur de la foi à Ferrare, & mourut en 1532 dans cette derniere ville, âgé d'environ soixante-dix ans. Léandre Alberti, de qui on apprend ces particularités, ajoute que Fantono composa plusieurs ouvrages, & entr'autres une table des ouvrages de Scot, pleine d'érudition, pour l'école de S. Thomas d'Aquin. Cette table fut imprimée à Venise en 1588, *in*-4°. sous ce titre: *Repertorium locupletissimum tam librorum, quàm sententiarum, &c. Joannis Duns Scoti.* Dès l'an 1564, on avoit imprimé dans cette ville un autre ouvrage de Fantono intitulé, *Compendium universæ lecturæ abbatis Panormitani super decretales.* * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FANU, ou MERLIER FANU, anciennement *Thoronus*, *Othronus*, petite isle de la mer Ionienne. Elle est à dix lieues de Corfou, tirant vers la ville d'Otrante. * Baudrand.

FANUCCI ou FANUCIUS (Thomas) que M. Baillet met au nombre de ceux qui ont traité de l'art poëtique, vivoit, selon le même, vers la fin du quinziéme siécle, & le commencement du seiziéme: ce qui a été copié depuis par plusieurs écrivains; mais M. de la Monoye dans ses notes sur les *jugemens des savans* de M. Baillet, a fort bien remarqué l'une & l'autre méprise. Ce critique observe, 1°. que Fanucci vivoit vers le milieu du seiziéme siécle, puisque ce fut en 1535, qu'il fit imprimer à Boulogne *in*4°. son livre intitulé; *De comparationibus poëtarum*; 2°. que ce livre ne concerne point l'art poëtique; ne contenant nulles régles pour la poësie, & n'étant qu'un recueil simple & nud de quelques-unes des comparaisons que les anciens poëtes Latins ont répandues dans leurs ouvrages, sans critique, réflexion, ni raisonnement de la part du collecteur. Si Floridus Sabinus a traité Fanucci de babillard, ce n'est pas, à ce qu'il paroît, à cause de son livre, mais peut-être parcequ'il l'avoit trouvé tel dans la conversation. Voici en effet comme il en parle, chapitre 4 du troisiéme livre de ses *Lectiones succisivæ*, page 263: *Erat autem hìc Thomas, an enim jam sit, nescius sum* (l'épître dédicatoire de l'ouvrage de Floridus est du 28 avril 1539), *garrula quædam cornicula insigni quâdam loquacitate omnes aniculas facilè vincens.; cùmque obscurum de poëtarum comparationibus opusculum composuisset, typisque Bononiæ idem suo ære excudi curasset, nec quodquam ejus exemplar ullo pacto distrahi posse videret, in malam crucem de suis rebus desperans, erupit.* * Voyez les *jugemens des savans* de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monoye, *in*-4°. t. 2, p. 109; & t. 3, p. 284.

FANUS, dieu des anciens, qui présidoit aux voyageurs, & qu'on estimoit aussi dieu de l'année. Les Phéniciens le représentoient sous la figure d'un serpent plié en rond qui mordoit sa queue, selon Macrobe.

FANZARA, bourg ou petite ville de la province de Fez en Barbarie, environ à six lieues de Salé, vers l'orient méridional. Quelques géographes mettent en ce lieu l'ancienne *Banasa* ou *Banassa*, ville de la Mauritanie Tingitane, laquelle d'autres placent à la ville de Tefelseta. * Baudrand.

FARABI ou AL-FARABI, a fleuri au dixiéme siécle. C'étoit un génie heureux, & l'un de ces hommes universels, qui pénétrent toutes les sciences avec une égale facilité. Il ne s'en étoit pas tenu à l'explication des rêveries de l'Alcoran; il avoit encore approfondi des sciences plus utiles & plus intéressantes, & il passoit pour le plus grand philosophe des Musulmans. L'aventure qui lui arriva chez *Seifeddoulet*, sultan de Syrie, fait connoître le caractère & les talens singuliers de ce philosophe. Il revenoit du pélerinage de la Mecque, lorsqu'il passa par la Syrie: le sultan étoit alors environné de savans qui s'étoient rendus chez lui pour conférer sur les sciences. Farabi entra dans la salle, & s'y tint debout, jusqu'à ce que le sultan lui fit ordonner de s'asseoir: alors le philosophe, par une liberté qui paroissoit peu convenable, alla se mettre sur un coin du sofa, où étoit assis le sultan. Ce prince surpris de cette hardiesse, commanda à un de ses officiers de le faire retirer. Le philosophe l'entendit, quoique le sultan eut parlé une langue peu commune, & lui dit: *Seigneur, celui qui commande si légerement est sujet à se repentir.* Cette réponse étonna encore plus le prince; mais étant bon, & voulant voir jusqu'où Farabi pousseroit sa démarche, il laissa ouvrir la conférence. Notre philosophe y disputa d'une maniere si éloquente & si forte, qu'il réduisit tous les docteurs au silence. Le sultan pour se dissiper, & récréer l'assemblée, fit venir des musiciens; alors Farabi se joignit à eux, & accompagna du luth avec tant de délicatesse, qu'il attira sur lui les yeux & l'admiration de tous ceux qui étoient présens. Le sultan l'ayant prié de donner quelque chose de sa composition, il tira de sa poche une piéce enjouée, la fit chanter, & l'accompagna avec tant de force & de vivacité, qu'il réjouit extrêmement, & fit rire à l'excès tous les assistans. Il fit chanter ensuite une autre piéce si tendre & si touchante, qu'il fit pleurer tous ceux qui l'entendirent, & par une troisiéme, il les endormit tous. Cette variété de talens porta le sultan à l'engager de rester auprès de lui; mais Farabi s'en excusa, partit, & fut tué par des voleurs dans les bois de Syrie, l'an 343 de l'hégire, c'est-à-dire, l'an 954 de l'ere chrétienne. Il avoit composé beaucoup d'ou-

vrages sur toutes les sciences, dont on assure qu'une grande partie est conservée dans la bibliothéque de Leyde. Il avoit aussi écrit sur la science hermétique; ce qui lui a fait donner place par M. l'abbé Lenglet dans son *histoire de la philosophie hermétique.* * Voyez le tome 1. de cet ouvrage, page 82, & suivantes, & p. 465, & le t. 3 de la même histoire, p. 32.

FARAGE, fils de *Barcok*, second roi d'Egypte, de la race des Mamlucs Circassiens. Il fut le troisiéme prince de cette dynastie, & commença à régner l'an 802 de l'hégire, de Jesus-Christ 1399. Une sédition s'étant émue au Caire l'an 808, il crut que l'on en vouloit à sa personne, & prit la résolution de se cacher: puis s'ennuyant dans sa retraite, il parut de nouveau, & dépossédа *Abdelaziz* son frere, qui avoit été mis à sa place, & régna encore près de sept ans. Les troupes de *Tamerlan*, qui avoient conquis une grande partie de la Syrie, l'ayant défait en plusieurs rencontres, il fut obligé de s'accommoder avec ce conquérant, & d'abandonner les intérêts d'*Ahmed*, & de *Cara Josef* le Turcoman. Il fut enfin tué par les siens dans la ville de Damas qu'il possédoit, & jetté sur un fumier l'an de l'hégire 815, de Jesus Christ 1412. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

FARAGLIONI, anciennement *Cyclopum scopuli.* Ce sont trois petits écueils de la mer de Sicile. On les trouve sur la côte orientale de la vallée de Démona, à quatre lieues des ruines de Catane. * Baudrand.

FARAMINA, anciennement *Rhinocorura*, *Rhinocurara* & *Rhinocolura.* Petite ville ou bourg fort ancien. Il est dans la basse Egypte, sur la mer Méditerranée, entre Damiéte & Gaza, à seize ou dix-huit lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

FARAMOND, *cherchez* PHARAMOND.

FARDELLA (Michel-Ange) philosophe, & mathématicien, naquit l'an 1650, à Trapani en Sicile, de *Jacques* Fardella, & de *Brigitte* Magliocco, tous deux de familles nobles. Il fit ses humanités avec un si grand succès, que dès l'âge de treize ans, il se trouva en état de commencer sa philosophie. Son cours fini, n'ayant encore que quinze ans, il entra dans le tiers ordre de S. François, & y fit profession. Il s'appliqua ensuite à la théologie, & se donna pendant quelque temps à la prédication. A l'âge de vingt ans, on le chargea de régenter la philosophie, & il s'en aquitta avec honneur. Lorsqu'il eut été élevé au sacerdoce, il alla à Messine, y fit connoissance avec Jean-Alfonse Borelli, & profita de ses lumieres, pour s'instruire dans la nouvelle philosophie, & dans les mathématiques, qu'il enseigna ensuite avec applaudissement, dans la même ville. En 1676 il alla à Rome, & y enseigna la géométrie dans le collége Sicilien de S. Paul. Il vint ensuite en France, & demeura trois ans à Paris, occupé à se perfectionner dans la connoissance de la philosophie de Descartes, & de la géométrie analytique: les conversations fréquentes qu'il eut avec MM. Arnauld & Regis, & les peres Mallebranche & Lami lui furent pour cela d'une grande utilité. Ses supérieurs l'ayant rappellé à Rome, il y reçut le grade de docteur en théologie, dans le collége de la Sapience, & ensuite, il fut chargé d'enseigner la théologie scholastique & morale, dans le couvent de S. Cosme & S. Damien. Mais comme son gout le portoit à l'étude des choses naturelles, il ne tarda pas à former dans son couvent une académie de physique expérimentale, où les plus habiles de Rome se faisoient un plaisir d'assister. La réputation qu'il acquit par cette voie, engagea François II, duc de Modene, qui avoit établi depuis peu une académie dans sa ville, à l'y attirer, & à lui donner une chaire de philosophie & de géométrie. Quelque temps après, il quitta ce poste, & alla à Venise, où il se chargea de l'instruction de quelques jeunes gens. Ce fut là qu'en 1693 il quitta l'habit de l'ordre de S. François, par la permission du pape, pour prendre celui de prêtre séculier. Ce changement étoit nécessaire, pour remplir les vues que la république avoit sur lui. Dès l'année suivante, il fut fait professeur d'astronomie & de physique, dans l'université de Padoue, où il remplit la place de Geminiano Montanari. Charles Rinaldini, premier professeur en philosophie, étant mort quelque temps après, il lui succéda en 1700. Vers ce temps-là, ayant reçu le bonnet de docteur en philosophie & en médecine, il eut l'honneur de présider à ces deux facultés. En 1709 il passa à Barcelone, où l'archiduc, qui y étoit alors, lui donna les titres de son théologien, & de son mathématicien, & une pension de deux mille philippes. Il étoit encore dans cette ville, lorsque le 27 février 1712, il eut une violente attaque d'apoplexie. Il en revint cependant; mais ses forces furent très-affoiblies. Ses amis lui conseillerent le séjour de Naples; il suivit leur avis; se fit transporter dans cette ville, & y demeura jusqu'au 2 de janvier 1718, qu'une seconde attaque l'emporta dans la soixante-huitiéme année de son âge. Il étoit versé dans tous les genres de littérature; mais il excelloit principalement dans la physique & dans la géométrie. Il avoit l'esprit vif, & une imagination féconde. L'habitude qu'il avoit de méditer, l'avoit rendu si abstrait, qu'il sembloit quelquefois avoir perdu l'esprit. Son application au travail, qui lui faisoit négliger ses affaires domestiques, & sa générosité envers ses amis, ont été cause que malgré les appointemens considérables qu'il touchoit, il a toujours été pauvre. Ses ouvrages sont, 1. *Universæ philosophiæ systema, in quo novâ quâdam & extricatâ methodo naturalis scientiæ & moralis fundamenta explicantur*, &c. à Venise, 1691, *in*-12, à Leyde, la même année, *in*-12, & à Amsterdam, 1695, *in*-12. 2. *Universæ usualis mathematicæ theoria*, &c. t. I, à Venise, 1691, *in*-12; à Leyde, la même année; à Amsterdam, 1695. Ce premier volume n'a été suivi d'aucun autre. 3. *Animæ humanæ natura ab Augustino detecta in libris de animæ quantitate, decimo de trinitate & de animæ immortalitate*, à Venise, 1698, *in-folio*. 4. *Lettera al sign. N. N. in cui per rintracciare colla maggiore facilità il vero metodo di studiare, brevemente s'espongono la corruzione, ed abusi delle umane scienze, i vizi e difetti de' letterati*: cet écrit se trouve dans la 12 partie du t. I de la *Galleria di Minerva*: à Venise 1696, *in-folio*. 5. *Lettera secunda al sign. N. N. in cui si dimostra, quanto sia, presentemente corrotta, ed allontanata dal suo primo instituto l'arte di parlare*: dans le même recueil, premiere partie du tome II. 6. *Lettera ad Antonio Magliabechi, in cui brevemente s'esaminano e rigettano l'opposizioni proposte contra i principii della cartesiana filolosia dal sign. Matteo Giorgi nella sua epistola detta*: Saggio della nuova doctrina di Renato Descartes, &c. à Venise, 1697, *in*-8°. & dans la *Galleria di Minerva*, tome 2, partie, 2. 7. *Lettera al N. H. Veneto N. N. in cui replica alle opposizioni fatte alla sua prima lettera in difesa de i principii della Cartesiana filosofia*, &c. dans le recueil cité, t. 2, partie 6. 8. *Lettera al sign. Anton. Magliabechi, in cui si contiene l'argomento e l'idea della sua opera .... stampata col titolo: Animæ humanæ natura ab Augustino detecta*: dans le recueil cité, t. 3, partie premiere. 9. *Fragmentum epistolæ ad G. G. Leibnitzium*: dans le livre intitulé, *Otium Hannoveranum*, à Leipsick, 1718, *in*-8°. 10. *Epistola Cyclica ad mathemathicos pro logisticâ, sive nova methodo P. Ægidii Gottignies, soc. Jes. in collegio Romano mathesis professoris.* 11. *Prolusio*, à Venise, 1693, *in*-4°. * Mongitore, *bibliotheca Sicula*: le journal de Venise, tome 3; les *mémoires* du P. Niceron, tome 12, article dernier.

☞ FARDULFE, abbé de S. Denys près Paris, célébre dans les poësies d'Alcuin, & de Théodulfe, évêque d'Orléans. Il étoit Lombard, & fut emmené en France, après la prise de Pavie, avec le roi Didier, auquel il fut toujours attaché tant qu'il vécut. Il ne le

fut pas moins dans la suite à Charlemagne, & lui découvrit la conspiration de Pepin *le Bossu*, l'un de ses fils naturels. Ce fut en reconnoissance de ce service que Charles donna à Fardulfe en 793, l'abbaye de S. Denys. Il la gouverna jusqu'en 806, ou tout au plus jusqu'en 807, qu'il mourut. Duchesne a donné dans le t. II, p. 645, 646 de sa collection des hist. Franc. quelques épigrammes qu'il attribue à Alcuin, ou à Paul Warnefride : mais elles sont de Fardulfe, abbé de S. Denys, dont nous parlons. La premiere est une inscription pour un appartement que l'auteur avoit fait construire près de son abbaye, pour y recevoir le roi. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome IV, p. 355.

FARE (sainte) vierge, abbesse de Faremoûtier en Brie, étoit fille de *Chaneric*, l'un des principaux seigneurs du pays de Brie, vivant à la cour de Théodebert, roi d'Austrasie. Elle eut deux freres évêques; saint *Faron*, évêque de Meaux; & *Changulfe*, évêque de Laon. S. Colomban passant par Meaux, offrit sainte Fare à Dieu; cependant son pere, quand elle fut en âge nubile, vouloit la marier. Elle en tomba malade de regret, & quitta ensuite la maison de son pere, pour se donner à Dieu. S. Eustase étant venu à Meaux, fit consentir son pere qu'elle prît le voile : elle le reçut des mains de Gondolat, évêque de Meaux, & bâtit le monastere de Faremoûtier, dont elle fut abbesse. Elle mourut vers l'an 655, âgée de près de soixante ans. On fait sa fête au sept décembre. * *Vita Eustasii & Columbani apud Mabillon*. Bulteau, *liv. 3 de l'hist. monast. d'Occident*. Baillet, *vies des SS.* D. Toussaint Duplessis, *hist. de l'égl. de Meaux*, *t. 1*, dans laquelle il y a bien des historiettes au sujet de sainte Fare, qu'une critique judicieuse eût du faire rejetter.

FARE (Philippe-Charles de la) marquis de la Fare, comte de Laugere, & chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, lieutenant-général des armées de sa majesté, & au gouvernement de Bretagne, chevalier d'honneur de feu madame la dauphine, infante d'Espagne, est né en 1685. Etant lieutenant dans le régiment du roi, il eut le régiment de Gatinois au mois d'avril 1704. Il fut fait capitaine des gardes du corps de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, depuis régent, au lieu de son pere, au mois de mai 1712; fut nommé brigadier d'infanterie le premier janvier 1716; eut le régiment de Normandie au mois d'octobre suivant; fut fait lieutenant-général au gouvernement de Languedoc dans le département & l'étendue du Vivarais, du Velai, & du diocèse d'Usez, par lettres du 8 septembre 1718, & aussi gouverneur des ville & château d'Alais, & pays des Cévennes; fut nommé maréchal de camp le 10 août 1720, & chevalier de la toison d'or le 21 janvier 1722; fut fait commandant en chef en Languedoc en 1724; fut reçu chevalier des ordres du roi le 13 mai 1731, & lieutenant-général de ses armées le premier août 1734; fut nommé lieutenant-général au gouvernement de Bretagne en 1740, & chevalier d'honneur de feu madame la dauphine (Marie-Thérèse, infante d'Espagne) au mois de février 1745. Le roi l'a nommé maréchal de France au mois de novembre 1746. Il est mort le 4 septembre 1752. Il étoit veuf depuis le 7 mars 1730, de dame *Françoise* Paparel, qu'il avoit épousée le 6 août 1713, dont il a eu *Françoise-Mélanie* de la Fare, mariée le 13 août 1735 avec *Louis-Claude* Bouthillier de Chavigny, comte de Pons-sur-Seine, colonel du régiment de Cambresis, & depuis brigadier d'armée. M. le maréchal de la Fare étoit fils de CHARLES-AUGUSTE de la Fare, marquis de la Bare, comte de Laugere, baron de Balazuc, capitaine des gardes du corps de M. Philippe, duc d'Orléans, & de M. le duc d'Orléans son fils, régent du royaume, mort le 3 juin 1712, & de dame *Louise-Jeanne* de Lux de Ventelet, morte le 28 novembre 1691.

FAREL (Guillaume) né à Gap, l'an 1489, étoit sorti d'une noble famille du Gapençois en Dauphiné. Il étudia à Paris avec beaucoup de succès; il apprit la langue grecque, l'hébraïque, & la philosophie; & régenta quelque temps au collége du cardinal le Moine; il étoit ami de Jacques le Févre d'Etaples, & donna dans les nouvelles opinions de Luther. Il fut un de ceux qui furent appellés l'an 1521 à Meaux, par Guillaume Briçonnet, évêque de cette ville; & il en fut chassé avec les autres novateurs, en 1523. Il se retira à Strasbourg, & y fut reçu par Bucher & Capiton : il se joignit ensuite à Zuingle dans Zurich, à Haller dans le canton de Berne, & à Oecolampade dans Basle. Il fut choisi pour établir la R. P. R. à Montbelliard & à Neuchâtel; & ensuite il vint à Genève, d'où il fut chassé d'abord; & rappellé ensuite en 1534 par les habitans, & y établit les commencemens de la prétendue réforme, avant même que Calvin y fût venu. Il en fut chassé avec lui en 1538, & se retira à Basle, puis à Neuchâtel, où il fut ministre jusqu'en 1542. De Neuchâtel, il alla à Metz, y fit quelques prosélytes, fut obligé d'en sortir avec eux, & se retira dans l'abbaye de Gorze, qui fut bientôt assiégée. Il eut le bonheur de se sauver, & retourna à Neuchâtel. De-là, il fit quelques voyages à Genève; mais enfin les magistrats n'étant pas contens de lui, firent savoir à Calvin qu'il ne devoit pas le laisser monter en chaire. Il se maria à l'âge de soixante-neuf ans, & fit un second voyage à Metz, où il prêcha. Enfin étant retourné à Neuchâtel il y mourut le 13 septembre 1565. Quelques-uns l'ont accusé sur la délation de Pierre Caroli, qui s'étoit retiré à Genève, de renouveller les erreurs de Paul de Samosate, & celles des Elcésaïtes; mais il fut absous de cette accusation dans un synode de Lausane. * Florimond de Remond, *l. 7, c. 17, n. 2, de orig. hær.* Sponde, *in annal.* Béze, *aux portr.* Chorier, *hist. de Dauph.* Sleidan, *hist.* Oecolampade & Calvin, *in epist.* Melchior Adam, *in vit. theolog. ext.* De Thou. Bayle, *dict. crit.* M. Joly, *remarques sur ce diction.*

☞ FARE-MOUSTIER, bourg situé dans la Brie, à une lieue de Coulomiers, à quatre ou cinq de Meaux, & à douze de Paris. Son nom latin est *monasterium Farense*; autrefois il s'appelloit *Eboriacum monasterium*, & *Brigense monasterium*. Ce bourg, où il se fait un grand commerce de bled, est situé sur le petit Morin, & renferme dans son enceinte une fameuse abbaye de Bénédictines, qui fut fondée par sainte Fare l'an 617, sous la régle de S. Colomban. L'abbesse est dame de Fare-Moustier. Elle a relevé long-temps immédiatement du saint-siége; mais dans le dernier siécle, elle a été soumise à la visite personnelle de l'évêque de Meaux. Le prieuré des Bénédictines de Gif dépend de cette même abbaye. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FARESIDES, ou EBN PHARES, célébre lexicographe Arabe, qui vivoit dans le dixiéme siécle. Il étoit natif de Rasie ou de Raje : son nom entier est, *Abul Hosain Achmed*, *Ebn Phares*, *Ebn Zacharia*. Il a intitulé son dictionnaire arabe *Moschmel loga*, c'est-à-dire, *collection artificieuse de mots*. Le dictionnaire de Farésides n'est pas si gros que celui de Geuhari; mais il a cet avantage sur celui-ci, que dans l'arrangement des racines, il observe l'ordre que nous suivons dans nos dictionnaires, au lieu que les autres lexicographes Arabes se servent d'un ordre bizarre, & difficile pour ceux qui sont obligés d'y avoir recours. Le savant Jacques Golius, qui a fait usage du dictionnaire d'Ebn Pharés, pour la composition du sien, croit que ce dictionnaire a été publié avant celui de Geuhari. Selon le sentiment le plus commun des Arabes, Farésides est mort l'an de l'hégire 390, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1000. D'autres ne mettent sa mort qu'en l'an de l'hégire 395, de l'ére chrétienne, 1005. * Gollii *lexic. Arab.* Hottinger, *bibliothéque orient.* *Dictionnaire françois de Basle.*

FARET (Nicolas) natif de Bourg en Bresse, & l'un des quarante de l'académie françoise, vint à Paris fort jeune, où il s'attacha à messieurs de Vaugelas, de Boisrobert, & Coeffeteau; au dernier desquels il dédia sa traduction de l'histoire d'Eutrope. Il fut ensuite secrétaire de M. le comte d'Harcourt, & contribua à la fortune de ce prince, qui le fit intendant de sa maison. Faret devint depuis secrétaire du roi, & mourut à Paris au mois de septembre 1646, âgé de 46 ans. Il fut marié deux fois, & laissa des enfans. Saint-Amant, qui étoit son ami, l'a célébré dans ses vers, comme un illustre débauché. Cependant il ne l'étoit pas, autant qu'on vouloit le faire croire, & il dit lui-même que la commodité de son nom, qui rimoit à cabaret, étoit en partie cause de la réputation que S. Amand lui avoit donnée. Il a composé *l'honnête homme*, qui fut imprimé l'an 1633, & qu'on a traduit en espagnol. Faret l'avoit lui-même tiré de l'italien de Balthasar Castiglione. Outre un recueil de lettres, qu'il donna en 1627, & qui fut réimprimé à Paris en 1634 *in*-8°. 2 vol. & la traduction d'Eutrope dont nous avons parlé, on a encore de lui, l'histoire chronologique des Ottomans, à la fin de l'histoire de Georges Castriot, recueillie par Jacques de Lavardin, Paris, *in*-4°. 1621; un traité des vertus nécessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets, *in* 4°. Paris 1623; la préface qui est au devant des œuvres de S. Amand, *in*-4°. Paris 1629; plusieurs poësies dans les recueils de son temps, & il a laissé la vie de René II, duc de Lorraine, & des mémoires de M. le comte d'Harcourt, qui n'ont pas été publiés. * Guichenon, *histoire de Bresse*. Pelisson, *hist. de l'académie françoise*. Faret fut l'un des premiers membres de l'académie françoise, & chargé de dresser le projet de cette académie. Il fit un mémoire sur les statuts de ce corps, qui n'a point été imprimé; & comme plusieurs autres avoient fait de pareils mémoires, chacun ayant eu ordre de donner ses avis sur cela, Faret fut chargé de revoir toutes ces piéces. Par une lettre que Malherbe lui adresse du 14 décembre 1625, on voit que Coëffeteau, en mourant, avoit chargé Faret de continuer son histoire romaine: que Faret en ayant fait une partie, il la communiqua à Malherbe, qui l'exhorta à continuer, mais en lui représentant qu'il feroit encore mieux d'écrire l'histoire de France. Ce qu'il a fait sur l'histoire romaine n'a point paru, & l'on ne croit pas qu'il ait mis la main à celle de France.

FARFAIR, en latin *Forfarium*, bourg ou petite ville d'Ecosse. Ce lieu avoit séance au parlement d'Ecosse. Il est à trois lieues de la ville de Brechin, vers l'occident. On y voit plusieurs marques d'antiquité, & on le prend pour l'ancienne *Orrhea* ou *Orrea*, ville des Vernicons. * Baudrand.

FARGEAU (Saint) *cherchez* SAINT-FARGEAU.

FARGEAU (Saint) en latin *Farreolus*, est mis au nombre des disciples de S. Irenée avec S. Ferrucion ou Fergeon; & on en fait deux martyrs sous l'empire de Severe, dont on fait la fête au 16 juin: mais leurs actes paroissent supposés. * *Acta apud Surium*. De Tillemont, *mémoir. pour l'hist. ecclés. tom.* 3.

FARIA (Basile) né à Lisbonne le 15 de mai 1569, fut fait chantre de l'église d'Evora, en 1589, gouverna ensuite ce diocèse pendant la vacance du siége, & prit depuis l'habit de religieux chez les Chartreux. On dit qu'il savoit les langues & les mathématiques; mais que sa profession lui fit renoncer à ces avantages pour s'attacher uniquement à la piété. Il composa divers ouvrages de piété, & mourut le 5 avril 1625, âgé de 66 ans. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. Bibl. Portug. ms.*

FARIA (Thomas) natif de Lisbonne en Portugal, entra dans l'ordre des Carmes en 1581, étant âgé de 24 ans. Il savoit les langues, & s'acquit beaucoup de réputation par sa science & par sa piété. Il fut provincial de son ordre, dans la province de Portugal, en 1598, & prieur de Lisbonne en 1608. D'autres ajoutent qu'étant encore provincial, en 1624, il fut fait évêque de Targa en Afrique, & coadjuteur de l'évêque de Lisbonne. Il mourut dans cette ville le 23 août 1628. Il traduisit en vers latins le poëme du Camoëns, *Lusiadum*, *l.* 10, & composa une histoire de son temps, qui n'a pas été imprimée. On lui attribue d'autres ouvrages. * Georgio Cardoso, *in agiolog. Lusit.* Alegre, *in parad. carmel.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. Bibl. Portugaise ms.*

FARIA DE SOUSA (Emanuel) gentilhomme Portugais, chevalier de l'ordre de Christ, & hidalgue ou gentilhomme de la maison du roi, naquit à Caravella, château qui appartenoit à son pere, dans la province entre Minho & Douro, le 18 mars 1590. Il fit du progrès dans les lettres, & apprit les langues. En 1631 il accompagna le marquis de Castel Rodrigo, qui étoit ambassadeur à Rome, auprès du pape Urbain VIII, & s'acquit l'estime des gens de lettres, qui étoient alors à la cour de ce pontife. Il mourut à Madrid le 3 juin 1649, âgé de 59 ans, & fut enterré dans l'église des Prémontrés de cette ville. On dit que l'attachement qu'il avoit pour les lettres lui fit négliger sa fortune; & qu'il eut cela de commun avec plusieurs grands hommes, d'être mort extrêmement pauvre. Il a fait divers ouvrages: *Discursos morales y politicos. Imperio de la China. Commentarios à la Lusiada de Luis de Camoëns. Epithome de las historias Portuguesas.* Ce dernier ouvrage, qui est une histoire de Portugal, conduite jusqu'au regne du cardinal Henri, fut imprimé plusieurs fois, savoir en Espagne en 1626 & en 1672; à Bruxelles en 1677, en 1726, & enfin en 1730, *in-folio*. Dans l'édition de 1730, cette histoire est continuée jusqu'au roi régnant, & l'on y a joint une relation assez circonstanciée, de l'expédition de dom *Sébastien* en Afrique. On a mis de plus, à la fin de chaque chapitre, une suite chronologique de l'histoire sacrée, de l'histoire ecclésiastique, de l'histoire profane, & des principaux évenemens. On nous a donné depuis la mort de Faria de Sousa, l'Europe, l'Asie & l'Afrique portugaise du même auteur, qui sont écrites en portugais, & qui font 7 volumes *in-fol.* imprimés à Lisbonne. Le plus considérable de ces derniers ouvrages est *l'Asia Portugueza*, qui contient l'histoire des Portugais aux Indes orientales depuis leur premier voyage en 1497 jusqu'en 1640. L'*Asie portugaise* a toujours passé pour un ouvrage exact & curieux. On en connoît deux éditions en Portugal, la premiere en 1666, *in-folio*, trois volumes, avec les plans des principales villes, & les têtes des gouverneurs; la deuxiéme en 1674. Les Italiens, les François, les Anglois ont traduit cet ouvrage en leurs langues. * *Bibl. port. mss.* Avertissement de M. l'abbé Prevôt d'Exiles, au commencement du tome 1 de l'*histoire générale des voyages*, traduite de l'anglois, *in*-4°. à Paris, 1746.

FARIBO, ou FARBO, riviere de Gréce dans la Macédoine. Elle se décharge dans le golfe de Salonichi à Stadia qu'on nommoit autrement Diu. Les anciens ont dit que cette riviere portoit vers sa source le nom d'*Helicon*, & que s'étant cachée en terre, environ à trois lieues au dessous de sa source, elle en ressortoit une lieue après, sous le nom de *Pharybus*, ou *Baphyrus*, ou *Bephyrus*. * Baudrand.

FARIGNANO (Thomas de) général des Cordeliers, puis patriarche de Grado, & enfin cardinal dans le XIV siécle, étoit Italien, natif de Farignano dans le territoire de Modène, d'une famille originaire de Bologne. Après avoir pris l'habit dans l'ordre de saint François, il fut choisi pour enseigner la théologie dans l'université de Bologne, prêcha dans les meilleures chaires d'Italie, exerça les premieres charges de son ordre, & fut élu général en 1368. Quelques religieux jaloux de son élévation, ou chagrins de ce qu'il avoit soustrait les religieux zélés

pour l'obfervance de la jurifdiction des provinciaux, l'accuferent d'héréfie devant le pape Urbain V, qui nomma des commiffaires pour l'examiner. La pureté de fa foi fut reconnue de tout le monde; & le pape Grégoire XI en fut fi perfuadé, qu'il lui donna en 1373 le patriarchat de Grado, & l'employa dans des affaires d'une très-grande importance. Il s'en acquitta avec affez de fuccès; & Urbain VI voulant l'en récompenfer, lui donna le chapeau de cardinal en 1378. Thomas continua à rendre de bons fervices au S. fiége, & mourut à Rome l'an 1381. * Wading. *in annal. Minor.* Ciaconius. Ughel. Auberi, &c.

FARIMA, ville du Japon. Elle eft dans l'ifle de Niphon, à vingt lieues de Méaco, vers le couchant, & elle eft capitale d'un royaume qui porte fon nom, & qui avoit autrefois fon roi particulier. * Mati, *diction.*

FARINA, PORTO-FARINA. Bourg avec un bon port. Il eft dans le royaume de Tunis en Barbarie, fur la pointe d'un petit cap, qui eft à l'embouchure du Magrada, du côté du couchant. Quelques géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Utique*, que d'autres mettent à Biferte. * Baudrand.

FARINACCIO (Profper) célébre jurifconfulte, né à Rome le 30 octobre 1554, dans une famille affez obfcure, étudia à Padoue, où il devint favant dans le droit canon & civil. De-là il revint à Rome, y fut avocat, & fe plut extrêmement à défendre les caufes les moins foutenables. Ce procédé lui fit fouvent des affaires, dont il fe tira toujours adroitement. Il ambitionnoit depuis long-temps la charge de procureur fifcal. Il l'obtint & l'exerça avec tant de rigueur & de févérité, que tout le monde en murmuroit; cependant il n'étoit ni févére ni rigoureux pour lui-même, & il fe permettoit bien des chofes qu'il puniffoit dans les autres fans rémiffion. Le pape Clément VIII difoit à ce fujet, faifant allufion au nom de Farinaccio, *que la farine étoit excellente; mais que le fac dans lequel elle étoit ne valoit rien.* On ne doute point qu'on ne l'eût fait punir, fi quelques cardinaux, charmés de fon efprit, n'euffent intercédé pour lui. Quelques-uns ont dit qu'il étoit de fer, à caufe de fa patience dans le travail. En effet nous avons treize volumes de fes ouvrages, qui font recherchés des jurifconfultes; *I, Tractatus de hæreſi; II, De immunitate eccleſ. III, Deciſ. rotæ Rom. IV, Repertorium de contractibus; V, Repert. de ult. voluntatibus; VI, Praxis & theoria criminalis; VII, Repert. judiciale; VIII, Conſilia; IX, Fragmenta; X, Deciſiones; XI, Variar. Quæſt. XII; Tract. de teſtibus; XIII, Deciſ. poſthumæ.* Profper Farinaccio mourut à Rome le même jour qu'il étoit né, favoir le 30 octobre 1618, à l'âge de 64 ans. * Jacques-Philippe Thomafini, *in elog. illuſt. viror.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illuſt. c.* 132. Craffo, *elog. d'huom. letter. P. I.*

FARINATO (Paul) peintre célébre, & bon architecte, étoit Italien, né l'an 1522 à Vérone, de la famille de Farinati, branche de celle de Uberti, qui eft originaire de Florence. Il peignit dans diverfes villes d'Italie, à Vérone, à Mantoue, à Milan, à Rome & à Venife, & s'acquit par tout beaucoup de réputation. Farinato étoit bienfait, honnête, parloit bien, & fe fit d'illuftres amis, entr'autres le prince de Melfe. Il fut de l'académie de Filarmonici de Vérone, & directeur de celle des peintres dans la même ville, où il mourut en 1606, âgé de 84 ans. On dit que fa femme mourut prefque à la même heure que lui.* Ridolfi, *vite de pittori.*

FARINGDON, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Bark, & la capitale de fon canton. Elle eft à 66 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

FARINGDON (Antoine) théologien Anglois, né vers l'an 1596, à Sunning en Berchez, étudia à Oxford, & fut reçu membre du collége de la Trinité, en 1617. Après avoir pris les degrés inférieurs, il fut créé bachelier en théologie, en 1629. Il quitta enfuite l'univerfité, & fut vicaire de Bray en Buckingham, & lecteur en théologie, dans la chapelle royale de Windfor, en 1634. Il occupa ces deux poftes jufqu'au commencement des guerres civiles. Durant les troubles qu'elles cauferent, il perdit tout fon bien, & il auroit péri lui-même avec fa femme & fes enfans, fans le fecours qui lui fut procuré par le chevalier J. Robinfon, alderman de Londres, & par quelques autres. Ses protecteurs le firent venir à Londres même, où ils lui donnerent le paftorat de l'églife de la Magdeléne. Faringdon eft demeuré dans ce pofte jufqu'à fa mort, arrivée au mois de feptembre, 1553. Il fut très-regretté de fes auditeurs. Pendant fa vie, il publia le premier vol. de fes fermons, *in-folio*; & après fa mort, on en donna deux autres, en la même forme. * Wood, *Athenæ. Oxon.* Le *dictionnaire françois de Baſle.*

FARINIER (Guillaume) de l'ordre de S. François, & cardinal, a été un des plus favans perfonnages de fon temps. Il étoit natif de Gourdon, dans le diocèfe de Cahors, & acheva fes études à Touloufe: enfuite de quoi il prit le bonnet de docteur, & fut élevé dans fon ordre aux premieres charges. Il exerça celle de provincial dans la Guienne, & peu de temps après il fut nommé général dans le chapitre affemblé l'an 1348, à Vérone. Farinier en tint lui-même deux célébres à Lyon, & à Affife en 1351, & 1354. On réfolut dans ce dernier, de s'attacher inviolablement aux conftitutions de S. Bonaventure. Ce font celles qu'on a depuis nommées les conftitutions de Guillaume Farinier, quoique ce général n'y eût contribué que par le foin de les faire obferver. Il reçut le chapeau de cardinal du pape Innocent VI, en 1356; fut pourvu depuis d'un prieuré dans le diocèfe de Pamiers, & mourut en 1361, à Avignon, où il fut enterré dans l'églife de fon ordre. Ce cardinal avoit écrit quelques ouvrages, & entr'autres un du change & de l'ufure. * Bofquet, *in vita Innoc. VI.* Wadingue, *in annal. Minor.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hiſt. des cardinaux.* La Roche-Pofai, *nomencl.* Onuphre.

FARINULA (Nicolas de) cardinal, *cherchez* FREAUVILLE.

FARION, petite ifle d'Egypte, *cherchez* PHARE.

FARNABE (Thomas) habile critique, naquit à Londres, vers l'an 1575, de *Thomas* Farnabe, charpentier de cette ville. Le pere de ce dernier étoit Italien de naiffance, & muficien de profeffion, & s'étant allé établir en Angleterre, il y fut quelque temps maître de *Truro* dans le comté de Cornouaille. Celui qui fait le fujet de cet article fut reçu au commencement de 1590, étudiant au collége de Merton à Oxford, & fe mit, pour fubfifter, au fervice de Thomas French, membre de ce collége. Son inconftance naturelle le porta à fortir brufquement de ce lieu, pour aller en Efpagne, où il étudia quelque temps dans un collége des Jéfuites; mais ne s'accommodant pas long-temps de la févérité de la difcipline qui y étoit prefcrite, il accompagna François Drake, & Jean Hawkyns dans les voyages qu'ils firent en 1595; & par fon efprit, il s'acquit l'eftime du premier. Il paffa enfuite dans les Pays-Bas, où il fut quelque temps foldat. Las de ce métier, il déferta, retourna en Angleterre, y erra de côté & d'autre, fous le nom de Thomas Bainrafe, qui étoit l'anagramme du fien, s'établit enfin à Martock, dans le comté de Sommerfet, & y ouvrit une école, où il enfeigna la langue latine. Il en fortit de bons écoliers. Farnabe alla depuis s'établir à Londres, y continuant les mêmes fonctions, & il fut reçu maître-ès-arts à Cambridge, & membre de l'univerfité d'Oxford. En 1636, fes infirmités & quelques chagrins qu'il reçut des maîtres qui enfeignoient avec

lui, l'ayant porté à quitter son emploi, il se retira à Sevenock, dans le comté de Kent, où il avoit acheté quelque bien, & il s'y occupa à enseigner les enfans de quelques gentilshommes du voisinage. Au commencement des guerres civiles d'Angleterre, il s'attira la haine du parti républicain, parcequ'ayant été sollicité en 1641 de se déclarer en sa faveur, il répondit qu'il aimoit mieux n'avoir qu'un roi que d'en avoir cinq cens. On l'accusa même en 1643 d'avoir contribué au soulevement de la campagne des environs de Tumbrige, qui prit alors les armes en faveur du roi Charles I. Sous ce prétexte, il fut arrêté & mis d'abord dans la prison de Newgate. On proposa dans la chambre des communes de l'envoyer en Amérique; mais cette proposition ayant été rejettée, on se contenta de le transporter à Ely-House, où il demeura un an. Il mourut le 12 juin 1647, âgé de 72 ans, & fut enterré dans l'église de Sevenock, communément appellé Sennock, avec cette épitaphe :

P. M. viri ornatissimi THOMÆ FARNABII *armigeri, causa olim regiæ, reique publicæ sed præsertim litterariæ vindicis accerrimi. Obiit 12 junii 1647.*

Vatibus hic sacris qui lux FARNABIUS *olim,*
Vate carens Saxo nunc sine luce jacet.

Il avoit épousé en premieres nôces *Susanne* Pierce, fille de *Jean* Pierce, de Launcells, dans le comté de Cornouaille, dont il eut un fils, nommé *Jean*, qui prit le parti des armes, & qui mourut au commencement de l'année 1673, dans le comté de Sussex, où il avoit un bien que son pere lui avoit laissé. Il s'étoit remarié à *Anne* Howson, fille de *Jean* Howson, évêque de Durham, dont il eut plusieurs enfans; entr'autres FRANÇOIS, à qui il laissa un bien, qu'il avoit à Kippington, dans la paroisse de Sennock, & dont Antoine Wood dit avoir appris les circonstances de sa vie, qu'on vient de lire. Les ouvrages de Farnabe sont; 1. *Notæ ad Juvenalis & Persii satyras*, à Londres, 1612, *in-8°*. Ces notes, ainsi que les suivantes, ont été plusieurs fois réimprimées depuis. On se contente de marquer la premiere édition. 2. *Notæ ad Senecæ tragedias*, à Londres, 1613, *in-8°*. 3. *Notæ ad Martialis epigrammata*, à Londres, 1615, *in-8°*. 4. *Notæ ad Lucanum*, à Londres, 1618, *in-8°*. 5. *Index rhetoricus scholis & institutioni tenerioris ætatis accommodatus*, à Londres, 1625, *in-8°*. Et *adjiciuntur formulæ oratoriæ & index poeticus*, à Londres, 1646, *in-8°*. Morhof, dans son *polyhistor*, méprise cet ouvrage : M. Gibert n'en parle pas si désavantageusement dans ses Jugemens des savans, sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, t. 2, p. 462. 6. *Florilegium epigrammatum græcorum, eorumque latino versu à variis redditorum*, à Londres, 1629, *in-8°*. 7. *Notæ ad Virgilium*, à Londres, 1634, *in-8°*. 8. *Systema grammaticum*, à Londres, 1641, *in-8°*. 9. *Notæ in Terentium*. Farnabe en étoit à la 4 comédie, quand il mourut. Casaubon le fils acheva le travail, & le publia à Londres en 1651, *in-12*. 10. *Notæ in Ovidii metamorphoses*, à Paris, 1637, *in-folio*. 11. *Phrasiologia anglo-latina*, à Londres, *in-8°*. 12. *Tabulæ linguæ græcæ*, à Londres, *in-4°*. 13. *Syntaxis*, à Londres, *in-8°*. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses*. Niceron, *mémoires*, &c. tome 16. Baillet, *jugemens des savans*, édition *in-4°*. tome II, pag. 444.

FARNASIA, anciennement *Thynias*, ou *Bithynias*, petite isle de la mer Noire. Elle est sur la côte de Natolie, près du canal de Constantinople. On voit près de cette isle, du côté du levant, quelques rochers ou écueils, qu'on nomme *Farnasu*, & que les anciens appelloient *Erithyni*. * Baudrand.

FARNE, isle sur les côtes du comté de Northumberland en Angleterre, dans la mer d'Allemagne. Elle est à trois milles du château de Banbury, ou S. *Cuthbert* se bâtit un hermitage. * *Dict. angl.*

FARNÈSE, *Castel-Farnèse*, bourg avec un château. Il est sur une colline, dont le pied est baigné par la riviere d'Olpita. Il est dans le duché de Castro, à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du nord, & il a pris son nom des ducs de Parme, qui ont possédé longtemps le duché de Castro. * Mati, *diction.*

FARNÈSE. La maison FARNÈSE, dont sont sortis depuis plus de 150 ans les ducs de Parme, de Plaisance & de Castro, est noble & ancienne, & doit sa principale grandeur à ALEXANDRE Farnèse, qui fut pape sous le nom de Paul III. Quelques auteurs ont prétendu que cette maison est originaire d'Allemagne; mais il est plus probable qu'elle vient de Toscane, où le château de Farneto près d'Orviette lui donna son nom, qui a été depuis changé en celui de Farnèse. L'on ne rapporte ici la postérité de cette maison que depuis.

I. RANUCE Farnèse I du nom, qui soumit plusieurs villes à l'église & à sa patrie, & fut pere de *Ranuce* II du nom, qui fut chef des troupes de l'église, & fut tué en un combat en 1288; & NICOLAS, qui suit.

II. NICOLAS Farnèse porta les armes pour le saint siége & pour Charles d'Anjou, & eut pour enfans *Pierre*, seigneur de Campiglia, général des troupes de Florence, mort en 1363, laissant postérité qui ne subsista pas long-temps; RANUCE Farnèse III, qui suit; *Berthold*; & *Nicolas* Farnèse.

III. RANUCE Farnèse, III du nom, seigneur de Montealto, général des troupes de Florence, épousa *Pontasilée* Salimbeni, de Sienne, dont il eut entr'autres enfans, PIERRE, qui suit; *Pierre Berthold*, dont la postérité ne dura pas long-temps; & *Agnès* Farnèse, mariée à Angolin Salimbeni.

IV. PIERRE Farnèse, fut général des troupes de l'église, protecteur & défenseur de Sienne en 1386. Il épousa *Françoise*, des comtes de Corbara, dont il eut entr'autres enfans RANUCE IV, qui suit.

V. RANUCE Farnèse, IV du nom, fut général des troupes de Sienne en 1416, & de l'église en 1432, sous le pontificat du pape Eugène IV, qui lui fit présent de la rose d'or, dont les souverains pontifes ne gratifient que de grands princes, ou de grands capitaines. Il épousa *Agnès* Monaldesca, dont il eut 1. PIERRE-LOUIS, qui suit; 2. *Gabriel-François*, dont la postérité ne subsista pas long-temps; *Eugenie*, mariée à *Etienne* Colonne, de Palestrine; 4. *Françoise*, alliée à *Gentil* Monaldesco, de Coruara; 5. *Pantasie*, qui épousa Constantin *Roger* Conratineri, de Perouse; & 6. *Lucrece* Farnèse, mariée à *François* des Ursins des comtes d'Anguillare.

VI. PIERRE-LOUIS Farnèse, seigneur de Montealto, vivoit en 1468. Il épousa *Jeannelle* Caïetan, fille de *Jacques*, seigneur de Sermonette, dont il eut BARTHELEMI, qui suit; ALEXANDRE, qui a fait la *branche des ducs de* PARME *& de* PLAISANCE, *rapportée ci-après*; *Julie*, mariée à *Jules* des Ursins, de Bracciano; *Hieronyme*, alliée 1°. à *Puccio* Pucci, Florentin: 2°. à *Gilian*, comte d'Anguillare; & *Ange* Farnèse, capitaine du pape, qui laissa d'*Angele* des Ursins, fille de *Nicolas*, comte de Pitigliano, *Constance*, mariée à *Gui* Sforce, comte de Santa Fiore; & *N*. Farnèse, mariée à *Gui* de Castello-Tiero.

VII. BARTHELEMI Farnèse, épousa *Violente* Monaldesca de Coruara, dont il eut PIERRE-BERTHOLD, qui suit; *Cécile*, mariée à *Frédéric*, comte de Castello-Tiero; & trois autres filles, mortes sans alliance.

VIII. PIERRE-BERTHOLD Farnèse, général des troupes de Sienne en 1476 & 1480, épousa *Baptistine*, fille de *François*, comte d'Anguillare, dont il eut GALEAS, qui suit; *Ange-Ferdinand*, capitaine sous

César Borgia; *Violante*, alliée à *Barthelemi* Petrucci, de Sienne; *Catherine*, mariée au comte *Renaud* Ariosto; & *Beatrix*, qui épousa *Antoine* Baglioni, comte de Castel Tiero.

IX. Galeas Farnèse, épousa 1°. *Ersilie* Colonne: 2°. *Isabelle*, fille de *Julien*, comte d'Anguillare, dont il eut Berthold, qui suit; *Jean-François-Ferdinand*, évêque de Soana en Toscane en 1536; *Fabio-Julie*, mariée à *Vicin* des Ursins; *Hieronyme*, alliée à *Alfonse*, comte de San-Vitale de Fontenelle; *Violante*, qui épousa *Torquato* Conti, duc de Poli; & *Baptistine*, mariée à *Matthias* Varano de Camerino.

X. Berthold Farnèse, seigneur de Farnèse & de Latera, épousa *Julie* Aquaviva, fille de *Jean-Antoine*, duc d'Atri, dont il eut *Galeas*, qui fut fait prisonnier par les Turcs en 1560, puis fut général des Vénitiens en Albanie en 1571, & ne laissa de *Lucréce* Tomacella que *Jules* & *Isabelle*, morts jeunes; Mario, qui suit; *Fabio*, chevalier de Malte, tué en Hollande au siége d'Utrecht; *Ferdinand*, évêque de Montefiascone en 1572, puis de Parme en 1575, mort en 1606; & plusieurs filles religieuses.

XI. Mario Farnèse, duc de Latera, lieutenant général de l'Eglise romaine, épousa *Camille* Lupi, de Soragna, dont il eut *Pierre*, duc de Latera, qui servit les armées du roi d'Espagne, & mourut sans postérité de *Camille* Savelle, fille de *Jean*, duc de Palombara; François, qui suit; *Deiphobe*, patriarche de Jérusalem; *Jérôme*, né le 30 septembre 1599, nommé cardinal en 1658 par le pape Alexandre VII, mort le 18 décembre 1668; *Jean-Paul*, Jésuite; *Ferdinand*, chevalier de Malte; *Julie*, mariée à *Jean-Alberic*, prince de Verrana; *Octavie*, allié à *Jules*, marquis de Rangoni, & quatre filles religieuses.

XII. François Farnèse, épousa *Constance* Salviati, fille de *François*, seigneur de Grotta-Menarda, dont il eut *Mario*; *Fabio*; *Camille*; *Marguerite*; *Anne-Marie*, née en 1625, alliée à *Antoine-Marie* Terzo de Sessa, morte le 3 janvier 1693, étant la derniere de sa branche; & *Renée* Farnèse.

Branche des ducs de Parme et de Plaisance.

VII. Alexandre Farnèse, fils puîné de Pierre-Louis, seigneur deMontalto, & de *Jeannelle*, Caïetan, né le 29 février 1468, fut nommé cardinal en 1493, par le pape Alexandre VI, fut évêque de Parme, puis d'Ostie, doyen des cardinaux: élu pape en 1534, sous le nom de Paul III, & mourut le 2 novembre 1549, en sa 81 année. Avant sa promotion à la pourpre il avoit eu pour enfans *naturels*, Pierre-Louis, qui suit; *Constance* Farnèse, mariée à *Etienne* Colonne, prince de Palestrine; ☞ & *Ranuce* Farnèse, général des troupes de la république de Venise en 1526, du pape Clément VII en 1527, & de France en 1529. Il épousa *Virginie* Gambara, dont il eut *Claude* Farnèse, né en 1526, qui n'ayant pu succéder au duché de Parme après la mort de *Pierre-Louis* Farnèse, comme il le prétendoit, fit un accord avec la comtesse *Catherine* Ballerini sa femme, par lequel Catherine le faisoit héritier de tous ses biens, à condition que leurs enfans mâles porteroient le nom de *Ballerini*. Il laissa *Othon* Ballerini, dont nous parlons à l'article BALLERINI; *Chaterine* & *Vincent*, morts jeunes. * *Ex mem. manus. Angeli de Michaelis, cod. Ottoboniano Miscellaneo*, n°. 94.

VIII. Pierre-Louis Farnèse, premier duc de Parme, de Plaisance, de Castro, &c. (*Voyez* CASTRO) étoit très-emporté & débauché, & fut assassiné à Plaisance même le 10 septembre 1547, ou par ses ennemis particuliers, ou par les ordres de l'empereur Charles-*Quint*, si l'on en croit Bongars, *lettre 49 à Camerarius*. On dit qu'un homme qui se mêloit de magie, lui dit quelque temps avant que ce malheur arrivât, de regarder attentivement la monnoye qu'il avoit fait battre, & qu'il y trouveroit les noms des conjurés, & le lieu où ils avoient délibéré de le tuer. On se moqua d'abord d'une telle prédiction, mais dans la suite on trouva qu'il avoit dit vrai, après que le coup fut fait: car il y avoit ces mots sur un des côtés de la monnoye de Parme, *P. Alois. Farn. Parm. & Plac. dux*, le mot *Plac.* qui veut dire *Plaisance*, où il fut tué, contenoit, les premieres lettres des noms de ceux qui avoient conspiré contre lui, c'est-à-dire, *Pallavicini*; *Lando*, *Anguisciola*, & *Confalonieri*. Il avoit épousé *Hieronyme* des Ursins, fille de *Louis*, comte de Pitigliano, dont il eut Alexandre, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé, & qui eut pour fille* naturelle, Clelie *Farnèse, mariée* 1°. à Jules *Cesarini*: 2°. à Marc *Pio, marquis de Sossolo*; Octave, qui suit; *Horace*, duc de Castro, prince de grande espérance, qui fut tué au siége de Hesdin le 18 juillet 1553, sans enfans de *Diane, fille naturelle de Henri* II, roi de France, laquelle prit une seconde alliance le 3 mai 1557, avec *François*, duc de Montmorenci, pair & maréchal de France, & mourut le 11 janvier 1619, âgée de 80 ans; *Ranuce*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; & *Victoire* Farnèse, mariée en 1547 à *Gui* Ubaldo de la Rouere, duc d'Urbin.

IX. Octave Farnèse, duc de Camerino, puis de Parme & de Plaisance, né le 8 octobre 1524, mourut le 21 septembre 1586. Il épousa *Marguerite* d'Autriche, veuve d'*Alexandre* de Médicis, & fille *naturelle* de l'empereur *Charles-Quint*, morte en 1586, dont il eut Alexandre, qui suit; & *Charles*, jumeau, mort jeune. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Lavinie, *mariée à* Alexandre, *marquis de Palavicini*; Ersilie, *alliée à* Renaud, *comte Boromée*; & Isabelle *Farnèse, mariée à* Alexandre *Sforce*, *comte de Burgonovo*.

X. Alexandre Farnèse, duc de Parme & de Plaisance, dont il est parlé sous le mot Alexandre, au titre des autres princes de ce nom, né en 1544, mourut le 11 décembre 1592. Il avoit épousé en 1566 *Marie*, fille d'*Edouard*, prince de Portugal, duc de Guimarens, morte en juin 1577, dont il eut Ranuce, qui suit; *Odoart*, né en 1565, créé cardinal le 6 mars 1591, par le pape Grégoire XIV, mort le 21 février 1626; & *Marguerite* Farnèse, alliée à *Vincent* de Gonzague, duc de Mantoue, duquel elle fut séparée pour cause de parenté, & se rendit religieuse à Plaisance.

XI. Ranuce Farnèse I du nom, duc de Parme & de Plaisance, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut en 1622. Il épousa le 7 avril 1600 *Marguerite*, fille de *Jean-François* Aldobrandin, & d'*Olympia* Aldobrandin, princesse de Carpineti, dont il eut *Alexandre*, sourd & muet; Odoard, qui suit; *François-Marie*, né en 1617, créé cardinal le 14 décembre 1645 par le pape Innocent X, mort le 21 juillet 1647; *Horace*; *Marie*, premiere femme de *François* d'Est, duc de Modène, mariée en 1640, morte le 16 juin 1646; *Victoire*, seconde femme du même *François* d'Est, duc de Modène, mariée en 1647, morte en 1649; & *Catherine* Farnèse. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Octave, & Isabelle, *Farnèse, premiere femme de* Jules-César *Colonne, prince de Palestrine*.

XII. Odoard Farnèse, duc de Parme, de Plaisance, & de Castro, né le 28 avril 1612, mourut le 10 septembre 1646. Il épousa le 11 octobre 1628, *Marguerite* de Médicis, fille de *Cosme* II du nom, grand duc de Toscane, morte le 5 février 1679, dont il eut Ranuce II du nom, qui suit; *Alexandre*, né le 10 juin 1635, chevalier de la toison d'or, viceroi de Navarre, puis gouverneur de Flandre en 1680, mort le 11 février 1689; *Horace*, né le premier septembre 1636, général des Vénitiens, mort en 1656; *Pierre*, né le 4 avril 1644, mort en 1677; *Octave*, mort jeune;

Catherine, née en 1629, morte en 1630; *Marie-Magdeléne*, née en 1632, morte le 6 septembre 1693; & *Catherine* Farnèse, née le 5 septembre 1637, Carmélite déchaussée, morte le 27 avril 1689.

XIII. Ranuce Farnèse II du nom, duc de Parme & de Plaisance, né le 17 septembre 1630, mourut le 8 décembre 1694. Il épousa 1°. le 29 avril 1660, *Marguerite*, fille de *Victor-Amedée*, duc de Savoye, & de *Chrestienne* de France, morte sans postérité le 29 avril 1663: 2°. le 18 février 1664, *Isabelle* d'Est, fille de *François*, duc de Modène, morte le 21 août 1666: 3°. le... 1668, *Marie* d'Est, sœur d'*Isabelle*, morte le... août 1684. Du second mariage sortirent Odoard II, qui suit; *Marguerite-Marie-Françoise*, née le 24 novembre 1664, mariée le 14 juillet 1692 à *François* d'Est, duc de Modène, morte le... juin 1718; & *Therèse*, née le 10 octobre 1665. Du troisieme mariage sont issus, *François*, duc de Parme & de Plaisance, né le 19 mai 1678, mentionné après son frere Odoard; *Antoine*, né le 29 novembre 1679, *mentionné après ses deux freres aînés*; & *Isabelle* Farnèse, née le 14 décembre 1668.

XIV. Odoard Farnèse, II du nom, prince de Parme, né le 12 août 1666, mourut avant son pere le 5 septembre 1693. Il épousa en 1690, *Dorothée-Sophie* de Baviere Palatin, fille de *Philippe-Guillaume*, électeur Palatin, laquelle prit une seconde alliance le 8 décembre 1695 avec *François*, duc de Parme, frere de son mari, duquel elle avoit eu *Alexandre-Ignace*, né en 1691, mort le 5 août 1693; & *Elizabeth* Farnèse, née le 25 octobre 1692, seconde femme de *Philippe* V, roi d'Espagne, mariée le 16 septembre 1714. * Sansovin, *fam. illust. d'Ital. & l.* 3, *chron.* Onuphre, *vit. Pauli III.* Strada, *de bel. belg.* De Thou, *hist.* Sponde, *in annal.* Riccioli, *chron. reform.* & Imhoff, *en ses familles d'Italie.*

XIV. François Farnèse, duc de Parme & de Plaisance, succéda à Ranuce II son pere, au mois de décembre 1694. Il étoit né le 19 mai 1678. Le pape lui fit expédier le 8 juin 1718 des bulles de grand-maître militaire de S. George, ou des chevaliers de Constantin, avec faculté d'ériger des commanderies, en y unissant les revenus de quelques gros bénéfices. Il mourut à Plaisance le 26 février 1727, dans la quarante-neuviéme année de son âge, sans laisser d'enfans de *Dorothée-Sophie* de Baviere, veuve d'*Odoard* Farnèse, son frere aîné, qu'il avoit épousée avec dispense le 8 décembre 1695. Son héritier & successeur fut:

XIV. Antoine Farnèse, son frere, qui lui succéda le 26 février 1727, & se maria le 5 février 1728, avec *Henriette* d'Est, née le 27 mai 1702, troisiéme fille de *Renaud* d'Est, duc de Modène, & de feu *Charlotte-Félicité*, née duchesse de Brunswick-Hannover; mais après une régence de quatre ans, il mourut d'une pleurésie, à Parme, le 20 janvier 1731, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, étant né le 29 novembre 1679, & fut inhumé dans le tombeau de sa maison, dont il étoit le dernier mâle. Il fit avant sa mort un testament, par lequel il disposa de tous ses états en faveur de l'enfant, dont il croyoit sa femme enceinte, la déclarant régente, avec l'évêque de Parme & quatre autres personnes assistantes, & au défaut de cet enfant en faveur de Charles, infant d'Espagne son petit-neveu. Les duchés de Parme & de Plaisance, qui étoient possédés & gouvernés par la maison de Farnèse depuis cent quatre-vingt-six ans, en sortirent par la mort du duc *Antoine*; car la prétendue grossesse de sa veuve s'étant évanouie, & ayant été reconnue nulle le 13 septembre 1731, ces états furent dévolus en vertu du traité de la quadruple alliance, & de plusieurs autres dont il avoit été suivi, à Charles infant d'Espagne, fils aîné du roi Philippe V, & d'*Elizabeth* Farnèse sa seconde femme.

FARNESE (Alexandre) cardinal, étoit fils aîné de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme & de Plaisance, & de *Hieronyme* des Ursins, dame de grande piété & de grand mérite. Il naquit à Rome le 7 octobre 1520, & il y commença ses études, qu'il alla depuis achever à Boulogne. Il donna dans sa premiere jeunesse de si grandes marques de vertu & de modestie, que le pape Clément VII lui donna l'évêché de Parme. Peu après, c'est-à-dire, le 18 décembre 1534, il fut fait cardinal par son aïeul paternel Paul III. Alexandre n'avoit alors que quatorze ans. L'année suivante, il fut fait archevêque d'Avignon. En 1556, on lui donna l'archevêché de Montreal: ensuite il fut honoré du titre de patriarche de Jérusalem, & étant devenu le doyen des cardinaux, il passa successivement à plusieurs évêchés. L'empereur Charles-*Quint* disoit que si tout le sacré collége étoit composé de grands hommes tels que Farnèse, ce seroit l'assemblée du monde la plus illustre & la plus auguste. Le pape son aïeul l'employa en diverses légations, tant en France qu'en Allemagne, & dans les Pays-Bas. Il vouloit concilier les intérêts de François I, roi de France, & de Charles-*Quint*, mais la politique de ce dernier rompit les mesures les plus justes du saint pere. Alexandre vécut avec gloire & avec honneur sous divers pontificats: il fut le pere & le protecteur des lettres; & il disoit ordinairement qu'il ne trouvoit rien de plus insupportable dans le monde, qu'un soldat qui manquoit de courage, & qu'un ecclésiastique ignorant. Il fit bâtir à Rome la belle église de la maison professe des Jésuites, où l'on voit son tombeau, & il mourut le 2 mars 1589. * Sadolet, *liv.* 9, *epist.* 4. Paul Jove, *hist. l.* 39, 43, *&c.* De Thou, *hist.* Victorel. Petramellario. Orlandin. Sponde. Auberi, &c.

FARNESE (Ranuce) cardinal, archevêque de Naples, puis de Ravenne, grand prieur de Venise, de l'ordre de Malte, étoit quatriéme fils de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, & de *Hieronyme* des Ursins. Il naquit le 11 août 1530. Il étudia à Boulogne & à Padoue, où il fit de grands progrès dans les langues, & dans les saintes lettres, comme le témoigne le cardinal Sadolet. Etant encore extrêmement jeune, il fut nommé à l'archevêché de Naples, & fut fait cardinal par le pape Paul III son aïeul, au mois de décembre 1545 en la 16 année de son âge. Il fut ensuite archevêque de Ravenne, patriarche de Constantinople, évêque de Boulogne & de Sabine, grand pénitencier de l'église, & légat dans la Marche d'Ancone, & dans le Patrimoine de S. Pierre. Le pape Jules III lui donna cette derniere légation, qu'il lui ôta ensuite, pendant ses divisions avec la maison Farnèse. Les affaires changerent depuis la mort de Jules III. Ranuce travailla pour le bien de l'église, dans les diverses sessions du concile de Trente, qu'il s'efforça de faire observer dans ses diocèses. C'est pour cela qu'il fit un long séjour à Boulogne; mais étant venu à Parme pour y voir le duc Ottavio son frere, il y mourut le 28 octobre de l'an 1565, âgé de 35 ans. * Bembo, *hist. l.* 2. Sadolet, *l.* 15, *ep.* 9 & 10. De Thou, *hist. l.* 8, 12. Sigonius, *de episc. Bonon.* Auberi. Onuphre, &c.

FARNÈSE (Alexandre) duc de Parme & de Plaisance, a été un des plus grands capitaines du XVI siécle. Il étoit fils d'Octave Farnèse, duc de Parme & de Plaisance, & de *Marguerite* d'Autriche, fille *naturelle* de Charles-*Quint*. Après avoir été élevé à la cour du roi Philippe II son oncle, il se trouva à l'âge de dix-huit ans à la bataille de Lepante contre le Turc, où il combattit sous Jean d'Autriche, avec tant de prudence & de courage, qu'on n'eut pas de peine à juger de ce qu'il devoit être un jour. Les Pays-Bas furent le plus illustre théâtre de sa gloire. La princesse Marguerite sa mere avoit travaillé en qualité de gouvernante à y ramener dans le devoir ces peuples, que la tyrannie espagnole & la crainte de l'inquisition avoient jettés dans la révolte. Peut-être en seroit-elle venue à bout, si la politique extraordinaire de Philippe II ne lui eût fait prendre d'autres mesures. Il y envoya le duc d'Albe, dont

dont la sévérité inflexible perdit toutes ces provinces. Dom Louis de Requesens & dom Jean d'Autriche travaillerent inutilement à y établir la paix. Alexandre duc de Parme, qui avoit commandé sous ce dernier, lui succéda en 1578, & fut gouverneur des provinces du Pays-Bas, qui étoient dans un état tout-à-fait déplorable, & il y avoit peu d'apparence d'en conserver quelque chose au roi d'Espagne. Il l'entreprit avec très-peu de troupes, & y fit des conquêtes que la postérité considére encore avec admiration. Car il remit sous l'obéissance des Espagnols, l'Artois, le Hainaut, le Brabant, & la Flandre; il chassa des Pays-Bas les François, qui avoient suivi le duc d'Alençon, frere des rois François II, Charles IX & Henri III, & en défit quelques partis en diverses occasions. Il prit Mastricht, Nimégue, Breda, un très-grand nombre d'autres places, & osa même assiéger Anvers, contre le sentiment des capitaines les plus expérimentés. Il n'avoit alors qu'environ douze mille hommes, & cette place étoit très-forte, outre que la digue de Covenstein la rendoit imprenable. Toutes ces difficultés ne rebuterent point le duc de Parme. Pendant le siége d'Anvers il prit Bruxelles, Ypres, Gand & Malines. Anvers même se soumit enfin, après un siége qui avoit duré près d'un an, au mois d'août de l'an 1584. Ensuite il se fit un chemin à d'autres conquêtes: car après avoir pris Nimégue & la Frise, il mit les provinces confédérées dans la nécessité de chercher de la protection chez les étrangers. Il y a apparence que ce grand homme auroit achevé la grande entreprise qu'il avoit si heureusement commencée, si le roi Philippe son oncle eût voulu suivre son conseil. Mais ce prince entêté de ses desseins ambitieux, qui lui firent prendre en France le parti de la ligue, y envoya Alexandre, qui fit lever le siége de Paris en 1590, & celui de Rouen en 1592. Sa retraite fut admirable. Le roi Henri IV le suivit par la Champagne. Le duc qui avoit été blessé, s'arrêta à Arras, & y mourut le 2 décembre de la même année 1592, âgé de 46 ans. Il avoit épousé en 1566 *Marie* de Portugal, fille d'*Edouard*, duc de Guymarens, sixiéme fils d'*Emanuel*, & frere de *Jean* III, rois de Portugal. Il eut de ce mariage RANUCIO Farnèse, duc de Parme; & *Odoard*, qui fut cardinal. La princesse Marie étoit morte au mois de juin de l'an 1577, & avoit été enterrée aux Capucins de Parme. Alexandre voulut être aussi mis dans le même tombeau, avec l'habit de Capucin. Ses fils y firent depuis graver cette épitaphe:

Alexander Farnesius, Belgis devictis, Francis obsidione levatis, ut humili hoc loco ejus cadaver reponeretur, mandavit III Non. Decemb. M. D. XCII. & ut secum ossa Mariæ conjugis optimæ jungerentur, annuit illius testamentum secutus.

Farnesius Alexander hoc tumulo situs,
Parmæque Dux Placentiæque tertius,
Sacroque sanctæ ecclesiæ Vexillifer:
Pietate, quâ non melior, aut quisquam fuit;
Summâ imperator arte bellandi prior.
Post liberatam Celticam, post Belgicam
Bello receptam & redditam antiquis sacris,
Odoardus & Rainutius mœstissimi,
Posuere, summa officia solventes patri.
Heu quale, Roma, amittis, & quantum decus!

Les Romains lui éleverent encore une statue de bronze, avec une inscription. * De Thou, *hist.* Opméer & Beyerlink, *in chron.* Strada & Grotius, *de bello Belg. &c.*

FARNÈSE (Ranuce) I du nom, duc de Parme & de Plaisance, fils d'ALEXANDRE, duc de Parme, & de *Marie* de Portugal, naquit en 1569, & peu s'en fallut qu'il ne pérît à Rome dans sa jeunesse. Le pape Sixte V, après avoir renouvellé les défenses de porter des armes cachées, fut averti que le jeune prince de Parme avoit sur lui des pistolets; il le fit arrêter dans une des salles du palais pontifical, au moment qu'il alloit à l'audience. Le cardinal Farnèse son oncle, mit tout en œuvre pour obtenir sur le champ son élargissement, mais ce fut en vain: sur le soir ce cardinal redoubla ses sollicitations; mais le pape inflexible envoya sur les dix heures, ordre au gouverneur du château, de faire couper la tête à Ranuce: puis feignant de se rendre aux importunités du cardinal, il expédia un second ordre à onze heures de lui délivrer son neveu. Quelques-uns disent que le pape comptoit que le prince auroit été exécuté depuis dix heures jusqu'à onze: d'autres prétendent qu'il vouloit seulement lui faire peur. Quoi qu'il en soit, le cardinal qui ignoroit le premier ordre, courut au château saint Ange avec le second, & fut bien surpris de trouver son neveu entre les bras d'un confesseur, & dont la mort n'avoit été retardée, que parcequ'il avoit demandé un peu de temps pour s'y préparer. Le gouverneur voyant le nouvel ordre, ne douta point que le pape ne se fût laissé fléchir: il rendit le prisonnier, auquel le cardinal fit prendre la poste sur le champ, pour s'éloigner d'un lieu qui lui avoit pensé être si fatal. Ce prince devenu duc de Parme, se maria à l'âge de 30 ans le 7 avril 1600, & mourut en 1622. *Voyez sa postérité ci-dessus.*

FARNESE (Henri) que d'autres nomment FURNIUS ou DU FOUR, natif de Liége, fit de grands progrès dans le droit, dans l'éloquence & dans les langues, qu'il enseigna avec réputation en Italie. On l'y retint, pour être professeur en éloquence à Pavie, où il publia divers ouvrages. *De simulacro reipublicæ, seu de imaginibus politicæ & œconomicæ virtutis. Diphtera Jovis, seu de antiqua principis institutione. Epitome orbis terrarum. De suî cognitione & de ostentis. Epistolæ. De imitatione Ciceronis, seu de scribendarum epistolarum ratione*, à Anvers, 1571, *in*-8°. *De verborum splendore & delectu, appendices duæ ad Ambrosii Calepini dictionarium*, à Venise, en 1590, &c. Il mourut à Pavie en 1601. Valere André dit en 1619. Ericius Puteanus, qui étoit son ami particulier, consacra un éloge à sa mémoire. * Valere André, *bibliot. belg.* Girolamo Ghilini, *theat. d'huom. letter.* &c.

FARNHAM, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Surrei, la capitale de son canton. Elle est arrosée de la riviere de Wei, & est le séjour ordinaire de l'évêque de Winchester. Le roi *Alfred* fit près de ce lieu un grand carnage des Danois, dans une victoire qu'il remporta sur eux. Cette ville est à 40 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

FARNSWORT ou FAREWERT (Richard) fut un des premiers disciples de Georges Fox, auteur de la secte fanatique des *Quakers* ou *Trembleurs* en Angleterre, dans le dernier siécle. Farnswort adopta non-seulement toutes les rêveries & les impiétés de son maître, il inventa de plus le premier un systême qui fut adopté dans la suite de tout le quakerisme: ce fut de ne parler, même aux rois, même à Dieu dans la priere, qu'en tutoyant, c'est-à-dire, en ne se servant jamais du pluriel, mais du singulier. Il composa un livre sur ce sujet, où il s'efforça de prouver que c'étoit ainsi qu'il falloit parler aux personnes revêtues de dignité, & que l'usage contraire étoit une flaterie indigne des *enfans de lumiere*: c'étoit le titre que les Trembleurs se donnoient. Fox approuva les idées de son disciple, & cette incivilité devint ensuite, & est encore aujourd'hui un caractere distinctif des Quakers.* Le P. Catrou, *histoire des Trembleurs, tome* 1.

FARO, *Capo di Faro*, anciennement *Pelorum promontorium*, cap de Sicile dans la vallée de Démona. Il est au septentrion de la ville de Messine, à l'entrée du détroit de ce nom, vis-à-vis du cap de Seiglio en Calabre. Ce cap prend son nom d'un bourg qui y est situé, & où l'on éleve un phare, pour éclairer les pilotes pendant la nuit. On voit entre ce cap & la

ville de Messine le fameux écueil de Charybde. * Mazi, *dict.*

FARO, ville de Portugal, dans le pays que les anciens ont nommé *Cuneus ager*, qui est aujourd'hui le royaume d'Algarve, est située du côté de Silves & de Lagos, avec un port sur le golfe de Cadix. Cette ville a un évêché suffragant de l'archevêché d'Evora depuis l'an 1590, au lieu qu'il l'étoit auparavant de Silves. Les auteurs latins la nomment Pharus.

FARON (Saint) évêque de Meaux, frere de sainte *Fare*, dont il est parlé dans son article, fut élevé à la cour du roi Théodebert, & ensuite dans celle du roi Thierri. Il passa l'an 613 à celle du roi Clotaire, & obtint de ce roi la grace des ambassadeurs Saxons. Sainte Fare le porta à se retirer du monde. Il persuada la même chose à sa femme Blidechilde, qui se fit religieuse. En même temps S. Faron renonça au monde, & reçut la tonsure cléricale en 623, & fut élevé en 625 sur le siége de l'église de Meaux. Il établit l'abbaye de S. Faron-lès-Meaux, & assista au II concile de Sens, tenu en 657. Il mourut le 28 octobre de l'an 672, âgé de près de 80 ans. * Hildegard, *apud* Mabillon. Le Cointe, *annal. franç.* D. Touss. Du Plessis, *hist. de l'église de Meaux*, *tom.* 1.

FARRA (Alexandre) Italien, célébre par son esprit dans le XVI siécle, étoit de Castellezo, bourg près d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez. Il étudia à Pavie; & ayant été reçu dans l'académie *de gli affidati*, il publia quelques poësies de sa façon, & d'autres traités, qui lui acquirent de la réputation: comme, *Il settenario. Miracoli d'amore. Della divinità dell' huomo. Dell' officio del capitano general.* Depuis, Farra porta quelque temps les armes; mais un de ses freres, nommé Charles Farra, qui étoit médecin, lui conseilla de s'attacher à l'étude du droit; ce qu'il fit avec succès. Le cardinal Alexandrin ayant été fait pape sous le nom de Pie V, au commencement de l'an 1566, ceux d'Alexandrie lui envoyerent Farra, pour lui témoigner la joie qu'ils avoient de voir un de leurs concitoyens sur le trône de S. Pierre. Il s'aquitta si bien de cette commission, que le pape lui donna le gouvernement d'Ascoli. Le marquis de Pescaire donna depuis celui de Casal à Farra, lequel passa le reste de ses jours dans la maison de ce seigneur. * Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

FARSI, *cherchez* PERSE.

FARTACH, que quelques autres nomment Hadrimut, ville & province de l'Arabie heureuse, près de la mer d'Arabie. Les anciens l'ont nommée diversement.

FASCH ou FASCHIUS (Augustin-Henri) médecin fameux, né à Arnstad le 19 février 1639, s'est autant distingué dans sa profession par sa grande probité & son extrême désintéressement, que par son habileté & son érudition. Son pere, archidiacre d'Arnstad & assesseur du consistoire, le fit élever avec soin, & veilla lui-même sur son éducation. Fasch trouva dans sa maison de grands exemples de modération, de sagesse & de prudence, & il en profita. Dans les écoles de sa patrie qu'il fréquenta de bonne heure, on le vit surpasser toujours ses compagnons en assiduité, en bonne conduite comme en application & en intelligence. Il approfondit les langues grecque & latine, & dès sa premiere jeunesse, il en connoissoit toutes les beautés, & en avoit vaincu toutes les difficultés. A l'âge de vingt ans il alla dans l'université de Iene, où il parut presque un prodige aux autres, sans que cette bonne opinion le rendît négligent pour apprendre tout ce qu'il sentoit bien qu'il ignoroit. Guernerus Rolfinckius, philosophe & médecin célébre, voyant ses talens & ses grandes dispositions, les cultiva, le logea chez lui, lui communiqua ses lumieres & ses livres, & se fit un plaisir de faire profiter tout ce qu'il apperçut en lui de disposition pour les sciences, principalement pour la médecine & pour tout ce qui appartient à la chymie. Un séjour de cinq ans que Fasch fit avec cet habile homme, le rendit extrêmement riche du côté de l'esprit; & ce fut avec ce fonds, & celui qu'il acquit encore par le commerce qu'il eut avec MM. Mœbius, Schenck & Frédéric, docteurs en médecine, qu'il résolut de retourner dans sa patrie dans le dessein de la servir. Il y alla en effet en 1665, & se montra à la cour d'Arnstad avec une recommendation de Rolfinck; mais comme on n'y fit pas de son mérite l'état que l'on devoit en faire, Rolfinck irrité le fit revenir, & le produisit dans son pays où l'on connoissoit mieux ce qu'il valoit. Il fut fait docteur en 1667, & se maria peu après. La plupart de ses enfans se sont aussi distingué par leur sagesse, leur science, & les emplois qu'ils ont occupés, ou qu'ils occupent encore. Fasch devint infirme de bonne heure, & mourut âgé de cinquante ans le 24 ou le 25 janvier 1690. On a de lui plusieurs dissertations latines sur différens sujets de médecine, &c. * *Voyez* Zeumer, *de vitis professor. medicor. Ienens.* Manget, *biblioth. scriptor. medicor. lib.* 6.

FASO (Antoine) théologien Sicilien, né en 1509, après avoir achevé son cours de philosophie & de théologie, fut élevé au sacerdoce, & quelque temps après l'archevêque de Palerme lui donna la conduite des monasteres qui étoient sous sa jurisdiction. En 1545 il fut nommé chanoine de la cathédrale de Palerme, par le viceroi Ferdinand de Gonzague. En 1546 il devint abbé de sainte Anastasie, dans le diocèse de Céfaledi ou Cifalu, en Sicile: ce fut Charles-*Quint* qui lui conféra cette dignité. Ferdinand de Gonzague ayant été fait gouverneur du Milanez, voulut l'attirer auprès de lui; mais Faso aima mieux aller à Rome, où il défendit avec succès la cause du pape Paul III, en présence même de ce pape. Lorsqu'il fut de retour chez lui, l'archevêque de Palerme le fit juge de son diocèse; mais il sollicita si fortement le prélat de le laisser vivre dans la retraite, que l'archevêque fut obligé d'y consentir. On ne laissa pas cependant de troubler quelquefois le repos de sa solitude. En 1557 il reçut ordre du pape Paul IV d'écrire la vie & les miracles de Jean Licius, qu'il avoit canonisé. En 1561 il fut fait évêque des isles de Céfalédi & de Mazara; & en 1564 il fut mis sur le siége de Gergenti ou Agrigente. Il mourut le 28 octobre de l'an 1572, à l'âge de 63 ans. On a de lui: 1. *Periherminia Antonii Fasii, cum omnibus scriptis præceptoris sui Hieronymi Balduini.* 2. *Commentariorum de bello Germanico, quod gessit Carolus-Quintus, libri duo.* 3. *Modo di confessarsi.* Il a laissé en manuscrit, 1. des commentaires sur le prophéte Daniel, & sur l'apocalypse; 2. *Processus beati Johannis Licii.* * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740. Mongitore, *bibliotheca Sicula.*

FASO (Bernardin) religieux de l'ordre de S. Dominique, poëte, prédicateur & professeur de théologie, étoit né à Palerme, où il mourut vers l'an 1684. On a de lui quelques ouvrages écrits en italien: la *nuit de Noël*, pastorale: *la mort de sainte Rosalie*, poëme dramatique: *les cinq vierges prudentes de Palerme.* Ces ouvrages furent imprimés de son vivant dans sa patrie. Il en a laissé d'autres qui n'ont point encore vu le jour, comme un *martyrologe de son ordre* en latin, trois tragédies sacrées en italien, *de la cène du seigneur*, *de sa priere & de sa prise dans le jardin*, *de sa descente de croix.* * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FASO (Jordan ou Jourdain de S. Vincent) Sicilien, religieux de l'ordre des Carmes déchaussés de S. Augustin, fut un savant théologien & un habile prédicateur. Il mourut le 4 septembre 1709. Il a publié: *Cavaliero dell' Apocalisse ammirato del contemplativo di Patmos al capitulo 19 di sue visioni.* Il a laissé en manuscrit, *Opus pro morientibus adjuvandis.* * *Dict. hist. ed. de Holl.* 1740. Mongitore, *bibliotheca Sicula.*

FASSARO (Vincent) de Palerme, Jésuite, né en 1599, enseigna la théologie morale, & fut recteur du collége de Salerne. Il mourut le 29 juillet 1663. On a de lui un ouvrage en faveur de la conception immaculée de la sainte Vierge, en latin; des éclaircissemens sur l'écriture sainte, & divers opuscules, tant en latin qu'en italien. * Les mêmes auteurs.

FASSEAU (Paul) né auprès de Mons en Hainaut, entra le 9 septembre 1653 dans l'ordre de S. Dominique. Il fit sa licence à Douai en 1671, fut quelque temps premier professeur à Louvain, en 1677, définiteur de sa province au chapitre général, & mourut à Mons le 9 avril 1691. Il a fait imprimer en 1670, à Douai, un traité intitulé: *Authoritas Germani Philaletis contra præmotiones physicas, pro scientia media, exautorata, &c.*

FASTIDIUS, auteur ecclésiastique du V siécle, &, selon quelques-uns, évêque des Bretons. Les historiens Anglois du dernier âge se sont étendus sur son sujet; mais les meilleurs critiques rejettent comme fabuleux ce qu'ils en rapportent. Tel est entr'autres le savant Usserius, *de Britanniæ eccles. antiquit.* page 317, 318. Gennade, dans son catalogue des hommes illustres, place Fastidius entre le pape S. Célestin & S. Cyrille d'Alexandrie, & le fait évêque des Bretons, sans marquer son siége. Pitseus, qui a été doyen de la collégiale de Liverdun en Lorraine, chapitre aujourd'hui supprimé, dit que Fastidius étoit évêque de Londres; mais il n'en donne aucune preuve: voyez son traité *de illustribus Britanniæ scriptoribus*, page 86. Il y a même des manuscrits de Gennade, entr'autres celui de Corbie, où Fastidius n'est point qualifié évêque; & à en juger par le commencement de son ouvrage, il étoit plutôt un simple moine qu'un évêque: car il s'y rabaisse extrêmement, soit pour la science, soit pour la vertu; & cela, en parlant à une veuve. Quoi qu'il en soit, il avoit, selon Gennade, composé deux ouvrages: l'un intitulé, *de la vie chrétienne*; l'autre, *des moyens de conserver la viduité.* Le premier a été donné par Holstenius, sur un très-ancien manuscrit, avec le nom d'évêque, & imprimé à Rome, en 1663. Le second est perdu, à moins qu'on ne dise qu'il y a erreur dans Gennade, & que d'un écrit, il en a fait deux. En effet, Fastidius dans le quinziéme chapitre de son ouvrage, *de la vie chrétienne*, traite des moyens de garder la viduité; marquant dès le commencement de ce chapitre, qu'il avoit achevé ce qu'il s'étoit proposé de dire, touchant les préceptes de la vie chrétienne. Dans le manuscrit de Corbie, cité plus haut, l'ouvrage de Fastidius est adressé à *Fatale*, qui peut être le nom d'une femme, comme celui d'un homme; & on n'y lit point, comme dans les imprimés de Gennade, *ad quemdam Fatalem*, à un certain Fatale. Le traité de Fastidius *de vita christiana* a été réimprimé dans l'appendice du tome VI des œuvres de S. Augustin, de l'édition des Bénédictins. Le R. P. dom Remi Ceillier, prieur titulaire de Flavigny en Lorraine, en donne l'analyse dans le tome 14 de son *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, pag. 287 & suivantes. Dempster dans son *histoire d'Ecosse*, livre 6, nombre 536, donne à Fastidius une chronique d'Ecosse, que personne ne connoît. Jean-Albert Fabricius a aussi parlé de Fastidius dans sa *bibliothéque des écrivains de la moyenne & basse latinité*, livre 6, pag. 446 & suivantes.

FASTRADE, fille de *Raoul* ou *Rodolphe*, comte de Franconie, fut la troisiéme femme de *Charlemagne*, qui l'épousa l'an 783, à Wormes, après la mort d'Hildegarde. Quelques personnes, offensées de son orgueil insupportable, conspirerent de s'en délivrer, & de se défaire en même temps du roi son mari, pour mettre en sa place un de ses fils *naturels* nommé *Pepin*, qui étoit beau de visage, mais bossu, & fort malin. Fastrade mourut l'an 794, à Francfort, & fut enterrée à Mayence dans l'église de S. Alban. Elle fut mere de *Théodrade*, abbesse d'Argenteuil, & de *Hiltrude* ou *Rotrude*, abbesse de Faremoûtier. * Eginard, *en la vie de Charlemagne.* Les annales de Metz & de S. Bertin.

FASTREDE, abbé de Clairvaux, dans le douziéme siécle, est auteur d'une lettre qu'il adressa à *Omnibono*, évêque de Vérone. Il s'y agit du concile de Toulouse, de l'an 1162, dans lequel Alexandre III fut reconnu pape, au lieu d'Octavien, qui avoit été élu par une faction particuliere, & qui avoit pris le nom de Victor III. Il est question dans la même lettre du synode de Pavie, qui s'étoit déclaré pour cet anti-pape. Cette lettre est imprimée dans les collections des conciles, & dans le tome III de la *bibliothéque des peres de Cîteaux*, par Bertrand Tissier. * Fabricius, *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, liv. 6, pag. 448.

FATIGAR, royaume d'Afrique, dans la haute Ethiopie. Il appartenoit autrefois à l'empereur des Abyssins: mais depuis plusieurs années les Gales s'en sont rendu les maîtres, & il est encore aujourd'hui sous leur domination. * *Voyages de Jérôme Lobo, Portugais.*

FATIME, fille de *Mahomet* & femme d'*Ali*, chef d'une secte des Musulmans, appellée la secte des Fatimites, a été & est encore en vénération parmi ceux de cette secte, qui la regardent comme une vierge, quoiqu'elle ait eu plusieurs enfans. Elle mourut à Medine six mois après son pere, âgée de 28 ans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

FATINELLIS (Fatinelli de) jurisconsulte, naquit le 14 septembre 1627, d'une ancienne famille de Lucques. Il commença ses études dans cette ville; & lorsqu'il eut fini son cours de philosophie & de droit, il alla à Rome en 1650, & y étudia encore le droit, sous un habile avocat. En 1654 il fut fait docteur en droit, à Macerata; après quoi, il retourna à Rome, où il fut d'abord avocat, & ensuite juge. Nicolas Acciajuoli, auditeur général de la chambre, l'avoit fait auditeur. Le même, créé cardinal en 1669, par Clément IX, ayant été envoyé en 1670 à Ferrare en qualité de légat, prit Fatinelli avec lui, avec les titres de son auditeur général, de juge du trésor, & de lieutenant civil. Fatinelli revint à Rome avec Acciajuoli en 1673; & Innocent XI ayant encore envoyé le cardinal à Ferrare, Fatinelli l'accompagna de nouveau, depuis 1680 jusqu'en 1690. Innocent XII créa depuis Fatinelli, assesseur à Campidoglio, référendaire de l'une & l'autre signature, président de la chambre apostolique, &c. & Clément XI le nomma en 1706 clerc de la chambre apostolique, & lui confia plusieurs autres emplois distingués. Il mourut en 1719. On a de lui, 1. *De referendariorum votantium signaturæ collegio*, à Rome, 1696. 2. *Tractatus de translatione pensionis, & responsa juris*, à Rome, 1709, *in-folio.* Cet ouvrage fait le premier livre du suivant. 3. *Observationes ad constitutionem* XLI *Clementis papæ VIII, nuncupatam Bulla baronum, & responsa juris, lib.* 11, à Rome, 1714, *in-fol.* 4 vol. 4. *Vita beatæ Zitæ, virginis Lucensis, ex vetustissimo codice manuscripto fideliter transumpta*, à Ferrare, 1688. * *Giornale de letterati*, tome 3. *Supplément françois de Basle.*

FATTORE, *cherchez* PENNI.

FAVAGNONA, anciennement *Ægusa*, isle de la mer de Sardaigne. Elle est sur la côte occidentale de Sicile, vis-à-vis du cap Coco. Cette isle est petite, & n'a aucun lieu considérable. * Baudrand.

FAVARONI ou DE FAVARONIBUS (Augustin) autrement nommé *Augustin de Rome*, étoit de la famille de Favaroni, & naquit à Rome dans le XV siécle. Il y prit l'habit parmi les Augustins, & en 1419 fut élu général de son ordre. On l'éleva ensuite sur le siége épiscopal de l'église de Cesena dans la Romagne;

puis on lui donna l'archevêché de Nazareth & Barletta, dans le royaume de Naples. Ce prélat mourut l'an 1443. Nous avons divers ouvrages de sa façon; des commentaires sur l'apocalypse, sur les épîtres de S. Paul, sur le maître des sentences; *de peccato originali; de potestate papæ: de sacramento divinitatis Jesu Christi & Ecclesiæ: de Christo capite, & ejus inclyto principatu; de charitate Christi erga electos, & de ejus infinito amore, &c.* Ces trois derniers traités sont mis dans l'*Index* des livres défendus. * Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Pamphile Elssius. Ughel, &c.

FAVAS ou FAVARS, *cherchez* BARGEMON.

FAVAS, ancienne & illustre maison en Guienne dans le diocèse de Bazas. Mezerai (*au regne de Charles IX*) dit que Favas fut un des quatre barons qui furent compris dans la capitulation, au siége de Navarrins, & qui furent tous poignardés par l'ordre de Montgomeri. Au même temps, un autre Favas, natif de Saint-Macaire, qui commandoit au Mont de Marsan, fut surpris comme il traitoit de la reddition du château, avec Montluc, & par ordre de ce capitaine, fut passé avec toute la garnison au fil de l'épée, en vengeance de la mort des quatre barons. Il y a eu un JEAN de Favas sous le regne de Henri III, qui pour se mettre à couvert d'un assassinat commis par lui, livra Bazas au parti protestant. * Mezerai, *au regne de Henri III.*

FAUCHER (Denys) moine & prieur claustral de la célébre abbaye de Lerins, & citoyen d'Arles, étoit d'Arles même, d'une famille honorable. Fort jeune encore, & pouvant vivre avec une sorte d'éclat dans le siécle, il y renonça, pour embrasser la régle de S. Benoît, dans le monastere de Polinore, situé dans le territoire de Mantoue. Il y prononça ses vœux solemnels le jour de l'invention de la sainte croix, 2 de mai de l'an 1508. Après avoir passé sept années dans ce monastere, il fut envoyé dans celui de Lerins. C'étoit l'an 1515, l'année même où ce célébre monastere fut réformé, & uni à la congrégation du Mont-Cassin, autrement de sainte Justine de Padoue, par les soins d'Augustin Grimaldi, évêque de Grasse, qui obtint à cet effet les decrets & lettres patentes necessaires, tant du pape Léon X, que de François I, roi de France. Faucher s'étant attaché à ce nouveau monastere, y employa tout ce qu'il avoit de talens & de zèle pour cimenter la réforme, & la rendre aussi solide que durable. Ce ne fut pas sans beaucoup de peines, de vigilance & de fatigues, comme on le voit par ses lettres, dont une partie roule sur ce sujet. Il lui fallut faire bien des voyages en différentes parties du royaume, & même à Paris & à la cour. Le cardinal du Bellay, avec qui il étoit lié, & qui connoissoit son mérite, l'engagea de se charger de la conduite du monastere des religieuses de saint Honorat ou de S. Nicolas, à Tarascon, dépendant de l'abbaye de Lerins. Ce monastere avoit besoin d'une grande réforme. Faucher y travailla sans relâche; & son zèle, quoique souvent traversé & contredit, vit au moins une partie des fruits que l'on desiroit. Ce qui paroîtra peut-être singulier, c'est que, non-seulement il instruisit ces religieuses des devoirs de leur état, & qu'il leur donna les avis les plus solides pour la réforme de leurs mœurs, & la régularité la plus exacte, mais qu'il en forma aussi plusieurs à l'étude des belles-lettres: car on voit qu'il leur faisoit lire plusieurs ouvrages de Ciceron, & quelques autres des meilleurs auteurs profanes, qui ont écrit en latin. Il auroit voulu que toutes sussent la langue latine, afin qu'obligées par état au chant de l'office divin, elles fussent au moins capables de comprendre ce qu'elles récitoient. On voit par ses lettres que cette conduite trouva des contradicteurs, & il leur répondit avec force. Le cours des travaux dont on l'avoit chargé, étant enfin terminé, il rentra entierement dans sa retraite de Lerins, vers laquelle il soupiroit toujours, & il en fut élu prieur, malgré lui, dans un âge d'éja avancé. Il mourut à Lerins, dans la 70 année de son âge, selon Barrali, & environ la 54 depuis sa profession, l'an 1562: mais Barrali s'est trompé sur l'âge auquel il mourut, puisque Denys dit lui-même, au commencement de sa lettre, à Eucher Faucher son neveu, qu'en 1561, qui est la date de cette lettre, il avoit près de 75 ans. Le pere le Long s'est aussi trompé, en lui donnant la qualité d'abbé de Lerins. Près de mourir, Faucher composa pour lui-même deux épitaphes en vers latins. Elles sont rapportées dans ses œuvres: mais on ne dit point si l'une ou l'autre a été mise sur son tombeau. La plus grande partie de ses œuvres imprimées, consistent, 1°. en plus de 150 lettres écrites en latin, à diverses personnes distinguées par leur dignité, ou illustres par leur piété ou par leur science: quelques unes sont adressées à des religieuses, & d'autres à divers particuliers, ou à sa famille; 2°. en un assez grand nombre de poësies latines, & en particulier d'hendécasyllabes. Sa latinité n'est point élégante, & sa versification est assez souvent dure & rampante; mais soit dans ses lettres en prose, soit dans ses poësies, il y a du feu, & l'on sent un homme qui avoit du génie, du gout pour les bonnes lettres, & surtout beaucoup de zèle & de piété. Dans l'un & l'autre recueil, on apprend plusieurs faits historiques intéressans, & des particularités de quelques savans de son temps, avec qui il entretenoit un commerce de lettres. On a aussi de lui plusieurs discours chrétiens, un traité de la réformation intérieure, des méditations sur la passion de J. C. une exhortation aux moines, sur la nécessité de porter sa croix; deux discours prononcés à l'occasion de la mort de deux personnes, l'une à Tarascon, l'autre à Vence. Ces différens ouvrages ont été recueillis par Vincent Barrali, de Salerne, moine de Lerins, & imprimés à la suite de l'ouvrage du même, intitulé: *Chronologia sanctorum & aliorum virorum illustrium, ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis*, à Lyon, 1613, *in-4°.* Dans ledit ouvrage de Barrali, on trouve de plus de Denys Faucher, 1. quelques hymnes, pour l'office de S. Aygulphe, abbé, & de ses compagnons, martyrs; 2. la description du martyre des mêmes saints, en vers latins; c'est une piéce fort longue, à peu près dans le gout de celles de Prudence; 3. un avertissement en prose latine, sur la lettre de S. Eucher, contenant l'éloge de la vie solitaire. Barrali dit que Faucher avoit traduit de l'italien en latin, le Miroir de l'homme intérieur, par le pere Etienne de Fermo, & composé plusieurs autres ouvrages, entr'autres sur les épîtres de S. Paul, qui sont demeurés manuscrits. Barrali ajoute que ce religieux étoit très-habile dans le dessin & dans la peinture, & qu'il en a laissé divers monumens estimés, à Lerins, & ailleurs; il cite en particulier des heures remplies de miniatures, toutes de sa main, qu'il desira qu'elles fussent conservées dans sa famille. * Tiré de la chronique de Lerins, par Barrali, & des ouvrages mêmes de Denys Faucher.

FAUCHET (Claude) président de la cour des monnoyes dans le XVI siécle, étoit de Paris, & fut exact & très-judicieux dans la recherche des antiquités, particulierement de celles de France. Pendant le siége de Sienne, en 1555, le cardinal de Tournon l'envoya au roi, pour prendre ses ordres, sur le sujet d'une guerre si importante à la France. Cette députation lui ouvrit la porte aux honneurs, & le fit parvenir à la charge de premier président à la cour des monnoyes. Il mourut l'an 1601, âgé de 72 ans, dans le temps qu'il faisoit imprimer son livre qui a pour titre, *Déclin de la maison de Charlemagne.* Le P. le Long met sa mort en

1603. Sans parler de sa *traduction de Tacite*, nous avons encore de lui, *les antiquités gauloises, contenant les choses arrivées jusqu'a la venue des François; les antiquités françoises, contenant les choses avenues en France depuis Faramond jusqu'à Hugues Capet; les noms & sommaires des œuvres de six vingt & sept poëtes François, &c.* Tous les ouvrages de Claude Fauchet furent imprimés à Paris l'an 1610. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, font mention de lui dans leur bibliothéque des auteurs François. Scevole de Sainte-Marthe a aussi mis son éloge parmi les doctes de notre nation. Divers autres auteurs parlent de lui. * Bayle, *dict. crit.* Le Long, *bibl. hist. de la France*, *pag.* 30.

FAUCHEUR (Michel le) ministre à Montpellier, puis à Charenton, s'est acquis une réputation parmi ceux de sa communion dans le XVII siécle. Il avoit beaucoup d'éloquence & de probité. Sa mort arriva le premier d'avril 1667. Il étoit dans un âge fort avancé. Ses ouvrages sont un traité de l'Eucharistie, contre le cardinal du Perron, *in-fol.* des *sermons sur différens textes de l'écriture sainte*, à Genève, 1660, *in*-8°. *Prieres & méditations chrétiennes*, à Genève, 1661, seconde édition augmentée, en 1662. *Traité de l'action de l'orateur*, 1667. Ce dernier ouvrage parut sous le nom de M. Conrart, à qui il est même attribué dans le privilége, mais il est certainement du ministre le Faucheur. Dans le recueil intitulé: *Préparations & prieres pour la sainte cène*, dont la troisiéme édition est de 1643, & la quatriéme de 1649, à Charenton, il y en a plusieurs qui sont de M. le Faucheur. * Bayle, *dict. crit.*

FAUCON. La famille de FAUCON ou FALCONI, originaire de Florence, avoit une de ses branches dans le royaume de Naples. FALCO *Falconi* passa en France à la suite du roi Charles VIII, qui revint en 1495 de la conquête du royaume de Naples. Il avoit épousé *Charlotte* Buccelli, & en eut ALEXANDRE, qui suit; & *François* Faucon, qui étoit l'aîné, & qui fut un des plus savans prélats de son temps. Le roi François I l'honora de son estime, & l'employa en diverses négociations importantes. Il fut évêque de Tulles, d'Orléans, de Mâcon & de Carcassone. ALEXANDRE FAUCON, seigneur de Puiredon & de Ris, s'acquit beaucoup de réputation. Il eut CLAUDE *Faucon*, premier président au parlement de Bretagne en 1587, qui laissa quatre fils, 1. ALEXANDRE *Faucon*, qui fut premier président au parlement de Normandie, qui servit utilement l'état en 1620, après la déroute du pont de Cé, & mourut en 1628; 2. CHARLES *Faucon*, seigneur de Ris, aussi premier président au parlement de Normandie, mort en 1647; 3. *Claude*, seigneur de Messi & de Blanquefore; & 4. *François Faucon*, chevalier de Malte, renommé sous le nom de commandeur de Ris. Il servit plus de vingt ans la religion, & se trouva l'an 1625 à la victoire que le maréchal de Montmorenci, amiral de France, remporta sur les Rochelois. Il fut depuis général des vaisseaux de Normandie. CHARLES Faucon laissa divers enfans, JEAN-LOUIS, qui suit; *Charles*, connu sous le nom de *marquis de Charleval*, renommé pour son esprit & son amour pour les belles-lettres, joint à une grande politesse, & beaucoup de finesse dans sa maniere d'écrire en vers & en prose, qui mourut en 16...; & *N.* abbé de Mareuil, mort en 1678. JEAN-LOUIS *Faucon*, seigneur de Ris, marquis de Charleval, comte de Bacqueville, &c. fut aussi premier président au parlement de Normandie. Il épousa *Bonne* Royer, dont il eut CHARLES, qui suit, & *Magdeléne*, épouse d'*Etienne* Maignart de Bernieres, conseiller au parlement de Paris, morte le 22 décembre 1716. CHARLES Faucon, II du nom, seigneur de Ris, fut premierement conseiller au parlement de Rouen, puis maître des requêtes, intendant à Moulins & à Bourdeaux, enfin premier président de Normandie. Il mourut en 1691. Ce magistrat avoit épousé *Charlotte* Maignart de Bernieres, fille de *Charles* Maignart de Bernieres, & d'*Anne* Amelot, & sœur d'*Etienne*, conseiller au parlement de Paris, laquelle mourut en 1694. Leur fils aîné, marquis de Ris, a porté d'abord les armes, puis a été maître de la garderobe de Monsieur. Il épousa en 1695 *Françoise* de Bar, dont il a eu *Anne* Faucon, mariée en 1713 à *Jean-Prosper* Goujon, seigneur de Gaville, maître des requêtes & intendant à Rouen. * De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *in elog.* Amirato, *famil. de Tosc. Franc. &c.*

FAUCON DE RIS (Claude) premier président au parlement de Bretagne, sur la fin du XVI siécle, naquit à Paris, d'une noble famille de Languedoc, originaire de Florence. Il fut élevé auprès de *François* Faucon, son oncle, évêque d'Orléans, puis de Mâcon, & ensuite de Carcassone. Ce prélat l'avoit approché de lui, dans le dessein de lui faire avoir ses bénéfices; mais Claude se jetta dans la robe, & fut président de la chambre des enquêtes. Le roi Henri III le fit conseiller d'état, à la recommandation du duc de Joyeuse, & l'honora bientôt après de la charge de premier président au parlement de Bretagne. Faucon de Ris servit dignement l'état dans les désordres de la ligue. Le roi le députa à la conférence de Montmartre pour la paix. Retournant de Paris à Rennes, il fut pris par les ligueurs, qui le tinrent assez long-temps en prison; & ce fut pendant cette captivité qu'il composa un poëme des guerres civiles. Depuis il quitta sa charge, pour passer le reste de ses jours à Paris, où il mourut vers l'an 1601, âgé d'environ 65 ans. Scévole de Sainte-Marthe a fait son éloge, parmi ceux des doctes François. Le président de Thou parle aussi très-avantageusement de lui, & comme d'un homme d'un très-grand esprit, *vir acerrimi ingenii.*

FAUCON, *cherchez* CHARLEVAL.

FAUCONNERIE, est l'art de dresser, d'affaiter, de gouverner, d'apprivoiser, d'assurer les oiseaux de proie, & de les employer à propos à la volerie du gibier. Cet art a été inconnu aux Grecs & aux Romains, de la maniere qu'il se pratique parmi nous. Tous leurs livres ne peuvent pas seulement fournir un mot propre pour la nommer, bien loin de nous en apprendre tous les termes. La langue françoise seule a des mots singuliers pour exprimer tout ce qui regarde la vénerie & la fauconnerie. Desparon a bien écrit de la fauconnerie. Jean Franchiere, Guillaume Tardif, Artelouche, Dalagona en ont aussi traité avec réputation. M. de Sainte-Marthe a mis en beaux vers latins, les principes de cet art: il intitule son livre, *Hieracosophion, sive de re accipitraria libri* III. On trouve à la fin du dictionnaire de Pomei, un petit recueil des termes de la fauconnerie les plus usités.

FAUCONNIER DE FRANCE (Grand) officier du roi, qui a la surintendance sur tous les officiers de la fauconnerie, chefs de vol & autres, & pourvoit à toutes ces charges. Cette charge a été démembrée de celle de grand véneur. Le grand fauconnier prête serment de fidélité entre les mains du roi. Il nomme à toutes les charges de chefs de vol, vacantes par mort. Tous les marchands fauconniers sont obligés, sous peine de confiscation de leurs oiseaux, de les présenter au grand fauconnier, qui les peut retenir, s'il le trouve à propos. Les droits & prérogatives du grand fauconnier sont tirés d'une histoire manuscrite de Robert de la Mark, grand fauconnier sous Louis XII & François I. Cette charge est très-ancienne. On trouve dans le roman de Guerin le Lorrain, fauconnier-mêtre ou maître, pour dire grand fauconnier.

Branconier mestre en fit li Rois Pepin,
Les chiens li baille, cil volontiers les prinst.
Li Dus Gilbert richement en servi,
Celui mestier, li Rois li retoli,
Fauconnier mestre de ses oisiax en fit.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS Fauconniers de France.

I. Jean de Beaune, fauconnier du roi depuis 1250 jusqu'en 1258.

II. Etienne Granche, maître fauconnier du roi en 1274, sous Philippe *le Hardi.*

III. Simon de Champdivers, maître fauconnier du roi, mort en 1316.

IV. Pierre de Montguignard ou de Montguyard, maître fauconnier du roi, en 1313 & 1321, sous les rois Philippe & Charles *le Bel.*

V. Pierre de Neufvi, maître fauconnier du roi, en....

VI. Jean de Champdavaine, maître de la fauconnerie du roi, en 1317.

VII. Philippe Dauvin, seigneur de Sarriquier, maître fauconnier du roi, en 1337 & 1353.

Jean de Serens, fauconnier & garde des oiseaux du roi, en 1351.

VIII. Jean de Pisseleu, étoit fauconnier du roi, en 1343 & 1354.

IX. Eustache de Cechi, ou Sissi, maître fauconnier du roi, en 1354, & maître de la fauconnerie en 1367 & 1371.

X. Nicolas Thomas, maître fauconnier du roi, en 1371.

XI. André de Humieres, dit *Drieu*, maître fauconnier du roi, en 1372 & 1378.

XII. Enguerrand Dargies, en 1381 & 1385, sous Charles VI.

XIII. Jean de Sorvillier, en 1394 & 1402.

XIV. Eustache de Gaucourt, sieur de Vici, dit *Raffin*, grand fauconnier de France, en 1406 & 1412.

XV. Jean Malet, V du nom, sieur de Graville & de Montagu, grand panetier de France, puis grand fauconnier, en 1415.

XVI. Nicolas de Bruneval, en 1416.

XVII. Guillaume Desprez, en 1418.

Jean de S. Lubin, premier fauconnier du roi, en 1428.

Arnoulet de Caves, premier fauconnier du roi, en 1441.

XVIII. Philippe de la Châtre, II du nom, en 1433 & 1452.

XIX. George de la Châtre, en 1455 & 1459.

XX. Olivier Salart, sieur de Bonnel, en 1468 sous Louis XI.

XXI. Jacques Odard, sieur de Cursai, en 1480.

XXII. Raoul de Vernon, seigneur de Montreuil-Bonnin, grand fauconnier de France, en 1514, mort en 1516.

XXIII. René de Cossé, sieur de Brissac, en 1521 sous François I.

XXIV. Charles de Cossé, I du nom, comte de Brissac, maréchal de France, exerça aussi la charge de grand fauconnier depuis 1540 jusqu'en 1563.

XXV. Timoleon de Cossé, comte de Brissac, en 1563 sous Henri II.

XXVI. Charles II de Cossé, duc de Brissac, en 1580 sous Henri III.

XXVII. Robert, marquis de la Vieuville, en 1596 sous Henri IV.

XXVIII. Charles I, duc de la Vieuville, en...

XXIX. André de Vivonne, en 1612, mort en 1616.

XXX. Charles d'Albert, duc de Luines, en 1616, sous Louis XIII.

XXXI. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, en 1622.

XXXII. Louis-Charles d'Albert, duc de Luines, en 1643.

XXXIII. Nicolas Dauvet, comte des Marests, en 1650, sous Louis XIV.

XXXIV. Henri François Dauvet, comte des Marests, en 1678.

XXXV. François Dauvet, comte des Marests, en 1688. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

XXXVI. François-Louis Dauvet, marquis des Marêts, baron de Rupereux, Berneuil, Francourt, & lieutenant général pour le roi en Beauvaisis. Il fut nommé grand fauconnier de France en survivance de François Dauvet, comte des Marests, son pere, au mois de janvier 1717, n'ayant pas encore six ans accomplis, & prêta serment pour cette charge le 13 novembre suivant. Il en devint titulaire par la mort de son pere le 24 février 1718.

XXXVII. Louis-César le Blanc de la Beaume, duc de la Valliere, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. fut pourvu de la charge de grand fauconnier de France en 1748.

FAUCONNIER (Jean) prêtre de l'Oratoire, entra dans cette congrégation en 1648, & fut ordonné prêtre en 1653. Il s'appliqua particuliérement à la théologie, qu'il a enseignée pendant plus de vingt-cinq ans, d'abord à Nantes, puis à Saumur, & enfin à Paris. Il étoit lié d'amitié & de sentimens avec les plus célébres théologiens de son temps, & M. Arnauld en parle avec éloge dans ses lettres. Il n'a jamais rien fait imprimer, mais il a laissé un traité de la grace, en trois volumes *in-fol.* qui a été loué par tous ceux qui en ont eu communication. Il y a récueilli avec exactitude tous les témoignages de l'antiquité, en faveur de la grace efficace par elle-même, & réfuté le pere Thomassin son confrere. Plusieurs années avant sa mort il s'étoit retiré au séminaire de Notre-Dame des Vertus près de Paris, & ce fut-là qu'il composa le grand traité *dont nous venons de parler.* Il y est mort le 21 octobre 1690, âgé d'environ soixante ans. Il étoit né à Limoges. * *Mém. du temps.* Arnauld, *lettr.* 566, *t.* 6, *p.* 585, 586.

☞ FAUDOAS, bourg & baronie, anciennement du diocèse de Toulouse, & présentement dans celui de Montauban, depuis l'érection de cet évêché. Elle est de la sénéchaussée de Toulouse & du ressort du parlement de cette même ville, située dans une contrée qu'on appelle *le Gimois*, à cause de la petite riviere de Gimone qui l'arrose.

C'est de-là que tire son origine la maison de Faudoas, une des plus distinguées de la Guienne par son antiquité, par ses alliances, & par ses emplois militaires. Les seigneurs de Faudoas, entr'autres avantages, ont celui d'avoir porté de tout temps la qualité de *premier baron Chrétien de Guienne.*

Le plus ancien de tous les seigneurs de Faudoas, dont on ait connoissance, est un RAYMOND-ARNAUD de Faudoas, qui sous la qualité de baron, fut témoin avec quelques autres seigneurs du pays de Lomagne, à la donation de l'église de Haudonville, faite à l'abbaye d'Uzerche, par Vivien, vicomte de Lomagne, du consentement de *Beatrix* sa femme, & de Raymond, évêque de Lectoure, l'an du Seigneur 1091, regnant Philippe, roi de France; Urbain étant pape; & Guillaume, comte de Poitiers. Elle est rapportée au cartulaire de ladite abbaye, page 38, fol. verso.

RAYMOND-ANER de Faudoas, son petit-fils, donna le 4 des ides de janvier 1161 à Pons, abbé de Grandselve, & à ses religieux, les dixmes qu'il prenoit en la paroisse de Mauzas, située dans la jurisdiction de Faudoas; & l'an 1180 il donna à Guillaume, aussi abbé de Grandselve, tous les droits qu'il avoit dans la paroisse de Ricancelle.

ARSIVUS & AYNARD de Faudoas, ses deux fils, confirmerent ses donations, & en firent d'autres considérables à ladite abbaye, l'an 1188 & les suivantes. Les moines, par reconnoissance, firent présent au dernier d'un cheval en 1192.

Depuis, Arnaud de Faudoas permit, l'an 1217, à Raymond, abbé de Grandselve, & à ses religieux, de faire paître leurs bestiaux dans toute sa terre d'Avensac; & cela pour le salut de son ame, & de ses parens. C'est à lui qu'on attribue la fondation du grand couvent des Freres mineurs de Toulouse, l'an 1222, rapportée dans les chroniques de l'ordre de S. François, par François Gonzague, page 722. Les barons de Faudoas ont leur tombeau dans l'église de ce monastere, un des plus magnifiques de la province. Leurs armes se voient en émail sur les vitres de la même église, du côté de l'épître, & les seigneurs de Faudoas y ont fait depuis des biens considérables.

Beraud, I du nom, chevalier, seigneur & baron de Faudoas, Hauterive, Sarrant, Cadours, &c. fit un legs à ce couvent dans son testament du 12 janvier 1283. Il élut sa sépulture dans le monastere de Grandselve, & légua à cette abbaye cent livres tournois. Il joignoit à la qualité de *noble & puissant baron* celle de *chevalier*, qui ne se donnoit qu'aux gentilshommes de nom & d'armes, après un long service à la guerre. Il étoit marié au mois de juin 1260, avec *Alix* de Bordeaux, qu'on croit fille de *Pierre* de Bordeaux, seigneur de Puiguillem, & sœur de *Marthe* de Bordeaux, femme d'*Amanieu*, sire d'Albret, de laquelle descendoit, par divers degrés, *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, mere de Henri IV. Beraud laissa

Bertrand, I du nom, chevalier, seigneur de Faudoas, Hauterive, Avensac, &c. qui acheta de Pons de Siolh, par acte passé devant le notaire de Toulouse le 9 février 1292, la terre & château de Drudas, avec la justice, haute & basse, & autres biens qu'il y possédoit. Il fit aussi un échange du château d'Aubertin en Béarn, pour le lieu de Sents en Gimois, avec frere Raymond de Gavarret, commandeur d'Aubertin, ordre de sainte Christine, au diocèse d'Oléron. Il avoit épousé, dès 1269, *Condorine* de Saboulies, fille de *Hugues* de Saboulies, seigneur d'Encausse & d'Ardisas, & niéce de *Pierre* de Saboulies, évêque de Conserans. De ce mariage sortirent plusieurs enfans, entr'autres; Aissin de Faudoas, qui suit: Beraud de Faudoas, *tige de la branche des seigneurs d'*Avensac, éteinte en la personne de *Jean* de Faudoas, mort sans enfans au château de Saintrailles, diocèse de Condom, en 1684. Il avoit épousé *Marie* de Lanefranque, en faveur de qui il testa; *Bertrand* de Faudoas, abbé du Masgranier, mort à Avignon en 1317, étant à la cour du pape Clément V; & *Aynard* de Faudoas, qui succéda à son frere dans l'abbaye du Masgranier, & passa ensuite en qualité d'abbé à celle de Clairac en 1326.

Aissin de Faudoas, seigneur de Faudoas, Hauterive, &c. épousa *Obrie* de Lomagne, sœur de *Gaston*, damoiseau, seigneur de Gimadois, alliance des plus illustres qu'il pût contracter dans sa province: car les vicomtes de Lomagne, qui étoient les ainés de ces seigneurs du Gimadois, y tenoient un rang si distingué, qu'ils prenoient dans leurs titres celui de *par la grace de Dieu*, ainsi que les comtes de Foix & d'Armagnac.

Beraud de Faudoas, II du nom, chevalier banneret, seigneur & baron de Faudoas, Hauterive, Lecauzé, Marignac, Saussignac, conseigneur de Plieux & de Lisle en Lomagne, rendit de grands services à Philippe *de Valois*, durant cette longue & furieuse guerre qu'il eut contre les Anglois. Dès 1340, il marcha avec un bachelier, 28 écuyers, son trompette & 50 sergens, dont dix étoient arbalêtriers; & ensuite sa compagnie se trouva composée d'un bachelier, de 57 écuyers & de 160 sergens, dont il y avoit 50 d'arbalêtriers: ce qu'on remarque pour faire voir avec quelle distinction il servoit dans les armées de ce prince. Il continua encore ses services sous le roi Jean, sous les ordres d'Amaury de Rochechouart, seigneur de Mortemar. Il mourut l'an 1373, & fut enterré dans l'église des Cordeliers de Toulouse. Il avoit épousé *Heléne* de Balaguier, fille de *Hugues*, seigneur de Balaguier en Quercy, par contrat du 7 octobre 1326. Il eut pour fils, Beraud III, qui suit, & Aynard de Faudoas, qui a fait *la branche des comtes de* Sérillac, *rapportée ci-après*.

Beraud, III du nom, chevalier, baron de Faudoas & de Montégut, a continué la postérité de la branche aînée de sa maison, fondue dans celle de Rochechouart par le mariage de *Catherine* de Faudoas, fille unique & héritiere d'un autre *Beraud*, baron de Faudoas & de Barbazan, & de *Jeanne* de Cardaillac de Bieule, avec *Antoine* de Rochechouart, seigneur de Saint-Amand, auquel elle porta ces deux terres, & celle de Montégut, à condition de substitution aux enfans mâles qui naîtroient de ce mariage, à la charge de porter le nom & les armes de Faudoas. Le pere de cette *Catherine* de Faudoas descendoit en ligne directe d'Arnaud-Guilhem de Faudoas, seigneur de Barbazan, surnommé *le Chevalier sans reproche*, à qui le roi Charles VII accorda la permission de porter dans ses armes les *trois fleurs de lys sans barre*; & d'être enterré à Saint-Denys, au tombeau des rois, par lettres patentes données à Paris le 10 mai 1434. Elles sont rapportées par le P. Ménestrier, Jésuite, dans son traité de l'*Origine des ornemens extérieurs des armoiries*. L'original a en été représenté en 1666, le 18 septembre, à Montauban, devant les commissaires pour la recherche de la noblesse. Dans ces lettres, le roi Charles VII dit qu'*ayant égard & considération aux grandes signalées vertus & recommandables services à lui rendus & aux seigneurs rois ses prédécesseurs*, par Arnaud-Guilhem de Faudoas, sieur de Barbazan, *chevalier sans reproche*, *conseiller du roi*, *premier chambellan*, *au fait des guerres y exprimées*, *il permet audit sieur* Arnaud-Guilhem de Faudoas, sieur de Barbazan, *de porter le nom & titre de chevalier sans reproche*, *comme aussi de porter*, *lui & ses descendans de nom & maison de Faudoas*, *les trois fleurs de lys sans barre dans ses armes. Pour derniere preuve de l'amitié que le seigneur roi lui portoit*, *il lui permet & veut qu'il soit enseveli dans l'église de Saint-Denys en France*, *sépulture des rois*, *& en leur chapelle*, *& à leur côté*, *avec un sépulcre de bronze*, *effigie & statue dudit Barbazan de Faudoas*, *& une épitaphe pour marque à la postérité de sa valeur*, *avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on a coutume de faire aux rois*.

Seigneurs de la Mothe et comtes de Sérillac au Maine.

I. Aynard de Faudoas, damoiseau, seigneur de la Mothe, second fils de Beraud II de Faudoas, & d'*Heléne* de Balaguier, fit l'an 1349, avec Barthélemi d'Astarac, une transaction, laquelle justifie qu'il étoit fils de Beraud II; & qu'il avoit épousé *Baleine* d'Astarac, fille dudit *Barthélemi*. Il eut pour fils Aissin, qui suit.

II. Aissin dit Eichuet de Faudoas, damoiseau, seigneur de la Mothe, épousa par contrat passé au château de Faudoas le 16 novembre 1386, *Aude* de Montesquiou, fille de *Pictavin* de Montesquiou, dont il laissa Jean de Faudoas, qui suit.

III. Jean de Faudoas, I du nom, damoiseau, seigneur de la Mothe, épousa par contrat du 12 aout de l'an 1459, *Oudine* de Monlezun, issue des anciens comtes de Pardiac, dont il eut, 1. Helie, qui suit; & 2. *Jean*, qui n'eut point d'enfans de *Marguerite* de Révignan.

IV. Helie de Faudoas, seigneur de la Mothe & de Saint-Esteffe, épousa par contrat du 16 mai 1493, *Clairette* de Révignan, fille d'*Arnaud* de Révignan, seigneur de Saint-Mezard & d'Escalup, de laquelle il eut Olivier de Faudoas, qui suit.

V. Olivier de Faudoas, chevalier, baron de Sé-

tillac, seigneur de la Mothe, Martet, Augé, Lisle, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, épousa par contrat du 8 novembre 1540, *Marguerite* de Sédillac ou Sérillac, fille de *Jean*, seigneur de Sédillac, petite fille d'autre *Jean* de Sédillac, & d'*Anne* de Montluc, tante paternelle de *Blaise* de Montluc, maréchal de France. Il mourut l'an 1553. Sa veuve, sœur du brave Jean de Sédillac, tué sans alliance à Montepulciano, l'an 1555, devint héritiere de sa maison, & porta ses biens à ses enfans, qui sont, 1. *Gilles-Antoine* de Faudoas, tué au siége de Rouen l'an 1562, n'étant âgé que de 21 ans; 2. JEAN de Faudoas, seigneur de Sérillac, *qui a continué la postérité*; 3. *Jean-Gilles* de Faudoas, dit *le Capitaine Sérillac*, capitaine aux Gardes, & colonel d'infanterie, mort sans alliance de la blessure qu'il reçut au siége de la Rochelle l'an 1573; 4. *Bernard* de Faudoas, dit *le Capitaine la Mothe*, capitaine aux Gardes, tué aussi au siége de la Rochelle; JEAN-FRANÇOIS de Faudoas, *qui a fait la branche des* COMTES DE BELIN, *rapportée ci-après*; 6. *Magdeléne* de Faudoas, femme de *Michel* de Bouzet, seigneur de Marin, dont sont issus les marquis de Marin; 7. *Marguerite* de Faudoas, alliée 1°. à *Gilles* de Gaudons, seigneur de Montjoye en Armagnac; 2°. à *Pierre* de Béon, seigneur de Massez en Astarac; 8. *Antoinette* de Faudoas, femme de Bernard de Patras, seigneur d'Auniax; & 9. *Catherine* de Faudoas, femme en premieres nôces de *Carbon* de Marrast, seigneur de Mons, capitaine aux Gardes, & en secondes nôces, de *Jacques* de Béon, vicomte de Serre.

VI. JEAN de Faudoas, IV du nom, chevalier, seigneur de Sérillac, la Sauvetat, Martet, Augé, la Mothe, &c. succéda à son frere aîné; & par la mort de ses deux autres freres puînés, recueillit la plus grande partie des biens de sa maison. Il fut colonel du régiment de Picardie après Strozzi, & le commanda au siége de la Ferte en 1580. On croit qu'il fut honoré de l'ordre de S. Michel, avant l'institution de celui du S. Esprit. Il épousa par contrat passé le 8 avril 1567, *Brandelize* du Bouzet, fille de *Pons* du Bouzet, seigneur de Roquepine, & de *Marguerite* de Madirac. Il testa au château de Podenas le 6 septembre 1605, & laissa en mourant, de son épouse, 1. FRANÇOIS de Faudoas, seigneur de Sérillac, qui suit; 2. *Pierre* de Faudoas, seigneur de la Mothe-Sérillac, mestre de camp entretenu, lieutenant-colonel au régiment de Picardie, capitaine viguier & gouverneur de la ville & château de Sommieres, mort en 1628, après avoir servi avec beaucoup de réputation les rois Henri IV & Louis XIII; 3. *Jean-François* de Faudoas, seigneur de l'Isle-Sérillac, qui servit le roi Louis XIII avec la même fidélité que son frere. Il fut aux siéges de Saint-Jean d'Angely, de Clairac & de Montauban, où il se comporta avec tant de valeur, que sa majesté lui donna une compagnie de cent hommes de pied au régiment de Picardie, par commission du 24 septembre 1621, laquelle fut augmentée de quarante hommes, par autre commission du 28 juin 1622. Il se distingua encore au combat de Veillane en Piémont, où il fut tué en 1630, sans avoir été marié. 4. *Jean* de Faudoas, seigneur de Martet, prieur d'Igie au Maine; 5. JEAN de Faudoas, seigneur de la Serre, *qui a fait la branche des* SEIGNEURS DE SE'RILLAC *en Gascogne, rapportée ci-après*; 6. *Marguerite* de Faudoas, mariée à *Antoine* d'Espatbez, seigneur de Coignac, capitaine au régiment de Picardie; 7. *Antoinette* de Faudoas, religieuse, & depuis prieure au monastere de Prouillan-lès-Condom; 8. *Olympe* de Faudoas, religieuse au même monastere.

VII. FRANÇOIS de Faudoas, chevalier, seigneur & baron de Sérillac, vint s'établir dans le Maine, où il épousa par l'entremise du comte de Belin, son oncle, qui s'y étoit déja établi lui-même, *Renée* de Brie, fille unique de *Claude* de Brie, seigneur de la Mothe-Serrant, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Denyse* de Billy. Leur contrat de mariage fut passé devant François Pasquier, notaire royal au Mans, le 6 novembre 1592. Il transigea avec ses freres de ses droits successifs, & vendit à *Jean* de Faudoas, baron de la Serre, son frere, la baronie de Sérillac, lui s'étant retiré au Maine; où il jouissoit de grands biens du chef de sa femme, de laquelle il eut JEAN de Faudoas, qui suit; *René* de Faudoas, mort sans enfans de sa femme *Renée* de Batrat, dame de Saint-Germain près Fresnay; *François* de Faudoas, seigneur d'Aunay, ecclésiastique; *Catherine*, mariée, & *Françoise* de Faudoas, mariée successivement à *N.* le Court, seigneur de Camus; à *Philippe* de Bonenfant, seigneur de Magny, & à *Regnault* de Bellemare, seigneur de Valhebert, lieutenant de roi à Gravelines.

VIII. JEAN de Faudoas, III du nom, chevalier, comte de Sérillac au Maine. Le roi lui érigea en comté, sous le nom de Sérillac ses terres & seigneuries de Courteille, Juillé, Doucelle, Cherance, Maulay, Chaunay, le petit Courteille, & autres situées dans le Maine. Les lettres patentes en furent expédiées à la grande chancellerie, au mois de juin 1653. Il fut fait gouverneur des places de la Grenade & Grenadins en la Mayorque, & en eut les provisions le 4 mai 1657. Il avoit épousé par contrat du 8 février 1636, *Marguerite* Piedefer, fille de *François* Piedefer, chevalier, seigneur de Chanlost, Bois de la Raye, Varsy, Marcy, Pinelle, Chatons, &c. & de *Catherine* de Châteauneuf, dame de Curlu, Bussu & Farnieres, proche Péronne en Picardie. Il en eut PIERRE, comte de Sérillac, qui suit; 2. *Jean*, mort ecclésiastique en 1687; 3. *Claude*, mort sans postérité; RENE' qui a fait *la branche de* CURLU, *rapportée ci-après*; 5. *Catherine*, morte à Paris sans alliance.

IX. PIERRE de Faudoas, chevalier, comte de Sérillac, fut d'abord cornette de la compagnie d'ordonnance de M. le prince de Condé, puis capitaine de cavalerie au régiment de Hocquincour. Il épousa, par contrat du 24 septembre 1679, *Marie-Charlotte* de Courtarvel, fille de *René* de Courtarvel, marquis de Pezé au Maine, & de *Marie* le Gros, & arriere-petite-fille, par Marie de Saint-Gelais de Lesignem, sa grand'mere, de Gilles de Souvré, seigneur marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du roi, maréchal de France. De cette dame sont nés JACQUES-ANTOINE-PIERRE, comte de Sérillac, qui suit; *Jean-Joseph-Omer-Anne*, capitaine de cavalerie, mort sans alliance; *René*, destiné à l'église, décédé; *Louise* & *Charlotte* de Faudoas.

X. JACQUES-ANTOINE-PIERRE de Faudoas, chevalier, comte de Sérillac, lieutenant de roi en basse-Normandie, gouverneur des ville & château d'Avranches, a été capitaine de cavalerie. Il vint s'établir en Normandie, & vendit à *Charles-René* son cousin germain son comté de Sérillac au Maine. Il épousa 1°. par contrat du 15 mars 1707 *Jeanne-Thérèse-Dorothée* du Prat, fille de *Pierre* du Prat, seigneur de Roucz, & de damoiselle *Dorothée* Lemaire de Millieres, morte au château de Courteille au pays du Maine, en octobre 1708, âgée de 19 ans; 2°. par contrat du 24 août 1709, *Marie-Hervée* de Carbonnel de Canisy, fille & héritiere de *René* de Carbonnel, chevalier, marquis de Canisy, lieutenant de roi en basse Normandie, & de *Catherine-Magdeléne* de Sillans, héritiere de la maison de Creully, alliée des maisons de Châtillon, Rohan, Montmorenci, Harcourt, Matignon. Du premier lit vint *Charlotte-Dorothée* de Faudoas, mariée à *Michel-Eon* de la Baronie, comte de Cely; du second lit naquirent MARIE-CHARLES-ANTOINE de Faudoas, qui suit; *Renée-Bonne-Françoise* de Faudoas, mariée à *Michel* d'Argouges

gouges, marquis de Graftot, lieutenant de roi au bailliage de Caën; *Michelle* de Faudoas.

XI. MARIE-CHARLES-ANTOINE de Faudoas, marquis de Faudoas, chevalier, seigneur & baron de l'Honneur & baronie du Hommet, Saint-Gilles, Saint-Ebremond, Canify, Tribehou, Saint-Pierre d'Arthenay, Saint-Aubin de Lofque, Saint-Martin des Champs, Saint-Pellerin en Cotentin, d'Englefqueville, Crifqueville, Saint-Pierre du Mont, Afnieres, Louvieres, Longueville en Beffin; Saint-Pierre de la Folie, Maiftry, Fontenay le Marmion, &c. lieutenant de roi en baffe Normandie, gouverneur des ville & château d'Avranches, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis. Il a époufé le 20 février 1734, *Marie-Thérèfe* de Boran de Caftilly, fille & héritiere de *Pierre-Auguftin* de Boran, marquis de Caftilly; & de *Catherine-Thérèfe* Senot de Morfalline. De cette alliance font venus 1. *Auguftin-Hervé* de Faudoas, cornette dans la colonelle générale cavalerie; 2. *Léonor* de Faudoas, capitaine de cavalerie au régiment des Cravates; 3. *Marie Jacques-Léonor* de Faudoas, reçu de minorité à l'ordre de Malte; 4. *Marie-Thérèfe* de Faudoas, mariée à *Georges-René* de Clerel, feigneur de Tocqueville, d'Auville, &c. capitaine de cavalerie au régiment de Chabriant, tué à la bataille de Crevel en 1758; 5. *Marie-Anne* de Faudoas; 6. *Michelle* de Faudoas.

SEIGNEURS DE CURLU.

IX. RENÉ de Faudoas, dit *le chevalier de Sérillac*, quatriéme fils de JEAN, III du nom, & de *Marguerite* Piédefer, capitaine au régiment de Normandie, époufa par contrat du 28 octobre 1692, *Nicolle* de Carrei de Bellemare, fille de *Marie-Pierre* de Carrei de Bellemare, chevalier, feigneur de Bellemare, & de *Marie* du Bois, dont,

X. CHARLES-RENÉ de Faudoas, chevalier, feigneur de Curlu, de Fargi, du Petit-Courteil, époufa par contrat du 7 feptembre 1721, *Louife-Catherine-Henriette* Demoulins, fille de *Jean* Demoulins, chevalier, marquis de Lille, baron d'Hertray, commandeur de l'ordre de S. Louis, lieutenant général des armées du roi, commandant dans la ville, citadelle & fort de S. Sauveur de Lille en Flandre, & de *Louife-Catherine* de Bourgis, fa femme. C'eft celui-ci qui acheta de *Jacques-Antoine-Pierre* fon coufin germain le comté de Sérillac au Maine. Il a eu pour fils

XI. LOUIS-HERVÉ-CHARLES-RENÉ de Faudoas, né le 24 janvier 1725, reçu au mois de novembre 1742 page du roi.

BRANCHE DES BARONS DE SERILLAC EN GASCOGNE.

VII. JEAN de Faudoas, feigneur de la Serre, fils de *Jean* de Faudoas, feigneur de Sérillac, & de *Brandelize* du Bouzet-Roquepine. Il étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cent hommes de pied au régiment que fa majefté avoit donné au fieur de Marin. Il devint baron de Sérillac par acquifition de *François* de Faudoas, fon frere aîné, établi au Maine. Il époufa, par contrat du 13 mai 1617, *Cécile* d'Arbriffe, dame de la Serre, dont il eut 1. PIERRE de Faudoas, baron de Sérillac, qui fuit: 2. *Jean-Gabriel* de Faudoas, feigneur de la Mothe, mort fans alliance; 3. *Hippolyte* de Faudoas, mariée à *Jean-Denys* de Barrau, feigneur de Parron, capitaine au régiment de Jonzac; 4. *N.* de Faudoas, religieufe à Prouillan.

VIII. PIERRE de Faudoas, baron de Sérillac, feigneur de la Sauvetat, Lille, Martet, Augé, fut capitaine de chevaux-légers à l'âge de vingt-fix ans, en 1642, fergent de bataille en 1649, maréchal de camp en 1651. Il époufa par contrat du 5 novembre 1640, *Suzanne* de Biran, fille du feigneur de Gohas, gouverneur d'Antibes, capitaine aux gardes, & de *Narbonne* de Fimarcon. Il laiffa 1. *Jean-Marguerite* de Faudoas, enfeigne dans le régiment de Saint-Simon, mort à Gravelines, dans fa premiere campagne; 2. *Louis* de Faudoas, prêtre de l'Oratoire, qui céda toutes fes terres à, 3. FRANÇOIS de Faudoas, qui fuit; & 4. *Antoinette* de Faudoas, abbeffe de Prouillan, en Condomois.

IX. FRANÇOIS de Faudoas, baron de Sérillac, feigneur de la Sauvetat, Martet, Augé, &c. Il époufa, par contrat du 25 janvier 1673, *Marie-Anne* de Pichon, fille du préfident à mortier de ce nom au parlement de Bourdeaux, qui le fit pere de BERNARD de Faudoas, baron de Sérillac, qui fuit; *Louis* de Faudoas, dit le *Chevalier de Sérillac*, qui, après avoir été aide-major du régiment de dragons du comte de Gohas, fon coufin, a embraffé l'état eccléfiaftique, & eft mort à la Sauvetat le 18 décembre 1740; & *Louife* de Faudoas, religieufe au monaftere de Prouillan-lez-Condom, ordre de S. Dominique.

X. BERNARD de Faudoas, baron de Serillac, feigneur de la Sauvetat, Martet, Augé, &c. a fervi dans le régiment du comte de Gohas, fon coufin, & eft mort au château de Sérillac, le 10 feptembre 1748. Il avoit époufé à Condom, le 17 août 1701, *Marie* de la Fargue, dont il a eu, 1. *Jofeph-Marie* de Faudoas, qui époufa en 1746, mademoifelle d'Augear, fille du préfident à mortier de ce nom au parlement de Bourdeaux: il eft mort à Condom le 14 décembre 1749, & fa femme mourut huit mois après: ils ont laiffé deux filles. 2. *Louis* de Faudoas, capitaine des grenadiers au régiment de la reine; 3. JOSEPH-MARIE de Faudoas, qui fuit; 4. *Hippolyte*, capitaine au régiment de Berri, & retiré du fervice; 5. *Hippolyte*, religieufe à Prouillan, morte; 6. *Françoife*, religieufe à Sainte Claire à Lectour; 7. *Suzanne*, religieufe à Prouillan; 8. *Henriette*, morte fille; 9. *Françoife*, morte en bas âge; 10. *Louife*, religieufe à Sainte Claire à Lectour, 11. *Marie-Anne*, morte fille, au château de Sérillac, en 1749.

XI. JOSEPH-MARIE de Faudoas, dit le *Comte de Faudoas*, chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine au régiment de la Viefville, cavalerie, a époufé à Paris, par contrat du 12 avril 1750, *Marie-Françoife-Georgette* de Beaulieu, fille unique & héritiere de *Bonaventure-George* de Beaulieu, chef d'une branche de fa maifon, fi connue en Provence, & de *Catherine* Thomas de Montroger, dame de Beaulieu, depuis marquife de Saint-Suplix. Il en a eu trois garçons, 1. *Marie-Jofeph* de Faudoas, dit le Marquis de Faudoas, né le 18 mai 1751; 2. *N.* mort fans avoir été nommé; 3. *Marie-Marguerite-Alexandre* de Faudoas, né le 18 février 1754.

BRANCHE DES COMTES DE BELIN ET D'AVERTON.

VI. JEAN FRANÇOIS de Faudoas-Sérillac, dit le comte de Belin & d'Averton, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Paris, de l'Ifle de France, de Ham, d'Ardres & de Calais, & depuis de la perfonne de Henri de Bourbon, prince de Condé, étoit le cinquiéme fils d'*Olivier* de Faudoas, feigneur de la Mothe, & de *Marguerite* de Sérillac. Il fut élevé dans fa jeuneffe fous le maréchal de Montluc, fon grand oncle maternel à la mode de Bretagne, lequel le forma dans les exercices militaires. Il devint gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, en 1580, & meftre de camp des vieilles bandes françoifes en 1582. Il fut enfuite lieutenant de roi en Picardie, & gouverneur de Ham, d'Ardres & de Calais. Il étoit auffi gouverneur de Paris & de l'Ifle de France. En 1592, la ligue le députa pour élire un roi très-Chré-

tien; mais par sa sagesse il fit évanouir ce projet, & fut depuis un des plus fidéles sujets de Henri IV. Lui & le comte de Brissac reçurent ce prince, lorsqu'il fit son entrée dans la ville de Paris, le 22 mars 1594. Sa majesté l'envoya au secours de Calais en 1596; & il étoit la même année dans Ardres avec Blaise de Montluc son cousin, petit-fils du maréchal de ce nom, lorsque cette place fut assiégée par les Espagnols. Il fut soupçonné & même accusé de l'avoir rendue trop facilement. Le roi commit le maréchal de la Chastre & Charles Turquan, maître des requêtes, pour recevoir sa justification. Sa majesté en fut si contente, qu'elle le donna pour gouverneur à Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, & l'honora du collier de ses ordres dans l'église des Augustins de Paris, le 2 janvier 1599. Il épousa 1°. *Françoise* de Warty, veuve de *Galiot* de Crussol, seigneur de Beaudiner, fille de *Joachim*, seigneur de Warty-lès-Clermont en Beauvoisis, viomte de Cernelles, & de *Magdeléne* de Suze: & 2°. *Renée* d'Averton, dame de Belin, du bourg d'Averton, &c. veuve de *Jacques*, seigneur d'Humieres, marquis d'Encre, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général pour le roi au gouvernement de Péronne, Montdidier & Roye. Du premier lit vint *Louise* de Faudoas, dame de Warty, alliée à *Claude* Gruel, seigneur de la Frette, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Chartres, conseiller d'état. Du second lit sortirent FRANÇOIS de Faudoas Averton, comte de Belin, qui suit; *Magdeléne* de Faudoas Averton, mariée à *Louis* de Lamet, seigneur de Pinon, vicomte de Laon en Picardie, bailli & gouverneur de Coucy; *Françoise* de Faudoas Averton, alliée à *François* de Vauquelin, seigneur de Sacy & de Rie, baron de Bazoches en Normandie, bailli d'Alençon, duquel étant veuve elle prit l'habit de S. Benoît dans l'abbaye de Vignats, & y mourut professe en odeur de sainteté le 3 janvier 1655. Sa vie a été écrite & donnée au public par le sieur Lamy, prêtre, son directeur.

VII. FRANÇOIS de Faudoas Averton, comte de Belin, seigneur d'Averton, baron de Milly, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes. Il épousa *Catherine* de Thomassin, fille de *René*, seigneur de Montmartin & de Mirabel, chevalier de l'ordre du roi, & de *Jeanne* de Vauditar de Persan, de laquelle il eut 1. *François* de Faudoas, mort en 1630, sans alliance: 2. EMANUEL de Faudoas, qui a continué la postérité: 3. *René* de Faudoas Averton, allié à *Claude-Catherine* le Boutheillier de Rancé: 4. *Louis* de Faudoas Averton baron de Milly, mort sans postérité: 5. *Léonore* de Faudoas, mariée à *François* de Rochechouart, marquis de Bonnivet: 6. *Catherine* de Faudoas Averton, abbesse de Vernon: 7. & 8. *Anne* & *Marie* de Faudoas Averton, religieuses.

VIII. EMANUEL de Faudoas Averton, comte de Belin, seigneur d'Averton, baron de Milly, &c. épousa le 27 juillet 1633, *Louise-Henriette* Potier, fille de *René* Potier, duc de Tresmes, marquis de Gesvres, chevalier des ordres du roi, pair de France, capitaine des gardes du corps, &c. & de *Marguerite* de Luxembourg. De ce mariage est sorti

IX. EMANUEL-RENÉ de Faudoas Averton, comte de Belin, seigneur d'Averton. Il fut mestre de camp du régiment Cardinal étranger, & mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Douay en 1667, laissant veuve *Antoinette* de Faudoas Averton, son épouse & sa cousine germaine, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Les armes de Faudoas sont d'*azur à la croix d'or*, écartelées des armes de France sans brisure, supports ou tenans *deux anges revêtus*. * Voyez la Faille, *annales de Toulouse*: les *extraits* du président de Doat: les *archives* des abbayes de Grandselve, de Masgranier, & de Clairac: celles de la tréforerie de Montauban & de Rhodès; celles de la chambre des comptes de Paris: les titres du couvent des Cordeliers de Toulouse; ceux de la maison de Faudoas; l'*histoire généalogique de la maison de Rochechouart & du Plessis Richelieu*. Rouillard, *hist. du Gatinois*, *liv.* 2, *p.* 404 & 405. Généalogie de la maison de Faudoas, imprimée en 1688.

FAVEREAU (Jacques) fils de PIERRE Favereau, écuyer, sieur de la Bourgeserie & de Puyraimond, & d'*Anne* de Ranson, étoit né à Coignac, en 1590. Ayant été envoyé à Paris, pour y faire ses études, il fut recommandé aux soins d'Etienne Pasquier, qui étoit allié & ami de son pere. Pasquier veilla sur la conduite & sur les études du jeune Favereau, & n'omit rien de ce qui pouvoit contribuer à cultiver & à orner son esprit. On voit par une lettre du même Pasquier, que M. Favereau étudia aussi dans l'université de Poitiers, & qu'il se délassoit de son application aux sciences sérieuses, par celles qu'il donnoit à la poésie. Ce fut à Poitiers même, selon la même lettre, que Favereau composa son *Mercurius redivivus*, sur une statue de Mercure, qui avoit été trouvée à Paris, au fauxbourg S. Germain, dans les fondemens du palais que la reine Marie de Médicis fit bâtir dans ce fauxbourg. Ce *Mercurius redivivus* est, selon l'abbé de Marolles, un recueil d'épigrammes. Favereau le dédia à Pasquier, & il paroît par la lettre de celui-ci, qui est datée de Paris, le 24 de mai 1613, que ce n'étoit pas l'ouvrage de Favereau seul, puisque Pasquier lui dit, qu'il le remercie de l'honneur de la dédicace *de son mercure, nouvellement retrouvé en France, que vous*, ajoute-t-il, *& messieurs vos compagnons, avez diversement habillé à la grecque, romaine & françoise.* L'estime que Pasquier conçut pour M. Favereau, l'engagea à lui donner en mariage sa petite-fille, *Marguerite* Pasquier, fille aînée du sieur de Bussi, le dernier de ses fils. Mais ce mariage ne put se faire qu'après la mort de Pasquier; & quand M. Favereau contracta cette alliance, en 1617, il venoit d'être pourvu d'une charge de conseiller en la cour des aides à Paris. Il y avoit déja quelque temps qu'il s'étoit acquis une grande réputation au barreau, par ses plaidoyers. Son amour pour la justice, sa prudence & ses lumieres ne le firent pas moins estimer dans l'exercice de sa charge; & il fut extrêmement regrété, lorsqu'il mourut au mois de mai 1638, n'ayant encore que 48 ans. Outre son *Mercurius redivivus*, & quelques autres poésies que l'on trouve dans le recueil des œuvres de Pasquier, on a de lui deux poëmes latins, qu'il présenta à Louis XIII, l'un sur la prise de la Rochelle, l'autre sur quelques évenemens mémorables du regne de ce prince. Nous n'avons vu que celui-ci, qui est imprimé dans un recueil de vers latins, imprimé en 1634, *in*-4°. par les soins de M. de Boisrobert, & intitulé: *Palmæ Regiæ invictissimo Ludovico XIII, Regi Christianissimo, à præcipuis nostri avi poëtis in trophæum erectæ.* La piéce de Favereau est la premiere de ce recueil. L'abbé de Marolles dit que M. Favereau composoit aussi facilement des vers françois, & il cite entr'autres une piéce que l'auteur intitula, dit-il, » La France consolée, en forme d'épithalame, pour le mariage du » roi & de la reine; mais il ne la publia, ajoute- » t-il, qu'en l'année 1625, avec une épître au roi; » une autre à M. le duc de Nemours, & une troi- » siéme encore en forme de préface à Malherbe, où » il semble ne pas demeurer tout-à-fait d'accord des » sentimens de ce personnage, pour la réformation » de la langue. » M. Favereau avoit fait encore beaucoup d'autres poésies, dont le plus grand nombre est demeuré manuscrit; mais on lui en attribue encore une imprimée, dont l'abbé de Marolles ne parle point. Le pere le Long l'intitule: *Le Tableau du gouvernement présent, ou éloge de son éminence* (le cardinal de Richelieu) satyre de mille vers. Il

ajoute que les uns donnoient cette piéce à Beïs, d'autres à Michel Favereau (il devoit dire, Jacques) conseiller en la cour des aides, qui écrivit contre, pour se mieux cacher, & qui mourut en 1638. Il ajoute que cette piéce a été imprimée *in*-8°. à Anvers, 1637, réimprimée avec des augmentations & des corrections, en 1649, *in*-4°. à Paris, & qu'elle avoit été composée en 1636. Dans le *Patiniana*, pag. 77, on donne sans hésiter cette piéce à M. Favereau. » Le vrai auteur des mille vers, fait-on dire » à Patin, qui est une satyre très-violente contre le » cardinal de Richelieu & ses adhérans, faite l'an » 1636, laquelle commence ainsi :

Peuples, élevez des autels
Au plus éminent des mortels

» est, selon quelques-uns, M. Favereau.... d'au» tres disent que c'est M. d'Estelan, fils du maréchal » de Saint-Luc; mais il n'est pas vrai. Je vous prie » de croire que c'est ce M. Favereau, qui de peur » d'en être soupçonné l'auteur, fit en même temps » un éloge latin à l'honneur du cardinal de Riche» lieu. Ce M. Favereau étoit un bon & savant » poëte, & fort honnête homme, qui haïssoit hor» riblement le cardinal. » M. Favereau aimoit beaucoup la musique & la peinture. On lui doit l'invention de tous les tableaux gravés dans l'ouvrage de l'abbé de Marolles, imprimé en 1655 *in-folio*, sous le titre de *Tableaux du temple des Muses, représentant les vertus & les vices, sur les plus illustres fables de l'antiquité*, &c. * Voyez l'éloge de M. Favereau au commencement de cet ouvrage de l'abbé de Marolles : & les autres auteurs cités dans cet article.

FAVERNAI, abbaye dans le diocèse de Besançon. Elle fut d'abord possédée par des religieuses. Mais le relâchement s'y étant introduit, Anseric archevêque de Besançon, qui aimoit beaucoup l'ordre monastique & qui n'omettoit rien pour l'étendre & le faire fleurir, lorsqu'il en trouvoit l'occasion, chassa ces religieuses, & mit en leur place des moines réguliers qu'il tira de la Chaise-Dieu, à laquelle cette abbaye a toujours été soumise. Elle est possédée aujourd'hui par des Bénédictins de la congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe, qui y ont rétabli l'observance, & fait revivre le premier esprit des religieux de saint Robert & de S. Benoît. En 1606 il arriva dans l'église de ce monastere un miracle, dont la mémoire mérite d'être conservée. Le Saint-Sacrement étant exposé pendant les fêtes de la pentecôte, le feu prit à l'autel, consuma le tabernacle & tout ce qui soutenoit le Saint-Sacrement : mais l'hostie demeura suspendue en l'air pendant plus de trente heures. Elle fut vue en cet état par une infinité de personnes, & descendit ensuite doucement après la consécration sur l'autel où un prêtre célébroit la messe. M. l'archevêque de Besançon en ayant été informé, envoya sur les lieux, fit faire des informations qui furent trouvées véritables : l'on en dressa un procès verbal. Ce fait d'ailleurs, est attesté par des personnes dont la bonne foi n'est point suspecte, & qu'on ne peut accuser de crédulité. M. Boyvin, premier président du parlement de Dole transféré à Besançon, composa ce distique à cette occasion :

Impie, quid dubitas hominemque Deumque fateri?
Se probat esse hominem sanguine, & igne Deum.

* *Voyez* ce qu'en disent les PP. DD. Martenne & Durand, dans le premier volume de leur *Voyage littéraire, premiere partie*. On ne sait pourquoi le second vers de ce distique est rapporté autrement dans l'ouvrage cité : nous le donnons tel que M. Boyvin l'avoit composé.

FAVEUR, divinité fabuleuse, que les uns ont fait fille de la fortune, les autres de la beauté, & quelques autres de l'esprit. Appellès fit une excellente peinture de la faveur. On y voyoit cette divinité accompagnée de la flaterie, qui marchoit à côté d'elle : la richesse, le faste, les honneurs & les plaisirs l'environnoient, & l'envie la suivoit d'assez près. La faveur avoit des aîles pour s'envoler au premier caprice : elle étoit aveugle, & par conséquent incapable de reconnoître ses amis, & elle avoit sous ses pieds la roue de la fortune sa mere, qu'elle ne quitte jamais. * Lucien, *de la calomnie*. Lilio Giraldi. Cartari, *imag. des dieux*.

FAUGERS (Arnaud de) *cherchez* FELQUIER.

FAVI, *cherchez* MARESCOTI.

FAVIENS, jeunes garçons, qui, selon l'institution de Romulus & de Remus, couroient tout nuds en célébrant la fête du dieu Faune, n'ayant qu'une peau qui cachoit ce que la nature a honte de découvrir. * Alex. *ab Alex. Genial. dier.* l. 4, c. 12.

FAVIN (André) Parisien & avocat au parlement de Paris, publia quelques ouvrages au commencement du XVII siécle. En 1612 il donna une *histoire du royaume de Navarre*, *in-fol.* & l'année suivante il fit imprimer *in*-8°. un *traité des premiers offices de la couronne de France*. Il donna encore en 1620, en 2 vol. *in*-4°. *le théâtre d'honneur & de chevalerie*, c'est-à-dire, l'histoire des ordres militaires, celle des armes & blazons, des joustes & tournois, &c. Mais tous ces ouvrages qui autrefois ont fait honneur à leur auteur, qui à la vérité mérite qu'on le loue pour le dessein qu'il a eu de bien faire, sont peu considérés présentement. On y observe des choses singulieres, dont il seroit à souhaiter qu'il eût cité ses garants. On cite dans le *Colomesiana* une histoire de Naples de Favin, laquelle n'a jamais existé. C'est l'histoire de Navarre qu'on a voulu désigner.

FAULISIO (Joseph) Sicilien, né le 19 mars 1630, s'est livré à la medecine, dans laquelle il a excellé. Il fut médecin de la ville de Palerme, & il y exerça aussi avec beaucoup de réputation la charge de trésorier. Il est mort le 6 décembre 1669. On a de lui : *De viribus jalapæ, quòd non sit venenosa, neque hepati, neque cordi aut ventriculo inimica, nec denique nimis laxativa, medica discussio.* * Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

FAULTRIER (Joachim) abbé de Notre-Dame d'Ardaine près de Caën, ordre de Prémontré, au diocèse de Bayeux, & de S. Loup de Troyes, ordre de S. Augustin, étoit né à Auxerre en 1626, de *N.* Faultrier, procureur de l'élection. Il y a eu de cette famille un JEAN Faultrier, qui a rendu de grands services à Louis XI, alors dauphin, comme on le voit par une lettre de ce prince écrite l'an 1452, au roi Charles VII son pere, & qui se trouvoit manuscrite dans la bibliothéque de feu M. Baluze. Joachim Faultrier, d'abord avocat au parlement de Paris, fut un homme de beaucoup d'esprit, & eut un grand talent pour la conduite des affaires. Dès sa premiere jeunesse on avoit eu le soin de cultiver par l'étude, & par une bonne éducation, les dons qu'il avoit reçus de l'auteur de la nature. Ce fut à l'occasion d'un procès dont il avoit été chargé pour M. le comte du Lude, qu'il eut l'avantage d'être connu de Louis XIV, qui le donna à M. de Louvois. Ce ministre ayant reconnu dans M. Faultrier de grands talens pour les affaires, le chargea de plusieurs négociations importantes, dont M. Faultrier s'aquitta toujours avec beaucoup de succès, & où il s'acquit une grande réputation de sagesse, d'intégrité & de prudence. Il fit paroître ces qualités avec un nouvel éclat, pendant son intendance du Hainaut où il s'attira l'estime du peuple, & se rendit cher à tout le monde. Comme cet emploi le fatiguoit beaucoup, il demanda à en être déchargé, & le roi y ayant consenti, il quitta le Hainaut en 1688, & mena toujours depuis une vie privée. Il se forma

une bibliothéque très-nombreuse & bien choisie; & livré ensuite au cabinet, il cultiva les lettres avec succès, & s'acquit l'estime des savans qui se plaisoient beaucoup dans sa société. Louis XIV lui conserva toujours sa confiance, & il ne refusoit pas ses conseils. M. Faultrier mourut à l'Arsenal, dans le logement que ce prince lui avoit donné, le 11 mars 1709, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il fut enterré dans l'église des religieuses de sainte Claire à qui il avoit fait du bien, & pour qui il avoit toujours eu beaucoup de vénération. Le catalogue de sa bibliothéque a été imprimé *in*-8°. & l'on trouve à la tête son portrait & son éloge en latin par M. Baluze, avec un système abregé de bibliothéque ou plan pour en dresser une. L'abbé Faultrier est auteur d'une lettre, où il répond à ce que M. l'abbé de Rancé avoit dit de peu favorable aux gens de guerre, dans la vie du comte de Santénas, mort religieux de l'abbaye de la Trappe.

FAUNA, déesse, *cherchez* BONNE DÉESSE.

FAUNALES, en latin, *Faunalia sacra*, fêtes qu'on célébroit à Rome le 5 décembre en l'honneur de *Faune*, où les paysans, cessant leur travail, dansoient & faisoient bonne chere. * *Antiq. grec. & rom.*

FAUNE, roi des Aborigènes, au pays des Latins, étoit petit-fils de Saturne, & succéda à son pere Picus. Il prit son nom du mot *fando*, qui signifie *parler*, parcequ'il mêloit des prophéties dans certains vers qu'il récitoit en public. On dit qu'il institua beaucoup de cérémonies pour la religion, & qu'il étoit extrêmement solitaire : ce qui l'a fait confondre avec *Pan*, dieu des faunes & des satyres. * Denys d'*Halicarnasse*, *antiq. rom.* Aurelius Victor, *ad orig. gent. Rom.* Lactance, *l.* 1 *de fals. relig. c.* 12.

FAUNES, demi-dieux, *voyez* INCUBES & SATYRES.

FAUNO (Lucio) auteur Italien, vivoit dans le seiziéme siécle, & même encore après le milieu de ce siécle. On trouve plusieurs ouvrages de lui, cités dans la *Bibliotheca italiana*. Tels sont ceux-ci. 1. *Le historie del Biondo da Forli, dalla declinazione dello imperio di Roma, insino al tempo suo, che vi corsero circa mille anni, ridotte in compendio da papa Pio, e tradotte per Lucio Fauno*; à Venise, deux volumes *in*-8°. l'un en 1544, & l'autre en 1547. 2. *Roma ristaurata ed Italia illustrata di Biondo da Forli, tradotte in volgare per Lucio Fauno*: à Venise, 1543, *in*-8°. 3. *Roma trionfante di Biondo da Forli, tradotta per Lucio Fauno*: à Venise, 1548, *in*-8°. 4. *Gli costumi, le leggi, e le usanze di tutte le genti, raccolte da Giovanni Boemo Aubano Alemanno, tradotte per Lucio Fauno in 3. libri*: à Venise, 1543, *in*-8°. C'est une traduction italienne de l'ouvrage, intitulé : *Mores, leges & ritus gentium ex multis clarissimis rerum scriptoribus, à Joanne Boemo Aubano Teutonico nuper collecti, &c.* imprimé plusieurs fois, avant & depuis la traduction de Fauno. 5. *Lucio Fauno delle antichità di Roma*, à Venise, 1548, *in*-8°. 6. *La istoria di Battista Platina, delle vite de' pontefici fino a Paolo II; con il seguito d'Onofrio Panvinio fino a Paolo IV; e le annotazioni dello stesso Panvinio, tradotta per Lucio Fauno*: à Venise, 1563, *in*-4°. **Bibliotheca italiana*, &c. édition de Venise, 1728, *in*-4°. pag. 21, 23, 25, 31, 81.

FAVOLI (Hugues) médecin de la république d'Anvers, natif de Middelbourg en Zélande, dans le XVI siécle, étoit fils de *François* Favoli de Pise, qui s'étoit marié dans les Pays-Bas. Il s'acquit de la réputation par la facilité qu'il avoit à faire des vers ; & composa *Hodœporicon-Byzantinum*, en trois livres; *Enchiridion theatri orbis terrarum*; *Quomodo Deus loquutus sit cum prophetis*; un poëme de la bataille de Lepante, &c. Il mourut à Anvers le 10 août de l'année 1585, en la 72 de son âge, & fit lui-même son épitaphe étant au lit de la mort. * Valere André, *bibl. belg.* Le Mire, &c.

FAVORIN, d'Arles, philosophe & orateur, du temps de l'empereur Adrien, dans le II siécle, selon quelques auteurs, étoit hermaphrodite, ou eunuque, selon d'autres, & enseigna avec réputation à Athènes, puis à Rome. Adrien, qui vouloit paroître le plus savant & le plus honnête homme de l'empire, ne l'aimoit point, & se plaisoit à le contredire. Une fois entr'autres, l'ayant entrepris mal à propos, Favorin ne soutint point ce qu'il avoit avancé; & comme on s'en étonnoit, il répondit qu'on ne devoit point être surpris de le voir céder à un homme qui commandoit à trente légions. On lui attribue plusieurs ouvrages; & entr'autres un en grec, qui avoit pour titre, *Omnigenæ historiæ sylvæ*, & qui est souvent allégué par Diogène Laërce, & par les auteurs de son temps. On dit que Favorin s'étonnoit de trois choses; de ce qu'étant Gaulois, il parloit si bien grec; de ce qu'étant eunuque on l'avoit accusé d'adultere; & de ce qu'on le laissoit vivre, étant ennemi de l'empereur. * Philostrate, *l.* 12, *chap.* 1, *liv.* 14, *chap.* 1, *&c.* On trouve un détail circonstancié sur la vie & les ouvrages de Favorin, dans le tome I de l'*histoire littéraire de la France*, par D. Rivet.

FAVORIN (Varin) se nommoit proprement GUARINO : il aima mieux se faire appeller *Varin*, pour se distinguer, dit-on, de Guarino de Vérone : on ajoute qu'il prit le surnom de *Favorini*, parcequ'il étoit né dans un château de la paroisse de *Favera*, voisine de Camerino, ville ducale de l'Ombrie. Il fut disciple de Jean Lascaris & d'Ange Politien; se fit moine de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Sylvestre, & fut maître ou précepteur de Jean de Médicis, qui fut depuis pape, sous le nom de Léon X. Ce pape lui donna en 1512 l'intendance de la bibliothéque de Médicis, à Florence; & en 1514 il le nomma à l'évêché de Nocera. Ce fut en cette qualité que Favorin assista en 1516 au concile de Florence. Il mourut en 1537. Ce prélat a composé un dictionnaire grec, sous le titre de *Magnum dictionarium, seu thesaurus linguæ græcæ*, qu'il dédia à Jules de Médicis, alors cardinal, & depuis pape, sous le nom de Clément VII. Jean-Albert Fabricius (*Bibliotheca græca*, tom. 10, pag. 70) dit que l'auteur fit imprimer cet ouvrage à Rome, en 1523, *in-folio.* Il ajoute qu'il s'étoit servi pour le composer de tous les lexiques ou dictionnaires grecs qui existoient alors, & qui lui étoient connus, comme de ceux de Suidas, d'Hesychius, d'Eustathe, d'Harpocration, &c. que souvent il a corrigé ces compilations, mais que quelquefois aussi, il a fait des fautes dont elles étoient exemptes. M. Fabricius dit que c'est sans raison que M. de Maussac a dit que Favorin avoit copié toutes les fautes de ceux qui l'avoient précédé dans le même genre de travail, & que son ouvrage ne pouvoit servir qu'à égarer ceux qui n'étoient pas en état de connoître ses erreurs. Guillaume Canterus, Joachim Camerarius, & beaucoup d'autres, cités par le même Fabricius, en ont parlé beaucoup plus favorablement. Ce dictionnaire fut réimprimé en 1538 à Basle, *in-folio*; corrigé & augmenté de deux *index*, &c. On cite encore d'autres éditions du même ouvrage; mais la plus estimée est celle qui a paru à Venise, chez Antoine Bartoli, *in-folio.* Favorin avoit eu beaucoup de part au volume de la collection des grammairiens grecs, qu'Alde Manuce donna à Venise, en 1496, sous le titre de *Cornucopiæ & Horti Adonidis.* On doit encore à Favorin une traduction latine des apophtegmes recueillis par Stobée, dédiée au pape Léon X, & dont Fabricius cite plusieurs éditions; entr'autres celle de Cracovie, corrigée par Wenceslas *Sobeslaviensis.* * Joan. Alberti Fabricii, *biblioth. græca*, tome 8, pag. 13 & suiv. tom. 10, pag. 69 & suiv.

FAVORITI (Augustin) poëte Latin, de Luques

en Toscane, secrétaire des brefs sous Innocent XI, étoit de l'académie des Humoristes. Il s'est fait connoître par ses poësies, sous Alexandre VII. Elles se trouvent imprimées à Rome & à Anvers, avec les ouvrages des autres poëtes connus sous le nom de la *Pleïade latine*, qui parut à la cour romaine, sous les papes Urbain VIII & Alexandre VII. Favoriti mourut le 13 novembre 1682. * Olaüs Borrichius, *in dissert. ad poët. Latin.* Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes modernes.* Anti-Baillet, 1 *vol.*

FAUQUEMONT, que ceux du pays appellent Falckembourg, ville de la partie septentrionale du duché de Limbourg, sur la riviere de Geul, & à deux lieues de Mastricht, au nord-ouest, étoit une place forte, qui fut prise & ruinée en 1672 par les François, qui la rendirent par le traité de Nimégue en 1678, aux Hollandois sur lesquels ils l'avoient prise, après en avoir démoli les fortifications. * Baudrand.

FAUR (du) famille qui a produit de grands hommes, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. JEAN du Faur, sénéchal d'Armagnac, qui fit son testament l'an 1372, & fut pere de JEAN II du nom, qui suit.

II. JEAN du Faur, II du nom, fit son testament l'an 1444, & fut pere de GRATIAN, qui suit; de *Jean* III du nom, seigneur de Pujols; & de *Bernard* du Faur, évêque de Laitoure, & prieur de S. Orens d'Auch.

III. GRATIAN du Faur, seigneur de Pujols, & de Saint-Jorri près de Toulouse, fut chancelier du comté d'Armagnac, ambassadeur du roi Louis XI en Suisse & vers l'empereur, & président au parlement de Toulouse. Il fit son testament en 1481, & vivoit encore en 1484. De son mariage avec *Honorate* de Frere, il eut ARNAULD, qui suit; *Pierre*, évêque de Laitoure, & prieur de S. Orens d'Auch; *Jean*, archidiacre d'Auch; & un autre *Jean* du Faur, qui fut tué à la bataille de Lisieux, l'an 1469, où il commandoit dans la cavalerie, sous le comte de Dunois. *Il eut aussi pour fils* naturel, Pierre *du Faur, docteur en droit, chanoine de Laitoure, protonotaire du saint-siége, prieur de S. Orens d'Auch, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, puis évêque de Laitoure en* 1505, *mort en* 1508.

IV. ARNAULD du Faur, seigneur de Pujols & de Saint-Jorri, fut procureur général du parlement de Toulouse. Il avoit épousé 1°. *Fine* de Peyrolieres: 2°. *N.* dont le nom est ignoré: 3°. *N.* dont le nom est aussi inconnu. Du premier mariage vint *Jacquette* du Faur, dame de Pompinham, mariée à *Amanieu*, baron de Montesquiou. Du second, sortit PIERRE, qui suit. Du troisiéme mariage sont issus, VINCENT-MICHEL, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINT JORRI, *rapportée ci-après; Jacques*, abbé de la Caze-Dieu, prieur de S. Orens, président aux enquêtes du parlement de Paris en 1545, maître des requêtes, puis conseiller d'état en 1563; *Magdeléne*, alliée à *N.* de Saint-Benoît, seigneur de Cepet, avocat général du parlement de Toulouse; & *N.* du Faur, mariée à *N.* de Saint-Pierre, conseiller au même parlement.

V. PIERRE du Faur succéda à tous les biens que son pere possédoit en Gascogne, & Armagnac, & fut président au parlement de Toulouse, ainsi qu'il paroît par les listes de 1542 & 1562. Lui & son frere *Michel*, seigneurs de Saint-Jorri, furent commis au gouvernement de Toulouse, & du reste du Languedoc, avec l'archevêque cardinal d'Armagnac, & Paul de Caretto, évêque de Cahors, pendant que le connétable de Montmorenci, qui en étoit gouverneur, & le comte de Villars accompagnoient le roi en Allemagne. Il avoit épousé *Gauside Douce*, de la famille d'Ondes, dame de Pibrac en Gascogne, à deux lieues de Toulouse, dont il eut, 1. *Arnaud*, seigneur de Pujols en Agenois, premier gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, gouverneur de Montpellier sous le roi Henri IV, & son ambassadeur en Angleterre, mort sans postérité d'*Yolande* de Lordal; 2. *Pierre*, abbé de Faget, prieur de Peyreuse, archidiacre d'Auch, puis évêque de Lavaur, prélat d'un mérite singulier, mort en .... ; 3. LOUIS, qui suit; 4. GUI, qui a fait *la branche des seigneurs de* PIBRAC, *rapportée ci-après;* 5. CHARLES, qui fit *la branche de* LUCANTE, *aussi rapportée ci-après;* 6. *Marguerite*, alliée à *N.* Seguier, sénéchal de Querci, chevalier de l'ordre du roi, chef du nom & des armes de Seguier de Toulouse; & 7. *Marie* du Faur, qui épousa en 1549 *Pierre* de Maymie, conseiller au parlement de Toulouse.

VI. LOUIS du Faur, seigneur de Glatteins, conseiller au grand conseil, puis au parlement de Paris en 1555, fut chancelier du roi de Navarre en 1585, & son ambassadeur vers les princes Protestans. Il avoit épousé *Anne* de Preignan, premiere dame d'honneur de la reine de Navarre, dont il eut *N.* du Faur, qui porta les armes, & mourut jeune, laissant de *N.* fille du fameux poëte *Salluste* du Bartas, une fille unique.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIBRAC.

VI. GUI du Faur, seigneur de Pibrac, président au parlement de Paris, quatriéme fils de PIERRE, seigneur de Pujols, &c. & de *Causide Douce*, dame de Pibrac, l'un des plus célébres de cette famille, & dont il sera parlé ci-après dans un article séparé, mourut le 12 mai 1584, âgé de cinquante-six ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Custos, dame de Tarabel, morte en 1612, dont il eut MICHEL, qui suit; *Olympe*, mariée à *Michel* Hurault, seigneur de Belebat, chancelier de Navarre; & *Henri* du Faur, seigneur de Tarabel, conseiller au parlement de Toulouse, puis maître des requêtes, conseiller d'état, & nommé premier président du parlement de Provence, mort premier président du parlement de Pau, lors de son institution, ayant eu de *N.* sa femme, *Gui*, mort jeune; *Antoinette*, mariée à *Thomas* de Maniban, avocat général du parlement de Toulouse; & *Françoise* du Faur, alliée à *César-Auguste* de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, premier gentilhomme de la chambre de Gaston de France, duc d'Orléans.

VII. MICHEL du Faur, seigneur de Pibrac, &c. mestre de camp d'un régiment de cavalerie, fut tué au siége de Montauban. Il avoit épousé *Claude* d'Estampes, sœur de *Jacques*, maréchal de France, & fille de *Claude* d'Estampes, & de *Jeanne* de Hautemer, dame de Mauni, fille de *Guillaume*, seigneur de Fervaques, aussi maréchal de France, dont il eut GUI, II du nom, qui suit; *François* & *Clériade*, qui furent d'église; *Jacques*, chevalier de Malte, ambassadeur de la Religion vers le pape, mestre de camp, puis maréchal général des logis de la cavalerie de France; *N.* du Faur, mariée à *N.* seigneur de Gudanez, gentilhomme du pays de Foix.

VIII. GUI du Faur, II du nom, baron de Pibrac, seigneur de Custos, & gentilhomme de la chambre du roi, servit long-temps; fut mestre de camp de cavalerie, puis maréchal de bataille, & étoit capitoul de Toulouse en 1646. Il avoit épousé 1°. *Marie* Hennequin, dame d'Eaubonne, veuve d'*Anne* de la Marck, comte de Braines, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Anne*, dame de Plaignes en Languedoc, dont il eut MICHEL, II du nom, qui suit; & *Jérôme* du Faur, maître de la chapelle & musique de Philippe, fils de France, duc d'Orléans, abbé de S. Memin de Mici, puis de S. Benoît sur Loire, prieur de Mondardier. Il devint en 1699 grand doyen de l'église cathédrale de Bayeux, résigna cette dignité en 1731, à *Jean-Baptiste* Durand de Missy, depuis évêque d'Avranches, & mourut dans son abbaye de S. Benoît sur Loire le 7 avril 1733.

IX. MICHEL du Faur, II du nom, comte de Pi-

brac, &c. mourut en 1704. Il avoit épousé en 1665, *Eléonore* de Saulx-Tavannes, fille de *Jean*, seigneur du Mayet, dont il eut JÉRÔME, qui suit.

X. JERÔME du Faur, comte de Pibrac, &c. capitaine dans le régiment du roi infanterie, épousa 1°. en 1707, *Marie-Anne-Françoise* de Mandat: 2°. en 1709, *Marie-Anne* d'Azomar, fille de *N.* capitoul de Toulouse.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LUCANTE ET DE SAINTARAILLES.

VI. CHARLES du Faur, cinquiéme fils de PIERRE, seigneur de Pujols, président au parlement de Toulouse, fut aussi président au même parlement, & mourut à l'âge de trente-cinq ans, laissant de *Jeanne* de Mansencal, fille aînée de *N.* de Mansencal, premier président du parlement de Toulouse, JACQUES, qui suit; *N.* mariée à *N.* seigneur de Belmont en Armagnac; & *Marguerite* du Faur, alliée à *Dominique* de Burta, seigneur de Saint-Laurent, lieutenant-général pour le criminel en la sénéchaussée de Toulouse, & maître des requêtes de Navarre.

VII. JACQUES du Faur, conseiller au parlement de Toulouse, épousa *Anne* de Ferrier, dont il eut, *Jacques*, prieur de Marval & de Saint-Laurent; *Charles*, prêtre de l'Oratoire; *Jean*, Jésuite; FRIS, qui suit; & cinq filles religieuses.

VIII. FRIS du Faur, seigneur de Lucante & de Saintarailles, prit le parti des armes, & servit long-temps. Il épousa *Claire* du Buisson de Beauvoir, dont il eut *N.* qui suit.

IX. *N.* du Faur, seigneur de Lucante, &c. lieutenant colonel du régiment du Maine, mort en 1712.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-JORRI.

V. MICHEL du Faur, fils d'ARNAULD, seigneur de Pujols & de Saint-Jorri, procureur général au parlement de Toulouse, & de *N.* sa troisiéme femme, fut seigneur de Saint-Jorri. Il étoit juge-mage de Toulouse en 1547, président au parlement de la même ville en 1561 & 1569, & fut aussi chancelier de Catherine, infante de Portugal, promise à Charles de Navarre, prince de Vianne. Il avoit épousé *Eléonore* de Bernui, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. HENRI, qui fit la *branche des seigneurs de la* SERRE, *rapportée ci-après;* 3. *Jean*, seigneur de Champs sur Marne, & d'Hermé, conseiller au grand-conseil, puis maître des requêtes en 1573, & conseiller d'état. Il avoit épousé *Magdeléne* Spifame, fille de *Jean*, seigneur de Bisseaux, doyen du parlement de Paris, laquelle prit une seconde alliance avec *Gilbert* Filhet, seigneur de la Curée, chevalier des ordres du roi, ayant eu de son premier mariage, *Michel* du Faur, seigneur d'Hermé, lequel étant en la compagnie des chevaux légers du roi Henri IV, sous le commandement du seigneur de la Curée son beau-pere, fut tué au siége d'Amiens en 1597; *Gui*, prêtre de l'Oratoire, mort à Chamberri en revenant de Rome; *Magdeléne*, grande prieure de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette fameuse abbaye. Le cardinal de Richelieu la destinoit pour être abbesse de Jouarre, quand elle mourut; & *Marguerite* du Faur, dame d'Hermé, mariée à *Charles* le Comte, seigneur de Voisin-Lieu & de Loré, près Fontainebleau; 4. JEAN, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des seigneurs de* COURCELLES, *rapportée ci-après;* 5. *N.* du Faur, mariée à *N.* de Garaud, seigneur de Vieille-Ville, conseiller au parlement de Toulouse; 6. *N.* alliée à *N.* de Fontenilles, seigneur de Gensac; 7. *N.* qui épousa *N.* d'Ausfarques, conseiller au parlement de Toulouse; & 8. *N.* du Faur, mariée à *N.* de Cheverri, baron de Saint-Michel la Réolle, &c.

VI. PIERRE du Faur, seigneur de Saint-Jorri, fut conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes en 1565, président au parlement de Toulouse, & premier président du même parlement en 1597. Il mourut d'apopléxie au palais, en prononçant un arrêt le 18 mai 1600, en réputation d'un des plus integres magistrats, ayant donné au public des *commentaires sur le droit, & autres ouvrages.* L'on voit son buste, aussi bien que celui de son cousin germain le fameux *Gui*, seigneur de Pibrac, dans la galerie des illustres Toulousains, en l'hôtel de ville de Toulouse. Il avoit épousé *Charlotte* de la Jugie, sœur de *François*, baron de Rieux en Languedoc, gouverneur de Narbonne, chevalier des ordres du roi, dont il eut JACQUES, qui suit; *Marie*, alliée à *N.* seigneur de Castera, près de Castel-Sarazin; *Antoinette*, mariée 1°. à *N.* seigneur d'Aucasten & de Lobejac: 2°. à *N.* seigneur de Mauvesin près Marmande; & *Anne* du Faur, qui épousa *N.* seigneur de Ferrals, sénéchal de Lauragais.

VII. JACQUES du Faur, seigneur de Saint-Jorri, conseiller au parlement de Toulouse, fut écrasé sous les ruines d'une église où il faisoit ses prieres. Il avoit épousé *Claude* de Cardaillac, fille d'*Hector*, seigneur de Bioule & baron de Cardaillac, & de *Marguerite* de Levis-Cailus, dont il eut 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Henri*, seigneur de Bruguieres, qui se fit d'église après avoir porté les armes; *Jacques*, qui se signala dans les armées de Flandre, Catalogne & Lorraine, & épousa *N.* de Parade; 4. *N.* alliée à *N.* Melet, conseiller au parlement de Toulouse; 5. *Louise-Marie*, qui épousa *N.* d'Olive, fils du syndic général des états du Languedoc, & 6. *N.* du Faur, religieuse à Villemur près de Castres.

VIII. JEAN-FRANÇOIS du Faur, seigneur de Saint-Jorri, conseiller au parlement de Toulouse, épousa *Marie* Bertrand, issue de la maison de ce nom, dont il eut TRISTAN, qui suit; & *Jacques* du Faur, qui de *N.* sa femme, eut *Claude* du Faur, mariée à *François-Gaston* de Foix, comte de Rabat; *Isabelle*, alliée à *Henri* de Burta, conseiller au parlement de Toulouse; & *N.* du Faur, morte sans alliance.

IX. TRISTAN du Faur, seigneur & baron de Saint-Jorri, devint comte de Bioule après la mort de *Louis* de Cardaillac & de *Levis*, comte de Bioule, lieutenant général pour le roi en la province de Languedoc, & chevalier de ses ordres, mort sans enfans, qui étoit son oncle maternel. Il fut élu plusieurs fois capitoul de Toulouse, & en dernier lieu le 20 décembre 1687, & fut pere de JACQUES-LOUIS, qui suit.

X. JACQUES-LOUIS du Faur, sieur de Saint-Jorri, comte de Bioule, conseiller au parlement de Toulouse, mourut en août 1708. Il avoit épousé *N.* de Boisat, fille & sœur d'un conseiller au même parlement, dont il eut TRISTAN, II du nom, qui suit; *N.* mariée en 1707 à *Jean* de Papus, seigneur de Cugnaus, conseiller au même parlement; & *N.* du Faur, mariée en 1708 à *N.* de Fleyres.

XI. TRISTAN du Faur, de Cardaillac, II du nom, marquis de Cardaillac, comte de Bioule, baron de Saint-Jorri, chevalier de l'ordre de S. Louis, lieutenant des gardes du corps de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, puis mestre de camp, lieutenant de la colonelle générale de la cavalerie en 1717, avoit épousé en 1709 *N.* de Ferrand, fille de *François* de Ferrand, conseiller au parlement de Toulouse, morte en mai 1711, dont il eut *N.* morte en 1717, & *Jeanne-Marie-Gabrielle* du Faur.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA SERRE.

VI. HENRI du Faur, seigneur de la Serre, second fils de MICHEL, seigneur de Saint-Jorri, président au parlement de Toulouse, & d'*Eléonore* de Bernui, fut gouverneur de Lurcel pendant les troubles de la ligue. Il avoit épousé 1°. *Jacqueline* de Bouzaine, dame d'Aubais: 2°. *Louise* Vani. Du premier lit, étoit issue *Marguerite* du Faur, dame d'Aubais, alliée à *Balthasar* de Bachi, seigneur de Saint-Esteve. Du second

mariage vinrent, *Henri*, tué au siége d'Ostende, sans alliance; CHARLES, qui suit; & *N.* du Faur, mariée à *N.* de Gerente, baron de Monclar en Provence.

VII. CHARLES du Faur, seigneur de Manteyer, &c. épousa *N.* sœur de *N.* seigneur du Passage, gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COURCELLES ET DE PIERREFITTE.

VI. JEAN du Faur, dit *le Jeune*, seigneur de Courcelles, quatriéme fils de MICHEL, seigneur de Saint-Jorri, président au parlement de Toulouse, & d'*Eléonore* de Bernui, fut chambellan de François de France, duc d'Alençon, frere du roi Henri III, & gouverneur de Gergeau pendant la ligue. Il avoit épousé *Catherine* Mesnager, dame de Marcaut, veuve de *François* Séguier, président des enquêtes, dont il eut, 1. GUI, qui suit; 2. *Henri*, filleul du roi Henri III, mort sans alliance; 3. *Louis*, qui épousa *Marie* de Bleré, fille de *N.* seigneur d'Oinville en Beauce, dont il n'eut point d'enfans; 4. *François*, seigneur de la Celle, mort sans alliance; & 5. JEAN-PIERRE du Faur, qui fit la *branche des seigneurs de* LANGESSE *& de* CORMONT, *rapportée ci après.*

VII. GUI du Faur, seigneur de Courcelles, &c. avoit épousé *Marie* de Saint-Nectaire, dont il eut JEAN-JACQUES, qui suit; *Gui* & *Gabriel*, mort au service du roi, sans alliance; *Daniel*, chevalier de Malte; *Michel*, prieur de S. Clair; & *Pierrre* du Faur, seigneur de Sabloniere, qui épousa *Marie* Chartier, dont il eut trois fils, & une fille.

VIII. JEAN-JACQUES du Faur, seigneur de Pierrefitte, &c. avoit épousé 1°. *N.* de Chandieu, vicomtesse de Saint-George: 2°. *Eléonore* du Faur, sa cousine germaine, fille de *Jean-Pierre*, seigneur de Langesse, desquelles il eut des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LANGESSE, de CORMONT & de MARCAUT.

VII. JEAN-PIERRE du Faur, seigneur de Langesse & de Cormont, cinquiéme fils de JEAN du Faur, dit *le Jeune*, seigneur de Courcelles, & de *Catherine* Mesnager, dame de Marcaut, avoit épousé *Marguerite* Goulart, dont il eut, *Jean-Pierre*, mort sans alliance, JEAN, qui suit; *François*, qui fut page du cardinal de Richelieu; *René*, seigneur de Mortumier & du Verger; & *Eleonore* du Faur, mariée 1°. à *N.* seigneur d'Arconville: 2°. avec dispense à *Jean-Jacques* du Faur, seigneur de Pierre-fitte son cousin germain.

VIII. JEAN du Faur, seigneur de Marcaut, &c. fut marié deux fois, & laissa postérité de ses deux femmes. * Blanchard, *hist. des présidens du parl. & des maîtres des requêtes.*

FAUR (Gui du) seigneur de PIBRAC, quatriéme fils de PIERRE du Faur, seigneur de Pujols, président au parlement de Toulouse, étudia à Paris, voyagea depuis en Italie, & à son retour, acquit beaucoup de réputation dans le barreau du parlement de Toulouse, où après avoir eu une charge de conseiller, il fut élu juge-mage. En cette qualité il fut député aux états d'Orléans, en 1559, au nom de la ville, quoiqu'il eût à peine atteint l'âge de vingt-neuf ans. Le cahier des doléances qu'il eut ordre de présenter au roi étoit de sa façon. Quelque temps après, le roi Charles IX le choisit pour être un des ambassadeurs qu'il envoya au concile de Trente, où il soutint très-bien les intérêts de la couronne. Ensuite, à la priere du chancelier de l'Hôpital, il fut nommé avocat général au parlement de Paris en 1565, & fut le premier qui introduisit la véritable éloquence dans le barreau. Le duc d'Anjou ayant été élu roi de Pologne, Charles IX voulut que le sieur de Pibrac l'accompagnât en ce voyage, où il répondit aux harangues, & entr'autres à celle des députés de Pologne qui vinrent pour recevoir leur nouveau roi, à l'entrée de ses états. Mais ce prince ayant appris la mort du roi son frere, & étant sorti secrétement de ce royaume, laissa à Cracovie Pibrac, exposé à la colere des Polonois, qui furent sur le point de se venger sur sa personne des François, & de la fuite de leur monarque. Bientôt après, Pibrac retourna en France, où le roi l'engagea à faire un second voyage en Pologne. Il partit en 1575: mais voyant qu'il ne pouvoit empêcher que le roi ne fût privé de la couronne de cet état, il revint en France, & lui conseilla de faire la paix, qu'il conclut lui-même avec beaucoup de bonheur. Ensuite Henri III lui donna, en 1577, une charge de président à mortier; & la reine de Navarre & le duc d'Alençon le choisirent pour être leur chancelier. Il mourut à Paris âgé de 56 ans, le 27 de mai de l'an 1584. Son corps fut enterré aux grands Augustins, où Michel du Faur, son fils, a consacré à sa mémoire, l'épitaphe qu'on y voit encore. Nous avons de ce grand homme, des plaidoyers, des harangues, un *discours de l'ame & des sciences*, adressé au roi Henri III, & une apologie pour lui-même adressée à la reine de Navarre, datée de 1581, & imprimée à Paris en 1635, *in*-8°. Outre ces ouvrages, il a encore laissé quelques poësies connues sous le nom de quatrains de Pibrac. Ce sont des vers moraux qui contiennent des instructions également utiles & agréables. Le style en étoit fort beau & fort pur, pour le temps de leur composition, la versification aisée & nombreuse; & l'on peut dire que cet ouvrage de Pibrac, a été le maître commun de la jeunesse du royaume, jusqu'au temps de nos peres, c'est-à-dire, jusqu'au milieu du XVII siécle, qu'il s'est vu comme relegué à la campagne par les réformateurs de notre langue; mais cela n'a rien diminué du prix des choses qui sont contenues dans ces quatrains. On voit regner dans ces vers le bon sens & le jugement du poëte, on y trouve le gout des anciens avec un fond de véritable érudition. Comme son dessein a été de dresser une morale purement humaine, pour former d'honnêtes gens dans le monde, on ne doit pas être surpris de n'y pas trouver toutes les régles du christianisme dans la sévérité, & dans l'exactitude de l'évangile. Il a pris aussi ce qu'il a trouvé de meilleur dans les anciens poëtes Grecs & philosophes profanes, a suivi particulierement Phocylide & Epicharme, & n'a fait presque que traduire & employer ce qui nous reste de ces deux auteurs. Il est aisé de juger que ces quatrains ont été conformes au gout de toutes sortes de personnes, puisque l'on en a fait plusieurs éditions, & diverses traductions, durant plus de quatre-vingts ans, depuis qu'ils commencerent à paroître pour la premiere fois en 1574. Florent Chrétien les a mis en vers grecs & latins, dont on vit deux éditions *in*-4°. & *in*-8°. tout à la fois, l'an 1584, qui étoit celui de la mort de Pibrac. Un secrétaire du roi, nommé Augustin Prevôt, les publia en vers héroïques latins dans la même année. L'an 1600, Christophe Loysel, régent à Paris, les mit en d'autres vers latins. Pierre du Moulin, ministre, les traduisit en grec, & publia sa version à Sedan l'an 1641. Martin Opitius, poëte Allemand, les mit en sa langue maternelle, & il y en a deux éditions de Francfort en 1628 & 1644, & une d'Amsterdam en 1644. Un avocat du parlement de Bourgogne, & secrétaire du roi, nommé Nicolas Harbet, les traduisit en autant de distiques latins, qu'il y a de quatrains françois, & les publia à Paris en 1666, *in*-4°. Charles Fevret aussi avocat au parlement de Bourgogne, & auteur du célébre traité de l'abus, a fait un commentaire sur les mêmes quatrains de Pibrac, en vers latins, sous le titre *De officiis vitæ humanæ, &c.* à Lyon 1667, *in*-12. Charles Paschal a écrit la vie de Pibrac. Il étoit le quatriéme de cinq freres, tous personnages de réputation. Le premier étoit PIERRE DU FAUR, évêque de Lavaur, qui fut un prélat d'un

mérite singulier ; le second LOUIS, qui fut conseiller au parlement de Paris, juge-mage de Toulouse, & chancelier de Navarre sous Henri IV ; le troisiéme ARNAUD, qui fut gouverneur de Montpellier ; le cinquiéme CHARLES, qui a été président au parlement de Languedoc. GRATIEN DU FAUR leur bisaïeul, étoit seigneur de Pujols & de Saint-Jorri, & chancelier du comte d'Armagnac. Le roi Louis XI l'envoya ambassadeur auprès de l'empereur en Allemagne, où il demeura onze ans ; & à son retour, il fut nommé troisiéme président au parlement de Toulouse. Il fut pere d'ARNAUD DU FAUR, procureur général ; & de PIERRE DU FAUR, conseiller & président aux enquêtes de la même cour, & puis évêque de Laictoure, dans l'Armagnac. Arnaud du Faur laissa *Pierre*, qui fut pere du sieur Pibrac ; JACQUES DU FAUR, abbé de la Chaize-Dieu, conseiller au grand conseil, puis président aux enquêtes du parlement de Paris, & ensuite maître des requêtes ; & MICHEL DU FAUR qui a fait la branche de Saint-Jorri. Il fut conseiller du roi, chancelier de l'infante de Portugal, président au parlement de Toulouse, & laissa quatre fils, tous illustres, dont le dernier, *Jean* du Faur, a fait la branche de Courcelles.

FAUR (Pierre du) de Saint-Jorry, un des plus savans hommes de son siécle, fut conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, & enfin premier président au parlement de Toulouse, où il mourut d'apoplexie en prononçant un arrêt le 18 mai 1600. Il y a dans ses ouvrages, dont nous parlons plus bas, une infinité de choses que les critiques les plus habiles peuvent admirer & apprendre. On prétend que Juste-Lipse les a pillés & convertis à son usage. *Voyez* les témoignages avantageux que plusieurs savans du XVI & XVII siécle ont rendu à cet illustre auteur, dans Baillet, *jugemens des savans sur les crit. gram.* Charles Paschal, *vie de Pibrac.* De Thou, *histoire.* Catel. *hist. de Lang.* Blanchard, *hist. des pres. de Paris.* Sainte Marthe, *l.* 3 *&* 5, *élog.* Guill. Colletet, *art. poëtic.* Baillet, *jugem. des savans sur les poëtes modernes.* On doit à ce magistrat les ouvrages suivans : *Dodecamenon, sive de Dei nomine & attributis*, à Paris en 1588, *in-8°.* Cet ouvrage est estimable : on y trouve quantité d'endroits des peres, & des théologiens Grecs & Latins, éclaircis ou corrigés. *Commentarius de regulis juris antiqui*, à Lyon en 1566, in-fol. *Semestrium*, *liber primus*, en 1570 ; *liber secundus*, en 1575, deux volumes *in-4°.* qui ont plusieurs fois été réimprimés. On y trouve beaucoup de recherches & de questions éclaircies : *Notæ in Julii Pauli sententiarum libros V : accedunt animadversiones in notas Jacobi Cujacii in eumdem autorem, nunc primùm editæ : notæ ad Ulpiani titulos* 29, *& animadversiones in notas Cujacii in eumdem autorem*, 1751. La seconde partie de cet ouvrage avoit été imprimée à Cervera en Espagne en 1744, *in-12*, dans le recueil *de jurisprudence ante-justinienne. Agonisticon, sive de re athletica, ludisque veterum gymnicis, musicis, atque cirsensibus spicilegiorum tractatus, tribus libris comprehensi. Opus tessellatum : elucubratum denuò, amplificatum, & ab innumeris quæ in priorem editionem irrepserant mendis vindicatum : ut nunc primùm in lucem editum videri possit* ; à Lyon, Thomas Soubron, & Moyse Després, 1595, *in-4°.* L'auteur a adressé cet ouvrage à Jacques du Faur, son fils, le premier février 1590. C'est la date de la premiere édition de cet ouvrage. Il y a dans les vies des jurisconsultes par Taisand un éloge de Pierre du Faur, au mot *Faber*, mais très-superficiel, & l'on n'y cite aucun des ouvrages de ce savant magistrat.

FAUR (Charles du) fils aîné de HENRI du Faur Saint-Jorry, seigneur d'Hermé, & de *N.* Spifame, petit-neveu du fameux GUI du Faur de Pibrac, entra dans l'Oratoire en la maison de Paris le 16 septembre 1627. Son amour pour les lettres qu'il cultiva toute sa vie avec beaucoup de réputation, fit qu'on l'employa pendant douze ans à les enseigner à la jeunesse. On peut juger de son gout & de son génie pour la poësie latine, par les vers qu'il a mis à la tête du livre de son confrere Camerarius, intitulé : *Antiquitatis de novitate victoria, sive justa defensio præmotionis physicæ.* Il y a plusieurs autres piéces de lui imprimées, mais un plus grand nombre en manuscrit conservées dans les cabinets des curieux. Après avoir enseigné la rhétorique à Troyes, à Saumur & à Angers, il vint en 1638 l'enseigner à Marseille. Malaval l'aveugle, si connu par sa piété, assuroit qu'il n'avoit jamais entendu dans ce pays-là de rhétoricien si habile : aussi le comte d'Alais, gouverneur de Provence, prince savant & qui avoit beaucoup de gout pour les lettres, lui faisoit-il souvent l'honneur d'assister à ses leçons. Le provincial des Jésuites voulant savoir par lui-même s'il étoit digne de la réputation qu'il s'étoit acquise, voulut assister à une de ses classes avec trois ou quatre de ses confreres. Le pere du Faur les voyant, leur fit présenter les livres classiques qui se trouverent sous sa main, & dit au pere provincial qu'il lui marquât le sujet de son explication ; le pere provincial, après s'en être défendu, pressé par le pere du Faur, ouvrit Perse & le lui présenta, & il fut si charmé de la traduction & du commentaire du jeune professeur sur cet auteur, un des plus difficiles & des plus obscurs de tous, qu'il avoua qu'aucun de leurs professeurs n'étoit en état de faire ou de soutenir un pareil défi. Il fut ordonné prêtre en 1638, & s'adonna à la prédication, dans laquelle il eut beaucoup de succès. Sa conversation étoit vive & enjouée, mais souvent trop âcre & trop mordante : il ne se croyoit pas maître là-dessus de son génie, & il en faisoit usage jusque dans la chaire, ce qui le fit exclure de l'Oratoire en 1652, & ensuite exiler à Notre-Dame de Guaraison, d'où sa famille le fit rappeller par le crédit de ceux mêmes qui l'avoient fait exiler. On ignore le temps de sa mort. * *Mémoires manuscrits.*

FAURAS (Jean) prêtre, naquit à Dijon le 22 mars 1681, & mourut dans la même ville le 28 octobre 1731. Il a aimé la poësie latine, s'y est exercé, & a publié en ce genre les piéces suivantes ; 1. *Cl. Fyot sancti Stephani abbati sanitatem impetrans religio.* 2. *In chartam cleri Divionensis famæ insurgentem*, 1710. 3. *Hymnus in sacro-sanctam hostiam Divionensem*, 1710, *in-8°.* 4. *Francisco de Tonnerre, episcopo Lingonensi, erga pauperes, fame ingruente, amor pastoralis*, 1709. 5. *Ducis Borbonii felix adventus ad Burgundiam*, Dijon, 1712, *in-4°.* 6. *Fr. de Prel, patrono Divionensi vates memor*, *in-8°.* 7. *Joanni-Baptistæ Pernot, ecclesiæ sancti Joannis decano, bono pastori.* 8. *N. de Vissac, Sanctisequani abbati*, 1710, *in-4°.* 9. *Joanni le Compasseur de Courtivron, præsidi, posthabitam ab ipso in senatu orationem. Ejusdem filio recens nato genethliacum*, 1712, *in-4°.* 10. *Ad Burgundiam, de Petro Arnaldo de la Brisse, apud ipsam instituto ærarii & politiæ præfecto*, 1712, *in-4°.* Il a laissé plusieurs autres piéces, qui n'ont point été imprimées ; une entr'autres qu'il avoit adressée en 1702, à M. l'abbé Papillon, auteur de la *bibliothéque des écrivains de Bourgogne*, qui l'avoit nommé à une place du séminaire de Dijon : *Philiberto Papillon in ecclesiâ collegiatâ Capellæ-Divitum canonico.* * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, du même M. Papillon.

☞ FAURE (François) évêque d'Amiens, d'une ancienne famille noble d'Angoumois, naquit le 8 de novembre 1612 à Sainte-Quitiere, à trois lieues d'Angoulême. A l'âge de onze ans il entra dans l'ordre de S. François, où il fit profession lorsqu'il eut atteint sa dix-septiéme année. Il s'y distingua bientôt par son esprit, sa conduite & sa capacité ; ce qui fit qu'il parvint de très-bonne heure aux premieres charges de son ordre. Il fut docteur de la faculté de théologie de Paris, & prêcha avec succès devant le cardinal de Richelieu, & ensuite devant la reine Anne d'Autriche, qui lui

lui donna en 1640 un brevet de son prédicateur. Puis en 1649 il eut un brevet de prédicateur ordinaire du roi, dont il étoit sous-précepteur. Ses prédications, & les services qu'il rendit à l'état pendant les troubles de Paris, lui procurerent l'évêché de Glandève, dont il fut pourvu le 7 mars 1651, & il fut transféré à celui d'Amiens en 1654. Le roi le choisit en 1660 pour être le prédicateur de la cour durant le voyage de Saint-Jean de Lus, pour le mariage de sa majesté. L'évêque d'Amiens mourut d'apoplexie à Paris le 11 mai 1687; il avoit été pendant plusieurs années maître de l'oratoire du roi. Ce prélat assista plusieurs fois aux assemblées du clergé de France; & en fut presque toujours l'orateur. Il profita de toutes les occasions qui se présenterent de supprimer les exemptions dans son diocèse, & de réduire toutes les églises sous la jurisdiction épiscopale. On a de lui les ouvrages suivans: une censure des lettres provinciales; une ordonnance pour les confessions paschales, de laquelle les curés d'Amiens appellerent au métropolitain, qui infirma l'ordonnance; une ordonnance contre le nouveau testament de Mons, en 1673, réfutée dans le premier entretien de *l'évêque de cour* de M. le Noir, théologal de Sées; un panégyrique de Louis XIV, *in*-4°. à Paris en 1680: ce panégyrique contient en abrégé les choses les plus considérables du regne de Louis *le Grand*; une oraison funébre de la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, morte en 1666. Une oraison funébre de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne, à Paris en 1670, *in*-4°. Une oraison funébre de Gaspard IV de Coligni, lieutenant-général des armées du roi, à Paris en 1649, *in*-4°. M. Faure eut une longue dispute avec M. Faron le Clerc, docteur en théologie de la société de Sorbonne, & doyen de S. Florent de Roye, au diocèse d'Amiens, au sujet d'une proposition sur la jurisdiction, que ce doyen avoit avancée dans un sermon prêché le 25 janvier 1671. Cette proposition étoit: *Que pour prêcher & confesser dans la ville de Roye, il falloit avoir, non l'approbation de l'évêque d'Amiens, mais la nomination du chapitre.* C'est ce que deux arrêts du parlement de Paris avoient décidé en 1668 & 1669. Mais cette proposition donna occasion à M. Faure de renouveller sa contestation, ce qui engagea M. le Clerc à faire imprimer son sermon avec l'approbation de dix-huit docteurs. M. Faure présenta requête au roi contre ce doyen, qui y répondit par une autre requête aussi présentée à sa majesté, & ensuite par une seconde. Un ami instruisit de l'affaire par une lettre publique. M. le Clerc publia aussi un long mémoire, qu'il présenta aux commissaires que le roi avoit nommés pour en connoître. On vit de plus un écrit contenant des réflexions sur un imprimé, qui contient la déduction des motifs qui avoient porté M. Faure à censurer le sermon de M. le Clerc; plus, d'autres réflexions pour les doyen, chanoines & chapitre de l'église de Roye, sur un imprimé qui a pour titre: *l'Etat de l'église de S. Florent de Roye*; ces deux écrits sont fort longs, mais très-solides. On trouve dans les mémoires du clergé, une partie des écrits que M. Faure publia à l'occasion de cette affaire. Ce prélat a dressé lui-même un mémoire de sa vie jusqu'en 1668, qu'on a publié avec un autre mémoire aussi sur sa vie, composé par François Joyeux, son neveu & son grand vicaire, en 1687. Ces deux piéces ensemble n'ont que vingt pages *in*-4°.

FAURE (Jean-André) né le 14 mai 1608 au Pui en Vellai, d'une famille illustre, entra en 1627 dans l'ordre de S. Dominique, où il fut presque toujours prieur, & deux fois provincial. Avec une santé assez foible, il étoit doué d'une grande vivacité d'esprit, accompagnée d'une douceur qui le faisoit aimer de tout le monde. Il se passoit peu de carêmes & d'avents, où il ne prêchât dans quelque église cathédrale, & il faisoit très-souvent des missions. Il fut un des trois commissaires nommés par Clément X pour affermir l'observance réguliere dans les provinces de France. Le 31 mars de l'an 1673, méditant sur la passion qu'il alloit prêcher dans la cathédrale de Montpellier, il tomba en apoplexie, & mourut à huit heures du matin. Il a publié les vies de S. Hyacinthe, de Ste Rose, de S. Louis-Bertrand; & *la perfection chrétienne comprise dans le saint rosaire.* * Echard, *script. ord. Præd. tome 2.*

FAURE (Charles) premier supérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, naquit à Luciennes, proche S. Germain en Laye. Son pere nommé *Jean* Faure, étoit un gentilhomme d'une ancienne maison d'Auvergne, & n'étoit pas moins considérable par sa vertu que par sa naissance. Charles apporta au monde d'excellentes qualités d'esprit & de corps, & fit paroître dès son enfance beaucoup de penchant à la vertu. Lorsqu'il n'avoit encore que sept à huit ans, le tonnerre tomba sur lui & le couvrit tout de feu, sans lui faire le moindre mal. Ayant commencé ses études sous son pere, qui joignoit à beaucoup de piété, une grande connoissance des belles-lettres, il alla les continuer à Bourges, dans le collége des Jésuites, d'où étant revenu sous la conduite de son pere, qu'il perdit peu de temps après, il fut envoyé à la Fléche, pour les achever. A l'âge de dix-neuf ans il forma le dessein d'entrer en religion, & sa famille lui ayant fait avoir une place dans l'abbaye de S. Vincent de Senlis, de l'ordre des chanoines réguliers, dont M. Berthier, évêque de Rieux, étoit abbé, il y entra sur la fin de l'année 1613. Il trouva dans cette maison un extrême relâchement de la discipline, & il eut quelque dessein d'en sortir, pour entrer dans un ordre plus régulier; mais les conseils de quelques gens de bien, & même de secrétes inspirations, à ce que dit l'auteur de sa vie, lui firent connoître qu'il y devoit demeurer, & que la providence le destinoit à des desseins particuliers. Il y prit donc l'habit le 18 février de l'année 1614, & y passa son noviciat dans la pratique de la plus austere pénitence, & exposé continuellement à la persécution de ses confreres, qui ne pouvoient souffrir sa vertu. Il y fit profession le 1 mars 1615. Pendant son noviciat, deux religieux de la maison se convertirent entierement par les exhortations d'un ecclésiastique nommé M. Ransson; qui fut pour cet effet cruellement persécuté par les autres religieux, & par le prieur même de S. Vincent, & ils le firent mettre dans les prisons de l'officialité sur de fausses accusations; mais cela lui donna occasion de faire connoissance avec quelques ecclésiastiques de la maison du cardinal de la Rochefoucault, alors évêque de Senlis, & de faire savoir à ce prélat par leur moyen, l'état où étoient les choses dans la maison de saint Vincent. Le cardinal délivra le prisonnier, prit sous sa protection les religieux qui vouloient embrasser la régularité, & fit ce qu'il put pour établir quelque réforme dans cette abbaye. Ceux qui étoient portés à la réforme, s'unirent étroitement avec Charles Faure, sitôt qu'il eût fait profession; & reconnoissant en lui des dons extraordinaires, ils commencerent à ne se plus conduire que par ses conseils, & à concerter avec lui les moyens d'une entiere réformation. S'étant rendu à Paris, pour faire ses études de philosophie & de théologie, il se retira au collége du Mans dans la communauté & sous la conduite de M. Bourdoise; & il s'y distingua beaucoup par sa piété, par sa modestie, par son éloignement du monde, & par son amour pour la pauvreté & pour la pénitence. Il couchoit sur la dure, ne buvoit que de l'eau, ne mangeoit que du pain & des légumes, & passoit une grande partie des nuits en prieres. Il ne laissa pas de réussir dans les sciences, & sur-tout dans la théologie. Il dédia sa thèse, appellée *tentative*, au cardinal de la Rochefoucault, & fut fait bachelier en 1620. Pendant ce temps-là, cinq ou six religieux de saint Vincent, qui étoient les plus déréglés, & les plus op-

posés à la réforme, moururent tous dans l'espace d'une année, par des genres de mort extrêmement funestes. Le prieur étant de ce nombre, Charles Faure crut qu'il falloit se servir de cette conjoncture pour rétablir la discipline, & il se rendit exprès à Senlis, pour donner conseil à ses confreres, & pour les porter à faire l'élection d'un nouveau prieur en présence du cardinal, afin que son autorité soutînt le bon parti. Cette élection tomba sur le P. Bodouin, & elle fut comme la naissance de la réforme. Car Charles Faure qui n'étoit pas encore prêtre, mais qui étoit tout rempli des desseins de cette entreprise, ayant dressé des réglemens pour le bon ordre de la maison, ils furent dans le même jour publiés, reçus, & mis en pratique. Ce changement fit en peu de temps des progrès surprenans, & l'on vit de jour en jour la piété, la régularité & la pratique des vertus s'élever sur les ruines du libertinage. Quand il se présenta des novices, on les mit sous la conduite du P. Faure, qui les éleva dans les sentimens qu'il avoit lui-même; & ce qui est extraordinaire, c'est que résidant à Paris, pour achever ses études, il ne laissa pas de s'aquitter de cette fonction, se rendant toutes les semaines à Senlis à pied, & n'épargnant ni peines ni travaux, pour l'instruction de ses éleves. Ses études étant finies, il alla demeurer à Senlis: il y prêcha avec succès & avec fruit; il y fut fait soûprieur & y exerça la fonction de directeur des retraites. Sa réputation & celle de la réformation commençant à se répandre, quantité de personnes de toutes conditions se rendirent à S. Vincent, pour être témoins de ce qui s'y passoit, & pour faire des retraites, sous la conduite du P. Faure. L'abbé de Notre-Dame de la ville d'Eu, & celui de Notre-Dame de Clairefontaine du diocèse de Chartres, y étant arrivés, lui demanderent des religieux pour réformer leurs abbayes. Il leur en accorda volontiers, & il les alla établir lui-même, en les encourageant par son exemple à souffrir la persécution, & les plus grandes rigueurs de la pauvreté. Plusieurs autres maisons demanderent le même secours, & les religieux de S. Vincent se voyant sur le point d'être obligés de se répandre en plusieurs endroits du royaume, crurent devoir élire un d'entr'eux, qui fût chargé de l'administration générale, & qui eût autorité sur les supérieurs particuliers. Ce choix tomba unanimement sur le P. Faure, qui n'avoit alors que 29 ans. Peu de temps après cette élection, Léonore d'Etampes de Valençai, évêque de Chartres, le pressa si fort de lui donner de ses religieux, pour relever la discipline réguliere dans l'abbaye de S. Jean de la même ville, qu'il fut obligé de lui en amener dix. Ce prélat les y établit lui-même, & ils y firent beaucoup de fruit. Le cardinal de la Rochefoucault ayant résolu de réformer l'abbaye de sainte Geneviéve de Paris, dont Louis XIII, roi de France, l'avoit pourvu, il y appella le P. Faure avec douze de ses religieux, pour les y établir, ce qui se fit avec beaucoup d'éclat & de solemnité le 27 avril 1624. Le bruit de cette réforme se répandant de toutes parts, on commença plus que jamais à presser le P. Faure d'étendre son zèle sur un grand nombre de maisons, qui avoient besoin de renouvellement. Il y travailla avec des peines & des fatigues incroyables; & malgré une infinité de traverses & de contradictions, il réforma, avant même que sa congrégation fût érigée dans les formes, un assez grand nombre d'abbayes dans les principales villes du royaume. Il établit à saint Vincent de Senlis un séminaire pour les enfans, suivant la forme prescrite par le concile de Trente, & il en fit de semblables en plusieurs endroits. En 1628 on tint une assemblée à Senlis, où il fut continué dans sa charge de supérieur de la réforme. Quatre ans après le cardinal de la Rochefoucault en convoqua une autre à sainte Geneviéve, pour faire élire un général; mais l'élection ne s'étant pu faire, à cause de quelques difficultés, il nomma de son autorité le P. Faure, visiteur, vicaire, & commissaire général. Peu de temps après on obtint une bulle de Rome, pour l'érection de la congrégation, avec pouvoir d'élire un abbé triennal de sainte Geneviéve. Les ennemis du P. Faure prévoyant que cette élection ne pouvoit manquer de tomber sur lui, tâcherent de le décrier à la cour, & présenterent à Louis XIII des mémoires contre sa réputation: mais ayant été examinés, on reconnut qu'ils ne contenoient que des calomnies, & l'on n'en eut que plus d'estime pour la vertu du P. Faure. Dans le premier chapitre général des chanoines réguliers de la congrégation de France, tenu le 10 octobre 1634, le P. Faure y fut élu adbé coadjuteur de sainte Geneviéve & supérieur général de sa congrégation. Etant allé saluer le roi après son élection, il en fut reçu avec des marques particulieres d'estime & de bienveillance; sa seule vue dans cette occasion, obligea un jeune officier, qui étoit dans la chambre du roi, à se faire religieux de sainte Geneviéve. Il travailla ensuite à réformer plusieurs maisons, & fut employé par des personnes du premier rang dans plusieurs affaires importantes qui regardoient la religion. Au bout de trois ans, il se tint un nouveau chapitre, suivant le reglement porté par la bulle, & le P. Faure y fut continué, tout d'une voix, dans les charges d'abbé & de général. Il proposa dans ce chapitre des constitutions, qui furent approuvées & reçues; il y fit faire les reglemens fondamentaux de la congrégation, & il y acheva, pour ainsi dire, l'ouvrage de la réforme. Après le chapitre, il continua d'envoyer de ses religieux dans plusieurs maisons, qui se donnerent à lui. Rien ne se peut ajouter à ce qu'ils souffrirent, & à ce qu'il souffrit lui-même dans plusieurs de ces maisons, où la plupart des anciens religieux leur déclarerent une guerre ouverte, & où la pauvreté les pressa de si près, qu'ils furent souvent presque réduits à l'extrémité. La bulle d'érection ne donnant pouvoir de continuer la même personne dans les charges d'abbé & de général, que pendant l'espace de six années, lorsque le second triennal du P. Faure fut achevé, il falut faire l'élection d'un autre sujet, & le pere François Boulart, qui étoit son éleve, fut choisi pour lui succéder: mais comme, dans l'état où étoient les choses, on ne pouvoit se passer de la conduite du pere Faure, qui étoit l'instituteur de cette réforme, on le contraignit, malgré toute sa résistance, de prendre la qualité de vicaire général, & de se charger des mêmes fonctions qu'il avoit exercées jusqu'alors. Ainsi il continua encore de réformer plusieurs maisons, & en particulier il rétablit la discipline réguliere dans le chapitre d'une église cathédrale de Languedoc, où il envoya de ses religieux. On tint le chapitre général le 26 avril de l'année 1643; & le P. Faure y fut de nouveau revêtu des charges d'abbé & de général; mais ce fut pour la derniere fois: car ses grandes fatigues, son application continuelle, & ses austérités l'ayant ruiné insensiblement, il tomba malade dans le cours d'une visite de ses maisons, qu'il avoit entreprise, ce qui l'obligea de retourner à Paris, où après avoir langui pendant quelques mois, sans avoir pour cela discontinué ses occupations ordinaires, il mourut enfin le 4 novembre 1644, n'étant âgé que de cinquante ans; & ayant dans l'espace d'une vie si courte, rétabli l'ancienne discipline dans cinquante maisons de son ordre, & formé dans l'Eglise romaine une nouvelle congrégation. Il a fait divers ouvrages dont les uns sont imprimés, & les autres seulement manuscrits; du nombre des premiers est son *directoire des novices*, dont on a fait une nouvelle édition à Paris, en 1711. * *La vie du R. P. Charles Faure, imprimée à Paris, en* 1698. C'est un assez gros volume *in*-4°. dans lequel on trouve en particulier l'histoire des chanoines réguliers de la congrégation de France, dont le pere Faure a été le premier supérieur général. Le quatriéme livre qui contient son esprit, est fort édifiant. Le pere Lallemant, si connu par sa piété, son érudition & sa

politesse, avoit commencé de travailler à cette vie : il avoit même poussé son travail assez loin, & le pere Chartonnet en a profité.

FAVRE (Antoine) en latin *Faber*, célébre jurisconsulte, chevalier, baron de Péroges & de Domessin, seigneur d'Aiguebelette, des Charmettes, Vaugelas & autres lieux, conseiller d'état de son altesse royale Charles-Emanuel, duc de Savoye, surnommé le Grand, chef de son conseil en ses provinces deçà les Monts, premier président au sénat de Chamberri, gouverneur de Savoye, & des provinces de Faussigny, Tarantaise, Chablais & pays adjacens, naquit à Bourg en Bresse le 4 octobre de l'an 1557, de parens distingués par leur noblesse & leur mérite. Philibert Favre, son pere, fut avocat fiscal de son altesse royale en Bresse. Bonne de Chatillon sa mere étoit alliée aux plus grandes maisons de Bresse, Savoye, Piémont & comté de Bourgogne, entr'autres aux maisons de Tende, de Vintimille, aux ducs de Pontdevaux, &c. Il fut élevé dans la religion catholique, qu'il a toujours professée. On l'envoya faire ses études à Paris, & il fit ses humanités, sa rhétorique & sa philosophie chez les Jésuites. Ensuite il alla à Turin étudier en droit sous Jean-Antoine Manuce, fut fait docteur à l'âge de 22 ans, & soutint en cette occasion une thèse sur toutes les matieres les plus difficiles du droit, & sur l'intelligence & les corrections nécessaires des loix mêmes. Il n'avoit que 23 ans lorsqu'il fit imprimer les premiers livres de ses conjectures. Etant depuis avocat au sénat de Chamberry, ses plaidoyers lui firent tant de réputation, que le duc de Savoye lui envoya des provisions de la charge de juge-mage, ou premier juge des provinces de Bresse, Bugey, Valromey & Gex, que son aïeul & son bisaïeul avoient exercée avec beaucoup d'honneur & de capacité. Il falloit avoir 30 ans pour posséder cette charge, mais le mérite d'Antoine Favre l'emporta sur cette formalité. Après trois ans d'exercice, son altesse royale le fit sénateur de Chamberri. Il y avoit environ douze ans que M. Favre brilloit dans ce poste, lorsque M. & Madame de Nemours obtinrent de son altesse royale de le lui enlever durant quelque temps, pour présider en leur conseil du duché de Génevois, & les aider à sortir d'affaire avec le duc de Ferrare. M. Favre occupa quatorze ans ce dernier emploi, pendant lesquels on lui conserva les honneurs & les émolumens de sa charge de sénateur. Durant le même temps, il passa, en deux voyages, trois années en Italie pour les affaires de M. & de Madame de Nemours, tant auprès du duc de Modène, qu'à Rome. Dans cette derniere ville, M. Favre s'acquit une telle estime, que le pape Clément VIII qui étoit habile jurisconsulte, & qui se plaisoit beaucoup à sa conversation, lui témoigna le déplaisir qu'il avoit de le voir engagé dans le mariage, ajoutant que sans cet obstacle, il n'y avoit point de dignité ecclésiastique qu'il ne se fit un devoir de lui conférer. Après son retour d'Italie, il vint à Paris à la sollicitation de madame la duchesse de Nemours, qui étoit de la maison d'Est, & qui vouloit lui faire dresser & lui confier son testament. Ayant séjourné neuf mois, tant à Paris qu'à Fontainebleau, il alla présider à Annecy par ordre du duc de Savoye; & peu après, son altesse royale lui envoya ses ordres & ses lettres patentes pour remplir la charge de premier président du sénat de Chamberri. C'étoit en 1610. La même année, le duc de Savoye lui envoya encore des lettres patentes de gouverneur de Savoye & de toutes les provinces deça les monts; & M. Favre suffit par sa rare capacité, son grand travail, & sa vigilance, à remplir avec honneur, & à la satisfaction de tous les gens de bien, les diverses fonctions que ces emplois demandoient. Son altesse royale qui connoissoit mieux qu'un autre toute l'étendue d'un mérite si supérieur, le nomma avec saint François de Sales pour traiter & conclure le mariage de M. le prince de Piémont Victor Amédée, avec madame Christine de France. En conséquence, M. Favre se rendit à Paris avec M. le prince Maurice, cardinal de Savoye; & ensuite à Fontainebleau, où il fut présenté au roi Louis XIII, par M. de Verdun, premier président du parlement de Paris. Le roi lui fit beaucoup d'accueil, & quelques jours après, la charge de premier président du parlement de Toulouse étant venue à vaquer, il la lui fit offrir par M. de Verdun, en le chargeant de lui dire de sa part qu'il voudroit avoir quelque chose de plus considérable à lui offrir, & de plus digne de l'attacher à la France; mais M. Favre s'excusa en des termes fort respectueux; son attachement au service du duc de Savoye ne lui permit jamais d'accepter aucun poste qui pût l'en éloigner. A son retour à Chamberri, il se livra avec un nouveau zéle à ses occupations ordinaires, qu'il sanctifioit par une grande piété, un amour ardent pour les pauvres & les affligés, & une humilité plus rare encore que son mérite. Il a été lié avec les personnes les plus distinguées alors; entr'autres avec saint François de Sales, qui l'appelloit son frere, & qui parle souvent de lui dans ses lettres; avec Gaspard Bachet, sieur de Méziriac, qui lui dédia son Diophante; avec Honoré d'Urfé, auteur de l'Astrée; & avec beaucoup d'autres. On lit dans la vie de S. François de Sales, par l'abbé Marsollier, livre 2, chapitre VII, que pendant que ce saint prélat étoit à Annecy, M. Favre l'alla voir, & qu'ayant l'un & l'autre fort à cœur le progrès de la religion catholique, surtout dans le diocèse de Genève, ils établirent à Annecy une académie de jurisprudence, de philosophie, de théologie, & de lettres humaines, dans laquelle ils ne reçurent que d'habiles gens. Il ajoute que le duc de Nemours fut choisi pour protecteur de cette académie; que saint François de Sales en fut le chef; & que l'on prit pour devise un oranger chargé de fleurs & de fruits. M. Favre mourut en 1624, le 28 février, ou dans les premiers jours du mois de mars. Il avoit été marié deux fois; 1. avec *Benoite* Favre, de même nom que lui, mais d'une autre famille, fille unique & riche héritiere, dont il eut sept fils & quatre filles. Cinq de ses fils & une de ses filles lui survécurent. L'aîné des fils, M. de Valbonne, sénateur de Chamberri; & président au conseil de Génevois, a fait diverses remarques sur les écrits de son pere. Le deuxiéme étoit M. Favre de Vaugelas, de l'académie françoise, *dont nous allons parler*. Le troisiéme étoit M. l'abbé d'Entremonts & d'Allondes, doyen de la sainte chapelle de Savoye. Le quatriéme, M. de Félicias, juge-mage du duché de Chablais, & sénateur de Chamberri, auteur de quelques écrits. Le cinquiéme, M. des Charmettes, chevalier d'honneur au sénat de Savoye, & gentilhomme ordinaire de la maison de madame Royale. La fille qui survéquit est la célébre mere *Marie-Jacqueline* Favre, de la Visitation, premiere religieuse, & seconde mere de cet ordre, au bien duquel elle a tant contribué avec madame Frémiot de Chantal. On peut voir ce qui en est dit dans les vies des quatre premieres meres de l'ordre de la Visitation, imprimées à Annecy, en 1639, & dans la vie de madame de Chantal, par l'abbé Marsollier. Les ouvrages du président Favre, sont, 1. *Conjecturarum juris civilis libri* 20, dont il commença à faire présent au public en 1580, 1581, & que l'on trouve réunis dans l'édition de 1609, *in-fol.* Le but de l'auteur dans cet ouvrage est d'éclaircir plusieurs opinions obscures & nouvelles dans la jurisprudence, contraires même au sentiment des anciens interprétes du droit. 2. *Rationalia in Pandectarum XXVIII priores libros*; à Genève, 1626, *in-fol.* 4 vol. 3. *Jurisprudentiæ Papinianeæ scientia*, à Lyon, 1658, *in-fol.* 5. *Codex Fabrianus*, à Lyon, 1661, *in-folio*. Ce code est cité avec applaudissement dans tous les parlemens de France : il y en a eu diverses éditions. 6. *De erroribus pragmaticorum & in-*

terpretum juris; à Lyon, 1658, 2 vol. *in-fol.* 7. *De variis nummariorum debitorum solutionibus, adversùs Carolum Molinæum.* 8. Consultation pour le duché de Montferrat; à Lyon, 1617, *in*-4°. & une replique à la réponse que le collége des jurisconsultes de Mantoue y avoit faite. 9. *De religione tuendâ in republicâ.* 10. *Les Gordians & Maximins*, ou *l'ambition*, tragédie en vers françois, *in*-8°. 1596. 11. *Les entretiens spirituels d'Antoine Favre, président de G. divisés en trois centuries de sonnets: la premiere, de l'amour divin, & de la pénitence; la seconde, du très-saint sacrement de l'autel; la troisiéme, du saint rosaire. Avec une centurie de quatrains. Dédiés à madame Marguerite, princesse de Savoye*, à Paris, 1602, *in*-8°. La *centurie de quatrains* se trouve aussi dans une édition des *quatrains des sieurs Pybrac, Favre, & Matthieu: ensemble les plaisirs de la vie rustique*, à Paris, 1667, *in*-8°. Taisand, dans ses vies des jurisconsultes, a donné une histoire fort étendue, & fort remplie de louanges, du president Favre, & il y a joint le testament de ce magistrat, qui méritoit en effet d'être conservé. Ce qu'on vient de rapporter n'est presque qu'un extrait de cette vie.

FAVRE (Claude) seigneur de VAUGELAS, baron de Peroges, & l'un des plus illustres membres de l'académie françoise, fils du célébre président Favre, dont on vient de parler, naquit à Bourg en Bresse, dans le temps que son pere y exerçoit la charge de juge-mage de cette province. Il eut en partage cette baronie de Peroges, en Bresse, qui ne lui rapportoit pas un grand revenu, & une pension mal payée de deux mille livres, que Louis XIII avoit accordée au président Favre & à ses enfans, pour les services que ce magistrat avoit rendus à l'état, dans le mariage de la princesse Christine, avec Charles, prince de Piémont. Vaugelas vint à la cour fort jeune, & fut gentilhomme ordinaire, puis chambellan de Gaston, duc d'Orléans, qu'il suivit en toutes ses retraites hors du royaume. Il fut aussi sur la fin de ses jours gouverneur des enfans du prince Thomas, fils de Charles, duc de Savoye; mais quoiqu'il ne négligeât rien de ce qui pouvoit servir à sa fortune, qu'il fût en estime & en réputation à la cour, & qu'il ne fût pas débauché, les divers voyages qu'il avoit faits à la suite de Gaston, duc d'Orléans, & d'autres rencontres fâcheuses, firent qu'il mourut si pauvre, que son bien ne fut pas suffisant pour payer ses créanciers. Il cessa de vivre au mois de février 1650, âgé d'environ 65 ans. C'étoit un homme agréable, bien-fait de corps & d'esprit, civil & fort doux. On remarque une heureuse repartie qu'il fit au cardinal de Richelieu, lorsqu'il l'alla remercier de ce qu'il lui avoit fait rétablir sa pension de deux mille livres, afin de l'engager au travail du dictionnaire de l'académie. Le cardinal le voyant entrer dans sa chambre, lui dit: *Hé bien, M. vous n'oublierez pas du moins dans le dictionnaire, le mot de* PENSION. Surquoi M. de Vaugelas répondit: *Non, monseigneur, & moins encore celui de* RECONNOISSANCE. Il n'a laissé que deux ouvrages considérables, qui sont, les Remarques sur la langue françoise, & la traduction de Quint-Curce, sur laquelle il avoit été 30 ans, la changeant & la corrigeant sans cesse. Ses remarques furent combattues par M. de la Mothe le Vayer, & par Scipion Dupleix; mais cela n'a pas empêché qu'elles ne soient toujours fort estimées. A l'égard de sa traduction, M. Balzac a dit: *L'Alexandre de Quint-Curce est invincible; & celui de Vaugelas est inimitable.* * Pellisson, *hist. de l'acad. franç. Voyez aussi* Baillet, *jugemens des sav. sur les trad. franç.*

FAUSSIGNI, *cherchez* FOUCIGNI.

FAUSTA (Flavia Maxima) fille de l'empereur Valere Maximien surnommé *Herculius*, & d'Eutropie, fut mariée à l'empereur Constantin en 307, & fut mere de Constantin, Constance & Constant qui furent tous trois empereurs, de Constantine qui fut mariée à Claude Constantin, appellé ordinairement *Gallus*, & d'Hélene qui fut alliée à Julien César, depuis empereur, & appellé communément Julien l'*Apostat*. Cette princesse découvrit à Constantin les mauvais desseins de Maximien son pere, qui fut puni de mort. Depuis, la crainte que Crispus, prince d'un grand mérite, que Constantin avoit eu d'une premiere femme, ne se rendît un jour maître de tout l'empire au préjudice de ses enfans, la porta à l'accuser d'avoir attenté à son honneur. L'empereur, sans examiner cette accusation, se défit de Crispus; mais l'imposture étant découverte quelque temps après, il fit étouffer Fausta dans un bain chaud, l'an de J. C. 327. Evagre & Eusébe, par rapport à ce fait, sont accusés, avec raison, de dissimulation, ou de peu de sincérité; le premier nie que Constantin eût fait mourir son fils & sa femme; & l'autre passe cet événement sous silence. * Ammien Marcellin, *l.* 4. Evrage. Eusébe.

FAUSTA. Il y a eu une autre princesse de ce nom dans le IV siécle, qui n'est connue que par une médaille, où elle est appellée *nobilissima femina*, ce qui montre qu'elle fut femme d'un César. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut de Constance, second fils de l'empereur Constantin: car on trouve que ce prince avoit épousé en premieres nôces la fille de Constance son oncle. Il étoit veuf dès l'an 350, puisque Magnence lui offrit alors sa fille. * Banduri, *numis. imp. rom.*

FAUSTE, diacre d'Alexandrie, & martyr, fut un des compagnons de Denys d'Alexandrie, dans la persécution que cet évêque souffrit, sous les empires de Dece & de Valerien. Il le suivit dans son exil l'an 257. Eusébe, après avoir parlé ainsi de Fauste, ajoute qu'il fut réservé jusqu'à la derniere persécution, où étant déja cassé de vieillesse, il consomma son martyre ayant eu la tête tranchée. Le même Eusébe parlant ailleurs du martyre de S. Pierre d'Alexandrie en 311, dit qu'il fut martyrisé avec trois de ses prêtres, dont l'un se nommoit Fauste; & comme de cette année à la 257, il y a 54 ans, on pouroit croire qu'il parle du même martyr, qui auroit été fait prêtre depuis son retour de l'exil. Cependant les martyrologes les distinguent. Il revint ensuite à Alexandrie, fut élevé à la prêtrise, & vécut jusqu'au temps de la persécution de Dioclétien, dans laquelle il eut la tête tranchée pour la foi de J. C. vers l'an 311. * Eusébe, *hist. l.* 7, *c.* 11, *l.* 8, *c.* 13.

FAUSTE, martyr de Cordoue, est l'un de ceux que Prudence célébre sous le nom des trois couronnés. Les deux autres sont S. Janvier & S. Martial. Ils souffrirent le martyre à Cordoue, & furent brulés après avoir confessé généreusement J. C. On ne sait pas précisément le temps de leur martyre. Quelques martyrologes marquent leur fête au 13 d'octobre; d'autres au 28 septembre. * Prudence, Περιστεφάνων. De Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés. tom* 5.

FAUSTE, évêque de Riez, né vers l'an 390, dans la grande Bretagne, fréquenta d'abord le barreau avec beaucoup de succès; mais il se retira ensuite dans le monastere de Lerins, où il fit de si grands progrès dans les sciences divines & dans la piété, que du vivant même de S. Caprais qui étoit regardé comme le pere de ce monastere, il en fut fait abbé en 433, lorsque S. Maxime fut tiré de ce poste pour gouverner l'église de Riez. Fauste rendit peu après les derniers devoirs à S. Caprais, & ce fut dans cette occasion que S. Hilaire d'Arles persuadé de son mérite, le fit asseoir entre lui & deux saints évêques, Maxime de Riez & Théodore dont on ignore le siége. Depuis, Théodore, évêque de Fréjus, dans le diocèse duquel étoit Lerins, se brouilla avec Fauste, qui prétendoit que son monastere étoit exempt de la jurisdiction de l'évêque diocésain: leur différend fut porté au concile d'Arles, dont les peres déciderent en faveur de Fauste, qui fut fait évêque de Riez vers l'an 455, après la mort de S. Maxime. En 462 il fut député par les évêques de sa province à un concile de Rome; & vers l'an 475, il fut chargé par les peres assemblés en concile à Arles, & depuis à

Lyon, de réfuter par écrit le prédestinatianisme outré, enseigné par le prêtre Lucidus : ce qu'il fit par un traité de la *grace & du libre arbitre*, qui est imprimé dans la bibliothéque des peres, mais dans lequel Fauste donna dans l'excès opposé, relevant trop les forces de la nature. Cet écrit fut attaqué dans le VI siécle par les moines Scythes, & sur le rapport que ces moines en firent aux évêques d'Afrique, par S. Fulgence. Fauste composa d'autres ouvrages, qui sont dans la biblioth. des peres. *Sermo ad monachos. Epistolæ ad diversos. Epist. ad Lucidum presbyterum prædestinatianum. Professio fidei ad Leoncium epis. Arelatensem. Libellus de creaturis.* Pierre Pithou publia l'an 1586, à Paris, ces traités qu'il attribue à Fauste. *Responsio ad objecta quædam de ratione fidei catholicæ, contra Nestorii errorem, ad Græcum diaconum. De variis quæstionibus ad Paulinum. De pœnitentia ad Felicem papam & Patricium.* On ne doute point aussi qu'une partie des homélies attribuées à Eusébe d'Emèse, ne soient de lui. Les PP. DD. Martenne & Durand ont donné dans le tome IX de la *collectio amplissima veterum monumentorum*, six sermons de Fauste de Riez qui n'avoient pas encore été publiés. Il fut exilé vers l'an 481, & il vivoit encore en 484, où il écrivit à S. Rurice, évêque de Limoges, qu'il appelle un *docteur admirable, un pere des ames, & un excellent pasteur.* Son nom étoit dans le martyrologe, & Molan fut le premier, qui prit la liberté de l'ôter. Les églises de Riez, de Cavaillon & de Lerins célébrent toutes les années sa fête; & la premiere la célébre avec octave. Simon Bartel, qui a donné au public une histoire chronologique des évêques de Riez, a fait à la fin l'apologie de Fauste, que les curieux consulteront. * Bartel, *p.* 120, *& seq. nomencl. & p.* 11 *& seq. apol.* Sidonius Apollinaris, *l.* 9, *ep.* 3 *&* 9, *vers. Euchar. &c.* Gennadius, *de script. illust. c.* 85. Honoré d'Autun, *de illust. eccl. lumin. l.* 2, *c.* 85. Isidore, *de vir. illust. c.* 14. Adon de Vienne, *en la chron.* Trithéme & Bellarmin, *au cat.* Baronius, *A. C.* 490. Savaron & Sirmond, *in not. ad Sidon. Apollin.* Sirmond, *tom.* 1. *Conc. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Vincent Baralis, *chron. Lirin. page* 52, *&c.* Gesner, *biblioth.* Vossius, *hist. Pelag. & de hist. Lat.* Jac. Usserius, *Ant. Britann.* Hen. Noris, *hist. Pelag.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome II, & l'avertissement qui est à la tête du tome III.

FAUSTE, évêque Manichéen en Afrique, vivoit au commencement du V siécle, & fut relegué dans une isle. S. Augustin réfuta ses erreurs vers l'an 404.

☞ FAUSTE, moine d'Agaune, ou S. Maurice en Vallais, professa la vie monastique sous l'abbé S. Severin, & fut ordonné prêtre pour le besoin de la maison, plusieurs années avant la fin du cinquiéme siécle. Il y avoit trente ans qu'il s'étoit attaché à S. Severin, lorsqu'en 505 le saint abbé fut appellé à Paris par Clovis I, pour le guérir d'une fiévre invétérée qui le tenoit depuis deux ans. Fauste l'accompagna dans ce voyage avec un autre moine d'Agaune nommé Vital. Après que S. Severin eut rendu miraculeusement la santé au roi, il reprit le chemin de son monastere, & mourut à Château-Landon en Gatinois. Il y laissa les compagnons de son voyage, qu'il recommanda à Pascase & Ursicin, deux prêtres du pays. Il paroît que Fauste s'y établit, & ne retourna plus à Agaune. C'est Fauste lui-même qui nous apprend toutes ces circonstances de son histoire, dans la vie de S. Severin qu'il composa plusieurs années après sa mort, vers 523 ou 524, par ordre du roi Childebert, successeur de Clovis son pere. Cette vie étoit fort connue au commencement du IX siécle; mais le style ne se trouvant pas du gout de certaines personnes, un anonyme entreprit alors de le retoucher : elle se trouve ainsi corrompue dans Bollandus au 11 de février. Depuis, dom Mabillon a donné, au moins en partie, la vie de S. Severin telle que Fauste l'avoit composée : c'est dans le *tome* 1 de ses actes, *p.* 568-570. L'auteur que nous allons citer résout les difficultés qui ont porté quelques auteurs à douter que cette piéce fût effectivement l'original de Fauste. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. III, p. 111 *& seq.*

☞ FAUSTE, moine de Glanfeuil, que Cave a confondu avec le précédent, fut un des moines qui accompagnerent S. Maur, lorsqu'il fut envoyé en France vers l'an 543. Fauste eut part à l'établissement du monastere de Glanfeuil, le premier de l'ordre de S. Benoît que S. Maur établit en France, & continua pendant l'espace de quarante-six ans à y soutenir la discipline réguliere. Deux ans après le décès de S. Maur, Fauste reprit le chemin d'Italie, & se retira au monastere de Latran à Rome, où les moines du mont Cassin s'étoient réfugiés après la destruction de leur monastere. Il y finit ses jours, & y fut enterré, après l'an 607. La vie de S. Maur, que Fauste composa à la priere des moines de ce monastere, ne fut guères connue en France avant l'an 863, qu'Eudes abbé de Glanfeuil, l'ayant recouvrée, prit soin de la publier, après l'avoir retouchée. Surius & Bollandus l'ont donnée au 15 de janvier. Elle se trouve plus exactement dans les actes des saints de l'ordre de S. Benoît, tom. I, pag. 274-298. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. III, pag. 496 *& seq.*

FAUSTE (Jean) marchand de Mayence en Allemagne, s'associa avec Jean Guttemberg, pour exercer l'art de l'imprimerie. Quelques-uns ont voulu faire croire qu'il en avoit été l'inventeur avec Pierre Schoëffer son gendre; mais la plupart ne doutent pas qu'il n'eût appris ce secret de Guttemberg, lequel, selon l'opinion de plusieurs auteurs, s'étoit instruit dans cet art, par la communication qu'il avoit eue avec Jean Mentel, gentilhomme natif de Strasbourg, & avec Gensfleich, domestique de Mentel, mais ce dernier fait ne paroît pas avéré. Fauste imprima en peu de temps un grand nombre de livres, & apporta à Paris plusieurs bibles imprimées d'un caractere semblable à celui de l'écriture de ce temps-là, qu'il vendit seulement 60 écus chacune, au lieu de quatre ou cinq cens écus qu'on pouvoit les vendre. Cela surprit extrêmement ceux qui les achetoient, & l'on admira la parfaite ressemblance qui se voyoit dans l'écriture de toutes ces bibles; (car on les croyoit écrites, & Fauste les vendoit comme telles.) Afin d'en avoir un plus prompt débit, Fauste en diminua le prix, & les donna pour cinquante écus, ensuite pour quarante, & même pour trente. Alors ceux qui avoient acheté les premieres bibles, se plaignirent de la différence du prix, & eurent quelques avis que ces livres n'étoient pas écrits, mais imprimés par un nouvel art, & à peu de frais, en comparaison de ceux de l'écriture. Ils se pourvurent en justice contre Fauste; mais il se retira à Mayence, & peu de temps après le parlement le déchargea de toutes les demandes de ceux qui avoient acheté des bibles de lui. *Voyez* GUTTEMBERG. * Walchius, *fabulæ humani generis.* Comme on ne voit plus le nom de Fauste sur aucune édition après celle des *offices de Cicéron*, achevée le 4 février 1466, & que la premiere avec le nom de Schoëffer seul, est du 8 d'octobre 1467; il est vraisemblable que Fauste mourut peu auparavant, en 1466 ou 1467.

Les descendans de Fauste furent reçus parmi les familles patriciennes de Francfort vers la fin du XVI siécle. Ils y ont occupé les premiers emplois de la magistrature, & s'y sont perpétués jusqu'en 1704. Peut-être même y subsistent-ils encore aujourd'hui. Deux d'entr'eux se sont particulierement rendus illustres par leurs écrits historiques & politiques, savoir I. Jean-Frédéric Fauste d'Aschaffenbourg, reçu conseiller en 1601, mort en 1619. Il a composé les ouvrages suivans : 1. *Fasti Limburgenses, seu fragmenta chronici urbis & dominorum Limburgensium ad Lohnam, è manuscriptis Johannis Friderici Fausti ab Aschaffenburg, Heidelbergæ*, 1619, *in-folio.* 2. *Hans Regmans Lubekisch chronica; Heidelbergæ*, 1619, *in-fol.* 3. *Wey-*

gand Gerstenberger Franckenbergische chronic. und Zeit-Buch, *Heidelbergæ*, 1619, *in-fol.* 4. *Der stadt Francfurt Herkunst und Aufnehmen*, &c. à Francfort, 1660 & 1664, *in*-12. Comme ce dernier écrit est fort postérieur aux autres, on n'oseroit assurer qu'il soit du même Jean-Frédéric Fauste. Quoi qu'il en soit, dans un de ces ouvrages il reconnoît de bonne foi que Jean Zumjungen de Guttenberg est le véritable inventeur de l'imprimerie, & que Jean Fauste, son aïeul, ne fut que son associé. II. Maximilien Fauste d'Aschaffenbourg, fait syndic de la république de Francfort le 30 septembre 1626, & mort le 5 juin 1651, a donné les ouvrages suivans : 1. *Maximiliani Fausti tractatus de ærarii conservatione*, à Francfort, 1640, *in*-4°. 2. *Consilia pro ærario civili, ecclesiastico, & militari, publico atque privato*, à Francfort, 1641, *in-fol.* C'est entre les mains de ce dernier qu'étoient les papiers & documens de cette famille. * Voyez l'*histoire de l'imprimerie* par Prosper Marchant, à la Haye, 1740, *in*-4°. pag. 46 & 47.

FAUSTIN, prêtre, & Jovite, diacre, ont été, à ce que l'on dit, martyrs, sous l'empire d'Adrien, mais leurs actes sont supposés, & indignes de foi. L'on n'a aucune certitude, ni du temps, ni du lieu de leur martyre, quoique leur culte soit établi en divers endroits. * *Acta apud Bolland. dissert. d'Hensch.* M. de Tillemont, *mém. pour l'hist. ecclésiast. tom.* 2. Baillet, *vies des saints du mois de février.*

FAUSTIN, diacre ou prêtre, selon Gennade, dans le IV siécle, suivit le parti d'Ursicin contre Damase, & depuis s'attacha aux Lucifériens. Il adressa à l'impératrice Flaccille, femme de Théodose *le Grand*, sept livres contre les Ariens, & les Macédoniens. Quelques auteurs ont attribué cet ouvrage à un certain Grégoire, évêque d'Elvire ; mais on ne doute point qu'il ne soit de Faustin. Le pere Sirmond fit imprimer l'an 1650 une requête de Faustin & de Marcellin, prêtre, adressée aux empereurs Valentinien, Théodose & Arcade, dans laquelle, après une préface en faveur d'Ursicin contre Damase, ils demandent justice aux empereurs pour le parti des Lucifériens. Cette requête eut son effet ; car l'empereur Théodose donna un rescrit en leur faveur. Cette requête fut présentée vers l'an 384. Il y a encore une formule de foi, qui porte le nom de Faustin, dans le code romain donné par le P. Quesnel. * Gennade, *de script. eccl. c.* 16. Trithéme. Bellarmin. Le Mire, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques*, *VI siécle.*

FAUSTINE, ou Galeria Faustina, fille d'*Annius* Verus, & femme d'Antonin *le Pieux*. *Voyez* le nom de ses enfans dans l'article où il est parlé de ce prince.

FAUSTINE, impératrice, fille d'Antonin *le Pieux*, & femme de Marc Auréle Antonin *le Philosophe*, est célébre dans l'histoire par ses débauches. On dit que son mari, qui étoit instruit de ses déreglemens, & qui feignoit de les ignorer, répondit un jour lorsqu'on lui conseilloit de la répudier : *Il faudra donc que je lui rende aussi sa dot*, c'est-à-dire, l'empire ; mais cette réponse est trop indigne de Marc Auréle, pour la croire vraie ; & il y a d'autant moins de raison d'y ajouter foi, qu'elle suppose que la dignité impériale étoit héréditaire. On ajoute que ce prince avança aux grandes charges de l'empire, ceux qui souilloient son lit : ce qui fit faire beaucoup de railleries au peuple contre lui : mais le peuple pouvoit être mieux instruit que lui de la conduite de l'impératrice : cela n'est que trop ordinaire. Jules Capitolin dit encore qu'elle fut amoureuse d'un gladiateur ; qu'elle l'avoua à son mari ; & que ce prince, par le conseil de quelques Chaldéens, lui fit boire le sang de ce gladiateur ; que par cette potion elle perdit son amour ; mais que la même nuit elle conçut Commode, qui eut toutes les inclinations d'un escrimeur. Malgré son impudicité, elle fut honorée dans les temples comme une divinité, & on institua en son honneur les fêtes faustiniennes. Ceux qui étoient les plus attachés au culte des faux dieux, eurent honte de voir cette princesse la plus prostituée de toutes les femmes, mise au rang des divinités, & servie dans un temple particulier, par des prêtres, avec autant de culte que Pallas qu'ils croyoient vierge. * Jules Capitolin, *dans Anton. le Philosophe.*

FAUSTINE (Maxima Faustina) épouse de l'empereur Constance, fils du grand Constantin, fut mariée à ce prince en 361, après la mort d'Eusébie, & resta enceinte d'une fille nommée *Constantia*, qui fut depuis mariée à l'empereur Gratien.

FAUSTULE ou FAUSTUS, gardien des troupeaux du roi Amulius Numitor, sauva Remus & Romulus, deux enfans de Rhea Vestale, qu'Amulius son pere avoit fait exposer sur le bord du Tibre, après leur naissance. Faustule les fit élever secrétement par sa femme Acca Laurentia. *Voyez* LAURENTIA * Tite-Live, *l.* 1. Denys d'Halicarnasse, *antiq. Rom.* Plutarque, *vie de Romulus. Remarques* de M. de Sainte-Palaye *sur la vie de Romulus par Plutarque*, dans les *mémoires de l'académie des belles-lettres*, tome VII.

FAUSTUS (Anicius) fut consul sous Dioclétien, l'an de J. C. 298, & préfet de Rome l'année suivante. * Idatius. Bucherius, *cycl.*

FAUSTUS Sabæus, *cherchez* SABEO.

FAUVEAU (Pierre) natif de Poitou, dans le XVI siécle, aimoit la poësie, vécut dans la solitude, pour la cultiver, & composa des vers latins dignes du siécle d'Auguste ; mais il ne nous en est resté que quelques fragmens que nous devons aux soins de Roland Betoulaud. Ce poëte s'attacha particuliérement à Sénéque, & l'imita parfaitement. Il fut ami de Marc-Antoine Muret, qui enseignoit alors à Poitiers, & de Joachim du Bellai, qui étudioit en droit. On dit même qu'ils eurent un jour une agréable contestation, sur le sujet de trois épigrammes qu'ils avoient composées. Chacun vantoit la sienne ; & tous les trois élurent pour juge Salmon Macrin de Loudun, qui donna le prix à Fauveau. Ce dernier mourut jeune à Poitiers, en 1562, durant la premiere tempête des guerres civiles. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 2.

FAUX-APOSTOLIQUES, certains hérétiques, qui combattoient la doctrine de l'église dans le XII siécle, & qui furent réfutés par S. Bernard. *Cherchez* APOSTOLIQUES.

FAUX-APOSTRES, hérétiques, disciples de Gerard Sagarel, qui semoit des erreurs dans le XIII siécle. *Voyez* SAGAREL.

FAY (Pierre du) né à Bruges en Flandre, se fit religieux de S. Dominique en 1603, étant âgé de dix-huit ans, & fut envoyé en Espagne pour y faire ses études. Il rapporta de ce pays un discours des religieux de son ordre dans le diocèse de Tolède, touchant la permission accordée aux religieux de prêcher & de confesser. Il le traduisit en latin, & le fit imprimer en 1636, à Douai, avec un autre traité de sa façon, de la jurisdiction des réguliers dans le ministere de la prédication. Ces deux petits ouvrages furent réimprimés l'année suivante à Cologne sous le titre, *Clypeus ordinum mendicantium.* Du Fay, qui étoit de retour d'Espagne dès l'an 1610, enseigna la théologie morale à Douai, où il fut reçu docteur en théologie en 1618, & il fut fait ensuite professeur des cas de conscience dans le séminaire de Bruges. Il fut aussi prieur dans cette ville, & à Bruxelles, & mourut au mois de janvier 1639, n'ayant que 54 ans. On a de lui un traité *de pœnitentia quà virtute quà sacramento*, imprimé à Douai en 1626, *in*-4°. Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FAY (Charles-François de Cisternay du) né à Paris le 14 septembre 1698, & mort dans la même ville, le 16 juillet 1739, étoit fils de Charles Jérô-

ME de Cisternay, chevalier, & de dame *Elizabeth* Landais, d'une très-ancienne famille originaire de Touraine. L'aïeul paternel de M. du Fay mourut capitaine des gardes de M. le prince de Conti, frere du grand Condé. Le pere de M. du Fay, étant lieutenant aux gardes, eut une jambe emportée d'un coup de canon, au bombardement de Bruxelles, en 1695. Il ne quitta cependant pas le service; il obtint une compagnie dans le régiment des gardes; mais ses incommodités l'ayant obligé d'y renoncer, il se consola dans l'étude des lettres, qu'il aimoit beaucoup. Il se forma une bibliothéque nombreuse & bien choisie, dont le catalogue toujours recherché, a été imprimé après sa mort. M. du Fay le fils, trouvant son pere dans ce gout, y fut formé lui-même, & fut également élevé pour les armes & pour les lettres. En 1712, à l'âge de 14 ans, il entra lieutenant dans le régiment de Picardie, & à la guerre d'Espagne, en 1718, il se trouva aux siéges de Saint-Sébastien & de Fontarabie, où il se fit de la réputation & des amis. Ce fut vers le même temps qu'il se mit à étudier la chymie; mais jamais, comme son aïeul, il n'aspira au grand œuvre. Ayant accompagné M. le cardinal de Rohan à Rome, il examina tout ce qui méritoit son attention, ou qui pouvoit flater son gout, & il devint antiquaire en étudiant les superbes débris de cette capitale du monde: il en rapporta ce gout de médailles, de bronzes, de monumens antiques, qu'il a conservé jusqu'à la mort. En 1723 il eut une place de chymiste dans l'académie des sciences de Paris; il étoit alors capitaine dans le régiment de Picardie. Pour répondre à la place qui venoit de lui être donnée, outre la chymie, il embrassa encore l'anatomie, la botanique, la géométrie, l'astronomie, la méchanique; & il est jusqu'à présent le seul qui ait donné dans tous les six genres des mémoires que l'académie a jugé dignes d'être présentés au public. Dans ce que l'on a de lui, c'est la physique expérimentale qui domine. Voyez *l'hist. de l'académie des sciences*, années 1723, 1724, 1728, 1730, 1731, 1733, 1734 & 1737. Dans ces derniers mémoires, on trouve de lui un mémoire sur le mêlange de quelques couleurs dans la teinture. Ce qui y donna lieu, fut un réglement auquel le roi voulut qu'on travaillât, par lequel toutes sortes de teintures, tant en laine qu'en soie, seroient soumises à certaines épreuves, qui feroient juger de leur bonté, avant qu'on les reçût dans le commerce. Ce conseil nomma M. du Fay pour examiner par des opérations chymiques, & déterminer quelles devoient être ces épreuves. L'arrêt du conseil est du 13 février 1731. Les grands avantages que M. du Fay a procurés au jardin royal des plantes, à Paris, lui ont fait encore plus d'honneur. Ce jardin étoit en fort mauvais état, lorsqu'en 1732 la surintendance de ce jardin, alors vacante, par la mort du premier médecin, fut supprimée & changée en intendance, qui fut donnée à M. du Fay. Tout alors y changea de face, sous sa direction, & par les soins de MM. de Jussieu, & en sept années ce jardin devint le plus beau & le plus utile de l'Europe. On l'a enrichi encore depuis sa mort, & M. le Clerc de Buffon, qui en a l'intendance, n'est pas moins secondé dans son zèle & son activité par MM. de Jussieu. M. du Fay mourut de la petite vérole, sans avoir été marié, extrêmement regreté de tous ceux qui avoient l'avantage de le connoître. Pour avoir une idée plus distincte de son esprit, de son cœur & de ses travaux, il faut lire l'éloge qu'en a fait M. de Fontenelle, & qui est imprimé dans les *mémoires* de l'académie, année 1739.

FAYAL, isle d'Afrique en la mer Atlantique, est une des Açores ou Terceres, sous la domination du roi de Portugal. Cette isle est petite, mais extrêmement fertile, & une des meilleures entre les Açores. Il y a un bourg assez considérable, nommé *Santa-Cruz*. Les autres sont Fayal, la Trinidade, &c. * Sanson. Baudrand.

FAYD ou TAMOZ, ville d'Asie dans la Syrie. Elle est dans le beglerbeglic de Tripoli, vers les confins de l'Arabie déserte, à 40 lieues de la ville de Damas, du côté du levant. On croit que c'est l'ancienne Palmyre, capitale du royaume des Palmyréniens, conquis par l'empereur Aurélien, qui prit la fameuse Zénobie, qui en étoit reine. * Baudrand.

FAYDIT (Anselme) poëte Provençal, qui vivoit sur la fin du XII siécle & au commencement du XIII, étoit du Limosin, selon quelques auteurs, & d'Avignon, selon d'autres. Nostradamus, & ceux qui l'ont suivi, disent que Faydit étoit fils d'un homme, qui avoit soin des affaires de la légation: ce qui est ridicule, puisqu'il n'y a eu de légation à Avignon, que près de deux cens ans après le temps auquel vivoit ce poëte. Anselme avoit beaucoup d'esprit, étoit bien fait, chantoit bien, & étoit agréable: ces qualités le firent estimer à la cour, & chez les grands. Il se mit en tête de faire des comédies: il y réussit assez bien, & voulut les représenter lui-même. Avec ce secours il devint riche en peu de temps; mais son inclination, extrêmement portée à la débauche, à la vanité, & à la dépense, le réduisit à la derniere misere. Richard, surnommé *Cœur de lion*, roi d'Angleterre, l'en tira par ses libéralités. Ce prince avoit épousé en secondes nôces Berengere de Barcelone; & le commerce qu'il avoit eu avec les gens d'esprit de ce pays, lui avoit rendu agréable la poësie provençale, dont la langue étoit presque la même que la catalane. Peut-être que sa femme y avoit contribué. Faydit resta à la cour, jusqu'à la mort de ce prince, qui fut tué à Chaslus en Limosin l'an 1199. Depuis, Anselme étant venu à Aix en Provence, s'y fit aimer d'une demoiselle nommée *Guillemette* de Soliers, qui avoit été élevée dans un monastere. Elle étoit belle, elle avoit beaucoup d'esprit, chantoit joliment, & passoit même pour savante; mais elle se sentit de la vie déreglée de son mari, & mourut peu de temps après. Alors Faydit se retira chez Boniface, marquis de Montferrat, & puis chez le seigneur d'Agoult, seigneur de Sault, où il mourut vers l'an 1220. Il avoit écrit divers ouvrages, comme un poëme sur la mort du roi Richard, plusieurs comédies, & entr'autres une intitulée, *l'heregia dels prestrés*, c'est-à-dire, *l'hérésie des prêtres*. Il y flatoit l'inclination que diverses personnes de qualité de son temps avoient pour les sentimens des Vaudois & des Albigeois. Il fit encore un poëme du *palais de l'amour*, que Petrarque a imité dans celui qu'il a intitulé le triomphe d'amour, *Del triumpho d'amore*. Il y parle même d'Anselme, en nommant quelques autres poëtes Provençaux. * Petrarq. *c.* 4. *del triompho d'amore*. Nostradamus, *vies des poëtes Provençaux*, *c.* 14. La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. françoise*.

FAYDIT (Pierre) prêtre, de Riom en Auvergne, a commencé à se faire connoître dans le monde, par un sermon de S. Polycarpe qu'il fit dans l'église de S. Jean en Greve de Paris, dans le temps que les différends du pape Innocent XI avec la France, étoient dans la plus grande chaleur. Il déclama dans ce sermon contre la conduite d'Innocent, en faisant comparaison de celle du pape Anicet, dans le différend qu'il avoit eu avec S. Polycarpe, de celle du pape Victor avec Polycrate, & des évêques Asiatiques, touchant la pâque, avec celle d'Innocent XI, dans le différend qu'il avoit eu avec le roi & le clergé de France. Ce sermon fut relevé par un sermon imprimé à Liége intitulé, *Le prédicateur régaliste de S. Polycarpe confondu*. Quelques-uns ont soupçonné l'abbé Faydit, d'avoir lui-même fait cet écrit. Quoi qu'il en soit, il fit lui-même imprimer à Mastrick, en 1687, l'extrait de son sermon, avec les preuves des faits qui y sont avancés pour servir de réponse à l'écrit qui avoit été fait contre lui. Il traite

dans les preuves quelques points d'histoire, particulierement touchant la Vierge. Ce même ouvrage parut à Liége en 1689, sous cet autre titre : *Conformité des églises de France avec celles d'Asie & de Syrie du deuxiéme & troisiéme siécle, dans leurs differends avec Rome.* Il a fait depuis divers autres ouvrages; *des mémoires contre les mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de M. de Tillemont*, in-4°. de 28 pages, qu'il donna sous le nom du sieur *Datifi de Romi*, qui est l'anagramme du sien. Cet ouvrage plus comique que sérieux, fut supprimé & n'a point eu de suite. Il a donné au public, en 1695, des *éclaircissemens sur la doctrine & sur l'histoire ecclésiast. des deux premiers siécles*, *in*-8°. & en 1696, un traité sur la Trinité, qui devoit être le premier tome d'un plus grand ouvrage intitulé, *Fausses idées des scholastiques sur toutes les matieres de la théologie*, *&c.* dans lequel il déclama contre le systême des théologiens scholastiques sur la Trinité, & en établit un autre, que l'on a soupçonné de favoriser le trithéisme. Le P. Hugo, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, & depuis abbé d'Estival, l'ayant refuté, Faydit lui a répondu en 1704 par une replique, dans laquelle il adoucit les propositions dures qu'il avoit avancées dans son premier ouvrage, pour lequel il avoit été enfermé dans la maison de S. Lazare à Paris. Le P. Hugo n'a pas laissé cette replique sans réponse. Faydit a encore donné en 1702, une vie de S. Amable avec des éclaircissemens, dans lesquels il a trop peu ménagé plusieurs personnes de mérite. Il étoit entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1662; & il fut obligé d'en sortir en 1671, parceque, malgré la défense des supérieurs, il avoit donné un ouvrage cartésien, intitulé, *De mente humana, juxta placita neotericorum.* On a de lui des *remarques sur Virgile & sur Homere, & sur le style poëtique de l'écriture sainte*, qui est un mêlange de pensées différentes sur quantité de matieres sacrées & profanes de toute espéce. L'auteur s'y donne trop de liberté, à son ordinaire. Il eut ordre du roi de se retirer dans son pays, où il mourut en 1709. L'année suivante parurent ses *nouvelles remarques sur Virgile & sur Homere*, qui ne sont pas moins variées que les premieres. L'abbé Faydit a fait encore la *Télémacomanie*, mauvaise critique du Télémaque de M. de Fénelon, mais où il y a de bonnes réflexions contre les romans. C'est un gros volume *in*-12. On a encore de lui un recueil en vers latins & en prose françoise, imprimé en 1698 à Paris, chez la veuve de Robert Denain, *in*-4°, sous ce titre : *Tombeau de M. de Santeul, ci-devant chanoine régulier de S. Augustin dans l'abbaye de S. Victor-lez-Paris; & l'éloge de ce grand poëte, dédié à son altesse sérénissime M. le Prince, premier prince du sang.* Ce recueil commence par une préface, où l'abbé Faydit assure, qu'instruit par ses disgraces passées, & par les conseils d'un grand prélat, il avoit résolu de garder le silence jusqu'à la mort, & surtout de ne plus faire de vers : mais si malgré cette résolution, il prend encore la plume, il s'excuse sur l'exemple de Sidoine Apollinaire, qui, après avoir fait la même promesse, se trouva, dit-il, dans des circonstances qui ne lui permirent point de l'observer. L'abbé Faydit prétend de même qu'il n'a pu refuser de se prêter aux éloges que M. le prince souhaitoit qu'il fît de Santeul. Il fit donc ce *tombeau*, qui est composé de plusieurs piéces en vers latins, & d'une *explication du tombeau*, ou pour mieux dire, d'une traduction libre en prose des piéces latines. Il y en a d'un caractere assez singulier. On a de plus de l'abbé Faydit des vers latins sur d'autres sujets; comme *In effigiem Ludovici de Boucherat, Galliarum cancellarii*, 1697, in-4°. *Præfectura Bosiana, sive felicitas urbis clarissimo viro Claudio Bosc du Bois, prætore, & præfecturam mercantium obtinente*, 1697, *in*-4°. &c. Entre les ouvrages manuscrits que l'abbé Faydit peut avoir laissés, nous en avons vu un qui a pour titre, *Disputes théologiques entre un homme docte & un docteur de Sorbonne, sur l'ancienne discipline de l'église, touchant le sacrement de pénitence : dédié à messieurs de Sorbonne.* M. Blampignon, docteur de Sorbonne, & alors curé de S. Merri, ayant été chargé d'examiner cet ouvrage, crut y trouver l'erreur des Novatiens, & refusa son approbation; ce qui irrita l'abbé Faydit, qui écrivit à cette occasion plusieurs lettres, qui sont aussi demeurées manuscrites. C'étoit en 1699. L'abbé Faydit rappelle cette dispute à la fin de son troisiéme éclaircissement sur la vie de S. Amable, prêtre & curé de Riom, imprimée en 1702; & ce qu'il dit en cet endroit, engagea M. Blampignon à faire un mémoire pour justifier le refus qu'il avoit fait d'approuver l'ouvrage du sieur abbé Faydit : ce mémoire est aussi demeuré manuscrit. Le docteur que l'abbé Faydit désigne dans le titre de sa dispute, est M. Langevin qui avoit contredit ses sentimens. Les *Moines empruntés*, &c. ne sont point de l'abbé Faydit, comme plusieurs le croient, mais de M. Haitze; *cherchez* de HAITZE.

FAYE (Jacques) seigneur d'Espeisses, président au parlement de Paris, & l'un des plus illustres magistrats du XVI siécle, naquit à Paris le 6 janvier 1543. Il étoit fils de *Barthelemi*, président aux enquêtes, & natif de Lyon, dont on a deux ouvrages, l'un intitulé *Energumenicus*, & l'autre *Alexiacus*. En 1567 il fut pourvu d'un office de conseiller au parlement; & en 1570 il devint maître des requêtes de l'hôtel du duc d'Anjou, depuis Henri III, qu'il suivit en Pologne. Peu de temps après, ce même roi ayant reçu les nouvelles de la mort de Charles IX, son frere, envoya le sieur d'Espeisses pour porter en France à la reine sa mere les lettres de la régence de son état, qu'il lui confioit pendant son absence. Ensuite, étant lui-même arrivé dans son royaume, il donna à ce grand homme une commission, que les plus hardis avoient refusée, de retourner en Pologne. Il l'accepta, & l'exécuta courageusement. Après avoir parcouru *incognito* toutes les provinces de ce grand état, il se trouva à la diéte assemblée à Stendzic, où il prononça une belle harangue, que nous lisons encore avec admiration; puis il laissa le soin de cette affaire à Gui du Faur de Pibrac, ambassadeur extraordinaire, & revint en France. Le roi le renvoya à Ferrare & à Venise; & à son retour il le nomma maître des requêtes; & peu de temps après avocat général au parlement de Paris. C'est dans les fonctions de cette charge importante, qu'il fit paroître tout ce qu'il avoit d'éloquence & d'érudition, dont nous voyons encore d'excellens restes, dans les harangues que nous avons de lui. Sa probité étoit à l'épreuve de la crainte & de l'espérance, dans les occasions où il s'agissoit du service du roi & du bien de l'état. C'est pour cette raison, qu'après les barricades de Paris, il suivit le roi jusqu'à ce qu'il se retira à Tours, où ce monarque, en 1589, lui donna la charge de président à mortier, vacante par la mort du sieur de la Guesle; on dit même que les lettres étoient écrites de la propre main de sa majesté. Ce nouveau président servit très-bien dans son emploi; & après le parricide commis en la personne de ce prince, il conserva Tours à Henri IV, qu'il vint joindre devant Paris, & près duquel il agit avec beaucoup de bravoure, dans les emplois militaires. Mais étant atteint d'une fiévre maligne, il se fit porter à Senlis, où il mourut dans la 46 année de son âge, le 20 septembre de l'an 1590. Il fut enterré dans l'église de Notre-Dame de cette ville, où on voit son épitaphe. Il avoit épousé à Lyon en 1576 *Françoise* de Chaluet, héritiere du baron de Thrisac & Cheirouze, dont il eut trois filles; & Charles Faye, seigneur d'Espeisses, conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller d'état ordinaire & ambassadeur en Hollande. Il mourut le 5 mai 1638, laissant postérité de *Marie* de Fourci, sœur de la maréchale d'Effiat. Charles Faye, abbé

abbé de S. Fuscien, conseiller au parlement de Paris, chanoine & archidiacre de Notre-Dame, eut soin de recueillir quelques ouvrages du président Faye son frére; & en vint à bout, avec le secours de Jacques Gillot, ancien ami de cet illustre magistrat.* De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *in elog. l.* 4. Blanchard, *hist. des présidens du parlement de Paris*, *&c.* On trouve plusieurs piéces imprimées de Jacques Faye, entr'autres une *harangue prononcée aux états de Pologne tenus à Stenzic, l'an* 1575. Il la prononça en latin, & on l'a traduite en françois. Le recueil des piéces où l'original & la traduction sont imprimées est un volume *in*-8°. imprimé à Paris en 1635. On trouve aussi dans ce recueil une lettre de d'Espeisses au roi Henri III, & plusieurs lettres du roi, de la reine-mere & du cardinal Hosius, qui lui sont adressées, &c. Parmi les opuscules de Loysel, sur la fin, on trouve quelques lettres du roi Henri IV, à Jacques Faye d'Espeisses, & la longue remontrance que le même d'Espeisses, étant avocat général, fit, au mois d'avril 1587, pour le rétablissement de la mercuriale au parlement, laquelle depuis plus de vingt-sept ans n'avoit été tenue. Dans le même recueil on trouve une lettre très-curieuse de M. Gillot, conseiller au parlement de Paris, à M. de Sainte-Marthe, trésorier de France en la généralité de Poitiers, contenant un éloge & des particularités de la vie de M. Faye

FAYE (Jean-Elie Leriget de la) de l'académie royale des sciences de Paris, né à Vienne en Dauphiné le 15 avril 1671, de PIERRE Leriget de la Faye, écuyer, receveur général des finances de Dauphiné, & de *Anne* Heraut, montra dès son enfance beaucoup d'amour pour les sciences sérieuses. Le pere Loup, Jésuite, habile mathématicien, lui ayant connu ce penchant, lui apprit les élémens de géométrie, & eut en lui un disciple capable de lui faire honneur. Mais M. de la Faye, impatient de prendre le parti des armes, s'enrolla à l'âge de dix-neuf ans comme simple cavalier, & se trouva en cette qualité à la bataille de Fleurus. Il entra ensuite dans les mousquetaires du roi: de-là il fut enseigne dans le régiment des gardes, & en 1703 il fut capitaine aux gardes. Il étoit à la bataille de Ramillies & à celle d'Oudenarde. Dans cette derniere il commandoit un bataillon, & se distingua beaucoup. Il s'est trouvé aussi au siége de Douai & du Quesnoi dans une même campagne. Cependant il ne laissoit pas sa géométrie oisive. Il levoit des plans, il imaginoit des machines pour le passage des rivieres, ou pour le transport des piéces d'artillerie, &c. par-là il se fit un accès fort agréable auprès de feu M. le duc de Bourgogne, & M. de la Faye présenta à ce prince un projet pour enrégimenter un nombre d'ouvriers capables d'exécuter tous les ouvrages nécessaires à la guerre: mais la paix s'étant faite, ce projet, qui avoit été fort goûté, devint inutile. La paix ayant rendu M. de la Faye aux mathématiques, il en fit une étude plus suivie, & s'appliqua particuliérement à la méchanique & à la physique expérimentale. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1716; & cette compagnie a souvent vu des fruits de sa science & de son expérience, entr'autres une machine à élever les eaux qu'il avoit fondée sur une idée géométrique assez fine & assez neuve. Il a expliqué aussi la formation des pierres de Florence, qui sont des tableaux naturels de plantes, de buissons, quelquefois de clochers & de châteaux. Ces deux mémoires sont imprimés dans les Mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1717. Il mourut l'année suivante 1718, le 20 avril, âgé de quarante-sept ans.* Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences.*

FAYE (Jean-François Leriget de la) frere puîné du précédent, eut plus de gout pour les sciences agréables que pour les sérieuses qui avoient été le partage de son frere. Il suivit d'abord, comme cet aîné, le parti des armes, & il a été mousquetaire, lieutenant dans le régiment du roi, capitaine d'infanterie dans le régiment de Lassé, & gentilhomme ordinaire chez le roi. Louis XIV l'avoit nommé son envoyé extraordinaire auprès de la république de Gènes. Il avoit été aussi secrétaire des commandemens de M. le duc de Bourbon, qui l'a toujours honoré de son estime & de sa confiance; secrétaire de la maison du roi, & secrétaire de la province de Bourgogne. En 1713 il étoit au congrès d'Utrecht chargé de diverses commissions, & ce fut lui qui rapporta la ratification des traités au roi Louis XIV. Il passa ensuite en Angleterre, où il fut seul pendant 6 mois chargé des affaires de France auprès de la reine Anne. En 1717 il fit le voyage d'Allemagne par ordre du duc de Bourbon. Il n'y a point de cour dans l'Europe où il n'ait voyagé, & où il ne se soit fait estimer par son esprit, sa politesse & son extrême douceur. Il étoit d'ailleurs amusant, délicat, agréable, ennemi du faste & des airs hautains. Il n'étoit pas savant profond, aussi ne s'en piquoit-il nullement: mais il avoit un esprit juste, beaucoup de sagacité & une excellente mémoire; & il avoit si bien su mettre à profit ses lectures & ses liaisons avec les plus beaux esprits de notre temps, qu'aucunes matieres, sur-tout de belles-lettres, ne lui étoient étrangeres. Son talent particulier étoit pour la poësie françoise, mais une poësie naturelle & délicate, où le génie se remarquoit beaucoup plus que l'art. Il y a plusieurs piéces de lui en ce genre dans différens recueils. Une de ses plus belles est son ode apologétique de la poësie françoise, contre le systême de M. de la Motte en faveur de la prose. M. Titon du Tillet n'en a point parlé dans l'article qu'il a donné à M. de la Faye dans son *Parnasse françois*, in-folio, *page* 653. Elle se trouve dans la derniere édition des œuvres du théâtre de M. de la Motte, en deux volumes *in*-8°. M. de la Faye est mort à Paris le 11 juillet 1731, dans la cinquante-septiéme année de son âge. Il étoit alors secrétaire du cabinet du roi. Il étoit aussi de l'académie françoise, où il avoit été reçu en 1730. *Voyez* l'éloge que M. de Crébillon, qui lui a succédé à cette académie, a fait de son prédécesseur dans son remerciment en vers françois, & ce qu'en a dit M. Hardion dans l'élégante réponse qu'il a faite au discours poëtique de M. de Crébillon. Les poëtes ont pleuré la mort de M. de la Faye, & l'on trouve plusieurs piéces en vers françois & en vers italiens dans les *mercures de* 1731, en commençant par celui de juillet.* *Mém. du temps.*

FAYE (Jean) *cherchez* AMAND, dit FAYE ou FAYTA.

FAYETTE (Gilbert de la) seigneur de la Fayette, & de Pontgibault, chevalier, conseiller & chambellan du roi & de monsieur le dauphin, fut sénéchal du Bourbonnois, & maréchal dans les guerres que le duc de Bourbon, lieutenant-général pour le roi en Languedoc, eut contre les Anglois. Depuis, il s'attacha à Charles, dauphin de Viennois, qui le nomma son lieutenant & capitaine général ès pays de Lyonnois & Maconnois, en 1417, & gouverneur du Dauphiné, en 1420. Il se trouva à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421. Les services qu'il avoit rendus à l'état lui firent mériter la charge de maréchal de France, dont il fut pourvu la même année, & il demeura prisonnier à la journée de Verneuil. Après sa délivrance, le roi l'envoya en Touraine & en Vendômois, en 1425; & le retint près de sa personne, pour le servir en l'absence de plusieurs autres seigneurs, par lettres du 26 novembre 1426, l'employa au traité d'Arras, en 1435, & le commit en 1439 pour exercer l'office de sénéchal de Beaucaire & de Nîmes. Il fut un des principaux chefs, qui contribuerent à chasser les Anglois du royaume, rendit de grands services à l'état, & étoit mort en 1463.

I. Il avoit pour bisaïeul GILBERT Motier, seigneur de la Fayette, vivant en 1284, qui laissa de sa femme,

dont le nom est inconnu, GILBERT II, qui suit; & *Matheline* Motier, mariée à *Guillaume* de la Roche.

II. GILBERT Motier, seigneur de la Fayette, II du nom, fut fait chevalier en 1338, & fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356. Il avoit épousé *Marguerite* de la Roche-Aymon, fille de *Guillaume*, seigneur de la Roche, dont il eut,

III. GUILLAUME Motier, seigneur de la Fayette, épousa *Catherine* Brun du Peschin, fille de *Guillaume*, seigneur du Peschin, & de *Marguerite*, dame de la Maillade, dont il eut GILBERT III, qui suit; *Barthélemi* de la Fayette, prieur de la Voute, vivant en 1439; & *Gilberte* de la Fayette, mariée à *Beraud*, seigneur du Lac & de Monteil.

IV. GILBERT, seigneur de la Fayette, III du nom, &c. maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa le 15 janvier 1422, *Jeanne* de Joyeuse, fille de *Randon* II, seigneur de Joyeuse, & de *Catherine* Aubert, dame de Monteil-Gelac, & de Rochedagout, dont il eut *Charles*, seigneur de la Fayette, &c. conseiller & chambellan du roi, gouverneur de Boulogne, mort sans alliance; *Antoine* de la Fayette, seigneur de Bothéon, &c. qui épousa *Louise*, dame de Montboissier, fille aînée de *Jean*, seigneur de Montboissier, & de *Catherine* de Chalençon, après la mort de laquelle sans enfans, il prit une seconde alliance le 11 juillet 1481, avec *Anne* d'Aubiere, dame de S. Germain, la Faye, Moissat, &c. fille d'*Annet*, seigneur d'Aubiere, & de *Dauphine* de Murol, dont il eut *Jean*, seigneur de la Fayette, qu'il vendit en 1520, à *Antoine* de la Fayette son cousin, mort sans alliance; *Françoise* de la Fayette, dame de Maubec, & de Maissat, mariée 1°. à *Hugues* Fourtier, seigneur de la Grange: 2°. le 20 novembre 1517, à *Jean* de Commarque, seigneur de Pigedon & de Segonsac, capitaine d'Oliergues: 3°. à *Antoine*, seigneur de Vaux; & *Catherine* de la Fayette, religieuse à Lavaudieu. Les autres enfans du maréchal de la Fayette, furent GILBERT, qui suit; *Jean*, chanoine & custode de S. Jean de Lyon, mort en 1497; *Louis*, chevalier de S. Jean de Jérusalem; *Jeanne*; *Louise*, mariée à *Jean* de la Roche, seigneur de Tornoëlles; *Anne*, mariée en 1448, à *Louis* de Maubec, seigneur de Montlaur; & *Catherine* de la Fayette, alliée à *Hugues* de Chauvigni, seigneur de Blot, sénéchal d'Auvergne.

V. GILBERT de la Fayette, IV du nom, seigneur de Saint-Romain, de Pontgibault & de Rochedagout, écuyer d'écurie du roi, épousa *Isabeau* de Polignac, fille de *Guillaume*, dit *Armand*, I du nom, vicomte de Polignac, & d'*Amedée* de Saluces-Cardé, dont il eut ANTOINE, qui suit; FRANÇOIS de la Fayette, *qui a fait la branche des seigneurs de Saint Romain, rapportée ci-après*; *Gilbert*, *Charles*, *Gabriel*, & *Charles* de la Fayette, morts jeunes; *Anne*, mariée à *Louis*, seigneur de Lastic; *Louise*; *Françoise*; *Isabeau* & *Anne* de la Fayette, mortes jeunes; *Gabrielle*, abbesse de Chasses, morte le 10 avril 1541; *Françoise*, religieuse en l'abbaye de Chasses, morte le 13 mai 1504; *Vere*, abbesse de Montivilliers en Normandie; *Catherine* de la Fayette, mariée 1°. à *François* de la Platiere, seigneur des Bordes: 2°. à *Hugues* de Jaucourt, seigneur de Marault: 3°. à *Robert* de la Marthonie, seigneur de Bouves, gouverneur de Touraine; & *Aimée* de la Fayette, dame d'honneur de la reine de Navarre, mariée à *François* de Silli, seigneur de Longrai, bailli de Caën.

VI. ANTOINE de la Fayette, chevalier, seigneur de Pontgibault, Monteil-Gelac, &c. fut fait maître de l'artillerie de de-là les monts par le roi Louis XII, dont il se démit en 1515, après avoir été pourvu du gouvernement de Boulogne, & fait sénéchal du Boulonnois & de Ponthieu. Il acquit en 1520, la terre de la Fayette, de *Jean*, seigneur de la Fayette, son cousin, & mourut le 22 août 1531, âgé de cinquante-sept ans. Il avoit épousé le 26 février 1497, *Marguerite* de Rouville, fille de *Guillaume*, seigneur de Rouville, & de *Louise* Malet de Graville, dont il eut LOUIS, qui suit; JEAN de la Fayette, qui a continué *la postérité, qui sera raportée après celle de son frere aîné*; *Gilbert*, abbé de Saint Josse-sur-mer, de Manat, & d'Arville; *Marie*, qui épousa en 1517 *Antoine* de la Tour, baron de Murat; *Antoinette*, mariée 1°. à *Louis* Loup, seigneur de Pierrebrune, maître d'hôtel du roi: 2°. à *Philippe* de Rivoire, seigneur du Palais; & *Gabrielle* de la Fayette, abbesse de Chasses.

VII. LOUIS, seigneur de la Fayette, Pontgibault, &c. gouverneur de Boulogne, & lieutenant de l'amiral de Graville au siege de Terouanne, en 1513, épousa *Anne* de Vienne, fille unique de *François*, seigneur de Listenois, &c. & de *Bénigne* de Grandson, dont il eut *François*, seigneur de la Fayette, mort à la bataille de Saint-Quentin, en 1557, sans alliance; & *Jacqueline* dame de la Fayette, de Pontgibault, &c. mariée en 1557, à *Gui* de Daillon, seigneur du Lude.

VII. JEAN de la Fayette, second fils d'ANTOINE, seigneur de la Fayette & de Pontgibault, & de *Marguerite* de Rouville, eut en partage la terre de Hautefeuille. Il secourut la ville de Nevers, d'où il chassa les Religionaires, assiégea & prit la Charité, & fut tué à la journée de Coignac, voulant s'opposer au passage des rebelles, qui brulerent ensuite sa maison. Il avoit épousé le 11 février 1543, *Françoise* de Montmorin, dame de Nades & de l'Espinace, fille d'*Annet* de Montmorin, seigneur d'Aubiere, & de *Marie* Bohyer, dont il eut *Pierre* de la Fayette, tué à la bataille de Montcontour, sans alliance; CLAUDE, qui suit; *Jeanne*, mariée le 22 janvier 1572, à *Antoine* de Callart, seigneur de Freisonnet; *Marie*, alliée le 16 juin 1584, à *Jérôme* de Sacconai, baron de Bresolles; & *Françoise* de la Fayette, religieuse en l'abbaye de Chasses.

VIII. CLAUDE de la Fayette, seigneur de Hautefeuille, de Nades, &c. épousa en 1579, *Marie* d'Alegre, fille de *Gaspard*, seigneur de Viverots & de Beauvoir, & de *Charlotte* de Beaucaire, dont il eut JEAN II, qui suit; *Jacques*, chanoine & comte de Lyon, mort Chartreux; *François*, abbé de Dalon, évêque de Limoges, premier aumônier de la reine Anne d'Autriche, mort le 3 mai 1678, âgé de quatre-vingt-six ans; *Gaspard*, seigneur de Nades, enseigne colonel du régiment de Picardie, mort sans alliance en 1633; *Philippe-Emanuel*, chevalier de Malte, mort en 1651; *Françoise*, abbesse de Saint George de Rennes; *Louise*, mariée 1°. à *François* d'Apcher, seigneur du Chelar: 2°. à *Charles* de Bourbon Busset, comte de Chaslus; *Magdeléne*, religieuse en l'abbaye de Chasses; & *Catherine* de la Fayette, mariée à *Claude* de Plantadis, seigneur de Saint-Alvar.

IX. JEAN de la Fayette, II du nom, seigneur de Hautefeuille, &c. mourut le 3 décembre 1651. Il avoit épousé le 19 avril 1613, *Marguerite* de Bourbon-Busset, fille de *César*, comte de Busset & de Chaslus, & de *Charlotte* de Montmorillon, dame de Vezigneux, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Charles-François*, baron d'Hautefeuille, mort à la bataille d'Etampes, sans postérité; *Claude*, docteur de Sorbonne; *Jacques*, chevalier de Malte; *Louise*, fille d'honneur de la reine, qui se rendit religieuse aux filles de la Visitation de Paris, en 1637, & est morte en janvier 1665, en la maison de Chaillot du même ordre, qu'elle avoit établie; elle portoit le surnom d'*Angélique* dans son monastere; *Magdeléne*, abbesse de Saint George de Rennes; & *Claude* de la Fayette, mariée à *César* de Chovigni, seigneur de Montespedon.

X. FRANÇOIS, comte de la Fayette, seigneur de Nades, &c. épousa en 1655, *Marie-Magdeléne* Pioche de la Vergne, morte en mai 1693, qui a ci-après un article particulier, & dont il eut *Louis* de la Fayette, abbé de la Grenetiere, de Valmon, de Dalon, &c. & RENÉ-ARMAND, qui suit.

XI. René-Armand, marquis de la Fayette, né en *1659*, fut brigadier d'infanterie, & mourut à Landeau le 12 août *1694*, âgé de trente-quatre ans. Il avoit épousé au mois de décembre 1689, *Jeanne-Magdeléne* de Marillac, fille de *René* de Marillac, doyen des conseillers d'état, & de *Marie* Bochart de Sarron, morte le 13 septembre 1712, dont il a laissé pour fille unique, *Marie-Magdeléne*, marquise de la Fayette, mariée le 13 avril 1706, à *Charles-Bretagne*, duc de la Trémoille, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, morte le 6 juillet 1717, en sa vingt-neuviéme année.

Branche des seigneurs de Saint-Romain.

VI. François de la Fayette, second fils de Gilbert de la Fayette, IV du nom, seigneur de Pontgibault, de Rochedagout, &c. & d'*Isabeau* de Polignac, eut en partage la terre de Saint-Romain. Il avoit épousé *Magdeléne* Sanguin, fille de *Louis*, baron de Maffliers, & de *Barbe* de Rubempré, dont il eut

VII. Claude de la Fayette, baron de Saint-Romain, Maffliers, la Malmaison, &c. qui épousa 1°. *Marie* de Suse, dame de la Versine, fille de *Philippe*, seigneur de la Versine, & de *Claude* de Villiers-l'Isle-Adam: 2°. *Jeanne* d'Aumalle, fille de *Philippe*, seigneur d'Haucourt, & d'*Antoinette* de Hangest: elle se remaria à *Lancelot* du Lac, baron de Chemerolles. Du premier lit, sortirent *Claude* de la Fayette, mariée à *Michel* Gaillard, seigneur de Long-Jumeau; *Marie*, alliée à *Jean* le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du palais; *Charlotte*, seconde femme de *Jean* de Dreux, seigneur de Morinville; *Susanne*, mariée 1°. à *Pierre* des Friches, seigneur de Brasseuse: 2°. à *Antoine* de Chaumont, seigneur de Perigni; *Esther*, mariée à *Antoine* de Broulli, seigneur de Bouchoire & de Mainvilliers; & *Magdeléne* de la Fayette, qui épousa le 11 avril 1578, *François* de Pas, seigneur de Feuquieres, premier chambellan du roi Henri IV, maréchal de ses camps & armées; lequel ayant été tué à la bataille d'Ivri, le 14 mars 1590, elle prit une seconde alliance avec *Isaac* Arnaud, intendant des finances. * *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

FAYETTE (Marie-Magdeléne Pioche de la Vergne, comtesse de la) étoit fille d'Aymar, seigneur de la Vergne, gouverneur du Havre de Grace, maréchal des camps & armées du roi, & de *Marie* de Pena. Elle fut mariée en 1655, à *François*, comte de la Fayette, seigneur de Nades, &c. & se distingua encore plus par son esprit & par ses écrits, que par sa noblesse & l'estime que l'on avoit pour elle à la cour de France. Protectrice des gens de lettres, cultivant elle-même avec soin les beaux arts, & tout ce qui pouvoit orner son esprit, elle fut recherchée par les plus beaux génies de son temps, & elle les aima tous autant qu'ils l'estimerent. M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, un des hommes les plus habiles de son siécle, fut étroitement lié avec elle. Le célebre Jean Regnaud de Ségrais, obligé de quitter la maison de Mademoiselle de Montpensier, trouva chez elle une retraite aussi utile qu'honorable. M. de la Fontaine & plusieurs autres l'eurent aussi pour amie & pour bienfaitrice. L'abbé Ménage l'a célébrée dans un grand nombre de ses vers: mais madame de la Fayette ne cherchoit point ces louanges, elle les fuyoit même; & quoique les écrits qui sortoient de sa plume la fissent considérer comme une des premieres entre celles de son sexe qui se distinguoient par leur esprit, elle n'aimoit pas qu'on lui en parlât. Elle laissa même passer sous le nom de Ségrais, le roman intitulé *Zaide*, qui a été imprimé tant de fois, mais qui, malgré l'esprit qui y brille, est toujours un roman. Il est certain que c'est l'ouvrage de madame de la Fayette, & que M. de Ségrais n'y a eu d'autre part, comme il le dit lui-même dans le *Segresiana*, que d'avoir contribué à la disposition du roman. Ce fut pour cet ouvrage que M. Huet composa son traité *de l'origine des romans*, dans lequel on est surpris de voir l'approbation qu'il donne à ces sortes d'ouvrages. Ce traité, d'ailleurs rempli d'érudition, est écrit en forme de lettre, adressée à M. de Ségrais. Madame de la Fayette a composé encore d'autres romans aussi ingénieusement écrits, savoir *la Princesse de Montpensier*, & *la Princesse de Cléves*; celui-ci a été attaqué avec beaucoup d'esprit par feu M. du Trousset de Valincour, qui en fit la critique, n'ayant pas encore vingt-deux ans. M. de Ségrais a eu quelque part à ces deux derniers romans. La princesse de Montpensier parut en 1662. La princesse de Cléves est de l'an 1678. La critique de M. de Valincour est de la même année. Madame de la Fayette est morte en mai 1693. Dans les derniers temps de sa vie, elle s'étoit entiérement tournée vers Dieu par une solide piété. C'est ce que l'on voit du moins par la lettre seiziéme du deuxiéme volume des lettres de M. Duguet, adressée à cette Dame, & où il paroît que c'est la même qui avoit été si estimée du monde par des talens dont elle avoit mal usé. En 1731 on a imprimé de cette Dame des *Mémoires* de la cour de France pour les années 1688 & 1689. Ce petit ouvrage est bien écrit, & contient des anecdotes curieuses. Madame de la Fayette avoit écrit beaucoup d'autres mémoires sur l'histoire de son temps, qui se sont égarés par la facilité que M. l'abbé de la Fayette, son fils, a eu de communiquer les manuscrits de sa mere. M. de Callieres a mis cette Dame dans sa pléiade des Dames illustres de son temps, à la fin de sa *Science du monde*. * Huet, *origines de Caën, seconde édition, page* 409, & dans son *commentarius de rebus ad eum pertinentibus, pag.* 204, 255, *&c. Mém. du temps.*

FAZEL (Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, né en 1498, à Sacca ville de Sicile dans le diocése de Palerme, fut un des plus grands hommes de son ordre, qu'il gouverna deux fois en qualité de provincial. Il fut même dix fois prieur du monastere de Palerme, & l'étoit encore lorsqu'il mourut en 1570. Le P. Thomas Fazel a écrit divers ouvrages, & entre autres l'histoire de Sicile en 20 livres. Elle est en latin, & le P. René de Florence, du même ordre, l'a traduite en langue italienne. Bozio, dans son histoire de Malte, écrit que Fazel ayant été maltraité par un chevalier de cet ordre, s'en vengea en parlant mal de tout l'ordre dans son histoire, & que peu après l'avoir publiée, il périt misérablement en tombant du haut d'une tour: il ne savoit apparemment pas que Fazel vécut dix ans après l'édition de son ouvrage. * Echard, *script. ord. Præd. tome* 2.

FAZEL (Jérôme) frere du précédent, & religieux de l'ordre de S. Dominique comme lui, étoit né à Palerme, & vivoit encore en 1588, où il publia la seconde partie de ses sermons de carême, dont la premiere avoit paru treize ans auparavant. Il étoit savant, fut consulteur du saint office, censeur des livres, & trois fois prieur du couvent de Palerme. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FAZIO (Matthieu) autre religieux de S. Dominique, étoit né à Palerme en 1629. Il fut provincial de son ordre, docteur en théologie, & en 1682 fut fait évêque de Patti. Sa prudence lui avoit attiré l'estime de toute la Sicile, & on le consultoit de tous côtés: il dressa dans un synode de l'an 1687, d'excellentes constitutions pour son diocése, qu'il fit imprimer l'année suivante à Palerme. Il mourut au mois de septembre de l'an 1692, âgé de soixante-trois ans. * Antonin Mongitore, *bibl. Sic.*

F E.

FÉ, ou FO, ou FOÉ, idole de la Chine. Les R. P. Jésuites dans les *prolégomenes* qu'ils ont mis à la tête du livre de Confucius, qu'ils firent imprimer en

1687, disent que le fondateur de la secte de Fé ou Foé-Kiao, qui fut établie par autorité royale parmi les Chinois, l'an 65 de l'ere chrétienne, étoit fils de l'empereur In-Fan-Van; qu'il fut d'abord appellé *Xe* ou *Xo-Kia*, & quand il eut trente ans, *Foé*, c'est-à-dire, *non d'homme :* qu'à dix-neuf ans s'étant retiré dans les déserts, il se mit sous la discipline de quatre gymnosophistes, pour apprendre d'eux la philosophie, & demeura sous leur conduite jusqu'à l'âge de trente ans: que s'étant levé un matin avant le point du jour, & contemplant la planette de Vénus, cette simple vue lui donna tout d'un coup une connoissance parfaite du premier principe; qu'étant ensuite plein d'une inspiration divine, ou plutôt d'orgueil & de folie, il se mit à instruire les hommes; se fit regarder comme un dieu, & attira jusqu'à 80000 disciples: qu'à l'âge de soixante-dix-neuf ans, se sentant proche de la mort, il déclara à ses disciples que pendant quarante ans qu'il avoit prêché au monde, il ne leur avoit point dit la vérité, qu'il l'avoit tenue cachée jusque-là sous le voile des métaphores, & des figures; mais qu'il étoit temps alors de la leur déclarer; *C'est*, dit il, *qu'il n'y a rien à chercher, ni sur quoi l'on puisse mettre son espérance, que le néant & le vuide, qui est le premier principe de toutes choses.* Sa méthode fut cause que ses disciples diviserent sa doctrine en deux parties, l'une *extérieure*, qui est celle qu'on prêche publiquement, & qu'on enseigne au peuple; l'autre *intérieure*, qu'on cache soigneusement au vulgaire, & qu'on ne découvre qu'aux adeptes. La premiere consiste, 1. à enseigner qu'il y a une différence réelle entre le bien & le mal, entre le juste & l'injuste: 2. qu'il y a une autre vie, où l'on sera puni & récompensé de ce que l'on aura fait en celle-ci: 3. qu'on peut obtenir la béatitude par trente-deux figures, ou par quatre-vingt qualités: 4. que Foé ou Xaca, est une divinité & le sauveur des hommes; qu'il a expié leurs péchés, & que par cette expiation ils obtiendront leur salut après leur mort, & renaîtront plus heureusement en l'autre monde. On ajoute à cela cinq préceptes de morale, & six œuvres de miséricorde; & l'on menace de la damnation ceux qui négligent ces devoirs. La doctrine *intérieure*, qu'on ne découvre jamais aux simples, est pourtant, selon eux, la solide & la véritable: elle consiste à établir pour principe & pour fin de toutes choses, un certain vuide & un néant réel. Ils disent que nos premiers parens sont sortis de ce vuide, & qu'ils y retournerent après la mort: qu'il en est de même de tous les hommes, qui se résolvent en ce principe par la mort; que nous, que tous les élémens & toutes les créatures, faisons partie de ce vuide; qu'ainsi il n'y a qu'une seule & même substance qui est dans les êtres particuliers par les seules figures, & par les qualités ou la configuration extérieure, à peu près comme l'eau qui est toujours essentiellement de l'eau, soit qu'elle ait la forme de neige, de pluie ou de glace. Ainsi, suivant ce principe monstrueux, les plantes, les bêtes & les hommes sont réellement la même chose. Au surplus ils ressemblent fort aux Quiétistes; car ils veulent que ceux qui cherchent la véritable béatitude, se laissent absorber aux profondes méditations, de maniere qu'ils ne fassent aucun usage intellect, mais que par une insensibilité consommée, ils s'enfoncent dans le repos & dans l'inaction du premier principe, ce qui est le moyen de lui ressembler parfaitement, & de participer au bonheur. Ils veulent aussi qu'après qu'on est parvenu à cet état de quiétude, l'on suive, quant à l'extérieur, la vie ordinaire, & que l'on enseigne aux autres la tradition commune. Les Chinois qui font de cet idole un homme, disent qu'il naquit plus de 1000 ans avant J. C. dans un royaume des Indes proche de la ligne, & qu'il étoit fils de roi; qu'il se nomma *Cheka* jusqu'à l'âge de trente ans, qu'il prit le nom de *Fo*; que sa mere qui le mit au monde par le côté droit, mourut dans les douleurs de l'enfantement; qu'elle avoit quelque temps auparavant songé qu'elle avaloit un éléphant, & que ce songe a été cause des honneurs que les rois des Indes rendent aux éléphans blancs. Dès que ce monstre fut né, il eut assez de force pour se tenir debout: il fit sept pas, montrant d'une main le ciel, & de l'autre la terre: il passa même dans le ciel: *Sur la terre*, dit-il, *je suis le seul qui mérite d'être honoré.* A l'âge de dix-sept ans il se maria, & eut un fils qu'il abandonna aussi-bien que le reste du monde, pour s'engager dans une vaste solitude avec trois ou quatre philosophes Indiens, qu'il prit pour maîtres de sa conduite jusqu'à l'âge de trente ans, ainsi qu'il est rapporté ci-dessus: il se fit un grand nombre de disciples, par le moyen desquels, les Indes ont été infectées de sa pernicieuse doctrine. Les Siamois les ont appellés *Talapoins*; les Tartares, *Lamas*; les Japonois, *Bonzes*, & les Chinois, *Hocham*. * *Mémoires du P. le Comte.* Bayle, *dict. critique, au mot Spinosa.*

FEATARD, bourg d'Irlande. Il est dans le comté de Wexford en Lagénie, sur une petite presqu'isle entre la baye de Banne, & celle de Wexford. Featard a droit d'envoyer deux députés au parlement d'Irlande. * Mati, *dict.*

FEATLEI (Daniel) étoit d'une ancienne & bonne famille du comté de Lancastre en Angleterre. Il étudia à Oxford, où il fut reçu bachelier, maître & docteur en théologie avec beaucoup d'applaudissement. Etant entré dans les ordres sacrés, il accompagna Thomas Edmond, envoyé ambassadeur en France par le roi Jacques I. Pendant son séjour à Paris, il eut de fréquentes conférences sur la religion avec des docteurs de Sorbonne, qui avouerent qu'il étoit un controversiste subtil. Quelque temps après son retour en Angleterre, il fut fait chapelain de l'archevêque Abbot, qui lui fit avoir la prébende d'Acton, près de Londres. Du temps des guerres civiles, les parlementaires, qui étoient en quartier chez lui, brulerent ses granges, profanerent l'église d'une maniere criante; & vinrent ensuite dans le dessein de le tuer dans l'église de Lambeth, dans le temps du service divin. Mais Featlei, averti de leur dessein, s'enfuit. Il fut toujours fidéle à son prince, il eut même la hardiesse d'assister à une assemblée de théologiens, où il disputa en faveur de l'épiscopat, contre le convenant, & le presbytérianisme. Il fut dans la suite dépouillé de ses bénéfices, & mis en prison par le comité. C'étoit une personne savante, généreuse & charitable, mais il étoit engagé dans l'hérésie. Il mourut en 1645 âgé de soixante-cinq ans. Il a écrit *Roma ruens*, contre l'église catholique, & *Dippers dipped* contre les Anabaptistes, &c. *Voyez sa vie écrite* par Jean Featlei, *son neveu.*

FEBADE, *cherchez* PHEBADE.

FEBOURG (Jean) premier secrétaire du roi de Danemarck, en 1524, se voyant élevé à un rang qui n'étoit dû ni à sa naissance, ni à son mérite, osa mépriser la noblesse dont la puissance étoit d'autant plus à craindre en Danemarc, qu'elle avoit droit d'élire le roi. Le peu de ressentiment de ceux qu'il offensa les premiers, lui donna courage de conjurer la ruine de Torbern, gouverneur de la forteresse de Copenhague, le plus grand seigneur du royaume. Le roi Christiern aimoit passionément une courtisane appellée *Colombine*. Febourg connoissant le foible de son prince, lui persuada que Torbern avoit quelque part dans les bonnes graces de sa maîtresse. Le gouverneur, averti de ce mauvais office, prit le parti de s'en venger par une autre ruse de même nature. Il fit dire au roi par les espions qui avoient ordre d'observer ceux qui hantoient chez Colombine, que le secrétaire d'état Febourg étoit un des plus assidus auprès d'elle, & qu'il n'en étoit point haï. Le roi dissimula son déplaisir, & envoya son secrétaire d'état à Copenhague, sous prétexte de donner en main propre au gouverneur une lettre de sa majesté. Febourg porta à Torbern cette lettre, qui contenoit un commandement exprès de le punir du dernier supplice, pour peu qu'on le trouvât cou-

pable. Le gouverneur, ravi de se voir en état de se venger, fit interroger Febourg par des gens qui trouverent assez de sujets pour le perdre. Son procès fut instruit dans les formes ; il fut pendu, & son corps fut attaché aux fourches les plus proches de Copenhague. Quelque temps après, la sentinelle placée sur le rempart de la forteresse de la ville, vis-à-vis du gibet, apperçut la nuit une flamme sur la tête de Febourg. L'ignorance des raisons naturelles, qui étoient la cause de cet effet, le fit prendre pour un miracle. Le roi en ayant été averti, voulut être spectateur de cette merveille, qui se renouvella en sa présence. La flamme, attirée par ce qu'il y avoit d'onctueux dans la tête du cadavre, parut assez long-temps; & Christiern se servit de ce prodige, pour faire croire aux principaux de son royaume, que c'étoit un signe de l'innocence de Febourg, qui avoit été injustement condamné par le gouverneur Torbern. Aussitôt, il fit détacher du gibet le corps du secrétaire, que l'on enterra avec une pompe magnifique, dans le parvis de l'église cathédrale de Copenhague. Ce qui obligea le roi à expliquer ainsi cet effet extraordinaire de la flamme qui parut sur la tête de Febourg, fut que Torbern avoit aussi souffert le dernier supplice par ordre du roi : action dont la noblesse du pays témoignoit beaucoup de ressentiment, jusqu'à former le dessein d'une rebellion. Pour éviter cet orage, Christiern imputa la mort de Febourg, à la vengeance du gouverneur ; & cet artifice lui réussit ; car on crut que Febourg étoit innocent, qu'il avoit été injustement condamné par Torbern, & que celui-ci avoit mérité la mort. * Varillas, *histoire des révolutions en matiere de religion.*

FEBRA, *cherchez* ELECTRIS.

FEBRIS, déesse de la fiévre, à laquelle les Romains avoient bâti un temple, où ils l'invoquoient pour éviter ce mal. *Voyez* FIEVRE. * Ciceron, *l. 3 de nat. Deor. 2, de leg.*

FEBRUA, déesse des purifications, que les Romains adoroient, en lui faisant quelques sacrifices de ce nom, au mois de février, pour les manes des trépassés. C'est pour cette raison, que Pluton fut surnommé *Februus*, & Junon *Februalis.* * Macrobe, *l. 1 Saturn.* Ovide, *l. 2 fast.*

FECHT (Jean) théologien Luthérien, né à Sultzbourg dans le Brisgaw en 1636, étoit fils d'un pasteur du même lieu qui appartient au marquis de Bade-Dourlach. La guerre ravageant alors ce pays, Fecht passa neuf ans de sa jeunesse à Basle : après quoi on l'envoya au collége de Rœtelen, & depuis à l'école de Dourlach. En 1655 il alla à Strasbourg où il étudia pendant six ans sous les plus habiles professeurs qui fussent alors dans cette ville. Il visita ensuite les plus fameuses universités d'Allemagne, & en 1666 il fut créé licencié en théologie à Giessen : il avoit déja reçu alors une vocation pour le pastorat de Langendentzlingen, & pour la charge de président des synodes dans le comté de Hochberg. Deux ans après il fut nommé second chapelain du marquis de Bade-Dourlach, & professeur en hébreu & en métaphysique. Il eut en même temps les titres de conseiller ecclésiastique & consistorial. En 1669 il fut premier chapelain du prince & professeur en théologie à Dourlach. Lorsque les François brulerent cette ville en 1689, Fecht y perdit presque tout son bien ; mais en 1690 il fut appellé à Rostock pour y occuper les charges de surintendant des églises & de professeur en théologie. Il demeura le reste de ses jours dans cette ville, quoiqu'on l'ait souvent appellé ailleurs, & il y mourut au mois de mai 1716. Il avoit épousé une demoiselle Obrecht de Strasbourg dont il eut sept enfans. L'aîné de ses fils a été conseiller de la cour & de la légation auprès du duc de Meckelbourg. Fecht a publié un grand nombre d'ouvrages, dont le catalogue est joint à la harangue que M. Krackewitz prononça à sa louange. * *Voyez* cette harangue.

FECIALES, prêtres des Romains, qui faisoient les cérémonies accoutumées dans la conclusion des alliances, & dans la déclaration de la guerre. Numa Pompilius, roi des Romains, établit ces sortes de prêtres. Ils concluoient la paix en frapant un pourceau avec une pierre, & souhaitant que l'infracteur du traité fût frapé de même. Quant à la guerre on la déclaroit de cette sorte. Un des Feciales alloit porter une javeline brulée par le bout & ferrée, sur les frontieres de l'ennemi : & en présence au moins de trois personnes âgées de quatorze à quinze ans, il leur déclaroit la guerre, & ensuite jettoit, ou une fléche, ou la javeline dans leurs terres. * Tite-Live, *l.* 1. Plutarque, *en Numa Pompilius.*

FEDELI (Aurelia) célébre comédienne d'Italie, est assez connue en France, & sur-tout à Paris, où l'on imprima l'an 1666 ses poësies italiennes dédiées au roi, sous le titre de *Risfuti di Pindo*, *in-12.* * Baillet, *jugemens des savans sur quelques poëtes modernes de l'autre sexe.*

FEDERICI ou FREDERIC (Louis) en latin *Ludovicus Fredericus*, jurisconsulte de Bresse ou Brescia en Italie, & poëte latin dans le seiziéme siécle. On a plusieurs de ses poësies dans une collection imprimée à Bresse par les soins de Jean-Antoine Tayget, laquelle contient les poësies latines de plusieurs poëtes du Bressan qui ont fleuri vers le milieu du seiziéme siécle. On y voit que Fédérici étoit de l'académie des *Occulti*, & qu'il faisoit honneur à cette société par ses talens. Dans une de ses piéces, adressée à Jean-Antoine Zanetti, jurisconsulte, Fédérici se plaint de la rigueur avec laquelle on exigeoit qu'il prouvât sa noblesse & l'ancienneté de sa maison, pour être admis au nombre des magistrats. Il dit dans la même piéce, qu'il avoit donné sur cela des preuves plus que suffisantes, & que cependant on différoit encore à lui rendre la justice qu'il demandoit. Elle lui fut sans doute accordée, puisque Jean-Antoine Tayget en lui adressant son éclogue, intitulée : *Idmon*, le qualifie de *Patricius Brixianus*, & qu'il y parle de sa noblesse.

Macte tuis, FEDERICI, actis, & sanguine avito,
Hucades, & nostris faveas, precor, optime, votis, &c.

Cette éclogue de Tayget est imprimée dans un recueil de poësies, donné à Venise, en 1572, par les soins de Pierre Gherardi : elle avoit paru séparément à Bresse l'année précédente 1571. * Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, deuxiéme partie, pag. 249 & suiv.

FEE (André le) né à Rouen le 8 décembre 1625, entra dans l'ordre de S. Dominique le 2 février 1642, & ayant été envoyé à Paris pour y faire ses études, il y fit sa licence en 1658 & en 1659, mais il ne se fit recevoir docteur qu'en 1678. Il avoit été auparavant prieur de plusieurs maisons de son ordre, & en 1690 il le fut de celle de S. Jacques à Paris. Son talent pour la prédication le fit demander pour prêcher dans plusieurs cathédrales. Il avoit promis plusieurs ouvrages, mais il n'en a publié qu'un, intitulé, *Idée des prédicateurs*, qui parut à Rouen en 1701. Il mourut le 29 novembre 1717, ayant 92 ans, moins neuf jours. * Echard, *script. ord. Pred. tom.* 2.

FÉES, c'est le nom qu'on a donné à de prétendus esprits, ausquels on a attribué dans les romans quantité d'effets merveilleux. L'origine en vient de Lorraine, où il y a près du village de Dompré, un arbre que l'on appelle l'*arbre des Fées.* La pucelle d'Orléans accusée d'avoir eu commerce avec ces Fées, répondit que c'étoit avec sainte Catherine & sainte Marguerite, qui lui avoient apparu près de cet arbre. Elle avoua néanmoins qu'elle avoit été élevée par une femme qui se vantoit d'avoir vu ces fées près de l'arbre, où on dit qu'elles habitoient. C'est-là la source de l'invention des

fées, qui a fourni de si amples matieres aux romanciers. * *Recherches* de Pasquier, *l. 6, c. 5.*

FEI, *cherchez* FICIN.

FEITHIUS (Everard) naquit à Elbourg, au pays de Gueldres, au XVI siécle. Il employa quelques années à l'étude de la philosophie, & puis il s'attacha tout entier aux belles-lettres & y fit de grands progrès. Il apprit à fond la langue grecque, & même l'hébraïque. C'est dequoi les professeurs de l'académie, que les Protestans de France avoient en Béarn, donnerent un témoignage bien ample. Etant retourné en son pays après une longue absence, il le trouva consterné à cause de l'expédition des Espagnols commandés par Spinola. Cela le fit résoudre à se retirer hors de sa patrie. Il vint se fixer en France. Il y enseigna la langue grecque, & il y fut honoré de la bienveillance de Casaubon, de messieurs Du Pui & du président de Thou. Il se promenoit à la Rochelle accompagné d'un valet, lorsqu'il fut prié d'entrer dans la maison d'un bourgeois. On n'a jamais pu savoir depuis ce jour-là ce qu'il étoit devenu, quelque perquisition que les magistrats aient faites. Ce fut dommage, car si ce jeune homme fût parvenu jusqu'à la vieillesse, il eût merveilleusement illustré la littérature. Ce jugement est fondé sur les ouvrages manuscrits que l'on a de lui. On en publia un à Leide, *in*-12, en 1677. Il a pour titre, *Antiquitatum Homericarum libri IV.* C'est un des meilleurs ouvrages qu'on puisse consulter, pour se mettre au fait de tout ce qui a rapport aux anciens usages, & aux anciennes coutumes. * Brumanus, *in epist. dedicat. Antiquitatum Homericarum.*

FEKHR-ED-DIN, émir ou prince des Drusiens, qui habitent le Mont-Liban, étoit de la maison de Maan. Son nom signifie *lumiere de la foi.* Il aimoit les sciences, la peinture, la poësie & la musique, & savoit l'astrologie & divers secrets de la chymie. Cet émir, qui résidoit à Séïde, commandoit depuis le Mont-Carmel, jusqu'à Tripoli de Syrie & à Damas; & sous prétexte de s'opposer aux Arabes, avec lesquels il étoit continuellement en guerre, il n'épargnoit pas les provinces voisines. Sa puissance, qui croissoit tous les jours, donna de l'ombrage au grand seigneur Achmet, qui envoya 60 galeres pour prendre Fekhr-ed-Din, outre une armée de terre qui devoit assiéger Séïde. L'émir ne se sentant pas en état de résister, laissa ses états à son fils Ali, & vint à Malte, puis à Naples, à Livourne, & à Florence, d'où le grand duc l'envoya à Rome, pour y voir le pape Paul V. Il revint à Florence, où il passa près de cinq années; mais le desir de regner le fit retourner dans son pays. Il y fut quelque temps *incognitò*; & ayant recommencé à prendre la conduite des affaires, il porta les armes contre ses voisins, qui s'en plaignirent à la Porte. Le sultan Amurat le fit attaquer, & lui fit souffrir de grandes pertes pendant deux ans. On lui persuada de venir se justifier à Constantinople, où il eut la tête coupée l'an 1633, qui étoit le 70 de son âge. * M. de la Croix, *état de l'empire Ottoman, tome 3.*

FELBER-TAURN, montagnes d'Allemagne. Elles sont entre la Carinthie & l'archevêché de Saltzbourg. On croit qu'anciennement elles étoient habitées par les Noriques, qu'on nommoit *Tauriques*, en latin *Norici Taurici.* * Baudrand.

FELDKIRCK ou WIDKIRCH, *Feldkirkia*, sur l'Ill, ville d'Allemagne dans le Tirol, appartenante à la maison d'Autriche, avec titre de comté. Elle est petite, mais assez peuplée & située sur les frontieres de la Suisse vers Appenzel.

FELIBIEN (André) écuyer, sieur des Avaux & de Javerci, historiographe du roi, & de ses bâtimens, naquit à Chartres en 1619, & étudia à Paris, où les progrès qu'il fit dans les belles-lettres, le firent connoître des plus beaux esprits de son temps. Dès l'an 1644 il mit au jour une paraphrase sur les lamentations de Jérémie; une autre sur le cantique des trois enfans, & une autre sur le pseaume 50, *miserere.* Le P. Le Long, *bibliothéque sacrée*, p. 722, réunit ces trois écrits en un volume *in*-12, qu'il dit avoir paru en 1646. Il fut ensuite secrétaire de l'ambassade du marquis de Fontenai-Mareuil à Rome, où il fit connoissance avec le Poussin, & où il contracta cette noble inclination, qu'il a toujours conservée pour les beaux arts. Après son retour en France, il donna une traduction de l'ouvrage que Camille Guido, résident à la cour d'Espagne pour le duc de Modène, avoit composé en italien, & dont le titre françois est, *Relation de ce qui s'est passé en Espagne à la disgrace du comte duc d'Olivarez, in-8°.* Paris, 1650. On le présenta depuis à M. Fouquet, alors ministre d'état, & surintendant des finances, pour lequel il fit une relation très-estimée, d'un divertissement donné à Vaux le Vicomte, & ensuite il donna deux lettres contenant la description du château de Vaux. Quelque temps après, M. Colbert étant parvenu au ministere, le fit solliciter d'employer sa plume au service du roi; & en considération de son zèle, il lui procura dans la suite plusieurs graces de sa majesté, qui, après l'avoir fait son historiographe de ses bâtimens en 1666, lui donna en 1673 un logement au palais Brion, & l'honora de la garde de ses antiques. Il avoit été nommé en 1671 secrétaire de l'académie royale d'architecture. Sa probité, aussi connue que son savoir, l'a fait estimer de ce qu'il y a eu de plus habiles & de plus honnêtes gens en France. Son livre de *l'origine de la peinture* parut en 1660; & dans le même temps, il publia une description de l'arc de triomphe, dressé dans la place Dauphine, à Paris, pour l'entrée de la reine. Trois ans après, il présenta au roi plusieurs descriptions de tableaux, peints par le Brun: nous en avons vu une, intitulée: *Portrait du roi*, à Paris, chez Pierre le Petit, 1663, *in*-4°. de 22 pages. C'est un éloge de Louis XIV fait à l'occasion d'un tableau, duquel il est parlé au commencement de cet écrit. En 1666 il donna la premiere partie de ses *Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des plus excellens peintres*, &c. ce qu'il continua jusqu'en 1688, qu'il en donna la cinquiéme & derniere partie, *in*-4°. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, *in*-12, & traduit en anglois. En 1668 on vit de lui la vie du célébre Grenade; & la relation d'une fête que le roi avoit donnée dans les jardins de Versailles. M. l'abbé Lenglet ne cite cependant qu'une relation de cette fête, qu'il donne au sieur de Marigny. En 1669 M. Félibien donna les conférences de l'académie royale de peinture. En 1670 sa traduction du château de l'ame, par sainte Thérèse; & la même année, la *description de l'abbaye de la Trappe*, réimprimée en 1689 *in*-12; traduite depuis en anglois par milord duc de Perth, pour lors grand chancelier d'Ecosse. En 1672 il publia sa traduction de la vie du pape Pie V, écrite en italien par Agatio di Somma. En 1674 on imprima au Louvre la *description de Versailles, avec celle des divertissemens que le roi y donna à toute sa cour, au retour de la conquête de la Franche-Comté.* En 1676 il fit imprimer *in*-4°. les *principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, & des autres arts qui en dépendent*: il en donna en 1691 une seconde édition, qu'il augmenta d'un dictionnaire des termes propres à ces arts. En 1677 parurent les *descriptions des tableaux, statues & bustes des maisons royales.* On a encore de lui *le songe de Philomate, dialogue entre la poësie & la peinture, qui se disputent la gloire de célébrer les actions de Louis XIV*, 1684, & réimprimé trois fois depuis. *Recueil de descriptions de peintures & d'autres ouvrages faits pour le roi, in*-12, Paris, 1689. *Monumens antiques, in*-4°. Paris, 1690. André Félibien fut aussi l'un des huit académiciens que M. de Louvois assembla au Louvre, & qui composoient alors l'académie royale des inscriptions & médailles frapées pour le roi, établie dès 1663 par M. Colbert. Toutes les inscriptions gravées dans

la cour de l'hôtel de ville de Paris, depuis 1660 jusqu'en 1686, sont de sa composition. Il mourut le 11 de juin 1695, & laissa trois fils & deux filles, de Marguerite le Maire, née comme lui d'une des meilleures familles de Chartres. L'aîné des fils, *Nicolas-André*, doyen de l'église de Bourges; puis prieur de Virazeil, mourut le 15 de septembre 1711. Les deux autres, *Jean-François*, & *D. Michel*, ont chacun leur article ci-après. L'aînée des filles a épousé en 1698, *Joachim* de Biuet, chevalier, seigneur de la Chesnays, qui a commandé la noblesse d'Orléans, de Chartres & de Blois, les cinq dernieres années de la guerre qui a précédé la paix de Riswich; & la cadette a été mariée en 1709, à *Armand* de Prez, chevalier, seigneur de Louaville, qui a aussi servi plusieurs campagnes. * *Voyez le xxxix journal des savans de MDCXCV.*

FÉLIBIEN (Jacques) étoit d'une famille distinguée dans les sciences & dans les arts; & il a mérité lui-même de se faire un nom dans la république des lettres. Il étoit frere d'*André* historiographe, qui fait le sujet de l'article précédent, & de *Pierre*, chanoine & prevôt de Mezangers dans l'église de Chartres, qui eut des liaisons étroites avec le célébre M. de Rancé, abbé & réformateur de Notre-Dame de la Trappe. Jacques Félibien naquit à Chartres en 1636. Dès sa plus tendre jeunesse il donna des marques d'une piété solide; & dans un temps où les études étoient encore fort éloignées de la perfection où elles ont été portées depuis, il en fit d'excellentes. Il s'appliqua particulierement à celle de l'écriture sainte, & y fit de si grands progrès, que n'étant encore que diacre, il fut appellé en 1661, par M. Camus de Baignols, premier supérieur du séminaire de Chartres, pour faire des conférences sur les livres saints aux jeunes ecclésiastiques que l'on élevoit dans le séminaire. En 1668 il fut pourvu de la cure de Vineuil, à une demi-lieue de la ville de Blois, dont il prit possession au mois de septembre de la même année; & il gouverna cette grande paroisse avec beaucoup de zèle & de vigilance jusqu'au mois de juin 1689. Sa mémoire y est encore en vénération. Ayant été nommé à un canonicat de l'église de Chartres, il en prit possession le 10 de mai de la même année 1689, & vint le mois suivant se fixer dans cette ville. Il y fut reçu archidiacre de Vendôme le 2 de juillet 1695, & y mourut le 25 de novembre de l'an 1716, âgé de 80 ans, selon son épitaphe dressée par D. Michel Félibien, son neveu, & qu'on lit encore dans le cimetiere de S. Jérôme où il est inhumé. M. Félibien a toujours mené la vie d'un saint prêtre, qui connoît ses devoirs, qui les aime, & qui y est fidéle. Il gardoit une retraite exacte, & jamais rien n'a pu le détourner de remplir toutes les obligations dont il se vit chargé. Etant curé à Vineuil, il fit imprimer à Blois, chez Alexis Moëtte, les cérémonies du baptême mises en françois, avec des réflexions & des prieres; & un autre traité du sacrement de baptême, & des obligations que les Chrétiens y contractent, avec des prieres du matin & du soir tirées des prieres de l'église, & un catéchisme abrégé pour l'usage des enfans. En 1697 il donna à Paris, *Entretiens sur l'histoire de la conversion d'un jeune gentilhomme Hollandois*, qu'il avoit connu dans le temps qu'il étoit curé de Vineuil. Cet écrit est dédié à la reine d'Angleterre. M. Félibien le composa au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Trappe avec M. Isambert, chanoine, & depuis chancelier de l'église de Chartres, & c'est celui-ci qui est désigné dans cet ouvrage sous le nom de *Théotime*. Cette histoire composée de deux entretiens, est très-édifiante: on y sent par-tout la piété de l'auteur, & son amour pour la vraie religion. C'est ce que lui en écrivit le pieux & savant M. le Nain de Tillemont, avec qui il avoit été fort lié. Les autres ouvrages de M. Félibien, mais auxquels il n'a pas jugé à propos de mettre son nom, sont, 1. *Instructions morales en forme de catéchisme sur les commandemens de Dieu, tirées de l'écriture.* C'est un volume *in-12.* imprimé à Chartres, en 1693, approuvé par messire Paul de Godet des Marais, évêque de Chartres. A la fin de ces instructions, il y a une explication des cérémonies du baptême, de sa dignité, de ses obligations, avec des prieres & des réflexions chrétiennes. 2. *Le symbole des apôtres expliqué par l'écriture sainte*, à Blois, *in-12*, 1696, & réimprimé depuis à Chartres. M. de Godet des Marais, évêque de Chartres, dit dans son approbation, que ce livre & le précédent sont dignes de la piété de son auteur, & propres à l'instruction & à l'édification des fidéles de son diocèse. 3. M. Félibien eut aussi beaucoup de part au catéchisme qui parut en 1699, sous l'épiscopat, & avec l'autorité du même prélat. 4. Le principal ouvrage de M. Félibien est un commentaire latin sur l'ancien testament, qui devoit composer six volumes *in-4°.* pour servir de continuation ou de supplément à celui de M. Jansénius, évêque d'Ipres, qui avoit seulement travaillé sur le Pentateuque; les proverbes, l'ecclésiaste, la sagesse, Habacuc, Sophonie. Le titre est, *Vetus Testamentum cum commentariis ex fonte hebraïco, versione septuaginta interpretum, & variis auctoribus collectis: accesserunt argumenta librorum & capitum, tam strictâ quàm solutâ ratione novo studio composita; & chronologia à principio mundi usque ad obitum sancti Joannis Evangelistæ.* M. Felibien donna pour essai son commentaire sur Osée, imprimé à Chartres, *in-4°.* 1702. Il fit ensuite imprimer en 1703 dans la même ville chez la veuve d'Etienne Massot, son commentaire sur le Pentateuque, sous ce titre: *Pentateuchus historicus, sive quinque libri historici, Josue, Judices, Ruth, primus & secundus Regum, cum commentariis ex fonte hebraïco, versione 70 interpretum, & variis auctoribus collectus.* Ce livre fut achevé d'imprimer le 15 octobre 1703 en beaux caractères, annoncé dans le seiziéme journal de Paris 1704 & dans les *mémoires de Trévoux*; mais il attira plusieurs chagrins à son auteur. On y trouva plusieurs réflexions mauvaises, qui lui étoient sans doute échapées: celles-ci entr'autres qui sont détaillées dans un mémoire que nous avons vu, & qui est du temps même. 1°. En parlant de Gédeon & de Manué, l'auteur disoit qu'ils offrirent des sacrifices, non par eux-mêmes, mais par le ministere des anges, *qui propriè & immediatè Deo sacrificabant*, contre le principe de saint Paul, *omnis pontifex ex hominibus assumptus*, &c. 2°. Parlant du vieillard qui avoit donné retraite à un Lévite, au livre des Juges, chap. 10, l'auteur s'exprimoit de façon à faire nécessairement conclure que l'ignorance excuse dans des choses de droit naturel, & cela dans une matiere de la plus grande conséquence. 3°. En parlant de David, M. Félibien mettoit dans la bouche de ce saint roi ces sortes de sermens populaires, *Diabolus me auferat*, &c. C'étoit donner dans les écarts sur lesquels on avoit justement repris le fameux Richard Simon, quoiqu'encore en matiere moins grave. On fit connoître ces défauts, & plusieurs autres, à l'auteur, qui les reconnut & fit mettre des cartons en ces endroits. 4°. Ce même livre occasiona une affaire plus longue & plus embarassante, dont nous avons vu toutes les piéces originales. Ce commentaire sur le Pentateuque n'avoit été imprimé qu'avec le seul privilége de M. l'évêque de Chartres (Paul de Godet des Marais) dont le mandement fut mis à la tête. Ce prélat y rend témoignage que l'ouvrage est travaillé avec beaucoup de soin: il en recommande la lecture sur l'approbation que deux docteurs lui avoient donnée, (Jean Mareschaux, doyen & grand vicaire, & Louis Peu, chanoine de Chartres) & déclare qu'il en a ordonné l'impression. C'étoit passer les bornes de son pouvoir. On le fit remarquer à M. le chancelier dans un mémoire qu'on lui adressa, & dans lequel on fait voir que l'entreprise de ce prélat contredit les ordonnances de nos

rois & l'usage de tous les temps, qui ont interdit à qui que ce soit de faire imprimer ou débiter aucun ouvrage dans le royaume, sans être revêtu de l'autorité de sa majesté; & l'on montre que ces loix sont fondées non-seulement sur l'importance de veiller sur tout ce qui se répand dans le public, mais encore sur ce que la permission, ou l'ordre d'imprimer, débiter ou vendre aucun ouvrage dans le royaume, est un fait de pure police qui n'appartient qu'à la puissance temporelle. On remarque dans ce même mémoire, qu'il est vrai que M. de Chartres a fait imprimer avec ce commentaire un privilége du roi, mais non un privilége accordé pour ce livre: c'étoit seulement celui qui lui avoit été donné pour des livres de prieres, catéchismes, lettres & instructions pastorales; & l'on prouve que ce privilége ne peut s'étendre à d'autres livres. M. le chancelier, informé de cette entreprise par ce mémoire, & par un exemplaire même du livre, que M. Félibien, parent de l'auteur, avoit présenté à ce magistrat, en écrivit à M. l'évêque de Chartres le 1 décembre 1703, lui opposant les raisons détaillées dans le mémoire dont on vient de parler, & le priant d'y avoir promptement égard. M. de Chartres répondit à cette lettre qui est très-polie, par un mémoire où il tâche de prouver que les livres traitant des matieres ecclésiastiques, principalement le texte & l'interprétation de l'écriture sainte, les livres de l'office divin, & tous ceux qui sont destinés pour l'instruction du clergé & du peuple, ne doivent être imprimés que de l'autorité des supérieurs ecclésiastiques. Il prétend que ceux-ci peuvent autoriser l'impression de ces livres en deux manieres: ou en donnant simplement permission de les imprimer, ou en ordonnant expressément qu'ils soient imprimés; & que de quelque maniere qu'ils le fassent, ils ne sont pas simples approbateurs de ces livres, comme peut l'être un docteur particulier, ou même une faculté de théologie toute entiere; que les évêques emploient la premiere maniere quand ils n'adoptent point les ouvrages imprimés, mais seulement qu'ils trouvent bon qu'ils aient cours dans leurs diocèses; & la seconde, quand ce sont des ouvrages qu'ils ont composés, ou fait composer, ou qu'ils adoptent. Il prétend que c'est une suite de l'exercice de la puissance spirituelle dont ils sont revêtus, & que les conciles & l'usage leur ont accordé ce droit. Pour le prouver, par rapport à ce qu'il appelle l'usage, il cite un nombre de livres où il est marqué qu'ils ont été imprimés *par la permission* ou *par l'ordre des évêques*. M. le chancelier répondit en peu de mots à ce mémoire, le 10 du même mois de décembre; & seulement pour faire voir au prélat que tout ce qu'il avoit objecté n'avoit aucun lieu, excepté pour les livres qui regardent spécialement l'instruction d'un diocèse; les catéchismes, instructions & lettres pastorales, livres d'église. Mais cette courte réponse fut accompagnée de réflexions étendues que le magistrat fit aussi communiquer à M. de Chartres, & dans lesquelles on fait voir avec évidence, 1°. que toutes les autorités rapportées par ce prélat, prouvent seulement que c'est aux évêques à veiller d'une maniere particuliere sur la doctrine qui s'enseigne dans leurs diocèses, ou que l'on propose à leur peuple; 2°. qu'ils peuvent défendre la lecture des livres dangereux ou mauvais; & aussi autoriser, approuver, ordonner même la lecture de ceux qui sont bons & utiles; 3°. que les imprimeurs de leurs diocèses sont comme le reste des fidéles, sujets aux peines spirituelles. On ajoute que les évêques qui en autorisant ces livres n'ont point fait mention du privilége accordé pour ces livres, s'il y en a un, sont coupables de négligence, & que ce défaut, de même que les mandemens d'autorisation trop absolus, pouroient à la fin introduire un usage qui blesseroit l'autorité du roi; que de plus, ces façons de parler, *par l'ordre*, *par l'autorité*, employées par plusieurs prélats, & dont M. de Chartres s'autorisoit, ne sont presque toutes qu'une espéce de compliment qui n'emporte avec soi aucune jurisdiction réelle à cet égard; que les auteurs ou les libraires qui s'en servent souvent de leur chef, ne le font que pour témoigner leur respect ou leur soumission aux personnes puissantes qui se sont intéressées à leur travail, qui leur en ont payé le prix, ou qui peuvent leur en procurer le débit. L'auteur des réflexions prouve ce qu'il avance, en rapportant un nombre de livres, où il est dit qu'ils ont été imprimés par l'ordre de Mademoiselle, par l'ordre de Madame de Guise, par le commandement de M. le Prince, &c. quoique ces personnes n'aient jamais prétendu avoir le droit de faire imprimer dans le royaume. M. l'évêque de Chartres opposa encore à la lettre de M. le chancelier du 1 décembre un nouveau mémoire, où il ne fait qu'insister sur les raisons qu'il avoit déja alléguées dans le premier, & où il confond toujours la permission accordée aux évêques pour les livres spécifiés dans ces sortes de permissions, avec celles de publier de leur propre autorité tout livre de quelque espéce que ce soit, sous prétexte qu'il pouroit servir d'instruction, & nommément les explications de l'écriture sainte. C'est le même langage dans plusieurs lettres qui furent écrites à M. le chancelier dans le cours de cette affaire. Mais ces mémoires & ces lettres n'empêcherent pas sa majesté de rendre le 11 décembre 1703 un arrêt par lequel elle ordonne la suppression du livre, la confiscation des exemplaires, avec peine de cent livres d'amende contre l'imprimeur, par les raisons *que ni l'auteur, ni l'imprimeur n'ont eu soin d'obtenir de sa majesté la permission ou le privilége nécessaire, nonobstant les ordonnances & réglemens intervenus sur le fait de la librairie*. M. Félibien avoit reconnu sa faute avant cet arrêt, comme on le voit par quatre lettres qu'il écrivit sur cela à M. le chancelier, & dans lesquelles il se soumet au cours ordinaire de la justice sur ce qui pouvoit regarder son livre. En conséquence de l'arrêt, les exemplaires furent saisis & confisqués, comme on le voit par le procès verbal qui en fut dressé par M. Charles Nicole, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage & siége présidial de Chartres; mais cette saisie n'eut pas de suite; l'auteur & l'imprimeur ayant demandé & obtenu ensuite un privilége convenable. L'abbé Boileau ne parle pas avantageusement de ce commentaire de M. Félibien, nombre 5 de sa disquisition latine sur les approbations, à cause des mauvaises propositions dont on a parlé ci-dessus. Il ignoroit, sans doute, que l'on avoit mis des cartons en ces endroits. La suite de ce commentaire n'a pas non plus été imprimée. L'ouvrage étoit néanmoins achevé, & mis au net avant la mort de l'auteur, qui le laissa par son testament à dom Michel Félibien, son neveu. Il a encore laissé d'autres ouvrages manuscrits dont les uns ne sont pas finis, & les autres le sont. Ceux qu'il n'a pas finis sont des instructions sur les sacremens tirées de l'écriture sainte, des conciles & des peres: il en est resté à la moitié de ce qui peut regarder le sacrement de pénitence. Les ouvrages achevés sont: la traduction du missel & du bréviaire: une autre traduction de quelques ouvrages de saint Ephrem, de S. Grégoire de Nazianze: la vie de saint Fulgence, & celle de Pierre de Blois: des entretiens sur les menaces, punitions & imprécations contenues dans l'écriture sainte: enfin une chronologie françoise, ample, utile, & bien digérée, depuis le commencement du monde jusqu'à la centiéme année de Jesus-Christ, avec les citations de l'écriture. Cette chronologie pouroit former un gros volume *in*-12. Dom Liron, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, parle de M. Félibien dans sa bibliothéque chartraine; mais d'une maniere très-superficielle, & si peu exacte, qu'il en fait deux personnes différentes, pages 284 & 318.
* *Mémoires du temps.*

FELIBIEN (Dom Michel) fils d'*André*, neveu de Jacques Félibien, naquit à Chartres en 1665. Il se retira à l'âge de dix-sept ans dans la congrégation de saint Maur, où il a soutenu dignement la réputation que ceux de son nom se sont si justement acquise dans la république des lettres. On a de lui l'*histoire de l'abbaye de saint Denys*, avec de savantes dissertations; c'est un volume *in-fol.* qui fut imprimé à Paris en 1706, & dans lequel on trouve beaucoup de recherches & d'érudition. En 1699 il avoit fait imprimer une *lettre circulaire sur la mort de madame de Harcourt, abbesse de Montmartre.* En 1711 il donna *la vie de madame d'Humieres, abbesse & réformatrice de l'abbaye de Mouchi*, à Paris, *in-8°.* Il y a à la fin de cette vie un petit écrit de cette vertueuse abbesse, intitulé: *Sentimens de piété sur l'Eucharistie, tirés des pseaumes.* MM. les prevôt des marchands & échevins de la ville de Paris, informés du mérite de dom Félibien, le choisirent pour écrire l'histoire de cette ville: il en publia en 1713, le projet qui fut inséré dans le journal des savans de Paris, au 16 juin de la même année, & il travailla sérieusement à le remplir; mais sa mort arrivée dans l'abbaye de saint Germain des Prés le 10 septembre 1719, l'ayant empêché d'achever ce travail, dom Lobineau le continua, & fit imprimer cette histoire en cinq volumes *in-fol.* à Paris en 1725. Les trois derniers volumes ne contiennent que des preuves. Les deux premiers qui sont historiques sont très-superficiels. Dom Félibien a encore composé la vie de S. Anselme, avec des réflexions sur les ouvrages de ce saint docteur. Cet écrit n'est point encore imprimé. * *Mém. du temps.* Dom le Cerf, dans sa *bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur.* Voyez LOBINEAU.

FELIBIEN (Jean-François) écuyer, sieur des Avaux & de Javercy, conseiller & historiographe du roi & de ses bâtimens, arts & manufactures de France, étoit second fils d'*André* Félibien & de *Marguerite* le Maire, & succéda à son pere en 1695, dans les places d'historiographe des bâtimens, & de garde du cabinet des antiques. Il a été aussi sécretaire de l'académie royale d'architecture, & ci-devant l'un des pensionaires & trésorier perpétuel de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il est mort à Paris le 23 juin 1733, âgé d'environ soixante-quinze ans. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit & d'une érudition assez étendue. Il a donné plusieurs ouvrages qui sont estimés: Le plus considérable est son *recueil historique de la vie & des ouvrages des plus célèbres architectes*, qu'il publia en 1687 *in-4°.* & qui a été plusieurs fois réimprimé à Paris & dans les pays étrangers, avec les *entretiens sur la vie & les ouvrages des peintres* d'André Félibien son pere. *Jean-François* a donné encore les plans & les descriptions des deux plus belles maisons de campagne de Pline *le Jeune*, savoir, le Laurentin & la maison de Toscane, en 1699, & réimprimés à Amsterdam en 1706, & encore depuis: il y a joint une dissertation touchant l'architecture antique & gothique; la description de la nouvelle église de l'hôtel royal des Invalides, avec un plan général de l'ancienne & de la nouvelle église, en 1702. Une description sommaire de Versailles ancienne & nouvelle, avec des figures, en 1703, *in-douze*, avec la description & l'explication des tableaux, statues & autres ornemens de ce lieu. Une description complette de l'église des Invalides, en 1706, *in-fol.* Jean-François Félibien avoit épousé le premier septembre 1712, *Catherine* Minet, fille de *Louis* Minet, conseiller sécretaire du roi, & avocat aux conseils, & d'*Elizabeth* Mouffle: il en avoit eu onze enfans qui sont tous morts jeunes. * *Mémoires du temps. Mercure d'août* 1733.

FELICIANI (Porphyre) évêque de Foligno, au commencement du XVII siécle, savoit la philosophie, les mathématiques, la jurisprudence, les belles lettres, & écrivoit avec beaucoup de netteté en latin & en italien. Il fut domestique du cardinal Salviati, & puis sécretaire du pape Paul V, qui lui donna l'évêché de Foligno, où il mourut le 2 d'octobre de l'an 1632, dans sa 70 année. Il a laissé divers recueils de lettres & de poësies: il n'avoit personne au-dessus de lui de son temps, pour la poësie italienne. * Joh. Bap. Laur. *de vir. illust. sui temp.* Cæs. Alexi. *cent. 2 de vir. illust. Perus.* Janus Nicius Erythræus, *Pin I. imag. illust. c.* 75. Louis Jacobilli, *biblioth. Umbr.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes modernes.*

FELICIANO (François) mathématicien, de Lazise dans le Véronois, a publié en 1563 trois livres d'arithmétique & de géométrie, sous ce titre bizare de *Scala Grimaldelli.* Cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé. C'est tout ce qu'en dit M. le marquis Maffei dans sa *Verona illustrata*, au livre 4 des écrivains de Vérone, édition *in-fol.* pag. 205. Dans le 3 livre du même ouvrage, M. Maffei parle d'un Félix FELICIANO, gentilhomme de Vérone, qui vivoit après le milieu du XV siécle. On le surnommoit l'*Antiquaire*, parcequ'il avoit ramassé avec soin les antiquités de Rome, de Ravenne & de toute l'Italie. Il avoit d'ailleurs beaucoup d'érudition, & a laissé de plus un assez grand nombre de poësies en langue vulgaire; mais il eut le malheur de se livrer à la recherche de ce qu'on appelle la pierre philosophale, ou le grand œuvre, & il y dépensa inutilement la plus grande partie de son bien. Voyez ce qu'en dit M. Maffei, au livre cité, même édition, pages 98 & suivantes. M. l'abbé Lenglet ne dit rien de ce Félix Féliciano, dans son *histoire de la philosophie hermétique.*

FELICIEN & PRIME furent martyrisés à Rome dans le temps de Maximien Herculius, vers l'an 286 ou 287, suivant leurs actes, qui ne paroissent pas autentiques. On fait leur fête dans le martyrologe, au neuviéme jour de juin. * *Acta apud Surium.* Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

FELICIEN, hérétique Arien au commencement du V siécle, soutenoit qu'on devoit examiner les questions de religion par la raison, & ensuite par l'écriture. C'est contre lui que S. Augustin a écrit le livre de l'unité de la Trinité, en dix-huit chapitres. * Sandere, *her.* 94. Pratéole, *V. Felic.*

FELICIEN (Jean Bernardin) de Venise, qui florissoit vers l'an 1545, s'est fait connoître par un grand nombre de versions latines. Il a traduit entr'autres la chaîne d'or d'*Oecumenius*, c'est-à-dire, son commentaire sur les actes des apôtres, & sur les épîtres canoniques; divers traités de *Galien*, de *Paul d'Ægine*, & de quelques autres anciens médecins; les livres d'Aristote sur la morale, avec les commentaires de ses scholiastes, *Eustrate*, *Asphase*, & *Michel d'Ephèse*; les dix livres de l'histoire des animaux du même Aristote; les commentaires d'*Alexandre d'Aphrodisée*, sur le premier de ses analytiques; & le traité de *Porphyre*, de l'abstinence de la chair des animaux. Felicien est trop diffus; ses traductions tiennent de la paraphrase, & n'ont pas assez de simplicité; en un mot il n'a pu parvenir à cette clarté, & à cette netteté que demande une traduction fidéle. * P. D. Huet, *de clar. interpret. l. 2, p.* 166. Voss. *de scrip. math.* Gesner, *epitom.* Baillet, *jugemens des savans sur les traductions latines.*

FELICIENNE EUPHROSINE DE S. JOSEPH, religieuse Carmélite, étoit Espagnole, née à Calahorra, dans la vieille Castille, le 15 de mars 1564. Elle étoit fille de *Jean-Basile* de Santoro, auteur de vies de saints, écrites en langue vulgaire avec beaucoup d'onction & d'élégance. Felicienne ayant lu la vie & les ouvrages de sainte Thérèse, se sentit animée du même esprit; & pour répondre à la grace qui parloit à son cœur, elle alla à Saragoce, se présenta dans un monastere de l'ordre de sainte Thérèse, & y prit le

voile le jour de la nativité de la sainte Vierge, le 8 septembre 1588; elle étoit alors dans la 24 année de son âge. Elle a toujours donné depuis les plus grands exemples de régularité & de sainteté, jusqu'à sa mort, arrivée le 7 juin 1652. Elle étoit âgée alors de près de 90 ans. Sa vie a été écrite par Michel-Baptiste de Lanuza, & imprimée à Saragoce, en 1654. Felicienne avoit composé elle-même une histoire abrégée de sa vie, & des faveurs singulieres qu'elle avoit reçues de Dieu. On a encore d'elle un traité espagnol, intitulé, *Recreaciones spirituales;* imprimé pareillement à Saragoce, en 1654. * *Voyez* Nicolas-Antoine, dans sa bibliothéque espagnole, tom. 1, pag. 278, & l'ouvrage intitulé: *Bibliotheca scriptorum utriusque congregationis & sexus Carmelitarum excalceatorum, Autore Martiale à S. Joanne-Baptistâ, ejusdem ordinis*, &c. à Bourdeaux, *in*-4°. 1730, pag. 157 & 158.

FELICISSIME, diacre schismatique de Carthage dans le III siécle, forma en 252 un schisme contre S. Cyprien, & troubla la paix de l'église d'Afrique. Il commença par s'opposer en 248, à l'élection de son pasteur; & depuis s'étant servi de l'occasion que lui présentoit la retraite de ce saint pendant la persécution, il se joignit avec cinq prêtres de sa faction, aux magistrats païens, pour tourmenter les fidéles. Quelque temps après, il n'oublia rien pour diviser saint Cyprien d'avec les confesseurs, sur la grace précipitée que ces derniers accordoient aux Libellatiques, & aux autres qui étoient tombés dans une apostasie publique. Comme il lui fut impossible de réussir, il forma le schisme ouvertement, assemblant ceux de son parti sur une montagne hors de la ville, & excommuniant tous ceux qui ne lui adhéroient pas. En ce temps-là même, dans un synode d'Afrique, Privatus, qui n'y fut pas reçu, cabala avec cinq évêques coupables d'apostasie, & tous ensemble mirent le prêtre Fortunat en la place de S. Cyprien. Félicissime fut d'abord député à Rome vers le pape Corneille, pour obtenir sa communion par surprise, & pour accuser le légitime pasteur de l'église de Carthage; mais cette demande fut rejettée. Ce schismatique vouloit que l'on reçût à la communion ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie, sur une simple recommandation des martyrs, & sans qu'ils eussent fait pénitence; cependant il se joignit à Novat, qui étoit dans une pratique toute contraire. * S. Cyprien, *ep.* 38, 39, 40, 55, *&c.* Baronius, *A. C.* 254, 255, 258. Pearson, *annal. Cyprian.* M. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des trois premiers siécles.*

FELICISSIME, confesseur à Carthage du temps de S. Cyprien, fut mis un des premiers en prison avec Rogatien, au commencement de la persécution de Dece. Il confessa courageusement le nom de J. C. Ce fut à ces deux confesseurs que S. Cyprien s'adressa, pour les charger de veiller sur son troupeau en son absence, avec les évêques Caldonius & Herculianius, & ausquels il donna commission d'excommunier Félicissime, dont il est parlé dans l'article précédent. On fait leur fête dans le martyrologe romain au 26 octobre, où on leur donne la qualité de martyrs. * S. Cyprien, *epist.* 38 & 81. Baillet, *vies des saints.*

FELICISSIME (saint) & S. Agapet, sont deux martyrs, que l'on joint à S. Sixte & à S. Quartus dans les martyrologes; mais il est incertain s'ils souffrirent le martyre dans le même lieu, & dans le même temps. On fait mémoire d'eux dans les martyrologes au 6 d'août.

FELICISSIME, hérétique, & disciple de Priscillien, fut puni de mort par ordre de Maxime, empereur, ou plutôt tyran des Gaules. Sulpice Severe en fait mention, *l.* 2, *hist. sacr.*

FÉLICITE, déesse des Romains à laquelle Lucullus avoit fait bâtir un temple. Jules César lui en avoit commencé un, que Lepidus acheva. On la représentoit comme une femme majestueuse, assise sur un trône, tenant un caducée d'une main, & une corne d'abondance de l'autre: ce qui se voit dans quelques anciennes médailles. Dans d'autres médailles elle est debout, & tient une pique au lieu d'une corne d'abondance. * Dion, *l.* 44. S. Augustin, *l.* 4 *de civ. Dei*, *c.* 18. Ripa, *Iconol.* Giraldus, *Synt.* 1.

FELICITE (sainte) *voyez* SAINTE PERPÉTUE.

FELICITE (sainte) mere & martyre avec ses sept fils, souffrit sous l'empire d'Antonin, ou plutôt de Marc-Auréle Antonin, dans la ville de Rome. Elle fut amenée avec ses sept fils au tribunal de Publius préfet de Rome. Etant interrogée, & ses enfans l'un après l'autre; ils refuserent tous de sacrifier aux idoles, & confesserent généreusement J. C. Le gouverneur fit savoir leur réponse à l'empereur, qui leur donna des juges qui firent mourir les enfans par divers genres de supplice. La mere eut la tête tranchée. Les noms de ces sept enfans étoient Janvier, Felix, Philippe, Silanus, Alexandre, Vital & Martial. On fait leur fête le 10 de juillet, & celle de sainte Félicité, le 23 novembre. * Actes de sainte Félicité, dans Surius. Ruinart, *acta mart. sincera.* Greg. Magn. *hom. 3 super evangelia.* Petrus Chrysologus, *serm.* 134. De Tillemont, *mém. pour servir à l'histoire ecclésiast. tom.* 2. Baillet, *vies des saints.*

FELIN ou WELIN, *Felinnum*, ville de Livonie dans la province d'Estonie, autrefois défendue par une bonne forteresse, dans laquelle Guillaume de Furstemberg, grand maître de l'ordre Teutonique, s'étoit retiré durant sa vieillesse. Il y fut livré l'an 1560 par les siens aux Moscovites.

FELINUS SANDÆUS, jurisconsulte, *cherchez* SANDEI (Felino).

FÉLIX, proconsul & gouverneur de Judée, vivoit dans le I siécle, & étoit frere de Pallas, affranchi de Claude, lequel profitant de la stupidité de son maître, abusoit insolemment de sa femme. Lorsque Felix fut arrivé dans la Judée en l'an 53 de J. C. il sentit une forte passion pour Drusille, fille du vieil Agrippa, sœur du jeune, & femme d'Azize ou Azotus, petit roi des Emisseniens. Il fit si bien par ses caresses, par ses promesses, & par le moyen d'un certain homme nommé Simon, qu'il persuada à Drusille de l'épouser. S. Paul parlant devant lui, l'entretint de la chasteté & du jugement dernier, ce qui l'effraya fort. Cependant, les maux qu'il causa dans la Judée, furent cause que Néron, successeur de Claude, envoya Porcius Festus en sa place. * Actes des apôtres, *c.* 24. Joséphe, *l.* 22 *des ant. c.* 5, 6, *&c.* Tacite, *l.* 12 *des ann. c.* 14.

MARTYRS.

FÉLIX, prêtre, & les diacres S. Fortunat & S. Achillée, avoient été envoyés par S. Irénée pour prêcher l'évangile à Valence, ville de la province Viennoise. On tient qu'après y avoir fait plusieurs conversions, ils y furent martyrisés par ordre de Corneille, qui exerçoit la fonction de juge dans Valence, sur la fin de l'empire de Sévere, l'an 211 de J. C. Leurs actes sont d'un auteur nouveau & de peu d'autorité. La fête de ces saints est marquée dans le martyrologe de S. Jérôme, & les suivans, au 23 avril. * Baillet, *vies des saints, mois d'avril.*

FELIX (Saint) martyr de Sutri en Toscane, souffrit la mort sous la persécution d'Aurélien, vers l'an 275. Les actes du martyre de ce saint, portent que Turcius envoyé par l'empereur pour exécuter ses ordres contre les Chrétiens, fit amener Félix devant son tribunal; & que n'ayant pu l'obliger de renoncer à la religion chrétienne, il lui fit battre & fraper le visage à coups de pierres, jusqu'à ce qu'il en expirât. Sa mort est marquée dans les martyrologes au 23 de juin. * *Acta apud Surium.* Baillet, *vies des saints.*

FELIX de Girone, martyr. On prétend que ce Fé-

lix né en Afrique, se sauva en France avec Cucuphat, dans le temps de la persécution de Dioclétien & de Maximien; qu'il arriva à Barcelone, & de-là passa à Girone, où il souffrit le martyre au commencement du IV siécle. * *Acta S. Cucuphatis apud Surium.* Grégor. Turon. *de gloria martyr. c.* 92. Prudent. *Hymne* 4. On fait mémoire de ce saint dans les martyrologes, au 1 d'août. * Baillet, *vies des saints.*

FÉLIX & ADAUCTE, martyrs à Rome dans le temps de Dioclétien. On croit que Félix étoit un prêtre, lequel, après avoir généreusement confessé la foi de J. C. fut conduit au supplice; & que comme on l'y menoit, un Chrétien, dont l'on ne sait point le nom, l'ayant rencontré sur le chemin d'Ostie, déclara qu'il faisoit profession de la même foi, & fut martyrisé avec lui, d'où il fut appellé *Adaucte*, du participe latin *adauctus*, augmenté, comme *adjoint* de S. Félix. Les actes, sur la foi desquels on avance ce fait, sont visiblement modernes; mais le culte de ces deux saints est établi par les martyrologes au 30 jour d'août. Quelques-uns en font des martyrs d'Afrique, & confondent ce *Félix*, avec *Félix*, évêque de Tubise, dont il est parlé dans l'article suivant. * *Acta apud Surium.* Fronteau, *calendrier romain.* Baillet, *vies des saints*, 30 *août.*

FELIX, martyr d'Afrique, évêque de Tubise dans la province proconsulaire, fut arrêté quand l'édit de Dioclétien fut publié en Afrique le 24 février de l'an 303. Magnilien, magistrat de la ville, chargé d'exécuter l'édit, fit arrêter le prêtre Janvier, avec deux lecteurs, nommés Fortunat & Septimien, & leur demanda des livres sacrés pour les bruler. Le prêtre Janvier leur répondit qu'ils étoient chez leur évêque. Magnilien l'envoya querir, & lui ordonna de livrer ses livres pour être brulés. Félix refusa de le faire. Magnilien le renvoya, en lui disant qu'il pensât à ce qu'il avoit à faire. Trois jours après il le fit revenir; & sur le refus réitéré qu'il fit de livrer les livres de l'écriture sainte, il l'envoya au proconsul à Carthage. Félix ayant répondu avec la même résolution au proconsul, fut envoyé, à ce qu'on dit, en Italie, où il fut interrogé à Naples par le préfet du prétoire, & condamné à mort, après avoir déclaré qu'il avoit des livres sacrés qu'il ne livreroit pas. Sa mémoire est marquée au 30 d'août. * *Acta apud Surium.* Ruinart, *acta sincera.* De Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. ecclésiast.* Fleuri, *hist. de l'église.* Baillet, *vies des saints.*

FÉLIX & NABOR, martyrs, *cherchez* NABOR.

PAPES.

FÉLIX (Saint) I de ce nom, pape, étoit, à ce qu'on dit, Romain & fils de *Constantin.* Il succéda le dernier jour de l'an 270 à S. Denys; & écrivit aussitôt après une épître à Maxime d'Alexandrie, contre l'hérésie de Sabellius & de Paul de Samosate. Il ne nous en reste qu'un fragment, dans le concile de Chalcédoine, où elle fut lue, aussi-bien que dans celui d'Ephèse. On lui en attribue trois autres; la premiere, à Paternus, évêque; la seconde aux prélats des Gaules; la troisiéme, à Benigne, évêque; mais elles sont supposées. Pendant son pontificat, si l'on en croit l'historien du pontifical, il bâtit une église, donna deux fois les ordres, & mourut martyr le 30 mai de l'an 275.

Félix succéda à *Denys* l'an 270: c'est tout ce qu'on en sait dans l'antiquité. Son pontificat fut de cinq ans selon Eusébe; de 4 ans, 1 mois, 10 jours, selon l'un des catalogues anciens donné par le pere Mabillon; de 3 ans, 1 mois, 25 jours, selon un autre catalogue; & selon Bucherius de cinq ans, onze mois, 25 jours. L'opinion la plus commune est, qu'il est mort le 30 décembre l'an 274. La lettre alléguée dans les conciles d'Ephèse & de Chalcédoine, sous le nom de Félix, a été attribuée par quelques-uns à Félix II, parcequ'elle est citée dans le concile d'Ephèse après la lettre du pape Jule; mais si elle est véritable, étant adressée à Maxime, évêque d'Alexandrie, qui occupoit ce siége du temps de Felix I, elle doit être de ce pape: c'est pourquoi Vincent de Lérins, en rapportant les témoignages cités par le concile d'Ephèse, pour établir la doctrine orthodoxe, met celui de Félix avant celui de Jule. Il n'est pas néanmoins certain que ces deux lettres soient véritables; pour les autres attribuées à Félix, elles sont certainement supposées. S. *Eutychien* lui succéda. * Eusébe, *l.* 7, *hist. c.* 26. Anastase, *de Rom. Pont.* Baronius, *A. C.* 272, 275. Louis Jacob, *biblioth. Pontif.*

FÉLIX, archidiacre de l'église de Rome, fut intrus sur le siége de Rome, quand le pape Libere fut exilé en 355. Il avoit fait serment, comme les autres clercs de l'église de Rome, de ne reconnoître aucun autre évêque de Rome, du vivant de Libere; mais Constance le fit ordonner évêque par Epictete, évêque de Centum-Celles. S. Jérôme dit qu'Acacius eut part à cette ordination, & l'accuse d'arianisme, aussi-bien que Socrate; mais Théodoret & Rufin, disent qu'il n'a été Arien que de communion, & non pas de doctrine. Quoi qu'il en soit, tous les anciens conviennent que son ordination n'étoit pas légitime. S. Athanase dans l'épître aux solitaires, dit qu'il fut ordonné dans le palais sans le consentement du peuple, & sans être élu par le clergé; & que son ordination fut faite par Epictete, en présence de trois eunuques, & de trois évêques, qui pouvoient plutôt passer pour des espions, que pour des évêques; que le peuple ne lui permit pas d'entrer dans l'église, & ne voulut pas communiquer avec lui. Marcellin & Faustin assurent la même chose dans la préface de leur requête aux empereurs Valentinien, Théodose & Arcade. Optat & S. Augustin ne mettent point Félix dans le catalogue des papes; & S. Jérôme lui donne la qualité d'antipape. Enfin, Libere étant de retour, il fut reconnu pour le seul légitime évêque de Rome. C'est donc à tort que quelques nouveaux auteurs mettent Félix dans le catalogue des papes; & c'est encore avec moins de raison qu'on l'a mis au nombre des saints martyrs. Dans le temps de la réforme du martyrologe romain, sous Grégoire XIII, Baronius composa une dissertation pour prouver que Félix n'étoit ni saint ni martyr. Le cardinal Santorio prit la défense de Félix: cependant il auroit été rayé du martyrologe, si par hasard on n'eût découvert en même temps sous un autel de l'église de S. Côme & de S. Damien à Rome un cercueil de marbre, où d'un côté étoient les reliques des saints martyrs, Marc, Marcellin & Tranquillin, & de l'autre un corps avec cette inscription: *Le corps de S. Félix, pape & martyr, qui a condamné Constance.* Baronius, qui rapporte ce fait, se rendit à ce témoignage, qui seroit peut-être de quelque poids, s'il n'étoit contraire à ce que les anciens ont écrit de Felix, & si l'histoire de son prétendu martyre n'étoit insoutenable; car on y suppose qu'il eût la tête tranchée par ordre de l'empereur Constance, qu'il avoit excommunié, & il est certain que Félix survécut à Constance, & que jamais Constance n'a été excommunié par Félix: ce qui fait encore voir la fausseté de l'inscription trouvée dans l'église de S. Côme & de S. Damien. Laissant donc ces fables; voici ce que Marcellin & Faustin nous assurent du sort de Félix; que Constance étant venu à Rome deux ans après l'ordination de Félix, le peuple lui demanda Libere; que l'empereur leur accorda son retour; qu'il revint la troisiéme année de son exil en 357; que le peuple le reçut avec joie; que Félix fut chassé de Rome; mais qu'il y revint s'établir dans la basilique de Jules; qu'il en fut chassé honteusement une seconde fois; & que 8 ans après, il mourut le 22 novembre, sous le consulat de Valentinien & de Valens, c'est-à-dire, l'an 365. Théodoret rapporte aussi que Constance étant venu à Rome, les dames Romaines lui demanderent le retour de Libere, & que cet empereur fléchi par leurs prieres le leur accorda,

Il ajoute que Constance ordonna que Libere & Félix gouverneroient tous deux l'église de Rome, & que chacun seroit à la tête de son parti; mais que le peuple ayant entendu cet ordre de l'empereur, qu'il fit lire dans le cirque, s'écria tout d'une voix, *Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Christ, qu'un évêque;* qu'enfin Libere étant revenu à Rome, Félix se retira dans une autre ville, ou, comme il est marqué dans l'ancien catalogue des papes, & dans Philostorge, en une de ses terres. * Saint Athanase, *epist. ad solitarios. Præfatio Marcellini & Faustini, ad libellum precum.* Rufin, *l.* 1, *c.* 22. S. Hieron. *de viris illust. & in chron.* Socrate, *l.* 2. *histor.* Sozom. *l.* 4, *c.* 11. Théod. *l.* 2, *c.* 17. Philostorge, *l.* 4, *c.* 3. Baronius. Gretser. Le cardinal du Perron, *dans sa réponse au roi de la grande Bretagne.* Godefroi, *dans la chronologie du code théodosien, & dans ses notes sur la loi* 14 *du* 16 *livre.* Hermant. De Tillemont, *mémoires pour l'histoire ecclésiastique. Voyez aussi* Monbricius, *& les actes des martyrs.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. IV siécle.* Baillet, *vies des saints.* Les lettres attribuées à cet antipape, que l'on nomme Félix II, sont supposées.

FELIX II (ou III du nom, si l'on veut mettre parmi les papes ce Félix qui occupa le siége pendant l'exil du pape Libere, & dont nous parlons à l'article précédent) Romain, bisaïeul de S. Grégoire *le Grand*, fut élu le 8 mars 483 après *Simplicius.* La premiere chose qu'il fit, ce fut de rejetter l'édit d'union publié par l'empereur Zenon, & de prononcer anathême contre ceux qui le recevroient. Il assembla un synode à Rome, à la sollicitation de Jean Talaïa, qui se plaignoit de son expulsion violente, & du rétablissement de Pierre Mongus. Ce dernier qui étoit hérétique, fut condamné, aussi-bien que Pierre *le Foulon.* Félix tâcha par ses lettres pleines de douceur, & par ses légats, de gagner Acace de Constantinople; mais ce fut inutilement, & ce pape se vit contraint, malgré lui, de le déposer dans un concile, qu'il assembla à Rome, en 484. Acace, pour s'en venger, fit rayer le nom de Félix des diptiques ecclésiastiques, & persécuta les prélats orthodoxes. Ce pontife assembla encore en l'an 487 un synode, pour la réconciliation de ceux qui s'étoient fait rebaptiser par les Ariens, dans la persécution des Vandales en Afrique, & écrivit pour ce sujet une épître synodale aux prélats de cette province. Après avoir saintement gouverné l'église 9 ans moins 12 jours, il mourut le 25 février 492. On lui attribue huit épîtres, que nous avons dans les recueils des conciles. Gelase, premier du nom, fut élu pape après lui. * S. Grégoire, *hom.* 38, *in evang. & l.* 4, *dial. c.* 16. Ciaconius & Baronius, *A. C.* 483, 484, 485, 492, & *in mart.* 25 *feb.*

FELIX III, natif de Bénévent, & fils de Castorius, fut élevé en la place de *Jean* I, le 24 juillet 526, après un interregne de 58 jours. Cette élection se fit plutôt par l'autorité de Théodoric, que par les suffrages libres de ceux qui avoient l'élection. Dieu permit néanmoins que le nouveau pape gouvernât l'église avec beaucoup de zèle, de doctrine & de piété. Il se plaignit avec une sainte liberté, de la persécution des Goths, auprès du roi Athalaric, lequel, à sa considération, fit publier un édit en faveur des Catholiques. Nous avons trois épîtres qui portent son nom: la premiere, à tous les évêques; la deuxiéme, à Sabinus; la troisiéme, à Césaire d'Arles; mais les deux premieres sont visiblement supposées. Il approuve dans la derniere, le réglement qui avoit été fait par les évêques des Gaules, de ne point élever des laïcs au sacerdoce, sans les avoir auparavant éprouvés. Il mourut le 12 octobre 529, après avoir gouverné 3 ans, 1 mois & 18 jours, depuis la fin du mois de juillet de l'an 526. C'étoit un pontife pieux, simple & humble. Boniface II fut son successeur. * Gennade, *de script. ecclés. c.* 86. Genebrard, *l.* 3, *chron.* Baronius, *A. C.* 526 *&* 530. Du Chêne, *vies des papes, &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. VI siécle.*

FELIX, antipape, *cherchez* AMEDEE VIII, duc de Savoye.

AUTRES GRANDS HOMMES.

FÉLIX (Saint) prêtre de Nole, dans le III siécle, naquit à Nole en Campanie, d'un pere nommé *Hermias*, originaire de Syrie, officier des armées, qui ayant vieilli dans le service des empereurs Romains, s'étoit venu habituer en Italie. Félix fut élevé dès sa jeunesse au service de J. C. & fait lecteur & exorciste. Il fut ensuite ordonné prêtre par Maxime, évêque de Nole, qu'il aida dans les fonctions de son ministere. Pendant la persécution de Dece ou de Valerien, l'évêque de Nole fut obligé de se retirer hors la ville. Félix qui étoit resté, fut conduit devant le magistrat, fouetté, chargé de chaînes, & mis dans les fers en prison; mais un ange le délivra pour aller secourir son évêque, qui étoit tombé malade dans les montagnes. Il le trouva à l'extrémité & sans connoissance, dans un champ plein de ronces. Félix ayant rencontré, par la permission de Dieu, des raisins au milieu de ces ronces, en pressa une grappe, dont il fit couler le jus dans la bouche de Maxime: ce qui le fit revenir. Félix le rapporta sur ses épaules dans la ville de Nole; & après s'être tenu caché quelque temps chez lui, il commença à paroître & à rassurer les fidéles. Les idolâtres voulurent se saisir de lui & ne le purent. Il se sauva, & se cacha dans une citerne, jusqu'à ce que la paix fut rendue à l'église. Alors il reparut & continua de s'aquiter des fonctions de son ministere. Après la mort de Maxime, on voulut l'élire évêque de Nole; mais il s'y opposa, fit élire Quintus, & vécut le reste de ses jours en paix, content du peu qui lui étoit resté, & labourant lui-même une terre qu'il avoit louée, pour avoir de quoi vivre. On ne sait pas l'année précise de sa mort. Quelques-uns la placent peu de temps avant la mort de Dioclétien; d'autres en 256, & d'autres en 266. Il s'est fait plusieurs miracles à son tombeau, attestés par S. Paulin, par S. Augustin, par Sulpice Severe, & par le pape Damase. Félix a toujours été honoré à Nole, & son culte passa bientôt d'Italie en Afrique. On faisoit sa fête à Rome & à Nole, dès le temps du pape Gelase au 14 de janvier. * Paulin, *carmine* 20. *Nat. de sancto Felice.* S. Augustin, *de cura pro mortuis epist.* 78 *&* 137. Sulpit. Sever. *epist.* 9, *ad Severum.* Greg. Turon. *de gloria martyr.* De Tillemont, *tome IV des mémoires pour servir à l'hist. eccl.* Baillet, *vies des saints*, 14 *janvier.*

FÉLIX, évêque de Trèves, vivoit sur la fin du IV siécle, il fut élu l'an 386, évêque de Trèves par les évêques Ithaciens, c'est-à-dire, du parti d'Ithace évêque d'Ossobonne en Espagne, de la communion desquels les autres évêques s'étoient séparés, parcequ'ils avoient poursuivi la mort des Priscillianistes. Ithace fut déposé dans un concile assemblé par S. Ambroise à Milan; & Félix demeura séparé de la communion des évêques Catholiques, comme ayant été ordonné par un schismatique. Ce jugement ayant été confirmé dans un concile tenu à Turin l'an 401, Félix renonça à son évêché, & se retira dans un monastere qu'il avoit établi près de Trèves, où il mourut peu de temps après. Quoiqu'il eût été engagé dans un parti, avec lequel les plus saints évêques de ce temps-là ne voulurent point communiquer, il n'a pas laissé d'être mis au rang des saints, au 26 de mars. * Sulpice Severe, *dans son histoire. Les conciles de Milan & de Turin. Mémoires de sa vie dans Bollandus.* Baillet, *vies des saints*, 26 *de mars.*

FÉLIX ou MAGNUS FÉLIX, préfet du prétoire, patrice, & enfin moine dans le V siécle, étoit de la ville de Narbonne, fils de Magnus, consul, en 460. Il étudia avec Sidoine Apollinaire, depuis évêque de Clermont, & ces deux habiles hommes furent toujours

étroitement liés. C'est ce qu'on voit par les écrits de Sidoine. Ce fut même à la priere de Félix que Sidoine recueillit & publia avant son épiscopat le livre de ses poësies, qu'il lui dédia. C'étoit vers l'an 469. Félix étoit déja marié, & avoit des enfans. Théodoric l'éleva au consulat, en 511, après l'avoir comblé de plusieurs autres honneurs. Nous avons trois lettres de ce même prince, l'une à l'empereur Anastase, l'autre à Félix même, & la troisiéme au sénat de Rome, dans lesquelles ce roi s'épuise en éloges sur les vertus de Félix, & sur la noblesse & le mérite de sa famille. Félix fut fait patrice vers l'an 472 ou 473. Sidoine lui en fait compliment dans une de ses lettres. Ceux qui nous apprennent que Félix fut préfet du prétoire, n'en marquent point le temps, & ne disent point si ce fut de l'Italie ou des Gaules, ou plutôt du peu qui y restoit alors aux Romains. De la maniere cependant dont Théodoric parle de l'honneur que Félix fit aux dignités qu'il posséda, il y a lieu de croire que ce fut à Rome plutôt que dans les Gaules, qu'il exerça cette charge. Dans la suite Félix voulant penser plus sérieusement à la vie éternelle, quitta la cour & ses dignités. On croit que ce fut à Arles qu'il se retira auprès de l'évêque Léonce, & qu'il embrassa la vie monastique. Ayant appris dans sa retraite l'exil de Fauste, évêque de Riez, qui fut relégué vers l'an 481 ou 482, il l'assista généreusement en tous ses besoins. Il lui écrivit aussi pour le consulter sur ce qu'il devoit faire, afin de se donner entierement à Dieu: nous avons encore la réponse de Fauste. On ignore le temps de la mort de Félix, & il ne nous reste plus rien de ses écrits. On croit qu'il a vécu au-delà de l'an 490. Il laissa de grandes richesses à son fils, qui fut depuis consul. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome II, p. 658 & suiv.

FÉLIX (Saint) évêque de Nantes dans le VI siécle, étoit sorti d'une des plus anciennes & des plus nobles familles d'Aquitaine. Il naquit à Bourges l'an 513, deux ans après le consulat de son grand-pere, s'il est vrai qu'il fût petit-fils de Félix, qui avoit été consul avec Secondin, l'an 511. Il fut ordonné prêtre en 540, & élu évêque de Nantes, en 550, après la mort d'Eumele ou Eumere II. La ville de Nantes étoit alors sous la domination de Conan, qui avoit déja fait mourir trois de ses freres, & vouloit faire mourir le quatriéme, nommé Macliau; mais Félix trouva moyen de le sauver. Cet évêque assista au III concile de Paris, en 557, & étant de retour en son pays, il travailla à y mettre la réforme conformément au réglement de ce concile. Le roi Clotaire s'étant rendu maître de Nantes, en 560, donna à l'évêque le gouvernement de la ville, qu'il quitta bientôt après la mort de Clotaire arrivée l'année suivante, pour s'appliquer uniquement à ses fonctions épiscopales. Il assista l'an 566 au concile de Tours, & en fit exécuter les réglemens dans son diocèse. Il acheva la grande église commencée par son prédécesseur, & en fit la dédicace en 568, le 30 septembre. Il se trouva encore l'an 573 au IV concile de Paris, où il eut des démêlés assez vifs avec S. Grégoire, archevêque de Tours. Il retourna dans son diocèse, & fut d'un grand secours à son peuple, pour la délivrance des captifs que les Bas-Bretons avoient faits, & pour rétablir la paix dans son pays. Etant tombé dangereusement malade, il jetta les yeux sur son neveu Burgundien, pour en faire son successeur; mais Grégoire, archevêque de Tours, trouvant cette conduite irréguliere, ne voulut pas l'ordonner. Félix mourut le 8 janvier de l'an 584. On fait mémoire de lui dans les martyrologes nouveaux au 7 juillet. * Greg. Turon. *l.* 4, *hist. c.* 4; *l.* 5, *c.* 5 & 49; *l.* 6, *c.* 15. Fortunat. *l.* 3, *carm.* 4. Le Cointe, *annal.* Baillet, *vies des saints*, 7 *juillet. Histoire abregée des évêques de Nantes, par* M. Travers, prêtre du diocèse de Nantes, *dans le tome* 7, *part.* 2, *des mémoires de littérature & d'hist. recueillis par le* P. Desmolets, de l'Oratoire.

FÉLIX (Saint) évêque de Ravenne, successeur de Damien, fut ordonné l'an 708, & mourut l'an 716, après avoir gouverné cette église pendant huit ans, sept mois & dix-neuf jours, selon Agnellus. Il étoit abbé de l'église de S. Barthélemi, & économe de celle de Ravenne, lorsqu'il monta sur le siége de cette église, dont il fut le XI évêque. C'étoit un prélat sage, prudent, éclairé, fort savant même; & excellent prédicateur. L'empereur Justinien II le fit prendre & conduire à Constantinople, où il eut l'inhumanité de lui faire perdre les yeux. Ce prince ayant été tué l'an 711 ou 712, Philippicus son successeur renvoya Félix à Ravenne, avec les trésors de son église, & divers présens. Le prélat étant près de mourir, pria les prêtres & les clercs de son église de lui apporter toutes ses homélies, & les ouvrages qu'il avoit dictés, & fit bruler le tout, disant qu'étant aveugle, & par conséquent hors d'état de revoir ses écrits par lui-même, comme il pouvoit s'être trompé, ou que son secrétaire pouvoit avoir été infidéle, il ne vouloit pas que ceux qui viendroient après lui fissent passer des fautes pour ses pensées. *Vous avez*, ajouta-t-il, *devant vous les livres de Pierre Chrysologue, que j'ai trouvés & tirés de l'obscurité: il a écrit excellemment; prenez-les, & vous en servez comme il vous plaira.* Ayant dit cela, il mourut le 25 de novembre, & fut enterré dans l'église de S. Apollinaire, où on mit une épitaphe qui lui donne de grandes louanges, & qui semble lui accorder douze ans d'épiscopat, au lieu de près de huit seulement que lui donne Agnellus. De tous les ouvrages de Félix, on ne conserva que son explication de l'évangile, où il est parlé du jugement dernier, & qu'on lit le dernier dimanche après la pentecôte. On peut lui attribuer peut-être encore les vers qui étoient gravés sur la porte de la sacristie, qu'il fit bâtir après son retour à Ravenne. Le prélat avoit, comme on l'a dit, recueilli les sermons de S. Pierre Chrysologue, & les avoit mis dans l'ordre où nous les avons. Il mit à la tête un petit prologue, où il loue beaucoup ces discours & leur auteur. Ce prologue a été publié par Casimir Oudin, dans son supplément au traité des écrivains ecclésiastiques de Bellarmin. Ce fut aussi à la priere de Félix que Joannice de Ravenne, homme illustre & savant dans les deux langues, expliqua en latin & en grec les antiennes de l'office divin, qui étoient en usage dans l'église de Ravenne. * Extrait du tome 3 des *singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, pag. 466 & suivantes.

FELIX, moine Bénédictin Anglois, dit de Croulandt, rhétoricien & poëte, dans le VIII siécle, vers l'an 730, composa quelques piéces assez bonnes pour le temps, & sur-tout la vie de Guthlac reclus, que Surius rapporte; l'histoire des abbés de Croulandt, &c. * Balæus. Leland & Pitseus, *de script. Angl.*

FÉLIX, évêque d'Urgel, s'unit d'amitié avec Elipand, évêque de Toléde; & étant consulté par celui-ci, savoir, si J. C. en tant qu'homme, devoit être appellé *fils adoptif*; il soutint l'affirmative, la défendit par ses écrits, & voulut répandre ce sentiment, non-seulement en Espagne, mais aussi en France & en Allemagne. Jonas, évêque d'Orléans, remarque dans la préface de l'ouvrage qu'il adressa à l'empereur Charles *le Chauve*, contre Claude de Turin, qu'Elipand s'efforçoit d'inspirer ses sentimens aux peuples de Galice & des Asturies; & que Félix travailloit à les faire recevoir aux François & aux Allemans, chez lesquels il voyageoit; même qu'il en pervertit quelques-uns du Languedoc. Félix fut condamné dans un concile tenu à Ratisbonne, en 792, & fut envoyé par Charlemagne à Rome, où il abjura ses erreurs entre les mains du pape Adrien I; mais depuis y étant retombé, il fut condamné au concile de Francfort assemblé l'an 794,

où l'on déclara erronés ses sentimens sur la filiation de J. C. Cette erreur fut encore condamnée dans un concile tenu à Rome, sous Léon III en 799, & Félix fut mandé par Charlemagne à Aix-la-Chapelle, pour y conférer avec les évêques. Il s'y rendit, proposa ses doutes, fut réfuté & convaincu par Alcuin; & ayant été déposé, abandonna, au moins en apparence, son opinion, pour embrasser la doctrine de l'église, en faisant une confession orthodoxe, que nous avons encore. Il fut relegué en même temps à Lyon, où il vécut encore environ quinze ans. Agobard qui en fut évêque depuis, assure dans un écrit qu'il a fait contre Félix déja mort, qu'il avoit eu une conférence avec lui, où il l'avoit forcé de reconnoître la vérité, & qu'il n'avoit pas publié cette conférence, sur l'assurance que Félix lui avoit donné de ne plus enseigner son erreur, ce qu'il n'avoit pas laissé de faire secrétement. * Sigebert, *A. C.* 793. Feuardent, *app. ad cast. V. Christ. hær.* 3. Sander, *hær.* 131. Baronius, *A. C.* 792, 794, *& seq.* Marca, *in Marc. Hisp.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques, VIII siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome IV.

FÉLIX, l'un des patriarches de l'ordre de la Trinité, ou de la rédemption des captifs, fut surnommé de VALOIS, non qu'il sortît de la maison royale de ce nom, comme quelques auteurs l'ont avancé, mais peut-être parcequ'il étoit du pays de Valois, dans l'Isle de France. Il renonça au monde, pour vivre en hermite, dans la solitude de Cerfroi, au diocèse de Meaux, où il eut pour compagnon Jean de Matha. Dieu se servit d'eux pour instituer l'ordre de la Trinité, ou de la rédemption des captifs, approuvé par le pape Innocent III. *Voyez* JEAN DE MATHA, & TRINITÉ, ordre.

FÉLIX MANILIUS, auteur de la vie de S. Gebhart, premier évêque de Constance, & fondateur du monastere de Petershusen. Canisius l'a donnée au public, *tom. IV, ant. lect. de l'édition de* Basnage. Felix paroît n'avoir écrit que dans les premieres années du seiziéme siécle.

FÉLIX PETANCIUS, chancelier de Segni, fut envoyé en ambassade auprès des empereurs Turcs Bajazet II & Sélim, vers l'an 1480. Il est auteur d'un traité de la généalogie des empereurs Turcs. Il a encore composé un autre ouvrage sous ce titre: *Felicis Petantii, cancellarii Segniæ, de itineribus aggrediendi Turcos, libellus.* Ce traité que son auteur avoit dédié à Ladislas, roi de Hongrie & de Bohême, a été imprimé à la suite de l'ouvrage de Jean Cuspinien, *de Turcorum origine, religione & tyrannide;* & par Nicolas Reusner, dans le tome 4 des *orationes & consultationes de bello Turcico*, à Leipsick, 1596, *in*-4°. & enfin dans les collections des écrivains de l'histoire de Hongrie.

FÉLIX, *de Cantalicio*, savant Italien, qui a vécu dans le quinziéme siécle, & dans le suivant. On assure que le pape Alexandre VI le donna pour précepteur à son neveu, & que celui-ci étant devenu cardinal, donna à Félix les évêchés de Penna & d'Atri, au royaume de Naples, & lui fit prendre le surnom de *Valentin*, avec les armes de sa famille. On a de Félix: 1. *Summa artis metricæ; 2. De bis recepta Parthenope; 3. Le historie delle guerre fatte in Italia da Gonsalvo Ferrando de Aylar di Cordoua*, &c. c'est ainsi qu'on s'exprime *dans le dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740. M. l'abbé Lenglet, qui dans sa *méthode pour étudier l'histoire*, édition *in*-4°. de 1735, tome 3, pag. 287, parle du III des ouvrages de Cantalicio, nomme l'auteur Jean-Baptiste, & non Félix, & rapporte ainsi le titre du livre: *Le historie de M. Giov. Batt. Cantalicio vescovo di cività di Perma (Penna) e d'Atri, delle guerre fatte in Italia da Gonsalvo Ferrando de Aylar di Cordoua, detto il gran capitano, tradotte dall' incognito academico Cosentino*, à Cosence, 1597, *in*-8°. Si cette date est juste, & que l'ouvrage ait été imprimé pendant la vie de l'auteur, celui-ci n'a pu être précepteur du neveu d'Alexandre VI, ni être connu de ce pape, qui étoit mort dès les premieres années du seiziéme siécle.

FÉLIX, surnommé MALLEOLUS, se nommoit en allemand *Félix* Hammerlein: il étoit de Zurich. Il prit à Boulogne le degré de docteur en droit, & ensuite il fut prévôt de Soleure; & depuis l'an 1428, chantre de l'église de Zurich. Il mourut en 1456. Il a fait plusieurs ouvrages, comme, *Passionale; Dialogus Malleoli & patientiæ; Passionale virginum nubilium nondùm nuptarum, cum mundo degentium; Repertorium copiosum utriusque juris; De nobilitate & rusticitate, dialogus, ad Albertum ducem Austriæ; De Assasinis in mortes principum tendentibus;* & plusieurs autres, qui sont conservés manuscrits en différentes bibliothéques. On a imprimé de lui: 1. *Tractatus de balneis naturalibus*, dans une collection d'écrits sur les bains, imprimée à Venise; 2. *Variæ delectationis opuscula*, à Basle, 1497, *in-fol.* & à Strasbourg, en 1532, *in*-4°. Ces écrits sont une censure des abus de son temps. 3. Contre les mendians qui sont en état de travailler (*contra validos mendicantes.*) Goldast a traduit cet écrit en allemand, & l'a fait imprimer en cette langue. 4. *Tractatus de exorcismis: Tractatus alius de exorcismis & adjurationibus: de credulitate dæmonibus adhibendâ:* ces trois derniers traités se trouvent dans le deuxiéme tome du recueil, qui a pour titre: *Malleus maleficarum.* Les titres des ouvrages de Malleolus, tant imprimés que manuscrits, se lisent dans la *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, de Jean-Albert Fabricius, livre 6, pag. 465 & suivantes. On remarque dans le même livre, que la vie de Félix Malleolus a été composée en allemand peu de temps après sa mort, & qu'Hottinger en parle dans sa *Schola Tigurina*, page 24.

FELIX MINUTIUS, *cherchez* MINUTIUS.

FELIZE ou CATZ (Matthias) de Zelande, religieux de l'ordre de S. François, dans le XVI siécle, fut provincial de son ordre dans les Pays-Bas, & mourut à Louvain le 6 mars de l'an 1576. Nous avons deux ouvrages de sa façon, *Catholica elucidatio decalogi*, à Anvers, 1573, *in*-8°. & puis à Paris en 1576 & 1604, & *Catholica elucidatio institutionis christianæ*, à Anvers, 1575. * Valere André, *bibliot. belgique.*

FELL (Jean) Anglois Protestant, évêque d'Oxford, qu'il faut joindre avec Jean Pearson, évêque de Chester, aussi du même pays, & de la même communion, florissoient à la fin du XVII siécle. Ces deux auteurs ont donné conjointement en 1682 une très-belle édition des œuvres de S. Cyprien, dans laquelle ils ont changé l'ordre d'Erasme & de Pamelius pour les épîtres; mais ils ont mis aux marges le nombre qui est dans leurs éditions, pour ne point faire de confusion. Ils ont ajouté au bas des pages plusieurs différentes leçons de quantité de manuscrits ramassés de toutes parts, avec quelques remarques savantes de M. Fell: ils y ont aussi entremêlé presque toutes celles de M. Rigaut. Les annales de la vie de S. Cyprien sont de Pearson; & comme il est venu après Pamelius, Baronius & M. Lombert, pour pouvoir les observer, il ne lui a pas été difficile de l'emporter sur eux pour l'exactitude. Fell & Pearson moururent en 1686. * *Journal des savans de l'an* 1683.

FELLE (Guillaume) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Dieppe, mais profès à Metz, vers l'an 1660, après ses études, voyagea dans l'Afrique, dans l'Asie & dans l'Europe qu'il parcourut presque entiere, se fit recevoir docteur en théologie, on ne sait où, & fut aumônier de Jean III, roi de Pologne. On apprend ces particularités de titres de quelques ouvrages qu'il a publiés; & entr'autres de celui qu'il fit en italien contre le quiétisme, imprimé à Gênes en 1702. A la tête

de cet ouvrage qui a pour titre, *la ruina del quietismo, e del l'amor puro*, est son portrait; & il y a fait marquer qu'il étoit âgé alors de 63 ans, qu'il avoit composé trente livres, & il ajoute qu'il étoit *apprimè patribus societatis Jesu addictissimus.* S'il ne nous trompe pas en ce dernier point, un ouvrage de sa composition intitulé *Fel Jesuiticum*, doit contenir toute autre chose que ce que le titre offre d'abord à l'esprit. Il en fait mention, & d'un autre intitulé *lapis theologorum*, dans un petit livre, où il entreprend de résoudre en latin & en allemand tous les argumens que les hérétiques ont faits contre le culte de la sainte Vierge. Il a fait encore, *brevissimum fidei propugnaculum*, qui fut imprimé pour la seconde fois en 1684, à Venise. On ne connoît pas ses autres ouvrages; il mourut à Rome en 1710. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FELLER (Joachim) licencié en théologie, & professeur en poësie à Leipsick, naquit à Zwickau en 1638. Ses talens lui attirerent dès son bas âge l'estime de tous ceux qui le connurent ou qui en entendirent parler. Il n'avoit que treize ans lorsqu'il écrivit sur la passion de Jesus-Christ un poëme qui mérita d'être applaudi. M. Baillet auroit pu, à juste titre, lui donner place dans ses *enfans devenus célébres par leurs études.* Feller eut pour précepteur Daumius, homme célébre, à qui un tel disciple fit honneur, & qui se glorifia lui-même d'avoir été son maître. Lorsque Feller alla à Leipsick, Daumius le recommanda aux savans les plus distingués de cette ville, qui se firent un plaisir de lui donner chez eux une entrée libre. Thomasius, l'un d'eux, lui confia l'instruction de ses enfans; & lui ouvrit sa riche & curieuse bibliothéque. En 1660, Feller prit le degré de maître-ès-arts, & se distingua tant dans les thèses qu'il soutint, que dans les leçons particulieres qu'il fit. Enfin, il fut nommé professeur en poëtique. En 1676 on lui donna la charge de bibliothécaire de l'académie. Il mit d'abord la bibliothéque en meilleur ordre, publia un catalogue des manuscrits qui s'y trouvent, & l'ouvrit une fois par semaine en faveur du public. Il faisoit des vers latins avec une grande facilité, & il s'acquit par ses poësies l'estime de l'empereur, des électeurs de Saxe & de Brandebourg, du duc de Florence & d'autres princes. Il travailla aussi avec beaucoup de soin aux actes de Leipsick; & comme il y mêloit souvent ses propres réflexions, sa liberté déplut à quelques savans, & lui attira plusieurs querelles avec Jacques Gronovius en particulier, Eggelinge & Charlotte Patin. Il mourut d'une maniere tragique : s'étant levé pendant la nuit, & approché d'une fenêtre étant à moitié endormi, il tomba dans la rue, & mourut de ses blessures le 4 avril 1691. Outre les ouvrages dont on a parlé dans cet article, on a encore de lui, *Cygni quasimodo geniti, sanctæ vitæ virorum celebrium Cygneæ natorum; Supplementum ad Rappolti commentarium in Horatium; Flores philosophici ex Virgilio collecti; Notæ in Lotichicii eclogam de origine domûs Saxonicæ & Palatinæ.* Ses thèses & ses poësies latines recueillies feroient ensemble un volume considérable. Il avoit commencé un panégyrique de l'empereur Léopold, qu'il devoit publier sous le titre de *Leopoldina* : mais cet ouvrage n'est point achevé. * Clarmundi, *vitæ, page* 4, *&c.*

FELLER (Joachim-Frédéric) fils du précédent, & d'*Anne-Dorothée* Rappolt, naquit à Leipsick, le 26 décembre 1673. Dès 1688 il fut reçu docteur en philosophie; & deux ans après, il commença ses voyages littéraires. Il demeura quelque temps à Wittemberg, chez Kirchmaïer, & à Fribourg, chez Bayer, dont il visita avec soin la bibliothéque. En passant à Zuickau, le sénat de cette ville le chargea de dresser le catalogue de la bibliothéque de Chrétien Daumius, qu'il avoit acquise après la mort de ce savant. Feller s'occupoit agréablement de ce travail, lorsqu'il apprit la mort de son pere : cet évenement l'obligea de retourner à Leipsick; mais dès qu'il y eut terminé ses affaires, il revint à Zuickau, y reprit son travail, & ne le quitta plus qu'il ne fût achevé. Revenu à Leipsick, il s'adonna en 1693, à l'étude du droit, sous les professeurs Titius, Mencken, & Franckenstein. En 1696 il recommença ses voyages. En passant à Wolfenbutel, il vit M. de Leibnitz, qui conçut de l'amitié pour lui, le retint pendant trois ans, & se servit de lui utilement pour ses travaux littéraires, & sur-tout pour son histoire de la maison de Brunswick. Feller recueillit pour cette histoire un grand nombre de piéces du moyen âge. En quittant M. de Leibnitz, il s'attacha à Job Ludolf, qu'il alla trouver à Francfort, sur le Mein, & qu'il aida dans la composition de la deuxiéme partie de son *Théâtre du monde*, ou de son *Histoire universelle* : mais Ludolf fit trop peu d'usage des secours que Feller lui avoit donnés pour cet ouvrage. En 1701 il passa à Nuremberg, où il demeura quelque temps chez Godefroi Thomasius, fameux médecin de cette ville, frere de sa belle-mere, qui avoit une riche bibliothéque. Il vint ensuite en France, où, recommandé par M. de Leibnitz, il eut l'avantage de connoître le marquis de l'Hôpital, & messieurs Godefroy, Bulteau, Thoynard, de Longuerue, & autres. Il retournoit dans son pays, & passoit à Ratisbonne, au milieu de l'année 1702, lorsque M. Schrader, envoyé du duc de Zell, de la maison de Brunswic, le retint pour être précepteur & gouverneur de son fils unique. Feller demeura dans ce poste, jusqu'en 1706. Cette année le duc de Weymar le fit son secrétaire, à la recommendation de son chancelier Rappolt, oncle de Feller. A peine eût-il été nommé à cet emploi, qu'il eut occasion de faire le voyage de Vienne avec M. Lyncker, qui alloit faire hommage à l'empereur, au nom des ducs de Weymar. Il fut depuis envoyé deux fois, en 1708 & en 1720, à Wittemberg, pour y dresser un état des piéces contenues dans les archives que la maison de Saxe a dans cette ville. Il avoit épousé en 1708 *Anne-Elizabeth* Wolf, fille d'un marchand de Naumbourg, dont il a laissé deux fils & une fille. Il mourut le 15 février 1726, âgé de 53 ans. Ses ouvrages sont: 1. *Monumenta varia inedita, variisque linguis conscripta, nunc singulis trimestribus prodeuntia; è museo Joach. Frider. Felleri secretarii Wimariensis*, à Iena, 1714, & ann. suiv. *in*-4°. Cette espéce de journal est divisé en douze parties, & contient des piéces assez curieuses. 2. Histoire généalogique de la maison de Brunswic & de Lunebourg, depuis Guelphe I jusqu'à Albert & Jean, en allemand, à Leipsick, 1717, *in*-8°. 3. *Otium Hanoveranum, sive Miscellanea ex ore & schedis G. G. Leibnitii quondam notata & descripta..... Præmissum est supplementum vitæ Leibnitianæ*, à Leipsick, 1718, *in*-8°. 4. Il a beaucoup augmenté & corrigé l'*histoire des héros Saxons*, composée en allemand par Sigismond de Birken, qui a paru par ses soins à Nuremberg, en 1713, *in*-8°. *Voyez* son éloge dans le neuviéme supplément des *acta eruditorum Lipsiensia*, page 133, & le tome 19 des *mémoires* du P. Niceron.

FELOAGA, connu sous le nom de D. ANTONIO DE FELOAGA, è OZCOIDE, jurisconsulte Espagnol, natif de Pampelune dans la Navarre, passa pour un des plus savans hommes de sa nation. Il enseigna la jurisprudence civile & canonique, dans l'université de Salamanque, puis fut chevalier de S. Jacques, & avocat du roi au conseil des Indes. Feloaga avoit un de ses freres conseiller dans celui de Castille, & mourut à Madrid le 24 novembre de l'an 1658. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *Phenix juridica ad l. Quisquis, C. ad leg. Jul. majest. &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

FELQUIER, de FALTIER, ou de FAVERIO (Arnaud) cardinal, archevêque d'Arles, étoit né au

château de Miremont, dans la Guienne. Gilles Duport, dans son *histoire de l'Eglise d'Arles*, ouvrage assez curieux, le nomme *Arnoul* ou *Arnaud de Faltuerio*. M. Baluze, *vitæ pap. Aven.* le nomme Arnaud de FAUGERS, en latin, *de Falgueriis* ou *de Faugeriis*. Felquier fut fait archevêque d'Arles en 1308, à la priere de Robert, roi de Naples, & comte de Provence, quatre ans après que Clément V, dont il étoit aumônier, eût établi son siége à Avignon. Il fut fait en 1310 cardinal & évêque de Sabine. Clément V, qui connoissoit sa capacité pour les affaires, l'envoya légat en Italie. Felquier mourut à son retour à Avignon, l'an 1317. Ciaconius s'est trompé en disant que ce fut lui qui couronna l'empereur Henri VII, & Saxi a suivi cette erreur, de même que plusieurs autres auteurs. On a confondu mal-à-propos ce prélat avec Arnaud de Pélagrue aussi cardinal. Onuphre s'est trompé aussi en mettant la mort de Felquier en 1311, & Ciaconius en la plaçant en 1313. Elle arriva, comme on vient de le dire, en 1317. Gaillard ou Galliard Saumatte, son frere, évêque de Maguelone en Provence, eut après lui l'archevêché d'Arles, & le cardinal Guillaume Godin celui de Sabine. * Bernard Guy, *in Clement. V.* Villani, *lib. 9, c.* 42. Frizon, *Gallia purpurata.* Ughelli, *Italia sacra.* Auberi, *histoire des cardinaux*, *&c.* Duport, *histoire de l'église d'Arles, page* 207 *de la seconde édition, &c.*

FELSTIN, petite ville ou bourg de Pologne, dans le Palatinat de Lembourg, dans la Russie rouge, sur une petite riviere, à neuf lieues de Premissie. * Mati, *diction.*

FELSTIR, petite ville ou bourg du royaume de Pologne, est dans la Podolie, dans la Russie rouge, sur la riviere de Smotrzicz, à seize lieues au-dessus de la ville de Kaminiec. * Mati, *dict.*

FELTON (Jean) Anglois, docteur d'Oxford dans le XV siécle, fut un des plus habiles prédicateurs de son temps, ce qui l'a fait surnommer l'*Homiliaire* ou le prédicateur. Il florissoit vers l'an 1440. L'église de sainte Magdeléne aux portes d'Oxford le posséda en qualité de vicaire. Il fit divers recueils de sermons; un ouvrage intitulé, *Alphabetum theologicum*, qui est un extrait des ouvrages de Robert de Lincoln; un autre traité qui avoit pour titre *Lectura sacræ scripturæ*, *&c.* * Pitseus, *de script Angl.* Balæus, &c.

FELTON (Jean) gentilhomme Anglois, signala son zèle sur la fin du XVI siécle, pour la religion catholique. Le pape Pie V voyant que la reine Elizabeth avoit usurpé la qualité de chef de l'église, dans tout le royaume d'Angleterre, & qu'elle avoit aboli les cérémonies de l'Eglise romaine, déclara hérétique cette princesse, & tous ceux qui prendroient son parti. Une copie de cette censure qui avoit été imprimée à Rome, tomba entre les mains de Jean Felton, qui l'afficha publiquement aux portes de la maison épiscopale de Londres. Il fut pris & mis en prison; & étant devant les douze juges, il soutint hardiment son action, & convint que c'étoit lui qui avoit affiché cette bulle; c'est pourquoi ses juges le condamnerent à être pendu, ce qui fut exécuté le 8 jour du mois d'août 1569 ou 1570. Ayant demeuré pendu quelque temps, on le détacha pendant qu'il étoit encore en vie, puis on lui coupa les parties naturelles, qui furent jettées dans le feu; ensuite on lui fendit l'estomac pour lui arracher les entrailles & le cœur; & après lui avoir coupé la tête, on mit son corps en quatre quartiers. * Hilarion de Coste, *hist. catholique des hommes & des dames illustres.*

FELTON (Thomas) religieux Minime, étoit fils de *Jean* Felton, gentilhomme Anglois dont on vient de parler. Ayant été chassé d'Angleterre après la mort de son pere, il vint à Paris, où il étudia au collége de Reims, où il prit ensuite l'habit de religieux. Il retourna depuis en habit séculier en Angleterre, & fut pris dans la ville de Londres. Lorsqu'on lui demanda de quelle religion il étoit, il répondit hardiment qu'il étoit catholique, & religieux de l'ordre de S. François de Paule; qu'il se nommoit Felton; & que Jean Felton, que les Anglois avoient fait mourir pour la foi catholique, étoit son pere, duquel il souhaitoit suivre les traces, en répandant son sang pour la religion catholique. Il demeura trois mois prisonnier, & fut enfin conduit au supplice, avec un autre prêtre, le 28 jour d'août de l'an 1588. * Hilarion de Coste, *hist. des hommes & des dames illustres.*

FELTON (Jean) Anglois, suivit le parti des armes, & obtint une lieutenance dans une compagnie d'infanterie. En 1627 lorsque les Anglois, commandés par le duc de Buckingham, furent obligés de se retirer de devant l'isle de Rhé, le capitaine de Felton perdit la vie. Il ne manqua pas de solliciter la compagnie; mais le général la lui ayant refusée, il demanda son congé, résolu de se venger, à quelque prix que ce fût, de l'injustice qu'il prétendoit lui avoir été faite par Buckingham. Peu de temps après, la chambre des communes porta de grandes plaintes contre le duc, l'accusant d'être la seule cause des malheurs qui accabloient la nation. Felton conclut de-là qu'en se vengeant du duc, il serviroit en même temps sa patrie, & sa propre passion. Buckingham étant donc sur le point de partir avec la flotte destinée pour faire lever le siége de la Rochelle, se rendit le 2 septembre 1628 dans la maison du chevalier Norton à Southwick, près de Portsmouth. Felton y vint aussi, & prit si bien son temps, qu'il donna au duc un coup de couteau, qui alla jusqu'aux poumons. Le duc le retira promptement; mais en même temps, il tomba mort, en criant, *le scélérat m'a tué.* Felton s'étoit retiré sans qu'on l'eut apperçu; mais il avoit laissé dans la maison son chapeau, dans lequel il avoit cousu un billet, où il avoit écrit la plainte du parlement, suivie d'une courte priere. Pour lui, loin de se cacher, il se promenoit tranquillement devant la maison; & ayant été arrêté, il avoua de lui-même le coup qu'il venoit de porter. Dans la prison, quelques seigneurs croyant tirer de lui quelque confession plus détaillée, voulurent lui persuader que le duc n'étoit pas mort, & que l'on espéroit même sa guérison. A quoi il répondit qu'il ne pouvoit en revenir; qu'il savoit bien où il l'avoit frapé; qu'il s'étoit porté à cette action de son propre mouvement, & sans le conseil de personne, & qu'on en sauroit les raisons dans le fond de son chapeau. Il répondit à peu près de la même maniere lorsqu'il fut interrogé à Londres, devant le conseil privé; & quand milord Laud, évêque de Londres, le menaça de la torture s'il n'avouoit ses complices, il lui répondit, qu'il ignoroit ce que les tourmens pouroient lui faire dire; mais qu'il pouroit arriver qu'il le nommât lui-même, comme le premier de ses complices, ou quelque autre membre du conseil du roi. Il reconnut cependant toute l'attrocité de son crime, en demanda pardon au roi, à la duchesse de Buckingham, aux amis & aux domestiques du défunt, & pria qu'on aggravât son supplice, en lui faisant couper la main; mais on ne le fit pas: il fut pendu, ayant les pieds & les mains liés de chaines de fer. * Le Vassor, *hist. de Louis XIII*, liv. 25. *Dictionnaire historique*, édition de Basle.

FELTRI, en latin *Feltria*, ville de la Marche Trevisane, sous la domination de la république de Venise, avec évêché suffragant d'Aquilée, est située au pied des montagnes sur une petite riviere. Elle est sous l'obéissance de la république de Venise, depuis l'an 1404, avec le Feltrin dont elle est la capitale. * Leandre Alberti. Baudrand.

FELUGA, anciennement, *Diabate*, *Diabete*, petite isle de la mer Méditerranée: elle est près de la côte occidentale de Sardaigne & du cap della Cacca. * Baudrand.

FEMEREN, que les auteurs Latins nomment diversement, *Femera* & *Fimeria*, isle de la mer Baltique sous la domination du roi de Danemarck, est située sur les côtes du Holstein, & n'est éloignée de la terre ferme, que par un canal large de deux milles. Eric IX, roi de Danemarck, y ruina le château de Glabeck en 1416. Il commit dans cette isle des cruautés, dont le souvenir est encore présent à ces insulaires, qui savent son nom par tradition de leurs ancêtres, desquels ils ont hérité une grande haine pour la mémoire de ce prince. Cette isle n'a aucun lieu considérable que le bourg de Berg ou Borgh. * Baudrand. Bourgon, *géogr. hist.*

FEMERSUND, détroit de la mer Baltique. Il est entre l'isle de Femeren & le duché de Holstein. Il n'a que deux milles d'étendue dans l'endroit le plus étroit. * Mati, *dict.*

☞ FEMI, en latin *Fidemium*, *Fidemiense cœnobium*, ou *sancti Stephani de Fidemio*, village & abbaye de France dans le Cambresis, aux frontieres du Hainaut, auprès de la source de la Scarpe. Le village ne s'est formé qu'à la faveur de l'abbaye, qui fut commencée l'an 1080 par deux gentilshommes Anglois, qui abandonnant leur patrie pour vivre dans la retraite, allerent à Rome, où le pape leur donna la regle de S. Benoît. L'un d'eux, nommé *Etienne*, fut le premier abbé de ce lieu, & l'église est dédiée sous l'invocation de S. Etienne, premier martyr. Nicolas, évêque de Cambrai, & les chanoines de sa cathédrale, firent beaucoup de bien à ce monastere, & en furent en quelque maniere les seconds fondateurs. Il y a eu contestation entre les rois de France & les souverains de Flandre, pour savoir à qui doit appartenir cette abbaye; mais des arbitres assemblés à Montdidier l'an 1603 l'adjugerent au Cambresis, & par conséquent à la France. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FENDIUS (Melchior) médecin Allemand, né à Norlingue, en 1486, fit de grands progrès dans les belles-lettres & dans la médecine, qu'il enseigna, aussi-bien que la philosophie, dans l'université de Wittemberg. Il y mourut âgé de 78 ans, le 8 novembre de l'an 1564, & laissa quelques ouvrages qu'on n'a pas publiés. * Melchior Adam, *in vit. Germ. med.* Frendius, *in chron. med. &c.*

FENELON (François de Salignac de la Motte) archevêque duc de Cambrai, étoit d'une maison ancienne, & distinguée depuis long-temps par ses alliances, & par les dignités qu'elle a eues dans l'église & dans l'état. Il naquit au château de Fénelon en Querci le 6 août 1651, de Pons de Salignac, marquis de Fénelon, & de *Louise* de la Cropte, sœur du marquis de Saint-Abre. Il fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans dans la maison paternelle; & dès sa plus tendre jeunesse il donna des marques singulieres d'un beau naturel, & d'une grande vivacité d'esprit. On l'envoya à l'université de Cahors y commencer ses études, qu'il alla achever à Paris sous les yeux d'Antoine, marquis de Fénelon, lieutenant-général des armées du roi. Ce seigneur qui avoit beaucoup d'esprit & de piété, & une valeur distinguée, le traita comme son propre fils & eut soin de bien cultiver ses talens. Le jeune Fénelon qui étoit entré dans l'état ecclésiastique, prêcha à l'âge de dix-neuf ans avec beaucoup d'applaudissement. Mais le marquis de Fénelon craignant que son neveu ne se produisît trop-tôt, & appréhendant pour lui les écueils de la vanité dans un âge si peu avancé, lui fit prendre la résolution d'imiter pendant plusieurs années le silence de Jesus-Christ. L'abbé de Fénelon s'appliqua plus que jamais à cultiver son esprit & son cœur par les études & par les vertus convenables à son état, sous la conduite de M. Tronson, supérieur de saint Sulpice à Paris. A l'âge de vingt-quatre ans il entra dans les ordres sacrés, & en exerça toutes les fonctions. Il se prêtoit aux travaux les plus pénibles dans la paroisse, & ne croyoit rien au-dessous de lui dans un ministere où tout est au-dessus de l'homme. Environ l'âge de vingt-sept ans, M. de Harlai, archevêque de Paris, le fit supérieur des Nouvelles-Catholiques, rue sainte Anne, où ayant fait connoître le talent qu'il avoit de persuader, le roi le nomma chef d'une mission sur les côtes de Saintonge & dans le pays d'Aunis l'an 1686, pour travailler à la conversion des hérétiques. L'abbé de Fénelon n'accepta cette commission qu'à condition qu'on ne se serviroit point d'autres armes que de la parole & de la charité, & il éprouva en effet que c'étoient les seules qui fussent capables de faire des conversions sinceres & solides. Ces missions finies, M. de Fénelon revint à Paris, où il reprit ses fonctions de supérieur des Nouvelles-Catholiques. Il fut nommé vers ce temps-là à l'évêché de Poitiers, mais la nomination n'eut point de lieu. Toujours occupé des fonctions de son état & de l'étude, on le voyoit alors très-rarement à la cour, & souvent en chaire prêchant des sermons d'éclat, ou s'occupant à des entretiens familiers sur des matieres de religion. On a imprimé depuis sa mort un recueil de ses sermons, *in-douze*, en un volume. Mais le premier fruit qui sortit de sa plume, & qui fut rendu public alors, est un traité sur *le ministere des pasteurs*, volume *in*-12, qui fut imprimé en 1688. Il connoissoit dès ce temps-là M. Bossuet, évêque de Meaux, avec qui il entretint un commerce intime. M. le marquis de Fénelon avoit encore procuré à son neveu la connoissance de plusieurs personnes distinguées à la cour, entr'autres de M. le duc de Beauvilliers, & ce fut à la priere de ce seigneur que l'abbé de Fénelon écrivit son traité *de l'éducation des filles*. Ce petit ouvrage qui a été fort bien reçu du public, fut imprimé en 1688 & a été plusieurs fois réimprimé depuis. En 1697 on le donna à Amsterdam avec un petit traité du chevalier de la Chétardye, intitulé: *Instruction pour une jeune princesse*; & en 1715 il fut réimprimé à Paris augmenté d'une lettre de M. de Fénelon même, contenant des *avis à une dame de qualité sur l'éducation de M* sa fille unique.* M. de Beauvilliers, charmé de ce traité *de l'éducation des filles*, fit connoître à Louis XIV le mérite de l'auteur, & sa majesté le nomma peu de temps après précepteur de M. le duc de Bourgogne, du roi d'Espagne, & de M. le duc de Berri. M. l'abbé de Fénelon entra chez les princes à l'âge de trente huit ans, au mois de septembre 1689; & c'est à l'éducation qu'il leur donna, que l'on est redevable de plusieurs de ses ouvrages, entr'autres de son *Telémaque* & de ses *dialogues des morts*. Tout le monde connoît & estime le premier ouvrage; les principales réflexions qui s'y trouvent avoient été données pour thême à M. le duc de Bourgogne; mais cet ingénieux roman, que l'on peut regarder comme un excellent poëme épique en prose, ne put être sitôt rendu public. On en imprima d'abord une petite partie: mais il n'y en avoit encore que deux cens huit pages d'imprimées lorsque le roi en fit arrêter l'impression, & il n'a pas été permis de l'imprimer en France tant que ce prince a vécu. Les différentes éditions qu'on en a faites, avant celle qui parut à Paris en 1717, sont toutes défectueuses, parcequelles ne furent rendues publiques que sur des copies imparfaites qui s'étoient échapées. En 1717 la famille de M. de Fénelon le publia enfin d'après le manuscrit même de l'auteur. Cet ouvrage a eu plusieurs critiques, qui ne lui ont rien ôté de son mérite, & qui n'ont pas empêché qu'on n'en ait fait plusieurs éditions depuis. L'abbé Faydit fit contre lui *la Télémacomanie*, qui est, dit un auteur, le prototype de l'extravagance pédantesque. Le sieur de Gueudeville, Bénédictin apostat, en a fait une critique générale & particuliere, où il y a beaucoup plus de finesse & d'esprit, & on la lit avec plaisir. L'édition de Télémaque de 1717 est ornée d'un discours préliminaire sur la poësie, qui est de M. de Ramsay, gentilhomme Ecossois. M. Titon du

Tillet s'est méptis en donnant cette dissertation à M. de Fénelon. On trouve à la fin de cette édition du Télémaque une ode de l'auteur en vers françois, où il y a beaucoup de poësie. A l'égard des *nouveaux dialogues des morts*, il en avoit déja paru une partie pendant la vie de l'auteur, mais on les a réimprimés plus entiers & plus corrects après sa mort, en deux volumes *in*-12. On a ajouté à la fin du second un recueil de fables, & quelques morceaux d'histoire que M. de Fénelon avoit faits pour l'éducation de M. de Bourgogne: mais ces ouvrages ne sont point finis, & l'on ne croit pas que l'auteur les eût donnés en cet état. *L'abrégé des vies des anciens auteurs philosophes*, qui est encore un fruit de l'éducation donnée à M. le duc de Bourgogne, est un peu plus achevé: c'est un *in*-12, imprimé à Paris en 1726. On y trouve aussi un recueil des plus belles maximes des philosophes. Comme les vies de Socrate & de Platon n'étoient pas dans le manuscrit, le pere du Cerceau, Jésuite, se chargea de les faire, & on les trouve en effet de sa composition dans ce recueil. Cet ouvrage au reste, a été contesté à M. de Fénelon, & M. de Ramsay, qui a demeuré avec lui les quatre ou cinq dernieres années de sa vie, a prétendu dans une lettre insérée dans le mois de juin du journal des savans de 1726, que cet abrégé de la vie des anciens philosophes n'étoit nullement une production de M. de Fénelon; mais M. Baudouin, chanoine de Laval, qui avoit été précepteur de M. le duc de Luines, plus instruit de ce fait, a assuré cet ouvrage à M. de Fénelon par une lettre insérée dans le même journal, au mois d'octobre de la même année. Cet habile chanoine témoigne dans la même lettre, que M. de Fénelon avoit fait encore pour les princes une traduction excellente de l'énéide de Virgile, & qu'il l'avoit vue manuscrite entre les mains de M. le duc de Beauvilliers. Pendant six ans que M. de Fénelon resta à la cour, il n'avoit pour tout bénéfice qu'un prieuré de médiocre revenu, que M. l'évêque de Sarlat son oncle lui avoit résigné. Le roi lui donna enfin l'abbaye de S. Valery, & quelques mois après l'archevêché de Cambrai, pour lequel il fut sacré en 1695; mais en l'acceptant à condition de passer neuf mois à Cambrai, & trois mois auprès des princes, il remit son abbaye, & se défit en même temps de son prieuré. La haute faveur où il étoit alors sembloit annoncer une élévation encore plus grande, mais il s'éleva contre lui un orage qui l'éloigna à jamais de la cour. C'est la fameuse affaire du Quiétisme. Ses liaisons avec la célébre madame Guyon, le rendirent suspect des mêmes erreurs que l'on apperçut dans les livres de cette dame; il prit en effet sa défense lorsqu'elle fut attaquée sur ses mœurs, & il dressa un mémoire pour sa justification, de concert avec MM. les D.... de B.... & de C.... Il fut ensuite nommé pour examiner ses ouvrages avec MM. Bossuet, évêque de Meaux, de Noailles, alors évêque de Châlons, & Tronson supérieur de saint Sulpice: il fit à cette occasion un extrait d'un grand nombre de passages tirés des peres Grecs & Latins, & de plusieus auteurs de la vie spirituelle sur la vie contemplative; il fut de la plupart des conférences qui se tinrent avant la condamnation de madame Guyon: il y adhéra, quant aux expressions, que l'on jugea condamnables dans les ouvrages de cette dame, mais il refusa de condamner sa personne; & peu de temps après, ayant donné lui-même sur la matiere de la spiritualité le livre si connu sous le titre de *maximes des saints sur la vie intérieure*, qui parut au mois de janvier 1697 *in*-12, il forma une nouvelle querelle qui eut de longues suites, & qui fut l'occasion de quantité d'écrits. On trouva que cet ouvrage contenoit bien des maximes qui s'éloignoient de l'esprit & du langage des Saints. M. Bossuet s'éleva contre avec beaucoup de force; plusieurs des évêques s'unirent à lui & le condamnerent. M. de Fénelon écrivit beaucoup pour se défendre, se justifier, s'éclaircir & s'expliquer lui-même, & néanmoins il ne put empêcher qu'il ne fût renvoyé dans son diocèse au mois d'août 1697, & que son ouvrage ne fût condamné par un bref d'Innocent XII, daté du 12 mars 1699, après dix-huit mois d'examen. Ce bref condamnoit le livre & vingt-trois propositions qui en furent extraites. M. de Cambrai se soumit & donna un mandement daté du 9 avril 1699, par lequel il assuroit le pape, son troupeau & toute l'église de son entiere soumission. Au reste, on ne comprit point dans cette condamnation les écrits apologétiques que M. de Cambrai fit pour sa défense & celle de son livre, & qu'il seroit trop long de rapporter ici. Quand cette longue & fatiguante affaire, où M. Bossuet brilla beaucoup par le nombre autant que par la solidité de ses ouvrages, fut entierement assoupie, M. de Fénelon, tranquille dans son diocèse, ne s'y appliqua qu'à le regler, & sur-tout à se former un clergé vertueux & éclairé, qui pût porter avec lui le poids de l'épiscopat. Il instruisoit aussi par lui-même, & dirigeoit les consciences même de quantité de laics. On a imprimé depuis sa mort un *recueil de lettres* qu'il avoit écrites à ces différentes personnes qui étoient sous sa conduite. Il faisoit souvent la visite de son diocèse, & il la faisoit toujours utilement. Enfin il s'efforçoit d'être le pere de son peuple & le modéle de son troupeau par ses soins, sa vigilance, & la régularité de sa conduite. Nous avons de lui une *ordonnance & instruction pastorale* pour la publication de la constitution de Clément XI du 17 juillet 1705. Une instruction pastorale de près de cinq cens pages *in-douze*, sur le livre intitulé: *Justification du silence respectueux*. Une autre du 10 février 1704. Une autre pour éclaircir les difficultés proposées contre cette instruction. Une autre de près de huit cens pages, sur l'infaillibilité de l'église touchant les textes dogmatiques. Elle a été réimprimée en 1728. Une autre en forme de dialogues, du 1 janvier 1714, divisée en trois parties, & augmentée par l'auteur dans la seconde édition faite en 1715 à Paris. Plusieurs autres sur la signature du formulaire, le cas de conscience, &c. Trois volumes en faveur de la constitution *Unigenitus*, contre le pere Quesnel. Des lettres écrites à plusieurs personnes sur ces matieres. Un *recueil de mandemens à l'occasion des jubilés, du carême, & des prieres publiques*, depuis le 15 de novembre 1701, jusqu'au 23 février 1713, *in*-12, Paris, 1713. M. de Fénelon est encore auteur de deux *dialogues sur la peinture*, que M. l'abbé Maziere de Monville a donnés à la suite de la vie de Pierre Mignard, premier peintre du roi, qu'il a publiée en 1730. A la fin du paralléle du cardinal de Richelieu & du cardinal Mazarin, par l'abbé Richard, on trouve sous le nom de M. de Fénelon un *dialogue entre le cardinal de Richelieu & le cardinal Mazarin*. Un de ses meilleurs ouvrages sur la religion est son traité de l'*existence de Dieu par les preuves de la nature*, volume *in*-12, dont on a trois éditions faites à Paris: la troisiéme qui n'a paru qu'en 1726 sous ce titre: *Œuvres philosophiques, ou, démonstration, &c.* est augmentée d'une seconde partie qui traite des attributs de Dieu, de l'idée de l'être infini, &c. La réfutation de Spinosa qui se trouve dans la seconde & la troisiéme édition est du pere Tournemine, Jésuite. On a encore de M. de Fénelon des lettres sur divers sujets concernant la religion & la métaphysique, qui ont paru *in*-12. en 1718. *Sentimens de piété, &c.* pour la conduite des mœurs & de la vie intérieure, volume *in*-12, plusieurs fois imprimé à Paris chez Baburi. *Œuvres & lettres spirituelles*, imprimées d'abord en un volume *in-douze*, vers 1726, & réimprimées deux fois depuis avec bien des augmentations à Avignon en cinq volumes. La derniere édition a été faite à Paris en 1740 en quatre volumes *in*-12. On y trouve la même doctrine que dans les Maximes des saints

sur la vie intérieure. *Sermons choisis* (au nombre de dix) *sur différens sujets*, en 1727 *in*-12. Ces discours qui n'ont été faits que dans la jeunesse de l'auteur, avoient déja été imprimés séparément. *Dialogues sur l'éloquence en général, & sur celle de la chaire en particulier*, à Paris en 1718, *in*-12. Ces dialogues sont augmentés d'une lettre qui avoit déja été imprimée séparément, & qui est écrite à l'académie françoise; elle traite de la rhétorique & de la poësie : c'est un excellent morceau. M. de Fenelon avoit été reçu à cette académie en 1693 à la place de M. Pellisson, & il avoit été plus d'une fois utile à cette célébre compagnie par son gout pour les belles lettres, & sa grande connoissance de la langue françoise. Ce prélat est mort à Cambrai le 7 janvier 1715. Après sa mort il se trouva sans argent & sans dettes. M. de Ramsay, son disciple, a composé sa vie, qui a été imprimée à la Haye en 1724, *in*-12, & à Amsterdam en 1729. On y trouve plusieurs lettres & pensées de M. de Fénelon. Mais cette vie n'est proprement qu'une apologie de toute la conduite de ce prélat dans l'affaire du Quiétisme, & on le justifie souvent aux dépens de M. Bossuet évêque de Meaux, dont l'église a approuvé les écrits & la doctrine. Dom Toussaint du Plessis, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, est tombé dans le même défaut d'une maniere encore plus marquée, dans son *histoire de l'église de Meaux*; qui a été donnée en 1731. C'est contre ce dernier que M. de Saint-André, grand-vicaire de Meaux, sous M. le cardinal de Bissi, s'est cru obligé d'écrire & de faire imprimer une lettre, principalement pour justifier la mémoire de M. Bossuet. En 1748 on a publié un petit ouvrage de M. de Fénelon, sous ce titre, *Directions pour la conscience d'un roi, composées pour l'instruction de Louis de France, duc de Bourgogne*. C'est une brochure de 84 pages *in*-12, qui est suivie de treize maximes rendues en autant de quatrains, & dont le titre général est *la sagesse humaine, ou le portrait d'un honnête homme*. On trouve un catalogue très-détaillé, & même une notice, des ouvrages de M. de Fénelon, à la fin d'un *recueil de quelques opuscules de M. de Salignac de la Motte Fénelon, archevêque de Cambrai, sur différentes matieres importantes*, nouvelle édit. *in*-8°. 1722, sans nom de lieu. * *Mém. du temps. Relat. du Quiétisme*, par M. Bossuet. *Relation de l'origine & du progrès du Quiétisme*, par M. Phelypeaux. Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol. *page* 554.

FENEO, petite ville de Morée dans la Zaconie. Elle est dans l'ancienne Arcadie, sur le lac de Feneo, à l'endroit d'où sort la riviere de Ladon, qui y a sa source. * Baudrand.

FENESTELLA (Lucius) historien Latin, écrivit des annales, & mourut sur la fin de l'empire de Tibere. Il est souvent cité par les anciens, Pline, Aulu-Gelle, Lactance, &c. On lui attribue un traité *des magistrats Romains & des prêtres*; mais cet ouvrage est de Dominique Fiocchi de Florence. *Consultez* pour cela Vossius, *livre* 1 *des histor. latins*, *chap.* 19.

FENESTRANGE, ou VISTINGEN, bourg de Lorraine. Il est sur la Sarre, à sept lieues de Marsal, du côté du levant, & autant de Deux-Ponts, du côté du midi. * Baudrand.

FENESTRANGE ou FENESTRAGE (Broquard de) gentilhomme Lorrain, étoit un des chevaliers les plus hardis du XIV siécle. Charles, duc de Normandie, fils du roi Jean, alors régent en France, après la prise du roi l'an 1356, l'attira moyennant une somme d'argent qu'il lui promit, pour l'aider à chasser les Anglois qui ravageoient la Champagne. Ce fut sur cette promesse, que Fenestrange vint en France, accompagné de cinq cens chevaliers qu'il avoit à ses gages. Il se joignit à l'armée de France, dont il détacha une partie qu'il commanda; & avec ces troupes il alla attaquer Eustache d'Auberticourt gentilhomme de Hainaut, qui commandoit les Anglois, mit son armée en déroute près de Nogent sur Seine, & contraignit enfin tous les Anglois de sortir de la Champagne. Après ces exploits, Fenestrange envoya demander 30000 livres qui restoient dues de la somme qu'on lui avoit promise : sur quoi n'ayant pas été satisfait par le duc de Normandie, il l'envoya défier; & se vint jetter avec ses gens dans la ville de Bar sur Seine; qu'il mit au pillage, fit cinq cens prisonniers, & fit plusieurs désordres dans la Champagne; jusqu'à ce qu'on l'eût satisfait, au-delà même de ce qu'on lui avoit promis. * Mezerai, *au regne du roi Jean.*

FENESTRELLES, petit village, situé dans la vallée & sur la riviere de Cluson, environ à six lieues de la ville de Pignerol. Les Jésuites y ont une maison. Louis XIV y avoit fait bâtir une citadelle qui couvroit sa frontiere contre le duc de Savoye, auquel il a rendu Pignerol & la Perouse; qui faisoient le même effet. Mais le duc s'est emparé de cette forteresse pendant la guerre, & elle lui est restée par la paix d'Utrecht. * *Mémoires du temps.*

FENICUSA ou FELICUR, petite isle abondante en pâturages. C'est une de celles de Lipari, & elle porte aussi le nom de *Palmaria*. On la trouve entre celles de Lipari & d'Ericusa dans la mer de Toscane. * Baudrand.

FENIER (Jean du) Dominicain du couvent de Morlas en Béarn, fit paroître beaucoup de zèle pour la religion. Après avoir prêché pendant plus de quarante ans, & gouverné la province de Toulouse avec beaucoup de sagesse, il fut élu vicaire général de son ordre, & puis général. Il travailla soigneusement à réformer les couvens d'Espagne, & se servit fort utilement des avis du pieux Louis de Grenade. Un accident fâcheux lui étant arrivé en France, le roi François I le fit arrêter à Toulouse, & lui défendit de sortir de son couvent. Quelques-uns ont cru que le sujet de ce traitement, a été la déposition qu'il fit de Jeanne d'Amboise, premiere supérieure nommée par le roi; à cause qu'elle ne parut pas à ce général d'ordre assez exacte & assez réguliere. Fenier vécut dans Toulouse quelques années en cet état. On le mit en liberté; mais ce fut pour peu de temps. Il mourut le 15 juillet de l'an 1538, & fut enterré dans le couvent de Toulouse, devant le grand autel, où il est représenté avec une épitaphe. * Lop. 4 *p. hist. ord. Præd. cap.* 76. Mich. Pio. 2 *p. lib.* 4, *monum. conv. Tolos. an.* 1538, *n.* 10. *Ann. Dom.* 15 *jul.*

FENOUILLET (Pierre de) évêque de Montpellier, étoit natif d'Annecy en Savoye, contemporain de S. François de Sales, qui en parle toujours avantageusement dans ses œuvres; sur-tout comme d'un homme très-exercé dans le ministere de la prédication. Il fut fait théologal de l'église de Gap, & ses talens pour la chaire l'ayant attiré à Paris, pour y prêcher le carême, Henri IV le choisit pour son prédicateur ordinaire. Après l'oraison funèbre du chancelier Pompone de Belliévre, qu'il prononça en 1607, & qui fut imprimée la même année à Paris, *in*-8°. il fut nommé à l'évêché de Montpellier, après la mort de Jean Granier. S. François de Sales nous apprend, dans une de ses lettres (épître VI) que cette nomination causa tant de joie aux Catholiques de Montpellier, qu'ils députerent à Henri IV, pour l'en remercier. Avant d'avoir reçu ses bulles, Pierre de Fenouillet prononça encore à Paris l'oraison funébre de Henri de Bourbon, fils de Louis I, duc de Montpensier : cette piéce a été imprimée à Paris, en 1608, *in*-8°. Le nouveau prélat fit son entrée dans son diocèse, au commencement de la même année, & fut harangué en latin par Louis de Claret, prevôt du chapitre, depuis évêque de S. Papoul, & en françois par M. Joly, avocat général en la cour des aydes. En 1609 il assista au concile provincial de Narbonne, convoqué par Louis de Vervins, arche-

vêque de cette ville, & signa tous les décrets de cette assemblée. On peut voir dans l'histoire ecclésiastique de Montpellier, tout ce qu'il a fait pour le bien de son diocèse, ses disputes avec les Religionaires, & son zèle pour la foi catholique & la destruction de l'hérésie. La plupart des religieux chassés de leurs maisons, ou qui avoient été contraints de les abandonner durant les troubles précédens, y rentrerent sous son épiscopat & par ses soins. Il voulut faire construire une nouvelle cathédrale; mais l'envie de quelques esprits inquiets arrêta ses travaux. En 1635 il fut appellé à l'assemblée générale du clergé de France, tenue cette année à Paris, & il y prononça le 6 de juillet un discours que le P. le Long ne cite que manuscrit. Il signa la délibération qui y fut prise au sujet du mariage de Gaston de France. Le cardinal de Richelieu l'envoya ensuite à Rome, pour y poursuivre la confirmation de cette délibération du clergé; mais cette affaire y souffrit des difficultés qu'on peut voir dans les mémoires de M. de Montchal, archevêque de Toulouse. M. de Fenouillet ne revint dans son diocèse que le 20 septembre 1636. En 1643 il prononça l'oraison funèbre de Louis XIII, avec autant de zèle, qu'il avoit prononcé 33 ans auparavant celle de Henri IV. Une affaire concernant son église l'ayant obligé de venir à Paris, il y mourut le 23 novembre 1652, & fut enterré à S. Eustache. Son cœur fut porté à Montpellier dans l'église des religieuses de la Visitation, où ses neveux firent graver une inscription à sa louange. * *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, liv. V, chap. 5. Le Long, *bibliothéque historique de la France*, en plusieurs endroits. Il est aussi parlé fort avantageusement de M. de Fenouillet dans les Recherches de Jean Riolan sur les écoles de médecine de Paris & de Montpellier; & à la page 283 de ce même livre, on rapporte une assez longue lettre de ce prélat, dans laquelle il se plaint à Riolan des abus de la faculté de médecine de Montpellier, fait des plaintes particulieres de François Ranchin, docteur de cette faculté, & promet de faire présenter une requête, en son nom, au garde des sceaux de France, pour tâcher de remédier aux abus qui font l'objet de sa lettre, laquelle est datée à Montpellier le 6 août 1634.

FENSONI (Jean-Baptiste) jurisconsulte, natif de Faenza, ville de la Romagne, fut domestique du cardinal Borghèse, sur la fin du XVI siécle, & puis juge de Rome. Il a composé des commentaires sur les coutumes de cette ville, & quelques autres ouvrages. Jean Victor Rossi, connu sous le nom de Janus Nicius Erythræus, nous a laissé l'éloge de Fensoni, *Pin. imag. illust. c.* 28.

FEO (Antoine) Portugais, natif de Lisbonne, religieux de l'ordre de S. Dominique, fut déclaré prédicateur général en 1611, & mourut en 1627, âgé de 54 ans. Son éloquence l'avoit rendu recommandable dans son pays. Son carême, imprimé en 1612 à Lisbonne, fut traduit par deux différens auteurs en espagnol, & en françois par Raymond de Mezeques, qui fit imprimer cette traduction à Paris en 1618, en deux volumes. Une partie de ses sermons des fêtes a été aussi traduite en espagnol par Alfonse-Messie Galeote. Tous ses sermons ensemble font quatre petits *in fol.* * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2. *Bibl. mss. Portug.*

FER, *cherchez* ISLE DE FER.

FER D'OR (chevaliers du) & écuyers du fer d'argent, société de seize gentilshommes, partie chevaliers & partie écuyers, instituée dans l'église de Notre-Dame de Paris, en 1414, par Jean, duc de Bourbon, qui s'y proposa, comme il le dit lui-même, d'acquérir de la gloire & les bonnes graces d'une dame qu'il servoit. Ceux qui entrerent dans cette société, se proposerent aussi de se rendre plus recommandables à leurs maîtresses. On ne peut pas imaginer un plus extravagant assemblage d'actions de piété & de fureur, que celui qui fut imaginé par le duc de Bourbon. Les chevaliers de sa société devoient porter aussi-bien que lui à la jambe gauche un fer d'or de prisonnier, pendant à une chaîne, les écuyers en devoit porter un semblable d'argent: il les unit tous étroitement entr'eux, & il les engagea à l'accompagner dans deux années au plus tard en Angleterre, pour s'y battre en l'honneur de leurs dames, armés de haches, de lances, d'épées, de poignards, ou même de bâtons, au choix des adversaires. Ils s'obligerent en même temps à faire peindre leurs armes dans la chapelle où ils prirent cet engagement, qui est celle qu'on appelle de Notre-Dame de Grace, & d'y mettre un fer d'or semblable à celui qu'ils portoient, mais fait en chandelier pour y placer un cierge allumé qui brulât continuellement jusqu'au jour du combat. Ils reglerent aussi qu'ils feroient dire tous les jours une messe en l'honneur de la Vierge, & que s'ils revenoient victorieux, chacun d'eux fonderoit une messe & un cierge à perpétuité, & se feroit représenter avec sa cotte d'armes, & ses autres armes; mais que si quelqu'un d'eux étoit tué, chacun des survivans lui feroit dire un service & dix-sept messes, où ils assisteroient en habits de deuil. Cette société fut instituée au nom de la sainte Trinité & de S. Michel, & elle eut le succès qu'elle méritoit. Le duc de Bourbon alla en Angleterre à peu près dans le temps qu'il avoit marqué, mais en qualité de prisonnier de guerre, & il y mourut au bout de dix-neuf ans, sans avoir pu obtenir sa liberté. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom.* 8, *c.* 55.

FERACHIO, petite ville située sur la côte occidentale de l'isle de Rhodes. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Camirus*, qui étoit une des trois principales villes de l'isle. * Baudrand.

FERALES, fêtes que les Romains célébroient le 21 de janvier en l'honneur des dieux Manes. On ne faisoit point ce jour-là des sacrifices aux dieux célestes, & il n'étoit pas permis de se marier. Ce fut Numa qui institua cette fête, dont les cérémonies consistoient à jetter quelques petits présens sur des buchers que l'on allumoit, avec des couronnes & des bouquets; & de porter des viandes sur les sépulcres, où l'on immoloit aussi quelques victimes. Ce jour-là même on sacrifioit à la déesse *Muta* ou muette. C'étoit une vieille magicienne qui faisoit la cérémonie de cette fête, pour détourner les médisances & les calomnies, & pour faire taire les méchans. Elle étoit au milieu de plusieurs filles, qui gardoient un grand silence pendant le sacrifice. * Macrobe, *Saturn. l.* 1, *c.* 13. Ovide, *fast.* 2.

FERAMUSCA (Scipion) de Vicence, a vécu dans le XVII siécle, & s'est rendu célébre par la connoissance qu'il avoit de la jurisprudence & des belles-lettres. * *Voyez* son éloge parmi ceux de Jean Imperiali, *in mus. hist.*

FERAUD (Raimond) gentilhomme Provençal, fut considéré de Marie de Hongrie, reine de Naples, à laquelle il dédia l'an 1300 *la vie d'Andronic*, fils du roi de Hongrie, surnommé *S. Honoré de Lérins*, qu'il traduisit de latin en rimes provençales, à la recommandation de cette princesse, qui lui donna un prieuré dépendant de l'abbaye de Lérins, où il se fit religieux, après avoir brulé tous ses livres d'amour. Il traduisit pourtant dans la suite plusieurs ouvrages en vers, & en fit du même stile à la gloire du roi Robert, duc de Calabre, depuis roi de Naples & de Sicile. On l'avoit accusé de beaucoup de débauches dans sa jeunesse avec une dame qu'il avoit tirée de la cour d'amour, & quelques auteurs ont dit que lassée de cette vie, elle se fit religieuse à Sisteron, & lui à Lérins. * Nostradamus, *hist. de Provence*, 3 *part. pag.* 270.

FERAULT (Jean) Angevin, que quelques-uns ont appellé mal-à-propos *Ferrand*, & que les mémoi-

res du clergé ont eu tort de qualifier de procureur du roi à Angers, étoit fils de *Jean* Ferault *ou* Ferrault, garde de la monnoie & échevin de la ville d'Angers, & maire de la même ville en 1450 & en 1451. Le fils quitta sa patrie, & vint au Mans dans le temps de la réformation de la coutume de ce pays, en 1509. Il y fut procureur du roi. On ignore le temps de sa mort. Pendant qu'il étudioit dans l'université d'Angers, ayant remarqué que Louis XII, roi de France, assistoit aux offices de la cathédrale, & prenoit les mêmes distributions que les autres chanoines, il examina dans la suite les raisons de cet usage, & de plusieurs autres priviléges des rois de France. Cet examen a produit l'écrit intitulé : *Tractatus jura seu privilegia aliqua regni Franciæ continens, seu de privilegiis & juribus regni Francorum, seu liliorum, per Joan. Ferault, jurium licentiatum; in*-8°. à Paris en 1545. Il avoit déja été imprimé auparavant & dédié à Louis XII, qui mourut en 1515. Cette édition est en lettres gothiques, & fut faite à Paris. On trouve aussi ce traité au *tome II* des œuvres de du Moulin, page 539, édition de Paris, en 1681, & au *tome XVI* du recueil des traités de droit, *in-fol.* à Venise en 1584. Cet ouvrage qui est fort estimé & très-curieux, est compris en vingt chapitres, dont chacun contient un des droits ou priviléges principaux des rois de France. On trouve dans le chapitre VII ce qui donna lieu à l'auteur d'étudier cette matiere, & tel que nous l'avons rapporté ci-dessus. On donne encore à cet auteur l'ouvrage suivant, qui n'est peut-être pas différent du précédent : *Insignia peculiaria Christiani Francorum regni numero viginti, seu totidem illustrissimæ Francorum coronæ ac prærogativæ, per Joan. Feraldum, jurium licentiatum, consiliarium fisci ac reipublicæ Cenomanensis procuratorem*, à Paris, en 1520, *in*-8°. Jean Ferault avoit eu pour maître le célébre Cosme Guymier, commentateur de la pragmatique-sanction. Il épousa *Jacquine* Querlavoine, fille de *Raoul* Querlavoine, licencié ès loix, bailli de Sablé, & ensuite avocat du roi dans la sénéchaussée du Mans, qui avoit eu pour pere *Jean* Querlavoine, receveur de Sablé & de Bourbon. Cette famille de Querlavoine est noble & ancienne. Jean Ferault eut de *Jacquine* Querlavoine sa femme, *Vincent* Ferault, chanoine de S. Pierre de la Cour & curé de Domfront; *Marguerite* Ferault, femme de *Denys* Heullant, conseiller au présidial du Mans; *Anne* Ferault, qui épousa *Mathurin* Quelin, de la Ferté-Bernard, procureur du roi au Mans, de la famille de MM. Quelain, de Paris, dont il y a eu cinq conseillers de suite au parlement de Paris; & *Catherine* Ferault, marié à *François* Dages, sieur de Beauverger, avocat au Mans. * Le Long, *bibliothéque historique de France*, pages 568, 569. Ménage, *remarques sur la vie de Guillaume Ménage*, page 320. *Mém. manuscrit.* Pinsson, *préface* de son édition *de la pragmatique-sanction.* Continuation manuscrite de l'*histoire de Sablé, par l'abbé* Ménage.

FERDEN ou VERDEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse Saxe. Elle est capitale du duché de Ferden, située sur l'Aller, entre Brême & Zell, à huit lieues de la premiere, & à quatorze de la derniere. Ferden est une ville assez grande, divisée en vieille & nouvelle ville. Elle a été impériale & libre; mais elle fut soumise par les évêques de Ferden, & a dépendu depuis des rois de Suede. Les ducs de Lunebourg la prirent l'an 1676, mais ils la rendirent l'an 1679. * Mati, *dict.*

FERDEN (le duché ou la principauté de) petit pays du cercle de la basse Saxe en Allemagne. Il est borné au midi par le comté de Hoya, au couchant par le duché de Brême, & ailleurs par celui de Lunebourg. Ce pays peut avoir huit lieues de long & autant de large. Il est baigné par la riviere d'Aller, fertile & bien peuplé. Ferden, capitale, & Rotembourg en sont les lieux principaux. Ce pays a été un évêché fondé par Charlemagne vers la fin du septiéme siécle. La confession d'Augsbourg y fut reçue l'an 1568, & il fut sécularisé, & cédé aux Suédois, par la paix de Westphalie. Le roi de Danemarck ayant pris ce pays à la Suéde dans la derniere guerre, ce prince l'a remis, comme en séquestre, l'an 1715, au roi d'Angleterre George, en qualité de duc de Hanover. * Mati, *dict. Mémoires du temps.*

EMPEREURS.

FERDINAND, I de ce nom, empereur, frere puîné de Charles-*Quint*, & fils de *Philippe* I, archiduc d'Autriche, & de *Jeanne*, reine de Castille, naquit à Médina en Espagne en 1503, & pendant sa jeunesse, il s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'attachement. Il épousa *Anne*, fille de *Ladislas* VI, roi de Hongrie & de Bohême, & sœur de *Louis*, dit *le Jeune*, qui fut tué l'an 1526, à la funeste bataille de Mohats, & se crut en droit de succéder à ce prince. Jean de Zapol, comte de Scepus, vaivode de Transsylvanie, fut élu par une partie des Hongrois, & fut défait à Tockai. Ferdinand fut alors reconnu par les états des deux royaumes, & couronné roi de Bohême & de Hongrie. Il fut aussi archiduc d'Autriche, & seigneur des pays héréditaires; & fut enfin élu roi des Romains à Cologne le 5 janvier de l'an 1531, & couronné à Aix-la-Chapelle le 11 du même mois. Le jour de S. Matthias de l'an 1558, les électeurs assemblés à Francfort, reçurent la démission de Charles-*Quint*, & confirmerent l'élection de Ferdinand, pour lors âgé de 55 ans. Ensuite ils lui jurerent fidélité le 14 mars suivant, quoique le pape Paul IV ne voulût point ratifier ce qu'ils avoient conclu. Pie IV confirma cette élection, après la mort de Paul IV. Ferdinand avoit long temps gouverné l'empire en qualité de roi des Romains. Il présida à la diéte de Wormes en 1545, & à celle d'Augsbourg en 1547, revenant alors victorieux de la Bohême, où il y avoit eu quelques révoltes. En 1552 il se trouva à l'assemblée de Passaw, qu'on tint pour la paix d'Allemagne entre l'empereur Charles-*Quint* & les confédérés Protestans. Avant cela, Philippe, infant d'Espagne, son neveu, avoit tout mis en œuvre pour l'obliger à lui céder la qualité de roi des Romains; mais Ferdinand n'eut pas assez de complaisance pour faire cette fausse démarche. Cet empereur dissipa quelques conspirations qui se formoient contre son autorité, s'efforça de conserver la paix publique dans l'empire, fit une trève de huit ans avec le Turc, réconcilia plusieurs princes ennemis, & termina les querelles d'entre les rois de Danemarck & de Suéde. Il mourut à Vienne en Autriche le 25 juillet de l'an 1564, âgé d'environ 61 ans, & fut inhumé à Prague. * *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à AUTRICHE.

FERDINAND, II du nom, empereur, fils de *Charles*, duc de Stirie, & de *Marie* de Baviere, & petit-fils de l'empereur *Ferdinand* I, naquit le 9 juillet 1578, & succéda le 28 août 1619, à son cousin *Matthias*, après avoir été élu roi de Bohême à Prague le 29 juillet 1617, & roi de Hongrie à Presbourg le premier juillet 1618. Au commencement de son empire, il fut obligé de soutenir la guerre contre les rebelles de Hongrie & de Bohême. Il donna le commandement de ses troupes aux comtes de Buquoi & de Dampierre, dont le premier, soutenu du duc de Baviere, défit dans la célébre bataille de Prague donnée le 8 novembre 1620, Frédéric, V du nom, électeur Palatin, que les Bohémiens révoltés avoit élu roi. Ainsi la Bohéme rentra dans l'obéissance, & Ferdinand y rétablit par-tout la religion catholique. Il donna l'électorat de Frédéric à Maximilien, duc de Baviere; & ayant défait en 1625, Christiern IV, roi de Danemarck, nommé chef des états de la basse Saxe, il

l'obligea de se contenir dans le Holstein, & de ne se plus mêler des affaires de l'empire. Depuis en 1629, il attaqua les duchés de Mantoue & de Montferrat, sous prétexte de les mettre en séquestre, au préjudice de Charles de Gonzague, duc de Nevers, héritier de son neveu paternel Vincent II. Ferdinand s'étoit uni avec les Espagnols pour envahir ces duchés, que les François défendirent. La paix se fit en 1631. L'empereur avoit d'autres desseins, qui donnerent de la jalousie aux Allemans, & particulierement aux Protestans. Comme ils étoient les plus proches du danger, ils prirent les armes pour se défendre, & mirent dans leurs intérêts le roi de France Louis XIII & Gustave Adolphe, roi de Suéde. Ce dernier s'étant joint aux princes Protestans, défit dans la célébre bataille de Leipsick, en 1630, Tilli, lieutenant général de l'empereur; & fit des conquêtes très-considérables en Allemagne, dont il soumit en deux ans & demi les deux tiers, depuis la Vistule jusqu'au Danube & au Rhin. Wallestin ayant reconquis Prague, donna bataille auprès de Lutzen, où Gustave, quoique vainqueur, perdit la vie. Ses généraux continuerent ses conquêtes, & soutinrent la réputation des armes suédoises, par la défaite des Impériaux à Hamelen, à Vistok & ailleurs. L'empereur rompit le cours de ces victoires, par le gain de la bataille de Nortlingue, sous la conduite de Ferdinand, roi de Hongrie, son fils, en 1634. L'année suivante, il conclut la paix de Prague, & regagna l'électeur de Saxe, & presque tous les Protestans. Ensuite il fut assez heureux pour faire déclarer son fils roi des Romains, en 1636, & affermit ainsi la grandeur de sa maison sur le penchant de sa ruine. Au commencement de l'an 1637, il fut attaqué d'une apoplexie, dont il mourut cinq jours après à Vienne, le 8 février, à l'âge de 61 ans, après en avoir régné 18 & 4 mois. * *Voyez* sa postérité à AUTRICHE.

FERDINAND III, dit ERNEST, empereur, né le 13 juillet 1608, fut fait roi de Hongrie en 1625, roi de Bohême en 1627, gagna la bataille de Nortlingue en 1634, & succéda à son pere en 1637. Ce fut en ce temps que Galas, un de ses généraux, remporta quelques avantages sur les Suédois; mais Bernard de Saxe, duc de Weimar, avec le secours des François, battit l'an 1638 à Reinsfeld son armée, commandée par Jean de Werth, & prit Brissac, la plus forte citadelle de l'Alsace. Jean Banier, général Suédois, défit en 1639 le général Salis, près de Kemnitz dans la Misnie, ravagea la Saxe & la Bohême; & pour insulter l'empire, il alla attaquer Ratisbone, où Ferdinand tenoit la diéte. Le maréchal de Guébriant enleva Lamboi & ses troupes, à la bataille d'Ordingen, dans le diocèse de Cologne, en 1643, & l'année suivante Léonard Torstenson, successeur de Banier, défit à Leipsick, Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, & Octavio Picolomini, & pénétra dans les pays héréditaires. Le duc d'Anguien, depuis Louis II, prince de Condé, força en 1644 les troupes de Baviere dans leurs retranchemens près de Fribourg, & emporta Philisbourg en dix jours. En 1645 ce prince rétablit l'électeur de Trèves, & défit les Bavarois à Nortlingue, où le général Merci fut blessé & pris & Jean de Werth fut mis en fuite. Le vicomte de Turenne, maréchal de France, & Wrangel, maréchal de Suéde, mirent en fuite Melander en 1648. Trois ans auparavant, Torstenson, autre général Suédois, avoit poussé Galas, & vainquit Hantzfeld à Jancou, dans la Bohême. L'empereur avoit eu l'avantage aux combats de Turtingen dans la Souabe, & de Mariendal dans la Franconie; & se vit ensuite moins pressé par les Suédois, qui tournerent leurs armes contre le Danemarck. Mais l'épuisement d'hommes & d'argent où étoit l'empire, le fit songer à la paix qui fut conclue à Munster, en 1648. Ferdinand vécut depuis assez doucement, & mourut à Vienne le 2 avril de l'an 1658, âgé de 49 ans. On ouvrit son corps, & on lui trouva l'estomac rempli de bile noire, qui le provoquoit souvent à dormir, & le cerveau altéré par certaines sérosités, qui lui causoient de fréquentes létargies. *Voyez* sa postérité à AUTRICHE. * Sam. Pufendorf, *hist. rer. Suecic.* Rittershusius. Imhoff, *notitia imperii.*

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

FERDINAND ou FERNAND GONZALEZ, premier comte de Castille, vivoit l'an 930. Mariana dit que le prix d'un cheval & d'un faucon, qu'il avoit vendus au roi de Léon, monta si haut, faute de payement, qu'il fallut céder la Castille à Ferdinand. Garcia FERDINANDES tint le comté après lui, depuis 942, jusqu'en 990.

FERDINAND ou FERNAND, I de ce nom, dit *le grand*, roi de Castille & de Léon, étoit second fils de SANCHE III, roi de Navarre, & de *Nugna* de Castille. Il succéda à ses couronnes, comme héritier de sa mere; & étant entré en guerre avec son cousin Weremond ou Bermond, roi de Léon, dont il épousa la sœur *Sanche*, fille *d'Alfonse* V, il lui donna bataille en 1036 ou 1037, & le tua. Ainsi se voyant maître de ce royaume, & par le droit de conquête, & par celui de son épouse, il se fit couronner roi de Léon & des Asturies, le jeudi 22 juin 1038. Ensuite il s'employa à policer son état, à faire la guerre aux Maures, sur lesquels il emporta la ville de Conimbre, assisté d'Ebles, comte de Rouci, & des autres François venus à son secours. Cet avantage, qu'il remporta sur les infidéles, ne fut pas le seul; il leur prit encore Viseo, & poussa ses conquêtes jusqu'au milieu du Portugal, où il fixa la riviere de Mondego pour servir de bornes aux deux états. Mais après avoir terminé ces guerres avec les ennemis de la religion, il fut obligé de la soutenir contre son propre frere *Garcias* IV, roi de Navarre, qui lui retenoit injustement quelques villes. On en vint aux mains, & Garcias fut tué. Ferdinand mourut en 1065, après avoir regné 40 ans. *Voyez* sa postérité à CASTILLE. * Garibai, *l.* 11. Mariana, *l.* 13. Turquet. Imhoff, *en ses généalogies d'Espag. &c.*

FERDINAND II, fils puîné d'ALFONSE VIII, eut pour son partage les royaumes de Léon & de Galice, en même temps que son aîné *Sanche*, II du nom, succéda à celui de Castille. Ce dernier n'ayant regné qu'un an, mourut le 31 août 1158, laissant de *Blanche*, fille de *Garcias* V, roi de Navarre, *Alfonse* IX, qui fut dépouillé par son oncle Ferdinand d'une partie de ses états; & qui, lorsqu'il fut un peu avancé en âge, les reconquit, & chassa l'usurpateur. Ferdinand eut encore guerre contre Alfonse Henriquez, roi de Portugal, au sujet de Badajoz place frontiere; & après avoir pris Sanche de Portugal dans un premier combat, & le roi même prisonnier dans un autre, il usa de sa victoire avec grande modération, & mourut l'an 1188 ou 1191, selon d'autres. Quelques historiens marquent sa mort sous l'an 1210. *Voyez* sa postérité à CASTILLE. * Roderic de Tolède, *l.* 7. Mariana, *hist. l.* 4, *& seq.* Turquet, *invent. de l'hist. d'Espag. l.* 8. & 9.

FERDINAND III (saint) étoit fils d'ALFONSE IX, & de *Bérengere*, ou *Bérenguela*, sa seconde femme, sœur de *Henri* I, roi de Castille, qui mourut sans postérité en 1217. Ferdinand devoit lui succéder, comme représentant sa mere; mais le roi son pere l'éloigna des affaires. Divers auteurs prétendent que leur droit sur la Castille n'étoit pas légitime, & que *Blanche*, mere de S. Louis, étoit aînée de Bérengere. Quoi qu'il en soit, Alfonse IX regna jusqu'en 1226; & ce fut en cette année, que la mort l'obligea de laisser toute la succession à Ferdinand III, son fils, qui réunit les deux couronnes de Léon & de Castille, & qui porta ensuite

ses armes contre les Maures. Ce dernier prit Cordoue le 29 juin 1236, le royaume de Murcie, & Séville même le 22 décembre 1248; de sorte que se croyant tout possible, il mit de nouvelles troupes sur pied, pour aller conquérir le royaume de Maroc; mais il mourut durant ce temps à Séville le 30 mai 1252, ayant regné 35 ans en Castille, & 22 à Léon. Il mérita par sa piété le nom de *saint*, & fut canonisé le 25 février 1671. Ce prince transféra l'université de Valence à Salamanque. *Voyez* sa postérité à CASTILLE. * Roderic, *p.* 4. Garibai, *l.* 12 & 13. Mariana, *l.* 11, *&c.* Imhoff, *en ses généalogies d'Espagne.*

FERDINAND IV, fils de SANCHE III, dit *le Vaillant*, & de *Marie* de Molina, & surnommé par quelques-uns *l'Ajourné*, parcequ'ayant fait mourir deux chevaliers, qui protestoient de leur innocence, il fut ajourné, dit-on, devant le tribunal de Dieu dans trente jours, au bout desquels il mourut. Le commencement de son regne en 1295, fut troublé par diverses brigues des princes voisins, & par quelques mécontens de son état, dont il vint à bout. Il fit la guerre au roi de Grenade, & défit son armée venue au secours de la ville d'Almerie le 24 août 1309: mais par une perfidie inexcusable, il rompit une tréve solemnelle, trois mois après l'avoir conclue, & fit attaquer son ennemi à l'improviste. Depuis, dans le temps que son frere assiégeoit une place, il fut trouvé mort dans son lit le 7 septembre 1312, âgé de vingt-quatre ans & neuf mois, après en avoir regné dix-sept, quatre mois & dix-neuf jours. Il avoit épousé en 1301 *Constance*, fille de *Denys*, roi de Portugal, dont il eut ALFONSE XI. *Voyez* CASTILLE. * Mariana, *l.* 15. Surita, *indic. l.* 2. Roderic, *p.* 4, *&c.*

FERDINAND V, dit *le Catholique*, étoit fils de JEAN II, roi d'Aragon, & de sa seconde femme *Jeanne* Henriquez. Il épousa le 19 octobre 1469, *Isabelle* de Castille, sœur de *Henri* IV, dit *l'impuissant*, que ses sujets voulurent déposer en 1465. Mais Henri ayant conservé sa couronne jusqu'à sa mort arrivée en 1479, ce ne fut qu'après son décès, qu'*Isabelle* sa sœur, joignit les états de Castille avec ceux d'Aragon. Ferdinand gagna une grande bataille à Toro, contre Alfonse V, roi de Portugal, en 1476; & trois ans après il fit la paix avec lui. Depuis, prenant les armes contre les infidéles, il conquit le royaume de Grenade, après une guerre de huit ans, & chassa les Maures d'Espagne, l'an 1492. Presque en même temps Christophe Colomb découvrit le nouveau monde, pour Ferdinand qui demeura souverain des terres découvertes. Ces avantages furent suivis de plusieurs autres conquêtes; comme de celle du Pignon de Velez & d'Oran en Afrique, du royaume de Naples, & de celui de Navarre. Ferdinand avoit envoyé en Italie Gonsalve de Cordoue, dit *le grand capitaine*, qui se rendit maître d'une partie de cet état, dans le temps que les François ôterent l'autre avec la ville capitale à Frédéric. On proposa un partage égal des royaumes de Naples & de Sicile, entre les deux couronnes de France & d'Espagne. Les Espagnols accepterent le parti, qui leur étoit avantageux; & peu après se servant d'une dispute concertée pour les limites, ils chasserent entiérement les François. La conquête du royaume de Navarre fut encore moins fondée. Ferdinand appella en France Henri VIII, roi d'Angleterre, qui avoit épousé *Catherine* d'Aragon sa fille; & pour l'engager à cette guerre, il lui promit de l'aider de toutes ses forces à conquérir la Guienne. Ainsi les Anglois, sur la fin de mai de l'an 1512, mirent une grande armée à terre près de Fontarabie; mais dans le même temps, Ferdinand se jetta dans la Navarre, & la conquit. Après cette usurpation, il chercha des titres pour la justifier, & il n'en put trouver qu'une bulle prétendue, qui excommunioit le roi de Navarre, & qui exposoit son royaume au premier occupant. Cette bulle ne paroît point; mais quand elle se trouveroit, ce seroit un droit bien foible, de l'aveu même de Mariana, qui n'a jamais pu trouver de quoi fonder cette usurpation. Ferdinand mourut au commencement de l'an 1516, dans le village de Madrigalet, en allant à Séville, d'une hydropisie causée par un breuvage, que *Germaine* de Foix, sa seconde femme, lui avoit donné, pour le rendre capable de lui faire des enfans. De sa premiere femme *Isabelle*, il eut un fils qui mourut sans postérité, s'étant tué à la chasse par la chute de son cheval; & quatre filles, dont la seconde nommée *Jeanne*, épousa *Philippe*, archiduc d'Autriche. De ce mariage sortit *Charles-Quint*, empereur & roi d'Espagne, du chef de sa mere. Guichardin qui a fait l'éloge de Ferdinand, dit qu'il n'y avoit rien à reprendre en lui, que l'inobservation de sa parole. Ce prince avoit de très grandes qualités; mais son ambition lui faisoit sacrifier toutes sortes de devoirs, & ceux même de la religion, à sa politique outrée. Il mourut âgé d'environ soixante-trois ans, le trente-sept de son regne, dans l'Aragon, depuis la mort de son pere, & le vingt-quatre en Castille, depuis la mort de Henri, frere d'Isabelle sa femme. *Cherchez* ELIZABETH DE CASTILLE. * Guichardin, *l.* 12. Mariana, *l.* 30. Sponde, *aux annales eccles.*

ROIS DE SICILE ET DE NAPLES.

FERDINAND, infant de Castille, surnommé *le Juste*, roi d'Aragon & de Sicile, étoit fils de JEAN, I de ce nom, roi de Castille, & d'*Eléonore* d'Aragon, fille de *Pierre* IV, & sœur de *Jean* & de *Martin*, rois d'Aragon. On le choisit en 1412, pour gouverner la Sicile, & on le couronna le 3 septembre. Il regna quatre ans avec beaucoup de sagesse, dans cet état aussi-bien que dans celui d'Aragon, où il fut préféré aux filles de Jean I. Ce prince mourut le 2 jour d'avril 1416, après avoir eu d'*Eléonore* d'Albuquerque, ALFONSE V, roi de Naples; & JEAN II, roi d'Aragon. *Voyez* CASTILLE. * Mariana; Surita; Garibai; &c.

FERDINAND, FERNAND, ou FERRAND, premier de ce nom, roi de Naples & de Sicile, *fils naturel* d'ALFONSE V, roi d'Aragon, fut légitimé par le pape Eugène IV, & commença de regner en 1458. Il perdit deux fois ses états, & deux fois il les recouvra par le secours des papes. Pie II obligea Scanderbeg de passer en Sicile pour le défendre contre Jean de Calabre, fils du roi René, comte de Provence. Malgré les obligations qu'il avoit aux pontifes Romains, il en usa si mal avec Innocent VIII, que ce pape se vit contraint de l'excommunier. Tous les auteurs qui parlent de Ferdinand, & de son fils Alfonse, disent que l'un & l'autre étoient en exécration au peuple, à cause de leurs monopoles & de leurs cruautés; mais qu'ils se piquoient d'une profonde sagesse, & d'une grande politique. Sur le bruit de la guerre que le roi Charles VIII entreprenoit pour la conquête du royaume de Naples, Ferdinand lui envoya offrir de lui faire hommage de cet état, & de lui payer cinquante mille écus de tribut annuel. Ces offres furent rejettées, & il en conçut tant de déplaisir, qu'il fut frapé d'une apopléxie, dont il mourut le 25 janvier de l'an 1494, âgé d'environ soixante-onze ans, après avoir regné près de trente-six ans. Outre *Alfonse*, dont nous avons parlé, il laissa encore *Frédéric*, qui regna après son neveu. *Voyez* ARAGON. * Guichardin, *l.* 1. Onuphre; Ciaconius & Vialard, *en Innoc. VIII.* Mariana, *l.* 25, *c.* 7. Bzovius & Sponde, *aux ann.* Mézerai, *en Charles VIII.*

FERDINAND II, petit-fils du vieux *Ferdinand*, & fils d'*Alfonse*, devint souverain du royaume de Naples en 1494, par la cession de son pere qui le lui abandonna, lorsqu'il sut que Charles VIII s'en approchoit. Ferdinand prit la fuite à la premiere attaque, & se retira dans l'isle d'Ischia; mais lorsque les François, qui s'étoient rendu maîtres de cet état, s'en furent re-

tirés, il remonta sur le trône avec le secours des princes d'Italie. Ce prince se rétablit dans la plupart des villes de son royaume; mais il n'en jouit pas long-temps; car il mourut l'an 1496.

FERDINAND III, *cherchez* FERDINAND V, roi de Castille.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

FERDINAND, roi de Portugal, fut couronné après son pere PIERRE en 1367, & fut surnommé le *Justicier* ou *le Cruel*. Au commencement de son regne, il eut guerre avec Henri II, dit le *Bâtard*, roi de Castille, qui fit de terribles dégâts dans le Portugal; mais une paix conclue par les soins du pape, termina cette guerre, qui recommença peu avantageusement pour Ferdinand, sous le regne de Jean I, fils de Henri. Pour la finir, le roi de Portugal donna sa fille unique, nommée *Béatrix*, à ce *Jean*, à condition que les enfans qui naîtroient de ce mariage, succéderoient à la couronne de Portugal. Il mourut le 29 octobre 1383, après un regne de dix-sept ans, à l'âge de quarante-trois ans. Mariana remarque que ce prince, ayant enlevé *Eléonore* de Menezez ou de Tellez, dont il étoit éperdument amoureux, à *Laurent* d'Acugna son mari, ce dernier craignant le pouvoir de son rival, se retira dans la Galice, où il porta sur son chapeau des cornes d'argent, comme un témoignage de son deshonneur, & de l'intempérance de son roi. Ferdinand eut de cette dame, *Béatrix* de Portugal, mariée en 1385, à *Jean* I, roi de Castille. Elle fut privée de la succession de son pere par *Jean* son frere bâtard. *Voyez* PORTUGAL. * Mariana, *l.* 17, *c.* 9, *l.* 18, *c.* 6 & 7. Garibai, *l.* 34. Duardus Nonius Leo, *généal. reg. Port.* Imhoff, *regnum Lusitanicum.* Le P. Anselme, *&c.*

FERDINAND de Portugal, duc de Viseo, grand maître des ordres de Christ & de S. Jacques, & connétable de Portugal, étoit second fils du roi EDOUARD, & d'*Eléonore* d'Aragon. Il accompagna le roi Alfonse V, son frere, en Afrique, l'an 1464, & se trouva à la prise d'Alcacer, & en diverses autres occasions importantes. Ce prince prit la ville d'Anase sur les Maures, & mourut à Catobriga le 8 septembre de l'an 1470. Il fut enterré à Badajoz dans l'église de la Conception, fondée par *Béatrix* de Portugal sa femme, fille de *Jean* de Portugal, grand maître de l'ordre de S. Jacques, & connétable du royaume, qui étoit fils du roi Jean I. *Voyez* sa postérité à PORTUGAL. * Imhoff, *regnum Lusitanicum.* Le P. Anselme, &c.

FERDINAND, I de ce nom, grand duc de Toscane, de la maison de Médicis, étoit fils de *Cosme* I, & quitta le chapeau de cardinal à l'âge de cinquante-deux ans, pour succéder à son frere *François*, mort sans enfans mâles légitimes en 1587. Il le fit d'autant plus volontiers, qu'il n'étoit attaché à aucun ordre sacré. Ce prince livra aux Espagnols celui qui se disoit dom Sébastien, roi de Portugal, & que les Vénitiens avoient renvoyé, sans lui faire de mal. Ferdinand I mourut l'an 1609. *Voyez* sa postérité à MÉDICIS. * Imhoff, *en ses familles d'Italie.*

FERDINAND II, grand duc de Toscane, naquit le 14 juillet de l'an 1610, & succéda à son pere COSME II, l'an 1621. Il mourut le 25 mars 1670. *Voyez* sa postérité à MEDICIS.

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

FERDINAND DE CORDOUE, savant Espagnol, dont les auteurs parlent comme d'un prodige, vivoit sur la fin du XV siécle, & savoit l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe, le chaldéen, le droit canon & civil, les mathématiques, la médecine, & la théologie. On dit qu'il savoit par cœur non-seulement toute la fable, mais encore les livres de Nicolas de Lyra, de S. Thomas, de S. Bonaventure, d'Alexandre de Halès, de Scot, ceux d'Aristote, d'Hippocrate, de Galien, d'Avicenne, & de divers autres auteurs de droit, qu'il répétoit facilement, & qu'il citoit très-à-propos. Une merveille si surprenante fit faire divers jugemens de cet homme. Les uns en parloient comme d'un sorcier, & les autres le prenoient pour l'Antechrist. Ces qualités étoient pourtant soutenues par beaucoup de modestie. Le journal d'un bourgeois de Paris, rapporté par Théodore Godefroi, parmi les observations qu'il a faites sur l'histoire des rois Charles VI & Charles VII, ajoute à toutes ces merveilles, » qu'il » étoit chevalier en armes, & en fait de guerre nul » plus expérimenté; qu'il se servoit merveilleusement » bien d'une épée à deux mains, & que, quand il » voyoit son ennemi, il ne manquoit point à faillir sur » lui vingt ou vingt-quatre pas en un saut; qu'il sa- » voit jouer de tous instrumens, chanter & danser » mieux que nul autre, peindre & enluminer mieux » qu'homme qu'on sût à Paris ni ailleurs. Et vraiment, » dit-il, si un homme pouvoit vivre cent ans sans boire, » ni manger, ni dormir, il ne sauroit apprendre ce » que ledit jeune homme sait. » On dit qu'il prédit la mort de Charles *le Témeraire*, duc de Bourgogne, qui fut tué devant Nancy en 1477, & que Ferdinand, roi d'Aragon & de Castille, l'envoya à Rome. Il vint l'an 1445 à Paris, & y surprit par son habileté les plus savans hommes de cette ville. Les auteurs ne marquent point quelle fut la fin de ce savant Espagnol. Voici les ouvrages qu'on lui donne communément: 1. Un traité adressé au pape Sixte IV, *de jure beneficiorum vacantium medios fructus annatasque exigenti, & de potestate papæ in temporalibus.* 2. Un écrit adressé au cardinal Bessarion, *De artificio omnis & investigandi & inveniendi naturâ scibilis* 3. *De pontificii pallii mysterio*, au cardinal François Piccolomini. 4. *An sit licita pax cum Saracenis, disquisitio.* 5. Un commentaire sur une grande partie de la bible, & en particulier sur l'Apocalypse. 6. Un commentaire sur l'almageste de Ptolémée. 7. Une préface sur l'ouvrage d'Albert le Grand, *de animalibus*, imprimé à Rome, en 1478, *in-fol.* * *Journal d'un bourgeois de Paris*, rapporté par Godefroi, *dans ses observations sur l'histoire du roi Charles VI.* Bzovius, *A. C.* 1501, *num.* 18 & 19. Hottinger, *hist. eccl. sæc. XVI, sect.* 3. Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. Hist. academ. Paris. ad ann.* 1445.

FERDINAND ou FERRAND (Charles) religieux Bénédictin, naquit à Bruges en Flandre, dans le XV siécle. Quoiqu'il eût perdu la vue dès son enfance, & qu'ainsi il n'eût pas pu même apprendre à lire, il ne laissa pas de devenir un très-habile homme, & fut poëte, musicien, philosophe & orateur. Il enseigna long-temps les humanités dans l'université de Paris, où il fut attiré par les libéralités du roi qui lui donnoit une pension considérable; mais ayant pris du dégout pour le monde, sur la fin de sa vie, il quitta cet emploi pour se faire Bénédictin dans le monastere de Saint Vincent du Mans, où il se faisoit admirer par ses prédications. Il mourut en 1494. Nous avons de lui deux livres *de la tranquillité de l'ame; deux de l'immaculée conception; quatre de conférences monastiques; le miroir de la discipline monastique; & un discours sur l'observation de la regle de S. Benoît.* Il eut un frere appellé JEAN-FERDINAND, auteur de quelques poësies, & de quelques discours. * Champier, *des hommes illustres de France.* Valere André, *biblioth. Belg.*

FERDINAND DE TALAVERA, archevêque de Grenade, est ainsi nommé, parcequ'il étoit natif de Talavera *la reina*, bourg d'Espagne dans la Castille vieille, & dans le diocèse de Tolède. Il fut religieux de l'ordre de S. Jérôme, puis confesseur & conseiller des rois Ferdinand & Isabelle, qui le consulterent dans les entreprises qu'ils firent sur les Maures, & surtout pour la conquête du royaume de Grenade. Ferdinand de Talavera fut évêque d'Avila; & après la prise

prise de Grenade, il obtint l'archevêché de cette ville, où il travailla avec un grand zèle pour le bien de la religion, & où il mourut en réputation de sainteté le 14 mai 1507. Il avoit écrit divers ouvrages de piété. * Joseph de Siguenza, *hist. de la ord. de S. Geron.* Nicolas Antonio, &c.

FERDINAND LOPEZ DE CASTANEDA, Portugais, vivoit vers l'an 1540. Il accompagna son pere dans les Indes, où il alloit en qualité de juge royal; à son retour il publia l'histoire de ce qu'il avoit vu, sous ce titre: *Historia de descubrimento è conquista da India per los Portugueses.* C'est cette histoire que Nicolas de Grouchi traduisit dans le XVI siécle, de portugais en françois. Elle fut imprimée en deux volumes *in folio* l'an 1553, à Paris, par Vascosan; & en 1554, à Anvers, par Stealsius. Les Italiens l'ont traduite en leur langue, & l'ont imprimée à Venise en 1678. Les Anglois l'ont aussi rendue propre à leur nation, en la traduisant à Londres en 1582. * *Voyez* l'avertissement qui est au-devant du premier tome de l'*histoire générale des voyages*, traduite de l'anglois, par M. l'abbé Prevost.

FERDINAND D'ARAGON, archevêque de Saragosse, étoit Espagnol, fils d'*Alfonse*, qui fut évêque de la même église, & petit-fils de *Ferdinand*, roi d'Aragon & de Castille. Il aimoit les belles-lettres, surtout l'histoire qu'il étudia avec beaucoup de soin, & il s'attacha particulierement à celle d'Aragon, dont il fit une recherche très-exacte, & composa divers volumes. Les principaux étoient une histoire des rois d'Aragon; celle des prélats de ce royaume, avec un nobiliaire des plus illustres familles de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Catalogne & de Biscaye. Divers auteurs parlent de Ferdinand d'Aragon avec éloge. Il fut fait archevêque de Saragosse le 10 mars 1539, & mourut le 20 janvier 1575, étant alors viceroi d'Aragon. *Consultez* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

FERDINAND de Jesus, religieux de l'ordre des Carmes de la réforme de sainte Thérèse, né à Jaen en Espagne, fut reçu dans l'ordre des Carmes à Grenade l'an 1588, par le célébre Jean de la Croix. Le P. Ferdinand étoit né avec beaucoup de facilité pour l'étude. Il devint habile dans les langues latine, grecque & hébraïque, & se fit tellement admirer par son éloquence, qu'il fut surnommé *Chrysostôme* ou *Bouche-d'or.* Outre ses prédications dont il a rendu témoin une partie de l'Espagne, il a enseigné long-temps la théologie scholastique & la théologie morale dans plusieurs villes du même royaume. Son érudition avoit de quoi surprendre; il étoit également versé dans les lettres sacrées & profanes. Sa piété n'étoit pas moins grande que sa science; il pratiquoit même l'austérité la plus exacte, & sa mémoire est encore en vénération en Espagne, & sur-tout dans son ordre. Le nombre de ses écrits est si considérable, que nous croyons devoir renvoyer au catalogue qui en a été donné dans la bibliothéque des écrivains de son ordre. On y verra des commentaires sur la logique, la physique, & les livres de l'ame du philosophe Aristote; un traité de la Trinité; des commentaires sur diverses parties de la somme de S. Thomas; des traités sur les sacremens, sur celui de la pénitence en particulier, sur la justice & le droit, sur les miracles, sur l'élection des évêques; des introductions à l'étude de l'écriture sainte, & autres traités pour en faciliter l'intelligence; des commentaires en particulier sur les prophétes Abdias, Nahum, Aggée; des grammaires grecques & hébraïques; quelques ouvrages historiques, sur-tout concernant son ordre; des sermons, &c. Plusieurs de ces ouvrages sont écrits en latin, d'autres le sont en espagnol. * *Bibliotheca scriptorum utriusque congregationis & sexûs Carmelitarum excalceatorum*, &c. par le P. Martial de S. Jean-Baptiste, du même ordre, *in*-4°. p. 158 & suiv.

FERDINAND (Jean) Jésuite de Toléde, savoit les langues & l'écriture, & fit un grand ouvrage intitulé, *Divinarum scripturarum juxta SS. Patrum sententias locupletissimus thesaurus.* C'étoit une explication des passages difficiles de l'écriture sainte, mis par ordre alphabétique. Il en promettoit trois volumes *in-fol.* dont il donna le premier en 1594: mais avant que de publier les autres, il mourut à Palencia l'an 1595, âgé de 59 ans. * Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Le Mire, *de script. sac. XVI.*

FERDINAND (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, au commencement du XVII siécle, étoit de Vililla en Aragon, & se fit estimer par l'intelligence qu'il avoit des langues & de l'écriture. Il publia en 1621 des commentaires sur l'ecclésiaste, où il prouve la conformité qu'il y a entre la vulgate & le texte hébreu. Il mourut en 1625. * Nicolas Antonio. Echard, *script. ord. Præd.*

FERDINAND DE SAINTE-MARIE, Carme déchaussé, nommé dans le siécle *Ferdinand* MARTINEZ, naquit l'an 1554, en Espagne, près d'Astorga, au royaume de Léon. Il fit profession le 10 juin 1570, & fut instruit par le B. Jean de la Croix & le P. Antoine de Jesus, l'un & l'autre très-versés dans la science des saints. En 1585 il fut envoyé à Gènes, où il fut d'abord souprieur & vicaire du couvent de sainte Anne, & ensuite prieur. En 1605, il fut élu général; & en 1614 il eut encore le même poste. Durant ce second généralat, il obtint la béatification de sainte Thérèse: ce fut aussi le premier des généraux qui visita les monasteres de l'ordre établis en France. Il fut quelque temps confesseur du pape Urbain VIII, qui l'établit commissaire des sept provinces réformées de l'ordre de S. François en Italie. En 1629 il fut élu pour la troisiéme fois supérieur général. Il fit confirmer par Urbain VIII les constitutions de son ordre. Le même pape l'envoya à Naples auprès de Marie, infante d'Espagne & reine de Hongrie, avec un nombreux cortége. Urbain VIII connoissoit déja depuis long-temps l'habileté de ce religieux à traiter les affaires les plus importantes, & en effet, il ne réussit pas moins auprès de la reine de Hongrie, qu'il l'avoit déja fait auprès d'autres puissances. Le P. Ferdinand de Sainte-Marie mourut le 23 mars 1631. Il avoit fait imprimer à Rome *in*-4°. les priviléges accordés à son ordre, avec des sommaires. On a encore de lui six lettres pastorales adressées à son ordre: elles ont été imprimées à Milan. * Le P. Martial de S. Jean-Baptiste, *biblioth. scriptorum Carmelitarum excalceatorum*, p. 160.

FERDINAND DE SAINT-JACQUES, religieux de l'ordre de la Merci, sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit Espagnol, natif de Séville, & passa pour un des plus habiles prédicateurs de son siécle. On l'admira souvent en Espagne à la cour des rois Philippe II & Philippe III; & à Rome, sous le pontificat du pape Paul V, qui lui donna des marques publiques de son estime. Il exerça divers emplois dans son ordre, & mourut à Séville en 1639, âgé de près de cent ans. Nous avons divers recueils de sermons de sa façon, qu'il a écrits en espagnol. *Consideraciones sobre los domingos y ferias de quaresma. Consideraciones sobre los evangelios de los Santos, con un breve parafrasis de las lettras de los evangelios. Marial ò sermones de Nuestra Segnora, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

FERDINAND del Castillo, *cherchez* CASTILLO.

FERDINAND, *cherchez* HERNANDEZ.

FERDINANDI (Epiphane) médecin & philosophe, né à Messagna dans la terre d'Otrante le 2 novembre 1569, d'une des principales familles du pays, cultiva de bonne heure la poësie latine & grecque, & fit de bons vers en ces deux langues. Lorsqu'il eut achevé ses humanités dans sa patrie, il alla à Naples

en 1583, y étudia deux ans la philosophie, & s'y instruisit dans toutes les parties des mathématiques. Le vice-roi ayant quelque temps après ordonné à tous ceux qui n'étoient pas du pays de se retirer, Ferdinandi retourna dans sa patrie en 1591, & y enseigna la poëtique, la géométrie & la philosophie, pour s'entretenir dans la connoissance qu'il avoit acquise dans ces sciences; mais l'ordre du vice-roi ayant été révoqué au bout de six mois, il retourna à Naples, s'y livra à la médecine théorique & pratique, & se fit recevoir docteur en médecine & en philosophie le 4 août 1594. L'année suivante il revint dans sa patrie, où il se donna à la pratique de la médecine, sans négliger d'autres études, telles que celles de la théologie, de l'astronomie, & même de l'astrologie. Il se maria en 1597, & il a eu dix enfans de ce mariage. En 1603 il fut élu syndic général de sa patrie. En 1616, Julie Farnese, princesse d'Avetraria, voulant aller à Rome & ensuite à Parme avec ses enfans voir le duc son frere, prit Ferdinandi pour l'accompagner dans ce voyage en qualité de son médecin ordinaire. Dès qu'il fut à Rome, sa réputation lui attira les visites de plusieurs savans. A Padoue, on lui offrit la premiere chaire de médecine, qu'il refusa par attachement pour sa patrie. Par le même motif, il remercia le duc de Parme qui lui offrit une pareille chaire; & il retourna à Messagna avec la permission de la princesse, qui devoit faire un trop long séjour à Parme. Il y mourut le 6 décembre 1638, après de longues infirmités. Il étoit âgé de 69 ans. C'étoit un homme d'un esprit fort, & qui s'élevoit facilement au-dessus des disgraces: en voici deux exemples. Un jour pendant qu'il expliquoit un aphorisme d'Hippocrate à quelques jeunes gens qui s'étoient attachés à lui, on vint lui apprendre qu'un de ses fils, âgé de 20 ans, étoit mort à Naples, où il étudioit: il se contenta de répondre; *Le Seigneur me l'avoit donné, le Seigneur me l'a ôté*; & il continua son explication. Une autre fois un de ses amis voulant le consoler sur la mort de sa femme, qu'il avoit tendrement aimée, il répondit: *Je serois indigne du nom de philosophe, si je ne savois pas me consoler moi-même en de semblables occasions.* D'un grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, on n'a imprimé que les quatre suivans: 1. *Theoremata medica & philosophica, mirâ doctrinæ varietate, novoque scribendi genere donata, & in tres libros digesta*, à Venise, 1611, *in-fol.* 2. *De vitâ prorogandâ, seu juventute conservandâ & senectute retardandâ*, à Naples, 1612, *in-4°.* 3. *Centum historiæ, seu observationes & casus medici, omnes ferè medicinæ partes, cunctosque corporis humani morbos continentes, &c.* à Venise, 1621, *in-fol.* Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois en Allemagne & en Hollande. 4. *Aureus de peste libellus, variâ, curiosâ, & utili doctrinâ refertus, atque in hoc tempore unicuique apprimè necessarius*, à Naples, 1631, *in-4°.* Son éloge, par Dominique de Angelis, se lit dans le *vite de letterati Salentini*, tome II, & dans le tome XXI des *mémoires* du P. Niceron.

FERDOUS, historien & poëte Persan. Voici ce qu'on en lit dans le *Carpentariana*, p. 2 & 3. Les Turcs ont une histoire très-fameuse parmi eux, intitulée, *l'Histoire des rois*: elle est écrite en vers persans, & contient l'histoire des anciens rois de Perse. Son auteur s'appelle *Ferdous*, qui, quoique né simple paysan, eut tant de talent pour la poësie, qu'il s'est fait admirer de tout le Levant par cet ouvrage. Le roi de Perse, sous lequel il vivoit, le trouva si beau, qu'il lui donna une piéce d'or pour chaque distique. L'ouvrage en contient, dit-on, soixante mille, & comme il est enrichi de plusieurs figures, on en vend ordinairement les exemplaires plus de cent écus. Chardin, au tome III de ses voyages, nomme le même poëte *Ferdores*: il dit que son histoire n'est proprement qu'un recueil de chansons, qu'on peut comparer aux romances des Espagnols. « Il contient, *ajoute-t-il*, la vieille chronique de Perse, les » prouesses des anciens héros Persans, & leurs amours: » ensorte que cet ouvrage est plus un roman qu'une histoire. On y voit, continue Chardin, des sommaires » fort amples & bien faits à la tête de chaque chapitre, » pour la satisfaction de ceux qui n'entendent pas le » stile sublime de ce poëme. L'intelligence en est d'ailleurs difficile, parceque la moitié des mots est du » vieux persan, & que l'autre moitié est mêlée de termes arabes, turcs & tartares. »

FERE (la) en latin *Fera*, ville de France en Picardie, dans la Tiérache, est située sur la riviere d'Oise, entre Saint-Quentin & Noyon, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. C'étoit une très-forte place, dans un pays marécageux, entourée de plusieurs bastions & de bons remparts, qui ont été détruits, & dont le pied étoit lavé par les eaux de la riviere. Elle s'y divise en diverses branches qu'on passe sur des ponts. La ville est entre deux grands fauxbourgs, nommés de S. Firmin & de Notre-Dame. La Fere a souffert divers siéges. Les Espagnols s'en rendirent maîtres sur la fin du XVI siécle, par la perfidie de Colas, vice-sénéchal de Montelimar. Le marquis de Meignelai, qui étoit gouverneur de cette place pour la ligue, avoit promis au roi Henri IV de rentrer dans son devoir; mais lorsqu'il étoit en état de l'exécuter, il fut assassiné au milieu de la ville par ce Colas, à qui le duc de Mayenne en laissa le gouvernement. Le roi étoit allé à Compiegne pour favoriser cette réduction. Depuis, Colas s'étant mis sous la protection des Espagnols, leur livra la Fere & en conserva le domaine sous le titre de comté. Le roi la bloqua sur la fin de l'an 1596, & en ayant commencé le siége au mois de mars de l'année suivante, il la soumit au mois de mai, par capitulation, où Colas signa, *le comte de la Fere.*

FERE (la) dite CHAMPENOISE, petite ville de France, dans la province de Champagne, est située entre la Seine & la Marne, à sept ou huit lieues de Châlons en Champagne, & un peu moins de Vitri le-François, & de Saint-Dizier.

FERE ou Joannes Ferus, *cherchez* SAUVAGE.

FEREDETHUS, roi des Pictes, contemporain d'Alpinius, LXVIII roi d'Ecosse, contre lequel il fit la guerre. Feredeth voyant que ses troupes fuyoient, rallia l'élite de son armée, & pénétra jusqu'au gros des Ecossois; mais il y fut accablé & tué à la fleur de sa jeunesse. Cela arriva au commencement du neuviéme siécle. * Buchanan.

FERENTINE, déesse adorée des Romains, avoit un temple & un bois sacré auprès de la ville de Ferentino, qui est maintenant appellée *Fiorentino*, dans la Campagne de Rome. * Tite-Live, *dec.* 1, *l.* 1, *c.* 150.

FERENTINO, que les Italiens appellent *Fiorentino*, & les Latins *Ferentinum*, ville d'Italie, avec un évêché qui ne reléve que du saint-siége, dans la Campagne de Rome, est aujourd'hui très-peu considérable, & située sur une colline, vers les frontieres du royaume de Naples. Les auteurs Latins en ont souvent fait mention. * Léandre Alberti.

FERENTO, en latin *Ferentiæ*, *Ferentinum* & *Ferentium*, ancienne ville d'Italie dans l'Etrurie, a eu siége épiscopal, & étoit située près de la ville de Viterbe. Les habitans de cette derniere ville la ruinerent en 1014, à cause de son hérésie. Les ruines s'en voient encore près de Monte Fiascone. * *Consultez* Antoine Massa, *de orig. Falisc.*

FERENZUOLA ou FIERENZUELA, ville épiscopale d'Italie dans la Capitanate, est l'endroit où Sylla défit entierement Carbon. L'abbaye du même nom est renommée par le mérite de plusieurs de ses abbés, qui ont été de grands personnages.

FERETRIEN, épithéte qu'on donnoit à Jupiter, du mot latin *ferre*, parcequ'on portoit dans son temple les dépouilles prises sur les ennemis, ou du mot *ferire*, parcequ'on alloit prier ce dieu avant que d'aller à la

guerre, de pouvoir battre les ennemis du peuple romain. Cette cérémonie fut instituée par Romulus, qui après la défaite des Sabins dédia un temple à Jupiter Feretrien. * *Antiquités romaines.*

FERG ou FREG (Christophe) médecin & bibliothécaire d'Ingolstadt en Baviere, après Crœsellius, a donné le catalogue des livres de la bibliothéque de cette ville. Il est disposé dans un ordre alphabétique, & ne laisse pas d'être divisé selon les quatre facultés de théologie, d'histoire, &c. qui y sont encore partagées en 25 classes. Ferg fit imprimer ce catalogue en 1599 & 1600, *in-folio*, à Ingolstadt. * Baillet, *jugem. des savans sur les crit. historiens.*

FERGUS, I de ce nom, fils d'un roi d'Irlande, fonda le royaume d'Ecosse, vers l'an 332 avant l'ere chrétienne, & régna 24 ou 25 ans. C'est du moins ce qu'avancent les historiens d'Ecosse, tels que Leslé, Buchanan, &c.

FERGUS II, roi d'Ecosse, succéda à EUGENE son aïeul, ou son oncle, l'an 411 de J. C. & ayant su que le tyran Constantin avoit été tué dans les Gaules, il passa dans la grande Bretagne. Il y donna tant de peine aux Romains, que l'empereur Valentinien fut obligé d'y envoyer une partie des troupes d'Aëtius, sous la conduite de Gallion. Fergus regna 16 ou 18 ans, jusque vers l'an 427.

FERGUS III, roi d'Ecosse, fils du roi ETHUVIN, succéda à *Eugène* VIII, en 764, regna trois ans, & fut empoisonné par sa femme, qui ne pouvoit le tirer de ses débauches. * Buchanan & Leslé, *hist. d'Ecosse*. Calvisius, *chron.*

FERIA, ville avec titre de duché. Elle est dans l'Estrémadure d'Espagne, à cinq lieues de Badajos, du côté du nord. Quelques géographes prennent ce lieu pour la ville nommée anciennement *Seria* & *Julia Fama*, que d'autres placent à Xerès de Guadiana. * Baudrand.

FERIA (Laurent Suarez de Figueroa de Cordoue, duc de) fut gouverneur du Milanez, & général des troupes de sa nation en Allemagne. En 1625, il fut obligé de lever le siége devant Verue, & en 1633, ayant passé du Milanez en Allemagne, pour donner du secours aux Bavarois, il prit Biberac; son armée périt ensuite de fatigue, & lui-même mourut en Baviere l'an 1634. *Voyez* FIGUEROA. * *Mercure françois. Histoire du siécle courant.*

FERIES, étoient certains jours de fête chez les Romains, dans lesquels tout travail cessoit; ce n'est pas que dans toute sorte de fête le travail ne cessât, mais les féries étoient particulierement destinées à la cessation du travail. Pour mieux entendre ce qui regarde les féries, il faut savoir que les Romains avoient de trois sortes de jours; les uns consacrés entiérement aux dieux, & ceux-ci étoient appellés *festi*; les autres destinés entierement aux hommes, c'est-à-dire, à leurs travaux ordinaires, & ces jours étoient appellés *profesti*, ce sont nos jours d'œuvre; enfin ils en avoient qui étoient mêlés, c'est-à-dire, dont une partie étoit destinée à quelque cérémonie de la religion, & l'autre partie étoit libre aux hommes pour travailler; ceux-là s'appelloient *intercisi*; nous en avons encore quelques-uns de pareils dans le christianisme. Les premiers de ces trois sortes de jours, qui étoient les fêtes, étoient de quatre espéces. Il y avoit ceux où l'on faisoit certains sacrifices solennels, *sacrificia*; ceux ou l'on célébroit des festins publics en l'honneur des dieux, *epulæ*; ceux où on faisoit des jeux institués par la religion, *ludi*; & ceux où on faisoit cesser toute sorte de travail en l'honneur des dieux, & ceux-ci s'appelloient *feriæ*. Une marque que dans toutes les autres fêtes on interrompoit aussi le travail, c'est que tous les jours de fêtes généralement ont été appellés dans la suite *dies feriati*, *jours feriés*: d'où on voit que la différence de ces sortes de fêtes, est seulement que les unes étoient remarquées par les sacrifices; les autres simplement par le repos. L'étymologie de ce nom de *feries* est assez incertaine; les uns le font venir de l'immolation des victimes, *à feriendis victimis*; mais il y a apparence qu'ils se trompent: car encore qu'on sacrifiât dans les jours de feries, les feries n'étoient pas proprement destinées pour sacrifier, non plus que les sacrifices pour ne pas travailler. Outre cela, il est certain qu'il y avoit des feries où l'on ne faisoit aucun sacrifice, comme nous le dirons en parlant des diverses espéces de feries. D'autres tirent le nom de feries des festins qu'on se donnoit réciproquement en ces jours, *à ferendis epulis.* Cette opinion est plus vraisemblable; mais elle n'a pas beaucoup de certitude. D'autres encore disent que *feria* a été fait de *fesia*, & *fesia* de *festa*, qui viendroit de *festus*; mais tout cela est forcé, & le mot latin *festa*, dont on s'est servi depuis, & dont on se sert encore à présent pour dire toute sorte de fêtes, auroit fait un grand tour, si c'étoit ce mot-là même qui eut été autrefois l'origine du mot *feria*: cependant cela n'est pas impossible, & il semble que des quatre sortes de jours qu'on appelloit *festi*, les feries étant, pour ainsi dire, les plus fêtés, leur nom pourroit bien être venu du nom générique. Ce qui nous fait dire qu'ils étoient les plus fêtés, c'est que des quatre différens actes de religion qui distinguoient les jours de fêtes; savoir les sacrifices, les festins, les jeux, & la cessation de toute œuvre; ce dernier paroît avoir quelque chose de plus religieux & de plus respectueux que les autres.

Au reste, les feries étoient de plusieurs espéces. Il y en avoit de publiques, qui étoient célébrées par tout le peuple; il y en avoit de particulieres, qui n'étoient solennisées que par certaines familles. Ainsi les Claudiens, les Emiliens avoient leurs feries, qui étoient appellées *Claudiæ feriæ*, *Æmiliæ feriæ*; & il y en avoit encore de singulieres pour chaque homme privé; comme le jour de la naissance, que chacun célébroit en particulier; les expiations, ou chacun se trouvoit engagé selon les rencontres, soit pour la foudre, soit pour les morts. Les feries publiques étoient encore divisées en quatre espéces. Il y avoit premierement les feries qui se célébroient toujours en un certain jour fixe de l'année, sans jamais changer: elles étoient appellées *feriæ stativæ.* Telles étoient, par exemple, les Agonales, *Agonalia*, qui se célébroient au mois de janvier, en l'honneur de Janus, selon Ovide, ou du dieu Adon, selon Festus. Telles étoient encore les Lupercales, *Lupercalia*, qui se solennisoient au mois de février, en l'honneur de Pan, dieu des pasteurs, dont les prêtres nommés *Luperci* alloient ce jour-là tout nuds par la ville. Secondement, il y avoit des feries, qui véritablement étoient célébrées tous les ans, mais non aux mêmes jours. Leur solennité étoit ou avancée ou reculée, selon que les magistrats ou les prêtres le trouvoient à propos, & qu'ils le marquoient dans un calendrier qu'on faisoit tous les ans pour cela; elles étoient appellées *feriæ conceptivæ*, parceque *concipiebantur quotannis à magistratibus vel sacerdotibus.* Telles étoient, selon Macrobe, les feries latines, *feriæ latinæ*, instituées premierement par Tarquin *le Superbe*, pour certains sacrifices des Latins, mais depuis augmentées jusqu'au nombre de quatre jours; les Sementines, *feriæ sementinæ*, instituées pour obtenir des dieux, après les semailles, un heureux succès pour les grains; les Paganales, *Paganalia*, que les paysans célébroient en l'honneur de Cerès & de la Terre, pour la conservation des fruits: les Compitales, *Compitalia*, instituées par Servius Tullus, pour être célébrées dans les carrefours, en l'honneur des dieux *Lares*. En troisiéme lieu, il y avoit les feries nommées impératives ou indictives, *feriæ imperativæ* vel *indictivæ*, parceque le consul ou le préteur en ordonnoit la célébration, comme il le jugeoit à propos, pour quelque événement considérable; & quelques-uns ont rapporté celles-ci aux conceptives. Enfin les foires, *nundinæ*, étoient la quatriéme

sorte de feries publiques, ordonnées en faveur des paysans & gens de la campagne, afin que pendant ces jours-la, ils pussent vendre leurs marchandises dans les marchés publics, & y faire les provisions qui leur étoient nécessaires : elles étoient ainsi nommées *à nono die*, parcequ'elles se tenoient le neuviéme jour. Quelques jurisconsultes néanmoins, entr'autres Modestus & Trebatius, soutenoient que ce n'étoit point véritablement des feries. * Aulu-Gelle, *l.* 9 & 10. Rosin, *antiq. rom.*

FERIES, nom qui fut donné aux jours de la semaine dans l'usage de l'église. Ceux-la se trompent qui croient que le pape S. Sylvestre est le premier qui l'a introduit, puisque l'on trouve dans Tertullien en plusieurs endroits, le mercredi & le vendredi exprimés par les noms de quatriéme & sixiéme ferie. Il est certain que la premiere fete qui ait été parmi les Chrétiens a été la fête de Pâque. Or comme les Juifs, qui n'avoient que la figure de la véritable Pâque, célébroient néanmoins cette fête pendant sept jours, l'église voulut au commencement, que les fidéles fissent aussi à Pâque une solennité de sept jours ; c'est-à-dire, de six jours après celui de la fête même, qui étoit le dimanche. Ce premier fut appellé le dimanche, c'est-à-dire, le jour du Seigneur. Le second fut appellé la ferie seconde ; c'est-à-dire, la seconde des fêtes. Le troisiéme, la ferie troisiéme ; & ainsi du reste. Après quoi le dimanche revenant, qui étoit un jour institué pour renouveller incessamment la mémoire de la même fete de la résurrection du Seigneur, les fidéles s'accoutumerent insensiblement à nommer le lendemain la ferie seconde, & toute la semaine, de même que la semaine de Pâque. Cet usage fut reçu d'autant plus facilement, que les Chrétiens ayant horreur des Juifs, qui venoient de faire mourir le Messie, ne vouloient pas se servir de leur maniere de nommer les jours, qui étoit *sabbatum*, pour le samedi, premier jour de la semaine ; *prima sabbati*, pour le dimanche, premier jour d'après le sabbat ; *secunda sabbati*, pour le lundi ; & ainsi du reste. Les Chrétiens ne vouloient pas non plus user des noms des planetes ou des faux dieux pour nommer les jours, comme faisoient les Païens orientaux, qui étoient les seuls Païens qui comptassent par semaines, aussi-bien que les Juifs, (les Romains comptant par neuvaines, & les Grecs par décades ou dixaines. Ces Païens nommoient le premier jour de la semaine, le jour du Soleil ; le second, le jour de la Lune ; le troisiéme, le jour de Mars ; le quatriéme, le jour de Mercure ; le cinquiéme, le jour de Jupiter ; le sixiéme, le jour de Venus ; & le septiéme, le jour de Saturne. Les Chrétiens donc aimerent mieux appeller tous les jours *feries*. D'ailleurs, selon la pensée d'Origène & de S. Jérôme, les Chrétiens n'ont pas proprement de certains jours prescrits pour honorer Dieu ; mais ils lui rendent incessamment le culte le plus religieux dont ils sont capables, & c'est cette raison qui porta dans la suite le pape S. Sylvestre à ordonner que ce que la simple coutume avoit introduit dans l'église sans autre autorité, se pratiquât à l'avenir par obligation. Il établit donc, à ce qu'on croit, que dans l'usage ecclésiastique, tous les jours de la semaine s'appelleroient *feries*, à l'exception du dimanche, qui seroit toujours appellé le jour du Seigneur par excellence ; & à l'exception aussi du samedi, qui retiendroit le nom de sabbat en mémoire du vieux testament ; voulant faire entendre par ce nom de feries à l'égard des ecclésiastiques, qu'abandonnant le soin de toutes les choses séculieres & temporelles, ils devoient regarder tous les jours sans distinction, comme autant de fêtes pour eux, pendant lesquels ils devoient vaquer uniquement au service de Dieu.

Ce sentiment a été non-seulement celui des peres, comme d'Origène, de Tertullien, de S. Jérôme & d'autres, en parlant des Chrétiens : mais encore celui des Païens, en parlant de leurs sages. » Le vulgaire, » dit Plutarque, au traité *du contentement de l'esprit*, » attend la fête de Saturne, ou celle de Bacchus, » ou celle de Minerve, pour se réjouir & pour rire » à prix d'argent, par le moyen des baladins, des » bouffons & joueurs de farces : le sage est toujours » gai. Diogène, *ajoute-t-il*, voyant dans Lacédémone » un étranger, qui se paroit & ornoit curieusement » pour un jour de fête : *Comment*, lui dit-il, *l'homme de bien n'estime-t-il pas que tous les jours soient des fêtes pour lui* ? Oui certainement, & » fêtes fort célébres & solennelles, si nous sommes » sages ; car ce monde est un temple très-saint, où » chacun est introduit pour y contempler non des » statues, &c. » L'ordonnance du pape S. Sylvestre, touchant le nom de *feries*, n'a été suivie que dans les livres ecclésiastiques ; & les noms que les Païens donnoient aux jours de la semaine, sont encore en usage aujourd'hui parmi les écrivains Latins, excepté dans les matieres ecclésiastiques ; avec cette circonstance, qu'au lieu de dire le jour du Soleil, ils disent le jour du Seigneur, *dies Dominica* ; & au lieu du jour de Saturne, ils disent le jour du sabbat, *dies sabbati*. Les écrivains François disent de même : dimanche, c'est-à-dire, le jour du Seigneur ; lundi, jour de la lune ; mardi, jour de Mars ; mercredi, jour de Mercure ; jeudi, jour de Jupiter ; vendredi, jour de Venus ; samedi, jour du sabbat. * Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 16. Varron, *l.* 5, *de ling. lat.* Ovide, *fast. l.* 1 & 5. Servius, *in* 8° *Æneid.* Plutarch. *in Rom. in Cæsar. & in Coriolan.* Pline, *l.* 37, *cap. ult.* Sponde, *epitom.* Baronius, *A. C.* 58.

FERIES LATINES, fêtes que les Romains célébroient avec les Latins, sur le mont Alban, aujourd'hui *Montecavallo*, dans le *Latium*, proche de la ville d'Albe. On n'y sacrifioit qu'un taureau, que les sacrificateurs partageoient entre ces deux peuples ; & ensuite on faisoit de grands festins. Lorsque Tarquin *le Superbe*, dernier roi de Rome, institua cette fête en l'honneur de Jupiter *Latialis*, elle ne duroit qu'un jour ; mais dans la suite des temps, on ordonna que la cérémonie s'en feroit pendant deux jours ; puis on y ajouta un troisiéme jour ; & enfin l'an 396 de la fondation de Rome, & 358 avant J. C. on fit un édit pour la continuer durant quatre jours. * Denys d'*Halic. l.* 4. Macrob. *saturn. l.* 1, *c.* 16.

FERIMACO ou FERMACO, petite isle de l'Archipel. Elle est près de la côte de la Natolie, vers la ville de Milazzo. On croit assez vraisemblablement, que c'est l'ancienne Lade, ou celle de Pharmacusa, proche de laquelle Jules César fut pris par les pirates. * Baudrand.

FERIUS, dit Helpericus, auteur du VIII & IX siécles, fit une description en vers héroïques de ce qui se passa dans l'entrevue du pape Léon III, & de Charlemagne, en 799. Quelques-uns ont attribué cette piéce à Alcuin ; mais les autres n'en conviennent pas. Il est difficile de savoir si ce nom de Ferius Helpericus est véritable, ou supposé. * Barthius, *l.* 5 *advers. c.* 2. Vossius, *des hist. lat. l.* 2 ; *des poëtes*, *c.* 5.

FERMANAGH, comté d'Irlande, que ceux du pays nomment *Counti of Fermanacgh*, en latin, *Fermanagensis comitatus*, est renfermé dans la province d'Ultonie, vers la Conacie. La principale de ses villes est Beltershert. On trouve aussi dans ce pays, le lac d'Earn, l'un des plus considérables d'Irlande.

FERMAT (Pierre de) conseiller au parlement de Toulouse, fut dans le XVII siécle un de ces heureux génies que la nature a semblé prendre plaisir de rendre propres à tout. Il n'étoit pas seulement l'un des beaux esprits de son temps pour la délicatesse & le gout de la véritable beauté des choses, il avoit encore un génie si vaste, qu'il lui suffit pour acquérir un assez grand nombre de connoissances éloignées les unes des autres, & pour atteindre presque à la perfection de toutes. Il étoit grand humaniste, poëte délicat tant en latin, qu'en fran-

çois & en espagnol, très-versé dans toute l'antiquité, & d'un esprit si pénétrant, qu'il n'y avoit aucun endroit dans les auteurs, quelque obscur & difficile qu'il fût, dont il ne découvrit aisément le vrai sens. Il étoit de plus très-habile dans la jurisprudence, & il remplissoit sa charge de conseiller au parlement de Toulouse avec une application & une capacité qui l'ont fait passer pour un des grands jurisconsultes de son temps. Enfin il devint si profond mathématicien, qu'après M. Descartes & M. Pascal, le public n'a trouvé personne à lui préférer parmi ceux qui ont cultivé ces sciences. Il excelloit dans toutes les parties des mathématiques, mais sur-tout dans la science des nombres, dans la géométrie & dans l'optique, comme on le peut voir par les ouvrages qu'il nous a laissés, & par les disputes qu'il a eues avec M. Descartes. Ce fut le P. Mersenne, Minime, qui commit ensemble ces deux grands hommes, en envoyant à M. Descartes des objections de M. de Fermat sur ses premiers écrits. Au mois de novembre 1638, M. de Fermat qui ne croyoit pas être connu de M. Descartes, envoya encore au P. Mersenne des objections sur la dioptrique du premier, mais qu'il n'avoit pas eu le temps de digérer ; & M. Descartes à qui le Minime les avoit envoyées, y fit une réponse qu'il adressa au pere Mersenne. M. de Fermat qui avoit prévu cette réponse, avoit travaillé à mieux digérer & à fortifier ses objections, & pendant qu'il y travailloit, il reçut la géométrie de M. Descartes qu'il lut avec la même application, & par reconnoissance il envoya à M. Descartes son traité *de maximis & minimis & de tangentibus*, sous le nom de *M. de Carcavi*, qui étoit alors son confrere au parlement de Toulouse. Il pria en même temps M. Descartes d'examiner cet écrit avec autant de liberté, que lui-même avoit examiné sa dioptrique : ce qui augmenta la dispute entre ces deux philosophes, & cette dispute s'échauffant dans la suite, dura long-temps & ne s'éteignit pas même à la mort de M. Descartes. Cette dispute occasiona plusieurs écrits de part & d'autre, dont quelques-uns ont été imprimés, & les autres sont demeurés manuscrits. M. de Carcavi fut dépositaire de ceux de M. de Fermat. M. de Roberval se mit de la partie, & soutint la cause de M. de Fermat qui eut encore quelques autres sectateurs ; & les conférences diverses qui furent tenues durant le cours de cette dispute, jointes aux écrits que chacun composa, servirent beaucoup à éclaircir différentes parties ou du moins diverses questions de mathématiques. M. de Fermat fut le premier qui se lassa de la dispute ; & pour la terminer, il laissa sans repartie ce que M. Descartes avoit écrit contre sa derniere replique touchant sa dioptrique, & engagea le pere Mersenne de faire sa paix avec M. Descartes, & de lui procurer sa connoissance. L'une & l'autre se fit dès 1638 : ce qui n'empêcha pas qu'après cette réconciliation, il ne restât encore à M. de Fermat quelques difficultés sur lesquelles il lui fallut donner de nouveaux éclaircissemens. M. de Fermat fit encore vers le même temps un traité *De locis planis ac solidis*, qu'il envoya à M. Descartes qui en porta un jugement avantageux. La même année 1638, il envoya une solution de la *Roulette*, autrement *Trochoïde* ou *Cycloïde*, cette ligne si fameuse dont l'invention & ce qu'elle occasiona fit tant de bruit alors dans le monde mathématicien. Lorsque M. Descartes fut mort, M. de Fermat réveilla ses difficultés sur la dioptrique, & s'attira plusieurs réponses de MM. Rohault & Clerselier. Ces réponses acheverent sans doute de dissiper ses nuages ; car il ne tarda pas à se rendre & à se déclarer Cartésien. Il mourut au mois de janvier 1665, âgé d'environ 70 ans. Il avoit fait cette devise sur une couronne royale : *Spoliis Orientis onusta*, & l'on conseilla à la compagnie des Indes d'adopter cette devise. On trouve plusieurs de ses lettres parmi celles de M. Descartes, & dans le *Commercium epistolicum de quæstionibus quibusdam mathematicis*, à Londres en 1658, *in*-4°. JEAN-FRANÇOIS de Fermat son fils, aussi conseiller au parlement de Toulouse, publia en 1670 les observations de son pere sur Diophante d'Alexandrie, dont il donna une nouvelle édition. Julien d'Hericourt dans son histoire latine de son académie de Soissons, loue beaucoup un autre fils de M. de Fermat, qu'il nomme SAMUEL de Fermat. Il parle de son érudition, de sa connoissance particuliere des belles-lettres, de son grand talent pour la poësie, de sa science dans le droit : en un mot il dit qu'il avoit hérité de toute la science de son pere. Ce Samuel de Fermat étoit aussi conseiller au parlement de Toulouse, & en relation avec les beaux esprits de son siécle. Il étoit particuliérement en commerce de vers & de prose avec la célébre madame de Salvan de Salliés, comme on le voit par une lettre manuscrite de celui-ci à cette dame, du 14 janvier 1689. A l'égard de PIERRE Fermat, on peut voir ce que M. Baillet en dit en beaucoup d'endroits du premier volume de sa vie de M. Descartes.

FERMO, qui est le *Firmum* ou *Firmium* des Latins, ville d'Italie avec archevêché, dans la Marche d'Ancone, fut autrefois une de celles qui donna secours aux Romains contre Annibal. Les ruines de l'ancienne Fermo sont un peu au-delà de celles d'aujourd'hui, de laquelle les Italiens disent ce proverbe : *Quando Fermo vuol fermare, tutta la Marca fa tremare.* Les anciens auteurs, Strabon, Ptolémée, Pomponius-Mela, Pline, Tite-Live, Appien Alexandrin, Procope, &c. font mention de Fermo, qui souffrit encore de grands maux dans le XVI siécle : ce qu'on peut voir plus au long dans la description de l'Italie de Léandre Alberti, & dans les deux livres des fragmens de François Adam, imprimés à Rome l'an 1592. Sigismond Zanerini, archevêque & prince de Fermo, y tint un concile l'an 1590.

FERMO (Thomas de) religieux de l'ordre de S. Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut fait général de son ordre en 1401, à Udine dans le temps du schisme, par ceux de l'obédience de Boniface IX. On assure qu'il travailla avec beaucoup de soin à maintenir la discipline réguliere, & l'on en a des preuves dans les actes de six chapitres généraux ausquels il présida. Il assista en 1409 au concile de Pise, où on fit pape Alexandre V, qui fut reconnu par une partie des deux obédiences, & dès l'année suivante les Dominicains de France se soumirent à Thomas de Fermo. Mais Grégoire XII lui opposa Hugonin de Camerino, qui retint une partie des couvens d'Italie, en qualité de vicaire général. Le mérite de Thomas le fit choisir par le pape Jean XXIII, successeur d'Alexandre V, pour ménager la paix entre les Florentins & les Génois, & il venoit de terminer heureusement cette négociation, lorsqu'il mourut le 27 avril de l'an 1413. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1.

FERMOSINOS (Nicolas Rodriguez de) évêque d'Astorga, natif de la Mota de Toro, bourg de la Castille la vieille, fut chanoine de Valladolid, puis évêque d'Astorga, où il mourut le 22 janvier 1669. Ce prélat a composé des commentaires sur les décrétales. *De officiis & sacris ecclesiæ. De legibus ecclesiasticis. De potestate capituli sede vacante, & sede plenâ, &c.* & plusieurs ouvrages de droit canon & civil, tous imprimés à Lyon.

FERNAND, *cherchez* FERDINAND.

FERNAND GOMEZ, religieux de l'ordre de S. Benoît, institua en 1170 l'ordre des chevaliers de S. Julien du Poirier, dit depuis d'Alcantara, & en fut le premier grand maître, après que le pape Alexandre III l'eut approuvé, en 1177. Il en obtint encore la confirmation de Luce III en 1183, & mourut enfin l'an 1200. * Arnoldus Wion, *lignum vitæ.*

FERNAND (Berenger) habile professeur en droit

à Toulouse, mort vers l'an 1572 ou 1574. Le parlement de Toulouse lui faisoit souvent l'honneur de l'appeller dans les questions difficiles. Ses opinions sont encore aujourd'hui de grand poids dans les provinces de droit écrit, pour la pratique, aussi-bien que pour la spéculative. Mainard, *l.* 5, *c.* 69, dit avoir de lui des Répétitions manuscrites. * Denys Simon, *bibl. chron. & hist. des aut. de droit.*

FERNANDEZ DE MADRID, né à Palencia, en Espagne, fut mis par le célébre Ferdinand de Talavera, archevêque de Grenade, au nombre des clercs que ce prélat faisoit élever pour le service de l'église. Il fut depuis chanoine de Palencia, archidiacre d'Alcor, dans l'église de la même ville, & grand-vicaire de l'évêque. Fernandez aimoit les lettres, & avoit commerce avec les savans. Nous voyons son nom dans les épîtres d'Erasme. Il avoit composé en espagnol un traité des antiquités, & de la noblesse d'Espagne, qu'on n'a pas publié. Il mourut le 18 août 1559, âgé de 85 ans. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

FERNANDEZ (Gaspard) Jésuite, étoit de Tolède, & vivoit dans le XVI siécle. Le docteur Navarre parle très-avantageusement de lui. S. François de Borgia le choisit pour être son confesseur. Il mourut en 1575, & laissa quelques ouvrages qu'on n'a pas publiés, *de statu & officio S. R. E. cardinalium*, *l.* 3; *De immortalitate animæ*, *&c.*

FERNANDEZ (Antoine) Portugais, natif de Conimbre, étoit âgé de 14 ans le 1 février 1572, lorsqu'il prit l'habit de Jésuite. Il fut reçu docteur en théologie dans l'université d'Evora, y enseigna l'écriture avec applaudissement, & alla ensuite à Goa, où il fut supérieur de la maison professe. Lorsqu'il en fut de retour, il s'occupa à prêcher, & à composer des commentaires sur l'écriture. Il mourut dans sa patrie le 14 mars 1628. On a de lui des commentaires *in visiones veteris testamenti*, qui ont été imprimés, *in-fol.* en 1616 & 1622. Un autre commentaire sur Isaïe, qu'il étoit prêt à mettre sous presse lorsqu'il mourut. * *Bibl. Portug. MS.*

FERNANDEZ (Antoine) autre Jésuite Portugais, naquit à Lisbonne vers l'an 1569. Il passa aux Indes en 1602, & peu après alla en Ethiopie, où il travailla pendant quelques années avec un zèle infatigable à la conversion de ces peuples schismatiques. Etant de retour à Goa, il y mourut le 12 novembre 1642. La même année parut en cette ville un traité de Fernandez écrit en langue éthiopienne, où il réfutoit un livre intitulé, *Trésor de la foi*, écrit en la même langue par un schismatique nommé Raz-Athanatée. * *Biblioth. Portug. MS.*

FERNANDEZ DE CASTRO (Nicolas) de Burgos, après avoir rempli la premiere chaire de droit à Salamanque, fut avocat du fisc à Milan, ensuite sénateur & consulteur du viceroi de Sicile, qui est comme son chancelier, puis trésorier du domaine du roi, & fut rappellé à Milan pour administrer les finances, qui se dissipoient. Il a donné au public plusieurs ouvrages de droit; *exercitationes Salmanticenses ad leg.* 1, *cod. de capit. civium à censibus eximendo: l.* 11. *ad leg.* 2, *cod l. de fundo dotali: ad princip. instit. de empt. & vendit. Salman.* 1636, *in-4°. Prælectio extemporanea in leg. ad reparationem, septimam, cod. de Aquæductu, lib.* 11, *tit.* 42, *Salman.* 1640, in-4°. *ad leg. unic. cod. de gladiatoribus: de milite monacho.* Fernandez est mort en 1670. * *Mémoires du temps.* Denys Simon, *bibl. chron. & hist. des aut. de droit*

FERNANDEZ (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Vililla dans le royaume d'Aragon, enseigna l'écriture sainte à Tortose, où il avoit été reçu docteur en théologie, & y mourut en 1625. On a de lui un commentaire sur l'ecclésiaste, écrit à Valence en 1619, où il compare la version vulgate avec le texte hébreu, & prétend prouver que cette version est supérieure à toutes les autres. Ce commentaire fut imprimé à Rome en 1621, *in-fol.* * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FERNANDEZ (Alfonse) autre religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Placencia en 1572, fit profession le 14 septembre 1587, fut fait prédicateur général en 1618, & gouverna plusieurs maisons de son ordre, ce qui ne l'empêcha pas de trouver beaucoup de temps pour écrire. En 1611 il publia une histoire ecclésiastique de son temps, & en 1613 l'histoire & les annales de la dévotion & des miracles du rosaire, dont on a fait plusieurs éditions. En 1615, un traité des services que l'ordre rend au royaume d'Espagne, avec l'institution de l'inquisition; & en 1627 les annales de la ville & de l'église de Placencia. Tous ces ouvrages sont écrits en espagnol; mais en 1618 il publia à Salamanque un ouvrage latin intitulé, *Concertatio prædicatoria pro ecclesia catholica contra hæreticos, Gentiles, Judæos, & Agarenos, per epitomen in annales distributa.* Il travailla aussi aux annales ecclésiastiques d'Espagne, & laissa d'autres ouvrages, dont il a fait mention lui-même dans ceux dont on vient de parler, & qui n'ont pas vu le jour. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FERNANDEZ (Benoît) Portugais, natif de Borba dans le diocèse d'Evora, entra dans la compagnie de Jesus en 1579, & mourut à Lisbonne le 7 décembre 1630. Il laissa un ouvrage en trois volumes, *in-fol.* sous le titre de *Commentationes & observationes in genesim*, qui a été imprimé à Lyon en 1621, 1627 & 1631. Il avoit aussi composé un commentaire sur l'évangile selon S. Luc, qui n'a pas vu le jour. * Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Verjus, *vie de S. François de Borgia.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. Biblioth. portugaise MS.*

FERNANDEZ (Emanuel) Jésuite Portugais, étoit né dans un lieu du diocèse de Conimbre, nommé Fermotelhe; & entra chez les Jésuites en 1631. Il eut divers emplois honorables dans la société; mais rien ne lui fit plus d'honneur que le zèle qu'il fit voir en 1649, à Faro, ville du royaume d'Algarve, dans le temps de la peste. On l'employa aussi dans les missions, & sa réputation s'établit si bien, qu'on ne l'appelloit plus que le saint religieux. Le roi de Portugal D. Pierre II le choisit pour son confesseur; poste qu'il remplit pendant vingt-six ans. Sur la fin de sa vie il composa en trois volumes *in-fol.* des instructions chrétiennes, qui parurent en 1688, 1690 & 1699 à Lisbonne, sous le titre, *Alma instruida na doctrina, e vida christiana.* Fernandez étoit mort le 10 juin 1693, âgé de 79 ans. * *Biblioth. Portug. MS.*

FERNBERGER, fils d'un simple soldat, né à Aur, village de Franconie, entra au service de l'empereur à l'âge de dix-neuf ans, & eut dans la guerre d'Italie des occasions de donner des preuves de sa valeur. En 1540 il suivit l'armée en Hongrie, fut blessé au siége de Bude, & à la bataille de Gérardsberg, & fait prisonnier. Il se racheta quatre semaines après. Depuis il signala son courage en Italie contre les François, ce qui lui valut la noblesse, que Charles-*Quint* lui donna en 1545 avec le nom de Fernberger Von-Aur. Dans la guerre de Smalcalde il rendit de grands services à l'empereur. Cette guerre étant terminée, il alla trouver l'amiral Doria à Naples, & manqua encore de tomber entre les mains des Turcs; sa valeur le sauva. Dans la guerre du pape contre l'Espagne, il alla en 1556 avec douze cens hommes couvrir le territoire de Naples, & prit Terracine dans l'état ecclésiastique. Lorsqu'en 1560, les Turcs firent une invasion dans la Hongrie, il commandoit dans Zeng comme colonel. Après la conclusion de la paix, il fut rappellé, & l'archiduc Charles l'honora de la charge de capitaine de ses gardes; mais les états de Carinthie, de Carniole & de Stirie lui firent peu après accepter celle de général de leurs trou-

pes. Vers le même temps il fut envoyé à Carelstadt, en qualité de général des frontieres de Croatie & de Windismarck. Après cela il fut rappellé à Vienne par l'empereur Rodolphe II, & il y mourut en 1584. C'étoit un homme de petite taille, mais vigoureux. Il étoit d'une grande sobriété : il ne buvoit pas même de vin. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740. *Supplément françois de Basle.*

FERNEL (Jean) François, né à Montdidier, dans le diocèse d'Amiens, fut premier médecin du roi Henri II dans le XVI siécle. Une note qu'on nous a envoyée, & que l'on dit venir de quelqu'un de sa famille, nous assure qu'il étoit de Montdidier. Après avoir employé plusieurs années dans l'étude de la philosophie & des mathématiques, avec beaucoup de succès & de réputation, il s'appliqua enfin à la médecine, qu'il exerça heureusement. Il fit des leçons publiques sur Galien & sur Hippocrate, interpréta publiquement ses propres ouvrages, & parla d'ailleurs la langue latine, avec tant de pureté, qu'on s'est souvent servi de son exemple pour l'opposer aux sçavans de de-là les monts qui nous appelloient barbares en cette langue. On dit qu'il s'avança à la cour de Henri II, pour avoir trouvé le secret de rendre féconde la reine Catherine de Médicis. Quoi qu'il en soit, cette princesse lui fit des présens considérables. Il mourut de déplaisir d'avoir perdu sa femme, le 26 avril 1558, âgé de cinquante-deux ans. On voit son tombeau & son épitaphe dans l'église de saint Jacques de la Boucherie, à Paris, où il fut enterré par les soins de *Philibert* Barjot, seigneur de Marchefrei & de Dormeil, maître des requêtes & président au grand conseil, qui avoit épousé la fille de cet habile médecin. Bien qu'il n'ait pu donner au public l'ouvrage entier qu'il avoit commencé sur la médecine, non plus que les livres de ses observations, ayant été prévenu de la mort; il a néanmoins acquis tant de gloire, par ce qu'il en a mis au jour, que l'école de médecine de Paris, peut à bon droit éternellement se glorifier, d'avoir eu pour éleve un si grand homme. Fernel a écrit, *De abditis rerum causis. De abditis rerum naturalium & medicamentorum causis. De febrium curatione. De venæ sectione. Universa medicina scholiis illustrata. Opera medicinalia. Practica latina therapeutices, sive universalis medendi rationis liber, Enchiridion medicum ; Cosmotheoria ; Monalosphærium ; De proportionibus.* * De Thou, *hist. l.* 21. Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 1. Imperialis, *in Musæo hist.* Ghilini, *theat. d'huom letter.* Nous rapporterons ici son épitaphe, pour détromper ceux qui, sur le témoignage de Plantius qui a composé sa vie, lui donneroient Clermont en Beauvoisis pour patrie, & lui accorderoient soixante & douze ans de vie. Cette épitaphe mérite beaucoup plus de créance. La voici :

D. IMMORT. OPT. MAX. ET CHRISTO JESU
SALVATORI
Sacrum.

JOANNI FERNELIO, Ambianensi,
Henrici II, Galliarum Regis, consiliario,
Et primo medico nobilissimo,
Atque optimo reconditarum & penitùs abditarum rerum
Scrutatori, & explicatori subtilissimo ;
Multorum salutarium medicamentorum inventori,
Veræ germanæque medicinæ restitutori,
Summo ingenio exquisitâque doctrinâ mathematico,
In omni genere philosophiæ claro,
Omnibus ingenuis artibus instructo,
Temperatissimis, sanctissimisque moribus prædito ;
Socero suo pientissimo
Philibert. Barjotius, supplicum libellorum in regia magister,
Magnique Regis consilii præses,
Affinitate gener,
Pietate filius,
Mœrens posuit,
Anno à salute mortalibus restituta M D LVIII.
Obiit 26 die Aprilis M D LVIII.
Vixit annos LII.

FERNES ou FERNS, *Fernæ*, ville épiscopale d'Irlande, dans la Lagénie, & dans le comte de Vexford, est sous la métropole de Cashel, & a été autrefois sous celle de Dublin. * Camden, *descr. Brit.* Le Mire, *géogr. ecclés.*

FERO, isles de FERO ou DE FARRE, *Insulæ Farenses*, isles de la mer Britannique, ou, selon les autres, de la mer de Danemarck, au couchant des isles de Schetland, & au septentrion des Orcades. Elles sont au roi de Danemarck. On en remarque ordinairement 15 dont les principales sont, Sudro, Stromo, Ostro, Bordo, Sando, &c. * Sanson.

FERON (Le) famille illustre dans la robe, & célébre par les grands hommes qui en sont sortis. PIERRE le Feron, ainsi que le remarque du Tillet, & les registres du parlement, étoit conseiller de la cour, & jugeur lai des enquêtes en 1315 & 1316. JEAN le Feron fut panetier du roi Charles VI, & puis bailli de la ville de Senlis. JEAN le Feron, avocat célébre du XVI siécle, dont nous allons parler dans un article séparé, étoit de cette famille. OUDART le Feron, seigneur de Louvre en Parisis, fut président des enquêtes au parlement de Paris, & prevôt des marchands de la même ville. Il mourut au mois de février 1641. Son frere, JERÔME le Feron, fut aussi président des enquêtes, & prevôt des marchands de Paris, & mourut le 8 de septembre 1689. *Elizabeth* le Feron, fille unique de *Dreux* le Feron, conseiller au parlement, & de *Barbe* Servien, fut mariée, 1°. en 1651 à *Jacques* de Stuer dit Stuart de Caussade, marquis de S. Maigrin, capitaine lieutenant des chevaux légers de la garde du roi, & lieutenant général de ses armées, tué au combat de la porte S. Antoine de Paris, le 2 juillet 1652 : & 2°. en 1655, à *Charles* d'Albert d'Ailli, duc de Chaulnes, pair de France, gouverneur de Bretagne, puis de Guienne, mort en 1698. Cette dame mourut le 5 janvier de l'année suivante. Sa mere, *Barbe* Servien, s'étoit remariée à *Pierre* de Gruel, seigneur de la Frette, maréchal de camp, capitaine des gardes de Monsieur, & en laissa des enfans ; ANTOINE le Feron, doyen de la cour des aides, & commissaire de la chambre de justice, mort le 5 janvier 1687. JEAN le Feron, conseiller du roi en ses conseils, commissaire député par sa majesté pour la réformation générale des forêts de France, dans les provinces de Touraine, Anjou & Maine, & procureur du roi dans toutes les jurisdictions de Compiegne, mort le 23 juin 1694, laissa de *Charlotte* Tristan, *Jean-Baptiste* le Feron, maître des comptes à Paris, & grand-maître des eaux & forêts de l'Isle de France, mort le 27 juin 1705, laissant de *Geneviéve* Titon, *Jean-Baptiste-Maximilien* le Feron, maître des requêtes depuis 1719; *Marguerite-Charlotte-Geneviéve* le Feron, mariée le 12 mai 1708, avec *Cardin* le Bret, maître des requêtes & depuis premier président au parlement de Provence, morte la même année : & *Marie-Louise-Helene* le Feron, mariée le 11 décembre 1715, avec *Hilaire-Armand* Rouillé, seigneur de Coudrai, maître des requêtes, qui vendit sa charge en 1719. ANTOINE le Feron, fils d'ANTOINE, doyen de la cour des aydes, mort en 1687, eut quatre enfans, *Claude*, gentilhomme ordinaire du roi, né en 1676; *Jean-Baptiste*, grand-maître des eaux & forêts de Poitou; *Louis*, capitaine dans le régiment de la reine; & *Anne-Marguerite*, mariée à *Pierre-François* Courtin, seigneur de Tanqueux, commandant de l'artillerie en Espagne. Cette famille a donné encore à la robe, quantité de personnes de mérite, plusieurs présidens ès enquêtes, conseillers au parlement, maîtres des comptes, conseillers

à la cour des aides, conseillers au grand conseil, grands-maîtres des eaux & forêts de l'Isle de France, Normandie, de Flandre, Artois & Haynaut, sans parler de ceux qui se sont signalés dans l'épée. Elle est alliée aux plus illustres familles de l'épée & de la robe; comme à celles d'Albert-Chaulnes, Tyard de Bissi, le Maître, Phélypeaux, Hennequin, Thibault, &c.

FERON (Jean le) de la famille de MM. le Feron, *dont on vient de parler*, étoit de Compiegne, & avocat au parlement de Paris. Il vivoit dans le XVI siécle, & étoit célébre sous les regnes des rois Henri II, François II & Charles IX. Mais, dit Loisel dans son *dialogue des avocats*, « il s'adonna plus à écrire des généalogies & des armoiries, qu'à son état d'avocat. » Il a composé les ouvrages suivans: *De la primitive institution des rois, hérauts & poursuivans d'armes*, in-4°. Paris, 1555. *Le symbole armorial des armoiries de France, d'Ecosse & d'Irlande*, à Paris en 1555, *in*-4°. Dans son *catalogue des connétables de France*, il cite un autre ouvrage qu'il avoit fait, contenant *les armoiries de tous les rois, reines & enfans de France jusqu'au regne de Henri IV, avec une briéve description de leurs actes vertueux. Catalogue des noms, surnoms, faits & vies des connétables, grands-maîtres, chanceliers, amiraux, maréchaux de France, & des prevôts de Paris, avec les armoiries & le blason*, à Paris, *in-folio*. Il y en a une seconde édition publiée par Feder. Morel, en 1602, & une troisiéme publiée par Denys Godefroi, augmentée, corrigée & continuée, *in-fol.* à Paris en 1658. Le Feron a laissé plusieurs autres ouvrages sur les armoiries & le blason, qui ne sont point imprimés, & une histoire généalogique de la maison d'Harcourt, aussi manuscrite. * *Voyez* les *bibliothéques françoises* de La Croix du Maine, & de Du Verdier; & la *bibliothéque historique de France*, par le P. le Long, de l'Oratoire.

FERON (Philippe le) docteur en théologie de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne, reçut le bonnet en 1668, le 27 février, & fut archidiacre de Saintes sous l'épiscopat de M. de Bassompierre. Il prononça l'oraison funébre de ce prélat, qui fut imprimée à Saintes en 1676. Il fit aussi un factum pour le syndic & le clergé du même diocèse, contre les prétendus-réformés, au sujet d'un temple où ils prétendoient continuer les exercices publics de leur religion. M. le Feron étoit attaché à M. le chancelier le Tellier, qui avoit pour lui réciproquement de l'amitié & de la bienveillance. Lorsque M. Boileau, doyen de Sens, & qui est mort chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, eut fait imprimer en 1676 à Louvain, si on en croit le titre, son ouvrage françois, *De la contrition nécessaire pour être justifié dans le sacrement de pénitence*, M. le Feron qui ne pensoit pas comme l'auteur sur quelques points qui concernoient cette matiere, fit contre cet ouvrage un écrit qu'il fit imprimer, mais que ses amis mêmes l'engagerent à supprimer, & dont ils empêcherent autant qu'ils purent le débit, à cause des propositions fort peu exactes qui y étoient répandues. Cette critique ayant eu néanmoins plus de cours qu'elle n'en méritoit, M. l'abbé Boileau la réfuta avec force dans une dissertation latine qu'il publia en 1686 à Emmerick, selon le titre. Elle est intitulée: *Disquisitio theologica de charitate ad obtinendam veniam per contritionem necessaria.* Ce docteur y déguisa son nom, comme il en a usé dans presque tous ses ouvrages. La même année 1686, M. le Feron ayant donné son approbation à un livre de M. Bourdaille, vicaire-général de l'évêque de la Rochelle, qui fut imprimé alors à Paris chez Guillaume Desprez, sous le titre de *Théologie morale de S. Augustin*, une proposition de ce livre touchant la morale, qui ne fut point remarquée alors, fit quelques années après un si grand bruit, qu'un anonyme la mettant sur le compte des théologiens qui pensoient fort differemment, leur en fit un crime publiquement en 1700, dans un écrit de vingt-neuf pages *in*-4°. intitulé: *Morale corrompue des pretendus disciples de S. Augustin, dénoncée à l'assemblée du clergé de France.* Avant cette dénonciation, & dès le 8 novembre 1687, M. Arnauld se plaignit par une lettre dudit jour à M. le Feron, de ce qu'il avoit approuvé un ouvrage où se trouvoit une proposition qui renfermoit tout le poison du plus affreux quiétisme, & il lui en écrivit une seconde le 6 décembre suivant sur le même sujet, & pour répondre à celle que M. le Feron lui avoit écrite. Un autre docteur écrivit aussi dans le même dessein à M. Hideux qui avoit aussi approuvé le livre, mais tout imprimé, & qui en conséquence retira son approbation. Les deux lettres de M. Arnauld sont longues, mais pleines de lumieres. On les fit imprimer en 1700 avec un avertissement qui est du P. Quesnel, & elles se trouvent dans le cinquiéme volume des lettres de M. Arnauld avec ledit avertissement, la lettre du docteur & celle de M. Hideux. Enfin M. le Feron est auteur d'un livre qui a pour titre: Défense du livre intitulé, *Renversement de la morale de Jesus-Christ par les erreurs des Calvinistes, touchant la justification, &c.* contre le sieur Merlat, ministre de Saintes, *in*-12, à Paris en 1678. M. le Feron est mort le 21 avril 1692. * *Mém. du temps.* Avertissement *cité dans cet article.* Dom Liron, *bibliothéque Chartraine, page* 289. L'abbé Boileau, dans son Δοκιμάστης, *de librorum approbatione, &c. page* 112, *& suiv.* M. le Feron n'étoit point Chartrain.

FÉRONIE, déesse, à laquelle les anciens païens donnoient l'intendance des bois & des vergers. Elle s'appelloit ainsi du nom de la ville de Féronie, située au pied du mont Soracte, aujourd'hui S. Sylvestre, où cette déesse avoit un temple: au-dessous de la montagne, il y avoit un petit bois qui lui étoit consacré.

On dit que ce petit bois consacré à Féronie, ayant été une fois brulé par hasard, les habitans épouvantés de cet accident, voulurent prendre l'idole de la déesse, pour la transporter ailleurs; mais le petit bois repoussa & reverdit tout à coup. Strabon parle du bois de Féronie, & il dit, que tous les ans on faisoit-là un sacrifice, où ceux qui étoient remplis de l'esprit de la déesse, marchoient nuds pieds sur les charbons ardens, sans se bruler. Une déesse si puissante & si célébre, méritoit bien les hommages des voyageurs. Horace, qui y avoit passé, ne manqua pas d'abord en arrivant (ainsi qu'il le marque dans ses satyres) d'aller se laver le visage & les mains, comme c'étoit la coutume, dans la fontaine sacrée, qui étoit à l'entrée du bois de cette déesse; mais Horace ne le dit qu'en plaisantant. Nous avons encore des médailles d'Auguste, où l'on voit la tête de la déesse Féronie avec une couronne; c'est pourquoi elle étoit appellée φιλοστέφανος, *qui aime les couronnes.* Les affranchis la tenoient pour leur déesse, parceque lorsqu'ils étoient mis en liberté, c'étoit dans son temple qu'ils prenoient le chapeau ou le bonnet, qui étoit la marque de leur nouvelle condition. Servius croit que Féronie & Junon étoient la même déesse. * Plaute, *in Amph.* Strabon, *l.* 5. Virg. *l.* 7 *Æneid.* Horat. *l.* 1, *sat.* 5.

FERRAND, ou Fulgentius Ferrandus, diacre de l'église de Carthage, vivoit dans le VI siécle, vers l'an 530, & étoit disciple de S. Fulgence. Anatolius, diacre de l'église romaine, le consulta au sujet de la question du temps, pour savoir si on pouvoit dire qu'une personne de la Trinité eût souffert. Il lui répondit par une épître assez longue, qu'on le pouvoit dire; mais qu'il croyoit qu'il falloit ajouter, selon la chair, & établir auparavant la créance orthodoxe touchant le mystere de la Trinité, pour ôter tout sujet de chicane aux hérétiques. Ferrand avoit adressé une lettre sur la même question à Severe *scholastique*, c'est-à-dire, avocat & homme de lettres de Constantinople. Ferrand fut un des premiers qui se déclarerent contre la condamnation des trois chapitres, & particulierement sur la condamnation

tion de la lettre d'Ibas. Il écrivit sur ce sujet une grande lettre à Pelage & à Anatole, diacres de Rome. Nous avons de lui dans la bibliothéque des peres, une exhortation au comte Reginus, sur les devoirs d'un capitaine chrétien; une collection abrégée des canons; la vie de S. Fulgence; mais il n'est pas sûr qu'elle soit de lui; & quelques autres pieces que le P. Pierre-François Chiflet fit imprimer à Dijon, l'an 1649, *in*-4°. Il avoit écrit une grande lettre à Egippius sur la Trinité, que l'on trouve aussi dans l'édition de Chiflet. * Facundus, *pro defens. trium capit. l.* 4, *c.* 3. Victor de Tunes, *en la chron.* S. Isidore, *c.* 14. Cresconius, *praef. brev. can.* Sigebert, *c.* 28, 29 *des écrivains ecclés.* Honoré d'Autun, *libel.* 2. Trithéme & Bellarmin, *au cat.* Baronius, *A. C.* 529, *n.* 8, 9, *&c.*

Le pere Jean FERRAND, Jésuite, natif du Pui en Vellai, publia l'an 1650, à Lyon, un ouvrage, dans lequel il s'efforça de prouver, que ce Fulgence Ferrand, qui vivoit dans le VI siécle, avoit été évêque; & de transformer un diacre de Carthage en Afrique, en un archevêque de Toléde en Espagne, fondé sur l'autorité de quelques Espagnols de peu de considération. Le pere Pierre-François Chiflet, lui répondit dans ses animadversions sur S. Ferrand ressuscité, qu'il fit imprimer à Dijon, l'an 1656. Le pere Ferrand à son tour donna un ouvrage en 1667 & en 1671, contre Chiflet, pour prouver que les anciennes armes des François étoient des lys & non des abeilles. Il mourut en 1672.

FERRAND (Pierre) Dominicain d'Espagne, qui vivoit dans le XIII siécle, est auteur d'une histoire de la vie de S. Dominique, comme nous l'apprenons de Leandre Alberti, & de quelques autres auteurs. Il vivoit encore en 1245: mais il étoit mort en 1260. * Echard, *script. ord. Praed. tom.* 1.

FERRAND (Matthieu) chancelier de France, fut pourvu de cette charge, par le roi Philippe VI, dit *de Valois*, le 1 novembre 1328, & l'exerça jusqu'au 20 avril 1329, qu'il en fut destitué. Il y fut rétabli le 6 juillet suivant, & tint les sceaux jusqu'au 7 septembre de la même année. Le roi lui avoit conféré au mois de mars 1328, un canonicat en l'église de S. Quentin. Le temps de sa mort est inconnu. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

FERRAND (Gaspard) natif de Sessa, théologien, qui se trouva au concile de Trente.

FERRAND (Jacques) docteur en médecine, natif d'Agen, qui vivoit au commencement du XVII siécle, composa un livre de la *maladie de l'amour*, qui fut imprimé à Paris en 1622. Il y considére l'amour comme médecin, en tant qu'il se change quelquefois en maladie corporelle, comme en fureur, en mélancolie, &c. * Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.* 1702.

FERRAND (Louis) naquit à Toulon le 3 octobre 1645, & fit ses études au collége de cette ville. Quelque temps après étant allé à Lyon, il y forma la connoissance d'un ecclésiastique, qui lui apprit l'hébreu & les langues orientales. Il ne tarda pas à faire usage de ces connoissances; dès 1664, n'étant âgé que de dix-neuf ans, il donna une paraphrase des sept pseaumes pénitentiaux, qui fut estimée. Il vint à Paris à l'âge de 20 ans, & fit ensuite un voyage à Mayence, pour travailler à une traduction du texte hébreu de la bible. Ce dessein n'ayant pas réussi, il revint en France, & étudia le droit. Il prit ensuite des degrés à Orléans, & fut reçu avocat au parlement de Paris. En 1670 il fit imprimer un petit ouvrage, qui a pour titre, *Conspectus sive synopsis libri hebraici, qui inscribitur, annales regum Franciae, & regum domûs Othomanicae.* C'est une lettre latine à M. l'abbé de Bourzeis, contenant un plan des annales des rois de France & des Othomans. Feu M. le président de Mesmes fut son protecteur, & l'encouragea de continuer à donner au public les fruits de ses travaux, & M. Ferrand suivit cet avis, & fit imprimer en 1679, à Paris, en 2 volumes *in*-12. des *réflexions sur la religion chrétienne, contenant l'explication de la prophétie de Jacob & de Daniel, sur la venue du Messie.* Il y traite de quantité de questions curieuses de chronologie & d'histoire. Cet ouvrage ayant été attaqué par un écrit anonyme sous le titre d'*observations critiques & curieuses sur les réflexions sur la religion*, &c. à Toulouse en 1692, M. Ferrand repliqua lui-même dans une lettre, sous le titre de *lettre d'un docteur de Sorbonne*, insérée dans *le journal des savans du* 1 *septembre* 1692. Il donna en 1683 un gros commentaire latin *in*-4°. sur les pseaumes. Après avoir fait le personage de critique & de commentateur, il s'érigea en controversiste, dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes; & pour cet effet, il fit paroître en 1685 deux traités de controverse, l'un de l'église, & l'autre intitulé, *réponse à l'apologie pour la réformation, pour les réformateurs & pour les réformés.* Il a encore fait une lettre & un discours, pour prouver le monachisme de S. Augustin: la lettre est dans le journal des savans du 30 aout & du 6 septembre 1688; le discours fut imprimé à Paris en 1689, *in*-12. Peu de temps avant sa mort, il a commencé de donner une somme sur la bible, dont il n'y a eu qu'un volume d'imprimé. On a encore de lui une traduction françoise des pseaumes avec la vulgate à côté, en 1686, *in*-12. Sa somme sur la bible a reparu en 1701, sous le nouveau titre de *dissertationes criticae de hebraea lingua, &c. in*-8°. On a publié depuis sa mort, en 1706, un ouvrage françois, de la *connoissance de Dieu.* Louis Ferrand est mort âgé d'environ 54 ans, le 11 de mars en l'année 1699. Il avoit beaucoup d'érudition, il savoit les langues, & avoit lu l'antiquité. Il accable son lecteur de citations rapportées assez confusément & sans beaucoup de choix. Il n'écrit pas d'une maniere sublime, & n'est pas extrémement fort dans le raisonnement. Il avoit beaucoup fait de compilations & de recueils. Il a laissé une table alphabétique par matieres, de ce qu'il y a de plus considérable dans les conciles généraux, provinciaux & diocésains, composée de 14 volumes *in-folio* manuscrits: 25 volumes d'extraits des peres des six premiers siécles. Il a encore fait un traité du mariage, & deux ouvrages, l'un sur la Trinité, & l'autre sur la création du monde, dans la même méthode que celui de la connoissance de Dieu. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XVII siécle, t. IV.* Niceron, *t. I & X.* M. Ferrand s'est aussi mêlé de poësie, & l'abbé de Marolles dit qu'il en avoit reçu des vers latins parodiés sur quelques-uns de Sidonius Apollinaris, à la louange du roi. * *Voyez* le dénombrement que l'abbé de Marolles a fait de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages.

FERRAND (Jacques-Philippe) peintre François, né à Joigny en Bourgogne le 26 juillet 1653, étoit fils de *Louis* Ferrand, médecin de Louis XIII. Après la mort de son pere, étant encore dans un âge fort tendre, il fut mené à Paris, où il apprit d'abord à dessiner chez M. Mignard, & ensuite le célébre Samuel Bernard, pere de M. Samuel Bernard, conseiller d'état, lui apprit à peindre en miniature. Le jeune Ferrand se forma de lui-même à peindre en email; à quoi son génie le portoit, & il y excella. En 1684 il eut une charge de valet de chambre du roi Louis XIV; & le 27 mai 1690, il fut reçu à l'académie royale de peinture & de sculpture, où il avoit été agréé dès 1688. Il voyagea ensuite en Italie, en Angleterre & en Allemagne. Etant à Turin sur la fin de 1695, il fit un portrait en email du duc de Savoye, qui fut très-estimé. Ce prince alla en remercier M. Ferrand jusqu'en son logis, & lui offrit un appartement dans son palais. M. Ferrand l'accepta, & pendant deux ans qu'il séjourna à Turin, il reçut du prince de grandes marques d'estime & de bienveillance. Etant allé à Gènes au sortir de Turin, le doge qui aimoit beaucoup la peinture, lui fit l'accueil le plus flateur & le plus honorable qu'il pût espé-

rer. A Florence on voulut le retenir, & pour l'y engager on lui promit tout ce qui eût été le plus capable de le fixer, s'il eût moins aimé sa patrie. A Rome, où il demeura treize mois, il fit le portrait du pape Innocent XII, celui de la princesse Pamphile, & quelques autres. En revenant en France, il s'arrêta encore à Turin pendant quelques mois. Il arriva enfin à Paris sur la fin de 1698; & depuis ce temps-là il fit pour le feu roi plusieurs ouvrages dont ce prince fut très-satisfait. Il travailla aussi avec le même succès pour différens particuliers: mais se trouvant inquiété par plusieurs chagrins domestiques, son feu se ralentit, ses occupations en souffrirent, & il ne travailla presque plus, & mourut ainsi le 5 janvier 1732, âgé d'environ soixante-dix-huit ans. Il est inhumé dans l'église de S. Jean en Gréve. En 1723 il fit imprimer à Paris chez Collombat, un traité curieux intitulé: l'*Art du feu, ou la maniere de peindre en émail*, qui contient un petit traité de miniature. Il a laissé un fils nommé ANTOINE Ferrand, aussi peintre. * *Mémoires du temps. Mercure de France, mars* 1732.

FERRAND (Jean) jurisconsulte Angevin, *cherchez* FERAULT.

FERRAND, *cherchez* FERDINAND.

FERRANDINE, petite ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec titre de duché, est enfermée dans la Basilicate, & située sur la Basiente à 15 ou 20 milles du golfe de Tarente. Elle fut bâtie par Ferrand ou Ferdinand, duc de Calabre, fils du roi Alfonse II qui lui donna son nom, & est ornée du titre de duché.

FERRARA (Antoine ou Antonin) natif de Messine, fut docteur en philosophie & en médecine, & doyen du collége de médecine à Messine. Il fut aussi premier médecin de la même ville. Il avoit de la science, de bonnes mœurs, & toutes les qualités qui font estimer un homme de lettres. Il joignit à la belle littérature, une érudition assez étendue, & il réussissoit dans la poësie. Il vivoit vers l'an 1674. On a de lui; 1. *Sylva encomiorum, quibus sacræ litteræ, sanctique Patres, aliique ecclesiastici doctores beatam Virginem laudibus extulerunt*; 2. *Brevis & plus dialogismus erutus ex quingentis nonaginta septem elementis epistolam B. Virginis ad urbem Messanæ componentibus.* On n'ignore pas que cette épître de la sainte Vierge à la ville de Messine est une piéce supposée; 3. plusieurs poësies en italien. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740, & *supplément françois de Basle*, qui citent l'un & l'autre la *bibliotheca Sicula*.

FERRARE, ville d'Italie dans l'ancienne Emilie, avec évêché & titre de duché, au saint siége, est située sur un bras du Pô, que ceux du pays nomment *Pô morto*, sur les frontieres de l'état de Venise, entre la Mirandole & Comachio, & environ à trente milles de Boulogne. Les auteurs la nomment *Ferraria.* On prétend que ce ne fut autrefois qu'un petit village dit *Farajola*, bâti sur un canal du Pô, & entouré d'un simple mur, en 433. Smaragde, patrice & exarque de Ravenne, la fit fortifier vers l'an 585, & le pape Vitalien y transféra en 657 le siége de l'évêché, qui étoit à Vicovenza, dit *Vicus Egonum.* Le premier prélat fut Marin. Depuis, la ville de Ferrare a été agrandie en différens temps. Elle devint célébre, depuis qu'elle fut soumise aux princes de la maison d'Est, après avoir été possédée par divers seigneurs. Cette ville qui est située dans une plaine, a presque quatre milles de tour, avec une belle citadelle, de fortes murailles & de bons bastions. Les rues sont belles; il y a des palais magnifiques, & de belles églises; mais Ferrare en perdant ses ducs, a aussi perdu son abondance & ses richesses. L'église cathédrale est remarquable par son ancienneté. On voit vis-à-vis de cette église deux statues des anciens princes d'Est. La maison de ville & le palais de la justice, sont derriere ces deux statues. Le palais des anciens ducs est au milieu de la ville, avec de bons fossés remplis d'eau. La cour est entourée de galeries, & la généalogie de la maison d'Est y est représentée, avec les portraits des hommes & des femmes. On a même eu soin d'y mettre les armes de leurs familles, le tout peint à fresque. Il y a un autre palais à Ferrare, qui est bâti de marbre blanc, qui est appellé *le palais des diamans*, parceque les pierres en dehors sont taillées en pointe de diamant. Les églises & les couvens des religieux de S. Benoît, des Chartreux, des Carmes, des Théatins, des Dominicains & des Franciscains, y sont magnifiques, & dignes de la curiosité des voyageurs. Ces lieux sacrés, & divers autres, s'y ressentent encore des libéralités des princes de la maison d'Est, marquis & puis ducs de Ferrare. Ils y attiroient les savans, qui avoient quelque chose de singulier; ils y entretenoient le commerce, & y faisoient fleurir les arts. Les choses y sont bien changées. Ils perdirent ce duché sur la fin du XVI siécle, en 1597, lorsqu'Alfonse II étant mort sans enfans, cet état fut dévolu à la chambre apostolique, quoique pût faire Cesar d'Est, sorti d'un fils cru naturel. Pour entendre cette contestation, il faut remarquer que Ferrare étoit du nombre des terres que la princesse *Mathilde*, fille & héritiere de *Boniface*, aîné de la maison d'Est, donna au saint siége, vers l'an 1077. Depuis ce temps, les descendans mâles des autres freres en avoient toujours joui comme vicaires du saint siége. Le pape Paul II l'érigea en duché, & en investit Borso, à qui l'empereur Frédéric III avoit donné Modène & Reggio avec pareil titre. *Alfonse* II, duc de Ferrare, se voyant sans enfans mâles, avoit fait diverses tentatives auprès des papes & de l'empereur, pour obtenir le transport de ses duchés à Cesar d'Est; mais la cour de Rome s'y opposa, ne croyant pas que ce Cesar fût habile à succéder, parceque son pere Alfonse ne passoit que pour fils naturel du duc Alfonse I. Ce refus chagrina le duc de Ferrare, qui donna de si grandes sommes à l'empereur Rodolphe II, qu'il lui accorda ce qu'il souhaitoit pour les duchés de Modène & de Reggio, pour la principauté de Carpi, & pour quelques autres terres mouvantes de l'empire. Dès qu'Alfonse II fut mort, le 27 octobre 1597, Cesar se mit en possession de Ferrare, & tint d'abord ferme contre les excommunications du pape, & contre l'armée ecclésiastique; mais se voyant abandonné de plusieurs de ses alliés, & principalement de la France, il fit son accommodement sur la fin de décembre. Par le traité il remit le duché de Ferrare au pape, qui lui laissa les biens allodiaux, que la maison d'Est y avoit possédés, & lui accorda que ceux de sa famille auroient à Rome les mêmes prérogatives que les ducs ses prédécesseurs y avoient eues. Ensuite Clément VIII vint à Ferrare en 1598. Ce pontife y fit bâtir une citadelle des plus fortes, flanquée de six bastions avec des moulins, des magasins d'armes & des munitions de guerre & de bouche, pour soutenir un long siége. On dit qu'il y dépensa plus de deux millions d'or. Sa statue est au milieu de la place, avec cette inscription latine: *Ne, recedente Pado, Ferrariæ fortitudo recederet, Martem Neptuno substituit.* Albert, marquis de Ferrare, y fonda vers l'an 1390 une université, à l'envie de celle de Bologne. Ferrare est capitale d'un petit pays, nommé le FERRAROIS. Louis Arioste, Felinus Sandeus, Jérôme Savonarole, Priscien, Calcagnini, Lilio Giraldi, le cardinal Bentivoglio, Jean-Marie Verrati, Jean-Baptiste Riccioli, & plusieurs autres Ferrarois, ont rendu le nom de leur patrie célébre par leurs écrits. * Jean-Baptiste Pigna, *hist. Est.* Baronius, *in annal.* Leandre Alberti, *desc. Ital. p.* 345 *& seq. edit. Venet.* 1581. Sponde, *in Clem. VIII.* Bentivoglio, *diario*, *c.* 2 *&* 3. Riccioli, *chron. &c.*

CONCILE DE FERRARE.

Le pape Eugène IV n'étant pas satisfait du concile de Basle, & s'étant brouillé avec les peres qui formoient

l'assemblée, déclara ce concile dissous, & en convoqua un autre à Ferrare. Le cardinal Nicolas Albergati en fit l'ouverture l'an 1438. Jean VII Paléologue, empereur d'Orient, & le patriarche de Constantinople, s'y trouverent. On les y reçut avec beaucoup de cérémonies, & on y fit diverses assemblées. Ensuite on y tint XVI sessions, & dans la derniere on transféra le concile à Florence, à cause de la peste qui étoit à Ferrare. L'an 1612, Jean-Baptiste Leni, cardinal, évêque de Ferrare, y fit des constitutions synodales, qu'on a données au public.

FERRARE (Charles) *cherchez* TOT. (Charles du)

FERRARI (Philippe) évêque de Badajoz en Espagne, étoit François, natif de Toulouse, ou de Sicile, selon d'autres auteurs. Il se fit religieux dans l'ordre des Carmes, & s'éleva par sa piété, & par son éloquence, sur le siége épiscopal de Badajox. Quelques-uns disent que le pape Urbain V le fit cardinal, vers l'an 1368 : mais cela n'est pas sur. Ce prélat composa quelques ouvrages, entr'autres des sermons, comme Trithéme l'a remarqué.

FERRARI (Thomas-Marie) cardinal, né le 2 novembre 1647, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique. Après avoir été maître du sacré palais, le pape Innocent XII l'éleva au cardinalat le 12 décembre 1695, par la seule considération de son savoir & de sa vertu. Il conserva dans cette dignité toute la simplicité & la régularité de son premier état, & en augmenta même l'austérité, par la pratique des observances de la réforme dans la plus grande exactitude, uniquement occupé à la priere & à l'étude. Après avoir fait paroître sa capacité en plusieurs occasions importantes au bien de l'église, il mourut à Rome dans le monastere de sainte Sabine, où il s'étoit fait une retraite, le 24 août 1716, & y fut inhumé, y ayant laissé ce qu'il avoit de biens. * *Mémoires du temps.*

FERRARI (Jean-Mathieu) est connu sous le nom de GRADO, qui est celui d'un château où il prit naissance dans le Milanez. Il fut un des plus habiles médecins de son temps, enseigna avec aplaudissement à Pavie, & exerça l'emploi de premier médecin de Blanche-Marie Visconti, duchesse de Milan. Il mourut dans cette ville en 1460. Nous avons encore divers ouvrages de sa façon ; *In IX ad Almans. lib. I. Consilia varia medicinalia. Super 22 fin. tertii canonis Avicennæ, practica, &c.* * Castellan. *in vit. illust. medic.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

FERRARI (Barthelemi) né à Milan en 1497, eut pour pere Louis Ferrari, d'une des premieres familles de cette ville, & pour mere Catherine de Castiglione. Il perdit ses parens dans une extrême jeunesse, & ayant été déclaré majeur avant que d'avoir vingt ans accomplis, il gouverna les biens de sa famille avec une sagesse étonnante, & en distribua les revenus aux pauvres, dans un temps où son pays étoit entierement ruiné par les guerres. La conformité de ses sentimens avec ceux d'Antoine-Marie-Zacharie, le porta à s'unir étroitement avec lui, & ayant admis Jacques-Antoine Morigia dans leur société, ils instituerent ensemble la congrégation des clercs réguliers Barnabites, qui a été si utile depuis à l'Italie. Ferrari en fut fait supérieur en 1542, & mourut saintement au mois de novembre 1544. * Anaclet. Sicco & Val. Madio, *synops. de cleric. reg. congr. S. Pauli.*

FERRARI, ou FERRIER (Jean) jurisconsulte Allemand, natif d'un bourg du landgraviat de Hesse, près de Marpurg, étudia à Munster & à Wittemberg, où il enseigna quelque temps, & fit du progrès dans la philosophie, dans la théologie, & dans la médecine. Ses amis lui conseillerent de s'attacher à la jurisprudence. Il l'enseigna long-temps dans l'université de Marpurg, & y mourut le 25 juin 1558. On a de lui divers ouvrages, comme des commentaires sur les instituts. *De appellationibus. De supplicandi usu. De restitutione adversùs rem judicatam. De judiciorum præexercitamentis, &c.* * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.* P. Nigidius, *de profess. Marpurg. &c.*

FERRARI (Octavien) étoit de la noble famille des Ferrari de Milan, qui a produit plusieurs savans célébres. Il naquit à Milan, le 23 septembre 1518. Il étoit fils de JERÔME Ferrari. Après avoir appris avec beaucoup de soin les humanités, la philosophie & la médecine dans les plus célébres universités de l'Italie, il fut fait professeur de morale & de politique dans le collége Canobien, que Paul Canobio avoit fondé par son conseil, & il conserva cet emploi pendant 18 ans. Le sénat de Venise l'engagea ensuite à aller à Padoue, où il demeura quatre ans, & enseigna la philosophie d'Aristote avec tant de succès, que François Vimercat, professeur au collége royal à Paris, sous François I, étant revenu en Italie après la mort de ce prince, se lia avec lui, & lui confia le soin de donner ses ouvrages au public. Ferrari de retour à Milan, y continua d'enseigner la philosophie jusqu'à sa mort arrivée en 1586. Il étoit âgé de soixante-huit ans. Le style de cet auteur est assez pur & assez élégant. Il excella sur-tout dans la philosophie, & on le regarde presque comme un autre Aristote. Il eut, dit-on, encore plus de probité & de vertu que de savoir. Barthelemi Capra, jurisconsulte, son intime ami, auquel il avoit laissé sa bibliothéque, a fait son oraison funébre. Les ouvrages de Ferrari sont, 1. *De sermonibus exotericis*, à Venise, *in-4°.* en 1575. Ferrari parle dans cet ouvrage des livres d'Aristote, nommés *Exotériques*, qui étoient pour toute sorte de personnes. Cet ouvrage a été réimprimé avec des augmentations de Melchior Goldast, & une nouvelle dissertation de Ferrari, *De disciplina encyclica*, sous le titre général de *Clavis philosophiæ Peripateticæ, Aristotelicæ*, à Francfort en 1606, *in-8°.* 2. *De origine Romanorum*, à Milan en 1607, *in-8°.* Grævius l'a inséré dans le premier volume de ses antiquités romaines, & y a ajouté des corrections nécessaires. 3. Ferrari a traduit Athénée en latin, & fait quelques notes sur Aristote. * Son éloge par M. de Thou. Struvii, *biblioth. antiq.* Niceron, *mémoires, tome 5, page 86.*

FERRARI (Jacques-Antoine) naquit l'an 1507, à Lecce, ville du royaume de Naples, d'une famille noble & ancienne. *Antoine* Ferrari, un de ses ancêtres, célébre par son savoir, fut évêque de Lecce en 1360, sous le pontificat d'Innocent VI, qui mourut en 1362. Jacques-Antoine Ferrari, dont il s'agit ici, étudia à Boulogne sous Hippolite Marsigli, célébre jurisconsulte avec Antoine Castrisi, grand capitaine, dont il a écrit la vie. Ferrari mourut en 1587, âgé de 80 ans. Il a laissé divers ouvrages, dont on cite les suivans : 1. *De situ Corinthi* ; 2. *L'Istoria di casa d'Austria* ; 3. plusieurs traités théologiques & politiques ; 4. une traduction en vers italiens du quatriéme livre de l'Enéide ; 5. une chronique en quatre livres. Ces ouvrages sont demeuré manuscrits, à l'exception d'un que nous trouvons intitulé : *Paradossica apologia.* Dom Pierre de Tolédo, vice-roi de Naples, avoit fait l'auteur auditeur des deux Calabres. * *Giornale de letterati d'Italia. Supplément françois de Basle.*

FERRARI, ou FERRARIUS (Bernardin) célébre docteur de Milan en Italie, vers l'an 1620, a composé un ouvrage curieux : *De ritu sacrarum concionum*, dont on a fait une nouvelle édition en 1665. La premiere faite en 1620 étoit devenue très-rare, parceque Frédéric Borromée, archevêque de Milan, & cousin de S. Charles, ayant fait un traité *de concionante episcopo*, n'étant pas bien aise que celui de Ferrari parût en même-temps, fit ensorte qu'il demeurât comme supprimé. Mais l'édition de Lyon 1665, & encore plus celle d'Utrecht 1692, dues aux soins de Jean-Georges Grævius, a redonné au public ce savant ouvrage, où

l'on voit les anciennes coutumes de l'église, à l'égard des prédications. Ferrarius a encore composé un traité de l'usage des épîtres ecclésiastiques, imprimé à Milan en 1613, & un ouvrage des applaudissemens & des acclamations des anciens, divisé en sept livres, imprimé à Milan en 1627. Il a aussi traité des funerailles des Chrétiens. Tous les ouvrages de cet auteur sont pleins d'érudition, & de recherches curieuses : il écrit nettement & méthodiquement : il est assez juste dans ses conjectures, & exact dans les passages qu'il rapporte. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, du XVII siécle.*

FERRARI (Philippe) général de l'ordre des Servites, natif d'Ovillo, petit village près d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez, apprit les langues, la théologie & les belles-lettres, & aima particulierement les mathématiques, qu'il enseigna pendant 48 ans avec réputation, dans l'université de Pavie. Il fut fort considéré des papes Clément VIII, Paul V & Urbain VIII, fut élu deux fois général, & deux fois vicaire général de son ordre. Il composa divers livres, comme, *Typographia in martyrologium romanum. Epitome geograph. lib. IV. Catalogus SS. Italiæ*, &c. Mais son chef-d'œuvre est son *lexicon geographicum*, dans lequel il fit entrer ses autres ouvrages. Ferrari mourut à Milan, sur la fin du mois d'août 1626, fut porté à Pavie, & y fut enterré dans l'église de son ordre, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. Son *lexicon* n'étoit pas encore imprimé, & ne fut publié qu'en 1627, par Jacques Come, libraire de Milan. Depuis, Michel-Antoine Baudrand, de Paris, l'a corrigé & augmenté en 1670.

FERRARI (Jean-Baptiste) de Sienne, Jésuite, a donné au public un dictionnaire syriac, fort utile, qui a été imprimé à Rome en 1622, sous le titre de *Nomenclator syriacus*. L'auteur témoigne dans sa préface, qu'il s'est principalement appliqué à expliquer les mots syriacs de la bible, & qu'il a été aidé par de savans Maronites, qu'il a consultés sur ce qu'il y avoit de plus obscur. Il ajoute qu'on ne doit pas trouver étrange, qu'il ne convienne pas quelquefois avec d'autres auteurs, sur l'explication de certains mots, puisque les interprêtes arabes de la langue syriaque ne s'accordent pas toujours entr'eux, sur l'interprétation de ces noms. Ferrari mourut en 1655. * M. Simon. Labbe, *in pinacoth.*

FERRARI (Sigismond) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit en 1589, à Vigevano dans le Milanez. Après avoir fait ses études en Espagne, on lui donna en 1627 la conduite de celles de Stirie, où il rétablit la discipline réguliere. En 1630 il fut chargé de la conduite des études à Vienne en Autriche, où il fut fait aussi premier professeur, & procureur de la nation d'Autriche, & en 1636 on le tira de-là pour être commissaire & procureur général de la mission de Hongrie, où il travailla avec tant de zèle, que sa santé en fut altérée. Ses supérieurs l'ayant rappellé à Rome, il y mourut en 1646, âgé de 57 ans. Il avoit publié en 1637, à Vienne, l'histoire de son ordre en Hongrie : il y publia aussi deux ouvrages, l'un contre les Luthériens, l'autre contre les Calvinistes ; & un autre intitulé, *Correctorium poëmatis super summam S. Thomæ.* * Echard, *script. ord. Præd. tome 2.*

FERRARI (Octavio) de la noble famille des Ferrari de Milan, dont étoit un autre Octavien Ferrari, qui a ci-dessus son article particulier. Celui dont nous parlons naquit à Milan l'an 1609, & s'étant appliqué aux belles-lettres par les soins de Bernardin Ferrari, son oncle paternel, *dont on a parlé plus haut*, il enseigna dans le collége Ambrosien la rhétorique pendant 21 ans. En 1634 il fut appellé par la république de Venise pour enseigner l'éloquence, la politique & la langue grecque dans l'université de Padoue. Il y acquit une grande réputation, qui lui attira des présens & des pensions considérables du roi de France, de Christine reine de Suéde, & de la ville de Milan. Ce savant homme mourut le 7 de mars 1684, dans sa 75 année. Il a composé des livres fort estimés, *De re vestiaria* en trois livres, à Padoue, *in*-8°. 1642, & en sept livres en 1654, *in*-4°. & encore en 1685, *in*-4°. *Prolusiones* 35; *Epistolæ*; *Formulæ*, &c. *in* 4°. avec un panégyrique de Louis XIV. Ce recueil a été donné de nouveau avec quelques autres par J. Alb. Fabricius, à Helmstad en 1710, 2 vol. *in*-8°. *Electorum libri duo*, *in* 4°. 1679, à Padoue. *Origines linguæ italicæ*, in-folio en 1676. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Padoue. Il est l'auteur d'une curieuse dissertation touchant les lampes sépulcrales, imprimée en 1685 dans sa nouvelle édition du traité *de re vestiaria*, & dans le douziéme titre des antiquités romaines de Grævius. Ferrari y parle de l'usage des flambeaux & des illuminations en général. Il fait voir que les Juifs tenoient des cierges allumés de jour dans les temples, & que les païens se servoient aussi de flambeaux dans leurs sacrifices, & particulierement dans la célébration de la fête de Cerès. Il remarque sur ce sujet, que César, après son triomphe, monta au capitole au milieu de 40 éléphans, qui portoient un grand nombre de flambeaux en plein jour. A l'égard des Chrétiens, Ferrari croit qu'ils ont imité la coutume des Juifs, dont ils ont appris à tenir des cierges allumés dans les églises. Il ajoute, qu'au commencement du christianisme les fidéles s'assembloient dans des voutes souterraines ; & que, lors même qu'on eut la liberté de bâtir des églises, on n'y laissoit guères entrer le jour, afin que cette obscurité inspirât du respect, & rendît le lieu plus vénérable : c'est pourquoi il étoit nécessaire de se servir de cierges & de flambeaux pour y célébrer l'office divin. Ensuite, on s'en servit seulement en témoignage de joie, comme dit S. Jerôme, *non utique ad fugandas tenebras, sed ad signum lætitiæ demonstrandum.* Ferrari parle après cela des lampes que l'on allumoit autrefois dans les tombeaux. Plusieurs savans ont cru que les anciens avoient le secret de faire une huile qui ne se consumoit point, ou de disposer ces lampes ensorte qu'à mesure qu'elles bruloient, la fumée se condensoit insensiblement, & se réduisoit en huile par un changement perpétuel. C'est ce que Fortunio Liceto, nommé en latin *Fortunius Licetus*, a prétendu prouver dans une savante dissertation qu'il a faite pour soutenir ce sentiment ; mais Ferrari a tâché de détruire cette opinion. Il remarque que l'usage des lampes sépulcrales, ne peut pas être si ancien en Italie qu'on le dit ; parcequ'on y bruloit les morts, & qu'on mettoit leurs cendres dans des urnes, dont l'ouverture étoit trop étroite pour y faire entrer une lampe ; que la coutume d'inhumer les corps ayant été introduite, on mit quelques lampes dans les tombeaux ; mais qu'elles n'étoient pas enfermées dans les cercueils, parceque la flamme s'étouffe d'elle-même, si on ne lui donne de l'air. Il en est de même des urnes, qui sont d'un argile si fort, que présentement elles sonnent, quand on les frape, comme si elles étoient de cuivre : desorte qu'il n'y a pas lieu de croire que l'air y entrât au travers des pores. Ferrari montre ensuite qu'on ne sauroit produire une flamme perpétuelle, ni par le moyen de l'huile, ni par celui de la mèche. On a encore de Ferrari : *Analecta de re vestiaria*, en 1670, *in*-4°. à Padoue, avec la dissertation sur les lampes sépulcrales, & dans l'édition du traité *de re vestiaria* de 1685. *Dissertatio de pantomimis & mimis*, à Wolfenbutel, 1714, *in* 8°. par les soins de J. Alb. Fabricius, & imprimée aussi dans le II tome *des antiq. rom.* de Sallengre. *Dissertationes duæ de balneis, & de gladiatoribus*, par le même, à Helmstad 1720, *in*-8° Outre ces ouvrages de Ferrari dont nous venons de parler, & ceux dont le P. Niceron fait mention, il y en a un autre que nous ne connoissons point avoir été cité ; il est

intitulé : *Octavii Ferrarii Apollo tuam fidem : sive litteratorum fatum. Accessit ejusdem epistola de obitu Dominici Molini senatoris Veneti* ; à Venise, 1636, *in-16 de* 43 pages.

FERRARIIS (Jean-Pierre de) natif de Pavie, docteur en droit, a fait une pratique beaucoup citée par tous les docteurs, & qui a été estimée de toute l'Europe. Il paroît par ce qu'il dit lui-même, qu'il l'avoit commencée en l'an 1400, & qu'il avoit pour lors 86 ans, voulant, disoit-il, en travaillant à cet âge, imiter Caton. * Denys Simon, *bibl. chron. & hist. des auteurs de droit.*

FERRARO (Jean-Baptiste) cardinal, évêque de Modène & archevêque de Capoue, dans le XV siécle, étoit natif de Modène. Après avoir achevé ses études, il alla à Rome, où ayant acheté une charge dans la chancellerie, il s'insinua dans les bonnes graces du cardinal Borgia, vice-chancelier de l'église, qui lui donna diverses commissions importantes. Depuis, ce cardinal ayant été élu pape sous le nom d'Alexandre VI, le fit dataire, référendaire, régent de la chancellerie, lui donna l'évêché de Modène, l'archevêché de Capoue, & enfin le chapeau de cardinal au mois de septembre de l'an 1500. Cette élévation ne satisfit pas l'avarice de Ferraro, à qui cette passion fit commettre mille bassesses. Il mania en corsaire les affaires dans la chancellerie, où il n'épargnoit personne, & où tout lui sembloit de bonne prise. Les poëtes de son temps, & Pasquin, lui reprocherent souvent son avidité pour le bien. Dieu l'en punit d'une maniere terrible ; car on le trouva mort dans son lit, le 27 juillet 1502. Le pape Alexandre, & l'infame César Borgia, son fils, furent les auteurs de cette mort, & les ministres de la justice du ciel. Après s'être servi du valet de chambre de ce malheureux cardinal, qui lui donna du poison, comme il l'avoua depuis sous le pontificat de Léon X, ils firent enlever sa succession, qui valoit plus de 80 mille écus, & laisserent à François Ferraro, frere du mort, le soin de faire transporter son corps à Modène, où il fut enterré. * Guichardin, *hist. l. 6.* Ughel, *Ital. sacr.* Bzovius. Garimbert. Ciaconius. Auberi, &c.

FERRE (Michel) de Chartres, religieux de l'ordre de S. Dominique, fut reçu docteur en théologie dans la faculté de Paris en 1566. Il avoit été dès-lors confesseur de Marie, reine de France & d'Ecosse, qu'il avoit même suivie en Ecosse en 1561. Il fut ensuite prédicateur de la cour sous les regnes de Charles IX & de Henri III, aux appointemens de deux cens écus, & même ce dernier prince l'envoya pour d'importantes affaires à Naples en 1589. Le roi Henri IV le retint aussi à son service, même avant que d'être réconcilié avec l'église romaine, lui fit continuer sa pension, & même l'augmenta. Ferre refusa l'abbaye de Livri, que ce monarque lui offroit, & mourut le 29 janvier 1603, âgé de soixante-treize ans, à Chartres, où il avoit été trois fois prieur. On garde à Chartres un traité qu'il avoit composé des sept péchés mortels. * Echard, *script. ord. Præd.*

FERRE (Vincent) autre religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Valence, en Espagne, s'est distingué entre les théologiens de son temps. Après avoir enseigné à Burgos, il fut fait premier professeur à Rome, où il demeura dix-huit ans; il fut ensuite prieur de Salamanque; au bout de trois ans préfet des études, & mourut vers l'an 1682, dans le temps qu'il faisoit imprimer ses ouvrages, qui sont des commentaires sur la somme de S. Thomas : il y en a trois tomes *in-fol.* sur la premiere partie, imprimés à Salamanque en 1675, 1676 & 1678. Lorsque le premier parut, Ferre n'étoit plus prieur. Il y en a trois autres sur la premiere seconde, qui furent publiés en 1679, 1681 & 1690; ce dernier est posthume : il y en a enfin deux autres sur la seconde, imprimés à Rome en 1669. On assure que ces commentaires sont excellens, & que Ferre y résout toutes les difficultés avec beaucoup de netteté & de précision. * Echard, *script. ord. Præd. t. 2.*

FERREIRA (Antoine) poëte Portugais, naquit à Lisbonne en 1528, fut pourvu de la charge de sénateur, & mourut le 29 novembre 1588, âgé de 50 ans. Son fils Michel Leyte Ferreira, publia en 1598, *in-4°.* ses poësies qui consistent en sonnets, odes, éclogues, élégies, épitres, épigrammes, & un épithalame pour le prince Alexandre Farnèse, & l'infante Marie. * *Bibl. Port. mss.*

FERREIRA (Antoine) Portugais, natif de Lisbonne, fut un des plus célébres chirurgiens de Portugal dans le XVII siécle. Il publia à Lisbonne en 1670, un cours de chirurgie, qui est très-estimé, & dont on a fait plusieurs éditions. Ce cours qui est *in-fol.* a pour titre, *Luz verdadeira, e recopilado exame de toda a chirurgia.* L'auteur étoit chirurgien de la chambre du roi de Portugal D. Jean IV. Il suivit à Londres l'infante Catherine, qui alloit épouser le roi Charles II, & il mourut dans sa patrie en 1677. * *Biblioth. Portug. mss.*

FERREIRA, *cherchez* CERDA (Bernarde de Ferreira de la)

FERREIRA DE VERA (Alvarez) Portugais, natif de Lisbonne, n'est connu que par ses ouvrages, ayant employé toute sa vie à l'étude de l'histoire, surtout de celle des maisons nobles. Comme il avoit entrée dans les archives des rois de Portugal, nommés *Torre de Tombo*, il ne lui fut pas malaisé de distinguer les vraies familles nobles d'avec celles qui se paroient d'une ancienneté qu'elles n'avoient pas ; il consulta tous les autres titres qu'il put trouver, & par-là devint un généalogiste très-sûr. Dès l'an 1631, il publia à Lisbonne un traité sur ces matieres, intitulé, *Origem da nobreza, politica, blazoëns de armas, appellidos, cargos, titulos nobres.* Et en 1640, il donna à Madrid ses observations sur les généalogies de l'infant D. Pierre. Ferreira mourut en cette ville en 1645, & laissa une histoire des rois de Portugal, Denys, Alfonse IV, & Pierre I, qui parut à Saragoce en 1647, *in-fol.* * *Bibl. Portug. mss.*

FERRÉOL (saint) vulgairement S. Forget ou Forgeau, martyr de Vienne dans les Gaules, étoit tribun de cette ville, & ami de S. Julien de Brioude, qu'il logeoit chez lui. S. Julien ayant eu la tête coupée en Auvergne, & sa tête ayant été apportée à Vienne au gouverneur Crispin, Ferréol la conserva, & fut ensuite dénoncé comme chrétien au gouverneur Crispin. Ce gouverneur, après avoir exhorté Ferréol à changer de religion, le fit fouetter, charger de fers, & jetter dans un cachot. Le troisiéme jour qu'il y étoit enfermé, ses chaînes, à ce que porte son histoire, tomberent de ses mains. Il se sauva, passa le Rhône à la nâge ; mais des soldats envoyés après lui, l'arrêterent, & lui couperent la tête sur le bord du Rhône. On croit communément que ce fut sous l'empire de Dioclétien & de Maximien. On a bâti depuis sur le lieu où il étoit enterré une église ; & ensuite son corps a été transporté à Vienne dans une église qui portoit le nom de ce saint. On célébre sa mémoire au 18 de septembre. * *Acta apud Ruinart.* Gregor. Turon. *l.* 24 *&* 25, *de glor. martyr. cap.* 1 *&* 2. Sidon. Apollinar. *epistolar. lib.* 2, *epist.* 7. Adon, *in chron.* 666. Fortunat, *l.* 8, *carm.* 4.

FERRÉOL (saint) évêque de Limoges, qui vivoit du temps du roi Chilpéric, Grégoire de Tours nous rapporte plusieurs circonstances de sa vie & de ses actions, qui marquent une grande fermeté. On ne sait pas précisément l'année de sa mort. Les martyrologes font mention de lui au 18 de septembre, le même jour que le précédent. * Gregor. Turon. *hist. lib.* 5, *cap.* 10 *&* 29. Fortunat, *lib.* 4, *cap.* 6. Baillet, *vies des saints.*

FERRÉOL (saint) évêque d'Uzez, fils d'Ansbert, qui étoit fils de Tonnance Ferréol, préfet du prétoire des Gaules dans le V siécle. Il fut élu évêque d'Uzez l'an 553. Il travailla utilement à la conversion des Juifs,

qui étoient en grand nombre dans son diocèse. Le commerce qu'il avoit avec eux, le fit accuser d'avoir des liaisons pernicieuses à l'état. Le roi Childebert prévenu contre lui, le relégua à Paris; mais son innocence étant reconnue, il fut renvoyé dans son diocèse, & continua ses travaux pour la conversion des Juifs. Il bâtit un monastere, & composa une régle monastique, tirée de celle de S. Césaire d'Arles. Il réforma aussi son clergé; & après avoir gouverné son troupeau pendant vingt-huit ans, avec beaucoup de sagesse, il mourut le 4 janvier de l'an 581, âgé d'environ soixante ans. Sa régle a été imprimée dans le *Codex regularum*, publié par Holstenius, édition de 1663, *p. 69*, & dans les annales du P. le Cointe, *tome I*, *p.* 833. * *Vita Ferreoli per Ansbertum.* Grégoire de Tours, *l. 6*, *hist. c.* 7. Sidon. Apollin. *epistolar. lib.* 1, *ep.* 7; *lib.* 12, *epist.* 9, *l.* 7; *epist.* 12. Baillet, *vies des saints.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome III.

FERRERAS (dom Jean de) doyen de l'académie royale d'Espagne, &c. naquit au commencement du mois de juin de l'année 1652, à Labañeza, dans le diocèse d'Astorga. Dom ANTONIO de Ferréras, son pere, & doña *Antonia Garcia* de la Cruz, sa mere, de familles nobles, étoient encore plus distingués par leurs vertus; & le bon exemple avec la noblesse furent presque les seuls biens qu'ils lui laisserent. Un oncle paternel suppléa au reste; il prit soin de faire étudier son neveu. Ferreras fut d'abord envoyé au collége des Jésuites, fondé à Montfort de Lémos par le cardinal dom Rodrigue de Castro Ossorio. De-là il passa entre les mains des religieux de l'ordre de S. Dominique, premiérement, au couvent nommé *Trianos* proche de Sahagun, & ensuite à Valladolid. Par tout il se distingua par la pénétration de son esprit, par son application au travail, & par les progrès qu'il fit dans toutes les sciences qu'on lui enseigna, poësie, éloquence, philosophie, théologie. Il commença aussi dès-lors à donner à l'étude de l'histoire les heures accordées à ceux de son âge pour le délassement & la récréation. De Valladolid il alla à Salamanque, afin de puiser dans cette université, comme dans la source la plus féconde que l'Espagne pût lui fournir, tout ce qui pouvoit augmenter & perfectioner ses connoissances. Ce fut apparemment dans la même vue qu'il voulut examiner les sentimens des différentes écoles de théologie, de celles des Thomistes, des Scotistes & des Jésuites, mais on prétend qu'il se contenta de connoître la doctrine des uns & des autres, sans prendre parti pour aucuns d'eux dans les matieres qui lui parurent contestées entre ces écoles. Sa fortune ne lui permettant pas de demeurer à Salamanque aussi long-temps qu'il le souhaitoit, il pensa à rechercher quelque poste qui le mît en état de subsister. Il obtint au concours la cure de S. Jacques de Talavera de la Reina au diocèse de Toléde. Ce fut là que commença de briller le talent qu'il avoit pour la chaire. Plein, à ce qu'on assure, de la doctrine de l'écriture & des peres, il annonçoit les vérités du salut avec autant de force que de solidité. Le cardinal d'Aragon, archevêque de Toléde, voulut l'entendre, en fut charmé, le combla de faveurs, & l'honora de sa confiance. L'air de Talavera, & les chaleurs excessives de ce canton lui causerent de grandes infirmités, & le priverent même de la vue pour un temps; mais en 1681 ayant passé à la cure d'Alvarès, sa santé & ses forces se rétablirent entierement. Le voisinage de Mondéjard, qui n'étoit pas éloigné d'Alvarès, lui procura un autre avantage, ce fut la connoissance du marquis dom Gaspar de Mendoza Ibañes de Ségovie. Ce seigneur avoit cultivé les muses, même dans le tumulte de la cour; & elles l'avoient suivi dans sa retraite. Ferreras sut profiter d'une compagnie si convenable à son inclination; & le marquis, de son côté, lui communiqua ses lumieres sur la géographie, la chronologie & la critique: il lui procura la lecture de plusieurs manuscrits & d'ouvrages imprimés, curieux & singuliers; enfin il le mit sur les voies & dans la bonne méthode pour apprendre l'histoire. En 1685 dom Ferreras fut transféré à la cure de Feligresia de Camarina, où le voisinage d'Alcala de Henarès réveilla son gout pour la théologie, & ce gout fut encore augmenté par le commerce qu'il entretint pendant douze ans avec les docteurs de cette université. Ce fut-là qu'il composa ses premiers traités, & qu'il se mit en état de donner dans la suite une théologie complette, que l'on estime en Espagne, & dont le manuscrit est conservé dans la bibliothéque du roi. Le cardinal Portocarrero, informé de son rare mérite, le tira de la campagne, le fit venir à Madrid, lui donna la cure de S. Pierre, & le prit pour son confesseur. Les grandes affaires que le cardinal, archevêque de Toléde, gouverneur d'Espagne, du conseil d'état, avoit alors à traiter, tomboient en partie sur Ferreras, & lui donnoient du crédit & de la considération: mais exemt de toute ambition, il n'en tira jamais aucun avantage temporel. Les honneurs qu'il paroissoit fuir, venoient le chercher. Le nonce du pape le fit examinateur & théologien de son tribunal; la congrégation de l'inquisition le chargea des fonctions de qualificateur & de réviseur; avant même qu'il fût revêtu de ces titres, l'archevêque le nomma examinateur synodal. Dans les conjonctures les plus difficiles, dans les plus importantes affaires, le roi vouloit qu'il assistât aux jountes, & l'on conserve encore en original plusieurs écrits qu'il fit en ce temps-là sur les matieres proposées dans les conseils. Le conseil du royaume de Naples l'ayant demandé au roi Catholique pour l'évêché de Monopoli, on ne put le faire consentir à l'accepter. Il refusa aussi celui de Zamora, quelque instance que lui fit sur cela de la part du roi le pere Daubenton, Jésuite. Ferreras écrivit les motifs de son refus, & l'on dit que cet écrit seroit très-utile à ceux qui ambitionnent les dignités ecclésiastiques, dont il fait connoître tout le poids & toutes les obligations. La nouvelle académie d'Espagne qui doit principalement sa fondation à dom Jean Manuel Fernandez Pacheco, marquis de Villena, duc d'Escalone, &c. choisit dès l'année même de sa fondation, en 1713, dom Jean de Ferreras pour un de ses membres; & le roi, en confirmant ce choix, l'honora de la charge de garde de sa bibliothéque. Il fut très-utile à l'académie naissante par ses lumieres, & en particulier à la composition *du dictionnaire espagnol* entrepris par cette illustre compagnie, & dont l'impression a été achevée en 1739, en 6 volumes *in-folio.* Il est marqué dans la préface du tome sixiéme, que Ferreras fut chargé de la lettre *G*; & dans l'histoire de l'académie de Madrid, mise au devant du premier tome du dictionnaire, il est dit que le même fut chargé du discours sur l'origine de la langue castillane, qui est après l'histoire dont on vient de parler dans le tome premier du dictionnaire. Ce savant mourut à Madrid le 8 de juin 1735. Son éloge fut composé par l'ordre de l'académie par dom Blaise-Antoine Nassarre & Ferriz, & lu dans l'assemblée du 4 août de la même année 1735, & peu après il fut imprimé à Madrid, à l'imprimerie de l'académie royale. Ses ouvrages sont: 1. *Disputationes scholasticæ de fide theologicâ*, Compluti, 1692, 1 vol. *in*-4°. 2. *Disputationes theologicæ de Deo, ultimo hominis fine*; Matriti, 1735, 1 vol. *in*-4°. 3. *Disputationes de Deo uno & Trino, primoque rerum omnium creatore*; Matriti, 1735, 2 volumes *in*-4°. 4. *Parænesis ad Galliarum parochos*: c'est un discours que l'auteur Espagnol s'est imaginé d'adresser aux curés de France, pour leur recommander un devoir qu'ils connoissent aussi-bien que lui, par rapport

à l'obéissance légitime due au saint siége. Il avoit publié deux discours espagnols sur le même sujet, adressés aux curés du royaume d'Espagne. 5. Traduction espagnole des homélies du pape Clément XI, avec le texte latin à côté; à Madrid, 1 vol. *in-4°*. Ce pape avoit adressé plusieurs brefs honorables à Ferreras, & ce fut par reconnoissance que celui-ci traduisit ces homélies. 6. *Histoire générale d'Espagne*, en espagnol, 16 vol. *in-4°*. imprimés depuis l'an 1700, jusqu'en 1726. M. d'Hermilly nous a donné une traduction françoise de cet excellent ouvrage. Elle a été imprimée à Paris en dix vol. *in-4°*. dont le dernier tome a paru en 1752. C'est le plus considérable & le plus connu des ouvrages de Ferreras. Le suffrage de toutes les nations place cette histoire au-dessus des meilleurs écrivains Espagnols qui ont traité le même sujet. La traduction de M. d'Hermilly, outre son exactitude, est enrichie de notes historiques & critiques, de vignettes & de cartes géographiques. 7. *Dissertatio de prædicatione evangelii in Hispaniâ per sanctum apostolum Jacobum Zebedæum*, à Madrid, 1705. 8. *Dissertatio apologetica de prædicatione sancti Jacobi in Hispania, Joanni V, Portugaliæ regi, nuncupata*, à Madrid, 1705. Cette seconde dissertation est contre quelques Portugais, qui n'étoient pas du sentiment de l'auteur, qui avoit défendu la tradition de son pays. 9. *Dissertacion del monacato de San Millan*, à Madrid, 1724. 10. *Don Juan de Ferreras vindicado*, à Madrid, 1729. C'est une défense de son histoire d'Espagne. 11. *De ritu triumphandi*. 12. *Assunto academico en octava rima en Alabanza del principe, despues rey, N. S. Don Luis, approbado por la real academia*. 13. *La Paz de Augusto, auto del nacimiento del Hijo de Dios*. 14. *Divertimento de Pasqua de Navidad: obra en prosa, y en verso*. 15. *Varias poësias*. 16. *Desengano Catholico*, à Madrid. 17. *Desengano politico*, à Madrid. Ce sont les deux discours dont on a parlé plus haut. 18. *Demonstracion de la falsedad del instrumento, intitulado: Fundacion del Mayorazgo del Maestro de Calatrava D. Petro Tellez Giron*. A l'égard des autres ouvrages composés par dom Ferreras, & qui sont encore manuscrits, on peut voir la liste qui s'en trouve à la suite de son éloge, extrait de celui de dom Nassarre, & imprimé dans les *mémoires de Trévoux*, mois d'août 1743. *Voyez* aussi l'histoire de l'académie de Madrid dans le tome 1, & dans le 6 du *dictionnaire espagnol* cité plus haut, où l'on trouve la liste de tous les ouvrages de Ferreras, tant imprimés que manuscrits.

FERRERIO (Antoine) cardinal évêque de Pérouse, étoit de Savone, où il naquit de parens de la lie du peuple. Il servit premierement d'écuyer au cardinal de Récanati, puis il entra au nombre des domestiques du pape Jules II, qui le fit protonotaire & son maître d'hôtel. Il eut ensuite les évêchés de Nole, de Gubio, & de Pérouse, & fut enfin cardinal en 1505. Divers cardinaux, qui connoissoient les inclinations de Ferrerio, s'opposerent vainement à sa promotion. Le pape eut bientôt sujet de s'en repentir; car Ferrerio ayant été envoyé légat à Bologne, y exerça une tyrannie incroyable contre les habitans, en fit mourir plusieurs, & leur vola jusqu'à trente mille ducats d'or. On dit même qu'il forma quelques desseins contre la vie du pape, qui le fit arrêter, & qui fit vendre ses meubles pour payer ce qu'il avoit volé à Bologne. Ferrerio mourut quelque temps après de chagrin, le 13 juillet 1508. * Garimbert, *hist. card.* *l.* 4. Auberi. Onuphre. Ughel, &c.

FERRERO (Jean-Etienne) cardinal, évêque de Bologne, étoit de Biele, dans le Piémont, & fils de *Sebastien* Ferrero. On dit que sa famille est une branche de celle d'Acciaïoli de Florence, qui en sortit durant les guerres civiles des Guelphes & des Gibelins, & qu'elle vint dans la Lombardie. Jean-Etienne fit de grands progrès dans les lettres, & se distingua par sa piété. Il fut d'abord auditeur de Rote, ensuite évêque de Verceil, & puis de Bologne, & fut fait cardinal par le pape Alexandre VI, en 1500. Ce prélat étoit ami particulier des savans. Il mourut le 5 octobre 1510, en la 36 année de son âge. Il a rédigé les décisions de la Rote, & a fait composer par Paris Grazzi, chanoine de Bologne, depuis évêque de Pesaro, *le cérémonial des cardinaux*. * Sigonius, *l.* 4, *de episc. Bonon.* Ughel. Auberi. Denys Simon, *biblioth. des aut. de droit*.

FERRERO (Boniface) cardinal, évêque de Verceil, frere de *Jean-Etienne*, fut fait cardinal par Léon X le premier jour de juillet 1517. Ce pape, par cette promotion voulut témoigner à Sébastien Ferrero, pere de Boniface, la reconnoissance de ses services. On nomma alors son fils *le cardinal d'Yvrée*, à cause qu'il étoit évêque de cette ville, & il le fut ensuite de Nice & de Verceil. Il se trouva aux élections d'Adrien VI, de Clément VII & de Paul III. Ce dernier l'avoit destiné pour présider au concile qu'on avoit indiqué à Vicenze, & qui fut tenu à Trente. Il l'envoya ensuite légat à Bologne, où il fonda un collége pour les pauvres gentilshommes de Piémont. Ferrero fit diverses autres fondations de piété, & mourut à Rome le 2 janvier 1543. * Bembo, *in epist.* *l.* 9, *ep.* 37, *& liv.* 15, *epist.* 14. Guichardin. Onuphre. Ughel, Auberi, &c.

FERRERO (Pierre-François) cardinal, évêque de Verceil, né à Biele, ville de Piémont, étoit fils de *Geofroi*, seigneur de Casalevalone, président au sénat de Milan, pour le roi François I, & frere de *Philibert*, cardinal; d'*Almeric*, marquis de Bordelano; & de *Sébastien*, seigneur de Casalevalone, marquis de Romagnano, &c. Lorsqu'il s'attacha à suivre la cour de Rome, il étoit déja abbé de S. Etienne de Verceil; il fut ensuite référendaire apostolique, & enfin évêque de la même ville de Verceil. C'est en cette qualité, qu'il se trouva au concile de Trente, dont il fit publier les decrets dans son diocèse, où il établit un séminaire pour les ecclésiastiques. Le pape Pie IV le fit cardinal le 26 février 1561, dans le temps qu'il étoit nonce à Venise. Ferrero résigna l'évêché de Verceil à Gui, son neveu, & mourut à Rome le 12 novembre 1566, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'église de Sainte Marie majeure, où l'on voit son tombeau. * *Consultez* son éloge, écrit par Augustin Ventura. Ughel. Petramellario. Auberi, &c.

FERRERO (Gui) cardinal, évêque de Verceil, fils de *Sébastien*, marquis de Romagnano, & de *Magdeléne* Borromée, & neveu de *Pierre-François*, cardinal, naquit en 1537, au mois d'août. Sa mere étoit une dame d'une piété exemplaire, qui fonda à Milan un monastere de filles pénitentes. Elle étoit alors veuve, & s'occupoit à élever dans la piété, trois fils qu'elle avoit. Les deux premiers, *Philibert* & *Frédéric* Ferrero, moururent sans postérité; *Gui* leur succéda au marquisat de Romagnano, & aux terres de sa maison. Le cardinal, son oncle, le fit instruire dans les belles-lettres, dans la philosophie, dans le droit canon & civil, & lui remit l'abbaye de S. Etienne, & ensuite l'évêché de Verceil. Depuis, *Gui* Ferrero fut nonce à Venise, & fut fait cardinal par le pape Pie IV, au mois de mars 1565. Il reçut la barette des mains de S. Charles, qui tenoit alors un concile provincial à Milan. Ce prélat fut depuis légat de l'Exarchat & de la Romagne, fonda deux colléges à Verceil, & mourut à Rome le 16 mai 1585. Son corps fut enterré dans l'église de sainte Marie majeure, auprès de celui de son oncle. *Voyez* son éloge écrit par Augustin Ventura. Auberi, &c.

De la famille de ces trois cardinaux évêques de Verceil, il y a eu un François Ferrero, seigneur de Casalevalone, la Villata & Ponsano, marquis de Romagnano, grand conservateur de la religion de S. Maurice & de S. Lazare, grand maître d'hôtel de Savoye,

qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1576, qui mourut sans postérité, & qui étoit frere du cardinal *Gui* Ferrero. Un seigneur de cette maison prit alliance avec celle de Fiesque, & en prit le nom. BESSE FERRERO-Fiesque, marquis de Masseran, &c. fut fait chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1576. Il avoit épousé *Claudine* de Savoye, fille de *Philippe*, comte de Raconies, dont il eut FRANÇOIS-PHILIBERT FERRERO-Fiesque, prince de Masseran, marquis de Crevecœur, & de Casalevalone, comte de Lavaigne & de Candel, &c. général de la cavalerie de Savoye, chevalier de l'Annonciade en 1608. Il avoit fiancé *Béatrix* de Savoye, fille *naturelle* du duc *Emanuel-Philibert*; mais elle mourut avant l'accomplissement du mariage. BESSE FERRERO Fiesque son fils, prince de Masseran, &c. fut fait chevalier de l'Annonciade en 1631. LOUIS FERRERO-Fiesque, prince de Masseran, &c. chevalier de l'Annonciade, épousa en 1686 *Christine* de Savoye, fille *naturelle* de *Charles-Emanuel* II du nom, duc de Savoye. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

FERRERO (Vincent) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Nice le 13 avril 1682, fut proposé dans un consistoire à Rome pour l'évêché d'Alexandrie de la Paille dans l'état de Milan, le 30 juillet 1727, & fut sacré le 3 août suivant dans l'église de S. Clément par le pape Benoît XIII, qui le créa cardinal de la sainte église romaine le 6 juillet 1729. Le duc de Savoye, roi de Sardaigne, dont il étoit né sujet, lui donna les riches abbayes de Staffarde & de S. Maur, avec vingt-cinq mille livres d'argent comptant pour le mettre en état de figurer à Rome, où s'étant rendu le 13 décembre suivant, il fit son entrée publique le 18 par la porte du Peuple, & se rendit en droiture au Vatican, accompagné d'un nombreux cortége. Il reçut le 22 du même mois le chapeau dans un consistoire public, où il s'étoit rendu en cavalcade solemnelle. Le lendemain Benoît XIII proposa pour lui en consistoire l'évêché de Verceil en Piémont; & après avoir fait dans le même consistoire la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, il lui assigna le titre de sainte Marie *in Via*, & le déclara membre des congrégations du saint office, des évêques & réguliers, de l'examen des évêques, de l'immunité, des rits & de la discipline réguliere. Il est parent du marquis d'Ormea, premier ministre du roi de Sardaigne Charles-Emanuel III du nom.

FERRET (Emile) en latin *Æmilius Ferretus*, *cherchez* FERRETTI.

FERRETI, poëte & historien qui étoit à Vicenze. Il fut un de ceux qui contribuerent à commencer de chasser dans le XIV siécle la barbarie qui s'étoit répandue en Europe depuis plusieurs siécles, & qui eut tant de peine à céder l'empire qu'elle avoit usurpé sur le bon gout & l'amour des lettres. Entre les productions que Ferreti a laissées, & qui font voir au moins qu'il aimoit le travail, & qu'il avoit apperçu ce qu'il falloit faire pour y réussir, il y a 1°. un poëme, dans lequel il décrit les belles actions de Can de l'Escale, & parle de l'origine des Scaligers: 2°. Une histoire en sept livres, qu'il commence par la mort de Frédéric II l'an 1250, & qu'il continue jusqu'en 1318. Ces deux ouvrages, le premier en vers latins, le second en prose, ont été imprimés pour la premiere fois en 1726, à Milan, dans le neuviéme tome des écrivains de l'histoire d'Italie, recueillis par Louis-Antoine Muratori. L'histoire est très-importante. M. Muratori a donné dans le même volume les piéces suivantes de Ferreti: *De morte Benevenuti Campesani poëtæ Vicentini carmen; Ad Mussatum Patavinum, de morte ejusdem, versus.* * Voyez les préfaces de M. Muratori sur ces ouvrages. On a encore du même Ferreti les poësies suivantes; 1. un poëme de cent dix vers latins, sur la mort du fameux poëte Dante, qui mourut en 1321; 2. *Priapeia*: Jean-Baptiste Bajarini en a donné le commencement au VI livre de son histoire; 3. vingt-cinq vers adressés *ad Pulicem de Castoza*, poëte de Vicenze, au sujet de la naissance de Matthieu de Schledi; 4. *Carmen in laudem Baxlardini de Nogarolis, Veronensis.* * Vossius, *de hist. lat.* Jean-Albert Fabricius, *bibl. med. & infim. latin. lib. VI*, p. 491 *& seq.*

FERRETI (Jean-Pierre) évêque de Rauvello, dans le royaume de Naples, mort en 1577, laissa divers traités qu'on n'a pas publiés; entr'autres de l'exarchat de Ravenne, &c. * Hieronymo Rubei, *hist. Ravenn.* Le Mire, *de script. sæc. XVI, &c.*

FERRETTE, que les Allemans nomment PEIRT, ville de France dans l'Alsace, avec titre de comté. Elle est à deux ou trois lieues de Basle, & fut cédée à la France par la paix de Munster & par celle des Pyrenées. *Voyez* ALSACE & SUNTGAU.

☞ FERRETTI (Emile) en latin *Æmilius Ferretus*, l'un des célébres jurisconsultes du seiziéme siécle, étoit fils de Matthieu Ferretti, & naquit à Castel Franco, ville de Toscane, le 14 novembre 1489. On lui donna au baptême le nom de *Dominique*, qu'il changea depuis en celui d'*Emile*. A l'âge de douze ans, son pere l'envoya à Pise, pour y étudier, & il y prit pendant trois ans les leçons de droit civil de Camille Petrucci, & de droit canon de Jean Croto. Il écouta aussi celles de Philippe Déce. Après ces trois années, il alla pour se perfectioner dans l'université de Sienne, d'où après y avoir demeuré deux ans, il passa à Rome, où il entra chez le cardinal Salviati en qualité de secrétaire. Mais ayant éprouvé que l'air de cette ville étoit contraire à sa santé, il retourna, suivant le conseil des médecins, dans sa patrie, où il passa l'été; & au printemps suivant il fit un second voyage à Rome avec son pere. Il y fut élevé au doctorat, n'ayant encore que dix-neuf ans, après avoir soutenu avec éclat des thèses de droit en présence d'une nombreuse assemblée, composée sur-tout d'évêques & de cardinaux. Ce fut alors qu'il changea son nom de Dominique en celui d'Emile. Peu après il accepta dans la même ville une chaire de professeur, & il expliqua le titre *de rebus creditis* avec tant d'applaudissemens, que le pape Léon X le prit pour son secrétaire. Il exerça cette charge pendant quelques années, & la quitta volontairement pour se retirer à Castelfranco, où il employa encore deux années à l'étude des loix. Dans cet intervalle son pere ayant été tué dans une sédition, Emile se retira avec son frere Nicolas à Triddino, dans le Montferrat. Il y demeura quatre ans, & s'y maria. Après y avoir séjourné quatre ans, il suivit à Rome & à Naples le marquis de Montferrat, qui commandoit une partie de l'armée de France. En revenant, il tomba entre les mains des Espagnols, qui le firent prisonnier de guerre. Il paya sa rançon, & vint demeurer en France, où il enseigna le droit à Valence. François I le fit conseiller au parlement de Paris, & le députa vers les Vénitiens & les Florentins. Il fut envoyé par le marquis de Montferrat à l'empereur Charles-*Quint*, qu'il suivit dans l'expédition d'Afrique. Quand il fut revenu en France, le roi l'envoya encore à Florence, d'où il revint lorsque les Florentins furent soumis à l'empereur, & suivit la cour à Nice, dans le temps de l'entrevue du pape, de Charles-*Quint* & du roi. S'étant défait de sa charge de conseiller au parlement, il se retira à Lyon: il alla ensuite à Florence, où il obtint le droit de bourgeoisie. Il fut appellé à Avignon, pour y enseigner le droit, & y mourut le 15 juillet 1552. Ferretti étoit très-versé dans les langues grecque & latine, dans la jurisprudence, la poësie & la musique. Il avoit une érudition très-variée. En 1541 il fit imprimer à Lyon chez Gryphe, *in-8°. Marci Tullii Ciceronis orationes Verrinæ ac Philippicæ, ad codicum veterum fidem castigatæ.* Il dédia cet ouvrage au cardinal Salviati. Ses ouvrages sur le droit furent aussi imprimés à Lyon en 1553. Ils contiennent les traités suivans: *De signo & ratione*, où il

il donne l'interprétation de beaucoup de loix. *Bartoli everriculum*, écrit dans lequel il montre les fautes où ce fameux jurisconsulte est tombé. *Notæ in institutiones. Opinionum volumen. Responsa. Epistolæ*, & en italien un livre *della ragione delle armi.* * Pancirol, *de clar. legum interpret.* Gui Allard, *biblioth. de Dauph.* La vie d'Emile Ferretti, écrite en italien, dans les *deliciæ eruditorum* de Jean Lami, p. 592-600 de l'écrit intitulé *Hodeporicon Charitonis & Hyppophili.* M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

FERRI (Paul) ministre de la R. P. R. à Metz, s'acquit beaucoup de réputation par ses écrits & par ses sermons. Il étoit né à Metz le 24 février 1591, d'une famille de robe : il étudia à Montauban, fut reçu ministre à Metz en 1610, & étoit un des ministres les plus portés à la paix. Il mourut le 27 décembre 1669, de la pierre. On lui en trouva plus de 80 dans la vessie. Il a laissé en manuscrits un très-grand nombre de sermons, & des recueils sur l'histoire de Metz en trois ou quatre volumes *in-fol.* D. Calmet parle de ces recueils manuscrits, au tome I de son *histoire de Lorraine*, & dit qu'il y a beaucoup de recherches curieuses. On a de lui quelques ouvrages de controverse imprimés, tant en latin qu'en françois; & un catéchisme général de la R. P. R. qui parut en 1654, dont M. Bossuet, qui étoit alors chanoine & archidiacre de Metz, & qui a depuis été évêque de Condom & de Meaux, fit une réfutation, qui est le premier ouvrage de cet illustre écrivain. Il a été imprimé en 1655, & réimprimé en 1729. * Bayle, *dict. crit.* D. Calmet parle de Ferry, dans sa *bibliothéque Lorraine*, & donne un catalogue de tous ses écrits.

FERRI (Cyr) peintre Romain, est celui d'entre les éleves de Pierre Berrettini de Cortone, qui a le mieux entré dans la maniere & dans le caractere de ce maître; aussi fut-il choisi pour achever les ouvrages qu'il avoit laissés imparfaits à sa mort, & en particulier quelques platfonds des chambres du palais de Pitti à Florence. Il y a plusieurs de ses ouvrages en différentes églises de Rome qui donnent une grande idée de la fécondité de son génie. Il est vrai que peu de peintres ont inventé aussi facilement, & il en a donné des preuves dans quantité de desseins qui ont été gravés d'après lui. Il étoit occupé à peindre la coupole de l'église de Ste Agnès en la place Navone à Rome, lorsqu'il mourut en 1690, âgé de soixante-deux ans. * *Mém. du temps. Abcedario pittorico, pag.* 118.

FERRI, *cherchez* FREDERIC, duc de Lorraine.

FERRIER (Guillaume) cardinal, François de nation, fut prevôt de Marseille, & fut fait cardinal par le pape Celestin V, en 1294. On l'envoya légat en Espagne; & à son retour il mourut à Perpignan, l'an 1295. Il y a apparence que ce cardinal étoit de Provence, & que Celestin le mit dans le sacré collége pour faire plaisir à Charles II, roi de Naples, comte de Provence, qui avoit contribué à le mettre sur le trône pontifical. Il n'est pas néanmoins vraisemblable que ce Guillaume Ferrier soit de la famille qui est à Salon, comme plusieurs le disent; car cette famille originaire d'Espagne, ne s'est établie en Provence que sur la fin du XV siécle, lorsque Jean Ferrier, & son neveu après lui, furent archevêques d'Arles. * Nostradamus, *hist. de Prov. p. IV.* Onuphre. Auberi, &c.

FERRIER (Boniface) général de l'ordre des Chartreux, étoit de Valence en Espagne, & frere de S. Vincent Ferrier. Il s'appliqua au droit, fut disciple de Balde; & ayant acquis la réputation d'être grand jurisconsulte, parvint au consulat dans la ville, sa patrie. Il s'y maria, & eut des enfans; mais Dieu l'appella à son service, en les lui ôtant avec sa femme. Il perdit avec elle sept filles & deux fils; & quoiqu'il lui en restât encore deux qui étoient les plus jeunes, il préféra le soin de son salut à celui de leur éducation. Par les conseils de S. Vincent Ferrier, son frere, il distribua ses biens aux pauvres & aux monasteres, & ne laissa à chacun de ses fils, que 476 florins. Alors Boniface entra parmi les Chartreux, âgé de 41 ans, y fit profession en 1396, & reçut tous les ordres sacrés. Il fut élu général après la mort de Guillaume Rainaud, le 23 juin 1402. L'église étoit alors divisée par un furieux schisme. Cette division en avoit causé un autre parmi les Chartreux, parcequ'Urbain VI, qui résidoit à Rome, avoit fait élire un général par les religieux de son obédience. Etienne de Sienne l'étoit en 1410. On lui proposa, à lui & à Boniface, de consentir à l'élection d'un autre général, ce qu'ils accorderent. Le dernier se retira dans la Chartreuse de la Porte du ciel dans le royaume de Valence, dont il étoit prieur; & l'antipape Benoît XIII l'en fit sortir, pour reprendre le généralat. Boniface étoit son ami, & se trouva même pour lui au concile de Pise. Mais quand il le vit condamné dans celui de Constance en 1416, sans que rien fût capable de vaincre son obstination, il l'abandonna. Boniface mourut peu de temps après, le 27 avril 1417, ou 1419. Il avoit traduit la bible en espagnol & composé divers autres ouvrages. * Trithéme, *de script. eccles.* Petreïus, *bibl. Carth.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Chorier, *état polit. de Dauph.* Sponde, &c.

FERRIER (Arnoul du) un des plus savans jurisconsultes de son temps, étoit de Toulouse, & fit de grands progrès dans le droit, qu'il apprit en France, & puis en Italie, dans l'université de Padoue. Il vint ensuite l'enseigner dans celle de Toulouse, fut conseiller en ce parlement, puis président aux enquêtes dans celui de Paris, & maître des requêtes. Le roi le choisit, pour se trouver en qualité de son ambassadeur au concile de Trente, où il soutint avec fermeté les intérêts de la France; & où il prononça en 1562 une harangue forte & hardie. Les prélats en témoignerent du chagrin; & pour les satisfaire en apparence, on envoya du Ferrier à Venise, où il fit les fonctions d'ambassadeur. Il engagea une partie de ses biens pour soutenir sa dignité dans cette occasion; & les malheurs de la France furent cause qu'il trouva peu de reconnoissance à la cour. Ce savant homme se retira peu de temps après à la cour du roi de Navarre, qui fut depuis Henri *le Grand*, où il fit profession des sentimens de Calvin, & où il fut honoré par ce monarque de la charge de son garde des sceaux. Du Ferrier mourut en 1585, âgé de 79 ans. On a publié quelques traités d'éloquence de sa façon. * De Thou, *hist.* La Croix du Maine, *biblioth.* Sainte-Marthe, *in annal.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*, &c. Brantôme. *Voyez* aussi Denys Simon, *biblioth. historique des auteurs de droit.* Bayle, *dict. crit.*

FERRIER (Augier) médecin de la reine Catherine de Médicis, étoit fils d'un chirurgien de Toulouse, & s'acquit une grande estime dans le XVI siécle. Il aima les sciences, & fit de grands progrès dans les mathématiques & dans la jurisprudence; il parloit avec beaucoup de politesse, étoit bien-fait, honnête, de bonne conversation, & savoit le monde. Ces qualités lui donnerent entrée chez les personnes du premier rang. Jean Bertrand, garde des sceaux de France, puis cardinal, le présenta à la reine Catherine de Médicis, qui le choisit pour être son médecin ordinaire. Depuis il accompagna le même cardinal à Rome, où il se fit des amis. Ferrier composa un traité intitulé, *Remédes préservatifs & curatifs de peste*, imprimé à Paris en 1619, *in-8°.* de 36 pages; un des jugemens astronomiques; un de droit; un contre Bodin, &c. Il mourut l'an 1588. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *bibl. franç.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. lib.* 3, &c. Denys Simon, *biblioth. des auteurs de droit.*

FERRIER (Jérémie) vivoit au commencement du XVII siécle, & étoit ministre & professeur en théologie de l'église prétendue réformée dans la ville de Nîmes, en Languedoc. Il embrassa ensuite la religion

catholique, devint conseiller d'état, & vint à Paris, où on lui fit espérer à la cour de l'envoyer ambassadeur en Hollande : il demeura 13 ans dans Paris, sans voir les effets de cette promesse, & mourut le samedi 26 septembre 1626. On l'enterra dans l'église de S. Sulpice sa paroisse. Jérémie Ferrier avoit composé divers ouvrages, un entr'autres intitulé *de l'Antechrist & de ses marques, contre les ennemis de l'église catholique*, imprimé à Paris en 1615, *in*-4°. Jérémie Ferrier est aussi auteur du *Catholique d'état, ou discours des alliances du roi très-Chrétien, contre les calomnies des ennemis de son état*, imprimé en 1625, *in*-8°. M. Baillet s'est trompé en attribuant ce dernier ouvrage à Jean Sirmond.

FERRIER (N.) célébre ouvrier en instrumens de mathématiques dans le XVII siécle, fut adressé à M. Descartes à Paris vers l'an 1627, par M. Mydorge, comme on le croit, & M. Descartes s'intéressa beaucoup à sa fortune. Ferrier méritoit qu'on prît soin de lui. Ce n'étoit pas un simple artisan qui ne sût que remuer adroitement la main. Il possédoit encore la théorie de sa profession ; & savoit l'optique & la méchanique assez parfaitement. Il étoit même un peu versé dans toutes les autres parties des mathématiques, & il étoit bien reçu parmi les savans. M. Descartes l'affectiona, le fit travailler, & lui apprit les moyens de se perfectioner dans son art. L'un des instrumens les plus excellens qu'il lui fit faire, fut une lunette nouvelle composée de verres hyperboliques, telle qu'on n'en avoit pas encore vu de semblable. Lorsque M. Descartes se fut retiré de France, il fit ce qu'il put en 1629 pour attirer Ferrier auprès de lui ; & pour l'y engager, il lui fit des offres les plus avantageuses : mais il ne put le déterminer. Gaston de France, frere du roi, l'employoit alors, & d'ailleurs il espéroit faire plus aisément sa fortune à Paris que hors de France. On lui faisoit même espérer de travailler incessamment pour le roi ; & sans la mort du cardinal de Bérulle qui le protégeoit, il y a lieu de croire que ce dessein eût réussi. M. Descartes, quoiqu'éloigné, le servit par ses avis & par ses amis, & il lui donnoit souvent de nouvelles ouvertures, qui, étant suivies, donnoient à Ferrier de nouvelles connoissances, & augmentoient sa réputation. Mais en ayant mal usé quelque temps après avec MM. Descartes & Mydorge, & ceux-ci l'ayant abandonné, il tomba dans une misere que ses talens ne méritoient pas, mais que trop de présomption lui avoit attirée. Ce petit revers de fortune lui fit ouvrir les yeux ; il souhaita de se réconcilier avec M. Descartes, & d'aller le trouver en Hollande pour travailler sous ses ordres, & il le lui fit proposer par le pere Mersenne. Les peres de l'Oratoire dont il étoit connu, M. Gassendi & plusieurs autres se mêlerent aussi de cette réconciliation. M. Descartes sentit renaître toute son affection pour le sieur Ferrier, mais il avoit des raisons très-fortes pour ne point l'attirer auprès de lui, & il tâcha de les lui faire goûter par lettres. Il fit plus, il continua de l'assister par son crédit, par ses amis & par ses conseils, & l'on voit dans ses lettres qu'il avoit encore avec lui beaucoup de commerce neuf ou dix ans après. Le sieur Ferrier vivoit encore en 1640 ; mais nous ignorons le temps de sa mort. Il est parlé de lui amplement dans la vie de M. Descartes, *in*-4°. par M. Baillet, sur-tout dans la premiere partie.

FERRIER (Jean) Jésuite François, né à Rhodès l'an 1619, après avoir été recteur du collége de Toulouse, & avoir professé quatre ans la philosophie, douze ans la théologie, & douze ans la morale, fut choisi l'an 1670 pour être confesseur du roi Louis XIV. Il mourut à Paris le 29 octobre 1674, & laissa quelques traités contre les défenseurs du livre de Jansénius, évêque d'Ypres ; & d'autres traités de théologie. On lui a attribué un livre de l'immortalité de l'ame ; & un autre traité de la beauté de Jesus-Christ ; mais ces deux traités étoient du pere Février, Jésuite de la province de Guienne, dont Balzac fait mention dans ses ouvrages. * Sotwel, *biblioth. script. societ. Jesu. Mém. de Trévoux, nov.* 1704. Baillet. Bayle. *dict. crit.*

FERRIER (Jean du) fils de M. du Ferrier, jugemage de Foix, naquit à Toulouse en 1609. Etant allé à Paris pour y étudier en Sorbonne, il se mit sous la direction du P. de Condren, avec l'abbé de Foix, M. de Caulet qui fut depuis évêque de Pamiers. Le P. de Condren les employa tous deux avec plusieurs autres, entre lesquels étoit M. Ollier, à faire des missions. Du Ferrier s'y distingua. Après la mort du P. de Condren, il se retira à Vaugirard près de Paris, avec les mêmes ecclésiastiques qui avoient travaillé aux missions, sous la conduite du général de l'Oratoire. M. Ollier ayant pris la cure de S. Sulpice, du Ferrier le suivit, & il gouverna la paroisse & le séminaire avec l'abbé de Foix & M. Ollier. Il fut tiré de-là par M. de Noailles, évêque de Rhodès, qui l'appella auprès de lui, pour entrer avec lui, dans les soins de son diocèse, jusqu'à la mort de ce prélat, après laquelle il retourna à S. Sulpice. Il n'y fut pas long-temps, M. du Lude, évêque d'Albi, l'ayant demandé pour travailler dans son diocèse, en la même qualité de vicaire général, lui donna bientôt après la théologale & la pénitencerie de son église. Il gouverna ce diocèse pendant plusieurs années avec beaucoup d'approbation. M. Fouquet, archevêque de Narbonne, étant exilé hors de son diocèse, & connoissant la réputation de du Ferrier, il crut que personne n'étoit plus propre que lui à remplir une place aussi importante durant son absence. Il gouverna le diocèse de Narbonne pendant trois ou quatre ans ; mais on lui suscita des affaires. Il retourna donc à Albi, où il se donna tout entier à l'étude & aux fonctions ecclésiastiques. Il rendit publique la déclaration, que feu M. Alain de Solminiac, évêque de Cahors, avoit faite à l'heure de la mort, contre les Jésuites, pour communiquer aux évêques d'Alet & de Pamiers. Du Ferrier s'aquitta de cette commission, & s'attira par-là bien des affaires. Il fut exilé à Tonnerre en 1680, & ensuite mis à la Bastille. Jamais il ne voulut révoquer la déclaration qu'il avoit donnée, & mourut à la Bastille, après seize mois de prison, le jour du vendredi-saint, 20 avril 1683, âgé de quatre-vingts ans. Son corps repose dans l'église de S. Paul. Du Ferrier a laissé des mémoires de son temps fort amples & très-curieux, surtout pour l'histoire ecclésiastique du XVII siécle : ils sont encore manuscrits. * *Mém. du temps.*

FERRIER, *cherchez* FERRARI & saint VINCENT FERRIER.

FERRIER (Louis) natif d'Avignon, membre de l'académie d'Arles, & poëte François. Il est auteur des *préceptes galans*, ouvrage en vers qu'il dédia à M. le duc de S. Aignan. Ils avoient couru manuscrits avant d'être imprimés, & firent des affaires à l'auteur, à cause de ce vers qui est faux dans tous les sens :

L'amour pour les mortels est le souverain bien.

Ferrier, pour éviter les poursuites de l'inquisition, fut obligé de se sauver à Villeneuve-lez-Avignon, qui est terre de France, en Languedoc. Ses amis s'employerent auprès du pere de Perussiis, grand inquisiteur, pour obtenir son absolution. Il fallut que Ferrier se rendît à l'inquisition pour la recevoir, & le pere de Perussiis la lui donna solennellement. Ferrier se retira ensuite à Paris, où il devint précepteur des fils de M. le duc de Saint-Aignan. Ce seigneur étant protecteur de l'académie royale d'Arles, y fit recevoir Ferrier, en 1674. Ce fut alors qu'il donna au public ses *Préceptes galans*. Ce poëme parut à Paris en 1678, *in*-12. Il est composé de différentes parties qui sont : le ravissement des Sabines ; la fable de Bacchus & d'Ariane ; celle d'Achille & de Deidamie ; celle de Dedale ; celle de Mars & de

Vénus, & celle de Procris & de Céphale. On trouve après cela quelques piéces déja imprimées dans le Mercure, dit l'auteur : savoir, un sonnet sur la mort de M. de Turenne, une ode sur le même sujet, & l'adieu aux muses, discours aussi en vers. Ferrier nous apprend, dans son ode préliminaire à M. le duc de Saint-Aignan, que ce poëme est le premier essai de sa muse :

Voyez pour la premiere fois
L'essai d'une Muse nouvelle,
Et pour fortifier sa voix,
Daignez prendre un peu de soin d'elle.

On a encore de Ferrier plusieurs poësies dans les Mercures de son temps, & trois piéces de théâtre : *Anne de Bretagne, reine de France*, tragédie qui fut représentée à l'hôtel de Bourgogne en 1678, & imprimée à Paris en 1679, *in*-12. Dans la peinture qui y est faite de Charles VIII, il y a des endroits très-finement tournés à la gloire de Louis XIV. *Adraste*, tragédie, jouée à l'hôtel de Bourgogne en 1681. *Montezuma, dernier roi du Méxique*, tragédie représentée au mois de février 1702. C'est la derniere tragédie de cet auteur. Il a fait une traduction de Justin, sous ce titre : *Histoire universelle de Trogue Pompée, réduite en abrégé par Justin : traduction nouvelle, avec des remarques, par D. L. M.* 1693, deux volumes *in*-12. Ces trois lettres D. L. M. signifient *De la Martiniere*, nom d'un fief que Ferrier avoit acheté en Normandie, où il mourut.

FERRIERE (Jacques) né à Toulouse, étoit fils d'un conseiller au parlement, que son attachement aux erreurs du calvinisme fit périr en 1571. Jacques n'imita pas l'exemple de son pere ; il fut toujours attaché à la foi catholique ; & il s'est acquis la réputation d'habile avocat & de savant jurisconsulte. Il a fait des additions sur Guy Pape, que M. Bretonnier dit être *merveilleuses*. L'auteur les dédia à M. de Verdun, alors premier président du parlement de Toulouse. On les trouve dans le recueil de tous les commentateurs de Guy Pape, où elles ont été réimprimées. On a encore de lui *Varii tractatus juris*, qui sont bons, dit M. Bretonnier dans la préface de ses principales questions de droit, par ordre alphabétique. Ces divers traités ne furent publiés qu'après la mort de l'auteur, en 1651, *in-fol.* par les soins de son fils *Anne* Ferriere. * Cet article nous a été communiqué tel que nous le donnons.

FERRIERE (Claude de) Parisien, né en 1639, après avoir suivi quelque temps le barreau, fut reçu docteur aggrégé en la faculté de droit à Paris en 1690, & en fit les fonctions jusqu'en 1694, qu'il obtint à Reims les places de professeur en droit civil & en droit françois, dont il s'aquitta avec honneur. Il mourut le 11 mai 1715, âgé de 77 ans, laissant entr'autres enfans un fils, doyen des professeurs en droit en l'université, qui a aussi donné plusieurs ouvrages au public. Celui dont nous parlons a mis aussi au jour plusieurs livres sur le droit & sur les coutumes, dont voici les titres : *Institutiones Justiniani singulari methodo illustratæ & cum jure Gallico collatæ.* Nouveau commentaire sur la coutume de la prevôté & vicomté de Paris. Traité des fiefs suivant les coutumes de France, & l'usage des provinces de droit écrit. La jurisprudence du digeste conférée avec les ordonnances royaux, les coutumes de France, & les décisions des cours souveraines, où toutes sortes de matieres du droit romain & du droit coutumier, sont traitées suivant l'usage des provinces de droit écrit & de la France. La jurisprudence du code. La jurisprudence des novelles. Introduction à la pratique, contenant l'explication des principaux termes de pratique & de coutume, avec les jurisdictions de France, par ordre alphabétique. *Ad titulum digestorum de regulis juris & verborum significatione commentarius, secundùm alphabeticum materiarum ordinem digestus, cum notis. Praxis forensis.* Corps & compilation de tous les commentateurs, qui ont travaillé sur la coutume de Paris. Le nouveau praticien françois. Traité des droits de patrônage, de présentation aux bénéfices. La science parfaite des notaires. Les institutes du droit françois, contenant l'application du droit françois, aux institutes du droit romain. Les institutes de Justinien, avec des observations, pour l'intelligence de ce qui est obscur. Les œuvres de Bacquet, avec des remarques considérables. Nouvelle institution coutumiere.

FERRIERES, bourg de France dans le Gatinois, près de Montargis, avec une abbaye ancienne de l'ordre de S. Benoît, qui a eu pour abbé le célébre Loup, dit de Ferrieres. Cette abbaye fut fondée par Clovis I, roi de France. Elle a porté anciennement le nom de *Bethléem*, parcequ'il y avoit dans ce monastere une chapelle nommée ainsi, dédiée à la sainte Vierge.

FERRIERES, en Provence, *cherchez* MARTEGUES.

FERRINI, auteur Italien, religieux Servite de Florence, a fait une addition de près de deux cens écrivains Florentins, au catalogue du Pocciantio, qui contient les écrivains de cette même ville. C'est un recueil fort accompli qui va jusqu'en 1589.

FERRINI (Vincent) autre écrivain Italien, né à Castelnuovo de Garfagnana, sur le Serchio en Toscane, & religieux de l'ordre de S. Dominique, fut en 1583 vicaire général du saint office à Parme, & l'année suivante provincial de Stirie. On a de lui un *alphabetto essemplare*, & un autre intitulé *lima universale de vitii*, &c. Ce dernier fut imprimé par les soins de l'auteur même en 1594, à Venise : dans l'un & dans l'autre ouvrage il fournit de bons matériaux aux prédicateurs par ordre alphabétique. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FERRIS (Lambert) ancien poëte François, vivoit en 1260. Ses ouvrages n'ont pas été imprimés. *Voyez* Fauchet & la Croix du Maine.

FERRIS (François) médecin de Toulouse, vivoit en 1570, & publia quelques ouvrages. *Voyez* la Croix du Maine.

FERRIZ (Pierre) cardinal, évêque de Taragone en Espagne, natif de Coccentayna, petite ville de Catalogne, étudia à Valence & à Lerida, & vint ensuite en Italie, où il se fit recevoir docteur à Bologne. Depuis il trouva moyen de se faire connoître à la cour de Rome, & d'y avoir une charge d'auditeur de Rote. Le pape Pie II, qui se connoissoit assez en mérite, l'envoya à Liége en qualité de commissaire apostolique. Ferriz à son retour entra chez le cardinal de Saint-Marc, qui fut peu de temps après pape sous le nom de Paul II, & qui lui donna l'évêché de Taragone. Ce pontife lui confia même une partie des affaires de l'état ecclésiastique, qu'il termina avec tant de prudence, que Sixte IV, successeur de Paul, voulut encore se servir de lui, & lui donna même le chapeau de cardinal, en 1476, avec le titre de S. Sixte. Pierre Ferriz honora cette dignité par son savoir, par sa conduite & par sa modération. Il mourut à Rome le 25 septembre 1478, dans la 64 année de son âge, & fut enterré dans l'église des Dominicains de la Minerve, où l'on voit une épitaphe que lui firent dresser le cardinal Dominique de la Rovere, son ami intime, & André Martinez son neveu, qui lui succéda à l'évêché de Taragone. * Garimbert, *hist. card. l.* 5. Auberi, *hist. des card.* La Rochepozai, *nomencl. card.* Onuphre, &c.

FERRO, *Fiume del Ferro*, ou *de Salefo*, anciennement *Calycadnus*, riviere de la Natolie en Asie. Elle coule dans la petite Caramanie, baigne Selechia ou Seleucie, & se décharge dans la mer de Chypre, environ à quatorze lieues de Scalemure, du côté du levant. * Baudrand.

FERRO (Paul) né à Mazara en Sicile, fut chanoine

de la même ville. Il a passé pour bon orateur & bon poëte. Il vivoit vers l'an 1470. On a de lui : *De octo partibus orationis secundùm grammaticos : De laudibus apostolorum*, en vers sapphiques : *Orationes variæ ad episcopos Salinuntinos : Variorum epigrammatum liber : Orationes tres de transfiguratione, ad populum : Præcepta grammatica.* C'est ce qu'on lit dans le *dictionnaire historique* de Hollande, d'après la bibliothéque des auteurs Siciliens de Mongitore.

FERRO (Cesar) de Trapano en Sicile, chevalier de l'ordre de Malte, en 1626, s'est distingué par son gout & son amour pour les antiquités. Il florissoit vers l'an 1647. On a de lui : *Series, sive catalogus omnium fratrum, militum, cappellanorum & servientium Hierosolymitanæ religionis linguæ italicæ, ab anno 1401, usque ad annum 1637, atque ad alphabetum cognominum redactum.* * *Bibliotheca sicula. Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

FERRO (Antoine) de Trapano en Sicile, né le 29 avril 1630, entra dans la société des Jésuites, & s'y distingua par son savoir & par son éloquence. Il mourut le 20 juillet 1704, il a composé plusieurs ouvrages en italien ; mais nous n'en trouvons point de cités. * Voyez la *bibliotheca sicula*, & l'édition du *dictionnaire historique*, faite à Amsterdam, en 1740.

FERRO (Antoine) jurisconsulte de Trapano, mort en 1633, a laissé des traités, *de feudis : de theatro judiciario : de modo procedendi in causis.* * Les mêmes citations.

FERROL, petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est dans la Galice sur le même golfe que la Corune, du côté du septentrion, à l'embouchure de la riviere de Juvia, où il a un assez bon port. * Mati, *dict.*

FERRON (Arnoul du) conseiller au parlement de Bourdeaux, a été en grande considération dans le XVI siécle. » Sa profonde érudition, dit Scevole de Sainte-» Marthe, fut très-utile à sa patrie, par les doctes » observations qu'il fit sur les coutumes qui étoient » obscures & peu entendues. Il fut employé dans de » grandes affaires, & mourut en 1563. » Ces observations dont parle Sainte-Marthe, sont un commentaire latin sur les coutumes de Bourdeaux, imprimé à Lyon en 1540, *in*-4°. Il travailla encore à la continuation de l'histoire de Paul Emile, jusqu'à la mort de Henri II, & écrivit d'autres ouvrages qui rendent sa mémoire illustre, & qui lui ont assuré le surnom d'*Atticus*, que lui donna Jules Scaliger. Nous avons l'histoire d'Arnoul du Ferron imprimée en 1550, par Vascosan, sous ce titre, *Arnoldi Ferroni Burdigalensis, regis consiliarii, de rebus gestis Gallorum, lib. IX ad historiam Pauli Æmilii additi, perductâ historiâ usque ad adventum Henrici II Francorum regis.* * De Thou, *hist. liv.* 35. Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 2. Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Du Chêne, &c.

FERRUS, connu sous le nom de *Galeatus Ferrus*, jurisconsulte célébre, étoit de Padoue. Il enseigna avec réputation à Catane, à Messine & ailleurs, & mourut en 1614. On lui attribue divers ouvrages. *Voyez* Jacques-Philippe Thomasini qui a écrit son éloge, entre ceux des hommes de lettres de Padoue.

FERRYLAND, contrée de l'isle de Terre-neuve, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois y avoient quelques colonies, que les François ruinerent l'an 1696 : mais elles ont été rétablies après la paix de Ryswick. * Mati, *dict. Mém. du temps.*

☞ FERTÉ-ALÈS (la) ou FERTÉ-ALAIS, ou FERTÉ-ALEPS, petite ville de France, dans le Gâtinois, située entre Corbeil & Estampes, sur la petite riviere de Juine. Elle est du diocèse de Sens, & de l'élection de Melun. Il est fait mention de cette ville dans presque tous nos historiens qui ont écrit depuis le dixiéme siécle. Elle est nommée *Firmitas Balduini*, dans la chronique de Morimond. Elle fut donnée en dot à la comtesse *Adelais*, lorsqu'elle épousa Gui *le Rouge*, comte de Rochefort. Alors elle prit le nom de *Firmitas Adelaïdis*, d'où s'est formé celui de la *Ferté-Aleps*, & ensuite celui de la *Ferté-Alais*, qu'elle a conservé jusqu'à présent. Les rois de France avoient sans doute une maison de plaisance dans ce lieu, où ils alloient passer avec leur cour une partie de l'été. On a des lettres de Louis *le Jeune*, & de S. Louis, datées de la Ferté-Alais, les premieres en 1177 ; les secondes en 1262. Cette ville fut possédée long-temps par les seigneurs de Trosselle. Elle fut donnée en dot à une fille de cette maison qui épousa le seigneur de Mont-Saint-Jean. C'est de ces derniers seigneurs que S. Louis acheta le château & la châtellenie de la Ferté-Alais, en 1259. Philippe *le Bel* la donna en apanage à son frere puîné, Louis, comte d'Evreux. Louis en disposa en faveur de *Jeanne*, sa fille, lorsqu'elle épousa en 1326 Charles *le Bel*, roi de France. Blanche, fille de ce prince, l'eut également pour sa dot, lorsqu'elle épousa le duc d'Orléans : & cette princesse étant demeurée veuve & sans enfans, elle en disposa en faveur du roi Charles V, auquel elle donna en même-temps les villes & châtellenies de Brie-Comte-Robert & Gournai sur Marne. * Adrien de Valois, au mot *Firmitas, fol.* 194. Cartulaire de l'église de Paris. M. l'abbé de Foy, *prospectus de la description historique, géographique & diplomatique de la France.*

FERTÉ-AURAIN (la) bourg de France situé dans le Blaisois aux confins de l'Orléanois, & à dix lieues de la ville d'Orléans, du côté du midi. * Baudrand.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (la) *Firmitas Naberti*, bourg de France dans l'Orléanois, entre Orléans & la Ferté-Aurain, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

FERTÉ-SUR-AUBE (la) petite ville de France en Champagne. Les auteurs Latins la nomment *Firmitas ad Albulam.* Elle est située sur la riviere d'Aube, vers les frontieres de la Bourgogne, à trois ou quatre lieues au-dessus de Bar-sur-Aube. Il y a un siége de justice, sous le ressort du bailliage de Troye.

FERTÉ-BERNARD (la) *Firmitas Bernardi*, ville de France dans le Maine, avec titre de baronie, est située sur la riviere de Huisne, vers les frontieres du Perche, à six lieues au-dessus du Mans. Il y a un siége de justice, dont les appellations vont immédiatement au parlement de Paris. La Ferté-Bernard a produit de grands hommes ; & entr'autres le célébre Robert Garnier, que nos peres ont considéré comme le premier poëte tragique de son temps. * Sanson. Baudrand.

FERTÉ-GAUCHER (la) *Feritas* ou *Firmitas Galtieri*, petite ville de France en Brie, entre Meaux & Provins. Son siége de justice est du ressort du bailliage de Meaux. *Voyez* les recherches des villes de France d'André Du-Chêne. * Sanson. Baudrand.

FERTE-SUR-GROSNE (la) bourg situé sur la petite riviere de Grosne, dans le duché de Bourgogne, à deux lieues de Châlons du côté du midi. Tout auprès est l'abbaye de la Ferté, de l'ordre de Cîteaux, & la premiere de celles qu'on appelle les quatre filles de cet ordre.

FERTÉ-IMBAUT (la) *cherchez* ESTAMPES.

FERTÉ-SOUS-JOUARE (la) en latin *Firmitas Auculphi* ou *subter Jothrum*, ville de France dans la Brie champenoise, est située sur la riviere de Marne, entre Château-Thierri & Meaux. Les Huguenots la prirent pendant les guerres civiles du XVI siécle, vers l'an 1562. * Sanson. Baudrand. Mezerai.

FERTÉ-MILON (la) ville du gouvernement de l'Isle de France, dans le Valois, est située sur la petite riviere d'Ourc ou d'Ourque, entre Meaux, Soissons & Senlis. Il y a prevôté & châtellenie du Valois, qui a ses appellations au présidial de Senlis. On dit que le comte Milon, sous le regne de Louis *le Gros*, fit bâtir cette ville, qu'on nomma *la Force* ou *Forteresse de Mi-*

lon, *Firmitas Milonis*. Elle appartint ensuite à Hugues de France, dit *le Grand*, comte de Vermandois, de Valois, &c. fils du roi Henri I, & mari d'Alix, comtesse de Crespi, & ce fut ce prince qui y fonda le prieuré de S. Voulgis. Cette ville souffrit beaucoup sur la fin du XVI siécle, pendant les guerres civiles de France. On y voit les restes d'un ancien château très-fort, & situé avantageusement. * Sanson. Baudrand. Mezerai.

FERTÉ-SENNETERRE (la) *cherchez* SAINT-NECTAIRE.

FERTE (Emeric Marc de la) évêque du Mans, étoit fils d'un conseiller de la cour des aydes de Rouen. A seize ans, il fut reçu bachelier en Sorbonne; & à vingt-un, étant chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, il fut député par le clergé pour présider aux états de Normandie, & fut nommé par toute l'assemblée, pour aller présenter les cahiers de la province au roi Louis XIII. Ce jeune ecclésiastique fit une très-belle harangue au roi, & une autre au cardinal de Richelieu que ce ministre admira. Il fut peu de temps après pourvu d'une charge d'aumônier, ce qui l'obligea de prendre les ordres sacrés. Lorsqu'il eut reçu celui de la prêtrise, le roi voulut assister à sa premiere messe, & communia le premier de sa main. Ce prince prit plaisir d'entendre souvent les sermons de ce savant homme. En 1635, la Ferté fut envoyé avec le cardinal de Lyon au pape Urbain VIII, & acquit à la cour de Rome autant de réputation qu'en celle de France. Quelque temps après son retour, il fut choisi de sa majesté pour aller à Sedan recevoir un nouveau serment de fidélité du comte de Soissons; & il s'en aquitta si bien, que ce comte en remercia le roi. La Ferté eut, en cette derniere commission, la gloire d'avoir confondu le ministre P. du Moulin, le plus estimé des Calvinistes; & le comte de Soissons en donna des témoignages, par la lettre qu'il écrivit au roi à la louange de ce grand homme: ce qui lui fit avoir bientôt après l'évêché du Mans, auquel le roi le nomma de son propre mouvement. Lorsque le nouveau prélat alla pour en faire ses remercimens, sa majesté, étant au milieu d'un grand nombre de seigneurs, s'avança en lui tendant la main, & lui dit ces belles paroles: *C'est à moi, monsieur du Mans, à vous remercier, d'autant que vous mettez ma conscience à couvert, m'assurant que j'ai choisi un homme de bien, & capable de gouverner cette grande province.* Le pape témoigna la joie qu'il avoit de sa promotion, par des complimens qu'il lui fit faire par son nonce. Il fut nommé à cet évêché en 1637, & n'eut les bulles qu'en l'an 1639, à cause de quelques difficultés qui suspendoient alors à Rome les affaires de France. Il se fit admirer pendant qu'il gouverna son église, qui ne le posséda que neuf ans; car il mourut du pourpre en 1648, & fut regretté généralement de tout le monde. On exposa son corps pendant huit jours dans la chapelle épiscopale, où tous les colléges, toutes les communautés, & toutes les paroisses vinrent successivement chanter une grand'messe: ce qui dura jusqu'au 16 du mois de mai que l'on fit ses funérailles, avec solennité: après quoi il fut enterré dans le chœur de l'église cathédrale. * Jean Bondonnet, *histoire des évêques du Mans*.

FERTHAIRE ou FERITHAIRE, second roi d'Ecosse, succéda à Fergus I, qui avoit laissé deux fils; mais tous deux trop jeunes pour prendre en main les rênes du gouvernement. Les chefs des familles, que les Ecossois nomment *Clans*, s'étant assemblés, il y eut de grands démêlés pour nommer un successeur à Fergus, les uns insistant sur le serment qu'ils avoient fait de conserver la couronne aux descendans de Fergus; les autres insistant sur le danger qu'il y avoit d'avoir un enfant pour roi. Enfin, ils convinrent de cette loi: que lorsque les enfans de leur roi mort seroient trop jeunes, le plus propre de la même famille gouverneroit en leur place, & qu'après sa mort le fils aîné de leur roi lui succéderoit. Cette loi fut observée en Ecosse pendant 1025 ans, jusqu'au regne de Kenneth III. En vertu de cette loi Ferthaire, frere de Fergus, fut mis sur le trône, & gouverna 15 ans, de la maniere qu'un bon prince doit gouverner ses sujets, & eut grand soin de ses neveux. Il conserva la paix au-dehors, & la tranquillité au-dedans. Mais Ferlegus, l'aîné de ses neveux, ayant grande envie de régner, & ayant communiqué son dessein aux plus séditieux de l'armée, & à ceux qui se plaisoient aux nouveautés, il redemanda la couronne à son oncle, qui assembla les états, & leur déclara le dessein qu'il avoit de résigner la couronne, leur recommandant en même-temps son neveu. Mais les états désapprouvant l'envie prématurée que Ferlegus témoignoit de monter sur le trône, ne voulurent pas consentir aux propositions du roi. Ayant dans la suite découvert un dessein de Ferlegus contre son oncle, la mémoire de son pere fit qu'ils se contenterent de l'enfermer, quoiqu'ils le jugeassent digne de mort. Lui, impatient de regner, corrompit ses gardes, & s'enfuit chez les Pictes. N'y trouvant pas de secours, il se retira chez les Bretons, chez lesquels il vécut dans l'obscurité. Ferithaire étant tué peu de mois après, & par trahison, comme on le croyoit, l'an 15 de son regne; les états soupçonnant Ferlegus de ce crime, à cause de ses entreprises précédentes, il fut généralement condamné, & Mainus, son cadet, fut mis sur le trône. Mainus regna 29 ans avec tant d'équité, punissant les méchans & encourageant les gens de bien, que les étrangers, de même que ses sujets, l'estimerent infiniment. Son regne fut paisible & heureux, & à sa mort il fut regretté de tous les gens de bien. Il finit son regne environ 286 ans avant J. C. * Buchanan.

FERVEHAM (Nicolas) Anglois, s'acquit beaucoup de réputation dans le XIII siécle. Il étudia dans l'université d'Oxford, vint en France & en Italie, pour y voir les universités de Paris & de Boulogne, & devint très-habile médecin. Depuis il s'appliqua à l'étude des lettres saintes, & y fit tant de progrès, qu'ayant abandonné la médecine, il fut élevé sur le siége de Chester, d'où il fut transféré à celui de Durham. Matthieu Paris, & Matthieu de Westminster parlent avantageusement de lui. On dit qu'il mourut vers l'an 1241, du temps de Henri III, roi d'Angleterre. On lui attribue quelques ouvrages: *De viribus herbarum. Practica medicina*, *&c.* * Leland. Balæus. Pitseus, *de script. Angl.* Godevin, *de episc. Angl.* &c.

FERUS (Jean) *cherchez* SAUVAGE.

FESCAM (*Fiscanum*, *Fisci campus*) comme qui diroit *champ du fisc* ou *campagne publique*, ville ancienne, avec titre de baronie, sénéchaussée, château & port de mer, sur la côte de la Manche en Normandie, entre Dieppe & le Havre de Grace, dans le pays de Caux. Cette ville, autrefois considérable, est toute ouverte & sans murailles. On y voit la célébre abbaye fondée en 662, par Waningue pour des religieuses, rebâtie par Richard I, duc de Normandie, & donnée par Richard II aux Bénédictins, en 1006. En 1656, les religieux de la congrégation de S. Maur y établirent la réforme, & y ont bâti un beau monastere. Cette abbaye, dont dépendoient autrefois celles de S. Taurin d'Evreux, de Bernai & de Blangi, a une jurisdiction *quasi* épiscopale sur trente-six paroisses, du nombre desquelles sont les neuf de la ville de Rouen, dont les cures sont à sa nomination, & sur les réguliers & autres ecclésiastiques de la ville. Le prieur, comme grand vicaire de l'abbé, approuve les confesseurs & prédicateurs, & fait toutes les autres fonctions. Cependant cette jurisdiction est contestée par l'archevêque de Rouen. L'abbaye de Fescam posséde six baronies, & est encore remarquable par son église, qui est une des plus grandes de France. * André du Chêne, *recherches des antiquités des villes*. Baudrand.

FESCENNIA, ville d'Etrurie, dont les habitans, s'il faut en croire Pline, tiroient leur origine des Athéniens. Ils étoient d'une humeur boufonne, & s'exerçoient sur une espéce de poësie pleine de plaisanterie; mais ils y mêloient toute sorte d'ordures & de saletés, d'où vient le nom de *vers fescennins*, qu'on a donné dans la suite aux vers trop libres. Auguste, pendant le triumvirat, en fit de cette espéce contre Pollion, qui étoient fort piquans; mais Pollion n'y répondit point, disant qu'il étoit dangereux d'écrire contre un homme qui pouvoit proscrire. Ortelius prétend que la ville de Fescennia est ce qu'on appelle aujourd'hui *Citta Castellana*; & Cluvier croit que c'est *Galese* dans le patrimoine de S. Pierre.* Pline, *l.* 3, *c.* 5. Festus. Ortelius. Baudrand.

FESCH (Remi) célébre jurisconsulte, d'une famille très-noble, naquit à Basle l'an 1595; & fut professeur en droit dans la même ville, où il mourut. CHRISTOPHE FESCH son frere s'acquit aussi beaucoup de réputation. Ils prirent soin tous deux de ramasser quantité de choses rares & curieuses, dont ils formerent un cabinet, qui passe pour un des plus beaux de l'Europe. Car outre le grand nombre de livres choisis en toutes sortes de sciences, & de rares manuscrits, on y voit quantité de riches pierreries, & entr'autres, un vase d'agathe d'une grandeur extraordinaire, avec plusieurs curiosités des Indes & de l'Amérique. A quoi il faut ajouter une suite d'anciennes médailles grecques & romaines, tant des consuls que des empereurs, & quelques autres modernes des princes & des villes depuis trois ou quatre siécles. On remarque qu'un des ancêtres de ceux-ci, RODOLPHE FESCH, bourguemestre de Basle, & fils de bourguemestre, vit, après avoir été marié 60 ans, 165 enfans nés de son mariage, & de celui de ses enfans & petits enfans. * *Mémoires du temps.* Charles Patin, *relation de ses voyages.*

FESCH (Sébastien) docteur & professeur en droit à Basle, & ensuite secrétaire de la ville, né le 6 juillet 1647, fit de bonnes études d'humanités & de philosophie, après lesquelles il prit celle du droit en 1664, sans abandonner celle de la philosophie, ni celle des antiquités grecques & romaines qu'il a toujours cultivées. Son pere possedoit un excellent cabinet qui lui fut d'un grand secours pour cette étude, & il enrichit lui-même ce cabinet dans la suite. Il passa à Grenoble en 1667, alla de-là à Lyon, où il lia une étroite amitié avec M. Spon; & après avoir visité quelques autres villes de France, il alla en Angleterre, s'y lia avec les savans, & fit une amitié particuliere avec Thomas Gale, qui travailloit alors à son édition de *Jamblique*. Fesch lui fournit pour ce travail des observations utiles, qu'il avoit tirées d'un ancien manuscrit de sa bibliothéque. Gale lui en fait honneur dans la préface de son édition. D'Angleterre, Fesch passa en Hollande & retourna chez lui par l'Allemagne. En 1672 il soutint à Basle des thèses *de Insignibus*, qui sont fort savantes, & que l'on a réimprimées en Allemagne en forme de traité. En 1678, pour se perfectioner dans l'étude des antiquités, il fit un voyage en Autriche, dans la Carinthie, & de-là en Italie. Il s'arrêta quelque temps à Padoue auprès de Charles Patin, son ancien ami, qu'il avoit connu à Basle, & qui pour lors étoit professeur en médecine à Padoue. Il fut reçu unanimement dans l'académie des *Ricovrati*, & prononça en vers grecs & latins un panégyrique à la louange de la république de Venise. Les principaux de la ville de Padoue assisterent à ce discours, qui fut ensuite imprimé. De Padoue, il passa à Rome, où il vit avec soin tout ce qui lui parut digne de sa curiosité, & recueillit un grand nombre de piéces rares, & surtout de médailles grecques qu'il apporta à Basle. Il vit à Rome la rare médaille de Pylœmon Evergetes, roi de Paphlagonie, & à son retour il fit pour l'éclaircir une savante dissertation qu'il fit imprimer, & que Gronovius a insérée depuis dans son trésor des antiquités grecques. A Florence il fit connoissance avec Antoine Magliabecchi & avec Jacques Cinelli. Ce dernier témoigne dans sa *Bibliotheca volante*, combien l'érudition & la politesse de Fesch lui faisoient estimer l'avantage d'être en relation avec lui. Etant à Milan il fut très-utile au comte François Mezzobarba, qui pour lors étoit occupé à mettre la derniere main à son ouvrage des *médailles des empereurs Romains.* Enfin, Fesch rendu de nouveau à sa patrie, prit le dégré de docteur en droit, & fut aussi peu après syndic de la ville. En 1706, le magistrat le nomma secrétaire de la ville & scholarque. Il mourut le 27 mai 1712. Outre les ouvrages ci-dessus nommés, on a encore de lui quelques dissertations sur des matieres de droit & de philologie, & un discours sur la mort de Jacques Brandmuller, célébre jurisconsulte.* *Mém. du temps.*

FESENSAC (le) petit pays de France en Gascogne, est appellé autrement le comté de Fesensac. Son territoire étoit autrefois d'une assez grande étendue; mais à présent il fait partie du comté d'Armagnac, entre la ville d'Auch & celle d'Eause. La place la plus considérable de ce pays est Vic-Fesensac.

FESOLI ou FIESOLE, *Fesulæ* ou *Fesula*, ville épiscopale d'Italie, dans la Toscane, dont il est souvent parlé dans Polybe, Pline, Appien, Salluste, Tite-Live, Silius Italicus, Antonin, &c. Elle étoit une des premieres cités de l'Etrurie, & le séjour des augures & devins Toscans, qui communiquerent beaucoup de leurs superstitions aux Romains. Cette ville étoit si puissante, qu'avec le secours de ses habitans, Stilicon défit Radagaise, roi des Goths. On prétend que plus de deux cens mille hommes resterent sur le champ de bataille. Depuis les Florentins ont ruiné cette ville pour accroître la leur. * *Consultez* Léandre Alberti en sa description d'Italie. François Diaceti, évêque de Fesoli, a écrit un traité des saints de cette ville.

FESOLI ou FIEZOLE, congrégation de religieux qu'on nomme aussi les *Freres mendians de S. Jerôme*, a eu pour fondateur le B. Charles, fils du comte de Montgranello. Ce saint homme vivant dans une solitude, au milieu des montagnes de Fiézole, vers l'an 1386, fut suivi par quelques gens pieux, & donna commencement à cette congrégation que le pape Innocent VII approuva : c'est pour cette raison qu'Onuphre en met la fondation sous son pontificat. Les papes Grégoire XII & Eugène IV la confirmerent aussi, sous la regle de S. Augustin. Ils avoient 30 ou 40 monasteres en Italie; mais le pape Clément IX les supprima. Leur habit étoit couleur de minime, tunique, capuce & manteau, celui-ci étoit plissé & ouvert par devant, une ceinture de cuir. Ils étoient chaussés, & avoient toujours un bâton à la main comme des voyageurs. * Sponde, *A. C.* 1386, *n.* 12. Le Mire, *l.* 1, *c.* 22. *Hist. relig. &c.*

FESSART (François-Nicolas) a été regardé de notre temps comme l'oracle du barreau. Il étoit avocat au parlement de Paris, où il brilla presque aussitôt qu'il y parut. Il avoit toutes les parties d'un excellent orateur, & presque dès son enfance il s'étoit appliqué à orner son esprit de toutes les connoissances utiles & agréables. Dans la suite il tourna toutes ses études du côté du droit, & malgré la vaste étendue de cette science, il en avoit approfondi presque toutes les parties. Ses plaidoyers se sentoient de ces connoissances. Ils étoient remplis, solides, vifs, soutenus par les raisons les plus fortes, par les autorités les plus décisives. Il ne parloit jamais en public qu'il ne fixât l'attention des juges & des auditeurs, & qu'il n'enlevât l'estime & l'admiration des uns & des autres. La multitude des affaires ne l'embarrassoit point, son amour pour le travail & ses grandes lumieres lui ouvroient toujours une porte aisée pour en sortir avec honneur. Leur obscu-

rité & leurs épines ne lui faisoient pas plus de peine : il ne se présenta jamais aucune difficulté, que la pénétration de son esprit ne saisît & ne dénouât. Il étoit aussi aimable dans le particulier qu'admirable au barreau, & son esprit sembloit formé aux graces & aux agrémens de la conversation. Mais la mort l'arrêta presque au commencement de sa course, & à la premiere fleur de son âge. La petite vérole l'enleva à ses amis, à sa famille & au public, le 30 septembre 1723, le septiéme jour de sa maladie. Il n'étoit âgé que de quarante ans & vingt-sept jours, étant né à Paris le 3 août 1683. Il avoit amassé une bibliothéque choisie, dont il avoit fait un grand usage. Le catalogue dressé par M. Martin a été imprimé *in*-12, en 1724. On trouve à la tête un éloge latin de M. Fessart.

FESSEN, *cherchez* FEZZEN.

FESSONIE, *Fessonia*, déesse adorée par les anciens Païens, qui avoient recours à elle dans leurs lassitudes & dans leurs fatigues, parcequ'ils croyoient que son emploi étoit de donner du soulagement aux hommes las, que les Latins appelloient *Fessos*, d'où est venu le nom de cette prétendue déesse. * S. Augustin, *de civit. Dei.*

FESTA (Pierre Martyr) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Orzinuovi dans le Milanez, vivoit à la fin du XVI siécle & au commencement du suivant. Après avoir été professeur à Bologne, il fut prieur dans plusieurs maisons de son ordre, inquisiteur de Bologne en 1600, & l'année suivante provincial. On a lieu de croire qu'il étoit mort en 1618, puisque cette année Thomas Marini retoucha un ouvrage de Festa, qui étoit un sommaire des constitutions, déclarations & reglemens pour le gouvernement de l'ordre, & le fit réimprimer à Bologne. Festa étant provincial de Lombardie, avoit fait imprimer un sommaire des reglemens des chapitres généraux & des chapitres provinciaux depuis le concile de Trente pour sa province, & étant inquisiteur il avoit publié un traité de la maniere de procéder dans les causes du saint office.* Echard, *script. ord. Præd. tom. II.*

FESTES. Ce mot signifie en général un jour de réjouissance ; c'est ce que marque le mot hébreu *Chag*, qui vient d'un verbe hébreu, qui signifie danser. Les Grecs leur donnent différens noms, le plus commun est celui de ἑορτὴ. Les Latins les appellent *fêtes*, c'est-à-dire, *des jours de joie.* Les jours de fêtes se célébroient, ou en l'honneur de Dieu, ou en action de graces, & en signe de réjouissance pour quelque grand bien, ou en mémoire de quelque signalé bienfait ; ou pour honorer quelque saint ou quelque héros. On ne sait pas s'il y avoit des jours de fêtes marqués & réglés avant la loi de Moyse : cependant l'opinion la plus commune est, que le jour du sabbat a été de tout temps un jour de fête ; & c'est la raison pour laquelle Moyse en ordonne la sanctification, non comme une institution nouvelle, mais comme la confirmation d'un ancien usage : *Souvenez-vous*, dit-il, *de sanctifier le jour du sabbat.* Quoi qu'il en soit, il est certain que non-seulement les Juifs, mais encore toutes les autres nations, ont eu des fêtes solennelles, & que les Chrétiens en ont eu depuis, dès le temps des Apôtres. Nous parlerons de ces différentes fêtes sous des titres séparés.

Fêtes des Juifs.

Les Juifs avoient deux sortes de fêtes : les unes avoient été instituées par un ordre exprès de Dieu. Les autres furent établies dans la suite à l'occasion de quelque grand événement.

Outre le sacrifice qui se faisoit tous les jours parmi les Juifs aux dépens du public, on en faisoit encore un toutes les semaines le jour du sabbat, qui étoit leur fête ordinaire, en mémoire de ce que le Seigneur se reposa au septiéme jour, après avoir créé le monde en six jours. Le premier jour de chacun de leur mois (qui étoient lunaires) étoit aussi une fête parmi eux, qu'on appelloit *néoménie*, c'est-à-dire, nouvelle lune ; mais ils avoient cinq autres fêtes beaucoup plus solennelles, qu'ils célébroient tous les ans. La premiere étoit nommée *phase*, ou *pâque*, du mot hebreu *pesach*, c'est-à-dire, *passage*, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il les avoit délivrés de la servitude d'Egypte, & protégés miraculeusement dans le passage de la mer Rouge. On commençoit à la célébrer à la fin du 14 jour de la lune du mois de nisan, qui répond à celle de notre mois de mars, en laquelle on immoloit l'agneau paschal, & elle duroit sept jours, pendant lesquels les Juifs ne mangeoient que des azymes ; le septiéme étoit une fête solennelle comme le premier. La deuxiéme étoit la *Pentecôte*, qu'ils célébroient 50 jours après celle de Pâque, en mémoire de la loi qui fut donnée à Moyse, 50 jours après la sortie d'Egypte. La troisiéme, appellée la *fête des trompettes*, étoit une des néoménies, & tomboit au premier jour de *tisri*, qui étoit le septiéme mois de l'année ecclésiastique, & le premier de l'année civile. Ils y sonnoient du cor, ou de certaines trompettes faites de cornes de bêtes, en mémoire, à ce que quelques-uns disent, de la délivrance d'Isaac, lorsqu'il étoit près d'être immolé par son pere Abraham, ou pour célébrer le jour auquel Dieu avoit donné sa loi aux Israélites au milieu des tonnerres & trompettes. La quatriéme fête appellée de la *propitiation*, arrivoit au 10 du même mois de *tisri* ; parceque ce fut au même jour que Moyse leur avoit annoncé, que Dieu leur avoit remis la peine qu'ils avoient méritée, par l'adoration du veau d'or. Le grand-prêtre faisoit alors une cérémonie dont nous avons parlé à l'article EXPIATION. La cinquiéme, s'appelloit la *fête des tabernacles*, ou en grec Σκηνοπηγία & se commençoit au quinziéme du même mois. Ils demeuroient alors sous des tentes pendant sept jours, pour se souvenir des 40 années qu'ils avoient passées de cette maniere dans le désert, sous la conduite de Moyse. Ils appelloient le *grand sabbat* celui qui se rencontroit dans le septiéme jour de cette fête ; ainsi que les deux autres jours de sabbat, d'après les deux fêtes de Pâque & de la Pentecôte. Les Juifs avoient encore au 24 du mois *casleu*, la fête de la dédicace du temple, instituée par Judas Machabée, quand il purifia le temple profané par Antiochus. Ils célébroient aussi la fête du *phurim*, le 14 & le 15 du mois *adar*, en mémoire de l'avantage que leurs ancêtres avoient remporté sur Aman, qui avoit voulu détruire toute la nation juive. Ils allumoient la nuit des lampes dans leurs synagogues, où l'on lisoit tout le livre d'Esther ; & autant de fois qu'ils entendoient le nom d'Aman, ils faisoient un grand bruit & frapoient des pieds. Ils passoient ces jours-là dans la bonne chere, & dans une réjouissance publique. Les Juifs modernes font encore quelques autres fêtes marquées dans leur calendrier. Il faut ajouter deux observations générales sur toutes les fêtes des Juifs ; la premiere, qu'elles commençoient toutes à six heures du soir & finissoient au soir suivant à pareille heure : la seconde qu'ils s'abstenoient de toutes œuvres serviles en ces jours, & qu'ils poussoient même cette abstinence à l'égard du sabbat jusqu'à la superstition, en demeurant dans le repos & dans l'inaction, même pour les choses nécessaires à la vie. * *Continuation de l'histoire de Joséphe, depuis* Jesus-Christ *jusqu'à présent.* Godwin, *de rit. Hebr.* Blondel, *hist. du calendrier romain. Voyez* PASQUE, PENTECOSTE, &c.

Fêtes des Payens.

Les Païens avoient des jours de fêtes, & des jours qui n'étoient point fêtés ; *festi & profesti*, *fasti & nefasti.* Les jours de fêtes, on ne rendoit point la justice ; le négoce & le travail des mains cessoit, & le peuple les passoit dans la réjouissance. On offroit des sacrifi-

ces, on faisoit des festins, on célébroit des jeux. De ces jours de fêtes, il y en avoit de reglés appellés *stativi* ou *annales*, & d'autres qui étoient ordonnés par les magistrats. Les premieres fêtes chez les Grecs, étoient ces assemblées solennelles, où l'on représentoit des jeux : il y en avoit de générales de toute la Gréce, comme les jeux olympiques, les pythiens, les isthmiens & les néméens. Les Latins, à l'imitation des Grecs, donnoient des jeux & des spectacles les jours de fêtes. Les uns s'appelloient circéens, *circenses*, qui se représentoient dans le cirque ; les autres se représentoient sur le théâtre, & s'appelloient *ludi scenici*. Pour venir aux fêtes réglées des Grecs & des Romains, il y en avoit de fixées qui revenoient chaque mois, comme les néoménies, ou les jours de la nouvelle lune chez les Grecs ; & les calendes, ou le premier jour du mois chez les Latins ; les nones, qui se célébroient le 5 ou le 7 du mois, & les ides le 13 ou le 15 : ces fêtes étoient consacrées à Jupiter ou à Junon. A l'égard des fêtes particulieres à chaque mois ; en voici une espéce de calendrier pour différentes nations.

Au mois de janvier.

Dans ce mois, que les Grecs appelloient Γαμηλιὼν, ils célébroient la fête des *gamelies*, en l'honneur de Junon, instituée, à ce que dit Favorin, par Cécrops.

Les Ioniens célébroient aussi en ce mois les *lenées*, ou les *ambroisies*, en l'honneur de Bacchus.

Les Egyptiens célébroient dans le septiéme du mois de *Tibi*, qui peut répondre à la fin de décembre, ou au commencement de janvier, une fête qu'ils appelloient *la sortie d'Isis de Phénicie*.

Les Romains faisoient une fête solennelle le jour des calendes, ou le premier de janvier, en l'honneur de Janus. Ils célébroient aussi en ce mois, mais le jour n'est point marqué, la fête des *compitales*, instituée par le roi Servius Tullius.

Le V des ides, 9 de janvier, il y avoit une fête, appellée des *Agonales*, en l'honneur de Janus.

Le III des ides, 11 du même mois, étoit la fête de la déesse *Carmenta*, mere du roi Evander. On la répétoit le 18 des calendes de février, 15 de janvier.

Le XVII de ces calendes, 16 de janvier, on célébroit la fête de la *dédicace de la Concorde*.

Il y avoit le XVI des mêmes calendes des jeux, appellés *palatins*, qui duroient sept jours, ou trois jours.

On célébroit ordinairement le 24 du mois de janvier, quoique ce jour ne fût pas tout-à-fait fixe, la fête des *semailles*, que l'on appelloit à la campagne *ambervales* ou *paganales*.

Le VI des calendes de février, 27 du mois de janvier, étoit le jour de la fête de *Castor & de Pollux*.

Le 30 de janvier étoit celui *de la Paix*.

Mois de février.

Les Phocéens célébroient en ce mois, qu'ils nommoient Ἐλαφηβολιὼν, la fête appellée *elafebolies*, en l'honneur de Diane, & en mémoire de la victoire qu'ils avoient remportée contre les Thessaliens. On l'appelloit de ce nom, parceque l'on faisoit en ce jour un cerf de pâte composée de farine & de miel.

Le VII de ce mois étoit consacré à *Esculape*.

Les Trezeléniens célébroient en ce mois plusieurs jours de fêtes, dans l'un desquels les esclaves jouoient & mangeoient avec leurs maîtres.

Chez les Romains, les calendes, ou le premier jour de ce mois étoit consacré à la déesse Sospita, ou *la déesse de la santé*. On y faisoit aussi mémoire de l'asyle établi à Rome par Romulus. On appelloit ces fêtes lucaries, *lucaria*.

Le jour des nones, 5 de février, on faisoit une fête en mémoire du jour auquel Auguste avoit été appellé *pere de la patrie*.

Le jour des ides, 13 du mois, se célébroient les *faunales*, en l'honneur de Faune.

Le XV des calendes de mars, 15 de février, on célébroit les *lupercales*, en l'honneur du même dieu, ancienne fête qu'Evander avoit apportée d'Arcadie en Italie, & établie à Rome par Remus & Romulus.

Les *quirinales*, en l'honneur de Romulus, se célébroient le 13 des calendes de mars, 17 de février. Cette fête avoit été établie aussitôt après la mort de ce roi.

On célébroit encore dans ce mois, mais sans que l'on sache le jour marqué, la fête des *fornacales* ou *des fours*, en mémoire de la découverte du dégré de chaleur nécessaire pour sécher le bled, sans le bruler, faite du temps de Numa Pompilius.

Les derniers jours de ce mois, on faisoit la fête des *férales*, pour appaiser & expier les mânes des morts ; & il y avoit un jour marqué pour la fête de la déesse *Muta*, nymphe, à qui, selon la fable, Mercure coupa la langue, parcequ'elle avoit averti Junon des amours de Jupiter pour la nymphe Juthurna.

Le VIII des calendes de mars, 22 de février, étoit le jour des *charisties*, dans lequel les gens d'une même famille, & les amis s'assembloient pour se donner des marques d'amitié, & passer le jour en festins & en réjouissances.

Le jour suivant étoit la fête des *terminales*, en l'honneur du dieu *Terme*, protecteur des champs, instituée par Numa.

Le 24 de février, on faisoit mémoire de l'expulsion des rois, & cette fête étoit appellée *regifuge*.

Le III des calendes de mars, 27 de février, se faisoient les jeux appellés *equiries*, qui étoit une course de chevaux dans le champ de Mars, en l'honneur de ce dieu, établie par Romulus. Il y en avoit une autre que l'on appelloit *tauriles*, établie sous Tarquin, en l'honneur des dieux d'enfer, dans le temps qu'il y eut une peste à Rome, à cause de la corruption de la viande de bœufs, qui avoit été exposée en vente.

Mois de mars.

Au commencement de ce mois, en grec Μυνυχιὼν, on célébroit à Athènes les petites *panathenées*.

Dans les isles Cyclades, & dans quelques autres villes de Gréce, les jeux *pythiens*, en l'honneur d'Apollon.

Les jeux *isthmiens*, dans l'isthme d'Achaye, proche de la ville de Corinthe, en l'honneur de Mélicerte, mais tous les cinq ans seulement.

En Arcadie, on célébroit aussi tous les cinq ans, des jeux en l'honneur d'Esculape.

Les Sicyoniens célébroient tous les ans le 5 du mois *antesterion*, une fête qu'ils appelloient *soteries*, en l'honneur de Jupiter libérateur, & des dieux du salut.

Ce mois étoit consacré à Bacchus, pour lequel on faisoit une grande fête à Athènes, & dans les autres villes de la Gréce. On les appelloit *dionysiaques*, *orgies*, & *bacchanales* chez les Latins.

Le 16 du mois *munychion*, étoit consacré par les Athéniens, en l'honneur de Diane, le 19 à Jupiter. Ce mois répond à notre mois de mars.

Enfin l'on célébroit encore en ce temps une fête en l'honneur de *Chtonie*, qui avoit bâti un temple de Cerès dans la ville d'Hermione.

Les Egyptiens faisoient dans ce mois une fête en l'honneur de *l'entrée d'Osiris dans la lune*.

Les Romains célébroient le jour des calendes, 1 du mois, la fête des *matrônes*, ou dames Romaines, en mémoire de la paix que les filles des Sabins, enlevées par les Romains, firent faire avec les Sabins, en se jettant entre les deux armées.

Ils faisoient aussi en ce jour & dans les suivans, la fête des anciles ou *boucliers sacrés*, en mémoire du bouclier que l'on croyoit être tombé du ciel du temps

du roi Numa, & que l'on regardoit comme un gage tutélaire de la ville de Rome. On appelloit aussi ces fêtes, *la fête des Saliens*, parceque l'on dansoit en ce jour.

La veille des nones, 6 du mois, étoit un jour consacré à *Vesta*.

Le jour des nones, 7 du mois, étoit la fête de *Vejove*, ou du *petit Jupiter*.

Les ides, 5 du mois, étoient la fête d'*Anna Perenna*. On croit que c'est la sœur de Didon.

Le XV des calendes d'avril, 17 de mars, se faisoit la fete infâme des *bacchanales*.

Le XIII, 20 de mars, on célébroit les *quinquatres*, ainsi appellées, parcequ'elles étoient le cinquiéme jour après les ides, ou plutôt parcequ'elles se célébroient pendant cinq jours, en l'honneur de Minerve.

Le dernier de ces jours, on sonnoit de la trompette, ce qui s'appelloit tubilustre, *tubilustrium*.

Le VI des calendes d'avril, 27 de mars, on lavoit la statue de la mere des dieux, dans le fleuve Almon, & l'on faisoit une fête pour cette cérémonie.

Le 30 de mars, étoit la fête de *Janus*, de la *Concorde*, du *Salut*, & de la *Paix*.

Le dernier, étoit la fête de la *Lune*, qui se faisoit sur le mont Aventin.

Mois d'avril.

Les Argiens célébroient au mois que les Grecs appelloient θαργηλιών, qui répond pour la plus grande partie au mois d'avril; la fête qu'ils appelloient *hybristique*; dans laquelle en mémoire de la défense que les femmes de la ville d'Argos avoient entreprise contre Cléomenes, roi de Sparte; les femmes s'habilloient en hommes, & avoient la liberté d'insulter leurs maris : d'où cette fête prit le nom d'*hybristique*.

Le 6 jour de ce mois étoit consacré à Diane, & le 7 à Apollon; & ces deux fêtes s'appelloient les *targelies*. Celle du 7 étoit aussi appellée fête *Carnéenne*, du surnom d'Apollon appellé *Carnéen*.

Les mystéres de Cérès, appellés *fêtes d'Eleusine*, se célébroient à Athènes & à Eleusine avec grande solennité dans ce mois. On croit que les mystéres d'Eleusine avoient été institués par Triptoléme, fils de Celée, roi d'Eleusine, que Cérès avoit instruit de l'agriculture; c'étoit l'opinion commune du temps d'Homere. Hérodote, Diodore de Sicile, & plusieurs autres, en font venir l'origine des Egyptiens. Ces mystéres d'Eleusine étoient appellés les grands mystéres de Cérès; ceux d'Athènes furent établis par Hercule, que l'on avoit refusé d'initier à Eleusine : ils s'appelloient les petits mystéres.

Le 25 du mois *thargelion*, on faisoit à Athènes la fête des *plintheries*, en mémoire d'Aglaure, fille de Cecrops, qui fut, à ce qu'on croit, changée par Mercure en pierre, pour avoir empêché qu'il n'eût accès près de sa sœur Hersé. Cette fête étoit solennelle. On fermoit en ce jour à Athènes le temple de Minerve, parceque ce désastre étoit arrivé à Aglaure à cause de Minerve.

On célébroit aussi à Athènes les *canephories*, en l'honneur de Bacchus : les vierges y portoient des corbeilles d'or, d'où cette fête a pris le nom. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit instituée en l'honneur de Diane.

Chez les Romains, le jour des calendes, premier d'avril, les dames Romaines lavoient la statue de Junon, & lui offroient des fleurs & du myrthe.

Le jour des nones, 5 du mois, étoit la fête de la mere des dieux, appellée fête *megalesienne* ou *idéenne*. Elle se faisoit avec beaucoup de solennité. On y représentoit des jeux de différentes sortes. On y faisoit des festins; les prêtres de cette déesse y dansoient au son des tymbales, & y faisoient leurs collectes d'aumônes. C'étoient les premiers & les plus anciens jeux qui eussent été représentés à Rome.

Le VIII des ides (6 d'avril) étoit dédié à la *fortune publique*.

Le VI des ides (8 du mois) se faisoient les jeux pour *la victoire de César*.

Le IV des ides (10 du mois) étoient les *cereales* ou *jeux circéens*; célébrés pour la premiere fois par Caïus Memmius, edile curule. Cette fête duroit pendant huit jours.

La veille du jour des ides (le 12 du mois) on faisoit la fête de la merè des dieux amenée à Rome.

Le jour des ides (13 du mois) étoit dédié à *Jupiter vainqueur*, *& à la liberté*.

Le XVII des calendes de mai (15 d'avril) étoit la fête des *fordicides*, ainsi nommée, *à fordis bobus*; parcequ'on y immoloit des vaches pleines pour obtenir la fertilité de l'année.

Le XIV des calendes (18 du mois) étoient les *equiries* au grand cirque, & le brulement des renards, en mémoire de ce qu'un renard pris par un paysan, qui lui avoit attaché à la queue de la paille allumée, avoit brulé les bleds de toute une campagne du Latium.

Le XII des calendes (20 du mois) on célébroit les *paliliennes*, en l'honneur de Palés, déesse des pasteurs, pour lesquels cette fête étoit instituée, & qui la célébroient avec le plus de solennité.

Le IX des calendes (23 du mois) on célébroit les *vinales*, en l'honneur de Jupiter, auquel on offroit du vin, & ce même jour les femmes publiques célébroient la fête de *Venus Ericine*.

Le VII des calendes (25 du mois) se faisoient les *robigales* ou *rubigales*, pour empêcher la rouille ou nielle qui perd les grains.

Le IV des calendes (28 du mois) se faisoit la fête des *florales*, qui duroit six jours, en l'honneur de la déesse Flore. On les appelloit aussi *laurentales* ou *larentales*, du nom de *Laurentia* ou *Larentia*, célébre courtisane. On représentoit des jeux en ce jour, & on prétend que cette fête avoit été instituée par Ancus Martius.

Le dernier du mois étoit consacré à *Vesta Palatine*.

Mois de mai.

Les Athéniens faisoient au 12 du mois de Σκιρροφοριών, qui répond au mois de mai, une fête qu'ils appelloient *schire* ou *schirophorie*, en l'honneur de Cérès & de Proserpine.

Ils en célebroient encore une le 15, qu'ils appelloient *buphonie*, en l'honneur de Jupiter.

Les Romains faisoient le jour des calendes de mai la fête des *lares prestites*, & celle de la bonne déesse, avec les jeux floraux pendant trois jours.

Le VII des ides (le 9 du mois) ils célébroient les *lémuries*, pour appaiser les manes, cérémonie instituée, à ce que l'on croit, par Romulus, après qu'il eut fait mourir Remus.

Le IV des ides (12 du mois) étoit dédié à *Mars le vengeur*.

Les ides (le 15 du mois) étoit une fête dans laquelle les Vestales jettoient dans le Tibre des figures d'hommes faites de jonc, à la place des hommes que l'on y précipitoit autrefois. On y joignit la fête de *Mercure*, pour les marchands.

Le XII des calendes de juin (21 du mois) on célébroit les *vulcanales*, en l'honneur de Vulcain, & les *agonales*, en l'honneur de Janus.

Le VIII des calendes (25 du mois) on honoroit la *fortune publique*; & le lendemain on faisoit une seconde mémoire du *régifuge*.

Mois de juin.

Au commencement du Ἑκατομβαιών, qui répond au

mois de juin, les Athéniens célébroient la fête des *hécatombes*, célébre sacrifice de cent bœufs.

On faisoit aussi, quelque temps après, à Athènes la fête des *isiteries*, jour que les magistrats entroient en charge à Athènes, & le commencement de leur année.

Les Béotiens faisoient, vers le même temps, la fête de l'*hippodromie*, où se faisoient des courses de chevaux.

Les jeux *olympiques*, si célébres dans toute la Gréce, commençoient aussi au mois de juin.

Le 8 du mois *hecatombeon*, on faisoit à Athènes mémoire de l'*entrée de Thesée* à Athènes.

Le 12 du même mois, on célébroit les *chronies*, en l'honneur de Saturne.

Mais la plus célébre des fêtes, étoit celle des grandes *panathenées*, qui se faisoient tous les cinq ans. Elles étoient indiquées au 28 de juin, & célébrées en mémoire de ce qu'Erichtonius avoit réuni le peuple de l'Attique dans une seule ville. On s'y rendoit de toute la Gréce, & on y célébroit de toutes sortes de jeux.

Les calendes de juin chez les Romains, étoient dediées à la déesse *Carna*, ou *Carma*, dès le temps de Junius Brutus. On y honoroit aussi *Junon Moneta*, suivant le vœu de Furius Camillus, & la déesse *Tempesta*.

Le III des nones (3 du mois) étoit dédié à *Bellone*; le jour suivant à *Hercule au Cirque*.

Le V jour des nones étoit consacré au dieu *Fidius*.

Le VII des ides (7 du mois) se faisoient les *jeux piscatoriens*, au-delà du Tibre, par les pêcheurs.

Le VI étoit la fête de la *Déesse de l'entendement*, ou de l'*intelligence*, vouée par Attilius Crassus, préteur, dans la seconde guerre punique.

Le V des ides (9 du mois) on célébroit la fête de *Vesta*, déesse du feu, particuliere aux Vestales.

Le IV des ides (10 du mois) on faisoit la fête des *matrales*, en l'honneur de la déesse *Matuta*, que les Grecs appellent *Leucothea*, & qui est l'*Aurore*. Le même jour étoit dédié à la *Fortune*.

Le III (11 du mois) étoit la fête de la *concorde*.

Le jour des ides (13 du mois) outre la fête de Jupiter l'*invincible*, on célébroit les petites *quinquaires*, fête des joueurs de flûte.

Le XVII des calendes de juillet (15 du mois) on transportoit les immondices du temple de Vesta dans le Tibre; & cette cérémonie donnoit lieu à une fête.

Le XVI des calendes (18 du mois) on faisoit la fête de la *dédicace du temple de Pallas sur le mont Aventin*.

Le XII des calendes (20 du mois) se faisoit la fête de *Summanus*, en mémoire de la dédicace du temple, dédié en son honneur pendant la guerre de Pyrrhus. Ce dieu Summanus étoit un ancien dieu de Toscane, qui présidoit à la nuit.

Le VIII des calendes (24 du mois) étoit la fête de la *fortune forte*, dont il y avoit un temple hors de la ville, dédié par Servius Tullius.

Le V des calendes (27 du mois) étoit consacré à Jupiter *Stator*, dont Romulus avoit voué & bâti le temple dans la guerre contre les Albains, & aux *dieux Lares*.

Le III des calendes (29 du mois) étoit voué à *Quirinus*, ou *Romulus*, pour la dédicace de son temple au mont Quirinal.

Le dernier jour du mois, étoit consacré à *Hercule & aux Muses*.

Mois de juillet.

Les Grecs faisoient au commencement du mois Μεταγειτνιὼν, qui répond à celui de juillet, une fête en l'honneur d'Apollon, qu'ils appelloient *metagitnies*.

Ils célébroient aussi en ce même temps la fête d'*Adonis*, fils de Cyniras, roi de Chypre, aimé de Vénus, & tué par un sanglier. Les femmes y pleuroient sa mort. Il est parlé de cette fête dans le prophéte Ezéchiel, *c.* 8.

Les Syracusains faisoient le 24 de ce mois, une fête qu'ils appelloient *asinaire*, en mémoire de la victoire qu'Euriclés, préteur de Syracuse, avoit remportée sur les Athéniens.

Chez les Romains, le jour des calendes du mois de juillet, étoit celui auquel finissoient & commençoient les baux des maisons de Rome.

Le III des nones (5 du mois) étoit la fête du *poplifuge*, en mémoire de la retraite du peuple sur le mont-Aventin, selon quelques-uns, après la mort de Romulus, ou plutôt lorsqu'après que les Gaulois eurent pris la ville de Rome, les Romains furent mis en fuite par les Toscans.

La veille des nones (6 du mois) on faisoit la fête de *la fortune des femmes*, fête établie par la femme & la mere de Coriolan, quand elles eurent obtenu de lui la paix, & les jeux apollinaires, établis dans la seconde guerre punique.

Les nones de ce mois, étoient appellées *caprotines*: c'étoit la fête des *femmes esclaves*, en mémoire de ce qu'après la prise de Rome, en 260, par les Gaulois, les peuples d'Italie ayant demandé aux Romains leurs filles, & leur ayant déclaré la guerre, sur le refus qu'ils firent de les leur donner, une esclave, nommée *Philotis* ou *Tutola*, proposa au sénat d'aller avec les autres esclaves à la place des filles de qualité. Toutes ces esclaves s'étant rendues dans le camp des Latins, les firent boire; & quand ils furent endormis, Philotis étant montée sur un figuier sauvage, que l'on appelle en latin *caprificus*, donna le signal aux Romains, qui vinrent fondre sur le camp des Latins & les défirent. C'est de-là que cette fête prit le nom de *caprotines*, & est particuliere aux femmes & aux filles esclaves.

Le lendemain des nones (8 du mois) se célébroit la fête de la *vitulation* ou de la déesse *Vitula*, génisse, qui présidoit à la joie & à la victoire.

Le IV des ides (12 du mois) se faisoit la fête de la *naissance de César*.

La veille des ides (14 du mois) étoit consacrée à la *fortune féminine*; & l'on y commençoit les *mercuriales*, qui duroient six jours.

Les ides (15 du mois) étoient particulierement consacrées à *Castor & Pollux*, fête établie par Aulus-Posthumus, après la victoire qu'il eut remportée contre les Latins, qui vouloient rétablir Tarquin. Il y avoit des jeux & des combats solennels en ce jour.

Le XVI des calendes d'août (17 juillet) étoit un jour funeste, à cause de la *bataille d'Allia*. On en faisoit la mémoire ce jour-là, ou, selon d'autres, le 18 ou le 21 du mois.

Le X des calendes (23 de juillet) se faisoient les *jeux de Neptune*.

Le VIII des calendes (25 du mois) on célébroit les *Furinales* en l'honneur de la déesse *Furina*, qui étoient suivies des jeux *circenses*, pendant six jours.

Mois d'août.

Au commencement de ce mois, appellé Βοηδρομιὼν par les Athéniens, ils faisoient des fêtes, le 1, le 2, le 4, le 6 & le 12 de ce mois.

Le XII on représentoit les jeux *néméens*, dans plusieurs villes de Gréce, de trois en trois ans.

Les grands mysteres de *Bacchus* occupoient une partie de ce mois, chez les Grecs & chez les Alexandrins.

A Babylone, le 16 du mois *loi* (qui répond au mois d'août) on faisoit la fête des *saccées*, ou de la déesse *Sacca*, pendant six jours. Cette fête étoit célébre chez les Medes & chez les Arméniens.

Les Rhodiens faisoient dans le même mois, la fête de *chelidonie*, ou des *hirondelles*.

Les Egyptiens faisoient dans leur *mesori*, (qui répond au mois d'août) la fête d'*Harpocrate*.

Le jour des calendes d'août étoit consacré à l'*Espérance* chez les Romains; & ils faisoient des jeux en ce jour, en l'honneur de *Mars*.

Le IV des nones (2 du mois) on faisoit une fête en mémoire de ce que *César* avoit subjugué l'Espagne.

Le jour des nones (5 du mois) étoit la fête de la déesse du *Salut* au mont Quirinal.

Le VI des ides (8 du mois) étoit consacré au soleil *indigete*. La fête se célébroit aussi au mont Quirinal.

Le IV des ides (10 du mois) étoit consacré aux déesses *Ops* & *Cerès*.

La veille des ides (12 du mois) étoit les *lignapesies*, en l'honneur d'Hercule.

Les ides (13 du mois) étoient consacrées à *Diane* & *à Vertumne*: c'étoit la fête des esclaves & des servantes, en mémoire de ce que Servius Tullius, né d'une esclave, étoit venu au monde en ce jour.

Le XVI des calendes de septembre, (17 du mois) étoient les *portumnales*, en l'honneur de *Portumnus*, dieu marin. On y faisoit aussi une fête pour *Janus*.

La lendemain étoit la fête des *consuales*, où l'on représentoit des jeux, en l'honneur de Consus, dieu du conseil. Cette fête avoit été instituée à Rome par Romulus, & venoit des Arcadiens par Evander.

Le XII des calendes (21 du mois) se célébroient les *vinales rustiques*; & le lendemain la fête des *chasseurs*.

Le X des calendes (23 du mois) étoient les *vulcanales*, au cirque flaminien.

Le VIII des calendes (25 du mois) on faisoit la fête de la déesse *Ops consiva*, qui présidoit aux semailles.

Le VI des calendes (27 du mois) étoient les *volturnales*, fête dédiée au dieu *Volturnus*.

Le V (28 du mois) étoit dédié à la victoire.

On faisoit encore en ce mois la fête de *Phallagogues*, ou de *Priape*, dans laquelle les dames Romaines portoient hors de la porte Colline en pompe un membre viril, pour le placer dans le sein de la statue de Vénus. Cette infame cérémonie venoit des Grecs, qui l'avoient reçue des Egyptiens par Melampus.

On faisoit aussi en ce mois à Rome, la fête des *chiens*, dans laquelle on crucifioit un chien, en mémoire de ce que les chiens ne s'étoient pas éveillés quand les Gaulois surprirent le Capitole.

Mois de septembre.

Dans ce mois, que les Athéniens appellent Μαιμακτηριὼν, ils faisoient la fête des *maimacteres*, en l'honneur de Jupiter *furieux*, pour détourner les orages.

On célébroit dans l'isle de Chypre la fête d'*Ariadné*.

Le 16 de ce mois, on honoroit la mémoire des Grecs, qui avoient été tués à la bataille de Platée.

Les Egyptiens célébroient le 10 de leur mois *thoth*, qui répond au mois de septembre, la fête de *Mercure*, & le 9 du même mois, une autre fête, dans laquelle ils mangeoient un poisson rôti à la porte de leur maison.

Les calendes de ce mois étoient dédiées chez les Romains à *Neptune*.

Le 4 de ce mois, commençoient les *jeux Romains*, qui duroient huit jours.

Le jour des ides (13 du mois) l'on faisoit *la dédicace du Capitole*, & la mémoire de la solennité du premier cloud fiché dans le Capitole, pour empêcher la peste.

Les grands jeux *circenses*, commençoient le 17 des calendes d'octobre, 15 du mois, & duroient pendant cinq jours.

Le IX des calendes (23 du mois) on célébroit la *naissance d'Auguste*.

Le dernier jour se faisoit la fête des *méditrinales*, dans laquelle, le prêtre de Mars buvoit du vin nouveau pour la premiere fois, & disoit en le buvant: » Je bois du vin vieux & nouveau, & par ce vin » nouveau je guéris une vieille maladie: *Novum vetus vinum bibo, novo veteri morbo medeor.* Ces mots ont donné lieu au nom de la fête méditrinale.

Mois d'octobre.

Les Athéniens, en ce mois qu'ils appelloient Πυανεψιὼς faisoient une fête solennelle en l'honneur d'*Apollon*, dans laquelle ils cuisoient *des feves*, d'où est venu le nom du mois & de la fête, que l'on croit instituée par Thesée, après son heureux retour de l'isle de Crete. On la célébroit le 7 de ce mois.

On faisoit encore le 8 de ce mois, la fête des *oscophories*, établie de même par Thesée.

Les *thesmophories*, se célébroient aussi le 6 de ce mois à Athènes, en l'honneur de *Cerès*; outre une fête particuliere encore en l'honneur de cette déesse, après la moisson.

Les *apaturies*, duroient pendant trois jours de ce mois, & se faisoient en l'honneur de *Jupiter* & de *Minerve*.

Les Béotiens faisoient tous les ans, en ce mois, la fête de *pambeotes*, fête générale de leur nation.

Le 25 de ce mois, les Athéniens offroient plusieurs muids de vin & des sacrifices à *Apollon*.

Le dernier du mois, il y avoit une fête en l'honneur de *Vulcain*, qu'ils appelloient *chalcées*, & qui étoit particulierement célébrée par les artisans.

Les Egyptiens célébroient, après l'équinoxe d'automne, la fête du *bâton du soleil*, supposant que cet astre avoit besoin en ce temps-là de soutien, parcequ'il commence à décliner.

Chez les Romains, on faisoit la veille des nones, 6 du mois, une fête aux *dieux Manes*.

Le IV des ides (12 du mois) on célébroit les *augustales*, en l'honneur du retour d'Auguste à Rome, l'an 736 de la fondation de Rome.

Le lendemain, étoient les *fontinales*, fête dans laquelle on honoroit les fontaines, en jettant dedans des couronnes de fleurs.

Le jour des ides (15 du mois) on immoloit un cheval dans le champ de *Mars*, en l'honneur de ce dieu.

Le XIV des calendes de novembre (19 d'octobre) on faisoit la fête nommée l'*armilustre*, parceque l'on offroit en ce jour les sacrifices en armes, & que l'on jouoit de la trompette pendant ce temps-là.

Le X des calendes (23 du mois) étoit consacré au pere *Liber* ou *Bacchus*.

Le VI des calendes (27 du mois) se représentoient les *jeux de la victoire*.

Le III des calendes (30 du mois) commençoient les *féries de Vertumne*.

Mois de novembre.

Les Egyptiens au mois d'*athyr*, appellé chez les Grecs Ἀνθεστηριὼν, qui répond au mois de novembre, célébroient pendant quatre jours, après le 17 du mois, une fête lugubre en l'honneur du deuil de la déesse *Isis*, affligée de la perte d'Osiris son frere, que son mari Typhon avoit tué. Cette fête s'appelloit la *recherche d'Osiris*.

Les Romains célébroient, le 5 du mois, les *neptunales*, à l'honneur de *Neptune*. On faisoit aussi en ce jour le festin de *Jupiter*, & on appelloit cette fête *lectisternie*, parcequ'on dressoit communément des lits dans les temples des dieux, pour y faire des festins.

Le XVII des calendes de décembre (15 du mois de novembre) on représentoit les *jeux plébéiens* dans le cirque pendant trois jours.

Depuis le VIII des mêmes calendes, jusqu'au IX des calendes de janvier, c'est-à-dire, depuis le 21 no-

vembre jusqu'au 24 décembre, on célébroit les *brumales*, ou *les fêtes des jours d'hiver*.

Le V des calendes (27 du mois) on faisoit des sacrifices mortuaires aux *manes des Gaulois & des Grecs* que l'on avoit enterrés vifs à Rome, dans le marché aux bœufs.

Mois de décembre.

Les Grecs faisoient au commencement du mois Ποσειδεὼν, une fête en l'honneur de *Neptune*, d'où ce mois a pris le nom chez eux.

Les Romains faisoient une fête des *faunales*, le jour des nones de décembre (5 du mois.)

Les *agonales* se faisoient la veille des ides, & étoient suivies de sept jours de jeux.

Les *consuales* étoient établies le XVIII des calendes de janvier, ou 15 décembre.

Les *saturnales* étoient des plus anciennes fêtes des Romains. Elles se célébroient à Rome, le XVI des calendes de janvier, (17 du mois de décembre) &

Deux jours après on célébroit les *opaliens*, en l'honneur de la déesse *Ops*; &

Le lendemain (20 décembre) étoient les *Sigillaires*, pendant deux jours, ainsi appellées, à cause de petites figures d'idoles, faites de différentes matieres, que l'on s'envoyoit.

Le 12 des calendes (21 du mois) étoient les *angeronales*, en l'honneur d'une déesse appellée *Angerona*, que l'on croit la déesse du silence. On sacrifioit aussi en ce jour à Hercule & à Vénus: il y avoit encore en ce mois une fête appellée *vacunales*, en l'honneur de *Vacuna*, déesse des oiseaux.

Le X des calendes (23 du mois) se célébroient les *laurentales*, en mémoire d'*Acca Laurentia*, nourice de Remus & de Romulus.

Le lendemain se faisoient les *juvénales*, pour les jeunes gens, fête qui fut ajoutée aux autres fêtes saturnales, par l'empereur Caligula.

Outre ces fêtes fixes, dont on sait les jours, & qui revenoient tous les ans, ou après un certain nombre d'années, il y en avoit d'autres, tant chez les Grecs, que chez les Latins, & les autres peuples, dont on ignore les jours fixes, ou qui n'en avoient point; comme les jeux *agrionniens*, célébrés à Athènes, en l'honneur de Bacchus; les *athenéens* en l'honneur de Minerve, célébrés par les peuples qui habitoient près du Marais Tritonide; les *haléens*, en l'honneur de la même déesse, célébrés par les Tégéates; les *alectoriens*, célébrés à Athènes & à Pergame, en mémoire de ce que Themistocle, partant pour aller faire la guerre aux Perses, se servit de l'exemple de deux cocqs, qui se battoient, pour animer ses soldats; ceux d'*aletes*, que les Athéniens faisoient en l'honneur d'Erigone, fille d'Icare; les *aliens*, chez les peuples de Rhodes, pour appaiser les tempêtes maritimes; les *aloëens*, en l'honneur de Cerès à Athènes, chez les Tégéates, les *aloties*, en mémoire des prisonniers Lacédémoniens, que les Tégéates avoient faits; les *amarises*, à Athènes, en l'honneur de Diane; les *anacies*, dans la même ville, en l'honneur de Bacchus; les *anthesphories*, pour Proserpine; la fête d'*Antinoüs*, établie à Mantinée, par l'empereur Adrien; la fête d'*Apollon*, chez les Sicyoniens, & parmi d'autres peuples; celle d'*Aratus*, qui avoit délivré les Athéniens de la tyrannie des Macédoniens, à Athènes; la fête des *areïens* en l'honneur de Mars, chez les Scythes; des fêtes particulieres, *de Diane*, sous différens noms, en plusieurs villes de Gréce; la fête des *Aphrodisiens*, en l'honneur de Vénus, chez les Athéniens; chez ces mêmes peuples la fête de *Bacchus*, en liberté; & celle de *Borée*. Il y avoit à Lacédémone, & dans d'autres villes de Gréce, la fête *du ris*; les *gérestiés*, dans l'Eubée, en l'honneur de Neptune; les *Nudipedales*, à Lacédémone, fête dans laquelle on dansoit nuds pieds, en l'honneur des dieux; deux fêtes *des Dedales*, qui se faisoient à Platée; la fête *de Dolide*, à Argos; les *combats déliens*, à Delos; les fetes *de Cerès*, à Pallene, à Messene, & en plusieurs autres villes de Gréce; la fête *de la flagellation*, à Lacédémone; la fête *de Lucine*, chez les Eléens; des fêtes *de la liberté*, en plusieurs villes de Gréce; les jeux *épidauriens*, en l'honneur d'Esculape, à Athènes; les *ephestries*, à Thèbes, en mémoire de Tyresias; la fête *de Junon*, dans plusieurs villes de la Gréce, & particulierement à Samos; celle d'*Hercule*, à Thébes, & dans les autres villes de Béotie; trois fêtes que l'on célébroit à Delphes; savoir, le *septerion*, *l'heroïde*, & la *charille*; la fête de *Vulcain*, à Athènes, & dans les autres villes de la Gréce; la *theoxenie*, en l'honneur de tous les dieux, à Delphes, & à Pallene: la *théophanie*, en l'honneur d'Apollon, à Delphes; les *thyies*, en l'honneur de Bacchus, chez les Eléens; les *thomiens*, en l'honneur de Jupiter, chez les Messeniens; la fête d'*Ino*, chez les Epidauriens; celle d'*Iolaüs*, à Thébes; la *solennité d'Isis*, en Egypte; la fête *des dieux cabires*, à Thébes; les *cossotomes*, chez les Phliasiens; celle *des couronnes*, chez les Rhodiens; les *cotites*, chez les Corinthiens & chez les Siciliens; les *lagénophories*, institués par Ptolémée, en l'honneur de Bacchus; les *laphries*, en l'honneur de Diane, à Patras & chez les Calidoniens; les *couches d'Isis*, chez les Egyptiens; la *magophonie*, ou le jour que les mages furent tués en Perse; les *monophagies*, en l'honneur de Neptune, chez les Eginetes; les *orgies*, en l'honneur de Cybelle, ou de la mere des dieux; la fête *mitres*, ou du *Soleil*, chez les Perses & chez les Tarentins; les *oinisteries*, en l'honneur d'Hercule; les *oleries*, en l'honneur de Minerve, à Olere, ville de Créte; les *pannonies*, que tous les Ioniens célébroient proche du promontoire de Mical; la fête *de Pan*, chez les Athéniens; les *pélories*, à l'honneur de Jupiter, en Thessalie; la fête *de Pyrse*, chez les Argiens, en mémoire du signal que Lyncée donna avec un flambeau à Hypermnestre, qu'il étoit en lieu de sureté; les *prométhées*, à Athènes, dans lesquelles on honoroit Prométhée avec des flambeaux ardens; les *saronies*, chez les Trezeniens, en l'honneur de Diane; la *sépulture d'Apis*, chez les Egyptiens; la fête *des nourices*, chez les Lacédémoniens; la fête *des Hyacintes*, chez les Lacédémoniens, en mémoire de la perte d'Hyacintus; l'*hidrophorie*, à Athènes, en mémoire du déluge; les *hystéries*, à Argos, en l'honneur de Vénus: les *phéréphatties*, en l'honneur de Proserpine, chez les Cyzicéniens; les *charites*, à Delphes, en l'honneur d'une fille nommée Charille: & quantité d'autres.

Chez les Romains, il y avoit des jeux, ou fêtes séculaires, qui revenoient tous les cent ans, sur lesquelles, *voyez* l'article JEUX SECULAIRES; *les fêtes latines* qui n'avoient pas de jour fixe: la *fête des prêtres*, dans laquelle on faisoit de grands festins, qui se célébroient deux fois l'an: la *fête des neuf jours*, dont on indiquoit la solennité pour expier quelques prodiges. On peut joindre à ces fêtes divers jeux que l'on représentoit à des temps reglés, ou dans certaines occasions, comme *les Troyens*, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Ascanius, fils d'Enée: les *Capitolins*, en mémoire de ce que Jupiter avoit fait connoître au sénat assemblé dans le Capitole, par un présage, qu'il ne falloit pas que le peuple Romain quittât la ville de Rome: ceux qui se faisoient dans le temps des victoires & des triomphes, ou pour quelque vœu: les jeux qui se célébroient tous les cinq ans en l'honneur de Jupiter; & d'autres, qui se célébroient reglément de dix en dix ans, de vingt en vingt ans, ou de trente en trente ans.

Toutes les fêtes des Grecs & des Romains, dont nous avons parlé, ne se célébroient pas avec une égale solennité. Il y en avoit même, dans lesquelles on ne s'abstenoit pas de rendre la justice dans les tribunaux,

ni de travailler, & qui n'étoient pas généralement observées. L'empereur Marc-Antoine avoit reglé, comme le remarque Capitolin, 330 jours dans l'année, qui étoient libres pour vacquer à ses affaires, pour travailler, & pour rendre la justice: ensorte qu'il n'en restoit que 35 de fêtes. * Ovide, *Fastor.* Varron. Festus. *Ancien calendrier romain.* Tite-Live. Plutarque, *antiq. grecq. & rom.* Hospinien, *de origine festorum.*

Fêtes des Chrétiens.

Comme les Chrétiens, outre le culte intérieur & spirituel du vrai Dieu, ont encore un culte extérieur, ils ont aussi des fêtes dont quelques-unes ont été de tout temps pratiquées dans l'église, & les autres ont été établies dans la suite.

Tous les premiers jours des semaines, ausquels ils ont donné le nom de jours dominicaux, vulgairement *Dimanches*, ont été, dès le temps des apôtres, des jours de solennités pour eux. Dans ces jours ils s'assembloient pour prier ensemble, pour célébrer l'eucharistie, & pour honorer Dieu d'une maniere particuliere. C'est une tradition constante, qu'ils ont choisi ce jour, à cause que c'étoit celui de la résurrection de Jesus-Christ. Quelques-uns des premiers Chrétiens observoient aussi le sabbat: mais cet usage ne dura pas long-temps.

La fête de Pasque a été de tout temps la plus solennelle parmi les Chrétiens. Elle se faisoit en l'honneur de la résurrection de Jesus-Christ. Quelques-uns la célébroient le 14 de la lune de mars; les autres la remettoient au dimanche suivant. *Voyez* sur cette différence le titre de Pâque.

La Pentecôte est encore une fête solennelle pour les Chrétiens, en mémoire de la descente du S. Esprit sur les apôtres.

Enfin l'Ascension n'est guères moins ancienne: & S. Augustin de son temps la met au nombre des quatre plus anciennes fêtes de l'église, fondées sur une tradition apostolique. Ces quatre fêtes sont, selon lui, la *Passion*, la *Résurrection*, *l'Ascension* & la *Pentecôte*.

Outre ces quatre fêtes de Jesus-Christ, les premiers Chrétiens célébroient les jours dans lesquels ils faisoient mémoire des martyrs; mais ces fêtes étoient d'abord particulieres à certaines églises. On a depuis étendu cet usage à tous ceux dont la mémoire devoit être en vénération à cause de leur sainteté éminente. Sans nous arrêter à ces fêtes particulieres des saints, nous remarquerons seulement ici l'institution des principales fêtes, que l'église célebre à présent pendant l'année.

Le premier jour de l'an, on fait la fête de la *Circoncision* de Notre-Seigneur. On ne regardoit autrefois ce jour, que comme l'octave de la Nativité. Ce ne peut être que vers le VII siécle, qu'il a été dédié particuliérement à la Circoncision de Jesus-Christ.

Le 6 du mois de janvier, est la fête de l'*Epiphanie*, que l'on appelle vulgairement *les Rois*. Les Grecs faisoient autrefois en ce jour la fête de la Nativité de Notre-Seigneur. A présent on y a uni la mémoire de trois mysteres, l'adoration des mages, le baptême de Jesus-Christ, & son premier miracle.

Le second jour de février, on célébre la *présentation de Jesus-Christ au temple, & la Purification de la Vierge*, que l'on appelle vulgairement *Chandeleur*, parcequ'aprésent on y allume des cierges. Cette fête appellée *hypapante*, Υπαπαντὴ parmi les Grecs, n'a été établie que vers le VI siécle.

La fête des *Cendres*, qui se fait au commencement du carême, & l'usage même de donner des cendres à tous les fidéles dans ce jour, ne sont guères plus anciens que l'onziéme siécle.

On célébre présentement au 25 mars l'*Annonciation de l'Ange à la Vierge, & la Conception de Jesus-Christ.*

On ne voit point que cette fête fût instituée dans les cinq premiers siécles de l'église. Elle a été établie dans le sixiéme, & reçue depuis d'un consentement unanime de presque toutes les nations chrétiennes.

En quelques églises, non-seulement le dimanche de Pâque & celui de la Pentecôte étoient fêtés; mais aussi les semaines qui les suivent, & on fête encore les deux féries suivantes.

La fête de la Trinité, qui se célébre le premier dimanche d'après la Pentecôte, a commencé à être célébrée dans quelques églises d'Allemagne & d'Italie dès le X ou XI siécle; mais ce n'est qu'au XIV que l'Eglise romaine la reçut, sous le pontificat de Jean XXII; & ce n'est que dans le XV siécle qu'elle fut établie par tout.

La fête du *S. Sacrement*, a été instituée par Urbain IV en 1264, & confirmée par Clément V dans le concile de Vienne, en 1311.

Les Grecs & les Latins font plusieurs fêtes de la Vierge. Voici les principales.

La fête de la *Visitation*, au 2 de juillet, non-seulement en mémoire de la visite qu'elle rendit à sainte Elizabeth; mais aussi pour honorer la sanctification de S. Jean. Elle fut premierement établie dans l'Eglise romaine par Urbain VI en 1389, & confirmée par le concile de Basle en 1441.

L'*Assomption*, ou, comme portent les anciens martyrologes, la déposition, ou le sommeil de la Vierge, c'est-à-dire, sa mort & son entrée dans le ciel au 15 d'août. Cette fête fut établie vers le VI siécle chez les Grecs & les Latins. Plusieurs Eglises latines la faisoient au commencement le 18 de janvier; les Grecs & l'Eglise romaine le 15 d'août. Les autres églises se sont depuis conformées en cela au rit romain.

La fête de la *Nativité de la Vierge*, se fait dans l'Eglise latine au 8 septembre. Elle a commencé à s'établir dans le IX siécle. Les Grecs orientaux l'ont prise des Latins.

La fête de la *Conception de la Vierge*, n'a commencé que dans le XIII siécle, & la fête n'en a été ordonnée, que dans le concile de Basle, en 1439, & par Sixte IV en 1476 & 1483.

La fête de la *Nativité de Notre-Seigneur*, vulgairement appellée *Noël*, se célébre le 25 décembre. Elle est certainement la plus ancienne, après les quatre premieres: S. Augustin ne la met pas néanmoins au rang de celles qui sont de tradition apostolique. Les Grecs, comme nous l'avons remarqué, la célébroient dès les III & IV siécles, au 6 de janvier; mais l'Eglise latine l'a toujours faite au 25 de décembre; & dans le V siécle les Grecs se conformerent à l'usage des Latins.

La fête du *massacre des Innocens* étoit établie dans quelques Eglises dès le V siécle; mais elle n'a été généralement observée dans l'Eglise latine, que vers le IX siécle. Les Latins la font le 28 décembre; les Grecs le 29, & les Syriens le 27.

Outre les fêtes particulieres des saints, l'Eglise latine fait à présent une fête générale de tous les saints, qui a été établie long-temps après que Boniface IV fit, vers l'an 610, convertir le Pantheon en une église dédiée à Dieu sous l'invocation de la Vierge & de tous les martyrs. En 731, Grégoire III dédia aussi une chapelle à Rome à tous les saints. Ce n'est que depuis ce temps-là que Grégoire IV prescrivit, vers l'an 840, cette fête, & l'assigna au premier novembre.

La *commémoration de tous les Fidéles trépassés*, que l'on fait au second jour de novembre, a été d'abord établie par Odilon, abbé de Cluni, dans son ordre, & depuis reçue par plusieurs églises, dans le XIII siécle.

On fait la fête des *saints Anges*, au 29 septembre. Quoique le culte des Anges soit très-ancien dans l'é-

glise, & qu'on les ait honorés en différens endroits, l'institution de la fête générale de tous les Anges, n'est pas, à beaucoup près, si ancienne; mais elle est devenue générale parmi les Grecs & les Orientaux, & a été reçue par les Latins.

Dans les fêtes des saints martyrs, ou autres, l'église célébre ordinairement le jour de leur mort, à qui elle donne le nom de *natalitia*; non, comme quelques-uns croient, qu'elle considére ce jour comme celui de leur naissance à la vie éternelle; mais parceque c'est un terme général, qui signifie les jours de fêtes. L'église ne solemnise que la naissance de Jesus-Christ, de la Vierge & de S. Jean. Entre les fêtes des Saints, celles des douze apôtres sont les plus solennelles. L'église fait aussi des fêtes en mémoire de quelques circonstances de la vie des martyrs & des saints, comme les fêtes de *S. Pierre aux liens*, de la *chaire de S. Pierre*; ou en mémoire de l'invention & de la translation de leurs reliques; comme aussi de la croix & des autres instrumens de la passion de Notre-Seigneur. Les fêtes des Chrétiens sont principalement établies pour adorer Dieu d'une maniere particuliere, en vaquant en ce jour à la priere, & aux autres devoirs de religion. Comme les affaires & le travail manuel en détournent, l'on a joint aux principales fêtes la cessation de ces choses. L'empereur Constantin l'ordonna à l'égard du dimanche, par une loi générale pour tout l'empire; & les princes Chrétiens ont depuis maintenu cet usage dans leurs loix. Toutes les fêtes ne sont point néanmoins chomées, & la pratique est sur cela différente en différentes églises. Dans les rubriques on distingue les fêtes en fêtes annuelles, solennelles-majeures, solennelles-mineures, doubles, semi-doubles, & simples. * Thomassin, *traité historique des fêtes.* Baillet, *aux fêtes des Chrétiens, tome 4. Hist. des fêtes mobiles, à la fin de la nouvelle vie des saints, imprimée en* 1730, *à Paris chez* Lottin.

FÊTES DES MAHOMÉTANS.

La fête des Mahométans par chaque semaine est le vendredi: c'est le jour qu'ils s'assemblent pour leurs prieres, & qui est solennel pour eux, comme le dimanche pour les Chrétiens, & le sabbat pour les Juifs.

Ils ont outre cela deux fêtes solennelles. La premiere est appellée la fête *des victimes*, qui se fait le dernier jour du mois de leur année; la seconde est celle qui termine le jeûne du mois *ramadhan*, au premier jour du mois *chaval.* On n'offre point de sacrifice pendant cette fête; & elle ne se célébre que par quelques prieres extraordinaires qui se font dans les mosquées.

Ils font encore des fêtes dans quelques occurrences particulieres, comme pour obtenir la victoire, pour avoir de la pluie & du beau temps, pour s'acquitter de vœux, & en mémoire de quelques-uns de leurs prédécesseurs.

FÊTES DES CHINOIS.

Les Chinois célébrent deux fêtes solennelles dans l'année, en l'honneur de Confucius: & d'autres moins solennelles dans d'autres jours de l'année. Ils offrent aussi deux fois l'an des sacrifices solennels aux esprits de leurs ancêtres défunts; & d'autres moins solennels chaque mois dans la nouvelle & la pleine lune, le premier jour de l'an, & dans les solstices.

Le quinziéme jour de la premiere lune de leur année est un des jours les plus solennels chez eux: ils allument quantité de feux & de lanternes.

Le cinquiéme jour de la cinquiéme lune, ils célébrent encore une fête solennelle, aussi-bien que le quinze de la huitiéme lune.

Les Indiens ont aussi différentes fêtes en l'honneur de leurs idoles, tant en automne, qu'en d'autres temps de l'année. Généralement on peut dire que tous les peuples, qui ont eu quelque religion, ont aussi eu leurs fêtes. * *Voyez les relations historiques de l'empire de la Chine.*

FÊTES PARTICULIERES.

FESTE-DIEU, fête très-solennelle, instituée pour rendre un culte particulier à Jesus-Christ, dans le sacrement de l'autel. L'église a toujours célébré la mémoire de l'institution de ce sacrement, le jeudi de la semaine sainte, qui est le propre jour qu'elle a été faite. Mais parceque les longs offices & les cérémonies lugubres de cette semaine, ne lui permettent pas d'honorer ce mystere avec toute la solennité requise, elle a jugé à propos d'en établir une fête particuliere le jeudi après l'octave de la Pentecôte, ou fête de la Trinité. Ce fut le pape Urbain IV, François, & né au diocèse de Troyes, qui ordonna cette solennité en 1264. Jean Chapeauville, grand vicaire de l'église de Liége, rapporte dans son histoire, que l'évêque de Liége avoit déja institué cette fête par tout son diocèse, dans le temps que Jacques de Troyes, depuis pape, nommé Urbain IV, étoit archidiacre de cette église, & que lorsqu'Urbain fut élevé au pontificat, il l'établit par toute l'église; & en fit composer l'office par le docteur angélique S. Thomas d'Aquin, qui enseignoit alors la théologie dans Orviette, ville d'Italie, où le pape étoit aussi. Cet office fut reçu dans l'église de Liége, au lieu de celui qui avoit été dressé par un religieux de l'ordre de Cîteaux, dont on conserve encore les manuscrits à Liége. Il est vrai que, comme l'Eglise romaine étoit alors agitée par les factions des Guelphes & des Gibelins, la bulle d'Urbain IV pour l'institution de cette fête, ne put avoir tout son effet; mais au concile général de Vienne, célébré l'an 1312 sous le pape Clément V en présence des rois de France, d'Angleterre & d'Aragon, elle fut confirmée, & l'on en ordonna l'exécution par toute l'église. L'an 1316 le pape Jean XXII y ajouta une octave, pour en augmenter la solennité, avec ordre de porter publiquement le S. Sacrement en procession; ce qui néanmoins ne fut observé pendant long-temps depuis, que dans quelques églises particulieres. * Le pere Giri, *fêtes des mysteres de l'église.* Baillet, *vies des saints. Hist. des fêtes mobiles, à la fin de la nouvelle vie des saints* de M. Goujet, *chan. de S. Jacques de l'Hôpital, imprimée à Paris chez* Lottin, *en* 1730.

FESTE DES ANES, cérémonie que l'on faisoit anciennement dans l'église cathédrale de Rouen, le jour de Noël. C'étoit une procession, où certains ecclésiastiques choisis représentoient les prophétes de l'ancien testament, qui avoient prédit la naissance du Messie. Balaam y paroissoit, monté sur une ânesse, & c'est d'où vient le nom de cette cérémonie. On y voyoit aussi Zacharie, sainte Elizabeth, S. Jean-Baptiste, Siméon, la Sibylle Erythrée, Virgile (à cause de son éclogue, *Sicelides musæ, &c.*) & le roi Nabuchodonosor, avec les trois enfans dans la fournaise: c'est pourquoi on la représentoit au milieu de la nef. La procession qui sortoit du cloître étant entrée dans l'église, s'arrêtoit entre un nombre de personnes qui étoient rangées des deux côtés, pour marquer les Juifs & les Gentils. Alors les chantres, ayant dit quelques paroles aux Gentils & aux Juifs, appelloient les prophétes l'un après l'autre, qui prononçoient chacun un passage touchant le Messie. Ceux qui faisoient les autres personnages, s'avançoient en leur rang, les chantres leur faisant la demande, & chantant ensuite les versets qui se rapportoient aux Juifs & aux Gentils. Après avoir représenté le miracle de la fournaise, & fait parler Nabuchodonosor, la Sibylle venoit la derniere. Puis tous les prophétes & tout le chœur chantoient un motet, par où finissoit cette cérémonie. * Du Cange, *glossarium latinitatis.*

FESTE DES FOUS, réjouissance pleine de sacriléges & d'impiétés, que les clercs, les diacres & les prêtres même célébroient dans quelques églises, pendant l'office divin, en certain jour depuis les fêtes de Noël jusqu'à celle des Rois, & principalement le premier jour de l'an; c'est pourquoi on l'appelloit aussi la *fête des Calendes.* La lettre circulaire des docteurs en théologie de la faculté de Paris, envoyée l'an 1444 à tous les prélats de France, pour abolir cette détestable coutume, porte expressément que les clercs & les prêtres créoient un évêque, ou un pape, & l'appelloient l'évêque ou le pape des fous; qu'ils entroient dans l'église masqués, avec des habits de boufons, de femmes; qu'ils dansoient dans la nef & dans le chœur, chantant des chansons dissolues; qu'ils mangeoient de la viande sur le bord de l'autel, proche du prêtre qui offroit le saint sacrifice; y jouoient aux dez, & parfumoient l'autel de la fumée de vieux cuirs qu'ils faisoient bruler dans leurs encensoirs; & qu'enfin ils commettoient des impiétés dignes de l'exécration de tous les Chrétiens. Belet, docteur en théologie de la faculté de Paris, qui vivoit l'an 1182, a écrit que la fête des soudiacres, ou des fous, se faisoit par quelques-uns le jour de la Circoncision; par d'autres le jour des Rois, ou pendant l'octave. Il ajoute, qu'il se faisoit quatre danses dans l'église après la fête de Noël, savoir des Lévites ou diacres, des prêtres, des enfans ou clercs; & des soudiacres. Guillaume Durand, évêque de Mende, rapporte que le jour de Noël, immédiatement après vêpres, les diacres dansoient dans les églises, en chantant une antienne, en l'honneur de S. Etienne; que les prêtres en faisoient autant le jour de S. Etienne, en l'honneur de S. Jean l'évangéliste; les enfans de chœur, ou les petits clercs, le jour de S. Jean l'évangéliste, en l'honneur des saints Innocens; & les soudiacres, le jour de la Circoncision, ou de l'Epiphanie; & que ce que les soudiacres faisoient dans les églises le jour de la Circoncision, s'appelloit la fête des soudiacres, ou la fête des fous: néanmoins le nom de fêtes des fous se donnoit aussi aux réjouissances impies des autres jours que l'on a marqués. Le pere Théophile Raynaud témoigne qu'à la messe de cette abominable fête, le jour de S. Etienne, on chantoit une *prose de l'âne*, qu'il a vue dans le rituel d'une église métropolitaine qu'il ne nomme point, & que cette prose s'appelloit aussi *la prose des fous.* Il ajoute qu'il y en avoit une autre, que l'on chantoit à la messe, le jour de S. Jean l'évangéliste, & que l'on nommoit la *prose du bœuf.* Il est dit dans le concile de Basle, qu'en certaines fêtes de l'année, quelques-uns revêtus d'habits pontificaux, avec la mitre & la crosse, donnoient la bénédiction, comme les évêques; que d'autres s'habilloient en rois & en ducs; & que d'autres se masquoient pour représenter des jeux de théâtre. Ce n'étoit pas seulement dans les églises cathédrales & collégiales que se faisoit la fête des fous: cette impiété s'étoit glissée dans les monasteres des religieux & des religieuses.

M. Du Cange remarque que cette fête s'appelloit en France, *la fête des soudiacres*, non qu'il n'y eût qu'eux qui la fissent; mais par allusion à la débauche des diacres qui s'abandonnoient à ces impiétés; comme qui diroit la fête des diacres fous & ivres. Belet rapporte aussi qu'il y avoit de certaines églises, où les évêques, vers la fin du mois de décembre, jouoient familierement avec leur clergé & leurs diocésains, à la paume, à la boule, & à d'autres jeux: ce qui étoit une imitation des saturnales des Païens, pendant lesquelles les maîtres faisoient des festins, & se divertissoient avec leurs valets & leurs esclaves, sans aucune différence de condition. Il dit ensuite que cette coutume se pratiquoit dans l'archevêché de Reims, & dans d'autres diocèses très-considérables; mais ce n'étoit pas-là ce qu'on appelle *la fête des fous*, dont les excès & les abominations causoient bien d'autres désordres. C'est pourquoi les papes & les conciles n'épargnerent rien pour arrêter le cours de cette impiété. Cela se voit, par la lettre de Pierre de Capoue, cardinal légat en France l'an 1198, dans laquelle il ordonne à Eudes de Sulli, évêque de Paris, d'abolir au plutôt cette fête dans son diocèse. Ce prélat en 1198, & en 1199, publia deux ordonnances, qui contenoient de très-rigoureuses défenses de continuer ces débauches & ces sacriléges; & pour abolir entierement cette détestable coutume, il établit dans son église de Paris l'office de la Circoncision: le concile de Paris, tenu en 1212, renouvella ses défenses. Il est marqué dans ce concile, qu'un de ces fous prenoit une crosse & les autres ornemens d'un évêque. Cette impiété fut encore défendue par le synode de Langres, en 1404; par le concile de Basle en 1435; par le synode de Rouen, en 1445, conformément à la censure de l'université de Paris, en 1444; par le synode de Sens, en 1528; de Lyon, & de Tolède en 1566. Cet abus se voyoit encore en Angleterre, vers l'an 1530: car dans un inventaire des ornemens de l'église d'Yorck, fait en ce temps-là, on y fait mention d'une petite mitre & d'un anneau pour l'évêque des enfans, &c. Plusieurs croient que les Latins ont emprunté cette coutume des Grecs: ce qu'Anastase semble marquer dans sa version du huitiéme concile, célébré en 869. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable, que la premiere origine de cette fête se doit prendre de la superstition des païens, qui se masquoient le premier jour de l'an, & prenoient des peaux de bêtes, comme de cerfs & de biches, pour représenter ces animaux, ce que les Chrétiens imiterent: desorte que les évêques ordonnerent des prieres publiques & des processions, & commanderent des jeûnes ce jour-là, pour s'opposer au torrent de cette mauvaise coutume, comme il paroît par le IV concile de Tolède, en 633. Long-temps auparavant, S. Augustin dans le sermon 215 *de tempore*, avoit ordonné de châtier rigoureusement ceux qui se trouveroient avoir commis cette impiété; & depuis, comme nous venons de le dire, les conciles, les papes & les évêques se sont appliqués à abolir entierement ce désordre. * Du Cange, *glossar. latinit.* Thiers, *traité des jeux.*

FESTE DES INNOCENS. Nous avons parlé, dans l'article FÊTE DES FOUS, de l'abominable réjouissance que les enfans de chœur, ou les petits clercs, faisoient dans l'église, la veille & le jour de la fête des Innocens. Gabriel Naudé, dans la plainte qu'il écrivit à Pierre Gassendi, l'an 1645, dit qu'en certains monasteres de Provence, on célébre la fête des Innocens, avec des cérémonies plus extravagantes, que n'étoient autrefois les solennités des faux dieux. Il rapporte qu'à Antibe, dans le couvent des Franciscains, les religieux prêtres, ni le gardien n'alloient point au chœur le jour des Innocens, & que les freres lais, qui vont à la quête, ou qui travaillent au jardin & à la cuisine, occupoient leurs places dans l'église, & y faisoient une maniere d'office avec des extravagances & des impiétés horribles. Ils se revêtoient d'ornemens sacerdotaux, mais tout déchirés, s'ils en trouvoient, & tournés à l'envers. Ils tenoient dans leurs mains des livres à rebours, où ils faisoient semblant de lire avec des lunettes, qui avoient de l'écorce d'orange pour verre. Ils ne chantoient ni hymnes, ni pseaumes, ni messes à l'ordinaire, mais tantôt ils marmottoient certains mots confus; & tantôt ils poussoient des cris avec des contorsions qui faisoient horreur à des gens raisonnables. * G. Naudé, *lettre à P. Gassendi, en* 1645. Thiers, *traité des jeux.*

FESTE DE L'O, ou des O, que l'on appelle autrement la fête de l'*attente des couches de la Vierge*, fut établie au X concile de Tolède, tenu en 656 sous le regne de Recesuind, roi d'Espagne, & du temps de S. Eugène III, évêque de Tolède. On y ordonna que la fête de l'annonciation de Notre-Dame, & de

l'incarnation du Verbe divin, se célébreroient huit jours avant Noël, parceque le 25 de mars, auquel ces mysteres ont été accomplis, arrive ordinairement en carême, ou dans le temps de la solennité de Pâque, où l'église est occupée à d'autres cérémonies. S. Ildefonse, successeur d'Eugène, confirma cet établissement, & ordonna que cette fête seroit aussi appellée l'*attente des couches de Notre-Dame*. On lui donna encore le nom de la fête des O, ou de l'O, parceque, durant cette octave, on chante à vêpres des antiennes qui commencent par O, qui est une exclamation de desir & de joie. * Tamayo Salazar, *martyrologe d'Espagne*.

FESTE DES MARCHANDS, se célébroit à Rome le quinziéme de mai, ou le jour des ides, en l'honneur de Mercure, parcequ'à pareil jour on dédia un temple dans le grand cirque, sous le consulat d'Appius Claudius & de P. Servilius. Ils sacrifioient à ce dieu une truye pleine,& alloient s'arroser de l'eau d'une fontaine nommée *aqua Mercurii*, l'eau de Mercure, qui étoit à la porte Capéne. Ils prioient le dieu de leur être favorable dans leur négoce, & de leur pardonner les supercheries qu'ils y feroient. Ovide a décrit ainsi cette fête dans le cinquiéme livre de ses *fastes*, v. 685 & *seq*.

Sive Deum prudens alium, Divamve fefelli;
Abstulerint celeres improba dicta Noti:
Et pateant veniente die perjuria nobis,
Nec curent superi, si quâ locutus ero.
Da modo lucra mihi, de facto gaudia lucro;
Et fac ut emptori verba dedisse juvet.

FESTE DU PERROQUET, ou de l'arc: divertissement public que l'on renouvelle tous les ans dans la ville de Montpellier, au commencement du mois de mai. Cette fête fut établie par les rois de Majorque qui étoient autrefois seigneurs de Montpellier, pour entretenir par-là le peuple aguerri dans l'exercice des armes, avant que la poudre & le mousquet fussent connus. Elle se célébre par une compagnie d'archers, composée de plus de deux cens hommes, dont le chef est toujours un grand seigneur du pays, qui a sous lui un lieutenant, un enseigne, & d'autres officiers. Voici quelle est ordinairement la marche de la fête du perroquet. On voit douze tambours vêtus de verd, suivis de six hautbois; après lesquels marche un grand homme couvert d'une casaque verte, chargée sur le derriere d'un cupidon, en broderie d'or. Cet homme porte au bout d'un bâton, un perroquet figuré en bois, & est accompagné de plusieurs jeunes garçons, avec des habits de toile d'argent, qui représentent des amours armés d'un arc & de fleches. Ensuite paroît le roi de la fête, précédé des trompettes & des violons, (c'est ainsi qu'on appelle celui qui a gagné le prix l'année précédente, en abattant le perroquet d'un coup de fléche.) Ce roi est au milieu du capitaine & du lieutenant; & après eux, marchent les conseillers de la fête, qui ne sont distingués des archers que par leur rang; & ont comme eux l'épée au côté, & une fleche à la main. Lorsqu'ils sont arrivés au lieu destiné pour ce jeu, on éleve le perroquet, au haut d'un mai; & celui qui jette à terre le perroquet, ou le dernier morceau qui y demeure, après que les autres ont été abattus, est le nouveau roi de la fête. On conduit ce roi en triomphe dans la salle de l'hôtel de ville, où il donne un festin magnifique. * *Mémoires du temps*.

FESTES ROYALES, *cherchez* COURS ROYALES.

FESTIGNI (Pierre de) cardinal, *cherchez* FITIGNI (Pierre de)

FESTIN, repas que l'on fait pour régaler ses amis, & pour se réjouir avec eux. Ce nom vient de *fête*; & l'on dit encore aujourd'hui, donner une fête pour donner un régal. Les Romains, qui dînoient fort peu, faisoient presque tous les jours des festins, qu'ils commençoient le soir,& qu'ils continuoient une bonne partie de la nuit. On ne sera peut-être pas fâché de savoir leur maniere de se mettre à table; les mets dont ils composoient leurs festins; leurs cérémonies & leurs réjouissances. Pour commencer par leur cénacle, ou salle à manger, on y dressoit ordinairement une table ronde, autour de laquelle on rangeoit trois lits, laissant un côté libre pour y apporter le service. Les conviés, après s'être baignés, prenoient leur robe de festin, ôtoient leur chaussure, & s'asseyoient sur ces lits, qui étoient couverts de tapis. Cette robe de festin qu'ils appelloient *synthesis*, étoit plus courte que la robe ordinaire; & quelques-uns croient que c'étoit une espéce de manteau; mais dans les festins solennels, & à la table des empereurs, les conviés étoient obligés de porter la robe ordinaire. Sur chaque lit, il y avoit trois ou quatre conviés, qui faisoient ainsi le nombre de neuf ou douze. Quelquefois, lorsque les festins se faisoient avec plus de magnificence, un lit ne servoit qu'à deux, ou même qu'à une seule personne. Voici la maniere dont ils étoient couchés à table. Ils se mettoient sur le côté gauche, s'appuyant un peu sur le coude, & ayant le dos soutenu d'un oreiller. Le premier étendoit les jambes derriere le dos du second; & celui-ci les étendoit derriere celui qui étoit plus bas. La place la plus honorable étoit proche le dossier du lit, s'il n'y avoit que deux conviés, mais s'il y en avoit trois, celle du milieu appartenoit au plus considérable; & lorsqu'il y en avoit quatre, la place d'honneur étoit la seconde depuis le dossier. Ils étoient dans cette posture, pendant qu'ils mangeoient; mais après le repas, ou dans les intervalles qu'ils cessoient de manger, ils se couchoient tout-à-fait, reposant leur tête sur l'oreiller: quelquefois aussi ils s'asseyoient sur le bord de leur lit, comme sur un banc, & paroissoient à table dans la posture où nous nous y mettons.

Cette maniere de se coucher à table n'étoit que pour les hommes; car la bienséance ne permettoit pas que les femmes fussent ainsi couchées. Les Grecs ne menoient jamais leurs femmes dans les festins, à moins qu'il n'y eût que des parens. Les Romains donnoient plus de liberté à leurs femmes, & les mettoient souvent à leur table auprès d'eux; elles n'étoient pas couchées néanmoins, mais assises à leurs pieds: cependant il y en a qui croient qu'elles se plaçoient après eux, dans la même posture que les hommes, ayant ainsi leur tête vers le sein de leur mari. Pour éviter les maux de tête, que l'excès des viandes & du vin peut causer, ils se serroient anciennement le front avec des bandeaux de toile, ou de drap; mais ensuite ils prirent des couronnes de lierre, de myrthe & de roses, ou même d'or. Le pavé de la salle à manger étoit ordinairement composé d'une infinité de petites piéces de différentes couleurs en maniere de mosaïque, qui représentoient les ordures qui peuvent demeurer sur un plancher après un festin, ce qui le faisoit paroître comme n'étant point balayé. Quelquefois on faisoit ce plancher avec de la chaux, du sable & du charbon, afin que tout ce qui étoit répandu dessus, fût incontinent séché. Ce pavé & ce plancher étoient nommés *Asarota*; le pavé parcequ'il paroissoit n'être pas balayé; & le plancher, parcequ'il ne falloit point le balayer, ou essuyer avec des éponges, à cause qu'il se dessêchoit lui-même. Ce nom qui est grec, vient de la particule *a*, qui signifie *sans*, ou *non*, en composition, & du verbe σαίρω, qui signifie *balayer*. Les salles à manger étoient tendues de belles tapisseries, & ornées de buffets chargés de vases précieux; on y voyoit aussi les dépouilles que ceux de la famille avoient prises sur les ennemis, & les trophées qu'ils en avoient dressés. Ce qui paroît assez extraordinaire, c'est qu'on y représentoit de petites bibliothéques, vraisemblablement, parcequ'ils avoient coutume de faire faire quelque lecture

a table

à table par leurs clients, ou par leurs domestiques. Dans les premiers temps de la république, les flutes & les orgues qui jouoient par le moyen de l'eau, & que l'on appelloit *Hydrauliques*, rejouissoient les conviés; mais dans la suite on y introduisit la musique & la simphonie. On y fit même venir des boufons qui divertissoient la compagnie par des contes plaisans, & par des railleries agréables, & des baladins qui y dansoient. Les conviés élisoient au sort un maître, ou roi du festin, qui regloit le nombre des coups que chacun devoit boire, & qui donnoit les ordres à l'échanson pour la distribution du vin. Il y avoit quelquefois des personnes que les conviés amenoient avec eux; & on les appelloit des *ombres*, parcequ'ils suivoient le convié, comme l'ombre suit le corps. Ceux qui venoient au festin sans être mandés, & sans y être introduits par un ami, étoient appellés *mouches*, parcequ'ils se rendoient importuns comme ces insectes, qui entrent souvent par tout malgré nous; & principalement dans les lieux où l'on mange.

A l'égard du nombre des conviés, Varron disoit qu'il devoit du moins égaler celui des Graces, qui étoient trois, & qu'il ne devoit pas passer celui des Muses, qui étoient neuf. Erasme dit qu'on pouvoit y ajouter un dixiéme convié, pour représenter Apollon. D'autres ne vouloient que sept personnes dans un festin: d'où est venu ce proverbe: *septem convivium; novem convicium.* Macrobe en met douze, joignant les Graces & les Muses; & Casaubon remarque qu'Auguste fit un régal, où il y avoit douze conviés qui représentoient les douze principales divinités; sçavoir, Jupiter, Neptune, Vulcain, Mars; Apollon, Mercure, Junon, Vesta, Cerès, Venus, Diane, & Minerve. Heliogabale aimoit le nombre de huit, à cause du proverbe grec *ἄπαντ' ὀκτώ*, c'est-à-dire, *tout est huit*; c'est pourquoi il convia un jour huit chauves, huit louches, huit sourds, huit gouteux, huit grands hommes, huit gras, huit noirs & huit qui avoient de grands nez. Avant que de servir, le maître d'hôtel apportoit au maître de la maison un mémoire des services, & des mets dont le festin seroit composé, afin que l'on fût d'abord tout ce qu'on devoit mettre sur la table, & que chacun se réservât pour ce qui seroit à son goût. Le service étant apporté, les écuyers tranchans coupoient les viandes & les autres mets, en autant de parts qu'il y avoit de conviés, lesquels tiroient au sort pour avoir chacun la leur; mais avant que de faire ce partage, on séparoit la part que l'on donnoit à Mercure dans tous les festins. Chaque convié pouvoit donner de sa part à son esclave, ou en envoyer à sa femme. Sur quoi Macrobe rapporte, que Curtius, chevalier Romain, étant à table avec Auguste, & voulant prendre occasion de se plaindre d'une grive maigre que l'on avoit servie, lui demanda s'il étoit permis d'envoyer une grive maigre; & ce prince lui ayant répondu qu'il ne l'empêchoit pas, le chevalier la jetta par la fenêtre. Le latin renferme une équivoque, qui ne se peut représenter en notre langue; car *mittere* en latin signifie *envoyer & jetter loin*: c'est pourquoi Auguste ayant dit à Curtius, *Quidni liceret mittere*? ce chevalier avoit pris de-là le prétexte de jetter la grive. Il ne sera pas inutile de remarquer encore ici la coutume que les Romains avoient de boire autant de fois qu'il y avoit de lettres au nom de celui dont ils saluoient la santé. Martial en parle dans ses épigrammes:

Nævia sex cyathis, septem Justina bibatur.

Ils finissoient leur festin en saluant le génie, qui étoit le dieu tutélaire de chaque personne, & qui présidoit aussi aux réjouissances. * Rosin, *antiq. Rom. lib.* 5, *c.* 28, 29 & 30. Dempster, *in paralipom.*

FESTIVUS, *cherchez* AURELIEN FESTIVUS.

FESTUS POMPEIUS, célébre grammairien. Il abrégea l'ouvrage de *Verrius Flaccus*, *de verborum significatione*; & Paul diacre abrégea Festus, & énerva entierement l'ouvrage du premier auteur. Joseph Scaliger dit que la langue latine n'a pas eu d'écrivain plus utile que Festus. Nous avons plusieurs éditions de son livre: une des meilleures, c'est celle *ad usum Delphini*, par les soins de M. Dacier, imprimée à Paris, en 1681, puis à Amsterdam en 1699.

FESTUS (Porcius) proconsul, gouverneur de la Judée, dans le premier siécle, succéda dans cet emploi à Felix l'an 61 de J. C. & y mourut deux ans après. Les princes des prêtres le vinrent trouver pour accuser devant lui S. Paul, qui étoit en prison à Césarée; où étant lui-même arrivé, il le fit amener devant son tribunal. Quelque temps après, il le fit venir encore devant lui, en la présence du roi Agrippa, & le fit parler; puis il le renvoya à César, à qui cet apôtre en avoit appellé. * *Actes des apôtres*, *c.* 25, 26. Joséphe, *l.* 20, *c.* 7 & 8.

FESTUS, ami de Domitien, dans le premier siécle, étant tourmenté d'une dartre incurable, se tua de désespoir. Martial nous dépeint sa mort, avant laquelle il fit un discours de consolation à ses amis.

FESTUS, orateur, dont Cassiodore a fait mention, florissoit à Constantinople, vers l'an 526.

FESTUS AVIENUS RUFUS, *cherchez* AVIENUS SEXTUS, POMPEIUS, &c.

FETHARD, bourg d'Irlande, dans le comté de Tiperari en Mommonie, à trois lieues de la ville de Cashel du côté du levant. Ce bourg a droit de députer au parlement d'Irlande. * Mati, *dict.*

FETHELMACHIUS, roi d'Ecosse, dans le IV siécle, succéda vers l'an 358 à *Romachus*, & regna quatre années. * Leslé & Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

FETI (Dominique) peintre, né à Rome, en 1589, a été éleve du Civoli, fameux peintre Florentin. On ne trouve aucune circonstance de sa vie dans les auteurs qui ont écrit de la peinture. Ce qu'on sait, est que, sorti de l'école du Civoli, il alla à Mantoue, où les peintures de Jules Romain lui ouvrirent le chemin pour devenir lui-même un grand peintre. Le cardinal Ferdinand Gonzague, qui fut depuis duc de Mantoue, ayant reconnu son mérite, le retint à sa cour, lui fournit les moyens de continuer ses études, & l'employa dans la suite à orner son palais. Le séjour qu'il fit depuis à Venise lui fut très-funeste; il s'y livra à la débauche, qui le conduisit au tombeau, en 1624, à l'âge de 35 ans. Le duc de Mantoue le regreta, & fit venir son pere & sa sœur, dont il prit toujours soin. Cette sœur de Feti peignoit bien; elle se fit religieuse, & exerça son talent pour son couvent & quelques autres maisons religieuses. M. Dezallier d'Argenville entre dans le détail des ouvrages de Feti, dans son *abrégé des vies des plus fameux peintres*, tome I, pag. 37 & 38.

FETU ou FŒTU, petit royaume d'Afrique, avec une ville de ce nom dans la Guinée, est sur la Côte d'or, vers le cap Corso & S. Georges de la mine.

FEU. Le feu a été adoré des païens, comme une divinité. La chronique d'Alexandrie assure, que Nemrod, le premier roi des Assyriens, ordonna le culte & la religion du feu. Comme la ville d'Ur étoit célébre dans la province de Babylone, & qu'*Ur* en hébreu signifie le *feu*, on a cru que c'étoit dans cette ville, que ce culte du feu fut premierement institué. Eupoléme dit qu'on croyoit que c'étoit la même ville que *Camarina*, qui prenoit son nom du terme hébraïque *Camar*, qui signifie, *bruler*, *être en feu*: & les prêtres s'appelloient aussi *Camarim.* Les Hébreux même feignirent, selon S. Jérôme, que ces termes de l'écriture, qu'*Abraham sortit d'Ur des Chaldéens*, signifioient qu'il sortit miraculeusement du feu, où les Chaldéens l'avoient jetté, parcequ'il refusoit de l'adorer. Lucain dit, que les Chaldéens adoroient le feu. Hérodote dit la même chose des Perses;

il ajoute, que c'est pour cela qu'ils ne brûloient pas les corps morts, pour ne pas nourrir leur dieu d'un cadavre.

On peut conjecturer que les Chaldéens & les Perses, & une partie des nations Orientales adorant le soleil & les astres, qu'ils regardoient comme des feux éternels, voulurent en garder & en avoir toujours devant les yeux un symbole dans le feu perpétuel, qui bruloit sur leurs autels. Il s'est pu faire que les plus simples se soient laissé aller insensiblement à adorer ce feu même de leurs autels comme leur Dieu, & n'en aient point eu d'autres. Cependant il y a peu d'auteurs, qui attribuent formellement le culte du feu aux Chaldéens ou autres anciens habitans de l'Orient. Julius Firmicus dit simplement, que les Perses préféroient le feu à tous les autres élemens, & le faisoient porter devant eux. Quint-Curce fait voir que les Perses & les mages entretenoient un feu éternel sur des autels d'argent; mais qu'ils le regardoient comme un symbole de Jupiter, c'est-à-dire, du soleil. Comme les Grecs & les Romains ne furent pas si attachés au culte des astres, que l'avoient été les Orientaux, ils adoroient Vesta & Vulcain, comme le feu terrestre & le feu élémentaire, distinguant le feu de la terre de celui du ciel; & Vesta étoit la terre, dans le centre de laquelle ils faisoient bruler un feu éternel. Les Romains se faisoient une grande religion de conserver un feu perpétuel, & avoient préposé à cet office des filles appellées Vestales. *Voyez* VESTALES. Quelques-uns prétendent, que la coutume de garder ce feu perpétuel à Rome étoit venue de Troye, où il étoit dans la même vénération. Virgile en a souvent fait mention. Voici comment il fait parler les manes d'Hector à Enée, pour l'exhorter à se retirer des ruines de Troye, & à emporter avec lui les dieux pénates & le feu sacré.

Sacra suosque tibi commendat Troja penates,
Hos cape fatorum comites....
Sic ait, & manibus vittas, Vestamque potentem,
Æternumque adytis offert penetralibus ignem.
* Virgile, *Æneid. lib.* 11, *v.* 293 *& seq.*

Le feu perpétuel que Dieu commanda à Moyse d'entretenir sur l'autel des holocaustes, n'y étoit pas conservé par aucun respect pour le feu; mais afin que l'on fût toujours en état d'offrir des sacrifices.

Toutes les villes de Gréce avoient leur *prytanée*; mais celui d'Athènes fut le plus célébre de tous. L'étymologie de ce nom la plus vraisemblable est πυρὸς ταμεῖον, le lieu où l'on conserve le feu. Ils étoient consacrés à Vesta, & ce feu étoit celui des lampes, qu'on ne laissoit jamais éteindre. Pline marque la coutume des anciens d'orner leurs temples avec des lampes qu'on y suspendoit. Athenée rapporte que Denys *le jeune*, tyran de Sicile, consacra dans le prytanée de Tarente un chandelier λυχνεῖον, qui avoit autant de lampes, qu'il y a de jours dans l'année. La dépense & le soin consistoit à fournir de l'huile à toutes ces lampes, & l'on y en fournissoit si abondamment, que pour marquer la perpétuité constante d'une chose, on disoit communément que c'étoit comme la lampe des prytanées, τὸ λυχνεῖον ἐν πρυτανείῳ, ce qui semble prouver que ces feux perpétuels & ces lampes étoient originairement des imitations de ce qui se pratiquoit au temple de Jérusalem, ou au premier tabernacle, que Moïse dressa, par les ordres de Dieu. Les savans conviennent qu'avant l'usage de l'huile dans les lampes, on brûloit du bois pendant la nuit, comme Virgile l'a remarqué, *Æneid.* VII, 13.

Urit adoratam nocturna in lumina cedrum.

Servius dit qu'autrefois on n'allumoit point le feu sur les autels, mais qu'on l'attiroit du ciel, par les prieres qu'on faisoit pour cela: *apud majores aræ non incendebantur, sed ignem divinum precibus eliciebant.* Diodore de Sicile remarque, que lors de la mort des rois de Perse on éteignoit tous les feux, & qu'il falloit les rallumer ou par les miroirs, comme le dit Plutarque, ou par la magie, comme Servius semble l'insinuer. On n'avoit dans les temples qu'un feu descendu du ciel, soit par des miroirs ardens, soit en perçant & frotant avec violence une piéce de bois, comme dit Festus: *Mos erat tabulam felicis materiæ tandiu terebrare, quo usque exceptum ignem cribro æneo, virgo in ædem ferret.*

Le feu des astres semble avoir été honoré dans Jupiter, qu'on appelloit en grec Ζεὺς, & en phénicien *cham*, l'un & l'autre de ces deux noms venant de la chaleur du feu. Mais le feu du monde sublunaire a été désigné ou par Vesta, ou par Vulcain. On nommoit Vesta le feu des maisons particulieres, qui faisoit une partie des dieux pénates; ou le feu public & perpétuel des temples, qui représentoit les feux du ciel, ou les feux qui sont au centre de la terre. On donnoit à Vulcain le feu des nuées, d'où vient qu'on disoit que Vulcain fabriquoit des foudres à Jupiter; ou le feu des montagnes qui vomissent des flâmes, parcequ'on supposoit, que c'étoit des cyclopes ou des forgerons, qui y travailloient; ou enfin le feu qui sert à tous les arts.
* *Antiquités romaines.*

FEU, *cherchez* TERRE DE FEU.

FEU SACRE ou FEU CÉLESTE, *cherchez* CALVAIRE, vers la fin de l'article.

FEU (François) docteur en théologie de la faculté de Paris, & curé de S. Gervais, naquit à Massiac, au diocèse de Saint-Flour en Auvergne, en 1633. Son pere étoit avocat au parlement de Paris, & premier juge de Massiac: son grand-pere avoit été officier du roi dans l'argenterie. Celui dont nous parlons eut dès son enfance beaucoup d'esprit & de vivacité. Il étudia la philosophie & la théologie, & prit le dégré de maître-ès-arts, & de bachelier en théologie. Il fit sa licence avec succès, & prit le bonnet de docteur en théologie le 15 février 1667. Quand il fut docteur, il comprit qu'il ne devoit pas, comme font plusieurs autres, se contenter des études qu'il avoit faites pour parvenir à ce titre; & que pour être bon théologien, il falloit étudier à fond l'antiquité ecclésiastique. Il se donna tout entier pendant plusieurs années à la lecture des ouvrages des peres & des auteurs ecclésiastiques. Il fit de longs extraits des ouvrages des peres des six premiers siécles, & composa pour son usage une histoire ecclésiastique. Après avoir passé dix années dans ce travail, il fut chargé de la conduite des études de M. l'abbé Colbert, & continua de lui rendre service en qualité de grand vicaire, quand cet abbé fut coadjuteur, & ensuite archevêque de Rouen. Il travailla plusieurs années avec fruit dans ce diocèse, soit pour le reglement de la discipline, soit pour l'instruction des nouveaux convertis, qui avoient une confiance toute particuliere en lui. En l'année 1686 il fut nommé par l'archevêque de Rouen à la cure de S. Gervais, vacante par la mort de M. Sachot. Il remplit avec une approbation générale les devoirs de curé & ceux de docteur. Il étoit aimé dans sa paroisse des grands & des petits, & son avis étoit d'un grand poids dans les assemblées de la faculté de théologie. Il élevoit plusieurs pauvres ecclésiastiques dans sa communauté, & conduisoit leurs études. Sur la fin de sa vie, ayant revu les cahiers qu'il avoit faits sur la théologie, il entreprit de donner au public un cours de théologie. Il y suit une route assez différente des autres théologiens: car il y en a retranché quantité de questions, qui lui ont paru inutiles; a traité succinctement celles qui n'ont pas de fondement dans l'écriture sainte, & dans la tradition; & avec étendue les questions, qui concernent les dogmes essentiels de la religion, qu'il prouve & explique par

des passages de l'écriture sainte, par les définitions des conciles, & par les témoignages des peres de tous les siécles. Le premier tome qui parut en 1692 est sur les attributs & la Trinité; le second qui fut publié en 1695, contient les traités des loix, des péchés & de l'Incarnation. Il auroit achevé ce cours de théologie en deux autres volumes sur les sacremens, si la mort ne l'eût enlevé à l'âge de 66 ans, le 26 décembre 1699. * Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. du XVII siécle*, *tome* 4.

FEU-ARDENT (François) religieux de l'ordre de saint François, & docteur de l'université de Paris, né à Coutance en basse Normandie l'an 1541. Il prit l'habit de Cordelier dans le couvent de Bayeux, & reçut le bonnet de docteur en la faculté de théologie de Paris le 5 mai 1576. Il devint fameux prédicateur & controversiste, écrivit plusieurs ouvrages contre les hérétiques, & disputa contr'eux d'une maniere qui a beaucoup de rapport à son nom. Il fut du parti de la ligue, & prêcha contre Henri III & contre Henri IV. Il savoit les langues & la théologie, & parut extrêmement zèlé pour la foi catholique contre les novateurs. Il fit réimprimer divers ouvrages des peres : comme ceux de S. Irenée, qu'il publia avec des notes, à Paris en 1575, & qu'on imprima de nouveau à Cologne en 1596. Il poussa fortement les Calvinistes en diverses occasions, & publia contr'eux divers traités, comme *theomachia Calvinistica*; Réponse aux lettres & questions d'un Calviniste; Les entremangeries ministrales, &c. Outre ces ouvrages nous avons de lui des commentaires sur les livres de Ruth & d'Esther; sur quelques chapitres de celui de Job; sur Jonas; sur l'épître de S. Paul à Philemon, & sur celles de S. Jacques, de S. Pierre & de S. Jude. Il a aussi fait des notes sur le traité d'Arnobe *le Jeune*, ou plutôt de Vigile de Tapse, *de gratia & liberi arbitrii concordia*, que nous avons dans la bibliothéque des peres, & il a publié des apostilles de Nicolas de Lira. Il a encore laissé des traductions de quelques opuscules de S. Ephrem, & d'autres piéces. Perkins, Cocus, Rivet, & quelques autres Calvinistes s'emportent contre le pere François Feu-ardent d'une maniere semblable à la sienne. Il mourut à Bayeux le premier janvier 1610, & fut enterré au milieu du chœur des Cordeliers de cette ville, où on voit son épitaphe. * Possevin. Willot. Wadingue. Labbe. Gautier. La Croix du Maine. Du Verdier - Vauprivaz. Claude - Robert. Jean-Baptiste de Wens. Hilarion de Coste. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII siécle*, *&c.*

FEUCI (Jean de) chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, dans le Pays-Bas, & puis abbé du Mont-saint-Eloi en Artois, vivoit dans le XVI siécle, & mourut le 24 avril 1542. Il fut conseiller de l'empereur Charles-*Quint* qui l'estimoit beaucoup, & composa en françois une chronique des forestiers & comtes de Flandre, qui est encore manuscrite. * *Voyez* la bibliothéque des écrivains du Pays-Bas, de Valere André.

FEVERSHAM, port de mer d'Angleterre, dans le comté de Kent. La ville est grande & bien bâtie, assez près de l'isle de Sheppei. Il y aborde beaucoup de petits bâtimens, comme étant le principal port de cette partie du comté de Kent. Il est à 44 milles anglois de Londres. Le roi Etienne y fonda une abbaye, où lui, la reine son épouse, & Eustache son fils, sont enterrés. Cette ville donne le titre de comte à Louis de Duras. * *Dict. angl.*

FEUGERE (Guillaume) connu sous le nom de Guillelmus Feugueræus, de Rouen, enseigna sur la fin du XVI siécle la théologie dans l'université de Leyden; & en 1579 revint dans son pays, où il mourut vers l'an 1613. Il publia le traité de Ratramne, *de corpore & sanguine Domini*, & fit une réponse à un Zélandois, *de ecclesia perpetuitate & notis*. * Meursius, *Ath. Bat. l.* 2.

FEUILLANS, village avec une abbaye, qui est chef de l'ordre des Feuillans. Il est dans le haut Languedoc, à six lieues de Toulouse, du côté du midi. * Baudrand.

FEUILLANS, congrégation religieuse, ou réforme de l'ordre de Cîteaux, fut fondée sur la fin du XVI siécle, par Jean de la Barriere. Il étoit pour lors abbé commendataire de l'abbaye de Feuillans, qui a donné son nom à la congrégation; & après y avoir pris l'habit de religieux de Cîteaux, il travailla à la réforme. Sixte V l'approuva. Clément VIII & Paul V lui accorderent des supérieurs particuliers. Le roi Henri III fonda à Paris un couvent, au fauxbourg S. Honoré, pour cette congrégation, qui est aussi nommée *de S. Bernard de la pénitence*. Jean de la Barriere étant mort à Rome en 1600, le pape Clément VIII qui étoit en droit par cette vacance de donner l'abbaye de Feuillans, la conféra à Jean Balade, qui la remit à la congrégation dans un chapitre général. Depuis ce temps, elle est chef-d'ordre en France. En 1630, Urbain VIII sépara les maisons d'Italie de celles de France, & ordonna que chaque congrégation seroit gouvernée par un général. Cependant les François ont retenu le couvent de Florence, & ils ont un hospice à Rome pour leur procureur général. Ils ont aussi un monastere à Pignerol, dont les François nomment habituellement le prieur, qui cependant n'est que titulaire, les Italiens étant en possession du monastere, qui a un abbé commendataire. Les Feuillans d'Italie, que l'on appelle réformés de S. Bernard, ont obtenu la permission de se chausser dès l'an 1670, & ceux de France en 1714. Cette congrégation n'a que 24 maisons en France. Ils ont outre cela une petite demeure aux religieuses Feuillantines de Paris & à celles de Toulouse. *Cherchez* BARRIERE (Jean de la). * Sponde, *A. C.* 1586, *num.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Mire, *hist. rel.* D'Ossat, *ep. à Jean de la Barriere.*

FEUILLANTINES, est le nom qu'on donne aux religieuses qui suivent la réforme des Feuillans & qui sont sous leur direction. Il n'y a en France que deux couvens de Feuillantines, celui de Toulouse, dont nous allons parler, & celui de Paris, fondé en 1622. Le premier couvent fut établi près de Toulouse, vers l'an 1590, & depuis fut transféré au faubourg S. Cyprien de Toulouse. Antoinette d'Orléans, veuve de Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, s'y retira l'an 1599. Le pape la tira de-là pour lui donner le gouvernement de l'abbaye de Fontevraud; & quelques années après elle institua la congrégation des Bénédictines, sous le nom de sainte Marie du Calvaire, & de sainte Scholastique. * Hilarion de Coste, *élog. des femmes illustres*, *tom. I.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. III*, *p.* 430.

FEUILLE (Gaspard la) Lorrain, étant entré dans l'ordre de S. Dominique le 9 octobre 1646, a professé long-temps la philosophie en divers endroits, & pendant quelques années la théologie à Paris. La foiblesse de sa santé l'ayant fait renoncer à ses exercices, il s'est attaché depuis à la conduite des ames, & a composé plusieurs ouvrages de spiritualité : une *théologie familiere*, une *théologie de l'esprit & du cœur*, en 6 volumes, dont il y a eu plusieurs éditions : *réflexions d'une ame pénitente pour tous les jours de l'année*, en 6 volumes qui ont été réimprimés, &c. Il vivoit encore en 1720, âgé de plus de 70 ans. * Echard, *script. ord. Præd. tom. II.*

☞ FEUILLÉE (le P. Louis) religieux Minime, de l'académie des sciences, célébre mathématicien & botaniste du roi, naquit l'an 1660, à Mane en Provence. Ses talens distingués pour les mathématiques se développerent dès sa plus tendre jeunesse. A peine avoit-

il six ans, qu'il s'apperçut que le mouvement de la lûne d'Orient en Occident étoit beaucoup plus rapide que celui des autres planetes, dont il observoit avec soin la differente situation à l'égard des étoiles fixes. Les difficultés qu'il proposoit à ce sujet frappoient d'étonnement & embarassoient très-souvent ceux à qui elles étoient adressées. Son gout crut avec l'âge & ses progrès furent rapides. En 1680 il fit profession dans l'ordre des Minimes, où il trouva d'excellens modéles, tels que les Mersenes, les Magnans & les Plumiers. Il s'appliqua à l'étude de l'astronomie & de la physique, & il le fit avec tant de succès, qu'on lui rendit la justice d'avoir surpassé en peu de temps ses maîtres. L'extrême justesse de ses observations astronomiques & l'exactitude de ses recherches le firent bientôt estimer des savans, & entre autres du célébre M. Cassini. Les correspondances qu'il entretenoit avec ce grand homme, ne contribuerent pas peu à le faire connoître à la cour, & à lui mériter l'attention de Louis XIV. Ce fut par ordre de ce monarque qu'il entreprit plusieurs voyages dans les différentes parties du monde, pour la perfection de l'astronomie, de la géographie, de la navigation & de l'histoire naturelle. Il y employa plusieurs années pendant lesquelles il parcourut à diverses reprises l'isle de Candie, l'Archipel, les côtes d'Espagne, d'Afrique, les isles Antilles, la Nouvelle-Espagne, le Pérou, le Chili, le Paraguai, le Brésil, &c. Il trouva les côtes du Pérou & du Chili placées par nos meilleurs géographes à près de deux cens lieues de différence de leur véritable situation. Il en dressa une nouvelle carte, qui est à la tête de ses ouvrages. Il trouva aussi le pays qui comprend les isles de l'Amérique & de la Nouvelle-Espagne éloigné de sa vraie position de près de cent soixante lieues. Il traça sur les observations qu'il avoit faites une carte générale du golfe du Mexique, & des isles du nouveau Monde. L'on voit cette carte à Paris chez les petits peres, dans la sale où sa majesté a fait remettre tous les plans du P. Feuillée. L'on ne sauroit ignorer de quelle importance fut le voyage qu'il fit en 1724 aux isles Canaries. Les géographes François faisoient passer le premier méridien du monde par l'isle de Fer; & le roi Louis XIII, sur l'avis des plus habiles gens avoit défendu par son ordonnance du premier juillet 1634 de rien changer à cet égard; mais on ignoroit encore, & il importoit de savoir, pour la fureté de la navigation & l'exactitude de la géographie, la position précise de cette isle. Depuis long-temps l'académie royale des sciences cherchoit le moyen d'y parvenir. Il falloit envoyer sur les lieux des gens expérimentés, & le choix n'étoit pas facile. La longueur des guerres qui avoient divisé les différentes puissances de l'Europe avoit été de plus un grand obstacle. La paix ayant réuni les différentes couronnes, l'académie profita de ces circonstances heureuses, pour représenter au roi que personne n'étoit plus en état que le pere Feuillée d'aller remplir son objet aux isles Canaries, fixer le premier méridien en rigueur astronomique dans l'isle de Fer, s'assurer de la juste position de cette isle, marquer la différence en longitude qui se trouve entr'elle & l'Observatoire de Paris, déterminer la hauteur du Pic de Ténériffe & la longueur de la Méditerranée. Ce fut sur un témoignage si avantageux & si autentique que le roi fit expédier au pere Feuillée des lettres très-flateuses, en vertu desquelles & de celles du roi d'Espagne, qui ne furent pas moins honorables, il passa aux Canaries. Il fit honneur au choix du monarque & aux sentimens de l'académie pour lui, & s'acquita de cette importante commission avec tout le succès imaginable. C'est sur les observations qu'il a faites, que les géographes se sont réglés dans la suite pour réformer les cartes & en dresser de nouvelles. Tant de fatigues, jointes à une application continuelle, avoient épuisé la santé du pere Feuillée. Il mourut à Marseille en 1732, fort regretté dans son ordre & dans la république des lettres. Un air modeste & simple relevoit beaucoup le mérite de ses connoissances & l'éclat de la réputation qu'il s'étoit acquise. Il fut particulierement estimé de M. le duc d'Orléans, régent, à qui il adressoit en droiture ses observations astronomiques. Il ne le fut pas moins de MM. les comtes de Ponchartrain & de Maurepas, de M. l'abbé Bignon, conseiller d'état, de MM. Maraldi & Cassini, pere & fils, célébres astronomes, & de plusieurs autres grands hommes. Louis *le Grand*, qui lui avoit fait construire un observatoire à Marseille, l'avoit gratifié d'une pension que Louis *le bien-aimé* avoit considérablement augmentée, indépendamment des gratifications considérables qu'il avoit reçues de l'un & de l'autre monarque. L'académie royale des sciences se l'étoit associé, & faisoit grand cas de ses observations, dont elle a inséré un grand nombre dans l'édition de ses mémoires. Nous avons du P. Feuillée un *journal des observations physiques, mathématiques & botaniques* qu'il avoit faites par ordre du roi sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale & à la Nouvelle-Espagne. Ce journal est en 3 volumes *in*-4°, imprimé à Paris chez Giffard & Mariette en 1714 & 1725. Il est aussi exact que curieux. Il peut servir de modéle aux voyageurs, & de flambeau à ceux qui naviguent en Amérique. L'auteur l'a varié par plusieurs remarques astronomiques & physiques, par l'anatomie des animaux, par la description des plantes qui croissent dans ces régions & dans ces mers, par celle des terres & des villes, par l'histoire de leur découverte, ainsi que par celle des plantes médicinales qui sont le plus en usage au royaume du Pérou & du Chili. Il les a fait graver, & il donne l'usage qu'en font les Indiens dans leurs maladies. Au retour de la mer du Sud, le P. Feuillée présenta au roi un grand volume *in-fol.* où il avoit dessiné tout ce que la nature produit dans ces vastes pays, soit en poissons, soit en plantes, soit en oiseaux. Tout y est d'après nature & avec ses véritables couleurs. Ce grand ouvrage qui est autant curieux qu'intéressant, est resté en original dans la bibliothéque du roi, de même que le journal de son voyage aux Canaries pour la fixation du premier méridien, à la fin duquel il a ajouté l'histoire abrégée de ces isles. Le pere Feuillée avoit formé dans son ordre un éleve digne de lui, & qui auroit pu faire honneur à ce grand homme. C'est le pere Charles Emanuel Sigaloux, de Draguignan en Provence, correspondant de l'académie des sciences, & que le roi avoit gratifié d'une pension. Une mort prématurée l'enleva lorsqu'à peine il entroit dans sa carriere, & qu'il donnoit l'essor à ses talens. * Article remis par M. l'abbé Feuillée, neveu du pere Feuillée.

FEUILLET (Jean-Baptiste) Parisien, entra dans l'ordre de S. Dominique le 3 mars 1644, & après avoir fait ses études, alla dans les isles de l'Amérique, où il demeura huit ans. En étant revenu, il travailla aux vies de quelques saints de son ordre, & mourut à Paris le 29 octobre 1687, âgé de 63 ans. On a de lui les vies de la B. Rose, de S. Louis Bertrand, du pape Pie V, & les trois premiers mois de l'année dominicaine: il n'avoit fait que prêter son style pour ce dernier ouvrage: le P. Etienne Thomas Soueges lui avoit fourni tous les mémoires. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FEUILLET (Nicolas) prêtre, chanoine de S. Cloud, près de Paris, prédicateur fort zélé, & d'une morale fort éloignée du relâchement. Il s'étoit, pour ainsi dire, acquis le droit de parler avec une entiere liberté aux premieres personnes de la cour, & de les reprendre de leurs dereglemens. C'est pourquoi on lui a fait l'application de ce verset du pseaume CXVIII, *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu*

regum, *& non confundebar.* (Je parlois de vos commandemens devant les rois, & je n'en rougissois pas.) Et de cet autre tiré de Malachie, chap. 2, v. 6. *Lex veritatis fuit in ore ejus*, *& multos avertit ab iniquitate.* (La parole de vérité a toujours été dans sa bouche, & il en a détourné beaucoup de l'injustice.) En effet, jamais homme ne fut plus zélé pour la conversion des pécheurs, & Dieu s'est souvent servi de lui pour en être l'instrument. Ce qui a fait dire à M. Despréaux : *Laissez à Feuillet réformer l'univers.* Tout le monde sait la conversion du célèbre M. de Chanteau, cousin-germain de M. de Caumartin, conseiller d'état: M. Feuillet en avoit été, après Dieu, le principal instrument, & il en écrivit l'histoire si édifiante que l'on a imprimée sur son manuscrit retouché en quelques endroits. Ce petit ouvrage qui a été si répandu, & qu'on lit tous les jours avec tant d'édification, a été imprimé pour la premiere fois en 1702, *in*-12, & réimprimé plusieurs fois depuis. On trouve à la fin une lettre que M. Feuillet écrivit à M. le duc d'Orléans, sur ce que ce prince lui avoit dit que la sainte Hostie étoit tombée dans la boue à la procession de la paroisse de S. Sauveur à Paris, le jour appellé *la Fête-Dieu.* M. Feuillet en prend occasion de montrer combien on doit être beaucoup plus sensible à ce que l'on jette si souvent Jesus-Christ dans des ames impures par des communions sacriléges. Il y a encore à la fin de ce petit volume une harangue que fit M. Feuillet lorsque la reine d'Espagne étoit prête de quitter la France où elle étoit née, pour aller jouir du trône que son mariage lui procuroit. Dans le corps du livre on trouve plusieurs lettres fort édifiantes de M. Feuillet. On a encore de lui une oraison funébre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Ce vertueux chanoine est mort à Paris le 7 septembre 1693, âgé de soixante-dix ans & huit mois, & repose au cimetiere de S. Cloud. Son portrait a été gravé par Edelinck. Quelques personnes ont un grand nombre de ses lettres, dont on pouroit faire un choix. Ce recueil ne manqueroit pas d'utilité. *Voyez* CHANTEAU. * *Mém. du temps.*

FEVIN ou FENIN (Pierre) prévôt de la ville d'Arras, & panetier du roi Charles VI; vivoit dans le XV siécle. On lui attribue quelques ouvrages, & entr'autres une histoire des différends entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne, qui commence à l'an 1407, & finit en 1423. Elle a été imprimée en 1653 à Paris, par les soins de Denys Godefroi, avec l'histoire de Charles VI par Juvenal des Ursins. Fevin mourut le 28 juin de l'an 1433. * Valere André, *bibl. Belg.*

FEURBORN (Juste) né à Hervorden en Westphalie le 13 novembre 1587, commença ses études dans sa patrie, & alla à Lemgow pour étudier le droit; mais son gout pour la théologie & les belles-lettres lui fit négliger cette étude. De Lemgow il alla à Stadthagen, & en 1612 à Giessen, où il se livra à la théologie sous Mentzerus, Helvicus & Finck. La peste infectant cette ville, il la quitta en 1613, & alla visiter Francfort, Mayence & Cologne. Quand le danger fut passé il revint à Giessen, fut fait maître-ès-arts en 1614, & enseigna ensuite la philosophie. En 1616, le 28 octobre, il épousa la fille du docteur Menzerus qui créa son gendre docteur en théologie le jour même de ses nôces. Le landgrave Louis l'appella aussitôt après à Darmstat pour y être son prédicateur, & lorsqu'il eut demeuré quelque temps dans ce poste, on lui donna une chaire de professeur extraordinaire en théologie, & la charge de pasteur à Giessen. En 1618 il fut professeur ordinaire en théologie après Helvicus. Il demeura dans ce poste jusqu'en 1624, que le landgrave Louis l'appella à Marpurg pour le faire professeur en théologie & pasteur. En 1649, le landgrave George de Darmstat lui offrit la charge de prédicateur de la cour qu'il accepta; & l'université de Giessen ayant été rétablie l'année suivante, Feurborn en fut le premier recteur, premier professeur en théologie & surintendant. Il fut appellé en plusieurs autres villes pour des postes avantageux; mais il demeura à Giessen, & y mourut le 6 février 1656. Il est auteur des ouvrages suivans: Κενωσιγραφία χριστολογική; *Sciagraphia theologica dissertatio IX de Christo. Disput. theolog. de quæstionibus*, 1. *An in infantes actualia cadant peccata*; 2. *An Deus posteros & filios puniat ob majorum & parentum suorum flagitia*; 3. *An impetrata peccatorum remissio per subsequentia peccata fieri possit irrita? Dissertationum theolog. biga*; la premiere de l'élection & de la vocation à la vie éternelle; la seconde sur la divinité éternelle du Christ. *Fasciculi VI dissertationum*; *Examen confessionis Joan. Combachii professor. Marpurg. de persona & officio Christi*; *Sacrarum disquisitionum syntagmata duo in quibus beata* ἀθανασία *christiana chremastica*, *sacra J. C. cœna*, *&c. explicantur*; *Fundamentalis deductio contra* ἀμοιβαῖα *Casselliana*; *Anti-Enjedinus posthumus*; *Anti-Ossorodus*; *De natura & gratia*, *contra Amyraldum*, *&c.* * Witten, *memor. theolog. decade IX.* Spizelius, *templum honoris.* Freher, *theatrum*, *&c.*

FEUQUIERES (marquis de) *cherchez* PAS.

FEUQUIERES (Charles de) avocat du roi à Beauvais, au commencement du XVII siécle, a fait un ample traité des cas royaux non imprimé, où il y a de fort bonnes recherches; mais il porte un peu loin les intérêts de sa charge, à la différence des officiers des seigneurs, qui ôtent tout aux juges royaux. On a encore de lui une dissertation imprimée en 1626, dans laquelle il tâche de prouver qu'en la coutume de Senlis un tiers-détenteur d'héritages hypothéqués pour rentes constituées, ne peut s'exemter de la discution. L'on trouve aussi inséré parmi les remarques du sieur Denys Simon sur la coutume de Senlis, une dissertation latine du même de Feuquieres, touchant l'absurdité qui se trouve dans la même coutume dans le concours; 1. d'un créancier de rente non ensaisinée; 2. de celui de dette que l'on appelle privilégiée; 3. d'un créancier de rente ensaisinée. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

FEVRE (Le) de Caumartin, famille considérable de la robe, tire son origine du comté de Ponthieu, & descend de *Huard* le Févre, sieur de Peirette, auquel le roi Charles VI donna plusieurs beaux priviléges, par ses lettres de l'an 1400, en considération de ses belles actions & services. Celui-là eut pour frere PIERRE le Févre, président à mortier du parlement de Paris en l'an 1413. *Huart* le Févre eut pour fils JEAN le Févre, chevalier, premier roi d'armes de la toison d'or. On ne rapporte leur généalogie que depuis

I. JEAN le févre, seigneur de Caumartin, Villers, &c. qui épousa 1°. *Colaye* Bigant: 2°. *Marie* aux-Costeaux, fille de *Nicolas*, & de *Françoise* de Saquespée. Du premier lit, vint une fille unique, nommée *Catherine*, mariée en 1533 à *Jean* du Gard, seigneur de Frenneville. Du second sortirent JEAN, qui suit; *Nicolas*, chanoine de S. Quentin; ANTOINE, qui a fait la *branche de* GUIBERMESNIL, *rapportée ci-après*; *Marguerite*, alliée à *Christophe* des Essarts, seigneur d'Orbigni; & *Jacqueline* le Févre, mariée en 1556, à *Guillaume* Manessier, seigneur de Maison-en-Rolland.

II. JEAN le Févre, seigneur de Caumartin & de Saint-Port, général des finances en Picardie, mourut le 6 décembre 1579. Il avoit épousé le 25 septembre 1548, *Marie* Varlet, fille de *Louis*, seigneur de Gibercourt, & de *Catherine* Laillier, dont il eut LOUIS, qui suit; FRANÇOIS, qui a fait *la branche de* MORMANT, *rapportée ci-après*; *Adrian*, abbé de S. Quentin en l'isle; *Jacques*, mort sans alliance; *Catherine*, alliée à *Jean* de Maillard, seigneur de la Boissiere, chevalier de l'ordre du roi; *Marie*, qui épousa 1°. *Jean-Jacques* de

la Vergne, seigneur de Saint-Leu, conseiller au parlement de Paris: 2°. *Helie* du Tillet, seigneur de Gouaix, maître des requêtes; & *Renée* le Févre, femme de *Jérôme* le Maître, seigneur de Bellejamme, maître des requêtes.

III. Louis le Févre, seigneur de Caumartin, de Boissi, &c. garde des sceaux de France, dont il sera parlé ci-après dans un article séparé, mourut le 22 janvier 1623, âgé de 72 ans. Il épousa en 1582 *Marie* Miron, morte le 4 juin 1645, fille de *Marc* Miron, seigneur de l'Hermitage, conseiller d'état, & de *Marie* Gentien, & niéce de *Charles* Miron, archevêque de Lyon, dont il eut Louis, qui suit; Jacques, qui a fait la *branche des seigneurs de* Saint-Port *&* de Cailli, *rapportée ci-après; N.* le Févre, abbé de S. Quentin en l'isle, mort à Venise; *François*, abbé de S. Quentin en l'isle, après son frere, évêque d'Amiens, & conseiller d'état, mort le 17 novembre 1652, *qui aura son article ci-après; Marie*, religieuse Ursuline; & *Anne* le Févre, mariée à *Charles* de Bossut, seigneur d'Escri & de Saint-Seyne, tué au siége de S. Jean d'Angeli en 1621, qui étoit fils de *Claude* de Bossut, seigneur d'Escri, Longueval, & de *Gabrielle* de Gondi, sœur de *Henri*, cardinal de Retz, évêque de Paris.

IV. Louis le Févre, seigneur de Caumartin, &c. conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, président aux requêtes du palais, & conseiller d'état, mourut le 16 août 1624, allant en ambassade à Venise. Il épousa 1°. *Marie* Luillier, fille de *Geoffroi*, seigneur de la Malmaison & d'Orgeval, & de *Claire* Faucon-de-Ris, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en avril 1622, *Magdeléne* de Choisi, fille de *Jean*, seigneur de Baleroi, & de *Magdeléne* le Charon, morte le 18 novembre 1672, dont il eut Louis, qui suit.

V. Louis le Févre, seigneur de Caumartin, &c. né le 6 juillet 1624, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes. Le roi lui confia les sceaux des grands jours, tenus en Auvergne en 1666, le nomma ensuite intendant de justice en Champagne, & conseiller d'état ordinaire. Il assista aussi deux fois en qualité de commissaire aux états de Bretagne; & dans ces emplois on admira sa prudence & la force de son génie, & sa probité le fit également estimer de la noblesse & du peuple. Il mourut d'apoplexie le 3 mars 1687, en sa 63 année. Il épousa 1°. en novembre 1652, *Marie-Urbaine* de Sainte-Marthe, fille unique de *Nicolas*, seigneur du Frêne, lieutenant général de Poitiers, & d'*Urbaine* de Launai, dame d'Onglée, morte le 15 janvier 1654: 2°. le 23 février 1664, *Catherine-Magdeléne* de Verthamon, fille de *François*, baron de Breau, conseiller d'état, & de *Marie* Boucher d'Orçai, morte le 29 octobre 1722, âgée de 80 ans. Du premier lit, est sorti Louis-Urbain, qui suit. Du second sont issus Louis-François le Févre de Caumartin, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Jean-François-Paul*, évêque de Vannes, puis de Blois, *qui a ci-après son article particulier; Felix*, seigneur de Maizi, capitaine de frégate légere, mort le 28 février 1696, âgé de 25 ans; *Paul-Victor-Auguste*, seigneur d'Argouges, chevalier de Malte, commandant les galiotes sur le Pô, pendant la guerre du Milanez, mort le 16 juillet 1725; *Jeanne-Baptiste*, mariée en janvier 1690, à *Barthelemi* Mascranni, seigneur de la Verriere, maître des requêtes, morte le 5 février 1693; *Marguerite*, alliée en janvier 1693, à *Marc-René* de Voyer, de Paulmi, marquis d'Argenson, conseiller d'état, & garde des sceaux de France, morte le premier août 1719, âgée de 47 ans; *Magdeléne-Charlotte-Emilie*, mariée le 8 mars 1693, à *Jacques* de la Cour, seigneur de Manneville & de Baleroi, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, dont elle est restée veuve au mois de mai 1725; elle est morte au château de Baleroi au mois de mai 1749; *Elizabeth-Antoinette-Julie*, alliée le 17 juillet 1696, à *François-Delphin* d'Auléde de Lestonac, marquis de Margaux, fils de *Jean-Delphin*, premier président du parlement de Bourdeaux, & de *Thérèse* de Pontac, morte à Bourdeaux sans enfans le 11 avril 1713; & *Marie-Louise-Mélanie* le Févre de Caumartin, mariée en février 1702, à *Jérôme-Joseph* de Goujon, marquis de Thuisi, sénéchal héréditaire de Reims, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, morte à Paris le 5 janvier 1717, enterrée aux Minimes de la place royale.

VI. Louis-Urbain le Févre, seigneur de Caumartin, marquis de Saint-Ange, comte de Moret, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant des finances & conseiller d'état, mourut sous-doyen du conseil le 2 décembre 1720, au château de Saint-Ange, & fut transporté dans la sépulture de ses ancêtres dans l'église de S. Nicolas des champs. Il avoit épousé le 6 juin 1680, *Marie-Jeanne* Quantin de Richebourg, fille unique de *Charles* Quantin, seigneur de Richebourg & de Saint-Ange, maître des requêtes, & de *Marie* Feydeau: elle est morte le 21 mai 1709, âgée de 50 ans, ayant eu pour enfans *Louis-Charles*, seigneur de Saint-Ange, mort le 18 août 1699, en sa 19 année; *Henri-Urbain*, mort en 1687; *Denys-Urbain*, mort en 1695; & *Louise-Cécile* le Févre de Caumartin, morte jeune.

VI. Louis-François le Févre de Caumartin, seigneur de Boissi, &c. fils aîné de Louis le Févre, seigneur de Caumartin, & de *Catherine-Magdeléne* de Verthamon, sa seconde femme, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, mourut honoraire le 13 juillet 1722. Il avoit épousé en octobre 1695, *Charlotte* Bernard, morte le 28 août 1708, âgée de 28 ans, dont il eut Antoine-Louis-François, qui suit; *Timoleon* le Févre de Caumartin, mort le 17 octobre 1717; & *Charlotte-Emelie* le Févre de Caumartin, mariée en juin 1721, à *Nicolas-Alexandre* de Segur, seigneur de Franc, la Fitte & la Tour, &c. président au parlement de Bourdeaux, mort le.... avril 1755.

VII. Antoine-Louis-François le Févre, seigneur de Caumartin, de Boissi, &c. né le 6 septembre 1696, conseiller au parlement, puis maître des requêtes en juillet 1721, conseiller d'état en juillet 1745, mort le 14 avril 1748. Il avoit épousé le 20 août 1722, *Elizabeth*, fille de *Paul* de Fieubet, seigneur de Sandré, maître des requêtes, & d'*Angélique-Marie* de Fourci, dont sont venus 1. Antoine-Louis-François, qui suit; 2. *Alexandre-Louis-François* le Févre de Caumartin, chevalier non-profès de l'ordre de Malte, né le 4 avril 1730. 3. *Anne-Elizabeth* le Févre de Caumartin, née le 14 juillet 1723, & mariée le 29 juillet 1739, à *Pierre-Jean-François* de la Porte, maître des requêtes, intendant de Bourbonnois en 1740, puis de Dauphiné & de l'armée d'Italie en 1744. 4. *Louise-Charlotte-Emilie*, & 5. *Athenaïs-Françoise-Julie*, mortes en bas âge.

VIII. Antoine-Louis-François le Févre, seigneur de Caumartin, marquis de Saint-Ange, comte de Moret, &c. né le 29 juillet 1725, conseiller au grand conseil au mois d'août 1746, maître des requêtes au mois de juin 1749, président au grand conseil au mois de mars 1751, intendant des trois Evêchés au mois de mars 1754, puis des provinces de Flandre & d'Artois au mois de mars 1756. Il a épousé le 30 juin 1749 *Geneviéve-Anne-Marie* Moufle, fille de *Jean-Simon* Moufle, secrétaire du roi, & de *Geneviéve-Marie* Brochet. Ses enfans sont 1. *Marc-Antoine* le Févre de Caumartin, né à Paris le 14 mars 1751. 2. *Auguste-Jean-Louis*, né à Paris le 9 janvier 1753, mort le 12 juin 1754. 3. *Casimir-Antoine-Louis-François* Metz, né à Metz le 30 août 1754.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-PORT, MARQUIS DE CAILLI.

IV. JACQUES le Févre de Caumartin, fils puîné de LOUIS le Févre, seigneur de Caumartin, garde des sceaux de France, & de *Marie* Miron, fut seigneur de Saint-Port, marquis de Cailli, &c. maître des requêtes, conseiller d'état & ambassadeur en Suisse. Il mourut le 11 décembre 1667, laissant de *Geneviéve* de la Barre sa femme, morte le 15 janvier 1693, âgée de 87 ans, fille d'*Adam* de la Barre, président ès enquêtes du parlement, & de *Geneviéve* Regnault, LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; *Henri*, abbé de S. Quentin en l'isle, mort le 30 janvier 1693; *Robert*, chevalier de Malte, commandeur de Chanteraine, mort le 2 décembre 1729, enterré au Temple; *Félix*, chevalier de Malte, tué à l'armée; *Magdeléne*, alliée à *Claude* de Créqui, seigneur de Hemont, maréchal des camps & armées du roi, morte le 23 avril 1683; *Geneviéve*, mariée à *Charles* du Museau, dit *Morlet*, marquis de Garennes; *Alfonsine* & *Henriette* le Févre, religieuses aux Filles de la Croix.

V. LOUIS-FRANÇOIS le Févre de Caumartin, marquis de Cailli, &c. épousa 1°. en septembre 1666, *Anne* de Sevigné, morte le 22 décembre 1675, fille de *Renaud*, comte de Montmoron, doyen du parlement de Bretagne, & de *Bonaventure* Bernard : 2°. en septembre 1681, *Françoise-Elizabeth* de Brion, fille de *Marc-Cyrus* de Brion, seigneur de Hautefontaine, & de *Louise* Gaudard : 3°. en 1694, *Marie* Baron, fille d'*Antoine*, seigneur de Cottainville & de Pussai, & d'*Adrienne* de Meaupou, morte le 17 janvier 1715. De sa seconde femme sont issus *Henri-Louis*, marquis de Cailli, capitaine de cavalerie, dans le régiment royal de Roussillon, tué au combat des lignes de Turin le 7 septembre 1706; *Marc-Louis*, mort jeune; & *Marie-Elizabeth* le Févre de Caumartin, dame de Cailli, mariée le 20 octobre 1710, à *Pierre* Delpech, avocat général de la cour des aydes, morte le 27 août 1717, enterrée à S. Nicolas des champs.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORMANT.

III. FRANÇOIS le Févre de Caumartin, second fils de JEAN, seigneur de Caumartin, & de *Marie* Varlet, fut seigneur de Mormant, de Boissettes, &c. général des finances, & mourut le 11 juillet 1649. Il avoit épousé, 1°. *Gabrielle* de Chantecler, fille de *Pierre*, conseiller au parlement, & de *Magdeléne* Pichon : 2°. *Geraude* de Helin, morte le 8 août 1679, fille de *Robert* Helin, seigneur de Margenci, & d'*Anne* le Clerc de Cottier. Ses enfans du premier lit furent, *Françoise*, mariée à *Charles* de Machault, doyen du conseil; *Marie*, alliée à *Claude* le Tonnellier, seigneur de Breteuil, morte en décembre 1653; *Elizabeth*, femme de *Jean* Florette, seigneur de Bussi, conseiller au parlement; & *Gabrielle* le Févre, religieuse à Variville. Du second lit, vint un fils unique nommé LOUIS, qui suit.

IV. LOUIS le Févre de Caumartin, seigneur de Mormant, conseiller au parlement, mourut le dernier octobre 1657. Il épousa *Denyse* Gamin, fille de *Pierre* Gamin, conseiller au parlement, & de *Denyse* de Vic. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* Morlet du Museau, marquis de Garennes, & mourut le 20 juillet 1667, ayant eu de son premier mariage *François* le Févre de Caumartin, seigneur de Mormant, écuyer de la reine, mort sans alliance le 24 avril 1711, âgé de 82 ans; *Meri*, chevalier de Malte, tué en Candie; *Dominique*, chanoine régulier de S. Victor à Paris; *Elizabeth*, mariée à *Antoine* de Belloi, seigneur de Francieres, capitaine au régiment des gardes, morte en mars 1719; & *Marie-Anne* le Févre de Caumartin, premiere femme de *Louis-Nicolas* le Tonnellier, baron de Breteuil & de Preuilli, ci-devant introducteur des ambassadeurs, son cousin, morte en août 1679, sans enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GUIBERMESNIL.

II. ANTOINE le Févre, fils puîné de JEAN le Févre, seigneur de Caumartin, & de *Marie* aux Coûteaux, sa seconde femme, fut seigneur de Moyenville, Guibermesnil, Lintel, &c. & épousa *Anne* des Essars, fille d'*Antoine*, seigneur du Plessis-Gobert, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Marguerite*, alliée à *François* Briet, seigneur de Famechon; *Magdeléne*, mariée en juillet 1608, à *Jacques* du Fai, seigneur de Carnois; *Barbe*, femme de *Louis* d'Acheux, seigneur de Bienfai; *Anne* & *Jacqueline* le Févre, religieuses.

III. ANTOINE le Févre, seigneur de Guibermesnil, &c. épousa 1°. *Marguerite* le Veau, fille d'*Alain* le Veau, conseiller au parlement, & de *Marie* de Longueil : 2°. *Catherine* de Bragelogne, fille de *Jacques*, seigneur de Hautefeuille, maître des comptes, & de *Barbe* Robert, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Catherine*, mariée à *Antoine* de Caumont, seigneur de Gauville; & *Anne* le Févre, alliée en 1626, à *Charles* de Templeux, seigneur de Gremainvilliers.

IV. FRANÇOIS le Févre, seigneur de Guibermesnil, &c. épousa en 1663, *Marie-Philoclée* Bourdin, dame d'une grande beauté, & d'un génie supérieur, qu'elle a fait connoître par ses vers, fille de *Nicolas* Bourdin, marquis de Villaines, baron de Chappelaines, &c. gouverneur de Vitri-le-François, & de *Cléophile* Cauchon-Neuflise, dont il a eu *Charles-Nicolas*, seigneur de Mondement; *Marc-Antoine*, seigneur de Lintel, qui a épousé en 1698, *Susanne* du Bellai, fille de *Salomon*, seigneur de Susi-aux-Bois, & de *Marie* de Salenove, dont il n'a point d'enfans; & *Marie-Anne-Cléophile* le Févre, mariée en 1698, à *Jean-Alexandre* de Blair, seigneur de Fayolles, morte en juillet 1739, &c. * Duplexx, *mémoires de Bassompiere.* Blanchard, *éloges des premiers présidens du parlement de Paris.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers. Nobiliaire de Picardie, &c.*

FEVRE (Louis le) seigneur de Caumartin, de Boissi en Brie, &c. dont le pere avoit été général des finances, s'éleva par son mérite aux premieres charges de la justice. Il fut président au grand conseil, & ancien conseiller d'état, & eut une principale part aux affaires, sous le regne de Henri IV & de Louis XIII, qui le fit garde des sceaux de France le 23 septembre 1622, après la mort du sieur de Vic. Ce monarque étoit alors devant Montpellier, à son quartier de Castelnau. On attendoit beaucoup de la prudence de ce sage magistrat, qui mourut peu de temps après, à Paris le 22 janvier 1623, âgé de 72 ans, & fut enterré dans l'église de S. Nicolas des champs.

FEVRE DE CAUMARTIN (François le) évêque d'Amiens en Picardie, étoit fils de LOUIS le Févre de Caumartin, garde des sceaux de France, & de *Marie* Miron. En 1617, il fut nommé par le roi Louis XIII, coadjuteur de l'évêque d'Amiens; & la même année il alla à Rome, où le pape Paul V lui donna l'évêché de Hiérapolis, puis les bulles de l'évêché d'Amiens, après la mort de Geoffroi de la Marthonie. Il reçut de grands outrages en faisant la visite de son diocèse; ce que le pape Urbain VIII trouva si mauvais, qu'il jetta un interdit sur l'évêché; d'ailleurs le roi de France y envoya des commissaires, pour punir de mort tous les coupables : mais ce bon prélat fit tant par ses prieres, qu'il obtint leur grace, & empêcha cette funeste exécution. Le roi voulut néanmoins qu'on les condamnât à une amende pécuniaire; & qu'on gravât sur du marbre, le récit de l'égarement de ces gens-là, afin que la postérité connût l'extrême bonté de ce prélat. Il mourut d'apoplexie le 17 novembre 1652, après avoir gouverné son église en homme véritablement apostolique, pendant 34 ans, depuis l'an 1618,

qu'il en avoit pris possession. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

☞ FEVRE-CAUMARTIN (Jean-François-Paul le) second fils de *Louis* le Févre, seigneur de Caumartin, & de *Catherine-Magdeléne* de Verthamon, naquit à Châlons en Champagne le 16 décembre 1668. Il fut d'abord destiné à l'ordre de Malte, & reçu de minorité au grand prieuré de France en 1669. Depuis on lui fit embrasser l'état ecclésiastique, & il fut pourvu à l'âge de sept ans ou environ, de l'abbaye de Notre-Dame de Buzai, ordre de Cîteaux, diocèse de Nantes, par la démission de Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, son parrein. M. de Caumartin, son pere, qui avoit sur l'article de l'éducation, les sentimens qu'en ont toujours eus les plus grands hommes; prit un soin tout particulier de celle du jeune abbé de Caumartin, qui s'annonça de bonne heure pour un de ces génies heureux, qu'on ne sauroit cultiver avec trop de soin. Les maîtres les plus habiles dans tous les genres, les théologiens les plus éclairés, furent les guides de ses études. Rien ne coutoit à monsieur son pere, pour procurer à tous ses enfans en général, une éducation solide & brillante. Quoiqu'il eût une nombreuse famille, il vouloit que chacun de ses enfans eût un précepteur particulier: il trouvoit que ce n'étoit pas trop d'un homme tout entier, quelque vigilant qu'il fût, pour former un seul éleve. Mais quelque soin qu'il apportât dans le choix qu'il faisoit des personnes qu'il chargeoit de leur éducation, il s'en étoit réservé l'inspection. Il examinoit par lui-même, & avec des yeux connoisseurs, les progrès de ses enfans. C'étoit-là un de ses plus agréables délassemens, au milieu de ses occupations importantes, & de cette multitude d'affaires dont sa place au conseil, & sa grande réputation le rendoient l'arbitre. On peut juger de son discernement par le choix qu'il fit de l'illustre M. Fléchier, depuis évêque de Nismes, pour être précepteur de son fils du premier lit, M. de Caumartin, intendant des finances. Celui-ci formé par un tel maître a été dans son temps, une des plus grandes lumieres du conseil. Boileau a fait son éloge par un de ces traits frappans, qui peignent quelquefois le grand homme d'une maniere plus vive, qu'un long panégyrique.

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau,
Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau.

M. l'abbé de Caumartin, qui étoit né avec les plus heureuses dispositions pour les sciences, élevé sous les yeux d'un pere si respectable, répondit parfaitement à ses espérances, & eut les succès les plus brillants pendant le cours de ses études. Il fut admis à l'académie françoise à l'âge de 26 ans, en 1694. La brigue ni la faveur n'eut aucune part à ce choix; son mérite seul parla pour lui, & ce fut encore à ce titre qu'il prit séance en 1701 en qualité d'honoraire à l'académie des inscriptions & belles-lettres. M. l'abbé de Caumartin étant doyen de l'église métropolitaine de Tours, & l'un des grands vicaires de ce diocèse, le siége vacant, il fut nommé à l'évêché de Vannes en Bretagne le 17 septembre 1717. Il fut sacré le 17 juillet 1718 à Dinant, par l'évêque de Saint-Malo, en présence des états de Bretagne. Il fut transféré en 1719 à l'évêché de Blois, & fut un des prélats qui assisterent en 1722 au sacre du roi. Une conduite vraiment épiscopale & qui ne se démentit jamais, un gouvernement pacifique & éclairé, une bonté d'ame inaltérable, de la dignité dans toutes ses actions, voilà ce qui a toujours distingué M. de Caumartin, dans les deux diocèses qu'il a gouvernés, & surtout dans le dernier, où l'on a joui plus longtemps de sa présence & de ses lumieres. Sa mémoire y sera toujours en vénération, ainsi que dans les fastes de l'église de France, dont il a été un des principaux ornemens. Indépendamment de la science ecclésiastique, que M. de Blois possédoit dans un degré éminent, les sciences les plus relevées, les langues savantes, les belles-lettres, tout étoit de son ressort. Il avoit cultivé toutes les parties des connoissances humaines, avec la supériorité & le succès que donnent l'élévation du génie, la facilité à saisir tous les objets & à les soumettre à son intelligence. Il avoit une bibliothéque nombreuse & choisie, héritage précieux qu'il tenoit de ses peres; & qu'il avoit augmentée considérablement. Tant que M. de Blois a vécu, il a joui de la plus haute considération & d'une estime générale parmi les gens de tous les états. Sa perte a excité les plus grands regrets, dans le cœur de tous ceux qui avoient eu part à son amitié, ou à l'honneur de sa connoissance. Une derniere attaque d'apoplexie, l'enleva le 30 août 1733 à son diocèse, dans sa ville épiscopale, au milieu des larmes de son troupeau. Il est enterré dans l'église cathédrale de Blois, dont il a été le second évêque.

FEVRE (Le) d'Ormesson, d'Eaubonne & de Lézeau, famille différente de celle de le Févre-Caumartin, est très-considérable dans la robe, par les grands hommes qu'elle a produits. On ne la rapporte ici que depuis

I. Olivier le Févre, seigneur d'Ormesson & d'Eaubonne, président en la chambre des comptes, intendant & contrôleur général des finances, mort le 26 mai 1600, qui d'*Anne* d'Alesso, fille de *Jean*, seigneur d'Eragni & de Lézeau, maître des comptes, & de *Marie* de la Saussaye, eut pour enfans Olivier, qui suit; André, qui a continué la *branche* d'Ormesson, *rapportée ci-après;* & *Nicolas* le Févre, seigneur de Lézeau, conseiller au grand conseil, puis au parlement, président des requêtes du palais, ensuite maître des requêtes, mort doyen des conseillers d'état, le premier novembre 1680, âgé de plus de cent ans. Il avoit épousé *Marie* Hinselin, morte en mars 1678, fille de *Pierre* Hinselin, correcteur des comptes, & de dame *Marie* de Netz, dont il eut *Pierre* le Févre, seigneur de Lézeau, conseiller de la cour des aydes, mort sans alliance en octobre 1683; *Nicolas*, chanoine de l'église de Paris, abbé de Clairefontaine, mort en décembre 1677; *Claude*, seigneur de Gemigni, Bussi-Saint-Georges, mort sans alliance en octobre 1683; *André*, seigneur de Lincourt, prieur de Sixte, Montonnac & Pugni, mort en janvier 1678; & *Marie* le Févre de Lézeau, mariée en 1654, à *Jean* Angot, seigneur de la Mothe, conseiller au parlement de Rouen, dont la postérité se continue en Normandie dans les seigneurs de Lezeau, qui ont pris les armes & livrées des le Févre d'Eaubonne & d'Ormesson, & dans la branche de Flers.

II. Olivier le Févre, seigneur d'Eaubonne, &c. président en la chambre des comptes, épousa *Marie* Hennequin, fille de *Pierre*, seigneur de Boinville, président à mortier du parlement, & de *Marie* Brulart; après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Anne* de la Marck, comte de Braine, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux de son premier lit furent *André* le Févre, seigneur d'Eaubonne, Boisbouzon, &c. conseiller au parlement, mort sans alliance, en mai 1652; Jean, qui suit; *Jeanne*, *Marie & Marguerite* le Févre, religieuses.

III. Jean le Févre, seigneur d'Eaubonne, &c. maître des comptes, mourut en mars 1657. Il épousa *Catherine* de Verthamon, morte en octobre 1673, fille de *François* de Verthamon, conseiller au parlement, & de *Marie* de Versoris, dont il eut *André*, seigneur d'Eaubonne, maître des comptes, mort sans alliance en janvier 1675; Gervais, qui suit; *Jean-François*, docteur de la maison de Sorbonne, mort en juillet 1676; *Esprit*, Capucin; & *Antoinette* le Févre d'Eaubonne, mariée en 1676, à *Urbain* le Goux de la Berchere, marquis de Dinteville & de Santenai, comte de la Rochepot, baron de Thoisi, &c. maître des requêtes, morte le 29 décembre 1708.

IV. Gervais le Févre, seigneur d'Eaubonne, &c. conseiller honoraire du parlement, a épousé le 5 août 1680, *Agnès* de Pommereu, fille d'*Auguste Robert* de Pommereu, seigneur de la Bretèche, &c. conseiller d'état & au conseil royal des finances, & de *Agnès* Lainé, dont il a André-Robert, qui suit; *Pierre-Gervais*, chanoine de l'église de Paris en 1716; *Michel-Gervais*; & *Bonaventure*, chevalier de Malte; *Genevieve-Agnès*, mariée en octobre 1711, à *Maximilien-Louis* Titon, seigneur de Villegenou, conseiller au parlement de Metz, & directeur général des magasins des armes de sa majesté; *Marie-Catherine*, & *Agnès* le Févre, religieuses.

V. André-Robert le Févre, seigneur de Riszeis, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, & président au grand conseil, a épousé le 4 janvier de l'année 1706, *Marie-Catherine* Petitpied, fille de *Pierre* Petitpied, procureur du roi au bureau des trésoriers de France, généraux des finances, & de *Catherine* Boucher, dont il a *André-Gervais*, né le 28 octobre 1706; *André-Denys*, mort jeune; *André*, né le 1 nov. 1716; & *Catherine-Agnès* le Févre, née le 16 juillet 1712.

Branche des seigneurs d'Ormesson.

II. André le Févre, second fils d'Olivier le Févre, seigneur d'Ormesson, d'Eaubonne, &c. président de la chambre des comptes, & d'*Anne* d'Alesso, dame de Lezeau, fut seigneur d'Ormesson, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant à Lyon, directeur des finances, conseiller d'état, conseiller d'honneur au parlement, devint doyen du conseil, & en cette qualité il porta la parole au nom du roi le 18 novembre 1663, au renouvellement d'alliance avec les Suisses fait en l'église de Paris, à la place du chancelier de France qui étoit indisposé. Il mourut le 2 mars 1665, âgé de 88 ans, après avoir servi plus de 60 ans, trois de nos rois dans leurs conseils. Il avoit épousé *Anne* le Prevôt, fille de *Nicolas* le Prevôt, seigneur d'Amboile, maître des comptes, & de *Marie* le Mayrat; fille de *Louis* le Mayrat & de *Marie* Môlé, morte en juillet 1652, dont il eut, outre plusieurs enfans morts jeunes, 1. *André*, conseiller au parlement, mort sans alliance en 1658; 2. *Nicolas*, religieux Minime, mort en 1679; 3. Olivier, qui suit; 4. *Magdeléne*; 5. *Anne*; 6. *Isabelle*; 7. *Françoise*, religieuses; 8. *Marie*, mariée en 1626 à *Philippe* de Coulanges, maître des comptes, de laquelle sont issus *Philippe-Emanuel* de Coulanges, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, célébre par ses chansons, marié à *Marie-Angélique* Dugué, mort sans enfans; *Anne-Marie*, mariée à *Louis* Turpin de Crissé, comte de Sanzay, aïeul du comte de Turpin, aujourd'hui colonel de hussards, & inspecteur général des hussards, & *Marie-Magdeléne*, mariée à *Guillaume* de Harrouis, maître des requêtes & intendant en Champagne; 9. *Simon* le Févre, seigneur d'Estrelles, &c. conseiller au grand conseil, mort en décembre 1660. Il avoit épousé *Anne* le Mayrat, fille de *Jean*, seigneur de Droup, Barberay, Trancault, &c. conseiller au grand conseil, & de *Marie* Angenoust; elle prit une seconde alliance avec *Thomas* Bailli, maître des comptes, & mourut le 25 janvier 1709, en sa soixante-neuviéme année, ayant eu de son premier mariage *Simon* le Févre, seigneur d'Estrelles & des Agneaux, mort sans alliance en décembre 1677; & *Marie* le Févre, mariée à *François* Feydeau, seigneur du Plessis, maître des requêtes, morte le 5 novembre 1704, âgée de quarante-sept ans, ayant eu plusieurs fils, dont un a laissé de son mariage avec *Antoinette* le Févre de la Barre, une fille, religieuse; une autre fille, mariée à *N.* le Févre du Quesnoy en Normandie; & un fils, officier aux gardes françoises.

III. Olivier le Févre, seigneur d'Ormesson, d'Amboile, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant d'Amiens, ensuite de Soissons, & aux armées, l'un des six maîtres des requêtes commissaires à la chambre de justice, mourut le 4 novembre 1686. Il fut rapporteur du procès de M. Fouquet, surintendant des finances. Personne n'ignore l'intégrité qu'il fit paroître dans l'instruction & le jugement de cette affaire, & le sacrifice qu'elle lui fit faire de la dignité de chancelier, qui lui avoit été promise; comme on le voit dans le journal manuscrit qu'il a laissé du procès de M. Fouquet. Une si grande probité, & son intelligence supérieure dans les affaires, lui avoient acquis une estime si générale, que les princes & les plus grands seigneurs le choisissoient pour arbitre & se soumettoient à son jugement dans les affaires les plus importantes. Louis XIV lui rendit la même justice: & lorsqu'on lui présenta M. d'Ormesson, son petit-fils, ce prince lui dit, qu'il l'exhortoit à être aussi honnête homme que le rapporteur de M. Fouquet. Il épousa en juillet 1640 *Marie* de Fourcy, fille de *Henry* de Fourcy, seigneur de Chessy, président de la chambre des comptes, & surintendant des bâtimens, & de *Marie* de la Grange-Trianon, dont il eut 1. André, qui suit; 2. Antoine-François-de-Paule, qui a *donné commencement à la branche d'*Ormesson du Cheray, *rapportée ci-après*; 3. *Simon*, chanoine régulier de sainte Geneviéve, mort prieur de l'abbaye de saint Martin-aux-Bois, en 1694; 4. *Charles*, chevalier de Malte, mort en octobre 1687; 5. *Jean-Baptiste*, mort sans alliance le 18 juillet 1708; 6. *Françoise*, abbesse du Pont-aux-Dames, morte en 1726; & 7. *Claude-François-de-Paule*, docteur de Sorbonne, doyen & grand vicaire de Beauvais, mort le 3 février 1717, dont la mémoire est encore en bénédiction dans ce diocèse, qu'il gouverna long-temps en l'absence du cardinal de Janson, sans vouloir accepter aucun évêché. On a son éloge dans une *lettre* de l'évêque de Beauvais, *aux doyens ruraux de son diocèse*, au sujet de sa mort. Cette lettre datée du 14 février 1717, est imprimée en 3 pages *in* 4°.

IV. André le Févre d'Ormesson, fut avocat du roi au châtelet en 1666, conseiller au grand conseil en 1671, maître des requêtes en 1676, commissaire de la chambre ardente en 1679, & intendant de Lyon en 1682, où il mourut avant son pere en 1684, avec la même réputation d'intégrité, d'habileté dans les affaires, & de savoir en tout genre. Il avoit été formé aux belles-lettres & à la connoissance du droit, par le célébre abbé Fleury, qui composa pour son instruction l'*histoire du droit françois*, imprimée à la tête des *institutions* d'Argout, & plusieurs autres ouvrages. Il avoit épousé le 15 février 1676 *Eléonore* le Maître, veuve de *François* Le Roy, seigneur de Beaupré, d'Athis, Guinecourt, &c. conseiller au parlement, & fille de *Jérôme* le Maître, seigneur de Bellejamme, président ès enquêtes du parlement, & de *Marie-Françoise* Feydeau, morte en mars 1681, ayant eu de ce mariage Henry-François-de-Paule, qui suit; & *Anne-Françoise* le Févre d'Ormesson, née le 15 mai 1678, morte le premier décembre 1735. Elle avoit été mariée le 4 octobre 1694, à *François-Henry* Daguesseau, avocat général, & ensuite procureur général du parlement, chancelier de France en février 1717, commandeur des ordres du roi en 1736, décédé le 9 février 1751, après s'être démis de la dignité de chancelier. Magistrat également illustre par les plus grandes vertus, par des talens supérieurs pour l'éloquence, par le plus beau génie qu'on ait vû dans ce siécle, par une connoissance profonde de toutes les sciences, & de presque toutes les langues, par des ouvrages exquis en tout genre, dont la magistrature & la république des lettres attendent l'impression avec impatience, & surtout par la science des loix dont il avoit projetté & en partie exécuté la réformation, avec les plus grandes vues dont la législation soit susceptible en France. De ce mariage sont issus onze enfans, dont il reste 1.

Henri-François-de-Paule Dagueſſeau, conſeiller d'état & au conſeil royal de commerce, né le 15 mai 1696, marié à *N.* de Nolient; 2. *Jean-Baptiſte-Paulin* Dagueſſeau de Freſne, auſſi conſeiller d'état, marié 1°. à *N.* Dupré, dont il a une fille mariée au comte d'Ayen, 2°. à *N.* Le Bret, dont il a un fils & une fille; & 3. *Claire-Thérèſe* Dagueſſeau, née le premier octobre 1699, mariée en 1722 à *Guillaume-Antoine* comte de Chatellux, lieutenant général des armées du roi, commandant en Rouſſillon, mort en 1742 : duquel mariage ſont iſſus, outre pluſieurs enfans morts en bas âge, 1. *Céſar-François*, marquis de Chatellux, colonel du régiment d'Auvergne, brigadier d'infanterie, mort le 29 ſeptembre 1749, laiſſant un fils né en 1746 de ſon mariage avec *Olympe* Jubert du Thil; 2. *Philippe-Louis*, né en août 1726, colonel du même régiment après ſon frere; 3. *Jean-François*, né en l'année 1734, lieutenant dans le même régiment; & 4. *Marie-Judith*, mariée en février 1749 au marquis de la Tournelle.

V. Henri-François-de-Paule le Févre d'Ormeſſon, baron de la Queue, ſeigneur d'Ormeſſon, Amboile, Noiſeau, &c. né en mars 1681, conſeiller au parlement, puis maître des requêtes, conſeiller au conſeil des finances pendant la régence, plénipotentiaire du roi pour régler les limites de la Lorraine en 1718, enſuite conſeiller d'état & intendant des finances, & conſeiller au conſeil royal des finances, chargé par un brevet du roi de rendre compte à ſa majeſté des placets pour obtenir les places de demoiſelle dans la maiſon royale de S. Cyr, & de la direction du temporel de ladite maiſon, mort le 20 mars 1756. C'étoit un magiſtrat auſſi recommandable que ſes ancêtres par ſes vertus, par cet eſprit de droiture & de modeſtie, qui fait toujours le caractere de cette illuſtre famille, & par les marques de confiance particuliere dont il a été honoré par le roi, & dès ſa jeuneſſe par feu M. le duc de Bourgogne. Il avoit épouſé le 4 novembre 1705, *Catherine* de la Bourdonnaye, fille *d'Yves-Marie* de la Bourdonnaye, ſeigneur de Cottyon, conſeiller d'état, & de *Catherine* de Ribeyre, morte le 11 mars 1758, dont il a eu, outre pluſieurs enfans morts en bas âge, 1. *Henry-François-de-Paule* le Févre d'Ormeſſon, conſeiller au parlement, né le 29 octobre 1709, mort ſans alliance le 15 mai 1731; 2. Marie-François-de-Paule, qui ſuit; 3. *Louis-François-de-Paule* le Févre d'Ormeſſon, né le 7 mars 1712, chevalier profès de l'ordre de Malte, commandeur de Villedieu en la Montagne, brigadier des armées du roi, & ci-devant exempt des gardes du corps; 4. *Antoine-François-de-Paule* le Févre d'Ormeſſon d'Amboile, né le 28 octobre 1713, chevalier de Malte non profès, lieutenant de vaiſſeaux, aide-major de la marine à Breſt, & ſur la flotte du roi, mort à Leogane, dans l'iſle de S. Domingue, en l'année 1741; 5. *Louis-François-de-Paule* le Févre d'Ormeſſon de Noiſeau, né le 27 juillet 1718, avocat du roi au châtelet en 1738, avocat général au grand conſeil en mars 1741, avocat général du parlement en décembre de la même année, déſigné préſident à mortier en 1751, nommé en 1754 à la place du préſident Chauvelin, décédé à Soiſſons, & reçu le 10 mai 1755 en cette qualité. Il a épouſé le 14 février 1748 *Marie-Anne-Geneviéve* Lucas, fille d'*Antoine-Jean* Lucas, conſeiller en la grand'chambre du parlement, & d'*Anne-Magdeléne* Loyſeau, dont il a *Anne-Louis-François de Paule*, né le 26 février 1753, & *Marie-Geneviéve*, née le 3 janvier 1749; 6. *Henri-François de Paule* le Févre d'Ormeſſon, né le 12 octobre 1724, docteur de Sorbonne, abbé de Bolbonne, & chanoine de l'égliſe de Paris; 7. *Marie-Catherine* le Févre d'Ormeſſon, née le 15 décembre 1706, mariée le 17 juillet 1724 à *Charles-Amable Honoré* Barentin, conſeiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant à la Rochelle, & enſuite à Orléans. De ce mariage ſont iſſus, *Charles-François de Paule* Barentin, né le premier juillet 1736, reçu conſeiller au parlement le 20 avril 1758, & *Marie-Charlotte* Barentin, née le 25 octobre 1726, religieuſe aux Filles bleues.

VI. Marie-François de Paule le Févre d'Ormeſſon, baron de la Queue, ſeigneur d'Ormeſſon, Amboile, Noiſeau, Chennevieres & autres lieux, né le 18 octobre 1710, conſeiller au parlement le 1 mars 1731, maître des requêtes le 17 juin 1733, en cette qualité préſident au grand conſeil le 22 janvier 1738, intendant des finances depuis la mort de M. d'Ormeſſon ſon pere, ayant été pourvu en ſurvivance le 29 avril 1740, & obtenu la ſéance au conſeil le 26 mai 1744, conſeiller d'état le 29 mai 1758, chargé de rendre compte au roi des placets pour obtenir les places de demoiſelle dans la maiſon de S. Cyr, & de la direction du temporel de cette maiſon, par un brevet ſemblable à celui de M. d'Ormeſſon, ſon pere, auquel il avoit été adjoint en cette fonction le 5 mai 1752. Les terres de la Queue, Amboile, Noiſeau, Chennevieres, &c. ont été réunies & érigées en marquiſat en ſa faveur, ſous le titre de *marquiſat d'Ormeſſon*, par lettres patentes du . . . . . . 1758. Il a épouſé le 2 mai 1740, *Anne Louiſe* du Tillet, née le 2 juin 1718, ſa couſine iſſue de germaine, fille de *Jean-Baptiſte-Charles* du Tillet, préſident ès enquêtes, & enſuite conſeiller d'honneur, mort en 1744, & de *Jeanne* le Fevre d'Ormeſſon, morte auſſi en 1744. De ce mariage ſont iſſus, 1. *Henri-François de Paule* le Févre d'Ormeſſon, né le 8 mai 1751; 2. *Anne-Catherine* le Févre d'Ormeſſon, née le 4 avril 1741; & 3. *Henriette-Louiſe* le Févre d'Ormeſſon d'Amboile, née le 19 janvier 1747.

Branche des seigneurs d'Ormesson du Cheray.

IV. Antoine-François de Paule le Févre d'Ormeſſon, fils puîné d'Olivier le Févre, ſeigneur d'Ormeſſon, & de *Marie* de Fourcy, ſeigneur du Cheray, des Tournelles & d'Ormeſſon près Mormans en Brie, autre que la terre d'Ormeſſon près Saint-Denys, qui appartient à la branche aînée des ſeigneurs d'Ormeſſon, fut reçu conſeiller au grand conſeil en 1676, maître des requêtes en 1684, commiſſaire aux grands jours pour la réformation de la juſtice en 1688, puis nommé intendant de Rouen, d'Auvergne & de Soiſſons, où ſa mémoire eſt encore en vénération pour ſa probité & ſes grandes charités. Il mourut le 21 février 1712. Il avoit épouſé en 1682, *Jeanne* le Févre de la Barre, fille d'*Antoine*, ſeigneur de la Barre, maître des requêtes, intendant de Paris, & en même temps de Bourbonnois & d'Auvergne, puis gouverneur de Canada, & lieutenant général des armées navales du Roi, & de *Marie* Mandat, morte le 4 juillet 1735, dont il eut 1. Olivier, qui ſuit; 2. *André-François de Paule* le Févre d'Ormeſſon, ſeigneur du Cheray, la Saciere & les Tournelles, né le 28 mars 1693, conſeiller au parlement en 1716, à préſent honoraire en la grand'chambre, marié le 10 juillet 1724 avec *Geneviéve* Bourgoing, fille de *Lambert* Bourgoing, ſeigneur de la Grange-Bateliere, doyen de la premiere chambre des enquêtes, & de *Henriette* des Ecoutres; & 3. *Jeanne* le Févre d'Ormeſſon, née en juillet 1685, morte le 25 mars 1744, mariée le 23 avril 1708 à *Jean* du Tillet, marquis de la Buſſiére, ſeigneur de Pontchevron, Nogent, Arablais, la Boſſe, Chailly, Serigny, &c. préſident en la ſeconde chambre des enquêtes, puis conſeiller d'honneur au parlement, mort le 9 octobre 1744, deſquels ſont iſſus *Charles-Jean-Baptiſte* du Tillet, marquis de Villarceaux, comte de Serigny, baron de Chailly, &c. né le 26 avril 1710, maître des requêtes, marié le 16 août 1744 avec *Henriette-Louiſe* d'Illiers, fille de *Henri*, comte d'Illiers, capitaine de vaiſſeaux, & de *Magdeléne-Marguerite*

Renée de Selle, dont il a plusieurs filles; *Antoine-Charles* du Tillet, seigneur de Pannes, marquis de la Bussiere, baron de Pontchevron, &c. président en la chambre des comptes, né le 8 juin 1713; *Jeanne-Françoise* du Tillet, née le 4 mai 1709, religieuse de la Visitation, rue S. Antoine; *Anne-Louise* du Tillet, née le 2 juin 1718, mariée le 2 mai 1740 à *Marie-François de Paule* le Févre d'Ormesson, son cousin, dont le mariage & la postérité sont rapportés ci-dessus.

V. OLIVIER le Févre, seigneur d'Ormesson, du Cheray, &c. né le 20 septembre 1686, fut conseiller au parlement en 1709, maître des requêtes en 1713, intendant à Besançon, où il est décédé le 31 mars 1718. Il avoit épousé le 10 juillet 1714, *Marie-Claude* Cahouet de Beauvais, fille de *Claude* Cahouet de Beauvais, président des trésoriers de France à Orléans, & de *Marie* Fontaine des Montées, morte en 1744, remariée avec *Antoine* de Chabannes, seigneur de la Palisse, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Verdun, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. De son premier mariage sont issus OLIVIER, qui suit; & *Marie-Marguerite* le Févre d'Ormesson, née le 13 mars 1717, mariée au mois de mai 1736, avec *Sébastien-Anne-Michel* de Rosmadec, marquis de Goulaine & autres lieux, d'une des plus illustres maisons de Bretagne.

VI. OLIVIER le Févre d'Ormesson, seigneur d'Ormesson, du Cheray, Boisbouzon, &c. né le 19 septembre 1715.

FEVRE (Jean le) religieux de l'ordre de S. Dominique, où il professa la théologie dans le XV siécle, étoit né à Carvin-Epinoi, dans l'Artois, sur la frontiere de ce pays & de la Flandre. L'empereur Maximilien I le prit à son service, & le fit son chapelain en 1477. On a de lui un ouvrage imprimé *in*-4°. sans note du lieu ou de l'année de l'impression, & sans le nom de l'imprimeur. Cet ouvrage est assez singulier. L'auteur s'y est d'abord fait représenter prêchant devant l'empereur Maximilien; ensuite il fait des exhortations de sa façon au pape, à l'empereur, aux cardinaux, aux évêques, aux rois, &c. à chacun la sienne. Il traite ensuite en théologien quelques questions, comme si les signes du ciel sont à craindre; des signes & des prodiges qui précéderent la destruction du temple de Jérusalem; des louanges de la croix, un commentaire sur le pseaume LXXVIII, &c. une priere d'Hugues de Saint-Victor. Cet ouvrage est devenu très-rare. Les Dominicains de Louvain en ont un exemplaire. * Echard, *script. ord. Præd. tom. I.*

FÉVRE (Jacques Fabri ou le) surnommé d'*Etaples* du lieu de sa naissance, au diocèse d'Amiens, vint au monde vers l'an 1455. Quoiqu'il ait fleuri principalement dans un temps où l'hérésie faisoit de grands progrès en France, il a toujours fait profession de la religion catholique. Il fit ses études dans l'université de Paris. Depuis il y enseigna les belles lettres & la philosophie. Mais s'élevant au-dessus des chicanes de l'école, il fut un des premiers qui inspira le goût pour des études plus solides, & en particulier pour celle des langues originales. Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, qui aimoit les habiles gens, & qui travailloit sérieusement à empêcher les progrès de l'hérésie dans son diocèse, appella chez lui Jacques le Févre, & lui donna la maîtrise de la maladerie de Meaux le 11 août 1521; & au mois de mai 1523, il le nomma son grand-vicaire. Le Févre remplit ces fonctions avec zèle: mais Guillaume Briçonnet ayant été accusé de favoriser les erreurs, & poursuivi comme hérétique & fauteur des hérétiques par les Cordeliers de Meaux, quoique cette accusation fût calomnieuse, le Févre fut obligé de se retirer pour ne point être la victime de cette injuste persécution. Il se retira d'abord à Strasbourg en 1526, ou à la fin même de 1525, & revint à Paris plusieurs mois après. A peine fut-il de retour qu'on l'introduisit à la cour du roi de France, où il fut choisi pour précepteur du troisiéme fils de François I. Il suivit la princesse Marguerite, sœur de François I, & reine de Navarre, en Guienne, après l'an 1530, & cette princesse se déclara sa protectrice contre ses ennemis. Le Févre mourut à Nerac en Béarn en 1537. Il n'a jamais été docteur de la faculté de Paris, comme plusieurs auteurs l'ont prétendu. Son penchant pour l'hérésie, sa dégradation du doctorat, son voyage à Strasbourg par ordre de la reine de Navarre, & pour y conférer avec Bucer, sont autant de suppositions chimériques. On a plusieurs ouvrages de ce savant homme, savoir: *Psalterium conciliatum & expositio in idem: Ejusdem psalterium quintuplex*, in-fol. à Paris en 1509 & 1513, & à Caën en 1515; *Commentarius in ecclesiasten, in IV evangelia*, in-folio, à Meaux en 1522, à Basle en 1523, & depuis sans nom de lieu en 1526; *Disceptatio de Maria Magdalena, triduo Christi, & ex tribus una Maria*, in-4°, à Paris en 1518, pour la seconde édition; *De tribus & unica Magdalena disceptatio secunda*, in-4°, à Paris en 1519; *Commentarius in epist. Pauli*, avec une dissertation, où il prouve que l'ancienne interprétation des épîtres de S. Paul n'est point la version de S. Jérôme, *in-folio*, à Paris en 1512, & plusieurs autres fois depuis; *In epistolas canonicas*, in-fol. à Basle en 1527, *in*-8°. à Anvers en 1540. Il est encore auteur d'une traduction françoise du nouveau testament, imprimée chez Simon de Colines à Paris, mais qui est très-rare. La premiere partie qui contient les quatre évangélistes, parut avant 1523, & la seconde partie, où l'on trouve les épîtres de S. Paul, les épîtres catholiques, & l'apocalypse de S. Jean, est de la fin de l'an 1523. Cette seconde partie est encore plus rare que la premiere. On ne trouve ni l'une ni l'autre citée dans le catalogue de Colines, rapporté par M. Maittaire, dans ses *Vies de quelques imprimeurs célébres de Paris.* M. Simon s'est étendu sur cette traduction dans sa *Bibliothéque critique, tome IV.* Le Févre avoit été engagé à faire cette traduction par plusieurs dames de la cour; mais elle lui fit de la peine par le soulevement de quelques docteurs de Paris; surtout à cause de son épître exhortatoire qui est au-devant de la seconde partie. * L'abbé le Clerc, *lettre critique* sur le dictionnaire de Bayle, en 1732. Le Long, *bibliotheca sacra*, in-fol. *pag.* 719. Dom Duplessis, *histoire de l'église de Meaux, tome I, liv.* 4. *Bibliothéque critique, tome IV.* Jacques le Févre d'Etaples a fait une traduction de toute la bible, imprimée en 4 vol. *in*-8°. à Anvers, 1528, 1530, 1534, & réimprimée plusieurs fois depuis. Celle d'Anvers en 1534, chez Martin Lempereur, est, dit-on, la plus correcte & la plus exacte: elle fut revue & corrigée par Nicolas de Leuse & François de Larben, docteurs de Louvain. Elle fut dans la suite défendue & supprimée. Il faut consulter le P. le Long & le P. Calmet, sur tous les travaux de le Févre d'Etaples sur l'écriture: ce détail nous meneroit trop loin. M. l'abbé Lenglet, cite de Jacques le Févre (*Méthode pour étudier l'histoire, pag.* 93.) un ouvrage intitulé: *Agones martyrum mensis januarii, in-fol.* à Paris, *circa annum* 1512 & 1525, & à Rome, *in-fol.* 1559. *Cet ouvrage*, ajoute M. Lenglet, *contient les actes originaux des martyrs du mois de janvier, recueillis par Jacques le Févre d'Etaples.... Ses ennemis le persécuterent si vivement, qu'il ne put achever ce livre qui est devenu très-rare.*

FÉVRE (Denys le) né en 1488, dans le Vendômois, religieux Célestin, fut reçu maître-ès-arts en l'université de Paris en 1504, & y interpréta ensuite, pendant dix ans, les auteurs Grecs & Latins, avec beaucoup de réputation. Il fut le premier qui entreprit d'expliquer publiquement Théodore de Gaze, & les autres auteurs Grecs, comme remarque l'auteur de l'histoire de l'université. Ensuite il renonça au monde, & prit en 1514, l'habit de religieux dans l'ordre des

Céleſtins, où il fut fort eſtimé pour ſa ſcience & pour ſa vertu. Il mourut en 1538. * Du Boulai, *hiſtor. univerſ. Pariſ.* Liron, *bibl. Chart.* Denys le Févre a donné la vie de S. Pierre Céleſtin, écrite par le cardinal Pierre d'Ailly, miſe en meilleur ſtyle. Cette vie fut imprimée à Paris en 1589, *in-8°.* On a encore de lui un poëme ſur l'immaculée conception. Les ouvrages qu'il a laiſſé manuſcrits ſont plus conſidérables. On peut en voir le catalogue dans l'*hiſtoire des Céleſtins*, du P. Becquet, p. 154, 155.

FÉVRE (Jean le) eccléſiaſtique de Dreux, compoſa un poëme intitulé : *Les fleuves & antiquités des Gaules*, qu'il fit imprimer à Paris en 1532, & dans lequel il parle des anciens philoſophes Gaulois, des Druides, &c.

FÉVRE (Pierre le) premier compagnon de S. Ignace de Loyola, fondateur de la ſociété de Jeſus, étoit né de pauvres parens à Villaret, ville de Savoye, au mois d'avril de l'année 1506. On dit qu'à l'âge de 12 ans, pendant qu'il gardoit un troupeau, il fit vœu de virginité perpétuelle. Il vint enſuite étudier en l'univerſité de Paris, où ayant achevé ſon cours de philoſophie & de théologie à l'âge de 23 ans, il ſe joignit avec Ignace de Loyola & François Xavier. Le pape Paul III, qui approuva cette ſociété, envoya Pierre le Févre à Parme, & aux diétes de Wormes & de Ratisbonne, puis en Eſpagne, d'où il attira dans cette compagnie le célébre docteur Caniſius. Lorſqu'il fut retourné en Allemagne, il y jetta les fondemens de pluſieurs maiſons de cette ſociété. Paul III l'ayant rappellé, pour le charger d'aſſiſter au concile de Trente, il ſe rendit à Rome pour recevoir les inſtructions du pape, & y mourut d'une fiévre continue au mois d'août 1546.* Hilarion de Coſte, *hommes illuſtres.*

FÉVRE (Jacques le) né à Tourcoin, dans la Flandre françoiſe, entra le 8 juillet 1565, dans l'ordre de S. Dominique à Lille, fut prieur de cette maiſon, premier profeſſeur à Louvain, & enfin docteur en théologie le 31 juillet de l'an 1590. Il avoit dans ſon pays la réputation d'un excellent prédicateur, & étant allé à Hui en 1591, pour y prêcher l'avent, il fut arrêté en chemin le 24 novembre par quelques Calviniſtes, qui le tuerent, après lui avoir fait ſouffrir de cruels ſupplices pendant trois jours. On garde ſes ſermons, & ſon commentaire ſur les 27 premieres queſtions de la troiſiéme partie de la ſomme de S. Thomas à Louvain. * Echard. *ſcript. ord. Præd. tom. II.*

FÉVRE (Jean le) de Lyon, religieux de l'ordre de S. Dominique, faiſoit ſa licence à Paris en 1588. Ses ſermons lui firent de la réputation, & l'archevêque de Vienne, Pierre de Villars, ne pouvant vaquer au ſoin de ſon diocèſe comme il le ſouhaitoit, le chargea de ſon adminiſtration, après lui avoir procuré l'évêché titulaire de Taſſe, le 9 novembre 1594. Le Févre gouverna encore le diocèſe de Vienne après la mort de Pierre, ſous Jérôme de Villars, frere & ſucceſſeur du précédent, & mourut le 16 août de l'an 1615. Il avoit publié ſes ſermons de carême en 1605 à Lyon. * Echard, *ſcript. ord. Præd.*

FÉVRE (André) ſurnommé *Smidelin*, chancelier de l'univerſité de Tubingue, dans la Souabe en Allemagne, a été regardé par les Luthériens comme le plus habile de leurs théologiens, après Luther. En 1558 il compoſa par l'ordre du duc Louis de Wirtemberg, un grand ouvrage intitulé : *La formule de concorde*, dans lequel voulant accorder toutes les ſectes du parti Luthérien, il en fait une nouvelle qui les détruit toutes, en prenant un peu de chacune. Pour faire recevoir cette formule, il parcourut toute l'Allemagne, & obtint un ſi grand nombre de ſouſcriptions, qu'on les fait monter juſqu'à dix mille. Cette prétendue concorde fut reçue, pour quelque temps, dans le duché de Wirtemberg, & dans l'électorat de Saxe. On peut conſulter ſur cela le livre de Rodolphe Hoſpinien, qui a pour titre : *Concordia diſcors. Le dictionnaire hiſtor.* édition de Hollande 1740, & le *Suppl. franç. de Baſle* parlent de cet André le Févre.

FÉVRE (Claude le) ſeigneur de Pouilli, premier préſident au parlement de Bourgogne, s'acquit beaucoup d'eſtime par ſa ſcience & par ſa probité. Il mourut le 16 jour de juillet de l'an 1566, & fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de S. Benigne. * Paillot, *hiſtoire du parlement de Bourgogne.*

FÉVRE (Jean le) chanoine de Langres, ſecrétaire du cardinal de Givri, natif de Dijon en Bourgogne, vivoit dans le ſeiziéme ſiécle. *Il étoit poëte*, dit la Croix du Maine, *théologien, mathématicien & peintre, curieux des arts méchaniques, & ſur-tout de l'horlogerie & de la peinture.* Le ſieur des Accords, dit dans ſes *bigarrures*, édition de Rouen 1648, que ce Jean le Févre mourut en 1565, âgé de ſoixante-treize ans. Il publia un dictionnaire de rimes ; une traduction des emblêmes d'Alciat, &c. L'abbé Papillon dans ſa *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, attribue à ce Jean le Févre un poëme intitulé : *Le reſpit de la mort*, imprimé, dit-il, en 1533, *in-8°.* à Paris. *Le reſpit de la mort* eſt en effet d'un Jean le Févre, qui ſe nomme lui-même dans ce poëme : mais ce Jean le Févre étoit bien antérieur au chanoine de Langres, puiſqu'il vivoit ſous Charles V dit le Sage. Il étoit, non chanoine, mais *avocat en la cour de parlement, & rapporteur référendaire de la chancellerie de France.* Il dit lui-même qu'il a compoſé ſon poëme,

L'an mil trois cens ſoixante & ſeize,
Charles-le-Quint regnant, l'an treize
De ſon regne très-heureux......
Huit jours après la ſaint Remy, &c.

Il ſe peut faire que ce ſoit Jean le Févre, Dijonnois, qui ait fait imprimer ce poëme, & qui en ait un peu rajeuni le ſtyle ; mais ce n'eſt qu'une conjecture, l'éditeur ne s'étant point nommé. Dans la même *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, on ſuppoſe encore que Jean le Févre, chanoine de Langres, a mis en vers françois le poëme qui porte le nom de *Matheolus*, & qui eſt principalement contre les ſecondes nôces ; mais il eſt encore certain que ce poëme eſt beaucoup plus ancien, même en françois (quand on ſuppoſeroit que l'original fût latin) que le temps où a vécu notre Dijonnois, puiſque ce poëme eſt cité dans le *Champion des Dames*, de Martin Franc, qui vivoit au milieu du quinziéme ſiécle, & qu'on a des manuſcrits de cet ouvrage antérieurs même à Martin Franc. Dans la même *bibliothéque* encore, on cite ainſi la traduction des Emblêmes d'Alciat, par Jean le Févre : *Les entretiens de maître André Alciat, mis en rime françoiſe*, à Paris, 1536, *in-8°.* gotique. Nous avons vu cette édition, & le titre eſt : *Livret des emblêmes de maître André Alciat, mis en rime françoiſe, & préſenté à M. l'amiral de France*, Philippe Chabot, comte de Buzançois. L'auteur de la bibliothéque citée, dit avoir vu un ouvrage manuſcrit du même Jean le Févre, intitulé : *Joannis le Fevre, Divionæi adoleſcentis, liber de horariorum compoſitione*, que ce livre eſt plein de figures de cadrans, & qu'il y eſt marqué que l'auteur le compoſa en 1527.

FÉVRE de la Boderie (Guy le) étoit d'une bonne famille de baſſe Normandie. La Croix du Maine, du Verdier de Vauprivaz, & tous ceux qui en ont parlé après ces deux auteurs, le diſent né à Falaiſe même : en quoi ils ſe ſont trompés. Guy le Févre, dans ſes divers mélanges poëtiques, imprimés à Paris, *pour Robert le Mangnier*, en 1582, *in-16*, adreſſés au roi Henri III, dit lui-même qu'il étoit né à la terre de la Boderie, ſur un petit ruiſſeau appellé le *Lambrun.* Il ne marque point l'année de ſa naiſſance ; mais il dit qu'il vint au monde la veille de S. Laurent, par conſéquent le 9 d'août. Voici comment il s'exprime dans

son *Elégie à la Boderie, lieu de sa naissance*, au feuillet 62 de ses mêlanges poëtiques:

O lieu plaisant, terre trois fois bénie,
Où en naissant me reçut mon génie,
En l'avant jour de S. Laurent lauré,
Jà dès le bers de laurier entouré.

Nous trouvons ailleurs l'année de sa naissance dans l'inscription de son portrait, qui accompagne son *Encyclie*, imprimée en 1571: cette inscription porte qu'il étoit alors dans sa 30 année: ainsi il étoit né en 1541. Il étoit fils de *Jacques* le Févre, seigneur de la Boderie, dont il a donné l'épitaphe dans son *encyclie*, page 259; & dans ses hymnes ecclésiastiques, feuillet 62, il dit que sa mere se nommoit *Anne de Mombray*. Il a eu plusieurs freres & sœurs, qu'il nomme dans les mêmes hymnes & dans ses mêlanges; savoir, *Anne* le Févre de la Boderie; Nicolas, *dont nous parlerons plus au long; Pierre*; Antoine, *dont il sera aussi parlé; Hippocras & Jean.* Dans un mémoire fort court que nous avons vu manuscrit sur sa famille, on ne parle point d'Anne; & entre les freres, au lieu d'Hippocras & de Jean, on nomme Philippe, qui fut tué au siége de Ponteaudemer. Guy ne nous fait point connoître les qualités d'*Hippocras*; mais il parle au long de la valeur & des exploits de *Pierre*, qui avoit pris le parti des armes avec son ami *Antoine* Vauquelin, capitaine d'une compagnie de gens de pied. Ils furent tués l'un & l'autre au siége de S. Lô, au mois de juin 1574, & le corps de Pierre fut apporté à Falaise, où l'on voit son épitaphe. La piéce où Guy décrit leurs exploits & leur mort, se trouve page 2 de ses mêlanges poëtiques, & est intitulée: *Le tombeau des nobles & vertueux gentilshommes, Antoine Vauquelin, & Pierre le Févre de la Boderie*, &c. Il y a dans cette piéce quelques détails singuliers sur les guerres dont la France fut agitée en ce temps-là. A l'égard de *Jean*, il fut secrétaire du président Bariot, & mourut dans la 25 année de son âge, non dans la 52, comme le dit le P. Niceron, dans ses mémoires, tome 38. Guy marque lui-même l'âge de la mort de son frere dans l'épitaphe qu'il consacra à sa mémoire, & qui se trouve au feuillet 13 de ses mêlanges poëtiques:

.... La parque au dard envenimé
A frappé à la mort mon frere bien aimé
En sa tendre jeunesse, ayant atteint à peine
De ses ans le cinquiéme avec une vintaine.

Il paroît par son épître au sieur Caradau, son ami, Breton de naissance, qui se lit au feuillet 103 de ses mêlanges déja cités, qu'il fut tenté de se marier dans sa jeunesse, & qu'il ressentit une grande tendresse pour une jeune personne qui demeuroit près de sa terre de la Boderie, ou qu'il eut occasion d'y voir; mais il résista aux mouvemens qu'il sentit pour elle; & pour effacer de son esprit jusqu'au souvenir de cette personne, il dit lui-même qu'il quitta la Boderie, & qu'il vint à Paris, d'où il passa à Lyon, à Mâcon, & en Bretagne. On conjecture en effet d'une autre piéce adressée à Marguerite de France, reine de Navarre, qu'il embrassa l'état ecclésiastique: car il y marque, que quoiqu'il n'aspire ni à un évêché, ni à une abbaye, il avoit lieu néanmoins d'attendre une honnête récompense de ses travaux.

Je ne demande pas, je n'aspire, ny baye
D'épouser maintenant évêché, ny abbaye,
Bien que j'ose assurer, sous votre autorité,
Que mes labeurs sont tels, qu'ils ont bien mérité
Quelque honnête guerdon, au jugement des maîtres,
Lesquels ont supporté quelque travail des lettres.

Je dis que l'on *conjecture* de ces vers que M. de la Boderie étoit ecclésiastique: car il faut avouer que ce n'en est pas une preuve certaine; & qu'il pouvoit même s'exprimer dans les termes dont il se sert, parcequ'en effet, il n'étoit pas d'état à aspirer à une abbaye ou à un évêché. Quoi qu'il en soit, c'étoit avec raison qu'il parloit des services qu'il avoit rendus aux lettres. Il avoit fait une étude particuliere des langues savantes: & l'on voit tant par ses ouvrages, que par ce qu'il dit lui-même dans l'*élégie* dont on a déja parlé, & par le témoignage de plusieurs savans de son temps, qu'outre la langue latine, le françois qui étoit sa langue naturelle, l'italien & l'espagnol, il avoit fort bien étudié le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe & le syriac. Voici ce qu'il en dit lui-même:

Peut-être encor que l'âge qui tout torne
S'admirera, que sur la rive d'Orne
J'aye apporté le chaldé le plus vieux,
Et l'arabic, malgré mes envieux.
Seine & l'Escauld porteront témoignage
A nos neveux, qu'en la fleur de mon âge,
J'ai mis au jour des peuples d'Orient
L'antique honneur en langues variant:
Et que d'ici mon génie & bon ange
Me conduisit en une terre étrange,
Pour avancer avec tous mes efforts
Des livres saints les plus rares trésors:
Où je vacqué & mainte & mainte année,
Accompagné d'une ame à tout bien née
D'un frere mien, lequel a mérité
D'avoir honneur à la postérité.

Guy de la Boderie nous marque ici l'usage qu'il fit de la connoissance qu'il avoit acquise des langues savantes. Il eut beaucoup de part à la fameuse Polyglotte d'Anvers, qui fut principalement confiée aux soins d'Arias Montanus, à l'édition de laquelle on commença à travailler en 1568, & qui fut achevée le dernier de mai de l'an 1572. L'on prétend que le pape Pie IV, pour le récompenser de la part qu'il avoit eue à cet ouvrage, voulut l'attirer à Rome, & le faire cardinal. On appelle communément cette bible en plusieurs langues, la Bible royale, la Polyglotte du roi d'Espagne, parceque le roi Catholique Philippe II en a fait la dépense, la Bible d'Anvers ou de Plantin, parceque celui-ci l'imprima à Anvers. Dès 1566 Guy de la Boderie figura en caracteres hébreux la version syriaque du nouveau testament; il en fit ensuite une traduction latine, qu'il finit en 1567. Dix-huit mois s'écoulerent dans ces travaux. Lorsqu'Arias fut près de faire imprimer cette version syriaque dans la Polyglotte d'Anvers, il demanda de la part du roi d'Espagne à M. de la Boderie sa traduction latine. Celui-ci non-seulement l'accorda; il s'offrit même de prendre le soin de l'impression de l'une & de l'autre, & fournit de plus sa copie, figurée en caracteres hébreux. Ces soins demandant sa présence, il alla à Anvers, avec Nicolas le Févre, son frere, & l'un & l'autre furent d'un très-grand secours à Arias Montanus. Guy eut beaucoup de part à la révision de la version latine que Pagnin avoit faite sur le texte hébreu; & enrichit l'apparat sacré, joint à cette Polyglotte, d'un dictionnaire syro-chaldaïque. Si on doit l'en croire sur sa parole, Arias Montanus a beaucoup moins contribué qu'on ne le dit communément à cette grande entreprise, & les soins & les lumieres des deux freres ne lui furent pas seulement utiles, ils lui étoient nécessaires. Ils n'en furent pas néanmoins récompensés, & Guy s'en plaint avec raison dans l'élégie adressée au lieu de sa naissance. On ne sera peut-être pas fâché de l'entendre encore parler sur cela dans son vieux langage:

Donc qu'Arias l'Espaignol ne s'enyvre
Tout seul pour tous de l'honneur de ce livre,
Seul plus que tous il eut d'authorité,
Mais plus que tous il n'a pas mérité.
Rends avec moi grace à Dieu & l'église,
Et à son Roi, dont le nom authorise
L'œuvre parfaict, mais recognois aussi

Que mes labeurs sont libres, Dieu merci.
A mes dépens j'entreprins ce voyage,
J'y despendy & ma peine & mon âge,
Avec mon frere, & mes labeurs donné
Sans être en rien pour cela guerdonné.
Je ne me plains, & d'honneur m'en dispense,
Que de Plantin je n'ai eu récompense
De mes travaux, son cœur entier & bon,
Par moi cogneu m'est un ample guerdon.

. . . .

Mais justement je me puis & dois plaindre,
Sans l'Espagnol, ni quelconque autre craindre,
Que trop ingrats se monstrent envers moi
La gent d'Espagne, & d'Espagne le roi,
Je suis né franc au royaume de France,
L'Espagne n'a sur moi nulle puissance;
Si donc orné j'ai son roi Terreien,
Elle me doit, & je ne lui dois rien.

. . . .

Je ne veux point pour moi qu'aucun se fâche,
Mais je veux bien que l'âge avenir sache,
Que je n'ai eu de princes ni de rois,
Ici, ni là, de mes labeurs les droits.

Et plus bas :

Mais tout le fruit de toute mon étude,
Ce n'a été que toute ingratitude,
Et mes travaux ne m'apportent, sinon
Beaucoup de maux & quelque peu de nom.

Guy tomba malade à Louvain, & y fut presque réduit à l'extrémité, comme il le dit dans une piéce qu'il a faite sur cette maladie, & qui est au feuillet 19 de ses mêlanges. A son retour de Flandre, il présenta une requête en vers à Monsieur, frere du roi, c'est-à-dire, à François, duc d'Alençon, frere de Henri III. Il y parle de nouveau de ses travaux littéraires, des dépenses qu'il avoit faites, tant pour acquérir les connoissances qu'il avoit, que pour les faire servir aux autres, & de l'ingratitude dont il avoit toujours été payé. Il y a lieu de croire que ce fut en conséquence de ses représentations, que le duc d'Alençon le fit son secrétaire & son interpréte dans les langues étrangeres. La Croix du Maine & plusieurs autres se sont trompés, lorsqu'ils ont dit qu'il avoit été précepteur de ce même prince. La requête dont on vient de parler, est au feuillet 25 des mêlanges de l'auteur. Environ dix ans après, il en présenta une autre à Marguerite de France, reine de Navarre, qui est au feuillet 68 du même ouvrage. Il s'y plaint, mais avec modestie, qu'il y avoit déja dix ans qu'il étoit au service du duc d'Alençon, sans avoir reçu les récompenses qui lui avoient été promises. Il y a lieu de douter que cette nouvelle requête lui ait fait obtenir ce qu'il demandoit: on sait que le Prince fut occupé de bien d'autres soins, jusqu'à la fin de sa vie, qui arriva le 2 de juin 1582.

L'étude épineuse des langues savantes n'occupa pas tellement M. de la Boderie, qu'il ne s'appliquât aussi à la poësie françoise, comme on l'a vu par ce qui a été rapporté jusqu'à présent. Il la cultiva même toujours; mais on ne lit plus aujourd'hui ses poësies, que pour y apprendre les circonstances de sa vie, & quelques faits qui regardent l'histoire de son temps, ou celle des savans qu'il avoit connus. A l'exception de quelques piéces où l'on trouve un certain naïf qui plaît malgré la barbarie du langage, presque toutes les autres sont d'un fort mauvais goût, d'un style empoulé, souvent peu intelligible, remplies de comparaisons forcées, & quelquefois ridicules, d'expressions & d'allusions mythologiques, & de jeux de mots fort froids. Il a eu néanmoins, même comme poëte, une assez grande réputation en son temps, & il a été loué à cet égard avec emphase, par la Fresnaye Vauquelin, son ami, dont les poësies sont fort supérieures aux siennes. On voit aussi par ses mêlanges qu'il a remporté plusieurs fois la palme & le lys, qui faisoient le prix du Puy à Rouen. Voyez la piéce intitulée : *Graces de l'auteur, pour la palme obtenue au Puy, & adressée à M. de Croismare, prince du Puy, à Rouen*; & une autre, qui a pour titre : *Graces au seigneur Papillon, prince du Puy, à Rouen, en l'an 1576 pour le prix de la palme & du lys, obtenu par l'auteur.* Ces deux piéces sont dans ses mêlanges, aux feuillets 46 & 90. M. Baillet, dans ses *jugemens des savans*, tome II., édition, *in-4°.* page 633; le P. le Long, dans sa *bibliothéque sacrée*, in-fol. page 559; & quelques autres, mettent la mort de Guy le Févre de la Boderie en 1598 : cette date est juste. Le Févre mourut en sa terre de la Boderie. Jean Vauquelin de la Fresnaye, dans ses poësies, rapporte une églogue, qu'il avoit faite sur sa mort, elle est intitulée : *Pastorale à Antoine le Févre de la Boderie, sur le trépas de Guy le Févre, écuyer, sieur de la Boderie, son frere.* Elle est page 399, du recueil des poësies de Vauquelin. Le poëte y dit entr'autres à la louange de son ami :

Les bois n'apprendront plus à redire en ce lieu,
Après lui des Hébreux les saints noms du grand Dieu.
La mort ne fait donc plus aux plus savans de grace?
Elle n'a fait état de son antique race,
De ses belles vertus, ni de ses bonnes mœurs,
Qui servoient d'exemplaire aux plus saintes humeurs.

Donnons maintenant le catalogue des ouvrages de M. de la Boderie; 1. *L'encyclie des secrets de l'éternité*; à Anvers, chez Plantin, *in-4°* sans date. La Croix du Maine & du Verdier mettent cet ouvrage en 1570 : c'est la date du privilége obtenu pour l'impression : mais comme aux pages 301 & 305, on trouve deux piéces de vers, datées de 1571, cette édition n'a pu être faite qu'en cette année. L'ouvrage est en vers, divisé en huit cercles ou chants, qui sont le premier livre, lequel n'a été suivi d'aucun autre. On trouve à la fin diverses piéces de poësie, qui n'ont rien d'intéressant.

2. *Novum testamentum syriacè, cum versione latinâ*; dans le cinquiéme tome de la Polyglotte d'Anvers, 1572, *in-fol.* & dans celle de Guy-Michel le Jay, à Paris, 1645, *in-folio.*

3. *Grammatica chaldaïca, & dictionarium syro-chaldaïcum*; dans le sixiéme tome de la même Polyglotte d'Anvers, ou le premier de l'apparat sacré, qui est la suite de cette Polyglotte, lequel fut achevé le 2 janvier 1572. Scaliger dit que son dictionnaire syro-chaldaïque est très-bien fait, & que l'auteur avoit été à l'école de Guillaume Postel. Voyez *Scaligerana prima*, pag. 117, & *Scaligerana secunda*, pag. 82. Néanmoins Buxtorf & Bochart, au rapport de Colomiès, dans sa France orientale, disent que le Févre n'a pas laissé d'y transcrire les fautes des autres, & d'y en ajouter de nouvelles.

4. *Syriacæ linguæ prima elementa*; Anvers, 1572, *in-4°.*

5. *D. Severi, Alexandriæ quondam patriarchæ, de ritibus baptismi & sacræ synaxis, apud Syros Christianos receptis, liber, nunc primum in lucem editus, Guidone Fabricio Boderiano exscriptore & interprete*; Anvers, 1572, *in-4°.* La Boderie a dédié cette traduction au célébre Pierre Danés : cette dédicace est datée de Paris le 17 de janvier 1572. M. l'abbé Danés, qui a recueilli avec assez de soin les témoignages des savans, en faveur de Pierre Danés, dans la vie qu'il en a donnée en 1731, *in-4°.* à Paris, a oublié celui-ci.

6. *Confusion de la secte de Mahumed*, livre premierement composé en langue espagnole, par Jehan André, jadis More & Alfaqui, natif de la cité de Sciativa, & depuis fait Chrétien & prêtre; & tourné d'italien en françois par Guy le Févre de la Boderie; Paris,

1574, *in-8°*. L'original espagnol fut imprimé à Séville, en 1537, & la version italienne de Dominique Gaztelu, secrétaire de dom Lope de Soria, ambassadeur de l'empereur, auprès de la république de Venise, sur laquelle le Févre a fait sa traduction françoise, fut imprimée à Séville, la même année 1537, *in-12*.

7. *Traité du nouveau cométe, & du lieu où ils se font, & comme il se verra par les parallaxes, combien ils sont loin de la terre, & du prognostic d'icelui*; composé pareillement en espagnol, par M. Hieronyme Mugnoz, professeur ordinaire de la langue hébraïque & des mathématiques en l'université de Valence, & depuis traduit en françois par Guy le Févre de la Boderie. Plus un cantique sur ladite étoile ou apparence lumineuse; Paris, 1574, *in-8°*: cette traduction est d'un très-mauvais style; mais elle est assez exacte.

8. *La Galliade, ou de la révolution des arts & sciences*; Paris, 1578, *in-4°*: c'est un poëme en cinq chants. L'auteur dans l'*élégie à la Boderie*, en parle ainsi:

J'ai recueilli des vieux auteurs étranges
De nos Gaulois les antiques louanges,
Et illustré nos hommes dessus tous
Qui fait renaître ont les arts entre nous.

C'est-à-dire, qu'il y prétend que les arts & les sciences, après avoir été bannies des Gaules, où elles avoient leur séjour, y sont enfin revenues. Ce poëme, où il parle assez au long de la poësie, de son caractere, & de son utilité, & où il loue les anciens & plusieurs modernes, qui se sont fait un nom dans ce genre d'écrire, est dédié *à Monseigneur, fils de France, frere unique du roi*, & l'auteur y prend les titres de son *secrétaire & son interpréte aux langues pérégrines*. La dédicace consiste en 17 sonnets qu'on ne lit surement pas avec plaisir. Avant ces sonnets, on trouve plusieurs poësies latines & françoises de différentes personnes, à l'honneur de l'auteur & de son poëme; & à la fin de l'ouvrage on voit le *Phénix, pris du latin de Lactance* (mais faussement attribué à cet ancien auteur) qui est aussi en vers, & dédié à Henri III.

9. *Discours de l'honnête amour sur le banquet de Platon, par Marsile Ficin, philosophe, médecin & théologien très-excellent*, traduit de toscan en françois; Paris, 1572, *in-8°*. Il y a à la fin une élégie du traducteur à la reine de Navarre; & une deuxiéme édition, Paris, 1588, *in-8°*. augmentée du commentaire du comte Jean *Picus Mirandulus*, sur une chanson d'amour, composée par Hiérôme Benivieni, citoyen Florentin, selon l'opinion des Platoniciens, mis en françois, par G. C. T. (c'est-à-dire, Gabriel Chapuys, Tourangeau.)

10. *Hymnes ecclesiastiques, cantiques spirituels, & mêlanges poëtiques*; 1578, à Paris, *in-16*, & 1582, *in-16*. La plupart de ces hymnes & cantiques sont traduits du latin; quelques-uns du syriac, du grec, de l'italien.

11. *L'harmonie du monde, divisée en trois cantiques; œuvre singulier & plein d'admirable érudition*, composé, 1°. en latin, par François Georges, Vénitien, de la famille des freres Mineurs, & traduit & illustré, par Guy le Févre de la Boderie; Paris, 1578, *in-fol.*

12. *De la religion chrétienne, par Marsile Ficin, philosophe, médecin & orateur, œuvre très-docte; avec la harangue de la dignité de l'homme, par Jean Picus, comte de Concorde & de la Mirandole.* Le tout traduit en françois, par Guy le Févre de la Boderie; à Paris, 1578, *in-8°*.

13. *Les trois livres de la vie.* Le premier pour conserver la santé des studieux; le second pour prolonger la vie; le troisiéme pour acquérir la vie du ciel, avec une apologie pour la médecine & astrologie. Le tout traduit du latin de Marsile Ficin, en françois; à Paris, 1581, *in-8°*.

14. *De la nature des Dieux, de Marc-Tulle Ciceron, pere de l'éloquence & philosophie romaine*, traduits en françois; à Paris, 1581, *in-4°*. Cette traduction est dédiée à Henri III. M. l'abbé d'Olivet ne fait que la citer dans sa lettre à M. le président Bouhier, au-devant de sa traduction du même ouvrage de Ciceron: il y qualifie la Boderie de précepteur de François, duc d'Alençon: en quoi je pense que ce savant s'est trompé.

15. *Novum Testamentum (syriacè litteris hebraïcis, cum versione latinâ interlineari;)* à Paris, 1584, *in-4°*. L'épître dédicatoire à Henri III, de 18 pages, est datée de Falaise, le 29 mai 1583. La version du texte syriac est de la Boderie, qui a mis à côté la vulgate, & le texte grec au bas des pages.

16. *Divers mêlanges poëtiques*, par Guy le Févre de la Boderie; à Paris, chez Robert le Mangnier, 1582, *in-16*: ce recueil est celui que l'on a souvent cité dans cet article.

17. On donne encore à Guy le Févre, *l'Anti-Chopin*, piéce burlesque contre l'avocat Chopin, qui avoit écrit contre le droit de Henri IV à la couronne. Elle est intitulée: *Anti-Chopinus, seu epistola congratulatoria M. Nicolai Turlupini ad M. Renatum Chopinum S. Unionis Hispanitalo-Gallicæ advocatum incomparabilissimum*, 1592, *in-4°*. M. Baillet qui en parle au long dans ses *Anti*, croit que cette piéce est d'un Hotman: mais il n'en a point de preuves.

* Les ouvrages de l'auteur. Les bibliothéques françoises de la Croix du Maine, & de du Verdier de Vauprivaz. Pauli Colomesii *Gallia orientalis*, pages 41, 42. Le Long, *bibliotheca sacra*, pages 12, 13 & suivantes, & page 556, & *discours historique sur les bibles polyglottes*, pag. 53 & suiv. & les autres auteurs cités dans cet article.

FEVRE de la Boderie (Nicolas le) frere de Guy, *dont on vient de parler*, étoit né aussi, comme on le croit, à la terre de la Boderie: mais on n'en a pas la même certitude. Il étoit plus jeune que lui, & l'on croit que ce fut autant à son exemple, que par son propre goût, qu'il s'appliqua de même à l'étude des langues orientales. Il en avoit fait une particuliere de l'hébreu, & il fut, aussi-bien que Guy, d'un grand secours à l'Espagnol Arias Montanus, pendant le cours de l'impression de la bible d'Anvers. Il se transporta pour cet effet avec son frere en Flandre, & sacrifia à ce travail son temps, & même une partie de son bien, puisqu'il vécut également à ses dépens, pendant l'impression de ce grand ouvrage. Il transcrivoit les manuscrits, il traduisoit les textes, il corrigeoit les épreuves: & c'est ce qui confirme la vérité de ce que Guy a dit à cette occasion, que de tous ceux qui avoient contribué à l'exécution de cette entreprise, Arias avoit eu le plus d'autorité, *mais qu'il n'avoit pas plus que tous mérité.* Nicolas le Févre vivoit encore en 1605. Les titres de sa maison, & ses papiers ayant été pillés à la prise de Falaise, il obtint des lettres patentes, pour informer, & une sentence pour être maintenu dans la qualité d'ancienne noblesse. En 1605 il eut des lettres du roi, pour changer le nom de le Févre en celui de la Boderie; ce qui fut entériné en la chambre des comptes de Paris. De demoiselle Passart Gaucour, sa femme, d'une famille illustre de Picardie, il eut plusieurs enfans; savoir, 1. *Nicolas*, qui après avoir voyagé dans presque toutes les cours de l'Europe, se fit Capucin, & donna au couvent de Falaise 3000 livres; 2. Matthieu, *dont on parlera plus bas*; 3. deux filles, l'une religieuse à Villers-Canivet, près Falaise; l'autre épousa le sieur de la Becquetiere, qui se fit Capucin du vivant & du consentement de sa femme, laquelle se fit aussi religieuse à Villers-Canivet. Le sieur de la Becquetiere est connu sous le nom du

frere *Elzear :* il fonda un couvent de son ordre à Vire. On a imprimé sa vie à Caën, en 1696, sous le titre de, *vie du frere Elzear, Capucin.* On a de Nicolas le Févre de la Boderie les ouvrages suivans; 1. *L'heptaple, où en sept façons & autant de livres est exposée l'histoire des sept jours de la création du monde*, traduit du latin de Jean Picus, comte de la Mirandole; Paris, 1578, *in-fol.* avec l'*harmonie du monde*, de Guy, son frere. 2. *Ad nobiliores linguas communi methodo componendas isagoge : cui accessit de litterarum hebraïcarum laudibus oratio. Auctore Nicolao Fabricio Boderiano*; à Paris, 1588, *in-4°.* 3. *Fantaisie sur le tombeau de Pierre le Févre de la Boderie, par Nicolas le Févre, frere du défunt.* C'est une piéce de vers françois fort mauvais, imprimés au feuillet 10 des *mêlanges poëtiques* de son frere Guy. Nicolas y introduit son frere Pierre, faisant l'éloge de son amour pour les armes, & racontant plusieurs de ses exploits, qui lui avoient en effet acquis beaucoup de gloire. 4. *Ode de Nicolas le Févre de la Boderie, en faveur de la Galliade*, poëme composé par son frere Guy le Févre de la Boderie, au-devant de ce poëme; à Paris, 1578, *in-4°.* Il avoit fait un traité des sacremens, & plusieurs autres ouvrages non imprimés, qui furent pillés à la prise de Falaise. * *Voyez* l'article de Guy le Févre de la Boderie; les bibliothéques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier, & les autres citations de l'article précédent.

FEVRE de la BODERIE (Antoine le) *frere des précédens.* Le sieur du Verdier de Vauprivaz n'en parle point, & la Croix du Maine n'en dit que deux mots. Jean Vauquelin de la Fresnaye, qui lui a adressé la troisiéme piéce du V livre de ses satyres, lui donne les titres d'*écuyer, maître d'hôtel du roi, maintenant agent pour sa majesté en Flandre & Pays-Bas.* Vauquelin dit dans cette piéce que son pays étoit abandonné à la fureur du soldat : ce qui arriva plusieurs fois sur la fin du XVI siécle. Nicolas de la Boderie, selon la même piéce, étoit alors à Rome, à la suite de l'ambassadeur de France : c'étoit le marquis de Pisani, lequel s'étant retiré, Antoine de la Boderie fut chargé seul des affaires de l'ambassade. En 1597 il fut ambassadeur auprès de l'archiduc à Bruxelles, & ce fut lui qui découvrit les intelligences du maréchal de Biron. Le pere le Long, dans sa *Bibliothéque historique de la France*, page 665, cite un manuscrit conservé, dit-il, à la bibliothéque du roi, contenant un recueil de lettres d'Antoine le Févre, sieur de la Boderie, écrites au roi (Henri IV) & à M. de Villeroy, pendant son ambassade en Angleterre, depuis l'an 1606, jusqu'en 1610, avec les réponses. Il est vrai qu'Antoine le Févre étoit ambassadeur extraordinaire de la cour de France, vers Jacques I, roi d'Angleterre, dans les dernieres années du régne de Henri IV, roi de France, & au commencement de celui de Louis XIII, son fils & son successeur. On a imprimé en 1733 à Amsterdam, en deux volumes *in-8°.* le recueil des lettres qui lui furent écrites durant son ambassade, par Henri IV, messieurs de Villeroy & de Puisieux, & par quelques autres, en particulier par Louis XIII & par la reine mère de ce prince, régente du royaume, après la mort de Henri IV. Ces lettres ont été écrites, depuis 1606 jusqu'en 1611, & consistent en deux *légations*, selon le titre du manuscrit dont on s'est servi pour l'impression de ces lettres. La premiere légation finit vers le milieu de juillet 1606. La seconde commence en janvier 1610, & finit en 1611. Elles avoient l'une & l'autre pour objet de croiser, à quelque prix que ce fût, tous les projets de l'Espagne en Angleterre, & de traiter d'une alliance entre les deux monarchies de France & d'Angleterre. On voit dans l'instruction donnée à M. de la Boderie, en date du 19 avril 1606, combien Henri IV souhaitoit d'entretenir l'alliance avec la Grande-Bretagne, & les excellens conseils qu'il lui donnoit, pour que l'union de leurs couronnes servît à conserver la république de Hollande, encore naissante. Les mémoires des négociations de M. de la Boderie, qu'il avoit écrit luimême, ont été mis en ordre & publiés en 1750, à Paris, en cinq volumes *in-12.* par les soins, & avec une préface & des notes de M. Philippe-Denys Burtin. Le titre est, *Ambassades de M. de la Boderie en Angleterre sous le regne de Henri IV, & la minorité* de Louis XIII, depuis les années 1606 jusqu'en 1611. C'est un recueil des lettres que M. de la Boderie écrivoit aux ministres qui géroient alors les affaires de France, & des réponses des ministres au négociateur.

M. Arnauld d'Andilly, qui avoit épousé en 1613, la fille unique de M. de la Boderie, à laquelle on assura en la mariant les terres de Pomponne & de la Briotte, rapporte dans ses mémoires, qui ont été imprimés en 1734, plusieurs particularités concernant M. de la Boderie, & madame sa femme, fille de M. le Prevost, seigneur de Grandville, contrôleur général des finances, & d'une tante de M. le chancelier Brulard de Sillery. » M. de la Boderie, *dit-il*, étoit » un homme d'un mérite si extraordinaire, que l'on » n'en voyoit point en France si capable que lui de » remplir dignement la place de M. de Villeroy, s'il » fût venu à manquer. Il avoit passé toute sa vie à la » cour & dans les négociations étrangeres: ses derniers » emplois avoient été l'ambassade de Flandre, & les » ambassades ordinaires & extraordinaires d'Angle- » terre; & il n'y avoit pas seulement réussi avec une » entiere satisfaction du roi Henri le Grand, mais » aussi avec celle des princes, près de qui il étoit en- » voyé. » Au retour de sa premiere ambassade d'Angleterre, lorsque le roi Jacques lui eut envoyé le présent ordinaire, ce prince lui envoya aussi un bassin & un vase d'or, d'autres disent un bassin de vermeil, enrichi de pierreries, où étoient ces mots, *Jacques, roi de la Grande-Bretagne, à Antoine de la Boderie*, & lui manda » que le roi d'Angleterre avoit envoyé à l'am- » bassadeur de France un présent semblable à celui » qu'il avoit accoutumé de faire aux autres ambassa- » deurs; mais que Jacques Stuart envoyoit à Antoine » de la Boderie, son bon ami, cet autre présent pour » marque de son affection. »

Le prince de Galles lui fit aussi présent d'un diamant de grand prix, & les seigneurs d'Angleterre lui donnerent 150 haquenées, que la Boderie distribua à son retour à ses amis. Il n'en réserva qu'une seule, sur laquelle chassant à côté de Henri IV, ce prince lui dit avec bonté : *Je retiens celle-ci pour moi; il n'est pas juste que je sois le seul de vos amis qui n'ait point de part à vos libéralités.* M. de la Boderie étoit à peine revenu en 1610, que le roi Henri IV, après lui avoir témoigné combien il étoit satisfait de ses services, lui ordonna de retourner en Angleterre comme ambassadeur extraordinaire, afin d'engager le roi d'Angleterre à faire avec la France une ligue offensive & défensive. M. de la Boderie obéit, & surprit beaucoup par ce prompt retour, le roi & milord Cécil, grand trésorier d'Angleterre, son principal ministre. Le sujet qui le ramenoit le surprit encore davantage; & malgré toutes les difficultés qui sembloient devoir faire échouer sa négociation, sa prudence, son habileté, & l'estime singuliere que le roi & son ministre avoient pour lui, firent qu'un traité si important & si difficile, fut conclu en trois jours. M. de la Boderie dépêcha aussitôt au roi, pour lui porter cette bonne nouvelle; mais le courier trouva ce grand prince mort, & la France plongée dans la douleur. Louis XIII lui fit écrire en son propre nom la nouvelle de cette mort, avec toutes ses circonstances; & cette lettre qui est extrêmement naïve, se trouve dans le recueil que l'on a cité plus haut. » Quant à

» madame

» madame de la Boderie, *dit M. d'Andilly*, c'étoit » une femme de si grand esprit, & de si grande vertu, » que son mérite lui avoit acquis en Flandre & en Angleterre (où elle avoit suivi son mari) dans l'esprit » de l'infante & de la reine, une estime toute particuliere. Sa majesté britannique, lorsqu'elle prit congé » d'elle, lui dit, entr'autres témoignages de sa bienveillance : *Que quand il ne lui resteroit que le fil de* » *perles qu'elle portoit, elle le partageroit avec elle.* » Et cette princesse lui a écrit plusieurs fois depuis son » retour en France. » On peut voir dans les mémoires de M. d'Andilly les circonstances qui accompagnerent & qui suivirent son mariage avec mademoiselle de la Boderie, qui n'avoit encore que 14 ans. M. de la Boderie mourut entre les bras de son gendre, sur la fin de l'année 1615, n'étant âgé que de 60 ans. Il avoit épousé la sœur du marquis de Feuquieres, gouverneur de Verdun, dont il eut deux filles, une morte fort jeune, & l'autre qui épousa M. *Arnauld* d'Andilly, comme on l'a dit. Nous avons de lui une traduction françoise, imprimée en 1583, à Paris, *in-8°*, sous ce titre : *Traité de la noblesse, où il est discouru de la vraie noblesse, & des qualités requises au vrai gentilhomme, traduit de l'italien de Jean-Baptiste Nenna.* M. de la Boderie s'amusoit aussi quelquefois à faire des vers françois : mais il étoit meilleur politique, & plus habile négociateur, que poëte. On trouve de lui une ode & un sonnet imprimés, à la tête de *la Galliade* de son frere Guy, à Paris, 1578, *in-4°*; mais il avoit fait d'autres piéces, & entr'autres sa propre vie en vers françois. Voici comment M. d'Andilly en parle. » Le » roi, *dit-il*, fit en 1614 le voyage de Bretagne, où » le conseil des finances suivit sa majesté, & M. de » la Boderie demeura dans le conseil resté à Paris. » Quoique je n'eusse jamais alors fait de vers, *ajoute-t-il*, mon affection pour M. de la Boderie, me mit » dans l'esprit d'écrire sa vie en vers. J'en fis en car» rosse huit cens, en huit jours, que je lui envoyai de » Nantes; & dans le temps qu'il les reçut, il faisoit » de son côté, & moi du mien, sans que nous sussions » rien du dessein l'un de l'autre, sa vie en vers pour » me l'envoyer. J'ai encore, *dit M. d'Andilly*, écrit » de sa main, ce qu'il en avoit fait, & qui montre jus» qu'à quel point il auroit excellé dans la poësie, s'il » eût continué à s'y exercer, comme il avoit commencé » en sa jeunesse, en même temps que le cardinal du » Perron, son intime ami. » On dit aussi qu'Antoine de la Boderie est un des auteurs du catholicon, ou au moins des harangues italiennes.

FEVRE de la BODERIE (Matthieu le) fils de NICOLAS, a servi aux siéges de la Rochelle & de Pignerol, & se distingua à la bataille de Nortlingue. Sa dextérité à manier les cœurs, & sa capacité pour les affaires le firent choisir pour accompagner le marquis de Feuquieres, son parent, dans ses ambassades en Suéde & en Allemagne. Il fut long-temps résident à la cour du landgrave de Hesse. Etant veuf & âgé il entra dans l'état ecclésiastique, & fut ordonné prêtre; il mourut à la terre de la Boderie. Il avoit épousé la demoiselle de Gresil dont il eut cinq enfans. *Nicolas*, l'un d'eux, voyagea dans le Nord & jusqu'en Laponie. En *1666* & *1669* il alla avec M. de Pompone, son parent, aux ambassades de Suéde & de Hollande. Il avoit composé des mémoires de son temps, & surtout de ses voyages : mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

FEVRE (Nicolas le) étoit fils de *Vincent* le Févre, riche habitant de Linas près de Montlheri, qui vint s'établir à Paris, après la mort de sa premiere femme, & y eut de *Jeanne* Haquier sa seconde, GILLES & NICOLAS le Févre. Ce dernier naquit à Paris le 2 juin 1544. Il se creva l'œil en taillant une plume. Après la mort de son pere, la mere envoya ses deux enfans pour étudier en droit à Toulouse. Nicolas ne voulut point revenir qu'il n'eût voyagé en Italie. Il demeura 18 mois à Rome, & y fit amitié avec plusieurs savans, qui y étoient en ce temps-là, & particulierement avec Sigonius & avec Muret; il y prit le gout de l'antiquité, y apprit quantité de choses curieuses, & en rapporta plusieurs manuscrits. Etant de retour en France, il se donna tout entier à l'étude. Il ne laissa pas de suivre quelque temps le barreau, & se fit conseiller des eaux & forêts l'an 1572; mais il ne voulut point entendre parler de mariage. Sa mere ayant été attaquée de la peste, pendant que la contagion étoit à Paris en 1581, il l'assista lui-même jusqu'à la mort. Son frere étant mort aussi vers ce temps-là, il fit une liaison particuliere avec Pierre Pithou, & demeura plusieurs années avec lui, n'ayant d'autre occupation que l'étude, & s'employant à lire les ouvrages des anciens, à les revoir sur les manuscrits, dont il avoit un grand nombre dans sa bibliothéque, & à les éclaircir par de savantes notes. Il travailla particulierement sur les œuvres de Sénéque, qu'il donna au public en 1587 avec des préfaces & des notes pleines d'érudition sur les piéces de Sénéque *le Rheteur*. Les guerres civiles de la ligue, qui jetterent Paris dans une étrange confusion, n'interrompirent point le cours des études de Nicolas le Févre. Il entretint commerce avec les gens de lettres des pays étrangers; il les excita à entreprendre des éditions des auteurs anciens, leur fit part de ses manuscrits, & les aida de ses observations. Il fut en commerce de lettres avec le cardinal Baronius, & lui fournit des mémoires pour son histoire ecclésiastique. Non content de l'érudition qu'il s'acquit par la lecture, il voulut exercer son esprit par l'étude des mathématiques, & y réussit si bien, qu'il découvrit tout d'un coup le défaut de la démonstration de la quadrature du cercle, donnée par Scaliger. Henri IV étant enfin devenu paisible possesseur de la couronne, choisit Nicolas le Févre pour précepteur du prince de Condé. Cet emploi l'obligea de quitter Paris pour aller à S. Germain près du prince. Quelque attaché qu'il fût à son éducation, il ne laissa pas de travailler à des ouvrages considérables, & fit alors, après la mort de M. Pithou, cette belle préface des fragmens de S. Hilaire, dans laquelle il a tant découvert de faits importans sur l'histoire de l'Arianisme qui n'avoient point encore été jusqu'alors éclaircis. Quand le prince n'eut plus besoin de maître, Nicolas le Févre se retira chez la veuve de M. Pithou, & continua d'y passer sa vie, comme il avoit fait, à l'étude, & dans les exercices d'une vraie & solide piété. Après la mort d'Henri IV, il fut choisi par la reine pour précepteur de Louis XIII. Il eut beaucoup de peine à accepter cet emploi, dont il s'acquitta très-dignement. Au bout de seize mois il tomba malade, & mourut très-chrétiennement, le troisiéme jour de novembre de l'an *1612*, âgé de soixante & neuf ans. Quoiqu'il eût travaillé toute sa vie avec beaucoup d'application, il a été du nombre de ces gens savans qui n'ambitionnent point le titre d'auteur, se contentant d'étudier pour eux & pour leurs amis. Il s'appliqua, dès sa plus tendre jeunesse, à la lecture des belles-lettres, & de l'histoire qu'il cultiva pendant toute sa vie. La jurisprudence, la philosophie, & particulierement la morale, furent ensuite son occupation. Sur la fin de sa vie, il se donna tout entier à l'étude de l'histoire, & de l'antiquité ecclésiastique. Comme il étoit en liaison avec tous les savans de l'Europe, quand il apprenoit que quelqu'un entreprenoit de donner quelque auteur, ou de faire quelque ouvrage, il avoit soin de l'aider de ses manuscrits, & de lui fournir des mémoires, sans vouloir que l'on fît mention de lui : rare humilité dans tous les temps, & qui n'a peut-être point eu d'exemple. Il n'a donné que très-peu de petits ouvrages sous son nom, qui ont été recueillis après sa mort par Jean le Bégue, avocat général en la cour des monnoyes son

ami, & imprimés à Paris en un petit volume *in*-4°. l'an 1614.

Les opuscules de M. le Févre sont très-considérables, non par leur grosseur, mais par le bon sens & l'érudition qui y paroissent. Le premier est sur cette question de morale, *Si l'on peut faire un moindre mal, pour en éviter un plus grand.* Le second, est sa belle préface sur les fragmens de S. Hilaire, qui a été admirée de tous les savans, & qui éclaircit quantité de faits touchant l'histoire de l'Arianisme: il n'y a pas moins d'érudition ni d'élégance dans les préfaces de Sénéque *le philosophe*, & de Sénéque *le rhéteur.* La lettre à Baronius sur la potion du vin de myrrhe, donné à Notre-Seigneur, est aussi pleine d'érudition; il y prétend que c'étoit un breuvage que l'on donnoit aux suppliciés pour les assoupir, & les rendre moins sensibles aux douleurs. Il a fait quelques observations judicieuses sur divers endroits du nouveau testament, & une observation assez courte, pour prouver que ce n'est point S. Denys l'*Aréopagite* qui est venu en France. Il y en a une assez longue sur le célibat des prêtres. On trouve encore dans ce recueil quelques poësies, une lettre au cardinal Baronius, touchant les droits temporels de l'Eglise romaine, & quelques autres lettres. Ces ouvrages latins sont suivis de quelques écrits françois, dans lesquels il n'y a pas moins d'érudition. En général, l'on peut dire qu'il paroît beaucoup de science & de sagesse dans les œuvres de M. le Févre. Son style est pur, net & concis; il est juste dans ses conjectures, fort dans ses raisonnemens, & fécond dans ses citations. Il possédoit en perfection les anciens auteurs ecclésiastiques & profanes; il les avoit étudiés avec soin, & en avoit revu plusieurs sur les manuscrits. Il étoit critique exact & judicieux, sans être trop hardi. Il étoit fort attaché à la doctrine de l'église catholique, & avoit un amour sincere pour la vérité, pour la vertu, & pour le bien de la religion & de l'état. Il étoit charitable envers les pauvres, doux, humble & bienfaisant. Il communiquoit volontiers ses lumieres, & fournissoit ses manuscrits & ses mémoires, dans la vue seule du bien public, sans vouloir en tirer aucune gloire. Il a vécu dans la retraite avec la politesse d'un homme de cour, & à la cour dans la simplicité d'un solitaire. Enfin sa mémoire a été & sera toujours en vénération parmi tous les gens d'érudition, de piété & de probité. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiastiques du XVII siécle, tom. II.*

FEVRE (Nicolas le) né à Montfort dans le diocèse de Chartres en 1588, entra le 27 janvier 1604, dans l'ordre de S. Dominique, dont il avoit pris l'habit n'ayant encore qu'onze ans, & fut reçu docteur en théologie à Bourges en 1628. Il fut prieur en diverses maisons de sa province, & ce fut lui qui rétablit celle de la Rochelle, où il mourut en 1653. On a de lui divers ouvrages: *Manuale ecclesiasticum historicum à Christo nato ad 1646*, imprimé en 1646, à la Rochelle en 2 vol. La défense du saint rosaire, où toute l'histoire de cette dévotion est décrite exactement, avec ses preuves; imprimée la même année à la Rochelle, *in*-4°. Une exposition du symbole de S. Athanase en latin. *Agematologie*, c'est-à-dire, histoire d'une assemblée du chapitre provincial tenu à Chartres: à Angers en 1625. *Prædicator Carnuteus, sive institutio conventus Carnutensis*, à Chartres en 1637. Ces deux derniers ouvrages sont curieux. * Echard. *script. ord. Præd. tom. II.*

FEVRE (Claude le) peintre, éléve d'Eustache le Sueur & de M. le Brun, étoit né en 1633, à Fontainebleau, de parens engagés dans le service militaire, mais peu accommodés des biens de la fortune. Ses premieres études furent les galeries & les sales de Fontainebleau; après quoi il vint les continuer à Paris. Charles le Brun ayant vu qu'il réussissoit dans le portrait, lui conseilla de s'y attacher; le Fevre suivit ce conseil, & il devint si habile, qu'on peut le comparer avec ce que nous avons de plus distingué dans ce genre de peinture. Le roi & la reine voulurent être peints de sa main, & toute la cour suivit cet exemple. L'envie de faire une plus grande fortune, engagea le Févre à passer en Angleterre, & il y fit plusieurs ouvrages qui le firent regarder dans ce royaume comme un second Vandick. Sur le point de retourner en France, il tomba malade à Londres, & y mourut en 1675, âgé de 42 ans. Orlandi dans son *Abecedario pittorico*, page 119 a confondu Claude le Févre avec *Valentin* le Févre de Bruxelles qui a gravé à l'eau forte plusieurs tableaux du Titien & de Paul Véronèse, & qui a long-temps demeuré à Venise. * *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome II, page 329 & suiv.

FEVRE (Tannegui le) naquit à Caën l'an 1615 d'une honnête famille. Son pere, qui le vit fort bien fait, voulut qu'il cherchât fortune par quelque chemin plus court que celui des lettres; mais son oncle qui étoit ecclésiastique, se chargea de son éducation, & le prit chez lui pour l'instruire lui-même. C'étoit un homme fort savant, mais trop sévére, & qui traitoit trop rudement son disciple: de maniere que l'apprentissage de M. le Févre commença par les larmes. Dégouté d'un maître si rude, mais sans être découragé, il quitta la maison de son oncle, & retourna chez son pere, où il apprit le grec tout seul. Ensuite il alla étudier à la Fléche, où il fit en peu de temps de très-grands progrès. Après qu'il eut achevé ses études, on l'envoya à Paris, où il se fit bientôt des amis très-considérables. Le cardinal de Richelieu l'honora de sa protection, & lui procura une pension de deux mille livres. Quelques années après la mort de ce ministre, étant allé à Langres avec M. de Francieres qui en étoit gouverneur, il s'y engagea dans l'hérésie, & peu de temps après il fut appellé à Saumur où il fut professeur en humanités. Son mérite fut bientôt connu; & on lui envoya de jeunes gens de toutes les provinces du royaume & des pays étrangers. Jamais homme n'a eu plus de talent que lui pour enseigner. Non-seulement il applanissoit toutes les difficultés, & ôtoit toutes les épines des études; mais il y faisoit trouver des agrémens infinis, & savoit inspirer un véritable amour pour les belles-lettres. Il avoit une connoissance des langues grecque & latine au-dessus du vulgaire; il en possédoit l'esprit, il en connoissoit le génie jusqu'aux moindres délicatesses, & en faisoit sentir toutes les beautés. Cela rendoit ses leçons si utiles & si charmantes, que les théologiens & les professeurs mêmes faisoient gloire d'y assister. Les ouvrages qu'il a donnés au public, & dont nous allons donner la liste, marquent l'étendue de son génie pour la critique.

Son style latin est fin & délicat, & il est aisé de voir qu'il l'avoit mis, si l'on ose s'exprimer ainsi, à la teinture des meilleurs auteurs. Les bons juges n'y trouveront ni affectation, ni pointes. Tout y est heureusement exprimé. Il avoit aussi beaucoup de génie pour la poësie grecque & latine, & ses vers sont dignes des meilleurs siécles. Son poëme d'Adonis est d'un gout excellent, & ses fables de Locman peuvent être comparées à celles de Phedre. Dans tout ce qui est purement de lui, il paroît beaucoup d'art, de savoir & d'esprit; mais on peut dire que son françois n'a pas les graces de son latin. Il savoit trop les régles de notre langue, & n'en connoissoit pas assez le génie & le naturel. Comme il passoit sa vie dans la province, c'est-à-dire, presque hors du monde, il a plus écrit par étude, que par usage, & n'a pas toujours attrappé le tour françois. D'ailleurs, il a gâté son style par une affectation vicieuse, en voulant mêler le sérieux de Balzac, avec l'enjouement & le badinage de Voiture. Ce qu'il a écrit ne laisse pas de plaire; & si ses traductions

n'ont pas toute l'élégance possible, elles se soutiennent par la fidélité, & par les savantes réflexions dont elles sont accompagnées. Sa principale occupation étoit l'étude de l'antiquité profane : il ne laissoit pas d'être habile dans l'antiquité sacrée. Le grand savoir de M. le Févre, n'étoit pas ce qui le rendoit le plus estimable; c'étoit sa probité, sa simplicité & sa fidélité pour ses amis. Ce qu'il fit pour un illustre ami prisonnier, Paul Pélisson, & prisonnier pour des affaires d'état, en lui dédiant son Lucréce, est un exemple héroïque qui sera toujours loué, & peu suivi. En 1672, le prince Palatin l'appella à Heidelberg, par des lettres très-honorables qu'il lui fit l'honneur de lui écrire; & dans le temps qu'il se préparoit pour ce voyage, il fut attaqué d'une fiévre continue qui l'emporta en onze jours, en la 57 année de son âge. Il laissa un fils & une fille dont nous parlons dans les deux articles suivans. Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Lucianus de morte Peregrini, græcè & latinè, cum notis*, à Paris, 1653, *in*-4°. 2. *Diatribe, Flavii Josephi de Jesu Christo testimonium suppositum esse*, à Saumur, 1655, *in*-8°. 3. Le Timon de Lucien avec des remarques & une version latine. 4. *Tanaquilli Fabri epistolæ, quarum pleræque ad emendationem scriptorum veterum pertinent*, à Saumur, 1659, *in*-4°. *Ejusdem epistolarum pars altera : additæ sunt Aristophanis concionatrices, cum interpretatione novâ, notis & emendationibus*, à Saumur, 1665, *in*-4°. M. l'abbé Gallois ayant repris dans le journal des savans auquel il travailloit, plusieurs endroits de la seconde partie des lettres de M. le Févre, celui-ci en fut extrêmement piqué, & écrivit contre le journal & l'abbé Gallois plusieurs lettres françoises, *in*-4°, où l'on trouve beaucoup plus de vivacité que de solidité, quoiqu'il y ait quelquefois des pensées fort spirituelles, & des remarques vraies. L'un de ces écrits est intitulé : *Journal du Journal ou Censure de la Censure*, à Saumur, en 1666, *in*-4°; un autre a pour titre : *Seconde journaline de M. le Févre*, à Saumur en 1666, *in-quarto.* La réponse de l'abbé Gallois donna lieu à la seconde piéce. 5. *Dyonysii Longini de sublimi libellus, græcè & latinè, cum notis*, à Saumur, 1663, *in*-12. 6. *Phœdri fabulæ, cum notis & gallicâ versione*, à Saumur, 1664, *in*-12. 7. *Lucretius cum conjecturis, emendationibus, & notulis perpetuis*, à Saumur, 1662, *in*-4°, seconde édition; *ubi accedunt Oberti Giphanii vita Lucretii & D. Lambini index*, à Cambridge, 1686, *in*-12. 8. *Abrégé des vies des poëtes Grecs. Le mariage de Belfegor*, nouvelle italienne, traduit en françois. *La vie de Thésée*, traduite du grec de Plutarque en françois, à Saumur, 1665, *in*-12. *Les vies des poëtes Grecs* ont été réimprimées seules à Amsterdam, en 1700, *in*-12, par les soins de M. Réland, qui y a joint des notes. 9. *Le festin de Xénophon*, traduit en françois, à Paris, 1666, *in*-12. 10. *Premier Alcibiade de Platon*, mis en françois, à Paris, 1666, *in*-12. avec des notes à la fin. 11. *Traité de la superstition*, composé par Plutarque, & traduit en françois, avec un entretien sur la vie de Romulus, à Saumur, 1666, *in*-12. 12. *Cl. Æliani variæ historiæ græcè & latinè, emendatæ à Tanaquillo Fabro*, à Saumur, 1667, *in*-8°. 13. *Eutropii historia Romana, cum viris illustribus Aurelii Victoris, cum brevibus notis*, à Saumur, 1667, *in*-8°. 14. *Justini epitome historiarum univers. Trogi Pompei cum emendationibus & notis*, à Saumur, 1671, *in*-12. 15. *Terentii comœdiæ ex recensione & cum notulis T. Fabri*, à Saumur, 1671, *in*-12. 16. *Q. Horatii Flacci opera cum notulis*, à Saumur, 1671, *in*-12. 17. *Apollodori Atheniensis bibliotheces, sive de diis, libri tres, gr. & lat. Tanaquillus Faber recensuit & notulas addidit*, à Saumur, 1661, *in*-8°. 18. *C. Plinii secundi panegyricus Trajano dictus; cum commentario Justi Lipsii, notulis & emendatione Tan. Fabri*, à Saumur, 1671, *in*-12. 19. *Dionysii Alexandrini de situ orbis. liber, gr. lat. ex recensione T. Fabri*, à Saumur, 1676, *in*-8°. 20. *Méthode pour commencer les humanités grecques & latines*, petit *in*-16, réimprimé dans les *mémoires de littérature* de M. Sallengre, tome 2, partie deuxiéme. 21. *Anacreontis & Saphonis carmina, gr. & lat. cum notis*, à Saumur, 1680, *in*-12. 22. *Scaligerana* ou Bons mots, rencontres agréables, & remarques judicieuses & savantes de J. Scaliger, avec des notes de Tannegui le Févre, & de Paul Colomiez, à Groningue, 1669, *in*-12, & à Cologne, 1695, *in*-12. C'est ce qu'on appelle *Scaligerana prima*, quoiqu'imprimé après l'autre, qui avoit paru dès 1667. * Voyez les *mémoires* du pere Niceron, tome III. A l'égard des lettres de Tannegui le Févre, si elles ont des approbateurs, elles ont encore plus de critiques. *Voyez* sur cela les lettres de Marquard Gudius; l'*histoire des Journaux* imprimés en France, par Camusat; le *Polyhistor* de M. Morhoft, &c.

FEVRE (Tannegui le) fils du précédent, après avoir été trente ans ministre en Suisse & en Angleterre, embrassa la religion catholique. Il se distingua par sa capacité dans les langues & dans les mathématiques, & mourut à Saumur en décembre 1717, dans de grands sentimens de piété. Il est auteur d'un assez long traité latin, *De futilitate poëtices*, où il prétend faire voir que la poësie est non-seulement inutile, mais encore très-dangereuse. M. l'abbé Massieu, qui estimoit d'ailleurs cet ouvrage pour son érudition, l'a réfuté solidement dans sa *Défense de la poësie*, imprimée dans le *tome* II des *mémoires de littérature* donnés par l'académie des inscriptions & belles-lettres, *p.* 171, *& suiv.*

FEVRE (Anne le) sœur du précédent, élevée par un pere aussi habile que l'étoit Tannegui le Févre, & ayant vécu & étudié avec lui, devint si habile, qu'elle a surpassé en érudition les plus célébres critiques. Elle naquit à Saumur en 1651. Elle épousa en 1683 *André* Dacier, garde des livres du cabinet du roi, & secrétaire perpétuel de l'académie françoise. Ils partirent pour le Languedoc en 1684. Le principal motif de ce voyage, étoit le desir qu'avoit madame Dacier de connoître plus particulierement la famille de son époux. Mais ils y consommerent une affaire de bien plus grande importance. Il s'agissoit de rentrer dans la communion romaine. Ce qu'ils firent l'un & l'autre à Castres, vers le milieu de l'année 1685, après les réflexions les plus sérieuses, & plusieurs mois avant qu'il fût question de la révocation de l'édit de Nantes. Anne le Févre se distingua par les excellens ouvrages qui sortirent de sa plume. Elle commença à se faire connoître étant encore jeune, par sa belle édition de Callimaque, qui parut en 1674, enrichie de savantes remarques. Elle donna ensuite de savans commentaires sur plusieurs auteurs pour l'usage de monseigneur le Dauphin, sur *Florus*, en 1674; *Aurelius Victor*, en 1681. *Dictys Cretensis*, en 1684; *Eutrope*, en 1683, &c. Elle a traduit en françois trois comédies de Plaute, l'Amphitryon, le Rudens, & l'Epidicus; y a joint des remarques, & a mis à la tête une savante & curieuse dissertation en forme de préface, touchant la poësie dramatique, & le théâtre des anciens. Cette édition a paru en 1683. Elle y recherche avec exactitude l'origine de ces ouvrages, leur accroissement & les divers changemens qui leur sont arrivés. Elle y traite de la vieille comédie, de la moyenne & de la nouvelle, de la satyre, & de toutes sortes de représentations de théâtre. Elle préfére Plaute à Térence, tant pour son esprit tout-à-fait comique, que pour la fécondité de l'invention qu'elle trouve inimitable dans Plaute. Elle a encore traduit en 1688 les comédies de Térence, avec de savantes préfaces, le Plutus, les nuées d'Aristophane en 1681, & l'Anacréon en 1684. Elle entreprit depuis une traduction des poëmes d'Homere, dont elle donna en 1711 l'Iliade avec une préface d'un gout merveilleux. La perte d'une fille unique, qui faisoit ses déli-

ces & sa consolation, retarda son travail sur l'Odyssée, qui auroit suivi de près l'Iliade. Cette perte lui fut d'autant plus sensible, que la mort lui avoit déja enlevé un fils, qui dans un âge tendre étoit un prodige de science & d'érudition. Elle fit ensuite un traité pour la défense *d'Homere*, qu'elle intitula *Des causes de la corruption du gout*, & qui parut en 1714. On regarde ce traité comme une très-bonne poëtique, & une excellente rhétorique; mais c'est beaucoup trop dire. Enfin, elle donna en 1716, l'Odyssée avec une préface qui ne le céde point à celle de l'Iliade, & avec des notes très-savantes & très-judicieuses. Cet ouvrage fut suivi en 1716 d'une autre défense d'Homere, sous ce titre, *Homere défendu contre l'apologie du R. P. Hardouin*. Sa traduction d'Homere avec des notes a été réimprimée en 1756 en huit volumes *in*-12. Il n'y a pas moins de délicatesse & d'éloquence, que d'érudition dans tout ce qu'elle a composé. Ayant donné des preuves d'un sincere attachement à la religion catholique depuis sa conversion, elle mourut le 16 août 1720 dans de grands sentimens de piété en sa 68 année. Quand Moliere eut donné son *Amphitrion*, madame Dacier voulut publier une dissertation pour prouver que l'Amphitrion de Plaute, que le comique moderne avoit imité, étoit fort supérieur. Mais ayant appris que Moliere devoit donner une comédie pour tourner en ridicule les femmes savantes, elle crut devoir supprimer sa dissertation. Plusieurs poëtes de notre temps ont célébré dans leurs vers les louanges de madame Dacier, de son vivant & après sa mort. La plupart de ces piéces sont imprimées. * *Mém. du temps.*

FEVRE (Nicolas le) souprécepteur des enfans de France, s'est rendu également recommandable par sa science & par sa piété; & quoique sa modestie ne lui ait pas permis de donner aucun ouvrage au public, il mérite assurément un rang distingué parmi les personnes illustres du siécle dernier, & de celui-ci. Sa famille l'avoit d'abord destiné au barreau : il le suivit même pendant quelque temps avec succès; mais ayant choisi ensuite l'état ecclésiastique, l'ambition le tenta, & il s'engagea dans le monde sous la protection d'un grand seigneur. Son cœur ne fut pas satisfait, & il se dégouta. Il ne fut pas long-temps sans s'appercevoir que l'embarras, le faste & la fortune, qui suivent la grandeur, étoient contraires au recueillement & à la pureté de son état. On lui offrit de riches bénéfices, on lui donna pour le retenir les plus flateuses espérances : rien ne put l'arrêter. Retiré dans le séminaire de S. Nicolas du Chardonnet à Paris, il s'y prépara sérieusement aux saints ordres qu'il reçut avec de grands sentimens de piété. Devenu prêtre, il passa dans le diocèse de Beauvais, où il avoit quelques amis de considération qui l'y appellerent pour travailler au salut des ames. Les fruits qu'il y fit pendant quelques années que dura son séjour dans ce diocèse, furent tels, qu'on voulut l'y retenir, & récompenser son travail d'une dignité dans l'église cathédrale; mais regardant cette offre comme une tentation, opposée à la résolution qu'il avoit prise de ne se charger jamais d'aucun bénéfice, il revint à Paris, & se retira à l'Hôpital général, dans le dessein d'y vivre caché en simple prêtre appliqué au service des pauvres. Cette humble retraite ne put cacher son mérite au feu roi Louis XIV, à qui rien n'échapoit. On vint l'arracher de sa solitude, pour le faire collégue de feu M. l'abbé Fleury, en lui confiant l'éducation des trois princes, celui qui est monté depuis sur le trône d'Espagne, M. le duc de Bourgogne, & M. le duc de Berri. M. le Févre accepta cet emploi pour ne pas résister à la providence qui le lui présentoit sans l'avoir recherché, & il y a donné toute son application pendant huit années. Uniquement attaché à ses devoirs, il a vécu à la cour comme dans la plus profonde solitude, sans envie de s'y manifester, & sans ambition de s'y avancer. Enfin il en est sorti comme il y étoit entré, sans avoir voulu d'autre récompense que le plaisir & l'honneur d'avoir cultivé autant qu'il avoit été en lui l'esprit & le cœur des jeunes princes. Il retourna alors à sa chere solitude, d'où feu M. le cardinal de Noailles l'obligea encore de sortir pour donner à son zèle de quoi s'exercer, en le chargeant de la direction de la communauté des pauvres filles de sainte Aure. M. le Févre se logea donc alors dans une maison qu'il a fait bâtir proche de cette communauté dont il entreprit le rétablissement, & à qui il n'a cessé de faire de grands biens spirituels & temporels, jusqu'à sa mort arrivée, après une longue maladie, le 24 d'août 1708, âgé de 67 ans & quelques mois. Il fut inhumé le 26, selon son desir, dans le petit cimetiere de l'église de sainte Etienne du Mont, sa paroisse. * *Lettre sur la mort de M. le Févre, souprécepteur des enfans de France*, dans le nouveau *mercure* dédié à M. le prince de Dombes, & imprimé à Trévoux, *septembre* & *octobre* 1708, & *novembre* & *décembre* de la même année.

FEVRE (Jacques le) docteur en théologie de la faculté de Paris, & l'un des vicaires généraux de M. de Gesvres, archevêque de Bourges, étoit de Lisieux en Normandie. Il parut sur les bancs de Sorbonne avec éclat, & prit le bonnet de docteur le 21 mars 1674. Il a passé une partie de sa vie à écrire, & l'autre aux exercices de son état. Il est mort à Paris le premier juillet 1716. La plupart de ses ouvrages ont eu beaucoup de succès; en voici le catalogue : 1. *Entretiens d'Eudoxe & d'Eucharisle sur l'Arianisme, & sur l'histoire des Iconoclastes du P. Maimbourg, Jésuite.* M. le Févre reléve dans ces entretiens quantité de méprises du pere Maimbourg. Ils furent composés à l'occasion que nous allons dire. Le 15 novembre de l'an 1673, M. le Févre soutint dans une thèse, durant le cours de sa licence, les propositions établies par la faculté de théologie de Paris en 1663, touchant la puissance ecclésiastique & séculiere, & défendit le sentiment avancé par M. Hermant, chanoine de Beauvais, dans sa vie de S. Athanase, au sujet des évêques Eusébe, Théognis, Sécundus, &c. qui furent condamnés dans le concile de Nicée, & que l'on exila pour avoir refusé d'adhérer à la décision de ce saint concile. Et comme le pere Maimbourg avoit contredit dans son *histoire de l'Arianisme*, le sentiment de M. Hermant, M. le Févre fit dans sa thèse une sortie contre cette histoire. Maimbourg ayant eu connoissance de cette thèse, s'en plaignit au syndic de la faculté qui l'avoit signée, & de plus il y répondit dans l'avertissement qu'il mit au-devant de son *histoire des Iconoclastes*. Cette réponse où la vivacité ne manque point, irrita à son tour M. le Févre, qui repliqua par ses deux *entretiens d'Eudoxe & d'Eucharisle*. M. le Févre donna ces deux entretiens successivement en 1674, & le premier fut condamné par une sentence du châtelet. La thèse de l'auteur fut aussi condamnée par un décret de l'inquisition, quoiqu'elle ne contînt que la doctrine de l'Eglise gallicane sur la matiere de la puissance ecclésiastique & séculiere. On a imprimé en 1735, dans un recueil intilé : *Supplément au Necrologe de P. R.* page 100, une histoire de la prison de M. le Févre, où il est beaucoup parlé des *entretiens d'Eudoxe & d'Eucharisle*. Les autres ouvrages de M. le Févre sont : 2. *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue réformée*, in-12, à Paris en 1682. Comme M. le Févre avoit accusé M. Arnauld dans cet ouvrage d'avoir trop imputé aux Protestans, ce célébre docteur se crut obligé de se justifier par l'ouvrage intitulé : *Justification du livre intitulé le renversement de la morale de J. C. par les Calvinistes* : ce qui attira, 3 une *replique à M. Arnauld pour la défense des motifs invincibles*, en 1685, à Lille. Pendant que M. le Févre travailloit à cette replique, M. Arnauld qui en eut avis, lui écrivit une longue lettre sur le sentiment des Calvinistes tou-

chant la justification, qui est une réfutation anticipée de la replique de M. le Févre. Cette lettre est la soixante-uniéme du huitiéme volume du recueil des lettres de ce docteur. M. Arnauld attaqua aussi les *motifs* de M. le Févre en tant que *motifs*, qu'il ne croyoit pas comme lui *invincibles* tels que celui-ci les avoit fait valoir dans son ouvrage; tout cela forma entre ces deux docteurs une contestation qui dura quelque temps, mais qui ne les empêcha pas d'être amis. En 1685 M. le Fevre donna une nouvelle édition de l'accord des contradictions apparentes de l'écriture sainte, sous ce titre : Αντιλογίαι, *seu contradictiones apparentes sacræ scripturæ, in breviorem methodum olim collectæ à P. Dominico Magrio Melitensi, theologo Congregationis Oratorii. Nunc verò dimidiâ parte auctiores & correctiores prodeunt, auctore Jacobo* Fabro, *Parisiensi theologo: archidiacono Lexoviensi, editio novissima, Parisiis, apud Joann. Franc. Dubois*, 1685, petit *in*-12. M. le Févre a dédié cet ouvrage à M. de Harlay, archevêque de Paris. La même année, 1685, il donna une *nouvelle conférence avec un ministre touchant les causes de la séparation des Protestans.* C'est un des meilleurs ouvrages de M. le Févre. L'année suivante 1686 il publia le *recueil de tout ce qui s'est fait pour & contre les Protestans en France.* En 1686 il donna à Paris *in*-12 des *instructions pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'Eglise.* On a encore de lui plusieurs ouvrages où il n'a pas mis son nom; savoir, 1. *Mandement* de M. de Harlai, archevêque de Paris, sur la condamnation des livres contenus dans le catalogue joint audit mandement, en 1685. M. le Févre a eu la plus grande part au catalogue joint à ce mandement, auquel il a, dit-on, aussi travaillé. Mais ce catalogue est fait avec négligence. *Voyez* ce qu'en dit M. Simon, *tome IV* de sa *bibliothéque critique.* 2. *Histoire citique contre les dissertations sur l'histoire ecclésiastique du pere Alexandre.* Il n'en a donné qu'un volume, & en a laissé plusieurs autres manuscrits. 3. *Lettres d'un docteur*, &c. *sur ce qui se passe aux assemblées de Sorbonne.* Ces lettres sont au nombre de six. La septiéme intitulée *Anti-Journal*, est une réfutation pleine d'esprit & de fine critique, d'une relation maligne que les ennemis de la faculté de théologie de Paris répandirent dans le temps de l'éxamen des *mémoires sur la Chine* du pere le Comte. Un *factum* en faveur des docteurs *ubiquistes*, & de ceux des maisons de Sorbonne & de Navarre & autres, contre les professeurs de Sorbonne qui dans la réquisition des bénéfices, en vertu de leurs grades, prétendoient l'emporter sur les autres docteurs plus anciens. On lui attribue aussi une partie des *mémoires* faits pour M. le marquis de Gesvres dans l'affaire qu'il a eue avec madame sa femme. Nous avons enfin de ce docteur quelques traités sur les libertés de l'Eglise gallicane, & sur les prérogatives de la nation, dans les matieres qui ont rapport à la matiere ecclésiastique. Il avoit formé une bibliothéque nombreuse & bien choisie, qu'il a léguée avec ses meubles aux pauvres de la paroisse de S. Roch. * Archimbaud, piéces fugitives, *tom. I*, *pag.* 104 des *nouvelles littér. Mém. du temps.*

FEVRE (Marthe le) de la Faluere, sœur d'un premier président du parlement de Bretagne, & d'un conseiller du parlement de Paris, a été célébre dans le siécle dernier & au commencement de celui-ci par sa haute piété. Elle fut d'abord mariée à *Guillaume* Lasnier, seigneur de l'Effreterie & de Baubigni, conseiller au grand conseil, & fondateur des Ursulines d'Angers; mais étant demeurée veuve peu de temps après son mariage, elle consacra sa jeunesse, ses agrémens & ses biens à Dieu. Elle eut en partage la charité envers les pauvres, à qui elle fit des aumônes très considérables. S'étant retirée chez les Ursulines, elle en suivit la régle, sans y être engagée par vœu, & toutes les religieuses la regardoient comme leur modéle. Elle demeura cinquante ans chez elles, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée le 25 juillet 1716, âgée de 90 ans, en odeur de sainteté. * *Mém. du temps.*

FEVRE (François-Antoine le) Jésuite, poëte Latin, mort à Paris le 16 septembre 1737, a professé avec succès les humanités dans les colléges de sa compagnie, & a prêché avec réputation en diverses villes de province, & à Paris. Nous connoissons de lui plusieurs poëmes latins, estimés des connoisseurs: *Aurum*, imprimé en 1703. *Terræ motus*, imprimé en 1704, *in*-12, à Paris. *Musica*, imprimé aussi la même année. *La solitude de Racan*, traduite par le même en vers latins, étoit encore manuscrite, lorsque M. l'abbé Saas, aujourd'hui curé de saint Jacques, près Rouen, a fait imprimer cette piéce à Anvers (Rouen) dans un recueil *in*-12. intitulé : *Fables choisies de M. de la Fontaine, traduites en vers latins, & autres piéces de poësie latines & françoises.* La traduction du pere le Févre est précédée d'une épître du même en vers phaleuques, adressée à M. du Bois-Bosc, qui l'avoit engagé à faire cette traduction. Le pere le Févre y fait l'éloge du magistrat & de la belle maison d'Ivry que M. Bosc possédoit alors.

FEVRE, *cherchez* FABRICE.

FEVRET (Charles) avocat au parlement de Dijon, naquit à Semur, capitale de l'Auxois, le 16 décembre 1583. Il étoit l'aîné des enfans de *Jacques* Fevret, conseiller au parlement de Bourgogne; & après avoir commencé ses études dans sa patrie, il vint les poursuivre à Dijon, d'où il alla étudier la rhétorique à Dole sous le pere Millieu, Jésuite, connu par son *Moyses viator*, poëme latin, imprimé à Lyon en 1636. Fevret fit aussi sa philosophie à Dole, & ensuite il vint étudier le droit à Orléans, & de-là à Bourges. Revenu à Dijon, il y fut reçu avocat au parlement en 1602, n'ayant que 19 ans, & pour se perfectionner dans l'étude du droit, il alla l'étudier de nouveau à Strasbourg sous le célébre Denys Godefroi. Il revint à Dijon en 1604; & l'année suivante il plaida sa premiere cause avec succès à l'âge de 22 ans. Il se maria en 1608, avec *Anne* Brunet, dont il eut dix-neuf enfans. En 1626, Henri de Condé, gouverneur de Bourgogne, lui envoya des *Lettres de provision de l'état & office de conseiller & intendant ordinaire de ses affaires*; & le grand Louis de Condé, fils de Henri, lui continua les mêmes honneurs. En 1630, Louis XIII étant allé à Dijon, pour y faire punir les auteurs d'une sédition populaire, Charles Fevret alla trouver ce prince, porta la parole pour tous les corps de la ville, & fit un discours si éloquent, que le prince pardonna aux coupables, voulut que ce discours fût imprimé, & accorda à l'orateur une charge de conseiller au parlement de Dijon de nouvelle création; mais comme ce prince souhaitoit que Fevret exerçât cette charge, celui-ci ne voulant pas quitter le barreau, il se contenta d'une charge de secrétaire de la cour aux gages de neuf cens livres, qui lui fut donnée gratuitement. Il mourut à Dijon le 12 août 1661, âgé de près de 78 ans. Il avoit pris pour sa devise, ces mots: *Conscientia virtuti satis amplum theatrum est:* (La conscience est un théâtre assez vaste pour la vertu.) Nous avons de ce savant : 1. Discours prononcé en présentant au parlement les lettres de grace d'Hélene Gillet, condamnée à être décapitée, dans le dixiéme tome du *mercure françois de* 1625. 2. Histoire de la sédition arrivée en la ville de Dijon le 28 février 1630, & le jugement rendu par le roi sur icelle, à Lyon en 1630, *in*-8°, & dans le seiziéme tome du *mercure françois de* 1630. 3. Préface latine & trois distiques latins sur les armoiries, dans l'*Indice armoirial* de Geliot. 4. Harangue faite au parlement de Dijon le 20 novembre 1631 sur la présentation & lecture des lettres du gouvernement de Bourgogne en faveur de Henri de Condé, à Dijon, *in-quarto.* 5. Discours prononcé au par-

lement lorsque les lettres d'exemption de taille pour S. Jean de Losne furent enregistrées en décembre 1636. 6. Dix-sept distiques à la louange de Naudé, *page* 86 du *Naudæi tumulus*, imprimé en 1659. 7. Harangue faite au parlement de Dijon le 11 mars 1647, à la présentation des lettres du gouvernement de Bourgogne, en faveur de Louis de Condé, à Dijon en 1647. 8. *De claris fori Burgundici oratoribus dialogus*, à Dijon en 1654, *in*-8°. 9. Traité de l'abus, & du vrai sujet des appellations qualifiées du nom d'*abus*. Il y a plusieurs éditions de cet excellent ouvrage; la premiere est de Dijon en 1654, *in-fol.* & la quatriéme est de Lyon, 1689 en deux volumes: elle est conforme à celle de 1677, qui est la deuxiéme. Les augmentations sont presque toutes de Jacques Fevret, fils de l'auteur, seigneur de Magny, conseiller au parlement de Dijon; & d'Antoine Fevret, sieur de Saint-Mesmin. On y trouve les remarques faites sur le traité de l'abus, & les réponses de l'auteur, qui avoient paru *in*-8°. en 1654. La cinquiéme édition est de 1736, 2 vol. *in-fol.* augmentée des notes de feu M. Gibert, célébre canoniste, & de celles de M. Brunet, avocat au parlement de Paris. On y a joint le traité d'Antoine Dadin de Haulte-Serre, intitulé: *Ecclesiasticæ jurisdictionis vindiciæ*. 10. *De officiis vitæ humanæ, sive in Pibraci tetrasticha commentarius*, à Lyon, 1667, *in*-12. C'est un badinage poëtique assez ingénieux. 11. *Carmen de vita sua*, poëme de trois cens vers, inséré dans les *mémoires de littérature, recueillis* par le pere Des Molets, *tom. II.* * *Voyez* son éloge, par l'abbé Papillon, chanoine de Dijon, dans les *mémoires de littérature cités*. Nicéron, *mém. tom. II.* Denys Simon, *bibliot. hist. des auteurs de droit, &c.*

FEVRET (Pierre) fils de *Charles* Févret, & d'*Anne* Brunet, naquit à Dijon le 28 novembre 1625. Il fut pourvu le 10 mars 1636, d'un canonicat de la Sainte Chapelle de Dijon; & le 28 février 1637, du prieuré commendataire de S. Mesmin. Il reçut la prêtrise en 1655, fit un voyage en Italie en 1661, demeura une année en ce pays, & à son retour fut reçu conseiller-clerc au parlement de Bourgogne le 11 août 1666. Il a conservé cette charge jusqu'à sa mort. Il entreprit un second voyage en Italie; après lequel il ne sortit plus de sa patrie. Il étoit soudoyen du parlement lorsqu'il mourut à Dijon le 18 décembre 1706. Pierre Févret est auteur de deux épitaphes consacrées à la mémoire de son illustre pere: ce sont celles qui furent gravées sur un tombeau de marbre à S. Jean de Dijon dans une chapelle de cette famille. Il a rendu un autre service à sa patrie, en y consacrant à l'utilité publique sa nombreuse bibliothéque, à laquelle il joignit un excellent choix d'estampes, & plusieurs instrumens de mathématique. Les Jésuites de Dijon sont dépositaires de cette bibliothéque, qui est ouverte deux fois par semaine, & M. Févret a laissé un fonds pour l'entretien & l'augmentation des livres. Le catalogue en a été imprimé en 1708, *in*-4°, à Dijon, sous le titre de *Bibliotheca illustrissimi viri D. Petri Fevreti, in supremâ curiâ senatoris inter clericos primi*, &c. & le célébre pere Oudin, Jésuite, en a fait la préface, & y a joint un poëme latin de plus de 250 vers à la louange de cette bibliothéque, de la littérature en général, de Pierre Fevret & de sa famille. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Philibert Papillon, chanoine de la Chapelle-au-riche à Dijon, *in-fol.* tome I, pages 215 & 216. Dans le poëme cité du pere Oudin, voici l'éloge que le poëte fait du jurisconsulte Charles Fevret:

.... At pridem FEVRETIS *Divio quantùm*
Debeat, agnovit, regem cùm dira parantem
Supplicia, & læsâ pro majestate furentem,
Vocibus & dulci placavit CAROLUS *ore.*
CAROLUS, *auditum longè trans æquora nomen,*
Et longi securum ævi, quo se Oscara tantùm
Jactat ovans, quantùm nullo se nominè Tybris.
Seu patrii decora alta fori, clarosque recenset
Eloquio meritisque viros; seu latiùs æquor
Ingressus, scopulos inter, syrtesque malignas,
Ambigua explorat gemini discrimina juris,
Romulei, Francique; & certo limite signat:
Altæ mentis opus! &c.

FEVRET (Charles) sieur de S. Mesmin, petit-fils de CHARLES, le célébre jurisconsulte, & fils d'*Antoine* Fevret, naquit à Dijon le 22 juillet 1652. Il épousa le 11 février 1681, *Marie* de Chaslus, fille de *Claude* de Chaslus, maréchal des camps & armées du roi, seigneur de Fontette, d'une famille distinguée, originaire d'Auvergne. Il avoit été pourvu en 1680 d'une charge de conseiller au parlement de Metz. Il l'exerça avec beaucoup de réputation, & la résigna le 15 juillet 1704. Le roi lui accorda des lettres de conseiller honoraire au même parlement. M. de S. Mesmin avoit beaucoup de lecture. Les recueils de ses remarques sur tous les livres qu'il lisoit, sont au nombre de 300 *in*-4°, fort épais. Il n'avoit pas moins de piété; & il en a donné des preuves dans les deux livres suivans, imprimés sans nom d'auteur ni d'imprimeur: 1. *Litanies de S. Benoît, chantées par les religieuses de Notre-Dame de Tart de Dijon*, (à Dijon, Defay, 1706) *in*-4°: 2. l'office de sainte Humbeline, veuve, sœur de S. Bernard, pour le 22 août, à Dijon, chez le même, 1706, *in*-4°. M. de S. Mesmin avoit entrepris ces deux livres à la sollicitation de madame *Claudine* Fevret, sa cousine germaine, abbesse des Bénédictines de Tart. Cette abbesse étoit fille de *Jacques* Fevret, conseiller au parlement de Dijon, & de *Denyse* Petit; auteur elle-même d'un *journal des saints de l'ordre de Cîteaux, pour être honorés chaque jour dans l'abbaye de Notre-Dame de Tart, premiere maison de cet ordre sacré*, à Dijon, 1706, *in*-8°. M. de S. Mesmin est mort dans la même ville le 21 août 1733, & l'abbesse de Tart étoit morte le 27 du même mois 1727. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, pag. 213 & 214.

FEVRET (Jacques) fils d'*Antoine*, né à Dijon le 26 mai 1655, embrassa dès la plus tendre jeunesse l'état ecclésiastique, & vint à Paris pour y cultiver les dispositions qu'il avoit pour les sciences. Il y fit sa philosophie, & sa théologie sous M. Pirot. Il prit le baccalaureat, & M. Pirot, l'exhorta à continuer cette carriere; mais comme il faut être prêtre pour être reçu docteur, M. Fevret qui n'envisageoit cet ordre qu'avec une religieuse frayeur, ne put se résoudre à suivre l'avis de son professeur. Il quitta Paris, & parcourut l'Italie & l'Angleterre: après quoi il revint dans sa patrie, se livra à l'étude de l'écriture & des péres, & se détermina enfin, à l'âge de 27 ans, à recevoir le sacerdoce. Il se chargea alors d'un vicariat à la campagne, dont il exerça les fonctions avec beaucoup de zèle pendant deux ans. Dans cet intervalle, & depuis, il refusa plusieurs bénéfices, & vint se fixer dans le séminaire de Dijon, où il est mort le 29 décembre 1694, à l'âge de 39 ans. Il étoit très-versé dans le droit canon, dans les controverses, dans l'étude particuliere des conciles, & dans les langues grecque, italienne & espagnole. Ce fut à sa priere que M. de la Monnoye traduisit en vers françois les vers espagnols de sainte Thérèse sur la communion. On n'a de M. Fevret qu'un ouvrage, intitulé: *Projet de conférences sur les matieres de controverse, appuyé de quelques observations sur trois ou quatre points de religion, & particulierement sur le sacrement de pénitence; avec 50 quest. choisies pour être proposées à MM. de la religion prétendue-réformée, & quelques réflexions sur leur doctrine*, à Paris, Dézallier, 1680, *in*-12. L'auteur fit ce livre à l'âge de 24 ans. Ce fut lui qui procura en 1689, l'édition de la deuxiéme partie de l'*oraison des pécheurs*, par le

pere de Clugni, de l'Oratoire, & il a fait l'avertissement qui se trouve à la page 51 de ce livre. Le pere Bourrée, de l'Oratoire, a fait la vie de M. Fevret, imprimée à Lyon, en 1698, *in*-12. On trouve aussi son éloge dans la vie de Bénigne Joly, par le pere Beaugendre, Bénédictin, dans celle du pere de Clugni, par le pere Bourrée, & dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M Papillon.

FEVRIER, *Februarius*, mois de l'année, que Numa ajouta au calendrier de Romulus, dont l'année n'étoit que de dix mois. On l'appella ainsi, selon quelques-uns, du nom de *Februa*, déesse des purifications, parceque le peuple se purifioit en ce mois; ou bien de *Februa*, fête que les Romains célébroient en ce temps pour les manes des morts. Ce mois eut d'abord le dernier rang dans l'année des Romains. Les décemvirs lui donnerent le second. Février eut toujours vingt-neuf jours, jusqu'au temps d'Auguste. Ce prince en ayant pris un jour pour en augmenter le mois *Sextilis*, auquel il donna son nom *Augustus*, que nous nommons *Août*, le mois de Février se trouva réduit à vingt-huit jours pour les années ordinaires; mais dans les années bissextiles, il en a vingt-neuf. * Macrobe, *l.* 1, *c.* 13. Ovid. *Fastor. l.* 2. Rosin, *antiq. rom.*

FEURS, ville de France, capitale du haut Forez, *Forum Segusianorum*, est située sur la riviere de Loire, qui y reçoit celle de Lignon, entre Lyon, Roanne & S. Etienne.

FEUS ou PHEUS BELCHARIUS, historien & poëte. Vossius le met au rang des historiens Latins: mais il n'a écrit qu'en italien. Il étoit de Florence, & mourut âgé en 1484. Jérôme Bénivenio a fait sur sa mort, *Deploratoria per la morte di Pheo Belchari, poëta christiano*: cette piéce est dans les ouvrages de Benivenio, pag. 109. Feus est auteur de la vie de S. Jean Colombin, instituteur de l'ordre des *Jésuates* en 1365. Cette vie, écrite en italien, a été imprimée à Bresce en 1500; à Venise en 1554, *in*-8°, & depuis en latin dans le tome VII des actes des saints du mois de juillet. Feus a traduit aussi en italien le *Pré spirituel* de Jean Mosch. Il a encore donné d'autres ouvrages ascétiques, dont il parle lui-même dans sa lettre *ad Joannem Cosmum*. * *Voyez* la bibliothéque des écrivains de la moyenne & basse latinité, par Jean-Albert Fabricius, liv. VI, pag. 494, 495.

FEUSTKING (Jean-Henri) naquit dans le Holstein le 7 mars 1672. Il étoit fils de *Henri* Feustking, pasteur, & de *Dorothée* de Molsdorf. Il n'étoit âgé que de dix ans, lorsqu'il perdit son pere. Après avoir étudié en latin & en grec à Itzehoë & à Krempen, il passa à Rostock où il étudia en philosophie & en théologie. De-là il alla à Wittemberg, pour se perfectionner dans toutes les connoissances nécessaires à un prédicateur & à un théologien, & fut fait docteur en philosophie en 1692. Il composa aussi & défendit publiquement quelques thèses en théologie. Son mérite l'éleva en 1697 à la charge de pasteur & de surintendant du diocèse de Iessen. L'année suivante, il fut reçu docteur en théologie. En 1703 il fut fait prépofé & surintendant de Kemberg; mais il ne jouit pas long-temps de cet emploi. En 1706 il fut appellé pour être pasteur de l'église de S. Barthelemi à Zerbst, prédicateur de la cour, confesseur & conseiller ecclésiastique, & surintendant du diocèse de Zerbst-Anhalt, par le prince de ce nom, qui le retint auprès de lui. L'université de Wittemberg, l'appella pour être professeur en théologie & assesseur du consistoire ecclésiastique, en 1709. Cependant l'électrice de Saxe voulut qu'il prêchât une fois toutes les semaines devant elle à Lichtenbourg. Le duc de Saxe-Gotha l'honora aussi de la charge de conseiller ecclésiastique: enfin, l'électrice de Saxe le fit son confesseur en 1712: emploi dont il ne jouit pas long-temps, puisqu'il mourut le 23 mars 1713, à l'âge de 41 ans. Il a publié divers ouvrages en latin & en allemand. Il a procuré une nouvelle édition du *trésor evangelico-apostolique* d'Hunnius, & y a joint *l'explication de la I épître à Timothée, de la I & II de S. Jean, & de l'épître de S. Jude*. On a de lui *historia clerogamiæ evangelicæ, sive de primo sacerdote, marito evangelico Meletema. Hodegeticum concordantiale, sive de recondito concordantiarum Lankisianarum usu schediasma. Historia colloquii Jeverensis inter Lutheranos & reformatos anno 1573 instituti. Sylloge præpositorum Kembergensium. Præfatio elenctica in Nicolai Hunnii matæologiam fanaticam, sub nomine collegii Tripolitani evulgatam. Hyperaspistes Lutheri. Introductio in threnologiam propheticam Georgii Schimmeri. Gynæceum heretico-fanaticum. Palinodia sacra, sive de retractationibus theologorum in rebus fidei schediasma: orthodoxia Menzeriana. Præfatio ad novam Urbani Rhegii de formulis cautè loquendi editionem.* Il a aussi publié diverses dissertations théologiques; plusieurs sermons, qu'il seroit trop long de rapporter ici. * *Actes de Leips.* 1723, *p.* 284.

FEYDEAU. (Matthieu) Il y a eu deux branches de la famille des Feydeau, toutes deux illustres dans l'église & dans la robe. De celle qui vient de Moulins en Bourbonnois, sont sortis le président FEYDEAU, la présidente LE MAISTRE, & madame d'ORMESSON sa fille, aussi-bien que messieurs FEYDEAU DE BROU. MATTHIEU Feydeau, qui fait le sujet de cet article, étoit fils d'un avocat, qui de sa premiere femme eut un fils, nommé Claude; *dont nous parlerons à l'article suivant*; & une fille qui épousa le comte de Sainte-Maure. M. Feydeau vint d'un second mariage, de même que ses deux sœurs, dont l'une fut religieuse au monastere de la Conception à Paris. *Matthieu* Feydeau naquit à Paris en 1616, y fit ses études, & ayant embrassé l'état ecclésiastique, prit des degrés en Sorbonne où il demeura du temps. Il fut ordonné prêtre par M. le coadjuteur de Paris qui fut depuis le cardinal de Retz. Il célébra sa premiere messe dans l'église de S. Maurice, au diocèse de Sens, dont M. Duhamel, qu'il connoissoit, étoit alors curé. C'étoit le jour de la Pentecôte; & pour attirer sur lui les graces de son état, M. Duhamel donna ce jour-là à dîner à trois cens pauvres, qui joignirent leurs prieres à celles du nouveau prêtre. Octave de Bellegarde, alors archevêque de Sens, engagea dès ce temps-là M. Feydeau de venir à Sens pour y faire les conférences aux ordinands pendant leur retraite de quinze jours: c'étoit en 1645. Sur la fin de la même année, M. Duhamel ayant été fait l'un des curés de S. Merri à Paris, qui avoit alors deux pasteurs, voulut avoir M. Feydeau pour son vicaire, & le fit élire par tout son clergé; mais celui-ci ne voulut accepter que le vicariat de Belleville, près Paris, dépendant de cette cure, & il y fut nommé à la fin de juin 1646, tant par M. Duhamel, que par M. Barré, qui gouvernoit la même église de S. Merri avec M. Duhamel. La réputation de ce nouveau vicaire, & le bien qu'il faisoit à Belleville, attirerent bientôt auprès de lui plusieurs ecclésiastiques avec lesquels il vécut en communauté, & tant M. Duhamel que M. Gillot, docteur de Sorbonne, lui envoyerent des étudians en philosophie & en théologie pour prendre ses avis, faire des retraites sous lui, & se former sous sa direction à la piété & à l'amour de l'étude. Ce fut pour ces jeunes gens que M. Feydeau composa ses *Méditations sur les principales obligations du chrétien, tirées de l'écriture-sainte, des conciles & des saints peres*, volume *in*-12; dont la premiere édition est de 1649, avec approbation & privilége, & qui a été réimprimé souvent depuis. La quatriéme édition augmentée des passages des peres de l'église rapportés en marge, a été procurée par M. Flambart, vicaire de Massi, diocèse de Paris, sous M. Dorat qui en étoit curé. Ce M. Flambart étoit un ami intime de M. Feydeau, qui l'accompagna dans toutes ses disgraces, & qui est mort au village d'Asnieres près de Paris. Dieu répandit sa bénédiction sur ce livre de *méditations*, &

l'on sait combien il contribua à la conversion du grand prince de Conti. Ce fut pendant que M. Feydeau étoit à Belleville, qu'il prit le bonnet de docteur. Mais enfin M. Duhamel le tira de-là pour le faire seul vicaire à S. Merri sous les deux curés ; & quelques ecclésiastiques s'étant joints à lui dans cette paroisse, comme à Belleville, ils firent entr'eux des conférences qui devinrent bientôt célébres, & où plusieurs docteurs distingués, & d'autres personnes d'un grand mérite se trouverent avec plaisir. On chargea presque en même-temps M. Feydeau du catéchisme fondé dans cette paroisse par M. le président Hennequin, & le nouveau catéchiste attira bientôt tant de monde à ses instructions, que l'on y étoit aussi pressé qu'on l'étoit le matin aux prônes de M. Duhamel. Trois ans après il se fit décharger du vicariat pour le faire remplir par M. Cordon, qui avoit quitté une chaire de professeur en philosophie pour s'attacher à la paroisse de S. Merri, qui fut dans la suite curé de S. Maurice au diocèse de Sens, & qui est mort religieux profès de Notre-Dame de la Trappe le 10 février 1685. M. Feydeau en se déchargeant du vicariat, se réserva les conférences, les catéchismes, la visite des malades, & la direction des ames où il faisoit beaucoup de fruit. Il prêchoit aussi quelquefois hors de la paroisse, & toujours avec un grand applaudissement. Pendant le temps qu'il étoit occupé de ces fonctions, M. François le Févre de Caumartin, évêque d'Amiens, lui demanda un *catéchisme de la grace*, qu'il composa en huit jours à la sollicitation de ce prélat. Ce catéchisme a été imprimé à Paris en 1650, & fut réimprimé peu après sous le titre de *Eclaircissemens sur quelques difficultés touchant la grace.* Il fut réimprimé souvent en France & en Flandre, & traduit en plusieurs langues, comme en convient le pere Colonia, jésuite, dans sa *bibliothéque jansénisle*, où il l'attribue mal-à-propos à M. Hermant, chanoine de Beauvais. Ce petit ouvrage avoit été condamné la même année par un décret de l'inquisition de Rome ; M. Fouquet, procureur général du parlement de Paris, empêcha la publication de ce décret. On fit quelques écrits contre ce catéchisme, ausquels M. Arnauld répondit dans ses *reflexions sur un décret de l'inquisition de Rome*, qui furent imprimées à Paris en 1651. Comme ce décret avoit été imprimé à Paris chez Cramoisi & chez Colombel, & qu'il défendoit pareillement de lire un autre *catéchisme sur la grace*, imprimé à Douai en latin, dans des principes différens de celui de M. Feydeau, & dont le pere l'Hermite, Jésuite, étoit auteur, M. Arnauld s'attacha à faire voir dans ses *reflexions*, la différence de la doctrine de l'un & de l'autre. M. Feydeau, conjointement avec M. Dorat, réfuta aussi un des écrits faits contre son catéchisme : mais cette réfutation est demeurée manuscrite. Vers le même temps, M. Duhamel étant tombé dangereusement malade, voulut résigner sa cure à M. Feydeau, qui ne voulut jamais y consentir ; & en 1656, le 21 mars, ayant refusé de signer la condamnation de M. Arnauld faite en Sorbonne, il fut contraint d'abandonner S. Merri, où M. Amiot avoit succédé à M. Barré. Il fut aussi un des soixante-douze docteurs qui furent exclus de la Sorbonne pour le même refus d'adhérer à la condamnation de M. Arnauld. Pendant qu'il étoit encore à S. Merri, il avoit servi de second à M. de Sainte-Beuve dans cette célébre conférence tenue avec le pere Labbe, Jésuite, sur les matieres de la grace, au sujet d'un livre latin que le pere Labbe avoit donné au public contre les disciples de S. Augustin. C'est le livre intitulé : *Triumphus catholicæ veritatis adversùs novatores, sive Jansenius, &c.* qui fut imprimé en 1651, *in*-8°. Le 29 mars, qui suivit la sortie de M. Feydeau de S. Merri, ce docteur se retira à une maison de campagne de M. Thevenet, où avec quelques amis il vécut dans une très-grande retraite. De-là il alla à Melun avec M. Marcan, où il se chargea de la direction des religieuses Ursulines qu'il conduisit fort peu de temps, parcequ'il reçut au mois de juillet 1657, une lettre de cachet qui l'exiloit à Cahors. M. Feydeau se retira quelques jours après à Merentaise, près de Port-Royal des Champs, dans la maison de M. le Roy, abbé de Haute-Fontaine ; & ensuite ayant quelque parole qu'on lui rendroit la liberté, il revint à Paris, où cependant il ne se montra guères qu'à quelques amis. Ses ennemis ayant fait courir alors le bruit qu'il étoit allé se faire ministre à Mastricht, après avoir méprisé cette calomnie pendant quelque temps, il se crut enfin obligé de la détruire par une *lettre* qu'il fit imprimer en 1660, *in*-4°. Pour s'occuper dans sa solitude d'où il ne sortoit presque plus, madame de la Planche, chez qui il étoit caché au fauxbourg S. Germain, le pria de lui traduire en françois la *concorde évangélique*, ce qu'il fit. La dame voulut la faire imprimer, & en ayant parlé à M. de Sainte-Beuve, ce docteur lui conseilla d'engager plutôt M. Feydeau à faire des *méditations sur cette concorde*, & celui-ci s'étant rendu aux desirs de cette dame, il se mit à travailler à cet ouvrage, dont la moitié étoit déja faite lorsqu'il tomba dangereusement malade au commencement de 1661. Il acheva depuis cet ouvrage à plusieurs reprises, & il a été imprimé en deux volumes *in*-12, à Bruxelles en 1673, & depuis à Lyon en 1688, en trois volumes *in*-12, avec plusieurs changemens. Il y a eu encore plusieurs autres éditions de ces *méditations sur l'histoire & la concorde des évangiles*, tant en France qu'en Flandre. En 1661 il alla demeurer à Haute-Fontaine, où il fit quelque séjour, pendant lequel il fit une *traduction du prophéte Jérémie*, qui n'a point été imprimée. Au mois d'avril 1665, M. Pavillon, évêque d'Aleth, lui ayant fait proposer la théologale de saint Pol de Fenouilhedes, petite ville à quatre lieues & du diocèse d'Aleth, il l'accepta sur l'avis de M. Arnauld, y alla au mois d'octobre, & en prit possession le 24 décembre. Il ne remplit ce poste que jusque vers la fin de 1668, parceque M. Félix Vialart, évêque de Châlons en Champagne, l'engagea alors d'accepter la cure de Vitri-le-François, dont il fut pourvu au mois de mai 1669. Il venoit de refuser la théologale de Marseille que M. de Fourbin lui avoit offerte. M. Flambart fut son principal vicaire à Vitri, & M. Treuvé, *dont nous donnerons un article en son lieu*, l'aida aussi quelque temps dans cette cure en la même qualité. M. Feydeau, après avoir conduit la cure de Vitri pendant sept ans avec des peines incroyables, & au milieu de beaucoup de vexations qu'on lui fit, voyant qu'il n'étoit point soutenu par son évêque contre les orages qu'il avoit à essuier continuellement, consentit à se démettre de cette cure qu'il quitta le 3 juin 1676, malgré les larmes de son troupeau que la seule nouvelle de cette démission avoit plongé dans la consternation ; M. de Buzenval, évêque de Beauvais, se hâta d'en profiter pour le faire théologal de son église, où M. Feydeau entra en cette qualité le 21 janvier 1677 : mais ayant reçu peu après une lettre de cachet qui l'exiloit à Bourges, il abandonna Beauvais le 21 février de la même année. Après cinq ans de séjour à Bourges où il acquit l'estime & la bienveillance de tout ce qu'il y avoit de gens de mérite, une nouvelle lettre de cachet le relégua à Annonai dans le Vivarès, sans qu'il ait jamais voulu donner sa démission de la théologale de Beauvais. Comme il y avoit à Annonai beaucoup de nouveaux convertis qui ne l'étoient qu'extérieurement, M. Feydeau qui avoit du bien, beaucoup d'esprit, un grand fond de science, une politesse charmante, fut bientôt aimé & recherché dans les meilleures compagnies. Il donna lui-même une libre entrée chez lui, & il ne tarda pas à en avoir une dans les cœurs, ensorte qu'il affermit un grand nombre de conversions chancelantes, & qu'il en fit beaucoup de nouvelles. L'estime qu'il s'acquit alla si loin, que la ville d'Annonai députa en cour pour assurer Louis XIV, qu'elle

se

se réunissoit sincerement à l'Eglise catholique; qu'elle étoit disposée à bâtir une église paroissiale & à la doter, & qu'elle demandoit seulement M. Feydeau pour curé. Mais cette derniere proposition ne put avoir son effet. M. Feydeau demeura douze ans à Annonai, & y mourut le 24 juillet 1694, âgé de soixante-dix-huit ans. Outre ses ouvrages imprimés & manuscrits dont nous avons parlé, il a encore laissé les suivans qui n'ont point encore paru. 1. Les *mémoires de sa vie*, qui ne vont que jusqu'au mois d'octobre 1678. 2. Le *résultat des conférences de S. Merri*. 3. La *vie de madame Maton*, l'une de ses pénitentes. 4. Le *devoir des pasteurs en ce qui regarde l'instruction*; il commença cet ouvrage peu avant sa mort, & il a été achevé par un de ses amis. 5. Des *lettres* qui mériteroient d'être imprimées. On lui attribue les *méditations chrétiennes*, qui ont paru sous le nom de Pressigni. Mais elles sont du P. Gerberon. Il fut enterré dans l'église des Célestins de Colombiers, qui firent graver l'épitaphe suivante sur sa tombe.

Deposuit hic corpus humilitatis suæ MATTHÆUS FEYDEAU, *Presbyter Parisiensis, doctor ac socius Sorbonicus, Ecclesiæ Bellovacensis theologus; genere quod contempsit; scientiâ, quâ minimè inflatus est; vitâ quâ Cleri forma fuit, toti Galliæ, multò quàm ipse voluerit, notior. Ab optimis Episcopis Nicolao Electensi, Felici Catalaunensi, Nicolao Bellovacensi, in partem sollicitudinis vocatus, nunc Parochus plebem pascit, nunc Theologus clerum instituit, illi quidem arctam viam, huic etiam arctiorem praeundo demonstrans. Augustini discipulus, non segnius tanti viri sanctimoniam æmulatur, quàm doctrinam tuetur: Gratiæ militat, gratiâ plenus; divini muneris athleta simul & vas. Ad humilitatis officia, puer; ad cursum in via salutis gigas; in ferendis injuriis agnus, in tuenda veritate leo. Nusquam exul, factus civis sanctorum & domesticus Dei: ubique exul, nondum assumptus in civitatem sanctam Jerusalem. Omnia ipsi coöperantur in bonum. Avulsus à suis, arctius Deo conjungitur; ad montes ablegatus, propius cœlum videt, promptiusque Calvariæ meminit, dùmque unam ecclesiam docere prohibetur, exemplo christianæ tolerantiæ cunctas docet. Viden meditationes ejus, ut genuinam pietatem spirant! ut Christum ubique loquuntur! ut unctione quæ est à Spiritu sancto diffluunt! ut igne cœlesti scintillant! Quas ibi virtutes suadet, iis enituit; quod iter ad cœlum monstrat, eò cucurrit; quas flammas excitat, iis arsit; quod unguentum evangelicum fundit, eò delibatus est. Denique quidquid scripsit sensit in pectore, expressit in moribus. Non illum pressura mundi fractum, debilitatumque retrò respicere coëgit. Non amor sæculi duobus dominis servientem in falsæ prudentiæ diverticula compulit; non senectus in stadio pœnitentiæ currentem morata est. Non extremi morbi vis à cunctis valentioris pietatis exercitiis abduxit; non ipsa mors manentem adhuc spirantemque in optimis scriptis, in sanctissimis exemplis, in spiritualibus filiis, in pectore amicorum, in memoria bonorum omnium, penitus eripuit, totumque terris abstulit. Obiit in vigilia Jacobi, cum ipso bibens calicem Domini, anno Domini 1694, ætatis suæ LXXVIII.*

PP. Cœlestini eximiam pietatem viri intuiti ac reveriti posuerunt non sine lachrymis in Annoniensi tractûs Vivariensis Monasterio.

Cet éloge latin a été composé par un religieux Célestin, & traduit en vers françois par une autre main, mais fort inférieure à la premiere. * *Mémoires du temps.*

FEYDEAU (Claude) fils d'un avocat au parlement de Paris, étoit frere, mais du premier lit, de MATTHIEU Feydeau, docteur de Sorbonne, *dont nous avons parlé à l'article précédent*. Il embrassa aussi l'état ecclésiastique, & fut doyen de l'église collégiale de Moulins, où il fut installé le 19 mai 1608. Il résigna ce bénéfice le 19 mai 1640, à Louis Feydeau son cousin, lequel le résigna aussi peu après à Nicolas Feydeau son parent, & se retira à Rennes, où il étoit conseiller au parlement. Claude Feydeau étoit docteur en droit canon, & a été longtemps supérieur des religieuses de la visitation de Moulins, & ce fut en cette qualité qu'il exhorta à la mort madame Fremiot de Chantal, fondatrice dudit ordre & dudit monastere de Moulins. Il avoit de l'esprit & de l'érudition, & on a de lui quelques écrits assez estimés. Nous connoissons entr'autres l'oraison funébre de Claude Duret, Bourbonnois, président à Moulins, le même qui donna en 1613, un gros volume *in-4°*, sous le titre de, *Trésor de l'histoire des langues de l'univers, contenant les origines, beautés, perfections, décadences, mutations, changemens, conversions & ruines des langues*; ouvrage où l'on trouve beaucoup d'érudition, mais qui n'est point éclairé des lumieres de la critique. Claude Feydeau est encore auteur d'un *panégyrique sur la paraphrase des CL pseaumes d'Antoine de Laval, sieur de Bel-Air. Voyez* LAVAL. Ce panégyrique d'un ouvrage fort estimé en son temps parut en 1608, & a été réimprimé avec la paraphrase même dans l'édition de ce dernier ouvrage de 1619, à Paris chez Langelier, *in-4°*. On connoît aussi de M. Feydeau quelques offices, comme celui de la sainte Epîne, celui de saint Lazare, de saint Andoche & de ses compagnons, celui de sainte Geneviéve, celui de saint Leger, qui se disent encore aujourd'hui dans les églises dédiées sous leur invocation.

FEYDEAU DE BROU (Henri) évêque d'Amiens, étoit de la même famille que Matthieu & Claude Feydeau, & de la même branche de la famille de MM. Feydeau sortie de Moulins en Bourbonnois. Ce prélat s'est rendu recommandable dans le dernier siécle & dans celui-ci par sa grande piété, par son entiere régularité & par sa science. Il mourut en 1706. On a de lui une lettre latine au pape Innocent XII, contre le *Nodus prædestinationis* du cardinal Sfondrate; une ordonnance pour la jurisdiction des évêques & des curés; contre le P. des Imbrieux, Jésuite; une autre au sujet de la *lettre à un curieux sur d'anciens tombeaux découverts en 1697*, dans l'abbaye de S. Acheul, diocèse d'Amiens. Voici l'épitaphe qui est dans la cathédrale d'Amiens, où M. de Brou est enterré.

D. O. M.
Hic jacet
HENRICUS FEYDEAU DE BROU,
Episcopus Ambianensis;
Cui
Non ob generis nobilitatem,
Aliaque familiæ decora,
Quibus pontifex ex hominibus assumptus
Non gloriabatur;
Sed ob excellentiam ingenii,
Altitudinem sapientiæ,
Vim eloquentiæ,
Profusam in pauperes benignitatem,
Integritatem vitæ, suavitatem morum,
Quibus Deo & hominibus placuerat,
Decani & totius Capituli decreto
Datus est hic prater morem locus,
Ut semper esset Clero præsens
Mortui memoria,
Qui vivus forma Cleri factus fuerat.
Obiit 14 junii 1706, Episcopatus XIV, ætat. LIII.
Viator, quisquis es,
Communi omnium ordinum parenti
Benè precare,
Et vale.

FEYRA ou AFEYRA, bourg de Portugal, dans la province de Beyra, près de la côte, à quatre lieues de

la ville de Porto, du côté du midi. Quelques géographes prennent Feyra pour l'ancienne ville de Langobriga, que d'autres mettent à Langroiva, village de la même province, entre la ville de Porto & celle de Viseu. * Baudrand.

FEZ, ville & royaume d'Afrique en Barbarie, est situé entre celui de Maroc & la Mer Méditerranée d'un côté, & entre la mer Océane & le royaume d'Alger de l'autre. La riviere Murvia le sépare de ce dernier vers l'orient, l'Océan le baigne vers l'occident; les montagnes d'Atlas, & la riviere Omirabi le divisent du Segelmesse & de Maroc vers le midi; le détroit de Gibraltar, & la Mer Méditerranée, le détachent de l'Espagne, vers le septentrion. Fez est une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane. Ses provinces sont au nombre de sept, Tesmesne; Fez & Azgar sur l'Océan; Habat sur le détroit; Errif & Garet sur la Mer Méditerranée; & Cirzat dans les terres. La ville de Fez étoit autrefois l'ornement de tout le royaume, & de toute la Barbarie. C'est celle que les Mahométans appellent *la cour de Ponent*. Elle est à cent milles de l'Océan, & autant de la Mer Méditerranée, bâtie sur la riviere de Perles, ou de Fez, qui coule entre celles de Bunasar & de Suba où elle tombe. Sa forme étoit un quarré long, dont le milieu étoit en plaine, les extrémités en collines; & au dehors elle avoit grand nombre de fauxbourgs, dont 32 des plus considérables avoient, les uns cinq cens, les autres mille, & les autres deux mille maisons. La ville avoit 12 principaux quartiers, 62 grandes places marchandes, plus de 200 grandes rues larges & droites, accompagnées d'une infinité de petites, 700 mosquées, & grand nombre de colléges, hôpitaux, étuves, &c. Il y avoit aussi 86 portes; 150 lieux publics, bâtis si commodément, que les eaux en emportoient les immondices; 250 ponts, dont quelques-uns étoient couverts de bâtimens, & ne paroissoient point; & 86 fontaines publiques; outre 600 particulieres. Les maisons étoient bien bâties, revêtues d'ouvrages à la mosaïque au dehors, & peintes de fleurs, de fruits, de perspectives & paysages au dedans. Entre ses mosquées, il y en avoit 50 superbement bâties, & soutenues de plusieurs colonnes de marbre; la plupart n'étoient ni voutées, ni pavées, ni lambrissées; mais natées proprement. On dit que la plus grande avoit un demi mille de circuit, 31 portes & 42 portiques. La cour étoit portée sur 35 arches en longueur, & 20 de largeur; & tout le bâtiment en avoit en tout 900, & presque toutes ces piéces étoient enrichies de marbre. Son revenu étoit de 200 ducats par jour, les autres disent de 400. Entre ses colléges, les bâtimens de celui du roi Habu-Hénon avoient couté cinq cens mille ducats; & tout y étoit travaillé à la mosaïque, & enrichi d'or, d'azur, de marbre, avec des portes de bronze. Sa bibliothéque avoit 2000 volumes arabes, écrits à la main, & un très-grand nombre d'autres. Il y avoit encore 200 hôpitaux dedans & dehors la ville; & de ceux-là, 25 étoient pour les malades du pays, dont le premier en pouvoit nourir 2000 tous les jours. Les autres étoient pour les étrangers; mais les biens en sont aujourd'hui tellement dissipés, qu'on ne donne plus que le lit & le couvert, & en quelques-uns la nouriture pour trois jours. On comptoit enfin dans Fez, 200 étuves, 200 hôtelleries, dont quelques-unes avoient plus de 100 chambres, & 400 moulins qui faisoient travailler 1000 ou 1200 meules. La grande place des marchands étoit entourée de murailles, & fermée de 12 portes, comme une ville, divisée en 15 quartiers, chaque quartier ayant ses différens exercices & métiers. A douze cens pas de Fez étoit la nouvelle Fez, qui n'étoit presque que pour la maison du roi, où étoit son palais. Il faut remarquer que Fez-Belé, c'est-à-dire, Fez *la vieille*, fut fondée par Moulei Drice, le premier roi Arabe qui commanda dans le pays. Il est honoré comme un béat, parcequ'il força plusieurs Juifs dont il peupla cette ville, d'embrasser l'alcoran de Mahomet. Ses descendans y demeurerent toujours, & aucun Chrétien ni Juif n'ose passer par la rue où est le palais. Son tombeau est dans les montagnes de Serhon, & sert d'asyle à tous ceux qui fuyent la colere du roi, ou les poursuites de la justice. Le palais où il demeuroit a le même privilége. Voici en quel état Fez est aujourd'hui. La ville est bâtie sur la pente de deux montagnes séparées par une riviere. Elle n'a point de fauxbourgs, & on dit même qu'elle n'en a jamais eu. Son circuit est d'environ quatre lieues; mais il y a quantité de jardins dans l'enceinte des murs. Elle n'a que sept portes principales. Les rues sont fort étroites, & ont des portes que l'on ferme la nuit, pour empêcher que l'on n'aille d'un quartier à l'autre. Les maisons sont couvertes en terrasses, & quoiqu'elles n'aient rien de beau par dehors, elles sont néanmoins fort propres au-dedans. C'est où se fait tout le trafic du pays: c'est pourquoi il y a beaucoup de richesses. La ville est défendue par deux châteaux qui n'ont point d'artillerie. L'un est fort ancien, & ses murs sont démolis en quelques endroits; l'autre a été bâti depuis quelques années par le fameux Moulei-Archi. On voit encore deux bastions aux deux côtés de la ville, où il y a deux canons de fer dans chacun. La riviere qui descend de Fez-Gedide, ou Fez-la-neuve, passe au milieu de Fez-Belé, où elle se divise en six branches, qui fournissent de l'eau dans toutes les maisons de la ville, chacune ayant trois ou quatre fontaines. Cette riviere ainsi divisée fait moudre trois ou quatre cens soixante-six moulins, & donne l'eau à autant de bains. Il y a aussi trois cens soixante-six fours pour la commodité des bourgeois; & comme ils cuisent leur pain tous les jours, les fours sont toujours occupés jusqu'à quatre heures après midi. Il y a quatre gemmes ou mosquées principales, & environ cinq cens autres de moindre grandeur, & moins riches. La grande mosquée, qui est appellée *Carouyn*, est la résidence du cadi, pontife de leur loi. Proche de ce temple il y a quelques colléges où vont étudier ceux qui desirent d'être talbes, c'est-à-dire, docteurs de l'alcoran. Le plus magnifique de tous, est celui que Moulei-Archi y a fait bâtir. Dans ces colléges on n'étudie que la langue arabesque la plus pure, dans laquelle l'alcoran a été écrit, & qui est fort différente de celle que parle le vulgaire. On n'y apprend pas le latin, ni la philosophie, comme quelques-uns l'ont voulu faire croire. Il y a aussi quelques petits hôpitaux pour les malades étrangers, & pour les incurables. Presque tous les marchands tiennent leurs boutiques aux environs de la Gemme Carouyn, & demeurent ailleurs, à peu près comme les marchands du palais à Paris. La ville de Fez Gedide, ou Fez-la-neuve, qui est au-dessus de Fez-Belé, lui sert de citadelle. Elle fut bâtie par Beni-Merini, il y a environ cinq cens ans, lorsqu'il tenoit le siége devant l'autre Fez. Moulei-Archi y fit bâtir un palais & un serrail, & il y a une belle & grande mosquée. A douze lieues de Fez est la ville de Miquenés, où l'air est fort tempéré, & beaucoup plus sain qu'à Fez: ce qui a porté Moulei-Semeïn, roi de Fez, à faire construire un château, un palais, & trois serrails, où il entretenoit la plupart de ses femmes, tant reines que concubines, parceque c'étoit son séjour ordinaire. Au reste le pays est habité de Maures & d'Arabes. Ils peuvent épouser jusqu'à quatre femmes, & les répudier quand il leur plaît, en leur donnant la dot qui leur a été promise; & outre ces quatre, ils en peuvent tenir autant d'autres qu'ils veulent. Ils enterrent leurs morts en terre vierge; de peur, disent-ils, qu'à la résurrection, ils n'aient peine de démeler leurs membres. On assure pourtant qu'aujourd'hui la ville de Fez ne se soutient plus dans cette magnificence. Le pays est le mieux cultivé de toute la Barbarie. Il a plusieurs bonnes villes, & est arrosé de diverses rivieres. Le roi de Maroc en est le

maître, & prend le titre d'empereur d'Afrique, de roi de Maroc, de Fez, de Sus, de Tafilet, de seigneur de Dara, de Gago, de Guinée, &c.* Sanut. Jean de Léon. Marmol. Mercator. De Thou. Sanson. Du Val. Mouette, *hist. de Maroc.*

☞ FEZZEN, ou FESSEN, ou FAISAN, pays d'Afrique situé dans le Biledulgerid, du côté de l'Egypte. Il a plus de cent villages. Selon plusieurs auteurs, il dépend de Tripoli. On y trouve beaucoup de dates & de sené. * Nicole de la Croix, *géogr. mod.* t. II.

F I.

FIACONE, anciennement *Alianus*, bourg de l'état de Gènes, en Italie. Il est dans les montagnes de l'Apennin, aux confins du Milanez, entre la ville de Gènes & celle de Tortone. * Baudrand.

FIACRE (saint) fils d'*Eugène* IV, roi d'Ecosse, qui commença de regner l'an 606, fut élevé sous la conduite de Conan, évêque de Sodere, qui lui inspira un si grand mépris du monde, que, quoiqu'en qualité d'aîné, il fût l'héritier légitime de la couronne, il résolut néanmoins d'abandonner la cour. Il communiqua son dessein à la princesse Sira sa sœur, qui voulut lui tenir compagnie dans cette pieuse retraite. S'étant dérobés de la cour, à l'insu du roi, ils se rendirent en diligence sur un port de mer, où trouvant un vaisseau prêt à faire voile en France, ils s'embarquerent. Lorsqu'ils furent arrivés en ce royaume, ils vinrent jusqu'à Meaux, où ils s'adresserent à saint Faron qui en étoit évêque. Ce prélat mit la princesse Sira dans un monastere, dont sainte Fare, sa sœur, étoit abbesse; & elle donna au prince Fiacre, un lieu dans la forêt de Fordille, pour y bâtir un hermitage. Ce fut-là que ce saint pratiqua des vertus admirables, & fit des actions prodigieuses, qui lui attirerent la vénération de tout le monde. Pendant qu'il vivoit ainsi dans la solitude, le roi, son pere, mourut, & Ferquard son cadet, succéda à la couronne d'Ecosse; mais ayant été dépossédé dans une assemblée d'états, & renfermé dans une prison à cause de son hérésie & de ses débauches, tous les ordres du royaume convinrent de donner la couronne à S. Fiacre, auquel elle appartenoit légitimement. Ils envoyerent des ambassadeurs à Clotaire II, roi de France, pour le supplier d'employer son autorité, afin d'obliger saint Fiacre de retourner en Ecosse, pour gouverner le royaume dont il étoit l'héritier. Mais ce prince préféra sa cellule au trône, & demeura dans son hermitage jusqu'à sa mort, qui arriva le 30 août de l'an 670. Son corps fut enterré dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir, d'où il fut transféré en l'église cathédrale de Meaux. On remarque dans l'histoire, que Henri V, roi d'Angleterre, ayant été défait à la journée de Baugé, par l'armée de Charles VII, roi de France, qui avoit des troupes écossoises, fit piller le monastere de saint Fiacre, parceque ce saint étoit un prince d'Ecosse; mais qu'il fut aussitôt attaqué de ce mal qui prend au fondement, & que l'on appelle *mal de S. Fiacre*, dont il mourut au bois de Vincennes, en 1422. Ce qui lui fit dire un peu avant sa mort, que non-seulement les Ecossois qui étoient sur la terre, favorisoient les François, mais aussi ceux qui étoient au ciel. * Surius, 4 *tom.* Le P. Giri.

Toute l'histoire que nous venons de rapporter, est tirée d'une vie fort récente de S. Fiacre, qui n'a point d'autorité. Ce que l'on sait de S. Fiacre, est ce que nous en apprend Hildegaire, évêque de Meaux, & Foulquoi de Beauvais, qu'un nommé *Feffre*, que l'on a nommé *Fiacre*, étoit passé d'Irlande en France, & qu'il y fut arrêté par S. Faron, évêque de Meaux, qui lui donna une solitude dans son diocèse, au lieu appellé Breuil, ou Brie, où il lui fit bâtir une chapelle avec un hôpital dans lequel S. Fiacre recevoit les passans & les étrangers, & où il finit saintement ses jours, vers l'an 670. * Hildegarius Meldensis. Fulcoius Bellovacensis; *apud Mabillon.* Baillet, *vies des saints*, 30 *août.*

FIAMMA, *cherchez* FLAMMA.

FIANO, bourg d'Italie dans le patrimoine de S. Pierre, proche du Tibre, avec titre de duché.

FIANONE, ou FLAVONE, derniere place d'Istrie, sur la mer Adriatique, avec un assez bon port, appartient aux Vénitiens, & est située sur une montagne. On dit que sur le penchant de ce mont, une fontaine fait moudre 22 moulins avant que de couler dans la plaine. Les auteurs Latins l'ont nommée *Flavona* & *Fianona.* * *Voyez* Leandre Alberti, *desc. Ital.*

FIASCONE, *cherchez* MONTE-FIASCONE.

FIASELLO (Dominique) peintre, naquit à Sarzane dans l'état de Gènes, en 1589. Quelques-uns le nomment ordinairement *el Sarzana.* Il mourut le 19 octobre de l'an 1669. Il a formé entr'autres éleves, JEAN-BAPTISTE FIASELLO son neveu; qui a été un habile peintre. *Consultez* Soprani dans les vies des peintres de l'état de Gènes.

FIBIG (Godefroi) né à Breslaw en 1612, après avoir fait ses premieres études alla à Leipsick & à Iéne. Dans cette ville il fut reçu docteur; & en 1640, il y fut reçu professeur en droit. Il mourut en 1646. On a de lui : *Processus : Electa juris publici romani : Collegium legale : Collectio actionum Bachoviarum.* * *Dictionnaire de Hollande, & Supplément françois de Basle.*

FIBIGER (Michel-Joseph) visiteur de l'ordre privilégié des chevaliers de la Croix qui portent l'étoile rouge dans la Silésie & dans la Pologne, prélat & maître de la maison hospitaliere de S. Matthias à Breslaw, naquit à Frankenstein en Silésie le 16 mai 1657. Après qu'il eut fait ses études à Glatz & à Breslaw, il fut profès dans la maison de S. Matthias en 1682, & prêcha pendant dix ans les dimanches. En 1696, il fut élu maître de l'ordre religieux de la Croix, & il rendit de grands services à cet ordre. Il fit élever plusieurs édifices, fit des réglemens utiles pour l'hospitalité, & exécuta plusieurs autres projets très-utiles. Il employoit à étudier & à composer des ouvrages le temps que ses occupations lui laissoient libre. Il plaça aussi plus commodément, & mit dans un meilleur ordre la bibliothéque de S. Matthias, & il l'augmenta considérablement de livres nouveaux & bien choisis. En 1698, il fit bâtir une nouvelle église à Kunow, & en 1700 il acquit à son ordre l'église de Kneutzburg & le droit de patronage. Il acheta aussi le droit de faire & de vendre la bierre dans les villages de la dépendance de Breslaw & d'Olaü. En 1709, il acheta la haute justice de Briege. En 1711 il fit bâtir l'église de sainte Marguerite. Il mourut le 12 janvier de l'année suivante, 1712. Il a fait un poëme sur l'introduction du christianisme en Silésie, qu'il n'a pas publié; la logique sans raison opposée à un ouvrage du docteur Jean-Frédéric Meyer, intitulé : *Logica* ἀλογος *pontificiorum. Henelii Silesiographia renovata cum scholiis*; il avoit eu dessein de retoucher de nouveau cet ouvrage & de le continuer jusqu'à son temps.

FICHARD (Jean) Allemand, jurisconsulte célébre, né en 1512, à Francfort sur le Mein, étudia sous le célébre Zasius; & étant allé en Italie, il y enseigna le droit dans les universités de Padoue & de Boulogne. Ensuite il revint à Francfort, où il exerça la charge de syndic pendant 44 ans, & y mourut en l'année 1581, en la 70 de son âge. Fichard savoit les langues & l'histoire du droit, & publia divers ouvrages. *Perioche vitarum recentiorum jurisconsultorum. Duo indices scriptorum in jure pontificio & civili, &c.* Il traduisit aussi plusieurs traités de Galien, de grec en latin. * De Thou, *hist. l.* 74. Pantaléon, *l.* 3 *prosopogr.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. &c.*

FICHERUOLO ou FICHARUOLA, petite ville fortifiée de l'Etat de l'église, en Italie, dans le Ferra-

rois, sur le Pô, à cinq lieues au-dessus de Ferrare & aux confins du Mantouan. On conjecture que ce lieu peut être celui que les anciens nommoient *Vicus Varianus*. * Baudrand.

FICHET (Guillaume) né à Aunay, près Paris, qui fut élu recteur de l'université de Paris en 1467, étoit aussi docteur en théologie de la faculté de Paris, & fut en France de son temps, ce qu'Isocrate avoit été à Athènes, c'est-à-dire, qu'il y fut & orateur, & maître habile & le pere de l'éloquence. Il enseigna tous les jours après midi l'art oratoire pendant l'espace de vingt-deux ans, & pendant le même-temps il enseignoit le matin, tantôt la philosophie, & tantôt les lettres saintes. Il étoit recherché à la cour : il y avoit un libre accès, & on l'a plusieurs fois employé dans des négociations importantes. C'est lui que l'on regarde comme auteur de la paix qui fut conclue avec le duc de Bourgogne. Il étoit à Rome en 1471, & Sixte IV le combla de biens & d'honneurs & le fit son camérier. L'université de Paris en fit ses remercimens à ce pape. Il étoit en relation avec la plupart des savans de son temps, & même avec plusieurs princes & autres personnes elevées en dignité, & l'on voit par les lettres qu'il a écrites & celles qu'il a reçues, combien sa réputation étoit étendue. C'est à lui que le cardinal Bessarion dédia en 1470, ses oraisons par lesquelles il excitoit les princes Chrétiens à faire la guerre aux Turcs. Fichet qui étoit très-zèlé pour les lettres, favorisa de tout son pouvoir l'imprimerie naissante, & fit venir pour travailler dans la maison de Sorbonne Ulric Gering, Martin Crants & Michel Friburger, qui imprimerent entr'autres livres, dans la maison de Sorbonne, les lettres même de Guillaume Fichet, & ses trois livres de rhétorique, l'un & l'autre en 1470 ou 1471. Ces deux ouvrages sont en latin. Les lettres sont partagées en cinq livres; le premier contient celles qui sont adressées au cardinal Bessarion; le second au pape Sixte IV; le troisiéme à René, roi de Sicile; le quatriéme à Jean Rolin, évêque d'Autun, & cardinal du titre de S. Etienne; le cinquiéme à Guillaume, évêque de Paris.* Maittaire, *annal. typograph. tom. I.* Gibert, *jugem. des savans sur les rhétoriciens, tome III, &c.*

FICHET (Alexandre) homme d'une prodigieuse lecture, né vers l'an 1589, dans le diocèse de Genève, se fit Jésuite en 1607, à l'âge de 19 ans, & professa les humanités & la rhétorique dans le collége de la Trinité de Lyon. Il est connu particulierement par son édition du *Corpus Poëtarum*, qu'il purgea, & qu'il fit imprimer, sous le nom de *Chorus Poëtarum*, à Lyon en 1616, en y ajoutant les poëtes du bas empire, une table fort ample, & un *Musæum rhetoricum & poëticum*, qui est un recueil de ce qu'il y a de plus remarquable dans les poëtes. On a encore de ce pere : *Arcana studiorum omnium methodus, & bibliotheca scientiarum*, à Lyon en 1649, *in*-8°, & réimprimé en 1710, avec quelques autres piéces par les soins de Jean-Albert Fabricius. *Favus Patrum*, (Miel des SS. PP.) *in*-24 de près de onze cens pages : c'est un recueil de pensées des Peres. On a encore de ce Jésuite : *Le triomphe du Saint-Siége contre un conseiller hérétique de Grenoble*, à Grenoble en 1640, & *la vie de la mere de Chantal, fondatrice des religieuses de la Visitation*, à Lyon en 1642, *in*-8°.*Le P. Colonia, *histoire littéraire de Lyon, tome II.* Le P. le Long, *biblioth. hist. de la France.* Sotwel, *bibl.*

FICHTELBERG, *cherchez* EICHTELBERG.

FICIN (Marsile) savant du quinziéme siécle, naquit à Florence le 19 d'octobre de l'an 1433, comme il le marque lui-même au neuviéme livre de ses épîtres (*folio* 162, édition de Venise, 1495, *in-fol.*) Son pere, habile médecin & chirurgien, étoit premier médecin de Cosme de Médicis, & sa mere se nommoit *Alexandre*. On voit par les lettres du fils, qu'ils vécurent l'un & l'autre jusque dans un âge fort avancé. Marsile ayant montré de bonne heure beaucoup de génie & de capacité pour les lettres, acquit l'estime & la bienveillance de Cosme de Médicis, le protecteur des savans de son siécle. Il eut pour maître dans la grammaire Luc de Geminiano & Comando. Sorti de l'étude des belles-lettres, il se livra à celle de la philosophie, & sur-tout à la lecture des ouvrages de Platon, qui firent toujours ses délices. Il étudia aussi la médecine, & la théologie, & apprit la musique tant vocale qu'instrumentale. Cosme de Médicis fournissoit libéralement à tout ce qui lui étoit nécessaire pour acquérir ces connoissances, & il se plaisoit à s'entretenir avec lui des matieres philosophiques. Laurent de Médicis, & en général toute cette illustre famille, lui accorda aussi son estime & sa protection; mais Ficin, éloigné de toute ambition, & aimant beaucoup plus les lettres que les richesses du siécle, ayant embrassé l'état ecclésiastique, se contenta d'un canonicat de Florence, & de quelques terres qu'il paroît que la maison de Médicis lui fit accepter. S'il profita davantage de la faveur dans laquelle il étoit, ce fut beaucoup moins pour lui, que pour l'établissement de plusieurs neveux & niéces, dont il paroît par ses épîtres, qu'il se trouva chargé, & qu'il n'auroit pu secourir suffisamment de ce qu'il possédoit en propre. Mais on voit dans les mêmes épîtres, qu'afin d'importuner moins ses protecteurs, il exerçoit la médecine, quoique prêtre & chanoine, & qu'il abandonnoit à ses parens la plus grande partie du profit qu'il retiroit de cette profession. Il prêchoit aussi, mais uniquement pour remplir les devoirs du sacerdoce, & dans la vue d'instruire les fidéles. Le cardinal Jean de Médicis étant parvenu au souverain pontificat, sous le nom de Léon X, la fortune de Ficin augmenta, & son état devint plus commode. Il fut chargé d'enseigner la philosophie dans l'université de Florence, & il eut des disciples qui devinrent célébres dans la suite par leur science & par les dignités qu'ils remplirent. Sa réputation s'étendit au loin, sur-tout en Allemagne, & il compta parmi ceux dont il avoit acquis l'estime & l'amitié quantité de personnes distinguées dans l'état civil & ecclésiastique, des princes même, des évêques, des cardinaux, & le plus grand nombre des savans de son temps. Il admettoit souvent en sa compagnie plusieurs de ses amis, lorsqu'il se retiroit dans une de ces retraites agréables, qu'il devoit à la libéralité des Médicis, & où il demeuroit le plus long-temps qu'il lui étoit possible, s'y occupoit de la méditation & de l'étude de la philosophie, & s'y entretenoit agréablement & utilement avec ceux qui venoient le visiter & partager avec lui les charmes de sa solitude. Ces retraites fréquentes lui étoient d'ailleurs nécessaires pour sa santé : car il joignoit à une stature petite, une santé très-délicate, & que des maladies assez fréquentes altéroient encore. Il étoit d'ailleurs d'un tempérament mélancholique, ce qui le rendoit souvent inquiet & timide, & il dit qu'il ne tempéroit les accès de cette mélancholie que par le fréquent usage qu'il faisoit de quelque instrument de musique. Il étoit d'ailleurs ami fidéle & constant : il se plaisoit à rendre service, sur-tout aux malheureux, & à ceux qui aimoient les lettres, & qui pouvoient se rendre utiles par leurs talens. La douceur, la modération & la modestie paroissoient dans toute sa conduite; & l'on assure qu'il avoit une piété solide & constante : mais on l'accuse avec fondement d'avoir été un peu superstitieux, & d'avoir cru trop aux rêveries de l'astrologie : ce qui étoit un défaut assez commun dans les philosophes de ce temps-là. On l'a aussi blâmé d'avoir porté trop loin son amour pour les ouvrages & pour la doctrine de Platon, & d'avoir été trop flateur, sur-tout à l'égard des grands ou de ceux qui lui témoignoient à lui-même beaucoup d'amitié. Il mourut dans sa retraite de Corrégio, en

1499, & son corps fut transporté à Florence, & inhumé dans l'église de sainte Marie, où on lui dressa cette épitaphe, en 1521.

En Hospes hîc est MARSILIUS *sophiæ pater :*
Platonicum qui dogma culpâ temporum
Situ obrutum illustrans, & Atticum decus
Servans, Latio dedit : fores primus sacras
Divino aperiens mentis actus numine.
Vixit beatus ante, Cosmi munere,
Laurique Medicis, nunc revixit publico.
S. P. Q. F.
Anno M D X X I.

L'ouvrage le plus considérable de Marsile Ficin est sa traduction latine des œuvres de Platon, dont la 1. édition parut sans indication de l'année; mais néanmoins avant 1490, comme on le croit; on lit seulement : *Impressum Florentiæ per Laurentium Venetum.* Cette premiere édition est en petits caracteres gothiques, & très-fautive. Le traducteur le reconnut lui-même, & donna un long *errata*, qui corrige ces fautes d'impression. Sa version a souvent été réimprimée depuis : mais nous n'entrerons point dans ce détail. On assure que Ficin ayant montré son travail, ou du moins une partie, à Marc Musurus, celui-ci couvrit d'encre la premiere page de cette version, pour faire voir qu'il en étoit fort mécontent, & que Ficin en entreprit une autre avec plus de soin & d'attention : c'est celle que nous avons, mais qui ne laisse pas d'être fort imparfaite. Après Platon, Ficin traduisit le philosophe Plotin, à la sollicitation principalement de Pic de la Mirandole, & donna cette version en 1492, sous les auspices & aux dépens de Laurent de Médicis : la vie de Plotin écrite par Porphyre, & traduite par Ficin, est à la tête de cette version. On loue beaucoup cette édition de 1492 : elle fut faite à Florence en beaux caracteres. Ficin donna encore *Proœmia in Theophrastum de animâ*, & quelques ouvrages de Synesius, de Psellus, &c. ces ouvrages parurent réunis à Venise, en 1497, *in-fol.* ce recueil contient : *Jamblichus de mysteriis ; Proclus de animâ & dæmone, sacrificio, & magiâ ; Synesius de somniis ; Psellus de dæmonibus ; Theophrastus de anima, phantasiâ & intellectu, cum Prisciani & Marsilii expositione ; Alcinoüs de doctrinâ Platonis ; Speusippus de Platonis definitionibus ; Pythagoræ aurea verba & symbola ; Xenocrates de morte ; Marsilii liber de voluptate :* (ce dernier écrit avoit été composé par Ficin, dans sa jeunesse.) On a encore de sa traduction ; les ouvrages attribués à S. Denys l'Aréopagite ; *Mercurii Trismegisti Pœmander & Asclepius ; Athenagoræ Atheniensis de Resurrectione excerpta.* Ses épîtres en 12 livres, parurent à Venise, en 1495, *in-fol.* En 1561 on recueillit à Basle tous les ouvrages de Marsile Ficin, en deux volumes *in-fol.* & ce recueil, outre les traductions dont on vient de parler, (celle des œuvres de Platon, non comprise) contient les écrits suivans : *De religione christianâ, & fide: pietate liber : Theologia Platonica, seu de immortalitate animarum, & æterna felicitate : In epistolas Pauli Apostoli commentaria*, &c. *Conciones seu prædicationes : De quinque panibus, Lucæ IX : De illo Pauli ad Coloss. Si consurrexistis cum Christo : De duobus discipulis euntibus in Emmaüs : De laboribus ac ærumnis Pauli : De passione Domini ; De stella Magorum : De cantico Simeonis : De creatione rerum : De vita sana, longa, & cœlesti : De medicina astrologica, vita mundi, & de Magis Christum salutantibus : Quòd necessaria sit ad vitam securitas tranquillitasque animi : Epistolæ : Dialogus inter Deum & animam : De divino furore : De felicitate : Oratio ad Deum : Quæstiones de mente : Compendium Platonicæ theologiæ : Dialogus inter Paulum & animam : Exhortatio ad bellum contra Barbaros : Orationes 2 de laudibus philosophiæ & medicinæ : Contra judicia astrologorum : De institutione principis : Oratio christiani gregis ad Sixtum pontif. : Oraculum Alphonsi regis ad Ferdinandum*, &c. *Comparatio solis ad Deum : Philosophica principis institutio : De christianæ legis divinitate : De Platonicorum contemplationibus : Oratio de charitate : De adoratione divinæ virtutis : Apologi de voluptate : Excerpta ex Proclo : Apologia in librum suum de sole & lumine : Oratio ad Carolum magnum Gallor. regem : De providentia, vaticiniis, remediisque malorum : De sole : De lumine : De voluptate.* Les traductions sont dans le second volume. On a plusieurs éditions de ce recueil des œuvres de Ficin. * Voyez, *De vita, moribus & scriptis Marsilii Ficini commentatio*, ouvrage fort bien fait, par M. Scelhorn, dans le tome I de ses *Amœnitates litterariæ*, depuis la page 18 jusqu'à la page 119 : ce qui est suivi d'un autre écrit, intitulé : *Apologia pro Marsilio Ficino magiæ postulato.* A la fin des épîtres de Jean Pic de la Mirande, édition de Christophe Cellarius, 1682, on a imprimé une lettre de Marsile Ficin, par laquelle il mande à Germain de Ganay, président à Paris, la mort de Pic de la Mirande, & celle d'Ange Politien, & loue l'un & l'autre. Jean-Albert Fabricius parle aussi de Marsile Ficin dans sa *Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, livre VI, pages 496 & 497.

FICIN, vulgairement FEI (Jean) jurisconsulte Allemand dans le XVI siécle, vers l'an 1525 & 1530, natif de Lichtenaw dans la Hesse, fut conseiller & chancelier de Philippe, landgrave de Hesse. Il fut employé en diverses négociations importantes, & contribua beaucoup à l'établissement de l'université de Marpurg. * Chytræus, *in Saxon.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ. &c.*

FICK (Jean-Jacques) médecin, né à Iéne le 28 novembre 1662, après avoir étudié dans cette ville, & à Leipsick, sous les plus habiles professeurs, alla à l'académie de Helmstadt, parcourut ensuite l'Allemagne, & revint dans sa patrie, où il prit le degré de docteur en médecine en 1689 : il y pratiqua, & y donna des leçons aux étudians, jusqu'en 1691. Cette année, il fut nommé médecin du comte de Mansfeld, & en 1696, du duc de Weymar. Quatre ans après il retourna à Iéne. Il y ouvrit de nouveau un collége, & en 1715, on lui donna, en considération de son mérite, la profession extraordinaire en médecine, dans l'université de cette ville : trois ans après, il fut fait professeur ordinaire. Wedelius étant mort, il le remplaça dans la chaire de botanique, de chirurgie & d'anatomie. En 1721 il remplit celle de médecine théorique. En 1726 ayant eu une violente attaque d'apoplexie, qui dégénéra en paralysie sur le côté droit, il résigna ses emplois académiques. On lui donna le titre de professeur honoraire. Il mourut le 23 août 1730, âgé de 68 ans. On a de lui : 1. *Placentini Tabulæ anatomicæ cum augmentis & emendationibus.* 2. *Simonis Pauli quadripartitum Botanicum.* 3. *Pharmacopœa Bateana.* 4. *Manuductio ad formularum compositionem.* 5. *Aphorismi Hippocratis notis illustrati.* 6. *Tractatus de calce vivâ.* 7. *Variæ dissertationes.* * *Supplément françois de Basle.*

FIDARI, anciennement *Evenus*, *Lycormas.* Riviere de Gréce, dans la Livadie, qui a sa source près du bourg d'Eantas, baigne la ville de Néocastro, & se décharge dans le golfe de Patras, au nord des isles Cursolaires. * Baudrand.

FIDATI (Simon) ou de CASSIA, ainsi nommé, parcequ'il étoit natif d'un bourg de ce nom en Italie, dans la Campagne de Rome, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Augustin, & n'y fut pas moins considéré par sa science que par sa piété, qui l'a fait mettre au nombre des personnes mortes en odeur de sainteté. Il fut fondateur du monastere de sainte Catherine des religieuses de son ordre à Florence, & mourut le second jour de février de l'an 1348. Il a laissé divers ouvrages en sa langue naturelle, & en latin. Les

plus considérables sont : *De gestis domini Salvatoris*, en 15 livres. *De beata Virgine*, *&c.* * Pamphile, *de vir. illust. ord. Aug.* Sixte de Sienne, *l.* 4, *biblioth.* Trithéme & Bellarmin, *de script eccl.* Sabellic. Volaterran. Possevin, &c.

FIDAUZE, *cherchez* BONAVENTURE. (Saint)

FIDEL (le bienheureux) Capucin, nommé dans le siécle *Marc* ROY, étoit, à ce qu'on prétend, d'une famille originaire d'Auxerre. Son pere se nommoit *Jean* Roy, & sa mere *Geneviéve* Rosemberg. Il naquit en 1588, à Sigmaringa, ville d'Allemagne, située sur le Danube, & du cercle de Souabe. Dès sa premiere jeunesse, dit *l'histoire abrégée de sa vie*, il s'appliqua à l'étude des sciences humaines dans l'université de Fribourg, & y fit de si grands progrès, qu'il devint l'admiration de ses maîtres, & de tous ceux qui étudioient avec lui. Ayant achevé son cours de philosophie, il employa quelque temps à l'étude des loix, & fut reçu docteur en droit civil & canonique. Il auroit pu briller par les connoissances qu'il avoit acquises, & remplir des postes importans; mais il y renonça pour embrasser la profession religieuse, dans la réforme des Capucins, qui étoit en estime & en vénération dans l'Allemagne. Lorsqu'il eut reçu le sacerdoce, il voulut célébrer sa premiere messe à Fribourg, dans l'église des Capucins, le jour où l'église célébre la fête de S. François d'Assise; & après avoir offert à Dieu son premier sacrifice, il reçut l'habit de l'ordre l'an 1612, âgé de 32 ans. Après sa profession, il se livra à l'étude de la théologie, & en particulier à celle de l'écriture sainte; & peu après, il fut fait prédicateur, confesseur & supérieur du couvent de Feldkirch, petite ville, située sur l'Ill, à une demi-lieue du Rhin, & à trois lieues du lac de Constance. Son zèle pour la conversion des pécheurs & des hérétiques, lui fit entreprendre plusieurs voyages pénibles, & Dieu bénit ses travaux; mais il ne tarda pas à en être la victime. L'écrit que nous avons cité, dit que le 24 avril 1622, après avoir prêché successivement dans les bourgs de Grusch & de Sercis, il fut tué par les hérétiques. Le pape Benoît XIV dit la même chose dans un discours (*oratio consistorialis*) qu'il a prononcé à l'occasion de la canonisation de ce missionaire; *Vitam hic beatus absolvit interfectus ab hæreticis in odium fidei catholicæ, & hoc pacto illustrem martyrii palmam est consequutus.* La même année 1622 ou la suivante, l'évêque de Coire, accompagné de son chapitre, de plusieurs Capucins, & d'un grand peuple, fit transporter son corps dans le bourg de Mayenfeld, & quelques jours après dans l'église cathédrale de Coire. On rapporte plusieurs miracles opérés à son tombeau, ou ailleurs, par son intercession, lesquels ayant été juridiquement examinés à la sollicitation de l'empereur & des Capucins, & reconnus pour véritables, ont été approuvés & confirmés par le pape Benoît XIII, qui en conséquence a mis le pere Fidel dans le catalogue des bienheureux martyrs. La solemnité de cette béatification se fit à Rome, dans l'église de S. Jean de Latran, le 24 mars 1729 : sa canonisation est de 1746. * Extrait de l'*histoire abrégée de la vie & de la mort précieuse du bienheureux pere* FIDEL DE SIGMARINGA, *religieux de l'ordre des freres Mineurs, Capucin, premier martyr de la mission apostolique établie chez les Grisons, par la sacrée congrégation* de propagandâ fide, &c. brochure, *in*-4°. à Paris, 1730. Voyez aussi, *SS. D. N. Benedicti papæ XIV orationes consistoriales quæ dictæ fuerunt in consistoriis habitis die* 18 *aprilis*, 8, 10, 11, 13 *& 14 Junii, pro canonisatione BB. Fidelis à Sigmaringa, Camilli de Lellis, Petri Regalati, Josephi à Leonissa, & Catharinæ à Ricciis, &c.* à Rome, 1746, *in-fol.*

Le pere Fidel a eu dans le même ordre un frere de pere & de mere, connu en religion, sous le nom du pere APOLLINAIRE *de Sigmaringa*, mort à Altorf en Suisse, le 2 juillet 1629. Imitateur des vertus de son frere, on assure qu'il a mérité comme lui d'être proposé pour modéle de la perfection chrétienne & religieuse. On ajoute qu'il étoit de plus excellent musicien, orateur célébre, & grand poëte; c'est en cette derniere qualité qu'il a composé en latin, en vers élégiaques, la vie de S. François: Il en préparoit lui-même l'édition, qu'il vouloit dédier à Jacques Fugger, évêque de Constance, prince du S. Empire, lorsqu'il fut enlevé par la mort. Son manuscrit demeura enseveli avec lui, & il le seroit encore sans les soins du pere Maximilien, du même ordre. Ce religieux dit qu'en visitant la bibliothéque des Capucins de Fribourg, il y trouva le manuscrit de cet ouvrage, mais si mal en ordre, qu'il y avoit plusieurs feuilles gâtées, & quelques-unes déchirées. Il le lut avec empressement, & regretta avec amertume de ce qu'on avoit négligé si long-temps un manuscrit si précieux, & dont la publication pouvoit faire tant d'honneur à son auteur & à tout l'ordre de S. François. Il se mit donc en devoir de rétablir ce qui manquoit, de revoir le tout, & de le publier. L'ouvrage, dédié à François-Charles-Joseph des comtes de Fugger, évêque de *Domitiopolis*, suffragant de l'évêque de Spire & de Constance, chanoine *capitulaire* de l'église cathédrale de Constance, &c. fut imprimé à Fribourg, en 1741, *in*-4°. sous ce titre : *Vita seraphici patriarchæ sancti Francisci ordinis fratrum Minorum institutoris, elegiaco olim carmine à R. P. Apollinare à Sigmaringa, ejusdem ordinis fratrum Minorum Capucinorum nuncupatorum, provinciæ Helveticæ definitore, & Beati* FIDELIS *Capucini martyris fratre germano, conscripta. Et nunc à R. P. Maximiliano Rotumdimontano, ejusdem ordinis & provinciæ concionatore, recognita, & in lucem edita.* Cet ouvrage est divisé en quatre livres, chaque livre en chapitres, & chaque chapitre terminé par une morale, qui est aussi en vers élégiaques. Dans le premier livre, le poëte expose la vie du saint depuis sa naissance jusqu'à sa retraite; dans le second, il traite de l'institution de l'ordre, qui porte son nom, & parle de ses premiers disciples, de leurs premiers exercices, de l'approbation & confirmation de la régle de S. François, de la conversion de sainte Claire, &c. le troisiéme contient les points principaux de la régle de S. François; enfin le dernier livre est employé au récit des vertus, des miracles, de la mort du saint, & de sa canonisation. A la fin du premier livre, l'auteur parle fort au long de sa propre conversion, des obstacles qu'il y rencontra, des combats qu'il eut à essuyer, & enfin, de son entrée & de sa profession dans l'ordre des Capucins. Il y a beaucoup d'édification dans cet ouvrage, grand nombre d'excellentes maximes, & en général, on peut dire que la versification en plaît; mais l'auteur est souvent trop diffus, sur-tout dans ses morales. Il y a aussi trop de jeux de mots, entre lesquels il y en a plusieurs qui sont insipides, & d'autres qui n'offrent qu'un sens obscur. L'auteur joue même sur son nom d'Apollinaire, lorsqu'il dit, page 8 :

Forsitan hoc nomen mihi quondam ab Apolline *&* Aris
Donatum à sacrâ religione fuit.
Scilicet ut primùm sacras operarer ad Aras,
Æternoque darem mystica liba Deo....
At partem haud dubiè mihi magnus Apôllo *priorem;*
Nominis absque aliquâ non ratione dedit.
Hic si quidem dignis lauros & prœmia confert,
(*Qui tamen est solus, verus* Apollo, *Deus*)
Ut cùm de triplici palmam portavero belle,
Victorem lauro donet Appollo *suâ*, &c.

A la page 4, il semble faire entendre qu'il avoit composé d'autres poësies, avant d'entrer en religion;

Nam natura olim quamvis bona semina quadam

Ingenio dederit versibus apta meo,
Quæ pulchram possent mihi jam producere frugem;
Verum culturâ desidiosus eram.
Hinc est quod modicum fructum mihi rura dederunt,
Et tenuis valde carminis usus erat, &c.

FIDELIS (Fortunato) médecin, né en Sicile, a été fort habile dans sa profession. Il mourut dans sa patrie à l'âge de 80 ans, le 15 novembre 1630. On a de lui : 1. *Bissus, sive medicinæ patrocinium.* 2. *De relationibus medicorum libri quatuor.* 3. *Contemplationum medicarum libri 22.* * *Bibliothéca Sicula. Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

FIDELITÉ (ordre de la) ordre militaire institué le 14 janvier 1701, par Frédéric III, électeur de Brandebourg & roi de Prusse. Les chevaliers de cet ordre portent une croix d'or émaillée de bleu, ayant au milieu le chiffre de ce prince F. R. & aux angles, l'aigle de Prusse émaillée de noir. Cette croix est attachée à un ruban de couleur d'orange, que les chevaliers portent en forme d'écharpe de l'épaule gauche à la hanche droite par dessus le juste-au-corps. Ces chevaliers portent encore sur le côté gauche de leurs habits, une croix brodée en argent en forme d'étoile, au milieu de laquelle est une aigle en broderie d'or sur un fond d'orange : cette aigle tient dans l'une de ses serres une couronne de laurier, & dans l'autre un foudre, avec cette inscription au dessus de sa tête, *Suum cuique*, en broderie d'argent. Cet ordre ne se donne qu'à ceux de la maison royale, & aux personnes les plus considérables de l'état.

FIDELITÉ, ordre militaire en Danemarck, *cherchez* DANEBROG.

FIDELLE (Louis) chanoine de Tournai, & docteur de Paris, dans le XVI siécle, mourut en 1562, après avoir publié divers ouvrages. *De mundi structura, seu sex dierum opificio lib. VIII. De humana restauratione, seu de incarnatione Domini. De militia spirituali, lib. V.* * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

FIDENE, ancienne ville des Sabins, & colonie des Albanois, en Italie. Elle est maintenant ruinée, & l'on voit ses ruines sous le nom de *Castel Giubileo* dans la terre Sabine, à deux lieues de Rome du côté du nord. * Mati, *dict.*

FIDERI, empereur du Japon, succéda à son pere *Taicko*, l'an 1598, n'étant encore âgé que de six ans. Ongoschio, son tuteur, avoit promis à Taicko, par un acte écrit de son sang, qu'il restitueroit la couronne à ce jeune prince, dès qu'il seroit parvenu à l'âge de quinze ans; & qu'il le feroit couronner empereur par le dairo; mais il forma le dessein de détrôner son pupille, & obligea ce jeune prince d'épouser sa fille. Fideri leva une puissante armée contre cet usurpateur, & fut ensuite réduit à de si grandes extrémités, qu'il fut contraint d'envoyer sa femme, qui étoit fille d'Ongoschio, pour prier ce tyran de lui donner la vie, avec quelque province où il pût vivre en repos. Ongoschio ne voulut point voir sa fille; & après un siége de trois mois, se rendit maître de la ville d'Ozacha, où Fideri s'étoit retiré. Ce malheureux prince s'étoit enfermé avec sa femme & plusieurs autres personnes de qualité, dans un palais. Ongoschio le fit environner de grands monceaux de bois, & y fit mettre le feu, qui réduisit en cendre tout le palais, & tous ceux qui y étoient. * Mandeslo, *voyages des Indes.*

FIDIUS, divinité que les Romains avoient prise des Sabins, qui lui avoient dressé un temple, & dont ils célébroient la fête aux nones du mois de juin. Cette divinité avoit trois noms, *Sanctus*, ou plutôt *Sancus*, *Fidius & Semon*, comme nous l'apprenons d'Ovide dans le sixiéme livre des fastes.

Quærebam nonas Sanco, Fidione referrem
An tibi Semo pater : tunc mihi Sanctus ait;
Cuicumque ex istis dederis, ego munus habebo.
Nomina terna fero : sic voluêre Cures.

Il s'appelloit *Sanctus*, ou *Sancus*, *à sanciendo*, & *Fidius*, *à fide*, parceque c'étoit le dieu qui présidoit aux alliances & aux promesses : ensorte que l'on juroit par le nom du dieu Fidius, en faisant une alliance, ou en donnant quelque parole. On le croyoit fils de Jupiter, d'où on l'appelloit aussi *Semi-Pater.* Les Romains l'honoroient d'une maniere particuliere, & il avoit un temple sur le mont Quirinal. Dans le siécle passé, on a déterré une statue de ce dieu à Rome, qui portoit cette inscription, *Semoni Deo Sanco Fid.* Il y a des gens qui croient que c'étoit une semblable statue que S. Justin vit à Rome, & qu'il prit pour une statue de Simon *le Magicien*; d'autres ne sont pas de ce sentiment. On voit encore à Rome dans un ancien marbre, une représentation du dieu Fidius. Ce sont trois figures sous une espéce de pavillon; l'Honneur y paroît à droite, sous la figure d'un homme de moyen âge; la Vérité est à gauche, sous l'emblême d'une femme couronnée de laurier, qui donne le nom à l'Honneur; l'Amour paroît au milieu d'eux, sous la figure d'un jeune enfant, avec cette inscription, *Simulacrum Fidii.* * Ovide, *fast. lib.* 6.

FIECHTELBERT, montagne d'Allemagne, *cherchez* EICHTELBERG.

FIEF, héritage qu'on tient à foi & hommage d'un seigneur, à la charge de lui prêter serment de fidélité, & de lui rendre certains services en paix & en guerre. Quelques-uns attribuent l'origine des fiefs aux François; d'autres aux Lombards, peuples d'Italie; & d'autres aux Allemans. Le plus grand nombre des historiens croient que les Lombards en ont été auteurs, parceque Gerard le Noir, & Obert de Orto, Milanois, furent les premiers qui rédigerent par écrit les loix féodales, du temps de l'empereur Frédéric I, qui regnoit vers l'an 1160, & ces loix ont été particulierement en vigueur en Italie. Mais comme les Lombards étoient venus d'Allemagne, on peut dire aussi que ces loix féodales avoient pris leur origine des Allemans; & que n'ayant point été recueillies auparavant, les Lombards les mirent en ordre. En effet, Conrad *le Salique* fit des loix touchant les fiefs, lorsqu'il alla à Rome pour y recevoir la couronne impériale du pape Jean XX, l'an 1026. Depuis elles furent confirmées par les empereurs Henri II, Lothaire III, Frédéric I, & par d'autres qui les ont suivis. Anciennement les fiefs dépendoient absolument du bon plaisir des seigneurs; depuis ils furent rendus héréditaires par l'empereur Conrad, dont nous venons de parler : desorte néanmoins que la succession ne passoit que jusqu'au septiéme dégré. Mais aujourd'hui elle passe jusqu'à l'infini à tous les descendans mâles. Jean Faber montre que les fiefs, aussi-bien que les duchés, les comtés, les baronies, furent établis en héritage perpétuel parmi les François sous Hugues *Capet*, qui commença de regner l'an de J. C. 987, c'est-à-dire, 38 ans avant la loi faite par l'empereur Conrad; & que, depuis ce temps-là, les nobles commencerent de prendre les noms de leurs fiefs. Les vassaux perdoient quelquefois leurs fiefs par leur félonie & leur infidélité; car ils étoient obligés à de rudes services, comme de suivre leur seigneur à la guerre, de ne point abandonner de vue son étendard, d'être toujours à ses côtés dans le danger, de lui payer certaines redevances, & de lui garder une fidélité inviolable. Guillaume *le Conquérant* fut le premier qui introduisit les fiefs en Angleterre, en partageant son royaume à ses principaux officiers à la charge de le servir comme vassaux; mais d'autres tiennent que ces loix féodales étoient déja établies en Ecosse, sous le roi Malcolme II, qui commença de porter

le sceptre l'an 1004, environ soixante ans avant l'arrivée de Guillaume en Angleterre. * Spelman, *gloss. archaolog.*

FIENUS, en langue vulgaire FYENS (Jean) médecin, étoit de Turnhout dans le Brabant. Dès l'enfance il aima la musique, la cultiva, & il y a excellé. On assure même qu'il avoit été musicien ou joueur de flute à Bos-le-Duc. On a des cantiques donnés sous le nom de *Jean de Turnhout*: mais Thomas Fienus, fils de *Jean*, n'osoit assurer qu'ils fussent de son pere. Jean n'est plus connu qu'en qualité de médecin. Il a exercé long-temps cette profession à Anvers, où il étoit docteur en médecine, & médecin de la ville. Il mourut à Dordrecht, dans le temps que cette ville étoit assiégée par Alexandre Farnèse, duc de Parme: c'étoit le 2 août 1585. Son fils, *Thomas* Fienus, *dont nous parlons dans l'article suivant*, le fit inhumer dans l'église principale de Dordrecht, avec cette courte épitaphe: *Doctor Joannes Fienus, Medicus Antuerpiensis, obiit II Augusti* M D LXXXV. Jean Fienus est auteur d'un traité, intitulé: *Commentarius de Flatibus humanum corpus infestantibus*; à Anvers, 1582, *in*-8°, & à Francfort, 1592, *in*-8°. * Valerii Andreæ *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 638.

FIENUS (Thomas) fils de *Jean* Fienus, *dont nous parlons dans l'article précédent*, naquit dans cette ville le 28 mars 1567, & suivit la profession de son pere. Thomas Fienus après avoir commencé ses études dans sa patrie, alla en Italie pour se perfectioner, sur-tout dans la médecine qu'il étudia sous Jérôme Mercurialis & Ulysse Aldrovandin, tous deux fort célébres dans cette profession. Revenu à Anvers, on l'appella à Louvain en 1593 pour y remplir la premiere chaire de médecine. L'électeur de Baviere le choisit quelque temps après pour son médecin, mais Fienus qui aimoit sa patrie y revint au bout d'un an. L'archiduc Albert voulut dans la suite l'avoir auprès de lui en la même qualité, & Fienus y consentit, mais ce ne fut pas pour long-temps: sa santé trop foible ne lui permettant pas de veiller exactement à la santé du prince, & de remplir les fonctions de professeur, il s'en tint à ce dernier emploi. En 1616 l'université de Boulogne lui offrit une chaire de médecine avec mille écus d'appointemens, mais l'archiduc Albert pour le retenir fit augmenter ses gages jusqu'à la concurrence de cette somme. Il mourut à Louvain au mois de mars 1631, âgé de soixante-quatre ans. Il a beaucoup écrit sur la médecine, & l'on connoît de lui les ouvrages suivans: *De formatione fœtûs liber*, à Anvers en 1620, *in*-8°: il tâche d'y prouver que l'ame raisonnable anime le fœtus le troisiéme jour de sa conception. En 1624, il donna une seconde partie de ce traité à Louvain, où il confirme par de nouvelles preuves le sentiment avancé dans la premiere; & en 1629, il fit encore l'apologie de son opinion contre Antoine-Ponce Santacruz, qui étoit alors médecin du roi d'Espagne. Ces traités sont en latin de même que les suivans, savoir: Traité des forces de l'imagination, à Louvain en 1608, *in*-8°, à Leyde en 1635, *in*-24, & à Leipsick en 1657, *in*-12. Cinq livres où il traite des cauteres, de leurs vertus, de la maniere & du temps de les appliquer, &c. à Louvain en 1598, *in*-8°, & à Cologne en 1607, *in*-8°. Douze livres des principales controverses de l'art de la chirurgie, à Francfort en 1649, *in*-4°, après la mort de l'auteur. Des cométes de l'année 1618, à Leipsick en 1656. Dispute sur ce sujet, *Si le ciel est dans le mouvement, & la terre dans le repos*, à Leipsick en 1656. *De signis medicis*, à Lyon, 1664, *in*-4°. * Castellani *vita medicorum*; *Lindenius renovatus*, *&c.* Valere André, dans sa *bibliothéque Belgique*, *&c.*

FIERA (Baptiste) poëte Latin, de Mantoue, né l'an 1469, s'est fait connoître par des ouvrages de médecine, de philosophie, & par diverses poësies, dont on voit le dénombrement dans le catalogue de la bibliothéque d'Oxford. C'est un poëte savant & exact, mais un peu dur. Ses poësies ont été mises en plusieurs langues. Baptiste Fiera est mort en 1538.* Jul. Ces. Scaliger. *Hypercritic. poët. l. 6, c. 4.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

FIERENZUELA, ville, *cherchez* FERENZUOLA.

FIERTE, nom que l'on donne particulierement à la chasse de saint Romain à Rouen, *cherchez* SAINT ROMAIN.

FIESOLE, *cherchez* FESOLI.

FIESOLE (Angelic de) *cherchez* ANGELIC DE FIESOLE.

FIESQUE. La maison de FIESQUE, l'une des quatre principales de Gènes, est une des plus illustres de toute l'Italie. Paul Pansa, qui a écrit la vie du pape Innocent IV, dit que trois princes de la maison de Baviere passerent en Italie au commencement du XI siécle, & eurent soin d'y conserver le fisc impérial, d'où ils furent nommés *de Fisco*, puis de *Fiesque*; qu'un d'eux alla en Espagne, où il prit le nom d'*Urea*; que le second retourna en Allemagne; & que l'autre nommé *Roboalde*, s'établit en Italie. Ce dernier acheta le comté de Lavagne des Genois, qu'il servit avec beaucoup de courage contre les Pisans. Il fut même choisi pour les commander, en qualité de leur général, & ayant remporté une grande victoire en 1068, on lui accorda par reconnoissance, des priviléges particuliers. Il est sûr que depuis plusieurs siecles, les seigneurs de Fiesque sont non-seulement comtes de Lavagne, mais qu'ils ont possédé plusieurs autres états en Italie, où ils étoient vicaires perpétuels de l'empire. Guillaume de Baviere, comte de Hollande, & roi des Romains, leur accorda même le privilége de battre monnoye. Cette maison a donné deux papes à l'église; SINIBALDO de Fiesque, qui prit le nom d'INNOCENT IV en 1243, & célébra le premier concile général de Lyon; & OTTOBON de Fiesque, élu en 1276, sous le nom d'ADRIEN V. Elle a produit plusieurs cardinaux; entr'autres Laurent de Fiesque, archevêque d'Avignon, puis de Gènes, nonce extraordinaire en France, créé cardinal en mai 1706, plus de cent archevêques ou évêques; & a marié quelques-unes de ses filles à des princes, comme à des comtes de Savoye, à des marquis de Montferrat, aux Visconti, seigneurs de Milan, &c. Les historiens parlent avec éloge des belles actions de divers généraux, que la maison de Fiesque a eus. François Sforce duc de Milan, s'étant rendu maître de Gènes en 1464, en donna le gouvernement à OBBIETO de Fiesque. Ce fut le seiziéme jour du mois d'avril. Le mauvais succès de la conjuration de JEAN-LOUIS, abattit extrêmement cette maison si riche & si puissante. Elle se divisa en deux principales branches. Celle des cadets revint à Gènes, où elle continua de produire de grands hommes; comme HUGUES de Fiesque, qui servit en France dans les guerres contre les Calvinistes, qui se trouva au siége de Montauban en 1621, & qui fut fort considéré du roi Louis XIII. Il alla depuis à la cour de Ferdinand II; & étant de retour à Gènes, il fut chargé par la république d'emplois importans. On l'envoya ambassadeur en Angleterre, on le fit général des galeres, puis d'une armée qu'on mit en 1654, sur mer contre les corsaires de Barbarie. La branche des aînés s'est établie en France. SCIPION de Fiesque, quatriéme fils de SINIBALDE, comte de Castellan, de Lavagne, &c. & de *Marie* de la Rouere, fut chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis, à laquelle il avoit l'honneur d'appartenir, parcequ'il avoit épousé *Alfonse* Strozzi, fille de *Robert* & de *Magdeléne* de Médicis. Il le fut encore de la reine Elizabeth, femme du roi Charles IX, en 1570, se trouva au siége de la Rochelle en 1573, & reçut du roi Henri III le collier

le collier de l'ordre du S. Esprit, dans le premier chapitre qu'il célébra le 31 décembre de l'an 1578. Il eut de son mariage FRANÇOIS de Fiesque, comte de Lavagne & de Bressuire, qui prit alliance avec *Anne* le Veneur, fille de *Jacques* le Veneur, comte de Tillieres, chevalier du S. Esprit, & laissa CHARLES-LEON, qui suit; *Claude*, comte de Castellan, & baron de Brion; *François*, chevalier de Malte; & *Marie*, femme de *Pierre* de Breauté, seigneur de Néville, tué au siége d'Arras en 1640, morte en 1680. CHARLES-LEON, comte de Fiesque, épousa en 1643, *Gillone* d'Harcourt, veuve de *Louis* de Brouilli, marquis de Piennes, & fille de *Jacques* d'Harcourt, marquis de Beuvron, & de *Leonor* Chabot-Jarnac, comtesse de Cosnac, morte en 1699. Leurs enfans furent, JEAN-LOUIS de Fiesque, comte de Lavagne & de Fiesque, à qui le roi Louis XIV fit toucher 300 mille livres des Génois, pour le dédommager en partie du comté de Lavagne, mort sans alliance le 28 septembre 1708, âgé de 61 ans, & en lui finit la branche des comtes de Fiesque établie en France; *N.* de Fiesque, abbesse de Notre-Dame de Soissons; & une autre, morte religieuse aux filles de Sainte-Marie à S. Denys. * Foglieta, *in elog.* Zazzera, *nobil. d'Ital.* Augustin Giustiniani, *hist. geneal.* Paul Pansa, *vit. Innoc. IV.* Galeazzo Gualdo Priorati, *scena d'hom. illust. d'Ital.* De Thou, *l.* 47.

FIESQUE (Guillaume de) cardinal, natif de Gènes, de la famille des comtes de Lavagne, étoit neveu du pape Innocent IV, qui le fit cardinal diacre du titre de S. Eustache, au mois de décembre 1244. Ce pontife lui donna la protection des Augustins, & l'envoya à la tête de quelques troupes contre la France. Le cardinal se mettoit en état d'exécuter ces ordres, lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de son oncle. Il se trouva à l'élection du pape Alexandre IV, & mourut l'an 1256, à Rome, où l'on voit son tombeau dans l'église de S. Laurent. * Sigonius, *l.* 19 *de rebus Ital.* Ciaconius. Auberi, *hist. des cardinaux*, *&c.*

FIESQUE (Luc de) natif de Gènes, fut mis au nombre des cardinaux par le pape Boniface VIII en 1298. Il eut beaucoup de reconnoissance pour ce pontife, dont il prit le parti à Anagnie, lorsqu'il fut arrêté par Guillaume de Nogaret & Sciarra Colonne. Il fut nommé par le pape Clément V, avec d'autres cardinaux, pour faire la cérémonie du couronnement de l'empereur Henri VII. Ce prélat fut envoyé par Jean XXII légat en Angleterre, & se signala dans toutes les occasions, par sa conduite & par sa piété. Il mourut en 1336, & fut enterré dans l'église métropolitaine de Gènes, où l'on voit son tombeau, quoiqu'Onuphre & Ciaconius aient dit qu'il étoit inhumé aux Cordeliers d'Avignon. * Villani, *l.* 9. Du Chêne, *hist. d'Angl. l.* 14. La Roche-Pozai, *nomencl. card.* Auberi, *hist. des cardinaux*, *&c.*

FIESQUE (Jean de) cardinal, évêque de Verceil, fut mis dans le sacré collége par le pape Urbain VI en 1378, & mourut en 1381. Ce pape en témoigna beaucoup de déplaisir, & donna le chapeau à Louis de Fiesque, en 1381, ou, selon d'autres, en 1384. Ce cardinal se trouva à l'élection de Boniface IX qui l'envoya légat dans la Campagne de Rome, où il soumit au saint siége quelques villes, qui s'y étoient révoltées, & entr'autres Anagnie. Depuis, il se retira de l'obéissance d'Innocent VII, pour suivre Benoît XIII, & agit en cela moins par inclination que par complaisance pour la ville de Gènes, sa patrie, qui reconnoissoit ce dernier. Il l'abandonna pourtant dans la suite, pour se réunir avec Alexandre V qui l'en fit solliciter après le concile de Pise. Jean XXII lui donna le gouvernement de Bologne. De-là il vint au concile de Constance, où il se trouva à l'élection de Martin V. Il fut envoyé par ce pontife légat en Sicile, & mourut à son retour à Rome, le 3 avril 1423. Ciaconius. Auberi, &c.

FIESQUE (George de) cardinal, archevêque de Gènes, dans le XV siécle, fut mis par le pape Eugène IV au nombre des cardinaux dans le concile de Florence, le 18 décembre de l'an 1439, & porta le titre de sainte Anastasie. Nicolas V lui fit ôter l'évêché d'Ostie, & le nomma légat de la Ligurie. Il eut beaucoup de part à la bienveillance de Calliste III & de Pie II, & mourut à Rome sous le pontificat du dernier, le 11 octobre 1461. Son corps fut porté à Gènes, & enterré dans l'église, où l'on voit son tombeau. * Ciaconius. Onuphre. La Roche-Posai. Auberi, *histoire des cardinaux*, *&c.*

FIESQUE (Catherine de) fille de *Jacques* de Fiesque, & de *Catherine* Adorne, fut mariée à un gentilhomme de la maison des Adornes; & passa le temps de son veuvage dans une pratique si exacte des vertus chrétiennes, qu'elle est considérée comme une sainte. Elle a fait deux livres de dialogues, où l'on voit une expression sincere de son amour pour Dieu. Cette pieuse femme mourut le 14 septembre 1510. * Federico Federici, *hist. della casa Fiesca.* Soprani & Giustiniani, *script. della Ligur.*

FIESQUE (Nicolas de) cardinal, archevêque d'Embrun & de Ravenne, étoit frere de *Franco* de Fiesque, comte de Lavagne. Le pape Innocent VIII avoit eu dessein de le mettre au nombre des cardinaux; honneur qu'il reçut du pape Alexandre VI, au mois de mai 1503, à la recommandation du roi Louis XII, qui considéroit les seigneurs de la maison de Fiesque, comme des personnes qui lui étoient fort affectionées. Nicolas eut aussi en France les évêchés de Toulon & de Fréjus, & l'archevêché d'Embrun, quoique Claude d'Arcès eut été nommé par le chapitre de cette église. Ce cardinal obtint encore en Italie l'archevêché de Ravenne, où il avoit choisi pour successeur *Urbain* de Fiesque, son neveu, qui mourut avant lui. Les auteurs parlent avec éloge de sa probité, qui parut en diverses occasions; mais sur-tout lorsqu'il s'opposa au dessein que le pape Alexandre VI avoit de déposer l'évêque de Citta de Castellon, quoiqu'innocent. Il parla de même avec beaucoup de liberté à Jules II, qui avoit les inclinations trop portées à la guerre; & avertit aussi Adrien VI, qui avoit un conseil secret, avec lequel il concluoit les plus importantes affaires, qu'il devoit consulter le sacré collége, comme avoient fait ses prédécesseurs, & ne pas prendre dans le particulier des résolutions, qui n'étoient pas avantageuses à la Chrétienté. Après la mort de ce pape, plusieurs cardinaux avoient envie de le mettre sur le trône pontifical. On dit même que ses parens lui offrirent des sommes considérables, pour acheter les suffrages qui n'étoient pas pour lui; mais qu'il rejetta ces propositions, comme indignes d'un homme qui n'agissoit que par vertu. Rubei, qui a écrit l'histoire de Ravenne, n'a donc pas eu sujet d'écrire que Nicolas de Fiesque mourut de déplaisir de ce qu'on ne l'avoit pas nommé successeur d'Adrien, comme il l'avoit espéré, le 14 juin de l'an 1524. * Foglieta, *in elog.* Paul Jove, *in Adrian. VI.* Jérôme Rubei, *l.* 9 *hist. Raven.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *hist. des card.*

FIESQUE (Jean-Louis de) comte de Lavagne, célébre par son ambition & par son malheur, fils de *Sinibaldo* de Fiesque, étoit fort bienfait, civil, honnête, engageant, & soutenoit ces qualités par une inclination bienfaisante, par beaucoup de courage & de prudence: de sorte que, quoiqu'extrêmement jeune, il dissimuloit néanmoins avec beaucoup d'artifice, & prenoit des mesures très-justes en toutes sortes d'occasions. La haute fortune d'André Doria irritoit son ambition, aussi-bien que la puissance dont jouissoit Jannetin, qu'André son oncle avoit adopté. Fiesque résolut de se défaire de ses rivaux; & pour en venir à bout avec plus de facilité, il cabala parmi les nobles & le peuple, & trouva moyen d'obtenir des Farnèses quelques galeres, qui étoient au pape Paul III. Le cardinal Trivul-

ce, qui avoit la principale administration des affaires de la France en Italie, pratiqua le comte de Lavagne, & lui envoya le chevalier Foderato de Savone, son parent, pour voir si, en lui proposant des conditions honnêtes, il voudroit aider les François à recouvrer la ville de Gènes. Il accepta d'abord ce parti; & peu de temps après il changea de sentiment, sur ce que Jean-Baptiste Verrina lui fit comprendre, que c'étoit une entreprise d'une ame lâche, d'aimer mieux assujétir sa patrie aux François, que de la conquérir pour soi-même. Ensuite le comte s'enferma dans son cabinet, avec un avocat de Savone, nommé *Raphael Sacco*, un de ses domestiques, appellé *Vincent Calcagno*, & ce *Verrina*, qui étoit son principal conseiller. On y proposa s'il seroit plus avantageux d'accepter les offres des François, ce que les deux premiers soutenoient; mais on s'attacha enfin à l'opinion du dernier, qui flatoit plus l'ambition & le courage du comte. Ils chercherent alors le moyen d'exécuter leur dessein, & prirent même jour pour l'entreprise, qui fut conduite avec un secret, & une adresse merveilleuse. Les Doria ne soupçonnoient rien de ce qui se tramoit. A l'entrée de la nuit du premier jour de janvier de l'an 1547, Jean-Louis de Fiesque assembla ses amis dans son palais, & leur découvrit son dessein. Il leur parla avec beaucoup de force, sur ce qui l'avoit porté à cette entreprise, & ajoutant des menaces, il leur dit que, s'il se trouvoit quelqu'un qui fût assez lâche pour l'abandonner dans une affaire de cette importance, & qu'il n'avoit entreprise que pour le bien public, il sauroit bien lui faire sentir les peines qui sont dues aux déserteurs & aux traîtres. Le silence de ceux qui s'épouvanterent de ce discours, fut pris pour un consentement tacite. Cependant on servit; & le comte prit ce temps pour aller à l'appartement de sa femme, qui s'entretenoit alors avec Paul Pansa, homme de lettres, que la maison des Fiesque estimoit beaucoup. Comme il les trouva tous deux étonnés de ce qui se passoit, il leur en apprit le sujet. Ils en parurent surpris; & sa femme particulierement le conjura de ne pas se hasarder dans une entreprise si dangereuse. Elle anima son discours, par un torrent de larmes, qui furent le présage d'un malheureux évenement. Le comte leur expliqua ses raisons avec beaucoup de véhémence; & les quittant, il adressa ainsi la parole à sa femme, nommée *Eleonore* Cibo: *Madame*, lui dit-il, *ou vous ne me verrez jamais; ou vous verrez demain dans Gènes toutes choses au-dessous de vous.* Il sortit avec ses amis, & les ordres qu'il avoit donnés s'exécuterent avec beaucoup de succès. Ses gens s'étoient déja rendu maîtres de la Darsene, qui est le lieu où sont les galeres. Jean-Louis qui entendit le grand bruit que faisoient les forçats pour se défaire de leurs chaînes, accourut promptement aux galeres, parceque, comme il en faisoit sa principale espérance, il vouloit qu'elles fussent en état, lorsqu'il auroit besoin de s'en servir; mais son malheur, ou le bonheur de la république, voulut que la planche sur laquelle il passoit pour entrer dans une galere, s'étant rompue, le comte tomba dans la mer avec deux ou trois soldats qui le suivoient: chargé comme il étoit de la pesanteur de ses armes, il fut noyé en peu de temps; outre que l'obscurité de la nuit fut cause qu'on ne s'en apperçut point. Son corps, qui fut trouvé quelques jours après, fut rejetté dans la mer. *Jérôme* de Fiesque, son frere aîné, se jetta dans la forteresse de Montobio, où il fut forcé; ensuite de quoi on le fit mourir. La forteresse de Montobio fut démolie; & pour laisser à la postérité une mémoire signalée de cette entreprise, l'ancien & magnifique palais que les Fiesques avoient dans Gènes, fut rasé jusqu'aux fondemens. *Ottobon* un de ses autres freres, & *Cornelio* son frere *bâtard*, furent bannis & se refugierent à Rome. *Scipion* quatriéme fils de *Sinibaldo*, n'avoit que dix ans, lors du malheur du comte de Lavagne son frere, & étudioit alors à Padoue: son extrême jeunesse n'empêcha pas qu'il ne fût proscrit, & qu'on ne lui ôtât & à sa postérité l'espérance de rentrer dans Gènes, jusqu'à la cinquiéme génération. Ottobon fut pris en 1555 dans Porto Hercole par les Espagnols. On le remit à André Doria, qui le fit coudre dans un sac comme parricide, & le fit jetter dans la mer. * De Thou, *hist. l. 3 & 15*, Foglieta. Giustiniani, &c. *hist. de Gen. Hist. de la conjuration de Jean-Louis de Fiesque.*

FIEUBET (Gaspard de) premier président du parlement de Toulouse, étoit fils de GUILLAUME de Fieubet, président à Mortier en ce parlement, puis président au parlement de Provence, dont il n'exerça pas la charge, parcequ'il mourut à Paris, peu de temps après qu'il en eut prêté serment entre les mains de sa majesté. Gaspard fut à l'âge de dix-huit ans, président des requêtes du parlement de Toulouse, puis procureur général. A l'âge de 31 ans il fut nommé par le roi, premier président de ce parlement, & fit éclater dans l'exercice de cette charge, toutes les qualités d'un grand magistrat. C'est le témoignage que Louis XIV lui rendit après sa mort arrivée le 8 novembre 1686 en sa 64 année, en disant, *que c'étoit un des plus grands juges de son royaume, & des plus attachés à son service, & qu'on auroit de la peine à trouver un sujet de ce mérite, pour remplir la place qu'il avoit tenue.* Il avoit épousé 1° *Marguerite* de Gameville de Montpapou, d'une famille qui avoit donné des capitouls à la ville de Toulouse dès l'an 1283: 2°. *Gabrielle-Eléonore* de Nogaret de la Valette, sœur du marquis de la Valette, lieutenant général des armées du roi, morte le 2 décembre 1708, sans enfans. De sa premiere femme il eut trois fils morts jeunes; *Gaspard*, doyen des requêtes du parlement de Toulouse, mort en 1711, sans postérité; *Marie*, mariée à *Jean-Gui*, marquis de Maniban, président à mortier du parlement de Toulouse; *N.* alliée à *N.* de Mauviac, conseiller au parlement de Toulouse; *N.* femme de *N.* marquis de Saint-Felix; & *Catherine* de Fieubet, mariée à *Pierre Paul* de Lombrail, seigneur de Roche-Montès, conseiller au parlement de Toulouse.

GUILLAUME de Fieubet son pere, qui mourut à l'âge de quarante-quatre ans, & à qui la ville de Toulouse érigea un buste dans la galerie des illustres Toulousains, avoit pour frere aîné *Gaspard* de Fieubet, baron de Launac, qui fut trésorier d'Espagne; & mourut en août 1647, âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Claude* Ardier, morte en août 1657, dont il eut, *Gaspard*, seigneur de Cendré, Ligni, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, chancelier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, & conseiller d'état ordinaire, qui épousa *Marie* Ardier sa cousine germaine, fille de *Paul*, seigneur de Beauregard, président en la chambre des comptes, & de *Louise* Ollier, laquelle étant morte sans postérité en janvier 1686, il se retira aux Camaldules de Grosbois près Paris, & mourut le 10 septembre 1694, âgé de 67 ans; ANNE, qui suit; *Louise*, alliée à *Jean* de Longueil IX du nom, marquis de Maisons, &c. président à mortier au parlement, & chancelier de la reine Anne d'Autriche, morte le 14 novembre 1698; *Elizabeth*, mariée à *Nicolas* de Nicolai, marquis de Goussainville, &c. premier président de la chambre des comptes, morte en 1656; & *Claude* de Fieubet, laquelle épousa *Nicolas* Jeannin de Castille, marquis de Montjeu, greffier des ordres du roi.

ANNE Fieubet, seigneur de Launac, &c. conseiller au parlement en 1655, maître des requêtes en 1663, mourut honoraire le 22 mars 1705, âgé de 73 ans. Il avoit épousé *Elizabeth* Blondeau, fille de *Gilles* Blondeau, président en la chambre des comptes, & de *Magdeléne* le Boultz, morte le 13 juillet 1705, en sa 67 année, dont il eut PAUL, qui suit; *N.* seigneur de Marival, mort en janvier 1686; *N.* mort en janvier 1689; & *Gaspard*, seigneur de Soisi, maître des requêtes, puis

président en la chambre des comptes, mort en 1722.

PAUL de Fieubet, seigneur de Cendré, &c. conseiller au parlement en 1689, maître des requêtes en 1690, mourut le premier mars 1718, âgé de 54 ans. Il avoit épousé *Angelique-Marguerite* de Fourci, fille de *Henri*, comte de Chessi, conseiller d'état ordinaire, & prevôt des marchands, &c. & de *Magdeléne* Boucherat, morte le 6 janvier 1720, dont il eut LOUIS-GASPARD, qui suit; ARNAUD-PAUL, mentioné après son frere aîné; *Anne-Louise*, mariée le 25 juillet 1714, à *Pierre* Gilbert de Voisins, maître des requêtes honoraire, avocat général du parlement, conseiller d'état ordinaire & au conseil des dépêches, & *Elizabeth* de Fieubet, alliée le 20 août 1722 à *Antoine-Louis-François* le Févre, seigneur de Caumartin, Boissi, &c. maître des requêtes, puis conseiller d'état. * La Faille, *annales de Toulouse*.

LOUIS-GASPARD de Fieubet, seigneur de Beauregard, de Vineuil & de Castanet, &c. né le 15 août 1690, fils aîné de PAUL de Fieubet, & d'*Angélique-Marguerite* de Fourci, fut reçu conseiller au parlement de Paris, en la seconde chambre des enquêtes, le premier février 1713, & marié le 24 mai suivant, avec *Marie-Anne* du Molin, fille unique de *Pierre* du Molin, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France, & de ses finances, & de *Marie-Anne* Santilli. Elle mourut de la petite vérole le 23 août 1719, à l'âge de 25 ans, & fut inhumée le lendemain au soir à S. Paul. Elle laissa un fils unique nommé *Gaspard-Pierre-Louis* de Fieubet, mort aussi de la petite-vérole, à Paris, le 5 août 1731, âgé de 17 ans & 3 mois. Son pere embrassa l'état ecclésiastique en 1732.

ARNAUD-PAUL de Fieubet, seigneur de Sivri, frere puîné de LOUIS-GASPARD de Fieubet, *dont on vient de parler*, ayant embrassé le parti des armes, fut d'abord officier dans le régiment du roi, & obtint ensuite au mois de mars 1726, un guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, dont depuis il fut fait enseigne, & mestre de camp de cavalerie, brigadier des armées du roi. Il fut marié le 14 août 1731, avec *Henriette* Feydeau, fille de feu *Henri-Charles* Feydeau, président en la troisiéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, & de *Marie-Louise* Croiset. Elle est morte à Chilly le premier septembre 1756, & a été enterrée dans l'église du lieu. Il en a eu *Gaspard-Louis* de Fieubet, né le 26 mai 1732, mort au mois de mars 1750; & *Catherine-Henriette* de Fieubet, née le 20 août 1733, mariée le 2 mai 1752 à *N.* comte de Gaucourt, capitaine de dragons.

FIÉVRE, *Febris*. Les Romains ont fait une divinité de la fiévre, qu'ils ont honorée, afin qu'elle ne les attaquât pas. Il y avoit à Rome trois temples qui lui étoient dédiés, comme Valere-Maxime le dit, *l.* 2, *c.* 5. *Febrim ad minùs nocendum templis colebant, quorum unum adhuc in palatio, alterum in arce Marianorum; tertium in summa parte vici longi; in eaque remedia, quæ corporibus ægrotorum innexa fuerant deferebantur.* On trouve une inscription ancienne, *Febri divæ, Febri sanctæ, Febri magnæ*, par Camilla Amata, *pro filio malè affecto*. Ce qui fait voir que l'on n'honoroit la fiévre comme une déesse, que pour en être préservé, & que ses temples étoient pour y trouver un reméde. * Cicer. *de natur. deor. l.* 3; *de legib. l.* 2. Valer. Max. *l.* 2, *c.* 5. Elien, *l.* 12, *c.* 11. Clem. Alexandr. Lactantius. S. Augustin.

FIEUX (Jacques de) évêque de Toul, naquit à Paris, où son pere, dont la famille est originaire de Limosin, s'étoit établi, & étoit frere de M. de Fieux, maître des requêtes. Jacques de Fieux entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, & fut docteur de Sorbonne & de la maison de Navarre. Son talent pour la prédication le rendit célébre, & le fit connoître au roi Louis XIV, qui le nomma pour coadjuteur à M. du Saussai, évêque de Toul. Il fut sacré à l'âge de cinquante-six ans, le 17 janvier 1677. L'année suivante il publia des statuts synodaux, qui depuis ce temps-là ont toujours servi de régle dans l'église de Toul. Il fit de fréquentes visites dans son diocèse, & toujours avec fruit. Son zèle, sa douceur, son talent pour la prédication, sa grande piété, lui gagnerent les cœurs. Il fut reçu par-tout avec de grandes marques d'estime & de confiance, surtout dans la Vosge, où l'on ne se souvenoit point d'avoir vu d'évêque. C'est à ce prélat que l'on doit l'érection du séminaire de Toul, & la destruction de plusieurs abus contraires à la jurisdiction épiscopale qu'il trouva introduits, & presque passés en loi. Il se fit aussi maintenir dans la qualité de comte de Toul que lui contestoit M. le Noble, procureur général au parlement de Metz. Il avoit un talent particulier pour la décision des cas de conscience. Il publia en 1679 un écrit sur l'usure qui fut très-utile dans son diocèse, où l'on est dans l'usage de prêter à intérêt sur une simple obligation. Cet écrit a été réimprimé en 1703. Ce pieux évêque mourut le 15 janvier 1687, à Paris, où il s'étoit fait transporter, pour y chercher quelque soulagement à ses infirmités qui étoient devenues très-grandes sur la fin de sa vie. Il n'avoit que soixante-six ans. Son corps fut enterré dans l'église des Dominicains au fauxbourg S. Germain. * D. Calmet, *hist. de Lorraine, tome III. pag.* 767, *&c.*

FIEZOLE, *cherchez* FESOLI.

FIFE (la) province dans la partie méridionale de l'Ecosse, est très-fertile, & a 84 milles de circuit ou environ. Du côté du nord, elle est bornée par le golfe du Tai, au sud par celui de Forth, à l'occident par les provinces de Mentheith & de Statherne, & à l'orient par l'Océan, ou la Manche du nord. S. André est le nom de sa ville principale. * Baudrand.

☞ FIGEAC, ville de France dans le haut Querci, sur la frontiere du Rouergue & de l'Auvergne. Cette ville a commencé par une abbaye de Bénédictins, fondée l'an 755, par Pepin *le Bref*, roi de France, en reconnoissance de l'heureux succès que Dieu avoit accordé à ses armes contre les Sarasins. Les circonstances de la consécration de l'église qu'il fit bâtir, sont toutes miraculeuses, & sont consignées dans une bulle du pape Etienne III, en date de la quatriéme année de son pontificat, dans laquelle il ordonne que l'église abbatiale de Figeac *étant consacrée par notre Seigneur le 7 novembre* 755, portera le nom d'église de saint Sauveur à perpétuité. Cette bulle est conservée précieusement dans les archives du chapitre, & l'on chante encore toutes les années le 7 novembre, jour auquel on célébre la fête de la dédicace de cette église, une hymne en mauvais latin de ce temps-là, dans laquelle sont rapportés tous les miracles de sa consécration. Il s'est formé successivement autour de cette abbaye une ville, qui s'est toujours distinguée par son attachement pour la religion & pour ses rois. Elle étoit assez bien fortifiée en 1576, lorsque par la trahison d'un de ses habitans, les Calvinistes s'en emparerent, & voulurent y répandre leurs erreurs. La résistance qu'ils trouverent dans la plupart des citoyens, procura à plusieurs d'entr'eux la couronne du martyre. Vers la fin de cette année 1576, un religieux Augustin, nommé Antoine des Croyailles, fut enlevé célébrant le saint sacrifice de la messe, & souffrit avec une constance digne des premiers siécles de l'église, un genre de martyre très-douloureux. On le fit périr en distillant sur toutes les parties de son corps du plomb & du lard fondus. Figeac revint cependant bientôt sous la puissance de nos rois; mais elle demeura infectée des erreurs du calvinisme, jusqu'à l'année 1622, auquel temps Louis XIII y établit des Capucins, dont le zèle & les instructions parvinrent à extirper dans peu de temps l'hérésie. On célébre toutes les années le 9 de juillet, par une procession générale avec le saint sacrement, la mémoire de ce grand événement.

Cette ville a encore éprouvé quelques alarmes pendant la minorité de Louis XIV. Tout ce que l'on vient de dire est tiré des archives du chapitre & de l'hôtel de ville. L'activité des habitans de Figeac supplée un peu aux désagrémens de sa situation, qui n'avoisine aucune grande route. Il s'y fait un commerce suffisant pour leur procurer ce qui leur manque d'ailleurs. Il y a actuellement une abbaye royale, qui a été sécularisée par le pape Paul III en 1536; un chapitre qui conserve avec soin dans ses archives, & la bulle de sécularisation & un grand nombre d'autres accordées par plusieurs papes depuis Etienne III; quatre paroisses, cinq couvens de religieux, deux couvens de religieuses, un hôpital général, deux colléges pour l'instruction de la jeunesse de l'un & de l'autre sexe, un séminaire dirigé par des prêtres de la congrégation de la Mission, une maison de piété pour la direction spirituelle des femmes pécheresses & pénitentes, un sénéchal, un bureau d'élection, & un siége de police. * Article dressé sur les lieux.

FIGEN, ville du Japon, capitale d'un royaume qui porte son nom, est située dans l'isle de Saycock, vis à-vis de celle de Firando. * Mati, *diction.*

FIGENA, ancien bourg d'Asie dans la Natolie, près de la ville d'Ephèse, & de la montagne de Figena, que les anciens nommoient *Pactyes Mons.* * Baudrand.

FIGERA ou CAP DEL ORO, anciennement *Caphareum promontorium*, est le cap le plus oriental de l'isle de Négrepont, vis-à-vis & à l'occident de l'isle de Scio. Les écueils dont il est environné, en rendent l'abord difficile & dangereux. Ce fut sur ce cap que Nauplius, roi de Négrepont, pour venger la mort de son fils Palamede, qu'Ulysse avoit fait périr par trahison, fit allumer un fanal. Les Grecs qui revenoient du siége de Troye, fort fatigués d'une rude tempête qu'ils avoient essuyée, s'imaginant à ce signal que c'étoit un bon port, y vinrent aborder; mais leurs vaisseaux s'étant brisés contre les rochers, la plupart d'entr'eux y firent naufrage. * Baudrand, *diction. géogr.*

FIGLIUCCI (Félix) né à Sienne d'une illustre famille, fut un des meilleurs écrivains en sa langue dans le XVI siécle. Outre une traduction des lettres de Marsile Fircin, & de l'histoire du nord, par Olaüs Magnus, il publia en 1550, à Rome, une traduction des onze Philippiques de Démosthènes; l'année suivante dix livres de philosophie morale sur celle d'Aristote, & un traité de la politique, dont on ne connoît qu'une seconde édition faite à Somasque en 1583. S'étant ensuite dégouté du monde, il entra dans l'ordre de S. Dominique, où il prit le nom d'*Alexis*: assista au concile de Trente, où il prononça un discours latin, & en 1567 il publia à Rome la traduction du cathéchisme du concile qu'il avoit faite par ordre du pape Pie V. On ne sait pas en quelle année il mourut. * Echard, *script. ord. Præd. tom. II.*

FIGLIUCCI (Vincent) Jésuite, Italien, natif de Sienne, enseigna dans divers colléges, & ensuite à Rome, où il fut pénitencier, & où il mourut en 1622. Il a fait divers ouvrages. *Moralium quæstionum tom. II. De statu clericorum. De beneficiis. De pensionibus. De spoliis. De clericorum vita. De simonia. De alienatione rerum spiritualium, &c.* * Alegambe, *in bibl. script. soc. Jes.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

FIGO, petite isle de la mer Méditerranée, dans le détroit de Bonifacio, sur la côte de Sardaigne. Quelques géographes la prennent pour l'isle, que les anciens nommoient *Phinionis Insula*, laquelle d'autres placent à la *Cabriera*, petite isle située dans le petit golfe de Longosardo. * Baudrand.

FIGON (Charles) conseiller du roi, maître des comptes à Montpellier; & secrétaire du cardinal Bertrand, garde des sceaux de France, vivoit en 1575. Il publia en cette année, un ouvrage intitulé, *Discours des états & offices, tant du gouvernement que de la justice.*

FIGON (Jean) natif de Montelimar en Dauphiné, vivoit dans le même temps, & fit quelques ouvrages en prose & en vers. *Voyez* la bibliothéque françoise de la Croix du Maine, & de du Verdier Vauprivaz, l'histoire de Dauphiné de M. Chorier, &c.

FIGUEIRO (Pierre) Portugais, né à Figuero dans le diocèse de Coimbre, étoit fils de Jean de Faria & d'Elizabeth de Fonseca, l'un & l'autre de familles très-nobles. Il entra en 1544 dans la congrégation des chanoines réguliers de sainte Croix, à Coimbre, & devint bientôt un des plus habiles hommes du Portugal; mais sa modestie surpassa encore son habileté. Il fallut des ordres réitérés du chapitre général de sa congrégation en 1564, pour le forcer à se faire recevoir docteur dans l'université de Coimbre; il refusa la premiere chaire de professeur de l'écriture sainte dans cette université, que Philippe II lui offroit, & il ne voulut accepter aucune charge dans sa congrégation. Figueiro savoit le latin, le grec, l'hébreu & le chaldéen. Il mourut le 11 janvier 1592. Vingt-quatre ans après sa mort, on imprima en 1616, à Lyon, ses commentaires sur les quinze premiers pseaumes, sa paraphrase de Jérémie, & son commentaire sur les XII petits prophétes. Ces ouvrages sont deux volumes *in-fol.* * *Biblioth. Portug. mss.*

FIGUEROA (François) d'Alcala, poëte Espagnol, s'est acquis beaucoup de réputation par ses vers. Nous en avons un recueil imprimé l'an 1625, à Lisbonne, sous ce titre, *Obras en verso de Francisco de Figueroa.* Lopez de Vega parle très-avantageusement de Francisco de Figueroa, dans son poëme intitulé, *Laurel de Apollo.*

FIGUEROA (François de) de Séville, médecin, a écrit divers ouvrages, & entr'autres un traité *De innoxio frigido potu.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

FIGUEROAS, nom qui fut donné aux libérateurs des cent filles de tribut, que Mauregat, roi de Léon, s'étoit assujéti à payer aux Maures tous les ans. Elles étoient dans un château au milieu d'une forêt, à quelques lieues de Tolède. Ces filles devoient être toutes Chrétiennes, cinquante nobles & cinquante roturieres. Les successeurs de Mauregat payerent ce tribut, jusqu'au roi Ramire, qui le refusa l'an 840: d'autres disent que ce fut D. Bermude en 791. Les Maures mettoient ces filles dans le château de la forêt dont nous venons de parler, jusqu'à ce qu'ils les eussent envoyées en Afrique, ou qu'ils en eussent autrement disposé à leur volonté. Mais ce tribut fut entiérement aboli, depuis que quelques cavaliers de Galice défirent les Maures, qui venoient pour les recevoir, proche de Monguedo, dans une campagne remplie de figuiers, ce qui fit donner le nom de *Figueroas* aux libérateurs de ces filles, & c'est là l'origine de la maison de ce nom, qui est une des plus illustres d'Espagne. Après que le royaume fut entiérement délivré de la domination des Maures, le cardinal Zirixco, archevêque de Tolède, acheta ce château & la forêt en l'an 1573, & y fit bâtir un couvent pour cent filles, moitié nobles & moitié roturieres, en mémoire de cet infâme tribut. Elles sont obligées de faire preuve qu'elles descendent d'anciennes familles chrétiennes, sans mêlange de Maures ni de Juifs. Ce couvent, qui a plus de 35000 ducats de revenu, fut ensuite transféré à Tolède où il est encore. On y reçoit ces filles à l'âge de sept ans, & lorsqu'elles sont en âge de se marier, on donne mille écus de dot aux roturieres, & deux mille aux nobles.

FIGUERRAS ou FIGUIERES, petite ville d'Espagne dans la Catalogne, est dans le Lampourdan, environ à quatre lieues de Roses, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

FIGUIER (Guillaume) d'Avignon, dans le XIII siécle, vers l'an 1270, fit divers ouvrages historiques en langue provençale, & laissa un fils de même nom que lui, dit GUILLAUME FIGUIER *le Jeune*. Il fut surnommé *le Satyrique*, & composa divers poëmes; *Le fléau mortel des tyrans*; *Le contr'amour*, &c. * Nostradamus, *vies des poëtes Provençaux*. La Croix du Maine, *biblioth. françoise*, &c.

FIGUIERRES, *cherchez* FIGUERRAS.

FIGULUS, *cherchez* NIGIDIUS FIGULUS.

FILAMONDO (Raphaël-Marie) né à Naples, & religieux de l'ordre de S. Dominique, après avoir exercé quelques emplois honorables dans son ordre, & avoir été fait docteur en théologie, fut fait évêque de Sessa dans la terre de Labour par le pape Clément XI, le 14 décembre 1705, & mourut en 1716. Il avoit fait imprimer en 1694, à Naples, une histoire des célébres capitaines du royaume de Naples, qu'il embellit de 56 de leurs portraits, & l'année suivante il publia la relation de la mission des religieux de son ordre dans la petite Tartarie en 1662. Ces deux ouvrages sont écrits en italien, & le premier *in-fol.* a pour titre: *Il genio bellicoso di Napoli.* En 1700 il publia en deux vol. *in-4°.* une rhétorique latine: *Theorhetoricæ idea ex divinis scripturis, & politioris litteraturæ mystagogis deducta.* * Echard, *script. ord. Præd. tom. II.*

FILANTE (Jean-André) de la ville de Taverna dans la Calabre ultérieure, professeur en droit à Naples, a fait *Coment. in institut. imperiales*, imprimés à Naples en 1602, *in-4°.* Il compare dans ce traité le droit de Naples avec le droit romain. * Denys Simon, *biblioth. de droit.*

FILBERT (S.) premier abbé de Jumiéges & de Nermoutiers, natif d'Auch, fut élevé dans la ville de Vic, dont son pere Filibaud étoit évêque. Le siége épiscopal de Vic a été depuis transféré à Ayre. Filbert fut envoyé à la cour de Dagobert I, où il connut S. Ouen: mais s'étant retiré dans le monastere de Rebais en Brie, sous S. Agile, qui en étoit abbé, après qu'Agile fut mort en 650, il fut élu en sa place. En 654 il fonda l'abbaye de Jumiéges, à cinq lieues de Rouen, & y fit sa demeure. Ebroïn, maire du palais, à qui il avoit parlé avec liberté, lui suscita des accusateurs auprès de S. Ouen, qui se laissant prévenir, le fit arrêter & conduire en prison dans un lieu de la ville de Rouen, appellé aujourd'hui la *Poterne*, où l'on a depuis bâti une chapelle en l'honneur de S. Filbert. S. Ouen ayant reconnu la fausseté de l'accusation contre Filbert, le mit en liberté; mais Filbert n'osant plus demeurer dans la Neustrie, s'en alla en Aquitaine, où Ausoalde, évêque de Poitiers, le reçut avec beaucoup d'humilité, & lui fournit tout ce qui étoit nécessaire pour bâtir un monastere dans l'isle d'Her, aux extrémités du Poitou & de la Bretagne, vers le midi de l'embouchure de la Loire, que l'on a depuis appellé Hermoutier ou Nermoutier. Il y fit venir des religieux de Jumiéges; & fonda aussi dans le diocèse de Poitiers, l'abbaye de Quinçai. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué en 681, S. Filbert retourna à Jumiéges, à la priere de S. Ouen même; mais il n'y demeura pas long-temps, & retourna en Poitou, d'où il envoya S. Achard tenir sa place à Jumiéges, & se retira à Nermoutier, où il mourut le 20 du mois d'août de l'an 684. * Anonym. *apud Mabillon. secul. II.* Bulteau, *hist. monast. l.* 4, *c.* 2. Baillet, *vies des saints*, 20 *août.*

FILESAC (Jean) Parisien, docteur en théologie, de la faculté de Paris, & curé de S. Jean en Gréve, étoit maître-ès-arts dès l'an 1571. Il fut professeur des humanités au collége de la Marche pendant six ans, enseigna ensuite la philosophie, & fut élu recteur de l'université en 1586. Ayant depuis fait sa licence, il fut reçu docteur le 9 avril 1590, fut long-temps un des plus grands ornemens de cette célébre faculté, & présida pendant plusieurs années à ses assemblées, en qualité de doyen, ou de plus ancien de la compagnie. Il mourut le 27 mai 1638, fort âgé, & doyen de la faculté de théologie de Paris, après s'être distingué par sa fermeté, par sa droiture, par sa science & par sa piété. Il a composé plusieurs ouvrages sur des matieres ecclésiastiques & profanes, remplis de beaucoup d'érudition, & a donné lui-même en 1621, un recueil des principaux ouvrages qu'il avoit publiés depuis 19 ans; savoir, un traité *de l'autorité sacrée des évêques*; un traité *du carême*; un autre *de l'origine des paroisses*; un petit écrit, *de la confession auriculaire*; & des ouvrages sur *l'idolâtrie magique*, sur *le sacrilége laïque*, sur *l'idolâtrie politique.* On a encore un petit traité de lui sur *l'origine des anciens statuts de la faculté de Paris*, imprimé en 1620, & plusieurs écrits curieux sur différens sujets, expliqués par autant de titres en forme de sentences, recueillis en trois volumes *in-4°.* Il y a bien de l'érudition ecclésiastique & profane dans les ouvrages de Filesac. Ils sont pleins de citations, & ne sont presque qu'un tissu de passages, qu'il joint les uns aux autres par quelques réflexions, sans beaucoup d'ordre, ni de méthode. Il passe d'une matiere à l'autre, entremêle le profane & le sacré, & fait souvent des digressions. Il y a beaucoup à profiter dans la lecture de ses ouvrages; mais elle n'est pas agréable. Son stile est un peu dur, & il affecte quelquefois de se servir de termes obscurs & peu usités. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XVII siécle.* Du Boulai, *hist. univ. Paris. tom. VI.*

FILEUL (Nicolas) connu sous le nom de *Nicolaus Fillellius Quercetanus*, natif de Rouen, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1565 & 1570. La Croix du Maine dit qu'il étoit excellent poëte latin & françois. Il composa divers ouvrages en ces deux langues. *Consultez* la bibliothéque des auteurs François du même la Croix du Maine, & celle de du Verdier Vauprivaz.

FILICAIA (Vincent de) né à Florence le 30 décembre 1642, d'une famille noble, alla à Pise après ses premieres études, y étudia cinq ans la philosophie, la théologie & la jurisprudence. Il s'y exerça aussi dans la poësie latine & italienne. On ne l'y avoit envoyé que pour étudier en droit; mais son amour pour les sciences ne lui avoit pas permis de se contenir dans des bornes si étroites. Il fit cependant de grands progrès dans la jurisprudence, retourna chez lui avec la qualité de docteur en droit, & s'enferma dans son cabinet jusqu'au temps où le grand-duc le fit sénateur. Après la levée du siége de Vienne par les Turcs, il fit un poëme à la louange des généraux qui y avoient contribué, & le grand-duc fut si content de cette piéce, qu'il l'envoya à tous ceux qui y étoient loués. Il fit aussi sur l'abdication de la couronne de Suéde par la reine Christine, un poëme qui lui attira bien des libéralités de la part de cette princesse. Christine, par une générosité encore plus louable, ne permit pas à l'auteur de publier ses bienfaits; & on les ignoreroit encore si Filicaia ne les eut publiés après la mort de cette princesse, dans une ode latine digne de ses autres poësies. Cet auteur est mort à Florence le 27 septembre 1707, âgé de soixante-cinq ans. Il étoit de l'académie *de la Crusca*, & de celle des *Arcadi*. Ses poësies sont très-estimées pour leur délicatesse, & pour la noblesse des sentimens qui y regne. Son fils, SCIPION de Filicaia, a donné une édition complette de ses poësies italiennes qu'il avoit lui-même commencé à faire imprimer avant sa mort; elles sont sous ce titre: *Poësie toscane di Vicenzo da Filicaia senatore Fiorentino, è academico della Crusca*, en 1707, *in-4°*, à Florence. * *Le vite de gli Arcadi*, par Crescembeni, *tom. II.* Negri, *istoria de Fiorentini scrittori*, &c.

FILLASSIER (Marin) prêtre du diocèse de Paris, étoit né à Paris même, d'un pere qui exerçoit la profession d'orfévre, & qui mettoit les métaux en œuvre.

M. Fillassier étudia presque malgré sa famille. Le pere, homme bizare, l'obligeoit à travailler le jour, pendant que le fils consacroit à l'étude presque tout le temps qu'il auroit du donner au sommeil. Sa santé en fut altérée de bonne heure. Il parvint cependant où ses inclinations le portoient. Il prit les ordres sacrés ; & lorsqu'il fut revêtu du sacerdoce, on l'employa utilement dans le ministere. Il a prêché avec succès dans Paris, il a été curé à la campagne pendant plusieurs années : mais le dérangement de sa santé, causé principalement par son premier genre de vie, *dont nous venons de parler*, l'obligea de se retirer à la fleur de son âge. Il se chargea néanmoins encore pendant quelque temps de la fonction de chapelain des dames de Miramion, & il ne cessa de rendre service à l'église que lorsque ses infirmités l'obligerent à demeurer dans sa chambre. Il a passé environ les quinze dernieres années de sa vie dans des souffrances continuelles, accompagnées des douleurs les plus aiguës qu'il souffroit non seulement avec patience, mais même avec joie. Pour s'édifier lui-même au milieu de ces longues souffrances, & pour servir de soutien à une dame de grande considération qui étoit pareillement attaquée d'une longue & douloureuse maladie, il composa un ouvrage qu'il intitula : *Sentimens chrétiens propres aux personnes infirmes & malades* ; il le dédia à madame de Nesmond ; & à la sollicitation d'un magistrat respectable, il le fit imprimer à Paris, chez la veuve de Gilles Paulus Dumesnil, & distribuer chez Vatel en 1723. Cet ouvrage a été réimprimé trois fois depuis avec beaucoup d'augmentations. La troisiéme édition, où l'épitre dédicatoire est supprimée, est de l'an 1729, de l'impression de la veuve de Gilles Paulus Dumesnil. Peu de temps après la mort de l'auteur, on en donna une quatriéme édition, avec les corrections & additions qu'il avoit faites avant sa mort. Ces sentimens ne sont proprement que les expressions de l'écriture & des Peres, & il faut que l'auteur ait eu grand soin de s'en nourrir pendant le peu de santé dont il a joui, pour avoir été capable de les exprimer avec tant d'onction dans un ouvrage composé au milieu des douleurs les plus aiguës, & qui lui donnoient à peine un moment de relâche. Ce vertueux prêtre, qui a toujours été sincérement attaché à la pauvreté de Jesus-Christ, & à l'amour de l'obscurité & de la pénitence, est mort à Paris le 13 juillet 1733, âgé de cinquante-six ans. Il est inhumé dans le cimetiere de l'église de S. Etienne du Mont. M. Blondel, curé de cette paroisse, a donné une magnifique approbation au livre des *Sentimens*, &c. * *Mém. du temps. Nouvelles littéraires*, imprimées chez la veuve le Fevre, *in*-8°. du 15 janvier 1724, *page* 126.

FILLASTRE (Guillaume) naquit en 1347 ou 1348, dans le Maine, ou, suivant Claude Menard, & l'abbé Ménage, dans sa continuation manuscrite de l'*histoire de Sablé*, à Huillé en Anjou près de Duretal. Après avoir fait ses études dans l'université d'Angers, son mérite l'éleva à la dignité de doyen du chapitre de Reims, où il enseigna la théologie, & même les mathématiques. Ayant été député en 1406 à Paris, pour l'assemblée générale du clergé qui s'y tint cette année dans le palais du roi Charles VI, & en présence de ce prince, il y plaida pour le pape Benoît XIII, de l'obédience duquel on s'étoit soustrait en ce royaume. Son discours fut une entiere apologie de ce pape, & une aigre condamnation de la conduite de la France. En y exaltant l'autorité de Benoît, il s'attacha à abaisser l'autorité légitime du roi, qu'il menaça même indirectement de punition divine. Aussi ce discours déplut-il beaucoup au prince, & l'orateur fut obligé de lui en demander pardon dans la même assemblée. Cependant il parla encore avec plus de liberté le 16 ou 17 décembre de la même année, dans un discours qu'il fit encore dans la même assemblée en faveur de Benoît, & l'on ne trouve point qu'il en ait été repris. Quelque temps après il fut fait archevêque d'Aix en Provence, & ensuite cardinal par Jean XXIII, en 1411. Il ne fut pas néanmoins favorable à ce pape ; & quoiqu'il eût condamné en 1406 la voie de cession ou d'abdication volontaire, pour faire cesser le schisme qui duroit depuis si long-temps, il conseilla ce parti en 1415, & présenta au concile de Constance un mémoire, dans lequel il prouva que c'étoit la voie la plus courte & la plus sûre pour ramener la paix. Sa réputation déja étendue, & l'estime particuliere qu'il s'acquit dans ce concile, firent qu'on le choisit dans la cinquiéme session, pour un des commissaires, avec pleine autorité dans les matieres de foi, & contre Jean XXIII. Il prêcha dans la trente-quatriéme session du même concile, tenue le 5 juin 1417. Dans la trente-septiéme, tenue le 26 juillet suivant, il lut la sentence de déposition de Benoît XIII ; & enfin ayant donné sa voix à l'élection de Martin V, élu dans le concile de Constance, ce pape l'envoya avec le cardinal des Ursins en France, pour y pacifier les troubles. Etant revenu à Rome, il y mourut en 1428, le 6 novembre, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il fut enterré dans l'église de S. Chrysogone, où on lit cette épitaphe sur son tombeau.

Sepulcrum GUILLELMI, *tituli sancti Marci, presbyteri cardinalis, ministri ecclesiæ sancti Chrysogoni, olim decani Rhemensis, juris utriusque doctoris. Habeat Deus quam creavit animam : habeat natura quod suum est. Expectans resurrectionem & utriusque vitam æternam : oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem ; & mortale hoc induere immortalitatem. Obiit anno Domini* 1428, *die vero 6 novemb. ætat. LXXX.*

* Lenfant, *hist. du concile de Pise*, édition de Paris, *tome I*, *page* 168 *& suiv.* 180, 181 *& suiv. tome II*, *page* 70. Le même, *hist. du concile de Constance*, seconde édition de Hollande, *tome I*, *pag.* 104, 105 ; *tom. II*, *p.* 73, 92, 367, *&c. Mém. du temps.*

☞ FILLATRE (Guillaume) évêque de Tournai, florissoit dans le XV siécle. Il fut d'abord moine Bénédictin dans le monastere de S. Pierre de Châlons, depuis successivement prieur dans le duché de Bar, abbé de S. Thierri près de Reims, enfin de S. Bertin à Saint-Omer. Il prit le bonnet de docteur dans l'université de Louvain au mois de janvier 1436. A la recommendation de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, il fut fait évêque de Verdun en 1437, de Tulles en 1449, & de Tournai en 1461. Fillatre étoit un des conseillers de ce prince. Il fut aussi chancelier de l'ordre de la Toison d'or. C'est lui qui a composé le livre intitulé, *La Toison d'or, auquel sous les vertus de magnanimité & justice, sont contenus les hauts, vertueux & magnanimes faits, tant des très-chrétiennes maisons de France, Bourgogne & Flandre, que d'autres rois & princes de l'ancien & nouveau testament*, imprimé à Paris en 1577, *in-folio*, & à Troye en 1530. Le duc de Bourgogne chargea Fillatre de différentes négociations, & l'envoya en ambassade auprès du pape Pie II, & de plusieurs autres rois & princes souverains. Il mourut à Gand le 23 août 1473. Il avoit prononcé l'oraison funébre de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Cette piéce est restée manuscrite. Valere André dit qu'il étoit né d'un mariage illégitime. * *Æneas Sylvius*, *epist.* 388, 389. Valere André, *biblioth. belg.* M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

FILLATRE (Dom Guillaume) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, dans laquelle il a fait profession le 22 mai 1652, âgé de dix-huit ans, étoit né dans la paroisse du Tilleul au diocèse de Rouen, en 1634. Il eut un si grand soin de cultiver le génie heureux qu'il avoit pour les sciences, qu'il y a peu de genre de littérature où il ne fût fort versé. Il étoit en grande relation avec le pere Mabillon qui le consultoit souvent, & qui faisoit une estime singuliere de son

savoir & de son érudition. Il avoit composé plusieurs écrits sur différens sujets, que sa modestie trop sévere lui a fait supprimer. Il nous reste de lui, 1. Un *mémoire* de deux cens pages *in-folio*, divisé en deux parties, imprimé en 1690, pour autoriser contre l'archevêque de Rouen, le droit qu'a l'abbaye de Fécamp d'être immédiatement soumise au saint-siége, & d'avoir jurisdiction comme épiscopale sur trente-six paroisses de différens diocèses. Dom Gabriel Dudan, qui étoit alors prieur de l'abbaye de Fécamp, a eu quelque part à ce mémoire. 2. Des conjectures savantes sur la caverne du dieu Mithra, dont il est parlé dans la lettre 19e de S. Jérôme à Leta. On trouve ces conjectures, *page* 516 du premier volume des *lettres de S. Jérôme*, de la traduction de D. Roussel, & non à la fin de ces lettres, comme le dit dom le Cerf, dans sa *bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur.* 3. Trois lettres au pere Mabillon : la premiere sur la dissertation de ce pere sur les *Azymes.* Dom Fillatre ne la trouvoit pas convaincante. La seconde, qui est latine, roule sur le terme *Osca*, dont il est parlé dans le cérémonial de Lizieux. La troisiéme qui est françoise, ne contient rien de particulier. Ces trois lettres sont dans le premier volume des *œuvres posthumes* du pere Mabillon, *in*-4°. D. Fillatre écrivoit très-purement en latin, & étoit versé dans la littérature profane, de même que dans la science ecclésiastique. Il a été fort long-temps maître de musique de l'abbaye de Fécamp, dans laquelle il est mort le 6 décembre 1706. * *Mém. du temps.* D. le Cerf, *biblioth. histor. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

FILLEAU (Jean) professeur en droit, & avocat du roi à Poitiers, au milieu du XVII siécle, publia en 1630 des additions sur les reglemens de Chenu en deux volumes *in-folio*, & recueillit les décisions catholiques. Il n'étoit alors qu'avocat, mais en 1654 il étoit déja premier avocat du roi, & chevalier de l'ordre de S. Michel. Il publia alors à Poitiers un libelle plein de calomnies, dans lequel il détaille entr'autres la fable si connue de la prétendue assemblée de Bourg-Fontaine, tenue, selon lui, par ceux qu'il appelle Jansénistes pour renverser tous les dogmes principaux de la religion. Il fut aussi professeur en droit, & mourut en 1682, étant fort âgé. Outre les ouvrages dont nous venons de parler, on a encore de lui, *Les preuves historiques de la vie de sainte Radegonde tirées des historiens François*, à Poitiers, 1643, *in*-4°. Les mêmes preuves sont imprimées avec son *traité de l'université de Poitiers*, à Poitiers, 1644, *in-fol.* A la suite des annales d'Aquitaine, par Jean Bouchet, édition de Poitiers, 1644, *in-folio*, nous trouvons 1° *de l'université de la ville de Poitiers, du temps de son érection, du recteur & officiers, & priviléges de ladite université* : extrait d'un ancien manuscrit latin, gardé en la bibliothéque de maître Jean Filleau, docteur régent ès droits en ladite université, conseiller du roi, & son avocat au siége présidial dudit Poitiers, 1643. 2° *La preuve historique des litanies de la grande reine de France sainte Radegonde*, contenant par abrégé les actions miraculeuses de sa vie, tirées des historiens François, par M. Jean Filleau, &c. à Poitiers, 1643. Ce sont peut-être-là les ouvrages cités plus haut.

FILOMARINI (Ascanio) cardinal-archevêque de Naples, né dans le château de Chianchisella, dans le diocèse de Bénévent, suivit le cardinal Ladislas d'Aquin à Rome, où il s'acquit beaucoup d'estime, & en particulier, celle du cardinal Maffée Barberin, lequel ayant été fait pape sous le nom d'Urbain VIII, le mit au nombre de ses camériers secrets, qu'on nomme *participans* à la cour de Rome. Ensuite Filomarini accompagna en 1625, le cardinal François Barberin, neveu du pape, en ses légations de France & d'Espagne. Il fut envoyé une seconde fois en Espagne, & refusa l'archevêché de Salerne, que le roi d'Espagne voulut lui donner. A son retour à Rome, il servit le pape & son neveu avec une grande assiduité. On dit que ce pontife lui demanda un jour, s'il espéroit devenir cardinal : *Saint pere*, lui répondit Filomarini, *si je me considére moi-même, je ne dois point espérer cette dignité, mais si je regarde votre générosité, j'y puis avoir quelque prétention.* Il n'en avoit pourtant plus, lorsqu'il vit qu'on avoit élevé aux premieres dignités des gens qui avoient rendu de moindres services que lui. Peu de temps après, l'archevêché de Naples venant à vaquer, par la mort du cardinal Boncompagno, Filomarini le demanda ; & le pape lui répondit en riant, qu'il l'avoit destiné pour un cardinal. Cette réponse le mortifia extrêmement. Il prit le parti de se retirer ; & dans le même temps, le pape qui étoit généreux, ayant tenu consistoire lui donna le chapeau, & l'archevêché de Naples, pour lui faire comprendre qu'il avoit eu raison de lui dire, que cet archevêché n'étoit que pour un cardinal. Ce qui arriva en 1641. Depuis il alla à Naples s'aquitter des devoirs de son ministere. Il souffrit beaucoup pendant la révolte de 1647, & rendit de grands services aux Espagnols, qui lui en témoignerent pourtant très-peu de reconnoissance. Il avoit déja rebâti en 1644 l'église métropolitaine, qui étoit un ouvrage des rois de Naples Charles I & Charles II. En 1655 il rebâtit l'archevêché ; & l'année suivante, il travailla avec beaucoup de zèle à soulager son peuple durant une cruelle peste, qui fit beaucoup de ravage à Naples. Ce cardinal mourut le 3 novembre 1666.

FILOMARINI (Scipion) frere du cardinal dont nous venons de parler, servit dans les Pays-Bas, depuis l'an 1605, jusqu'en 1618. Il fut depuis en Allemagne, où il rendit de bons services à l'empereur, & vint en Italie en 1629 & 1630 pendant les guerres de Piémont. Il servit en Flandre, jusqu'en 1632, qu'il vint combattre pour sa patrie contre l'armée des Turcs, qui s'approchoit d'Otrante. Filomarini mourut en 1647, âgé de 62 ans. * Gualdo Priorato, *scena d'huom. illust. d'Ital. &c.*

FILOTEUS (Antoine de Homodeis) Sicilien, docteur en droit civil & canonique, & très-versé dans le droit pontifical, s'est aussi appliqué à l'histoire naturelle. Il voulut en particulier connoître la constitution naturelle du mont Etna, & il eut le courage de monter jusqu'à trois reprises différentes au sommet de cette montagne, qu'il examina avec l'attention la plus exacte : ce fut en 1533, 1540 & 1545. Ses recherches ont produit l'écrit suivant : *Topographia montis Ætnæ, incendiorumque Ætnæorum historia.* M. Accarias de Serionne n'a fait aucun usage de cet ouvrage dans sa dissertation sur le mont Ætna, dont il a orné sa traduction françoise de l'Ætna de Cornelius Severus. L'ouvrage de Filotée est cité dans l'histoire du mont Vésuve, traduite de l'italien de l'académie des sciences de Naples, par M. Duperron de Castera, en 1741, *in*-12. *Voyez* la page 55. M. l'abbé Lenglet, au supplément de sa *méthode pour étudier l'histoire*, tome II, *in*-4°, page 118, cite cet ouvrage en italien : *La descrittione del sito di Mongibello, da Antonio Filoteo de gli Homodei*, à Palerme, 1611, *in*-4°. Outre cet ouvrage, on a encore d'Antoine Filoteo ou Filotée, 1. *Compilatio decretorum & canonum sacro sancti œcumenici & generalis Tridentini concilii* ; 2. *Sicilia illustrata & restaurata* ; 3. *Historia Siciliæ Hugonis Falcandi* : c'est une nouvelle édition de cet historien. Filoteo vivoit encore en 1566. * *Bibliotheca Sicula. Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740, &c.

FILSJEAN (Etienne) né à Dijon, maître des comptes, mort dans la même ville le 13 de décembre de l'année 1670, à l'âge de 76 ans, étoit habile dans la jurisprudence. M. Philibert de la Mare, à la page 45 de son *conspectus historic. Burgund.* fait mention de deux écrits de ce magistrat, qui sont conservés manuscrits à Dijon ; le premier intitulé : *Mémoire pour justifier que*

la terre & seigneurie de Monthard est domaniale, & qu'elle a toujours relevé du duché de Bourgogne; le second a pour titre: *Mémoire pour justifier que la terre & seigneurie de Nogers est domaniale, & qu'elle a toujours relevé du duché de Bourgogne.* * Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne*, page 216.

FIMALA DERMA, *Suri Ada*, roi de Candi, dans l'isle de Ceylan. Il étoit fils d'un des premiers princes du royaume, & avoit été élevé dès sa jeunesse par les Portugais qui l'avoient mené à Colombo, dans la même isle, où ils l'avoient fait baptiser, & lui avoient fait donner le nom de D. Jean d'Austria, qui étoit celui du frere naturel de Philippe II, roi d'Espagne. Ils le firent ensuite élever à Goa; & voyant que ce jeune seigneur étoit bienfait de sa personne, ils lui donnerent la charge de grand modeliar à Candi, c'est-à-dire, de connétable du royaume, lorsqu'ils se virent les maîtres de ce pays. Après la mort du roi, D. Jean d'Austria se servit si bien de son autorité, qu'il gagna l'affection de tous les gens de guerre : desorte que les cingales ou gentilshommes le déclarerent roi. Lorsqu'il fut sur le trône, au lieu de favoriser les Portugais, sa premiere action, fut de faire tuer tous ceux de cette nation, qui étoient dans la ville de Candi. Pedro Lopez de Sousa, capitaine général de Malaca, qui gardoit une princesse héritiere de la couronne, que les Portugais avoient emmenée dans l'isle de Manar, proche de Ceylan, où ils l'avoient fait baptiser, & nommer D. Catherina, crut pouvoir faire soulever les habitans de Candi, en faveur de cette princesse; & entra dans le royaume avec une armée fort considérable, amenant avec lui D. Catherina, à dessein de l'épouser, & de se faire, par ce moyen, roi de Candi; mais il perdit la bataille en 1590, & D. Jean, qui avoit pris le nom de Fimala Derma, épousa D. Catherina, & acquit ainsi un droit sur la couronne, qu'il ne possédoit auparavant que par celui des armes. * Mandeslo, *tome II* d'Oléarius.

FIMIA (Catulus) d'une famille patricienne de Catane en Sicile, fut célebre jurisconsulte, aimant l'étude, & s'y livra avec l'ardeur la plus vive. Il exerça sept fois l'emploi de juge dans la cour du roi, & mourut dans le lieu de sa naissance le 14 février 1638. On a de lui, 1. *Repertor. v. XII.* 2. *Decisionum t. XII.* 3. *Repertorium feudale.* 4. *Allegationum v. XXVIII.* 5. *Justificationes sententiæ latæ in causâ petitionis vindicatoriæ & reintegratoriæ septem feudorum nuper erectorum in titulum baroniæ Asprimontis.* * *Diction. hist.* édition de Hollande 1740.

FIMIA (Jérôme) de Catane en Sicile, docteur en droit civil & canonique, fut surnommé l'*Aigle volant*, à cause de son grand savoir. Il enseigna le droit impérial à Catane, & eut un grand concours d'auditeurs. Il fut ensuite élevé à la dignité de juge de la cour suprême du roi. Enfin il fut pareillement avocat du roi & procureur fiscal. Il mourut le 18 août 1549. On a de lui, 1. *Addictiones super ritum regni Siciliæ.* 2. *Ad bullam apostolicam Nicolai V & reg. prag. Alfonsi de censibus addictiones.* 3. *Apostillæ in caput, Volentes.* 4. *Consilia feudalia.* 5. *Consilium pro Vincentio Corbera*, &c. * *Dict. hist.* édition de Hollande 1740.

FINAL, ou FINALE, *Finalium & Finarium*, ville d'Italie, avec titre de marquisat, appartient au roi d'Espagne, & est sur la côte de la mer de Gènes, entre Savone & Albengue. Ce marquisat n'a que six milles de long, du côté de la mer, où il a pour limites deux pointes de montagnes. Il a été long-temps à la maison de Carretto; mais les Espagnols surprirent Final en 1602, & firent mourir le dernier seigneur de cette maison. Final est entouré de murailles, avec un château flanqué de quatre tours, & élevé sur une montagne, dont l'avenue est gardée par deux forts. Il y a à un mille de-là, un bourg sur la mer, dit *la marine de Final*, défendu par deux forts élevés au-dessus. *Voyez* CARRETTO. * Léandre Alberti. Sanson.

FINAL, ou FINALE de Modena, petite ville d'Italie, dans les états du duc de Modène, est assez bien fortifiée, & située sur la riviere de Panaro, sur les frontieres du Ferrarois. * Léandre Alberti. Sanson.

FINCK (Gaspard) philosophe & théologien Luthérien, né de parens pauvres à Giessen le 19 octobre 1578, fut pendant quelque temps obligé d'enseigner les autres pour se procurer les moyens de subsister. Louis, landgrave de Hesse, informé de son amour pour les sciences, lui accorda une pension, ce qui lui donna la facilité de pousser ses études à Marpurg. Il y fut reçu maître-ès-arts, & y passa plusieurs années. Lorsqu'on eut établi une académie à Giessen, il y fut honoré de la charge de professeur en logique, en physique & en métaphysique. Après la mort de Jérémie Victor, on lui conféra la chaire de professeur en théologie. En 1616 il fut appellé à Coburg, pour y être prédicateur & surintendant général. Nous ignorons l'année de sa mort. Il est auteur des écrits suivans : 1. *Controversiæ theologicæ & philosophicæ, oppositæ Goclenii, Piscatoris, Angelocratoris & multorum aliorum erroneis opinionibus.* 2. *Disputationes Anti-Goclenianæ.* 3. *De analogia sacramenti Zuinglianâ & fractione panis Calvinistica.* 4. *Prodromus honestæ responsionis ad theses apologeticas Rudolphi Goclenii.* 5. *Oratio theologica inauguralis de quæstione, an B. Lutherus unquam ad partes Zuinglii & asseclarum accesserit.* 6. *De diebus festis & feriatis in ecclesiis Augustanæ confessionis.* 7. *Canonum theologicorum proprietatem & naturam scripturæ sacræ enucleantium centuriæ duæ.* 8. *De monachis, eorumque consiliis, contra Bellarminum.* * *Dict. hist.* édition de Hollande, 1740, & *supplément françois de Basle.*

FINCK (Thomas) né dans la partie du Danemarck, que l'on appelle *le Sud-Jutland*, dans la ville de Flensbourg, le 6 janvier 1561, fut réunir en lui l'éloquence, la physique, la philosophie & la médecine. Son pere, disciple du fameux Philippe Melanchthon, eut soin de sa premiere éducation, qui fut continuée par son oncle Reinold Torschmeden, homme de mérite. A l'âge de seize ans il alla à Strasbourg, où il employa cinq années à l'étude sous MM. Sturme, Melchior Junius *ou* le Jeune, Giphanius, Golius, Benzius & plusieurs autres dont les noms sont en honneur dans la république des lettres. La philosophie, les mathématiques & l'éloquence furent ce qui l'occupa le plus pendant ces cinq années. Il donna encore près d'un an à la visite des plus fameuses universités d'Allemagne, surtout à celles d'Iéne, de Wittemberg, de Heidelberg & de Leipsick. Lorsqu'ensuite il retourna chez lui, il trouva que sa réputation l'y avoit précédé, & à peine y fut-il arrivé que Henri Randzovius l'appella auprès de lui à Bredenberg, & depuis ce temps il lui fit tout le bien qui fut en son pouvoir, & l'honora toujours de son estime & de ses éloges. Dans la suite étant allé à Basle, il entra en liaison & en conversation avec tous les savans, qui étoient en assez grand nombre dans cette ville, & il y publia en 1583 un traité de géométrie qui fut reçu avec applaudissement, & qui lui attira des louanges des plus consommés dans cette science. De Basle il alla en Italie, & écouta à Padoue, Paterne, Mercurialis, Bottoni, Capivaccio, Guilandin, Aquapendente, Piccolomini, Zabarella & plusieurs autres, dont la plupart le regarderent moins comme un disciple que comme un maître, & un maître habile. Pendant ce temps-là on le fit procureur de la nation Allemande, & ensuite conseiller; & si ces charges l'honorerent, on peut dire aussi qu'il les honora lui-même par la maniere avec laquelle il les remplit, & la capacité qu'il y montra. A Pise, il choisit pour amis Cœsalpini & Bonami, qui l'ont loué dans leurs écrits. Enfin, après un séjour de quatre ans en Italie, il revint à Basle, où il fut fait docteur en médecine en 1587. Revêtu de ce titre, il crut qu'il en seroit encore plus digne s'il prenoit connoissance de toutes les académies les plus fameuses d'Allemagne, & du Nord, non pour y faire parade

parade de ce qu'il savoit, mais pour se perfectioner dans ce qu'il avoit appris, & acquérir ce qu'il ne savoit point encore; car il croyoit qu'un homme d'étude ne devoit point avoir d'autre but dans ses voyages, même dans ceux que l'intérêt de sa propre santé pouvoit demander. Revenu enfin de ces courses littéraires, le prince Philippe, duc de Sleswig & de Holsace, l'appella à Gottorp & le fit son médecin. En 1591 on lui donna une chaire de professeur en mathématiques dans l'université de Copenhague, & il l'occupa jusqu'en 1602 qu'on le fit premier professeur d'éloquence. Il fut chargé quelque temps après de la régie des biens de l'*œconomie & de la communauté royale*. Il ne fut fait professeur en médecine qu'en 1603. Les biens qu'il fit à Copenhague lui ont attiré une estime universelle qui alla jusqu'à la vénération. Il augmenta tellement en effet les biens de l'œconomie, qu'on fut depuis en état d'y nourir quarante éléves de plus que le nombre ordinaire. Les édifices de la communauté ayant été brulés, il les répara avec cette magnificence qu'on y admire aujourdhui. Il légua une somme considérable aux étudians en médecine & en philosophie, & en laissa encore beaucoup aux pauvres. Il poussa sa carriere jusqu'à quatre-vingt-seize ans, & mourut le 26 avril 1656, à Copenhague. On honora son tombeau de l'épitaphe suivante.

D. O. M. S.

THOMAS FINCKIUS Flensburgensis, philosophiæ & medicinæ doctor, illustrissimi Holsatiæ ducis Philippi medicus quondam aulicus, academiæ postea Hafniensis mathematicus; & eloquentiæ per XIII, medicinæ vero LIII professor publicus, facultatis decanus & senior, canonicus Roskildensis, regiæ stud. œconom. LIV ann. præfectus, dum vixit pater, avus, abavus, atavus, LXXIX lib. viduitat. XLII, ætatis XCVI, VI Kalend. Maii, M DC LVI placidè defunctus, ex dormitorio suo gloriosam resurrectionem expectat.

Pour honorer davantage sa mémoire, on a fait aussi graver l'inscription suivante, dans le lieu où se donnent les leçons d'anatomie dans la même ville.

Musæum naturæ
Liberali manu
Divini senis
D. THOMÆ FINCKII,
Professoris per annos LVI,
Optimè meriti:
In quem natura omnia sua
Munera contulit,
Publico bono extructum,
Ut cum naturæ perennitate
Fama ejus esset semper
Superstes.
A. C. M DC LVIII.

Les ouvrages de Thomas Finck, sont: *Geometriæ rotundi libri XIV*, à Basle en 1591, *in*-4°. *De constitutione matheseos*, à Copenhague en 1591, *in*-4°. *Horoscopographia, sive de inveniendo stellarum situ astrologia*, à Slesvic en 1591, *in*-4°. *De hypothesibus astronomicis, dimensionibus mundi, ac primi motus circulis*, en 1594, *in*-4°. *De ortu & occasu siderum*, en 1595, *in*-4°. *De diebus & noctibus*, en 1601, *in*-4°. *De mensibus & annis*, en 1602, *in*-4°. *Tabulæ multiplicationis & divisionis*, en 1604, *in*-4°. *Ephemerides variæ*, *in*-4°. *Tres tabulæ quotidiano numerandi usui accommodatæ*, en 1615, *in*-16. *De medicinæ constitutione*, en 1617, *in*-4°. *Appendix de canonis triangulorum usu etiam in cyclo metricis*, en 1617, *in*-4°. Ces ouvrages ont été imprimés à Copenhague. *Disputationes de peste, hydrope, &c.* * *Programma funeb. in morte Thomæ Finckii.* Cette piéce se trouve dans Manget, *biblioth. script. medic. lib. 6.*

FINCOMARCHUS, XXXV roi d'Ecosse, succéda à *Crathilinthus* & remporta divers avantages contre les Romains, qui, affoiblis par leurs guerres civiles, les laisserent enfin en paix; repos dont il profita pour l'avancement du christianisme. Il fournit à l'entretien des Chrétiens Bretons, qui se réfugioient en Ecosse, pour éviter la persécution de Dioclétien. Plusieurs de ces persécutés étant d'un savoir éminent, & d'une sainteté distinguée, les maisons où ils avoient habité, furent ensuite changées en églises. Fincomarcus ayant gouverné avec beaucoup de justice, mourut l'an 47 de son regne, vers l'an 321 de Jesus-Christ * Buchanan.

FINDA, ville capitale d'un royaume de même nom, dans la contrée de Jersengo, dans l'isle de Niphon, la principale de celles du Japon. * Mati, *diction.*

FINDOCHUS, XXXI roi d'Ecosse, succéda à *Natalochus*. Il étoit de la famille royale, ce qui joint à ses qualités excellentes, le fit choisir pour roi. Il gouverna avec beaucoup de justice, & fut religieux observateur de sa parole. Sous son regne Donald passa des isles dans la terre ferme pour s'en emparer; mais il fut défait; & se noya en s'enfuyant. Les habitans des isles, assistés des Irlandois, renouvellerent la guerre, sous la conduite de Donald, fils de Donald. Mais Findochus les contraignit à se retirer, s'empara des isles, & en ruina plusieurs. Donald eut ensuite recours à la fraude. Il suborna deux assassins, qui feignirent être des gentilshommes des isles fort maltraités par Donald. Ils s'insinuerent si bien dans les bonnes graces de Findochus, qu'ils se défirent enfin de ce bon prince. Mais ils n'échaperent pas la punition, ils furent pris & exécutés, après avoir accusé Donald & Caranthius le propre frére du roi. Le dernier, pour éviter la punition, s'enfuit à Rome. Ce qui arriva vers l'an 269 de J. C. * Buchanan. Helvicus.

FINE, *cherchez* PORTOFINO.

FINÉ (Oronce), mathématicien célébre, né en 1494, à Briançon en Dauphiné, étoit fils de *François* Finé, médecin de la même ville. Un nommé Antoine Silvestre, qui étoit aussi de Briançon, & qui professoit les humanités au collége de Montaigu, le fit entrer au collége de Navarre, où il fit ses humanités & sa philosophie. Dès son enfance, il fit de si grands progrès dans les sciences, qu'il mérita la premiere place entre les mathématiciens de son temps. Le roi François I le choisit pour enseigner publiquement les mathématiques à Paris, lorsqu'il y assembla en 1530 les plus doctes en chaque science. Finé les avoit enseignées d'abord au collége de maître Gervais; & il les enseigna ensuite comme professeur royal; il publia divers ouvrages de géometrie, d'optique, de géographie, d'astrologie, &c. Son génie étoit d'une très-grande pénétration pour la méchanique. L'horloge qu'il inventa en 1553, dont on a donné une description dans le journal des savans, du 29 mars 1694, édition d'Amsterdam; en est une preuve convaincante. Il mourut très-pauvre, sous le regne de Henri II, le 6 jour d'octobre 1555; à l'âge de soixante & un ans, à quatre heures après midi, qui avoit été l'heure de sa naissance. Les plus beaux esprits de ce temps-là firent à sa louange des vers & des épitaphes, dont il fut fait un livre intitulé, *Funebre symbolum aliquot doctorum virorum, viro doctissimo Orontio Finæo.* Antoine Mizault, médecin, écrivit sa vie, & Scevole de Sainte-Marthe fit son éloge entre ceux des doctes François. Il laissa en mourant une très-nombreuse famille chargée de dettes. Jean Finé régenta la philosophie au collége d'Harcourt. Il fut élu recteur de l'université de Paris le 10 octobre 1565, & ne garda cette place que jusqu'au 17 décembre de la même année. Il fut ensuite chanoine de Meaux, enfin doyen de la faculté de théologie de Paris, dont il avoit été reçu docteur en 1566. Jean Finé mourut en 1609 dans l'année de son

décanat. * *Voyez* la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. franc.* Vossius, *de scient. math.* Chorier, *histoire de Dauphiné*, *tom. II.* De Thou, *hist. liv.* 16. Bayle, *dictionnaire critique, seconde édition.*

FINE DE BRIANVILLE (Claude-Oronce) étoit de Briançon en Dauphiné, de même que le célébre mathématicien Oronce Finé, son parent, dont il lui fit porter le nom. Claude embrassa l'état ecclésiastique, & eut une charge d'aumônier du roi. On met sa mort en 1675. Guy Allard, dans sa *bibliothéque du Dauphiné*, pag. 105, dit qu'il a eu l'abbaye de saint Benoît de Quinçai (ou de Quincy) près la ville de Poitiers. Il ajoute qu'il acquit beaucoup d'estime à la cour & parmi les savans. Allard nous instruit peu de ses ouvrages. L'abbé de Brianville en a fait plusieurs sur l'histoire sainte & profane, sur le blason, la géographie, &c. 1. dès 1670, il donna l'histoire sacrée de l'ancien & du nouveau testament, en tableaux ou figures gravées par Sébastien le Clerc, pour monseigneur le dauphin, avec leur explication suivant le texte de l'écriture & quelques remarques chronologiques, à Paris, 3 vol. *in*-12. Nous trouvons ce même ouvrage avec les dates de 1675 & 1677, aussi à Paris, & avec le même nombre de volumes; & encore en 1693. 2. *Abrégé chronologique de l'histoire de France, pour la chronologie, les généalogies, & les faits mémorables, le caractere moral & politique des rois, avec leurs portraits*, à Paris, 1664, 1667, 1674, *in*-12. M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'histoire, t.* 3, *pag.* 35) dit que cet abrégé est écrit avec exactitude, & bon pour mettre entre les mains des jeunes gens. 3. *Lettres latines de* Jacques de Bongars, *ambassadeur du roi Henri IV en diverses négociations*, traduites en françois, à Paris, chez Pierre le Petit, 1668, 2 vol. *in*-12. On attribue cette traduction à l'abbé de Brianville. Elle est dédiée à M. le dauphin. Elle fut réimprimée en 1694, avec toutes les fautes qui étoient dans l'édition de 1668; mais en 1695, on imprima de nouveau cette traduction revue avec soin, corrigée en beaucoup d'endroits, & enrichie de diverses augmentations, sur-tout de 34 lettres françoises de M. de Bongars, qui avoient été imprimées autrefois séparément. *Voyez* l'avertissement qui est au-devant de cette derniere édition, faite à la Haye, en 2 vol. *in*-12. Nous ignorons le nom & la qualité de l'éditeur; dans son avertissement il ne nomme point le traducteur. 4. Le *jeu d'armoiries des souverains & états de l'Europe.* C'est un petit volume *in*-12, qui a été plusieurs fois imprimé, & dans lequel l'auteur a su allier heureusement le blason, la géographie & l'histoire. 5. *Instruction pour le nouveau jeu des cartes des portraits de nos rois*, en 1675. * *Voyez*, outre la *bibliothéque du Dauphiné*, par Allard, la *préface de l'éloge historique de Lyon*, par le pere Menestrier, Jésuite. L'un & l'autre ne parlent point de la traduction des lettres de Bongars; & nous n'assurons point non plus qu'elle soit de l'abbé de Brianville, n'ayant que des conjectures.

FINETI (Jean) jurisconsulte célébre de Venise, vers l'an 1570, composa divers ouvrages, comme *discorsi & corsi de penna*, & fut en très-grande réputation. *Voyez* son éloge dans la seconde partie du *théâtre des hommes de lettres* de l'abbé Ghilini.

FINI (François-Antoine) né à Minervino dans le royaume de Naples, le 26 mai 1669, entra vers l'an 1690 au service du cardinal Orsini, depuis pape sous le nom de Benoît XIII, qui le fit archiprêtre de son église de Bénévent. Ce fut à sa recommandation qu'il fut nommé au mois de juin 1722, par le pape Innocent XIII, aux évêchés unis d'Avellino & de Frigenti, dans le même royaume de Naples, qui furent proposés pour lui dans un consistoire le 6 juillet, ensuite de quoi il fut sacré le 15 novembre de la même année 1722, dans l'église de Bénévent, par le cardinal Orsini son patron, qui étant devenu pape, le déclara évêque assistant au trône pontifical le 15 août 1724, & proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Damas *in partibus Infidelium* le 20 décembre suivant. Il le choisit pour être secrétaire du concile romain, qu'il tint en 1725, dans le palais de Latran, & le déclara son maître de chambre le 12 juin 1726. Les fonctions de cette charge ne lui permettant pas de s'aquitter des devoirs de l'épiscopat, il donna le 24 juillet suivant sa démission de l'évêché d'Avellino & Frigenti, sur lequel il se réserva néanmoins une forte pension. Benoît XIII, dont il étoit un des confidens des plus intimes, le créa cardinal le 9 décembre de la même année 1726: mais il fut réservé alors *in petto*, & ne fut déclaré que le 26 janvier 1728. Ce pontife fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 29 du même mois de janvier, & le choisit au mois de février suivant pour son théologien, à l'exemple du pape Clément VIII, qui avoit le cardinal Bellarmin auprès de lui en la même qualité. Le 8 mars de la même année il fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna le titre de sainte Marie *in Via lata*, qu'il quitta en 1729 pour opter celui de saint Sixte *le Vieux*, vacant par la mort du cardinal de Noailles. Benoît XIII le nomma encore son prodataire au mois d'avril 1729. Mais après la mort de ce pontife sa conduite fut recherchée par la congrégation établie par Clément XII au commencement de son pontificat, contre ceux qui étoient soupçonnés d'avoir malversé sous le regne de son prédécesseur. Cette congrégation commença par faire enlever la nuit du 25 au 26 juillet 1730, du palais du cardinal Fini, sa vaisselle, son argent & ses papiers, ne lui laissant que le nécessaire. On lui fit insinuer en même temps de ne se point trouver aux consistoires, ni à aucune cérémonie publique, & il fut obligé par un ordre supérieur de remettre tous les papiers appartenans au tribunal du saint office dont il étoit chargé. Il reçut au mois de janvier 1731, de la secrétairerie d'état, par ordre du pape, un billet par lequel la voix active & passive dans les congrégations du saint Office, d'Avignon & de l'Immunité, lui étoit ôtée. Sur quoi il envoya sa renonciation de toutes celles dont il étoit. Ce cardinal s'étant mêlé des affaires de la Savoye, & ayant eu part aux concessions accordées au souverain de cet état par Benoît XIII, il fut examiné & subit divers interrogatoires à cette occasion sur la fin du mois d'avril 1731, en présence de trois cardinaux députés de la congrégation surnommée *Super nonnullis*; mais depuis le pape le reçut en grace au commencement du mois d'octobre 1732, & la voix active & passive dans le sacré collége, dont il étoit privé, lui fut rendue, & il rentra comme par le passé dans toutes les fonctions de sa dignité. Ce cardinal est mort le 4 d'avril 1743, dans la soixante-quinziéme année de son âge.

FINI, surnommé d'*Adria*, *cherchez* FINO.

FINIANA, ou FINANA, anciennement *Accitum*, bourg de Grenade en Espagne, est environ à trois lieues de la ville de Baëça, du côté du midi. * Baudrand.

FININGHAM (Robert) de Norfolck, cordelier Anglois, a fait un traité latin *des cas réservés au pape.* Il vivoit encore l'an 1460. * Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast.*

FINIGUERRA, *cherchez* MASO, dit Finiguerra.

FINISTERRE (le cap de) anciennement *Nerium*, *Celticum*, & *Artabrum promontorium*, cap d'Espagne dans la Galice. C'est celui qui s'avance le plus dans l'Océan occidental, & c'est pour cette raison, qu'on lui a donné le nom de *Finisterre*, c'est-à-dire, *l'extrémité de la terre.* Il y a sur ce cap un bourg, qui porte le même nom. * Baudrand.

FINIUS ADRIANUS, *cherchez* FINO, surnommé d'*Adria.*

FINKELEI, ville d'Angleterre, dans le diocèse de

Durham, *Finchala*, ou *Fincenhala*, est éloignée de plus de cent soixante milles de Cantorbéri. Eanbald, archevêque d'York, y célébra l'an 798 un concile, où l'on parla de la fête de Pâque, & de l'observation des canons. * Camden.

FINKENBLOK (Jacques) prêtre, fut le premier qui osa annoncer publiquement les erreurs de Luther dans la Prusse royale. Ce fut le 13 juillet 1522, qu'il fit son premier sermon sur la montagne d'Hagelsberg. Il y eut quantité d'auditeurs qui l'amenerent ensuite dans une église dédiée à sainte Gertrude, où il continua les fêtes & dimanches, de leur enseigner cette pernicieuse doctrine. Sigismond, roi de Pologne, en ayant été averti, fit publier dans ce pays-là plusieurs ordonnances l'année suivante, par lesquelles il défendit sous de grandes peines, aucune innovation dans la religion. Ces loix obligerent ce prêtre de se retirer à Vittemberg, d'où un riche bourgeois de Dantzic, nommé *Voupleċten*, le fit revenir dans la Prusse. * Hartknock, *dissert. XIV de orig. rel. christ. in Pruss.*

FINLANDE, grand pays de Suéde, avec titre de duché, a été quelquefois l'apanage des fils des rois. Il est situé entre le golfe de Bothnie au couchant, la Laponie au septentrion, & le golfe de Finlande au midi. On y comprend six provinces, qui sont, la Cajanie & Finlande, sur le golfe de Bothnie; Niland & Carélie, sur celui de Finlande; Kexholm, vers les lacs Ladoga & Onéga; Savolax & Tavasthus dans le milieu du pays. Les auteurs Latins donnent à la Finlande les noms de *Finnia*, *Finnonia*, & *Finlandia*. Pline, au contraire, la nomme *Finningia*, & a cru, sans raison, qu'elle étoit une isle. Le pays est assez fertile, abondant en grains, & commode pour le pâturage. Il y a deux villes qui sont en quelque réputation; Abo, où il y a un siége épiscopal; & Vibourg, ville marchande, bâtie dans le fond du golfe Finnique. * Cluvier, *liv. 3 introd. géogr.* Munster, *liv. 4 cosmogr. &c.*

FINMARCHIE, au septentrion de la Norwége, est une grande contrée, dont les habitans, excepté ceux des isles, n'ont point de demeure fixe, ensorte que ceux qui se trouvent les premiers en un lieu, y font leur habitation. Une partie dépend du roi de Danemarck, & l'autre de celui de Suéde. * Cluvier, *liv. 3 introd. géogr.* Baudrand.

FINNAN, *cherchez* FINUS.

FINO, FINI, surnommé d'*Adria*, étoit un savant du XV siécle, & qui n'est mort que dans le XVI. Il sortoit d'une ancienne famille noble, qui s'étoit transportée de la ville d'Adria dans celle de Ferrare. Il fut maître du trésor du duc de Ferrare. Il s'étoit appliqué particulierement à l'étude des langues grecque & hébraïque, & à plusieurs autres sciences. Fino mourut en 1517 à l'âge de 86 ans. Il s'est fait une haute réputation par son gros volume *in*-4°. intitulé : *Flagellum Judæorum*, dans lequel il prouve avec beaucoup de force & de solidité que le Messie est venu, & que ce Messie est Jesus-Christ. Ce traité, où il y a beaucoup & peut-être trop d'érudition, est divisé en neuf livres. Comme les Juifs avoient tâché de le supprimer, Daniel Fini son fils, maître des archives de la république de Ferrare, le fit réimprimer à Venise en 1538, & y mit le nom de son pere, qui ne s'étoit point nommé dans la premiere édition. Cet ouvrage a été encore réimprimé à Venise en 1569, & à Ferrare en 1573. Cœlio Calcagnini le loue beaucoup dans la 16 du livre XII de ses épîtres, adressée à Daniel Fini. Alemanius Fino, qui a publié l'*histoire de Crême*, & quelques autres ouvrages, sortoit de cette même famille. * Riccioli, *chronolog. to. 4, ind. p.* 227. P. Donato Calvi, *scena litt. de scriptor. Bergam. p.* 18. *Istoria di Trieste del* P. Ireneo della Croce, *pag.* 286. Jean-Albert Fabricius, dans son traité latin de ceux qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion chrétienne, *p.* 579. Wolfii, *bibliotheca hebræa*, *&c.* Fabricius, *bibl. med. & infim. latin.* liv. IV, p. 498.

FINOT (Raymond-Jacob) célébre médecin, étoit de Béziers en Languedoc, où il étudia les belles-lettres & la philosophie avec distinction. Plein de ces connoissances, quoique fort jeune encore, il alla à Montpellier en 1656, & s'y appliqua à l'étude de la médecine. Cette célébre faculté n'eut pas de peine à reconnoître la supériorité de son mérite : elle l'admit aux degrés, & lui donna le bonnet de docteur, en 1659. L'inclination de M. Finot pour les sciences, & ses rares talens pour la médecine, ne lui permirent pas de se borner à la province. Il vint à Paris, n'ayant encore que 25 ans; mais avec un esprit juste & sensé, une mémoire heureuse, une éloquence naturelle, & une grande douceur de mœurs, qui le firent en peu de temps estimer & rechercher. Ces dispositions avantageuses, apportées en 1664 dans la faculté de médecine de Paris, la plus savante du monde & la plus renommée, lui mériterent un rang distingué dans cette célébre compagnie. On y aima sa bonté, sa probité, son érudition, son habileté, sa sagesse. Tout ce qu'il fit pour cette fameuse école, l'honora. Ses thèses savantes & judicieuses, ses discours éloquens, ses leçons anatomiques, les écrits qu'il y dicta, furent les preuves & les témoins de son mérite. On a encore plusieurs de ses thèses, dont on fait une estime particuliere. Dans celle du 9 mars 1673 (*non ergo fructus vino temperati salubriores*) M. Finot découvre avec autant d'agrément que d'utilité la nature des fruits & de la boisson qui doit les accompagner; par où l'on voit la parfaite connoissance qu'il avoit du régime, cette partie principale de la médecine. Dans une deuxiéme du 23 décembre 1677, dont la conclusion est, *non ergo ex urinis certa valetudinis auguria*, il montre son discernement dans l'exercice de la médecine, & la justesse de ses observations. Dans une troisiéme du 13 de janvier 1701, où il est traité du rallentissement du sang dans les maladies, l'habile médecin fait voir une méditation profonde sur l'économie du corps humain, & une connoissance singuliere de la nature & du cours du sang, & prouve sa rare capacité & sa grande expérience. La conclusion de cette thèse est : *non ergo quia celerior pulsus, celerior sanguinis circuitus.* Mais d'autres témoins ont encore long-temps parlé en faveur de M. Finot : les cures singulieres & sans nombre qu'il a faites, ont été autant de voix qui ont publié son habileté, son expérience, sa capacité. Il ordonnoit peu de remédes : il falloit que la nécessité le contraignît à les employer. Il avoit plus de confiance dans un bon régime que dans ces secours violens. Sur-tout il n'avoit presque jamais recours aux remédes chauds, qui, comme il le disoit, tuent le malade en chassant la maladie; il commençoit presque toujours par faire saigner ceux qui avoient recours à ses avis, & il ne se servoit des purgatifs qu'avec beaucoup de discrétion, convaincu, disoit-il encore, que ce sont des poisons tempérés, auxquels la moindre faute du médecin peut rendre leur malignité. Il étoit aussi habile à prévenir les maladies qu'à les guérir. Il se distinguoit encore par le soin, si négligé communément, qu'il prenoit de rétablir entierement les malades. La même pénétration qui lui manifestoit les commencemens du mal encore cachés, lui en découvroit les restes, causes funestes de rechutes plus funestes que le mal, quand on ne les suit pas aussi attentivement qu'il le faisoit. M. Finot est mort à Paris, le 28 de septembre 1709, d'une pleurésie, âgé de soixante-douze ans. Sa mort à cet âge fait son éloge. En effet, né comme il étoit habituellement phthisique, & dans une consomption toujours prochaine, il ne falloit pas moins qu'une habileté telle que la sienne pour prolonger ses jours beaucoup au-delà du terme que les plus habiles médecins lui avoient donné. Nous devons son éloge à

feu M. Hecquet, son confrere & son ami. Il est contenu dans une lettre que ce pieux & savant médecin écrivit au pere Tournemine, Jésuite, qui l'a fait imprimer dans les *mémoires de Trévoux*, du mois de *juin* 1710, article quatre-vingt-huit. Il en est aussi parlé avec beaucoup de distinction dans les différens éloges de M. Hecquet lui-même, dont deux qui sont de M. l'abbé Goujet, sont imprimés, l'un dans le tome XXVIII de la *bibliothéque françoise*, ou *histoire littéraire de la France*, à Amsterdam, chez du Sauzet; l'autre plus abrégée, dans le XLI volume des *mémoires* du pere Niceron; & le troisiéme qui est de M. le Févre de Saint-Marc, à la tête de la *médecine des pauvres*, ouvrage posthume de M. Hecquet.

FINTENUS, évêque de Lindisfarne, en Angleterre, vivoit dans le VII siécle, & soutenoit vers l'an 660, de bouche & par écrit, qu'on devoit célébrer la fête de Pâque le 14 jour de la lune, quand elle tomboit à un jour de dimanche, au lieu que les autres églises la remettoient au dimanche suivant. Il s'attachoit en cela aux anciennes traditions de l'église des isles Britanniques, laquelle, avant que le moine Augustin eût été envoyé en ce royaume par S. Grégoire *le grand*, suivoit celle des églises d'Asie. * Bede, *liv. 2 & 3, histoire angl.* Usser, *Britan. eccles. aut.*

FINUS ou FINNAN, ancien roi d'Ecosse, succéda à Josina, son pere, & regna 30 ans. * Buchan. *hist. d'Ecosse.*

FIONDA, anciennement *Phasselis* & *Pytiussa*, ville autrefois épiscopale; mais fort déchue. Elle est en Asie dans la Natolie, sur le golfe de Satalie, environ à vingt lieues de la ville de Satalie du côté du couchant. * Baudrand.

FIORAVANTI (Jérôme) Jésuite au commencement du XVII siécle, savoit la théologie & les langues, & fut employé dans de grandes affaires. Il fut confesseur du pape Clément VIII, & mourut à Rome qui étoit sa patrie, le 9 octobre de l'an 1630. Il a écrit trois livres de la Trinité, & des explications sur quelques passages difficiles de l'écriture. * Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Le Mire, *de script. sac. XVII.*

FIORENZUOLA, autrefois ville épiscopale de la Pouille, maintenant village de la Capitanate, située près de Nocera, à l'évêché de laquelle le sien a été uni. * Baudrand.

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA, petite ville d'Italie dans la Romagne Florentine, sur la riviere de Santerno, entre Florence & Boulogne, environ à neuf lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dict.*

FIORENZUOLA ou FIRENZUOLA, autre petite ville d'Italie dans la Romagne Florentine. Elle est dans l'état de Brusseto, partie de celui de Parme, entre Plaisance & Parme, à quatre ou cinq lieues de la premiere, & à sept de la derniere. * Mati, *dict.*

☞ FIRANDO, petit royaume du Japon, dans une isle adjacente à celle de Ximo, & qui fait partie du Figen, avec une ville de même nom. Il a un port sur la mer de Corée, qui est assez grand. Les Portugais, les Anglois, & les Hollandois l'ont toujours préféré à tous les autres du Japon, parcequ'il est plus facile d'y aborder qu'à aucun autre, & que les navires y sont parfaitement à l'abri de tous les vents & de tous les orages. Le roi de Firando n'étoit pas fort riche, avant que les Européens y eussent établi le centre de leur commerce, & il paroît qu'il est fort déchu du crédit & de l'opulence où cette préférence l'avoit élevé, depuis que tout l'empire obéit à un seul monarque; car les Hollandois, dans leurs relations, ne l'appellent presque jamais que *le seigneur de Firando.* Le christianisme y a été longtemps très-florissant, quoique toujours persécuté. Les Hollandois y ont eu leur principal comptoir jusqu'à l'année 1645: ils y avoient même élevé de très-beaux bâtimens de pierre; mais cette même année l'empereur, qui craignit sans doute que ces édifices ne leur servissent de forteresse, leur ordonna de les abattre, & il fallut obéir. Peu de temps après ils furent contraints d'abandonner tout-à-fait Firando, & d'aller se renfermer dans l'isle de Désima, où ils sont encore. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FIRENZUOLA (Ange) poëte & philosophe Italien, né à Florence, d'une famille considérable, originaire de Firenzuola entre Florence & Boulogne, dont le nom étoit *Nannini*, étoit fils de *Sébastien* Nannini, qui remplissoit à Florence des emplois distingués, & de *N.* Braccio, qui descendoit d'*Alexandre* Braccio, secrétaire de la république de Florence, & dont on a quelques ouvrages. Ange s'appliqua dans sa patrie à l'étude des belles-lettres, jusqu'à l'âge de 16 ans, qu'on l'envoya à Sienne, & ensuite à Pérouse, pour y étudier en droit. Cette étude faite, quoique contre son gout, il passa à Rome, où il exerça pendant quelque temps la profession d'avocat; mais voyant que cet état ne le conduisoit à rien, il le quitta, & se retira dans la congrégation des moines de Vallombreuse. Ce fut alors qu'il laissa le nom de Nannini, pour prendre celui de *Firenzuola.* Libre alors de suivre son gout, il se donna tout entier aux belles-lettres. Il fut reçu à l'académie des *Humidi* de Florence, & eut dans son ordre le titre d'abbé. Poccianti dit qu'il quitta cet ordre quelque temps avant sa mort. Il fut bien venu auprès du pape Clément VII, qui se plaisoit à entendre lire ses ouvrages. Il demeura même du temps à Rome, & il y mourut; on ne sait en quelle année. Il vivoit encore en 1545; mais on lit dans l'épître que Laurent Scala a mise à la tête de ses ouvrages en prose, & qui est datée du 4 novembre 1548, qu'il étoit mort depuis peu d'années. Il fut enterré dans l'église de son ordre. Sa prose & ses vers sont estimés. Voici la liste de ses ouvrages: I. *Prose di M. Agnolo Firenzuola, Fiorentino*; à Florence, 1548, *in*-8°, & 1552, *in*-8°; & encore en 1562, *in*-8°. Ce recueil a été publié par Laurent Scala, & contient les piéces suivantes: 1. *Discorsi de gli animali*; cet ouvrage a été imprimé à part, avec quelques autres du même gout, par divers auteurs, à Venise, 1622, *in*-8°. On en a aussi deux traductions françoises: l'une anonyme, à Lyon, 1556, *in*-16; l'autre par Pierre de la Rivey, de Troyes en Champagne; à Lyon, 1579, *in*-16. 2. *Dialogo delle bellezze delle donne*, avec une élégie à *Selvaggia*, en vers non rimés: le dialogue a été traduit en françois, par J. Pallet, Saintongeois; à Paris, 1578, *in*-8°. 3. *Ragionamenti amorosi*; avec une lettre de Firenzuola, à la louange des dames, & une épître dédicatoire de Louis Domenichi. 4. *Novelle otto.* 5. *Discacciamento delle nuove lettere.* *II. Le rime di M. Agnolo Firenzuola*; à Florence, 1549, *in*-8°. Laurent Scala est encore l'éditeur de ces poësies: on y trouve la *Canzone in lode della Salciccia*, qui a été commentée par un auteur inconnu, qui a pris le nom de *Grappa*, dont le commentaire a été imprimé en 1545. *III. Apuleio dell' Asino d'oro, tradotto per M. Agnolo Firenzuola*; à Florence, 1549, *in*-8°, & encore plusieurs fois depuis. *IV. I lucidi, comedia*, en prose; à Florence, 1549, *in*-8°: cette édition est de Louis Domenichi. *V. La Trinuzia, comedia*, en prose; à Florence, 1551, *in*-8°. VI. Dans les lettres écrites à Pierre Aretin, imprimées à Venise, en 1552, on en voit une de Firenzuola, datée du 5 octobre 1541. * *Catalogus scriptorum Florentinorum Michaelis Poccianti.* Giulio Negri, *istoria de' Fiorentini scrittori.* Le pere Niceron, *mémoires*, &c. tome XXXVIII, page 397 & suivantes. *Bibliotheca italiana*, &c. édition de Venise, 1728, *in*-4°, page 109, 114, 115, 127, 128, 141, 143, 149.

FIRLEI, ancienne & illustre maison de Pologne, qui est éteinte, embrassa la religion protestante l'an 1552, & se montra très-zèlée à la maintenir. *Jean* Fir-

ki, palatin de Cracovie, & maréchal du royaume, obtint de Henri III, roi de Pologne, à son couronnement l'an 1574, qu'il s'obligeât par serment de solliciter son frere Charles IX, roi de France, de rétablir les Protestans de son royaume dans le libre exercice de leur religion, & dans leurs charges. * *Voyez* de Thou, qui raconte la chose au long, *au liv. LVII. Jean*, & *André*, barons de Dambrowiski, ses fils, ont paru avec gloire dans l'université de Basle, vers l'an 1604. *Voyez* Lætus, *en l'abrégé de l'histoire universelle.*

FIRMICUS MATERNUS (Julius) ou Julius MATERNUS FIRMICUS, écrivain ecclésiastique, qui vivoit dans le quatriéme siécle. On ne peut dire avec certitude ce qu'étoit Firmicus: cependant le titre de *Clarissime* qu'on lui donne à la tête de l'écrit qu'il adressa aux empereurs Constantius & Constant, fait voir qu'on le croyoit sénateur Romain. Quelques-uns, mais sans fondement, l'ont fait évêque, & le confondent tantôt avec saint Materne, évêque de Milan, tantôt avec Julius, qu'on dit avoir été évêque de la même ville; mais saint Materne étoit mort dès l'an 314, au lieu que Firmicus Maternus vivoit encore sous Constantius; & ce Julius qu'on prétend avoir été évêque de Milan, n'est connu que par les souscriptions d'un concile de Rome, qui ne se tint jamais, & qui est de l'invention d'Isidore, auteur des fausses décrétales. Julius Firmicus ayant embrassé la religion chrétienne, s'instruisit dans les divines écri tures des vérités qu'il devoit croire, & dont il devoit devenir dans la suite un zélé défenseur. C'est ce qu'il fit paroître dans un écrit intitulé, *de l'erreur & de la fausseté des religions profanes*, où en montrant la vanité des idoles, il établit divers points de la religion chrétienne. Il l'envoya aux empereurs Constantius & Constant, dans la vue de les engager à ruiner les restes du paganisme. Ce qu'il dit du voyage de Constant en Angleterre, est une preuve qu'il n'écrivit au plutôt son ouvrage, qu'en 343, & il n'a pu l'écrire plus tard qu'en 350, temps auquel ce prince fut tué, par ordre de Magnence. Il manque quelque chose au commencement de l'ouvrage de Firmicus: on voit qu'il y parloit de la formation & de la chute de l'homme. Cet ouvrage a paru pour la premiere fois, à ce qu'on croit, en 1562. Ce fut Matthias Flaccus qui le fit imprimer cette année à Strasbourg, *in*-8°. Il fut réimprimé à Heidelberg, parmi les *Michrologues*, en 1599; & depuis à Basle, en 1603, avec les notes de Jean Wower; & avec l'Octavius de Minutius Félix, à Leyde, en 1652, *in*-4°; à Paris, en 1666, *in-fol.* à la suite des ouvrages de S. Cyprien, de l'édition de M. le Prieur; en 1709, à Leyde, *in*-8°, & encore depuis, & dans les bibliothéques des peres. G. Kempher a traduit le même ouvrage en flamand, & l'a donné ainsi en 1717 ou 1718 *in*-8° à Alcmaër, en Hollande. M. de Boze, dans sa dissertation sur les sacrifices appellés *Tauroboles*, imprimée dans le tome II des *mémoires de l'académie des belles-lettres*, remarque que Firmicus est le premier des chrétiens qui ait parlé de ces sacrifices.

Sidoine Apollinaire met un Julius Firmicus entre ceux qui ont écrit sur les mathématiques, ou plutôt sur l'astrologie: mais il ne dit pas que ce soit le même que celui dont on vient de parler. Cependant plusieurs écrivains postérieurs n'en font qu'un même auteur: mais il paroît que ce sont deux écrivains différens, quoique de même nom. Celui qui a composé 8 livres (en comptant le *proœmium* pour un livre) sur l'astrologie judiciaire, se dit, à la tête de cet ouvrage, Julius Firmicus le jeune; sans doute pour se distinguer de l'autre Firmicus Maternus. Il est vrai qu'ils ont écrit tous les deux sous le regne de Constantius, & fini leurs ouvrages avant l'an 356: mais c'est cela même qui prouve que celui qui a écrit sur l'astrologie ne peut être le même que celui qui a combattu l'idolatrie: il n'y a nulle vraisemblance que deux ouvrages si disparats soient sortis de la même plume; l'un montre un écrivain plein de zèle pour la piété & la religion; l'autre attaque les bonnes mœurs, & donne dans beaucoup de rêveries. On ne peut objecter que Firmicus a pu composer ces 8 livres avant sa conversion, puisqu'ils ne furent achevés que sous le consulat de Mavortius Lollianus, à qui ils sont dédiés. Or Lollianus ne fut désigné consul qu'en 354, environ 18 ans après la mort du grand Constantin. * Voyez *l'histoire des aut. sacr. & ecclésiast.* par D. R. Ceillier, tome VI, chapitre I. Joan. Alb. Fabricii *Bibliotheca latina*, lib. III, cap. 8: du même, *Bibliotheca media & infima latinitatis*, lib. VI, p. 498, 499.

FIRMIEN Lactance, *cherchez* LACTANCE.

FIRMILIEN, évêque de Césarée en Cappadoce, dans le III siécle, avoit été ami d'Origène, qui enseigna de son temps à Césarée, comme nous l'apprenons d'Origène & de S. Grégoire *de Nysse*, dans la vie de S. Grégoire *le Taumaturge*. Il prit parti pour S. Cyprien, dans la controverse sur la question de la rebaptisation de ceux qui avoient été baptisés par les hérétiques, & en écrivit l'an 256 une lettre très-forte à S. Cyprien, qui est parmi les lettres de ce dernier, dans laquelle, pour autoriser la pratique des églises d'Afrique & de celles d'Asie, qui les rebaptisoient, il allégue le réglement d'un concile, tenu il y avoit plusieurs années à Icone: témoignage qui fait voir clairement que ceux-là se trompent, qui croient que ce concile a été tenu la même année que Firmilien écrivit sa lettre. Firmilien assista au premier concile d'Antioche, tenu l'an 264 contre Paul de Samosate, & y présida. Paul ayant promis de changer de sentiment, Firmilien ajoutant foi à sa parole, & espérant que cette affaire pouroit se terminer, sans que l'église en souffrît aucun dommage ni aucun deshonneur, jugea à propos de différer le jugement; mais Paul de Samosate ayant continué d'enseigner son erreur, Firmilien fut invité à se trouver à un second synode, qui se tint à Antioche en 269 ou 270, dans lequel Paul de Samosate fut condamné. Mais comme il s'étoit mis en chemin pour venir, il mourut fort âgé à Tarse. S. Basile fait mention de quelques ouvrages de Firmilien. * Eusébe, *l. 6, c. 26* & *27*; *l. 7, c. 30. Epist. Cypriani, epist.* 47. Pearson, *annal. Cypriani.* S. Basile, *de Spiritu sancto ad Amphiloch.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. III premiers siécles.* Tillemont, *mémoires pour l'histoire ecclésiastique.* Le ménologe des Grecs fait mention de lui, comme d'un saint, le 18 octobre.

FIRMIN, le confesseur, est honoré à Amiens comme évêque de cette ville, & martyr vers la fin du III siécle; mais sa vie compilée par un inconnu dans le XIII siécle, n'est qu'une rapsodie de faits insoutenables. Les chanoines réguliers de S. Acheul, aux portes d'Amiens, prétendirent avoir découvert son tombeau près de celui de S. Firmin, ce qui alarma les chanoines de la cathédrale, qui prétendent avoir le corps de S. Firmin. Cette contestation a donné lieu à plusieurs écrits de part & d'autre. La vérité paroît avoir été éclaircie par l'ouverture solemnelle faite le 10 janvier 1715 de la châsse qui est dans la cathédrale, où on a trouvé une ancienne inscription sur du velin, *Hîc sunt reliquiæ sancti Firmini confessoris*, & sur un autre velin *Pulvis sancti Firmini confessoris*, avec un acte donné par l'archevêque de Rouen, par les évêques d'Evreux, de Beauvais, de Langres, de Bath, & d'Amiens, scellé de leurs sceaux, avec leurs signatures, l'an 1279, le XIV des calendes de juin; dans lequel il est déclaré que le corps de S. Firmin a été mis dans cette châsse. Il en fut dressé un procès verbal, accompagné d'un mandement de l'évêque d'Amiens, qui en envoya des copies dans toutes les églises de France. M. de Lestocq, doyen de la cathédrale & abbé de S. Acheul, a

publié des dissertations contraires aux prétentions de son abbaye. Il reconnut même par acte passé par devant notaires le 23 janvier 1715, que c'étoit le vrai corps de S. Firmin qui étoit dans la châsse de la cathédrale. Cependant, on a encore fait de nouvelles difficultés fondées principalement sur ce que l'on a pu confondre le simple confesseur Firmin avec S. Firmin, & on refusa de fermer le caveau de l'abbaye de S. Acheul. L'évêque donna contre les religieux un mandement en date du 5 avril 1715, l'abbé interjetta appel comme d'abus au parlement de Paris; & en fut débouté par arrêt contradictoire du 4 février 1716.* *Sa vie donnée par* Surius. De Tillemont, *mém. pour l'hist. ecclés. III tome. Lettres touchant la découverte de* S. Firmin, *en 1697 dans l'église d'Acheul proche d'Amiens. Lettre de* M. Thiers *sur le même sujet. Ordonnance de* M. d'Amiens. Baillet, *vies des saints, au 1 de septembre.*

On honore encore un autre saint FIRMIN à Amiens, que l'on appelle martyr, & que l'on croit aussi avoir été évêque d'Amiens. On tient qu'il étoit de Pampelune; qu'il reçut les premieres lumieres de l'évangile par S. Saturnin de Toulouse; qu'il fut baptisé & instruit par S. Honeste, & qu'après avoir été sept ans sous sa discipline, il vint à Beauvais, & de Beauvais à Amiens, où il prêcha l'évangile, & souffrit le martyre en 287; mais cette histoire n'est pas moins incertaine que la précédente. * *Acta apud Bosquet. Dissert. précédente.* Nicolas de Soissons, *vita S. Geoffredi, l. 2, c. 26, apud Surium.*

FIRMIN (Saint) évêque d'Uzés, & écrivain ecclésiastique, descendoit des Ferréols, maison illustre dans les Gaules, par les premieres dignités de l'empire qu'elle a possédées. Il eut pour pere *Tonance* Ferréol, fils d'un autre *Tonance* Ferréol, & petit fils d'un Ferréol, l'un & l'autre en leur temps préfets des Gaules. Il naquit à Truvidon ou à Prusiane, qui étoient deux terres de sa famille, plutôt qu'à Narbonne. On met communément sa naissance en 516: mais les auteurs de l'*histoire littéraire de la France* prouvent fort bien qu'il faut la placer vers l'an 509. Sa mere se nommoit *Deutherie* ou *Industrie*: elle étoit d'une noble extraction; mais non fille de Clovis I, comme quelques-uns l'ont avancé. Firmin déja instruit des lettres humaines à Narbonne, quitta cette ville en 528, & se retira près de saint Rorice, évêque d'Uzés, son oncle paternel. Ce prélat le forma à la science ecclésiastique, & Firmin y fit tant de progrès, que sept ans après son oncle l'éleva au sacerdoce, & partagea avec lui le soin de son diocèse. Un an après, Rorice étant mort dans un âge fort avancé, Firmin lui succéda. Dès l'an 544 sa réputation étoit si répandue, que le poëte Arator, qui composa alors son poëme sur les actes des Apôtres, en fit cet éloge dans une lettre qui fut envoyée dans les Gaules :

Sunt quia pontifices in relligione magistri;
Gallia quos multos dat studiosa bonos,
Est ubi FIRMINUS *venerabilis ille sacerdos,*
Pascere qui populum dogmatis ore potest.
Hujus ad Italiæ tendit laudatio fines,
Atque ultra patriam gloria nomen habet.

En 541 saint Firmin se trouva au IV concile d'Orléans, auquel il souscrivit. Il eut aussi part aux décrets du V concile, tenu dans la même ville, en 549. En 551 il assista au second concile de Paris. Il mourut l'onziéme d'octobre 553, & eut pour successeur S. Ferréol, son neveu. Saint Firmin avoit eu part aux instructions de saint Césaire d'Arles; & il en eut à l'histoire de la vie de ce saint prélat, composée par quatre autres de ses disciples. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome III, pag. 261 & suivantes.

FIRMIUS CATUS, sénateur Romain, accusa devant Tibere Libon Drusus son ami, & le chargea d'être chef d'une nouvelle conjuration, ce qui fut cause de sa perte. Depuis, Firmius fut condamné à être relegué dans une isle, par un arrêt du sénat, pour un crime de leze-majesté dont il fut convaincu; mais Tibére se souvenant du service qu'il lui avoit rendu contre Libon, se contenta de le chasser du sénat. * Tac. *l.* 2. 17, & 4, 31.

FIRMIUS (Marcus) né à Séleucie, homme riche & puissant, qui s'étant attaché au parti de Zénobie, se retira en Egypte après la captivité de cette princesse. Les habitans d'Alexandrie, toujours inquiets & amateurs des troubles, l'engagerent à se déclarer empereur; mais il n'en prit le titre que pour peu de temps. Aurélien qui étoit alors en Mésopotamie, prêt à revenir en Occident, se détourna pour aller chercher ce rebelle, dont la perte d'une bataille ruina entierement le parti. Firmius fut pris, & condamné à de cruels supplices. Cela arriva en 273. * Vopiscus, *in Firmio.*

FIRMUS, capitaine Maure, se révolta en Afrique contre l'empereur Valentinien I. Théodose, pere de Théodose *le grand*, empereur, s'opposa à ses entreprises, & le poussa si vivement, qu'il le contraignit en 375 de s'étrangler, de peur de tomber entre ses mains. * Ammien Marcellin, *l.* 29. Orose, *l.* 7.

FIRMUS, archevêque de Césarée en Cappadoce au commencement du V siécle, souscrivit en cette qualité au concile d'Ephèse en 431, & fut un des prélats de cette respectable assemblée qui y poursuivirent avec plus de zèle la condamnation de Nestorius. L'autorité de Firmus étoit si grande parmi les catholiques, que les partisans de Nestorius firent tous leurs efforts pour se le rendre favorable. Jean d'Antioche entr'autres lui écrivit à ce sujet, avec tout l'artifice dont il étoit capable: mais Firmus ne put être ni séduit par leurs discours, ni entraîné par leurs vives sollicitations, & il demeura toujours ferme dans la foi, & ennemi de toute erreur. On ignore le nom de son prédécesseur immédiat dans le siége de Césarée, & il y a lieu de croire que quelqu'un l'occupa entre Hellade, successeur de S. Basile, & lui. Firmus mourut en 439. Louis-Antoine Muratori a fait imprimer dans ses *Anecdota græca*, à Padoue en 1709, *in*-4°, quarante-cinq lettres de ce prélat en grec & en latin, dans lesquelles on trouve plusieurs faits sur l'histoire de son temps. Le style de ces lettres est naturel, & ne manque point d'élégance. Firmus eut pour successeur dans le siége de Césarée Thalassius, sénateur, qui avoit été gouverneur de l'Illyrie, & à qui l'empereur Théodose étoit près de donner le gouvernement d'Orient. * *Voyez* les anecdotes citées, *p.* 277. Socrate, *hist. eccl. cap. ult.*

FIROUZABADI, ou *Mochammed Ebn Jacub, Ebn Mochammed al Shirasi, al Firusabadi*, lexicographe très-estimé dans l'Orient, naquit à Carasin l'an de l'hégire 729, qui répond à l'an de J. C. 1328, & mourut l'an de l'hégire 817, & de J. C. 1414. Son érudition le fit estimer de plusieurs rois & princes, & en particulier d'Ismaël, fils d'Abbasi, de Bajazeth & de Tamerlan, dont il avoit reçu 5000 florins en divers présens. Il a écrit un ouvrage intitulé: *Al Kamus*, c'est-à-dire, l'*Océan*: c'est un excellent dictionnaire arabe, en soixante volumes. Le savant Bochart s'en est servi utilement pour la composition de son *Hierozoicon*. Giggejus en a fait pareillement usage pour son dictionnaire arabe. * *Dictionnaire historique*, édition de Basle, tome IV, p. 80. *Abrégé de l'histoire des auteurs de Genghizcan*, à la suite de l'*histoire* de ce Prince, par M. Petis de la Croix, page 541.

FIRRAO (Joseph) Napolitain, cardinal-prêtre du titre de S. Thomas *in Parione*, & secrétaire du pape Clément XII, &c. est né dans le diocèse de Bisignano, fief de sa famille, le 12 juillet 1677, & est frere du prince de Sainte-Agathe dans le royaume de Naples. Il fut fait visiteur de la Marche & de l'Ombrie le 26 août 1710, & déclaré au mois de juillet 1716, nonce apostolique auprès des can-

tons Suisses catholiques, & archevêque de Nicée *in partibus Infidelium.* Il fut nommé sur la fin du pontificat de Clément XI pour aller relever Vincent Bichi en Portugal, & arriva de Lucerne à Lisbonne le 1 mai 1721; mais il ne put obtenir audience du roi, qui déclara qu'il ne le recevroit en qualité de nonce, que lorsque le nonce Bichi auroit été élevé au cardinalat. Sa majesté portugaise ayant persisté dans cette résolution, Joseph Firrao eut ordre de Rome de se retirer en Espagne, où il resta jusqu'au commencement du pontificat de Clément XII, dont il obtint la permission de revenir à Rome, où il arriva le 28 novembre 1730. Le 11 décembre suivant l'évêché d'Aversa dans le royaume de Naples, pour lequel il avoit été examiné le 19 précédent, fut proposé pour lui par le pape dans un consistoire secret. Il fut créé & déclaré cardinal le 24 septembre 1731; & se trouvant à Rome il reçut le même jour la barrette des mains de sa sainteté. Le 27 suivant le pape fit dans un consistoire public la fonction de lui donner le chapeau, & le 19 novembre dans un consistoire secret celle de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna ensuite le titre de S. Thomas *in Parione*, dont il prit solemnellement possession le 16 décembre suivant. Il fut fait aussi des congrégations des rits, de l'immunité & de la propagande. La charge de secrétaire d'état étant venue à vaquer par la mort du cardinal Antoine Banchieri, il fut nommé le 4 octobre 1733, par Clément XII, pour la remplir. Il en prit possession le lendemain, & le 21 suivant d'une place d'un des cardinaux de la congrégation de l'inquisition romaine. Les grandes occupations de sa charge de secrétaire d'état ne lui permettant pas de remplir les devoirs de l'épiscopat, il se démit au mois de septembre 1734, de son évêché d'Aversa, mais il se réserva dessus une pension.

FISCET (Guillaume) recteur de l'université de Paris, dans le XV siécle, vers l'an 1465, s'opposa au dessein du roi Louis XI qui vouloit faire des levées des écoliers, pour s'en servir contre la ligue, qu'on nomma *du bien public.* Depuis, le cardinal Bessarion étant venu en France, & ayant connu son mérite, le mena avec lui à Rome, & le présenta au pape Sixte IV, qui en fit beaucoup d'estime. Fiscet laissa des livres de rhétorique, des oraisons, & des épîtres. * Gaguin, *l.* 10, *hist. franç.* Dupleix, *en Louis XI.* Sponde, *A. C.* 1465, *nom.* 5.

☞ FISCHAUSEN, petite ville de Prusse sur le Frisch-Haff, à cinq milles de Konigsberg. Elle fut bâtie en 1269, & fut ensuite la résidence de l'évêque de Szamland (cet évêché a été depuis uni à celui de Varmie) à qui elle appartenoit jusqu'à ce que l'évêque George Polenski la livra à Albert margrave de Brandebourg, premier duc de Prusse, qui lui donna en échange Balgen. Il quitta aussi sa religion & se maria. Les évêques de Szamland ses successeurs résidérent à Konigsberg, & Fischausen devint une prévôté, doù le collége de Konigsberg tire son entretien. S. Adalbert qui avoit été évêque de Prague, fut martyrisé près de cette ville le 23 avril de l'an 997. Boleslas, alors duc, & depuis roi de Pologne, surnommé Chobry, racheta son corps des mains des Prussiens, & le fit porter à Gnesne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FISCHER ou FISHER (Jean) Anglois, évêque de Rochester, & cardinal, versa dans le XVI siécle son sang, pour la défense de l'autorité du pape, au commencement du schisme que Henri VIII, roi d'Angleterre, suscita contre l'église romaine. Fischer avoit pris naissance dans le diocèse d'Yorck, vers l'an 1455; & après s'être avancé dans les sciences, avoit été docteur & chancelier de l'université de Cambridge, puis évêque de Rochester, & précepteur du roi Henri VIII. Les livres que ce roi écrivit contre Luther, sont une preuve convaincante du progrès qu'il fit dans les lettres, sous un si bon maître. Mais lorsque ce prince, se séparant de l'église romaine, voulut se faire déclarer chef de l'église d'Angleterre, & obliger les prélats du royaume à reconnoître cette primatie, l'évêque de Rochester, qui préféroit la vérité à la fortune, ne voulut pas se soumettre. Le roi le fit mettre en prison; & sachant que le pape Paul III avoit envoyé le chapeau de cardinal à cet illustre captif, il lui fit couper la tête le 22 juin 1535. Ce grand homme étoit âgé alors de 80 ans. Il avoit écrit 15 ou 16 traités qu'on a donnés au public. Le premier de ces traités, est une replique à la réponse que Luther avoit faite au traité des sacremens de Henri VIII contre Luther. Fischer a encore fait une réfutation de la défense que Luther avoit faite des propositions condamnées par la bulle de Léon X. Il a aussi composé cinq livres de la vérité du corps de J. C. dans l'eucharistie, contre Oecolampade; & quelques autres ouvrages de controverse & de morale, avec un traité de critique pour prouver qu'il n'y a eu qu'une seule Magdeléne, contre le Févre d'Etaples qui soutenoit qu'il y en avoit eu trois. Marc de Grandval, chanoine régulier de S. Victor, docteur de Sorbonne & prieur d'Athys, écrivit aussi contre ce sentiment de Jacques le Févre, que la faculté de Paris condamna par un décret du 9 novembre 1521. Fischer étoit très-bon théologien, & avoit étudié l'écriture-sainte & les peres. Il avoit beaucop de bon sens & de solidité de jugement, & peut passer pour un des plus exacts & des meilleurs controversistes de son temps. Ses œuvres qui avoient été imprimées séparément en Angleterre, ont été recueillies & imprimées en un seul volume à Wirtzbourg, en 1597. Sanders, Ribadeneira, & plusieurs autres, ont composé des relations de sa mort. * Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar.* Sponde, *in annal.* Pitseus, &c. Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. XVI siécle.*

FISCHER (Marie) fille célébre dans le dernier siécle parmi les *Trembleurs* ou *Quakers* d'Angleterre, fit pour le progrès de son fanatisme une action si surprenante, qu'elle mérite d'être rapportée. Ayant conçu le dessein de prêcher les dogmes de sa secte jusque dans la cour du grand-seigneur à Andrinople, elle traverse seule l'Italie, s'embarque pour Smyrne dans un vaisseau de sa nation; & son dessein ayant été découvert à Smyrne par le consul Anglois, & ayant été reconduite à Venise sur un bâtiment vénitien, elle entreprend d'aller par terre où on l'avoit empêché de se rendre par mer. Elle traverse la Macédoine & la Gréce, entre dans la Romanie, & arrive jusqu'à la cour de Mahomet IV, l'un des plus barbares empereurs qu'aient eu les Ottomans. Achmet Pacha, fils du célébre Cuproli, lui ouvre l'accès jusqu'aux piés du trône. Mahomet l'écouta, & ne fut pas moins surpris de sa hardiesse, que du ton & des expressions qu'elle employa; mais il ne la regarda que comme une extravagante, & l'envoya à Constantinople avec ordre de la reconduire en Angleterre sur le premier vaisseau, ce qui fut exécuté. A son retour son zéle fut vanté comme un prodige, & pour récompense elle fut mariée à un des prophétes de la secte. C'étoit Guillaume Balée, homme savant, & qui vint, dit-on, en France prêcher le fanatisme aux rebelles du Languedoc. * *Voyez* ce qu'en dit le pere Catrou, Jésuite, dans son *histoire des Trembleurs*, *liv.* 3.

FISEN (Barthélemi) de Liége, Jésuite, depuis l'an 1610, a été recteur des colléges de sa société à Hesdin, à Dinant, à Lille, & ailleurs. Il est mort dans cette derniere ville, le 26 juin 1649, à l'âge de 58 ans. Il a été fort versé dans l'antiquité ecclésiastique. On a de lui les ouvrages suivans: 1. *De primâ origine festi corporis Christi, ex viso sanctæ Julianæ virgini divinitùs oblato; deque vitâ Julianæ;* à Liége, 1628, *in*-8°. 2. *Paradoxum christianum, Neminem lædi nisi*

à seipso ; à Liége, 1640, *in-8°.* 3. *Historia ecclesiæ Leodiensis ;* la premiere partie de cette histoire va jusqu'à l'an 1252, & a paru en 1642, *in-fol.* sous ce titre : *Sancta Legia romanæ ecclesiæ filia*, &c. La deuxiéme partie est poussée jusqu'à l'an 1612 ; elle n'a paru qu'après la mort de l'auteur, avec la premiere partie, qui lui a été réunie ; à Liége, 1696, *in-fol.* 4. *Vita sancti Trudonis Hasbaniæ apostoli.* 5. *Flores ecclesiæ Leodiensis, sive vitæ sanctorum & aliorum qui rariori virtute eam ecclesiam ornârunt ;* à Lille, 1647, *in-fol.* * Valere-André, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in-4°.* tome I, page 125 & 126.

FISHACRE (Richard) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Oxford, enseigna dans cette ville avec Robert Bacon, autre religieux Dominicain, dont il avoit été disciple, & avec qui il fut toujours très-étroitement uni, & mourut la même année que lui, c'est-à-dire, en 1248. C'est ce qu'on apprend de Friveth sur l'année 1240, & de Matthieu Paris sur l'année 1248. Le premier ajoute que Fishacre laissa un excellent commentaire sur les sentences. Un auteur qui a fait quelques additions au catalogue des écrivains de Bernard de la Guyonie, ajoute que S. Thomas d'Aquin souhaitoit extrêmement voir ce commentaire, dont on lui avoit dit beaucoup de bien ; & Louis de Valladolid assure (*Cintabulan.* 20) que ce saint a suivi les mêmes sentimens que Fishacre. On en a deux exemplaires dans la bibliothéque de Sorbonne, dont l'un y fut mis vers l'an 1260 par le docteur Geroud d'Abbeville. Triveth dit encore que Richard avoit fait des apostilles sur les 70 premiers pseaumes, & un traité des indulgences. On a ces deux ouvrages à Oxford, mais Pitsée en attribue d'autres au même auteur, qu'on ne trouve plus. * Echard, *script. ord. Præd. tom. I.*

FISHGARD, bourg d'Angleterre avec marché dans la principauté de Galles, dans la contrée du comté de Pembrock, qu'on appelle *Kemeys.* Il est situé dans le fond d'une vallée, sur le bord de la mer, où il y a un assez bon havre, & où l'on fait quelque négoce en harengs. Il est à 170 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

FISMES, bourg de France en Champagne, situé sur la riviere de Vesle, dans le diocèse de Reims, & renommé par deux conciles qui ont été assemblés dans l'église de sainte Macre martyre : *Finibus apud sanctam Macram.* Ce qui fait voir que ceux-là se trompent, qui prennent ce lieu pour le Pont-sainte-Maxence, ville de l'Isle de France, sur la riviere d'Oise. On dit aussi qu'il y a près de Fismes, une pierre qui sert de borne aux évêchés de Reims, Laon & Soissons, & que c'est pour cette raison que ce concile est nommé *ad fines.* Les auteurs Latins la nomment aussi *Fimæ.*

CONCILES DE FISMES.

Hincmar de Reims présida au premier, tenu le 2 avril l'an 881. Les actes sont divisés en huit chapitres, dans l'un desquels il y a une exhortation ou avis au roi Louis II du nom, fils de Louis *le Begue*, pour bien gouverner. Sept évêques s'assemblerent encore à Fismes, l'an 935, contre les usurpateurs des biens d'église, & ceux qui ruinoient les lieux saints. * *T. IX. conc.* Flodoard, *in hist. Rhem. & chron.*

FISTENPORT (Jean) de Mayence, religieux de l'ordre du S. Sépulcre, est auteur de la continuation de la chronique, composée par Herman de Gènes : cette continuation, tirée d'autres chroniques, va depuis l'an 1352 jusqu'à l'an 1421. Elle est imprimée dans le tome I de la collection de divers monumens anciens & modernes, publiée en 1724, *in-8°*, à Brunswic, par Simon-Frédéric Hahnius. C'est ce qu'on lit dans la *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, de Jean-Albert Fabricius, livre VI, page 500.

FITACHI, ville & royaume du même nom, sur la côte orientale de l'Ochio, contrée de l'isle de Niphon, la principale du Japon. * Mati, *diction.*

FITIGNI (Pierre de) célebre avocat au parlement de Paris, & chanoine de Chartres, qui pour avoir soutenu avec vigueur les droits de l'église, fut fait cardinal en 1383 par Clément VII, & mourut le 4 novembre 1392 à Avignon, où il fut inhumé dans l'église des Célestins. Voici son épitaphe : *Hic requiescit bonæ memoriæ dominus Petrus de Fitiniaco, utriusque juris doctor, qui advocatus parlamenti, & canonicus Parisiensis existens, & pugil ecclesiæ ; unde non immeritus per dominum Clementem papam VII assumptus fuit in beatæ Mariæ in aquis diaconum cardinalem, qui obiit anno domini 1392.* * Baluze, *vitæ papar. Aven.* Du Chesne, dans les preuves de son histoire des cardinaux, donne à ce cardinal le nom de FESTIGNI, & reprend ceux qui l'ont nommé *Pierre de* FONTEBRAC. C'est sous ce dernier nom qu'en parle M. Loysel dans son *Dialogue des avocats.* » Pierre de Fontebrac étoit chanoine de Chartres, & ne s'entremettoit, dit Loysel, que des affaires communes du palais, & principalement pour la défense des causes des ecclésiastiques. » Cholet ajoute qu'il défendoit aussi avec zèle celles des orphelins & des veuves, & qu'il faisoit sa charge avec une intégrité parfaite. Ce fut au milieu de ces occupations que le pape Clément VII, séant à Avignon, le tira pour le créer cardinal en l'an 1383. Fontebrac n'avoit fait aucune démarche, ni aucune sollicitation pour être élevé à cette dignité, & il fut très-surpris lorsqu'il en apprit la nouvelle. Onufre l'a omis entre les cardinaux faits par le pape Clément VII ; mais ce fait est attesté par Loysel, dans son *dialogue des avocats* ; par M. Cholet, avocat au parlement de Paris, qui parle de Pierre de Fontebrac avec beaucoup d'estime dans un *factum* ou *réponse au libelle* intitulé : *Mémoires touchant les factums du sieur Cholet avocat, publiés pour messire Maximilien de Béthune, duc de Sully, pair & maréchal de France, contre M. Nicolas Denetz, conseiller du roi en ses conseils, évêque d'Orléans.* L'élévation de Pierre de Fontebrac au cardinalat se trouve encore confirmée par Nicole Gille ; par René Chopin, dans son traité *De sacra politia* ; par Rouillard, dans sa *Parthenie*, ou *Histoire de l'église de Notre-Dame de Chartres.* Nous avons remarqué que celui qu'on nomme ici Pierre de Fontebrac, doit être nommé Pierre de FITIGNI, ou de FESTIGNI.

FITZ-ALAN, ancienne maison d'Angleterre, tiroit son origine d'ALAIN, auquel Guillaume *le Conquérant*, roi d'Angleterre, donna la terre d'Oswaldester, dont la postérité prit le nom de Fitz-Alan, qui veut dire, *Fitz d'Alain.* L'on ne rapportera ici la postérité que depuis

I. JEAN Fitz-Alan, seigneur d'Oswaldester, qui mourut en 1239, ayant eu d'*Isabelle*, fille de *Guillaume* d'Albini, dont les descendans ont pris le nom d'Aubeni, comte d'Arundel, JEAN, qui suit.

II. JEAN Fitz-Alan, II du nom, fut par sa mere comte d'Arundel, qui est une ville de la province de Sussex, qui n'est pas grande ni fort peuplée ; mais que le nom des comtes d'Arundel a rendu célébre. Il mourut en 1267, laissant de *Mathilde* de Verdun, JEAN III, qui suit.

III. JEAN Fitz-Alan, III du nom, comte d'Arundel, mort en 1270, avoit épousé *Isabelle* de Mortimer, dont il eut RICHARD, qui suit.

IV. RICHARD Fitz-Alan, comte d'Arundel, laissa d'*Alix*, fille de *N.* marquis de Saluces, RICHARD II, qui suit ; *Mathilde*, alliée à *Philippe*, baron de Burnel ; *Marguerite*, qui épousa *Guillaume* Boteler Wemme ; & *Eléonore* Fitz-Alan, mariée à *Henri*, baron de Perci.

V. RICHARD Fitz-Alan, II du nom, nommé par quelques-uns Edmond, comte d'Arundel, eut la tête tranchée le 9 octobre 1326. Il avoit épousé *Louise* de Varennes,

Varennes, sœur & héritiere de *Jean*, comte de Varennes & de Surrei, dont il eut RICHARD III, qui suit; *Edmond*, qui fut d'église; *Louise*, mariée à *Jean* de Bohun, comte d'Herfort & d'Essex; & *Jeanne* Fitz-Alan, qui épousa *Warin* Gerard, baron de l'Isle.

VI. RICHARD Fitz-Alan, III du nom, comte d'Arundel, fut amiral sous le regne d'Edouard III, & mourut le 23 janvier 1375. Il avoit épousé 1°. *Isabelle*, fille de *Hugues* Despenser, qu'il répudia, quoiqu'il en eût eu *Philippe*, qui fut mariée à *Richard* de Sergeaux: 2°. *Eléonore* de Lancastre, veuve de *Jean* de Beaumont, & fille de *Henri*, comte de Lancastre, morte en 1375, dont il eut RICHARD IV, qui suit; JEAN, qui fit la *branche des barons de* MALTRAVERS *rapportée ci-après; Thomas*, évêque d'Eli, puis archevêque de Cantorberi & chancelier d'Angleterre; *Louise*, mariée à *Thomas* Holland, comte de Kent; *Eléonore*, morte jeune; *Jeanne*, mariée à *Humfroi* de Bohun, comte d'Herfort; & *Marie* Fitz-Alan, alliée à *Jean*, baron de Strange-de-Blackmere.

VII. RICHARD Fitz-Alan, IV du nom, comte d'Arundel, amiral d'Angleterre sous le regne de Richard II, eut la tête tranchée en 1393. Il avoit épousé 1°. *Elizabeth* de Bohun, fille de *Guillaume*, comte de Northampton: 2°. *Philippe* Mortimer, veuve de *Jean* de Hastinges, & fille d'*Edmond* Mortimer, comte de la Marche. Du premier mariage vinrent, THOMAS, qui suit; *Richard & Guillaume*, morts jeunes; *Elizabeth*, mariée, 1°. à *Guillaume* de Montagu: 2°. à *Thomas* Moubrai, comte de Nottingham: 3°. à *Gerard* Usflete, chevalier: 4°. à *Robert* Coushil, chevalier; *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Beauchamp, baron de Bergavenni; *Marguerite*, qui épousa *Rolland* Lenthall, chevalier; & *Louise* Fitz-Alan, mariée à *Jean* Charleton, baron de Pouvit. Du second mariage étoit issu, *Jean* Fizt-Alan, mort jeune.

VIII. THOMAS Fitz-Alan, comte d'Arundel, mourut le 13 octobre 1415, sans laisser de postérité de *Béatrix*, fille *naturelle* de *Jean* I du nom, roi de Portugal, veuve de *Gilbert* Talbot, qu'il avoit épousée en 1404.

BRANCHE DES BARONS DE MALTRAVERS, devenus comtes d'ARUNDEL.

VII. JEAN Fitz Alan, fils puîné de RICHARD III du nom, comte d'Arundel, & d'*Eléonore* de Lancastre sa seconde femme, fut shérif de Cornouailles sous le regne d'Edouard IV. Quand on lui eut prédit qu'il seroit tué sur le sable, il quitta sa maison qui étoit près de la mer, & se retira en une autre maison qu'il avoit au milieu des terres: mais la même année qu'il fut shérif, le comte d'Oxford surprit le Mont-saint-Michel pour la maison de Lancastre, & ayant eu ordre du roi de marcher contre ce comte, il perdit la vie dans une escarmouche qui se donna sur la greve le 13 décembre 1380. Il avoit épousé *Eléonore*, sœur & héritiere de *Henri*, baron de Maltravers, dont il eut JEAN, qui suit.

VIII. JEAN Fitz-Alan, baron de Maltravers, mourut le 29 avril 1422, ayant eu d'*Eléonore*, fille de *Jean* Berklei-de-Beverston, 1. *Jean*, qui devint comte d'Arundel, & mourut le 12 mai 1434, ayant eu de *Mathilde*, fille de *Robert* Lovel, morte en 1436, *Humfroi*, mort jeune; & *Louise*, mariée à *Jacques* Bulter, comte de Wiltshire; & 2. GUILLAUME, qui suit.

IX. GUILLAUME Fitz-Alan, comte d'Arundel, baron de Maltravers, justicier & connétable de Douvres, mourut en 1487, ayant eu de *Jeanne* Nevill, fille de *Richard*, comte de Salisburi, THOMAS, qui suit; *Guillaume; Georges; Jean;* & *Marie* Fitz-Alan.

X. THOMAS Fitz-Alan, comte d'Arundel, &c. mourut le 25 octobre 1524: il avoit épousé *Marguerite* Widevil, fille de *Richard*, comte de Rivers, dont il eut, GUILAUME, qui suit; *Edmond-Marguerite*, alliée à *Jean* de la Pole, comte de Lincoln; & *Jeanne* Fitz-Alan, mariée à *Georges* Nevill, baron de Bergavenni.

XI. GUILLAUME Fitz-Alan, comte d'Arundel, baron de Maltravers, mourut le 23 janvier 1544. Il avoit épousé, 1°. *Anne* Perci, fille de *Henri*, comte de Northumberland: 2°. *Elizabeth*, fille de *Robert* Willougbi, baron de Brook, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent HENRI, qui suit; *Anne-Marguerite-Elizabeth*, morte sans alliance; & *Catherine* Fitz-Alan, mariée à *Henri* Grei, marquis de Dorset.

XII. HENRI Fitz-Alan, comte d'Arundel, baron de Maltravers, mourut le 25 février 1579. Il avoit épousé, 1°. *Catherine* Grei, fille de *Thomas*, marquis de Dorset: 2°. *Marie*, fille de *Jean* Arundel de Lanherne, veuve de *Robert*, comte de Sussex, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Jean*, mort avant son pere; *Jeanne*, mariée à *Jean*, baron de Lumlei; & *Marie* Fitz-Alan, comtesse d'Arundel, &c. qui épousa *Thomas* Houvard, duc de Norfolck, chevalier de la jarretiere. Ce fut ce duc de Norfolck qui fit placer dans les jardins du palais d'Arundel à Londres, les plus curieux monumens de l'antiquité, que l'on appelle *les marbres d'Arundel. Voyez* ARUNDEL. * Imhoff en ses *pairs d'Angleterre. Diction. anglois.*

FITZ-GERALD (***) gentilhomme Irlandois, dans le XVII siécle, trouva le secret de rendre douce l'eau de la mer. Le roi d'Angleterre lui permit en 1684 de publier ce secret, après avoir reconnu, par quelques expériences, que la machine qu'il avoit inventée, pouvoit non seulement dessaler l'eau, mais aussi la rendre saine, & très-bonne à boire. Ce qu'il y a de considérable, c'est qu'on en peut préparer une grande quantité en peu de temps, & à peu de frais. Ainsi en vingt-quatre heures il est aisé d'en extraire trois à quatre cens pintes, mesure de Paris, avec une machine d'environ trente pouces de diametre. Cette machine est faite d'une maniere à se conserver très-facilement dans un navire, & même à ne pas manquer au plus fort d'une tempête. Cette opération de rendre l'eau douce, se fait par le moyen du feu; mais on peut placer la machine dans quelque vaisseau que ce soit; sans aucun danger de feu, ou aucune incommodité de fumée. Les choses nécessaires pour préparer l'eau ne sont point cheres, & ce qu'il en faut pour extraire 400 pintes d'eau douce ne coute que 15 sols. Une barique en peut contenir tout autant qu'il en faudroit pour faire le voyage des Indes orientales à aller & revenir. Le collége des médecins de Londres a fait les épreuves de cette eau; & l'on a trouvé qu'elle est plus légere que la plupart des autres eaux; que bien loin de se corrompre au bout de quelques semaines, comme l'eau commune, elle garde sa douceur plus de quatre mois; qu'elle est très-bonne pour faire cuire les viandes; que les plantes qui en sont arrosées croissent parfaitement bien; & que de petits animaux y vivent. On pouroit tirer de grands avantages de ce secret; & l'on ne seroit point obligé de faire provision d'eau douce avec tant de frais, ni de faire aiguade sur mer avec tant d'incommodités & de risques. Cependant cette invention a eu très-peu de cours. * *Mem. du temps.*

FITZ-HERBERT (Antoine) chef de la justice en Angleterre, dans le XVI siécle, étoit un savant jurisconsulte, & ne fut pas moins illustre par son érudition & par sa probité, que par sa qualité & par ses charges. Il prévit les malheurs qui suivroient le schisme en Angleterre; & n'étant pas en état de s'y opposer, il voulut faire ensorte que sa famille n'y eût point de part. C'est pourquoi il défendit à ses enfans d'acheter aucun des biens qui avoient été ôtés aux monasteres, même d'accepter le don qu'on leur en pouroit faire. Ils obéirent avec tant de soin & de fidélité, qu'on assure que ceux de cette famille ont toujours fait

profession de la religion catholique. Antoine Fitz-Herbert vivoit encore vers l'an 1530. Il fit des commentaires sur les loix municipales du royaume. *De natura brevium. Epitome juris. De l'office & autorité des justiciers de paix, &c.* * Leland & Pitseus, *de script. Angl.*

FITZ-JAMES (Jacques) duc de Berwick, pair d'Angleterre, aussi duc de Liria & de Xerica au royaume de Valence, duc d'Ouarti, ou *Fitz-James* en France, grand d'Espagne, pair & maréchal de France, chevalier de la jarretiere & de la toison d'or, gouverneur du Limosin, & capitaine des gardes du corps de *Jacques* II, roi d'Angleterre, dont il étoit fils *naturel* & d'*Arrabelle* Churchill, sœur de *Jean*, duc de Marleboroug, prince de l'empire, &c. né en 1671, commença de porter les armes dès sa plus tendre jeunesse, & se trouva en 1686 au siége & prise de Bude en Hongrie, où il fut blessé; & à la bataille que les Impériaux gagnerent ensuite sur les Turcs, en laquelle il donna des preuves éclatantes de sa valeur. A son retour en Angleterre, le roi son pere le créa duc de Bervick, comte de Tinmouth, & baron de Bosworth; le nomma au mois de mars 1687, chevalier de l'ordre de la jarretiere, & lui permit d'en prendre les marques, quoiqu'il n'eût pas été instalé en la chapelle de Windsor: il lui donna aussi un régiment d'infanterie & un de cavalerie avec le gouvernement de Porstmouth. Les troubles arrivés en Angleterre ayant obligé ce monarque de passer en France au commencement de 1686, il l'y suivit: passa ensuite en Irlande avec le titre de général d'armée & de commandant dans le royaume pendant l'absence de milord Tirconel, qui en étoit viceroi: se trouva au siége de Londonderi & à la bataille de Boyne en 1690 où il eut un cheval tué sous lui. Deux ans après le roi Jacques lui donna une compagnie de ses gardes du corps. Etant repassé en France, il se distingua aux siéges de Mons, de Charleroi & d'Ath, aux batailles & combats de Leuze, de Steenkerque & de Nerwinde: dans cette derniere action il demeura prisonnier, & fut échangé contre le duc d'Ormond. Le roi de France qui l'avoit fait lieutenant général de ses armées, dès le 31 mars 1693, lui donna le 27 août 1697, une pension de 12000 liv. qui fut augmentée de 8000 liv. en mars 1703. Il fut aussi pourvu le 4 mai 1698, d'un des nouveaux régimens Irlandois, qui furent formés de ceux qui jusqu'alors avoient été au roi d'Angleterre: il ne composoit qu'un bataillon; & il fut augmenté d'un second en 1703. Le duc de Berwick servit en Flandre en qualité de lieutenant général pendant les campagnes des années 1701, 1702 & 1703. Le roi, après lui avoir accordé des lettres de naturalité le 17 décembre 1703, lui donna le commandement général des troupes qu'il envoya au roi catholique, qui le fit grand d'Espagne, au mois de février 1704. En une seule campagne, il se rendit maître des villes & forteresses portugaises de Salvatierra, Segura, Castelblanco, Portalegro, Castel-David, & autres places, de la plupart desquelles il fit raser les fortifications. De puissantes raisons ayant obligé de le rappeller, il fut mis par le roi en 1705, à la tête des troupes destinées contre les Fanatiques de Languedoc, avec le commandement de cette province; & ayant heureusement découvert une conspiration formée pour introduire les ennemis dans le pays, il surprit les rebelles, fit punir les plus coupables, & rétablit en moins de six mois la tranquillité dans cette province: ensuite de quoi il alla par ordre du roi, comme général de ses troupes, assiéger Nice, se rendit maître de la ville le 14 novembre 1705, & obligea le gouverneur de rendre le château & la citadelle le 4 janvier suivant; & soumit tout le comté à l'obéissance du roi. Cette belle expédition lui mérita le bâton de maréchal de France; dignité à laquelle il fut élevé le 15 février 1706, mais dont il ne put prêter le serment que le 17 avril 1708. Le roi le nomma pour commander ses troupes en Espagne, avec lesquelles il prit la ville de Carthagène le 17 novembre de la même année, & gagna le 25 avril 1707, la fameuse victoire d'Almansa sur les troupes impériales, qui eurent 5000 hommes tués, plusieurs blessés, 9000 prisonniers, outre sept à huit cens officiers: on leur prit 120 drapeaux ou étendards & toute leur artillerie. Ce service important à l'Espagne, fut récompensé par le roi Philippe V, le 10 octobre, des villes de Liria & de Xerica dans le royaume de Valence, qu'il lui donna en titre de duché, ausquelles sa majesté attacha une grandesse de la premiere classe, pour celui des enfans du maréchal duc de Berwick qu'il voudroit nommer. Ce prince le créa aussi chevalier de la Toison d'or, & son lieutenant général en Aragon, charge que le seul dom Juan d'Autriche II du nom avoit eue; aussi avoit-il servi utilement la même année sous les ordres de M. le duc d'Orléans, à la réduction des royaumes de Valence & d'Aragon, & à la prise de Lerida. Louis XIV après lui avoir donné le gouvernement du Limosin le 24 novembre de la même année, le rappella en France, & lui confia en 1708 le commandement de son armée sur le Rhin, pour y faire tête à celle de l'empire; mais les alliés ayant appellé en Flandre la plupart de leurs troupes sous la conduite du prince Eugène de Savoye, le maréchal de Berwick les suivit avec la plus considérable partie des siennes, & joignit M. le duc de Bourgogne, sous les ordres duquel il acheva la campagne. Il commanda l'année suivante en Dauphiné, & empêcha les troupes du duc de Savoye de faire aucun progrès. Au commencement d'octobre, il fut envoyé en Flandre pour tâcher d'empêcher le siege de Mons: mais il étoit trop tard. En 1710 il fit le commencement de la campagne en Flandre avec le maréchal de Villars, & passa de-là en Dauphiné, pour y prendre le commandement de l'armée. Le roi par ses lettres patentes du mois de mai 1710, regiftrées au parlement de Paris le 23 du même mois, érigea en sa faveur, & après lui, en faveur du fils aîné de son second mariage & de ses descendans; & à leur défaut, en faveur de ses autres enfans puînés mâles, la terre de Warti, près de Clermont en Beauvoisis, en titre de duché & pairie, sous le nom de *Fitz-James.* Il prêta serment & prit séance au parlement en cette qualité de duc & pair le 11 décembre de la même année. Il commanda encore l'armée françoise en Dauphiné, pendant les campagnes de 1711 & 1712; & à peine étoit-il arrivé à la cour, de retour de la derniere, qu'il fut envoyé en Catalogne, où ayant passé le Ter avec une armée de vingt mille hommes, il fit lever le 3 janvier 1713 le blocus de Girone, qui subsistoit depuis plus de huit mois. En 1714 ayant été déclaré généralissime des troupes françoises, destinées pour faire le siége de Barcelone, il partit en poste de Paris le 23 juin, pour se rendre au camp devant cette place. Il arriva à Perpignan le 30, ayant reçu en chemin à Montpellier par un courrier de Madrid, les patentes de généralissime des armées d'Espagne, & se rendit devant Barcelone le 7 de juillet. Il y fit ouvrir la tranchée la nuit du 12 au 13 du même mois, & après soixante deux jours de tranchée ouverte, il prit cette ville à discrétion le 12 septembre, ce qui fut suivi de la réduction du château de Cardonne. En 1719, il fut nommé conseiller au conseil de régence, & la guerre ayant été résolue contre l'Espagne, il fut déclaré général de l'armée du roi, qui fut assemblée pour attaquer cette couronne. Il prit pendant cette campagne les villes de Fontarabie & de S. Sébastien, dont il fit les siéges en personne, & le château d'Urgel, après la réduction duquel il se rendit devant Roses le 23 octobre pour en faire aussi le siége; mais le convoi qui lui venoit par mer ayant été dispersé par la tempête, il fut obligé d'abandonner cette entreprise. Il fut fait

en 1721, commandant en chef dans les provinces de Guienne, Béarn, Navarre, pays de Foix, Roussillon, Limosin, Auvergne, Bourbonnois, Forez, & partie du Vivarais; nommé le 2 février 1724, à l'ordre du S. Esprit, dont il reçut la croix le 3 juin suivant; & enfin pourvu du gouvernement de la ville de Strasbourg au mois d'août 1730. Ce grand capitaine est mort général des troupes de France en Allemagne, où il a été tué en 1734. Il a été marié deux fois: 1°. le 26 mars 1695, avec *Honorée* de Burck, veuve de milord *Patrix* Sarsfield, comte de Lucan, tué à la bataille de Nerwinde en 1693, & fille du comte de Clanrikard, & d'*Heléne* Clancarti. Elle mourut à Pezenas en Languedoc le 16 janvier 1698: 2°. le 18 avril 1700, avec *Anne* Burkeley, fille de *Henri* Burkeley & de *Sophie* Stuart, dame d'honneur de la reine d'Angleterre, morte le 12 juin 1751. Il a eu de la premiere JACQUES-FRANÇOIS Fitz-James, duc de Liria, *qui suit*. De la seconde treize enfans, 1. *Jacques* Fitz-James, duc de Fitz-James, pair de France, né le 15 novembre 1702, gouverneur du haut & bas Limosin, & mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort à Paris le 13 octobre 1721, dans la dix-neuviéme année de son âge, sans enfans de *Victoire-Félicité* de Durfort, fille de *Jean* de Durfort, duc de Duras, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, & commandant dans la haute & basse Guienne, & d'*Angélique-Victoire* de Bournonville, qu'il avoit épousée le 10 avril 1720. Elle a été remariée le 23 avril 1727 avec *Louis-Marie-Augustin* d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi. 2. *François* Fitz-James, né le 9 janvier 1709, qui fut duc de Fitz-James, après la mort de son frere aîné, & aussi gouverneur du haut & bas Limosin, en survivance du maréchal son pere; mais ayant embrassé l'état ecclésiastique en 1727, il renonça à ses dignités, & fut nommé en 1728 abbé de S. Victor à Paris, & sacré évêque de Soissons le 31 mai 1739: 3. *Henri* Fitz-James, né le 8 septembre 1711, gouverneur du haut & bas Limosin, & mestre de camp au régiment d'infanterie Irlandois; 4. *Charles* Fitz-James, né le 4 novembre 1712, appellé l'abbé de Berwick, mort à Paris le 3 juin 1731; 5. *Edouard* Fitz-James, né le 17 octobre 1715; 6. & 7. deux autres fils morts jeunes; 8. *Henriette* Fitz-James, née le 16 septembre 1705, & mariée le 7 novembre 1722, avec *Jean-Baptiste-Louis* de Clermont d'Amboise, marquis de Rénel & de Monglat, &c. colonel du régiment de Santerre infanterie. Elle fut nommée dame du palais de la reine au mois de mai 1728. Elle est morte à Chatou, près Paris, le 1 juin 1739, dans la 34 année de son âge. 9. *Laure* Fitz-James, mariée le 11 mars 1732, avec *Joachim-Louis* de Montaigu, marquis de Bouzols, lieutenant général pour le roi en la province de la haute Auvergne, & nommé depuis son mariage gouverneur de Brouage; 10. *Sophie* Fitz-James; 11. *Emélie* Fitz-James; 12 & 13, deux autres filles mortes jeunes.

FITZ-JAMES (Jacques-François) duc de Liria & de Xérica, grand-d'Espagne de la premiere classe, comte de Tinmouth, baron de Borsworth, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & des ordres Russiens de saint André, & de saint Alexandre, grand alcalde & premier régent perpétuel de la cité de Saint-Philippe, chambellan du roi d'Espagne, mestre de camp général de ses armées, &c. fils de JACQUES Fitz-James, duc de Berwick, & d'*Honorée* de Burck de Clanrikard sa premiere femme, est né le 19 octobre 1696. Il porta d'abord le titre de lord comte de Tinmouth, & fit sa premiere campagne à l'âge de seize ans, sous le maréchal duc de Berwick son pere, en Dauphiné en 1711. Il l'accompagna au siége de Barcelone en 1714, & ayant apporté à Madrid le 22 septembre, le détail de la prise de cette place, il fut honoré le 29 suivant, du collier de la Toison d'or. Son pere s'étant démis en sa faveur des duchés de Liria & de Xérica, il prit possession des honneurs de la grandesse au mois d'octobre 1716, & se qualifia alors duc de Liria. Il fut fait au mois de février 1718, colonel d'un régiment d'infanterie irlandoise. Depuis il essuya quelque disgrace sous le ministere du cardinal Albéroni, qui le fit reléguer de la cour; mais ce cardinal ayant été lui même disgracié au commencement de décembre 1719, il fut rappellé; & étant colonel du régiment d'infanterie de Linmerick, & brigadier des armées du roi catholique, il fut fait maréchal de camp au mois de février 1724. Le roi d'Espagne le nomma au mois de décembre 1726, son ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la cour de Russie. Il se rendit en Moscovie par l'Italie, & arriva à Vienne le 16 mai 1727, d'où il se rendit à Petersbourg, où il eut sa premiere audience du jeune czar le 30 décembre suivant. Il suivit ce monarque à Moscou, où il reçut le cordon de l'ordre de S. André le 28 mars 1728, & y donna le 27 juin de la même année, à l'occasion des doubles mariages entre les couronnes d'Espagne & de Portugal, une fête des plus somptueuses, à laquelle le czar assista avec toute sa cour. Après la mort du jeune czar, arrivée la nuit du 29 au 30 janvier 1730, la duchesse de Curlande ayant été reconnue pour souveraine de toute la Russie, il prit d'elle son audience de congé à Moscou le 10 novembre de la même année 1730, & partit de Moscou le 30 suivant, après avoir reçu de cette princesse un diamant de grand prix. Il passa par la Pologne, s'arrêta quelques jours à Varsovie, & arriva à Vienne le 23 janvier 1731, où, en qualité de ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne auprès de l'empereur, il signa le 22 juillet suivant, au nom de son prince, un traité avec sa majesté impériale, & le roi de la Grande-Bretagne, George II. Après avoir séjourné deux ans en cette cour, il fut rappellé, & eut son audience de l'empereur le 29 janvier 1733, & reçut au nom de sa majesté impériale, un diamant de quatre à cinq mille écus. Il partit de Vienne le 5 février suivant, pour retourner en Espagne. Sa majesté catholique l'avoit déclaré lieutenant général de ses armées au mois de décembre 1732. Ce prince est mort à Naples le 2 de juin 1738, dans la 42 année de son âge. Il a été marié le 31 décembre 1716, avec *Catherine* de Portugal-Colomb, fille de *Pierre-Emanuel-Nugno* de Portugal-Colomb, duc de Veraguas & de la Véga, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, & de *Thérèse-Marie* de Ayala & de Tolède. Il a eu de ce mariage *Jacques* Fitz-James, né le 11 octobre 1717, & mort peu après; *Jacques* Fitz-James, né le 28 décembre 1718; *Pierre* Fitz-James, né le 17 novembre 1720; *Catherine* Fitz-James, née le 21 août 1722; *Bonaventure* Fitz-James, né le 21 avril 1724; & *Marie* Fitz-James, née le 3 mai 1725.

FITZ-ROI (Charles) fils aîné *naturel* du roi CHARLES II, & de *Barbe* Villiers sa maîtresse, duchesse de Cleveland, fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1672, & baron de Newberie, comte de Chichester & duc de Southampton en 1675. Il prit le titre de *duc de Cléveland*, après la mort de sa mere en 1709, & mourut à Londres après une longue maladie, dans un âge avancé, le 26 septembre 1730. Il fut inhumé le 14 novembre suivant dans l'abbaye de Westminster. Il avoit épousé en premieres nôces *Marie*, fille de *Henri* Wood, morte sans enfans. Il laissa d'une seconde femme un fils unique, nommé *Guillaume* Fitz-Roi, comte de Chichester, devenu duc de Cleveland & Southampton par la mort de son pere, n'étant alors âgé que d'environ 29 ans & non encore marié; & quelques filles, dont l'aînée, nommée *Grace* Fitz-Roi, fut mariée le 17 septembre 1725 avec *Henri* Vane. Le duc de Cleveland & Southampton son frere, fut marié le 2 février 1732

avec *Henriette* Finck, fille de *Daniel* Finck, comte de Winchelsex & de Nottingham, vicomte de Maidstone, mort le 12 janvier 1730. La duchesse douairiere de Cleveland leur mere, se remaria au mois de février 1732, avec *Philippe* Southcot, fils d'*Edouard* Southcot, chevalier baronet, & cousin-germain maternel du duc de Nortfolck, qu'elle avantagea considérablement par son contrat de mariage. *Charles* Fitz-Roi, second fils du feu duc de Cleveland, étoit mort de la petite-vérole à Paris au mois d'août 1723, d'où son corps fut transporté en Angleterre & inhumé le 10 octobre suivant dans l'abbaye de Westminster.

FITZ-ROI (Henri) second fils *naturel* du roi CHARLES II, & de *Barbe* Villiers, duchesse de Cleveland, fut créé baron du Sudburi, vicomte d'Ipswick, & comte d'Ewston en 1672, duc de Grafton en 1675, & chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1680. Il fut blessé à mort au siége de Corck en Irlande, au commencement du mois d'octobre 1690, en combattant pour le service du roi Guillaume, & mourut peu après de ses blessures. Il avoit été marié le 16 novembre 1679 avec *Isabelle* Bennet, fille unique de *Henri*, comte d'Arlington, & d'*Isabelle* de Nassau-Bewerwaert. Elle se remaria avec *Thomas* Hanmer, chevalier baronet, membre du parlement pour le comté de Suffolck, & elle mourut à Londres le 18 février 1723, ayant eu de son premier mariage *Charles* Fitz-Roi, duc de Grafton, comte d'Ewston, vicomte d'Ipswick, &c. né au mois de novembre 1683, élu chevalier de l'ordre de la Jarretiere le 7 avril 1721, & installé le 25 mai suivant, depuis viceroi d'Irlande, & nommé en avril 1724 lord-chambellan de la maison du roi, prêta serment pour cette charge à son retour d'Irlande le 27 mai suivant. Il fut nommé au mois de juin 1725 un des seigneurs justiciers établis pour gouverner le royaume pendant l'absence du roi. Il avoit été marié le 11 mai 1713, avec une sœur du duc de Beaufort, fille du feu marquis de Worcester, de la maison de Sommerset, issue par bâtardise des rois d'Angleterre, de la race des Plantegeneſt. Elle mourut à Londres le 20 août 1726, sur le midi, d'un accident d'apoplexie, dont elle avoit été attaquée le 14 précédent, laissant trois fils & trois filles, dont la derniere étoit née au mois de juillet précédent.

FITZ-ROI (George) troisiéme & dernier fils *naturel* du roi CHARLES II, & de la duchesse de Cleveland, fut créé comte & duc de Northumberland, vicomte de Falmouth, & baron de Pontefrach en 1675, & chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1684. La reine Anne le fit capitaine de la seconde compagnie de ses gardes à cheval au mois de janvier 1712, & le déclara conseiller de son conseil privé le 28 août 1713. Ce seigneur ayant favorisé l'élection faite le 6 février 1715 à Windsor, dont il avoit été gouverneur, en faveur de deux personnes du parti des Toris, pour membres du prochain parlement, nonobstant l'opposition du duc de Kent, alors gouverneur de ce lieu, fut privé de sa charge de capitaine des gardes du corps par le roi George I qui lui fit dire qu'il n'avoit plus besoin de son service. Il mourut à Epsom le 9 juillet 1716, âgé de 50 ans, & fut inhumé dans la chapelle du roi Henri VII à Westminster. Il avoit été marié en 1686 avec *Catherine*, fille de *Roberte* Wheatley de Brecknall, veuve de *Thomas* Lucy de Cherleote, & morte à Londres le 6 juin 1714. Il n'en eut point d'enfans.

Barbe Villiers, duchesse de Cleveland, qui avoit fait beaucoup de bruit par sa beauté, étoit fille de *Guillaume* Villiers, comte de Grandison en Irlande, & femme de *Roger* Palmer, comte de Castlemain. Elle fut d'abord créée barone de Nonsuch, puis comtesse de Southampton, & enfin duchesse de Cleveland. Elle mourut à Londres le 3 octobre 1709, âgée de 72 ans. Outre les trois ducs de Cleveland, de Grafton & de Northumberland, elle eut encore du roi CHARLES II, les comtesses de Sussex & de Lichtfiel; & deux autres filles religieuses en France.

FITZ-SIMON (Henri) d'une bonne famille de Dublin, naquit dans cette capitale d'Irlande, vers l'an 1570. Il fut élevé dans les sentimens des Protestans, & envoyé à Oxford, où à l'âge de 14 ans, il fut immatriculé comme membre de Hart Hall; mais les réflexions sages & sensées qu'il fit sur la nécessité d'embrasser la religion de ses ancêtres, vu la nouveauté & l'inconséquence du protestantisme, le firent résoudre de tout abandonner, pour suivre les lumieres de sa conscience. Ayant donc quitté Oxford avec joie, & étant passé dans les Pays-Bas catholiques, il entra dans la société de Jesus: il y prit des leçons de philosophie sous Léonard Lessius, & fit de si grands progrès dans cette science, qu'on le jugea quelque temps après capable de l'enseigner publiquement aux autres. Il retourna ensuite dans sa patrie, & y exerça avec autant d'éclat que de fruit les difficiles fonctions de missionaire. Il ramena au sein de l'Eglise un très-grand nombre d'errans, & garantit efficacement de la séduction ceux des Catholiques qui étoient les plus exposés à la tentation. Ses ennemis même s'accordent à faire l'éloge de ses talens éminens pour la controverse, & de l'étonnante facilité avec laquelle il s'exprimoit sur le champ. Ces avantages le rendirent redoutable aux plus habiles des Protestans, venus d'Angleterre par ordre de Jacques I pour pervertir les Catholiques. Aucun d'eux n'a jamais osé entrer en dispute reglée avec lui, quoiqu'il leur en eût fait le défi pendant les trois à quatre ans qu'on le retint en prison à Dublin. Il n'y eut que son concitoyen le célébre Jacques Usserius, qui, alors âgé seulement de 18 ans, eut le courage de lui offrir le combat; mais le Jésuite regardant cette démarche comme une témérité de jeune homme, lui demanda s'il seroit avoué des siens, auquel cas, il l'assura qu'il ne dédaigneroit pas de disputer avec lui. Ce fier combattant ne sachant que répondre à cette demande, se retira avec une espéce de confusion, & ne reparut plus. Tel est le récit que fait de cet événement le pere Fitz-Simon lui même dans la préface de son livre, intitulé: *Britannomachia ministrorum*; & ce récit paroît bien plus conforme à la vérité que celui de M. Bernard, qui, dans la vie d'Usserius, prétend que son héros a remporté, dans un âge si tendre, une victoire complette sur un adversaire qu'il reçonnoît être des plus redoutables. Sans doute qu'il avoit en vue les héros des romans, qui dès le berceau se trouvent doués de toutes les vertus héroïques. Usserius devint dans la suite un très-habile homme; mais on peut légitimement douter qu'il ait jamais égalé Fitz-Simon, pour le fait des controverses. Celui-ci recouvra enfin sa liberté, & repassa en Flandre, où il resta jusqu'en 1608 qu'il fut appellé à Rome. Il y fit le quatriéme vœu, après quoi il fut de nouveau renvoyé en Irlande. Les persécutions ne firent qu'allumer son zéle, qui joint à sa capacité le mirent en état de tout entreprendre pour la gloire de Dieu. Les plus fameux docteurs Protestans, comme Hanmer, Chalinner, Rider, & autres ne voulurent jamais se trouver en compromis avec lui. Rider dit que *ni lui, ni cent des siens n'en approchoient pas pour l'éloquence, qu'il falloit combattre avec lui de loin & par écrit.* Ce célébre missionaire mourut au milieu des bois, où la persécution l'avoit forcé de se retirer, le premier février 1643. Il avoit écrit en anglois: 1. Réfutation catholique de la prétention à l'antiquité de M. Jean Rider, à Rouen, 1608, *in-4°.* 2. Replique au postscript de M. Rider, & la découverte d'une partialité puritaine de sa part, imprimée avec le précédent traité; l'un & l'autre écrit sont contre M. Jean Rider, (ensuite évêque de Killalac) qui avoit publié un livre, intitulé: *Prétention d'antiquité à l'égard de la religion protestante.*

3. Réponse à de certaines lettres de plaintes par des Catholiques affligés sur le fait de la religion, publiée dans ledit volume. 4. Justification & explication du sacrifice de la messe, 1611, *in*-4°. 5. *Britannomachia ministrorum in plerisque fidei fundamentis & articulis dissidentium*, à Douai, 1614, *in*-4°, en latin, de même que le suivant. 6. *Catalogus præcipuorum sanctorum Hiberniæ*, *Leodii*, 1619, *in*-8°, & *Antuerpiæ*, 1627, *in*-8° : on le trouve aussi à la fin d'un livre imprimé à Anvers, en 1621, dont voici le titre : *Hiberniæ sive antiquæ Scotiæ vindiciæ authore G. F. 6.* Il écrivit aussi un traité, cité par Flemming, dans sa vie de S. Colomban, pour prouver que l'Irlande s'appelloit autrefois *Scotia*; mais on ne sait pas si ce traité a été imprimé. * *Mem. mss.* de M. l'abbé Henegan.

FIVELINGO, contrée des Ommelandes dans la seigneurie de Groningue, une des provinces-unies des Pays-Bas. Le Fivelingo est borné par l'Hunsingo, par le territoire de Groningue, par l'Olde-Ampt, par l'embouchure de l'Embs, & par une petite partie de la mer d'Allemagne. La petite ville de Dam, & la forteresse de Delfziil en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

FIUM, *el Fium*, ou *Abutich*, ville de la moyenne Egypte, capitale du gouvernement qui porte son nom, qui est au couchant du Nil, entre ceux de Giza & d'Ebensuef. Fium, qui est sur le bord du Nil, à douze lieues au dessus du Caire, a été célébre dans l'antiquité par le tombeau d'Osiris. Au reste il y a une autre ville de même nom, dans la haute Egypte, sur le Nil, à quarante lieues au dessus de celle-ci. * Baudrand, *dict. géogr.*

FIUMARA DE MURO, anciennement *Cœnis*, ancien bourg des Bruttiens. Il est dans la Calabre ultérieure, sur la riviere de Cenis, à une lieue du fare de Messine, & à trois de Rhegio, du côté du nord. * Baudrand.

FIUREN ou FIVREN (Henri) docteur en médecine, né à Copenhague, l'an 1614, étoit fils de *George* Fivren, aussi docteur en médecine. Celui-ci avoit, par les ordres de Christiern IV, roi de Danemarck, parcouru toute la Norwege & le Danemarck, pour examiner les différentes plantes qui y croissent, & composa le catalogue des plantes du pays, qui se trouve dans la *Cista medica* de Thomas Bartholin. Henri eut pour mere la fille du docteur *Thomas* Finckius. Après un voyage de treize ans, dont il avoit passé la plus grande partie en Italie, il se rendit à Basle, où il fut fait docteur en médecine, l'an 1645. De retour à Copenhague, il mena une vie privée, & se livra à l'étude. Toute sa récréation étoit d'examiner la belle collection qu'il avoit faite avec soin des choses naturelles, & à cultiver un jardin très-bien fourni de plantes étrangeres. Il ne voulut point se marier, tant pour être plus libre, qu'à cause de la délicatesse de sa santé : il mourut l'an 1659, âgé de 45 ans. Il légua à la bibliothéque de Copenhague sa bibliothéque de livres de médecine & de physique. Son frere THOMAS, qui suit, l'augmenta depuis considérablement. Pour son cabinet des choses naturelles, il le laissa au théâtre anatomique. Il légua de plus aux églises, aux pauvres étudians, & aux autres indigens 4300 écus d'Allemagne. * Molleri *hypomnem. ad. Alb. Barthol. bibliothecam septentrion.* page 241, & *supplément françois de Basle.*

FIUREN (Thomas) *frere du précédent*, se voua aussi à la médecine. Il accompagna pendant quelques années son frere, & Thomas Bartholin dans leur voyage littéraire; mais il ne prit ni le degré de docteur, ni même celui de licencié : il imita son frere dans le genre de vie qu'il avoit embrassé, vivant comme lui dans le célibat, & uniquement appliqué à l'étude, & à amasser des curiosités naturelles. Il faisoit chaque jour de grandes aumônes aux pauvres. Il marqua aussi sa générosité à l'égard de l'académie & des pauvres étudians. Il mourut l'an 1675, âgé de cinquante-sept ans. * Les mêmes citations que celles du précédent article.

FIUREN (Thierri) *frere puîné de* Henri & Thomas, naquit l'an 1621. Il choisit l'étude du droit, & devint très-habile dans l'histoire & dans les belles-lettres. Il voyagea depuis l'an 1640 jusqu'en 1650, & parcourut l'Allemagne, la Hollande, la France, l'Italie, la Sicile, la Hongrie, &c. sans vouloir prendre aucun titre académique. Il épousa à Copenhague la fille du conseiller *Henri* Frisius, & mourut sept mois après, l'an 1656. De ce mariage il eut un fils posthume, qui fut nommé THIERRI, comme son pere. Ce fils eut de grands biens, ayant hérité de ceux de son pere & de ses deux oncles : mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort à l'âge de trente ans. Il avoit voyagé, & après son retour, il avoit été honoré du titre de baron-libre de Frivendal. Il s'étoit marié à une fille de *George* Hilarius, professeur de mathématiques, & fort riche. Il eut de ce mariage un fils & une fille. Le fils mourut en 1700, âgé de 17 ans. La fille épousa *James* de Harbo, conseiller intime du roi, chevalier doré, &c. En étant devenue veuve, elle refusa tout autre parti : elle est morte en 1736. Elle a légué par son testament quatre-vingts mille écus d'Allemagne, pour diverses fondations pieuses. En conséquence on a bâti à Copenhague une maison, & une autre dans le Jutland, où elle avoit un bien de campagne, pour y entretenir un certain nombre de veuves & de filles pauvres. * *Supplément françois de Basle.*

FIZES (Simon) baron de Sauves, originaire de Languedoc, secrétaire d'état sous le regne de Charles IX, fut secrétaire du garde des sceaux Bertrand, qui le fit pourvoir d'une charge de secrétaire du roi, l'an 1553. Ensuite il fut choisi par le cardinal de Lorraine, pour l'accompagner au concile de Trente, & il y donna tant de marques d'esprit dans toutes les négociations qu'il mania de la part de ce cardinal, qu'après son retour la reine Catherine de Médicis le fit secrétaire de ses commandemens. Il la servit très-fidélement; & après la mort de Florimond Robertet, seigneur de Frêne, secrétaire d'état, il fut proposé par cette princesse au roi Charles IX, pour remplir cette charge. Ce prince lui en accorda les lettres en 1567, & lui confia depuis le grand, mais exécrable dessein de la journée de saint Barthelemi, lui commandant d'expédier seul toutes les dépêches secrétes qui furent envoyées l'an 1572, pour cette cruelle exécution. L'année suivante, lorsque, pour finir le siége de la Rochelle, on eut résolu de faire quelque accommodement avec les Calvinistes, Fizes fut député avec les seigneurs de la Vauguion, de Villequier, de Biron, de Malicorne & de la Noue, le comte de Suze, le comte de Retz, & le seigneur de Montluc, pour examiner & résoudre les articles qui leur furent accordés au camp, par Henri duc d'Anjou, nouvellement élu roi de Pologne, qui commandoit alors l'armée. Il fut employé à la plus grande partie des autres négociations de ce regne embrouillé. Lorsque Charles IX voulut laisser en mourant quelque ordre aux affaires de son royaume, durant l'absence du roi de Pologne son successeur, il en donna le soin au seigneur de Sauves. Ce fut lui qui fut envoyé par la reine régente au-devant du roi à Turin, pour l'informer du détail des affaires du royaume; ce qu'il fit avec tant d'esprit & de prudence, qu'il satisfit la reine, & acquit l'estime de son prince qu'il continua de servir jusqu'à sa mort, qui arriva en 1579. Ce ministre fut enterré dans l'église des Céléstins de Paris, au côté droit du grand autel. Il avoit épousé *Charlotte* de Beaune, dame de Samblançai, dont il n'eut point d'enfans. Sa veuve se remaria à *François* de la Tremoille, marquis de Noirmoutier. * Fauvelet du Toc, *histoire des secrétaires d'état.*

F L.

FLACCILLA (Ælia) premiere femme du grand Théodose, étoit fille d'Antoine, préfet du prétoire des Gaules & de l'Italie, & consul. Elle fut mere d'Arcadius & d'Honorius, qui furent empereurs après leur pere, & de Pulcherie, qui mourut jeune. C'étoit une princesse d'une grande piété, qui adoucit souvent l'esprit de l'empereur, prince d'ailleurs vertueux, mais trop facile à s'emporter. Elle mourut le 14 septembre de l'an 388, dans un lieu de la Thrace nommé Scotumin, où elle étoit allé prendre les eaux. Son corps fut apporté à Constantinople. Les Grecs font mémoire d'elle au jour de sa mort. * Banduri, *numism. imp. Rom.*

FLACCIUS ILLYRICUS, *cherchez* FRANCOWITZ.

FLACCUS, succéda à Vitellius au gouvernement de Syrie. Il avoit été consul. Il fut, tant qu'il vécut, grand ennemi d'Agrippa, petit-fils d'Hérode *le Grand*, parcequ'il apprit que ce prince avoit reçu de l'argent de quelques personnes qui vouloient obtenir de Flaccus quelque faveur par son crédit. * Josephe, *antiq. liv.* 18, *chap.* 8.

FLACCUS VALERIUS, *cherchez* VALERIUS.

FLACCUS VERRUS, *cherchez* VERRUS.

FLACÉ (René) curé de l'église de la Couture, au fauxbourg du Mans, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit né à Noyen sur la Sarre, à cinq lieues de la même ville du Mans, le 28 novembre 1530. François de la Croix du Maine dit qu'il étoit poëte latin & françois, théologien, orateur, philosophe, historien, qu'il savoit bien la musique, & qu'il prêchoit avec succès. Flacé fut aussi directeur ou principal du collége de la Couture au Mans, & vivoit encore en 1581. Il fit divers ouvrages en prose & en vers; un poëme latin de l'origine des Manceaux, qu'on peut voir dans la cosmographie de Belleforêt, &c. * *Consultez* aussi la bibliothéque françoise de la Croix du Maine; celle d'Antoine du Verdier Vauprivas; le Courvaisier, *histoire du Mans.*

FLACILLUS, patriarche d'Antioche, étoit Arien, &gouverna cette église depuis l'an 333, après Euphronius, qui suivoit les mêmes erreurs, jusqu'à l'an 345 qu'Etienne lui succéda. * Baronius, *A. C.* 340, *n.* 28. S. Jerôme, *en la chron.*

FLAGELLANS: nom que l'on donna dans le XIII siécle à une secte qui faisoit profession de se donner la discipline. Cette secte, dans ses commencemens, ne fut que l'effet d'un zèle indiscret & trop outré, mais qui eut des suites fâcheuses. Elle commença à Pérouse vers l'an 1260, où quantité d'hommes de tout âge, y étant poussés par un hermite nommé Rainier, se mirent à marcher en procession deux à deux, ayant le corps découvert, & se fouettant publiquement jusqu'au sang, pour implorer la divine miséricorde. On les appelloit les *dévots*, & leur supérieur étoit nommé *le général de la dévotion.* Leurs processions étoient précédées de prêtres, qui portoient la croix, & composées d'hommes de toutes sortes d'âge. Les femmes & les filles exerçoient sur elles-mêmes dans leurs maisons la même rigueur. Dans le commencement ces exemples de pénitence étoient suivis de réconciliations, de restitutions, & d'œuvres de charité. Cette coutume se répandit dans la suite, non seulement dans les autres villes d'Italie, mais aussi dans l'Allemagne; & comme les hommes sont enclins à faire valoir leurs pratiques, quelques-uns de ces Flagellans prêcherent que l'on ne pouvoit obtenir la rémission de ses péchés, qu'en se fouettant ainsi; & pour l'obtenir, ils se confessoient leurs péchés les uns aux autres. Les prélats & les princes prévoyant les abus & les desordres qui pouvoient naître de cette nouvelle institution, s'y opposerent, & arrêterent pour quelque temps cette superstition; mais elle se renouvella avec plus de fureur & de desordre dans le siécle suivant, particulierement en Allemagne & en Hongrie, où il se trouva un imposteur, qui publia qu'un ange avoit apporté une lettre du ciel, qui promettoit le pardon de tous les péchés à ceux qui se fouetteroient pendant trente-quatre jours; ce qui leur fit mépriser l'usage des sacremens, & les rendit plus faciles à commettre toutes sortes de crimes. Ils n'admettoient dans leur compagnie que ceux qui avoient de quoi vivre; les obligeoient de confesser leurs péchés, & de pardonner à leurs ennemis, avant que d'y entrer, & vouloient, s'ils étoient mariés, qu'ils en eussent obtenu le consentement de leurs femmes. Ils se porterent enfin à de si grands excès, qu'ils faisoient des séditions, massacroient les Juifs, pilloient les biens des laïcs, & commettoient quantité d'autres crimes. Le roi Philippe de *Valois* les empêcha d'entrer dans son royaume, par le conseil des docteurs en théologie de la faculté de Paris, qui lui remontrerent que la pratique de cette nouvelle secte étoit contre la loi de Dieu, contre l'usage de l'église, & préjudiciable au salut des ames. Clément VI, par sa bulle du 20 octobre 1349, venoit de condamner cette secte, & avoit défendu ces flagellations publiques. C'étoit avec d'autant plus de raison, que plusieurs de ces Flagellans, soutenus par des prêtres & des religieux insensés, enseignoient des opinions contraires à la doctrine de l'église, disant que le sang qu'ils répandoient en se fouettant, étoit mêlé avec celui de JESUS-CHRIST, & avançant quantité d'autres erreurs extravagantes. C'est ce qui est remarqué par le continuateur de Guillaume de Nangis, sur l'année 1349, dans laquelle cette secte renouvella ses excès, à l'occasion d'une grande mortalité qui regnoit sur la terre. Gerson a composé un traité contre les flagellations publiques, dont l'usage fut connu dans le même temps en Orient. * Sigonius, *libr.* 19 *de regn. Ital. & lib.* 3 *de episc. Bonon.* Prateole, *V. Flagel.* Bzovius, Rainaldi, & Sponde, *annal. eccl. A. C.* 1260, *n.* 12; 1349, *n.* 2 & 3; 1414, *n.* 14. Gautier, *chron. siécl. XIII*, *c.* 6. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII siécle.* Boileau, *historia Flagellantium*, ou *la traduction françoise de cet ouvrage*, *& sa critique par M.* Thiers.

FLAHERTI (Roderic) *cherchez* FRAHERTI.

FLAMARENS, *cherchez* GROSSOLES.

FLAMBOROUGH-HEAD, cap célébre dans la partie orientale du comté d'Yorck en Angleterre, à deux milles de la baye de Burlington. Il tire son nom de la petite ville de Flambouroug, qui est située à 212 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

FLAMEL (Nicolas) natif de Pontoise & bourgeois de Paris, vivoit sur la fin du XIV siécle, & au commencement du XV, en 1409. La Croix du Maine dit qu'il étoit poëte françois, peintre, philosophe, mathématicien, & sur-tout grand alchymiste. On lui attribue un *sommaire philosophique*, contenant plusieurs secrets d'alchymie, & un traité de la transformation des métaux, que Jacques Gohorri, Parisien, publia en 1561. Les auteurs parlent assez diversement de ce Nicolas Flamel. Il y en a qui croient que sa science lui avoit fait trouver le secret de la transformation des métaux, & que par ce secret il avoit acquis plus de quinze cens mille écus de bien, ce qui étoit extraordinaire pour ce temps-là. D'autres disent avec plus de raison, que Nicolas Flamel s'étoit enrichi des dépouilles des Juifs, & dans les finances; mais que craignant d'être recherché, avec Jean de Montaigu, à qui le duc de Bourgogne fit couper la tête en 1409, il feignit d'avoir trouvé le secret de transformer les métaux. Au reste, il fit diverses fondations, comme à sainte Genevieve des Ardens, à S. Jacques de la Boucherie, où l'on voit sa statue de

demi-relief, & au cimetiere des SS. Innocens, où il fut enterré avec sa femme nommée *Petronelle.* On y voit un tableau peint à l'huile, avec diverses figures énigmatiques, qui marquent les connoissances qu'il avoit de l'alchymie. *Consultez* Jacques Gohorri, Corrozet, la préface du livre de Roch le Bailli, intitulé *Demosterion*, & imprimé à Rennes en Bretagne en 1578. *Voyez* PIERRE PHILOSOPHALE. * Les antiquités de Paris de Du Breul, &c.

FLAMENC (Raoul le) V du nom, seigneur de Cani, Varennes, Barbeuse, Merlaincourt, Carempui, &c. qui descendoit de Raoul I du nom, seigneur des mêmes lieux, vivant en 1128, exerçoit la charge de maréchal en 1287, comme il s'apprend dans un état de la maison du roi Philippe *le Bel*; mais on ne sait rien de particulier de ses actions. Sa postérité finit à *Aubert*, seigneur de Cani, Varennes, &c. conseiller & chambellan du roi, qui épousa en 1389, *Marie* d'Enghien, fille de Jacques, seigneur de Figneulles, dix-sept ans après son mariage. Louis, duc d'Orléans, la prit auprès de lui, & en eut *Jean d'Orléans, comte de Dunois, dont sont issus les ducs de Longueville.* Elle n'eut de son mari que *Jeanne*, dame de Cani, Varennes, &c. mariée à *Jean* de Barbençon, sénéchal héréditaire de Haynaut, comte de Jument, seigneur de Werchins, conseiller & chambellan du duc de Bourgogne. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

FLAMESBURG (Robert de) chanoine de S. Victor, *cherchez* ROBERT.

FLAMINES, prêtres des Romains, institués par Numa, second roi de Rome, pour présider aux sacrifices que l'on faisoit à Jupiter, à Mars, & à Romulus. Le prêtre de Jupiter s'appelloit en latin *Flamen Dialis*; celui de Mars, *Martialis*; & celui de Romulus, *Quirinalis*, parceque Romulus fut surnommé *Quirinus.* Dans la suite du temps, on en ajouta 12 pour 12 autres divinités, qui furent nommés, *Volcanalis*, pour Vulcain; *Volturnalis*, pour le dieu Volturne; *Palatualis*, pour la déesse *Palatua*, qui avoit le mont Palatin en sa protection; *Furinalis*, pour la déesse Furina; *Floralis*, pour la déesse Flore; *Palacer*, pour un certain dieu ainsi appellé, dont les anciens auteurs ne raportent que le nom, sans dire qui il étoit; *Pomonalis*, pour la déesse Pomone; *Carmentalis*, pour la déesse Carmenta; *Verbialis*, pour le dieu Virbius; *Laurentialis*, pour Acca Laurentia; *Lavinalis* & *Lucullaris*, dont on ne sait pas les fonctions. Ces prêtres furent appellés Flamines (au lieu de *Filamines*, du mot *Filum*, parcequ'ils nouoient leurs cheveux, & se couvroient la tête d'un certain tour, ou couronne faite avec un fil de laine, qui leur servoit de bonnet pendant les grandes chaleurs de l'été. Leur bonnet d'hyver alloit en pointe, & ils attachoient au-dessus une petite branche d'arbre : il étoit lié par dessous le menton avec des rubans. Les Flamines étoient distingués en grands & petits. Les grands étoient Patriciens, & les petits choisis entre le peuple. Le *Flamen Dialis* présidoit à tous les autres. Il avoit par préciput un licteur, une chaise d'yvoire, une veste royale, & un anneau d'or. Si un criminel entroit dans sa maison, ou se jettoit à ses pieds, ce prêtre lui donnoit la grace, & le délivroit des mains de la justice. C'étoit lui qui bénissoit les armées, & qui faisoit des conjurations. Il ne pouvoit posséder aucune magistrature, afin que tout son temps fût consacré au culte de Jupiter. Son bonnet étoit fait de la peau de quelque brebis blanche, qu'il avoit immolée à ce dieu. Il en sacrifioit une tous les mois, le jour des ides, c'est-à-dire, le 13 ou le 15 du mois. A la pointe de son bonnet, il portoit une petite branche d'olivier qui y étoit attachée, & liée avec un ruban. Il étoit créé dans une assemblée générale, les autres étoient élus dans les assemblées des curies; & le grand pontife les consacroit tous. * Tite-Live. Aulu-Gelle, *l.* 10, *c.* 15. Rosin, *antiq. rom. l.* 3, *c.* 15.

FLAMINICA, femme du *Flamine Dial*, qui étoit prêtre de Jupiter; elle étoit pourvue du sacerdoce aussi-bien que son mari, & étoit obligée à observer les mêmes cérémonies que lui. Il ne lui étoit pas permis de peigner ses cheveux, ni de les ajuster, quand elle alloit à la cérémonie des Argéens au mois de mai, étant pour lors en deuil. Elle portoit pour principal ornement une grande écharpe de couleur de pourpre, avec une frange tout autour. Celle qui la servoit dans les fonctions de son ministere, s'appelloit *Flaminia*, & ceux qui servoient son mari se nommoient *Flaminii Camilli.*

FLAMINIE, à présent *Romagne* & *Romandiole*, dont Ravenne & Boulogne sont les villes principales. Il y a aussi eu la *Voie Flaminiene*, qui étoit le grand chemin qui menoit de Rome à Rimini, & sur lequel on trouvoit les villes de Narni, de Spolette, &c. Elle fut ainsi appellée du nom du consul Flaminius, qui fut défait par Annibal près du lac Thrasiméne. *Voyez* FLAMINIUS. * Antonin. *Itin.* Ferrari.

FLAMININUS, ou *Flaminius*, (Titus Quinctius) consul Romain, donna de grandes marques de courage dans la guerre contre Annibal, où il conduisoit mille hommes. Il fut gouverneur de Tarente, & eut soin de conduire ceux qu'on envoyoit pour repeupler les villes de Narni & de Cossa. Il obtint le consulat l'an 556 de Rome, 198 avant J. C. avant l'âge de trente ans; & eut ordre d'aller faire la guerre à Philippe, roi de Macédoine, qu'il vainquit, & força de lui demander la paix. Entre plusieurs victoires qu'il y remporta, celle qu'il gagna près du fleuve Aoüs, dans les montagnes de l'Epire, est des plus considérables. Démetrius, fils de Philippe, qu'on lui donna en ôtage, eut sujet de se louer de la générosité de Flamininus, qui prit aussi en ôtage le fils de Nabis, tyran de Lacédémone, & fit publier à Argos dans l'assemblée des Grecs pour les jeux Néméens, par le crieur public, que les Grecs étoient remis en liberté. A son retour à Rome, où il triompha, il eut la charge de censeur l'an 564, & fut ensuite envoyé vers le roi Prusias, qui avoit reçu Annibal en sa cour. Il agit si adroitement auprès de lui, que la république se vit délivrée d'un ennemi si redoutable. * Plutarque, *en sa vie.* Aurelius Victor, *des hommes illust. c.* 51. Tite-Live, *l.* 34 & 35. Florus, *l.* 2, *c.* 7. Eutrope, *l.* 4. Orose, *l.* 4, *c.* 20, *&c.*

FLAMINIO (Jean-Antoine) d'Imola, florissoit dans le XV siécle, & enseigna à Boulogne, où il mourut en 1536. Il donna au public un grand nombre de piéces en prose & en vers; & sur-tout, une histoire des empereurs Romains, plusieurs vies des saints de l'ordre de S. Dominique, trois livres de silves, & deux d'épigrammes. Leandre Alberti fait son éloge. * Leandre Alberti, *in desc. Ital. & in illust. vir. ord. Prædic.* Possevin. Vossius. Le Mire, &c. J. A. Fabricius, *biblioth. med. & infim. latin. l. VI, p.* 501. On a publié les épîtres de Flaminio, avec la vie de l'auteur, à Boulogne, en 1744, *in*-8°, sous ce titre : *Antonii Flaminini Foro-Corneliensis epistolæ familiares, nunc primùm editæ, & argumentis, notis, autoris vitâ, aliisque accessionibus illustratæ, à fratre Dominico-Josepho Capponi, ordinis Prædicatorum, sacræ theologiæ magistro.*

FLAMINIO (Marc-Antoine) *fils du précédent*, né comme lui, à Imola, fut d'abord formé par son pere dans l'amour & dans la pratique de la religion, aussi-bien que dans les lettres : mais il s'égara quelque temps, puisque nous voyons par ses écrits qu'il regrette les dissipations de sa jeunesse, & en particulier les poësies trop libres qu'il avoit composées.

Sorti de sous la discipline de son pere, il alla à Padoue, où il fit de grands progrès dans les lettres. Sa réputation l'ayant fait connoître à Rome, le pape Clément VII le fit chevalier de l'ordre de S. Pierre. Après la mort de ce pape, arrivée en 1534, il se retira à Venise, & ensuite à Vérone, auprès de l'évêque Jean-Matthieu Giberti, qui aimoit les savans, & qui vivoit dans une grande régularité. Flaminio mena auprès de ce prélat une vie dure & austére, & l'on croit que ce fut ce qui nuisit à sa santé, qu'il avoit déja fort délicate, & sur-tout à son estomac déja très-foible. La nécessité de changer d'air & de maniere de vivre, l'obligea de quitter Vérone, & de retourner à Venise, d'où il passa à Rome. Jean-Pierre Caraffe, qui fut depuis cardinal, & ensuite pape, sous le nom de Paul IV, le fit venir chez lui, & Flaminio s'y livra à l'étude de l'écriture sainte, de la théologie, de la langue hébraïque, & en particulier à la méditation des ouvrages de S. Augustin. Caraffe ayant été nommé cardinal en 1536, Flaminio le suivit à Rome, d'où il alla à Naples, & revint encore à Rome, où il fit avec Renauld Polus, Anglois, fait cardinal la même année 1536, une liaison étroite, qui dura toujours depuis. Il fut long-temps domestique du cardinal Alexandre Farnèse, & il en reçut de grands biens. Il mourut à Rome le 21 mars 1550, à l'âge de 57 ans. Passons à ses ouvrages. On a de lui *Paraphrasis in XII libros Aristot. de prima philosophia.* Mais les écrits qui lui ont fait le plus de réputation, sont ses poësies. Nous en avons vu un recueil, lequel forme la plus grande partie de la collection intitulée : *Carmina quinque illustrium poëtarum, Florentiæ, apud Laurentium Torrentinum*, 1549, *in*-8°; c'est la deuxiéme édition de ce recueil. Les poësies de Flaminio y sont divisées en quatre livres, qui contiennent différentes piéces sur divers sujets. Ces quatre livres sont suivis de la paraphrase que Flaminio fit de quelques pseaumes en vers latins (*Paraphrasis in triginta psalmos, ad Alexandrum Farnesium cardinalem*, à Florence, 1548, *in*-8°.) L'épître dédicatoire au cardinal Farnèse est en prose : Flaminio y dit qu'il y avoit huit ans qu'il n'avoit ni fait de vers, ni lu aucun poëte Grec ou Latin : que cependant cédant aux vœux du cardinal, il avoit composé d'abord une élégie, & ensuite paraphrasé en vers les trente pseaumes qu'il lui envoyoit, ce qui étoit le fruit de vingt nuits de travail, étant dans l'usage de n'écrire en vers que pendant la nuit; que comme il ne pouvoit quitter un pseaume, quand il l'avoit commencé, il avoit choisi les plus courts, afin que le soleil ne le surprît point dans sa composition, & qu'il n'altérât pas sa santé, déja bien foible, en continuant le travail. Cette paraphrase commence par une petite piéce à la louange de David. Elle finit par une paraphrase des regrets de David, sur la mort de Saül & de Jonathas, une piéce au lecteur, & une au cardinal Farnèse. Nous n'avons vu que cette édition de la paraphrase des pseaumes : on en cite d'autres, une dès 1538, à Venise, *in*-4°, une en 1558, à Anvers, une à Paris, en 1552, *in*-12; celle-ci a pour titre : *Marci-Antonii paraphrasis in triginta psalmos, versibus conscripta : ejusdem de rebus divinis carmina*; à Paris, 1552, *in*-12. Flaminio a fait de plus, en prose, une courte exposition de tous les pseaumes (*Brevis explanatio in librum psalmorum*) à Venise, *in*-8°; à Lyon, 1553, *in*-16; à Anvers, 1558 : & dans le titre de cette édition, il est ajouté : *Adjectæ sunt ejusdem in psalmos aliquot paraphrases : item in 30 psalmos paraphrases carmine ab eodem conscriptæ.* On cite aussi une édition de Paris, 1549, *in*-12, & deux de Lyon, 1557, *in*-8°, & 1569, *in*-8°. En 1568, le recueil de Flaminio, intitulé, *De rebus divinis carmina*, a été donné à Paris, *in*-8°, avec une traduction en vers françois, & quelques autres poësies, par sœur Anne de Marquetz, religieuse de l'ordre de S. Dominique, au couvent de Poissy, le tout dédié *à madame Marguerite, sœur du roi très-chrétien Charles IX.* En 1743, on a donné à Padoue, *in*-8°, *Marci-Antonii, Joannis-Antonii, & Gabrielis Flaminiorum Foro-Corneliensium carmina, edente Francisco-Mariâ Mancurto.* Dans le recueil, intitulé : *Delle lettere di tredici huomini illustri, libri tredeci : in Venetia, l'anno* 1554, *in*-8° : il y a treize lettres de Marc-Antoine Flaminio, en italien : elles forment le huitiéme livre de ce recueil. Presque toutes ces lettres sont très-édifiantes : elles ont été écrites depuis l'an 1536 jusqu'en 1549 : la sixiéme écrite à Pierre Carneseca, alors protonotaire du saint siége, & qui eut le malheur depuis d'abandonner la foi de l'église catholique, contient une partie des preuves de la doctrine de l'église, sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, & sur le saint sacrifice de nos autels. Dans la huitiéme, écrite à Priuli, Flaminio déclare nettement qu'il ne veut point être élevé à l'épiscopat, & qu'il ne pouroit regarder son élévation que comme la plus grande disgrace qui pouroit lui arriver : il prie son ami de faire tous ses efforts, pour détourner la volonté que l'on avoit de le charger de ce fardeau. Dans une autre de ces lettres, il fait un grand éloge de S. Augustin & de ses écrits. En général, toutes ces lettres, où la piété de l'auteur paroît dans son éclat, méritent d'être lues. Joachim Camerarius en a donné en 1571, *in*-8°, une traduction latine, où il paroît qu'il a réuni d'autres lettres du même, selon le compte qu'en rend M. Scelhorn dans ses *Amœnitates litterariæ*, tome X : car nous n'avons vu que l'original italien. Camerarius y a joint un éloge historique de Flaminio, dont M. Scelhorn rapporte une partie. Le même dans ses *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*, &c. *in*-8°, tom. II, s'étend beaucoup plus sur Flaminio, dans un article de 179 pages, intitulé : *De religione Marci-Antonii Flaminii*, où il fait tout ce qu'il peut pour persuader que celui-ci a été favorable à la doctrine de Luther, & où il rapporte quelques lettres de Flaminio, & la réponse que Carneseca fit à la lettre du premier sur l'Eucharistie, comme sacrement & comme sacrifice. Nous louerons l'esprit & l'érudition du savant M. Scelhorn; mais nous avouerons que son écrit ne nous a nullement persuadé du luthéranisme de Flaminio. Jean-Albert Fabricius parle aussi de Marc-Antoine Flaminio, dans sa *Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, livre VI, pages 502 & 503.

FLAMINIO (Antoine) natif de Sicile, professa les belles lettres dans le collége de Rome, vers le commencement du XVI siécle. Il fut si grand amateur de la vie privée & de la solitude, qu'il évitoit également la compagnie des savans & des ignorans. Il ne voyoit personne, & ne vouloit point en être vu. Il poussa même cet air farouche jusqu'à l'excès, en se refusant le secours d'un domestique. Il ne pouvoit souffrir ni valet ni servante, & s'abaissa lui-même jusqu'à aller chercher son manger dans son auberge. L'hôte de cette hôtellerie, surpris d'être trois jours sans voir Flaminius, prit le parti d'entrer dans sa chambre par la fenêtre d'un jardin, & le trouva mort entre ses livres. * Pierius Valerianus, *de litteratorum infelicitate.* Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.*

FLAMINIUS, nom de la famille des Flaminiens, qui étoit une branche de celle des Quinctiens, *Quinctia gens.* Cette derniere étoit divisée en Capitolins, Flaminiens, & Cincinnates. L. Q. Flaminius, frere du consul Titus Quinctius Flaminius, dont on a parlé à l'article FLAMININUS, commandoit la flotte dans

dans la Macédoine, l'an 556 de Rome, 198 avant J.C. & prit Eretrie dans l'isle de Negrepont. Il fut consul en 562 avec Cn. Domitius Ænobarbus. Depuis, il fut envoyé dans la Gaule Cisalpine pour la gouverner, & peu après il fut chassé du sénat par Caton *le Censeur*, pour avoir fait mourir dans un festin, un Gaulois à la priere d'un jeune homme qu'il aimoit. Il laissa L. Q. FLAMINIUS, consul l'an 604 de Rome, & 150 avant J. C. avec M. Acilius Balbus, & pere d'un autre de même nom, aussi consul l'an 631 de Rome, & 123 avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus Balearius, &c. * Tite-Live, *l.* 35 *&* 39. Plutarch. *in Flam.* Cicero, *in Cat.* Pline, *l.* 7, *c.* 27. Valere Maxime, *l.* 2, *c.* 4; *& l.* 4, *c.* 5. Eutrope, *liv.* 4. Cassiodore, *in fast. &c.*

FLAMINIUS (C.) consul Romain, fut élevé à cette dignité l'an 531 de Rome, & 223 avant J. C. avec Furius Philo. Il eut le même honneur l'an 537, avec Cn. Servilius Geminus, & perdit cette année, par sa témérité, une grande bataille, près du lac de Thrasimene. Flaminius y fut tué sur la place, avec grand nombre de sénateurs, par les troupes d'Annibal, qui surprit aussi quatre mille chevaux, que C. Servilius Geminus, son collégue, lui envoyoit. C'est lui qui a donné son nom à *Via Flaminia*, *Arcus Flaminius*, *& Forum Flaminium.* * Tite-Live, *l.* 22. Polybe. Florus, *l.* 2. Eutrope, *l.* 7. Orose, *l.* 4, *c.* 15. Valere Maxime, *l.* 1, *c.* 6, *exemp.* 6.

FLAMINIUS, dit NOBILIUS, de Lucques, théologien, & critique, vivoit sur la fin du XVI siécle, & donna ses soins à l'impression des bibles, que le pape Sixte V fit faire. La principale chose qu'il fit, ce fut de rétablir l'ancienne version latine qui étoit en usage avant la vulgate; soit par les fragmens, qu'on en trouve dans les peres; soit en traduisant mot pour mot le grec des Septante, comme il est dans l'édition de Rome. Il joignit des notes, où il rapporte les fragmens des anciens interprétes Grecs. Depuis, étant passé en son pays, il y mourut âgé de 58 ans, en 1590. * Sponde, *ann.* M. Simon, *crit. du vieux testament*, *l.* 2, *c.* 11.

FLAMINIUS, ou plutôt *Flamininus* (Titus Quinctius) *cherchez* FLAMININUS

FLAMINIUS PARISIO, de Cosenza, dans le royaume de Naples, & premier professeur du droit canonique à Rome, dans le XVI siécle, a traité avec beaucoup de netteté la matiere des résignations des bénéfices dans un volume *in-folio*, qu'il acheva en 1591. Duclos & Sollier y ont fait des notes. Flaminius Parisio étoit neveu du cardinal Pierre-Paul Parisio, & fut depuis évêque de Bitonte. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

FLAMMA ou FIAMMA (Gabriel) natif de Venise, & évêque de Chiusi, dans le XVI siécle, fut d'abord reçu parmi les chanoines réguliers de Latran, prêcha avec beaucoup de réputation dans les meilleures villes d'Italie, & écrivit avec une grande facilité en prose & en vers. Le pape Grégoire XIII, qui l'estimoit beaucoup, lui donna l'évêché de Chiusi, d'autres disent de Chio. Ce prélat mourut en 1587. Il a laissé divers ouvrages en italien, des sermons, des vies des saints, un dictionnaire théologique, un recueil de poësies, &c. * *Voyez* le *théâtre des hommes de lettres* de l'abbé Ghilini.

FLAMMA (Gauvin, en latin *Galvaneus* de la) né à Milan, d'une famille considérable alors, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1297, y enseigna la philosophie vers l'an 1315, & fit plusieurs ouvrages historiques que l'on garde en manuscrit, & où il y a bien des choses singulieres. Le plus considérable est une histoire de Milan, qui est intitulée, *Manipulus florum*, & que M. Muratori a fait imprimer dans le onziéme volume de son recueil des écrivains d'Italie. L'auteur a eu soin de faire connoître dans sa préface les auteurs dont il s'étoit servi pour composer l'histoire des temps qui le précédoient : il a adopté toutes leurs fables, & dans ce qui concerne Grégoire X, il se montre toujours très-contraire à ce pape; on remarque aussi qu'il est tout dévoué aux Visconti. Il paroît, par un manuscrit, que Flamma termina son histoire à l'an 1336 : cependant on l'a trouvée continuée jusqu'en 1371, mais cette continuation est d'une autre main. Les autres ouvrages de Flamma sont, une grande chronique divisée en trois parties, qui est apparemment ce que d'autres appellent l'*histoire universelle*; un ouvrage intitulé, *Politia novella*; & un autre sous ce titre, *Opusculum de rebus gestis ab Azone, Luchino & Joanne Vicecomitibus*, depuis l'an 1328 jusqu'en 1342. M. Muratori a donné ce dernier écrit dans le tome douziéme de son recueil cité, avec des notes de Joseph-Antoine Saxi, bibliothécaire de la bibliothéque ambroisienne. Puricelli observe que Flamma enseigna publiquement le droit canonique à Pavie. Flamma composa aussi une chronique de son ordre, qu'il conduisit jusqu'à l'an 1345; une chronique des empereurs, qu'il dédia à Jean II Visconti, & une histoire des évêques & de l'église de Milan. Il y a des écrivains qui distinguent Gauvin de la Flamma, & François Gauvin ou Galvagni, ce qui n'est venu que de ce qu'ils l'ont trouvé nommé dans les manuscrits *Fr. Galvanus*, & que de *Fr.* ils ont fait *Franciscus*, au lieu de *Frater.* * Echard, *script. ord. Præd. tom. I.*

FLAMSTEED (Jean) étoit de Derby, où il naquit vers l'an 1644. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'astronomie, & en 1670 il fut nommé mathématicien du roi de Suede son souverain. Il fit ses observations à Derby jusqu'en 1674, & depuis cette année jusqu'à sa mort, il les continua à Greenwich, dans l'observatoire que Charles II avoit fait bâtir en 1661. Il a donné au public une dissertation, *De temporis æquatione*, imprimée séparément, & depuis jointe aux œuvres d'Horoccius en 1672, avec les *Numeri ad lunæ theoriam Horoccianam*, qui est aussi un ouvrage de Flamstéed. On trouve aussi quelques-unes de ses observations astronomiques dans les actes de Léipsick & dans les transactions de Londres, & quelques lettres dans les œuvres de Wallis. On avoit promis d'imprimer aux dépens du roi d'Angleterre, & avec l'approbation de la société royale de Londres, ses observations, sous le titre de *Historia cœlestis Britannica*, en trois volumes *in-folio.* Le premier devoit contenir les observations jusqu'en 1689; le second jusqu'en 1704; le troisiéme le catalogue des étoiles fixes, des Arabes, de Tycho-Brahé, du landgrave de Hesse, de Hevelius, de Flamstéed lui-même, de Halley, & d'autres, &c. On en imprima un tome en 1708. Mais les disputes de Flamstéed avec M. Newton, qui avoit trouvé plusieurs de ces observations peu justes, ayant été portées devant l'académie des sciences de Paris, cette savante société jugea en faveur de M. Newton, & ce jugement arrêta la suite de l'impression de l'ouvrage. En 1718 on fit pourtant, aux dépens du roi, l'impression de l'*Historia cœlestis*, qui devoit faire un volume *in-folio*, contenant les observations depuis 1690, jusqu'en 1718. Mais Flamstéed mourut avant qu'il fût achevé, le 18 janvier 1720. On voit son portrait dans l'hôtel des invalides à Greenwich. C'étoit un petit homme fort maigre, qui avoit coutume de passer une partie du jour dans un caffé, & la nuit à observer. * *Nova litteraria Lipsiensia, anni* 1720, *&c.* M. Chauffepied, *suppl. au dict. de Bayle.*

FLANDRE, province, & premier comté des Pays-Bas, que les Latins nomment *Flandria*, & ceux du pays *Vlaenderen*, a pour bornes au midi, l'Artois, le Hainaut, & une partie de la Picardie; au levant, le Hainaut avec le Brabant; au nord, l'Océan germanique avec l'embouchure de l'Escaut, que l'on appelle le Hont, qui sépare la Flandre de la Zélande; & au couchant la mer d'Angleterre, en partie la riviere

d'Aa, avec le côté de l'Artois qui regarde les villes de Calais & de Boulogne. Le pays est extrêmement fertile, surtout en pâturages, & fort propre au labourage. Les principales villes entourées de murailles, sont au nombre de vingt-huit ou trente; il y en a quantité d'autres considérables qui n'en ont point; outre cela, on y compte 1154 villages, quarante-huit abbayes, avec une infinité de prieurés, colléges & monasteres. Toutes ces villes & ces bourgs sont si près les uns des autres, que les Espagnols, qui y suivirent Philippe II, crurent d'abord que toute la Flandre n'étoit qu'une ville. Il est vrai que depuis elle a été extrêmement ruinée, par les guerres continuelles. On y compte cinq vicomtés; savoir, Gand, Ypres, Furnes, Berg-saint-Vinox, & Haërlebeck; trois principautés, Steenhuse, Gaure, Espinoi; quatre ports, l'Ecluse, Nieuport, Dunkerque & Ostende; & trente-une anciennes châtellenies. Au reste, la Flandre se divise ordinairement en trois parties; 1. en Flandre *Flamingante*, où l'on parle la langue du pays; 2. en Flandre *françoise*, où l'on se sert le plus souvent de la langue françoise; 3. en Flandre *impériale*, à cause du comté d'Alost, qui a été long-temps sous la domination des empereurs. La premiere s'étend depuis la mer septentrionale jusqu'à la riviere de la Lis, & a les villes de Gand, capitale du pays, Bruges, Ypres, l'Ecluse, Ostende, Nieuport, Dunkerque, Berg-saint-Vinox, Gravelines, Courtrai, &c. La seconde, qui est la Flandre françoise, a au septentrion la Flamingante; au midi le Cambresis; au levant l'Escaut; & à l'occident la Lis; & contient les villes de Lille, de Douai, Tournai, &c. La Flandre impériale, entre l'Escaut & le Dender, a le comté d'Alost, & ses quatre offices. La Flandre, selon quelques-uns, a eu ce nom de *Flandebert*, neveu de Clodion, roi de France, lequel ayant épousé *Bléfinde*, fille de *Golduere*, roi des Ruthéniens, chassa les Romains de la Gaule belgique; d'autres disent que ce nom vient de *Flandrine*, femme de *Lideric* II, prince de Buc, & grand forestier de Flandre, qui la gouverna sous les regnes & l'autorité de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire* son fils. On prétend qu'il y a eu six grands forestiers consécutifs, dont le premier fut *Lideric* I, fils unique de *Salvart*, prince de Dijon, que Clotaire II, roi de France, éleva à cette dignité, vers l'an 621; si pourtant les généalogies fabuleuses des Henninges, & semblables auteurs, abusés par frere Jacques de Guise, Jean le Maire, Richard de Wassebourg sont de quelque poids. Pour en parler plus surement, la Flandre a été érigée en comté par Charles *le Chauve*, en faveur de Baudouin Odacre ou d'Ardenne, surnommé *Bras de fer*. *Louis*, surnommé *le Malain*, parcequ'il étoit né à Male, eut le Brabant, par *Marguerite*, son épouse, fille de *Jean* III, duc de Brabant, & ne laissa qu'une fille nommée *Marguerite*, mariée à *Philippe* de Rouvres, dernier duc de Bourgogne, de la branche issue de Robert, roi de France, & à Philippe, dit *le Hardi*, quatriéme fils du roi *Jean*, tige de la seconde branche des ducs de Bourgogne. Ces derniers furent comtes de Flandre jusqu'à Charles, surnommé *le Hardi* ou *le Téméraire*, tué devant Nanci, l'an 1477, qui ne laissa qu'une fille nommée *Marie*, femme de *Maximilien*, archiduc d'Autriche.

On croit que les Flamans furent convertis à la foi par S. Eloi, évêque de Noyon, puis par S. Amand. Il y a eu sous les comtes de Flandre, un connétable, deux maréchaux, un grand véneur, un chancelier, un chambellan, quatre receveurs, & autant d'officiers, comme secrétaires d'état du prince. Après la mort de Charles *le Hardi*, les principaux conseillers du roi Louis XI lui conseillerent de faire épouser Marie sa fille à quelques-uns des princes de la maison de France; mais ce roi qui étoit extrêmement défiant & jaloux, l'empêcha toujours, craignant qu'ils ne devinssent trop puissans. La souveraineté de la Flandre avoit été aux rois de France, à qui les comtes ont toujours rendu hommage. Ils y ont connu des différends des comtes, & y ont fait la paix contre leur volonté. Ils les ont punis de leurs rebellions, & ont confisqué leurs terres pour crimes de félonie. Tous les actes de souveraineté n'ont jamais été révoqués en doute, jusqu'à l'empereur Charles-*Quint*, qui crut s'être délivré de cette sujétion par le traité de Madrid. * *Consultez* la grande chronique des Pays-Bas. Mayer, *hist. de Flandre*. Aubert le Mire, *annal. de Fland.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Du Pui & Cassan, *droits du roi.* Ferri de Locre. Gazet. Strada. Bentivoglio, &c.

Succession chronologique et généalogique des comtes de Flandre.

Nous commençons cette succession par Baudouin, surnommé *Bras de fer*, grand forestier de Flandre, le même qui enleva l'an 862, *Judith* de France, veuve d'Etelvofe ou Etelufe, roi des Anglois, & fille de Charles II, roi de France & empereur, & d'Ermentrude, sa premiere femme. Ce seroit trop aimer les fables, que de s'attacher aux contes de ceux qui parlent de Lideric, & des autres anciens forestiers. Du mariage de Baudouin, mort vers l'an 877 ou 879, & de Judith, qu'il avoit enlevée de son consentement, & qu'il épousa l'an 863, le roi son pere y ayant consenti, vinrent Baudouin II, qui suit; & *Raoul*, comte de Cambrai, qui fut tué par Hebert, I du nom, seigneur de Pérone & de S. Quentin en Vermandois.

II. Baudouin, II du nom, dit *le Chauve*, comte de Flandre, se vengea de la mort de son frere Raoul, sur celui qui en avoit été l'auteur, & mourut le 10 septembre l'an 917 ou 918, ayant gouverné son pays près de quarante ans. Il épousa *Estrude* d'Angleterre, fille d'*Elfrede*, & sœur d'*Edouard*, dit *le Vieil*, roi des Anglois, dont il eut Arnoul, I du nom, qui suit; *Adolphe*, dit aussi *Atulfe*, comte de Boulogne, seigneur de Thérouane & de l'abbaye de S. Bertin, qu'il usurpa sous prétexte qu'il en étoit avoué; & *Guinihilde* de Flandre, mariée à *Wifrid*, II du nom, comte de Barcelone.

III. Arnoul, I du nom, dit *le Grand* ou *le Viel*, comte de Flandre, mourut l'an 963, âgé de 92 ans. Il épousa l'an 934 *Alix* ou *Aleide*, fille aînée de *Herbert*, II du nom, comte de Vermandois, morte l'an 960, dont il eut Baudouin III du nom, qui suit; & *Lietgarde* de Flandre, marié à *Wigman*, châtelain de Gand.

IV. Baudouin, III du nom, dit *le Jeune*, gouverna le comté de Flandre du vivant de son pere, avant lequel il mourut l'an 961. Il épousa *Mahaud* de Saxe, fille d'*Herman*, duc de Saxe, laquelle prit une seconde alliance avec Godefroi, dit *le Captif*, comte de Verdun, ayant eu de son premier mariage Arnoul, II du nom, qui suit.

V. Arnoul, II du nom, dit *le Jeune*, succéda à son grand-pere aux comtés de Flandre, de Boulogne & de Guines, & mourut le 23 mars 989, ayant eu de *Rosale* ou *Rosele*, fille de *Berenger*, III du nom, roi d'Italie, ou, selon quelques auteurs, de *Susanne*, fille de *N.* roi des Lombards, Baudouin IV, qui suit.

VI. Baudouin, IV du nom, surnommé *le Barbu* ou *à la belle barbe*, comte de Flandre, d'Artois, &c. ayant été chassé du comté de Flandre par son fils, y fut rétabli par le secours de Robert, I du nom, duc de Normandie, & mourut l'an 1034. Il épousa 1°. *Ogive* de Luxembourg, fille de *Frédéric*, I du nom, comte de Luxembourg, morte l'an 1031: 2°. *Alienor*, dite *le More*, fille de *Richard*, II du nom, duc de Normandie, & de *Judith* de Bretagne, dont on ne sait point s'il eut des enfans; mais du premier mariage vint Baudouin V, qui suit.

VII. Baudouin, V du nom, dit de *l'Isle*, *le Pieux* & *le Debonnaire*, comte de Flandre, eut de grands

démélés avec son pere, domta les Frisons; secourut Géofroi III, dit *le Barbu*, duc de Lorraine; fut régent du royaume de France, pendant la minorité du roi Philippe I, & mourut le premier septembre 1067. Il épousa l'an 1027, *Adele*, dite aussi *Alix* de France, veuve de *Richard*, I du nom, duc de Normandie, fille de *Robert*, roi de France, & de *Constance* de Provence. Etant demeurée veuve, elle reçut à Rome le voile de religieuse des mains du pape Alexandre II, & passa le reste de ses jours dans le monastere de Messines, à deux lieues d'Ypres, où elle mourut l'an 1079, ayant eu de son dernier mariage, BAUDOUIN VI, qui suit; ROBERT, dit *le Frison*, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Eudes*, archevêque de Trèves, qui vivoit en 1080; *Henri*, destiné à l'église; *Mahaud*, alliée à *Guillaume*, dit *le Bâtard*, duc de Normandie, puis roi d'Angleterre; & *Judith*, alliée 1°. à *Tostic*, comte de Kent, frere de *Harold*, roi d'Angleterre: 2°. à *Guelphe*, duc de Baviere.

VIII. BAUDOUIN VI, dit *de Mons*, comte de Flandre, mort l'an 1070, avoit épousé *Richilde*, comtesse de Hainault, veuve de *Herman*, comte de Valenciennes, & fille & héritiere de *Rainier*, VI du nom, comte de Hainault. Elle prit une troisiéme alliance avec *Guillaume*, comte de Hertford & d'Essex en Angleterre, & mourut le 15 mars 1086, ayant eu de son second mariage ARNOUL, III du nom, qui suit; & BAUDOUIN, qui continua *la postérité des comtes de* HAINAULT, *voyez* HAINAULT.

IX. ARNOUL, III du nom, dit *le Malheureux*, comte de Flandre, fut attaqué par *Robert*, dit *le Frison*, son oncle, qui s'empara de ses états, & fut tué en la bataille de Mont-Cassel le 20 février 1071, sans laisser de postérité. On ne sait pas même s'il fut marié.

VIII. ROBERT, I du nom, dit *le Frison* ou *de Cassel*, second fils de BAUDOUIN, V du nom, comte de Flandre, & d'*Adele* de France; usurpa le comté de Flandre sur *Arnoul* III, & *Baudouin*, ses neveux. L'empereur Henri IV lui donna en foi & hommage le comté de Cambrai, & mourut le 12 octobre 1093. Il épousa *Gertrude* de Saxe, veuve de *Floris*, I du nom, comte de Hollande, & fille de *Herman*, duc de Saxe, dont il eut ROBERT II, qui suit; *Philippe*, qui eut part à la succession de son pere; *Adéle* ou *Alix*, mariée 1°. à *Canut*, roi de Danemarck: 2°. à *Roger*, duc de Calabre; *Gertrude*, alliée 1°. à *Henri*, comte de Bruxelles & de Louvain: 2°. à *Thierri*, dit *le Vaillant*, duc de la haute Lorraine; & *Ogive* de Flandre, abbesse de Messines près Ypres.

IX. ROBERT, II du nom, dit *le Jerosolimitain*, comte de Flandre, qui se trouva à la prise de Jérusalem, & mourut l'an 1111, épousa *Clémence*, fille de *Guillaume*, dit *Tête hardie*, comte de Bourgogne, & sœur du pape *Callisté* II. Elle prit une seconde alliance avec *Godefroi*, dit *le Jeune* & *le Barbu*, comte de Louvain, duc de Lothier, & marquis d'Anvers, & mourut l'an 1131, ayant eu de son premier mariage BAUDOUIN, VII du nom, qui suit; *Guillaume* & *Philippe*, morts jeunes.

X. BAUDOUIN, VII du nom, dit *à la Hache*, comte de Flandre, mourut en juin 1119, en sa 26 année, sans enfans d'*Agnès*, fille d'*Alain*, III du nom, dit *Fergent*, comte de Bretagne, & d'*Ermengarde* d'Anjou, sa seconde femme, qu'il avoit épousée vers l'an 1105. Il fit son héritier CHARLES, dit *le Bon*, fils de *Canut*, roi de Danemarck, & d'*Alix* de Flandre sa tante, fille de *Robert*, I du nom, comte de Flandre.

COMTE DE FLANDRE ISSU DES ROIS DE DANEMARCK.

X. CHARLES de Danemarck, surnommé *le Bon*, fils de *Canut*, roi de Danemarck, & d'*Alix* de Flandre, fille de *Robert*, I du nom, dit *le Frison*, comte de Flandre, fut institué héritier du comté de Flandre par Baudouin, VII du nom, son cousin, & fut tué dans l'église de S. Donatien de Bruges, le 2 mars 1127, ne laissant point d'enfans de *Marguerite* de Clermont, fille de *Renaud*, comte de Clermont en Beauvoisis, & d'*Alix* de Vermandois. Elle prit une seconde alliance avec *Thierri* d'Alsace, qui devint comte de Flandre, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*.

COMTE DE FLANDRE ISSU DES DUCS DE NORMANDIE.

X. GUILLAUME de Normandie, surnommé *Cliton*, fils de ROBERT, III du nom, duc de Normandie, & petit-fils de GUILLAUME, dit *le Bâtard*, duc de Normandie, puis roi d'Angleterre, & de *Mahaud* de Flandre, fille de *Baudouin*, V du nom, dit *de l'Isle*, comte de Flandre, & d'*Alix* de France, demeura long-temps caché & comme en exil, depuis la prison de son pere, jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge de 26 ans, *Adelaïde* de Maurienne, femme de Louis VI, dit *le Gros*, roi de France, lui fit épouser sa sœur de mere, & le roi lui donna Pontoise, Chaumont, Mantes, & tout le Vexin. Le comte Charles, dit *le Bon*, ayant été tué, il fut établi comte de Flandre en 1127, qu'il ne gouverna que seize mois, étant mort le 28 juillet 1128, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége d'Alost, sans laisser de postérité de *Jeanne*, fille de *Rainier*, marquis de Montferrat, qu'il avoit épousée en janvier 1127.

COMTES DE FLANDRE ISSUS DE LA MAISON D'ALSACE.

X. THIERRI d'ALSACE, fils de THIERRI, I du nom, duc de Lorraine, dit *le Vaillant*, & de *Gertrude* de Flandre, fille puînée de *Robert*, I du nom, dit *le Frison*, comte de Flandre, fut sollicité de s'opposer aux desseins de Guillaume de Normandie, dit *Cliton*, & de se rendre maître du comté de Flandre après la mort de Charles de Danemarck, dit *le Bon*, son cousin germain, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1168, après avoir fait quatre fois le voyage de la Terre-sainte. Il épousa 1°. *Marguerite* de Clermont, veuve de *Charles*, dit *le Bon*, comte de Flandre: 2°. *Sibylle*, fille de *Foulques*, comte d'Anjou, & roi de Jérusalem, & d'*Eremburge*, comtesse du Mans sa premiere femme, morte l'an 1167. Du premier mariage sortit, *Laurette* ou *Laurence* de Flandre, alliée 1°. à *Henri*, III du nom, duc de Limbourg: 2°. à *Yves*, comte d'Alost: 3°. à *Raoul*, comte de Vermandois, II du nom, dit *le Lépreux*: & 4° à *Henri*, comte de Namur. Du second lit vinrent, 1. *Baudouin*, mort jeune; 2. PHILIPPE, qui suit; 3. *Matthieu* de Flandre, dit d'*Alsace*, qui fut blessé d'une fléche au voyage de Normandie l'an 1173, & qui épousa 1°. *Marie* de Boulogne, abbesse de Romessi en Angleterre, fille d'*Etienne* de Blois, comte de Mortaing & roi d'Angleterre: 2°. l'an 1171, deux ans après que sa premiere femme se fût retirée dans son cloître, *Alienor* de Vermandois, comtesse de S. Quentin, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, *Mahaud*, alliée à *Henri*, duc de Brabant; & *Ide*, qui étoit l'aînée, fut comtesse de Boulogne, & mariée 1°. à *Matthieu*, comte de Toul: 2°. à *Gerard*, comte de Gueldres: 3°. à *Berthold*, duc de Zeringhen: & 4°. à *Renaud*, comte de Dammartin; 4. *Gerard*, prevôt de S. Donatien de Bruges; 5. *Pierre*, élu évêque de Cambrai en 1167, dont il se démit pour se marier, & mourut l'an 1176. Il épousa *Mahaud* de Bourgogne, veuve de trois maris, & fille de *Raimond* de Bourgogne, & d'*Agnès* de Montpensier, dont il eut pour fille unique, *Ide* d'Alsace, dite *de Flandre*, morte jeune; 6. *Baudouin*, évêque de Therouane; 7. MARGUERITE, qui continua *la postérité des comtes de* FLANDRE, *qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; 8. *Gertrude*, mariée 1°. à *Lambert* de Mon-

taigu : 2°. à *Hugües*, seigneur d'Oisi & de Montmirail ; & 9. *Mahaud* de Flandre, alliée à *Humbert*, comte de Maurienne.

XI. Philippe d'Alsace, comte de Flandre, mourut au siége d'Acre en la Palestine le premier juin 1191. Il avoit épousé 1°. l'an 1156, *Elizabeth*, fille de *Raoul*, dit *le Grand* & *le Vieil*, comte de Vermandois, morte l'an 1182, dont il n'eut point d'enfans : 2°. en 1184, *Thérèse* de Portugal, nommée aussi *Mahaud*, fille d'*Alfonse*, I du nom, roi de Portugal. Elle prit une seconde alliance avec *Eudes* III du nom, duc de Bourgogne, duquel elle fut séparée en 1195, & mourut le 6 mai 1218, sans postérité de ses deux maris.

XI. Marguerite de Flandre, fille aînée de Thierri d'Alsace, comte de Flandre, & de *Sibylle* d'Anjou, sa seconde femme, fut comtesse de Flandre après la mort de *Philippe*, comte de Flandre, son frere, & mourut en 1194. Elle avoit épousé l'an 1169 Baudouin, surnommé *le Courageux*, comte de Hainault, V du nom, & VIII du nom comte de Flandre, dont il fit hommage au roi Philippe *Auguste* l'an 1192, & mourut le 17 décembre 1195. *Voyez* ses ancêtres à HAINAULT. De ce mariage vinrent Baudouin, IX du nom, qui suit ; *Philippe* de Hainault, marquis de Namur, mort l'an 1212 sans postérité de *Marie* de France, fille du roi *Philippe*, II du nom, dit *Auguste*, & d'*Agnès* de Meranie sa troisiéme femme : elle prit une seconde alliance l'an 1213 avec *Henri* I du nom, duc de Brabant, & mourut le premier d'août 1238 ; *Henri*, qui fut couronné empereur de Constantinople le 20 août 1206, après la mort de son frere aîné, & mourut le 11 juin 1216, sans postérité d'*Agnès*, fille de *Boniface*, marquis de Thessalie ; *Isabelle* de Hainault, dite de *Flandre*, premiere femme de *Philippe* II, dit *Auguste*, roi de France, mariée l'an 1180, morte le 15 mars 1190 ; *Yolande*, seconde femme de *Pierre* II du nom, seigneur de Courtenai, comte de Nevers & d'Auxerre, & empereur de Constantinople, morte après le mois de juin 1219 ; & *Sibylle* de Hainault, dite *de Flandre*, mariée à *Gerard* de Ligni, & selon d'autres, à *Guichard*, sire de Beaujeu.

XII. Baudouin, IX du nom, comte de Flandre, & VI du nom comte de Hainault, fit hommage au roi Philippe *Auguste* l'an 1196, entreprit le voyage d'Outremer l'an 1200, & fut créé empereur de Constantinople l'an 1204. Il perdit la bataille contre le roi des Bulgares l'année suivante, qui le fit prisonnier, & le fit mettre en sa ville capitale sur la fin de juillet en 1206. Plusieurs crurent qu'il s'étoit échapé de prison, & que sa fille Jeanne le fit cruellement mourir à Lille au mois d'octobre 1225, comme un fourbe & un imposteur. Il épousa *Marie*, fille puînée de *Henri*, I du nom, comte de Champagne, & de *Marie* de France, morte à Acre le 29 août 1204, dont il eut *Jeanne*, comtesse de Flandre, mariée 1°. à *Ferdinand*, fils de *Sanche*, I du nom, roi de Portugal : 2°. à *Thomas*, fils de *Thomas*, duc de Savoye, morte sans enfans l'an 1244 ; & Marguerite, qui suit.

XIII. Marguerite de Flandre, comtesse de Hainault, devint héritiere du comté de Flandre, étant veuve de deux maris, après la mort de sa sœur aînée, & mourut l'an 1275 ou 1279 selon d'autres. Elle épousa 1°. *Baudouin* d'Avesnes, fils de *Jacques* d'Avesnes, & d'*Ameline* de Guise : 2°. *Guillaume*, fils de *Gui*, seigneur de Dampierre, & de *Marguerite*, dame de Bourbon. Du premier mariage vint entr'autres enfans Jean d'Avesnes, qui continua *la postérité des comtes de* Hainault. *Voyez* HAINAULT. Du second lit sortirent, *Guillaume* de Dampierre, qui fut établi comte de Flandre du vivant de sa mere, dont il rendit hommage à S. Louis, IX du nom, roi de France, & mourut le 6 juin 1251, sans enfans de *Béatrix* de Brabant, veuve de *Henri* landgrave de Hesse & de Thuringe, élu empereur des Romains, & fille de *Henri*, I du nom, duc de Brabant ; Gui, qui suit ; *Jean*, seigneur de Dampierre, de S. Dizier, de Sompuis, &c. qui épousa *Lorette*, fille de Matthieu II, duc de Lorraine ; *Jeanne* de Dampierre, premiere femme de *Thibaut*, II du nom, comte de Bar, seigneur de Roci & de S. Fargeau, morte sans enfans ; & *Marie*, abbesse de Flines.

XIV. Gui de Dampierre, prêta serment au roi S. Louis pour le comté de Flandre, du vivant de sa mere, qu'il reitéra au roi Philippe, III du nom, dit *le Hardi*. Il déclara la guerre au roi Philippe, IV du nom, dit *le Bel*, l'an 1296, & mourut en prison à Pontoise le 7 mars 1305, âgé de plus de 80 ans, sur le point d'être mis en liberté. Il épousa 1°. *Mahaud* de Béthune, fille & héritiere de *Robert*, seigneur de Béthune & de Tenremonde, avoué d'Arras : 2°. *Isabelle* de Luxembourg, comtesse de Namur, fille de *Henri*, comte de Luxembourg & de la Roche, marquis d'Arlon, morte l'an 1295. Du premier mariage sortirent, Robert, III du nom, qui suit ; *Guillaume*, seigneur de Tenremonde & de Richebourg, mort l'an 1312, laissant postérité d'*Alix*, fille de *Raoul* de Néelle, qui ne subsista pas long-temps ; *Baudouin*, mort jeune ; *Jean*, évêque de Metz, puis de Liége ; *Philippe*, comte de Ghiéti & de Lorette, &c. qui épousa 1°. *Mahaud* de Courtenai, comtesse de Chieti, fille unique de *Raoul* de Courtenai, I du nom, comte de Chiéti, &c. & d'*Alix* de Montfort, morte l'an 1300 : 2°. *Perrette* de Milli, veuve d'*Etienne* de Sancerre, & fille de *Geoffroi*, seigneur de Milli en Gâtinois, desquelles il n'eut point d'enfans ; *Marguerite* de Flandre, qui épousa 1°. *Floris*, comte de Hollande, mort avant la consommation du mariage : 2°. l'an 1273 *Jean*, I du nom, duc de Brabant, & mourut le 3 juillet 1285 ; *Béatrix*, mariée 1°. à *Hugues* de Châtillon : 2°. à *Florent*, comte de Hainault & de Hollande ; & *Marie* de Flandre, alliée à *Guillaume*, fils du comte de Juliers. Du second mariage vinrent 1. Jean, comte de Namur, qui fit *la branche des comtes de* Namur, *rapportée ci-après* ; 2. *Gui* de Flandre, dit *de Namur*, comte de Zelande, sire de Pergem, mort en Italie l'an 1310, sans enfans d'*Alix* de Bar ; 3. *N.* mort jeune ; 4. *Henri* comte de Lodi dans le Milanez, seigneur de Ninhoue, mort à Milan l'an 1337, laissant de *Marguerite* de Cleves, *Henri*, comte de Lodi ; 5. *N.* mort en bas âge ; 6. *Marguerite* de Flandre, alliée 1° à *Alexandre*, roi d'Ecosse : 2° à *Regnault*, comte de Gueldres, dont elle fut la seconde femme ; 7. *Jeanne*, religieuse à Flines ; 8. *Béatrix*, mariée par contrat de l'an 1287, à *Hugues* de Châtillon, II du nom, comte de Blois, seigneur de Guise, d'Avesnes, &c. 9. *N.* morte jeune ; 10. *Philippe*, alliée à *Edouard*, prince d'Angleterre, fils d'*Edouard*, I du nom, roi d'Angleterre ; & 11. *Isabelle* de Flandre, qui épousa *Jean*, seigneur de Fiennes, Tingri, &c. & mourut l'an 1323.

XV. Robert, III du nom, dit *de Béthune*, comte de Flandre, eut de grandes contestations avec les rois de France ; & après avoir reglé les biens de sa succession avec ses enfans, & ses querelles avec Philippe V, dit *le Long*, roi de France, il mourut en septembre 1322, âgé de 82 ans. Il épousa 1°. *Blanche* de Sicile, fille de *Charles* de France, I du nom, comte d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, morte l'an 1272 : 2°. *Yolande* de Bourgogne, comtesse de Nevers, veuve de *Jean*, dit *Tristan*, comte de Valois, quatriéme fils de S. Louis, roi de France, & fille aînée & héritiere d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers ; *Yolande*, mourut le 11 juin 1280, ses jours lui ayant été avancés par la jalousie de son mari. Du premier mariage vint *Charles*, mort jeune. Du second lit sortirent, 1. Louis, qui suit ; 2. *Robert* de Flandre, seigneur de Cassel, Dunkerque, Bourbourg, Gravelines, &c. qui prétendit succéder à son

pere dans le comté de Flandre, en vertu de la coutume particuliere semblable à celle d'Artois, où la représentation en ligne directe des petits enfans à la succession de leur aïeul n'a lieu, quand leur pere est décedé avant lui; mais il en fut exclus par arrêt du parlement des pairs de France du 29 janvier 1323, parcequ'il avoit renoncé à ses prétentions par le partage que Robert son pere avoit fait l'an 1320, auquel il avoit consenti; & fut obligé de se contenter des terres de Cassel, &c. & mourut l'an 1331. Il épousa par contrat du 21 septembre 1323, *Jeanne* de Bretagne, fille d'*Artus*, II du nom, duc de Bretagne, & d'*Yolande* de Dreux, sa seconde femme, morte le 24 mars 1364, ayant eu pour enfans *Jean* de Flandre, seigneur de Cassel, &c. mort jeune vers l'an 1332; & *Yolande* de Flandre, dame de Cassel, &c. mariée 1°. à *Henri* IV du nom, comte de Bar: 2°. à *Philippe* de Navarre, comte de Longueville; 3. *Jeanne* de Flandre, dame de S. Gobin, mariée à *Enguerrand*, IV du nom, sire de Couci, après la mort duquel elle fut abbesse de Sauvoir près de Laon; 4. *Yolande*, alliée à *Gautier*, seigneur d'Enguyen; & 5. *Mahaud* de Flandre, qui épousa *Matthieu* de Lorraine, seigneur de Florines, fils de *Thibaut*, duc de Lorraine.

XVI. Louis de Flandre, comte de Nevers, &c. donna occasion à beaucoup de brouilleries & de traités avec la France, & mourut avant son pere le 22 juillet 1322. Il épousa en 1290 *Jeanne*, comtesse de Rethel, fille unique de *Hugues*, IV du nom, comte de Rethel, dont il eut Louis II qui suit; & *Jeanne* de Flandre, mariée à *Jean*, IV du nom, dit *de Montfort*, duc de Bretagne.

XVII. Louis, II du nom, dit *de Creci*, fut comte de Flandre, après la mort de son grand pere en 1322, & fut tué le 26 août 1346, à la victoire remportée à Creci par Edouard, III du nom, roi d'Angleterre. Il épousa l'an 1320, *Marguerite* de France, fille de *Philippe* V, dit *le Long*, roi de France & de Navarre, & de *Jeanne* de Bourgogne-Comté, morte l'an 1382, âgée de 72 ans, ayant eu pour fils unique Louis III qui suit.

XVIII. Louis, III du nom, dit *de Malain*, comte de Flandre, né le 25 novembre 1330, fut blessé à la journée de Creci l'an 1346, & mourut en janvier 1384. Il épousa en juin 1347 *Marguerite*, fille & héritiere de *Jean*, III du nom, duc de Brabant & de Lothier, dont il eut pour fille unique *Marguerite*, comtesse de Flandre, &c. née en avril 1350, mariée 1°. l'an 1361 à *Philippe* I du nom, dit *de Rouvre*, dernier duc de Bourgogne de la branche issue de Robert, roi de France, dont elle n'eut point d'enfans: 2°. le 19 juin 1369 à *Philippe*, II du nom, dit *le Hardi*, premier duc de Bourgogne de la seconde branche, quatriéme fils de Jean, roi de France. Elle mourut le 20 mars 1404, âgée de 55 ans, laissant Jean, dit *Sans-peur*, duc de Bourgogne, qui fut aussi comte de Flandre, & dont la postérité en jouit jusqu'en 1477, que *Marie* de Bourgogne, duchesse de Brabant, &c. porta ce comté en mariage à Maximilien, archiduc d'Autriche, puis empereur, dans la maison duquel il est resté. *Voyez* BOURGOGNE & AUTRICHE.

Comtes de Namur.

XV. Jean de Flandre, fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre, & d'*Isabelle* de Luxembourg, comtesse de Namur, sa seconde femme, fut comte de Namur, seigneur de l'Ecluse, &c. & mourut l'an 1330. Il épousa 1°. *Marguerite* de Clermont, dite *de Bourbon*, fille de *Robert* de France, comte de Clermont, & de *Béatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, morte sans lignée l'an 1309: 2°. l'an 1313, *Marie* d'Artois, fille de *Philippe* d'Artois, seigneur de Conches, &c. & de *Blanche* de Bretagne, dont il eut *Jean*, II du nom, comte de Namur, mort sans lignée l'an 1335; *Gui*, comte de Namur, mort aussi sans postérité l'an 1336; *Philippe*, comte de Namur, mort au voyage qu'il fit d'Outremer l'an 1337; Guillaume, I du nom, qui suit; *Henri*, destiné à l'église, mort jeune l'an 1334; *Robert*, seigneur de Beaufort sur Meuse, mort le 18 avril 1391, sans enfans légitimes; *Louis*, comte de Rouci, & seigneur de Bailleul, par son mariage avec *Isabelle* de Rouci, fille unique & héritiere de *Robert*, comte de Rouci, & de *Marie* d'Enghien, dont il fut séparé pour cause d'impuissance; *Jean*; *Thibaut*; & *Marie* de Flandres-Namur, alliée 1°. à *Geoffroi*, comte de Vianden: 2°. à *Thibaut* de Bar, seigneur de Pierrepont: 3°. à *Simon* de Spanheim.

XVI. Guillaume, I du nom, comte de Namur, mourut l'an 1391. Il épousa 1° *Jeanne* de Hainault, comtesse de Soissons, veuve de *Louis* de Châtillon, I du nom, comte de Blois, & fille unique de *Jean*, comte de Beaumont, & de *Marguerite*, comtesse de Soissons, dame de Chimai & de Dargies, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* de Savoye, fille de *Louis*, II du nom, seigneur de Vaud, dont il eut, Guillaume, II du nom, qui suit; *Jean*, qui fut comte de Namur, après la mort de son frere aîné, qu'il vendit à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & mourut le 16 mars 1428; & *Marie* de Namur, alliée 1°. à *Gui* de Châtillon, II du nom, comte de Blois: 2°. à *Pierre* Breban, dit *Clignet*, seigneur de Landreville, amiral de France.

XVII. Guillaume, II du nom, comte de Namur, seigneur de l'Ecluse, &c. mourut l'an 1418 sans postérité de *Marie* de Bar, fille de *Robert* I du nom, duc de Bar, & de *Marie* de France, qu'il avoit épousée l'an 1384, ni de *Jeanne* de Harcourt, ses deux femmes. * Sainte-Marthe. Du Chêne. Le pere Labbe. Le pere Anselme.

FLANDRIN (Pierre) cardinal, dans le XIV siécle, étoit François, & du diocèse de Viviers dans le Vivarez. Sa grande érudition, & sur-tout la connoissance qu'il avoit du droit canon, l'éleverent à cette dignité sous le pape Grégoire IX en 1371. Il avoit été doyen de Bayeux, puis auditeur de Rote, & référendaire sous le même pape qui lui donna le soin d'examiner les écrits de Raymond de Terrage, dit *le Néophyte*. Le cardinal Flandrin mourut à Avignon le 23 janvier de l'an 1381. Il est confondu par quelques auteurs avec Pierre de Sortenac. * Sponde, *A. C.* 1372, *n.* 13. Auberi, *hist. des cardinaux*. Frison, *Gall. purp.* Onuphre, &c.

FLANDRIN ou FLANDRINI (Gui) étoit, selon M. Baluze, de la famille du cardinal Pierre Flandrin, *dont nous venons de parler*. Gui passe pour l'auteur d'une fameuse lettre ou requête, qu'il présenta lui-même au roi Charles VI, en 1402, de la part de l'université de Toulouse, à l'occasion des troubles qui agitoient alors l'Eglise. Cette lettre fut condamnée par un arrêt de l'an 1406. Cet arrêt qui est fort long, est imprimé dans les preuves des libertés de l'Eglise gallicane, chapitre XX, derniere édition, page 174 & suiv. le titre est: *Arrestum curiæ Parisiensis contra epistolam quandam universitatis Tolosanæ, à Guigone Flandrin ejusdem nuntio allatam, quâ dicebatur substractionem obedientiæ scandalosam & impiam esse.* Il est du 17 juillet 1406. La même lettre eut pour adversaire le prevôt Guillaume de Ronay ou de Ronac, qui écrivit contre, par une autre lettre qu'il adressa à Philippe, duc de Bourgogne. On conserve aussi dans quelques bibliothéques l'écrit d'un anonyme, contre la même lettre. * *Voyez* les notes de M. Baluze, à la suite de son histoire des papes, qui ont siégé à Avignon, *in*-4°, tome I, page 1112 & 1113.

FLAOCAT, maire du palais de Bourgogne, fut élevé à cette dignité l'an 642, par les évêques, les ducs & les grands du royaume que la reine Nanthilde, veuve de Dagobert, roi d'Austrasie, avoit mandés exprès à Orléans, ville censée alors du royaume de Bourgogne.

Nanthilde, qui gouvernoit sous l'autorité de Clovis II son fils, confirma cette élection, & donna sa niéce Ragnoberte en mariage à Flaocat. Pour se concilier l'amitié des évêques & des ducs de la Bourgogne, le nouveau maire promit à tous avec serment de les maintenir dans leurs grades & dignités, & il lia une étroite amitié avec Erchinoald, maire du palais de Neustrie. Mais ces honneurs & son crédit n'empêchant point que l'élévation, les richesses & les mépris du patrice Villebaud, ne troublassent sa félicité prétendue, il chercha les moyens de le tuer, l'attaqua à Châlons sur Saone, & ayant été forcé de l'abandonner pour cette fois par l'entremise de plusieurs personnes qui voulurent pacifier le différend, le roi Clovis étant à Autun quelque temps après, envoya ordre à Villebaud de se rendre à la cour. Villebaud comprit d'abord que cet ordre étoit donné par le conseil de Flaocat & de ses partisans, & ayant rassemblé le plus qu'il put d'évêques, de gens de qualité & de braves, il s'avança vers Autun, sans néanmoins être déterminé sur ce qu'il devoit faire. Clovis envoya au-devant de lui les deux maires du palais: on lui promit sureté: il le crut, & vint jusqu'aux portes d'Autun, où il envoya Egilulfe évêque de Valence, & le comte Gyson pour sonder le gué: mais ces deux envoyés furent arrêtés dans la ville, & Flaocat sortit avec ses troupes pour attaquer Villebaud. Le combat fut vif de part & d'autre; il y eut beaucoup de personnes qui furent tuées ou blessées: mais le parti de Flaocat demeura victorieux. Les troupes de Villebaud furent défaites, lui-même fut tué; ses bagages & ceux des évêques de sa compagnie furent pillés, & Flaocat triomphant, s'en alla à Châlons qu'un incendie subit consuma entierement presque aussitôt qu'il y fut entré. Il en sortit pour aller à Laune, où il mourut quelques jours après son arrivée, & il fut enterré à S. Benigne, dans le fauxbourg de Dijon. * D. Montfaucon, *monumens de la monarchie françoise, tome I, pag. 167 & suiv.*

FLASSANS (Taraudet de) poëte Provençal, étoit natif de Flassans, petit village de Provence dans le diocèse de Fréjus & le bailliage de Brignole. Ce poëte avoit beaucoup d'esprit, & obtint de Foulques de Pontévés, une portion de la terre de Flassans, pour un poëme intitulé, *Enseignemens pour éviter les trahisons de l'amour.* Le moine, dit *le Monge des Isles d'or*, assure que cet ouvrage valoit infiniment; mais qu'il fut inutile au poëte & à celui qui l'achetoit, parcequ'ils furent tous deux trompés. Taraudet vivoit en 1354. La reine Jeanne I l'employa pour faire des remontrances à l'empereur Charles IV qui passoit en Provence, & il s'en acquitta très-bien. Le nom de Flassans est encore dans l'histoire du XVI siécle, par *Durand* de Pontévés, seigneur de Flassans. On le surnomme *le Chevalier de la Foi*, pour s'être déclaré le chef d'une bande de jeunes hommes emportés, qui s'éleverent en 1562 contre les Protestans de Provence. Ils en égorgerent quelques-uns à Aix; ensuite il se retira à Tourvez, puis à Barjols. Cette ville fut prise & mise au pillage, & Flassans se sauva avec peine dans les isles sainte Marguerite. * Nostradamus, *hist. des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. françoise.* De Thou, *hist. sui temp.* Bouche, *hist. de Prov. l.* 9, &c.

FLAVIA, ville de l'Espagne Tarraconoise, selon Ptolémée; les uns tiennent que c'est aujourd'hui *Fuensia*, petit château, vers les confins des Asturies; les autres croient que c'est Rivadaria sur le Minho, au voisinage du Portugal.

FLAVIA, autre ville, que quelques-uns prennent pour la ville capitale des Heduens dans l'ancienne Gaule; & quelques autres pour Flavigni, ville de Bourgogne, entre Dijon & Semur. * Ferrarius.

FLAVIA DOMITILLA, *cherchez* DOMITILLE.

FLAVIEN, I de ce nom, patriarche d'Antioche, dans le IV siécle, avoit gouverné l'église de cette ville, dans le temps qu'il n'étoit encore que prêtre, & pendant l'exil de Melece, auquel il succéda depuis, l'an 381, tandis que le schisme avec Paulin subsistoit encore. Le pape Damase & les autres évêques d'Occident n'approuverent pas cette élection, parcequ'ils communiquoient avec Paulin, qui devoit rester seul évêque, après la mort de Melece. Les peres qui s'assemblerent à Constantinople, en 382, déclarerent sur la fin de l'épître que Théodoret rapporte, & qui est adressée au pape Damase & aux autres prélats du synode de Rome, que l'élection de Flavien avoit été faite par le consentement de tous les évêques d'Orient assemblés à Antioche. Flavien chassa de son diocèse les hérétiques Massaliens; & obtint de l'empereur Théodose un pardon général pour les habitans de sa ville, qui s'étoient rendus criminels par une sédition populaire. Ce patriarche vint lui-même à Constantinople, pour demander la grace du peuple d'Antioche. Le pape Sirice qui favorisoit Evagre, successeur de Paulin, contre Flavien, pressa l'empereur de faire venir ce dernier à Rome; mais il le refusa, & le concile de Capoue ayant été assemblé l'an 391 par l'empereur Théodose, pour terminer le differend, qui étoit entre Flavien & Evagre, successeur de Paulin, renvoya le jugement de cette cause à Théophile d'Alexandrie & aux evêques d'Egypte; mais Flavien ne voulut point les reconnoître pour juges. Il s'en excusa, ajoutant, comme le rapporte Théodoret, que s'il étoit question de se purger de quelques accusations contre l'intégrité de sa foi, ou contre l'innocence de ses mœurs, il prendroit ses accusateurs pour juges, & qu'il subiroit le jugement qu'ils prononceroient; mais que, s'il ne s'agissoit que de son siége, il étoit tout prêt de le quitter. Evagre étant mort en 392, ne laissa point de successeurs; mais quelques-uns de son parti continuerent à ne vouloir point communiquer avec Flavien. Sous le pontificat du pape Innocent I, cette grande querelle s'appaisa; & Flavien fut réconcilié par Théophile d'Alexandrie avec les évêques orientaux. Il mourut l'an 404, après avoir gouverné 23 ans. S. Jean Chrysostome, que Flavien avoit élevé au sacerdoce, parle très-avantageusement de lui. Il marque ses longs voyages, ses veilles, ses combats, ses victoires; il admire sa tempérance, dans un homme élevé en une maison de délices; & il le considére comme un des plus grands prélats de l'église. * S. Jean Chrysostome, *serm. cùm presb. esset designatus, tom. IV. hom. 3 ad popul. Antioch.* &c. Théodoret, *l.* 5, *hist. c.* 23. Sozomene, *l.* 7. Baronius, *A. C.* 370, 372, 381 & *seq.* Du Pin, *biblioth. IV siécle.* Tillemont *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique.*

FLAVIEN II, patriarche d'Antioche, succéda l'an 496 à Pallade. Le zèle avec lequel il défendoit le concile de Chalcédoine, lui attira la haine de l'empereur Anastase, qui s'en déclaroit ennemi, & qui l'envoya en exil l'an 512. Il y vécut saintement, & dans un esprit de pénitence. On dit que six ans après, Flavien, averti de la mort de ce prince, écrivit à Elie de Jérusalem qu'il avoit aussi relegué, que dans deux jours ils iroient se présenter au jugement de Dieu avec lui. Le martyrologe romain fait mention de lui le 4 jour de juillet. Quelques-uns ont accusé ce prélat d'avoir condamné le concile de Chalcédoine, sur les lettres que rapporte Evagre, des moines de Syrie; mais elles avoient été falsifiées par les hérétiques, comme les plus doctes critiques le soutiennent. Nous voyons aussi qu'il est expressément marqué dans la premiere action du II concile de Nicée, que Flavien fut chassé par les hérétiques. Dans le concile qui se tint à Constantinople sous l'empereur Justin, le peuple demanda qu'on remît son nom dans les diptyques, d'où les hérétiques l'avoient effacé, & que l'on apportât ses réliques dans

la ville. * Evagre, *l.* 3, *c.* 31, 32. Jean-Mosch; *prat. spir.* 35. Baronius, *A. C.* 496, 512, 518.

FLAVIEN, patriarche de Constantinople, étoit prêtre & trésorier de la grande église, lorsqu'il fut élu successeur de Proclus en 447. Chrysaphius, favori de l'empereur Théodose *le Jeune*, se déclara son ennemi, & voulut le faire chasser de son siége, parcequ'il ne lui avoit point fait de présent après son élection. Le saint prélat parut intrépide à ses menaces. Ce fut de son temps que l'impie Eutychès commença de semer ses erreurs. Flavien les condamna en 448 dans un concile de Constantinople, & donna avis au pape S. Léon I de ce qu'il avoit fait; mais quelques évêques, ou partisans de l'hérésie, ou ennemis de Flavien, s'assemblerent à Ephèse, l'an 449, & y tinrent ce synode, qui depuis a eu à juste titre, le nom de *brigandage d'Ephèse.* Dioscore d'Alexandrie, qui y présidoit, déclara Eutychès & tous ses sectateurs absous, & fit déposer Flavien. Bien plus, ne se croyant pas assez vengé de ce saint prélat, il le fit battre si outrageusement par Barsumas, & si nous en croyons Evagre, il lui donna lui-même tant de coups de pieds dans l'estomac, que Flavien en mourut trois jours après. L'empereur Marcien, successeur de Théodose, fit transporter l'année suivante, son corps à Constantinople. On l'ensevelit dans la basilique des apôtres; & les hérétiques eurent le déplaisir de voir révérer comme un saint celui qu'ils avoient condamné comme ennemi de la foi. * S. Léon, *ep.* 8, 9, *&c.* Nicephore, *l.* 14, *c.* 47. Liberatus, *brev. c.* 11, 12. Evagre, *l.* 1, *c.* 10. Concile de Chalcédoine, *act.* 3 & 4. Ménologe des Grecs, 19 *févr.* Baronius, *A. C.* 446, 448, 449.

FLAVIEN II, *cherchez* FLAVITAS.

FLAVIEN, auteur Latin, à qui l'on attribue le traité *de vestigiis philosophorum*, qui est souvent cité par Jean de Salisburi, *l.* 2 *de nugis curialium*, *c.* 26.

FLAVIENS, est le nom d'une famille romaine. L'empereur Vespasien étoit sorti de cette famille des FLAVIENS. Suétone avoue qu'elle n'étoit pas illustre, & qu'elle ne pouvoit se vanter de la grandeur de ses ancêtres. * Suétone, *en la vie de Vesp.*

FLAVIGNI, *Flaviniacum*, petite ville de France en Bourgogne, dans le pays d'Auxois, est située sur une petite riviere près de l'ancienne Alize, entre Dijon & Semur. Quelques auteurs l'appellent *Flavia Æduorum*, nom qui convient mieux à Autun. Il y a une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît. * *Consultez* Paradin, *hist. de Bourg. &c.*

FLAVIGNI, lieu considérable dans le duché de Lorraine sur les bords de la Moselle, à deux lieues & demi de Nanci, étoit autrefois un fisc royal. L'empereur Othon le donna en 952 à Berenger évêque de Verdun son parent, qui le lui avoit demandé pour doter l'abbaye de S. Vanne, qu'il venoit de fonder dans sa ville épiscopale. La charte de cette donation est datée de Pavie, la seiziéme année de son regne. L'an 959, Humbert abbé de S. Vanne, établit une communauté de religieux à Flavigni; & quoiqu'éloignés de Verdun, ils dépendirent toujours dans la suite des abbés de S. Vanne. Ils professerent dans leur nouvel établissement la regle de S. Benoît, qui y fut maintenue en vigueur jusqu'en 1550, que le prieuré de Flavigni étant tombé en commende, la regle de S. Benoît en fut bannie avec toutes les autres observances régulieres. Elle y fut introduite de nouveau en 1640, avec la réforme de la congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, & on l'y pratique encore aujourd'hui avec beaucoup de régularité & d'édification. Comme les bâtimens du monastere tomboient en ruine, dom Charles Cachedenier de Vassimont, prieur titulaire de Flavigni, commença à les rétablir vers l'an 1712: & c'est par ses soins que cette maison est aujourd'hui une des plus belles & des mieux bâties de la province. Il l'a encore enrichie d'une nombreuse bibliothéque, & s'est fait un devoir d'employer tous ses revenus pour la décoration de son bénéfice, & pour procurer à ses religieux les moyens de s'instruire. Il mourut le 26 mai 1733, regretté de tous ceux qui connoissoient sa vertu. Il étoit très instruit dans l'histoire & dans la science des médailles, & il a laissé quelques traités manuscrits, tant sur l'histoire de Lorraine & du Barrois, que sur l'histoire métallique. On conserve dans l'église du prieuré de Flavigni deux corps saints qui sont en grande vénération dans la province: l'un de S. Firmin, évêque de Verdun, transporté à Flavigni en 959 par Humbert abbé de S. Vanne; l'autre de S. Emerite martyr, avec une phiole de son sang, donné à D. Remi Ceillier, prieur titulaire de Flavigni, célébre par ses talens, & connu particulierement par son *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, en vingt-deux volumes *in*-4°. Ce fut le cardinal Imperiali qui lui fit présent de ce second corps saint en 1731. Le prieur titulaire de Flavigni est seigneur seul du lieu, & a droit de porter la crosse, la mitre, & les autres ornemens pontificaux, ce qui lui a été confirmé par plusieurs bulles des papes. * *Mém. manuscrit envoyé par* D. Ceillier. Vassebourg, *liv.* 3 *des antiquités de la Gaule belgique.* D. Mabillon, *tom.* 3, *annal. ordin. S. Benedicti.* Davity, *hist. de l'Europe*, *tome II.*

FLAVIGNI (Valérien de) né dans le diocèse de Laon, reçut le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 25 mai 1628, & fut pourvu d'un canonicat de Reims, & nommé professeur en langue hébraïque au collége royal de France en 1630. Il exerça long-temps cette profession avec honneur, devint doyen du collége royal dès l'an 1656, & mourut à Paris le 29 avril 1674. Il a écrit avec beaucoup de chaleur, contre la grande bible polyglotte de Gui-Michel le Jai dans une lettre adressée à un de ses amis, & imprimée en 1646. Il dit que ce grand ouvrage est rempli d'une infinité de fautes grossieres, & qu'on y trouve des marques d'une ignorance crasse dans toutes les langues. Il attaque le Pentateuque samaritain, & le pere Morin de l'Oratoire, en particulier, qui avoit eu le soin de l'impression qui s'en est faite, jointe à cette polyglotte de M. le Jai. Il loue Gabriel Sionite, savant Maronite, auquel on est redevable des versions syriaque & arabe, qui sont dans cette bible; & il méprise en même temps Abraham Ecchellensis aussi Maronite, qui étoit venu de Rome, pour suppléer à ce qui manquoit au syriac & à l'arabe. En un mot, Flavigni, tant dans cette lettre que dans quelques autres qu'il a écrites sur cette matiere, examine à la rigueur la polyglotte de M. le Jai, & y découvre quelques fautes. Abraham Ecchellensis qui se trouvoit attaqué personellement dans cette lettre de Flavigni, fit deux lettres apologétiques très-vives contre la lettre de ce docteur, qui lui répondit d'une maniere très-aigre; & Gabriel Sionite fit aussi un mémoire apologétique pour se défendre. En 1663, M. de Flavigni déféra à l'assemblée de la faculté de théologie du 2 juillet, une thèse soutenue chez les Jésuites, au collége de Clermont, depuis nommé *le collége de Louis le Grand*, qui portoit que l'hypothèse de Copernic étoit renversée, non-seulement par les canons de l'écriture sainte, mais aussi par les foudres du Vatican; que l'on avoit un jugement de la congrégation des cardinaux de l'inquisition, qui l'avoient censurée dans Galilée, & que cette décision étoit d'un grand poids, faisant connoître le penchant de l'église. M. de Flavigni fit un long discours dans l'assemblée, pour montrer que cette thèse violoit les droits du roi & du royaume; qu'elle étoit préjudiciable à l'autorité du parlement; & que c'étoit une insulte faite au decret de la faculté. Cette thèse auroit été examinée & censurée, si M. Grandin syndic ne se fût opposé à la proposition, & n'eût fait rendre un arrêt sur requête, par lequel il étoit défendu à la faculté de passer outre à l'examen de la thèse. Fla-

vigni eut encore une autre dispute en faculté, pour une thèse soutenue en Sorbonne par Louis de Cléves, le 4 novembre 1667. Elle contenoit deux propositions; l'une de droit, que c'est une opinion probable que l'épiscopat n'étoit pas un sacrement; l'autre de fait, que la prêtrise n'a pas toujours été une disposition nécessairement préalable pour l'épiscopat. Plusieurs docteurs trouverent à redire à cette thèse, & firent rétracter le bachelier qui l'avoit soutenue; mais M. de Flavigni, qui l'avoit signée en qualité de grand maître de ses études, défendit ces deux propositions par un écrit intitulé, *Ad thesim Clevesianam de episcopatu expectata vindiciæ*. M. de Flavigni suivit dans ses écrits son génie plein de feu; son stile est vif & plus convenable à l'impétuosité d'un jeune homme, qu'à la gravité d'un ancien docteur. Il a fait des recherches pénibles & curieuses sur les matieres qu'il a traitées, & il paroît qu'il avoit de la théologie, des belles-lettres & de la connoissance des langues orientales. Quelques-uns l'ont accusé de ne les avoir sues que très-médiocrement; mais la charge de professeur royal en langue hébraïque qu'il a exercée avec honneur pendant plusieurs années, & le commerce qu'il a eu avec les gens versés dans cette sorte d'érudition, ne laissent pas lieu de douter de son habileté. Comme il défendoit fortement le texte hébreu, il a eu de grands démêlés avec le P. Morin qui le croyoit corrompu, & avec Claude Chapelain, aussi docteur de Sorbonne, & professeur royal en langue hébraïque, qui fit sur ce sujet un petit livre intitulé, *Mare rabbinicum infidum*, imprimé en 1667. Ces deux docteurs, qui demeuroient dans la maison de Sorbonne, ont eu ensemble de grandes disputes sur le texte hébreu de la bible. * M. Simon. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. XVII siécle.*

FLAVIO, natif de Melphe, inventa, selon quelques auteurs, la boussole, en 1302. Mais, comme l'usage en étoit connu long-temps avant lui, on ne peut tout au plus donner à ce Flavio que la gloire de l'avoir perfectionée. * Mezerai, *au regne de Philippe le Bel.*

FLAVITAS, autrement FRAVITAS, ou FLAVIENII, prêtre, qui vivoit dans le V siécle, se fit élire par artifice patriarche de Constantinople, après la mort d'Acace, arrivée en 489. L'empereur Zénon avoit fait publier un jeûne de quarante jours, & mettre un papier blanc & cacheté sur l'autel, priant le Seigneur d'y faire écrire par un ange le nom de celui qu'il destinoit à cet évêché. Flavitas, qui étoit adroit & ambitieux, corrompit l'eunuque auquel l'empereur avoit confié la garde de l'église; ensorte qu'il écrivit son nom sur le papier blanc, & le recacheta adroitement. Ainsi Flavitas fut mis sur le siége de Constantinople; mais quelque temps après, son imposture fut découverte, aussi-bien que celle dont il avoit usé envers le pape Félix; car il écrivoit des lettres très-orthodoxes en apparence, & assuroit de l'autre côté les hérétiques qu'il ne vouloit jamais avoir de communication avec le pontife Romain. Sa mort arrivée la même année l'empêcha d'être puni de ses sacriléges. * Nicéphore, *l.* 16, *c.* 18 & 19. Evagre, *l.* 3, *c.* 23. Baronius, *A. C.* 488.

FLAVIUS (Caïus) écrivain de profession, fils de Cneïus Flavius affranchi, ayant été élevé à la dignité d'édile-curule malgré les patriciens, ils en témoignerent leur ressentiment en quittant leurs ornemens, & refusant de le saluer. Pour se venger d'eux, il rendit public le droit romain, que le sénat & les patriciens avoient tenu fort secret entr'eux dans les cabinets des pontifes. Il mit aussi au jour les fastes, & dédia un temple à la Concorde. Ce qui irrita encore si fort les patriciens, qu'ils firent faire une loi, que l'on ne dédieroit point de temple ni d'autel, sans l'ordre du sénat, & que du consentement des tribuns du peuple. Cela arriva sous le consulat de Publius Sulpitius Saverrion, & de Publius Sempronius Sophus, l'an de la fondation de Rome, 304, 450 avant J. C.

FLAVIUS SCEVINUS, sénateur, s'abandonna à la volupté & à la paresse; & dans cet abandonnement, il se laissa aussi aller à la révolte, & devint complice de la conjuration de Pison contre Néron. Dès qu'il s'y fut engagé, il prit un poignard au temple du Salut en Etrurie, ou, comme d'autres veulent, en celui de la Fortune, en la ville des Ferentins, & le porta toujours depuis, comme l'instrument d'un grand ouvrage. Il fut puni avec les autres conjurés, l'an de J. C. 65. * Tacite, 15, 49 & 53.

FLAVIUS, frere du fameux Arminius, se joignit contre lui aux troupes romaines, qui étoient en Allemagne, & perdit un œil dans un combat. * Tacite, 2, 9.

FLAVIUS SYLLA, succéda à Bossus, & fut le dernier gouverneur de la Judé. Il prit la forteresse de Massada, la seule qui restoit dans cette province. Il dut en partie cette conquête au désespoir des assiégés, qui voyant qu'ils ne pouvoient attendre aucun secours, s'égorgerent tous les uns les autres, *comme on l'a dit à l'article* ELEAZAR. Il y eut une vieille femme & une cousine de cet Eléazar, qui ayant horreur d'un tel désespoir, se cacherent dans des aqueducs durant le massacre, & le lendemain en étant sorties, raconterent à Flavius ce qui s'étoit passé. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *livre VIII*, *chap.* 30.

FLAVIUS, *cherchez* BLONDUS.

FLAVONE, *cherchez* FIANONE.

FLECHE (La) ville de France en Anjou, avec présidial, est située sur le Loir, vers les frontieres du Maine; & est célébre par le collége des Jésuites que le roi Henri *le Grand* y fonda en 1603. Le cœur de ce monarque y est enterré.

FLECHIER (Esprit) évêque de Nîmes, étoit né le premier juin 1632, à Pernes, ville proche & du diocèse de Carpentras. Il étoit neveu du pere Hercule Audiffret, général de la congrégation des peres de la doctrine chrétienne. Il fut élevé dans cette congrégation, & s'y perfectiona dans les sciences & dans la piété. En étant sorti, il s'acquit bientôt dans le monde beaucoup de réputation, & devint célébre par ses panégyriques des saints, & par ses oraisons funébres composées avec tout l'art, l'éloquence, la délicatesse & la noblesse que l'on peut souhaiter. Un Carme Italien qui s'est caché sous le nom de *Selvaggio Canturani*, a traduit en italien ces panégyriques, & ces oraisons funébres & les sermons du même, à Venise en 1712, 2 vol. *in*-12. M. Fléchier a fait l'histoire de l'empereur Théodose pour monseigneur le dauphin, & celles des cardinaux Commendon & Ximenez, qui sont écrites avec une noble simplicité. Celle du cardinal Commendon n'est qu'une traduction de l'ouvrage latin d'Antoine-Marie-Gratiani, évêque d'Amelia, dont M. Fléchier avoit procuré l'édition. La vie du cardinal Ximenez, fut depuis traduite en espagnol. M. Fléchier fut choisi pour un des quarante de l'académie françoise en l'année 1673, à la place de l'illustre M. Godeau évêque de Vence. En 1680, M. Fléchier fit imprimer un ouvrage latin d'Antoine-Marie Gratiani, *De casibus virorum illustrium*, *in*-4°, avec une préface de sa façon. Le manuscrit lui avoit été donné par l'évêque de Paderborn, depuis évêque de Munster. L'abbé le Pelletier l'a traduit en françois: cet ouvrage contient des choses fort curieuses. Il fut nommé évêque de Lavaur en 1685, & transferé à l'évêché de Nîmes en 1687. Il a résidé avec beaucoup d'exactitude dans son diocèse, & y a travaillé utilement, tant pour la conversion des hérétiques, que pour l'instruction & l'édification des fidéles, soit par ses discours, soit par ses lettres pastorales, également pleines de zèle & de charité. Les oraisons funébres & les panégyriques qu'il a faits, avec les histoires de Théodose *le Grand* & des cardinaux Commendon & Ximenez ont été imprimées de son vivant, aussi-bien que ses lettres pastorales. On a vu

paroître

paroître depuis sa mort quelques-unes de ses lettres choisies sur divers sujets, en deux volumes en 1715. On y trouve quelques mémoires & une relation sur le fanatisme des Cevenes. Une *relation des observances & de la maniere de vie des religieuses de sainte Claire du monastere de Beziers*, dressée par la sœur de M. de Nîmes, religieuse de ce monastere; & à la fin du second volume des *réflexions sur les différens caracteres des hommes*. On a aussi donné un recueil de ses lettres pastorales, & de ses mandemens, à la fin desquels on a fait imprimer l'oraison funébre de ce prélat, composée par M. l'abbé du Jarri, mais qui n'a jamais été prononcée. On a donné aussi au public ses sermons de morale prêchés devant le roi; avec ses discours synodaux, & les sermons qu'il a prêchés aux états de Languedoc & dans sa cathédrale. Ce sont 3 vol. *in-12*, dont la préface est de l'abbé du Jarri. Ils ont paru en 1713. En 1712 on avoit donné ses œuvres mêlées, contenant ses harangues, complimens, discours, poësies latines & françoises, entr'autres un excellent poëme latin sur le carrouzel, qui avoit déja été imprimé en 1669, *in-fol.* & une Plainte de la France à Rome, sur l'insulte faite à son ambassadeur. On voit entre ses poësies françoises un poëme de lui sur le quiétisme, dans lequel il dévelope d'une maniere très-claire cette matiere abstraite par elle-même; en quatre dialogues. Il étoit généralement aimé & respecté dans son diocèse, tant des grands que des petits; des Catholiques & des Huguenots, & même des Fanatiques. Il étoit charitable envers les pauvres, & a soutenu l'hôpital de Nîmes par des aumônes considérables, dans le temps de la cherté des grains. Il a laissé en mourant plus de 20000 écus aux pauvres. Il est mort le 16 février 1710, âgé de 78 ans. On convient qu'il n'y a point eu dans le siécle passé de prédicateur plus excellent pour les panégyriques, & pour les oraisons funébres. Celle qu'il a faite pour le vicomte de Turenne, maréchal de France, est un chef-d'œuvre en ce genre. Ses instuctions & ses lettres pastorales sont écrites en vrai évêque, nouries de passages de l'écriture employés à propos. On y voit l'effusion du cœur d'un vrai pasteur, qui cherche le bien de ses ouailles, & qui se sert des voies capables de les persuader, de les instruire & de les toucher. Cela paroît particulierement dans celles qu'il a adressées aux nouveaux convertis de son diocèse, & dans celle qu'il a faite sur la croix de S. Gervasi, dans laquelle instruisant son peuple du culte véritable que l'on doit rendre à la croix, il le détourne des superstitions qui se pratiquoient. * *Mém. du temps. Son éloge dans les mém. de Trévoux* de nov. 1711. Niceron, *mém. t.* 1 & 10. Begaut, 5 *vol. de ses sermons*: on y voit un éloge de M. Fléchier que cet abbé adresse à M. de Basville. Le pere Niceron, tome I de ses *mémoires*, &c. page 366, a avancé sur l'autorité du pere le Long dans sa *bibliothéque des historiens de France*, que M. Fléchier avoit laissé un recueil manuscrit de toutes les antiquités qui se trouvent dans la province de Languedoc, avec des explications, en six volumes *in-fol.* mais il est certain que ce recueil n'est point de M. Fléchier. C'est l'ouvrage d'Auné Rulman, assesseur criminel en la prevôté de Languedoc, natif & habitant de Nimes; ce manuscrit est daté de l'an 1627. M. Fléchier n'a laissé sur le même sujet, qu'une description succinte des antiquités de Nîmes, qu'il présenta aux ducs de Bourgogne & de Berri, lorsque ces princes passerent par la ville de Nîmes au mois de mars de l'an 1701. *Voyez* l'éloge de M. Fléchier, dans l'histoire des évêques de Nîmes, par M. Ménard, tome II, pag. 180... Le *recueil des oraisons funébres, prononcées par M. Fléchier*, a été réimprimé à Paris, en 1740, *in-12*: on a mis à la tête l'éloge historique de l'auteur, tiré de ses lettres & des *mémoires* du pere Niceron. Comme on y a copié à la fin le catalogue des ouvrages de M. Fléchier, donné par le pere Niceron, on met dans cette liste les six volumes *in-folio* manuscrits, dont on a parlé plus haut.

FLEISCHER (Jean) théologien Luthérien, né à Breslau, le 29 mars 1539, étudia à Wittemberg, & y prit le degré de maître-ès-arts; il y fit aussi plusieurs leçons, & ensuite voyagea dans l'Allemagne supérieure. En 1567 il eut une chaire de professeur dans le collége de Goldberg; mais la peste ayant fait quelque désordre dans cette ville, Fleischer la quitta & retourna à Wittemberg. En 1572 il fut fait prédicateur du midi, dans l'église de sainte Elizabeth à Breslau, & professeur dans le collége qui en est voisin. En 1583 il devint pasteur de l'église de sainte Marie-Magdeléne, & en 1589 inspecteur des églises & des écoles de Breslau, après avoir pris la même année le degré de docteur en théologie à Wittemberg. Il est mort le 4 mars 1593. On ne connoît de lui qu'un traité sur l'arc-en-ciel. C'est ce qu'on lit dans le *supplément françois de Basle*. Le traité dont il s'agit est apparemment celui que nous trouvons cité dans le catalogue de la bibliothéque de M. Bulteau, tom. I, page 306. (*Joannis Fleischeri de Iridibus doctrina demonstrationibus opticis explicata*, à Wittemberg, 1571, *in-8°.*) Jean Fleischer eut un fils, né aussi à Breslau, en 1582, qui fut docteur en médecine à Basle, en 1606, & qui, pour satisfaire son amour pour la botanique, alla dans la Virginie, où il mourut en 1608.

FLEISCHER (Joachim) fils de *Jean* Fleischer, né comme les précédens, à Breslau, le 11 janvier 1587, alla à Leipsick en 1604, & y fut créé maître-ès-arts en 1606. De-là il se transporta à Wittemberg, & y fut reçu au nombre des adjoints de la faculté de philosophie. En 1611 on lui donna le diaconat de l'église de sainte Marie-Magdeléne, à Breslau; en 1618 la prevôté du temple du saint Esprit, le pastorat de saint Bernardin dans la Neustadt, & la charge d'assesseur du consistoire évangélique de Breslau. En 1631, pendant qu'il étoit en chaire, il fut attaqué d'une maladie, qui le priva de la vue pendant plus de six mois. Le sénat établit quatre médecins, qui devoient prendre soin de son rétablissement. Fleischer avoit une mémoire si heureuse, qu'il savoit presque toute la bible allemande de mémoire, de sorte que, malgré son incommodité, il se trouvoit en état de remplir les devoirs de sa charge. En 1637 il fut fait inspecteur des églises & des écoles luthériennes à Breslau. Il mourut le 29 mai 1645: on a de lui quelques sermons, & un ouvrage allemand cité dans le *supplément françois de Basle*.

FLEMALLE (Louis) licencié en théologie, natif d'Esneux, que l'on trouve aussi écrit Esseneux, près de Liége, a mérité les éloges de tant de personnes illustres, que nous ne croyons pas devoir l'oublier ici. Il étudia à Louvain, fut le premier dans le concours de philosophie, & il l'enseigna au collége du Château avec beaucoup de succès & d'applaudissement. Comme il s'est toujours gouverné par les avis de M. Huygens, ce fut par son ordre qu'il se présenta au concours, & qu'il accepta la cure de Braine-Lalleu, bourg entre Bruxelles & Namur, qu'il a gouvernée pendant plusieurs années. Il s'associa trois théologiens de Louvain pour travailler avec lui, & ils menerent ensemble une vie très-pénitente & très-laborieuse. Animé du zèle & de l'esprit d'un véritable pasteur, il entreprit de dissiper les ténébres de l'ignorance par la lumiere de la vérité & de la science chrétienne, dont il éclaira le peuple qui lui avoit été confié. Il ordonna que tous les dimanches & toutes les fêtes il y auroit deux prédications le matin. Il en faisoit une, & faisoit faire l'autre par un de ses vicaires. L'après-midi il faisoit le catéchisme dans son église, en même temps que ses deux vicaires le faisoient dans des hameaux de la paroisse. A ces instructions publiques, il en joignoit fréquemment de particulieres, soit dans le tribunal de la

pénitence où il étoit fort assidu, soit dans les visites qu'il faisoit exprès à ses paroissiens. Il donnoit des livres à ceux qui ne pouvoient en avoir, il persuadoit d'en acheter à ceux qui le pouvoient. Dieu bénit ses travaux, & il eut la consolation de voir presque tous les vices bannis de son troupeau. Il donnoit à celui-ci l'exemple de la plus haute piété : bon, charitable envers les pauvres, plein de compassion pour les misérables, d'une vie pénitente & austére, mais attentif à tous les besoins spirituels & temporels de ceux dont il étoit chargé, il les consoloit, les soulageoit, & gagnoit leurs cœurs. Un homme de beaucoup de mérite qui a séjourné à Braine-Lalleu, parle ainsi de la conduite de ce peuple qu'il avoit vu. On y voit, dit-il, entr'autres choses, un grand détachement des biens périssables; un amour ardent pour les biens éternels, une patience chrétienne & à l'épreuve parmi les adversités que les guerres, un incendie, & d'autres accidens ont rendu fréquentes; un soin mutuel de leur salut; & ce qui est le principe & la cause de tout bien, une affection & une assiduité extraordinaire pour la priere. Tous les jours de grand matin, ils se trouvent à l'église pour la faire en commun pendant une demi-heure. Ceux à qui un empêchement légitime ne permet pas de s'y trouver, ont appris de leur pasteur à y assister en esprit, & à y suppléer en faisant chez eux la priere en particulier, ou avec le reste de la famille. Pendant la journée ils interrompent fréquemment le travail pour élever leurs cœurs à Dieu, & pour prier. Le soir, quoique ce ne soit pas la coutume de faire la priere commune dans l'église, il y en a toujours plusieurs qui prient Dieu jusqu'à la nuit fermée. Les dimanches & les fêtes, l'église est remplie par le grand concours des paroissiens qui prient Dieu avec beaucoup de modestie & de piété durant les offices. Après que les offices sont finis, on en voit encore plusieurs qui demeurent à l'église très-recueillis. Il faut avouer qu'un portrait si beau fait un grand éloge du pasteur & du troupeau. M. Flemalle fut enlevé à ce dernier, & au milieu de ses gémissemens & de ses larmes, le 30 d'octobre 1690, âgé de cinquante-quatre ans, & après avoir gouverné quinze ans la cure de Braine-Lalleu. * *Voyez* son éloge contenu dans son papier mortuaire écrit en latin, & imprimé en une feuille *in-folio*; difficultés proposées à M. Steyaërt, par M. Arnauld, tome premier, difficulté VIII; le même dans ses lettres, *tome III, pag.* 515 *& suivantes*; *& tome VI, p.* 169.

FLEMING (Robert) Anglois, après avoir passé quelques années à Rome sous le pontificat de Sixte IV, revint en son pays, où il fut fait doyen de Lincoln. Etant à Rome il composa l'an 1477 un poëme à la louange de Sixte IV, intitulé, *Lucubrationes Tiburtinæ*, dans lequel il fait l'histoire & le panégyrique de ce pape, en vers assez durs : son ouvrage a été imprimé à Rome dans le même temps. * Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

FLEMING (Nicolas) prêtre séculier, après la résignation du primat Colton, prélat d'un grand mérite, qui avoit été employé par Richard II en qualité de son ambassadeur à la cour de Rome dans des temps fort difficiles, ayant été auparavant lord-chancelier d'Irlande, fut déclaré archevêque d'Armagh par Boniface IX, & sacré en cette qualité le 4 mai 1404. Il envoya en 1415 Guillaume Purcel au concile de Constance pour y être son procureur, aussi-bien que de Thomas Snell, évêque d'Offory. Ce prélat dressa des *consultations provinciales* fort utiles, qui existent encore, de même qu'une partie de son registre. Il mourut au mois de juin 1416, & fut enterré dans l'église de saint Pierre de Droghedah. La même année au mois d'octobre, le chapitre d'Armagh s'adressa au concile de Constance, le saint siége étant alors vacant, pour en obtenir la confirmation de l'élection qu'il avoit faite de Robert Fitz-Hugues, chancelier de la cathédrale de Dublin, qui ne put parvenir, on ne sait par quelle raison, à cette dignité. Le primat Colton, prédécesseur de Fleming, avoit réuni à son archevêché le prieuré de saint André dans le comté de Down, appellé vulgairement *l'abbaye noire*, qui étoit fille de l'abbaye de Lonlay en Normandie. Les moines de cette derniere consentirent à cette union, moyennant une certaine somme dont ils étoient convenus avec le prélat, parceque Richard II en avoit fait saisir les revenus, comme étant prieuré étranger, dès l'an 1395 qui étoit le 19 de son regne, & en avoit commis la garde à ce même archevêque pour la rente de dix marcs. * *Mém. mss.* de M. Henegan.

FLEMING (Patrice) religieux Observantin, étoit fils de *Gérard* Fleming, proche parent de milord Slane. Il naquit dans le comté de Louth le 17 avril 1599. Son caractere doux & tranquille, & son inclination marquée pour la piété, porterent ses parens à le destiner à la vie religieuse : c'est pourquoi ils l'envoyerent en Flandre à l'âge de 13 ans pour être élevé sous les yeux de M. Christophe Cusack, son oncle maternel, qui étoit alors président, ou principal des colléges de Douai, de Tournai, & des autres établissemens fondés dans ce pays-là pour l'instruction de la jeunesse Irlandoise, que la fureur des persécutions obligeoit de chercher chez les étrangers les avantages dont on la privoit chez elle. Après s'être très-bien appliqué aux humanités, il alla à Louvain, & entra au collége de saint Antoine de Padoue appartenant aux Franciscains Irlandois : il y prit l'habit du noviciat le 17 mars 1617 des mains d'Antoine Hickey, gardien de ce couvent, & le même jour de l'année suivante, il fit sa profession solemnelle dans cet ordre. Il quitta alors son nom de *Christophe* pour prendre celui de *Patrice*. Après avoir fait de grands progrès en philosophie & en théologie, il partit pour Rome avec le pere Hugues Mac-Caghwell, alors définiteur général de l'ordre des Franciscains, & peu après nommé par le pape à l'archevêché d'Armagh, vacant par la mort du célébre Pierre Lombard. En passant par Paris, pour se rendre en Italie, il se lia d'une amitié très-étroite avec Hugues Ward, & engagea celui-ci d'entreprendre le pénible travail de recueillir les matériaux nécessaires pour composer les vies des saints d'Irlande, dont une partie fut quelques années après publiée par le pere Colgan qui reconnoît avoir beaucoup profité des mémoires du pere Ward. Le pere Fleming étant arrivé à Rome, se fit un devoir d'aider son ami par des collections abondantes qu'il fit en fouillant dans les différentes bibliothéques de cette capitale : mais cela n'empêcha pas qu'il ne se livrât avec beaucoup d'ardeur à ses anciennes études. Il enseigna la philosophie dans le collége de saint Isidore, d'où il fut appellé par ses supérieurs pour en faire autant à Louvain. Il s'y distingua pendant quelques années, au bout desquelles il passa à Prague pour y être premier supérieur & lecteur en théologie dans le collége de *l'Immaculée Conception*, nouvellement fondé dans cette grande ville pour les Franciscains Irlandois de l'étroite observance. Les guerres des Suédois & de leurs alliés les Saxons dans la Bohême, avoient jetté une très-grande consternation parmi les Catholiques de tous les états. La ville de Prague étant menacée d'un siége de la part de l'électeur de Saxe après la bataille de Leipsick, le P. Fleming & son compagnon le P. Matthieu Hoar en sortirent pour se mettre à couvert : mais ils furent rencontrés par des paysans armés qui les assassinerent cruellement le 7 novembre 1631. Ce pere, avant que d'aller à Prague, avoit mis entre les mains de Moret, fameux imprimeur d'Anvers, l'ouvrage suivant, qui n'a été publié que plusieurs années après par les soins du pere Thomas Sirin du même ordre. En voici le titre : *R. P. F. Patricii Flemingi, Hiberni, ordinis fratrum Minorum strictioris observantiæ, olim sacræ theologiæ lectoris, Collectanea sacra, seu sancti Columbani Hiberni abbatis, magni*

monachorum patriarchæ, monasteriorum Luxoviensis in Gallia, & Bobiensis in Italia, aliorumque fundatoris ac patroni ; nec non aliorum aliquot, è vetere ibidem Scotia seu Hibernia antiquorum sanctorum acta & opuscula, nunquam ante hac edita, partim ab ipso brevibus notis, partim fusioribus commentariis, ac speciali de S. Columbani institutione tractatu illustrata ; in quibus de ejusdem S. Patris doctrina, monachatu, magistris, collegis, ætate, peregrinatione, monasteriorum ab ipso ejusque discipulis conditorum origine & progressu ; Hibernorum quoque ac Britonum differentia olim à Romanis in paschæ celebratione multa curiosa & nova : Lovanii, in-fol. 1667. Ce volume de collections renferme les traités suivans : *Regula monastica S. Columbani ; His regula cœnobialis fratrum, sive de quotidianis pœnitentiis monachorum ; S. Columbani sermones varii ; de modo seu mensura pœnitentiarum ; de octo vitiis principalibus ; epistolæ aliquot ad diversos ; poëmata quædam ; Aileràni sapientis interpretatio mystica progenitorum Christi ; ejusdem moralis explanatio eorumdem nominum ; Cameani de pœnitentiarum mensura ; acta S. Columbani per Jonam abbatem ejus æqualem ; miracula Columbani ab anonymo antiquo conscripta ; vita S. Congalli ex mss. codice Armachano ; vita S. Moluæ seu Lucani abbatis ex eodem codice ; vita S. Mochœmogi seu Pulcherii abbatis, auctore anonymo æquevo, ex mss. codice Armachano.* Tous ces traités sont éclaircis par des notes marginales, ou par d'assez longs commentaires, & quelquefois par l'un & l'autre : l'auteur y a ajouté *Dissertatio de monastica sancti Columbani professione*, où il examine si ce saint a été de l'ordre des Bénédictins ou de celui des Augustins ; & conclut qu'il n'étoit d'aucun des deux, mais qu'avant de passer en France, il avoit suivi la regle de saint Congall, & que dans ce royaume il institua une regle particuliere peu différente de celle de son maître, qu'il eut soin de conserver autant que les circonstances des lieux & des personnes pouvoient le permettre. Les ouvrages des trois abbés Colomban, Aleran & Cumean se trouvent dans la *bibliotheca maxima patrum*, & on y reconnoît qu'ils ont été pris du pere Fleming. Il écrivit aussi, *Vita reverendi patris Hugonis Cavelli* (*Mac-Caghwell*) *anno* 1626, & abrégea un livre intitulé : *Chronicon consecrati Petri Ratisbonæ.* * Mémoires manuscrits de M. Henegan.

FLEMING (Paul) natif de Hartenstein dans la Misnie, fut créé docteur en médecine à Leyde en 1632, & l'année suivante il se joignit à l'ambassade de Holstein en Moscovie & en Perse. Après son retour en 1639, il s'arrêta pendant quelque temps à Revel dans la Livonie, & y fit des promesses de mariage à la fille d'un marchand ; mais il mourut à Hambourg en 1640 avant que d'avoir pu accomplir sa promesse. Le marchand dont il avoit fiancé la fille, & qui s'appelloit *Nihusb*, ramassa les poësies de Fleming, & les fit imprimer. * Olear. *Pers.* Reisb. Morhofius, *pag.* 426.

FLEMMING ou FLÆMING, contrée près de Magdebourg, qui comprend neuf villages. On croit que vers le milieu du XII siécle, certaines nations Allemandes s'y sont retirées de Flandre & de quelques autres provinces des Pays-Bas, où Charlemagne les avoit obligé de se retirer de la basse-Saxe, qui étoit leur premiere demeure. La contrée de Flemming se trouva alors évacuée & propre à recevoir de nouveaux habitans, parceque Albert l'*Ours*, marquis de Brandebourg, en avoit chassé les Vandales. On dit que ces nations avoient leurs droits & coutumes particulieres, qu'on appelloit *le droit Flemmingeois*, & que d'autres provinces l'avoient aussi introduit chez elles. Voici quelques articles du coutumier des Flemmingeois : Les biens apportés en mariage & gagnés pendant le mariage étoient tellement communs, que les créanciers se saisissoient de tout pour se faire payer ; quand un des mariés venoit à mourir, une moitié du bien revenoit aux enfans, & à leur défaut aux plus proches parens du défunt, & l'autre moitié au survivant. Ce droit s'observe encore aujourd'hui en trois endroits de la Thuringe & de Schwartzbourg. On dit que ceux qui possédent des biens Flemmingeois, célébrent des anniversaires particuliers. * Ahasv. Fritsch. *Supplem.* Speidelio-Besold, *pag.* 36 *& seq.* Schurzff. *dissertat. hist. append. ad vit. Alberti*, *fol.* 688. Becm. Anhalt. *hist. part. I*, *pag.* 22. Albin. Meissn. *chron. to.* 8. Hartkn. *Pruss. p.* 552 *& seq.* Junck. *geogr. medii ævi*, *part. II*, *cap.* 5.

FLEMMING ou FLOEMINGE. La famille des barons & des comtes de ce nom est une des plus anciennes & des plus considérables de la Poméranie, & s'est beaucoup étendue dans d'autres pays. Quelques-uns en déduisent l'origine des Flaminiens, qui ont rendu des services considérables à l'ancienne Rome, par leur valeur & par leur prudence. Du temps d'Agricola, ce grand capitaine, quelques-uns de la famille des Flaminiens passerent en Angleterre, & s'étendirent dans la suite en Ecosse & en Irlande, où ils parvinrent aux premieres dignités, ayant été archichambellans héréditaires d'Ecosse, & tenu rang parmi les lords & membres du parlement. Ils possedent aujourd'hui en Ecosse la baronie de Wigton. Un Flemming d'Ecosse ayant passé, à ce qu'on prétend, en Poméranie avec un vaisseau de guerre, s'y établit, & y fut le pere commun de cette illustre famille : tout ceci est néanmoins encore contesté ; car, outre que les Anglois & les Ecossois n'ont jamais envoyé de colonies en Allemagne, il est certain qu'il se trouve des Poméraniens parmi les Saxons qui passerent dans la grande Bretagne, d'où on pouroit inférer, avec quelque vraisemblance, que les Flemmings d'Angleterre descendent de ceux de Poméranie. Cependant il n'est nullement démontré que les Flemmings d'Angleterre & de Poméranie sortent de la même tige. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que cette illustre famille doit être dérivée de ces mêmes peuples, dont les transmigrations ont été indiquées dans l'article précédent. On remarquera encore, que ces peuples étant arrivés aux Pays-Bas, furent appellés *Flamingeois*, c'est-à-dire, *Germains* ou *Allemans*, & qu'ils donnerent leur nom au pays des Flamans ou à la Flandre, aussi-bien qu'au pays près de Magdebourg, où Albert l'Ours les appella après en avoir chassé les Vandales. Tous les Flemmings ne sortirent pourtant pas alors de la Flandre, il y en resta quelques-uns, qui, aussi-bien que ceux qui habiterent sur les bords de l'Elbe, prirent le nom de la nation pour être le nom de leur famille. Dans le XVII siécle les Flemmings possédoient encore le château de Winihen près d'Anvers : Les Flemmings sur l'Elbe se disperserent ensuite dans la Thuringe, où ils bâtirent le village de Flemming & dans le Schwartzbourg : il en passa aussi dans le cercle de Luckau dans la basse Lusace, où ils possédent encore aujourd'hui Wiesag près de Luckau, & dans la Poméranie ultérieure. La branche de Poméranie eut toujours rang parmi la premiere noblesse : outre un grand nombre de priviléges dont elle jouit de temps immémorial, elle posséde la charge héréditaire de maréchal du pays ; lorsque le prince à qui la Poméranie appartient vient en personne se faire rendre hommage, le maréchal reçoit le cheval qu'il monte avec tout son équipage. Toute la famille des Flemmings s'est divisée en deux branches principales : la *Bocckiene* & la *Martentiniene*, qui sont encore aujourd'hui florissantes. Vers la fin du XIV siécle Claus Flemming passa en Suéde avec le duc Eric, & s'y établit. Charles XI, roi de Suéde, éleva un de ses descendans à la dignité de comte. Il y eut aussi des Flemmings qui passerent en Norwége. Angelus, dans sa *chronique de Holstein*, fait mention d'un Bœtius Flemming de Norwége. Vers le milieu du XVI siécle, Henri Flemming s'établit dans le territoire de Lavenbourg. Lorsqu'en 1700 Auguste, roi de Pologne, eut donné à Jac-

QUES-HENRI, comte de Flemming, la charge vacante de grand-écuyer de Lithuanie, les Polonois firent là-dessus de grandes difficultés dans la diéte tenue en 1701; mais le comte leur prouva que sa famille étoit habituée depuis long-temps en Pologne, en leur faisant voir que depuis cent cinquante ans son trisaïeul, son bisaïeul, son aïeul & le frere de son bisaïeul avoient été habitans de ce pays-là: il leur démontra de plus, que dès l'an 1233 sa famille avoit été établie en Prusse, & par conséquent en Pologne. * Camden, *Britann.* Thuanus, *hist. lib.* 19 & 20. Serini, *præf. in collect. sacra.* Patricii Flemmingii Hiberni. Lelandus, *collectan. n.* 5102, 5224. Micrœl, *Pomm. chron. Goth. in arctoar. lib. c.* 70 & 74. Owexionius, *descript. Suec. Goth. &c.* Flemmingiac, *lib.* 8, *cap.* 6. Soterus, *descript. Suec. Russow.* Lifland, *chronic.* Pufendorf, *comm. rer. Suec.* Frid. Wilh. Schmidt, *geneal. Flemming.*

FLEMMING (Heinon-Henri) général-feld-maréchal, naquit en 1632. Il sortoit de la branche *Martentiniene*, & étoit le troisiéme fils de JACQUES, maréchal de Poméranie. Il s'appliqua fort aux études dans sa jeunesse: il accompagna George-Gaspard son frere aîné en diverses universités, & étudia sur-tout l'histoire & les mathématiques. Il apprit en France toutes sortes d'exercices convenables à sa naissance, & s'exerça ensuite sur mer sous l'amiral Ruyter. Il servit aussi par terre sous M. de Steinbergen, capitaine aux Gardes, en 1657. Il suivit l'armée de Brandebourg en Pologne; mais comme la guerre n'y dura pas long-temps, il demanda son congé, & alla servir sous l'empereur, où il fut d'abord cornette, & ensuite adjudant général. L'électeur de Brandebourg l'ayant appellé depuis auprès de lui, il lui donna une compagnie dans ses gardes. Quelque temps après il fut fait major d'un régiment, puis lieutenant-colonel, & enfin colonel en 1679. En cette derniere qualité l'électeur de Brandebourg lui donna le commandement des troupes auxiliaires qu'il envoyoit à Michel, roi de Pologne, contre les Turcs. Cette campagne finie, il assista au siége de Narden, & à quelques autres opérations des alliés où il se distingua si fort, que le prince d'Orange, aussi-bien que le gouverneur des Pays-Bas espagnols, lui offrirent des emplois militaires très-distingués. Cependant il aima mieux prêter son bras à l'électeur de Brandebourg, & fit une campagne contre les François en Alsace. La ville de Dantzick obtint ensuite qu'il fût fait son premier commandant: dans cet emploi il se fit extrêmement considérer. En 1680 il fut fait, avec le consentement de son électeur, major général de Brunswic-Lunebourg, & en 1681 lieutenant-feld-maréchal de l'électeur de Saxe: c'est pourquoi il se vit obligé de refuser la charge de général d'infanterie que le roi de Danemarck lui offrit. Lorsqu'on secourut Vienne, il fut le premier, qui, avec ses six mille Saxons, monta le Kalenberg, & le jour suivant il força l'ennemi à quitter son poste, quoiqu'il eût trois fois plus de monde. Le feld-maréchal Goltz fut en peine pour lui & lui conseilla de se retirer; mais Flemming ne demanda rien, si ce n'est qu'on lui donnât un nouveau secours: on lui envoya quinze cens dragons & quelques piéces de campagne. Avec ce renfort il attaqua l'ennemi si ouvertement, qu'à deux heures après midi l'ennemi quitta son poste après avoir perdu beaucoup de monde. Il s'avança le premier dans le camp des ennemis, & rien ne lui auroit été plus aisé que de s'emparer de la tente du grand-vizir & des trésors qu'elle renfermoit, s'il n'eût préféré le bien public à son utilité particuliere. L'empereur voulut reconnoître ce grand service, tant en élevant Flemming à la dignité de comte, qu'en lui donnant une assignation de quatre mille écus. Flemming supplia sa majesté impériale de ne le pas faire comte, & insinua qu'il lui suffisoit d'avoir eu le bonheur d'être utile à sa majesté impériale, qui témoigna dans la suite la haute estime qu'il faisoit de ce vaillant capitaine dans une lettre écrite en 1686, à l'électeur de Saxe, & dans le diplôme de 1700. En 1687, Flemming fut nommé feld-maréchal de l'électeur de Saxe. Dignité dans laquelle il s'attira l'estime de ses amis & de ses ennemis. Il sut surtout l'art de tromper ceux-ci par mille ruses différentes. En voici une preuve connue: il feignit d'avoir une grande confiance pour un certain prélat sur le Rhin, qui avoit le cœur plus françois qu'impérial: celui-ci profitant de cette amitié, demanda à Flemming quels étoient les desseins des Impériaux, sur quoi ce général lui fit une fausse confidence, en lui disant que les alliés avoient fermement résolu d'attaquer les François qui étoient dans Heilbron, & cela d'un côté avec une armée de trente mille hommes, & avec quinze mille hommes de l'autre côté du Rhin. Le prélat ayant communiqué ce dessein aux François, Flemming marcha droit à l'ennemi avec cinq mille hommes; mais les François prévenus par la fausse nouvelle ne l'attendirent pas, & abandonnerent la ville, sans s'être donné le temps de ruiner les magazins de vivres, ou de faire sauter les fortifications. Flemming entra de la sorte dans Heilbron, & y entretint ses troupes pendant tout l'hiver des provisions que les François y avoient laissées: il sut d'ailleurs si bien profiter de la terreur que les François avoient conçue, qu'il les chassa de huit places fortes. Tout ceci le fit tellement estimer de Guillaume II, roi d'Angleterre, qu'il avoua publiquement n'avoir jamais vu de général si fertile en bons projets, ni de si bonne volonté. Le prince Louis de Bade souhaita toujours Flemming à ses côtés pendant la campagne. Monglas général des François, ne pouvoit assez admirer la finesse & la valeur de Flemming. En 1690 l'électeur de Brandebourg souhaita qu'il rentrât à son service, & lui donna les emplois de conseiller privé d'état & de guerre, de général-feld-maréchal, de gouverneur de Berlin & de Cologne sur la Sprée, & de son lieutenant dans le duché de Poméranie & dans la principauté de Camin. Il obéit en fidéle vassal, & donna des preuves éclatantes de son expérience militaire & de sa valeur dans les campagnes suivantes, sur le Rhin, en Flandre, en Brabant & ailleurs jusqu'en 1698. Lorsqu'il fut sur son retour pour Berlin, il apprit à Ham que les François alloient tomber sur l'électorat de Cologne: il rebroussa chemin, & repoussa l'ennemi, pour ainsi dire, par la nouvelle de son retour inopiné, & envoya un secours pour obliger les François à lever le siége de Rheinsfeld. Comme Flemming étoit ennemi de l'avarice, il en voulut aussi guérir ses troupes, c'est pourquoi il donnoit *gratis* tous les passeports & sauve-gardes qu'il accordoit, & donna le détail du régiment à ses subalternes. Après la paix de Riswick il sentit une grande foiblesse dans tous ses membres, & pour se soulager il alla aux bains de Tepsitz. Ce fut alors qu'il comprit qu'il n'étoit plus en état de continuer ses fonctions militaires; c'est pourquoi il en demanda la démission qui lui fut accordée, à condition qu'il garderoit la lieutenance de la Poméranie & de Camin; mais il crut ne pouvoir plus même suffire à cet emploi, & demanda qu'il lui fût permis de passer tranquillement le reste de ses jours sur ses terres. On lui accorda enfin sa demande, avec une pension annuelle de huit mille écus. En 1700 l'empereur le créa comte de l'empire avec son frere George-Gaspard Flemming, conseiller privé & président à la cour de Prusse, & leurs descendans. En 1662 il avoit reçu l'ordre de S. Jean, & en 1678 on lui avoit conféré la commanderie de Schivelbein. Il se maria trois fois, 1°. avec *Barbe*, fille de *Gottlieb* de Gletzingen, en 1663: 2°. en 1667 avec *Agnès-Dorothée* de Schwerinen: & 3°. en 1674 avec *Dorothée-Elizabeth*, fille unique du major général Pfuhl. Il n'eut point d'enfans de ses deux premieres épouses, mais la derniere lui donna quatre fils & deux filles. Il mourut dans

son château de Buko le 28 février 1706. * Schmidt, *in geneal. Flemming. pag.* 54 *& seq.*

FLEMMING (Richard) évêque de Lincoln, étoit docteur en théologie; & en 1420 fut nommé à l'évêché de Lincoln, où il étoit auparavant chanoine. Le pape Martin V l'avoit nommé quatre ans après à l'archevêché d'Yorck; mais le roi Henri V le contraignit de quitter cet archevêché, & de reprendre l'évêché de Lincoln. Il fit déterrer, en 1425, le corps de l'hérésiarque Wiclef, qui fut brulé publiquement, & fit bâtir en 1430 le collége d'Oxford, appellé aujourd'hui *le collége de Lincoln*, & mourut peu de temps après. * Franc. Godwinus, *de præf. ang.*

FLENSBOURG, ville de Danemarck, dans le duché de Sleswick, qui fait partie du Jutland méridional, ou Sudjutland. Elle est nommée par ceux du pays Flensborg, en latin *Flansburgum*, & est située sur un golfe de la mer Baltique, auquel elle donne son nom, avec un assez bon port & un château, entre la ville de Sleswick, qu'elle a au midi, & l'isle d'Alsen, qu'elle a au levant. * Ortelius. Sanson.

FLESSINGUE, que ceux du pays nomment VLISSINGHEN, *Flessingua*, ville des Pays-Bas, dans la Zelande, avec un port de mer, à une lieue de Middelbourg. Adolphe de Bourgogne, qui en étoit seigneur, la fit entourer de murailles dans le XV siécle. Aujourd'hui elle est la troisiéme ville de l'isle de Walcheren. On dit que Flessingue étoit autrefois un lieu champêtre, qui servoit seulement de passage pour la Flandre; mais elle s'est rendue si célébre, que quelques-uns la nomment *la clef de la mer des Pays-Bas.* Ceux de l'Ecluse la pillerent l'an 1485, & dans le XVI siécle les états des Provinces-Unies la donnerent pour ôtage à la reine Elizabeth d'Angleterre. Les ducs d'Albe & de Parme firent inutilement leurs efforts pour la prendre dans le même temps. * Valere André, *topogr. Belg.* Lennius, &c.

FLESSINGUE, ou NOUVELLE FLESSINGUE, forteresse de l'isle de Tabago, dans l'Amérique méridionale, avoit été depuis quelques années construite par les Hollandois. Les François s'en emparerent en 1677, sous la conduite du maréchal d'Estrées, & la raserent. * Baudrand.

FLETA, est le nom que l'on donne à un commentaire du droit anglois composé en 1340, sous Edouard I. Les auteurs de ce livre furent quelques jurisconsultes, qui le firent dans une prison de Londres nommée *Fléete*, dans laquelle ils avoient été mis pour crime de concussion. Selden a travaillé sur cette coutume. * Denys Simon, *bibliothéque historique des auteurs de droit.* Voyez *le lexicon univers. de Jacques Hofman.*

FLETH (Jean) Anglois, religieux Bénédictin de Westminster. On ne sait pas en quel siécle il a vécu, mais seulement qu'il a tiré son nom de l'oubli, par des homélies, & par une chronique de la fondation & du progrès de son ordre dans la maison où il vivoit. * *Consultez* Pitseus, *de script. Ang.*

FLEURANCE (David de Rivault, sieur de) précepteur de Louis XIII, *cherchez* RIVAULT.

FLEURUS, petit village proche de la Sambre, au-dessus de Charleroi, célébre par deux batailles qui s'y sont données. La premiere fut gagnée par Gonçales de Cordoue, général de l'armée espagnole, le 30 août 1622, contre le bâtard de Mansfeld, & Christian, duc de Brunswick, administrateur de Halberstat, qui y perdirent leurs canons & leurs bagages: le duc de Brunswick eut un bras emporté, & Frédéric, duc de Saxe-Weymar y fut tué. Cette défaite n'empêcha pas Mansfeld, après une retraite qui lui fut plus glorieuse que n'eût été la victoire, de traverser le Brabant avec 4000 chevaux, & 3000 hommes d'infanterie, & de se joindre au prince d'Orange, qui, avec ce secours, fit lever à Spinola le siége de Berg-op-Zoom. François de Montmorenci, maréchal de Luxembourg, étant à la tête de l'armée françoise, gagna une bataille au même lieu sur celle des états des Provinces-Unies, de l'Empire & de l'Espagne, commandée par Gaspard, prince de Waldek, le 1 juillet 1690. Les ennemis eurent 6000 hommes de tués dans cette bataille, & 7800 prisonniers, entre lesquels étoient plusieurs officiers généraux. Ils y perdirent encore 49 piéces de canons, 8 paires de tymbales, 92 étendards, & un plus grand nombre de provisions de guerre & de bouche. * *Mém. du temps.*

FLEURY, *cherchez* FLORENT.

FLEURY, ou S. Benoît sur Loire, bourg de France, avec une abbaye célébre sur la rive droite de la riviere de Loire, dans le diocèse d'Orléans, entre Sulli & Jargeau. On ne peut pas marquer l'année où cette abbaye fut bâtie: on sait seulement que Léodebold évêque d'Orléans en fut le fondateur sous le regne de Clovis II, c'est-à-dire, entre les années 558 & 567. L'observance réguliere fut long-temps en vigueur dans ce monastere, où le corps de S. Benoît fut apporté; mais les ravages des Normans ayant contraint plusieurs fois les religieux d'en sortir, le relâchement s'introduisit parmi eux, & il ne leur resta enfin que le nom de moines. On remarque que lorsque S. Odon abbé de Cluni se présenta pour y introduire la réforme, ils s'armerent pour le repousser avec les évêques qu'il suivoit, comme s'ils avoient encore affaire aux Normans. Ce sage abbé sut pourtant les adoucir, & il rétablit la régularité & les études avec tant de succès, qu'on vint bientôt chercher des religieux à Fleuri pour faire dans les autres monasteres ce qu'il avoit fait dans celui-là. Il paroît par les anciennes coutumes de Fleuri, qu'on y faisoit d'abondantes aumônes. Il vint à avoir jusqu'à 30 prieurés ou prevôtés dans sa dépendance. On faisoit quelquefois des taxes sur ces prieurés pour avoir des livres pour la bibliothéque, où chaque écolier étoit obligé d'en mettre deux à la fin de ses études. Il est aisé de juger de-là que cette bibliothéque devoit être fort nombreuse, puisqu'il y eut quelquefois à Fleuri jusqu'à cinq mille écoliers. Cette bibliothéque fut brulée en 1562, par les Calvinistes, qui emporterent tout ce qui avoit été laissé dans ce monastere par les satellites du cardinal Odet de Châtillon, qui en étoit abbé commendataire. Ce cardinal, entr'autres choses, avoit fait emporter la châsse de S. Benoît, qui étoit d'or. Depuis Fleuri ayant été unie à la congrégation de S. Maur, les religieux de cette réforme ont fait faire une autre châsse. Avant que l'abbaye fût en commende, il avoit été reglé que l'abbé de Fleuri se feroit bénir par tel évêque que bon lui sembleroit, à la réserve de l'archevêque de Sens & de l'évêque d'Orléans, à qui il ne pouvoit s'adresser, de crainte que celui-ci, comme diocésain, & celui-là, comme métropolitain, ne prétendissent acquérir quelque droit sur le monastere par la bénédiction de l'abbé. * Joan. à Bosco, *bibl. Floriac.* Mabillon, *annal. ord. Bened.*

FLEURY, en latin *Floriacum*: nom commun à l'abbaye dont nous venons de parler, & à un bourg de France, dans le duché de Bourgogne. Ce dernier est situé sur la riviere d'Ouche, environ trois lieues au-dessous de Dijon, & environ quatre ou cinq de Beaune. * Baudrand.

FLEURY (Claude) prêtre, ancien abbé de Loc-Dieu, prieur d'Argenteuil, & confesseur de Louis XV, roi de France, né à Paris le 6 décembre 1640, fils d'un avocat originaire de Rouen, fut reçu avocat au parlement de Paris, l'an 1658, & fréquenta le barreau pendant neuf ans, s'appliquant à l'étude de la jurisprudence & des belles-lettres. Il entra ensuite dans l'état ecclésiastique, & l'an 1672 fut choisi pour être précepteur des princes de Conti, que le roi faisoit élever auprès du dauphin son fils. L'an 1680 on le fit précepteur du prince de Vermandois, fils *naturel* de Louis XIV. Après la mort de ce jeune prince, arrivée

le 18 novembre 1683, le roi nomma M. Fleury, l'an 1684, à l'abbaye de Loc-Dieu, ordre de Cîteaux, diocèse de Rhodez. En 1689 Louis XIV jetta les yeux sur lui pour le faire sous-précepteur du duc de Bourgogne, du duc d'Anjou, depuis roi d'Espagne, & du duc de Berri, petits-fils de sa majesté. L'an 1696 il fut reçu l'un des quarante de l'académie françoise, à la place de M. de la Bruyere. Les études des trois princes étant finies, l'an 1706, le roi lui donna le prieuré d'Argenteuil, ordre de S. Benoît, diocèse de Paris, & M. Fleury en l'acceptant remit en même temps à sa majesté l'abbaye de Loc-Dieu. Dès l'année 1674, il fit imprimer, sans y mettre son nom, l'*histoire du droit françois*, qui a depuis été mise à la tête de l'institution au droit françois, composée par feu M. Argou, avocat au parlement. L'an 1681 il donna le traité des *mœurs des Israélites*, qui est comme une introduction à la lecture de l'ancien testament; & en 1682, le livre des *mœurs des Chrétiens*, dans lequel il représente la vie des premiers Chrétiens. Il avoit donné en 1679 le *catéchisme historique*, pour instruire les Chrétiens de l'histoire & des dogmes de leur religion, & il a depuis traduit cet ouvrage en latin, à la priere d'un curé de Malines; cette traduction a été imprimée à Bruxelles en 1705. Il donna en 1685 la *vie de la mere d'Arbouze*, réformatrice de l'abbaye du Val de Grace. En 1686, le traité du *choix & de la méthode des études*. L'année suivante, l'*institution au droit ecclésiastique*, où il explique les regles de la discipline de l'église, par rapport à l'usage présent, & aux maximes de France. En 1688 il publia *Les devoirs des maîtres & des domestiques*, & enfin il entreprit un corps d'*histoire ecclésiastique*, depuis l'établissement de l'église jusqu'à présent, dont le premier volume parut en 1691. Il en a donné 20 vol. dont le dernier finit l'an 1414. Outre la préface de tout l'ouvrage, il a mis à la tête de quelques volumes des discours, qui contiennent ses réflexions. Il y en a huit en tout, qui ont encore été imprimés séparément en un petit volume, & un neuviéme qui a été donné séparément depuis sa mort, avec des notes, en 1724: il roule sur les libertés de l'Eglise gallicane. Outre ces ouvrages, on a encore de M. Fleury un extrait de Platon, *in*-12, 1688; le portrait de Louis de France, duc de Bourgogne, & ensuite dauphin, *in*-12, 1714; une traduction latine de l'exposition de la doctrine de l'église par M. Bossuet. Cette traduction a été imprimée à Anvers en 1678. M. Fleury s'est formé dès le commencement un plan d'étude propre, non-seulement à distinguer le vrai d'avec le faux, mais encore les connoissances utiles & solides, de celles qui sont vaines & frivoles. Il a vécu à la cour comme dans la plus grande solitude, ne se mêlant que de s'aquitter des devoirs de son emploi, & donnant tout le reste au travail. Il n'a ambitionné, ni les dignités, ni les richesses, content d'employer utilement son temps pour le service de l'église & de l'état. En 1716 il fut nommé confesseur de Louis XV, roi de France. Il se démit de cette charge en mars 1722, à cause de son grand âge, & mourut le 14 juillet 1723, en sa 83 année. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle. Préface de la continuation de l'histoire ecclésiastique par le* P. Fabre de l'Oratoire. Niceron, *mém. t.* 8 & 10.

Les autres ouvrages de M. l'abbé Fleury sont une lettre à M. de Santeul de S. Victor, qui n'est presque que de compliment; elle se trouve parmi plusieurs piéces qui regardent ce grand poëte. Une traduction latine du *traité de la priere, & de l'exhortation au martyre*, par Origène; laquelle traduction est dans la nouvelle édition des œuvres d'Origène, commencée par le feu pere dom Claude de la Rue, Bénédictin. *Discours sur la poësie des Hébreux*, parmi les dissertations du pere Calmet sur la bible, & dans le tome II, premiere partie, des *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmoletz de l'Oratoire, en 1731. Il y a dans ce discours une décision fausse. M. Fleury prétend que l'on n'a point fait dans le XII siécle de poësies vulgaires pour honorer Dieu: ceux qui sont familiarisés avec notre ancienne poësie savent le contraire. On peut en voir les preuves dans une lettre sur ce sujet inserée dans le *tome II* du *Mercure de décembre* 1731. *Discours sur l'écriture sainte*, dans le tome *cité du recueil* du pere Desmoletz. *Discours sur la prédication*, brochure *in-douze*, donnée en 1733. Ce n'est guères qu'un essai de discours. Son discours lorsqu'il fut reçu à l'académie francoise, & plusieurs autres, lorsqu'il fut chargé de répondre à ceux que l'on recevoit; ces discours ont paru séparément & dans les recueils de l'académie. Lettre sur l'*Histoire ecclésiastique*, en 1709. M. l'abbé Fleury avoit fait une traduction françoise du nouveau testament, qui n'a point été imprimée. On a traduit plusieurs de ses ouvrages en espagnol & en allemand. Voici ceux que nous connoissons: *Le catéchisme historique* de M. Fleury a été traduit en espagnol, par dom Carlos de Velbader, 1722, *in*-12, 2 vol. avec figures; *l'Institution au droit ecclésiastique* a été traduite dans la même langue, & augmentée considérablement par D. Blasio Antonio Nassare, professeur en droit à Saragosse: cette traduction a paru en 1730, à Madrid. Le même ouvrage a été aussi mis en espagnol par le pere Jean Intérian de Ayala, de l'ordre de la Merci pour la rédemption des captifs. *Le choix des études* a été traduit en espagnol, par dom Manuel de Villégas & Piñateli. *Les mœurs des Israélites* ont été traduites en espagnol. Cette traduction a paru en 1735, à Paris, chez Witte, avec une traduction en la même langue du catéchisme historique. Son *histoire ecclésiastique* a été traduite en allemand, & imprimée à Gottingue, en 1746, & années suivantes. Cette édition, ornée d'une préface nouvelle, doit former dix-sept volumes *in*-4°.

FLEURY (Julien) chanoine de Chartres, fut un de ceux que l'on chargea de procurer l'édition de quelques anciens auteurs à l'usage de M. le dauphin. Il fut chargé de l'*Apulée*, qu'il publia avec ses notes en 1688, en deux volumes *in*-8°. Engagé ensuite à donner de même les ouvrages du poëte Ausone, il fit les recherches convenables à son travail, & il commença à faire imprimer; mais les imprimeurs à qui l'on ne fournissoit plus les dépenses nécessaires pour ces sortes d'entreprises, discontinuerent l'impression de cet ouvrage à la cent soixantiéme page. On apporte néanmoins une autre raison de cette cessation, qui est peut-être la seule véritable, c'est que Julien Fleury crut enfin qu'il ne lui convenoit pas d'employer son érudition & ses veilles pour publier un auteur, qui, avec des piéces utiles & même morales, en contient beaucoup d'obscènes. Il retira donc son manuscrit, s'en retourna à Chartres, & ne pensa plus à son Ausone: mais soit oubli, soit affection d'auteur, il conserva son manuscrit & les feuilles mêmes qui étoient déja imprimées, & on trouva le tout bien cacheté après sa mort arrivée à Paris le 13 septembre 1725. M. l'abbé Souchai de l'académie des inscriptions & belles-lettres, a profité de son travail & a fait imprimer Ausone avec les notes & l'interprétation latine de Julien Fleury. Il a seulement suppléé ce qui manquoit, a donné une préface sur la vie & les écrits d'Ausone, & a ajouté quelques notes, &c. Ce poëte ainsi orné, a paru *in*-4°. en 1730, à Paris, chez Jacques Guerin: on s'est servi des magnifiques caracteres de la veuve d'Urbain Coustelier. C'est encore aux soins de Julien Fleury que l'on doit l'édition de la concorde évangélique grecque & latine de Nicolas Thoynard d'Orléans, qui avoit légué cet ouvrage en mourant à André Cramoisi son imprimeur, qui, à l'aide de M. Fleury, publia cet ouvrage *in-folio* un an après la mort de M. Thoynard, arrivée en 1706. M. Fleury a eu part aux

notes & aux prolégomènes de cette harmonie évangélique dont M. Caton de Court avoit fourni les variantes. M. Fleury a travaillé aussi à la longue & savante requête imprimée en 1700 & présentée au roi au nom du chapitre de Chartres, pour soutenir ses droits contre l'évêque de la même ville. Mais celui qui a eu plus de part à cette requête est M. de la Fléche, chanoine de Chartres. M. Fleury étoit licencié en droit, & il avoit été autrefois professeur d'éloquence au collége de Navarre à Paris. Il faisoit bien des vers latins, comme on le voit entr'autres par son élégie sur la mort du pere Pierre Lalemant, chanoine régulier de sainte Geneviéve; qui se trouve à la page *69* du recueil des éloges faits à l'honneur de ce dernier, imprimé en *1679* dans le temps que Julien Fleury professoit au collége de Navarre. Il y a encore d'autres poësies latines de M. Fleury. * *Mémoire du temps*. Dom Liron, *biblioth. Chartraine*, où il en est dit fort peu de chose. *Préface* de la nouvelle édition d'Ausone.

FLEURY (André-Hercule de) ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi (Louis XV) grand aumônier de la reine, cardinal, ministre d'état. Mené à Paris à l'âge de six ans, il fit ses humanités au collége des Jésuites, & sa philosophie au collége de Harcourt, où il soutint des thèses en latin & en grec, dans lesquelles il exposa avec beaucoup de savoir les principaux dogmes des philosophes d'Athènes. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut reçu & installé chanoine de l'église de Montpellier en *1668*, & revint la même année à Paris pour y continuer ses études. Il commença sa licence en *1676*: mais il ne prit que long-temps après le bonnet de docteur. Introduit à la cour, il obtint une charge d'aumônier de la reine, à l'âge de 22 ans, n'étant pas encore prêtre. Il fut ensuite aumônier du roi, & en cette qualité il tint le poële au mariage de feu M. le duc d'Orléans, en *1692*. Le premier novembre *1698*, Louis XIV le nomma à l'évêché de Fréjus. M. de Fleury étoit dans son diocèse, lorsque le duc de Savoye, à la tête d'une puissante armée d'alliés, secondé par une flotte de 48 vaisseaux de guerre, fit en 1707 une entreprise sur la ville & sur le port de Toulon. Les habitans de Fréjus, d'autant plus alarmés, que leur ville étoit sans défense, & l'objet le plus prochain du pillage, voulurent l'abandonner, & se retirer loin des côtes où se portoient toutes les forces des ennemis. M. de Fleury les en empêcha, & fit aussitôt nommer trois députés pour aller au-devant du prince, & pour lui représenter très-respectueusement combien il étoit digne de son altesse royale d'user avec modération de la victoire. La réponse fut favorable; mais conditionelle, par la difficulté de retenir le soldat en pareille occasion, & dans une armée composée de nations différentes. M. Fleury eut ensuite des conférences particulieres avec le duc de Savoye, pendant trois jours que ce prince demeura à Fréjus, & il ne cessa pas d'être admis à sa table, où se trouvoient en même temps le prince Eugène & le prince de Hesse-Cassel, depuis roi de Suéde. Le prélat plut & obtint ce qu'il voulut: la contribution fut modique, la ville n'éprouva aucun désordre, & la campagne des environs fut épargnée. Cependant le duc de Savoye étant parti, & la tête de l'armée ayant décampé, le général Spingel qui commandoit l'arriere-garde, voulut, sous divers prétextes, mettre le feu à la ville; mais M. de Fréjus l'étant allé trouver, le ramena à la douceur, & garantit encore les habitans du péril qui les menaçoit. En *1714*, le prélat étant à Lodéve, ayant appris que le duc de Savoye, depuis peu roi de Sicile, devoit débarquer à Nice en revenant de prendre possession de son nouveau royaume, il en écrivit aux magistrats de Fréjus, & les engagea à faire au nouveau roi une députation sur son avénement à la couronne, & pour lui renouveller les assurances de son respect & de sa reconnoissance. Les députés furent très-favorablement acueillis, & toute l'audience se passa presque à parler de l'évêque de Fréjus. Ce fut vers le même temps, que Louis XIV, près de mourir, désigna par un codicille de son testament, M. de Fréjus pour précepteur de Louis XV. Il fut fait cardinal dans la promotion du 11 septembre *1726*. Il est mort à Issy, près Paris, le 29 janvier *1743*, âgé de 89 ans & quelques mois. Il a été inhumé dans l'église de saint Louis du Louvre. M. le cardinal de Fleury étoit abbé des abbayes de Tournus, diocèse de Châlons sur Saone, & de S. Etienne de Caën, diocèse de Bayeux, ministre d'état, grand-aumônier de la reine, surintendant général des postes, couriers & relais de France, proviseur de la maison & société de Sorbonne, supérieur de celle de Navarre, l'un des quarante de l'académie françoise, honoraire de celles des sciences, & des inscriptions & belles-lettres. L'éloge de M. le cardinal de Fleury a été composé & lu par M. de Mairan dans l'académie des sciences de Paris, & se trouve imprimé dans les *Mémoires* de cette académie pour l'année *1743*. Même éloge par M. Fréret secrétaire de l'académie des belles-lettres, lu dans cette académie. Son oraison funébre a été prononcée par le pere de Neufville, Jésuite, & imprimée *in*-4°, &c. *Voyez* aussi l'histoire ecclésiastique de Montpellier, par M. de Grefeuille, livre VI, à la fin du chapitre second. M. le cardinal de Fleury a eu pour frere Gabriel de Fleury, baron de Perignan, seigneur de Die, de Vasquieres, de Vernasobre & de Prades, mort sans enfans, après avoir fait son testamment le 5 mai *1713*; & pour sœurs, 1. *Marie* de Fleury, mariée le 24 janvier *1680*, avec *Bernardin* de Rosset, seigneur, duc de Fleury; 2. *Diane-Marie* de Fleury, supérieure des Ursulines à Lodève, morte au mois de janvier *1732*. * *Voyez* l'armorial de M. d'Hozier, premier registre, page 240.

FLEURY, famille illustre dans la robe, *cherchez* JOLY.

FLINK (Godefroi) peintre, naquit à Cléves au mois de décembre *1616*. Il eut dès la plus tendre jeunesse une forte inclination pour le dessin. Ses parens qui le destinoient au négoce, le mirent chez un marchand d'étoffes de soie à Cléves; mais son gout l'emporta; & son maître s'étant plaint qu'il employoit plus de temps au dessin, qu'à ce qu'il exigeoit de lui, ses parens lui firent sur cela d'inutiles remontrances. Renvoyé par son maître, son pere ne lui en défendit pas moins le dessin, lui promettant de le placer chez un autre marchand à Amsterdam. Mais le jeune Flink employoit presque toutes les nuits à satisfaire dans le secret son penchant, copiant les dessins que lui fournissoit un peintre sur verre, avec lequel il avoit fait connoissance. Son pere l'ayant surpris dans cette occupation, mit en piéces tout ce qu'il trouva, & même le frapa. Vers le même temps, un certain Lambert, prédicateur célébre parmi les Anabaptistes, étant venu à Cléves, les parens de Flink l'entendirent, l'admirerent; & ayant appris qu'il réussissoit dans la peinture comme dans l'éloquence, ils changerent de pensée à l'égard de leur fils, & engagerent Lambert à le recevoir dans sa maison à Leeuwarden, & à lui apprendre la peinture. Flink fit dans cet art des progrès rapides. Lorsqu'il se vit en état de travailler seul, il alla à Amsterdam, où s'étant apperçu que le gout général étoit pour la maniere de Rembrant, il résolut de se mettre pendant un an sous la direction de ce fameux peintre. On assure qu'il ne lui fallut pas plus de temps pour imiter si bien son maître, que plusieurs de ses piéces passerent pour être de Rembrant même. Cependant, avant la mort de ce dernier, il en avoit déja quitté les manieres, pour prendre celles des peintres d'Italie, dans lesquelles il réussit. Sa fortune s'étant établie assez rapidement, il épousa une de-

moiselle d'une ancienne famille distinguée, qui mourut d'hydropisie en 1649, après lui avoir donné un fils. Les ouvrages qu'il fit depuis lui acquirent une si grande estime, que les bourguemestres d'Amsterdam le choisirent par préférence à tout autre, pour faire huit grands tableaux historiques, & quatre de moindre grandeur. Il mourut au milieu de ce travail, le 2 décembre 1660, âgé seulement de 44 ans. * *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

FLINS, idoles des anciens peuples Vandales, qui habitoient dans le pays appellé aujourd'hui *la Lusace* en Allemagne. Ce mot en langue saxone signifie *pierre*: aussi ces peuples idolâtres représentoient ordinairement cette divinité sur une grande pierre, sous la figure de la mort, couverte d'un long manteau, tenant en sa main un bâton, avec une vessie de porc enflée: elle avoit encore sur son épaule gauche un lion, par qui ces barbares croyoient devoir être ressuscités un jour. * *Chron. Saxo-German.*

FLINSPACH (Cunman) ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Saverne, de la montagne que ceux du pays nomment Berg-Zabern, où il naquit en 1527. Après avoir étudié à Strasbourg, à Wittemberg, & ailleurs, il fut ministre de Deux-Ponts. Depuis, il fut employé pour les affaires de son parti, & mourut le 11 septembre 1571. Il a composé quelques ouvrages, une chronologie, la généalogie de Jésus-Christ, &c. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.*

FLINT, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, & capitale du comté que ceux du pays nomment *Flintshire*, est située sur le détroit de Difi. C'est-là que Henri, comte de Northumberland, arrêta le roi Richard II, qu'il remit à Henri, duc de Lancastre, qui le fit mourir en 1399. * *Consultez* Camden, *descrip. Ang.*

FLIX, bourg d'Espagne, dans la Catalogne, dans une presqu'isle que l'Ebre forme en faisant une grande courbure, entre la ville de Tortose & celle de Mequinança, à dix lieues de la premiere, & à six de la derniere. Quelques géographes mettent en ce lieu l'ancienne *Ibera* ou *Hibera*, ville des Illerçons, que d'autres placent à Tortose. * Baudrand.

FLOCCUS (André Dominici) étoit de Florence, & eut l'avantage d'avoir pour maître le célébre Emanuel Chrysoloras. Il fut chanoine de l'église cathédrale de Florence depuis l'an 1427, & secrétaire du pape Eugène IV. Il mourut en 1452. Il est auteur de deux livres *De Romanis potestatibus, sacerdotibus & magistratibus*, qui ont été souvent imprimés sous le nom de *L. Fenestella*, ancien historien, qui mourut, dit-on, sous Tibere. Gilles Wits est le premier qui, fondé sur les manuscrits les plus authentiques, a rendu cet ouvrage à son véritable auteur; & depuis il a été plusieurs fois imprimé sous son nom. Gyraldi prétend que Floccus avoit dédié ses deux livres à Brandes, cardinal de Plaisance; mais le nom de ce cardinal ne se lit dans aucune édition dudit ouvrage. * *Voyez* les différentes éditions qui en ont été faites, dans la *bibliothéque des écrivains de la moyenne & basse latinité*, par Jean-Albert Fabricius, tome II, ou livre 6, page 506 & suivantes.

☞ FLODOARD ou FRODOARD, chanoine de l'église de Reims au X siécle, naquit l'an 894 à Epernai sur Marne, petite ville de Champagne à cinq lieues de Reims. (Sigebert & Trithême le nomment Flauvald & Flavald; ce qui a induit Possevin en erreur; car il en a pris occasion d'en faire deux auteurs différens, en distinguant *Flodoard* de *Flavald*. Il est aussi nommé par syncope Flohard & Floard. Ce dernier nom est celui qu'il porte plus uniformément dans les manuscrits.) A peine Flodoard étoit-il sorti de l'enfance, que ses parens l'envoyerent à l'école de Reims. Les progrès qu'il y fit dans les lettres & dans la vertu, lui concilierent l'estime de Hervé & de Seulfe, archevêques de cette ville, & lui procurerent une place dans le clergé de la cathédrale. D'abord on lui confia la garde des archives de cette église: ce qui favorisa merveilleusement l'amour & les dispositions qu'il avoit pour l'histoire. Il fut ensuite élevé au sacerdoce, & à la dignité de chanoine. On le chargea aussi de la cure de Cormici, bourg à trois lieues de Reims. Il la quitta dans la suite, & fut pourvu de celle de Coroy. L'archevêque Artaud n'eut pas moins d'estime pour Flodoard, qu'en avoient eu Hervé & Seulfe, ses prédécesseurs. Il en fit son homme de confiance; & il est à croire que ce fut lui qui l'envoya à Rome en 936, vers le pape Léon VII, qui fit à Flodoard l'accueil le plus gracieux, & le gratifia de quelques présens. Flodoard, de son côté, avoit pour Artaud un attachement sincere, dont il lui donna des preuves persévérantes dans le long différend qu'il eut avec le jeune Hugues, qui lui disputoit l'archevêché de Reims. Il l'accompagna aux conciles qui se tinrent en 947 & 948, tant à Verdun & près de Mouson, qu'à Ingelheim & à Trèves. Cependant les vexations auxquelles il voyoit que les personnes du premier rang étoient exposées, & que son attachement pour Artaud lui avoit fait éprouver à lui-même, le dégouterent du monde. Il en sortit, & alla se concentrer dans un monastère du diocèse de Reims, où il embrassa la vie monastique, & dont ensuite il devint abbé. Flodoard, en se cachant dans l'obscurité d'un cloître, ne put y ensevelir l'éclat de son mérite. Après le décès de Rodolphe, évêque de Noyon & de Tournai, le clergé & le peuple des deux églises, assemblés le 20 de juillet 951, élurent Flodoard pour lui succéder. Mais cette élection n'eut point d'effet: Foucher, moine & doyen de S. Médard de Soissons, soutenu par le roi Louis *d'Outremer*, l'emporta, & se fit mettre en possession de cet évêché. En 962, Flodoard se trouva à l'élection d'Odolric, pour remplir le siége archiépiscopal de Reims, vacant depuis la mort d'Artaud. L'année suivante 963, il fit la démission de sa dignité d'abbé entre les mains du nouvel archevêque, qui en revêtit *Flodoard*, neveu de celui dont nous parlons. Flodoard avoit alors soixante-dix ans, & ressentoit déja les infirmités de la vieillesse. Il vécut encore trois ans, toujours appliqué à l'étude & aux exercices de la piété; & mourut en odeur de sainteté, le 28 de mars de l'an 966, âgé de soixante-treize ans. Celui des ouvrages de Flodoard qui paroît être sorti le premier de ses mains, est un ample recueil de poësies, ou pour mieux dire, d'histoires écrites en vers. Il est divisé en trois parties: la premiere traite des triomphes de Jésus-Christ, & des saints de Palestine; la seconde parle encore des triomphes de Jésus-Christ, & de ce qui s'est passé à Antioche, apparemment touchant la religion. Ces deux parties sont encore manuscrites. La troisiéme contient, suivant l'ordre des temps, l'histoire abrégée de tous les papes, depuis S. Pierre jusqu'à Léon VII, mort en 939; & des saints les plus illustres d'Italie, principalement de ceux qui ont eu quelque liaison avec les papes. D. Ruinart en a fait un extrait, que M. du Pin a imprimé tout à la fin de son X siécle. D. Mabillon a jugé ces histoires assez intéressantes, pour en publier des morceaux considérables, qu'il a rapportés aux différens sujets dont ils traitent. Il en a mis plusieurs dans le second volume de son *Recueil des actes des SS. de l'ordre de S. Benoît*. Le plus important est celui qu'il a donné au IV volume du même recueil. Ce morceau roule sur tous les papes qui ont rempli le saint siége depuis Grégoire II jusqu'à Léon VII, l'espace de plus de 120 ans. M. Muratori l'a réimprimé dans la seconde partie du troisiéme volume de sa collection des écrivains d'Italie. Un autre ouvrage de Flodoard, c'est son *Histoire de l'église de Reims*, con-

nue

nue aussi sous le titre de *Gestes des archevêques de Reims.* Cet ouvrage comprend toute la suite de l'histoire de cette église, depuis sa fondation jusques & compris l'année 948. La meilleure édition qu'on en ait, est celle qu'en a donnée George Couvenier, en un volume *in-8°*, 1617. C'est sur cette édition que l'ouvrage de Flodoard est entré dans la bibliothéque des Peres, édition de Lyon, 1677. Le troisiéme & dernier ouvrage qui nous reste de cet auteur, est une *Chronique* estimée généralement de tous les savans. Cette chronique, telle que nous l'avons, commence à l'année 919, & nous donne une suite d'histoire jusqu'aux premiers mois de l'an 966 inclusivement. Elle se trouve dans le premier recueil des écrivains de Pierre Pithou; & depuis André du Chesne l'a donnée au second volume de ses historiens de France. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. VI, p. 313 *& seq.*

☞ FLOHAIRE, prêtre qui vivoit dans le X siécle, selon D. Rivet, n'est connu que par l'ouvrage qu'on a de lui. Ce sont les actes de S. Eugène, disciple ou compagnon de S. Denys, premier évêque de Paris, qui souffrit le martyre à Deuil en Parisis, vers l'an 286. M. Baillet place cet auteur dans le XII siécle : mais il paroît certain qu'il vivoit beaucoup plutôt, comme le prouve D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. VI, p. 194.

FLOR (Roger de) Catalan, s'est distingué dans le XIII siécle. Pachymere, Villani, & autres historiens disent qu'il a été chevalier du Temple, & la chronique de Sicile, donnée au public par le P. Martenne, (*Thesaur. novus anecdotor.* tom. III, pag. 44) le nomme *Rogerius de Lauria.* Roger, après avoir montré beaucoup de valeur à la défense de Ptolémaïde ou S. Jean d'Acre, emporta après la prise de cette place, vers 1291, tout l'argent qu'il put recouvrer du trésor de son ordre, & en leva une petite armée navale, avec laquelle il se mit à courir les mers. La réputation qu'il ne tarda pas à se faire, engagea Frédéric d'Aragon, qui disputoit le royaume de Sicile aux rois de Naples de la maison d'Anjou, de l'appeller à son secours. Il fut très-utile à Frédéric pour la conquête de la Sicile, dont il fut nommé vice-amiral. Cette expédition étant consommée, & n'y ayant plus rien à faire d'assez éclatant, ou d'assez lucratif pour lui, & pour les troupes qui s'étoient attachées à lui, il offrit ses services à l'empereur Andronic. Ils furent acceptés avec joie, dans un temps que l'empire grec avoit beaucoup de peine à se défendre contre les progrès des Turcs. Roger de Flor arriva à Constantinople au mois de septembre 1304, avec deux mille hommes, dont mille étoient de cavalerie, la plupart Catalans, ou des provinces voisines, & les autres mille gens de pied. L'empereur, pour se l'attacher davantage, le combla d'honneurs, lui donna sa niéce en mariage, lui conféra le titre & la qualité de césar, gratifia les autres commandans, dont les principaux étoient Berenger de Entenca, Fernand Ximenès de Arenos, & Berenger de Rocafort. Berenger de Entenca entr'autres fut élevé à la charge de grand duc, μέγας Δοὺξ, que Villehardouin appelle *Magedux*, & Guillaume de Tyr, *Magoducas.* Cette charge étoit une des principales de l'empire, & son commandement s'étendoit sur les armées navales. Mais Andronic ne fut pas long-temps à concevoir de la jalousie de la trop grande autorité que ces nouveaux alliés se donnoient : il fit assassiner Roger de Flor le 22 avril 1306, & s'assura de la personne de Berenger de Entenca. Les Catalans vengerent depuis la mort de leur compatriote. * *Voyez* les recherches de feu M. Lancelot sur Guy Dauphin, frere de Jean Dauphin de Viennois, dans les mémoires de l'académie des belles-lettres, tome VIII, page 672 & suiv.

FLORA, ou CHLORIS, que les anciens considéroient comme la déesse des fleurs, fut femme de Zéphyre. Si l'on en croit Lactance, dont le sentiment ne paroît pas fort probable, c'étoit une courtisane, qui ayant gagné beaucoup de bien par ses débauches, institua les jeux floraux. Les Romains honteux de rendre tant de respects à une personne qui les méritoit si peu, la firent adorer, dit-il, comme la déesse des fleurs. Cependant ce fut Tatius, roi des Sabins, qui établit à Rome le culte de Flore. Ainsi elle doit avoir été honorée par les Sabins, avant la fondation de Rome même. Les femmes, en célébrant ces fêtes, couroient alors toute la nuit au son des trompettes, comme Juvenal l'a remarqué dans la sixiéme de ses satires. Ovide parle aussi de Flore & des jeux floraux, dans le cinquiéme livre des fastes.

Chloris eram, quæ Flora vocor : corrupta latino
Nominis est nostri littera græca sono, &c.

* Lactance, *de falsa relig. lib.* 1, *c.* 20. Ovide, *lib.* 5 *fast.* Bayle, *dict. crit.*

FLORA, fameuse courtisane, fut tendrement aimée du grand Pompée, & eut tant d'égards pour lui, qu'elle ne voulut jamais acquiescer aux pressantes sollicitations de Geminius, jusqu'à ce que Pompée la pria lui-même d'y condescendre; mais ensuite fâché de ce qu'elle s'étoit rendue à sa priere, il ne voulut plus la voir : ce qui la plongea dans une telle affliction, qu'elle en fut long-temps malade. Sur le déclin de son âge, elle prenoit plaisir à compter les faveurs qu'elle avoit reçues de Pompée. Cecilius Metellus la fit peindre, & consacra son portrait dans le temple de Castor & de Pollux. * Plutarch. *in Pompeio.*

FLORAT, sénéchal d'Auvergne, se signala par un bon service qu'il rendit au roi Henri *le grand*, dans les commencemens de son regne. Il remit dans son obéissance la ville d'Issoire, où les Ligueurs avoient bâti une citadelle. Cette entreprise avança extrêmement les affaires du roi. * Mezerai, *au regne de ce monarque.*

FLORAUX, jeux qui se célébroient à Rome le 4 des calendes de mai, c'est-à-dire, le 28 avril, furent célébrés pour la premiere fois, l'an de Rome 513, 241 avant Jésus-Christ; & on y employa les amendes auxquelles ceux qui s'étoient approprié les terres de la république furent condamnés. Depuis ce temps-là jusqu'à l'an de Rome 580, ils ne furent point célébrés annuellement; mais seulement quand le dérangement ou l'intempérie des saisons le demandoit, ou que les livres des Sybilles l'ordonnoient. Mais le déréglement du printemps, dont on avoit vû plusieurs fois des suites fâcheuses, engagea le sénat de faire un édit, que ces jeux seroient célébrés dorénavant toutes les années. Il s'y glissa dans la suite des temps bien des choses indécentes. C'étoit, à proprement parler, la fête des courtisanes; elles y paroissoient de jour toutes nues sur le théatre, & couroient la nuit par la ville avec des flambeaux, en dansant au son des trompettes, faisant des gestes lascifs, & chantant des chansons impudiques. Caton d'Utique étant un jour présent à la célébration de ces jeux, le peuple n'osa demander qu'on fît paroître les femmes nues. Caton ayant été averti par Favonius son ami, qui étoit assis à côté de lui, que c'étoit sa présence qui retenoit le peuple, sortit du théatre, pour lui laisser la liberté de voir ces danses, suivant la coutume, & pour ne pas souiller sa vue par un spectacle si infâme. Le peuple fit de grands applaudissemens quand Caton sortit, & fit paroître les courtisanes; reconnoissant par-là qu'il avoit plus de respect pour un seul homme, que pour toute l'assemblée. Ce fait est rapporté par Valere-Maxime, *lib.* 2, *c.* 10, *num.* 8; & par Sénéque, *epist.* 47. Martial, dans une de ses épigrammes, se raille de cette conduite de Caton. Juvenal donne une idée terrible du déréglement des jeux floraux, *sat. VI.* * Perse, *sat. V.* Ovide, *fast.*

l. 5. Plin. *l.* 18, *c.* 29. Tacit. *annal. l.* 2, *c.* 49. Lactan. *divinar. institut. l.* 1, *c.* 20. Arnob. *contra gentes*, *l.* 3 & 70. S. August. *lib. de civit. Dei*, *c.* 27. Vossius, *de orig. idololat.* Rosin, *antiq. rom.*

FLORAUX, jeux publics, qui se célébrent dans la ville de Toulouse en Languedoc, furent institués en 1324, comme il est marqué dans le registre de ces jeux, écrit en langue provençale, qui contient que, vers la Toussaints de l'année précédente 1323, sept hommes de condition de cette ville, amateurs de belles lettres, s'étant assemblés dans un jardin au fauxbourg de S. Etienne, résolurent d'inviter par une lettre circulaire tous les *troubadours*, ou poëtes des environs, de se rendre à Toulouse le premier jour du mois de mai suivant, avec promesse de donner le prix d'une violette d'or, à celui qui auroit récité les vers qui se seroient trouvés les plus beaux. Cette lettre en rimes provençales, qui est insérée dans ce registre, fut envoyée dans toutes les villes de *Langue d'Oc*; & ce projet plut tellement aux capitouls de Toulouse, que l'ayant proposé dans un conseil de ville, il fut résolu qu'on l'exécuteroit aux dépens du public, non seulement cette année, mais aussi toutes les autres à l'avenir. Un grand nombre de poëtes s'étant rendu en cette ville au temps assigné, le premier jour de mai fut employé à entendre les vers que les poëtes réciterent. Le jour suivant, les vers furent examinés par les sept, & deux d'entre les capitouls; & le troisiéme jour, on adjugea publiquement le prix à Arnaud Vidal, de la ville de Castelnaudari, pour un poëme qu'il avoit récité en l'honneur de la sainte Vierge. L'année suivante, pour donner quelque forme d'académie à cette assemblée, on créa un chancelier & un secrétaire. L'office du chancelier étoit (comme il est encore aujourd'hui) de mettre le sceau aux poësies, pour lesquelles leurs auteurs avoient mérité le prix; & celui du secrétaire, d'écrire ces poësies sur un registre exprès. Dès-lors, les sept prirent le nom de *Mainteneurs*, comme leur appartenant de maintenir cet établissement. (Il est bon de remarquer ici, que dans ces derniers temps il y a eu plusieurs premiers présidens du parlement de Toulouse, qui ont bien voulu exercer la charge de chancelier de ces jeux.) On ajouta depuis à la violette deux autres fleurs, l'églantine & le souci, pour servir de second & de troisiéme prix. On ordonna ensuite, que celui qui auroit gagné la violette, pourroit demander d'être fait bachelier; mais que celui qui auroit remporté les trois fleurs, seroit fait docteur en *gaie science*, s'il le souhaitoit. Les lettres de ces degrés étoient expédiées en vers, avec le sceau du chancelier. L'aspirant les demandoit en rimes, & le chancelier au nom de la compagnie, lui répondoit de même. On lui donnoit aussi le bonnet de docteur, & on l'installoit en rimes. Peu de temps après, on chargea Molinier, chancelier de ces jeux, de rédiger par écrit les formules de cette cérémonie, & d'y joindre un traité de rhétorique & de poësie, sur les principes duquel on jugeroit du mérite des vers. Ce traité contient des expressions assez bizares. La poësie y est nommée *la gaie science*. Le prix est appellé *la joïa*: ainsi, pour dire le prix de la violette, on dit *la joïa de la violetta*; l'inclination à la vertu, a le nom d'*amour*. Voilà quel est l'établissement des jeux floraux, suivant le registre de la ville de Toulouse.

Il y en a néanmoins qui marquent une autre institution de ces jeux. Autrefois, disent-ils, la jeunesse du pays & des provinces voisines s'assembloit à Toulouse, dans un lieu choisi, où l'on récitoit toutes sortes de poësies, & sur tout des chants royaux. Cela se faisoit au commencement du mois de mai, pendant trois jours; lesquels étant expirés, les anciens recueilloient les voix pour donner le prix. Celui qu'on en jugeoit digne, recevoit une couronne de laurier, & on l'appelloit l'*amant fidéle de la cour d'amour*. Il y avoit même des dames qui faisoient des poësies, aussi-bien que les hommes; mais afin qu'on ne crût pas que la complaisance engageât les juges à leur être favorables, elles renonçoient au prix. Enfin, long-temps après, & environ l'an 1320, une femme de qualité, appellée *Clémence Isaure*, forma le dessein d'éterniser sa mémoire, en instituant une fête remarquable, qu'on nomme les jeux floraux, & qu'elle voulut être célébrée le premier & le dernier jour de mai. Elle laissa pour cela la plus grande partie de son bien à messieurs de ville, à condition que tous les ans ils feroient faire quatre fleurs de vermeil, qui seroient l'églantine ou l'ancolie, le souci, la violette & l'œuillet. Les trois premieres, qui valent au moins quinze pistoles chacune, sont pour les jeunes gens que l'on trouve dignes de les remporter par leurs ouvrages. Elles sont d'une coudée de hauteur, & représentent la fleur dont elles portent le nom, avec un pied de vermeil, où les armes de la ville sont gravées. La quatriéme, qui est plus petite que les autres, est pour les enfans, & se donne par faveur. L'hôtel de ville, qui est très-beau, étoit la maison de cette dame. Elle la donna pour y célébrer ces jeux, avec la place du marché, qu'on appelle *la Pierre*. Toute cette relation est peu sure, & il vaut mieux s'en tenir à ce qu'on trouve dans le registre.

On commence cette cérémonie tous les ans, le premier jour du mois de mai, par une messe solennelle, qu'on chante en musique, & à laquelle tout le corps de ville assiste. Pendant tout ce jour chacun récite les vers qu'il a composés. Le lendemain il n'y a point d'assemblée. Mais le jour suivant, qui est le troisiéme du mois, on convie les personnes les plus considérables de la ville à un dîné magnifique, après lequel on examine tous les ouvrages qui ont été récités, & chacun donne sa voix pour le prix. Il s'y trouve toujours un président à mortier, & quatre conseillers au parlement. Cependant on enferme dans une grande salle tous ceux qui aspirent aux prix, & chacun y travaille en particulier à ce qu'on appelle l'*Essai* C'est un sonnet qu'ils font sur un vers qui leur est donné, & par lequel ils sont obligés de le finir. Ces divers essais, à la fin desquels chaque auteur écrit son nom, servent à déterminer les juges qui ont à prononcer sur le prix. Après qu'ils ont décidé de tout, on leur apporte une belle collation, & l'on en sert une autre séparément à la jeunesse qui a récité des vers. On se rend ensuite dans la grande salle, où est une statue dans une niche contre la muraille. Elle est de marbre blanc, couronnée de fleurs, & ceinte aussi d'une ceinture de fleurs, qui descend jusqu'en bas. Les capitouls, au nombre de huit, se mettent sur leurs siéges ordinaires, & messieurs du parlement prennent leurs places de l'autre côté. M. le président fait sa harangue, après quoi un huissier de l'hôtel de ville appelle tout haut celui qui a mérité le prix de l'églantine. Il vient la recevoir de la main du chef du consistoire de la ville, qui préside aux jeux. Toute l'assemblée fait de grandes acclamations, qui sont suivies des fanfares des trompettes, & d'une symphonie de violons & de hautbois. On rend les mêmes honneurs à ceux qui ont remporté le prix du souci & de la violette. Après la distribution des prix, ceux qui les ont mérités sont accompagnés chez eux par leurs amis, avec plusieurs gardes de l'hôtel de ville, & la symphonie. On appelle maîtres aux jeux floraux, ceux qui ont eu les trois fleurs. Tous les vainqueurs ont droit d'assister aux assemblées qu'on fait pour ces jeux, & d'y donner leurs voix pour les prix.

La société des jeux floraux de Toulouse, qui est sous la protection des chanceliers de France, a été érigée en académie par des lettres patentes du roi Louis XIV, données en 1694; & on y a conservé, autant qu'on a pu, les anciens statuts des jeux floraux. Outre

les prix ci-dessus mentionés, il y en a un cinquiéme fondé par le sieur Malepeyre, doyen du présidial de Toulouse, dont il est parlé à son article. *Voyez* MALEPEYRE. Outre cela encore, le sieur Soubeirain de Scopon, secrétaire du roi, membre de cette académie, & de celle des sciences de Toulouse, a augmenté de deux cens livres le prix d'éloquence, qui étoit déja de deux cens cinquante livres; & sa majesté a autorisé ladite augmentation par ses lettres patentes, données à Bouchout le 25 mai 1746, & a accordé par les mêmes lettres, aux auteurs qui auront remporté trois fois le prix d'éloquence, le droit de demander des lettres de maîtres des jeux floraux, sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient remporté des prix de poësie. Ces maîtres ne sont point académiciens; mais ils ont droit d'assister à toutes les séances publiques & particulieres, où l'on travaille au jugement des ouvrages remis pour les prix. * Pierre Caseneuve, *traité de l'origine des jeux floraux de Toulouse.* La Faille, *annales de Toulouse. Recueil des piéces d'éloquence & de poësie, présentées à l'académie des jeux floraux, pour l'année* 1746.

FLORBET, moine du monastére de S. Matthias, autrefois S. Euchaire, à Trèves, fut un dés plus savans personages du neuviéme siécle. Il étoit à la tête d'une école célébre établie dans ce monastére, & mourut en 885. Il composa une exposition sur le livre des Proverbes; un traité de la résurrection des morts; un autre sur la composition du monochorde; & cinq livres en vers élégiaques, sur la ruine de Trèves & du pays circonvoisin par les Normans. On ne croit pas que ces ouvrages subsistent aujourd'hui; du moins n'en a-t-on aucune connoissance. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome IV, pages 238, 253, 270, 275, 276.

FLORE (François) étoit fils d'un bon sculpteur d'Anvers. Il s'exerça dans la profession de son pere jusqu'à l'âge de vingt ans, qu'il alla à Liége, pour étudier la peinture sous Lambert Lombard. De-là il alla en Italie, où il s'appliqua à dessiner ce qu'il trouva à son gout, & sur-tout les ouvrages de Michel Ange. Etant de retour en son pays, il y acquit une grande réputation & beaucoup de bien, par la bonté & le grand nombre de ses ouvrages: mais quoiqu'il eût un fort bon esprit, & fût agréable dans la conversation, il se laissa tellement aller à l'amour du vin, qu'il se rendit insupportable à ses amis même. Cependant, il n'aimoit pas moins le travail que le vin. Il peignoit tous les jours sept heures avec attache & avec plaisir, & trouvoit ensuite assez de temps pour voir ses amis. Il ne jouoit que par contrainte: il avoit coutume de dire, *Le travail est ma vie, & le jeu est ma mort.* On l'appelloit dans son temps le *Raphaël de la Flandre.* Il mourut en 1570, âgé de 50 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

FLORE, *cherchez* HUGUES de Flore, & JEANNE Flore.

FLORE, déesse des fleurs, *cherchez* FLORA.

FLOREBELLO (Antonio) de Modène, florissoit dans le XVI siécle, & eut beaucoup de part à la bienveillance du cardinal Jacques Sadolet, mort en 1547, duquel il écrivit la vie. Nous avons encore d'autres ouvrages de sa façon, comme; *De auctoritate summi pontificis, ecclesiæ capitis; De concordia ad Germanos, &c.* * Sandere, *de clar. Anton. l.* 3. Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Louis Jacob, *bibl. pontif. l.* 2, *&c.*

FLORENCE, ville d'Italie, capitale de Toscane, étoit le séjour des grands ducs, & est le siége d'un archevêché, érigé l'an 1421 par le pape Martin V. Elle est bâtie sur la riviere d'Arne, qui la coupe en deux parties inégales, assemblées par quatre beaux ponts de pierre fort larges. Cette ville, qui est une des plus grandes d'Italie, a près de six milles de tour. On y comptoit en 1688, 8800 maisons & 60000 ames; 22 hôpitaux; 89 couvens; 84 confréries; 152 églises; 18 halles ou galleries de marchands; 72 chambres de justice; 17 places, & 160 statues publiques. Ses belles rues pavées de pierres larges; ses palais somptueux, ses églises magnifiques, & tant de maisons agréables lui ont fait donner le nom de *Florence la belle.* L'église de S. Laurent, qui est si célébre, est du dessin de Brunellecchi, & a 490 pieds de longueur, & 380 de hauteur, jusqu'à l'extrémité de la croix du globe. Il y a deux rangs de pilliers ronds qui soutiennent la masse de cette église. On y voit à la voute du chœur un tableau du dernier jugement, qui est une piéce fort hardie de la main de Pontorno. On y montre encore les portraits de sainte Anne & de la sainte Vierge, peints à fresque par François Bartholomeo, dont on dit qu'un duc de Mantoue offrit une très-grande somme d'argent. La chapelle de S. Laurent y est bâtie de marbre, & les murailles en sont revêtues de jaspe. Cette chapelle est ronde, & renferme les tombeaux des grands ducs de Florence. Il y a près de Florence la célébre bibliothéque des manuscrits, dite *bibliotheca Laurentiana*, dont le catalogue a été imprimé à Amsterdam en 1622. La galerie de l'ancien palais du grand duc, longue d'environ 400 pieds, & son cabinet, sont remplis de piéces extrêmement considérables, par leur rareté & par leur richesse. Les peintures & les statues du palais du prince sont des chefs-d'œuvres des meilleurs maîtres, & tous ses meubles ont un caractere de magnificence très-particulier. Il y a dans Florence trois citadelles; la premiere, qui est la plus forte, fut bâtie par Alexandre, premier duc, avec cinq bastions; la seconde, qui commande la ville, par Cosme; & la troisiéme, qui est une étoile à six pointes, par Ferdinand. Les auteurs ne sont pas d'accord de la fondation de Florence. Il y en a qui croient que pendant les guerres civiles de Sylla, ses soldats la bâtirent sur l'Arne & la Maine, ce qui la fit d'abord appeller *Fluentin*, à cause de la fertilité de son terroir. Florence a eu divers maîtres; mais dès l'onziéme siécle elle se gouvernoit en république: ses magistrats furent d'abord appellés *consuls*, puis *anciens*, & enfin *prieurs*. Dans le XV siécle elle tomba sous la domination de la maison de Médicis, qui a donné divers papes à l'église, Léon X, Clément VII, Pie IV & Léon XI. La politesse de la langue italienne se trouve à Florence, quoique les Florentins la parlent avec un peu de rudesse: ce qui a donné lieu à ce proverbe du pays, *Lingua toscana, in bocca romana.* Au reste cette ville est abondante en hommes de lettres, & en a produit dans tous les siécles de très-illustres en toute sorte de littérature. Ce qu'on peut voir dans Hugolin Verrini, & dans les auteurs de l'histoire de cette ville. Il y a la célébre académie *de la Crusca.* Les Florentins ont beaucoup d'esprit, sont honnêtes, & bons économes. * Hugolin Verrini, *Florent. illust.* Pogg. Leonard Aretin. Machiavel, *hist. de Florence.* Ammirato. Villani. Volaterran. Léandre Alberti, *descript. Ital. p.* 42 *& seq. édit. Venet.* 1581, *&c.*

Au commencement du mois de décembre de l'année 1744, on a établi à Florence une académie de théologie morale-pratique. Ses assemblées se tiennent deux fois la semaine, le lundi & le vendredi, dans le collége des clercs réguliers *delle schole pie.* Le principal auteur de ce louable établissement est le pere Ferrand Moniglia, professeur en théologie morale, connu par divers ouvrages. Ce religieux a cru qu'une compagnie de gens de lettres étoit la voie la plus propre pour accréditer de plus en plus les principes de la bonne morale, & pour combattre efficacement la morale relâchée. Mais quoique ce religieux ait été la principale cause de l'établissement de cette académie, cependant il y a été encore beaucoup excité par les insinuations de M. l'archevêque & de plusieurs chanoines de l'église de Florence, qui y ont concouru avec un grand empressement. Cette compa-

gnie est déja composée d'un nombre considérable de membres, & elle tient ses séances régulierement. C'est ce qu'on lit dans le *journal des savans*, du mois d'avril 1745, à l'article des nouvelles littéraires.

Concile général de Florence.

Le pape Eugène IV s'étant brouillé avec les peres assemblés au concile de Basle, pour soutenir son autorité, en convoqua un à Ferrare, où l'empereur d'Orient, le patriarche de Constantinople, & les plus illustres personages de l'Eglise grecque se trouverent. Mais parceque cette ville fut attaquée de maladie contagieuse, après 16 sessions on fut obligé de transférer le concile à Florence, l'an 1439. Le pape s'y trouva lui-même, avec Jean Paléologue, empereur des Grecs, & les autres prélats de sa nation; & on y tint le jeudi 26 février la premiere session, qui est la XVII, à compter celles qui avoient été tenues à Ferrare. Là on disputa de la procession du saint Esprit; & les Latins établirent si bien cette vérité, qu'après deux harangues que le cardinal Bessarion fit à ce sujet, tous souscrivirent à la créance des Latins, excepté l'évêque d'Ephèse. Ensuite on regla les autres choses qui regardoient la créance du purgatoire. Enfin, on conclut la parfaite union de l'Eglise grecque avec la latine, le 21 juillet; jour auquel on envoya diverses lettres souscrites des uns & des autres: ce qui fut comme un témoignage assuré de la fidélité de cette union. On garde à Florence l'acte original de la réunion. Quelque temps après, l'empereur Jean repassa à Constantinople, pour s'opposer aux victoires continuelles du Turc. Les Arméniens arriverent à Florence avant son départ, & voulurent être compris dans le décret de l'union. Après le départ des Grecs, le concile dura encore trois ans, & ne fut conclu qu'en 1442, dans l'église de S. Jean de Latran. Eugène reçut aussi les ambassadeurs de Zara Jacob, roi d'Ethiopie, dit *le Preste-Jean*, qui voulut être compris dans le décret de l'union. Les Jacobites y avoient été reçus le 4 février dans la XXIX session de Florence; & la lettre de Jean, patriarche, étoit datée du Caire en Egypte, le 12 septembre de l'an des Grecs 6940 ou 6948, & de l'ére des martyrs 1157. *Consultez* les actes du concile de Florence; Bzovius, Sponde, Rainaldi, *ann. eccl. A. C.* 1430, 1440, 1442, *&c.*

Autres conciles de Florence.

L'an 1055, le pape Victor II s'étant rencontré à Florence avec l'empereur Henri III, dit *le Noir*, y célébra un concile contre les usurpateurs des biens d'église, & contre les erreurs de Berenger. Jean Villani en fait mention dans *le 4 liv. de l'histoire de Florence, au chap.* 15. Trois cens quarante évêques s'y assemblerent aussi en concile, l'an 1105, contre l'évêque Fluentius, qui disoit que l'Antechrist étoit déja né. Le cardinal Jules de Médicis, archevêque de Florence, qui fut depuis pape sous le nom de Clément VII, y célébra un autre concile provincial l'an 1517, que le pape Léon X approuva; & Antoine Altoviti, aussi archevêque, en tint un autre l'an 1573. Il en avoit tenu en 1569 un diocésain, dont on a donné les ordonnances synodales, dans le dernier recueil des conciles, aussi bien que d'autres de 1589, par Alexandre de Médicis, cardinal; de 1619, par Alexandre Martius de Médicis; de 1637 & 1645 de Pierre Nicolini, tous prélats de la même ville.

FLORENCE, bourg de France dans l'Armagnac en Gascogne, sur la riviere de Gers, entre Lectoure & Auch, à deux lieues de la premiere & à quatre de la derniere. * Mati, *dict.*

FLORENSAC (Marquis de) *cherchez* CRUSSOL.

FLORENT, FLORIS ou FLEURI, I de ce nom, comte de Hollande, étoit fils de Thierri III, qui lui donna le gouvernement de la Frise orientale. Il succéda son frere *Thierri* IV, l'an 1048, fut sixiéme comte de Hollande, & épousa *Gertrude* de Saxe, dont il eut Thierri V, son successeur; *Pierre*, chanoine de Liége; & *Berthe*, femme de *Philippe* I, roi de France. L'archevêque de Cologne, l'évêque de Liége, le comte de Louvain & plusieurs autres princes ligués lui firent la guerre. Il les défit dans une bataille; mais après le combat, s'étant couché sous un saule, il fut surpris & tué par les ennemis, l'an 1062.

FLORENT II, dit *le Gras*, comte de Hollande, étoit fils de Thierri V, & regna depuis l'an 1091, jusqu'en 1123. Il eut de *Pétronille* de Saxe, sœur de *Lothaire*, empereur, trois fils & une fille. Florent fit la guerre aux Frisons révoltés, qui taillerent ses troupes en piéces dans un premier combat, mais qu'il vainquit ensuite. C'étoit un prince très-dévot, qui mourut en réputation d'une grande piété.

FLORENT III, comte de Hollande, fils de Thierri VI, commença de gouverner en 1163. Il suivit l'empereur Frédéric au voyage de la Terre-sainte; & après avoir donné d'illustres témoignages de sa valeur, au siége de Damiette, il mourut en 1190, & fut enterré à Antioche. Ce prince eut d'*Ade* sa femme, qu'on croit fille d'un roi d'Ecosse, quatre fils & autant de filles.

FLORENT IV, comte de Hollande, succéda à Guillaume I son pere, l'an 1223, & fut tué en un tournois, par le comte de Clermont, l'an 1235. De *Michelle* ou *Mahaud* de Brabant, il laissa *Guillaume*; *Fleuri* ou *Florent*; *Alide* ou *Alix*, femme de *Jean* d'Avesnes, premier du nom, comte de Hainaut; & *Mathilde* ou *Marguerite*, mariée au comte de Henneberg. C'est de cette princesse qu'une tradition fabuleuse porte, qu'un jour des rameaux elle accoucha de trois cens soixante-cinq enfans, en punition de s'être moquée d'une pauvre veuve qui portoit deux enfans. La tradition de Hollande ajoute, que tous ces enfans furent baptisés & enterrés le même jour dans l'église de Loosduynen, village peu éloigné de la Haye, où l'on voit encore cette histoire peinte sur un grand tableau, à côté duquel sont attachés deux grands bassins d'airain, sur lesquels on prétend que ces trois cens soixante-cinq enfans furent présentés au baptême à Gui, suffragant d'Utrecht, selon que le porte l'inscription qui est au-dessus du tableau: mais Gui Dominique-Pierre dans ses *annales de Flandre*, dit que ce fut Guillaume, suffragant de Trèves, qui baptisa ces enfans, & qui nomma les garçons *Jean*, & les filles *Elizabeth*. Leur mere mourut le même jour qu'eux, qui étoit le vendredi devant pâque l'an 1276. Cette histoire se trouve dans Erasme. *Voyez* Guichardin; Christoval; Camerarius, &c.

FLORENT V, comte de Hollande, fils de Guillaume II, roi des Romains, fut laissé jeune, & eut divers tuteurs: ce qui causa de grandes divisions dans son état. Lorsqu'il fut plus avancé en âge, il fit la guerre aux Frisons rebelles, & fut assassiné & percé de vingt-deux coups d'épée, par un gentilhomme nommé Girard de Velsen, dont il avoit violé la femme. Celui qui l'avoit tué, ayant été pris, fut mené à Leyde, où on le mit dans un tonneau plein de cloux, & ayant été roulé dans ce tonneau par toute la ville, il mourut ainsi misérablement. Florent mourut en 1296, après avoir regné quarante ans, & laissa sept fils & quatre filles de *Béatrix*, fille de *Gui* de Dampierre, comte de Flandre, & veuve de *Hugues* de Châtillon. *Jean*, qui lui succéda, ne regna pas long-temps, & fut empoisonné. * *Consultez* la grande chronique des Pays-Bas par Jean-François Petit. Grotius, *annal. de Holl.* Levolda Northof, *origine de la Marck*. Rainertus, *rer. Batavic.* Mejer. Edmond. Gerord, *Batav. hist. &c.*

FLORENT, prêtre de l'église de Trois-Châteaux, dans le VII siécle, est auteur de la vie de Ste Rusticule, abbesse de saint Césaire à Arles, morte en 632. Il l'entreprit à la priere de Celse, qui avoit immédiatement succédé à la sainte, & il la lui adressa par une

préface. Cave a eu tort de nommer l'auteur Florentin, au lieu de Florent. La vie de sainte Rusticule est faite sur de bons mémoires, & d'ailleurs par un contemporain. On y apprend beaucoup de choses qui concernent les coutumes de ce temps-là. André du Chesne en a donné quelques fragmens au tome I de sa collection des historiens de France : mais elle a été depuis publiée en entier par le pere dom Mabillon dans le II siécle bénédictin. * Voyez *l'histoire littéraire de la France*, par dom Rivet, & autres, tome III, pag. 553, 554. Joan. Alberti Fabricii *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, tome II, lib. V, pag. 516.

FLORENT, auteur de la vie de S. Josse, étoit abbé de l'abbaye même de S. Josse en Ponthieu, sur la mer. Il avoit été tiré de celle de Corbie, pour être abbé de S. Josse, après les premieres années du XI siécle, & il vivoit encore en 1015. Dans quelques manuscrits de Corbie, il est représenté comme un homme d'esprit & de savoir, qui avoit du talent pour gouverner les ames ; & son style fait voir qu'il n'écrivoit pas mal pour ce temps-là. Son ouvrage n'est qu'un abregé de ce qu'on avoit déja écrit sur S. Josse. L'auteur l'adresse à tous les fidéles, mais particulierement à tous les confreres de S. Josse, répandus en France & en Allemagne. Mosander a donné cet écrit dans son supplément : voyez aussi le tome II des actes des saints de l'ordre de S. Benoît, par D. Mabillon. * *Histoire littéraire de la France*, tome VII, pag. 234, 235.

FLORENT, dit BRAVONIUS, moine de Worchester en Angleterre dans le XII siécle. Il a composé une chronique qu'il commence à la création du monde, & qu'il continue jusqu'à l'an de J. C. 1117. Elle est tirée d'autres chroniques, telles que celles de Gildas, Bede, Adon, Marianus, Sigebert, & autres. Guillaume Howard, depuis comte de Northampton, en a donné la premiere édition, à Londres en 1592, *in*-4°, avec la continuation faite par un anonyme, depuis l'an 1118 jusqu'en 1141. On en a donné une nouvelle édition à Francfort en 1601, *in-folio*. Un autre traité de Florent, qui a été imprimé avec sa chronique, est intitulé *De regali Anglorum prosapia*. C'est le même qui est conservé manuscrit à Cambridge, sous le titre de *De genealogiis regum*. Balée donne encore à Florent une histoire du monastere où il demeuroit. * J. A. Fabricius, *bibl. med. & infim. lat.* tom. II, liv. VI, pag. 516 *& seq.*

FLORENT, Chartreux à Louvain, dans le XV siécle, composa en flamand un ouvrage de l'institution chrétienne, qui a été traduit en latin par un Cordelier, nommé Nicolas Zeger, & depuis par Laurent Surius. Ce dernier y a ajouté une seconde partie. * Petreïus, *biblioth. Carthus. p.* 90 *&* 91.

FLORENT (François) célébre jurisconsulte, étoit né à Arnay-le-Duc en Bourgogne, sur la fin du XVI siécle, de *Jean* Florent, avocat au parlement de Dijon, & de *Renée* Ardillon. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il alla en 1615 à Toulouse, où il se livra avec la plus vive ardeur à l'étude du droit. Ceux qui y brilloient alors dans cette science étoient Guillaume Maran ; Jean de Coste, venu de Cahors ; Vincent Cabot, que l'on avoit fait venir d'Orléans ; Jean Cadan, & plusieurs autres. Florent se fit un devoir de profiter des lumieres de chacun ; mais il s'attacha sur-tout aux deux premiers qui avoient été disciples du célébre Cujas, & qui étoient fort versés dans la jurisprudence civile & canonique. Florent dit lui-même qu'il fut assidu pendant six ans aux leçons de Jean de Coste ; & peu content des lumieres qu'il en recevoit pendant le jour, il employoit une partie des nuits à transcrire les leçons que ce jurisconsulte & Guillaume Maran avoient dictées par le passé. Il eut parmi ses compagnons d'étude Pierre de Marca, François du Bosquet, Innocent Ciron, & beaucoup d'autres qui se sont tous distingué dans la suite, & qui n'ont point cessé d'être amis de Florent. Après qu'il eut rempli son esprit des connoissances les plus utiles, & qu'il affectionoit le plus, il fit un voyage à Bourges, où il visita plusieurs fois le célébre Mérille ; & revenu dans sa patrie, il se fit recevoir avocat au parlement de Dijon, & fréquenta le barreau pendant quelques années avec beaucoup d'applaudissement. Aussi Charles Févret en fait-il une mention très-honorable dans son dialogue *de claris fori Burgundici oratoribus* : il l'a même choisi pour être l'un des interlocuteurs. Digne de paroître sur un plus grand théâtre, Florent vint à Paris, où il ne tarda pas à être connu & estimé des premiers magistrats, & en particulier de Henri de Mesmes, alors prevôt des marchands, & qui fut depuis président à mortier. Cette connoissance lui acquit en peu de temps celle des savans, qui étoient alors les plus renommés dans cette ville. Ils lui conseillerent de se mettre sur les rangs pour disputer une chaire de professeur en droit à Orléans, qui vaquoit depuis quelque temps, & pour laquelle il y avoit beaucoup de contendans. Il suivit leur conseil, & la chaire lui fut adjugée au mois de mai 1630. Il la remplit avec distinction, pendant près de quatorze ans ; & chaque année aux vacances, il venoit à Paris pour cultiver ses amis, & il s'en retournoit rarement sans en avoir fait de nouveaux parmi les savans. L'estime singuliere qu'ils avoient tous pour lui, les portoit à desirer qu'il ne s'en éloignât point pendant la plus grande partie de chaque année. Pour cela il lui falloit une place honorable à Paris : la mort d'Alexandre Hénault de Beauregard, antécesseur dans la faculté de droit de cette ville, présenta cette occasion ; les amis de Florent en profiterent ; ils solliciterent pour lui la chaire vacante, & elle lui fut accordée au mois de juin 1644. Il commença le même mois ses leçons, & les continua avec un applaudissement universel jusqu'à sa mort. En 1650, étant allé pendant les vacances à Orléans, pour y voir ses anciens collégues, & y terminer quelques affaires domestiques, il y mourut à la fin du mois d'octobre de la même année, & y fut enterré dans le grand cimetiere, où l'on mit cette épitaphe :

FRANCISCUS FLORENS ad Arnæum Ducis, nobile apud Heduos oppidum, honestis parentibus & probis natus, post navatam per aliquot annos apud Tectosages jurisprudentiæ operam : primùm Divioni in senatu causarum patronus, deinde Lutetiam profectus, acroamaticus in foro dicere cœpit : mox in Aurelianensi civitate antecessor, jus ibi civile & canonicum docuit ; & pluribus editis operibus, palam fecit in jure canonico neminem ante se aut plus vidisse, aut potuisse. Aureliæ fatali morbo interceptus, hîc situs IV Kal. Novembris anno M. DC. L. resurrectionem expectat.

Dès 1632 M. Florent fit imprimer à Paris un recueil de dissertations choisies sur diverses matieres de droit canon, avec un traité *de vitâ & honestate clericorum*. Ce recueil parut *in*-8°, chez Camusat, dédié à Henri de Mesmes. Florent y joignit les thèses qu'il avoit soutenues pour le concours à la chaire d'Orléans, & qui avoient déja presque toutes été imprimées. En 1641 il donna un autre recueil de divers traités sur les neuf premiers titres du premier livre des décrétales de Grégoire IX, avec une dissertation préliminaire de la méthode & de l'autorité de Gratien, & de ceux qui ont après lui colligé les décrétales. Ce recueil dédié à M. Seguier, chancelier de France, est un *in*-4°, imprimé à Paris, chez Sébastien Cramoisi. En 1679, le célébre M. Doujat, qui estimoit particulierement les écrits de M. Florent, les recueillit, & y ajouta tout ce qu'il put réunir de ceux qu'il avoit laissé manuscrits, & les fit imprimer à Paris, *in*-4°, en deux parties, sous ce titre, qui annonce suffisamment ce qui

est contenu dans ce recueil : *Francisci Florentis jurisconsulti, Aurelianensis primùm, deinde Parisiensis antecessoris, opera juridica, studio J. Doujatii antec. Paris. collecta, atque in duas partes divisa. Quarum prima complectitur tractatus vivo autore variis temporibus editos, qui nunc ex ipsius autographo emendati & aucti prodeunt. Secunda verò continet opera inedita, sive posthuma. In quibus fusè & exactè ex certis conciliorum, decretalium, atque historiarum monumentis explicantur, quæ tum ad veterem, tum ad recentiorem Ecclesiæ universæ, atque imprimis Gallicanæ disciplinam pertinent. Adjecti sunt ad calcem primæ partis duo tractatus, alter de officio archidiaconi, autore Nicolao JANVARIO : alter de absolutione ad cautelam, autore J. TOURNET*, à Paris 1679, *in*-4°. Ce recueil est dédié à M. Chrétien-François de Lamoignon, alors avocat général au parlement de Paris; & l'épître dédicatoire contient un bel éloge de ce magistrat & de François Florent. M. Doujat a joint dans le même recueil les deux épîtres dédicatoires de Florent, dont on a parlé ci-dessus, & la vie de ce célébre jurisconsulte : c'est de cette vie, écrite en latin, par M. Doujat lui-même, que l'on a tiré cet article.

FLORENT CHRÉTIEN, *cherchez* CHRÉTIEN.

FLORENTIA (Jérôme) Jésuite Espagnol, natif d'Alcala, prêcha à la cour des rois Philippe III & Philippe IV, & mourut en 1633, après avoir été paralytique quatre ans de suite. Nous avons deux volumes *in-folio* de sermons, & quelques autres ouvrages de sa façon. * Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth Hisp. &c.*

☞ FLORENTIN, préfet de Rome, à la fin du IV siécle, sous l'empereur Honorius, eut d'abord la charge de questeur. Il fut préfet de Rome depuis le 14 septembre 395, jusqu'à la fin de l'année 397, au moins. Symmaque fait mention de sa préfecture en plusieurs de ses lettres, & loue beaucoup son administration, sur-tout pour le soin qu'il prenoit de fournir la ville de vivres. On a encore six des lettres que Symmaque a écrites à Florentin. L'empereur Honorius lui adresse, avec le titre de préfet de la ville, plusieurs loix qui se trouvent dans le code théodosien. Le poëte Claudien lui a dédié les deux derniers livres de son poëme sur l'enlevement de Proserpine. Florentin étoit frere de Minerve, intendant du domaine, & de Protade, préfet de Rome, qui vivoit encore en 417. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tom. II, p. 139.

FLORENTIN (Saint) & S. Hilaire, martyrs de Bourgogne. On prétend qu'ils habitoient dans la ville de Pseudun au diocèse d'Autun, où est présentement le village de Semont; qu'ils furent pris vers l'an 406 par les barbares, qui ravageoient la Gaule Celtique : & que n'ayant pas voulu renoncer à la religion de Jesus-Christ, ils furent martyrisés le 27 septembre. On dit que leurs reliques furent transportées l'an 855 à l'abbaye d'Ainai de Lyon. Mais ces saints n'étoient point connus du temps de S. Grégoire de Tours, & leurs actes ont été écrits par un moine de l'abbaye de Bonneval, après leur translation. Ce même moine a fait l'histoire de cette translation, & il y a deux autres relations fort différentes, qui semblent démentir celle-là, & se démentir aussi entr'elles. * Baillet, *vies des saints, mois de septembre.*

FLORENTIUS, évêque d'Utrecht, étoit de la famille noble de Wewelinghofen ou Wewelkofen. En 1364 il fut placé sur le siége épiscopal de Munster, & en 1379 il obtint l'évêché d'Utrecht. Il eut beaucoup de peine à en devenir paisible possesseur. Arnoul, comte de Horne, son prédécesseur, qui avoit été promu à l'évêché de Liége, vouloit aussi garder l'évêché d'Utrecht, pendant que d'un côté Renaud de Vianen alla trouver l'anti-pape Clément VII, à Avignon, en 1380, & se fit aussi nommer évêque d'Utrecht par une bulle. Florentius, malgré ces concurrens, soutint ses droits & l'emporta enfin sur ceux qui les lui disputoient. Il se croyoit tranquille, lorsque Jacques de Juliers son suffragant, s'érigea en évêque d'Utrecht, après avoir contrefait de sa main un diplôme au nom du pape. Florentius irrité manda six évêques à Utrecht; le cas fut jugé grave, mais le jugement prononcé contre Jacques est inoui, & aussi contraire à l'humanité qu'à la religion. Ces évêques oserent condamner le coupable à être bouilli vif dans l'eau. On commençoit déja cette horrible exécution, lorsqu'il vint un ordre de lui couper la tête pour adoucir la rigueur de son supplice. Florentius mourut en 1393, dans le magnifique château de Hardenberg qu'il avoit fait bâtir dans la province d'Over-Issel. Il laissa, contre la disposition des canons & l'exemple des saints évêques, de très-grandes richesses. Il est louable au moins en ce qu'il avoit aquitté toutes les dettes de ses prédécesseurs, & fait fortifier pour la sureté des peuples, toutes les villes dépendantes de son évêché. Il paroît qu'étant près de mourir, il reconnut qu'il étoit honteux à un évêque de mourir si riche, & il ne voulut point que sa famille recueillît sa succession. Il la laissa donc à l'église, & renvoya ses parens qui s'attendoient à en profiter, en leur disant qu'ils seroient tous assez riches, s'ils demeuroient fidéles à Dieu & à leur souverain, mais que pour lui il ne pouvoit aliéner en leur faveur les biens de l'église. * *Histoire de la ville d'Utrecht, pag.* 114 & *suiv.* Heda, *de episcopis Ultraject.* Bucellin, *in catalog. episcopor. Ultraject. &c.*

FLORES (André) religieux de l'ordre de S. Dominique, né en Andalousie, florissoit vers l'an 1552. Il est auteur d'une somme ou abregé de toute l'écriture en vers héroïques castillans; mais il reconnoît lui-même que Pierre Ortiz, curé dans le territoire de Madrid, avoit plus de part que lui à cet ouvrage. On lui attribue un catéchisme espagnol, qui parut en 1552, à Tolède, auquel on dit qu'il avoit travaillé par ordre de l'empereur Charles-*Quint*; mais Thomas Tamajo, dans un catalogue des livres espagnols qu'il a publié, assure qu'André Flores qui a fait ce catéchisme, n'est pas le Dominicain, mais un hermite de S. Jérôme du même nom, qui étoit né à Torrijos, dans le diocèse de Tolède : à quoi il y a d'autant plus d'apparence, que ce catéchisme est fait en forme de dialogue entre un hermite & un enfant. * Echard, *script. ord. Præd. tom. II.*

FLORES (Louis) autre religieux Dominicain, natif de Gand, fut conduit par ses parens en Espagne, & delà à Mexique, où il se fit religieux. On l'employa de bonne heure dans les Philippines à catéchiser les infidéles. Ayant appris que plusieurs de ses confreres étoient dans les fers au Japon, le desir du martyre le porta à presser ses supérieurs de lui permettre d'y aller. Il fut arrêté dans le chemin par les Hollandois, qui après l'avoir retenu deux ans, pendant lesquels il souffrit beaucoup, le livrerent enfin aux Japonois, qui le condamnerent d'être brulé vif, ce qui fut exécuté le 29 août 1622. Ce martyr avoit écrit une relation de l'état du christianisme dans le Japon jusqu'au 24 mai de cette année. On a conservé cette relation. * Echard, *script. ord. Præd. tom. II.*

FLORES, isle d'Asie, dans la grande mer des Indes. Elle s'appelle plus communément *Ende*. Elle est assez considérable; cependant comme jusqu'à présent elle n'a été découverte que sur sa côte septentrionale, les Européens n'y ont encore aucune colonie. Elle s'étend de l'est à l'ouest, entre les isles de Java & de Timor, & n'est guères qu'à quarante lieues de l'isle de Macassar au midi. Ses lieux principaux sont Batuliar & Lusataia, ou Lasataia, capitale.

FLORETTI (Benoît) Italien qui vivoit au commencement du XVII siécle, enseigna les langues, & composa d'assez beaux vers. Il s'appliqua particuliérement à la langue toscane, & corrigea même le dic-

tionnaire de la Crusca. L'original de ses notes est, dit-on, dans la bibliothéque du grand duc. Floretti publia des regles de poësie, sous le nom d'Udenus Nesielius, & abandonna enfin ces sortes d'ouvrages, pour ne s'appliquer plus qu'à la lecture des conciles, des ouvrages des saints peres, & des livres de piété. Ensuite il se retira à Florence où il mourut. * *Voyez* son éloge écrit par Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. imag. illust. c.* 31.

FLORIDE, pays de l'Amérique septentrionale, situé sur le golfe de Mexique. Les Espagnols font la Floride d'une plus grande étendue qu'elle n'est; car ils lui attribuent la Virginie & la nouvelle France. D'autres ne donnent ce nom de Floride, qu'à la presqu'isle de Tegeste, qui s'avance vers le midi, & qui contribue à former le grand golfe de Mexique, & le canal de Bahama. Elle fut premierement reconnue en 1496, par Sébastien Gabot, que Henri VII, roi d'Angleterre, envoyoit chercher par l'occident, un passage pour naviger dans l'Océan. Celui-ci se contenta d'avoir vu le pays. Jean Ponce de Léon y fut envoyé en 1512, par le roi de Castille, pour y établir une colonie : mais ceux du pays l'en chasserent. Ce fut lui qui donna à cette terre le nom de *Floride*, soit parcequ'il la découvrit le jour de Pâques fleuries, comme l'assurent quelques-uns, soit parcequ'il en trouva les campagnes semées de fleurs, comme le veulent quelques-autres. En 1520 & 1524, Luc Vasquez d'Aillon, & d'autres Espagnols y allerent pour enlever des habitans, & les faire travailler aux mines de l'Isle espagnole. Pamphile Narvaës la traversa l'an 1528. Ferdinand Soto, après la conquête du Pérou, y entra le 25 de mai 1539 avec deux cens treize chevaux, & quatre cens hommes de pied; mais n'y ayant pas trouvé les richesses qu'il espéroit, il mourut de déplaisir. L'an 1549, l'empereur Charles-*Quint* & le conseil des Indes, pour adoucir l'humeur sauvage des habitans, y envoyerent des religieux qui furent tous égorgés. Les François qui y aborderent sous le regne de Charles IX, en 1562, conduits par François de Ribaut, firent amitié avec les habitans, & bâtirent le fort de Charlefort. René Laudoniere y retourna l'an 1564, & bâtit le Carolin. Alors les Castillans, jaloux de l'accueil qu'on faisoit aux François, les surprirent, & après les avoir faits prisonniers, ils les pendirent, & écorcherent Ribaut, à ce que dit Lescarbot. En 1565, Dominique de Gourgues, Gascon, arma un vaisseau à ses dépens, passa dans la Floride, reprit le fort Carolin, & un autre construit par les Espagnols, qu'il pendit aux mêmes arbres où ils avoient attaché les François, & s'en retourna l'année suivante en France, où il eut bien de la peine d'échaper à la justice, étant poursuivi par les Espagnols avec qui la France étoit en paix.

Le pays de la Floride est bon, l'air y est fort pur & tempéré, & la terre très-fertile à cause des rosées. Le pain qui se mange dans toute la Floride, est fait de maïz, qui ressemble au gros mil, & qu'on seme en mars pour le recueillir en juin, & en juillet, pour octobre. On dit qu'on n'y fait que bruler les herbes & la racine, après la récolte, & que cette cendre vaut plus que le labourage. Les vignes ne manquent que de culture : ce qui se reconnoît, en ce que les raisins ont les pepins fort gros & fort durs; néanmoins ils ne laissent pas d'être très-bons. Les forêts sont remplies de pins, mais dont les pommes n'ont point de pignons. Il y a aussi un grand nombre de cedres, de cyprès, de lauriers, & de palmiers. On y voit des vignes sauvages, qui embrassent les arbres, & de grands nefsliers, dont les fruits sont beaucoup plus gros & meilleurs qu'en France. Le sassafras s'y trouve partout; c'est un arbre que les sauvages appellent *Pavame*, dont le bois & l'écorce rendent une odeur très-agréable. La terre produit d'elle-même une sorte de racine nommée *Hajez*, dont les sauvages se servent au lieu de bled. Les bêtes à quatre pieds les plus ordinaires, sont les cerfs, les chevreaux, les daims, les lions, les léopards, les onces, les loutres, les liévres & les lapins. Quant aux oiseaux, il y a des coqs d'inde, des perdrix, des pigeons, des tourterelles, des oyes, des cannes, des hérons, & des oiseaux de proye, outre un grand nombre de crocodiles dans les rivieres, & plusieurs sortes de serpens dans les eaux & dans les bois. On voit beaucoup d'or & d'argent parmi les sauvages de la Floride; mais il y a apparence qu'ils l'ont ramassé dans les débris des vaisseaux espagnols, qui ont été jettés sur leurs côtes; car on n'y a point encore découvert de mines (quoique les sauvages assurent qu'aux montagnes d'Apalatci, il y a des mines d'un métal jaune luisant :) plus on s'éloigne de la côte méridionale, moins on trouve d'or. Les hommes y sont d'une couleur olivâtre, de grande stature, & sans aucune difformité. Ils couvrent leurs parties naturelles d'un cuir de cerf accommodé fort proprement, ayant le reste du corps nud. Ils se peignent les bras & les jambes de certaines marques, qui ne se peuvent effacer, parcequ'elles sont comme gravées dans la peau. Ils ont des cheveux noirs qui leur pendent jusqu'à la ceinture : quelquefois ils les retroussent & les nouent. Leurs armes sont l'arc & les fléches, dont le bout est armé de dents de poisson, ou de pierres aiguës. Leur principale occupation est la chasse & la pêche. Ils sont extrêmement dissimulés & grands menteurs. Les femmes s'y peignent le corps comme les hommes : ce qu'ils font les uns & les autres, ou pour se rendre plus beaux, selon leur jugement, ou pour s'endurcir la peau contre les ardeurs du soleil, ou par une certaine superstition qu'ils cachent aux étrangers. Ils sont si agiles, que même les femmes passent de fort profondes rivieres à la nage, en tenant leurs enfans, & montent d'une grande vîtesse à la cime des plus hauts arbres. Il se trouve parmi eux beaucoup d'hermaphrodites. Le cacique, ou commandant de chaque village, fait serrer toute la moisson dans un grenier public, d'où on distribue le grain à chaque famille par proportion. Pendant l'hiver, ces sauvages se retirent au fond des forêts, & y bâtissent des cabanes de branches de palmiers. Ils aiment fort la chair des crocodiles, qui est en effet très-blanche, & seroit d'un bon gout, si elle ne sentoit point si fort le musc. Lorsqu'ils sont atteints de quelque maladie, au lieu de la saignée dont nous nous servons, leurs médecins succent le sang de la partie blessée ou malade. Les Floridiens obéissent à plusieurs caciques, qu'ils appellent *Par Aoustis*; & ces caciques se font souvent la guerre, non pas ouvertement, mais par embuches & par surprises. Les vainqueurs tuent tous les ennemis qu'ils ont pris, & leur coupent la tête, qu'ils portent çà & là comme en triomphe. Ils pardonnent toutefois aux femmes & aux enfans, qu'ils retiennent esclaves, mais dont ils ont grand soin, pour en tirer plus de service. Après avoir remporté quelque victoire, ils invitent tous leurs amis, & font un festin pendant trois jours en chantant & dansant. Les vieilles menent la danse, ornées de la chevelure des ennemis, à qui l'on a coupé la tête. Ils attribuent leur victoire au soleil, & lui en rendent graces. Quand leur troupe marche, le cacique va le premier, tenant d'une main la massue, & de l'autre l'arc, la trousse rejettée derriere le dos : les autres suivent avec l'arc & les fléches. Lorsqu'ils tiennent conseil, le cacique s'assied sur un siége plus élevé que les autres : puis chacun entre selon son rang & son âge; & élevant les mains sur la tête, quelques-uns chantent *Aa He ya*, & les autres répondent, *Ha Ha*. Après cette cérémonie, chacun prend sa place. Si les choses sont de grande conséquence, ils y appellent leurs prêtres, pour recevoir leurs avis. Après avoir délibéré, on apporte la cassine, qui est une boisson faite avec des feuilles de sassafras, arbre commun dans le pays. Le cacique boit le premier, & commande

qu'on verse à chacun par ordre. Ces sauvages n'ont point de religion effective ; ils rendent seulement quelque culte au soleil & à la lune. Ils nomment leurs prêtres *Jawas*, & ont pour eux une grande vénération. Ce sont des magiciens, qui enchantent ce peuple par leurs prestiges, & qui exercent aussi la médecine. Les particuliers n'ont chacun qu'une femme ; mais les caciques & les grands en ont plusieurs, dont il y en a une qui est la plus considérée, & la maîtresse des autres. Le cacique étant mort, on l'enterre solennellement, & l'on met sur son tombeau la coupe dans laquelle il buvoit, avec un grand nombre de fléches tout à l'entour. On brule sa maison, ses meubles, ses armes, & tout ce qui lui a servi. Les prêtres sont enterrés dans leur maison, que l'on brule ensuite avec tous leurs meubles. *Voyez* la relation de la conquête de la Floride par Ferdinand de Soto, composée par un gentilhomme de la ville d'Elvas. * Ortelius, *theat. orb.* Urbain Calvet, *du nouveau monde*, *l.* 2, *c.* 1. Théodore de Bri, *hist. Amer.* Marc Lescarbot, *hist. du nouveau monde*. De Thou, *l.* 44. De Laët, *hist. du nouveau monde*.

FLORIDUS (François) surnommé *Sabinus*, parcequ'il étoit de Donadeo, bourg de la terre de Sabine en Italie, dans l'Etat ecclésiastique, mourut en 1547. Il a fait un ouvrage intitulé *De juris civilis interpretibus*, qui a eté imprimé *in-fol.* à Basle en 1540. Il ne fait guères qu'y rapporter les fautes de ces interprétes, que Laurent Valla avoit déja remarquées & réfutées. Il y censure néanmoins & y réfute en même temps les réponses qu'Udalric Zazius & André Alciat avoient prétendu y faire. Floridus a aussi traduit huit livres de l'Odyssée en vers latins. Cette traduction ne se trouve point dans le *Thesaurus criticus* de Gruter, comme le prétend M. de la Monnoye : elle a été imprimée séparément à Paris en 1540, *in*-4°. Un autre ouvrage de Floridus est celui qu'il a intitulé *Lectionum subcisivarum*, *libri III*, dans lequel on trouve grand nombre d'observations importantes, & des jugemens sur plusieurs auteurs de son temps, tels qu'Erasme, Jovien Pontan, Sannazar, &c. Gruter a inséré cet ouvrage dans le tome I de son *Thesaurus criticus*. L'épître dédicatoire, datée du 4 des calendes de mai 1539, est remarquable, en ce que Floridus y parle de son livre *De juris civilis interpretibus*, comme étant déja imprimé, ou près de l'être. Il nous y apprend encore qu'il avoit fait un autre écrit, *De Caii Julii Cæsaris præstantia libri tres*. * M. Baillet parle de Floridus, dans ses *jugemens des savans*, tome II, p. 133 & 289. M. de la Monnoye, dans ses notes sur ces *jugemens*, a commis, en parlant des ouvrages de Floridus, quelques inexactitudes que nous avons évitées.

FLORIEN (Marcus Annius Florianus) frere utérin de l'empereur Tacite, se fit déclarer empereur au mois d'avril de l'an 276, après la mort de son frere, par les troupes qu'il commandoit dans l'Asie mineure. Il apprit peu de jours après que l'armée d'Orient avoit déféré la dignité impériale à Probus, homme d'un grand mérite. Alors Florien laissant échaper les barbares qui ravageoient l'Asie, & que Tacite avoit resserrés dans des défilés où ils paroissoient devoir périr, il marcha aussitôt contre son compétiteur. Mais les chaleurs ayant affoibli ses troupes, nouvellement venues d'Europe, Probus vint à sa rencontre, & refusa de composer avec Florien, qui de désespoir se fit ouvrir les veines, & mourut ainsi tranquillement deux ou trois mois après avoir pris la qualité d'empereur. * Vopiscus, *in Floriano.* Aurelius Victor.

FLORIEN, abbé de Roman-Moûtier, né vers les premieres années du sixiéme siécle, étoit citoyen de Milan : c'est lui-même qui se qualifie ainsi, & qui ajoute qu'il avoit été baptisé par Ennode de Pavie. Il prit auprès de ce prélat les premieres teintures d'une éducation chrétienne, passa ensuite les Alpes, & fit ses études à l'école de saint Césaire d'Arles, auprès duquel il se retira. De-là, il passa à Roman-Moûtier, au diocèse d'Avenche, ville capitale des Helvétiens, & il y étudia l'écriture sainte, sous le pieux abbé Théodat. Il y embrassa depuis la vie monastique, & succéda ensuite à Théodat. Le poëte Arator, soudiacre de l'église romaine, lui envoya vers l'an 544, son poëme sur les actes des apôtres, avec une lettre en vers élégiaques, qui est toute entiere pour relever l'érudition & le mérite de l'abbé Florien. On y voit entr'autres choses qu'il avoit soin d'enrichir sa bibliothéque.

Inter grandiloquos per mille volumina libros
Maxima cùm teneas, & breviora lege.
Naturæque modo, quam rerum condidit Auctor,
Concordent studiis celsa vel ima tuis.

On croit que Florien passa depuis à Lerins, & qu'il est le même que l'abbé Florien, qui suivant un ancien catalogue des abbés de Lérins, gouvernoit ce monastere en 550. On conjecture qu'il est mort vers l'an 578. De toutes les lettres qu'il avoit écrites, comme on le voit par celles d'Ennode de Pavie, & par plusieurs autres monumens, on ne nous en a conservé que deux, adressées l'une & l'autre à saint Nicet, évêque de Trèves. On lit dans la premiere les principales circonstances de la vie de Florien, & les éloges de saint Ambroise, d'Ennode de Pavie, de saint Césaire d'Arles, de l'abbé Théodat, de saint Dacius, évêque de Milan. Parmi les lettres d'Ennode de Pavie, il y en a deux adressées à Florien. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome III, page 319, & suivantes.

FLORIEN, dit *de Saint Pierre*, Italien, natif de Bologne, & professeur de droit dans cette ville, dans le XV siécle, vers l'an 1440, fut, selon Trithème, le plus docte personage de son temps. Il savoit le droit canon & civil, la philosophie, l'écriture, & étoit très-bon orateur. Il composa divers ouvrages de droit ; *super codice lib. IX. super ff. novo lib. XII. super ff. veteri lib. XXIV. super ff. infortiato lib. XIV.* * Trithème, *de script. eccles.*

FLORILOCUS (Matthieu de Westminster, dit) *cherchez* MATTHIEU DE WESTMINSTER.

FLORIMOND DE REMOND, natif d'Agen, conseiller du parlement de Bourdeaux, dans le XVI siécle, avoit eu d'abord quelque penchant pour les sentimens des Calvinistes ; mais en 1566 il y renonça entierement après avoir assisté aux exorcismes d'une fille possédée, nommée Nicole Obri, native de Vervins, & délivrée à Laon par l'application du sacrement de l'eucharistie. Florimond de Remond s'occupa à combattre les erreurs des Protestans, par un grand nombre de traités, & principalement par celui de l'Antechrist, & par celui de l'Origine des héresies, qu'on a si souvent réimprimé. Il étoit né vers l'an 1540, fut conseiller au parlement en 1570, & mourut l'an 1602. Ce fut François de Remond son fils, qui publia le traité de l'origine des héresies, dont il avoit composé le livre 6 pour rendre l'ouvrage de son pere complet. Les Calvinistes pour se venger de cet écrivain, ont tâché de décrier sa mémoire. * Spond, *A. C.* 1566, *nomb.* 31. Genebrard & Gautier, *en la chron.*

FLORIN, *Florinus*, hérétique dans le II siécle, prêchoit ses erreurs à Rome, avec Blastus son condisciple. Le pape Victor les ayant excommuniés & déposés tous deux, ils attirerent plusieurs personnes à leur parti. L'erreur de Florin étoit touchant l'origine du mal, dont il faisoit Dieu auteur. Quelques-uns lui attribuent encore d'avoir soutenu que Marie mere de Jesus-Christ n'avoit pas été vierge dans son enfantement, & d'avoir nié la résurrection, s'adonnant même à toutes sortes de crimes. S. Irenée passant à Rome réfuta de bouche l'erreur de Florin, & la combattit depuis par écrit, dans une

une lettre qu'il intitula *de la monarchie*, c'est-à-dire, *de l'unité d'un seul principe*; le faisant souvenir qu'il avoit été son compagnon d'étude sous S. Polycarpe, qui ne leur avoit pas enseigné cette doctrine si perverse; ce qui se voit dans la lettre qu'il lui écrivit, & qui est rapportée par Eusébe de Césarée. Florin passa ensuite dans la secte des Valentiniens. On ne voit pas que le schisme de Florin ait eu de suite, ni qu'il y ait eu des hérétiques nommés Floriens, comme quelques-uns se le sont imaginé. * Eusébe, *liv.* 5, *c.* 14 & 19. S. Irenée, *l.* 3. Théodoret, *hèr. fab. l.* 1. S. Augustin, *de her. c.* 69. Philastre, *c.* 58.

FLORIOT (Pierre) prêtre, confesseur des religieuses de Port-Royal des Champs, né en 1604, mort à Paris le premier décembre 1691, âgé de quatre-vingt-sept ans, étoit un homme humble, pénitent, & rempli de la science ecclésiastique. Il avoit bien étudié l'écriture-sainte, les peres de l'église, & la morale chrétienne. Il étoit du diocèse de Langres. Dans sa jeunesse, il avoit demeuré au Jardin royal des plantes à Paris, chez M. Bouvard, premier médecin du roi Louis XIII. Nous trouvons dans les mémoires manuscrits de Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, que lorsqu'on élevoit des enfans aux Granges près de Port-Royal des Champs, M. Floriot étoit préfet de cette petite académie. Il fut ensuite curé des Lais, à cinq ou six lieues de Paris, près de l'abbaye des Vaux de Cernay. Il possédoit cette cure en 1647. Le plus célébre de ses ouvrages est celui que l'on appelle la *Morale du Pater*, qui a été imprimée pour la premiere fois à Rouen en 1672, *in*-4°, & dont on a fait depuis tant d'autres éditions. La derniere a été faite à Rouen en 1741, en 5 volumes *in*-12, sous ce titre: *La morale chrétienne, rapportée aux instructions que Jesus-Christ nous a données dans l'oraison dominicale.* Les instructions qu'elle renferme sont un fruit des exhortations que M. Floriot faisoit à Port-Royal, & principalement aux domestiques. MM. Arnauld & Nicole étant allé faire un voyage au célébre monastere de Notre-Dame de la Trappe au diocèse de Sées, peu de temps après l'édition de cet ouvrage, M. de Rancé, abbé & réformateur de cette maison, leur témoigna qu'il ne pouvoit approuver ce que l'auteur disoit, *page* 25, qu'un religieux devroit, par le conseil & avec la permission de son supérieur, quitter pour quelque temps son monastere, sans pourtant quitter les devoirs de la regle, autant qu'il est possible, pour procurer à son pere le soulagement de la nouriture nécessaire, si la caducité de son âge, ou quelque infirmité naturelle l'avoit réduit à l'impuissance de vivre du travail de ses mains. Comme la matiere fut agitée entr'eux, M. de Rancé écrivit quelque temps après à M. Nicole, pour justifier ce que lui, M. de Rancé, avoit dit contre cet endroit. Cette lettre ayant été montrée à M. Floriot, celui-ci prit la défense de ce qu'il avoit avancé dans la morale sur le *Pater*: M. de Rancé répondit; M. Floriot répliqua: ces deux lettres qui sont fort étendues, ont été imprimées à Rouen en 1745 dans un volume *in*-12, sous ce titre: *Recueil de piéces concernant la morale chrétienne, sur l'oraison dominicale.* Les autres ouvrages de cet auteur sont, des *homélies morales sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, & sur les principales fêtes de notre Seigneur Jesus-Christ & de la sainte Vierge*, deux volumes *in*-4°. à Paris, chez Josset en 1677. La seconde édition est de 1681 & la troisiéme de 1688. Ces deux dernieres sont précédées d'une préface ou avis, dans lequel l'auteur répond à ceux qui avoient répandu faussement que ces homélies n'étoient qu'une répétition de ce qui étoit déja dit dans la *morale du Pater.* La troisiéme édition est remplie de beaucoup de changemens, & augmentée de trois nouvelles homélies, sur les fêtes de la présentation, & de la visitation de la sainte Vierge. Enfin on a de M. Floriot, un *traité de la messe de paroisse*, que l'on peut regarder comme un excellent ouvrage de morale, & un tres bon traité de liturgie. C'est un *in*-8°, imprimé à Paris chez Josset en 1679. On attribue au même auteur un écrit sur les paroles de la consécration. M. Floriot est enterré au cimetiere de saint Etienne du Mont. * *Mémoires du temps.*

FLORIS ou FLEURI, *cherchez* FLORENT.

FLORITI (Agostino) natif de Mazara en Sicile, fut docteur en philosophie & célébre médecin. Il a enseigné à Mazara même, avec applaudissement, la philosophie & la médecine. Il est mort en 1590. On le fait auteur d'une description topographique de sa patrie (*Topographia Mazariæ.*) * *Voyez* Mongitore dans sa *bibliotheca Sicula*; & le *dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

FLORITI (Agostino) né comme le précédent, à Mazara, & peut-être de la même famille, étoit né en 1580: il se fit Jésuite, & devint, à ce qu'on assure, un grand philosophe & un théologien habile. Il étoit en particulier fort versé dans les auteurs Grecs, sur lesquels il a donné des leçons publiques à Palerme. Il est mort dans cette derniere ville, le 27 juin 1613. On a de lui, 1. *Libri tragædiarum, græcè & latinè.* 2. *Antiquæ odes fragmentum ex græco versum.* 3. *Encomia.* 4. *Hymni*, &c. Les mêmes citations que celles qui sont à la fin de l'article précédent.

FLORUS, dit autrement SULPITIUS, assisté de Statius Marcus, tua l'an de Jesus-Christ 68, Pison qui avoit été adopté par l'empereur Galba, à la porte du temple de Vesta, dont il avoit été tiré par force. * Tac. *hist.* 43.

FLORUS (Julius) orateur, vivoit du temps de Tibere, & avoit été instruit par Portius Latro. Quintilien lui donne cet éloge d'avoir été le prince de l'éloquence, dont il faisoit profession dans les Gaules. * Sénéque, *cont.* 25. Quintilien, *l.* 1. *inst. c.* 3. D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tom. I, part. I.

FLORUS (Gessius) de Clazomenes, fut gouverneur de la Judée dans le I siécle. Il obtint cette dignité de Néron, par le crédit de sa femme Cléopatre, amie de Poppée, femme de l'empereur. C'est le même Florus, qui fut cause, par son avarice & sa cruauté, de la guerre des Juifs contre les Romains. * Joséphe, *ant. l.* 20, *c.* 18, *l.* 2 *de la guerre*, *c.* 13, 14 & 15.

FLORUS (L. Annæus Julius) historien Latin, étoit de la famille des Annéens, de laquelle étoient les Sénéques & Lucain. Il vivoit deux cens ans après le regne d'Auguste, comme il le dit lui-même dans la préface de son histoire romaine, qu'il a écrite en quatre livres. Ce qui fait croire qu'il est le poëte dont Spartien fait mention, & dont il rapporte de si plaisans vers dans la vie d'Adrien, avec la réponse de cet empereur. Son histoire est écrite d'un style poëtique, & est plutôt un panégyrique du peuple romain, qu'une histoire bien suivie. On doute si c'est le même qui a fait des argumens sur tous les livres de Tite-Live, qu'il n'a point réduits en abrégé dans son histoire, comme quelques-uns l'ont cru, puisqu'il ne le suit pas en beaucoup de lieux. * Simler, *biblioth. Gesn.* Vossius, *lib.* 1 *de hist. lat. c.* 20. La Mothe le Vayer, *jugemens des hist. lat.* Anne le Févre, *in Flor.* Jean-Georges Grævius, *dans sa préface sur cet auteur.* Danet, *préface de son dictionnaire françois & de son latin.* D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome I, part. I.

FLORUS (Drepanius) diacre & ensuite prêtre de l'église de Lyon, surnommé *le Maître*, fleurit dans le IX siécle. Il assista l'an 837 au concile de Quiersi. Il fut choisi vers l'an 852, par l'église de Lyon, pour écrire sur la prédestination contre Jean Scot, & soutint dans son ouvrage, que l'on pouvoit dire qu'il y avoit deux prédestinations, l'une des élus à la grace & à la gloire, & l'autre des réprouvés à la damna-

tion, en conséquence des péchés qu'ils commettent par leur propre volonté. Cet auteur a composé outre cet écrit & un discours précédent sur la prédestination, un commentaire sur toutes les épîtres de saint Paul, tiré de quatorze peres Latins, qui n'a pas été imprimé; & un autre commentaire sur ces mêmes épîtres, tiré de saint Augustin, qui se trouve sous le nom de Bede, parmi les œuvres de ce dernier. Il a encore fait un traité de la célébration de la messe, qui est tout entier dans la bibliothéque des peres, tome XV, de l'édition de Lyon, de 1677. Il avoit fait aussi une collection des loix ecclésiastiques, dont le P. dom Luc d'Acheri & M. Baluze ont donné des fragmens. Le premier donné par dom Luc d'Acheri, contient des loix & des canons contre les Juifs, & se trouve dans le douziéme tome de son spicilége: le second est sur les élections des évêques, & se trouve à la fin des œuvres d'Agobard. Les poëmes que l'on a sous le nom de Drepanius Florus, sont de ce Florus-ci, & quelques autres qui ont été donnés par le P. Mabillon, dans le premier tome des analectes. Le martyrologe, qui porte le nom de Florus, pouroit bien être aussi de lui, puisque Vandalbert, qui a écrit son martyrologe vers l'an 850, s'en est servi. Quelques-uns néanmoins croient que l'auteur du martyrologe est plus ancien, & qu'il vivoit vers l'an 742, mais c'est sans preuve. Son discours de la prédestination, se trouve dans Hincmar, & son traité contre Jean Scot Erigène, a été donné par M. Mauguin. Dans le tome IX de la bibliothéque des peres, on trouve un traité de Florus, contre les erreurs d'Amalarius. * Sigebert, *de script. eccl. c.* 1, 49. Matthieu de Westminster, *ad an.* 883. Le P. Sirmond, *in not. ad Avitum Vien.* De Marca, *lib. 8 de concord. sacerd. & imper. cap.* 14. Baronius, *in annal. eccl.* Papyre Masson, & M. Baluze, *in præf. & not. ad Agob.* Chifflet, *in not. ad Ferrand.* Trithéme, *de vir. illustr. Bened. l.* 2, *cap.* 44. Vossius, *lib. 2 de hist. lat.* Sweert, *in Athen. belg.* Valere André, *bibl. belg. &c.* D'Acheri, *spicileg. tom. XII.* Mabillon, *analect. lib.* 1. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du IX siécle.* Voyez pour ce qui concerne Florus, & sur-tout ses ouvrages, D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, tome V, p. 213-240.

FLOTTE. Famille qui a donné deux chanceliers, & un amiral de France.

I. *N.* Flotte, gentilhomme d'Auvergne, eut pour enfans, Pierre Flotte, chancelier de France, qui suit; *Gerard*, bailli de Mâcon en 1295, & de Périgord en 1299; & *N.* Flotte, mariée à *Pierre* Aycelin, seigneur de Bressols.

II. Pierre Flotte, fut employé en diverses négociations par le roi Philippe *le Bel*, qui en reconnoissance de ses services, lui donna en 1294, la terre de Revel, en Auvergne. Il fut envoyé à Rome en 1297, avec le duc de Bourgogne, & le comte de Saint-Paul, pour la canonisation du roi saint Louis. Il y retourna l'an 1300. Depuis il fut nommé chancelier de France; mais il ne jouit pas long-temps de cette dignité, ayant été tué à la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302. C'étoit un homme violent & avare, borgne & mal fait de son corps, qui fut le principal auteur des impôts, nommés maletotes, dont les Flamans furent si mécontens, que pour s'en délivrer ils prirent les armes. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut pour enfans Guillaume Flotte, aussi chancelier de France, qui suit; *Artaud*, prieur de Coinci, abbé de Vezelai, & principal conseiller de Louis, comte de Flandre; *Françoise*, mariée à *Bompar*, seigneur de Montmorin: & *Guigonne* Flotte, alliée à *Hugues*, seigneur de Marzé.

III. Guillaume Flotte, chevalier, seigneur de Revel, Escolle, &c. chancelier de France, accompagna son pere à Rome, étoit conseiller au parlement en 1314, servit les rois Philippe *le Bel* & Philippe *de Valois*, en plusieurs traités & négociations, & fut nommé chancelier de France en 1339, dont il se démit en 1347, & continua ses services aux rois Jean & Charles V. Il épousa 1°. *Alix* de Châtillon, dame d'Escolle: 2°. *Elips* de Mello, fille de *Guillaume*, seigneur d'Epoisses, & de *Marie* de Châteauvillain: 3°. *Jeanne* d'Amboise, veuve de *Géofroi* de Mortagne, vicomte d'Aunai, & de *Gaucher* de Thouars, seigneur de Tifauges, & fille de *Hugues* d'Amboise, seigneur de Chaumont, & de *Jeanne* de S. Verain. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniers mariages. Du premier sortirent, Pierre Flotte, amiral de France, qui suit; *Jean*, abbé de S. Médard de Soissons en 1323; *Jeanne*, alliée à *Jean*, seigneur de Montboissier; *Allemande*, mariée 1°. à *Armand*, vicomte de Polignac, mort en 1332: 2°. à *Eustache* de Conflans, vicomte de Mareuil, &c: 3°. à *Enguerran* de Couci, vicomte de Meaux: 4°. en 1345, à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de la Ferté en Ponthieu; & *Machaud* Flotte, alliée 1°. à *Jean* de Marli, seigneur de Picauville: 2°. à *Jean* de Meudon, chevalier.

IV. Pierre Flotte, chevalier, seigneur d'Escolle, dit *Floton de Revel*, servit sous le connétable d'Eu dans la guerre de Gascogne & de Languedoc, & en l'ost de Bouvines, fut fait amiral de France en mars 1345, dont il se démit en octobre 1347, & mourut avant son pere. Il épousa *Marguerite* de Châtillon, fille de *Gaucher*, seigneur du Tour, & de *Marguerite* de Flandres, dame de Dampierre, dont il eut entr'autres enfans, Guillaume Flotte, II du nom, qui suit.

V. Guillaume, II du nom, seigneur de Revel, d'Escolle, de Maimont, &c. servit en Flandre au siége de Bourbourg en 1383, & vivoit en 1413. Il épousa 1°. en 1356, *Marguerite* de Beaumont, fille de *Louis* de Beaumont: 2°. *N.* de Machau, dame en partie de Mont-Cresson près Montargis: 3°. *Béatrix*, dauphine d'Auvergne, veuve de *Gilles* Aycelin, seigneur de Montaigu, & fille de *Bertrand*, comte de Clermont, & de *Marie* de Villemur. Il n'en eut point d'enfans, & laissa de sa premiere femme Antoine, qui suit.

VI. Antoine Flotte, dit *Floton*, seigneur de Revel, servit le roi dans ses guerres de Flandre en 1380, & mourut à la bataille de Rosebeque en 1382. Il épousa *Catherine* de Cousan, fille de *Gui*, seigneur de Cousan, & de la Perriere, grand-maître de France, & de *Marguerite* de la Tour, dont il eut pour fille unique *Jeanne* Flotte, dame de Revel, qui fut accordée en 1384, étant encore bien jeune, à *Antoine* de Bologne, seigneur de Montgascon; mais Antoine étant mort en Hongrie en 1396, avant la consommation du mariage, elle épousa 1°. en 1401, *François* d'Aubischecourt, seigneur de Villoiseau, chambellan du duc de Bourbon: 2°. *Jacques* de Châtillon, seigneur de Dampierre, de Sompuis & de Rollaincourt, grand panetier de France, & mourut sans postérité le 14 février 1431. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

FLOUR (Saint) premier évêque de Lodève, porta la foi dans la Gaule Narbonnoise, dans l'Aquitaine, & jusqu'en Auvergne. On prétend qu'il s'arrêta principalement au lieu où l'on a depuis bâti une ville qui porte son nom, qui s'appelloit alors *Indiac*, & qu'il y souffrit le martyre, vers l'an 389. * Baillet, *vies des saints*, 3 *novembre.*

FLUD (Robert) *cherchez* ROBERT FLUD.

FLUONIE, *Fluonia*, nom sous lequel les femmes révéroient Junon dans l'antiquité païenne, parcequ'elles croyoient qu'elle retenoit le sang dans la conception, ou qu'elle l'arrêtoit, lorsqu'il couloit trop dans le temps de leurs ordinaires. Ce nom vient du mot latin *fluo*, *couler.* * Vossius, *de l'idolâtrie*, *liv.* 2, *chapitre* 26.

FLUVIAN (Antoine) trente-quatriéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit en ce temps-là à Rhodes, succéda en 1421 à

Philibert de Naillac. Il étoit Espagnol, du grand prieuré de Catalogne ; & lorsqu'il fut élu, il possédoit les dignités de drapier, ou grand-conservateur, & de grand-commandeur de Chypre. En 1428, ce grand-maître tint un chapitre général, où il fit des ordonnances très-utiles à la religion, & où il érigea la dignité de grand-bailli, pilier, ou chef de la langue d'Allemagne. Dans un autre chapitre, célébré l'an 1433, on confirma le privilége qu'avoit le grand-prieur de Castille, d'obliger tous les commandeurs, chevaliers, & servans d'armes de son prieuré, de l'accompagner, lorsqu'allant à la guerre contre les Maures, & autres ennemis du royaume, il déployoit l'étendard de la religion. En ce temps le grand-maître donna l'habit au fils d'un gentilhomme Espagnol, & lui assigna une commanderie pour sa résidence, & pour y être nouri & entretenu aux dépens du commandeur, jusqu'à ce qu'il eût ordre d'aller à Rhodes. Ce que Bosio remarque avoir été pratiqué quelque temps après à l'égard du chevalier de Rieri, qui fut envoyé à la commanderie de Cagnac, par où l'on voit que chaque chevalier avoit sa résidence & son entretien avec un commandeur. Le grand-maître voyant que plusieurs chevaliers de son ordre laissoient leur résidence & l'exercice des armes, & demeuroient à Rome au service des cardinaux, pour avoir des commanderies avant le temps, contre l'ordre de l'ancienneté, ordonna que nul n'y feroit séjour sans la permission du procureur général de la religion, auquel il en attribua la connoissance, par une bulle du 12 octobre 1437. Peu de jours après, il fonda amplement la nouvelle infirmerie, & mourut le 29 du même mois. Quoiqu'il eût trouvé la religion fort endettée, il ménagea tellement les affaires par sa prudence & sa bonne conduite, qu'il laissa le commun trésor extrêmement riche, & que sa dépouille fut estimée 200000 ducats. Il eut pour successeur Jean de Lastic. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *privilèges de l'ordre.*

F O

FO ou FOÊ, idole de la Chine, *cherchez* FÉ.

FOCHEU : c'est une des grandes villes de la Chine. Elle est capitale de la province de Fokien, & située sur la riviere de Focheu, près de son embouchure dans la mer de la Chine. Cette ville a un bon port, qui est fort fréquenté. * Mati, *diction.*

FOCHIEN, FOKIEN ou FUQUIEN, province de la Chine, est située le long de la mer, entre celles de Chequian & de Canton. Sa ville capitale est FOCHEU, où il y a une cour de mandarins. Les autres sont Changeheu, Xaow, Tincheu, &c. Cette province est assez fertile : on y trouve de l'or, du papier, du sucre & de la calambe.

FODÉRÉ (Pierre-Jacques) Cordelier Bourguignon, vivoit encore en 1619. Le pere Luc Wadingue qui en parle dans la bibliothéque des freres mineurs, ne cite de lui que l'ouvrage suivant : 1. *Narration historique & topographique des couvens de S. François, & monasteres de sainte Claire*, érigés en la province anciennement appellée de Bourgogne, à présent de S. Bonaventure ; à Lyon, chez Pierre Rigaud, 1619, *in*-4°. On a encore du même : 2. *Avertissement à messieurs les archevêques & évêques de France, sur l'arrêt rendu au conseil d'état, le 27 juin 1606, contre les Récollets* ; à Lyon, 1611, *in*-12. 3. *Traité des indulgences, & confirmation de celles de S. François.* * Papillon, *bibliot. des auteurs de Bourgogne*. Wadingue, *biblioth. fratrum Minorum*, page 182.

FODHAIL : surnom d'*Abou-Ali—Ben-Aiad*, étoit natif des environs de la ville de Merou en Khorassan. Sa premiere profession fut d'être voleur de grands chemins. On dit de lui, qu'ayant entrepris pendant la nuit d'escalader une maison pour y jouir d'une personne qu'il aimoit, & ayant entendu lire un verset de l'alcoran, il fut touché de cette lecture, & se convertit. Ce personage n'est pas seulement en vénération parmi les Musulmans pour sa doctrine ; mais il passe encore chez eux pour un de leurs plus grands saints. L'on trouve sa vie écrite dans l'histore d'Iafei, section 32. *Voyez* IAFEI. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

FOEDERO-WITZ (Michel) *cherchez* MICHEL, dit FOEDERO-WITZ.

FOES (Anutius Foësius) de Metz, docteur en médecine de Paris, fut habile dans les langues grecque & latine. Il pratiqua long-temps en Lorraine. Il a donné une traduction latine de tous les ouvrage d'Hippocrate, qui est beaucoup meilleure que toutes celles qui avoient été faites auparavant. Cet auteur est, au jugement de M. Huet, un des plus excellens traducteurs du grec en latin. Il a encore composé une espéce de dictionnaire sur Hippocrate, intitulé, *œconomie d'Hippocrate* par alphabeth, & quelques autres ouvrages de médecine. Il a joint aux œuvres d'Hippocrate, les scholies de Palladius, sur le traité des fractures ; dont on attribue pourtant la version à un médecin du même pays, nommé de S. Albin. Foës a encore traduit les commentaires de Gallien, sur le second livre d'Hippocrate, touchant les maladies vulgaires. Il mourut dans sa patrie, âgé de 68 ans, l'an 1595. Il a corrigé assez exactement le texte grec d'Hippocrate. * August. de Thou, *hist. Elog. des hommes illustres* de Teissier. P. Dan. Huet. *de clar. interpretib. l.* 2. *Jour. des sav. du* 22 *février de l'an* 1666.

FOGARAS, château & forteresse de Hongrie, en Transylvanie, à quatre milles de Cronstat.

FOGGIA, petite ville d'Italie, dans la province de la Capitanate, dans le royaume de Naples, est située sur la riviere de Cervaro, à sept ou huit milles de la Mer Adriatique ; & est célébre par la douane qu'on y a établie, dite *la dogana di Foggia*. * Leandre Alberti.

FOGLIA, anciennement *Pisaurus*, riviere d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, sur les confins de la Toscane, traverse le duché d'Urbin, & se décharge dans le golfe de Venise à Pesaro. * Baudrand.

FOGLIETA (Olberto, ou Hubert) prêtre Genois, dans le XVI siécle, & l'un des plus savans hommes de sa nation, étoit fils d'*Augustin* Foglieta, conseiller des papes Jules II, Léon X & Clément VII, à qui l'empereur Charles-*Quint*, qu'il avoit servi dans les occasions, fit donner quatre mille écus d'or de pension, & l'évêché de Mazara en Sicile. Augustin, qui étoit alors veuf, éleva parfaitement bien son fils, qui fit de grand progrès dans les sciences. HUBERT eut part aux troubles qui s'éleverent à Gènes, & fut envoyé en exil. Pour s'en consoler, il ne voulut avoir de commerce qu'avec les lettres, & ce fut dans cette occasion qu'il prit ces mots pour devise, *officio mihi officio*. Hippolyte cardinal d'Est le reçut dans sa maison à Rome, où il mourut le 5 septembre 1581, à l'âge de 62 ans. Il composa divers ouvrages, tels que sont, *Historiæ Genuensium, lib. XII. Clarorum Ligurum. elogia. De laudibus urbis Neapolis. De ratione scribendæ historiæ. De causis magnitudinis imperii Turcici. De lingua latina usu & præstantiâ. De philosophiæ & juris civilis inter se comparatione. De nonnullis in quibus Plato ab Aristotele reprehenditur. Conjuratio Joannis Ludovici Fisci. Tumultus Neapolitani. Cædes Petri Ludovici Farnesii. De sacro fœdere in Selimum. De obsidione Melitæ. Opuscula. Nomina Polybiana*, &c. Foglieta avoit un de ses freres nommé PAOLO Foglieta, qui fut excellent poëte italien & qui publia divers ouvrages. * Possevin, *in biblioth.* Gerolamo Bardi, *in chron.* Ghilini, *theat. d'huom. lett.* Le Mire,

de script. sæc. XVI. Lorenzo Craffo, *elog. d'huom letter.* Soprani, *script. della Ligur. &c.*

FOHI, premier roi de la Chine, qui regnoit, dit-on, du temps des patriarches Heber & Phaleg, s'établit dans la partie la plus occidentale de la Chine, où il avoit pris naissance dans la province de Xensi. Les Chinois assurent qu'il a joui de cet empire pendant 115 ans: ce qui n'est pas incroyable, puisqu'en ce temps les patriarches vivoient plusieurs siécles, comme il se voit par l'écriture sainte. Ces mêmes peuples marquent dans leur histoire une succession de rois, dont les regnes sont près de trois mille ans, depuis Fohi, fondateur de leur empire, jusqu'à la naissance de J. C. quoique, selon le calcul ordinaire des chronologistes, nous ne comptions qu'environ 2380 ans, depuis le déluge jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur. Fohi regla les mœurs des Chinois, qui n'étoient que des barbares, & vivoient sans aucune loi. Leurs histoires disent qu'il savoit l'astronomie, & qu'il dressa même plusieurs tables des mathématiques. On croit aussi que c'est lui qui a inventé les premiers caracteres dont se servoient les Chinois, qui étoient hiéroglyphiques. Mais l'histoire de Fohi, de l'aveu même des Chinois, est fabuleuse, & n'est point établie sur des monumens autentiques. * Martinius Martini, *historia sinica.* Couplet, *tabula chronologica imperii Sinici.* Paul Pezeron, *antiquité des temps.*

FOI, divinité que les Romains adoroient, & qui fut introduite par Numa Pompilius. Ses prêtres avoient ordinairement la tête & les mains couvertes d'un voile blanc, pour faire connoître qu'ils agissoient avec une extrême sincérité, & en ce qu'ils méditoient, & en ce qu'ils exécutoient. On représentoit la Foi, ou par deux mains posées l'une dans l'autre, comme on se les donne en marque de bienveillance, ou par deux jeunes filles, qui se donnent la main. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2. Tite-live, &c.

FOIA, NOVA FOGLIA, ou FOCHIA, en latin, *Foria Nova*, anciennement, *Cumæ*, *Cyme*, ancienne ville de l'Eolide, dans l'Asie mineure. Elle a été épiscopale suffragante d'Ephèse. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le golfe de Smyrne, à 12 lieues de la ville de Smyrne, du côté du nord. Cette ville est encore considérable par la bonté de son port, & par une bonne citadelle, qui la défend. * Baudrand.

FOIA VECCHIA, *cherchez* PHOCÉE.

FOIGNI (Barthélemi de) évêque de Laon, *cherchez* BARTHELEMI.

FOIL, grand lac ou golfe de l'Ultonie en Irlande. Il est dans le comté de Londonderri, entre la ville de Londonderri & l'Océan calédonien, dans lequel il se décharge. Ce lac reçoit du côté du midi la riviere de Dirg, ou de Derg, laquelle depuis le confluent du Glan, porte le nom de lac Foil, de même que ce lac. * Mati, *diction.*

FOINARD (Frédéric-Maurice) prêtre, ancien curé de la ville de Calais, mort à Paris, le vendredi 29 mars 1743, âgé de moins de 60 ans, inhumé le lendemain en l'église de S. Jacques du Haut-Pas, étoit de Conches, ville de Normandie, au diocèse d'Evreux. Il étoit versé dans la théologie & dans les langues, en particulier dans l'hébreu. Il est auteur de plusieurs ouvrages ausquels il n'a pas mis son nom. Voici ceux qui nous sont connus; 1. *Projet* raisonné *pour un nouveau bréviaire ecclésiastique*, avec la critique de tous les bréviaires qui ont paru jusqu'à présent; à Paris, chez Lottin, *in*-12, en 1720. 2. L'auteur a donné depuis, en 1726, aussi *in*-12, un abrégé de ce projet, sous ce titre: *Analyse du bréviaire ecclésiastique; dans laquelle on donne une idée juste & précise de cet ouvrage*; à Paris. 3. *Breviarium ecclesiasticum editi jam prospectûs executionem exhibens, in gratiam ecclesiarum in quibus nova facienda erit breviariorum editio. Embricæ*, 1726, 2 volumes *in*-8°: on lit à la suite du titre, qu'il a été imprimé *sumptibus Arnoldi Nicolai*, c'est-à-dire, aux dépens d'Arnoul du Bois, libraire d'Amsterdam, & de Nicolas Lottin, imprimeur & libraire à Paris: ce n'est point non plus à Emmerick que ce bréviaire a été imprimé, mais à Amsterdam. 4. La Genèse en latin & en françois, avec une explication du sens littéral, & du sens spirituel, tirée de l'écriture & de la tradition, à Paris, 1732, deux volumes *in*-12. Cet ouvrage fit du bruit, & fut supprimé, parceque l'auteur, après l'approbation donnée, avoit inséré dans son explication bien des idées hazardées & singulieres, principalement par rapport au sens spirituel. M. Foinard fut obligé de se cacher pendant quelque temps; & ce contre-temps qu'il s'étoit attiré lui-même, a empêché qu'il n'ait donné les autres livres de la bible, sur lesquels il avoit travaillé dans le même goût. 5. La clef des pseaumes, ou l'occasion précise à laquelle ils ont été composés; avec les preuves sur lesquelles on s'appuie, les objections que l'on peut faire, & les réponses à ces objections, brochure *in*-12, à Paris, 1740. Cette brochure n'étoit qu'un essai d'un plus grand ouvrage que l'auteur avoit, dit-on, achevé avant sa mort, & qui n'a point paru. Cette même brochure ne fut donnée que pour annoncer l'ouvrage suivant. 6. Les pseaumes dans l'ordre historique, nouvellement traduits sur l'hébreu, & insérés dans l'histoire de David, & dans les autres histoires de l'écriture sainte, ausquels ils ont rapport, avec des argumens & des sommaires qui en marquent l'occasion précise & le sujet; & des prieres à la fin de chaque pseaume, tirées d'anciens manuscrits du Vatican, lesquelles en renferment l'abrégé, & en font recueillir le fruit: on y a joint une table historique & géographique, où l'on explique le nom des lieux & des personnes dont il est parlé dans les pseaumes; & plusieurs autres tables qui peuvent rendre l'usage de ce livre plus commode & plus utile; à Paris, 1742, *in*-12. Les prieres dont il est parlé dans ce titre sont tirées de deux pseautiers & d'un orational, imprimés à Rome, en 1683 & 1697, par les soins du cardinal Thomasi. M. Foinard a été quelques temps souprincipal du collége du Plessis, à Paris.

FOIRIAO, ou FOQUEXUS, nom d'une secte de la religion des Japonois, ainsi appellée d'un livre de leur doctrine, qui porte ce nom. L'auteur de cette secte fut Xaca, qui persuada à ces idolâtres, que pour gagner le ciel il suffisoit de prononcer souvent ces saints mots, *Nama*, *Mio*, *Foren*, *Qui*, *Quio*, dont pas un de cette nation n'a pu encore savoir le sens. * Kircher, *de la Chine.*

FOIX, *Fuxium*, ville & province de France, avec titre de comté, est un gouvernement particulier que quelques-uns mettent dans le Languedoc, par lequel il est borné au levant & au septentrion. Il a les monts Pyrenées & le Roussillon au midi, & la Gascogne au couchant. La ville de Foix, qui est située sur l'Ariege, près des montagnes appellées Labe, est le siége du sénéchal de la province. On y tient les états, & il y a un bureau pour la recette des deniers royaux. Les autres villes du comté sont, Pamiers, évêché, Mazeres, Tarascon, Saverdun, Vic-de-Soz, d'où l'on tire de bon fer, Bellestat, où l'on dit qu'il y a une fontaine qui a flux & reflux, Maz-d'Azil, &c. Les habitans du comté de Foix ont de beaux priviléges. Ils sont ingénieux, bons soldats, mais emportés. Ce pays souffrit beaucoup sur la fin du XVI siécle, durant les guerres civiles pour la religion, en 1563 & 1566. Cette province a eu des comtes particuliers descendus de ceux de Carcassone, comme nous le dirons dans la suite, en parlant de ces seigneurs. On dit que le cardinal de S. Ange, qui étoit légat du pape Honorius III dans le Languedoc, tint l'an 1226 un concile dans le comté de Foix, pour absoudre le comte qui avoit favorisé le parti des Albigeois. * Du Chêne, *recher. des antiq.*

des villes de France. La Perriere, *ann. de Foix.* Olhagarai, *hist. de Foix.* De Thou, *hist. l.* 39. Oihenard. De Marca, &c.

FOIX. La maison des comtes de Foix est venue de celle de Carcassone. ROGER, II de ce nom, comte de Carcassone, eut trois fils, dont le second fut BERNARD, qui suit.

I. BERNARD, fut comte de Foix en 1062, & mourut en 1096. Il épousa *Béatrix*, fille du vicomte de Beziers, & en eut ROGER, qui suit.

II. ROGER, I du nom, comte de Foix, fit le voyage d'Outremer avec Godefroi de Bouillon, pour la conquête de la terre-sainte, & mourut l'an 1111, âgé de 45 ans. Il avoit épousé *Arcude*, ou *Arsende*, dont il eut ROGER II, qui suit.

III. ROGER, II du nom, comte de Foix, épousa 1°. *Etiennette*, morte peu de temps après son mariage, sans postérité. C'est le sentiment des auteurs de l'histoire de Foix, qui disent que ce comte épousa en secondes nôces, une de ses sujettes, nommée *Ximéne*, ou *Ximéne;* mais M. de Marca dit le contraire, fondé sur des actes particuliers, & sur des chartes anciennes. Il marque même diversement la chronologie des comtes de Foix, de Bernard l'an 1012; de Roger I, en 1050; de Roger II, en 1080. Il dit que ce dernier fit le voyage d'Outremer, & qu'il eut d'*Etiennette*, ROGER III.

IV. ROGER, III du nom, comte de Foix, est inconnu aux historiens de Foix. Ce comte reçut l'hommage du château de Mirepoix de Roger de Mirepoix. Il épousa *Ximene* ou *Eximene*, fille de *Raymond-Arnaud*, comte de Barcelone, & mourut vers l'an 1143, laissant ROGER-BERNARD, qui suit.

V. ROGER-BERNARD, I de ce nom, comte de Foix, dit *le Gros.* Les auteurs qui ont écrit de la maison de Foix, parlent diversement de l'alliance de ce dernier. M. de Marca croit qu'il en prit deux, 1°. *Cécile*, fille de *Raymond-Berenger* III, comte de Barcelone: 2°. *Cécile-Ferrane*, fille de *Raymond* Trincavel, vicomte de Beziers, dont il eut un fils, qui suit.

VI. RAYMOND-ROGER succéda en 1188 au comté de Foix: il accompagna le roi Philippe *Auguste* en la Terre-sainte; & à son retour il fit la guerre à Armengol, comte d'Urgel. Depuis, il prit le parti des Albigeois; & cet engagement lui attira une cruelle guerre dans son pays. Guillaume de Puilaurens parle d'une conférence tenue dans le château de Foix, entre les Catholiques & les Albigeois; *Une sœur du comte*, dit-il, *voulant parler en faveur des derniers, Etienne de Minia lui dit: Allez, madame, filez votre quenouille; il ne vous appartient pas de parler dans une dispute de religion.* Raymond-Roger mourut en 1222. Il eut de sa femme, *Philippe*, que M. de Marca croit de la maison d'Aragon; ROGER-BERNARD, II du nom, qui suit; *Aimeri; Loup; Cécile*, femme de *Bernard*, comte de Cominges; & *Sclarmonde*, mariée, par contrat passé aux ides de janvier 1225, à *Bernard* d'Alion, seigneur de Donezan, vicomte d'Evoli & de Querigut, & d'Usson.

VII. ROGER-BERNARD, II du nom, comte de Foix, dit *le Grand*, eut le bonheur d'être réconcilié à l'église, & fit sa paix avec S. Louis à Melun en 1229. Il épousa 1°. *Ermensende*, fille & héritiere d'*Arnaud*, vicomte de Castelbon, morte en 1229. Sa succession lui fut disputée par Nugno Sanches, comte de Cerdagne; mais leurs amis terminerent cette affaire: 2°. en 1232, *Ermengarde*, fille d'*Aimeri*, vicomte de Narbonne. Du premier lit il eut ROGER IV, qui suit; & *Sclarmonde*, mariée en 1225 à *N.* comte de Cardonne. Du second lit il eut *Cécile*, femme d'*Alvarez*, comte d'Urgel, & mourut en 1241.

VIII. ROGER IV, comte de Foix, se ligua avec le comte de Toulouse, contre le roi de France, & quitta bientôt après ce parti. Il eut depuis guerre contre le roi d'Aragon, & mourut en 1264. Il avoit épousé *Brunisende*, fille de *Raymond* Folch, vicomte de Cardonne, dont il eut ROGER-BERNARD III, qui suit; *Pierre*, mort avant son pere; *Sibylle*, femme d'*Aimeri* V, vicomte de Narbonne; *Agnès*, mariée à *Esquivat*, comte de Bigorre; *Philippe*, alliée à *Arnaud* d'Espagne, vicomte de Coserans; & *Sclarmonde*, femme de *Jacques*, roi de Majorque.

IX. ROGER-BERNARD, III du nom, comté de Foix, étoit encore jeune quand son pere mourut, & vit naître de son temps les guerres des maisons de Foix & d'Armagnac. Il s'attira la colere du roi Philippe *le Hardi*, qui le retint prisonnier à Beaucaire en 1274, pour avoir assiégé un château qui dépendoit de ce monarque, & mourut en 1303, laissant de *Marguerite* de Béarn, son épouse, GASTON, qui suit; *Constance*, mariée en 1296 à *Jean* de Levis, seigneur de Mirepoix; *Brunisende*, femme d'*Elie* Taleyran, comte de Perigord; *Marguerite*, alliée à *Bernard* Jourdain, seigneur de l'Isle; & *Marthe*, femme de *Bernard*, comte d'Astarac.

X. GASTON, I du nom, comte de Foix, prince fort généreux, s'acquit beaucoup de réputation par sa conduite & par son courage, & mourut à Pontoise le 13 decembre 1315. Il avoit épousé en 1301 *Jeanne* d'Artois, fille de *Philippe* d'Artois, seigneur de Conches, &c. & de *Blanche* de Bretagne, dont il eut GASTON II, qui ne vécut pas bien avec sa mere, & qui suit; ROGER-BERNARD, vicomte de Castelbon, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Robert*, seigneur d'Onezan, évêque de Lavaur en 1338; *Blanche*, femme de *Jean* II, seigneur de Grailli, & mere de PIERRE captal de Buch, chevalier de la Jarretiere, duquel *sont descendus les autres comtes de* FOIX *rapportés ci-après;* & *Jeanne*, femme de *Pierre* d'Aragon, comte d'Ampuries. Il eut encore LOUP, *tige des comtes de* RABAT, *dont nous parlerons.*

XI. GASTON, II du nom, comte de Foix, prit alliance avec *Eléonore* de Cominges, seconde fille de *Bernard*, V du nom, comte de Cominges, & mourut à Séville au mois de septembre 1343. Il eut GASTON-PHOEBUS, qui suit; & *deux enfans naturels.*

XII. GASTON, III du nom, surnommé *Phœbus*, comte de Foix, & vicomte de Béarn, mourut en 1391. *Voyez* GASTON. Il avoit épousé *Agnès* d'Evreux, fille de *Philippe* III, roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, dont il eut *Gaston*, prince de Foix, que son pere fit mourir en prison, sans avoir eu d'enfans de *Béatrix*, fille de *Jean* II, comte d'Armagnac. Gaston-Phœbus *eut quatre fils naturels;* Bernard, *qui épousa* Isabelle *de la Cerda, dame de Medina-Céli, duquel sont descendus les comtes & ducs de ce nom;* Jean *dit* Jobbain de Béarn, *qui fut brulé misérablement au ballet des sauvages, dansé par le roi Charles VI, le 30 janvier 1392, & enterré aux Chartreux de Paris;* Purenaud; & Gratien.

VICOMTES DE CASTELBON, PUIS COMTES DE FOIX.

XI. ROGER-BERNARD de Foix, IV du nom, second fils de GASTON I, fut vicomte de Castelbon, seigneur de Moncade, & continua la postérité. Il épousa *Constance* de Perez-Luna, fille d'*Artal* de Luna, & sœur de *Lopez*, comte de Luna, & mourut vers l'an 1349, ayant eu ROGER-BERNARD, qui suit; *Marguerite*, mariée en 1350, à Saragoce, à *Bernardin* de Cabrera, comte d'Offone; & *Blanche.*

XII. ROGER-BERNARD, V du nom, comte de Foix, vicomte de Castelbon, épousa *Geraude*, dame de Navailles, dont il eut *Matthieu*, qui fut comte de Foix, après Gaston-Phœbus, & qui mourut au mois d'août 1398, sans laisser postérité de *Jeanne* d'Aragon, son épouse, & ISABELLE, comtesse de Foix, vi-

comtesse de Béarn & de Castelbon, qui porta ce riche héritage dans la maison des seigneurs de Grailli, par son mariage avec *Archambaud* de Grailli, captal de Buch, &c. morte en 1426.

SECONDS SEIGNEURS DE FOIX, SORTIS DE LA MAISON DE GRAILLI.

Cette maison des seigneurs de Grailli venoit par femmes de la maison de Foix.

I. Jean, I du nom, seigneur de Grailli, vicomte de Benaudes & de Castillon, sénéchal de Guienne pour Edouard, roi d'Angleterre, fut présent avec Gaston, vicomte de Béarn, & autres seigneurs, lorsque Bernard, VI du nom, comte d'Armagnac, rendit hommage lige de ses comtés à ce prince en 1286, & laissa pour fils,

II. PIERRE, sire de Grailli, vicomte de Benauges & de Castillon, vivoit en 1291, & épousa *Rubea*, fille de *Bernard*, comte d'Astarac; il en eut pour fils PIERRE, II du nom, qui suit.

III. PIERRE, II du nom, seigneur de Grailli, vicomte de Benauges & de Castillon, captal de Buch, chevalier de la Jarretiere, lequel épousa 1°. *Assalide* de Bourdeaux, captal de Buch, dame de Pui-Paulin & de Châteauneuf: 2°. *Rassemberge* de Perigord. De sa premiere femme il eut *Jean* de Grailli, II du nom, captal de Buch, vicomte de Benauges & de Castillon, qui testa en 1343, & qui avoit épousé en 1328 *Blanche*, fille de *Gaston*, I du nom, comte de Foix, & de *Jeanne* d'Artois, dont il eut JEAN, III du nom, *dont il sera parlé sous le mot de* GRAILLI (*Voyez* GRAILLI) *Brunissende* de Grailli, mariée à *Bernard* d'Albret, seigneur de Veyres; *Jeanne* de Grailli, mariée à Senebrun de l'Esparre en 1331. De la seconde femme vinrent ARCHAMBAULT, qui suit; & *Rogette* de Grailli, seconde femme d'*Aimeri* III, seigneur de la Rochefoucauld. Il eut aussi un fils *naturel*, *nommé* Bernard *de Benauges*.

IV. ARCHAMBAULT de Grailli, captal de Buch, &c. succéda à *Jean* III, seigneur de Grailli, &c, son neveu; fut aussi comte de Foix, vicomte de Béarn & de Castillon, à cause d'*Isabelle* de Foix, sa femme, sœur unique & héritiere de *Matthieu*, comte de Foix, & mourut en 1412. Leurs enfans prirent le nom & les armes de Foix; savoir, JEAN, comte de Foix, qui suit; GASTON, *tige des comtes de* CANDAL *& de* GURSON, *& des seigneurs de* VILLEFRANCHE, *rapportés ci-après*; *Archambaud*, seigneur de Navailles, tué en 1417, sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, où il avoit accompagné Jean *Sans-peur*, duc de Bourgogne, ne laissant de *Sancie-Xemoine* de Capoice, qu'*Isabelle* de Foix, dame de Navailles, femme de *Jean* I, vicomte de Carmain; *Pierre*, cardinal; & *Matthieu*, qui fut chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Dauphiné en 1426, & comte de Cominges, par son mariage avec *Marguerite*, comtesse de Cominges. Il prit une seconde alliance avec *Catherine* de Coarase, & mourut en 1453, laissant du second lit *Jeanne* de Foix, qui fut premiere femme de *Jean* de Carmain, & de Foix, comte de Carmain; *Marguerite* de Foix, mariée en 1471, avec *Antoine* de Bonneval, gouverneur du haut & bas Limosin, premier chambellan de Gaston de Foix, prince de Navarre; & *Jeanne* de Foix *la jeune*. Matthieu de Foix *eut encore des enfans naturels*; Jean, *évêque d'Acqs, puis de Cominges, mort le* 18 *octobre* 1501; *&* Catherine, *mariée en* 1470, *à* Jean *de Châteauverdun, seigneur de Caumont*.

V. JEAN, comte de Foix & de Bigorre, fut heureux dans ses mariages, & mourut à Mazares, qui est une ville du comté de Foix, en 1437. Il épousa 1°. *Jeanne* de Navarre, fille aînée de *Charles* III, dit *le Noble*, roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Castille, morte sans lignée en 1420: 2°. *Jeanne*, fille de *Charles* I, seigneur d'Albret, & de *Marie*, dame de Sulli & de Craon, morte en 1433: 3°. *Jeanne* d'Aragon, fille de *Jean* d'Aragon, II du nom, comte d'Urgel. Il eut de sa seconde femme GASTON IV, qui suit; *Pierre*, seigneur de Lautrec & de Villemur, qui épousa *Catherine* d'Astarac, fille aînée de *Jean* II, dont il eut *Jean* de Foix, posthume, seigneur de Lautrec, &c. C'est ce dernier qui épousa *Jeanne* d'Aidie, fille aînée d'*Odet*, comte de Cominges, &c. sénéchal, amiral & gouverneur de Guienne, & de *Marie* de Lescun. Il vivoit encore en 1494, & fut pere d'*Odet* de Foix, seigneur de Lautrec; de *Thomas*, seigneur de Lescun; d'*André*, seigneur de Lesparre; & de *Françoise*, femme de *Jean* de Laval, seigneur de Châteaubriant, morte le 16 octobre 1537. *Voyez* CHASTEAUBRIANT. *Nous parlerons plus bas* des trois fils de Jean de Foix. Brantôme avoit ignoré ces particularités; car il s'explique ainsi dans ses mémoires: « Si faut-il pourtant encore que je fasse ce petit » discours, avant que de fermer ce pas, & que je die, » comme je me suis voulu enquérir à aucuns de quelle » branche de Foix étoit ce M. de Lautrec, dont il » portoit le nom: je ne l'ai pu apprendre d'eux, ni » du livre qu'a fait avec grand labeur Paradin, des » alliances de France, qui est très-beau; & venant à » celles de Foix, il en allégue seize comtes, &c. D'avoir su autrement la branche de Lautrec, je n'ai pu, » si on ne la trouve dans les chroniques de Foix, que » je n'ai jamais lues, &c.

VI. GASTON IV, comte de Foix, épousa en 1334 *Eléonore*, reine de Navarre, fille de *Blanche*, reine de Navarre, & de son second mari *Jean*, II du nom, roi de Navarre & d'Aragon. Gaston mourut à Roncevaux au mois de juillet 1472, & la reine *Eléonore* mourut à Tolède le 12 février 1479. Leurs enfans furent, GASTON, qui suit; *Pierre* de Foix, dit *le Jeune*, cardinal; JEAN de Foix, vicomte de Narbonne, *dont nous ferons mention après avoir parlé de la succession de son aîné*; *Jacques*, dit *l'Infant de Navarre*, mort sans postérité légitime; *Marie*, premiere femme de *Guillaume* IV, dit VII, marquis de Montferrat, *Jeanne*, mariée à *Jean* V, comte d'Armagnac; *Marguerite*, seconde femme de *François* II, duc de Bretagne, morte en 1487, mere d'*Anne* de Bretagne, reine de France; *Catherine* qui épousa *Jean* de Foix, comte de Candale; *Eléonore*, morte sans alliance. Il eut une fille *naturelle*, *nommée* Jeanne, *bâtarde de Béarn*, *mariée en* 1479, *avec* Jean *d'Aure, vicomte d'Aster*.

VII. GASTON de Foix, prince de Viane, fut marié, par contrat passé à S. Jean d'Angeli, le 2 février 1461, à *Magdeléne* de France, fille du roi *Charles* VII, & de *Marie* d'Anjou; il mourut avant son pere & sa mere, le 23 novembre 1470, & fut enterré dans l'église cathédrale de Bourdeaux. Il eut *François-Phœbus*, roi de Navarre, & comte de Foix, qui mourut de poison à Pau, sans avoir été marié, le 20 janvier 1483; & *Catherine* de Foix, reine de Navarre, qui épousa en 1484, *Jean*, II du nom, sire d'Albret & roi de Navarre; & mourut au Mont de Marsan de tristesse de la perte de son royaume, le 12 février 1517, âgé de 47 ans. Elle eut entr'autres enfans HENRI II, roi de Navarre, marié en 1427 à *Marguerite* d'Orléans-Angoulême, veuve de *Charles*, duc d'Alençon, & sœur du roi *François* I: il mourut le 25 mai 1555, âgé de 52 ans, ayant eu JEANNE d'Albret, reine de Navarre, & mere du roi HENRI IV, dit *le Grand*. Ce monarque apporta tous ces pays à la couronne, à laquelle ils ont été unis par le roi LOUIS *le Juste*, son fils.

VII. JEAN de Foix, comte d'Estampes & de Narbonne, fils puîné de GASTON IV, comte de Foix, & d'*Eléonore*, reine de Navarre, prit alliance avec *Marie* d'Orléans, fille de *Charles*, duc d'Orléans, de Milan, &c. & de sa troisiéme femme, *Marie* de Cléves, & sœur du roi *Louis* XII, qui eut toujours une très-grande considération pour sa personne. Il mourut à Es-

tampes en 1500, laissant le brave *Gaston* de Foix, duc de Nemours, tué à la bataille de Ravenne en 1512, à l'âge de 24 ans; (*Voyez* GASTON) & *Germaine* de Foix, mariée 1°. le 18 mars 1505, à *Ferdinand* V, roi d'Aragon: 2°. en 1519, à *Jean*, marquis de Brandebourg, gouverneur de Valence: 3°. à *Ferdinand* d'Aragon, duc de Calabre, morte à Valence le 18 octobre 1538.

BRANCHE DE LA MAISON DE FOIX, captal de BUCH, *comtes de* CANDALE, *ducs de* RENDAN, *sortis de la maison de* GRAILLI-FOIX.

V. GASTON de Foix, second fils d'ARCHAMBAUD de Grailli, comte de Foix, fut captal de Buch, & servit les rois d'Angleterre Henri V & VI, dans leurs guerres. Le premier le fit comte de Longueville; & le second, comte de Benauges. Il fut aussi chevalier de la Jarretiere, & baron de Gurson. Il épousa en 1410, *Marguerite*, fille d'*Arnaud-Amanieu*, sire d'Albret, dont il eut JEAN, qui suit; *Isabelle*, mariée avec *Jacques*, sire de Pons, vicomte de Turenne; & *Agnès*, mariée avec *Pierre* Poton de Lamensau.

VI. JEAN de Foix, captal de Buch, comte de Benauges, vicomte de Castillon, & baron de Gurson, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, épousa *Marguerite*, niéce de *Guillaume* de la Pole, duc de Suffolck en Angleterre. Le roi d'Angleterre lui donna le comté de Candale en Angleterre; & quoique par la réunion de la Guienne à la couronne de France, la maison de Foix ait perdu les grands biens qu'elle avoit en Angleterre; ces seigneurs ont toujours conservé le titre de comtes de Candale, qu'ils ont transmis à la maison de Nogaret la Valette, ducs d'Espernon. Il eut pour enfans GASTON II, qui suit; JEAN, vicomte de Meille, baron de Gurson, *auteur des ducs de* RENDAN, *rapportés ci-après*; *Catherine* de Foix, mariée en 1468, avec *Charles*, comte d'Armagnac; & *Marguerite* de Foix, femme de *Louis* II, marquis de Saluces. Elle testa le 7 janvier 1533.

VII. GASTON de Foix, II du nom, comte de Candale & de Benauges, captal de Buch, épousa 1°. *Catherine*, infante de Navarre, fille de *Gaston* IV, comte de Foix: 2°. *Isabelle* d'Albret, fille d'*Alain*, comte de Dreux. De la premiere il eut GASTON III, qui suit; *Jean*, archevêque de Bourdeaux, mort en 1529; *Pierre*, seigneur du Pont; & *Anne*, mariée à *Ladislas*, roi de Hongrie & de Bohême. Du second lit de GASTON II, naquirent *Alain*, vicomte de Castillon, qui de *Françoise*, fille de *Gui*, seigneur de Montpesat, eut *Jeanne*, vicomtesse de Castillon, dame de Montpesat, mariée à *Honoré* de Savoye, marquis de Villars; & *Marguerite* de Foix, mariée en 1540, avec *Louis* de Carmain, seigneur de Negrepelisse; *Amanieu*, successivement évêque de Carcassone, de Mâcon & de Bazas; *Louise*, épouse de *François* de Melun, comte d'Espinoi.

VIII. GASTON de Foix, III du nom, comte de Candale, devint comte d'Astarac par son mariage avec *Marthe*, fille & héritiere de Jean III, dernier comte d'Astarac. Leurs enfans furent, FRÉDÉRIC, qui suit; *Christophe*, évêque d'Aire, mort vers l'an 1569; *François*, évêque d'Aire après son frere, *mentionné dans un article séparé*, qui fut commandeur des ordres du roi, & mourut en 1594; *Charles*, seigneur de Villefranche, pere de *Gaston* de Foix; *Marie* de Foix, mariée en 1551, avec *Gui* d'Aydie, vicomte de Riberac; & *Pierre* de Foix.

IX. FRÉDÉRIC de Foix, comte de Candale, fit la guerre aux Huguenots dans la Gascogne, malgré l'édit de pacification de 1564: il fallut envoyer dans le pays le maréchal de la Platiere-Bourdillon pour lui faire quitter les armes, & à d'autres seigneurs qui s'étoient ligués ensemble par le traité de Cadillac. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *François* II, comte de la Rochefoucaud, dont il laissa HENRI, qui suit; & *Charlotte-Diane*, mariée à *Louis* de Foix, comte de Gurson.

X. HENRI de Foix, comte de Candale, servit utilement le roi en Guienne. Il conduisit 1200 Gascons à son beau-frere Henri de Montmorenci, duc d'Amville, qui assiégeoit Sommieres, & il y fut tué à l'assaut de la place en 1573, n'ayant eu de *Marie* de Montmorenci, fille d'*Anne*, duc de Montmorenci, connétable de France, que *Marguerite* de Foix, comtesse de Candale, mariée en 1587 à *Jean-Louis* Nogaret de la Valette, morte en 1593, âgée de 26 ans; & *Françoise* de Foix, abbesse de Sainte. Glossine de Metz.

BRANCHE DES COMTES DE GURSON, DUCS DE FOIX.

VII. JEAN de Foix, comte de Gurson, vicomte de Meille en Aragon, fils puîné de JEAN, comte de Candale, continua la postérité. Il épousa *Anne* de Villeneuve, marquise de Trans, dont il eut GERMAIN-GASTON, qui suit; & *Françoise*, mariée à *Claude* de Savoye, comte de Tende.

VIII. GERMAIN-GASTON de Foix, marquis de Trans, comte de Gurson, aida beaucoup son cousin Frédéric, comte de Candale, dans la chasse qu'il donna aux Huguenots de Guienne. Il épousa 1°. *Louise* de Pellegrue: 2°. *Marguerite* Bertrand, fille de *Jean* Bertrand, seigneur de Frizin, garde des sceaux de France, puis cardinal. Il eut de la premiere *Frédéric*, marquis de Trans, mort jeune. De la seconde, il eut LOUIS, qui suit; *Gaston*, comte de Fleix, tué avec son frere aîné en 1580; *François-Phœbus*, chevalier de Malte, tué aussi avec ses freres; *Marguerite*, épouse de *Louis* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac; & *Marie*, femme de *N.* marquis de Montclar.

IX. LOUIS de Foix, comte de Gurson, s'attacha, tout catholique qu'il étoit, avec ses freres, au parti du roi de Navarre; se trouva au combat de Montraveau, à deux lieues de Nerac, où le maréchal de Biron défit 3000 Navarrois, & y fut tué avec ses deux freres, le 23 juin 1580. Il avoit épousé *Charlotte-Diane* de Foix, fille de *Frédéric*, comte de Candale, dont il eut FRÉDÉRIC, qui suit; *Gaston*, comte de Fleix, mort sans alliance, en 1609; *Marguerite*, épouse d'*Armand* d'Aydie, comte de Riberac; & *Françoise*, abbesse de Saintes, morte le 19 avril 1666, âgée de 83 ans.

X. FRÉDÉRIC de Foix, vicomte de Meilles, comte de Gurson, s'attacha, comme son pere, au roi de Navarre: il portoit l'étendard général à la bataille de Coutras, en 1587; & quoique malade de la fiévre quarte, il y combattit vaillamment. Il avoit épousé *Charlotte* de Caumont, fille de *François*, comte de Lauzun, laquelle n'est morte que le 21 janvier 1671. Il en eut JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Henri*, comte de Meilles, tué en 1658; *Louis*, tué en 1657; *Susanne*, morte en 1671; *Françoise*, abbesse de Saintes, après sa tante; *Henriette*, *Catherine*, *Barbe*, & *Marthe*, religieuses.

XI. JEAN-BAPTISTE-GASTON de Foix, comte de Fleix, lieutenant général pour le roi au gouvernement de Bourgogne, & gouverneur de la ville de Mâcon, fut tué au siége du fort de Mardick, en 1646. Il avoit épousé en 1637, *Marie-Claire* de Beaufremont, marquise de Senecei, premiere dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mere du roi Louis XIV, fille & héritiere de *Henri* de Beaufremont, marquis de Senecei, chevalier des ordres du roi, & de *Marie-Catherine* de la Rochefoucaud, comtesse de Rendan, premiere dame d'honneur de la même reine, & gouvernante de la personne du roi Louis XIV, durant son bas âge. La comtesse de Fleix mourut le 29 juillet 1680. Le roi, en sa considération, & en celle de sa mere, avoit érigé le comté de Rendan, fis en Au-

vergne, en duché-pairie, par lettres patentes du mois de mars 1661, vérifiées au parlement en 1663. Ses enfans furent GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui suit; HENRI-FRANÇOIS, *mentionné après son frere*; & HENRI-CHARLES, abbé de Rebais en Brie, mort le 14 mai 1671, âgé de 24 ans.

XII. GASTON-JEAN-BAPTISTE de Foix, & de Candale, duc de Rendan, pair de France, &c. mourut le 12 décembre 1665, âgé de 27 ans, ayant perdu quatre mois auparavant son épouse, *Magdeléne-Charlotte* d'Ailli d'Albert, fille de *Henri-Louis*, duc de Chaulnes, qu'il avoit épousée en 1663, & dont il laissa une fille unique, *Marie* de Foix, morte en 1667.

XII. HENRI-FRANÇOIS de Foix, & de Candale, après la mort de son frere aîné, devint duc de Rendan, pair de France, prince captal de Buch, marquis de Seneçei, comte de Fleix, de Beaufremont, & de Candale, & fut connu sous le nom de *duc de Foix*. Il fut fait chevalier des ordres du roi, le premier janvier 1689, & mourut le 22 février 1714. Il avoit épousé en 1674, *Marie-Charlotte* de Roquelaure, fille de *Jean-Baptiste*, duc de Roquelaure, chevalier des ordres du roi, & de *Marie-Charlotte* de Daillon du Lude, morte sans enfans le 22 janvier 1710, âgée de 55 ans.

BRANCHE DES COMTES DE RABAT, marquis de FOIX, issus des premiers comtes de FOIX.

Les sentimens sont partagés sur l'origine de ces seigneurs. Les uns les disent issus dun bâtard de GASTON I, comte de Foix, qu'il avoit eu d'une fille noble sous promesse de mara ge, & qu'il ne voulut point épouser; les autres disent que ce comte de Foix épousa 1°. *Ferdinande*, fille de *Ferdinand*, prince de la Morée & de Négrepont, frere du roi d'Aragon; qu'il la répudia quatre ans après son mariage, sous prétexte de stérilité: 2°. *Jeanne* d'Artois, fille de *Robert*, comte d'Artois, frere de Philippe *le Bel*, dont il eut les enfans mentionnés dans la généalogie des premiers comtes de Foix: mais que la répudiation n'ayant point été approuvée à Rome, Gaston reprit *Ferdinande*, dont enfin il eut un fils, qui commença la branche des comtes de Rabat, & qui fut, disent ces auteurs, privé de la succession du comté de Foix, & de la principauté de Béarn, par la protection que le roi Philippe *le Bel* donna aux enfans de *Jeanne* d'Artois. Quoi qu'il en soit, nous allons donner la généalogie de ces seigneurs, qui ont toujours fait une belle figure en France.

XI. LOUP de Foix, fils de GASTON I, comte de Foix, eut pour son partage la baronie de Rabat, dans le comté de Foix. On lui donne pour épouse *Cecile* d'Ausbourg & de Teck, que l'on dit être sortie d'une illustre famille d'Allemagne. Leurs enfans furent, CORBERAN, qui suit; & *Catherine*, mariée à *Aimon* de Grailli, seigneur de Ville-la-Grand.

XII. CORBERAN de Foix, baron de Rabat, &c. épousa *Mengarde* de Villars, & en eut JEAN, qui suit.

XIII. JEAN de Foix, baron de Rabat, fit son testament en 1450; on ne sait point le nom de sa femme. Ses enfans furent, *Corberan*, mort avant son pere; & JEAN, qui suit.

XIV. JEAN de Foix, II du nom, baron de Rabat, épousa *Léonore* de Cominges, fille de *Raymond-Roger*, vicomte de Conserans, dont il eut ROGER, qui suit; CORBERAN, *qui continua la postérité; Gabrielle*, mariée à *Jacques*, baron d'Alegre; *Catherine*, épouse de *Matthieu* d'Espagne, seigneur de Montespan; *Paule*, épouse de *Jean* de Voisins, baron d'Arques; & *Germain* de Foix, vicomte de Conserans, qui, de *Jeanne* de Tinieres, héritiere de la baronie de Mardoigne, eut *Louis* de Foix, baron de Mardoigne, qui de *Gabrielle* de Dienne, eut *Joseph* de Foix, baron de Mardoigne, pere par *Françoise* de Lastic, de *Gabrielle* de Foix, barone de Mardoigne, mariée 1°. à *François*, seigneur de Dienne: 2°. à *Gabriel-Philibert*, comte d'Apcher. *Germain* de Foix eut encore une fille, *Catherine*, mariée à *Jean* de Goth, seigneur de Rouillac; & un fils, *Jean* de Foix, vicomte de Conserans, qui, de *Constance* de Mauléon, eut *Jeanne*, femme de *François* de Beauclair, seigneur de Fontanges; & *Jean* de Foix, II du nom, vicomte de Conserans, pere de *Françoise*, vicomtesse de Conserans, mariée à *François* de Mauléon, seigneur de la Cour.

XV. ROGER de Foix, baron de Rabat, vicomte de Conserans, n'eut point d'enfans de *Bertrande* de Lescun, fille de *Matthieu*, vicomte de Lupanier, qu'il épousa en 1467: ni de *Catherine* de Garanné, ses deux femmes. *Il avoit eu seulement avant ses mariages, une bâtarde*, Matthieu-Françoise *de Foix, qu'il institua son héritiere, lui substituant* Roger *d'Espagne, seigneur de Montespan.*

XV. CORBERAN de Foix, II du nom, baron de Rabat, continua la postérité. Il épousa *Jeanne* de la Roque, dont il eut JEAN, qui suit; *Jacques*, évêque de Lescar, mort en 1553; *Antoine*, baron de Soubiac; *Catherine*, mariée à *Jean*, baron de Duras; & *Magdeléne*, alliée à *Raymond*, comte de Cominges.

XVI. JEAN de Foix, III du nom, baron de Rabat, épousa *Catherine* de Villemur, dont il eut *Paul*, baron de Rabat, mort sans postérité de *Magdeléne* de Rochechouart, fille d'*Antoine*, seigneur de Saint-Amand; GEORGES, qui suit; *Jean*, tué en Italie; *Rose*, femme de *François* de Cominges, vicomte de Burniquel; & *Gabrielle*, mariée à *Gaston* de Levis, comte de Leran.

XVII. GEORGES de Foix, baron de Rabat, chevalier de l'ordre du roi, épousa en 1581, *Jeanne* de Durfort, fille de *Symphorien*, seigneur de Duras, dont il eut HENRI-GASTON, qui suit; *Phœbus*, tué au siége de Montauban en 1625; *Scipion*, baron de la Gardiole, qui fut noyé; *Jean-Roger*, *tige des marquis de* FOIX *rapportés ci-après*; *Jean-Georges*, baron de Rabat, vivoit en 1625, & fut marié avec *Hippolyte* d'Harnolac. Imhoff lui donne pour femme, *Marthe* de Malenfant, fille d'*Etienne*, seigneur de Pressac; & *Henriette*, mariée en 1613 à *Pierre-Beraud* de Rochechouart, baron de Faudoas.

XVIII. HENRI-GASTON de Foix, comte de Rabat, obtint l'érection de sa baronie de Rabat en titre de comté, sous la régence d'Anne d'Autriche. Il épousa en 1616, *Jeanne* de Pardaillan, fille d'*Antoine-Arnaud*, seigneur de Gondrin & de Montespan, dont il eut JEAN-PIERRE-GASTON, qui suit; FRANÇOIS-GASTON, *mentionné après son frere*; *Jeanne*, épouse de *Jean-François* de Rochechouart, seigneur de Clermont d'Isalguier; *Anne*; *Henriette*; & *Marthe*, mariée à *Bernard* de Béon, seigneur de Lamezan.

XIX. JEAN-PIERRE-GASTON de Foix, comte de Rabat, marquis de Fornets & de Castelnau, baron de la Roque, de Mauvassin & de Montfort, vicomte de Massoels, jouissoit de cinquante mille livres de rente; mais il mourut sans enfans de *Guionne* de la Motthe, marquise de Castelnau-Bazadois, veuve de *Jean* de Gourdon, marquis de Vaillac, & de *N.* marquis de Villefranche, qu'il avoit épousée par contrat du 7 septembre 1652. Elle se remaria pour la quatriéme fois à *N.* de Bruc, président du parlement de Bourdeaux; & en cinquiémes nôces à *Jean* Despagnet, président du même parlement.

XIX. FRANÇOIS-GASTON de Foix, comte de Rabat, marquis de Fornets, vicomte de Massat, mort le 18 mars 1695, âgé de 70 ans, avoit épousé 1°. *Marie-Jacqueline* d'Antist, fille de *Gabriel* d'Antist, seigneur de Manssan & de Saint-Plancard: 2°. *Claude* du Faur de

de Saint-Jorri. De la premiere vinrent, ROGER-CHRISTIAN, qui suit; & *Jeanne-Rose*, née en 1666, mariée à *Jean-François*, marquis de Castelnau-la-Loubere. De la seconde sortit *Angélique-Césarine*, née en 1674, alliée à *N.* de Carbonnieres, marquis de la Capelle-Biron.

XX. ROGER-CHRISTIAN, ou GASTON DE FOIX, marquis de Rabat, né en 1664, mourut en 1698, sans postérité.

XVIII. JEAN-ROGER de Foix, vicomte de Rabat, baron de la Gardiole, & de Durban, quatriéme fils de GEORGES de Foix, baron de Rabat, & de *Jeanne* de Durfort Duras, tua en duel, en 1615, le comte de Laugnac. Il épousa *Thérèse* Bertrand, fille de *François*, seigneur de Catouze, baron de Roquefere, avocat au parlement de Toulouse. Il en eut JEAN-ROGER, qui suit.

XIX. JEAN-ROGER de Foix, dit le marquis de Foix, baron de la Gardiole & de Durban, seigneur de Canté, Saint-Abitte, Clermont, Roudille, seigneur par indivis avec le roi, des lieux de Dougne & Harfons, gouverneur & lieutenant général en la province de Foix, & sénéchal de Pamiers, servit en Catalogne sous le maréchal de la Motthe, où il commandoit deux régimens, l'un d'infanterie, & l'autre de cavalerie. Il fut depuis capitaine des cent Suisses de Philippe, fils de France, duc d'Orléans, & chevalier d'honneur de Charlotte de Baviere, duchesse d'Orléans. Il épousa 1°. *Catherine* de Berthier, fille de *Jean* de Berthier, seigneur de Montrabe, premier président au parlement de Toulouse, & de *Marie* le Comte: 2°. *Anne* de Murviel, de Languedoc: 3°. en 1677., *N.* de Hinderson, Allemande, fille d'honneur d'Elisabeth-Charlotte de Baviere, duchesse d'Orléans. Il n'eut point d'enfans de celle-ci; mais de la premiere il eut, *Elizabeth* de Foix, mariée par contrat du 19 juillet 1691, avec *Pierre* de Montesquiou, seigneur du Faget & d'Auriac; & *Hippolyte* de Foix, mariée avec *N.* de Roquefort-Marquain. De la seconde il laissa, *Roger*, dit *le marquis de Foix*, qui fut capitaine des cent Suisses de Philippe, fils de France, duc d'Orléans: il se retira du monde sans avoir été marié; & *Joseph*, dit *le chevalier de Foix*, qui ne fut point non plus marié.* De Marca, *hist. de Béarn.* Guillaume de la Perriere, *annal. de Foix.* Pierre Olhagarai, *hist. de Foix, Béarn & Navarre.* André Favin, *hist. de Navarre.* Bertrand Elie, *hist. Fuxens. comit.* Sainte-Marthe, *hist. généalog. de la maison de France.* Du Chesne. Du Bouchet. Godefroi. Le P. Anselme. Oihenard. François de Rozieres. Mayerne. Turquet. Guichenon, &c.

FOIX (Pierre de) cardinal, archevêque d'Arles, & vice-légat d'Avignon, étoit fils d'ARCHAMBAUD, seigneur de Grailli, captal de Buch, & d'*Elizabeth*, comtesse de Foix. Il prit l'habit de religieux de saint François à Morlas, & fit de grands progrès dans les lettres divines & humaines. Après qu'il eut été nommé administrateur des évêchés de Lescar & de Comminges, l'antipape Benoît XIII, ou pour récompenser son mérite, ou pour attirer dans son parti les comtes de Foix, le créa cardinal en 1409. Pierre n'avoit alors que 22 ans, & fut attaché à ce faux pontife, jusqu'au concile de Constance, pendant lequel il préféra les intérêts de l'église à ceux de son ami. Les peres du concile le reçurent en 1416, avec honneur; distinction que l'on devoit à son mérite particulier, autant qu'à sa qualité. On lui confirma la dignité de cardinal; & on donna l'absolution aux peuples de Foix & de Béarn, qui avoient suivi le parti de Benoît. Pierre de Foix se trouva à la création de Martin V, & fut choisi en 1425, pour aller légat en Aragon, & pour dissiper les restes du schisme. Il acheva heureusement cette grande affaire; & dans un second voyage qu'il y fit avec la même qualité, il rétablit dans tous les esprits le calme & l'union. Le pape & les cardinaux, & tout le monde chrétien, applaudirent aux heureux succès de la négociation de Pierre de Foix, qui fut surnommé *le bon légat*. Le pape Eugène IV le fit légat d'Avignon. Il étoit archevêque d'Arles, & vint ensuite en Provence remplir les devoirs de son ministére. Il célébra l'an 1457, un concile à Avignon, & mourut dans cette ville, le 13 décembre 1464, âgé de 78 ans, en la 55 de son cardinalat. C'est lui qui a fondé à Toulouse le collége de Foix, qui a produit tant de grands hommes, & sur-tout dans le XVII siécle. * Onuphre & Giaconius, *in vit. pont.* Ughel, *de episcop. Alban.* Sponde, *in annal.* Saxi, *in pont. Arel.* Frizon, *Gall. purp.* Du Chesne & Auberi, *hist. des cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

FOIX (Pierre de) dit *le Jeune*, cardinal, étoit fils de GASTON IV, comte de Foix, & vicomte de Béarn, & d'*Eléonore* de Navarre, & naquit à Pau, le 7 février 1449. Le cardinal Pierre, son grand-oncle, le fit élever avec soin, & l'envoya à Pavie, où il prit le bonnet de docteur, après avoir étudié le droit sous Sundée, l'un des plus célébres jurisconsultes de son temps. Depuis, il fut élu évêque de Vannes, & fut créé cardinal par Sixte IV, en 1476. Pierre avoit beaucoup d'érudition, & d'adresse, pour négocier toutes sortes d'affaires. Ce qui parut en Aragon & en Bretagne, où il fit divers voyages pour les intérêts de sa maison; & dans le royaume de Naples, où Innocent VIII l'envoya en qualité de légat. On attendoit beaucoup de lui, lorsqu'il fut enlevé par la mort à Rome, le 10 août 1490, en la fleur de son âge. * Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card. &c.*

FOIX (Odet de) seigneur de Lautrec, chevalier de l'ordre de Saint Michel, maréchal de France, gouverneur de Guienne, & lieutenant pour le roi en Italie, étoit fils de JEAN de Foix, seigneur de Lautrec, & de *Jeanne* d'Aydie, fille du comte de Comenges. Il ne fut pas plutôt sorti de l'enfance, qu'il commença à porter les armes. Il suivit le roi Louis XII en Italie; & se trouva à l'entrée que ce monarque fit dans la ville de Gènes, le 28 octobre de l'an 1507. Depuis, il combattit en 1512, à la bataille de Ravenne, auprès de Gaston de Foix, son cousin, & y fut blessé dangereusement. On le porta à Ferrare; & après sa guérison, il contribua beaucoup au recouvrement du duché de Milan. L'histoire qu'on publia de cette conquête, lui donne la qualité de maréchal de France. Après que le roi François I lui eut donné le gouvernement du duché de Milan, il prit Bresce, Vérone, &c. & fit lever le siége de devant Parme en 1521. L'année suivante, il perdit la bataille de la Bicoque, & fut accusé d'avoir causé la perte de tout le Milanez. Il se retira alors dans une de ses maisons dans la Guienne. Depuis, en 1528, il fut fait lieutenant général de la ligue en Italie, contre l'empereur Charles-*Quint*. Il emporta d'abord Pavie, qu'il mit au pillage, & s'avança ensuite à Naples, qu'il assiégea le premier jour du mois de mai. Mais son armée étant affligée de diverses maladies contagieuses, lui-même tomba malade, & mourut le 15 août de la même année 1528. Le duc de Sessa ayant trouvé, 28 ans après, le corps de M. de Lautrec, que ses gens avoient laissé dans un tombeau très-commun, lui en fit dresser un très-magnifique de marbre, dans l'église de sainte Marie la neuve de Naples, dans la chapelle du grand capitaine Gonsalve, où l'on voit cette épitaphe: *Odeto Fuxio Lautreco, Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius Corduba, magni Consalvi nepos, cùm ejus ossa, quamvis hostis, ut belli fortuna tulerat, sine honore jacere comperisset, humanarum miseriarum memor, ita in avito sacello, duci Gallo Hispanus princeps posuit.* Odet de Foix, seigneur de Lautrec, épousa *Charlotte* d'Albret, troisiéme fille de *Jean*, seigneur d'Orval, dont il eut *Gaston*, *François*, *Henri*, morts jeunes,

& *Claude* de Foix, mariée 1°. à *Gui*, XVI du nom, comte de Laval : 2°. à *Charles* de Luxembourg, vicomte de Martigues, morte en couches, avant l'an 1553. Paul Jove a composé en latin l'éloge d'Odet de Foix. *Consultez* aussi les mémoires de Martin du Bellai ; ceux de Brantôme, &c.

FOIX (Thomas de) seigneur de Lescun, chevalier de l'ordre du roi, dit le maréchal de Foix, étoit frere puîné du seigneur de Lautrec. » Il avoit été dédié à » la robe longue, *dit Brantôme*, & étudia long-temps » à Pavie du temps du grand-maître de Chaumont, » que nous tenions l'état de Milan paisible ; & l'appel- » loit-on le protonotaire de Foix ; mais je pense que » c'étoit, comme dit l'Espagnol, *un letrado que no te- » nia muchas lettras*, un lettré qui n'avoit pas beau- » coup de lettres, comme c'étoit la coutume de ce » temps-là des protonotaires, & même de ceux de bon- » ne maison, de n'être guères savans, mais de se don- » ner du bon temps, d'aller à la chasse, jouer, se pro- » mener, &c. » Le seigneur de Lescun embrassa depuis la profession des armes. Il accompagna en 1515 le roi François I au voyage d'Italie, & servit à la conquête du duché de Milan, où il fut laissé en qualité de lieutenant général. L'année suivante il mena du secours au pape Léon X, pour la réduction du duché d'Urbin ; & depuis il fut maréchal de France. En 1522 il se trouva à la bataille de la Bicoque, où il fut blessé au visage, & où il eut son cheval tué sous lui. On l'accusa d'avoir perdu l'état de Milan, par son avarice & par ses concussions. Il se retira à Crémone, qu'il rendit par une capitulation qui ne lui fut pas honorable. Depuis, il accompagna encore en 1525 le roi en Italie, & fut pris à la bataille de Pavie, après avoir été blessé d'une arquebusade qui lui perçoit le petit ventre. Il mourut le 3 mars de la même année, & ne laissa point de postérité. * *Consultez* Paul Jove. Du Bellai. Brantôme, &c.

FOIX (André de) seigneur de l'Esparre, étoit troisiéme fils de JEAN de Foix, & frere des seigneurs de Lautrec & de Lescun. Il mourut sans postérité de *Françoise* du Bouchet. Brantôme en parle en ces termes : » Ainsi mourut M. de Lescun qu'on appelloit quel- » quefois M. le maréchal de Foix. Il eut aussi un frere » qu'on appelloit M. de l'Esparre, qui fut aussi très-vail- » lant, comme ses deux freres. Il fut commandé de » donner vers l'Espagne, sur Navarre, à l'occasion des » séditions & des divisions qui survinrent, à cause de la » tyrannie de M. de Chievres. Il donna de fait très- » bien ; mais à la fin il fut tant battu & rebattu, en » un combat qui se fit, de tant de coups de masse sur » sa salade, qu'il en perdit la vue ; & puis mourut » aussi malheureux que ses deux freres, MM. de Lau- » trec & de Lescun. Voila comme la fortune & la vail- » lance ne se rencontrent pas toujours en un même ca- » pitaine. » Ce seigneur conquit presque toute la Navarre en 1521, & ne trouva de résistance qu'au château de Pampelune, qui se rendit par composition. Ensuite il entra dans la Castille, & y assiégea Logrogne ; mais les vicerois le surprirent si à propos, dans le temps qu'il avoit renvoyé une partie de ses troupes, que leur ayant voulu donner la bataille, sans attendre même six mille hommes qu'on lui envoyoit de France, il y fut défait & blessé dangereusement au visage. C'est cette blessure qui lui fit perdre la vue, comme le dit Brantôme.

FOIX (Paul de) conseiller d'état, & archevêque de Toulouse, étoit fils de *Jean* de Foix, comte de Carmain, & de Magdeléne Campene. Né en 1528 avec un esprit capable d'embrasser toutes les sciences, sont gout pour les lettres se déclara dès l'enfance, & il ne cessa jamais depuis de les cultiver. Envoyé à Paris, pour y faire ses humanités, il y apprit à fond les belles-lettres grecques & latines, & ensuite la philosophie. Il alla depuis étudier le droit à Toulouse, où il se fit admirer dans les thèses qu'il soutint sur l'un & l'autre droit : & après avoir pris des degrés, il fit des leçons publiques sur le droit civil, qui furent tellement goutées, qu'on venoit en foule l'entendre, & qu'il eut même parmi ses auditeurs ceux qui avoient professé long-temps avec réputation. Revenu à Paris, il se fit estimer à la cour : mais son cabinet l'occupa encore plus que le soin de plaire aux grands. Il se livra à la lecture de Platon, d'Aristote, de Xénophon, de Plutarque, & des autres écrivains les plus célébres de l'antiquité, & acquit une grande connoissance de la philosophie, de la chronologie, de la géographie, de l'histoire, & même de la politique qui lui servit beaucoup dans la suite. Ce fut dans la vue d'approfondir cette étude, & de se rendre capable d'être utile à l'état, qu'il désira & qu'il obtint une place de conseiller d'honneur au parlement de Paris, où il fut reçu en 1546 à l'âge de dix-huit ans. Depuis ce temps-là il eut toujours des savans avec lui, sur-tout ceux qui brilloient par leur éloquence, ou qui étoient versés dans les écrits d'Aristote, dont il étoit admirateur passioné, & dans toutes les parties de la littérature. M. de Foix jouissoit déja d'une brillante réputation, lorsqu'il lui arriva une affaire disgracieuse en elle-même, & qui eut de longues suites. Le dernier mercredi du mois d'avril 1559, jour d'une *Mercuriale* au palais, M. Bourdin, procureur général, représenta que la différence des arrêts rendus contre les Luthériens, par la grand'chambre & la tournelle, dont l'une penchoit pour la sévérité, & l'autre pour la douceur, causoit du scandale, & requit que la compagnie s'accordât dans les principes & dans la conduite. Cet accord étoit difficile : l'assemblée fut remise au 15 de juin : le roi Henri II s'y trouva sans y être attendu. Anne du Bourg, Louis du Faur, & quelques autres conseillers opinerent pour le parti de la douceur. M. de Foix dit qu'il falloit distinguer entre les sectaires, & punir plus séverement ceux qui nioient la réalité des sacremens de la religion, que ceux qui formoient des doutes sur leur forme. Ces avis déplurent au roi : les opinans furent arrêtés & conduits à la Bastille. Anne du Bourg fut condamné à être brulé : les autres ne subirent point de peines afflictives. A l'égard de M. de Foix, » il fut ordonné » qu'il déclareroit en pleine cour, les chambres as- » semblées, qu'au sacrement de l'autel la forme étoit » inséparable de la matiere, & que le sacrement ne se » peut légitimement donner, ni exhiber en autre » forme qu'en celle de l'Eglise romaine : « & il fut interdit pour un an des fonctions de sa charge. Dans la suite ce jugement fut cassé par le parlement, les chambres assemblées, & M. de Foix fut rétabli dans sa dignité ; mais il en résulta toujours beaucoup de préventions contre lui à Rome, & dans l'esprit de ceux qui étoient le plus déclarés contre les hérétiques. M. de Foix, que cette affaire avoit dégouté du palais, le quitta peu après, & s'attacha à la cour, & plus encore à son cabinet, où il recueillit les plus grands fruits de sa constante assiduité à l'étude. Sa maniere d'étudier étoit singuliere. Il ne lisoit point ; mais il avoit quelqu'un auprès de lui qui lisoit quelque jurisconsulte, Aristote, Ciceron, &c. Cette lecture se faisoit en présence d'un homme habile, qui faisoit comme les fonctions de docteur, & de plusieurs autres savans. Lorsque la lecture étoit finie, M. de Foix récitoit ce qu'il venoit d'entendre, l'expliquoit, & s'en entretenoit avec ceux qui étoient présens. Il fit toujours la même chose pendant ses voyages, autant qu'il le put, & il étoit rare que son amour pour l'étude ne lui en fît pas trouver le temps. Ses talens firent prendre la résolution à la cour de l'employer dans les négociations ; & c'est dans cette occupation que M. de Foix a employé la plus grande partie de sa vie. Vers le mois d'août 1561, il fut envoyé en Ecosse, où il de-

meura peu de temps, mais assez pour y jetter les fondemens d'une bonne administration, par rapport aux affaires de l'état & à celles de la religion. Sur la fin de la même année, il fut chargé de l'ambassade d'Angleterre, où il resta quatre ans entiers, & où il contribua beaucoup, par les secrets avis qu'il donna, à la prise du Havre de Grace, & par ses conseils au traité de paix conclu entre les deux couronnes à Troyes, le onze d'avril 1564. Revenu en France vers la fin de 1565, le roi le fit conseiller d'état. Il fut envoyé peu de temps après à Venise, où il étoit encore en 1569. Depuis cette année jusqu'en 1571, il fit un nouveau voyage en Angleterre: & cette même année 1571, il fut sur le point d'en faire encore un autre avec plusieurs seigneurs pour proposer le mariage du duc d'Anjou avec la reine Elizabeth; mais cela n'eut point lieu. M. de Foix partit réellement pour ce royaume, en 1572, pour proposer un autre mariage à Elizabeth; mais il paroît que ce voyage ne fut pas long, puisque la même année il fut un de ceux qui signerent à Blois, le 29 d'avril, un traité de confédération & d'alliance entre la France & l'Angleterre. Il retourna la même année en ce royaume, pour y porter l'acte du serment que le roi Charles IX avoit fait d'observer ledit traité, & pour être témoin de celui qu'Elizabeth devoit faire. Le maréchal de Montmorenci étoit le chef de cette ambassade, dont l'objet principal étoit de proposer le mariage du duc d'Alençon, dernier fils de Henri II & frere du roi, avec Elizabeth, & d'engager cette princesse à traiter avec plus de douceur Marie, reine d'Ecosse, qu'elle retenoit prisonniere; mais ni l'un ni l'autre ne réussit. On peut voir le journal de cette ambassade dans les additions de M. le Laboureur aux mémoires de Castelnau. On croit que ce journal fut dressé par M. de Foix, ou par M. de la Motthe Fenelon; mais il n'y a rien dans cette piéce qui en indique l'auteur. M. de Foix étoit de retour à Paris, lors du massacre de la saint Barthélemi; & comme il étoit toujours soupçoné de favoriser les nouvelles hérésies, malgré les preuves sensibles, & souvent réitérées, qu'il avoit données de son attachement à la religion catholique, il manqua d'être envelopé dans ce massacre, & il eut beaucoup de peine à se sauver dans le Louvre. L'année suivante, M. de Foix fut chargé d'affaires importantes, mais dont on ignore le détail, auprès du pape & des princes d'Italie, & il fut accompagné dans ce voyage par Jacques-Auguste de Thou, depuis président au parlement de Paris, qui n'avoit alors que 20 ans, & qui fait un grand détail des circonstances de ce même voyage, dans les mémoires de sa vie. Arnauld d'Ossat, que M. de Foix venoit de tirer du barreau, pour le mettre dans sa maison, l'accompagna aussi en Italie, & lui expliqua Platon, pendant le chemin. M. de Foix visita les villes les plus considérables, qui étoient sur sa route, en France & en Italie; il vit les princes, les savans les plus distingués, & par tout il reçut de grands honneurs, mais les chagrins l'attendoient à Rome. On s'y souvenoit toujours de la mercuriale. Quoique cette affaire fût terminée depuis plus de onze ans, on lui persuada de la faire examiner de nouveau par le pape, afin que sa justification parût avec éclat: & par la trop grande facilité qu'il eut à adhérer à cet avis, il s'engagea dans une affaire longue & désagréable, qui eut à la vérité un succès heureux, mais dont il put à peine voir la fin, dix ans après. Ce fut à l'occasion de ce procès qu'Arnauld d'Ossat, que M. de Foix n'avoit pris auprès de lui que par rapport à ses études, tourna aux affaires son esprit, que jusque-là il n'avoit occupé qu'aux belles-lettres. Il réduisit avec beaucoup d'ordre & de netteté tous les moyens de M. de Foix dans un mémoire, qui fut distribué aux cardinaux, & qui fit conjecturer qu'il ne tarderoit pas à se faire connoître avec distinction, & à parvenir aux plus grandes dignités, ce qui arriva dans la suite. Après la mort de Charles IX, M. de Foix revint en France, où pendant trois ans qu'il y demeura, il eut souvent occasion de donner des preuves de son habileté dans les affaires, de sa prudence, de son amour pour le bien public, soit dans le conseil du roi, soit dans les négociations importantes dont il fut chargé dans l'intérieur du royaume, sur-tout pendant les guerres des hérétiques, qui finirent par l'édit de pacification que le roi leur accorda au mois de septembre 1577. Le cardinal d'Armagnac s'étant démis la même année de l'archevêché de Toulouse, en faveur de M. de Foix, mais en s'en réservant pendant sa vie les fruits & les revenus, M. de Foix alla en 1579 à Rome, pour solliciter lui-même ses bulles, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir, & qui ne furent expédiées, comme on le croit, qu'en 1582. Durant cet intervalle le roi lui manda au mois de mai 1581, qu'il lui conféroit le titre & la charge de son ambassadeur ordinaire à Rome; & M. de Foix s'en aquitta au gré de cette cour & de celle de France. Il mourut à Rome même, étant encore revêtu de ce caractere, vers la fin de mai 1584, âgé de 56 ans, & fut enterré dans l'église de S. Louis, où le célébre Muret prononça en latin son oraison funebre. Outre l'archevêché de Toulouse, M. de Foix possédoit aussi, depuis peu, l'abbaye d'Aurillac, &, comme on le croit, celles de la Chaise-Dieu & de Conques, que le cardinal d'Armagnac lui avoit pareillement résignées. Nous avons de M. de Foix un volume *in*-4° de lettres françoises, qu'Auger de Mauléon, sieur de Granier, fit imprimer à Paris en 1628: la derniere est de 1582. C'est sans preuve que l'on a dit que ces lettres avoient été écrites par M. d'Ossat. M. de Foix n'avoit assurément besoin de personne pour dresser ses lettres. Elles font voir qu'il étoit un grand homme d'état. Elles sont remplies de belles choses; mais, dit le pere le Long, ce ne sont pas néanmoins nos plus belles négociations. * *Histoire de M. de Thou*, & mémoires de sa vie; éloge de M. de Foix à la tête de ses lettres. Le Long, *bibliothéque des historiens de France*; vie de Duplessis Mornai; oraison funébre de M. de Foix, par Muret, dans le recueil de ses ouvrages, tome I de l'édition de Vérone, &c. Mémoire de M. Secousse, imprimé dans le tome XVII des *mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*.

FOIX (François de) de Candale, évêque d'Aire, & commandeur des ordres du roi, étoit fils de GASTON, comte de Candale, & de *Marthe* d'Astarac. Il fut évêque après son frere *Christophe*, en 1570, & acquit beaucoup de réputation par sa science. Il traduisit en françois le Pimandre de Mercure Trismégiste, fit des commentaires sur Euclide, & laissa d'autres illustres monumens de son esprit. On dit qu'il mourut à Bourdeaux l'an 1594, âgé de 90 ans. Scévole de Sainte-Marthe a fait son éloge entre ceux des hommes de lettres françois. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. lib.* 4 & *Gall. christ.* Du Verdier, *bibl. franc. p.* 399. De Thou, *hist.* Sponde, *annal. eccl. &c.*

FOIX (Catherine de) sœur de *François Phœbus*, roi de Navarre, lui succéda à la couronne, & épousa *Jean* d'Albret, fils du comte Alain. *Voyez* JEAN I, roi de Navarre.

FOIX (Françoise de) comtesse de Château-Briant. *Cherchez* CHASTEAU-BRIANT.

FOIX (Louis de) ingénieur célébre, né à Paris, & originaire du comté de Foix, a été en grande réputation sur la fin du XVI siécle. Il demeura long-temps en Espagne, où il fut architecte de l'Escurial, tant du palais, que du monastere que Philippe II, roi d'Espagne, fit bâtir avec une magnificence royale. Il y inventa aussi la machine avec laquelle on tire de l'eau dans la plus haute partie de la ville de Tolède. Le prince dom Carlos, infant d'Espagne, le pria de lui faire un livre d'une telle pesanteur, qu'il en pût tuer un homme d'un seul coup. De Foix lui en donna un composé de

douze tablettes, long de six pouces, & large de quatre, couvert de lames d'acier, & par-dessus de lames d'or, qui pesoit plus de 14 livres. On dit que D. Carlos avoit souhaité cela, parcequ'il avoit lu en quelque endroit dans les annales d'Espagne, qu'un certain évêque qu'on retenoit prisonnier avoit donné ordre qu'on couvrît de cuir une brique, de la grandeur d'un bréviaire, dont il avoit tué celui qui le gardoit, & qu'il s'étoit sauvé par ce moyen. De Foix lui fit aussi une machine, avec laquelle, par le moyen de quelque poulie, il pouvoit étant au lit ouvrir & fermer sa porte. Ensuite il donna avis de tout au roi, pere de ce prince, qui fit mourir dom Carlos en 1568. Louis de Foix étant revenu en France, entreprit de fermer l'ancien canal de l'Adour, près de Bayonne, & d'y en faire un nouveau pour le port: ce qu'il exécuta en 1579. Depuis, en 1585, il bâtit le fanal, qu'on appelle vulgairement la tour de Cordouan, à l'embouchure de la Garonne. * De Thou, *hist. l. 43.* Dupleix, *hist. de France, en Henri III.* De Marca, *hist. de Béarn, &c.*

☞ FOIX (Marc-Antoine de) Jésuite, naquit dans le château de Fabas, diocèse de Couserans, le premier mars 1627. Il étoit fils de messire Nicolas de Foix, & de dame Marie d'Encausse de Pouy. Ses aïeux, les comtes de Fabas, avoient toujours prétendu descendre de l'ancienne maison de Foix. Ils en avoient toujours porté le nom & les armes. Le jeune de Foix entra dans le noviciat des Jésuites à Toulouse en 1643. Indépendamment de l'éclat d'un beau nom qu'il y apportoit, ce fut une acquisition infiniment précieuse. Le pere de Foix ne tarda pas à s'annoncer par des talens supérieurs en plus d'un genre. Il fut théologien, prédicateur, homme de lettres, & tout ce que l'étendue de ces titres exigeoit. Il enseigna pendant quelques années la théologie dans le collége de Tournon en Vivarais. Il donna au public un traité sur les faits dogmatiques que je crois imprimé dans cette ville. Les suffrages des théologiens l'eussent fixé dans les chaires de l'école; mais cet emploi ne fut pour lui qu'un passage, & ne laissa pas de le préparer au ministere de la parole qu'il exerça long-temps. La nature avoit rassemblé dans le pere de Foix bien des choses qui concourent à former les grands orateurs, le génie, l'expression, la connoissance du cœur humain: elle y avoit ajouté une très-belle figure, & une phisionomie noble & agréable. Pouroit-on douter que le pere de Foix ne connût les beautés mâles & sans fard de l'éloquence évangélique? Nous avons de lui un ouvrage fort considérable sur cette matiere, intitulé: *L'art de prêcher la parole de Dieu, contenant les régles de l'éloquence chrétienne*; à Paris chez André Pralard, 1687. L'analyse que M. l'abbé Goujet en a donnée dans le second tome de sa *bibliothéque françoise*, est étendue, approfondie, & mêlée de quelques critiques & de beaucoup d'éloges. C'est, selon cet habile écrivain, l'ouvrage d'un savant poli, d'un homme d'esprit, & d'un littérateur parfaitement instruit de la littérature sacrée & profane. Le pere de Foix est aussi l'auteur d'un livre connu sous ce titre: *L'art d'élever un prince*, livre excellent, continue l'abbé Goujet, & dont le succès fut rapide & complet. Cet ouvrage parut imprimé pour la premiere fois le 29 novembre 1687, chez la veuve de Claude Thibouft, & Pierre Esclassans, à Paris. Comme le pere de Foix ne mettoit point son nom aux ouvrages qu'il donnoit au public, la destinée de *l'art d'élever un prince* fut assez singuliere. On attribua cette production à plusieurs personnes, & même au marquis de Vardes. Le pere de Foix qui venoit de mourir avant l'impression de son livre, ne pouvoit pas réclamer son bien. Le journal des savans en 1690, & celui de Trévoux en 1710, laisserent des doutes & des incertitudes au sujet du véritable auteur. Le pere Lombard, Jésuite de Toulouse, se flate de les avoir dissipés dans un manuscrit qui paroîtra un jour, & dans lequel il a rassemblé assez de preuves pour restituer *l'art d'élever un prince* à la mémoire du pere de Foix. Ce pere finissoit la soixantiéme année de son âge, lorsqu'il mourut vers la mi-juin 1687, au collége de Billon en Auvergne, durant le cours de visite qu'il faisoit en qualité de provincial.

FOKIEN, *cherchez* FOCHIEN.

☞ FOLARD (Le chevalier Charles de) officier célébre par sa science dans l'art militaire, naquit à Avignon le 13 février 1669, de parens nobles, mais peu avantagés des biens de la fortune. Il fit paroître dès son enfance d'heureuses dispositions pour les sciences, & une forte passion pour la guerre. Cette passion s'augmenta bientôt par la lecture des commentaires de César, & le jeune Folard s'engagea dès l'âge de seize ans. Son pere l'ayant dégagé, le fit renfermer dans un couvent de religieux; mais il s'échapa deux ans après, & prit le mousquet, en qualité de cadet, dans le régiment de Berri, où il fut sous-lieutenant peu de temps après. Il s'appliqua alors de plus en plus à l'étude de l'art militaire, & fit le métier de partisan pendant tout le cours de la guerre de 1688. Il disoit souvent qu'il avoit beaucoup appris à cette école, & qu'il avoit pratiqué en petit, ce que l'on voit faire dans les plus grandes opérations. Il en tira aussi de grandes lumieres pour la connoissance des pays qu'il est important à un militaire de bien connoître, & leva plusieurs cartes très-utiles. Le chevalier de Folard s'acquit bientôt l'amitié du marquis de Goesbriant son colonel, & devint lieutenant dans le régiment de Berry, puis capitaine dans celui de Querci. M. de Vendôme qui commandoit en Italie en 1702, ayant conçu pour lui beaucoup d'estime, en fit son aide de camp; mais peu de temps après il eut ordre de suivre M. le grand prieur qui commandoit l'armée de Lombardie. Il eut toute la confiance de ce seigneur, lui donna de bons conseils, & fut cause de la prise de Reveré & d'Hostiglia, & de celle de la Cassine de la Bouline en 1705. Cette derniere entreprise valut au chevalier de Folard une pension de 400 livres, & la croix de S. Louis. Il se distingua extrêmement le 15 août de la même année à la bataille de Cassano, où il reçut trois coups de fusil, un dans les reins, & deux dans la main gauche, dont il fut estropié le reste de ses jours. M. de Vendôme, pour le récompenser, s'employa pour lui faire avoir le brevet de colonel; mais inutilement. Ce fut cette bataille qui fit naître au chevalier de Folard la premiere idée du systême des colonnes, qu'il a mis au jour à la tête de ses commentaires sur Polybe. L'année suivante, M. le duc d'Orléans ayant remplacé en Italie M. de Vendôme, M. de Folard eut ordre de se jetter dans Modène, pour défendre cette place contre le prince Eugène. Il y fit paroître beaucoup d'habileté, & manqua d'y être assassiné. La description qu'il fait de la conduite & du caractere du gouverneur de cette ville, nommé *de Bar*, mérite d'être lue. Elle se trouve dans son *traité de la défense des places*. La campagne suivante il obtint du roi une pension de 400 livres pour l'entreprise qu'il proposa sur le bourg de Chaumont: il fut aussi l'auteur de l'entreprise de l'isle de Cassand, qui eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre, & de la prise de Lessingue, dont on lui donna le commandement pour récompense. Après la bataille de Malplaquet, où il fut blessé à la cuisse d'un coup de feu très-dangereux, il prédit à M. Voisin la défaite de M. de Montesquiou, fit décamper l'armée de M. de Villars d'un mauvais poste, & fut fait prisonnier quelque temps après. Il conseilla alors au prince Eugène une mauvaise manœuvre, pour tirer M. de Villars d'une position dangereuse, & refusa de s'engager au service de l'empereur. Ayant été échangé en 1711, on lui donna le commandement de Bourbourg, dont il a conservé le titre & les appointemens jusqu'à sa mort. Le chevalier de Folard passa à Malte en

1714, pour aider à défendre cette isle contre les Turcs; & y proposa de bons expédiens. De retour en France, il s'embarqua pour la Suéde, ayant un desir extrême de voir & de connoître Charles XII. Il s'acquit aussitôt l'estime & la confiance de ce fameux guerrier, qui l'envoya en France pour négocier le rétablissement du roi Jacques II; mais ce projet ayant échoué, le chevalier de Folard retourna en Suéde, suivit Charles XII dans son expédition de Norwége, & servit au siége de Friderikshall, où ce prince fut tué le 11 décembre 1718. Après la mort de ce grand roi, M. de Folard revint en France, & fit sa derniere campagne en 1719, sous M. de Berwick, en qualité de mestre de camp. Depuis ce temps-là il s'appliqua tout entier à travailler sur l'art militaire, lia une étroite amitié avec le comte de Saxe, qu'il prédit dès-lors devoir être un jour un grand général, fut reçu de la société royale de Londres en 1749, & fit un voyage à Avignon en 1751. Il mourut en cette ville le 23 mars 1752, à 83 ans. Ses principaux ouvrages sont: 1. d'excellens commentaires sur Polybe, en 6 volumes *in-4°*: ouvrage universellement estimé: 2. un livre de nouvelles découvertes sur la guerre: 3. un traité de la défense des places: 4. un traité du métier de partisan, manuscrit qui est entre les mains de M. le maréchal de Bellisle, &c. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.* Ceux qui souhaiteront connoître plus en détail ce qui concerne cet habile officier, peuvent lire la brochure intitulée: *Mémoires pour servir à l'histoire de M. le chevalier de Folard. Ratisbonne* (Paris) 1753, *in-12.*

☞ FOLARD (Le P. Melchior de) Jésuite, né à Avignon le 5 octobre 1683, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de seize ans. Il étoit frere du chevalier de Folard qui fait le sujet de l'article précédent. Au sortir du noviciat, il professa successivement les humanités & la rhétorique au collége de Lyon pendant plusieurs années avec succès. Ses talens & les charmes de son caractere lui mériterent une place à l'académie des sciences & belles-lettres de Lyon. Le P. de Folard avoit un gout décidé pour le genre dramatique. Il a composé trois tragédies, dont deux ont été imprimées *in-8°*, à Lyon, savoir *Œdipe* en 1722, & *Thémistocle* en 1729. La troisiéme est intitulée *Agrippa*. Ces tragédies lui donnent rang parmi nos bons tragiques. Le P. de Folard est mort à Avignon le 19 février 1739, dans la cinquante-sixiéme année de son âge. On a trouvé dans ses papiers deux autres tragédies, & quelques piéces de vers, ausquelles il n'avoit pas mis la derniere main. * M. Titon du Tillet, *second supplément du Parnasse françois.*

FOLCARD, ou FOULCARD, abbé de Torney en Angleterre, dans l'onziéme siécle, fut d'abord moine de saint Bertin en Flandre. Il y étudia avec succès, & y acquit un grand fonds d'érudition. Il s'appliqua en particulier à la grammaire & à la musique, & s'y rendit habile. Il joignit à ces talens une grande piété. Guillaume le Conquérant l'ayant appellé en Angleterre, presque aussitôt qu'il eut fait la conquête de cette isle, Folcard alla demeurer dans le monastere de la Trinité à Cantorberi. En 1068 le roi Guillaume le choisit pour lui confier le gouvernement du monastere de Torney. Folcard eut la direction de ce monastere l'espace de seize ans, en qualité d'abbé, sans cependant avoir reçu la bénédiction abbatiale. Au bout de ce terme, s'étant élevé entre lui & l'évêque de Lincoln un différend, dont on ignore le sujet, Folcard abdiqua & se retira, les uns disent à saint Bertin, les autres à la Trinité de Cantorberi, ou en quelque autre monastere d'Angleterre. Il eut pour successeur à Torney, Gonthier, Manceau de nation, qui d'archidiacre de Salisbury s'étoit rendu moine à saint Martin de la Bataille. On ignore le temps de la mort de Folcard, qu'il ne faut pas confondre ni avec Folcard, abbé de saint Bavon à Gand, ni avec Folcard, abbé de saint Paul de Verdun; ni enfin avec un troisiéme Folcard, moine d'Affligham. On a de Folcard les ouvrages suivans: 1. deux vies de saint Bertin: l'une fort courte, l'autre beaucoup plus longue: la premiere dédiée à Bovon, abbé de saint Bertin, sous qui l'auteur avoit été élevé; la deuxiéme divisée en deux livres. On n'a imprimé de l'abrégé que l'épître dédicatoire, avec les premiers mots de la préface, dans le tome III des actes bénedictins; la deuxiéme avec des additions de plusieurs mains, se trouve dans le même recueil, & dom Mabillon y a joint des observations & des notes. 2. Une vie de S. Omer: on croit que c'est celle qui se lit dans Surius, au 9 de septembre: elle est peu différente de celle que D. Mabillon avoit déja publiée au tome II des actes bénédictins. 3. On attribue à Folcard 27 vers en l'honneur de saint Vigor, évêque de Bayeux, rapportés par Hariulfe dans sa chronique de saint Riquier. 4. Vie de saint Oswald, évêque de Worchestre, puis archevêque de Cantorberi, mort en 992. D. Mabillon conjecture que c'est celle qu'il a publiée au 7 tome des actes déja cités. 5. Vie de saint Jean de Beverley, depuis archevêque d'Yorck, mort en 721. Elle est dans Bollandus au 7 de mai: D. Mabillon en avoit déja donné un abrégé au tome III des actes cités. 6. Vie de saint Botulfe, abbé d'Ikanoam en Angleterre, mort à la fin du huitiéme siécle: elle est encore manuscrite; & on la croit différente de celle que dom Mabillon & les Bollandistes ont donnée. Il faut consulter, au reste, sur toutes ces vies, & sur l'histoire de la vie & des ouvrages de Folcard, le tome VIII de l'*histoire littéraire de la France*, par dom Rivet & autres, page 132 & suivantes.

FOLCARD, clerc de Bénévent, dans le XII siécle, est auteur de la chronique de Bénévent, qui contient ce qui s'est passé depuis l'an 1113, jusqu'à 1140. Le cardinal Baronius assure dans ses annales, qu'il avoit eu cet ouvrage de Maximilien de Palumberia, archevêque de Bénévent: & que l'auteur est extrêmement sincere dans ce qu'il rapporte, ne disant que ce qu'il avoit vu, ou du moins ce qu'il avoit appris de ceux qui en avoient été témoins. * Baronius, *A. C.* 1113.

FOLCH, *cherchez* CARDONNE HENRI.

FOLCUIN (Saint) évêque de Térouane, dans le IX siécle, fils, à ce qu'on croit, de *Jérôme*, frere du roi Pepin, fut élevé sur le siége de Térouane l'an 817, & mourut le 14 décembre 855. * *Vita Folcuini apud Mabillon.* Baillet, *vies des saints*, 14 *décembre.*

FOLCUIN, abbé de Laubes, dans le dixiéme siécle, étoit d'une famille distinguée en Lorraine. S'étant retiré de bonne heure en l'abbaye de saint Bertin, il y étudia les lettres divines & humaines, & fit de grands progrès dans les unes & les autres. On voit par ses écrits que son style étoit assez pur pour le temps, & qu'il avoit tous les principes de la bonne théologie. Il étoit encore jeune, lorsqu'Eracle, évêque de Liége, le fit élire abbé de Laubes. Il y succéda à Aletran, homme de mérite & de savoir, mort le 30 octobre 965. Dans la suite, Rathier, évêque de Vérone, autrefois moine de Laubes, qui avoit quitté son église, & à qui Folcuin avoit accordé non-seulement une retraite, mais encore des terres qui dépendoient du monastere, ayant vexé son bienfaiteur, Folcuin fut contraint de le laisser maître du monastere même, & de se retirer. Cette situation violente dura un an, après lequel la réconciliation se fit par la médiation de Notger, évêque de Liége, successeur d'Eracle, & des abbés de Stavelo & de S. Hubert. Folcuin profita de cette tranquillité, pour faire à son monastere tout le bien spirituel & temporel qui fut en son pouvoir. Il augmenta l'église, & les bâtimens du monastere, & enrichit la bibliothéque d'un grand nombre de volumes. Enfin, après avoir gouverné l'abbaye de Laubes l'espace de 25 ans, il

mourut l'an 990, & fut inhumé dans l'église de S. Ursmar, auprès de l'évêque Rathier. On lui doit les écrits suivans : 1. une vie de saint Folcuin, évêque de Terouane, mort en 855. Elle a été publiée par dom Mabillon, dans les actes de l'ordre de saint Benoît, tome V, avec des observations de ce savant éditeur. 2. Les gestes des abbés de Laubes, depuis la fondation de ce monastere, par S. Landelin & S. Ursmar, au septiéme siécle, jusqu'au temps de l'auteur. Tous les manuscrits, aussi-bien que les critiques les plus éclairés, donnent cet ouvrage à Folcuin, qui a été imprimé par les soins de dom Luc d'Acheri, au sixiéme volume de son spicilége. Il a beaucoup servi aux continuateurs de Bollandus, pour tâcher de compléter l'histoire de saint Ursmar. 3. On assure que Folcuin a aussi composé les vies de saint Omer, de saint Bertin, de saint Vinoc, & de saint Silvin, dédiées à Wautier, abbé de saint Bertin, le même à qui il a adressé la vie de saint Folcuin, évêque de Térouane. 4. Trithême donne aussi au même, plusieurs sermons & homélies faites à ses freres : mais il n'est par sûr que ces discours soient de l'abbé de Laubes. Celui-ci avoit fait divers reglemens pour entretenir le bon ordre dans son monastere. * *Voyez* un plus ample détail sur la vie & les ouvrages de Folcuin, dans l'*histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins, tome VI, depuis la page 451 jusqu'à 458. *Voyez* aussi Valere André dans sa bibliothéque belgique, édition de 1739, tome I, page 324.

FOLCUIN, moine de saint Bertin, différent du précédent, vivoit comme lui, dans le dixiéme siécle, & étoit né pareillement en Lorraine, d'une famille noble & distinguée. Il étoit parent de saint Folcuin, évêque de Térouane, & de S. Adalhard, abbé de Corbie. Son pere, nommé aussi Folcuin, descendoit en ligne directe de *Jérôme*, fils de Charles Martel; sa mere se nommoit *Thiédale*. Ses parens l'offrirent eux-mêmes à Dieu, dès la premiere jeunesse, dans l'abbaye de S. Bertin, & le mirent sous la conduite de l'abbé Womar. On croit qu'il ne fut élevé qu'au diaconat, & qu'il mourut dans un âge peu avancé. On a de lui l'épitaphe de saint Folcuin, évêque de Térouane, insérée dans sa légende: elle est en six vers élégiaques. Il a laissé un recueil intéressant, pour l'histoire de son abbaye, depuis sa fondation jusqu'au temps qu'il écrivoit. * *Voyez* le détail de ce recueil dans le tome VI de l'*histoire littéraire de la France*, pag. 384 & 385.

FOLENGIO ou FOLENGIUS (Jean-Baptiste) religieux de l'ordre de saint Benoît, dans le XVI siécle, étoit Italien, natif de Mantoue, & s'acquit beaucoup de réputation, par sa science, par sa probité & par sa charité. Il eut un desir sincere de réformer la discipline ecclésiastique, & de réunir à l'église ceux qui en étoient séparés. Il fit d'abord des commentaires sur les deux épîtres de S. Pierre, sur celles de S. Jacques & sur la premiere de S. Jean. Ses commentaires furent imprimés en 1555 : mais la liberté avec laquelle il parloit ayant déplu à la cour de Rome, son ouvrage fut mis au nombre des livres défendus. Son commentaire sur les pseaumes, imprimé à Basle en 1557, eut à Rome un sort bien différent; car ayant été revu sur son manuscrit, & corrigé, il fut réimprimé à Rome par ordre de Grégoire XIII, en 1585, & à Cologne en 1594. Folengio a joint dans cet ouvrage deux choses qui se trouvent rarement ensemble, l'érudition & la piété. Il explique le sens littéral des termes, & a recours à l'original & aux versions, fait voir la liaison & la suite du pseaume comme un critique, & donne aussi les sens spirituels & moraux comme un mystique. Il écrit purement & noblement, & M. de Thou a eu raison de dire, que personne ne se repentira jamais d'avoir lu ses commentaires. Il a fait une table très-utile, dans laquelle il a disposé les pseaumes en différentes classes, suivant les sujets dont il traite. Il mourut d'une mort tranquille le 5 octobre 1559, à l'âge de soixante ans, dans le couvent de sainte Justine, où il avoit fait profession. * De Thou, *hist. liv.* 23. Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Riccioli, *chronol.* &c.

FOLENGIO (Théophile) qui se cacha sous le nom de Merlin Coccaie, étoit natif de Mantoue, & florissoit dans le XVI siécle. Il étudia en philosophie sous Pierre Pomponace; & étant allé à Bresce, il y prit en 1509 l'habit de religieux Bénédictin dans le monastere de sainte Euphémie, de la congrégation du Mont-Cassin. Il demeura depuis l'espace de dix ans en Sicile, où il fut très-aimé du prince Ferrand de Gonzague. Il étoit naturellement enjoué, & avoit beaucoup de facilité à faire des vers. Ses religieux qui ne donnoient pas dans ses plaisanteries, lui susciterent des affaires fâcheuses; mais Ferrand de Gonzague & d'autres seigneurs, se déclarerent en sa faveur. Il se retira dans le monastere de sainte Croix de Campesio, près de Bassano, qui est de la Marche Trévisane, dans l'état de Venise, & y mourut âgé au plus de cinquante-neuf ans, le 9 décembre 1544. Son corps fut enterré avec grande pompe; & on lui éleva depuis un tombeau très-magnifique, avec diverses épitaphes en grec, en latin, en espagnol & en italien. Nous avons diverses éditions des ouvrages de ce poëte.

Les poësies de Théophile Folengio sont, *Dell' humanità di Christo*, poëme italien; le *Janus*, poëme latin. Le plus connu de ses ouvrages est sa *Macaronée* ou *Histoire macaronique*, dont Baldus, personnage chimérique, est le héros. Ce nom de *Macaronique* vient, dit-on, de l'italien *Macarone*, un homme grossier, ou du nom de *Macaroni*, dont les Italiens appellent une certaine pâte qu'ils aiment. Ce poëme fut reçu avec applaudissement dans un siécle où des bouffoneries pédantesques tenoient lieu d'esprit & d'enjouement, & où les anagrames, les vers retournés, les logogryphes, passoient pour des ouvrages de bon goût. S'il est vrai que l'auteur de ce poëme ne manquoit pas d'esprit, il est difficile d'en faire dans un écrit un abus plus étrange. Né avec une imagination vive & naturellement tournée à la boufonerie, il s'abandonne par tout aux saillies les plus bizarres, sans respect ni pour la langue latine qu'il se plaît à défigurer, ni pour le bon sens qu'il affecte de choquer avec une licence effrenée. Comme l'auteur étoit Italien, son style macaronique n'est pas, comme parmi nous, du françois, mais de l'italien corrompu en terminaisons latines, ce qui le rend difficile à entendre à ceux qui ne savent pas parfaitement l'italien. Le succès de ce poëme donna envie néanmoins à divers auteurs d'en imiter le style, & il ne leur fut pas difficile de réussir. La contagion passa jusqu'en France, par un effet du grand commerce que les François avoient alors avec l'Italie. Ainsi le poëme fut traduit en notre langue par un traducteur dont on ignore le nom. Cette traduction qui vit le jour en 1606, à Paris, *in-16*, a été publiée de nouveau sans aucun changement, en 1734, en 2 volumes *in-12*, sans nom d'imprimeur. On y a joint *l'horrible bataille des mouches & des fourmis*, assez mauvaise copie de la *Bathrachomyomachie* d'Homere, ou du moins attribuée à Homere, qui ne méritant pas d'être imitée, n'a jamais produit & ne produira jamais que de mauvaises imitations. * Jacque-Philippe Thomasini, *in vit. doct. vir.* Naudé, *dial. de Masc.* Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ* de M. le cardinal Quirini, *part. II*, *p.* 315 *& suiv.* & le Ducatiana, *tome I*, *p.* 48 & 49.

FOLER (Antoine) peintre Italien, de l'état de Venise, célébre par ses ouvrages, mourut en 1616, âgé de 80 ans, si pauvre, qu'il ne laissa pas de quoi se faire enterrer. * *Consultez* les vies des peintres de l'état de Venise du chancelier Ridolfi.

FOLIETA, *cherchez* FOGLIETA.

FOLIETO (Hugues de) religieux de l'ordre de S.

Benoît en l'abbaye de Corbie, dans le XII siécle, vers l'an 1120, écrivit plusieurs traités, *De claustro materiali. De claustro spirituali. De claustro animæ. De claustro paradisi, &c.* * Trithéme, *de script. eccles.*

FOLIGNI, ou FOLIGNO, en latin *Fulginium*, sur le Topino, dans la province d'Ombrie ou duché de Spolette, est le siége d'un évêché suffragant du saint siége. Les habitans vantent avec raison l'ancienneté de leur ville, dont il est parlé dans Strabon, Pline & Appien Alexandrin. Elle s'agrandit considérablement au VIII siécle de l'église, par le concours des habitans de la ville, dite *Forum Flaminii* (présentement petit village éloigné de trois milles, du côté de Nocera, appellé Saint-Jean *in Fiamma*) lesquels, après que leur ville eut été ruinée par Luitprand, roi des Lombards, l'an 740, se réfugierent à Foligni, où ils furent reçus au nombre des citoyens. Durant les guerres civiles des Guelfes & des Gibelins, qui désolerent si long-temps l'Italie au XIII siécle, la ville de Foligni fut presque entierement ruinée par les Pérusiens, l'an 1281 : mais ayant été rebâtie, les Trinci s'emparerent du gouvernement, qu'ils posséderent assez long-temps avec beaucoup de tyrannie, jusqu'à ce que le cardinal Vitelleschi, légat *à latere* dans l'Ombrie, fit mourir le dernier de cette famille l'an 1439, & remit cette ville sous l'obéissance du pape. Elle est ornée de riches palais, & de diverses églises. Outre la cathédrale sous le titre de S. Felicien, l'un de ses évêques, laquelle est desservie par un nombreux chapitre, il y a deux autres églises collégiales, huit paroisses, douze couvens de religieux, & autant de religieuses, plusieurs hôpitaux, oratoires & confrairies. Cette ville est fort marchande, principalement au temps de la foire qui dure deux mois. La noblesse jouit alors d'un privilége très-important & singulier, depuis un temps immémorial : c'est que les gentilshommes élisent cinq d'entr'eux qui gouvernent la ville, tant au civil qu'au criminel, jugeant en dernier ressort, & même à mort, sans aucun appel aux officiers du pape, comme le gouverneur, le podestat, & le président, dont l'autorité est suspendue pendant ce temps-là. Ce privilége leur a été confirmé par plusieurs papes, entr'autres par S. Pie V, l'an 1571. La ville a quatre portes, & on y compte plus de 1400 familles, qui font près de 9000 ames. Elle a donné plusieurs cardinaux, & plus de trente évêques à l'église. Elle a aussi produit des jurisconsultes fameux, & des médecins habiles. Les étrangers s'y établissent volontiers : il y a quantité de moulins à papier ; mais une des singularités remarquables de Foligni, est la manufacture du tissu de la soie, qui se fait par le moyen de certaines machines appellées *Naspi*, que l'eau met en mouvement comme à Boulogne. Isidore Clario, évêque de Foligni, y publia l'an 1548, des constitutions synodales. * Blondus, *l.* 8. Leandre, *descript. Ital. pag.* 90, *édit. Venet.* Le Mire, *geogr. eccl.* Louis Jacobilli, *vite de vescovi di Foligno. Discorso hist. della città di Foligno ; chron. vesc. govern. podeste dellà cictà. Biblioth. Umbr. &c.* De Seine, *voyage d'Italie, tom. II aux additions.*

FOLIOTH (Gilbert) évêque de Londres en Angleterre, dans le XII siécle, fut chanoine régulier de S. Augustin, abbé de Leincester, puis évêque d'Hereford en 1149, & enfin de Londres en 1161. Il mourut en 1187. La complaisance qu'il eut pour le roi Henri II, contre saint Thomas de Cantorberi, contribua beaucoup à son élévation. Il composa même quelques ouvrages contre ce saint archevêque. Au reste, il ne manquoit ni de doctrine ni de mérite. Il mourut en 1187, & laissa divers ouvrages, *Pro causa regis. Super executione mandati. Invectiva in Thomam. De Thomæ elatione contra regem. Vitæ aliquot SS. Angliæ. Commentarius in cantica, &c.* Il y a aussi de ses lettres dans le recueil de celles de S. Thomas. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episc. Angl.* Vossius, *de hist. lat. lib.* 2, *cap.* 2.

FOLKERSHEIM (Herman de) Frison, étoit d'une famille noble. Etant encore jeune, il traduisit du grec en latin la vie du philosophe Procle, écrite par Marin. (*Marinus Neapolitanus de vita Procli*) Cette version fut imprimée dans le XVI siecle à Zurich, chez les freres Gesner. L'abréviateur de la bibliothéque de Gesner, dit que Folkersheim fut tué par des voleurs, en allant à Rouen, d'où il se proposoit de passer en Angleterre. C'est tout ce qu'on lit dans la bibliothéque belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 474.

FOLKERUS SIMONIS, c'est-à-dire, fils de Simon, Frison de nation, vivoit vers l'an 1494. Il fut principal du collége, puis consul de la ville de Sneck, & composa des annales de Frise. * Suffridus, *de script. Fris. sect.* 8.

FOLKESTON, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Kent. Elle avoit autrefois cinq paroisses, elle n'en a qu'une aujourd'hui. Elle est pourtant membre du port de Douvre, & fait une communauté ayant un maire & des jurats. Elle est remarquable pour avoir donné naissance à Guillaume Harvée, le premier qui ait découvert la circulation du sang. * *Dictionnaire anglois.*

FOLLERIUS (Pierre) né à San-Severino, proche de Salerne, docteur célébre en droit, a fait une pratique criminelle, imprimée à Venise en 1558, *in*-8° & en 1644, avec les additions de Balthasar de Angelis, *in-folio.* * Denys Simon, *biblioth. hist. des auteurs de droit.*

FOLMAR, prevôt d'une église de Franconie, dite Triessenstein, florissoit vers l'an 1180, & a rendu son nom célébre par son savoir.

FOLQUIN, *cherchez* FOLCUIN.

FONCOMBAUD, *Fons Gombaldi*, village avec abbaye dans le Berri, province de France, sur la Creuse, à dix lieues au-dessous de Blanc en Berri. * Baudrand.

FONDI, ville épiscopale d'Italie dans la terre de Labour, avec titre de comté, est située à l'entrée du royaume de Naples, & donne son nom à un lac voisin. Elle fut pillée par les Turcs l'an 1594. Elle avoit été ruinée long-temps auparavant par les pirates, sous le célébre Barberousse, qui voulut pendant la nuit enlever Julie de Gonzague, veuve de Vespasien Colonna, l'une des plus belles dames de son temps, pour en faire présent à Soliman. Le bruit que les habitans firent, ayant éveillé cette dame, elle monta à cheval toute en chemise & s'enfuit. Les pirates au désespoir d'avoir manqué leur coup, mirent le feu à la ville, qui fut rebâtie ensuite. Elle est située au milieu d'une campagne, environée de collines agréables. Elle a une belle église avec un château. * Leandre Alberti, *descript. Ital.*

FONDULI (Gabrino) seigneur de Crémone, *cherchez* GABRINUS.

FONGE & FONGIAH, peuples qui habitent entre la Nubie & l'Ethiopie, des deux côtés du Nil. On appelle ordinairement leur pays *Bagiah* & *Reggiat* : ils ne sont connus que par les courses & les larcins qu'ils font sur leurs voisins ; car ils manquent presque de toutes choses chez eux. Le bacha ou le bei de Girgio dans la haute Egypte, est obligé de leur donner souvent la chasse, pour mettre les frontieres à couvert de leurs brigandages. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

FONING, grande cité de la province de Fokien, dans la Chine, comprend dans son territoire plusieurs autres villes & bourgs. Il y a dans le bourg de Tingteu une église de Chrétiens, qui est desservie par des religieux de l'ordre de S. Dominique. La montagne de Thaleo est considérable, parcequ'en automne il en sort un ruisseau dont l'eau est bleue ; & donne la

même teinture aux étoffes qu'on y lave. * Martin Martini, *descript. de la Chine, dans le recueil de Thevenot, vol. 3.*

FONSECA (Pierre de) cardinal, originaire d'une ancienne famille de Portugal, se mit si bien dans l'esprit de l'antipape Benoît XIII, qu'il en obtint le chapeau de cardinal en 1409. Depuis, en 1410, il vint se soumettre à Constance au pape Martin V; qui le confirma dans sa dignité. Ce pontife le destina pour être légat à Constantinople, où l'empereur avoit dessein de faire travailler à l'union de l'église grecque avec la latine. On y envoya par avance un religieux de S. François, nommé Antoine Massan. Cependant le cardinal de Fonseca alla en Espagne pour finir le schisme, & pour y prêcher même une croisade contre l'antipape Benoît, qui s'étoit enfermé dans la forteresse de Peniscola. Cette légation ne lui fut pas heureuse. Il revint dans le royaume de Naples, pour y travailler à la réconciliation d'Alfonse, roi d'Aragon; & en entrant dans le château de Vicovarre, il tomba dans le fossé, & se fit une blessure, dont il mourut le 21 août 1422. Son corps fut porté à Rome, & fut enterré dans l'église de S. Pierre. * Sponde, *A. C.* 1420. Platina, *in Mart. V.* Ciaconius, Auberi, &c.

FONSECA (Antoine de) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit à Lisbonne au commencement du XVI siécle; & ayant fait sa licence à Paris, fut reçu docteur en théologie de la faculté de cette ville, le 6 janvier 1542. Etant retourné en Portugal, il enseigna la théologie dans l'université de Conimbre; & fut ensuite choisi pour faire les fonctions de prédicateur ordinaire du roi de Portugal. Il laissa des remarques sur les commentaires que le cardinal Cajetan avoit faits sur la bible, & cet ouvrage fut publié en 1539 à Paris, avec la vie de ce cardinal. On attribue encore à Antoine Fonseca des commentaires sur Josué, sur les livres des rois, & sur les paralipomenes. * De Sousa, *hist. Dominic. Port. p.* 1, *l.* 3, *c.* 38. Nicolas Antonio, *biblioth. script. hisp. &c.* Echard *script. ord. Præd. tom. II.*

FONSECA (D. Jean-Rodrigue de) également fameux par son élévation dans l'église & dans l'état en Espagne, florissoit à la fin du XV siécle & au commencement du XVI. Lors de ces voyages célébres que les Colombs firent dans le nouveau monde, Fonséca eut la direction des armemens qui se firent pour ces pays que l'on nomme les *Indes occidentales.* Il étoit néanmoins engagé dans l'état ecclésiastique, & il fut successivement doyen de Séville, évêque de Badajoz, de Palencia, de Cordoue, & enfin de Burgos. Ce prélat se servit de son crédit pour faire beaucoup de peine aux Colombs qu'il n'aimoit point, depuis que Christophe Colomb s'étoit plaint de lui au sujet des armemens dont ce prélat avoit la direction, & dont on prétend qu'il s'aquittoit assez mal. Depuis ce temps-là la famille des Colombs trouva toujours cet évêque en son chemin, & on lui a toujours attribué une bonne partie des malheurs & des chagrins qu'elle eut à essuyer. Il s'opposa aussi, autant qu'il put, au licencié dom Barthélemi de las Casas, qui vint exprès de l'isle Espagnole à Placentia pour avertir le roi Catholique des désordres que les Espagnols commettoient dans les Indes, & en particulier pour lui donner avis que l'on y tenoit, à l'égard des naturels du pays, une conduite qui causoit une grande diminution de ses revenus, & qui chargeoit sa conscience. L'évêque de Palencia, un de ceux à qui il fut renvoyé, étant intéressé dans l'affaire, le reçut fort mal & lui parla fort durement. On lui ôta néanmoins son département d'Indiens, de même qu'à tous ceux des ministres & des seigneurs de la cour qui en avoient obtenu du feu roi Catholique; mais on le mit du conseil des Indes, & dans cette place il eut occasion de s'opposer de nouveau à toutes les demandes & à toutes les vues de las Casas, qui se crut enfin obligé de récuser ce conseil, & en particulier Fonséca, & de demander une junte extraordinaire pour examiner la cause des Indiens. Cette junte lui fut accordée, & l'évêque de Burgos n'y entra point. Mais en 1520, ce prélat se radoucit à l'égard de las Casas, pour ne pas s'attirer mal-à-propos les seigneurs Flamans & le cardinal Adrien qui étoient favorables à ce licencié, & il s'étudia même à lui faire plaisir en tout ce qui dépendit de lui. *Voyez* l'article de LAS CASAS. * Le pere de Charlevoix, Jésuite, en parle fort au long en différens endroits de son *hist. de l'isle de S. Domingue, tome I.*

FONSECA (Christophe de) religieux de l'ordre de la Trinité, de la rédemption des captifs, étoit né à Lisbonne, & fut reçu docteur en théologie dans l'université de Conimbre. Il eut plusieurs emplois honorables dans son ordre, dont il fut provincial en 1586; & vers l'an 1612 il fut président de l'inquisition. L'archevêque d'Evora le choisit pour son coadjuteur, & lui obtint le titre d'évêque de Nicomédie; il fut ensuite nommé à l'évêché d'Elvas; mais avant d'en avoir pris possession, il mourut à Lisbonne le 26 janvier 1616. Il ne faut pas le confondre avec un autre Christophe de Fonseca, religieux de l'ordre de S. Augustin, qui étoit Espagnol, & natif du diocése de Tolède, où il se consacra à Dieu en 1566. Il fut un des plus habiles prédicateurs de son temps, & mourut en 1612. Nous avons de lui, *La vida de Christo. Del amor de Dios. Sermones de quaresma, &c.* * Thomas de Herrera, *Alphab. August.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c. bibl. Port. mss.*

FONSECA (Pierre de) Portugais, né vers l'an 1528, à Cortisada du prieuré de Crato, entra à l'âge de 20 ans dans la société de Jésus. Il fut le premier qui enseigna la philosophie dans l'université de Conimbre: il enseigna ensuite la théologie dans celle d'Evora, où il fut reçu docteur le 28 mars 1570. Il fut recteur du collége de Conimbre, supérieur de la maison professe à Lisbonne, assistant du général à Rome, & visiteur de la province de Portugal. C'est par son adresse qu'on bâtit à Lisbonne le séminaire des Catéchumenes, celui des Irlandois, le couvent de sainte Marthe, & la maison des Orphelins. Il se servit encore du crédit qu'il avoit auprès de Philippe II, pour faire chasser les comédiens du royaume, & faire cesser plusieurs contrats frauduleux. Ce prince lui donna la charge de réformateur des mœurs dans le Portugal, & le chargea aussi de l'exécution du testament de l'infante Marie, fille du roi D. Emanuel. Le pape Grégoire XIII, qui n'estimoit pas moins ce religieux, se servit de lui en plusieurs rencontres. Il est bon de remarquer, que c'est lui qui le premier de la société a enseigné publiquement l'opinion de la science moyenne; on peut le consulter lui-même là-dessus, dans sa métaphysique, *tom. III, l. 6, c.* 2, *quest.* 4, *sect.* 8. Il mourut à Lisbonne le 4 novembre 1599, âgé de 71 ans. On a de lui divers ouvrages de philosophie. *In isagogen Porphirii. Dialectica, lib. VIII. Comment. in metaphys. tom. III.* * Balthasar Tellez, *chron. prov. Port. soc. Jes. l.* 2, *c.* 37, § 9. Alegambe, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVII. Bibl. Portug. mss.*

FONSECA Y FIGUEROA (Jean de) Espagnol, chanoine & théologal de Tolède, étoit frere du marquis de Orellana, & s'avança à la cour de Philippe IV, roi d'Espagne, qui lui donna la charge de *sommelier de Cortina*, & l'employa en diverses négociations en Italie & ailleurs. Il avoit fait des remarques sur Claudien, sur les épîtres de Sénéque, & sur Térence; un traité intitulé, *De veteri pictura*; & divers autres ouvrages qu'on n'a pas publiés, parceque cet auteur mourut extrêmement jeune. * *Consultez* la bibliothéque des écrivains d'Espagne, de Nicolas Antonio, *tome I, page* 526.

FONSECA (Jean de) né à Vianne en Alentejo, entra

entra chez les Jésuites, où il fut plusieurs années maître des novices : il ne démentit jamais l'opinion qu'on avoit de sa solide piété. Le pere Franco parle amplement de ce digne Jésuite, dont la mémoire est si chere parmi ceux de son ordre, qu'on lui érigea un tombeau, élevé dans l'anti-sacristie du collége de Lisbonne, où on a mis cette épitaphe.

Hoc conditur mausoleo V. P. Joannes de Fonseca *soc. Jesu Viannensis in provincia Trans Tagana, omnium virtutum singulare exemplum ; cujus doctrinam, si quæras, illius libros consule ; hos cùm edidit, suæ virtutis fecit hæredes : sic magisterium, ultra philosophiam in universitate Eborensi, novitiorum egit penè per triginta annos, tam Conimbricæ, quàm Ulyssipone, ex morum integritate, ac sanctitate, ut posteris omnibus norma possit esse, & archetypus. Prælucet ad tumulum lucerna ardens ; spirant etenim adhuc, & docent ex urna pietatem, & gratiam tanti viri Cineres eos eodem modo invitantis ad gloriam, quos olim informavit ad vitam.*

Obiit in hoc collegio D. Antonii Magni 1 *octobris* 1701.

Nous avons de lui : *Instrucçaõ para à Comunhaõ ; Escola da doutrina christaã ; Espelho de penitentes ; Guia de enfermos ; Silva moral, e historica ; Alivio de queixosos ; Antidoto da Alma ; Satisfacaõ de agravos ;* & manuscrits un volume de la *Sylva moral & historica, & les Exercicios de S. Inacio.* * Fonseca, *histor. d'Evora.*

FONT (N. de la) étoit Parisien, & avoit beaucoup de talens pour la poësie françoise. L'envie de se faire une prompte réputation, & son caractere qui s'accommodoit peu des occupations trop sérieuses, lui firent faire un mauvais usage de son talent. Il le consacra au théâtre, pour lequel il fit voir de bonne heure qu'il avoit malheureusement trop de génie. Il donna cinq comédies, savoir : *Danaé* ou *Crispin Jupiter* ; le *Naufrage* ; l'*Amour vengé* ; l'*Epreuve reciproque* ; & les *trois freres rivaux.* Cette derniere piece que M. Titon du Tillet met la premiere, fut réellement la derniere de M. de la Font. Elle fut jouée en août 1713, & la même année on imprima le théâtre complet de l'auteur. Le même M. Titon ne lui donne que quatre comédies, en quoi il se trompe. M. de la Font a donné aussi plusieurs piéces au théâtre de l'Opera : *Les fêtes de Thalie avec la critique* ; & l'*Entrée de la Provence* ; *Hypermnestre* ; les *Amours de Prothée* ; & l'*Opera d'Orion*, qu'il a laissé imparfait. Ce poëte est mort le 20 mars 1725, âgé de trente-neuf ans, après une longue maladie. * Voyez le *Parnasse françois de* M. Titon du Tillet, édition *in-folio*, *p.* 599. L'auteur de la *bibliothéque des théâtres*, *page* 308. *Mercure de France*, *mars* 1725.

FONTAINE (Godefroi de) évêque de Cambrai, surnommé *le bon evêque*, étoit fils du seigneur de Bandac en Haynault, & fut sacré évêque l'an 1219. Il a composé plusieurs livres savans pour son temps, & fait de très-belles fondations. Ce prélat eut un soin particulier de faire rendre la justice dans son évêché, & fit une loi pour le gouvernement de la ville, qu'on appelle encore aujourd'hui, *la loi de Godefroi.* Il acheta la ville de Dunkerque, ordonna qu'après sa mort elle retourneroit aux comtes de Flandre, & mourut l'an 1237. * Guillaume Gazet, *histoire ecclés. des Pays-Bas.*

FONTAINE (Nicolas de) évêque de Cambrai, fils de *Gautier*, seigneur de Fontaine en Haynault, fut sacré évêque l'an 1251. Ce prélat, qui étoit savant, & qui avoit un zèle extrême pour la religion, fit un jour déterrer le corps de Guillaume Cornille, chanoine de Notre-Dame d'Anvers, pour avoir soutenu pendant qu'il vivoit, que tous les péchés sont pardonnés par la pauvreté : en effet, il avoit quitté son bénéfice sur ce principe. Nicolas Fontaine fit bâtir le château de Selles, & plusieurs autres beaux édifices, & mourut l'an 1274. * Guillaume Gazet, *hist. eccl. des Pays-Bas.*

FONTAINE, ou des Fontaines (Pierre) en latin *Petrus Fontanus*, né dans le Vermandois en Picardie, maître des requêtes du roi S. Louis, & historien dans le XIII siécle vers l'an 1270, est nommé entre les seigneurs & maîtres du parlement, qui fut tenu sous le même roi, durant l'octave de la purification de l'an 1260. Le sire de Joinville dit que S. Louis s'en servoit *pour ouir les plaids de la porte*, *pour recevoir les requêtes*, *& faire droit aux parties.* * La Croix du Maine, *bibl. franç.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Chopin. Pithou, &c. Fontaine a fait un ouvrage sous le titre de *livre de la reine Blanche.* » Dans » ce livre, dit Loysel, *dial. des avocats*, sont contenues » plusieurs de nos pandectes & de notre code, tournées » en vieux françois, & accommodées aux us & cou- » tumes du temps. Cet auteur, dit-il encore, est celui » duquel le sire de Joinville a écrit qu'il étoit souvent » appellé avec messire Geoffroi de Villette par le roi » S. Louis, pour lui aider à rendre la justice à ses su- » jets. Il avoit été du métier d'avocat, dit-il plus haut. » Miraumont, dans son *traité de la chancellerie*, en parle de même. Antoine Loysel rapporte dans ses *Institutes coutumieres*, plusieurs regles de Fontaine, qui font connoître sa prudence & sa sagesse dans ses décisions.

FONTAINE (Jean la) natif de Valenciennes dans le Haynaut, poëte François, philosophe, & mathématicien dans le XV siécle, vers l'an 1413, étoit entêté de la transformation des métaux, & publia un ouvrage, qui en contenoit divers secrets, sous le titre de *la Fontaine des amoureux de science.* Elle fut imprimée à Lyon en 1547, par les soins d'Antoine du Moulin de Mâcon, & fut publiée une seconde fois à Paris en 1561. * La Croix du Maine, *bibl. franç.* Valere André, *bibl. belg.*

FONTAINE (Jacques la) jurisconsulte, natif de Bruges, & juge des appellations du peuple à Rhodes, dans le XVI siécle, vers l'an 1530 & 1540, publia divers ouvrages, *Epist. de expugnatione Rhodi. Belli Rhodii hist. lib. III. Scholia in Justinianı codicem. In constitutiones Bonifacii & Clementis. Vita Joannis XXII.* Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI*, *&c.*

FONTAINE (Simon) en latin *Fontanus*, religieux de l'ordre de S. François, étoit du *Mans*, selon le pere le Long, & de *Sens*, selon Hilarion de Coste, dans sa vie de François le Picart, page 347. Il fut docteur en théologie de la faculté de Paris, & montra beaucoup de zèle contre les hérétiques de son temps. Il vivoit au milieu du XVI siécle, & il en est dit un mot dans les bibliothéques de du Verdier & de la Croix-du-Maine. On a de Fontaine : 1. *Historica in librum Ruth elucidatio*, *in-8°*, à Paris, 1560 selon le pere le Long. 2. *L'histoire catholique & ecclésiastique de notre temps, touchant l'état de la religion chrétienne, enrichie de plusieurs choses notables*, depuis l'an 1546 jusqu'en l'an 1550, *in-8°*, à Paris & à Anvers, 1558, & encore à Paris, en 1560. 3. *Simonis Fontani parasceve ad rhetorica ecclesiastica, non illa quæ patronum armant ad forum, sed quæ ecclesiasten christianum ad suggestum : adjectum est epitaphium Nepotiani, ex epistolâ D. Hieronymi : accesserunt scholia quædam, collecta studio* F. Æ. G. D. B. à Paris, 1578, *in-8°.* C'est ainsi que le titre de ce livre est rapporté dans le catalogue de la bibliothéque du roi, tome II, page 304.

FONTAINE (Charles) poëte françois & latin, & traducteur, naquit à Paris la premiere année du regne de François I, le 13 juillet, par conséquent l'an 1515, puisqu'il dit lui même que ce fut la même année de la mort de Louis XII. Son pere exerçoit le commerce, s'y distinguoit par sa probité, & joignoit à son attachement pour le négoce un grand amour pour

les lettres, qu'il cultivoit dans ses momens de loisir, ensorte que, selon le témoignage de son fils, il fut le premier précepteur de ses enfans. Fontaine fit ses études dans l'université de Paris; & au collége royal, sous Pierre Danès, depuis évêque de Lavaur. Il apprit avec soin les langues grecque & latine; mais son penchant pour la poësie s'étant déclaré de bonne heure, ce goût devint chez lui une passion si violente, qu'il lui sacrifia tout, sa fortune & sa santé, malgré les remontrances réitérées de Jean du Gué, l'un de ses oncles, avocat au parlement de Paris, qui étoit lui-même poëte françois, mais qui vouloit engager son neveu dans l'étude du droit. Ce n'étoit pas le seul de ses parens que Fontaine eut dans cette profession: il en nomme encore d'autres, en particulier M. le Coigneux, dont la famille, après s'être distinguée dans la robe, a pris depuis le parti de l'épée: elle subsiste encore. Fontaine se repentit dans la suite, mais trop tard, de n'avoir pas déféré aux conseils de son oncle; sa profession de poëte ne lui ayant presque jamais attiré que des honneurs stériles. Il se fit cependant connoître de bonne heure de François I, à qui il présenta plusieurs piéces en vers, qui furent favorablement accueillies de ce pere des gens de lettres. Le poëte plus flaté que récompensé, se tourna du côté de Renée de France, fille de Louis XII, qui en 1528 avoit épousé Hercule, duc de Ferrare. Il entreprit, pour faire sa cour à cette princesse, le voyage d'Italie; mais il paroît qu'il ne reçut de Renée des gratifications qu'autant qu'il lui en falloit pour le mettre en état de faire quelque séjour honorable à Turin, à Venise, à Milan, à Crémone, & en diverses autres villes de l'Italie qu'il visita, comme on le voit par ses poësies. Pendant ses courses, il perdit une de ses sœurs, Catherine Fontaine, avec qui il avoit été élevé, & pour qui il paroît avoir eu l'amitié la plus tendre. Passant à Lyon, lorsqu'il alloit en Italie, il y fit connoissance avec une demoiselle, qu'il épousa à son retour en cette ville, en 1540: mais en étant devenu veuf quelque temps après, il épousa en secondes nôces, au mois de février 1544, une demoiselle du bourg ou village de Chaponot dans le Lyonnois. Il a célébré ces deux mariages dans ses poësies, mais sur-tout le second. Pour l'amour de cette seconde femme, il renonça à ses parens & à sa patrie, & consentit de s'établir à Lyon, où, à l'exception d'un procès qui l'obligea de venir faire à Paris un séjour beaucoup plus long qu'il ne l'espéroit, il y a lieu de croire qu'il a passé le reste de ses jours. Il eut de son second mariage, au moins cinq enfans, dont il vit l'établissement de quelques-uns, puisque plusieurs de ses poësies sont adressées à deux de ses petits-fils: ainsi il n'est mort que dans un âge avancé; mais nous ignorons en quelle année, & en quel lieu. Le recueil le plus considérable de ses poësies, & celui où on lit le plus de circonstances de sa vie, est celui qu'il a intitulé, *Les ruisseaux de Fontaine*, volume *in*-8°, imprimé à Lyon en 1555, adressé à Jean Brinon, seigneur de Villaines, conseiller au parlement de Paris. C'est un recueil d'épîtres, d'élégies, de chants divers, d'épigrammes, d'odes & d'étrennes pour l'année 1555, à quoi l'auteur a joint une version du premier livre du poëme d'Ovide, intitulé, *Du reméde d'amour*; 28 énigmes, imités du latin du prétendu *Symposius*; & diverses piéces, tant de lui que de ses amis. Disciple & ami de Clément Marot, il prit aussi le parti de ce poëte dans plusieurs écrits, contre Sagon, Huet ou la Hueterie, & quelques autres adversaires de Marot. Il loua aussi en particulier la ville de Lyon, dans une *ode*, *de l'antiquité & excellence de cette ville*, imprimée en 1557, & suivie de plusieurs épigrammes. La même année, il fit encore imprimer à Lyon un autre recueil d'odes, d'énigmes, d'épigrammes, *adressées pour étrennes au roi, à la reine, à madame Marguerite, & autres princes & princesses de France.* En 1558 il publia les *sentences du poëte Ausone, sur les dits des sept sages*; & y joignit encore diverses piéces en vers, sur différens sujets. Il avoit déja donné encore à Lyon, & en vers, *le jardin d'amour, avec la fontaine d'amour*: nous en trouvons une troisiéme édition faite en 1588, à Lyon, chez Benoît Rigaut: mais il y a lieu de croire que cette édition fut faite sans le consentement de l'auteur, supposé qu'il vécût encore, ce recueil ne contenant que des piéces amoureuses, souvent obscénes, qui ne peuvent avoir été le fruit que de sa premiere jeunesse. On lui doit encore la traduction des mimes de Publius Syrus; celle du *Promptuaire des médailles*; *la contre amye de court*, poëme en vers, fait à l'occasion de *la parfaite amye* d'Antoine Heroet, & de l'*amye de court* du sieur de la Boderie; *le Quintil-Horatian, sur la défense & illustration de la langue françoise* (contre la défense & illustration de la langue françoise, de Joachim du Bellay) imprimé en 1551, & plusieurs autres écrits, dont on peut voir la liste dans nos deux anciens bibliothécaires, la Croix du-Maine & du Verdier; & plus exacte encore, dans la *bibliothéque françoise*, ou *histoire de la littérature françoise*, &c. tomes I, II, III, V, VI & XI.

FONTAINE (Jean de la) né à Château-Thierri le 8 juillet 1621, entra dans l'Oratoire à 19 ans, & en sortit 18 mois après. Lorsqu'il se fut fait connoître à Paris par son esprit, il fut reçu dans l'académie françoise le 2 mai 1684. Il s'est acquis une réputation immortelle, par ses fables, dont le tour facile & naturel, mais agréable & ingénieux, a toujours de nouveaux charmes pour les lecteurs de bon goût. Quelque aisé que paroisse sa maniere, elle est aussi inimitable, qu'elle est originale; car on ne voit point qu'il se soit proposé d'anciens à imiter en particulier dans le genre d'écrire qu'il s'est fait, quoiqu'il les ait presque tous pratiqués, & qu'il ait admirablement bien su mettre en œuvre les traits qu'il a empruntés. Il paroît encore moins que les modernes, qui se sont voulu mêler de copier la Fontaine, l'aient fait avec quelque succès. On ne peut donner trop d'éloges au talent qu'il avoit de bien narrer; & ses contes seroient d'un prix inestimable, si la pudeur permettoit de les lire: car on ne fit jamais rien de si licencieux. Il y a dans tous ses ouvrages une certaine naïveté qu'on ne trouve nulle part ailleurs. On a encore de lui quelques *opera*, sur lesquels il s'est exercé moins heureusement; des piéces diverses; & une histoire de Psychée en prose, qui fut une production de sa jeunesse, & qui est encore aujourd'hui très-estimée. Il mourut à Paris le 13 mars 1695, âgé de 76 ans, & fut enterré dans le cimetiere de S. Joseph. Madame la marquise de la Sabliere lui avoit servi de Mécène. Rien n'est plus ressemblant que le portrait qu'il a laissé de lui-même, dans l'épitaphe qu'il s'est faite.

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant son fond après son revenu,
Et crut les biens chose peu nécessaire.
Quant à son temps bien le sçut dispenser;
Deux parts en fit, dont il souloit passer,
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

On prétend que ses fables doivent passer pour son chef-d'œuvre, & ce qui seul mériteroit peut-être de lui survivre. On y admirera toujours cette beauté de génie, & cette facilité merveilleuse à faire des vers réguliers & irréguliers; & l'on aimera cette négligence, qui, quoiqu'affectée, ne laisse pas de plaire beaucoup plus que les ouvrages de la même nature qui sont plus étudiés. Ses premieres fables sont plus estimées que les dernieres; il paroît en effet y avoir jetté son plus beau feu, & les unes & les autres ont plus de pureté & d'exactitude que ses contes. Les prologues que l'on voit au commencement de chaque livre de ses fables, sont d'ordinaire dans le genre noble & sublime,

& ont je ne sais quoi qui charme & qui enleve. On doit au zèle patriotique de M. de Montenault, & à son amour pour les lettres & les arts une magnifique édition de ces fables, en quatre volumes *in-folio*, dont le premier volume a paru en 1755. Chaque fable est accompagnée d'une, & quelquefois de plusieurs estampes, qui en représentent le sujet. L'exécution fait également honneur au pinceau de M. Oudri, au burin de M. Cochin, & à l'intelligence de l'imprimeur. La Fontaine s'étoit repenti d'avoir fait ses contes, & il y renonça effectivement, sur la fin de l'an 1692, dans une grande maladie dont il fut attaqué; il les détesta en présence d'une grande & honorable assemblée avant que de recevoir le saint Viatique, & renouvella cette détestation dans l'académie françoise, donna en santé toutes les marques d'un vrai repentir, embrassa même un genre de vie très-austere, acheta tant qu'il put d'exemplaires de ses contes pour les jetter au feu, & enfin déclara hautement la veille de sa mort, qu'il auroit souhaité se faire traîner dans un tombereau par les rues de Paris, afin que personne n'ignorât combien il détestoit les poësies licencieuses qu'il avoit eu le malheur de composer.

Voici la liste des ouvrages de M. de la Fontaine : *L'eunuque*, comédie imprimée à Paris, *in-4°*, en 1654. *Contes & nouvelles en vers*, à Paris, *in-12*, en 1665 : la seconde partie en 1666; la troisiéme partie en 1671. Ces trois volumes n'en contiennent cependant qu'une partie. Le débit en fut défendu par une sentence du lieutenant de police du 5 avril 1675. Les autres éditions, plus amples de beaucoup, n'ont été faites qu'en pays étrangers, ou du moins furtivement en France. *Fables choisies mises en vers*, premiere partie, dédiée à M. le dauphin, à Paris, *in-4°*. en 1668. Seconde partie, dédiée à madame de Montespan, en 1679. Troisiéme partie, dédiée à M. le duc de Bourgogne, en 1693. *Les amours de Psychée & de Cupidon*, à Paris, *in-8°*, en 1669. Ils ont été traduits en anglois par M. Lockman, qui a ajouté à sa traduction une vie de M. de la Fontaine. *Fables nouvelles & autres poësies*, à Paris, *in-12*, en 1671. Ce qu'il y a de fables dans ce volume se trouve ailleurs. En 1743, on a donné des fables de M. de la Fontaine, une édition fort jolie, avec de courtes notes de M. Coste, & l'on y a joint une vie du poëte, composée par M. Fréron. Cette vie, qui est écrite avec délicatesse & d'un style léger, mais trop abrégée, a été aussi insérée par M. l'abbé des Fontaines dans le 32 volume de ses *observations sur les écrits modernes*. Elle se trouve encore à la tête de l'édition des contes faite en 1754. *Poëme de la captivité de saint Malc*, à Paris, *in-12*, en 1673. *Poëme du quinquina, & autres ouvrages en vers*, à Paris, *in-12*, en 1682. Ouvrages de prose & de poësie des sieurs de Maucroix & de la Fontaine, deux volumes *in-12*, en 1685, à Paris : le second volume seul est de M. de la Fontaine; le premier ne contient que des traductions de M. de Maucroix & de M. l'abbé d'Olivet. *Astrée, tragédie représentée par l'académie royale de musique*, à Paris, *in-4°*, en 1691. *Œuvres posthumes*, à Paris, *in-12*, en 1696. Les ouvrages de M. de la Fontaine ont été souvent réimprimés. En 1729, on les a tous réunis, excepté ses contes, ses fables, & quelques piéces fugitives, en trois volumes *in-8°*, à Paris; & depuis on a rassemblé ces mêmes ouvrages avec les contes & les fables en trois volumes *in-4°*. En 1744, on a réimprimé à Paris les *œuvres diverses de M. de la Fontaine*, c'est-à dire, tout ce qu'on a pu rassembler de ses ouvrages, tant vers que prose, à l'exception de ses fables & de ses contes : plusieurs de ces piéces n'avoient pas même encore paru. Cette édition, qui est en quatre volumes *in-18*, est très-jolie. On a mis au commencement du premier volume; 1. *Le portrait de M. de la Fontaine*, par M. *** cette piéce étoit déja dans l'édition des *œuvres posthumes de M. de la Fontaine*, donnée en trois volumes *in-8°*; 2. son éloge, tiré des hommes illustres de M. Perrault; 3. la lettre du feu pere Pouget, de l'Oratoire, sur la conversion de M. de la Fontaine, déja imprimée plusieurs fois. En 1671, on donna à Paris, en trois volumes *in-12*, un *recueil de poësies chrétiennes & diverses*, dédié au prince de Conti, sous le nom de M. de la Fontaine : mais cet auteur n'y a d'autre part que d'avoir fait l'épître dédicatoire. Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui, après avoir été secrétaire d'état, s'étoit retiré à l'Oratoire, d'où il sortit ensuite, est le véritable éditeur de ce recueil, dans lequel on trouve plusieurs de ses propres piéces. En 1681, M. de la Fontaine prit soin de faire imprimer à Paris une traduction des *épîtres de Sénéque*, qui étoit de M. Pintrel son parent, qui avoit de l'esprit & du bon sens, & qui avoit donné à M. de la Fontaine des conseils utiles. Le conte de *la clochette* est un des derniers ouvrages de M. de la Fontaine, & par conséquent, il a été composé depuis sa conversion. C'est à quoi son prologue fait allusion. Il s'y exprime ainsi :

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré, même en assez beaux vers,
De renoncer à tout conte frivole.
Et quand juré? c'est ce qui me confond,
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse :
Puis fiez vous à rimeur, qui répond
D'un seul moment.

Ce poëte avoit fait un autre conte, dans lequel, conduit par sa matiere, il mettoit dans la bouche d'un moine, une allusion fort peu respectueuse, à ces paroles de l'écriture sainte, *Decem talenta tradidisti mihi, & ecce alia decem superlucratus sum;* & par un tour d'imagination dont un poëte seul peut être capable, il avoit dédié son conte à M. Arnauld le docteur. Mais l'ayant récité à M. Despreaux, & à un officier qui étoit leur ami commun, & celui de M. Arnauld, ils lui firent comprendre qu'après s'être donné la réputation d'homme peu régulier dans ses mœurs, il devoit du moins éviter celle d'impie; que d'ailleurs en voulant faire une sorte d'honneur à M. Arnauld, il fourniroit aux ennemis de ce docteur, matiere de le calomnier. La Fontaine convint qu'ils avoient raison, & supprima son conte, quoiqu'il lui parût ce qu'il avoit fait de mieux en ce genre. On tient ce fait de l'officier que l'on vient de citer. Dans les *lettres de madame la comtesse de **** (c'est-à-dire de M. Fréron) *sur quelques écrits modernes*, tome I, page 26, on lit une lettre de M. de la Fontaine, en prose & en vers, qui n'avoit pas encore, dit-on, paru; *écrite de Château-Thierri à madame la duchesse de Bouillon.*

* Pierre Cureau de la Chambre, curé de S. Barthelemi, *discours du 2 mai de l'an 1684, à la réception* de la Fontaine *dans l'académie.* De Longepierre, *remarques sur les œuvres d'Anacreon*, *p.* 17, 18. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes François modernes. Mém. hist. Relation de la conversion de M.* de la Fontaine, par le P. Pouget de l'Oratoire. *Eloge de M. de la Fontaine*, par M. d'Olivet, *dans la cont. de l'hist. de l'academie françoise.* Voyez surtout la vie de la Fontaine composée par M. de Montenault, & placée à la tête de la magnifique édition des fables en 4 vol. *in folio*, dont on a parlé plus haut.

FONTAINE (Nicolas) célébre dans le dernier siécle par ses traductions de plusieurs écrits des peres de l'Eglise, & par plusieurs autres ouvrages, étoit de Paris, fils d'un maître écrivain. Il perdit son pere à l'âge de douze ans, & fut presque entierement abandonné aux soins du pere Grisel, son parent, qui voulut le mettre auprès du cardinal de Richelieu, & l'introduisit dans le monde. Le jeune Fontaine qui se sentoit plus de goût pour la retraite, conçut le dessein d'entrer

chez les Jésuites, & en parla à son parent qui ne lui conseilla pas de prendre ce parti. Vers le même temps il eut occasion de former des liaisons toutes différentes qui déciderent de son sort, & qu'il a conservées toute sa vie. Madame sa mere l'introduisit auprès de M. d'Hillerin, curé de S. Merri à Paris, & intime ami de M. Arnauld d'Andilli, & de la plupart des autres personnes qui formoient ce que l'on appelloit la *Société de Port-Royal*. M. Fontaine eut par-là occasion de les connoître & d'acquérir leur estime, & bientôt après leur amitié. M. d'Hillerin le prit chez lui, & tâcha de lui inspirer le gout des bonnes lectures, & principalement celui de l'écriture & des peres de l'église; & lorsqu'il quitta sa cure par piété pour se retirer dans son petit prieuré de saint André en Poitou, il l'emmena avec lui dans sa solitude, le 5 février 1643. Mais quelque temps après, craignant que M. Fontaine ne perdît son temps dans cette retraite, où il manquoit de secours pour l'étude & pour l'émulation nécessaire à la jeunesse, il le ramena à Paris, & en 1645 il le confia à l'âge de vingt ans à la solitude de Port-Royal, où il pouvoit trouver tous les secours qui lui manquoient dans celle de Poitou. M. d'Hillerin, quoiqu'éloigné, se souvint toujours de lui, & en mourant il lui légua tous les ouvrages de S. Augustin. Pour s'accoutumer à la pénitence, & surtout aux veilles, M. Fontaine voulut d'abord se charger du soin d'éveiller les solitaires qui étoient retirés à Port-Royal des Champs. Dans la suite il eut soin des études de quelques jeunes gens qu'on y élevoit; & dans les heures du loisir il s'occupoit à transcrire les écrits de plusieurs des solitaires. Lorsque M. Antoine Arnauld se crut obligé de se cacher, après son exclusion de Sorbonne en 1656, M. Fontaine demeura quelque temps avec lui & M. Nicole à Paris dans un lieu très-secret, & depuis ce temps-là l'estime dont il se sentoit pénétré pour ces messieurs, l'amitié qu'ils avoient pour lui, & les services qu'il se trouvoit en état de leur rendre, en leur servant comme de secrétaire, le rendirent presque toujours le fidéle compagnon de leurs différentes retraites. Il accompagna principalement MM. Singlin & de Saci dans celles qu'ils furent contraints de se choisir, & dont ils changerent souvent. Il demeuroit en 1666 dans le fauxbourg S. Antoine, vers le Trône, avec MM. de Saci & du Fossé (car M. de Singlin étoit mort dès 1664) lorsqu'il fut arrêté par l'ordre du roi, vers la Place-Royale, le 13 mai. Il alloit avec M. de Saci à l'hôtel de Longueville, où se tenoient alors des conférences particulieres avec MM. Arnauld, Nicole & de la Lane, pour revoir la version françoise du nouveau testament, ébauchée quelques années auparavant par M. Antoine le Maître. M. de Saci étoit alors chargé de la préface, qu'il avoit composée, & qu'il alloit montrer à ces messieurs. Comme c'étoit principalement contre lui que l'ordre étoit donné, ils furent arrêtés l'un & l'autre & conduits chez le commissaire Vendôme, d'où on les ramena chez eux, où ils furent interrogés & gardés pendant douze jours. Au bout de ce terme, on les conduisit à la Bastille, & on les mit chacun dans une chambre séparée; mais trois mois après, M. Fontaine eut la liberté de demeurer avec M. de Saci: il en profita, & ils ne se quitterent plus qu'au jour de leur sortie, qui fut le dernier d'octobre 1668. M. Fontaine ne quitta pas même alors M. de Saci; il l'accompagna successivement à Pompone, à Paris & à Port-Royal des Champs, d'où il venoit souvent à Paris, parcequ'il s'étoit chargé de veiller sur l'impression des ouvrages de son ami. Pour en être plus à portée, il choisit enfin une maison à Saint-Mandé, & en 1679 il voulut retourner à Port-Royal; mais les solitaires de cette maison ayant eu ordre cette année-là de se retirer de nouveau, il demeura à S. Mandé, & M. de Saci alla à Pompone. Dans une visite que M. Fontaine y fit à son ami vers 1683, celui-ci voulut l'engager à traduire en françois un recueil de passages des peres, que le célébre M. Pellisson avoit fait pour servir à un ouvrage auquel il travailloit alors contre les Protestans. Ce savant homme avoit fait entendre qu'il étoit en état de faire donner une pension à celui qui se chargeroit de cette traduction. La promesse étoit flateuse. M. de Saci ne crut pas la devoir cacher à M. Fontaine; mais ce qui auroit déterminé un autre à entreprendre ce travail, fut à M. Fontaine un motif pour l'en détourner. Il témoigna à M. de Saci qu'il ne vouloit point entendre parler d'aucune pension; & celui-ci voyant qu'il s'obstinoit dans ce refus, lui conseilla de ne se point commettre en pensant à cet ouvrage. C'est ainsi que cette affaire fut rompue. Après la mort de M. de Saci, arrivée le 4 janvier 1684, M. Fontaine changea plusieurs fois de séjour, gardant partout une exacte retraite; enfin il se retira sur la fin de ses jours à Melun, où il est mort le lundi 28 janvier 1709, sur la paroisse de S. Aspais, âgé de quatre-vingt-quatre ans. C'est ce que porte son extrait mortuaire, couché sur les registres de S. Aspais, qui ajoute en propres termes, que M. Fontaine étoit *recommandable par plusieurs ouvrages de piété qu'il a laissés au public, & surtout par les figures de la bible sous le nom de Royaumont, prieur de Sombreval, mais plus encore par sa grande piété & sainteté de vie.* Outre les figures de la bible, que l'opinion commune a toujours attribué néanmoins à M. de Saci, M. Fontaine a donné en effet beaucoup d'autres ouvrages. Il composa pour s'édifier lui-même dans les derniers temps de sa vie, des mémoires fort longs sur Port-Royal, & les plus célébres solitaires qui habitoient ce désert; mais il y a trop de morale, & trop peu de faits. Ces mémoires ont été imprimés à Utrecht en 1736, 2 vol. *in*-12, avec diverses piéces qui y ont rapport, & l'éloge de M. Fontaine. Les ouvrages que M. Fontaine a donnés au public sont en assez grand nombre: mais comme il n'y a point mis son nom, ou qu'il a pris plusieurs fois un nom supposé, on ne peut en donner une liste bien exacte. Voici ceux qui passent pour être certainement de lui. *Explications du nouveau testament tirées de S. Augustin & des autres peres Latins*, en deux volumes *in*-8°, à Paris en 1675. Les mêmes, seconde édition augmentée, en deux volumes *in*-4°, à Paris en 1683. *Abrégé de S. Jean Chrysostôme sur le nouveau testament*, *in*-8°, à Paris, chez le Petit, en 1670, & *sur l'ancien testament*, *in*-8°. *Vies des patriarches avec des réflexions tirées des SS. peres*, *in*-8°. en 1683; seconde édition en 1685, & une troisiéme en 1693. *Vies des prophétes avec des reflexions*, tirées de même des peres de l'église, à Paris, *in*-8°, en 1685 & 1693. *Vies des saints pour tous les jours de l'année*, 4 volumes *in*-8°, à Paris, imprimées pour la seconde fois en 1679. On lui attribue la traduction des *conférences* & des *institutions de Cassien*, imprimées en deux volumes *in*-8°, sous le nom *du sieur de Saligni*; & celle des *Soliloques sur le pseaume CXVIII*, écrits en latin par M. Hamon, sous le titre de *Ægræ animæ & dolorem lenire conantis pia in psal. CXVIII soliloquia*, en Hollande en 1685. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1685. D'autres la donnent à M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine; mais feu M. du Guet a assuré qu'elle étoit de M. l'abbé de Pontchâteau. M. Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, en a donné une nouvelle à Paris en 1731, sous le titre de *Gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés par les paroles du pseaume CXVIII*, *in*-12, chez Lottin, avec des augmentations, & réimprimée en 1733. *Le pseautier traduit en françois, avec de courtes notes tirées de S. Augustin*, imprimé pour la premiere fois en 1674, *in*-12, à Paris, chez Josset. Les notes sont latines dans cette édition; mais on les a données en françois en 1676, avec d'autres notes tirées de plusieurs peres de l'église, tant sur le pseautier, que sur les antiquités de l'église qui y sont jointes dans cette édition. Les *O de l'Avent, avec des réflexions*,

à Paris, *in*-12. Traduction du *Paradisus animæ christianæ de Horstius*, sous le titre de *Heures chrétiennes*, *&c.* à Paris en 1685, & réimprimé à Paris en 1715, 2 volumes *in*-12. *Le dernier jour du monde*, ou *traité du jugement dernier*, à Paris en 1689. *Les huit béatitudes*, à Paris. *Méditations sur la semaine-sainte*, à Paris en 1678. *Instructions chrétiennes sur le sacrement de mariage, & sur l'éducation des enfans*, traduites du latin de Lindeborn, Paris 1679, *in*-12. *Prieres tirées de l'écriture-sainte pendant la messe*, à Paris en 1685. *Le dictionnaire chrétien*, in-4°, à Paris en 1691. *Imitation de Jesus-Christ, avec des réflexions sur le I livre.* La traduction du *traité de la conversion du pécheur*, à Paris, en 1677. M. Du Pin lui donne les *regrets d'une ame touchée d'avoir abusé de la sainteté du pater*; mais ils sont du pere Prou, Célestin: & il y a aussi un ouvrage sous ce titre, par M. Paccori. Tous ces ouvrages ont fait beaucoup d'honneur à M. Fontaine; & ont été recherchés avec empressement: mais la traduction des homélies de S. Chrysostôme sur les épîtres de S. Paul, qu'il donna depuis 1682 jusqu'en 1690, en cinq volumes *in*-8°, lui suscita des affaires chagrinantes, & qui l'affligerent beaucoup. On l'accusa d'avoir fait parler S. Chrysostôme en Nestorien qui admet réellement deux personnes en Jesus-Christ, & l'on prétendit qu'il avoit exprès donné ce sens hérétique aux paroles de ce pere. Le pere Daniel, Jésuite, attaqua cette traduction dans un écrit intitulé *Lettre touchant une ancienne hérésie renouvellée depuis peu.* Cette lettre a deux parties: la premiere qui est préliminaire, est néanmoins la plus longue, & ne contient que des réflexions apologétiques des Jésuites contre M. Du Pin, MM. de Port-Royal en général, & M. Pascal en particulier. Dans la seconde qui est très-courte, l'auteur s'efforce de prouver que cette nouvelle hérésie est celle du nestorianisme, & que M. Fontaine a voulu la renouveller. Cette lettre a été réimprimée dans *le tome III* du *recueil des divers ouvrages* du P. Daniel, *in*-4°, en 1724, page 533. Elle fut suivie d'une dissertation latine assez longue, qui se trouve dans le même recueil, *page* 569, intitulée: *Dissertatio de judiciis criticorum & nuperi interpretis Gallici, super loco sancti Chrysostomi ex homilia III, in epistola ad Hebræos, ubi nonnullis nestoriano more loqui visum est.* Le pere Riviere, Jésuite, se mit aussi sur les rangs, & composa l'écrit intitulé: *Le Nestorianisme renaissant dénoncé à la Sorbonne*, en deux parties, dont on a fait une nouvelle édition *in*-12, à Cologne en 1693, avec quelques retranchemens de citations & de raisonnemens trop théologiques. C'est contre cet ouvrage que le pere Quesnel a fait l'écrit intitulé: *Le roman séditieux du nestorianisme renaissant*, en 1693. M. Fontaine, qui avoit gardé jusque-là le silence, se crut enfin obligé de parler aussi pour sa défense: il écrivit le 4 septembre 1693, de Viris, où il étoit alors retiré, une lettre à M. de Harlai, archevêque de Paris, dans laquelle il excusa son intention, & fit une profession de foi exacte sur les erreurs qu'on lui imputoit. Il accompagna cette lettre d'une rétractation très-humble & très-respectueuse, consentant que l'on en fit tout l'usage que l'on jugeroit plus convenable, & qu'elle fût mise à la tête de sa traduction. Il fit mettre aussi plusieurs cartons aux différens endroits de cette traduction que l'on avoit trouvé plus répréhensibles. M. de Harlai ne laissa pas de la condamner; & comme on continuoit d'imputer à M. Fontaine ce qu'il n'avoit jamais eu intention d'enseigner, & ce qu'il avoit formellement désavoué, un inconnu composa & fit imprimer un écrit intitulé: *Avertissement de l'auteur de la traduction des homélies de S. Chrysostôme, sur quelques passages des homélies sur l'épître aux Hébreux.* L'auteur de cet écrit le donna sous le nom de M. Fontaine; mais celui-ci le désavoua, dans une seconde lettre dont le titre est: *Seconde lettre* (de M. Fontaine) *à M. l'archevêque de Paris, où il désavoue l'avertissement fait sous son nom, & rétracte avec soumission ce qu'il peut y avoir de fautes dans sa traduction.* Cette lettre datée de Viris, le 12 mars 1694, est la pénultiéme piéce du *recueil historique des bulles & constitutions*, &c. *in*-8°, publiée par les soins, dit-on, du P. le Tellier, Jésuite. On trouve dans le même recueil la premiere lettre de M. Fontaine, & sa rétractation; mais cela n'empêcha pas qu'on n'écrivît plusieurs ouvrages contre M. Fontaine, entr'autres celui qui a pour titre: *Nouveau progrès du nestorianisme renaissant*, ou *questions proposées par un docteur de Sorbonne au traducteur des homélies de S. Chrysostôme*, &c. On donne encore ce petit écrit au pere Riviere, Jésuite. * *Mém. du temps.*

FONTAINEBLEAU, bourg & château de France en Gâtinois, est une des plus belles maisons de plaisance des rois très-Chrétiens, dans le diocèse de Sens, & dans le gouvernement de l'Isle de France. Le roi S. Louis l'appelloit ordinairement *son désert.* Le roi François I commença d'embellir ce lieu; sur-tout par une bibliothéque qui fut depuis transportée à Paris. Les rois ses successeurs ont ajouté quelque chose à ces ornemens, & l'ont rendu un des plus beaux lieux de la France. Le palais est bâti dans une grande forêt, avec des appartemens magnifiques, de grandes cours, & de belles galleries ornées de peintures, &c. La chapelle royale du château de Fontainebleau, appellée *la belle chapelle*, est en effet une des plus belles du royaume. Elle a été bâtie par le roi S. Louis, rétablie par François I, ornée & embellie par Henri IV; & achevée par Louis XIII, qui y fit construire le magnifique autel que l'on y voit. Le vrai nom de cette chapelle est l'église de la sainte Trinité, à qui elle a été dédiée par S. Louis, & depuis par Louis XIII. Les chapelains de cette église sont des religieux de l'ordre de la sainte Trinité, & rédemption des captifs, nommés vulgairement *Mathurins.* Saint Louis les fonda en ce château, au retour de son premier voyage de la Terre-sainte, où plusieurs de ces religieux l'avoient suivi avec leur général. Ces religieux ont toujours fait l'office en cette chapelle, jusqu'à ce qu'en 1608 le roi Henri IV prenant dessein de l'embellir, les fit passer dans la cour du donjon, ou de l'ovale, où ils ont encore une autre petite chapelle fondée par Louis VII, & desservie avant eux par un chapelain, qui, avec l'agrément de S. Louis, prit l'habit de l'ordre de la très-sainte Trinité. Depuis, ils sont revenus faire l'office dans la grande chapelle. * L'abbé Guilbert, *description des château, bourg & forêt de Fontainebleau, en deux volumes in*-12, *à Paris* 1731.

CONFÉRENCE DE FONTAINEBLEAU.

Philippe du Plessis Mornai, l'un des plus célébres soutiens du parti des Huguenots, avoit composé au commencement du XVII siécle un ouvrage contre la messe, dans lequel il rapportoit plus de quatre mille passages des peres, qu'il prétendoit être contre la créance catholique. Jacques Davi du Perron, évêque d'Evreux, puis cardinal, qui vit cette piéce, se vanta d'y montrer cinq cens passages faussement allégués, ou falsifiés, tronqués & altérés. Les amis de du Plessis en témoignerent du chagrin, & lui conseillerent de répondre par écrit; mais se fiant à la foi de ses compilateurs, qui ne se soucioient pas de fournir de bons mémoires, pourvu qu'ils en fournissent en quantité, il somma du Perron par un écrit public, de se joindre avec lui, & de signer une requête, pour supplier le roi de leur donner des commissaires, afin de vérifier les passages de son livre. Du Perron l'accepta, & le roi leur en donna cinq. Ceux qui étoient pour les Catholiques, furent le président de Thou, François Pithou, avocat, & Jean Martin, lecteur & médecin du roi, à la place de Nicolas le Févre. On nomma pour les Huguenots, Philippe Canaye, seigneur de Fresne,

& président en la chambre de Castres, qui vint à la place de Calignon, chancelier de Navarre, & Isaac Casaubon, professeur royal en langue grecque. Le jour de la conférence fut fixé au 4 du mois de mai de l'an 1600. Il fut résolu par les commissaires, que l'évêque d'Evreux proposeroit chaque jour de conférence 50 articles. Il en envoya soixante pour le premier jour de la conférence au sieur du Plessis; qui déclara le lendemain, qu'il n'avoit eu le temps que d'en vérifier 19, dont il étoit prêt à soutenir la vérité. La conférence commença le 4 de mai, en présence du roi Henri IV, de M. le chancelier, des commissaires nommés par sa majesté, de quantité de princes, de prélats, & de seigneurs, & même de ministres de la religion prétendue réformée. Les secrétaires étoient, pour les Catholiques, Paguret, Vassan, commis de M. de Villeroi, & de Fresne, secrétaire d'état; & pour le sieur du Plessis, des Bordes & Mercier. La conférence fut ouverte par le discours de M. le chancelier, qui déclara qu'elle n'étoit point établie pour entrer en dispute sur les points qui concernoient la doctrine & le fait de la religion, ce que sa majesté ne souffriroit en aucune sorte, sans avoir sur cela la permission de notre saint pere le pape; mais seulement pour éclaircir la vérité littérale, ou la fausseté des allégations de passages faites par du Plessis dans ses livres. Le roi dit la même chose. On prit cette précaution, parceque le nonce du pape s'étoit formalisé de la tenue de cette conférence, & que du Perron eut bien de la peine à l'y faire consentir sous cette condition. Après que du Perron & du Plessis eurent fait chacun un discours, on entra dans la discussion des 19 passages: on n'eut le loisir d'en examiner que neuf, sur tous lesquels les commissaires prononcerent en faveur de du Perron, & contre du Plessis. Les juges prononcerent sur les deux premiers passages, qui étoient de Jean Scot & de Durand, au sujet de l'eucharistie, qu'il avoit pris l'objection pour la solution. Sur le troisiéme & quatriéme passage de S. Chrysostome, & sur le cinquiéme de S. Jerôme, de l'invocation des saints, qu'il avoit omis des mots qui changent le sens. Sur le sixiéme de S. Cyrille, de l'adoration de la croix; qu'il ne se trouvoit point dans ce pere, non plus que le septiéme, dans une constitution des empereurs Théodose & Valentinien. Du Plessis cita bien Crinitus; mais le passage allégué par ce dernier ne se trouva point. Sur le huitiéme, on vérifia que de deux passages de S. Bernard au sujet de la sainte Vierge, il n'en avoit fait qu'un, pour changer le sens. Enfin, sur le dernier, qui étoit de Théodoret, on vit qu'il avoit pris un passage contre les idoles des gentils, pour le faire servir contre les images des chrétiens. La nuit mit fin à la dispute, que du Perron demanda à continuer pour le lendemain; mais son ennemi accablé de honte, tomba malade, & se retira à Paris, & de-là à Saumur, sans prendre congé du roi, laissant un beau sujet de triomphe aux catholiques, & de confusion à ceux de son parti, que de Fresne Canaye abandonna après cette dispute. Du Plessis eut la hardiesse de publier qu'il avoit remporté l'avantage, & fit imprimer un écrit intulé, *Discours véritable de la conférence tenue à Fontainebleau*, dans lequel, non-seulement il déguisoit les faits, mais entroit encore de nouveau en dispute sur les passages examinés, & même sur le fond des contestations; & ajoutoit ensuite quelques récriminations, pour faire voir que Gratien, & même l'évêque d'Evreux, avoient allégué faussement quelques passages. Aussitôt du Perron fit une réfutation de ce discours, & une réponse aux récriminations qui suivent les actes de la conférence: le chancelier même, par ordre, à ce qu'on dit, de sa majesté, informa toute la France de la vérité de ce qui s'étoit passé en cette conférence. Les Huguenots se sont plaint néanmoins, que l'on imposoit aux peuples; sur quoi l'on peut voir l'auteur de la vie de du Plessis Mornai. * Sponde, *A. C.* 1600, *n.* 9, 10, *& sequent.* Bail, *in summa conc.* Mezerai, *histoire de France, en Henri IV, &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. XVII siécle, tome I.*

☞ FONTAINE ARDENTE, lieu de France dans le Dauphiné, à quatre heures de chemin de Grenoble. On a compté cette fontaine ardente pour une des merveilles du Dauphiné. M. Piganiol de la Force, *Descrip. de la France*, tome III, page 240, a rapporté le fabuleux de cette prétendue fontaine, en le réfutant. L'académie des sciences de Paris, qui a fait examiner la chose par des yeux habiles, a détrompé le public, dont on avoit surpris la crédulité, dans son histoire, à l'an 1699. La fontaine ardente n'est point une fontaine; c'est un petit terrein de six pieds de long, sur trois ou quatre de large, où l'on voit une flamme légere errante, & telle qu'une flamme d'eau de vie, attachée à un rocher mort d'une espece d'ardoise pourie, & qui se fuse à l'air. Il tombe des montagnes voisines un petit ruisseau ou torrent, qui peut-être a coulé autrefois plus haut, & auprès du terrein brulant; ce qui aura donné lieu de croire que ses eaux bruloient. On ne remarque point que la flamme sorte d'un trou, ou d'une fente de rocher, par où l'on pouroit soupçonner qu'elle auroit communication avec quelque caverne inférieure, qui seroit enflammée. On ne voit point de matiere qui puisse servir d'aliment à la flamme. On s'apperçoit seulement qu'elle sent beaucoup le soufre: elle ne laisse point de cendres: il y a une espece de salpêtre blanc fort âcre, aux environs de l'endroit où est le feu. On a assuré M. Dieulamant, chargé par l'académie de faire cet examen, que ce feu est plus ardent en hyver & dans les temps humides; qu'il diminue peu à peu dans les grandes chaleurs, & même s'éteint souvent sur la fin de l'été; après quoi il se rallume de lui-même. Il est fort aisé aussi de le rallumer avec d'autre feu, ce qui se fait promptement, & avec bruit. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FONTAINE DE L'ETHIOPIEN: c'est celle où l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie, fut baptisé par S. Philippe. Elle est au midi de la tribu de Dan. Elle s'appelle aussi *la fontaine de Samson*, parceque quelques auteurs prétendent que ce juge d'Israël est enterré proche de cette fontaine.

FONTAINE FRANÇOISE, petite ville entre Dijon & Grai, d'où le roi Henri *le Grand* découvrit toute l'armée de la ligue & des Espagnols, commandée par Fernand de Velasco, connétable de Castille, & par le duc de Mayenne, qu'il dissipa par sa prudence & par sa valeur, en 1594. * Mezerai, *au regne de ce monarque.*

FONTAINE-JEAN, abbaye considérable de l'ordre de Citeaux, dans le Gâtinois, à six lieues de Montargis. On voit par plusieurs titres, qu'elle est de fondation royale, & qu'elle fut bâtie en 1124, des libéralités de Pierre de Courtenai, qui y fit de grands biens, avant que d'aller dans la terre sainte: plusieurs princes de cette illustre famille y ont voulu être enterrés, & l'on y voit encore leurs tombeaux. Cette abbaye fut pillée & brulée en 1562, par les troupes de l'amiral de Coligni, chef des Huguenots. * Morin, *hist. du Gâtinois.*

FONTAINE L'EVEQUE, bon bourg des Pays-Bas, dans le Hainaut, à une lieue de Charleroi, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

FONTAINE-SCELLÉE, fontaine à une demi-lieue de Jérusalem, vers Bethléem, que Salomon fit faire, pour porter par un canal l'eau nécessaire aux ministres & aux officiers du temple. On tient qu'elle est ainsi appellée, parceque ce roi en faisoit cacheter la porte avec son anneau royal, afin que personne n'y entrât sans sa permission. * Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

FONTAINES (Pierre-François Guyot des) né à

Rouen le 29 juin 1685, est entré chez les Jésuites le 21 août 1700. Il a été quinze ans dans cette société, & y a professé à Rennes en Bretagne & à Bourges la rhétorique. Son humeur très-difficile, & son génie indépendant engagerent ses supérieurs même à lui conseiller de solliciter sa sortie. Il y consentit, obtint son congé pendant qu'il régentoit la rhétorique à Bourges, & rentra dans le siécle. Il étoit prêtre alors; il a été quelque temps depuis chez le cardinal d'Auvergne. On lui donna la cure de Thorigny en Normandie, dont il prit possession, mais dont il ne tarda pas à se démettre. Il est mort à Paris le 16 décembre 1745, & a été inhumé à S. Sulpice. C'est ce que contient une lettre manuscrite, envoyée par le pere Oudin, Jésuite.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

1. *Ode sur le vain usage de la vie*, publiée en 1715, réimprimée dans le tome XI des *Amusemens du cœur & de l'esprit.*

2. *Poësies sacrées*, traduites ou imitées des pseaumes, *in*-12, à Rouen 1718. (il n'y a que 50 pseaumes.) Il dit dans son *apologie* que c'est l'ouvrage de sa premiere jeunesse, qu'il a été composé chez les Jésuites, & que ceux-ci l'ont estimé. Le public en a jugé différemment.

3. *Lettres de M. l'abbé*** à M. l'abbé Houtteville*, au sujet du livre de la religion chrétienne, prouvée par les faits, à Paris, 1722, *in*-12. (18 lettres.) *Suite des lettres de M. l'abbé***, &c.* contenant la 19 & la 20 lettre; à Paris, même année. Le fond de ces lettres est du P. Hongnan, Jésuite; l'abbé des Fontaines a seulement façonné la matiere: ce qui concerne la critique du style du livre de M. Houtteville, est entiérement de lui.

4. *Histoire de don Juan de Portugal, fils de don Pedre & d'Inès de Castro*, *in*-12, à Paris, 1723: c'est un roman historique; le fond est tiré de l'histoire d'Espagne de Mariana.

5. *Paradoxes littéraires, au sujet de la tragédie d'Inès de Castro* (de M. de la Mothe) *in*-8°, à Paris, 1723, réimprimés dans le tome VIII des *Amusemens du cœur & de l'esprit.*

6. *Anti-paradoxes*, ou *réfutation* (ironique) *des paradoxes littéraires*; à Paris, 1723, *in*-8°.

7. *Dictionnaire néologique des beaux esprits du temps, avec l'éloge historique de Pantalon Phœbus, par un avocat de province*; à Paris, 1726, *in*-12, 1727, *in* 12, & Amsterdam, troisiéme édition, 1728, augmentée de la relation de ce qui s'est passé à la réception de l'illustre messire Christophe Mathanasius à l'académie françoise; des pantalo-phœbeana, ou mémoires, observations & anecdotes au sujet de Pantalon-Phœbus.

8. *Deux lettres d'un rat Calotin à Citron Barbet, au sujet de l'histoire des chats* (par M. de Montcrif, aujourd'hui de l'académie françoise) *in*-12, 1728, avec le rajeunissement inutile, ou les amours de Titan & de l'Aurore, petite piéce en vers françois, *in*-12. Le fond de ces ouvrages, marqués n°. 5, 6, 7 & 8, est de feu M. Bel, conseiller au parlement de Bourdeaux.

9. Il a travaillé au *Journal des savans*, depuis 1724, jusqu'en 1727.

10. *Les voyages de Gullyver*, traduits de l'anglois de M. Swift, *in*-12, à Paris, 1727. Cette traduction est beaucoup plus de M. Markan, Irlandois, que de M. l'abbé des Fontaines.

11. *Le nouveau Gullyver*; à Paris, 1730, deux volumes, *in*-12.

12. *Lettre d'un comédien françois, au sujet de l'histoire du théâtre italien*, écrite par M. Riccoboni, dit Lélio, contenant un extrait fidéle de cet ouvrage, avec des remarques, à Paris, 1728, *in*-12, réimprimée dans le tome XV des *Amusemens du cœur & de l'esprit.* Cette piéce valut à l'abbé des Fontaines son entrée au théâtre françois, qui lui a été ôtée depuis.

13. *Essai sur la poësie épique*, traduit de l'anglois de M. de Voltaire, *in*-12, à Paris, 1728.

14. Suite de la *nouvelle cyropédie*, ou réflexions de Cyrus, sur ses voyages, 1728, *in*-8°. On prétend que cet ouvrage est de l'abbé de Grécourt.

15. Il est auteur des remarques qui accompagnent la lettre de mademoiselle R. (Riccoboni) à M. l'abbé (Conti) au sujet de la nouvelle traduction du poëme de la Jérusalem délivrée, du Tasse, (par M. Mirabaud) *in*-12, à Paris, 1725.

16. *Entretiens sur les voyages de Cyrus* (de M. le chevalier de Ramsay) à Paris, 1728, *in*-12. L'abbé Granet a été de moitié dans cette critique.

17. Apologie du caractere des Anglois & des François, ou observations sur le livre intitulé, Lettres sur les Anglois & sur les François, & sur les voyages: avec la défense de la sixiéme satyre de M. Despreaux, & la justification du bel esprit françois, *in*-12, sans nom de ville ni d'imprimeur; mais avec l'approbation de M. Hardion, du 22 avril 1726.

18. *Eloge de la brochure*; vers 1730.

19. Dans les *œuvres de M. l'abbé de Saint-Réal*, édition de 1730, on donne à l'abbé des Fontaines 1. discours de Xénophon, sur la maniere d'augmenter les revenus d'Athènes; 2. discours du même, sur la république de Lacédémone (cependant il ignoroit le grec) 3. méthode pour convaincre les Déistes; il se disoit lui-même l'auteur de ce dernier écrit qui est fort sensé.

20. *Histoire romaine, depuis la fondation de Rome*, &c. traduite de l'anglois de Laurent Echard, six volumes *in*-12, à Paris, 1728, premiere édition, & 1729, deuxiéme édition. Il est certain que cette traduction est de Daniel Larroque, converti à la religion catholique. Il n'y a qu'une très-petite partie du style qui soit de M. l'abbé des Fontaines; il a revû pareillement le style de la plupart des volumes suivans, qui ne sont pas de Laurent Echard, mais de la composition de M. l'abbé Guyon, connu encore par d'autres ouvrages.

21. *Nouvelliste du Parnasse, ou réflexions sur les ouvrages nouveaux.* Cet ouvrage périodique, auquel M. l'abbé Granet avoit part, fut commencé en 1731; il y en a trois volumes *in*-12, & quatre feuilles de plus, dont la quatriéme finit au 15 mars 1732: l'ouvrage fut arrêté par le ministere public.

22. *Observations sur les écrits modernes.* Autre ouvrage hebdomadaire, commencé en 1735, avec l'abbé Granet, & continué avec lui jusqu'à la mort de celui-ci, arrivée le 15 mai 1741. Le tout contient 33 volumes & 3 feuilles. Le privilége a été retiré par arrêt du conseil d'état du 6 septembre 1743: feu M. de Mairault, M. l'abbé Destrées, M. Fréron, & beaucoup d'autres ont eu part au même ouvrage.

23. *Lettre d'un bourgeois de Paris à un de ses amis, au sujet de la suppression des observations sur les écrits modernes*; brochure *in*-4° de 8 pages, datée de Paris le 10 septembre 1743.

24. *Jugemens sur les écrits nouveaux*, par M. Burlon de la Busbaquerie; à Avignon (Paris) depuis 1744, jusqu'en 1746, onze volumes *in*-12. Presque tout le dixiéme, & l'onziéme entier, sont de M. de Mairault, mort le 15 août 1746.

25. *Histoire des révolutions de Pologne, jusqu'à la mort d'Auguste II*, à Amsterdam, 1735, deux volumes *in*-12. Le véritable auteur est M. Georgeon, avocat.

26. La préface qui est à la tête du tome I de la traduction de l'*histoire de M. de Thou*, 1734; *in*-4°; est encore de M. Georgeon, retouchée par l'abbé des Fontaines, qui a eu part aussi à la traduction de

l'ouvrage même, & qui en a revu la plus grande partie.

27. *Histoire des ducs de Bretagne, & des différentes révolutions arrivées dans cette province*, 5 volumes *in*-12, à Paris, 1737. On dispute à l'abbé des Fontaines la plus grande partie de cet ouvrage.

28. *Mémoires de madame de Barnevelt*; à Paris, 1732, deux vol. *in*-12. L'abbé des Fontaines dans son apologie, assure que ces mémoires ont seulement été faits sous ses yeux par le sieur Castre d'Auvigny.

29. *Achille dans l'isle de Scyros*, tragi-comédie italienne, par M. l'abbé Metastasio, traduite en prose françoise, avec le texte à côté; à Paris, 1737, *in*-8°.

30. *La boucle de cheveux enlevée*, poëme héroi-comique, en cinq chants, traduit de l'anglois de Pope, en prose; (l'exemplaire de la bibliothéque du roi porte en note, que cette traduction est de madame de Caylus: l'abbé des Fontaines se l'attribuoit) à Paris, 1728, *in*-12.

31. *Histoire de la ville de Paris*, &c. (abrégée de celle des PP. DD. Felibien & Lobineau) à Paris, *in*-12, cinq volumes, 1735. L'abbé des Fontaines dit dans son apologie, que les trois premiers volumes sont de lui, & plus encore de M. Castre d'Auvigny; que le quatriéme est tout de celui-ci, & le cinquiéme de M. de la Barre, de l'académie des belles-lettres, qui est mort depuis.

32. *Apologie de l'abbé des Fontaines, au sujet d'un article du* Journal de Trévoux; à Amsterdam (Paris) 1736, *in*-12 de 31 pages. C'est l'écrit qu'on a déja cité, & dans lequel l'auteur parle de quelques-uns de ses ouvrages.

33. *Apologie de Voltaire, adressée à lui-même.*

34. *La Voltairomanie*, ou *lettre d'un jeune avocat, en forme de mémoire*, en réponse au libelle du sieur de Voltaire, intitulé: *Le préservatif*, ou *critique des observations sur les écrits modernes*, 1738, *in*-12 de 48 pages.

35. *Racine vengé*, ou *examen des remarques grammaticales de M.* l'abbé d'Olivet, *sur les œuvres de Racine*; à Avignon (Paris) 1739, *in*-12.

36. *Relation de l'expédition de Moka, en 1737, sous les ordres de M. de la Garde Jazier* (dressée sur des mémoires du même) à Paris, 1739, *in*-12.

37. *Etat de la médecine ancienne & moderne, avec un plan pour perfectionner celle-ci*, par M. Clifton, docteur en médecine, médecin de S. A. R. le prince de Galles, membre du collége des médecins & de la société royale de Londres, traduit de l'anglois, par M. l'abbé des Fontaines; à Paris, 1742, *in*-12.

38. *Histoire du détrônement d'Alfonse VI, roi de Portugal, contenue dans les lettres de M. Robert Southwel, alors ambassadeur à la cour de Lisbonne, & précédée d'un abrégé de l'histoire de ce royaume*, traduit de l'anglois; à Paris, 1742, deux volumes *in*-12.

39. *Explication abrégée des coutumes & cérémonies observées chez les Romains*, traduite du latin de Nieuport; à Paris, 1741, *in* 12.

40. *Mémoire pour* Pierre-François Guyot des Fontaines, *prêtre du diocèse de Rouen, contre* Pierre-Mathias Gourné, *prieur commendataire de Taverny*, *in*-4° de 64 pages.

41. *Ode à la reine, sur la convalescence du roi*, 1744, *in*-4°.

42. Il a eu part à plusieurs des écrits des chirurgiens contre les médecins, sur-tout aux deux mémoires *in*-4°, pour M. de la Peyronnie, &c.

43. *Aventures de Joseph Andrews & du ministre Abraham Adams*; roman traduit de l'anglois, 1743, deux volumes *in*-12.

44. Nouvelle traduction des œuvres de Virgile, avec des discours, des dissertations & des remarques; à Paris, 1743, 4 vol. *in* 8° & *in*-12.

45. *L'erreur & l'injustice confondues*, ou *réponse à l'écrit de M.* Bourgeois, *principal du collége de Crépi en Valois*, inséré dans le *Journal de Trévoux*, octobre 1743, au sujet de la nouvelle traduction de Virgile, par M. l'abbé de Crenai, 1744, *in*-8° de 32 pages. (M. l'abbé de Crenai est M. l'abbé des Fontaines: c'est son nom grécisé.)

46. Autres réponses à diverses critiques de la même traduction, dans les derniers volumes de ses jugemens sur les écrits nouveaux.

47. Mémoires pour leurs altesses MM. les princes de Ligne, princes du saint empire, au sujet de la succession éventuelle des souverainetés & principautés de Siéghen, Hadamard, & autres, lorsque la branche des princes de Nassau-Siéghen viendra à faillir. Ce mémoire a été composé en 1739.

Ecrits contre M. l'abbé des Fontaines.

1. *Le faux Aristarque reconnu*, ou *lettres écrites sur le diction. néolog. Pantalon-Phœbus*; *le discours de Mathanasius*; *les voyages des deux Gullyver*; les poësies traduites ou imitées des pseaumes; don Juan de Portugal; plusieurs brochures; & les mémoires de madame de Barnevelt, de M. l'abbé des Fontaines; (par Gayot de Pitaval) à Amsterdam (Paris) chez Guillaume le Sincere, au Parnasse, 1733, *in*-12. (il y a quatre lettres.

2. *Réplique à l'auteur des observations sur les écrits modernes, à l'occasion de son extrait, sur la réponse d'un médecin Anglois à la critique de la thèse* de M. Malbet, docteur en médecine (par feu M. de Santeuil, docteur en médecine) à Paris, 1736, *in*-12 de 48 pages.

3. *Le préservatif*, ou *critique des observations sur les écrits modernes* (attribué à M. le chevalier de Mouhy) à la Haye (Paris) 1738, *in*-12 de 45 pages.

4. *Le Médiateur.* Lettre à M. le marquis *** *in*-12 de 24 pages.

5. *Jugement désintéressé du démêlé qui s'est élevé entre M.* de Voltaire *&* l'abbé des Fontaines, 1739, *in*-12 de 28 pages.

6. *Lettre de M.* l'abbé Lenglet Dufresnoy, *à l'auteur des observations sur les écrits modernes, au sujet de la méthode pour étudier la géographie*; à la Haye (Paris) 1739, *in*-12 de 22 pages.

7. *Lettre de l'auteur du projet de l'histoire de la ville de Paris sur un plan nouveau* (M. Coste) *à l'auteur des observations sur les écrits modernes*; à Harlem (Paris) 1739, *in*-12 de 30 pages.

8. *Examen de deux lettres des observations sur les écrits modernes*, concernant l'histoire de l'église de Rouen, par dom Toussaint du Plessis, Bénédictin, 1742, *in*-12 de 12 pages.

9. Replique du même à la réponse de l'abbé des Fontaines, dans le *mercure de France*, juillet 1741.

10. *Lettre d'un comédien de Paris à un de ses amis, comédien de province, au sujet d'un article des* observations sur les écrits modernes (attribuée à M. Janvier de Flainville, Chartrain) à Bruxelles (Paris) 1742, *in*-12, 21 pages.

11. *Lettre d'un garçon barbier* à M. l'Abbé des Fontaines, auteur des observations sur les écrits modernes, au sujet de la maîtrise-ès-arts, 1743, signée Zoilomastix, maître-ès-arts à Bourges & barbier à Paris, *in*-12 de 23 pages.

12. Deux lettres (de M. Basset, professeur de philosophie au collége de Harcourt) à l'occasion de ce que M. l'abbé des Fontaines avoit dit de la lettre de M. de Maupertuy, sur les cométes.

13. *Lettres de M.* de Gourné, *prieur commenda-*

taire de Taverny, *auteur du Géographe méthodique*, à dom Gilbert, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, tant au sujet de cét ouvrage que du sieur abbé des Fontaines; à Amsterdam (Paris) 1743, *in*-12 de 83 pages: on donne cette lettre à M. Meusnier de Querlon.

14. Requête de M. l'abbé de Gourné à M. le chancelier, sur le même sujet, *in*-12 de quatre pages.

15. Deux mémoires du même abbé de Gourné, *in*-4°, sur le même sujet, l'un de 70 pages, signé de maître Graviere du Rouloy, avocat; l'autre signé de maître Riviere, avocat; celui-ci a été réimprimé *in*-12.

16. Lettre de M. le Tort, maître de quartier au collége de la Marche, à M. Guyot des Fontaines, au sujet de la nouvelle traduction des œuvres de Virgile, du 28 juillet 1743, *in*-4° de 44 pages.

17. Lettre de M. Hardy, maître de quartier au collége des Grassins, à M. l'abbé des Fontaines, au sujet de la nouvelle traduction de Virgile, du 28 août 1745, *in*-4° de 16 pages.

18. Lettre de M. Tubeuf, maître de quartier au collége de Lisieux, au même, sur le même sujet, du 28 septembre 1743, *in*-4° de 16 pages.

19. Lettre à M. l'abbé des Fontaines, sur son ode intitulée: *La convalescence du roi, à la reine*, par M. l'abbé Y; à Paris, Louis Sifflet, quai de la Feraille, au mercure de France, 1744, de huit pages.

20. *Lettre de remercîment du sieur de la Noue* (comédien) à M. L. D. F. *in*-4° de 4 pages (c'est une ironie.)

21. Lettre sur la nouvelle traduction de Virgile de M. l'abbé des Fontaines (dans le *mercure* de novembre 1743. Cette lettre est de M. Desgrouais.)

22. Replique au nom de M. Desgrouais (par M. l'abbé Destrées) à la lettre de M. L. D. F. insérée dans le VI vol. des jugemens de M. Burlon de la Busbaquerie, & distribuée aussi en particulier, à Avignon (Paris) 1745, *in*-12 de 43 pages.

23. Lettre de M. Desgrouais à M. l'abbé des Fontaines, pour désavouer la lettre précédente (du 10 mai 1743) *in*-4° de 4 pages.

24. Autre lettre de M. Desgrouais à M. L. D. F. où l'on censure sa traduction de Virgile, 1745, *in*-12 de 72 pages.

25. Lettre de M. Desgrouais à M. Burlon de la Busbaquerie, auteur des feuilles périodiques intitulées, *Jugemens sur les écrits modernes*, pour servir de réponse au jugement que cet infidéle journaliste a porté d'une premiere critique de la traduction de Virgile, par M. l'abbé D. & en même temps de prélude à un nouvel examen de cette traduction (du 10 février 1745) *in*-12 de 32 pages. Cette lettre a précédé celle qui est marquée n°. 24.

26. *Observations pour servir de correctif à une feuille des* Jugemens sur les écrits nouveaux (suite de la lettre du n°. 24, & encore par M. Desgrouais) premier octobre 1745, *in*-12 de 33 pages.

27. Remarques sur la traduction de Virgile de M. l'abbé des Fontaines (par M. Gibert, aujourd'hui de l'académie des belles-lettres) *in*-8° de 16 pages.

28. Lettre à M. l'abbé des Fontaines, ou réponse à la critique que fait M. Burlon dans les *jugemens sur les écrits nouveaux*, du sentiment de M. F. (Ferrein) sur la formation de la voix humaine, par M. Montagnat, docteur en médecine; à Paris, 1745, *in*-12 de 58 pages.

29. Eloge de M. l'abbé des Fontaines (par M. Freron) dans la deuxiéme lettre à madame la marquise de*** 1746, *in*-12.

30. Lettre d'un avocat de Rouen à M.... au sujet du feu abbé des Fontaines, 1746, *in*-12 de 30 pages.

31. *Testament littéraire de M.* Pierre-François Guyot des Fontaines, trouvé après sa mort, parmi ses papiers; à la Haye (Paris) 1746, *in*-12 de 105 pages (attribué à M. de Querlon.)

32. *Cerbere*, allégorie à M.... (en vers françois) à Londres (Paris) 1743, *in*-8° de dix pages.

33. *Le mérite vengé*, ou *conversations sur divers écrits modernes*, pour servir de réponse aux observations de l'abbé des Fontaines, par le chevalier de Mouhy; à Paris, 1736, *in*-12.

Voyez *l'esprit de l'abbé des Fontaines*, ou *réflexions sur différens genres de sciences & de littérature*, *avec des jugemens sur quelques auteurs & sur quelques ouvrages tant anciens que modernes*, imprimé en 1757, en quatre volumes *in*-12. On trouve dans le premier volume une histoire abrégée de la vie de l'abbé des Fontaines, un catalogue de ses ouvrages, & un autre de ceux faits contre lui. Il faut aussi consulter l'article du Journal de Trévoux, où on rend compte de cet ouvrage, *août* 1757. On y trouve d'excellentes remarques sur l'abbé des Fontaines.

FONTAINES, *cherchez* FONTAINE (Pierre)

FONTANA (Gilles) de Padoue en Italie, s'étant retiré à Venise, avec les principales familles de la ville, après l'irruption d'Attila, fut le premier qui donna aux Vénitiens des loix, qu'ils appellent encore aujourd'hui de son nom, *Sanctiones Ægidianæ*. * Bernardin Scardeon, *l.* 3, *classe* 13, *histoire Patav.* Dandolo, *annal. mss. de Venise.*

FONTANA (Publio) natif de Palucio, village près de Bergame, vivoit sur la fin du XVI siécle, sous le pontificat du pape Clément VIII. Il se consacra à l'état ecclésiastique, ne négligea rien pour remplir les devoirs de sa profession, & fit un très-grand progrès dans les sciences. Ceux de Bergame & de Bresce le consultoient dans les affaires importantes. Divers grands seigneurs, & entr'autres, le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, qui le connurent à Rome, voulurent l'avoir auprès d'eux: mais ce fut inutilement. Il revint dans sa solitude; & étant allé voir à Dizensano, qui est une terre près de Bresce, François Olma, son ami, il y mourut vers l'an 1598. Publio Fontana a composé de beaux vers latins, & d'autres ouvrages, que Marc-Antoine Foppa recueillit & donna au public. On y trouve ces traités: *Le veglie Bresciane. Del proprio & ultimo fine del poëta. Delphinis Carm. lib. III. Damon, sive Virgini matri sacrum. Imago, sive D. Magdalena à Titiano depicta*, &c. Le principal de ses poëmes est la *Delphinide* latine, divisée en trois livres, ouvrage beaucoup plus travaillé que les autres piéces. Il a de la grandeur, de la noblesse, & de l'élévation dans son style, qui semble être plus propre pour décrire des combats & des victoires, que pour des sujets ordinaires de la vie civile & commune. C'est celui d'entre les poëtes modernes, qui a le plus approché de Virgile. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pin. I imag. illustrium*, *c.* 43, &c. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

FONTANA (François) de Naples, habile mathématicien, publia en 1646 son traité intitulé, *Novæ cœlestium & terrestrium rerum observationes.* Il préparoit d'autres ouvrages, lorsqu'il mourut de la peste à Naples en 1656. * Lorenzo Crasso, *élog. d'huom. letter. p. II.*

FONTANA (Vincent-Marie) né dans le diocèse de Como, & arriere-petit-fils du chevalier Dominique Fontana, célébre architecte du temps de Sixte V, qui se servit de lui, pour relever ces beaux obélisques qu'on admire à Rome, entra dans l'ordre de S. Dominique, le 15 octobre 1629, & s'étant entiérement adonné à l'histoire de son ordre, composa plusieurs ouvrages. En 1655 & 1656, il publia à Rome les

constitutions, déclarations, & ordonnances des chapitres généraux, depuis l'an 1220, en deux parties, dont la premiere comprend ce qui regarde tout l'ordre; & la seconde, ce qui a été ordonné pour chaque province en particulier. Ce grand ouvrage fut suivi en 1663, d'un autre moindre, qui contenoit l'histoire des maîtres du sacré palais. Il y fit beaucoup de fautes, dont il corrigea une partie dans une seconde édition. En 1666, parut son *sacrum theatrum Dominicanum*, ouvrage qui lui coûta beaucoup, mais qui a besoin d'être retouché par une main habile. Il y joignit un traité de l'inquisition. En 1670, il publia un recueil des bulles & des brefs, où il est fait mention de S. Thomas; & y donna aussi une histoire de la province Romaine de son ordre. Enfin en 1675, il publia une histoire des services rendus à l'église par son ordre: *Monumenta dominicana*, *&c. de fidis obsequiis ab ordine Prædicatorum sanctæ Dei ecclesiæ usque modò præstitis*. Tous ces ouvrages ont été imprimés. On ne sait pas en quel temps ce laborieux écrivain mourut. * Echard, *script. ord. Præd. tom. II.*

☞ FONTANÈS, paroisse, baronie, & château considérable avec un beau parc, dans le diocèse d'Uzez, au bas Languedoc, à une lieue de la ville de Sommieres, entre Alais, Nismes, Lunel, & Montpellier. Cette terre a appartenu à la maison de Bermond-Sommieres, & est entrée dans celle de Narbonne-Pelet, par le mariage de Françoise de Bermond-Sommieres, héritiere des biens de sa maison, avec Jacques Pelet, vicomte de Narbonne, de la branche de la Verune. Elle est possédée aujourd'hui par le chef de la branche aînée de cette derniere maison. *Voyez* BERMOND.

FONTANETO, bourg d'Italie dans le duché de Milan, sur la riviere de Goni, environ à deux lieues de la ville d'Arona, du côté du midi. Ce lieu a pris son nom de la quantité de sources qui s'y rencontrent. * Mati, *diction.*

FONTANINI (Juste) archevêque d'Ancyre, ville capitale, & église de la Galatie, connue par les épîtres de S. Paul, naquit le 30 d'octobre 1666, à San-Daniello, terre considérable du duché de Frioul, diocèse d'Aquilée, & principauté spirituelle & temporelle du patriarche d'Aquilée. Il eut pour pere, *François*, de la famille des Fontanini, dite anciennement *della Fontana*, & pour mere, *Louise* Manzoni. On lui donna le nom de Juste au baptême, pour deux raisons: la premiere, en mémoire d'un de ses parens, qui s'étoit distingué à la guerre de Chypre, & qui portoit ce nom; la deuxiéme, parcequ'il reçut le baptême le deuxiéme de novembre, jour auquel on célébre la fête de S. Juste, martyr de Trieste, dans le patriarchat d'Aquilée. Dès sa premiere jeunesse, Fontanini montra beaucoup d'ardeur pour l'étude; & dans l'école publique où il fut envoyé, il ne tarda pas à se distinguer au-dessus de ses condisciples, par une plus grande application à tous ses devoirs, & une facilité surprenante à apprendre tout ce qu'on lui enseignoit. Quand il fut plus avancé, on l'envoya à Goritz ou Gorigia, ville de cette partie du Frioul, dépendante de l'empire, où il y a un collége de Jésuites. Il y demeura quelques années; mais ne trouvant pas que la maniere dont on l'instruisoit, pût lui être fort utile, il retourna dans sa patrie. S'étant déterminé à l'état ecclésiastique, il reçut les premiers ordres des mains de Jean Delfini, cardinal, & patriarche d'Aquilée. Le 23 décembre de l'an 1690, Vincent Boniface, évêque de Famagouste, lui conféra l'ordre de prêtrise, à Venise, dans la chapelle du palais patriarchal de Jean Badoari, qui fut depuis cardinal; & avec lequel Fontanini fit l'année suivante à Rome, une liaison particuliere. Après un assez long séjour à Venise, il passa à Padoue, où il rechercha l'amitié des savans, qui ont toujours été en grand nombre dans cette ville: il étoit avide de leurs conversations, & de profiter de leurs lumieres. Il s'y livra sur-tout à la lecture des meilleurs auteurs classiques, afin de connoître leur génie, de prendre leur gout, de former son style sur le leur; & il les lut avec tant de réflexion, qu'il ne lui échapa rien de ce qu'ils avoient de bon, & qui méritoit d'être retenu. En 1697, étant dans sa patrie avec le comte Fabrice Colloredo, frere du cardinal Léandre, il y fit amitié avec le savant Philippe *del Torre*, qui étoit alors chanoine de Frioul, & qui fut depuis évêque de Rovigo, & ils avoient ensemble de fréquens entretiens sur diverses matieres de littérature: & lorsque *del Torre* s'en fut retourné à Ferrare, Fontanini y alla de Mantoue, pour le visiter: c'étoit encore en 1697. La même année, Fontanini fut appellé à Rome, pour y être bibliothécaire du cardinal Impériali: poste qui lui convenoit d'autant plus, qu'il lui procuroit les moyens de satisfaire son ardeur pour l'étude, & l'occasion de connoître tous les savans de Rome. Il y acquit l'estime des cardinaux Marescotti, Acciajoli, Spada, Albani, Colloredo, & sur-tout de Jérôme Casanate, & ensuite du cardinal Noris. Dès qu'il eut pris une connoissance des livres de la bibliothéque qui étoit commise à ses soins, il n'eut plus d'autre desir, que celui d'en profiter; & les jours ne suffisant pas pour contenter son avidité pour les sciences, il y employa pendant quelques années une grande partie des nuits. Sentant le besoin qu'il avoit de la langue grecque, sans laquelle, en effet, on ne va pas bien loin, sur-tout dans l'étude de l'antiquité, il en prit des leçons d'un Calabrois, qui y étoit fort habile. Il fit aussi de grands progrès dans l'étude de l'histoire ecclésiastique; & ce qui lui fut très-utile pour l'approfondir, c'est qu'il fut admis dans une espece d'académie, ou d'assemblée de gens de lettres, qui se tenoit tous les quinze jours dans la sale du collége de *la propagande*. Il y avoit dans cette assemblée plusieurs cardinaux & autres prélats, qui avoient le même goût; & chaque académicien étoit obligé de choisir pour matiere de chaque conférence trois points, tirés pour l'ordinaire de la collection des conciles du pere Labbe. On discouroit sur ces sujets choisis, on discutoit chaque question, chacun disoit son avis; & ce concours de lumieres faisoit qu'on ne passoit aucun point sans l'approfondir. Fontanini vit dans ces conférences plusieurs savans étrangers, tels que le pere Chrétien Lupus, Augustin, & théologien de Louvain, D. Mabillon, Bénédictin François, & M. l'abbé Renaudot; & il eut toujours depuis avec eux un grand commerce de lettres. Il ne fut pas moins estimé des savans Tommasi & Fabretti; & lorsque D. Bernard de Montfaucon vint à Rome, ce savant Bénédictin s'empressa de faire avec M. Fontanini une amitié, dont ils se sont toujours donné depuis des marques continuelles. Notre habile Italien n'étant pas encore content des richesses littéraires que renfermoit la bibliothéque du cardinal Impériali, quoique très-abondantes, il profita du libre accès qu'on lui donna dans la bibliothéque du Vatican, & dans les autres bibliothéques de Rome, & il ne sortoit jamais d'aucune, sans avoir fait une ample provision. Le feu pape Clément XI, qui l'avoit toujours honoré de son estime, avant que d'être élevé sur le premier siége de la chrétienté, ne cessa point de lui donner, depuis son élection au souverain pontificat, des marques constantes de l'affection qu'il avoit pour lui, & il avoit souvent recours à ses lumieres. Cette estime ne fut point stérile à M. Fontanini. Clément XI engagea le cardinal Pierre Rubini, de lui résigner un bénéfice d'un revenu assez considérable, que ce cardinal possédoit: depuis il le fit son camérier d'honneur, & lui donna une pension de cinq cens quarante écus romains, & une abbaye. Ces biens & ces honneurs ne diminuerent rien de l'ardeur que M. Fontanini avoit pour l'étude, & sa réputation

étoit si grande, que non-seulement il ne venoit aucun savant étranger à Rome, qui ne se fît un devoir & un plaisir de le visiter; il n'y avoit même aucun homme distingué dans les lettres, en quelque pays de l'Europe qu'il fût, qui ne cherchât l'occasion de le consulter, & autant qu'il le pouvoit, de lier avec lui un commerce de lettres. Aussi fut-il extrêmement regretté, lorsqu'il mourut, le 17 du mois d'avril de l'an 1736, âgé de 69 ans, cinq mois & 15 jours. Son corps fut porté dans l'église de sainte Marie-Majeure, dont il étoit chanoine. On y a gravé sur un marbre l'inscription suivante, qu'il avoit faite lui-même.

JUSTUS FONTANINUS, *ex Foro-Julio Venetorum,*
Hujus ædis canonicus,
Archiepiscopus Ancyranus,
Et abbreviator sacri palatii,
H. S. E.
Quievit in pace fidei catholicæ,
Anno salutis M DCC XXXVI.
Die XVII mensis aprilis:
Natus anno 1666, die XXX octobris.

Voici la liste de ses ouvrages, qui feront mieux connoître son érudition, que tous les éloges que l'on pourroit en faire: 1. *Delle Masnade ed altri sensi secondo l'uso de' Longobardi, ragionamento di Giusto Fontanini*; à Venise, chez Jérôme Albrizzi, 1698, *in*-4°. 2. l'*Aminta di Torquato Tasso, difeso e illustrato.* C'est un ouvrage de la jeunesse de l'auteur: il fut d'abord imprimé à Rome, en 1700, *in*-8°, & pour la seconde fois à Venise, en 1730, *in*-8°, avec des notes d'Ubert Benvoglienti, sous le nom d'un académicien de Florence. 3. *De usu & præstantia bonarum litterarum, oratio.* M. Fontanini avoit prononcé ce discours à Rome, où il a été imprimé en 1704, *in*-4°. 4. *Vindiciæ antiquorum diplomatum, adversùs Bartholomæi Germonii dissertationem, libri duo*; à Rome, 1705. D. Coustant, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, ayant pris la défense du P. Mabillon, attaqué par le P. Germon, Jésuite, au sujet des régles qu'il avoit établies, pour discerner les piéces véritables d'avec celles qui sont supposées, M. Fontanini écrivit aussi contre le même Jésuite, pour la défense du même D. Mabillon. 5. *Dell' eloquenza italiana, ragionamento steso in una lettera, all' illustrissimo signore marchese Gian Giuseppe Orsi.* Ce discours de M. Fontanini sur l'éloquence italienne, contenu dans une lettre écrite au marquis Jean-Joseph Orsi, a été d'abord imprimé à Rome, en 1706, *in*-4°, avec un catalogue des meilleurs livres italiens, & de leurs meilleures éditions; ensuite à Cesene en 1724, *in*-4°; à Rome, en 1726, *in*-4°: mais l'auteur donna un désaveu public de cette édition. On en fit une autre à Londres, en 1726, *in*-8°, sous ce titre: *Notizie de' libri rari nella lingua italiana... anessovi tutto il libro della eloquenza italiana, &c.* L'auteur qui a écrit en italien l'éloge de M. Fontanini, dont je parlerai plus bas, n'a pas cité cette édition. Enfin, on a réimprimé à Venise, en 1728, *in*-4°, & à Rome en 1736, *in*-4°, ce catalogue, ou cette bibliothéque italienne, & toujours avec la lettre au marquis Orsi. Ces deux dernieres éditions sont augmentées; mais sur-tout la derniere. C'est M. Jean-Dominique Fontanini, neveu de l'auteur, qui a donné cette édition, laquelle avoit été mise par son oncle en état de paroître. Le titre est: *Dell' eloquenza italiana, di monsignor Giusto Fontanini, arcivescovo d'Ancira, libri tre.* Dans le premier livre, on explique l'origine & le progrès de la langue italienne. On en montre l'accroissement dans le second, par le détail des livres écrits en cette langue: & le troisiéme contient une bibliothéque d'auteurs singuliers, rangée par ordre de matieres, avec des observations. C'est un volume *in*-4°. 6. *Il dominio temporale della sede apostolica, sopra la città di Comacchio, colla difesa del medesimo dominio*, à Rome, 1709, *in-fol.* 7. *Difesa seconda del dominio temporale della sede apostolica, sopra la città di Comacchio*; à Rome, 1711, *in-fol.* 8. *Confutazione d'uno scritto italiano e francese, sparso in Germania contro Comacchio*; à Rome, 1711, *in-fol.* 9. *Risposta a varie scritture contro la santa sede, in proposito di Comacchio*; à Rome, 1720, *in*-4°. 10. *Bibliothecæ cardinalis Imperialis catalogus, secundùm auctorum cognomina, ordine alphabetico dispositus*; à Rome, 1711, *in-fol.* 11. *De translatione codicis S. Marci ex Foro-Julio Venetias.* Ce petit écrit est imprimé dans le *Diarium italicum* du pere D. Bernard de Montfaucon, page 56 & suivantes, *in*-4°, 1711, à Paris. 12. *De antiquitatibus Hortæ coloniæ Hetruscorum, l. 3*; à Rome, 1713, *in*-4°: ce livre a été réimprimé à Leyde, dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, tome VIII; on trouve dans le troisiéme livre un abrégé de la vie de Clément XI. 13. Les morales de S. Grégoire le Grand, sur Job, traduites en italien par Zenobi da Strata, protonotaire apostolique, poëte couronné, & contemporain de Pettarque, corrigées & enrichies de préfaces, par M. Fontanini; à Rome, quatre tomes *in*-4°, 1714, 1721, 1725, & 1730. 14. *Dissertatio de corona ferrea Longobardorum*; à Rome, 1717, *in*-4°, & depuis à Leipsic; & dans le quatriéme tome du *Thesaurus antiquitatum Italiæ.* 15. *Istoria del dominio temporale della sede apostolica, nel ducato di Parma e Piacenza*; à Rome, 1720, *in-fol.* 16. *Tavola cronologica degli autori i quali giustificano la constituzione di Lodovico Pio, sopra gli stati della chiesa romana.* 17. *Vita Philippi à Turre, Adriensis episcopi*: cette vie est au-devant du livre de M. della ou del Torre, intitulé: *Monumenta veteris Antii*; à Rome, 1724. 18. *De amplitudine peculiaris provinciæ summi pontificis, ut romani metropolitæ, deque episcopatu Eugubino in eadem posito, commentatiuncula*; à Rome, 1725, *in*-4°. 19. *De Cingulana ecclesia in Piceno, antiquis honoribus cathedræ episcopalis restituenda, consultatio*; à Rome, 1725, *in*-4°. 20. *Di santa Columba vergine sacra della citta d'Aquileja, commentario*; 1726, *in*-4°, à Rome. 21. *Gratiani decretorum libri quinque, secundùm Gregorianos decretalium libros titulosque distincti, præfatione, scholiis & indicibus illustrati à Justo Fontanino*; à Rome, 1727, *in-fol.* 2 volumes. Cet ouvrage est celui de Jean de Torquemada (ou Turrecremata) fait par ordre du pape Nicolas V, & qui étoit demeuré manuscrit jusqu'alors. M. Fontanini l'a publié par ordre du pape Benoît XIII, & l'a orné de ses notes. 22. *Discus votivus argenteus, commentario illustratus*; à Rome, 1728, *in*-4°. 23. *De corpore sancti Augustini, Hipponensis episcopi, disquisitio*; à Rome, 1728, *in*-4°; & à Venise, dans le recueil de piéces sur l'invention des os de S. Augustin. Voici le titre entier de cette disquisition de M. Fontanini: *De corpore S. Augustini, Hipponensis episcopi, Ticini reperto in confessione ædis S. Petri in Cœlo-aureo, disquisitio; ubi antiquæ ecclesiæ disciplina in tumulando corpore S. Augustini servata, eâ postremâ ejus inventione explicatur; quam etiam SS. pontificum diplomata, præsulum Ticinensium acta, cæterum tabularum atque historicorum fides cumulata confirmant.* Voyez une exacte analyse de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de mars 1731, article XXVII. 24. *Ragioni per l'identità del corpo di S. Agostino, estratte della disquisitione latina*; à Rome, 1728, *in*-4°: c'est un abrégé de l'ouvrage précédent. 25. *Achates Isiacus annularis, commentariolo illustratus*; à Rome, 1728, *in*-4°. 26. *Codex constitutionum, quas summi pontifices ediderunt in solemni canonizatione sanctorum à Joanne XV, ad Benedictum XIII, accurante Justo Fontanino, qui lemmata & notulas edidit*; à Rome, 1729, *in-fol.* 27. *De sancto Petro Urseolo, duce Venetiarum, dissertatio*; à Rome, 1730, *in*-4°. 28. *Vita*

del venerabile cardin. Giuseppe Maria Tomasi, inscritta in varii de' tomi del giornale de' litterati d'Italia : & dans le tome IX du même journal, il y a une lettre de M. Fontanini à D. Thierri Ruinart, sur la mort du P. Mabillon. Cette lettre avoit paru d'abord seule, *in-*4°. 29. *Vita della venerabile principessa Camilla Orsini Borghese, principiata dal sign. caval. Alessandro Maffei, e continuata dal Fontanini.* On promet encore de M. Fontanini un recueil très-ample de ses lettres, & de celles que les savans lui ont écrites. Son histoire littéraire d'Aquilée en cinq livres, écrite en latin, a paru en 1742, à Rome, *in-*4°, sous ce titre : *Justi Fontanini, archiepiscopi Ancyrani, historiæ litterariæ Aquileiensis libri V. Accedit dissertatio ejusdem autoris de anno emortuali sancti Athanasii, patriarchæ Alexandrini* ; *necnon virorum illustrium provinciæ Fori-Julii catalogus, cum duplici indice. Opus posthumum.* Cet ouvrage est plein d'érudition sacrée & profane, & d'une bonne critique. * *Voyez* son éloge dans le livre intitulé : *Raccolta d'opusculi scientifici e filologici*, tome XV, *in-*12, à Venise, 1737, page 337 & suivantes : cet éloge est en italien. *Voyez* aussi le *Diarium italicum* du P. de Montfaucon, qui y parle en cinq ou six endroits de M. Fontanini, & qui le nomme toujours Juste Jules Fontanini.

FONTANON (Antoine) avocat au parlement de Paris, sur la fin du XVI siécle, vers l'an 1580 & 1590, étoit natif de la province d'Auvergne, & a publié divers ouvrages en latin & en françois.. Il fit ses études à Bourges, où il lia amitié avec Gabriel Labbé, avocat du roi de cette ville, auquel il dédia dans la suite son premier ouvrage, qui fut une traduction françoise de la Pratique latine de Masuer, qu'il purgea du grand nombre de fautes qui s'y étoient glissées, & qu'il accompagna de notes fort amples pour l'intelligence du texte, & pour marquer l'état où la jurisprudence étoit alors. Etienne Pasquier, dans la lettre à M. le président Brisson, *liv.* 9, *p.* 515, témoigne que Fontanon est le premier qui a travaillé à réduire en quelqu'ordre les ordonnances de nos rois. On a effectivement de lui une grosse compilation des édits & ordonnances de nos rois, depuis l'an 1270, qui est la fin du regne de S. Louis, en quatre volumes *in-fol.* qui est la plus utile de celles que l'on a faites sur ce sujet ; & des notes sur d'autres livres, &c. Fontanon vivoit encore en 1594. *Voyez* la bibliothéque de la Croix du Maine, & celle de du Verdier Vauprivas, & Denys Simon, *biblioth. des auteurs de droit.*

FONTANUS (Nicolas) docteur en médecine, étoit d'Amsterdam, & vivoit dans le dix-septiéme siécle. Il étoit habile dans sa profession, & dans les langues greeque & latine. Valere André cite de lui les ouvrages suivans : 1. *Institutiones pharmaceuticæ* ; à Amsterdam, 1633, *in-*12. 2. *Aphorismi Hippocratis methodicè dispositi* ; & à cet ouvrage en est joint un autre, *De extractione fœtûs mortui per uncum* ; à Amsterdam, 1633, *in-*12. 3. *Florilegium medicum* ; à Amsterdam, 1637, *in-*12. 4. *Commentarius in Sebastianum Austrium, de morbis puerorum* ; à Amsterdam, 1642, *in-*12. 5. *Observationum rariorum analecta* ; à Amsterdam, 1641, *in-*4°. 6. *Responsionum & curationum medicinalium liber* ; à Amsterdam, 1639, *in-*12. 7. *Syntagma medicum de morbis mulierum* ; en quatre tomes *in-*12, à Amsterdam, 1645, & plusieurs autres mentionnés dans Vander Linden. Voyez *Valerii Andreæ bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-*4°, tome II, page 909.

FONTARABIE, que ceux du pays nomment FUENTERABIA, *Fons rabidus*, ville d'Espagne dans le pays de Guipuscoa, fut fondée, selon quelques auteurs, par le roi Suintila. Elle est très-bien fortifiée, & située entre les montagnes à l'embouchure de la riviere de Bidassoa, sur les frontieres de la France, & à trois ou quatre lieues de S. Sebastien. L'amiral de Bonnivet la prit le 18 octobre en 1521, après la déclaration de la guerre entre le roi François I, & l'empereur Charles-Quint. Claude, comte de Guise, conseilla de la raser, & d'en porter les matériaux à Andaye, qui est deçà la riviere. Bonnivet s'y opposa, & son opiniâtreté fut cause d'une cruelle guerre, qui dura trente-cinq ans, parceque l'empereur ne voulut point consentir au traité de paix, qu'on étoit en état de conclure, à moins qu'on ne lui rendît cette place. Ce prince la fit assiéger dès l'année suivante. Le seigneur du Lude la défendit plus de dix mois, avec un courage héroïque, quoiqu'il fût extrêmement pressé, & qu'il manquât de toutes choses, & sur-tout de vivres. Le maréchal de Châtillon, qui avoit ordre de lui en faire passer, mourut en chemin ; mais le seigneur de la Palice exécuta heureusement cette entreprise ; & en ayant tiré du Lude avec la garnison, qui avoit beaucoup souffert, il y mit des hommes frais, sous le commandement de Franget. Ce dernier étant assiégé en 1523, rendit lâchement la place, après la premiere attaque. En punition de cette lâcheté, il fut dégradé de noblesse sur un échaffaut, dans la ville de Lyon. * François de Beaucaire, *vie de François I.* De Thou, *hist. l.* 1. Langei, *mém.* Guichardin. Paul Jove. Mezerai, *abrég. chron. &c.*

FONTAVELLE, autrefois congrégation de religieux sous la regle de S. Benoît dans l'Ombrie, étoit ainsi nommée du principal monastere, qu'on appelloit en latin FONS-AVELLANUS, & qui devint le chef de cette congrégation. Peu de temps après l'établissement de ce premier monastere, bâti au diocèse de Faïence vers 1019, il se forma autour de ce monastere plusieurs hermitages habités par autant de colonies de religieux, qui vivoient comme des anachoretes. Dans chaque hermitage il y avoit environ vingt religieux & quinze convers, qui demeuroient deux à deux dans les cellules qui le composoient. Leurs principaux exercices étoient la psalmodie, la lecture, le silence, l'abstinence, la macération de la chair. Quatre jours de la semaine ils ne mangeoient que du pain avec un peu de sel. Les mardis & les jeudis ils ajoutoient quelques légumes à leur pain. D'abord ils ne buvoient jamais de vin qu'au saint autel ; mais S. Pierre de Damien, étant devenu prieur du monastere, permit l'usage du vin, mais en très-petite quantité, & hors du temps des cinq carêmes, qui y étoient en pratique. Dans l'un de ces carêmes, qui commençoit à l'octave de la Pentecôte, & qui finissoit à la fête de S. Jean-Baptiste, on accordoit le mardi un mêt cuit pour l'unique repas que l'on prenoit à trois heures du soir selon la regle. Le second carême s'observoit avant Noël, & les trois autres avant Pâque. Au reste, ils ne croyoient pas jeûner, lorsque dans leur unique réfection par jour il y entroit autre chose que du pain avec du sel & de l'eau. Outre l'office canonial, les deux freres qui demeuroient ensemble récitoient tous les jours deux pseautiers, l'un pour les nécessités des vivans, & l'autre pour le repos des défunts. D'ailleurs leur silence étoit continuel & inviolabe, à moins que les novices n'eussent quelque chose à dire à ceux qui les dirigeoient. S'ils avoient besoin de parler pour quelqu'autre nécessité, ils le faisoient en se rendant à l'église commune. Leurs austérités corporelles étoient affreuses. Excepté ceux qui avoient quelque incommodité, ils ne portoient dans leurs cellules ni sandales ni autre chaussure. Ils faisoient entrer dans ces pratiques de pénitence les flagellations, les génuflexions fréquentes, les prostrations, les extensions de bras en forme de croix. On y avoit tant de zèle pour la pratique de la flagellation, que plusieurs religieux se flagelloient tous les jours durant un ou deux pseautiers entiers. Saint Pierre de Damien crut néanmoins devoir modérer cette indiscrétion, & défendit de se flageller plus long-temps que durant quarante pseaumes, excepté aux deux carêmes

qui précédoient immédiatement Noël & Pâque, où il permettoit d'aller jusqu'au 60 pseaume : indulgence qui passeroit aujourd'hui pour une rigoureuse sévérité. La charité de ces anachoretes étoit si grande entr'eux, que chacun se persuadoit être né plutôt pour les autres que pour soi-même. Sitôt que quelqu'un tomboit malade, c'étoit à qui le secoureroit plus assidument. Chacun s'empressoit à le veiller, à le servir, à lui procurer tous les soulagemens possibles, à l'engager de se relâcher de ses austérités. Cette charité s'étendoit jusque sur les morts. Lorsque l'un d'entr'eux mouroit, tous les autres jeûnoient sept jours de suite, prenoient sept disciplines avec mille coups chaque fois, faisoient sept cens génuflexions, récitoient trente pseautiers; & ceux qui étoient prêtres, disoient trente jours de suite la messe pour le repos de l'ame du défunt. Cette congrégation subsista, quoiqu'avec quelque relâchement de sa premiere ferveur, jusqu'au XVI siécle. Alors elle fut réunie & comme incorporée dans celle de Camaldoli; & l'abbaye, qui en étoit le chef, fut mise en commende, & ses revenus réunis au collége des Allemans que le pape Grégoire XIII établit à Rome. * Petr. Damian. *opuscul.* 15 & 33; *epistol. l.* 6, *ep.* 32 & 34. Mabil. *annal. Bened. l.* 58.

FONTCOMBAUT, *cherchez* FONCOMBAUD.

FONTEBRAC (Pierre de). Quelques auteurs nomment ainsi un cardinal, dont le vrai nom est FESTIGNI ou FITIGNI, *cherchez* FITIGNI (Pierre de).

FONTECASTO (Paschal de) religieux Dominicain, évêque de Burgos, tiroit son surnom d'un petit lieu dans le territoire de l'église de Palence, appellé dans la langue du pays *Ampudias* ou *Fuen-Sancta*, plus ordinairement *Fuen-Casta*, en latin *de Fontecasto*. Il naquit l'an 1442, fit ses études à Palence, embrassa l'institut de saint Dominique dans un couvent de la même ville, & fut ensuite envoyé à Boulogne en Italie, où il fit de grands progrès dans la théologie & dans la piété. Revenu en Espagne, il y répandit l'odeur de sa sainteté, & il y est regardé comme le fondateur d'une nouvelle congrégation, dont il fut le premier supérieur. Louis Osorio de Acuña, évêque de Burgos, étant mort le 16 de septembre 1495, le pere Paschal fut choisi pour remplir ce siége, qui ne relevoit que de celui de Rome. Il en prit possession le 4 de février 1497, après avoir employé tous les moyens que son humilité put lui suggérer pour se défendre de l'accepter. Il s'y comporta en véritable évêque, & il fit à son diocèse tous les biens qui furent en son pouvoir de lui procurer. La confiance qu'il s'étoit acquise le fit nommer commissaire apostolique, avec l'archevêque de Tolède, dans l'affaire de deux évêques, accusés de trahison. Le pape Jules II ayant convoqué un concile général, qu'il vouloit tenir dans l'église de Latran à Rome, Paschal de Fontecasto s'y rendit, & se trouva à l'ouverture qui fut faite le 3 de mai 1512, & aux deux premieres sessions, du 10 & du 17 du même mois. La troisiéme session ayant été remise au troisiéme de décembre, l'évêque de Burgos employa cet intervalle à la priere & aux bonnes œuvres. Mais il ne vécut pas jusqu'à la troisiéme session indiquée, étant mort le 19 de juillet de la même année 1512, dans la 70 année de son âge. Il fut enterré avec honneur, dans l'église de la Minerve. Le pape Jules II ayant appris cette mort, ne put s'empêcher de dire, que l'église militante venoit de perdre un saint. On grava sur son tombeau l'épitaphe suivante.

Paschalio Hispano, Burgensi Episcopo, qui ex Prædicatorum ordine, doctrinâ, virtutibus evectus, amplissimis reditibus, annis quindecim, piè dispensatis, ad Lateranensem synodum sub Julio II. P. M. adscitus, vitâ functus est. Christi pauper inter compauperes mortuus, alienis sumptibus tumulatus. Servitores Domino posuêre, 1512, 19 Julii. Vixit ann. 70.

On ne connoît de lui que deux écrits, composés en espagnol, l'un est une explication des évangiles de toute l'année; l'autre des sermons pour les fêtes de tous les saints. * Extrait de l'*histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le pere Touron, tome III, page 697 & suivantes.

FONTEIUS CAPITO, après la mort de Néron, l'an de J. C. 68, ayant donné le mouvement à une révolte en Allemagne, fut tué par Cornelius Aquinus & Fabius Valens, lieutenans des légions, qui n'attendirent pas pour cette exécution l'ordre de Galba. D'autres disent que Fonteïus, homme abandonné à ses plaisirs, ne pensoit pas à rien entreprendre; mais que ces deux lieutenans qui vouloient la guerre, voyant qu'ils ne pouvoient l'y porter, le tuérent de dépit, ou de peur qu'il ne s'opposât à leur dessein. * Tacite, *hist. l.* 1, *c.* 7.

FONTE-MODERATA : c'est sous ce nom-là qu'une dame Vénitienne a publié ses ouvrages : son vrai nom étoit *Modesta Pozzo*. Elle naquit à Venise l'an 1555, perdit son pere & sa mere la premiere année de sa naissance, & fut élevée au monastere des religieuses de saint Martin de Venise. Elle apprit avec une grande facilité la poësie & la langue latine. Sa mémoire étoit si prodigieuse, qu'ayant entendu un sermon, elle le redisoit mot pour mot. Elle épousa *Philippe* Giorgi, homme de lettres. Après avoir vécu vingt ans avec lui, elle mourut le premier novembre 1592. Entre plusieurs ouvrages qu'elle composa, on a un poëme intitulé *Floridoro*; & un autre poëme sur la passion & la résurrection de J. C. Outre ces poëmes & divers autres, elle publia en prose un livre, *de meriti delle donne*, c'est-à-dire, *du mérite des femmes*, dans lequel elle soutenoit que les femmes ne sont point inférieures en mérite & en esprit aux hommes. Ce livre fut imprimé après sa mort. Nicolas Doglioni a écrit sa vie. De son mariage elle eut deux fils & deux filles. Une des filles, nommée *Cécile* du Puy, fit une préface aux ouvrages de sa mere. * Hilarion de Coste, *vies des dames illustres. Le cose notabili è maravigliose della città di Venetia*. Bayle, *dict. crit.*

FONTENAI, bourg de France près d'Auxerre en Bourgogne, est célébre par la bataille qui s'y donna l'an 841 entre les quatre fils de Louis *le Débonnaire*, Charles *le Chauve*, & Louis le *Germanique* d'un côté; & Lothaire, empereur, avec Pepin roi d'Aquitaine, de l'autre. Toutes les forces de la France, les plus braves chefs, & les grands étoient avec les quatre rois, qui les animoient par leur présence. Aussi le combat fut si opiniâtre & si sanglant, que plus de cent mille hommes y périrent. Depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, on n'a jamais vu tant de sang des François répandu, en quelque journée que ce soit. Les jeunes freres, Charles & Louis, remporterent la victoire. *Voyez* CHARLES *le Chauve*, LOUIS *le Germanique*, & les historiens François *en Charles le Chauve*. * Du Chêne, *recherches des antiquités de France*.

FONTENAI-LE-COMTE, *Fontenæum*, ville de France, capitale du bas Poitou, est très-agréable, assez bien bâtie, & située sur la riviere de la Vendée qui lui donne de grandes commodités; car elle porte bateau, & se joint à la Sevre auprès de Marans, qui n'en est qu'à cinq lieues. Elle n'est pas éloignée de Maillezais & de Luçon, & a un siége royal pour la justice qui a ses appellations au présidial de Poitiers. Cette ville qui est renommée pour ses foires, souffrit beaucoup sur la fin du XVI siécle, durant les guerres civiles des Huguenots. Pluviaut qui étoit capitaine dans le parti de ces derniers la prit en 1568; mais les siens l'abandon-

nerent l'année suivante. En 1570, François de la Noue l'assiégea, & prit le fauxbourg de S. Michel du premier effort. Ce fut en cette occasion que ce grand homme voulant reconnoître la place, reçut un coup au bras gauche qui lui rompit l'os. On le porta à la Rochelle. Soubise prit le commandement, & songeoit presque à lever le siége, lorsque les habitans rendirent la place le 28 juin, malgré la résistance de Nicolas Rapin, maire de la ville. Elle souffrit encore beaucoup dans les guerres suivantes. * Du Chêne, *recherches des villes de France*. De Thou, *hist. l.* 44, 46, 47 & *sequent*. Histoire des guerres civiles de Poitou, &c.

☞ FONTENAI, abbaye de Bénédictins dans la basse Normandie, en latin *Fontanetum* ou *Fonteniacum*. Elle est située au diocèse de Bayeux sur la riviere d'Orne, & à deux lieues au midi de Caën. Raoul Tesson, aidé de son frere, la fonda, & la dota de biens très-considérables, vers l'an 1070 ou 1075. Guillaume *le Conquérant*, roi d'Angleterre & duc de Normandie; Mathilde, son épouse; Odon, évêque de Bayeux; Robert, comte de Mortain; Roger, comte de Mongommery; Roger de Beaumont, &c. signerent à la charte de fondation. Le premier abbé de Fontenai fut Geoffroy, moine de Fontenelle ou de S. Vandrille. Cette abbaye vient d'embrasser en 1753, la réforme de S. Maur, qui y a été introduite par M. l'abbé de Charsigny Piedouë. Elle vaut près de dix mille livres de rente, & présente à plus de vingt bénéfices-cures. * *Mém. mss.* de M. Béziers, chapelain de Bayeux.

On a longtemps cru, sur le témoignage d'une ancienne légende de S. Evremond, rapportée par l'auteur du *Neustria pia*, & par le P. Mabillon, que cet abbé avoit fondé à la fin du VII siécle cette abbaye de Fontenai, au diocèse de Bayeux, qui selon ces deux auteurs étoit alors dans celui des Sées. Mais on a découvert depuis peu, que l'abbaye fondée par S. Evremond, étoit à Fontenai-le-Louvet, à deux lieues & demie d'Alençon, & non pas à Fontenai sur Orne près la ville de Caën. Voyez à ce sujet le *dictionnaire universel de la France*, tom. I, pag. 247, édition de Paris en 1726, à l'article de FONTENAY-LE-LOUVET.

FONTENAI (Pierre-Claude) Jésuite, étoit né à Paris le 27 juillet de l'an 1683, & il entra au noviciat des Jésuites, le 31 août 1698. Après avoir professé les humanités, & fait son cours de théologie, on le retint à Paris, où il s'annonçoit dès lors comme un sujet propre à l'érudition ecclésiastique: on ne tarda pas à l'y appliquer. Il travailla en ce genre à quelques ouvrages, qui ne porterent point son nom. Il fut chargé en particulier de fournir des extraits aux *mémoires de Trévoux*. Les livres qui concernoient la religion & l'église lui tomberent souvent en partage. Quand le pere Longueval donna ses premiers volumes de l'*histoire de l'Eglise gallicane*, ce fut le pere Fontenai qui en rendit compte dans le journal, sans se douter qu'il seroit un jour continuateur de cette même histoire. Il travailloit alors à celle des papes, & il s'y est appliqué constamment pendant plusieurs années; mais on assure qu'il sera difficile de faire usage des matériaux qu'il a laissés sur ce sujet; l'on a trouvé après sa mort une suite, depuis S. Pierre jusqu'à la moitié de Symmaque, qui mourut en 514. L'étude des matieres ecclésiastiques n'empêchoit pas le pere Fontenai de cultiver les belles-lettres. C'étoit même, dit-on, son goût dominant; & au milieu de ses recherches sur l'antiquité, il se permettoit de temps en temps quelques petites piéces de poësie, dont plusieurs ont été imprimées dans des recueils. Il étoit recteur du collége d'Orléans lorsque le pere Longueval étant mort le douziéme de janvier 1735, il fut rappellé à Paris, & chargé de continuer l'*histoire de l'Eglise gallicane*, dont il y avoit alors huit volumes *in*-4°. Le pere Fontenai ne trouva que quelques mémoires imparfaits, pour servir au neuviéme; il en fit tout l'usage qu'il pouvoit en faire, travailla sérieusement à la suite, & il a paru de lui les neuviéme & dixiéme volumes. Sa santé naturellement foible en fut considérablement altérée. Des remédes faits à propos le mirent en état de se soûtenir encore quelque temps. C'est pendant ces alternatives de santé & de maladie, qu'il composa l'onziéme volume presque tout entier. Affligé enfin d'une paralysie presque totale, il abandonna les vues de son ouvrage, & il fut envoyé de la maison professe des Jésuites de Paris, au collége de la Fléche, où il vécut pendant plus d'une année dans un état de souffrance & de langueur, qui le conduisit au tombeau le 13 octobre 1742, après avoir survécu environ six mois au pere Brumoy, son successeur dans la composition de l'*histoire de l'Eglise gallicane*, continuée aujourd'hui par le pere Guillaume-François Berthier, qui est auteur des tomes XIII, XIV, XV & XVI, lesquels finissent à l'an 1450. * Extrait de la préface du tome XI de l'histoire citée dans cet article: cette préface est du pere Berthier.

FONTENAY (Claude de NOCEY, seigneur de) *cherchez* NOCEY.

☞ FONTENELLE (Bernard le Bovier* de) originaire d'Alençon, né à Rouen le 11 février 1657. Cet enfant destiné à vivre près d'un siécle, pensa mourir de foiblesse le jour même de sa naissance. On le baptisa à la maison, & il ne fut porté à l'eglise que le 14: c'est la date de son extrait baptistaire.

Son tempérament fut encore assez foible pendant sa premiere jeunesse. A seize ans le jeu du billard étoit un exercice trop violent pour lui; & toute grande agitation lui faisoit cracher le sang. Son estomac a toujours été très-bon, & sa poitrine toujours délicate. Il n'a eu qu'une maladie dans sa vie, & ce fut une espéce de fluxion de poitrine, mais légere.

Son pere (François le Bovyer de Fontenelle) homme de condition, mais d'une fortune médiocre, exerçoit à Rouen la profession d'avocat avec plus d'honneur que de célébrité. Sa mere (Marthe Corneille) étoit sœur des deux poëtes de ce nom, Pierre & Thomas Corneille. Tous trois devoient le jour à Pierre Corneille, avocat du roi à la table de marbre, & à Marthe Le Pezant, dont la famille subsiste encore avec éclat dans les grandes charges. (*Vie de Pierre Corneille* par M. de Fontenelle.) Marthe Corneille avoit beaucoup d'esprit, de douceur & de piété.

M. de Fontenelle avoit eu trois freres. Le premier, son aîné de deux ans, mourut en bas âge. Le second, né en 1659, ne vécut que trente-trois ans. Le troisiéme, né le 24 mars 1663, est mort chanoine de la cathédrale de Rouen, le 6 novembre 1741.** C'étoit deux ecclésiastiques d'une grande vertu; mais d'une assez grande simplicité, sur-tout le premier. Ils eurent la piété de leur mere, & M. de Fontenelle en eut l'esprit. *Je lui ressemblois beaucoup*, disoit-il quelquefois, *& je me loue en le disant*. Il avouoit qu'il avoit moins aimé son pere, dont l'humeur étoit moins douce & moins égale.

M. de Fontenelle, né dans le voisinage des Feuillans, qui sont une réforme de Cîteaux, fut voué par ses parens à la sainte Vierge & à S. Bernard. On lui donna le nom de ce saint, & il porta l'habit de Feuillant jusqu'à l'âge de sept ans.

Il fit ses études au collége des Jésuites. En rhétorique, à treize ans, il composa pour les prix des *Pali-*

* Originairement le *Bouyer*. Dans la suite l'*u* voyelle s'est changé en *v* consonne, & l'*y* grec en *i* françois, comme dans beaucoup d'autres noms.

** Il faut réformer sur ce que je viens de dire des freres de M. de Fontenelle, ce qu'en a dit M. Dreux du Radier dans le *Conservateur*, *novembre* 1757, & depuis dans son *mémoire pour le sieur Jean-François Corneille*.

nods de Rouen, une piéce en vers latins, qui, sans avoir obtenu de couronne, fut pourtant jugée digne de l'impression. On la trouve dans le recueil des *Palinods* de 1670. Les prix furent remportés par le pere *Etienne* du Bois, Jésuite, & par M. Enouf, prêtre du séminaire de Lisieux.

La note de M. de Fontenelle sur le registre du collége, étoit : *Jeune homme accompli : Adolescens omnibus partibus absolutus.*

Il y connut le pere *Commire*; & dès-lors commença entr'eux une liaison qui a duré autant que la vie de ce célébre poëte latin. M. de Fontenelle a traduit en vers françois trois de ses piéces. La premiere est de 1674, sur ce que le prince de Condé ne vivoit que de lait. * La seconde est de 1687, sur le rétablissement de la santé du roi. La troisiéme est la fable du coq, sur la fameuse ligue d'Augsbourg.

Après sa physique, M. de Fontenelle, par déférence pour son pere, fit son droit, fut reçu avocat, plaida une cause qu'il perdit, & renonça au barreau, pour la philosophie & la littérature. Il partagea entr'elles toute sa vie.

Il vint pour la premiere fois à Paris à 17 ans, en 1674. Lui demandant un jour s'il avoit vu Moliere, il me répondit qu'il n'étoit venu à Paris qu'un an après sa mort. Or Moliere mourut le 17 février 1673. Retourné à Rouen l'année suivante, il composa pour le prix de poësie de l'académie françoise, & fut vaincu par M. de la Monnoye, qui le vainquit encore en 1677. M. de la Monnoye étoit beaucoup plus âgé que lui.

Au mois de mai de cette même année 1677, M. de Fontenelle mit dans le *mercure* que faisoient alors MM. de Visé & Thomas Corneille, une piéce de vers, intitulée *L'amour noyé*. Elle fut suivie de plusieurs autres, tant en vers qu'en prose. Toutes ne portent pas son nom, & quelques-unes des anonymes sont peut-être les meilleures; par exemple, celle qui a pour titre, *Histoire de mes conquêtes*, en prose, *mercure de février* 1681. M. de Fontenelle s'y est peint lui-même, & très-ressemblant. Plusieurs des piéces en vers reparurent depuis à la suite des *poësies pastorales*. On rassemblera les autres dans le XI tome de ses œuvres. (*Voyez* l'avertissement du libraire, tome IX.) Elles méritent d'être recueillies; on y trouve du moins beaucoup d'esprit.

L'amour noyé est accompagné dans le *mercure* d'un éloge où l'auteur est déja loué comme on auroit pu le louer 20 ans après. Si le portrait étoit alors flaté, il n'en fut dans la suite que plus ressemblant. **

En 1678 & 1679 parurent sous le nom de Thomas Corneille les opéra de *Psyché* & de *Bellerophon*; mais M. de Fontenelle y eut la plus grande part. Voyez sur *Psychée* le tome IV des *œuvres de M. de Fontenelle*, pag. 382, & sur *Bellerophon* le tome III, page 366.

La comédie intitulée *La Cométe*, en un acte, en prose, quoique jouée sous le nom de M. de Visé en 1681, est encore de M. de Fontenelle. Cette petite piéce est très-philosophique, sans en être moins comique. Elle fut faite à l'occasion de la fameuse cométe qui avoit paru l'année précédente, & pour combattre le préjugé, encore assez répandu alors, que les cométes sont des signes de malheurs.

Cette même année, ou la suivante, M. de Fontenelle revint à Paris, pour y faire jouer sa tragédie d'*Aspar*. Elle ne réussit point : l'auteur en jugea comme le public, & jetta son manuscrit au feu.

Cette piéce fut l'occasion d'une épigramme, & de plusieurs couplets très-malins, qui sont de M. Racine. Dans le temps ils purent faire quelque tort à M. de Fontenelle : aujourd'hui ils n'en font qu'à leur auteur.

Nous allons en donner, en suivant l'ordre chronologique de l'impression, le catalogue des principaux ouvrages que M. de Fontenelle publia dans la suite, & nous y joindrons quelques réflexions.

I. *Dialogues des morts*, en 2 volumes, qui parurent à quelques mois l'un de l'autre en 1683. Ces *dialogues* sont également agréables & instructifs. On y trouve de la littérature & de la philosophie; mais la morale en est le principal objet. Ils commencerent la grande réputation de M. de Fontenelle.

L'*histoire des oracles*, dont nous parlerons plus bas, ne parut point avec le nom de M. de Fontenelle; mais le titre portoit, *par l'auteur des dialogues des morts*. M. Bayle, dans l'extrait qu'il donna de cette *histoire*, (*nouvelles de la république des lettres*, 1687, février, art. 4) débute de la maniere suivante :

» Les dialogues dont on parle dans ce titre, ont fait
» tant d'honneur à M. de Fontenelle, qu'on s'imagine
» que pour prévenir favorablement les lecteurs, il faut
» leur caractériser par cet endroit-là tout ce qu'il donne
» au public. Assurément c'est une fort bonne époque
» pour sa gloire; & quand il arriveroit, contre tou-
» tes les apparences, que ce qu'il publiera désor-
» mais n'augmenteroit point sa réputation, il trou-
» veroit une agréable ressource dans ces *dialogues*, &
» il pourroit y renvoyer à coup sûr les gens qui vou-
» droient le bien connoître. M. de Balzac disoit quel-
» quefois que ceux qui voudroient savoir de ses nou-
» velles, lui feroient plaisir de les chercher dans l'an-
» née 1626. C'étoit donc là son époque favorite. Il n'y
» a guères de bons auteurs qui n'en aient une plus fa-
» vorable que toutes les autres, & qui n'est pas tou-
» jours la plus éloignée de leur coup d'essai. »

II. *Jugement de Pluton*, &c. 1684. Cette fiction ingénieuse est tout à la fois une critique des *dialogues*, & une réponse aux critiques qu'on en avoit faites. L'auteur se condamne lui-même sur plusieurs points avec assez de sévérité, & se défend sur d'autres avec beaucoup de modération & de modestie. Quelquefois aussi, sa déférence à certaines censures n'est qu'ironique. M. de Fontenelle ne se nomma point, & l'on ignora d'abord qu'il fût l'auteur du *Jugement, &c.* Mais il fut bientôt trahi par son style. On peut voir dans l'*épître dédicatoire* de cet ouvrage, ce qui en fut l'occasion.

III. *Eloge de Pierre Corneille*, dans les *Nouvelles de la république des lettres* de M. Bayle, *janvier* 1685. L'auteur l'a beaucoup étendu depuis. Nous y reviendrons plus bas.

IV. *Lettres du chevalier d'Her....* 1685. M. de Fontenelle ne les a jamais avouées dans aucune édition de ses ouvrages; & sur cela on a douté si elles étoient de lui. Elles en sont certainement, & du moins dans ses dernieres années, il les a souvent avouées à ses amis. On ne peut l'y méconnoître. Il a fait de meilleurs ouvrages, ou plutôt peut-être, des ouvrages dans un meilleur genre; mais il n'en a point fait de plus ingénieux.

M. Bayle parle des lettres du chevalier d'Her.... dans ses *Nouvelles de la république des lettres*, *décemb.* 1686, à l'occasion de la nouvelle édition qui s'en étoit faite en Hollande. » Il y a trois ans, *dit-il*, (*il falloit dire » un an*) que ces lettres ont été imprimées à Paris. » Elles sont d'un style agréable, vif, naturel, & qui

* M. de Fontenelle fit plusieurs changemens à sa traduction, lorsqu'il la fit imprimer dans le *mercure de juillet* 1679. On la trouve dans le X tome de ses *œuvres*, & d'après une copie différente encore.

** Voici ce portrait. » Ces vers (*l'Amour noyé*) sont de » M. de Fontenelle, qui à l'âge de 20 ans a plus d'acquis qu'on » n'en a d'ordinaire à 40. Il est de Rouen : il y demeure; & » plusieurs personnes de la plus haute qualité, qui l'ont vu à » Paris, avouent que c'est un meurtre de le laisser dans la pro- » vince. Il n'y a point de science sur laquelle il ne raisonne so- » lidement; mais il le fait d'une maniere aisée, & qui n'a rien » de la rudesse des savans de profession. Il n'aime les belles » connoissances que pour s'en servir en honnête homme; il a » l'esprit fin, galant, délicat; & pour vous le faire connoître » par un endroit qui vous sera très-connu, il est neveu de MM. » les deux poëtes Corneille.

Ces deux *vous* viennent de ce que dans ce temps-là le *mercure* étoit en forme de lettres.

» sent plus l'homme du monde, qu'un sectateur scrupuleux des remarques sur la langue françoise. On y » trouve cent jolis traits, & un feu d'imagination qui » a bien des agrémens, & qui pour l'ordinaire ne » donne pas dans la fausse plaisanterie. »

On peut voir dans le *Journal des savans*, édition de Hollande, *janvier* 1752, une addition à l'édition de Paris, contenant un extrait du livre intitulé : *Connoissance des beautés & des défauts de la poësie & de l'éloquence dans la langue françoise*, &c. L'extrait est de M. Boullier, & le livre qui parut en 1750, fut attribué à M. de Voltaire, qui, à la vérité, l'a toujours désavoué. C'est un recueil de différens morceaux, tant en prose qu'en vers, de nos plus célébres prosateurs & poëtes; morceaux auxquels on en oppose toujours quelqu'autre de M. de Voltaire, en lui donnant la supériorité; & il faut convenir qu'il l'a souvent. Mais on remarque bientôt, en lisant ce livre, que le choix des morceaux n'est pas fait avec toute l'équité possible. Ce sont toujours les plus beaux de M. de Voltaire, & ce n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux dans les écrivains qu'on lui compare. Indépendamment de cette comparaison, l'auteur, quel qu'il soit, fait beaucoup de critiques, & M. de Fontenelle y a grande part. Elles n'ont pas paru justes à M. Boullier, & son extrait est proprement une défense de M. de Fontenelle contre M. de Voltaire; car il est aisé de voir qu'il le croit auteur de l'ouvrage. La défense roule principalement sur les *dialogues des morts*, & sur les *lettres du chevalier d'Her...*, dont l'auteur de la *Connoissance*, &c. avoit parlé avec assez de mépris.

V. La même année 1685, parurent dans les *Nouvelles de la république des lettres*, deux *mémoires de M. de Fontenelle, contenant une question d'arithmétique sur le nombre* 9. Il s'étoit appliqué aux mathématiques dès sa premiere jeunesse.

Dans le troisiéme volume du *Choix des anciens mercures*, page 157, on trouve une *lettre sur la princesse de Cleves*, tirée du mercure de mai 1678. Elle est de M. de Fontenelle, quoique son nom n'y soit pas; & on le tient de lui-même, avec la circonstance qu'il étudioit alors les mathématiques. De-là le badinage par lequel débute cette lettre. Voici ce début :

» Je sors présentement, Monsieur, d'une quatriéme » lecture de *la princesse de Cleves*, & c'est le seul ou» vrage de cette nature que j'aie pu lire quatre fois. » Vous m'obligeriez fort, si vous vouliez bien que ce » que je viens de dire, passât pour son éloge, sans qu'il » fût besoin de m'engager dans le détail des beautés » que j'y ai trouvées. Il vous seroit aisé de juger qu'un » géométre comme moi, l'esprit tout rempli de me» sures & de proportions, ne quitte point son *Euclide* » pour lire quatre fois une nouvelle galante, à moins » qu'elle n'ait des charmes assez forts pour se faire sen» tir à des mathématiciens mêmes, qui sont peut-être » les gens du monde sur lesquels ces sortes de beautés, » trop fines & trop délicates, font le moins d'effet. » Mais vous ne vous contentez point que j'admire en » gros & en général *la princesse de Cleves*; vous voulez » une admiration plus particuliere, & que j'examine » l'une après l'autre les parties de l'ouvrage. J'y con» sens puisque vous exigez cela de moi si impitoyable» ment; mais souvenez-vous toujours que c'est un » géométre qui parle de galanterie. »

VI. *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686, augmentés l'année suivante d'un sixiéme *entretien*. C'est l'ouvrage le plus célébre de M. de Fontenelle. On l'y trouve tout entier; il y est tout ce qu'il étoit, philosophe clair & profond, bel esprit fin, enjoué, galant, &c.

VII. *Lettre de M. de Fontenelle à M. Basnage de Beauval*, en réponse à une autre écrite à M. Bernard, contenant quelques objections contre le livre de la *pluralité des mondes*, & contre le systême de Copernic, &c. On trouve ces deux lettres dans le neuviéme tome des *œuvres de M. de Fontenelle*.

VIII. *Doutes sur le systême physique des causes occasionnelles*, très-petit *in*-12, à Roterdam, 1686. On sait que ce systême est celui de Descartes, adopté & appuyé de nouvelles preuves par le pere Malebranche. M. de Fontenelle étoit aussi peu favorable à ce systême qu'à celui du pur méchanisme des bêtes; & en général, il s'en faut bien qu'il fût Cartésien en tout. Le pere Malebranche ne répondit point à cet ouvrage, qu'il ne connut peut-être pas, ou qu'il ne connut que par l'extrait qu'en donna Bayle dans ses *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1686, art. III. Deux anonymes le firent pour lui. Le premier est resté inconnu. Son écrit a pour titre : *Réflexions*, &c. Elles parurent aussi en Hollande la même année 1686, & M. de Fontenelle y repliqua. Le second étoit le P. Lamy, Bénédictin. Le livre dans lequel il combat celui des *Doutes*, a pour titre : *Lettres philosophiques sur divers sujets importans, à Trévoux chez Ganeau*, 1703. Ces deux réponses sont très-modérées & très-polies. Le P. Lamy n'ignoroit pas que les *doutes* étoient de M. de Fontenelle. » Voici, » *dit-il*, l'éclaircissement de ce qu'on a proposé de plus » spécieux contre les causes occasionelles... Rien n'a » paru sur cela de plus considérable, que ce qui se » trouve dans un petit livre qu'un illustre auteur pu» blia il y a près de quinze ans, sous le titre de *Dou*» *tes*, &c.

IX. *Histoire des oracles*, 1687. Elle fut attaquée en 1707 par le P. Baltus, Jésuite, & son livre a pour titre, *Réponse à l'histoire des oracles*. M. de Fontenelle crut devoir, par prudence, laisser cette *réponse* sans replique; mais quoi qu'on en ait dit, elle ne le fit point changer de sentiment. * C'étoit aussi celui du P. Thomassin, & M. de Fontenelle n'avoit pas manqué, dans sa préface, de se prévaloir de son autorité.

On trouve des extraits de l'*histoire des oracles*, & de la *réponse du P.* Baltus, dans tous les journaux du temps. Quelques journalistes furent favorables à M. de Fontenelle, quelques autres à son adversaire. D'autres, par exemple, M. le Clerc, prirent une espéce de milieu. Mais tous s'accorderent à louer l'*histoire des oracles*, comme un ouvrage très-ingénieux & très-bien fait. Voici ce que dit, à cette occasion, M. Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, *février* 1687, article IV.

» M. de Fontenelle nous fournit ici une instruction » propre à empêcher que ceux qui font tant les dé» cisifs sur le mérite des auteurs, & sur les qualités » d'un livre, ne fassent de faux jugemens. Voit-on des » livres remplis de science, mais destitués d'agrément, » tout aussitôt on blâme l'auteur. En voit-on d'autres » où la délicatesse ne soit point mêlée d'une érudition » profonde, on se jette encore sur la médisance. On » veut que l'un ne sache rien, & que l'autre ne sa» che pas vivre. C'est précipiter son jugement; c'est » pure témérité. Il falloit considérer avant toutes cho» ses le but de l'auteur : car s'il n'a écrit que pour ces » têtes scientifiques qui ne sentent rien, lorsqu'une lit» térature touffue & pesamment armée ne les frape » pas, il est fort louable de s'être épargné la peine de » polir son livre. S'il n'a écrit que pour les personnes » de bon goût, & pour divertir utilement ceux qui

* Voyez les *Nouvelles littéraires de la Haye*, chez du Sauzet, 1716, tom. III. On y trouve l'extrait d'un mémoire lu par le P. de Colonia, Jésuite, dans l'académie de Lyon, contenant le projet du livre qu'il donna dans la suite sous le titre de *la Religion chrétienne prouvée par les temoignages des auteurs païens*, 2 vol. *in*-12. Le P. de Colonia disoit dans ce projet, *que M. de Fontenelle avoit avoué de bonne grace sa défaite, & déclaré n'être pas bien entré dans l'état de la question*. Le contraire est prouvé par sa lettre à M. le Clerc du 3 août 1707. Voyez le *mercure* de septembre 1757, p. 45 Au reste le P. de Colonia n'a point répété dans son livre ce qu'il avoit dit dans son *projet*, quoiqu'il y traite la question des *oracles*.

» ne

» ne se font pas un métier de la profession des lettres, » il est fort louable d'avoir écarté de son chemin une » partie de l'érudition qui s'offroit à lui, & d'avoir mé- » nagé plus de place aux choses susceptibles des agré- » mens bien tournés. Les fins connoisseurs ne se laissent » pas duper sur ces différentes manieres; mais les au- » tres, plus nombreux, sans comparaison, prennent » aisément le change. Ils ont donc besoin de consulter » la régle qu'on leur donne ici. Sur-tout qu'ils appren- » nent à connoître le prix d'un livre, où l'on aime » mieux copier peu & le bien tourner, que copier » simplement plusieurs bonnes choses. C'est un mérite » bien plus relevé qu'on ne pense, que de composer un » écrit dont les matériaux valent moins que la façon; » & je ne sais si ceux qui demandent le contraire, ne » sont point comme ce gouverneur de province, qui » faisoit fondre les piéces d'orfévrerie qu'on lui don- » noit en présent, à son entrée dans les villes, & qui, » à cause de cela, souhaitoit que l'on ne se piquât pas » du *materiam superabat opus*, mais qu'au lieu de » faire de la dépense en gravure & en autres orne- » mens, on fit la piéce plus massive. »

X. La même année 1687, M. de Fontenelle composa pour les deux prix de l'académie françoise. Il n'obtint que celui de prose, par son *discours sur la patience*. Le prix de poësie fut remporté par mademoiselle *Deshoulieres*, fille de la célébre dame de ce nom. On soupçona la fille d'avoir été fort aidée par sa mere, & les juges mêmes furent soupçonés de faveur. Voyez *l'histoire des ouvrages des savans* par Beauval, *septembre* 1687.

XI. *Poësies pastorales, avec un discours sur l'églogue & une digression sur les anciens & les modernes*, 1688. On a dit de ces *pastorales*, qu'on y trouvoit plus d'esprit que de sentiment. Mais si on n'y trouve pas le style du sentiment, on y en trouve la vérité. Le philosophe a bien connu ce qu'un berger devoit sentir. Cette exacte vérité, cette peinture, sinon assez vive, du moins toujours fidéle des passions, fruit d'une connoissance fine du cœur, est un mérite très-rare. Beaucoup d'ouvrages de sentiment sont pleins de sentimens faux; & l'on y trouve plus d'imagination que d'esprit.

XII. On croit de M. de Fontenelle l'éloge qu'on trouve de M. *Perrault*, de l'académie des sciences, dans l'*histoire des ouvrages des savans*, par Beauval, novembre 1688. M. Perrault étoit mort le 9 octobre précédent.

XIII. L'opéra de *Thétis & Pélée* fut représenté en 1689, & celui d'*Enée & Lavinie* en 1690. La musique de l'un & de l'autre est de Colasse. Le premier eut le plus grand succès; & c'est le seul opéra de ce musicien, qui soit resté au théatre. *Enée & Lavinie*, remis en musique par M. *Dauvergne*, & représenté en 1758, n'a pas moins réussi. Voyez le *mercure* de mars, page 185, celui d'avril, premier volume, page 165; & le *Portefeuille*, &c, de M. de la Martiniere.

Lorsque M. *Dauvergne* vint demander à M. de Fontenelle son consentement, pour remettre son opéra en musique, M. de Fontenelle lui dit : *Qui est-ce qui vous l'a conseillé ?* & M. Dauvergne lui nomma plusieurs personnes. *Je ne vous le conseille pas, moi*, reprit M. de Fontenelle; *Enée & Lavinie ne réussit point en* 1690, *& je n'entendis pas dire dans le temps, que ce fût la faute de la musique.*

Il faut donc convenir que le succès de cet opéra en 1758, fut principalement dû à la musique de M. Dauvergne. Cependant l'auteur du *mercure*, ou plutôt celui qui le faisoit alors pour feu M. *de Boissy*, mort le 19 avril 1758, ce dernier, dis-je, s'exprima trop durement, lorsqu'il dit en avril :

» Pour la gloire de M. de Fontenelle, nous ne fe- » rons pas l'extrait d'une poësie si peu digne de lui. » Ce seroit blesser les mânes de ce grand homme, & » nous croyons ne pouvoir mieux les honorer, qu'en » gardant un silence respectueux sur cette *triste produc- » tion.* » M. Dauvergne fut blessé de cet article, & s'en plaignit.

Le 5 mai 1691, M. de Fontenelle fut reçu à l'académie françoise. Il s'étoit déja présenté quatre fois inutilement. Racine & Despreaux ne lui étoient pas favorables, & ils avoient beaucoup de crédit dans la compagnie. Il parut dans le temps une chanson très-maligne, contenant la relation de l'assemblée publique de l'académie françoise pour la réception de M. de Fontenelle. Elle étoit de mademoiselle Deshoulieres, fille de la célébre dame de ce nom, ou plutôt la mere même. Nous avons dit plus haut que mademoiselle Deshoulieres & M. de Fontenelle avoient été en concurrence pour le prix de poësie de 1687. Peut-être se passa-t-il quelque chose à cette occasion, dont ces dames furent blessées. Elles purent du moins l'être de ce qu'on lit à ce sujet dans le journal que nous avons cité, & qu'on trouve dans le mercure de juin 1758. On trouvera aussi la chanson, avec des notes qui l'éclaircissent, dans le premier volume du mercure d'avril de la même année.

Depuis 1691 jusqu'en 1722, M. de Fontenelle n'eut aucune occasion de parler dans l'académie, ou de porter la parole pour elle. Cette année 1722 il y reçut le cardinal Dubois, & complimenta le roi sur son sacre. Les années suivantes il y reçut encore M. Néricault Destouches en 1723, M. Mirabaud en 1726, M. l'évêque de Luçon (Bussy-Rabutin) en 1732, & enfin M. l'évêque de Rennes (Vauréal) en 1749. Après quoi, se défiant de lui-même, il pria ses confreres de ne plus l'exposer aux hazards du directorat.

M. de Fontenelle, directeur en 1727, devoit encore recevoir M. de Montesquieu; mais un voyage que le nouvel académicien fut obligé de faire, recula sa réception jusqu'en 1728; & M. de Fontenelle n'étoit plus à la tête de l'académie. Il avoit composé le discours qu'il devoit prononcer dans cette occasion, & qui n'a point été imprimé. On ignore ce qu'est devenu le manuscrit. On sait seulement que M. de Fontenelle l'avoit donné à M. de Montesquieu. M. de Secondat ne l'a point trouvé parmi les papiers de son pere, quelques recherches qu'il y ait faites, à ma priere.

En 1741, il y avoit 50 ans qu'il étoit de l'académie françoise. Le choix, & non le sort, le fit directeur pour le trimestre de juillet; & il ouvrit l'assemblée publique du 25 août, jour de S. Louis, par un discours sur la circonstance même, qui, pour nous servir de ses termes, lui avoit fait *déférer cette dignité*, c'est-à-dire, sur les 50 années qu'il comptoit depuis sa réception. Il en comptoit déja 17 depuis son décanat, étant devenu doyen de l'académie en 1724, par la mort de l'abbé de Choisy.

M. de Fontenelle, qui écrivoit tous les ans à M. le cardinal de Fleury, à l'occasion de la nouvelle année, mais en très-peu de mots, lui écrivit le 31 décembre 1727, la lettre suivante.

» Monseigneur,

» Parmi toutes vos dignités, il vous en manque une » dont je suis revêtu, moi; & comme je suis bon » François, je vous la souhaite de tout mon cœur : » bien entendu pourtant que j'en jouirai long-temps » encore, aussi-bien que quelques successeurs que » j'aurai.

» Je suis avec un profond respect, &c. »

Son Eminence, qui ne comprit point de quelle dignité M. de Fontenelle vouloit parler, lui répondit :

» Je ne connois point cette nouvelle dignité dont » vous êtes revêtu, à moins que ce ne soit celle d'être » auteur des infiniment petits (les *élémens de la géo- » métrie de l'infini* venoient de paroître :) dignité qui » est si fort au-dessus de moi, que je ne peux même » l'envier, en la respectant néanmoins beaucoup.

» Toujours infiniment touché, mais non dans le » genre des infiniment petits, des marques de votre » souvenir.

Le 13 janvier 1728, M. de Fontenelle repliqua ce qui suit au cardinal.

» Monseigneur,

» Le mot de l'énigme étoit que je suis doyen de l'a» cadémie françoise. C'est la dignité que je vous sou» haitois, & que je vous souhaite encore, sous les » conditions plus amplement expliquées dans ma let» tre précédente.

» Je suis, &c. »

Son éminence ne répondit que ces deux mots : » De» venir doyen, j'y consens, mais non de l'être. »

On a trouvé parmi les papiers de M. de Fontenelle, plusieurs de ses lettres à M. le cardinal de Fleury, parceque son éminence les lui renvoyoit, avec sa réponse écrite de sa main, entre le *Monseigneur* & le corps de la lettre.

On trouve encore parmi les piéces académiques de M. de Fontenelle, une *Réponse* à la harangue des députés de l'académie de Marseille, sur son adoption par l'académie françoise en 1726 ; & un *Discours sur la rime*, lu dans l'assemblée publique du 25 août 1749.

Mais reprenons l'ordre chronologique que nous avons interrompu, pour ne point interrompre celui des piéces académiques.

XIV. *Recueil des plus belles piéces des poëtes François, depuis Villon jusqu'à Benserade, avec une préface, & de petites vies des poëtes*, 5 vol. *in*-12, 1692. Ce recueil attribué par quelques bibliographes à madame d'Aunoy, est certainement de M. de Fontenelle.

XV. *Paralléle de Corneille & de Racine*, 1693. M. de Fontenelle fit ce *paralléle*, pour l'opposer à celui que M. de Longepierre avoit fait de ces deux poëtes. Si M. de Longepierre fut injuste à l'égard de Corneille, M. de Fontenelle ne fut peut-être pas assez juste à l'égard de Racine. Il craignit lui-même de ne l'avoir pas été. Aussi ce petit écrit, imprimé d'abord en feuille volante, sans l'aveu de l'auteur, & réimprimé dans quelques recueils, n'a reparu parmi les autres ouvrages de M. de Fontenelle, que depuis sa mort.

XVI. En 1695, M. Brunel, intime ami de M. de Fontenelle, remporta le prix de l'académie françoise pour la prose. M. de Fontenelle avoit fait le discours, & révélé le secret à un autre ami, feu M. de la Motte, depuis la mort de M. Brunel.

XVII. En 1696 parut l'*Analyse des infiniment petits*, par M. le marquis de l'Hôpital. La préface qu'on trouve à la tête de ce livre, est de M. de Fontenelle. (*Voyez son éloge par M. de Fouchy.*)

XVIII. Au renouvellement de l'académie des sciences en 1699, M. de Fontenelle en fut fait secrétaire, continua de l'être pendant 42 ans, & donna chaque année un volume de l'*histoire* de cette compagnie. La préface générale est un de ces chefs-d'œuvre, qui suffiroient seuls pour donner à un auteur la plus grande réputation. Cette histoire consiste principalement dans les extraits des mémoires lus dans les assemblées de l'académie, & dans les *éloges des académiciens*, morts pendant le cours de chaque année. On trouve dans ces extraits un ordre & une clarté, qui manquoient quelquefois aux mémoires, & des vues nouvelles & profondes, ajoutées à celles de l'auteur. Dans les *éloges*, M. de Fontenelle, philosophe & moraliste, peint l'homme & l'académicien. C'est la portion la plus estimable & la plus précieuse de ses ouvrages, quoique ce soit peut-être celle qui lui a le moins couté.

En 1702, M. l'abbé Bignon forma une nouvelle société de gens de lettres pour le *Journal des savans*, & il en nomma M. de Fontenelle. Nous ne croyons pourtant pas qu'il y ait travaillé : le secrétariat de l'académie des sciences l'occupoit trop alors.

XIX. En 1724 il donna une nouvelle édition de ses œuvres, avec des augmentations. Les plus considérables sont trois écrits *sur l'existence de Dieu ; sur le bonheur ;* & *sur l'origine des fables*. Le premier est le dévelopement d'une preuve de l'existence de Dieu, tirée de la génération des animaux. Le second est une théorie, dont toute la vie de M. de Fontenelle a été la pratique. Le troisiéme n'est qu'une partie d'un ouvrage plus considérable, qu'il avoit commencé sur l'histoire. La date précise de la composition de ces trois écrits est incertaine, mais il faut les placer entre 1691 & 1699.

XX. *Elémens de la géométrie de l'infini*, *in*-4°, 1727. L'honneur ne fut pas proportioné au travail, ni à la mesure d'esprit & de connoissances que supposoit dans l'auteur un ouvrage si considérable, & tout au moins, si méthodique, si lumineux, si bien fait.

XXI. *Eclaircissemens* sur la premiere partie de l'extrait que les auteurs du journal littéraire avoient donnée des *Elémens*, &c. Ces éclaircissemens sont dans le tome XVI de ce *Journal*, 1728.

Comme le célébre M. de s'Gravesande, professeur de mathématiques à Leyde, travailloit à ce journal, M. de Fontenelle, qui le crut auteur de l'extrait, lui écrivit pour l'en remercier, & répondre en même-temps à quelques critiques qu'il y avoit trouvées. M. de Fontenelle se trompoit ; l'extrait étoit d'un autre journaliste. M. de s'Gravesande remit la lettre de M. de Fontenelle à ses collégues, & le marqua à l'auteur des *Elémens*, &c. dans sa réponse du 13 mai 1730. Nous avons sous les yeux l'original de cette réponse. En voici un endroit.

» Je me sers, Monsieur, avec plaisir de cette oc» casion pour vous dire, qu'en lisant votre ouvrage, » j'ai été frapé de la grandeur de l'entreprise, & que » j'ai admiré la maniere dont vous avez exécuté votre » dessein.

» Les vues nouvelles sur l'infini, que vous aviez ré» pandues dans les différens volumes de l'*histoire de l'a» cadémie*, avoient fait l'étonnement des plus grands » mathématiciens. Vous venez de réunir toutes ces » différentes vues, de les éclaircir, & de les étendre ; » vous y en avez joint un plus grand nombre d'autres, » qui n'avoient pas encore paru ; & cela sur des ma» tieres qu'on n'avoit pas encore osé toucher jusqu'à » présent. Enfin vous en avez fait un systême, qui ne » peut être reçu des connoisseurs, que comme un pré» sent qui a passé leur attente, quoiqu'ils connussent » la main dont il vient.

» Pardonnez, je vous prie, Monsieur, si je vous » entretiens de votre propre ouvrage ; la lecture m'en » a fait trop de plaisir, pour ne point vous en marquer » ma reconnoissance. »

Le 17 mai suivant, les journalistes, à qui M. de s'Gravesande, comme je l'ai dit, avoit remis la lettre de M. de Fontenelle, lui firent une réponse commune, signée, *Les auteurs du journal littéraire*. « Quoique » nous ayons trouvé, lui disent-ils, des difficultés dans » quelques endroits de votre ouvrage, nous n'en re» connoissons pas moins l'excellence, & n'en avons » pas moins d'admiration pour l'auteur.

XXII. La nouvelle édition du *Dictionnaire des sciences & des arts*, par Thomas Corneille, en 1732, fut corrigée & augmentée par M. de Fontenelle.

XXIII. En 1733, parurent l'histoire & les mémoires de l'académie des sciences, depuis 1666, jusqu'en 1699. Le premier volume est encore de M. de Fontenelle depuis 1666 jusques vers la fin de 1679. Mais les extraits sont assez courts, & il n'y a point d'éloges.

XXIV. L'éloge de madame la marquise de Lambert, imprimé d'abord dans le mercure d'août 1733, & ensuite à la tête des œuvres de cette dame, est certainement de M. de Fontenelle, quoiqu'il y soit attribué

à madame Vatry. On ſait combien M. de Fontenelle avoit été lié avec madame de Lambert. Elle avoit fait le portrait de ſon ami ; on le trouve parmi ſes autres ouvrages, & dans le IX vol. de ceux de M. de Fontenelle.

M. de Fontenelle répondant le 10 ſeptembre 1744 à une lettre de M. Vernet, par laquelle ce célébre profeſſeur lui avoit demandé une liſte exacte des ouvrages de madame de Lambert qu'on vouloit réimprimer à Genève, lui envoie cette liſte ſur laquelle il fait quelques obſervations, & lui dit enſuite :

» Si vous voulez ſa vie, il y en a une eſpéce ſous » le titre d'*éloge*, dans le *mercure de France* de l'année » de ſa mort, qui eſt 1733. Cela étoit de quelqu'un » aſſez bien inſtruit. »

M. de Fontenelle ceſſa d'être ſecrétaire de l'académie des ſciences en 1740. Il avoit voulu quitter dès 1730, & il écrivit à M. le cardinal de Fleury, pour lui en demander la permiſſion. S. E. ſe contenta de lui répondre *qu'elle en conféreroit avec M. de Maurepas*, & ajouta de ſa main, au bas de la lettre : *Ce ne ſera qu'avec douleur.* M. de Fontenelle renouvella ſa demande en 1737. Voici ſa ſeconde lettre au cardinal.

» MONSEIGNEUR,

» Il y a juſtement ſept ans que j'obtins de V. E. ſon » agrément pour abdiquer la ſeule dignité que j'aie en ce » monde, celle de ſecrétaire de l'académie des ſciences. » Je me rendis cependant aux inſtances que pluſieurs » de ces meſſieurs me firent pour demeurer, quoiqu'il y » entrât peut-être du compliment. Sept années de plus » fortifient beaucoup les raiſons que j'avois en ce temps-» là ; il s'en faut bien que tout le monde ait une tête » à ne ſe démentir jamais. Quelque différence qu'il y » ait entre la France & l'académie, je vous renou-» velle ma très-humble priere, & ſuis avec un très-» profond reſpect, &c.

Le cardinal lui répondit : « Je m'en remets à ce que » M. le comte de Maurepas vous a dit de ma part : » vous ne pouvez refuſer à la terre, notre mere, le » beſoin qu'elle a de vous pour ſe faire connoître à » nous telle qu'elle eſt véritablement. »

Ces derniers mots ont rapport au voyage de pluſieurs académiciens à l'équateur & au pôle.

Enfin, M. de Fontenelle écrivit encore au cardinal de Fleury en 1740. Voici ſa lettre :

» MONSEIGNEUR,

» Il y a dix ans que j'obtins de V. E. la permiſſion » par écrit d'abdiquer mon unique dignité de ſecré-» taire de l'académie des ſciences. Les raiſons que j'a-» vois alors ſe ſont rudement fortifiées, & je vous de-» mande très-humblement & très-ſincerement la con-» firmation de la même grace. M. le comte de Mau-» repas eſt informé de tout le détail de l'affaire, dont » je ne crois pas devoir parler ici à V. E. Je ſuis, &c.

Le cardinal de Fleury lui répondit : « Vous n'êtes » qu'un pareſſeux & un libertin ; mais il faut de l'in-» dulgence pour ces ſortes de caracteres, &c.

M. de Fontenelle écrivoit en même temps à M. le comte de Maurepas ; mais on n'a point ſes lettres ; on n'a que les réponſes de ce miniſtre, trouvées parmi les papiers de M. de Fontenelle.

XXV. Il donna en 1742 une nouvelle édition de ſes *œuvres* en 6 vol. *in*-12. On y trouve de plus que dans la précédente,

1°. *L'hiſtoire du théâtre françois juſqu'à M. Corneille.* Cette hiſtoire eſt très-abrégée, mais à la maniere de M. de Fontenelle, qui ſavoit ſi bien choiſir dans chaque ſujet ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéreſſant. On s'attend bien qu'un écrivain qui a égayé les matieres les plus ſérieuſes, aura traité celle-ci avec enjoument : car elle n'eſt rien moins que ſérieuſe juſqu'à Corneille. Mais c'eſt un enjoument philoſophique qui en faiſant ſourire donne beaucoup à penſer.

2°. *Vie de M. Corneille.* C'eſt une nouvelle édition, mais très-corrigée & très-augmentée de l'*éloge de Pierre Corneille*, imprimé en 1685, comme nous l'avons dit, dans les *nouvelles de la république des lettres*. Cette vie avoit déja paru en 1729 dans *l'hiſtoire de l'académie françoiſe* de M. l'abbé d'Olivet, qui l'avoit demandée à M. de Fontenelle. Mais l'auteur y fit encore des changemens & des additions conſidérables, lorſqu'il la redonna dans ſes *œuvres*.

3°. *Réflexions ſur la poëtique*, c'eſt-à-dire, la poëtique du théâtre & du théâtre tragique. Auſſi ces *réflexions* ſont-elles un des ouvrages les plus ſérieux de M. de Fontenelle : c'eſt encore un des plus profonds, des plus penſés, & celui peut-être où en paroiſſant moins bel-eſprit, il paroît plus homme d'eſprit.

Sans jamais nommer Racine, M. de Fontenelle le critique une ou deux fois dans l'*hiſtoire du théâtre*, & aſſez ſouvent dans les *réflexions*. C'eſt ce qui l'empêcha de publier ces deux ouvrages dès la fin du ſiécle précédent, comme il le pouvoit ; car c'eſt la date de leur compoſition. Racine vivoit encore. Depuis ſa mort en 1699, M. de Fontenelle parut les avoir oubliés. En général il n'étoit jamais preſſé d'imprimer ; & en voici une nouvelle preuve.

XXVI. En 1751 parurent deux nouveaux volumes de ſes *œuvres*, contenant une tragédie en proſe & ſix comédies, avec quelques autres petits ouvrages. Il nous apprend lui-même, dans la préface, qu'elles avoient été faites pendant les 42 années de ſon ſecrétariat de l'académie des ſciences. La premiere (*Macate*) eſt de 1716, & la derniere (*Liſianaſſe*) eſt de 1741. A meſure qu'il les compoſoit, il les liſoit à ſes amis raſſemblés dans quelqu'une des maiſons qu'il fréquentoit. Elles ſont dans ce genre de drame qui tient une eſpéce de milieu entre la tragédie & la comédie proprement dites. Ce genre avoit été attaqué ; la préface de M. de Fontenelle en eſt une excellente apologie. Ces piéces, qui n'ont point été faites pour le théâtre, n'y réuſſiroient peut-être pas. Mais elles ſont très-agréables à la lecture ; on n'y deſireroit qu'un peu plus de chaleur & de cette *force comique* qui fait un des caracteres de Plaute, mais qui manque auſſi à Térence.

Les VII & VIII tomes des *œuvres de M. de Fontenelle*, contenant ſes comédies, ont été réimprimés depuis ſa mort, & toutes ces piéces ont été revues & corrigées ſur le manuſcrit de l'auteur. Il s'étoit gliſſé beaucoup de fautes dans l'édition de 1751. La ſeconde porte la date de 1752, parcequ'elle fut commencée alors ; mais auſſitôt ſuſpendue que commencée, elle n'a été repriſe & achevée qu'en 1757.

XXVII. *Théorie des tourbillons carteſiens, avec des réflexions ſur l'attraction*, 1752. Cet ouvrage avoit été compoſé pluſieurs années auparavant ; M. de Fontenelle l'avoit communiqué à quelques amis, & on l'invitoit à le publier. Il y avoit de la répugnance. Le ſyſtême de Deſcartes n'y eſt pas ſeulement défendu ; celui de Newton y eſt attaqué, & ce ſyſtême avoit déja beaucoup de partiſans très-éclairés & très-zélés dans l'académie des ſciences. M. de Fontenelle conſentit enfin à l'impreſſion, en exigeant néanmoins que ſon nom ne parût point à la tête du livre. M. Falconet en fut l'éditeur, & y mit une préface. On peut dire du moins de cette *théorie des tourbillons*, comme des *élémens de la géométrie de l'infini*, que c'eſt un livre très-bien fait. La main d'œuvre eſt toujours excellente chez M. de Fontenelle.

Il ne s'eſt guères trouvé après ſa mort, parmi ſes manuſcrits, ſurtout en proſe, que des morceaux imparfaits, des ouvrages ſeulement commencés. On a d'autant plus de regret qu'il ne les ait point ache-

vés, que plusieurs sont sur des sujets importans & bien dignes de l'esprit philosophique de l'auteur. Il y a, par exemple, un *traité de la raison humaine*, un autre *de la connoissance de l'esprit humain*, un morceau *sur l'instinct*, &c. On les trouve dans les IX & X tomes de ses *œuvres*, imprimés en 1758: mais, encore une fois, ce ne sont guères que des *fragmens*, plus ou moins considérables.

Nous ne parlons point de quelques autres écrits qui lui ont été attribués: la *Relation de l'isle de Bornéo*, une *lettre sur la résurrection des corps*, un écrit *sur l'infini*, un petit *traité de la liberté* en quatre parties, &c. On peut douter qu'ils soient de lui, & on doit souhaiter qu'ils n'en soient pas.

M. de Fontenelle, digne de toutes les académies, fut aussi associé à celle des *inscriptions & belles-lettres*, lors du *renouvellement* de 1701. Cependant on ne lit que son nom dans l'*histoire* de cette compagnie. Ce n'est pas que M. de Fontenelle ne fût très-capable de lui fournir de bons *mémoires*, précieux du moins, au défaut d'une érudition profonde, par l'esprit philosophique qu'il portoit partout; mais l'académie des sciences ne lui en laissoit pas le loisir. Il n'en trouvoit que pour l'académie françoise qui lui en demandoit moins, & que d'ailleurs il aimoit de préférence.

M. de Fontenelle étoit encore de plusieurs académies étrangeres, mais sans avoir fait pour cela aucune démarche: aussi n'en a-t-il été que dans sa vieillesse; & à la tête de l'édition de ses œuvres de 1742, on ne lit encore avec les académies de Paris, que la société royale de Londres. Il fut depuis de celles de Rouen, de Nancy, de Berlin & des Arcades de Rome. Il est singulier qu'il ne soit point fait mention de la premiere (l'académie de Rouen, sa patrie) au frontispice de sa derniere édition en 1752, & du moins à celui des IX & X tomes, qui ont paru depuis sa mort. Il avoit beaucoup contribué par ses conseils & par son crédit à l'établissement de cette académie.

M. de Fontenelle ne s'étant fixé à Paris qu'en 1687 ou 1688, c'est à Rouen qu'il avoit composé ses principaux ouvrages. Il demeura d'abord (à Paris) chez son oncle & son parain Thomas Corneille, & ensuite chez M. Le Haguais, avocat général de la cour des aydes. Quelques années après, M. le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, lui donna un appartement au palais royal, qu'il occupa jusqu'en 1730. Il vint alors demeurer rue S. Honoré, avec M. Richer d'Aube, son neveu à la mode de Bretagne, & auteur du livre intitulé: *Essai sur les principes du droit & de la morale*, *in-4°*, Paris, 1743. M. d'Aube avoit été intendant de Soissons & de Caën. Il mourut en 1752; madame de Montigny, sa sœur, vint le remplacer auprès de M. de Fontenelle.

Malgré un tempérament peu robuste en apparence, M. de Fontenelle qui, comme nous l'avons dit, n'avoit jamais eu de maladie considérable, pas même la petite vérole, a joui d'une santé constante jusque vers la fin de sa vie. S'il avoit quelquefois la goute, elle n'étoit pas douloureuse. Il n'eut donc de la vieillesse que des privations. A la surdité succéda l'affoiblissement de la vue. M. de Fontenelle dit alors: *J'envoie devant moi mes gros équipages.*

La surdité vint par degrés; l'affoiblissement de la vue fut subit. Un matin, en 1751, M. de Fontenelle, qui ne s'étoit jamais servi de lunettes, & qui la veille au soir avoit encore lu à la bougie dans le Colombat, s'apperçut qu'il ne pouvoit plus lire, ni même distinguer les plus gros caracteres. On lui chercha un lecteur; en attendant qu'on l'eût trouvé, son amie & sa voisine, madame de Forgeville, vint passer les matinées avec lui. Un jour la conversation languissant un peu, elle proposa une lecture qui fut acceptée. M. de Fontenelle ayant dit à cette dame qu'elle lisoit très-bien & très-intelligiblement, elle offrit d'en faire autant tous les jours, & le fit effectivement jusqu'à la mort de son ami. M. Dubois, médecin de madame la princesse de Conti, adressa sur cela les vers suivans à madame de Forgeville, en août 1755.

Mon tendre hommage à celle
Qui tous les jours à Fontenelle
Consacre sa voix & ses yeux.
Pour prix d'un don si précieux,
Puisse l'amie être immortelle!
Puisse l'ami, rival des dieux,
Toujours galant, toujours fidéle,
Oublier son rang dans les cieux,
Pour vivre ici bas avec elle.

Dans les deux ou trois dernieres années de sa vie, M. de Fontenelle devint sujet à d'assez fréquentes foiblesses, & même à des évanouissemens; mais il en revenoit bientôt, & se portoit ensuite aussi-bien qu'auparavant. Il en eut une le samedi matin 8 janvier 1757, n'en revint qu'imparfaitement, & mourut le lendemain sur les cinq heures du soir. Le samedi précédent, premier jour de l'an, sans se trouver plus mal qu'à l'ordinaire, il avoit demandé de lui-même les sacremens, & les avoit reçus avec une parfaite connoissance.

M. de Fontenelle dit à M. le curé de S. Roch, lorsqu'il s'approcha de son lit: » Monsieur, vous m'entendrez mieux que je ne vous entendrois. Je sais » mon devoir & le vôtre dans la circonstance présente. » Je vous déclare donc que j'ai vécu & veux mourir » dans la foi de l'église catholique, apostolique & romaine »

M. le curé de S. Roch l'avoit vu quelques jours auparavant.

Depuis plusieurs années M. de Fontenelle voyoit souvent le P. Bernard d'Arras, capucin, auteur de divers ouvrages de théologie & de piété.

Les facultés de son ame, à la mémoire près, s'étoient encore mieux soutenues que celles de son corps. Il y eut toujours de la finesse dans ses pensées, du tour dans ses expressions, de la vivacité dans ses réparties, de la justesse, & même de la profondeur dans ses raisonnemens; & s'il paroissoit quelquefois affoibli & tombé, ce n'étoit que dans les occasions où l'esprit a besoin pour opérer du secours de la mémoire.

Son caractere, en faisant son bonheur, a sans doute beaucoup contribué à sa bonne santé & à sa longue vie; il faut être heureux pour vivre sain & longtemps. M. de Fontenelle joignoit la gayeté à la sagesse. Sa gayeté ajoutoit à ses plaisirs, & diminuoit les peines que sa sagesse n'avoit pu écarter.

Cette gayeté diminua un peu dans ses dernieres années. M. de Fontenelle l'exprima de la maniere suivante, dans des vers sur sa vieillesse qu'il n'avoit point écrits, & qu'il avoit même oubliés, à l'exception de ceux qu'on va lire.

Mais je ne me sens plus certaine joie interne,
Qui vient sans l'ordre exprès de l'ame qui gouverne;
Qui prévient les sujets, ou ne les connoît pas,
Et ne sait que jouir de ses propres appas.

On trouve d'autres vers de M. de Fontenelle sur sa vieillesse dans le VIII tome de ses *œuvres.* Voyez surtout l'édition de 1752, c'est-à-dire, commencée alors, mais achevée seulement à la fin de 1757, comme je l'ai dit ci-dessus.

En général tout étoit assorti, proportioné & fait l'un pour l'autre dans M. de Fontenelle. Il a agité dans un de ses *dialogues des morts*, *si la sagesse qui vient de la raison est plus sure que celle qui vient du tempérament.* Il n'avoit point d'intérêt à la question; il possédoit ces deux sortes de sagesse.

La fortune lui fut aussi favorable que la nature. Né presque sans bien, il devint riche, pour un homme

de lettres, par les bienfaits du roi, & par une économie sans avarice.

On n'est point avare quoiqu'on dépense peu pour soi, si l'on prête & si l'on donne; or M. de Fontenelle a souvent prêté & donné, même en prévenant la demande, même à des personnes qu'il connoissoit assez peu. Voyez son *éloge* par M. de *Fouchy* (tome IX des *œuvres de M. de Fontenelle*) où M. Beauzée, professeur à l'école militaire, a bien voulu être nommé. J'en pourois citer plusieurs autres, s'ils consentoient, comme lui, que leur reconnoissance devînt publique. C'est la bonne maniere d'en prouver la sincérité.

Il ne sera pas inutile de dire que ce trait de générosité est des dernieres années de M. de Fontenelle. On sait que l'avarice est la passion des vieillards, quelquefois même de ceux qui ne l'avoient point connue dans l'âge mur. M. de Fontenelle, qui n'avoit jamais été prodigue, fut toujours économe, & ne devint point avare. Du moins il ne l'étoit que pour lui-même. Un des points de sa morale étoit qu'il falloit se refuser le superflu, pour procurer aux autres le nécessaire. Il a souvent répondu à ceux qui le louoient d'une bonne action : *Cela se doit.* Exempt des besoins des passions, par raison & par tempérament, il ne connoissoit que ceux de la nature, encore assez peu étendus.

M. de Fontenelle plaisoit trop dans la société pour ne s'y pas plaire. Il y portoit toutes les qualités aimables & agréables, de la douceur & de l'enjoument, & autant de politesse que d'esprit. Les personnes du plus haut rang l'admettoient dans leur familiarité. Aucun homme de lettres n'a joui de plus de considération dans le monde; & il la devoit à la sagesse de sa conduite & à la décence de ses mœurs, autant qu'à la réputation que ses ouvrages lui avoient acquise.

Il fut encore heureux comme auteur : car ses ouvrages qui lui ont procuré une gloire si flateuse, & à laquelle il n'étoit pas insensible, ne lui avoient point couté de pénibles efforts, de longues & laborieuses veilles. Il travailloit avec facilité, quoiqu'avec beaucoup de soin; &, graces à une santé très-égale, cette facilité étoit à peu près la même tous les jours. De-là naissoit l'égalité qui regne dans ses écrits, & qui fait un de leurs principaux caracteres. On peut y trouver des défauts, mais on n'y trouve point d'endroits foibles par quelques affoiblissemens passagers de l'auteur, ou par sa négligence.

Autre source de son bonheur, & nouvelle preuve de sa sagesse. Il n'avoit point été marié, & n'avoit jamais eu la plus légere envie de se marier.

M. de Fontenelle, qui avoit fait un testament du vivant de M. d'Aube, en fit un second le 15 novembre 1752. Il y institue ses légataires universelles, chacune pour un quart, madame de Montigny, mesdemoiselles de Marsilly & de Martinville, arriere-petites-filles de Thomas Corneille, & madame de Forgeville. Ce testament fut attaqué par Jean-François Corneille, petit-fils de Pierre Corneille, non le célébre poëte de ce nom, mais son oncle. M. Dreux du Radier fit un *mémoire* pour J. F. Corneille, & M. Aubry en fit un pour les dames légataires. Le parlement confirma le testament par son arrêt du 4 avril 1758. Le *mémoire* de M. Aubry, qui est très-bien fait, finit de la maniere suivante :

« Une saine philosophie inspiroit au testateur l'aversion des procès. Son heureuse étoile l'en a préservé dans le cours de la plus longue vie; il ne restoit à la chicane d'autre ressource que d'attaquer ses dernieres dispositions; mais si la contestation qu'elle suscite est évidemment déraisonnable, elle procure du moins l'avantage de célébrer dans les tribunaux le nom d'un testateur qui a honoré sa patrie & excité l'admiration des étrangers. »

On trouvera de plus amples détails sur M. de Fontenelle dans le Mercure de France, II vol. de juillet 1756, I vol. d'avril 1757, juin, juillet, août, septembre & I vol. d'octobre même année, & enfin mars, I vol. d'avril, mai & juin 1758.

* L'article qu'on vient de lire a été composé par M. l'abbé Trublet, & on le donne tel qu'il l'a fourni.

FONT-EVRAUD, ordre religieux fondé par le bienheureux Robert d'Arbrissel, vers l'an 1100, quelque temps après la célébration du concile de Poitiers, est sous la régle de S. Benoît. Robert, qui fut archidiacre de Rennes, eut mission particuliere du pape Urbain II pour prêcher aux peuples; & se voyant suivi d'une infinité de gens de l'un & de l'autre sexe, il leur bâtit des cellules dans les bois de Font-Evraud, à trois lieues de Saumur, sur les confins du Poitou. Ensuite ayant renfermé les femmes à part, il en forma ce célébre monastere, chef d'ordre, dont l'abbesse est général, & commande aux religieux. Le pape Paschal II l'approuva en 1106 & 1113. Ses successeurs ont accordé à cet ordre de beaux priviléges. Font-Evraud a eu, entre ses abbesses, quatorze princesses; & entre celles-là, cinq de la branche royale de Bourbon. L'ordre est divisé en quatre provinces : de France, d'Aquitaine, d'Auvergne & de Bretagne : il comprend en tout 57 prieurés. Les curieux consulteront la chronique de Tours, le martyrologe de Font-Evraud, les auteurs de la vie du B. Robert, Baldric, le Moine André, Michel Cosnier, Honoré Niquet, qui a écrit l'histoire de cet ordre, Sainte-Marthe, *Gallia christ.* & le cardinal Baronius qui en fait mention sous l'an 1117, & surtout l'ouvrage du P. de la Mainferme, intitulé, *Clypeus ordinis Fontebraldensis.* L'abbé Suger, écrivant au pape Eugène III, environ cinquante ans après la fondation de cet ordre, lui dit qu'il s'étoit déja si considérablement accru, qu'on y comptoit cinq ou six mille religieuses. FONT-EVRAUD, en latin, *Fons Ebraldi*, est le nom d'un bourg bâti près de l'abbaye, à une lieue de la Loire, & à trois de Saumur, sur les frontieres de la Touraine.

FONTIDONIUS, *cherchez* FUENTIDUEGNA.

FONTINALES, fête des Romains, qu'ils célébroient le 13 d'octobre, pour honorer les nymphes des fontaines & des puits. La cérémonie consistoit à jetter des bouquets dans les fontaines, & à mettre des couronnes sur les puits. Le temple où l'on faisoit les sacrifices de cette fête étoit auprès de la porte Capéne, qui fut pour ce sujet appellée *Porte Fontinale.* On la nomme aujourd'hui *la porte de S. Sébastien.* * Varron, *de lingua lat. lib.* 5.

FONTIUS (Barthelemi) né à Florence, étoit un des savans du XV siécle. Parmi les lettres de Pic de la Mirandole, on en voit une que Fontius écrit à Robert Salviati, pour le remercier d'un livre qu'il lui avoit envoyé. Un des principaux ouvrages de Fontius est son commentaire sur Perse imprimé à Venise l'an 1491. Les harangues de Fontius furent plus favorablement reçues du public que son commentaire. On imprima à Francfort en 1621, un recueil de ses œuvres, dans lequel on voit la vie de Paul Ghiaccetti. Matthias Corvin, roi de Hongrie, honora Fontius de son amitié, & lui donna la direction de la fameuse bibliothéque de Bude. Pic de la Mirandole, Marsile Ficin, Jérôme Donat, Robert Salviati & les autres habiles gens de ce temps-là eurent de l'estime pour lui. Il avoit enseigné la rhétorique dans son pays avec succès, si nous en croyons ces deux vers de Verini :

Fontius est rhetor, pubis moderator Hetruscæ,
Judicio, & nulli morum pietate secundus.

* Bayle, *dictionnaire critique.*

FONTVIEILLE. Cette maison est très-ancienne parmi la noblesse dans le pays d'Albigeois, sous le nom de *Fons vetus.* Les guerres & les troubles dont elle a souffert

long-temps, ont privé cette maison, plusieurs fois pillée, de titres très-honorables. Il leur reste la preuve écrite d'une filiation depuis noble Antoine de Fontvieille, que l'on trouve dans les registres du capitole de la ville de Toulouse, & dans les annales de M. de la Faille, avoir été capitoul en 1470. Noble Jean de Fontvieille son fils, le fut aussi en 1481. Il faut remarquer que dans ce temps-là, la plupart des capitouls étoient choisis parmi la noblesse. *Guillaume* de Fontvieille, fils de Jean, fut gouverneur pour le roi du château de Figeac. Antoine de Fontvieille, II du nom, fils de *Guillaume*, épousa en 1533, *Anne* de Guyot, fille de *Pierre* de Guyot, baron de Preignan. Il eut de ce mariage Pierre de Fontvieille, seigneur de Saliés, Sequestre & Orban, qui porta les armes au service de six rois de France, ayant continué de servir depuis Henri II jusqu'à Louis XIII. Il fut fait commissaire des guerres en 1562. Le roi Charles IX le pourvut de la charge de viguier d'Albi & pays d'Albigeois en 1572. C'est une charge d'épée comme celle de sénéchal, qui n'étoit confiée dans ce temps-là qu'à des gens d'expérience & de valeur, à cause des troubles dont le royaume étoit agité. Pierre de Fontvieille s'en acquitta dignement; il se trouva dans toutes les occasions où le service de son prince le demandoit; il amena plusieurs fois des secours à M. le duc de Montmorenci, gouverneur de la province de Languedoc, comme il paroît par les lettres de ce seigneur. Le roi Henri IV lui écrivit le 18 décembre 1594, pour l'exhorter à lui continuer les bons services qu'il lui rendoit, & à se servir de la confiance & de l'autorité qu'il s'étoit acquise pour réduire la ville d'Albi dans son obéissance. Le parti de la ligue ayant prévalu, sa maison fut pillée, ses meubles & ses papiers furent brulés, sa femme & ses enfans chassés de la ville. Ces faits sont rapportés dans des procès verbaux & dans des actes en forme de l'an 1595. Pierre de Fontvieille ayant augmenté les troupes qu'il leva à ses dépens, réduisit la ville d'Albi & plusieurs villes des environs à l'obéissance du roi; il fut fait gouverneur de la ville d'Orbon en 1595. Il continua toujours de servir, comme il paroît par des lettres patentes du roi Louis XIII, du 6 septembre 1613, portant don & remise en sa faveur de tous les droits qui revenoient à sa majesté, pour les biens qu'il possédoit dans le comté de Castres, en faveur des services que ledit Pierre de Fontvieille avoit rendus à lui & à cinq rois ses prédécesseurs: lesdites lettres duement enregistrées à la chambre des comptes. Il mourut en 1626. Il avoit épousé en 1573, *Jeanne* de Campvert, dont il eut Antoine de Fontvieille, III du nom, qui fut pourvu de la charge de viguier d'Albi & d'Albigeois en 1615, par le roi Louis XIII. Il fut gouverneur pour le roi du château & fort de Saint-Ivery; il se distingua par des actions de valeur à la tête de trois cens hommes qu'il commandoit au combat de Fauch sous M. le duc d'Angoulême: il remporta le premier drapeau qui fut pris par les troupes du roi sur les Religionaires du parti de M. le duc de Rhoan; & l'ayant apporté au roi au camp de Piquequos, où il étoit pendant le siége de Montauban, le roi Louis XIII lui donna une chaîne d'or qui a été ajoutée aux armes de la maison de Fontvieille, le retint auprès de sa personne, & l'employa en plusieurs négociations. Il l'envoya peu de temps après à M. le maréchal de Praslin, malade dans la ville de Toulouse; il fut tué à son retour devant Montauban en 1622. Cette action & la récompense du roi sont rapportées dans un livre latin intitulé: *Historia prostratæ religionis*, par M. de Gramont, conseiller au parlement de Toulouse, imprimé en cette ville en 1623. De son mariage avec *Isabeau* de Pleux, de l'an 1597, il eut Jean de Fontvieille, auquel le roi donna *gratis* la charge de viguier d'Albi & pays d'Albigeois, en considération des services de son pere & de ses aïeux, quoiqu'elle fût perdue par la mort précipitée de son pere. Jean de Fontvieille, seigneur de Saliés, Sequestre & Orban, avoit appris le métier de la guerre sous son pere; il amena un secours considérable à l'armée de M. le maréchal de Themines dans le Languedoc; il fut envoyé ensuite dans la ville de Lombers pour commander quatre cens hommes, & établi gouverneur par commission de M. le duc de Vendôme; lieutenant général pour le roi en ses armées de Guienne, haut Languedoc & comté de Foix; il eut ensuite ordre de faire raser le château. Il fut employé plusieurs fois dans des expéditions considérables dont il s'aquitta dignement, entr'autres à l'affaire du Tilhet, où il fit une action de valeur qui lui mérita les louanges du roi, de M. le prince de Condé qui lui écrivit à ce sujet, & de tous les généraux: elle est rapportée dans l'*histoire des Huguenots*, écrite par M. de Chabons, & imprimée en 1625. Il mourut en 1661. Il avoit épousé *Françoise* le Brun Saint-Hypolite en 1619. Il eut de son mariage Antoine de Fontvieille, IV du nom, qui suit; *Pierre* de Fontvieille, provincial des Jacobins dans la province d'Aquitaine, homme savant, qui resta long-temps à Rome auprès du pere Cloche, général des Jacobins; *Guillaume* de Fontvieille, chanoine de l'église cathédrale de sainte Cécile d'Albi.

Antoine de Fontvieille, seigneur de Saliés, Sequestre & Orban, porta les armes dès sa tendre jeunesse au service de son prince, qui lui donna une compagnie de gens de pied le 30 mai 1639 qu'il alla commander en Roussillon: il se distingua à la bataille de Leucate, comme il paroît par la relation qu'en a donnée le P. Aubri, Jésuite, intitulée: *Historia Leucatæ triumphantis, lib. 2.* Il servit long-temps en Italie; il fut aide de camp de M. le maréchal de Schomberg, fort aimé de MM. les maréchaux de Bellefonds & de Créqui, & du comte de Bristol, dit *milord Digbi*, sous lesquels il avoit fait plusieurs campagnes de service, comme il paroît par les lettres qu'ils lui ont écrites. Etant capitaine de cavalerie au régiment de Lisbonne, il reçut un coup de marteau-d'armes sur la tête en combattant les ennemis du roi, ce qui l'obligea à se retirer. Il fut pourvu de la charge de viguier ès pays d'Albigeois en 1658. Il se maria avec *Antoinette* de Salvan, connue sous le nom de *madame de Saliés*, viguiere d'Albi en 1660. *Voyez l'article de cette dame sous le nom de* SALIES; & mourut à Paris au mois d'avril de l'an 1672. Il avoit eu de son mariage avec *Antoinette* de Salvan, Etienne, qui suit; *Nicolas* de Fontvieille, seigneur d'Orban, capitaine dans le régiment Dauphin; *Jean-Baptiste* de Fontvieille, chanoine de l'église collégiale de S. Salvi de la ville d'Albi, & prieur de Saliés.

Etienne de Fontvieille, seigneur de Saliés, Orban, &c. ayant servi long-temps en qualité d'officier de marine, & s'étant trouvé au bombardement d'Alger & de Tunis, se maria en 1693, avec *Anne* Dupuy, seule héritiere d'une ancienne maison, dite *Del-Podio*, à laquelle un des principaux fauxbourgs de la ville d'Albi a appartenu, & dont le château fut rasé par ordre du roi en 1618. Il a laissé de ce mariage *Nicolas* de Fontvieille, seigneur de Saliés, lieutenant dans le régiment de la reine, tué au siége de Barcelone en 1714; Raymond-Louis de Fontvieille, qui suit; *Germain* de Fontvieille, seigneur de Saliés, actuellement enseigne des vaisseaux du roi au département de Toulon; *Gaspard-Aimé*, sieur de Saliés, capitaine au régiment d'infanterie d'Agenois; & *Antoinette* de Fontvieille, mariée en 1717, avec *Joseph* de Barcalis de Pruines, seigneur de Lormet.

Raymond-Louis de Fontvieille, seigneur de Saliés, Séquestre & Orban, lieutenant de cavalerie au régiment de Saint-Aignan, épousa le 14 juin 1732, *Marie-Susanne* de Ciron, fille de *Joseph* de Ciron,

marquis de Cramaux, président à mortier au parlement de Toulouse.

FOQUI, ville capitale d'un petit royaume du même nom, est dans l'isle de Niphon, la principale du Japon, dans la contrée de Jamaystro, près la côte septentrionale. * Baudrand.

FORANNAN (Saint) évêque d'Armach en Irlande dans le X siécle, étoit issu d'une ancienne famille d'Irlande. Il fut élevé sur le siége d'Armach; mais il y renonça bientôt, pour se retirer dans le monastere de Vasor du dioeèse de Liége, dont il fut élu abbé l'an 969. Il fit une retraite dans le monastere de Gorse, retourna ensuite à Vasor, & mourut le 30 avril 982. * Mabillon, *siécle V Benedict.* Baillet, *vies des saints.*

FORBES, en latin *Forbesius* (Guillaume) premier évêque d'Edimbourg, naquit vers l'an 1585, à Aberdeen ou Aberdon, ville ancienne & considérable au nord d'Ecosse. Il étoit d'une très-bonne famille, fils de *Thomas* Forbes, homme d'une rare probité, & de *Jeanne* Cargill, sœur de *Jacques* Cargill, médecin célébre à Aberdeen. Guillaume commença ses études dans sa patrie, & fit quatre ans de philosophie, après lesquels il fut reçu maître-ès-arts. Il n'avoit alors que seize ans; mais sa capacité surpassant son âge, Gilbert Grey, principal du collége de Marshal, qui venoit d'être fondé à Aberdeen par George Marshal, grand maréchal d'Ecosse, le fit choisir dès-lors pour enseigner la logique dans ce nouveau collége. Forbes s'en aquitta avec distinction pendant quatre ans; & s'y montra zèlé partisan d'Aristote, & adversaire de la philosophie de Ramus, qui commençoit à s'introduire dans les écoles. Son pere auroit voulu l'engager dans le commerce; mais son inclination pour l'état ecclésiastique, & pour les sciences qui y conduisent, l'ayant entraîné, il quitta pour quelque temps sa patrie, afin de profiter des lumieres que d'autres pays pouroient lui offrir. Après avoir parcouru une partie de la Prusse, de la Pologne, & des pays du nord d'Allemagne, il se rendit successivement dans les universités d'Helmstad & d'Heidelberg, où il fit une étude sérieuse des peres de l'église, des antiquités ecclésiastiques, des théologiens scholastiques, des controversistes, & de la langue hébraïque. Son séjour en Allemagne fut de quatre ans. Il passa ensuite à Leyde, où il fut présenté aux savans Scaliger, Grotius, Vossius & autres, par un Ecossois de ses parens, nommé *Jachæus*, qui professoit dans l'université de Leyde. Forbes ne demeura que quelques mois à Leyde: son gout le portoit à visiter la France & l'Italie; mais la délicatesse de sa complexion, encore affoiblie par une application trop constante, l'obligea de sacrifier son inclination à sa santé. Il se rendit à Londres, où déja connu & estimé, l'université d'Oxford lui fit offrir la chaire de professeur en hébreu: mais étant alors attaqué d'une fiévre tierce très-opiniâtre, on jugea qu'il étoit plus à propos qu'il allât respirer l'air natal. Forbes retourna donc à Aberdeen, après cinq ans d'absence; sa santé s'y rétablit; & peu après le comte Forbes l'aîné & le chef de la famille, le fit nommer ministre ou pasteur de l'église d'Alford, petit bourg ou village considérable du diocèse d'Aberdeen. La réputation qu'il ne tarda pas à s'y faire par ses talens pour la prédication, ne permit point à sa patrie de le laisser long-temps en ce lieu: on le rappella à Aberdeen pour y exercer le même emploi de ministre & de prédicateur. Jacques I, roi de la grande Bretagne, étant venu en Ecosse, & ayant convoqué dans la ville de Saint-André une assemblée du clergé, pour y régler différentes affaires qui concernoient les églises d'Ecosse, les universités de Saint-André & d'Aberdeen demanderent le rétablissement de certaines cérémonies qui s'y observoient anciennement à la réception des docteurs, des licenciés, &c. Le roi accorda leur demande, & Forbes fut reçu docteur à Saint-André avec ce nouvel appareil. A peine Guillaume Forbes fut-il revenu à Aberdeen, que le magistrat & le peuple voyant que sa santé s'affoiblissoit de nouveau, le firent nommer principal du collége de Marshal, le déchargeant des fonctions de ministre & de prédicateur. Forbes s'en dédommagea par une autre occupation. Il entreprit de faire chaque semaine dans ce collége deux leçons de théologie, & une de la langue hébraïque; sans compter les instructions qu'il y donnoit en particulier sur la controverse. Vers le même temps on le nomma doyen de la faculté de théologie, pour y présider aux examens & aux thèses. Il fut aussi nommé *recteur magnifique*, qui est la premiere dignité de l'université, après celle de chancelier, laquelle appartient à l'évêque. Nous ne parlons point de toutes les réparations & augmentations, de tous les embellissemens & ornemens qu'il fit faire à son collége & à l'église de cette maison; ni du bâtiment destiné à loger une bibliothéque qu'il commença à y former. Ces monumens ont rendu sa mémoire très-précieuse à ce collége, auquel il fut encore enlevé pour être pasteur & ministre d'Edimbourg, malgré la ville d'Aberdeen, qui s'y opposa autant qu'elle put. Forbes n'eut pas lieu, au reste, d'être satisfait de ceux d'Edimbourg: comme on y suivoit la discipline de Genève, qui ne reconnoît point l'épiscopat dont le nouveau pasteur étoit zèlé partisan, la liberté avec laquelle il s'expliqua sur ce sujet dans ses sermons, son opposition marquée aux décisions du synode de Dordrecht, la défense qu'il prit dans ses discours publics de beaucoup de sentimens de l'église romaine, l'ardeur de son zèle, quelquefois trop peu mesuré, lui aliénerent les esprits, & lui occasionerent beaucoup de désagrémens, qui l'obligerent enfin à retourner dans sa patrie. Celle-ci le revit avec plaisir; il y reprit ses premieres fonctions, & il les remplissoit encore depuis quelques années, lorsqu'il retourna en 1633 à Edimbourg, pour y haranguer Charles I, roi d'Angleterre, au nom de l'université d'Aberdeen, & pour y prêcher le premier sermon qui devoit se faire devant ce monarque. Charles I fut très-satisfait de l'orateur, & pendant son séjour à Edimbourg, y ayant fondé & doté un évêché, il nomma pour le remplir Guillaume Forbes, qui fut sacré par l'archevêque de S. André, primat d'Ecosse. Mais le nouveau prélat jouit peu de cet honneur. Trois mois après son élévation, étant tombé dans une maladie dont il prévit toutes les suites, il se confessa & reçut l'absolution d'un prêtre, ce qui confirma l'opinion que plusieurs avoient déja de lui, qu'il étoit catholique dans le cœur, quoiqu'il fît profession de ce qu'on appelloit le protestantisme relâché. Sa maladie devint mortelle en peu de temps, & l'enleva de ce monde le premier avril 1634 à l'âge de 49 ans. Il laissa un fils qui embrassa publiquement la religion catholique, & mourut dans cette religion. Guillaume Forbes étoit très-bon dialecticien, & habile controversiste. Il étoit d'ailleurs sage & modéré, interprétant favorablement & modifiant les termes, qui, mal entendus, faisoient souvent le seul objet des controverses. Il retranchoit des disputes tout ce qui lui paroissoit n'être point absolument essentiel à la religion: il convenoit de ce qui pouvoit, selon lui, être toléré de part & d'autre: il avoit sur-tout en horreur ce zèle faux & amer des exécutions & autres peines employées par rapport à la religion, contre ceux qui different de sentimens, & que l'on prétend par-là ramener aux nôtres; & il regardoit avec raison ces moyens, comme également contraires au véritable esprit du christianisme & au vrai bien de la religion. Il s'étoit flaté de concilier, en pensant & en agissant ainsi, tous les différens partis qui divisent la religion chrétienne; mais ce projet n'a pas mieux réussi entre ses mains que dans celles de tous ceux qui l'avoient essayé avant lui, ou qui l'ont tenté depuis. Guillaume Forbesius a laissé un ouvrage qui a été imprimé depuis sa mort, 1. à Lon-

dres, en 1658, *in*-8°; 2. à Helmstadt, en 1704; 3. à Francfort sur le Mein, en 1707, *in*-8°. Voici le titre de cette troisiéme édition: *Guilielmi Forbesii episcopi Edemburgensis primi, considerationes modestæ & pacificæ controversiarum, de justificatione, purgatorio, invocatione sanctorum, Christo mediatore, & eucharistia. Editio tertia emendata, atque annotationibus & tribus indicibus aucta: accessit etiam compendium regulæ Veronianæ; curante Joanne Fabricio.* Cet éditeur est Jean Fabricius, Luthérien, professeur en théologie à Helmstad, abbé de Konigs-Lutter, & inspecteur de toutes les écoles de Brunswic Wolfenbutel. Fehtius, qui étoit, sans doute, fort opposé aux sentimens modérés de Forbesius, étoit fort scandalisé de cet ouvrage de Guillaume Forbesius; ainsi qu'on le voit par une longue citation de Fehtius même, rapportée page 278 & suivantes du livre intitulé: *Rollii bibliotheca nobilium theologorum*: & par la même raison Rollius étoit très-mécontent de ce que Jean Fabricius avoit donné une édition de cet ouvrage de l'évêque d'Edimbourg, duquel on peut voir un long extrait dans le tome V, art. 9, de la *bibliothéque choisie* de Jean le Clerc. Forbes a laissé un exemplaire des controverses du cardinal Bellarmin, tout rempli de ses notes à chaque page. Robert Baron, Ecossois, professeur en théologie à Aberdeen, entre les mains duquel cet exemplaire étoit tombé, avoit promis d'en faire part au public, en y joignant des additions & des dissertations; mais ce projet n'a point été exécuté. Baron le laissa imparfait lorsqu'il mourut: c'étoit lui-même un habile controversiste, comme le témoignent les écrits qu'on a de lui sur ces matieres. * Voyez *Elenchus vitæ Guillelmi Forbesii*, à la tête des *Considerationes modestæ & pacificæ*, &c. le tome XLII des mémoires du pere Niceron, où l'on trouve un long article raisonné, concernant Guillaume Forbesius, mais qui n'est pas du pere Niceron. *Reinh. Henr. Rollii Unnensis Westphali Bibliotheca nobilium theologorum historico-theologica*, &c. à Rostock & à Leipsick, 1709, *in*-8°, page 277 & suivantes.

FORBES, en latin *Forbesius* (Jean) né à Aberdeen en Ecosse, vers l'an 1593, étoit de la famille du précédent, & fils de *Patrice* Forbes, seigneur de Corse, baron d'Oneil en Ecosse, & évêque d'Aberdeen, mort l'an 1635 à l'âge de 61 ans. Patrice est auteur de quelques ouvrages, entr'autres d'un commentaire sur l'apocalypse, dont on parlera plus bas, & d'un autre que le pere le Long cite sous ce titre dans sa bibliothéque sacrée, *in-folio*, page 728: *Exercitationes de verbo Dei, & dissertatio de versionibus vernaculis.* Jean fit ses études de théologie avec succès, tant à Aberdeen qu'à Heidelberg, où il prit les leçons de Parée, & dans plusieurs autres universités d'Allemagne. Il joignit à cette étude celle de la langue hébraïque; &, selon Pictet, au tome III de sa théologie, dès 1608, il soutint une dispute publique contre l'archevêque & les Luthériens d'Upsal. Ce fait est cependant difficile à croire, Jean Forbes n'ayant en 1608 qu'environ 15 à 16 ans. Quoi qu'il en soit, Forbes de retour en sa patrie, se fit tellement estimer, que l'université d'Aberdeen créa en sa faveur une chaire de professeur en théologie & en histoire ecclésiastique. Burnet dans le tome I de son histoire des dernieres révolutions d'Angleterre, dit que ce fut le pere même de Jean Forbes, qui fonda cette chaire. Le nouveau professeur remplit toutes les espérances qu'on avoit conçues de lui; mais le desir de parvenir à l'épiscopat l'ayant porté à se déclarer pour le parti des épiscopaux, & à signer les cinq articles de discipline du roi Jacques I, arrêtés en 1618 au synode de Perth, il fut envelopé dans les troubles, qui sous Charles I agiterent si fort l'église & le royaume d'Ecosse, & il perdit sa chaire, sans pouvoir arriver à l'épiscopat. Dans la suite il y eut une confédération nationale faite à l'occasion des cinq articles mentionés, & de la liturgie: Jean Forbes, qui avoit signé les articles, n'eut pas la même complaisance pour la confédération; & ce refus lui attira une condamnation de la part du synode tenu à Aberdeen, en 1640; ce qui fut suivi l'année d'après de la perte de sa chaire, comme on l'a dit. En 1642 il se retira en Hollande, où il resta quelques années, pendant lesquelles il revit les leçons qu'il avoit faites à Aberdeen, ce qui produisit ses *Institutiones historico-theologicæ*, qui parurent à Amsterdam, *in-fol.* en 1645. Cet ouvrage est estimé, & on en a trois éditions. En 1646 il fit imprimer au même lieu le commentaire que son pere avoit laissé sur l'Apocalypse: c'est un *in*-4°. Le pere le Long dit que ce commentaire avoit paru en anglois dès 1613, *in-fol.* à Londres; & que l'édition de 1646 est une traduction latine, faite par Jean Forbes. Dès 1629 Jean Forbes avoit mis au jour son *Irenicum, amatoribus veritatis & pacis in ecclesiâ Scoticanâ*, à Aberdeen, *in*-4°. L'auteur retourné en Ecosse, se retira dans sa terre de Corse, où il augmenta & corrigea ses institutions historiques & théologiques, qui parurent avec ces augmentations & corrections, en 1703, dans l'édition de toutes ses œuvres, qui fut faite alors à Amsterdam, en deux volumes *in-folio*. Tout le reste du temps qu'il vécut, il mena une vie fort solitaire, & il mourut dans sa retraite, le 29 avril 1648, âgé d'environ 55 ans. Il fut inhumé sans aucune pompe, ainsi qu'il l'avoit ordonné, dans le cimetiere de sa paroisse de Corse. Voici le catalogue de ses ouvrages: 1. *Joannis Forbesii à Corse institutiones historico-theologicæ*; à Amsterdam, 1645, *in folio*; seconde édition, à Genève, 1699, *in-folio*; en 1703, à Amsterdam, *in-folio*, formant le II tome du recueil des œuvres de l'auteur: cette troisiéme édition est, comme on l'a dit, avec les additions & corrections de Jean Forbes. Cet ouvrage est divisé en 16 liv. le premier traite de Dieu & de ses attributs; le II de l'incarnation; le III de la différente situation & des différens états de l'église primitive, de quelques conciles, de diverses hérésies, des révolutions arrivées dans le gouvernement politique de l'Italie jusqu'à Charlemagne, &c. le IV parle de Mahomet & de ses sectateurs, & des Croisades; le V sur le Monothélisme, le pape Honorius, &c. le VI sur les hérésies de Félix d'Urgel & Elipand; le VII traite de l'objet du culte religieux, & des 7 & 8 conciles écuméniques. Tout le VIII est employé à ce qui concerne le pélagianisme & ses branches; le IX concerne les sacremens en général; leur nature, leur efficace, leur nombre; le X traite du baptême en particulier; le XI de l'eucharistie; le XII de la pénitence & de la confession; le XIII du purgatoire & de la priere pour les morts; le XIV de l'unité & du schisme; le XV de la primauté de S. Pierre; le XVI enfin est employé à l'histoire des successeurs de S. Pierre, & de ceux des autres apôtres. Tout l'ouvrage est un vaste recueil, où l'auteur en traitant de la doctrine chrétienne, remarque les différentes circonstances qui, selon lui, y ont amené successivement des changemens. Il y fait mention des erreurs qui sont nées dans chaque siécle, des disputes qui se sont élevées dans l'église jusqu'au dix-septiéme siécle. On a fait un abrégé de cet ouvrage, sous ce titre: *Arnoldi Montani Forbesius contractus*; à Amsterdam, 1663, *in*-8°. 2. *Patricii Forbesii commentarius in Apocalypsin, cum annotationibus Johannis Forbesii*; à Amsterdam, 1646, *in*-4°. 3. Le recueil entier des ouvrages de Jean Forbes a pour titre: *Reverendi viri Joannis Forbesii à Corse presbyteri & SS. theologiæ doctoris, ejusdemque professoris in academiâ Aberdonensi opera omnia, inter quæ plurima posthuma, reliqua ab auctore interpolata, emendata, atque aucta*; à Amsterdam, 1703, deux volumes *in-fol.* Ce recueil a été imprimé par les soins de M. Gurtler, profes-

seur

ſeur en théologie à Deventer, qui a orné cette édition de préfaces & d'indices. Les écrits compris dans le I tome, ſont: 1. Brieve idée de la vie intérieure de Forbes, tirée des amples commentaires ſur les exercices ſpirituels de l'auteur, que M. Garden a eu écrits en écoſſois de la propre main de Forbes, & qu'il a traduits en latin. 2. Des commentaires de la vie intérieure, & des exercices ſpirituels de Forbes, écrits par lui-même, & traduits encore en latin par M. Garden. 3. Sermon ſur le verſet 1 du pſeaume 110. 4. Diſſertation ſur la viſion de Dieu. 5. Sermon ſur S. Jean, chap. 14, v. 27. 6. Dix livres de théologie morale, qui contiennent une explication du décalogue. 7. *Irenicum*, ou conſeil pour parvenir à la paix, entre les épiſcopaux & les presbytériens, ou non conformiſtes: avec une diſſertation en faveur du gouvernement épiſcopal. 8. Traité du devoir & de la réſidence des paſteurs, où il eſt auſſi traité de leur fuite légitime ou illégitime dans le temps de la perſécution. * *Voyez* le tome XLII des mémoires du feu pere Niceron: l'article raiſonné concernant Jean Forbes, eſt de la même main de qui vient celui de Guillaume Forbes. Il eſt auſſi parlé de Jean Forbes dans l'ouvrage de Rollius, intitulé: *Bibliotheca nobilium theologorum*, page 276.

FORBIN (Palamede de) dit *le Grand*, ſeigneur de Soliers, gouverneur de Provence, lieutenant de roi en Dauphiné, ſe rendit très-conſidérable ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI. Il deſcendoit de *magnifique & généreux ſeigneur* Pierre de Forbin, qui vivoit en 1362, & qui de *Françoiſe* d'Agoult laiſſa Guillaume de Forbin, marié en 1379 à *Durande* de Roſſi. Celui-ci fut pere de François de Forbin; de qui ſortit Jean de Forbin, qui de *Iſoarde* de Marin, fille de *Claude*, ſeigneur de Bourg-Franc, ambaſſadeur en Savoye, eut entr'autres enfans, Jean, II du nom, chef de la branche de Janſon, & *Palamede*, qui s'avança à la cour du roi René, dont il fut conſeiller & chambellan, après avoir été préſident dans la chambre des comptes. C'étoit un homme d'une grande habileté, de beaucoup de ſavoir, & d'une merveilleuſe expérience dans les affaires. Le roi Louis XI, qui ſe connoiſſoit aſſez bien en gens, ne négligea rien pour ſe faire une créature de cet habile courtiſan. Depuis, Palamede de Forbin ménagea ſi adroitement l'eſprit de Charles d'Anjou, IV du nom, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. héritier du même roi René, qu'il lui perſuada de laiſſer ſes états au roi Louis XI, & à ſes ſucceſſeurs rois de France: ce que ce prince fit par ſon teſtament, qui eſt du 10 décembre 1481. Il étoit alors à Marſeille où il mourut le jour ſuivant, & Palamede fit auſſitôt avertir le roi de cette mort. On dit même qu'il avoit déja inſtruit ce prince des droits que nos monarques avoient ſur la Provence, dont le principal étoit fondé ſur un article du contrat de mariage de Charles de France, I du nom, roi de Naples, &c. avec Béatrix de Provence, en 1245, qui ſubſtitue nos rois à leurs états, au défaut d'enfans mâles. Le roi, en reconnoiſſance du ſervice que Forbin venoit de lui rendre, le fit gouverneur & lieutenant général en Provence, & lui donna la commiſſion d'en prendre poſſeſſion en ſon nom, de tenir les états, de recevoir le ſerment de fidélité des gentilshommes & des officiers de la province, de donner des graces & abolitions de crimes, de confirmer les priviléges, & de diſpoſer des charges. Ce ſeigneur aſſembla, l'an 1482, les états de la province, où il ordonna qu'on s'y ſerviroit du droit écrit, & des loix, ſtatuts & coutumes du pays. Il diſpoſa de la charge de grand ſénéchal, en faveur de *Raymond* de Glandeves, ſeigneur de Fauçon, ſon gendre; & donna celle de juge-mage à *Louis* de Forbin, ſon fils. Charles VII avoit donné le vicomté de Martigues à François de Luxembourg, ſon couſin. Il en jouit quelque temps; mais ayant déplu au roi Louis XI, ce prince le confiſqua ſur lui en faveur de Palamede, qui prenoit alors ces titres; *Palamede de Forbin, chevalier, ſeigneur de Soliers, vicomte de Martigues, conſeiller & chambellan du très-chrétien & magnanime prince, Louis, par la grace de Dieu, roi de France, comte de Provence, Forcalquier & terres adjacentes, gouverneur & lieutenant général pour ſa majeſté audit pays, &c.* Forbin fit un voyage à la cour, où le roi le reçut avec beaucoup de bonté, & fut renvoyé au commencement de l'année 1483 avec un pouvoir auſſi ample que celui qu'il avoit déja. Cette grande faveur réveilla la haine de ſes envieux, qui s'étoient flaté que ce voyage à la cour ruineroit la fortune de Palamede. Ils eſpéroient qu'il ſuccomberoit infailliblement, dans l'exécution de l'ordre preſſant qu'il avoit reçu de rendre compte de ſa conduite. Ce retour glorieux les déſeſpéra, & leur fit porter de nouvelles plaintes à la cour. Le roi en étant fatigué, nomma le ſeigneur de Baudricourt, chevalier de l'ordre & gouverneur de Bourgogne, pour aller informer de la conduite du ſeigneur de Soliers. Il trouva qu'on avoit tort d'accuſer le gouverneur, qui fut confirmé dans ſes charges. Le roi mourut ſur la fin du mois d'août de la même année, & Charles VIII ſon fils, âgé de 13 ans, lui ſuccéda. Les déſordres de l'état durant ſa minorité, porterent les ennemis de Palamede de Forbin, à ſe ſervir de cette conjoncture favorable pour l'opprimer. Ils y réuſſirent pour lors; car ceux qui avoient la régence l'obligerent de remettre ſa charge de gouverneur à François de Luxembourg, qui rentra dans ſon vicomté de Martigues. Aimar de Poitiers, baron de Saint-Valier, fut fait lieutenant de roi, & ſénéchal de la province; & cette derniere charge fut ôtée au ſeigneur de Fauçon, qui eut part à la diſgrace de ſon beau-pere. Palamede ayant continué de ſervir avec ſa fidélité ordinaire, mourut dans la ville d'Aix au mois de février 1508, & fut enterré dans l'égliſe des religieux de S. François, dits de l'obſervance. Il eut entr'autres enfans Louis de Forbin, qui ſuit; & *Baptiſtine* ou *Jeanne-Baptiſte*, mariée à *Raymond* de Glandeves, ſeigneur de Fauçon.

Louis de Forbin, ſeigneur de Soliers, conſeiller au parlement de Provence, fut ambaſſadeur pour le roi Louis XII au concile de Latran en 1513, avec le cardinal de S. Severin & Claude de Seiſſel, évêque de Marſeille, & fut pere de François, *dont nous parlerons*. Il faut remarquer que *Raymond* de Glandeves eut de *Baptiſtine* de Forbin ſa femme, une fille nommée *Marguerite*, mariée avec *Jean* d'Anjou, marquis de Pont-à-Mouſſon, au duché de Bar, ſeigneur de S. Remi & de S. Cannat, fils *naturel* du roi *René*. Il aſſiſta le duc de Lorraine contre les Luthériens en 1525, & ne laiſſa de ſon mariage qu'une fille unique, *Marguerite* d'Anjou, dame de Saint-Cannat, &c. qui épouſa François de Forbin, ſeigneur de Soliers, duquel ſont ſortis les marquis de Soliers & de Saint-Cannat, qui ont eu des prétentions ſi légitimes ſur le marquiſat de Pont-à-Mouſſon. Ceux-ci ſignalerent leur fidélité ſur la fin du XVI ſiécle. Palamede II, ſeigneur de Soliers, fit déclarer la ville de Toulon pour le roi Henri IV, l'an 1593, & en chaſſa les troupes du duc d'Eſpernon, qui tenoit pour la ligue, ſans s'épouvanter de voir ſa femme & ſa fille priſonnieres entre les mains de ce ſeigneur; & d'un autre côté, le ſeigneur de Saint-Cannat défendit le pays contre le duc de Savoye, & obligea le comté de Carces à rentrer ſous l'obéiſſance du roi. Gaspard de Forbin, ſeigneur de Soliers & de Saint-Cannat, fut député pour la nobleſſe de Provence à l'aſſemblée des notables que le roi Louis XIII convoqua à Rouen, en 1617. Le chef de la branche de Soliers étoit François-Auguste de Forbin, marquis de Soliers, chevalier d'honneur de Madame, mort le 21 ſeptembre 1713, âgé de 45 ans.

BRANCHE DE FORBIN-JANSON, aînée de toute la maison.

La branche de FORBIN-JANSON descend de JEAN de Forbin, II du nom, frere aîné de *Palamede* I. Il fut seigneur de la Barbent, & s'établit à Marseille avec *Jacques* de Forbin, seigneur de la Gardane, l'un de ses freres. Leur crédit fut si grand, qu'après la mort du roi Charles d'Anjou, ils engagerent cette ville à se déclarer en faveur de Louis XI, roi de France, malgré les intrigues des partisans des princes de la maison de Lorraine. *Palamede* de Frero lui donna le gouvernement du château de Lambesc, poste alors très-important. Il épousa le 17 juin 1474 *Marthonne* de Li-Pazzi, de qui naquirent *Pierre* de Forbin; *Louis*, prevôt de Chardon; *François*, chevalier de S. Jean de Jérusalem, commandeur de Camps; JEAN, qui suit; *Bernardin*, qui a laissé postérité; *Magdeléne*, femme de *Boniface* de Castellane, seigneur d'Allemagne; *Catherine*, épouse de *N.* Astouaud, seigneur de Masan; *Marthonne*, mariée à *Guiraud* de Simiane, baron de Cazenove, tous nommés au testament de leur pere, du 6 juin 1498.

JEAN de Forbin, III du nom, épousa le 15 octobre 1504 *Antoinette* de la Terre, dame de Janson, fille de *Pierre* de la Terre, seigneur de la Chevalerie en Touraine, & de *Honneur* de Ponches, niéce & héritiere de *Jean* de la Terre, seigneur de Janson, la Roque, Villelaure, &c. dont il eut GASPARD, qui suit; *Jean-Baptiste*, mort à la guerre; *Marguerite*, alliée à *Antoine*, seigneur de Valavoir & de Vaux; & *Françoise* de Forbin, mariée à *Antoine* de Bouliers, vicomte de Reillane, &c.

GASPARD de Forbin, seigneur de Janson, la Roque, &c. épousa le 31 mars 1551, *Marguerite* de Pontevez, fille de *Reforciat*, seigneur de Pontevez, & de *Balthasarde* de Vintimille, dont il eut MELCHION, qui suit; *Annibal*, qui a fait la branche des seigneurs de la Roque; *Diane*, mariée à *François* de Glandèves, seigneur de Cuges; *Lucrece*, femme de *N.* seigneur de Pourrieres; & *Marguerite* de Forbin, alliée à *Charles* d'Arcussia, seigneur d'Esparon.

MELCHION de Forbin, en faveur de qui le roi Louis XIII érigea la terre de Janson en marquisat, en 1626, fut capitaine de cent hommes, & épousa 1°. *Marguerite* d'Alagonia, fille de *Claude*, seigneur de Meirargues, & de *Jeanne* de Risse, dame d'Astoin, dont il n'eut point d'enfans: 2°. le 18 février 1588, *Marguerite* de Pontevez-Carces, veuve de *Gabriel* de Veradier, seigneur de S. Andiol, fille de *Jean*, comte de Carces, grand sénéchal & lieutenant de Provence, & de *Marguerite* de Brancas, dont il eut GASPARD, II du nom, qui suit; & *Magdeléne* de Forbin, mariée le 21 février 1606, à *François* de Garde, marquis de Vins.

GASPARD de Forbin, II du nom, marquis de Janson, seigneur de Villelaure, Trois-Emines, Manez, &c. fit son testament en 1637. Il épousa 1°. *Marguerite* de Foresta, fille de *François*, seigneur de Rougiers, & de *Marguerite* de Glandèves, barone de Fauçon: 2°. le 11 août 1622, *Claire* de Libertat, fille de *Barthélemi* de Libertat, viguier de Marseille, & de *Jeanne* de Sacco. Ses enfans du premier lit furent *Gaspard* de Forbin, marquis de Manez, baron de Villelaure, mort sans enfans de *Marguerite* de Simiane-Gordes; *Marguerite*, alliée à *François* de Castellane, seigneur de S. Jeurre, morte en 1689; & *Renée* de Forbin, mariée en 1632, à *Marc-Antoine* de Vento, seigneur de Pennes. Ceux du second lit furent LAURENT, qui suit; *Melchior*, chevalier de Malte; *Toussaint*, cardinal, évêque de Beauvais, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Albert*, chevalier de Malte; *Jeanne*, mariée 1°. à *Sebastien* d'Albertas, seigneur de Gemenos: 2°. à *François* de Cambis, baron de Brantes, marquis de Velleron; *Claire* & *Isabeau* de Forbin, religieuses à la visitation de Forcalquier.

LAURENT de Forbin, marquis de Janson, baron de Villelaure, &c. gouverneur d'Antibes, y mourut le 2 juillet 1692. Il avoit épousé le 29 juillet 1651, *Geneviéve* de Briançon, fille de *Louis*, seigneur de la Saludie, & d'*Olive* de Gomer, dont il eut *François-Toussaint*, religieux de la Trape, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Bruno*, docteur de Sorbonne, chanoine & archidiacre de Brie en l'église de Paris, mort le même jour que son pere, le 2 juillet 1692; JOSEPH, qui suit; *Jacques*, archevêque d'Arles en 1711; *Marguerite*, mariée en 1674 à *Louis* de Vincens de Mauleon, marquis de Caussans, &c. lieutenant de roi de Provence; *Chrétienne* & *Marie-Anne* de Forbin, religieuses à Forcalquier.

JOSEPH de Forbin, marquis de Janson, baron de Villelaure, de Trois-Emines, de Manez, de Limans, de Châteauneuf, de Fauçon, de Saint-Tulle, &c. lieutenant général des armées du roi, sous-lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires, gouverneur d'Antibe, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, avoit épousé *Marie* Prunier, fille de *Nicolas* Prunier de S. André, marquis de Virieu, premier président du parlement de Grenoble, & ambassadeur à Venise, qu'il épousa en 1696, & qui mourut en novembre 1705, ayant eu quatre enfans, *Toussaint*, marquis de Janson; *Michel*, chevalier de Malte; *Catherine* & *Louise*.

FORBIN (Toussaint de) cardinal DE JANSON, devint célébre par son mérite personnel, & par les services qu'il a rendus à l'état. Il étoit troisiéme fils de GASPARD II, marquis de Janson, & de *Claire* de Libertat, sa seconde femme. Dès son berceau, il fut reçu chevalier de Malte, mais ayant pris le parti de l'église, il fut sacré évêque de Digne en 1658, & transferé à l'évêché de Marseille en 1668. Ce dernier poste le mit en état d'assister souvent à l'assemblée des états de la province, & d'y signaler son zèle pour le service du roi, sans négliger les intérêts de sa patrie. Louis XIV découvrant de plus en plus le talent singulier qu'avoit M. de Janson pour manier les esprits, après l'avoir envoyé quelque temps auprès du grand duc de Toscane, pour des affaires importantes, le nomma en 1673 son ambassadeur extraordinaire en Pologne. Là par ses soins & sa prudence, par son adresse à dissiper les brigues des puissances étrangeres qui vouloient traverser sa négociation, il eut la gloire de faire élever sur le trône de cette république, conformément aux intentions du roi son maître, le fameux Jean Sobieski, grand maréchal de la couronne. Ce nouveau monarque crut ne pouvoir mieux reconnoître l'obligation qu'il avoit à l'évêque de Marseille, qu'en le nommant, de l'agrément du roi de France, au cardinalat. L'évêché de Beauvais étant venu à vaquer en 1679, le roi l'en gratifia. Sa majesté connoissant combien ce prélat étoit agréable à la cour de Pologne, l'y renvoya l'année suivante, avec la même qualité d'ambassadeur extraordinaire, & le chargea de négocier en chemin avec plusieurs princes d'Allemagne. Elle le fit commandeur de l'ordre du S. Esprit en 1689, & l'année suivante, il fut créé cardinal le 23 février par le pape Alexandre VIII. Aussitôt le roi le dépêcha pour négocier avec ce pape l'affaire des bulles pour les évêques de France, à qui on les avoit refusées à cause de l'assemblée du clergé de 1682, dans laquelle on avoit fait une déclaration sur la puissance ecclésiastique & temporelle qui avoit déplu à la cour de Rome; mais la mort du pape, arrivée en 1691, en retarda la conclusion. M. le cardinal de Janson renoua sa négociation, dès que le

pape Innocent XII, à l'élection duquel il avoit beaucoup contribué, eut reçu la thiare, & il eut enfin la consolation de terminer heureusement cette importante affaire en 1693. Son séjour de sept années auprès de ce souverain pontife, ne fut pas inutile aux intérêts de la couronne, non plus que sa présence au conclave de 1700, avant lequel le roi l'avoit renvoyé à Rome, en le chargeant de sa confiance, & où il eut la joie d'aider à placer sur la chaire de S. Pierre le pape Clément XI. Le roi confia ensuite à cette éminence tout le soin des affaires de la couronne auprès du saint-siége, & il les traita avec tant de sagesse dans des conjonctures très-délicates, durant près de sept ans, que sa majesté, pour lui marquer l'extrême satisfaction qu'elle avoit de ses services, l'honora en 1706 de la charge de grand aumônier de France, qui vaquoit par la mort du cardinal de Coislin. Quoique le cardinal de Janson fût sorti de l'ordre de Malte, lors de sa promotion à l'épiscopat, il y rentra depuis qu'il fut revêtu de la pourpre, par le privilége des cardinaux; confirmé par un bref impératif du pape, & il devint commandeur de S. Jean d'Avignon. Il mourut à Paris après une longue maladie, le 24 mars 1713, âgé de quatre-vingts-trois ans, étant alors doyen des évêques de France. Son corps fut porté à Beauvais.

FORBIN (François-Toussaint de) fils de *Laurent*, marquis de Janson, & de *Geneviéve* de Briançon de la Saludie, naquit le 12 février 1655. S'étant battu en duel à l'âge de vingt ans, & ayant tué un de ses ennemis, il se retira en Allemagne, servit à la levée du siége de Vienne, à la prise de Bude, & à la défaite de l'armée Ottomane. La guerre ayant été déclarée entre la France & l'empire, il essaya de revenir en France, sous le nom de comte de Rosembourg. Sa fidélité fit fermer les yeux au roi; & quoiqu'il ne lui permît pas de paroître devant lui, il lui donna une majorité dans un régiment allemand. Il fut blessé à la bataille de la Marsaille le 4 octobre 1693, & resta parmi les morts pendant un temps considérable. Ayant été reconnu par des soldats de son régiment, il fut mené aux Jésuites de Pignerol, où ayant été exhorté par un pere de cette maison, il fit vœu de se retirer à l'abbaye de la Trape, s'il recouvroit la santé. Après la paix*, il quitta son emploi, & ne songeoit à rien moins que d'exécuter ce qu'il avoit promis, lorsqu'il fut attaqué d'une dangereuse maladie: alors se ressouvenant de son vœu, il alla à la Trape, après avoir repris ses forces, où il prit l'habit le 7 décembre 1702 sous le nom de frere ARSENE, & y fit profession le 7 décembre de l'année suivante. Sur la fin de l'année 1704, le grand duc de Toscane ayant demandé à l'abbé de la Trape, un nombre de religieux, pour rétablir en ses états l'ancienne observance de Cîteaux dans l'abbaye du *Buon-Solazzo* du même ordre, située au pied du mont Senario, frere Arsene fut du nombre des neuf religieux de chœur, de quatre novices, de quatre convers & d'un oblat, que cet abbé y envoya sous la conduite de dom Malachie. Ils partirent au milieu de l'hiver, & après quelque séjour à Marseille, où il refusa de voir sa mere qui le desiroit ardemment, ils arriverent à Pise, où ils furent reçus par le grand duc de Toscane avec beaucoup de joie, & partirent pour la solitude de *Buon-Solazzo*. Il y fut visité par le cardinal Janson son oncle, qui fut si touché de ses paroles, qu'il ne put retenir ses larmes. Ayant souffert une longue maladie avec une constance au-dessus du commun, sans avoir cessé d'observer les moindres points de la régle, il y mourut le 21 juin 1710, dans les sentimens de la plus haute vertu & de la plus austere pénitence. *Voyez la relation de la vie & de la mort de frere Arsene traduite de l'italien.*

FORBIN. La maison de Forbin a produit encore d'autres branches, FORBIN de la Roque, FORBIN de la Barben, FORBIN d'Oppede, barons d'Oppede & de Turies, qui ont pris le nom de Maynier; qui leur a été substitué lors du mariage de *Jean* Forbin, seigneur de la Fare, avec *Claire* de Perussis; héritiere des Maynier, barons d'Oppede, dont il eut deux fils; savoir *Vincent-Anne* de Forbin, baron d'Oppede, qui épousa une fille de la maison d'Oraison; & *François* de Forbin, seigneur de la Fare, allié à *Lucréce* Barthélemi de Sainte-Croix. Le premier fut fait premier président au parlement de Provence en 1622, & l'autre fut conseiller en la cour des comptes & finances de Provence. FORBIN de la Martre, dont étoit le bailli de Forbin, commandeur dans l'ordre de Malte; major des gardes du corps du roi, & depuis capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires; mort lieutenant-général des armées de sa majesté en 1684, étoit frere de *Gaspard* de Forbin, marquis de la Martre, époux de *Marguerite* de Simiane, fille de *Guillaume*, marquis de Gordes, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps de sa majesté, & de *Gabrielle* de Pontevez. FORBIN de Sainte-Croix, & FORBIN de Gardane; dont étoit *Claude* de Forbin, connu sous le nom de chevalier, puis de comte de Forbin, chevalier de l'ordre de S. Louis. Il commença dès sa premiere jeunesse, à servir sur mer, & continua avec une distinction extraordinaire. Après avoir été grand amiral du roi de Siam, à qui il fut laissé en 1686, par le chevalier de Chaumont, ambassadeur de France, qu'il avoit accompagné en qualité de lieutenant de vaisseau, & s'être signalé depuis sur la mer Adriatique en qualité de capitaine de vaisseau, il eut le courage, le 2 octobre 1706, d'attaquer près du Texel avec cinq petits vaisseaux & deux flutes, une flotte ennemie escortée de six forts vaisseaux de guerre de 50 à 60 canons, dont il en enleva un, brula un autre, coula bas un troisiéme, & dispersa le reste. L'année suivante, il fut fait chef d'escadre, en récompense d'avoir dissipé dans la Manche une flotte de marchands, que conduisoient trois vaisseaux de haut-bord. Il en prit deux le 13 mai 1707, avec 32 de ces bâtimens marchands richement chargés. La même année, il passa avec sa petite escadre dans la mer du Nord; & là au mois de juillet, en trois actions différentes, il dissipa trois différentes flottes angloises destinées pour la Moscovie, en brula plusieurs bâtimens, & remporta en France la valeur de six à sept millions, qui étoient la dépouille de 54 vaisseaux ennemis. Le comte de Forbin se joignit à son retour au sieur du Guai-Trouin, & tous deux ensemble fondirent le 21 octobre, sur une flotte angloise de 120 voiles, qui alloit à Lisbonne, escortée par cinq vaisseaux, dont trois furent pris, & un quatriéme de 86 piéces de canon, chargé de 900 hommes, sauta en l'air; plusieurs des navires marchands furent enlevés. L'an 1708, on lui confia la personne du roi d'Angleterre, pour passer ce prince en Ecosse; mais une flotte angloise beaucoup plus forte que la sienne, lui fit prendre le parti de ramener à Dunkerque ce précieux dépôt. Le roi pour lui marquer la satisfaction qu'il avoit de sa conduite, lui donna une gratification de 6000 livres, & une pension de 4000 livres, outre une de 3000, dont il jouissoit depuis peu, ses infirmités & plus encore le mécontentement qu'il avoit des ministres, l'ayant obligé de se retirer du service. Il avoit 56 ans, & 44 de service, lorsqu'il se retira vers 1710 auprès de Marseille. Il y est mort le 4 mars 1733, âgé de 77 ans. Ses mémoires, qui sont fort curieux & bien écrits, ont été imprimés en 1730 en deux volumes *in-12*. De la même maison étoit un grand prieur de S. Gilles, ambassadeur de Malte auprès du roi Louis XIV, & lieutenant général des galeres de sa majesté. * Matthieu, *hist. de Louis XI.* Du Pui, *droits du roi.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Prov.* Mezerai, *hist. de France.* Le P. Anselme,

hist. des grands officiers de la couronne. Mémoires particuliers, &c.

FORBISHER (Martin) célébre navigateur du XVI siécle, étoit natif de Yorkshire. En 1576 la reine Elizabeth l'envoya avec trois pinasses pour chercher le détroit que l'on croyoit être entre les mers du nord & du sud, & qui devoit servir à passer par le nord de l'occident en orient. Le 18 juin de la même année, il mit à la voile à Harwich. Le 9 août il trouva un détroit au soixante-troisiéme dégré de latitude, & il lui donna son nom. Les habitans qu'il y trouva étoient basanés, avoient des cheveux noirs, le visage aplati, le nez écrasé, & étoient habillés de peaux de veaux marins. Les femmes avoient leur chevelure partagée en trois tresses, dont deux leur pendoient le long des tempes, & la troisiéme tomboit sur le dos. Elles avoient la plupart des coupures sur le visage, où elles avoient mis un certain bleu ineffaçable qui leur servoit de fard. Le froid qui commençoit déja à se faire sentir avec rigueur, empêcha Forbisher de passer plus avant; ainsi il retourna en Angleterre, où il arriva vers la fin de septembre. Deux ans après il entreprit encore le même voyage, dans le dessein de le pousser plus loin, mais il trouva encore les mêmes obstacles : les montagnes de glace & de neige & les tempêtes le forcerent une seconde fois à se retirer. Il rapporta seulement de son voyage une grande quantité de pierres qu'il avoit fait tirer des montagnes de ce pays-là. Il s'imaginoit qu'il y trouveroit de l'or & de l'argent; mais après les avoir bien examinées, il n'y trouva rien, & l'on s'en servit pour paver les chemins. Peu après ce second voyage, l'amiral Howard le créa chevalier, parcequ'il avoit fait paroître une valeur extraordinaire dans un combat naval qui s'étoit donné en 1588, entre les Anglois & les Espagnols, & dont Howard avoit été témoin. En 1592, Forbisher commanda une escadre particuliere sous le chevalier Walter Raleigh, & croisa sur les côtes d'Espagne, afin que l'autre escadre commandée par le lord Borroug, pût plus commodément attendre auprès des Açores les galions des Espagnols. Lorsqu'en 1594 le chevalier Norris assiégea le fort de Grodon en Bretagne, que les Espagnols occupoient alors, Forbisher alla en mer avec dix vaisseaux, afin de faire faire diversion aux ennemis : & dans le dessein de se signaler aussi sur terre, il débarqua ses soldats & donna l'assaut à cette place qui fut prise après une défense fort vigoureuse. Forbisher fut blessé dans cette action d'un coup de mousquet, dont il mourut peu après à Plimouth. La reine Elizabeth le regreta. * *Heroologia Anglica*. De Larey, *hist. d'Angl. t. II*, *p.* 293, 520, 544.

FORCADEL (Etienne) appellé ordinairement *Forcatulus*, naquit à Beziers. Il fut professeur en droit à Toulouse, & poëte françois & latin. Quoique fort inférieur à Cujas, il fut préféré, en 1554, à cet habile jurisconsulte pour remplir une chaire en droit qui vaquoit à Toulouse, & que l'un & l'autre recherchoient. Les admirateurs de Cujas se sont fort récriés sur cette préférence : cependant il ne paroît pas qu'il y ait si fort à s'étonner. Cujas n'étoit pas encore le grand Cujas, il n'avoit mis aucun ouvrage au jour, & son mérite étoit encore peu dévelopé. Forcadel au contraire étoit déja connu par plusieurs ouvrages. Il en avoit dès-lors publié quelques-uns sur le droit, & quantité de poësies françoises. Quoique toutes ces productions fussent peu de chose, cependant elles montroient un homme appliqué, & qui ne manquoit pas d'un certain génie, au lieu que Cujas étoit encore presque inconnu. On convient néanmoins que Dumoulin a trop loué Forcadel, & que Mornac en a mieux jugé à la fin de ses *observations* sur le quatriéme livre du code, & avant lui l'auteur anonyme de ce dizain, qui, faisant allusion au titre d'un livre de droit donné par Forcadel, s'exprime ainsi :

Quand FORCADEL *son livre publia,*
Auquel il mit pour titre Nigromance,
Dame Themis contre l'auteur cria :
C'est un forcier maître en toute science.
Tout doux, Themis, j'entreprens sa défense;
Pour ce docteur je demande quartier;
Grand tort avez de vouloir châtier
Un écrivain qui n'a grain de malice;
En aucun art onc il ne fut forcier;
On le connoît, ce n'est pas-là son vice.

Forcadel mourut en 1574 au plutard : son traité intitulé : *Felix Polonia*, est de cette année, & il en a signé la préface le 15 de mars. Le catalogue exact de ses œuvres est dans la *bibliothéque* de du Verdier. Il consiste en poësies latines & françoises, en livres de droit, & en histoires, entr'autres *de Gallorum imperio, & philosophia*, publié en 1569. Il laissa un fils nommé Pierre, & avoit un frere de même nom, *dont nous parlons a l'article suivant*. * M. de la Monnoie, *notes* sur les *jugemens des savans de M. Baillet, tome IV, page* 428. Niceron, *mem. tome VIII, éloge de Cujas.*

FORCADEL (Pierre) frere du précédent, naquit comme lui à Beziers. Il mourut en 1577. Ce fut un célébre professeur royal en mathématiques à Paris. Il étoit si habile en son art, qu'au rapport de Gassendi, *livre II* de la vie de Peiresc, il entendoit tous les livres de mathématique écrits en latin, sans avoir fait une étude particuliere de cette langue. Pierre Forcadel a composé une arithmétique en quatre livres, & traduit de latin en françois, l'Euclide, la géométrie d'Oronce Finé, &c. * *Voyez les auteurs cités à l'article précédent.*

FORCALQUIER, ville de France en Provence, avec titre de comté, a un siége du sénéchal, & une église collégiale qui est concathédrale de celle de Sisteron, depuis l'évêque Girard. Quelques-uns croient que Forcalquier est l'*Alaunium* de l'itinéraire d'Antonin & de la table de Peutinger; & les autres, que c'est le *Forum Neronis* de Ptolémée, & la même que *Forum Elicorum*. Les auteurs parlent diversement du comté de Forcalquier, qui fut établi, comme l'on croit, vers l'an 970, par le partage des enfans de *Bozon* II. Nos rois prennent le titre de comtes de Provence, Forcalquier & terres adjacentes. Voici ce que les derniers auteurs de l'histoire de Provence disent des anciens comtes.

Robaud, I de ce nom, comte d'Arles & de Provence, épousa la sœur de *Louis* IV, dit l'*Aveugle*, & en eut *Bozon* I; & Robaud II. Bozon I, comte d'Arles, &c. prit alliance avec *Berthe*, niéce d'*Hugues*, roi de Bourgogne & d'Italie, & mourut sans postérité. C'est le sentiment ordinaire des auteurs, qui croient que Robaud II son frere, lui succéda, vers l'an 944. Ce dernier, mort en 990, laissa Bozon II, qui suit; & *Guillaume* I, comte de Forcalquier & de Venaiscin, qui n'eut point d'enfans d'*Arsinde*, sa femme. Bozon II, qui recueillit la succession de son frere, épousa *Folcoare*, que d'autres nomment *Constance*. Il mourut vers l'an 979, laissant Guillaume, qu'on fait tige des comtes de Provence; Robaud III, qui suit; & Pons qu'on croit tige des vicomtes de Marseille. Robaud III, comte de Forcalquier & de Venaiscin, marquis de Provence, &c. épousa *Ermengarde*, que d'autres nomment *Emildis*, & mourut vers l'an 1000, laissant *Guillaume* II; & Eme. *Guillaume* II mourut vers l'an 1006, sans postérité de *Dulcie* ou *Lucie*, son épouse. Eme, sa sœur lui succéda, & épousa un Guillaume III, que quelques auteurs prennent pour Guillaume, dit *Taillefer*, comte de Toulouse. Il laissa vers l'an 1024, Bertrand I, comte de Forcalquier, qu'on croit mari d'*Alix*, comtesse de Die, dont il eut Bertrand II,

qui suit ; *Géofroi*, comte de Die, mort sans enfans ; *Guillaume* dont on ignore la succession ; (*les lettres patentes données au mois de mai* 1752, *portant érection de la baronie de Gueidan en marquisat, en faveur de Gaspard de Gueidan, président à mortier au parlement de Provence, donnent à ce* Guillaume *un fils nommé* GUY, *de qui elles font descendre les barons, aujourd'hui marquis de Gueidan. On trouvera le contenu de ces lettres patentes au titre* GUEIDAN) & *Etiennette*, femme de *Guillaume*, dit *le Gros*, vicomte de Marseille. BERTRAND II, comte de Forcalquier, d'Avignon, de Montfort, & d'Embrun, succéda vers l'an 1024 à son pere, & mourut en 1045. Il épousa *Eldearde* ou *Ebesse*, & eut GUILLAUME IV, surnommé *Bertrand*, qui suit ; & *Geofroi*, dit *Pons*, qui mourut sans postérité. GUILLAUME IV, surnommé *Bertrand*, comte de Forcalquier, &c. mourut vers l'année 1080, laissant une fille unique nommée *Adelaide*, qui épousa *Ermengaud*, comte d'Urgel, & mourut vers l'an 1138, après avoir remis ses états à GUILLAUME V, son fils, qui fut comte de Forcalquier, d'Avignon, d'Embrun & de Gap, & qui prit aussi la qualité de marquis de Provence. Il mourut vers l'an 1139, & fut enseveli dans le cimetiere d'Avignon, laissant de *Garsende*, son épouse, que quelques-uns font fille de *Guigues*, comte d'Albon, BERTRAND III, qui suit ; & *Guigues*, qui fut aussi comte de Forcalquier, & qui par son testament de l'an 1149, laissa la ville de Manosque aux hospitaliers de S. Jean de Jérusalem. BERTRAN III, comte de Forcalquier, épousa *Jaucerane*, fille d'*Arnaud* Flote, & mourut vers l'an 1150, laissant trois fils, GUILLAUME VI, dit *le Jeune*, qui suit ; *Bertrand*, qui prit le titre de comte de Forcalquier, qui fit son testament en 1168, & vivoit encore en 1206 ; un fils que quelques auteurs modernes nomment *Guillaume*, dit *le Jeune* ; & *Alix*, mariée à *Giraud-Amic* de Sabran, dont les enfans prirent le titre de comtes de Forcalquier. GUILLAUME VI, dit *le Jeune*, comte de Forcalquier, d'Avignon, d'Embrun & de Gap, eut guerre avec l'empereur Frédéric I, en 1162, fit hommage à Alfonse ou Ildefonse I, roi d'Aragon, comte de Provence ; publia les ordonnances pour les mariages, confirma des priviléges pour l'abbaye de Lure en 1191, en faveur des habitans d'Avignon en 1206, & mourut en 1208. Ce comte, que quelques-uns confondent avec *Guillaume*, dit *le Jeune*, son troisiéme frere, n'eut qu'une fille unique nommée GARSENDE. Il la maria à *Reyner* ou *Raynier* de Sabran, dit de Claustral, seigneur de Castellar, duquel elle laissa deux filles, GARSENDE II, comtesse de Forcalquier ; & *Béatrix*, seconde femme d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues*, dauphin de Viennois. Guillaume VI maria en 1193, GARSENDE, sa petite-fille, avec *Alfonse* ou *Ildefonse* II, comte de Provence, & unit par ce mariage le comté de Forcalquier à celui de Provence. Nous avons marqué ailleurs, sous le nom d'ALFONSE II, que Guillaume VI se repentant de ce qu'il avoit fait, assiégea Sisteron ; mais que depuis il consentit à la paix, à condition que les terres qu'il avoit dans le Dauphiné, seroient du partage de *Béatrix*, son autre petite-fille. Après la mort de Guillaume VI, en 1208, *Guillaume* de Sabran, fils de *Giraud-Amic*, & d'*Alix* de Forcalquier, prit le titre de comte de Forcalquier, & causa une longue guerre en Provence. Ses prétentions étoient pourtant imaginaires. Il mourut vers l'an 1250, laissant *Geraud* de Sabran, dit *de Forcalquier*, qui eut deux fils, *Guillaume*, seigneur de Pertuis, pere de *Bertrand*, mort sans enfans dans le royaume de Naples ; & *Gaucher*, seigneur de Ceireste. * Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Rufi, *hist. des comtes de Provence.* Colombi, *hist. Man.* & Guillaume Juven. &c. Robert, *hist. généal. de Provence.*

FORCE ou CAUMONT. La maison de CAUMONT la FORCE reconnoît pour tige

I. BEGD, seigneur de Caumont & de Castelnau, qui donna, en 1211, à l'abbaye de Grammont, le lieu de Meriniac, près de Miremont en Agenois, depuis érigé en prieuré. Il fut pere de

II. GUILHEM, seigneur de Caumont & de Castelnau, qui fut pere de

III. GUILHEM, II du nom, seigneur de Caumont. On le fait pere de BERTRAND, qui suit ; de *Raymond*, évêque de Rhodez en 1294 ; & de *Berenger*, vivant en 1271.

IV. BERTRAND, seigneur de Caumont, de Samazan & de Montpouillan, servoit le roi Philippe *le Bel*, sous le comte d'Artois, en 1296. Il laissa d'*Indie*, fille de *Jourdain*, seigneur de Lille, GUILHEM III, qui suit ; & *Taleze* de Caumont, femme d'*Arnaud*, seigneur de Gironde.

V. GUILHEM, III du nom, seigneur de Caumont, Samazan & Montpouillan, sénechal de Toulouse, vivoit en 1337. Il avoit épousé *Meraude* de Mauléon, fille d'*Auger*, vicomte de Soule, dont il eut GUILHEM-RAYMOND, IV du nom, qui suit ; & *Indie* de Caumont, mariée 1°. en 1316, à *Gaston* d'Armagnac, vicomte de Fezenzaguet : 2°. en 1323, à *Gui* de Cominges, seigneur de Lombez.

VI. GUILHEM-RAYMOND, IV du nom, fut deshérité par son pere, parcequ'il tenoit le parti des Anglois ; mais le roi Philippe *de Valois*, ayant fait la paix avec eux en août 1342, le remit en tous ses biens, & ordonna que la baronie de Caumont ressortiroit devant le sénéchal d'Agenois, & lui fit d'autres biens. Il avoit épousé *Esclarmonde* des Pins, fille de *Sanxonnet*, seigneur de Monheur & de Taillebourg, dont il eut NOMPAR, qui suit ; *Jean* & *Gaston*, substitués à leur frere aîné : *il eut aussi deux fils naturels.*

VII. NOMPAR, seigneur de Caumont, de Samazan, de Montpouillan & de Gontaut, vivoit en 1400. Il avoit épousé par contrat du 26 novembre 1368, *Magne* de Castelnau, fille de *Jean*, seigneur de Castelnau, & de *Galienne* d'Albret, dont il eut GUILHEM-RAYMOND V, qui suit ; *Paul*, seigneur de Feuillet & de Gontaut, & *François* de Caumont, qui fut religieux.

VIII. GUILHEM-RAYMOND, V du nom, seigneur de Caumont, Samazan, &c. eut pour enfans de *Jeanne* de Cardaillac dite de Valade, sa femme, *Nompar* de Caumont, II du nom, qui fit le voyage de la terre-sainte, & mourut en Angleterre, où il s'étoit retiré, sans postérité de *Jeanne* de Durfort ; & BRANDELIS, qui suit.

IX. BRANDELIS de Caumont, seigneur de Castelnau & de Berbigueres, obtint du roi Charles VII les biens de sa maison confisqués sur son frere aîné ; & le roi Louis XI lui permit en 1463 d'en rétablir les fortifications qui avoient été rasées. Il avoit épousé par contrat du 22 janvier 1444, *Marguerite*, fille naturelle d'*Olivier* de Bretagne, comte de Penthiévre, dont il eut *Poncet* de Caumont, mort sans alliance ; & CHARLES, qui suit.

X. CHARLES, I du nom, seigneur de Caumont, Castelnau, &c. vivoit en 1508. Il s'allia à *Jeanne* de Benac, dont il eut *François*, seigneur de Caumont, Castelmoron, &c. vivant en 1515, qui de *Claude* de Cardaillac, fille de *Mathurin*, seigneur de Brengues, qu'il avoit épousée le 20 janvier 1477, n'eut qu'un fils unique nommé *Charles* II de Caumont, mort sans alliance ; CHARLES III, qni suit ; & *Marguerite* de Caumont ; mariée 1°. en 1477, à *Jean* de Cardaillac, seigneur de Brengues : 2°. à *Bertrand* d'Escodeca, seigneur de Boisse.

XI. CHARLES de Caumont, III du nom, seigneur de Castelnau, Tonneins, &c. puis de Caumont après

la mort de *Charles* II, son neveu, mourut en 1527. Il avoit épousé *Jeanne* de Perusse-Escars, fille de *Géofroi*, seigneur d'Escars, & de *Françoise* d'Arpajon, dont il eut *François*, seigneur de Caumont, mort sans alliance; GEOFROI, qui suit; FRANÇOIS, qui a continué la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné; Jean* de Caumont, seigneur de Montpouillan, mort sans laisser de postérité de *Jeanne* de Gontaut, dame de Brisembourg, fille de *Jean* & d'*Anne* de Bonneval; *Claude* de Caumont, mariée à *Antoine* de Cardaillac, II du nom, seigneur de Bioule, coseigneur de Cardaillac; & *Marguerite* de Caumont, mariée en 1540, à *Antoine-Hector* de Cardaillac, dit *de Peyre*, baron de Saint-Cirq & de Peyre, coseigneur de Cardaillac.

XII. GEOFROI de Caumont, fut abbé de Clerat & d'Userches; & ayant recueilli la succession de son frere aîné, il quitta ses bénéfices, & épousa le 16 octobre 1568, *Marguerite* de Lustrac, dame de Fronsac, veuve de *Jacques* d'Albon, seigneur de S. André, maréchal de France, fille d'*Antoine*, seigneur de Lusstrac, & de *Françoise* de Pompadour, dont il eut *Jean* de Caumont, mort le 9 juillet 1579; & *Anne* de Caumont, née posthume le 19 juin 1574, mariée 1°. à *Jean* de Peruse d'Escars, prince de Carenci: 2°. le 5 février 1595, à *François* d'Orléans-Longueville, comte de S. Paul, morte le 2 juin 1642.

XII. FRANÇOIS de Caumont, troisiéme fils de CHARLES III, seigneur de Caumont, &c. & de *Jeanne* de Perusse Escars, fut seigneur de Castelnau, suivit le parti des Huguenots, & fut tué à Paris dans son lit, le jour de la S. Barthélemi 1572. Il avoit épousé le 15 mai 1554, *Philippe* de Beaupoil, dame de la Force en Périgord, de Mas-Durand, d'Aymet de Montboyer, &c, veuve de *François* de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye, & fille de *François* de Beaupoil, seigneur de la Force, &c. & de *Philippe* de Pellegrue, dont il eut *Armand*, qui eut la même destinée que son pere, & JACQUES-NOMPAR de Caumont, qui suit.

XIII. JACQUES-NOMPAR de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France, dont l'éloge sera rapporté ci-après, fut marié trois fois, 1°. le 5 février 1577, à *Charlotte* de Gontault, fille d'*Armand*, seigneur de Biron, maréchal de France: 2°. à *Anne* de Mornai, veuve de *Jacques* des Noues, seigneur de la Tabariere, & fille du fameux *Philippe* de Mornai, seigneur du Plessis-Marli: 3°. à *Isabelle* de Clermont Gallerande, veuve de *Gedeon* Borzelaër, baron de Langerasck & du S. Empire, ambassadeur des états de Hollande en France. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres. Du premier lit, il eut huit fils & deux filles, savoir, ARMAND-NOMPAR, qui suit; 2. HENRI-NOMPAR, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Jacques* de Caumont, seigneur de Mas-Durand, tué au siége de Juliers en 1610; 4. *Charles*, seigneur de Mas-Durand, mort sans alliance; 5. *Pierre* de Caumont, baron d'Aymet qui épousa *Jeanne* de Favas, vicomtesse de Castels, fille de *Jean* de Favas, & de *Marthe* de Pierre Buffier, dont il eut *Jean* de Caumont, marquis d'Aymet, vicomte de Castels, mort en 1661; & *Jeanne* de Caumont, mariée à *Gui* de Caumont, marquis d'Orbec, le 7 avril 1673; 6. *Jean* de Caumont, seigneur de Montpouillan, favori du roi Louis XIII pendant quelque temps, suivit le parti des P. R. dont le maréchal son pere étoit le chef en Guienne, & fut blessé à mort à la tête, dans une sortie en défendant Tonneins sans avoir été marié; 7. *Jean* de Caumont, marquis de Tonneins, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort sans lignée; 8. FRANÇOIS, *qui a fait la branche de* CASTELMORON, *rapportée ci-après*; 9. *Jacqueline* de Caumont, premiere femme de *François* de Béthuné, duc d'Orval, chevalier des ordres du roi; & 10. *Isabelle* de Caumont, morte jeune.

XIV. ARMAND-NOMPAR de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France, porta les armes en Italie; en Allemagne & ailleurs, se démit de la charge de grand maître de la garderobe en 1637, fut nommé maréchal de France après la mort de son pere en 1652, & mourut en son château de la Force, le 16 décembre 1675, âgé de près de 90 ans. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de la Rochefaton, dame de Saveilles: 2°. âgé de près de 80 ans, *Louise* de Belsunce sa parente, qui mourut de la petite vérole en 1680, sans postérité. De sa premiere femme il eut *Jacques* de Caumont, marquis de Maugeri, mort sans alliance; & *Charlotte* de Caumont, dame de Saveilles, mariée en 1653, à *Henri* de la Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, & maréchal de camp général des armées du roi, morte sans postérité le 13 avril 1666, âgée de 43 ans.

XIV. HENRI-NOMPAR de Caumont, deuxiéme fils de JACQUES Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France, & de *Charlotte* de Gontault-Biron, sa premiere femme, né en 1582, porta long-temps le nom de marquis de Castelnau, servit le roi Louis XIII; sous le maréchal son pere en plusieurs occasions, en qualité de maréchal de camp, fut duc de la Force, pair de France après la mort de son frere aîné, & mourut en janvier 1678, âgé de 95 ans. Il avoit épousé *Marguerite* d'Escodeca, dame de Boësse, dont il eut JACQUES, qui suit; *Henri*, mort jeune; *Pierre* de Caumont, marquis de Cugnac, mort sans laisser de postérité de *N.* Turquet de Mayerne, barone d'Aubonne; *Armand* de Caumont, marquis de Montpouillan, gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre, lieutenant général des armées des états de Hollande, gouverneur de Naërden, mort à la Haye le 16 mai 1701, âgé de 86 ans. Il avoit épousé 1°. *Amable-Guillemine* de Broderode, fille de *Wolfard*, seigneur de Brederode, dont il a eu une fille mariée à *N.* en Angleterre: 2°. *Grace-Angélique-Françoise* Arazola d'Ognate, laquelle étant veuve s'est remariée le premier juin 1702 à *Marc-Antoine* du Bosc, marquis de Bouchet, seigneur de Servieres, maître des requêtes, & intendant de la maison de madame la duchesse de Bourgogne; *Charlotte*, mariée à *Gabriel* de Caumont, comte de Lauzun, morte âgée de 82 ans; *Diane*, mariée le 26 avril 1637 à *Charles-René* du Pui-de-Tournon, marquis de Montbrun en Dauphiné; *Jeanne*, alliée à *Cyrus* de Montault, marquis de Navailles, seigneur de Benac; *Jacqueline*, mariée à *Henri* de Vivant, comte de Panjas, morte le 10 mai 1702, âgée de 91 ans; & *Henriette* de Caumont, damoiselle de Castelnau.

XV. JACQUES de Caumont, marquis de Boësse, &c. fut tué au siége de la Mothe en Lorraine, en 1634. Il avoit épousé *Louise* de S. Georges de Verac, fille d'*Olivier*, seigneur de Verac, dont il eut JACQUES-NOMPAR, qui suit; *Olivier*, seigneur de Tassai; & *Charlotte* de Caumont, damoiselle de Boësse.

XVI. JACQUES-NOMPAR de Caumont, duc de la Force, pair de France après la mort de son grand-pere, mourut le 19 avril 1699, après être rentré dans le sein de l'église par l'abjuration qu'il fit des erreurs des Calvinistes. Il avoit épousé en 1661 *Marie* de S. Simon, marquise de Courtomer, fille d'*Arnaud* de S. Simon, seigneur de Courtomer, & de *Susanne* Magdeléne, après avoir fait annuler par arrêt du parlement de Paris du 8 février 1659, confirmé par autre arrêt du 18 février 1675, un précédent mariage, qu'elle avoit contracté avec *René* de Cordouan, marquis de Langei. Après la mort de cette premiere femme, arrivée en 1670, il prit une seconde alliance, le 12 mars 1673, avec *Susanne* de Beringhen, fille de *Jean* de

Beringhen, seigneur de Flehedel & de Langarzeau, &c. Du premier mariage, sont issus *Jeanne* de Caumont, mariée le 26 avril 1682, à *Claude-Antoine* de S. Simon, marquis de Courtomer, morte le 8 mai 1716; *Marie-Anne-Louise* de Caumont, fille d'honneur de madame la dauphine, mariée le 8 mars 1688 à *Louis* de Beauvoir, comte du Roure, lieutenant général au gouvernement de Languedoc, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690; & *Marguerite* de Caumont. Ses enfans du second mariage sont, Henri-Jacques, qui suit; *François-Nompar* de Caumont, marquis de la Force, né le 2 mars 1678, aide de camp du duc de Vendôme, tué en août 1702 en Italie, par la chute de la bascule du pont-levis de Viadana, allant porter les ordres de ce général; *Armand-Nompar* de Caumont, marquis de la Force, frere du duc, épousa le 17 juillet 1713, *Anne-Elizabeth* Gruel, fille de *Jacques* Gruel de la Frette de Boismont, &c. & de *Marie* de Brillard du Perron; *Charlotte*, religieuse aux filles Sainte Marie, qui fut nommée abbesse d'Issi le 15 août 1714; *Suzanne*; & *Magne*.

XVII. Henri-Jacques de Caumont, duc de la Force, pair de France, colonel d'un régiment, né le 5 mars 1675, a épousé, le 18 juin 1698, *Anne-Marie* de Beuzelin de Bosmelet, fille unique de *Jean*, seigneur de Bosmelet, président à mortier au parlement de Rouen, & de *Renée* Bouthillier de Chavigni. M. le duc de la Force le pere se démit de son duché en faveur de ce mariage, & son fils porta le nom de duc de Caumont jusqu'à la mort de son pere, qu'il reprit celui de duc de la Force. Il a signalé son zèle en contribuant par des sommes très-considérables à l'entretien des missionaires, pour la réunion des Calvinistes de France: sa générosité va même jusqu'à payer des pensions à plusieurs nouveaux réunis. Il fut reçu à l'académie françoise le 28 janvier 1715.

Branche des marquis de Castelmoron.

XIV. François de Caumont, fils puîné de Jacque-Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France, & de *Charlotte* de Gontault, sa premiere femme, fut marquis de Castelmoron, seigneur de Montpouillan, &c. maréchal de camp, gouverneur de la principauté de Montbeliard, & du comté de Bethford. Il épousa *Marguerite* de Vicose, dame de Casenove, &c. fille de *Henri*, baron de Castelnau, & de *Marie* de Favars, dont il a eu *Marie* de Caumont, mariée le 21 février 1674, à *Charles-Bordeaux* de Rochefort, marquis de Théobon; *Jeanne* de Caumont, mariée le 10 août 1684, à *Marc-Auguste* de Briquemault; *N.* Damoiselle de Castelmoron; & *Charlotte-Rose*, damoiselle de Briou. * *Voyez* le président de Thou; d'Aubigné; d'Avila; P. Matthieu; Dupleix.

FORCE ou JACQUES-NOMPAR DE CAUMONT, duc de la Force, pair & maréchal de France, général des armées du roi, étoit fils de François de Caumont, & de *Philippe* de Beaupoil. Dès son plus jeune âge, il porta les armes, & s'attacha au roi Henri IV qu'il servit en diverses occasions à la journée d'Arques. Sous le regne de Louis XIII, il prit le parti des prétendus réformés contre le roi, & emmena quelques troupes pour empêcher celles de sa majesté d'entrer dans Montauban en 1621; puis s'étant soumis au roi, il fut fait maréchal de France à Sainte-Foi, le 27 mai 1622, & lieutenant général de l'armée de Piémont. Il prit Pignerol & défit les Espagnols à Carignan en 1630. L'année suivante, il servit en Languedoc, & en 1634 en Lorraine & en Allemagne, où il fit lever le siége de Philisbourg, secourut Heidelberg, & prit Spire le 21 mars 1635. Il rendit encore de bons services en diverses autres occasions. Le roi érigea sa terre de la Force, dans le Périgord, en duché & pairie en 1637. Depuis, ce maréchal s'étant retiré chez lui, à cause de son grand âge, il mourut à Bergerac le 10 mai 1652, âgé d'environ 97 ans.

FORCELLI, ou Fosselli, petite ville du royaume de Barca en Barbarie, est sur la côte, à l'embouchure du Nachel, & à dix-huit lieues de Bon Andrea, du côté du levant. On croit que Forcelli est le lieu de la Cyrénaique, que l'on nommoit anciennement *Erythron*.

FORCHAIN, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, dépend de l'évêque de Bamberg. Les auteurs Latins la nomment diversement *Locoritum*, *Trutavia* & *Forchena*. Elle est située sur le Rednitz, à trois ou quatre lieues au-dessus de Bamberg. * Ortelius. Sanson.

FORDAN, petit village de Pologne sur la Vistule, à cinq lieues de Thorn, en descendant le fleuve. Il est bâti sur la rive gauche, sur un dos de colline, & n'est remarquable, que parceque les douanes de la riviere y sont établies, comme celles de terre le sont à Thorn. * *Mém.* du chevalier de Beaujeu.

FORDICIDES ou FORDICALES, fêtes qui se faisoient à Rome le 15 d'avril, par toutes les curies, qui sacrifioient chacune une vache prête à vêler, que l'on appelloit *Forda*, d'où est venu le nom de la fête. * Ovid. *fast. l.* 10. Varron, *de lingua latina.*

FORDINGBRIDGE, ville d'Angleterre dans le comté de Hant, située sur la riviere d'Avon, qui coule de Salisburi jusqu'à Christ-Church. Elle est la capitale de son canton, éloignée de 73 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

FORDINGIANO, anciennement *Aquæ Hipsitanæ*, autrefois ville, maintenant petit bourg de Sardaigne, situé vers le milieu de l'isle, près la riviere de Thyrso, à onze lieues d'Oristagni, du côté du levant. * Baudrand.

FORE ou Foore, bourg d'Irlande, situé près de deux petits lacs, dans le comté de West-Meath, en Lagenie, environ à cinq lieues de la ville de Molingar, vers le midi occidental. Fore a droit d'envoyer deux députés pour le parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

FORE, ou Vooren, isle de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale du duché de Sleswick, entre les isles de Nordstrant & de Sylt. Quoique cette isle soit assez petite, elle a pourtant deux souverains; le roi de Danemarck en possède la partie occidentale, & le duc de Holstein-Gottorp l'orientale. * Baudrand.

FORE, *Forum*: ce mot signifie les places publiques où se tenoient le marché, où se faisoient les assemblées du peuple, où l'on plaidoit, & où l'on tenoit les foires, dont le nom vient de *Forum*. Quelques-uns dérivent ce nom *à ferendo*, parceque l'on portoit en ce lieu les marchandises & les contestations; d'autres du mot *foras*, parceque c'étoient des places qui n'étoient point couvertes; quelques-uns *à fando*, parceque l'on y discutoit les différends que l'on pouvoit avoir. Les Grecs avoient des places publiques quarrées, entourées de doubles portiques, & les Romains en eurent à leur imitation. Il y en avoit dix-sept à Rome, dont quatorze servoient à vendre les denrées & les marchandises, qu'on nommoit *Fora Venalia*. Celles où l'on rendoit la justice, s'appelloient *Fora civilia*, ou *Judicialia*; & les principales étoient *Forum Romanum* ou *Latinum* & *Vetus*, où étoient les rostres; *Forum Julii Cæsaris*; & *Forum Augusti*. Ces deux dernieres furent ajoutées pour servir de supplément à la grande place romaine, à cause du grand nombre des plaideurs & des procès, comme dit Suétone. Ces trois places étoient destinées aux assemblées du peuple, aux harangues & à l'administration de la justice. A ces trois places, on en ajouta encore deux autres. L'une fut commencée par Domitien, & achevée par l'empereur Nerva, & fut appellée *Forum Divi Nervæ*; & l'autre fut bâtie par Trajan, & appellée de son nom

Forum Trajani. La grande place romaine étoit située entre le mont Palatin & le capitole, & comprenoit tout l'espace, qui s'étendoit depuis l'arc de Septimius Severus, jusqu'au temple de Jupiter *Stator*. Du temps de Romulus, ce n'étoit qu'une grande place sans édifices, ni ornemens. Tullus Hostilius fut le premier, qui l'environa de galleries & de boutiques. Après lui, les autres rois & les consuls y ajouterent divers ornemens: sa principale partie étoit le lieu appellé *Comitium*, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Les édiles & les préteurs y donnoient souvent des jeux. Le jeune Marcellus, fils d'Octavia, sœur d'Auguste, le fit couvrir de toile l'année de son édilité pour la commodité des plaideurs, Caton étoit bien d'un avis contraire, & disoit agréablement, qu'il falloit le faire paver de pierres pointues, afin de rebuter les plaideurs. Dans ce lieu des comices, il y avoit quatre basiliques; celle de *Paulus*; l'*Opimie*, où le sénat s'assembloit; la *Julie*, qui fut bâtie par Vitruve; & la *Portienne*, construite par Portius Caton. A l'un des coins de cette place, au pied de la roche Tarpeïenne, étoit une grande & affreuse prison, faite par Ancus Martius, & que Servius Tullius augmenta de plusieurs cachots, d'où vient qu'elle fut appellée *Tullianum*. Au-devant de cette prison, étoit un grand colosse de marbre, que l'on appelle vulgairement *Marforio*, qui a la figure d'un homme couché tout de son long, qui répresente, selon quelques-uns, le fleuve Nar, d'où il a été appellé *Nardi-Forum*, & par corruption *Marforio*: selon d'autres, c'est le Rhin; quelques-uns prétendent que c'est une statue de Jupiter *Panarius*, érigée en mémoire des pains, que les soldats du capitole jetterent aux Gaulois, pour leur montrer qu'ils ne manquoient pas de vivres. Près du comice étoit la cour appellée *Hostilia*, où le sénat s'assembloit souvent. Devant cette cour étoient les *Rostra*, ou une façade ornée de becs de navires pris sur les Antiates. A l'entrée de la place, & proche le temple de Saturne, comme dit Tacite, étoit la colonne appellée *Milliarium aureum*, où l'on prenoit les distances & les mesures des milles d'Italie. Il y avoit aussi une gallerie, pour passer du mont Palatin au capitole, soutenue par quatre-vingt grosses colonnes de marbre blanc.

Forum Julii Cæsaris, ou la place de Jules César, étoit beaucoup plus belle que la romaine, suivant le témoignage de Dion. Jules César en conçut le dessein, étant sans charge: il la commença quand il fut proconsul des Gaules, & l'acheva étant empereur: elle lui couta plus de cent mille grands sesterces. Elle étoit derriere le temple de la Paix & de Faustine.

Forum Augusti, ou la place d'Auguste, étoit au-dessus de la romaine. Auguste fit bâtir au milieu le temple de Mars, sous le nom de *Bis-Ultor*, c'est-à-dire, *doublement vengeur*, parcequ'il lui avoit fait venger les meurtriers de son pere, & qu'il avoit réduit les Parthes sous son obéissance. Il avoit fait bâtir une double gallerie à l'entour; d'un côté étoient les statues de tous les rois Latins, depuis Enée, & de l'autre toutes celles de rois de Rome.

Forum Nervæ, ou la place de l'empereur Nerva, fut commencée par Domitien, & achevée par Nerva. Elle fut encore appellée *Forum Transitorium*, parcequ'elle servoit de passage pour aller aux autres places. L'empereur Alexandre y fit mettre des statues colossales à pied & à cheval, en l'honneur des empereurs ses prédécesseurs, & des colonnes d'airain où étoient gravées leurs belles actions.

Forum Trajani, la place de Trajan, surpassoit de beaucoup toutes les précédentes, selon Ammien Marcellin: elle méritoit même le suffrage des Dieux. Trajan la fit bâtir par Appollodore habile architecte. Au milieu étoit la colonne trajane, qui avoit cent vingt-huit pieds de haut. Cette place étoit située entre celle de Nerva & le capitole.

Il y a eu plusieurs villes qui ont été appellées du nom de *Forum*, avec le nom de ceux qui y avoient construit des places; comme *Forum Appii*, ville des Volsques, dans le Latium, où se terminoit le grand chemin qu'Appius Claudius avoit fait faire de Rome à ce lieu; *Forum Adriani*, ville bâtie en Hollande par l'empereur Adrien; *Forum Alieni*, ville de l'Emilie sur le Pô, où est à présent Ferrare; *Forum Aurelii*, en Toscane; *Forum Claudii*, ville d'Italie dans la Campanie; autre ville du même nom, dans la Toscane, une troisiéme en France, dans la Gaule Narbonoise; *Forum Cornelii*, qui est à présent Imola; *Forum Domitii*, dans la Gaule Narbonoise; *Forum Faminii*, dans l'Ombrie; *Forum Julii*, en Italie, où est présentement le Frioul, & en France à Fréjus; *Forum Livii*, en Italie, présentement Forli, & plusieurs autres villes du même nom. * *Voyez* l'hist. rom. les géographes. Rosin, *antiq. rom.*

FORE L'ÉVESQUE (Le) & pour mieux dire, *le Four l'évêque*, est le nom d'une maison à Paris, sise d'un côté rue S. Germain l'Auxerrois, & de l'autre donnant sur le quai au bord de la Seine. Elle est ainsi appellée, parceque des gens appartenant à l'évêque y faisoient autrefois cuire du pain en son nom, & tiroient de l'argent pour lui, comme étant une espéce de four banal. Il y avoit un pareil four dépendant de l'évêque de Paris, dans la rue de l'Arbresec, & un autre four de S. Eloi, appartenant au même évêque, dans la rue de l'Aigle. Il n'y a plus de four dans cette maison: elle est convertie à présent en prison, & a eu quelque temps le titre de bailliage, où un bailli jugeoit pour l'archevêque de Paris. Charles du Moulin, & quelques autres jurisconsultes, en parlant de cet endroit, se sont servi du mot *Forum* au lieu de *Furnus*, comme l'a remarqué Adrien de Valois, *dans sa notice des Gaules.*

FOREIRO (François) natif de Lisbonne, fut un des principaux ornemens de l'ordre de S. Dominique dans le XVI siécle. Il possédoit parfaitement les lettres latines, grecques & hébraïques; il avoit appris cette derniere langue d'Ange Caninius, & s'en étoit fait un dictionnaire. Jean III, roi de Portugal, l'envoya à Paris pour y faire ses études: en étant de retour vers l'an 1540, il prit soin de l'éducation d'Antoine, prieur de Crato, & devint bientôt le plus célébre prédicateur du Portugal. Le roi qui avoit une estime particuliere pour lui, l'envoya en 1561, au concile de Trente, en qualité de son théologien: il y prononça le premier dimanche de l'avent en 1562, un discours, qui fut imprimé l'année suivante à Bresce, & ayant prêché une seconde fois le second dimanche de carême, il charma tellement les peres, qu'ils voulurent l'entendre au moins une fois chaque semaine. Ils lui donnerent encore une meilleure marque de leur estime, en l'employant dans les affaires, où il falloit un homme de confiance pour traiter tête à tête avec le pape. Ce fut pendant son séjour à Venise, qu'il publia la version qu'il avoit faite du texte hébreu d'Isaïe, avec son commentaire, où il se rencontre souvent avec Forster. Cet ouvrage est excellent, & fait regretter la perte des commentaires qu'il avoit faits sur les autres prophétes, sur Job & sur les pseaumes. Il fut imprimé en 1562 à Venise *in-fol.* On en fit une nouvelle édition deux ans après à Anvers, & il a reparu en 1660, à Londres, dans le V tome des critiques sacrés. Un auteur assure que les peres du concile de Trente chargerent Foreiro de rédiger le texte du concile en l'état où nous le voyons: du moins il est certain qu'étant secrétaire de la députation pour la censure des livres, il composa la préface qui est à la tête de l'*Index* des livres défendus, qu'on publia à Rome en 1564. Il fut aussi un des trois théologiens nommés par le concile pour faire le catéchisme qui fut publié en 1566, & ils le crurent aussi nécessaire pour la réforme du missel & du bréviaire romain; mais le roi de Portugal le redemandoit avec tant d'instance depuis 1564, qu'on lui permit de retourner auprès de ce prince aussitôt

aussitôt que le catéchisme fut imprimé, & ainsi il laissa le missel & le bréviaire imparfaits. Foreiro de retour en son pays, fut bientôt prieur de Lisbonne; on l'élut aussi provincial, en 1568; & après que son temps fut fini, il se retira au couvent d'Almada, qu'il avoit fait bâtir, & où il mourut le 10 janvier 1587. * Echard, *script. ord. præd. tom. II.*

FOREST (Pierre de la) cardinal, évêque de Paris, puis archevêque de Rouen, & chancelier de France, vivoit dans le XIV siécle. Il naquit à Suze, paroisse à quatre lieues du Mans, de parens d'un condition médiocre, mais de beaucoup de probité. Son pere s'appelloit *Philippe* de la Forest, & sa mere *Marguerite*, native de la chapelle S. Aubin, près du Mans, & sœur de *Guion* ou *Geofroi*, dit *de la Chapelle*, évêque de la même ville du Mans. Pierre, dès l'âge de douze ans, acheva ses humanités & son cours de philosophie, après quoi il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence civile & canonique. Il réussit si heureusement, qu'étant docteur en droit civil & canon, il en devint professeur, & enseigna à Orléans & à Angers avec applaudissement. On venoit des provinces étrangeres pour l'entendre, & pour le consulter, sur la réputation qu'il avoit de résoudre sur le champ toutes les questions qu'on lui proposoit. Gui de Laval, évêque du Mans, lui donna la cure de Chendré le Gaudin; mais ce jeune docteur ennuyé d'être en province, se résolut d'aller à Paris où il s'attacha au barreau, & y parut avec tant d'éclat, que le roi Philippe *de Valois* le choisit pour être son avocat général. Il fut pourvu de divers bénéfices par Jean de France, duc de Normandie, qui le choisit pour son chancelier, & lui procura l'évêché de Tournai. Le roi, qui le nomma chancelier du royaume, en 1349, le fit ensuite pourvoir de l'évêché de Paris, en 1350, & quelque temps après de l'archevêché de Rouen. Ce prélat fut choisi pour se trouver au traité de paix, qui se fit le 17 septembre 1351, entre Guines & Calais. Il fut ensuite nommé pour être un des exécuteurs du testament du roi; & lorsque Jean, son fils, fut parvenu à la couronne, il fut non-seulement maintenu dans sa charge & dans l'administration de l'état; mais même à l'instance du roi, il fut fait cardinal en 1356, par le pape Innocent VI, qui l'envoya légat en Sicile. Après la prise du roi Jean à la bataille de Poitiers, les états du royaume animés par les envieux de ce cardinal, lui ôterent ses charges en 1357. Il se retira à Bourdeaux, & passa en Angleterre, pour travailler à la liberté du roi. A son retour en France, il fut rétabli en 1359: mais ayant su qu'on méditoit quelque projet fâcheux contre lui, il alla à la cour du pape, & choisit sa demeure à Villeneuve, près d'Avignon, où il mourut de peste le 25 ou 28 juin 1361, âgé de 56 ans. * Frizon, *Gall. purp.* Le Courvaisier, *hist. des évêques du Mans.* Du Breul, *antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Froissard. Auberi. Le P. Anselme, &c.

Il est bon de remarquer, que M. Loysel qui parle de ce cardinal dans son *dialogue des avocats*, dit à la fin de ses opuscules où ce dialogue se trouve, que M. Vion, auditeur des comptes, lui avoit communiqué un extrait du I livre des chartes de la chambre des comptes de Paris, commencé en 1349, & fini en 1362, dans lequel de la Forest est nommé *Jean.* Cet extrait porte que Jean de la Forest, archevêque de Rouen, & chancelier de France, avoit fait preuves de sa noblesse quant à l'acquisition du château & de la châtellenie de Louppelande, de ses droits, fiefs, vassaux, jurisdiction, &c. dont acte lui avoit été expédié au mois d'octobre 1354, tant pour lui que pour ses ayans cause. Dans le même endroit il est parlé de *Jean* & de *Drocon* ses freres & de deux de ses neveux, ennoblis par lettres du roi du mois de décembre 1352.

FOREST (Pierre) connu sous le nom de *Petrus Forestus*, médecin, étoit d'Alcmaër, dans les Pays-Bas, où il naquit d'une famille noble & ancienne, en 1522. Il apprit les belles-lettres, s'attacha au droit, & puis à la médecine, qu'il étudia premierement à Louvain & en Italie, où il consulta les habiles gens à Boulogne, à Padoue, à Rome & ailleurs. De-là il vint en France, & s'arrêta assez long-temps à Paris, où il se fit des amis illustres, & entr'autres Jacques du Bois, dit *Sylvius*, qui lui conseilla d'exercer la médecine à Pitiviers. Forestus y passa une année; mais ses parens l'ayant obligé de revenir dans son pays, il fut professeur de médecine à Delft. Quelque temps après, il revint à Alcmaër, & y mourut en 1597, agé de 75 ans. Il a fait divers ouvrages; *Observationum, & curationum medicinalium lib. XXXII. Observationes & curationes chirurgicæ*, en cinq livres, en 1583, *in-8°. De incerto ac fallaci urinarum judicio*, en trois livres: *Observationum & curationum chirurgicarum libri IV posteriores*, en 1611, *in-folio.* Tous les ouvrages de ce médecin ont été réunis en 1623 à Francfort, *in-folio.* * Meursius, *Athen. Batav. l. 2.* Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Valere André, *biblioth. belg.*

FOREST du CHESNE (Nicolas) Jésuite, & ensuite religieux de l'ordre de Cîteaux, étoit de Reims, où il naquit vers l'an 1596. A l'âge de 17 ans, il entra en 1612 dans la société des Jésuites; & en 1632 il s'y engagea par la profession solemnelle des quatre vœux. Dans sa jeunesse, il enseigna la grammaire pendant un an; il professa ensuite les humanités pendant deux ans; & la rhétorique une année. Depuis, après avoir étudié trois ans la théologie, il fut envoyé en 1626 à Pont-à-Mousson, où il enseigna la philosophie & les mathématiques pendant cinq ans, au bout desquels il fut rappellé dans sa patrie. Il passa trois ans dans le collége de sa société à Reims, où il expliqua pendant un an l'écriture sainte, & pendant deux la théologie scholastique. Il employa les deux années suivantes à voir Rome & une partie de l'Italie. En 1638 il obtint du pere Mutio Vitellesci, son général, la permission de sortir de la société, & de passer dans l'ordre de Cîteaux, où, quelques années après, il fut fait abbé d'un monastere de cet ordre, au diocèse de Toul. Etant chez les Jésuites, il publia quelques ouvrages concernant les mathématiques, un entr'autres qui a pour titre: *Pratique du compas de proportion*, dont nous ne connoissons que l'édition faite à Paris, en 1639, *in-12.* En 1650 il donna à Paris deux volumes *in-4°*, sous ce titre: *Nicolai* Forest du Chesne, *abbatis Escuriensis, florilegium universale liberalium artium & scientiarum*; l'auteur dit que c'est un extrait des leçons de philologie, de mathématique, de philosophie & de théologie, qu'il avoit données, & des lectures qu'il avoit faites: cet ouvrage est presque ignoré, & il n'y a pas lieu de croire qu'on s'empresse jamais à lui donner de la vie. Dans le catalogue de la bibliothéque de feu M. Baluze, tome I, page 513, on cite du même, *Horoscopus Delphini, auctore N. F. du Chesne*; à Paris, 1638, *in-4°.* Le pere Labbe, dans sa *bibliotheca-antijanseniana*, nombre 83, page 42, cite de Forest du Chesne les écrits suivans: 1. *Précautions tirées du concile de Trente, contre les nouveautés de la foi, dédiées à la reine*; à Paris, 1649, *in-8°.* 2. *Lettre d'un théologien à un sien ami, malade, contenant l'abrégé de Jansenius*; à Paris, 1651, *in-4°.* 3. *Lettre d'un théologien à un sien ami, en convalescence, contre trois lettres d'un Jansénisté* (M. l'abbé de Bourzeis.) *La premiere d'un abbé à un évêque, sur la conformité de saint Augustin avec le concile de Trente, dans la doctrine de la grace. La deuxiéme d'un abbé à un abbé, sur la conformité de saint Augustin avec le concile de Trente, touchant la possibilité des commandemens divins. La troisiéme d'un abbé à un président, sur la conformité de saint Augustin avec le concile de Trente, touchant la maniere dont les justes peuvent délaisser Dieu, & être ensuite délaissés de lui*; à Paris, 1650, *in-4°.* 4. *Lettre d'un théologien à un sien ami*,

parfaitement guéri du jansénisme, contenant quelques avis sur les canons du concile d'Orange; à Paris, même année, *in*-4°. Nous ignorons la date de la mort de l'auteur, & quels sont ses autres ouvrages.

FOREST (Jean) fils de *Jacques* Forest, jurisconsulte Hollandois, étoit de Horn ou Hoorn. Il fit de fort bonnes études dans sa jeunesse, & cultiva avec soin les humanités, & sur-tout la poësie grecque & latine. Son mérite dans la jurisprudence le fit choisir pour être secrétaire des états de Nord-Hollande; & en 1638, il fut fait conseiller de la cour de la Haye. Il est mort le 27 octobre 1651. On a de lui un volume de poësies grecques & latines; & un autre écrit, intitulé: *Hymenæum Auriacum, sive de nuptiis Guilielmi principis Auriaci, cum Mariâ Britanniæ regis primogenitâ*. Cette piéce a été imprimée chez Elzevir. * Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 639.

FOREST (Jean) peintre distingué pour le paysage, naquit à Paris, en 1636. *Pierre* Forest son pere, fut son premier maître. Jean alla ensuite se perfectioner en Italie, principalement sous Pierre-François Mola, fameux peintre d'histoire & de paysage. A son retour en France, il passa par la Provence & la Franche-Comté, dont il dessina les plus belles vues d'après nature. Il fut admis à l'académie, en 1674, & épousa la sœur du célébre la Fosse. M. de Seignelai, ministre d'état, ayant confiance dans la grande connoissance que Forest avoit des tableaux & des dessins des grands maîtres, le renvoya en Italie, pour y acheter tout ce qu'il trouveroit de bon en ce genre. Forest s'aquitta de sa commission au gré du ministre. Ce peintre aimoit beaucoup la lecture, & s'étoit formé une bibliothéque choisie, dont il faisoit usage. Il étoit aimé & estimé des gens de lettres. Il est mort à Paris, en 1712, à l'âge de 76 ans. Il a eu de son mariage deux filles, dont l'aînée a épousé le célébre Largilliere. * M. d'Argenville, *vies des peintres*, tome II, pag. 335 & suiv.

FOREST, *cherchez* RENAUDIE (George de la)

FOREST-NOIRE, grande forêt, nommée par les Latins, *Sylva nigra*, ou *Martiana*, s'étend du midi au septentrion, depuis les environs de Basle, jusqu'au voisinage de Strasbourg, dans l'espace de dix ou douze lieues. On lui a donné ce nom, ou parceque ce bois est épais & obscur, ou parceque la couleur des arbres tire sur le noir. Il y a quatre villes qu'on appelle *Forestieres*, parcequ'elles ne sont pas éloignées du commencement de la Forêt noire. Ces quatre villes sont en Souabe, sur la frontiere de Suisse, & font partie de l'ancien domaine de la maison d'Autriche. On les nomme Rhinfeldt, Lauffembourg, Seckinghen & Valdshust. * *Mém. hist.*

FORESTI (Jacques-Philippe) dit de BERGAME, du nom de cette ville. Il étoit de la noble famille des *Foresti*, & naquit en 1434 à Soldio, terre appartenante à sa famille dans le voisinage de cette ville. Il entra en 1451 dans l'ordre des hermites de S. Augustin, où il mourut le 15 juin 1520, âgé de quatre-vingt-six ans. Il fut considéré du pape Innocent VIII, & composa une chronique depuis la création du monde, jusqu'à l'an 1501, à laquelle on a fait depuis une petite addition jusqu'à 1535. Cet ouvrage est intitulé, *Supplementum chronicorum*, ou *supplementum supplementi*, & est divisé en 16 livres. L'auteur l'avoit d'abord publiée vers l'an 1482: il s'en fit une seconde édition à Bresce en 1485, une troisiéme à Venise en 1490: celle-ci où Foresti la continua, parut en 1505. Foresti fut aussi auteur d'un traité des femmes illustres Chrétiennes, qu'il dédia à Béatrix d'Aragon, reine de Hongrie & de Bohéme; & d'un autre qui a pour titre *Confessionale* ou *interrogatorium*. Divers auteurs parlent avec éloge de ce religieux. * Trithéme, *in catal.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Sabellic. Vossius. Possevin. Bayle, &c.

FORESTIER. Les François ayant subjugué les Gaules, leurs princes réduisirent la Flandre à quelque sorte de gouvernement, & donnerent la qualité de *forestier* avec une partie de la Flandre, à leurs braves capitaines. Cette qualité de seigneur forestier dura jusqu'à Charles *le Chauve*, auquel temps la Flandre étant érigée en comté, on changea le titre de forestier en celui de comté. * *Voyez* l'état des Provinces-Unies du chevalier Temple; & Romuald, *sous les années 796 & 880*.

FORESTIER (Pierre) chanoine de Notre-Dame d'Avalon, fils d'*Antoine* Forestier, receveur des deniers royaux de cette ville, & de *Philiberte* Vernot, naquit le 16 décembre 1654, & mourut le 30 novembre 1723. Ce chanoine menoit une vie fort appliquée à l'étude: il se communiquoit peu aux autres, & étoit severe à lui-même. Il a été inhumé auprès de deux freres, prêtres & chanoines comme lui, & qui ont aussi laissé une grande réputation de vertu. Pierre Forestier est connu des savans par plusieurs ouvrages. Il a donné trente-deux homélies ou instructions familieres pour des vêtures ou professions religieuses, prêchées aux Ursulines d'Avalon, dont il avoit été longtemps le directeur. Ces homélies ont été imprimées en 1690, à Paris, chez Robustel, en deux volumes *in*-12. Il a mis à la tête du deuxiéme volume une preface sur le quiétisme, à l'occasion de Michel R. prêtre habitué de son chapitre, qui ayant, à ce qu'il disoit, trouvé moyen de conférer avec Molinos dans les prisons de l'inquisition de Rome, où il avoit été en effet enfermé avec lui, avoit conçu de l'estime pour son systême, qu'il vouloit justifier, prétendant qu'il n'avoit pas été bien entendu. Il y a une grande apparence que c'étoit lui-même qui ne l'entendoit pas. Les autres ouvrages de M. Forestier sont: *Les vies des saints patrons, martyrs & évêques d'Autun*, tirées des auteurs ecclésiastiques contemporains, martyrologes & autres anciens monumens; à Dijon, 1713, *in*-12. L'auteur avoit promis de donner dans une deuxiéme édition, une préface sur l'origine & le progrès de la foi dans les Gaules; & un catalogue des saints & saintes qui y ont fleuri jusque vers la fin du VII siécle; mais son ouvrage où il avoit voulu être en même temps panégyriste, historien & critique, n'ayant pas été bien reçu, cette seconde édition n'a pas paru, ni conséquemment la préface & le catalogue promis. *Explication littéraire* (*littérale*, selon la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*) des évangiles des dimanches & fêtes de l'avent & du carême, avec des réflexions tirées des saints peres, & particulierement de saint Hilaire; à Paris, Robustel, 1701, *in*-12. *Histoire des indulgences & des jubilés*, avec des instructions pour en expliquer le dogme; où il est encore traité de l'origine des confréries; à Paris, chez Robustel, 1700, *in*-12. Cet ouvrage est estimé, & passe pour le meilleur des écrits de M. Forestier. Il a laissé, 1. *Vies des évêques d'Auxerre*; ce manuscrit ne contient que des sermons historiques. 2. *De la naissance & fondation de l'église collégiale d'Avalon*; autre manuscrit, fort abrégé, que M. le conseiller Etienne de Clugny cite souvent dans sa *généalogie de la famille de Clugny, dressée sur les titres originaux*, & imprimée en 1737, à Dijon, *in*-4°. * Extrait du livre intitulé: *Vie & lettres de* M. Lazare-André Bocquillot, &c. 1745, *in*-12, pag. 51, & de la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, page 221.

FOREZ, pays de France, avec titre de comté, a été autrefois habité par les Ségusiens, & a pour limites le Lyonnois & le Beaujolois au levant; le même Beaujolois, la Bourgogne & le Bourbonnois au septentrion; le Vivarez & le Vellai au midi; les montagnes d'Auvergne au couchant. Ce pays, qui est très-fertile, est arrosé par la riviere de Loire, par celle de Lignon, & par quelques autres, & est renommé par le grand nombre de ses maisons nobles, & par l'industrie de

ses habitans. Il y a cinq villes avec bailliage; Montbrison qui est la capitale du pays, Bourg-Argental, Chauffour, S. Ferreol & Roanne, qui a titre de duché. Les autres villes de Forez, sont S. Etienne, S. An, Boën, Feurs, qui, selon quelques-uns, a donné le nom au pays; S. Germain-Laval, S. Galmier, où l'on trouve une fontaine qui a le gout de vin; Urfé, le petit pays de Chavalez. Le Forez a produit en tout temps grand nombre d'hommes de lettres, comme Jean Papon, Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas, Papyre & Jean le Masson, le pere Coton, Jésuite, confesseur des rois Henri IV & Louis XIII; François du Pui, général des Chartreux, natif de Saint-Bonet, le célébre M. Duguet, natif de Montbrison, &c.

Le Forez a eu d'anciens comtes, qui étoient aussi en partie souverains de Lyon. Les auteurs parlent d'un de ces comtes qui vivoit sous le regne de Philippe I vers l'an 1070. Son nom nous est inconnu. Il laissa GUILLAUME son fils, comte de Lyon & de Forez, qui se croisa au concile de Clermont en 1095, & fit le voyage d'Outremer avec Godefroi de Bouillon. On assure que ce comte n'eut qu'une fille, mariée à GUI, fils de *Baudouin*, comte de Guines. GUI ou GUIGUES, premier du nom, comte de Lyon & de Forez, fut pere de GUIGUES II qui lui succéda. Celui-ci eut de grands différends avec Guichard, archevêque de Lyon, pour la part qu'il avoit au comté de cette ville. Le pape Alexandre III nomma l'archevêque de Tarantaise, pour les accommoder. Ce prélat le fit; mais comme les choses n'étoient pas réglées suffisamment, Guichard & Guigues renouvellerent leurs prétentions réciproques; & par une transaction faite en 1173, le comte de Forez céda à l'église de Lyon, tout ce qu'il possédoit dans le comté de Lyon, avec la justice & les droits qu'il y avoit. Guichard & son chapitre remirent à Guigues diverses terres dans le Forez, dans l'Auvergne & ailleurs, & lui donnerent encore onze cens marcs d'argent. Cet accord fut depuis confirmé en 1180, par le pape Luce III & par le roi Philippe *Auguste*. GUIGUES II épousa une dame nommée *Guillemette*, dont il eut GUIGUES III; & *Renaud*, archevêque de Lyon, depuis l'an 1189, jusqu'en 1226. GUI ou GUIGUES III, comte de Forez, consentit à l'échange fait avec l'église de Lyon, & mourut avant son pere, laissant GUIGUES IV. Celui-ci épousa la fille de *Gui* II, comte d'Auvergne, & de *Pétronille* de Chambon. Le traité de mariage portoit cette condition; que, si Guigues mouroit sans postérité légitime, le pays de Forez seroit uni à l'Auvergne, & que le fils de Gui II épouseroit la fille du comte de Forez, sous la condition réciproque. Cette alliance avoit pour but, la défense de leur pays. Guigues IV fonda l'église collégiale de Notre-Dame de Montbrison, vers l'an 1223. Il eut *Guigues* V, qui mourut sans postérité en 1260; & RENAUD I, comte de Forez, & sire de Beaujeu. Ce dernier épousa, par contrat du mois de décembre de l'an 1247, *Isabeau*, dame de Beaujeu, fille d'*Humbert*, V du nom, connétable de France; & de *Marguerite* de Beaugé, sœur aînée & héritiere de *Guichard* V, mort sans postérité en 1265, & alors veuve de *Simon* II, seigneur de Semeur. Elle vivoit encore en 1275. Leurs enfans furent GUIGUES VI, qui suit; *Louis*, qui fut sire de Beaujeu; & *Eléonore*, femme de *Guillaume*, seigneur de Bassi. GUIGUES VI, comte de Forez, fit son testament en 1287. Il avoit épousé *Jeanne* de Montfort, fille puînée de *Philippe*, seigneur de Castres, & en eut JEAN I de ce nom, comte de Forez qui prit alliance en 1296 avec *Alix* de la Tour ou de Viennois, fille d'*Humbert* I du nom, seigneur de la Tour du Pin, & d'*Anne*, dauphine de Viennois. Jean mourut avant l'an 1333, laissant GUIGUES VII, comte de Forez. Celui-ci épousa par contrat passé à Avignon le 14 février 1318, *Jeanne* de Bourbon, fille aînée de *Louis*, I de ce nom, duc de Bourbon, comte de Clermont, &c. dit *le Boiteux* & *le Grand*, & de *Marie* de Hainaut. Il mourut en 1360, laissant *Louis*, comte de Forez, tué à la bataille de Brignais le 2 avril de l'an 1361; *Jean* II, qui fut tué au château de Montbrison, par le vicomte de Laujeu, après l'an 1368; & JEANNE, dame d'Ussel, mariée l'an 1357 à *Berault*, II du nom, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, &c. & morte le 17 février de l'an 1366. Elle eut de ce mariage ANNE, comtesse de Forez & dame de Mercœur, accordée l'an 1358, à *Louis* II, dit *le Bon*, duc de Bourbon. Le mariage s'accomplit le 19 août de l'an 1371, & elle mourut en 1416, ayant eu entr'autres enfans, JEAN, III de ce nom, duc de Bourbon, comte de Forez, pere de CHARLES I, mort en 1456, qui laissa JEAN IV, comte de Forez, dit *le Bon*, mort sans postérité légitime en 1488; & PIERRE, duc de Bourbon, comte de Forez, qui mourut en 1503. Ce dernier eut d'*Anne* de France, fille du roi *Louis* XI, SUSANNE de Bourbon, qui épousa en 1505, CHARLES, II de ce nom, duc de Bourbon, d'Auvergne, &c. connétable de France. Susanne mourut en 1521, sans enfans, & Charles fut tué au siége de Rome l'an 1527. Louise de Savoye, mere du roi François I, se fit adjuger par arrêt du parlement de Paris la souveraineté d'Auvergne, le comté de Forez, &c. Elle le remit depuis sous certaines conditions au roi son fils, qui réunit ainsi le Forez à la couronne. * Paradin, *histoire de Lyon*. Du Pui, *droits du roi*. Jean Marie de la Mure, *histoire du pays de Forez*. Sainte-Marthe. Du Chêne. Justel. Guichenon. Le P. Anselme, &c.

FORFIAMMA, *S. Giovani in Forfiamma*, en latin *Forum Flaminii*. C'étoit autrefois une ville épiscopale d'Italie, dans l'Ombrie, qui fut ruinée en 740, par les Lombards. On en voit les ruines à une lieue de Foligno, où son évêché a été transféré. * Baudrand.

FORGACZ ou FORGATSCH. La famille des comtes de FORGACZ ou FORGATSCH en Hongrie, porte le nom d'un château qui est en Transilvanie, & depuis très-long-temps cette famille a été fort considérée. Ce fut un BLAISE Forgacz qui en 1386 cassa la tête à Charles *le Petit*, roi de Naples, étant à table avec lui à Bude. Le parti du roi vengea cette mort par celle de Blaise, qui fut tué dans un voyage. On assure que c'est de l'action de Blaise que vient l'usage de mettre un sabre nud sur la table, toutes les fois que quelqu'un de cette famille se présente devant le roi, & de ne le retirer que lorsqu'il est sorti. Emeric, comte de Trentschin, fut fort avant dans les bonnes graces de l'empereur Rodolphe II, qui lui fit épouser Sidonia-Catherine, née princesse de Saxe-Lavenbourg, & veuve du duc de Tetschen. *François* Forgacz fut archevêque de Gran & cardinal, & en 1606 lieutenant de l'empereur en Hongrie. *Sigismond* mourut en 1619, étant général de l'empereur & palatin de Hongrie. *Nicolas* fut général de l'empereur vers l'an 1634, & commandant de Cassow. *Adam* rendit de grands services à l'empereur en qualité de général-feld-maréchal-lieutenant; mais lorsqu'en 1663 les Turcs s'avancerent vers Neuhausel, dont il étoit commandant, il alla au-devant d'eux, fut défait, & la place fut obligée de se rendre. Ses compatriotes l'accuserent d'avoir vendu Neuhausel aux Turcs pour soixante mille ducats, & il fut mis aux arrêts; mais sa captivité dura peu. Vers le commencement du XVIII siécle, le parti du prince Ragotski ou Ragotzi eut pour son général commandant un FORGACZ, qui avoit ci-devant servi l'empereur. *Simon-Adam* Forgacz fut chambellan de l'empereur en 1705. * Dlugoss, *histor. Polon.* Bonfinius, *de rebus Hungaricis*. Lucæ, *Schlesf. chron.* Buchholtz, *ind. chron. &c.*

FORGES, bourg de France renommé par ses eaux minérales, est situé en Normandie, à neuf lieues de

Rouen entre Gournai en Brai, & Neufchâtel, près la riviere d'Epte.

FORGET (Jean) président à mortier au parlement de Paris, étoit fils de PIERRE Forget, seigneur de Maflée, de la Branchoire, &c. conseiller & sécretaire des rois François I & Henri II, & de *Françoise* de Fortia, l'une des dames de la reine. Leur famille est originaire de Tours; & outre la branche de Paris, il y en a une troisiéme en Auvergne. Jean Forget commença de faire paroître sa capacité dans le parlement de Paris, où il fut reçu conseiller en 1567, & président des enquêtes en 1574. Le roi Henri III se servit de lui en diverses négociations. Il suivit ce monarque à Tours, où il lui donna des témoignages de sa fidélité, & à Henri *le Grand* qui le pourvut d'une charge de président à mortier. Ce fut en 1590, après la mort du président d'Espeisses. Depuis, le roi l'établit chef du conseil du duc de Vendôme, & des autres enfans qu'il avoit eus de Gabrielle d'Estrées. Ce sage magistrat fut ami des gens de lettres, protecteur des pauvres; laissa cent mille livres à ceux de l'hôtel-Dieu de Paris, & mourut âgé de 72 ans le 19 janvier 1611. * Blanchard, *hist. des présidens de Paris.*

FORGET (Pierre) sécretaire d'état connu sous le nom du sieur *de Frêne*, étoit fils puîné de PIERRE Forget & de *Françoise* de Fortia, & frere du président dont nous avons parlé. Après avoir exercé divers emplois, il eut celui de sécretaire des finances, avec ordre de tenir les registres, & de signer toutes les expéditions, & fut enfin choisi par le roi Henri III, pour être sécretaire d'état. Il en prêta le serment le 22 février de l'an 1589. Il fut envoyé peu de temps après ambassadeur en Espagne, en revint après la mort funeste de ce monarque, & continua de rendre ses services à Henri *le Grand*, qui l'honora de son estime & de sa confidence. Nous en avons un exemple dans les mémoires du chancelier de Chiverni: » M. du » Maine, *dit-il*, ayant publié en 1592, une declara- » tion, pour justifier sa conduite en faisant la guerre » au roi, ce monarque fut conseillé d'en faire publier » une autre, & commanda à M. de Frêne, un de ses » sécretaires d'état, qui couchoit très-bien par écrit, » de la dresser: ce qu'il fit si à propos, qu'on fit voir » par icelle toutes les impertinences, artifices & nul- » lités de la premiere de M. du Maine. « Le roi l'employa encore dans toutes les affaires importantes, & surtout pour l'édit de Nantes. Il le fit intendant de ses bâtimens, du conseil de ses finances; & l'envoya deux fois en Provence, & une fois à Chamberi. Le sieur de Frêne aimoit les lettres & les savans, dont il fut le protecteur. Il se démit de sa charge le 21 avril de l'an 1610, & mourut la même année, âgé de 66 ans. Sa femme étoit *Anne* de Beauvilliers, veuve d'*Orri* du Châtelet, seigneur de Deuilli, & sœur de *Marie*, abbesse & réformatrice de Montmartre, où ils sont enterrés. * Fauvelet-du-Toc, *hist. des sécretaires d'état*

FORGET (Germain) avocat au présidial d'Evreux, licencié en l'un & l'autre droit, a vécu dans le XVI siécle. Il étoit poëte latin & françois, & jurisconsulte. La Croix du Maine & du Verdier en parlent dans leurs bibliothéques. Ils citent de lui un *Panégyric ou chant d'allegresse sur la venue du très-Chrétien Henri III, roi de France & de Pologne* (en vers françois) imprimé à Paris, par Jean Poupy, l'an 1574. Du Verdier cite de plus du même: *Les paraphrases sur les loix des républiques anciennes des Egyptiens, Athéniens, Lacédémoniens, Locriens & Thuriens: naissance & progrès du droit romain, & du coutumier du pays & duché de Normandie, imprimé à Paris, in-8°. par Guillaume Auvrai*, 1577. Du Verdier rapporte un extrait de cet ouvrage. Forget est encore auteur des ouvrages suivans. Traité général des criées, suivant l'usage de Normandie; en 1604. Un traité sur les personnes & les choses ecclésiastiques, imprimé en 1611. Il a été réimprimé en 1625, *in-8°*, sous ce titre: *Des personnes & choses ecclésiastiques & décimales.* On a joint dans cette édition un autre ouvrage de Germain Forget, qui est un *traité des droits de régale, & des pensions bénéficiales.*

☞ FORGET (Jean) premier médecin du duc de Lorraine Charles IV, étoit natif d'Essey en Lorraine. Il fut ennobli le 24 août 1630. Forget suivit constamment Charles IV dans tous ses voyages, & dans toutes ses expéditions militaires. Il en a laissé des mémoires qui finissent à l'an 1639, & qui sont demeuré manuscrits. On les trouve dans les cabinets de quelques curieux. D. Calmet qui en avoit une copie s'en est beaucoup servi dans le troisiéme volume de son histoire de Lorraine: ils sont exacts & sinceres. Chifflet, *commentarius Lotharienfis*, p. 88, parle avec éloge de cet ouvrage & de son auteur. Le duc de Lorraine lui donna en 1644 son congé absolu, par une lettre patente, où il rend un témoignage honorable à sa capacité, à son zèle & à sa fidélité, marquant qu'il ne le quitte qu'à regret, & uniquement parceque la santé de Forget ne lui permettoit plus de lui continuer ses services. Forget composa, du temps qu'il étudioit à Paris, un traité qui ne fut imprimé que long-temps après. Il est intitulé, *Artis signatæ designata fallacia*, à Nanci, 1633, *in-8°*. Cet ouvrage est une réfutation d'un systême ridicule de Jean-Baptiste Porta, Napolitain, qui prétendoit que les plantes portoient chacune un caractere extérieur qui suffisoit pour faire connoître leurs vertus au premier aspect, & que ce caractere étoit déterminé ou par le lieu de leur naissance, ou par la ressemblance qu'elles avoient avec quelques parties du corps humain, ou des animaux, ou même des astres. Forget a encore composé étant à Paris deux livres sur la même matiere, l'un sur la signature des métaux, l'autre sur celle des animaux. Ils n'ont pas été imprimés. * D. Calmet, *biblioth. Lorr.* p. 375. *Hist. de Lorr.* tome III, pages 240, 283, 398, &c.

FORGET (Saint) *cherchez* FERREOLE.

FORICULE ou FORCULE, dieu du paganisme, qui étoit préposé à la garde des portes, que les Romains appelloient *Fores*, d'où vient le nom de ce dieu. Il faut remarquer que le mot *Fores* ne signifie que ce qui ferme le passage des portes, soit le bois aux portes de bois; soit le fer aux portes de fer: au lieu que l'ouverture même du mur, par où on passe pour entrer & pour sortir, est ce qui s'appelle proprement *Porta*. Or le dieu Forcule n'avoit que l'intendance de ce qui est mis pour fermer cette ouverture: car la gentilité superstitieuse en avoit un autre pour garder le seuil de la porte, sur lequel on marche en entrant; & même encore un autre, pour présider à ce que nous appellons les gonds. Le dieu du seuil se nommoit *Limentin*, parceque le seuil s'appelloit *limen*; & pour les gonds, c'étoit une déesse qui s'appelloit *Cardée*, *Cardinée*, parceque *cardo*, est le mot qui signifie *gond.* » L'on se contente, *dit S. Augustin*, de mettre » un seul portier à sa maison, parceque ce portier est » un homme. Les idolâtres en ont fait trois dieux. Ils » ont mis le dieu Forcule à la porte; la déesse Cardée » aux gonds de la porte, & au seuil le dieu Limen- » tin, le dieu Forcule n'étant pas capable de garder » ensemble la porte, les gonds & le seuil de la porte. » * Saint Augustin, *de la cité de Dieu, l.* 4, *c.* 8. Varron. Macrob.

FORLEON (Guillaume) docteur de Paris, *cherchez* GUILLAUME FORLEON.

FORLI, ville d'Italie dans la Romagne, au saint-siége, & évéché suffragant de Ravenne, est le *Forum Livii* des Latins. Elle est célébre par la naissance de l'historien Blondus; de Raineri, jurisconsulte, précepteur de Barthole, & d'un grand nombre d'autres savans personnages. Jacques Teoldi, prélat de cette ville, y fit l'an 1639 des ordonnances synodales, qu'on a données au public. Forli est une ville assez bien bâtie

& agréable, près de la petite riviere de Ronco, entre Cesene & Faënza. On prétend qu'elle fut bâtie vers l'an 548 de Rome, 206 ans avant l'ére chrétienne, par L. Herminius, en mémoire du Livius *Salinator*, qui défit près de-là Asdrubal. Cette ville a été souvent ruinée. Depuis elle a été soumise à divers seigneurs; & entr'autres, à ceux de Boulogne; à César Borgia; & depuis au saint-siége. Il y a un château; & l'église cathédrale est renommée par la chapelle de la sainte Vierge. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Guichardin, *hist. l. 6*, *&c.*

FORLIMPOPOLI, en latin *Forum Popilii*, ou *Forum Pompitii.* C'étoit autrefois une ville épiscopale, aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg de l'état de l'église en Italie, dans la Romagne, entre Forli & Bertinoro, à une lieue de cette derniere, où son évêché a été transféré, & un peu plus loin de la premiere. * Baudrand.

FORMEES (lettres) *litteræ formatæ*, ainsi appellées de certains caracteres que l'on mettoit au commencement ou à la fin pour les faire connoître. L'usage en a particulierement été commun parmi les Chrétiens dans les premiers siécles de l'église. Les évêques donnoient des lettres formées aux voyageurs, afin qu'ils fussent reconnus pour Chrétiens, & reçus dans les autres églises. On les appelloit aussi des lettres canoniques, de recommandation, de paix, de communion. Il en est souvent parlé dans les anciens conciles, où il est défendu de recevoir un clerc dans une église, qu'il ne soit muni d'une lettre de son évêque. On appelloit aussi une loi formée, celle qui étoit scellée du sceau de l'empereur. Enfin les Grecs modernes ont donné à l'eucharistie le nom de *formée*, parceque les hosties avoient les empreintes d'une croix. Le P. Sirmond nous a donné des formules de lettres formées. * *Voyez* Du Cange, *glossar.*

FORMENTERA (La) isle d'Espagne sur la mer Méditerranée, est l'*Ophiusa* des auteurs Latins, & l'une des Pithyuses, à côté de celle d'Yviça. *Voyez* EVISSE. Elle étoit déserte du temps de Strabon, & l'est encore aujourd'hui. Il y a une très-grande quantité d'ânes sauvages, qui sont si foibles, qu'ils ne peuvent soutenir le moindre fardeau, & se couchent dès qu'on les charge. De-là vient que les Catalans appellent les paresseux, *ânes de la Formentera.* Au reste, il ne faut pas confondre cette isle avec la *Colubraria*, que l'on nomme aujourd'hui *Mont-Colibre*, sous prétexte qu'*Ophiusa* vient du mot grec ὄφις, qui signifie *serpent.* Pomponius Mela a dit sans connoissance du fait, que les animaux sauvages de cette isle, s'y apprivoisoient d'eux-mêmes. * M. de Marca, *Marca Hisp.*

FORMEY (Jean-Henri-Samuel) est né à Berlin le 31 mai 1711. Ayant perdu ses parens en bas âge, deux tantes se chargerent de son éducation. Il fit ses humanités, sa philosophie, sa théologie, avec succès & rapidité, sans sortir de Berlin. Il reçut une vocation au ministere, avant que d'avoir atteint l'âge de vingt ans, ayant eu l'imposition des mains le 26 mars 1731. C'étoit pour l'église de Brandebourg, qu'il ne servit que deux mois, au bout desquels il fut appellé au service de l'église de Berlin, dans le temple de la Fridericstadt, où il fut installé le 12 août de la même année. Il épousa le 11 octobre 1734, *Susanne* Bonafous, fille de feu M. *Abel* Bonafous, pasteur de l'église de Prentzlow. En janvier 1735 il fut attaqué d'un rhumatisme universel, dont il n'a pu encore se remettre, & qui l'obligea de suspendre les fonctions de son ministere. N'ayant même aucune espérance de se rétablir de maniere à soutenir les fatigues de cette charge, il accepta la profession d'éloquence au collége françois de Berlin, qui vint à vaquer en septembre 1737. M. la Croze, professeur en philosophie dans le même collége, & fort célébre dans la république des lettres, étant mort le 21 mai 1739, M. Formey fut pourvu de sa place: ce savant est aujourd'hui (en 1758) secrétaire de l'académie de Berlin. Comme il a toujours eu beaucoup d'attachement à l'étude, malgré les traverses de sa santé dérangée, on a déja de lui divers ouvrages, dont voici la liste: 1. *Articles des Pacta Conventa, dressés & conclus entre les états de Pologne & le roi Frédéric-Auguste*; traduits du latin, *in-4°*, 1733. Il a eu, dans le même temps, part à la publication & révision de plusieurs piéces politiques, au sujet des affaires de Pologne. Ses liaisons avec M. le comte de Manteuffel l'engagerent à se jetter dans ces matieres. 2. *Le fidéle fortifié par la grace*, ou sermon sur l'épître de S. Paul, *ad Philipp. c. 4, v. 13*, Berlin 1736. 3. *Ducatiana, ou remarques de feu M. le Duchat, sur divers sujets de littérature & d'histoire, recueillies dans ses manuscrits & mises en ordre par M. F.* à Amsterdam 1738, 2 volumes *in-8°*. 4. *Bibliotheque germanique*, depuis le tome XXVII, jusqu'à présent. Outre une grande quantité d'extraits, il a fourni dans ce journal diverses piéces, comme une lettre *sur les eaux minérales de Freyenwald*, deux lettres *sur l'éternité des peines*, les vies de MM. le Duchat, Beausobre, Baratier, &c. 5. *Mercure & Minerve, ou choix de nouvelles, &c.* C'est une feuille périodique, commencée en décembre 1737, & finie en mars 1738. 6. *Amusemens littéraires, moraux & politiques*, avril, juillet 1738. C'est la suite de l'ouvrage précédent. 7. *Correspondance entre deux amis sur la succession de Juliers & de Bergues*, à la Haye, 1738, *in-8°*. Cette piéce a été réimprimée à la suite de l'*histoire de la succession aux duchés de Juliers & de Bergues, &c.* traduit de l'anglois; à Amsterdam, 1739. 8. *Sermons sur le mystere de la naissance de Jesus-Christ par M. Reinbeck*, traduits de l'allemand, par un anonyme, & par messieurs Formey & Pérard, Berlin, 1738, *in-8°*. 9. *Sermons sur divers textes de l'écriture-sainte, par Samuel Formey*, à Berlin, *in-8°*, 1739. 10. *Remarques historiques sur les médailles & monnoies*, traduites de l'allemand de M. Kœhler, tome I, *in-4°*, à Berlin, 1740. 11. *Journal de Berlin.* M. Formey a fait les six derniers mois de l'année 1740. 12. *La belle Wolfienne*, premiere & seconde partie, *in-8°*, à la Haye, 1741; troisieme partie, à Berlin. 13. *Mémoires pour servir à l'histoire de Pologne*, traduits du latin du docteur Lengnich, par M. Formey, *in-8°*, à la Haye 1741. 14. *La vie de Jean-Philippe Baratier, &c.* in-8°, à Berlin 1741. 15. *Le triomphe de l'évidence, ou réfutation du pyrrhonisme ancien & moderne*, en deux volumes *in-8°*. C'est un abrégé de l'examen du pyrrhonisme, par M. de Crousaz. 16. Un traité *sur la réformation de la justice en Prusse*, auquel est joint un autre *sur les songes*. 17. *Eloges des académiciens de Berlin & de divers autres savans*, à Berlin, 1757, 2 vol. *in-12*. *Principes du droit naturel & des gens*, extraits du grand ouvrage latin de M. le baron de Wolff, à Amsterdam, 1758, 3 vol. *in-12*. * *Extrait du supplément françois de Basle.* Depuis que cet article a été inséré dans le *supplément de Basle*, M. Formey a été nommé historiographe de l'académie royale des sciences & des belles-lettres de Berlin. C'est la qualité qu'il prend dans la dédicace au roi de Prusse de l'histoire de ladite académie, dont le premier volume écrit en françois, a paru à Berlin, en 1746, *in-4°*. La préface, les éloges de M. Des Vignoles, & de M. Lamprecht, & plusieurs autres morceaux qui ornent ce volume, sont aussi de M. Formey.

FORMIES, *Formiæ*, ville de Campanie, proche de Caïette, ancienne demeure des Lestrigons, bâtie par Lamus, étoit autrefois un siége épiscopal. Elle fut détruite par les Sarasins en 840, & de ses ruines fut bâti le bourg de Mola dans la terre de Labour, au royaume de Naples, au lieu où étoient les moles Formiennes. Ciceron avoit près de Formies une maison de campagne, qu'il appelle *Formianum*, & que l'on

nomme encore *Cicerone*. * Horat. *l.* 3, *od.* 17. Diodor. *de Sicil.* Strab. Elien. Tacit. *ann. l.* 16, *c.* 10.

FORMIGNANO, bourg du duché d'Urbin, sur le Metro, à trois lieues de Fossombrone. On prend ce bourg pour l'ancienne *Firmanum*, ville de l'Ombrie. * Baudrand.

FORMIO, riviere d'Istrie, *cherchez* RISANO.

FORMOSA, ou BELLE-ISLE, isle de l'Océan oriental, vers les côtes de Fokien & de Quantung, provinces de la Chine, & au septentrion des isles Philippines, est nommée par les insulaires, *Talieukieu*; par les Chinois *Paccande*; les Portugais, *Lequeio*; & par les Espagnols, *Formosa*, c'est-à-dire, *belle*, à cause de sa fertilité & de la bonté de son terroir. Elle est éloignée de vingt-quatre lieues de la Chine, & de cent cinquante du Japon, & a environ cent trente lieues de tour. Il y croît beaucoup de canelle & de gingembre; & on dit qu'il y a des mines d'or & d'argent. Les insulaires ne reconnoissoient point de roi ni de souverain, & vivoient dans une espéce de république, donnant le gouvernement de chaque bourg à douze sénateurs, qu'ils changeoient tous les deux ans; mais ces magistrats n'avoient de pouvoir qu'autant que le peuple leur en donnoit; & ne décidoient rien sans avoir fait agréer leurs sentimens aux chefs des familles assemblés dans leurs pagodes ou temples. Quoique les habitans de cette isle paroissent sauvages, ils sont néanmoins fort affables & civils, & ont de l'esprit. L'été ils vont tout nuds, à la réserve des femmes qui se couvrent de quelque habit léger. Ils demeurent presque tous dans les montagnes & dans les bois, & ne vivent que de la chasse des cerfs & des sangliers, dont ils vendent les chairs sechées, les peaux & les bois aux sanglyes, qui sont des marchands originaires de la Chine, établis dans les Philippines, & qui font le plus grand commerce de ce pays-là. Ils croient l'immortalité de l'ame, un paradis & un enfer; mais ils suivent les superstitions du paganisme. Ils adorent principalement quatre dieux, dont le premier préside au midi; le second au septentrion; & les deux autres dans les batailles. Ils choisissent des femmes pour chefs de leurs pagodes ou temples; & ces prêtresses qu'ils appellent *Inibs*, font les prieres publiques & des sacrifices. Ces sauvages s'exercent à bien tirer de l'arc, à lancer le javelot & à nager. Ils sont extrêmement légers à la course, & courent plus long-temps que les chevaux. L'isle Formosa est sujette à de grands tremblemens de terre; & les sauvages disent que cela arrive, quand le diable est en colere contr'eux: c'est pourquoi ils lui font plusieurs sacrifices. La principale ville de l'isle Formosa, est Theovan ou Tayoan, où est le fort nommé Zelande, construit par les Hollandois. On y voit aussi les Forteresses de Farbrou, de Quilam & de Tamsui, que les Portugais, qui s'y établirent les premiers, y ont bâties; & ont possedées jusqu'en 1635 qu'ils en furent chassés par les Hollandois. Ceux-ci peuplerent fort cette isle, qui leur fournissoit beaucoup de bétail, de cuirs, de cornes de cerf & de buffle, dont les Japonois & les Chinois se servent dans leurs ouvrages. Ils y faisoient aussi travailler à une mine d'or qu'on y avoit découverte; & ils la croyoient si riche, que leurs officiers avoient mandé à la compagnie hollandoise, qu'elle suffiroit pour faire tout le commerce des Indes, sans envoyer aucun argent de Hollande; mais Coxinga, roi de la Chine, qui s'étoit retiré dans les isles voisines, après l'invasion des Tartares de la Chine, assiégea Tayoan en 1661; & par la prise de cette place, il chassa de toute l'isle les Hollandois, qui bâtirent des forts dans quelques-unes de ces petites isles, qui sont autour de l'isle Formosa. Theovan & le fort de Zélande sont bâtis sur une petite isle environ de dix lieues de long; & éloignée de l'isle Formosa, d'un bon quart de lieue, vers l'occident. Le fort est un peu plus élevé que la ville, & a six bastions, avec le logis du gouverneur, les magasins & les autres bâtimens entourés de bonnes murailles. La ville est à une portée de mousquet de la forteresse, & est peuplée de quantité de riches marchands Chinois. Le havre est toujours plein de vaisseaux chinois qu'ils appellent *Yoncs*. Ils apportent là leurs marchandises, qui sont toutes sortes d'ouvrages de soie fort bien travaillés, de l'or en lingots, & des porcelaines; & ils en transportent des épiceries, des toiles de coton, des draps d'écarlate & de l'argent. Il y a environ vingt-cinq ou trente mille Chinois dans l'isle & dans Théovan, qui y travaillent à cultiver la terre, & principalement à faire le sucre. Pour ce qui est de la religion de ces Chinois, il n'y en a pas un qui soit chrétien. Ils croient qu'il y a un Dieu tout-puissant, qu'ils appellent en leur langue *Ishi*; mais ils croient aussi qu'il y a un diable, qu'ils nomment *Koui*; & ils lui sacrifient pour l'appaiser, de peur qu'il ne leur fasse du mal. * Tavernier, Mandeslo, *voyage des Indes.*

FORMOSE, pape, étoit auparavant évêque de Porto, & fut envoyé en 866, par le pape Nicolas I, dans la Bulgarie. Le pape Jean VIII le déposa de l'épiscopat en 876; mais Martin le rétablit l'an 883. Depuis, après la mort d'Etienne VI, Formose fut élu pour lui succéder sur le saint-siége au mois de septembre de l'an 891, durant la contestation qu'il y eut à Rome, pour un certain Sergius, diacre, qui étoit favorisé par une partie du peuple. Au commencement de son pontificat, ayant reçu les lettres qu'on écrivoit de Constantinople à son prédécesseur, au sujet de ceux qui avoient communiqué avec Photius, il y envoya des légats. Il couronna Gui de Spolete l'an 892, & depuis se vit obligé d'appeller en Italie, l'empereur Arnoul, qu'il couronna en 896. Après un pontificat de quatre ans, & d'environ six mois, il mourut le jour de Pâque 896. Etienne VII, qui lui succéda, n'étoit pas de ses amis. Il témoignoit être indigné de ce que Formose avoit été transféré du siége de Porto à celui de Rome; & de ce qu'il avoit quitté, disoit-il, son épouse pour en prendre une autre. Pour l'en punir il fit déterrer son corps; & l'ayant mis avec ses habits pontificaux dans la chaire papale, il lui reprocha que par son ambition, il avoit violé les regles de l'église, puis le condamna comme s'il eût été vivant. Il le dépouilla ensuite de ses ornemens sacrés; lui coupa les trois doigts, dont il donnoit la bénédiction, le fit jetter dans le Tibre avec une pierre au col, & déclara qu'il falloit ordonner de nouveau tous ceux à qui il avoit conféré l'ordination. Il fit approuver cette conduite cruelle & déraisonnable, dans un concile qu'il tint à Rome; mais Romain, qui lui succéda l'an 897, révoqua ce que son prédécesseur avoit fait. Le pontificat de celui-ci & de son successeur Théodore n'ayant été que de fort peu de mois, Jean IX cassa dans un concile tout ce qui avoit été fait contre Formose, déclara ses ordinations valables, condamna au feu les actes du concile tenu sous Etienne VII, excommunia ceux qui avoient déterré le corps de Formose, & défendit à l'avenir de semblables attentats. Formose avoit écrit diverses épîtres: nous en avons deux sous son nom dans le recueil des conciles, l'une à Stilianus sur les affaires d'Orient, & l'autre aux évêques d'Angleterre; mais cette derniere qui est aussi attribuée à Léon V, n'est ni de l'un ni de l'autre. * Luitprand, *liv.* 1, *hist. c.* 7 & 8. Sigebert. Onuphre, Ciaconius, &c. Baronius, *A. C.* 866, 873, 890 *& seq.* Du-Pin, *bibl. des auteurs eccl. du IX siécle.*

FORNACALES, fêtes des Romains, que Numa Pompilius institua en l'honneur de la déesse Fornax, qui présidoit aux fours où l'on cuisoit le pain. Pendant ces fêtes on faisoit de certains gâteaux; & on sacrifioit devant les fours chez les boulangers. Ovide en parle ainsi au deuxiéme livre des fastes. Ces fêtes se célébroient dans chaque curie, à tel jour qu'il plaisoit au consul, ou au préteur, de les ordonner; & ceux qui manquoient

à les célébrer ce jour-là réparoient leur faute le jour des Quirinales. * Pline, *l.* 18, *c.* 2. Joh. Rosinus, *antiq. rom. l.* 4, *c.* 6.

FORNARI (Marie-Victoire) née à Gênes en 1562, fut mariée à *Ange* Strate, de qui elle eut quatre garçons & deux filles, qui embrasserent tous la vie religieuse, à l'exception d'un des garçons, qui mourut en bas âge. Après la mort de son mari, Victoire Fornari fonda l'institut des religieuses de l'Annonciade, ou bleues Céleftes, & y ayant fait profession, elle ajouta le nom de Marie, à celui de Victoire qu'elle avoit eu au baptême. Elle mourut le 15 décembre de l'an 1617, en odeur de sainteté. *Voyez* ANNONCIADE.

FORNELLO, anciennement *Sebetus*, riviere du royaume de Naples. Elle est fort petite & ne baigne que la ville de Naples, où elle se divise en plusieurs canaux dont l'un coule le long des murailles de la ville, sous le nom de *Rio della Maddalena*, & les autres traversent la ville. * Baudrand.

FORNERET (Philippe) naquit à Beaune en Bourgogne, le 29 janvier 1666, d'une famille honorable. Né calviniste, & ne pouvant exercer sa religion librement, il alla en Allemagne, & fit ses études à Francfort sur l'Oder. Il les acheva à Lausanne, où il reçut l'imposition des mains. De retour dans le Brandebourg, il fut pourvu de l'église de Copenick à deux lieues de Berlin. Après avoir servi cette église durant quelques années, il fut appellé à Berlin, où il fut pasteur ordinaire de l'église françoise, & en particulier de celle de la Friderichstadt, à laquelle il fut attaché lorsqu'il plut à sa majesté de séparer les paroisses. En 1728 il fut revêtu de la charge de conseiller du roi dans le consistoire supérieur, qui a la direction générale des églises françoises, qui sont dans les états de sa majesté. Il mourut la nuit du 25 au 26 février 1736, à l'âge de 70 ans & un mois. M. Forneret avoit beaucoup de gout, de discernement & de solidité. Ses discours étoient bien travaillés, & remplis, dit-on, d'onction. Il n'étoit pas moins capable de se distinguer dans la république des lettres, si la délicatesse de son tempérament lui eût permis de se livrer à l'étude. On ne connoît de lui, imprimé, qu'un extrait raisonné d'un ouvrage de M. Pfaff, sur les articles fondamentaux. Cet article se trouve dans le tome I de la bibliothéque germanique. Ses recueils manuscrits & ses sermons pouront fournir plusieurs écrits qui seront, à ce qu'on assure, utiles au public. Il n'a jamais été marié. * Extrait de son éloge, qu'on lit dans la bibliothéque germanique, ou histoire littéraire de l'Allemagne & des pays septentrionaux, tome XXXV, article XI, pag. 125 & suivantes.

FORNOUE, petite ville d'Italie, dans le Parmesan, est renommée par la bataille que Charles VIII, étant de retour de la conquête de Naples, y remporta en 1495, n'ayant que neuf mille hommes, contre l'armée des confédérés qui étoit de quarante mille. *Voyez* CHARLES VIII.

FORRES, petite ville d'Ecosse, située dans le comté de Murrai. Elle avoit autrefois un château; où les rois d'Ecosse faisoient ordinairement leur séjour; mais ce château est aujourd'hui entierement ruiné. Cette ville a eu voix au parlement.

FORSTER (Thomas) né à Avranches dans le XV siécle, étudia long-temps la médecine dans les universités de Flandre & d'Angleterre. Il se rendit savant & habile dans sa profession. Thomas après plusieurs voyages que le desir de s'instruire lui avoit fait entreprendre, fut attiré à Rouen, où il se fixa. Il y publia l'an 1480 un traité *de peste & tenasmone*. * Voyez Riolan en ses recherches sur les écoles de médecine, pag. 160. Il y en a qui croient plus vraisemblablement, que Forster n'a vécu que dans le XVI siécle, & qu'au lieu de la date 1480, il faut 1580. Vander Linden ne met même l'ouvrage de Forster, qu'il nomme en latin *Foresterius*, qu'en 1590; il l'intitule ainsi : *Regimen pauperum contra pestilentiam, fluxum ventris dysentericum, & tenasmum*; à Rouen 1590, *in*-4°.

FORSTER (Jean) théologien Protestant, étoit d'Augsbourg, où il naquit en 1495, & fit de grands progrès dans la langue hébraïque, qu'il enseigna à Wittemberg, où il mourut le 8 décembre 1556. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Reuchlin, de Melanchton & de Luther, auquel il rendit quelques services. Il laissa un excellent *dictionnaire hébraïque*. Il y a eu un autre théologien Allemand, nommé Jean Forster, lequel étoit aussi professeur à Wittemberg, & fut depuis ministre à Islebe, où il mourut en 1613, après avoir publié beaucoup d'écrits sur la théologie; & un autre Jean Forster, qui étoit jurisconsulte à Padoue, & qui est l'auteur d'un livre intitulé, *Processus judiciarius cameralis.* * *Memor. theol.* Henning. Witten. De Thou, *éloge des hommes savans, addit. de* Teissier. *Voyez* les citations de l'article suivant.

FORSTER (Valentin) a fait en latin l'histoire du droit, en trois livres. Il y parle de la vie & des ouvrages des plus célébres jurisconsultes qui ont paru jusqu'au temps où il écrivoit, qui étoit environ l'an 1580. Jérémie Drexelius, ami de Forster, loue cette histoire; & Christophe Adam Rupert la critique. * Pantaléon, *in prosop.* De Thou, *hist. l.* 17. Gesner, *in biblioth.* Melchior Adam, *in vit. Germ. theolog.* Jerem. Drexel. Aureford, *p.* 2, *c.* 10. Christoph. Rupert, *l.* 3, *animadvers. in enchiridium Pomponii, de orig. juris ejusque interpret.*

FORSTER (Valentin-Guillaume) professeur en droit à Wittemberg, a fait les traités, *De successionibus*, imprimés à Francfort en 1655, *in*-8°. *Tractatus de dominio. Justinianea dissertationes, ad institutiones, & casus breves ad* 4 *primos ff. libros.* Guillaume Forster est mort en 1637, âgé de 38 ans. * Denys Simon, *bibliothéque des auteurs de droit.*

FORTANERIUS, *cherchez* VASSALLI.

FORSTNER (Christophe) né en 1598, fut habile dès sa premiere jeunesse. Il n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'il publia son ouvrage sur la politique qu'il intitula : *Hypomnematum politicorum centuria.* Après avoir demeuré quelques années à Tubingue, il alla à Vienne, & trois ans après il retourna à Tubingue, où il fit encore un séjour de trois ans. Il passa ensuite en Italie, où pendant trois ans de séjour il se fit estimer & aimer de ceux qui le connurent. Il prononça durant ce temps-là une harangue de félicitation au nom de la jeunesse Allemande qui étudie à Padoue, en présence de Jean Cornaro, que l'on venoit d'élire doge de Venise. Cornaro fut si satisfait de cette harangue, qu'il honora l'orateur de l'ordre de S. Marc. Forstner visita ensuite la France, & repassa à Vienne. Le comte de Hohenloë le nomma depuis son conseiller, & le députa à Vienne avec le caractere d'envoyé. Il alla avec cette même qualité à la diéte de Ratisbonne. Après être demeuré environ un an au service du comte, il fut vice-chancelier de Montbeliard, & trois ans après chancelier. Il fit paroître tant de prudence au traité de paix de Munster, que le comte Trautmandorff, plénipotentiaire de l'empereur, lui en témoigna son contentement, & agit auprès de l'empereur pour le faire conseiller aulique. Il a souvent aussi été consulté par plusieurs puissances étrangeres. Dans sa vieillesse il demanda de se retirer de la cour, mais on le retint. Il fit présent de ses lettres les plus importantes au baron de Boinenbourg, & mourut le 28 octobre 1667. Outre ses *Hypomnemata politica*, on a encore de lui un traité *De principatu Tiberii*; des notes politiques en latin sur Corneille Tacite : *Omissorum liber*; un recueil de ses lettres touchant les négociations pour la paix de Munster; *Epistola apologetica ad amicum contra secreti temeratores; & Epist. de moderno imperii statu.* M. Scelhorn a donné dans le tome XIV de ses *amœnitates lit-*

teraria, p. 533 & *suiv.* deux lettres latines de Forstner. La premiere de ces deux lettres, qui est très-longue, contient un détail de la guerre de 1636 & 1637, & du siége de Montbeliard, où l'auteur résidoit. * *Mém. du temps.*

FORT (François le) général & amiral sous Pierre Alexiowitz, czar de Russie, étoit de Genève, de famille patricienne. Il naquit le 2 janvier 1656, & fit paroître dès son bas âge une grande inclination pour les armes. Il n'avoit que quatorze ans lorsqu'il commença à servir dans les Suisses en France. Il passa peu de temps après en Hollande, & se trouva aux siéges de Grave & d'Oudenarde en 1674 & 1675, sous le prince de Courlande ou Curlande, qui perdit tout son régiment à ces deux siéges. Le Fort embarassé de sa personne après cette déroute & la perte de son équipage, accepta une lieutenance dans le régiment de Werstein, au service du czar, & s'embarqua le 15 juillet 1675, pour Arcangel, d'où il alla à Moscou. Comme il étoit bienfait, d'une physionomie heureuse, hardi & entreprenant, généreux & désintéressé, qu'il parloit d'ailleurs assez bien quatre ou cinq langues, il se fit bientôt connoître & estimer dans cette capitale de Moscovie, des principaux officiers & de plusieurs autres personnes de distinction. Il gagna en particulier l'affection de M. de Horn, résident de Danemarck, & celle de divers princes & boyars. Dès le commencement de 1677, il obtint une compagnie d'infanterie, & songeant à se fixer en ce pays-là, il y épousa en 1678, la fille du colonel Souhay. En 1683 il fut fait major, & ensuite lieutenant-colonel. Le czar qui l'estimoit, & qui voyoit son attachement à son service, lui confia en 1685 le commandement des troupes & de l'artillerie pour une expédition considérable. En 1696 il eut la conduite du siége d'Asoph, où il montra tant d'habileté dans l'art militaire, que le czar augmenta d'estime pour lui, le fit son favori, lui remit la direction des affaires les plus importantes, lui donna ensuite le commandement général de ses troupes tant sur mer que sur terre; l'honora de la vice-royauté de Novogorod, & le fit son premier ministre d'état, avec la qualité d'ambassadeur & de plénipotentiaire dans toutes les cours étrangeres. M. le Fort a joui de tous ces titres & de tous ces honneurs jusqu'à sa mort, arrivée à Moscou le 12 mars 1699. Le czar pénétré de la perte de ce fidéle & zèlé ministre, montra en cette occasion combien l'estime dont il l'honoroit étoit sincere: il parut fort touché de sa mort, ordonna lui-même ses obséques, & voulut y assister. Elles se célébrerent le 21 du même mois avec une très-grande pompe, comme on le voit par le détail qui en est fait dans le *mercure historique du mois de juin* 1699. Henri le Fort, son fils unique, capitaine de la premiere compagnie des gardes du czar, faisoit espérer déja de marcher sur les traces de son pere, lorsque la mort l'enleva à Moscou, âgé d'environ 20 ans, peu de temps après la prise de Notbourg en 1703, au siége duquel il s'étoit trouvé. Pierre le Fort, neveu du général, qui, depuis l'an 1694 qu'il est entré au service du czar, a passé par les premiers emplois militaires, a obtenu depuis un des principaux régimens de la couronne, & a été fait lieutenant-général des armées de Pierre *le Grand*. Il a épousé en premieres nôces, en 1713, la fille du général Weiden: & en secondes nôces, en 1717, la fille de M. de Bærner, de la premiere noblesse du Meckelbourg. Il est fils d'Ami le Fort, qui en 1698 fut honoré, lui & sa famille, par l'empereur Léopold I, de la dignité de chevalier du saint empire romain, & qui a possédé avec beaucoup de distinction les premieres charges de la république de Genève, jusqu'à sa mort arrivée l'an 1719, âgé de soixante-dix-sept ans. *Jean* le Fort, neveu du général *François* le Fort, fut chambellan du roi de Prusse, & a été conseiller du czar Pierre *le Grand*. Ce fut en cette derniere qualité qu'il fut chargé en 1717, des affaires de ce prince à la cour de France, où il régla le cérémonial pour la réception du czar à cette cour. Peu de temps après il fut envoyé en Pologne, d'où il fut envoyé en Russie, où en 1730 il exerçoit déja depuis quelques années les fonctions d'envoyé extraordinaire du roi & de la république de Pologne. Ces deux cours lui ont souvent témoigné combien elles étoient contentes de ses services, & celle de Russie l'a honoré en particulier du cordon de l'ordre de saint Alexandre. * *Mercure historique de* 1699. *Histoire de* Pierre *le Grand*, czar de Russie, &c. *Mém. du temps.*

FORT (Louis le) de la famille des précédens, naquit à Genève au mois d'avril 1668, d'*Ami* le Fort, syndic de cette république, chevalier du saint empire romain, & de *Magdeléne*, fille de *Philippe* Mestrezat, célébre professeur en théologie à Genève. Etant l'aîné de la famille, & né avec des talens qui se firent d'abord remarquer, il fut élevé avec beaucoup de soin. On lui fit apprendre tout ce qui est nécessaire à un jeune homme, destiné par sa naissance à remplir les premiers emplois de l'état; les belles-lettres, la philosophie, le droit. Dans peu il brilla entre ses égaux par la pénétration, la finesse & la souplesse de son esprit, par ses lumieres & par une merveilleuse facilité de s'énoncer avec autant de noblesse que de grace. Il étoit d'ailleurs affable & possédoit l'art de gagner les cœurs. Avec ces talens, on manque rarement de s'avancer dans une république, si outre cela on est, comme il l'étoit, populaire, désintéressé & généreux. Il entra en 1693 dans le grand conseil des deux cens. Ce premier pas lui ouvrit la porte à tous les emplois les plus distingués de sa patrie, qu'il étoit fort en état de remplir. Il fut auditeur de la justice en 1702. M. le Fort avoit déja une réputation si bien établie, non seulement dans sa patrie, mais aussi chez les étrangers, que M. de Matignon le choisit pour son avocat, en 1707, dans la célébre & importante cause de la succession à la principauté de Neufchâtel, ouverte par la mort de madame de Nemours. Notre avocat justifia parfaitement bien le choix qu'on avoit fait de son ministere, & se fit beaucoup d'honneur. En 1711, M. le Fort fut revêtu de la charge de procureur général: emploi délicat, où il faut ménager le peuple & les conseils, ou plutôt, où il ne faut avoir des yeux que pour le bien public. Pendant qu'il étoit dans cet emploi, il eut une dispute de politique & d'histoire avec feu M. Jacob de Chapeaurouge, alors conseiller, & puis syndic & ancien syndic, magistrat d'un esprit fort orné & d'une probité irréprochable. M. de Chapeaurouge avoit fait un écrit qu'il communiqua à M. le Fort, où il prétendoit que la charge de procureur-général de Genève, par rapport au public, se réduisoit uniquement à veiller contre les particuliers à l'observation des ordonnances, en poursuivant les infracteurs, & à poursuivre les affaires patrimoniales du public, en qualité de procureur, mais toujours avec la permission expresse des syndics. Il ajoutoit, que ce que d'autres attribuoient de plus à cet office, tendoit à rendre les procureurs-généraux aussi funestes à la république de Genève, que les tribuns le furent autrefois à celle de Rome. M. le Fort prit la plume pour soûtenir l'honneur de sa charge. Et après avoir montré que les tribuns de Rome n'avoient pas fait tout le mal qu'on leur imputoit, il faisoit voir par les édits & par les usages de Genève, que l'office de procureur-général est bien différent de l'idée que M. de Chapeaurouge en avoit voulu donner, puisqu'il n'est ni l'homme du peuple, ni l'homme des conseils en particulier, mais l'homme des loix, établi pour conserver à chacun ses prérogatives légitimes. Ces écrits, partant de deux rivaux de mérite, firent du bruit, & il en courut plusieurs copies. Chacun prit, dès ce temps là, pour les auteurs, des préventions conformes à son gout. En même temps que M. le Fort devint suspect à divers

à divers membres des conseils, il se fit chérir de la bourgeoisie, qui crut voir en lui un zèle défenseur de sa liberté.

Dès que les six ans de son emploi de procureur-général furent écoulés, il pensa à entrer dans le petit conseil. Pour lui en ouvrir l'accès, le syndic, son pere, déja fort affoibli par l'âge, demanda d'être déchargé. Malgré cela, le fils eut besoin de tout son mérite pour surmonter les obstacles qui lui furent opposés. Ce fut en 1719 qu'il entra dans le conseil des XXV, & son pere mourut la même année. Dès qu'il fut conseiller, il n'eut pas de peine à arriver à tous les autres grades qui dépendent du choix du peuple, dont il avoit la confiance & le cœur. Il fut fait syndic en 1722, & lieutenant, ou chef de la justice inférieure, en 1723. En 1726 le conseil l'envoya en députation à Paris, dont voici le sujet. Jean-Claude Tourton, François, banquier, établi à Paris, après avoir fait dans son testament des legs considérables à chacun de ses neveux & héritiers présomptifs, choisit pour son légataire universel le sieur Isaac Thelusson, banquier à Paris, citoyen de Genève, son cousin germain & son associé. De quatorze neveux ou niéces légataires particuliers du testateur, deux seuls, savoir Claude Tourton, François & Théophile Vernet, Génevois, ayant entrepris de combattre ce testament, porterent la cause au châtelet de Paris, qui, par sa sentence en ordonna l'exécution. L'appel de cette sentence ayant été porté au parlement par les sieurs Tourton & Vernet, contre le sieur Thelusson, M. Gilbert de Voisins, premier avocat-général, donna ses conclusions, par lesquels le sieur Thelusson fut déclaré non-recevable en la demande qu'il avoit faite en délivrance du legs universel, sur l'esprit & la teneur des patentes de Henri IV, de l'an 1596 & 1608. M. le premier président ayant mis la question sur le tapis, l'avis fut, qu'il y avoit lieu d'appointer la cause; ce qui fut prononcé. Le sieur Thelusson donna connoissance au magnifique petit-conseil de l'état de la question, & le fit solliciter, tant pour son intérêt particulier, que pour le maintien des priviléges accordés aux Génevois, par les susdites patentes, d'envoyer au roi. La matiere mise en délibération en petit-conseil & en LX, on y résolut la députation, & on élut M. le Fort, syndic régnant, auquel on donna pour secrétaire M. Jean-Louis du Pan, auditeur. Ces messieurs partirent le 24 avril 1726, & arriverent à Paris le 3 mai. M. l'envoyé commença, sans perte de temps, sa négociation, & après avoir averti ses supérieurs du peu d'espérance qu'il avoit du succès, & de priver le parlement de la connoissance d'une affaire dont il étoit saisi par le fait des parties, il estima que le parti le plus avantageux à l'état étoit d'empêcher qu'on ne rendît un préjugé dans une affaire aussi délicate & aussi importante, en quoi il réussit sous l'agrément de ses maîtres. Cette négociation étant finie, il pria très-instamment le conseil de le rappeller; mais il lui ordonna de rester à Paris, pour s'opposer aux prétentions que l'évêque d'Annecy renouvelloit sourdement, pour obtenir main levée de toutes les dîmes que la seigneurie de Genève recueille dans quelques-unes des terres de cet évêché, qui sont situées dans le pays de Gex. M. l'envoyé porta cette affaire au conseil du roi, dont il obtint une résolution, qui imposoit silence audit évêque sur cette matiere. M. le Fort ayant fini toutes les affaires dont il avoit été chargé à Paris, en partit le 17 janvier 1727, & arriva à Genève le 28. Le 4 & 5 février, il fit verbalement son rapport en petit-conseil, & les 12 & 14 au conseil des 200. Il reçut de ses supérieurs des marques très-honorables de leur approbation de toute sa négociation.

En 1730 il se vit à la tête de la république, c'est-à-dire, premier syndic. Il revint encore à ce poste en 1734, année où la république de Genève essuya des secousses qui la mirent sur le penchant de sa ruine. Nous ne toucherons point aux causes de ces agitations intestines; on peut voir le jugement qu'en a porté l'illustre médiation dans son réglement de l'an 1738, par où elle a entierement terminé les disputes. Au milieu de ces tumultes, où l'on vit souvent les deux partis les armes à la main, M. le Fort, qui penchoit ouvertement pour le peuple, sur qui tout sembloit devoir rouler, & qui n'étoit rien moins que ménagé par le parti opposé, gardoit toute sa tranquillité & sa présence d'esprit. Après l'édit du 8 juillet qui accordoit aux citoyens ce qu'ils avoient démandé par leurs représentations du 4 mars, M. Jean Dassier, si illustre dans son art, grava une très-belle médaille à l'honneur de M. le premier syndic. D'un côté on y voit la tête de M. le Fort, & de l'autre ces mots: *Jura civium asserta*, c'est-à-dire, *les priviléges des citoyens mis en sureté.* On fit un crime à M. le Fort d'avoir accepté cette marque de distinction; mais il déclara dans un mémoire, imprimé en 1735, qu'il avoit fait ce qui dépendoit de lui, pour s'y opposer, prévoyant bien l'avantage que ses ennemis prendroient contre lui de cette marque d'honneur. En effet, on lui imputa de ne favoriser le peuple que pour affermir sa propre autorité, & pour satisfaire l'ambition, à laquelle ceux qui ont le vent en poupe, résistent si difficilement. Bien des gens s'affermirent dans ce jugement après la journée du 6 décembre 1734, où six magistrats, dont plusieurs avoient occupé les premiers postes, furent dépouillés de leurs emplois. Ce fut la bourgeoisie qui sollicita cette déposition. Elle assiégea la maison de ville, & prit même les armes pour l'arracher des conseils. Ce qui la porta à cette démarche, ce fut le refus qu'on faisoit depuis long-temps d'établir un tribunal légal pour rechercher & punir ceux qu'elle croyoit avoir attenté à sa liberté. On se plaignoit entr'autres d'un plan de défense, projetté par M. Jean Trembley, alors syndic de la garde, plan qui tendoit, disoit-on, à éluder les représentations du mois de mars, & à exciter une guerre civile, pour avoir occasion de mettre la bourgeoisie sous le joug. M. Trembley, qui fut un des magistrats déposés, & de plus exilé, composa un long mémoire en 1735 rempli d'accusations contre M. le Fort. Il le chargeoit entr'autres d'avoir eu la communication du plan de défense, & d'avoir été informé de tout ce qu'on devoit demander le 6 décembre. M. le Fort crut devoir répondre à ce mémoire. Nous ne déciderons point qui des deux avoit raison. Le lecteur curieux peut recourir aux mémoires, qui ont été rendus publics. Par malheur pour M. le Fort, M. le comte de Marsay, ministre résident du roi de la Grande-Bretagne auprès du louable corps helvétique, se trouva mêlé dans sa querelle avec M. Trembley. Le ministre demanda satisfaction de ce que M. le Fort lui avoit imputé d'avoir écrit contre lui. M. de Marsay, appuyé du roi son maître, poussa la chose si vivement que pour lui donner satisfaction, M. le Fort fut obligé de demander d'être déchargé de ses emplois. Les conseils lui accorderent sa demande le 30 mai 1738, en lui conservant les honneurs & les gages de conseiller, avec le rang dans les conseils des LX & des deux cens. Sa santé se trouvoit depuis quelques temps fort affoiblie, aussi l'entendit-on souvent se féliciter de sa retraite, comme d'un temps que la providence lui avoit accordé pour réfléchir sur le néant des choses humaines, & pour porter les yeux sur des objets seuls dignes de nos recherches. Il persista toujours à protester, qu'il n'avoit rien su de l'affaire du 6 décembre, avant le jour qu'elle arriva; & que loin de conserver aucune rancune contre personne, il étoit prêt à embrasser de tout son cœur ses plus violens ennemis. C'est ce qu'il a déclaré bien des fois à quantité de personnes des plus considérables de la ville, qui l'ont toujours visité dans sa condition privée. Ces mêmes personnes ont encore été témoins de la résignation avec laquelle il a soutenu

les cruelles douleurs, dont il a été tourmenté les dernieres années de sa vie. Il mourut dans ces sentimens le 10 février 1743, âgé de 75 ans. Ce fut un magistrat éclairé, intégre, d'un commerce aisé, affable & poli, d'une douceur qui le rendoit toujours égal & sur-tout très-aimable dans son domestique. Les affaires les plus difficiles ne lui coutoient rien. La médiocrité de sa fortune a fait voir son désintéressement & la droiture qu'il a conservée dans tous ses emplois. Il n'a laissé que deux filles avantageusement mariées. Pendant sa magistrature, il avoit été chargé de plusieurs commissions importantes, dont il s'étoit aquitté avec beaucoup de dextérité. Dans sa députation à Paris, en particulier, il fut fort gouté du cardinal de Fleuri, qui en a toujours fait beaucoup de cas, comme on le voit par les lettres dont cette éminence l'a fréquemment honoré jusqu'à sa mort. * *Manuscrits. Mémoires de M. Trembley & de M. le Fort. Lettre de M. le comte de Marsay. Extrait du supplément françois de Basle.*

FORT (Jean-Ami le) *frere du précédent*, vint au monde à Genève le 20 novembre 1683. Après avoir fait ses classes & un cours de philosophie, il se voua à la médecine. Il apprit dans sa patrie les premiers principes de l'anatomie & de la physiologie, & il alla pousser ces études à Marpourg, au commencement de l'an 1703. Logé chez M. Daniel Nébel, professeur en médecine & en botanique, il profita beaucoup de ses leçons publiques & particulieres. Etant tombé malade, il se vit obligé, au mois d'avril 1705, de regagner sa patrie. L'automne suivant, il alla à Valence, où il prit le bonnet de docteur. Il ne se crut pas encore maître dans une science, dans laquelle, comme dans toutes les autres, les plus habiles sont toujours disciples. Il alla à Montpellier, où il profita pendant dix mois des rares lumieres de messieurs Vieussens & Chirac. Il voulut voir Paris avant que de retourner à Genève, où il ne revint que vers l'an 1707. Après avoir subi les examens que l'on exige, avec raison, & qui sont assez rigides, avant que l'on puisse pratiquer, il fut admis avec applaudissement, entre les praticiens. Il a pratiqué le reste de sa vie avec beaucoup d'approbation, & il étoit fort employé. En 1734 il perdit la pratique d'un certain nombre de familles, parcequ'il avoit épousé le parti de la bourgeoisie avec chaleur. En 1741 il fut attaqué d'une inflammation de poitrine, qui le conduisit au tombeau, le 10 mai, à l'âge de 58 ans. Il a laissé trois fils & trois filles. Il a fait imprimer quelques ouvrages: 1. *Theses anatomico-medicæ de reciproco aëris in pulmonibus motu.* Il les soutint à Marpourg, en 1704. 2. *Méthode simple & facile pour guérir quelques maladies, tant internes qu'externes*, en 1708. 3. *Dissertatio seu epistola de tumore singulari*, 1712. 4. Avis sur l'opération du périnée à l'égard d'un septuagenaire travaillé d'une rétention d'urine, en 1719. 5. Une traduction d'un traité sur la peste, en 1724. Il faisoit aussi des vers, & on en voit quelques-uns de sa façon dans le mercure Suisse. * *Extrait du supplément françois de Basle.*

FORTAVENTURA, isle d'Afrique, dans la mer Atlantique, l'une des Canaries, au midi de l'isle des Loups, & au levant des Canaries, a environ 70 lieues de circuit dans une largeur si irréguliere, qu'en son milieu elle n'a pas quatre lieues. On y trouve les bourgs de Fortaventura, Tarafalo, Lanegala, Richeroque, Pozonegro, &c. * Dapper. Sanson.

FORTESCUE (Jean) premier juge d'Angleterre, & ensuite grand chancelier du roi Henri VI, est auteur de plusieurs ouvrages. Un des plus estimés, surtout des jurisconsultes, est celui qui a pour titre: *De laudibus legum Angliæ.* Cet ancien ouvrage latin a été traduit & imprimé en anglois, en 1737. Cette traduction est accompagnée des notes de *Selden*, & d'un grand nombre de remarques sur les antiquités, l'histoire & les loix d'Angleterre. M. Sayer, avocat distingué dans sa profession, qui en est l'éditeur, y a joint une préface de sa façon, où il donne la vie & l'origine du nom & de la famille de l'auteur, avec un catalogue raisonné de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits. Ce livre est un volume *in-folio.* De tous les journaux, nous ne connoissons que le journal des savans (septembre 1737) qui en ait rapporté le peu que l'on vient de dire.

FORTET (Pierre) chanoine de Paris, natif de la ville d'Aurillac en Auvergne, fonda dans l'université de Paris, un collége qui porte son nom, pour huit pauvres écoliers, dont quatre doivent être du diocèse de S. Flour en Auvergne; & quatre de celui de Paris. Il mourut en 1391, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame devant la chapelle de S. Michel. * Du Boulai, *histoire de l'université.*

FORTH, grande riviere d'Ecosse, prend sa source dans la province ou comté de Menteth, assez près du grand lac Lommond, où l'on compte jusqu'à trente petites isles. Elle passe au pied du château royal de Sterlin, qui est un des plus superbes bâtimens de la grande Bretagne. De-là serpentant au travers de ce comté, elle rencontre le flux de la mer, sur les confins de Carsmenteth. C'est une vallée très-fertile, qui étoit autrefois toute couverte de la mer: car on a trouvé des ancres proche la ville de Fakirk, qui étoit située sur un terrein assez haut maintenant, à deux lieues de la mer. La tradition du pays porte que la mer se retira, & laissa cette vallée à sec, au temps même que quelques isles de la Zélande furent submergées auprès de Walcheren, d'où l'on voit encore les clochers de l'église qui paroissent hors de l'eau. La riviere de Forth a environ trente lieues de longueur, depuis sa source jusqu'au cap de Saint-Ebbe. Devant le port de Lith, elle a trois lieues de largeur, & va toujours en s'élargissant jusqu'à son embouchure. On y voit beaucoup d'isles, dont les principales sont Garwi, puis Saint-Côme ou Sainte-Colombe, où lorsque le royaume étoit catholique, il y avoit une église collégiale de chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, & une abbaye nommée de sainte Croix, du même ordre, dont étoit le fameux Richard, nommé de saint Victor, parcequ'il vint demeurer en l'abbaye de saint Victor à Paris. On remarque dans l'histoire, que quelques Anglois ayant pillé l'église de sainte Croix, périrent tous à la vue de cette isle par une tempête que la justice divine excita pour punir ce sacrilége. On trouve ensuite l'isle de Keith, vis-à-vis le port de Lith, où il y a de bons pâturages pour les chevaux; & c'est peut-être pour cette raison que les François l'appellerent l'isle des chevaux, lorsqu'ils la prirent sur les Anglois, du temps de Henri VIII. Vers l'embouchure de la riviere de Forth, du côté de Fife, on voit l'isle de Mai, où l'on entretient la nuit un phare, pour faciliter l'entrée des vaisseaux dans la riviere. Du côté de Lothian, est la petite isle de Basse, qui est parfaitement ronde, & s'éleve beaucoup hors de la mer. Elle est si escarpée, qu'on n'y peut monter que par un petit degré taillé dans le roc. Quoiqu'elle soit toute environée des eaux de la mer, profonde de quatre brasses, il y a une fontaine d'eau douce au milieu. La garnison du fort de cette isle se rendit recommandable par sa fidélité pour le roi Jacques, ayant toujours tenu pour ce prince, depuis l'invasion du prince d'Orange en novembre 1688, jusqu'en mai 1694, que ne recevant plus de rafraîchissemens, elle se rendit avec une capitulation honorable. On fut surpris de voir cette garnison réduite à seize hommes. On voit dans l'isle de Basse une espéce d'oyes que ceux du pays appellent des oyes *Solanes*, qui nichent dans cette isle, & ne se trouvent point ailleurs, sinon dans une autre petite isle qui est sur la côte de Gallowai, vers l'Irlande. Il y a apparence qu'on appelle ces oiseaux solanes, par corruption du mot *Insulani*, c'est-à-dire, qui demeurent dans les isles. Elles

y viennent au printems ; & il y en a une qui vole à la tête des autres, comme pour les conduire. Elles ne mangent que ce qu'elles pêchent dans la mer, & sont extrêmement tendres & grasses. C'est des deux côtés de l'embouchure de la riviere de Forth, que l'on tire principalement le charbon de terre, dont on consume beaucoup à faire le sel blanc par le feu. Proche la ville de Dunbar, sur cette même riviere, on fait la grande pêche des harangs au mois d'août ; mais ils ne sont pas si bons que ceux que l'on prend dans la mer du Ponant, à Dumbarton & à Air ; ni que ceux que les Hollandois pêchent un peu au-delà de l'embouchure du Forth, moyennant un tribut qu'ils paient au roi d'Angleterre. * Salmonet, *histoire des troubles de la grande Bretagne.*

FORTI (Léonard) de Rome, mathématicien, au commencement du XVI siécle, publia en 1531, à Venise, un traité de l'art militaire, avec des figures. * *Consultez* la bibliothéque de Gesner.

FORTIFIOCCA (Thomas) auteur Italien, & Romain même, à ce que l'on conjecture, vivoit dans le XIV siécle. Il a fait en langue vulgaire romaine de ce temps l'histoire du fameux Nicolas Gabrini, dit *de Rienzi*, tribun du peuple & tyran de Rome au milieu du XIV siécle. Il y prend le titre d'*écrivain* ou *secrétaire du sénat*, *scriba del senato*. Son ouvrage a été imprimé à Bracciano en 1624. M. Baluze, qui parle de cet auteur dans ses *vies des papes d'Avignon*, prétend qu'il étoit postérieur au temps dont il parle dans son *histoire de la conjuration de Gabrini*. Mais les preuves que ce savant en apporte n'ont aucune force ; il y en a même une qui dit le contraire de ce qu'il veut prouver. Fortifiocca a certainement tous les traits les plus marqués d'un historien contemporain ; il se donne lui-même pour tel ; on le reconnoît tel en le lisant avec attention ; tous les écrivains ecclésiastiques postérieurs ne le regardent pas autrement, & pour le fond il est parfaitement conforme aux auteurs du même temps. Sa narration est naïve jusqu'à la grossiereté, tout-à-fait impartiale, mal écrite suivant le langage & le goût de ce temps-là ; malheureusement trop succinte, mais aussi la plus féconde en circonstances. Le pere Sanadon, Jésuite, ancien professeur au collége de Louis *le Grand*, en avoit fait autrefois une traduction françoise, qu'il a abandonnée au pere du Cerceau son confrere, qui a donné une histoire fort détaillée & très-intéressante de la conjuration de Gabrini. Cette histoire, à laquelle le pere Brumoi, aussi Jésuite, a mis la derniere main, a été imprimée à Paris en 1733. * *Voyez* la préface du pere Brumoi, au-devant de l'histoire citée ; Baluze, *vitæ papar. Avenionens. pag.* 886. M. Muratori, qui a fait imprimer de nouveau dans le tome III de ses *antiquitates Italicæ medii ævi*, &c. l'original italien de la vie de Rienzi, avec une traduction latine faite par Pierre Hercule Gherardi, docteur en l'un & l'autre droit, & professeur des langues orientales, son ami, prétend que Fortifiocca ne peut être l'auteur de cette histoire. Sa preuve est que dans le chapitre XIV de cette histoire, il est rapporté que le tyran Nicolas fit subir à Fortifiocca la peine des faussaires, qui étoit ignominieuse, & qu'il le condamna à une amende considérable. Or il n'est pas vraisemblable, dit M. Muratori, que Fortifiocca eût rapporté lui-même ce fait. On n'a point d'ailleurs de preuves qu'il ait composé cet ouvrage ; & les manuscrits ne portent point de nom. Le même auteur qui a fait cette histoire a composé aussi une histoire romaine, depuis l'an de Jesus-Christ mil trois cent vingt-sept, jusqu'en mil trois cent cinquante-quatre ; la vie du tyran de Rome fait le second livre de cette histoire, & une partie du troisiéme ; mais dans les manuscrits il manque plusieurs chapitres du dernier livre, & quelques-uns du premier. Ce qui en reste paroît très-utile pour l'histoire de ce temps-là, & d'autant plus certain, que l'auteur proteste qu'il n'a écrit que ce qu'il a vu ou su de témoins oculaires. M. Muratori a fait imprimer les trois livres de cet ouvrage, tels qu'il les a trouvés, & le tout traduit en latin par le même Gherardi. Il y a joint des notes au bas des pages. * *Voyez* le tome III des *antiquitates Italicæ medii ævi*, &c. cité dans cet article.

FORTIGUERRA (Nicolas) cardinal, évêque de Théano, prit naissance à Pistoye dans la Toscane, où sa famille étoit des plus considérables. Les papes Eugène IV & Nicolas V lui donnerent diverses commissions, dont il s'aquitta très-bien. Le pape Pie II, qui étoit son parent, & fils d'une Victoria Fortiguerra, voulut l'avoir auprès de lui, & lui donna l'évêché de Théano. Depuis, il l'envoya légat à Naples, pour traiter avec Ferdinand d'Aragon des conditions sous lesquelles il devoit recevoir l'investiture du royaume de Naples. Fortiguerra s'aquitta de cette commission, fit rendre Benevent & Terracine au saint-siége, & conclut le mariage d'Antoine Picolomini, neveu du pape, avec une niéce de Ferdinand, à laquelle ce prince donna pour dot le duché de Melfi, & le comté de Cellano. On ajoute, que dans cette occasion, l'évêque de Theano eut assez d'adresse pour faire transcrire divers titres qui prouvoient que ce royaume étoit tributaire de l'église. Il reçut le chapeau de cardinal en 1460 ; & quelque temps après, il fut mis à la tête des troupes ecclésiastiques, pour s'opposer aux ennemis du saint-siége. Les Malatestes étoient des plus puissans. Le cardinal Fortiguerra leur enleva Fano, diverses autres places dans la Romagne & dans la Marche d'Ancone, & les obligea de venir demander la paix. Après la mort de Pie II, Paul II employa encore ce cardinal contre François & Deiphobe, fils d'Everse, comte d'Anguillara, ennemi de l'église. Il fut aussi heureux en cette expédition, qu'il l'avoit été dans les autres. Il prit dix ou douze places en moins de quinze jours, chassa Deïphobe après avoir fait prisonnier son frere François, & eut l'avantage de donner la paix aux sujets du saint-siége. Sa modération & sa prudence contribuoient plus à ses victoires que ses armes. Il se trouva à l'élection de Sixte IV, & mourut sous son pontificat à Viterbe, le 21 décembre 1473, en la 55 année de son âge. * Pie II, *in comment. lib.* 1 & 2. Pandulphe Collenutio, *lib.* 6. Victorel. Ciaconius. Auberi, &c.

FORTIN (Jean) de Vendôme, étoit professeur au collége de Navarre, dès le commencement du XVII siécle. Il dit dans son épître dédicatoire à Pierre Cagnié, principal de ce collége, qu'il y fut reçu à la recommandation de M. Yon, qui y professoit la théologie. Cette épître est de la fin de 1608, au-devant de ses hymnes à la louange de S. Nicolas, qu'il adresse, par un esprit de reconnoissance, à Pierre Cagnié. (*Divi Nicolai genethliacon, sive cunæ*) à Paris, chez Martin Verac, 1608, *in*-8°. Il y a à la fin une ode latine à la louange de Cagnié. En 1607, Fortin avoit donné, à Paris, chez Prevosteau, une piéce de vers latins, *in*-8°. *Modus pro strenis, ad Stephanum Tenonium, libellorum magistrum.* En 1609, on imprima du même, à Paris, *in*-8°, diverses piéces de vers latins, dont il avoit donné le sujet à ses écoliers, & dont il avoit dirigé & corrigé la composition ; le titre est : *Musicæ strenæ, ab ingenuis quartæ Navarræorum scholæ pueris musas adumbrantibus decantatæ, & dicatæ ornatissimo viro D. Cagnyé, Navarræ primario meritissimo.* La même année parut du même, *Votum divo Ludovico, Gallorum quondam regi, fortissimo & acerrimo fidei propugnatori, necnon tutelari regiæ Navarræ patrono, pro feliciter auspicatâ Ludovici, Franciæ delphini, pronepotis sui, institutione* ; à Paris, *in*-8°, en vers latins.

FORTIS ou LE FORT (Raimond-Jean) que plusieurs appellent aussi *Zanforti*, étoit de Vérone, d'une basse naissance, mais d'un génie supérieur, qui sut bientôt se tirer de l'obscurité où il étoit né. La provi-

dence permit qu'un homme riche s'apperçût des dons que la nature lui avoit accordés, & qu'il prît le soin de les faire cultiver. Ce généreux patron lui fit commencer à ses frais les premieres études à Vérone, & l'envoya ensuite à Padoue, où il eut soin de le faire entretenir, & de lui fournir tout ce qui lui étoit néceſſaire pour les maîtres, les livres & l'entretien Le Fort se fit admirer à Padoue, & s'y fit des amis. Ayant perdu son protecteur, il vint à Venise, y exerça la médecine, dont il avoit bien étudié jusque-là la théorie, & ne tarda pas à se faire une telle réputation, qu'on le regarda comme le premier médecin qui fût alors dans cette ville. Pour l'y attacher, on lui donna des appointemens considérables, on lui rendit les honneurs dont son mérite étoit digne, & on lui donna la chaire de premier professeur en médecine à Padoue. Les plus grands princes eurent recours à ses lumieres & à son expérience. L'empereur Léopold le fit venir à Vienne en Autriche; & ayant été très-satisfait de la maniere dont il le gouverna, & des avis qu'il lui donna, il le renvoya chargé de présens, avec la qualité de premier médecin de la cour impériale à Padoue. Les Vénitiens le firent depuis chevalier, & augmenterent considérablement ses appointemens. Le Fort mourut dans cette ville, le 25 mars 1678, âgé de soixante-quinze ans. Il avoit fait faire son tombeau de son vivant, & ses héritiers y firent placer après sa mort son portrait, avec cette inscription :

RAYMUNDO-JOANNI FORTI, *Veronensi Venet. Senat. Equ. Leopoldi Cæsaris archiatro, medic. profess. emerito, cujus nomen optimè de humano genere meritum, posteritati diutiùs quàm marmori hærebit, anno* 1679, *hæres mon. p.*

On trouve de lui les écrits suivans, dont il est parlé dans le *Lindenius renovatus : Consilia de febribus & morbis mulierum facilè cognoscendis & curandis*, à Padoue, en 1668, in-folio. *Consultationum & responsionum medicinalium centuriæ quatuor*, à Padoue, en 1669, *in-folio*, & à Genève, en 1677, *in-folio*. Dans cette seconde édition, on trouve du même les *Consilia de febribus & morbis mulierum*. Un second volume de ses consultations & réponses, aussi à Padoue, *in-fol.* en 1678, avec la vie de l'auteur. * *Voyez* cette vie; & M. Manget, dans sa *Bibliothéque des auteurs médecins, liv. 6.* On trouve dans ce dernier le portrait gravé de M. le Fort, avec ces deux vers au bas, où l'on tire son éloge de son nom :

Jam RADIUS MUNDI *per totum funditur orbem,*
Jam FORTIS *mortem terret*, & ENSE *fugat.*

FORTIUS, vulgairement STERK, connu sous le nom de *Joachimus Fortius Ringelbergius*, dans le XVI siécle, étoit d'Anvers, & étudia les langues, & la philosophie à Louvain. Il enseigna la langue grecque, l'arithmétique, la cosmographie, & les mathématiques dans la même ville de Louvain, & ensuite à Paris, à Orléans, à Bourdeaux, & ailleurs. Ce savant homme qui fut extrêmement considéré de l'empereur Maximilien I, ne s'attacha pas seulement aux sciences; il aima encore & pratiqua les beaux arts, comme la peinture, la gravure, &c. Il composa divers traités: *De conscribendis epistolis. De usu & differentiis vocum quarumdam apud latinos; & de usu vocum quæ non flectuntur. Elementa græca. Dialectica. Sphæra. Instructiones astronomicæ. Cosmographia. De tempore. Optica. Chaos mathematicum. Arithmetica. Horoscopus. Astrologia. Physiognomia. Experimenta, &c.* Mais un de ses meilleurs traités, est celui qu'il a fait de la maniere de bien apprendre & de bien étudier, *de ratione studii*, dans lequel il fait paroître du jugement, & beaucoup de ce zèle qu'il avoit pour l'étude. Les maximes & les avis qu'il donne, sont formés sur sa propre expérience, parcequ'il s'étoit avancé de lui-même dans les études, auxquelles il ne s'étoit appliqué que fort tard, & dans une grande maturité de jugement, qui lui donna lieu de découvrir pour son usage des voies plus courtes & plus faciles, dont il a fait part au public dans ce traité. Il s'attachoit particulierement au beau latin, & disoit qu'il en aimoit mieux un bon mot, qu'un écu d'or. Fortius eut pour amis les gens de lettres de son temps, comme Erasme, Oporin, Hyperius, &c. Il mourut vers l'an 1536. Il a donné presque toute l'histoire de sa propre vie, dans son traité intitulé, *De homine, ex Plinio.* * Melchior Adam, *in vit. Germ. philosop.* Valere André, *biblioth. Belgica.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

FORT-LOUIS, citadelle de l'Amérique méridionale dans l'isle de Cayenne, à l'embouchure du fleuve du même nom, fut bâtie en 1643, par les François, sur lesquels les Hollandois la prirent en 1675. L'année suivante, M. le comte d'Estrées, vice-amiral de France, la reprit. * Baudrand.

FORT-LOUIS, bonne forteresse qui porte le nom de Louis XIV, qui l'a fait construire, est forte par ses ouvrages, & par sa situation dans une petite isle du Rhin, au-dessus de Strasbourg, entre la ville de Bade & celle de Haguenaw. * Mati, *diction.*

FORTUNAT, affranchi d'Agrippa, fut le porteur des lettres que son maître écrivoit à l'empereur Caïus Caligula, contre Hérode le tétrarque. * Josephe, *antiq. liv. XVIII, chap. 9.*

FORTUNAT (Saint) à qui l'on donne communément le titre d'évêque, a fleuri dans le sixiéme siécle, mais on ne sait ni le lieu, ni le temps de son épiscopat. Il étoit né à Verceil, d'où il passa en France, où il lia amitié avec S. Germain, évêque de Paris, mort en 576. On le fait auteur de la vie de S. Marcel, évêque de la même ville, que d'autres donnent à Venance Fortunat, évêque de Poitiers. S. Grégoire de Tours cite cette vie sans en nommer l'auteur; au lieu qu'en parlant de celles de S. Severin de Bourdeaux, de S. Aubin d'Angers, de S. Maurille, & de S. Germain de Paris, il en fait honneur à Fortunat de Poitiers. Les critiques observent aussi, que le style de ces vies est différent de celui de la vie de S. Marcel. Jean le Munerat, dans ses notes sur le martyrologe à l'usage de l'église de Paris, imprimé *in-fol.* en 1490, marque qu'il passoit pour constant de son temps, que cette vie de S. Marcel étoit de Fortunat de Verceil. La conformité du style lui a fait aussi attribuer le premier livre de la vie de S. Hilaire, évêque de Poitiers; de même que l'inexactitude qu'on voit dans ce premier livre, & qui, dit-on, ne pouvoit venir que d'un étranger; les faits peu exacts ou omis étant trop connus en France, pour avoir pu être oubliés ou mal rapportés par un écrivain qui auroit vécu dans le pays. * *Voyez* le tome XVI de l'*hist. des aut. sacr. & ecclés.* de D. Ceillier; & le tome III de l'*histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, page 298 & suivantes.

FORTUNAT, évêque de Poitiers, *cherchez* VENANCE FORTUNAT.

FORTUNATIANUS, *cherchez* CURIUS.

FORTUNATITES, Juifs qui adoroient la fortune, & lui offroient des sacrifices, comme à la reine du ciel. Le prophéte Jérémie parle de ces idolâtres, dans le chapitre 44, lorsqu'il reprend les Juifs d'avoir dit avec opiniâtreté, *sacrificemus reginæ cæli, & libemus ei libamina.* * Alexander ab Alexandro, *genial. dier. l. 1.*

FORTUNATUS, *cherchez* AMALARIUS.

FORTUNE, déesse prétendue, que les anciens considéroient comme l'ame de toutes les affaires. Ils s'imaginoient qu'elle distribuoit les biens & les honneurs comme il lui plaisoit; & c'est pour cela qu'ils la placerent dans le ciel. Ils la représentoient ordinairement comme une femme aveugle & chauve, qui se

tenoit debout sur une roue, avec deux aîles aux pieds: expression assez naturelle de l'inconstance & de l'aveuglement de la fortune. Les Romains lui donnerent aussi divers noms, celui de la *bonne fortune*, qui se voit dans une médaille de l'empereur Antonin Geta, s'appuyant du bras droit sur une roue, & tenant de la gauche une corne d'abondance. Quelques-uns lui donnent aussi un globe céleste. *La fortune d'amour* se figuroit par une jeune femme, qui se jouoit avec un jeune-homme, & qui tenoit une corne d'abondance. *La mauvaise fortune* étoit représentée par une femme exposée dans un navire sans voile, & faisant eau de toutes parts. La fortune que les anciens appelloient *la fortune d'or*, est représentée dans une ancienne médaille de l'empereur Adrien, par une belle femme aîlée, couchée de son long avec un timon à ses pieds. Nous avons encore d'autres médailles de la *fortune pacifique* d'Antonin *le Pieux*, figurée par une femme qui est debout, appuyée sur le timon d'un navire, & une corne d'abondance, avec ces mots, *fortuna obsequens*, & *S. C.* cette médaille fut frapée sous le quatriéme consulat d'Antonin; une autre de la même fortune, tenant une branche de laurier, à la place d'une corne d'abondance. Enfin les Romains avoient diverses autres fortunes, *la barbue*, *la conservatrice*, *l'équestre*, *la particuliere*, &c. Le premier qui dédia un temple à Rome à la fortune, fut Ancus Marcius, qui la surnomma la *fortune virile*. Après Ancus, Servius Tullius en dédia plusieurs à la fortune, avec diverses épithétes. Les empereurs Romains avoient dans leur chambre une statue d'or de la fortune. Cette déesse n'est pas néanmoins du nombre des divinités les plus anciennes chez les Grecs; puisqu'Homere n'en fait mention dans aucun endroit de ses poëmes. Il parle à la vérité d'une nymphe de l'océan, appellée Tyché, nom de la fortune chez les Grecs; mais il n'en fait point la déesse modératrice de tous les événemens, bons ou mauvais, à laquelle les Grecs ont donné le nom de τύχη & de fortune; cependant ils ont eu dans la suite plusieurs temples dédiés à la fortune. Pindare en a fait une des Parques. Elle avoit une statue à Athènes, qui tenoit entre ses bras Plutus, dieu des richesses. Il n'y a guères de divinité à laquelle on ait donné plus d'épithétes, en lui érigeant des temples : en voici quelques-unes : *Bona*, *Libera*, *Virilis*, *Equestris*, *Primigenia*, *Redux*, *Publica*, *Parva*, *Fœminea*, *Regia*, *Salutaris*, *Barbata*, *&c.* On l'a même honorée sous le nom de *Mauvaise*, & il y avoit un temple sur le mont Esquilin, dédié à la mauvaise fortune. *Voyez* SORT. * S. Augustin, *l.* 4 *de civit. Dei*, *c.* 18. Spartien, *en Severe*. Plutarque, *de for. rom.* Suétone, *en Domit.* Pausanias. Juvenal, & les poëtes latins, *en plusieurs endroits*. Angeloni, *histor. August.* Ripa, *Iconol.*

FORTUNE (Etienne) surnommé *Lucifer*, étoit de Fridberg, ville d'Allemagne en Misnie, & docteur en théologie. Il fit ses études à Leipsic. Il a passé pour un homme éloquent, & un des grands scholastiques de son temps. Il contribua beaucoup par ses leçons & par ses écrits, à illustrer l'université de Leipsic, où il enseigna la philosophie, & ensuite la théologie. Il prêchoit aussi fréquemment, &, dit-on, avec beaucoup de solidité. Il a vécu dans le XV siécle, & a laissé après sa mort divers ouvrages sur la philosophie, un commentaire sur l'Apocalypse; des discours au clergé, des sermons prêchés devant le peuple, &c. * *Scriptorum qui in academiis Leipsiensi, Wittembergensi, &c. floruerunt centuria, ab anonymis concinnata; à Joachimo-Joanne Madero edita*; à Helmstad, 1660, *in-4°*, nombre XXVI.

FORTUNIUS Garzia de Erzila, *cherchez* ERZILA.

FORUM Domitii, ville romaine, dont les géographes ont placé différemment la position. On voit par les itinéraires d'Antonin, & de Bourdeaux à Jérusalem, que cette ville devoit être entre Cessero ou S. Hibery, & Sustantion: mais comme on ne connoissoit aucun vestige de ville romaine dans les distances marquées par ces itinéraires, M. Catel dans ses recherches historiques de Languedoc, la place ou à Fabregues, où à Murviel, ou à Frontignan; car il laisse la question indécise. M. de Valois, dans sa notice des Gaules, se détermine pour Frontignan. Baudrand varie sur cela : dans son dictionnaire géographique françois, il décide pour Fabregues, & dans le latin pour Frontignan. D. Vaissete, Benédictin, dans le premier volume de son excellente histoire de Languedoc, suit le sentiment de M. de Valois. Depuis ce temps-là, M. de Plantade, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Montpellier, a fait une dissertation où il prétend que le *Forum Domitii* a été dans un lieu, où il a découvert les ruines d'une ancienne ville romaine, dans un endroit inculte & sauvage, à un quart de lieue à l'orient de Fabregues. Comme son mémoire est imprimé, on peut y voir les raisons dont il appuie son sentiment, & qui paroissent très-fortes. Cette ville existoit encore au temps de Théodose le Grand, puisqu'il en est fait mention dans l'itinéraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux à Jérusalem, & dans la carte de Peutinger; & que depuis cette époque les itinéraires n'en parlent plus. Le Juif Benjamin, qui vivoit il y a environ 600 ans, & qui a parcouru toute la terre connue de son temps, ne dit rien non plus de cette ancienne ville, quoiqu'il dise qu'il a été dans l'espace de deux jours de Béziers à Montpellier : ce qui fait présumer que cette ville étoit détruite long-temps avant le voyage de ce Juif. Il y a même lieu de croire qu'elle le fut, lorsque les Vandales ravagerent tout ce pays, depuis Nismes, jusqu'à Agde. M. de Plantade dit dans son mémoire, que ceux qui voudront se donner la peine d'aller sur les lieux, & d'y faire un examen aussi réfléchi que celui qu'il y a fait, seront convaincus par l'inspection du local, par les ruines qu'ils y verront, comme aussi par les débris de vases & de pavés antiques, que ces choses ne peuvent être que les restes d'une ancienne ville romaine, ou de ce *Forum Domitii*, dont il est parlé dans les anciens itinéraires, & dont la vraie position avoit été si long-temps ignorée.

FORZA, *la Forza*, *Forza de Agro*, en latin *Fortalitium de Agro*, bon bourg de la vallée de Demona en Sicile, situé entre de hautes montagnes, à sept lieues de Messine, du côté du midi. Les auteurs du moyen âge la nomment *Agrylla*. * Baudrand.

FOS-DU-MARTIGUES, étoit autrefois une ville, maintenant ce n'est qu'un village de France en Provence. Il est entre la mer du Martigues, & le port de Galozon, près de la plage de Fos. * Mati, *diction.*

FOS-DE-NOVO, ou FOS-DI-NOVO, petite ville d'Italie, enclavée dans le duché de Carrara, entre les terres de Gènes, & celles de Toscane. Fos-di-novo est un marquisat souverain, dont le marquis est de la maison de Malespine. * Baudrand.

FOSCARARI (Gille) savant jurisconsulte, naquit à Boulogne de parens très-riches, qui lui procurerent une bonne éducation. Sitôt qu'il fut en âge de choisir un état, il s'appliqua à l'étude du droit, dans lequel il fit de très-grands progrès. Il mourut le 9 janvier 1289, & fut enterré dans l'église des Dominicains de Boulogne, où on lui a élevé un tombeau & un mausolée magnifique. Il a écrit plusieurs ouvrages, entr'autres, *De ordine judiciorum*, *lib.* 5. *De officio tabellionatûs*, 1; & *quæstiones variæ juris*, *&c.* * Boissard, *icones vir. illustr.*

FOSCARARI (Gille) né le 27 janvier 1512, à Boulogne, d'une famille noble de cette ville, y prit l'habit de l'ordre de S. Dominique. Il s'y fit connoître par sa piété & par son érudition; & après avoir enseigné plusieurs années la philosophie & la théologie dans

la province de Lombardie, il fut nommé maître du sacré palais par Paul III, en 1547. Ce fut alors qu'ayant été chargé avec deux prélats, d'examiner le livre des exercices spirituels de S. Ignace, il l'approuva. Le pape Jules III, qui avoit une estime toute particuliere pour lui, le fit évêque de Modène, dès le commencement de son pontificat en 1550. L'année suivante, Foscarari assista à la onziéme session du concile, & aux cinq suivantes, où il fut extrêmement consideré; & il retourna en 1552 à Modène, où sa charité envers les pauvres le porta à mettre en vente jusqu'à sa crosse & son anneau. Il trouva dans sa frugalité & dans sa modestie, un fonds suffisant pour subvenir à tous les misérables, pour fonder une retraite pour les filles repenties, & pour embellir son église & le palais épiscopal. Foscarari ayant été accusé d'hérésie dans des lettres qui furent adressées au pape Paul IV, sans être signées, il fut arrêté par ordre de ce pape, & conduit au château S. Ange le 21 janvier 1558. Le cardinal Jean Morono, un des plus grands ornemens du sacré collége, fut traité de même, & pour le même sujet. Après quelques interrogatoires, qui se terminerent à la confusion du pape, qui les avoit traités si indignement, on fit envain des diligences pour déterrer les accusateurs de ces deux grands hommes; mais ces recherches s'étant trouvées inutiles, on fit dire aux deux prélats qu'ils pouvoient sortir. Ils voulurent être justifiés solemnellement, & ils ne le purent obtenir. Foscarari, malgré ses instances, fut mis en liberté le 18 août; & il ne put se faire rendre justice que l'année suivante, sous le pontificat de Pie IV. Etant de retour dans son diocèse en 1560, il donna de nouvelles preuves de sa charité, en érigeant un mont de piété en faveur des pauvres; & l'année suivante, il se rendit au concile de Trente, où il fut chargé de digérer les canons: & le concile étant fini en 1563, il fut appellé à Rome, pour travailler, avec deux autres théologiens de son ordre, au catéchisme du concile, au missel & au breviaire romain. Il étoit appliqué à ce travail, lorsqu'il mourut le 23 décembre 1564. Il étoit âgé de 52 ans, 10 mois & 26 jours, & fut enterré dans l'église de son ordre sur la Minerve. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FOSCARO (Pierre) cardinal, évêque de Padoue, étoit de Venise, & apparemment fils de François Foscaro, qu'on élut doge de Venise en 1423, après Thomas Mocenigo, & qu'on déposa à cause de son grand âge en 1457. Ses fils s'opposerent à sa destitution, & s'attirerent de fâcheuses affaires. Pierre se retira à Rome, où le pape Paul II le fit cardinal en secret; mais après la mort de ce pontife, arrivée subitement peu de temps après en 1471, les cardinaux refuserent de le reconnoître. Ce contretemps l'affligea extrêmement. Le pape Sixte IV, touché de la disgrace de Pierre Foscaro, qu'on traitoit avec tant de rigueur, le reçut dans le sacré collége en 1477. Il se trouva à l'élection d'Innocent VII, & mourut à Rome au mois de juillet 1485. * Ciaconius & Onuphre, *in vit. pontif.* Portenari, *l.* 9. Auberi, &c.

FOSCO (Angelote) Romain de nation, cardinal & évêque de Cava, s'acquit l'estime de Martin V, qui lui donna l'évêché de Cava. Il fut également aimé d'Eugène IV, qui le fit cardinal le 19 septembre 1431. Platine & quelques autres l'accusent d'une extrême avarice. Garimbert marque qu'il alloit durant la nuit dérober les brides des chevaux, dans les écuries voisines de son palais, & qu'il fut une fois maltraité par un palfrenier qui le surprit dérobant: ce qui paroît assez peu vraisemblable. Antonel Franco, jeune homme de 24 ans, fils de sa nourice, qu'il élevoit dans sa maison, l'assassina le 12 septembre 1444. * S. Antonin, *tit.* 20, *c.* 12, § 22. Ciaconius. Onuphre. Garimbert. Auberi, &c.

FOSCO ou FUSCUS (Placide) médecin du pape Pie V, étoit Italien, & ne s'est pas moins distingué par sa grande sagesse que par sa science. Il fut docteur en médecine. Le pape Pie V le fit son premier médecin & l'un de ses conseillers, & il eut en lui une confiance entiere. Fosco mourut à Rome en 1574, & fut enterré dans l'église de S. Grégoire. Il a donné un ouvrage estimé: *De usu & abusu astrologiæ in arte medica.* L'épitaphe suivante fait un grand éloge de ce médecin, & apprend plusieurs circonstances de sa vie.

J. C. R.
PLACIDO FUSCO,
E monte Florum Ariminen.
Med. Q. Dom. Com. Palatino,
Qui
Tum in Flamina,
Tum Melitæ atque Siciliæ
Plerisque civitatibus,
Ob admirabilem
Prædicendi facultatem,
Prognostes vocatus est:
Tum Romæ à Pio V
In familiam cooptatus,
Et ante & post eum
In Sancti Spiritûs nosocomium,
Atque in S. Inquisitionis
Carcerem missos,
Aliosque pietatis erga pauperes,
Annos XVI curando;
Obiit pridie idus martii 1574.
Vixit annos 64, *mens.* 5, *D.* 1.
Thomas FUSCUS, *filius,*
J. U. D. unicus hæres
Testamento rogatus, cum lacrimis
P.
Post obitum vivo meliùs, doleoque medendi
Artibus extremum sæpe fugasse diem.

Placide Fosco a eu un frere, nommé LACTANCE, qui s'est distingué dans l'état ecclésiastique par son érudition, & sur-tout par sa connoissance des langues savantes, comme on le voit par l'inscription suivante, le seul monument que nous connoissions, qui nous parle distinctement de lui.

D. O. M.
LACTANTIO FUSCO, *jur. utr. doctori,*
Archypresbytero M. Flor.
Ariminensi canonico,
Hebraïcis, græcis, latinisque litteris
Erudito.
Pietate, probitate, comitate,
Omni denique virtute clarissimo,
Ætatis flore morte subrepto.
PLACIDUS FUSCUS, *orbatus tantâ spe,*
Fratri clarissimo B. L. P.
Natus est posthumus, 3 *non. septemb.*
An. 1512;
Obiit 5 *id. junii* 1559;
Vixit ann. 47, *mens.* 10, *D.* 22.
Hic vicit sortem, potuit non vincere mortem;
Dum sortem vicit, mortuus occubuit.

* *Voyez* Manget dans sa *bibliothéque des auteurs de médecine*, à la fin du *livre* 6, *&c.*

FOSCOLO, *Monte Foscolo*, bourg du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, à deux lieues de Bénévent, du côté du midi. Ce bourg est le lieu de la résidence ordinaire du gouverneur de la province. * Mati, *dict.*

FOSSA, c'est un nom que l'on a donné anciennement à plusieurs villes maritimes, où l'on avoit fait des fosses ou des canaux, comme *Fossa Claudia*, appellée présentement Chiozza près de Venise; *Fossa Clelia* ou *Cluilia*, près de Rome, où Coriolan campa; *Fossa Corbulonis*, à présent Lek, en Hollande; *Fossa Drusiana*, à présent Yssel, dans le duché de Gueldre;

Fossa Magna, ville de Gréce, où les Messeniens perdirent une grande bataille contre les Lacédémoniens; *Fossa Papiniana*, ville de Toscane, &c. * *Hist. rom.* Ptolémée. Strab.

FOSSA NOVA, monastere de l'ordre de Cîteaux, en Italie, dans la Campagne de Rome, près du bourg de Pierno, & des Palus Pontines. Ce monastere est le lieu où est mort S. Thomas d'Aquin. * Mati, *diction.*

FOSSANO, ville d'Italie dans le Piémont, en latin *Fossanum*, avec évêché fondé par le pape Grégoire XIII, sous la métropole de Turin, est située sur la riviere de Sture, entre Saluçes & Mondovi. On y révere la mémoire de S. Juvenal, dont le cardinal Baronius fait mention dans le martyrologe sous le 3 mai. Les François ont souvent pris Fossano, pendant les guerres d'Italie. * Baudrand. Mezerai.

FOSSATO, ancien bourg de l'état de l'église, dans la Marche d'Ancone, aux confins du duché d'Urbin, & à quatre lieues de Gubio, du côté du levant. Il y a un petit canal du même nom dans la Romagne, près de la ville de Ravenne. * Baudrand.

FOSSÉ (Pierre Thomas du) *cherchez* THOMAS DU FOSSE.

FOSSE (Jacques de la) né à Toul le 29 novembre de l'an 1621, eut dès sa premiere jeunesse du gout pour la retraite; & comme la congrégation naissante de M. Vincent de Paule, dite *de S. Lazare*, faisoit alors du bruit, il chercha à y entrer. On l'y admit sans peine à Paris même, le 8 octobre 1640, & il y fut ordonné prêtre en 1648. Comme il avoit de l'amour pour l'étude, de la facilité pour y réussir, du gout même pour les humanités, on le chargea d'enseigner dans la pension dite *de S. Charles*, qui étoit alors dans la maison de la Mission au fauxbourg de S. Laurent. Nous ne connoissons presque de M. de la Fosse que des poësies latines, dont plusieurs sont imprimées, & dont il en reste beaucoup plus encore manuscrites. Ses hymnes ou longues odes sur S. François de Sales sont estimées, & l'abbé Pellegrin les a traduites en vers françois, & les a fait imprimer ainsi avec le texte à la fin de son petit recueil d'odes d'Horace traduites aussi en vers françois. Dans le recueil des piéces faites à l'honneur du savant pere Fronteau, chanoine régulier de sainte Geneviéve, on en trouve plusieurs en prose & en vers qui sont de M. de la Fosse. Ce missionaire étant à Sedan, où il est mort le 30 avril 1674, y fit imprimer des odes latines, dont le titre est: *In cruces solemniter Sedani depactas*; & une exhortation aussi en vers latins aux Sédanois qui étoient encore engagés dans l'hérésie. En général il y a beaucoup de feu dans la poësie de M. de la Fosse, beaucoup de pensées nobles & élevées; mais son gout pour la mythologie, qui se fait sentir jusque dans ses poësies saintes, les rend quelquefois obscures par les termes singuliers qu'il y emploie, & les allusions trop fréquentes qu'il fait à la fable.

FOSSE (Antoine de la) surnommé d'*Aubigny*, neveu du peintre de ce nom, se distingua par son érudition, & surtout par ses poësies françoises. Il étoit né à Paris, & fils d'un orfévre de cette ville. C'étoit un vrai philosophe, peu sensible aux biens de la fortune, & dont la poësie faisoit la principale occupation. Il avoit bien lu les poëtes Grecs, dont il possédoit la langue assez parfaitement: mais il n'a pas connu assez toutes les beautés de ces auteurs. L'académie des *Apatistes* de Florence le choisit pour un de ses membres, & il fit honneur à ce corps. Une ode en italien, langue qu'il écrivoit purement, lui mérita une place dans cette société littéraire. Pour la remercier de cet honneur, il y prononça un discours en prose sur ce sujet singulier: *Quels yeux sont les plus beaux, des yeux bleus ou des noirs?* Il fut aussi secrétaire de M. le marquis de Créqui, & depuis secrétaire général du Boulonnois, & de Louis, duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant général de ses armées & gouverneur du Boulonnois. M. de la Fosse mourut à Paris le 2 novembre 1708, âgé de cinquante-cinq ans, suivant l'épitaphe qui suit, composée par un anonyme, & qu'on lit page 86 du *nouveau mercure*, imprimé à Trévoux, au mois de janvier 1709.

Siste paululum, viator, & luge.
Situs hîc jacet ANTONIUS DE LA FOSSE,
Morum probitate religioni carus,
Decus Parnassi, Musarum amor,
Omnium deliciæ, ætatis suæ gloria.
Inter celeberrimos poëtas suffragio publico annumeratum,
Rapuit honoribus sæculi invida mors & præmatura.
Vates egregii socium, tirones ducem flevére.
Solamen superest:
Deest ævo, scripta numquam deerunt:
Quot in illis lepores mirabuntur posteri!
Musarum, Gratiarumve opera credent.
Omnibus Apollinis artes colentibus
Cara semper & jucunda erit illius memoria.
Adimplevit fatum
Die 2 novembris anni 1708, *ætatis* 55.
Abi, viator; & si pius es, illi precare.

Il est inhumé en l'église de S. Gervais. Ses poësies sont estimées. Il a donné quatre tragédies, savoir: *Polixène*, représentée en 1686. *Manlius Capitolinus*, en 1698. C'est la meilleure de ses piéces, & une des meilleures qu'on ait données au théâtre. *Corésus & Callirohée*, représentée en décembre 1703, n'a pas eu les applaudissemens qu'on a donnés à ses autres piéces; c'est peut-être néanmoins la mieux versifiée; mais le sujet n'en étoit pas heureux; & l'auteur, qui n'avoit pas moins de modestie que d'esprit, a cent fois avoué qu'il n'appelloit pas du jugement du public. *Théſée*, en 1700. En 1704 il fit imprimer une traduction en vers françois des odes d'Anacréon, avec le texte grec de ce poëte, volume *in*-12, imprimé à Paris. On trouve après cette traduction plusieurs autres poësies du même, nomme des odes, des idylles, des élégies, des madrigaux, des épigrammes, le tombeau du marquis de Créqui, lieutenant-général des armées du roi, mort à la bataille de Luzara, &c. M. de la Fosse fut chargé de porter à Paris le cœur de ce jeune héros. Il a composé encore une cantate, intitulée: *Ariane abandonnée par Thésée*, mise en musique par M. Couperin. M. Titon du Tillet a donné place à Antoine de la Fosse, dans son *Parnasse françois*, in-folio.

FOSSE (Charles de la) natif de Paris, étoit fils d'un orfévre. Son pere, voulant le rendre habile dans son métier, le mit chez Chauveau, graveur, pour apprendre à dessiner; mais ce jeune homme, n'ayant point de penchant pour cette profession, passoit à peindre une partie de son temps. Il commença d'abord par copier le tableau du *mai* de Bourdon, qu'un de ses amis avoit en petit, & qui fut trouvé très-bien. Ses parens, surpris de voir le progrès qu'il faisoit dans la peinture, sans, pour ainsi dire, avoir de maître, firent ensorte de le placer chez le Brun, premier peintre du roi Louis XIV, qui fut étonné de la facilité & de la disposition qu'il reconnut en ce jeune homme. La Fosse profita si bien dans cette école, que son maître ne dédaigna pas de l'employer dans ses grands ouvrages. Il lui aida beaucoup dans ce qu'il fit à Paris, chez M. le président Lambert & ailleurs, aussi peut-on dire que la Fosse étoit né peintre. L'envie qu'il eut de se perfectioner dans un art qui lui convenoit si bien, le fit résoudre à partir pour l'Italie. Il séjourna à Rome, où il dessina d'après les tableaux de Raphaël, qui sont à Guisi; de-là il passa à Venise, où il fut si charmé du coloris des grands hommes qui y ont tra-

vaillé, qu'il en fit sa principale étude. Etant de retour à Paris, il peignit la chapelle du mariage dans la paroisse de S. Eustache. On dit que le Brun lui procura cet ouvrage, par pique contre Mignard, qui avoit peint à fresque la chapelle des fonts. Il s'en tira très-bien, & cette chapelle peinte à fresque, quoique gâtée, & encore plus mal rajustée, ne laisse pas de faire beaucoup d'honneur à sa mémoire. Il fut ensuite reçu en 1673 à l'académie royale des peintres; & il donna pour son tableau de réception ce bel enlevement de Proserpine qu'on y admire. Il fut employé dans tous les travaux du roi, changeant peu à peu sa maniere, pour s'approcher le plus qu'il pouvoit de celle de Lombardie. Le duc de Montagu qui faisoit bâtir à Londres une maison magnifique, souhaitoit qu'il en peignît le plat-fond de l'escalier & celui du salon. De la Fosse s'aquitta dignement de cet emploi, & revint à Paris, où il a fait quantité d'ouvrages. On en voit beaucoup à Versailles & à Trianon. Lorsque l'église des Invalides fut achevée, il fut choisi pour en peindre le dôme & les quatre angles; le roi en fut si charmé, qu'il lui donna à remplir le grand morceau du fond de sa chapelle de Versailles, où il représenta une résurrection. Le beau plat-fond de la galerie de M. Crozat le jeune est de lui. Il a toujours travaillé en grand & en petit jusqu'à sa mort. Il fit sur ses derniers jours, & dans un âge fort avancé une nativité, & une adoration des rois pour le chœur de Notre-Dame : ces deux grands tableaux ne sont point inférieurs à ses autres ouvrages. Il mourut âgé de 80 ans, ou environ, vers la fin du mois de décembre 1716. Il fut regretté de tous ceux qui le connoissoient, étant aussi honnête homme qu'il étoit habile; il fut enterré à S. Eustache, sa paroisse.

M. de la Fosse fut professeur de l'académie de peinture en 1674, & en 1702 il fut recteur de cette académie. En 1699 il avoit été élu directeur à la place de Coypel, pere du premier peintre du roi. C'étoit un homme bien fait, d'une conversation douce & aisée, grand amateur du coloris, ce qui lui avoit inspiré un peu de froid pour ceux qui n'étoient pas aussi épris que lui de cette belle partie de la peinture, à laquelle il s'étoit extrêmement abandonné. On ne peut nier qu'il n'y ait à souhaiter dans ses ouvrages : mais on peut aussi avouer que peu ou point de peintres François l'ont égalé dans l'entente, dans l'union d'un tableau, & dans la beauté de la couleur.

FOSSEUX (seigneurs de) *cherchez* MONTMORENCI.

FOSSIUS (André) évêque de Bergen en Norwége. Quoique ce prélat soit peu connu, il méritoit de l'être à cause de sa grande érudition, que ses contemporains admiroient. Il mourut dans son évêché en 1615. Il n'excelloit pas seulement dans la théologie & dans l'histoire; mais aussi dans les mathématiques. Il avoit laissé quatre grands volumes *in-folio* d'histoire universelle, que l'on conservoit manuscrits dans la bibliothéque de l'académie de Copenhague; avec des remarques sur la chronologie, où il relevoit quelques erreurs de Scaliger dans son livre *De emendatione temporum*; mais ce précieux ouvrage périt dans le funeste incendie de 1728. On voit aussi par sa *Censura de Saxone grammatico*, combien il étoit versé dans l'histoire de sa patrie, & éloigné des superstitions de son siécle. Mollerus, *in hypomn.* fait mention de cette piéce, & Stephanius en rapporte la meilleure partie dans sa préface sur Saxon. * *Supplément françois de Basle.*

FOSSIUS (Matthieu) Danois, naquit à Lunden dans la Schonie le 12 octobre 1627, de *Nicolas* Fossius, docteur en médecine, médecin de la province de Schonie & chanoine du chapitre de Lunden. Son ayeul Christian Fossius avoit été lecteur en théologie à Vibourg, dans le Jutland, & ensuite chanoine d'Arhus. Ayant fréquenté le collége de Lunden, il alla continuer ses études à Sora en Zélande. En 1648 il fut fait collégue de l'école de Lunden pendant deux ans, & après ses voyages littéraires, on le fit recteur de ce collége, où il demeura quatre ans, & fut créé docteur en philosophie. Le roi Frédéric III le fit, en 1660, ministre de la cour, pendant cinq ans. Le 22 juin 1665 on lui donna dans l'université une chaire de théologie. Il fut recteur de l'académie en 1667. En 1672 il fut promu à l'épiscopat d'Alborg dans le Jutland. En 1675 il fut fait docteur en théologie. Il mourut le 8 juillet 1683. C'étoit un ecclésiastique de mérite, savant & très-éloquent. On a de lui : 1. *Dissertatio de canone confessionum fidei.* 2. *Oratio in obitum regis Friderici III.* 3. *Oratio in obitum archiepiscopi D. Joannis Svaningii.* 4. *Variæ conciones funebres*, en danois.

Il eut plusieurs freres savans & distingués. 1. CHRISTIAN Fossius, docteur en médecine, & médecin de la province de Schonie, ensuite premier médecin du roi Christiern V. *Jean* Fossius, son fils, qui vit encore (en 1742) est médecin praticien à Copenhague, & posséde une des plus belles bibliothéques, surtout pour les livres de médecine & d'histoire naturelle. 2. JANUS Fossius, assesseur royal de la chambre. 3. JACQUES Fossius, recteur de l'école de Copenhague. 4. PIERRE Fossius, qui a succédé à son frere dans la charge de recteur, & a laissé un fils, *Nicolas* Fossius, qui est conseiller royal d'état & de justice. Il posséde une bibliothéque très-riche en livres choisis & en médailles. 5. LAURENT Fossius, docteur en médecine, & directeur de l'école de Sora. * *Supplément françois de Basle.* Alb. Thura, *idea hist. litterariæ Danorum*, pag. 145, &c.

FOSSOMBRONE, ville épiscopale d'Italie, dans l'Ombrie, & sous la métropole d'Urbin, est nommée par les anciens, *Forum Sempronii*, & a été connue de Ptolémée, de Pline & de Strabon. Cette ville est située près de la riviere de Metro, à neuf ou dix milles d'Urbin, & fut ruinée par les Goths & par les Lombards. Elle fut rebâtie depuis dans une situation plus favorable que celle où l'on voit aujourd'hui ses anciennes ruines. Les Malatestes & les Galeasses en furent long-temps les maîtres, & la rendirent en 1440 à Frédéric, comte d'Urbin. * Leandre Alberti, *descript. Ital. p.* 288 *& seq. edit. Venet.* 1581.

FOSSOR ou REUTTER (Conrad) abbé de Keisersheim, de l'ordre de Cîteaux, étoit Allemand, & mourut en 1540. On lui attribue quelques ouvrages, & entr'autres des poësies qu'il publia en 1508 à Augsbourg, sous le titre *Mortilogium.* * Charles de Visc. *biblioth. Cist.*

FOTHERINGE ou FOTHERINGAYE, château d'Angleterre, situé dans le comté de Northampton, entre la ville de Northampton & celle de Peterburg, sur la riviere d'Avon. Marie Stuart, reine d'Ecosse, a rendu ce lieu célébre, pour y avoir été long-temps prisonniere, & enfin décapitée l'an 1587, par les ordres d'Elizabeth, reine d'Angleterre. * *Hist. d'Angl.*

FOUCARMONT, bourg de France, avec abbaye. Il est en Normandie sur la petite riviere d'Yere, à cinq lieues de la ville d'Eu, du côté du midi. * Baudrand.

FOUCAULT (Gui) en latin *Guido Fulcodi.* C'est ainsi que s'appelloit Clément IV, avant son élévation au souverain pontificat. *Cherchez* CLÉMENT IV.

FOUCAULT (Nicolas-Joseph) fils de M. Foucault, secrétaire du conseil d'état, & de *Marie* Mettezeau, fille de M. Mettezeau, intendant des bâtimens du roi, qui imagina & fit exécuter la digue de la Rochelle, naquit à Paris le 8 janvier 1643. Né avec un esprit vif & brillant, que l'on cultiva avec soin, il fit sa philosophie & son droit avec éclat, & quand il parut au barreau, ce fut avec tant de distinction, que les plus célébres avocats ne dédaignoient pas de se mesurer

rer avec lui dans les plus grandes causes. Ce mérite éclatant, joint à sa naissance, l'éleva successivement aux charges de procureur général aux requêtes de l'hôtel, d'avocat général au grand-conseil, de maître des requêtes, & enfin de chef du conseil de son altesse royale Madame. Pendant qu'il n'étoit encore que procureur général aux requêtes de l'hôtel, le roi lui donna la commission extraordinaire de procureur général de la recherche de la noblesse, & la pension qui ne s'accordoit qu'à d'anciens services. Etant maître des requêtes il eut successivement trois intendances, celle de Montauban, celle de Pau & celle de Caën, & dans chacune il y fit tout le bien qui fut en son pouvoir. Il étoit intendant de Pau lors de la révocation de l'édit de Nantes, & il sut si bien contenir, désarmer, changer même les Religionaires dans cette occasion importante & difficile, sans y employer d'autres armes que celles de la prudence & de la raison, que les états de Béarn en ont éternisé le souvenir par une belle médaille en son honneur, au revers de laquelle ils ont représenté des députés qui viennent en foule signer à la face des autels, dans des registres publics, l'abjuration de leurs erreurs. La légende & l'exergue de cette médaille portent ces mots : *Religio restituta in Bearnia publicis civitatum deliberationibus : La religion catholique rétablie dans le Béarn par des délibérations publiques de toutes les villes.* Ce fut aussi M. Foucault qui vint à bout par les mêmes voies de douceur & d'insinuation, de faire enregistrer au parlement l'ordonnance de *1667* & de *1670*, quoique ce parlement l'eût refusé jusqu'alors, & qu'il eût souffert pour ce refus les lettres de jussion, les menaces, l'interdiction même. M. Foucault ne rendit pas moins de services au roi & à la religion dans le Poitou, qui fut d'ailleurs la province la plus malheureuse en conversions; & ayant ensuite été appellé à Caën, il y signala de même son zèle, sa prudence & sa fermeté. Il n'épargnoit rien pour s'instruire à fond du véritable état de ces provinces. Il faisoit lever la carte de chaque élection : il en vérifioit le nobiliaire : il prenoit le dessein des édifices considérables, anciens & modernes; & y joignant ensuite ses remarques sur la force & les avantages naturels des lieux, sur leur commerce & leurs productions, il en devenoit pour son propre usage le fidéle historien. Il y a contribué à divers établissemens d'hôpitaux, de séminaires & d'autres maisons de retraite & d'instruction; à une infinité de ponts, de ports, de havres, de canaux, de réparations & de construction même de chemins. Les villes de Montauban, de Cahors, de Pau, de Poitiers & de Caën lui doivent des places publiques ornées la plupart de statues ou de fontaines; des portes élevées en arcs de triomphe, des cours artistement plantés, des lieux même uniquement destinés aux jeux de la populace. On lui doit mille réglemens utiles pour les universités ou les facultés particulieres; des chaires de droit françois & de droit public, instituées dans celle de Cahors; des lieux d'exercice pour la jeune noblesse établis à Montauban; des chaires d'hydrographie & de mathématiques fondées à Poitiers & à Caën, & des distributions de prix dans les principaux colléges de toutes ces villes. Il y répandoit par lui-même le gout d'une érudition solide, ou d'une louable curiosité. Il y assembloit les gens de lettres; il y établissoit des académies en forme. Sa bibliothéque & ses cabinets de médailles & de figures antiques étoient ouverts à ceux qui pouvoient en faire usage, ou seulement en connoître le mérite. Ce fut lui qui en 1704 fit la découverte de l'ancienne ville des Viducassiens, à deux lieues de Caën, & qui en envoya à l'académie des belles-lettres, où il a eu une place d'académicien honoraire, une relation exacte & savante, avec quantité d'inscriptions, & le dessin d'un gymnase complet. Ce fut lui encore qui découvrit dans l'abbaye de Moissac, en Querci, le fameux ouvrage *De mortibus persecutorum*, attribué à Lactance, que M. Baluze a fait imprimer le premier sur ce manuscrit, & que l'on ne connoissoit que par une citation de S. Jérôme. Enfin, on lui est redevable de la conservation des *Origines de la langue françoise*, imprimées sur son manuscrit, à la fin du *Dictionnaire* étymologique de Ménage. M. Foucault est mort le 7 février 1721, âgé de plus de quatre-vingts-ans. Il étoit depuis huit ou neuf ans chef du conseil de son altesse royale Madame, qui fut si affligée de sa mort, qu'elle ne put s'empêcher de lui donner des larmes : tribut précieux de son estime pour un serviteur zélé, en qui elle connoissoit une austére vertu, jointe aux mœurs les plus douces, & un profond savoir orné de toutes les graces. * *Mém. de l'académie des belles-lettres, tome V, page 395.*

FOUCHER (Jean) Auxerrois, avocat au parlement de Paris, vivoit en 1549. On connoît de lui les ouvrages suivans : 1. *Exercendarum causarum civilium quotidianarum formula, quâ utitur practica in inferioribus decuriis, novissimè edita à Joanne Foucherio, Altissiodorensi*; à Lyon, 1540, *in-16*. 2. *Arbor omnium actionum civilium.* Gesner cite cet ouvrage. 3. *Joannis Fucherii, Altissiodorensis jurisdici, præsulaticum Gallicorum*, (ou, comme on le lit dans la bibliothéque des auteurs de Bourgogne, *præsulatuum Gallicorum*) *præfecturarumque ritus judiciales*; à Paris, 1543, 1549, *in-8°*. *Hubert-Susan*, dit l'abbé le Beuf, (il a voulu dire *Suffanneau*, en latin *Suffanneus*) *poëte Soissonnois*, qui a vécu sous François I, & qui avoit beaucoup de relations à Auxerre, suivant ce qui se voit à la fin de l'édition d'Héric, par Pesseliere, a adressé sur la fin du deuxiéme livre de ses poësies, des vers à Jean Foucher, son parent, dont il loue quelques ouvrages. * *Voyez* Lipenius, *bibliotheca juridica*, pag. 471. *Catalogue des écrivains Auxerrois*, page 504 du tome II des *mémoires* de M. le Beuf, *pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre. Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

FOUCHER (Simon) écrivain célébre dans le XVII siécle, étoit fils de *Nicolas* Foucher, marchand, & d'*Anne* Richot. Il naquit à Dijon, où il fut baptisé dans la paroisse de Notre-Dame, le premier mars 1644. Il embrassa l'état ecclésiastique, & après qu'il eut été élevé au sacerdoce, il fut chanoine honoraire de la sainte Chapelle de Dijon. Il garda cette place à peine deux ou trois ans. L'amour de l'étude l'engagea de venir à Paris, où il ne tarda pas à acquérir l'estime & l'amitié d'un grand nombre de savans. Il prit le degré de bachelier dans la faculté de théologie de Paris. Une application trop constante à l'étude abrégea ses jours. Il mourut à Paris, le vendredi 27 avril *1696*, & fut inhumé dans le cimetiere de S. Nicolas des Champs. Comme la philosophie des Académiciens avoit fait ses délices, & qu'il la croyoit la plus conforme à la raison, & même la plus utile à la religion, il avoit formé le projet de la rétablir, autant qu'il seroit en lui. Aussi M. Baillet, dans sa vie de Descartes, le nomme-t-il le *Restaurateur de la philosophie académicienne.* Le même dit qu'à la priere du célébre Rohault, il se chargea de l'oraison funébre de Descartes. Ménage parle aussi de M. Foucher dans le *Menagiana*, où il loue l'histoire que celui-ci lui avoit faite de la philosophie académicienne : & les éditeurs du *Menagiana* ajoutent que Ménage disoit ordinairement « que M. Foucher & M. Huet étoient les plus versés » qu'il y eût dans l'histoire des sectes différentes des » philosophes. » Voici les ouvrages de M. Foucher, cités dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome I, pag. 223 & suiv. 1. *Stances élégiaques sur la mort de la reine Anne d'Autriche*, à Paris *1666*, *in-4°* de 21 pages, avec une épitre dédicatoire de 12 pages, à la reine Marie-Thérèse. 2. *Nouvelle façon*

d'hygrometres, par S. F. (Simon Foucher) 1672, *in*-12. Lettre du 15 décembre 1672, de 18 pag. 3. *Dissertation sur la recherche de la vérité, ou sur la philosophie des académiciens*, où l'on réfute le principe des Dogmatistes, tant anciens que nouveaux : avec un examen particulier des sentimens de M. Descartes; à Paris, *in*-12, sans nom d'imprimeur, & sans date. On croit que cet ouvrage parut en 1673. 4. *Critique de la recherche de la vérité, où l'on examine en même temps une partie des principes de* M. Descartes. Lettre par un académicien anonyme; à Paris, Coustelier, 1675, *in*-12 de 124 pages. Dom Robert Desgabetz, Bénédictin, publia la même année une critique de cette critique; à Paris, *in*-12, chez Dupuis. 5. *Réponse pour la critique à la préface du second volume de la recherche de la vérité*; à Paris 1676 & 1679, *in*-12. 6. *De la sagesse des anciens*, où l'on fait voir que les principales maximes de leur morale ne sont pas contraires au christianisme; à Paris, 1682 & 1683, *in*-12; il y a eu des fragmens imprimés de la troisiéme partie de cet ouvrage. 7. *Réponse à la critique de la critique de la recherche de la vérité sur la philosophie des académiciens*; à Paris, 1686, *in*-12. 8. *Traité des hygromêtres, ou machines pour mesurer la sécheresse ou l'humidité de l'air*; à Paris, 1686, *in*-12. 9. *Dissertation sur la recherche de la vérité*, contenant l'apologie des académiciens, où l'on fait voir que leur maniere de philosopher est plus utile pour la religion, & plus conforme au bon sens : pour servir de réponse à la critique de la critique, &c. avec plusieurs remarques sur les erreurs des sens, & sur l'origine de la philosophie de M. Descartes; à Paris, 1687, *in*-12, & 1693, *in*-12. 10. *Lettre sur la morale de Confucius, philosophe de la Chine*; à Paris 1688, *in*-8°. Il se déclare lui-même pour auteur de cette lettre, en y rappellant son apologie des académiciens. 11. *Dissertation sur la recherche de la vérité, ou sur la philosophie des académiciens* : livre I, contenant l'histoire de ces philosophes; à Paris, 1690 *in*-12. 12. *Lettre à M.* Lantin, conseiller au parlement de Bourgogne, sur la question : *Si Carnéade a été contemporain d'Epicure*, 1691. M. Lantin a fait une réponse à cette lettre. *Voyez* les lettres de Bayle. 13. Extrait d'une lettre de M. Foucher à M. Lantin, sur Carnéade, dans le *Journal des savans* de 1692. 14. *Dissertations sur la philosophie des académiciens*, livre III, à Paris, 1692, *in*-12. 15 Extrait d'une lettre à M. Leibnitz, sur les académiciens, dans le *Journal des savans* de 1693, avec la réponse de M. de Leibnitz. 16. *Dissertation sur la recherche de la vérité*, contenant l'histoire & les principes de la philosophie des académiciens, avec plusieurs réflexions sur les sentimens de Descartes; à Paris, 1693, *in*-12. Cette édition contient les dissertations déja citées, avec une quatriéme partie. 17. Réponse de M. S. F. (M. Simon Foucher) à M. de Leibnitz, sur un autre systême de la communication des mouvemens : dans le *Journal des savans* de 1695. 18. *Dialogue entre Empiriastre & Philalethe*; *in*-12, sans date, ni nom de ville & d'imprimeur. On n'a imprimé que 360 pages de ce dialogue, le reste est incomplet. M. Foucher a laissé en manuscrit une tragédie de l'empereur Léon. Il avoit projetté aussi une *saine philosophie* & une *saine théologie*. * Voyez *la bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, déja citée : on y rapporte divers témoignages rendus à la science de M. Foucher, & on y cite plusieurs journaux, qui ont fait l'extrait de ses écrits, ou du moins de la plupart.

FOUCHIER (Bertrand) peintre de Berg-op-Zoom, étoit fils de *Paul* Fouchier, qui étoit venu de France pour voir les Pays-Bas, & se trouver au siége d'Ostende. Etant à Berg-op-Zoom, il y devint amoureux de la fille unique de *Jean* Spruit, & l'épousa. Il en eut *Bertrand*, qui naquit le 10 février 1609. Celui-ci témoignant de bonne heure une forte inclination pour la peinture, son pere le mit chez le célébre Antoine Van Dyck, qui demeuroit pours lors à Anvers. Bertrand profita des leçons d'un maître si habile, & réussit lui-même dans le portrait. En 1634 il alla à Utrecht, demeura deux ans chez Jean Bylart, & revint ensuite dans sa patrie, résolu de travailler en chef : cependant peu de temps après il lui prit envie d'aller à Rome, comptant y trouver de la protection & de l'emploi sous le pontificat d'Urbain VIII, qui aimoit les arts, & ceux qui s'y distinguoient. Fouchier ne profita guères de son séjour à Rome : s'étant battu, lui & un de ses amis, contre des Espagnols qui les avoient injuriés, cette affaire fit du bruit, & Bertrand & son ami furent obligés de fuir. Ils se retirerent à Florence, où ils demeurerent quelque temps. Fouchier revenu à Berg-op-Zoom, se livra à sa profession, & l'exerça avec succès. Il se mit aussi à peindre sur le verre, ce qui lui rapporta un grand profit. Il mourut en 1674, & fut enterré dans la grande église. * *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740, & *supplément françois de Basle* Houbraken, dans son *histoire des peintres*, écrite en flamand, parle de Bertrand Fouchier.

FOUCIGNI ou FAUSSIGNI, *Fociniacum* & *Fussiniacensis tractus*, province de Savoye, avec titre de baronie, est située entre le Genevois & le Valais, dans un pays de montagnes. Bonneville, sur la riviere d'Arve, en est la capitale. D'autres disent que c'est Cluse, sur la même riviere. Les bourgs principaux sont Salange, Taninge, Saint-Gervais, Bonne, Saint-Joire, &c. C'est le pays des anciens Focunates ou Focuates.

Le Foucigni a eu des seigneurs particuliers : EMERARD, seigneur de Foucigni, vivoit dans le XI siécle, & épousa deux femmes. Il eut de la premiere *Gui*, évêque de Genève; *Aimont*; & *Amé* : de la seconde, GUILLAUME, seigneur de Foucigni, mort avant l'an 1119. Ce dernier laissa RODOLPHE, qui suit; *Gerard*, évêque de Lausanne; *Amé*, évêque de S. Jean de Maurienne; & *Raymond*. RODOLPHE vivoit en 1125, & eut pour fils HUMBERT, qui suit; *Arducius*, évêque de Genève; *Ponce*, abbé de Six; *Annon*, fondateur de la chartreuse du Reposoir; RODOLPHE, dit *Aleman*, tige des Alemans, seigneurs de Valbonnais & d'Aubonne; & *Raymond*, seigneur de Thoire, tige des seigneurs de Thoire & de Boussi en Genevois. HUMBERT, seigneur de Foucigni, vécut jusqu'en 1170. Il laissa AIMON, qui suit; & *Guillaume* de Foucigni, qui vivoit encore en 1202, & qui fut pere d'une fille unique, nommée *Agnès*, mariée, selon Guichenon, à *Thomas* I de ce nom, comte de Savoye. AIMON, seigneur de Foucigni, eut trois filles, AGNÈS, son héritiere, mariée en 1233, à *Pierre*, comte de Savoye; *Beatrix*, femme d'*Etienne*, sire de Thoire & de Villars; & *Léonor*, qui épousa *Simon* de Joinville, seigneur de Gex. AGNÈS eut une fille unique, BEATRIX de Savoye, dame de Foucigni, mariée en 1241 à GUIGUES XII, dauphin de Viennois. De ce mariage vinrent *Jean* I, & *André*, dauphins, morts sans postérité; & ANNE, dame de Foucigni & de Dauphiné, mariée à *Humbert* I, sire de la Tour du Pin, dont elle eut entr'autres enfans JEAN II, qui suit; & *Hugues*, seigneur de Foucigni, mort en 1323, sans postérité de *Marie* de Savoye, son épouse, fille d'*Amé* V, comte de Savoye. JEAN II eut *Guigues* XIII, mort sans enfans; & *Humbert* II, qui fit don de toutes ses terres en 1343, & 1349, au roi Philippe *de Valois*, à condition que les aînés de nos rois porteroient le titre de dauphin, & que la baronie de Foucigni ne pouroit être séparée du dauphiné. Les comtes de Genève y avoient des droits qu'ils céderent au roi Jean. Quelque temps après, les officiers du dauphin & ceux du comte de Savoye en vinrent aux mains. Pour terminer ces différends, on fit en 1355 un traité,

par lequel le Foucigni, le pays de Gex, & diverses terres que le dauphin avoit delà le Rhône & le Guler, resteroient au comte; & tout ce que le comte avoit deçà, resteroit au dauphin. Ce fut un échange assez mal compensé; car ce que la Savoye acquit, valoit alors plus de vingt-cinq mille florins de revenu; & ce qu'on donna au dauphin n'en valoit pas quinze cens. Il est sûr qu'Aimar V du nom, comte de Valentinois, gouverneur de Dauphiné, se laissa corrompre par les présens d'Amé VI, comte de Savoye; & c'est pour cette raison que le parlement de Paris le condamna à mille marcs d'argent. Les comtes de Savoye étoient obligés à un hommage qu'ils ont rendu deux fois. En 1445, ils s'en firent dispenser par le dauphin Louis, depuis roi, XI de ce nom, quoiqu'il ne fût pas en droit de le faire. Aussi cette renonciation n'est pas contraire aux droits légitimes & incontestables que nos rois ont sur la baronie de Foucigni. * Guichenon, *hist. de Savoye.* Du Pui, *droits du roi.* Chorier, *histoire de Dauphiné.*

FOUCIGNI (Arducius de) évêque de Genève, fut créé prince de cette ville par l'empereur Fréderic *Barberousse* en 1157. Il gouverna son église pendant 50 ans, & mourut en 1185. * Sainte-Marthe, *Gallia christ.*

FOUCQUET (Nicolas) vicomte de Melun & de Vaux, marquis de Belle-Isle, fut maître des requêtes sous le regne de Louis XIII, puis procureur général au parlement de Paris, au commencement du regne de Louis XIV, & enfin surintendant des finances de France, & ministre d'état. Il naquit en 1615, de FRANÇOIS Foucquet, vicomte de Vaux, maître des requêtes, puis conseiller d'état ordinaire, lequel pour sa rare probité & grande capacité, étoit très-estimé du roi Louis XIII & du cardinal de Richelieu. La mere de Nicolas Foucquet étoit *Marie* de Maupeou, fille de *Gilles* de Maupeou, seigneur d'Ableiges, intendant & contrôleur général des finances, dame d'une pieté singuliere, & d'une charité éminente, laquelle mourut en 1681, à l'âge de 91 ans, regretée de tout le monde, particulierement des pauvres, qui l'appelloient leur mere. Son fils donna des marques de son esprit & de son habileté dès sa premiere jeunesse, & n'avoit que 20 ans lorsqu'il fut reçu maître des requêtes. Il n'en avoit que 35, quand il eut la charge de procureur général du parlement de Paris, dans laquelle il s'acquit beaucoup de réputation. Celle de surintendant des finances lui fut donnée au commencement de 1653, dans un temps où elles avoient été épuisées par des guerres de vingt-cinq ans, tant civiles qu'étrangeres. Il tomba huit ans après, c'est-à-dire en 1661, dans la disgrace de son prince, & fut arrêté à Nantes le 5 septembre; d'où ayant été mené prisonnier à Paris, son procès lui fut fait par des commissaires choisis de tous les parlemens du royaume, & des cours souveraines de Paris. Ce procès dura trois ans; & après l'arrêt qui fut rendu, on le conduisit à Pignerol le 20 décembre 1664, où il fut enfermé dans le donjon. Pendant sa prison, qui dura le reste de sa vie, il s'occupa à composer divers ouvrages de pieté pour sa consolation, & mourut le 23 mars 1680, âgé de 65 ans. Il avoit épousé 1°. *Marie* Fourché, dame de Quehillac, très-riche héritiere de Bretagne: 2°. *Marie-Magdeléne* de Castille-Ville-Mareuil, fille unique de *François* de Castille, maître des requêtes, puis président aux requêtes du palais, morte en 1716, âgée de 83 ans. Il n'eut du premier lit que *Marie* Foucquet, mariée en 1657 à *Armand* de Bethune, duc de Charosts, pair de France, gouverneur de Calais & pays reconquis, lieutenant général en Picardie, & au pays de Hainault, chevalier des ordres du roi. Du second lit, il laissa *Louis-Nicolas* Foucquet, comte de Vaux, vicomte de Melun, qui épousa *Jeanne* Guyon, & mourut en 1705; *Charles-Armand*, prêtre de l'Oratoire, *qui a ci-après son article*; LOUIS, marquis de Belle-Isle, *qui a aussi son article particulier*; & *Marie-Magdeléne*, qui a épousé *Emanuel* de Crussol d'Uzez, marquis de Monsalez. M. Foucquet avoit cinq freres & six sœurs, l'aîné, *François*, est mort archevêque de Narbonne en 1673; le second, *Basile*, abbé de Barbeaux, de Rigni, chancelier des ordres du roi; le troisiéme, *Yves*, est mort jeune conseiller au parlement de Paris, sans avoir été marié; les deux derniers sont, *Louis*, évêque & comte d'Agde, maître de l'oratoire du roi, mort; & *Gilles*, ci-devant premier écuyer de la grande écurie, marié à *Anne* d'Aumont, fille du marquis d'Aumont, gouverneur de Touraine. Il est mort en 1694. Les sœurs ont toutes été religieuses; cinq de l'ordre de sainte Marie; & une abbesse du Parc aux dames. * *Mém. du temps.*

FOUCQUET (Charles-Armand) prêtre de l'Oratoire, un des fils de *Nicolas* Foucquet & de sa seconde femme, est mort à Paris, dans la maison de S. Magloire au fauxbourg S. Jacques, le 18 septembre 1734, âgé de près de soixante-dix-huit ans, étant né le 9 août 1657. Il étoit entré dans la congrégation de l'Oratoire vers l'an 1680. En 1701 il alla à Agde, pour gouverner le diocèse de Louis Foucquet, son oncle, qui ne pouvoit plus porter le poids de son évêché, à cause de son âge & de ses infirmités. Le pere Foucquet gouverna ce diocèse dix-huit mois, jusqu'à la mort de son oncle. Le P. Foucquet a été supérieur du séminaire de S. Magloire pendant six ans, depuis 1699, jusqu'en 1705. En 1711 il devint assistant du général de l'Oratoire jusqu'en 1717. En 1733, après la mort du pere de la Tour, général de la congrégation, il eut plusieurs suffrages pour remplir cette place. C'étoit un homme d'une grande sagesse, très-instruit des matieres ecclésiastiques, & non moins respectable par ses vertus, que digne de louanges par son esprit, sa rare prudence & ses talens. Il avoit été lié particulierement avec MM. Arnauld & Nicole, & il fut un des légataires universels de ce dernier. Presque tout ce que ce siécle a eu d'hommes distingués en science dans l'église, & qui avoient connu les deux premiers, ont aussi été liés particulierement avec lui. M. Duguet sur-tout a été son ami particulier; & depuis la mort de ce célébre écrivain, le pere Foucquet a écrit deux lettres à son sujet, dont l'une *in*-12, est imprimée dans un recueil de lettres touchant M. Duguet, imprimé en 1734, & la seconde a été imprimée *in*-4°, la même année, mais depuis ce recueil.

FOUCQUET (Louis) marquis de Belle-Isle, baron de Villars, seigneur de Pomai, troisiéme fils de NICOLAS Foucquet, vicomte de Vaux & de Melun, marquis de Belle-Isle, ministre d'état, surintendant des finances, & procureur général au parlement de Paris, & de *Marie-Magdeléne* de Castille, sa seconde femme, fut d'abord chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; mais n'étant point profès, il quitta la croix, & épousa *Catherine-Agnès* de Lévis, fille de *Charles* de Lévis, comte de Charlus, lieutenant général pour le roi au gouvernement de Bourbonois, & de *Louise* de Beauxoncles d'Oucques, sa seconde femme: elle est morte à Paris le 12 juin 1729, âgée d'environ soixante-neuf ans. Le marquis de Belle-Isle est mort à Paris le 26 août 1738, dans la 78 année de son âge. Il a eu de son mariage 1. CHARLES-LOUIS-AUGUSTE Foucquet, comte de Belle-Isle, qui suit; 2. *Louis-Charles-Armand* Foucquet, chevalier de Belle-Isle, né à Agde le 19 septembre 1693, ci-devant mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom, réformé en 1714, fait brigadier des armées du roi le 20 février 1734. Il fut employé la même année en cette qualité dans l'armée d'Allemagne, emporta d'emblée la ville de Traërbach le 8 avril, & servit

ensuite au siége du château de cette ville. Il étoit lieutenant général pour sa majesté au gouvernement de Metz & du pays Messin, & gouverneur des villes de Givet & de Charlemont, lorsqu'il fut tué le 19 juillet 1747, à la tête des troupes qu'il commandoit, en attaquant les retranchemens que le roi de Sardaigne a fait construire sur le plateau de l'assiette pour couvrir Exiles & Fenestrelles : il étoit dans la 54 année de son âge, & n'étoit point marié. 3. *Marie-Anne-Magdeléne* Foucquet de Belle-Isle, morte à Dijon au mois de janvier 1743, mariée en 1713, avec *Marc-Antoine* Valon, baron de Montmain, de Grosbois-Mazerolles & de Grosbois-Tichey, seigneur de Genlis & d'Uché, veuf de *Marie-Almodie* de Livron ; & 4. *Marie-Magdeléne* Foucquet de Belle-Isle, morte le 13 novembre 1749, qui avoit été mariée le 20 avril 1722, avec *Louis*, marquis de la Vieuville, veuf de *Marie-Pelagie* Toustain d'Aix, & mort le 18 juillet 1732.

Charles-Louis-Auguste Foucquet, appellé *le comte de Belle-Isle*, comte de Gisors, d'Andeli, Vernon & Lihons, né à Villefranche en Rouergue le 22 septembre 1684, fut fait en 1705 mestre de camp d'un régiment de dragons, ci-devant d'Estrades, à la tête duquel il combattit à l'attaque des lignes de Turin le 7 septembre 1706 ; brigadier des armées du roi le 12 novembre 1708, mestre de camp général des dragons le 5 juillet 1709, maréchal de camp le 8 mars 1718, & gouverneur de Huningue le 31 mars 1719. Il servit la même année au siége de Fontarabie, qui fut pris le 16 juin. Depuis, le commandement en chef des trois évêchés de Metz, Toul & Verdun lui fut confié, & il fut fait lieutenant-général des armées du roi le 23 décembre 1731, & gouverneur de la ville & citadelle de Metz & du pays Messin, pour laquelle charge il prêta serment de fidélité le 17 mars 1733. Il fut chargé la même année d'occuper avec les troupes du roi la ville de Nanci en Lorraine, ce qu'il exécuta. Ayant été nommé en 1734, pour faire la campagne en Allemagne, en qualité de lieutenant-général, il eut d'abord le commandement d'un corps de troupes avec lequel il s'empara le 8 avril de la ville de Tréves, après quoi il fit le siége du château de Traërback, qu'il prit le 2 mai après huit jours de tranchée ouverte. Il y fut blessé légerement d'un éclat de palissade. Il alla ensuite rejoindre l'armée avec son corps de troupes pour se trouver au siége de Philisbourg. Il fut chargé de l'attaque du fort du pont de cette place. Il s'en rendit maître le troisiéme jour de l'ouverture de la tranchée. Après la prise de Philisbourg il eut le reste de la campagne le commandement d'un corps de troupes, & il fut ensuite nommé pour commander pendant l'hiver dans les trois évêchés, & sur les frontieres de la Champagne, la Moselle, la Sarre & l'électorat de Tréves, y compris le Honsruck. Le roi l'avoit proposé le 13 juin 1734, pour être admis au nombre des chevaliers de l'ordre du saint Esprit. S'étant rendu en cour, il en reçut la croix & le collier le premier janvier 1735. Pendant toute la campagne de 1735, il continua de servir en Allemagne. Au mois de juin 1736 il se démit volontairement de sa charge de mestre de camp général des dragons. Il fut nommé depuis ambassadeur plénipotentiaire à la diéte de Francfort, pour l'élection de l'empereur Charles VII, mort depuis, & partit le 4 mars 1741. Il avoit été créé maréchal de France le 11 février précédent. Il fut fait duc de Gisors en mars 1742, prince de l'empire & chevalier de la toison d'or la même année, pair de France en mai 1748. Il fut reçu en cette qualité au parlement le 24 avril 1749. Le 20 juin suivant, il fut reçu à l'académie françoise. M. le maréchal de Belle-Isle a été marié 1°. le 21 mai 1711, avec *Henriette-Françoise* de Durfort-Civrac, fille de feu *Charles* de Durfort, marquis de Civrac, comte de Blagnac, baron de la Lande & de Cerf, captal de Buch, & d'*Angélique-Acarie* de Bourdet : & 2°. le 15 octobre 1729, avec *Marie-Casimire-Thérèse-Geneviéve-Emanuele* de Bethune, née le 14 février 1709, veuve de *François* Rouxel de Medavy, marquis de Grancey, & fille aînée de *Louis-Marie-Victoire* de Bethune, appellé *le comte de Bethune*, brigadier des armées du roi, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie, puis maréchal de camp le 20 février 1734, & de feue *Henriette* d'Harcourt, sa premiere femme. De ce mariage il a eu pour fils unique *Louis-Marie*, né le 27 mars 1732, appellé *le comte de Gisors*, tué en 1758, à l'armée du Rhin.

FOUDRE, exhalaison qui s'enflamme par la chute de deux nuées l'une sur l'autre, au milieu desquelles elle se trouve, & qui en sortant fait un grand bruit, & des effets extraordinaires sur la terre. Les païens ont toujours armé leurs dieux de la foudre, & particulierement Jupiter, duquel ils nous disent que Vulcain & les Cyclopes forgeoient les foudres dans les cavernes du mont Etna, où ils mettoient sa forge. Les Egyptiens dans leurs hiérogliphiques, prenoient la foudre pour une puissance à laquelle rien ne pouvoit résister. De-là vient qu'Apellès peignit Alexandre dans le temple de *Diane* d'Ephèse tenant la foudre en main, qui sembloit sortir du tableau, pour marquer l'étendue de sa puissance, à qui rien ne pouvoit s'opposer. Les païens croyoient que Jupiter ne faisoit tomber sa foudre sur les hommes & sur les choses animées, que pour les punir de leurs crimes : aussi ceux qui en étoient frapés, étoient privés de la sépulture, & enterrés au même lieu où ils étoient morts, selon l'ordonnance de Numa, comme Festus le rapporte : *Sei fulmine occisus esit, ei justa nulla fieri oporteto.* On les couvroit seulement de terre, au même lieu où ils avoient été frapés de la foudre, comme le témoigne Artemidore.

On ne pouvoit sacrifier aux dieux avec du vin, dont la vigne avoit été touchée de la foudre, & les lieux qui en avoient été atteints étoient funestes & malheureux, jusqu'à ce qu'ils eussent été purifiés par les sacrifices, & ces lieux devenoient recommandables, parcequ'on y dressoit un autel. On employoit certains hommes à purifier les arbres foudroyés, que Festus nomme *Strufertarios*. Ils faisoient un sacrifice avec de la pâte cuite sous la cendre. Une table de bronze antique, trouvée à Rome, prouve ce que l'on vient de dire. En voici les termes :

IIII. ID. DEC.
FRATRES ARVAL.
IN LUCO DEÆ DIÆ.
VIA. CAMPANA. APUD. LAP. V.
CONVENERE. PER. C. POR. PRISCUM. MAG.
ET IBI. IMMOLAV.
QUOD AB ICTU FULMINIS.
ARBORES LUCI SACRI D. D.
ATTACTÆ ARDUERINT.
EARUMQUE ADOLEFACTARUM.
ET IN EO LUCO SACRO ALIÆ
SINT REPOSITÆ.

c'est-à-dire, *le dixiéme jour de décembre les freres Arvaux s'assemblerent au bosquet de Junon, sur le grand chemin de la Campanie, à cinq milles de Rome, par l'ordonnance de C. Porcius, doyen du chapitre, & là sacrifierent, parceque quelques arbres du sacré bosquet dédié à la déesse avoient été frapés de la foudre, tant pour purifier les anciens arbres, que pour consacrer ceux qui y avoient été mis de nouveau.*

Les Romains distinguoient deux sortes de foudres, celles du jour qu'ils attribuoient à Jupiter, & celles de la nuit, dont ils faisoient le dieu Summan le maître. *Dium fulgur*, dit Festus, *appellabant diurnum, quod putabant Jovis, ut nocturnum Summani.* Il y avoit encore *fulgur provorsum*, qui se faisoit entendre entre

le jour & la nuit, & ils l'attribuoient conjointement à *Jupiter* & à *Summan*. Les foudres servoient à prendre les augures de l'avenir. Les uns étoient appellés par eux *vana* & *bruta*, qui ne signifioient rien, & qui faisoient plus de bruit que de mal; les autres *fatidica*, qui promettoient du bien & du mal, de la joie & de la tristesse; de ces derniers les uns s'appelloient *conciliaria*, qui arrivoient lorsqu'on délibéroit de quelqu'affaire, les autres *auctoritativa*, qui venoient, la chose étant faite, comme pour l'approuver & l'autoriser: quelques-uns *monitoria*, qui avertissoient de ce qu'il faloit éviter; *pestifera*, qui menaçoient de quelque mal ou danger; *deprecanea*, qui avoient apparence de danger, sans qu'il y en eût pourtant effectivement; *Familiaria*, qui pronostiquoient le mal qui devoit arriver à quelque famille: *Publica*, dont ils tiroient des prédictions pour trente ans; & *Privata*, pour dix années seulement. * *Antiqq. rom.*

☞ FOUGERES, ville de France en Bretagne, est située sur la riviere de Coësnon, vers les frontieres de la Normandie, entre Dol & Avranches. Cette ville a donné son nom à une noble famille. Raoul de Fougeres la fortifia, & y bâtit un bon château. Jean V, duc de Bretagne, la réunit au domaine ducal, l'ayant achetée de Jean II, duc d'Alençon, qui fut fait prisonnier par les Anglois, à la bataille de Verneuil, & obligé de la vendre en 1426, pour payer sa rançon au duc de Bedford. Fougeres est à présent considérable par la jurisdiction royale qui y est établie, & par le commerce des cuirs, qui la rend assez riche. Le château a un gouverneur particulier, mais point de garnison. Il y a à Fougeres l'abbaye de Rillé, de l'ordre de S. Augustin, fondée vers l'an 1163. * Audiffret, *géogr.* La Martiniere, *diction. géographique.*

FOULCOIE, auteur du XI siécle, *cherchez* FULCOIUS.

FOUILLOU (Jacques) diacre, licencié de Sorbonne, théologien fort connu, naquit à la Rochelle, & y fit ses humanités au collége des Jésuites. Son esprit propre aux sciences, sa facilité & sa pénétration, qui le dédommageoient de ce qui lui manquoit du côté de la fortune, firent faire à ses premiers maîtres tous leurs efforts pour l'attirer dans leur société; mais il en fut décidé autrement. M. Fouillou vint à Paris, & y continua ses études dans le collége de sainte Barbe, ou communauté de M. Gillot, dirigée alors par M. Durieux, y entra en 1688, y fit ses cours de philosophie & de théologie, jusqu'à la licence inclusivement, dans laquelle il eut *le premier lieu*. Il fut ensuite choisi pour diriger au séminaire de S. Magloire les études de théologie de M. l'abbé de la Vieuville, auprès duquel il resta peu de temps; mais leur séparation ne l'empêcha pas de demeurer dans le séminaire, où il contracta liaison avec M. Couet & plusieurs autres, dont les noms ont été fort connus depuis. Aussitôt après sa licence, M. de la Frézeliere, son évêque, l'avoit nommé à la théologale de la Rochelle, mais il ne jugea pas à propos de l'accepter; & il n'a jamais possédé d'autre bénéfice que le prieuré commendataire de S. Martin de Prunieres, diocèse de Mende, lequel lui fut résigné par M. l'abbé de Harlay, frere de madame la marquise de Vieuxbourg. Le parti qu'il prit dans l'affaire du cas de conscience, l'obligea de se retirer en 1703, sans quitter néanmoins Paris. Il fut dans cette retraite jusqu'en 1705, ou environ, qu'il passa en Hollande. Sa santé qui s'affoiblissoit considérablement l'obligea de revenir en France vers 1720 ou 1721. Peu après son retour, il eut ordre de se retirer à Mâcon, où il a demeuré quelques années. Enfin, il obtint son retour à Paris, où il vécut toujours depuis, & où il est mort le 21 septembre 1736, dans la soixante-sixiéme année de son âge. Il fut inhumé le 22 en l'église de S. Jacques du Haut-Pas, sa paroisse. L'air de la Hollande lui avoit été contraire, & il y fut attaqué d'un asthme, dont il n'a jamais guéri. Lors de sa retraite en ce pays, son prieuré fut impétré & obtenu comme vacant; mais après une procédure longue & difficile, & sur une consultation de 30 avocats, donnée en 1725, l'affaire fut terminée au conseil du roi à l'avantage de M. Fouillou.

☞ Ses ouvrages sont 1. *Considérations sur la censure faite par M. l'evêque d'Apt* (Joseph-Ignace de Foresta du Colongue) *d'un imprimé contenant la décision d'un cas de conscience, signée par 40 docteurs de Sorbonne*, *in-12*, 1703. La censure est du 4 février précédent, & se lit dans l'histoire des cas de conscience, tom. 1, pag. 119 & suiv. du *recueil des piéces.*

2. *Défense des théologiens, & en particulier des disciples de S. Augustin, contre l'ordonnance de M. l'évêque de Chartres* (Paul Godet Desmarets) *portant condamnation du cas de conscience*, in-12, 1704; *item*, seconde édition, revue & augmentée; avec une *réponse aux remarques du même prélat sur les déclarations de M. Couët*, 1706, *in-12*. Cette seconde édition forme presque tout le tome III de l'*histoire du cas de conscience.*

3. *Histoire du cas de conscience signé par 40 docteurs de Sorbonne*, contenant les brefs du pape, les ordonnances épiscopales, censures, lettres & autres piéces pour & contre ce cas; avec des réflexions sur plusieurs des ordonnances. A Nancy (Hollande) 1705, & ann. suiv. 8 vol. *in-12*. Cette histoire est due aux soins de MM. Fouillou, & Jean Loüail, & de mademoiselle Françoise-Marguerite de Joncoux; elle fut revue par M. Petit-Pied, & par le P. Pasquier Quesnel. Les notes de tout l'ouvrage sont de M. Fouillou. Ce qui concerne l'emprisonnement du P. Quesnel est de ce pere de l'Oratoire lui-même.

4. *Chimere du jansénisme*, ou *dissertation sur le sens dans lequel les cinq propositions attribuées à M. Jansenius, évêque d'Ypres, ont été condamnées; pour servir de réponse à un écrit qui a pour titre*, Deuxiéme défense de la bulle, *vineam Domini Sabaoth*, in-12, 1708.

5. *Justification du silence respectueux; ou réponse aux instructions pastorales & autres écrits de M. l'archevêque de Cambrai* (de Salignac de la Mothe-Fenelon) *in-12*, 1707, trois volumes. Le chapitre V du premier tome, & les chapitres XL & XLI du tome III, sont de M. Petit-Pied.

6. *Renversement de la doctrine de saint Augustin sur la grace, par l'instruction pastorale de MM. les évêques de Luçon & la Rochelle* (Champflour & Malissoles) 1713, *in-12*.

7. *Constitution du pape Clément XI du 8 septembre 1713, commençant par ces mots*, Unigenitus Dei Filius, *en latin & en françois; avec des observations sur les propositions censurées*, in-12, 1714, & plusieurs fois réimprimée depuis.

8. *Le faux schisme des appellans* (de la bulle *Unigenitus*) *& le vrai schisme de M. l'archevêque de Malines, démontrés par la lettre pastorale de ce prélat*; avec des *remarques sur les lettres pastorales des évêques de Gand & de Bruges, la nouvelle déclaration de sept docteurs de la faculté étroite de Louvain, & quelques autres libelles*, in-12, 1719.

9. *Lettres de messire Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne*; à Nancy (Hollande) 8 volumes *in-12*. C'est M. Fouillou qui a réuni & publié ces lettres, & qui a fait les avertissemens & les notes. Il y a eu depuis un neuviéme volume & une addition, qui viennent d'un autre éditeur.

10. *Défense de la consultation de MM. les avocats du parlement de Paris, en faveur de M. l'évêque de Senez* (Jean Soanen) *contre l'ordonnance & instruction pastorale de M. l'évêque de Luçon: avec des remarques sur l'avis & jugement de MM. les évêques assemblés au*

Louvre, & sur les mandemens de M. le cardinal de Bissy & de M. l'archevêque de Cambrai (de Saint-Albin) *au sujet de la même consultation*, 1729, in-4°.

11. *La calomnie portée au dernier excès contre les appellans, par MM. de Marseille* (de Belsunce de Castelmoron) *de Cambrai* (de Saint-Albin) *& de Beauvais* (Saint-Aignan) 1727, *in-4°*. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, 1728, *in-4°*. On y démontre en particulier l'imposture de la fable de Bourgfontaine.

12. *Traité de l'équilibre de la volonté, contre M. l'évêque de Soissons* (Languet, mort archevêque de Sens) *& les autres Molinistes ; au sujet des propositions condamnées dans la bulle* Unigenitus, *sur cette matiere.* A Utrecht, 1729, *in-4°*.

13. *Avertissement* ou *préface*, au-devant des réponses de M. Petit-Pied aux avertissemens du même M. Languet, alors évêque de Soissons.

14. *Dissertation où l'on montre que des miracles opérés par dégrés, ou accompagnés de douleurs, n'en sont pas moins de vrais miracles, & ont été regardés comme tels dans l'antiquité*, in-4°, 1731.

15. *Observations sur les convulsions*, in-4°, 1732.

16. *Nouvelles observations sur les convulsions, à l'occasion d'une lettre écrite au mois de janvier en faveur des convulsions.* Le 30 juin 1733, *in-4°*.

17. *Réflexions sur la requête de la nommée Charlotte de la Porte, & la consultation des avocats qui y est jointe, où l'on examine cette curieuse question :* S'il est vraisemblable que Dieu ait donné à cette convulsionaire le don miraculeux des guérisons, comme elle le prétend dans sa requête, 27 juillet 1735, *in-4°*.

18. *Réponse à un mémoire en forme de plainte, faite au nom de la convulsionaire nommée Charlotte de la Porte*, 12 novembre 1735, *in-4°*.

19. *Réflexions sur la requête de Denize ou Nizette*, (Regné, convulsionaire) *avec de nouvelles remarques sur celle de Charlotte* (de la Porte) 1735, *in-4°*.

20. *Lettre à M. * * sur la nouvelle théologie des convulsionaires*, in-4°.

21. M. Fouillou a eu aussi quelque part à l'édition de la prémotion physique, ou de l'action de Dieu sur les créatures, par feu M. Boursier, docteur de la maison & société de Sorbonne ; & au grand ouvrage contre la bulle *Unigenitus*, intitulé, *Héxaples*, &c. en 7 vol. *in-4°*. * M. Goujet, *mém. mss.*

Les écrits suivans sont certainement de M. Fouillou, ainsi qu'en fait foi le catalogue qui en a été donné par M. Petit-Pied, à M. l'abbé Goujet.

1. *Mémoire contenant des observations sur quelques points de doctrine, qu'on examinoit dans l'assemblée du clergé tenue à S. Germain en* 1700. Ce mémoire est demeuré manuscrit.

2. *Difficultés sur l'ordonnance & instruction pastorale de M. l'archevêque, duc de Cambrai, touchant le fameux cas de conscience, proposées à ce prélat*, en plusieurs lettres par M. Verax, bachelier en théologie. A Nancy, chez Joseph Nicolay, 1704. Il y a trois lettres datées du mois de mai 1704.

3. *Réflexions d'un docteur en théologie sur l'ordonnance & instruction pastorale de M. l'archevêque duc de Cambrai, touchant le cas de conscience*, &c. contenues en plusieurs lettres adressées à un abbé. Il y a quatre lettres datées de différens mois de l'an 1704, & imprimées en 1705.

4. Les *apostilles à la délibération de la faculté de théologie de Paris du lundi* 1 *septembre* 1704, dans le tome VI de l'histoire du cas de conscience.

5. *Lettre* à M. Decker, doyen de l'église de Malines, *où l'on réfute son nouveau systême du Jansénisme, & les vaines accusations qu'il forme contre M. l'archevêque de Sébaste & contre le P. Quesnel*, dans sa Défense de la constitution, &c. le 2 mai 1707.

6. *Lettre à son altesse électorale M. l'électeur de Cologne, évêque & prince de Liége, au sujet de la lettre de M. l'archevêque de Cambrai à son altesse électorale de Cologne*, &c. *contre une protestation d'un théologien de Liége*, 15 octobre 1708.

7. *Lettre à un chanoine, pour répondre à la lettre de M. l'archevêque de Cambrai, sur un écrit intitulé :* Lettre à son altesse électorale M. l'électeur de Cologne, 20 mai 1709.

8. *Desaveu d'un libelle calomnieux, attribué au pere Quesnel dans la derniere instruction pastorale de M. l'archevêque duc de Cambrai*, 1709. Cet écrit est précédé d'un *avertissement* contre la troisiéme défense de la bulle *vineam Domini Sabaoth*, par M. Decker, doyen de l'église de Malines ; & dans le même écrit, un *éclaircissement historique sur une thèse de 1661, soutenue à Paris par le P. Coret*, Jésuite de Liége.

9. Deuxiéme *lettre à M. l'archevêque de Cambrai, touchant le prétendu jansénisme, au sujet de sa réponse à la deuxiéme lettre de M. l'évêque de S. Pons*, 30 décembre 1709, imprimée en 1710.

10. Remarques sur un écrit latin qui a pour titre : *Diuturnæ ac recrudescentis inter theologos litis componendæ votum*, 1709. Ces remarques sont manuscrites.

11. *Remarques* (aussi manuscrites) *sur un écrit françois, où l'on prétend que la sagesse de l'église suffit pour fonder la croyance des faits qu'elle décide*, 15 septembre 1709.

12. *Réponse* (encore manuscrite) *à un second écrit touchant la sagesse de l'église dans le jugement des faits*, 15 décembre 1709. M. Fouillou composa ces trois derniers écrits à Amsterdam, pour répondre à trois autres qui ne sont point non plus imprimés, & qui avoient été composés à Paris au séminaire des missions étrangeres, par M. Thiberge, ainsi qu'on le croit. Ils furent envoyés au mois de juillet 1709 par M. de Brisacier à M. de Praeter, pasteur catholique à Amsterdam, avec une lettre latine par laquelle M. de Brisacier le prioit de communiquer ces écrits aux théologiens François qui étoient alors à Amsterdam. M. de Praeter étoit le correspondant de messieurs des missions étrangeres, pour faire tenir leurs paquets & leurs lettres en Chine & ailleurs aux Indes.

13. *Avertissement sur les prétendues rétractations des religieuses de Port-Royal des champs*, 1711.

14. *Réponse sommaire aux reproches que messieurs des missions étrangeres font faire par les Jésuites aux prétendus Jansénistes*, 1711. Ces deux derniers écrits sont imprimés dans le même volume.

15. *Questions proposées & éclaircies à l'occasion des lettres de M. l'archevêque de Cambrai au P. Quesnel, avec une addition sur un endroit du mandement de M. l'évêque de Gap*, du 4 mars 1711 ; 24 mai de la même année.

16. Les *apostilles sur l'extrait du procès verbal & sur l'instruction pastorale de l'assemblée du clergé de* 1713 *&* 1714 ; en 1714.

17. Edition des traités de M. Nicole sur la grace générale, deux volumes *in-12*, & de deux autres volumes de M. Arnauld contre les précédens, en 1715 ; avec un avertissement.

18. Deux *lettres à M. Tournely*, docteur de la maison & société de Sorbonne ; la premiere du 10 juillet 1726, où l'on montre que M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, a fait consister le jansénisme dans la grace efficace par elle-même, telle que les Thomistes la soutiennent réellement, & qu'il a regardé comme un fantôme le jansénisme qu'on feroit consister dans une grace différente. L'autre, où l'on montre que l'équilibre que M. Tournely soutient nécessaire pour la liberté, & qui est le seul qu'on lui attribue, n'est ni moins absurde, ni moins pernicieux que celui qu'il rejette. Cette seconde est du 15 octobre 1726.

19 *Notes & apostilles sur le mandement de M. l'évêque de Marseille, portant condamnation d'un écrit im-*

primé, sous le titre d'*explications de N. S. P. le pape Benoît XIII.* Ces explications sont les XII articles imprimés en Hollande en 1726.

20. *Lettre à Madame ** sur le prétendu caractere prophétique des convulsions*, 24 avril 1733.

21. *Relation abrégée de la maladie & de la mort du P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire, décedé le 2 décembre 1719*, *in-12* de 12 pages, 1719.

FOULLON (Guillaume) qui en grécisant son nom, s'est appellé quelquefois *Gnapheus*, étoit Flamand, né dans le pays de Liége, peut-être à Huy: d'autres disent qu'il étoit né à la Haye. Il fut choisi pour gouverner un collége ou une école litteraire dans sa patrie, & fut du conseil d'Albert, marquis de Brandebourg. On l'apppella depuis à Elbingen, ou Elbing, ville Anséatique, & il y fut mis à la tête du collége, qu'il gouverna avec sagesse. Il eut aussi le même emploi à Konisberg, ville de Pologne. Il vivoit dans le seiziéme siécle, & l'on croit qu'il n'a guéres été au de-là de 1560. Il étoit orateur & poëte; mais il s'est distingué principalement dans le genre comique. Valere André cite de lui les ouvrages suivans. 1. *Eloquentiæ triumphus*; cet ouvrage est en vers latins, de diverses mesures & a été imprimé en 1541 à Dantzick, *in-4°*, & à Cologne en 1551. 2. *Acolastus*, comédie; c'est l'enfant prodigue: cette comédie a paru en 1540, & à Anvers en 1560. 3. *Misobarbarus*, comédie. 4. *Hypocrysis*, tragi-comédie. Valere André ne cite point les éditions de ces deux dernieres; mais il ajoute que Foullon a fait encore plusieurs autres piéces, où il fait voir qu'il étoit éloigné des sentimens de l'Eglise catholique; & en particulier dans les deux suivans; 5. *Vita Joannis Pistorii à Woerden*; ce Pistorius étoit un hérétique qui fut brulé pour cause d'hérésie en 1525. 6. *Apologia pro captivo Wordenate.* Jacques Revius fit imprimer cette vie & cette apologie à Leyde en 1659, *in-12*, long-temps après la mort de l'auteur. Valere André semble dire cependant que ce ne fut que l'apologie qui parut cette année. * Voyez Valerii Andreæ *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tome I, pages 402 & 403.

FOULLON, ou simplement FOULON (Louis) étoit de Cambrai. Il entra de bonne heure auprès de messire François Van-der-Burch, archevêque de Cambrai, & il fut attaché à son service pendant l'espace de quarante années. Il fut successivement son aumônier & son secrétaire, après avoir rempli auprès du même quelqu'autre emploi moins distingué. Le prélat qui l'aimoit, & qui vouloit récompenser ses services, le nomma à un canonicat de son église métropolitaine. M. de Van-der-Burch étant mort en 1644, Louis Foullon, plein de reconnoissance pour les bienfaits qu'il en avoit reçus, en composa la vie, qui parut à Lille en 1647, *in-4°*. Elle est intitulée: *Epitome vitæ & virtutum illustrissimi ac reverendissimi domini Francisci Van-der-Burch, archiepiscopi & ducis Cameracensis*, &c. * Voyez la bibliothéque belgique de Valere André, édition 1739, tome II, page 831.

FOULLON (Jean Erard) né en 1609 à Liége d'une famille ancienne & distinguée, se fit Jésuite en 1625, & dans la suite, il s'est lié à cette société par la profession des quatre vœux. Il avoit un génie subtil, qui le rendoit capable de saisir toutes les sciences. Ses talens particuliers pour la prédication le firent déterminer à ce ministere par ses supérieurs, & il l'a exercé durant 30 ans. Il a été recteur des colléges de Huy & de Tournai, & il est mort dans cette derniere ville, le 25 octobre 1668, au service des pestiférés, ayant gagné la même maladie. Il a eu pour frere ERASME Foullon, consul de Liége, homme d'érudition, fort entendu dans les affaires publiques, & habile à les manier. Le pere Foullon est auteur des ouvrages suivans: 1. *La vie de sainte Ode*, grande aïeule de Pepin le Bref; à Mons, 1640, & à Liége, 1655, *in-16*. 2. Traduction du chef-d'œuvre de S. Jean Chrysostôme: c'est-à-dire, du discours où ce saint docteur montre qu'on ne souffre de véritables maux que ceux qu'on se fait à soi-même; à Liége, *in-16*. 3. *Bellorum causæ*; à Namur & à Cologne, 1646: le même ouvrage en françois, plus ample; à Liége, 1648, *in-8°*. 4. *Jonas fugitif*, modéle de l'homme ramené à Dieu par les actes des vertus théologales; à Tournai, 1653, *in-16*. 5. *Veritas pauciloqua, compendium historiæ Leodiensis*; à Liége, 1656, *in-16*. 6. *Veritatis & ecclesiæ Tungrensis breves vindiciæ, contra diatribam patris Godefredi Henschenii de episcopatu Tungrensi & Trajectensi*; à Liége, 1657, *in-16*. Le pere Foullon s'est caché dans cet écrit sous le nom de Nicolas Fisen. 7. *Commentarii historici & morales ad libros I & II Machabæorum, additis liberioribus excursibus*; à Liége, 1660 & 1664, 2 tome *in folio*. Sur le chapitre III du premier livre des Machabées, dans l'ouvrage que l'on vient de citer, le pere Foullon fait une digression par laquelle il réplique au pere Henschenius, qui avoit répondu à ses *Vindiciæ* mentionées plus haut. Le pere Henschenius répondit encore à cette digression au commencement du VII tome du recueil des actes des Saints du mois de mai. 8. *Vera ecclesia omnium in fide errorum commune remedium*; à Liége, 1662, *in-12*. 9. *Bona voluntas optima consentiens*; à Liége, 1667, *in-16*. 10. *Historia Leodiensis, per episcoporum & principum seriem digesta, ab origine populi usque ad Ferdinandi Bavari tempora, studio & accurato labore Joannis Erardi Foullon quondam deducta, nunc primùm ex eruditorum scriniis in lucem edita, & doctorum quorumdam curâ ad ætatem nostram suppleta*; à Liége, 1735 & 1737, trois volumes *in-folio*. M. l'abbé Lenglet dit que cette histoire est estimée, & qu'elle sert beaucoup pour l'histoire des Pays-Bas. * Valerii Andreæ *bibliotheca belgica*, édition de 1739, tome II, *in-4°*, pag. 634, 635. *Mémoires de Trévoux*, mois d'août 1737. M. Lenglet, *supplément à la méthode pour étudier l'histoire*, tome II, page 73.

FOULON (Pierre le) ou GNAFÉE, hérétique & faux évêque d'Antioche, dans le V siécle, étoit un moine, qui avoit été chassé d'un monastere des Acœmetes, à cause de l'hérésie d'Eutychés dont il faisoit profession. Il joignit la corruption des mœurs à celle de la doctrine, & mena à Constantinople une vie fort licencieuse. Par le moyen de quelques personnes de qualité, qui étoient infectées des mêmes erreurs que lui, il eut entrée dans la maison de Zenon, gendre de l'empereur Léon, & gagna bientôt ses bonnes graces, par une apparence de piété. Quelque temps après, Zenon ayant été créé comte d'Orient, vint à Antioche, capitale de son gouvernement, où Pierre le Foulon le suivit. Il y trouva beaucoup de sectateurs de l'hérésie d'Apollinaire; & se joignant avec eux, contre Martyrius, évêque de cette ville, qu'il accusa d'être Nestorien, il le fit citer à Constantinople, & usurpa son siége. Depuis, on lui ôta l'épiscopat; mais comme il restoit toujours dans la ville, quelques instances qu'eût fait le pape Simplicius à Zenon, alors empereur, de le chasser, ses partisans assassinerent à l'autel l'évêque Etienne. L'an 482, ce prince injuste ayant envoyé Calendion d'Antioche en exil, rétablit Pierre sur le siége de la même église. Aussitôt que ce méchant homme s'y vit replacé, il publia une nouvelle hérésie, ayant ajouté à l'hymne qui s'appelloit *Trisagion*, ces paroles, *qui a été crucifié pour nous*, attribuant la passion aux trois personnes de la Trinité, & se déclarant Valentinien, Eutychien, Apollinariste & Sabellien. Les évêques Orientaux ayant appris que ce blasphême avoit été introduit dans l'office de l'église, écrivirent à celui qui en avoit été l'auteur, pour lui persuader de le rétracter; mais ce fut inutilement. Acace de Constantinople, quoique son ami, le fit condamner dans un synode, lui ayant aussi écrit sans fruit. Le pape Felix

lui écrivit de même trois lettres, dont la derniere contenoit sa condamnation, qu'il denonça à Zenon; mais le prélat hérétique, malgré cette sentence, demeura sur son siége; & continua, sous la protection du prince, la persécution qu'il faisoit aux Catholiques. Il voulut même assujétir à sa jurisdiction l'isle de Chypre; pour répandre son hérésie parmi le peuple, il créa un homme dépendant de lui, appellé Zenita, évêque de Hiéropolis, quoiqu'il se trouvât esclave de naissance, & qu'il ne fût pas baptisé. Lorsqu'on reprocha cette irrégularité à Pierre le Foulon, il répondit que la consécration épiscopale lui tenoit lieu du sacrement de la régénération chrétienne. Enfin ce malheureux évêque, qui avoit fait de si grands maux à l'église, alla comparoître devant le tribunal de celui dont il combattoit l'incarnation avec tant de fureur & d'aveuglement, pour recevoir le juste jugement de ses violences & de ses blasphèmes. Ce fut l'an 486 que l'église fut délivrée de cet adversaire. * Théodore, *l.* 1. Nicephore, *l.* 15 *&* 16. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccles.*

FOULON (Abel) mathématicien, étoit natif de la paroisse de Loué dans le Maine, à six lieues du Mans. François la Croix du Maine dit qu'il étoit poëte François, philosophe, mathématicien, ingenieur & valet de chambre du roi Henri II. Il publia l'usage de l'holometre, & divers autres traités, avec une traduction des satires de Perse, & mourut à Orléans l'an 1563, âgé d'environ 50 ans. * La Croix du Maine, *biblioth. franç. &c.*

FOULQUES, I de ce nom, comte d'Anjou, dit *le Roux*, étoit fils d'INGELGER, & d'*Alinde*, dame de Buzançois. Ce prince se maintint prudemment à la cour durant les malheurs de l'état, sous nos derniers rois de la seconde race, & reçut beaucoup de biens de Hugues *le Grand*, duc de France. Il réunit toutes les terres du comté d'Anjou, & mourut l'an 938. Son corps fut enterré auprès de celui de son pere, dans l'église de S. Martin de Tours. Le comte Foulques avoit épousé *Roscille*, dame de Loches, de la Haye & de Villentras, fille de *Garnier*, seigneur de Loches, &c. & en eut *Ingelger*, tué dans un combat près de Charoles l'an 935; *Gui*, élu évêque de Soissons en 937; & FOULQUES II, comte d'Anjou. * Jean de Bourdigné, *histoire d'Anjou.* Du Haillan, *histoire d'Anjou.*

FOULQUES II, dit *le Bon*, cultiva la piété & la vertu, peupla son pays, & fit défricher plusieurs terres qui étoient désertes. Il mourut à Tours l'an 958, & fut enterré auprès de son pere & de son aïeul dans l'église de S. Martin. Il avoit beaucoup de dévotion pour ce saint évêque, & il composa & mit en chant douze répons pour l'office de sa fête. On dit que le roi Louis d'*Outremer*, se moquant de ce que Foulques *le Bon* alloit souvent chanter au chœur, ce comte lui écrivit ces mots: *Sachez, sire, qu'un prince non lettré, est un âne couronné.* Il eut de *Gelberge*, sa femme, GEOFROI I, qui lui succéda; *Gui*, religieux, puis abbé de Cormeri & de S. Aubin d'Angers, & évêque du Pui; *Dreux*, élu évêque du Pui, après son frere; & *Alix*, femme d'*Etienne*, comte de Gevaudan. * Voyez dom Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VI.

FOULQUES, III du nom, dit *Nerra* ou *le Noir*, à cause de son tein & de sa malice, étoit fils de GEOFROI *Grisegonelle*, sénéchal de France, & se rendit redoutable à ses voisins. En 992 il donna bataille à Conan I, comte de Bretagne, près de Conquereux, & le tua de sa propre main. Eudes II, comte de Blois, le défit près de Pontlevoi le 6 juillet de l'an 1016. Foulques prit la ville de Saumur en 1026, puis celle de Tours qu'il ne garda pas long-temps. Depuis il servit le roi Robert contre le comte de Blois. Il fit trois fois le voyage de Jérusalem, & mourut à Metz le 23 juin de l'an 1040. On dit que ce prince étant à Jérusalem, touché d'un vif repentir de ses péchés, se fit traîner tout nud sur une claye, ayant la corde au col, & se fit fouetter jusqu'au sang, criant: *Ayez pitié, seigneur, du traître & parjure Foulques.* Il fonda l'abbaye de S. Nicolas d'Angers en 1020, & donna de beaux priviléges à celle de S. Maurice. Il fonda encore les abbayes de Beaulieu, près de Loches, vers l'an 1010, & de Ronceraí à Angers l'an 1028. Foulques *Nerra* fut marié, 1°. à *Elizabeth*, fille de *Bouchard* I, dit *le Vieux*, comte de Vendôme: 2°. à une dame nommée *Hildegarde.* Il eut de la premiere, *Adele*, comtesse de Vendôme, femme de *Bondon* de Nevers. De la seconde il eut GEOFROI II, dit *Martel*, & *Ermengarde*, qui fut mariée à *Geofroi*, surnommé *Ferole*, comte de Gâtinois. * Les chroniques de S. Nicolas d'Angers & de Maillezais. Jean de Bourdigné. Du Haillan, &c.

FOULQUES, IV de ce nom, dit *le Rechin*, comte d'Anjou, étoit fils de GODEFROI, comte de Gâtinois, & seigneur du Château-Landon, & d'*Ermengarde*, fille de *Foulques Nerra*, comte d'Anjou. Son oncle, Geofroi *Martel*, lui laissa & à son frere Geofroi *le Barbu*, le comté d'Anjou en 1060. Ces deux freres partagerent cette succession, & vécurent d'abord en assez bonne intelligence; mais l'aîné prit les armes contre Geofroi, & le fit prisonnier en 1067. Foulques avoit quitté deux femmes, sous prétexte de parenté; & épousa l'an 1089, *Bertrade*, fille de *Simon* de Montfort. Cette dame le quitta trois ans après, pour se donner au roi Philippe I. De ce mariage, le comte eut FOULQUES, roi de Jérusalem; *Ermengarde*, comtesse de Bretagne, &c. Il mourut l'an 1109. * Du Haillan, *hist. des comtes & ducs d'Anjou.* Glabert & Bourdigné, *chronique d'Anjou.*

☞ Foulques Rechin avoit composé une histoire des comtes d'Anjou, dans laquelle il avoit fait entrer la sienne propre. La partie qui le concernoit se trouve perdue aujourd'hui. Dom Luc d'Acheri a fait imprimer au tome X de son *spicilége*, ce qui nous en reste sous le titre de *fragmens de l'histoire d'Anjou.* L'abbé de Marolles a traduit en notre langue ce morceau d'histoire, avec l'histoire des comtes d'Anjou par le moine de Marmoutier, & la relation de la construction d'Amboise. Le tout a été imprimé à Paris en 1681 en un volume *in*-4°. * Dom Rivet, *hist. littér. de la France*, tome IX, a rassemblé tout ce qu'on sait de ce prince, & donne une analyse de ce qui nous reste de son ouvrage.

FOULQUES, V de ce nom, comte d'Anjou, puis roi de Jérusalem, étoit fils de FOULQUES IV, dit *le Rechin*, & de *Bertrade* de Montfort. Il fut d'abord du nombre des seigneurs ligués contre le roi Louis *le Gros.* Depuis étant passé avec les croisés dans la Palestine, il épousa *Melisende*, fille de *Baudouin* II, dit du Bourg, roi de Jérusalem; & succéda aux états de son beau-pere vers l'an 1131. Il soutint les efforts des infidéles avec assez de courage. On dit que l'an 1142 chassant au liévre dans les plaines d'Acre, son cheval tomba sur lui, & le tua. Foulques avoit épousé en premieres nôces *Eremburge*, que d'autres nomment *Sibylle*, fille & héritiere d'*Elie*, comte du Maine, dont il eut GEOFROI, dit *Plantegenest.* Il eut de la seconde, BAUDOUIN III, & AMAURI, roi de Jérusalem. * Guillaume de Tyr. *liv.* 15, *c.* 27. Du Haillan, &c.

☞ FOULQUES, archevêque de Reims, au IX siécle, étoit d'une naissance illustre, & comptoit entre ses proches parens ou alliés, Gui, duc de Spolette, & Lambert son fils, qui furent l'un & l'autre empereurs d'occident. Il fut élevé dans l'église de Reims, où il occupa une place de chanoine. Outre sa naissance, Foulques réunissoit en sa personne plusieurs qualités estimables. Il étoit bien fait, avoit de l'éloquence, & passoit pour un des plus sages personnages de son siécle. Charles *le Chauve* l'appella à sa cour, & Foulques demeura

demeura assez long-temps au service de nos rois, ce qui lui procura l'abbaye de S. Bertin. La mort d'Hincmar ayant laissé le siége de Reims vacant, le clergé & le peuple de cette église s'accorderent avec les évêques de la province à élire Foulques pour leur archevêque. Il fut ordonné dans les premiers jours de mars 882, c'est-à-dire, 883 avant Pâque. Aussitôt il envoya sa profession de foi au pape Martin, qui lui accorda l'usage du *pallium* dont avoient joui ses prédécesseurs. Il avoit connu ce pontife à Rome, lorsqu'en 875 il y accompagna le roi Charles, qui y fut couronné empereur d'occident. Foulques employa tous ses soins à réparer les dommages que les ravages des Normans avoient fait à son église. Il rétablit la discipline & l'étude des lettres dans son clergé. Il eut un égal soin de revendiquer les biens qui avoient été enlevés à son église : il lui én procura même de nouveaux par la libéralité des rois & de plusieurs autres personnes. Son zèle le porta à écrire à l'impératrice Richilde, & au comte Baudouin, pour les rappeller à leur devoir : il prit aussi la défense de Frotaire, archevêque de Bourges, accusé de s'être intrus dans ce siége. Foulques conserva toujours un véritable attachement pour ses princes légitimes. Il contribua plus que personne à placer & à maintenir Charles *le Simple* sur le trône de France dont le comte Eudes s'étoit emparé. Dans un concile qu'il tint à Reims en janvier 893, il fit reconnoître Charles pour roi par les évêques & les seigneurs, & le couronna solemnellement. Charles *le Simple*, pour lui témoigner sa gratitude, le fit son grand chancelier, & partagea avec lui le gouvernement de l'état. Ce fut apparemment de sa libéralité qu'il eut l'abbaye de S. Martin de Tours, qu'il retint au moins quelque temps, & celle de S. Waast d'Arras, qu'il échangea depuis contre celle de S. Médard de Soissons, avec le comte Altmar, à qui il céda aussi le château d'Arras qu'il avoit pris sur le comte Baudouin. Le dépit qu'en eut celui-ci passa à toute sa cour ; & ses vassaux, pour le venger assassinerent l'archevêque Foulques, le dix-septiéme de juin de l'an 900. Il y avoit alors dix-sept ans trois mois & dix jours qu'il occupoit le siége de Reims, comme le marque son épitaphe rapportée par Flodoard, & l'auteur que nous allons citer. On a conservé long-temps les lettres que Foulques avoit écrites aux papes, aux empereurs, à des rois de son temps, & à plusieurs personnes de la premiere distinction ; Flodoard en avoit entre les mains un recueil de plus de cinquante, d'où il a tiré presqu'entierement l'histoire qu'il nous donne de ce prélat, au livre IV, c. 1 *& suiv.* de son histoire. Ce recueil ne subsiste plus aujourd'hui, & on ne connoît ce que contenoient ces lettres, que par les extraits que Flodoard a donné de quelques-unes. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, t. V.

FOULQUES, surnommé *le Grand*, à cause de ses grandes actions, fut d'abord moine de Corbie, & ensuite le trente-uniéme abbé de ce monastere. Il succéda à Richard, mort en 1048. L'année suivante, il assista en qualité d'abbé de Corbie, au concile de Reims, où il occupa la quatriéme place entre les abbés. Quelque temps après, il suivit en Italie le pape Léon IX, qui l'ordonna prêtre, de même que Gerault, alors moine de Corbie, & depuis fondateur & premier abbé de la Sauve-Majour. Léon IX accorda aussi à Foulques, comme une grace spéciale, l'usage de la dalmatique & des escarpins, pour les fêtes plus solemnelles. Il confirma pareillement les immunités de son monastere, contre les atteintes que Foulques, évêque d'Amiens, tâchoit d'y donner. Foulques se trouva aussi aux états généraux du royaume, que le roi Philippe convoqua en 1065, à Corbie, pour y confirmer les immunités, priviléges & possessions de l'abbaye d'Hasnon : Foulques y souscrivit immédiatement après les évêques, & avant les seigneurs laïcs. Il mourut le 5 décembre 1095. Il y a de lui : 1. Un mémoire intéressant pour l'histoire de son monastere, où il expose l'origine de ses priviléges, leur confirmation, &c. Il avoit présenté ce mémoire au pape Alexandre II, à l'occasion des tentatives que Gui, évêque d'Amiens, successeur de Foulques, faisoit contre ces priviléges. Le pape écrivit en conséquence à Gui, & à Gervais de Reims, afin d'appaiser ce différend. Dom Mabillon a publié une partie de ce mémoire dans les annales de l'ordre de S. Benoît, livre LXI. 2. Un écrit pour revendiquer le vicomté de Corbie, qu'Enguerrand, comte de Bovines, avoit usurpé sur l'abbaye. Cet écrit n'a point encore été imprimé. * Dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VIII.

FOULQUES, curé de Neulli sur Marne, s'adonna sur la fin du XII siécle, avec tant d'ardeur & de zèle à la prédication, qu'il retira beaucoup de gens de la débauche. Ce don qu'il avoit de tourner les esprits par ses discours, étoit si puissant, qu'ayant su l'an 1200 qu'il se faisoit une assemblée de princes pour un tournoi ; il les exhorta puissamment à entreprendre le voyage de la Terre sainte, pour lequel ils se croiserent tous. Foulques mourut au mois de mai de l'an 1201. Pierre de Rouci, prêtre du diocèse de Paris, étoit le compagnon de sa mission. * Voyez *chronicon Autissiodor. ad annum* 1198, & la *vie de Foulques*, écrite en françois, & imprimée à Paris, en 1620. M. l'abbé le Beuf fait son éloge & donne la description de son tombeau, dans son *histoire du diocèse de Paris*, tome VI, page 20 & 21.

FOULQUES, prieur de Deuil au XII siécle, étoit bon ami de Pierre Abailard. Il n'est guères connu que par la lettre de consolation qu'il écrivit à cet ami sur sa mutilation, & où il étale tout ce qui est capable de le consoler. Elle est dans les œuvres d'Abailard.

FOUQUART (Gabrielle) fondatrice des religieuses de l'ordre de S. François de Paule en France, étoit fille de *François* Fouquart, receveur des tailles à Abbeville, & de *Marie* Caisier, & naquit en 1568. Elle avoit eu dessein d'être religieuse ; mais après la mort de son pere, elle fut obligée d'obéir à son oncle, qui avoit conclu son mariage avec un homme veuf. On la maria à l'âge de 26 ans ; & deux ans après, son mari étant mort, elle résolut de quitter le monde. Elle fut la premiere qui reçut l'habit de l'ordre de S. François de Paule à Abbeville, où elle fit profession entre les mains du P. Jean Alart en 1601, étant âgée de 33 ans. Alors elle assembla quelques dames séculieres, qui vécurent sous la même regle, jusqu'en 1621, qu'elles prirent le voile. Cet établissement fut autorisé par une bulle du pape Grégoire XV le 10 juin de l'an 1623, & le premier monastere des religieuses de cet ordre, fut fondé sous le titre de JESUS-MARIA. Elle en fut la premiere correctrice ; & après avoir vécu très-religieusement, elle y mourut en 1639. * Ignace de JESUS-MARIA, Carme déchaussé, *histoire ecclésiastique d'Abbeville.*

FOUQUERÉ (D. Antoine-Michel) de Châteauroux en Berri, né en 1641, religieux Bénédictin en 1657, mort à S. Faron de Meaux en 1709, le 3 novembre, fut quinze ans supérieur, & déchargé de sa supériorité en 1693. Il a traduit du grec en latin les actes du concile tenu à Jérusalem contre les Calvinistes en 1672, sous le patriarche Dosithée, & les a fait imprimer en grec & en latin à Paris, en 1676, sous le titre de *Synodus Bethleemitica :* mais comme le traducteur savoit peu de grec, il y a beaucoup de fautes dans cette premiere édition. Il y en a une seconde en 1678, aussi *in*-8°, sous le titre de *Synodus Jerosolymitana.* Elle est beaucoup meilleure que la premiere, parceque l'auteur profita des lumieres du pere Combefis, & plus encore de celles de M. Arnauld, docteur de Sorbonne. Ce concile très-favorable à la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie, a été néanmoins

publié de nouveau en Hollande en 1708, par le sieur Aymon, prêtre apostat; & en 1718, à Leipsick en Allemagne, avec les exercitations de Samuel Schelgnigius. * *Mém. du temps.* D. le Cerf, *biblioth. histor. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

FOUQUES ou FOUQUET, de Marseille, évêque de Toulouse, dans le XII siécle, étoit fils d'un marchand de Gènes, qui s'étoit établi à Marseille. Il s'adonna à la poësie, & composa des vers extrêmement ingénieux, en langue provençale, qui étoit alors la seule qu'on employoit pour ces ouvrages rimés. Fouques prit l'habit de religieux dans l'ordre de Cîteaux, & fut abbé de Granselve, dans le diocèse de Toulouse, puis de Toronet, dans celui de Fréjus. Il s'acquit l'estime de Richard, roi d'Angleterre, d'Alfonse, roi de Castille, de Raymond Berenger, comte de Provence, d'un autre Raymond, comte de Toulouse, & de divers autres princes. Le dernier lui procura l'évêché de Toulouse, vers l'an 1210, après Raymond de Rabasteins. Guillaume du Pui Laurens, Pierre des Vaux de Cernai, & divers autres auteurs de son temps, parlent très-avantageusement de Fouques, qui s'employa avec beaucoup de zèle pour l'extirpation de l'hérésie des Albigeois, & qui passa même en Angleterre contre ces hérétiques. Peu de temps après Jacques, cardinal de Vitri, lui dédia la vie de sainte Marie d'Ognies, qu'il avoit composée, & que Surius rapporte sous le 23 jour de juin. Fouques alla l'an 1215, à Rome, où il se trouva au III concile de Latran. S. Dominique, qui étoit son ami particulier, l'avoit accompagné dans ce voyage, & l'engagea à s'intéresser pour la confirmation de son ordre. Fouques lui rendit service en cette occasion & en plusieurs autres, & à son retour à Toulouse, il lui donna avec le consentement de son chapitre, l'église de S. Romain, qui est le premier monastere de l'ordre de S. Dominique. Ce prélat, après avoir rempli parfaitement les devoirs de son ministere, dégagé les biens de son évêché, & fait de grandes aumônes aux églises & aux pauvres, mourut en réputation d'une grande piété, le jour de Noël de l'an 1231. Outre les poësies dont nous avons parlé, Fouques composa quelques autres ouvrages. * Guillaume de Pui Laurens, *in chr. c.* 7 & 41. Pierre des Vaux de Cernai, *l.* 9, *hist. Alb.* Bzovius, *A. C.* 1215. Henriquez, *in fasc. SS. ord. Cist.* Nostradamus, *hist. de Prov. & vies des poëtes Prov.* Du Verdier-Vauprivas, & la Croix Du Maine, *bibl. franç.* Petrarque, *l.* 4. *triumph. Amor.* De Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Charles de Visch, *biblioth. Cist.* Foglieta, *in elog. Genuen.* Soprani, & Giustiniani, *bibliot. della Ligur.* Dante. Belleforêt, &c.

FOUQUET (Guillaume) de la Varenne, fils de *Guillaume* Fouquet, seigneur de la Varenne, chevalier de l'ordre de S. Michel, lieutenant-général de la province d'Anjou, gouverneur de la Fléche, & favori de Henri IV, posséda dans un petit nombre d'années beaucoup de dignités ecclésiastiques & civiles. Il fut d'abord conseiller au parlement de Paris, & ensuite maître des requêtes du roi, & il eut les abbayes d'Ainai proche Lyon, de S. Benoît-sur-Loire, de S. Nicolas d'Angers, de S. Loup de Troyes, & du prieuré de Leviere proche les murs d'Angers. Avec tant de bénéfices & de revenus, il n'est pas étonnant qu'il ait cédé ses droits d'aînesse au marquis de Sainte-Susanne son frere, & cette cession n'exigeoit pas les éloges qu'on lui a donnés. Guillaume Fouquet n'en demeura pas néanmoins à tous ces titres: il succéda dans l'évêché d'Angers après la démission de Charles Miron en 1616. Mais il mourut en 1621, le 10 janvier, n'ayant encore que trente-cinq ans. Au reste il fit de grands biens à son diocèse pendant le peu de temps de son épiscopat, & on le loue dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers, où se trouvent aussi les siens, comme un prélat d'une piété & d'une vertu exemplaire, & qui donnoit une application continuelle aux besoins de son diocèse. Ce fut par son autorité que les peres de l'Oratoire furent mis en possession de l'église de Notre-Dame des Ardilliers à Saumur, au mois de mars 1619. * *Voyez* les statuts du diocèse d'Angers, édition *in*-4° de 1680. *Mém. du temps; & l'article de* Charles MIRON.

FOUQUIERES (Jacques) excellent peintre de paysage, sous le regne de Louis XIII, étoit né à Anvers de parens médiocres, vers l'an 1580, & avoit été éleve de Breugle le paysagiste, qu'on appelloit par raillerie, *Breugle de Velours*, parcequ'il étoit souvent vêtu de cette étoffe, & que ses habits étoient toujours magnifiques. Fouquieres eut ordre de M. de Noyers, ministre d'état, de peindre les vues des principales villes de France, pour mettre entre les fenêtres de la grande galerie du Louvre. Il crut que cet ouvrage étoit assez considérable pour le rendre maître de toute la conduite des ornemens de la galerie; mais ce fut le Poussin qui fut chargé de ce soin, quoique Fouquieres prétendît que ces paysages devoient être l'ornement principal de ce lieu, & que le reste n'étoit composé que d'incidens. Fouquieres avoit beaucoup de vanité; & parcequ'il avoit été ennobli par le roi, il aimoit mieux ne travailler que rarement, & gagner peu, que de n'être pas considéré comme un gentilhomme d'un mérite extraordinaire. Ces airs de qualité qu'il affectoit, lui firent donner le nom de *baron de Fouquieres.* Pour ce qui regarde ses tableaux, il en a fait d'excellens; & rien n'est plus beau que ce qu'il a peint d'après le naturel. On voit quantité de ses ouvrages à Paris; & un de ses éleves, nommé *Rendu*, en a beaucoup copié. Fouquieres mourut sans laisser de bien en 1659 dans sa 79 année. Quelques-uns ont cru qu'il étoit parent des Fuggers d'Augsbourg; mais ils se sont trompés, car la famille des Fouquieres peintres n'a jamais été en état de s'égaler à celle des Fuggers, qui étoient les plus riches marchands de l'Allemagne. *Voyez* FUGGERS. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres, IV partie.* D'Argenville.

FOUR (Henri du) *cherchez* FARNÈSE.

FOUR (Vital du) cardinal, évêque d'Albano, natif de Bazas en Guienne, se distingua à la cour des papes Clément V & Jean XXII, par sa capacité & par sa vertu. Il avoit pris l'habit de religieux dans l'ordre de S. François; & après avoir été élevé aux premieres charges de son ordre dans la Guienne, il fut fait cardinal par le pape Clément V, en 1312. Du Four fut évêque d'Albano en 1320, & deux ans après prit le parti des Cordeliers, qui soutenoient que J. C. & les apôtres n'avoient rien eu en propre. Le pape Jean XXII qui n'étoit pas de ce sentiment, imposa silence à ce prélat, qui mourut le 16 août de l'an 1327, à Avignon, où l'on voit son tombeau dans l'église de son ordre. * Wadingue, *in ann. Minor.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

FOUR (Jean du) professeur de philosophie au collége de Montaigu à Paris, vivoit dans le XVII siécle. Comme il étoit très-habile dans la langue hébraïque, ou du moins qu'il prétendoit la posséder parfaitement, il avoit pris le nom de *Mitamour*, qui en hébreu signifie la même chose que le nom *du Four.* Il s'occupoit à dresser des almanachs. Dans celui qu'il fit pour l'année 1647 il inséra un petit écrit, qu'il dédia au prince de Conti, & qu'il intitula: *La porte du ciel ouverte à tout le monde.* François Henry dit qu'il l'avoit connu & fréquenté, demeurant au collége de Montaigu. *Il savoit fort bien l'astronomie*, ajoute-t-il, *& il nous donna un libelle de l'éclipse de soleil, qui devoit arriver le 6 février 1655, avec le calcul d'icelle assez exact. Mais portant de nuit ce libelle à ses amis, un pavé dans les rues le fit cheoir: il se blessa à la tête, & peu de jours après il en mourut.* Sciebat equidem multa, sed nullius erat judicii. * *Mémoire manuscrit de François Henry.*

FOUR (Dom Thomas du) né à Fécamp en Normandie en 1613, fit profession chez les Bénédictins de la congrégation de S. Maur le 10 août 1637. Il étoit déja si savant dans la langue hébraïque, tout jeune qu'il fût, qu'il avoit enseigné cette langue & soutenu ses thèses de philosophie en hébreu, n'étant âgé que de dix-sept ans. Il savoit aussi le grec & le latin. On voulut l'engager à revoir la polyglotte de Paris, mais sa modestie ne lui put permettre d'enlever aux auteurs la gloire de leur ouvrage. Il est mort à Jumiéges, âgé seulement de trente-quatre ans, le premier février 1647. Avant que d'entrer chez les Bénédictins, il avoit voulu se faire Chartreux, & on l'avoit envoyé en effet à la Chartreuse du Mont-Renaud proche Noyon pour y prendre l'habit; mais les médecins ayant jugé qu'il étoit pulmonique, il revint à Harfleur auprès de ses parens, où il s'exerca à des œuvres de charité jusqu'au temps de son entrée chez les Bénédictins. On a de lui une *grammaire hébraïque* très-méthodique. C'est un *in*-8° imprimé à Paris. Il avoit encore composé une paraphrase sur le cantique des cantiques; un testament spirituel pour servir de préparation à la mort; l'essai d'un commentaire sur les pseaumes. Il travailloit, lorsqu'il mourut, sur ce verset du pseaume IX, *Sperent in te qui noverunt nomen tuum.* * D. le Cerf, *bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur.* Vigneul Marville, (D. Noël d'Argonne) *mélange d'hist. & de littérature, quatriéme édition, tome II, page* 286.

FOUR (Charles du) curé de S. Maclou à Rouen, & ensuite abbé d'Aulnai, & trésorier de l'église cathédrale de Rouen, s'est fait connoître dans le dernier siécle par ses liaisons avec MM. Pascal, Arnauld, Nicole, &c. par ses disputes avec le pere Brisacier, Jésuite, & par ses ouvrages contre la morale relâchée. Il étoit fils de Charles du Four, mort le premier octobre 1638, & de Marie Camus, sœur de l'évêque de Belley. Ses disputes avec le pere Brisacier vinrent à l'occasion d'un sermon, qu'il avoit prêché le 30 mai 1656, dans une assemblée synodale, contre la morale relâchée. Le pere Brisacier, alors recteur du collége archiépiscopal de Rouen, présenta une requête contre ce sermon, à M. l'archevêque, qui ordonna à M. du Four de déclarer dans un autre sermon, qu'il n'attribuoit à aucun ordre religieux en particulier la mauvaise morale contre laquelle il avoit prêché. M. du Four obéit à cet ordre le 5 juillet. Cependant les Jésuites se plaignirent encore d'un autre discours qu'il prononça le 7 janvier 1657, & ce fut à ce sujet qu'il écrivit une lettre qu'il adressa à M. l'archevêque de Rouen. Il est encore auteur, 1. de la *requête des curés de Rouen, à l'archevêque de Rouen*, datée du 28 août 1656, & imprimée la même, avec un extrait de trente-huit propositions des casuistes relâchés; 2. de la *lettre des curés de Rouen* au même prélat, *pour lui demander la censure de l'apologie des casuistes*, (du pere Pirot, Jésuite,) du 3 mai 1658; 3. du *mémoire pour faire connoître l'esprit & la conduite de la compagnie établie en la ville de Caën, appellée l'*Hermitage: il composa ce mémoire, qui a été imprimé en 1660, *in*-4°, avec MM. le Maître & Nicole; 4. de l'écrit intitulé: *La condamnation d'un prêtre de l'Hermitage, pour avoir soutenu que le pape a pouvoir sur le temporel des rois, & qu'il a droit de les établir & de les déposer*, en 1660; 5. de la *lettre d'un ecclésiastique de Rouen à un de ses amis, sur ce qui s'est passé au jugement du procès d'entre l'abbé d'Aulnai & le pere Brisacier*, du 10 mars 1657; 6. de la *lettre à un docteur de Sorbonne pour le sujet de plusieurs écrits composés au sujet de la vie & de l'état de Marie des Vallées, du diocèse de Coutances, in*-4°. Cette lettre a été écrite dix-neuf ans après la mort de cette fille, c'est-à-dire, vers l'an 1675. M. du Four est mort à Rouen le 16 juin 1679, & fut enterré à S. Maclou. Il étoit alors chanoine honoraire de Notre-Dame: ensorte qu'il n'avoit qu'un bénéfice, savoir, l'abbaye d'Aulnai, ordre de Cîteaux, diocèse de Bayeux, dans laquelle M. Huet lui succéda. Il avoit donné sa cure de S. Maclou à son frere. M. du Four a été aussi prieur de Beausault. Il avoit été député du clergé en 1643 pour assister aux états de Normandie. Ce fut en 1655 qu'il devint trésorier de la cathédrale de Rouen. Son portrait, qui est dans la bibliothéque de cette cathédrale, porte cette inscription: *D. Carolus* du Four *Abbas de Alneto, thesaurarius, canonicus, necnon bibliothecarius ecclesiæ Rothomagensis.* * *Mém. du temps.* M. l'abbé Saas, *notice des manuscrits de la bibliothéque de la cathédrale de Rouen.*

FOUR (Philippe-Sylvestre du) Calviniste de religion, & marchand de profession, naquit à Manosque, dans le diocèse de Sisteron, en Provence, vers l'an 1622. Il s'appliqua d'abord aux belles-lettres, & acquit quelques connoissances des langues, & s'étant venu établir à Lyon, il s'y fit marchand *droguiste*, sans perdre le gout de la littérature, & sans en interrompre le gout. Comme il étoit curieux & assez au fait des antiquités, il avoit formé un cabinet de médailles, d'antiques, de productions rares de la nature, &c. Il s'étoit mis par-là en relation avec divers médaillistes & antiquaires célébres de son temps, & avec plusieurs personnes de distinction & de mérite, tels qu'étoient M. le premier président de Lamoignon, M. Charpentier de l'académie françoise, mademoiselle de Scuderi; MM. Justel, Chardin, Tavernier, de Guilleragues, ambassadeur à Constantinople; d'Ervieux, consul à Alep; de Bonecorse, consul au Caire; Chorier, historiographe du Dauphiné, &c. Il étoit en liaison particuliere avec Jacques Spon, qui lui communiquoit ses lumieres & le dirigeoit dans ses ouvrages, & à qui du Four de son côté fournissoit d'assez grands secours d'argent. Un peu avant la révocation de l'édit de Nantes, étant résolus de sortir ensemble du royaume, du Four mit ordre à toutes ses affaires, & sur-tout à son bien, & passa en 1685, avec son ami, à Genève, où l'unique fille qui lui restoit étoit mariée à un riche marchand. Ils allerent ensuite à Vevai, petite ville de Suisse dans le canton de Berne, dans le dessein de s'y fixer. Mais à peine y furent-ils arrivés, que du Four y mourut la même année 1685, âgé d'environ soixante-trois ans. C'étoit un homme d'esprit & de mérite, d'une humeur fort douce, & qui étoit fort libéral envers ceux qui se trouvoient dans le besoin. Il a donné plusieurs ouvrages qui ont été fort goutés, & que l'on recherche encore aujourd'hui: le premier est intitulé: *De l'usage du caffé, du thé & du chocolat*, à Lyon en 1671, *in*-12. C'est la traduction d'un ouvrage latin, dont on ignore l'auteur: il est peu exact. Le second a pour titre: *Instruction morale d'un pere à son fils qui part pour un long voyage*, à Lyon en 1678, *in*-12. Du Four fit cet ouvrage pour son fils qui étoit près d'aller dans le Levant, & qui mourut avant lui. Cette instruction a plusieurs fois été réimprimée en France, à Basle, en Hollande, & a été traduite en latin, en allemand & en flamand. On en a une édition de Paris 1686, où l'on trouve la lettre que M. Charpentier de l'académie françoise, écrivit à l'auteur le 28 janvier 1678, en lui renvoyant son livre qu'il avoit été chargé d'examiner, & pour l'impression duquel on l'avoit prié d'obtenir un privilége. Le troisiéme contient des *traités nouveaux & curieux du caffé, du thé & du chocolat*, in-12, en 1674, réimprimé avec des augmentations considérables à Lyon en 1684, & à la Haye en 1685. Cette derniere édition est encore augmentée d'un supplément qui n'est pas de la main de du Four, & l'on y a ajouté la traduction françoise d'un dialogue de Barthélemi Marradon, imprimé en espagnol à Séville en 1618, *in*-8°. contre l'usage trop fréquent du chocolat. Ces traités qui sont excellens ont été traduits en latin par M. Spon, & on en a imprimé une version allemande à Budissen en 1686. M. du Four ayant reçu une mumie, & n'en

pouvant déchiffrer les caracteres hiéroglyphiques, consulta sur cela le pere Kircher ; & sa lettre qui est latine, & datée de Lyon le 16 juin 1673, se trouve dans l'ouvrage de ce savant Jésuite, intitulé : *Sphinx mystagoga, sive diatribe hieroglyphica de mumiis*, à Amsterdam en 1676, *in-folio*, avec la réponse que le pere Kircher fit de Rome à M. du Four le 24 août 1673. * Niceron, *mémoires, tome XVI, pag.* 361. L'abbé le Clerc, *biblioth. du Richelet, pag.* 58. *Nouv. de la république des lettres, mai* 1685, *pag.* 497 *& suiv. Journal des savans du* 28 *janvier* 1675.

FOURCHE, le mont de la Fourche, anciennement *Juberus.* C'est une des montagnes des Alpes, celle-là même où le Rhône prend sa source. Elle est aux confins du pays des Suisses & de celui de Valais, un peu au couchant du mont S. Gothar, sous lequel quelques-uns la comprennent. * Mati, *diction.*

FOURCHES CAUDINES, *cherchez* ARPAIA.

FOURCROI (Bonaventure de) étoit né à Clermont en Beauvoisis, fils d'Antoine de Fourcroi, avocat à Noyon, & lieutenant du bailliage du comté de la même ville. Antoine a laissé des notes *manuscrites* sur la coutume générale de Vermandois, & sur la coutume locale de Noyon. Bonaventure de Fourcroi fut reçu au serment d'avocat le 25 novembre 1645. On a de lui divers plaidoyés qui sont imprimés, entr'autres celui qu'il fit pour *le gueux de Vernon*, & qui a été imprimé en 1665. Des *réflexions sur la décretale d'Innocent III, touchant l'élection du patriarche de Constantinople*, à Paris en 1689, *in-8°*, &c. Ses poësies sont entr'autres des *sonnets à M. le prince de Conti*, in-4°, en 1651 : le cardinal Mazarin y est fort maltraité ; une comédie intitulée : *Sancho Pansa*, & plusieurs piéces diverses dans les recueils de poësie de son temps. Il y en a une dans le recueil de vers choisis donné par le pere Bouhours ; & une autre en vers latins sur la mort de Scévole de Sainte-Marthe, dans le recueil intitulé : *Sc. Sammarthani tumulus, p.* 82. Il y a de la poësie & des pensées dans cette piéce. On trouve encore de lui *les sentimens du jeune Pline sur la poësie, tirés de quelques-unes de ses lettres*, in-12, à Paris en 1660, avec quelques versions de différens auteurs. M. Brossete rapporte dans ses notes sur Boileau, que M. de Fourcroi s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans la satyre troisiéme de ce poëte, à M. de Lamoignon, avocat général ; à M. de Menars, maître des requêtes, ensuite président à mortier ; à M. Boileau, & à quelques autres. Mais sa plaisanterie ne plut point aux conviés, & l'on dit alors que ces sortes de repas étoient bons à décrire & non pas à donner. Il fut choisi pour secrétaire des conférences qui se tinrent chez M. le premier président de Lamoignon, & pour rédiger les arrêts de jurisprudence qui s'y formerent. M. de Fourcroi mourut le 25 juin 1691, fort vieux, & sans avoir été marié ; il fut enterré à saint Cosme, où l'on voit son épitaphe. Il étoit alors doyen des avocats. On doit à ses soins l'édition des œuvres de Barthélemi Auzanet. L'éloge de M. Auzanet, qui est à la tête de ce livre, est de M. Fourcroi. Dans les recueils de l'académie françoise, il y a trois discours du même. *Voyez* la préface de M. Bretonnier, au devant du *recueil alphabétique des questions principales de droit*, &c. Une grande partie de cette préface contient l'éloge de M. Fourcroi. Voyez encore la *préface* du commentaire de Buridan sur la coutume de Vermandois ; & le *traité de la vente des immeubles*, de M. d'Hericourt, p. 347. Dans le *Carpentariana*, page 213, on dit : « Touchant les différends entre le pape & le roi de » France, au sujet de la régale, des franchises & de » l'élection de Cologne ; depuis le plaidoyé de M. Talon, M. de Fourcroi a écrit pour la défense des » droits du roi ; mais, ajoute Charpentier, je ne fais » pas grand cas de son ouvrage, il est trop gros, & » apparemment il en avoit été bien payé. » Il y a lieu de croire que ce M. de Fourcroi est le même que Bonaventure de Fourcroi ; mais nous n'en avons point de certitude.

☞ FOURMIGNI, village de Normandie, situé à quatre lieues de Bayeux, sur le chemin d'Isigni. Il est célébre dans l'histoire de France, par une grande victoire que les François, au nombre de 3000, remporterent sur les Anglois, dont l'armée étoit de 7000 hommes. La bataille se donna le 18 avril 1450, & les Anglois y ayant perdu cinq mille hommes de leurs troupes, ne purent plus résister en Normandie, & furent obligés d'abandonner entierement cette province, le 12 août de la même année, quatre mois après leur défaite. En reconnoissance de cette victoire, les François bâtirent sur le champ de bataille une chapelle qui subsiste encore sous le nom de S. Louis de Bourbon. * *Mém. dressés sur les lieux.*

FOURMONT (Etienne) de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, de la société royale de Londres, de l'académie étrusque de Cortone, professeur en langue arabe, au collége royal, l'un des secrétaires de M. le duc d'Orléans, naquit le 23 juin 1683 à Herbelay, village à quatre lieues de Paris, au-dessus de S. Denys ; son pere y exerçoit en même temps la chirurgie, & la charge de procureur fiscal. Le curé du lieu fut son premier maître, & lui enseigna les premiers élémens de la langue latine. Devenu orphelin de pere & de mere, M. Jomard, un de ses oncles maternels, chanoine de S. Merry, à Paris, le fit venir dans cette ville, le retira chez lui, le mit en état de faire des études plus réglées, & l'envoya au collége Mazarin, où par son assiduité, son application, & la rapidité de ses progrès, il se concilia l'attention des professeurs & l'estime de ses condisciples. Secondé par son oncle, qui étoit habile dans la littérature grecque & latine, M. Fourmont acquit de bonne heure de ces deux langues une connoissance peu ordinaire à son âge. Il avoit la mémoire si heureuse, qu'après avoir appris par cœur toutes les racines grecques de Port-Royal, il les récitoit souvent en rétrogadant. N'étant encore que disciple, il osa entreprendre un ouvrage qui ne seroit pas indigne d'un maître. Ce sont ses *Racines de la langue latine mises en vers françois, avec les dérivés au bas des stances.* Ce livre fut applaudi dès qu'il parut ; on s'en servit dans plusieurs colléges : l'auteur en prépara une nouvelle édition ; mais un professeur ayant voulu en partager la gloire & le profit, M. Fourmont la supprima. Au sortir de sa rhétorique, il entra au collége des Trente-Trois, où il fit son cours de philosophie, & prit le degré de maître-ès-arts. Il passa ensuite à l'étude de la théologie, & s'appliqua dès lors à la connoissance des langues orientales. Ayant trouvé dans la même maison M. l'abbé Sevin, qui étoit entré dans ce séminaire dès 1699, & quelques autres jeunes ecclésiastiques, qui avoient pareillement un grand amour pour l'étude, il se lia avec eux, mais singulierement avec M. l'abbé Sevin, qu'un commerce intime lui rendit de jour en jour plus estimable. Ces jeunes éléves ayant formé le dessein de lire ensemble tous les poëtes Grecs & Latins, furent encouragés dans leur résolution par le docteur Boileau, frere de M. Despreaux, & par M. Chapellier, grand maître du collége Mazarin, qui leur fournissoient tous les livres dont ils avoient besoin. Cette étude les occupa presque toute l'année ; & comme les exercices de la communauté leur emportoient beaucoup de temps pendant le jour, ils trouverent le moyen de continuer leurs conférences pendant la nuit : on le découvrit, & on les dispersa en diverses galeries ; le zèle les rassembla encore, quoiqu'avec plus de difficulté. Cette conduite fut regardée comme une désobéissance & une infraction des régles ; le supérieur ne crut pas pouvoir y remédier autrement qu'en excluant du séminaire MM. Fourmont & Sevin. Le premier se retira au collége de Montaigu, dans une chambre qui

avoit été celle d'Erasme, & qui lui rappelloit sans cesse le souvenir de cet homme si célébre. Pour toute tapisserie, il couvrit les murs de cette chambre de différentes thèses, sur lesquelles il avoit dressé de longues listes des mots des langues ausquelles il s'appliquoit. M. l'abbé Sevin lui rendoit de fréquentes visites, & ils continuerent avec ardeur la lecture des meilleurs poëtes & orateurs Grecs. Anacréon attira d'abord leurs attentions: ils firent sur ce poëte des notes critiques, où ils montrerent que son texte n'avoit jamais été bien rétabli, ni par conséquent bien entendu. Cet ouvrage rempli d'une critique également sage & judicieuse, prouve combien l'un & l'autre étoient consommés dans la langue grecque, & jusqu'à quel point ils en possédoient les délicatesses & les beautés. M. Fourmont qui joignoit à cette étude, comme on l'a dit, celle des langues orientales, traduisit vers le même temps le commentaire du rabin Aben Esra sur l'ecclésiaste, & l'accompagna de notes choisies, tirées des meilleurs auteurs Juifs. M. Pinssonat, chargé d'examiner le manuscrit, conseilla à l'auteur de renoncer à un genre de littérature, peu gouté alors; mais il ne persuada pas M. Fourmont, qui continua une étude qu'il aimoit, pour laquelle il avoit de grandes dispositions, & qui a fait depuis sa gloire principale. Ce fut même par-là qu'il s'attira en particulier l'estime & l'amitié d'un grand nombre d'illustres docteurs de la maison de Sorbonne; tels que MM. Salmon, Berthe, Bence & Witasse. Aux uns, il expliquoit les homélies de S. Jean Chrysostome, de S. Basile, & les autres ouvrages des peres Grecs; aux autres il enseignoit les langues hébraïque & syriaque; & M. Sevin assistoit toujours à ces leçons. M. Salmon, qui étoit occupé alors à former une bibliothéque de livres savans, sur-tout en théologie, pria M. Fourmont de l'aider dans cette recherche, & de lui rassembler tout ce qu'il trouveroit de bon & de curieux en ce genre. M. Fourmont se prêta volontiers à son desir; mais à une condition qui fut acceptée, que lui & M. Sevin ne lui remettroient aucun livre, qu'auparavant ils n'en eussent fait la lecture. MM. Berthe & Bence, dont les cabinets renfermoient un certain nombre de morceaux curieux, se faisoient également un plaisir de les leur communiquer; & ils en profiterent. Vers le même temps, M. Fourmont refusa une chapelle de S. Merry, que son oncle lui proposoit; & du collége de Montaigu, ayant passé à celui de Navarre, où il eut occasion de lier connoissance avec le savant M. Capperonnier, celui-ci surpris de trouver une érudition si profonde dans un jeune homme de 23 ans, parla de lui avec éloge à M. Collesson, professeur en droit. Ce fut sur le témoignage de ce dernier, que M. Louvanci, proviseur du collége d'Harcourt, invita M. Fourmont à venir y enseigner les boursiers; & dans le même temps M. le duc d'Antin, dont les enfans étudioient dans ce collége, le chargea de veiller sur leur éducation. M. Fourmont, occupé de ces soins, mais se croyant né pour le barreau, joignit à ses occupations l'étude de la jurisprudence, & se fit recevoir avocat. Il n'en exerça point cependant la profession; M. Collesson lui conseilla de se livrer entierement à ses premieres études, & il suivit son avis. M. l'abbé Bignon, qui avoit entrepris un ouvrage dans le gout de la bibliothéque de Photius, mais plus étendu, & qui dans ce dessein avoit chargé quelques personnes de mérite de recueillir ce qui pouvoit convenir à son projet, leur associa M. Fourmont, qui pour mieux satisfaire à ce nouvel engagement, négligea ses anciens amis, & se renferma plus que jamais dans son cabinet. Cette retraite alarma ceux qui jouissoient auparavant en liberté de sa conversation: on convint de s'assembler au moins chez lui deux jours de chaque semaine, pour y agiter toute sorte de sujets de littérature. Ces conférences n'ont jamais discontinué depuis; elles furent seulement restreintes au seul mercredi. On ne s'en tint pas dans ces conférences à la conversation & aux disputes litteraires: ceux qui y assistoient y lisoient aussi leurs propres ouvrages, & plusieurs de ceux-ci ont été rendus publics. Tels furent en particulier les deux lettres que M. Fourmont donna contre quelques endroits du commentaire du pere dom Calmet, sur la Genèse, & qui auroient été suivies de plusieurs autres, si l'on n'eût pas pris occasion des deux premieres, pour accuser l'auteur auprès de M. le cardinal de Noailles, d'être au moins suspect dans sa foi. M. Fourmont se justifia par une lettre qu'il adressa à son éminence, & qui contenta ce prélat, qui acquit à l'accusé l'estime & la bienveillance de ce cardinal. M. le comte de Tolède, grand d'Espagne, n'en eut pas moins pour M. Fourmont: tous les jours ce ministre lui donnoit quelques heures de son loisir pour s'entretenir avec lui sur la littérature grecque & latine, & sur les langues orientales. Il voulut même l'attirer en Espagne; & n'ayant pu le persuader, il lui assura, après son retour à Madrid, une pension qui a été payée exactement jusqu'à la rupture entre les deux couronnes, en 1719. En 1713, M. Baudelot de Dairval le nomma, à son insu, éleve à l'académie royale des inscriptions & belles-lettres. Deux ans après, il eut la chaire de professeur en langue arabe au collége royal, vacante par la mort de M. Galland. La même année, il passa à une place d'associé à l'académie des belles-lettres; & après la mort de M. Pinssonat, professeur en hébreu, au collége royal, il remplit sa chaire pendant les trois mois qui s'écoulerent jusqu'à la nomination d'un nouveau professeur: il expliqua dans cet intervalle les principales difficultés des pseaumes & cantiques sacrés, sans négliger ses leçons d'arabe, pour la facilité desquelles il avoit composé une grammaire de cette langue. Son zèle pour l'étude de l'hébreu ne lui permit pas non plus de voir patiemment les nouveautés que M. Masclef, savant chanoine d'Amiens, lui paroissoit vouloir introduire dans la grammaire hébraïque: il les combattoit en toute rencontre: & M. Pourchot, ci-devant professeur de philosophie, ayant adopté le systême de M. Masclef, & entrepris de le faire valoir par des leçons publiques, M. Fourmont y opposa d'autres leçons, qu'il fit au collége d'Harcourt; & une autre grammaire hébraïque, dans laquelle il exposa les principes qu'il suivoit, contraires à ceux de M. Masclef, & donna les racines hébraïques en vers françois, avec les dérivés au bas des stances. Comme il avoit un talent singulier pour les ouvrages de cette espéce, il fit aussi des remarques sur la langue latine & sur la langue turque; il composa une grammaire de la langue persane, une autre pour la langue grecque, à laquelle il joignit un dictionnaire, & mit en vers françois les racines des langues arabe & syriaque. Il donna aussi ses conjectures sur la langue de nos premiers peres, entra en 1716 dans la dispute qui s'étoit élevée pour & contre Homere & sur le mérite des anciens, travailla en 1720 au récollement des livres de la bibliothéque du roi & du cabinet des médailles, & composa divers ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés; & qui seront détaillés à la suite de cet article. Il étudia aussi la langue des Chinois, & il a toujours cru qu'il y avoit fait des progrès qui ne lui ont guères été moins contestés, quoiqu'on n'ait jamais nié qu'il n'eût acquis de cette langue une certaine connoissance. En 1738 la société royale de Londres le mit au nombre de ses membres; & en 1741 celle de Berlin suivit le même exemple. Dès 1740 il avoit eu une attaque d'apopléxie, qui s'étant fixée sur la langue, lui ôtoit la facilité de la prononciation. En 1745 il eut une nouvelle attaque, qui l'emporta le 18 décembre. Il étoit alors âgé de 62 ans. Il mourut avec les sentimens d'un vrai Chrétien, après avoir reçu les sacremens qui lui furent administrés par son pasteur, M. le curé de S. Nicolas du Chardonnet. Son corps fut inhumé dans la même église, vis-à-vis le tombeau de M. l'abbé Bi-

gnon, son protecteur. Il n'a point eu d'enfans de deux mariages; le premier contracté en 1711 & le deuxiéme en 1739. Ses ouvrages imprimés sont:

1. *Racines de la langue latine*, mises en vers françois, avec les dérivés au bas des stances, à Paris, 1706, *in*-12.

2. Lettres à M.** sur le commentaire du pere Calmet. Premiere lettre sur l'auteur du Pentateuque & l'autorité des rabbins; à Paris, 1709; deuxiéme lettre sur la maniere de prouver la création par la Genèse; à Paris, 1710, *in*-12.

3. Supplique (en latin) à MM. du clergé de France: c'est une feuille de 4 pages *in*-4°, dans laquelle il parle de quelques-uns de ses ouvrages, ou faits ou entrepris, ou projettés.

4. Voyage du sieur Paul Lucas, fait par ordre du roi dans la Gréce, l'Asie mineure, la Macédoine & l'Afrique, deux volumes *in*-12, à Paris, 1712. Ce voyage a été rédigé par M. Fourmont, sur les mémoires de Paul Lucas.

5. Une édition *in*-12, des œuvres de Virgile; & une autre, de même forme, des œuvres d'Horace; à Paris chez Musier.

6. Différentes leçons de *Minutius-Felix*, tirées d'un manuscrit de la bibliothéque du roi, imprimées à la tête d'une édition de cet ancien auteur ecclésiastique, faite en Hollande.

7. Différentes leçons du N. T. tirées d'un grand nombre de manuscrits de la bibliothéque royale, envoyées en Hollande, à M. Kuster, qui en a fait usage.

8. Explication de la feuille écrite dans la langue des Lamas du Thibet, imprimée en 1730 dans le *Musæum Sinicum*, ou grammaire chinoise de M. Bayer. Cette feuille étoit un fragment d'un sermon composé à l'honneur d'un Santon; & l'auteur s'y proposoit de prouver l'immortalité de l'ame, par la comparaison des circonstances différentes, qui distinguent la fin de l'homme de celle des animaux. M. Fourmont avoit été chargé de déchiffrer cette feuille, qui avoit été envoyée par le czar Pierre.

9. Examen pacifique de la querelle de madame Dacier & de M. de la Mothe, sur Homere, avec un traité sur le poëme épique, & la critique des deux iliades, & de plusieurs autres poëmes; à Paris, 1716, deux vol. *in*-12. Cet ouvrage n'a nullement fait fortune.

10. Les clefs chinoises en table, avec leurs significations à côté; à Paris, 1719.

11. Réflexions sur la grammaire & les racines hébraïques, imprimées par Collombat: ces réflexions sont dans un des journaux de Trévoux.

12. Lettre de Rabbi Ismaël Ben-Abraham, Juif converti, à M. l'abbé Houtteville, sur son livre intitulé: *La religion chrétienne prouvée par les faits*; à Paris, 1722, *in*-12.

13. Mouacah, ceinture de douleur, ou réfutation du livre intitulé: *Regles pour l'intelligence des saintes écritures*, composée par Rabbi Ismaël Ben-Abraham, Juif converti; à Paris, 1723, *in*-12.

14. Réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs, &c. jusqu'au temps de Cyrus, *in*-4°, 2 vol. à Paris, 1735. A la suite de la vie de M. Fourmont, brochure *in*-4°. on cite de cet ouvrage une nouvelle édition faite, dit-on, en 1747; mais cette nouvelle édition n'est point réelle. On a seulement ajouté aux exemplaires qui restoient de la premiere & unique édition, une table des matieres, & la vie qu'on vient de citer.

15. *Méditationes sinicæ*; à Paris, 1737, *in-fol.* Cet ouvrage renferme les préliminaires de la grammaire chinoise, & l'explication de tout le *technisme* de cette langue.

16. Catalogue de tous livres chinois, tartares & indiens, de la bibliothéque du roi, imprimé dans le premier volume des manuscrits de la bibliothéque royale, publié en 1739.

17. *Linguæ Sinarum mandarinicæ hieroglyphicæ Grammatica duplex, latinè & cum caracteribus Sinensium: item Sinicorum regiæ bibliothecæ librorum catalogus denuo cum notis amplioribus & caractere sinico editus, jussu Ludovici XV.* Ouvrage dédié au roi; à Paris, 1742, *in-folio*. Voyez ce qu'on dit de cette grammaire chinoise dans le *journal des savans*, aux mois de mars & d'avril 1743. M. Fourmont avoit déja beaucoup parlé du même ouvrage dans le catalogue suivant.

18. Catalogue des ouvrages de M. Fourmont l'aîné, professeur en langue arabe au collége royal de France, associé de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, interpréte, & soubibliothécaire du roi, &c. à Amsterdam, 1731, *in*-8°. Ce catalogue est de M. Fourmont lui-même, qui y a joint des lettres qu'il supposa lui avoir été écrites, d'autres qui lui ont été en effet adressées, & diverses notes historiques, critiques & quelquefois satyriques. Il n'est point fait mention de ce catalogue dans la liste de ses ouvrages donnée à la suite de l'abrégé de sa vie, cité à la fin de cet article.

Dissertations du même, lues à l'académie des belles-lettres, & imprimées, soit dans les mémoires, soit dans l'histoire de cette académie.

1. Dissertation sur l'enfer poëtique, 1714: hist. de l'académie, tome III, page 5.

2. Sur les Hellénistes, 1716: histoire, tome III, pag. 105.

3. Sur l'art poëtique & sur les vers des anciens Hébreux; 17 avril 1714; dans les mémoires, tome IV, page 467.

4. Contre l'opinion commune sur la durée du siége de Troye, avec la réplique à M. l'abbé Banier: histoire, tome V, pag. 53.

5. Des regles de critique qu'on doit observer dans le rétablissement des textes altérés: avec quelques exemples qui en découvrent l'usage; 1720: hist. tome V, page 70.

6. Des citations, 1720, histoire, tome V, page 74.

7. De quelle maniere on doit entendre une strophe de l'ode 32 du premier livre d'Horace, 1721: histoire, tome V, page 312.

8. Réflexions sur la signification du mot εἶκος, 1726: hist. tome VII, pag. 193 & 197.

9. Sur l'utilité des langues orientales, pour la connoissance de l'histoire ancienne de la Grece, où l'on explique les fables des Gorgones, & l'inscription du monument de Sardanapale; 1730: histoire, tome VII, pag. 219.

10. Sur quelques médailles phéniciennes, & en particulier sur l'étymologie du nom de Malte, 1731: histoire, tome IX, page 157.

11. Sur l'époque de la ponctuation hébraïque de la Massore, telle qu'elle est aujourd'hui, dont l'auteur jusqu'ici inconnu, est désigné par un manuscrit de la bibliothéque du roi; 23 novembre 1734: mémoires, tome XIII, page 471.

12. Dissertation sur les annales chinoises, où l'on examine leur époque & la croyance qu'elles méritent, 18 mai, 1734: mémoires, tome XIII, page 507.

13. Mémoire historique sur le Sabiisme, ou la religion des anciens Sabiens, appellés aujourd'hui Sabis, Sabaïtes, Mandaïtes, ou les Chrétiens de S. Jean, 13 novembre 1736: mémoires, tome XII, page 16.

14. Que les Septante n'ont pu faire leur traduction telle qu'elle est, que sur un texte hébreu ponctué, 1740: histoire, tome XIV, page 179.

15. Dissertation sur l'ouvrage d'Evhémere, intitulé: ἱερὰ ἀναγραφή; sur la Panchaïe, dont il parloit, & sur

la relation qu'il en avoit faite, 6 septembre 1740 : mémoires, tome XV, page 265.

M. Fourmont a lu encore dans les assemblées de l'académie vingt-sept autres dissertations, qui jusqu'à présent sont demeuré manuscrites, & dont on trouve les titres à la suite de l'abrégé de sa vie imprimé en 1747. Dans le même écrit, à la suite de cette liste de dissertations, on lit les titres de près de soixante autres ouvrages, composés par le même, tant sur les langues hébraïque, arabe, syriaque, éthiopienne, chinoise & autres, que sur la critique & la philologie sacrée & profane. On peut consulter cette liste dans l'écrit indiqué; il seroit trop long de la copier ici. Cette multitude d'ouvrages prouve également & la profonde érudition de l'auteur, & son extrême assiduité au travail.

FOURMONT (Michel) frere puîné du précédent, naquit comme lui à Herbelay en 1690. N'ayant reçu dans son enfance aucune éducation, quoique né avec de grandes dispositions pour l'étude, dès qu'il sut lire & écrire, il quitta le lieu de sa naissance, & fut accueilli par un de ses oncles, qui étoit procureur à Pontoise. La pratique n'ayant pour lui aucun attrait, il demeura peu chez son oncle, vint à Paris, fut mal reçu de son frere, dont la situation n'étoit pas alors fort commode, retourna à Herbelay, & de-là au village de Cormeilles, qui en est proche. Ce fut dans ce lieu qu'il connut M. le Bret, qui le reçut chez lui. M. Fourmont y vécut quelque temps dans une grande solitude; & de cette retraite, il passa à une autre encore plus grande, par le conseil même de M. le Bret, qui lui persuada de se retirer en Anjou, chez des hermites, fondés, à ce que l'on croit, par le comte de Moret, fils naturel de Henri IV. M. Fourmont y vécut fort austerement depuis l'âge d'environ 16 ans, jusqu'à celui de 24 ou 25, mais toujours avec un secret dépit de ne pouvoir cultiver son esprit. Les affaires de ses confreres l'ayant obligé de faire un voyage à Paris, il résolut de profiter de cette occasion pour se livrer à son gout. Il fit un accommodement avec ses deux sœurs, pour le peu de bien qui lui revenoit de ses pere & mere, se contenta d'une somme modique qu'elles lui donnerent, & transigea avec son frere à condition qu'il lui donneroit des leçons de grec & de latin. Cet accord fait, il vécut sur sa petite somme, & alla assidument prendre chez son frere les leçons stipulées, ausquelles il joignoit de lui-même, & à l'insu de son aîné, l'étude de l'hébreu & de l'arabe. Ses progrès surprenans le firent enfin connoître. En 1720 il fut nommé professeur en langue syriaque au collége royal, & il donna toutes les semaines une leçon extraordinaire de la langue éthiopienne. En 1724 il fut élu associé de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres. En 1728 il eut ordre du roi de passer au Levant avec M. l'abbé Sevin, son confrere, pour la recherche des manuscrits & des antiquités. Ils arriverent l'un & l'autre au commencement de décembre de la même année à Constantinople, où M. Sevin demeura. M. Fourmont parcourut l'Attique, la Morée, &c. & revint en France en 1730. Dans son voyage, il s'attacha à copier les inscriptions qu'il trouva dans l'Attique & le Péloponnèse. Il en a rapporté près de onze cens. Il y en a de très-importantes pour l'histoire ancienne & pour la géographie : plusieurs sont d'une antiquité supérieure à toutes celles qu'on connoissoit jusque-là. Elles sont en dépot à la bibliothèque du roi. On a du y remettre aussi différens dessins de bas reliefs, & d'autres monumens, & plus de 40 plans ou cartes topographiques des cantons que M. l'abbé Fourmont, & un de ses neveux, qui l'avoit accompagné, avoient parcourus. M. l'abbé Fourmont est mort subitement à Paris le 5 février 1746. Outre la relation de son voyage, qu'on lit dans la partie historique du tome VII des mémoires de l'académie des belles-lettres : on a de lui dans les mêmes mémoires : 1. dans le tome V, page 318, dissertation, *De l'origine & de l'ancienneté des Ethiopiens dans l'Afrique.* 2. Dans la partie historique du tome VII, page 325, *Histoire d'une révolution arrivée en Perse dans le VI siécle.* 3. Dans les mémoires du même vol. page 1, *Dissertation où l'on montre qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure*; & page 14, *Dissertation sur les Vénus des anciens, dans laquelle on fait voir qu'il n'y en a jamais eu qu'une.* 4. Dans la partie historique du tome IX, p. 167, Remarques *sur une inscription grecque envoyée de Malte* à M. le cardinal de Polignac. 5. Dans les mémoires du t. XIV, p. 16, *Explication de la fable d'Orion, dans laquelle on la rappelle à l'histoire sainte, où l'on prouve que ce qu'en disoient les Grecs, ils ne l'avoient tiré que d'auteurs Phéniciens.* 6. Dans le tome XV, page 395, *Remarques sur trois inscriptions trouvées dans la Grece.* M. l'abbé Fourmont a aussi travaillé quelque temps avec son frere aîné, en particulier à une grammaire chinoise, & à des dictionnaires de la même langue, & à déchiffrer le fragment en langue thibéthienne, dont il a été parlé dans l'article précédent.

FOURNIER (Hugues) premier président du parlement de Bourgogne dans le XVI siécle, étoit de Lyon, & fut un des plus illustres membres de l'académie littéraire de Fourviere ou de l'Angélique établie dans cette ville. Quelques années avant que d'être à la tête du parlement de Bourgogne, il avoit été fait conseiller au sénat de Milan, & il avoit exercé quelques autres charges au-delà des monts. Le roi Louis XII fut si satisfait de la conduite qu'il avoit tenue dans ces emplois, qu'il le nomma en 1512 second président du parlement de Dijon, & trois ans après il lui donna la place d'Humbert de Villeneuve, Lyonnois, qui étoit premier président du même parlement, & qui mourut à Dijon le 18 juillet 1515. Fournier fut reçu le 6 août de la même année, & il exerça cette charge avec honneur jusqu'à sa mort arrivée le 30 mai 1525. Il fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Dijon. Trois ans avant sa mort, il avoit été nommé par François I pour traiter de la neutralité de la Franche-Comté avec les députés de Marguerite d'Autriche qui jouissoit de cette province. * Le pere Colonia, Jésuite, *histoire littéraire de Lyon, tome II.*

FOURNIER (Humbert) frere, ou proche parent du précédent, fut aussi un des ornemens & un des soutiens de l'académie de Fourviere à Lyon. On a de lui une lettre latine fort détaillée & très-curieuse, écrite en 1506, & datée de la maison de l'Angélique, dans laquelle il rend compte des études des académiciens, de leurs conférences, & même de leurs divertissemens. Elle est adressée à Symphorien Champier. * Le pere Colonia, &c.

FOURNIER (Guillaume) Parisien, professeur en droit à Orléans, a publié en 1584 en un volume *in-4°.* un commentaire *ad titul. de verborum significationibus.* Nous connoissons encore de lui les ouvrages suivans : *Selectionum libri duo*; à Orléans, 1566 & 1571, *in-4°. Selectionum liber tertius*; à Orléans, 1573, *in-4°*, & les trois livres ensemble; à Paris, 1611, *in-8°*, avec des notes, par les soins de Henri Fournier. Guillaume Fournier a donné une édition des ouvrages de Cassiodore, avec des notes seulement sur les douze livres de cet ancien écrivain. Cette édition est en un volume *in-folio*, imprimé selon le frontispice en 1589, mais réellement en 1578, comme on le voit par la date de l'épître dédicatoire, par celle qui termine ses notes, & par celle que l'imprimeur a mise après la table des matieres. Fournier étoit, au sentiment de Scioppius, *de arte critica*, p. 12, un critique fin & fort expérimenté en ce genre d'étude.

FOURNIER (Georges) eut pour pere *Claude* Fournier, professeur en droit dans l'université de Caën, natif de Joigni en Bourgogne, qui avoit été fait bachelier en droit à Toulouse, licencié & docteur à Orléans,

& professeur à Angers, comme on l'apprend d'un discours latin qui nous est resté de lui, qu'il récita à Caën le 28 octobre 1594, pour remercier la ville de ce qu'elle l'avoit nommé professeur sans l'avoir demandé. Georges Fournier son fils aîné, naquit à Caën en 1595. Il se fit Jésuite en 1619, malgré son pere qui n'oublia rien pour l'en détourner. Son application extrême aux mathématiques l'ayant empêché d'acquérir les autres connoissances nécessaires pour bien remplir les premiers emplois de sa compagnie, il fut envoyé sur les vaisseaux de l'armée navale de France, pour y donner les secours spirituels. Ce fut-là qu'il se rendit capable de composer son hydrographie, ouvrage très-utile à ceux qui pratiquent la mer. Cet ouvrage est intitulé : *Hydrographie contenant la théorie & la pratique de toutes les parties de la navigation.* Il a été imprimé à Paris en 1643, *in-folio*, & réimprimé en 1667. Il a fait aussi un commentaire sur les six premiers livres d'Euclide ; des commentaires géographiques ; & une description des côtes maritimes de la terre sous ce titre : *Geographica orbis notitia per littora maris & ripas fluviorum*, à Paris en 1648, & à Francfort en 1668. Il mourut à la Fléche le 13 avril 1652, âgé de cinquante-sept ans. M. Huet en parle avec éloge dans ses *origines de Caën*. Le P. Fournier est encore auteur d'une description de l'Asie, imprimée à Paris en 1656, *in-folio*, sous le titre d'*Asiæ nova descriptio*, &c.

FOURNIER (Thomas le) prêtre, religieux profès de l'abbaye de S. Victor de Marseille, & l'un des membres de l'académie de ladite ville, naquit à Dieppe en Normandie, en 1675, d'une famille d'anciens trésoriers de France du bureau des finances de Rouen. Il commença ses études dans sa patrie. Le bombardement de Dieppe qui en ruina presque toutes les familles, en 1694, dispersa celle de M. le Fournier. Elle étoit composée de plusieurs freres, dont chacun alla chercher un asyle & des emplois en différentes villes du royaume. Thomas le Fournier vint à Paris, & y acheva son cours de théologie qui lui restoit à faire. Après quelques années passées dans cette ville, où il se procura la connoissance des savans, & fortifia son amour pour les lettres, il alla à Marseille & y entra dans la célébre abbaye de S. Victor, où il prit tous les ordres sacrés. Toute sa vie a été partagée entre les devoirs de son état & l'étude, sur-tout celle de l'histoire de l'église & des antiquités ecclésiastiques. Lors de la fondation de l'académie de Marseille, il fut invité à y remplir une place ; il l'accepta, & depuis il fut toujours assidu aux assemblées autant que d'assez fréquens voyages & ses infirmités ont pu le lui permettre. Quoiqu'il eût acquis une érudition très-variée & fort étendue, il falloit toujours arracher à sa modestie les fruits de ses études, & tout ce qu'il a lu à l'académie se réduit aux écrits suivans : 1. Dissertation sur l'ancienne bibliothéque de S. Victor. 2. Dissertation sur sainte Arcotamie, veuve de Marseille. 3. Dissertation sur S. Défendant, qui a vécu dans le troisiéme siécle. 4. Notes sur la dissertation de M. de Saint-Quentin (de Remerville, associé de l'académie) sur l'évêque Léonce, à qui Cassien adressa ses premieres conférences. 5. Réflexions sur la situation de Marseille du temps de César. 6. Catalogue des évêques de Marseille, qui contient un abrégé des principales actions de chacun d'eux. Tous les autres ouvrages laissés manuscrits par M. le Fournier, roulent sur des difficultés de chronologie éclaircies ; sur des dates fixées ; sur des faits constatés. Une partie de ces écrits se trouve entre les mains de plusieurs personnes d'érudition à qui l'auteur avoit envoyé ce qu'il avoit fait. Ce qui en reste à S. Victor de Marseille, consiste dans un plus grand nombre de manuscrits qui pouroient former plusieurs *in-folio*. La plupart sont des notes savantes, faites dans le cours de ses lectures, pour éclaircir ou relever les auteurs qu'il lisoit. L'habitude qu'il s'étoit faite de lire d'anciennes chartes, lui donnoit l'avantage de faire bien des découvertes dans une infinité de piéces du moyen âge, dont on peut tirer de grands secours. Ses manuscrits sont pleins de copies qu'il avoit faites de ces monumens, qu'il communiquoit avec plaisir à ceux qui le consultoient. On sait qu'il a beaucoup aidé de son travail & de ses lumieres les auteurs de la nouvelle édition du Glossaire de M. du Cange, comme ceux-ci le témoignent dans leur préface. Beaucoup d'autres savans ont tiré de lui de pareils secours, & lui en ont témoigné beaucoup de reconnoissance, comme le pere dom Bernard de Montfaucon dans ses monumens de la Monarchie françoise ; les auteurs du *Gallia christiana*, dans l'article des abbés de S. Victor ; dom Martenne, & plusieurs autres. M. le Fournier avoit été aussi en grande relation avec M. Baluze, dom Thierri Ruinart, M. Lebret, le président de Mazaugues, & M. le marquis de Caumont, qui sont morts, & avec plusieurs savans qui vivent encore, entr'autres M. le marquis d'Aubais, associé de l'académie de Marseille. M. le Fournier étoit doux, modéré, tranquille. Son air calme & serein annonçoit le fond de son ame, & commençoit d'inspirer pour lui du respect à ceux qui ne connoissoient encore ni sa vertu, ni son savoir. Il étoit officieux & bienfaisant, & l'étoit sans aucune ostentation. Il est mort regreté de tous ceux qui le connoissoient, le 18 décembre 1743. * Extrait de son éloge, par M. de Chalamont de la Visclede, secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille, imprimé dans le recueil des piéces d'éloquence présentées à ladite académie, pour le prix de l'année 1744, *in-12*, pag. 53 & suiv.

FOURNIER (Jacques) natif de Saverdun, *cherchez* BENOIST XII, pape.

FOURNIVAL (Richard de) chancelier d'Amiens, vers l'an 1250, laissa plusieurs ouvrages en vers, comme nous l'apprenons de la Croix du Maine, & de Claude Fauchet.

FOURNY (Honoré Caille du) auditeur de la chambre des comptes à Paris, avoit acquis une connoissance de l'histoire de France, & des anciens titres & archives qu'on garde à Paris, qui lui fit beaucoup d'honneur ; mais sa modestie & son zèle à obliger ses amis le rendit encore plus recommandable. Un de ceux avec qui il lia amitié, fut le P. Anselme de la Vierge Marie, Augustin déchaussé, qui étoit né à Paris, & qui dans le monde s'appelloit Pierre Guibours. Ce pere avoit publié en 1674, l'histoire généalogique & chronologique de la maison de France, & des grands officiers de la couronne. Du Fourny lui prodigua ses avis pour une nouvelle édition, lui fit corriger un très grand nombre de fautes ; & lorsque ce religieux fut mort en 1694, il continua de travailler à mettre ce grand ouvrage le plus près qu'il étoit possible de la perfection. Cependant, dans la nouvelle édition qui parut en 1712, il voulut que les corrections parussent être toutes du premier auteur, & il ne s'attribua que l'honneur d'avoir continué la suite des grands officiers jusqu'à cette année. Ce savant homme mourut en 1713.

FOURQUEVAUX, *cherchez* PAVIE.

FOURRÉ (Jacques) évêque de Châlons sur Saone, né en 1515 à Mainvilliers, bourg près de Chartres, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Dominique, & devint docteur de Paris, & en 1552 prédicateur du roi Henri II, emploi qu'il conserva sous les regnes de François II & de Charles IX. Celui-ci le nomma en 1573, à l'évêché de Châlons sur Saône, qu'il gouverna pendant 4 ans, au bout desquels il mourut à Mâcon le 20 janvier de l'an 1578. Avant que d'être évêque de Châlons, il fut abbé de Notre-Dame de Livry, diocèse de Paris. Il possédoit cette abbaye en 1564. Ce bon prélat s'opposa courageusement aux entreprises des hérétiques sur son troupeau, & laissa divers sermons manuscrits que l'on conserve à Chartres.

On

On avoit publié en 1564, l'oraison funébre de l'empereur Ferdinand I, qu'il avoit prononcée le 19 septembre à Paris, dans l'église de Notre-Dame. Pierre de S. Julien Baleure lui fit une épitaphe. * Pierre Naturel & Claude Petri, *des évêques de Châlons*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* S. Julien Baleure, *in ant. Cabil.* Echard, *script. ord. præd. tom. II.*

FOURRIER (Pierre) dit de *Mathincourt*, ou *Mataincourt*, parcequ'il étoit curé de ce bourg en Lorraine sa patrie, naquit dans un autre bourg en Lorraine nommé Mirecourt, le 30 novembre 1565. Il entra jeune parmi les chanoines réguliers, & s'y distingua par son savoir & par sa piété. Depuis, on lui procura la cure de Mathincourt, où il se conduisit en véritable pasteur. Il établit une congrégation de chanoines réguliers réformés qui enseignent; & fonda une autre congrégation de religieuses, qui travaillent à l'instruction des filles : ce sont les religieuses de la congrégation de Notre-Dame. Le pape Paul V approuva cet établissement par ses bulles du 1 février 1615, & du 6 octobre 1616. Le pere Fourrier mourut en réputation de sainteté le 9 décembre 1640. Nous avons sa vie en diverses langues. Il a été béatifié à Rome le 29 du mois de janvier 1730.

FOUS (société des) instituée l'an 1380, par Adolphe, comte de Cléves. Trente-cinq seigneurs ou gentilshommes entrerent d'abord en cette société, qui ne paroît avoir été formée que pour entretenir l'union entre les nobles du pays de Cléves, & leur subordination au comte. On les reconnoissoit à un fou d'argent en broderie qu'ils portoient sur leurs manteaux. Ils ne pouvoient jamais paroître en public sans cette espéce d'ornement, & chaque fois qu'ils manquoient de le porter, ils devoient payer une amende de trois grandes livres tournois au profit des pauvres. Le dimanche après la fête de S. Michel tous les confreres s'assembloient à Cléves, & se régaloient à frais communs. On se dispensoit mal-aisément d'assister à cette assemblée, & l'on ne pouvoit s'exempter de payer; mais les comtes payoient un tiers plus que les barons. C'étoit dans cette assemblée qu'on élisoit les officiers, c'est-à-dire, un roi & son conseil. Le mardi suivant on faisoit un service pour les confreres décédés, & dans la huitaine, ou plutôt depuis le vendredi précédent jusqu'au vendredi suivant, la société s'appliquoit à terminer les différends survenus entre les confreres. On ignore combien de temps cette société a subsisté : elle n'est même connue que par les lettres de son établissement, dont Schooneberk a donné une traduction dans son histoire des ordres militaires, *tom. II*, *p.* 223.

FOUS (fête des) *cherchez* FÊTE DES FOUS.

FOWEY, bourg d'Angleterre, situé à l'embouchure d'une petite riviere qui porte son nom, dans le comté de Cornouaille, entre Falmouth & Plimouth, environ à sept lieues de l'un & de l'autre. Il a droit d'élire deux députés pour le parlement d'Angleterre. * Mati, *dictionnaire.*

FOX (Jean) naquit à Boston dans le comté de Lincoln en 1517. Il fit ses études à Oxford; & il passoit pour habile dans la science des peres, des conciles, & de la théologie scholastique. N'étant pas content de l'état où étoit la religion en Angleterre, sous le regne de Henri VIII, il voyagea en Allemagne, & s'arrêta à Basle dans la maison d'Oporin, célébre imprimeur de ce temps-là. Après la mort de Henri VIII, il retourna en Angleterre, où il demeura jusqu'à ce que la reine Marie parvint à la couronne. Alors il retourna à Basle, jusqu'à la mort de cette princesse. La reine Elizabeth étant montée sur le trône, il se rendit de nouveau en Angleterre, & fit son séjour à Londres, où il publia ses actes & monumens de l'église. Il avoit de beaux talens; sa vie étoit exemplaire, & il étoit fort charitable. Mais il étoit fort rigide Calviniste, ayant toujours de l'éloignement pour souscrire les canons, & pour quelques cérémonies de l'église. Ses actes & monumens furent réimprimés en 1684, en trois volumes *in-folio.* Ceux qui veulent avoir une idée de ses ouvrages peuvent consulter Péarson; dans son traité *des trois conversions d'Angleterre*, &c. où il accuse Fox d'erreurs volontaires, de fausses citations, de mauvais raisonnemens, & de mépris pour l'antiquité de l'histoire d'Angleterre. Fox écrivit divers autres traités en anglois & en latin; entr'autres *De censura seu excommunicatione ecclesiastica. Interpellatio ad archiep. Cantuar. De Christo gratis justificante, contra Jesuitas*, &c. * *Athenæ Oxonienses.*

FOX (George) auteur de la secte des *Quakers* ou *Trembleurs* en Angleterre, étoit fils d'un tisseran ou d'un ouvrier en soie, Presbytérien, & naquit au village de Dreton, dans le comté de Leichester, en 1624. Sa mere *Márie* Lugo, étoit issue d'un sang noble, mais sa pauvreté l'avoit réduite à épouser un tisseran. Fox suivit quelque temps la profession de son pere; sans apprendre d'autre science que celle de savoir lire, sans parler d'autre langue que l'angloise qu'il parla même toujours fort mal. Il apprit ensuite le métier de cordonnier, dans lequel il se rendit habile. Mais dès sa plus tendre jeunesse, il donna des marques d'une élévation de cœur supérieur à sa condition. Il dédaigna le simple vulgaire, & n'eut guères de commerce qu'avec les ministres de sa religion. Dans ces conversations il apprit à parler le langage de l'écriture, & il étudia la controverse. Il avoit de la mémoire, & en peu de temps il sut presque toute l'écriture écrite en langue vulgaire. Ami de la solitude par tempérament & par inclination, il avoit une humeur sombre & farouche, & je ne sais quel esprit de censure le déchaînoit contre les plus innocentes affections des personnes de son âge : aussi s'attira-t-il par-là de fréquentes querelles de la part de ceux du même métier & de bien d'autres, & souvent même des injures & des coups. Comme il avoit l'esprit hautain, & qu'il vouloit l'emporter en tout, il ne s'éloignoit des divertissemens de sa bourgade que par désespoir d'y primer. Dans la suite il trouva le secret de briller, même entre les savans. Il n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'en 1643 il se crut tout d'un coup inspiré de Dieu & devenu prophéte. Comme il erroit un jour à la campagne dans un lieu solitaire, où sa rêverie l'avoit conduit, » Il entra, *dit-il*, dans une profon- » de contemplation. Le Seigneur, *selon lui*, présenta » à ses yeux, comme dans un tableau, la vie licen- » cieuse des peuples de son siécle. Une voix intérieure » peignit à son esprit ce qu'il n'avoit vu que des yeux » de son corps. Dans le siécle, il n'y a que vanité, lui » disoit-elle : les jours de l'enfance y sont suivis des » plaisirs coupables de l'adolescence. L'ambition sert » d'occupation à l'âge viril. Les vices sont incorrigi- » bles dans les vieillards. Ainsi le parti qui te reste à » prendre, c'est de passer ta jeunesse au désert, & d'y » méditer sur la loi. » Depuis ce moment, par effet de l'imagination de Fox, ou de l'esprit de ténébres transformé en ange de lumiere, l'orgueilleux artisan se regarda comme un homme extraordinaire, suscité de Dieu pour corriger les vices de son siécle. Il dit qu'il se sentit dès-lors rempli d'une suavité qui dura deux ans, avec le même sentiment de douceur qu'il avoit éprouvé au moment de son illustration prétendue. Il passa ces deux ans dans la retraite, dans le jeûne & dans la méditation de l'écriture, & son art ne l'occupa qu'autant qu'il étoit nécessaire pour fournir aux nécessités de la vie, qu'il retrécissoit le plus qu'il pouvoit. Après ces deux ans, il crut qu'il avoit suffisamment pourvu à la conservation de son innocence, & s'imagina que Dieu demandoit de lui qu'il attirât des disciples au même genre de vie qu'il professoit. Son ignorance dans les lettres humaines ne l'embarassa point : il comptoit que le S. Esprit qui le remplissoit, selon lui, lui donneroit toutes les lumieres dont il avoit besoin. Les leçons intérieures qu'il

croyoit en recevoir, lui paroissoient plus fortes qu'une érudition puisée dans les instructions des universités. Il tourna même en sa faveur l'éducation qu'il avoit reçue. » Semblable à Isaïe, *disoit-il*, le Seigneur a rendu éloquente la langue d'un homme qui ne parloit qu'à » peine; mais plus semblable aux apôtres, Dieu m'a » tiré d'une condition ravalée, pour me ranger entre » les princes de son peuple. » Il poussa l'orgueil jusqu'à préférer ses prétendues illustrations personelles aux lumieres de l'écriture. Il méprisa tous les ministres; il n'eut que de l'aversion pour tous ceux qui ne le suivoient pas dans son égarement, & qui n'étoient pas attentifs à la révélation personelle, que ce fanatique s'imaginoit que Dieu répandoit dans l'esprit de tous ceux qui vouloient l'écouter. Entêté de ces principes, il parcourut les villes d'Angleterre, non plus pour y exercer son métier, mais pour y prêcher de nouvelles maximes. Il publioit en tous lieux les prétendus dons de Dieu; se prévaloit même des louanges qu'il s'attiroit par une vie d'ailleurs réguliere, & regardoit comme des prophéties, les favorables pronostics que ses amis faisoient en sa faveur. Fox ne se promettoit rien moins que la réformation de l'univers. Jusques-là il avoit médité l'écriture sans dessein, alors il donna quelque ordre à ses spéculations. Il y employa trois ans: il rejetta toute tradition: l'écriture même ne lui parut pas suffisante. De ce que chaque parti qui divise le Christianisme l'interprétoit en bien des endroits selon leurs sentimens particuliers, il en conclut qu'il falloit s'arrêter à une révélation personelle, & ne suivre chacun que ce que le Saint-Esprit révéleroit à chacun. Malgré l'extravagance de ce principe, Fox se fit un grand nombre de disciples, depuis qu'il eut commencé en 1647 à prêcher sa nouvelle doctrine. Il fut souvent aux prises avec de savans ministres, & souvent il triompha par le tour qu'il savoit donner à ses pensées, & un certain enthousiasme qui accompagnoit ses expressions. Sa piété extérieure, sa vie austere & pénitente, & la réforme qu'il prêchoit sans cesse ne contribuerent pas peu à lui concilier de l'attention. Pour ne paroître pas avoir oublié son premier état, il ne se vêtit que de peaux corroyées, & long-temps on ne l'appella que l'*homme de cuir*. Les provinces de Leichester, de Notthingham & de Darbi, furent la carriere où son zèle s'exerça d'abord. Il le poussa ensuite plus loin; & quoique souvent maltraité & outragé, quoique plusieurs fois emprisonné pour son fanatisme, il n'en relâcha rien de son zèle, & n'en fit même que plus de disciples, entre lesquels on vit des personnes du premier rang, des savans de toute espéce, & beaucoup de peuple. Il donnoit à ses disciples le nom d'*Enfans de la lumiere*. Ayant comparu à Darbi devant les juges après trois mois de prison, il les prêcha, & insista si fort sur la nécessité de trembler devant le Seigneur, que Jérémie Bennet, commis pour l'interroger, s'écria qu'il avoit affaire à un *Quaker*, qui, en anglois, signifie *Trembleur*; & telle est l'origine du mot de *trembleur*, qui convient d'autant mieux aux partisans de cette secte, que la marque à laquelle ils prétendent reconnoître que le S. Esprit se répand en eux pour les éclairer, est un certain saisissement & tremblement qui se fait sentir dans leurs membres, & qui paroît même au-dehors. Fox s'associa des femmes, & n'en fut pas plus soupçoné d'incontinence. Le célébre Cromwel, protecteur prétendu du royaume d'Angleterre, lui ayant voulu donner un appartement dans son palais, il le refusa, mais il accepta sa protection. Depuis ce temps il changea son air farouche en politesse, & vit de plus en plus croître le nombre de ses disciples. En 1658 il en comptoit un nombre prodigieux, dont il recevoit de toute part les lettres & les soumissions. Pour en apprendre le nombre au juste, il tint vers le même temps un synode ou concile à Bethford, dans la maison de Cock, l'un des apôtres du parti. On y dressa un plan de la nouvelle secte, & on y établit de l'uniformité dans la maniere de penser, de parler & d'écrire. On donna la révélation immédiate pour seul juge des controverses. On établit que tout homme reçoit en son temps, & selon la mesure qu'il plaît à Dieu, la parole intérieure; & que Dieu tient toujours prêt le don de la révélation à tout homme qui de sa part ne s'en est pas rendu indigne. Les moyens qu'on proposa pour le recevoir, furent l'attention & la vigilance à la lumiere universelle, qui, dit-on, luit dans tous les cœurs, & la docilité aux avertissemens des hommes spirituels. Ces principes fanatiques attirerent de nouvelles disgraces à Fox: il fut mis de nouveau en prison, & y demeura trois ans, tant à Lancastre, qu'à Yorck. La dame Fell, veuve depuis peu d'un illustre magistrat de la province de Lancastre, entêtée des mêmes erreurs, se trouvant avec lui dans la même prison, ils se virent souvent, ils s'aimerent & se marierent ensemble. Fox emmena avec lui sa nouvelle épouse dans l'Amérique en 1662, où déja quelques-uns de ses disciples l'avoient précédé. » Assez, *dit* » *Fox*, l'Angleterre a été arrosée de mes sueurs, il » faut aller en répandre au nouveau monde. » Il visita les isles de Bermude & de la Jamaïque; il parcourut le Marilandt, la Virginie & toutes les colonies angloises, & par-tout il fonda sa secte. Ce succès lui persuadant que si l'Europe, l'Asie & l'Afrique ne s'étoient pas encore rangés sous ses étendadrs, c'est qu'ils l'ignoroient, il écrivit à tous les souverains des lettres insensées, à qui l'on n'accorda que le mépris qu'elles méritoient. Revenu en Angleterre, il continua ses travaux qui l'emporterent enfin en 1681. Peu auparavant il composa un gros volume de sa vie & de ses travaux: & pour rendre cet ouvrage plus mystérieux, il défendit par son testament de l'imprimer, & ordonna seulement qu'on le liroit tous les ans dans les assemblées provinciales, & dans les synodes nationaux de sa secte. Plusieurs années auparavant il s'étoit dit l'auteur d'un autre ouvrage, où conformément aux principes de sa secte, il prétendoit démontrer qu'il falloit tutoyer les personnes constituées en dignité quand on leur parloit, & Dieu même dans la priere. Fox avoit reçu de la nature un corps robuste & de la force d'esprit. On ne trouve pas néanmoins qu'il eut le génie aussi pénétrant qu'il l'avoit ferme, & aussi subtil qu'il étoit solide. Pour la mémoire il l'eut excellente. Ce fut presque par hazard, ou pour parler ainsi, par une espéce d'instinct, qu'il devint l'inventeur de ses dogmes. Du moins il eut le malheur de trouver des partisans assez habiles pour le fortifier dans ses préventions, pour rapporter son systême à des principes; & faire un corps suivi de sa doctrine. Jamais on ne vit d'homme plus laborieux & plus infatigable. Son courage étoit à l'épreuve des mauvais traitemens. Il avoit souffert neuf fois les prisons & les répréhensions de la justice. Il mesuroit son sommeil sur la nécessité, & son vivre toujours frugal, sur des raisons de santé, qu'il coloroit d'un prétexte de religion. Ou il annonçoit des entreprises pour s'en faire honneur, ou, par un rafinement de vanité, il affectoit de les tenir secrettes comme pour en éviter la gloire. On peut dire que Fox avoit tous les vices des chefs des partis contraires à la religion. Opiniâtre & présomptueux, la confiance qu'il avoit en ses lumieres, lui faisoit rejetter celles d'autrui quoique bien fondées. Pour conserver la réputation d'être seul l'ame de sa faction, il s'attribuoit tous les événemens avantageux, & sa jalousie lui rendoit insupportables ceux même que le mérite & la naissance distinguoient dans sa secte. Après sa mort, sa veuve écrivit à l'assemblée des femmes une lettre où elle répandoit sa douleur; & depuis elle exerça toujours sur elles le même ministere que son mari s'étoit attribué sur les hommes. Elle l'exerçoit encore à l'âge de soixante-seize ans. Ses enfans continuerent les travaux de leur pere, mais avec moins d'autorité & de succès. *Voyez*

QUAKERS, COUGHEN, PENN. Le pere Catrou, Jesuite, a donné en 1733 une fort belle *histoire des Trembleurs.*

FOX DE MORZILLO, connu sous le nom de *Sebastianus Foxus Morzillus*, étoit de Séville en Espagne, où il naquit en 1528. Il étudia en Espagne & dans les Pays-Bas; & dès l'âge de 20 ans, il composa de très-beaux ouvrages. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma pour être précepteur de l'infant dom Carlos. Sebastien de Fox, qui étoit alors à Louvain, alla s'embarquer pour être plutôt auprès du prince, & fit malheureusement naufrage, à la fleur de son âge. Nous avons de lui: *De studii philosophici ratione. De usu & exercitatione dialecti. In topica Ciceronis paraphrasis. De honore. De juventute. De regno & regis institutione lib. III. De natura philosophorum, seu de Platonis & Aristotelis consensione lib. V. De conscribenda hist. In Platonis Timæum seu de universo commentarius. In Phœdonem, &c.* Sébastien de Fox se disoit sorti de la maison de Foix. * André Schottus & Nicolas Antonio, *biblioth. hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Naudé, *biblioth. polit.* Possevin, &c. *Voyez ce qu'en dit* Baillet, *dans son traité historique des enfans devenus célébres par leurs études, & dans les critiques grammairiens.*

FOY, *cherchez* FOWEY.

FOY de la NEUVILLE (N.) *cherchez* NEUVILLE (N. Foy de la)

F R

FRA-BASTIANO, ou FRERE SEBASTIEN del Piombo, excellent peintre, *cherchez* SEBASTIEN de Venise.

FRACASTOR (Jérôme) médecin célébre, dans le XVI siécle, natif de Véronne, fils de *Paul-Philippe*, vint au monde sans bouche, ou du moins ses lévres se tenoient si fort, qu'il fallut qu'un chirurgien les séparât avec un rasoir. On dit qu'étant encore enfant, sa mere qui le portoit dans ses bras, fut écrasée d'un coup de tonnerre, sans qu'il en fût atteint. Il fit de grands progrès dans les belles-lettres & dans les sciences, & devint poëte, philosophe, médecin & astrologue. L'histoire de son temps nous apprend, qu'il obligea les peres assemblés à Trente, de transférer le concile à Boulogne, par la crainte d'une maladie contagieuse qu'il prévoyoit. Quelques auteurs ont écrit que le pape Paul IV tira cette déclaration de lui, parceque n'étant pas en bonne intelligence avec l'empereur Charles-*Quint*, il crut qu'il lui seroit avantageux de retirer le concile d'Allemagne, pour le transférer dans quelqu'une des villes d'Italie, qui sont sujettes au saint siége. Il est du moins sûr, qu'on tint à Boulogne la IX session du concile, le 21 avril de l'an 1547, & la X au mois de juin suivant. Fracastor avoit commerce de lettres avec plusieurs grands hommes de son temps. Le cardinal Bembo étoit son ami particulier; & c'est à lui que Fracastor envoya son excellent poëme intitulé *Syphilis*, c'est-à-dire, *du mal de Naples*, ou *de morbo Gallico.* Bembo, après l'avoir lu, l'envoya à Sannazar; & celui-ci fut si satisfait de la lecture de cet ouvrage, qu'il avoua au cardinal Hippolyte de Médicis, & à Baptiste de Mantoue, dit *le Mantouan*, qu'il estimoit plus ce poëme, que celui qu'il avoit composé *de partu Virginis*, & auquel il avoit travaillé vingt années de suite. Fracastor se retira sur la fin de sa vie, dans une maison de campagne qu'il avoit à Casi, au pied du mont Baldo, à quinze milles de Véronne, où il s'appliquoit à l'astronomie & à la cosmographie. Il y mourut d'apoplexie le 6 août de l'année 1553, dans la 71 année de son âge; il fut enterré à Véronne, dans l'église de sainte Euphémie. La ville de Véronne lui fit élever en 1559 une statue. Les ouvrages de Fracastor sont, outre son *Syphilis*, dont nous avons parlé, un poëme épique latin, en deux livres, intitulé *Joseph*, qui n'est point achevé, l'auteur étant mort pendant qu'il y travailloit: *Homocentrica; De causis criticorum dierum:* ces deux ouvrages furent imprimés ensemble *in-4°*, à Venise en 1538: *De sympathia & antipathia, lib.* 1: *De contagiosis morbis, & eorum curatione, lib. III. Naugerius, sive de poetica: Alcon, sive de cura canum venaticorum: De vini temperatura, sententia: Turrius, sive de intellectione: Fracastorius, sive de anima, dialogus:* ce dialogue n'est pas achevé: *Del crescimento del Nilo, rispostà al discorso di Giov. Bapt. Rainusio*, inséré dans le recueil des voyages de Rainusio, tome I, pag. 264. * De Thou, *hist.* Imperialis, *in mus. hist.* Torellus Saraina, & Onuphre, *hist. Veron.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vie de Fracastor, à la tête de ses œuvres imprimées à Genève en 1671, *in-8°*, & plusieurs fois avant cette édition. Niceron, *mém. t. XVII.* La meilleure édition des œuvres de Fracastor, est celle qui a été faite à Padoue en 1739, *in-4°*, deux volumes, ausquels on a joint les poësies d'Adam Fumani, & quelques autres de ses ouvrages, & les poësies latines du comte Nicolas d'Arco. Cette collection contient toutes les œuvres de Fracastor, & une traduction en vers italiens du poëme du même intitulé: *Syphilis, sive de morbo Gallico*, faite par M. Vincent *Benini.* Ce même poëme de Fracastor a été traduit encore en italien par plusieurs savans auteurs, presque en même temps; savoir, par M. Pierre *Belli*, à Naples, 1731, *in-8°*; à Padoue, en 1737, par M. Vincent Benini: c'est la traduction réimprimée en 1739; à Boulogne, en 1739, *in-4°*, par M. Sébastien d'*Antoric*; & à Véronne en 1739, *in-4°*, par M. Antoine *Tirabosco.* Voyez le *journal des savans*, du mois de mars 1740. Le Syphilis a été traduit en françois par M. de la Combe, & imprimé à Paris en 1753, *in-12*, sous ce titre: *Syphilis*, ou *le mal vénerien*, &c. Jules-César Scaliger, qui étoit ami de Fracastor, lui consacra divers éloges funébres. Ces éloges sont sous le titre de *Aræ Fracastoreæ*, & font partie des poësies latines de Scaliger, depuis la page 256 jusqu'à 271, de l'édition de 1591, *in-8°.*

FRACHET (Gerard) en latin *de Fracheto*, né à Chaluz près de Limoges, entra en 1226, dans l'ordre de S. Dominique, où il se distingua bientôt par ses divers talens. Il fut fait prieur de Limoges en 1233, gouverna très-sagement cette maison pendant douze ans; prit ensuite le gouvernement du couvent de Marseille, & en 1251 fut fait provincial; emploi qu'il exerça jusqu'à l'an 1259. Ce fut dans ce temps-là que le général Humbert ayant ordonné à tous les religieux de mettre par écrit ce qu'ils savoient de l'histoire de l'ordre, remit leurs mémoires entre les mains de Gerard, qui en composa en 1260 l'histoire de l'ordre de S. Dominique. Il étoit alors prieur de Montpellier, & présenta cette même année son ouvrage au chapitre général, qui l'approuva; ce qui n'empêcha pas qu'on n'y ajoutât depuis quelques faits qu'il avoit omis; & on observe que ces additions furent faites avant l'an 1300. Cette histoire dont on conserve encore un très-grand nombre de manuscrits, fut imprimée en 1619, *in-4°*, à Douai, sous ce titre, *Vitæ fratrum ordinis prædicatorum.* On en fit une autre édition à Valence en Espagne en 1657. La chronique de l'ordre qu'on trouve ensuite dans quelques manuscrits, n'est pas de Gerard, mais de Humbert. Gerard composa encore une chronique universelle jusqu'à son temps, qui n'a pas été publiée, mais on la trouve en diverses bibliothéques. Dans quelques manuscrits elle finit à l'an 1265, dans d'autres elle est conduite plus loin: mais il est certain que Gerard la conduisit jusqu'à l'an 1271, où il mourut le 5 octobre dans son couvent de Limoges. Il y en a qui attribuent cette chronique à Jean *de Frasqueto*, moine d'Auxerre; mais outre qu'elle n'est attribuée à ce Jean dans aucun manuscrit, & qu'il y en a quelques-uns, où Gerard Frachet en est dit l'auteur, c'est qu'il est certain que celui qui l'a écrite étoit Limousin, puisqu'il

parle très souvent de Limoges. Gerard s'y est servi pour l'histoire des papes, des mêmes mémoires que Martin le Polonois a suivis : ces deux écrivains étoient contemporains ; Martin étoit seulement un peu plus jeune. * Echard, *script. ord. præd. tom. I.*

FRACHETTA (Jerôme) Italien, natif de Rovigo, capitale du Poléfin, florissoit sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Ses amis lui conseillerent de venir à Rome, où il fut connu du duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne. Il fut chargé pour cette couronne de diverses affaires dont il s'aquitta assez bien : mais son zèle indiscret lui attira de fâcheuses affaires, qui l'obligerent de sortir de Rome. Frachetta se retira à Naples, & y mourut après avoir publié quelques ouvrages, *Seminario de governi di stato, e di guerra. Discorso della ragione di stato, &c.* Il a aussi traduit en italien les œuvres de Lucréce, avec des explications, qui sont estimées selon Ghilini. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

☞ FRACMONT, ou MONT PILATE, montagne proche de Lucerne en Suisse, au sommet de laquelle il y a un etang. Le peuple a été long-temps dans cette persuasion, que si on jettoit quelque pierre dans cet etang, il s'élevoit aussitôt des orages dans l'air. Le peuple crédule ajoute que Pilate y apparoît une fois tous les ans, avec l'habit d'un juge ; mais que ceux qui l'ont vu, meurent dans l'année. Crendele assure qu'il a jetté plusieurs pierres dans ce lac, sans aucune apparence de nuages, ni de pluie ; & que c'est une fable inventée par des bergers du lieu. * Gretser. Vadian. Le nom latin de cette montagne, est *mons Fractus*, & *mons Pileatus.* On en a une description exacte & très-curieuse, dans le *journal étranger*, mois de mars *1756*, page *26* & *suiv.*

FRAGA, petite ville d'Espagne avec un château fortifié, située dans l'Aragon aux confins de la Catalogne. Elle est sur la Cinca, à quatre lieues de Lérida. Quelques géographes croient y trouver la *Flavia Gallica* des anciens. Alfonse VII, roi d'Aragon, y fut battu & tué par les Maures l'an 1134. * Baudrand & la Martiniere, *dict. géogr.*

FRAGO (Pierre de) évêque d'Huesca, étoit Espagnol, & natif d'Uncastillon dans le royaume d'Aragon. Il devint bon humaniste & bon théologien. En 1560 il publia un poëme, au sujet de l'arrivée d'Elizabeth de France, mariée au roi Philippe II. Ensuite on lui donna l'évêché d'Usel en Sardaigne, après qu'il se fut trouvé au concile de Trente, où il avoit prononcé le jour de l'Ascension de l'an 1551 un discours qu'on a publié. Il fut depuis évêque d'Huesca en 1577, & mourut en 1584. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

FRAGOSO (Jean) natif de Toléde, médecin & chirurgien de Philippe II, roi d'Espagne, s'acquit beaucoup de réputation sur la fin du XVI siécle, en 1570 & 1580. Il publia divers ouvrages : *De chirurgia & antidotario. De succedaneis medicamentis. De medicamentorum compositione. Discorsos de las cosas aromaticas, arboles, frutas, y medecinas simples de la India. Erotemas chirurgicos, &c.* * Vander Linden, *de script. medic.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

FRAGOSO (Baptiste) Jésuite Portugais, natif d'Alagoa, lieu du royaume des Algarves, dans le diocèse de Silves ; enseigna avec réputation à Lisbonne, & à Braga, & mourut le 3 octobre de l'an *1639*, âgé de 80 ans. On a publié, après sa mort, son *Regimen reipublicæ christianæ*, en trois parties, qui parut en autant de volumes *in-folio*, à Lyon en *1641*, *1648* & *1652*. * Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. Bibl. Portug. mss.*

FRAGUES, *cherchez* FRAGA.

FRAGUIER (Claude-François) de l'académie françoise, né à Paris de parens nobles, le 28 août *1666*, fit ses premieres études chez les Jésuites, chez qui il fut formé dans le gout des belles-lettres, principalement par les peres de la Baune, Rapin, Jouvanci, la Rue & Commire. Le dernier sur-tout regarda M. Fraguier comme digne de tous ses soins, & lui servir en effet beaucoup dans l'amour que celui-ci avoit pour la belle litterature, & en particulier pour la poësie. En *1683* au mois d'août M. Fraguier entra lui-même dans la compagnie des Jésuites, & en prit l'habit ; & deux ans après ayant été envoyé à Caën, il y fit la connoissance de M. Huet & de Jean-Renaud de Segrais, avec lesquels il fut toujours lié depuis ce temps-là. En *1694* ne croyant pas pouvoir cultiver les muses avec assez de liberté dans la société où il étoit entré, il la quitta, & fixa sa demeure à Paris, où quelques années après M. l'abbé Bignon s'étant chargé de présider au journal des savans, engagea M. l'abbé Fraguier à partager ce travail, ce qu'il fit avec autant de soin que d'utilité. Dans ses extraits il n'oublioit rien de ce qui pouvoit instruire les lecteurs, & il y apportoit en même temps, au moins pour l'ordinaire, tant de circonspection, qu'il lui arrivoit rarement de dire quelque chose qui pût déplaire ou préjudicier aux auteurs. Comme il aimoit beaucoup les ouvrages de Platon qu'il lisoit assidument, il conçut le dessein de traduire de nouveau toutes les œuvres de ce philosophe, après Marsile Ficin & Jean Serranus, du travail desquels il n'étoit pas content. Mais un accident imprévu l'obligea bientôt de discontinuer l'exécution de son dessein. En 1709, M. Fraguier voulant faire pour son usage des extraits du commentaire manuscrit du P. Hardouin, Jésuite, sur le nouveau testament, il y consacra les nuits de l'été ; il y travailloit deshabillé, la fenêtre un peu entr'ouverte. Cinq jours après il sentit que les nerfs du cou étoient attaqués : l'hiver suivant le mal augmenta ; les nerfs ébranlés firent pencher la tête ; les eaux de Vichi, de Bourbon, de Barrege & de Balaruc furent employées inutilement ; chaque hiver augmentoit son mal & ses douleurs avec lesquelles il vécut dix-neuf ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée ensuite d'une nouvelle attaque d'apoplexie, le 3 mai 1728. M. Fraguier savoit le latin, le grec, l'italien, l'espagnol & l'anglois. Il écrivoit très-poliment en françois & en latin, & toute l'érudition ancienne & moderne lui étoit connue. Ses poësies latines sont très-estimées : on en a un recueil donné en *1729* à Paris, avec celle de feu M. Huet, évêque d'Avranches, par les soins de M. l'abbé d'Olivet, de l'académie françoise, ami de ces deux savans. La piéce intitulée : *Schola Platonica*, qui se trouve dans ce recueil, & qui est de M. Fraguier, avoit déja été imprimée séparément. Celle qui a pour titre : *Santolius pœnitens*, lui a été attribuée, mais elle est de feu M. Rollin. Dans le recueil des poësies de M. Fraguier on trouve trois dissertations latines touchant Socrate. Dans la premiere M. Fraguier explique ce que c'est que le démon de Socrate ; dans la seconde il donne son sentiment sur l'ironie employée par ce philosophe ; dans la troisiéme il le défend contre ceux qui l'accusoient d'être tombé dans des débauches infâmes. Les poësies latines de M. Fraguier, ont été réimprimées en dernier lieu dans le recueil intitulé : *Poëtarum ex academiâ Gallicâ qui latinè aut græcè scripserunt, carmina* : à Paris, 1738, *in-12*, par les soins de M. l'abbé d'Olivet. Outre les dissertations dont nous venons de parler, on en trouve plusieurs pleines de recherches & d'érudition dans les *mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*, dont M. l'abbé Fraguier étoit aussi membre. Dans le second volume on trouve un mémoire sur le caractere de Pindare ; une dissertation sur la Cyropédie de Xénophon ; une autre sur l'usage que Platon fait des poëtes ; une troisiéme sur l'églogue ; un discours sur la maniere dont Virgile a imité Homere ; un autre sur un passage de Cicéron, où il est parlé du tombeau d'Archimede

& de sa personne. Dans le tome troisiéme, des réfléxions sur les dieux d'Homere. Dans le quatriéme, des recherches sur la vie de Q. Roscius le comédien. Dans le cinquiéme, un mémoire sur la vie orphique; & dans le sixiéme, un discours où il prouve qu'il ne peut y avoir de poëmes en prose; un mémoire sur l'élégie grecque & latine; enfin un discours sur la galerie de Verrès. M. Fraguier est encore auteur de l'éloge de M. Roger de Piles, à la tête de l'abrégé de la vie des peintres, de celui-ci, seconde édition, *in* 12, à Paris en 1715. On a aussi imprimé le discours qu'il prononça à sa réception, à l'académie françoise le premier mars 1708. * *Voyez* la préface du *Recueil des poësies de* MM. Huet & Fraguier, à Paris chez Didot, en 1729, *pag.* 5, *&c. Biblioth. franç. t, IV, part. I.* Les six volumes *in*-4°, des *mémoires de l'académie des inscript. & belles-lettres.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. *page* 622. Cet auteur a omis de dire que M. Fraguier avoit travaillé au journal des savans.

FRAHERTI, ou FLAHERTI (Roderic) chevalier Irlandois, publia en 1685, à Londres, des mémoires chronologiques sur les antiquités du royaume d'Irlande, sous le titre de, *Ogygia, seu rerum Hibernicarum chronologia, ex pervetustis monumentis fideliter inter se collatis eruta, atque è sacris ac prophanis litteris primarum orbis gentium, tàm genealogicis quàm chronologicis suffulta præsidiis*, qu'il dédia au duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II. Cet ouvrage s'étend depuis le déluge, jusqu'à l'année de J. C. 428, temps à peu près auquel commença aussi la monarchie françoise, & est divisé en trois parties, dont le premier traite de l'isle d'Irlande, de ses habitans, de ses divers noms, de son étendue, de ses rois, & de la maniere dont se faisoit leur élection. La seconde partie est une espéce de paralléle chronologique des affaires d'Irlande, avec les événemens les plus considérables de l'histoire, qui se passoient dans les autres pays & nations. La troisiéme est une dissertation plus ample sur les affaires particulieres d'Irlande. Le sieur Fraherti a joint à ce traité une table chronologique fort exacte de tous les rois chrétiens d'Irlande, depuis l'an 428 jusqu'en 1022; & fait depuis ce temps une relation abrégée de tout ce qui s'est passé de plus considérable dans cette isle; & la continue jusqu'au temps de Charles II, roi de la grande-Bretagne, en 1685. On voit à la fin du volume, qui est un *in*-4° d'environ 600 pages, un poëme chronologique, qui fait un précis de l'histoire d'Irlande, jusqu'à Charles II, & enfin un catalogue fort curieux des rois Ecossois, (c'est-à-dire, dans l'ancienne histoire, Irlandois) qui ont regné dans les isles Britanniques. L'auteur a bien éclairci plusieurs points de l'ancienne histoire de ce pays : ses recherches sont profondes & curieuses, ce qui paroît sur-tout dans la généalogie de la famille royale des Stuarts, qu'il fait originaire d'Irlande; mais son style paroît un peu vif & concis pour un historien. * *Mém. du temps.*

FRAIN (Jean) écuyer, seigneur du Tremblai & de la Moriniere, naquit à Angers le 5 mars 1641, de Jean Frain du Tremblai, échevin d'Angers, & de *Marie* Gaudicher d'Aversé. A la sollicitation de son pere il prit le 19 juillet 1666 une charge de conseiller au présidial d'Angers, qu'il exerça pendant quelque temps; mais pour une faute commune, ayant eu ordre de s'en défaire, il la vendit à Jean Guerin de la Piverdiere qui étoit le plus agréable à la compagnie, & consentit même à perdre mille écus sur le prix, ce qu'il eût évité en la vendant au plus offrant; mais il aima mieux plaire à une compagnie même dont il cessoit d'être membre, que de consulter son propre intérêt. Devenu particulier, il se renferma dans son cabinet, & dans le soin de sa maison que sa femme *Françoise* Ménage, niéce de l'abbé de ce nom, partagea avec lui. Néanmoins pour le rendre en quelque façon au public, il fut un des trente premiers académiciens d'Angers nommés par le feu roi en 1685. Il honora cette nouvelle académie par les productions de son esprit, & lui marqua son estime par sa grande assiduité à se trouver à ses assemblées. La conversation de M. du Tremblai étoit celle d'un homme qui avoit beaucoup lu & refléchi, mais il étoit trop arrêté à ses préjugés; & sur la fin de ses jours il devint presque misanthrope. Renfermé alors dans la compagnie de deux ou trois amis, il parut presque oublier tous les autres, & il ne s'entretenoit plus librement qu'avec ceux-ci. Il conserva toute sa raison jusqu'à sa mort arrivée le 24 août 1724, dans sa quatre-vingt-quatriéme année. *Ses nouveaux essais de morale*, imprimés en un volume *in*-12 à Paris en 1691, sont solides & bien écrits, & le feu pere Mabillon en faisoit une estime particuliere, comme on le voit dans son traité des études monastiques. Cet ouvrage avoit été précédé d'un *traité de la vocation chrétienne des enfans*, imprimé à Paris, chez Pralard en 1685, & d'un volume fort judicieux de *Conversations morales sur les jeux & les divertissemens*, imprimé au même lieu la même année. Les nouveaux essais de morale furent suivis des *essais sur l'idée du parfait magistrat*, à Paris, chez Emeri, en 1701 : D'une lettre sur le *Parrhasiana* de M. le Clerc de Hollande, insérée dans les *journaux de Trévoux, avril* 1702, *page* 117 : Du *traité des langues*, à Paris, chez Delespine, en 1703 : D'une *lettre aux journalistes de Trévoux*, sur le livre de M. Barbeyrac sur le jeu, *mémoires de Trévoux, avril* 1710 : D'une *réponse à la lettre de M. de Barbeyrac*, imprimée dans les *mémoires de Trévoux, octobre* 1712, *mémoires de Trévoux* 1713, *au mois de juillet* : D'un *discours sur l'origine de la poësie, sur son usage & sur le bon gout*, à Paris, chez Fournier, en 1713 : De la *Critique de l'histoire du concile de Trente par Fra-Paolo, & des mémoires de Vargas, in*-4°, à Rouen, chez Behourt en 1719. L'auteur a beaucoup donné à ses préventions dans cette critique. Enfin d'une *lettre sur la phantasmatologie*, en 1723. On a donné depuis sa mort un *traité de la conscience, in*-12, à Paris, chez Fournier. L'auteur l'avoit composé depuis long-temps, & il y avoit quinze ou vingt ans que l'on avoit commencé à l'imprimer; mais il fut arrêté aux deux tiers de l'impression, par des motifs qui font honneur à l'auteur. L'édition que l'on en a faite en 1724, est un peu mutilée. M. Frain a laissé un fils, héritier de son mérite. * *Mém. du temps.*

FRAMBOISIERE (Nicolas Abraham, sieur de la) médecin, naquit à Guise en Picardie, dans le XVI siécle. Son pere, qui étoit chirurgien de cette ville, lui fit faire de bonnes études, & l'appliqua à la chirurgie. Ces connoissances lui furent dans la suite fort utiles, lorsqu'il se fut livré à la médecine. Il professa celle-ci dans l'université de Paris, & fut fait aussi médecin du roi. Voici les ouvrages que Vander Linden cite de lui : 1 *Opera medica : quibus continentur :* 1. *Canones & consultationes medicinales, medendis omnibus partium corporis affectibus animalium, vitalium, & naturalium, veràm medendi methodum & praxim sex prioribus libris exhibentes ;* 2. *Canones chirurgici, curationem methodicam exteriorum corporis affectuum & interiorum tribus posterioribus libris proponentes ;* 3. *Apologia pro veritate & innocentiâ medicamentorum chymicorum adversùs criminatores ;* 4. *Laurea academica Frambesariana ;* 5. *De præservatione pestis ;* à Franfort, 1629, *in*-4°. 2. *Scholæ medicæ ad candidatorum examen pro laureâ impetrandâ subeundum :* à Paris, 1622, 1636, *in*-12 : l'édition de 1636 étoit la sixiéme, & à Leyde 1628, *in*-12. 3. *Ambrosiopæa, in quâ elegantes medicamentorum præparationes, ad morborum curationem, citò, tutò, & jucundè moliendam, præscribuntur ;* à Paris, 1622, *in*-12, à Leyde, 1628, *in*-12, avec ses *Scholæ medicæ.* 4. *Canonum & consultationum medicinalium libri tres. Quibus aphoristica me-*

thodus medendi affectibus corporis partium animalium, vitalium, & naturalium continetur; à Paris, 1595, *in*-16, & 1619, *in* 8°. Ailleurs nous trouvons encore cités les ouvrages suivans, qui ne sont point dans l'édition de Vander Linden, que nous avons consultée. 5. *Description de la fontaine minérale découverte au terroir de Reims*, par Nicolas Abraham, sieur de la Framboisiere; à Paris, 1606, *in*-8°. 6. *Les canons requis pour pratiquer méthodiquement la chirurgie*: par Nicolas Abraham de la Framboisiere; à Paris, 1595, *in*-12; c'est peut-être une traduction d'un des ouvrages latins cités plus haut. 7. *Le gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé*, par Nicolas Abraham, sieur de la Framboisiere; à Paris, 1608, *in*-8°.

FRAMLINGHAM, petit bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Suffolk, qu'on appelle *Loos*, près de la riviere d'Ore, où il y avoit un château grand & fort, bâti par les Saxons, dans lequel Robert, comte de Leicester, prit son quartier dans la rébellion contre le roi Henri II. Ce fut dans ce château que la reine Marie, fille de Henri VIII, se retira en 1553; & par le secours de la noblesse de ce comté, elle recouvra la couronne d'Angleterre. * *Chronique* de Baker.

FRAMPTON, bourg d'Angleterre avec marché dans le comté de Dorset. Il est dans une agréable situation, sur la riviere à 102 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

FRANC, *le Franc*. C'est une partie de la Flandre françoise. Elle fut cédée aux François par la paix des Pyrenées, & elle comprend les bailliages de Bourbourg, de Bergues S. Vinox & de Furnes, & outre les villes capitales de ces bailliages, celles de Dunquerque & de Gravelines. * Mati, *dict.*

FRAND DE BRUGES, que les Flamans appellent *het Vrie*, contrée du comté de Flandre. Elle est bornée au couchant par l'Iperlée, qui la sépare du bailliage de Furnes: elle a au midi les châtellenies d'Ypres & de Courtrai; au levant le landgraviat de Gand & la Zélande, & au nord la mer d'Allemagne. Ce pays renferme les villes de Bruges, d'Ostende, de Nieuport, de Dixmude, de Damme, avec la Flandre Hollandoise, à la réserve des quatre offices. Ce pays & le précédent portent le nom de Franc, parcequ'autrefois ils ont secoué le joug de ceux ausquels ils étoient soumis. * Mati, *dict.*

FRANC (Jérôme le) président du parlement d'Artois, né à Douai, étudia à Louvain; & depuis étant allé en Allemagne & en Suisse, il enseigna le droit à Fribourg en Brisgaw. Ensuite étant de retour en son pays, il fut nommé conseiller de l'hôtel de ville de Douai, puis de Malines, & enfin président de l'Artois. Il publia des commentaires sur les regles du droit civil, & un traité de l'etablissement de l'université de Douai. Ce magistrat mourut en 1606, laissant pour fils *Rainuce* le Franc, héritier de la science de son pere, & président au parlement de Malines. * Valere André, *bibl. belg.*

FRANC (Nicolas) *cherchez* FRANCO, &c.

FRANC (Martin le) étoit natif d'Arras, selon Jean le Maire & Valere André, ou du comté d'Aumale en Normandie, comme le veut Claude Fauchet. La Croix du Maine dit qu'il étoit poëte, philosophe, historien & orateur. Il fut protonotaire du saint siége, prévôt & chanoine de Lausane, puis secrétaire de l'antipape Felix, & du pape Nicolas V. On a de lui un livre contre le roman de la Rose, intitulé *Champion des dames*; un en prose & en vers, intitulé *l'Estrif de la fortune & de la vertu*; & plusieurs autres. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Valere André, *bibl. belg.*

FRANCART, célébre architecte, né à Bruxelles, a vécu entre l'an 1560 & l'an 1621. Outre l'art dont il faisoit profession, il entendoit fort bien les fortifications, la peinture, la géométrie & l'optique. Ses bonnes qualités & ses talens lui gagnerent l'estime & la bienveillance de l'archiduc Albert, & de l'infante Isabelle. Il représenta pour cette princesse les mysteres du rosaire en différens tableaux, qui furent envoyés au pape Paul V, & dont il fut fait dans la suite des tailles douces. Ce fut lui qui bâtit l'église des Jésuites. Il enseigna la peinture à une de ses parentes nommée Françoise de Bruns, qui fit un si bon usage de ses préceptes, qu'on assure qu'elle surpassa toutes les femmes, qui de son temps se mêloient de peinture. Sur la fin de sa vie, renonçant à tout ce qui l'avoit occupé jusque-là, il se livra uniquement à la culture des fleurs; mais il mourut peu de temps après avoir pris ce nouveau genre d'occupation. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

FRANCAVILLA, bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, près du golfe de Venise, entre Pescara & Ortone, à deux lieues de la derniere, & un peu moins de la premiere. Quelques géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Ferentanum* ou *Frentanum*. Mais Baudrand juge, que la situation de ces deux lieux ne s'accorde pas.

FRANCE, le plus beau pays, le plus puissant royaume & la plus illustre monarchie de l'Europe, subsiste depuis près de 1300 ans; & compte une succession continue de 86 rois, dont quelques-uns n'ont régné que dans une partie de la France.

Son nom, sa situation et ses bornes.

Le nom de France, selon l'opinion la plus commune, vient du mot tudesque ou ancien allemand *Frank*, qui signifie *libre*, & qui marque l'amour que les Francs avoient pour la liberté. Quelques-uns le tirent de deux autres mots de la même langue, *frein* & *hans*, qui joints ensemble, veulent dire *libres héros*. Ceux-ci ont remarqué dans le septiéme livre de l'historien Procope, que les Goths ayant un jour signalé leur valeur dans un grand combat, donnerent à leurs chefs le glorieux titre de héros. Il y en a d'autres qui font sortir le nom de Franc du mot grec φράκτος qui signifie *fortifié* ou *fort*, parcequ'ils demeuroient anciennement dans des lieux forts & imprenables: mais il est certain que ceux-ci se trompent ridiculement. Quelques autres en cherchent l'étymologie dans le mot *Vrang*, (où l'*v* se prononce comme *f*) qui signifie *féroce*, non pas en langue *attique* ou *grecque*, comme quelques-uns lisent dans Sigebert, mais en langue *arctique*, c'est-à-dire, *septentrionale*, ou plutôt *attuatique*, qui étoit celle du pays de Tongres. A l'égard des Francs, il y en a qui s'efforcent de prouver, que c'étoient des Gaulois, qui revenoient d'au-delà du Rhin, où ils étoient passé autrefois, pour fuir la vexation des gouverneurs Romains, & pour conserver le nom de Francs ou *libres*, que Jules César & Auguste leur avoient laissé. Plusieurs les font venir de la Franconie. Quelques-uns veulent que le Troyen Francus ou Francion, qu'ils prétendent avoir regné dans les Gaules, ait donné son nom à la France; mais c'est une fable que Gaguin & Paul Emile ont tirée de Trithême. D'autres disent que les premiers qui se sont distingués par ce nom, étoient originaires de la Sicambrie, & s'appuient principalement sur l'autorité de S. Remi, qui, selon le témoignage de Grégoire de Tours, appelloit le roi Clovis *Sicambre*, du nom de sa nation, lorsqu'il se présenta pour recevoir le baptême, & lui dit ces paroles: *Mitis depone colla Sicamber: adora quod incendisti, incende quod adorasti*: « Humiliez-vous, Sicambre: adorez ce que vous » avez brulé: brulez ce que vous avez adoré. » Mais cela prouve seulement que la premiere race de nois rois étoit Sicambre. Quelques-uns enfin vont chercher les Francs dans la Scandinavie, où sont aujourd'hui les royaumes de Norvége & de Suéde; & de ce nombre est le docte Turnebe, qui ayant trouvé que Ptolémée met les Phirasses entre les peuples de cette grande pres-

qu'isle, s'est efforcé, par une conjecture peu heureuse, d'appliquer ce nom à celui de Francs. *Qui Phirassi*, dit-il, *malè ex Ptolemæo appellantur*, *alii profectò quàm Franci non sunt*. Quant à ceux qui soutiennent que la Germanie est le pays natal des Francs, ils ne s'accordent pas entr'eux touchant la contrée dont ils veulen qu'ils soient sortis; car les uns disent qu'ils étoient originaires de la basse Germanie, entre le Rhin, le Mein, l'Elbe & la mer. Les autres prétendent qu'ils étoient étrangers, & qu'ils venoient originairement de de-là la riviere d'Elbe, aussi-bien que les Saxons qui y tenoient le pays de Holstein. Quelques autres croient que ce n'étoit point un peuple seul, mais une ligue de plusieurs peuples ensemble. Il se trouve même des auteurs qui font descendre les Francs de la Scythie européenne, parcequ'il y a un passage d'Herodote, qui fait mention des Scythes *libres*, & que libre & franc est une même chose; qu'il y a une ancienne tradition parmi les Turcs, qui dit qu'ils sont freres d'armes des François, & qu'il est constant que les Turcs sont Scythes d'origine; qu'enfin Apollinaris Sidonius parlant de la victoire que Majorien remporta sur le roi Clodion dans l'Artois, dit que les François y célébroient alors une nôce, avec des danses scythiques. Quelques-uns tiennent que le nom de *France* est venu de la franchise du pays, qui ne permet pas que l'on y tienne d'esclaves; mais ils ne savent apparemment pas que cette loi est plus récente que le nom. Ce nom est si connu chez les autres nations, que les Orientaux donnent ordinairement le nom de *Francs* à tous les peuples de l'Europe. La France est située au milieu de la zone tempérée; car toutes les autres parties de l'Europe, au-dessus ou au-dessous de ce paralléle, sont plus chaudes ou plus froides. Elle est baignée de l'Océan vers l'occident, de la mer Méditerranée vers le midi; elle tient l'ouverture de l'Océan septentrional, & elle est au milieu de la partie la plus fertile de l'Europe. Elle s'étend depuis environ le 42 degré de latitude jusqu'au 51, & depuis le 13 de longitude jusqu'au 25, desorte qu'en longueur & en largeur, elle peut avoir environ 200 ou 225 lieues. Elle est contiguë aux Pays-Bas vers le septentrion, où elle a aussi la Manche ou canal d'Angleterre; à l'Allemagne, & à l'Italie vers l'orient; à l'Espagne vers le midi; & à l'Océan vers l'occident. Le Rhin & quelques états la séparent de l'Allemagne, les Alpes de l'Italie, les Pyrenées de l'Espagne. *Consultez les différens titres de cet article.*

Divisions de la France.

L'empereur Auguste faisant la division des Gaules, les partagea en quatre grandes provinces, qui étoient, la Belgique, la Celtique, l'Aquitaine & la Narbonnoise. Les autres, après cette division, suivie par les plus habiles géographes de l'antiquité, ont soudivisé la premiere en françoise, flamande, & germanique; la seconde, qui est la Celtique, en Maritime, Parisienne & Bourguignogne; l'Aquitaine, en premiere, seconde, troisiéme; & la Narbonnoise, en occidentale au-deçà, & orientale au-delà du Rhône. Après Auguste, divers empereurs changerent la division des Gaules en quatorze, puis en dix-sept provinces, savoir en cinq Viennoises, entre lesquelles on comptoit les deux Narbonnoises; en trois Aquitaines, en cinq Lyonnoises, entre lesquelles on comprenoit la Sequanoise, qui avoit été distraite de la premiere Lyonnoise sous Dioclétien; & en quatre Belgiques, dont deux étoient les Germaniques. Chaque province avoit sa métropole; les cinq Viennoises, Vienne, Narbonne, Aix, Tarantaise & Embrun; les trois Aquitaines, Bourges, Bourdeaux & Eause; les cinq Lyonnoises, Lyon, Rouen, Tours, Sens & Besançon: les deux Germaniques, Mayence & Cologne; les deux Belgiques, Tréves & Reims. Lorsque le roi assemble les états généraux du royaume, composés de trois corps, du clergé, de la noblesse & du tiers état, l'ancien ordre est de diviser toute la France en douze gouvernemens principaux, dont les députés ont séance aux états. Parceque la riviere de Loire est celle qui a le plus long cours, & que passant au milieu du royaume, elle le sépare presque en deux parties égales: entre ces douze gouvernemens, on en considére quatre à la droite de cette riviere, vers le septentrion, quatre à sa gauche au midi, & quatre autour d'elle, & le long du cours qu'elle prend du levant au couchant. Les quatre premiers sont, Picardie, Normandie, l'Isle de France & Champagne. Guienne & Gascogne, Languedoc, Dauphiné & Provence, sont les quatre au midi de la Loire. Les quatre autres sont, Bourgogne, Auvergne & Lyonnois, Bretagne & Orléanois. Tous ces gouvernemens en ont d'autres sous eux. On peut marquer plus justement les douze grands gouvernemens de la maniere suivante: quatre vers le septentrion, & aux environs de la Seine; Picardie, Normandie, Isle de France & Champagne; quatre au milieu du royaume, aux environs de la Loire, Bretagne, Orléanois, Bourgogne, & le Lyonnois avec l'Auvergne; & les quatre autres au midi vers le Rhône ou la Garonne, savoir la Provence, le Dauphiné, le Languedoc & la Guienne. On divise aussi la France par les métropoles, qui sont au nombre de dix-huit, sans compter Avignon; savoir, Lyon, Paris, Reims, Sens, Bourges, Tours, Narbonne, Ausch, Bourdeaux, Toulouse, Rouen, Vienne, Embrun, Arles, Aix, Albi, Cambrai & Besançon. Il y en a sept qui prétendent à la primatie, Sens, Lyon, Bourges, Narbonne, Rouen, Bourdeaux & Vienne; mais Lyon, est la seule qui soit en possession de ce privilége. Rouen jouit du même privilége dans l'étendue de la Normandie. Toutes ces métropoles ont cent onze évêchés suffragans. Nous donnerons plus bas les archevêchés, évêchés, abbayes, &c. On peut encore diviser la France par ses douze parlemens; qui sont, celui de Paris le plus étendu de tous, ceux de Toulouse, de Grenoble, de Bourdeaux, de Dijon, de Rouen, d'Aix, de Rennes, de Pau, de Metz, de Besançon & de Douai, sans compter celui de Dombes, & le conseil souverain d'Alsace. Sous ces parlemens sont environ cent cinquante sénéchaussées, présidiaux, bailliages ou justices royales qui dépendent immédiatement des parlemens; vingt-quatre généralités, & environ deux cens cinquante élections, avec des prevôtés, des vigueries, des vicomtés & autres siéges royaux, au nombre d'environ neuf cens. La France a encore diverses jurisdictions, le grand conseil, onze chambres des comptes, les cours des monnoyes, les cours des aydes, &c. Nous pouvons ajouter les universités, qui sont au nombre de vingt & une, savoir Doüai, Caën, Paris, Reims, Pont-à-Mousson, Strasbourg, Nantes, Angers, Orléans, Bourges, Dijon, Besançon, Poitiers, Valence, Cahors, Bourdeaux, Perpignan, Toulouse, Montpellier, Aix & Orange.

Montagnes, rivieres, isles, ports & villes de France.

Les montagnes de la France sont, outre les Alpes & les Pyrenées, les Cevennes, que les anciens nommoient *Gebennæ*; le mont Jura, ou Saint-Claude, qui est vers les Suisses; le mont de Voge, ou des Faucilles, vers le diocèse de Langres, &c. Les rivieres sont, la Loire, qui reçoit celles d'Allier, du Cher, de la Vienne, de la Mayenne, &c. le Rhône, dans lequel tombent la Saône à Lyon, l'Isere jointe avec le Drac au-dessus de Valence, & la Durance au-dessous d'Avignon; la Garonne reçoit le Tarn, le Lot, la Dordogne, &c. & la Seine reçoit l'Yonne, la Marne, l'Oyse, l'Eure, &c. Les isles dans l'Océan sont, Belle-Isle, aux côtes de la Bretagne; Noir-moutier, sur celles du Poitou; celles de Ré & d'Oleron sur les côtes de l'Aunis & de la Saintonge, &c. Dans la Méditerranée, on trouve les isles

d'Hieres, du château d'If, de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, qui sont les anciennes isles de Lerins aux côtes de Provence, &c. Les ports sur l'Océan sont, Brest, Saint-Malo, Rochefort, Blavet, Morbian, Saint-Paul de Léon, la Rochelle, Brouage, le Havre de Grace, Dieppe, Calais, Saint-Valeri, Tréport, &c. Ceux de la Méditerranée, renommés pour les galeres, sont Marseille, Toulon, Cete, &c. Divers auteurs qui ont parlé des villes de France, en marquent plus de trois mille grandes ou petites. Il y a cinquante mille paroisses si bien peuplées, que dès le regne de Charles IX on comptoit plus de vingt millions de personnes. Paris est la capitale de France. Les autres villes principales sont Lyon, Toulouse, Bourdeaux, Rouen, Poitiers, Tours, Orléans, Aix, Dijon, Grenoble, & les autres que nous marquons, en parlant de chaque province en particulier.

Du pays et des habitans de la France.

La France est située sous un climat fort tempéré, & n'est sujette ni aux grands froids de l'Allemagne & de la Suéde, ni aux chaleurs extrêmes de l'Espagne & de l'Italie. Elle ne manque de rien des choses nécessaires à la vie; car elle abonde en bleds, vins, huiles, chanvre, sel, safran, fruits, pâturages, bétail, volaille, gibier; & enfin en tout ce qui est utile & nécessaire à l'homme. Strabon & Athenée font mention de ses mines d'or & d'argent, dont on trouve encore quelques veines, avec des mines de fer. Elle a aussi diverses eaux minérales, des sources de bitume, &c. On assure que l'empereur Maximilien considérant la fertilité & les avantages de la France, disoit *que s'il se pouvoit faire qu'il fût Dieu, l'aîné de ses fils lui succéderoit, & le second seroit roi de France.* Les peuples sont industrieux, & réussissent en tout ce qu'ils entreprennent. Ils sont somptueux & délicats en leur manger & en leurs habits; ils aiment les armes, & donnent dans toutes les occasions des marques de leur bravoure. Toutes les nations avouent que les François ont un certain caractere de civilité, d'honnêteté & d'air libre, qu'on ne trouve point ailleurs, où l'on ne voit pour l'ordinaire rien que de contraint & d'affecté. Les sciences & les lettres y ont été heureusement cultivées, & sur-tout sous le regne du roi Louis XIV qui peut être comparé par le nombre de grands hommes qu'il a produits, à celui d'Auguste. En général le peuple de France est bon; les petits y aiment les grands, considérent les gens de guerre & la noblesse, & honorent néanmoins les officiers de justice; mais d'ailleurs on accuse les François de ne pouvoir supporter la fatigue, de se rebuter dans les choses difficiles, de ne savoir pas se maintenir dans leurs conquêtes, d'être quelquefois licencieux, trop vains, trop hardis, & d'être inconstans, surtout dans leurs habits. Charles-*Quint*, à ce que quelques-uns racontent, avoit coutume de dire, *Que l'Italien paroît sage, & l'est; que l'Espagnol le paroît, & ne l'est point; & que le François l'est, sans le paroître.* La langue françoise est formée de la grecque en partie, de la romaine & de l'allemande. Le langage romain a été long-temps en usage en France, & sur-tout dans les provinces au-delà de la Loire; & l'on donna le nom de roman au récit qu'on faisoit des exploits des anciens chevaliers en langue vulgaire. Les actes publics ont été même écrits en latin jusqu'en 1535, que le roi François I ordonna qu'on les dressât en françois. Cette langue est encore aujourd'hui extrêmement polie; tous les peuples de l'Europe, & principalement ceux du septentrion, l'aiment beaucoup, parcequ'elle est ennemie des équivoques, de l'affectation, des termes obscurs, qu'elle est naturelle dans ses expressions, & que son accent n'est ni trop grave ni trop doux.

Du genie des François.

On sait que dans l'établissement de cette monarchie, les deux nations des Francs & des Gaulois se mêlerent tellement ensemble, que ne faisant plus qu'un peuple, ils se communiquerent leurs bonnes & leurs mauvaises qualités; les Francs s'adoucirent par le commerce des Gaulois; & ceux-ci au contraire en devinrent plus ignorans & plus grossiers. De sorte que dès le commencement du VI siécle, on ne voyoit plus regner en France la politesse, l'éloquence & l'érudition, que l'on avoit admirée dans les Gaules. La langue latine, qu'on avoit parlée communément dans le pays, dégénera en langue romaine, c'est-à-dire, en latin corrompu. Ainsi il fallut que ceux qui vouloient se distinguer parmi les savans, étudiassent la langue latine comme une langue étrangere. On négligea la lecture des anciens historiens, des orateurs & des poëtes; & ceux qui avoient quelques talens, ne les employoient qu'à la conversion des païens & des hérétiques, & à ce qui regardoit directement la religion. Il ne paroissoit plus de philosophes, de mathématiciens, ni de médecins célébres. Les gens du siécle ne témoignant ni gout ni inclination pour les belles-lettres, on vit en France un grand nombre de prélats établir dans leurs palais des écoles publiques, pour tenir la place de tant d'illustres académies ruinées par les Goths & par les Bourguignons. Les Bénédictins ouvrirent aussi leurs écoles aux séculiers; mais on n'y expliquoit que l'écriture-sainte, après avoir donné une légere connoissance de la langue latine, & avoir enseigné à lire le grec. Charlemagne reconnut bien que les écoles des évêques & des religieux ne suffisoient pas pour rendre la France savante: c'est pourquoi ayant entrepris de rétablir l'étude des beaux arts & des sciences, il établit des écoles publiques pour les enseigner, & fonda l'université de Paris, qui est devenue la maîtresse de toute l'Europe, & qui a formé la plupart des grands hommes, qui ont paru dans l'Eglise latine. Ce prince avec tout son zèle & toute son autorité, ne put venir à bout de faire reprendre aux écrivains François la politesse des Grecs, & la délicatesse des Romains, que les Gaulois avoient conservées si long-temps parmi eux. Louis *le Débonnaire* & Charles *le Chauve*, s'appliquerent pendant leur regne à faire réussir le dessein de Charlemagne; mais ils ne purent empêcher que la barbarie & l'ignorance ne corrompissent le siécle suivant, qui fut le X siécle de l'église. Néanmoins quelques auteurs François firent paroître dans leurs écrits, qu'ils avoient le bon sens en partage, quoiqu'ils n'eussent pas le gout fin; & l'on remarque dans leurs ouvrages, qui concernent la religion, une grande onction. Depuis S. Bernard, & de son temps même, vers l'an 1130, les études commencerent à se rétablir avec plus d'ardeur que jamais. Mais on fit succéder à la simplicité, & à l'air naturel des siécles précédens, une passion singuliere pour les subtilités, & un esprit de chicane, qui a paru principalement dans la dialectique, & dans la métaphysique péripatéticienne. Il y a grande apparence que les écrivains François avoient contracté ce vice des Arabes, par la communication avec les Espagnols. Enfin, depuis environ trois cens ans, on a vu refleurir les sciences & les belles-lettres en France; & l'on peut dire que les savans qui y ont paru depuis le regne de Louis XII, ont été beaucoup plus loin que les Gaulois qui vivoient du temps des Grecs ou des Romains.

Dans le XVI siécle, les François s'appliquoient particulierement à la lecture des docteurs, à l'étude des langues, aux humanités & à la philosophie; dans le suivant on tâcha de joindre la politesse avec l'érudition, de faire le discernement des esprits, aussi-bien que des choses; & de perfectioner les arts & les sciences, sans se borner à ce que les anciens ont inventé. Il n'est pas difficile de désabuser ceux qui s'imaginent que les François se contentent d'effleurer les sciences sans les approfondir; de n'en avoir qu'une teinture légere, & de n'en prendre que l'écorce superficielle; car à l'égard de la

de la grammaire, les autres nations peuvent trouver parmi elles des écrivains capables de tenir tête en hébreu à Genebrard, à Cinq-Arbres, à Dacquin & à messieurs de la Boderie; mais ils auront de la peine à en trouver qui égalent Vatable ou plutôt Ouattеblé, Mercerus ou le Mercier, Capel, Bochard & quelques autres, que l'on peut voir dans Colomiers, en son livre de la France orientale. Pour le grec, ils pouront présenter les plus habiles de leur nation, contre Toussains, Lambin, Dorat, Goulu, &c. mais ils ne leur sera pas aisé de faire de même contre Budé, Henri Etienne, Danès, Turnebe, Chrétien, Casaubon, M. de Valois, M. Boivin, dom Bernard de Montfaucon, M. Capperonier, & plusieurs autres. Quant à la langue latine, Passerat, Du Cange & un grand nombre d'autres, ont fait assez connoître qu'ils la possédoient parfaitement. Si l'on considere les traductions françoises, on remarquera aisément qu'il ne se trouve presque plus de livre en grec ou en latin, tant soit peu considérable, qui n'ait été traduit en françois; & qu'il y a plusieurs de ces versions, qui égalent ou qui surpassent même les originaux les plus parfaits de l'antiquité. La France a produit aussi d'excellens philologues, & de judicieux critiques; comme Pelissier, les deux Scaligers, Turnebe, Muret, Saumaise, & quantité d'autres du premier ordre. La nation françoise fournit encore des poëtes Latins, qui ne cédent en rien aux étrangers; & pour ce qui est des poëtes François, on connoît assez qu'ils ont le génie, l'art & l'érudition nécessaires pour le poëme héroïque; mais qu'ils excellent sur-tout dans le genre dramatique. Le théâtre françois s'est élevé si haut depuis environ l'an 1640, qu'il semble même surpasser celui des Romains, pour atteindre à la gloire de celui des Grecs. A l'égard de l'éloquence, on ne doute pas que, soit dans les écoles, soit dans le barreau, ou dans la chaire, il n'y ait eu en France depuis deux siécles d'excellens orateurs, dont la réputation s'est étendue bien loin. M. le Maitre & M. Patru se sont signalés par leurs plaidoyers, & quantité de grands hommes par leurs prédications. Dans un grand nombre d'historiens François, on en trouve plusieurs qui peuvent être légitimement comparés non-seulement aux plus illustres d'entre les modernes de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre & de l'Allemagne, mais encore à ceux qui tiennent le premier rang parmi les Grecs & les Romains. Philippe de Comines n'est inférieur ni à Tacite, ni à Polybe, ni à Thucydide; & M. le président de Thou n'a point d'égal chez les étrangers. On avoit ignoré dans le monde la science de la véritable chronologie, jusqu'au temps de Scaliger le fils, & du pere Petau. M. Sanson a non-seulement égalé, mais a même surpassé tous les géographes qui l'ont précédé, au jugement des Hollandois; & depuis lui, la France a produit d'autres excellens géographes, qui travaillent à augmenter la gloire que Sanson a acquise à sa patrie, entre lesquels M. de l'Isle paroît encore l'avoir surpassé. Les philosophes François ont enfin remporté l'avantage sur tous les étrangers. Gassendi qui n'a voulu passer que pour restaurateur de la philosophie d'Epicure & de Démocrite, est regardé avec raison par ses disciples comme un homme qui a eu bien d'autres lumieres qu'eux. Descartes, appellé par excellence *le Fils de la Nature*, est considéré par quantité de bons esprits pour le maître de la véritable philosophie. Les matématiques n'ont pas été traitées en France avec moins de succès; & l'on y voit dans ce siécle bon nombre d'illustres mathématiciens, qui ont été bien au-delà des anciens par leurs nouvelles expériences. Fernel a été considéré comme le prince des médecins modernes, de même que Galien l'étoit de ceux du moyen âge, & Hippocrate des anciens. Ce sont les Italiens, qui ont fait revivre la jurisprudence romaine en Occident; mais les François y ont une bonne part; comme Pierre de Belleperche; Jean Favre ou le Févre; & quelques autres; & notre nation peut légitimement s'attribuer la gloire d'avoir purifié cette science par le secours des belles-lettres; car personne ne doute, que ce ne soit à Budé, que la jurisprudence a cette obligation. Si les étrangers ont des jurisconsultes qui ont égalé les Rebuffe, Corras, Doneau, Fournier, & autres semblables; ils en ont très-peu de la force de Tiraqueau, de Duaren, de Du Moulin, de Brisson, de Hotman, & d'un grand nombre de ceux qui ont paru dans ces derniers siécles; & ils n'ont encore eu personne capable de tenir contre Cujas. Enfin les théologiens de France ont toujours été en réputation d'être les premiers théologiens du monde; & c'est une chose très-remarquable, que les princes étrangers, & les papes mêmes se sont quelquefois soumis à leurs décisions: non qu'ils se crussent dépendans de leur autorité; mais parcequ'ils étoient persuadés de la capacité qui les élevoit au-dessus des théologiens des autres nations.

Il faut maintenant considérer en particulier les différentes qualités que l'on attribue aux François, selon la diversité des provinces. On dit que les Parisiens, les Angevins, les Poitevins, les Bretons, les Bourdelois, les Toulousains, &c. sont ordinairement bons jurisconsultes; & cela vient de ce que les universités de ces villes donnent l'occasion & la commodité d'étudier en droit. On loue les Picards d'une grande attache au travail, qui les a souvent rendus bons philosophes & savans médecins; & ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est que l'on a vu Vatable, ou plutôt Ouattеblé, natif de Gamaches; Ramus ou la Ramée du Vermandois; Carpentier, de Clermont en Beauvoisis, exceller dans la philosophie; Trigaut, Du Bois, ou Sylvius & Fernel, du diocèse d'Amiens; Grevin & Patin de celui de Beauvais; Ruelle de Soissons, &c. paroître dans la médecine. On leur donne aussi la gloire d'être meilleurs géographes, que les autres peuples de la France, parceque M. Sanson étoit d'Abbeville, & qu'il a été suivi, non-seulement par ses fils, mais par le pere Briet, par Du Val, & autres de ce même pays. La Normandie a souvent produit de beaux esprits, & de savans hommes; mais on accuse ceux d'une partie de cette province d'aimer la chicane, & d'être trop rusés; ce qui n'est qu'un vice particulier à quelques-uns. On prétend que dans l'Auvergne, ceux qui naissent sur les montagnes sont des esprits fins & délicats; & que ceux qui naissent dans les vallées, sont ordinairement grossiers & stupides. Si cela étoit véritable, il faudroit que le chancelier de l'Hôpital, Genebrard, Savaron, le pere Sirmond & M. Paschal, fussent nés dans les montagnes. On croit que le Limosin est un pays dont l'air étant grossier, ne produit point de beaux esprits; cependant Muret, qui a imité l'élégance de Catulle, & l'éloquence de Ciceron; Dorat & Du Bois ou Bosius, M. Baluse, & d'autres qui se sont rendu célébres par la beauté de leur génie & par leur érudition, étoient de cette province. La basse Picardie passe pour un pays, dont l'air est contraire à la délicatesse des esprits; & néanmoins Jacques le Févre, qui étoit d'Estaples, a rétabli à Paris le bon gout dans la théologie, dans la philosophie, & dans d'autres sciences. Lambin, qui étoit de Montreuil, avoit quelque chose de délicat, que ne donne point ordinairement l'étude du collége. La haute & la moyenne Picardie n'ont pas non plus le bruit de produire des esprits fins & déliés; cependant, l'abbé de Billi, né dans la haute, étoit d'un serieux également délicat & solide; & Voiture, né dans la moyenne, a passé en ce qu'on appelle fine galanterie, tout ce qu'il y avoit de beaux esprits à la cour de France de son temps. Les extrémités de la Gascogne vers les Pyrenées, sont regardées comme des lieux peu favorisés du ciel pour la beauté du génie: ce qui n'empêche pas néanmoins qu'elles n'aient fourni à la France des hommes très-savans & très-polis, comme le cardinal d'Ossat, & M. de Marca. D'où l'on peut conclure que la

France a toujours élevé dans toutes ses provinces, des esprits qui se sont rendu illustres dans les sciences & dans les belles-lettres.

Du gouvernement de la France.

Les François avoient fait de fréquentes irruptions au deçà du Rhin, où la fortune ne leur fut pas trop favorable, jusqu'à ce qu'enfin, après plus de 200 ans de combats, pour la possession d'une partie de la Gaule Belgique, l'Empire romain commença de tendre manifestement à sa ruine sous l'empereur Honorius. On permit en 416 aux plus puissans d'entr'eux, appellés François Saliens, du nom de leur contrée, située le long de la Sale, ou de l'Issel, qui avoient pour roi Clodion, de s'établir entre la Meuse & le bas Rhin, vers Cologne, jusqu'à l'embouchure de ces deux fleuves. Peu de temps après les François s'avancerent dans le Brabant, & le pays de Liége, qu'on appelloit alors Tongrie. Merouée, fils ou parent de Clodion, qui lui succéda en 451, se rendit maître de la premiere Germanie, qui comprend le Palatinat au-deça du Rhin, & l'Alsace; & de la seconde Belgique, c'est-à-dire, de la Picardie, avec une très-grande partie de la Champagne. La plupart des villes qui sont entre les rivieres de Seine & de Loire, & sur-tout Paris, Orléans & Sens, craignant de tomber sous la domination des Visigots Ariens, qui regnoient au-delà de la Loire, aimerent mieux se donner aux François, quoique païens : ce qu'elles firent sous le regne de Childeric, fils de Mérouée, & sous celui du grand Clovis, qui fit par ses conquêtes la plus florissante monarchie de son temps; car il conquit tout l'état de Soissons, que les Romains tenoient encore, & qui s'étendoit jusqu'au Rhin; après quoi il réduisit sous sa puissance le Brabant, la Normandie & la Bretagne; il soumit à son empire, par la fameuse victoire de Tolbiac en 496, les pays habités par les Allemans, les Suéves & les Bavarois, qu'il rendit tributaires de sa couronne, à laquelle depuis son baptême, il unit ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Bourgogne. Il s'empara des états de Térouenne, de Cologne, de Cambrai, possédés par les princes François ses parens, qui les avoient eu en partage, & qui avoient pris le titre de rois. Enfin, après avoir vaincu en bataille rangée les Visigots, & avoir tué de sa propre main leur roi Alaric, il rangea sous ses loix l'Auvergne, l'Aquitaine, la Gascogne, & généralement toutes les Gaules, depuis le Rhin & le Rhône, jusqu'à l'Océan, à la réserve du bas Languedoc & de la Provence, qu'il céda à Théodoric, roi d'Italie.

Après la mort du grand Clovis, ses quatre fils, qui partagerent entr'eux la monarchie françoise, l'augmenterent encore, comme firent leurs successeurs, par la conquête du royaume de Thuringe, & de celui de Bourgogne, qui comprenoit alors la Franche-Comté, le Dauphiné, la Savoye, le pays des Suisses, la Provence & le Piémont, & par la réduction du haut Languedoc, & des Saxons au-delà du Rhin; desorte qu'en 638, à la mort de Dagobert, qui réunit toute la monarchie sous sa puissance, elle avoit pour bornes à l'orient, les montagnes de Bohême, & les rivieres d'Elbe & d'Ins; au septentrion l'Océan germanique; à l'occident, la mer Océane, depuis les Pyrenées jusqu'à l'embouchure du Rhin; & au midi, la mer Méditerranée & les Alpes. Les successeurs de ce monarque ayant abandonné toute l'autorité aux maires du palais, plusieurs comtes ou gouverneurs de provinces s'érigerent en souverains dans leurs gouvernemens : & il sembloit que le royaume de France, demembré par ces usurpateurs, alloit être bientôt anéanti, lorsque Dieu suscita des seigneurs alliés à la maison royale; savoir Pepin *le Gros*, Charles *Martel*, & Pepin *le Bref*, qui le rétablirent en un état encore plus florissant. Pepin *le Bref*, ayant été couronné roi l'an 752, poussa ses conquêtes jusqu'au-delà des Alpes, où il prit sur les Lombards, & retint en toute souveraineté, l'exarchat de Ravenne ou la Romagne, & la Pentapole ou Marche d'Ancone, dont il donna le domaine au pape & à l'église. Son fils Charlemagne, qui par le décès de Carloman, son frere, posséda seul toute cette grande monarchie, la rendit beaucoup plus puissante, & d'une étendue bien plus vaste, par les victoires qu'il remporta par tout où il porta ses armes. Il détruisit le royaume des Lombards, repoussa les Grecs jusqu'au fond de la Calabre, reçut le serment de fidélité des Romains, & conquit les isles & royaume de Corse & de Sardaigne. D'autre part, il domta les Saxons en Allemagne, & subjugua toutes les provinces qui sont entre le Rhin & la Vistule, la mer Baltique & le Danube; il soumit aux loix de son empire, la Baviere, l'Autriche, la Hongrie, la Dacie, la Croatie, la Stirie, la Carinthie, l'Istrie, le Frioul, une partie de la Dalmatie; & poussa même ses conquêtes jusqu'aux confins de la Bulgarie & de la Thrace. Enfin il fit la guerre au-delà des Pyrenées, & conquit sur les Sarasins, tous les royaumes & toutes les provinces qui sont entre l'Ebre & les Monts, la mer Océane & la Méditerranée, avec les isles Baléares. *Voyez* CHARLEMAGNE.

Sous la premiere & la seconde race, les rois n'ont pas été entiérement absolus; le partage dans la maison de France y causoit de grands maux, & les enfans naturels prétendoient à la succession comme les légitimes. La premiere race est nommée des Merovingiens, à cause de Mérouée, & elle a regné 338 ans, à compter depuis l'an 414 jusqu'en 752, sous vingt-un rois, à ne prendre que ceux de Paris; mais près de quarante, si on met tous ceux qui en ont porté le titre, tant en Austrasie qu'en Neustrie. La seconde race nommée des Carliens ou Carlovingiens, à cause de Charles *Martel* & de Charlemagne, a duré 235 ans, depuis Pepin *le Bref* en 752, jusqu'à Louis *le Fainéant* en 987, sous onze rois, si l'on ne compte pas Eudes, Robert & Raoul. La troisiéme race, dite la Capetienne, a regné depuis Hugues *Capet*, dans trois branches. La premiere a eu quatorze rois, depuis le même Hugues *Capet*, en 987, jusqu'à Charles IV, dit *le Bel*, qui mourut l'an 1328. La seconde branche, dite de Valois, a regné sous treize rois, & durant 261 ans, depuis Philippe VI *de Valois*, qui commença à regner l'an 1328, jusqu'à Henri III, mort l'an 1589. La troisiéme branche, dite des Bourbons, venue d'une même tige, comme celle des Valois, commença à Henri IV, & a continué en Louis XIII, Louis XIV & Louis XV à présent régnant. Nos souverains ont plusieurs officiers sous eux. On considére premierement la personne sacrée des monarques, seigneurs absolus de l'état; puis les princes du sang, les officiers de la couronne, pour les armes sur mer & sur terre, pour l'artillerie, direction & sur-intendance de la justice & des finances. Ensuite il y a la justice souveraine & subalterne, suivie du maniment des finances & recettes générales; & enfin la police de tout le royaume en ses trois ordres. Il faut encore remarquer que, par la loi fondamentale du royaume, qu'on nomme ordinairement *Salique*, les femmes n'y peuvent point succéder; & les lis, comme porte la devise du blason de France, ne travaillent & ne filent point. Entre les officiers de la couronne, nos rois ont eu des sénéchaux, des connétables, & des grands chambriers, dont les charges ont été supprimées; la premiere en 1152, après la mort de Raoul I, dit *le Vaillant*, comte de Vermandois; la seconde en 1627, après la mort du connétable de Lesdiguieres; & la troisiéme en 1545, après la mort de Charles de France, fils du roi François I. Nous pouvons encore ajouter la charge de porte-oriflâme de France, supprimée après la bataille d'Azincourt, où Guillaume Martel, seigneur de Baque-

ville, qui la possédoit, fut tué en 1415; celle de grand-maître des arbalêtriers, possédée la derniere fois par Aimar de Prie, seigneur de Montpoupon, &c. vers l'an 1523, & celle de grand-maître des eaux & forêts de France, qu'on a divisée sous les rois Henri III & Henri IV. Les autres officiers de la couronne sont, le chancelier, les maréchaux de France, l'amiral de France, le grand-maître de l'artillerie, le général des galeres, les colonels généraux, le grand-aumônier, le grand-maître, le grand chambellan, le grand écuyer, le grand bouteillier, le grand pannetier, le grand véneur, le grand fauconnier, le grand louvetier, &c. Le grand-queux est supprimé. On peut encore marquer les secrétaires d'état, les chevaliers du S. Esprit, & les ducs & pairs, entre ceux qui approchent le plus de la personne de nos rois. A ce que nous avons dit de la justice, il faut ajouter que les provinces qui sont sous les parlemens de Bourdeaux, de Pau, de Toulouse, de Grenoble & d'Aix, & sous le conseil souverain de Perpignan, avec le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, & partie de l'Auvergne, reçoivent les loix romaines ou le droit écrit; & que le reste du royaume suit les coûtumes qui leur servent de loix.

Religion de la France.

La foi chrétienne fut prêchée dans les Gaules en quelques endroits par les disciples des apôtres; mais suivant une opinion qui a beaucoup de cours, quoiqu'elle ne soit pas parfaitement bien établie, ce fut vers l'empire de Dece, que plusieurs églises y furent fondées par S. Saturnin à Toulouse, S. Gatien à Tours, S. Denys, à Paris, S. Austremoine, à Clermont, & S. Martial à Limoges. Nous n'admettons point la tradition, qui veut que sainte Magdeléne y ait prêché après la mort du Sauveur du monde, accompagnée de S. Lazare son frere, de sainte Marthe sa sœur, de S. Maximin, &c. Les persécutions des empereurs païens avoient fort ébranlé ces églises : Constantin les assura. Après lui elles furent encore détruites par les courses des barbares, & troublées par l'erreur arienne : Clovis, premier roi chrétien, les remit & les dota de grands biens. Ses successeurs l'ont imité en cela, & en s'opposant aux hérésies & aux hérésiarques. L'église de France a mérité les éloges de toute l'antiquité, & n'a pas seulement sujet de se glorifier du grand nombre de ses martyrs; elle posséde un autre avantage, qui n'est pas moins considérable, qui est celui de la pureté de la foi, & de la discipline ecclésiastique. Elle a été soutenue de grands évêques, qui l'ont gouvernée avec zèle : on peut distinguer pour cela Hilaire de Poitiers, Germain de Paris, Martin & Grégoire de Tours, Maximin & Paulin de Trèves, Honoré & Hilaire d'Arles, Irenée, Eucher & Agobard de Lyon, Adon de Vienne, Eloi de Noyon, Germain d'Auxerre, & Sidoine de Clermont. C'est pour cette raison que les églises d'Asie & d'Afrique lui ont rendu mille témoignages avantageux de sa piété. Le pape Paul I, écrivant aux évêques de France, sous le regne de Pepin, dit que les François avoient la gloire d'exceller sur toutes les nations de la terre, dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes : & que cet état éclatoit par les lumieres de la foi, par-dessus tous ceux du monde. Il n'y avoit ni hérésies, ni hérésiarques. S. Jérôme écrivant contre Vigilance, avoue que les Gaules n'avoient point produit ces monstres. Elle a passé plusieurs siécles, après lesquels elle pouvoit encore se glorifier de cet avantage, ou du moins elle les a étouffés dans leur naissance. Mais dans le XVI siécle, après que Calvin eut commencé de prêcher sa doctrine, les esprits amis des nouveautés la reçurent avec avidité. Les édits de nos monarques avoient permis autrefois le libre exercice de la religion prétendue réformée; mais Louis XIV ayant révoqué tous ces édits, le 22 octobre 1685, ruina entierement & détruisit tous les temples, que l'hérésie, attentive à ses intérêts, avoit élevés; ce que Philippe-Auguste, Louis VIII, & S. Louis avoient exécuté contre les Albigeois, de qui les prétendus réformés se vantent d'être descendus.

Titres, avantages et piété des rois de France.

Les monarques François portent le titre de *rois très-Chrétiens* & de *fils aînés de l'Eglise*. S. Grégoire *le Grand* disoit en écrivant à Childebert (*regist.* 5, *epist.* 6,) que le royaume des François est autant élevé au-dessus des autres, que la dignité royale l'est au-dessus des hommes privés. Grégoire IX ajoute que Dieu a choisi ce royaume, pour exécuter ses divines volontés. Boniface Vitalien, jurisconsulte Italien, assure, après Suidas, que quand on nomme simplement *le roi*, on entend celui des François, qui l'est par excellence. Balde, aussi Italien, proteste que le monarque François porte la couronne de gloire entre les rois; & Matthieu Paris, Anglois, ne fait point de difficulté de dire que le souverain des François est le roi des rois de la terre. Nos rois ont eu l'avantage d'avoir été les premiers empereurs d'Occident; & aucun d'eux n'a jamais été taché d'hérésie depuis Clovis, premier roi chrétien, quoique tous les princes de l'Europe suivissent les erreurs d'Arius, dans le temps de l'établissement de la monarchie; & qu'il n'y ait presque point d'état depuis ce temps, qui se puisse vanter de n'avoir eu aucun prince, ou adhérant aux schismes, ou fauteur des hérésies. Dans toutes les occasions ils se sont montrés très-chrétiens, & fils aînés de l'église. Non-seulement Charles *Martel*, Pepin le *Bref*, Charlemagne, &c. ont donné au saint-siége presque tous les biens dont il jouit aujourd'hui; mais même ils n'ont jamais balancé à passer les Alpes, quand ils ont jugé nécessaire d'aller en personne lui conserver ce même bien qu'ils lui avoient donné; ou secourir les papes, & les délivrer de la tyrannie de leurs persécuteurs. Leur cour & leurs états ont été toujours un asyle assuré à ces mêmes pontifes; & l'on en a vu plusieurs durant cinq ou six siécles, y venir chercher un refuge qui ne leur manquoit jamais. Quand il s'est agi de se croiser, ou contre les infidéles ou contre les hérétiques, ils ne se sont pas contentés d'envoyer des princes de leur sang, ils y sont allés eux-mêmes, exposant leur vie & leur couronne, & ne se sont jamais épargnés pour le bien de la chrétienté. Leurs peuples, à leur exemple, y ont toujours employé leurs biens & leurs personnes; & S. Louis y perdit une fois la liberté, & l'autre fois la vie. On pourroit parler en particulier des fondations sacrées qu'ils ont faites, & des guerres qu'ils ont entreprises contre les infidéles & les hérétiques; mais cela nous meneroit trop loin. Au reste la derniere race de nos monarques a donné des empereurs à Constantinople, des rois à Naples, à Jérusalem, à la Sicile, au Portugal, à la Hongrie, à la Pologne, à l'Ecosse, à l'Aragon, &c. & en 1380, on comptoit en Europe plus de quinze branches des princes du sang de France; & sept monarques de la même maison, entre lesquels cinq jouissoient de leurs états; Charles V en France; Charles II en Navarre; Louis *le Grand* en Hongrie & en Pologne; Louis de Tarente à Naples, & Pierre en Portugal. Les deux autres étoient Louis II, duc de Bourbon, roi titulaire de Thessalonique; & Robert, prince de Tarente, empereur titulaire de Constantinople. La couronne des rois de France est impériale.

Pre'se'ance des rois de France.

Les rois de France ont la préséance sur tous les princes chrétiens, à la réserve du pape & de l'empereur. Voici ce que l'histoire nous fournit pour établir cette préséance, principalement à l'égard des rois d'Espa-

gne, qui l'ont contestée avec plus de chaleur. Avant l'année 1558, on n'avoit point vu de différends sur ces matieres; & Philippe II, roi d'Espagne, est le premier qui ait affecté l'égalité avec le roi de France. Dans les conciles de Constance, en 1418, de Basle, en 1431, & de Latran, en 1517, aussi-bien qu'en l'assemblée de Camariano, dans le duché de Milan, tenue après la bataille de Fornoue, en 1495, la préséance a toujours été donnée aux ambassadeurs de France sur ceux d'Espagne. Charles-*Quint*, avant l'année 1520, n'étant encore que roi d'Espagne, a toujours cédé à François I, roi de France. Léon X nommant dans sa bulle de 1517, les princes qui l'avoient prié d'apporter quelque reméde aux désordres que causoit le différend entre les freres de l'observance, & les conventuels de l'ordre de S. François, nomme le roi de France avant celui d'Espagne; ce qu'il fait encore dans la lettre écrite au roi d'Angleterre, sur la guerre qu'il falloit faire au Turc. Cette préséance a été accordée aux ambassadeurs du roi de France à Rome, dans l'assemblée de Vervins en 1598, à Copenhague, en 1634, & à la Haye, en 1657. Enfin le 24 mars de l'an 1662, le marquis de la Fuente, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, fit au roi de France une déclaration de la part de son maître, pour satisfaire sa majesté sur ce qui étoit arrivé dans la ville de Londres, entre les ambassadeurs de France & d'Espagne, & pour assurer que le roi d'Espagne avoit donné ordre à tous ses ambassadeurs, de céder le rang à ceux de France en toutes occasions.

Cela se fit en présence des princes & des seigneurs de la cour, du nonce du pape, des ambassadeurs de Suéde, de Hollande, de Venise & de Savoye; des résidens & envoyés de Toscane, de Mantoue, de Modène, de Parme, des électeurs de Mayence, de Trèves, de Brandebourg & Palatin, de l'archiduc d'Inspruk, du duc de Neubourg, des ducs de Luneboug & de Brunswick, du landgrave de Hesse, de l'évêque de Spire, & du prince d'Orange; pour satisfaire sa majesté sur la contestation qui étoit arrivée à Londres le 10 octobre de l'année précédente 1661, au sujet du pas & du rang entre les ambassadeurs de France & d'Espagne, à l'entrée de l'ambassadeur extraordinaire de Suéde.

« Le roi, mon maître, *dit le marquis de la Fuente*, » m'a commandé de remettre entre les royales mains » de votre majesté, cette lettre qui est en créance sur » moi, de ce que je représenterai en son royal nom, » à votre majesté, en réponse de celle qu'il reçut de » votre majesté à Madrid, par les mains de l'arche- » vêque d'Embrun, son ambassadeur, le 29 octobre » de l'année derniere 1661, datée de Fontainebleau » le 17 du même mois; sur laquelle il m'a ordonné » de dire à votre majesté, qu'il a été fort fâché du cas » arrivé à Londres le 10 dudit mois d'octobre, entre » les ambassadeurs de votre majesté auprès de la per- » sonne du roi d'Angleterre, pour la compétence du » rang que devoient tenir leurs carosses, en l'entrée » publique d'un ambassadeur extraordinaire de Suéde, » à cause du déplaisir que votre majesté reçut de cet » accident, lequel a causé la même surprise au roi mon » maître, que celle qu'avoit eue votre majesté; & qu'ain- » si, dès qu'il a eu cet avis, il a ordonné au baron de » Batteville, sondit ambassadeur, de sortir de Lon- » dres, & de se rendre en Espagne, le révoquant de » l'emploi qu'il avoit, pour donner satisfaction à votre » majesté, & témoigner contre lui les ressentimens que » méritent ses excès. En outre, il m'a ordonné d'assurer » votre majesté, qu'il a envoyé ses ordres à tous ses am- » bassadeurs & ministres, tant en Angleterre, comme » en toutes les cours & lieux où résident & résideront » lesdits ministres, & où se pouront présenter de pa- » reilles difficultés, pour raison de compétence, afin » qu'ils s'abstiennent, & ne concourent point avec les » ambassadeurs & ministres de votre majesté en toutes » les fonctions & cérémonies publiques, ausquelles » les ambassadeurs & ministres de votre majesté assis- » teront. »

DU SACRE DES ROIS DE FRANCE.

Le lieu destiné pour le sacre des rois, est l'église cathédrale de Reims. On remarque néanmoins que les rois de la seconde race n'y ont point été sacrés, si ce n'est Louis *le Begue*; mais ceux de la troisiéme ont préferé ce lieu à tout autre, & Louis VII, dit *le Jeune*, qui y fut sacré par le pape Innocent II, fit une loi pour cette cérémonie, lors du couronnement de Philippe *Auguste*, son fils, en 1179. Henri IV fut sacré à Chartres, à cause des guerres civiles, qui ne lui permettoient pas d'entrer dans la Champagne. La sainte ampoulle, dont l'huile sert au sacre des rois, est gardée dans l'église de l'abbaye de S. Remi. Les seigneurs des baronnies du Terrier, de Souastre, de Bellestre & de Neuvisi, qui relevent de l'abbaye de S. Remi, à laquelle ils font foi & hommage, se disent chevaliers de la sainte ampoulle, & prétendent que le jour du sacre ils ont droit de porter les quatre bâtons du dais, sous lequel le prieur de S. Remi porte la sainte ampoulle à l'église cathédrale. Cependant, suivant l'ordonnance de Louis VII, ce sont quatre religieux vêtus en aubes qui doivent porter ces quatre bâtons, & suivant le cérémonial françois, cela a été pratiqué au sacre de Louis VIII, à celui de S. Louis, & à tous les autres jusqu'à celui de Louis XV. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans ce cérémonial, page 58 & 419, il est dit expressément que ce fut quatre religieux qui porterent le dais au sacre de Louis XIII, & que tout au contraire Favin dans son histoire de Navarre, page 1328, produit un acte du 17 octobre 1610, suivant lequel cet honneur fut déféré à trois des barons nommés, & en l'absence du quatriéme, au bailli de l'abbaye. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au sacre de Louis XV, le 25 octobre 1722, trois des barons s'étant présentés pour porter le dais, dont l'un étoit seigneur du Terrier, & les deux autres de Souastre, ils y furent admis, après avoir prêté serment de ne point perdre de vue la sainte ampoulle, & que le bailli de S. Remi porta le quatriéme bâton; mais ce ne fut que par provision, les religieux ayant représenté les anciens procès verbaux, qui faisoient foi que cette fonction leur appartenoit. L'habit des quatre barons en cette occasion étoit un accoûtrement de satin blanc, avec un manteau de soye noire, sur lequel étoit au côté gauche une croix brochée d'or & d'argent, au milieu de laquelle étoit représentée une colombe portant au bec la sainte ampoulle: ils avoient aussi sur la veste de satin une écharpe de velours blanc, garnie de crépines & franges d'argent; & le prieur de S. Remi leur mit au col un ruban de soye noire, d'où pendoit une croix d'or, émaillée & anglée, représentant d'un côté la colombe, comme on vient de dire, & de l'autre l'image de S. Remi. Le prieur étoit monté sur un cheval blanc de l'écurie du roi, & étoit escorté de quatre seigneurs nommés par le roi pour servir d'ôtages de la sainte ampoulle, tous montés à cheval, & précédés chacun de leur écuyer, portant un guidon chargé d'un côté des armes de France & de Navarre, & de l'autre de celles de leurs maisons. Ces quatre seigneurs étoient le marquis de Prie, le comte d'Estaing, le marquis d'Alegre, & le comte de Beauvau, dont le rang fut réglé par le sort. Pendant la cérémonie du sacre, ils se tinrent dans les quatre premieres stalles du chœur de la cathédrale à gauche, leurs écuyers dans les quatre stalles au dessous, le prieur & le trésorier de S. Remi auprès du grand autel à côté de l'épitre, & les quatre barons vassaux de cette abbaye, derriere le prieur & le trésorier. Après le sacre, la sainte ampoulle fut rapportée à S. Remi dans le même ordre.

Une partie des ornemens royaux, savoir la couronne de Charlemagne, le sceptre, l'épée, les éperons, & la main de justice de cet empereur, avec l'agraffe de son manteau royal, sont gardés dans le trésor de S. Denys en France. Trois religieux de cette abbaye les portent à Reims, les officiers de la garderobe leur livrent les bottines, la tunique, la dalmatique, & le manteau royal qu'ils portent à la cathédrale, & qu'ils ne perdent pas de vue pendant la cérémonie, à laquelle ils assistent de droit, le prieur en aube, & les deux autres religieux en froc.

Le jour de la cérémonie, les six pairs ecclésiastiques se rendent de bonne heure à la cathédrale: ils sont suivis des six pairs laïcs, ou de ceux qui les représentent. Les six pairs ecclésiastiques sont l'archevêque duc de Reims, qui officie, l'évêque duc de Laon, & l'évêque duc de Langres, l'évêque comte de Beauvais, l'évêque comte de Châlons, & l'évêque comte de Noyon; ils sont tous en châpe & en mître. Les six pairs laïcs sont les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guienne, les comtes de Toulouse, de Champagne & de Flandre. Comme de ces pairies il y en a cinq de réunies à la couronne, & qu'une partie du comté de Flandre est en main étrangere, le roi choisit six princes ou seigneurs pour représenter ces pairs, & faire leurs fonctions. Au sacre de Louis XV, M. le duc d'Orléans, régent du royaume, représentoit le duc de Bourgogne, le duc de Chartres représentoit le duc de Normandie, & le duc de Bourbon représentoit le duc de Guienne, le comte de Charolois représentoit le comte de Toulouse, le comte de Clermont représentoit le comte de Flandre, & le prince de Conti représentoit le comte de Champagne. Ils sont vêtus d'une veste d'or qui leur descend jusqu'à la moitié des jambes, & ont une ceinture mêlée d'or, d'argent & de soye violette. Par dessus cette veste ils portent un manteau ducal de drap violet, doublé & bordé d'hermine: leur collet rond est aussi d'hermine, & sur la tête ils ont une couronne de vermeil sur un bonnet de satin violet. Les pairs étant arrivés, députent les évêques de Laon & de Beauvais pour aller querir le roi. Ces deux prélats sont précédés dans leur marche par le chapitre de la cathédrale, & par le grand maître des cérémonies: le chantre frape trois fois à la porte de la chambre du roi, que l'évêque de Laon demande. Le roi les reçoit sur un lit de parade, où il est vêtu d'une longue camisole ou tunique de satin cramoisi, garnie de galons d'or, & ouverte, ainsi que sa chemise aux endroits où il doit recevoir les onctions. Il a par-dessus cette camisole une robe de toile d'argent, & sur la tête une toque de velours noir, enrichie d'un cordon de diamans, avec un bouquet de plumes, & une double aigrette blanche, attachée avec une rose de pierreries. L'évêque de Laon lui présente de l'eau benite, & après quelques prieres, il le prend par le bras droit, l'évêque de Beauvais le prend par le gauche, & ces prélats le conduisent à l'église.

On ne sera pas fâché de trouver ici la marche du roi. Les gardes de la prevôté de l'hôtel la commencent, & sont suivis du clergé qui avoit accompagné les deux pairs ecclésiastiques. Les cent Suisses de la garde marchent après le clergé dans leurs habits de cérémonie; leur capitaine est habillé de drap d'argent, avec un baudrier de même étoffe brodée, un manteau noir doublé de drap d'argent & garni de dentelles, ainsi que ses chausses troussées, avec une toque de velours noir, ornée d'un bouquet de plumes: leur lieutenant est vêtu d'un pourpoint & d'un manteau de drap d'argent, avec une toque de même étoffe. Les haut-bois, les tambours & les trompettes de la chambre viennent après, & ils sont suivis des six hérauts d'armes. Ceux-ci ont un habit de velours blanc, les chausses troussées, garnies de rubans, avec leur toque de velours blanc: par-dessus leurs pourpoints & leurs manteaux, ils ont la cotte d'armes de velours violet, chargée des armes de France en broderie, & le caducée à la main. Les cent gentilshommes de la maison du roi, dits *au bec de Corbin*, paroissent ensuite, leur capitaine à leur tête. On les dispensa d'assister au sacre de Louis XV. Après eux viennent le grand maître des cérémonies & le maître des cérémonies, vêtus de pourpoints de toiles d'argent, & de chausses troussées de velours raz noir coupé par bandes, ayant des capots de la même étoffe, garnis de dentelles d'argent, avec une toque de velours noir chargée de plumes blanches: ils précédent les quatre chevaliers du saint Esprit destinés à porter les offrandes, qui sont vêtus d'un grand manteau de l'ordre. Le connétable, ou plutôt celui qui le représente, marche après, vêtu comme les pairs laïcs, avec une couronne de comte de vermeil; il a à ses côtés deux huissiers de la chambre du roi, vêtus de blanc, & portant leurs masses. Le roi qui paroît ensuite avec les deux évêques, est suivi par le grand écuyer de France, qui a à sa droite le commandant des gardes écossoises, & à sa gauche le capitaine des gardes en quartier, tous avec des manteaux: six gardes Ecossois, vêtus de satin blanc, avec leurs cottes d'armes en broderie par-dessus leurs habits, & leurs pertuisannes à la main, environnent le roi. Aussitôt après vient le chancelier, ou celui qui le représente, vêtu d'une soutanne de satin cramoisi, & d'un grand manteau d'écarlatte, avec l'épitoge retroussée & fourrée d'hermine, & sur la tête le mortier de chancelier, de drap d'or bordé d'hermine. Le grand maître de la maison du roi vient ensuite avec son bâton à la main, ayant à sa droite le grand chambellan de France, & à sa gauche le premier gentilhomme de la chambre: ils sont vêtus tous trois comme les pairs laïcs, ayant sur la tête une couronne de comte, de vermeil. Les gardes du corps ferment la marche. Au sacre de Louis XV les quatre chevaliers de l'ordre du saint Esprit destinés à porter les offrandes, étoient le maréchal duc de Tallard, le comte de Matignon, le comte de Medavi, & le marquis de Goësbriant. Le maréchal duc de Villars représentoit le connétable. M. Fleuriau d'Armenonville, garde des sceaux de France, représentoit le chancelier, & le prince de Rohan faisoit la charge de grand maître de la maison du roi, à la place du duc de Bourbon, qui représentoit le duc de Guienne, comme on a dit ci-dessus. Nous allons décrire présentement le rang que les princes, seigneurs & autres tiennent dans le chœur.

Aussitôt que le roi y est arrivé, il se met à genoux au pied de l'autel: l'archevêque de Reims officiant ayant dit une oraison, les deux évêques le conduisent au fauteuil, qui est sous un dais élevé au milieu du chœur. Le commandant des gardes écossoises, & le capitaine des gardes de quartier, prennent leur place à la droite & à la gauche du fauteuil du roi; le capitaine des cent Suisses au côté droit de l'estrade; le grand écuyer de France est auprès & à la droite du roi. Les six gardes Ecossois se mettent plus bas aux deux côtés du chœur, dont la porte est gardée par les lieutenant, enseigne & exempt de cette compagnie. Les six hérauts d'armes se tiennent aussi au milieu du chœur. Le connétable, ou celui qui le représente, se place sur un siége derriere le roi, & à quelque distance, les deux huissiers de la chambre portant leurs masses, sont à ses côtés. Derriere le connétable, à trois pas de distance, est le chancelier, assis aussi sur un siége; & derriere le chancelier, le grand maître de la maison du roi; à sa droite le grand chambellan, & à sa gauche le premier gentilhomme de la chambre s'asseient sur un banc. Les chanoines de la cathédrale tous en châpe occupent les hautes stalles, à la réserve des quatre premieres de chaque côté. On a déja dit que les quatre premieres du côté gauche sont occupées par les quatre seigneurs qui ont conduit la sainte ampoulle; les quatre premieres du côté droit sont remplies par les quatre chevaliers de l'ordre du saint Esprit qui doivent porter les offrandes. Le siége

de l'archevêque de Reims est tourné vers le chœur, vis-à-vis le prie-dieu du roi. Il a à ses côtés l'évêque de Soissons, qui fait l'office de diacre, & l'évêque d'Amiens qui fait l'office de sous-diacre : le banc des cinq pairs ecclésiastiques, est du côté de l'épître; derriere ce banc, est celui des archevêques & évêques invités à la cérémonie, qui sont en rochet & en camail violet, les agens du clergé y prennent leur place. Le banc des aumôniers du roi, qui ont le rochet & le manteau noir par dessus, & des chanoines qui doivent servir à l'autel, est derriere celui des évêques. Au dessus du banc des pairs ecclésiastiques, il y a une forme pour les cardinaux invités à la cérémonie, à laquelle ils assistent en rochet & en manteau de cardinal, mais elle est un peu moins avancée. Au dessous de celui des évêques, il y en a une autre pour les conseillers d'état, & pour les maîtres des requêtes nommés pour assister au sacre : les députés des secrétaires du roi ont leur place derriere. Au côté gauche, vis-à-vis du banc des pairs ecclésiastiques, est celui des six pairs laïcs; & derriere est le banc des honneurs, c'est-à-dire des trois seigneurs qui doivent porter la couronne, le sceptre & la main de justice: il y a encore derriere plusieurs bancs pour des personnes distinguées; le banc des secrétaires d'état est au-dessous du banc des honneurs, & un peu plus reculé. Les ministres des princes étrangers sont placés dans une tribune.

Lorsque tout le monde est placé, l'archevêque de Reims présente de l'eau-benite au roi, & à tous ceux qui ont séance; on chante le *veni Creator*, & après tierce, quand elles sont finies, on apporte la sainte ampoulle, qui est posée sur le grand autel. Après quelques oraisons on chante sexte : l'archevêque de Reims vient revêtu des ornemens nécessaires pour dire la messe, précédé de douze chanoines en dalmatiques & en tuniques. Ils s'approchent du roi, qui étant assis & couvert promet sa protection à toutes les églises sujettes à la couronne. Les évêques de Laon & de Beauvais, qui n'ont point quitté le roi, le soulevent de son fauteuil : ils demandent le consentement de l'assemblée & du peuple, & ensuite l'archevêque reçoit du roi le serment du royaume; celui de l'ordre du S. Esprit; celui de l'ordre de S. Louis, & celui de l'observation de l'édit contre les duels. Il est bon de remarquer que c'est Louis XIV, qui le premier a fait le dernier serment à son sacre; & que c'est Louis XV qui le premier a fait le serment de l'ordre de S. Louis institué par son bisaïeul. Le roi fait les sermens de protection & du royaume simplement, sans prendre aucune qualité; mais à celui de l'ordre du S. Esprit il se qualifie roi de France & de Navarre, & parle de lui-même au pluriel : il fait tous ses sermens de bout, tenant ses mains sur le livre des évangiles, qu'il baise ensuite.

Après ces sermens, l'archevêque de Reims retourne à l'autel, au bas duquel le roi est conduit par les évêques de Laon & de Beauvais : le premier gentilhomme de la chambre lui ôte la robe, & le grand écuyer de France reçoit sa toque. Après quelques prieres qu'il entend de bout, il se remet dans son fauteuil, qu'on a apporté auprès de l'officiant. Le grand chambellan de France lui met alors les botines, & celui qui représente le duc de Bourgogne, lui met les éperons d'or, qu'il lui ôte dans le même instant. L'archevêque benit ensuite l'épée de Charlemagne, la ceint au roi par-dessus sa camisolle, & la lui ôte aussitôt, & l'ayant tirée du fourreau, la met nue entre les mains du roi, qui après l'avoir tenue quelque temps, la baise & la remet sur l'autel. L'archevêque la reprend encore, & la rend au roi, qui la reçoit à genoux, & la dépose entre les mains de celui qui représente le connétable, lequel la tient haute, la pointe levée, pendant tout le reste de la cérémonie.

L'officiant mêle ensuite de l'huile de la sainte ampoulle, que le prieur & le trésorier de S. Remi viennent d'ouvrir, avec du saint crême, sur une patène d'or. Quatre évêques en châpes viennent chanter les litanies, pendant lesquelles le roi & l'archevêque sont prosternés jusque vers la fin. L'officiant s'étant relevé, les finit, ayant sa mître sur la tête, & sa crosse à la main : le roi est aussi relevé par les deux évêques, qui ne l'ont point quitté, & se sont tenus de bout. Après les prieres qui suivent les litanies, l'archevêque s'assied, & le roi à genoux devant lui reçoit les onctions sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche, à la jointure du bras droit, & à celle du bras gauche. Le roi se leve ensuite, & reçoit des mains du grand chambellan de France la tunique, la dalmatique, & le manteau royal. Il se remet à genoux devant l'archevêque, qui lui fait deux onctions sur la paume de la main droite, & sur la paume de la gauche. Le prélat benit ensuite les gants & l'anneau; donne les gants au roi, & lui met l'anneau au quatriéme doigt de la main droite; après quoi il prend de suite le sceptre & la main de justice, & les lui met dans les deux mains.

Ces cérémonies sont suivies de celle du couronnement, qui commence par l'action du chancelier qui étant à l'autel du côté de l'évangile, appelle d'abord les six pairs laïcs, & ensuite les cinq pairs ecclésiastiques l'un après l'autre; il reprend ensuite sa place, les pairs s'approchent du roi, & l'archevêque de Reims benit la couronne de Charlemagne, & la met sur la tête du roi, & dit les oraisons du couronnement, pendant lesquelles les pairs portent la main à la couronne.

Les six hérauts d'armes marchent alors du côté du trône, qui est dans un lieu élevé: les pairs ecclésiastiques & les pairs laïcs y montent par deux escaliers : celui qui représente le connétable les suit, avec les deux huissiers de la chambre, & après lui, le roi, que l'archevêque tient par le bras droit, & qui a la même suite que nous avons vue ci-dessus : le grand écuyer porte la queue de son manteau, & les six gardes Ecossois restent sur les degrés des escaliers. On ne doit pas oublier que le roi monte par l'escalier du côté de l'évangile, qui est aussi celui par où sont montés les pairs laïcs : l'archevêque le tenant toujours par le bras droit, le fait asseoir, & récite les prieres de l'intronisation : après lesquelles il quitte sa mître, fait une profonde révérence au roi, & le baise en disant, *Vivat rex in æternum*. Les autres pairs ecclésiastiques, & les pairs laïcs viennent aussi le baiser, & ensuite retournent à leur place. On distribue au peuple les médailles du sacre, on chante le *Te Deum*, & ensuite la messe.

A l'évangile, les pairs ecclésiastiques quittent leurs mîtres, les pairs laïcs leurs couronnes, & celui qui représente le duc de Bourgogne ôte au roi la sienne; il la lui remet après l'évangile, où ils se couvrent tous. Le grand aumônier de France précédé des officiers des cérémonies, vient du côté de l'épître offrir le livre des évangiles à baiser au roi, & s'en retourne par l'escalier du côté de l'évangile. Aussitôt les mêmes officiers des cérémonies vont porter les offrandes aux quatre chevaliers de l'ordre du saint Esprit nommés pour les porter; qui montent au trône du côté de l'évangile, & en descendent du côté de l'épître suivis de tous les pairs, & du roi même.

Comme cette marche est toute différente de celles que nous avons déja décrites, il est nécessaire d'en faire remarquer l'ordre. Après les hérauts d'armes, & les officiers des cérémonies qui en sont toujours précédés, viennent les quatre chevaliers portant les offrandes, le grand maître de la maison du roi, le chancelier, le connétable tenant l'épée nue, & les deux huissiers massiers : le roi tenant le sceptre & la main de justice, ayant à sa droite les pairs ecclésiastiques, & à sa gauche les pairs laïcs, le commandant des gardes écossoises, & le capitaine des gardes du corps aux côtés du roi, & les six gardes Ecossois qui s'arrêtent au milieu du chœur. La

queue du manteau royal est portée par le grand écuyer de France : le grand chambellan, & le premier gentilhomme de la chambre demeurent auprès du trône pour le garder.

Les offrandes sont un vase de vermeil doré rempli de vin, un pain d'or, un pain d'argent, & une bourse de velours cramoisi en broderie d'or, remplie de treize médailles d'or. Le roi à genoux devant l'officiant qui est assis, après avoir remis le sceptre & la main de justice aux seigneurs destinés à les porter, reçoit les offrandes des chevaliers, & les présente en baisant à chaque fois la main de l'officiant. Il reprend & le sceptre & la main de justice, & retourne au trône dans l'ordre qu'il avoit observé en descendant, si ce n'est que les pairs ecclésiastiques montent du côté de l'épître.

Il n'est pas d'usage que le roi ôte sa couronne à la consécration, mais Louis XV voulut qu'on la lui ôtât. Après la bénédiction donnée par l'archevêque officiant, le grand aumônier de France va recevoir de lui le baiser de paix ; il vient ensuite le donner au roi, & les pairs ecclésiastiques & laïcs le reçoivent de sa majesté, qui après la messe descend de son trône, accompagné de même que lorsqu'il étoit venu à l'offrande, si ce n'est que le grand chambellan & le premier gentilhomme de la chambre accompagnent alors le grand-maître de la maison du roi. Celui qui représente le duc de Bourgogne, ôte au roi sa couronne, & la remet au seigneur destiné pour la porter : le roi donne aussi son sceptre & la main de justice aux seigneurs qui les ont portés pendant l'offrande : il se met à genoux devant l'autel, & l'officiant après lui avoir donné l'absolution, le communie sous les deux especes : la nape est tenue du côté de l'autel par le grand aumônier de France, & par le premier aumônier de sa majesté, & du côté du roi par ceux qui représentent les ducs de Bourgogne & de Normandie. Après la communion, le roi reprend la couronne de Charlemagne ; mais comme elle est fort pésante, l'archevêque la lui ôte aussitôt, la rend au seigneur qui la portoit, & en met une plus légere sur la tête du roi, qui retourne à son palais dans l'ordre suivant.

Après les gardes de la prevôté de l'hôtel, qui pendant toute la cérémonie étoient restés à la porte de l'église, les cent Suisses de la garde, les haut-bois, tambours & trompettes de la chambre, les hérauts-d'armes, & les officiers des cérémonies, marchent les quatre chevaliers de l'ordre du saint Esprit qui ont porté les offrandes, & ils sont suivis de trois seigneurs qui portent la couronne, le sceptre & la main de justice, le premier au milieu. Le connétable tenant l'épée nue vient ensuite, accompagné de deux huissiers-massiers ; & après lui le roi, qui a à ses côtés les pairs ecclésiastiques & laïcs. L'archevêque de Reims y est précédé de sa croix & de sa crosse, & accompagné de deux chanoines assistans, en chapes : le grand écuyer de France porte la queue du manteau du roi, qui a à ses côtés le commandant des gardes écossoises & le capitaine des gardes du corps, avec les six gardes Ecossois. Le chancelier marche seul derriere le roi, & est suivi du grand-maître de la maison du roi, qui a à ses côtés le grand chambellan, & le premier gentilhomme de la chambre. C'est ainsi que finit l'auguste cérémonie du sacre des rois de France, qui étant de retour dans leur palais, quittent les gants & la chemise qui ont touché aux onctions, que l'on remet au premier aumônier pour les bruler. Mais après un peu de repos, une autre cérémonie les oblige à reprendre la couronne & le manteau royal. Cette cérémonie est ce qu'on appelle le *festin royal* ; elle mérite bien d'être décrite avec quelque exactitude.

Dans la salle du festin royal, il y a cinq tables : celle du milieu qui est élevée sur une estrade, sous un dais de velours violet, semé de fleurs de lis d'or, est destinée pour le roi seul : à droite est celle des pairs ecclésiastiques, & plus loin celle des ambassadeurs, du chancelier & des introducteurs des ambassadeurs : à gauche est celle des pairs laïcs, & plus loin celles du grand chambellan de France, du premier gentilhomme de la chambre, & des quatre chevaliers de l'ordre du S. Esprit qui ont porté les offrandes. Le grand pannetier de France, après avoir fait mettre le couvert du roi, se rend au gobelet, & en rapporte le cadenas de sa majesté. Il est accompagné du grand échanson, qui porte la sou-coupe, les verres & les caraffes du roi, & du grand écuyer-tranchant, qui porte la grande cuillier, la fourchette & le grand couteau. Peu après, le grand-maître de la maison du roi, averti par le grand-maître des cérémonies, se rend au lieu où on a préparé les plats, & fait apporter le premier service ; ce qui se fait avec pompe. Les haut-bois, tambours & trompettes de la chambre, les hérauts-d'armes, le maître, & le grand-maître des cérémonies, les maîtres d'hôtel avec leurs bâtons à la main, & le premier maître d'hôtel, précédent le grand-maître ; il est suivi du grand pannetier de France, qui porte le premier plat, les autres sont portés par les gentilshommes servans, & quatre gardes du roi précédent & suivent ce service. C'est le grand écuyer-tranchant qui range les plats, & qui en fait faire l'essai. Le grand-maître précédé, comme on vient de dire, va alors avertir le roi, qui se rend à la salle du festin ; & il y a encore ici du changement à la marche ; le premier maître d'hôtel étant suivi des quatre chevaliers de l'ordre du roi qui ont porté les offrandes, ceux-ci du seigneur qui porte la couronne de Charlemagne, & de ceux qui ont porté les honneurs, & le grand maître ayant à ses côtés le grand chambellan & le premier gentilhomme ordinaire. Le connétable accompagné de deux huissiers-massiers vient ensuite devant le roi, qui porte le sceptre & la main de justice, accompagné comme on a vu ci-dessus, des pairs, des capitaines des gardes, &c. & le chancelier ferme la marche. Il faut remarquer que les deux autres services sont apportés avec la même pompe que le premier.

La disposition des officiers autour de la table du roi, ne doit pas être oubliée. Le roi y étant arrivé, l'archevêque de Reims la benit, en disant le *Benedicite*. On met sur des carreaux de velours violet, la couronne de Charlemagne à un des coins de la table à droite, le sceptre & la main de justice aux deux coins à gauche : les seigneurs qui les ont portés se tiennent auprès, debout : le connétable se tient aussi debout, vis-à-vis le roi, tenant l'épée nue, & il a à ses côtés les deux huissiers-massiers. Le roi a à son côté droit le grand-maître, qui lui présente la serviette devant & après le dîner, & plus loin du même côté un de ses aumôniers, auprès de la nef, où il prend les serviettes à mesure que le roi en veut changer. Aux deux côtés du fauteuil du roi, sont le commandant des gardes écossoises & le capitaine des gardes du corps : derriere le même fauteuil est le grand écuyer de France. Le grand pannetier, le grand échanson & le grand écuyer tranchant, sont vis-à-vis sa majesté, pour être à portée de faire les fonctions de leurs charges : les six gardes Ecossois bordent la table.

Lorsque le roi est placé, les autres vont prendre leurs places ; les pairs ecclésiastiques sont toujours en chapes & en mitres, comme les pairs laïcs avec leurs manteaux & leurs couronnes : les deux chanoines assistans, qui n'ont point quitté l'archevêque de Reims, non plus que les deux ecclésiastiques qui portent sa croix & sa crosse, se tiennent, ceux-ci devant, & les autres derriere lui : les trois évêques suffragans de l'archevêché de Reims qui ne sont pas pairs, savoir les évêques de Soissons, d'Amiens & de Senlis, sont assis à la table des pairs ecclésiastiques, vis-à-vis des trois derniers, mais ils n'ont que le rochet, le camail & le bonnet quarré ; & ils sont les seuls qui ne conservent pas l'habillement qu'ils avoient pendant la cérémonie

du facre. Après le dîner, l'archevêque de Reims dit les graces, & le roi est reconduit à son appartement, de même qu'il avoit été conduit à la salle du festin.

Il est d'usage que le roi aille le lendemain du sacre en cavalcade à l'église de S. Remi : il commence aussi dans cette abbaye une neuvaine devant la châsse de S. Marcoul ; & ensuite il touche les malades des écrouelles, en prononçant ces paroles : *Dieu te guérisse, le roi te touche.*

Du lit de justice au parlement.

Lorsque le roi va au parlement, pour y tenir son lit de justice, les chambres s'assemblent en robes rouges & chaperons d'écarlate ; & les présidens ont leurs manteaux & chapes d'écarlate, avec leurs mortiers.

Le roi est assis sur un trône, couvert d'un ciel ou dais de velours bleu, avec des fleurs de lis d'or : c'est pourquoi quelques-uns se sont faussement imaginés que ce trône étoit appellé le lit de justice. Le premier président commence sa harangue à genoux ; mais le roi le fait relever, & lui permet de parler de bout : ce qui s'observe aussi à l'égard de l'avocat général.

Des états généraux du royaume de France.

Les états généraux du royaume sont composés des trois ordres, qui sont, le clergé, la noblesse & le tiers-état. Le roi les fait assembler lorsqu'il lui plaît, par un édit qu'il envoie aux parlemens, & les parlemens aux baillis, & autres juges inférieurs. Chaque ville dresse son cahier de ce qu'elle veut proposer ; le clergé dresse le sien, & la noblesse aussi ; & de ces trois qui sont envoyés au bailli, il en est fait un commun qui est porté au parlement, où le cahier général de chaque province est dressé. Les députés des trois ordres de chaque province étant présens, on réduit les cahiers de toutes les provinces en trois, dont l'un est pour le clergé, l'autre pour la noblesse, & le troisiéme pour le tiers-état. Dans les derniers états généraux tenus en France, en 1614, à Paris, il y avoit dans la chambre du clergé cent-quarante députés, tant cardinaux, archevêques & évêques, qu'autres ecclésiastiques ; en celle de la noblesse, cent trente-deux gentilshommes ; & en celle du tiers-état, cent quatre-vingt-douze députés, presque tous officiers de justice & de finances. Dans la procession générale, le tiers-état marcha devant, la noblesse après, & le clergé ensuite. Pendant la séance, le roi Louis XIII étoit sur un siége élevé, accompagné de la Reine mere, de Monsieur, frere du roi, des princes & des grands officiers de la couronne, placés chacun selon leur rang sur un grand théâtre. Au milieu de la salle, étoient plusieurs bancs rangés en face des deux côtés. L'ordre ecclésiastique étoit assis au côté droit, la noblesse au côté gauche, ayant derriere soi le tiers-état. Ces trois ordres ou chambres avoient leurs présidens, qui étoient le cardinal de Joyeuse, pour le clergé ; le baron de Senecei, pour la noblesse ; & le prevôt des marchands de Paris, pour le tiers-état. Il y a des auteurs, comme Boucher dans ses annales d'Aquitaine, qui parlant des états du royaume, en font quatre ordres, prenant les officiers de justice pour un quatriéme ; mais ils sont réputés du tiers-état.

Des armes de France.

L'opinion qui donne à la France trois crapaux ou trois couronnes pour armes, est fabuleuse, & n'a point d'autorité ; quoiqu'on nous veuille persuader que l'on en voit encore des marques sur les portes de la ville de Bayonne, & en quelques autres endroits du royaume. Quelques-uns disent que les armes de Clovis étoient trois croissans en champ de gueules : ce qui peut avoir quelque vraisemblance, puisqu'on voit encore aujourd'hui un tombeau de nos rois semé de croissans, dans l'église de Soissons ; mais pour les crapaux, il y a apparence que les fleurs de lis paroissant mal formées dans les vieilles peintures, on les a prises pour ces animaux, à qui elles ressembloient en quelque façon. On raconte que Clovis ayant embrassé le christianisme, reçut du ciel les trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, & s'en servit depuis pour armes ; mais les rois de la seconde race quittant les armes de la famille de Pepin, qui portoit trois aigles d'or en champ de gueules, prirent semé de France à fleurs de lis sans nombre. Charles *Martel*, pere de Pepin, en avoit déja pris six, avec le chef de France, comme prince & duc des François. Hugues Capet porta aussi semé de France, & ses successeurs, jusqu'à Charles VI, qui les réduisit à trois, & rappella l'usage des premiers rois.

Des funerailles des rois de France.

La couleur violette a toujours été le deuil des rois de France ; le poële du cercueil étoit aussi au commencement de velours violet, semé de fleurs de lis d'or en broderie ; mais depuis François I, on l'a fait de velours noir, à une croix de satin blanc, armoiriée des écus de France. Lorsque le roi est mort, on le met sur un lit de parade, la face découverte, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, pour être vu pendant quelque temps. Ensuite son corps est embaumé, & enfermé dans un cercueil de plomb, couvert d'un autre de bois, avec un velours noir croisé de satin blanc par dessus. Ce cercueil couvert d'un drap d'or, à une grande croix de toile d'argent, est posé sur un lit mortuaire, & sous un dais de drap d'or, dans la chambre du Louvre, ou autre maison royale. On dresse deux autels aux deux côtés, où l'on dit incessamment des messes. D'un côté sont des chaises pour les cardinaux, un banc pour les prélats, & d'autres bancs pour les aumôniers, & pour les quatre ordres des mendians, qui y psalmodient. De l'autre côté, il y a des chaises pour les princes du sang, & pour les officiers de la couronne, pour les chevaliers de l'ordre, & pour les gentilshommes de la chambre. Cette cérémonie dure 18 jours ; & l'on porte ensuite le corps dans la grande salle, sous le lit de l'effigie. Cette effigie est une figure de cire, qui represente le roi au naturel, & est revêtue d'une camisole de satin cramoisi, avec la tunique de satin, semée de fleurs de lis d'or, & le manteau royal de velours violet. Elle a au col l'ordre du S. Esprit ; sur sa tête, un bonnet de velours cramoisi, avec la couronne royale au-dessus ; & aux jambes, des botines de velours rouge, fleurdelisées d'or. Aux deux côtés sont des autels où l'on dit la messe, avec des chaises & des bancs, comme il y en avoit dans la chambre. Les officiers servent tous les jours l'effigie du roi avec les mêmes cérémonies qu'ils faisoient de son vivant : puis on ôte ce lit d'honneur, & on expose en la même place le cercueil du roi, environné de quantité de cierges, & accompagné des prélats, des chevaliers de l'ordre, & autres officiers. Trois jours après, le roi successeur vêtu de deuil, accompagné des princes & des seigneurs de sa cour aussi en deuil, va donner de l'eau bénite au corps du roi défunt. On avertit ensuite les cours souveraines, de se trouver au lieu destiné pour la cérémonie de l'enterrement. Cette cérémonie commence dans Paris, par la marche des archers de la ville, des quatre ordres de mendians & autres religieux, de 500 pauvres, de 30 crieurs, des officiers du châtelet & de la ville, des paroisses de Paris, des musiciens de la chapelle du roi, des hauts-boits, trompettes & tambours, portant leurs instrumens trainans & couverts de crêpes. Après viennent les officiers du régiment des gardes, les cent-Suisses, les officiers de la maison du roi ; la cour des monnoyes, la cour des aides, & la chambre des comptes. Le grand maître des cérémonies précéde le chariot d'armes, où est le cercueil du roi ; les gardes écossoises marchent à côté, & derriere suivent le capitaine des gardes du corps, les écuyers, les aumôniers, les évêques

évêques & les archevêques à pied; puis les ambassadeurs des princes étrangers, le nonce du pape & les cardinaux. Après vient la cour du parlement, en robes rouges; & au milieu des présidens est porté le lit où est l'effigie du roi, suivis des grands officiers de la couronne, des princes du sang, des ducs & pairs de France, & des chevaliers de l'ordre du S. Esprit. Cette marche est terminée par les cent gentilshommes & autres officiers en deuil. Le convoi va d'abord à Notre-Dame, où on dit la messe, & l'oraison funébre; & le lendemain tous ceux du convoi se rendent en cette église pour conduire le corps & l'effigie à S. Denys en France. Lorsqu'ils sont arrivés à la croix de S. Lazare, entre la porte S. Denys & la fausse porte, les paroisses & les religieux rentrent dans Paris; & ceux qui doivent accompagner le corps montent à cheval ou en carosse jusqu'à la croix qui panche, près S. Denys, où le prieur & les religieux de l'abbaye viennent recevoir le corps & l'effigie; & la marche se continue en ordre jusque dans leur église, ou après la messe on fait la cérémonie de l'enterrement, en la maniere suivante. Le corps ayant été mis dans le tombeau, un roi d'armes appelle tous ceux qui portent les piéces d'honneur; savoir les cottes d'armes des hérauts, l'enseigne des Suisses, les quatre enseignes des gardes du corps, les deux enseignes des cent gentilshommes, les éperons, les gantelets, l'écu du roi, sa cotte d'armes, le heaume timbré à la royale, le fanon du roi, l'épée royale, la banniere de France, le bâton de maître d'hôtel, & celui de grand-maître, la main de justice, le sceptre & la couronne, pour les venir déposer sur le tombeau. Ensuite le grand-maître prononce d'une voix un peu élevée: *Le roi est mort*; & à ces paroles répétées trois fois par un roi d'armes, qui ajoute, *priez Dieu pour son ame*, tout le monde se met à genoux. Un peu après le grand-maître retire son bâton de la fosse, & dit tout haut: *Vive le roi N*** &c. par la grace de Dieu, roi de France & de Navarre, très-Chrétien, notre souverain seigneur & maître, à qui Dieu donne bonne vie & longue.* Aussitôt les trompettes, les tambours, les hautbois & les fifres commencent à sonner, & chacun reprend les piéces d'honneur qui avoient été déposées dans la fosse. Cette cérémonie se termine par un festin funébre. Les princes sont conduits dans une salle, & le grand-maître, avec ceux qui ont porté les piéces d'honneur, dans une autre. Après le dîner, le grand-maître fait une petite harangue aux officiers de la maison du roi; & ayant rompu son bâton, pour marquer que leurs charges sont finies, il promet de les recommander au roi regnant, pour les maintenir dans leurs offices qu'ils continuent comme auparavant, par une grace de sa majesté. Il faut remarquer ici que le chancelier de France ne porte jamais le deuil & ne se trouve jamais aux funérailles du roi; non plus que le connétable ou chef général des armées, ni celui qui le représente dans les autres cérémonies; & que le grand-maître qui rompt le bâton en présence des officiers de la maison, ne le rompt pas pour les officiers de la couronne, (dont le chancelier en est un,) parceque leurs charges regardent l'état, & non précisément la personne & la maison du roi: c'est pourquoi elles ne finissent point à sa mort. Après le décès du roi Louis XIV, arrivé le premier septembre 1715, son corps ayant été embaumé, & mis dans un cercueil de plomb, fut mis sur un chariot, couvert de velours noir, croisé de moire d'argent, traîné par 8 chevaux caparaçonés de même; & fut conduit à S. Denys en France, accompagné des gardes du corps, mousquetaires, & pages de la chambre à cheval, & des cent Suisses & officiers de sa maison à pied, précédés d'un grand nombre de pauvres, portant chacun un flambeau. Les prieur & religieux de S. Denys en châpe, vinrent au-devant du corps jusqu'à la croix penchante, & le conduisirent en l'église de l'abbaye, où le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, fit un discours en le présentant aux religieux, auquel le prieur de l'abbaye répondit. Ensuite le corps fut porté dans le chœur, où il demeura en dépôt pendant six semaines. Tous les jours il s'y dit une messe solemnelle, où les seigneurs de la cour & tous les officiers de la maison du roi assisterent; & deux religieux prierent à genoux jour & nuit. Ce temps expiré, & tout étant préparé pour la cérémonie de ses obséques, son corps y fut inhumé après la messe solemnelle & l'oraison funebre, en présence des princes du sang, des ambassadeurs, du clergé, & des compagnies souveraines qui y avoient été invitées: & la cérémonie se passa suivant l'ancien usage, & de la même maniere qu'elle est rapportée ci-dessus.

SUITE GÉNÉALOGIQUE DES ROIS *de France.*

Rien n'est plus incertain que le temps où l'on doit placer le commencement de la monarchie françoise; mais il semble qu'on ne risque rien à retrancher Pharamond du nombre des rois. Les meilleurs critiques de ces derniers temps le rejettent, avec d'autant plus de fondement, qu'aucun ancien ne fait mention de lui; & ainsi nous commençons par Clodion.

ROIS DE FRANCE DE LA PREMIERE RACE dits des MEROVINGIENS.

I. CLODION, surnommé *le Chevelu*, à cause de ses longs cheveux, roi des François, commença à regner vers l'an 414, & mourut l'an 451, après un regne de plus de 37 ans.

II. MEROUÉE, roi des François, fils ou parent de CLODION, commença de regner en 451. C'est de lui que les rois de la premiere race ont pris le nom des *Merovingiens*, à cause de ses belles actions: car il étendit les bornes de son royaume bien avant dans la seconde Belgique & premiere Germanie, s'approchant des rivages de la Seine, de la Marne, de la Meuse & de la Moselle, où il prit & brula la ville de Trèves, & mourut l'an 456, après un regne de six ans. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut CHILDERIC, I du nom, qui suit.

III. CHILDERIC, I du nom, roi des François, succéda à son pere l'an 456; mais il fut dépossédé de son trône l'année suivante par ses sujets, irrités de le voir attenter à la pudicité de leurs femmes & de leurs filles, & contraint de se retirer vers Basin, roi de Thuringe, audelà du Rhin. Les François se soumirent à Gilon, général des troupes romaines dans les Gaules; mais lassés de sa conduite, ils rappellerent Childeric l'an 464. Il prit Angers, Orléans, & les isles des Saxons, & mourut dans son idolâtrie l'an 481, en la 23 année de son regne. *Voyez* CHILDERIC. Il eut pour femme *Basine*, laquelle, charmée des bonnes graces de Childeric, quitta après l'an 464 *Basin*, roi de Thuringe son mari, pour le venir trouver, dont elle eut CLOVIS, I du nom, qui suit. *Il eut aussi des filles, mais il n'est pas certain si elles étoient toutes de Basine.* Ces filles furent, *Alboflede*, dite *Blanchefleur*, qui fut baptisée avec le roi son frere, & mourut sans alliance; *Lanthilde*, qui abjura l'hérésie des Ariens, & fut baptisée en 499; & *Audeflede*, alliée à *Théodoric*, roi des Ostrogoths.

IV. CLOVIS, I du nom, dit *le Grand*, & *le premier Chrétien*, né vers l'an 467, succéda à son pere l'an 481; prit les villes de Soissons & de Reims; défit les Thuringiens en 491, & remporta une signalée victoire à Tolbiac en 496. Il se fit baptiser à Reims le jour de Noël de la même année, & mourut le 26 novembre 511, âgé de 45 ans, après avoir regné 30 ans. *Voyez* CLOVIS. Il avoit épousé l'an 492 *Clotilde*, seconde fille de *Chilperic*, roi de Bourgogne, laquelle contribua à la conversion du roi son mari, après la mort duquel elle se retira à Tours, & y mourut le 3 juin 548, âgée de 70 ans. *Voyez* CLOTILDE. Leurs en-

fans furent, 1. *Ingomer*, mort peu de jours après fon baptême; 2. *Clodomir*, roi d'Orléans, qui vainquit Godomar, roi de Bourgogne, dans la plaine de Voiron; mais pourfuivant trop vivement fa victoire, il fut tué l'an 524, âgé de 30 ans, & après en avoir regné 13, ayant eu de *Gundiuque*, laquelle fe remaria à *Clotaire*, I du nom, roi de France, *Thibault*, *Gonthier*, maffacrés à Paris par le roi Clotaire, I du nom, l'an 532; & *S. Cloud*, qui ayant été fauvé du maffacre de fes freres, prit l'ordre de prêtrife, & mourut le 7 feptembre vers l'an 560. (*Voyez* CLODOMIR.) 3. *Childebert*, I du nom, roi de Paris ou de France, qui fonda l'abbaye de S. Germain des Prés, & mourut le 23 décembre 558, après un regne de 47 ans, ayant eu d'*Ultrogothe*, fa femme, *Crotberge* & *Crodefinde*, qui furent chaffées de la cour avec leur mere par le roi Clotaire, lorfqu'il parvint à la couronne; mais elles furent rappellées par le roi Charibert leur coufin. (*Voyez* CHILDEBERT.) 4. CLOTAIRE, I du nom, qui fuit; & 5. *Clotilde*, mariée l'an 517 à *Amalaric*, roi des Wifigoths, duquel elle fut fort maltraitée à caufe de fa religion, morte en 531. *Voyez* CLOTILDE. *Le roi* CLOVIS *eut auffi pour fils naturel* THIERRI, *qui fit la premiere branche des rois d'*AUSTRASIE, *rapportée ci-après.*

V. CLOTAIRE, I du nom, roi de France, de Soiffons & d'Auftrafie, furnommé *le Vieux*, fuccéda à la couronne de France l'an 558, & mourut à Compiegne le 10 novembre 561, âgé de 64 ans. *Voyez* CLOTAIRE. Il époufa 1°. *Ingonde*, nommée *la Reyne*: 2°. *Hardegonde*, fœur de la reine *Ingonde*, qui fut mariée du vivant de fa fœur; 3°. *Chunfene*, dite auffi *Gunfine* & *Gunfinde*: 4°. *Sainte Radegonde*, fille de *Berthaire*, roi de Thuringe, mariée l'an 538, morte le 13 août 587: 5°. *Gundiuque*, veuve de *Clodomir*, roi d'Orléans, fon frere aîné: 6°. *Waldrade*, veuve de *Thibault*, roi d'Auftrafie, & fille de *Vachon*, roi des Lombards. Plufieurs autres veulent que ces deux dernieres femmes n'étoient que des concubines, dont Clotaire n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fon premier mariage furent, 1. *Gontier*, mort du vivant de fon pere; 2. *Childebert*, mort jeune; 3. *Charibert*, roi de France ou de Paris, qui fut attaqué par les Huns, qui ravagerent fon royaume, & qui fut interdit des facremens par S. Germain, évêque de Paris, à caufe de fes mariages illégitimes, & mourut l'an 567, âgé d'environ 49 ans. *Voyez* CHARIBERT. Il époufa 1°. *Ingoberge*, du vivant du roi fon pere, & la répudia pour époufer *Mirefleur*, fille d'un pauvre ouvrier en laine, laquelle étoit fervante de la reine Ingoberge, & gagna le roi Charibert par fa beauté: 3°. pour femme, ou concubine, *Thaudegilde*, fille d'un berger, qui furvécut le roi Charibert, & tâcha de gagner Gontran, roi d'Orléans, par fes attraits, lequel s'étant faifi de fes tréfors, la fit enfermer dans le monaftere d'Arles, où elle mourut: & 4°. pour femme, ou concubine, *Marcouefe*, fœur aînée de *Mirefleur*, laquelle, quoiqu'elle eût fait vœu de virginité, époufa le roi Charibert après la mort de fa fœur, ce qui obligea S. Germain, évêque de Paris, de les excommunier. Du premier mariage du roi Charibert, vint *Berthe*, mariée à *Ethelbert*, roi de Kent en Angleterre, qui fe convertit à la foi catholique l'an 597 par le bon exemple que lui donna fa femme; & du troifiéme fortit *N.* mort peu de jours après fa naiffance. Les hiftoriens ne favent à quelle femme, ou concubine de Charibert attribuer les deux filles qui fuivent, favoir *Bertefléde*, religieufe à Tours, puis au Mans, qui ne fongea point à ce qui étoit de fa profeffion; & *Crodielde*, religieufe en l'abbaye de fainte Croix de Poitiers, où elle fe révolta contre fon abbeffe l'an 589, & fut caufe de grands défordres. (*Voyez* CRODIELDE.) 4. *Gontran*, roi d'Orléans & de Bourgogne, mort le 27 mars 593, qui eut pour premiere femme, ou concubine, *Venerande*, jeune fille de bas lieu, dont il eut *Gonbaud*, qui fut empoifoné à Orléans par les menées de *Marcatrude*, fille de *Magnacaire*, duc des François Trans-Jurans, que le roi Gontran avoit époufée. Il la répudia, & prit une troifiéme alliance avec *Auftregilde*, dite *Bobile*, fervante de la reine Marcatrude, dont il eut *Clotaire*, mort l'an 577, âgé de 10 ans; *Clodomir*, mort peu après fon frere; *Clodeberge*, morte fans alliance vers l'an 584; & *Clotilde*, ou *Clodielde*, qui fe trouve mentionée dans le fecond concile de Valence, affemblé l'an 584 par l'ordre du roi Gontran; 5. SIGEBERT, I du nom, roi d'Auftrafie, qui fit la *feconde branche des rois* d'AUSTRASIE, *rapportée ci-après*; & 6. *Clodofinde*, premiere femme d'*Alboin*, roi des Lombards en Italie. Du fecond mariage du roi Clotaire, fortit CHILPERIC, I du nom, qui fuit; & du troifiéme vint *Chramne*, duc d'Aquitaine, qui époufa l'an 557, à l'infu du roi fon pere, *Chalde*, fille du duc *Wilichaire*, & s'étant révolté contre ce prince, il fut brulé par fon commandement dans une chaumiere, avec fa femme & fes filles, l'an 560. *Voyez* CHRAMNE.

VI. CHILPERIC, I du nom, roi de France, fuccéda à fon pere au royaume de Soiffons, & à celui de France au roi Charibert fon frere aîné, & fut tué dans la cour de fon château de Chelles, en revenant de la chaffe, au commencement d'octobre l'an 584, après avoir regné près de 23 ans avec fes freres. *Voyez* CHILPERIC. Il époufa 1°. *Audouere*, qui fut répudiée, felon quelques-uns, pour avoir été maraine de fa propre fille; après quoi elle fe retira dans un monaftere de la ville du Mans, & fut jettée dans un torrent par le commandement de Fredegonde, où elle périt l'an 580: 2°. En 564, *Galfonte* ou *Galfuinte*, fille d'*Atanagilde*, roi des Wifigoths en Efpagne, qui fut étranglée dans fon lit, par le commandement du roi fon mari, à la follicitation de Fredegonde: 3. *Fredegonde*, iffue de fort bas lieu, laquelle de fervante devint reine & maîtreffe abfolue, & mourut en 596. Du premier mariage fortirent, *Théodebert*, qui fut tué dans un combat l'an 575, par les généraux de l'armée de Sigebert, I du nom, roi d'Auftrafie; *Merouée*, qui ayant époufé l'an 576, fans le confentement de fon pere, *Brunehaud*, veuve de *Sigebert*, I du nom, roi d'Auftrafie, fut rafé par le commandement du roi Chilperic, & envoyé en l'abbaye de S. Calez, d'où il s'enfuit, & vint fe réfugier à S. Martin de Tours; il en fortit & de faint Germain d'Auxerre, & vint trouver Brunehaud; mais les Auftrafiens le rebuterent; & voulant fe retirer au pays de Thérouenne, il fut tué par Gailin fon favori l'an 577; *Clovis*, qui fut percé d'un coup de couteau au village de Noifi, près de Chelles, par le commandement de Fredegonde fa belle-mere l'an 580, âgé d'environ 25 ans, puis jetté dans la riviere de Marne; trouvé par un pêcheur, & reconnu à fes longs cheveux. (*Voyez* CLOVIS.) *Bafine*, religieufe de fainte Croix de Poitiers, qui fut compagne des défordres de fa coufine Crodielde, à caufe de quoi elle fut interdite des facremens; mais elle fut abfoute à Metz par l'évêque du lieu, à la priere du roi Childebert, l'an 590; & *Childefinde*, morte avant fa mere. Du troifiéme mariage de Chilperic I, vinrent, *Clodebert*, mort de dyffenterie l'an 580, âgé de 15 ans; *Samfon*, mort l'an 577; *Dagobert*, mort de dyffenterie l'an 580, peu avant fon frere; *Thierri*, né en 582, mort l'an 584; CLOTAIRE, II du nom, qui fuit; & *Rigonte*, laquelle étant fortie de Paris en 584 pour aller en Efpagne, époufer *Recarede*, fecond fils de *Levigilde*, roi des Wifigoths, fut obligée de retourner de Touloufe à Paris, où elle s'abandonna à toutes fortes de vices, & elle eut de grands différends avec fa mere, qui un jour la voulut étrangler.

VII. CLOTAIRE, II du nom, roi de France, furnommé *le Jeune* & *le Grand*, né vers le mois de juin de l'an 584, fuccéda à la couronne de fon pere quatre

mois après, & mourut l'an 628, sur la fin de la 44 année de son regne. *Voyez* CLOTAIRE II. Il eut pour premiere femme, ou concubine, *Haldetrude* : pour seconde femme, *Bertrude*, sœur de la reine *Gomatrude*, morte l'an 620: & pour troisiéme *Sichilde*, morte sans enfans. Du premier lit sortirent, *Merouée*, qui fut pris dans un combat près d'Etampes, par Thierri, roi de Bourgogne, le jour de Noël, l'an 603, où son pere l'avoit envoyé, non pas pour combattre comme un général d'armée; mais seulement pour donner courage aux soldats par sa présence, & fut tué par la malice de la reine Brunehaut, n'ayant pas quatre ans accomplis; & DAGOBERT, I du nom, qui suit. Du second vint, *Charibert*, roi d'Aquitaine ou de Toulouse, qui obtint du roi Dagobert son frere, une partie de l'Aquitaine & la ville de Toulouse, où il établit sa demeure l'an 629, & mourut peu après, ne laissant qu'un fils fort jeune, nommé *Chilperic*, qui fut mis à mort peu de temps après le decès de son pere, par le commandement du roi Dagobert. *Voyez* CHARIBERT.

VIII. DAGOBERT, I du nom, roi de France, né l'an 602, fut établi roi d'Austrasie l'an 622, succéda l'an 628, au roi son pere; fit bâtir l'an 630, l'abbaye de S. Denys en France, tombeau ordinaire des rois, & mourut de dyssenterie le 15 février 638. *Voyez* DAGOBERT. Il avoit épousé 1° l'an 626, *Gomatrude*, sœur de la reine *Bertrude*, & la répudia l'an 629, sous prétexte de stérilité : 2°. la même année 629, *Nantilde*, l'une des suivantes de la reine Gomatrude, morte l'an 642 : 3°. pour femme, ou concubine, *Ragnetrude*, damoiselle d'Austrasie : 4°. & 5°. pour femmes ou concubines *Welfgonde* & *Berthilde*. De son second mariage, vint CLOVIS, II du nom, roi de France, qui suit. Du troisiéme, sortit SIGEBERT, II du nom, roi d'Austrasie, qui fit *la troisiéme branche des rois d'*AUSTRASIE, rapportée ci-après.

IX. CLOVIS, II du nom, roi de France, né l'an 634, succéda à la couronne sous la tutelle & la régence de sa mere, l'an 638. Sa minorité donna commencement à la puissance des maires du palais, qui gouvernerent toutes les affaires de l'état sous ses successeurs, selon leurs caprices & leurs intérêts, & mourut en la fleur de son âge l'an 656, après avoir regné près de 19 ans. *Voyez* CLOVIS II. Il épousa sainte *Batilde*, dite aussi *Baudour*, descendue des Saxons d'Angleterre, laquelle se retira dans l'abbaye de Chelles qu'elle avoit fondée, & y mourut le 30 janvier 685 : *Voyez* BATILDE, dont il eut *Clotaire*, III du nom, roi de France & de Bourgogne, qui succéda à la couronne l'an 656, sous la tutelle & la régence de sa mere, & mourut sans postérité l'an 770, âgé de 19 ans, après en avoir regné près de 14. *Voyez* CLOTAIRE III. *Childeric*, II du nom, roi de France, d'Austrasie & de Bourgogne, qui fut proclamé à Metz roi d'Austrasie l'an 660, succéda à son frere Clotaire aux royaumes de France & de Bourgogne; il s'abandonna au vin & à l'impudicité, & ses dereglemens devinrent si insupportables, qu'il fut tué dans la forêt de Lauconis, près de Chelles, l'an 673, avec sa femme, nommée *Bilihilde*, & *Dagobert*, son fils, par plusieurs de ses sujets conjurés contre lui, après avoir regné en tout 13 ans, & vécu environ 23. *Voyez* CHILDERIC II & THIERRI, I du nom, qui suit.

X. THIERRI, I du nom, roi de France, fut établi roi de Neustrie & de Bourgogne l'an 670, par l'entremise d'Ebroin, maire du palais, & en fut dépossédé peu de temps après par le roi Childeric II son frere, qui le fit raser & enfermer dans l'abbaye de S. Denys, d'où il fut tiré & mis sur le trône, après la mort du même Childeric, & mourut l'an 690, en la 12 année de son regne, & la 39 de son âge. Il épousa *Crotilde* ou *Rhotilde*, nommée aussi *Dode*, dont il eut *Clovis*, III du nom, roi de France, qui succéda à la couronne, sous le gouvernement de Pepin *Heristel*, maire du palais, & mourut l'an 695, après avoir regné quatre ans & quelques mois, & vécu au moins 14 ans; & CHILDEBERT, II du nom, qui suit.

XI. CHILDEBERT, II du nom, roi de France, surnommé *le Juste*, succéda à la couronne à son frere Clovis III, & mourut avant la mi-juin 711, après avoir regné 15 ans & quelques mois, laissant de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, DAGOBERT, II du nom, qui suit.

XII. DAGOBERT, II du nom, roi de France, succéda à son pere l'an 711, & mourut l'an 715, âgé d'environ 17 ans, en la cinquiéme année de son regne. *Voyez* DAGOBERT II. On lui donne pour fils THIERRI, II du nom, *dont il sera parlé ci-après.*

CHILPERIC, II du nom, roi de France, estimé fils du roi CHILDERIC II par quelques-uns, & petit-fils du roi THIERRI, I du nom, étoit parent du roi Dagobert II, & prince du sang. On prétend qu'il se nommoit *Daniel*, qu'il étoit clerc, qu'il avoit été rasé, & destiné à l'église, d'où on le tira pour l'élever sur le trône après la mort de Dagobert II, roi de France. Il mourut avant le printems de l'an 721, en la sixiéme année de son regne.

CLOTAIRE, IV du nom, roi de France, estimé second fils de DAGOBERT, II du nom, roi d'Austrasie, mais sans preuves, fut élevé sur le trône l'an 717, & mourut l'an 719, ayant porté le titre de roi environ 17 mois.

XIII. THIERRI, II du nom, roi de France, estimé troisiéme fils de DAGOBERT, II du nom, roi d'Austrasie, & par d'autres de DAGOBERT II, roi de France, fut surnommé *de Chelles*, parcequ'il y fut élevé. Il fut reconnu roi de France l'an 721, par les soins de Charles *Martel*, maire du palais, & mourut l'an 737, en la 17 année de son regne, le 23 ou 24 de son âge.

INTERREGNE DE CINQ ANS.

XIV. CHILDERIC, III du nom, surnommé l'*Idiot* & *le Fainéant*, fils de CHILPERIC II, fut élevé sur le trône par Carloman & Pepin, qui gouvernerent l'état; mais il en fut déposé par les états du royaume l'an 742, après avoir regné 10 ans. Il fut rasé, & mis dans le monastere de S. Bertin, près de S. Omer, où il mourut l'an 754. *Gisalde*, sa femme, fut aussi renfermée dans un monastere, selon l'opinion commune : & *Thierri* leur fils, fut mis dans l'abbaye de S. Vandrille. *Voyez* CHILDERIC. En lui finit la premiere race des rois de France, dite *des Mérovingiens*, qui avoit tenu le sceptre pendant 338 ans, à le prendre depuis Clodion l'an 414.

ROIS D'AUSTRASIE, issus de la premiére branche.

V. THIERRI, I du nom, roi d'Austrasie, fils *naturel* de Clovis, I du nom, roi de France, eut en partage la ville de Metz capitale du royaume d'Austrasie, & comme par préciput & avantage, l'Auvergne, le Rouergue, & autres provinces, qu'il avoit enlevées aux Wisigots du vivant de son pere. Il ajouta la Thuringe à ses états, & mourut au commencement de l'année 534, âgé d'environ 51 ans, en la 23 année de son regne. Il avoit épousé 1°. *N.* fille d'*Alaric*, roi des Wisigots : 2. *N.* qui eut pour mere la fille de saint *Sigismond*, roi de Bourgogne. Du premier mariage vint THEODEBERT, I du nom, qui suit. Du second sortit *Theudichilde*, mariée 1°. à *Hermegisele*, roi des Varnes : 2°. à son fils *Radiger* aussi roi des Varnes, qui la répudia, morte vers l'an 563; elle fut enterrée au monastere de saint Pierre le Vif-lès-Sens, où elle est tenue pour sainte, & où son corps fut trouvé le 16 octobre 1643.

VI. THEODEBERT, I du nom, roi d'Austrasie, mourut l'an 547, en la 14 année de son regne. Il épousa 1°. en 533, *Wisigarde*, fille de *Vachon*, roi des Lombards, qu'il répudia l'année suivante; mais il la reprit en l'an 540, à la sollicitation des grands du royaume,

& elle mourut peu de temps après : 2°. *Deuterie*, qui quitta son premier mari l'an 533, & s'abandonna au roi Théodebert, qui l'épousa l'an 534, & la répudia l'an 540, pour reprendre sa premiere femme : (*Cherchez* DEUTERIE.) 3°. *N.* dont le nom est inconnu. Il n'eut des enfans que de sa seconde femme, qui furent THIBAUD, qui suit ; & *Bertoare*, qui fut recherchée en mariage par *Totila*, roi des Ostrogoths.

VIII. THIBAUD, roi d'Austrasie, succéda à son pere l'an 547, âgé de 13 ans, & mourut vers l'an 553, après un regne de sept ans, sans laisser de postérité de *Waldrade*, sœur puînée de la reine *Wisigarde*, qu'il avoit épousée vers l'an 552, laquelle se remaria à *Clotaire*, I du nom, roi de France, lequel, après la mort de Thibaud, se saisit du royaume d'Austrasie.

ROIS D'AUSTRASIE, issus de la seconde branche.

VI. SIGEBERT, I du nom, roi d'Austrasie, cinquiéme fils de CLOTAIRE, I du nom, roi de France, & d'*Ingonde* sa premiere femme, fut roi d'Austrasie en l'an 561 après la mort de son pere ; & fut reconnu roi de France, par ses soldats à la place de Chilperic ; mais pendant qu'il le tenoit assiégé dans Tournai, il fut massacré à Vitri près Cambrai dans son camp, par deux assassins, que Frédégonde avoit envoyés, au mois de décembre l'an 575, âgé de 40 ans, en la 14 année de son regne. Il épousa en 568. *Brunehaut*, fille d'*Athanagilde*, roi des Wisigots, laquelle fut condamnée en 613 par Clotaire, II du nom, roi de France, à subir une mort infâme. De ce mariage sortirent, CHILDEBERT, II du nom, qui suit ; *Ingonde*, mariée l'an 580 à saint *Hermenegilde*, prince d'Espagne, morte en Afrique l'an 585 ; & *Clodesinde*, accordée 1°. à *Flave Autharis*, roi des Lombards : 2°. à *Reccarede*, roi des Wisigoths en Espagne, ce qui n'eut point d'effet.

VII. CHILDEBERT, II du nom, roi d'Austrasie & de Bourgogne, né l'an 571, fut reconnu roi d'Austrasie l'an 575, succéda au royaume de Bourgogne au roi Gontran son oncle, qui l'avoit adopté, & mourut au mois de mai de l'an 596, âgé de 25 ans, après avoir regné 20 ans en Austrasie, & trois en Bourgogne. Il épousa *Faibube*, dont il eut THEODEBERT, II du nom, qui suit ; THIERRI, II du nom, *dont il sera parlé après son frere aîné* ; *N.* mort en 589, peu de temps après sa naissance ; *Theudelinde*, qui fut prise avec la reine Brunehaut sa grande-mere en 613, & traitée favorablement par le roi Clotaire II.

VIII. THEODEBERT, II du nom, roi d'Austrasie, né l'an 586, succéda à son pere au royaume d'Austrasie l'an 596, & fut tué à Cologne l'an 612, après avoir regné 16 ans. Il épousa 1°. *Bilichilde*, jeune fille esclave, qui fut tuée en 609 par le commandement de son mari : 2°. en 609, *Theudichilde*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortirent *Clotaire*, & *Merovée*, qui furent tués par le commandement de la reine Brunehaut ; & *N.* qui fut accordée à l'âge de deux ou trois ans, à *Adolould*, fils d'*Agilulfe*, roi de Lombardie, par le traité de paix, conclu à Milan l'an 604, & qui fut présentée depuis au roi *Thierri* son oncle, pour l'épouser.

VIII. THIERRI, II du nom, roi de Bourgogne & d'Austrasie, surnommé *le Jeune*, né l'an 587, auquel le royaume de Bourgogne échut par le testament de son pere, s'empara du royaume d'Austrasie, après avoir fait tuer le roi Theodebert son frere, des trésors duquel il s'empara, & mourut à Metz d'un flux de ventre l'an 613, en la 17 année de son regne, sans enfans d'*Ermemberge*, fille de *Witerie*, roi des Wisigots, qu'il avoit épousée l'an 606, & qu'il renvoya honteusement en Espagne l'année suivante. Quelque temps après sa mort, les royaumes d'Austrasie & de Bourgogne furent réunis à la couronne de France par le roi Clotaire II. THIERRI II *laissa de ses concubines plusieurs* bâtards, *entre autres*, Sigebert, *né l'an 601, qui fut substitué au royaume de son pere par la reine Brunehaut, & qui ayant été livré par les siens au roi Clotaire II, fut tué par son ordre à la fin de la même année 613* ; Childebert, *né l'an 602, qui se sauva lorsque ses freres furent arrêtés, & dont on ignore la suite* ; Corbon, *né l'an 603, qui fut massacré avec son frere l'an 613 ; &* Merovée, *qui n'étoit âgé que de six ans, lors de la mort de son pere, qui fut sauvé du massacre de ses freres, & vécut encore quelques années.*

ROIS D'AUSTRASIE, issus de la troisiéme branche.

IX. S. SIGEBERT, II du nom, roi d'Austrasie, surnommé *le Jeune*, fils de DAGOBERT, I du nom, roi de France, & de *Ragnetrude* sa concubine, né l'an 630, fut fait roi d'Austrasie par le roi son pere l'an 631, & mourut en réputation de sainteté le 1 février 656, ayant regné plus de 23 ans. Il épousa *Imnichilde*, qui le survécut, dont il eut DAGOBERT, II du nom, qui suit.

X. DAGOBERT, II du nom, roi d'Austrasie, surnommé *le Jeune*, succéda à son pere à l'âge de trois ou quatre ans, qui le recommanda en mourant à Grimoald, maire du palais d'Austrasie ; mais ce perfide éleva sur le trône son fils Childebert, & fit raser Dagobert, qui fut rappellé par les grands du royaume, & remis sur le trône l'an 674. Il fut assassiné l'an 678 par ceux de la faction du roi Thierri, d'un coup d'épée qu'il reçut au bas ventre. Quelques auteurs attribuent à ce roi les enfans suivans, mais sans preuves assurées, savoir *Sigebert*, qui mourut en même temps que son pere, ou peu après ; *Clotaire*, III du nom, roi de France, mort l'an 719 ; *Thierri*, II du nom, roi de France, mort l'an 737 ; *Sainte Irmine*, abbesse du Grenier ; *Adele*, grand-mere de S. Grégoire, administrateur d'Utrecht ; *Ragnetrude*, & *Rotilde*.

SUCCESSION GE'NE'ALOGIQUE DES ROIS de France de la seconde race, dite des CARLOVINGIENS.

I. L'on rapportera ici les ancêtres de ces rois depuis S. Arnoul, que Théodebert, II du nom, roi d'Austrasie, honora des emplois les plus considérables, dont il s'aquitta avec tant de valeur dans les guerres où il se trouva, que ce prince, pour reconnoître ses services, lui donna la qualité de domestique, & le fit gouverneur de six maisons royales, qui étoient dans les six provinces du royaume d'Austrasie. Il fut depuis elu évêque de Metz, & lorsque Clotaire II donna à son fils Dagobert le royaume d'Austrasie, il le mit auprès de lui pour l'assister de ses conseils, & l'instruire de la maniere dont il devoit gouverner ses états ; mais le desir qu'il avoit de se retirer dans la solitude, lui fit quitter son évêché après l'avoir gouverné 15 ans, pour se cacher dans les déserts de Voges, un peu avant la mort du roi Clotaire, arrivée l'an 628 : il y passa le reste de ses jours, & y mourut le 16 août 640. Auparavant que de se consacrer au service de Dieu, il avoit épousé *Dodé*, qui se fit religieuse à Trèves, dont il eut *Clodulphe*, qui fut domestique de Sigebert II, roi d'Austrasie, puis évêque de Metz, étant âgé d'environ 46 ans, & mourut après avoir gouverné son église pendant quarante ans ; & ANSCHISE, qui suit.

II. ANSCHISE, domestique de Sigebert, II du nom, dit *le Jeune*, roi d'Austrasie, fut tué en chassant l'an 679, par Godwin. Il avoit épousé *Begge*, fille de *Pepin*, dit le *vieux*, maire du palais d'Austrasie, laquelle, après la mort de son mari, fonda le monastere d'Andenne l'an 680, où elle se retira, & y mourut douze ans après. De ce mariage vint PEPIN, qui suit.

III. PEPIN, duc & prince des François, surnommé *le Gros*, & *de Heristel*, défit l'armée de Thierri, I du nom, roi de France, l'an 687, s'empara du gouvernement de l'état, & fut rétabli maire du palais. Il vainquit Ratbod, duc des Frisons, l'an 707, remporta

plusieurs victoires sur les Allemans, & mourut le 16 décembre 714 après avoir gouverné la France plus de 27 ans. Il épousa 1°. *Plectrude*: (*cherchez* PLECTRUDE.) 2°. il eut pour femme ou concubine *Alpaide* qui se retira dans un monastere de religieuses qu'elle avoit fondé à Orp-le-grand en Brabant, où elle mourut. Du premier mariage vinrent 1. *Drogon* ou *Dreux* qui fut établi duc de Champagne par son pere vers l'an 698, & mourut l'an 708. *Voyez* DROGON. Il avoit épousé *Antrude*, veuve de *Bertaire*, maire du palais d'Austrasie, & fille de Waraton, maire du palais, dont il eut *Arnoul*, qui fut arrêté par le commandement de Charles *Martel* l'an 723, & mourut en prison la même année; & *Hugues*, archevêque de Rouen, & abbé de Jumieges, & de S. Vandrille, qui fut aussi arrêté prisonnier l'an 723 par l'ordre de Charles *Martel*, & mourut le 8 avril 730; 2. *Grimoald*, qui fut maire du palais des rois Childebert II & Dagobert III, & fut assassiné dans l'église de S. Lambert de Liége au mois d'avril 714, sans laisser de postérité de *Teutsinde* ou *Theodesinde*, fille de *Ratbod*, duc des Frisons. *Il laissa un fils naturel nommé* Thibaud, *qui fut maire du palais du roi Dagobert III, & fut tué l'an* 741. Du second mariage de Pepin sortirent Charles, dit *Martel*, qui suit; & *Childebrand*, compagnon de toutes les entreprises de Charles *Martel* son frere, duquel, selon les généalogistes modernes, sont issus les comtes de Matrie. *Voyez* CHILDEBRAND.

IV. Charles, dit *Martel*, maire du palais de France & prince des François, mourut le 22 octobre 741, âgé d'environ 50 ans, après avoir gouverné la France environ 24 ans. *Voyez* CHARLES Martel. Il épousa 1°. *Chrotrude*, ou *Rotrude*, morte l'an 724: 2°. l'an 726, *Sonichilde* ou *Sunichilde*, fille d'un frere ou d'une sœur d'*Odilon*, duc de Baviere, laquelle fut enfermée dans l'abbaye de Chelles l'an 741. Du premier mariage vinrent, 1. *Carloman*, duc & prince des François, mort le 17 août 7.. *Voyez* CARLOMAN. De sa femme dont le nom est inconnu, il eut *Dreux* ou *Drogon*, & plusieurs autres enfans, qui furent rasés par le commandement du roi Pepin, l'an 753; 2. Pepin, dit *le Bref*, qui suit; 3. *Chiltrude*, qui épousa, à l'insu de ses freres vers l'an 741, *Odilon* duc de Baviere, & mourut l'an 754. Du second mariage vint *Grifon*, qui fut tué l'an 752. *Cherchez* GRIFON. Charles Martel *eut aussi pour enfans naturels*, Remi, *archevêque de* Rouen, *mort l'an* 771, *ou* 772; Jérôme, & Bernard, *abbés de S. Quentin*, *qui eurent des enfans.*

V. Pepin, dit *le Bref* ou *le Petit*, roi de France, fut couronné du consentement universel des grands & des peuples le premier mai 7.2, & le roi Childeric III mis dans le monastere de S. Bertin. Après plusieurs exploits il mourut d'hydropisie, le 24 septembre 768, âgé de 54 ans, après un regne de 16 ans, 4 mois, .. jours. *Cherchez* PEPIN. Il épousa *Berte* ou *Bertrade*, fille de *Charibert*, comte de Laon, morte le 12 juillet 783, dont il eut, 1. Charlemagne, qui suit; 2. *Carloman*, roi d'Austrasie, de Bourgogne & d'une partie d'Aquitaine, mort le 4 décembre 771, laissa de *Gerberge* sa femme, *Pepin*, né l'an 770; & *Syagre*, évêque de Nice en Provence. *Voyez* CARLOMAN; 3. *Pepin*, né l'an 759, mort à l'âge de trois ans; 4, 5. *Rothaïde* & *Adelaïde*, mortes jeunes. *Gisle* ou *Gisele*, abbesse de Notre-Dame de Soissons, morte l'an 814.

VI. Charles I du nom, dit *le Grand* ou *Charlemagne*, roi de France & empereur d'Occident, né l'an 74.. mourut le 28 janvier 814, après avoir regné en France 45 ans, 4 mois, 4 jours, & porté le titre d'empereur treize ans, .. mois, quatre jours. *Cherchez* CHARLES I. Il épousa .. l'an 770, *N.* fille de *Didier*, dernier roi des Lombards, qu'il répudia l'année suivante: 2°. l'an 772, *Hildegarde*, morte le 30 avril 783: 3°. l'an 783, *Fastrade*, fille de *Rodolphe*, comte de Franconie, morte l'an 794: 4°. *Luitgarde*, morte sans enfans le 4 juin de l'an 800. De son second mariage vinrent, *Charles*, roi de la France orientale, mort en Baviere sans enfans le 4 décembre 811; *Voyez* CHARLES; Pepin, roi d'Italie, *qui donna origine aux anciens comtes de* Vermandois, *cherchez* VERMANDOIS; Louis, I du nom, qui suit; *Lothaire*, frere jumeau de *Louis*, né l'an 778, mort jeune; *Adelaïde*, née l'an 764, morte jeune; *Rotrude*, qui fut fiancée, l'an 781, à *Constantin* dit *le jeune*, empereur d'Orient, (ce qui n'eut point d'effet) & mourut le 6 juin 810; *Berte*, morte en 853; autre *Berte*, morte religieuse; & *Hildegarde*, morte jeune. De son troisiéme mariage sortirent *Théodrade*, abbesse d'Argenteuil, & *Hiltrude* ou *Rotrude*, abbesse de Faremoutier. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Pepin, *dit* le Bossu, *qui fut enfermé l'an 792, en l'abbaye de Prum près de Trèves, à cause de sa révolte*; Hugues, *abbé de S. Bertin, de S. Waast d'Arras, de Nouaillé, & de S. Quentin, mort dans un combat en juin* 844; Drogon, *sacré évêque de Metz en* 823, *mort le* 8 *novembre* 855: *Voyez* DROGON; Thierri, *qui fut mis au rang des cleres en* 818; Rotrude *à qui quelques auteurs donnent pour mari* Roricon, *comte d'Anjou*; Adeltrude; & Adalinde.

VII. Louis, I du nom, surnommé le *Débonnaire* & *le pieux*, roi de France, & empereur d'Occident, né l'an 778, mourut le 20 juin 840. *Cherchez* LOUIS I. Il épousa 1°. en l'an 796, *Ermengarde*, fille d'*Ingramne*, comte d'Hesbai, morte le 3 octobre 818: 2°. en l'an 819, *Judith*, fille de *Welfe*, comte, morte le 19 avril 843. Du premier mariage sortirent, Lothaire, I du nom, empereur, qui continua la *lignée des empereurs d'Occident rapportée ci-après*; Pepin, roi d'Aquitaine, qui fit la *branche des rois d'*Aquitaine, *mentionée ci-après*; Louis, roi de Germanie, *tige des rois de* Germanie, *dont il sera parlé ci-après*; *Gisle*, mariée au comte *Evrad*; *Alpaïde*, mariée à *Begon*, comte de Paris; & *Hildegarde* qui épousa le comte *Thierri*. Du second vint, Charles II, qui suit.

VIII. Charles, II du nom, dit *le Chauve*, roi de France & empereur d'Occident, né le 13 juin 823, mourut le 5 ou 6 octobre 877, après avoir regné en France 37 ans, 3 mois, 16 jours, & tenu l'empire un an, neuf mois & quatorze jours. *Cherchez* CHARLES II. Il avoit épousé 1°. le 14 décembre 842, *Ermentrude*, fille d'*Eudes*, comte d'Orléans, morte le 6 octobre 869: 2°. le 23 janvier 870, *Richilde*, sœur de Boson, roi de Provence. Du premier mariage vinrent, Louis II, qui suit; Charles, sacré roi d'Aquitaine le 5 octobre 855, mort d'une blessure à la tête le 29 septembre 866; *Voyez* CHARLES. *Lothaire*, qualifié abbé, mort en 866; *Carloman*, qui posséda plusieurs abbayes, & fut privé de la vue par le commandement de son pere à cause de sa révolte, l'an 866, & renfermé dans l'abbaye de Corbie, dont il s'échapa, & mourut l'an 886; *Voyez* CARLOMAN. *Judith*, mariée le 1 octobre 856 à *Etelwolfe* ou *Etelulfe*, roi des Anglois, & étant retourné en France, elle fut enlevée de son consentement l'an 862 par *Baudouin*, dit *Bras de fer*, grand forestier de Flandre, qui l'épousa l'an 863. Du second mariage sortirent *Pepin* & *Dreux*, morts jeunes; *Louis*, né l'an 875, mort aussitôt; *Charles*, né le 10 octobre 876, mort quelques mois après; & une fille mentionée dans le dernier capitulaire de son pere.

IX. Louis, II du nom, roi de France, dit *le Begue*, à cause du défaut de sa langue, né le 1 novembre 843, mourut le 10 avril 879, après avoir regné un an, six mois & trois jours. *Cherchez* LOUIS II. Il avoit épousé 1°. secrétement l'an 672, *Ansgarde*, sœur d'*Eudes*, & fille du comte *Hardouin*, qu'il répudia après en avoir eu des enfans: 2°. *Adelaïde*, sœur de

Wilfride, abbé de Flavigni en Bourgogne. Du premier mariage sortirent, *Louis*, III du nom, roi de France, qui fut sacré l'an 879, & mourut sans alliance le 4 août 882; *Cherchez* LOUIS III. *Carloman*, roi de France, qui partagea la couronne avec son frere aîné, & eut la Bourgogne & l'Aquitaine; il succéda à la couronne de son frere l'an 882, & mourut sans postérité, d'un coup qu'il reçut à la jambe, étant à la chasse dans la forêt d'Iveline, le 6 décembre 884, âgé de 18 ans. *Voyez* CARLOMAN. Du second mariage vint Charles, III du nom, dit *le Simple*, qui suit.

Charles, III du nom, surnommé le *Gras*, empereur d'Occident, troisiéme fils de Louis, roi de Germanie, gouverna la France l'espace de trois ans, pendant le bas âge du roi Charles *le Simple*, & mourut le 12 ou 13 janvier 888.

Eudes, fils aîné de Robert, I du nom, dit *le Fort*, duc de France, fut élu roi de France & d'Aquitaine l'an 888, & couronné l'année suivante. Il mourut le trois janvier 898, après avoir regné dix an & quelques mois.

X. Charles, III du nom, dit *le Simple*, roi de France, né posthume le 17 septembre 879, fut couronné le 28 janvier 893, & mourut le 7 octobr 929. *Cherchez* CHARLES III. Il épousa 1°. *N.* dont le nom est ignoré: 2°. le 18 avril 907, *Fréderune*, sœur de *Beuve*, évêque de Châlon-sur-Marne, morte le 10 février 918: 3°. *Ogive*, fille d'*Edouard*, I du nom, roi des Anglois, laquelle ayant appris la détention du roi son mari, se sauva en Angleterre, & emporta avec elle le fils unique qu'elle avoit de lui, nommé *Louis*, qui la fit venir à Laon pour se servir de ses conseils vers l'an 938. Elle sortit de Laon en 951, âgée de plus de 45 ans, où son fils la tenoit comme prisonniere, & se maria depuis à *Herbert* de Vermandois, comte de Troyes. Du premier mariage de ce roi vint *Gisle*, mariée l'an 911, à *Rollon* premier duc de Normandie, morte sans postérité. Du second sortirent quatre filles nommées dans un titre, & dont l'alliance est ignorée. Du troisiéme mariage vint Louis, IV du nom, qui suit.

Robert, II du nom, duc de France, se fit chef de parti contre Charles *le Simple*, roi de France son souverain, fut sacré & couronné à Reims le 29 juin 922, & fut tué en une bataille par le roi Charles *le Simple*, le 15 juin 923.

Raoul, fils de Richard, dit *Justicier*, duc de Bourgogne, fut appellé pour soutenir le parti de Robert II, duc de France, son beau-pere, & fut sacré & couronné roi de France le 13 juillet 723. Il porta le titre de roi l'espace de 12 ans, 6 mois & deux ou trois jours, & mourut sans lignée le 15 janvier 936.

XI. Louis, IV du nom, dit d'*Outremer*, roi de France, fut élevé en Angleterre par le roi Aldestan son oncle maternel, d'où il fut rappellé par les François, fut couronné roi de France le 19 juin 936, & mourut le 15 octobre 954, d'une chute de cheval en poursuivant un loup, après avoir regné 18 ans, 3 mois, 26 jours. *Cherchez* LOUIS IV. Il avoit épousé en l'an 940, *Gerberge* de Saxe, veuve de *Gilbert*, duc de Lorraine, & fille de *Henri*, I du nom, dit l'*Oiseleur*, roi d'Allemagne & duc de Saxe, laquelle vivoit encore en 968, dont il eut Lothaire, qui suit; *Carloman*, né en 945, mort en ôtage à Rouen; *Louis*, né en 948, mort avant son pere l'an 954; Charles, qui fit la *branche des ducs de* Lorraine, *rapportée ci-après*; *Henri*, frere jumeau de *Charles*, né en 953, mort peu après son baptême; & *Mahaud*, alliée, vers l'an 955, à *Conrad*, I du nom, roi de la Bourgogne Trans-Jurane, morte le 26 novembre l'an....

XII. Lothaire, roi de France, né l'an 941, fut sacré & couronné le 12 novembre 954, & mourut de poison, le 2 mars 986, après avoir regné 31 ans, 4 mois, 18 jours: *cherchez* LOTHAIRE. Il avoit épousé l'an 966, *Emme*, fille de *Lothaire*, II du nom, roi d'Italie, dont il eut Louis V, qui suit. *Il eut pour enfans naturels*, Arnoul, *archevêque de Reims, mort le 5 mars* 1023; & Richard, *dont on ne trouve que le nom.*

XIII. Louis, V du nom, roi de France, dit *le Fainéant*, pour n'avoir rien fait de remarquable, né l'an 967, fut couronné du vivant de son pere l'an 979, & mourut le 22 juin 987, après avoir regné seul un an, trois mois & vingt-jours, sans laisser de postérité de *Blanche*, fille d'un seigneur d'Aquitaine. En lui finit la seconde race, dite *des Carlovingiens*, après avoir tenu le sceptre 236 ou 37 ans.

Ducs de Lorraine sortis des rois de France.

XII. Charles de France, fils puîné de Louis, IV du nom, dit d'*Outremer*, roi de France, & de *Gerberge* de Saxe, né l'an 953, fut créé duc de Lorraine par l'empereur Oton II, son cousin, l'an 977, dont il lui fit hommage-lige, au grand regret des seigneurs François, & fut exclus de la couronne de France après la mort du roi Louis V, son neveu, par les états du royaume l'an 987: ce qui fut cause de la guerre qu'il fit au roi Hugues *Capet*, sur lequel il eut quelques avantages; mais ayant été pris l'an 991 avec sa femme, & menés prisonniers à Senlis, puis à Orléans, il y fut enfermé dans une tour, où il mourut la même année, & selon d'autres l'an 994. Il avoit épousé 1°. *Bonne*, fille de *Godefroi*, dit *le Vieil*, comte d'Ardenne: 2°. *Agnès* de Vermandois, fille de *Herbert*, comte de Troyes, qui fut conduite à Orléans pour y tenir prison avec son mari. Du premier mariage vinrent 1. *Oton*, duc de la basse Lorraine, mort sans postérité, vers l'an 1004; 2. *Ermengarde*, mariée à *Albert*, I du nom, comte de Namur, qui eut entr'autres enfans *Haduvige* de Namur, alliée à *Gerard*, II du nom, comte d'Alsace, duc de la haute Lorraine, d'*où sont descendus les ducs de* Lorraine, & 3. *Gerberge* de Lorraine, mariée à Lambert, II du nom, comte de Mons & de Louvain, *où sont descendus les ducs de* Brabant *& de* Lothier. Du second mariage sortirent *Charles*, & *Louis* de Lorraine, morts jeunes.

Empereurs d'Occident sortis des rois de France.

VIII. Lothaire, I du nom, fils aîné de Louis, I du nom, surnommé *le Débonnaire & le Pieux*, roi de France & empereur, fut associé à l'empire au mois de juillet 817, couronné roi de Lombardie en 822, & empereur le ... avril 823. Ayant divisé ses états à ses trois fils, il prit l'habit de religieux en l'abbaye de Prum, où il mourut la nuit du 28 au 29 septembre 855, ayant tenu l'empire quinze ans complis, *cherchez* LOTHAIRE. Il avoit épousé en octobre 821, *Ermengarde*, fille de *Hugues* comte d'Alsace surnommé *le Poltron* ou le *Couard*, morte le 20 mars 851, dont il eut 1. Louis II, empereur, qui suit; 2. Lothaire, II du nom, roi de Lorraine, mort à Plaisance en Italie le 7 août 869. Il épousa l'an 8.6, *Thietberge* appellée par quelques-uns *Betsinde*, sœur de *Hubert* abbé de Luxeuil & de S. Maurice, qu'il répudia l'année suivante, pour prendre *Waldrade*, sœur de *Goer*, archevêque de Cologne. Ce fut pour ce sujet qu'il fut interdit des sacremens par le pape Nicolas I. *Il eut de cette derniere* Hugues bâtard, *qui ravagea le royaume de Lorraine, l'an* 883, *& eut les yeux crevés l'an* 885, *par l'ordre de l'empereur Charles le* Gras, *& fut renfermé dans le monastere de S. Gal, & de là conduit & rasé en l'abbaye de Prum, où il mourut*; Berthe bâtarde, *qui épousa 1°. le comte* Thibault: 2°. Acbert, *marquis d'Ivrée, duc* de Tocane, *dont elle eut des enfans*; & Gisle bâtarde, *alliée à* Geofroi *le Danois, chef des Normans.* 3. *Charles* roi de Provence mort

fans lignée l'an 863 ; *Voyez* CHARLES. 4. *Ermengarde*, qui fut enlevée & mariée l'an 846, à *Gilbert*, comte de Brabant ; 5. *Helletrude*, qui épousa le comte *Berenger*, dont elle resta veuve.

IX. LOUIS, II du nom, empereur d'Occident, fut couronné roi de Lombardie l'an 844, & empereur l'an 849, & mourut le 31 août 875, ayant regné près de vingt ans, depuis la mort de son pere. Il avoit épousé *Engelberge*, fille de *N.* duc de Spolette, dont il eut *Louis*, & *Charles*, morts jeunes ; *Ermengarde*, mariée à *Boson*, comte, puis roi de Provence ; & *Gisle*, abbesse de sainte Julie de Bresse.

ROIS D'AQUITAINE, SORTIS DES ROIS de France.

VIII. PEPIN, I du nom, second fils de LOUIS, I du nom, surnommé *le Débonnaire* & *le Pieux*, roi de France & empereur, fut établi roi d'Aquitaine, l'an 817, & mourut le 13 janvier 838. Il épousa l'an 822 *Ingeltrude*, fille de *Théodebert*, comte de Matrie, morte l'an 838, dont il eut PEPIN, II du nom, qui suit ; *Charles*, archevêque de Mayence en 856, mort le 6 juin 863 ; *Berte*, mariée à *Gerard* de Roussillon, dit d'*Alsace*, comte de Berri, si renommé dans l'histoire, morte l'an 874 ; & *N.* mariée au comte *Aifitace*.

IX. PEPIN, II du nom, roi d'Aquitaine, fut pris par Sanche, comte de Gascogne, & mis entre les mains de Charles II, dit *le Chauve*, roi de France & empereur, qui le fit raser en l'abbaye de S. Médard de Soissons, l'an 852, & où il prit l'habit de religieux l'année suivante : mais s'étant échapé l'an 854, il fut reçu de quelques Aquitains, ausquels s'étant rendu odieux, il se joignit aux Normans, avec lesquels il pilla plusieurs places en 857. Ayant été pris par les Aquitains & présenté aux François, il fut condamné par eux à perdre la vie, comme traître à sa patrie & à la chrétienté, & fut enfermé l'an 864 dans une étroite prison à Senlis.

ROIS DE GERMANIE, SORTIS DES ROIS de France.

VIII. LOUIS, I du nom, dit *le Pieux*, troisiéme fils de LOUIS, I du nom, surnommé *le Débonnaire* & *le Pieux*, roi de France & empereur, fut créé roi de Baviere par son pere l'an 817, & mourut le 28 août 876, en sa 70 année, après avoir regné depuis la mort de son pere 36 ans, 2 mois, huit jours. Il épousa *Emme*, recommandable pour sa sagesse & pour sa piété, morte cinq mois avant son mari, dont il eut 1. CARLOMAN, qui suit. 2 LOUIS, II du nom, dit *le Jeune*, roi de Germanie, mort le 20 janvier 882. Il épousa 1°. *N.* fille du comte *Adelard*, qu'il répudia : 2°. *Lutgarde*, fille de *Ludolphe*, duc de Saxe, dont il eut *Louis*, qui se jouant sur une fenêtre du palais royal de Ratisbonne, tomba en bas, se rompit le col, & mourut jeune l'an 880 ; & *Hildegarde*, qui fut mise en prison au monastere de Chimighen, l'an 894, & fut depuis rétablie dans une partie de ses biens. *Il laissa aussi un fils naturel nommé* Louis, *qui fut tué dans un combat par les Normans l'an* 879. 3. *Charles*, III du nom, dit *le Gras*, qui fut couronné empereur le 25 décembre 880, & succéda en 882, à *Louis*, II du nom, son frere, dans le royaume de Germanie. Il gouverna le royaume de France pendant trois ans ; mais étant tombé dans une griéve maladie, il en fut si fort abattu, qu'il demeura perclus de ses membres ; & son esprit resta si foible, qu'il n'étoit plus capable de rien faire : ce qui fit que ses sujets l'abandonnerent, & le déposerent en novembre 887. Il mourut le 12 ou 13 janvier 888. *Voyez* CHARLES. De *N.* fille du comte *Eckanger*, sa premiere femme, qu'il avoit épousée vers l'an 862, il n'eut qu'un fils nommé *Louis*, mort jeune ; & n'en eut point de *Richarde* sa seconde femme. *Il eut aussi un fils naturel nommé* Bernard, *qu'il envoya à la cour de l'empereur Arnoul.* 4. *Hildegarde*, abbesse de Zurich en Suisse, morte l'an 857 ; 5. *Berte*, abbesse de Zurich, morte en 877 ; 6. & *Ermengarde*, morte en 866.

IX. CARLOMAN, roi de Baviere, mourut de paralysie le 3 avril 880, sans enfans de *N.* fille d'*Armuste*, parent d'*Ermentrude*, reine de France ; *& laissa de* Litovinde, *sa concubine*, ARNOUL, *qui suit* ; *&* Gisele, *mariée l'an* 890, *à* Zundebold, *roi des Moraves.*

X. ARNOUL, fut élu empereur par les princes de l'empire, en l'an 887, à la place de Charles III du nom, dit *le Gras*, son oncle, couronné à Rome l'an 896, & mourut le 29 novembre 899. Il épousa *Otte*, dont il eut LOUIS III qui suit ; & *eut pour enfans naturels*, Zuintibolde, *qui fut établi roi de Lorraine par son pere, l'an* 895, *dans l'assemblée de Wormes, & qui fut tué dans un combat donné sur la Meuse le* 13 *août de l'an* 900, *sans postérité de* Otte, *fille du comte* Otton ; & Ratold, *mentioné dans les annales de Fulde.*

XI. LOUIS, III du nom, roi de Germanie, né l'an 893, fut proclamé & couronné roi de Lorraine le 4 février de l'an 900, & mourut sans postérité le 21 janvier 912. Il est mis au nombre des empereurs par les Allemans ; l'on ne lit point qu'il ait été couronné.

SUCCESSION GENEALOGIQUE DES ROIS de France de la troisiéme race, dite des CAPETIENS.

L'on ne commencera ici cette généalogie que depuis ROBERT, I du nom, dit *le Fort*, duc & marquis de France, comte d'Anjou, & abbé de S. Martin de Tours, à qui Charles, II du nom, dit *le Chauve*, roi de France & empereur, donna l'an 861 le duché, c'est-à-dire, le gouvernement d'entre la Seine & la Loire pour le garder contre les ennemis, & qui fut tué par les Normans l'an 866 en combattant pour le service de son prince. Il avoit épousé *Adelaïde*, veuve de *Conrad*, comte en Allemagne, dont il eut *Eudes*, comte de Paris & duc de France, qui fut proclamé roi de la France occidentale, sacré & couronné en janvier 888, & mourut le 3 janvier 898, après avoir regné dix ans & quelques mois, ayant eu de *Théodrade* sa femme, *Arnoul*, qui prit le titre de roi d'Aquitaine, dont il ne jouit pas long-temps, y ayant des auteurs qui rapportent qu'il mourut avant son pere ; 2. ROBERT, II nom, qui suit ; & 3. *Richilde*, mariée à *Richard*, comte de Troyes.

II. ROBERT, II du nom, duc de France, comte de Troyes, & marquis d'Orléans, fut chef de parti contre le roi Charles III, dit le *Simple*, se fit couronner roi le 29 juin 922, & fut tué d'un coup de lance dans un combat donné près de Soissons le 15 juin 923. Il épousa *Béatrix*, fille de *Pepin*, I du nom, comte de Vermandois, dont il eut HUGUES, dit *le Grand*, qui suit ; & *Emme*, qui épousa *Raoul*, duc de Bourgogne, qui fut sacré roi de France le 13 juillet 923, mort le 15 janvier 936, & elle, un an auparavant.

III. HUGUES, duc de France & de Bourgogne, comte de Paris & d'Orléans, surnommé *le Grand*, à cause de sa puissance ou peut-être à cause de sa taille ; l'*Abbé*, parce-qu'il tenoit les abbayes de S. Denys en France & de S. Germain des Près ; & *le Blanc*, à cause de son teint, mourut le 16 juin 956. Il épousa 1°. *Judith* : 2°. vers l'an 927, *Ethilde*, fille d'*Edouard*, dit *le Vieil*, roi des Anglois, dont il n'eut point d'enfans : 3°. l'an 938, *Haduvige* ou *Avoye*, fille de *Henri* de Saxe, I du nom, dit l'*Oiseleur*, roi d'Allemagne, dont il eut HUGUES, surnommé *Capet*, qui suit ; *Otton*, duc de Bourgogne, qui mourut jeune le 22 février 965, sans postérité de *Leutgarde*, fille de *Gilbert*, duc de Bourgogne & comte d'Autun, & d'*Ermengarde* de Bourgogne ; *Eudes*, appellé aussi *Henri*, duc de Bourgogne, dit *le Grand*, mort le 15 octobre 1001, sans enfans

de *Gerberge*, sœur de *Hugues*, évêque d'Auxerre, *laissant pour fils naturel*, Eudes, *vicomte de Beaune, qui eut des enfans*; *Béatrix*, mariée 1°. à *N.* dit *Cunon*, comte de Reinsfeld : 2°. en 954, à *Frédéric*, seigneur de Bar, qui fut créé premier duc de Mozellane, ou de la haute Lorraine en 958, morte après l'an 1005; & *Emme*, premiere femme de *Richard*, I du nom, duc de Normandie, mariée l'an 960, morte sans enfans. Hugues *le Grand eut aussi pour fils naturel* Hugues, *évêque d'Auxerre, mort le 23 août...... après avoir gouverné son église 25 ans, 7 mois, 18 jours.*

IV. Hugues, surnommé *Capet*, roi de France, fut élevé à la couronne après la mort du roi Louis V, du consentement des princes & grands seigneurs assemblés à Noyon vers la fin du mois de mai 987, sacré & couronné le 3 juillet suivant, & mourut le 24 octobre 997, âgé d'environ 57 ans, ayant regné 10 ans, trois mois & 21 jours depuis son sacre, *cherchez* HUGUES. Il avoit épousé *Adelaïs*, dont la famille n'est pas connue. Il en eut Robert, qui suit; *Haduvige* ou *Avoye*, mariée 1°. à *Raynier*, V du nom, comte de Mons : 2°. à *Hugues*, comte de Dasbourg : & *Gisle* ou *Gisele*, dame d'Abbeville, alliée à *Hugues*, I du nom, seigneur d'Abbeville & avoué de saint Riquier. *Il eut aussi pour fils naturel* Gauzelin, *archevêque de Bourges en 1013, mort le 19 novembre 1030.*

V. Robert, roi de France, dit *le Dévot*, fut sacré le premier janvier 988, du vivant de son pere, auquel il succéda l'an 997, & mourut le 20 juillet 1031, en sa 61 année, après avoir regné 33 ans, 9 mois & 4 jours depuis la mort de son pere. *Voyez* ROBERT. Il épousa 1°. en l'an 995, *Berte*, veuve d'*Eudes*, I du nom, comte de Blois, & sœur de *Raoul* III, dit *le Fainéant*, roi de la Bourgogne Trans-Jurane, dont il fut séparé pour cause de parenté & de compérage, vers l'an 998, à la poursuite du pape Grégoire V : 2°. *Constance*, fille de *Guillaume*, I du nom, comte de Provence, & d'*Adele*, dite *Blanche* d'Anjou, morte en juillet 1032. *Voyez* CONSTANCE. De cette derniere alliance vinrent *Hugues*, dit *le Grand*, couronné roi de France du vivant de son pere le 9 juin 1017, mort sans alliance le 17 septembre 1026, âgé d'environ 28 ans; Henri, I du nom, qui suit; Robert, qui donna origine aux *anciens ducs de* Bourgogne, *rapportés sous le mot* BOURGOGNE; *Eudes*, mort sans alliance; *Haduvede*, comtesse d'Auxerre, mariée l'an 1015, à *Renaud*, I du nom, comte de Nevers, morte le 5 juin...; & *Adele* ou *Alix* de France, mariée 1°. en janvier 1026, à *Richard*, II du nom, duc de Normandie: 2°. l'an 1027, à *Baudouin*, V du nom, comte de Flandre, morte l'an 1079.

VI. Henri, I du nom, roi de France, fut sacré & couronné le 23 mai 1027 du vivant de son pere, auquel il succéda l'an 1031, & mourut le 4 août 1060, âgé de 55 ans, dont il en avoit regné 29 & 15 jours depuis la mort de son pere, *cherchez* HENRI. Il avoit épousé l'an 1044, *Anne* de Russie, fille de *Georges*, dit *Jaroslas*, roi de Russie, laquelle, après la mort du roi son mari, fit une seconde alliance l'an 1062, avec *Raoul*, II du nom, dit *le Grand*, comte de Crespi & de Valois; mais étant demeurée veuve l'an 1066, & étant restée sans appui, elle s'en retourna mourir en son pays, ayant eu de son premier mariage, Philippe, I du nom, qui suit; *Robert*, mort jeune l'an 1060; & Hugues de France, surnommé *le Grand*, comte de Vermandois, &c. qui a fait *la branche des derniers comtes de ce nom, rapportée sous le mot* VERMANDOIS.

VII. Philippe, I du nom, roi de France, né l'an 1053, fut sacré le 23 mai 1059, en présence du roi son pere, auquel il succéda l'an 1060, sous la tutelle & régence de Baudouin, V du nom, dit de l'*Isle*, comte de Flandre, suivant la derniere volonté du roi son pere, & mourut le 29 juillet 1108, âgé de 55 ans, après avoir regné depuis son sacre 49 ans, 2 mois & 6 jours, *cherchez* PHILIPPE. Il épousa l'an 1071, *Berte*, fille de *Florent*, I du nom, comte de Hollande, qu'il répudia pour cause de consanguinité l'an 1085, & eut de ce mariage Louis V, dit *le Gros*, qui suit; *Henri*, mort jeune; & *Constance* de France, mariée 1°. avant l'an 1101, à *Hugues*, comte de Troyes, duquel elle fut séparée pour cause de parenté, l'an 1104 : 2°. l'an 1106, à *Boémond*, I du nom, prince d'Antioche. *Le roi* Philippe *étant devenu passionément amoureux de* Bertrade *de Montfort, femme de* Foulques, *dit* Rechin, *comte d'Anjou, il l'enleva dans l'église de S. Jean de Tours, le 4 juin 1093, la fit séparer de son mari, & l'épousa contre l'avis des grands du royaume; ce qui lui fit encourir les censures du pape Urbain II, & des prélats de son royaume au concile de Clermont, l'an 1095, dont il ne fut absous que l'an 1102. Il en eut* 1. Philippe, *comte de Mantes, qui se révolta vers l'an 1123 contre le roi Louis VI, dit* le Gros, *auquel il fut contraint de se soumettre, & mourut sans postérité* d'Elizabeth, *fille de* Gui, *dit* Troussel, *seigneur de Montlheri*; 2. Flore *ou* Fleuri, *qui épousa N. héritiere de Nangis, dont il eut* Elizabeth, *dame de Nangis, mariée à* Ancel, *seigneur de Venisi; &* 3. Cecile, *mariée 1°. l'an 1106, à* Tancrede, *prince de Tabarie : 2°. vers l'an 1113, à* Pontus, *comte de Tripoli.*

VIII. Louis, VI du nom, dit *le Gros*, roi de France, né l'an 1081, fut sacré & couronné le 2 août 1108, & mourut le premier août 1137, âgé de 55 ans, après un regne de 29 ans & 3 jours, depuis la mort de son pere, *cherchez* LOUIS. Il avoit épousé l'an 1115. *Adelaïs*, fille de *Humbert*, II du nom, comte de Savoye, laquelle prit une seconde alliance avec *Matthieu*, I du nom, sire de Montmorenci, connétable de France, & mourut l'an 1154, ayant eu de son premier mariage *Philippe*, né le 29 août 1116, qui fut couronné le 14 avril 1129, & mourut le 13 octobre 1131, d'une chute causée par un pourceau, qui se fourra entre les jambes de son cheval; Louis VII, dit *le Jeune*, qui suit; *Henri*, religieux, puis archevêque de Reims, mort le 13 novembre 1175; *Hugues*, mort jeune; Robert, qui a fait *la branche des comtes de* Dreux, *rapportée sous le mot* DREUX; *Philippe*, qui épousa *N.* fille de *Thibault*, dit *le Grand*, comte de Champagne, de laquelle ayant été séparé à cause de parenté, il succéda aux bénéfices dont Henri son frere étoit pourvu lorsqu'il se fit religieux. Ayant été élu évêque de Paris, il eut tant de modestie, qu'il céda cette dignité à Pierre Lombard, surnommé *le Maître des sentences*, & mourut vers l'an 1164; Pierre, qui a fait *la branche des princes de* Courtenai, *rapportée sous le mot* COURTENAI; & *Constance* de France, mariée 1°. en février 1140, à *Eustache* de Blois, qui fut couronné roi d'Angleterre : 2°. à *Raymond*, VI du nom, comte de Toulouse.

IX. Louis VII, dit *le Jeune* & *le Pieux*, roi de France, né l'an 1120, fut sacré & couronné le 25 octobre 1131, & mourut de paralysie le 18 septembre 1180, âgé de 60 ans, après avoir regné depuis la mort de son pere, quarante-trois ans, un mois & dix-sept jours, *cherchez* LOUIS. Il avoit épousé 1°. en août 1137, *Alienor*, duchesse de Guienne, & comtesse de Poitou, fille aînée & héritiere de *Guillaume*, X du nom, duc de Guienne & comte de Poitou, & d'*Alienor* de Châtelleraut, de laquelle ayant été séparé pour cause de parenté au concile de Boisgenci le 18 mars 1152, elle épousa le 19 mai suivant, *Henri*, duc de Normandie & comte d'Anjou, depuis roi d'Angleterre, & mourut fort âgée le 31 mars 1204 : 2°. l'an 1154, *Constance* de Castille, fille aînée d'*Alfonse*, VIII du nom, roi de Castille, & de *Berengere* de Barcelone, morte en couches l'an 1160 : 3°. sur la fin de la même année *Alix* de Champagne, fille de *Thibault*, IV du nom, dit *le Grand*, comte de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, morte le 4 juin 1206,

1206. Du premier lit, vinrent *Marie* de France, alliée à *Henri*, I du nom, comte de Champagne, morte le 11 mars 1198, âgée de 60 ans; & *Alix*, qui épousa en 1164, *Thibault*, surnommé *le Bon*, comte de Blois, sénéchal de France. Du second mariage sortirent, *Marguerite*, comtesse de Vexin, mariée 1°. en 1170 à *Henri*, dit *le Jeune*, & *au Court Mantel*, fils aîné de *Henri*, II du nom, roi d'Angleterre: 2°. en 1185, à *Bela*, III du nom, roi de Hongrie; après la mort duquel elle se retira à Acre dans la Palestine l'an 1196, où elle mourut; & *Alix*, morte jeune peu de temps après sa mere. Du troisiéme lit vinrent, Philippe, II du nom, qui suit; *Alix*, mariée le 20 août 1195, à *Guillaume*, II du nom, comte de Ponthieu, dont elle eut des enfans; & *Agnès* de France, mariée le 2 mars 1180, 1°. à *Alexis* Commene, dit *le Jeune*, empereur de Constantinople: 2°. à *Andronic* Commene, aussi empereur de Constantinople, mort en 1195, après la mort duquel elle demeura à Constantinople, & épousa 3°. *Théodore* Branas, grand seigneur Grec, seigneur d'Andrinople & de Didymotique. *On donne au roi Louis le* Jeune, *un fils naturel, nommé* Philippe, *qui fut doyen de S. Martin de Tours, & mourut l'an* 1161.

X. Philippe, II du nom, roi de France, surnommé *Dieu-donné*, & *le Conquérant*, ou *Auguste*, né le 22 août 1165, fut sacré le 1 novembre 1179, du vivant de son pere, & mourut le 14 juillet 1223, après avoir regné 42 ans, 9 mois & 26 jours, *cherchez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. l'an 1180, *Isabelle* de Haynault, dite de Flandre, fille *de Baudouin*, V du nom, dit *le Courageux*, comte de Haynault, & de *Marguerite* d'Alsace, comtesse de Flandre, morte en couches le 15 mars 1190, n'étant âgée que de 20 ans: 2°. le 14 août 1193, *Ingelburge*, fille de *Valdemar*, I du nom, roi de Danemarck, qu'il répudia 82 jours après, sous prétexte de parenté. Le pape Célestin III ayant excommunié le roi, & mis son royaume en interdit en décembre 1197, ce prince la fit renfermer l'an 1200 dans le château d'Etampes; mais voyant qu'il ne pouvoit être absous, qu'en promettant de recevoir sa femme, lassé aussi des contestations des prélats, qui tenoient le concile de Soissons l'an 1201, il se retira sans parler ni au légat, ni aux prélats, emmenant avec lui la reine sa femme, qu'il renvoya demeurer au château d'Etampes, & qu'il reprit depuis en 1213. Elle mourut à Corbeil l'an 1236, âgée d'environ soixante ans, sans avoir eu d'enfans. Le roi avoit épousé 3°. dès le mois de juin 1196, *Agnès* de Meranie, fille de *Berthold*, IV du nom, duc de Meranie, morte de regret au château de Poissi l'an 1201, peu apres sa séparation, & fut enterrée au même lieu. Du premier lit vinrent Louis, VIII du nom, qui suit; & *N.* & *N.* jumeaux, morts avec leur mere l'an 1190. Du troisiéme sortirent 1. *Philippe*, dit *Hurepel* ou *le Rude*, comte de Beaumont en Beauvoisis, de Mortain, d'Aumale, de Boulogne & de Dammartin, né l'an 1200, mort au tournoi qui se fit à Corbie l'an 1233, laissant de *Mahaud*, comtesse de Boulogne & de Dammartin, fille unique & héritiere de *Renaud*, comte de Dammartin, & d'*Ide*, comtesse de Boulogne, qu'il avoit épousée l'an 1216, pour fille unique, *Jeanne* de Boulogne, comtesse de Clermont & d'Aumale, mariée l'an 1245, à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Monjai & de S. Aignan, morte sans lignée l'an 1251; & 2. *Marie* de France, alliée 1°. par contrat du mois d'août 1206, à *Philippe* de Haynault, marquis de Namur: 2°. l'an 1213, à *Henri*, I du nom, duc de Brabant, morte le premier août 1238. *Le roi Philippe II eut aussi pour fils naturel*, Pierre-Charles, *évêque de Noyon, mort le* 12 *octobre* 1249.

XI. Louis, VIII du nom, roi de France, surnommé *le Lion*, né le 3 septembre 1187, fut couronné le 6 août 1223, & mourut au château de Montpensier en Auvergne le 8 novembre 1226, après un regne de trois ans, trois mois & 24 jours. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé le 23 mai de l'an 1200, *Blanche* de Castille, seconde fille d'*Alfonse*, IX du nom, roi de Castille, & d'*Eléonore* d'Angleterre; elle fut régente du royaume pendant la minorité du roi son fils, & pendant son voyage d'Outremer, & mourut le premier décembre 1252: *Voyez* BLANCHE; & eut pour enfans, *Philippe*, né le 9 septembre 1209, mort l'an 1218; S. Louis, IX du nom, roi de France, qui suit; Robert, *qui donna origine aux comtes d'*Artois; *Voyez* ARTOIS; *Philippe*, mort jeune; *Jean*, comte d'Anjou & du Maine, né en septembre 1219, mort jeune, sans alliance; *Alfonse*, comte de Poitiers & de Toulouse, né le 11 novembre 1220, mort au retour de son voyage d'Afrique, où il avoit accompagné le roi son frere, au château de Corneto en Italie, le 21 août 1271, sans laisser de postérité de *Jeanne*, comtesse de Toulouse, fille unique de *Raymond*, VIII du nom, comte de Toulouse, & de *Sancie* d'Aragon sa premiere femme, qu'il avoit épousée l'an 1241; *Philippe*, surnommé *Dagobert*, né l'an 1221, mort jeune; *Etienne*, baptisé l'an 1225, mort jeune; Charles, comte d'Anjou & roi de Naples, *qui fit la premiere branche des rois de* Naples *& de* Sicile; *Voyez* ANJOU; *N.* née l'an 1205, morte jeune; & *Isabelle* de France, née en mars 1224, qui fonda & fit bâtir le monastere de Longchamp, près Paris, l'an 1268, où elle se retira, & y mourut le 23 février 1269.

XII. S. Louis, IX du nom, roi de France, né au château de Poissi, le 25 avril 1215, succéda à la couronne sous la tutelle & la régence de la reine sa mere; fut sacré & couronné le 29 novembre 1226, & mourut de la peste au camp devant Tunis le 25 août 1270, après avoir regné 43 ans, 9 mois, 16 jours. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé l'an 1234, *Marguerite* de Provence, fille aînée de *Raymond-Berenger*, II du nom, comte de Provence, & de *Béatrix* de Savoye, morte le 20 décembre 1295, dont il eut, 1. *Louis*, né le 21 septembre 1243, mort sans alliance l'an 1260; 2. Philippe III, qui suit; 3. *Jean*, mort en bas âge le 10 mars 1247; 4. *Jean*, dit *Tristan & de Damiete*, comte de Valois, de Créci & de Nevers, né à Damiete en Egypte l'an 1250, mort de maladie contagieuse au camp devant Tunis le 3 août 1270, sans laisser de postérité d'*Iolande* de Bourgogne, comtesse de Nevers, fille aînée & héritiere d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers, qu'il avoit épousée par traité passé au mois de juin 1265; 5. *Pierre*, comte d'Alençon, de Blois & de Chartres, sire d'Avesnes, &c. né en France en 1255, qui accompagna le roi S. Louis son pere au voyage d'Afrique, & se trouva au siége de Tunis l'an 1270. Il fit son testament en 1283, & mourut à Salerne au royaume de Naples le 6 avril de la même année, ayant eu de *Jeanne* de Châtillon, comtesse de Blois & de Chartres, fille unique de *Jean*, comte de Blois, &c. & d'*Alix* de Bretagne, qu'il avoit épousée l'an 1272, morte le 29 janvier 1291; *voyez* JEANNE de Châtillon: *Louis & Philippe*, morts jeunes; 6. Robert, comte de Clermont, *qui a donné commencement à la maison royale de* Bourbon; *voyez* BOURBON. 7. *Blanche*, née l'an 1240, morte l'an 1243; 8. *Isabelle*, née le 2 mars 1241, mariée l'an 1258, à *Thibault*, II du nom, dit le *Jeune*, roi de Navarre, morte sans lignée le 27 avril 1271; 9. *Blanche*, née à Japhe en Syrie l'an 1252, mariée l'an 1269, à *Ferdinand*, infant de Castille, dit *de la Cerda*, fils aîné d'*Alfonse* X, roi de Castille, après la mort duquel, arrivée au mois d'août 1275, elle revint en France, & fit bâtir l'église & une partie du couvent des cordelieres du fauxbourg S. Marcel de Paris; passa le reste de ses jours en sa maison royale proche de ce monastere, où elle mourut le 17 juin 1320, laissant postérité; 10. *Marguerite*, premiere femme de *Jean*, I du nom, duc de Brabant, mariée l'an 1269, morte en cou-

ches l'an 1271; & 11. *Agnès* de France, alliée l'an 1279, à *Robert*, II du nom, duc de Bourgogne, morte l'an 1327.

XIII. Philippe, III du nom, roi de France, surnommé *le Hardi*, né le 1 mai 1245, fut sacré & couronné le 30 août 1271, & mourut à Perpignan d'une griéve maladie le 5 octobre 1285, après un regne de 15 ans, un mois & 10 jours; *cherchez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. le 28 mai 1262, *Isabelle* d'Aragon, fille puînée de *Jacques*, I du nom, roi d'Aragon, & d'*Iolande* de Hongrie sa deuxiéme femme, morte enceinte au retour de son voyage d'Afrique, à Cosence en Calabre, d'une chute de cheval, le 22 ou 23 janvier 1271, âgée de 24 ans: 2°. par contrat du mois d'août 1274, *Marie* de Brabant; fille de *Henri*, III du nom, duc de Brabant, & d'*Alix* de Bourgogne, morte le 12 janvier 1321. Du premier lit sortirent, *Louis*, mort jeune empoisonné l'an 1276; Philippe, IV du nom, qui suit; Charles, comte de Valois, qui donna origine à la *branche de* Valois; *cherchez* VALOIS; & *Robert* de France, mort en bas âge. Du second lit vinrent Louis, comte d'Evreux, qui fit la *branche des rois de* Navarre; *Voyez* EVREUX; *Marguerite*, seconde femme d'*Edouard*, I du nom, roi d'Angleterre, mariée le 8 septembre 1299, morte l'an 1317; & *Blanche* de France, premiere femme de *Rodolphe*, III du nom, dit *le Débonnaire*, duc d'Autriche, puis roi de Bohême, mariée l'an 1300, morte en 1305.

XIV. Philippe, IV du nom, dit *le Bel*, roi de France & de Navarre, né l'an 1268, fut sacré & couronné le 6 janvier 1286, & mourut à Fontainebleau le 29 novembre 1314, après avoir regné 29 ans, un mois & 23 jours. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé le 16 août 1284, *Jeanne*, reine de Navarre, comtesse de Champagne, de Brie & de Bigorre, fille unique & héritiere de *Henri*, I du nom, roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, & de *Blanche* d'Artois, morte le 2 avril 1304, âgée de 33 ans, dont il eut Louis X, qui suit; Philippe V, *mentioné ci-après;* Charles IV, *dont il sera parlé à son rang; Robert*, mort à l'âge d'onze à douze ans; *Marguerite*, promise l'an 1294, à *Ferdinand* IV, roi de Castille, ce qui n'eut point d'effet; *Isabelle*, née en 1292, mariée le 22 janvier 1308, à *Edouard*, II du nom, roi d'Angleterre, morte le 31 novembre 1357; & *Blanche* de France, accordée en 1294, à *Ferdinand*, infant de Castille, morte jeune.

XV. Louis, X du nom, dit *Hutin*, roi de France & de Navarre, né le 4 octobre 1289, fut couronné roi de Navarre le premier octobre 1307, puis de France le 24 août 1315, & mourut au château de Vincennes, non sans soupçon de poison, le 5 juin 1316, âgé de 26 ans, 8 mois, après avoir regné un an, 6 mois & 6 jours. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé 1°. l'an 1305, *Marguerite* de Bourgogne, seconde fille de *Robert*, II du nom, duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France; mais ayant été convaincue d'adultere, elle fut confinée au Château-Gaillard d'Andeli, où elle fut étranglée avec un linceul l'an 1314: 2°. le 19 août 1315, *Clémence* de Hongrie, fille aînée de *Charles*, I du nom, dit *Martel*, roi de Hongrie, & de *Clémence* d'Habsbourg, morte le 12 octobre 1328. Du premier lit vint *Jeanne*, II du nom, reine de Navarre, née le 28 janvier 1311, mariée le 27 mars 1316, à *Philippe*, comte d'Evreux & roi de Navarre, morte le 6 octobre 1349. Du second sortit, Jean, roi de France & de Navarre, né posthume le 15 novembre 1316, mort le 19 du même mois.

XV. Philippe, V du nom, roi de France & de Navarre, dit *le Long*, à cause de sa taille, fut sacré & couronné le 6 janvier 1317, & mourut le 2 janvier 1321, âgé de 28 ans, après avoir regné 5 ans, 1 mois & 14 jours. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé en janvier 1306, *Jeanne* de Bourgogne, fille aînée d'*Othon* IV du nom, comte Palatin de Bourgogne, & de *Mahaud*, comtesse d'Artois. Ayant été accusée d'adultere, elle fut enfermée près d'un an au château de Dourdan; mais son innocence ayant été reconnue, son mari la reprit; & elle mourut le 21 janvier 1329, ayant eu pour enfans, *Louis*, mort le 10 janvier 1316, âgé d'environ 7 mois; *Jeanne*, comtesse de Bourgogne & d'Artois, mariée l'an 1318, à *Eudes*, IV du nom, duc de Bourgogne, morte en 1347; *Marguerite*, alliée en 1320, à *Louis*, II du nom, dit *de Créci*, comte de Flandre, morte le 9 mai 1382, âgée de 72 ans; *Isabelle*, alliée 1°. l'an 1302, à *Guigues*, XII du nom, dauphin de Viennois & comte d'Albon: 2°. à *Jean*, baron de Faucongnei en Franche-Comté; & *Blanche* de France, religieuse en l'abbaye de Longchamp, morte le 26 avril 1358.

XV. Charles, IV du nom, roi de France & de Navarre, dit *le Bel*, succéda à la couronne après la mort de Louis X, dit *Hutin*, & de Philippe V, dit *le Long*, ses freres, fut sacré le 21 février 1321, & mourut au bois de Vincennes, le premier février 1328, âgé de 33 ans, dont il en avoit regné 6 & 30 jours. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé 1°. l'an 1308, *Blanche* de Bourgogne, seconde fille d'*Othon*, IV du nom, comte Palatin de Bourgogne, & de *Mahaut*, comtesse d'Artois. Ayant été convaincue d'adultere, elle fut confinée au Château-Gaillard d'Andeli, & répudiée sous prétexte de parenté l'an 1322; après quoi elle prit le voile de religieuse en l'abbaye de Maubuisson, où elle vécut en grande pénitence le reste de ses jours: 2°. l'an 1323, *Marie* de Luxembourg, fille de *Henri*, VII du nom, empereur & comte de Luxembourg, morte en couches l'an 1324: 3°. l'an 1325, *Jeanne* d'Evreux, fille aînée de *Louis* de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, morte le 4 mars 1370. Du premier lit vinrent, *Philippe*, né l'an 1313, mort jeune; & *Jeanne* de France, morte le 18 mai 1321. Du second sortit, *N.* née avant terme l'an 1324. Du troisiéme vinrent, *Jeanne*, née avant la Pentecôte 1326, morte jeune; *Marie*, morte sans alliance le 6 octobre 1341; & *Blanche* de France, comtesse de Beaumont, née posthume le premier avril 1328, mariée par traité du 18 janvier 1344, à *Philippe* de France, duc d'Orléans, morte sans postérité le 8 février 1392.

XV. Philippe, VI du nom, dit *de Valois*, roi de France, surnommé *le Bien-fortuné*, ou *le Catholique*, fils de Charles de France, comte de Valois, &c. & de *Marguerite* de Sicile sa premiere femme, dont la postérité est rapportée à Valois, & petit-fils de Philippe, III du nom, dit *le Hardi*, roi de France, né l'an 1293, succéda à la couronne par la mort de Charles *le Bel* son cousin germain en 1328, fut sacré & couronné le 29 mai de la même année, & mourut à Nogent-le-roi le 22 août 1350, ayant regné 22 ans, 5 mois & 21 jours. *Cherchez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. en juin 1313, *Jeanne* de Bourgogne, troisiéme fille de *Robert*, II du nom, duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, morte le 12 septembre 1348, âgée d'environ 55 ans: 2°. le 29 janvier 1349, *Blanche* de Navarre, seconde fille de *Philippe*, III du nom, roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, morte le 5 octobre 1398. Du premier lit sortirent, Jean, dit *le Bon*, qui suit; *Louis*, né & mort le 17 janvier 1328; *Louis*, né le 8 juin 1330, mort 15 jours après; *Jean*, mort en bas âge le 11 octobre 1333; *Philippe* de France, duc d'Orléans & de Touraine, comte de Valois, né le 1 juillet 1336, mort le 1 septembre 1375, sans postérité de *Blanche* de France, fille posthume de *Charles*, IV du nom, dit *le Bel*, roi de France, & de *Jeanne* d'Evreux, sa troisiéme femme, qu'il avoit épousée le 18 janvier 1344, morte le 7 février 1392, *laissant pour enfans* naturels, Louis d'*Orléans*, *évêque de Poitiers*, *puis de Beauvais*, *mort en la Terre-sainte le 27 mars 1696;* &

Marie de France, alliée par contrat du 8 juillet 1333 à *Jean* de Brabant, duc de Limbourg, morte le 22 septembre 1333. Du second lit vint *Blanche* de France, née posthume l'an 1351, qui fut promise par traité du 16 juillet 1370, à *Jean* d'Aragon, duc de Gironde, & mourut en 1371, en allant en Espagne.

XVI. JEAN, surnommé *le Bon*, roi de France, né le 26 avril 1319, fut sacré & couronné le 26 septembre 1350, & mourut à Londres le 8 avril 1364, après avoir regné 13 ans, 7 mois & 17 jours. *Cherchez* JEAN. Il avoit épousé, 1°. en mai 1332, *Bonne* de Luxembourg, fille aînée de *Jean* de Luxembourg, roi de Bohême, & d'*Elizabeth* de Bohême, morte le 11 septembre 1349: 2°. le 19 février de 1349, *Jeanne*, I du nom, comtesse d'Auvergne & de Boulogne, veuve de *Philippe* de Bourgogne, comte d'Artois, & fille de *Guillaume*, XII du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux, morte en 1360, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent CHARLES V, qui suit; LOUIS de France, I du nom, duc d'Anjou, qui fit la *seconde branche des rois de* NAPLES *& de* SICILE, *rapportee sous le mot* ANJOU; PHILIPPE de France, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne, qui fit la *branche des derniers ducs de* BOURGOGNE; *Cherchez* BOURGOGNE; *Jeanne* de France, née le 24 juin 1343, mariée l'an 1351, à *Charles* II, dit *le mauvais*, roi de Navarre, morte le 3 novembre 1373; *Marie*, née le 12 septembre 1344, mariée par traité du 4 juin 1364, à *Robert*, I du nom, duc de Bar, morte en octobre 1404; *Agnès*, née le 9 décembre 1345, morte en 1349; *Marguerite*, née le 20 septembre 1347, religieuse au prieuré de Poissi; *Isabelle*, née le premier octobre 1348, mariée l'an 1360, à *Jean Galeas* Visconti, comte de Vertus, puis duc de Milan, morte le 11 septembre 1372; & *Jean* de France, duc de Berri, comte de Poitou, d'Etampes, d'Auvergne & de Boulogne, &c. qui étoit le troisiéme fils, né le 30 novembre 1340, mourut le 15 juin 1416. *Voyez* JEAN. Il avoit épousé 1°. par traité du 24 juin 1360, *Jeanne* d'Armagnac, fille aînée de *Jean*, I du nom, comte d'Armagnac, & de *Béatrix* de Clermont, dite *de Bourbon*, morte en mars 1387: 2°. en mai 1389, *Jeanne*, II du nom, comtesse d'Auvergne & de Boulogne, fille unique de *Jean*, II du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, & d'*Eleonore* de Cominge. Elle prit une seconde alliance le 16 novembre 1416, avec *Georges*, seigneur de la Trémoille, & mourut sans postérité vers l'an 1424. Du premier mariage du duc de Berri, sortirent, *Charles* de Berri, comte de Montpensier, mort sans alliance avant l'an 1383; *Jean* de Berri, comte de Montpensier, qui épousa 1°. en août 1386, *Catherine* de France, fille puînée du roi *Charles* V, morte en octobre 1388: 2°. *Anne* de Bourbon, dame de Cailli, de Quillebœuf, &c. fille de *Jean* de Bourbon, I du nom, comte de la Marche, & de *Catherine*, comtesse de Vendôme, & mourut sans postérité de ces deux femmes; *Louis*, qui vivoit l'an 1383; *Bonne* de Berri, mariée 1°. en décembre 1376, à *Amé*, VII du nom, comte de Savoye: 2°. en décembre 1393, à *Bernard*, VII du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, morte le 30 juin 1434; & *Marie* de Berri, alliée 1°. le 29 mars 1386 à *Louis* de Châtillon, III du nom, comte de Dunois: 2°. par contrat du 27 janvier 1392, à *Philippe* d'Artois, comte d'Eu, pair & connétable de France: 3°. le 24 juin 1400, à *Jean*, I du nom, duc de Bourbon, morte en juin 1434.

XVII. CHARLES, V du nom, roi de France, surnommé *le Sage*, né le 21 janvier 1337, fut sacré & couronné le 19 mai 1364, & mourut au château de Beauté-sur-Marne près Vincennes, le 16 septembre 1380, après avoir regné 16 ans, 5 mois & 8 jours. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé en 1349, *Jeanne* de Bourbon, fille aînée de *Pierre*, I du nom, duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, morte en couches le 6 février 1377, âgée de 40 ans, dont il eut CHARLES VI, qui suit; LOUIS de France, duc d'Orléans, qui fit *la branche royale d'*ORLÉANS, *rapportée sous le mot* ORLÉANS; *Jean*, mort jeune; *Jeanne*, née en septembre 1357, morte le 21 octobre 1360; *Bonne*, morte jeune le 7 novembre 1360; *Jeanne*, née le 7 juin 1366, morte le 21 décembre suivant; *Marie*, née le 27 février 1370, morte jeune l'an 1377; *Isabelle*, née le 24 juillet 1373, morte le 3 février 1377; & *Catherine* de France, née le 4 février 1377, mariée en août 1386, à *Jean* de Berri, comte de Montpensier, morte en octobre 1388.

XVIII. CHARLES, VI du nom, roi de France, dit *le Bien-aimé*, né le 3 décembre 1368, fut sacré & couronné le 4 novembre 1380, & mourut à Paris le 22 octobre 1422, après avoir regné 42 ans, un mois & six jours. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé le 17 juillet 1385, *Isabelle* de Baviere, fille d'*Etienne*, dit *le Jeune*, duc de Baviere, de la branche Willelmine, comte Palatin du Rhin, & de *Thadée* Visconti, morte le 24 septembre 1435, dont il eut *Charles*, dauphin, né le 25 septembre 1386, mort le 27 décembre suivant; *Charles*, dauphin, né le 6 février 1392, mort le 11 janvier 1400; *Louis*, dauphin, né le 22 janvier 1396, mort le 18 décembre 1415, sans postérité de *Marguerite*, fille aînée de *Jean*, duc de Bourgogne, qu'il avoit épousée le 30 août 1404: elle se remaria le 10 octobre 1423, à *Artus* de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, & mourut le 2 février 1441; *Jean*, dauphin, né le 31 août 1398, mort de poison le 5 avril 1416, sans postérité de *Jacqueline* de Baviere, fille unique & héritiere de *Guillaume* de Baviere, IV du nom, comte de Hainault & de Hollande, qu'il avoit épousée par traité du 30 juin 1406: elle prit une seconde alliance l'an 1417, avec *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant: une troisiéme en 1423, du vivant du duc de Brabant, avec *Humfroi* d'Angleterre, duc de Glocester, fils du roi *Henri* V: & une quatriéme avec *François* de Borselle, gouverneur de Zélande, & mourut le 8 octobre 1436: *Voyez* JACQUELINE; CHARLES VII, qui suit; *Philippe*, né & mort le 10 novembre 1407; *Jeanne*, née le 14 juin 1388, morte l'an 1390; *Isabelle*, née le 9 novembre 1389, mariée 1°. le 1 novembre 1396, à *Richard*, II du nom, roi d'Angleterre: 2°. le 29 juin 1406, à *Charles*, comte d'Angoulême, puis duc d'Orléans, morte en couches le 13 septembre 1409; *Jeanne*, née le 24 janvier 1391, mariée le 30 juillet 1397, à *Jean*, VI du nom, duc de Bretagne, morte le 27 septembre 1433; *Marie*, prieure de Poissi, née le 22 août 1392, morte le 19 août 1438; *Michelle*, née le 11 janvier 1394, mariée en juin 1409, à *Philippe*, III du nom, dit *le Bon*, duc de Bourgogne, morte sans postérité le 8 juillet 1422; & *Catherine* de France, née le 27 octobre 1401, mariée 1°. le 2 juin 1420, à *Henri*, V du nom, roi d'Angleterre: 2°. à *Ouven* Tudor, chevalier Gallois, morte en 1438. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Marguerite, *bâtarde de France, mariée à* Jean *de Harpedene, III du nom, seigneur de Belleville en Poitou.*

XIX. CHARLES, VII du nom, roi de France, surnommé *le Victorieux*, né le 22 février 1402, succéda au roi son pere en 1422, fut sacré & couronné à Reims le 17 juillet 1429, & mourut à Mehun-sur-Yeurre en Berri, le 22 juillet 1461, après avoir regné 38 ans, 9 mois moins trois jours. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé en 1422, *Marie* d'Anjou, fille de *Louis*, II du nom, roi de Sicile, duc d'Anjou, &c. & d'*Iolande* d'Aragon, morte le 29 novembre 1463, dont il eut 1. LOUIS XI, qui suit; 2. *Philippe*, né le 4 février 1436, mort au mois de juin suivant; 3. *Jacques*, né l'an 1432, mort à Tours le 2 mars 1437; 4. *Charles*, duc de Guienne, né le 28 décembre

1446, mort de poison le 12 mai 1472, *laissant pour filles* naturelles, Jeanne, *bâtarde de Guienne, soûprieure de Blaye, & de saint Pardoux en Périgord, vivante en* 1513 *& en* 1533; & Anne, *bâtarde de Guienne, premiere femme de* François *de Voluire, seigneur de Ruffec, conseiller & chambellan du roi, mariée en* 1490, *morte sans postérité*; 5. *Radegonde*, morte sans alliance le 19 mars 1444; 6. *Catherine*, premiere femme de *Charles*, duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*, mariée l'an 1439, morte l'an 1446, âgée de 18 ans; 7. *Iolande*, née le 23 septembre 1434, mariée l'an 1452 à *Amé*, IX du nom, duc de Savoye, morte le 29 août 1478; 8. *Jeanne*, mariée par contrat du 11 mars 1447, à *Jean*, II du nom, duc de Bourbon, morte sans postérité le 4 mai 1482; 9. *Marguerite*, née vers le mois de mai 1437, morte le 24 juillet 1438; 10. *Jeanne*, née le 7 septembre 1438, morte le 26 décembre 1446; 11. *Marie*, sœur jumelle de *Jeanne*, morte le 14 février 1439; & 12. *Magdeléne* de France, née le 1 décembre 1443, mariée par contrat du 11 février 1461, à *Gaston* de Foix, prince de Viane, morte en 1486. *Il eut aussi d'*Agnès *Sorel, pour filles* naturelles, Charlotte, *bâtarde de France, mariée en* 1462, *à* Jacques *de Brezé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, qui la fit mourir le* 3 *juin* 1476, *l'ayant surprise en adultere;* Marguerite, *bâtarde de France, alliée à* Ollivier *de Coëtivi, seigneur de Taillebourg, sénéchal de Guienne, morte avant l'an* 1473; *&* Jeanne, *bâtarde de France, mariée à* Antoine *de Bueil, comte de Sancerre.*

XX. Louis, XI du nom, dit *le prudent*, roi de France, né le 3 juillet 1423, fut sacré & couronné le 15 août 1461, & mourut au château du Plessis-lès-Tours le 30 août 1483, après un regne de 22 ans, un mois, 8 jours. *Cherchez* LOUIS. Il avoit épousé 1°. le 24 juin 1436, *Marguerite*, fille aînée de *Jacques* Stuart, roi d'Ecosse, & de *Jeanne* de Sommerset, morte sans postérité le 26 août 1446, âgée de vingt-six ans: 2°. en mars 1451, *Charlotte* de Savoye, fille de *Louis*, duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, morte le premier décembre 1483, âgée de 38 ans, dont il eut *Joachim*, né le 27 juillet 1459, mort jeune; Charles, VIII du nom, qui suit; *François*, duc de Berri, né en septembre 1472, mort en juillet 1473; *Louise*, née en mai 1461, morte jeune; *Anne*, mariée en 1474, à *Pierre*, II du nom, duc de Bourbon, seigneur de Beaujeu, &c. pair & chambrier de France, morte le 14 novembre 1522, âgée de soixante ans; & la bienheureuse *Jeanne* de France, duchesse de Berri, née l'an 1464, mariée l'an 1476, à *Louis*, duc d'Orléans, puis roi de France, XII du nom, duquel ayant été séparée, & le mariage déclaré nul le 22 décembre 1498, elle fonda en 1501 le monastere des filles de l'Annonciade de Bourges, où elle se fit religieuse, & y mourut le 4 février 1504. *Il eut aussi pour filles* naturelles, Jeanne, *bâtarde de France, dame de Mirebeau, mariée l'an* 1465, *à* Louis, *bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, morte l'an* 1519; Jeanne, *bâtarde de France;* Marie, *bâtarde de France, qui épousa en* 1467, Aymar *de Poitiers, seigneur de S. Valier; &* Guyette, *bâtarde de France, mariée avant l'an* 1460, *à* Charles *de Sillons.*

XXI. Charles, VIII du nom, roi de France, né le 30 juin 1470, fut sacré & couronné le 30 mai 1484, & mourut d'apoplexie à Amboise le 7 avril, veille de Pâque 1497, après avoir regné 14 ans, 7 mois & 9 jours. Il avoit épousé par contrat du 6 décembre 1491, *Anne*, duchesse de Bretagne, fille unique & héritiere de *François*, II du nom, duc de Bretagne, & de *Marguerite* de Foix. Elle prit une seconde alliance le 8 janvier 1499, avec *Louis*, XII du nom, roi de France, & mourut le 9 janvier 1513, en sa 37 année, ayant eu de son premier mariage, *Charles-Orland*, dauphin, né le 10 octobre 1492, mort le 6 décembre 1495; *Charles*, dauphin, né le 8 septembre 1496, mort le 2 octobre suivant; *François*, mort jeune; & *Anne* de France, morte en bas âge.

Rois de France de la maison d'Orléans-Valois.

XX. Louis, XII du nom, roi de France, surnommé *le pere du peuple*, fils de *Charles*, duc d'Orléans, dont les ancêtres *sont rapportés sous le mot* ORLEANS, prit naissance le 27 juin 1462, succéda à la couronne en 1498, après la mort du roi Charles VIII, comme premier prince du sang; fut sacré & couronné le 27 mai de la même année, & mourut à Paris le 1 janvier 1514, après avoir regné 16 ans, 8 mois, 23 jours. *Cherchez* LOUIS. Il avoit épousé 1°. l'an 1476, la B. *Jeanne* de France, duchesse de Berri, fille du roi *Louis* XI. Ce mariage ayant été déclaré nul par sentence du 22 décembre 1498, elle fonda en 1501 le monastere des filles de l'Annonciade de Bourges, où elle se fit religieuse, & y mourut le 4 février 1504: 2°. le 8 janvier 1499, *Anne*, duchesse de Bretagne, veuve de *Charles*, VIII du nom, roi de France, morte le 9 janvier 1513: 3°. le 9 octobre 1514, *Marie*, princesse d'Angleterre, sœur de *Henri*, VIII du nom, roi d'Angleterre, où elle retourna après la mort du roi son mari; y épousa le 31 mars 1515, *Charles* Brandon, duc de Suffolk, & mourut le 23 juin 1533, âgée de 37 ans. Ce prince n'eut des enfans que de sa seconde femme, qui furent *N.* & *N.* dauphins, morts jeunes; *Claude* née le 15 octobre 1499, mariée le 18 mai 1514, à *François*, I du nom, roi de France, morte le 20 juillet 1524; & *Renée* de France, née le 25 octobre 1510, mariée par contrat du 30 juillet 1527, à *Hercule* d'Est, II du nom, duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, morte le 12 juin 1575, âgée de 65 ans.

XXI. François, I du nom, roi de France, dit *le pere & le restaurateur des lettres*, fils de *Charles* d'Orléans, comte d'Angoulême, *dont les ancêtres sont rapportés sous le mot* ORLEANS, prit naissance le 12 septembre 1494, porta, avant son avenement à la couronne, le titre de comte d'Angoulême après la mort de son pere, puis celui de duc de Valois, que lui donna le roi Louis XII son cousin & son beau-pere, (c'est la raison du surnom *de Valois* que porterent ses descendans au lieu de celui d'Orléans) après la mort duquel il succéda à la couronne, comme le plus proche héritier; fut sacré & couronné le 25 janvier 1514, & mourut à Rambouillet le 31 mars 1546 avant Pâque, ayant regné 32 ans, 3 trois mois moins un jour. *Cherchez* FRANÇOIS. Il avoit épousé 1. le 14 mai 1514, *Claude* de France, fille du roi *Louis* XII, morte le 20 juillet 1524: 2°. en juillet 1530, *Eléonore* d'Autriche, veuve d'*Emanuel*, roi de Portugal, & sœur de l'empereur *Charles-Quint*, morte le 18 février 1558, sans enfans. Ceux du premier mariage furent, *François*, dauphin & duc de Bretagne, né le 28 février 1517, mort de poison le 10 août 1536; Henri, II du nom, qui suit; *Charles*, duc d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême & de Châtelleraut, pair & chambrier de France, &c. né le 22 janvier 1522, mort de pleurésie sans alliance le 9 septembre 1545; *Louise*, née le 19 août 1515, morte le 21 septembre 1517; *Charlotte*, née le 23 octobre 1516, morte le 8 septembre 1524; *Magdeléne*, née le 10 août 1520, mariée le premier janvier 1536, à *Jacques* Stuart, V du nom, roi d'Ecosse, morte le 2 juillet suivant; & *Marguerite* de France, duchesse de Berri, née le 5 juin 1523, mariée le 9 juillet 1559, à *Emanuel-Philibert*, duc de Savoye, morte le 14 septembre 1574.

XXII. Henri, II du nom, roi de France, né le 31 mars 1518, fut sacré & couronné le 25 juillet 1547, fut blessé d'un éclat de lance dans l'œil, jouxtant dans

la rue S. Antoine à Paris le 30 juin 1559, dont il mourut le 10 juillet suivant, après avoir regné 12 ans, 3 mois, 10 jours. *Cherchez* HENRI. Il avoit épousé par traité du 27 octobre 1533, *Catherine* de Médicis, fille unique de *Laurent* de Médicis, duc d'Urbin, & de *Magdeléne* de la Tour, dite *de Boulogne*, morte le 5 janvier 1589, dont il eut François, II du nom, qui suit; *Louis*, duc d'Orléans, né le 3 février 1548, mort le 24 octobre 1550; Charles IX, *dont il sera parlé après son frere aîné*; Henri, III du nom, *dont il sera parlé après ses freres*; *François*, duc d'Alençon, d'Anjou & de Brabant, né le 18 mars 1554, mort sans alliance le 10 juin 1584; *Elizabeth*, née le 13 avril 1545, mariée le 22 juin 1559 à *Philippe*, II du nom, roi d'Espagne, morte en couches le 3 octobre 1568; *Claude*, née en novembre 1547, mariée le 5 février 1558, à *Charles*, II du nom, duc de Lorraine, morte le 20 février 1575; *Marguerite*, duchesse de Valois, née le 14 mai 1551, mariée le 18 août 1572, à *Henri* de Bourbon, roi de Navarre, depuis IV du nom, roi de France, lequel étant parvenu à la couronne, fit dissoudre en 1599, le mariage pour cause de stérilité, défaut de consentement & de consanguinité: elle mourut le 27 mars 1615; *Victoire*, née le 23 juin 1556, morte le 17 août suivant; & *Jeanne* de France, sœur jumelle de *Victoire*, morte incontinent après sa naissance. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Henri d'*Angoulême*, *grand prieur de France, gouverneur de Provence, & amiral des mers du levant, tué à Aix en Provence le 2 juin 1586*; & Diane *légitimée de France, mariée 1°. par contrat du 13 février 1552, à* Horace *Farnèse, duc de Castro: 2°. par contrat du 3 mai 1557, à* François, *duc de Montmorenci, pair & connétable de France, morte le 11 janvier 1619, âgée de 80 ans.*

XXIII. François, II du nom, roi de France & d'Ecosse, né le 19 janvier 1544, fut sacré & couronné le 17 septembre 1559, & mourut d'un aposthume à l'oreille le 5 décembre 1560, après avoir regné un an, quatre mois, vingt-six jours, sans enfans de *Marie* Stuart, reine d'Ecosse, fille unique de *Jacques*, V du nom, roi d'Ecosse, & de *Marie* de Lorraine-Guise sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 24 avril 1558. Elle prit une seconde alliance le 29 juillet 1564, avec *Henri* Stuart, baron de Darlei, duc de Rotsai, qui fut étranglé dans son lit par des conjurés le 10 février 1567: & une troisiéme avec *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel: elle eut la tête tranchée par ordre d'Elizabeth, reine d'Angleterre, le 18 février 1585.

XXIII. Charles, IX du nom, roi de France, né le 27 juin 1550, succéda à la couronne au roi *François*, II du nom, son frere aîné; fut sacré & couronné le 15 mai 1561, & mourut au bois de Vincennes le 30 mai 1574, après avoir regné treize ans, cinq mois, vingt-cinq jours. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé le 27 novembre 1570, *Elizabeth* d'Autriche, seconde fille de *Maximilien*, II du nom, empereur, & de *Marie* d'Autriche, laquelle après la mort du roi son mari, se retira à Vienne en Autriche, où elle fonda le monastere de sainte Claire, & y mourut le 22 janvier 1592, en sa trente-huitiéme année. De ce mariage vint *Marie-Elizabeth* de France, née le 25 octobre 1572, morte le 2 avril 1578. *Il eut aussi pour enfans* naturels, N. *mort jeune*; & Charles *de Valois, duc d'Angoulême, qui fit la branche des derniers ducs* d'Angoulême, dont il sera parlé à la fin de cet article.

XXIII. Henri, III du nom, roi de France & de Pologne, né le 19 septembre 1551, succéda au roi *Charles* son frere, fut sacré & couronné le 13 février 1575, & fut blessé d'un coup de couteau étant à Saint-Cloud, le premier août 1589, dont il mourut le lendemain, après avoir regné quinze ans, deux mois & trois jours, sans enfans de *Louise* de Lorraine, fille de *Nicolas*, duc de Mercœur & comte de Vaudemont, & de *Marguerite* d'Egmond, sa premiere femme, qu'il avoit épousée le 15 février 1575, morte le 29 janvier 1601. *Cherchez* HENRI.

Rois de France de la maison royale de Bourbon.

XXI. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, prince de Béarn, duc de Vendôme, de Beaumont & d'Albret, comte de Foix, &c. fils aîné de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, *dont ses ancêtres sont rapportés sous le mot* BOURBON, prit naissance le 22 avril 1518, fut blessé d'un coup de mousquet au siége de Rouen, dont il mourut le 17 novembre 1562. *Cherchez* ANTOINE. Il avoit épousé le 20 novembre 1548, *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, fille unique de *Henri*, roi de Navarre, & de *Marie* de Valois, morte le 9 juin 1572, dont il eut *Henri* de Bourbon, duc de Beaumont au Maine, né le 21 septembre 1551, mort le 20 août 1553; Henri, IV du nom, roi de France, qui suit; *Louis-Charles* de Bourbon, comte de la Marche, né le 19 février 1554, mort de la chute qu'il fit d'une fenêtre par l'imprudence de sa nourice; & *Catherine* de Bourbon, princesse de Navarre, née le 7 février 1558, mariée le 30 janvier 1599, à *Henri* de Lorraine, duc de Bar, morte sans postérité le 13 février 1604. *Il eut aussi de* Louise *de la Baraudiere, damoiselle de Rouet, pour fils* naturel *Charles de Bourbon, évêque de Cominges, puis de Laitoure & archevêque de Rouen, chancelier des ordres du roi, mort en 1610.*

XXII. Henri, IV du nom, surnommé *le Grand*, roi de France & de Navarre, né le 13 décembre 1553, succéda à la couronne de France en 1589, après la mort du roi Henri III, comme premier prince du sang, fut sacré le 27 février 1594, & fut blessé d'un coup de couteau au milieu de la ville de Paris, dont il mourut le 14 mai 1610, après un regne de 20 ans, 9 mois, 12 jours. *Cherchez* HENRI. Il avoit épousé 1°. le 18 août 1572, *Marguerite* de France, duchesse de Valois, fille de *Henri* II, roi de France, & de *Catherine* de Médicis; mais ce mariage ayant été déclaré nul en 1599, par l'autorité de l'église, ce prince prit une seconde alliance le 27 décembre 1600, avec *Marie* de Médicis, fille de *François*, grand duc de Toscane, & de *Jeanne* d'Autriche, morte le 3 juillet 1642, âgée de 68 ans, *voyez* MARIE; dont il eut Louis, XIII du nom, qui suit; *Nicolas*, duc d'Orléans, né le 16 avril 1607, mort le 17 novembre 1611; *Elizabeth*, née le 22 novembre 1602, mariée le 18 octobre 1615, à *Philippe*, IV du nom, roi d'Espagne, morte le 6 octobre 1644; *Chrétienne*, née le 10 février 1606, mariée le 10 février 1619, à *Victor-Amé*, duc de Savoye, morte le 27 décembre 1663; *Henriette-Marie*, née le 25 novembre 1609, mariée le 11 mai 1625, à *Charles*, I du nom, roi d'Angleterre, morte le 10 septembre 1669; & *Gaston-Jean-Baptiste* de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois & d'Alençon, qui étoit le troisiéme fils, né le 25 avril 1608, mort le 2 février 1660; *cherchez* GASTON. Il avoit épousé 1°. le 6 août 1626, *Marie* de Bourbon, duchesse de Montpensier, dauphine d'Auvergne, souveraine de Dombes, &c. fille unique & héritiere de *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier, &c. & de *Henriette-Catherine*, duchesse de Joyeuse, morte en couches le 4 juin 1627, en sa vingt-deuxiéme année: 2°. le 31 janvier 1632, *Marguerite* de Lorraine, fille de *François*, comte de Vaudemont, & de *Catherine* de Salmes, morte le 3 avril 1672, en sa cinquante-neuviéme année. Du premier mariage sortit, *Anne-Marie-Louise* d'Orléans, souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, duchesse de Montpensier, &c. née le 29 mai 1627, morte sans alliance le 5 avril 1693, en sa soixante-sixiéme année. Du se-

cond vinrent, *Jean-Gaston*, duc de Valois, né le 17 août 1650, mort le 10 août 1652; *Marguerite-Louise* d'Orléans, née le 28 juillet 1645, mariée le 19 avril 1661, à *Côme* de Médicis, III du nom, grand duc de Toscane, morte à Paris le 17 septembre 1721, en sa 77 année; *Elizabeth*, née le 26 décembre 1646, mariée le 15 mai 1667, à *Louis-Joseph* de Lorraine, duc de Guise, morte le 17 mars 1696; *Françoise-Magdeléne*, née le 13 octobre 1648, mariée le 4 mars 1663, à *Charles-Emanuel*, II du nom, duc de Savoye, morte le 14 janvier 1664; & *Anne-Marie* d'Orléans, née le 9 novembre 1652, morte le 17 août 1656. *Ce prince eut aussi pour fils naturel*, Louis, *bâtard d'Orléans, comte de Charni, né à Tours en 1638 de* Louise *Roger de la Marbeliere : il ne fut point légitimé; & après la mort du duc d'Orléans son pere, il passa en Espagne, où il servit cette couronne dans la guerre contre le Portugal. Il fut fait gouverneur de la ville d'Oran & de ses dépendances en Afrique; & après avoir exercé divers autres emplois, il mourut en 1692. Il a laissé un fils naturel, nommé* Emanuel *d'Orléans, dont nous parlons à l'article* EMANUEL. *Le roi Henri IV eut pour enfans* naturels, César, *duc de Vendôme, qui fit la branche des derniers ducs de* Vendôme, rapportée à la fin de cet article; Alexandre, *dit* le chevalier de Vendôme, *né en* 1598, *grand prieur de France, général des galeres de Malte, &c. mort le* 8 *février* 1629; Henri, *duc de Verneuil, né en octobre* 1601, *qui porta long-temps le titre d'évêque de Metz, posséda l'abbaye de S. Germain des Prés, & plusieurs autres considérables; mais ayant été fait chevalier des ordres du roi le premier janvier* 1662, *& reçu duc & pair de France le* 15 *décembre* 1663, *il prit celui de duc de Verneuil, sous lequel il fut ambassadeur extraordinaire en Angleterre en* 1665, *& mourut le* 28 *mai* 1682, *âgé de* 81 *ans, sans laisser de postérité de* Charlotte *Seguier, veuve de* Maximilien-François *de Béthune, III du nom, duc de Sulli, & fille de* Pierre *Seguier, chancelier de France, qu'il avoit épousée le* 29 *octobre* 1668, *morte le* 3 *juin* 1704; Antoine *de Bourbon, comte de Moret, abbé de Savigni, de S. Etienne de Caën, de S. Victor de Marseille & de Signi, né en* 1607, *mort d'une mousquetade qu'il reçut au combat de Castelnaudari le premier septembre* 1632; Catherine-Henriette, *légitimée de France, mariée en février* 1619, *à* Charles *de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, morte le* 20 *juin* 1663; Gabrielle-Angelique, *légitimée de France, mariée le* 12 *décembre* 1622, *à* Bernard *de la Valette & de Foix, duc d'Espernon, de la Valette & de Candale, pair & colonel général de l'infanterie françoise, morte en couches le* 24 *avril* 1627; Jeanne-Baptiste *de Bourbon, abbesse de Fontevraut en* 1639, *morte le* 16 *janvier* 1670; & Marie-Henriette *de Bourbon, abbesse de Chelles en* 1627, *morte le* 10 *février* 1629.

XXIII. Louis, XIII du nom, surnommé *le Juste*, roi de France & de Navarre, né le 27 septembre 1601, fut sacré & couronné le 17 octobre 1610, & mourut à S. Germain en Laye le 14 mai 1643, âgé de 41 ans, sept mois, dix-huit jours, ayant regné trente-trois ans accomplis. *Cherchez* LOUIS. Il avoit épousé le 25 novembre 1615, *Anne* d'Autriche, infante d'Espagne, fille de *Philippe*, III du nom, roi d'Espagne, & de *Marguerite* d'Autriche, morte le 20 janvier 1666, âgée de 64 ans, dont il eut Louis, XIV du nom, qui suit; & Philippe de France, duc d'Orléans, qui a fait la *branche des derniers ducs de ce nom, rapportée sous le mot* ORLEANS.

XXIV. Louis, XIV du nom, surnommé *le Grand*, roi de France & de Navarre, né le 5 septembre 1638, fut sacré & couronné le 7 juin 1654, & mourut à Versailles le premier septembre 1715, en sa soixante-dix-septiéme année, après avoir regné soixante-douze ans. *Cherchez* LOUIS. Il avoit épousé le 9 juin 1660, *Marie-Thérèse* d'Autriche, infante d'Espagne, fille de *Philippe*, IV du nom, roi d'Espagne, & d'*Elizabeth* de France, sa premiere femme, morte le 30 juillet 1683, âgée de quarante-cinq ans, dont il eut Louis, dauphin, qui suit; *Philippe* de France, duc d'Anjou, né le 5 août 1668, mort le 10 juillet 1671; *Louis-François*, duc d'Anjou, né le 14 juin 1672, mort le 4 novembre suivant; *Anne-Elizabeth*, née le 18 novembre 1662, morte le 30 décembre suivant; *Marie-Anne*, née le 16 novembre 1664, morte le 26 décembre suivant; & *Marie-Thérèse* de France, née le 2 janvier 1667, morte le premier mars 1672. *Il eut aussi pour enfans* naturels, 1. Louis *de Bourbon, né le* 27 *décembre* 1663, *mort le* 15 *juillet* 1666, *sans avoir été légitimé*; 2. Louis *de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France, né le* 2 *octobre* 1667, *mort le* 18 *novembre* 1683; 3. Marie-Anne, *née en octobre* 1666, *mariée le* 16 *janvier* 1680, *à* Louis-Armand *de Bourbon, prince de Conti*; 4. Louis-Auguste, *duc du Maine, souverain de Dombes, &c. qui a fait la branche des ducs du* Maine, *rapportée ci-après*; 5. Louis-César, *comte de Vexin, abbé de S. Denys en France & de S. Germain des Prés, né en* 1672, *mort le* 10 *janvier* 1683; 6. Louis-Alexandre, *comte de Toulouse, duc de Damville, pair, amiral & grand véneur de France, gouverneur de Bretagne, chevalier des ordres du roi, né le* 6 *juin* 1678, *mort le premier décembre* 1737. *Voyez* TOULOUSE (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de) 7. Louise-Françoise, *née en* 1673, *mariée le* 24 *juillet* 1685, *à* Louis, III *du nom, duc de Bourbon, pair & grand maître de France, &c. morte à Paris le* 16 *juin* 1743, *âgée de* 70 *ans &* 15 *jours*; 8. Louise-Marie-Anne *de Bourbon, morte le* 15 *septembre* 1681; 9. Françoise-Marie, *née en mai* 1677, *mariée le* 18 *février* 1692, *à* Philippe, II *du nom, petit-fils de France, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, &c*; 10. & 11. N. N. *de Bourbon, morts jeunes.*

XXV. Louis, dauphin de Viennois, né le premier novembre 1661, mourut avant le roi son pere le 14 avril 1711. Il avoit épousé le 28 janvier 1680, *Marie-Anne-Christine-Victoire* de Baviere, fille de *Ferdinand-Marie*, duc de Baviere, électeur du saint empire, & d'*Adelaïde-Henriette* de Savoye, morte le 20 avril 1690, dont il eut Louis, dauphin, qui suit; Philippe, duc d'Anjou, qui a formé la *branche des rois d'*Espagne, *rapportée ci-après*; & *Charles* de France, duc de Berri, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, né le 31 août 1686, mort le 4 mai 1714, en sa vingt-huitiéme année. Il avoit épousé le 6 juillet 1710, *Marie-Louise-Elizabeth* d'Orléans, fille de *Philippe*, II du nom, petit-fils de France, duc d'Orléans, &c. régent du royaume, morte la nuit du 20 au 21 juillet 1719, dont il eut *Charles* de Berri, duc d'Alençon, né avant terme le 26 mars 1713, mort le 16 avril suivant; *N.* née avant terme le 21 juillet 1711, morte en naissant; & *Louise-Marie-Elizabeth* de Berri, née posthume & avant terme le 16 juin 1714, morte le lendemain.

XXVI. Louis, dauphin de Viennois, né le 6 août 1682, mourut avant le roi Louis XIV, son bisaïeul, le 18 février 1712, en sa trentiéme année. Il avoit épousé le 7 décembre 1697, *Marie-Adelaïde* de Savoye, fille de *Victor-Amedée*, II du nom, duc de Savoye, & d'*Anne-Marie* d'Orléans, morte le 12 février 1712, six jours avant le dauphin son mari, dont il eut *N.* de France, duc de Bretagne, né le 25 juin 1704, mort sans avoir été nommé le 13 avril 1705; *Louis*, dauphin, né le 8 janvier 1707, mort le 8 mars 1712, âgé de cinq ans & deux mois; & Louis XV, qui suit.

XXVII. Louis, XV du nom, roi de France & de Navarre, né le 15 février 1710, a succédé au roi Louis XIV son bisaïeul le premier septembre 1715, sous la régence de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans; a été sacré & couronné à Reims le 25 oc-

tobre 1722, & a été déclaré majeur tenant son lit de justice au parlement le 22 février 1723. *Voyez* LOUIS. Le roi a épousé le 5 septembre 1725, *Marie* Leszczinska, fille unique de Stanislas Leszczinski, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, duc de Lorraine & de Bar. De ce mariage il a eu 1. *Louise-Elizabeth* de France, née le 14 août 1727, mariée en 1739 avec D. *Philippe* infant d'Espagne, duc de Parme & de Plaisance. 2. *Anne-Henriette*, née jumelle de la précédente, appellée successivement *Madame Henriette* & *Madame*, morte le 10 février 1752. 3. *Anonyme* de France, troisiéme fille du roi, née le 28 juillet 1728, morte le 19 février 1733. 4. Louis, dauphin de Viennois, *qui suit*; 5. *Anonyme* de France, duc d'Anjou, né le 30 août 1730, mort le 7 avril 1733, & inhumé à S. Denys le 9. 6. *Marie-Adelaïde*, quatriéme fille du roi, née le 23 mars 1732. 7. *Marie-Louise-Thérèse-Victoire*, née le 11 mai 1733. 8. *Sophie-Philippine-Elizabeth-Justine*, née le 27 juillet 1734. 9. *N.* de France, septiéme fille du roi, née le 16 mai 1736, morte à Font-Evrault le 28 septembre 1744. 10. *Louise-Marie*, née le 17 juillet 1737.

XXVIII. Louis, dauphin de Viennois, fils unique du roi, est né dauphin, à Versailles, le 4 septembre 1729, a été fait chevalier de la toison d'or en 1739, reçu chevalier des ordres du roi le 13 mai 1742, & marié en premieres noces, le 25 février 1745, à *Marie-Thérèse*, infante d'Espagne, fille aînée du second lit du roi d'Espagne Philippe V, morte le 22 juillet 1746. Il a eu de ce mariage, *Marie-Thérèse* de France, née le 19 juillet 1746, & appellée *Madame*. Elle est morte le 27 avril 1748. M. le dauphin a épousé en secondes noces, le 9 février 1747, *Marie Joséphe* de Saxe, fille de *Frédéric-Auguste* II, roi de Pologne électeur duc de Saxe, née le 4 novembre 1731. Il a eu de ce second mariage 1. *Marie-Zeph.* de France, appellée *Madame*, née le 26 août 1750, morte le 2 septembre 1755. 2. *Anonyme* de France, duc de Bourgogne, né le 13 septembre 1751. 3. *Xavier-Marie-Joseph*, duc d'Aquitaine, mort à Versailles, le 22 février 1754, âgé de cinq mois & demi. 4. *N.* de France, duc de Berry, né le 23 août 1754. 5. *N.* de France, comte de Provence, née le 17 novembre 1755. 6. *N.* de France, comte d'Artois, né le 9 octobre 1757.

Rois d'Espagne, sortis de la maison de France.

XXVI. Philippe de France, duc d'Anjou, né le 19 décembre 1683, second fils de Louis, dauphin, & de *Marie-Anne-Christine-Victoire* de Baviere, & petit-fils de Louis, XIV du nom, roi de France & de Navarre, & de *Marie-Thérèse* d'Autriche, infante d'Espagne, ayant été appellé à la succession d'Espagne par le testament du roi Charles II, mort sans enfans le premier novembre 1700; le roi Louis XIV son grand-pere, le déclara publiquement roi d'Espagne le 16 du même mois. Il fut proclamé solemnellement à Madrid le 24, & fut reconnu universellement par tous les états qui composent la monarchie d'Espagne, & par la plus grande partie des puissances de l'Europe. Il partit le 4 décembre 1700 pour aller prendre possession de la couronne, & arriva au palais de Buen-Retiro, près Madrid, le 18 février 1701. Il y fut encore proclamé roi, & prit le nom de Philippe V. Ce prince se démit volontairement du gouvernement de ses royaumes le 15 janvier 1724, après un regne de 23 ans, en faveur du prince des Asturies son fils aîné, & se retira au palais de saint Ildefonse, avec la reine son épouse, pour ne vaquer qu'à son salut: mais le roi Louis I, son fils, étant mort le 13 août de la même année, il remonta sur le trône, s'étant rendu aux sollicitations réitérées du conseil de Castille. Ce prince est mort le 9 de juillet 1746 au palais de Buen-Retiro, dans la 46 année de son regne, & la 63 de son âge. *Voyez* PHILIPPE V. Il épousa 1°. par procureur le 11 septembre 1701, *Marie-Louise-Gabrielle* de Savoye, fille de *Victor-Amedée*, II du nom, duc de Savoye, & d'*Anne-Marie* d'Orléans, morte le 14 février 1714, en sa 26 année: 2°. le 16 septembre de la même année, *Elizabeth* Farnèse, fille d'*Edouard*, II du nom, duc de Parme, &c. & de *Dorothée-Sophie* de Baviere-Palatin. Du premier mariage sont issus, Louis, qui suit; *Philippe*, infant d'Espagne, né le 2 juillet 1709, mort le 8 du même mois; autre *Philippe*, né le 7 juin 1712, mort le 29 novembre 1719; & Ferdinand, infant d'Espagne, né le 23 septembre 1713, *mentioné après son frere aîné.* Du second lit sont issus, *Charles*, infant d'Espagne, né le 20 janvier 1716, roi des deux Siciles, voyez son article sous le nom de CARLOS (dom); *François*, né le 21 mars 1717, mort le 2 avril suivant; *Philippe*, né le 15 mars 1720: il reçut le 8 mars 1722 l'habit de l'ordre de S. Jacques, en qualité de commandeur d'Aledo: au mois de novembre 1725, il fut nommé grand-prieur de la religion de S. Jean de Jérusalem dans les royaumes de Castille & de Léon, à la place du prince Ferdinand, son frere, déclaré prince des Asturies. *Marie-Anne-Victoire*, née le 30 mars 1718: elle fut d'abord accordée avec le roi de France Louis XV en 1721; mais son bas âge ayant empêché l'exécution de ce mariage, elle a épousé le 19 janvier 1729, *Joseph-Pierre-Jean-Louis*, prince du Brézil; *Marie-Thérèse-Antoinette-Raphael*, née à Madrid le 11 juin 1726; *Louis-Antoine-Jacques*, né à Madrid le 25 juillet 1727; & *Marie-Antoinette-Ferdinande*, née à Séville le 17 novembre 1729.

XXVII. Louis, prince des Asturies, puis roi d'Espagne, I de ce nom, né le 25 août 1707, a été proclamé roi dans le conseil le 19 janvier 1724, & dans la ville de Madrid le 9 février suivant, après l'abdication du roi son pere. Il est mort sans enfans le 31 août de la même année. Il avoit épousé par contrat du 16 novembre 1721, *Louise-Elizabeth* d'Orléans, fille de *Philippe*, petit-fils de France, duc d'Orléans, & de *Marie-Françoise* de Bourbon, légitimée de France.

XXVII. Ferdinand, aujourd'hui roi d'Espagne, est né à Madrid le 23 septembre 1713. Il fut déclaré grand prieur de Castille & de Léon, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, au mois de juin 1716. Les états assemblés à Madrid le reconnurent pour héritier présomptif de la couronne le 25 novembre 1724, & il fut proclamé en même-temps prince des Asturies. Il est devenu roi d'Espagne par la mort de Philippe V son pere, arrivée le 9 juillet 1746. Il a épousé le 20 janvier 1729, *Marie-Magdeléne-Josephe-Thérèse-Barbe*, infante de Portugal, fille de *Jean*, roi de Portugal.

Ducs du Maine.

XXV. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine & d'Aumale, comte d'Eu, pair, grand-maître & capitaine général de l'artillerie, souverain de Dombes, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, colonel général des Suisses & Grisons, gouverneur & lieutenant-général de la province de Languedoc, fils naturel du roi Louis XIV, naquit le 31 mars 1670, & fut légitimé par lettres du mois de décembre 1673, régistrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris le 20 du même mois. Il fut pourvu de la charge de colonel général des Suisses & Grisons le premier février 1674. Le roi lui accorda, ainsi qu'au comte de Vexin & aux damoiselles de Nantes & de Tours, la permission de porter le surnom de *Bourbon*, avec faculté de se succéder les uns aux autres, même *ab intestat*, par lettres du mois de janvier 1680, regîtrées les 11 & 12 du même mois, & confirmées par d'autres du mois de novembre 1681. Il fut nommé gouverneur de

Languedoc au mois de juin 1682, reçu chevalier des ordres du roi le 2 juin 1686, & fait général des galeres le 21 septembre 1688. Il fit sa premiere campagne la même année, & se trouva aux siéges de Philisbourg & de Manheim; servit l'année suivante dans l'armée de Flandre en qualité de général de la cavalerie; se trouva à la bataille de Fleurus donnée le premier juillet 1690, y donna des marques de son courage, & y eut un cheval tué sous lui; servit en 1691 au siége de Mons, & ayant été fait lieutenant général le 3 mai 1692, il alla servir en Flandre en cette qualité, & se trouva au siége de Namur, & ensuite au combat de Steinkerke. Il fit encore les deux campagnes suivantes dans le même pays. Il fut fait au mois d'octobre 1693, colonel général du régiment royal des carabiniers. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, lui avoit fait le 2 févrior 1681, une donation entre-vifs de la principauté souveraine de Dombes, & par contrat du même jour il avoit acquis d'elle le comté d'Eu. Le roi lui accorda au mois de mai 1694 des lettres pour la continuation du titre de pairie de cette terre en sa faveur, lesquelles ayant été enregistrées au parlement de Paris, il y prêta serment & prit séance en qualité de pair le 8 du même mois de mai, immédiatement après les princes du sang, & avant tous les pairs ecclésiastiques & laïcs qui s'y trouverent en grand nombre, en vertu des lettres du roi qui lui donnoient ce rang. Il fut pourvu le 10 septembre de la même année de la charge de grand-maître de l'artillerie de France, dont il avoit l'expectative depuis le 15 novembre 1688. Il en prit possession à l'Arsenal de Paris le 26 novembre suivant, ayant donné auparavant sa démission de la charge de général des galeres. Il obtint encore au mois de juin 1695, des lettres de rétablissement en sa faveur du titre de duché pairie de la terre d'Aumale, qu'il avoit acquise de la duchesse douairiere de Savoye. Ces lettres furent enregistrées au parlement de Paris le premier juillet 1695. Le duc du Maine fut nommé le 9 mars 1702, pour servir en qualité de lieutenant-général, sous le duc de Bourgogne, dans l'armée de Flandre. Le roi par deux brévets des 20 & 21 mai 1711, lui accorda, de même qu'au comte de Toulouse son frere, la jouissance des mêmes honneurs, rangs & distinctions dont les princes du sang sont en possession; & par un édit du mois de juillet 1714, il les déclara capables de succéder à la couronne, à l'exclusion de tous autres, au cas que la race masculine & légitime des princes du sang vînt à manquer totalement, réglant l'ordre auquel eux & leur postérité monteroient sur le trône. Il étoit encore ordonné par le même édit qu'eux, & leurs enfans & descendans mâles à perpétuité nés en légitime mariage, auroient entrée & séance au parlement au même âge que les princes du sang, encore qu'ils n'eussent point de pairie, sans être obligés d'y prêter serment; & qu'ils jouiroient des mêmes honneurs avant les princes des maisons souveraines & autres seigneurs. Cet édit fut enregistré au parlement de Paris le 2 août 1714, & en même temps le duc du Maine & le comte de Toulouse y prirent séance en qualité de princes du sang légitimés. Cependant cette qualité de prince du sang leur ayant été contestée, & même refusée par quelques-unes des chambres du parlement, le roi par une déclaration du 23 mars 1715, ordonna que dans sa cour de parlement & par-tout ailleurs, il ne seroit fait aucune différence entre les princes du sang royal & ses fils légitimés, & leurs descendans en légitime mariage, & en conséquence qu'ils prendroient la qualité de princes du sang, comme ayant l'honneur d'être sortis du sien : qu'elle leur seroit donnée en tous actes judiciaires & tous autres quelconques; enfin que soit pour le rang & la séance, & généralement pour toutes sortes de prérogatives, les princes du sang, & ses fils légitimés & leurs descendans seroient traités également, après néanmoins le dernier des princes du sang. Mais sous le regne de Louis XV, l'édit du mois de juillet 1714, & la déclaration du 23 mai 1715, furent révoqués & annulés par un autre édit du mois de juillet 1717, registré au parlement les chambres assemblées le 6, & publié l'audience tenante le 8 du même mois de juillet. Cet édit ordonnoit néanmoins, qu'en considération de la possession dans laquelle étoient les ducs du Maine & comte de Toulouse de recevoir dans la cour de parlement les nouveaux honneurs qui leur avoient été attribués par l'édit révoqué, ils continueroient de les recevoir leur vie durant, sans tirer à conséquence & sans se pouvoir dire & qualifier princes du sang, ni que cette qualité pût leur être donnée en quelques jugemens & actes que ce pût être. Le duc du Maine, conformément au testament du roi Louis XIV, avoit été reconnu surintendant à l'éducation du roi Louis XV son successeur, par arrêt du parlement du 2 septembre 1715, confirmé par un second arrêt rendu le roi séant en son lit de justice le 12 du même mois; mais cet arrêt fut révoqué dans un second lit de justice tenu au Louvre le 26 août 1718, après que la requête présentée par le duc de Bourbon, tendante à ce que la surintendance de l'éducation du roi lui fût accordée, eût été entérinée. Dans ce même lit de justice on enregistra d'abord un édit daté du même mois, & portant révocation de la déclaration du 5 mai 1694, & de l'édit du mois de mai 1711, en ce qu'ils attribuoient aux princes légitimés & à leurs descendans mâles, le droit de représenter les anciens pairs aux sacres des rois, à l'exclusion de tous autres pairs de France; en ce qu'ils les admettoient à prêter le serment au parlement à l'âge de vingt ans, & en ce qu'ils leur permettoient de donner une pairie à chacun de leurs enfans mâles, pour en jouir aux mêmes honneurs qu'eux, du vivant même de leur pere; & en conséquence il étoit ordonné que le duc du Maine & le comte de Toulouse son frere, n'auroient à l'avenir rang ni séance au parlement, ni près du roi dans les cérémonies publiques & particulieres & par-tout ailleurs, que du jour de l'érection de leurs pairies, & qu'ils ne jouiroient d'autres honneurs & droits que de ceux attachés à leurs pairies, & comme en jouissent les autres ducs & pairs de France, le roi dérogeant à cet effet à son édit du mois de juillet 1717. Le comte de Toulouse fut réhabilité sur le champ dans tous ces honneurs par une déclaration expresse registrée dans la même assemblée, *comme il a été remarqué à son article*; voyez TOULOUSE. Pour le duc du Maine, il fut arrêté dans son château de Sceaux, par un lieutenant des gardes du corps du roi, le 29 décembre de la même année 1718, & fut conduit à la citadelle de Dourlens en Picardie. La duchesse sa femme fut arrêtée en même temps à Paris, par le marquis d'Ancenis, capitaine des gardes du corps, & menée au château de Dijon. Le prince de Dombes & le comte d'Eu furent relégués à la ville d'Eu; & la demoiselle du Maine leur sœur fut mise dans le couvent des Filles de Sainte Marie à Chailiot. Le duc du Maine obtint au commencement de l'année 1720 la permission de se rendre à sa maison de Clagni près de Versailles, où il arriva le 8 janvier, & la duchesse sa femme au château de Sceaux, où elle se rendit le 15 du même mois. Ensuite leur liberté entiere leur ayant été rendue, la duchesse vint saluer le roi à Paris, pour la premiere fois depuis son retour le 14 août 1720, & le duc fut rétabli dans toutes les fonctions de ses charges au mois de juin 1721. Depuis, le roi, par une déclaration du 26 avril 1723, registrée au parlement le 4 mai suivant, ordonna que le duc du Maine & le comte de Toulouse son frere, & après le décès ou la démission des pairies du duc, les princes de Dombes & comte d'Eu ses fils, jouiroient durant leur vie dans les cours de parlemens tant aux audiences que chambres du conseil, du droit d'entrée, rang, séance & voix délibérative

après

après les princes du sang, & avant tous les ducs & pairs, de quelque qualité & dignité qu'ils puissent être; & ce en vertu de leurs pairies, quand même elles seroient moins anciennes que celles d'aucuns desdits ducs & pairs, sans néanmoins, lorsqu'ils iroient prendre leur séance, qu'ils pussent traverser le parquet, ni être précédés de plus d'un huissier, ni que leurs suffrages fussent pris autrement par le président, qu'en les appellant du nom de leur pairie & leur ôtant le bonnet. Le duc du Maine est mort le 14 mai 1736, âgé de soixante-six ans. Il avoit été marié le 19 mars 1692 avec *Anne-Louise-Benédicte* de Bourbon, fille puînée de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien, & d'*Anne* de Baviere, comtesse palatine du Rhin. Elle obtint le 13 mars 1710 un brévet du roi pour conserver son rang de princesse du sang entre celles du même sang non mariées, à l'occasion du réglement qui avoit été fait le jour précédent pour le rang de ces princesses. Elle a eu pour enfans, *Louis-Constantin* de Bourbon, prince de Dombes, né le 27 novembre 1695, mort à Versailles le 28 septembre 1698, & enterré le premier octobre dans le chœur de la paroisse; Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, qui suit; Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, mentioné après son frere; *N.* de Bourbon, duc d'Aumale, né à Versailles le 31 mars 1704, & mort à Sceaux au commencement du mois de septembre 1708; *N.* de Bourbon, damoiselle de Dombes, née le 11 septembre 1694, morte à Marli le 26 du même mois; *N.* de Bourbon, damoiselle d'Aumale, morte à Versailles le 24 août 1699; & *Louise-Françoise* de Bourbon, damoiselle du Maine, nee la nuit du 3 au 4 décembre 1707, morte à Anet le 19 août 1743.

XXVI. Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, né à Versailles le 4 mars 1700, fut pourvu en survivance de la charge de colonel général des Suisses & Grisons par lettres du 16 mars 1610, & du gouvernement de Languedoc le 11 mai 1712. Il est mort le premier octobre 1755.

XVI. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, prince de Dombes, après la mort de *Louis-Auguste* son frere, né au château de Sceaux le 15 octobre 1701, fut pourvu en survivance de la charge de grand-maître & capitaine général de l'artillerie de France, par lettres du 16 mai 1710, & nommé gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province de Guienne le 28 décembre 1712.

Derniers ducs de Vendosme.

XXIII. César, duc de Vendôme, fils *naturel* de Henri IV, roi de France, & de *Gabrielle* d'Estrées, duchesse de Beaufort, né en juin 1594, fut légitimé par le roi son pere en janvier 1595, qui lui donna le duché de Vendôme en 1598; il fut aussi duc d'Estampes, de Mercœur, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, & grand maître, chef & surintendant général de la navigation & commerce de France; & mourut le 22 octobre 1665, en sa soixante-douziéme année. Il avoit épousé en juillet 1609, *Françoise* de Lorraine, duchesse de Mercœur, d'Estampes & de Penthiévre, princesse de Martigues, fille unique & héritiere de *Philippe-Emanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, & de *Marie* de Luxembourg, duchesse d'Estampes & de Penthiévre, vicomtesse de Martigues, morte le 8 septembre 1669, âgée de soixante-dix-sept ans, dont il eut Louis, duc de Vendôme, qui suit; *François* de Vendôme, duc de Beaufort, pair de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & commerce de France, né en janvier 1616, tué dans une sortie contre les Turcs devant la ville de Candie le 25 juin 1669, sans avoir été marié, *voyez* FRANÇOIS; & *Elizabeth* de Vendôme, mariée le 11 juin 1643, à *Charles-Amedée* de Savoye, duc de Nemours, morte le 19 mai 1664, âgée de cinquante ans.

XXIV. Louis, duc de Vendôme, de Mercœur, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Provence, né en 1612, fut créé cardinal après la mort de sa femme, par le pape Alexandre VII, le 7 mars 1667, nommé légat *à latere* en France par le pape Clément IX en 1668, & mourut le 6 août 1669. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé le 4 février 1651, *Laure* Mancini, fille aînée de *Michel-Laurent* Mancini, gentilhomme Romain, & de *Jeronyme* Mazarin, sœur puînée de *Jules*, cardinal Mazarin, morte le 8 février 1657, en sa vingt-uniéme année, dont il eut Louis-Joseph, qui suit; *Philippe*, né le 23 août 1655, prince de Vendôme, ci-devant grand prieur de France, abbé de la Trinité de Vendôme, de saint Victor de Marseille, de saint Vigor de Cerisi, de saint Honorat de Lerins, de saint Mansui de Toul, & d'Ivri, lieutenant général des armées du roi, mort à Paris le 24 janvier 1727, âgé de 71 ans & cinq mois; & *Jules-César* de Vendôme, né le 27 janvier 1657, mort le 28 juillet 1660.

XXV. Louis-Joseph, duc de Vendôme, de Mercœur, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, pair & général des galeres, généralissime des armées en Catalogne, & de celles d'Espagne, gouverneur de Provence, né le 30 juillet 1654, mourut sans postérité à Vinaros le 11 juin 1712, & est enterré au monastere de l'Escurial dans le tombeau des infans & infantes d'Espagne. *Voyez* LOUIS-JOSEPH. Il avoit épousé le 15 mai 1710, *Marie-Anne* de Bourbon, fille de *Henri-Jules* de Bourbon, III du nom, prince de Condé, & d'*Anne* de Baviere-Palatin, morte le 11 avril 1718. * *Voyez* le pere Anselme.

Derniers ducs d'Angoulesme.

XXIV. Charles de Valois, duc d'Angoulême, pair de France, comte d'Auvergne, de Ponthieu, d'Alets, &c. chevalier des ordres du roi, & colonel général de la cavalerie légere de France, fils *naturel* de Charles IX, roi de France, naquit le 28 avril 1573, & mourut le 24 septembre 1650. Il avoit épousé 1°. par contrat du 6 mai 1591, *Charlotte* de Montmorenci, fille aînée de *Henri*, I du nom, duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & d'*Antoinette* de la Mark-Bouillon, sa premiere femme, morte le 12 août 1636; 2°. le 25 mai 1644, *Françoise* de Nargonne, fille de *Charles*, baron de Mareuil, & de *Léonore* de la Riviere, morte le 10 août 1713, âgée de quatre-vingt-douze ans, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, *Henri* de Valois, comte de Lauragais, mort sans alliance; Louis-Emanuel, qui suit; & *François* de Valois, comte d'Alets, colonel général de la cavalerie légere de France, mort le 19 septembre 1622, sans enfans de *Louise-Henriette* de la Chastre, barone de la Maisonfort, fille unique de *Louis*, baron de la Maisonfort, maréchal de France, &c. & d'*Elizabeth* d'Estampes, qu'il avoit épousée le 26 avril précédent. Elle prit une seconde alliance avec *François*, comte de Crussol, duquel elle fut séparée; & une troisiéme avec *Claude* Pot, seigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France.

XXV. Louis-Emanuel de Valois, duc d'Angoulême, pair de France, colonel général de la cavalerie légere de France, gouverneur de Provence, &c. né en 1596, mourut le 13 novembre 1663. Il avoit épousé en 1629, *Henriette* de la Guiche, fille aînée de *Philippe*, seigneur de la Guiche & de Chaumont, grand maître de l'artillerie de France, & gouverneur du Lyonnois, & d'*Antoinette* de Daillon du Lude, morte le 22 mai 1682, âgée de 84 ans, dont il eut *N.* de Valois, comte d'Auvergne, né l'an 1631, mort le 4 octobre 1637; *Armand*, comte d'Auvergne, né le 14 juillet 1635, mort le 16 novembre 1639; *Fran-*

FRA

çois, comte d'Auvergne, né le 24 avril 1639, mort le 10 juillet 1644; & *Françoise-Marie* de Valois, duchesse d'Angoulême, comtesse de Lauragais & d'Alets, née l'an 1630, mariée le 3 novembre 1649, à *Louis* de Lorraine, duc de Joyeuse, &c. pair & grand chambellan de France, &c. morte le 4 mai 1696. * Le P. Anselme, *hist. de la maison de France*, &c.

Il ne sera peut-être pas inutile de joindre à ces généalogies, une table chronologique de nos rois, qui les représente tout d'abord dans l'ordre où ils ont regné.

Rois de la premiere race, dite des Merovingiens.

414	Clodion,	37 ans.
451	Méroué, fils ou parent de Clodion,	6
456	Childeric I,	23
481	Clovis I,	30
511	*Thierri* I,	23
	Clodomir,	13
	Childebert I,	47
	Clotaire I,	51
534	*Théodebert* I,	14
547	*Théobalde*,	7
562	*Charibert* I,	6
	Gontran,	32
	Chilperic I	23
	Sigebert I,	14
575	*Childebert* II,	24
584	Clotaire II,	44
596	*Théodebert* II,	16
	Thierri II,	17
613	*Sigebert* II,	*9 mois.*
628	Dagobert I,	9
	Charibert II,	1
632	*Sigebert* III,	23
638	Clovis II,	19
656	*Childebert*, usurpateur,	*7 mois.*
	Clotaire III,	14
660	Childeric II,	13
670	Thierri III,	*peu de mois.*
674	*Dagobert* II,	4
678	Thierri III, *rétabli*,	15
690	Clovis III,	4
695	Childebert III,	12
711	Dagobert III,	4
715	Chilperic II,	6
717	Clotaire IV,	2
721	Thierri IV, dit *de Chelles*,	16

Interregne de cinq ans.

742	Childeric III, dit *l'Insensé* ou *le Fainéant.*	10

II race, dite des Carlovingiens.

752	Pepin *le Bref*,	16
769	Charles *le Grand* ou *Charlemagne*,	45
814	Louis I, dit *le Débonnaire* ou *le Pieux*,	27
840	Charles II, dit *le Chauve*,	38
878	Louis II, dit *le Begue*,	19 mois.
879	Louis III, mort le 4 août 882,	3
	Et Carloman, mort le 6 décembre 884,	5
884	Charles *le Simple*, fils posthume de Louis *le Begue*: pendant son enfance,	
884	Charles III, dit *le Gros*, empereur regnant,	4
888	Eudes, *couronné roi*,	8
893	Charles IV, dit *le Simple*, couronné en 893, seul roi en 898, prisonnier en 923, mort en 929, regnant depuis son couronnement jusqu'à sa captivité,	30
922	Robert, *couronné roi*, rival de Charles *le Simple*,	1
923	Raoul, *couronné roi*,	14
936	Louis IV, dit d'*Outremer*, fils de Charles *le Simple*,	18
954	Lothaire,	30
983	Louis V, dit *le Fainéant*,	3

III race, dite des Capétiens.

987	Hugues, dit *Capet*,	10
996	Robert, dit *le Dévot*, neuf ans & demi avec son pere, & seul,	34
	Hugues, *dit* le Grand, *couronné*, *mort avant son pere.*	
1031	Henri I,	29
1060	Philippe I,	49
1108	Louis VI, dit *le Gros.*	30
	Philippe, *couronné*, & *mort avant son pere.*	
1137	Louis VII, dit *le Jeune & le Pieux.*	43
1180	Philippe II, surnommé, *Dieu-donné*, *Auguste*, ou *le Conquérant*,	44
1223	Louis VIII, surnommé *le Lion*,	3
1226	Saint Louis, IX du nom,	44
1270	Philippe III, surnommé *le Hardi*,	15
1285	Philippe IV, dit *le Bel*,	29
1314	Louis X, dit *Hutin*,	18 mois.
1316	*Jean*, *régence sans roi*, *cinq mois durant.*	
1316	Philippe V, dit *le Long*,	5
1322	Charles IV, dit *le Bel*,	6
1328	*Régence de deux mois.*	
1328	Philippe VI, dit *de Valois*, surnommé *le Bienfortuné*,	22
1350	Jean, surnommé *le Bon*,	14
1356	Charles, dauphin, lieutenant, puis régent.	
1364	Charles, dauphin, régent pour la seconde fois.	
1364	Charles V, dit *le Sage & l'éloquent*, roi,	16
1380	Charles VI, dit *le Bien-aimé*,	42
1422	Charles VII, surnommé *le Victorieux*,	39
1461	Louis XI.	22
1483	Charles VIII, dit *le Courtois*,	15
1497	Louis XII, surnommé *le pere du peuple*,	17
1515	François I, dit *le Grand*, & *le restaurateur des lettres*,	32
1547	Henri II,	12
1559	François II,	16 mois.
1560	Charles IX,	13
1574	*Interregne de trois mois.*	
1574	Henri III,	16
1589	Henri IV, dit *le Grand*,	21
1610	Louis XIII, dit *le Juste*,	33
1643	Louis XIV, dit *le Grand*,	72
1715	Louis XV commença à regner le premier septembre 1715.	

Cette derniere race a déja duré plus de 700 ans, sous trente monarques de la même famille, quoique de différentes branches.

De la nomination des rois de France aux bénéfices de leur royaume.

Anciennement les élections des archevêques, des évêques, des abbés, des prieurs conventuels & des chefs-d'ordre, appartenoient aux chapitres & aux couvens. Cette pratique de l'église fut confirmée par le concile de Basle, suivant lequel le roi Charles VII avoit fait la pragmatique-sanction. Mais cette ordonnance a été abolie en France par le concordat, fait entre le roi François I & le pape Léon X l'an 1515, approuvé par le concile de Latran, & accepté par le même roi l'an 1517. Le roi de France nomme au pape une personne capable, dans six mois après la vacance de la dignité; sur quoi les provisions sont données en cour de Rome. Cependant le roi jouit du revenu de la dignité vacante, & a la collation des bénéfices qui en dépendent, & viennent à vacquer, ce que l'on appelle *régale*, c'est-à-dire la jouissance du roi.

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS & principales abbayes du royaume de France.

L'Archevêché D'AIX,

dont les évêchés suffragans sont,

1. L'évêché d'*Apt*. L'évêque a la qualité de prince. * L'abbaye de saint Eusébe, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché de *Riez*. L'évêque est seigneur de Riez.

3. L'évêché de *Frejus*. L'évêque est seigneur de Frejus. * L'abbaye de Toronet, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Gap*. L'évêque est comte & seigneur de Gap. * L'abbaye de Notre-Dame de Clozone, de l'ordre de saint Benoît.

5. L'évêché de *Sisteron*. * L'abbaye de Lure, de l'ordre de saint Benoît.

L'archevêché D'ALBI.

L'archevêque est seigneur d'Albi. * L'abbaye de saint Michel de Gaillac, de l'ordre de saint Benoît. La mense est unie au collége des Jésuites à Toulouse. Candeil, de l'ordre de Cîteaux.

Evêchés suffragans d'Albi.

1. L'évêché de *Rhodez*. L'évêque est comte de Rhodez. * L'abbaye de Conques, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché de *Castres*. * L'abbaye d'Ardorel, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de *Cahors*. L'évêque est comte & baron de Cahors. * L'abbaye de Marsillac, de l'ordre de saint Benoît.

4. L'évêché de *Vabres*. L'évêque est comte de Vabres.

5. L'évêché de *Mande*. L'évêque est comte de Givaudan.

L'archevêché D'EMBRUN.

L'archevêque est prince d'Embrun. * L'abbaye de Boscaudon, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans d'Embrun.

1. L'évêché de *Digne*.

2. L'évêché de *Grasse*. * L'abbaye de saint Honoré de Lerins, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêché de *Vence*. L'évêque est seigneur & baron de Vence.

4. L'évêché de *Glandève*. L'évêque est seigneur de Glandève.

5. L'évêché de *Senez*. L'évêque en est seigneur, & réside à Castellane.

6. L'évêché de *Nice*. L'évêque est comte de Drap, & est nommé par le duc de Savoye.

L'archevêché D'ARLES.

L'archevêque est primat, prince de Salon & de Mont-Dragon. * L'abbaye de Mont-Major-lès-Arles, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans d'Arles.

1. L'évêché de *Marseille*. * L'abbaye de saint Victor de Marseille, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché de *S. Paul Trois-Châteaux*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye d'Aiguebelle, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de *Toulon*. L'évêque est seigneur de Toulon.

4. L'évêché d'*Orange*.

L'archevêché D'AUCH.

L'archevêque est seigneur d'Auch. * L'abbaye de la Casedieu, de l'ordre de Prémontré.

Evêchés suffragans d'Auch.

1. L'évêque d'*Acqs*, ou de *Dax*. * L'abbaye d'Artous, de l'ordre de Prémontré.

2. L'évêché de *Laitoure*.

3. L'évêché de *Cominges*. * L'abbaye de Benissondieu, ou de Nisors, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Coserans*, ou *Conserans*. * L'abbaye de Combelongue, de l'ordre de Prémontré.

L'évêché d'*Aire*. L'évêque est seigneur d'Aire. * L'abbaye de Pontaut, de l'ordre de Cîteaux.

6. L'évêché de *Bazas*. * L'abbaye de saint Ferme, de l'ordre de saint Benoît.

7. L'évêché de *Tarbes*. * L'abbaye d'Escaledieu, de l'ordre de Cîteaux.

8. L'évêché d'*Oleron*. L'évêque est seigneur d'Oleron. * L'abbaye de S. Vincent de Luc, de l'ordre de S. Benoît.

9. L'évêché de *Lescar*. L'évêque est président né des états de Béarn, premier conseiller au parlement de Navarre, & premier baron de Béarn. * L'abbaye de la Réole de Saubestre, à Pau, de l'ordre de saint Benoît.

10. L'évêché de *Bayonne*. * L'abbaye de la Honce, de l'ordre de Prémontré.

L'archevêché de BESANÇON.

* L'abbaye de saint Vincent, de l'ordre de saint Benoît. Saint Paul, de l'ordre de saint Augustin.

Evêchés suffragans de Besançon.

1. L'évêché de *Bellai*. L'évêque est seigneur de Bellai. * L'abbaye de saint Sulpice, de l'ordre de Cîteaux.

Les autres évêchés suffragans sont, *Lausane*, & *Basle* en Suisse.

L'archevêché de BOURDEAUX.

L'archevêque est primat d'Aquitaine. * L'abbaye de sainte Croix de Bourdeaux, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans de Bourdeaux.

1. L'évêché d'*Agen*. L'évêque d'Agen est comte. * L'abbaye d'Eisses, près Ville-neuve, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché d'*Angoulême*. * L'abbaye de saint Cibar, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêché de *Saintes*. * L'abbaye de saint Jean d'Angeli, de l'ordre de saint Benoît. Notre-Dame de l'isle de Ré, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Poitiers*. * L'abbaye de saint Hilaire *le Grand*, de Poitiers, collégiale dont le roi de France est toujours abbé. Elle est de l'ordre de saint Benoît, & dépend immédiatement du saint-siége. Font-Evraud, chef-d'ordre, abbaye de filles, dépend immédiatement du saint-siége.

5. L'évêché de *Perigueux*. * L'abbaye de Brantôme, de l'ordre de saint Benoît.

6. L'évêché de *Condom*. L'évêque est seigneur de Condom.

7. L'évêché de la *Rochelle*, où l'évêché de Maillezais fut transferé en 1648. * L'abbaye d'Airvau, de l'ordre de saint Augustin.

8. L'évêché de *Luçon*. L'évêque est baron de Luçon. * L'abbaye de saint Michel en l'Erm, dont la mense est unie au collége Mazarin ou des Quatre-Nations, à Paris.

9. L'évêché de *Sarlat*. L'évêque est seigneur de Sarlat. * L'abbaye saint Amand, de l'ordre de saint Augustin.

L'archevêché de BOURGES.

L'archevêque est patriarche & primat des Aquitai-

nes. * L'abbaye de Maubec, unie à l'évêché de Kebec en Canada. Saint Sulpice de Bourges, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans de Bourges.

1. L'évêché de *Clermont.* * L'abbaye de la Chaize-Dieu, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché de *Limoges.* * L'abbaye de Grandmont, chef-d'ordre, dépend immédiatement du saint-siége.

3. L'évêché du *Pui.* L'évêque est seigneur du Pui, & comte de Vellai, suffragant immédiat de l'église de Rome. * L'abbaye de Douet, de l'ordre de Prémontré : l'abbé est vicaire né de l'évêque du Pui.

4. L'évêché de *Tulles.* L'évêque est vicomte & seigneur de Tulles. * L'abbaye de la Valette, de l'ordre de Cîteaux.

5. L'évêché de *Saint-Flour.* L'évêque est seigneur de Saint-Flour. * L'abbaye de saint Gerauld d'Aurillac, dépend immédiatement du saint-siége : l'abbé est comte & seigneur.

Il y avoit encore six suffragans, savoir, Albi, Rhodez, Castres, Cahors, Vabres & Mande, que l'on a soustraits en 1678, donnant à l'archevêché de Bourges, pour dédommagement, quinze mille livres à prendre tous les ans sur le revenu d'Albi, créé archevêché.

L'archevêché de CAMBRAI.

L'archevêque est duc de Cambrai, & prince de l'Empire. * L'abbaye de saint Guillain, de l'ordre de saint Benoît. Le Val des Ecoliers à Mons, de l'ordre de S. Augustin.

Evêchés suffragans de Cambrai.

1. L'évêché d'*Arras.* L'évêque est président né des états d'Artois. * L'abbaye de saint Waast d'Arras, de l'ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint-siége. L'abbaye de saint Eloi, ordre de saint Augustin.

2. L'évêché de *Tournai.* * L'abbaye de saint Amand, de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de Vigogne.

3. L'évêché de *Saint-Omer.* * L'abbaye de saint Bertin, de l'ordre de saint Benoît.

4. L'évêché de *Namur*, dans les Pays-Bas Autrichiens.

L'archevêché de LYON.

L'archevêque est comte, & primat des Gaules. La cathédrale est fort considérable : les chanoines sont appellés Comtes de Lyon, & font preuve de cinq races de noblesse paternelle & maternelle.

Evêchés suffragans de Lyon.

1. L'évêché d'*Autun.* L'évêque est président né & perpétuel des états du duché de Bourgogne. * L'abbaye de saint Martin d'Autun, ordre de saint Benoît.

2. L'évêché de *Langres.* L'évêque est duc & pair de France. * Le Val des Choux, prieuré, chef d'ordre de l'ordre de saint Benoît. Clairvaux de l'ordre de Cîteaux. Morimond, du même ordre : l'abbé est supérieur immédiat des cinq ordres de chevalerie d'Alcantara, de Calatrava, d'Avis, de Monteza, & de Christ, qui sont dans les royaumes d'Espagne & de Portugal. Le Val des Ecoliers, près Chaumont, chef d'ordre, de l'ordre de saint Augustin ; l'abbaye de sainte Geneviéve de Paris en est titulaire.

3. L'évêché de *Châlons-sur-Saone.* L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de Cîteaux, de l'ordre de saint Benoît, mausolée des ducs de Bourgogne de la premiere race, & chef d'ordre, dépend immédiatement du saint-siége. L'abbé est premier conseiller né au parlement de Bourgogne, & supérieur général de tout son ordre, & des cinq ordres de chevalerie d'Alcantara, de Calatrava, d'Avis, de Monteza, & de Christ, qui sont dans les royaumes d'Espagne & de Portugal.

4. L'évêché de *Mâcon.* * L'abbaye de Cluni de l'ordre de saint Benoît, chef d'ordre, dépend immédiatement du saint-siége.

5. L'évêché de *Dijon.* L'abbaye de S. Benigne.

6. L'évêché de *Saint-Claude.*

L'archevêché de NARBONNE.

L'archevêque est primat & président né des états de Languedoc. * L'abbaye de Notre-Dame de Quarante, de l'ordre de saint Augustin.

Evêchés suffragans de Narbonne.

1. L'évêché de *Beziers.* L'évêque en est seigneur en partie. * L'abbaye de Joncels, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché d'*Agde.* L'évêque est comte d'Agde. * L'abbaye de Notre-Dame de Vallemagne, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de *Carcassonne.* * L'abbaye de la Grasse, de l'ordre de saint Benoît.

4. L'évêché de *Nîmes.* * L'abbaye de Franquevaux, de l'ordre de Cîteaux.

5. L'évêché de *Montpellier*, où l'évêché de Maguelone fut transféré l'an 1536. L'évêque est comte de Melgueil, & de Montferrand. * L'abbaye d'Aniane, de l'ordre de saint Benoît.

6. L'évêché de *Lodève.* L'évêque est seigneur de Lodève & comte de Montbrun. * L'abbaye de saint Sauveur de Lodève, de l'ordre de saint Benoît.

7. L'évêché d'*Uzez.* L'évêque est comte d'Uzez en partie. * L'abbaye de saint André de Villeneuve, de l'ordre de saint Benoît.

8. L'évêché de *Saint-Pons* de Thomieres. L'évêque est seigneur de Saint-Pons. * L'abbaye de saint Ghignan, de l'ordre de saint Benoît.

9. L'évêché d'*Alet.* L'évêque en est comte.

10. L'évêché d'*Alais* dans les Cevenes. Il étoit du diocèse de Nîmes.

11. L'évêché d'*Elne* en Roussillon, dont l'évêque réside à Perpignan. * L'abbaye de Notre-Dame de la Réole, de l'ordre de S. Augustin.

L'Archevêché de PARIS.

L'archevêque a voix & séance au parlement, & est duc & pair de France. * L'abbaye de saint Germain des Prés, ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint-siége. Saint Denys en France, où sont les mausolées de nos rois, du même ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint-siége. L'abbé avoit voix & séance au parlement, mais en 1686 la mense abbatiale a été unie à la communauté des dames de saint Louis à saint Cyr proche de Versailles, & le titre d'abbé est supprimé. Saint Victor de Paris, ordre de saint Augustin. Sainte Geneviéve, du même ordre, chef de la congrégation des chanoines réguliers de France, dépend immédiatement du saint-siége.

Evêchés suffragans de Paris.

1. L'évêché de *Chartres.*

2. L'évêché de *Meaux.* * L'abbaye de saint Faron de Meaux, ordre de saint Benoît.

3. L'évêché d'*Orléans.* * L'abbaye de saint Benoît sur Loire à Fleuri, ordre de saint Benoît.

4. L'évêché de *Blois*, érigé en 1697 par la distraction qui fut faite de l'évêché de Chartres, & auquel on a donné les paroisses situées dans le Blaisois, Vendomois, & partie du Dunois ; & uni à la mense épiscopale le revenu des abbayes de saint Laumer de Blois & de Bourgmoyen. * L'abbaye de la Trinité de Vendôme, ordre de saint Benoît, dépend immédiate-

ment du saint-siége, & l'abbé se trouve dans une bulle, qualifié par honneur, cardinal de saint Prisque du Mont-Aventin.

L'archevêché de Reims.

L'archevêque est duc & pair de France, légat né du saint-siége apostolique, & primat de la Gaule Belgique. C'est lui qui sacre les rois de France. * L'abbaye de saint Remi de Reims, où est gardée la sainte Ampoule, dont on se sert au sacre des rois. Saint Nicaise de Reims, dont la mense abbatiale est unie à la sainte Chapelle de Paris, au lieu des régales des évêchés de Reims.

Evêchés suffragans de Reims.

1. L'évêché de *Soissons.* * L'abbaye de saint Médard de Soissons, de l'ordre de saint Benoît. S. Corneille de Compiegne, ordre de saint Benoît. Saint Jean des Vignes, ordre de S. Augustin. Long-Pont de l'ordre de Cîteaux.

2. L'évêché de *Châlons-sur-Marne.* L'évêque est comte & pair de France. * L'abbaye de saint Pierre au mont de Châlons, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêque de *Laon.* L'évêque est duc & pair de France. * L'abbaye de Prémontré, chef-d'ordre, dépend immédiatement du saint-siége.

4. L'évêché de *Senlis.* * L'abbaye de Châlis, de l'ordre de Cîteaux.

5. L'évêché de *Beauvais.* L'évêque est comte & pair de France. * L'abbaye de saint Lucien-lès-Beauvais, de l'ordre de saint Benoît. Saint Quentin, de l'ordre de saint Augustin.

6. L'évêché d'*Amiens.* * L'abbaye de saint Pierre de Corbie, de l'ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint-siége; & l'abbé a la qualité de comte de saint Jean d'Amiens, de l'ordre de Prémontré.

7. L'évêché de *Noyon.* L'évêque est comte & pair de France. * L'abbaye de saint Eloi de Noyon, de l'ordre de saint Benoît. Vermand près de Saint-Quentin, de l'ordre de Prémontré.

8. L'évêché de *Boulogne.* * L'abbaye de saint Augustin en Terouenne, de l'ordre de Prémontré.

L'archevêché de Rouen.

L'Archevêque est primat de Normandie, comte de Dieppe & de Louviers. * L'abbaye de saint Ouen de Rouen, de l'ordre de saint Benoît. Fescamp, mausolée des anciens ducs de Normandie, du même ordre.

Evêchés suffragans de Rouen.

1. L'évêché de *Bayeux.* * L'abbaye de saint Etienne de Caën, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché d'*Avranches.* * L'abbaye de saint Michel du Mont, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêché d'*Evreux.* L'abbaye de saint Taurin d'Evreux, de l'ordre de saint Benoît. L'Etrée proche de Dreux, de l'ordre de Cîteaux, unie à l'évêché de Kebec en Canada.

4. L'évêché de *Séez.* L'abbaye de saint Martin de Séez, de l'ordre de saint Benoît. Saint Jean de Falaize, de l'ordre de Prémontré.

5. L'évêché de *Lizieux.* L'évêque est aussi comte. * Labbaye de saint Evroul; Cormeilles, de l'ordre de saint Benoît.

6. L'évêché de *Coutance.* * L'abbaye de saint Lo, de l'ordre de saint Augustin.

L'archevêché de Sens.

L'archevêque est primat des Gaules & de Germanie. * L'abbaye de saint Pierre le Vif-lès-Sens, de l'ordre de saint Benoît. Saint Remi de Sens, unie à la cure de Versailles, possédée par les PP. de la Mission.

Evêchés suffragans de Sens.

1. L'évêché de *Troyes.* * L'abbaye de Macherai, de l'ordre de Grammont, unie à l'évêché.

2. L'évêché d'*Auxerre.* * L'abbaye de saint Germain d'Auxerre, de l'ordre de saint Benoît. Saint Edme de Pontigni, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de *Nevers.* * L'abbaye de saint Martin de Nevers, de l'ordre de saint Augustin.

* L'évêché de *Bethléem* transféré en France, a son siége en la ville de Clameci, autrement Bethléem, sisé en Nivernois, dans l'étendue du diocèse d'Auxerre.

L'archevêché de Toulouse.

* L'abbaye de Grandselve de l'ordre de Cîteaux.

Evêchés suffragans de Toulouse.

1. L'évêché de *Pamiers.* * L'abbaye de saint Volusien de Foix.

2. L'évêché de *Montauban.* L'évêque est seigneur de Montauban. * L'abbaye de Belle-Perche, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de *Mirepoix.* * L'abbaye de Bolbone, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Lavaur.* * L'abbaye de Soreze, de l'ordre de saint Benoît.

5. L'évêché de *Rieux.* * L'abbaye de Feuillans, chef-d'ordre, de l'ordre de Cîteaux.

6. L'évêché de *Lombez.*

7. L'évêché de *Saint-Papoul.* L'évêque est seigneur de Saint-Papoul.

L'archevêché de Tours.

* L'abbaye de saint Martin de Tours, abbaye collégiale, dont le roi de France est toujours abbé. Marmoutier, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans de Tours.

1. L'évêché du *Mans.* * L'abbaye de saint Vincent au Mans, de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de la Couture. L'abbaye de Beaulieu.

2. L'évêché d'*Angers.* * L'abbaye de saint Maur sur Loire, chef d'une congrégation de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de saint Florent sur Loire, ordre de saint Benoît.

3. L'évêché de *Rennes.* * L'abbaye de saint Mélaine, ordre de S. Benoît. L'abbaye de Rillé à Fougeres, de l'ordre de saint Augustin.

4. L'évêché de *Nantes.* * L'abbaye de saint Gildas des Bois, de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de Buzai, ordre de Cîteaux.

5. L'évêché de *Quimpercorentin.* L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de Kimperlé, de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de Daoulas, ordre de saint Augustin.

6. L'évêché de *Vannes.* * L'abbaye de saint Sauveur de Redon, de l'ordre de saint Benoît.

7. L'évêché de *Saint-Pol de Léon.* L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de saint Mahé, de l'ordre de saint Benoît.

8. L'évêché de *Treguier.* L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de Begard, de l'ordre de Cîteaux.

9. L'évêché de *Saint-Brieu.* L'évêque est aussi seigneur de Saint-Brieu. * L'abbaye de saint Aubin des Bois, de l'ordre de Cîteaux.

10. L'évêché de *Saint-Malo.* L'évêque est aussi seigneur de Saint-Malo. * L'abbaye de Montfort, de l'ordre de saint Augustin.

11. L'évêché de *Dol.* L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de la Vieuville, de l'ordre de Cîteaux.

L'Archevêché de Vienne.

L'archevêque est comte de Vienne, & primat. *

L'abbaye de saint Antoine de Viennois, chef d'ordre, de l'ordre de saint Augustin.

Evêchés suffragans de Vienne.

1. L'évêché de *Genève*, dont le siége est à Anneci, en Savoye, est à la nomination du duc de Savoye. L'évêque est aussi prince de Genève. * L'abbaye de Hautecombe, mausolée des ducs de Savoye.

2. L'évêché de *Grenoble*. L'évêque a le titre de prince, & est président né des états de Dauphiné. * La grande Chartreuse.

3. L'évêché de *Viviers*. L'évêque est comte de Viviers, prince de Donzere & de Châteauneuf sur le Rhône. * L'abbaye de Mazan, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Valence*. L'évêque est aussi comte de Valence. * L'abbaye de saint Ruf, chef de l'ordre de saint Augustin.

5. L'évêché de *Die*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de Lioncel, de l'ordre de Cîteaux.

6. L'évêché de *S. Jean de Maurienne*, en Savoye.

Sous l'archevêché de Mayence *en Allemagne.*

L'évêché de *Strasbourg*, en Alsace. L'évêque est prince de Strasbourg, landgrave d'Alsace, & prince du saint Empire.

Sous l'archevêché de Treves *en Allemagne.*

1. L'évêché de *Metz*. L'évêque est prince du saint Empire. * L'abbaye de Gorze, dont l'abbé est prince du saint Empire.

2. L'évêché de *Toul*. L'évêque est aussi comte de Toul & prince du saint Empire. * L'abbaye de saint Mansui de Toul, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêché de *Verdun*. L'évêque est aussi comte de Verdun, & prince du saint Empire. * L'abbaye de Châtillon, dont les abbés prêtent serment de fidélité au roi.

En Amérique.

L'évêché de *Quebek*, capitale de la nouvelle France, érigé en 1674. Il y a encore d'autres archevêques & évêques François, dont les titres sont *in partibus infidelium*; comme l'archevêque de Carthage, de Claudiopolis en Asie, &c. * *Mém. du clergé.*

Tous ces archevêchés ont plus de quarante mille cures ou paroisses. Il se trouve treize cens cinquante-six abbayes; douze mille quatre cens prieurés; deux cens cinquante-six commanderies de Malte; cent cinquante-deux milles chapelles, ayant toutes des chapelains. A quoi il faut ajouter les abbayes de religieuses, dont le nombre est de mille cinquante-sept. Outre cela, il y a sept cens couvens de l'ordre de saint François; & le nombre des Jacobins, Carmes, Augustins, Chartreux, Célestins, Minimes, Jésuites & autres religieux, monte à quatorze mille soixante-dix-sept couvens. Tous ces gens d'église possédent ensemble neuf mille châteaux & maisons, avec haute, moyenne & basse justice. On compte deux cens cinquante-deux mille métairies, & dix-sept mille arpens de vignes, qui sont baillés à ferme, sans comprendre trois mille arpens où ils prennent le tiers & le quart. Le revenu de tous ces biens ecclésiastiques monte à quatre-vingt-douze millions d'écus, ou 276 millions de livres, outre les réserves des baux, qui vont à douze millions d'écus, ou 36 millions de livres: ce qui fait en tout, trois cens douze millions de livres. Cette supputation a été extraite des mémoires de l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris en 1655; mais comme la France s'est depuis agrandie par les conquêtes de Louis XIV, il y a un plus grand nombre de paroisses, & les revenus sont de beaucoup augmentés depuis cette assemblée.

Gouvernemens généraux du royaume de France, avec les gouvernemens particuliers qu'ils comprennent.

I. *Gouvernement de l'Isle de France.*

L'Isle de France est, à proprement parler, tout le pays compris entre les rivieres de Seine, de Marne, d'Oise & d'Aisne; ce qui lui a fait donner le nom d'Isle. Mais le gouvernement de l'Isle de France est plus étendu, puisqu'il comprend le Soissonnois, le Laonois, le Beauvoisis, le Valois, le Vexin françois, le Mantois, le Gâtinois françois, le Hurepoix, la Brie françoise & l'Isle de France. Après le gouverneur, il y a un lieutenant général, & trois lieutenans de roi en Beauvoisis, au Vexin françois, au Soissonnois, Noyonnois, Laonois & Senlis; & deux autres lieutenans de roi pour le reste de ce gouvernement.

II. *Gouvernement de Bourgogne.*

Le gouvernement de Bourgogne comprend aussi la Bresse, le Bugei, le Valromei, & Gex. Après le gouverneur, il y a quatre lieutenans généraux, aux quatre bailliages de Dijon, de Châlons, de Mâcon, & d'Auxerrois; & quatre lieutenans de roi dans ces quatre bailliages. Il y a un lieutenant général en Bresse, Bugei, Valromei, & Gex, & un lieutenant de roi.

Le comté de Bourgogne a un gouverneur & un lieutenant général, & quatre lieutenans de roi; savoir, dans les bailliages de Grai, de Besançon, de Dole & de Salins.

III. *Gouvernement de Normandie.*

Le gouvernement de Normandie comprend la haute & basse Normandie; la haute, qui est à l'orient, comprend trois diocèses; savoir, Rouen, Lizieux & Evreux: la basse est à l'occident, & a quatre diocèses; savoir, Séez, Avranches, Bayeux & Coutance. Chacune de ces parties de la Normandie a un lieutenant général. Il y a encore en chacun des sept bailliages de ce gouvernement, un lieutenant de roi. Ces bailliages sont Rouen, Caux, Gisors, Evreux, Alençon, Caën & Coutance.

Le Havre de Grace, Montivilliers & Harfleur sont ensemble un gouvernement, qui a le rang des gouvernemens de provinces, & ne releve point du gouverneur de Normandie.

IV. *Gouvernement de Guienne.*

Le gouvernement de Guienne, comprend la haute & la basse Guienne. Il y a un lieutenant général dans la basse Guienne, ou généralité de Bourdeaux; & un autre dans la haute Guienne, ou généralité de Montauban. Outre ces lieutenans, il y a plusieurs sénéchaux, & neuf lieutenans de roi; savoir, 1. à Rhodez & Villefranche; 2. à Vabres & Millaud: 3. au pays de Cominges & Conserans; 4. dans l'Armagnac; 5. dans le Bigorre; 6. à Bourdeaux; 7. dans l'Agenois & Bazadois; 8. dans le Condomois & Aire; & 9. à Bayonne & dans les Landes.

La Saintonge & l'Angoumois ont un gouverneur, un lieutenant général, deux sénéchaux, & un lieutenant de roi dans chacune de ces provinces.

Le Limosin a aussi un gouverneur, un lieutenant général, un sénéchal, deux lieutenans de roi, un pour le haut Limosin, & l'autre pour le bas.

Le Périgord a un sénéchal, & deux lieutenans de roi.

Le Querci a un sénéchal, un lieutenant général, & deux lieutenans de roi.

V. *Le gouvernement de Bretagne.*

Le gouvernement de Bretagne comprend la haute

& la basse Bretagne. Cette province contient neuf évêchés; trois où l'on parle seulement françois; savoir, Nantes, Rennes & Saint-Malo; trois où l'on parle françois & breton; savoir Vannes, Saint-Brieu & Dol; & trois où l'on parle le vrai breton, appellé breton bretonnant, savoir Quimpercorentin ou Cornouaille, Léon & Treguier. Après le gouverneur il y a deux lieutenans généraux. L'un est lieutenant général de Bretagne, à la réserve du comté Nantois, & l'autre est lieutenant général au comté Nantois, ville & château de Nantes. Il y a aussi trois lieutenans de roi, un de la haute Bretagne, un de la basse & un du comté Nantois.

VI. *Le gouvernement de Champagne.*

Le gouvernement de Champagne & de Brie est sous un gouverneur qui a quatre lieutenans généraux; savoir, au bailliage de Reims, aux bailliages de Troyes & de Langres, au département de Vitri, & en Brie, & quatre lieutenans de roi, sous ces quatre lieutenans généraux.

VII. *Le gouvernement de Languedoc.*

Le gouvernement de Languedoc a trois lieutenances générales; savoir, au haut Languedoc, au bas Languedoc, & au Vivarais; & neuf lieutenans de roi, savoir; 1. dans les diocèses de Toulouse, Rieux, bas diocèse de Montauban, & partie du diocèse de Cominges; 2. dans les diocèses de Castres & Saint-Pons; 3. dans les diocèses de Saint-Papoul, de Carcassone, de Lavaur & d'Albi; 4. dans le Givaudan; 5. dans les diocèses de Montpellier, de Nîmes, d'Alais, de Lodève, & port de Cete; 6. dans les diocèses de Beziers, de Narbonne & d'Agde; 7. dans les diocèses de Mirepoix, d'Alet, & à Limoux; 8. dans le Velai & haut Vivarais; & 9. dans le diocèse d'Uzez & bas Vivarais.

La province de Foix a aussi un gouverneur, un lieutenant général & un lieutenant de roi.

VIII. *Le gouvernement de Picardie & Artois.*

Après le gouverneur, il y a trois lieutenans généraux, qui sont le lieutenant général en Artois, & deux lieutenans de roi; le lieutenant général à Péronne, Montdidier & Roye; & le lieutenant général au reste du gouvernement, & un lieutenant de roi.

Le pays Boulonois a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi, avec un sénéchal. Le pays de Ponthieu a un lieutenant de roi; le Vermandois & la Tiérarche, ont aussi un lieutenant de roi. Dunkerque a eu aussi le rang de gouvernement de province. Il y avoit un gouverneur & un lieutenant de roi.

IX. *Le gouvernement de Dauphiné.*

Il y a un gouverneur & un lieutenant général qui est aussi sénéchal; quatre lieutenans de roi aux bailliages de Grenoble & Briançon; d'Embrun & de Gap; de Vienne & Saint-Marcellin, & aux pays de Valentinois, Diois, Saint-Paul trois Châteaux, &c.

X. *Le gouvernement de Provence.*

Après le gouverneur, il y a un lieutenant général & deux sénéchaux; l'un nommé grand sénéchal de Provence, & l'autre grand sénéchal d'Arles; quatre lieutenans de roi, dans les villes d'Aix, d'Arles, Marseille & Grasse, & pays adjacens.

XI. *Le gouvernement du Lyonnois.*

Le gouvernement du Lyonnois, Forez & Beaujolois, a un gouverneur qui est aussi sénéchal; un lieutenant général; trois baillis, savoir, du Lyonnois, du Forez & du Beaujolois: & deux lieutenans de roi, un du Lyonnois & l'autre de Forez.

L'Auvergne a un gouverneur; deux lieutenans généraux, l'un pour la haute, & l'autre pour la basse: & deux lieutenans de roi dans ces mêmes départemens.

La Marche a aussi un gouverneur, un lieutenant général, deux lieutenans de roi, un de la haute Marche, & l'autre de la basse.

Le Bourbonnois a un gouverneur qui est aussi sénéchal, un lieutenant général, & deux lieutenans de roi; un à Moulins, l'autre à Bourbon, Montluçon, &c.

XII. *Le gouvernement de l'Orléanois.*

Ce gouvernement comprend l'Orléanois, le Blaisois, le Dunois, la Sologne, le pays Chartrain ou la Beausse, & le Vendômois. Après le gouverneur, il y a trois lieutenans généraux, pour l'Orléanois, le Blaisois & le pays Chartrain, & trois lieutenans de roi; un dans la ville & duché d'Orléans; un au bailliage de Blaisois; & un dans le Vendômois.

Le Poitou a un gouverneur, & deux lieutenans généraux; l'un au haut Poitou, & l'autre au bas Poitou; & quatre lieutenans de roi; deux au haut Poitou, & deux au bas.

L'Anjou, le Saumurois, la Touraine, le pays d'Aunis & le Maine, ont aussi chacun un gouverneur & un lieutenant général. L'Anjou, le Saumurois, le pays d'Aunis & le Perche, ont chacun un lieutenant de roi. La Touraine a deux lieutenans de roi; un à Tours & Amboise; & un à Loches & Chinon. Le Maine a aussi deux lieutenans de roi; un dans le haut Maine, & l'autre dans le bas.

Le Berri a un gouverneur, un lieutenant général, qui est aussi sénéchal du haut & bas Berri, & deux lieutenans de roi; un à Bourges, & un à Issoudun & la Châtre.

Le Nivernois a un gouverneur, un lieutenant général, un sénéchal & un lieutenant de roi.

Autres pays et provinces incorporés ou réunis à la couronne de France.

I. *Navarre & Béarn.*

Après le gouverneur & le lieutenant général du royaume de Navarre, qui est aussi gouverneur de la principauté de Béarn, il y a un lieutenant général de Béarn, & un lieutenant de roi.

II. *L'Alsace.*

L'Alsace haute & basse a un gouverneur & un lieutenant général, un commandant général en leur absence, & un lieutenant de roi.

III. *La Lorraine*, cédée à la France en 1736.

Le pays & évêché de Metz a un gouverneur & un lieutenant général, & un lieutenant de roi, qui l'est aussi du Verdunois.

Le Verdunois & la province de Toul ont aussi un gouverneur, un lieutenant général, & un lieutenant de roi pour la province de Toul.

IV. *Le comté de Roussillon.*

Le Roussillon a un gouverneur, un lieutenant général, & un lieutenant de roi.

V. *La Flandre françoise & le Haynault.*

La Flandre françoise a un gouverneur général, qui prend le titre de gouverneur de Flandre, Hainault & conquêtes de sa majesté dans ces provinces. Il a sous lui un lieutenant général & trois lieutenans de roi; 1. à Lille & Douai; 2. à Cambrai & Cambresis; 3. à Charlemont.

VI. *Dans l'Amérique.*

La nouvelle France a un commandant, avec un gouverneur pour les isles françoises.

On peut remarquer ici, que les gouverneurs & les lieutenans pour le roi dans les provinces, sont ce qu'étoient autrefois les ducs; & que les gouverneurs des villes, sont ce qu'étoient les comtes. Leur devoir est de conserver en l'obéissance du roi, les provinces & les places qui leur sont données en garde, de les maintenir en paix, & de les défendre contre les ennemis.

Auteurs qui parlent de la France, & de ses rois.

Nous ne parlerons point ici de ceux qui ont traité des Gaules, parceque nous en donnons un article séparé. Ceux qui ont décrit la France: c'est-à-dire qui en ont donné des cartes géographiques, sont Guillaume Postel en 1553 & 1570; Pyrrus Ligorius en 1558; Jean Jolivet en 1565; Gerard Mercator en 1585; Corneille de Jode vers le même temps; Jean Besson en 1593; Abraham Ortélius en 1594; Josse Hond en 1607; François de la Guillotiere; C. Savari, en 1627; Tassin en 1638, en 9 feuilles; Nicolas Sanson, &c. M. de l'Isle, premier géographe du roi, qui a surpassé tous ceux qui l'ont précédé, & qui a donné des cartes particulieres d'une grande partie des provinces.

Ceux qui ont donné des traités de la géographie générale de France, sont Gilles le Bouvier, dit Berri, premier héraut d'armes du roi Charles VII; Alain Chartier, secrétaire du même roi; Loys Boulanger, géométre & astronome, dont l'ouvrage intitulé: *Calculation, description & géographie*, &c. parut à Lyon en 1525, & à Toulouse en 1565; Gilbert Cousin en 1532; Robert Ceneau en 1557; Guillaume Postel en 1563; André Thevet en 1575; François de Belle-forêt, la même année; Paul Mérula en 1605; Jean Isaàc Pontan en 1606; Villamont en 1608; André du Chêne en 1614; Théodore Mayerne Turquet en 1618; Thomas Erpenius en 1631; Jean le Clerc avec Michel de la Rochemaillet en 1632; Philibert Monet en 1634; Laurent Turquois en 1651; Pierre Daviti en 1626; Philippe Briet dans ses paralléles; Nicolas Sanson en 1651; Martin Zeiller en 1655; Pierre du Val en 1682; Simon Bornmeister en 1672; Jean-Baptiste Daudiffret en 1691; Jean-Nicolas du Tralage, sous le nom de *Tillemont* en 1693; Jean de la Croze en 1694; Denys Martineau du Plessis en 1700; Jean-Pierre Treillon Poncin en 1708; M. de Thou; Jean Piganiol de la Force en 1715; l'abbé de Longuerue en 1719, &c.

L'histoire ecclésiastique a été traitée fort savamment par un très-grand nombre d'auteurs. Le P. Charles le Cointe, de l'Oratoire, en a écrit à dessein, & ses annales ecclésiastiques, qui sont en huit volumes *in-folio*, finissent l'an 855. M. Gueulette, prieur de Courcelles, a donné en 1696 un *Abrégé de l'histoire de l'Eglise gallicane*; & depuis le P. Longueval, Jésuite, a entrepris une *Histoire de l'Eglise gallicane*, en plusieurs volumes *in*-4°, qu'il a conduite jusqu'au XII siécle, & que ses confreres continuent. Outre cela, on a un très-grand nombre d'histoires ecclésiastiques particulieres des provinces. L'ouvrage intitulé *Gallia christiana*, dont le R. P. D. Denys de Sainte-Marthe, a donné une nouvelle édition, corrigée en une infinité d'endroits, est une des plus considérables parties de l'histoire de l'Eglise gallicane, à laquelle il manque peu de choses, si on y joint les conciles qui ont été tenus dans la France, & qui ont été publiés par le P. Sirmond, Pierre de la Lande, & Louis Odespune de la Meschiniere. On peut encore consulter la critique des annales de Baronius par le pere Pagi, l'histoire ecclésiastique de M. Fleury, les annales de l'ordre de S. Benoît, de D. Jean Mabillon, les actes des saints du même ordre, &c. & sur-tout les libertés de l'Eglise gallicane, avec leurs preuves.

Pour ce qui concerne l'histoire politique de France, si on cherche ceux qui ont traité de l'origine des François, on trouvera Jean Boivin, vers l'an 1325; Nicole Gilles en 1492; Jean Trithéme vers 1500; Nicolas Coccinius en 1506; Jean le Maire de Belges en 1512; Jérôme Gebwiller en 1519; Pierre de Lisle en 1521; le comte Nuenare en 1521; Gaudence Merula en 1538; Charles du Moulin en 1561; Guillaume du Bellai, seigneur de Langeai; Jean Curion vers 1570; Godefroi Melvin en 1563; Christophe de Roffigni en 1571; Denys Forêt en 1573; Jean le Mâle en 1575; François de Belle-Forêt en 1576; Etienne de Lusignan en 1577; Nicolas Vignier en 1582; Lancelot Voësin de la Popeliniere en 1599; François Picard en 1611; Louis Pascal de la Cour en 1616; Philippe Cluvier, la même année: Jean Isaac Pontan, la même année: Marin le Roi de Gomberville en 1620; Etienne Clavier en 1621; Jean d'Arrerac en 1625; Jacques de Cassan en 1626; MM. de Sainte-Marthe en 1628; du Tousteau en 1631; Audigier en 1676; Gilles Laccari en 1677; François Eudes de Mezerai en 1682; Conrad Samuel Schurfleich en 1679; Geraud de Cordemoi en 1685; Gerard du Bois en 1690; René d'Aubert de Vertot en 1707; Guillaume Godefroi Leibnitz en 1716; Burchard Gotthelff Struw en 1716.

Les histoires générales sont aussi en très-grand nombre. On nomme quelques-uns de ceux qui les ont écrites, à la fin de cet article. Comme les piéces originales de notre histoire étoient fort difficiles à trouver, nous avons été beaucoup soulagés par les recueils qu'en fit Marquard Freher, Allemand, qui donna au public plusieurs narrations curieuses, dans un corps de l'ancienne histoire de France. Pierre Pithou a fait aussi un recueil de quelques vieux auteurs qui vont jusqu'à Hugues *Capet*. Ensuite André du Chêne ayant commencé de recueillir tout ce qui se put trouver en général concernant ce sujet, soit en livres imprimés ou manuscrits, comme relations, annales, épîtres, traités, y ajoutant même quelques poëmes historiques, avoit fait imprimer son ouvrage, qu'il nomme *bibliothéque des auteurs qui ont écrit de l'histoire & topographie de France*; & il y en a 4 volumes. Il avoit dessein d'en donner quatorze, si la mort ne l'eût enlevé. François du Chêne, son fils, en a depuis fait imprimer un cinquiéme tome. Les Bénédictins ont entrepris & continuent avec succès une collection beaucoup plus ample des historiens de France. Les auteurs qui ont écrit de la premiere & seconde race de nos rois, sont Grégoire de Tours; Frédégaire; Aimoin; Sigebert, en la vie du roi de ce nom; Venance Fortunat en celle de sainte Radegonde; Marculfe, imprimé par les soins du célébre Jérôme Bignon; annales de l'abbaye de Fulde; Odoran; Eginard, en la vie de Charlemagne; Nithart; les annales de Fleuri; Abbon; Paul diacre; Adon; Hugues de Flavigni, &c. Ceux qui ont écrit des rois de la troisiéme race, sont Helgaud, moine de Fleuri, qui a fait un abrégé de la vie de Robert. Suger a composé celle de Louis *le Gros*, & Rigord celle de Philippe *Auguste*. Louis VIII a eu son historien qui est un auteur inconnu; & saint Louis, son fils, a eu Geofroi de Beaulieu son confesseur, Guillaume de Chartres son chapelain, le sire de Joinville, Pierre Matthieu, &c. Il faut voir ensuite les annales de Sigebert, de Guillaume de Nangis; Froissard; Enguerrand de Monstrelet. Jean Juvenal des Ursins écrivit l'histoire du regne de Charles VI, que nous avons par les soins de M. Godefroi. M. le Laboureur a donné au public celles de Gui de Monceaux & de Philippe de Viletes, abbés de S. Denys, & auteurs de la vie du même. Berri a écrit la vie de Charles VII, que du Chêne a fait imprimer. M. Godefroi a publié Charlier, qui a écrit les histoires de Charles VII, les mémoires de Philippe de Commines, qui comprennent la vie de Louis XI & celle de Charles VIII, Guillaume de Jalligni, celle de Charles VIII, & celle de Louis XII par Jean d'Auton, Jean de S. Gelais, & Claude de Seissel. On peut encore

encore voir pour ce temps, Paul Jove; Guichardin; la Popeliniere; Paradin; Martin & Guillaume du Bellai; Mémoires de France de Rabutin & de Montluc; Davila, &c. Pierre Matthieu; Jean-Baptiste le Grain; Julien Peleus; M. de Perefixe, archevêque de Paris, auteur de la vie de Henri *le Grand*; avec les mémoires de Chiverni, de Sulli & de Villeroi. On peut consulter encore les chroniques de France; Mer & chronique des histoires de France; Paul Emile; Robert Gaguin; du Haillan; Papire Masson; Nicole Gilles; Denys Sauvage; le Breton; Belleforêt; inventaire de De Serres; Dupleix; Mezerai; Cordemoi; le P. Daniel; le P. Jourdan; le duc d'Espernon, &c. Pour les antiquités, on peut voir Fauchet; Pasquier; du Chêne, &c. Pour les généalogies, Du Tillet; Sainte-Marthe; du Bouchet; Chantereau le Févre; d'Hozier; la Roque; Justel; Bernard; le cérémonial de France de M. Godefroi, qui a publié les officiers de la couronne de le Ferron; le P. Anselme, &c. Ceux qui voudront connoître plus particulierement les auteurs de notre histoire, consulteront outre les catalogues de du Chêne, la bibliothéque des auteurs de l'histoire & topographie de France, imprimée l'an 1618, *in*-8°; les bibliothéques françoises de la Croix du Maine; de Du Verdier-Vauprivas; de Sorel; & sur-tout la bibliothéque historique de France du P. le Long.

FRANCE NOUVELLE, grand pays de l'Amérique septentrionale, *cherchez* CANADA.

FRANCESCA (Pietro della) peintre de l'état de Florence, vivoit dans le quinziéme siécle; & se plaisoit à représenter des sujets de nuit & des combats. Le pape Nicolas V l'employa à peindre dans le Vatican. Il y avoit entr'autres deux tableaux, qui furent mis à bas par le commandement de Jules II pour y en substituer deux autres, que Raphaël fit du miracle du saint Sacrement, qu'on dit être arrivé à Bolséne, & de S. Pierre dans sa prison. Il a fait beaucoup de portraits, & a écrit de l'arithmétique & de la géométrie. Il eut pour disciples Laurentino d'Angelo d'Arezzo, & Luc Signorelli. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

FRANCESCA, pauvre fille Italienne, native de Casal dans le Montferrat, âgée de vingt ans, se signala au siége de cette ville en 1630. Elle prit les armes & combattit vaillamment dans différentes sorties, où elle tua plusieurs des ennemis. Jean de Toiras, depuis maréchal de France, qui étoit dans la ville pour défendre cette place, lui donna la paye de quatre soldats, & une de chevau-léger dans sa compagnie. * Baudier, *histoire du maréchal de Toiras*.

FRANCFORT, sur le Mein, *Francfordia* ou *Francofurtum*, ville impériale d'Allemagne en Franconie, dans le diocèse de Mayence, est célébre par ses foires, & est le lieu où se doit faire l'élection des empereurs, depuis la bulle d'or, qui est une constitution de l'empereur Charles IV. Les auteurs parlent diversement de l'origine de cette ville. On croit qu'elle a tiré son nom des François, ausquels elle servoit de passage, même avant le sixiéme siécle; & que Charlemagne l'augmenta, après y avoir défait les Saxons sur le bord du Mein, qui coule dans cette ville & la divise en deux parties. La plus grande partie retient le nom, qui est commun à toute la ville. L'autre, qui est comme le fauxbourg, a celui de *Saxenhausen*, c'est-à-dire, Maison des Saxons: toutes deux sont assez fortes, entourées de larges fossés remplis d'eau, & bien revêtus. Ses édifices les plus considérables sont, l'église de S. Barthélemi, l'hôtel de ville, le *Bransfels* ou le palais impérial, la forteresse, le pont entre deux tours, le port, &c. On croit que l'église de S. Barthélemi est l'ouvrage du roi Pepin, ou peut-être de Louis *le Pieux*, roi de Germanie, qui mourut à Francfort en 876. La maison de ville, où l'on garde la bulle d'or, a le nom de *Romer*, qui est celui d'un gentilhomme du pays, qui la donna au public. Les maîtres d'armes qui y sont reçus, ont seuls le droit d'exercer leur profession dans toute l'étendue de l'empire. Les maisons y sont bâties de bois couvert de plâtre, & peintes par le dehors. Il y a plusieurs belles places, & de riches marchands. L'empereur Maximilien I, qui y tint une diéte le 30 octobre de l'an 1495, y établit la chambre impériale qui a tenu ses séances en cette ville depuis cette année, jusqu'en 1530. Les habitans sont Luthériens. Ils furent des premiers qui donnerent dans les nouvelles opinions, & qui en demanderent le libre exercice. Le refus qu'on leur en fit en 1525 les porta à la révolte contre le sénat, sous la conduite d'un tailleur & d'un cordonnier. Dans la suite, ils déposerent les magistrats: ils en instituerent 24 tirés du corps de la populace, & firent prêcher & mettre par écrit leurs opinions, rédigées en 47 articles. Ces violences eurent des suites fâcheuses, jusqu'à ce que la ville embrassât entierement la confession d'Ausbourg en 1530. Elle entra même dans la ligue de Smalcalde, & eut part aux autres malheurs, qui affligerent l'Allemagne. Maximilien d'Egmond, comte de Buren, passant en 1546 près de Francfort, avec une armée impériale, étonna si fort les habitans, quoiqu'il n'eût point de dessein sur leur ville, qu'ils lui ouvrirent lâchement leurs portes. Pour prix de cette soumission précipitée, on leur envoya une garnison de trois mille hommes & de quatre cens chevaux, & on leur fit payer quatre-vingt mille écus. Ce fut en 1547. La ville reçut l'*Interim* l'année suivante, & fut assiégée deux fois en 1552 par Maurice électeur de Saxe; & par Albert, marquis de Brandebourg, dit *l'Alcibiade d'Allemagne*, mais depuis elle recouvra la liberté. Il y a des Juifs qui y ont une synagogue: ils contribuent beaucoup au négoce, qui rend cette ville florissante; & il y a un temple hors de la ville pour les Calvinistes; mais ils sont obligés de se marier, & de faire baptiser leurs enfans dans les temples des Luthériens. Les Catholiques y ont l'exercice de leur religion. Le gouvernement de cette ville est aristodémocratique. Les magistrats sont choisis parmi les familles nobles; mais ils sont nommés par tous les corps de métiers, à l'exception de celui des tailleurs, à cause que la révolte ci-dessus marquée fut fomentée par ceux de ce métier, dont un des principaux s'établit le chef. On y reçut en 1630 le roi de Suéde, qui y maintint le commerce. Après la mort de ce prince, les Suédois y établirent le conseil pour la direction de leurs affaires, & n'en sortirent qu'à l'approche de l'armée impériale en 1634. Ils se retrancherent même à Saxenhausen. * Sleidan, & de Thou, *hist.* Bertius, *com. Germ. l.* 3. Cluvier, *descr. Germ.* Georgius Braunus, *in theat. civ. &c.* Bourgon, *géographie historique*.

Conciles de Francfort.

Charlemagne fit assembler le premier concile de Francfort l'an 794. Il est si considérable, que quelques uns l'ont nommé le concile d'Occident, parceque les évêques de la plus grande partie d'Italie, de Germanie, & des Gaules s'y trouverent au nombre d'environ 300. Les légats du pape y assisterent. L'empereur y raisonna fort savamment contre les erreurs d'Elipand de Tolède, & de Félix d'Urgel qui enseignoient que J. C. étoit fils adoptif de Dieu le pere à l'égard de son humanité. Ces erreurs furent condamnées. On agita dans ce concile la question sur le culte des images; & les évêques s'imaginant que le second concile de Nicée, tenu peu de temps auparavant, avoit trop donné au culte des images, rejetterent sa décision, condamnant en même temps ceux qui ne pouvoient souffrir d'images, & qui les brisoient & abattoient. Ainsi ils tinrent un milieu entre ce qu'ils croyoient que les peres du concile de Nicée avoient établi, & les Icono-

claftes, en permettant d'avoir des images, & d'en mettre dans les églifes pour fervir d'inftruction, mais ne voulant pas qu'on leur rendît un culte religieux de fervitude. C'etoit auffi la pratique alors établie en France, comme il paroît par les livres Carolins, par le concile de Paris, & par le témoignage des auteurs contemporains, comme de Jonas d'Orléans, de Valafride-Strabon & de Dungale, &c.

L'an 1007, on célébra un autre concile, pour confirmer l'érection de l'églife de Bamberg en cathédrale, comme nous l'apprenons de Ditmar. Quelques-uns en mettent un autre l'an 873, & un en 1034. * Ditmar, *l.* 6. Sirmond, *in concil. Gal.* Baronius, *A. C.* 794, *&c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléf. du* VIII *fiécle.*

Foires de Francfort.

Les deux célébres foires qu'on tient à Francfort, l'une dans le printemps, & l'autre dans l'automne, entretiennent dans cette ville un commerce confidérable. Ces foires font connues non-feulement par les différentes marchandifes qui s'y vendent, mais encore par le tranfport & le commerce des livres qui s'y débitent tous les ans en grand nombre. Les catalogues des livres qui font expofés en vente dans ces foires, imprimés en plufieurs volumes *in*-4°. font curieux à la vérité; mais ils ont été décriés parmi nous depuis long-temps, parcequ'on prétend qu'on y a forgé des titres imaginaires de livres chimériques, & qui n'ont jamais été imprimés. Ces catalogues font encore fouvent remplis de fautes groffieres dans les noms des auteurs, & dans l'énonciation des titres, auffi-bien que dans la marque des chiffres qui doivent indiquer l'année des éditions. * Le fieur Cramoifi, *dans fa préface du catalogue des éditions, tant de fon grand-pere que des fiens;* & Baillet, *jugemens des favans fur les crit. hift.*

FRANCFORT fur l'Oder, en latin *Francofurtum ad Oderam*, ville d'Allemagne, dans le marquifat de Brandebourg, eft renommée par fon univerfité, fondée dans le XVI fiécle, l'an 1506, par Joachim, marquis de Brandebourg. David Origan, célébre mathématicien, y profeffoit dans le même fiécle, & y compofa des éphémerides. Francfort eft fituée vers les frontieres de la Luface, de la Pologne, & de la Siléfie, entre Croffeir & Kuftrin, qui font toutes deux fur l'Oder. On dit que ce n'étoit au commencement qu'un bourg, où l'on bâtit des magafins, pour y ferrer les marchandifes qu'on tranfportoit fur la riviere. Jean I, marquis de Brandebourg, l'agrandit en 1253. Waldemar y établit un fénat en 1318, & les autres princes de la même famille lui ont donné des priviléges. Elle fouffrit beaucoup fous l'empire de Charles IV, qui la profcrivit, pour avoir manqué d'obéir à fes ordres. On ne leva l'interdit qu'après que les habitans de Francfort eurent payé douze mille marcs d'argent. Joachim II, marquis de Brandebourg, y établit la religion proteftante en 1538. L'Oder divife en deux parties cette ville, qui eft affez grande & marchande. * Bertius, *l.* 3, *comment. Germ.* Cluvier. Georgius Brunius, &c.

FRANCHE-COMTÉ, *cherchez* BOURGOGNE.

FRANCHEIM ou FRANCKEMIUS (Marcel) natif de Zutphen, dans le XVII fiécle, apprit les langues, les belles-lettres, le droit, & voyagea en France, en Efpagne, en Italie & en Allemagne. Il voyoit affidument les gens de lettres de ces pays; & ce fut dans le dernier qu'il s'attacha au cardinal Melchior Clefel, l'un des miniftres de l'empereur Matthias. Francheim fut fon fecrétaire, & le fervit utilement en Hongrie, pour y faire élire l'empereur Ferdinand II, puis en Bohême, où Frédéric palatin du Rhin avoit été mis fur le trône en 1619. Ce fut alors qu'il publia fon ouvrage intitulé *Fides Bohemo-Palatina*, auquel il ne mit point fon nom. Depuis, après que le cardinal Clefel eut été éloigné des affaires, Francheim revint dans les Pays-Bas, & y fut intendant de juftice dans les troupes allemandes, que le prince de Chimai commandoit. Il exerça la même charge dans la Franche-Comté, & fut enfuite nommé par Philippe IV, roi d'Efpagne, confeiller de l'amirauté à Dunkerque, où il mourut en 1643. Il a écrit divers traités, *Expeditio Sicambro-Batava; Epiftola pro Iatrochymica;* une apologie intitulée *Afinus palmatus*, *&c.* On affure qu'il avoit achevé un ouvrage en trois livres, *De jure belli*, pour répondre à ceux de Grotius; & divers autres traités, qui n'ont pas été publiés. Il avoit fupprimé fon nom dans prefque tous ceux que nous avons de lui. * Le Mire, *de fcript. fæc. XVII.* Valere André, *bibliothéque. belg. &c.*

FRANCHEVILLE (Catherine de) fille de *Daniel* de Francheville & de *Julienne* de Cillart, l'un & l'autre riches; d'une famille diftinguée & vertueufe, naquit le 21 feptembre 1620 au château de Trufcat, dans la prefqu'ifle de Ruys en Bretagne. Elle fut pieufe dès fon enfance; & quoique douée de tous les agrémens du corps & de l'efprit qui peuvent faire aimer une perfonne de fon fexe, elle eut un fi grand foin de fuir le monde, qu'elle y fut d'abord prefque inconnue. Lorfqu'elle eut perdu fon pere & fa mere, elle vint à Vannes âgée de plus de vingt ans, chez M. de Francheville fon frere, où elle demeura quatre ans. Elle y eut à fe défendre contre beaucoup de partis avantageux qui fe préfenterent, même contre celui du doyen des confeillers de Bretagne, qu'elle refufa d'abord & qu'elle accepta enfuite, forcée par les preffantes follicitations qu'on lui en fit. Elle alla donc à Rennes pour conclure cette affaire, & elle trouva en entrant dans la ville que l'on portoit en terre celui qui l'avoit recherchée avec tant d'empreffement. Ce coup imprévu lui fit une impreffion fi vive, qu'étant de retour à Vannes, elle fe lia d'occupations & de demeure avec une jeune veuve nommée madame du Gué, qui n'étoit appliquée qu'à de bonnes œuvres. Dès l'âge de 31 ans, mademoifelle de Francheville étoit tellement détachée du monde & d'elle-même, qu'elle étoit vêtue très-fimplement, qu'elle vivoit avec plus d'auftérité que la délicateffe extrême de fon tempérament ne fembloit le permettre, & que la vifite des pauvres, & fur-tout des malades, pour laquelle elle avoit toujours eu beaucoup de répugnance, fut pour elle une occupation délicieufe. Toutes les filles orphelines trouvoient auprès d'elle un afyle affuré. Elle payoit leurs penfions dans un couvent jufqu'à ce qu'elles fuffent en état d'être pourvues: elle faifoit apprendre aux unes un métier, marioit les autres, donnoit des dots à celles qui vouloient être religieufes: fes libéralités étoient prefque exceffives. Comme elle étoit conduite par les Jéfuites, elle fit beaucoup de bien à ceux de Vannes, qui la regardent comme la fondatrice de leur églife. Elle établit & fonda des retraites pour les femmes chez les Urfulines de la même ville; & quoique cet établiffement fouffrît d'abord beaucoup d'oppofitions, elle en vint à bout par fa fermeté & par fa perfévérance. Elle fit bâtir enfuite une maifon exprès pour ces retraites, & elle s'affocia plufieurs demoifelles de piété, pour travailler enfemble felon leur état au falut des ames & au bien fpirituel du prochain. Ce fut au milieu de ces bonnes œuvres qu'elle mourut le 23 mars 1689, âgée de foixante-neuf ans. Sa vie a été écrite en françois par Pierre Phonamie, & imprimée avec quelques autres vies de fondateurs de maifons de retraite, compofées par le même, à Nantes, en 1698, *in*-12. Il y a bien du merveilleux dans ces fortes de vies, qui auroient befoin d'un autre garant.

FRANCHI (Vincent) préfident de Naples, né en 1531, étoit neveu de Giacopuzio Franchi, célébre ju-

risconsulte, que les Italiens ont surnommé *il Feudista*, à cause de la connoissance singuliere qu'il avoit du droit des fiefs. Il fut très-estimé pour la connoissance profonde qu'il eut de la jurisprudence; & il devint un célébre avocat. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma conseiller du royaume de Naples; & en 1591 il lui donna la charge de président du conseil; & celle qu'ils nomment *Viceprotonotario*, qui est comme celle de lieutenant de roi. Vincent Franchi se servit de son élévation, pour faire refleurir la justice; & publia les décisions de son tribunal sous le titre de *Decisiones sacri regii consilii Neapolitani*, en quatre parties. Il mourut le 15 avril de l'an 1601, âgé de 70 ans. * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. &c.*

FRANCHI (Nicolas) auteur satyrique, *cherchez* FRANCO (Nicolo).

FRANCHI (Loreto) de Vérone, vivoit dans le dix-septiéme siécle. Il a fait un ouvrage sur les démêlés des évêques & des réguliers, imprimé à Rome, *in-folio.* On a aussi imprimé du même, à Lyon, en 1662, un traité *De sacrificio novellæ legis*, en deux tomes. Enfin, on lui doit une édition des œuvres de Prosper Farinaccio, qui n'avoient point été imprimées. C'est tout ce qu'on lit de cet écrivain dans le *supplément françois de Basle.* M. Maffei n'en dit rien dans sa *Verona illustrata*; au moins n'y avons-nous rien trouvé concernant Franchi.

FRANCHIMONT, bourg ou petite ville du pays de Liége. Ce lieu situé sur la petite riviere de Then, à deux lieues de la ville de Liége, est chef du marquisat de Franchimont, enclavé entre les duchés de Limbourg & de Luxembourg, & où l'on trouve le bourg de Verviers, & celui de Spa, célébre par ses eaux minérales, avec ceux de Stabo & de Malmedi, célébres par leurs abbayes. * Mati, *dict.*

FRANCHINI (François) évêque de Massa, puis de Populonia, étoit de Cosence dans la Calabre. Voici de quelle maniere en parle M. de Thou: » Il allia les » Muses avec Mars, suivit Charles-*Quint* à l'expédi- » tion d'Alger, & en écrivit en vers le triste succès. » On peut en quelque façon le comparer à Ulric Heu- » ten, quoiqu'il ait exercé son esprit en un autre genre » d'écrire. Nous avons quelques dialogues de lui, qui » ne cédent pas à ceux de Lucien. Ils nous sont restés, » comme de petites planches du naufrage qui a ense- » veli les productions de cet excellent homme, aussi » docte que vaillant; & ceux qui savent bien juger de » ces choses, les lisent encore aujourd'hui avec beau- » coup de satisfaction. Depuis, Franchini fut fait par » Paul III, évêque de Massa, & ensuite de Populonia » dans la Toscane. » Il mourut assez jeune en 1554, & fut enterré à la Trinité du Mont. * De Thou, *hist. l.* 13, *& additions de Teissier aux éloges des hommes savans.*

☞ Tous les ouvrages de Franchini ne sont point perdus, comme l'a cru M. de Thou. Il y en a une édition faite à Basle chez Pierre Perna, en 1558, quatre ans après la mort de ce poëte. Elle est intitulée, *Francisci Franchini Cosentini, poëtæ elegantissimi, poëmata: Manna, Heroës, Italia, Germania, Gallia, Hispania, Belgæ, elegiæ, epigrammatum libri VI.* On trouve une notice de ces poësies dans une lettre de M. Desforges Maillard, insérée dans l'*année littéraire* de M. Freron, *ann.* 1758, *tome IV, lettre X.*

FRANCHOIS (Michel) en latin *Michaël Francisci*, ou *de Insulis*, naquit vers l'an 1435 à Templemeus, près de Lille en Flandre, & entra vers l'an 1454 dans l'ordre de S. Dominique à Lille, où il étoit maître des novices en 1460. Sa piété lui procura cet emploi dans une assez grande jeunesse. On l'envoya en 1469 à Cologne, où après avoir lu les sentences, il fut reçu docteur en 1473. En 1478 il fut chargé de la direction des études dans cette ville, & on le vit ensuite prieur de Valenciennes, vicaire général de la congrégation de Hollande, & prieur de Lille. Il gouverna cette derniere maison pendant six ans, & fut en même temps inquisiteur général dans les Pays-Bas, & précepteur de l'archiduc Philippe d'Autriche, dont il devint ensuite aumônier & confesseur; mais on le tira alors de l'ordre de S. Dominique, & on le fit évêque titulaire de Selymbrie, (*Salubriensis*) auquel titre on avoit attaché la jurisdiction sur la cour de l'archiduc privativement à tout autre. Ses bulles sont datées du 15 juillet 1496. Il conserva toujours une parfaite reconnoissance pour l'ordre dans lequel il avoit été élevé, & lui fit tout le bien dont il fut capable. Ses infirmités ne lui permettant pas de suivre le prince allant en Espagne en 1500, il se retira à Malines auprès de la duchesse Marguerite, son aïeule, & il y mourut le 2 juin 1502; mais son corps fut apporté à Lille. Franchois fit imprimer dès l'an 1476, à Cologne, une petite piéce *in*-4° sur le rosaire, intitulée, *Quodlibetum de veritate fraternitatis SS. Rosarii*: il en fit faire lui-même une nouvelle édition en 1479, & depuis il en a été fait plusieurs autres. En 1478 il publia *in*-4°. dans la même ville un autre petit ouvrage sur l'Antechrist, *Determinatio de tempore adventûs Antichristi, &c.* & en 1488 il donna un autre *in*-4° plus important, qui parut à Anvers, sous le titre de *Mortis cellarium aureum.* Cet ouvrage n'est pas tout entier de Franchois: un religieux qui avoit assisté aux conciles de Constance & de Basle l'avoit commencé, comme il le dit lui-même. Oonsel le fit réimprimer en 1613, à Anvers *in*-8° sous ce titre, qui en marque assez bien le sujet: *Clavis cellarii divinæ & humanæ sapientiæ ad conciones formandas*; mais il crut sans raison que Franchois en étoit le premier auteur. Il en fut fait une troisiéme édition en 1627, à Gand, avec le titre *Aureum mortis cellarium.* Un autre ouvrage de cet auteur est *Decisio quodlibetica super septem B. Mariæ doloribus, unà cum officio de doloribus B. V.* Il parut à Anvers en 1494. Simler, dans ses additions à la bibliothéque de Gesner, lui attribue un commentaire sur le *Salve regina*, qu'on ne connoît pas. * Echard, *script. ord. præd. tom. II, pag.* 7.

FRANCIA (François le) peintre de Boulogne, vivoit sur la fin du XV siécle & au commencement du XVI. D'abord il apprit à travailler en orfévrerie, & à peindre en émail sur les métaux. Ensuite il se mit à graver des coins pour faire des médailles: il y réussit si bien, qu'il se rendit un des plus célébres en cet art. Néanmoins, comme il étoit capable de plus grandes choses, il ne put se résoudre à continuer plus longtemps un travail, où son génie ne trouvoit pas assez d'étendue. Il dessinoit fort bien, & avoit pour ami les meilleurs peintres de ce temps-là: desorte qu'il se fit instruire de quelle maniere il falloit employer les couleurs, & travailla avec tant d'assiduité, qu'il se rendit très-habile peintre. Raphaël d'Urbin avoit alors une très-grande réputation à Rome, & avoit souvent entendu parler de Francia, pour lequel il avoit beaucoup d'estime, & qui souhaitoit aussi passionément de voir des ouvrages de Raphaël. Il arriva que ce dernier ayant fait un tableau de sainte Cécile, pour une église de Boulogne, l'adressa à Francia, le pria de le placer, & même d'y corriger les défauts qu'il y trouveroit. Mais le Francia fut si surpris de voir la beauté de cet ouvrage, que connoissant par expérience qu'il lui étoit impossible d'atteindre à ce point de perfection, il en tomba malade de douleur, & mourut peu de temps après, l'an 1518, qui étoit le 68 de son âge. * Vasari, *vitt. de pitt.* Baglioni & Malvasia, *vitt. de pitt. Bologn.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres, &c.*

FRANCICA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre ultérieure, à une lieue de Mileto, du côté du nord. * Mati, *diction.*

FRANCION, *cherchez* FRANCUS.

FRANCISCO de CALIDONI, ainsi nommé d'un château d'Italie; homme de lettres, qui a vécu dans le

XVII siécle, savoit l'histoire, les mathématiques, &c. & fut honoré par la république de Venise de plusieurs emplois importans. Il mourut le 20 mai de l'an 1638. *Voyez* son éloge dans Jacques-Philippe Thomasini, *in vit. illustr. viror.*

FRANCISQUE (Le) *cherchez* MILET. (Jean)

FRANCIUS (Pierre) naquit à Amsterdam le 19 août 1645, & mourut âgé de 59 ans, le 19 août 1704. Il fit ses premieres études sous Adrien Junius, recteur de l'école d'Amsterdam, & qui étoit fort habile à polir l'esprit des jeunes gens qui lui étoient confiés, à découvrir & à cultiver leurs talens naturels, & à faire naître en eux un esprit d'émulation, qui les mettoit en état de surmonter par leur travail les plus grandes difficultés. Ce savant professeur recommanda fort à son nouveau disciple la lecture d'Ovide, & lui conseilla de se proposer dans ses écrits ce poëte pour modèle. On poura juger par les ouvrages de Francius, s'il a suivi fort scrupuleusement ce conseil. Quoi qu'il en soit, d'Amsterdam il alla à Leyde, où il étudia sous Gronovius le pere, qui le distingua bientôt du reste de ses écoliers, & le considéra comme un ami; ce que fit encore plus particulierement dans la suite Gronovius le fils. Francius ayant terminé le cours de ses études scholastiques, se mit à voyager. Il visita d'abord l'Angleterre, puis la France, & prit à Angers le degré de docteur en l'un & l'autre droit. Le séjour qu'il fit à Paris, lui procura la connoissance de plusieurs savans de cette ville, & entr'autres celle du pere Rapin, Jésuite, dont il s'acquit l'estime & l'affection. De France il passa en Italie, & fut très-bien reçu du grand duc Cosme III, ainsi que des savans de Rome & des autres villes qu'il parcourut. Enfin, de retour à Amsterdam, les magistrats lui donnerent en 1674, la chaire de professeur d'éloquence & d'histoire, & en 1686 celle de professeur en langue grecque. En 1692, les directeurs de l'académie de Leyde voulurent l'attirer chez eux par l'offre qu'ils lui firent d'une de leurs chaires; mais les magistrats d'Amsterdam, qui craignoient de perdre un professeur de ce mérite, trouverent moyen de se l'attacher pour toujours, en grossissant ses appointemens. On remarque qu'il excelloit principalement dans l'art de déclamer, dont Junius son premier maître, le plus habile déclamateur de son temps, lui avoit donné de bonnes leçons, & dans lequel il s'étoit beaucoup perfectioné en étudiant un célébre acteur nommé Adam Caroli, qui jouoit à merveille dans le tragique. C'est de quoi Francius nous informe lui-même, & il avoue dans une de ses harangues, que cet acteur ne lui avoit pas été moins utile pour ce regard, que le fut autrefois à Ciceron le comédien Roscius. Les ouvrages de Francius se réduisent à ses poësies & à ses harangues, dont on a vu différentes parties imprimées en divers temps, & dont on a depuis formé des recueils. Celui de ses poësies parut pour la premiere fois en 1672, *in*-12, puis *in*-8°, en 1697, chez Weistein. Celui des harangues fut publié d'abord en 1692, *in*-8°, chez le même libraire, puis en 1705, de même forme, chez Vander Plaats. Francius a donné outre cela; 1. Un essai de l'éloquence extérieure, *Specimen eloquentiæ exterioris*, imprimé en 1697 & en 1700, *in*-8°. 2. Un second essai sur la même matiere en 1699. 3. Une traduction flamande de l'homélie de S. Grégoire de Nazianze, sur l'amour de la pauvreté, accompagné de notes, en 1697, *in*-8°. Depuis sa mort on a publié ses œuvres posthumes, *in*-8°, en 1706, chez les Weisteins. Elles consistent en diverses piéces d'éloquence & de poësie, & en 118 lettres écrites à Francius par divers savans. * *Voyez* la préface qui est au-devant de ses œuvres posthumes.

FRANCK, *cherchez* FRANC.

FRANCK, ou FRANCUS (Gaspard) Allemand, dans le XVI siécle, étoit né dans la Misnie, & avoit été élevé dans la créance des Luthériens. Il vint en 566 à Ingolstad; & par le secours de la lecture des peres qu'il commença, à la persuasion de Martin d'Eiseingrein, il se dégagea de ses erreurs, dont il fit abjuration. Ensuite il se fit ecclésiastique, & travailla à ramener dans le sein de l'église ceux qu'il en éloignoit auparavant. Depuis, Franck fut aumônier d'Albert, duc de Baviere, prêcha avec beaucoup de réputation, & enseigna la théologie, après Eiseingrein. En 1575 il alla à Rome, pour y gagner le jubilé. En passant à Sienne, il prit le bonnet de docteur, & fut nommé par le pape Grégoire XIII, protonotaire apostolique. Il publia les motifs de sa conversion; un catalogue des hérétiques, depuis les apôtres jusqu'à son temps; des sermons, &c.

FRANCK (Sébastien) vivoit aussi dans le XVI siécle, & a composé une chronique, outre quelques autres traités en allemand. * Simler, *in append. biblioth. Gesner.* Sponde, *A. C.* 1529, *n.* 9. Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Keckerman, *de hist. &c.*

FRANCK, de Franckenau (George) médecin du roi de Danemarck, naquit à Naumbourg en 1643. Ses ancêtres étoient nobles, quoique son pere ne fût qu'un bourgeois. Il fit ses premieres études à Naumbourg & à Mersbourg, & à l'âge de dix-huit ans il alla à l'université de Iéne, où Christophe-Philippe Richter, comte Palatin, le créa poëte couronné, en récompense de la grande habileté qu'il avoit à faire des vers allemans, latins, grecs & hébreux. Il employa si bien l'argent que les chanoines de Naumbourg fournissoient pour ses études, qu'avant que d'avoir fini ses trois années, qui est le terme prescrit & ordinairement observé, il obtint la permission de donner lui-même des leçons de botanique, d'anatomie & de chymie, & peu de temps après il prit le bonnet de docteur à Strasbourg. En 1672 Charles-Louis, électeur Palatin, lui donna une chaire de professeur à Heidelberg, & lui prescrivit la matiere de ses thèses, *De hæmorrhoidibus*, qu'il soutint avec un applaudissement universel, en présence de son altesse électorale & des rangraves ses fils; la dispute finie, l'électeur le félicita lui-même, lui augmenta ses gages, & le nomma son médecin. Il a joui de tous ces avantages jusqu'à la mort de l'électeur. Quoiqu'il semblât d'abord qu'il n'avoit pas le même crédit auprès de l'électeur Charles, il se maintint cependant si bien, que dans sa derniere maladie, Charles ne voulut souffrir d'autre médecin que lui. Pendant ces occupations qu'il eut à la cour, il ne négligea aucune de ses fonctions académiques, & depuis 1664 jusqu'en 1669, il représenta lui seul la faculté de médecine, & s'aquitta de tout ce qu'il y avoit à faire. L'irruption des François dans le Palatinat obligea Franck à quitter Heidelberg & à passer à Francfort, quoique Philippe-Guillaume le nouvel électeur, plusieurs prélats du voisinage, & Louis-Antoine, commandeur de l'ordre Teutonique, se servissent de ses avis & de ses remédes. Jean-Georges III, électeur de Saxe, prit alors Franck à son service, & lui donna une chaire de professeur en médecine à Wittemberg. Cet électeur avoit déja connu ce médecin, & s'étoit servi de ses remédes dans une dysenterie, lorsqu'il étoit à l'armée sur le Rhin avec le général Flemming. Mais comme Franck se vit obligé de suivre l'électeur dans toutes ses expéditions de guerre, il s'en fallut peu qu'il ne mourût aussi-bien que son fils des maladies contagieuses. La pureté de l'air des montagnes de Suisse contribua à leur rétablissement. On offrit depuis à Franck la chaire de premier professeur & de doyen en médecine à Leipsick, qu'il refusa, parceque plusieurs de ses amis, qui aimerent mieux le retenir à Wittemberg, lui conseillerent de ne la pas accepter. Jean-George IV, & son successeur Frédéric-Auguste, roi de Pologne, lui accorderent beaucoup de graces; malgré tout cela il songea à changer de demeure, & résolut d'accepter les offres que Christiern V, roi de Danemarck, lui fit faire. Toute la famille royale le reçut de la maniere du monde la plus gracieuse, &

le roi l'honora encore des titres de conseiller aulique & de justice. Après la mort de Christiern V, Frédéric son successeur lui continua les mêmes graces. Il mourut en 1704, âgé de soixante-ans. Pendant son séjour à Heidelberg, il avoit été douze fois doyen de la faculté, recteur & vice-chancelier de l'université. Il avoit été aussi chargé des églises luthériennes du Palatinat, & pendant qu'il fut dans cette fonction, il contribua à l'établissement de diverses églises, & particuliérement à celui du temple de la Concorde à Manheim. Outre tout cela il avoit encore eu l'honneur d'être conseiller-médecin de Frédéric & de Frédéric-Auguste, ducs de Wittemberg; de Frédéric III, marquis de Bade-Dourlach; du prevôt d'Elwangen; de Jean Hugon, électeur de Trèves; de l'évêque d'Eichstet, & de quelques autres. Il étoit aussi membre de diverses académies, comme de la Léopoldine; de la société royale de Londres, & de l'académie des Ricovrati de Padoue. En 1692 l'empereur Léopold l'ennoblit avec toute sa famille, & en 1693 il le nomma comte Palatin; & lorsque Franck fut venu à Vienne pour remercier sa majesté impériale de toutes ces graces, l'empereur voulut le retenir auprès de lui. Il se maria deux fois, & n'eut des enfans que du premier lit: *George-Frédéric* son fils aîné, est professeur en médecine à Copenhague; *Gerhard-Ernest* son second fils, est fort habile, & on s'est servi de lui pour secrétaire dans diverses ambassades. A l'occasion de celle d'Espagne, il a écrit *Themis Hispana*. L'aîné des fils de Franck a fait un catalogue des ouvrages imprimés & manuscrits de son pere. Les principaux parmi les imprimés sont: *Flora Francica; & Satyræ medicæ*. Parmi les manuscrits il se trouve, *Tomi responsorum medicorum; Vitarum medicorum illustrium, tom. III. Observationum medicarum, tom. II. Tomi carminum & orationum; Observationes in Cælium Aurelianum & Aristæneti epistolas amatorias; Commentarii exegetici in scripturam sacram*. On trouve plusieurs de ses lettres dans le recueil des lettres latines adressées à Schelhammer. Gottfrid Thomasius à Nuremberg a écrit la vie de Franck, & s'est nommé *Vindicianus*, dans le titre de cet ouvrage. * Pipping, *memoriæ theolog. tom. I, pag.* 1120. *Elogium Georg. Franck de Franckenau, per Vindicianum.*

FRANCKE (Auguste-Herman) naquit à Lubeck le 12 mars, vieux style, 1663. Son pere *Jean* Francke, étoit alors syndic du chapitre du Dôme de Lubeck, & des états de la principauté de Ratzebourg. Depuis il entra au service d'Ernest *le Pieux*, duc de Saxe-Gotha, en qualité de conseiller de cour & de justice. Sa mere s'appelloit *Anne* Gloxin, & étoit fille de M. *David* Gloxin, le plus ancien des bourguemestres de Lubeck. Le jeune Francke perdit de bonne heure son pere, qui mourut à Gotha en 1670. Il ne laissa pas de faire de grands progrès dans les humanités, desorte qu'à quatorze ans il fut jugé capable d'aller aux universités: il n'y alla pas néanmoins avant 1679. Cette année-là il fut à Erfort, & de-là à Kiel où il étudia quelques années sous MM. Kortholt & Morhoff. En 1682 il retourna à Gotha, & passa par Hambourg. Il y séjourna deux mois pour se fortifier dans la connoissance de la langue hébraïque, par le secours de M. Esdras Edzardi, & il y acquit une grande connoissance de cette langue. En 1684 il alla à Leipsick, & y fut reçu maître-ès-arts l'année suivante. Pendant son séjour, il y fonda avec quelques-uns de ses amis une espéce de conférence réguliere, qui subsiste encore sous le nom de *Collegium Philo-Biblicum*. Ce sont des assemblées d'amis, qui cultivent ensemble l'étude de l'écriture-sainte. A peu près dans ce temps-là, il fit un voyage à Wittemberg, où il fut reçu avec amitié par les savans de cette université. Ensuite ses bienfaiteurs souhaiterent qu'il allât à Lunebourg, profiter des lumieres de M. le surintendant Sandhagent, très-habile interpréte de l'écriture-sainte, particuliérement pour ce qui regarde l'harmonie des évangiles & les prophéties. De Lunebourg il retourna à Leipsick, où il donna des leçons sur l'écriture-sainte: leçons dans lesquelles il joignoit à la discussion critique du texte sacré, des réflexions propres à rendre ses disciples plus gens de bien; il avoit souvent jusqu'à trois cens étudians pour auditeurs, & il est bien vraisemblable que la jalousie que cette affluence donna à d'autres, contribua, du moins pour quelque chose, à divers chagrins que M. Francke eut à supporter à Leipsick, au sujet de ses leçons & de sa méthode. Il trouva aussi de puissans ennemis à Erfort, où il fut appellé au ministere l'an 1690. Mais bientôt on interrompit le cours de son ministere, sous prétexte qu'il troubloit le repos public: on le priva de sa charge au mois de septembre 1691, avec ordre de sortir de la ville dans l'espace de deux jours, ce qu'il exécuta le 27 de ce mois-là. Après que M. Francke eut quitté Erfort, plusieurs vocations lui furent adressées. La cour de Gotha, convaincue de son innocence & de son mérite, n'auroit pas certainement tardé à l'employer. On l'invita à accepter une place au collége de Cobourg, & une autre à Weimar; mais il préféra les offres de l'électeur de Brandebourg, qui lui avoient été faites à Erfort, le même jour qu'il reçut ordre d'en partir. Son altesse électorale l'employa dans la nouvelle université de Hall, en qualité de professeur des langues orientales & de la langue grecque, à quoi elle ajouta la charge de pasteur de Glaucha, un des fauxbourgs de Hall. En 1698 M. Francke devint professeur ordinaire en théologie, & quitta l'année suivante la profession des langues. Il avoit déja pour lors fondé une école pour les enfans des pauvres, dont l'ignorance causée par la misere avoit excité sa compassion; & c'est cette école qui a produit la fameuse maison des orphelins, *dont nous allons parler plus amplement*. Il se fit joindre M. Jean-Anastase Freylinghausen, par rapport à la charge de pasteur, & pour le soulager dans la pénible direction de ce séminaire. Sa santé ne laissoit pas de s'altérer & ses forces de s'épuiser de temps en temps, par la difficulté & la variété de ses fonctions. Cela l'obligea deux fois à entreprendre des voyages en Hollande & ailleurs, & ces voyages lui firent du bien. Il ne faut pas oublier que le duc Maurice de Saxe-Zeitz ayant embrassé la religion catholique romaine, M. Francke, à la réquisition de madame la duchesse son épouse, alla trouver ce prince en 1718, & conféra avec lui sur le sujet de la religion. Le résultat de cette conférence fut malheureusement le retour public du duc à l'église protestante, ce qui marque que le duc n'avoit pas été bien affermi dans la vérité. M. Francke avoit coutume de suer toutes les nuits, ses sueurs diminuerent considérablement dans la soixante-troisiéme année de son âge, c'est-à-dire en 1725. Cette diminution lui causa divers accidens. D'abord il fut incommodé d'une rétention d'urine; ensuite, en novembre 1726, une paralysie lui tomba sur la main gauche. Cette paralysie, dont il ne se rétablit qu'imparfaitement, fit disparoître pour un temps la rétention d'urine; mais le 25 mai 1727, elle revint avec beaucoup de violence, & accompagnée de divers symptômes douloureux; le mal alla en augmentant, le *friesel* rouge, qui est une espéce de fiévre pourprée, mêlée de pustules blanches, parut. On s'apperçut que les conduits urinaux étoient offensés; enfin, le quinziéme jour de cette derniere maladie M. Francke finit sa course assez doucement, âgé de soixante-quatre ans, deux mois & trois semaines. Le 15 mai il avoit donné sa derniere leçon chrétienne. Il seroit difficile de trouver un homme de l'ordre de M. Francke, qui ait été aussi généralement regreté: Hall, Elbing, Iéne, Deux-Ponts, Augsbourg, Tubingue, Erfort où il avoit été persécuté, Leipsick, Dresde, Wittemberg même, toutes ces villes ont témoigné autentiquement par la plume de leurs plus illustres professeurs, ou de

leurs principaux pasteurs, quel cas ils en faisoient. M. Francke a laissé un fils, GOTTHELFF-AUGUSTE Francke, professeur en théologie & pasteur de l'église de Notre-Dame à Hall, & une fille mariée à M. Freylinghausen; un troisiéme fils étoit mort dans l'enfance. Il avoit épousé en 1694, *Anne-Magdeléne* de Wurm, fille d'*Othon-Henri* de Wurm, seigneur de Hopperode, laquelle lui a survécu. Feu M. Francke étoit d'une stature au-dessous de la médiocre, son air avoit quelque chose de fort vénérable, à quoi contribuoient les cheveux blancs qu'il portoit & qu'il a conservés jusqu'à sa fin. Sa conversation étoit grave & douce. Il étoit naturellement éloquent, & il avoit cultivé son esprit avec soin, de sorte qu'au jugement de tous ceux qui l'ont connu il étoit savant. Ses ennemis même, qui l'ont accusé d'inspirer à ses disciples des sentimens & des maximes ennemies de l'érudition, avouent qu'en son particulier il n'en étoit rien moins que dépourvu. Tous conviennent de même qu'il avoit un esprit pénétrant & une grande prudence. Outre les langues mortes, qu'il n'est pas permis à un théologien & particuliérement à un professeur d'ignorer, il savoit le françois, l'anglois & l'italien. Tous ces talens ont été employés d'une maniere utile au public. Le dessein d'exciter la piété dans les cœurs des Chrétiens a paru regner dans toute la conduite de M. Francke. Laborieux au dernier point, on ne peut disconvenir que tous ses travaux n'aient paru avoir pour but deux choses excellentes, la sanctification des Chrétiens, telle qu'un homme qui n'avoit pas la vraie foi sans laquelle on ne peut plaire à Dieu, pouvoit la concevoir; & l'intérêt de cette magnifique & charitable fondation si connue sous le nom de *maison des orphelins de Hall*. Comme cette fondation a contribué plus que toute autre chose à faire estimer & respecter M. Francke, on croit être obligé d'en dire quelque chose, sans entrer néanmoins dans un détail qui méneroit trop loin. C'est la coutume en bien des endroits, que les personnes charitables assignent aux pauvres un certain jour de la semaine, auquel ils viennent aux maisons de leurs bienfaiteurs recevoir du pain ou d'autres aumônes. Des voisins de M. Francke observoient cette bonne coutume. Les pauvres se rendoient de chez ces voisins chez lui, pour implorer son secours. Il lui vint dans l'esprit de contribuer tout ensemble à leur instruction & à leur soulagement temporel, & il destina les jeudis pour leur donner un quart-d'heure d'instruction, après quoi il leur faisoit distribuer quelque chose. Ceci se passa l'an 1694. L'ignorance de ces pauvres, & particulierement des enfans, engagea M. Francke à prendre des mesures encore plus efficaces pour leur instruction. Il avoit d'abord recueilli quelques contributions charitables par semaine; mais elles diminuerent bientôt jusqu'au point de n'être presque plus rien. Il s'avisa de placer un tronc dans sa maison, dont le produit étoit destiné pour l'instruction de la jeunesse pauvre. Un jour qu'une personne y eut mis tout à la fois dix florins d'Allemagne, cette somme lui parut assez considérable pour fonder une école. Il acheta des livres pour les enfans, & fit marché avec un pauvre étudiant pour venir enseigner les enfans deux heures par jour. Cette école commença à Pâque de l'an 1695. M. Francke donna pour cela une partie de son cabinet. Durant l'été de cette même année, quelques présens considérables envoyés à M. Francke, soit pour distribuer à de pauvres étudians, soit pour l'entretien de son école, l'encouragerent à continuer. Le nombre des enfans augmenta jusqu'à un tel point, qu'il fut obligé de louer une chambre & bientôt après une seconde: les enfans s'instruisoient, mais hors de l'école ils se dissipoient & devenoient libertins. Cela fit que M. Francke eut le desir de former une maison d'orphelins, dans un temps qu'il n'avoit pas le moindre capital pour cela. Une personne charitable destina cinq cens écus à cet usage, dont le revenu, savoir vingt-cinq écus, devoit être employé pour un orphelin. On en présenta quatre à M. Francke pour en choisir un. Il ne put se résoudre à en renvoyer aucun; il les prit tous quatre, & les plaça chez des gens de bien, ausquels il donnoit deux écus par semaine pour leur nouriture & leur éducation. A ces quatre il en ajouta cinq autres au bout de quelques jours, lesquels il plaça chez différentes personnes, quoiqu'il n'eût alors d'autre ressource que les vingt-cinq écus, dont on vient de faire mention; & avant la fin de 1695, il confia l'inspection de tous ces orphelins à un étudiant. Quelque temps après une personne de considération lui envoya mille écus, qui le mirent en état d'acheter une petite maison dans son voisinage. Il y plaça ses orphelins au nombre de douze, sous la conduite de leur maître, & les pourvut de ce qui leur étoit nécessaire. Cela fut reglé un peu avant la Pentecôte de l'année 1696. Bientôt après on établit deux tables pour donner à manger à de pauvres étudians, ce qui facilitoit l'instruction des orphelins, & on acheta une seconde maison à côté de la premiere. Tels furent les commencemens de la maison des orphelins de Hall. Nous passons plusieurs autres détails, pour dire, que le 13 juillet 1698, M. Franke commença le bâtiment qui subsiste encore aujourd'hui, & qui fut achevé en 1699, malgré la mauvaise opinion que bien des gens avoient de cette entreprise; & il faut avouer qu'humainement parlant, elle paroissoit d'une difficulté si grande, qu'il auroit été bien surprenant qu'on ne l'eût point traitée de téméraire. M. Francke, plein de confiance en Dieu, trouvoit des ressources à tous momens sans aucun capital, sans aucun revenu fixe. Il a porté son ouvrage à un point qui excite l'admiration de ceux qui en lisent la description, & encore plus de ceux qui le voient. Il y a à la maison des orphelins une apothicairerie du premier ordre, une librairie & une imprimerie très-considérable, pourvue de caracteres de toute sorte, & même de ceux des langues étrangeres les moins communes, une chambre de curiosités naturelles, & une bibliothéque nombreuse. En 1727, au temps de la mort de M. Francke, il y avoit deux mille cent quatre-vingt-seize jeunes gens, soit dans la maison des orphelins, soit dans les autres écoles qui étoient sous sa direction. Il y avoit de plus alors cent trente précepteurs: on y donnoit à manger tous les jours à environ six cens personnes. *Nous devons ajouter à ce qui vient d'être dit*, 1° *que* la mission protestante de Malabare doit ses fondateurs à cette maison de Hall, qui lui a aussi fourni d'ailleurs de grands secours. 2°. *Qu'*on avoit envoyé de-là de considérables aumônes aux Suédois, qui ayant été pris à Pultava, ont séjourné pendant si long-temps en Sibérie. 3°. *Que* le défunt empereur de Russie, Pierre *le Grand*, avoit établi une maison d'orphelins sur ce modéle. 4°. *Que* sa majesté le roi de Prusse, à présent regnant, a fondé à Potzdam une maison pour les enfans de ses soldats que les peres y veulent envoyer, dans laquelle on a suivi à plusieurs égards le modéle de celle de Hall. Ce que M. Francke a donné au public consiste pour la plupart en sermons & en livres de dévotion, très-connus en Allemagne. On a de lui en latin les ouvrages suivans: *Programmata*, en 1712; *Prælectiones Hermeneuticæ*, en 1712; *Methodus studii theologici*, en 1723; *Introductio ad lectionem prophetarum*, en 1724; *Commentatio de scopo librorum veteris & novi testamenti; Manuductio ad lectionem scripturæ sacræ*, en 1693; *Observationes biblicæ*, en 1695; *Idea studiosi theologiæ*, en 1712; *Monita pastoralia theologica*, en 1717. * *Biblioth. german. tom. XVIII, pag.* 123, *&c.*

FRANCKEMIUS, *cherchez* FRANCHEIM.

FRANCKEN (Chrétien) Allemand, encore plus connu par ses changemens de religion, que par ses ouvrages, a vécu dans le seiziéme siécle: il étoit de Gardeleben, ville de la Marche de Brandebourg,

mais on ignore l'année de sa naissance, & quelle étoit sa famille. Il paroît par une satyre de sa composition, intitulée : *Colloquium Jesuiticum*, qu'il étoit entré dans la société des Jésuites, en 1568, puisque dans cette satyre, laquelle contient un entretien qu'il dit avoir eu le 20 janvier 1578, il dit qu'il étoit depuis 10 ans dans la société. Il avoit été instruit d'abord dans le luthéranisme que suivoit sa famille. Après son changement, il fut envoyé à Rome, pour y faire son noviciat, & il s'y livra avec ardeur, non-seulement à tous les exercices de piété qui lui étoient prescrits, mais encore aux rigueurs de la pénitence qu'on ne lui demandoit point. Il porta celle-ci à un tel excès, qu'il nuisit considérablement à sa santé, & qu'on fut obligé de l'envoyer au collége de Naples, pour se rétablir. Ayant passé quelques années en Italie, il fut rappellé en Allemagne, &, si on l'en croit, il composa divers ouvrages, tant en faveur des Jésuites, ses confreres, que contre plusieurs théologiens hétérodoxes. Comme on ne connoît pas ces ouvrages, on ne peut dire plus particulierement quelle en étoit la matiere. Il changea depuis d'idées & de sentimens, & devenu tout à coup également ennemi de son corps & de toute l'Eglise romaine, il déclama de la maniere la plus outrée contre l'un & contre l'autre dans l'entretien, dont on a parlé ci-dessus, & dont le titre dans l'édition de 1589 que nous avons vue, est : *Breve colloquium Jesuiticum, toti orbi christiano, ad rectè cognoscendam hactenùs non satis perspectam Jesuitarum religionem, utilissimum*; *habitum à sacræ theologiæ doctore & professore Paulo Florenio, cum Christiano Francken philosophiæ professore in Cæsareo Jesuitarum gymnasio, Viennæ, anno 1578, XX januarii.* Francken étoit donc encore Jésuite alors, & professeur de philosophie. Avec l'idée qu'il donne de sa société & de l'Eglise romaine dans ce libelle, on ne doit pas être surpris qu'il ait abandonné l'une & l'autre. Il se retira en 1579, & vint à Gardeleben sa patrie, où il demeura peu de temps. Incertain alors à quelle secte il s'attacheroit, il examina celles des Luthériens & des Calvinistes, & l'on croit qu'il suivit quelque temps l'une & l'autre. La même inconstance étant devenue l'unique regle de sa conduite, il parut se repentir de ses égaremens, & il écrivit à cette occasion une lettre où il déplore, selon le titre, sa sortie de la société des Jésuites, & les ouvrages qu'il avoit écrits contre la foi de l'église. Ces ouvrages sont, outre son *entretien*, plusieurs paradoxes contre la transsubstantiation, la prédestination gratuite, & quelques autres dogmes de l'église catholique, que l'on trouve à la suite de son *Colloquium Jesuiticun*, dans quelques éditions de ce libelle. La lettre dont on vient de parler fut composée à Breslaw, adressée aux Jésuites de Vienne, le 15 octobre 1581, imprimée dans la même ville de Vienne, apparemment la même année; & depuis à Wisbourg, en 1583. On assure qu'en conséquence, il rentra chez les Jésuites; mais si ce retour est vrai, il fut de peu de durée; & Francken ne tarda pas à embrasser le socinianisme. On le vit depuis successivement dans plusieurs villes d'Allemagne, dans la Bohême, la Pologne & la Hongrie. Il fit un plus long séjour en Transilvanie, & fut lecteur de philosophie à Clausembourg; & selon Sandius dans sa bibliothéque des Antitrinitaires, il en exerçoit encore les fonctions en 1590. Depuis qu'il se fut rangé du côté des Sociniens, il publia les écrits suivans : 1. *Præcipuarum enumeratio causarum, cur Christiani, cùm in multis religionis doctrinis sint mobiles & varii, in Trinitatis tamen dogmate retinendo sint constantissimi.* Cet ouvrage a paru depuis 1583, mais l'année de l'impression n'est pas marquée au titre. 2. *De honore Christi, id est, utrùm Christus, cùm ipsâ perfectissimâ ratione Deus non sit, religiosâ tamen adoratione colendus sit.* C'est une dispute que Francken, qui suivoit le parti de Davidis, eut avec Fauste Socin, de Sienne, chez Christophe Paulicovius, le 14 mars 1584. George Ashwel, prêtre de l'église anglicane, en parle, page 13 de sa dissertation *de Socino & Socinianismo*, imprimée *in*-8°. à Oxford, en 1680. 3. *Responsio ad tres orationes Warkawicii Jesuitæ, quibus regem Stephanum* (Bathori) *& senatores ad Protestantes persequendos incitat.* Le Jésuite avoit pris le nom de Nicolas Regius, dans ces discours où il excitoit Etienne Bathori à persécuter les Protestans. 4. *Epistola ad synodum fratrum Polonorum Wegroviâ celebratam*, sur le même sujet que l'écrit précédent : Sandius ne cite cette lettre que comme manuscrite. Francken composa encore plusieurs autres écrits, entr'autres contre le mystère de la Trinité; & il s'attira par-là plusieurs persécutions qui ne le rendirent pas plus réservé. Après l'an 1590, ou cette année là même, il quitta la Transilvanie & vint à Prague, où Anselme de Vels, conseiller aulique, le reçut chez lui, & le traita avec beaucoup de bonté pendant un an & trois mois. On dit que Francken retourna alors pour la troisiéme fois à l'église catholique. Vels l'engagea à écrire un ouvrage qui parut en 1594 sous ce titre : *Dolium Diogenianum, strepitu suo collaborans, Dynastis Christianis bellum in Turcas parantibus.* Cet écrit se trouve encore dans le recueil, intitulé : *Selectissimæ orationes & consultationes de bello Turcico, &c. ex recensione Nicolai Reusneri*, 1595, *in* 4°, & dans un autre recueil de même genre, que Herman Conringius donna à Helmstad en 1664, *in*-4°. Francken étant encore à Prague, donna un autre écrit, intitulé : *Typus veritatis conscientiarum*, afin de mériter la protection de Jean de Court, vice-chancelier de l'empire; mais celui-ci mourut trop promptement pour l'auteur. Francken se trouva ensuite à la diéte de Ratisbonne, où il acquit la bienveillance de César Speciano, évêque de Crémone, & nonce apostolique auprès de l'empereur. Speciano s'offrit de le recommander à telle puissance ecclésiastique qu'il voudroit lui nommer; mais Francken le remercia, & s'attacha à Ladislas Popelius, un des officiers de l'empereur, qui aimoit comme lui la philosophie. Francken vivoit avec cet ami lorsqu'il donna son *Analysis rixæ christianæ, quæ imperium turbat & diminuit Romanum.* On ne sait rien de plus de l'auteur. De tous ses ouvrages cités dans cet article, nous n'avons vu par nous mêmes que le *Colloquium Jesuiticum*, dont il y a eu diverses éditions. La nôtre est dans le tome I d'un recueil imprimé en 1589 en plusieurs vol. *in*-8°. sous le titre de *Doctrinæ Jesuitarum præcipua capita*, &c. Du reste, nous avons tiré la plus grande partie de cet article, 1°. d'une curieuse dissertation latine de Charles André Henningius, sourecteur du collége de Berlin, imprimée au tome X des *miscellanea Lipsiensia*, à Leipsick, 1721, *in*-8°. 2°. de la *bibliotheca-anti-Trinitariorum* de Sandius, pag. 86 & 87, édition de 1684: 3°. de l'histoire du socinianisme, *in*-4°. à Paris, page 459.

FRANCKENBERG, petite ville de la basse partie du cercle du Haut-Rhin. Elle est dans la Hesse sur l'Eder, à trois milles d'Allemagne de Marpurg, du côté du nord. On dit qu'elle a été fondée par Thierri, roi de France, l'an 550. * Baudrand.

FRANCKENDAL, ville d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, n'étoit autrefois qu'une abbaye de religieux; mais Frédéric III, électeur palatin, trouvant que la situation en étoit avantageuse, y fit faire des fortifications régulieres, qui la rendirent une ville assez forte. Les Espagnols en étoient les maîtres, lorsqu'ils furent obligés par le traité de paix fait avec l'Allemagne, de la rendre à l'électeur palatin, à qui elle appartenoit. Monseigneur le dauphin l'ayant prise en 1688, elle fut ruinée l'année suivante par les François, qui la démolirent entiérement. L'électeur la fit rétablir après la paix. Depuis ce temps elle a encore

beaucoup souffert jusqu'à la paix conclue à Utrecht. * Baudrand.

FRANCKENSTEIN (la seigneurie de) petit pays dans la Franconie, fait partie du comté de Henneberg. Le landgrave de Hesse-Cassel en est le maître, aussi-bien que de la ville & bailliage de Smalcalde. Il y a encore un autre bourg en Allemagne, qui porte le le nom de Franckenstein, dans le duché de Deux-Ponts, entre Keiserlautern & Neustat. * Baudrand.

FRANCKENSTEIN (Jacques-Auguste) fils de *Christian-Godefroi* Franckenstein, né le 27 décembre 1689, entra à l'académie en 1707, & devint maître-ès-arts en 1713. Il soutint quelque temps après deux dissertations, la premiere en 1715, *De titulo fraternitatis*, & la deuxiéme en 1716. Il donna ensuite des le cons d'histoire & de politique, & prit le bonnet de docteur à Erfurt, après avoir disputé *de usu albinagii*. En 1721 on lui offrit dans sa patrie la chaire ordinaire du droit de la nature & des gens, dont il prit possession par un discours *de legationum jure dubio*, & par un programme *de dolo in bellis illicito*. En 1722, il fut appellé à Zerbst en qualité de conseiller aulique; mais deux ans après, il retourna à Leipsick, où il consacra le reste de ses jours à l'instruction de la jeunesse, donnant sept à huit heures de leçons par jour, sur différentes sciences. En 1732 le roi Auguste lui donna une pension annuelle, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort le 10 mai 1733. Outre les dissertations citées plus haut, il en a soutenu plusieurs autres publiquement: 1. *De collatione bonorum*; 2. *De juribus Judæorum singularibus in Germaniâ*; 3. *De thesauris*; 4. *De prærogativis domûs Austriacæ*; 5. *De prosopolipsiâ*; 6. *De rigore pœnarum militarium*; 7. *De feudo in pecuniâ constituto*; 8. *De locatione jurisdictionis*. Ses ouvrages, sont: 1. Le théâtre historique de Portugal, d'Angleterre & de Suisse, imprimé à Halberstadt, depuis l'an 1723, jusqu'en 1725. 2. Le septiéme volume du *Jus publicum* de Spener. 3. *Notæ ad Benzonis vitam Henrici IV, Imperatoris*, que l'on trouve avec qu'elques autres remarques de sa façon, dans les *scriptores rerum Saxonicarum* de Mencken, & avec quelques préfaces. Franckenstein a travaillé aussi pendant seize années de suite aux *Acta eruditorum* en latin & en allemand. Il composa ses pensées sur le titre de garde des sceaux de Thuringe, que l'on trouve dans la vingt-uniéme partie de la *Vermischte bibliothek*, à l'occasion de son diplome de docteur; & il y soutient les droits de la sérénissime maison de Saxe. On lui est encore redevable de la neuviéme & de la quatorziéme piéce des *Enunciata juris* de Putonéus. * Extrait du *supplément françois de Basle*.

FRANKER, *cherchez* FRANEQUER.

FRANCO, connu sous le nom de BATTISTA-FRANCO, peintre, natif de Venise dans le XVI siécle, égaloit les plus habiles de son temps, dans le dessin, mais il étoit moins habile dans le coloris, & peignoit d'une maniere très-seche. Le duc d'Urbin l'employa pour faire divers dessins de vases de terre. Il mourut à Venise en 1561. *Voyez* les vies des peintres de l'état de Venise, de Ridolfi.

FRANCO (Nicolo) s'est fait un nom dans le XVI siécle par ses talens & par ses aventures. Il étoit né à Bénévent dans le royaume de Naples. Si l'on en croit Lorenzo Crasso & le Ghilini, il écrivoit avec élégance & avec beaucoup de délicatesse en prose & en vers. Il est sûr au moins qu'il composoit avec une grande facilité, qu'il avoit beaucoup de fécondité d'imagination, & que s'il n'étoit pas un poëte excellent, il étoit au moins un grand versificateur. Si on l'en croit sur sa parole, un recueil de plus de quatre cens cinquante sonnets italiens, car c'est en cette langue qu'il a écrit, ne lui a couté que deux jours. Nous avons encore ce recueil. La troisiéme édition est de 1548, *in*-8°, & contient deux cens vingt-cinq pages. Il a fait aussi un commentaire latin sur la Priapée de Virgile, que M. de la Monnoie dit qu'il composa dans sa vieillesse, ce qui ne paroît pas vrai, Franco faisant entendre lui-même, dans une lettre qu'il écrivit de Turin en 1541 à son imprimeur Jean-Antoine Guidonne, que ce commentaire étoit achevé dès-lors. M. de la Monnoie s'est trompé encore en parlant du recueil de sonnets du Franco: ils sont contre l'Aretin, c'étoit un fruit de la division qui s'étoit faite entr'eux, d'amis qu'ils étoient auparavant; mais M. de la Monnoie dit que ce recueil est divisé en cinq parties, & le détail qu'il fait des piéces qu'il renferme ne s'accorde guères avec celles que l'on trouve en effet dans l'édition de 1548. Dans cette édition, le recueil n'est divisé qu'en deux parties: la premiere contient cent soixante-treize sonnets, & la seconde quatre-vingt-quatre, ce qui fait deux cens cinquante-sept sonnets, sans compter une espéce de *capitolo*, intitulé: *Il testamento del delicato*. Après ces deux cens cinquante-sept sonnets vient ce que l'auteur appelle *la Priapea volgare*, qui contient environ deux cens sonnets, dont plusieurs sont encore contre l'Aretin, à qui le Franco les a comme dédiés par un sonnet sous ce titre: *Nicolo Franco al arcidivino signor Pietro Aretino flagello de cazzi*, par allusion, sans doute, au titre de *fléau des princes* que prenoit l'Aretin. En général tout ce recueil de vers est un tissu d'infamies, de traits satyriques & d'obscénités: l'auteur se déchaîne avec fureur contre le pape Paul III, mort en 1549, & contre tous les princes de la maison Farnèse. Il ne respecte pas davantage les Peres du concile de Trente, l'empereur Charles-*Quint*, &c. ou pour mieux dire, il attaque également Dieu & les hommes; & l'on a de la peine à concevoir comment un Italien ait osé, dans Rome même, écrire & faire imprimer de telles horreurs, y mettre son nom, & s'en déclarer hautement l'auteur. Tout l'ouvrage finit par une lettre de même caractere en prose, que Franco adresse aux princes de son temps. Il n'y loue que son Mecène Alfonse d'Avalos, qu'il promet d'immortaliser dans un ouvrage historique qu'il annonce au public sous le titre de *Volgar historia di Nicolo Franco*. Il ne paroît pas que cette histoire ait jamais été publiée. Le pape Pie IV auroit bien voulu faire subir à ce poëte la peine que ses ouvrages méritoient, & il ne l'épargna que pour ménager le cardinal Monron protecteur du Franco. Mais le cardinal étant mort, le saint pontife Pie V le fit arrêter, & le fit pendre comme auteur de libelles diffamatoires. La sentence fut exécutée l'an 1569, & non en 1554 comme l'a dit M. Baillet dans ses *jugemens des savans*. « On le » prit, dit Gui Patin, dans son étude, avec la robe » fourrée, & de-là fut mené au gibet. » On auroit lieu d'être surpris non que le Franco ait été pendu, mais qu'il ne l'ait pas été plutôt, si on ne savoit que vers le même temps l'infâme Pierre Aretin, Italien comme lui, & du moins aussi fameux par le fiel & par les ordures de sa plume, mourut tranquille dans son lit à Venise en 1556, & reçut tous les honneurs de la sépulture. Les autres ouvrages de Nicolo Franco sont: *Dialoghi piacevoli di Nicolo Franco*; à Venise, 1541 & 1545, *in*-8°. *La Philena, istoria amorosa*; à Mantoue, 1547, *in*-8°. *Epistole volgari*; à Venise, 1538, *in-fol.* & en 1542, *in*-8°. *Il Petrarchista, nel quale si scuoprono nuovi secreti sopra il Petrarca, e si danno a leggere molte lettere, che il medesimo Petrarcha in lingua toscana scrisse a diverse persone*, &c. à Venise, 1539, 1541 & 1543, *in*-8°. Cet ouvrage a été réimprimé en 1623 à Venise, *in*-8°. avec le *Petrarchista* d'*Ercole Giovannini*. * M. de la Monnoie, notes sur les *jugements des savans* de M. Baillet, *édition de* 1722, in-4°, *t. IV*, *p.* 385 & 386. *Patiniana*, édition d'Amsterd. 1702, *p.* 47. *Bibliothéque françoise*, *t. XVIII*, *I part. art.* 5.

FRANCO BARRETTO (Jean) Portugais, n'est connu que par ses ouvrages; & tout ce qu'on sait de lui,

lui, est qu'il fut secrétaire de l'ambassade de François de Mello, auprès de Louis XIII. Ses ouvrages sont la relation de cette ambassade, qu'il publia à Lisbonne en 1642; une traduction de l'Enéïde en vers portugais, qui parut dans la même ville en deux tomes en 1664 & en 1670, & un traité de l'orthographe portugaise, qu'il publia en 1671. Il avoit écrit aussi l'histoire de l'église d'Evora, & fait quelques autres ouvrages qui n'ont pas vu le jour. * *Biblioth. portug. manuscrite.*

Rois et princes de France qui ont porté ce nom.

FRANÇOIS, I de ce nom, roi de France, dit *le Grand* & *le Restaurateur des lettres*, succéda, comme premier prince du sang, l'an 1515, selon le stile moderne, à Louis XII, mort sans enfans mâles le premier janvier de la même année. Il étoit gendre du roi défunt, fils unique de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, & de *Louise* de Savoye, & petit-fils de Jean, comte d'Angoulême, surnommé *le Bon*. Jean étoit frere puîné de *Charles*, duc d'Orléans, qui fut pere de *Louis* XII. François I, né à Coignac le 12 septembre de l'an 1494, porta le titre de *comte d'Angoulême* après la mort de Charles son pere, & puis celui de *duc de Valois*; car le roi Louis XII, son cousin & son beau-pere, ajouta à son apanage le duché de Valois; & c'est pour cela qu'on a surnommé *de Valois*, les princes qui sont descendus de lui, quoiqu'en effet il fût de la branche d'Orléans. Comme il étoit présomptif héritier de la couronne, Louis XII, qui n'avoit que des filles, lui fit épouser *Claude* de France qui étoit l'aînée, quoiqu'elle eût déja été promise à Charles d'Autriche; & la cérémonie de ce mariage se fit à Saint-Germain en Laye, le 14 mai de l'an 1514. Après la mort de ce roi, François I fut sacré à Reims par l'archevêque Robert de Lenoncourt, le 25 janvier 1515, & puis il prit le titre de duc de Milan, parceque ce duché lui appartenoit à cause de *Valentine* de Milan, sa bisaïeule, femme de *Louis*, duc d'Orléans, qui fut tué à Paris en 1407. Il se mit à la tête d'une puissante armée, pour aller se rendre maître de ce duché, quoique le pape, l'empereur, le roi d'Aragon & les Suisses, que l'usurpateur François Sforce avoit mis dans ses intérêts, lui en disputassent l'entrée. Le roi livra aux Suisses la bataille de Marignan, qui dura deux jours, & les défit le soir du 13 septembre, & le matin 14 de la même année 1515. Tout armé qu'il étoit, il passa une partie de la nuit à ranger ses troupes, & à placer son artillerie; & le reste il reposa sur l'affût d'un canon, où, pour se désaltérer après un si long combat, il se contenta d'un peu d'eau mêlée de bourbe & de sang. C'est dans cette occasion que le roi voulut être fait chevalier, par le chevalier Bayard. Milan ouvrit ses portes après cette victoire, & toute la Lombardie se soumit aux François. Les Suisses mêmes rechercherent leur alliance. Le pape Léon X étant venu à Boulogne, y eut une conférence avec le roi; & ce fut là qu'enfin il obtint l'abolition de la pragmatique sanction, si ardemment desirée des papes & de la cour de Rome. On y conclut, le 14 décembre 1515, le concordat pour la collation des bénéfices, qui depuis fut inséré dans l'onziéme session du concile de Latran, le 19 décembre 1516. On conclut le 16 août de la même année le traité de Noyon, avec Charles-*Quint*, qui fut élu empereur en la place de son aïeul Maximilien I. Sa brigue l'avoit emporté sur celle de François I, son compétiteur, & cette préférence fit bientôt éclater la jalousie des deux jeunes princes.

☞ Le roi François I, qui n'étoit jamais venu en Bretagne, & qui n'étoit pas insensible au plaisir de voir une si belle province unie à sa couronne, y fit un voyage, auquel on ne peut attribuer d'autre motif que celui de la curiosité. Il commença par la ville de Saint-Malo, où il fit son entrée au mois d'octobre 1518. Sa majesté alla voir aussi l'isle de Cézambre à deux lieues en mer au nord-ouest de Saint-Malo, où il y avoit ci-devant un couvent de Récollets, qui fut pillé & détruit par les Anglois dans les dernieres guerres. Pendant le temps que le roi demeura à Saint-Malo, un habitant de cette ville nommé *Grout*, d'une famille des plus distinguées du lieu, lequel étoit syndic, c'est-à-dire, maire de la ville, alla prier le roi d'être son compere; le roi, qui étoit le prince du monde le plus affable & le plus accessible, lui accorda cette grace avec tout l'agrément qu'il pouvoit souhaiter. L'enfant fut en conséquence tenu sur les fonts baptismaux, au nom de sa majesté, par les mains de François de Galeazze, grand écuyer de France, & fut nommé *François*. La tradition du pays est que le roi accorda au sieur Grout plusieurs priviléges, entr'autres celui d'ajouter à son écusson, qui étoit *de sable à trois têtes de léopard d'or, deux & un*, trois fusées de gueules; de maniere que cette famille porte depuis ce temps, écartelé *au premier & quatriéme de sable à trois têtes de léopard d'or, au second & troisiéme d'argent à trois fusées de gueules en fasce*. Cette famille des sieurs Grout subsiste encore aujourd'hui avec distinction dans le militaire & dans la robe. L'un d'eux, petit-fils du filleul de François I, fut capitaine de vaisseau de roi en 1597. Le sieur de Buchelay, lieutenant aux gardes françoises, & le sieur de Fourneaux, mousquetaire gris, tués au combat d'Ettingen en 1743, étoient de cette famille. Elle tire son origine de celle des Grotius de Hollande, établie depuis quatre cens ans dans les Pays-Bas, & qui ont, comme l'on sait, donné des bourguemestres à la république, des pensionaires & des ambassadeurs en plusieurs cours de l'Europe, & des savans aux lettres: car *Grotius* en latin, *Groot* en flamand, & *Grout* en françois est la même chose. En sortant de Saint-Malo, le roi se rendit à Rennes, ville capitale du duché, pour y faire son entrée solennelle, en qualité de souverain, ce qu'il fit le 9 octobre 1518. De-là il fut au château de la Hunaudaye, au mois de novembre; c'est tout ce qu'on sait du voyage de François I en Bretagne. On a tiré ces anecdotes de la quatriéme partie, divisée en deux sections, des *priviléges, franchises & libertés de la province de Bretagne*, des *droits, immunités, exemptions & priviléges de la chambre des comptes de Bretagne*, par M. Artur de la Gibonnais, maître de ladite chambre des comptes.

Par le traité fait à Noyon, Charles devoit rendre la Navarre à Henri d'Albret son légitime souverain. Il manqua de parole; & le roi, pour la lui faire tenir, envoya des troupes qui prirent la Navarre sous André de Foix, seigneur de l'Esparre en 1521, mais on la perdit presqu'aussitôt. D'un autre côté, l'empereur joint avec l'Anglois, fut chassé de Picardie, & les armes françoises furent assez heureuses: car le roi reprit Mouzon, pris par le comte de Nassau, brula Bapaume & soumit Landrecies, Bouchain, Hesdin, Fontarabie, &c. mais il perdit Milan le 19 novembre, & Tournai le premier décembre 1521. Le dépit de Louise de Savoye, sa mere, fut le sujet de la révolte de Charles de Bourbon, connétable de France, lequel s'étant jetté dans le parti de l'empereur, eut la conduite de ses troupes. L'armée françoise, commandée par Odet de Foix, vicomte de Lautrec, fut défaite à la Bicoque, où les Suisses l'abandonnerent lâchement, le 27 avril 1522, & ce malheur fut suivi de la perte de Crémone, de Gènes, &c. Ensuite l'empereur étant entré en Provence, fut repoussé de devant Marseille en 1524, & dans le même temps, le roi passant en Italie, y reprit Milan. De-là, il alla assiéger Pavie; mais ayant détaché mal-à-propos de ses troupes pour les envoyer à Naples, il se trouva trop foible pour résister aux Impériaux, qui le défirent dans un combat, où il fut pris le 24 du mois de février 1525, ayant eu deux chevaux tués sous lui. Cette disgrace jetta tout le royaume dans une très-

grande consternation. La captivité du roi ne fut pas néanmoins fort longue : il en sortit par le traité fait le 14 janvier 1526, à Madrid où on l'avoit conduit, & il fut renvoyé à des conditions fort déraisonnables. A son retour, il fit marcher des troupes en Italie, pour délivrer le pape Clément VII, que celles de l'empereur, qui avoient pris & pillé Rome, tenoient assiégé. Il se ligua le 17 mai 1526 avec le pape, les Vénitiens & les Florentins, & envoya Lautrec, qui se rendit maître d'une partie de la Lombardie, & qui contribua à la liberté du pape. Cet avantage auroit été suivi de la prise de Naples, si les maladies contagieuses, favorables aux Espagnols, n'eussent enlevé une partie de l'armée françoise avec leur général, en 1528. Par le traité de Cambrai, conclu le 15 août 1529, le roi, veuf depuis quelques années, épousa *Eléonore* d'Autriche, sœur de l'empereur, & veuve d'*Emanuel*, roi de Portugal. L'an 1533 se fit l'entrevue du pape & du roi à Marseille, où fut arrêté le mariage de Henri, depuis roi, II de ce nom, avec Catherine de Médicis, niéce du pape. Ensuite le roi se rendit maître de la Savoye en 1535, & en 1536 chassa honteusement l'empereur, qui croyant envahir la France, y étoit entré par la Provence en personne, & dans la Picardie par ses généraux. François fit lever le siége de Peronne au prince d'Orange, & celui de Turin aux Impériaux. Il fit alliance avec Soliman II, sultan des Turcs, prit Hesdin & Saint-Paul en 1537 & fit forcer le Pas de Suse; mais il perdit Guise & Montreuil. On fit en 1538 une tréve pour dix ans à Nice en Provence, où le pape Paul III avoit fait aboucher les deux monarques, le 18 du mois de juin; mais elle ne fut pas de longue durée. L'empereur en passant en France, pour aller domter les Gantois qui s'étoient révoltés, avoit promis au roi l'investiture du duché de Milan, pour lui ou pour ses enfans; mais ayant depuis refusé de tenir sa parole, le roi entra en Italie, dans le Luxembourg & dans le Roussillon l'an 1542. On secourut Landrecies, assiégée par l'empereur en 1543. On prit Nice le 20 août de la même année; & François de Bourbon, comte d'Enguyen, gagna la bataille de Cerizolles, le 15 avril 1544 : ce qui fut suivi de la reddition du marquisat de Montferrat, à la réserve de Casal. La ville de Mezieres arrêta six semaines l'armée de l'empereur, qui la commandoit en personne. Ensuite on fit encore la paix à Crespi en Laonnois, avec l'empereur, le 18 septembre suivant, & avec le roi d'Angleterre, le 7 juin 1546. Le roi ne jouit pas long-temps de ce calme; car il mourut d'une longue & fâcheuse maladie, au château de Rambouillet, le dernier jour du mois de mars 1547, après avoir regné 32 ans & 3 mois, & avoir vécu 52 ans, 6 mois & 19 jours. Ses funérailles se firent avec une pompe extraordinaire, & il fut proclamé *prince clément en paix, victorieux en guerre, pere & restaurateur des bonnes lettres & des arts libéraux.* Il avoit institué dans l'université de Paris, un collége célébre de professeurs en toutes sortes de sciences, & avoit donné des marques de son estime à plusieurs grands personnages, qu'il attira de toutes parts par ses libéralités. Ce fut par le conseil de Budé qu'il établit ce collége, qu'on appelle *le Collége royal*, pour y faire enseigner les langues, la philosophie, la médecine & les mathématiques. Il avoit toujours près de lui des hommes doctes, qui l'entretenoient durant le repas. Il aimoit qu'on lui parlât de l'histoire naturelle, dont il s'étoit acquis une grande connoissance pour en avoir oui seulement raisonner : ensorte que, sans avoir été élevé dans les lettres, il ne laissoit pas de savoir, & même de remarquer à propos tout ce que les auteurs anciens & modernes avoient écrit des animaux, des plantes, des métaux & des pierres précieuses. Il s'étoit servi pour cela de Jacques Cholin, puis de Pierre du Châtel, qu'il fit évêque de Mâcon, grand aumônier de France, & maître de la bibliothéque qu'il avoit dressée à Fontainebleau, à grands frais. Il avoit envoyé en Italie, dans la Gréce & en Asie, pour y chercher des manuscrits, ou pour y copier ceux qu'on ne pouroit pas avoir. Avant sa mort, il avoit fait dessein d'augmenter le nombre des professeurs royaux, & de fonder un collége pour y élever six cens jeunes hommes dans les sciences & dans la piété. Ce roi fit bâtir une partie des maisons royales qui sont en France, & les orna toutes de tableaux, de statues, de tapisseries & de meubles précieux. On remarque aussi, comme une chose surprenante, qu'ayant toujours vécu fort magnifiquement, & qu'ayant été fort embarassé toute sa vie dans de grandes guerres, il ait pu bâtir tant de palais, acheter tant de choses d'un si grand prix; & que toutes ses dettes payées, il ait laissé en mourant quatre cens mille écus dans ses coffres, & le revenu d'un quartier, auquel il n'avoit point encore touché. Ce prince essuya de grands malheurs, & se laissa néanmoins souvent emporter aux moindres prospérités, plus loin que la prudence & l'incertitude des événemens ne le devoient permettre. Cet excès de confiance lui fit faire de grandes fautes. Il se laissa aussi quelquefois gouverner par ses ministres & par ses maîtresses, qui lui faisoient consumer en folles dépenses l'argent qu'il avoit destiné pour de grandes entreprises. A cela près, il n'eut jamais d'égal en libéralité, en générosité & en clémence. Son zèle pour la religion orthodoxe éclata surtout par la sévérité dont il usa à l'égard des novateurs qui s'éleverent sous son regne. Il aimoit beaucoup son peuple, & en mourant il recommanda expressément à son fils, de diminuer les tailles qu'il avoit été contraint d'imposer, pour subvenir aux frais de la guerre. François I avoit pris pour devise une salamandre dans un feu, avec ces paroles *Nutrisco & extinguo.* Après sa mort, son cœur fut mis sous un pillier de marbre, dans l'église des religieuses de Hautebruieres, & son corps fut porté à S. Denys, avec une grande pompe; car on y compta onze cardinaux, & plus de quarante prélats. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * On poura consulter François de Baucaire; Guillaume Paradin; Martin & Guillaume du Bellay; & François de Rabutin, *en leurs mémoires;* Dupleix; Mezerai; & le P. Daniel, *histoire de France;* Guichardin; Paul Jove; De Thou; le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS II, roi de France, fils de HENRI II, naquit à Fontainebleau le 19 janvier 1544, son pere n'étant encore que dauphin. Il fut appellé duc de Bretagne, plus ordinairement *monseigneur le duc*, & épousa à l'âge de 15 ans, le 24 avril 1558, *Marie* Stuart, reine d'Ecosse, fille unique de *Jacques* V, ce qui le fit nommer alors le roi dauphin. Après la mort de Henri II, il fut sacré à l'âge de 16 ans à Reims, par le cardinal de Lorraine, qui en étoit archevêque, le dimanche 17 septembre 1559. Le duc de Guise & le cardinal son frere, profitant du jeune âge & de la foiblesse de ce prince, dont l'épouse étoit leur niéce, se rendirent si absolus, que les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & Louis son frere, prince de Condé, ne pouvant souffrir l'injustice faite à leur naissance, susciterent de furieux troubles dans l'état. Le prince de Condé surtout, prenant l'occasion des révoltes que la nouvelle religion excitoit partout, se joignit aux sectaires, pour détruire la maison de Guise. Ainsi l'ambition fut cause de cette guerre, & la religion en fut le prétexte. Les partisans du prince formerent contre la personne du roi en 1560 la conspiration d'Amboise, qui fut découverte, & la Renaudie, qui la conduisoit, fut tué. Le prince de Condé fut accusé d'y avoir eu part, & fut condamné d'avoir la tête coupée; mais la mort précipitée du roi changea la face des affaires. En 1559, il avoit publié un édit vers la mi-novembre, par lequel il défendoit aux hérétiques toutes assemblées, sur peine de la vie. Il

avoit créé ensuite dans chaque parlement une chambre qui ne connoissoit que de ces cas-là, & c'est ce qu'on appella *chambre ardente*. Ce jeune prince, fort délicat, fut emporté d'une apostume à l'oreille, le 5 décembre 1560, âgé de 16 ans, 10 mois & demi. Il y a des auteurs qui disent que sa mort lui fut avancée par le poison : crime dont les uns ont soupçonné le connétable de Montmorenci, & les autres la reine Catherine de Médicis, sa mere : les uns & les autres ne sont pas croyables. Ses serviteurs l'appellerent *le roi sans vice*. Son corps fut porté à S. Denys, sans pompe. On mit cette inscription sur le drap de velours dont son tombeau étoit couvert : *Où est maintenant Tannegui du Châtel ?* * De Thou, *histoire l.* 23, 24, 25 & 26. Davila. Pierre Matthieu. Castelnau. Mezerai, *abrégé de l'histoire de France, en François II.* Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS, dauphin, duc de Bretagne, fils du roi FRANÇOIS I, & de la reine Claude de France, naquit le 28 février 1518, & fut couronné duc de Bretagne à Rennes, l'an 1532. Ce prince brave & généreux fut empoisoné à Valence en jouant à la paume, par Sébastien, comte de Montecuculi, de Ferrare. On dit qu'il avoit mis le poison dans une tasse d'eau fraîche, qu'il présenta au prince, qui se faisoit porter par eau, pour aller trouver le roi son pere. Il mourut à Tournon le 10 août 1536. Montecuculi fut jugé à Lyon le 7 octobre 1536, par le grand conseil, & condamné à être tiré à quatre chevaux, après avoir fait amende honorable au seigneur de Dinteville, qu'il avoit faussement accusé d'avoir su le dessein qu'il avoit d'empoisoner le roi. * Du Bellai, *l.* 6, 7 & 8. Mezerai. François de Baucaire. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de France, duc d'Alençon, d'Anjou & de Brabant, cinquiéme fils du roi *Henri* II, & de *Catherine* de Médicis, & frere des rois *François* II, *Charles* IX & *Henri* III, naquit le 18 mars 1554. Il reçut au baptême le nom d'*Hercule*, qu'on changea en celui de François. Le roi Charles IX lui donna en 1566 le duché d'Alençon pour apanage ; & l'envoya en 1573, avec Henri de France, leur frere, duc d'Anjou, au siége de la Rochelle. Le duc d'Alençon témoigna toujours une secrette jalousie contre le duc d'Anjou ; & lorsque ce prince fut parvenu à la couronne, sous le nom de Henri III, il se mit à la tête de ceux qu'on nomma Mécontens & Politiques. La reine sa mere le fit arrêter, & le roi le remit en liberté ; mais quelque temps après, en 1575, il sortit de la cour, parcequ'on lui avoit refusé la lieutenance générale du royaume, & se mit à la tête des Reistres, que le comte Jean-Casimir, palatin, avoit conduits en France. On appaisa ces différends l'année suivante, à Sens, après que le roi lui eut augmenté son apanage, par le don des duchés d'Anjou, dont il prit le titre, de Touraine, de Berri & d'Evreux, qu'on érigea en duchés. Ensuite il fut déclaré lieutenant général des armées du roi, & commanda celle qui prit l'an 1577 la Charité sur Loire, & Issoire en Auvergne, sur les Calvinistes. L'année suivante, ayant été appellé par les confédérés dans les Pays-Bas, il les prit sous sa protection, fut reçu dans quelques villes, & emporta Bins le 6 septembre 1578. Après cela il s'en revint en France, parcequ'on parloit de la paix. Le roi, son frere, désapprouvoit ce voyage ; & pour l'empêcher de s'y engager, il l'avoit fait arrêter dans le Louvre ; mais le duc d'Anjou se sauvant des mains de ses gardes, descendit avec une corde de soye, par la fenêtre de sa chambre, & fut conduit par Bussi d'Amboise, son favori, à l'abbaye de S. Germain, où il sortit de la ville par un trou qu'on avoit fait aux murailles. La reine de Navarre, sa sœur, avoit ménagé pour lui les esprits dans les Pays-Bas, où elle avoit fait un voyage aux eaux de Spa. Quelque temps après le duc d'Anjou fut derechef reconnu prince des Pays-Bas ; & après avoir fait son traité avec les confédérés en 1580, il alla en Guienne pour y traiter de la paix avec les Protestans. La conférence se fit dans le château de Fleix : ensuite de quoi le duc passa dans les Pays-Bas avec 4000 chevaux & 10000 hommes de pied. Il délivra Cambrai, assiégé par le duc de Parme, & y fit son entrée le 18 août 1581. Il chassa encore les ennemis de l'Ecluse & d'Arleux, & obligea Cateau-Cambresis de se rendre à discrétion. Le roi Henri III, son frere, envoya l'an 1581 une solennelle ambassade à Londres, à la tête de laquelle se trouvoit François de Bourbon, dauphin d'Auvergne, qui avoit pour adjoints le maréchal de Cossé, Lansac, la Mothe Fénélon, & la Mauvissiere, avec une suite de plus de deux cens personnes, pour conclure le mariage du duc d'Alençon avec la reine Elizabeth. Ils arriverent à Londres le 3 novembre : les articles furent dressés & signés : en conséquence ce prince mit à la voile le 23 du même mois, & arriva en Angleterre. La reine alla au-devant de lui jusqu'à Cantorberi : le 29 ils firent leur entrée dans Londres dans un même carosse : elle lui donna même un anneau pour gage de sa foi. Mais après deux mois de séjour, François voyant qu'Elizabeth le jouoit & ne vouloit rien conclure, il se retira de Londres le 3 février 1582, & s'en alla dans les Pays-Bas, où il fut couronné duc de Brabant à Anvers le 19 février, & comte de Flandre à Gand le 15 juillet. ☞ L'année suivante il voulut surprendre Anvers. Ce dessein fut diversement interprété. Le plus grand nombre des auteurs prétendent que son projet étoit de s'emparer de cette ville à force ouverte, & de s'en rendre maître absolu. Quelques autres assurent qu'il ne vouloit s'introduire dans Anvers que pour se faire reconnoître souverain par ceux de cette ville, en conséquence du serment qu'ils lui en avoient prêté, de concert avec les autres peuples des Pays-Bas. (Voyez l'ouvrage intitulé : *Discours véritable de l'entreprise d'Anvers, pour la justification de feu monseigneur le duc d'Anjou, frere du roi Henri III, & de la noblesse françoise qui l'avoit assisté ès guerres de Flandre ; par Jules de Richy, gentilhomme servant à la bouche du roi, à Paris, chez Antoine Vitré.*) Quoi qu'il en soit du dessein de ce prince, il est certain que cette entreprise fut des plus funestes pour lui, & pour ceux qui l'accompagnoient. Les habitans d'Anvers prirent les armes : il en couta la vie à deux cens cinquante gentilshommes François, & à plus de douze cens soldats. Cette perte auroit même eu de plus fâcheuses suites, sans les seigneurs de Brigneux & de Blanchefort, tous deux mestres de camp, qui s'étoient des plus distingués dans l'armée de ce prince, en y remplissant chacun le devoir d'officier général & de soldat. Ils s'emparerent de la ville de Tenremonde, sans pillage & sans effusion de sang. Par ce moyen ils sauverent le prince, qui s'y retira avec les débris de son armée, après plusieurs jours d'une marche longue & difficile, vis-à-vis un trajet qui n'étoit cependant que de sept lieues. Le duc d'Alençon fit assez de séjour dans cette ville pour mettre ordre à ses affaires, & à la délivrance des prisonniers retenus à Anvers, entre lesquels étoient les seigneurs de Fervaques, du Fargis, de la Ferté-Imbaut, de Genissac, de Champlivaut & autres. Il perdit ensuite une partie de ses troupes à Stéemberg, & revint en France, où il prenoit de nouvelles mesures pour retourner dans les Pays-Bas, lorsqu'il fut arrêté par une fâcheuse maladie à Château-Thierry. Après avoir langui près de deux mois, il mourut de phthisie le 10 juin 1584, âgé de vingt-neuf ans, deux mois & vingt-deux jours, sans avoir été marié. Son corps fut porté à S. Denys, & son cœur à la chapelle d'Orléans, aux Céléstins de Paris. * De Thou, *hist.* Davila. Strada. Reidanus. Mezerai. P. Matthieu. Jules de Richy. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Bourbon, duc de Montpensier, de Châtelleraut & de Saint-Fargeau, pair de France, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, dau-

phin d'Auvergne, marquis de Mezieres, &c. gouverneur & lieutenant général pour le roi dans l'Orleanois, Touraine, Perche, Maine, & dans la Normandie & le Dauphiné, étoit fils de LOUIS de Bourbon, II du nom, duc de Montpensier, & de sa premiere femme *Jacqueline* de Longwic. Il porta le titre de prince dauphin d'Auvergne du vivant de son pere, & se trouva au siége de Rouen en 1562, aux batailles de Jarnac & de Montcontour en 1569, & en diverses autres occasions importantes. Il mena aussi du secours à François de France, duc d'Alençon, &c. dans les Pays Bas, & s'y trouva au massacre d'Anvers l'an 1582. Ce prince auroit été plus heureux, s'il eut suivi les conseils du duc de Montpensier, son pere, pour qui le roi Henri III eut toujours beaucoup de considération. Ce monarque le fit chevalier de ses ordres, en 1580, & l'envoya ambassadeur en Angleterre. A son retour, il défit en diverses rencontres les troupes de la ligue dans la Touraine, dans le Poitou & dans la Normandie, dont il eut le gouvernement en 1588, & y battit aussi les Gautiers l'année suivante. C'étoit une troupe de communes, qui s'étoit élevée dans cette province. Il s'étoit trouvé aux états de Blois, & il suivit le roi Henri III au siége de Paris. Après la mort de ce monarque, il s'attacha au roi Henri *le Grand*, & lui rendit des services considérables. Il le suivit à Dieppe, commanda l'avant-garde au combat d'Arques, & se signala à la bataille d'Ivri en 1590. Depuis, il soumit Avranches sous l'obéissance du roi, & se trouva à la levée du siége de Rouen; mais y étant tombé malade, il se fit porter à Lisieux, où il mourut le 4 juin 1592, âgé de 50 ans, laissant postérité. *Voyez* BOURBON. * Davila. Sainte-Marthe. Matthieu. Chorier. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Bourbon, prince de Conti, souverain de Château-Renaud, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Auvergne, de Paris & de Dauphiné, fils puîné de LOUIS de Bourbon, I du nom, prince de Condé, & d'*Eléonore* de Roye, naquit à la Ferté-sous-Jouare en Brie le 19 août 1558. Il se trouva à la premiere assemblée des états de Blois, en 1577, & reçut du roi Henri III le collier des ordres, en 1580. Depuis, en 1587, il suivit le parti du roi de Navarre, son cousin, qu'il reconnut après la mort de Henri III, avec lequel il s'étoit déja réconcilié. Il combattit à la bataille d'Ivri, & en d'autres occasions importantes, en 1590. Le duc de Mercœur lui défit quelques troupes auprès de Craon, en 1592. Le prince de Conti représenta le duc de Bourgogne au sacre du roi Henri IV, qui le fit gouverneur de Paris en 1595. Il représenta le duc de Normandie au sacre du roi Louis XIII, & mourut à Paris le 3 août 1614, dans l'hôtel abbatial de S. Germain des Prés, jouissant du revenu de cette abbaye, quoique marié. *Voyez* sa femme & ses enfans à BOURBON. * De Thou. Pierre Matthieu. Mezerai. *Les mémoires* de Sulli. Sainte-Marthe. Davila. Chorier. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Bourbon, comte de Vendôme, de Saint-Paul, de Conversan, de Marle, de Soissons, &c. fils de JEAN II, comte de Vendôme, & d'*Isabelle* de Beauvau, dame de Champigni, naquit l'an 1470. Il représenta la personne du comte de Toulouse, au sacre du roi Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du royaume de Naples. Depuis il combattit vaillamment à la bataille de Fornoue, & mourut de maladie à Verceil le 2 octobre de l'an 1495. Son corps fut porté à Vendôme, & fut mis dans l'église de S. Grégoire, sous un tombeau que sa femme y fit élever. Voyez pour sa femme & ses enfans à BOURBON.

FRANÇOIS de Bourbon, comte de Saint-Paul & de Chaumont, duc d'Estouteville, gouverneur de Dauphiné & de l'Isle de France, fils de FRANÇOIS, comte de Vendôme, dont nous venons de parler, naquit à Ham le 6 octobre de l'an 1491. Dès sa jeunesse il se distingua à la cour, entre les princes de son âge. Il représenta le comte de Champagne au sacre & couronnement du roi François I, qu'il accompagna l'an 1515, au voyage d'Italie, & fit très-bien à la journée de Marignan, où il fut fait chevalier par le célébre Bayard. Depuis il secourut Mezieres assiegée par les Imperiaux en 1521, prit Mouzon & Bapaume, & défit les Anglois au combat de Pas. Ensuite il suivit le roi en Italie, se trouva à la funeste bataille de Pavie en 1525, & y fut même arrêté prisonnier; mais ayant trouvé moyen de se sauver, il revint en France, & fut gouverneur du Dauphiné l'an 1526. En 1528 il repassa dans le Milanez, & y remporta de grands avantages; mais l'année suivante, Antoine de Leve qui étoit sorti de Milan, le surprit à Landriano, à cinq lieues de cette ville. Dans le péril, ses lansquenets lui tournerent casaque, ses Italiens l'abandonnerent, sa cavalerie se sauva à Pavie avec l'avant-garde, & il fut accablé & fait prisonnier. Il sortit de prison par le traité de Cambrai conclu le 15 août de la même année. Le comte de Saint-Paul se trouva l'an 1533 à Marseille à l'entrevue du pape Clément VII avec le roi. Il servit à la guerre de Savoye en 1536, suivit le dauphin en 1543, secourut Landrecies, & mourut à Cotignan près de Reims, le premier septembre de l'an 1545. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Vallemont. *Voyez* BOURBON. Il avoit épousé, par contrat du 9 février 1534, *Adrienne*, duchesse d'Estouteville, qui mourut à Trie en décembre 1560, âgée de 48 ans. * Du Bellai, *mém.* Paul Jove. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Bourbon, comte d'Anguien, gouverneur de Hainault, de Piémont & de Languedoc, fils puîné de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, & de *Françoise* d'Alençon, naquit au château de la Fere, le 23 septembre 1519. Il donna de si bonne heure des marques de son courage, que le roi François I lui confia en 1543 la conduite d'une armée, avec laquelle s'étant joint au corsaire Cheredin, dit *Barberousse*, il prit la ville de Nice. Ensuite, le roi l'envoya dans le Piémont, où il prit Crescentin, Dezanze, &c. Ce prince jeune & vaillant commandoit des troupes aguerries, & ne cherchoit que les occasions de combattre. Le marquis du Guast, général des troupes de Charles-*Quint*, sortit de Milan dans le même dessein, avec un orgueil extraordinaire. Le comte d'Anguien ayant su que du Guast s'avançoit pour passer le Pô, le prévint & le passa pour aller à lui. Les deux armées combattirent près du bourg de Cerizolles, le 14 avril 1544, le lundi de la fête de Pâque. La victoire demeura entiere aux François, qui tuerent dix mille hommes des ennemis sur la place, gagnerent leur artillerie & leur bagage, & firent quatre mille prisonniers, sans qu'il leur en coutât que deux cens hommes. Du Guast prit la fuite. Ensuite François de Bourbon prit Carignan, Saint-Damien, le Pont d'Esture, & tout le Montferrat, hormis Casal. L'année suivante, se jouant avec quelques seigneurs, il fut tué malheureusement, le 23 fevrier 1545, à l'âge de vingt-sept ans. On accusa de cet accident Cornelio Bentivoglio, gentilhomme Italien. M. de Thou en parle ainsi: « Une » partie de l'armée, dit-il, étoit en quartier d'hiver » à la Roche Guyon près de la Seine; & comme les » neiges étoient hautes, cela donna occasion à la jeu» ne noblesse d'en faire un fort, pour l'attaquer & le » défendre avec des pelotes de neige. Les uns l'assail» lirent sous la conduite du dauphin, qui avoit avec » lui le duc d'Aumale & le maréchal de Saint-André; » & les autres le défendirent comme une ville assiégée, » ayant pour chef François de Bourbon, comte d'An» guien. Mais un dépit caché, que l'émulation fit naî» tre durant le combat entre les chefs, fit de ce diver» tissement un sujet de deuil & de larmes: car après » le combat, lorsque le comte d'Anguien se fut assis au-

» près de la muraille, dans la cour du château, afin de » reprendre haleine, on jetta par la fenêtre un coffre » par le commandement, comme on l'a cru, de ceux » qui étoient avec le dauphin, & néanmoins à son insu, » & le comte fut accablé de ce coffre. Ainsi mourut, » pour le malheur de tout le royaume, ce jeune prince » qui étoit déja célébre par la victoire de Carignan, » & qui faisoit espérer de grandes choses de lui. Sa » mort fut d'autant plus déplorable, qu'on n'en put » prendre la vengeance que permettent les loix & la » justice; & que la condition d'un prince fut plus mal- » heureuse en cela, que celle d'un homme privé. Le » roi François I fut aussi affligé de ce malheur, que de » la perte de ses enfans; & néanmoins il fut obligé de » dissimuler, comme à la mort du dauphin François » son fils: ainsi la mort du comte d'Anguien ne fut pas » vengée d'une autre façon que celle de ce jeune » prince. » *Cherchez* d'AVALOS, marquis du Guast. * Du Bellai. Montluc. Brantôme & Baucaire, *aux mém.* Sainte-Marthe, *hist. généal.* De Thou, *hist. &c.*

FRANÇOIS-LOUIS de Bourbon, prince de Conti & de la Roche-sur-Yon, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, né le 30 avril 1664 d'ARMAND de Bourbon, prince de Conti, gouverneur de Languedoc, & d'*Anne-Marie* Martinozzi, fut élevé sous le nom de prince de la Roche-sur-Yon, auprès de monseigneur le dauphin, avec son frere aîné Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. L'envie de se signaler porta les deux freres à s'en aller en Hongrie, où ils se firent aimer des soldats & craindre des ennemis. Leur courage y éclata au siége de Neuhausel, & à la défaite des Turcs près de Gran en 1685. Celui-ci devint prince de Conti par la mort de son frere aîné, au retour de Hongrie; il suivit M. le dauphin au siége de Philisbourg, & à la conquête du Palatinat en 1688, servit en qualité d'officier général aux siéges de Mons, de Namur & de Charleroi, & paya beaucoup de sa personne aux batailles de Fleurus en 1690, de Steinkerque en 1692, & de Nervinde en 1693. Il contribua beaucoup au gain des deux dernieres; mais sur-tout à Nervinde, où sa présence au milieu du feu, rassura le soldat un peu ébranlé, & le ranima: il y fut même blessé. Ce prince épousa le 29 juin 1688, *Marie-Thérèse* de Bourbon, fille de *Henri-Jules*, prince de Condé, & d'*Anne*, princesse Palatine, & mourut le 22 février 1709, après une longue maladie, laissant postérité. *Voyez* BOURBON-CONTI.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

FRANÇOIS, roi de Navarre, comte de Foix, surnommé *Phœbus* à cause de sa beauté, étoit fils de GASTON de Foix, V du nom, & de *Magdeléne* de France, fille du roi *Charles* VII. Il succéda à sa grand'mere *Eléonore* de Navarre l'an 1479, à l'âge d'onze ans, & regna sous la tutelle de sa mere & de son oncle Pierre, cardinal de Foix. Les querelles d'entre les maisons de Beaumont & de Gramont, l'empêcherent de venir dans ses états, aussitôt que ses sujets l'eussent souhaité. Il fut couronné à Pampelune, l'an 1482, & étant retourné dans le Béarn, il mourut à Pau, de poison, & sans avoir été marié, au commencement de l'année suivante 1483. * Mariana, *l.* 24, *c.* 19 & 22; *l.* 25, *c.* 3 & 5. Belleforêt, *l.* 5, *c.* 140.

FRANÇOIS, I de ce nom, duc de Bretagne, comte de Richemont & de Montfort, dit *le Bien-aimé*, fils de JEAN VI, dit *le Bon* & *le Sage*, & de *Jeanne* de France, fille du roi *Charles* VI, naquit à Vannes, le 11 mai 1414, & succéda l'an 1442, à son pere au duché de Bretagne, dont il fit hommage à Chinon le 14 mars 1445, au roi Charles VII, qu'il assista dans les guerres contre les Anglois. Il institua l'ordre de l'Espi, dit *de l'Hermine*; & en 1448 & 1449, il prit sur les Anglois le Pont de l'Arche, Conches, Gerberoi & Cognac. François I fit bâtir la Chartreuse de Nantes, & mourut d'hydropisie au château de l'Hermine, près de Vannes, le samedi 17 juillet 1450. PIERRE, son frere, lui succéda. *Voyez* ses femmes & ses enfans à BRETAGNE.

FRANÇOIS II, duc de Bretagne, fils aîné de RICHARD de Bretagne, comte d'Estampes, & de *Marguerite* d'Orléans, naquit le 23 juin 1435, fut duc de Bretagne après son oncle *Artus* III, l'an 1458, & fit hommage de son duché au roi Charles VII, le dernier février 1458. Pierre Landais, fils d'un tailleur du fauxbourg de Vitré, eut tant de pouvoir sur son esprit, qu'il le gouverna plus de quinze ans: ce qui causa divers mécontentemens entre les seigneurs de Bretagne. Le duc eut part aux troubles de France, sous le regne de Louis XI & de Charles VIII. Il se joignit avec le comte de Charolois contre le premier, dans la guerre dite *du bien public*, & entra en Normandie, où il prit Caën, Bayeux, &c. mais se voyant obligé de songer à la défense de son pays, il s'y retira, & fit alliance avec l'Anglois, & avec les princes mécontens, contre le roi Charles VIII. Il fut défait à Saint-Aubin du Cormier l'an 1488. Ensuite il demanda la paix; & sur le point d'en jouir, chargé d'ennui, & blessé d'une chute de cheval, il mourut au lieu de Couairon le 9 septembre 1488, ayant regné 30 ans, & étant âgé de 53 ans, 2 mois & 16 jours. Son corps fut enterré dans l'église des Carmes de Nantes. *Voyez* ses enfans à BRETAGNE. * Bouchard, *chron. & ann. de Bretagne.* Argentré, *hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS-LOUIS, électeur de Mayence, évêque de Worms & de Breslau, prevôt d'Elwangen, & grand-maître de l'ordre Teutonique, naquit le 24 juillet 1664. Il étoit fils de PHILIPPE-GUILLAUME, électeur Palatin de la maison de Neubourg, & d'*Elizabeth-Amélie*, fille de *Georges II*, landgrave de Hesse-Darmstadt, & de *Sophie-Eléonore*, princesse électorale de Saxe. Il étoit le huitiéme de dix-sept enfans qu'eut l'électeur, son pere. Ne pouvant, à cause de ses freres aînés, espérer aucune principauté héréditaire, on le voua, dès sa plus tendre jeunesse, à l'état ecclésiastique. Il n'avoit que 12 ans, lorsqu'il assista le 14 décembre 1676 à Passau, aux noces d'Eléonore-Magdeléne-Thérèse, sa sœur, mariée à l'empereur Léopold. Le cardinal de Hesse mourut en 1683, & par sa mort l'évêché de Breslau se trouva vacant. Le comte Palatin Wolfgang-George, son frere, ayant été élu à sa place, il mourut peu après, & de cette maniere, il laissa une ouverture au jeune prince. Quoiqu'il n'eut que 19 ans, le chapitre l'élut le 30 janvier de la même année, à la recommandation de l'empereur, évêque de Breslau & prince de Neisse. Il fut nommé en 1685 à la place du grand-maître de l'ordre Teutonique, Jean-Gaspard d'Ampringe, premier capitaine du duché de la haute & basse Silésie, ce qui lui donna le souverain pouvoir dans le pays, & la présidence dans les assemblées des princes.* Lucæ *Schles. chron.* page 478, &c. page 1901. Il devint chanoine à Cologne l'an 1687, après l'avoir été à Munster, à Liége & à Olmutz. Il assista en 1688 à l'élection d'un électeur à Cologne, & il fut de 24 chanoines le seul qui donna sa voix à son frere, Louis-Antoine, prince de Neubourg. Son pere mourut en 1690, & eut pour successeur, son fils aîné, le prince Jean-Guillaume. Quelques années après, ce dernier fut remplacé par son second frere, Louis-Antoine, qui peu auparavant avoit été élu évêque de Liége. François-Louis fut ensuite créé à sa place, le 12 juillet 1694, grand-maître de l'ordre Teutonique, évêque de Worms, & en 1694 le 8 juillet prévôt à Elwangen. Il obtint en 1695 un canonicat à Mayence, & on lui rendit en 1697, en vertu de la paix de Ryswick, les commanderies &

les autres terres appartenantes à la grande-maîtrise de l'ordre Teutonique & à l'évêché de Worms, dont la France s'étoit saisie. Les François firent de nouveau une irruption dans les terres de ses commanderies & dans la principauté de Worms, & les épuiserent beaucoup par les contributions & par d'autres actes d'hostilité. L'empereur Joseph étant monté sur le trône, il confirma en 1705 l'évêque François-Louis dans la charge de premier capitaine du pays en Silésie, où il demeuroit presque toujours, & particulierement à Breslau. Il remit en 1709 à la diéte de Ratisbonne, un mémoire, dans lequel il faisoit monter le dommage qu'avoient souffert depuis l'an 1701 jusqu'en 1707, par la guerre, ses terres de l'ordre en Franconie, à 10555631 florins, & en demandoit le dédommagement. Il alla, peu après, à Schlangenbat; mais il eut le malheur d'y être surpris le 17 juillet à trois heures du matin, par un parti de 40 François, sous la conduite du partisan Kleinholtz, & d'être emmené prisonnier avec tous ceux qui étoient aux bains. Son écuyer, M. de Westernach, & son échanson, qui voulurent le sauver, furent tous deux tués. Les chambres ayant été pillées, les prisonniers furent emmenés. On avoit donné dans ces entrefaites l'alarme dans les villages voisins, & un grand nombre de paysans armés, étant accouru, eut le bonheur d'entourer le parti ennemi entre Raventhal & Kutterich, de le forcer à mettre bas les armes, & à se rendre prisonnier. Neuf d'entr'eux ayant été tués, on conduisit les 30 ou 31 autres à Mayence, & de cette maniere les prisonniers recouvrerent leur liberté. François-Louis fut nommé le 5 novembre coadjuteur & futur successeur de Lothaire-François, électeur de Mayence. Lorsqu'il obtint la confirmation du pape, il s'engagea envers ce dernier, à ne faire aucune attention à ce que l'empereur Joseph & son frere, Jean-Guillaume, électeur Palatin, avoient promis à l'égard de l'église luthérienne de Breslau, le premier de l'an 1707, dans l'accord fait à Alt-Ranstadt avec la couronne de Suéde, & le second l'an 1705 dans le récès de religion. L'empereur Joseph mourut au mois d'avril 1711, & son frere monta sur le trône impérial sous le nom de Charles VI. François Louis l'alla trouver à Vienne, où il fut tres-bien reçu, comme étant proche parent de l'empereur, & un prince distingué dans l'empire. Il eut souvent l'honneur de manger avec sa sœur, l'impératrice Thérèse. Il se départit alors volontairement du droit du fauteuil, que les princes de l'empire prétendent avoir à la cour impériale; ce qui fut si bien pris, qu'il fut confirmé, sans la moindre difficulté, le 12 mars de la même année, dans la charge de premier capitaine du duché de Silésie. Charles, évêque de Trèves, étant décédé l'année 1715 au mois de décembre, les chanoines procéderent à une nouvelle élection le 20 février 1716, & élurent unanimement le prince François-Louis, archevêque & électeur. Le comte de Fuchs n'y contribua pas peu, étant arrivé le 11 février précédent à Trèves, en qualité d'ambassadeur de l'empereur, & l'ayant recommandé de son mieux. La cour impériale ressentit une grande joie de cette élection, sur-tout le pape ayant accordé au nouvel électeur une dispense pour échanger l'électorat de Trèves contre celui de Mayence, en cas ue l'occasion s'en présentât. Il prit en 1717 le titre d'électeur, s'en étant toujours abstenu jusqu'alors. Il le fit à Neisse le 24 août, après avoir fait déclarer par son premier maréchal de la cour, dans l'antichambre, qu'il porteroit dès-lors le titre d'électeur. Il en reçut ensuite les complimens de félicitation de tous les cavaliers, du clergé & de la régence qui étoient présens. Il fit en 1718 un voyage à Vienne, & au mois de février à Neubourg, auprès de son frere l'électeur Palatin. De-là il se transporta par Francfort & Mayence à Coblentz, & il retourna au mois d'octobre suivant, auprès de son frere à Heidelberg. Il reçut l'hommage à Trèves, le 27 avril 1719: après quoi il quitta la charge de premier capitaine en Silésie, laquelle l'empereur donna au comte de Schaffgotsch, sous le titre d'*Ober-Amts-Director*. On répandit alors le bruit, qu'à la représentation de l'empereur, il s'étoit résolu à quitter l'état ecclésiastique, & à épouser une princesse de Hesse-Darmstadt; mais le temps en a prouvé la fausseté. Il arriva à Breslau, le 27 avril 1719, accompagné du prince de Hesse-Darmstad, & delà il alla par Leipsick à Augsbourg, où il s'aboucha avec l'évêque, son frere, & d'où il repartit pour se rendre par Manheim dans ses terres électorales. Il députa au czar le comte de Waldeck, qui devoit demander en son nom, comme grand-maître de l'ordre Teutonique, la restitution des revenus, dont cet ordre jouissoit plus de 200 ans auparavant, en Fionie, dans l'Estonie & en Livonie; mais on ne lui rendit pas une réponse conforme à ses souhaits. Il fit non-seulement rebâtir l'an 1722 les murailles de Trèves, qui étoient abattues; mais il contribua de plus à accréditer davantage l'université, en y faisant fleurir l'étude de la jurisprudence & de la médecine, & en établissant une bibliothéque publique. Il fit signer le 26 août 1726 à Vienne, par le baron de Know, commandeur de l'ordre teutonique, son consentement au traité de l'alliance de Vienne. Il fit en 1727 un voyage à Mayence, & y entra très-pompeusement, le 25 novembre. Il signa le 26 & jura avec le vieil électeur, l'acte d'union, qui avoit été dressé entre les électeurs dont les électorats sont sur le bord du Rhin. Lothaire-François, électeur de Mayence, étant mort la nuit du 29 ou 30 janvier 1729, notre électeur qui étoit son coadjuteur successif, auroit pu lui succéder incessamment, en résignant l'électorat de Trèves. Il ne le fit pas cependant d'abord, ce qui donna lieu à différens bruits sur son compte. Ce ne fut que le 6 avril qu'il fit son entrée solennelle à Mayence, & qu'il prit possession de l'électorat & du gouvernement avec les cérémonies accoutumées. Il donna à la plupart des ministres & des officiers de l'électeur précédent leur congé, & conserva ceux qu'il avoit eus en qualité d'électeur de Trèves. Il obtint avec l'électorat de Mayence, la direction à la diéte de Ratisbonne, & la charge d'archi-chancelier de Germanie. Cela lui attira dès les commencemens, un différend avec l'électorat de Saxe, parcequ'il fit une représentation par écrit contre la gérence de la direction de l'empire, pendant la vacance de cet électorat, laquelle déplut très-fort au roi de Pologne, électeur de Saxe, qui fit enregistrer à Ratisbonne une réponse très-expresse à cette représentation. Le nouvel électeur de Mayence eut aussi un démêlé avec le roi de Prusse, parceque dans le nouveau plein-pouvoir qu'il donna au comte d'Otten, qui, jusqu'alors avoit été envoyé aux comices, de la part de Mayence, il s'étoit donné le titre d'administrateur de la grande-maîtrise en Prusse. Le roi de Prusse se crut obligé de protester, & l'électeur lui opposa une autre protestation. Il ne resta pas long-temps à Mayence, étant parti dans l'automne pour Breslau, qui seul faisoit ses délices. Le comte de Kuffstein l'y vint trouver vers la fin d'octobre, pour lui représenter, de la part de l'empereur, la conduite des alliés de Séville, & pour tâcher de l'engager à ce que tout l'empire défendît l'empereur, dès qu'on l'attaqueroit. Il procura ensuite, au mois de mai de l'an 1730, une assemblée des 5 cercles alliés, du cercle électoral du Rhin, de celui d'Autriche, de Franconie, de Souabe & du Rhin supérieur. On y résolut entr'autres, d'augmenter de beaucoup les troupes d'association, & d'en secourir l'empereur, en cas de besoin. L'électeur arrivé à Vienne, le 6 septembre 1731, y fut reçu par l'empereur & par toute la cour avec toutes les marques d'honneur imaginables, & on le divertit le mieux que l'on put, pendant tout le séjour qu'il y fit. Il en re-

partit le 4 octobre, & se rendit en Silésie dans sa principauté de Breslau. L'empereur ayant beaucoup d'intérêt à ce que la pragmatique sanction au sujet de la succession d'Autriche fût garantie par l'empire, l'électeur de Mayence, qui, en qualité de directeur dans les diétes & d'archi-chancelier, pouvoit y contribuer beaucoup, le fit avec plaisir, & obligea très-sensiblement l'empereur. Le duc de Lorraine l'étant allé voir en 1732, au retour de ses voyages, il le reçut très-gracieusement, & lui fit présent, à son départ, d'une épée très-précieuse, en ajoutant, qu'il souhaitoit qu'elle servît à son altesse, à défendre, à soutenir & à augmenter l'honneur de la nation allemande. Il le pria en même temps de revenir au mois de juin de l'année suivante à Breslau, voulant y célébrer le jubilé de son épiscopat, qu'il y avoit exercé depuis 50 ans, l'empereur lui ayant promis de s'y trouver en personne; mais il fut frapé, peu après le départ du duc, d'une apoplexie, qui l'emporta dans la nuit du 18 au 19 avril de cette année, la soixante-huitiéme de son âge, & la seconde de son électorat de Mayence. Il ordonna avant sa mort, qu'on n'ouvriroit pas son corps, qu'on l'enseveliroit sans bruit dans sa chapelle neuve à Breslau, & qu'on ne mettroit sur son tombeau que cette inscription : *Hier liget Franciscus Ludovicus, ein sunder*; c'est-à-dire, *Ci gît François-Louis, pécheur.* * Supplément françois de Basle.

PRINCES D'EST.

FRANÇOIS D'EST, duc de Modène, *voyez* EST.

FRANÇOIS D'EST, II du nom, duc de Modène, *voyez* EST.

PRINCES DE LORRAINE.

FRANÇOIS, duc de Lorraine & de Bar, fils d'ANTOINE, & de *Renée* de Bourbon, naquit le 23 août 1517. Il épousa le 20 mars 1540, *Christine* de Danemarck, veuve de *François* Sforce II, duc de Milan, & fille de *Christiern* II, roi de Danemarck, & d'*Elizabeth* d'Autriche, & mourut d'apoplexie à Remiremont, le 12 janvier 1545, âgé de 28 ans. *Voyez* LORRAINE. * Vignier. François de Rozieres. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Lorraine, duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, marquis de Mayenne, &c. chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan, & grand-véneur de France, lieutenant général de l'état, gouverneur de Champagne & de Brie, fils aîné de CLAUDE de Lorraine, duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon-Vendôme, naquit au château de Bar, le 17 février 1519. Ce prince se signala à la prise de Montmedi l'an 1542, au secours de Landrecies en 1543, & à la défense de S. Dizier en 1544. L'année suivante il fut blessé au siége de Boulogne, d'un coup de lance. Il se trouva au sacre du roi Henri II, où il représenta le comte de Toulouse. Ce monarque l'honora d'une bienveillance particuliere, & le combla d'honneurs & de biens. Il le fit duc d'Aumale en 1547, gouverneur de Dauphiné, grand-véneur de France, & érigea en sa faveur l'an 1552, la terre de Joinville en principauté. Depuis, François de Lorraine accompagna le roi en Lorraine, & défendit avec une valeur héroïque la ville de Metz, contre toutes les forces de l'empire, qui l'avoient assiégée, & contraignit l'empereur Charles-*Quint* de se retirer le premier janvier de l'année 1553, & de borner là son *plus outre*, qui étoit le mot de sa devise. La plupart des troupes de ce monarque n'avoient pas la force de fuir, tant elles étoient engourdies de froid. Les François, au lieu de les assommer, leur firent bon quartier. La générosité du duc de Guise se fit paroître en cette occasion, autant que sa valeur avoit paru durant le siége. L'année suivante il remporta encore de grands avantages sur les Impériaux, à la bataille de Renti donnée le 13 août, entre les villages de Marque & de Fauquemberge. Depuis, en 1557, il passa en Italie au secours du pape Paul IV, & obligea les Espagnols de faire la paix. On le rappella après la perte de la bataille de Saint-Quentin, ou de Saint-Laurent, en 1557, & son retour sembla avoir redonné courage aux troupes du roi. On proposa de lui donner le titre de viceroi; mais ce nom paroissant trop ambitieux, on le fit lieutenant-général des armées du roi dedans & dehors du royaume: ce qui fut vérifié de tous les parlemens. Ainsi le malheur de la France fit son bonheur. En huit jours il prit Calais sur les Anglois, qui l'avoient gardée deux cens dix ans, soumit ensuite Guisnes, qui fut rasée, Ham, &c. & emporta encore Thionville sur les Espagnols, le 22 juin 1558. Après la mort du roi Henri II, François II lui donna la charge de grand-maître de France, & l'établit de nouveau lieutenant général du royaume. Ce prince, & le cardinal son frere, gouvernerent toutes les affaires. Le premier modéré, équitable, honnête, intrépide, se faisoit aimer par la réputation de sa valeur, par ses libéralités, & par ses manieres engageantes. Mais son pouvoir lui attira la jalousie des grands, & la religion fut le prétexte de leurs mécontentemens. En 1560 les ennemis des Guise travaillerent à les perdre, par la conspiration d'Amboise. Elle fut découverte, & les coupables furent punis. Le duc de Guise continua à rendre des services importans, & le parlement lui donna le glorieux titre de *conservateur de la patrie.* Après la mort du roi François II, les princes de la maison de Guise se virent éloignés des affaires, au commencement du regne de Charles IX. Ce fut alors que ce duc se ligua avec le connétable de Montmorenci, & avec le maréchal de Saint-André. Les Huguenots nommerent cette union *le Triumvirat.* Le grand crédit que l'amiral de Coligni avoit à la cour, leur faisoit beaucoup de peine, & il sembloit qu'il y eût à craindre pour la religion. Depuis, le premier jour de mars 1561, le duc de Guise revenant à Paris, passa par la ville de Vassi, où ses gens eurent grande querelle avec les Huguenots, qui tenoient leur prêche dans une grange. Il voulut l'appaiser, & il y fut blessé d'un coup de pierre à la joue. La fureur de ses gens qui le virent tout en sang, s'augmenta de telle sorte, qu'ils y tuerent près de soixante personnes, & en blesserent deux cens. C'est ce que les Huguenots ont appellé *le massacre de Vassi*, qui fut le signal de toutes les guerres de la religion. Les deux partis prirent les armes. Le duc de Guise prit Rouen & Bourges sur les Huguenots : il les défit le 20 décembre de la même année 1562 à la bataille de Dreux, & reçut le commandement de l'armée. Les Huguenots étoient à Orléans, dont ils avoient fait la place d'armes de leur parti. Le duc de Guise l'assiégea le 6 février 1563. Il avoit déja pris le fauxbourg & la tour du pont, & les Huguenots n'étoient plus en état d'être secourus, lorsque Jean Poltrot de Meré attendit ce prince qui revenoit des tranchées, monté sur une mule, & lui donna un coup de pistolet à l'épaule, dont il mourut six jours après, savoir le 24 février. Ce fut avec cette réputation, même parmi ses ennemis, d'avoir été le plus généreux prince, & le plus habile capitaine de son temps. Poltrot chargea, dit-on, l'amiral de Coligni, dans ses réponses; mais il varia, & il n'y eut point de preuves que l'amiral eût aucune part à cet assassinat. Il fut tenaillé, & son corps fut tiré à quatre chevaux. Le corps du duc de Guise fut apporté à Paris, où sa pompe funébre se fit avec une grande magnificence dans l'église de Notre-Dame, & de-là on le porta à Joinville, dans le tombeau de ses prédécesseurs. Ses fils vengerent sa mort d'une maniere terrible, sur la personne de l'amiral, & de ceux de son parti. *Voyez* sa postérité à LORRAINE. * De Thou, *hist.* Du Bellai. Rabutin,

Castelnau-Mauvissiere. Davila. Pierre Matthieu. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Lorraine, comte de Vaudemont, fils puîné de CHARLES II, duc de Lorraine, & de *Claude* de France, fille du roi *Henri* II, naquit le 27 février 1572. Il épousa *Catherine* de Salms, fille unique de *Paul* comte de Salms, & de *Marie* le Veneur-Tillieres, & mourut à Nanci le 14 octobre 1632. *Voyez* sa postérité à LORRAINE.

FRANÇOIS-NICOLAS de Lorraine, dit le prince FRANÇOIS, fils du précédent, fut cardinal, puis epousa en 1634, *Claude* de Lorraine sa cousine-germaine, fille puînée du duc *Charles* III & sœur de la duchesse *Nicole*, mariée à *Charles* IV, frere de ce prince, dont il eut des enfans, & mourut à Nanci le 26 janvier 1670. *Voyez* LORRAINE.

FRANÇOIS de Lorraine, chevalier de Malte, grand-prieur & général des galeres de France, fils de CLAUDE de Lorraine, & frere de *François*, duc de Guise, naquit le 18 avril de l'an 1534, & suivit le prince son frere dans plusieurs de ses expéditions, comme à la défense de Metz & au combat de Renti. Depuis il alla à Malte servir la religion, & fut élu général des galeres de Malte, avec lesquelles il défit celles du Turc devant Rhodes. Il fut fait général des galeres de France, en 1557, & deux ans après il conduisit le cardinal de Guise son frere, qui alloit à Rome, pour se trouver au conclave, qu'on y tint après la mort du pape Paul IV. Ensuite il mena du secours à la reine d'Ecosse sa sœur, & en retournant il passa en Angleterre, où la reine Elizabeth le reçut très-civilement. Enfin il se trouva à la bataille de Dreux en 1562, & y ayant combattu tout le jour, comme il se retiroit le soir beaucoup échauffé, quoiqu'il gelât extrémement, il fut attaqué d'une fausse pleurésie, dont il mourut le 6 mars suivant à l'âge de 28 ans. * De Thou, *hist.* Baudouin, *histoire de Malte.* Davila. Le P. Anselme.

FRANÇOIS de Lorraine, comte de Rieux, puis comte d'Harcour, de Montlaur, &c. troisiéme fils de CHARLES II, duc d'Elbœuf, & de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, *voyez* LORRAINE-HARCOURT.

FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, prince de Lislebonne, nommé par quelques-uns *Jules-Auguste Louis*, quatriéme fils de CHARLES II, duc d'Elbœuf, & de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, naquit le 4 avril 1627. *Voyez* LORRAINE-LISLEBONNE.

FRANÇOIS d'Orléans, duc de Longueville, *voyez* ORLÉANS.

FRANÇOIS de Vendôme, duc de Beaufort, pair de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître, chef & sur-intendant de la navigation & commerce de France, fils de CESAR, duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* de Lorraine, duchesse de Mercœur, naquit à Paris au mois de janvier de l'an 1616. Il fit le voyage de Savoye l'an 1630 dans l'armée du roi, & se trouva à la bataille d'Avein en 1635, aux siéges de Corbie en 1636, de Helden en 1639, & d'Arras en 1640. Depuis, s'étant attiré la disgrace du roi, il fut arrêté prisonnier au bois de Vincennes le 2 septembre de l'an 1643, & se sauva le 31 mai, jour de la fête de la Pentecôte 1648. Durant les guerres civiles, il prit le parti de la ville de Paris & des princes, & se signala en diverses occasions. Ensuite il fit sa paix, & obtint du roi la survivance de la charge d'amiral de France, que son pere avoit. Le duc de Beaufort passa l'an 1664 en Afrique, où l'entreprise de Gigeri ne lui réussit pas. L'année suivante il défit les vaisseaux des Turcs près de Tunis & d'Alger. En 1669 il alla en Candie en qualité de généralissime des troupes ecclésiastiques, pour la défense de cette place assiégée par le Turc, & y fut tué le 25 du mois de juin, sans qu'on ait pu savoir ce qu'étoit devenu son corps. On fit ses obséques à Rome, à Vienne & à Paris. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

FRANÇOIS D'ALIFE, cardinal, ainsi nommé du lieu de sa naissance, reçut la pourpre du pape Urbain VI le 7 janvier de l'an 1385, ou selon d'autres en 1378. Ciaconius le fait de la maison de Renti. Il mourut le 27 septembre 1390. * Onuphre & Ciaconius, *in Urban. VI.* Auberi, *hist. des card.*

FRANÇOIS d'ASSISE (Saint) patriarche & fondateur de l'ordre de ce nom, a été ainsi appellé, parcequ'il étoit natif d'Assise, ville épiscopale de l'état ecclésiastique en Ombrie. Il naquit l'an 1182 de Pierre Bernardon, & de *N.* Pique, qui faisoient profession de négoce dans cette ville, & fut appellé *Jean* sur les fonts de baptême, mais on s'accoutuma à l'appeller *le François*, parcequ'il avoit appris la langue françoise, & ce nom lui est resté. Il fut employé les premieres années de sa vie dans le négoce; & ayant renoncé à la propriété de tous ses biens temporels, il fit profession de la pauvreté évangélique, pour se conformer à Jesus-Christ & à ses apôtres. Dans ce genre de vie, il eut d'abord grand nombre de disciples: ce qui lui donna la pensée de fonder un ordre de religieux vers l'an 1206, & selon d'autres auteurs l'an 1208 ou 1209. Le pape Innocent III approuva cet ordre dans le concile général de Latran l'an 1215. Honorius III le confirma l'an 1223, & les autres papes lui ont accordé plusieurs priviléges. Ses religieux porterent d'abord le nom de *pauvres mineurs*, pour l'opposer à celui des Vaudois hérétiques, qui s'étoient nommés *les pauvres de Lyon*; mais depuis ils prirent celui de *freres mineurs*, pour n'avoir pas même sujet de se glorifier de la pauvreté, dont ils faisoient profession. Saint François prêchant au mont Carmerio proche d'Assise, fut suivi d'un grand nombre de peuple de l'un & de l'autre sexe, qui ne voulut jamais l'abandonner, qu'il ne les eût reçus pour freres & sœurs. Et de-là prit naissance l'Ordre de la pénitence, qu'on nomma *le Tiers-Ordre*, eu égard à celui des Mineurs & de sainte Claire. Saint François résolu d'aller en Syrie porter la lumiere de l'évangile, prit l'an 1214 le chemin de Rome, pour en demander la permission au pape, duquel il obtint ce qu'il demandoit, & y établit un couvent de son ordre, comme il avoit déja fait en plusieurs endroits d'Italie. Il s'embarqua pour aller en Syrie; mais il fut rejetté par la tempête sur les côtes de l'Esclavonie, d'où il revint en Italie, où il tomba malade. Quand il fut guéri, il se mit en chemin pour aller en Espagne, & de-là en Afrique. Il fut bien reçu en France & en Espagne; mais une maladie l'empêcha de passer en Afrique: il établit plusieurs couvens de son ordre en Espagne & en France, & retourna à Rome. Après y avoir tenu un chapitre général de son ordre, il passa à Damiette en Egypte; & étant entré dans le pays ennemi pour y prêcher l'évangile, il offrit au sultan de se jetter dans un feu pour prouver la vérité de la religion chrétienne. Le sultan lui donna la liberté de prêcher. Etant de retour en Italie, il obtint du pape Honorius III la confirmation de son ordre, tant pour les hommes que pour les filles, après avoir fait une nouvelle regle plus courte & plus méthodique que la premiere. Il se démit alors de son généralat en faveur de Pierre de Catane, & se retira sur une des plus hautes montagnes de l'Apennin. C'est-là où l'on prétend qu'il vit un séraphin crucifié tout en feu, & qu'après cette vision, il lui resta des stigmates sur la chair, qui sembloient représenter les plaies que les clous & la lance avoient faites au corps de Jesus-Christ sur la croix: c'est de-là qu'il a eu le nom de *Séraphique*, qui a passé ensuite à tout son ordre. Saint François, quoiqu'affoibli par ses austérités, continua de prêcher, fut ensuite attaqué de plusieurs maladies, & vint mourir à Assise, le 4 octobre de l'an 1226, âgé de 45 ans, le 23 de sa conversion. Il n'étoit que diacre, son humilité l'ayant empêché de recevoir la prêtrise. Il fu

fut canonisé deux ans après par Grégoire IX. Il ne sera pas inutile de remarquer que l'ordre de S. François s'est multiplié par des réformes & par des mitigations, en différentes branches, quoique ses chroniques marquent expressément que le premier qui voulut se particulariser dans l'habit, quoiqu'il fût un des huit plus anciens compagnons du saint patriarche, fut frapé de lépre, & se pendit de désespoir. Cet ordre a produit plusieurs grands hommes, S. Antoine de Padoue, S. Bonaventure, S. Bernardin de Sienne, Jean Scot, dit *le docteur subtil*, Alexandre de Halès, François Maironis, &c. Il a donné quatre papes à l'église, Nicolas IV, Alexandre V, Sixte IV & Sixte V. Petrus de Corbario, antipape, qui prit le nom de Nicolas V, étoit aussi Franciscain. On compte grand nombre de cardinaux & de prélats de ce même ordre. On rapporte que dans le premier chapitre général, que S. François tint l'an 1219, il s'y trouva plus de cinq mille religieux, sans compter ceux qui étoient restés dans les couvens; ce qui fait connoître que cet ordre s'étoit merveilleusement multiplié en peu de temps. Plusieurs ouvrages de S. François, outre ce que nous en avons dans la grande bibliothéque des peres, ont été donnés au public dans un volume séparé, avec ceux de S. Antoine de Padoue, par le P. Jean de la Haye, en 1641. Le P. Luc Wadingue les avoit aussi recueillis en 1623. On y voit ses deux regles. *Sermones breves. Collationes monasticæ. Testamentum fratrum Minorum. Cantica spiritualia. Admonitiones. Epistolæ. Benedictiones*, &c. L'édition du P. Jean de la Haye est accompagnée d'annotations, d'argumens & d'observations, pour défendre & éclaircir les sentimens de ces deux saints. Elle a été renouvellée en Allemagne en 1739, *in-folio*. * S. Bonaventure, *en sa vie*. Trithéme, *au cat.* Le martyrologe romain. Le bullaire. Saint Antonin. Luc Wadingue, *tom. I. Ann. Minor.* Sponde, *A. C.* 1208, 1215, 1219, 1226. Bzovius, Rainaldi, *ibid.* Jacobilli, *bibl. umbr.* &c. Baillet, *vies des saints*.

FRANÇOIS DE PAULE (Saint) fondateur de l'ordre des Minimes, né à Paule, ville de Calabre l'an 1416, ainsi que l'assure le Minime qui a écrit son histoire de son vivant, étoit fils de *Jacques* Martotillo, qui mourut religieux de cet institut, âgé de 95 ans, & de *Vienne* de Fuscado sa femme. Son pere & sa mere ayant fait vœu de le consacrer à Dieu, le donnerent aux religieux de S. François, qui le reçurent dans leur couvent de S. Marc, ville épiscopale de cette province. Il y passa un an, après lequel il fit quelques pélerinages, & se retira dans un lieu solitaire proche de la ville de Paule; mais ce lieu étant trop fréquenté, il s'éloigna dans une solitude plus écartée, & s'alla cacher dans le coin d'un rocher sur le bord de la mer, où il trouva moyen de se creuser une loge. Plusieurs personnes l'étant venu trouver, on fit d'abord à l'entour un hermitage de trois cellules, avec une chapelle; mais le nombre de ses disciples s'étant augmenté, on bâtit en ce lieu un monastere, qui fut le premier de cet ordre. Sixte IV approuva cette institution, en 1473, & permit à François de Paule d'établir plusieurs monasteres, le nommant supérieur général de cette congrégation. Elle se répandit bientôt dans la Calabre & dans le royaume de Naples. Louis XI étant dangereusement malade au château du Plessis-lès-Tours, fit venir François de Paule, espérant d'être guéri par son intercession. Il le servit plus utilement, en le disposant à la mort. Ce prince lui avoit donné un appartement au Plessis-lès-Tours, où il demeura avec ses religieux. Après sa mort, Charles VIII lui fit bâtir un couvent dans le parc de ce château, & un autre à Amboise. Cet ordre s'établit peu de temps après en Espagne. François dressa lui-même une régle, qu'il présenta au pape Alexandre VI. Ce pape la confirma, changeant seulement le nom d'Hermites de saint François en celui de Minimes. Cette regle fut encore retouchée & confirmée par le pape Jules en 1516. Saint François de Paule fut retenu en France, & y mourut au couvent du Plessis du parc le vendredi-saint, second jour d'avril de l'an 1507, âgé de 91 ans, ainsi qu'on lit dans les actes & dans la bulle de sa canonisation; ce qui montre que Philippe de Commines s'est trompé, lorsqu'il a dit qu'il avoit quarante-trois ans en 1482, lorsqu'il vint en France. Il a été canonisé par Léon X, en 1519. Son corps fut conservé dans le couvent du Plessis-lès-Tours, jusqu'à ce que les Huguenots le brulerent en 1562. On prétend que l'on a sauvé du milieu des flammes quelques ossemens. L'ordre des Minimes s'est beaucoup multiplié depuis ce temps-là, tant en France qu'ailleurs. Nous marquons dans un autre endroit pourquoi les Minimes furent nommés *Bons hommes* à Paris; & *peres de la Victoire* en Espagne. Outre les trois vœux de religion, ils en ont un quatriéme du carême perpétuel. * *Voyez* les annales des Minimes. Sponde, *A. C.* 1473, 15; 1482, 3; 1500, 8, *&c.* Philippe de Commines, *l.* 9, *c.* 9. Baillet, *vies des saints*, 2 *avril.*

FRANÇOIS Xavier (Saint) surnommé l'*Apôtre des Indes*, fils de *Jean* Jasse, gentilhomme de Navarre, & de *Marie* Azpilcuete Xavier, & neveu du fameux docteur Navarre, naquit le 7 avril 1506 au château de Xavier, qui est au pied des Pyrénées. Il étoit le dernier d'un grand nombre d'enfans, qui embrasserent presque tous la profession des armes. Pour lui, ayant l'inclination portée à l'étude, il fit ses humanités en son pays, & fut envoyé à Paris, où il fit son cours de philosophie, & fut reçu maître-ès-arts dans l'université de Paris. En cette qualité il enseigna la philosophie au collége de Beauvais, demeurant néanmoins au collége de sainte Barbe, avec un pauvre Savoyard nommé Pierre le Févre, qui vivoit de ce qu'il gagnoit à faire des répétitions. Ce fut en cette ville que Xavier se lia d'amitié avec S. Inigo, ou Ignace de Loyola: il fut un des premiers compagnons que ce saint s'associa pour l'exécution du dessein qu'il avoit formé de fonder la compagnie de Jesus. Depuis ce moment il abandonna toutes les vues qu'il pouvoit avoir d'établissement dans le monde, & pratiqua des exercices très-rigoureux de pénitence. Ayant achevé le cours de sa philosophie, il commença à étudier en théologie. Peu de temps après, Ignace lui découvrit & à ses autres compagnons, l'envie qu'il avoit de voyager en la Terre-sainte, pour aller travailler à la conversion des Juifs & des infidéles, ou, s'il trouvoit des obstacles, de s'aller présenter au pape, pour lui offrir de servir l'église en tel lieu du monde qu'il lui plairoit de les envoyer. Xavier fut un des sept qui firent ce vœu dans l'église de Montmartre, le jour de l'Assomption de l'an 1534. Ignace étant allé en Espagne, & leur ayant donné rendez-vous à Venise, Xavier s'y rendit, & y servit dans l'hôpital des Incurables. Quand S. Ignace y eut rejoint ses compagnons, ils allerent à Rome, & obtinrent de Paul III la mission pour la Terre-sainte, avec la permission de prendre l'ordre de la prêtrise. Ils revinrent à Venise où S. Ignace étoit resté. Xavier continua d'y rendre service dans l'hôpital des Incurables. Il fut ordonné prêtre, & se prépara à dire sa premiere messe par une retraite affreuse, dans une chaumiere près de Padoue, où il demeura quarante jours exposé aux injures de l'air, & faisant une pénitence très-austere. Deux ou trois mois après il dit sa premiere messe à Vicence, où il joignit S. Ignace, qui l'envoya à Boulogne avec Bobadilla. Après ce voyage il fut rappellé à Rome, où il prêcha dans l'église de saint Laurent *in Dumaso*. Le roi de Portugal Jean III, ayant fait demander à S. Ignace, par son ambassadeur, des missionaires pour porter l'évangile dans les Indes orientales, François Xavier fut choisi pour cette mission. Il partit de Rome avec l'ambassadeur en 1540, & s'embarqua le 7 avril 1541 à Lisbonne pour aller dans les Indes. Il arriva le 6 de mai 1542 à Goa. Il seroit difficile de faire un détail exact de ses travaux évangéliques: il suffit de marquer

qu'il établit la religion chrétienne à Goa, sur la côte de Comorin, à Malaca, dans les Molucques, dans le Japon; qu'il convertit un nombre infini de barbares, & qu'il mourut dans une isle, à la vue du royaume de la Chine, où il avoit une passion extrême de prêcher la foi. Ce fut le 2 jour du mois de décembre de l'an 1552, dans le 46 de son âge. Le pape Paul V le béatifia le 25 octobre de l'an 1619, & Grégoire XV son successeur le canonisa le 12 mars 1622. Urbain VIII publia l'année suivante, la bulle de sa canonisation, dans laquelle il lui donne le titre d'*apôtre des Indes*. Nous avons cinq livres d'épitres de ce saint, un catéchisme, &c. *Consultez* sa vie écrite par Horace Turselin; par Jean Lucena; par les peres Bartholi, Ribadeneira, & Alegambe, *de script. soc. Jes.* André Schottus & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Orlandini, & Sachini, *hist. soc. Jes.*

FRANÇOIS DE BORGIA (Saint) duc de Candie, puis général des Jésuites, étoit Espagnol, fils de JEAN II, duc de Candie, & de *Jeanne* d'Aragon. Il fut viceroi de Catalogne, & pouvoit prétendre à de plus grands emplois, lorsque l'amour du repos le détacha des choses de la terre. Après la mort d'*Eléonore* de Castro, dont il eut une grande postérité, il se fit Jésuite en l'an 1548, qui étoit le 37 de son âge, & fut le troisiéme général de cette société, après le pere Jacques Laynez, en 1565. Le pere François de Borgia refusa plus d'une fois le cardinalat, & d'autres dignités ecclésiastiques. Son humilité l'éloignoit de tout ce qui paroît grandeur aux yeux des hommes. Cependant il fut obligé d'accepter les premieres charges de sa compagnie, à laquelle il rendit des services importans. Le pape Pie V crut qu'il lui seroit très-utile, pour les grands desseins qu'il avoit pour la gloire du nom chrétien. Il obligea ce saint homme d'accompagner le cardinal Alexandrin son neveu, qu'il envoya légat en Espagne, en Portugal, puis en France. Borgia obéit aux ordres du pape; & étant de retour à Rome, il y mourut le 30 septembre de l'an 1572, âgé de 62 ans. Le cardinal GASPARD de Borgia, un de ses petits-fils, fit transporter en 1617 le corps de ce saint homme à Madrid. Le pape Urbain VIII le béatifia le 23 novembre de l'an 1624, & le pape Clément X le canonisa en 1671. Saint François de Borgia avoit composé en espagnol divers ouvrages, que le pere Alfonse Deza, Jésuite, a traduits en latin sous le titre: *Sermo de verbis Lucæ* 19: Ut appropinquavit Jesus, videns civitatem. *Operum Christiani hominis speculum. Collyrium spirituale. Super cantic. trium puerorum, &c. Consultez* sa vie, écrite par le P. Ribadeneira, & par le P. Eusébe Nieremberg; celle que nous avons en notre langue, composée par le pere Verjus; Orlandini & Sachini, *hist. soc. Jes.* Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

FRANÇOIS DE SALES (Saint) évêque & prince de Genève, instituteur de l'ordre de la Visitation, sorti d'une des plus anciennes & des plus nobles maisons de Savoye, étoit fils de FRANÇOIS, seigneur de Sales, & de *Françoise* de Sionnaz. Il naquit dans le château de Sales au diocèse de Genève, le 21 d'août de l'an 1567, & témoigna dès son enfance beaucoup de piété & de douceur. Il fit ses premieres études dans le collége d'Anneci. A l'âge de douze ans, s'étant senti porté à l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure cléricale, & quand il fut plus grand, il vint continuer ses études à Paris, où il apprit les langues sous Genebrard, & y fit sa philosophie, & une partie de sa théologie chez les Jésuites. Il prit les leçons de Maldonat, & de quelques docteurs de Sorbonne. Son pere le fit venir à Padoue, pour y apprendre la jurisprudence sous le célébre Pancirole. Ce fut là où ses compagnons l'engagerent dans une visite chez une courtisane, qui fit ce qu'elle put pour le corrompre; mais il demeura victorieux de la tentation par le secours de Dieu. Après avoir pris le bonnet de docteur en droit à Padoue, il quitta cette ville pour aller à Rome visiter le tombeau des apôtres. Etant revenu en Savoye près de ses parens, il fut reçu avocat au sénat de Chambéri; mais il renonça bientôt à cette profession, pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fut pourvu de la prevôté de l'église de Genève à Anneci, & reçut les ordres sacrés. Il n'étoit encore que diacre, lorsque son évêque Claude de Granier le fit prêcher. Il fit beaucoup de fruit par ses prédications, & fut envoyé en mission dans les vallées de ce diocèse, pour convertir les Zuingliens & les Calvinistes. Il en convertit un grand nombre dans le Chablais & dans les bailliages de Ternier & de Gaillard. L'évêque de Genève le choisit pour son coadjuteur; mais il fallut un ordre du pape Clément VIII, pour faire résoudre François à accepter cette charge. Il alla à Rome pour traiter de la mission, & le pape l'ayant appellé dans le consistoire l'apôtre du Chablais, & l'ayant comblé d'éloges, le renvoya pour travailler dans le diocèse de Genève, avec des bulles pour se faire sacrer sous le titre d'évêque de Nicopoli, & coadjuteur de l'évêque de Genève. En revenant il fut arrêté à Anneci par une maladie dont il pensa mourir. Quand il fut relevé de maladie, il fut obligé de faire un voyage en France, où il fut généralement estimé. Le cardinal du Perron disoit qu'il n'y avoit point d'hérétiques qu'il ne pût convaincre; mais qu'il falloit s'adresser à M. de Genève pour les convertir. Le pere de Bérulle, depuis cardinal, & la mere Marie de l'Incarnation, prirent conseil de lui, l'un pour les réglemens de la congrégation de l'Oratoire, & l'autre pour l'établissement de la réforme des Carmelites en France. Le roi Henri IV, informé de son mérite, lui fit des offres considérables, pour le retenir en France; mais il préféra la premiere épouse, toute pauvre qu'elle étoit, que le ciel lui avoit donnée, aux grands évêchés qu'on lui offroit, & retourna en Savoye (l'an 1602) où il trouva l'évêque Granier mort depuis peu de jours. Il entreprit de réformer son diocèse, & commença par réformer lui-même sa maison. Il travailla ensuite avec succès à la conversion des hérétiques, & à ramener quantité d'ames à Dieu. Il rétablit la régularité dans toutes les maisons religieuses de son diocèse, & y fit refleurir l'ancienne discipline monastique, & y introduisit les Feuillans & les Barnabites. Il établit en 1610 l'ordre de la Visitation, dont la barone de Chantal, qu'il avoit convertie en prêchant le carême à Dijon, fut la fondatrice, & institua aussi sur le mont Voëron dans le Chablais, une congrégation d'Hermites qui subsiste encore avec beaucoup d'édification, sous le nom de la Visitation de Notre-Dame. Il accompagna l'an 1618, en France, le cardinal de Savoye, pour négocier le mariage du prince de Piémont son frere, avec Christine de France, seconde fille du roi Henri IV. Il y fut reçu avec de nouveaux témoignages d'une vénération toute particuliere. Etant retourné à Anneci, il continua d'y faire les fonctions d'un bon pasteur, visitant les malades, assistant les pauvres, & donnant des soulagemens spirituels & temporels à tous ceux qui en avoient besoin. Il reçut ordre, en 1622, du duc de Savoye, d'aller à Avignon, où ce prince se devoit rendre près de Louis XIII. Il ne demeura que huit jours en cette ville, ayant été obligé d'aller à Lyon, où il mourut d'apoplexie le 28 décembre, âgé de 56 ans. Son corps fut rapporté à Anneci, & son cœur fut conservé chez les religieuses du premier monastere de la Visitation de Lyon. Il a été béatifié par Alexandre VII en 1659, & canonisé le 19 avril 1665. Sa fête ne pouvant être célébrée le jour de sa mort, qui concouroit avec celui des SS. Innocens, a été remise au 29 de janvier. Saint François de Sales a composé divers ouvrages de piété. Celui qui a eu le plus de réputation, est son *Introduction à la vie dévote*, dont le but étoit de montrer que la dévotion n'étoit pas seulement le partage des gens d'église ou des religieu-

ses ; mais qu'elle s'accordoit fort bien avec les obligations de la vie civile & séculiere. Ce livre de piété fit des fruits merveilleux à la cour, quoique quelques-uns y trouvassent des maximes un peu relâchées. Il composa quelque temps après un traité de l'amour de Dieu sous le nom de *Philotée*, où il poussa la spiritualité fort loin. On a aussi de lui des lettres spirituelles. * Jacques-Auguste de Sales ; Nicolas Talon ; Henri de Maupas, *en sa vie.* Hilarion de Coste, *hist. Cat.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Baillet, *vies des saints.* Voyez la vie de S. François de Sales, par M. Marsolier.

FRANÇOIS DE S. DOMINIQUE, Portugais, prit l'habit parmi les Dominicains à Zamora. Son zèle pour le salut des ames le fit passer avec un bon nombre de religieux de son ordre aux isles Philippines. Il alla ensuite dans la nouvelle Ségovie, où il travailla beaucoup pour instruire les infidéles. Il baptisa dans l'isle Formose un grand nombre d'idolâtres. Etant allé dans un certain canton nommé *Pantas*, pour y instruire quelques Sauvages, le succès fut assez heureux dans les commencemens ; mais dès qu'il voulut mettre la paix entre ces peuples & ceux de Senar, qui étoient en guerre depuis long-temps, ils le tuerent le 27 janvier 1633, à coup de fléches. * *Histor. Philippin. tom. I, l. 2, c. 37. Diar. Dominic. 27 janvier.*

FRANÇOIS, ou FRANCISCUS DE VICTORIA, théologien célébre, ainsi nommé d'une ville de Navarre, qui fut le lieu de sa naissance, vivoit dans le XVI siécle, & entra dans l'ordre de S. Dominique. Il étudia dans l'université de Paris, & enseigna dans celle de Salamanque en Espagne & ailleurs. Nous avons de lui les livres de la puissance ecclésiastique, de la civile, de celle du concile, & les autres traités qu'on recueillit dans un volume, & qu'on publia après sa mort, sous le titre de *Theologicæ relectiones XII*, qui sont, *De potestate ecclesiæ. De civili potestate. De potestate consilii & pontificis. De Indis & jure belli. De matrimonio. De augmento charitatis. De temperantia. De homicidio. De eo, ad quod tenetur perveniens ad usum orationis. De arte magica. De simonia. De silentii obligatione. Summa sacramentorum ecclesiæ. Confessionaria, &c.* Il mourut à Salamanque, où il étoit professeur, le 14 août de l'an 1549. * Barthelemi de Medina, *in prol. comment. in S. Thom.* Martin Azpilcueta, dit Navarrus, *in enchir. c. 1, de contr. n. 38, &c. 16, n. 16.* Joannes Marieta, *l. 21, hist. ecclesiast. c. 42.* Jean Lopez, *IV part. hist. ord. Præd. l. 1, c. ult.* Bellarmin, *de script. eccl.* Antoine de Sienne, *de vir. illust. Dominic.* André Schottus & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

FRANÇOIS de JESUS, religieux de l'ordre des Carmes, Espagnol, étoit de famille noble. Il fut connu & estimé des rois Philippe III & Philippe IV, & il assista le premier dans sa derniere maladie. Il fut aussi prédicateur de ces deux souverains. Philippe IV le chargea plusieurs fois de diverses affaires importantes, & en particulier de l'examen des livres. Ce religieux a constamment refusé les différens évêchés qui lui furent offerts. Il est mort à Madrid, le 23 septembre de l'an 1634, à l'âge de 66 ans. On a de lui en espagnol : 1. Cinq discours pour soutenir l'opinion des Espagnols de l'apostolat ou prédication de S. Jacques en Espagne ; à Madrid, 1612, *in*-4°. 2. *Defensio patronatûs sanctæ Theresiæ, pro Hispaniâ.* 3. *Exercices spirituels pour des religieuses* ; à Anvers, 1662, *in*-8°. 4. *De prætentione principis Valliæ matrimonii cum infante Mariâ* ; à Madrid, 1623. 5. Il a rédigé avec d'autres l'*Index librorum prohibitorum & expurgandorum*, par l'ordre de D. Bernard de Roxas & Sandoval, cardinal & archevêque de Tolède, à Madrid, 1612, & l'appendice du même *index*, en 1614. * *Bibliotheca scriptorum utriusque congregationis & sexus Carmelitarum excalceatorum*, &c. par le pere Martial de saint Jean Baptiste, page 170 & 171.

FRANÇOIS (Dom Philippe) Bénédictin de la congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe, étoit né à Luneville, le 27 mars 1579, de *Dominique* Collard & de *Béatrix* Thiriot, tous deux des plus honnêtes familles de la ville. Il fut élevé auprès du sieur Grégoire, curé de Domèvre, qui dit tant de bien de lui à dom Jean Lignarius, abbé de Sénones, cousin germain de sa mere, qu'il le demanda à ses parens pour le faire élever. Philippe entra donc dans l'abbaye de Sénones, & y prit l'habit de S. Benoît, âgé de dix ans. Deux ans après, il fut envoyé avec un autre religieux à l'université de Pont-à-Mousson, pour achever ses études d'humanités. Il s'y rendit la langue grecque aussi familiere que la latine ; & quand il écrivoit à son pere, c'étoit d'ordinaire en cette langue. Après avoir fait ses études de philosophie & de théologie, l'amour d'une plus grande perfection le porta à souhaiter d'entrer dans l'ordre des Capucins ; mais le pere l'Evêque, son directeur, l'en détourna, & lui conseilla d'embrasser la nouvelle réforme de la congrégation de S. Vanne & S. Hidulphe. Il trouva de grands obstacles à l'exécution de son projet, tant de la part de ses parens, que de la part de l'abbé Lignarius, qui le vouloit faire son coadjuteur. Il les surmonta néanmoins par sa constance, & se rendit à l'abbaye de S. Vanne de Verdun, avec un nommé dom Nicolas Mathis, ancien religieux de Sénones. On fit d'abord quelques difficultés de le recevoir, afin d'éprouver sa vocation. Il revint à Sénones, persistant dans sa résolution. Enfin, il en sortit furtivement, pendant la nuit, & fut reçu au noviciat à S. Vanne, le 23 novembre 1603, âgé de 24 ans, n'étant encore que diacre. Il fit profession le 21 janvier 1604. Peu après, il reçut l'ordre de prêtrise. Puis on le chargea d'enseigner la philosophie & la théologie à ses confreres. Il fut envoyé en 1606 avec son école à S. Mihiel, pour y établir la réforme. Il passa par les différens degrés des supériorités de sa congrégation, de prieur, de visiteur, & enfin de président, en 1622. Cette même année, il fut envoyé prieur dans l'abbaye de S. Airy de Verdun, qui est d'un fort petit revenu, & il y fit, par son économie & par sa sage conduite, des biens immenses. Il éleva dans la piété quantité d'excellens religieux, & donna de très-utiles instructions à plusieurs abbayes fameuses de dames religieuses, comme Remiremont, S. Maur de Verdun, Juvigny, Jouare, Vergaville, le Val de Grace, Mont-Martre & Chelles, où il édifia par ses lettres & par ses écrits. Son humilité, sa dévotion, son esprit d'oraison éclaterent dans sa conduite. Il mourut saintement, le 27 mai 1635. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1. *Trésor de perfection, tiré des épîtres & des évangiles qui se lisent à la messe, pendant l'année*, en 5 vol. *in*-12, à Paris, 1618. 2. *Les exercices des novices*, imprimés plusieurs fois, & traduits en latin. 3. *La vie spirituelle pour les novices*, 1616. 4. *Le noviciat des vrais Bénédictins, & un traité de la mort précieuse des vrais Bénédictins.* 5. *Le renouvellement spirituel, nécessaire aux vrais religieux.* 6. *La régle de S. Benoît, traduite, avec des considérations*, 1613, 1620. 7. *Occupation journaliere des vrais religieux.* 8. *Enseignemens, tirés de la régle de S. Benoît.* 9. *Courte explication de ce qui se dit à l'office divin, contenant le sens littéral & mystique de chaque pseaume, avec des affections.* 10. *Cinq ou six piéces, pour soutenir qu'on ne devoit point innover dans la pratique usitée jusqu'alors dans la congrégation, de faire vaquer nécessairement les supérieurs après cinq ans d'exercices.* * Supplément françois de Basle.

FRANÇOIS de SAINTE MARIE, Espagnol, religieux de l'ordre des Carmes de la réforme de sainte Thérèse, étoit proche parent de cette sainte. Il naquit à Grenade le 13 août 1567, fut envoyé à Salamanque,

pour y faire ses études, & le 25 mars 1587 il renonça à toutes les espérances du siécle, pour embrasser l'austérité de la vie religieuse. Dans la suite, il enseigna dans son ordre la théologie scholastique, & la théologie, tant morale que positive, & forma d'excellens disciples. Il a rempli les places de prieur & de provincial à la satisfaction de tous ses freres. C'étoit un homme plein de zèle, ami de la pénitence, & la pratiquant jusqu'à l'austérité. Il mourut en odeur de sainteté le 11 de septembre 1649. Ses ouvrages sont : 1. l'histoire prophétique, en espagnol; à Madrid, 1649. Le même ouvrage en latin, à Rome. 2. Continuation de la même histoire, depuis Jesus-Christ jusqu'à l'an 415. Cette suite est restée manuscrite. 3. Apologie de l'histoire susdite, imprimée à Valence en Espagne. L'auteur fit cet écrit pour défendre son livre, qui avoit été déféré à l'Inquisition d'Espagne, mais qui n'y fut point censuré. Le pere Théophile Raynaud, qui a avancé le contraire, s'est trompé. 4. Histoire de la réforme de l'ordre des Carmes, en espagnol; à Madrid, *in-fol.* deux tomes, le premier en 1643, & le deuxiéme en 1655. Cette histoire a été continuée par d'autres, & a été traduite en plusieurs langues. 5. Traité de la vertu de religion. 6. *Tractatus de reelectionibus non faciendis.* 7. *Qualificatio solemnis reliquiarum martyrum Urgabonensium.* 8. *Lux mirabilium quæ Deus operatur in animabus* : cet ouvrage a paru, mais sans le nom de l'auteur; d'autres s'en sont fait honneur. 9. *Responsio ad quoddam consultum grave.* 10. *Apparatus historicus.* 11. *Commentarii ad Marcum Maximum.* 12. *De essentiâ theologiæ mysticæ*, en latin, imprimé avec la vie de sainte Gertrude. * *Voyez Bibliotheca script. Carmelitarum excalceat.* page 171 & suiv.

FRANÇOIS de JESUS-MARIE, en latin *Franciscus à Jesu-Mariâ*, Carme de la réforme de sainte Thérèse, étoit de Burgos en Espagne. Il a enseigné avec beaucoup d'applaudissement la théologie à Salamanque. Il fut fait dans son ordre définiteur général, & il se conduisit avec distinction dans cet emploi : il mourut en 1677. Les ouvrages que le pere Martial de S. Jean-Baptiste cite de lui, sont : 1. *Cursus theologiæ moralis Salmanticensis :* ce volume qui contient les traités des sacremens en général, de la Confirmation, de l'Eucharistie, & de l'Extrême-Onction, en particulier, fut imprimé à Salamanque, en 1665; il a été depuis réimprimé à Lyon; & à Madrid, en 1709, en latin. 2. Commentaires sur l'Apocalypse, selon le pere le Long, en sa bibliothéque sacrée; à Lyon, 1648 & 1649, *in-fol.* 2 tom. 3. Traité des sens de l'écriture sainte, avec l'ouvrage précédent. 4. *Incentivorum animæ fidelis ad amorem liber.* Cet ouvrage est en espagnol : il y en a eu une deuxiéme édition faite à Salamanque, en 1680. * *Voyez* l'ouvrage cité à la fin de l'article précédent, page 171.

FRANÇOIS (Simon) peintre, naquit à Tours en 1606, & dès son bas âge se tourna du côté de la dévotion. Il voulut même se faire Capucin : mais ses parens l'en ayant empêché, il cherchoit une profession, qu'il crût propre à élever son cœur à Dieu, lorsqu'il vit par hazard un tableau de la nativité de Jesus-Christ, qui le toucha tellement, que dans la vue d'en pouvoir faire de semblables, il prit la résolution de se faire peintre. Ainsi, ce ne fut point par une violente inclination, qu'il embrassa la peinture; mais par une vocation, qui paroissoit avoir quelque chose d'extraordinaire; car son génie étoit assez froid, quoiqu'il eût d'ailleurs l'esprit assez solide pour faire son chemin dans la route ordinaire de la peinture. Il n'eut point d'autre maître que les bons tableaux qu'il copia. Il fit d'abord quelques portraits, & M. de Bethune son protecteur, qui s'en alloit ambassadeur de France à Rome, le mena avec lui, & lui procura une pension du roi. Il demeura en Italie jusqu'en 1638, & à son retour, passant par Boulogne, il lia amitié avec le Guide, qui lui fit son portrait. A son arrivée en France, il fut assez heureux pour être le premier peintre, qui eut l'honneur de faire le portrait du dauphin, que la reine venoit de mettre au monde. Ce premier ouvrage lui réussit si bien, qu'il avoit lieu d'espérer, que la cour, qui en étoit contente, & qui lui promettoit de la protection, le protégeroit dans la suite & lui procureroit de grands ouvrages; mais quelque disgrace qu'il n'avoit point méritée, étant venue à la traverse, lui fit quitter la cour, pour mener une vie retirée & plus convenable à son dessein. Ce fut là qu'il résolut de ne plus faire que des tableaux de dévotion; résolution dans laquelle il se fortifia tellement, qu'il y persévéra jusqu'à la fin de ses jours. Entre toutes les vertus que l'on lui a vu exercer, celle de la patience a été la plus remarquable; car étant affligé de la pierre pendant les huit dernieres années de sa vie, on lui a vu supporter les douleurs avec une constance incroyable. Il mourut en 1671, & la pierre qu'on lui trouva après sa mort, pesoit une livre. On ne voit point de ses tableaux dans les cabinets : il y en a dans quelques églises de Paris, & il n'est pas difficile en les voyant, de juger que leur auteur étoit plus dévot, qu'habile peintre. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

FRANÇOIS ROMAIN, dit *le frere Romain*, célébre architecte, qui a fait beaucoup d'honneur à la France, étoit né à Gand, & fit profession de l'ordre de S. Dominique dans un couvent de cet ordre à Maëstricht. Son gout pour le génie & pour l'architecture l'entraîna vers cette étude, sans lui faire manquer, à ce que l'on assure, aux devoirs de la profession religieuse dans laquelle il s'étoit engagé. Ce qu'il y a de sur, c'est qu'il a été un des plus habiles ingénieurs & architectes de son temps, sur-tout pour la construction des ponts & chaussées. Il travailla en 1684 à la construction du pont de Maëstricht par ordre des états de Hollande; mais il n'en fit qu'une arche, qui lui acquit néanmoins beaucoup de réputation. Le feu roi Louis XIV ayant dessein de faire construire un pont de pierres à Paris, en la place du pont de bois nommé le *Pont-rouge*, M. Gabriel, célèbre architecte, entreprit cet ouvrage, dont les fondemens furent jettés le 25 octobre 1685. Il y en avoit déja plusieurs piles hors de l'eau, lorsqu'à une pile du côté du fauxbourg S. Germain, on ne put étancher les sources. Alors on eut recours au frere Romain. On commença à travailler au pont par les Tuileries : ensorte que le frere Romain a élevé les deux piles du côté du fauxbourg S. Germain, & achevé ensuite le reste de l'ouvrage. Le succès de cette exécution lui mérita les titres d'inspecteur des ponts & chaussées, & d'architecte des bâtimens & domaines de sa majesté dans la généralité de Paris. Il lui procura aussi l'honneur d'être souvent nommé par la cour pour les commissions les plus importantes de son art, d'abord dans quelques provinces, & ensuite dans presque toute l'étendue du royaume. C'est ce qui se prouve en particulier par l'arrêt du conseil d'état du roi du 11 octobre 1695, qui fait beaucoup d'honneur au frere Romain. Ce frere est mort à Paris, dans la maison de son ordre au fauxbourg S. Germain, le 7 janvier 1735, âgé de quatre-vingt-neuf ans, dont il en avoit passé plus de soixante en religion, & cinquante à Paris. Il est toujours demeuré, malgré ses occupations, très-attaché aux devoirs de son état. Il aimoit la retraite, & profitoit avec joie de tous les momens qu'il pouvoit lui donner. Sa charité pour ses freres, & son amour pour les pauvres, ont éclaté en beaucoup d'occasions. Les religieuses de S. Dominique du monastere de la ville de Menin, dont sa sœur fut la premiere supérieure, lui sont redevables des lettres patentes de leur établissement, & de plusieurs secours qu'elles en ont reçus. * *Mém. du temps.*

FRANÇOIS de SAINTE THÉRÈSE, Portugais, chanoine régulier de la congrégation de saint Jean,

professeur en théologie, recteur du collége de saint Jean, de la ville de Coïmbre, & prédicateur de l'hôpital royal de la même ville, s'est acquis de la réputation par plusieurs ouvrages. On estime, sur-tout, son traité sur les rits, observés pour la célébration de la messe, par les prêtres des différentes communions. Cet écrivain, dont nous ne savons rien de plus particulier, est mort à Coïmbre, le 17 décembre de l'an 1739, âgé de 51 ans.

FRANÇOIS de MAIRONIS, *cherchez* MAIRONIS.

FRANÇOISE (Sainte) fille de *Paul* de Buxo, & de *Jacquette* de Rofredeschi, née à Rome en l'an 1384, fut mariée dès l'âge de douze ans à *Laurent* Ponzlani, qui fut banni de Rome avec son frere Paulucci, sous le pontificat de Jean XXIII, l'an 1413, & fonda le monastere des Oblates, l'an 1425. On les a aussi appellées *Collatines*, à cause du quartier de Rome où ces religieuses furent transférées en 1433, savoir au pied du mont Capitolin, dans une maison que l'on appelle la Tour des miroirs. Elle fit profession dans ce monastere l'an 1437, après la mort de son mari, & y mourut le 9 mars 1440, âgée de près de 56 ans. Le pape Paul V la canonisa l'an 1608. * Matthiot & Valadier, *en sa vie*. Sponde, *A. C.* 1440, *nomb.* 40. Baillet, *vies des saints*, *mois de mars*.

FRANÇOISE d'ALENÇON ou de VALOIS, duchesse de Vendôme, de Beaumont & de Longueville, fille de RENÉ, duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine, épousa 1°. le 6 mai 1505, *François* d'Orléans, II du nom, duc de Longueville: 2°. le 18 mai 1513, *Charles* de Bourbon, premier duc de Vendôme, & fut mere d'*Antoine* de Bourbon, roi de Navarre, pere du roi HENRI *le Grand;* de *François*, comte d'Enguien, qui gagna la bataille de Cerizolles; de *Charles*, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, mort le 9 mai 1590; de *Jean*, tué l'an 1557 à la bataille de Saint-Quentin; de LOUIS, qui a fait la branche des princes de Condé, & de deux autres morts jeunes. Elle eut aussi six filles. Le pere Hilarion de Coste a fait l'éloge de cette dame, qui mourut dans son château de la Fléche en Anjou, le 14 septembre de l'an 1550, âgée d'environ 60 ans. Son corps fut enterré dans l'église collégiale de S. Georges de Vendôme, auprès de celui de son mari. *Voyez* le P. Anselme, &c.

FRANÇOISE de BESANÇON, nommée dans le monde *Marguerite de Borrei*, étoit née à Besançon, où elle fut mariée à un officier des troupes du duc de Savoye, nommé de Reci, de qui elle eut une fille nommée *Odille*, qui vint au monde le 6 d'août de l'an 1589. La mere & la fille, après la mort de M. de Reci, se firent religieuses, & la mere est regardée comme la premiere fondatrice des religieuses du tiers-ordre de S. François, de l'étroite Observance, appellées en quelques lieux *Tiercelines*. Elle jetta les fondemens de cette réforme l'an 1604, dans le bourg de Verceil, sur les frontieres d'Alsace & du diocèse de Besançon, & en 1608 elle transféra ce premier monastere à Salins. En 1610 elles furent établies à Grai, & elles demanderent ensuite d'être sous l'obéissance & la direction des religieux réformés de cet ordre, de la congrégation de France, ce qu'ils leur accorderent dans leur chapitre provincial qu'ils tinrent à Picpus en 1614. Elles firent ensuite de nouveaux établissemens à Dole, à Lyon, & à Paris, où la mere Claire-Françoise de Besançon, fille de la fondatrice, vint établir le monastere des sœurs de sainte Elizabeth, dont elle fut supérieure. Il y a environ vingt maisons de cette réforme, dont quelques-unes sont sous la direction des évêques. La fondatrice mourut à Salins le 4 avril 1619, & sa fille à Paris le 1 avril 1637. * Joan. Mar. de Vernon, *annal. tertii ord. S. Franc.*

FRANCOLI, anciennement *Tulcis*, petite riviere d'Espagne. Elle coule dans la Catalogne, où elle baigne Montblancq & Taragone, & se décharge peu après dans la mer Méditerranée. * Mati, *diction.*

FRANCON, selon du Chêne, fut chancelier de France, sous Pepin *le Bref*, dans le VIII siécle.

FRANCON, chancelier du roi Robert, parvint à l'évêché de Paris, comme Eudes, moine de S. Maur, le témoigne dans la vie de Bouchard, comte de Melun, rapportée par Du Chêne, *tom. IV*, *hist. Franc.*

FRANCON, est le nom d'un scélérat, qui fit étrangler le pape Benoît VI, & invahit le siége pontifical, prenant le nom de BONIFACE VII. *Cherchez* BONIFACE VII.

FRANCON, scholastique de Liége, que quelques-uns ont mal-à-propos confondu avec FRANCON, abbé d'Afflighem, fit, comme on a lieu de le conjecturer, ses premieres études, non sous Fulbert de Chartres, ainsi qu'il est dit dans l'histoire de l'université de Paris, mais sous le célébre Adelmanne dans l'école de Liége. Francon fut choisi dans la suite pour enseigner lui-même dans cette école. Dès l'an 1066, au plutard, il étoit revêtu de la dignité de scholastique de la cathédrale; & il s'est rendu aussi célébre par sa piété que par son érudition. Il devint philosophe, astronome, computiste; mais sur-tout très-profond dans l'intelligence des livres sacrés. Il avoit écrit sur la quadrature du cercle avant le mois de février 1055, puisqu'il dédia cet ouvrage à Herimanne, archevêque de Cologne, qui mourut audit mois de la même année. Francon vivoit encore au mois d'août 1083, remplissant toujours la place de scholastique de la cathédrale de Liége. Ce fut en ce temps-là que Henri son évêque, & Hérimanne, évêque de Metz, le choisirent pour un de leurs assesseurs, & le menerent à l'abbaye de S. Tron, afin d'y appaiser le trouble qui s'y étoit élevé, au sujet de l'élection d'un abbé à la place d'Adélard II. On ignore le temps de la mort de Francon. Ses écrits sont: 1. un traité sur la quadrature du cercle, dédié, comme on vient de le dire, à Hérimanne, deuxiéme du nom, archevêque de Cologne. L'auteur avoit été aidé dans ce travail par Falchalin, moine de S. Laurent de Liége, qui y dirigeoit alors les écoles. Ce traité est demeuré manuscrit. 2. Traité sur le comput ou le calendrier, selon Sigebert; 3. autre sur les jeûnes des quatre temps, conjointement avec Falchalin; 4. quelques écrits sur la musique & le plein-chant; d'autres sur la sphere, & sur d'autres matieres: mais rien de tout cela n'a été imprimé. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tom. VIII, pag. 121.

FRANCON, deuxiéme abbé du monastere d'Afflighem, ordre de S. Benoît, en Brabant, confondu mal-à-propos avec le précédent, vivoit dans le douziéme siécle. Il s'est rendu célébre par ses vertus, & s'est distingué par sa science, qui l'a fait rechercher & estimer des princes, des évêques, & de beaucoup d'autres personnes. Il est mort le 13 septembre de l'an 1135. Il avoit succédé vers l'an 1122 dans la dignité d'abbé à Fulgence, & ce fut à la priere de celui-ci que Francon écrivit un traité de la grace (*De gratiâ seu beneficentia Dei*) en douze livres. Cet ouvrage a été imprimé à Anvers, en 1565, & à Fribourg, en 1620, *in*-12. Francon n'acheva cet ouvrage que pendant qu'il étoit abbé d'Afflighem. Il a encore composé: 1. en vers, *Status futuræ gloriæ;* 2. selon Trithéme, des sermons sur la sainte Vierge, & des lettres écrites à diverses personnes; 3. *Tractatus de cursu vitæ spiritualis*. * Valere André, *bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 318.

FRANCONIE, grande province d'Allemagne, que ceux du pays nomment Frankenlandt, *Franconia*, & autrefois *Francia orientalis*. C'est un des six cercles de l'Empire, qui comprend l'évêché de Wirtzbourg, celui de Bamberg, Aschaffembourg, une des résidences de l'électeur de Mayence, la grande maîtrise de l'ordre Teutonique, dont la résidence est à Mariendal, le du-

ché de Cobourg, le marquisat de Culembach, le marquisat d'Onspach, le comté de Henneberg, le comté de Holac, ceux d'Erpach, de Virtheim, de Sensheim, de Castel, Lor & Reineck, les villes impériales de Francfort, Nuremberg, Winsheim, Rotemburg sur Tauber, Schwinfurt, &c. La Franconie, située le long du Mein, est encore arrosée par la Sala, le Reignitz, le Tauber, &c. Elle a le Palatinat de Baviere à l'orient, le Palatinat du Rhin au couchant, la Souabe au midi, & la Hesse & la Thuringe au septentrion. Cette province, quoiqu'entourée de bois & de montagnes, est pourtant fertile en grains, en vins & en pâturages, & produit quantité de régueliſſe. On prétend que Wirtzbourg en est la ville capitale, & l'évêque prend le titre de *duc de Franconie*. Francfort semble pourtant jouir de cet honneur. Divers auteurs ont cru que les anciens François sont venus de la Franconie, que c'étoit le pays de Pharamond, & que la loi Salique, qui est observée en France, a tiré son nom de la riviere de Sala. Ce qui paroît assez plausible; mais non sans difficulté. Charlemagne aimoit ce pays, & ce prince étoit l'an 793 à Ratisbonne, lorsqu'on lui proposa le dessein de joindre le Rhin avec le Danube, & par conséquent l'Océan avec la mer Noire. Il s'agissoit de tirer un canal de la riviere d'Atmul, qui se décharge dans le Danube, jusqu'au Reignitz, qui tombe dans le Mein. On commença ce canal près d'Onspach dans la Franconie; mais les pluyes continuelles qui remplirent ce fossé, éboulerent les terres, & les guerres empêcherent l'accomplissement de ce grand ouvrage. * Cluvier, *Germ. antiq.* Bertius, *in descriptione Germaniæ* Zeiller, *topographia Germaniæ*, &c.

Ducs de Franconie.

Ludolphe de Saxe, fils de l'empereur Othon, I du nom, & d'*Elgide* d'Angleterre sa premiere femme, fut duc de Franconie. Il prit les armes contre son pere l'an 953, s'imaginant qu'il avoit dessein, à la persuasion de l'impératrice Adelaïde sa seconde femme, de lui préférer Othon son cadet; mais ayant été assiégé dans Ratisbonne, & contraint de se rendre, il fit sa paix, & mourut en Italie avant son pere, le 6 septembre 957. Il épousa l'an 942, *Ide*, fille d'*Herman*, duc de Souabe, morte l'an 948, dont il eut

Othon, duc de Franconie & de Souabe, qui mourut le 31 octobre 982, ayant eu de *Judith*, dite de Lorraine, Henri, qui suit; *Conrad*, duc de Franconie, pere de *Conrad*, dit *le Jeune*, compétiteur de l'empire avec Conrad II, dit *le Salique*, duc de Franconie, son cousin; *Bruno*, élu pape sous le nom de Grégoire V, le 13 juin 996, mort le 18 février 999; & *Guillaume*, évêque de Strasbourg, mort le 9 mai 1047.

Henri, duc de Franconie, épousa *Adelaïde*, sœur de *Gerard*, comte d'Alsace, dont il eut Conrad II, dit *le Salique*, duc de Franconie, élu empereur l'an 1024. *Voyez* CONRAD II, empereur.

FRANCOWITZ (Matthias) plus connu sous le nom de *Flaccius Illyricus*, qu'il prit, parcequ'il étoit né à *Albona* dans l'Illyrie, qui fait partie du pays qu'on nommoit anciennement *Illyricum*, vint au monde le 3 de mars 1520. Son pere, André Flach, commença son éducation; mais étant mort trop tôt, son fils fut abandonné à des tuteurs qui le négligerent. Francowitz reprit dans la suite l'étude de lui-même, & s'appliqua aux belles-lettres dans sa patrie, sous François Ascerius, Milanois, homme très-habile. Il passa ensuite à Venise, où il prit des leçons du fameux Jean-Baptiste Egnatius, sous qui il fit de grands-progrès. A l'âge de 17 ans, il voulut se faire cordelier, en parla à son parent maternel Baldus Lupatinus, provincial de cet ordre, qui approuva d'abord son dessein, mais qui l'en détourna ensuite, lorsqu'il eut examiné de plus près le génie du postulant. On croit que le vrai motif du provincial étoit qu'il étoit lui même dégouté de son ordre, & qu'il avoit dessein d'embrasser le parti des Protestans: ce qui est certain, est qu'il fut soupçonné d'hérésie, arrêté à Venise, mis en prison, & qu'après y avoir langui vingt ans, il fut jetté dans la mer. Quoi qu'il en soit, il conseilla à Francowitz de se retirer en Allemagne; & le jeune homme fort mal pourvu d'argent, se rendit à Basle en 1539, où Simon Grynæus le reçut chez lui, & commença à le former à la théologie protestante. Vers la fin de la même année, Francowitz alla à Tubinge, où il logea chez Matthias Garbicius, qui y professoit la langue grecque, & qui avec Joachim Camerarius & quelques autres savans, eut soin de ses études & de ses besoins temporels. En 1541, Flaccius alla à Wittemberg, où il continua l'étude de la théologie sous Luther & Mélanchthon, & où il subsista de ce qu'il gagnoit à enseigner les langues grecque & hébraïque à quelques jeunes gens. Après avoir été reçu maître-ès-arts, il se maria; & par ordre de l'électeur Jean Frédéric, on lui donna en 1544 un emploi public dans l'académie. La guerre ayant dissipé les écoles de la Saxe, Francowitz se retira à Brunswick, où il se fit une grande réputation par ses leçons, & il retourna en 1547 reprendre son premier emploi à Wittemberg, lorsque les troubles furent appaisés. Il s'opposa vivement à l'*interim*, & se déclara contre tous ceux qui le soutenoient ou le toléroient; ce qui le brouilla avec Melanchthon, qui étoit d'un caractere doux & paisible, & ce qui l'engagea à quitter Vittemberg pour se retirer à Magdebourg. Il publia en cette ville pusieurs ouvrages, & y eut la plus grande part à cet informe recueil d'histoire ecclésiastique, connu sous le nom de Centuries de Magdebourg. Les ducs de Saxe ayant établi une nouvelle académie à Iéne, Flaccius y fut appellé en 1557, & il y eut des disputes si vives sur le libre arbitre & le péché originel avec Victorin Strigelius, qu'il fut obligé d'abandonner Iéne environ cinq ans après y être venu. Il en sortit le 9 janvier 1562, & alla à Ratisbonne, d'où il fut appellé en 1567, à Anvers, où il demeura peu. Il passa ensuite à Strasbourg, & enfin à Francfort sur le Mein, où il fut accusé de manichéisme, se vit abandonné de la plupart de ses partisans, & mourut le 11 de mars 1575, âgé de 55 ans. Francowitz a composé un grand nombre d'ouvrages, savoir: Que cet endroit de S. Luc, *beaucoup de péchés lui sont remis*, ne favorise point la justice pharisaïque, en latin, à Magdebourg, en 1548. Réponse à la lettre de Philippe Mélanchthon, 1549. Des vrais & des faux indifférens, 1549. Apologie pour l'école de Wittemberg dans la cause des indifférens, 1549. Réfutation du catéchisme du faux évêque de Sidon, 1549. Qu'il ne faut rien changer en ce temps en faveur des impies, 1549. Tous ces écrits sont en latin, excepté le quatriéme, contre l'*interim*. Avertissement amical sur le canon de la messe, 1549. Notes de la vrai & de la fausse religion, & de l'antechrist, 1549. Contre la primauté du pape, 1549. Contre les défenseurs des bulles du jubilé, 1549. Argumens sur soixante pseaumes de David, 1550. Réponse de Galée & d'Illyricus aux lettres des prédicateurs de Misnie, &c. 1550. Regles & traité du discours des saintes lettres, 1550. Tous ces écrits sont latins. Remarques sur les pensées des théologiens par rapport à l'*interim*, en allemand, 1552. Réfutation de la confession d'André Osiander sur la justification, à Francfort, 1552. Le catalogue des témoins de la vérité, &c. en latin, 1556, à Basle, & souvent réimprimé depuis: les éditions de Simon Goulard sont augmentées. Voici ce qui a fait naître cet ouvrage tant vanté par les Protestans. Flaccius ayant vu dans le catalogue des auteurs de Trithéme, que celui-ci citoit plusieurs écrivains qui attaquoient les abus qui se trouvoient dans l'église, & la mauvaise conduite

des papes, voulut voir les ouvrages mêmes de ces auteurs, parcourut l'Allemagne pour les chercher, emporta tous ceux qu'il put s'approprier, & en composa son catalogue, où, sans raison & contre toute justice, il applique à l'église catholique ce qui n'a été dit que de quelques-uns de ses membres, & met sur son compte des abus dont elle est la premiere à gémir, & qu'elle retranche autant qu'il est en elle. Guillaume Eisingrenius, catholique Allemand, y opposa son *Catalogus testium veritatis*, qui parut en 1565, *in-fol. Missa latina, quæ olim ante Romanam, circa 700, Domini annum, in usu fuit, bonâ fide ex vetusto authenticoque codice descripta: item quædam de vetustatibus missæ scitu digna: adjuncta est Beati Rhenani præfatio in missam Chrysostomi à Leone Tusco anno Domini* 1070 *versam*, à Strasbourg, 1557, *in*-8°. Francowitz qui publia ce livre, & les Luthériens avec lui, crurent d'abord que c'étoit l'ordre de la messe qui avoit lieu en France & en Allemagne avant que l'ordre romain y fût introduit; & comme ils le croyoient contraire à la créance & à la pratique des Catholiques, ils triomphoient. Les Catholiques de leur côté, sans examiner ce missel, le proscrivirent. Cependant les Luthériens venant euxmêmes à examiner ce missel de plus près, & voyant qu'il ne leur étoit nullement favorable, en supprimerent, autant qu'ils purent, tous les exemplaires. Cette suppression réveilla les Catholiques; ils relurent ce missel, y virent ce que trop de précipitation les avoit empêché d'y voir d'abord, & ils le firent réimprimer. Le pere le Cointe de l'Oratoire, l'a inséré dans le deuxiéme volume de ses annales ecclésiastiques de France; le cardinal Bona l'a ajouté à la fin de ses livres liturgiques, &c. Les autres ouvrages de Flaccius Illyricus sont, Réfutation de la messe, en allemand, 1557; Réfutation des sophismes apportés pour la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie, en latin, 1557; Recueil des poësies latines de différentes personnes, avec une préface, 1557, à Basle. Toutes ces poésies attaquent l'Eglise romaine, & viennent de plumes hérétiques: la plupart avoient déja paru séparément. *Unanimis primitivæ ecclesiæ consensus de non scrutando divinæ generationis Filii Dei modo*, &c. 1560. *Repetitio apologiæ Flacii Illyrici de Logo & aliis quibusdam*, 1561. Un recueil de piéces faites dans la dispute d'Illyricus & de Strigelius, publié en latin par Simon Musée, disciple du premier, *in*-4°. *De sectis, dissensionibus, &c. doctrinæ, religionis, scriptorum & doctorum pontificorum liber*, 1565. *De translatione imperii Romani ad Germanos, nec non de episcoporum electione tractatus*, 1566. *Refutatio invectivæ Bruni contra centurias Magdeburgicas*, 1566. *Triginta demonstrationes quibus evidentissimè probatur vera præsentia distributioque corporis & sanguinis Christi in cœnæ sacramento*, 1565. *Apologia Flaccii Illyrici contra Bedæ cavillationes*, 1566. *Varii libelli in controversia sacramentaria editi*, &c. 1567. *De essentia originalis justitiæ*, &c. 1568. *De occasionibus vitandi errorem in doctrina de essentia originalis justitiæ*, &c. 1569. *Defensio sanæ doctrinæ de originali justitia*, &c. 1570. *De originali peccato orthodoxa confessio*, &c. 1571. *Evidentissimæ demonstrationes controversiam de essentia originalis peccati determinantes*, 1571. *De Augustini & Manichæorum sententia in controversia peccati originalis*, 1572. *Sancti Spiritûs figuræ, sive typi originale peccatum depingentes*, &c. 1572. Il a fait encore plusieurs autres ouvrages sur la même matiere, une clef de l'écriture sainte en latin, une glose abrégée sur le nouveau testament, aussi en latin, &c. * *Voyez* Melchior Adam, *vitæ theologor. Germanor.* les éloges de M. de Thou avec les additions de Teyssier; le premier volume de la *biblioth. des auteurs hérétiques*, par M. du Pin. Niceron, *mémoires*, &c. *tome IV.* L'abbé Joly, *remarques sur le dictionnaire de Bayle*, p. 441.

FRANCS. (Les) On appelle ainsi dans l'Orient, c'est-à-dire, dans l'Asie, tous les peuples d'Occident, ou de l'Europe, &c.

FRANCS, ou FRANÇOIS, ancienne nation d'Allemagne, composée des restes de plusieurs autres peuples, comme Saliens, Sicambres, Cherusques, Cauches, Chamaves, Ampsivariens, Bructeres, Chattes, Tencteres, Usipetes, &c. qui s'étant réunis, prirent le nom de Francs ou François, qui signifioit *libre*. Leur pays étoit au-delà du Rhin sur ses bords, & se nommoit *France*. Ils passoient quelquefois le Rhin, & faisoient des irruptions dans l'Empire. Il est parlé des Francs dans les historiens, dès le milieu du III siécle. L'empereur Valérien leur fit la guerre en 255 & en 259. Gallien se servit de leur secours contre Posthumus en 262. Ils firent une irruption dans les Gaules en 265, & pénétrerent jusqu'à Taragone. L'empereur Probus prit le nom de *Francique*, parceque sous son empire les Francs avoient été vaincus dans les Gaules. En 280, les Francs qui avoient été faits prisonniers sous l'empire de Probus, se révolterent, & ravagerent la Sicile & la Gréce. Les François étoient maîtres à la fin du III siécle de la Hollande, & de tout le pays qui est le long du Rhin. Ils avoient des rois; & l'un d'eux nommé Genobaud, fit la paix avec l'empereur Maximien. Quelques-uns passerent dans les Gaules, & s'y établirent du consentement de cet empereur. Constance & Constantin firent la guerre avec avantage aux Francs. Constant, fils de Constantin, après avoir été en guerre contre eux, fit un traité de paix avec eux, & ils devinrent si bons amis des Romains, que la cour de Constance étoit pleine de François. En 355 ils pillerent la ville de Cologne. Julien la reprit l'année suivante, & fit la paix avec les rois François; mais elle ne fut pas de longue durée. Il continua de leur faire la guerre, & aborda même dans leur pays en passant le Rhin. Sous l'empire de Gratien, les Francs ravagerent les Gaules. Ils vécurent néanmoins depuis en paix avec les Romains, jusqu'à ce que leurs rois, Genobaud, Marcomire & Sunnon défirent en 388 les troupes romaines. Arbogaste, qui fit mourir Valentinien, & qui éleva Eugène à l'empire, étoit de la nation des François; & comme il étoit ennemi de Sunnon & de Marcomire, il leur déclara la guerre; mais Eugène & Arbogaste firent bientôt la paix avec eux pour se servir de leurs troupes contre Théodose. Sous l'empire d'Honorius, Stilicon accorda la paix aux François. Marcomire & Sunnon l'ayant violée en 397, furent punis. Le premier fut envoyé en Toscane, & le second fut tué par les François mêmes. Les Vandales défirent d'abord les François; mais les François eurent leur revanche, & les battirent à leur tour en 408. En 409 ils pillerent & brulerent la ville de Trèves. En 415 Théodomire, roi des François, fils de Richimer, & sa mere furent tués. En 418 les François occuperent une partie des Gaules en deçà du Rhin. On met en 414 le commencement du regne de Clodion, & l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules; mais ni lui, ni son successeur Merouée n'y eurent pas d'établissement bien certain. Childeric s'établit dans la Gaule Belgique, & Clovis est le premier qui ait rendu sa monarchie stable sur presque toutes les Gaules. Ces premiers peuples François étoient idolâtres, belliqueux, & avoient des loix appellées *Saliques*. * Grégoire de Tours. Mezerai, *de l'origine des François*, *tom. I, à la tête de son histoire.*

FRANCS-ARCHERS, soldats que le roi Charles VII fit lever dans chaque paroisse de son royaume. Ils furent ainsi appellés, parcequ'ils étoient exemts de tailles & de toutes autres charges. Afin que la justice fût gardée dans ces sortes de levées, on tiroit un homme d'entre soixante, & les autres cinquante-neuf étoient obligés de l'équiper d'armes & d'habits, pour

être prêt à marcher quand le roi en auroit besoin. * Ordonnances Royaux, *liv.* 10; *titre* 16.

FRANCUS ou FRANCION, prince Troyen, qu'on prétend être fils d'Hector, passa, dit-on, dans les Gaules, après la destruction de Troye, & donna son nom aux François. Trithéme rapporte cette fable après Hunibaud; & certains autres auteurs de même volée, ont donné grossierement dans ces contes. Ronsard en a tiré le sujet de sa *Franciade.* * Dupleix, *l.* 2 *des mem. des Gaules*, *c.* 24.

FRANCUS, roi des Germains & des Celtes, succéda à son pere Hichtar. Il épousa la fille unique de Rhemus, roi des Celtes & des Gaulois, & joignit par cette alliance le royaume des Celtes avec celui des Germains. C'est de ce prince, selon quelques auteurs fabuleux, que les Gaulois prirent le nom de *Francs* ou *François.* * Henninges, *tom.* 1.

FRANCUS (Philippe) natif de Pérouse, enseigna long-temps dans cette ville le droit canon dans le XV siécle, du temps que Corneus & Baldus Novellus y professoient. Il a encore depuis enseigné à Pavie. Francus a écrit sur les décrétales & sur le sexte, vers l'an 1466. * Socin, sur la loi, *Qui Romæ.* D'Argentré, 96, *not.* 12, *num.* 9. Il y a eu un Jérôme Francus, professeur en droit à Fribourg, conseiller au conseil de Flandre, & président au conseil d'Artois, qui a fait en latin un traité des régles du droit, mort en 1606.

FRANCUS (Sébastien) Anabaptiste, au XVI siécle, publia plusieurs écrits remplis d'erreurs, que les Luthériens réfuterent. C'étoit un vrai fanatique. Il enseignoit que tous les péchés sont égaux, & il renversoit l'autorité de l'écriture : car il soutenoit, qu'il falloit chercher les suggestions du saint Esprit, sans s'attacher aux paroles révelées. Il croyoit aussi que l'Eglise est un amas de plusieurs sectes, & que les Catholiques romains n'y étoient pas moins compris que les Protestans. Les théologiens de la confession d'Augsbourg assemblés à Smalcalde l'an 1540, chargerent Melanchthon de réfuter les rêveries de cet homme-là, & celles de quelques autres fanatiques. Le même Francus publia un livre très-satyrique contre les femmes, qui fut réfuté par Jean Freherus & par Luther. * Seckendorf, *hist. du Luther. l.* 3.

FRANEQUER ou FRANCKER, *Franequera* & *Franicheria*, ville des Pays-Bas, dans la Frise occidentale, au quartier de Westergo, à deux lieues de Leuwarden. C'est une bonne ville, qui a de beaux priviléges, avec université. Les gentilshommes du pays y font leur séjour ordinaire.

FRANGIPANI (Latinus) *cherchez* MALABRANCA.

FRANGIPANI (François-Christophe) comte de Tersats, sortoit de l'illustre maison de Frangipani de Rome, que l'on a dit parens de S. Grégoire *le Grand.* On prétend que cette famille reçut ce nom depuis qu'un de ceux qui en étoit, distribua du pain aux pauvres dans un temps de grande cherté, & que c'est de-là qu'ils ont retenu leurs armes, qui sont *d'azur à deux mains d'argent, qui tiennent un pain d'or coupé en deux moitiés.* Ceux de cette maison, entr'autres Othon Frangipani, rendirent en 1167 de grands services au pape Alexandre III, qui leur confia la défense de Rome contre l'empereur Frédéric *Barberousse*, lorsque ce pontife fut obligé d'en sortir. Une branche de Frangipani s'établit dans la Hongrie dans le XIII siécle, où ils rendirent de grands services au roi Bela, ainsi que ce prince le reconnut dans des actes solemnels, rapportés par Scioppius dans un livre qui a pour titre, *Operini Gubrinii Amphotides Scioppiana*; c'est de cette maison que descendoit François-Christophe, comte de Frangipani, qui étant beau-frere du comte de Serin, conspira avec lui, pour soulever la Hongrie contre l'empereur, & fut un des principaux chefs de la révolte des Hongrois, qui commença en 1665. Les chefs les plus considérables de l'accusation formée contre Frangipani, étoient qu'il n'avoit point révélé les traités faits par le comte de Serin avec les Turcs, & autres, & s'étoit engagé dans cette négociation; qu'il avoit écrit une lettre de Novigrad en 1670, au capitaine Tscholnits, par laquelle il faisoit voir la mauvaise intention qu'il avoit contre son prince légitime; & qu'il avoit tâché de se liguer avec les Croates; de séduire les habitans de Zagabria; & de détourner les Valaques de l'alliance de l'empereur. Pour ces crimes, il fut condamné à avoir le poing droit coupé, la tête tranchée; tous ses biens demeurant confisqués à l'empereur, & sa famille dégradée de noblesse; mais l'empereur lui fit grace, aussi-bien qu'au comte de Serin, & le déchargea de la condamnation d'avoir le poing coupé. L'exécution se fit publiquement dans la ville de Neustad, où il étoit prisonnier, le 30 avril 1671. Frangipani ayant achevé sa priere, qu'il récita avec constance & avec ferveur, ôta sa veste, & ordonna à son page de lui lier les cheveux, & de lui bander les yeux avec un mouchoir; mais se souvenant qu'il devoit édifier l'assemblée, il ôta son bandeau; & tenant toujours le crucifix à la main, il fit une très-belle remontrance aux assistans. Puis il se fit bander de nouveau les yeux; & s'étant mis à genoux sur un carreau de velours, il reçut le coup qui porta sur l'épaule droite, laquelle en fut abattue. S'étant tourné, & se haussant pour se lever debout, il reçut un second coup qui lui trancha la tête. L'exécuteur fut emprisonné, parcequ'on vouloit savoir si c'étoit par malheur ou à dessein qu'il avoit manqué le comte de Serin & Frangipani, cela n'étant guères ordinaire en Allemagne. On mit le corps & la tête de Frangipani dans un cercueil, que l'on porta avec le cercueil du comte de Serin, au cimetiere du Dôme, où le clergé inhuma ces deux comtes avec beaucoup de cérémonies.

Mugio Frangipani, qui avoit épousé *Julie* Strozzi, sœur de la comtesse de Fiesque, servit en France dans les troupes du pape, sous le regne de Charles IX, où il donna des preuves de sa valeur à la journée de Jarnac, où il fut blessé. Un de ses fils étoit abbé de S. Victor de Marseille sur la fin du XVI siécle. Un de ses petits fils fut maréchal des armées du roi Louis XIII. Ce fut lui qui inventa la composition du parfum & des odeurs qui retiennent le nom de *Frangipane*, & fut le dernier de sa maison en Italie, n'ayant pas voulu se marier. * Le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau, tome II.* Ménage, *orig. della lingua Ital.* Bayle, *dict. critiq. Histoire des troubles de Hongrie.*

FRANGIPANI (Anne-Catherine) comtesse de Serin, étoit sœur du comte Frangipani, & fut le principal mobile de la révolte des Hongrois, dans laquelle elle engagea son mari & son frere. Elle fut condamnée à mort en 1673, & mourut à Grats le 18 novembre, après avoir demandé la permission d'être enterrée en habit de Dominicaine : ce qui lui fut accordé. * *Histoire des troubles de Hongrie.*

FRANKPANI, le seigneur Franc ou Latin : c'est le nom d'un gentilhomme Romain, qui vint au service des rois de Hongrie, pendant les premieres guerres que ces princes avoient contre les Turcs. Il s'établit en Croatie, & fut le chef de la maison des Frangipani en Hongrie. De cette maison étoit issu *Jean*, fils de *Bernardin*, lequel, après la mort de Matthias Corvin, roi de Hongrie, se révolta contre Ladislas & contre le duc Jean, *bâtard* de Matthias. Ce duc, qui étoit ban de Croatie, assiégea Frangipani dans la ville de Brevia, & le pressa si fort, qu'il le réduisit à se jetter entre les bras des Turcs, & ce fut par cette occasion que Bajazet se rendit maître de la Croatie l'an de J.C. 1493. Quoique le mot

le mot *Pani*, qui signifie *seigneur*, soit esclavon, les Turcs ne laissent pas de s'en servir, quand ils parlent des gens & des pays de la langue esclavone. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

FRANQUEMONT, petite ville ou bourg de l'évêché de Basle en Suisse. Ce lieu est le chef de la contrée de cet évêché, laquelle on appelle les *Franches Montagnes*, & il est situé sur la riviere du Doux, à deux ou trois lieues de Desperg ou de Delmont. * Mati, *diction.*

FRANTZIUS (Wolfgang) théologien Luthérien, naquit en 1564, à Plawen, dans le Voigtland, & fut élevé à Francfort sur l'Oder. De là, il alla à Wittemberg, où en 1598 il fut fait professeur en histoire, & docteur en théologie. Trois ans après, il fut appellé pour être surintendant à Kemsperg, où il demeura jusqu'en 1605. Cette même année 1605, il devint professeur en théologie à Wittemberg. Il mourut subitement en 1628, d'une nouvelle attaque d'apoplexie, en ayant déja eu une en 1620. On a de lui les ouvrages suivans : 1. *Syntagma controversiarum theologicarum.* 2. *Historia animalium*; à Francfort, 1671, *in*-12. Cet ouvrage a été réimprimé, avec une continuation de Jean Cypriani, ou Cyprien; à Dresde, 1687, & à Léipsic, 1688, 2 vol. *in*-8°. Dès 1616, le même ouvrage, à ce qu'il paroît, avoit été publié sous ce titre: *Historia animalium sacra*, à Wittemberg, *in*-8°. On a le même ouvrage en anglois; à Londres, 1674, *in*-8°. 3. *Schola sacrificiorum patriarchalium sacra, hoc est, assertio satisfactionis à Domino nostro J. C. pro peccatis totius mundi præstitæ, in sacrificiorum veterum typis fundatæ, & recentibus Arianis, seu Photinianis opposita, per disputationes 22, editio novissima*; à Wittemberg, 1654, *in*-4°. Il y en a qui ont divisé cet ouvrage en deux, donnant l'un sous le titre de *Schola sacrificiorum*, &c. & l'autre sous le titre de *Assertio satisfactionis*, &c. ce n'est cependant que le même ouvrage. 4. *Tractatus theologicus de interpretatione ss. scripturarum maximè legitimâ, duabus constans regulis, à Luthero ad papatus Romani destructionem in versione bibliorum germanicâ usitatis, & 152 exemplis elucidatus*; à Wittemberg, 1634, *in*-4°. On en a fait une troisiéme édition, dans la même ville, en 1668, *in*-4°, & une quatriéme, encore dans la même ville, en 1708, *in*-4°; on en cite encore une d'Oxford, en 1707, *in*-4°. 5. *Disputationes quindecim per integrum Deuteronomium, quæ vicem commentarii supplere possunt*; à Wittemberg, 1608, *in*-4°. 6. *Schola sacrificialis, seu prælectiones in Leviticum*; à Wittemberg, *in*-4°, 1614, 1625, 1698. 7. *Commentarius in Leviticum, in quo leges Mosaicæ ceremoniales & rituales solidè explicantur*; à Léipsic, 1696, *in*-4°. 8. *Augustanæ confessionis articuli priores decem disputationibus 12 breviter explicati.* 9. *Disputationes 34 super Augustanam confessionem integram.* 10. *Vindiciæ disputationum theologicarum pro Augustanâ confessione habitarum, adversùs Valent. Smalzium.* 11. *Oratio de initiis & progressu certaminum Nestorianorum & Eutychianorum in articulo de personâ Christi.* 12. *Oratio de Jesuitarum machinationibus adversùs principes à Romano pontifice alieniores.* * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740. Le Long, *bibliotheca sacra*, in-fol. &c.

FRANTZKIUS (George) chancelier à Gotha, né à Lubschutz, dans la principauté de Jægerndorff, le 15 avril 1594, fut envoyé en 1609 à Brieg, où il étudia la philologie & la philosophie sous Schickfusius. En 1612 il alla à Francfort sur l'Oder; d'où il sortit en 1613, pour aller à Konigsberg, où Reimannus son oncle maternel professoit l'éloquence. Son gout l'entraîna d'abord vers la philosophie, dont il quitta ensuite l'étude pour celle de la théologie; & sur les avis de Hennige Wegner, il laissa encore celle-ci pour s'appliquer au droit. Il fut gouverneur de trois jeunes gentilshommes, & en 1616 il accompagna les députés de Prusse à Varsovie; & traduisit en latin les actes des Prussiens. En 1619 il alla à Iéne, & y fut admis au nombre des candidats en droit. Depuis ce temps-là il s'occupa de l'étude de l'histoire, & du droit civil & canonique, & en acquit une profonde connoissance. Il prit le degré de docteur en 1622, & épousa la même année la fille du chancelier Jean Wexius. On lui offrit peu après dans sa patrie le syndicat qu'il refusa, & dès 1626 il commença à plaider à Iéne. La même année il fut appellé à Konigsberg pour succéder à Wegner, professeur en droit, qui venoit de mourir; mais la guerre qui s'alluma dans ce pays l'exposant trop, il préféra le séjour de Saxe. En 1629, Charles-Gunther, comte de Schwartzembourg & administrateur de Walkenried, le nomma son conseiller, & il remplit cette charge le reste de la vie du comte, & pendant celle de la comtesse sa veuve, qui se souvint de lui dans son testament. Gunther & Antoine-Henri, comtes de Schwartzembourg, lui donnerent aussi le titre de leur conseiller, & le chargerent de la conduite du procès qu'ils avoient avec Christian-Gunther leur frere. Mais en 1634, Frantzkius les réconcilia. La même année, il contribua beaucoup à terminer les différends qui étoient entre les branches de Weymar & d'Altemburg, & il assista à l'assemblée de Francfort, où les états Protestans délibérerent sur plusieurs affaires importantes avec le comte Axel Oxenstiern, général Suédois. Sa prudence & sa droiture brillerent encore dans plusieurs légations. Diverses autres cours tâcherent de l'attirer à leur service; mais il ne voulut pas quitter la maison de Weymar, à laquelle il avoit prêté serment de fidélité en 1633, en qualité de conseiller. Après la mort d'Ernest l'aîné, fils de Jean-Frédéric II, il s'employa pour que l'arrangement & l'administration du pays fussent réglés à l'amiable. La régence en commun étant prête à expirer à Weymar, on lui donna le choix entre l'administration du pays, qui étoit encore en commun, & la dignité de chancelier à la cour d'Ernest, duc de Gotha, & il choisit ce dernier parti. Il fit auparavant un voyage à Ratisbone, où il reçut de Ferdinand III, au nom des ducs, l'investiture des pays d'Eysenach & de Gotha. En 1646, il perdit par le feu sa bibliothéque & d'excellens manuscrits. La même année il dédia à Ferdinand III ses commentaires latins sur les pandectes du droit civil, & en récompense il fut ennobli, & eut le titre de *comte Palatin*. Il mourut en 1659. Les pauvres perdirent en lui un pere. Il fit quelques legs en faveur des étudians qui s'appliqueroient à devenir de bons régens de collége. Outre ses commentaires sur les pandectes, il a fait encore *Exercitationes juridicæ, &c*; *Resolutio famosissimæ legis, Gallus*; *Tractatus de laudemiis*; un commentaire latin sur les quatre livres des institutes; *Resolutio de liberis & posthumis instituendis*; *Variæ resolutiones*; *Notæ in Wegneri tractatum de verborum & rerum significatione*; *De majestate in genere*; *De evictione & duplæ stipulatione*; *Sacrorum libri duo.* Il publia ce dernier ouvrage à Gotha en 1656, sous le nom feint de *Christianus Philometer.* * Hanckii, *programma.* Sagittarius, *in hist. Gothana.* Ackeri, *vita Georgii Frantzkii*, *&c.*

FRANZA-CURTA, ou petite France, *Francia parva*, petit pays d'Italie dans l'état de Venise, aux environs de Bresce, doit son nom à quelques François qui s'y établirent sur la fin du VIII siécle, après que Charlemagne eut vaincu Didier, roi des Lombards.

FRANZONE (Jacques) cardinal Génois, né le 5 décembre 1612, après avoir été président de la chambre apostolique, & trésorier général de la même chambre, fut nommé cardinal par le pape Alexandre VII, le 29 avril 1658, publié le 5 avril 1660 du titre de sainte Marie d'*Ara-Cœli*, fut évêque de Camerino en 1667, & mourut sous-doyen du sacré collége le 20

decembre 1697, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il est enterré à la Chieza Nova. * *Mém. du temps.*

FRA-PAOLO, *cherchez* SARPI.

FRASCATA (Gabriel) médecin, Italien, natif de Bresce, dans le XVI siécle, savoit les langues & les belles-lettres & s'attacha à l'astrologie, puis à la poésie. Il demeuroit à Pavie, & fut de l'académie des *Affidati.* On publia, sous le nom de *Ratipo*, plusieurs de ses poésies avec celles des autres académiciens. Frascata composa aussi un traité des bains de Retorbio, qui sont près de Pavie, sous ce titre : *De aquis Returbii Ticinensibus commentar. mineras, facultates, & usum earum explicantes, &c.* Philippe II, roi d'Espagne, ayant oui parler du mérite de Frascata, voulut l'avoir pour son médecin ordinaire. Il se disposoit à partir pour Madrid, lorsqu'il tomba malade à Pavie, où il mourut le 20 janvier de l'an 1582. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Linden, *de script. medic. &c.*

FRASCOLARI, anciennement *Oanus*, riviere de la vallée de Noto en Sicile. Elle a ses sources près du bourg de Monte Chiara ; & elle se décharge dans la mer d'Afrique, près de la ville de Camarina, du côté du couchant.

FRASILONE ou FRANSIGNONE TRUSINO, *Frusinum*, ville d'Italie, appartenant anciennement aux Volsques. Elle fut depuis épiscopale ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un bourg dans la Campagne de Rome, avec un château situé sur une montagne, près de la riviere de Cosa, à deux lieues ou environ de la ville de Veroli. * Baudrand.

FRASSEN (Claude) religieux de l'observance de S. François, étoit originaire de Péronne en Picardie, né proche de cette ville en 1620. Il entra dans le couvent des Cordeliers de la même ville en 1636. Après sa profession, on l'envoya étudier au grand couvent de Paris, & prendre les degrés dans la célébre faculté de cette capitale. Il prit le bonnet de docteur l'onziéme décembre 1662, & depuis il ne sortit point du grand couvent, où il fut plusieurs fois élu supérieur. Aidé des libéralités du roi, il décora le grand autel d'un tabernacle de marbre, dont la matiere & l'ouvrage sont également admirés des connoisseurs. L'autel de sainte Elizabeth est encore une preuve de son bon gout, & de la confiance qu'avoit en lui la reine Marie-Thérèse. En 1682, le pere Frassen, en qualité de gardien de Paris, assista au chapitre général de l'ordre de S. François, qui se tint à Toléde en Espagne, & la jalousie des nations n'empêcha pas qu'il ne fût élu définiteur général de tout l'ordre de S. François. A son retour, le roi lui dit qu'il étoit satisfait de la conduite qu'il avoit tenue dans les royaumes étrangers. En 1688, le pere Frassen, en qualité de définiteur général, assista au chapitre de l'ordre, qui se tint à Rome, où présida le cardinal Cibo, sous le pontificat d'Innocent XI. Il y eut quelques questions à discuter entre les religieux François & ceux des autres pays. Le pere Frassen fut chargé de porter la parole : la conjoncture étoit délicate, & il ne s'y étoit pas attendu. Cependant il s'en acquitta avec tant de prudence, que, sans choquer aucune des autres nations, il soutint avec force & gravité l'honneur & les intérêts de la sienne, & mérita, après son retour de Rome, de recevoir de la part du roi le même honneur qu'il en avoit reçu après son retour d'Espagne. Ces deux voyages, & un troisiéme qu'il fit pour visiter une province, en qualité de commissaire général, furent les seules sorties de quelque durée, qu'il fit hors du grand couvent de Paris, pendant soixante ans qu'il y demeura. Il s'y tenoit dans une exacte retraite, exempte de dissipation, mais non pas de travail. Il y enseigna un cours de philosophie étant encore jeune bachelier. Depuis étant devenu docteur, il y enseigna la théologie pendant environ trente ans. Il fut souvent député par ordre du roi, pour informer & donner son avis sur des affaires de grande conséquence, & qui demandoient une prudence consommée. Le parlement de Paris l'honora de semblables commissions. Les archevêques de Paris l'estimoient & le consultoient, soit sur les matieres de doctrine, soit sur le réglement des mœurs. Plusieurs personnes considérables, des familles de grande distinction, & des communautés très-reglées se conduisoient par ses conseils ; même des ordres religieux entiers, se trouvant partagés de sentimens sur des questions qui regardoient leur gouvernement, recouroient à lui volontiers, lui proposoient leurs doutes avec confiance, & recevoient ses décisions avec docilité, comme s'il avoit été leur légitime supérieur. Ayant atteint la quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-sixiéme année de son âge, le P. Frassen, que sa bonne constitution & sa vie réglée avoient entretenu dans une santé assez ferme, commença à plier sous le poids de la vieillesse, & de quelques attaques d'apoplexie qu'il sentit par intervalle. Il perdit aussi successivement l'usage de ses yeux, & mourut enfin le 26 févrıer 1711, vers les deux heures après midi, dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge, & la soixante-quatorze de sa profession. Voici le catalogue de ses ouvrages. Sa philosophie a été imprimée trois fois différentes : 1. *in-4°*, un vol. 2. à Paris, en 1688, *in-4°*, deux vol. 3. à Toulouse, en 1686, *in-4°*, deux vol. Sa théologie, à Paris, en 1672, & années suivantes, *in-fol.* quatre vol. Elle étoit prête à revoir le jour en 1712, avec un cinquiéme volume. *Disquisitiones biblicæ*, qui sont de deux sortes ; les unes sont sur la bible en général, imprimées à Paris en 1682, *in-4°*, & réimprimées en 1711, beaucoup augmentées & corrigées : les autres sont en particulier sur le Pentateuque, imprimées à Rouen en 1705, *in-4°*. C'est ce qu'on appelle le second volume. Outre cela le P. Frassen a donné au public quelques livres de piété, dont on a fait différentes éditions. *Ouvrages posthumes.* * *Mém. du temps.* Le Long, *bibl. sacrée*, p. 248.

FRASSINETO ou FRASCINETO, ancien bourg d'Italie, *cherchez* FRAXINET.

FRATEL Bartholomeo da Savignano, *cherchez* BACCIO.

FRATEL del Piombo, fameux peintre, *cherchez* SEBASTIEN de Venise.

FRATICELLI, *Frerots* ou *Bisoches*, hérétiques qui s'éleverent dans la Marche d'Ancone vers l'an 1260. Ils eurent pour chef Herman Pongiloup de Ferrare, homme hypocrite, qui avoit tellement trompé les peuples, qu'après sa mort on avoit érigé des autels en son honneur dans sa patrie, & que même dans l'église cathédrale on avoit exposé son portrait à la vénération des fidéles. Le relâchement introduit dans l'ordre de S. François fut l'occasion de cette hérésie : divers religieux zélés pour l'observance réguliere, ayant été maltraités par les supérieurs, il y en eut qui ayant suivi leur exemple avec un zèle moins pur que le leur, voulurent secouer le joug de l'obéissance ; & les papes n'ayant pas été favorables à leur rébellion, non plus que les puissances temporelles, ils vinrent à haïr les uns & les autres ; il y en eut même qui oserent avancer qu'on ne devoit point obéir aux souverains, parceque la condition de chrétien ne convenoit pas à celle de souverain. On ajoute que quelques-uns d'entr'eux pousserent la haine contre la propriété, jusqu'à prétendre que dans le christianisme, de même que dans la république de Platon, les femmes devoient être communes ; & si l'on en croit les auteurs, ces malheureux ne se bornoient pas à la spéculation, & mettoient cette détestable maxime en pratique. Il y en avoit pourtant entr'eux qui vivoient en communauté dans un cloître. Il y avoit une maison de Frerots à Pérouse, & une autre fort près de cette ville, dont les habitans leur étoient très-favorables, en même temps qu'ils étoient contraires aux religieux de saint François, qui, à la vérité,

avoient bien dégénéré de la vertu de leurs prédécesseurs. Le pape Boniface VIII condamna les Frerots en 1300, & par son ordre le corps d'Herman Pongiloup fut déterré & brulé ; mais cette condamnation ne fut pas capable de faire cesser les désordres. Les hérétiques se répandirent par toute l'Europe ; mais Jean XXII les ayant encore condamnés, & leur faisant une rude guerre, la plupart se retirerent en Allemagne, où ils furent sous la protection de Louis de Baviere, & cette malheureuse secte, où il étoit entré un grand nombre de libertins, se dissipa peu après. On remarque que le commentaire de Pierre-Jean Olive, frere mineur de la province de Beziers, sur l'apocalypse, contribua beaucoup au progrès de l'hérésie. Ce religieux s'étoit déclaré, de même que les Frerots, contre la propriété : il vantoit la régle de S. François, comme la régle évangélique observée par J. C. & par les apôtres, & il joignit à cela une satyre outrée de la cour romaine, avec si peu de ménagement & de circonspection, qu'il paroissoit attaquer l'église même, & que les Frerots le crurent de même que ses ennemis. Ce religieux étoit néanmoins très-éloigné de leurs pernicieuses maximes : il ne pensoit pas comme eux à se soustraire au joug, il demeura toujours soumis à ses supérieurs, & il mourut dans le sein de l'église, avec la réputation d'un homme de bien. *Voyez son article.* * Pratéole, *Herm. Bozoc. Fratic.* Wadingue, *annal. Minor. tom. II, &c.*

FRATTA, bourg de l'état de l'église, en Italie. Il est dans le Perugin, entre Perugia & Città di Castello, sur le Tibre, où il a un pont. Cluvier a cru que ce lieu est la petite ville de l'ancienne Ombrie, nommée *Tuficum* : mais l'on assure que les masures de l'ancienne *Tuficum* sont dans la Marche d'Ancone, entre Fabriano & Matelica, parcequ'on y a déterré des pierres sur lesquelles on a trouvé le nom de *Tuficum*.

FRATTA (Jean) poëte Italien, étoit de Vérone, & vivoit dans le seiziéme siécle. On a de lui des éclogues en italien, imprimées à Vérone, en 1576 ; *Nigella*, pastorale, imprimée en 1582, & plusieurs autres piéces éparses. On a aussi de lui un poëme héroïque, intitulé *la Malteïde*, avec un jugement porté de ce poëme par Torquato Tasso, qui fait honneur à Fratta. Enfin on cite encore du même des dialogues *Della dedicazion de' libri, con la correzion dell' abuso in questa materia introdotto*, à Venise, 1590. Il a laissé une comédie, qui n'a point été, dit-on, imprimée, intitulée, *Il thesoro*, & une traduction de l'Œdipe de Sophocle. * Voyez la *Verona illustrata* de M. Maffei, au livre IV des écrivains de Vérone, édition *in-fol.* page 214.

FRAUDE, divinité, étoit invoquée par les anciens païens, dans les occasions où ils appréhendoient d'être trompés, ou peut-être même lorsqu'ils souhaitoient de faire réussir quelque tromperie. La forme sous laquelle on l'adoroit, étoit monstrueuse. Elle avoit le visage d'une jeune femme parfaitement belle, & le corps d'un serpent tacheté de plusieurs couleurs, avec une queue de scorpion. Le visage marquoit les belles apparences sous lesquelles se cache la fourberie ; le corps bigarré exprimoit les diverses ruses dont se servent les trompeurs ; & la queue de scorpion faisoit voir la malice & le venin qui se trouve toujours au bout de toutes leurs démarches.

FRAVENBURG (Jean-Gérard) de Nuremberg, né l'an 1589, s'éleva par son mérite, & sur-tout par sa science de la jurisprudence. Il fut conseiller de Nuremberg, & professeur de droit à Altorf. Il joignit les agrémens de la poësie à l'étude plus austere des loix humaines, comme on le voit par son poëme sur Virginius, qui tua sa fille. Il prit ce sujet dans la premiere décade de Tite-Live, livre troisiéme. Il forma de bons disciples dans la jurisprudence ; mais il n'eut pas le temps d'en former un grand nombre, étant mort dans la 41 année de son âge, l'an 1630. C'est ce qu'on lit dans l'ouvrage de Magnus-Daniel Omeïsius, intitulé, *Gloria academiæ Altdorfinæ, sive fasciculus orationum*, &c. à Altorf 1683, *in-4°*, page 54.

FRAWENBURG, en latin *Fravenburgum*, bourg de Pologne dans la Prusse royale, sur le golfe de la mer Baltique, que ceux du pays nomment *Frich-Haff.* Il y a un bon fort vers l'embouchure de la petite riviere de Schon. Frawemburg a Elbing au couchant, & Braunsberg à l'orient. Près de-là on voit sur une montagne, l'église collégiale, de laquelle étoit chanoine Nicolas Copernic, mort évêque en 1543, & le cardinal Hosius, décédé en 1577. * Ortelius. Baudrand.

FRAWENFELD, ville capitale du Turgau en Suisse, sur une hauteur au pied de laquelle coule la riviere de Murg. On prétend que dans le château qu'habite aujourd'hui le bailli du lieu, Hélene, mere de Constantin, fit autrefois sa résidence pendant quelque temps. * Baudrand.

FRAUWENLOB (Henri) auteur Allemand, mort à Maience l'an 1317. Sa pompe funébre fut fort singuliere. Les femmes le porterent depuis son logis jusqu'à la grande église, firent retentir leurs plaintes par toutes les rues, & répandirent une si grande quantité de vin sur son tombeau, que toute l'église en fut inondée : ce qu'elles firent en reconnoissance des éloges, dont il avoit comblé leur sexe dans ses lettres. * Albertus Argentinensis, dans la compilation des *scriptores rerum Germanicarum*, faite par *Urstisius*.

FRAXINET, en latin *Fraxinetum*, retraite fameuse des Sarasins, dans les IX & X siécles. Ce nom a été commun à divers lieux, & les auteurs modernes disputent de l'endroit où étoit le Fraxinet, dont Luitprand fait si souvent mention ; car on met deux bourgs du nom de *Fraxinum* ou *Fraxinetum* en Espagne, aujourd'hui *Fresno*, dont l'un est dans l'Aragon, & l'autre dans l'Andalousie. Frassineto ou *Fraxinetum*, est aussi un bourg d'Italie, sur le Pô, entre Valence & Casal. Le cardinal Baronius a cru que c'étoit la retraite des Sarasins. Nicolas Chorier, qui a composé l'histoire de Dauphiné, croit qu'il étoit dans cette province, dans l'endroit où est aujourd'hui Fraines, bourg de Dauphiné. Peut-être que ces barbares avoient diverses retraites de ce nom. Il est pourtant sûr que la plus célébre étoit en Provence vers la mer, dans le diocèse de Fréjus, & près du golfe de Grimaut. On la nomme encore aujourd'hui *la Garde du Fraxinet*, en latin *Guarda Fraxineti*, c'est-à-dire, *le fort, ou le château du Fraxinet.* Il étoit dans le bois ; & il est encore entouré aujourd'hui de forêts que les habitans du pays nomment *les Maures* : ce qui prouve ce fait. Les armées navales qu'on envoyoit contre les Sarasins du Fraxinet, & les secours qu'ils recevoient eux-mêmes par mer, témoignent que leur retraite n'en étoit pas éloignée. Ces barbares ruinoient les pays voisins, couroient dans les provinces éloignées, & enlevoient tout ce qu'ils trouvoient de plus précieux, qu'ils emportoient dans leur fort. Ils y recevoient même des scélérats qui leur servoient de guides, pour courir dans les provinces voisines. Ainsi Adelbert, persécuteur de l'église & ennemi du pape Jean XII, se retira chez les Sarasins du Fraxinet, pour y trouver un asyle contre l'empereur Othon II. Ce prince ayant soumis les comtés de Bénévent & de Capoue, & se trouvant près de cette derniere ville en *968*, écrivit à deux des généraux de ses troupes, Herman & Théodoric, qu'il avoit dessein d'aller attaquer les Sarasins du Fraxinet : *Præsenti æstate*, leur dit-il, *in Franciam dirigentes per Fraxinetum ad destruendos Saracenos, Deo comite, iter arripiemus, & sic ad vos disponemus.* Guillaume I, comte de Provence, chassa entierement les Sarasins de son pays, & ruina leur retraite du Fraxinet vers l'an 980. Gibalin, fils de Grimaut I, seigneur d'Antibe, lui rendit de grands services dans cette occasion ; & le comte lui donna une

partie du pays que les barbares possédoient, lequel a depuis été nommé *golfe de Grimaut*, du nom de Grimaut II, neveu & héritier de Gibalin. Nous en parlons ailleurs sous le nom de GRIMALDI, & de BARGEMON. * Luitprand, *liv.* 5 & 6. Flodoard, *in chron.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.*

FREA, déesse des Saxons, femme de Vodan, qui étoit leur dieu, que l'on nomme encore *God* parmi les Allemans. On croit que Frea est Vénus, & les Allemans appellent encore le vendredi *Freitag*, & les femmes *Frau.* * Paul. Varnefrid. Diac. *de Gest. Longobard. lib.* 1. Saxo Grammatic. *l.* 1. Math. Westmonaster. Guillaume de Malmesburi. Orderic Vitalis, *lib.* 4.

FREAUVILLE (Nicolas de) cardinal, que les Italiens ont appellé par corruption Nicolas de *Farinula*, étoit d'une illustre famille de Normandie, dont le vrai nom étoit Caignet. Il fut ainsi appellé d'un lieu dont ses parens étoient seigneurs, situé en Normandie dans le pays de Caux, entre Dieppe & Neuchâtel. Nicolas naquit vers l'an 1250, entra dans l'ordre de saint Dominique, y enseigna la philosophie & la théologie, & fut enfin choisi en 1295, pour être confesseur du roi Philippe *le Bel.* Enguerrand de Marigni, qui étoit parent de Nicolas, ne contribua pas peu à déterminer le roi en sa faveur. On voulut inutilement lui rendre sa fidélité suspecte; ses ennemis furent confondus, & il justifia la confiance que le roi avoit en lui, par sa conduite envers Boniface VIII, qui lui ordonna de comparoître dans trois mois devant lui, pour être puni de ses forfaits, ou pour se justifier, s'il lui étoit possible. Nicolas non-seulement n'obéit pas à cet ordre, mais dans les trois mois, c'est-à-dire, le 26 juin de l'an 1303, il adhéra à l'appel du roi au concile général. Après la mort de Boniface VIII, & celle de Benoît XI son successeur, la paix ayant été rétablie, Clément V fit Nicolas de Fréauville cardinal, le 15 décembre de l'an 1305, & aussitôt il l'employa dans les plus importantes affaires, où ce cardinal eut le bonheur de satisfaire en même-temps le pape & le roi, quoiqu'ils eussent des intérêts fort opposés. En 1313 il fut fait légat en France pour y proposer la croisade, & il trouva assez de gens qui prirent la croix de ses mains avec le roi & les princes; mais tout cela n'eut point d'effet. Il travailla aussi par ordre du pape à assurer la paix entre le roi & les Flamans, & fut chargé en même temps de consommer l'affaire des Templiers. Après sa légation il assista au conclave, où fut élu Jean XXII, qui ne l'estima pas moins que son prédécesseur, & ne contribua pas médiocrement à avancer la canonisation de saint Thomas d'Aquin, qui fut faite & publiée le 18 juillet 1323. Le cardinal de Fréauville mourut à Lyon, le 14 février 1324, & son corps fut porté à Rouen, dans la maison de son ordre, à laquelle il avoit fait beaucoup de bien de son vivant, & qui se sentit encore de sa libéralité après sa mort. Son tombeau fut brisé par les Calvinistes dans le XVI siécle, & ses os dispersés. Il avoit écrit des livres rituels, dont Cortez s'est servi dans son traité *de cardinalatu.* * Echard, *script. ord. præd. tom. I.*

FRECHT (Martin) Allemand, ministre Protestant de Souabe, suivit les sentimens de Luther, & les enseigna à Heidelberg & ailleurs. Depuis il fut ministre à Ulm vers l'an 1528, & fut employé dans les affaires de son parti. Il se trouva l'an 1546 au colloque de Ratisbonne. Ensuite il refusa de souscrire au decret que l'empereur Charles-*Quint* fit publier l'an 1548 à Augsbourg sous le nom d'*Interim.* Martin Frecht se retira alors à Tubinge, où il enseigna avec réputation, & où il mourut fort âgé le 14 septembre 1556. Il a composé quelques ouvrages * Melchior Adam, *in vit. Germ. theolog.* Sleidan. Crusius, &c.

FRECULPHE, évêque de Lisieux, fut élevé sur ce siége avant l'an 824, où il fut envoyé par Louis *le Débonnaire* à Rome pour l'affaire des images, dont il rendit compte dans le concile de Paris de l'an 825. Il assista au concile de Paris en 829, à celui de Thionville en 835, & à celui de Querci en 837, & fut chargé de la garde d'Ebbon. Il fut aussi présent au concile de Paris de l'an 849. Rabanus Maurus, abbé de Fuldes, avoit tant de considération & d'amitié pour lui, que ce fut à sa priere qu'il entreprit un commentaire sur les huit premiers livres de l'ancien testament. Fréculphe est auteur d'une chronique divisée en deux parties: la premiere s'étend depuis le commencement du monde, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ; & l'autre depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à l'établissement des François & des Lombards. Fréculphe mourut en 850, comme il y a lieu de le croire. * Sigebert, *in catal.* Thrithême, *de scriptor eccles.* Bellarmin, &c. D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, tome V.

☞ FREDEGAIRE, historien qui florissoit au commencement du VII siécle, & qui paroît avoir vécu au moins jusqu'en 658. Les meilleurs critiques conviennent que c'est le plus ancien historien qui ait écrit l'histoire de notre nation depuis S. Grégoire de Tours. On lui donne la qualité de scholastique, dont anciennement on honoroit ceux qui avoient la réputation de savans, & qui se mêloient d'écrire. Du reste on a peu de lumiere sur la naissance, la vie & la profession de cet écrivain. Il n'est pas même certain que cet auteur ait originairement porté le nom de Frédégaire. Joseph Scaliger & Marquard Freher sont les premiers qui le lui aient donné. Apparemment ils ne l'ont point inventé; & il y a lieu de croire qu'ils l'ont ainsi trouvé dans les manuscrits. Cependant D. Ruinart, qui a donné une édition de l'ouvrage de Frédegaire, à la suite de S. Grégoire de Tours, assure ne l'avoir lu dans aucun de ceux dont il s'est servi, non plus que dans les anciens auteurs. Adrien Valois, le pere le Cointe, D. Ruinart, & après eux M. l'abbé de Vertot, croient qu'il étoit Bourguignon de naissance: il l'étoit au moins de parti, comme on peut s'en convaincre en lisant sa chronique. L'ouvrage de Frédegaire est partagé en cinq livres, dont les quatre premiers renferment une histoire chronologique, depuis la création du monde, jusqu'à la mort du roi Chilperic I. Elle est tirée de différens auteurs qu'il cite. Le cinquiéme livre est une chronique qui conduit l'histoire jusqu'à la quatriéme année du régne de Clovis II, 641 de Jesus-Christ. Cette chronique a été continuée jusqu'en 768 par différens auteurs. On distingue dans cette continuation quatre parties. La premiere commence au chapitre quatre-vingt-onziéme, & comprend les cinq chapitres suivans. Elle est tirée de divers anciens auteurs, mais fabuleux, & rapporte, le plus souvent avec confusion, ce qui s'est passé depuis 642 jusqu'en 680. La seconde partie, qui commence au chapitre 97, & à l'an 680, continue jusqu'au milieu du chapitre 109, & à l'an 736. La troisiéme conduit l'histoire jusqu'au commencement du regne de Pepin, en 752. La quatriéme & derniere va jusqu'à la mort de Pepin, & au commencement du regne de Charlemagne, en 768. On a fait de la chronique de Frédegaire, & de ses continuations, différentes éditions, dont on poura voir le détail dans l'*histoire littéraire de la France*, par des religieux Bénédictins, tom. VII, pag. 586 & *seq.* C'est de cet ouvrage que nous avons extrait cet article. Elles ont été imprimées en dernier lieu dans le recueil des historiens de France donné par D. Bouquet. On peut consulter sur Frédegaire, outre l'ouvrage que nous venons de citer, la préface du tome I, & celle du tome V du recueil des historiens de France, par D. Bouquet; la préface de D. Ruinart sur son édition de S. Grégoire de Tours, & son apologie faite par M. l'abbé de Vertot, & rapportée dans la I partie du I volume des *mémoires* de l'académie des inscriptions & belles-lettres.

FREDEGISE, *cherchez* FRIDUGISE.

FREDEGONDE, femme de *Chilperic* I, roi de France, s'est rendue odieuse par son impudicité, par sa cruauté & par ses trahisons. Elle étoit native d'Avaucourt en Picardie, d'une naissance obscure, & entra au service de la reine Audouaire. Chilperic, époux de cette princesse, avoit déja trois fils d'elle, lorsque par les conseils de Frédegonde, elle voulut servir de maraine à l'une de ses filles. Chilperic croyant, selon les canons, ne pouvoir plus habiter avec elle, la répudia, & épousa en 567 *Galsuinte* ou *Galsonte*, fille aînée d'*Athanagilde*, roi des Visigoths en Espagne, laquelle peu de temps après fut assassinée dans son lit par ordre de Frédegonde, que le roi épousa alors, & qui fit aussi jetter Audouaire dans un torrent, vers l'an 580. Cette cruelle femme inspira mille injustices à son mari contre ses sujets, qu'il chargea d'impôts; & contre ses freres, qu'il attaqua jusque dans leurs états. Chilperic recommença la guerre quatre fois de suite; & ayant eu le dessous la premiere fois, il fut assiégé par Sigebert dans Tournai, où il ne lui resta pour secours que la rage de Frédegonde. Elle fit assassiner Sigebert par deux hommes qui portoient des couteaux empoisonnés, afin de faire le coup plus surement, en 575. Quelque temps après, elle fit aussi assassiner Mérouée, fils de Chilperic, qui avoit épousé sa tante Brunehaud. Clovis, son frere, eut le même malheur, aussi-bien que Prétextat, évêque de Rouen, que les ministres de cette furie égorgerent un jour de Pâque, lorsqu'il officioit dans son église. Chilperic son mari, mourut de même en 584, par la main d'un assassin, suborné, dit-on, par sa femme, dont il avoit découvert les amours criminelles avec Landri, maire du palais du roi Clotaire II. Quelques auteurs éclairés s'inscrivent en faux contre ce fait. Frédegonde se retira à Paris, se mit sous la protection de Gontran, & n'oublia rien pour se défaire de Brunehaud & de Childebert, qu'elle avoit déja attaqué, sans avoir pu achever son crime. Ne pouvant le surprendre par trahison, elle arma puissamment contre lui, prit d'abord Soissons, défit ses troupes en 591, ravagea la Champagne, & reprit Paris, avec les villes voisines qu'on lui avoit enlevées. Peu après, victorieuse & triomphante, mais encore plus fameuse par ses crimes que par ses bons succès, elle mourut âgée de cinquante ou de cinquante-cinq ans, & laissa les affaires de son fils *Clotaire* II, encore enfant, en très-bon état. Hermannus Contractus met sa mort en 598. Frédegaire & Aimoin la marquent en 597. Le Mire, le P. Labbe & d'autres ont été de ce sentiment. Le corps de Frédegonde fut enterré auprès de celui du roi son mari, dans l'église de S. Germain des Prés à Paris, & ils furent trouvés sous le porche de cette église le jour du vendredi-saint, 3 avril 1643. * Grégoire de Tours, *l.* 5 *&* 6. Aimoin, *l.* 3. Frédegaire. Valois, &c.

FRÉDERIC (Saint) évêque d'Utrecht & martyr, fils d'un grand seigneur de Frise, dans le Pays-Bas, fut mis sous la conduite de S. Ricfride, évêque d'Utrecht, qui lui donna l'ordre de prêtrise, & lui confia les plus grandes affaires de son diocèse. Après la mort de S. Ricfride, le clergé & le peuple l'élurent évêque; mais pour lui faire accepter cette dignité, il fut nécessaire que l'empereur Louis *le Débonnaire* interposât son autorité. Cet empereur le fit sacrer évêque en sa présence, & traita ce jour-là tous les évêques qui se trouverent à la cour. Saint Frédéric étant de retour à Utrecht, remplit tous les devoirs de sa charge avec un zèle extraordinaire. Il convertit les habitans de l'isle de Walcheren, qui s'étoient abandonnés à d'horribles incestes; & abolit dans son diocèse ce qui y étoit resté des superstitions de l'idolâtrie. Ayant appris qu'il y avoit un grand nombre d'hérétiques dans la Frise, qui combattoient le mystere de la Trinité, & dont les uns suivoient les erreurs de Sabellius, & les autres celles d'Arius, il alla pour réduire ces esprits obstinés, & les réunit à la religion catholique. C'est ce qui lui donna sujet de composer un petit symbole, sur le modéle de celui de S. Athanase, lequel il envoya aux curés de son diocèse, pour expliquer à leurs paroissiens le mystere de la sainte Trinité. De-là il revint à Utrecht, où peu d'années après deux assassins vinrent exprès, armés de poignards, pour le massacrer, parcequ'il empêchoit les mariages incestueux. Ils l'attendirent après qu'il eut dit la messe, & l'assassinerent dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, où il s'étoit retiré. L'histoire de ce saint évêque, rapportée par Surius & par Molan, & dont le manuscrit se garde dans les archives de l'église d'Utrecht, dit que ces assassins avoient été envoyés par l'impératrice Judith, seconde femme de Louis *le Débonnaire*, laquelle haïssoit extrêmement Frédéric, parcequ'il désapprouvoit son mariage avec l'empereur, qu'il le traitoit d'inceste, & qu'il avoit même résolu d'excommunier cette princesse, si elle ne se séparoit de l'empereur. Antoine Godeau, évêque de Vence, en son cinquiéme tome, est aussi de ce sentiment, & dit que l'assassinat de Frédéric fut une des causes qui rendit Judith plus odieuse aux évêques & aux grands du royaume. Baronius assure la même chose en ses notes sur le martyrologe; mais en l'année 838 de ses annales, il embrasse une opinion contraire, & croit que ce crime a été supposé à Judith par les ennemis de Louis *le Débonnaire*, & par les partisans de ses enfans du premier lit. C'est ce qui doit passer pour certain; mais il n'en est pas moins vrai que S. Frédéric mourut pour la défense de la loi évangélique, & qu'il mérite justement le nom de martyr, comme l'église le lui donne en son martyrologe. Sa mort est marquée en l'année 838. * Surius. Baronius, *martyrol. & annal.*

Empereurs.

FRÉDÉRIC, FÉDÉRIC ou FRIDÉRIC, I de ce nom, empereur, dit *le pere de la patrie*, eut aussi le surnom de *Barberousse*, à cause de la couleur de son poil roux. Il étoit fils de *Frédéric*, duc de Souabe, frere de l'empereur *Conrad* III, & de *Judith*, fille de *Henri*, dit *le Noir*, duc de Baviere, & fut élu à Francfort, le 4 mars 1152, dix-sept jours après la mort de Conrad III, son oncle. D'abord il s'appliqua à pacifier l'Allemagne, ce qu'il fit assez heureusement; & l'an 1155 il passa en Italie, & fut couronné à Rome par le pape Adrien IV, le 18 juin. Dans ce voyage, il soumit quelques villes qui s'étoient révoltées contre lui. Il prit & rasa Tortone, qui lui avoit fermé les portes; il obligea Vérone à le reconnoître, & à lui payer une somme d'argent; força Tivoli de se soumettre à l'église; assiégea Milan, qui aspiroit à la domination de la Lombardie, & en prit les fauxbourgs. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il calma quelques troubles; & l'année suivante, étant à Besançon, il reçut deux légats du pape Adrien, avec des lettres par lesquelles il le prioit de mettre en liberté un évêque Anglois, qu'on avoit arrêté en Allemagne. Pour le persuader plus aisément, il le prioit de se souvenir que l'année précédente, il lui avoit donné la couronne impériale. Ces paroles choquerent l'empereur, qui répondit en colere, qu'il ne tenoit l'empire que de Dieu, & de l'élection des princes. Il empêcha Othon V, dit *le Grand*, comte de Schiren, de tuer un des légats, qui soutenoit le contraire, & les renvoya avec mépris, défendant expressément à toutes sortes de personnes d'aller à Rome. Le pape, pour l'appaiser, lui envoya d'autres légats en 1158; & expliquant ses premieres lettres par d'autres qu'il lui écrivit, il lui manda que sa pensée étoit, qu'il lui avoit donné la couronne, comme un bienfait, & non comme un fief, mais qu'il la lui avoit mise sur la tête par une cérémonie, non pas de plein droit. Ensuite Frédéric recherche exactement ses régales dans

l'empire. Ce soin lui fit des affaires avec Adrien, qui l'auroit excommunié, si ce pape ne fût mort peu de temps après, en 1159. Frédéric étoit entré en Italie, où il prit Milan, Bresce, Plaisance, & les autres villes de Lombardie. La mésintelligence qui avoit été entre le pape Adrien IV & l'empereur, continua sous Alexandre III son successeur. Ils en vinrent à une guerre ouverte. Frédéric courut aux armes, & Alexandre se servit des anathêmes de l'église. Le premier pour faire dépit au pape, prit le parti de Victor anti-pape, que les Romains avoient élu contre Alexandre, & celui-ci vint chercher une retraite en France. Le roi Louis *le Jeune* tâcha inutilement de les accorder. Alexandre étoit retourné à Rome, où Frédéric l'étant venu assiéger, emporta la ville en 1167, de sorte que le pape fut obligé de se déguiser en pélerin, pour se sauver : Callifte, anti-pape, fut mis en la place de Victor, mort depuis quelque temps. Les ravages que la peste fit dans les troupes de l'empereur, parurent être l'effet d'une punition divine ; car les auteurs écrivent qu'elle emporta plus de vingt-cinq mille personnes, & entr'autres Frédéric son neveu, l'archevêque de Cologne, & divers princes & évêques. L'empereur avoit pris Milan en 1163 par la perfidie des Juifs. Il fit raser la ville, & labourer le terrein, pour y semer du sel. Alexandre l'excommunia en 1168, le déposa de l'empire, & dispensa ses sujets du serment de fidélité. Frédéric s'en moqua d'abord ; mais étant obligé de quitter Rome, il vint à Pavie, & de-là en Allemagne, où il sut que ving-cinq villes de Lombardie entreprenoient de rebâtir Milan ; & que toutes s'étoient révoltées, excepté Pavie & Verceil. Pour ne point perdre ses avantages, il envoya des troupes en Italie, qu'il suivit lui-même, prit la ville d'Ast, & assiégea envain Alexandrie en 1175 ; mais il perdit une bataille, & son fils Othon fut vaincu par les Vénitiens dans un combat naval, ce qui le fit songer à se réconcilier avec le pape, qui étoit à Venise. Il n'eut pas beaucoup de peine à en venir à bout. Alexandre le reçut volontiers le 24 juillet 1177, & le lendemain, jour de S. Jacques *le Majeur*, il lui donna l'absolution & le communia. Quelques-uns ont écrit, qu'en cette réconciliation, l'empereur étant à genoux, & demandant pardon au pontife, celui-ci lui mit le pied sur la gorge, & lui dit: *Il est écrit*, (c'est au pseaume 90: *Vous marcherez sur l'aspic & sur le basilic, & vous foulerez aux pieds le lion & le dragon;* Que Frédéric répondit: *Ce n'est pas à vous à qui je fais cette soumission, mais à S. Pierre ;* & que le pape repliqua, *& à S. Pierre & à moi.* Le cardinal Baronius réfute ce récit comme une fable. Quoi qu'il en soit, après cette paix, Frédéric eut de nouveaux différends avec Luce III & Urbain III, successeurs d'Alexandre. Ces papes voulurent que Frédéric leur rendît les états que la comtesse Mathilde avoit légués au saint siége ; & qu'après la mort des évêques, il s'abstînt de s'approprier leurs meubles, de déposer les abbesses débauchées, & de retenir leurs biens, sans en mettre d'autres à la place. Frédéric vouloit que ces papes couronnassent Henri son fils, ce qu'ils refusoient. Urbain III, Grégoire VIII & Clément III qui gouvernerent l'église successivement, avoient résolu de l'excommunier; mais la prudence les obligea de dissimuler. Enfin en 1188, Frédéric s'étant de nouveau réconcilié avec Clément III, se croisa avec plusieurs princes Chrétiens, après la prise de Jérusalem par Saladin, en 1187, & partit en 1189 avec une armée de cent cinquante mille hommes. Il traversa la Hongrie, & hiverna à Andrinople ; puis ayant passé l'Hellespont un vendredi 28 mars, il défit six mille Turcs le 7. mai ; dix mille le 13 jour de la Pentecôte, & le 19 il prit Coni. Ensuite il s'avança vers la Palestine, & se noya le 10 juin 1190 en se baignant dans la riviere de Cydne, qui passe par la ville de Tarse en Cilicie, après un regne de 37 ans, 3 mois & 7 jours. Frédéric étoit bien fait, courageux, franc libéral, constant dans le bonheur & dans le malheur ; il avoit du savoir, & une mémoire surprenante. Il composa des mémoires de sa vie, & les donna à Othon d'Autriche, évêque de Frisingen, son cousin, qui s'en servit pour son histoire. Cet empereur avoit épousé 1°. *Adelle*, fille de *Thierri*, marquis de Vohburg, qu'il répudia sous prétexte de parenté : 2°. en 1159 *Béatrix*, fille de *Renaud*, comte de Bourgogne, dont il eut HENRI VI, qui lui succéda ; *Frédéric*, duc de Souabe ; *Othon*, comte de Bourgogne ; *Conrad*, duc de Souabe après son frere ; *Philippe*, duc de Toscane, & empereur ; *Sophie*, femme de *Conrad*, marquis de Misnie ; & *Béatrix*, abbesse de Quedelimbourg. * Othon de Frisingen, *in Freder.* Radevic. Blondus. Jean B. Egnatio. Eneas Silvius. Baronius, &c. Pierre de Blois, qui a écrit une lettre au sujet de la mort de Frédéric, *epist.* 172, *in edit.* 1667.

FREDERIC II, empereur, que les auteurs nomment *Roger-Frédéric*, fils de l'empereur HENRI VI, & petit-fils de FRÉDÉRIC I, avoit été nommé roi des Romains du vivant de son pere, & fut élu empereur contre Othon ennemi de l'église, le 13 décembre 1210. Le pape Innocent III approuva cette élection ; & Frédéric, qui étoit en Sicile, passa en Allemagne pour y soutenir son droit. Son élection fut confirmée aux états assemblés à Francfort, & il fut couronné à Aix-la-Chapelle en 1212. Il reçut une seconde fois la couronne en 1215, des mains de Siffroi, archevêque de Mayence, légat du saint siége, & demeura paisible possesseur de l'empire, en 1218, par la mort d'Othon. Depuis il tint les états à Nuremberg, fit plusieurs reglemens, pour pacifier l'Allemagne ; &, suivant la coutume, il alla encore recevoir la couronne à Rome des mains du pape Honorius III. *Constance* d'Aragon, sa femme, fut couronnée avec lui. Il renonça à toutes ses prétentions sur les duchés de Spolette & de Toscane, en faveur du saint siége, auquel il donna le comté de Fondi ; & promit en même temps de ne rien entreprendre contre les droits de l'église, & d'aller dans deux ans faire la guerre en Orient aux Sarasins. Il ne tint pas d'abord sa parole, ce qui le mit mal avec le pape, déja irrité pour un autre sujet. Frédéric marcha en 1221, contre Richard & Thomas, comte d'Anagni, princes de Toscane, freres du pape Innocent III, qui avoient pris quelques villes dans la Pouille, & qui sollicitoient les autres à la révolte. Il prit le premier prisonnier dans le château de Sara, mit l'autre en fuite ; & ayant exilé les évêques qui avoient été complices de cette révolte, il mit d'autres prélats en leur place. Le pape Honorius, qui se déclara protecteur des uns & des autres, manda à Frédéric, que comme roi de Sicile, vassal de l'église, il ne pouvoit les déposer ; qu'il n'étoit pas juge des ecclésiastiques ; & que s'il ne songeoit à aller combattre les Infidéles, comme il l'avoit promis, il l'excommunieroit. Frédéric lui répondit, que comme empereur & roi de Sicile, il étoit juge souverain de ses sujets, & même des ecclésiastiques dans les causes séculieres : qu'il vouloit laisser cette prérogative à ses successeurs, puisqu'il l'avoit reçue de ses prédécesseurs ; qu'il aimoit mieux perdre l'empire, que de faire une lâcheté ; que plus on autorisoit les factieux, moins il devoit leur pardonner ; & que quand il auroit la paix dans son état, il seroit prêt à porter la guerre dans l'Orient. Le pape, offensé de cette réponse, l'excommunia en 1222. Cette affaire fut accommodée l'année suivante ; & Frédéric, qui avoit perdu *Constance* son épouse le 22 juin 1222, épousa *Yolande*, fille de *Jean* de Brienne, roi de Jérusalem, & promit de partir pour la Terre sainte dans deux ans, à commencer au mois d'août 1225. On fit de grands apprêts pour cela ; & après diverses menaces que lui fit le pape, il s'embarqua le 19 septembre 1227, au port de Brindes, accompagné de Louis, dit *le Saint*, landgrave de Thuringe ; mais après trois

jours de navigation, étant tombé malade ou feignant de l'être, il changea de route, & prit terre à Otrante. A cette nouvelle, quarante mille croisés qui étoient déja partis, retournerent dans leurs maisons, ceux qui étoient prêts à partir rompirent leur voyage, & le pape Grégoire IX excommunia l'empereur. Celui-ci attira dans son parti les comtes de Frangipani, & attaqua l'état de l'église avec une armée composée la plupart de Sarasins qu'il avoit transportés de la Sicile dans la Pouille. Le pape lui opposa ses troupes, & un secours considérable qu'il tira des villes de Lombardie. Quelque temps après, le 11 août 1228, Frédéric partit pour la Terre sainte. Grégoire IX qui étoit ardent & passioné, le poursuivit jusque dans la Palestine. Le patriarche de Jérusalem & les grands-maîtres du Temple & de l'hôpital saint Jean refuserent d'obéir à l'empereur; & l'armée chrétienne, commandée par Henri, duc de Limbourg, ne reçut les ordres des lieutenans impériaux, que de la part de Dieu & de la chrétienté. Les chevaliers Teutoniques, les Génois, les Pisans, les Allemans & les Vénitiens en secret tenoient pour Frédéric. Il fit la paix le 18 février 1229, avec Malek-al-Camel, que nos historiens nomment *Mélédin*, sultan d'Egypte, qui lui remit Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Thoron, Sidon, avec les prisonniers Chrétiens; & l'empereur céda aux Sarasins le temple de Jérusalem, pour y faire l'exercice de leur loi, & promit qu'on n'assisteroit ni ceux d'Antioche, ni ceux de Tripoli, ni les autres qui n'étoient pas compris dans la trève. Ensuite Frédéric se mit lui-même la couronne sur la tête, dans l'église du saint Sépulcre, parcequ'aucun prélat ne voulut avoir de commerce avec lui. Les Templiers & les chevaliers de S. Jean de Jérusalem réclamerent hautement contre le traité de Frédéric, lequel, à la vérité, étoit très-désavantageux à la religion. A son retour de Syrie, sur la fin du mois de mai 1229, il se saisit des biens que les Templiers & Hospitaliers avoient dans ses états, & pilla encore les autres biens ecclésiastiques. Il reprit en quinze jours toutes les places qu'on lui avoit enlevées, & conquit ensuite la Romagne, la Marche-d'Ancone, les duchés de Spoléte & de Bénévent; puis ayant investi Rome, où étoit le pape, content de l'avoir étonné, il se retira dans Capoue. L'année suivante 1230, il fit la paix avec le pape, & promit vainement de rendre les biens qu'il avoit usurpés, & d'être plus soumis à l'église. Il recommença ses violences avec plus d'aigreur; & l'an 1235, étant en Allemagne, il fit mourir son fils aîné *Henri* en prison, parcequ'il s'étoit mis à la tête de ceux qu'il opprimoit par ses injustices. Il s'emporta jusqu'à écrire contre le pape, & on cite entr'autres libelles des vers, non-seulement contre ce pontife, mais même contre la religion. Grégoire IX l'excommunia. L'empereur étoit alors en Allemagne, en 1236, & mit Frédéric, duc d'Autriche, au ban de l'empire. Deux ans après, ayant passé les monts avec cent mille hommes, il vainquit les Milanois, & en fit un grand carnage. Il prit plusieurs autres villes, soumit la Sardaigne, triompha des forces de Venise & de Gènes, se rendit maître du duché d'Urbin, de la Toscane, & vint assiéger Rome en 1240. Ce fut dans cette occasion qu'il fit fendre la tête en quatre, ou marquer avec un fer chaud fait en croix, le front des prisonniers qu'il faisoit, parcequ'ils s'étoient croisés contre lui; & ensuite il alla saccager Bénévent, le mont Cassin, Sora, & les terres des Templiers. La plupart des villes d'Italie se diviserent en deux factions. Grégoire voulut faire assembler un concile à Rome, en 1241. Les prélats de France, d'Angleterre & d'Espagne, s'embarquerent à Gènes; & *Eric*, ou *Henri*, roi de Sardaigne, fils *naturel* de l'empereur, attendit les galeres vers Pise, en prit vingt-deux, en coula trois à fond, & envoya prisonniers à Frédéric les prélats, avec trois cardinaux légats du pape, qui en mourut de deplaisir. Célestin IV ne fut pape que 18 jours; & Innocent IV qui ne fut élu qu'environ dix-neuf mois après, craignant les forces de l'empereur, se retira en France, & convoqua en 1245 un concile général à Lyon. Il y excommunia Frédéric à chandelles éteintes, & le dégrada de l'empire pour plusieurs raisons, & parcequ'il usurpoit les terres de l'église; qu'il avoit intelligence avec les Sarasins; & qu'il erroit en plusieurs articles de foi. Frédéric se plaignit d'un procédé si violent, & sur-tout dans une lettre écrite au roi S. Louis, dans laquelle il se plaint d'avoir été condamné contre toute sorte de loix; que le pape est maître des ecclésiastiques, mais non pas des princes; & qu'enfin cette affaire étoit celle de tous les rois. Cependant, depuis cette déposition, toutes ses affaires se ruinerent en peu de temps; les peuples ligués de Lombardie le battirent; tous les princes le regarderent comme un impie; & les Allemans élurent contre lui, en 1245, Henri de Thuringe; & en 1248, Guillaume, comte de Hollande. Le roi S. Louis ayant trouvé le pape à Cluni, n'épargna rien pour négocier la paix de l'empereur; mais il n'avança rien: & ce malheureux prince, accablé de chagrin, & abandonné de tout le monde, mourut à Fiorenzuola, dans la Pouille. Quelques-uns disent que *Mainfroi*, son fils naturel, l'étouffa dans son lit, le 13 décembre 1250, à l'âge de 57 ans. Ces dissentions entre Frédéric & les pontifes Romains donnerent commencement à celles qui désolerent si long-temps l'Italie, sous le nom des *Guelphes* & des *Gibelins*. Au reste, on dit que Frédéric parloit six sortes de langues; qu'il avoit l'esprit extrêmement vif & pénétrant; qu'il étoit courageux & magnifique; mais impie jusqu'à l'athéisme, cruel, peu exact à garder sa parole, & débauché. Ce prince étoit savant; il fit traduire de grec en latin, divers livres, particulierement d'Aristote; & donna de grands priviléges aux universités. Il eut six femmes, 1. *Constance* d'Aragon, dont il laissa *Henri*, mort de poison: 2. *Yolande* de Brienne, mere de *Conrad*, roi des Romains: 3. *Agnès*, fille d'*Othon*, duc de Moravie, qu'il répudia: 4. *Rutine*, fille d'*Othon*, comte de Wolfferthausen dans la Baviere: 5. *Isabeau*, fille de *Louis*, duc de Baviere: 6. *Isabelle*, fille de *Jean*, roi d'Angleterre. On ne sait pas de laquelle de ces femmes il eut *Marguerite*, femme d'*Albert*, landgrave de Thuringe; & *Constance*, mariée à *Louis*, landgrave de Hesse. Frédéric *eut aussi trois enfans naturels de* Blanche, *marquise de Montferrat*, Mainfroi, *prince de Tarente*; Eric ou Henri, *roi de Sardaigne*; & Frédéric, *prince d'Antioche*. Les sentimens sur sa mort sont différens. Les uns lui donnent de grands sentimens d'humiliation & de pénitence, disant qu'il avoit défendu de lui rendre aucuns honneurs funébres; & qu'absous de ses excommunications par l'archevêque de Palerme, il rendit l'esprit revêtu de l'habit de Cîteaux. D'autres au contraire le font mourir dans l'anathême, sans sacremens, & sans repentir. La vérité est que ceux-ci peuvent passer pour suspects. Son testament, quoique d'ailleurs assez plein de termes fastueux, marque néanmoins du repentir, puisque il y charge Conrad de restituer tout ce qui pouroit appartenir à l'église, & d'employer jusqu'à cent milles onces d'or, (ce qui faisoit alors deux cens cinquante mille livres) somme considérable en ce temps-là, pour le secours de la Terre sainte. Ses obséques se firent à Foggia si secrétement, que fort long-temps après on disoit qu'il alloit paroître avec une puissante armée; & même au bout de douze ans, on vit un faux Frédéric suivi de quantité de troupes, & dont on n'entendit plus parler depuis, comme s'il fût sorti de terre, & qu'il y fût rentré aussitôt. Puis plus de 20 ans s'étant encore écoulés, dans un temps où le vrai Frédéric auroit eu près de cent ans, un autre imposteur vint encore se donner pour lui, & se fit rece-

voir dans Nuitz ; mais ayant été pris par l'archevêque de Cologne, il avoua l'imposture, & fut brulé. Pour faire voir que Frédéric II avoit été impie, jusqu'à l'athéisme, on lui imputa le livre *de tribus impostoribus* : ainsi qu'on le voit par les épîtres de Pierre des Vignes son chancelier, pag. 211 de l'édition de Schardius, & comme l'écrit Grotius, dans les observations sur la troisiéme partie de la philosophie réelle de Campanella. Grotius avoit pourtant dit, *Append. de antichrist.* pag. 84, à la fin de ses notes sur les évangiles, que les ennemis de Frédéric *Barberousse*, empereur, lui attribuoient ce livre. (Il s'est trompé, c'est à Frédéric II.) Ce livre a fait beaucoup de bruit ; bien des gens en parlent ; mais on ne trouve personne qui dise l'avoir vu. * L'abbé d'Usperg. Matthieu Paris. Steron. Rigord. Sanut. Platine. Sabellicus. Trithéme. Blondus. Crantz. Villani. Sponde. Bzovius. M. de la Chaise, *histoire de S. Louis*. Paul Colomiez, *mélanges historiques, en 1675*.

FRÉDÉRIC III, dit *le Beau*, empereur, fils d'Albert I, empereur & duc d'Autriche, fut mis sur le trône impérial par quelques électeurs, après que les autres eurent élu Louis de Baviere, en 1314. Comme cette double élection se fit près de quatorze mois après la mort de Henri VII, dans le temps que le S. siége étoit vacant, on ne put se soumettre au jugement du pape. Cependant Frédéric se fit couronner l'année d'après son élection, à Bonne sur le Rhin, dans le temps que Louis son compétiteur, recevoit le même honneur à Aix-la-Chapelle. Ensuite ils coururent aux armes ; & le pape Jean XXII, nouvellement élevé sur le siége de S. Pierre, étant prévenu pour Frédéric, lui donna ordre de s'avancer en Italie contre ceux qu'il appelloit les ennemis de l'église. Il ne s'y rendit pas assez à temps, ce qui le mit mal dans l'esprit du pape. Après quelques avantages remportés sur son ennemi, il fut fait lui-même prisonnier en une bataille qui fut donnée dans la basse Baviere, la veille de S. Michel de l'an 1322. Il resta trois années prisonnier, & depuis vécut assez paisiblement jusqu'au 13 janvier 1330. Il fut empoisonné par un philtre amoureux, ou, selon d'autres auteurs, il mourut rongé de vers. Son corps fut enterré à la Chartreuse de Maurbach, qu'il avoit fondée. Quelques auteurs ne le mettent pas au nombre des empereurs. *Voyez* ses alliances au mot AUTRICHE. * Onuphre, *en sa chron.* Cuspinien. Villani. Argentina, & Trithéme, *en sa chron.* Sponde, *annal. ecclef. tome I.*

FRÉDÉRIC IV, empereur, ou III, selon les autres, dit *le Pacifique*, fils d'Ernest, duc d'Autriche, fut élu après la mort d'Albert II, son cousin germain, à la mi-carême de l'an 1440, & reçut la couronne d'argent à Aix-la-Chapelle, le 17 juin 1442, de la main de l'archevêque de Cologne, & celle d'or à Rome de la main du pape Nicolas V, un dimanche jour de S. Joseph, 19 mars 1452. Sa femme *Eléonore* de Portugal fut couronnée avec lui ; ensuite de quoi ils passerent à Naples, pour y visiter le roi Alfonse, oncle de l'impératrice. Frédéric s'attacha à dissiper les factions qui se formoient dans son état, & lorsqu'il se vit contraint de prendre les armes, il se contenta de punir les plus rebelles. Il aimoit le repos, & dissimula avec tant de soin les sujets de plainte que lui donnerent quelques papes, que les Italiens disoient qu'il enfermoit une ame morte dans un corps vivant. Cet empereur convint avec leurs légats du concordat de la nation germanique ; il confirma la bulle d'or ; & pour retrancher le grand nombre de procès qui s'étoient introduits dans la justice avec le droit romain, il fit imprimer le code des fiefs. Quelque inclination que Frédéric eût pour la paix, l'Allemagne ne fut jamais si cruellement déchirée par les guerres civiles, & par les armes des étrangers, que sous son empire. Frédéric fit encore un voyage à Rome en 1468, pour s'aquitter d'un vœu qu'il avoit fait quelque temps auparavant. Le pape & lui proposerent souvent d'entreprendre la guerre contre les Turcs, qui affligeoient les Chrétiens ; mais ces projets n'eurent point de suite. Matthias, roi de Hongrie, porta la guerre dans l'Autriche, & prit Vienne le 1 juin 1485, sans que Frédéric s'en mît en peine. Ce peu de soin l'a fait blâmer par quelques historiens, qui disent que dans ce temps-là, enseveli dans une lâche oisiveté, il se promenoit en Allemagne, & écrivoit sur les murailles des hôtelleries : *Rerum irrecuperandarum summa felicitas, oblivio. L'oubli des biens qu'on ne sauroit recouvrer est la félicité suprême.* Frédéric passa en 1488, en Flandre, au secours de Maximilien I, son fils, qui avoit épousé l'héritiere de Bourgogne. Il mourut, selon Cuspinien, le lundi 19 août, ou, selon les autres, le 7 septembre 1493, à Lintz en Autriche, âgé de 78 ans, & fut enterré à Vienne. Il avoit regné 53 ans & 4 mois. *Voyez* sa postérité au mot AUTRICHE. * Cuspinien. Naucler. Bonfinius, &c. ☞ M. Heiss fait honneur à Frédéric de l'accommodement fait entre le pape Nicolas V & Félix V : mais il est certain que tout l'honneur en est dû au roi de France Charles VII : les lettres de remerciment & les justes louanges qu'il en reçut du pape Nicolas V en sont la preuve. * *Liste chron. & hist. des empereurs d'Allemagne, dans l'art de vérifier les dates.*

FRÉDÉRIC de Brunswick, élu empereur, & tué en 1400, *voyez* BRUNSWICK.

Rois de Danemarck.

FRÉDÉRIC I, roi de Danemarck, duc de Holstein, dit *le Pacifique*, fut élu l'an 1523, en la place de son neveu Christiern, chassé à cause de ses cruautés. Il suivit les erreurs de Luther, & les introduisit dans ses états. En 1532 il mit son neveu en prison, & mourut quelque temps après en 1533, laissant d'*Anne* de Brandebourg, son épouse, quatre fils, dont l'aîné Christiern III lui succéda. *Voyez* HOLSTEIN. * Chytræus, *Saxon.* De Thou, &c.

FRÉDÉRIC, II du nom, roi de Danemarck, né en 1534, fut roi après Christiern III son pere, l'an 1559. Il réduisit la province de Dietmarsen, & défendit la Livonie & la liberté de la mer Baltique contre Lubek, & contre Eric, roi de Suéde, auquel il fit la guerre. Le pape Pie IV lui envoya l'an 1561 un nonce, pour le prier d'envoyer quelqu'un de sa part au concile de Trente ; mais il le refusa, disant, que ni son pere ni lui n'avoient jamais eu aucune sorte de commerce avec les pontifes Romains. Frédéric accrut l'académie de Copenhague, fit refleurir les lettres, & aima les savans, entr'autres le fameux Ticho-Brahé. Il mourut le 4 avril 1588, âgé de 54 ans, & eut de *Sophie*, fille d'*Ulric*, duc de Meckelbourg, Christiern IV qui lui succéda. *Voyez* HOLSTEIN.

FRÉDÉRIC, III du nom, roi de Danemarck, second fils de Christiern IV, & d'*Anne-Catherine* de Brandebourg, lui succéda l'an 1648, son frere Christiern qui avoit été désigné roi, étant mort quelque temps auparavant. Frédéric avoit été archevêque de Bremen, & avoit eu guerre contre les Suédois. Ceux-ci, sous la conduite de leur roi Charles Gustave, irrités de ce que Frédéric, pour faire diversion, durant la guerre de Pologne, ravageoit le duché de Bremen, tournerent les armes contre lui en 1658 & 1659. Ils se rendirent maîtres de l'isle de Funen, étonnerent celle de Zeland, où ils assiégerent Copenhague, & par le traité de Rhoschild en 1659, ils se firent céder par les Danois, Schonen, Hallan, le Bleking, l'isle de Bornholm, qui depuis est retournée au Danemarck par l'échange d'autres terres, la forteresse de Bahus, & le bailliage de Drontheim. Charles Gustave recommença la guerre ; mais la mort mit fin à ses conquêtes. Le roi Frédéric fit ensuite la paix avec la reine de Suéde,

Suéde, tutrice du roi Charles son fils, & la signa à Copenhague en 1660. Ensuite ce roi reçut des états de Danemarck, le plein pouvoir de laisser héréditaire dans sa maison, la couronne qui étoit auparavant élective. Il mourut le 9 février 1670, âgé de 61 ans. *Voyez* sa postérité à HOLSTEIN. CHRISTIERN V lui succéda.

FRÉDÉRIC IV, fils aîné de CHRISTIERN V, roi de Danemarck, né le 21 octobre 1671, succéda à son pere en 1699. En 1700 il porta ses armes dans le Holstein contre le duc de Holstein-Gottorp, & assiégea Tonningen; mais le roi de Suéde ayant pris les intérêts du duc son beau-frere, passa jusque dans l'isle de Zeland, & y fit une descente avec son armée: ce qui obligea le roi de Danemarck à retirer ses troupes du Holstein, & à s'accommoder avec le duc de Gottorp; mais la guerre ayant recommencé depuis, pendant que le roi de Suéde étoit en Turquie, & depuis son retour, le roi de Danemarck a remporté de grands avantages sur ses troupes par terre, & lui a pris diverses places, entr'autres Tonningen, Pennamunde, l'isle de Rugen, Stralzund, & Wismar, & a remporté de grands avantages sur mer, au combat près de l'isle de Rugen. Il est mort à Oldensée le 12 octobre 1730. *Voyez* sa postérité à HOLSTEIN.

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE.

FRÉDÉRIC d'Aragon, frere de *Jacques* II, roi d'Aragon, se fit roi de Sicile, & soutint la guerre contre Charles II, dit *le Boiteux*, roi de Naples, dont il épousa depuis la fille *Eléonore*. On lui céda une partie de la Sicile, sous le nom de royaume de Tenare. Ce prince mourut le 24 juin 1337, âgé de 65 ans, après en avoir regné 24. *Voyez* sa postérité à ARAGON.

FRÉDÉRIC, roi de Naples & de Sicile, fils de FERDINAND, & frere d'*Alfonse*, succéda l'an 1496 à son neveu *Ferdinand* II, fils de ce dernier. Le roi Louis XII, & Ferdinand, roi de Castille, le chasserent de ses états. Le premier lui donna l'an 1501 le duché d'Anjou. Frédéric mourut d'une fiévre quarte à Tours, le 9 novembre 1504.

ROI DE SUEDE.

FRÉDÉRIC, prince de Hesse-Cassel, roi de Suéde, né le 28 avril 1676, fils aîné de CHARLES, landgrave de Hesse-Cassel, & de *Marie-Amelie* de Curlande, commandoit à la bataille de Spire en novembre 1703, où le comte de Tallard, maréchal de France remporta la victoire, & où ce prince témoigna une extrême valeur; desorte que sa cavalerie ayant pris la fuite, il se mit à la tête de ses grenadiers, & soutint le combat. Il fut blessé au combat de Schellenberg, le 2 juillet 1704, & commanda au siége & à la prise de Traërbach au mois de décembre suivant. Il épousa le 31 mai 1700, *Louise-Dorothée-Sophie*, princesse électorale de Brandebourg, fille de *Frédéric* III du nom, électeur de Brandebourg & roi de Prusse, & d'*Elizabeth-Henriette* de Hesse-Cassel, sa premiere femme, laquelle étant morte sans enfans le 19 décembre 1705, il prit une seconde alliance le 4 avril 1715, avec la princesse *Ulrique-Eléonore* de Baviere, sœur de *Charles* XII, roi de Suéde qui le nomma généralissime de ses armées contre les Moscovites. Après la mort funeste de ce monarque, la princesse Ulrique-Eléonore sa sœur fut élue reine de Suéde le 3 février 1719. L'année suivante, elle écrivit une lettre aux états qui étoient encore assemblés, par laquelle entr'autres choses elle leur témoigna souhaiter que le prince de Hesse-Cassel, son époux, fût associé avec elle pour le gouvernement du royaume, en la maniere qui paroîtroit la plus convenable au bien public & aux loix du royaume. *Voyez* ULRIQUE-ELÉONORE. Cette lettre ayant été communiquée aux états, ils nommerent des commissaires pour examiner la matiere, qui en donnerent part aux sénateurs, pour avoir leur avis, & envoyerent une députation au clergé, aux bourgeois & aux paysans, pour leur en donner communication. Les propositions de la reine ayant été examinées, elles furent approuvées par la commission secrete, avec quelques autres conditions pour conserver le droit d'élection, conformément à ce qui avoit été résolu à l'avénement de la reine à la couronne, & furent communiquées aux trois états, qui les approuverent. Il fut ensuite résolu de faire une députation à la reine, pour lui communiquer cette résolution des états, & savoir encore par elle-même ses intentions. Le comte de Horn, maréchal de la noblesse qui en étoit le chef, lui fit sur cela un discours, & lui témoigna que ses sujets étoient très-satisfaits de la conduite qu'elle avoit tenue pour le gouvernement du royaume, & de la bonté dont ils ressentoient tous les jours les effets; qu'ils n'auroient rien souhaité davantage que de la voir continuer, & qu'ils n'avoient rien voulu conclure sans être encore plus certainement informés de ses intentions, afin de s'y conformer, en cas qu'elle y persistât. La reine ayant répondu qu'elle étoit toujours dans les mêmes sentimens, & les ayant remerciés de cette marque de leur respect, le comte de Horn, à la tête de la même députation, alla trouver le prince de Hesse, lui communiqua la réponse de la reine de Suéde, & lui présenta un acte dans lequel étoient comprises les conditions suivant lesquelles les états étoient résolus de l'élire pour roi, dont lui ayant fait la lecture; ce prince les approuva & les signa, après avoir remercié les députés de ce témoignage signalé de leur affection & de leur estime. Le 4 avril 1720 un hérault d'armes s'étant rendu dans la grande place de Stockhom, le proclama roi de Suéde, des Goths & des Vandales. Le 7 du même mois, il fit profession de la religion luthérienne à Carelsberg, & après le sermon, il communia avec la reine en présence des députés des états, qui avoient été nommés pour être témoins de la cérémonie & de la profession de foi. Il fut aussi résolu que quoique, selon les loix de Suéde, ce prince ne pût exercer la puissance royale pour l'administration des affaires avant son couronnement, néanmoins eu égard aux circonstances d'alors, il seroit dispensé des loix sur cet article, l'acte de capitulation qu'il avoit signé & juré étant suffisant. Le 14 mai 1720, ce prince fut couronné roi de Suéde, en l'église de S. Nicolas de Stockholm, par l'archevêque d'Upsal, avec les mêmes cérémonies qui se pratiquent en pareille occasion, quand cette cérémonie se fait à Upsal, & prêta le serment qu'il avoit fait le 4 avril précédent. Cet acte contenoit en substance, que le prince avoit été élu roi selon les loix & les statuts du royaume, par le libre choix de tous les conseillers & des états; qu'ils déclaroient de plus les descendans de sa majesté & de la reine Ulrique-Eléonore en ligne masculine, héritiers présomptifs de la couronne; que la reine, en cas que le roi décédât avant elle, reprendroit le gouvernement du royaume; que s'ils décédoient l'un & l'autre sans enfans mâles, les états sans aucune convocation se rassembleroient trente jours après, pour procéder à une nouvelle élection; qu'ils étoient persuadés que sa majesté ne souffriroit pas qu'on travaillât à rétablir la souveraineté absolue & héréditaire; qu'elle maintiendroit la religion luthérienne, & qu'enfin ils prioient le roi de prendre le gouvernement du royaume. * *Mémoires du temps.*

ROIS DE POLOGNE.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, roi de Pologne & électeur de Saxe, étoit le second fils de JEAN-GEORGES III, électeur de Saxe, & d'*Anne Sophie*, fille aînée de *Frédéric* III, roi de Danemarck. Il naquit à Dresde, le

12 mai 1670. Après s'être perfectioné dans différentes langues, ſciences & exercices, il ſe diſtingua en 1686, à Gottorp dans un tournoi, en préſence de Chriſtiern V, roi de Danemarck; après quoi il alla dans le camp danois, près de Hambourg, & reçut le 24 l'ordre de l'Eléphant. Il commença ſes voyages en 1687, parcourut la France, l'Italie, l'Eſpagne & le Portugal, & revint joindre fort heureuſement le 14 avril 1689, ſon pere, qui étoit alors aux bains de Tœplitz. Il le ſuivit, cette année & les deux ſuivantes, dans les campagnes contre les François, ſur le bord du Rhin, & donna dans différentes petites eſcarmouches des preuves de ſon intrépidité. Son pere étant mort à Tubingue, le 12 ſeptembre 1691, il en fut extrêmement affligé, & aſſiſta à ſes funérailles, le 11 décembre à Freyberg. Etant en 1692, à la cour de Vienne, il étoit aſſez lié avec Joſeph, roi des Romains. Il épouſa à Bareuth, le 10 janvier 1693, *Chriſtine-Eberhardine*, fille aînée de *Chriſtiern-Erneſt*, margrave de Brandebourg-Culmbac; & ayant fait la campagne du haut Rhin, il fit un voyage en Italie, où il vit ce qu'il y avoit de plus remarquable. De retour à Dreſde, en 1694, vers la fin de février, il ſuccéda à ſon frere, l'électeur Jean-George IV, qui mourut le 27 avril. Il reçut au mois de juillet l'hommage à Freyberg, à Dreſde, à Wittemberg, à Torgau & à Leipſick, & ſe chargea au mois d'octobre des fils du duc Chriſtiern de Saxe-Merſebourg, qui avoient perdu leur pere dans leur bas âge. Il envoya en 1695, en Hongrie, les 8000 hommes qui avoient ſervi l'année précédente ſur le Rhin, ſous la conduite du margrave de Brandebourg-Culmbach, commanda, par ordre de l'empereur, toute l'armée chrétienne, & força les Turcs à ſe déſiſter de l'irruption qu'ils vouloient faire en Tranſylvanie. Il laiſſa en 1696, 4000 hommes à l'empereur, & aſſiégea Temeſwar au mois de juin; mais il leva le ſiége à l'approche des ennemis, & leur livra bataille près d'Olratſch, le 27 août, & il remporta le champ de bataille. Il embraſſa le 23 mai 1697, la religion catholique à Bade en Autriche, & fut élu roi de Pologne. Le 27 juillet il fut couronné à Cracovie, par l'évêque de Cujavie. Il céda, la même année, ſes droits ſur Saxe-Lavenbourg à la maiſon de Brunſwick-Lunebourg, cependant en ſe réſervant la coinveſtiture. Il ſe déſiſta auſſi du droit héréditaire de patronat ſur Quedlinbourg, moyennant une ſomme d'argent, en faveur de l'électeur de Brandebourg, de même que d'autres droits & emplois. Il s'aboucha en 1698 avec cet électeur, à S. Johannisberg en Pruſſe, & avec le czar Pierre I, à Rava dans la grande Pologne. Il fit avancer, la même année, ſes troupes en Pologne, tant pour terminer les différends qu'avoient entr'eux, en Lithuanie, le grand-général Sapieha & le grand-enſeigne Oginsky, que pour engager les Turcs à faire une paix avantageuſe. Cette paix s'étant concluë au mois de juin de l'an 1699 à Carlowitz, il arriva à Dreſde au mois d'août, & fit conſacrer au ſervice catholique romain, par le nonce du pape Davia, l'égliſe du Moritzbourg. Frédéric-Auguſte ſigna le 9 janvier 1700, le traité que les plénipotentiaires Polonois avoient conclu avec les députés de l'électorat de Brandebourg, au ſujet d'Elbingen, & eut une entrevue avec l'électeur de Brandebourg à Oranienbaum, après la foire qui ſe tient à Leipſick, au nouvel an. Il fit attaquer enſuite la Livonie, & s'y rendit au mois de juillet. Il y remporta quelques avantages ſur les Suédois; mais il fut obligé de ſe retirer de devant Riga, ſans avoir rien fait, & il reçut de ſes alliés deux mauvaiſes nouvelles conſécutives, le roi de Danemarck ayant été forcé de faire une paix le 18 août à Travendahl, & le czar ayant été repouſſé de devant Narva. Il fit féliciter en 1701, le roi de Pruſſe du titre de roi qu'il venoit de prendre, & s'allia plus étroitement avec le czar à Birſen en Lithuanie; mais il eut le malheur de voir que ſon armée fut vaincue par les Suédois ſur la Duna, au mois de juillet, & contrainte de ſe retirer par la Pruſſe en Lithuanie. Les ennemis étant entrés à force ouverte en Pologne, & ne voulant entendre parler d'aucune paix, il fit venir dans ce royaume en 1702, 12000 hommes de ſes états héréditaires. Ils perdirent cependant le champ de bataille le 29 juillet, près de Cliſſok ou Binskow, l'armée de la couronne qui les avoit joints, ayant lâché le pied dès la premiere attaque. Il fit malgré cela une alliance ſecrette avec l'empereur, en vertu de laquelle, il lui donnoit 8000 hommes, pour s'en ſervir contre la Baviere. Ses troupes ayant pris la fuite en 1703 dans la bataille de Tykoczin ou de Pultoſck, il vit les ennemis maîtres de Thorn, d'Elbingen & de Marienbourg. Il ſe retira vers la fin de cette année dans ſes états héréditaires, & apprit, peu de temps après, que pluſieurs woywodies avoient fait une confédération au mois de janvier 1704, à Warſovie, à la ſollicitation de la Suéde, & avoient renoncé à ſa domination. Ce qui l'engagea à ſe tranſporter au mois de février, à Cracovie, où il déclara rebelles les confédérés, le premier mars ſuivant; mais ces derniers n'y faiſant aucune attention, convinrent le 19 avril, avec le primat & cardinal Radziejowsky, de publier un interregne, & fixerent au 19 juin l'élection d'un nouveau roi. Un grand nombre de Polonois eut une ſi grande horreur de cette entrepriſe, qu'ils firent à Sendomir une confédération, par laquelle ils reconnoiſſoient pour rebelles & traîtres à la patrie tous ceux qui ſeroient du parti des confédérés de Warſovie. Ils ſupplierent même le pape, par le moyen du nonce, de priver le cardinal primat, & l'évêque de Poſnanie, de leurs dignités. Quoique le prince royal de Pologne, Jacques Sobiesky, que le roi de Suéde avoit propoſé, eût été conduit avec ſon frere Conſtantin, par quelques officiers Saxons, ſur le Pleiſſenbourg à Leipſick, on ne laiſſa pas que de procéder à l'élection ſur le champ marqué près de Warſovie, & qui étoit gardé par des troupes ſuédoiſes. Le choix tomba ſur Staniſlas Leſzinsky, alors woywode de Poſnanie. Frédéric-Auguſte ne perdit cependant pas courage; mais alla vers la fin de ſeptembre à Warſovie, après que ſes troupes eurent défait le général Meyerfeld, & il força les trois ambaſſadeurs Suédois, députés à Staniſlas, de ſe rendre à lui avec 600 hommes. Il mit enſuite ſon monde en quartiers d'hiver en Pologne, & envoya 4000 hommes d'infanterie & 600 cavaliers en Saxe, qui, ſous la conduite du général de Schulembourg, ſe défendirent ſi bien près de Punitz, le 7 novembre, contre 9000 Suédois, qu'après une cinquiéme attaque, ils paſſerent l'Oder à la vue de l'ennemi. Le roi les y ſuivit de très-près, & arriva, malgré toutes les embuches, fort heureuſement en Saxe. Il reçut en 1705 la fâcheuſe nouvelle que ſes troupes avoient été battues au mois de juillet, près de Warſovie, & que Staniſlas avoit été couronné le 4 octobre, par l'archevêque de Lemberg. Il arriva enſuite à l'improviſte, le 1 novembre, à Tykoczin en Lithuanie, & donna à pluſieurs grands du royaume l'ordre de l'Aigle blanc nouvellement inſtitué, & nomma l'évêque de Cujavie, primat du royaume, à la place de Radiziejowsky, qui étoit mort. Il alla depuis trouver le czar dans le camp, près de Grodno, ville qu'il fortifia de même que Tykoczin, & il mit à Cracovie une garniſon de 3000 hommes. Il arriva à Warſovie, le 5 février 1706, avec ſa garde & quelques régimens de cavalerie, & il ordonna au général de Schulembourg de partir de Guben avec ſes troupes. Celui-ci ayant paſſé l'Oder, le 9 février, fut défait près de Fravenstad, le 13 du même mois, par le général de Rheinſchild. Après cet accident, il raſſembla toutes ſes troupes de Cracovie & d'autres endroits, & revint à Grodno, le 5 août, & le roi de Suéde entra en Saxe avec 15000 hommes. Quoique le roi Auguſte, ſoutenu de

la Russie, eût remporté une victoire complète, le 29 octobre, près de Kalisch, sur le général Suédois Mardefeld, il consentit cependant, par condescendance pour ses fidéles sujets, à une paix que ses plénipotentiaires, le conseiller intime d'Imholff & le référendaire intime Pfingsten, avoient signée avec trop de précipitation, le 24 septembre à Alt-Ranstadt, & il y alla voir le roi de Suéde. Il donna en 1707 5000 hommes à l'Angleterre & à la Hollande, & logea, pendant quelque temps, sa cavalerie dans les états de Weimar & d'Eisenach. Il fit conduire sur le Kœnigstein, en présence des Suédois, les deux plénipotentiaires qui avoient passé presqu'en tout, & d'une maniere inexcusable, les instructions qu'on leur avoit données. Le roi de Suéde lui fit une visite à Dresde, le 4 septembre, lorsqu'il s'en retourna en Pologne. Il se trouva en 1708 *incognito* à la campagne des Pays-Bas, & il augmenta l'année suivante ses troupes qui étoient dans ce pays-là, jusqu'à 9000 hommes. Il donna au mois de juin de très-grands divertissemens à Dresde à l'honneur de Frédéric IV, roi de Danemarck, & il l'accompagna à Berlin. Peu de temps après, il s'en alla en Pologne, à la réquisition des Polonois bien intentionés pour lui, qui, malgré la renonciation qu'il avoit faite, n'avoient jamais reconnu le trône de Pologne pour vacant, & il donna dans un manifeste les raisons de sa conduite, après quoi, il fixa au mois d'octobre suivant une entrevue avec le czar à Thorn. Il prit en 1710, en Prusse, des mesures contre le corps de troupes de Crassau, qui s'étoit échapé en Poméranie, & il réduisit la ville de Dantzick, qui avoit reconnu Stanislas pour roi, à payer une amende de 600000 florins. Il permit en même temps aux catholiques romains de célébrer publiquement leur culte sur le Pleissenbourg à Leipsick. L'empereur Joseph étant mort, Frédéric-Auguste prit possession en 1711 du vicariat de l'empire, & s'aboucha derechef le 2 mai à Jaroslau avec le czar. Le roi de Suéde ayant rejetté la neutralité, l'électeur fit avancer au mois d'août, ses troupes en Poméranie, lesquelles avec le secours des Moscovites & des Danois, se soumirent tout jusqu'à Stettin & Stralsund. Ils attaquerent vainement cette derniere place, à cause de divers obstacles. Magnus Steenbock, général Suédois, eut l'avantage de remporter le 20 décembre, près de Gadebusch, une victoire complète sur les Danois & les Saxons. Le roi Auguste retourna ensuite en Pologne, avec quelques mille hommes, & envoya en 1713 quantité de grosse artillerie en Poméranie, ce qui servit à presser si fort Stettin, qu'il se rendit aux alliés au mois d'octobre suivant. Il envoya en 1714 au congrès de paix, convoqué à Brunswick, lequel se sépara sans avoir rien fait, parceque les Suédois le prenoient sur un ton trop haut. Il fit marcher en 1715 8000 hommes en Poméranie, qui se joignirent au mois de juin aux troupes de Prusse, & attaquerent le 12 juillet la ville de Stralsund, qui se vit forcée le 24 décembre à se rendre par capitulation, & la plus grande partie de la garnison fut faite prisonniere de guerre. Le roi Auguste joignit le czar à Dantzik, le 3 avril 1716, & assista le 19 aux noces du duc de Meckelbourg-Schwérin. Il fit revenir en 1717 ses troupes en Saxe, en conséquence de la conclusion qui avoit été faite à la diéte, le 1 février, & prit possession de l'évêché de Naumbourg, après que l'administrateur, le duc Maurice-Guillaume, eut embrassé la religion catholique romaine. Il envoya en 1718 6000 hommes, sous la conduite du duc de Saxe-Weissenfels, au secours de l'empereur en Hongrie, & il eut la satisfaction de voir son fils unique marié à Vienne le 20 août 1719, à Marie-Josephe, fille aînée de l'empereur Joseph, qui fit son entrée à Dresde, le 2 septembre. Il donna la même année une audience particuliere au baron de Sparre, & conclut, en 1720, quelques préliminaires de la paix du Nord: après quoi il envoya le prince Lubomirsky en Suéde, pour féliciter le roi sur son avenement à la couronne. L'empereur lui envoya en 1722 au mois d'avril, la toison d'or, & il nomma au mois de décembre, Théodore Potocky, évêque d'Ermeland, archevêque de Gnesne & primat du royaume. Le tumulte excité à Thorn en 1724, lui causa quelqu'embaras, les ambassadeurs Anglois, Suédois, Prussien & Hollandois paroissant prendre la chose fort à cœur. Maurice, comte de Saxe, son fils naturel, fut nommé par les états de Courlande, pour succéder au duc qui vivoit encore alors; mais les Polonois n'en étant pas contens, l'élection fut cassée, & l'on fixa dans une diéte la forme du gouvernement à venir. Il s'alita à son retour de cette diéte à Bialostock, à cause d'une douleur de cuisse, & de retour en Saxe, en 1727, il perdit son épouse, qui mourut le 5 septembre à Pretsch. Il publia, par une patente, en 1729, que tous les démêlés qu'on avoit eus jusqu'alors avec la couronne de Suéde, avoient été terminés par un accommodement. Il fit camper au mois de mars 1730 son armée, forte de 30000 hommes, près de Muhlberg sur l'Elbe. Le roi de Prusse & le prince royal s'y rendirent le 31 du même mois. On exerça l'armée tout le mois de juin, au milieu d'un grand nombre de divertissemens remarquables, donnés avec beaucoup de somptuosité. Il conclut en 1731 avec l'électeur de Baviere un traité d'union particuliere, & renouvella l'ancienne alliance avec l'électorat de Brunsvick; mais il eut quelque mésintelligence avec la cour impériale, au sujet de la pragmatique sanction. Il ordonna aussi au mois d'août 1732 un campement de plaisir, de l'armée de la couronne, près de Villanova en Pologne, & il convoqua pour le mois de janvier 1733 une diéte extraordinaire dans ce royaume, à cause du peu de succès qu'avoient eu les précédentes. Il entreprit le voyage, non sans danger, le 10 janvier 1733, & arriva au bout de six jours fort incommodé à Warsovie. Dans le temps que l'on avoit les plus belles espérances de l'issue des délibérations de la diéte, le mal de sa cuisse gauche s'augmenta à un tel point, que la cangrene s'y mit enfin, & il mourut le 1 février. Ce monarque étoit doué de toutes les qualités du corps & de l'esprit, ausquelles il joignoit l'amour de la justice, & le gout pour les arts & pour les sciences, dans lesquelles il avoit fait des progrès fort considérables. Il en donna des preuves éclatantes dans le nouvel ordre de procéder qu'il introduisit dans ses états, dans l'établissement de différentes nouvelles chaires académiques, dans la fondation d'une académie pour la noblesse à Dresde, dans la construction de différens bâtimens somptueux, & dans sa résidence royale, & dans l'électorale. L'ordre, la somptuosité & la variété des divertissemens régnoient également à sa cour. La valeur & l'intrépidité ne l'abandonnerent jamais, même dans les occasions les plus périlleuses. La constance & la grandeur d'ame qu'il fit paroître dans un regne aussi traversé que le sien, le rendirent l'admiration, même de ses plus grands ennemis. Il fut, malgré les longues guerres qu'il eut à soutenir, contribuer au bien & à l'accroissement de ses états, & s'attirer par-là l'amour de ses sujets pendant sa vie, & leurs plus vifs regrets après sa mort. Il ne laissa de son épouse, dont on a parlé, qu'un seul fils, savoir FRÉDÉRIC-AUGUSTE, qui suit. * Extrait du *supplément françois de Basle.*

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, roi de Pologne & électeur de Saxe, &c. naquit le 7 octobre 1696 de FRÉDÉRIC-AUGUSTE, roi de Pologne, &c. & de *Christine-Eberhardine*, fille de *Christian-Ernest*, margrave de Brandebourg-Bareuth. Il eut une cour en propre l'an 1702. Il fut élu recteur très-magnifique par l'université de Wittemberg, le 1 mai de la même année. Son pere le nomma grand-bailli de la Lusace, le 2 novembre 1703, & chevalier de l'ordre de l'Eléphant, le 20 novembre 1708. Il fut admis au conseil privé,

le 1 mai 1711. Il fit ensuite un voyage en Pologne, & assista incognito, sous le titre de comte de Lusace, à l'election de l'empereur Charles VI à Francfort sur le Mein, en 1711, d'où il passa en 1712, par Milan, en Italie, & retourna au mois de janvier 1714, par le Tirol, à Francfort, & se rendit de-là par Cologne & Dusseldorp à Paris, où il séjourna jusqu'à l'an 1715, dans lequel il passa par Lyon & le Piémont, à Milan, & de-là à Venise. Ce prince fut arrêté quelque temps en cette ville par la petite vérole, & n'en partit que le 24 juillet 1717, pour Vienne, où il arriva le 6 octobre, & se déclara, le 11 suivant, ouvertement pour la religion catholique romaine, qu'il avoit déja embrassée en secret à Bologne, l'année 1712. Il y resta pendant toute l'année suivante, & reçut le 13 janvier 1719, le sacrement de confirmation, & le nom de *Charles*, qui lui fut alors imposé par l'empereur, qui fit dans cette cérémonie la fonction de parrein de ce prince. Il en partit le 14 mars, & retourna le 23 suivant à Dresde, après une absence de huit ans. Il renonça solemnellement, le 19 août de la même année, par son plénipotentiaire & son épouse en personne, à la succession des pays héréditaires de la maison d'Autriche, à cause de leur mariage, & fut reçu par l'empereur chevalier de l'ordre de la toison d'or, le 23 novembre 1722. Il partit au mois de décembre 1725, pour Warsovie en Pologne, & fut présenté le 13 février 1726 au conseil intime du cabinet à Dresde, en qualité de son président, & reçut le 11 août suivant à Warsovie le présent du pape, d'un estoc & bonnet (*stocco & birettone*) béni solemnellement, & retourna le 28 de ce mois à Dresde. Il accompagna son pere en 1727 dans la visite qu'il fit au roi de Prusse, à Berlin, au mois de mai, & fut aussi présent à l'entrevue de ces deux rois à Luben, au mois d'octobre 1729. Après la mort de son pere, arrivée le 1 février 1733, à Warsovie en Pologne, il succéda à ce prince dans l'électorat & dans ses pays héréditaires en Saxe, & reçut au mois d'avril & les deux suivans, en cette qualité, l'hommage de ses nouveaux sujets en personne, dans quelques provinces, & en d'autres, par ses ministres, députés à ces fins. Il conclut le 11 juillet un traité avec l'empereur, & fut élu roi de Pologne à Prague, proche de Warsovie, le 5 octobre de la même année, par ceux des électeurs qui protesterent contre l'élection faite le 12 septembre, en faveur du roi Stanislas Lefzinsky. Il fut invité par une députation polonoise de prendre possession du royaume au mois de novembre, à Dresde, & reçu par une autre députation solemnelle aux confins du royaume, le 6 janvier 1734, & couronné avec la reine, le 17 dudit mois à Cracovie. Ses troupes, jointes à celles de Russie, étant auparavant entrées dans le royaume, pour maintenir son élection, entreprirent, peu de temps après, le siége de Dantzick, & obligerent dans la même année, son compétiteur à sortir du royaume de Pologne. Le roi repartit au mois de mars pour Dresde, où il fit publier le 12 mai une déclaration, portant une assurance de laisser vivre tranquillement ses sujets héréditaires de Saxe, dans la religion évangélique, dont ils faisoient profession. Il fit au mois de juillet un voyage au camp devant Dantzick, d'où il revint à Dresde, & y convoqua au mois de septembre une diéte des états saxons, & se rendit ensuite à Warsovie, où il séjourna pendant toute l'année 1735. Il envoya six escadrons & six bataillons à l'armée de l'empire sur le Rhin, à l'occasion de la guerre survenue à cause de son élection contestée; mais ce différend fut terminé sur la fin de cette année, par la paix en vertu de laquelle le roi Stanislas, son compétiteur, renonça à ses prétentions à la couronne de Pologne; desorte qu'en 1736 tout le royaume lui fut soumis par la diéte de pacification, assemblée au mois de juin. Il revint ensuite le 7 août à Dresde, & fit sortir ses troupes saxones du royaume, excepté celles que la république lui avoit accordées pour sa sureté. Le prince avoit reçu le 24 juin précédent l'ordre de S. André, de la part de la czarine. Il fonda le 7 octobre un nouvel ordre militaire de S. Henri, dont il est le chef & le grand-maître, de même que de celui de l'Aigle blanc. Il renouvella aussi dans cette année, l'alliance défensive conclue en 1731 entre son pere & le roi de la Grande Bretagne, en qualité d'électeur de Brunsvick & Lunebourg, & régla avec lui les limites de leurs pays. Pendant l'an 1737 il séjourna presque toujours en Saxe, excepté quelque peu de temps qu'il tint un conseil à Fraustadt en Pologne au mois de juillet. Il convoqua au mois de mars les états de Saxe à une diéte, indiquée à Dresde, transporta le culte évangélique, qui s'étoit fait jusqu'alors au château de la résidence à Dresde, dans l'église de Sophie, & fit au mois de mai un voyage avec la reine & toute la famille royale à Neuhaus en Bohême, pour y voir l'impératrice douairiere Guillielmine-Amélie, mere de la reine. Il ajouta au mois de mars 1738, à ses autres titres celui de comte de Hanau, ayant obtenu quelques bailliages de la succession du dernier comte mort sans enfans mâles. Le mariage de sa fille aînée avec le roi des deux Siciles, donna occasion à plusieurs fêtes au mois de mai, & le 22 septembre, il partit pour Warsovie, où il demeura jusqu'au mois d'avril 1739, qu'il revint à Dresde, y fit continuer le bâtiment de la nouvelle église catholique, & y passa toute l'année, excepté quelques jours du mois d'août, pendant lesquels il tint un conseil avec quelques grands seigneurs de Pologne à Fraustadt. Après le décès de l'empereur Charles VI, il prit les fonctions de vicaire de l'empire dans les contrées où l'on suit le droit saxon, & en publia la patente, le 24 octobre 1740. Ce vicariat fut exercé par une cour de justice, jusqu'à l'élection du nouvel empereur. Il reconnut d'abord la fille aînée du défunt empereur, héritiere des états de sa maison, en vertu de la pragmatique sanction, & lui donna tous les titres que cette princesse avoit pris en conséquence de cette disposition. Cependant il forma deux camps au mois de mai 1741, l'un de 9000 hommes à Torgau; & l'autre de 12000 à Eulembourg: & après avoir fait publier un manifeste, contenant les raisons qui l'avoient déterminé à faire valoir ses droits & ses prétentions sur cette succession, il fit entrer le 5 novembre un gros corps de troupes en Bohême, qui s'étant joint à celles de France & de Baviere, s'emparerent conjointement, entre le 25 & le 26 du même mois, de la ville de Prague, capitale de ce royaume. Les troupes de Saxe prirent aussi au mois de janvier 1742 la ville de Teutschbrod dans ce royaume, & y demeurerent jusqu'au mois de février 1742, qu'une partie se joignant à celles du roi de Prusse, entrerent en Moravie, d'où elles se retirerent au mois d'avril en Bohême, après avoir essuyé un choc de la part des troupes hongroises, près d'Austrup, au mois de juin, dans les états de Saxe. Le nouvel empereur, passant de Prague à Manheim, le 31 décembre de l'année 1743, s'aboucha pendant quelques heures, à Dresde avec ce prince. Le roi de Prusse s'entretint aussi avec lui le 31 janvier 1742, allant de Berlin à son armée en Silésie; & il se rendit au mois de mai à Fraustadt en Pologne, y tint un sénatus-consilium, & retourna au même mois à Dresde. Au commencement de l'an 1744, il conclut avec la reine de Hongrie un traité, par lequel il s'est engagé à une exacte neutralité pour ce qui regarde les troubles de l'empire à l'occasion de la succession de Charles VI. La même année, au mois d'octobre, il a donné 22 mille hommes de troupes auxiliaires à la reine de Hongrie. *Voyez* ses enfans à SAXE. * *Extrait du supplément françois de Basle.*

Electeurs de Brandebourg et rois de Prusse.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME *le Grand*, électeur de Brandebourg, né à Cologne sur la Sprée le 6 février 1620, étoit fils de George-Guillaume électeur de Brandebourg, & d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric* IV, électeur Palatin. Il fut élevé tant à Custrin qu'à Stettin, auprès du duc Bogislas, parceque les troupes impériales rendoient la Marche de Brandebourg peu sure. En 1634 il passa à Leyde, où il étudia surtout les antiquités & l'histoire. La peste l'obligea d'en sortir, & de se retirer à Rhénen auprès d'Elizabeth reine de Bohême. Il continua ensuite ses études & ses exercices à Arnheim. En 1636 & 1637 il fut dans les Pays-Bas, où il s'attacha sur-tout au prince d'Orange, qui lui apprit bien des choses pendant le siége de Bréda. Il succéda à son pere en 1640. Le 14 juillet 1641 il conclut à Stockholm une trève avec la Suéde pour deux ans. En 1644 il offrit sa médiation entre la Suéde & le Danemarck qui la refusa. Aussitôt après la paix de Westphalie en 1645, il eut des affaires avec Wolffgang-Guillaume, comte Palatin, dans le pays duquel il entra avec des troupes, pour s'opposer au mauvais traitement qu'il faisoit aux Protestans du pays de Juliers. En 1655, il fit une alliance défensive avec les Hollandois, pour la sureté du commerce & des états des deux puissances contractantes, pendant la guerre entre la Suéde & la Pologne. Il fit aussi marcher ses troupes en Prusse, pour empêcher que ses états ne devinssent le théâtre de la guerre. En 1656 il s'accommoda, malgré lui, au traité de Kœnisberg, & promit contre son gré de recevoir dans la suite la Prusse comme un fief de la couronne de Suéde; & cependant cet accommodement, tout contraint qu'il étoit, lui attira la colere des Polonois, & la jalousie de l'empereur & des Hollandois. Afin de mettre ses états d'Allemagne en sureté dans ces conjonctures, il fit alliance avec la France en 1656. Son but principal étoit de maintenir la paix de Westphalie. Pour conserver la Prusse, il s'unit encore plus étroitement avec la Suéde, & le 15 juin 1656, il fut conclu un traité à Marienbourg, dont le but étoit de mettre fin à la guerre en Pologne, & de garantir les états de l'électeur du danger dont ce royaume les menaçoit. En vertu de cette alliance, l'électeur s'engageoit à traiter comme ennemis tous ceux qui attaqueroient le roi de Suéde, soit dans ses conquêtes en Pologne, soit ailleurs, & à tenir continuellement quatre mille hommes prêts pour le service des Suédois, qui de leur côté s'engageoient de couvrir la Prusse avec six mille hommes. L'électeur se réserva néanmoins de n'être point tenu d'agir contre le czar en Lithuanie, parcequ'il vouloit vivre en paix avec lui. Dans les articles secrets de ce traité, on se partagea aussi la Pologne contre laquelle on marcha, mais avec des troupes inférieures. Cependant les Polonois eurent le dessous dans la fameuse bataille qui se donna les 8, 9 & 10 juillet, & l'électeur profitant de cette victoire sollicita l'abolition de l'article du traité de Kœnigsberg, par lequel l'électeur reconnoissoit tenir la Prusse comme un fief de la Suéde, qui lui en accorda solemnellement la souveraineté, par le traité de Labiau en 1656 le 10 novembre, avec cette réserve, qu'au cas d'extinction de toute la maison de Brandebourg, la Prusse entiere retomberoit à la Suéde. L'on se promit aussi réciproquement quatre mille hommes de troupes auxiliaires. Mais la suite ne répondit pas à de si beaux commencemens : les Polonois firent dans la Marche de Brandebourg une irruption qui fut fort désavantageuse à l'électeur, lequel se vit obligé de faire avec eux un traité à Welan le 19 septembre, & qui fut ensuite ratifié à Bromberg, & confirmé avec serment par le roi & les sénateurs de Pologne & par l'électeur. En vertu de ce traité, Frédéric restituoit à la Pologne toutes les conquêtes faites avec le secours des Suédois, & la Pologne lui accordoit cependant la Prusse en souveraineté pour lui & ses descendans. Enfin l'électeur s'allia aussi avec les Danois le 30 octobre 1657, & abandonna entierement les Suédois de qui il crut qu'il n'avoit rien de bon à attendre. Il leur restitua néanmoins en 1660, en vertu de la paix d'Oliva, tout ce qu'il avoit conquis sur eux. En 1674 il s'allia avec l'empereur, le roi d'Espagne & les Hollandois, & marcha dans l'Alsace avec son armée, qu'il fut contraint de retirer peu après pour l'opposer aux Suédois qui s'étoient emparé des meilleures places de la Marche, & à qui il enleva Rathenau en 1675, & qu'il chassa entierement de la Marche dans un second combat où il leur tua un grand nombre de soldats, & prit Stralsunde & Grypswalde. Frédéric, après avoir encore éprouvé plusieurs fois tantôt l'adversité, & tantôt la prospérité, & avoir accordé par un édit du 29 octobre 1685 toute protection dans ses états aux Protestans, que la révocation de l'édit de Nantes obligea à chercher une retraite hors de France, mourut le 29 avril 1688. *On peut voir sa postérité dans l'article* BRANDEBOURG. Les prétendus réformés ont comblé ce prince d'éloges, & il en méritoit en effet; mais la protection qu'il leur a accordée les a rendu un peu panégyristes à son égard. Le savant Puffendorff a écrit en latin sa vie, que l'on peut consulter : elle est fort curieuse, & l'auteur y entre dans un grand détail des affaires les plus importantes qui se sont passées durant le regne de ce prince.

FRÉDERIC I, roi de Prusse & électeur de Brandebourg, fils de Frédéric-Guillaume *le Grand*, électeur de Brandebourg, & de *Louise-Henriette* fille de *Henri-Frédéric* prince d'Orange, naquit à Kœnigsberg en 1657. Il succéda à son pere le 10 avril 1688. La même année il se lia avec le prince d'Orange pour le secourir dans son entreprise sur l'Angleterre, & aussitôt il envoya vingt-quatre mille trois cens hommes de ses troupes pour couvrir le pays de Cléves. Le 13 avril 1689 il déclara la guerre à la France, & s'empara de Rheinfels, de Kayserswerth & de Bonn. En 1690 il empêcha avec une armée de vingt mille hommes, qu'après la bataille de Fleurus les François victorieux ne fissent de plus grands progrès dans les Pays-Bas, & dans le même temps il ouvrit son pays à tous ceux qui voulurent s'y réfugier, sur-tout du Palatinat. En 1694, le jour où il célébroit sa naissance, il inaugura l'université Fridéricienne à Hall. En 1697 il reçut à Berlin la visite du czar qui voyageoit *incognito*. En 1701 il érigea son duché souverain de Prusse en royaume, & se fit couronner roi le 18 janvier par l'évêque Ursinus, dans la cathédrale de Kœnigsberg. La veille il avoit institué & distribué l'ordre de l'*Aigle-Noire*. On déclara à la république de Pologne, par un écrit authentique, que cette érection ne préjudicieroit en rien aux droits de la Pologne, au cas que la postérité mâle de Frédéric-Guillaume vînt à s'éteindre. Lorsque la guerre commença au sujet de la succession d'Espagne, il envoya la plupart de ses troupes dans le pays de Cléves, & en 1702 il fournit dix régimens avec l'artillerie nécessaire pour le siége de Kayserswerth. Il eut plusieurs altercations considérables avec les différentes branches de Nassau, au sujet de la succession d'Orange; obtint pour tous ses pays un privilége *de non appellando*, & établit ensuite un tribunal d'appel à Berlin. Vers la fin de 1703 il prit la ville de Gueldre; & la maison de Brandebourg fut ensuite confirmée dans cette possession, aussi-bien que dans celle de plusieurs autres endroits de cette province, par les traités de Bade & d'Utrecht. En 1707 il acheta le comté de Teklenbourg du comte de Solms, & obtint la principauté de Neufchâtel & de Valengin. Il s'appuya pour l'obtenir sur ce qu'il descendoit de la maison de Nassau. Comme la maison de Longueville en avoit été en possession depuis quelques

ſiecles, la France fit ce qu'elle put pour s'oppoſer aux prétentions de Frédéric, mais elle ne put y reuſſir. En 1710 il alla à Leipſick avec ſon prince héréditaire, & en 1711 en Hollande pour régler quelques articles au ſujet de la ſucceſſion d'Orange. Il mourut le 25 février 1713. *Voyez ſes alliances & ſa poſtérité à l'article* BRANDEBOURG. Frédéric fut zélé protecteur & défenſeur des Proteſtans. Il aimoit les gens de lettres & les protégeoit. On lui doit l'établiſſement de l'univerſité de Hall, de la ſociété royale de Berlin, & de l'académie des nobles.

FREDERIC-GUILLAUME I, roi de Pruſſe, &c. naquit le 13 août 1688, de FREDERIC III, électeur de Brandebourg, & enſuite premier roi de Pruſſe, & de *Sophie-Charlotte*, fille d'*Erneſt-Auguſte*, duc de Brunſwick, & enſuite électeur de Hanovre. La ducheſſe Sophie ſa grand'mere vint à Berlin pour le voir, & fit ſes efforts pour l'emmener avec elle à Hanovre, afin de l'élever comme ſon fils. On le lui accorda lorſqu'il eut atteint l'âge de trois ans. Mais ne pouvant ſympathiſer avec le prince Georges-Auguſte de Hanovre, qui n'avoit que quelques années plus que lui, il fallut en 1693 les ſéparer, & le prince électoral retourna à Berlin, où on lui donna d'abord le comte de Dhona pour gouverneur. Le jeune prince parut de bonne heure n'avoir pas de gout pour le latin, mais beaucoup pour l'économie & l'éloignement du faſte. On s'apperçut dans peu que le comte de Dhona ne convenoit pas au prince, & à ſa place on nomma M. de Finckenſtein. Le prince royal manifeſta ſon inclination pour les troupes & pour l'art militaire, en formant deux compagnies chacune de cent gentilshommes de ſon âge, à qui il faiſoit faire l'exercice à Lutzelbourg en préſence de la reine ſa mere. Le roi voyant ce penchant, donna un régiment au prince. Ayant obtenu la compagnie colonelle pour ſa garde au château de Wuſterhauſen, il en congédia les ſoldats de petite taille, & les remplaça par d'autres les plus grands qu'il put trouver. C'eſt ainſi que de bonne heure, il manifeſta les inclinations qui l'ont caractériſé. Le roi réſolut en 1704, de faire voyager le prince en Hollande, en Allemagne, en Italie, la guerre l'empêchant d'aller en France; mais la reine étant morte, le premier février 1705, le prince royal qui apprit cette nouvelle en Hollande, fut obligé de retourner à Berlin. Etant à l'âge de dix-huit ans, il jetta les yeux ſur la princeſſe électorale *Sophie Dorothée* de Hanovre, fille de *Georges* I, roi d'Angleterre, princeſſe qui joignoit à une grande beauté un mérite des plus rares. Le traité de mariage ayant été conclu, le prince royal ſe rendit à l'armée des alliés qui formoit le ſiege de Bruxelles. Il ſe trouva au ſiege de Menin, où il donna des preuves de ſon ardeur martiale, & de retour à Berlin, il épouſa la princeſſe le 28 novembre 1706. Le prince royal fit la campagne de 1709 en Flandre dans l'armée des alliés, & ſe trouva à la bataille ſanglante de Malplaquet le 11 ſeptembre, où il ſe porta dans les endroits les plus périlleux, combattant auprès du comte de Lottum, général des Pruſſiens. Le roi étant tombé malade, & ſe ſentant près de ſa fin, fit venir le prince, & l'exhorta à gouverner ſes peuples avec douceur, à encourager les arts & le commerce par ſes libéralités, & à éviter d'appauvrir le peuple pour s'enrichir ſoi-même. Ce monarque connoiſſoit les penchans de ſon ſucceſſeur, & ſavoit de quel poids doivent être les paroles ſenſées d'un pere mourant. Le roi étant mort le lendemain 5 février 1713, le prince royal monta ſur le trône. Le nouveau roi prit d'abord pour régle générale cette maxime de Cyrus, *que les moyens les plus efficaces pour la félicité des peuples, ſont une bonne armée de ſoldats d'élite & la bonne économie des ſujets.* Il débuta par chaſſer les ſangſues qui s'étoient enrichies mal-à-propos ſous le regne précédent; par réformer ſa propre maiſon, & par augmenter le nombre de ſes troupes. Les fêtes, les opéra, les comédies, la ſomptuoſité des feſtins, tout fut banni, & il donna le premier l'exemple de la frugalité, par la maniere en laquelle il voulut être ſervi. Il fallut que les courtiſans ſuiviſſent l'exemple du monarque, toujours plus efficace que les loix. Frédéric-Guillaume ne voulut point de premier miniſtre, & nomma ceux qui devoient travailler ſous lui. Le 2 avril 1713, les plénipotentiaires de l'empereur, & ceux du roi de Pruſſe, ſignerent le traité, par lequel ſa majeſté impériale cédoit au roi ſa portion du haut quartier de Gueldres, & le 11 du même mois fut conclu le traité de paix entre la France & la Pruſſe. Par le neuviéme article, le roi de France reconnoît le roi Frédéric-Guillaume, ſeigneur ſouverain de la principauté de Neufchâtel & Valangin. Par le dixiéme, le roi de Pruſſe renonce à la principauté d'Orange, &c. Frédéric-Guillaume crut trouver en calculant, que par une ſage économie il pouvoit entretenir une armée de cent mille hommes & théſauriſer en même-temps. Le 11 août il prit poſſeſſion, par droit de réverſion à la couronne, des terres du dernier comte de Limbourg. Trois puiſſances, le Danemarck, la Pologne & la Ruſſie, s'étant liguées contre Charles XII, roi de Suéde, Frédéric-Guillaume ſe vit obligé, par une ſuite de ſon amour pour la paix & pour la juſtice, de ſe mêler dans cette fameuſe querelle. Il fit faire des repréſentations très-fortes au roi de Danemarck à l'égard du duché de Sleſvick, de la ſureté duquel le roi de Pruſſe & les Etats-généraux s'étoient rendus garans par les traités d'Altena & de Travental. Lorſque les Moſcovites eurent emporté la ville de Stettin, le roi de Pruſſe offrit de prendre en ſequeſtre Stettin & la Poméranie, pour les rendre à la Suéde après la paix, à condition qu'on lui rembourſât les quatre cens mille écus qu'il donnoit aux alliés pour retirer ces états d'entre leurs mains. Ce fut ſur ce pied que la convention fut paſſée entre le roi de Pruſſe & le prince Menzikoff, général des Moſcovites; mais ni la régence de Stockholm, ni le czar ne voulurent pas ratifier ce traité. Le Danemarck déſapprouva auſſi le ſéqueſtre, juſqu'à ce que le roi de Pruſſe eut conſenti au ſéqueſtre du Holſtein en faveur de ſa majeſté Danoiſe. La paſſion du roi pour les hommes de grande taille, pour leſquels il donnoit juſqu'à deux mille écus pour un ſeul, lorſqu'il étoit d'une taille un peu extraordinaire, & même quelquefois juſqu'à mille louis-d'or, le porta à aſſigner un diſtrict à chaque capitaine, où il pouroit de gré ou de force prendre les hommes qui lui plairoient le mieux, pourvu qu'ils ne fuſſent ni mariés ni établis. Il voulut outre cela, que les jeunes hommes du diſtrict ne puſſent ſe marier qu'avec la permiſſion du capitaine. Cet ordre donna lieu à un grand nombre de vexations. En 1714 le roi établit une manufacture de draps à Berlin, fit agrandir la ville de Charlottembourg auparavant Lutzelbourg, & réparer la ville de Croſſen qui avoit fort ſouffert par un incendie en 1708. Le roi de Suéde étant de retour dans ſes états, écrivit au roi de Pruſſe pour lui en apprendre la nouvelle. La lettre eſt datée de Stralſund le 24 novembre 1714. Frédéric-Guillaume lui répondit qu'il étoit diſpoſé à vivre avec la Suéde en bonne intelligence, pourvu qu'elle ne portât pas la guerre ni en Saxe ni en Pologne, ce que le roi de Suéde ne gouta point. La guerre ſe déclara en 1715, entre ces deux monarques, malgré les ſoins du comte de Croiſſi, ambaſſadeur de France. Le roi de Pruſſe forma le deſſein d'aſſiéger Stralſund, où le roi de Suéde ſe trouvoit. Les alliés & le roi de Pruſſe crurent qu'il falloit ſe rendre maîtres de l'Iſle de Rugen. Ils y firent une deſcente, & en chaſſerent les Suédois après un combat opiniâtre. Stralſund d'où Charles s'étoit retiré, capitula. Le 27 décembre les Suédois évacuerent la place, & le lendemain les rois de Danemarck & de Pruſſe y entrerent. Frédéric-Guillaume de retour

à Berlin le 2 janvier 1716, ne voulut point qu'on lui élevât aucun arc de triomphe, se bornant à faire rendre graces à Dieu des succès de la campagne. En 1717 le roi de Prusse abolit tous les fiefs dans ses états, & les rendit allodiaux, moyennant une somme dont le produit devoit aller à trois cens mille écus par an. Le 19 février 1718, il renouvella les défenses aux jeunes gens de sortir de ses états par la crainte d'être enrollés. La même année il borna la durée des procès criminels à trois mois. L'électeur Palatin & celui de Mayence donnant de justes sujets de plaintes à leurs sujets Protestans, le roi de Prusse ordonna des représailles sur les Catholiques de Magdebourg. Le roi Charles XII fut tué le 11 décembre 1718 devant Friedrichshall, mais la paix entre la Suède & la Prusse ne fut conclue que le 21 janvier 1720. Trois auteurs Luthériens, Edzardi, pere & fils, & Neumeister ayant écrit des libelles contre les réformés, ces ouvrages violens furent déférés au roi de Prusse, qui écrivit à ce sujet au sénat de Hambourg le 20 décembre 1720. Le sénat condamna les coupables au bannissement, & leurs écrits furent confisqués. Le monarque, zélé pour la réunion comme ses glorieux prédécesseurs, fit sonder le consistoire luthérien de Saxe sur cette œuvre importante, qui répondit » que les Luthériens & les Réformés » étoient assez liés d'intérêt, sans qu'il fût nécessaire » de les réunir sur des points de doctrine, où ils » étoient beaucoup trop opposés, pour pouvoir espérer » que la réunion fût jamais de longue durée; que les » choses devoient rester à cet égard sur le pied où elles » étoient, & que cependant les théologiens Luthériens » pouroient se dispenser d'écrire contre les Réformés. » En 1721, le roi établit une colonie de réfugiés François & d'autres étrangers à Stettin. Le 21 février 1722, le roi écrivit une lettre aux cantons de Zurich & de Berne, au sujet de la formule du *Consensus*, dont il souhaitoit qu'on n'exigeât plus la signature. Cette premiere lettre fut suivie d'une autre le 6 avril 1723. La même année le roi de Prusse accorda au czar le titre d'empereur, & fit bâtir à Potzdam une maison de charité pour entretenir un grand nombre de fils de soldats & pour les élever. Il assigna les sommes nécessaires pour cette louable fondation. Le roi alla à Hanovre pour s'aboucher avec le roi d'Angleterre, qui à son tour se rendit à Berlin. L'an 1724, Frédéric-Guillaume fit arrêter à Hambourg M. Evens son résident, pour cause de malversation, & envoya du secours au prince d'Ostfrise, pour contenir ses sujets dans le devoir. La triste affaire de Thorn étant arrivée la même année, le roi de Prusse écrivit une lettre très-forte là-dessus au roi de Pologne en date du 28 novembre. Malgré cela la sentence de la commission assessoriale fut exécutée. Le roi l'ayant appris, en fut pénétré de douleur, & écrivit une seconde lettre le 9 janvier 1725, au roi de Pologne, pour se plaindre de ce qui s'étoit passé, & en même temps il envoya des lettres circulaires aux puissances protestantes, qui étoient intervenues dans le traité d'Oliva. La même année, il fit une alliance avec la France & l'Angleterre, conclue à Hanovre le 3 septembre, qui avoit en vue la Pologne. Les Polonois s'adoucirent, firent quelque satisfaction, & il n'y eut point de guerre. Les Neufchâtelois s'étant plaint en 1724 qu'on ne leur avoit pas tenu tout ce qu'on leur avoit promis de la part de la cour, comme de fonder une université à Neufchâtel, d'obtenir pour les Neufchâtelois les mêmes priviléges dont les Suisses jouissent en France, &c. le roi se contenta de faire comprendre à ceux qui se plaignoient que les circonstances n'étoient pas favorables pour effectuer ce que l'on demandoit. Même en 1726 il leur envoya M. le baron de Strunkedé, pour les engager à se relâcher plutôt à l'égard de certains priviléges. La conduite du plénipotentiaire ne fut pas des plus mesurées, sur-tout à l'égard de M. Chambrier, maire de la ville, & un des plus dignes magistrats; le roi la désavoua, & M. de Strunkedé fut rappellé. A l'occasion des brouilleries qui s'exciterent en 1727 au sujet de la compagnie d'Ostende, l'empereur chercha à faire un traité avec le roi de Prusse, qui fut conclu à Wusterhausen. En 1729 des enrolleurs Prussiens ayant enlevé quelques grands hommes dans l'électorat de Hanovre, & les Hanovériens n'ayant pas obtenu la satisfaction qu'ils demandoient, userent de représailles en arrêtant des Prussiens. On craignit que les monarques n'en vinssent aux armes; mais tout fut pacifié dans le congrès de Brunsvick. En 1730 le roi de Pologne donna une des plus brillantes fêtes au roi de Prusse & à la famille royale. Rien ne fut plus superbe que le camp de Muhlberg. La même année, le roi s'irrita contre le prince royal jusqu'au point de l'envoyer prisonnier à Custrin sur l'Oder. L'empereur écrivit au roi une lettre fort touchante, pour l'engager à rendre au prince, son héritier présomptif, son affection paternelle & royale. Cette lettre fut efficace; mais elle n'empêcha pas qu'un jeune lieutenant des gendarmes nommé Katte, impliqué dans les démarches du prince-royal, n'eût la tête tranchée par la sentence du roi lui-même, le conseil de guerre s'étant trouvé partagé sur cette affaire. La sentence fut même exécutée en présence du prince royal, qui ne put refuser ses larmes au sort de ce jeune & infortuné cavalier. Le prince fut ensuite relâché, prêta le serment qu'on exigea de lui, & le roi s'étant rendu à Custrin le 15 août, l'assura de toute son affection & l'embrassa. Le roi de Prusse écrivit en 1731 au roi de Sardaigne en faveur des Vaudois, molestés à cause de leur religion. Il fit un voyage en Prusse, & eut la satisfaction de parcourir les économies de la Lithuanie, auparavant désertes, mais ensuite peuplées par les soins du monarque, qui en 1721 y avoit envoyé plus de vingt mille familles étrangeres. Cette peuplade couta au prince plus de cinq millions d'écus. Il eut la même année un démêlé avec l'ordre Teutonique, au sujet d'un ministre Protestant maltraité, & l'ordre fut obligé de plier. En 1732, le 2 février, il donna un édit en faveur des émigrans de Saltzbourg, & fit un voyage en Bohême. L'année suivante, le 14 mai & le 6 juin, fut conclu le traité de partage & d'accommodement sur la succession de la maison d'Orange. Le roi eut quelques démêlés avec les Hollandois, au sujet d'un officier Prussien enrolleur arquebusé à Maëstricht; mais par l'entremise de l'empereur, les parties se raccommoderent. En 1734, le roi se rendit à l'armée du Rhin commandée par le prince Eugène. La succession de Juliers & de Berg fut mise sur le tapis, mais sans aucun succès. Le roi tomba malade en 1740. Il mourut le 31 mai. Le 16 juin il fut inhumé sans beaucoup de pompe, comme il l'avoit prescrit, & son corps fut mis dans le tombeau d'albâtre qu'il avoit fait construire lui-même à Potzdam, dans l'église de la garnison. * *Histoire de Frédéric-Guillaume I, roi de Prusse, &c.* en deux volumes, à Basle 1741. *Supplément françois de Basle.*

AUTRES PRINCES DU MÊME NOM.

FRÉDÉRIC, duc de Souabe, fils de l'empereur FRÉDÉRIC I, dit *Barberousse*, & de *Béatrix* de Bourgogne-Comté, sa seconde femme, accompagna l'empereur son pere dans le voyage du Levant, où ayant eu la douleur de le voir expirer, il eut le soin de lui faire rendre les derniers devoirs, dans la ville de Tyr. Ensuite, sans qu'une si grande perte pût abattre son courage, il renforça la garnison d'Antioche; rassura Laodicée, qui vouloit se rendre aux Sarasins; prit plusieurs villes dans la Syrie; assiégea Ptolémaïde, & fut le point d'exécuter de plus grandes choses, il mourut de la peste, qui ruina toute l'armée en 1190. * Othon de Freisingen. Guntherus, &c.

FREDERIC I, dit *le Victorieux*, comte palatin du Rhin.
FRÉDÉRIC II, dit *le Sage*.
FREDERIC III.
FRÉDÉRIC IV, dit *le Sincere*.
FRÉDÉRIC V, dit *le Constant*. } *Voyez* BAVIERE.

FRÉDERIC I, dit *le Guerrier*, duc de Saxe.
FREDÉRIC II, dit *le Magnanime*.
FRÉDÉRIC III, dit *le Sage*. } *Voyez* SAXE.

FREDERIC I, marquis & électeur de Brandebourg.
FRÉDÉRIC II, dit *aux-dents-de-fer*. } *Voyez* BRANDEBOURG.

FRÉDÉRIC, élu empereur.
FREDÉRIC *le Pieux*. } *Voyez* BRUNSWIC.

FRÉDÉRIC, duc de Mantoue. *Voyez* GONZAGUE.

FRÉDÉRIC III, duc de Lorraine, & marchis, fils de THIBAUD II, & d'*Isabeau* de Rumigni, eut beaucoup de part aux affaires de son temps. Il assista Frédéric d'Autriche, dit *le Beau*, son beau-frere, dans toutes les guerres qu'il eut contre Louis de Baviere. Depuis il en soutint lui-même une contre Renaud de Bar, évêque de Metz, contre Edouard I, comte de Bar, & contre quelques autres. Il le défit près du château de Pruneì, & fut moins heureux au siége de Metz, où il fut battu & blessé. On dit que Frédéric fut depuis tué en Flandre, combattant pour le roi Philippe *de Valois*, à la bataille de Mont-Cassel en 1329. *Voyez* sa postérité à LORRAINE. * Vignier, *origine de la maison de Lorraine*. Sainte-Marthe, *liv. 28 de l'histoire généalogique de la maison de France, c. 5*. Le P. Anselme.

FRÉDÉRIC ou FERRI de Lorraine, I de ce nom, comte de Vaudemont, seigneur de Guise, &c. surnommé *le Courageux*, fils puîné de JEAN, duc de Lorraine, & de *Sophie* de Wittemberg, signala son courage en plusieurs occasions, & fut tué à la funeste bataille d'Azincourt, le 25 octobre de l'an 1415. *Voyez* sa postérité à LORRAINE.

FRÉDÉRIC ou FERRI de Lorraine, II de ce nom, comte de Vaudemont, &c. fils d'ANTOINE, dit l'*Entrepreneur*, & de *Marie* de Harcourt, dame & héritiere des seigneuries d'Aumale, d'Elbeuf, &c. épousa en 1454 à Nanci, en présence du roi Charles VII, *Yolande* d'Anjou, duchesse de Lorraine, fille de *René*, dit *le Bon*, roi de Naples, de Sicile, d'Aragon, &c. duc de Lorraine, d'Anjou & de Bar, comte de Provence, &c. & d'*Isabelle*, duchesse de Lorraine, qui étoit fille aînée & héritiere de *Charles* I, duc de Lorraine. Comme Yolande survécut à ses freres & à ses neveux, les deux branches de l'aîné & du puîné de la maison de Lorraine, furent réunies par son mariage en Frédéric, comte de Vaudemont, qui étoit son cousin issu de Germain; car Jean, duc de Lorraine, laissa Charles I, pere d'Isabelle, qui eut Yolande; & Frédéric ou Ferri I, comte de Vaudemont, qui eut Antoine, pere de Frédéric II. Celui-ci fut lieutenant général de Jean d'Anjou, duc de Calabre, son beau-frere, aux guerres de Naples & de Catalogne, mourut en 1470, & fut enterré à Joinville. Yolande, duchesse de Lorraine, par la mort du duc Nicolas son neveu, prit le titre de reine de Jérusalem & de Sicile, & mourut en 1483. *Voyez* sa postérité à LORRAINE. * *Consultez* l'histoire de Charles VII; Philippe de Comines; Vignier; Du Chêne; Sainte-Marthe; le pere Anselme, &c.

FRÉDÉRIC, comte de Cillei dans la Stirie, province d'Allemagne, fit mourir sa femme, pour plaire à une concubine qu'il aimoit, & passa toute sa vie dans une débauche honteuse. Un de ses courtisans ayant pris un jour la liberté de lui dire, qu'il étoit étonnant qu'un homme comme lui, âgé de 90 ans, s'adonnât encore à ses plaisirs, lorsqu'il étoit temps de songer à la mort; ce prince lui répondit, qu'il y pensoit effectivement, & qu'il vouloit faire graver sur son tombeau cette épitaphe: *Voici la porte par où je passe pour aller aux enfers: Je sais bien ce que je quitte; mais je ne sais pas ce que je trouverai. J'ai eu des biens en abondance, dont il ne me reste autre chose que de pouvoir dire que j'ai bien bu & bien mangé, & qu'une volupté insatiable les a épuisés*. A quoi ce courtisan répliqua, que cette épitaphe étoit digne d'un Sardanapale, & qu'elle devoit plutôt être gravée sur le sépulcre d'un bœuf, que sur celui d'un homme. * Æneas Silvius, *de Europa, c. 21.*

FRÉDÉRIC (Louis) *cherchez* FEDERICI.

FREDERUNE, reine de France, femme du roi *Charles* III, dit *le Simple*, & sœur de *Beuves*, évêque de Châlons sur Marne, fut mariée le 18 avril de l'an 907, & mourut le 10 février de l'an 918, laissant quatre filles. *Cherchez* CHARLES *le Simple*. * *Consultez* le mélange curieux du P. Labbe, *p. 497.*

FREDOLI (Berenger) cardinal, évêque de Béziers, dans le XIII siécle, étoit très-savant dans le droit canon & civil, & sortoit d'une noble famille de Languedoc. Il naquit au château de Benne, dans le diocèse de Maguelonne, aujourd'hui Montpellier, fut chanoine à Beziers, puis abbé de Saint Aphrodise; & en 1298 il fut mis sur le siége épiscopal de la même ville. Il avoit été chapelain ou aumônier du pape Boniface VIII, qui l'employa la même année 1298, avec Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, & Richard de Sienne, vice-chancelier de l'église, pour la compilation du VI livre des décretales, dit *le Sexte*. On y voit une lettre du même pape à Berenger Fredoli, qu'il instruit de la maniere dont on doit dégrader les clercs. Clément V donna en 1305 le chapeau de cardinal à cet évêque, qu'on employa dans l'administration des affaires. Son mérite étoit si universellement reconnu, qu'après la mort de Clément V il fut un de ceux qu'on proposa pour remplir le siége pontifical. Il avoit composé une maniere de dictionnaire de droit, qu'il tira de la somme de Henri de Suse, dit *Ostiensis*: & adressa cet ouvrage, intitulé *Repertorium juris*, à Guillaume de Mandagot, qui lui en avoit dédié un, *De electionibus prælatorum*. Trithéme lui attribue un traité intitulé *Oculus*; un autre: *De sententia excommunicationis, &c.* Berenger Frédoli mourut à Avignon au mois de juin de l'an 1323, & fut porté à Béziers, où on voit son tombeau dans l'église cathédrale de S. Nazaire. * *Consultez* les auteurs cités à la fin de l'article suivant.

FREDOLI (Berenger) surnommé *le Jeune*, neveu du précédent, fut évêque de Béziers en 1309, fut cardinal du titre des SS. Nerée & Achillée, en 1312, & mourut en 1323, la même année que son oncle. GUILLAUME Fredoli, son frere, lui succéda au gouvernement de cette église, dans le même temps que son autre frere ANDRÉ Fredoli étoit évêque de Maguelonne. * Ciaconius & Onuphre, *in Clement. & Joan. XXII.* Bosquet, *in Clement. V.* Frison, *Gall. purp.* Ughel, *Ital. sacr.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *hist. des card.* Catel, *mém. de Languedoc.* Trithéme, *de script. eccles.* Baluze, *vitæ Papar. Aven. tom. I.*

FREG (Christophe) *cherchez* FERG.

FREGOSE, famille. La famille de FREGOSE, CAMPO-FREGOSE, ou FULGOSE, a produit de grands hommes dans la république de Gènes, où elle tient rang entre les nobles, & est aggrégée à celle de Fornari. DOMINIQUE Frégose, qui vivoit dans le XIV siécle, cabala contre Gabriel Adorne, doge de Gènes, & fut mis en sa place le 13 jour du mois d'août 1370. Il prit diverses isles sur la mer Méditerranée, qu'il soumit à la république; & lui rendit tributaire le royaume de Chypre, où il avoit emporté la ville de Famagouste, & avoit fait prisonnier le roi Jacques, de la maison de Lusignan. PIERRE Frégose, frere de Dominique, commandoit alors l'armée des Genois. Dans la suite, le pape Grégoire XI étant à Gènes, voulut loger chez ce dernier, que ses expéditions militaires avoient rendu célébre,

célébre. Dominique son frere n'étoit plus doge. Le peuple naturellement léger & inconstant, avoit pris les armes contre lui, le 17 juin de l'an 1378, & l'avoit contraint de se rendre, après l'avoir enfermé dans une tour où il s'étoit retiré. Une partie du peuple élut alors Nicolas de Guarco, & l'autre Antonio Adorne. Dominique laissa JACQUES Frégose, qui fut doge en 1390; mais qui fut déposé le 6 avril de l'année suivante. PIERRE son oncle, fut élu le 15 juillet de l'an 1393, & fut déposé deux heures après. On dit qu'il avoit beaucoup d'éloquence, & qu'il aimoit les lettres. Il laissa divers enfans, *Roland* ou *Orlando*; *Baptiste*; *Spinetta*, & *Thomas* Frégose. Ses fils exercerent les premiers emplois de la république, & se signalerent en diverses occasions. Ils se liguerent avec les Adornes, & avec ce secours se rendirent maîtres de la ville de Gènes. Barnabé de Guarco, docte jurisconsulte, sage & de bonne famille, qui avoit été fait doge le 20 mars de l'an 1415, leur abandonna le siége le 4 juillet suivant. THOMAS Frégose fut élu doge, & se maintint dans ce poste jusqu'en 1421. Philippe Marie Viscont, duc de Milan, & le marquis de Montferrat, assistés des Montalde & des Guarco, l'obligerent alors de se retirer à Sarzane. Il fut ensuite rappellé en 1436, regna jusqu'au 20 décembre, & fut encore chassé, laissant le gouvernement à huit personnes, nommées *les capitaines de la liberté*. Ensuite les Adornes & les Frégoses disputerent encore la seigneurie entr'eux. Barnabé fut élu doge de Gènes, élection qui desespéra JEAN Frégose. Ce dernier feignit de vouloir mettre la ville entre les mains du roi Charles VIII. Il fit même un traité avec ce prince, & se servit de l'argent & des armes de la France, pour se faire doge au commencement de l'an 1447; mais étant venu à bout de ce qu'il souhaitoit, il se mocqua des François. Jean mourut au mois de décembre de l'an 1448. LOUIS Frégose son frere fut mis à sa place, & fut déposé le huitiéme décembre de l'an 1450. PIERRE ou PETRINO Frégose, son neveu, lui succéda, & gouverna jusqu'en 1458, qu'il se soumit aux François. SPINETTA Frégose fut élu doge le 8 juillet 1459, & fut chassé le 24 du même mois. Louis fut alors rétabli, & PAUL Frégose, archevêque de Gènes, se fit mettre deux fois de suite en sa place. Jean Frégose fut élu le 21 de juin de l'an 1512, & les Adornes, soutenus par les François, le déposerent au mois de mai de l'année suivante. Mais le peuple se déclara pour la famille du premier; & OCTAVIEN Frégose, fils d'*Augustin*, & petit-fils de *Louis*, fut nommé doge de Gènes le 11 juin de l'an 1513: puis craignant les cabales des Fiesques & des Adornes, il se soumit au roi Louis XII qui lui en laissa le gouvernement. Il étoit frere du cardinal FRÉDÉRIC Frégose, & gouverna avec beaucoup de prudence jusqu'en 1522, que la ville fut prise & pillée par le marquis de Pescaire, général des armées de l'empereur Charles-*Quint*. OCTAVIEN rendit de grands services à sa patrie, fit raser la citadelle que le roi Louis XII y avoit fait bâtir, & en cela témoigna l'amour sincere qu'il avoit pour cette ville; car il ne tint pas à lui qu'elle ne rétablît son autorité & sa puissance. On dit même qu'après y avoir exterminé toutes sortes de factions, il gouverna d'une maniere qui fit connoître qu'il sacrifioit son ressentiment au repos de sa patrie. Il laissa AURELIO Frégose, seigneur de Sainte-Agathe, & pere d'OCTAVIEN II, qui laissa postérité. JEAN Frégose, *dont nous avons parlé*, fut pere de THOMAS, qui eut divers emplois en Italie, & laissa JEAN-MARIE, qui commanda en 1527, les troupes de la république dans la Lombardie. Il eut CESAR, & ALEXANDRE Frégose. Le premier étoit un homme de grande expérience, & avoit signalé son courage en diverses occasions. Le roi François I, que Charles-*Quint* avoit souvent trompé par ses artifices, ayant résolu de faire savoir l'état des affaires aux Vénitiens, & de renouveller l'alliance avec le grand seigneur, donna cette commission à César Frégose, dont la fidélité lui étoit connue, & à Antoine Rinconet Espagnol, auquel il se fioit, & qui devoit passer à Constantinople. Le marquis du Guast les fit assassiner sur le Pô en 1541. Tous les princes de la chrétienté furent informés d'une action si barbare, & l'eurent en horreur. Ce fut le sujet de la rupture entre le roi & l'empereur. CESAR laissa quatre fils, dont le dernier nommé *Jean* fut évêque d'Agen, & abbé de Frontfroide, dans le diocèse de Narbonne. ANNIBAL, frere de César, fut pere de JULES-CESAR, capitaine d'un régiment de cavalerie, qui mourut à l'âge de 25 ans au service de la France. GALEAS Frégose servit aussi en France sous les regnes de Charles IX & de Henri III. Il fut comte de Muret, gentilhomme de cinquante hommes d'armes, & chevalier de S. Michel. * Sansovin, *delle famigl. illustr. d'Ital.* Foglieta, *in elog. & in hist. Gen.* Bizarro, *hist. de Gen.* Paul Guichardin. Du Bellai. De Thou, &c.

FREGOSE (Paul) cardinal, archevêque de Gènes, étoit frere de Pierre Frégose, qui fut doge de Gènes. Il avoit de grandes qualités; mais il sacrifioit tout à son ambition. Son frere Pierre, qui connoissoit l'humeur volage & inconstante des Génois, lui persuada d'embrasser l'état ecclésiastique. Paul avoit vécu d'une maniere qui étoit peu cléricale, & avoit même un fils naturel, que les Italiens ont nommé *Fregosin*, c'est-à-dire, *petit Frégose*. Cependant il ne balança point à prendre le parti qu'on lui offroit, & fut même assez heureux pour s'élever à l'archevêché de Gènes, que son frere lui fit obtenir en 1452, après la mort de Jacques Imperiali. Pierre son frere avoit été obligé de soumettre en l'an 1458, la ville de Gènes au roi Charles VII, & s'étoit ensuite retiré à la campagne. Après diverses révolutions, Louis Frégose, qui avoit déja été doge, fut rétabli en 1461, & Paul, dont nous parlons, le chassa le 14 jour de mai de l'année suivante, pour se mettre en sa place. Ce ne fut pas pour long temps; car il fut contraint de renoncer à cette dignité, & trouva moyen de s'y rétablir au mois de janvier de l'an 1463. Il le fit savoir au pape Pie II, qui gouvernoit alors l'église, & ce pontife lui donna des avis très-judicieux pour regler sa conduite envers un peuple, dont il étoit le pere comme archevêque, aussi-bien que comme doge; mais il se rendit tellement insupportable par ses violences, que les Génois, d'ailleurs peu constans, travaillerent à secouer ce joug fâcheux, en appellant François Sforce, duc de Milan: desorte que Paul Frégose se voyant abandonné de ses amis, même de ceux qu'il croyoit les plus fidéles, fut contraint de renoncer au gouvernement, & de sortir de Gènes. Il y revint quelque temps après, & y cabala de nouveau. Les amis de sa maison chasserent Prosper Adorne, le 25 novembre de l'an 1478, & mirent sur le siége ducal, BAPTISTE Frégose, neveu de l'archevêque. Ce fut ce doge qui lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Sixte IV lui donna en 1480. L'ambition déreglée de ce prélat, le poussa à s'élever contre son bienfaiteur & son parent. Il trouva moyen de le chasser d'une place, où il s'installa pour la troisiéme fois. Ses tyrannies & ses violences l'en éloignerent encore en 1488. Il fit charger deux vaisseaux de ses meubles les plus précieux, dont l'un fit naufrage; & avec l'autre il se retira à Rome, d'où il ne cessa de solliciter les ennemis de sa patrie, pour y changer le gouvernement; mais il ne jouit pas de cette révolution, qui n'arriva qu'en 1499. Il étoit mort le 2 mars de l'an 1498, à Rome, où il fut enterré dans l'église des douze apôtres. Ce cardinal avoit été nommé en 1481, légat d'une armée navale équipée contre les Turcs, qui avoient pris Otrante, & qui l'abandonnerent avant l'arrivée des Chrétiens. Fregosin, *son fils naturel*, *épousa la fille naturelle du duc de Milan.* * Pie II, *in comment.* Foglieta, *in elog. & in hist. Gen.* Guichardin, *liv.* 1 & 2. Onuphre. Auberi, *hist. des cardinaux*, &c.

FREGOSE (Baptiste) que l'on nomme vulgairement FULGOSE, & que Volaterran appelle FRIGOSE, naquit à Gènes de *Pierre* Frégose, qui fut fait doge de cette république en 1450. Il parvint lui-même à la dignité de doge le 25 novembre 1478; mais il ne la conserva que peu d'années. La hauteur & la sévérité de son gouvernement fournirent une occasion aux desseins ambitieux de Paul Frégose, archevêque de Gènes, son oncle, qui le fit déposer en 1483, & se fit élire lui-même le lendemain de sa déposition. Baptiste fut relégué à Trégui. Il s'est vengé de son oncle en parlant fort mal de lui dans le sixiéme chapitre du livre IX de son ouvrage intitulé: *De dictis factisque memorabilibus collectanea*; écrit en italien, mais qui n'a paru qu'en latin, de la traduction de Camille Ghilini, à Milan en 1508, *in-folio*. Fulgose l'a adressé à *Pierre* Frégose son fils. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois à Paris, à Basle, à Anvers & à Cologne, *in*-8°. Les meilleures éditions sont celles qui sont accompagnées des additions & des corrections de Juste Gaillard, avocat au parlement de Paris, qui y a joint aussi une préface où il traite de l'utilité & de l'ordre des histoires. Dans quelques éditions de ce même ouvrage, par exemple dans celle de Basle, chez Henric Petri, *in-folio*, en 1555, l'auteur est nommé *Campofulgose*. Raphaël Soprani, dans ses écrivains de Ligurie, parle de deux autres ouvrages de Fulgose, savoir la vie du pape Martin V, en italien, & un traité latin sur les femmes savantes. On ne connoît pas ces ouvrages imprimés. Michel Giustiniani parle d'un autre intitulé, *Anteros*, qui fut imprimé à Milan en 1469, *in*-4°. M. Maittaire n'en parle point dans ses annales de l'imprimerie, de la premiere édition. Cet ouvrage de Fulgose est contre l'amour. Il a été traduit en françois, & on le trouve imprimé en cette langue avec la traduction françoise du dialogue de Platine sur l'amour, à Paris en 1581, *in*-4°, sous ce titre: *Deux livres du contre-amour de Baptiste Fulgose*. * Ghilini, *teatro de' letterati*. Soprani & Giustiniani, *scrittor. della Liguria*. Vossius, *de historicis Latinis*. *Journal de Venise, tome XXI, &c.*

FREGOSE (Frédéric) Génois, cardinal, archevêque de Salerne, évêque de Gubio, fils d'Auguste, & de *Gentille* de Montefeltro, frere d'*Octavien*, doge, puis gouverneur de Gènes, fut élevé auprès de Gui Baldo, duc d'Urbin, son oncle maternel, qui lui fit donner l'archevêché de Salerne, par le pape Jules II. Depuis il fut ambassadeur de la république de Gènes auprès du pape Léon X; & lorsqu'Octavien son frere eut traité, en 1515, avec les François du gouvernement de la ville de Gènes, il y retourna pour lui servir de conseil, dans l'administration des affaires publiques. Cortogoli, célébre corsaire de Barbarie, ravageoit avec vingt galeres toute la côte de Gènes, où il avoit même enlevé depuis peu dix-huit navires chargés de grains & de marchandises; & les succès de ces barbares mettoient dans la derniere consternation tous les marchands de Gènes. On y résolut de mettre une armée en mer, & on en donna la conduite à l'archevêque de Salerne. Il surprit Cortogoli dans le port de Biserte, passa depuis à Tunis & à l'isle de Gerbes, & revint à Gènes chargé de gloire & de butin. Cette ville fut pillée en 1522, par les Espagnols qui la surprirent dans le temps qu'on traitoit des conditions pour la rendre. Octavien Frégose y fut fait prisonnier, & Frédéric se jetta dans un esquif; d'où voulant passer dans un des vaisseaux françois qui étoient alors dans le port de Gènes, il tomba dans la mer & fut en grand danger de se noyer. Le roi François I le reçut en France avec beaucoup de bonté, & lui donna l'abbaye de saint Bénigne de Dijon, où Frégose se retira. Comme il avoit appris les langues, & principalement la grecque & l'hébraïque, il s'y appliqua à l'étude des livres saints, & aux exercices de piété. Depuis, étant revenu en Italie, il fut pourvu de l'évêché de Gubio, où il travailla à remplir les devoirs d'un bon prélat. Ce ne fut, dit-on, qu'avec violence qu'il accepta le chapeau de cardinal, que le pape Paul III lui donna en 1539. Il mourut à Gubio le 22 juillet de l'an 1541. * Foglieta, *hist. Gen. liv.* 12. Bembo, *in epist.* Sadolet. Guichardin. Ughel. Auberi, &c.

FREHER, *cherchez* MARQUARD FREHER.

FREIG (Jean-Thomas) en latin *Freigius*, jurisconsulte, natif de Fribourg en Brisgaw, étoit fils de *Nicolas*, qui avoit fait de grandes découvertes dans la jurisprudence civile & canonique, & qui mourut de peste en 1567, avec sa femme & deux de ses filles. Thomas étudia le droit sous les plus grands hommes de son temps, & l'enseigna depuis à Fribourg, à Altorf & à Basle. Il fut nommé recteur de l'école d'Altorf en 1575. Il mourut de peste, aussi-bien que son pere, le 16 janvier de l'an 1583, à Basle, où il s'étoit établi l'année précédente. Il avoit composé divers ouvrages, qu'on divise en trois parties; *Philologica; Philosophica; & Juridica*. On trouve parmi ses ouvrages le *Pédagogue*, ou un systême abrégé, pour montrer la maniere la plus courte & la plus aisée d'enseigner les sciences & les arts; & comme il étoit Ramiste ou disciple de Ramus, il a suivi la méthode de son maître. Son style est d'ailleurs trop concis. Il a mieux réussi dans ses traités de jurisprudence. Les paratitles sur le digeste sont fort estimés à cause de sa méthode. Il a fait aussi *partitiones juris* par tables, & réduit en table le traité des fiefs de Zazius. * *Consultez* Melchior Adam, *in vit. juris. Germ. Gloria Acad. Altdorfina*, p. 42 & 43.

FREIND (Jean) écuyer, célébre médecin Anglois & docteur en médecine, naquit en 1675, à Croton dans le comté de Northampton où son pere étoit ministre. Il fit ses premieres études au collége royal de Westminster, & les acheva à Oxford. Il y fit de si grands progrès, qu'à l'âge de vingt-un ans il publia deux discours, l'un d'Eschine & l'autre de Démosthène en grec, avec une traduction de sa façon, & des notes où il expliquoit les endroits les plus difficiles de ces deux piéces. Il avoit fait ce travail avec un de ses amis, qui avoit le même gout & les mêmes inclinations pour l'étude. Après avoir étudié ensuite pendant quelque temps les mathématiques, comme il s'étoit destiné à la médecine, il s'appliqua sérieusement à la lecture des meilleurs médecins anciens & modernes, & fit des expériences sur le corps humain, sur les plantes, sur les métaux, &c. & dès 1703, n'étant encore que bachelier en médecine, il publia son Emménologie, qui fut fort bien reçue. L'année suivante 1704, il fut nommé premier lecteur en chymie à Oxford, & nous avons ses leçons imprimées. En 1705, le comte de Peterbouroug l'emmena avec lui à la guerre d'Espagne, pour y exercer sa profession, & il y demeura deux ans. A son retour il alla à Rome, où il visita tout ce qui pouvoit y attirer sa curiosité, & s'y lia avec plusieurs savans, sur-tout parmi les médecins, avec qui il eut soin d'entretenir depuis quelque commerce de lettres. Il a écrit tout ce qu'il a fait en Espagne. En 1709 il fit imprimer ses leçons de chymie; & les auteurs des actes de Leipsick en ayant fait une critique, qu'ils insérerent dans les actes de 1710, M. Freind prit la défense de son ouvrage & de ses sentimens, & publia cette défense dans les *transactions philosophiques* de 1711. Il la fit réimprimer quand il donna une nouvelle édition de ses leçons. La société royale de Londres l'aggrégea à son corps en 1712, & la même année il alla en Flandre avec le duc d'Ormond, général de l'armée d'Angleterre. Son voyage ne dura qu'un an, & lorsqu'il fut revenu à Londres il continua d'exercer la médecine, & à composer quelques nouveaux ouvrages. Il publia en 1716, le premier & le troisiéme

livre des épidémies d'Hippocrate, & il y joignit neuf commentaires sur les fiévres. Daniel Triller qui a promis une édition complette d'Hippocrate, fut si content de cet ouvrage, quoiqu'il ait quelques sentimens différens, qu'il en loua l'auteur en 1718 par une lettre qui a été imprimée. M. Freind en écrivit une en 1719 au médecin Richard Méad, sur les purgations dans les maladies virulentes; & en 1720, ayant été chargé de faire le discours annuel prescrit par la fondation d'Harvée, il s'en aquitta avec tout le succès que l'on avoit lieu d'attendre de lui. Il brilla encore plus pendant tout le temps qu'il se trouva en qualité de conseiller à la cour d'Angleterre durant toutes les séances du parlement en 1722. En 1723, étant retenu dans la tour de Londres, comme nous le dirons plus bas, il ne laissa pas d'écrire pour l'utilité du public une lettre sur les diverses espéces de vérole, & il y commença son histoire de la médecine depuis le temps de Galien jusqu'au commencement du XVI siécle. Le premier volume parut en 1725, & le second depuis. Cet ouvrage est en anglois, & a été traduit en latin par M. Wigan. En 1727 la reine d'Angleterre le fit son premier médecin, & lui donna des appointemens considérables; mais il jouit peu des avantages de cette nouvelle situation, étant mort en 1728, âgé de cinquante-deux ans. Milord Peterbouroug, dans ses mémoires de l'Europe, écrits en anglois, fait ce portrait de M. Freind. « Ce n'est pas, *dit-il*, un de ces savans sombres & farouches, qui sont toujours étrangers dans le monde; c'est l'homme le plus poli & le plus aimable. On trouve en lui des charmes ausquels il est difficile de résister. Il répand dans ses écrits une force & une douceur qui le rendent maître des esprits. On admire dans ses conversations les agrémens de l'esprit, la justesse du raisonnement, & l'étendue de ses lumieres. Ses talens brillent encore plus dans l'exercice pénible de sa profession: il n'est pas de médecin plus éclairé, plus laborieux, plus heureux que lui. Ses opinions ont parmi les savans la même autorité que les sentimens d'Hippocrate; la pureté de son style est digne du siécle d'Auguste. » Tous ceux qui ont connu M. Freind & qui ont lu ses ouvrages, conviennent qu'il n'y a rien d'outré dans ce portrait. Son histoire de la médecine depuis Galien jusqu'au XVI siécle, justifie une partie de cet éloge. Cet ouvrage a été traduit de l'anglois en françois par M. Noguez, docteur en médecine, & imprimé, *in*-4°. en 1728, avec un bon discours sur l'histoire de la médecine, & une idée générale de l'ouvrage, où il est parlé de plusieurs autres écrits de cet habile homme, & où l'on reléve avec justice son rare mérite. Feu M. Devaux, célébre chirurgien de Paris & homme de lettres, persuadé du mérite des ouvrages de M. Freind, y avoit puisé beaucoup de connoissances, & il a traduit en françois, non de l'anglois, comme l'a dit le P. Niceron, (M. Devaux ignoroit cette langue) mais du latin, l'Emménologie ou traité de l'évacuation ordinaire aux femmes, que ce médecin avoit composé. En 1733 M. Wigan a recueilli tous les ouvrages de médecine de M. Freind, & les a fait imprimer *in-folio*, à Londres. Il a orné cette édition d'une vie de l'auteur, de plusieurs piéces de vers faits à sa louange, & de son portrait. * *Voyez*, outre les ouvrages cités dans cet article, Niceron, *mémoires*, *tome* XII, & l'éloge de M. Devaux, dans les *mémoires de littérature & d'histoire, recueillis* par le pere Des-Molets, *tome VIII, I partie*. Ce qu'en a dit le pere Niceron, n'est qu'un extrait de cet éloge, comme il le dit lui-même.

Voici une circonstance de la vie de M. Freind que tous les historiens de sa vie ont ignorée, & qui mérite d'être rapportée. Nous la trouvons dans un livre imprimé à Paris en 1739, chez Briasson, & intitulé: *Caprices d'imaginations*, ou *lettre sur différens sujets d'hist. de morale, de critique, d'hist. naturelle*, &c. par M. Bruhier, savant médecin. M. Freind; *dit cet auteur*, étant membre de la chambre des communes, s'opposa avec toute la vigueur possible à un projet que le ministre avoit fait proposer au parlement. On ne sait si l'opposition du docteur en empêcha l'exécution: ce qui est sûr, c'est que sous prétexte d'intelligences avec les ennemis de l'état, M. Freind fut arrêté, & renfermé dans la tour de Londres. Environ six mois après sa détention, temps que ses amis, & en particulier M. Méad, autre médecin du premier ordre, avoient inutilement employé à solliciter son élargissement, le ministre tomba malade, & envoya chercher M. Méad. Celui-ci s'y rendit, se mit au fait de la maladie, & dit au ministre, qu'il lui répondoit de sa vie, mais qu'il ne lui ordonneroit seulement pas un verre d'eau, que M. Freind ne fût sorti de la tour. Le malade eut beau dire qu'il ne dépendoit pas de lui d'accorder la grace à un prisonnier d'état; il eut beau promettre d'employer ses bons offices auprès du roi, aussitôt qu'il seroit en état d'aller à son palais, M. Méad fut inexorable, & sortit sans rien ordonner, après lui avoir fait observer en deux mots que les prétendues intelligences de M. Freind n'étoient qu'un prétexte pour couvrir une animosité particuliere. Le ministre prend le parti de se passer des conseils de M. Méad; mais voyant la maladie augmentée, il le renvoie chercher. M. Méad revient, & lui tient encore le même langage. Enfin, le ministre épouvanté, fit supplier le roi d'accorder la liberté à M. Freind. L'ordre expédié, le ministre crut que M. Méad alloit ordonner ce qui convenoit à son état: mais l'amitié du docteur étoit plus impatiente. Il fallut qu'il commençât par faire élargir son ami. Il vint ensuite chez le ministre, à qui ses remédes procurerent un prompt soulagement, & peu de jours après une guérison parfaite. Le soir du même jour, M. Méad vint chez M. Freind, suivi de deux laquais, portant une cassette, contenant quatre à cinq mille guinées, que lui avoient produites les honoraires reçus des pratiques ordinaires de M. Freind, qui s'étoient adressées à lui pendant la prison de celui-ci; & quoique cette somme lui appartînt bien légitimement, puisqu'elle étoit le fruit de ses peines, & malgré les instances de son ami, il l'obligea de la garder, disant que ce seroit une conduite infâme de profiter des malheurs d'un ami, pour s'enrichir à ses dépens. D'un autre côté la cour d'Angleterre sentit si bien que M. Freind étoit au-dessus du soupçon du crime dont il avoit été accusé, qu'il fut fait premier médecin de la princesse de Galles, à qui il eut l'honneur d'être également attaché depuis qu'elle fut montée sur le trône de la Grande-Bretagne. M. Méad lui succéda dans cette place.

FREINSHEMIUS (Jean) né en 1608 dans la ville d'Ulm en Souabe, après avoir étudié les loix dans les universités de Marpurg & de Giessen, vint à Strasbourg, où par quelques poésies qu'il composa en allemand, il se fit connoître de Mathias Bernegger, qui lui confia sa bibliothéque. Ce fut-là que Freinshemius puisa le fond de science qu'il a fait paroître depuis dans ses écrits. Il vint ensuite en France, où il fut reçu entre les interprétes du roi; mais il n'y demeura que trois ans, & retourna à Strasbourg en 1637, où il épousa la fille de son bienfaiteur. L'université d'Upsal en Suéde lui ayant proposé de grands avantages pour l'attirer, il les accepta, & y enseigna l'éloquence pendant cinq ans. Alors la reine Christine voulut l'avoir auprès d'elle, le fit son bibliothécaire & son historiographe, & lui donna, outre la table, deux mille écus d'appointemens; mais parceque l'air froid de ce pays étoit contraire à sa santé, il fut obligé en 1655 d'abandonner ces honneurs & ces avantages pour revenir dans sa patrie. La reine témoigna du déplaisir d'être privée d'un homme d'un si grand mérite; car, outre la langue latine, la grecque & l'hébraïque, il savoit en-

core presque toutes les langues vivantes de l'Europe. L'électeur Palatin ayant fait dessein dans ce temps là, de rétablir l'université de Heidelberg, donna à Freinshemius la charge de professeur honoraire, avec celle de conseiller électoral. Freinshemius s'y retira avec sa famille en 1656, & y mourut quatre ans après, âgé de 52 ans. Ce savant homme a fait les supplémens de Tacite, de Quint-Curce & de Tite-Live, qu'il a composés en 60 livres, qui ont été imprimés à Strasbourg en 1654. Il a aussi commenté Quint-Curce, Tacite, Florus & quelques autres auteurs Latins, ausquels il a joint d'excellentes tables. * Mart. Hanckius, *de rom. rer. script.*

FREIRE de ANDRADE (Hyacinthe) naquit à Béja, vers l'an 1597, de BERNARDIN Freire d'Andrade, & de *Louise* de Faria, tous deux d'une fort ancienne noblesse. Etant le troisiéme fils de cette maison, on le destina d'abord à l'état ecclésiastique, & il prit dans l'université de Coimbre le degré de docteur en droit canon, en 1618. Il fit en même temps un grand progrès dans la théologie, & il avoit composé un livre sur la Trinité, qui a été perdu, avec plusieurs autres de ses ouvrages, dans l'incendie de la maison où il demeuroit, à Lisbonne, près de la porte de S. Antoine; la vie de dom Jean de Castro IV, vice-roi des Indes, eut le même sort: car celle que nous avons n'en est proprement qu'un abrégé qu'il fit depuis. Etant encore à Coimbre, il mit au jour un écrit en espagnol, sous le nom de traduction, qui avoit pour titre: *Portugal restaurado*, où il appuie le droit de la maison de Bragance à la couronne. Il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit reçu l'ordre de prêtrise, lorsqu'il alla à la cour d'Espagne, où le comte duc favori & premier ministre de Philippe IV, qui étoit alors roi de Portugal, lui fit un bon accueil, & lui donna beaucoup de part dans sa confiance. Il le consultoit sur les affaires de la plus grande importance, & lui conféra d'abord l'abbaye de sainte Marie das Chans, dans la province de Béira, à trois lieues de Viseu, & qui vaut 4000 crusades, ou 80000 liv. monnoie de France. Mais l'amour que Freire d'Andrade avoit pour sa patrie, ou plutôt sa trop grande franchise, lui fit perdre sa fortune, & risquer sa liberté, & peut-être sa vie; en voici l'occasion: Un jour que le comte duc lui demanda son avis touchant les droits du roi d'Espagne sur le Portugal, il lui répondit, sans hésiter, qu'il n'y avoit point d'autre droit, que celui de la force & de l'usurpation: non content de cet avis, il composa un écrit, où il faisoit voir dans tout son jour le droit de Catherine, duchesse de Bragance, au royaume, & la publication de cet écrit fit donner des ordres pour arrêter Freire d'Andrade; mais un de ses amis l'avertit de se cacher, & il eut le bonheur de se sauver dans son abbaye das Chans, où il demeura jusqu'au mois de décembre 1640, que Jean IV fut proclamé roi de Portugal. Il alla d'abord à Lisbonne, où ce monarque le reçut avec beaucoup de distinction; il fut de même honoré de l'estime de Théodose, prince du Bresil, & il a été toujours de la cour de ce prince jusqu'à sa mort, après laquelle Jean IV le nomma précepteur d'Alfonse, prince du Brésil, après son frere Théodose; mais il refusa cet emploi, prévoyant peut-être qu'un tel éleve ne feroit pas beaucoup d'honneur à son précepteur. Malgré son refus, le roi lui offrit l'évêché de Viseu, qu'il refusa aussi, parcequ'il prévoyoit que le pape qui ne reconnoissoit point d'autre roi de Portugal que celui d'Espagne, refuseroit d'expédier les bulles; & avec sa franchise ordinaire, il répondit au roi en le remerciant, qu'il ne vouloit point être évêque, comme les comédiens sont rois & empereurs. Malgré tant de refus ce même monarque étoit résolu de l'employer dans les cours étrangeres; mais ceux qui portoient envie à son mérite, firent ensorte que le roi goûta l'avis de ceux qui lui dirent qu'il avoit un peu trop de franchise, & peut-être de légereté, pour s'aquitter de l'emploi difficile de ministre auprès d'un prince étranger. Peu après, mécontent de la cour, il retourna dans son abbaye, où ennuyé de la solitude & de la grossiéreté des habitans, il sortit un jour de sa maison une corde à la main, & rencontrant un paysan, il lui demanda plaisamment, lequel de ces chênes qu'il voyoit là, étoit celui où se pendoient les abbés d'un endroit aussi grossier: il y demeura pourtant jusqu'à la mort de son pere. Alors les affaires de sa famille, & particulierement celles de sa sœur Coutinho, le rappellerent à Lisbonne, & il laissa un coadjuteur dans son église. Il vécut à Lisbonne, adonné entierement à l'étude, jusqu'à sa mort, arrivée le 13 mai 1657, dans la 60 année de son âge, & on l'enterra dans la paroisse de Ste Juste. Le style de Freire d'Andrade est élégant, & peut-être la vie de don Jean de Castro, imprimée à Lisbonne, en 1650, 1671 & 1703, est le livre le mieux écrit qu'il y ait en portugais. Le P. del Rotto, Jésuite Italien, le traduisit en latin, & cette traduction a été imprimée à Rome. Il étoit poëte, & le peu de ses poésies que nous avons, ont été imprimées à Lisbonne, en 1717 & 1718, dans un recueil, qui a pour titre: *Fenix renacida.* Le caractere de Freire d'Andrade étoit libre, & par conséquent peu propre à faire fortune à la cour: sa conversation étoit gaie & intéressante; il étoit charitable envers les pauvres, & généreux envers ses amis, lesquels il défendoit dans l'absence, & reprochoit à eux-mêmes leurs défauts. F. Domingos Teixeira, religieux Augustin, a dédié aux cendres de Hyacinthe Freire d'Andrade, la vie de Gomès Freire d'Andrade, son neveu, & c'est ce religieux qui nous a conservé les seuls mémoires qui nous restent de cet excellent historien Portugais. * *Mémoires du Portugal. Manuscrit* de M. d'Ericeïra.

FREIRE de ANDRADE (Emanuel) gentilhomme Portugais, étoit fils de GASPARD Freire d'Andrade, qui fit la substitution de Valdeflores, près d'Obidos. Il a été amiral de la flotte du Brésil; & après avoir exercé plusieurs emplois dans les troupes de terre, il parvint à celui de général de la cavalerie: il fut tué à la bataille du Canal, dite aussi de l'Ameixial, gagnée par les Portugais, sous le comte de Villaflor, le 8 juin 1663.

FREIRE de ANDRADE (Gomès) naquit à Lisbonne, le 19 décembre 1636. Il étoit fils d'EMANUEL Freire d'Andrade, descendu d'une branche de l'illustre & ancienne maison de Bobadella, & de *Jeanne* de Brito. A l'âge de 9 ans il alla à Elvas, dont son pere étoit gouverneur, & il s'enrolla dans une compagnie d'infanterie: son pere étant mécontent de la cour, se retira dans sa maison de campagne de Carnota. Delà, Gomès Freire sortit sans rien dire à personne, pour faire une campagne sur mer, & il y donna des marques éclatantes d'une bonne conduite dans un furieux combat, où le commandant de l'escadre, sur laquelle Gomès Freire s'étoit embarqué, aborda l'armateur ennemi, & Gomès Freire fut le premier qui entra dans le vaisseau ennemi, étant âgé de 15 ans. A son retour à Lisbonne, le roi Jean IV le reçut avec des honneurs extraordinaires, & lui recommanda de s'appliquer aux mathématiques, dans le dessein de l'avancer dans la marine; mais l'impatience qu'il avoit de se signaler dans la guerre, lui fit encore mépriser les ordres de son pere, & même ceux du roi. Dès qu'il apprit que les Espagnols commettoient des hostilités du côté de l'Alentéjo, il prit la poste pour s'y rendre, & à peine fut-il arrivé, que le roi lui donna une compagnie d'infanterie, qui étoit vacante, dans laquelle servoient en qualité de volontaires trois jeunes seigneurs Portugais, qui voyant que leur ancienneté dans le service ne leur servoit de rien, quitterent l'infanterie, & se mirent dans la cavalerie jusqu'à la fin

de la campagne; & Gomès Freire ne voulut jamais accepter la compagnie, afin de n'être point la cause que le service perdît ces trois seigneurs; & ainsi le roi la donna à un autre officier. Les Espagnols n'agirent point offensivement contre les Portugais; & ceux-ci n'étant point en état d'agir contre l'Espagne, Gomès Freire ne faisoit autre chose que s'appliquer au service dans la garnison de Campomayor, d'où il ne sortit que pour le siége de Barcarota, qu'on fut obligé de lever. Le comte de Saint-Lourenço, général de l'armée portugaise, nomma Gomès Freire capitaine dans le régiment d'infanterie de Simon Corréa da Silva, depuis comte de Castanheira, étant âgé de 20 ans & quelques mois. Les Espagnols ayant mis le siége devant Olivença, & les Portugais n'ayant point d'armée assez forte pour tenter une bataille, tâcherent de surprendre Badajoz, en 1656, & Gomès Freire reçut dans l'escalade un coup de pierre à l'épaule, qui le fit tomber du haut de l'échelle, & il fut le dernier qui se retira, ayant monté à l'assaut une seconde fois lorsqu'il fut revenu de son évanouissement, causé par la chute & par le coup de pierre qu'il avoit reçu en même temps. Après avoir abandonné ce projet, & vu que les troupes se retiroient à la pointe du jour, l'on s'apperçut que l'on avoit oublié un pétard dans le fossé de Badajoz; alors Gomès Freire, commandé avec un détachement de 70 hommes, retourna sur ses pas, & malgré le feu des ennemis ramena le pétard. En 1657 il se distingua à la prise de la place de Mourao: en 1658 il se trouva au siége de Badajoz, & se distingua à la prise du fort de S. Gabriel, qui est un ouvrage avancé de la place, & les Portugais avant que de lever ce siége, envoyerent un détachement où étoit Gomès Freire, qui prit Talavera, petite place où il y avoit une bonne garnison. Le 22 octobre 1658, l'armée espagnole, commandée par D. Louis de Haro, parut devant Elvas, place forte des Portugais en Alentéjo, & Gomès Freire s'y distingua dans la belle défense que firent les assiégés. Le comte de Cantanhede, nouveau général de l'armée portugaise, depuis marquis de Marialva, lui ayant donné une compagnie de cavalerie, avec ordre d'aller joindre l'armée à Estremos pour marcher au secours d'Elvas, qu'un siége de deux mois avoit beaucoup affoibli, eu égard à la garnison; & malgré une longue & dangereuse maladie, qui l'avoit extrêmement atténué, il partit d'Elvas le 3 janvier 1659, avec deux bons guides avec lesquels il traversa l'armée ennemie, & les lignes de circonvallation & contrevallation. L'excès de sa marche à pied, & celui de passer le Caya à la nage, lui renouvella la maladie; & à peine étoit-il arrivé à Estremos, qu'on lui administra l'extrême-onction; mais il revint peu à peu, & une longue convalescence l'empêcha de se trouver à la bataille dite des lignes d'Elvas, que le comte de Cantanhede gagna sur les Espagnols en les contraignant de lever le siége d'Elvas. Dès qu'il fut en état de monter à cheval, il ne se passa guère de jours qu'il ne combattît avec les ennemis, & entr'autres, il se distingua fort dans un combat, où après avoir perdu les deux tiers de sa troupe, il fit une belle retraite avec 15 chevaux, les ennemis étant au nombre de quatre cens, l'espace d'une lieue & demie. En 1663 il fut nommé commissaire général de la cavalerie; & cette même année, il fit des actions merveilleuses au passage de la riviere de Degebe, qui est fameux dans l'histoire de Portugal. Le 8 juin de la même année, il se trouva à la bataille du Canal dite aussi de l'Ameixial, qui fut fort sanglante, & Gomès Freire y reçut un coup d'épée à la cuisse, mais il s'obstina à ne se point retirer avant que les ennemis fussent battus. Les Portugais étoient commandés par le comte de Villaflor, qui avoit sous lui le maréchal de Schomberg, & les Espagnols par don Jean d'Autriche. Le siége d'Evora que les ennemis avoient pris, fut la suite de cette bataille, & l'armée portugaise qui gagna les postes cinq jours après, fut suivie de Gomès Freire. Malgré sa blessure qui lui avoit fait perdre beaucoup de sang, il se distingua fort dans cette occasion, & la ville étant prise par capitulation, quoique la garnison espagnole fût de trois cens hommes & huit cens chevaux, les Portugais entrerent dans leurs quartiers au commencement de juillet. La même année il fit des merveilles au combat de Valdelamula; où le duc d'Ossone fut battu. Le 5 juin 1664, l'armée portugaise, commandée par le marquis de Marialva, ayant sous lui le maréchal de Schomberg, se mit en campagne; & sur sa marche prit Mayorgas, & en fit démolir le château; & le 14 juin commença le siége de Valence d'Alcantara, qui fut prise par capitulation, où Gomès Freire se distingua à son ordinaire. En 1665, un corps de troupes commandé par Alfonse Fustado de Mendoça, gouverneur de la province de Béira, Gomès Freire qui étoit depuis quelque temps lieutenant général de cavalerie, poste qui en ce temps-là répondoit à celui de brigadier d'armée, eût ordre de s'y rendre, & se trouva à la prise de Zarça, qui se rendit par capitulation après quelques jours de tranchée ouverte. Avant que d'entrer dans les quartiers, Gomès Freire fit des courses dans le pays ennemi, d'où l'on tira des contributions; après il passa en Alentéjo où l'armée espagnole commandée par le marquis de Caracene, commençoit à faire quelques progrès; & à peine y fut-il arrivé, que le marquis de Marialva commandant de l'armée portugaise, fit un détachement de six cens fantassins & de cent chevaux, sous Gomès Freire qui prit Ferreira l'épée à la main, la saccagea & y fit mettre le feu. La paix qui se fit entre l'Espagne & le Portugal en 1668, fut une suite de la bataille de Montesclaros près de Villaviciosa, & mit la fin aux belles actions que Gomès Freire avoit faites dans cette guerre depuis l'an 1645, qu'il avoit commencé de servir à l'âge de neuf ans. Les Maures d'Alger pressant fort le siége d'Oran, place de la côté de Tremezen en Afrique, le roi d'Espagne demanda des troupes à celui de Portugal, & Gomès Freire qui étoit sans emploi, s'embarqua dans l'escadre qui à l'approche d'Oran, en fit lever le siége aux Mahométans. Mécontent de la cour, il passoit la plupart du temps, tantôt dans son château de Carnota à sept lieues de Lisbonne, tantôt à celui du Fort dans l'Alentéjo, où il épousa le 10 avril 1679, doña *Louise-Claire* de Menesès, fille unique & héritiere d'*Ambroise* Pereyra de Befredo. En 1683 Gomès Freire fut nommé lieutenant général de la cavalerie d'Alentéjo, à la place de Jean de Crato da Fonseca. Peu de temps après il fut nommé pour aller à la cour de France avec une commission importante; mais étant près de partir, la cabale qu'il y avoit contre lui dans le ministere l'emporta, & l'on nomma un autre ministre. La cavalerie qui étoit en garnison à Elvas vint aux mains avec un régiment d'infanterie, & les officiers de l'un & de l'autre corps furent les premiers à donner le scandale, & le commandant de la place dans l'absence du gouverneur, aida aussi à causer le desordre étant colonel du régiment. Le comte das Galveas, gouverneur de la province, qui étoit à Villaviciosa, alla lui-même appaiser ce soulevement, & mena avec lui Gomès Freire, dont la prudence termina heureusement ce tumulte, & il le laissa avec le commandant de la place. La guerre que Sambagi, uni avec d'autres puissances indiennes, fit aux Portugais, en bloquant la célébre ville de Goa, fit songer au roi de Portugal à envoyer en 1684 Gomès Freire en Asie, avec un puissant secours, & ordre d'y rester en qualité de gouverneur général des Indes à la place du vice-roi, comte d'Alvor, qui demandoit son rappel en Portugal; mais les nouvelles qui arriverent en même-temps d'un soulevement dans l'état du Maragnan en Amérique, fit résoudre le roi de Portugal à changer la destination de Gomès

Freire pour le Brésil, ce qu'il accepta. Il partit de Lisbonne le 25 mars de la même année, avec le rang de gouverneur & capitaine général du Maragnan ; & en arrivant devant la ville de Saint-Louis, dont les rebelles, sous Emanuel de Boquimam, étoient les maîtres, il surprit deux forts & les batteries qui défendent le port, & de-là fit son entrée publique paisiblement, Boquimam & ses adhérens s'étant sauvés précipitamment ; mais peu de temps après il fut pris & pendu, avec George de Sampayo, & François Dias Eiro, qui fut pendu en effigie, ceux-là étant les principaux chefs des soulevés. Après avoir mis le calme dans le pays, établi plusieurs colonies portugaises, fait de nouvelles découvertes utiles dans les terres, & ruiné plusieurs nations d'Indiens, ennemis de l'état, il obtint en 1686 un successeur dans le gouvernement. A son arrivée à Lisbonne, Pierre II lui fit un accueil très-gracieux, & lui donna sa châtellenie de Sines, & une pension, avec la survivance pour son fils, en déclarant que ce n'étoit pas une récompense des services qu'il lui avoit rendus, & en même temps sa majesté lui donna une place au conseil du *Ultramarino*, qu'il refusa à cause des infirmités qu'il avoit, la seule chose qu'il acquit dans le Maragnan. Le roi lui donna ensuite le rang de maréchal de camp de ses armées, & peu de temps après le gouvernement de la province de Béira, dont il remercia le roi à cause que le climat étoit contraire à sa santé, les médecins lui conseillant de ne point sortir de l'Alentéjo. En 1697, il fut nommé général de l'artillerie. Il mourut le 3 janvier 1702, d'une goute remontée, & fut inhumé dans l'église du Lumiar, à une lieue de Lisbonne, dans le tombeau de ses ancêtres. Gomès Freira a composé une excellente histoire du Maragnan, qui n'est point imprimée. Il parloit italien & françois, étoit bon poëte, avoit une grande curiosité & beaucoup de connoissance dans la chymie : il excelloit dans les fortifications & dans quelques autres parties des mathématiques, & travailloit délicatement à des ouvrages au tour : montoit bien à cheval, & faisoit des armes adroitement. Il a laissé de sa femme cinq fils & neuf filles, savoir, *Emanuel* Freire d'Andrade, major de cavalerie, qui n'a point encore pris d'alliance ; *Ambroise Pereyra* Freire, lieutenant de la compagnie de son frere ; *Bernardin* Freire, mort à l'âge de sept ans ; *N.* Freire, mort peu d'heures après sa naissance, & un autre mort aussi à l'âge de cinq ans ; D. *Jeanne-Bernarde*, épouse de son cousin germain *Emanuel* Freire d'Andrade, brigadier d'infanterie ; *Marie*, *Thérèse*, *Marguerite* ; *Michelle* ; *Cécile-Marie* ; *Elizabeth* ; *Josephine* ; *Agnès* & *Eléonore*, toutes religieuses dans le couvent de sainte Croix, ordre de S. Augustin à Villaviciosa ; & *Eléonore* qui étoit l'aînée de toutes, morte à l'âge d'un an. * Teixeira *Vida* de Gomès Freire d'Andrade. *Mémoire manusc.* envoyé par M. le comte d'Ericeïra.

FREISINGEN, *cherchez* FRISINGHEN.

FREISHEIM, *cherchez* FRENSSHEIM.

FREISINGFIELD, bourg d'Angleterre dans le comté de Suffolk, à six milles de Hulsworth vers l'occident, & à quatre de Harlson vers le midi. Guillaume Sancroft, archevêque de Cantorbéri, étoit né dans ce bourg où il a fondé un collége. * *Dictionnaire anglois*.

FREISTAT, petite ville ou bourg de la Prusse ducale, situé dans la Poméranie, à six lieues de la ville de Marienwerder, & de celle de Graudents, du côté du levant. Il y a un autre lieu de même nom dans le quartier de Muhl en Autriche, à la source de la riviere de Waldayst, & à six lieues de la ville de Mathausen, du côté du nord. * Mati, *dict.*

FREJUS, ville de France, en Provence, avec évêché, sous la métropole & le parlement d'Aix, est très-ancienne, & a été très-considérable. Strabon, Ptolémée, Pomponius Méla, Tacite, Pline, les itinéraires d'Antonin, les tables de Peutinger, la notice des provinces, le martyrologe romain, & plusieurs auteurs en font mention, sous le nom de *Forum Julii*, & *civitas Forojuliensis*. Les Romains avoient une colonie considérable à Fréjus, que Jules-César appella de son nom, ou parcequ'il en avoit fait un arcenal ou un lieu de négoce ; ou enfin parcequ'il y avoit établi le siége du préfet, qui étoit proprement l'intendant de la justice. Au reste, quoique cette ville ait été deux ou trois fois ruinée par les Goths & par les Sarasins, qui avoient près de Fréjus leur célébre retraite du Fraxinet, elle conserve encore d'illustres monumens de son antiquité ; comme un amphithéâtre qui est presque entier ; un admirable aqueduc conduit l'espace de dix lieues, pour y apporter de l'eau de la riviere de Ciagne. On y a encore trouvé diverses statues, un de ces trepiés sur lesquels les devins rendoient des oracles : & grand nombre d'inscriptions, qui sont rapportées en partie par Gabriel Siméoni Florentin, ou par Belleforêt, ou par Jules-Raimond de Soliers, ou par les auteurs de l'histoire de Provence. Julius Agricola, consul Romain, beaupere de Tacite l'historien, & Valere Paulin, tous deux illustres, étoient natifs de Fréjus. Le pere du Four, dans la vie de S. Léonce, qu'il a publiée, parle de quelques autres personnes célébres ausquelles cette ville a donné naissance. Le chapitre de Fréjus est célébre par son ancienneté. Acceptus, le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance, se trouva au concile de Valence, où Phébadius d'Agen présidoit l'an 374. Parcequ'il s'étoit accusé lui-même d'un crime qui nous est inconnu, pour être déchargé de la dignité épiscopale ; il donna occasion aux prélats assemblés en cette ville, de faire un canon, qui est le dernier des quatre qui nous restent, par lequel il étoit ordonné que ceux qui, pour n'être pas fait diacres ou prêtres, ou évêques, se feront eux-mêmes accusés d'un péché capital pour se donner l'exclusion canonique, soient exclus de ces degrés, parceque, disent les peres, ou ils sont coupables des fautes dont ils s'accusent, ou d'un mensonge contre leur propre réputation, ce qui leur est toujours désavantageux. On écrivit une épître synodale au clergé & au peuple de Fréjus, pour leur donner avis de ce qui avoit été résolu, pour l'ordination des ministres ecclésiastiques, & contre ceux qui s'accusoient eux-mêmes. Cillinus, ou Quillinus est le second prélat dont nous sachions le nom. Il eut pour successeur S. Léonce, celui-ci Théodore, puis Victorin, qui assisterent tous trois à des conciles. Jacques d'Euse, qui fut depuis pape sous le nom de Jean XXII, avoit été évêque de Fréjus. On compte encore entre ses prélats, Guillaume Amici, patriarche de Jérusalem, deux Nicolas de Fiesque, & un Francioti des Ursins, cardinaux. Les antiquités de cette église, ses privileges, & la plupart des noms de ses prélats nous seroient inconnus, si MM. d'Antelmi ne s'étoient donné la peine de nous les faire connoître, après des recherches exactes & curieuses. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3, *c.* 4. Tacite, *l.* 3, *& in vita Agric.* Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Baronius, *in annal.* Robert, *Gall. christ.* & Sainte-Marthe, *tom. I*, *p.* 418 *& seq. de la nouvelle édition en* 1715. Du Saussai, *Mart. Gallic.* Savaron, *in not. sup. Sidon Apoll.* Barallis, *chronolog. Lirin.* Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence.* Du Four, *vita sancti Leontii.* Guesnai, *part.* 1, *c.* 42. *Cassiani illustrati*, *&c.*

FREJUS (***) faux ambassadeur de France auprès du roi de Fez, en 1670, étoit un marchand Provençal, lequel étant arrivé sur les côtes du royaume de Fez, envoya demander au roi un passe-port pour aller à sa cour, se disant ambassadeur du roi très-chrétien. Le roi dépêcha ses ordres à ses gouverneurs pour le traiter, & lui fournir des chameaux pour son bagage ; il alla lui-même le recevoir hors de la ville, & le conduisit dans son palais, où il lui donna audience. Ce faux ambassadeur, après avoir présenté ses lettres, fut mené dans

un hôtel préparé, où il fut fort bien régalé; & cependant fit vendre sous main une partie de ses marchandises. A la seconde audience, il demanda l'établissement d'une compagnie de marchands François à Fez; mais il ne put l'obtenir; & le roi consentit seulement à la liberté du commerce, sous le nom du roi de France. Ainsi Fréjus voyant son dessein manqué, demanda son audience de congé, où le roi de Fez lui donna une lettre pour sa majesté très-chrétienne. Avec cette dépêche, Fréjus s'en retourna au lieu où il avoit débarqué; & s'y arrêta pour vendre le reste de ses marchandises. Mais ayant eu quelque différend avec le gouverneur, il eut la hardiesse de retourner à Fez, pour en demander justice au roi, qui se défiant de ce fourbe, lui ôta la lettre qu'il lui avoit confiée, & lui commanda de se retirer au plutôt de ses états. * G. Mouette, *histoire du roi de Tafilet*.

FREMINCOURT, ville qui appartenoit autrefois aux anciens Carnutes. Ce n'est plus présentement qu'un village, dans l'Isle de France, situé proche de Dreux, du côté de l'orient, sur la riviere d'Eure. Les rois de France y ont eu un palais qui est ruiné.

FREMINET (Martin) excellent peintre, natif de Paris, ayant atteint l'âge de 25 ans, alla à Rome dans le temps que les peintres étoient partagés entre Michel-Ange de Caravage, & Joseph Pin. Freminet les imita tous deux, & y réussit admirablement. Après avoir parcouru les principales villes d'Italie, il revint en France, où le roi Henri IV le reçut favorablement, & lui ordonna de peindre la chapelle de Fontainebleau. Il continua cet ouvrage sous Louis XIII, qui l'honora du collier de l'ordre de S. Michel: mais il ne jouit pas long-temps de sa fortune; car lorsqu'il travailloit à finir la chapelle, il tomba malade, & mourut le 18 juin 1619. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Barbeau, à trois lieues de Melun, où on voit son épitaphe. Ce peintre a laissé un fils nommé comme lui Martin Freminet, qui étoit aussi un peintre habile. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

FREMIOT, famille de robe, a eu des gens distingués dans le parlement de Bourgogne. JEAN Frémiot, seigneur de Saulx & de Barrain, fut auditeur de la chambre des comptes de Dijon, puis conseiller au parlement, l'an 1526. Il laissa entr'autres enfans, de *Guillemette* de Gondram son épouse, ANDRÉ-BENIGNE Frémiot, qui fut reçu conseiller par la résignation de son pere le premier juin de l'an 1563, & laissa CLAUDE, conseiller, puis président au même parlement en 1603. L'autre, nommé *Bénigne* Frémiot, qui étoit seigneur des Rottes, rendit de grands services aux rois Henri III & Henri *le Grand*, & à sa patrie, dans les guerres civiles de la ligue. C'étoit un homme d'une grande expérience, docte, bon juge, & excellent politique. Il fut maître extraordinaire en la chambre des comptes en 1571, puis avocat général au parlement l'an 1573, & enfin président en 1581. Le roi Henri IV le fit conseiller d'état, & maire de Dijon en 1595 & 1596. Il mourut en 1611, & laissa entr'autres enfans, ANDRÉ, qui suit.

FREMIOT ou FREMYOT (André) étoit fils de BENIGNE Frémiot, seigneur des Rottes, président au parlement de Dijon, & de Marguerite Berbisey. Il naquit à Dijon le 26 août 1573. Claude Robert, connu par son *Gallia christiana*, fut chargé pendant plusieurs années du soin de ses études, & fit avec lui un voyage en Italie. Frémyot étudia la jurisprudence à Padoue, sous le célebre Pancirole. Depuis, il fut reçu conseiller au parlement de Dijon, le 17 mars 1599. Il fut fait abbé de S. Etienne de la même ville, le 15 avril 1595, archevêque de Bourges, le 16 juin 1603, & sacré le 7 décembre suivant, par Regnaud de Beaune, son prédécesseur. Il fit son entrée en cette ville, le 24 octobre 1604. Le roi Henri IV lui donna des lettres de conseiller d'état, & demanda pour lui le cardinalat, qu'il n'eut point. Dès 1598 il avoit été choisi par les états de Bourgogne, pour être élu du clergé de cette province. En 1626, Louis XIII l'envoya ambassadeur à Rome, & à son retour, il passa par Venise, dans la Valteline & en Suisse. Ayant résigné son archevêché, il se retira à Paris, & y mourut le 13 mai 1641. Il a été inhumé chez les religieuses de la Visitation. On a de lui: 1. *Remontrance faite dans l'assemblée du clergé, en* 1608, à Paris, *in*-8°. & dans le tome I du *mercure françois*. 2. *Ordonnances ecclésiastiques, & statuts synodaux, faits en* 1608, à Bourges, *in*-8°. 3. *Discours des marques de l'Eglise*, à Paris, *in*-8°, 1610. 4. *Discours de la constance, à la reine régente*, à Bourges, 1611, *in*-8°; c'est une consolation à la reine sur le parricide de Henri IV. 5. *Epître consolatoire à Louise de Lorraine, femme de Henri de Bourbon, prince de Conti, sur la mort de Paris de Guise, chevalier de Malte, son frere*, 1615, *in*-8°. 6. Remontrance au clergé de France, lorsqu'il fut aux états de 1614, dans le premier volume du recueil général des affaires du clergé, à Paris, 1638, *in*-8°. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, & les auteurs qui y sont cités.

FREMIOT (Jeanne-Françoise) barone de Chantal, fondatrice, premiere mere & religieuse de la Visitation de sainte Marie, naquit à Dijon le 23 janvier de l'an 1572. Elle étoit fille de BENIGNE Frémiot, avocat général, puis second président au parlement de Dijon, & de *Marguerite* de Berbisey. *André* Frémiot, archevêque de Bourges, étoit son frere. Elle épousa *Christophe* de Rabutin, baron de Chantal, à l'âge de 20 ans; & pendant son mariage, elle pratiqua toutes les vertus chrétiennes, avec beaucoup de zèle. Elle eut six enfans, deux desquels moururent quelques jours après leur naissance; CELSE-BENIGNE, qui mourut au service de Louis XIII, en 1627, s'opposant aux Anglois à la descente de l'isle de Ré, laissa de *Marie* de Coulanges, son épouse, une fille unique, *Marie* de Rabutin, qui épousa en 1644, *Henri*, marquis de Sevigné; *Aimée*, femme de *Jean* de Sales, seigneur de Torrans; *Françoise*, femme de *Jean*, comte de Toulongeon; & *Christine*, morte sans avoir été mariée. Le baron de Chantal fut tué à la chasse, par l'imprudence d'un de ses amis. Sa veuve s'adonna à tous les exercices de piété, & se mit sous la direction de S. François de Sales, qui prêchoit à Dijon. Après quelques conférences qu'elle eut avec cet illustre prélat, ils résolurent de fonder l'ordre de la Visitation. Les enfans & le pere de M. de Chantal s'opposerent d'abord au dessein qu'elle avoit de les abandonner; mais cette opposition ne la retint point. Elle prit l'habit de religieuse, avec Jacqueline Favre, fille du savant Antoine Favre, premier président de Savoye, & avec Charlotte de Brescard, le 6 juin 1610, jour de la Trinité, que les fondemens de ce saint institut furent jettés au fauxbourg d'Anneti, où saint François de Sales avoit donné une maison à ces nouvelles religieuses. Dans ce premier établissement, elles ne firent que des vœux simples, & elles sortoient de leur monastere, pour aller visiter les malades. Mais ensuite, à la persuasion de Denys Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, & depuis cardinal, cette congrégation fut érigée en religion, & confirmée par le pape Paul V. La mere de Chantal la gouverna plusieurs années, avec un soin extrême. Elle mourut à Moulins le 13 décembre 1641, en visitant les monasteres de son ordre. Le jour qui précéda son trépas, elle dicta durant trois heures, une lettre où elle donnoit des instructions importantes, pour maintenir son institut dans l'observance. Elle a été béatifiée en 1750. Le recueil de ses lettres a été réimprimé en 1753, à Paris, en 3 vol. *in*-12. * Henri de Maupas & M. l'abbé Marsollier, *en sa vie*. Robert. *Gall. christ.* Louis Jacob, *biblioth. des femmes illustres*. *Vies des premieres meres de la Visitation*. Hi-

larion de Coste, *éloges des dames illustres*, &c. Carlo-Antonio Saccarelli, de la congrégation des Clercs réguliers de Rome, a publié en italien une nouvelle vie de madame Fremiot, qui a été imprimée à Rome en 1734, *in* 4°.

FREMONA, ville d'Afrique, dans le royaume de Tigre. On l'appelle aussi *Meguaga*, selon Ludolfe, dans son histoire d'Ethiopie : elle est des principales places de tout le pays, quoique petite, & presque réduite en simple village. On croit que c'est la *Frimis magna* ou *Premnis* de Pline, de Ptolémée, & de Strabon.

FREMONT (D. Charles) religieux de l'ordre de Grandmont, né à Tours l'an 1610, entra dans l'ordre de Grandmont dès l'âge de 18 ans, & dès l'an 1635, ayant reçu l'ordre de prêtrise, il fut fait prieur de Grandmont. Le relâchement qui s'étoit introduit dans cet ordre, où il subsiste encore en partie, lui faisant beaucoup de peine, & ne trouvant point de disposition dans les supérieurs à remettre les choses sur l'ancien pied, il vint étudier en théologie à Paris, dans le dessein de s'y faire des protecteurs, & il eut le bonheur d'avoir accès auprès du cardinal de Richelieu, qui ordonna en 1642 au général de donner à D. Charles Frémont un prieuré où il pût rétablir l'ancienne discipline de Grandmont. La conduite de ce réformateur montre combien il étoit éloigné de l'esprit de singularité & d'indépendance : il ne se proposoit que de faire observer la régle que le pape Innocent IV avoit mitigée, & y réussit non-seulement dans la maison que les habitans de Thiers en Auvergne fonderent en 1650, pour lui, mais dans six ou sept autres maisons, qui appartenoient auparavant à l'ordre, & qui étoient alors presque entierement ruinées. Ces monasteres ne font point un corps séparé de l'ordre, & les religieux réformés dépendent du même général que ceux qui ne le sont pas : d'où vient qu'il a été jugé en 1700, par un arrêt du conseil, qu'ils n'ont pas besoin de lettres patentes pour prendre possession des maisons de l'ordre où on leur donne entrée. Le pieux réformateur gouverna pendant trente ans la maison de Thiers ; & laissa des instructions très-solides à ses disciples. Il termina une sainte vie par une mort heureuse en 1689, étant âgé de près de 79 ans. * Heliot, *histoire des ordres monast. tom. VII*, *c.* 55.

FREMONT D'ABLANCOURT (Nicolas de) fils aîné de la sœur du célébre Perrot d'Ablancourt, eut une excellente éducation ; & reçut de Dieu de grands talens naturels. Ces avantages, joints à son assiduité infatigable à les augmenter & à les faire valoir, lui acquirent une réputation distinguée parmi les savans & les politiques. Le vicomte de Turenne l'estimoit beaucoup, & plusieurs princes le tenterent pour se rendre auprès d'eux. M. de Turenne, bien informé de ses talens, lui procura le caractere d'envoyé de France à la cour de Portugal, & ensuite celui de résident à Strasbourg. Lorsque M. de Turenne fut mort, M. de Fremont quitta cette ville, revint en France, & y partagea son temps entre l'étude & la fréquentation des savans & des gens d'esprit. Il vécut tranquille dans cet agréable loisir, jusqu'après la révocation de l'édit de Nantes, dont les suites l'engagerent à abandonner sa patrie, & à porter ailleurs son attachement à la secte des Protestans, dont il a toujours suivi les erreurs. Pendant qu'il étoit à Strasbourg, il fut chargé de travailler à réduire le pont de cette ville au pouvoir du roi de France, & tous ses amis furent fâchés qu'on l'eût employé à une négociation que l'on ne jugeoit pas assez digne de lui, & dont le succès d'ailleurs étoit au moins douteux. Lorsqu'il se fut retiré de France, il fit quelque séjour à Groningue, d'où il passa à la Haye, où il fut fort estimé du prince d'Orange. On lui donna alors une pension avec le titre d'historiographe. Il avoit beaucoup de savoir & de politesse. Il a ajouté à la version françoise de Lucien, faite par son oncle, le dialogue des lettres de l'alphabet & le supplément à l'histoire véritable, ce qui a été très-bien reçu du public. En 1664, il publia aussi quelques dialogues écrits avec délicatesse. M. Amelot de la Houssaye ayant critiqué la traduction de Tacite, M. Fremont prit la défense de cette traduction, mais avec une aigreur qui s'accordoit peu avec sa douceur naturelle. Cette réponse parut en 1686, sous ce titre : *M. Perrot d'Ablancourt vengé, ou Amelot de la Houssaye convaincu de ne pas parler françois, & d'expliquer mal le latin.* M. Fremont d'Ablancourt mourut vers le mois de novembre 1693, & non en 1694, ni en 1695, comme plusieurs l'ont dit. M. Bayle en mandoit la nouvelle à M. Minutoli le 8 mars 1694, & il dit dans cette lettre qu'il y avoit plusieurs mois que cette mort étoit arrivée. Depuis la mort de M. de Fremont, on a imprimé à Paris en 1701, *in*-12, ses *Mémoires concernant l'histoire de Portugal, depuis le traité des Pyrénées jusqu'en* 1668, *avec les révolutions arrivées pendant ce temps-là à la cour de Lisbonne, & un détail des batailles données, & des siéges formés sous les ordres & le commandement du duc de Schomberg*, &c. Ces mémoires furent réimprimés en Hollande la même année 1701. On a encore de M. de Fremont un cathéchisme en françois. Cet habile homme étoit en grande liaison avec M. Richard Simon, qui lui écrivoit souvent, comme on le voit par les lettres de ce dernier, où M. de Fremont est ordinairement désigné sous le nom de *Caraite*. C'est M. de Fremont qui est auteur de l'épître dédicatoire à M. Bossuet, qui est au-devant de la seconde édition du livre de M. Simon, intitulé : *Cérémonies & coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs. Voyez l'article de* Nicolas PERROT d'Ablancourt.* *Voyez aussi* la vie de M. d'Ablancourt, par Olivier Patru, au second tome des œuvres de ce dernier ; & les lettres de Bayle, de l'édition de M. Desmaiseaux, tome I, pag. 67, 68 ; & tome II, p. 544. *Le même*, dans son *dictionnaire critique*, & dans ses *nouvelles de la république des lettres de* 1686, &c. Eloge de M. Simon, par M. de la Martiniere, au-devant de ses lettres, *pag.* 36, 37, & *suiv.*

FRENCH (Pierre) célébre missionaire, né à Gallway en Irlande, fit ses études dans sa patrie avec beaucoup de succès. Il fut depuis envoyé en Espagne, où il fit encore de grands progrès dans les sciences ; ce qui lui attira beaucoup de réputation, & l'estime de tous ceux qui le connurent. Son zèle pour la propagation de la foi l'ayant porté à passer dans les Indes occidentales de la domination d'Espagne, il prêcha avec des fatigues incroyables l'évangile, pendant 30 ans, aux Indiens du Mexique & des pays voisins. Son zèle fut récompensé par la conversion d'un grand nombre d'idolâtres. Il avoit appris si bien la langue de ces peuples, qu'il composa en langage mexicain un *Catéchisme ou exposition de la foi*, à l'usage des naturels du pays. Revenu dans sa patrie, après une si longue absence, il tourna son application du côté des Catholiques, travaillant sans cesse à les préserver de la séduction des hérétiques. Il mourut dans ces fonctions, en 1693. * *Mémoires manuscrits* de M. l'abbé Hénegan.

FRENCH (Nicolas) naquit à Wexford, ville capitale du comté de ce nom dans la province de Lagénie ou Leinster en Irlande. Il en devint curé, & fut ensuite député de cette ville au conseil souverain des catholiques confédérés à Killkenny, dans lequel il soutint avec zèle le parti du nonce Rinuccini, contre celui des plus modérés du même conseil. En 1643 il fut fait évêque de Fernes, & en 1646 il fut chancelier & orateur d'une assemblée du clergé catholique à Waterford, laquelle désapprouva la paix conclue peu auparavant avec le marquis d'Ormond, viceroi du pays.

L'année

L'année suivante les confédérés l'envoyerent en ambassade à Rome, avec M. Nicolas Plunket, fameux jurisconsulte à qui le pape conféra l'honneur de la chevalerie. Après leur retour M. French travailla à la paix de 1648, qui lui déplut cependant dans la suite. En 1651, il alla à Bruxelles trouver le duc de Lorraine Charles IV, avec des instructions de la part des catholiques, pour demander sa protection & ses secours contre les *parlementaires* d'Angleterre, qui avoient déja décapité leur roi. Les succès de Cromwell dans sa patrie, le déterminerent à passer en Espagne, où il devint suffragant de l'archevêque de S. Jago, & y exerça les fonctions épiscopales jusqu'en 1666. Pierre Walsh, fameux Franciscain, qui étoit en crédit auprès du duc d'Ormond, alors viceroi d'Irlande, obtint pour le prélat exilé une permission par écrit pour qu'il pût retourner avec sureté dans sa patrie; mais après quelques réflexions, ce seigneur révoqua sa permission, & ordonna au pere Walsh de lui en donner avis, ce qu'il fit. M. French, étant déja arrivé à S. Sébastien, ne jugea pas à propos de retourner à son ancien poste: mais il passa par la France, pour se rendre en Flandre. Il y sut si bien gagner la confiance de l'internonce Airoldi, que celui-ci le réconcilia entierement avec la cour de Rome, qui l'avoit regardé de mauvais œil depuis les mouvemens qu'il s'étoit donnés pour faire la paix de 1648; ensuite l'évêque de Gand le prit pour son suffragant. Il en a rempli les fonctions jusqu'en 1678, & mourut la même année, le 23 août, étant âgé de 74 ans. On lui dressa un monument à Gand, avec l'épitaphe suivante:

D. O. M.
Siste viator, audi, lege, luge.
Jacet hìc
Illustrissimus ac piissimus præsul
NICOLAUS FRENCH,
Fernensium in Hibernia episcopus humilis,
Sacræ capellæ pontificiæ comes assistens,
Supremi consilii regni Hiberniæ consiliarius,
Ab eodem ad Innocentium X, papam, cum auctoritate deputatus;
Illustrissimorum ac RR. episcoporum in Gallæcia,
Parisiensis in Gallia, ac demum Gandensis in Flandria
Coadjutor indefessus,
Hæresiarcharum ac hæreticorum tam verbo quàm calamo
Profligator acerrimus.
Collegii pastoralis Hibernorum Lovanii
Alumnus, magister, præses, benefactor:
Fundatâ ibidem bursâ 180 florenorum annuatim in perpetuum
Pro capacioribus ingeniis.
Tandem exulatûs sui à dilectis patriâ, episcopatu, grege
Ob fidem annos 25
Præsul emeritus,
Emensis pro Ecclesia Dei innumeris periculis ac persecutionibus,
Cunctis semper gratus, omnibus spectabilis,
Non sine magno patriæ suæ præjudicio,
Bonorumque suspiriis ac lachrymis,
Hoc marmore tegitur, qui verè fuit
Animo pontifex, verbo angelus,
Vitâ sacerdos.
Obiit Gandavi, in metropoli Flandriæ,
Ætat. 74, episcopatûs anno 30,
Incarnationis Dominicæ 1678,
Mensis augusti die 23.

Ce prélat fit imprimer à Louvain, *in-4°*, en 1668, une *Relation du reglement, ou plutôt de la vente de l'Irlande, par lequel l'honnête acquéreur Anglois est lézé, l'ancien propriétaire ruiné, la foi publique violée, au grand désavantage de l'église & du gouvernement des Anglois*, (s'il n'est pas annulé) comme étant contre les principes du christianisme, & même du vrai protestantisme: le duc d'Ormond n'est pas trop ménagé dans cet ouvrage. *L'Iphigénie ensanglantée, ou justification de la conduite des Irlandois catholiques, pendant les guerres des Cromwelliens*, 1647, *in-8°*. *L'infidéle déserteur d'hommes fidéles, & d'amis véritables*; à Paris 1676, *in-12*. Il désigne par l'infidéle déserteur le marquis d'Ormond, devenu ensuite duc du même nom. On prétend que ce fut pour réfuter cet écrit, que milord Clarendon, intime ami du duc, entreprit son *Histoire de la rebellion*, si connue de tout le monde, & si partiale en faveur du duc, & contre les Irlandois si injustement maltraités de toute façon. *La chute déplorable d'André Sall, religieux apostat, ou reproches que l'auteur fait à son ami, pour avoir embrassé les 39 articles de la confession anglicane*, 1674, *in-8°*. Il composa un cours de philosophie, qui est conservé manuscrit à Dublin, dans la bibliothéque du saint sépulcre. Le P. Walsh, dont on a parlé plus haut, fait mention de quelques autres traités de cet auteur, comme d'une piéce latine, intitulée: *Neque præscripsit, &c. Lucubrationes episcopi Fernensis in Hispaniâ.* Trente cahiers de raisons pour ne point souscrire la *remontrance*; une *Synopse pour justifier la guerre*; *La religion d'Angleterre*; *La soumission véritable des catholiques*, &c. * *Mémoires manuscrits* de M. l'abbé Hénegan.

FRENICLE (Nicolas) frere du suivant, & fils aîné de BERNARD Frenicle de Bessy, & de *Denyse* le Sellier, naquit à Paris l'an 1600, fut reçu conseiller général en la cour des monnoies de Paris, par arrêt de cette cour du 28 juin 1627, au lieu & place de Jacques Cartais, dont il épousa la même année la fille, *Jeanne* Cartais. Il eut du gout pour la poésie françoise, & en a fait plus que son amusement pendant toute sa vie. On a de lui plusieurs piéces de théâtre, savoir: *Palémon*, pastorale, qui parut en 1632; la *Niobé*, en 1632; & l'*Entretien des Bergers*, pastorale, dont nous ignorons la date; Trépas de René-Michel de la Roche-Maillet, piéce en vers, & plusieurs autres. Il se repentit dans un âge avancé des poésies profanes qu'il avoit données dans sa jeunesse; & ayant reconnu qu'elles étoient aussi opposées à la religion, que contraires au bon emploi que l'on doit faire de son temps, il résolut de consacrer sa muse à des sujets plus dignes d'un chrétien. Ce fut alors qu'il fit un poëme intitulé: *Jesus crucifié*; une paraphrase des pseaumes en vers françois, qu'il fit imprimer en 1661: & plusieurs autres piéces sur des sujets pieux & moraux, qui ont été imprimées en differens temps, mais qui sont peu connues aujourd'hui. Il dit dans sa préface de la paraphrase des pseaumes, où il gémit beaucoup sur ses poésies profanes, qu'il travailloit assidument à un poëme françois, dont le sujet étoit la converſion de Clovis à la foi catholique; mais que nous ne croyons point imprimé. Il est mort doyen de la cour des monnoies: nous ignorons en quelle année. Il eut de *Jeanne* Cartais, sa femme, plusieurs enfans, entr'autres une fille, nommée *Françoise* Frenicle, qui mourut religieuse Feuillantine le 10 août 1709, & trois fils, savoir; *Edouard*, prêtre; *Charles*, conseiller en la cour des monnoies, décédé sans enfans le 3 août 1716; & *Louis*, mort en bas âge. La tige connue de la famille de messieurs Frenicle remonte à JEAN Frenicle, commensal des rois Charles V & Charles VI, qui vivoit à Paris en 1386, & qui fut pere de deux fils nommés *Jean*, dont l'un fut receveur du bailliage de Senlis, & mourut sans postérité, & l'autre fut sergent d'armes. Ces deux freres furent ennoblis par lettres du mois de décembre 1407, que l'on trouve en original dans les registres de la chambre des comptes de Paris. La noblesse a continué depuis ce temps-là dans cette famille qui subsiste encore à Bouillon. * *Mémoires de famille.* Baillet, *vie de Descartes*, en plusieurs endroits du premier vo-

lume de l'édition, *in-4°*. Le *commercium epistolicum, &c. Liste de l'académie des sciences de Paris.* L'auteur de la *bibliothéque des théâtres*. M. l'abbé Goujet, *biblioth. françoise*, tome XVII.

FRENICLE (Bernard) écuyer, sieur de Bessy, que l'on n'a point du appeller *Nicolas* dans la liste des membres de l'académie des sciences de Paris, & que l'on a eu tort aussi de qualifier dans la même liste de *conseiller en la cour des monnoies*, étoit fils de Bernard Frenicle, seigneur de Bessy, conseiller général en la cour des monnoies, & de *Denyse* le Sellier, sa seconde femme. Il étoit Parisien, & nous ignorons pourquoi M. Baillet, qui en parle avec beaucoup d'éloge dans sa vie de Descartes, *in-4°*, le dit originaire de la province de Bourgogne; les titres de sa famille ennoblie en 1407, insinuent au contraire qu'il étoit originaire de Meaux, ou même de Paris. Quoi qu'il en soit, il a passé pour l'un des plus grands arithméticiens du siécle dernier; &, selon M. Baillet, il a su allier les agrémens de la poésie françoise avec le sérieux des mathématiques. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1666, & l'on trouve plusieurs de ses écrits dans le cinquiéme tome des anciens *Mémoires de cette académie*, savoir: *Méthode pour trouver la solution des problêmes par les exclusions; Traité des triangles rectangles en nombre; Abrégé des combinaisons;* des *quarrés ou tables magiques avec des tables, &c.* On trouve aussi plusieurs de ses lettres en latin, dans le *Commercium epistolicum de quæstionibus quibusdam mathematicis*, imprimé à Oxford en 1658, petit *in-4°*. Il étoit en liaison étroite avec M. Descartes, & ils s'écrivoient souvent. Ce dernier écrivant au P. Mersenne, Minime & habile philosophe, disoit de M. Frenicle, que *son arithmétique devoit être excellente, puisqu'elle le conduisoit à des choses où l'analyse a bien de la peine à parvenir.* Il témoigna la même surprise à M. Frenicle lui-même, & lui marquer qu'il étoit étonné de voir qu'il fût plus savant dans la science des nombres qu'il n'auroit cru qu'il fût possible sans le secours de l'algébre, dont M. Frenicle ne se servoit pas en effet. Ce géométre mourut en 1675. Il avoit été marié à *Jeanne* Bourcier, dont il eut *Jean-Edme* Frenicle de Bessy, né le 13 ou le 14 mars 1672, qui eut pour parrein le célébre physicien Edme Mariotte, de l'académie des sciences, prieur de S. Martin-sous-Beaume. Jean-Edme Frenicle fut chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, mestre de camp de cavalerie, gouverneur des ville & duché de Bouillon, vivoit encore en 1727, & il est mort vers 1730.

De la premiere femme de Bernard Frenicle le pere, laquelle se nommoit *Marie* Imbert, est sorti Robert Frenicle de Bessy, né l'an 1592, reçu conseiller en la cour des monnoies, par arrêt de ladite cour du 25 mars 1614, & ensuite trésorier de France dans le Poitou. Il avoit épousé *Jeanne* Talon. * *Les mêmes citations que celles de l'article précédent.*

☞ FRENSSHEIM ou FRAINSHEIM, selon Zeyler, *Palat. Rhen. topogr.* p. 19, bourg d'Allemagne, au bas Palatinat, dans le bailliage de Neustadt. Ce lieu a appartenu autrefois au duché de Deux-Ponts; mais l'électeur comte palatin Frédéric I, s'en saisit l'an 1471, & l'enleva au comte palatin Louis *le Noir*, colonel de l'empereur Frédéric III, & bailli d'Alsace. Il y a dans ce lieu une source d'eau si pure, qu'il n'y en a guères ailleurs qu'on puisse lui comparer. Baudrand le nomme *Freisheim*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FRENTANS ou plutôt Ferentains, *Ferentani*, anciens peuples d'Italie, s'étendoient le long de la mer Adriatique, ayant au couchant les Marucins, la Pouille Daunie au levant, & le Samnium au midi. Leurs villes étoient Auxanum, Larinum, Ortona, & Histonium. Leur pays répondoit à l'Abrusse ultérieure, & à la partie de la province de la Capitanate qui s'étend jusqu'à la Fortore, qui est une riviere du royaume de Naples dans la Pouille.

FRERE (Jean le) natif de Laval au Maine, fut principal du collége de Bayeux, où il mourut à Paris de peste le 12 ou le 13 juillet 1583. Il avoit appris les langues, & avoit traduit de grec en françois la chronique d'Eusèbe, l'histoire de Joséphe, &c. Il composa aussi une histoire de son temps, qu'il publia en 1581, & divers autres ouvrages. * La Croix du Maine & Du Verdier Vauprivas, *bibliothéque françoise.*

FRERES ARVALES, ceux qui présidoient aux sacrifices, que l'on faisoit pendant la fête des Ambarvales, en l'honneur de Cerès. *Voyez* ARVALES.

FRERES BLANCS, secte qui parut dans la Prusse au commencement du XIV siécle. C'étoit une société d'hommes qui prirent ce nom, parcequ'ils portoient des manteaux blancs, où il y avoit une croix verte de S. André. Ils se vantoient d'avoir des révélations particulieres, pour aller recouvrer la Terre-sainte d'entre les mains des infidéles. On vit quantité de ces freres en Allemagne; mais la tromperie de ces imposteurs ayant été découverte peu de temps après, leur ordre disparut. * Hartknoch, *dissert.* 14 *de orig. relig. christ. in Pruss.*

FREROT (Nicolas) de Chartres, avocat au parlement sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, a fait des paratitles du droit canonique, où il a suivi l'ordre des distinctions & des questions du décret, aussi bien que des titres des décrétales, du sexte & autres parties qu'il fit imprimer en 1603, *in-8°*. Il a encore donné, en 1611, les basiliques ou conférences des constitutions des empereurs, avec les ordonnances de nos rois, & des notes sur la coutume de Chartres, imprimées en 1684, *in-4°*, avec celles de Tulloue. * Denys Simon, *biblioth. hist. des aut. de droit.*

FREROTS, *cherchez* FRATICELLI.

FRESCATI ou FRASCATI, ville & évêché d'Italie, dans la campagne de Rome, est située à douze milles de cette ville, & a dans son voisinage, les ruines de l'ancien *Tusculum*; *le Tusculanum* de Ciceron, & la maison de campagne de Lucullus. La ville de Frescati n'est ni belle ni bien peuplée; mais les palais & les jardins y sont en grand nombre. Entre plusieurs belles maisons, on y distingue la villa de Ludovisio, la villa Borghèse, qu'on appelle *Montedracone*, à cause du dragon qui est dans les armes de cette famille; & la villa Aldobrandi, dite *le Belvedere de Frescati*, à cause de son agréable situation. Elle a d'un côté la vue de la ville & de la campagne de Rome, & de l'autre, la montagne, qui est toute couverte de lauriers, de fontaines, de cascades, de napes, de jets d'eaux. On y voit plusieurs ouvrages d'hydraulique: comme des orgues d'eau, avec la salle d'Apollon, où ce dieu est assis sur le mont Parnasse, avec les neuf muses au-dessous. La ville de Frescati a un petit château. L'église cathédrale de S. Pierre est un des titres des six anciens cardinaux, dit *episcopus Tusculanus*.

FRESNAIE, *cherchez* VAUQUELIN.

FRESNE, *cherchez* FORGET.

FRESNE (Raphaël Trichet du) étoit Bourdelois. Il succéda à Gabriel Naudé, dans la charge de bibliothécaire de la reine Christine de Suéde, & s'aquitta dignement de cet emploi. Il aimoit les livres, & s'étoit formé une assez belle bibliothéque, dont le catalogue a été imprimé à Paris, en 1662, *in-4°*. Nous avons de lui une lettre à M. Seguin, sur une médaille; l'éloge de Jérôme Magius, tiré de son livre, *De rerum italicarum scriptoribus*, qui n'a point vu le jour; & une épître dédicatoire à feu M. Fouquet, sur le traité de Gallonius *De martyrum cruciatibus*. Le P. Labbe, *in bibliothecâ nummariâ*, dit qu'il avoit ébauché la description de Candie, qu'il vouloit don-

net avec beaucoup d'exactitude, & qu'il avoit fait dans cette vue un grand amas de médailles & de tables chorographiques; mais que la mort l'enleva lorsqu'il travailloit à cet ouvrage. * *Voyez* le tome I du *Chevræana*, page 31 & suivantes.

FRESNE (Charles du) seigneur du Cange, *cherchez* CANGE (Charles du Fresne, seigneur du).

FRESNO. Il y a en Espagne deux bourgs de ce nom, l'un dans la Castille vieille à deux lieues de Borgo d'Osma, du côté du midi: & l'autre dans l'Andalousie, à huit lieues de la ville de Cordoue du côté du nord. Quelques géographes mettent en l'un ou en l'autre de ces bourgs l'ancienne *Fraxinetum*, célébre forteresse des Sarasins: d'autres la mettent à Frassineto en Italie. Mais il est fort vraisemblable qu'elle étoit au Fraxinet en Provence. *Voyez* FRAXINET.

FRESNOI (Charles-Alfonse du) naquit en 1611. Il étoit fils d'un célébre apothicaire de Paris, qui le fit étudier avec tous les soins possibles, dans la vue d'en faire un médecin. Les premieres années qu'il passa dans le collége seconderent heureusement le dessein de son pere, par les grands progrès qu'il y faisoit: mais dès qu'il fut dans les hautes classes, & qu'il commença à gouter la poésie, le génie qu'il avoit pour elle se dévelopa, & il remporta en ce genre-là le prix dans les classes où il se trouva. Son inclination se fortifia par l'exercice, & à en juger par ces commencemens, il devoit être un jour un des plus grands poëtes de son siécle, si l'amour de la peinture, dont il devint également épris, n'eut partagé son talent. Enfin il ne fut plus question de médecine: il se déclara tout-à-fait en faveur de la peinture, malgré la résistance de ses parens, qui, sans avoir égard à la violente inclination de leur fils, se servirent de tous les mauvais traitemens dont ils purent s'aviser, pour le détourner de la résolution qu'il avoit prise, parcequ'ils n'avoient qu'une idée basse de la peinture, & qu'ils ne la regardoient que comme un vil métier, & non comme le plus noble de tous les arts. Cependant toute la résistance que l'on mit en usage, ne fit qu'accroître cette passion naissante; & sans perdre de temps à délibérer, du Fresnoi s'abandonna entierement à son génie. Il avoit environ vingt ans, lorsqu'il commença à prendre le crayon, & qu'il alla dessiner chez Perrier & chez Vouet. Mais à peine eut-il été deux ans dans cet exercice, qu'il partit pour aller en Italie. Il y arriva en 1634, & Mignard l'y étant allé trouver en 1636, ils lierent ensemble une amitié qui dura jusqu'à la mort. Pendant les deux premieres années que du Fresnoi passa à Rome, il n'étoit point en état de gagner de quoi subsister. Ses parens d'ailleurs, dont il avoit méprisé les avis sur sa profession, l'avoient abandonné, & le fonds dont il s'étoit pourvu avant que de partir, fut à peine suffisant pour faire son voyage. Ainsi, n'ayant dans Rome ni amis, ni connoissances, il se vit réduit à une telle extrémité, qu'il ne se nourrissoit la plupart du temps que de pain & d'un peu de fromage. Cependant il étoit bien moins inquiet de cet état fâcheux, qu'occupé de ses études de peinture, qu'il continuoit avec chaleur, lorsque l'arrivée de Mignard le mit un peu plus au large. Comme l'esprit de du Fresnoi étoit d'une trempe à ne pas se contenter d'une connoissance médiocre, il voulut fouiller son art jusqu'à la racine, & en tirer toute la quintessence. Il étudia avec application Raphaël & l'antique, il dessinoit tous les soirs aux académies avec une avidité extraordinaire: & à mesure qu'il avançoit dans la connoissance de son art, il en faisoit des remarques, qu'il écrivoit en vers latins. Une lumiere lui en donnoit une autre, & son esprit s'étant peu à peu rempli de toutes les connoissances nécessaires à sa profession, il forma le dessein d'en composer un poëme, qui lui couta beaucoup de veilles & de réflexions. Il le communiqua à tous les habiles gens, dont il pouvoit tirer des lumieres ou de l'approbation. Il avoit un amour extraordinaire pour les ouvrages du Titien, auquel il donnoit la préférence sur tous les autres, à cause, disoit-il, que de tous les peintres le Titien étoit le plus grand imitateur de la nature. Il en copia à Rome tout ce qu'il y a de plus beaux tableaux, avec un soin incroyable. Il entendoit fort bien le grec & les poëtes: & le temps qu'il donnoit à la lecture & à parler de peinture aux gens d'esprit qu'il trouvoit disposés à l'écouter, lui en laissoit peu pour travailler. Il paroissoit d'ailleurs qu'il avoit de la peine à peindre, soit que sa profonde théorie lui retînt la main, ou que n'ayant appris de personne à manier le pinceau, il eût contracté une maniere peu expéditive. Quoi qu'il en soit, ses ouvrages sont en petit nombre.

Comme il avoit fort étudié les élémens d'Euclide, & qu'il avoit un excellent gout pour l'architecture, il commença par peindre les restes d'architecture, qui sont aux environs de Rome. Il les vendoit pour subsister, & les donnoit presque pour rien. Tous ses ouvrages se réduisirent environ à cinquante tableaux d'histoires, & quelques paysages qu'il a peints pour des particuliers, sans compter toutes les copies qu'il a faites d'après le Titien. De tous ses ouvrages, celui qu'il aimoit le plus étoit son poëme sur la peinture. Quelque envie qu'il eût de le faire imprimer, comme il savoit bien qu'il étoit presqu'inutile de lui faire voir le jour, sans l'accompagner d'une version françoise, & que la longue absence de son pays, lui avoit pour ainsi dire fait oublier sa langue, il différa toujours de le rendre public. M. du Fresnoi alloit travailler à un commentaire, pour éclaircir davantage ses pensées, quand il fut surpris d'une paralysie, dont il mourut chez un de ses freres à quatre lieues de Paris, en 1665, à l'âge de cinquante-quatre ans. Le grand nombre de connoissances, dont il avoit l'esprit rempli, & sa mémoire qui les lui fournissoit facilement, quand il en avoit la moindre occasion, faisoient que sa conversation, quoique très-utile, étoit si pleine de digressions, qu'il en perdoit souvent le sujet principal: ce qui a fait dire à plusieurs personnes, que cela venoit d'une abondance de pensées que la vivacité de son imagination lui fournissoit. Il n'y a point eu de peintres François qui ait tant approché du Titien, que du Fresnoi, à en juger entr'autres par les deux tableaux qu'il fit à Venise, pour le noble Marc Parura, dont l'un représente une Vierge à demi corps, & l'autre une Vénus couchée. Ce qu'il a fait en France tient encore de ce gout-là, principalement ce qu'il a fait au Rainci, pour M. Bordier, intendant des finances; cette peinture passant pour le plus beau de ses ouvrages, au jugement des connoisseurs. Mais si le peu de tableaux qu'il a faits ne sont pas suffisans pour répandre son nom en divers endroits de l'Europe, celui de son poëme sur la peinture le fera vivre, autant que cet art sera en quelque estime dans le monde. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

Le poëme de du Fresnoi est intitulé: *De arte graphica*, de l'art de la peinture. Il n'a pas paru du vivant de l'auteur. Mais peu de temps après sa mort, M. Pierre Mignard, qui l'y avoit souvent vu travailler, & qui avoit beaucoup profité de ses préceptes, fit imprimer le texte latin seul. En 1684, M. de Piles donna ce même poëme avec une traduction françoise &, des remarques, dont il eut le plaisir de voir trois éditions dans la même année. En 1693, M. Dryden, fameux poëte Anglois, donna en sa langue une traduction de ce poëme & des remarques de M. de Piles, & il y joignit une belle préface, dans laquelle il fait le parallele de la poésie & de la peinture. Enfin le sieur Gacon, ou le Poëte sans fard, en avoit promis une traduction en vers françois, qu'on dit être achevée, mais qu'il n'a point donnée. L'ouvrage de du Fresnoi mérite en effet de paroître en

toutes les langues : & , comme dit judicieusement l'abbé Mazieres de Monville, dans sa vie de Pierre Mignard, si ce n'étoit pas une espéce de témérité d'opposer un ouvrage moderne aux chefs-d'œuvres du siécle d'Auguste, on pouroit dire que ce poëme peut entrer en comparaison avec celui d'Horace sur l'art poétique. Ce sont deux grands maîtres qui ont puisé dans les mêmes sources : l'un & l'autre ont étudié la nature dans ce qu'elle a de plus parfait, l'un & l'autre donnent des leçons si sures, que les négliger, c'est s'égarer. Le poëme françois de Moliere intitulé, *La gloire du Val-de-Grace*, n'est presque qu'une traduction de quelques endroits de l'ouvrage latin de du Fresnoi; & Moliere auroit dû plutôt l'intituler ; *Préceptes sur les trois parties de l'art de la peinture*, que de lui donner le titre qu'il porte, & qui lui convient peu, n'étant presque point parlé du Val-de-Grace dans tout ce poëme. M. Titon du Tillet a donné place à du Fresnoi dans son *Parnasse françois*, de l'édition *in-folio*, *page* 285.

FRESNY (Charles Riviere du) valet de chambre de Louis XIV, contrôleur de ses jardins, &c. né en 1648, avoit reçu de la nature beaucoup de talens pour tous les arts : peinture, sculpture, architecture, tout sembloit lui être familier, par la justesse des jugemens qu'il en portoit. Il joignoit à ce gout général un talent naturel & particulier pour la musique & pour le dessin. Les airs de ses chansons de caracteres qu'il a tous faits lui-même, prouvent suffisamment qu'un grand gout peut remplacer une étude opiniâtre. Il n'étoit pas moins surprenant du côte du dessin : sans crayon, sans pinceau, sans plume, il avoit trouvé le secret de faire des morceaux charmans. Il prenoit dans différentes estampes des parties d'hommes, d'animaux, de plantes, ou d'arbres qu'il découpoit, & dont il formoit un sujet dessiné seulement dans son imagination. Il les disposoit & les colloit les unes auprès des autres, selon que son sujet le demandoit. Il substituoit même des yeux, une bouche, un nez & d'autres parties semblables, à ce qui ne lui convenoit pas dans les têtes qu'il avoit choisies ; & cet assemblage de piéces formoit un tout agréable qui étonnoit les connoisseurs, qui charmoit tous les autres. Il avoit encore un autre talent. L'art de distribuer des jardins étoit son art favori : mais il ne travailloit avec plaisir que sur un terrein irrégulier & inégal. Les jardins de Mignaux près Poissi, ceux de M. l'abbé Pajot à Vincennes, & celui qu'il appelloit le *chemin creux*, sont dressés sur ses dessins. Louis XIV pour reconnoître ses talens, & sur-tout le dernier, lui donna un brévet de contrôleur des jardins du roi, & peu après le privilége d'une manufacture de grandes glaces que l'on proposoit d'établir, & dont le succès a passé de beaucoup ce qu'on attendoit : mais du Fresny qui n'étoit pas fort prudent dans ses dépenses toujours excessives, céda ce privilége pour une somme modique. Louis XIV, qui connoissoit son génie, voulant réparer cette faute, ordonna aux entrepreneurs de lui faire une pension viagere de trois mille livres : mais du Fresny se l'étant fait rembourser, le roi en fut fâché, & ne put s'empêcher de dire qu'il ne se croyoit pas assez puissant pour l'enrichir. Du Fresny à qui il ne restoit plus qu'une charge à vendre, en ayant obtenu la permission, la vendit, quitta la cour & se retira à Paris. Il y entra en société avec Renard, célébre auteur comique, & cette liaison dévelopa en lui les talens qu'il avoit pour le théâtre. Tant que l'ancien théâtre Italien subsista, du Fresny travailla pour ce théâtre. Le peu de régularité qu'on y exigeoit étoit un attrait pour lui ; car son génie étoit plus propre à produire des scènes détachées, qu'à bien conduire une comédie. Après la suppression de l'ancien théâtre italien, il travailla pour celui des François, & y donna dix-sept piéces, qui n'eurent pas tout le succès dont il s'étoit flaté. *Le Joueur*, comédie de Renard, à qui du Fresny communiquoit la plupart de ses idées, est plutôt l'ouvrage de celui-ci que du premier. Renard ne fit presque que la mettre en vers. Du Fresny a donné lui-même ensuite son propre ouvrage, sous le titre du *Chevalier joueur*. Cette piéce se trouve avec ses autres piéces de théâtre qui avoient été imprimées séparément, & que l'on a recueillies avec ses autres ouvrages en six volumes *in*-12, à Paris, chez Briasson en 1731. Il en avoit fait un plus grand nombre, qu'il consentit à être jettées au feu avant sa mort, à la sollicitation de deux enfans qu'il avoit de son premier mariage ; car il a été marié deux fois, & l'on dit qu'il est probable qu'il s'en repentit deux fois. Il étoit homme, à ce qu'on prétend, à ne se marier que par distraction ou par intérêt. Outre ses piéces de théâtre qui composent les quatre premiers volumes des six, dont nous venons de parler, on a encore de lui : *Les amusemens sérieux & comiques ; Le puits de la vérité*, histoire gauloise ; un *Paralléle d'Homere & de Rabelais* ; des *réflexions sur la tragédie de Rhadamiste & de Zénobie* ; un *Paralléle du bouclier d'Achilles dans Homere & dans M. de la Motte* ; une *Réponse apologétique aux auteurs du Mercure de Trévoux*. Ces opuscules déja imprimés séparément, forment le cinquiéme volume de la nouvelle édition. Le sixiéme contient vingt-une nouvelles historiques; des poésies diverses & des chansons, la plupart tirées des mercures, ce qui fait qu'il n'est pas bien certain que tous ces morceaux soient de du Fresny. En 1710 M. Danneau de Vizé étant mort, il obtint du roi le privilége du mercure, appellé alors *le Mercure galant*. M. du Fresny donna de cet ouvrage tout ce qui compose l'année 1714. Le Fevre de Fontenay ne commença à y travailler qu'en 1715 : il le donna cette année, & la suivante 1716. L'abbé Buchet le donna ensuite durant quatre ans. Cet abbé étant mort en 1721, le privilége du mercure fut demandé par M. du Fresny, & par M. Fuzelier, protégé par madame la princesse de Conti, douairiere. M. de la Roque, soutenu seulement de M. du Fresny, à qui il avoit promis une rétribution pour l'associer au privilége du mercure, se présenta, & M. Fuzelier ne s'opposa point à ses prétentions. Ces trois auteurs s'accorderent, & M. du Fresny se chargea de l'expédition du brevet où l'on ne mit que son nom, mais les trois noms furent réunis dans le privilége de la chancellerie. Dans un acte passé entre les trois auteurs, il est exprimé que les survivans hériteroient de la part du prédécédé ; mais M. du Fresny étant mort le 6 octobre 1724, dans la soixante-seiziéme année de son âge, M. de la Roque sollicita le mercure, obtint un nouveau brevet, & se contenta d'offrir à M. Fuzelier une pension qu'il lui a payée exactement. M. Fuzelier avoit travaillé au mercure pendant trois ans, depuis 1721. Depuis le nouveau brevet accordé à M. de la Roque, celui-ci a continué l'ouvrage jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'octobre 1744. * *Avertissement* de M. d'Alençon, mis à la tête de l'édition des *œuvres de* du Fresny en 1731. *Journal des savans de décembre* 1731, troisiéme article. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. *page* 594.

FRESSE. (Jean de) Quelques historiens donnent ce nom à un évêque de Bayonne, qui fut employé dans quelques négociations, au XVI siécle. D'autres l'ont nommé, encore plus mal, Jean de FRÊNE. Son véritable nom étoit Jean des MONTIERS, sous lequel nous en parlons. FRAISSE, & non FRESSE, est le nom d'une terre, que sa famille posséde encore aujourd'hui.

FRETEL, archidiacre d'Antioche, vivoit sur la fin du XI siécle, dans le temps que les princes Chrétiens entreprirent la conquête de la Terre-sainte. Il fit une description de ce pays. C'est de ce même ouvrage dont Adrichomius s'est servi, pour composer celui qu'il a

intitulé, Théâtre de la Terre-sainte. *Voyez* ADRICHOMIUS.

FRETULPHE, ancien historien de Baviere, que Jean Aventin se vante de suivre, dans les annales du pays. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu. * Vossius, *de hist. lat. pag.* 704.

FREUDENBERG, petite ville ou bourg de Franconie. Ce lieu situé sur le Mein, est le principal d'un petit pays, qui appartient à l'évêque de Wurtzbourg, & qui est enclavé entre le comté de Wetteim & l'archevêché de Mayence. * Mati, *dict.*

FREUDENBERG, bourg des états de Nassaw en Vétéravie, à une lieue de la ville de Sigen; & aux confins des duchés de Berg & de Westphalie. * Mati, *dict.*

FREUZ, ou FRUSIUS (André des) Jésuite de Chartres, *cherchez* FRUSIUS.

FREUZ (René des) en latin *Frusius*, & que la Croix du Maine nomme *le Freux*, étoit, à ce que l'on assure, frere ou proche parent du Jésuite André Frusius ou des Freuz, *dont on parle à l'article* FRUSIUS. René prit l'habit de S. Benoît, & fit ses vœux dans l'abbaye de Notre-Dame de Coulombs, près Nogent-le-Roi. Il fut aussi docteur en théologie de la faculté de Paris. Il est auteur de quelques ouvrages contre les Calvinistes: comme: 1. *Briéve réponse aux exécrables articles contre la sainte messe*, écrits par un auteur inconnu, & publiés à la foire de Guibrai 1560, faite en latin par René des Freuz, religieux de l'ordre de S. Benoît, docteur en théologie, à Paris, & par lui traduite en françois, à Paris chez Nicolas Chesneau, 1561, *in*-8°. L'auteur dédia ce petit écrit à Etienne Bezé, abbé de Coulombs, qui l'avoit engagé à le composer. 2. *Conférences de René des Freuz, & des ministres*: imprimées à Paris, selon la Croix-du-Maine. 3. *Les marques & enseignes pour connoître la vraie église de Jesus-Christ d'avec la fausse, que les hérétiques se forgent*, divisées en deux livres; à Paris chez Nicolas Chesneau, 1564, *in*-8°. C'est une traduction d'un ouvrage latin de Jacques Noquet, docteur en théologie, doyen de Vienne en Autriche. * Voyez la *bibliothéque françoise* de la Croix-du-Maine; & le tome III des *singularités historiques & littéraires* de dom Liron, page 488.

FREY (Jean-Cécile) en latin *Janus Cæcilius*, étoit de Keiserstul, ville sur le Rhin, dans le comté de Bade, appellée en latin *Forum Tiberii*, comme il nous l'apprend lui-même dans le VI chapitre de ses *Admiranda Galliarum*. Il s'appliqua particulierement à la philosophie, & étant venu à Paris, il l'y professa dans le collége de Montaigu, où l'abbé de Marolles fit son cours sous lui, en 1617, comme il le témoigne dans ses *mémoires*. Frey se vante dans le dixiéme chapitre de ses *Admiranda Galliarum*, d'avoir été le premier en Europe, qui eût fait soutenir des thèses de philosophie en grec, & d'avoir rendu l'usage de ces sortes de thèses fort commun à Paris. Il se donna depuis à la médecine, & il s'y fit recevoir docteur en cette ville. Le pere Niceron ne dit point en quelle année. Voici ce que nous avons lu sur les registres de la faculté. Frey finit sa licence au mois de juillet 1622. Le 18 d'octobre de l'année suivante, ayant été malade tout l'été précédent, il supplia la faculté de l'admettre *gratis* aux vesperies, & au degré de docteur, parceque son bien avoit beaucoup souffert de diminution par sa longue maladie. La faculté lui accorda sa demande, à condition qu'il donneroit acte par devant notaires de ce qu'on le recevoit *gratis*; ce qu'il fit. Dans quelques-uns de ses ouvrages, il prend la qualité de médecin de la reine mere; on croit que ce n'étoit qu'un titre honoraire. Il mourut de peste à Paris, dans l'hôpital de S. Louis, le premier août 1631, comme le dit D. Pierre de Saint-Romuald, Feuillant, dans son *trésor chronologique & historique*, tome III, page 907. Frey a eu de la réputation pour la philosophie; mais il étoit mauvais poëte; & en général tout ce qu'il nous a laissé ne montre qu'un génie superficiel. Il étoit lié étroitement avec Balesdens, qui a été un des premiers membres de l'académie françoise; & c'est à lui que nous devons l'impression des écrits de Frey, contenus dans le recueil, intitulé: *Jani Cæcilii Frey, doctoris medici Parisiensis facultatis, necnon philosophorum ejusdem academiæ decani, operâ quæ reperiri potuerunt, in unam corpus collecta*; à Paris, 1645, *in*-8°. Le privilége est du 10 janvier 1639. On trouve dans ce recueil les piéces suivantes: 1. *Philosophiæ compendium*, contenant 296 pages. 2. *Mens Jani Cæcilii Frey centuriis duabus axiomatum expressa. Editio quarta auctior & emendatior.* Il y en avoit eu une édition faite à Paris, en 1630, *in*-12. 3. *Definitiones, divisiones ac regulæ ex logicâ & physicâ Aristotelis, in gratiam studiosorum philosophicæ juventutis.* 4. *Admiranda Galliarum compendio indicata*: Cet ouvrage avoit déja paru en 1628, *in*-12, à Paris. 5. *Via ad divas scientias artesque, linguarum notitiam, sermones extemporaneos, nova & expeditissima.* Ouvrage fort vague, plusieurs fois cependant réimprimé, & en dernier lieu à Iéne, en 1674, *in*-12. 6. *Scientiæ & artes, quotquot hactenus fuerant aut supersunt, omnes ordine & cum curâ distributæ & descriptæ.* Ce n'est qu'un sommaire fort abrégé. En 1646 on imprima à Paris, *in*-8°. un second recueil d'opuscules de Frey (*Jani Cæcilii Frey, medici Parisiensis, Helveti nobilissimi, & philosophi præstantissimi, opuscula varia nusquam edita*) contenant, 7. *Philosophia Druidarum*, ou, *philosophorum secta, & antiquissima barbarica, sub quâ Gallica*: cet écrit est de 1625. 8. *Cribrum philosophorum, qui Aristotelem superiore & hâc ætate oppugnarunt*: de l'an 1628. 9. *De universo propositiones curiosiores breviter expositæ*: de 1628. 10. *Cosmographiæ selectiora*: de 1629. 11. *Dialectica veterum, praceptis ad expeditam rerum notitiam utilissimis, instructa.* 12. *Compendium Medicinæ*: on lit à la fin que l'auteur l'avoit dicté en 1622, au collége de Boncourt: il y fait paroître beaucoup de crédulité & peu de jugement. Les écrits de Frey, qui ne sont point dans les deux recueils nommés, sont: 1. deux hymnes latines en l'honneur de S. Nicolas, évêque de Myre, 1608, *in*-4°. 2. *Verbum*; à Paris, *in*-4°, sans date: c'est un poëme badin sur le mot *verbum*. 3. *Tandem bona causa triumphat: strena anni 1612, viro illustr. principis academiæ patrono Petro de la Martiliere*, in-8°. Ce sont des piéces de vers sur le procès gagné par l'université, contre les Jésuites. 4. Deux paranymphes, ou panégyriques, en 1618; Frey les avoit récités pour les paranymphes d'une licence en théologie. Dans l'un tous les mots commencent par un C, comme le nom de celui dont il célébroit les louanges, nommé *Callæus*: dans l'autre, il n'y avoit ni R ni C: celui-ci étoit en l'honneur de *Claude Mahuet*, Dominicain: on tire ce fait des *Mémoires* de l'abbé de Marolles. 5. *Vis Lauri, seu Irvallia*: Paris, 1621, *in*-4°: ce sont des vers à la louange de *Henri de Mesmes*, seigneur d'*Irval*. 6. *Incendium geminum pontium & Charenton*; en vers, à Paris, 1621, *in*-4°. 7. *Echo Ruppellana*, en prose & en vers, à Paris, 1628, *in*-8°. 8. *Mariæ Medices augustæ reginæ elogia, ex dictionibus quæ omnes ab initiali regii nominis & cognominis litterâ M. incipiunt, ad historiæ fidem, pictasque in Mariali tabellas concinnata*; à Paris, 1628, *in*-8°. 9. *Panegyris triumphalis à Jano Cæcilio Frey, obeliscum hieroglyphicis regii & cardinalitii nominis litteris depictum dedicante, dicta Ludovico Celtarum monarchæ, forti, justo, clementi, magno, augusto, à Deo coronato, Rupifrago, Neptunio, Britannico. Tumulus Rupellæ. Epigraphæ parallelæ*; à Paris 1629, *in*-4°. Le panégyrique est en prose, le reste est en vers latins. 10. *Venetia*, à Paris, 1630, *in*-4°: ce sont 31 épigrammes sur la ville & la république de Venise. 11. *Oscula amoris crucifixi & Jani Cæcilii Frey*, en vers, à

Paris, 1630, *in*-12. 12. *Lacrymæ ignis*; à Paris, 1631, *in*-12 : ce font des vers fur la paffion de Jefus-Chrift. 13. *Recitus veritabilis fuper terribili efmeuta paifanorum de Ruellio*, *in*-8°, piéce macaronique, & l'une des meilleures que l'on ait faites en ce genre. Outre tous ces écrits mentionés dans l'article de Frey donné dans les mémoires du pere Niceron, on a encore du même : 1. *Oratio de umbrâ pacis*; à Paris, 1621, *in*-4°; 2. *Oneiromantia medica feu hippocratica*; 3. *Methodus inftruendæ bibliothecæ*. Dans Vander Linden *de fcriptis medicis*, on cite ainfi le fecond de ces trois écrits : *Omnis homo : item amor & amicus : item phyfiognomia, chiromantia, oneiromantia ad philofophorum & medicorum mentem; à Jano Cæcilio Frejo. Parifiis, apud Samuelem Celernum*, 1630, *in*-8°. *Voyez* le tome XXIX des *mémoires* du pere Niceron, & les autres auteurs cités dans cet article.

FREY (Jean-Jacques) profeffeur à Bafle & doyen d'Armach en Irlande, naquit à Bafle le 6 juin 1606, d'une famille ancienne, venue de Mellingen à Bafle avant la prétendue réforme. BURCARD ou BURCHARD Frey, confeiller de Bafle du temps du concile tenu en cette ville, étoit de cette famille. Il prit les armes avec trois autres confeillers, & alla mettre en liberté quelques membres du concile qu'on avoit enfermés dans le château de Nevenftein. RODOLPHE Frey, du temps de la premiere réforme, fut le premier fcholarque, qui, avec deux autres, reftitua à l'univerfité de Bafle, fes priviléges, fes droits, fon fceptre & fes archives, & qui régla les gages des profeffeurs. JEAN-JACQUES Frey fit fes humanités & fa philofophie à Bafle, & enfuite il alla à Genève, où il foutint des thèfes fous le fameux Diodati. Il paffa de-là en France, & enfin en Angleterre, où il s'occupa beaucoup de l'étude des peres Grecs & Latins qui faifoient fes délices. Il fe lia dans plufieurs familles nobles, & Robert Boyle le donna pour gouverneur à M. de Dungarvan fon fils aîné. Frey accompagna ce jeune feigneur à Lifmore en Irlande, où il gagna l'affection du viceroi, & en 1630, Théophile, évêque de Man, le nomma fon diacre. Peu après il fut appellé dans fa patrie pour y deffervir l'églife de Ste Marguerite; mais Robert Boyle l'en retira prefque auffitôt avec la permiffion du magiftrat de Bafle, & il l'envoya quelque temps après en France avec fon fils. De retour en Angleterre, on voulut le charger de l'inftruction du jeune duc de Buckingham, mais il aima mieux accepter une chaire de profeffeur en grec qu'on lui offroit alors à Bafle. Il en rempliffoit les fonctions avec fuccès, lorfqu'on le nomma au doyenné d'Armach en Irlande, où le favant Ufferius archevêque de cette ville, & le viceroi defiroient de le voir placé. Frey étoit près de répondre à des empreffemens qui lui étoient fi honorables, lorfqu'il mourut en 1636, âgé de trente ans. MM. Tronchin, Diodati, Spanheim, de Dieu, Voffius & plufieurs autres favans auffi diftingués étoient en relation avec lui, & faifoient beaucoup de cas de fon jugement & de fon érudition. Jacques Ufferius fut extrêmement fenfible à fa mort. Frey avoit fourni à ce prélat bien des matériaux pour fon *hiftoire des Vaudois*, & pour d'autres ouvrages. Louis de Dieu en fait auffi un grand éloge dans la préface de fon commentaire fur les actes des apôtres, adreffé à Ufferius. On a de Frey quelques ouvrages qui ne font point encore imprimés, comme *Hodœporicon*; *Oratio de lingua græca*, &c. * Toffani, *oratio parentalis*, *in obitum Joannis-Jacobi* Frey, &c.

FREY (Jean-Jacques) fils du précédent, né à Bafle trois mois après la mort de fon pere le 11 décembre 1636, après avoir été reçu miniftre, fit en 1655 un voyage en France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, & fe fit par-tout connoître & eftimer des favans. De retour à Bafle il fut nommé en 1656 au diaconat de l'églife de S. Léonard. En 1675 il obtint le paftorat dans la même églife, & s'aquitta de fes fonctions avec une grande affiduité jufqu'à fa mort arrivée le 2 octobre 1720, après plus de foixante ans d'exercice. Outre un très-grand nombre de fermons funébres & autres qu'il a fait imprimer, on a encore de lui en allemand un *traité des miracles de l'Eglife romaine*, écrit à l'occafion de Marc d'Aviano; & un dialogue entre un Proteftant & un Anabaptifte.

FREYMONIUS (Jean Wolfgang) a fait fur le code, ce que Labiht avoit fait fur le digefte. Il a fait auffi une fuite des conftitutions de chaque empereur, fuivant l'ordre des confuls, des mois & des jours; & une bibliothéque de droit, fous le titre d'*Elenchus omnium auctorum, qui in jure tàm civili quàm canonico, vel commentando, vel quibufcumque modis explicando, ad noftram ufque ætatem clauerunt, nomina & monumenta complectens*. Ce dernier ouvrage parut en 1579. * Denys Simon, *bibliothéque hiftorique des auteurs de droit*.

FREYSTADT. Il y a deux bourgs ou petites villes de ce nom en Siléfie. L'un de ces lieux eft fur la riviere d'Elfa, dans la principauté de Tefchen, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du nord. L'autre eft fur la petite riviere de Siger, dans la principauté de Glogaw, & à fix lieues de la ville de Glogaw, vers le couchant feptentrional. * Mati, *diction*.

FREZEAU ou FREZEL, de la Frezeliere, maifon en Anjou, eft une des plus anciennes du royaume, & des plus illuftres de fa province, où elle poffède de temps immémorial, la feigneurie de la Frezeliere. On remarque, par une diftinction affez rare, que ceux qui ont porté ce nom ne fe font jamais méfalliés. Pour ce qui regarde l'ancienneté, peu de maifons peuvent fe piquer de remonter auffi haut. Avant même que l'ufage eût diftingué les familles par des furnoms, c'eft-à-dire, dès le XI fiécle, la maifon de FREZEL ou FREZEAU devoit être confidérable; puifque dans le cartulaire de l'abbaye de Noyers en Touraine, entre les donations qui furent confirmées par le roi Robert, vers l'an 1030, il s'en trouve une, où il eft fait mention de deux FREZELS, pere & fils, qui tous deux font appellés chevaliers : qualité qui ne fe donnoit alors qu'à des gens également diftingués par leur nobleffe, & par leur valeur. Les guerres civiles qui ont agité la France, & les diverfes révolutions qu'elles ont caufées en Anjou, ont enlevé à la maifon de Frézeau, ainfi qu'à plufieurs autres, les titres qui confervoient la fuite de fes premiers aïeuls. Après ce vuide, caufé par le malheur des temps, fa fucceffion généalogique fe trouve conftamment établie.

I. GEOFROI, Frézel, chevalier, vivoit en 1270, & fut pere de JEAN, qui fuit.

II. JEAN Frézel, feigneur de la Frezeliere, eft qualifié *Monfeigneur*, ainfi que *Géofroi* fon pere, dans deux hommages-liges, qu'on lui fit le dernier janvier 1300, & le jeudi d'après la fête de S. Vincent 1319. Il laiffa deux fils, LUCAS Frézel qui fuit; & *Renaud* Frézel, qui traita pour fon partage le 23 mars 1365, avec *Jean* Frézel, fon neveu.

III. LUCAS Frézel, feigneur de la Frezeliere, eft nommé dans un acte du mois de mars 1355, avec fon époufe, *Guiote* de Morillan, dame de Morillan, & de Champagné. Leurs enfans furent, *Marguerite* Frézel, mariée à *Robert* le Vexel, feigneur de la Ronchiere, auquel elle porta en dot 300 florins d'or, & 60 livres de rente, en terres; JEAN Frézel, qui fuit.

IV. JEAN Frézel II, feigneur de la Frezeliere en 1363, eft appellé, *noble & puiffant feigneur* & *monfeigneur*, dans un hommage-lige, qu'il reçut le dimanche après la fête de S. Marc 1377, & dans un autre que lui rendit Pierre Quatre-barbes, feigneur de la Rongere, le 28 avril 1390. Il époufa 1°. *Marie* Pointel, dame de la Pointeliere & du Houffei, fœur de *Jeanne* Pointel, dame de Bois-Dauphin; 2°. *Marie*

d'Arquenai, nommée exécutrice, dans son testament du 4 octobre 1401, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, 1. LANCELOT Frézeau, qui suit; 2. *N*..... Frézeau, femme de *Jean* Dénouaut; 3. *Marie*, alliée le 8 décembre 1390, à *Guillaume* Morin, seigneur de la Porte, & fils de *Guillaume* Morin, & de *Marie* d'Angennes; 4. *Jeanne* Frézeau.

V. LANCELOT Frézeau, chevalier, seigneur de la Frezeliere, de Champagné, & de la Buzardiere, donna son aveu de la Frezeliere en 1405, à Gilles Cholet. Par le 5ᵉ compte rendu par Guillaume Chartier, receveur général des finances, il paroît que Lancelot étoit capitaine du château de Laval, place importante qui lui avoit été confiée par le roi, pour la conserver à Anne de Vitré & de Laval, qui le nomme son cousin, dans une lettre qu'elle lui écrivit. La premiere femme qu'il épousa le 22 novembre 1403, fut *Jeanne* de Tuebeuf, dame de Tuebeuf & de Villiers-Charlemagne, & sa seconde à laquelle il étoit remarié en 1430, fut *Marie* Papin, dame de Chemiré & de Montejan, veuve de *Jean* de Feschal, chevalier, seigneur de Turé & de Bourgon, & épouse en troisiémes nôces de *Gui* de Laval, seigneur de Pommereux. Cette troisiéme alliance avec *Marie* Papin, n'est point rapportée par du Chêne dans la généalogie de Laval, suivant laquelle *Gui* de Laval, seigneur de Pommereux, mourut en 1430, laissant veuve *Catherine* Turpin de Crissé, sa seconde femme, laquelle se remaria avec *Gui* de la Rocheguyon. Du premier mariage naquirent 1. LANCELOT Frézeau II, qui suit; 2. *Isabelle*, dame de la Volue, de Chasnai, de Tuebeuf & de Villiers-Charlemagne, épouse de *Jean* Quatre-barbes, chevalier, seigneur de la Rongere, conseiller & chambellan du roi; 3. *Marie*, femme de *Jacques* du Tertre, seigneur de la Jaille; 4. *Jeanne* Frézeau, mariée 1°. le 25 mai 1442, à *Jean* Briand, seigneur de Brez & de S. Bride: 2°. en 1460 à *Jean* de Champagne, seigneur de la Motte-Ferchaut.

VI. LANCELOT Frézeau II, seigneur de la Frezeliere, de Champagné, de la Roche-Thibaut, porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, & mérita le nom de chevalier avant l'âge de 20 ans. Sa réputation étoit si bien établie, que Jean II, duc d'Alençon, l'un des plus braves de son temps, lui écrivit en ces termes de Château-Gontier, le 9 juillet 1438. « Que » pour aucunes entreprises hâtives, esquelles il se » trouveroit en personne, il se trouvât le dimanche » suivant à la Guierche, le mieux en point, & ac- » compagné qu'il pouroit, en tenant la chose secrette. » On lui donne les titres de *Monseigneur*, & de *très-noble & très-puissant seigneur*, dans un hommage-lige, qu'on lui rendit le 10 novembre de l'année suivante. L'une de ses sœurs, *Jeanne* Frézeau, se plaignant de n'avoir eu pour dot que huit cens royaux d'or: au lieu qu'*Isabelle* sa sœur, épouse de *Jean* Quatre-barbes, avoit eu 1000 vieux écus d'or, outre plusieurs fiefs & domaines, le fit condamner à lui faire un supplément, par sentence du lieutenant du bailli de Touraine à Chinon, rendue le 29 juillet 1447. Le motif de ce jugement fut que, « Lancelot Frézeau leur pere qui » avoit été de son temps un très-notable chevalier, » étoit au temps de son decès, seigneur de beaux do- » maines, péages, & terres, comme de la Frezeliere, » &c. quoiqu'il eût eu beaucoup de fortunes, par le » moyen des ennemis de ce royaume. » Lancelot II fut marié deux fois. De *Jeanne* Bouju, dame de Possons au Maine, sa premiere femme, il n'eut que RENÉ Frézeau, qui suit; & d'*Anne* Hai, sa seconde femme, qui se remaria à *Jacques* du Chêne seigneur du Parenau & de Miré, il laissa 1. *Anne*; 2. *Catherine*; 3. *Ambroise*; 4. *Jeanne* Frézeau, mariée à *Philippe* de Charnacé, seigneur de Charnacé & de Beauchêne, en 1488; 5. *Gilles* Frézeau, seigneur de Champagné & de Miré, mort sans postérité de ses deux femmes, *Renée* du Chêne, & *Marquise* le Moine.

VII. RENE' Frézeau, seigneur de la Frezeliere, du Plessis, & de la Roche-Thibaud, servit avec la noblesse d'Anjou dans l'arriere-ban qui fut commandé l'an 1471, par Gui de Laval, seigneur de Loué, sénéchal de cette province. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Sénéchal: 2°. *Catherine* Pierre, dame du Châtelet. De sa premiere femme il laissa LANCELOT III, qui suit. Du second lit il eut 1. *Jeanne* Frézeau, mariée 1°. à *Antoine* le Maire, seigneur du Plessis au Maire: 2°. à *Abel* de Seillons, seigneur de Sévigné, au fils duquel *Aimar* de Seillons, seigneur de Bernai, elle maria *Catherine* le Maire sa fille; 2. *Jean* Frézeau, mort sans postérité.

VIII. LANCELOT Frézeau III, seigneur de la Frezeliere, de Possons, de la Ganneriere, &c. épousa le 10 août 1489, *Françoise* de Bournan, fille de *Charles* de Bournan, seigneur du Coudrai, & de *Marguerite* de Valée, dame de Montejan, &c. dont il eut RENE', qui suit.

IX. RENE' Frézeau II, chevalier, seigneur de la Frezeliere, de la Ganneriere, &c. fut marié le 31 mai 1524, à *Françoise* Milet, fille de *Thomas* Milet, seigneur du Châtelet au Maine, & de *Marguerite* de la Barre, & fut pere de PHILIPPE Frézeau, qui suit; & de RENE' Frézeau, seigneur de la Ganneriere, *qui a laissé postérité, rapportée ci-après*.

X. PHILIPPE Frézeau, seigneur de la Frézeliere, &c. partagea avec *René* Frézeau son frere, les biens de René leur pere, le 30 octobre 1561, & fut successivement guidon, enseigne, & lieutenant de la compagnie d'ordonnances du comte du Lude, gouverneur de Poitou, sous lequel il fit ses premieres armes. En 1568, le roi Charles IX le fit capitaine d'une compagnie de 300 hommes de pied, & pour récompense de ses services, l'ayant créé chevalier de l'ordre, il lui donna le gouvernement de la ville de Niort, avec la lieutenance générale du gouvernement du haut & bas Poitou, & le commit en 1569, pour rétablir l'ordre & la tranquillité dans cette province. Ce fut Philippe Frézeau, qui défendit avec tant de bravoure, & de succès en 1574, la ville de Carentan contre le comte de Mongommeri, chef des Protestans en Normandie. Le roi Henri III, pour reconnoître sa valeur, le confirma dans la possession de ses charges, ausquelles il ajouta en 1581 celle de gentilhomme ordinaire de sa chambre, & en 1585 il renouvella sa commission, pour commander en Poitou, sous le seigneur de Malicorne, avec la même autorité qu'il avoit eue sous le comte du Lude. Philippe Frézeau mourut en 1590, après avoir signalé, pendant tout le cours de sa vie, son attachement inviolable pour la religion catholique. Il avoit épousé le 31 août 1560, *Guionne* du Pui, dame d'Amaillou, veuve d'*Amon* Goulard, seigneur de Marcé, & mere d'*Hélene* Goulard, femme de *François* de la Rochefoucauld, baron de Montendre. Du mariage de *Philippe* & de *Guionne*, sortirent *François* Frézeau, seigneur de la Frezeliere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & capitaine d'une compagnie de deux cens hommes de pied, mort sans alliance; JACQUES Frézeau, qui suit.

XI. JACQUES Frézeau, chevalier, seigneur de la Frezeliere, de la Roche-Thibaud, &c. soutint parfaitement la réputation que son pere s'étoit acquise. Dès l'an 1589, il avoit commandé sous le nom de seigneur d'Amaillou, des compagnies de chevaux-légers, & d'arquebusiers. Il eut ensuite une compagnie de cinquante hommes d'armes, & fut honoré par le roi Henri *le Grand* du gouvernement de la ville de Poitiers, d'une pension de trois mille livres, & d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre en 1614. Enfin il reçut en 1620, le brévet de maréchal de camp, & mourut en 1626. Il avoit épousé 1°. le 5 mai 1594, *Suzanne* Berruyer, dame de Tafonneau, en Touraine, fille de *Pierre* Berruyer, seigneur de Courbalin, & de *Françoise* de la Voye: 2°. *Jac-*

queline de Menon, fille de *François* de Menon, seigneur de Turbilli, & d'*Anne* de la Trémoille, & veuve de *Jean* Savonnieres, seigneur de S. Germain. Du premier lit sortirent ISAAC, qui suit; *Diane* Frézeau, mariée le 7 avril 1626, à *Hippolite* de Linieres, seigneur de la Bourbeliere, & de la Rochette en Poitou.

XII. ISAAC Frézeau, seigneur de la Frézeliere, de Tafonneau, d'Amaillou, &c. se signala par de grandes actions, tant sur terre que sur mer, mais surtout au siége de la Rochelle, où il commandoit un vaisseau, & dans la Valteline, où Henri, duc de Rohan, témoin de sa bravoure & de sa conduite, le jugea digne des plus grands emplois. Sa valeur l'avoit fait mettre à la tête du régiment de Touraine : la charge de maréchal de camp où elle l'avoit élevé, l'approchoit des premieres dignités militaires, lorsque sur le point de les obtenir, il fut tué en 1639, au siége de Hesdin, dont le gouvernement lui avoit été promis, en attendant de plus amples récompenses. On peut juger du mérite de ce seigneur, par la lettre que le cardinal de Richelieu, connoisseur très-habile & très-délicat, lui écrivit de Ruel le 14 janvier de la même année. En voici les termes : « Les amis de » M. de la Frezeliere ne pouvant souffrir que sa bra» voure solaire & radieuse demeure plus long-temps » oisive en un temps comme celui-ci où le roi a be» soin de courages faits comme le sien, ont fait résou» dre sa majesté de l'employer cette campagne pro» chaine du côté de l'Espagne, afin qu'aucun de ses » ennemis ne puisse ignorer ce qu'il vaut : se promet» tant qu'il y réussira aussi avantageusement qu'il a fait » jusqu'ici en Allemagne, à la Valteline, dans l'Ita» lie, & autres lieux, où il a servi au contentement » de sa majesté. M. de Noyers lui envoie pour cet » effet un secours de trois mille écus, qui lui a été » procuré auprès de sa majesté, pour le mettre en état » de supporter la dépense qu'il est obligé de faire. Ce» pendant il croira que je suis véritablement très-af» fectionné à le servir, LE CARDINAL DE RICHELIEU. » Isaac Frézeau avoit épousé en 1615 *Magdeléne* de Savonnieres, fille de *Jean* de Savonnieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & mestre de camp d'infanterie, & de *Jacqueline* de Menon. Cette dame se maria en secondes nôces, au mois de février 1642, avec *René* de Chaumejan, marquis de Fourilles, grand maréchal des logis de la maison du roi, après avoir eu de son premier mariage *Charlotte-Marie* Frézeau, dame de la Frezeliere, mariée le 18 novembre 1648, à *François* Frézeau son cousin, marquis de la Frezeliere, dont nous parlerons plus bas; *Anne* Frézeau, épouse de *René* Rouxelle, baron de Saché, & de la Roche-Millet en Nivernois, marquis de Saché en Touraine, &c. fils de *René* Rouxelle, baron de Saché, &c. & de *Marguerite* de Montmorenci. Elle est morte le 7 mars 1705, âgée de 72 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GANNETIERE, à présent marquis de la FREZELIERE.

X. RENÉ Frézeau, second fils de RENÉ Frézeau, II du nom, seigneur de la Frezeliere, & de *Françoise* Milet, fut seigneur de la Gannetiere, auprès du Lude, d'Azai en Touraine, & de Balou au Maine. Après avoir fait ses partages avec *Philippe* Frézeau son frere aîné, le 30 octobre 1561, il fut nommé avec lui exécuteur du testament de *Françoise* Milet leur mere, le 10 mars 1582. Depuis étant veuf de *Catherine* de Couffard, dame de Venuelles, & de *Jacqueline* Amenart, ses deux premieres femmes, il épousa en troisiémes nôces le 3 septembre 1576, *Charlotte* de la Grandiere, veuve de *Charles* Pinart, seigneur des Roches de Marson, & fille de *René* de la Grandiere, seigneur de Mont-Jouffrai, & de Mons, & de *Marguerite* de Sarcé. Il mourut le 27 mai de l'année 1614, à l'âge de 84 ans, sans laisser d'enfans du premier lit. Du second il avoit eu *Claude* Frézeau, épouse de N. Descars, seigneur des Loges en Poitou. Du troisiéme lit il eut JACQUES, qui suit; *Charles*, tué l'an 1601, en Hongrie, où il servoit sous M. de Mercœur; *Renée*, mariée le 6 septembre 1602, à *Charles* Fouquet, seigneur de Marcilli en Anjou; *Anne* Frézeau, femme de *Charles* de Montecler, seigneur du Plessi, & de Torchebet, au Maine, morte sans enfans, après l'an 1626.

XI. JACQUES Frézeau, seigneur de la Gannetiere, des Rochettes & de Lublé, épousa le 28 septembre 1621, *Marguerite* de Montmorenci, fille de *Pierre* de Montmorenci, seigneur de Lauresse, & d'Avaugour, & de *Suzanne* de Rieux-Acerac. Il fit son testament le 24 mai 1644, & laissa *René*, seigneur des Rochettes, mort sans alliance à 21 ans, étant alors enseigne dans le régiment royal; FRANÇOIS, marquis de la Frezeliere, qui suit; *Charles-François*, seigneur de Lublé, tué à la bataille de Lens en 1648, étant alors capitaine de cavalerie, dans le régiment de Chapes.

XII. FRANÇOIS Frézeau, seigneur de la Gannetiere, des Rochettes, de Lublé, de la Frezeliere, &c. marquis de Mons en Laudunois, & baron de Lassé, & du Bouchet en Anjou, né le 10 juin 1623, après avoir passé de degré en degré à l'emploi de colonel du régiment de Touraine, il s'éleva par sa valeur & par sa conduite à la dignité de maréchal de camp en 1677, & fut revêtu l'année suivante de celle de lieutenant-général de l'artillerie de France. Les services importans & continus qu'il rendit à l'état, dans les fonctions dangereuses de cette charge, tant en Flandres qu'en Allemagne, engagerent le roi à lui donner en 1682 le gouvernement de la ville & des forts de Gravelines, & en 1684, celui de la ville & des forts de Salins. Il fut encore nommé lieutenant général des armées de sa majesté en 1688, & mourut le 3 mai 1702, âgé de 80 ans, ayant eu de *Charlotte-Marie* Frézeau sa cousine, fille aînée & héritiere d'*Isaac* Frézeau, seigneur de la Frezeliere, & de *Magdeléne* de Savonnieres, qu'il avoit épousée le 18 novembre 1648, morte le 30 décembre 1700, âgée de 70 ans, 1. *Antoine François* Frézeau de la Frezeliere, colonel du régiment de Touraine, mort des blessures qu'il avoit reçues au combat de Senef, en 1674; 2. *Jean* Frézeau de la Frezeliere, chevalier de Malte & colonel du régiment de Touraine, tué en 1677 au siége de S. Omer, après avoir fait les fonctions de lieutenant-général de l'artillerie, à la bataille de Cassel, au gain de laquelle il contribua extrêmement, selon le témoignage même qu'en rendit au marquis de la Frezeliere son pere, Monsieur, frere unique du roi; 3. *Charles-Madelon* Frézeau de la Frezeliere, né le 4 septembre 1656, & reçu page du roi dans sa grande écurie. Il servit dans l'artillerie avec la même distinction que ses freres, & renonça ensuite à tous les honneurs de sa maison, pour se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. Après avoir été pourvu de l'abbaye de S. Sever de Coutances en 1690, il s'aquitta très-dignement des fonctions de grand vicaire de Strasbourg en 1693, & fut nommé la même année à l'évêché de la Rochelle, où il mourut le 4 novembre 1702, après avoir rempli, dans toute leur étendue, les devoirs les plus saints de l'épiscopat; 4. *Isaac* Frézeau de la Frezeliere, tué au service du roi en Allemagne, en 1673, à l'âge de 14 ans; 5. JEAN-FRANÇOIS-ANGELIQUE Frézeau, marquis de la Frezeliere, qui suit; 6. *Marie-Anne* Frézeau de la Frezeliere, mariée le 20 octobre 1687, à *Georges-Henri* de Maillé, marquis de la Tour-Landri, & de Jaléne; 7. *Marie-Catherine*, morte religieuse au Ronceraі d'Angers.

XIII. JEAN-FRANÇOIS-ANGELIQUE Frézeau de la Frezeliere, marquis de la Frezeliere & de Mons, baron de Lassé, &c. lieutenant-général des armées du roi, & premier lieutenant-général de l'artillerie de France, né

né le 17 avril 1672, mourut le 19 octobre 1711. Il avoit épousé le 11 mars 1690, *Paul-Louise-Marie* Briçonnet, fille de *Bernard* Briçonnet, marquis d'Oysonville, & de *Françoise* le Prevôt d'Oysonville, héritiere de sa famille. Leurs enfans sont, 1. *Félicité-Perpétue* Frézeau de la Frezeliere, née le 6 janvier 1691, religieuse à Hautes-Bruyeres; 2. *François-Isaac-Lancelot* Frézeau, marquis de la Frezeliere, né le 9 octobre 1692; 3. *Georges-Henri*, chevalier de Malte; né le 17 septembre 1694, mort en 1701; & *Hilarion*, chevalier de Malte.

La maison de la Frezeliere porte pour armoiries, burelé d'argent & de gueules de deux piéces, à une cotice d'or, brochant sur le tout. Pour supports deux lions d'or, & pour cimier un lion naissant de même.

FREZZI (Frédéric) né à Foligno, ville d'Ombrie, entra dans l'ordre de S. Dominique & prit le bonnet de docteur en théologie. Il s'appliqua avec succès aux belles-lettres, à la philosophie, à la théologie, & au droit civil & canonique. Le pape Boniface IX lui donna, le 17 octobre 1403, l'évêché de Foligno, & ce fut en cette qualité que Frezzi alla au concile de Pise en 1409, & à celui de Constance en 1414. Il mourut à Constance même en 1416, pendant la tenue du concile. Il est auteur d'un poëme italien beaucoup vanté, & imprimé *in-folio* à Pérouse en 1481, sous le titre de *Quatriregio del decurso della vita humana*, *&c.* Il traite dans le premier livre du regne de Cupidon; dans le second de celui de Sathan; dans le troisiéme de celui des vices; dans le quatriéme & dernier de celui de la déesse Minerve & de la vertu. Il a été imprimé six fois jusqu'en 1511. Mais on en a procuré une belle édition à Foligno en 1725. M. Maittaire ne parle point de la premiere édition dans ses *annales typographici*.

FRIART (Rolland) sieur de Chambray, sçavant architecte, sorti d'une noble & ancienne famille de la province du Maine, naquit en 1606, & au sortir du collége, fut destiné au barreau. Après s'y être occupé quelque temps, il alla faire un voyage en Italie, & s'y appliqua à l'étude des mathématiques & des beaux arts, tels que la peinture, la sculpture & l'architecture. Lorsqu'il fut de retour en France, il s'attacha, avec ses deux freres, à M. des Noyers, son parent, qui étoit alors secrétaire d'état, & qui l'employa dans plusieurs commissions, tant en Allemagne qu'en Italie, pour le service du roi. Il entreprit de traduire les livres d'architecture de Palladio; & comme il savoit la langue italienne en perfection, il réussit dans cet ouvrage qu'il mit en lumiere en 1650. Dans ce même temps il donna au public un livre, sous le titre de *Paralléle de l'architecture antique avec la moderne.*

FRIAS, duché & grandesse d'Espagne, appartenant à la maison de Velasco, est situé dans la vieille Castille, sur l'Ebro, à neuf lieues au-dessus de Miranda de Ebro. *Voyez* VELASCO.

FRIAS (Pierre de) cardinal, natif de Médina dans la Castille, étoit évêque d'Osma, lorsque l'antipape Clément VII le créa cardinal l'an 1394. Benoît XII ou XIII lui donna le titre de sainte Sabine; mais dès que ce cardinal eut connu la mauvaise foi de cet antipape, il persuada à Henri III, roi de Castille, de se soustraire de son obéissance. Il assista ensuite au concile de Pise, & se trouva à l'élection d'Alexandre V, à celle de Jean XXIII, qui le fit évêque de Sabine, & à celle de Martin V. Il mourut à Florence le 4 septembre 1420. * Ciaconius. Auberi, *hist. des cardinaux.*

FRIBOURG, *Friburgum*, ville d'Allemagne, capitale du Brisgaw, est située sur la petite riviere du Thréseim, au bout d'une plaine fertile, & sous une hauteur qui est le commencement de la montagne Noire, à trois ou quatre lieues de Brisac, à sept ou huit de Strasbourg, & un peu moins de Basle. Cette ville est aussi la résidence du chapitre de Basle, mais non pas de l'évêque. Il y a une célébre université, fondée vers l'an 1546, par Albert VI, dit *le Débonnaire*, duc d'Autriche; & une chambre souveraine, dont le ressort est d'une grande étendue. Fribourg a été autrefois aux ducs de Zeringhen. Agnès porta cette ville dans la maison de Furstemberg, par son mariage avec le comte Hugues ou Egon; & ses descendans en furent les maîtres jusque vers l'an 1386, que les bourgeois séduits & mutinés se donnerent aux ducs d'Autriche. Les Suédois l'ont prise trois fois dans le XVII siécle, sous le maréchal de Horn & sous le duc de Weymar, en 1632, 1634 & 1638. Elle est encore célébre, par le combat sanglant & opiniâtre de trois journées que Louis de Bourbon, II du nom, prince de Condé, alors duc d'Anguien, y gagna le 3, le 4 & le 5 août 1644, sur les troupes bavaroises, dans les postes disputés de la montagne Noire à une lieue de Fribourg. Une des armées de Louis XIV, commandée par le maréchal de Créqui, prit cette ville le 17 novembre 1677, après un siége de sept ou huit jours. Il y avoit alors deux murailles, une citadelle à quatre bastions, de bons fossés, & quelques autres fortifications. Depuis, les François l'ont fortifiée plus réguliérement; mais ils la rendirent par le traité de paix conclu à Riswick, en 1697. Fribourg est une assez grande ville, bien peuplée, avec diverses églises & maisons religieuses. Elle a été le lieu de la naissance de Thomas Freig, jurisconsulte, de Jacques Michel, & de Jean Schenk, médecins, &c. * Cluvier, *descript. Germ.* Bertius, *l.* 3, *comment. Germ.* Bernard Hertzog, *chron. Alsac.* Zeyller, *topogr. Germ. &c.*

FRIBOURG ou FRIBURG, *Friburgum*, ville & canton de Suisse, où l'on fait profession de la religion catholique, est située sur la riviere de Sera, entre Losane, Soleurre, Berne & Iverdun, en partie sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle coule la riviere. De l'autre côté est un grand fauxbourg, qu'on doit plutôt considérer comme une partie de la ville, puisqu'il a ses murailles & ses portes, & qu'il est joint à la ville par trois ponts. C'est la résidence de l'évêque de Lausane. La ville est bâtie un peu irréguliérement; il y a pourtant de grandes places, de jolis bâtimens, entr'autres celui de la maison de ville, & de belles églises, comme celle de S. Nicolas où l'évêque réside, celle des Augustins, &c. avec une commanderie de Malte, & un collége de Jésuites, qui est l'ouvrage du pere Pierre Canisius, qui y mourut en 1597. Fribourg commença de s'affranchir en 1481. Il y a quelques bourgs dans le territoire de ce canton. Les plus considérables sont Romont & Griers, qui ont titre de comté, Favernach, Bersich, Joun, Plaffei, Montenach, Pererlingan, Cobers, &c. * Ranutio Scotto, *Helv. sac. Prof.* Josias. Simler, *resp. Helvet.* François Guilleman, *de reb. Helvet.* Plantin, *hist. de Suisse*, *&c.*

☞ FRIBOURG, en Lorraine. C'est une châtellenie, à l'orient de la terre de Marsal, sur le chemin d'Alsace: elle confine à la seigneurie de la Garde. Ce château fut bâti vers l'an 1340, pour l'évêque de Metz & ses successeurs, & il a toujours fait partie de leur domaine jusqu'à présent. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ FRIBOURG ou FRIBERG, ancienne ville d'Allemagne dans la basse Stirie, située dans le quartier de Varau ou Vara, sur le ruisseau de Pinck, ou Binca. Lazius la regarde comme une des plus anciennes villes du pays, puisqu'il la prend pour l'ancienne *Cardabianca*, que le livre des notices, *sect.* 57, place dans la Valérie Ripense. Zeyller dit que ce lieu est très-peu de chose, & mérite à peine le nom de bourg. Cependant il jouit de tous les avantages d'une bonne ville, tant par ses beaux priviléges, que par

le negoce qui s'y fait, à cause qu'il est sur les frontieres de Hongrie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ FRIBOURG, ou FRIDBOURG, bon bourg d'Allemagne en Baviere, auprès de la forêt de Honhard, aux frontieres de la haute Autriche, & du territoire de Saltzbourg. Il a une jurisdiction sous laquelle sont le bourg de Matikosen, un monastere, un château, sept terres nobles, & quelques villages. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FRICENTO, *Frequentum* & *Fricentium*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec évêché suffragant de Bénévent. *Frequentum* étoit des principales du pays des anciens Hirpins, & Pline en fait mention. Cette ville est située près de la riviere de Tripalto, au pied du mont Apennin, entre Bénévent & Conza. Son évêché a été uni à celui d'Avellino. * Léandre Alberti. Sanson.

FRICHE ou FRISCHE (Dom Jacques du) naquit à Sées, ville épiscopale de Normandie, l'an 1641. Après ses études, résolu de se consacrer à Dieu, il entra dans la congrégation de S. Maur, & y fit profession dans l'abbaye de Jumiéges le 16 juin 1663, âgé de vingt-deux ans. Ce religieux avoit beaucoup de mérite, & sa congrégation sut en profiter pour l'avantage de l'église. Elle l'engagea à revoir sur les manuscrits les œuvres de S. Ambroise, & on lui associa pour ce travail, D. Nicolas le Nourri, qui s'est fait connoître d'ailleurs dans le monde savant. Ce dernier avoit déja commencé un peu l'ouvrage avec D. Jean du Chesne & D. Julien Bellaise, & ce fut après la séparation de ces deux religieux que l'édition fut confiée au P. du Friche, qui continua à profiter des lumieres de D. le Nourri. Le premier volume de cette nouvelle édition des œuvres de S. Ambroise parut en 1686, & le second en 1690, l'un & l'autre à Paris, dédiés à M. de Harlai, archevêque de cette ville, tous deux enrichis de notes, de variantes, de remarques, & *in-folio.* Cette édition achevée, on chargea le pere du Friche de travailler à une autre des œuvres de S. Grégoire de Nazianze; il en forma le plan, mais la mort l'empêcha d'aller plus loin. Elle arriva le 15 mai 1693, dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Il a fait encore la vie de S. Augustin, qui se trouve dans l'édition des œuvres de ce saint docteur : il y avoit travaillé avec dom Hugues Vaillant. Avant de commencer ces grandes études, il avoit régenté la rhétorique à Thiron avec beaucoup d'éclat & de réputation. Dom François Louvart entreprit après lui de continuer le S. Grégoire de Nazianze, & il y a travaillé autant qu'il a pu, malgré ses différens exils, & même en dernier lieu pendant son séjour de cinq années à la Bastille. Mais sa derniere retraite nous privera, sans doute, du fruit d'un travail que ce religieux connu d'ailleurs par d'autres écrits, étoit très-capable de bien faire. * *Lettre* de M. Pinson, célébre avocat du parlement de Paris, contenant l'éloge du pere du Friche. *Mélanges de littérature & d'histoire*, par D. d'Argonne, sous le nom de *Vigneul Marville. Biblioth. hist. & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, par dom le Cerf de la Viéville, de la même congrégation, *pag.* 135 *& suiv.*

FRICHE (Jean) c'est le nom qu'avoit avant sa profession le P. *Cesaire du S. Sacrement*, Carme déchaussé. Il naquit le 10 octobre 1616, & fit profession à Nanci le 28 mai 1634. Il étoit d'une des meilleures familles de Vic, petite ville de l'évêché de Metz. Il avoit toutes les qualités d'un excellent directeur, un bon sens, une grande pénétration, un esprit droit & éclairé, un cœur charitable, également tendre & pour Dieu, & pour le prochain, un zèle ardent pour la conversion des pécheurs, mais discret & selon la science, de solides principes de religion, & un inviolable attachement à l'église. Il travailloit principalement à sa propre perfection, en passant la plupart des nuits dans la priere, sans dormir guère plus de deux heures, & souvent sans se coucher. Etant prieur du couvent d'Arras, il se retira dans le désert de Namur, & y mena une vie semblable à celle des anciens solitaires. Sa réputation étoit grande à la ville & à la cour; parmi les gens d'épée & les gens de robe. Les docteurs & les évêques le consultoient sur les affaires de leur conscience. Il aima son état religieux, jusqu'à refuser constamment un évêché, qui lui fut offert en Savoye. Les dernieres années de sa vie furent pleines d'amertume, & ses souffrances le disposerent à bien mourir. Il mourut à Paris le 21 mai 1688. On prétend qu'il prédit le jour de sa mort. On a de lui, *la priere du pécheur pénitent; ou l'esprit avec lequel il doit réciter l'oraison dominicale, in-16*, à Paris 1690; & encore *Méthode pour bien passer la journée, & de la maniere d'entendre la messe & de se disposer à la communion.* * Voyez *Bibl. scriptorum carmel. excalceat. Journal des savans, tom. LXXXI, page* 575, *édition de Hollande.*

FRIDBERG, ville dans la Misnie, en Saxe, est la sépulture des ducs de Saxe, vers les montagnes de Bohême. Les Suédois l'assiégerent sans la pouvoir prendre. Bertius en fait mention, *l.* 3. *Germ.* * Ortelius.

FRIDBERG ou FRIBERG, *Friberga*, ville d'Allemagne dans la Hesse, d'autres disent dans la Véteravie, a été autrefois impériale, & est aujourd'hui soumise à l'archevêque électeur de Mayence. Friberg est située à trois ou quatre lieues de Francfort : elle est peu considérable. * Ortelius. Sanson.

FRIDECK, bourg du royaume de Bohême, est sur la petite riviere d'Ostra, dans la principauté de Teschen, en Silésie. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Parienna*, petite ville des Gothins ou Goths, laquelle d'autres placent à *Parn*, bourg de la Moravie, situé vers la source de l'Oder. * Baudrand.

☞ FRIDEGODE, diacre Anglois, & moine Bénédictin, vivoit sous le regne d'Edgard dans le X siécle. Guillaume de Malmesburi témoigne qu'il avoit une grande connoissance de la langue grecque. Il écrivit la vie de quelques saints. * Simler & Vossius, *de hist. lat.* Surius, & après lui Vossius, Cave, le P. le Cointe, & d'autres encore après eux, font Fridegode, auteur de la vie de S. Ouen de Rouen. Mais c'est sans fondement, suivant D. Rivet, qui discute ce point avec assez d'étendue, dans son *histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 273 *& suiv.*

FRIDERIC, *cherchez* FRÉDÉRIC.

FRIDERICHSBOURG, en latin, *Fridericoburgum*, bourg de Danemarck, dans l'isle de Zéeland, près de Cronembourg, & à cinq milles danois de Copenhague. Son nom étoit autrefois celui d'*Ebelholt*, & il y avoit une abbaye, dite du S. Esprit. Frédéric, II de ce nom, roi de Danemarck, y fit bâtir un palais royal qui est une maison de plaisance. Elle est située au milieu d'un étang, environé de bois & de petites montagnes. * Sanson. Baudrand

FRIDERICHSBOURG, nom que les Danois ont donné à un fort qu'ils ont dans la Guinée, sur la côte d'Or vers le fort de Nassau, le cap Corso, & S. Georges de la Mine. * Sanson. Baudrand.

FRIDERICHSBOURG, citadelle du bas Palatinat en Allemagne, proche la ville de Manheim, à l'embouchure du Necre dans le Rhin, a été ainsi appellée du nom de Frédéric IV, électeur palatin, qui la fit élever en 1610. Ensuite elle fut prise par les Espagnols, qui la ruinerent, & elle a été rétablie dans ces derniers temps par Charles Louis, électeur de ce pays. * Baudrand.

FRIDERICHS-ODE, bonne petite ville de la Nort Jutlande, province de Danemarck. Elle est située sur le détroit du petit Belt, vis-à-vis de l'isle de Fionie. Elle a pris son nom de Frédéric IV, roi de Dane-

marck', qui en est le fondateur. C'est le lieu ordinaire où l'on passe de la terre ferme du Danemarck, dans les isles. * Baudrand.

FRIDÉRICI (Jean-Arnoul) fils de *Jean-Maurice* Fridérici, secrétaire de la maison de Saxe, naquit à Altenbourg le 24 juin 1637. Il étudia dans le lieu de sa naissance sous Georges Crauserus, & en 1655, le 27 avril, il partit pour visiter les autres universités. Il dit adieu à sa patrie par un discours qu'il prononça publiquement & qui fut applaudi, & ensuite il alla à Iéne, où l'université a presque toujours attiré par la réputation qu'elle avoit, une infinité de jeunes gens de tout pays, & sur-tout de toute l'Allemagne & des pays du Nord. Pendant huit ans il visita les académies les plus célébres, & profita des leçons des plus savans. Après avoir reçu tous les degrés en philosophie dès le 25 février 1657, il se tourna tout entier du côté de la médecine, qu'il étudia sous ceux qui étoient les plus habiles dans cette science dans les lieux qu'il fréquentoit. En 1659, il se mit à voyager par toute l'Allemagne, d'où il se transporta en Italie, en Angleterre & dans les Pays-Bas, d'où il revint ensuite à Iéne où il voulut être disciple de Rolfinck, qu'il a toujours aimé & considéré comme son maître & son ami. En 1661, il fut fait docteur en médecine, & ensuite il fut appellé dans le duché d'Altenbourg pour y être d'abord physicien ordinaire, & ensuite pour y professer l'anatomie, la chirurgie & la botanique. Il passa par tous les degrés de son corps, remplissant plusieurs fois avec honneur ceux de doyen & de recteur. Mais la mort l'enleva à la fleur de son âge le 25 mai 1672, M. Zeumer & M. Manget en parlent avec de très-grands éloges, le premier dans ses *vies des professeurs en médecine à Iéne*; & le second dans sa *bibliothéque des auteurs médecins*, *liv. 6.*

FRIDERICKS HENDRIK-SCHANS, bon fort des Provinces-Unies. Il est dans le Brabant hollandois, à l'embouchure de l'Escaut, entre le fort de Lillo & la ville de Sandtvliet, à trois ou quatre lieues au-dessous d'Anvers. * Mati, *diction.*

FRIDERICKSTADT, ville de Norwége, sur les bords de la mer Baltique, dans la préfecture d'Aggerhus, est un ouvrage de Frédéric, roi de Danemarck. Il y a encore une autre ville de ce nom, dans le duché de Holstein, bâtie en 1622. Elle est à l'Orient de Sleswik, environ à cinq milles de distance. * Baudrand.

FRIDERIKE, ou FREDERICKSTADT, *cherchez* PARAIBA.

FRIDOLIN (Saint) que Dempster & quelques autres mettent au nombre des écrivains ecclésiastiques. Dom Ceillier, qui en parle dans le tome XVI de l'*histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, dit que ce pieux Irlandois vint s'établir à Poitiers en France, où il rétablit le monastere de S. Hilaire, & qu'il en fut ensuite abbé. De Poitiers, ajoute-t-il, il passa dans le royaume d'Austrasie, où il bâtit divers monasteres: le dernier fut dans une isle du Rhin, proche la ville d'Augstz, appellé Seckinghen, qui est aujourd'hui un chapitre de chanoinesses. On met sa mort, non en 538, mais sur la fin du VI siécle. On lui attribue un livre d'exhortations; des avis aux moines; une instruction au peuple d'Augstz; des actes de S. Hilaire: mais on n'a aucune preuve que ces écrits soient de lui. D. Rivet parle aussi de S. Fridolin, dans son *histoire littéraire de la France*, tome III, pag. 296 & *suiv.*

☞ FRIDOLIN KOPP, naquit en 1691 à Rheinfelden, l'une des quatre villes forestieres. Il se fit Bénédictin dans l'abbaye de Muri en Suisse l'an 1708, reçut l'ordre de la prêtrise en 1715, & fut élu abbé de Muri, & en cette qualité prince du saint Empire romain, le 16 mars 1751. Il est mort dans son abbaye le 17 août 1757. Il avoit donné en 1750 un ouvrage qui a pour titre: *Vindiciæ actorum Murensium pro & contra P. Marquardum Herrgott, genealogiæ diplomaticæ Aug. Habsburgicæ gentis authorem*, imprimé à Muri, 1750, *in-4°.*

☞ FRIDUGISE, ou FREDEGISE, surnommé Nathanael parmi les savans de son siécle, fut disciple d'Alcuin, qui conserva toujours pour lui beaucoup d'attachement, & lui dédia plusieurs de ses ouvrages. Alcuin ayant passé d'Angleterre en France, Fridugise le suivit. Il fut élevé au diaconat, & employé aux affaires publiques. Il se trouva auprès d'Alcuin dans sa derniere maladie, & lui succéda dans la dignité d'abbé de S. Martin, quoiqu'il ne fût que chanoine. La discipline réguliere qui étoit déja fort ébranlée dans cette communauté avant qu'Alcuin en prît le gouvernement, y tomba tout à fait sous l'administration de Fridugise: desorte qu'aussitôt après la mort de Charlemagne, tous les moines se sécularisérent. Fridugise est nommé le premier entre les quatre abbés qui en 811 souscrivirent avec plusieurs évêques au testament de ce prince. Il eut assez de crédit auprès de l'empereur Louis *le Débonnaire*, pour devenir son chancelier, dignité qu'il remplit le reste de ses jours. En 820 il fut pourvu de l'abbaye de Sithiu ou S. Bertin, qu'il retint avec S. Martin de Tours, & où il favorisa le relâchement jusqu'au point d'y laisser entierement éteindre l'esprit de S. Benoît, & toutes les pratiques de la vie monastique. Il fut plus favorable au monastere de Cormeri, qu'il posséda aussi quelque temps. Fridugise mourut en 834, après avoir été trente ans abbé de S. Martin & quatorze de Sithiu. Il eut Adalard pour successeur dans le premier monastere, & dans l'autre Hugues, fils de Charlemagne. Fridugise avoit composé une critique de plusieurs endroits de quelques ouvrages d'Agobard, archevêque de Lyon. Elle ne subsiste plus, & il ne nous en reste que ce qu'en a inséré le prélat dans la réplique qu'il y opposa. On a de Fridugise un petit traité philosophique *sur le néant & les ténébres*, adressé aux seigneurs du palais, & quelques piéces de poésie dont on est persuadé que quelques-unes se trouvent entre les poëmes d'Alcuin. On le croit nommément du 222. * Dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome IV.

FRIEDBERG, château assez fort. Il est situé dans la partie intérieure de la baronie de Walbourg, en Souabe, entre les bourgs de Mengen & de Saulgen. * Mati, *dict.*

FRIEDBERG, bourg ou petite ville, capitale d'une seigneurie de même nom. Ce lieu est sur la riviere de Sala, dans le comté de Mansfeld, en Thuringe, aux confins de la principauté d'Anhalt. * Mati, *diction.*

FRIESACH, ou FREISACH, bourg avec un château, situé sur un rocher, & résidence de l'évêque de Lavamynd. Ce lieu est au confluent de la riviere de Marnitz avec celle d'Olcza, dans la haute Carinthie; quoique quelques cartes le mettent dans l'archevêché de Saltzbourg, parcequ'il appartient à l'archevêque de ce nom. * Baudrand.

FRIESOITE, bourg d'Allemagne dans le cercle de Westphalie. Il est dans l'évêché de Munster, sur la petite riviere de Seste, à six lieues de la ville d'Oldenbourg, du côté du midi. * Mati, *diction.*

FRIGIMELICA (François) vivoit dans le XVI siécle, & professa la médecine dans l'université de Padoue, où il étoit né. Il mourut le 1 avril 1559, âgé de 68 ans, & laissa divers ouvrages, qu'Antoine, un de ses freres, eut soin de recueillir. * Thomasini, *in elog. illust. vir.* Patin, *Liceum Patavin.*

FRIGIUS (Titus) commandant de la cinquiéme légion romaine. Il se signala au siége de Jérusalem sous Vespasien. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *chap.* 24.

FRIGNANA, petit pays d'Italie dans le duché de Modéne, s'étend au pied de l'Apennin, avec

quelques bourgs, qui sont, Frignano, Sestola, &c. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FRIOUL (Le) *il Friuli*, ou *Patria di Friuli*, province d'Italie, dans les états de la république de Venise, *Forojulium* & *Provincia Forojuliensis*, a porté autrefois le titre de duché, & a été beaucoup plus étendue qu'elle n'est aujourdhui. On prétend que c'est Jules César qui donna son nom au Frioul, où il avoit quelques-unes de ses légions. Le Frioul, dans l'état où il est aujourd'hui, a l'Istrie au levant; la mer Adriatique & la Marche Trévisane au midi; la Carinthie au septentrion; & au couchant les Alpes, qui le séparent du pays de Trente. Udine en est la ville capitale. Les autres sont, Città di Friuli, Marano, Palma nova, Venzone, Aquilée ruinée, &c. La maison d'Autriche y posséde le comté de Goritz, ou Goritie. Le Frioul a servi de passage à presque toutes les nations barbares qui ont désolé l'Italie. Les Goths & les Hérules s'en rendirent les maîtres; & les Lombards le prirent sous leur roi Alboin, qui y établit vers l'an 568, son neveu Gisulfe, en qualité de duc & de gouverneur. Charlemagne ayant éteint le royaume de Lombardie en 774, laissa le Frioul à un seigneur Lombard, nommé ROTGAUD, à condition seulement de l'hommage & du service, & à la charge de réversion, faute d'enfans mâles. Deux ans après, Adalgise, fils de Didier, dernier roi des Lombards, vint en Italie avec des troupes considérables, & débaucha Rotgaud, qui n'obéissoit que malgré lui à un étranger. Charlemagne y accourut en diligence, fit couper la tête à ce duc révolté, & donna à un seigneur François, nommé HENRI, le Frioul, auquel il ajouta la Stirie & la Carinthie. C'est ce même Henri, duc de Frioul, qui attaqua l'an 796, les Huns Avarois. Il se rendit maître d'une de leurs principales *ringues*, qui est le nom que ces barbares donnoient à des clôtures bien palissadées, dans lesquelles ils s'enfermoient avec leur butin; & il y trouva de grands trésors qu'il envoya à Charlemagne. Henri fut assassiné par ceux de Frioul en 799. Charles pleura cette mort, & la vengea sévérement en 800. CADOLACH fut mis en sa place, & mourut l'an 819. Louis *le Débonnaire* donna alors ce duché à BALDRIC ou BAUDRI. Les Bulgares ravageoient en 828, toute la Pannonie supérieure, sans que ce duc se mît en peine de les arrêter, comme il étoit obligé de le faire. On punit sa lâcheté; car on le déposa, & on divisa ce duché en quatre comtés ou petits gouvernemens. EVERARD ou EBERARD, qui épousa *Gisle* de France, fille du même roi Louis *le Débonnaire*, fut duc de Frioul, & fit en 837, dans le comté de Trévise, son testament, qu'on conserve en original dans l'abbaye de Cisoin en Flandre, qu'il avoit fondée, & où il est enterré. Il est parlé dans ce testament, de ses quatre fils, & de trois filles, *Unroch*, BERENGER, *Adalard* & *Raoul*; *Ingeltrude*, *Judith*, *Heilvinch* ou *Heilweich*. L'histoire ne dit rien d'*Unroch*, fils aîné d'Everard. BERENGER le second, prince ambitieux & emporté, se fit roi d'Italie, & fut assassiné en l'an 924. Le Frioul eut encore quelques ducs ou gouverneurs; car les historiens d'Italie parlent de GEROLDUS & d'ANSALDUS l'an 1000. L'empereur Conrard II, dit *le Salique*, le donna vers l'an 1028, avec l'Istrie, à *Popon* patriarche d'Aquilée, son chancelier. Les successeurs de ce prélat en ont joui jusque vers l'an 1420, que *Louis* Téchio s'étant engagé témérairement à la guerre contre les Vénitiens, ceux-ci conduits par le comte Philippe d'Arcelli leur général, se rendirent maîtres du Frioul, qu'ils ont toujours gardé depuis. *Voyez* AQUILÉE. * Jean Bonifacio, *hist. Trevis.* Léandre Alberti, *descrip. Ital.* Candido, *memor. d'Aquil.* Hérodote Parthenopeo, *descr. del Friuli, con l'orig. dei popoli, cità e cast.* Sabellic, *antiq. d'Aquil.* Luitprand. Paul Diacre. Paul Emile. Blondus, &c.

FRIOUL, FRIULI, ou CITTA DI FRIULI, *Forum Julii*, ville d'Italie dans le Frioul, avec évêché suffragant d'Aquilé, est située sur la riviere de Natison, au pied des Alpes, & environ à quinze ou seize milles de Goritz ou Goritie. Quelques auteurs disent que Jules-César fit bâtir *Città di Friuli*, & qu'il lui donna son nom. Les autres en parlent diversement. * *Consultez* les auteurs que nous avons cités en parlant de la province de Frioul.

CONCILE DE FRIOUL.

Ce concile fut tenu l'an 796, par Paulin, patriarche d'Aquilée : il commence par une longue explication de la doctrine de la Trinité & du symbole, dans laquelle il établit principalement ces deux dogmes; que le saint Esprit procéde du Pere & du Fils, & que J. C. ne peut point être appellé fils adoptif. Cette exposition de foi est suivie de quatorze canons ou capitules sur la discipline. * Baronius, *A. C.* 794. Binius. Du-Pin, *biblioth. des aut. eccl. du VIII siécle*. Le P. Pagi prouve que ce concile s'est tenu en 796; d'autres le rapportent à l'an 791.

FRISCH-HAFF, golfe de la mer Baltique, qui fait partie de celui que les anciens appelloient *Venedicus sinus*. Il est renfermé entre les côtes de la Prusse, & de l'isle de Frisch-Nerung, & n'a de communication avec la mer, que par un petit détroit large environ d'une demi-lieue. La longueur de ce golfe du couchant méridional, au levant septentrional, est environ de vingt lieues; mais sa plus grande largeur ne passe guères trois lieues. Il reçoit un grand nombre de rivieres, dont les principales sont les deux embouchures orientales de la Vistule & le Prégel. * Mati, *dict.*

FRISCH-NERUNG, isle de la Prusse. Elle est formée par les deux embouchures occidentales de la Vistule, par le golfe de Frisch-Haff, & par la mer Baltique. Il n'y a rien de considérable dans cette isle que la forteresse de Munde, ou de Weisselmunde, qui est sur l'embouchure la plus occidentale de la Vistule. * Mati, *dict.*

FRISCHING, est une maison fort ancienne du canton de Berne, & qui depuis près de IV siécles a servi cet état souverain, dans les charges & dans les ambassades les plus importantes. PIERRE Frisching étoit prieur de Graffenried l'an 1390, & abbé de Chumnette l'an 1404. PIERRE, son neveu, fut tué à la bataille de Morat en 1476. JEAN, fils de Pierre, fut fait sénateur & banderet en 1506 & 1512. JEAN, fils de Jean, aussi sénateur, fut un des chefs de l'armée de la république à la conquête du Chablais. Il est compté parmi les héros. * Stettler, *chron.* Ses descendans ont été sénateurs & banderets de pere en fils, jusqu'à SAMUEL, qui fut élevé en 1668 à la charge d'avoyer de Berne, qui est la principale de l'état. Samuel Frisching son fils, sénateur de Rumlingen, fait le sujet de l'article suivant. * *Mémoire manuscrit.*

FRISCHING (Samuel) seigneur de Rumlingen, né à Berne le 27 juin 1638, de *Samuel* Frisching, avoyer de la même ville, après avoir employé quelque temps à voyager, vint en France où il obtint une compagnie dans les gardes Suisses. Il se trouva aux siéges de Dunkerque & de Gravelines, & il manqua de périr au dernier sous une grande quantité de terre dont une mine qui sauta le couvrit, lorsqu'il aidoit à donner l'assaut à une demi-lune. Rappellé ensuite dans sa patrie, il y eut une place dans le grand conseil en 1664, & fut avoyer de la ville & du comté de Burgdoff en 1670, colonel du régiment de milice du pays de Vaud en 1684, & reçu dans le petit conseil en 1685. En 1694 il fut nommé trésorier de la ville, & occupa encore ce poste quelques années après. En 1695 il eut celui de commandant supreme du pays de Vaud, & il en fut trésorier en 1701. Quelque temps après on lui donna le caractere de général commandant. En 1712 y ayant eu quelque rupture entre quelques cantons pro-

teſtans & quelques cantons catholiques, il fit les fonctions de préſident du conſeil de guerre dans l'armée, & de général de la milice de Berne. Il gagna par ſa valeur & par ſa prudence, à l'âge de ſoixante-quinze ans, la célébre victoire remportée auprès de Vilmergen. En 1715 la charge d'avoyer étant devenue vacante, il en fut revêtu en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à ſa patrie. Il a été employé ſouvent, & toujours avec ſuccès, dans quantité d'affaires importantes & dans des députations de conſéquence, à Baſle, à Genève, chez les Griſons, dans la principauté de Neufchâtel, dans le Valais & ailleurs. L'empereur Léopold l'honora d'une lettre & d'une chaîne d'or à laquelle ſon portrait étoit attaché, à cauſe du ſervice qu'il lui avoit rendu en couvrant les villes foreſtieres, & en les garantiſſant alors de la ſurpriſe. Friſching mourut le 23 octobre 1721, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

FRISCHLIN (Nicodéme) né le 22 ſeptembre 1547 à Balingen, ville d'Allemagne, dans le duché de Wittemberg, fut élevé avec ſoin dans les ſciences par ſon pere, qui étoit miniſtre, & fit de grands progrès dans les langues & dans les belles-lettres, qu'il enſeigna avec réputation à Tubinge & ailleurs. Ce fut là qu'il publia ſes commentaires ſur les bucoliques & les géorgiques de Virgile; mais en y faiſant l'éloge de la vie champêtre, il s'y emporta durement contre la conduite de diverſes perſonnes de conſidération, ce qui lui ſuſcita des affaires. On le pouſſa avec tant de force, qu'il fut obligé de ſortir de ſon pays; & après avoir couru diverſes villes d'Allemagne, il s'arrêta à Mayence, pour y faire imprimer quelques-uns de ſes ouvrages. Il écrivit à Wittemberg, afin de tirer quelque ſecours d'argent, ou de toucher du moins quelque partie de ſon patrimoine. Apparemment la réponſe ne fut pas favorable. Friſchlin récrivit d'une maniere ſi aigre & ſi injurieuſe, qu'on le fit arrêter à Mayence, & qu'on le transféra dans le duché de Wittemberg, où il fut enfermé dans une tour. Ce nouveau malheur l'accabla de douleur. Il chercha les moyens de recouvrer ſa liberté; & voyant que les prieres lui étoient inutiles, il ſongea à prendre un autre parti. Il coupa les draps & les couvertures de ſon lit par bandes, les attacha à des barres qui étoient à la fenêtre de ſa chambre, & ſe gliſſa par-deſſus durant la nuit; mais la peſanteur de ſon corps ayant fait rompre ces bandes, il tomba ſur des rochers, où on le trouva briſé le lendemain 29 novembre de l'an 1590, âgé de 43 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il laiſſa encore des commentaires ſur les ſatires de Perſe, & ſur les épîtres d'Horace, des traductions d'Oppien & d'Ariſtophane, de Callimaque & d'Heliodore, avec diverſes autres piéces; ſeize livres d'élégies, ſept comédies, deux tragédies, des odes, des anagrammes, ſept livres de vers héroïques ſur le mariage de Louis, duc de Wittemberg, cinq ſur les ducs de Saxe, &c. La comédie de Rebecca lui valut une couronne de laurier d'or, que l'empereur Rodolphe voulut lui donner ſolemnellement de ſa propre main, à la diéte de Ratisbonne, avec la qualité de poëte couronné; mais ceux qu'il fit pour le duc de Wittemberg n'eurent point d'autre récompenſe que la priſon. Cet auteur avoit le génie tout-à-fait tourné à la poéſie, & une facilité ſi grande, que les vers ne lui coutoient rien. Un de ſes freres nommé Jacques Friſchlin, publia en 1599 un traité intitulé *Friſchlinus redivivus*, qu'on poura conſulter, auſſi-bien que Melchior Adam, *in vit. Germ. philoſ. Elog. des homm. illuſt. de* M. de Thou, *par* Teiſſier.

FRISE, nom d'un ordre militaire, qu'on dit être le plus ancien d'Allemagne, & avoir été inſtitué par Charlemagne, en mémoire de ce qu'il avoit défait Didier, roi des Lombards. Quelle qu'ait été ſon inſtitution, il fut mis ſous la régle de ſaint Baſile. Sa deviſe étoit une couronne impériale d'or. * Jean Becan. Martin Acon. Jean Molan.

FRISE, grand pays, eſt diviſé en deux, en Friſe propre, ou Friſe *occidentale*, qui eſt une province des Pays-Bas, & en Friſe *orientale* ou comté d'Embden, qui eſt une province d'Allemagne dans la Weſtphalie. Avant que de parler de ces deux pays en particulier, on doit remarquer que les hiſtoriens rapportent diverſement l'origine du nom de Friſe. Nous ne nous arrêterons point aux fables de ceux qui le tirent des Phrygiens, ou de celui de Friſo, fils d'un roi des Francs nommé Crinitus. Peut-être ce nom vient-il du mot tudeſque *fris*, qui ſignifie *fort*; ce qui paroît à quelques-uns conforme au ſentiment de Tacite, qui, ſelon eux, avoue dans le 34 chapitre des mœurs des Germains, que le nom des Friſons marque leur force. *Majoribus minoribuſque Friſis vocabulum eſt ex modo virium*: mais ce n'eſt point-là le ſens de cet auteur, qui dit ſeulement, qu'on diſtingue les Friſons en deux peuples, dont les uns ſont appellés *Grands*, parcequ'ils ſont puiſſans; & les autres *Petits*, parcequ'ils ont moins de puiſſance. Dion les nomme, φρεισσοι, Ptolémée φερήσιοι & φρήσιοι, & les autres auteurs du moyen âge, *Freſiones & Freſones*, & leur pays *Freſica*.

FRISE OCCIDENTALE ou FRISE PROPRE, province des Pays-Bas, fait partie des Etats généraux. Elle a l'Océan, ou mer d'Allemagne, au ſeptentrion; au couchant la mer du Sud ou Zuyderzée, qui la ſépare de la Hollande; le pays de Drenthe & l'Over-Yſſel au midi; & au levant la province de Groningue, qui la ſépare de l'Ooſt-Friſe ou Friſe orientale. Quelques auteurs diviſent cette province en quatre parties, qui ſont les comtés d'Oſtergo, de Weſtergo, des Sept-Forêts, & la ſeigneurie de Groningue, mais cette derniere fait une province particuliere. Leuwarden eſt la ville capitale de la Friſe propre. Les autres ſont Dockum, Franeker, Bolſwaërt, Sneck, Ilſt, Harlinghen, Staveren, &c. Il ne faut pas confondre cette province de Friſe avec une autre Friſe occidentale ou West-Frise, que ceux du pays nomment auſſi Hollande septentrionale, ou Nort-Hollande, où ſont Alckmaër, Medemblick, Horn, Enchuyſen, Edam, Monickendam, Purmurend, &c. Leuwarden eſt le ſiége de la cour ſouveraine de la province de Friſe, & Dockum de l'amirauté. Il y a quelques iſles qui ſont ſur la côte de cette province, & qui en dépendent: les principales ſont, Schelling & Amelandt. Le pays eſt marécageux & ſans arbres: on n'y peut recueillir de grains qu'en quelques endroits vers le ſeptentrion; mais comme les pâturages ſont excellens, cette province nourit de bons chevaux, & des bœufs d'une groſſeur prodigieuſe. Les Friſons donnent dans des contes peu dignes de foi, en parlant de leur origine, & de celle de leurs princes, qu'ils font remonter au temps d'Alexandre *le Grand*. Quint-Curce marque dans le 9 livre de ſon hiſtoire, qu'Alexandre *le Grand* étant dans les Indes, y avoit trouvé Aggrammes, roi des Pharraſiens, dont le pere n'étant qu'un barbier avoit eu le bonheur de plaire à la reine, & s'étoit établi ſur le trône, après avoir fait mourir le roi & ſes enfans. Les Friſons diſent que ce roi ſe nommoit Adel, & que trois de ſes fils, qu'ils nomment Friſon, Saxon & Brunon, furent aſſez heureux pour ſe dérober à la recherche du tyran; qu'ils ſuivirent Alexandre, & que depuis ils paſſerent en Allemagne, où Friſon donna ſon nom à la Friſe, Saxon, à la Saxe, & Brunon au pays de Brunſwic. Ces auteurs donnent enſuite des ſucceſſeurs à ces princes juſqu'à Ratbod. Celui-ci étoit roi ou duc des Friſons dans le VII ſiécle. Pepin *le Gros* ou *de Heriſtel* le défit en diverſes occaſions. Vers l'an 689, il l'obligea à lui payer tribut, & à ſouffrir que la foi de J. C. fût prêchée dans ſes terres. On y envoya douze moines Anglois, dont les trois plus conſidérables étoient Wigbert, Wilbrot & Swidbert. Ratbod ne put s'accommoder d'une religion qui ne s'accordoit point avec ſon orgueil, & avec ſes diſſolutions. Il devint le perſécuteur

de ceux qui la prêchoient, & fit souffrir le martyre à Wigbert & à deux autres. Pepin vengea leur mort vers l'an 707. Charles *Martel* défit les Frisons vers l'an 736, tua leur duc Popon, subjuga toute la Frise occidentale, abattit tous leurs temples, leurs bois sacrés & leurs idoles; & couvrit tout leur pays de cendres & de carnage. Ratbod avoit laissé divers enfans, entr'autres, Theudinde, mariée l'an 698 à Grimoald, fils de Pepin *le Gros*, & maire du palais des rois Childebert II & Dagobert III. Charlemagne défit encore les Frisons, réduisit leur pays en province, & leur donna des podestats. On dit que le premier fut saint Magnus Fortema. Il eut divers successeurs, qui eurent souvent la guerre avec les comtes de Hollande; & plusieurs de ces comtes perdirent la vie, dans le dessein qu'ils avoient de se rendre maîtres de la Frise, dont le peuple farouche avoit naturellement une très-grande aversion pour le gouvernement de ces princes. Albert de Baviere, comte de Hollande & de Hainault, soumit la Frise vers l'an 1403, & mourut l'année suivante. Saffrid Wierda, & Haring Marinxma, podestats, rétablirent dans leur pays la liberté qui leur fut confirmée par l'empereur Sigismond en 1417, & par Frédéric III, en 1447. Ce dernier donna aussi la Frise orientale, ou Est-Frise, en 1465, à Ulric Sircsena, sous le titre de comté. Jules Dekma fut le dernier podestat de la Frise, en 1494. Son élection fut suivie de tant de désordres, que l'empereur Maximilien I ne les ayant pu dissiper, nomma Albert, duc de Saxe, pour être gouverneur perpétuel de la Frise; il laissa George son fils. Ce dernier ne put soumettre entierement ce pays; & céda vers l'an 1515, les droits qu'il y avoit à Charles d'Autriche, depuis empereur, V du nom. Les Frisons s'étoient mis sous la protection du duc de Gueldre, que Charles-*Quint* chassa, puis laissa cette province à Philippe II son fils; & c'est sous ce dernier que la Frise se joignit avec les autres provinces des Etats généraux, en 1581, pour se soustraire à la domination espagnole. * Cornelius Kempius, *de orig. Frif.* Suffridus Petri, *de antiq. & orig. Frif. & descript. Frif.* Martinus Hamconius, *theat. reg. pont. & princ. Frisiæ & Frisc. seu de rebus virisq. illust. Frisc.* Petit, *hist. de Holl.* Guichardin, *description du Pays-Bas.* Junius. Ortélius. Cluvier, &c. *Voyez* particulierement *Pierius Winsemius*, qui a écrit en latin l'histoire de ce qui s'est passé en Frise depuis l'an 1555 jusqu'à l'an 1581.

FRISE ORIENTALE, comté d'Embden ou Est-Frise. *Voyez* EMBDEN ou OST-FRISE.

FRISE. LA NOUVELLE FRISE est le nom que les Hollandois ont donné à la partie orientale du Spitzberg, qui est un pays des terres arctiques; mais on n'y a établi aucune colonie; on n'en a même que fort peu de connoissance. * Mati, *diction.*

FRISENDORF (Jean-Frédéric, baron de) conseiller de la cour & de la chambre du commerce du roi de Suéde. La reine Christine l'envoya en Portugal en l'an 1649, en qualité de résident, pour y entretenir la bonne intelligence établie entre les deux couronnes par le traité d'alliance de 1641, & pour faciliter le commerce mutuel des deux nations réglé par le même traité. Il en revint en 1652, & la reine Christine ayant cédé son royaume à son cousin Charles-Gustave, prince palatin du Rhin de la branche de deux Ponts, il suivit ce prince à la guerre de Pologne, où il fut fait conseiller du tribunal des appellations en Prusse, l'an 1655. Le roi de Danemarck Frédéric III ayant attaqué la Suéde pendant cette expédition, il fut dépêché en 1657, envoyé extraordinaire au protecteur & au parlement d'Angleterre, pour y négocier sur cette nouvelle guerre, qui se termina enfin par la paix de Roschild en 1658, & par celle de Copenhague en 1660, après la mort de Charles-Gustave. Etant en Angleterre, il y vit mourir Cromwel, & monter sur le trône le roi Charles II. Ce prince fut d'abord félicité de la part de la reine douairiere & de la régente de Suéde, durant la minorité du roi *Charles* XI, par le comte Nicolas Brahé, ambassadeur extraordinaire de Suéde: ensuite de quoi ce ministre & le baron de Frisendorf renouvellerent l'alliance des deux couronnes par un traité qu'ils signerent à Londres le 21 octobre 1661. C'est aussi ce traité qui régle le commerce & les affaires de la marine des deux nations, & qui subsiste encore à présent. Frisendorf fut rappellé en Suéde en 1662, où il forma plusieurs projets pour le redressement du commerce. Il mourut à Stockholm au mois de mars de l'année 1669.

FRISINGEN ou FREISINGEN, sur le Mosach, ville de Baviere, entre Munich & Landshout, avec évêché suffragant de l'archevêché de Saltzbourg. Elle est très-bien bâtie, ornée de diverses églises, & est située sur une colline agréable, au milieu d'une campagne fertile. Othon, qui en étoit évêque, en a écrit l'histoire, & fait une description particuliere de cette ville. Elle a aussi donné naissance à Georges Eder, jurisconsulte, conseiller de trois empereurs; & à Martin Ruland, médecin. Nicodème de l'Escale y fit, en 1440, dix-sept constitutions synodales que nous avons dans les dernieres éditions des conciles. Saint Corbinien, envoyé par Grégoire II vers l'an 716, fut le premier des évêques qui y furent établis par saint Boniface, à la priere d'Odilon, duc de Baviere. Erimbert son frere, lui succéda en 736. Conrad, chanoine de Freisengen, écrivit l'histoire de cet établissement jusqu'en l'an 1187 auquel il vivoit. Elle a été depuis continuée jusqu'en 1521. * Hundius, *in metrop. Salisburg.* Le Mire, *geogr. eccles.* Aventin, *hist. Bojor.* Beatius, *l. 3 comment. germ. &c.*

FRISIUS (Jean) savant du XVI siécle, né à Gryffensée, dans le canton de Zurich, en 1505, étudia avec Conrad Gesner, & fut reçu ensuite ministre à Zurich. En 1545 il alla en Italie avec quelques jeunes gentilshommes dont il étoit gouverneur, & profita de son séjour à Venise pour s'appliquer à l'étude de la langue hébraïque, qu'il mit ensuite en vogue dans sa patrie, secondé de Pellicanus son beau-frere. On lui donna la bourgeoisie en reconnoissance des services qu'il avoit rendus au collége de Zurich, qu'il gouverna pendant vingt-sept ans. Il mourut en 1565. Il a traduit de l'hébreu en allemand plusieurs livres de l'écriture-sainte, & publié aussi un dictionnaire latin & allemand. Comme il étoit bon musicien, il composa des airs à quatre parties sur les vers d'Horace, en faveur des étudians. Il entendoit parfaitement cinq langues. Gesner l'appelloit *la gloire de l'Allemagne.* Il laissa deux fils, 1. JEAN-JACQUES, qui fut fait professeur en philosophie & en théologie depuis 1576 jusqu'en 1610, & qui a écrit plusieurs ouvrages de philosophie, de philologie & de théologie. 2. JEAN, fait maître-ès-arts à Marpurg, & qui succéda à son pere qu'il remplaça aussi par son savoir & son assiduité. Il mourut de la peste en 1611. * Hottinger, *bibliotheca Tigurina.*

FRISIUS (Henri) un des descendans des précédens, voyagea pendant dix ans pour se perfectionner dans les sciences. Revenu dans sa patrie, il fut professeur en catéchése en 1676, professeur en éloquence en 1681, & professeur des langues dans le collége inférieur de Zurich en 1684. On a de lui plusieurs dissertations savantes, comme, *De sede animæ rationalis; De communione sanctorum; De unione sanctorum; Explicatio articuli de sacra Cœna; Oratio de Quietismo, &c.* Il mourut en 1718. HENRI Frisius son neveu fut fait pasteur de saint Pierre de Zurich la même année. JEAN Frisius, de la même famille, & professeur en droit, a été nommé trésorier de la ville de Zurich en 1723.

☞ FRISLANDE, isle des Terres arctiques, entre l'Islande & le cap de Farewel. M. de l'Isle la marque, dans sa *carte des Terres arctiques*; mais d'une ma-

niere qui fait sentir qu'il ne la juge pas assez connue pour en marquer le contour. Les Anglois vont plus loin : une de leurs cartes la donne aussi détaillée que l'Islande. Cette isle git entre les 340 & 345 degrés de longitude, & depuis le 60 degré de latitude, jusqu'au 63. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FRISLAR, *cherchez* FRITZLAR.

FRISNER (Erasme) Allemand, né dans le territoire ou la dépendance de Nuremberg, florissoit en 1498, sous l'empereur Maximilien. Il fut un des ornemens de l'université de Leipsick, où il avoit fait ses études. Il avoit beaucoup de pénétration d'esprit, de la douceur dans les mœurs, & de l'éloquence. Il fut reçu maîtres-ès arts à Leipsick, & maître en philosophie à l'âge de 21 ans. Il enseigna presque aussitôt la philosophie d'Aristote, & eut, malgré sa jeunesse, un grand nombre de disciples; mais bientôt fuyant les applaudissemens & les honneurs, il se retira à Leipsick même, dans l'ordre des Freres prêcheurs, où il mourut dans la 27 année de son âge. Il a laissé des écrits sur Aristote, sur la logique, la physique, le ciel, la génération, l'ame, la métaphysique. * *Scriptorum qui in academiis Lipsiensi, Wittenbergensi & Francofurtensi ad Oderam, floruerunt, centuria, ab anonymo concinnata; à Joachimo Joanne Madero edita;* à Helmstadt, 1660, *in*-4°, nombre 25. Le pere Echard n'a fait que copier cet auteur dans ses *scriptores ordinis Prædicatorum*, in-fol. tome II, page 892.

FRISONS : on ne donne aujourd'hui ce nom qu'aux habitans de la Frise; mais anciennement il étoit beaucoup plus étendu. Les anciens Frisons étoient renfermés dans l'Ems, le Rhin & l'Océan, & distingués en grands & petits Frisons. Les grands Frisons étoient entre l'Océan, la riviere d'Ems, & le lac Flévo, qui est le Zuiderzée, & les Bataves, avec les Marsatiens : ainsi ils occupoient la province de Frise, celle de Groningue, & le pays de Sallandt & de Drent, dans l'Owerlssel. Les petits Frisons étoient au couchant des grands Frisons, entre le lac Flévo, l'Océan & le Rhin; ainsi ils occupoient toute la partie du comté de Hollande, qui est au nord du Rhin, & une partie de la seigneurie d'Utrecht. * Baudrand.*

FRITIGERNES, roi ou capitaine des Goths, étoit Arrien. Il se donna à l'empereur Valens, & défit Athanarich en l'an 376. * Idace, *en sa chron.*

FRITIGILDE, reine des Marcomans dans le IV siécle, ayant oui parler de saint Ambroise, eut tant d'admiration pour sa vertu, qu'elle se fit chrétienne l'an 396, & persuada à son mari d'en faire de même, & de s'allier avec les Romains. Ce saint évêque l'avoit exhortée à cette conversion, par une grande lettre qu'il lui écrivit en forme de catéchisme. L'année suivante elle vint à Milan pour voir saint Ambroise; mais elle trouva toute la ville en deuil, pour la mort de ce grand homme. * *En la vie de saint Ambroise.*

FRITSCHIUS (Ahasuerus) conseiller à Rudelstad qui florissoit dans le XVII siécle, a fait un très-grand nombre d'ouvrages, dont il y en a qui parurent dès l'an 1650, & d'autres en 1699. La liste seule en seroit fort longue. La plupart de ces ouvrages regardent le droit public d'Allemagne. Il a aussi augmenté l'index de Besoldus de ceux qui ont écrit sur les differentes matieres de droit, sous le titre de *Novus orbis*, où il en rapporte quelquefois jusqu'à cent, qui ont écrit sur une même matiere. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

FRITTOLA, anciennement Myrteta, bains du royaume de Naples dans la Terre de Labour, près de Bayes.

☞ FRITZLAR, FRISLAR, ou FRIDESLAR, ville d'Allemagne dans la basse Hesse, près de l'Eder. Elle appartient à l'électeur de Mayence. Conon, évêque de Palestrine, légat du pape Gélase II, y tint un concile l'an 1118. * Conrad d'Ursperg. Guillaume Dilich, dans la chronique de Hesse, *fol.* 162 & *seq.* dit que l'église du monastere y fut fondée l'an 732 par Boniface, & que la ville fut bientôt après bâtie des débris de *Buribourg*, dont, à ce que dit Zeyler (*Mogunt. arch. topog.* p. 14,) on voit encore les ruines sur une haute montagne auprès de Fritzlar. On peut voir, outre les auteurs cités ci-dessus, ce que disent de cette ville Albert Crantz dans son histoire de Saxe, *l.* 2, *c.* 10, & Braun dans son *théâtre des villes.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

FRIZON (Pierre) docteur en théologie, né dans le diocèse de Reims, fut d'abord Jésuite pendant quelque temps, & enseigna les humanités dans sa société. M. de Launoy, dans son histoire du collége de Navarre, *in*-4°, tom. II, pag. 833, après avoir dit qu'il fut admis dans la société de Navarre, en 1624, ajoute qu'il fut chargé depuis de la pénitencerie de l'église de Reims. En 1632, il fut élu coadjuteur du grand maître du collége de Navarre; & il eut ensuite la place même de grand maître, qu'il occupa jusqu'en 1635. Le desir de mener une vie plus tranquille, lui fit quitter ce poste, & il suivit en cela le conseil du cardinal François de la Rochefoucaud, qui continua de l'occuper à des fonctions qui lui étoient plus agréables. En 1621 Frizon publia, *La sainte bible françoise*, traduite par les théologiens de l'université de Louvain; avec des sommaires extraits des annales du cardinal Baronius, & les moyens pour discerner les bibles françoises catholiques, d'avec les huguenottes; avec des figures en taille douce; à Paris, Jean Richer & Pierre Chevalier, *in-folio.* Frizon publia en 1629, une histoire des cardinaux François sous le titre de *Gallia purpurata*, & il en donna en 1638, une seconde édition, où il ajouta les grands aumôniers de France. Cet ouvrage estimé autrefois, fut attaqué en 1652, par M. Baluze, âgé alors de 22 ans, qui dans un *Antifrizonius* y fit remarquer beaucoup de fautes. Depuis il en a relevé une infinité d'autres dans son excellente histoire des papes d'Avignon. Frison, mort en 1650 ou 1651, ne put profiter des lumieres de ce savant homme. M. de Launoi dit encore, qu'il a continué la suite des annales de Baronius, par Henri de Sponde, depuis l'an 1622, jusqu'en l'année 1630. Il a aussi écrit la vie de Henri de Sponde, qui est à la tête de sa continuation des annales ecclésiastiques, imprimées en 1659 à Paris. On trouve de plus ce livre cité dans plusieurs catalogues : *la consolation des affligés* composée par le R. P. Gaspard Loart, de la compagnie de Jesus, *mise en françois, par Pierre Frizon, chanoine de l'église de Notre-Dame de Reims*, à Paris, 1584, *in*-4°, & à Rouen, 1603, *in*-16. M. de Launoi ne marque pas la date de la mort de Frizon. Le P. Calmet dit qu'elle arriva en 1651.

FRIZON (Léonard) Jésuite, poëte Latin, naquit à Périgueux en 1628, entra chez les Jésuites en 1644, & s'y engagea dans la suite par la profession des quatre vœux. Il a enseigné dans sa société les humanités pendant quinze ans, & ensuite la rhétorique. Il fut chargé depuis d'expliquer l'écriture sainte, ce qu'il a fait pendant trois ans; après ces emplois il eut celui de directeur des novices. Il est mort dans le collége de sa société à Bourdeaux, le 22 février de l'an 1700. Ses ouvrages sont, 1. *Sylvarum libri IV*, à Paris, 1653, *in*-16. Cette édition est fort rare, mais on s'en passe aisément. 2. *Musæ Parthenia libri tres : Accessit fidei triumphus;* à Paris, 1657, *in*-12. 3. *In eminentissimi cardinalis (Julii Mazarini) è Belgio, cæsis hostium copiis, captis urbibus, triumphalem reditum, currus gloriæ, carmen heroïcum;* à Paris, 1658, *in-folio.* 4. *Insula Fortunata, sive insula pacis, carmen heroïcum, cardinali Julio Mazarino, cùm primùm ab insula pacifica in aulam rediit, oblatum;* à Paris, 1660, *in-folio.* 5. *De nostrorum temporum rebus clarissimis, poëmata varia;* à Poitiers, 1661, *in*-12. 6. *Serenissimo principi Carolo*

Parisio comiti à sancto Paulo, sub exequias optimi parentis Henrici ducis Longavillæ, consolatio heroïca; à Paris, 1663, *in-folio.* 7. *Corollaria poëtica de rebus nostrorum temporum;* à Poitiers, 1666, *in-12.* 8. *Poëmatum libri VI,* à Lyon, 1666, *in-12.* 9. *Panegyricus in sanctum Franciscum Salesium;* à Lyon, 1667. Ce panégyrique avoit été prononcé en 1662. On l'a inséré dans le recueil intitulé, *Selectæ orationes panegyricæ patrum societatis Jesu,* tom. II, à Lyon, 1667, *in-12,* pag. 285. 10. *In sanctam Radegundem, Franciæ reginam, regum patronam, panegyricus,* dans le même recueil, page 261. 11. *Inclyto heroï comiti Serino, Pannonicarum copiarum imperatori, Turcarum terrori, panegyricus,* prononcé en 1665, & imprimé dans le même recueil, pag. 311. Ces trois panégyriques ont paru aussi séparément. 12. *Sancti Francisci Borgiæ solemnia poëtica;* à Paris, 1673, *in-4°.* 13. *Sacra expeditio, & victoria Polonica;* à Paris, 1663, *in-4°.* 14. *In regia natalitia Ludovici Galliarum delphini, ejusdemque palæstram, seu regiæ pueritiæ exercitationes, odæ VII,* à Paris, 1674, *in-8°.* Le dauphin dont le pere Frizon célébroit la naissance, &c. étoit fils de Louis XIV. 15. *Opera poëtica, libri 24, cum orationibus panegyricis tribus;* à Paris, 1675, *in-8°,* deux tomes: c'est le recueil de toutes les piéces mentionées ci-dessus. L'auteur y a ajouté une préface, où il traite des sujets des piéces contenues dans cette collection, & donne des régles de critique & de poëtique qu'on peut lire avec utilité. 16. *De poëmate libri tres, ad usum familiarem & christianum accommodati;* à Bourdeaux, 1682, *in-12.* M. Baillet, *jugemens des savans,* tome III, pag. 317 & 318, édition *in-4°,* dit que le pere Frizon s'applique particulierement dans cet ouvrage à traiter du genre héroïque, qu'il ne touche le lyrique & l'élégiaque qu'en passant, & qu'il passe sous silence le dramatique, *parceque,* dit-il, *on ne peut rien ajouter à ce qui s'en est dit dans ces derniers temps.* On peut voir tout ce que M. Baillet ajoute au sujet de cet ouvrage, qui fut enlevé avec tant de rapidité dès qu'il parut. 17. *Furstenbergiana, libri 4. Tres, poëmatorum variorum de Ferdinando Furstenbergio, episcopo ac principe Monasteriensi & Paderbornensi; auctore Leonardo Frizon, societ. Jesu: Quartus, epistolas ipsius principis auctorisque ad principem complexus, præfixa operi laudatio Ferdinandi, & in criticos veteres ac novos disquisitio;* à Bourdeaux, 1684, *in-12:* la dissertation sur les critiques est un morceau estimable, & qui mérite d'être lu. 18. *Xaverius Thaumaturgus. Panegyricum poëma, cum operibus 15 historicis, oratoriis & theologicis de sancto Indiarum apostolo;* à Bourdeaux, 1684, *in-8°.* 19. Vie du cardinal Bellarmin, Nanci, 1709, *in-4°.* 20. *Description* en vers *du S. suaire de l'abbaye de Cadouin.* * Baillet, *jugemens des savans,* édition *in-4°.* tom. II, pag. 115, tom. III, pag. 317, & tom. V, page 403. *Mémoires manuscrits* du pere Oudin Jésuite.

FROBEN (Jean) imprimeur célébre, au commencement du XVI siécle, étoit Allemand, natif d'Hammelburg dans la Franconie. A la persuasion d'Amerbach, il s'établit à Basle, où il fit du progrès dans les langues, & exerça la profession d'imprimeur. On dit qu'en 1521 cet habile imprimeur étant tombé d'un escalier, contracta par cette chute une incommodité, dont il se ressentit plus fortement en 1526, & dont il mourut l'année d'après. Il laissa un fils nommé *Jérôme* Froben, & une fille mariée à *Nicolas* Bischop, en latin *Episcopius.* Erasme fit l'épitaphe de Jean Froben en grec & en latin. Jean Froben fut le premier dans toute l'Allemagne qui apporta de la délicatesse dans l'art d'imprimer, & du discernement dans le choix qu'il sut faire des meilleurs auteurs. Il imprima d'abord avec succès les ouvrages de saint Jérôme. Ce grand ouvrage lui ayant réussi, il imprima avec la même exactitude les œuvres de saint Augustin, puis toutes celles d'Erasme en neuf tomes. On prétend que ces trois impressions sont des plus correctes de toutes celles de Froben. Erasme vint lui-même à Basle, attiré par la réputation de Froben. Après avoir donné au public ces deux célébres peres Latins & un grand nombre d'autres livres, Jean Froben voulut donner les peres Grecs dont on n'avoit encore rien vu jusqu'alors dans toute l'Allemagne; mais la mort l'ayant empêché d'exécuter ce dessein, il fut obligé de laisser ce soin à ses enfans, c'est-à-dire, à Jérôme son fils, & à Nicolas Episcopius son gendre, qui s'étant associés, continuerent de maintenir leur imprimerie avec réputation. C'est à ces deux excellens imprimeurs que nous devons les peres Grecs, & nous apprenons d'Erasme, qu'ils commencerent par les ouvrages de saint Basile *le grand.* Les Frobens avoient pour correcteur de leurs épreuves un habile homme appellé Sigismond Gelenius, c'est ce qui fait que les éditions des Frobens sont si exactes. Le catalogue des éditions de l'imprimerie d'Episcopius fut imprimé en 1564. * Pantaléon, *l. 3 prosopogr.* Baillet, *jugemens des savans sur les imprimeurs d'Allemagne.*

FROBERT (Saint) ou FLOBERT, abbé de Troyes en Champagne, né à Troyes, vers la fin du VI siécle, sous le regne de Clotaire II, entra jeune dans le monastere de Luxeu, où il vécut dans une grande simplicité. Après y avoir passé plusieurs années, il retourna à Troyes, où l'évêque le retint. Il bâtit près de cette ville un monastere, que l'on appelle à présent *Montier la Celle,* qu'il gouverna pendant plusieurs années, & mourut en 673.* *Sa vie dans Mabillon, siécle* II *Bénédictin.* Bulteau, *histoire monastique d'Occident.*

FROBISHER (Martin) fameux pilote Anglois, *cherchez* FORBISHER.

FRODON, chanoine d'Auxerre dans l'onziéme siécle, fut aussi archiprêtre. Il a écrit la vie de deux évêques d'Auxerre qu'il avoit connus. 1. Celle de Geofroi de Champaleman, mort le 28 décembre 1076. Frodon composa cette vie aussitôt après la mort du prélat, suivant la coutume établie depuis long-temps dans cette église, de faire pour la postérité un abrégé de la vie de chaque évêque, après la mort de chacun. 2. La vie de Robert de Nevers, qui mourut en 1084. Frodon n'écrivit celle-ci que vers 1087. Ces deux éloges font partie des actes des évêques d'Auxerre, publiés par les soins du pere Labbe, Jésuite, au tome I de sa Bibliothéque des manuscrits. A la suite de l'éloge de Robert de Nevers, on lit un huitain du même chanoine, & l'épitaphe du prélat en quatorze vers héxametres. Le nécrologe ou obituaire de la cathédrale d'Auxerre, que M. Lebeuf a fait imprimer à la suite du tome II de ses *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre,* met la mort de Frodon au 5 de mai, sans dire l'année (*obiit Frodo archipresbyter & canonicus bene litteris eruditus.*) Le pere Viole n'a pas eu raison d'hésiter à dire que cet archiprêtre eut écrit la vie de l'évêque Robert. * *Histoire littéraire de la France,* tom. VIII, p. 324 & suivantes. Les *mémoires,* &c. de M. Lebeuf, cités plus haut, tom. II, p. 486, & parmi les preuves du même vol. p. 251. *Biblioth. des auteurs de Bourgogne,* par feu M. Papillon.

FRODOARD, *cherchez* FLODOARD.

FROES (Jean) natif de Coimbre en Portugal, chanoine régulier de saint Augustin, étoit né vers l'an 1175. Il fit une partie de ses études à Paris, où il prêcha avec applaudissement. Le 22 février 1220, il fut sacré archevêque de Besançon, & à la fin de 1227, fut fait cardinal. Il étoit en Portugal l'année suivante; & en 1230 il fut légat en Allemagne, & travailla avec succès à la réconciliation de Frédéric II, avec le saint siége. Ce cardinal mourut le 9 août 1236, & laissa des sermons qui n'ont pas été imprimés. * *Bibl. portugaise manuscrite.*

FROES (Pierre) Jésuite Portugais, natif de Béja, alla aux Indes dès l'an 1548, & en 1563 il fut envoyé au Japon, où il travailla avec beaucoup de zèle & de succès jusqu'à l'année 1597, où il mourut à Nangasachi le 8 juillet. On remarque qu'avant 1565, il avoit baptisé jusqu'à 60 bonzes à Omura; mais Méaco fut le lieu où il fit le plus de séjour, & aussi le plus de conversions, quoiqu'un bonze nommé *Nequijoxomin*, qu'il avoit confondu plusieurs fois, ne cessât de travailler à le rendre odieux aux puissances par ses calomnies. Dom Théotonio de Bragance, archevêque d'Evora, fit recueillir toutes les lettres qu'il avoit écrites du Japon, & les fit imprimer en 1598, *in-fol.* à Evora. L'histoire du christianisme du Japon y est bien décrite. Balthasar Tellès dans l'histoire de la compagnie de Jesus en Portugal, parle aussi d'une histoire du Japon, écrite par Froës. *Voyez* la part. 1, l. 2, ch. 35, n. 6. * *Bibl. port. ms.*

☞ FROIDMONT, abbaye de France, au diocèse de Beauvais, au sud-est de cette ville, sur un ruisseau qui se perd dans le Térain. * La Martiniere, *dictionnaire géographique.*

☞ FROIDMONT, château des Pays-Bas, sur la Sambre, au côté de Namur, entre Namur & Charleroi. * La Martiniere, *dict. géogr.*

FROIDMONT (Libert) en latin *Fromondus*, étoit né à Haccour, bourg entre Liége & Mastricht, l'an 1587. Il enseigna la philosophie à Louvain au collége du Faucon, où il étoit professeur à l'an séculaire de ce collége dans le XVII siécle. Il fut fait docteur en théologie, & en 1635 il eut la chaire royale d'interpréte de l'écriture sainte dans la même ville, lorsque M. Jansenius fut nommé à l'évêché d'Ipres. Froidmont savoit les langues, sur-tout le grec & l'hébreu: il avoit eu beaucoup de gout pour les mathématiques, & il y avoit fait de très-grands progrès. Le célébre Descartes, grand connoisseur en cette partie, l'estimoit beaucoup, & faisoit une estime singuliere de ses connoissances en ce genre. Les belles-lettres n'étoient pas moins familieres à M. Froidmont, & l'on s'en apperçoit dans son style. Il mourut doyen de la collégiale de S. Pierre de Louvain, non de la cathédrale, n'y en ayant point dans cette ville. Il eut cette dignité en 1633, & ne mourut qu'en 1653, le 27 octobre, âgé de soixante-six ans. Il est auteur des écrits suivans: *Saturnalia; Dissertatio de cometa anni* 1618; *Meteorologicorum libri V; Brevis anatomia hominis; In actus apostolorum commentarii; Querimonia Jacobi regis; Chrysippus, sive de libero arbitrio*, en 1644: *Novus Prosper contra novum collatorem*, en 1647. Cet écrit est contre celui qui est intitulé: *Collatio Antuerpiensis; Vincentii Lenis theriaca adversus Petavium & Ricardum de libero arbitrio*, Paris, 1648, *in-4°.* contre le P. Petau & contre Deschamps, qui avoit publié en 1646, sous le nom de Richard, un ouvrage latin sur le libre arbitre. Le même Jésuite fit en 1648, une réponse latine à la *Theriaca.* Froidmond y répondit par l'ouvrage suivant: *Vincentii Lenis epistola prodroma gemella ad Petavium & Richardum*, aux PP. Petau & Deschamps, en 1649. Un excellent commentaire latin sur les épîtres de S. Paul, *in fol.* c'est proprement un abregé de celui d'Estius. C'est le principal ouvrage de M. Froidmont, & il est très-estimé. A l'égard de ses autres traités sur l'écriture sainte, on peut consulter la *bibliotheca sacra* du P. le Long, & la *bibliothéque sacrée* du P. Calmet. Froidmont a donné aussi des notes sur les questions naturelles de Sénéque: elles se trouvent dans l'édition des deux Sénéques, *in-8°*, Elzevir, 1672, 3 vol. On a encore de lui quelques écrits de controverse contre Voët. Il est enterré dans l'église de S. Pierre de Louvain, avec cette épitaphe:

Memoriæ reverendi & eximii domini ac magistri nostri LIBERTI FROMONDI Haccurani, sacræ theologiæ doctoris, SS. litterar. professoris regii, canonici & decani. Insigni præditus erat virtute. Scripta bono publico reliquit; cujus quod mortale fuit, hîc deposuit. Obiit anno Domini 1653, *VI kal. nov. vixit ann. LXVI.*

On peut voir à la tête de son commentaire sur les actes des apôtres, son éloge en vers latins, dont l'un est,

soL aCaDeMIæ obIIt.

M. Froidmont a eu un de ses neveux chanoine & trésorier de S. Pierre à Lille, qui étoit licencié en théologie & bon canoniste. Il se nommoit *Eustache*, & mourut en 1700, âgé de soixante-douze ans, comme on le voit par l'épitaphe suivante, composée par M. Rollin, ancien principal du collége de Beauvais à Paris.

Hîc situs est
Venerabilis admodum D. EUSTACHIUS DE FROIDMONT, ex patriâ Leodiensi, S. theolog. licentiatus, hujus ædis canonicus & thesaurarius; scientiâ, virtute ac meritis ab illustri patruo LIBERTO FROMONDO non degener. Extat in choro constructum, ejus sumptibus, altare magnificum è marmore; qui sic dilexit decorem domûs Domini, precare ut pateant ei æterna tabernacula: ad manes Id. sept. ann. 1700, *ætat.* 72.

L'autel de marbre dont il est parlé dans cette épitaphe, a couté, dit-on, trente mille florins.

Il y a encore (en 1748) à S. Pierre de Lille *Denys-Eustache* Froidmond, neveu d'*Eustache*, & petit-neveu de *Libert*, qui a été syndic dudit chapitre pendant douze ans, & qui a été député aux états de la province, où il se comporte avec beaucoup de sagesse & de satisfaction pour son chapitre & pour la province, donnant lieu de croire qu'il continuera de marcher sur les traces de ses oncles. Il a étudié à Paris, & il est le premier proviseur des bourses que *Libert* Froidmont son grand-oncle a fondées à Louvain, tant pour la philosophie que pour la théologie. * *Mémoires du temps.*

FROILA, I de ce nom, roi d'Espagne, à Oviédo, à Léon, & dans les Asturies, étoit fils d'ALFONSE I, & commença de regner l'an 757. Il fit d'abord de belles ordonnances pour la police du royaume, & s'opposa aux courses des Maures. Depuis il remporta en l'an 759, une célébre victoire sur Jusaph ou Joseph, prince des Sarasins en Galice, & y tua cinquante quatre mille de ces barbares; mais il fit assassiner son frere *Vimoran*, duquel il ne pouvoit souffrir les bonnes qualités. AURELE son troisiéme frere le fit tuer lui-même, & se mit sur le trône, l'an 768. * Vasæus. Mariana.

FROILA II, dit *le Lubrique & le Lepreux*, usurpa le royaume sur son neveu *Ordugno* I, en 923. C'étoit un prince débauché, & qui ne régna que quatorze mois. * Mariana.

FROISSART (Jean) que l'on trouve aussi nommé dans ses ouvrages FROISSARD & FROISSARS, prêtre, chanoine & trésorier de l'église collégiale de Chimay, historien & poëte, étoit de Valenciennes où il naquit vers l'an 1337. On conjecture d'un passage de ses poésies, que *Thomas* son pere étoit peintre d'armoiries. Jean Froissart montra de bonne heure cet esprit vif & inquiet, qui pendant le cours de sa vie ne lui permit pas de se fixer long-temps aux mêmes occupations & aux mêmes lieux. Il aimoit la chasse, la musique, les assemblées, les fêtes, les danses, la parure, la bonne chére, le vin, les femmes; & ces gouts qui se développérent presque tous dès l'âge de douze ans, se fortifierent par l'habitude, se conserverent même dans sa vieillesse, & peut-être ne le quitterent jamais. Il s'appliqua cependant à l'étude, & en particulier à l'histoire. Il avoit à peine vingt ans, lorsqu'à la priere de Robert de Namur, chevalier, seigneur de Beaufort, qu'il appelle son cher seigneur & maître, il entreprit

d'écrire l'histoire des guerres de son temps, & particulierement de celles qui suivirent la bataille de Poitiers. Il voyagea vers le même temps dans les provinces les plus reculées de la France; & à l'âge d'environ vingt-quatre ans, étant allé en Angleterre, dans la vue principale de calmer une passion qui le troubloit, il présenta une partie de son histoire à la reine Philippe de Haynault, femme d'Edouard III. Il fut bien reçu en Angleterre : on l'accabla de caresses, on le mit de toutes les parties de réjouissance; mais sa passion le tourmentoit toujours, & il avoit eu soin de l'entretenir lui-même par plusieurs poésies amoureuses qu'il avoit faites pour *sa dame*, soit dans son voyage, soit durant une tempête qui menaçoit le vaisseau qui le transportoit en Angleterre. Il paroissoit fuir le feu qui le dévoroit, & il l'allumoit. La reine ayant connu par un virelai qu'il lui adressa, le principe de son mal, lui ordonna de retourner dans son pays, lui fournit de l'argent & des chevaux pour le voyage, mais en lui faisant promettre de revenir. Ses assiduités auprès de celle qu'il aimoit, & les vers qu'il composoit à son honneur, n'ayant point eu le succès qu'il s'en promettoit, il retourna en effet en Angleterre, & s'attacha au service de la reine Philippe. Cette princesse aimoit les lettres : le collége d'Oxford qu'elle fonda, & qui est encore aujourd'hui connu sous le nom de *collége de la reine*, est une preuve de la protection qu'elle leur accordoit : elle estima Froissart & le fit clerc, c'est-à-dire, secrétaire ou écrivain de sa chambre. Froissart avoit ce titre dès 1361. Pendant les cinq années qu'il fut au service de la reine, il fit plusieurs voyages dont l'objet paroît avoir été de rechercher tout ce qui pouvoit servir à enrichir son histoire: il composa aussi, à la priere même de la reine, plusieurs poésies amoureuses. Il assista aux adieux que le roi & la reine firent en 1361, au prince de Galles leur fils & à la princesse sa femme, qui alloient prendre possession du gouvernement d'Aquitaine. En 1363 il étoit entre Elten & Westminster, au passage du roi Jean qui retournoit en Angleterre. A l'égard des voyages qu'il fit étant au service de la reine, il employa six mois à celui d'Ecosse. Il étoit en France à Melun-sur-Seine vers le 20 avril 1366, & à Bourdeaux à la Toussaints de la même année, lorsque la princesse de Galles accoucha d'un fils, qui fut depuis le roi Richard III. Le prince de Galles étant parti quelques jours après pour la guerre d'Espagne, & s'étant rendu à Auch, Froissart l'y accompagna. Le prince le renvoya de-là auprès de la reine sa mere. Ce nouveau séjour en Angleterre ne dut pas être long, puisqu'on le voit l'année suivante dans plusieurs cours d'Italie. On croit qu'en 1368, il étoit à la suite de Lyonel, duc de Clarence, fils du roi d'Angleterre, qui alla cette année épouser Iolande, fille de Galeas II, duc de Milan; & il se trouva à la magnifique réception qu'Amédée, comte de Savoye, surnommé le comte Verd, fit au duc de Clarence à son retour. Froissart décrit les fêtes qui furent données à cette occasion durant trois jours, & il n'oublie pas de dire qu'on y dansa un virelai de sa composition. De la cour de Savoye il retourna à Milan, où le même comte Amédée lui donna une espéce de pourpoint de vingt florins d'or; puis à Boulogne & à Ferrare, où il reçut encore quarante ducats de la part de Pierre I, roi de Chypre, & enfin à Rome. Philippe de Haynault, reine d'Angleterre, étant morte en 1369, Froissart accablé de douleur de cette perte, fit un lay sur cet événement, dont il ne fut pas cependant témoin, puisqu'en 1395 il y avoit vingt-sept ans qu'il n'avoit vu l'Angleterre. Outre l'emploi de clerc de la chambre de la reine Philippe, Froissart avoit été de l'*hôtel* d'Edouard III, son mari, & de celui de Jean, roi de France. Après la mort de la reine Philippe, il retourna dans son pays où il fut pourvu de la cure de Lestines, aujourd'hui Lessines, petite ville située sur la riviere, & laquelle est à quatre lieues d'Enguien. Il s'attacha depuis à Venceslas de Luxembourg, duc de Brabant, peut-être en qualité de secrétaire. Venceslas l'engagea à faire un recueil de ses propres chansons, rondeaux & virelais, & Froissart joignant quelques-unes de ses piéces à celles du prince, en forma une espéce de roman, sous le titre de *Meliador*, ou du chevalier au soleil d'or. Le duc mourut en 1384, avant que d'avoir vu la fin de cet ouvrage. Gui, comte de Blois, l'ayant fait alors clerc de sa chapelle, Froissart lui en témoigna sa reconnoissance par une pastourelle sur les fiançailles de Louis, comte de Dunois, fils de Gui, avec Marie, fille du duc de Berri : deux ans après le mariage s'étant fait à Bourges, il le célébra par un épithalame qu'il intitula *le temple d'honneur*. Il passa les années 1385, 1386 & 1387, tantôt dans le Blaisois, tantôt dans la Touraine. Le comte de Blois l'ayant engagé à reprendre la suite de son histoire qu'il avoit interrompue, il résolut en 1388, de profiter de la paix qui venoit de se conclure, pour aller à la cour de Gaston Phœbus, comte de Foix & de Béarn, s'instruire à fond de ce qui pouvoit regarder les pays étrangers & les provinces du royaume les plus éloignées, où il savoit que bien des guerriers se signaloient encore. Il prit sa route par Avignon. Il nous apprend qu'il séjourna dans les environs d'une abbaye située entre Lunel & Montpellier. Il alla de Carcassone à Pamiers, dont il fait une agréable description. Ce fut de-là qu'il se rendit en Béarn avec un chevalier du comté de Foix qui revenoit d'Avignon, & qui ayant servi dans toutes les guerres de Gascogne, instruisit Froissart de beaucoup d'évenemens. Après six jours de marche, ils arriverent à Ortez, ville considérable du Béarn, où Gaston comte de Foix & vicomte de Béarn, faisoit son séjour ordinaire. Gaston ayant été informé de l'arrivée de Froissart, l'envoya chercher chez un de ses écuyers qui le logeoit, le reçut avec distinction; & lui donna chez lui ce qu'on appelle *bouche à cour*; il le défraya durant l'hiver qu'il passa auprès de lui. L'occupation la plus ordinaire de Froissart étoit d'amuser Gaston après son souper qui commençoit vers minuit, par la lecture du roman de Méliador qu'il avoit apporté. Le prince l'entretenoit aussi des particularités des guerres dans lesquelles il s'étoit distingué : & Froissart ne tira pas moins de lumieres de ses fréquens entretiens avec les écuyers & les chevaliers qu'il trouva assemblés à Ortez, entr'autres avec les chevaliers d'Aragon & d'Angleterre, ceux qui étoient à la suite du duc de Lancastre, & le fameux Bastot de Mauliou qui lui raconta toute son histoire. Le mariage de la comtesse de Boulogne, parente de Gaston, ayant été conclu avec le duc de Berri, la jeune épouse fut conduite d'Ortez à Morlas, où les équipages du duc son mari l'attendoient. Froissart partit à sa suite, après avoir reçu des marques de la libéralité de Gaston, qui le sollicita même de revenir le voir. Il accompagna la princesse à Avignon, & dans le reste de la route qu'elle fit à travers le Lyonnois, la Bresse, le Forez & le Bourbonnois, jusqu'à Riom en Auvergne. Au passage d'Avignon, Froissart fut volé: cette aventure fut le sujet d'une longue poésie dans laquelle il place plusieurs circonstances de sa vie. Il fut présent à toutes les fêtes qui furent données au mariage du duc de Berri, célébré à Riom la nuit de la Pentecôte. On le voit ensuite successivement, en moins de deux ans, à Paris, dans le Cambresis, dans le Haynault, dans la Hollande, dans la Picardie, une seconde fois à Paris, dans le fond du Languedoc, puis encore à Paris & à Valenciennes, de-là à Bruges, à l'Ecluse, dans la Zélande, enfin dans son pays. Il ne se passoit rien de nouveau dont il ne voulût être témoin, fêtes, tournois, conférences pour la paix, entrevues de princes & leurs entrées, rien ne lui échapoit. Dès 1378 il avoit obtenu du pape Clément VII, l'expectative d'un canonicat de Lille. Mais Clément VII étant mort en 1394, il

abandonna la poursuite de son expectative, ne se qualifia plus chanoine de Lille, & commença à ne prendre que la qualité de chanoine & trésorier de l'église collégiale de Chimay, qu'il devoit probablement à l'amitié dont le comte de Blois l'honoroit. En 1395, il retourna en Angleterre, à l'occasion de la trêve qui se fit entre les François & les Anglois. Il profita du séjour qu'il fit dans ce royaume, pour s'instruire des particularités de l'expédition des Anglois en Irlande. Il ne put voir le jeune roi Richard qu'à Ledos où il le suivit exprès. Quelque temps après il lui présenta le roman de Meliador; c'étoit à Elten, à sept lieues de Londres, où il avoit suivi la cour. Après trois mois de séjour en Angleterre, il prit congé du roi, qui lui fit donner pour dernier témoignage de son affection, cent nobles dans un gobelet d'argent doré pesant deux marcs. La mort de Gui, comte de Blois, suivit de près le retour de Froissart dans son pays: il la place dans sa chronique sous l'an 1397. Il avoit alors soixante ans, & vécut encore au moins quatre ans, puisqu'il raconte quelques événemens de l'année 1400. On ne peut décider en quelle année il mourut. On croit qu'il vint finir ses jours à Chimay. Son *obit* est marqué au mois d'octobre dans l'obituaire de l'église collégiale de sainte Monegunde dudit lieu; & selon une ancienne tradition du pays, il fut enterré dans la chapelle de sainte Anne de l'abbaye collégiale. L'histoire qu'il nous a laissée est extrêmement importante. Elle s'étend depuis l'an 1326, jusqu'en 1400, & ne se borne pas aux événemens qui se sont passés en France dans ce long espace de temps: elle comprend dans un détail presque aussi grand, ce qui est arrivé de considérable en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Flandre. On y trouve encore une infinité de particularités touchant les affaires des papes de Rome & d'Avignon, touchant celles d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, quelquefois même de la Prusse, de la Hongrie, de la Turquie, de l'Afrique, des autres pays d'Outre-mer; enfin de presque tout le monde connu. Cette histoire est divisée en quatre livres ou volumes, dans tous les imprimés & dans tous les manuscrits; mais pour la lire avec fruit, il faut faire précéder la lecture des mémoires de M. de la Curne de sainte Palaye, sur cet historien. Dans le premier on trouve la vie de Froissart avec toutes ses circonstances: nous avons abrégé ce mémoire, qui est extrêmement curieux, & qui est imprimé dans le tome X des mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Dans le second mémoire, imprimé dans le tome XIII, M. de la Curne donne, 1. un plan général de l'histoire de Froissart; 2. un plan particulier de cette histoire. 3. Il parle de la division des quatre volumes en chapitres, & de celle du premier de ces volumes en plusieurs parties. 4. Il examine si ces divisions viennent de l'auteur. 5. Il fait un pareil examen des temps pendant lesquels Froissart travailla à la composition de son histoire; 6. des recherches qu'il avoit faites pour l'écrire, & des soins qu'il s'étoit donnés à ce sujet; 7. du but qu'il s'étoit proposé en écrivant l'histoire, & des régles qu'il s'étoit prescrites pour l'écrire. 8. Il examine sa chronologie, qui est communément peu débrouillée. 9. Enfin, il parle des trente premieres années dont Froissart traite au commencement de son histoire, depuis 1326 jusqu'à 1356, d'après les *vrayes chroniques de Jehan le Bel, chanoine de saint Lambert de Liége*, ouvrage que Froissart estimoit beaucoup, mais que nous n'avons plus. Dans un troisiéme mémoire, M. de la Curne examine avec le même soin & la même solidité de jugement, si Froissart a été exact à observer dans son histoire les loix qu'il s'étoit prescrites pour la composer, quels sont les défauts & les avantages de cette histoire, quels en sont la forme & le style. De-là il passe aux éditions & aux manuscrits que nous en avons, aux abrégés & aux différentes traductions qui en ont été publiées. On peut assurer que si l'on avoit sur nos meilleurs historiens, des mémoires aussi exacts, aussi solides, on les liroit avec plus de satisfaction, & l'on retireroit infiniment plus d'avantages de leur lecture. M. de la Curne a fait de plus, pour faciliter l'intelligence de l'histoire de Froissart, & faire connoître davantage la personne de l'écrivain, son génie, son caractere, 1. une table raisonnée de l'histoire de cet écrivain, ou une indication abrégée des principaux faits qui y sont rapportés, distribués chacun dans la classe qui leur convient, marquant les chapitres qu'il faut lire pour voir de suite l'enchaînement des causes d'une même nature, ainsi que l'histoire d'un même pays & d'une même nation; 2. un mémoire très-curieux sur les poésies du même Froissart qui sont encore manuscrites. Ce mémoire a été imprimé sous le titre de *notice des poésies de Froissart*, dans le tome XIV des mémoires de l'académie des belles-lettres. Le mémoire sur la vie de Froissart a été réimprimé presque entier dans le tome XLII des *mémoires* du feu pere Niceron.

☞ FROLAND (Louis) seigneur des Portes, d'Aunay, &c. né en Normandie, reçu avocat au parlement de Rouen, vint s'établir à Paris, & y fit la profession d'avocat, où il fut employé dans la plaidoirie, & consulté singulierement sur la coutume de Normandie qu'il possédoit très-bien. Il donna en 1722 trois volumes *in*-4°; savoir, des *mémoires concernant l'observation du senatus consulte Velleïen dans le duché de Normandie*; d'autres *concernant la prohibition d'évoquer les decrets d'immeubles situés en Normandie*; d'autres enfin *concernant le comté-pairie d Eu, & ses usages pretendus locaux.* Il donna en 1729 deux autres volumes *in*-4°. de *Mémoires concernant la nature & la qualité des statuts.* Pendant la même année il eut chez lui une conférence avec plusieurs de ses confreres, où l'on agita diverses questions sur la même matiere, que M. Boulenois a donné au public en 1732, sous le titre de dissertations. En 1737, il donna au public un volume *in*-4°. contenant un *mémoire sur le droit de tiers & danger* par M. Greard son oncle, célébre avocat au parlement de Normandie. Enfin en 1740 il donna un septiéme volume *in*-4°. intitulé *Recueil d'ordonnances, édits, déclarations & arrêts de réglemens concernant la province de Normandie.* Il se proposoit d'en donner la suite: mais la mort l'a empêché d'achever cet ouvrage, de même qu'une *histoire du barreau d'Athènes, de Rome & de Paris*, qu'il promettoit depuis long-temps. Il avoit fait un ouvrage sur l'échiquier de Rouen, qui n'a pas encore paru. Il fut élu batonnier de l'ordre des avocats au parlement de Paris le 19 mars 1734; & quelque temps après s'étant retiré dans sa province, il prit rang & séance de doyen entre les avocats au parlement de Rouen, auxquels, plusieurs années avant sa mort, il donna sa bibliothéque, & tous ses recueils qui étoient curieux & considérables. Il mourut en son château des Portes le 11 février 1746, & fut inhumé dans la paroisse de ce lieu, où il avoit fait lui-même préparer son épitaphe. Il n'avoit eu qu'une fille, mariée au marquis des Essarts, dont il reste deux petits fils, l'un appellé le marquis des Essarts, l'autre appellé le comte d'Aunay. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

FROLLAND, évêque de Senlis, a vécu dans l'onziéme siécle. On ne sait rien de lui avant son épiscopat, auquel il fut élevé en 1043. Il succéda dans le siége de Senlis à Gui, surnommé le Bon. Il se trouva en 1049 au concile de Reims auquel présida le pape Léon IX. Vers 1053 il assista à l'assemblée de Saint-Denys près de Paris, où l'on fit la découverte & la vérification des reliques de saint Denys, que les moines de saint Emmeram se vantoient de posséder. En 1059 il se trouva au couronnement du prince Philippe, fils du roi Henri I. On croit qu'il mourut vers l'an 1071. Ce qui est sûr, c'est qu'Yves, II du nom,

remplissoit le siége épiscopal de Senlis avant l'année 1074. On a de Frolland une lettre qu'il écrivit au fameux Berenger de Tours, dans laquelle il lui témoigne beaucoup d'estime & d'amitié, & lui parle comme à un homme d'une rare piété: il y a apparence qu'il ignoroit alors dans quels sentimens étoit celui à qui il donnoit des témoignages si avantageux. Cette lettre est imprimée dans le II volume du spicilége de dom Luc d'Acheri; dans le tome I de l'histoire de l'université de Paris par du Boulay; & dans le II tome du *commentaire* ou de l'*histoire des écrivains ecclésiastiques* par Casimir Oudin. * *Voyez* aussi le tome VIII de l'*histoire littéraire de la France*, pag. 17 & 18.

FROMAGE (Pierre) né à Laon le 12 mai 1678, entra au noviciat des Jésuites à Nanci le 3 novembre 1693. Après avoir enseigné les humanités & fait ses études de théologie, il se présenta à ses supérieurs pour les missions du Levant; il y fut envoyé, & passa quelques années dans les travaux des missions en Egypte. Il fut ensuite envoyé en Syrie, où il a vécu & travaillé le reste de ses jours. Il y a été pendant quelques années supérieur des missions; mais toujours missionaire. Il a établi une imprimerie dans le monastere de S. Jean-Baptiste près d'Antura, village de l'Antiliban. Il trouva moyen de faire venir de Rome des caracteres, des ouvriers, & donna le mouvement à tout. Voici la liste de ses ouvrages, telle qu'il l'envoya au pere Oudin une année avant sa mort. Tous sont en arabe & presque tous des traductions. 1. *Explication de l'évangile, c'est-à-dire, de l'histoire & de la doctrine de N. S. J. C.* 2. L'*aimable Jesus*, traduit du P. Jean-Eusébe Nieremberg. 3. *De la dévotion à la sainte Vierge*, traduction du même. 4. *Les histoires de l'ancien & du nouveau testament*, traduction des figures de la bible. 5. *Introduction à la vie dévote*, traduite de S. François de Sales. 6. *Méditations du pere Louis du Pont*, trois tomes *in*-4°. 7. *Perfection chrétienne & religieuse du pere Alfonse Rodriguez*, trois tomes *in*-4°. 8. *Les marques de la vraie religion*, traduction de Léonard Lessius. 9. *Abrégé des controverses*, traduction de Martin Becan. 10. *La dévotion au sacré cœur de Jesus.* 11. *Du sacerdoce & de l'épiscopat*, traduction de Louis du Pont. 12. *Histoire du schisme des Grecs & du concile de Florence.* 13. *Réfutation du livre d'un moine Grec, sur la forme de la consécration.* 14. *Les exercices spirituels de S. Ignace*, traduction du P. François Nepveu. 15. *Le combat spirituel*, traduit d'après la traduction françoise faite par le P. Jean Brignon. 16. *Les vies des saints pour toute l'année*, deux tomes *in-folio.* 17. *Abrégé de théologie*, traduit des quatre volumes *in*-12. intitulés, *Theologia seminarii Pictaviensis.* 18. *La différence du temps & de l'éternité*, traduction du P. Jean-Eusébe Nieremberg. 19. *Le pédagogue chrétien*, du P. Jean Brignon. 20. *Méthode pour converser avec Dieu*, du P. Michel Boutauld. 21. *Le catéchisme de Paris.* 22. *Instruction du Chrétien*, traduction du P. Paul Segneri. 23. *Régles, constitutions, réglemens, coutumier de l'ordre de la Visitation*, trad. 24. *La vie de S. François de Sales*, traduction de Jacques Marsollier. 25. *La vie de madame de Chantal*, traduction de Jacques Marsollier. 26. *Lettre* datée de Tripoly de Syrie, le 15 octobre 1736, au P. le Camus, procureur des missions du Levant, contenant l'histoire d'un synode des Maronites, & le discours que le pere Fromage prononça à l'ouverture de ce synode: dans le tome VIII des *nouveaux mémoires des missions de la compagnie de Jesus dans le Levant*; à Paris, 1745, *in*-12. *Voyez* MARONITES. (Concile des) Le pere Fromage ne survécut que quelques années à la tenue de ce synode: il mourut le 10 (ou le 23 selon un autre mémoire) de décembre 1740, âgé de 62 ans & quelques mois. Dans le tome cité des nouveaux mémoires, on lui en donne 65; mais celui qui a écrit ignoroit apparemment la vraie date de la naissance du pere Fromage, des vertus duquel il fait un grand éloge, page 436 & suivantes desdits mémoires. *Voyez* NIEREMBERG. (Jean-Eusébe de)

FROMAGEAU (Germain) natif de Paris, fils d'un riche bourgeois, allié aux principaux de la robe, fut reçu de la maison & société de Sorbonne le 9 août 1661, & prit le bonnet de docteur le 24 avril 1664. C'étoit un homme très-versé dans l'étude de la théologie, & principalement dans celle de la théologie morale. C'est ce qui le fit choisir pour succéder à M. Delamet, dans la décision des cas de conscience sur lesquels il étoit consulté. Il a rempli aussi pendant du temps le pénible emploi d'assister ceux qui sont condamnés au dernier supplice, & il s'en aquitta avec une grande charité. Son désintéressement l'a porté à refuser constamment toutes les dignités que plusieurs prélats lui ont présentées, & à se contenter du bien que la providence lui avoit accordé, & dont il faisoit un saint usage. Il est mort le 7 octobre, & fut inhumé dans la chapelle de la maison de Sorbonne. On a recueilli & imprimé en 1714, *in*-8°. à Paris chez Louis Guerin, ses *résolutions de cas de conscience touchant la morale & la discipline de l'église*, avec celles de M. Delamet. Ce premier volume devoit être suivi de quatre autres, qui n'ont point été donnés dans le temps promis. La difficulté de mettre en ordre toutes ces *résolutions de cas de conscience* a été la principale cause de ce retardement. Mais enfin, feu M. Treuvé ayant bien voulu se charger de ce travail, on a donné toutes ces résolutions en forme de *dictionnaire* par ordre alphabétique en 2 vol. *in-folio*, à Paris en 1732. On y a compris ce qui avoit été imprimé *in*-8°. en 1714, & qui étoit devenu rare. *Voyez* TREUVÉ & DELAMET. * *Mém. du temps. Avertissement* mis à la tête *des résolutions des cas de conscience*, &c. *in*-8°, 1714.

FROMENTIERES DES ESTANGS (Jean-Louis) évêque d'Aire. Son pere ayant reconnu dès son enfance, qu'il avoit une attention toute particuliere à écouter les prédicateurs, qu'il retenoit leurs pensées & leurs paroles, & qu'il imitoit leurs gestes & leurs mouvemens, se crut obligé d'entretenir d'aussi belles dispositions que celles-là, & de mettre son fils entre les mains de personnes capables de faire valoir ses talens & de les accroître. Il l'envoya pour cet effet au collége des peres de l'Oratoire du Mans, & ensuite lui fit faire sa philosophie & sa théologie à Paris. Au sortir des écoles, il entra au séminaire de S. Magloire pour se former à la prédication sous la conduite du pere Senault, qui en étoit alors supérieur, & qui fut depuis général. Il fit sous lui un si grand progrès, qu'il parut bientôt dans les principales chaires. Il prêcha un carême à Notre-Dame à Paris, un à S. André, & deux à S. Gervais. En 1672 il prêcha l'avent devant le roi; & en 1680, étant évêque, il fut choisi par sa majesté pour y prêcher le carême. Depuis qu'il avoit été élevé à l'épiscopat, il s'étoit appliqué avec plus d'assiduité que jamais au ministere de la parole. Souvent il interrompit la messe, pour se tourner vers le peuple, & lui expliquer l'évangile. Ses instructions soutenues par son exemple, changerent en peu de temps la face de son diocèse. Il étoit si éloigné de rechercher les louanges que ses prédications & ses vertus méritoient, que durant la maladie qui finit ses travaux, il ordonna que l'on brulât ses sermons & ses autres écrits; défendit qu'on lui fît d'oraison funébre, & choisit sa sépulture au cimetiere avec les pauvres. Il voulut que le lieu où il seroit enterré ne fût distingué que par un marbre noir, sur lequel on ne mettroit ni son nom, ni ses armes; mais seulement ces paroles du pseaume XXVI: *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, & le lieu où réside votre gloire. Ne perdez pas, ô mon Dieu, mon ame avec les impies.* Il entendoit par les premieres paroles son zèle pour les fonctions de son ministere; par les secondes son attachement à son diocèse; par les dernieres sa crainte des ju-

gemens de Dieu, & son espérance fondée sur les mérites du Sauveur. Malgré ses ordres on a imprimé plusieurs volumes de ses sermons après sa mort, arrivée dans son diocèse au mois de décembre 1684. Ces sermons consistent en un carême, 2 volumes *in*-12, 1690, en panégyriques, mysteres, & autres discours, trois vol. *in*-12; & en œuvres mêlées, 1 vol. *in*-12. On trouve dans ce volume quelques oraisons funébres, entr'autres celle du P. Senault, de l'Oratoire. C'est de la préface de cette édition qu'est tiré ce qu'on vient de dire de ce prélat. On peut hardiment assurer que de tous les sermons imprimés de nos jours, il y en a peu où il y ait plus d'élévation & de solidité.

FROMM (André) né dans le margraviat de Brandebourg, fut fait vers l'an 1647, professeur à Stettin; en 1654, prevôt à Coln ou Cologne sur la Sprée; & en 1659 conseiller consistorial dans le même lieu. L'électeur de Brandebourg voulant en 1662, & dans les années suivantes, travailler à la réunion des réformés & des Luthériens, employa à cet ouvrage Barthol Stoschius & André Fromm. Celui-ci entretint aussi des correspondances avec les plus célébres théologiens de la communion romaine; & peu après il s'éloigna du parti des réformés & s'approcha de celui des Luthériens. Ayant maltraité les premiers dans une prédication, & craignant qu'on ne l'entreprît en conséquence, il s'enfuit de nuit, emmenant avec lui sa femme & cinq enfans fort jeunes qu'il avoit eus d'elle. Il se retira à Wittemberg, où il tint école pour faire subsister sa famille. L'université contribua aussi à son entretien, en attendant qu'elle y pourvût autrement. En 1668, son tour étant venu d'avoir la charge de surintendant d'Altenbourg, il se rendit à Prague avec sa femme & ses enfans, & il y embrassa publiquement avec eux la religion catholique dans le collége des Jésuites. Il donna au public les motifs de son changement. Christian Niphanius & Jacques Tenzel écrivirent pour le réfuter. Fromm obtint à Prague une place de doyen, & sa femme & ses enfans se retirerent dans des couvens. Dans la suite il fut pourvu d'un canonicat à Leitomeritz ou Leutmaris: ce fut-là qu'il mourut en 1685, dans un âge fort avancé. * Voyez le *dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740, & le *supplément françois de Basle*.

FROMM ou FROMMIUS (Georges) Danois, & professeur des mathématiques à Copenhague, mort l'an 1651, âgé de 47 ans, est auteur de plusieurs thèses, qui sont, dit-on, recherchées, & des écrits suivans; 1. *Arithmetica danica*, in-4°. à Copenhague 1660, 2. *Dissertatio de mediis ad astronomiam restituendam necessariis*, en faveur de Christian Longomontanus son maître, contre Jean-Baptiste Morin, professeur des mathématiques à Paris. Les deux suivans sont aussi pour la même cause. 3. *Dissertatio de astronomico theatro pro Longomontano contra Morinum.* 4. *Responsio ad Morini defensionem astronomiæ restitutæ.* Vindigius dans son *Academia Hafniensis*, a fait la vie de Fromm. C'est ce qu'on lit dans le supplément françois de Basle. Il est aussi parlé de Fromm, à la page 56 de la vie de Jean-Baptiste Morin, imprimée en françois à Paris, 1660, *in*-12. Il en est aussi parlé dans la vie de Tycho-Brahé, écrite en latin par Gassendi, pag. 206 de l'édition *in*-4°, faite à la Haye en 1655.

FROMOND (Libert) *cherchez* FROIDMONT.

FRONIME, évêque de Besançon dans le IV siécle, étoit un prélat charitable, mortifié & homme d'oraison. Il acheva l'église de S. Etienne sur la montagne. Les manuscrits ajoutent qu'il y établit des chanoines réguliers, & qu'il obtint à ce sujet des priviléges des papes Damase & Sirice. Mais il ne vivoit pas du temps de Damase qui mourut en 385, & il a dû être évêque sous le pontificat de Sirice qui n'est mort qu'en 398. Il n'a pu non plus ni établir des chanoines réguliers à S. Etienne, ni obtenir des priviléges à cet effet. Car les chanoines des cathédrales n'ont vécu sous une régle que long-temps après, & l'on n'obtenoit point alors pour ces établissemens, des priviléges des papes. On croit que Fronime a été inhumé au côté droit de l'église de S. Etienne. La mémoire de ce prélat est en vénération dans le diocèse. * *Voyez* M. Dunod, ancien avocat au parlement, & professeur royal en l'université de Besançon, *page* 45 de son *histoire de l'église de Besançon*, à la suite de son *histoire des Séquanois*, *de la province Séquanoise*, *&c.* Chifflet, dans ce qu'il a écrit sur Besançon, &c.

FRONSAC, en latin *Franciacum*, *Francianum*, & *Francicum*, bourg de France dans la Guienne, avec titre de duché, est situé sur la Dordogne, au-dessous de Libourne, à cinq ou six lieues de Bourdeaux. Aimoin & Eginhart parlent de Fronsac, ou *Francia*, qui est la forteresse que Charlemagne y fit bâtir en 769. Fronsac fut érigé en duché & pairie par le roi Henri IV au mois de janvier de l'an 1598. Ce duché passa dans la maison de *Louis* II, prince de Condé, par son mariage avec *Claude-Clémence* de Maillé, duchesse de Fronsac & de Caumont, marquise de Brezé, & est revenu au duc de Richelieu, dont le fils unique porte le titre de duc de Fronsac, du vivant de son pere.

FRONSPERG (Georges, comte de) sorti d'une maison illustre du Tirol, où est le château de Fronsperg, vers la frontiere de l'archevêché de Saltzbourg, né en Souabe à Mindla près de Memminghen, étoit un homme d'une valeur & d'une force extraordinaire, & d'ailleurs très-bon capitaine. Il servit deux fois l'empereur Charles V en Italie avec beaucoup de gloire, particulierement à la bataille de Pavie: mais ses emportemens allerent jusqu'à la fureur contre l'Eglise romaine, & l'on peut dire qu'il étoit en quelque façon plus Luthérien que Luther même. Lorsque l'archiduc Ferdinand lui proposa en 1526, de lever des troupes pour l'empereur contre le pape, il accepta cette commission de tout son cœur, & se chargea même de faire quelques levées à ses dépens, comme il fit en très-peu de temps, sans qu'il lui en coutât beaucoup; car ayant publié qu'il enrichiroit ceux qui le suivroient des dépouilles de Rome, les Luthériens accoururent en foule pour s'enrôler sous ses enseignes; & sur l'espérance du sac de Rome, ils se contenterent d'un écu par tête. Ainsi ayant fait une armée d'environ dix-huit mille hommes, il se mit en marche au mois d'octobre, pour entrer en Italie. Ce fut alors qu'il fit faire un cordeau tissu d'or & de soye, qu'il portoit en écharpe à la vue de tout le monde, disant à ceux qui lui en demandoient la cause, que c'étoit pour traiter le pape avec honneur, de la même maniere que les empereurs Ottomans avoient coutume de traiter leurs freres, pour ne pas répandre leur sang. Le comte de Fronsperg joignit l'armée du duc de Bourbon sur la fin du mois de janvier de l'année 1527: mais il n'alla pas jusqu'à Rome, car pendant que les troupes étoient dans le Bolonois, il fut frapé d'une apoplexie, dont il revint néanmoins, & il fut porté à Ferrare, où peu de jours après il mourut, vers la fin du mois de mars. * Sleidan, Mainbourg, *hist. du luthéranisme.*

FRONT (Saint) premier évêque de Périgueux, suivant la tradition de cette église. Quelques-uns le font disciple de S. Pierre; mais les actes de ce saint sont absolument insoutenables. * Bosquet, *l.* 5. Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclés. tom. IV.*

FRONTEAU (Jean) chanoine régulier de la congrégation de sainte Geneviéve, & chancelier de l'université de Paris, né à Angers en 1614, s'est acquis une grande réputation, par son érudition & par sa piété. Il entra en 1630 parmi les chanoines réguliers de S. Augustin. Depuis il étudia en philosophie dans le collége de la Fléche; & il soutint sur la fin de 1636 des thèses qu'il dédia à Charles le Faure, abbé de

sainte Geneviéve, & supérieur général de la congrégation, qui le fit venir à Paris, où dès l'année suivante on l'employa à enseigner la philosophie. Ce fut quelque temps après qu'il publia l'abrégé de celle de S. Thomas, sur le dessein du pere Côme Alemanni, Jésuite de Milan. En 1639 on l'obligea de professer la théologie, qu'il enseigna pendant douze années avec une grande réputation. Il apprit non-seulement les langues grecque & latine, mais encore l'hébraïque, la syriaque & la chaldéenne. Ce savant homme parloit aussi les langues vivantes de l'Europe; & ce fut lui qui dressa la belle bibliothéque de sainte Geneviéve. Il fut fait chancelier de l'université de Paris en 1648. Dans la suite on lui donna le prieuré de Benets en Anjou, & enfin la cure de Montargis. Il alla en prendre possession sur la fin du carême de l'an 1662; & comme son zèle n'avoit point de bornes, il se donna tant de peine pendant les fêtes de Pâque dans l'administration des sacremens, & dans la visite des malades, qu'il en tomba malade le 12 avril de la même année, & mourut le 17 suivant, n'étant qu'en la 48 année de son âge. Nous avons de lui une chronologie des papes en vers hexamétres achrostiches: un écrit pour concilier les disciples de Jansénius avec les Jésuites, intitulé *Quæstionum de prædestinatione & gratia, concordia.* Il a fait quelques ouvrages pour soutenir que l'Imitation de Jesus-Christ est de Thomas à Kempis, & non pas de Gerson ni de Gersen. En 1650 il composa un livre intitulé *Antitheses Augustini & Calvini.* En 1642, il fit imprimer un ancien calendrier de l'Eglise romaine, avec une préface & des notes pleines d'érudition. Il a aussi écrit plusieurs lettres sur des matieres curieuses. Il avoit encore travaillé à plusieurs ouvrages importans qui n'ont point vu le jour. Ce pere avoit joint l'érudition ecclésiastique & profane, à une éloquence vive & naturelle. Il prêchoit & parloit facilement, avec agrément & succès. Il s'étoit acquis beaucoup de réputation par les panégyriques qu'il prononçoit, en donnant le bonnet de maître-ès-arts aux actes de l'université; fonction qu'il a exercée pendant quinze ans. Il savoit neuf langues, l'hébraïque, la chaldaïque, la syriaque, l'arabesque, la grecque, la latine, l'italienne, l'espagnole & la françoise, comme il le fit voir à une thèse dédiée au cardinal Mazarin, dans laquelle il fit paroître ces neuf langues comme neuf muses & neuf sœurs, pour expliquer chacune dans son idiome le nom de Mazarin. Il avoit de grandes liaisons, non-seulement avec tous les savans, mais encore avec les plus grands du royaume, & les personnes les plus considérables de la robe qui l'honoroient de leur amitié. Dans ses ouvrages il savoit unir le profane avec l'ecclésiastique, & égayoit toujours sa matiere par quelques passages des peres, & des auteurs Grecs & Latins, ou par quelques traits curieux de l'histoire. Il ne s'attachoit pas à traiter les matieres à fonds; mais à faire de nouvelles découvertes, à donner des remarques curieuses, & à fournir des idées & des conjectures toutes neuves, & d'un tour tout nouveau. * *Consultez* l'abrégé de la vie du P. Fronteau, que le pere Lallemant, chanoine régulier, publia en 1663, avec divers éloges que les amis de ce grand homme consacrerent à sa mémoire. Du Pin, *bibliot. des auteurs eccl. du XVII siécle, tom. II.*

On a recueilli & fait imprimer en 1677, petit *in*-12, à Liége, divers opuscules composés par le pere Fronteau en forme de lettres, & déja imprimés en divers temps. Le titre du recueil est, *Joannis Frontonis canonici regularis, academiæ Parisiensis cancellarii, epistolæ selectæ. Leodii Eburonum, apud Guillelmum Henricum Streel.* Il contient neuf lettres; 1. *De philotesiis veterum epistola, in quâ ritus antiqui sese in compotationibus salutandi tractantur, & ad illustrandam divinæ Eucharistiæ institutionem multa afferuntur.* Voici l'occasion de cet écrit. Le pere Fronteau étant chez M. de Harlay à Beaumont, avec M. de Bellievre, & chacun ayant bu fréquemment à la santé les uns des autres, M. de Bellievre demanda au pere Fronteau l'origine de cet usage. Celui-ci l'expliqua le mieux qu'il put, en disant ce qu'il avoit retenu des lectures qu'il pouvoit avoir faites sur ce sujet; mais durant le carnaval suivant, s'étant retiré loin de la ville, il examina plus à fond la question, & composa l'écrit dont il s'agit. Ce qu'il y dit sur l'institution de l'Eucharistie ne revenoit que de loin à cette question. 2. *De origine parochiarum, deque fundamentis obligationis ad eas conveniendi.* L'auteur dit au commencement de cette lettre, adressée à M de Guron, évêque de Tulles, qu'il travailloit à un grand ouvrage sur cette matiere: *Nosti me opus grandius moliri, in quo argumentum istud fusè, diligenter, & accuratè, cum aliis bene multis, tractabitur.* On ignore s'il a achevé cet ouvrage & ce qu'il est devenu. 3. La troisiéme lettre roule sur le secours mutuel que se prêtent l'écriture sainte & la tradition, & l'auteur montre qu'ils se servent mutuellement de preuve l'une à l'autre. Le pere Fronteau y explique principalement ces paroles de S. Augustin, *l. contra epistolam Manichæi quæ dicitur fundamenti, c. V. Ego evangelio non crederem, nisi me catholicæ ecclesiæ commoveret auctoritas.* 4. La quatriéme lettre traite de la vie & des mœurs des Chrétiens dans les premiers siécles de l'église (*De moribus & vitâ Christianorum in primis ecclesiæ sæculis*:) ce sujet est traité fort superficiellement & seulement en général; mais (5) il est traité plus solidement & avec plus de détail dans la cinquiéme lettre, dont le titre est, *Familia Christiana in primis ecclesiæ sæculis.* De cette lettre, de la quatriéme & de la seconde, un anonyme n'a composé qu'un seul ouvrage, qui n'est en quelque sorte, qu'une traduction desdites lettres sous ce titre: *L'idée de l'église naissante & des mœurs des premiers Chrétiens; avec l'origine des paroisses; & de l'obligation de s'y rendre assidus, tirées des lettres du R. P. Fronteau, &c. & les preuves principales de cette obligation*; à la Fléche, par Gervais Lebaz, 1667, *in*-12. 6. La sixiéme traite *de canonicis cardinalibus*, c'est-à-dire, des chanoines, qui sans perdre leur titre ni leur revenu, desservoient des cures dans les villes ou les fauxbourgs. Elle fut écrite à l'occasion de la défense qui fut faite par un arrêt rendu au parlement sur les conclusions de M. Talon, avocat général, à quelques chanoines de Laon d'exercer les fonctions du gouvernement des ames. Le P. Fronteau, qui composa cet écrit à la priere de M. l'évêque de Laon, fait voir qu'il y avoit autrefois des chanoines cardinaux qui jouissoient de titres dans les villes ou les fauxbourgs, ayant un peuple qu'ils gouvernoient, & qui cependant conservoient leur nom & leur place de chanoines. Le pere Fronteau n'employa que quelques heures à cet écrit: il n'y traite point des cardinaux proprement dits; mais il promet d'écrire une autre fois sur ce sujet. Il montre que lorsque des églises ne peuvent entretenir plusieurs prêtres, il convient que les évêques attachent un chanoine à ces églises pour secourir les curés. 7. La septiéme lettre traite du signe de la croix. 8. La huitiéme est adressée à M. Henri Arnauld, évêque d'Angers; elle est sans date. Il s'agit du nom, du devoir, & de la dignité des évêques & autres pasteurs: (*De episcoporum, pastorumque nomine, officio, & dignitate.*) 9. Enfin la neuviéme lettre, adressée aux prélats de l'assemblée du clergé faite en 1660, attaque le privilege accordé à quelques monasteres, de faire ordonner leurs religieux par tout évêque qu'ils voudroient choisir.

Le pere Lallemant, dans l'éloge latin de son confrere le pere Fronteau, p. 36 & 37, donne à celui-ci presque tout l'honneur de l'édition des œuvres d'Yves de Chartres, & l'ôte presque tout entier à Jean-Baptiste Souchet, chanoine de Chartres. Le pere Ni-

ceron dans l'éloge du même pere Fronteau (tome XXI de ses *mémoires*, &c.) dit positivement que Souchet ayant fait sur les lettres d'Yves de Chartres, quelques notes plus amples que celles de Juret, pria le pere Fronteau de prendre soin d'une nouvelle édition de cet auteur, & d'y inserer ses notes, & le chargea d'en faire l'épître dédicatoire à l'évêque de Chartres & la vie d'Yves. Il ajoute que le pere Fronteau fit tout cela. L'un & l'autre, le pere Lallemant & le pere Niceron, conviennent que M. Souchet se plaignit néanmoins, quand l'édition parut, que le pere Fronteau s'étoit fait honneur de son travail. Pour dom Liron, dans sa bibliothéque chartraine, il dit au contraire que le pere Fronteau s'attribua le travail de Souchet, & que celui-ci le revendiqua & accusa le pere Fronteau de plagiat. Le pere Niceron prétend que ce récit de dom Liron est faux, mais sans en prouver la fausseté. Qui doit-on croire? Aucun de ces écrivains n'a cité un écrit latin de Souchet, où il semble donner des preuves bien fortes de la justice de ses plaintes contre le pere Fronteau. Cet écrit d'environ 120 pages *in*-8°. a pour titre: *Joannis Baptistæ Soucheti D. T. nec non Carnotensis ecclesiæ canonici, veritatis defensio, in F. Joannem Frontonem canonicum regularem. Carnuti, ex officinâ Symphoriani Cottereau, &c.* 1651. Quoiqu'il paroisse dans cet écrit trop de vivacité & de raillerie hors d'œuvre, il y a bien des preuves & des témoignages qui ne sont point favorables au pere Fronteau, sur tout le recueil de lettres latines & françoises que Souchet a fait imprimer à la fin de sa défense: & si l'on en doit croire tous ces témoignages, le récit de dom Liron, que le pere Niceron accuse de faux, sembleroit être le seul véritable. La seule lettre du pere Fronteau adressée à M. Souchet, & qui fait partie de ces lettres, infirme une partie du récit du pere Niceron. Le pere Fronteau n'y dit nullement qu'il eût été prié par M. Souchet de se charger de l'édition des œuvres d'Yves de Chartres, d'écrire la vie de l'auteur, de composer la dédicace, &c. il dit au contraire, qu'il ne céda qu'aux pressantes importunités des libraires, & de M. de Goussainville que ceux-ci employoient. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les lettres du libraire Cottereau & celles de plusieurs autres personnes rapportées par Souchet, donnent sur cela même un démenti formel au pere Fronteau. Nous n'avons point vu la lettre du pere Fronteau à l'évêque du Puy, dans laquelle le pere Niceron dit que le chanoine régulier justifie sa conduite sur cette affaire. Jean-Albert Fabricius a réuni plusieurs des écrits du pere Fronteau dont nous venons de parler, en un volume, *in*-8°. qui parut à Hambourg en 1720.

FRONTENAC, où le fort de Frontenac, citadelle de l'Amérique dans la nouvelle France, fut bâtie en 1673, par le comte de Frontenac, gouverneur de ce pays, pour l'opposer aux courses des Iroquois. Elle est sur le bord d'un lac de même nom, à l'endroit d'où sort le fleuve de S. Laurent. * Baudrand. *Voyez* là-dessus la relation du chevalier de la Hontan, imprimée en Hollande en 1708.

FRONTIBUS (Geofroi) religieux de l'ordre de S. François, étoit Anglois. On ignore en quel temps il a vécu, mais on sait seulement qu'il fut surnommé *le docteur vénérable*, & qu'il composa divers ouvrages. *In magistrum sententiarum. Quodlibeta. De infantia S. Edmundi, &c.* * Willot, *in Ath. franç.* Pitseus, &c.

FRONTIGNAN, petite ville de France, dans le bas Languedoc, *Frontinianum*, a eu autrefois, selon quelques auteurs, le nom de *Forum Domitii*. Elle est située sur l'étang de Latte, entre Agde & Montpellier, & elle est renommée par ses vins muscats. On y en fait grand commerce, à cause du voisinage de la mer. Les Calvinistes l'assiégerent en l'an 1562, sans la pouvoir prendre, comme le président de Thou le remarque dans le 32 livre de son histoire. * Baudrand. Audifret.

FRONTIN (Sextus-Julius) auteur célébre, florissoit dès le temps de Vespasien. Il fut premierement préteur l'an 70 de J. C. & abdiqua en faveur de Domitien. Quelques années après il commanda les armées en Angleterre avec beaucoup de succès: commission qui ne se donnoit qu'à des personnes consulaires; aussi Frontin avoit été consul, si l'on en croit Elien, & le fut même encore selon quelques autres, sous Nerva & sous Trajan. Il écrivit ses quatre livres des stratagèmes sous Domitien; ce qu'on conjecture par les flateries qu'il y prodigue en faveur de ce prince. Il avoit aussi composé un traité des aqueducs de Rome, & quelques autres ouvrages. Quoiqu'il se fût extrêmement appliqué au métier de la guerre, où il étoit très habile, comme il fit paroître en domtant les Silures, il étoit encore très-habile jurisconsulte. Il fut uni d'amitié avec Martial, & fut comblé d'éloges par tous les illustres de son temps. Son testament fait vers l'an 85 portoit cette clause: *Impensa monumenti supervacua est: memoria nostra durabit, si vitâ meruimus.* * Tacite, *hist. l.* 4, *c.* 39. Idem *in Agricol. vit.* Pline, *l.* 9, *ep.* 19. Elien.

FRONTIN, *cherchez* POLYEN.

FRONTO (Marcus-Julius) consul pour la seconde fois, sous Nerva, l'an de J. C. 96, osa s'écrier en plein sénat, au sujet des abus qui se glissoient dans la punition des délateurs, qu'il étoit dangereux d'être gouverné par un prince, sous qui tout étoit défendu, & plus dangereux de l'être par un prince sous qui tout étoit permis. Nerva, dont ce discours taxoit la facilité, remédia aux désordres qu'elle avoit causés. Fronto exerça encore le consulat, pour la troisiéme fois, sous Trajan, l'an de J. C. 100. JULIUS-FRONTO, qui commandoit la flotte de Misêne, sous Arien, pouvoit être son fils. * Dion, *l.* 68. Cassiodore. P. Pagi, *ann.* 100. Gruter. *inscript. rom.*

FRONTO (Cassius) avocat fameux sous les regnes de Nerva & de Trajan. * Pline, *l.* 2, *ep.* 11.

FRONTO (Marcus Cornélius) célébre orateur, est loué par Aulu-Gelle, & par plusieurs autres auteurs, pour son éloquence, sa politesse & son érudition. Il s'étoit acquis la réputation d'être le plus habile avocat de Rome, dès le temps de l'empereur Adrien; & ce fut lui qui enseigna l'éloquence latine à M. Aurele, & à Lucius Vérus. Le premier de ces princes lui fit élever une statue par ordre du sénat, & le fit subroger consul pour deux mois. Ce fut apparemment dès le temps de l'empereur Antonin. Minutius Félix parle d'un FRONTO de Cyrthe en Numidie, qui avoit fait un discours contre les Chrétiens; & quelques auteurs ont attribué ce discours à Fronto l'orateur. * Aulu-Gelle, *l.* 2, *c.* 26, *& l.* 19, *c.* 8 *&* 10. Dion, *in vita M. Aurel.* Sidon. *l.* 1, *ep.* 1. Macrobe, *Saturn. l.* 5, *c.* 1. Minuc. Félix. Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome I, part. I.

FRONTO DUCÆUS, *cherchez* DU DUC.

☞ FROTHAIRE, évêque de Toul, dans le IX siécle, reçut sa premiere éducation au monastere de Gorze, à trois lieues de Metz. Il devint depuis abbé de S. Evre de Toul, & conserva toute sa vie beaucoup d'affection pour cette abbaye. Le siége de Toul étant venu à vaquer, Frothaire fut élu pour le remplir. Son ordination se fit le 22 de mars dans le concile qui se tint à Reims en 813. Quelques auteurs placent cette ordination en 804 avec moins de vraisemblance. Duchesne a donné au tome II, p. 712-723 de sa collection des historiens François, quelques lettres de ce prélat, qui contiennent plusieurs choses qui peuvent servir à l'histoire de ce temps-là. On y apprend en particulier plusieurs circonstances de sa vie, & on y voit combien il étoit attaché à la conduite de son troupeau, & le soin qu'il apportoit pour le soulager

dans ses besoins. L'empereur Louis le Débonnaire le chargea de la conduite de quelques bâtimens qu'il vouloit faire ajouter à son palais d'Aix-la-Chapelle : ce qui donne lieu de croire que Frothaire étoit habile dans l'architecture. Mais comme cet emploi ne s'accordoit point avec ses obligations épiscopales, il pressa vivement les ministres de l'empereur de l'en faire décharger, témoignant être résolu de quitter l'épiscopat, si on le retenoit plus long-temps éloigné de son peuple. Frothaire mourut le 22 de mai 848, après trente-cinq ans d'épiscopat, & fut inhumé dans le cimetiere de l'abbaye de saint Evre, où il avoit rétabli la discipline réguliere douze ans auparavant. Il assista à plusieurs des conciles qui se tinrent en son temps ; à celui de Thionville en 821 ; à un autre tenu au même lieu en 835 ; au parlement tenu à Ingelheim en 840. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome V.

FROULAI, dans le pays du Maine, est l'une des châtellenies les plus considérables qui relevent du duché de Mayenne. Ses premiers seigneurs en ont donné le nom à leur famille selon l'ancien usage, & cette famille qui la posséde encore présentement est par-là véritablement de celles qu'on dit être nobles de nom & d'armes. Elle s'est conservée sans interruption jusqu'à nos jours dans la profession constante de la religion catholique, & dans un attachement incorruptible au service du roi ; ce qui a donné lieu à la devise de cette maison, qui est *pro rege & pro fide.* Ce qu'on a pu sauver de titres après les désordres des guerres des Anglois, fait foi que,

I. ROLLAND, seigneur de Froulai, vivant vers l'an 1140, fut pere de GERVAIS, qui suit ; & de *Guillaume* de Froulai, qui avec sa femme nommée *Osanne*, fit une donation à l'abbaye de Savigni, près de Mayenne, en l'an 1182, où l'on en voit encore la charte scellée des armes de Froulai.

II. GERVAIS, seigneur de Froulai, fit plusieurs donations pieuses, particulierement à la susdite abbaye de Savigni, & vivoit en 1222.

III. GUILLAUME, seigneur de Froulai, chevalier, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, signala sa piété par les biens qu'il fit à l'abbaye de Fontaine-Daniel & à plusieurs autres églises, & son zèle pour la foi, en se croisant en 1241. Il eut pour fils,

IV. GUILLAUME, II du nom, seigneur de Froulai, chevalier, tué à la bataille de Blangi en 1317, & enterré dans la paroisse de Coësme, sous une tombe relevée, marquée seulement d'un écu de ses armes & de son épée. Il avoit épousé *Jeanne* des Planches, de la maison de Liscouet en Bretagne, & eut,

V. MICHEL, seigneur de Froulai, Monflaus, Gastines, la Basmegnée, &c. chevalier, gouverneur du château de Pouancé. Il épousa en 1371, *Jeanne* de la Ferriere, fille de *Jean* de la Ferriere, chevalier, & de *Jeanne* de Maillemains, seigneur & dame de Vautorte. De ce mariage sortirent *Ambroise* de Froulai, tué sans enfans en un combat de trente François contre trente Anglois à Argentan, en Normandie, en 1436 ; GUILLAUME, qui suit ; *Raoulette*, mariée en 1389, à *Guillaume* de Bois-Beranger, écuyer ; & *Marie*, alliée en 1401, à *Jean* de Bouillé, chevalier.

VI. GUILLAUME, III du nom, chevalier, seigneur de Froulai, Monflaus, Gastines, Beauchêne, la Basmegnée, la Trouselaye, &c. est le premier par qui l'on commence la généalogie de cette maison, *dans l'histoire des grands officiers de la couronne, impr. en 1712, tom. II, p. 867.* Il servit le roi Charles VII, sous le comte du Maine contre les Anglois, & fut tué à la bataille de Castillon en 1453, laissant de *Marguerite* le Sénéchal, qu'il avoit épousée en 1442, fille de *Guillaume* le Sénéchal, seigneur de la Sénéchaussiere & de la Vieuville, & de *Jeanne* de la Houssaye; *Jean*, gouverneur de Domfront, & chambellan du duc d'Alençon en 1488, mort en octobre 1505, sans enfans d'une fille de la maison de Marbœuf ; *Michel*, qui n'en eut point aussi de *N*.... fille & héritiere de *Guion* Essirard, seigneur de la Palu & de Bonvouloir, & fut gouverneur de plusieurs places en Bretagne, & capitaine des archers de la garde de René, duc d'Alençon ; *Ambroise*, mort aussi sans postérité d'une fille de la maison de Châteaubriant ; GUILLAUME, qui suit ; *Marie*, alliée à *N*... seigneur de Houssemaine ; *Guillemette*, mariée à *Jean* de Marcillé, seigneur de Brillehaut.

VII. GUILLAUME, IV du nom, chevalier, seigneur de Froulai, &c. épousa en février 1494, *Catherine* de Chauvigné, dame de Saint-Loup du Gast, laquelle, après la mort de son mari, prit une seconde alliance avec *Ambroise* de Mégaudais, seigneur de Lespinoliere, ayant eu de son premier mariage, JEAN, qui suit ; & *Françoise* de Froulai, mariée à *Jacques*, seigneur d'Anthénaise & du Fresne.

VIII. JEAN, II du nom, chevalier, seigneur de Froulai, &c. épousa le 13 février 1517 *Catherine* de Brée de Saint-Loup, fille de *Gilles* de Brée, chevalier, seigneur de Fouilloux, & de *Claude* de Feschal ; & petite fille de *Guion* de Brée, & de *Louise* de Laval. De ce mariage naquirent LOUIS, qui suit ; *Jean*, seigneur de Poillé ; *Gilles*, qui fut d'église ; & plusieurs filles religieuses.

IX. LOUIS, seigneur de Froulai, Monflaus, Saint-Denys, Gastines, la Basmegnée, la Troussellaye, Pouillé, chevalier de l'ordre du roi, fut marié le 17 mars 1540, à *Louise* de la Vairie, fille de *Jean* de la Vairie, chevalier, seigneur de la Blotiere, & de *Julienne* de la Vairie, sa parente, de laquelle il eut ANDRÉ, qui suit ; *Jean*, seigneur de Pouillé & du Plessis en Comté, mort sans enfans ; & *Jeanne*, mariée en 1566, à *René* de Pinel, seigneur de Chaudebœuf en Bretagne.

X. ANDRÉ, seigneur de Froulai, Monflaus, Fouilloux, Montchevrier, Pouillé, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit au voyage de Loudun, à la journée de Moncontour, & à la défaite des Reistres à Auneau, en 1587. Il passa ensuite au service des Vénitiens, qui le nommerent colonel général de leur infanterie. Il avoit épousé le 11 juillet 1567 *Thomasse* de la Ferriere, dame héritiere de Tessé, d'Ambrieres, Raveton, Vernie, Sommain, &c. fille de *Jean* de la Ferriere, chevalier, baron de Vernie, & de *Françoise*, dame de Raveton & de Tessé, dont il eut RENÉ, qui suit ; & *Marie*, alliée en 1598, à *Urbain* de Montecler, seigneur de Charné & de Launai, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du maréchal de Bois-Dauphin.

XI. RENÉ, seigneur de Froulai, comte de Tessé, baron d'Ambrieres, Vernie, Monflaus, &c. chevalier de l'ordre du roi, en faveur duquel la terre de Tessé fut érigée en comté, porta la cornette blanche en 1598, au voyage de Bretagne, pour la réduction de cette province. Il avoit épousé le 22 juillet 1596, *Marie* d'Escoubleau-Sourdis, veuve de *Claude* du Pui, baron de Vatan, & fille de *François* d'Escoubleau, marquis de Sourdis, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Chartres & de Beausse ; & d'*Isabelle* Babou de la Bourdaisiere, dont il eut RENÉ II, qui suit ; *François*, baron d'Ambrieres, capitaine de cavalerie, mort au voyage de Savoye en 1627 ; CHARLES, qui a fait la *branche des comtes de* FROULAI, *rapportée ci-après ; Louis*, chevalier de Malte, mort dans l'armée du roi en Allemagne, en 1632 ; *Gabriel-Philippe*, évêque d'Avranches, mort en mai 1689 ; *Emanuel*, chanoine & comte de Lyon, mort le 18 avril 1698, âgé de 80 ans ; *Françoise*, mariée à *Gabriel* de Falaise, baron de la Ferriere, lieutenant des gardes du corps du roi, morte en 1663 ; *Marie*, abbesse de la Saulsaye, près Paris ; *Magdeléne*, abbesse de Vignats,

Vignats, diocèse de Séez; & *Isabelle* de Froulai, religieuse Ursuline au Mans.

XII. René, sire de Froulai, II du nom, comte de Tessé, baron d'Ambrieres, &c. élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII, puis mestre de camp de deux régimens de son nom, fut choisi par le roi pour être premier capitaine des dix compagnies, dont il augmenta le régiment de ses gardes, & puis nommé lieutenant général de ses armées. Il avoit épousé le 7 novembre 1638, *Magdeléne* de Beaumanoir, dame de Maugé, fille de *Henri*, marquis de Lavardin, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Maine, & de *Marguerite* de la Beaume-Suse, dont il eut René III, qui suit; *Philibert-Emanuel*, dit *le chevalier de Tessé*, baron d'Ambrieres, maréchal de camp, & lieutenant général des armées du roi d'Angleterre, qui donna le fameux combat d'Akrem en Irlande, soutint le siége de Limerik, & ramena en France un corps de 20000 Irlandois. Il avoit été colonel de dragons, lieutenant général des armées du roi, gouverneur d'Ath, & est mort à Crémone en Italie le 20 août 1701; *Marie*, abbesse d'Avranches; *Marguerite*, abbesse de Vignats en 1678; *Gabrielle*, abbesse de la Trinité de Caën; & *Magdeléne* de Froulai, mariée en mars 1681, à *François* Gautier, marquis de Chiffreville en Normandie.

XIII. René', sire de Froulai, III du nom, comte de Tessé, baron d'Ambrieres, &c. maréchal de France & général des galeres, *qui a ci-après son article particulier*, mourut le 30 mai 1725, âgé d'environ 74 ans. Il avoit épousé le 10 juin 1674, *Marie-Françoise* Auber, morte le 30 mars 1709, fille unique d'*Antoine* Auber, baron d'Aunai, &c. & de *Françoise* de Villette, dont il a eu, 1. René-Mans, qui suit; 2. *René-Louis*, marquis de Tessé, qui après avoir renoncé à l'état ecclésiastique, fut fait le 20 octobre 1718, capitaine des gardes du duc d'Orléans, régent, & au mois de mai 1729, premier gentilhomme de la chambre du duc de Bourbon. Il a eu de son mariage avec *Françoise* de Castan, qu'il a épousée en Suisse, *Marie-Françoise-Casimire*, fille unique, née au mois d'août 1714, & mariée le 4 mars 1734, avec *Charles-Michel-Gaspard* de Saulx, comte de Tavannes, colonel du régiment de Querci. 3. *René-François*, chevalier de Malte, gouverneur de la Fléche en Anjou, au mois de novembre 1714, & brigadier des armées du roi le premier février 1719, abbé d'Aunai le 30 avril 1731, mort au château de Lavardin au Maine le 28 février 1734, dans la 48 année de son âge; 4. *Marie-Françoise*, mariée 1°. à *Guillaume* Fouquet, marquis de la Varenne, 2°. en 1714, à *Jean-François* de Briqueville, comte de la Luzerne; 5. *Gabrielle*; 6. *Henriette-Marthe*, qui avoit épousé le 15 janvier 1698, *Jean-Baptiste* Colbert, comte de Maulevrier; & 7. *Françoise-Gabrielle*, abbesse de Vignats en 1716, puis de la Trinité de Caën en 1720.

XIV. René-Mans de Froulai, comte de Tessé, vicomte de Beaumont & de Frenay, marquis de Lavardin & de Lessart, grand d'Espagne, né le 11 novembre 1681, fut d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, reçut une blessure le 22 mai 1702, au siége de Mantoue, dans une sortie; obtint le 17 octobre 1703, le régiment de Sault, aussi infanterie, petit vieux corps, & vacant par la mort du duc de Lesdiguieres; servit en 1704 & 1705, au siége de Verue, & en 1707 à la défense de Toulon en Provence; fut dépêché par le maréchal son pere, pour porter au roi la nouvelle de la levée de ce siége & de la retraite des ennemis, & étant arrivé à Marli le 26 août, il fut nommé maréchal de camp le premier septembre suivant en considération des services que le maréchal son pere avoit rendus dans cette occasion. Il n'avoit été fait brigadier qu'au mois de janvier précédent. Depuis, la lieutenance générale au gouvernement des pays du Maine, Perche & comté de Laval lui fut donnée sur la démission de son pere, & il fut créé lieutenant général des armées du roi le 8 mars 1718. Son pere se démit encore en sa faveur au mois d'octobre 1724, de la charge de premier écuyer de la reine, dont il prêta serment le 6 septembre 1725. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 11 mai 1728. Il est mort au Mans le 22 août 1746, âgé de 65 ans. *Marie-Elizabeth-Claude-Pétronille* Bouchu sa femme, qu'il avoit épousée le 13 avril 1706, mourut à Paris le 9 décembre 1733, âgée de quarante-huit ans & vingt-cinq jours, étant née le 15 novembre 1685. Il a eu d'elle René'-Marie, qui suit; *Henriette-Jeanne-Elizabeth*, née le 16 janvier 1709, morte fille dans le couvent de sainte Elizabeth à Paris, vers le commencement du mois d'août 1727; *Anne-René*, né le 26 juin 1710, & mort le 3 juin 1716; *Elizabeth-René*, né à Paris le 17 août 1711, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, mort au château de Vernie dans le Maine le 23 mai 1734, dans la vingt-troisiéme année de son âge; & *Anne-Angélique-Renée* de Froulai de Tessé, née le 19 juillet 1712, & mariée le 6 avril 1728, avec le marquis de Chavagnac, capitaine des vaisseaux du roi.

XV. René'-Marie de Froulai, né au mois de décembre 1707, sire de Froulai, marquis de Tessé & de Lavardin, grand d'Espagne de la premiere classe, premier & grand écuyer de la reine, sur la démission de son pere, au mois de septembre 1735, colonel du régiment de la Reine infanterie, en 1734, & avant colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, fait brigadier d'armée, le premier janvier 1740, mort de ses blessures à Prague, le 23 août 1742, laissant de damoiselle *Marie-Charlotte* de Béthune-Charost, qu'il avoit épousée le 26 octobre 1735, fille de *Paul-François* de Béthune-Charost, pair de France, & de dame *Julie-Christine-Regine-George* d'Antraigues, 1. René'-Mans, né le 9 octobre 1736, comte de Tessé, marquis de Lavardin, grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant-général au gouvernement des provinces du Maine, Perche & comté de Laval, premier & grand écuyer de la reine; 2. *Armand-Elizabeth* de Froulai, comte de Froulai, né le 19 février 1738.

Branche des comtes de Froulai.

XII. Charles de Froulai, troisiéme fils de René', seigneur de Froulai, comte de Tessé, & de *Marie* d'Escoubleau-Sourdis, nommé le comte de Froulai, fut seigneur de Monflaus, de Gastines, Launai, du Tremblai, Sainte-Soulaine, du Vigneau, &c. capitaine au régiment des gardes, grand maréchal des logis de la maison du roi, chevalier de ses ordres, & mourut le 26 novembre 1671, âgé de 70 ans. Il avoit épousé le 18 avril 1636, *Angélique* de Beaudean, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & fille de *Charles* de Beaudean de Parabere, comte de Neuillan, gouverneur de Niort, & de *Françoise* Tiraqueau, morte le 3 novembre 1678, ayant eu pour enfans, *Louis*, comte de Froulai, grand maréchal des logis de la maison du roi, après son pere, tué au combat de Consarbrick, près Trèves, en 1675, sans alliance; Philippe-Charles, qui suit; *Louis*, capitaine de dragons, mort à Mons le 10 juillet 1691, des blessures qu'il avoit reçues devant Hall; autre *Louis*, chevalier de Malte, reçu le 8 décembre 1671, prieur du Pertre en Bretagne, & commandeur de la commanderie de Coulours, mort à Paris le 4 juillet 1730, dans la 65 année de son âge; *Pierre*, chevalier de Malte, commandeur d'Yvri-le Temple, mort le 12 juillet 1718; *Marie-Thérèse*, née en 1660, mariée 1°. en 1663, à *Claude* le Tonnelier-Breteuil, baron d'Escouché, conseiller au parlement: 2°. le 20 avril 1716, à *René-François*, marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Au-

triche, & gouverneur de Poitou; *Susanne*, abbesse d'Avranches, morte en 1689; & *Gabrielle-Anne* de Froulai, mariée le 15 avril 1697 à *Louis-Nicolas* le Tonnelier-Breteuil, baron de Preuilli, introducteur des ambassadeurs, morte à Paris le 4 août 1740, âgée de 70 ans.

XIII. Philippe-Charles, marquis de Froulai, comte de Monsflaus, &c. enseigne des gendarmes de la garde du roi, & lieutenant pour sa majesté ès provinces du Maine, & comté de Laval, mourut le 7 mai 1697, âgé de 34 ans. Il avoit épousé le 12 février 1680, *Marie-Anne* de Megaudais, dame de Marolles, fille & héritiere de *Bertrand* de Megaudais, seigneur de Marolles, conseiller en la cour des aydes, & de *Catherine* de Langan-Bois-Fevrier, dont sont issus, Charles-François, qui suit; *Louis*, prieur du Pertre en Bretagne; *Pierre-Gabriel; Charles-Louis*, aumônier du roi, abbé de S. Maur sur Loire, sacré évêque du Mans le 25 février 1724; *Charles-Emanuel-Thérèse*, nommé aumônier du roi au mois de janvier 1726, & abbé commendataire de N. D. de Vallemont, diocèse de Rouen, au mois de mai 1729, mort à Paris le premier mai 1730, âgé de 33 ans; *Renée-Angélique*, nommée abbesse de Cordillon, ordre de S. Benoît, diocèse de Bayeux, au mois de novembre 1716.

XIV. Charles-François, comte de Froulai & de Monsflaus, lieutenant de roi ès provinces du Maine & comté de Laval, fut d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée, par commission du 21 mai 1702, & eut ensuite le régiment royal Comtois. Il fut fait brigadier des armées du roi le premier février 1719, & nommé au mois de décembre 1732, ambassadeur ordinaire de sa majesté auprès de la république de Venise, où il arriva le 25 novembre 1733. Il a été fait maréchal de camp le 20 février 1734, & son régiment de royal Comtois a été donné en même temps à son fils. Il a été fait lieutenant général des armées du roi le 24 février 1738, & est mort à Paris, le 27 février 1744, âgé de 61 ans. Il avoit épousé en janvier 1713, *Marie-Anne-Jeanne-Françoise* Sauvaget des Claux, fille & héritiere de *Jean-Baptiste* Sauvaget, seigneur des Claux, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, tué à la levée du siége de Turin, en 1706, & de D. *Marie-Anne* de Visdelou de Bienassis. De ce mariage, Charles-François de Froulai, laissa entr'autres enfans, le marquis de Froulai, colonel du régiment royal Comtois, sur la démission de son pere, en 1734, fait brigadier d'armée le 20 février 1743, & *Renée Charlotte* de Froulai, mariée le 18 mars 1737, avec *Louis-Marie* de Créquy, marquis de Hémont.

FROULAI (René, sire de) comte de Tessé, marquis de Lavardin, vicomte de Beaumont & de Frenay, baron d'Aunay, d'Ambrieres, Châteauneuf, de Vernie, &c. grand d'Espagne, maréchal de France, chevalier des ordres du roi & de l'ordre de la Toison d'or, lieutenant général des pays du Maine, du Perche & du comté de Laval, ci-devant colonel général des dragons, & général des galeres de France, gouverneur d'Ipres, premier écuyer de madame la dauphine, mere du roi Louis XV, &c. commença à servir au mois d'avril 1670, en qualité d'aide de camp du roi, fut ensuite capitaine de cavalerie dans le régiment de Beauvezé, puis colonel d'un nouveau régiment de dragons en 1674, commanda en 1677, le corps de dragons dans l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Créqui, se distingua dans cette campagne à la journée de Freftrof, & dans diverses escarmouches contre le prince de Saxe Eysenach, qui fut défait, & se trouva aussi au siége de Fribourg. Il fut créé brigadier des armées du roi au mois de janvier 1678, & pourvu au mois d'octobre 1680 de la lieutenance générale des provinces du Maine, Perche & comté de Laval. En 1683, il commanda en chef dans les provinces de Languedoc & de Dauphiné; & ayant été fait mestre de camp général des dragons de France au mois de novembre 1684, il prêta serment pour cette charge entre les mains du marquis de Boufflers, colonel général, le 10 mars 1685. La charge de mestre de camp général des carabins, qu'il avoit achetée 40000 livres de la famille du feu comte de Quincé, fut alors supprimée, & les appointemens de cette charge furent attachés à celle de mestre de camp général des dragons. Il fut fait maréchal de camp le 24 août 1688, commanda en 1689 un corps de troupes dans le Palatinat, servit en 1690, en Flandre, où il mit à contribution une partie du pays de Juliers; passa en 1691, dans l'armée de Savoye, & fut blessé considérablement à la prise de Veillane. Le gouvernement de la ville d'Ipres en Flandre lui fut donné le 11 octobre, & il fut rétabli la même année commandant des ville & citadelle de Pignerol, & des pays & places de la frontiere de Piémont. Il fut pourvu au mois de janvier 1692, de la charge de colonel général des dragons, sur la démission du marquis de Boufflers, & le 17 avril suivant, il fut fait lieutenant général des armées du roi, & nommé en même temps pour servir en cette qualité sous le maréchal de Bellefonds, dans l'armée de Normandie, destinée à passer en Angleterre, avec le roi Jacques, ce qui n'eut point lieu. En 1693, il défendit Pignerol & les forts en dépendans, en fit lever le blocus, & se trouva à la bataille de la Marsaille, au gain de laquelle il contribua. Il avoit été proposé pour être chevalier des ordres du roi dès le 2 décembre 1688; mais son absence continuelle pour le service de l'état, fut cause qu'il n'en put recevoir le collier & la croix que le premier janvier 1694. Il partit peu de temps après pour retourner en Piémont, commander l'armée en l'absence du maréchal de Catinat. Il fut chargé en 1695, des négociations pour le traité de la démolition de Casal dans le Montferrat, & en 1696, il fut donné en ôtage au duc de Savoye, pendant la tréve dont on étoit convenu avec lui; ensuite de quoi le roi le nomma son ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire pour la conclusion de la paix avec ce prince, & du mariage de la princesse sa fille avec le duc de Bourgogne. Il assista en vertu des procurations du roi & du dauphin à la cérémonie des fiançailles, & reçut la princesse des mains du duc son pere, & la conduisit jusqu'à Fontainebleau, où elle arriva le 6 octobre. Il avoit été nommé son premier écuyer au mois de septembre précédent. Il servit en 1697, au siége d'Ath en Flandre, sous le maréchal de Catinat, & sur la fin de l'année 1700, il accompagna le nouveau roi d'Espagne Philippe V, jusque sur les frontieres de ses états. Il fut nommé au mois de décembre de la même année général des troupes que le roi envoyoit dans le duché de Milan, & en février 1701, pour servir en qualité de lieutenant-général dans l'armée d'Italie, sous le maréchal de Catinat. Il servit pendant cette campagne au blocus de Mantoue, défit le comte de Merci avec six cens chevaux, & le fit prisonnier. En 1702, il servit encore en Italie, se trouva sous les ordres du roi d'Espagne au combat de San-Victoria, & commanda l'aîle droite à la bataille de Luzara le 15 août. Il fut fait maréchal de France, par lettres données à Versailles le 14 janvier 1703, & prêta le serment pour cette dignité le 8 février suivant; fut nommé au mois d'octobre de la même année pour commander en Dauphiné contre le duc de Savoye; mais le prince de Vaudemont, qui commandoit l'armée d'Italie sur la Sechia, se trouvant incommodé, il eut ordre au mois de novembre suivant de l'aller remplacer. Il fut choisi au mois de septembre 1704, pour aller commander les troupes des deux couronnes en Espagne, où s'étant rendu, le roi Catholique lui donna la grandesse, dont il prit possession à Madrid le 17 novembre, ayant eu pour parrein à cette fonction le duc de Veraguas, ci-devant viceroi de Si-

cile. Il alla ensuite commander au siége de Gibraltar, qu'il fut obligé de réduire en blocus, qui fut levé par la suite; marcha au secours de la ville de Badajos, & obligea les Portugais, qui en faisoient le siége, de le lever le 16 octobre 1705. En 1706, ayant partagé ses troupes, il se rendit maître de plusieurs postes en Catalogne, & remit sous l'obéissance tout le pays jusqu'à Tortose: après quoi il entreprit, sous les ordres du roi d'Espagne, le siége de Barcelone, qu'il fut obligé de lever avec perte de son artillerie. Etant repassé en France, il fut déclaré au mois de mars 1707 général de l'armée de Dauphiné, d'où il marcha au secours de la ville de Toulon en Provence, assiégée par le duc de Savoye & par le prince Eugène de Savoye, qui furent obligés d'abandonner leur entreprise, & de se retirer avec perte en Savoye. En 1708, le maréchal de Tessé fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Rome & vers les princes d'Italie, pour une ligue qui ne réussit pas; & n'ayant pu empêcher l'accommodement de la cour de Rome avec l'empereur, il prit son audience de congé du pape le 18 février 1709, & partit de Rome le 20 suivant pour retourner en France. La charge de général des galeres de France étant venue à vaquer, par la mort du duc de Vendôme, lui fut donnée le 21 octobre 1712. Il s'en démit au mois de juin 1716, en faveur du chevalier d'Orléans. Il avoit été fait conseiller du conseil de la marine, établi au commencement de la régence du duc d'Orléans, au mois de septembre 1715. Il porta la main de justice au sacre du roi Louis XV, le 25 octobre 1722. Depuis, il quitta les affaires & se retira aux Camaldules, pour ne plus songer qu'à son salut; mais ayant été nommé au mois de décembre 1723, pour aller en Espagne & y être chargé des affaires de France, il quitta sa retraite, & partit de Paris le 26 janvier 1724, pour se rendre à Madrid. La charge de grand & premier écuyer de la reine future lui fut donnée dans le même mois de décembre 1722. Il s'en démit, avec l'agrément du roi, au mois d'octobre 1724, en faveur de son fils aîné. Etant sur le point de retourner en France, le roi d'Espagne, qui l'avoit créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or, fit à Madrid la cérémonie de lui en donner le collier le 27 février 1725. Il eut en cette occasion pour parrein le duc de Béjas. Ce fut le collier du feu roi D. Louis, enrichi de diamans, & estimé cinquante mille écus, dont il fut revêtu. Le roi catholique lui fit présent en même temps de l'épée du même roi D. Louis, enrichie pareillement de diamans, & estimée vingt mille écus, en lui disant qu'il espéroit qu'il ne la porteroit jamais contre lui. Il partit de Madrid le 7 mars 1725, pour revenir en France, & étant arrivé le 3 avril suivant à Marli, il fut présenté le même jour au roi par le duc de Bourbon, principal ministre. Ensuite de quoi ce maréchal retourna dans sa retraite aux Camaldules. Il y mourut le 30 mai de la même année 1725, âgé d'environ soixante-quatorze ans. Son corps fut transporté au pays du Maine, & présenté le 16 juin suivant au curé de l'église paroissiale de Vernie, où il avoit ordonné sa sépulture, par le pere Nicolas-Antonin O-Kenny, Dominicain, docteur en théologie de la faculté de Paris, & procureur pour la nation Irlandoise au collége de Navarre, qui prononça son oraison funébre dans la même église.

☞ FRUART, bourg de Lorraine, sur la Moselle, à l'endroit où elle reçoit la Meurte, à deux lieues au-dessous de Nanci; & à trois de Pont-à-Mousson. Il est joint aujourd'hui à la prevôté & châtellenie de Nanci; mais c'étoit autrefois une dépendance ou annexe de Neuf-Château, sur la Meuse, & les ducs de Lorraine ont tenu tout cela en fief des comtes de Champagne, & des rois de France leurs successeurs, jusqu'à l'an 1463, où Jean, duc de Calabre & de Lorraine, reconnut encore cette dépendance; mais depuis ce temps-là les ducs de Lorraine ont joui de Fruart en toute souveraineté. * La Martiniere, *dict. géogr.* Longuerue, *descr. de la France*, 2 part. pag. 145.

FRUCTUEUX (Saint) évêque de Tarègone & martyr, fut arrêté avec les diacres Augur & Euloge en l'an 259, par ordre d'Emilien, gouverneur de la ville. Il soutint courageusement, avec les deux diacres Augur & Euloge, la foi de Jesus-Christ, dans l'interrogatoire qu'ils subirent devant Emilien, & ils furent tous trois condamnés à mort, & brulés dans l'amphithéâtre. On fait leur fête le 21 janvier. * *Acta apud Bolland.* & Ruinart. S. Augustin, *serm.* 273; *l.* 8 *de civit. Dei*, *c.* 27; *l.* 20, *contra Faust. Manic. c.* 21. Baillet, *vies des saints*, 21 *janvier.*

FRUCTUEUX, évêque de Brague, dans le VII siécle, tiroit son origine du sang royal des Visigoths. Après la mort de ses parens, il entra dans l'ordre ecclésiastique, distribua son bien aux églises, & se retira dans une solitude qu'il appella *Complute*, ce qu'on appelle présentement *Alcala de Henarès.* Ce fut en ce lieu qu'il forma une communauté nombreuse: il y bâtit un monastere, auquel il donna une regle & un abbé. Il en construisit ensuite plusieurs autres, tant pour des hommes, que pour des filles. Il fut ordonné ensuite évêque de Dume, d'où il fut transferé à Brague l'an 656. Il gouverna cette église pendant près de dix ans, étant mort le 16 avril 665. * *Sa vie dans le P.* Mabillon, *second siécle bénédictin*, *& dans* Bollandus. Baillet, *vies des saints du mois d'avril.*

FRUÉLA, usurpateur du royaume de Léon après le milieu du IX siécle, étoit fils du roi Vermond & comte de Galice. L'ambition le perdit; il ne put souffrir tranquillement la couronne sur la tête de D. Alfonse, III de ce nom, son neveu, qui avoit succédé à Ordogno, & qui par ses belles qualités étoit digne de régner. Il se fit proclamer roi dans cette province; & Alfonse, dont la prudence ne s'étendoit pas jusqu'à soupçoner de trahison ceux qui lui étoient unis par le sang, n'apprit cette révolte que par la marche de Fruéla, qui venoit se présenter devant Oviédo avec une armée assez forte. Alfonse surpris & dépourvu de tout, abandonna la ville, & se retira dans cette partie de la Biscaïe, que l'on appelloit alors comme aujourd'hui le pays d'Alava, où commandoit Eilon, parent de Zenon, prince du reste de la Biscaïe. Fruéla exerça tant de cruautés sur les habitans d'Oviédo, qu'ils conjurerent contre sa vie, & la lui ôterent enfin vers l'an 863, pour rendre à Alfonse la capitale de ses états, que ce prince fit fortifier, ainsi que la ville de Léon. * *Voyez* les historiens de Portugal, & en particulier l'histoire de ce royaume, par M. de la Clede, *tome I*, édition, *in-4°. page* 122 *& suiv.*

FRUÉLA, frere d'Ordogno, II du nom, roi de Léon en Espagne, lui succéda l'an 924, parceque les enfans d'Ordogno n'étoient pas en état de régner. Il ne témoigna aucune envie de poursuivre les projets de celui à qui il succéda contre les infidéles. Il ne fut l'imiter que dans ce qu'il avoit fait de mal. A son exemple il fit mourir les enfans d'un grand seigneur de Castille, nommé D. Osmund. Cette action acheva de révolter les Castillans. Ne pouvant plus souffrir les mauvais traitemens de ceux de Léon, ils prirent les armes ouvertement, s'érigerent en espéce de république, & firent choix de deux magistrats souverains pour les gouverner. Mais Fruéla mourut de la lépre en 925, après avoir régné un peu plus d'un an. Il avoit épousé la princesse doña Munia, dont il eut Ordogno, Alfonse & Ramire. Alfonse, fils aîné de son frere Ordogno II, monta sur le trône, & regna avec aussi peu de gloire que Fruéla; cependant il ne fut pas si cruel. * *Les mêmes citations qu'à l'article précédent*, *&c.*

FRUÉLA VERMUIS (Dom) tige de l'illustre maison de Péréira, si féconde en grands hommes en Portugal. Ses ancêtres remontoient, dit-on, jusqu'à Moniz, seigneur Romain, descendu des anciens Goths

d'Italie, qui avoit passé en Espagne sous Alfonse *le Chaste*. Dom Fruéla Vermuis fut un vaillant capitaine dans le X siécle. Le comte Gonzalès, à qui D. Sanche, roi de Léon, avoit donné le gouvernement de la partie de la Lusitanie, qui lui appartenoit, ayant empoisoné ce prince, & les seigneurs Lusitaniens ayant été soupçonés de ce crime, ceux-ci pour s'en justifier défierent le comte au combat. D. Fruéla se battit contre lui, & le blessa mortellement dans Salas près de Porto. Peu de temps après cette expédition, Almanzor menaçant de subjuguer l'Espagne, D. Fruéla attaqua les Maures & les vainquit. Il alla ensuite chercher Almanzor, qui fuyoit, conduisant la plus saine partie de son armée, à travers las Sierras d'Alvergaria & Mannoua. Il surprit ce prince en cet endroit, l'attaqua & lui tua sa meilleure cavalerie. Almanzor se retira sur une colline, qu'on appelle encore aujourd'hui *Tête d'Almanzor*. De-là il prit le chemin de Coimbre. Fruéla l'attaqua une seconde fois dans une vallée près de la riviere de Cambra, lui enleva tout le butin qu'il avoit fait, & tua un si grand nombre de Maures, que la vallée en fut surnommée *la Vallée des os*. Almanzor, vaincu une troisiéme fois, en mourut de regret l'an 999. L'année suivante 1000, une querelle étant survenue entre le comte Mendez Gonzalès, tuteur du roi Alfonse V, & le comte D. Fruéla Vermuis, celui-ci prit les armes & vainquit son adversaire. Ses ennemis, jaloux de sa gloire, le firent regarder au jeune roi comme un rebelle dont l'ambition étoit dangereuse. Sur ces entrefaites le roi ayant épousé la fille de Mendez, cette nouvelle reine épousa la querelle de son pere, & persuada au roi Alfonse de perdre Fruéla. Le comte se voyant maltraité, reprit les armes, & marcha contre son roi. Dans le même temps la ville d'Oviédo s'étant révoltée, Alfonse alla avec ses troupes pour la châtier. Comme on donnoit l'assaut, on apperçut les troupes de Fruéla, & l'on conseilla au roi d'aller à sa rencontre. Mais Alfonse répondit tranquillement : *Poursuivez l'assaut ; je connois Fruéla, il est trop généreux pour attaquer ses ennemis par derriere.* Cette réponse du roi ôta tout sentiment de révolte à Fruéla ; il se hâta de se joindre aux troupes d'Alfonse, monta avec impétuosité sur la bréche, & força la ville dans un instant. Mais il lui en couta la vue. Alfonse touché à son tour d'une action si généreuse, répara le mal qu'il lui avoit fait, & l'accabla de biens. * *Les mêmes citations que ci-dessus.*

FRUMARIUS, roi des Suéves en Galice, succéda à Maldras en 460. Ramismond le défit le 26 juillet de la même année, & lui succéda peu après. * Idatius, *in chron.*

FRUMENCE, *Frumentius*, apôtre de l'Ethiopie, étoit Tyrien de nation, & compagnon d'Edese, avec lequel il passa dans ce pays, sous la conduite de Merope, leur maître & leur parent, savant philosophe, qui y fut tué. Ces deux jeunes hommes étant demeurés seuls, furent amenés au roi, qui donna à l'un une charge d'échanson, & à l'autre celle de secrétaire. Ce prince en reçut de si bons services, qu'il leur laissa en mourant la conduite de son fils, qui étoit encore fort jeune. Frumence travailla par ce moyen à l'établissement de la religion dans l'Ethiopie, permit aux marchands chrétiens qui venoient de l'empire romain, de tenir des assemblées ecclésiastiques, & les favorisa dans leur trafic. Quand le roi fut en âge de gouverner, il revint dans sa patrie ; & étant arrivé à Alexandrie, il raconta à S. Athanase le succès de ses premiers travaux. Ce patriarche le consacra évêque en 331, & le renvoya dans l'Ethiopie, pour y prêcher encore l'évangile, & y étendre la religion chrétienne, qu'il y avoit déja établie. Frumence s'établit à Auxume, capitale de l'Ethiopie, y fit un grand nombre de chrétiens, & établit plusieurs églises en ce pays. Il vivoit encore en 356. Les Grecs font sa fête le 30 novembre ; les Ethiopiens ou Abyssins le 18 décembre ; les Latins le 27 octobre. * Saint Athanase, *apolog.* 1. Rufin, *l.* 10, *c.* 9. Socrate, *l.* 1, *c.* 15. Sozomene, *l.* 2, *c.* 20. Théodoret. *Voyez* les notes de *Henri* de Valois, qui a fait voir que Frumentius a été en Ethiopie, & non dans les Indes proprement dites, comme quelques-uns l'ont cru.

FRUMENTARII. On appelloit ainsi chez les Romains des officiers qui étoient une espéce d'espions & de dénonciateurs publics, chargés de donner avis de tout ce qui se passoit dans les provinces. Dioclétien les supprima l'an 305 ; mais cette suppression fut peu utile, parceque ceux qu'on appelloit *Curiosi* continuerent d'exercer le même emploi & les mêmes vexations. Lactance prétend que Dioclétien ruina l'empire pour avoir créé trop de charges, & fait trop d'officiers : ce qui devint trop à charge à l'état. * Tillemont, *histoire des empereurs*, *regne de* Dioclétien. *Hist. romaine* de Laurent Echard, *tome VI* de la traduction françoise.

FRUMENTARIUS, religieux Anglois, *cherchez* WHETAMPTED.

FRUSINO ou FRUSINONE, petit bourg d'Italie, dans la campagne de Rome, entre Alatri & Piperno, est le *Frusino* ou *Frusinum* de Strabon & de Ptolémée, dont Tite-Live & d'autres auteurs anciens ont fait mention. Il y a eu autrefois le siége d'un évêque. Frusino a été aussi le lieu de la naissance des papes Hormisdas & Sylverius. Silius Italicus parle de cette ville *au liv.* 8.

FRUSIUS (André) Jésuite, dont on prétend que le vrai nom étoit *des Freux*, né à Chartres, étoit déja dans un âge mûr, lorsqu'en 1541 il entra dans la société des Jésuites à Rome. Il alla à Padoue pour se remettre à l'étude de la théologie, à laquelle il s'étoit déja appliqué, & il retourna ensuite à Rome, où il servit de secrétaire à S. Ignace de Loyola. Après cela il exerça divers emplois de sa société en différentes villes. Il enseigna la langue grecque à Messine en Sicile ; & il expliqua les saintes écritures à Rome. Il mourut dans cette ville en 1556, étant recteur du collége des Allemans. C'étoit un homme d'une grande probité & fort habile. Il savoit fort bien l'hébreu, le grec & le latin, & avoit assez bien étudié pour le temps la théologie, la médecine, la jurisprudence & les mathématiques. On dit qu'il possédoit la musique dans un degré supérieur, & qu'il étoit d'ailleurs bon orateur & poëte. Il a traduit & fait imprimer en latin les exercices spirituels attribués à S. Ignace, & originairement écrits en espagnol. Il composa en vers deux opuscules pour l'usage des jeunes gens, l'un de l'abondance des mots & des choses ; l'autre est un abrégé de la sintaxe latine. Ses autres ouvrages sont des thèses tirées de l'explication de la Genèse, qu'il avoit faite à Rome dans le collége de sa société ; des assertions théologiques sur la premiere partie de S. Thomas, & sur tous les livres de l'ancien & du nouveau testament, imprimées à Rome l'an 1554. On croit que cet auteur est le premier de sa société qui ait acquis de la réputation par la poësie. Le pere Alégambe dit que la sienne a de l'élégance, de la pureté, de la douceur, & qu'il y fait paroître du jugement. Mais il y a eu depuis parmi les Jésuites plusieurs poëtes plus célébres & plus estimables. Les piéces de Frusius que l'on estime le plus sont l'*Echo*, qu'il a fait sur les adversités de l'église, & quelques épigrammes contre les hérétiques de son temps. Elles ont paru à Anvers, *in*-8°, en 1582, & à Cologne, *in*-12, en 1641. Le P. Vavasseur, son confrere, les accuse de trop de simplicité & de négligence même. On a encore obligation à Frusius d'avoir purgé Martial & quelques autres poëtes lascifs des obscénités dont ils sont pleins, afin que l'on pût les mettre entre les mains de la jeunesse. Cependant François Dubois, plus connu par son nom latin *Franciscus Sylvius*, avoit dès l'an 1535, & ainsi long-

temps avant ce Jésuite, donné une pareille édition de Martial. Conrad Gesner, neuf ans après, ignorant sans doute le travail de Sylvius, en fit autant à Zurich, encore avant Frusius. On a joint aux poésies du Jésuite un traité de la simplicité chrétienne. * Baillet, *jugemens des savans*, de l'édition de M. de la Monnoie, *in-4°. tom. II, page* 370, *& tome IV, page* 399. Vavasseur, *libro de epigram.* D. Liron, *biblioth. chartraine, pag.* 153, 154.

FRUSIUS (René) *cherchez* FREUZ (René des).

FRUYTIERS (Luc) natif de Bruges, dans le XVI siécle, étoit savant critique; ce que témoignent les ouvrages qu'il fit dans une grande jeunesse. Il suivit en 1566 Georges Cassander à Paris, avec Jean Douza, Hubert Gisan & Jean Lerneur. On dit qu'il tomba malade, après s'être échauffé en jouant à la paume, & qu'il en mourut au mois de mars de la même année, ayant à peine 25 ans. Son corps fut enterré à saint Hilaire. Il avoit composé divers ouvrages; entr'autres un très-bon commentaire sur Aulu-Gelle, qu'il confia en mourant à Gisan. Celui-ci n'en usa pas, dit-on, avec fidélité; & ce ne fut qu'après que Douza se fut élevé contre lui, qu'il donna au public une partie de ses notes, & le peu qui restoit d'une si grande perte. Nous avons encore de Fruytiers; *Julii Severiani Symptomata rhetorices. Versus miscelli; &c.* Parmi les lettres de Muret, il y en a une assez longue de Fruytiers, dans laquelle il corrige & explique fort bien quelques passages de Festus Pompeïus. Luc Fruytiers, selon Juste-Lipse, étoit un des plus grands esprits que les Pays-Bas aient produits. Dans une grande jeunesse, il arriva à un degré d'érudition où plusieurs savans ont peine de parvenir dans un âge avancé. Il écrivoit merveilleusement bien en prose & en vers. Ses ouvrages sont également polis & judicieux. Ils sont remplis d'une agréable diversité d'observations curieuses & subtiles, & l'on y remarque je ne sais quoi de grand & de noble; qui instruit avec beaucoup de plaisir. * De Thou, *hist. l.* 38. Le Mire, *in elog. Belg.* Valere André, *biblioth. Belg.* ed. de 1739. Gruter. Baillet, *sur les critiques grammairiens*. Douza a consacré une épitaphe en vers à sa louange; elle se trouve dans le recueil de ses élégies & épigrammes, *in-4°*, p. 73, éd. de 1586. Louis Carrion fait un très-bel éloge de Fruytiers, dans ses *Antiquæ lectiones*, chap. IV.

On trouve quelques écrits de Fruytiers dans le recueil donné par Gruter, sous le titre de *Lampas, seu fax artium, hoc est, thesaurus criticus, &c.* 1. dans le tome II, à Francfort, 1604, *in-8°*, *Verisimilium libri duo*; 2. dans le tome V, à Francfort 1605, *Conjectaneorum verisimilium liber tertius*: après quoi on trouve dans le même volume: 1. *Epistolæ philologicæ sex*; ces lettres roulent, comme ses *verisimilia*, sur divers endroits des anciens auteurs sur lesquels Fruytiers donne ses conjectures, & quelquefois on y trouve des vers latins de sa composition; 2. *Lucæ Fruterii emendatio in Lucilii apud Ludov. Carrionem antiquar. Lectionum commentario primo*; 3. *Carmen ad Obertum Gifanium, contra Dionysium Lambinum, Cari Lucretii emendatorem.* Outre les lettres philologiques de Fruytiers dont on vient de parler, on en trouve encore deux autres du même, adressées aussi à Guillaume Canter, dans les *Illustrium & clarorum virorum epistolæ selectiores, editæ à Simone Abbes Gabbema, Harlingæ Frisiorum*, 1669, *in-8°*, page 615 & 629.

F U

FUCHSIUS ou FUSCH (Léonard) médecin Allemand, né en 1501, à Wembdingen, dans les états du duc de Baviere, se rendit célébre par la connoissance qu'il acquit de la médecine: il l'enseigna avec réputation à Munich, à Ingolstad, & ailleurs. Il mourut à Tubinge le 10 mai 1566, âgé de 65 ans. Fuchsius étoit versé dans la langue grecque, & dans les belles lettres. Il expliqua la médecine avec beaucoup de méthode, de clarté & de politesse, & il passa pour un des plus habiles médecins de son siécle. Le grand duc de Toscane lui offrit six cens écus d'appointemens, pour l'obliger à enseigner la médecine dans l'université de Pise: & l'empereur Charles-*Quint* l'ennoblit, pour lui marquer l'estime qu'il faisoit de son mérite & de son savoir. Il traita les malades avec tant de succès, qu'il mérita le nom de *l'Eginette d'Allemagne*. Il excella surtout en la connoissance des plantes, & son exemple a excité les Italiens & les François à l'étude de cette belle partie de la médecine. Il a laissé un grand nombre de bons ouvrages imprimés; savoir, *Compendiaria ad medendi artem introductio. Libri VI epidemicorum Hippocratis, è græco in latinum translati, cum commentariis. Paradoxorum medicinæ libri III. Apologiæ II.* Le même livre contient l'explication de quelques paradoxes de médecine. *Institutiones medicæ, sive methodus ad Hippocratis; Galeni, aliorumque veterum scripta rectè intelligenda. Libri de humani corporis fabrica. Medicamentorum omnium præparandi, componendi, miscendique ratio, ac modus legitimus. Omnium membrorum à capite usque ad calcem medela. Paradoxorum medicinæ synopsis. De medendi methodo libri IV. Hippocratis Coi de medicamentis purgantibus libellus, jam recèns in lucem editus. Medendi methodus, seu ratio compendiaria perveniendi ad veram solidam medicinam. De usitata hujus temporis componendorum miscendorumque medicamentorum ratione, libri III. De sanandis totius humani corporis ejusdemque partium tam externis quàm internis malis, libri V. Ad quinque priores suos libros de curandi ratione, seu de sanandi totius humani corporis malis, appendix, in qua chirurgica maximè tractantur. Tabulæ aliquot universæ medicinæ summam & divisionem compendio complectentes. De historia stirpium commentarii*, c'est un de ses principaux ouvrages. *Errata recentiorum medicorum 60 numero, adjectis eorumdem confutationibus. Libri III difficilium aliquot quæstionum, & hodie passim controversarum explicationes continentes. An morbifica aliqua sit de Galeni sententia causa continens. Apologia, quâ criminationibus ac calumniis Joannis Placotomi respondet. Adversus Christophori Egenolpi typographi Francofurtensis calumnias responsio. Cornarius furens. Apologia adversùs Gualterum Rysfium. Hippocratis aphorismorum sectiones VII, latinitate donatæ, & luculentissimis commentariis illustratæ, adjectis annotationibus, in quibus quotquot sunt in Galeni commentariis loci difficiles explicantur.* Fuchsius a aussi traduit en latin quelques traités de Galien, qu'il a accompagnés de notes & de remarques sur les endroits les plus difficiles, savoir, *Liber* 1, *de inæquali temperie. De differentiis & causis morborum, symptomatumque, libri VI. De judiciis, libri III. De curatione per sanguinis missionem. De temperamentis, libri III. De laborantium locorum notitia.* Il a encore mis en latin un ouvrage touchant les médicamens, fait par Nicolas Mirepse d'Alexandrie, & l'a enrichi de notes. * Melchior Adam, *in vit. German. medic.* Vander Linden, *de script. med. &c. Les éloges des hommes savans, par* M. de Thou, *avec les additions d'*Antoine Teissier. On trouve l'éloge en abrégé de Fuchsius, dans une note de M. Scelhorn, mise au bas d'une lettre de Philippe Melanchton audit Fuchsius, publiée par le même M. Scelhorn, au tome XII de ses *Amænitates litterariæ*, page 636. On apprend, dans cette note, que ce médecin a laissé un grand ouvrage manuscrit, dont on rapporte ainsi le titre: *Leonardi Fuchsii, illustrissimi principis Wittembergici archiatri, & professoris Tubingensis, commentarius manuscriptus de historiâ stirpium valdè illustrium, maximis impensis & vigiliis, accuratâ diligentiâ, insigni curâ, indefesso studio, plus viginti quinque annis elaboratus, in tomos III digestus, ac mille quingentarum & viginti herba-*

rum, fruticum & arborum nomina, formas, genera, loca, tempora, facultates, atque vires, pulcherrimâ ferie, & antea numquam visô ordine complectens, in-folio.

FUCITI (Dominique) Jésuite Napolitain, missionaire dans les Indes, demeura plus de trente ans dans ce pays, où il travailla pour la conversion des infidéles. Il a fait un séjour de huit ans dans la Cochinchine, où il baptisa plus de quarante mille ames de sa propre main, & de seize ans dans le Tonquin, où il en baptisa dix-huit mille. Pendant les dix premieres années de son séjour au Tonquin, il se tenoit caché dans un petit bateau, & faisoit la nuit ses courses dans les villages du royaume, pour y visiter les Chrétiens, administrer les sacremens, & baptiser ceux qu'il convertissoit. * Le P. Tachard, Jésuite, *voyage de Siam en* 1687.

FUEGO, *cherchez* TERRE DE FEU, & ISLE DE FEU.

FUENCHEU: c'est une des grandes villes de la Chine. Elle est la cinquiéme de la province de Xansi, & située sur la riviere de Fuen. Elle a sept petites villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

FUENGIROLA, bourg d'Espagne sur la côte de Grenade, entre Marbella & Malaga, à trois lieues de la premiere, & à six lieues de la derniere. Quelques géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Salduba*, que d'autres croient être entierement ruinée; & ils assurent qu'on en voit les masures à deux lieues de Fuengirola, tirant vers Marbella. D'autres mettent à Fuengirola, l'ancienne *Suel*, *Suea*, ou *Sivel*, que d'autres pourtant placent à *Molina* ou *Terre de Molinos*, qui est un village situé entre Fuengirola & Malaga. * Baudrand.

FUENLEAL RAMIREZ (Diégo de) évêque de Cuença, né l'an 1459, dans un village du même diocèse de Cuença, dit *Villacuasa*. Il enseigna avec réputation à Salamanque, & fut depuis doyen de Grenade & de Séville. On l'envoya dans les Pays-Bas, où il se trouva au baptême de Charles d'Autriche, depuis empereur; ensuite de quoi il fut évêque de Malaga, puis de Cuença, en 1518. On l'envoya ambassadeur en France & en Angleterre, quoique l'empereur ne l'aimât pas, parcequ'il ne s'étoit pas assez fortement opposé à la révolte des Espagnols, après la mort de Ferdinand son aïeul. Ramirez alla à Rome après l'élection d'Adrien VI, en 1522, & revint dans son évêché, où il mourut l'an 1536. Il avoit composé plusieurs ouvrages qui n'ont pas été publiés. Divers auteurs parlent de lui. * *Consultez* Lucius Marinœus Siculus, *de reb. Hisp.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.* Gilles Alfonse d'Avila, *de episc. Conchens. &c.*

FUENTE (Jean de la) religieux de l'ordre de S. François, de la province de Castille, vers l'an 1570 & 1580; fit des commentaires sur l'évangile de S. Matthieu, en XV livres, XXVI homélies sur le 50 pseaume, & quelques traités en espagnol.

FUENTE (Gaspard de la) de Tolède, Cordelier, publia en 1631, *Quæstiones dialecticæ & physicæ ad mentem Scoti*, & en 1649, *Armamentarium Seraphicum pro tuendo titulo immaculatæ conceptionis.* * Wadinge, *biblioth. Minor.* Le Mire, *de script. sæc. XVI & XVII.* Nicolas Antonio, *bibl. hisp. &c.*

FUENTES (Le fort de) bonne forteresse du duché de Milan. Elle est située dans le territoire de Como, à l'embouchure de la riviere d'Adda dans le lac de Como. * Baudrand.

FUENTIDUEGNA (Pierre) dit *Fontidonius*, natif de Ségovie en Espagne, chanoine de Salamanque, archidiacre d'Albe, étudia à Alcala, & y enseigna la rhétorique & la théologie. Il accompagna Pierre Gonsalve de Mendoça, évêque de Salamanque, au concile de Trente, & s'y fit estimer par son éloquence & par son érudition. On admira deux sermons qu'il prononça en 1562, le jour de la fête de la Trinité, & le jour de S. Jérôme. L'année suivante il y fit, au nom de Philippe II, roi d'Espagne, une harangue, où il releva le zèle de son maître pour la religion, & loua particulierement la sévérité dont il s'étoit servi pour exterminer les sectaires. Toutes ces piéces sont imprimées, aussi-bien qu'une apologie latine qu'il fit pour le même concile de Trente, contre Joannes Fabricius Montanus, Protestant. Fuentiduegna revint ensuite en Espagne, dans le diocèse de Salamanque, où il eut un canonicat, la dignité de pénitencier, & ensuite l'archidiaconé d'Albe. Il mourut le premier mai de l'an 1579, âgé de 63 ans. * De Thou, *hist. liv.* 35. André Schottus. Nicolas Antonio, *biblioth hisp.*

FUERTES (Antoine de) né à Biota d'Uncastillo, dans le diocèse de Pampelune en Aragon, fut professeur en droit à Boulogne au commencement du XVII siécle, puis auditeur en la Calabre ultérieure, & juge criminel à Naples *della curia vicaria.* Il avoit suivi le marquis de Castel Rodrigo, dans les Pays-Bas, & fut depuis employé dans le Milanez. Il a écrit sur différens sujets de droit, comme sur le titre au code *de Usucapione pro emptore*, imprimé à Boulogne en 1626, *in*-4°. *De appellationibus à subdelegatis*, imprimé aussi dans la même ville en 1630. *Canonicarum lectionum libri* 4, imprimés à Boulogne en 1633. *Apologia pro successione regni Portugaliæ adversus Velascum de Govea. Additiones ad speculum principum Petri Bellugæ, cum additionibus Camilli Borelli*, imprimées à Anvers, *in-folio en* 1655. * Denys Simon, *biblioth. historique des auteurs de droit.*

FUES (Léopold) Jésuite Allemand, né à Brunswick, le 18 du mois d'avril de l'an 1641, embrassa l'institut des Jésuites en Allemagne, le 2 octobre de l'an 1657, & s'y engagea par la profession solemnelle des quatre vœux, le 15 août 1675. Il demeura quelque temps à Neubourg, où il fut chargé de l'éducation des enfans de Guillaume, électeur Palatin. Marie-Sophie, l'un de ces enfans, ayant été mariée en 1687, à Pierre II, roi de Portugal, elle emmena avec elle le pere Léopold Fues, qu'elle chargea de la direction de sa conscience. Le pere Léopold fit son séjour ordinaire à Lisbonne, dans la maison du noviciat de sa société. Il y mourut le 26 octobre de l'an 1697. Nous ne connoissons de lui qu'une traduction latine des sermons de son confrere le pere Antoine *Vieyras*: cette traduction a été imprimée à Augsbourg & à Dilingue, en 1701, en trois tomes, *in*-4°. * *Mémoires communiqués* par le pere Oudin, Jésuite.

FUESSEN, bourg avec un vieux château, est dans l'évêché d'Augsbourg, en Souabe, sur le Leck, à seize lieues au-dessus de la ville d'Augsbourg. On prend Fuessen pour l'ancienne petite ville de la Rhétie, qui portoit les noms d'*Abustiacum*, *Abusacum* & *Abodiacus.* * Baudrand.

☞ FUET (Louis) reçu avocat au parlement de Paris le 20 juillet 1716, & mort en 1739, a donné au public en 1723 un *traité des matieres bénéficiales*, dans lesquelles il étoit fort versé. Cet ouvrage, qui est fort estimé, forme un volume *in*-4°. Lorsque la mort le surprit il travailloit à un autre ouvrage sur la jurisdiction ecclésiastique. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

FUFIDIUS, jurisconsulte ancien, cité par Paul dans les digestes, est peut-être celui dont Ciceron parle dans le Brutus, & qu'il dit avoir été au nombre des médiocres orateurs, auquel Marcus-Saurus avoit adressé les trois livres de sa vie, comme Pline le rapporte, *liv.* 33, *chap.* 1.

FUGALES, fêtes que les Romains célébroient au mois de février, en mémoire de la liberté dont ils commencerent à jouir, après que les rois en eurent été chassés. *Cherchez* REGIFUGES.

FUGGER (Huldric) né à Augsbourg d'une famille

très-riche & trèsaissante, embrassa les dogmes des prétendus réformés après avoir été camérier du pape Paul III. Il faisoit des-grandes dépenses en manuscrits, qu'il recherchoit soigneusement pour les faire imprimer. Sa famille intenta procès à cette occasion, & lui fit ôter par sentence, l'administration de son bien. Cet affront le plongea dans un si violent chagrin, qu'il en mourut, selon quelques-uns. Il paroît cependant par son épitaphe qu'il fut rétabli dans la possession de son bien, & qu'il recueillit la succession d'un de ses freres. Il légua sa bibliothéque, qui étoit très-belle, au Palatinat, & du revenu pour l'entretien de six écoliers. Fugger mourut à Heidelberg, âgé de 58 ans, au mois de juin de l'année 1584. * De Thou, *l.* 80. Bayle, *diction. crit.*

FUGGER ou FOUCKER, nom d'une famille considérable d'Augsbourg en Allemagne. Les Fouckers étoient les plus riches négocians de leur ville, du temps de l'empereur Charles-*Quint*, & ils obtinrent de cet empereur un privilége pour faire seuls passer de Venise en Allemagne, toutes les épiceries qui se distribuoient en France & dans les autres pays voisins. Comme elles ne venoient alors du Levant que par la mer rouge, & de-là par la mer Méditerranée, elles étoient rares & fort cheres : ainsi les Fouckers firent une si grande fortune, qu'ils étoient estimés les plus opulens de toute l'Allemagne, où il y a encore un proverbe qui dit d'un homme fort accommodé, *qu'il est aussi riche que les Fouckers.* On rapporte de ces riches négocians, que l'empereur Charles-*Quint*, au retour de Tunis, passant en Italie, & de-là par la ville d'Augsbourg, logea chez eux; que pour lui marquer leur reconnoissance, un jour entr'autres magnificences dont ils le régaloient, ils firent mettre sous la cheminée un fagot de canelle, qui étoit une marchandise de grand prix, & que lui ayant montré une promesse d'une somme très-considérable, qu'ils avoient de lui, ils y mirent le feu, & en allumerent le fagot, qui rendit une odeur & une clarté d'autant plus agréable à l'empereur, qu'il se vit quitte d'une dette que ses affaires ne lui permettoient pas alors d'aquitter. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

FUGGER (Othon-Henri) comte de Kirchberg & de Weissenhorn, fils de CHRISTOPHE Fugger, naquit en 1592. Il servit d'abord parmi les Espagnols, & en 1617 il se trouva au siége de Vercelli, que D. Pedro de Tolède avoit entrepris, & il y obtint un régiment. Dans la suite la guerre de Bohême s'étant allumée, il leva des troupes dans la Souabe pour le service de l'empereur, & les conduisit en Bohême où il se trouva aux expéditions militaires, de même que dans le Palatinat & ailleurs. En 1624 il fut envoyé aux Pays-Bas avec quelques troupes auxiliaires pour le roi d'Espagne, & il se trouva au siége de Breda sous le marquis de Spinola. A son retour en Allemagne, il leva quelques nouveaux régimens pour la ligue catholique, & les conduisit dans la Hesse pour séparer de la confédération le landgrave Guillaume. Il chassa les Hessois du pays de Fulde, & s'empara de Vach & de Friedland; & comme il vouloit pousser plus loin, les Impériaux ayant perdu la bataille près de Leipsick, il se vit obligé de joindre le général Tilli près de Fritzlar. Ils tomberent tous deux sur la Franconie en 1632, & s'emparerent de Rothenbourg & de Windheim. On donna ensuite le commandement d'une armée à part à Fugger dans la Souabe, où il se rendit maître de Landsberg, après quoi il fut fait grand maître d'artillerie. En 1634, le feld-maréchal Altinger étant mort, Fugger fut fait général de toutes les troupes de Baviere & de la ligue. En cette qualité il marcha devant Ratisbonne, la prit & se trouva ensuite à la bataille de Nordlingue. En 1635 il prit Augsbourg, y déposa le sénat luthérien, & en mit un autre composé de Catholiques. Fugger joignit aux titres & aux qualités dont on vient de parler, les qualités de conseiller de guerre de l'empereur, de conseiller privé, & de grand-chambellan de l'électeur de Baviere. L'empereur Ferdinand II l'éleva au rang des comtes, & Philippe IV, roi d'Espagne, lui donna en 1628 l'ordre de la Toison d'or. Il acquit les seigneuries de Grunbach, Freweneck, Winckhausen & Mazenys, & mourut en 1644. Il avoit épousé en premieres noces en 1612, *Marie*, barone & maréchale de Pappenheim, qui mourut en 1616 : & en secondes noces *Marie-Elizabeth*, barone de Walburg, qu'il épousa en 1618, & dont il eut 18 enfans. PHILIPPE-EDOUARD Fugger & OCTAVIEN Fugger, de la même famille, tous deux fort attachés à la religion catholique, ont fait de grands biens aux Jésuites d'Augsbourg : ils ont dépensé une somme très-considérable au bâtiment de la maison de ces peres, & leur ont fait présent de plusieurs maisons avantageuses dont ils avoient hérité. Philippe-Edouard étoit baron de Kirchberg & de Weissenhorn, né en 1546, & mort le 14 aout 1618. On assure qu'il étoit fort savant, sur-tout dans l'astronomie. Son amour pour les sciences le porta à ne rien épargner pour augmenter la bibliothéque & le cabinet d'antiquités des Jésuites d'Augsbourg : la collection en avoit été commencée par *Raymond* Fugger, & continuée par *Jacques* Fugger.

FUGGERS, les terres des comtes de Fuggers. Etat d'Allemagne, situé dans la Souabe. Il est divisé en deux parties. L'occidentale est au midi de la ville d'Ulm. Elle peut avoir dix lieues de long, & trois ou quatre de large. Weissenhorn, Babenhausen, & Kirchein en sont les lieux principaux. L'orientale est au confluent du Leck & du Danube, entre la ville d'Augsbourg & celle de Donawert. Elle a six lieues de long, & trois de large. On n'y voit que des villages dont Biberbrach & Obendorf sont les plus considérables. Les Fuggers possédent encore plusieurs terres en Baviere, dans l'Hegow, dans le Thurgaw; mais particulierement dans la haute Alsace. Ils sont divisés en plusieurs branches, & ils passent pour les plus riches comtes d'Allemagne, mais leur noblesse n'est pas ancienne. *Jacques* Fuggers, bourgeois d'Augsbourg, fut ennobli par l'empereur Maximilien I, auquel il avoit prêté des sommes considérables. Cette maison doit son élévation au commerce, & leur postérité & leurs alliances qui sont considérables, sont rapportées par Rittershusius, & par Imhof dans son livre intitulé *Notitia imperii.*

FUIREN (Henri) docteur en médecine, & professeur royal à Copenhague dans le Danemarck, étoit fils du médecin *George* Fuiren, botaniste & chymiste très-habile, & de *Marguerite* Finck, fille de *Thomas* Finck, *dont nous avons parlé plus haut.* Il vint au monde le 28 mai 1614, & fut instruit aux lettres par son pere, & aux bonnes mœurs par sa mere, dont la sagesse étoit très-connue. Il ne se contenta pas d'apprendre les langues grecque & latine, & de lire les meilleurs auteurs qui ont écrit en ces langues, il voulut aussi approfondir la philosophie & toutes les parties des mathématiques, & ensuite passer à la médecine qui fut après sa principale occupation. Docile aux instructions des autres, il n'hésita pas de visiter les plus célébres académies, de fréquenter les plus habiles, d'étudier leur maniere d'agir, & de demander leurs conseils; & quoique sa famille seule lui fournît beaucoup d'habiles gens, sur-tout en médecine, il voulut aussi entendre les étrangers & profiter de leurs lumieres. C'est ce qu'il fit à Sora, à Leyde, à Amsterdam, à Utrech & à Paris, où il demeura assez long-temps, & où il vit tout ce qu'il y avoit de son temps de plus expérimenté & de plus estimé entre les physiciens, médecins & mathématiciens. Il fit aussi quelque séjour à Montpellier, dont l'école de médecine a eu depuis long-temps ce que l'on a vu de plus habile en ce genre dans le reste de l'Europe. S'étant ensuite embarqué à

Marseille, il alla à Gênes, à Pise, à Florence, à Boulogne & à Padoue où il s'arrêta plus qu'ailleurs, & où il s'acquit une grande réputation. Il y fut intendant de la bibliothéque de la nation allemande, & eut le titre de conseiller, & on voulut l'élever aux premieres dignités de l'université; mais sa modestie, encore plus grande que sa science, le porta à les refuser. Après un long séjour à Padoue, il visita les autres villes principales de l'Italie qu'il n'avoit point encore vues, principalement Venise, Rome & Naples. De-là, après avoir parcouru Parme, Plaisance, Mantoue, Milan, il se transporta chez les Suisses, & s'arrêta à Basle, où, à la priere des magistrats, il donna quelque temps des leçons publiques. On en fut si satisfait, qu'en 1645 on lui conféra les honneurs du doctorat, & que l'on fit tout ce qu'on put pour le retenir, mais ses courses n'étoient pas finies. Sorti de Basle, Fuiren vit Soleurre, Berne, Lausane, Genève, entra en France, fit quelque séjour à Lyon & à Orléans, & revint à Paris, d'où il retourna en Hollande, entra dans les pays du nord, & enfin après treize ans de courses, il se rendit à sa patrie, & se fixa à Copenhague. Dans tous ces voyages il botanisa dans les lieux les plus célébres & dans les plus inaccessibles; il examina avec soin toute la nature, sonda les fossiles, les minéraux de toute espéce, fit quantité de dissections, des expériences physiques de toute sorte, étudia les langues de tous les pays qu'il parcourut, voulut connoître, au moins en abrégé, leur histoire, leurs mœurs, leur génie, leurs coutumes, & même un peu leur jurisprudence. Depuis son retour, au milieu d'une bibliothéque nombreuse & choisie, qu'il avoit amassée, des amis qu'il s'étoit faits, de ses compatriotes qui l'estimoient beaucoup, il ne vécut que pour l'utilité des autres, & pour augmenter ses connoissances. Pour continuer ce bien après sa mort, il laissa une bibliothéque de médecine très-considérable pour l'utilité publique. Il mourut vers le milieu de l'an 1659, n'ayant pas encore quarante-cinq ans, pendant le siége de Copenhague. Thomas Bartholin, docteur en médecine, prononça son éloge funébre, où l'on trouve assez d'éloquence & beaucoup de sentiment. On a de Thomas Fuiren *prælectiones Basileenses*, imprimées à Basle en 1645, *in*-8°. THOMAS Fuiren son frere, a fait imprimer le catalogue de sa bibliothéque en 1660, à Copenhague, *in*-4°, & une description des raretés les plus considérables de son cabinet, aussi à Copenhague en 1663, *in*-4°. *Voyez* son *éloge* par Bartholin; & la *bibliothéque* de Manget, *liv.* 6.

FULBERT, évêque de Chartres, célébre par son savoir & par sa sainteté, vivoit sur la fin du X siécle, & au commencement du XI. Quelques auteurs le mettent entre les chanceliers de France, sous le regne du roi Robert; mais ils se trompent: Fulbert fut seulement chancelier de l'église de Chartres, en même temps qu'il en étoit écolâtre. Au reste, il avoit été disciple de Gerbert, qui fut pape sous le nom de Sylvestre II, l'an 999. Il vint de Rome en France, & fit des leçons publiques dans les écoles de l'église de Chartres. Sa réputation lui attira des écoliers de toutes parts, qui sortirent de son école pleins de science & de piété, & répandirent ces lumieres dans la France & dans l'Allemagne; desorte que presque tous les habiles gens de ce temps-là faisoient gloire d'avoir été de ses disciples. Il succéda l'an 1007, à Rodulphe, sur le siége de l'église de Chartres. Le duc Guillaume, pour se l'attacher, lui donna la trésorerie de S. Hilaire de Poitiers, & Fulbert ne garda ce bénéfice avec son évêché, que pour en employer les revenus à rebâtir son église. Il eut même quelque envie de renoncer à l'épiscopat; mais Odilon, abbé de Cluni, qu'il consulta là-dessus, lui conseilla de le garder. C'étoit le prélat de son temps qui avoit le plus d'amour pour la discipline ecclésiastique, & le plus de fermeté apostolique. Nous avons ses œuvres imprimées séparément en 1608, par les soins de Charles de Villiers docteur de Paris; & dans la bibliothéque des peres de Cologne, où l'on trouve 134 épîtres, des sermons, des canons, des proses, des hymnes, & quelques vers. On lui attribue aussi la vie de saint Aubert, évêque de Cambrai, rapportée par Surius, sous le 13 jour du mois de décembre. Le P. dom Luc d'Acheri nous a donné dans l'addition au second tome du spicilege, une lettre de Fulbert de Chartres, sur les biens ecclésiastiques, dans laquelle cet auteur établit, que ces biens sont destinés pour la nouriture des indigens, & traite ensuite de la vente des vases sacrés, dans la nécessité pressante des pauvres. D. Martenne a publié dans le *tome* I de son *Thesaurus anecdotorum*, une nouvelle lettre de ce prélat contre les évêques qui alloient à la guerre en ce temps-là. Cette lettre ne le céde point aux autres de Fulbert, que l'on a raison d'estimer comme la plus précieuse portion de ses ouvrages. Ces lettres sont en effet bien écrites, pleines des marques de son zèle & de sa fermeté, & fort utiles pour connoître l'histoire, & surtout la discipline & les usages de son temps. On y voit aussi combien ce saint prélat étoit considéré de Robert, roi de France, de Canut, roi d'Angleterre, de Richard II, duc de Normandie, de Guillaume, duc d'Aquitaine, & de la plupart des seigneurs & des prélats de son temps. Fulbert gouverna son église pendant 21 ans & 6 mois. M. l'abbé Fleuri met sa mort en 1029. M. Baillet dit la même chose, & ajoute que ceux qui placent sa mort l'année précédente, n'ont pas fait reflexion que les anciens auteurs qui en ont parlé, commencent les années à Pâque, & qu'ainsi Fulbert est mort le 10 avril 1029. Mais M. Baillet n'a pas fait attention lui-même que ces anciens auteurs disent que ce prélat mourut la veille du jeudi-saint le 10 avril; & par conséquent il n'est pas mort l'an 1029; car Pâque étoit cette année le 6 avril, au lieu qu'il étoit le 14 avril en 1028: ainsi il faut fixer la mort de Fulbert au 10 avril de l'an 1028. Il fut enterré à S. Pierre en Vallée. L'épitaphe suivante confirme ce que l'on vient de dire contre ce que l'on lit dans M. Baillet & dans M. Fleuri: elle est en ces termes: *L'an de l'incarnation 1028, le 10 avril, mourut notre pere Fulbert de vénérable mémoire, l'ornement des évêques de son temps, la lumiere du monde, le nouricier des pauvres, le consolateur des affligés, & le fléau des brigands. Il se distingua sur-tout par son éloquence & par son habileté, non-seulement dans les sciences divines, mais encore dans les arts libéraux.** Glaber, *l.* 4, *c.* 4. Guillaume de Malmesbur., *l.* 2, *c.* 11, *& l.* 3 *de gest. Angl.* Adelman, *epist. ad Bereng.* Alberic, *en la chron.* Henri de Gand. Trithème. Sixte de Sienne. Possevin. Baronius. Bellarmin. Robert. Sainte-Marthe. Du Tillet. Vignier. Chopin. Miraulmont. La Noue. Vossius, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. XI siécle.* D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, tome VII.

☞ FULBERT. On connoît deux archidiacres de Rouen, & un religieux de S. Ouen de la même ville, qui vivoient à la fin du XI siécle, & au commencement du suivant. Comme ils étoient presque contemporains, & étoient tous trois du clergé de Rouen, cela a donné occasion de les confondre, & d'attribuer à un seul & même auteur, des ouvrages qui appartiennent à deux personnes différentes. Je vais les distinguer, en parlant de chacun dans des articles particuliers, suivant les lumieres que fournit D. Rivet dans son *histoire littér. de la France*.

☞ FULBERT, archidiacre de Rouen, qui vivoit après le milieu du XI siécle. Orderic Vitalis, *hist. eccl.* l. 3, lui donne la qualité de conseiller de l'archevêque Maurille, & le titre de sophiste, qui n'étoit encore alors employé que pour désigner un homme instruit des belles-lettres & de la philosophie. Orderic nous apprend qu'en 1056 Fulbert, & quelques autres personnes

sonnes de distinction accompagnerent Maurille, & Hugues, évêque de Lysieux, dans une visite qu'ils firent à l'abbaye de saint Evroul, afin d'y rétablir la paix & le bon ordre. Le B. Maurille occupa le siége de Rouen pendant 12 ans, depuis 1055, jusqu'en août 1067. Orderic ne donne point à ce Fulbert le titre d'archidiacre: mais il est hors de contestation que c'est le même Fulbert qui remplissoit cette dignité en 1055, & dont on lit la souscription après celle des évêques de la province, au bas de quelques chartes. Il est auteur d'une vie de S. Romain, évêque de Rouen, qui a été imprimée en 1609 en un volume *in*-8°. par les soins de Nicolas Rigault. Celui-ci n'ayant point dans son manuscrit l'épître dédicatoire, par laquelle Fulbert adresse son ouvrage aux chanoines de Rouen, a attribué cet ouvrage à un auteur beaucoup plus ancien. D. Mabillon a pris aussi l'écrit de notre archidiacre, pour la plus ancienne vie en prose de S. Romain. Mais depuis que cette épître dédicatoire a été publiée dans le tome I du *Thesaurus anecdotorum* de DD. Martene & Durand, on a rendu l'ouvrage à son véritable auteur. Ce Fulbert est aussi auteur de la vie de S. Remi, autre évêque de Rouen. DD. Martene & Durand l'ont publiée dans le tome III de leur *Thesaurus anecdotorum*. D. Rivet attribue encore à Fulbert d'avoir rédigé *l'ordre & la maniere de célébrer le concile provincial, & d'ordonner un évêque dans la même église*, qui se trouve à la suite des actes des archevêques de Rouen, publiés par D. Mabillon au tome II de ses analectes.

☞ FULBERT, moine de S. Ouen de Rouen, dans le XI siécle, écrivoit sous Nicolas, abbé de S. Ouen, contemporain du B. Maurille & de ses deux successeurs. On peut légitimement douter qu'il ait vécu au-delà de l'année 1092, qui est celle de la mort de l'abbé Nicolas. Il est auteur de l'histoire des miracles de S. Ouen, patron de son monastere, publiée par les Bollandistes, au 24 d'août, & d'une vie de S. Aicadre, vulgairement S. Achart, second abbé de Jumiége, que Surius rapporte au 16 septembre, & dont le pere du Moustier a fait réimprimer une grande partie dans son *Neustria pia*.

☞ FULBERT. Orderic Vital parle d'un autre Fulbert, archidiacre & doyen de la cathédrale de Rouen, qui étoit une grande lumiere à cette église. Il a fleuri à la fin du XI siécle, & au commencement du suivant. Se sentant atteint d'une maladie mortelle, il eut la dévotion de mourir dans l'habit de S. Benoît. Il le reçut avec de grands sentimens de piété, & y mourut en 1126 au plutôt, & même seulement après 1128, s'il est le même que ce Fulbert, qui assista cette année-là à un concile de Rouen. Il fut enterré dans le cloître de S. Ouen, devant le chapitre, avec un éloge en forme d'épitaphe qu'on trouvera dans l'auteur cité ci-après. Elle marque sa mort au 21 décembre, sans spécifier l'année. * D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, tome VIII.

FULCHER, abbé, puis évêque de Tyr, & patriarche de Jérusalem, dans le XII siécle, succéda à Guillaume vers l'an 1146. Il fit deux voyages à Rome, dont le second fut entrepris contre les religieux hospitaliers, qui ne vouloient pas se soumettre aux évêques; & il mourut l'an 1159, extrêmement âgé. Baronius dit qu'il étoit d'Aquitaine: peut-être étoit-il ce Fulcher de Chartres, qui écrivit l'histoire du roi Baudouin, dont il étoit chapelain. * Guillaume de Tyr, *hist. bell. sac. l.* 14, 19, *&c.* Baronius, *A. C.* 1131, 1146 *& seq.* Vossius, *des hist. lat. pag.* 775. Possevin, *in app. sacr. &c.*

FULCHER ou FULGOR, *cherchez* LIMOGES.

FULCINIUS TRIO, célébre accusateur, sous l'empereur Tibere; mais étant lui-même à son tour accusé de quantité de crimes, il écrivit dans son testament plusieurs accusations contre Macron & les principaux affranchis du prince; il reprochoit en même temps à Tibere son esprit devenu imbécille par l'âge. * Tacit. *annal. l.* 2, *c.* 28.

FULCOIUS, poëte latin, fort celébre en France, dans l'onziéme siécle, & principalement sous le regne de Henri I, étoit né à Beauvais. Sa famille étoit aussi du même pays, comme nous l'apprenons de lui-même: son pere se nommoit *Anselme*, & l'on dit qu'il étoit surnommé *le Petit*, à cause de sa taille: sa mere se nommoit *Emme* ou *Emone*. Il est qualifié de famille noble, mais la fortune ne répondit point à son extraction: Anselme & Emme eurent en partage un bien plus desirable, la vertu; & leur fils les imita. C'est ce que l'on apprend de cet éloge de Fulcoius, fait au nom de la ville de Beauvais, mais où il parle lui-même:

Belvacus natale meum, natale parentum:
Dicor FULCOIUS*, servatum carmine nomen:*
Filius Anselmi dicti pro corpore Parvi,
Filius ac Emmæ, G. juncto corpore Gemmæ.
Qui de patre meo verum desiderat, altum
Noverit esse genus, quærendo quid altius esset:
Si de fortunâ, fortuna fuit genus infrà.
De virtute quidem; superavit cætera virtus:
Virtus & genus & fortuna, parem genitricem
Concessere mihi proavis.

Fulcoius, né, comme on le croit, vers l'an 1020; étudia, à ce qu'il paroît, dans l'école de Reims, sous le célébre Hermanne, qu'il appelle son maître dans l'épitaphe qu'il composa pour lui. Dans la suite, il fit sa résidence à Meaux, & il y exerçoit l'ordre de soudiacre. Manassés, archevêque de Reims, l'estimoit beaucoup, & le poëte lui a adressé plusieurs de ses écrits, dont on conserve un certain nombre dans la bibliothéque de la cathédrale de Beauvais, & ailleurs. Le pere Mabillon dans son IV siécle Bénédictin, lui donne l'épitaphe d'Otger, célébre Bénédictin de saint Faron de Meaux: au quatriéme tome de ses annales, il dit qu'il écrivit en vers la vie même de saint Faron; & au tome V, il rapporte les vers que Fulcoius composa pour célébrer la Celle en Brie, prieuré à quatre lieues de Meaux, dépendant de Marmoutier: c'étoit autrefois une abbaye considérable. Il parle aussi d'une longue piéce du même, en l'honneur de saint Blandin, gardeur de porcs, inhumé dans le même lieu de la Celle, en l'église de saint Pierre, piéce où le poëte fait passer en revue tous les saints de Meaux. Dom Toussaint Duplessis, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, en a fait imprimer un fragment où est cette liste, parmi ses piéces justificatives de l'histoire de l'église de Meaux, pages 452 & 453: il y ajoute un autre fragment d'une lettre de Fulcoius à l'abbé Hugues, & l'épitaphe de Gaultier Saveyr, évêque de Meaux, par le même poëte. Dom Mabillon dit que Fulcoius avoit écrit aussi sur Richer, évêque de Sens, sur Hugues de Die, & autres prélats, sur les abbés Hugues de Cluni, Ives de Saint Denys, Lanfranc & Anselme du Bec: qu'il avoit de plus composé les épitaphes de son maître Herman ou Hermanne, d'Anselme & Emone, ses pere & mere, de ses freres Adam & Triticus, d'Esceline sa nourice, & de Hugues, qui de chevalier se fit moine. Mais son principal ouvrage fut son livre *de Nuptiis Christi & Ecclesiæ* (des noces de Jesus-Christ & de l'église) c'est l'ancien testament, jusqu'aux Rois inclusivement, avec quelque chose sur le nouveau: le tout en sept livres, écrits en forme de dialogue, entre l'esprit & l'homme. Fulcoius donna des titres singuliers à la collection de ses poësies: voici comment il en est parlé dans la piéce mentionée plus haut:

.... Carmine noto
Scripsi bis quino trinoque volumine libros,

Cujus UTRUM, *cujus* NEUTRUM, *cujus sit* UTRUMQUE
Nomen & est, arat hoc, serit istud, colligit illud,
Remorum Manasse pastori re specieque.

On peut voir les raisons de ces titres, dans une préface sur les ouvrages de l'auteur, qui est du même siécle, & qui a été imprimée depuis peu dans le deuxiéme volume des dissertations de M. l'abbé le Beuf, sur l'histoire ecclésiastique & civile de France, où l'on trouve aussi des vers de Fulcoius, au pape Alexandre II & à son archidiacre Hildebrand, qui fut depuis le pape Grégoire VII. Quand Fulcoius fut mort, un poëte dont le nom n'est pas connu, composa à son honneur plusieurs piéces de vers, où il fait parler les villes de Beauvais, de Chartres, d'Orléans & de Paris. M. le Beuf, qui a rapporté ces vers, & discuté ce qui regarde la personne & les ouvrages de Fulcoius, croit que le mausolée de ce poëte fut environné de tous ces éloges poëtiques. Voici une de ces piéces, en forme d'épitaphe : c'est celle qui est au nom de la ville de Paris.

Cur præsumis homo requiem violare sepulchri?
Quid tantùm invenies? olidum vacùmque cadaver.
Improba si qua manus me læserit, attamen unam
Lingua sepulturam peperit mihi non perituram,
Quam cunctis annis non diluet ignis & amnis,
Nec solidis muris fuerit cùm dura securis.

* Outre les auteurs cités dans cet article, il faut consulter sur Fulcoius & ses ouvrages l'*histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins de la congrégation de saint Maur, tome VIII, *in*-4°, depuis la page 113, jusqu'à la page 120.

FULCRAN ou FULCRAND (Saint) évêque de Lodève, étoit, suivant Bernard Guidonis, l'un de ses successeurs qui a composé sa vie dans le XIV siécle, fils d'un seigneur des plus qualifiés du pays. On prétend que sa mere étoit fille d'un comte de Substancion ou de Maguelone, & peut-être fille ou sœur du comte Bernard, I du nom. Fulcrand parle lui-même dans son testament de Pons & d'Aranfred ses freres, d'André, chanoine de Lodève son neveu, & d'Edme sa proche parente. On lui donne encore deux sœurs, que l'on assure avoir été dames de Montpellier, & avoir donné l'origine à cette ville. Enfin, ce saint dispose par son testament d'une partie du château de Roquefeuil, ce qui peut faire croire qu'il appartenoit à la famille de ce saint, situé dans la partie de l'ancien diocèse de Nîmes, qui forme aujourd'hui celui d'Alais, & confine avec le Gévaudan, le Rouergue & le diocèse de Lodève. Fulcrand fut confié par sa mere aux soins de Thierri, évêque de Lodève, qui vivoit dans une très-grande réputation de sainteté. Sous un aussi excellent maître, on le vit bientôt faire un égal progrès dans la vertu & dans la science. Il s'appliqua sur-tout à l'étude des saintes lettres, & après avoir passé par tous les degrés de l'état ecclésiastique, il fut fait archidiacre de Maguelone. L'évêque Thierri étant mort le 7 janvier 949, le clergé & le peuple assemblés par l'autorité d'Eudes & d'Heldin, princes du peuple, pour l'élection d'un nouvel évêque, firent choix de Fulcrand, qui à cette nouvelle prit la fuite & se cacha. Mais ayant été enfin découvert, il fut obligé de se rendre, & Aymeric, archevêque de Narbonne, son métropolitain, fit la cérémonie de son sacre, le 4 février de la même année, dans l'église de saint Paul de Narbonne. Il eut au commencement de son épiscopat quelques disputes avec Heldin, vicomte de Lodève, qui vouloit borner les droits du prélat. Sur la résistance de Fulcrand, Heldin irrité vint en fureur à Lodève, & chargea les habitans de divers impôts exorbitans. Le saint évêque pria d'abord le vicomte avec douceur de mettre fin à ces vexations; mais n'ayant pu rien gagner par cette conduite, il fit arrêter Heldin, qu'il ne relâcha que lorsqu'il eut restitué ce que lui & ses prédécesseurs avoient usurpé sur l'église de Lodève, & qu'il eut promis de se conduire plus sagement. Il tâcha cependant de le gagner dans la suite, soit par ses manieres, soit par ses discours. Les comtes de Toulouse & de Rouergue donnerent aussi occasion l'un & l'autre d'exercer le zèle épiscopal qui animoit le saint prélat. Le premier, qui étoit Guillaume Taillefer, par sa vie très-scandaleuse, & par son divorce injuste avec sa femme légitime; & le second qui étoit Raymond, par sa cruauté. Ce dernier, peu touché de ce que dans une famine qui désoloit le pays, Fulcrand avoit distribué aux pauvres tout ce qu'il avoit, jusqu'à vendre ses meubles & leur en donner le prix, ayant appris qu'il alloit en Rouergue pour y recueillir des grains, resolut de le piller au passage. Mais frapé de sa présence, il s'écria tout effrayé, en parlant à ses gens: « Retirons-nous, celui que nous poursuivons est un serviteur de Dieu des plus pacifiques. » Il se retira en effet, laissant continuer sa route au saint évêque, qui acheta suffisamment de grains pour subvenir aux besoins des pauvres jusqu'à la récolte suivante qui fut très-abondante. Le monastere de S. Sauveur de Lodève doit sa fondation au même prélat, comme on le voit par une bulle du pape Callisté II, de l'an 1123. Ce saint évêque étoit en 1005 dans un âge fort avancé; mais quoique courbé sous le poids des années, on ne le vit jamais se relâcher de sa premiere ferveur & de sa vie pénitente. Ayant vers ce temps-là témoigné trop fortement son indignation contre l'apostasie d'un évêque voisin, que la fureur du peuple brula vif peu après, & ayant appréhendé d'avoir donné occasion à cette action qu'il désapprouvoit, il entreprit, selon une dévotion assez ordinaire en ce temps-là, trois divers pélerinages à Rome aux tombeaux des SS. apôtres, où il fit une pénitence publique. Au troisiéme voyage il passa tout le carême dans un exercice continuel d'une austere pénitence. Enfin, revenu dans son diocèse, & sentant sa fin approcher, il fit appeller autour de son lit les chanoines de sa cathédrale, & Matfred, évêque de Beziers, se fit lire en sa présence le testament qu'il avoit déja fait depuis du temps, le confirma, & se fit transporter ensuite le 4 février de l'an 1006 dans sa cathédrale, où il bénit le tombeau qu'il s'y étoit fait préparer. Enfin il se fit rapporter sur son grabat, reçut les derniers sacremens, & s'étant fait mettre à terre sur la cendre & sur le cilice, il y expira le mercredi 13 février de la même année 1006, après un épiscopat de cinquante-sept ans & quelques jours. Bernard Guido ou Guidonis se contredit pour le temps de son épiscopat. Il marque qu'il fut ordonné le 4 février de l'an 949, & qu'il mourut, comme on vient de le dire, le 13 février de l'an 1006. Cependant il lui donne soixante-deux ans d'épiscopat. Le pere Pagi croit que pour concilier cet auteur avec lui-même, il faut lire que Fulcrand fut ordonné le 4 février de l'an 944. Mais ce savant critique s'est aussi trompé, & il faut s'en tenir à ce que nous avons dit. Il faut remarquer, avant de finir cet article, que la date du testament de S. Fulcrand est singuliere; car il est marqué avoir été fait *le 4 février, sous le regne de Jesus-Christ, lorsqu'on espéroit un roi.* Ce qui montre qu'il a été dressé lorsque Hugues Capet n'étoit pas encore reconnu roi en Aquitaine. S. Fulcrand fut honoré d'un culte public environ cent ans après sa mort. On leva alors son corps de terre pour l'enfermer dans une châsse qui fut placée avec les autres reliques de la cathédrale; mais ce précieux trésor fut brulé ou dissipé par les Calvinistes lorsqu'ils s'emparerent de Lodève en 1573, & on ne put sauver qu'une main, & quelques autres ossemens.* *Vita S. Fulcrandi, apud* Bolland. *to. II mens. februar.* Plantavit, *chron. Lodev.* Catel, *hist. de Languedoc.* Baillet, *vies des saints, mois de février. His-*

toire générale de Languedoc, par quelques Bénédictins, *tome II* en plusieurs endroits, &c. Le pere Longueval, Jésuite, *histoire de l'Eglise gallicane*, *tome VII*, *liv.* 19.

FULCUIN, *cherchez* FOLCUIN.

FULDE, ville & abbaye célébre de l'ordre de S. Benoît en Allemagne, dans le pays de Hesse, est sur la riviere de Fuld, qui lui a donné son nom; & est capitale du pays de Buchaw, que ceux du pays nomment *Stiffi Fuld.* Saint Boniface fonda cette abbaye en 744, & peu après obtint du pape Zacharie un privilége par lequel ce monastere fut soumis immédiatement au saint siége. Le P. Mabillon observe que c'est la premiere abbaye à qui un pareil privilége fut accordé. Il y en avoit eu auparavant d'autres qui étoient exemtes de la jurisdiction des ordinaires; mais ou elles étoient soumises au métropolitain, ou ce qui les concernoit étoit reglé dans les assemblées des évêques, qui étoient fréquentes en ces temps-là. Le roi Pepin *le Bref* confirma l'exemtion accordée à l'abbaye de Fulde, & la prit sous sa protection; les évêques & les seigneurs l'enrichirent par leurs donations: on s'accoutuma à y prendre les évêques de Mayence, & cet usage se convertit en un droit, suivant lequel il fallut qu'entre trois prélats de cette église, il y en eût au moins un tiré de Fulde. L'abbé acquit encore le droit de prendre place dans les assemblées, immédiatement après l'archevêque de Mayence; & vers l'an 1135, l'archevêque de Magdebourg ayant disputé la préséance à l'abbé de Fulde, fut débouté de sa demande par l'empereur; mais depuis on a pris un expédient pour faire cesser ces sortes de disputes, en plaçant l'abbé de Fulde dans les diétes, au bas du trône de l'empereur. Vers l'année 1130, Berth Schliz, abbé de Fulde, obtint du pape Honorius II, les ornemens pontificaux, & 20 ans après Marquart son successeur fit entourer Fulde de murs, & en fit une ville; mais depuis ce temps-là les abbés ont eu des guerres à soutenir, & il y en a eu entr'eux qui se sont montrés de fort braves gens. L'abbé de Fulde est prince de l'empire, archichancelier de l'impératrice, & primat des abbés d'Allemagne. Il reléve immédiatement du pape, auquel il paye quatre cens florins après son élection. Il précéde les autres abbés, princes de l'empire, dans les diétes. Les religieux de cette abbaye doivent être tous gentilshommes; & ont droit d'élire un d'entr'eux pour leur abbé; comme ils firent le marquis Gustave Adolphe de Baden Durlac qui fut ensuite cardinal, & mourut en 1677. * Heiss, *histoire de l'empire*, *l.* 6. Bruch. *chronol. mon. Germ.* Brower, *antiquit. Fuld.* Mabillon, *ann. ord. Bened.*

FULGENCE (Saint) évêque de Ruspe en Afrique, né à Lepté, ville de la province Byzacène, vers l'an 463 ou 467, eut pour pere *Claude*, & pour aïeul *Gordien.* Ce dernier sortit de Carthage où il étoit sénateur, pour se dérober à la tyrannie de Genseric, roi des Vandales. Mariane, mere de Fulgence, ayant perdu son mari, fit instruire son fils dans les lettres grecques & latines. Quelque temps après, il quitta le siécle, & se retira dans la solitude, où son mérite le fit choisir pour conduire ses compagnons. L'an 500 il vint à Rome visiter le tombeau des bienheureux apôtres; & s'étant trouvé dans une cérémonie où Théodoric haranguoit, il fut si surpris de la magnificence de la cour de ce prince, qu'il s'écria avec admiration: *Si Rome terrestre est si éclatante & si belle, quelle doit être la Jérusalem céleste que Dieu promet à ses élus?* A son retour en Afrique, il bâtit un monastere, & le laissa pour se retirer dans une solitude au milieu de la mer. On le rappella dans son monastere; & afin de l'empêcher d'en sortir une seconde fois, l'évêque l'ordonna prêtre. Quelque temps après, on lui donna le gouvernement de l'église de Ruspe, & Trasimond l'exila en Sardaigne, parcequ'il s'opposoit avec trop de zèle, aux erreurs des Ariens. Durant son exil, il s'employa à écrire plusieurs beaux traités; & lorsqu'il fut rappellé, tout le peuple s'empressa à lui témoigner sa vénération. Il mourut en 529, ou, comme les autres croient, en 533. On l'appella l'*Augustin de son siécle*, pour avoir défendu avec courage la doctrine de ce saint évêque, contre les semi-Pélagiens. Il composa plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ne sont pas venus jusqu'à nous. On a imprimé ceux qui restent, à Paris, à Anvers & à Lyon. De tant d'homélies qu'il avoit prêchées, nous n'en avons eu d'abord que dix: l'on y a ajouté dans les dernieres éditions de ses œuvres, quatre-vingt autres qu'on lui attribue, avec quelques autres piéces, & sur-tout, le livre de la prédestination & de la grace, qui étoit dans le VII tome de saint Augustin, entre les œuvres de ce pere. Bellarmin, les docteurs de Louvain, Possevin, & grand nombre d'autres, ne croient pas, que ce livre, qui commence par ces mots: *Quum in sacris voluminibus litterarum*, &c. & qui contient seize chapitres, soit de lui. Le pere Jacques Sirmond, Jésuite, publia en 1643, quelques piéces de S. Fulgence: *Excerpta contra Fabianum.* Il en avoit fait imprimer d'autres en 1612. Sigebert lui attribue un dictionnaire historique. * On poura consulter Ferrand Diacre, ou l'auteur de la vie de saint Fulgence, quel que soit son nom; saint Isidore, *c.* 14. Honoré d'Autun, *libel.* 3, *c.* 16. Sigebert, *c.* 28. Baronius. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Labbe. Sirmon. Chifflet, &c.

FULGENTIUS PLANCIADES, que quelques-uns ont confondu avec Fulgence, évêque de Ruspe, florissoit vers l'an 520, & étoit, dit-on, évêque de Carthage. Il est auteur de trois livres de mythologie adressés à un prêtre nommé Catus. Jérôme Commelin fit imprimer l'an 1599 cet ouvrage, avec les autres mythologistes, Hygin, Julius Firmicus Maternus, & Alberic philosophe. Nous avons ce même ouvrage imprimé l'an 1517, à Augsbourg, avec les remarques de Jacques Locher. On attribue encore à Fulgentius Planciades, un livre des allégories de Virgile, adressé à Chalcide, grammairien. * *Voyez* Baillet, *jugemens des savans sur les gramm.*

FULGINATES, peuples anciens de l'Ombrie en Italie, dont la capitale étoit *Fulginium* ou *Fullinium*, à présent *Foligni*, ville de l'État ecclésiastique, qui est au pied de l'Appennin, à 21 milles de Pérouse, & à 10 d'Assise. Les confitures de cette ville étoient en réputation. * Plin. *l.* 33, *chap.* 14.

FULGOR, divinité des anciens païens, qui présidoit aux éclairs, aux tonnerres & aux foudres, ainsi nommée du mot *Fulgor*, qui signifioit en vieux latin, *éclair*, aussi-bien que *Fulgur.* On l'invoquoit pour être préservé de la foudre. * S. Augustin, *de civ. Dei*, *l.* 6, *c.* 10. Sénéque, *quæst. natur.* 2, *c.* 1.

FULGOSE ou FREGOSE (Raphaël) célébre jurisconsulte dans le XV siécle, vers l'an 1438, naquit à Plaisance, comme les auteurs de ce temps-là le marquent expressément, & comme l'assure son épitaphe, qu'on voit à Padoue dans l'église de S. Antoine. Les écrivains de Gènes soutiennent qu'il avoit pris naissance dans leur ville, & peut-être en étoit-il originaire. Au reste, il étoit savant dans le droit canon & civil. Jean Galeas Visconti, duc de Milan, l'attira dans l'université de Pavie, où il donna des leçons durant six ans sur le droit canon. Il l'enseigna depuis à Plaisance, sa patrie, & à Padoue, où il mourut. On y voit son tombeau dans l'église de S. Antoine. Il fit divers ouvrages: *Super codice*, *lib. IX. Super ff. veteri*, *lib. XXIV. Super ff. novo. lib. XII. Opera buleutica*, *sive controversiarum forensium*, *& quæstionum practicarum*, *decades IV. Consilia posthuma*, *criminalia*, *feudalia & testamentaria*, &c. * Trithéme, *de script. eccles.* Jacques-Philippe de Bergame, *antr.* Gesner, *biblioth.* Foglietta, *in elog. Gen.* Bizarro, *hist. di Gen.*

Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Soprani, *scritt. della Liguria, &c.*

FULGOSE (Baptiste) *cherchez* FREGOSE.

FULGURITUM. Les Latins appelloient ainsi les lieux ou les choses sur qui la foudre étoit tombée, *quasi fulgure ictum.* Ces lieux, aussi-bien que ces choses, devenoient sacrées; il n'étoit plus permis d'en faire des usages profanes; on y élevoit un autel, & on y faisoit un sacrifice de brebis de deux ans, d'où ces lieux étoient appellés bidentales, *bidentalia.* Les Grecs plaçoient sous cet autel une urne couverte, dans laquelle ils mettoient les restes des choses qui avoient été brulées ou noircies par le tonnerre, ce que les Romains ont imité. Les augures faisoient cette fonction: il y avoit même des hommes préposés pour purifier les arbres foudroyés, que l'on appelloit *Strufertarii.* Les corps de ceux qui avoient été tués par le tonnerre, n'étoient point brulés; on les enterroit suivant la loi de Numa, au même lieu où ils étoient morts, & il n'étoit pas permis de marcher dessus. L'on distinguoit deux sortes de foudres, ceux de jour & ceux de nuit. Ils attribuoient les premiers à Jupiter, & les seconds au dieu *Summanus*: si le tonnerre se faisoit entendre le jour & la nuit, ils l'appelloient *fulgur provorsum,* & l'attribuoient aux deux. Les foudres servoient à prendre l'augure pour l'avenir, & prenoient de-là différens noms. * Juvenal, *sat. 6.* Plin. *liv.* 15. Artemidore, *l.* 2. Ammien Marcell. *l.* 23. Festus. Pausanias, *in eliacis.* Lucain, *de bell. civil. l.* 1. Scholiaste de Perse. Stace, *Thebaid. l.* 10. Desiderius Herald. *animadversiones ad Arnob. l.* 2. Salmas. *ad Solin.* Joseph Scaliger, *conjectanea ad Varronem. Antiquités romaines.*

FULIGATTI (Jacques) Romain, entra en 1595, dans la société des Jésuites. Après avoir prêché en différens endroits de l'Italie, il fut fait président de la congrégation de la sainte Vierge à Rome. Il mourut dans la même ville, en 1653. On lui doit les vies du cardinal Bellarmin, de Bernard Réalin, & de Pierre Canisius, Jésuites, & de sainte Elizabeth de Portugal; & une édition des lettres de Bellarmin. On dit dans le *supplément françois de Basle*, que toutes ces vies ont été écrites en latin, par Fuligatti, qu'on nomme au même endroit *Fulignatius.* La vie du cardinal Bellarmin fut d'abord écrite en italien, & traduite en latin, par Silvestre *Petra sancta: Vita Roberti Bellarmini cardinalis italicè scripta à Jacobo Fuligatto, latinè reddita & aucta à Silvestro Petra-sancta*; à Liége, 1626, *in*-4°. On a de l'original italien une édition faite en 1624, à Rome, *in*-4°. *Vita di Roberto Bellarmino, cardinale, da Giacomo Fuligatti.* Pierre Morin en fit une traduction françoise, qui parut à Paris *in*-8°. en 1625.

FULLER (Nicolas) célébre philologue Anglois, né à Southampton, étoit fils de *Robert* Fuller, François de nation. Quoique sans biens, il s'appliqua à l'étude & y réussit. Il acquit en particulier une grande connoissance des langues grecque & latine. Il fut ensuite secrétaire de Robert Horn, évêque de Winchester & de son successeur: mais l'amour de l'étude lui fit quitter un emploi qui ne lui laissoit pas assez de temps & de liberté pour se satisfaire. Il se chargea de diriger les études de quelques jeunes gens de distinction qu'il accompagna à Oxford en 1584. Il prit le degré de maître-ès-arts dans cette ville, reçut les ordres sacrés, & obtint ensuite le pastorat de l'église d'Aldington en Wiltshire. Retiré dans ce lieu, il partagea son temps entre ses fonctions & l'étude de l'écriture-sainte & des langues orientales, & on assure qu'il n'y avoit personne alors en Angleterre qui en eût une si profonde connoissance. Robert Abbot, évêque de Salisbury, & Lancelot Andrews, évêque de Winchester, ses protecteurs & ses amis, lui conférerent un canonicat de Salisbury, & ensuite le rectorat de Waltham. Il mourut à Aldington en 1623, le 13 février. De tous les ouvrages qu'il avoit eu dessein de faire imprimer, on n'a publié que ses *miscellanea theologica & sacra*, où il y a beaucoup d'érudition; & un *appendix* à cet ouvrage, où il répond fortement à Jean Drusius qui l'avoit accusé de plagiat & d'erreurs. * *Voyez* cet ouvrage même de Fuller, & Wood, dans ses *antiquitat. oxoniens.*

FULLER (Thomas) né à Alwinkle, dans le duché de Northampton, aumônier de Charles II, roi d'Angleterre, fut un théologien savant, & qui a fait honneur à sa patrie. Il mourut en 1662, selon Crouvæus, & après lui le pere le Long. Il avoit bien étudié l'écriture sainte & l'histoire ecclésiastique. Le pere le Long cite de lui (*biblioth. sacra*, page 735,) les ouvrages suivans, écrits en anglois; une description de la Palestine & des pays voisins, avec l'histoire de ce qui s'y est passé dans l'ancien & le nouveau testament; à Londres, 1650 & 1662, *in-fol.* Commentaire sur le livre de Ruth; à Londres, 1654, *in*-8°. Commentaire sur le quatriéme chapitre de saint Matthieu; à Londres, 1652, *in*-8°. Nous trouvons encore citées du même, une histoire des croisades, *in-folio*, 1651, & une histoire ecclésiastique, principalement par rapport à l'Angleterre, depuis Jesus-Christ, jusqu'en 1648, en anglois, à Londres, 1655, *in-fol.* on dit que cet ouvrage n'est point estimé, & que l'on trouve à la suite une histoire de l'université de Cambridge.

FULQUIN, FOLQUIN, ou FULCUIN, abbé de Laubes, *cherchez* FOLCUIN.

FULRADE, abbé de saint Quentin en Vermandois, & de Laubes au diocèse de Liége, étoit fils du duc Jérôme, frere du roi Pepin. Il fit rebâtir magnifiquement en l'an 814 la célébre église de saint Quentin dont il étoit abbé; comme on l'apprend d'une inscription en vers que fit Théodulphe, évêque d'Orléans, pour être placée dans cette église. Il parle ainsi de l'abbé Fulrade dans les vers de la premiere table:

Condere cœpit opus hujus venerabilis aulæ
Abbas FULRADUS *nobilitate cluens:*
Namque huic Hieronimus, Carolus pater extitit illi,
Qui propriæ specimen gentis ad alta tulit, &c.

Fulrade étoit frere de S. Folcuin, qui fut élevé sur le siége de Térouane, sous le regne de Louis *le Débonnaire.* Le pere Sirmond croit que Fulrade est le même qui assista avec plusieurs autres abbés au concile de Noyon en 814. Theodulfe *carmin. lib.* 2, *vers.* 7, 8 & 9, *in editione Sirmundi*; & les notes du même pere Sirmond, *page* 285. Flodoard, *lib.* 2, *histor. cap.* 18.

FULRADE, abbé de saint Denys en France dans le VIII siécle, a été un des plus grands hommes de son temps par sa piété, ses talens, les emplois qu'il a eus, & les services qu'il a rendus à l'état & à l'église. Il eut également la confiance des rois & des papes, & la maniere dont il s'aquitta des négociations importantes qui lui furent confiées, fait connoître qu'il la méritoit. Il étoit à Rome où Pépin l'avoit envoyé, lorsque le pape Etienne II écrivit à ce roi sur la mort d'Astolfe, roi des Lombards, en 756. Fulrade revint en France avec l'évêque George & le sacellaire Jean, qui étoient chargés de cette lettre. Le pape Etienne fut si satisfait des négociations & des services de l'abbé Fulrade, qu'il lui donna sa vie durant un hôpital à Rome, proche la basilique de S. Pierre, & un autre proche le monastere de S. Martin. On assure de plus qu'il lui accorda plusieurs priviléges remarquables. Par l'un il permet que les diacres du monastere de saint Denys portent la dalmatique, afin que l'office divin s'y fasse avec plus de majesté. Par un autre il permet à Fulrade d'avoir un évêque dans le même monastere. C'étoit un évêque sans titre, & destiné seulement pour faire dans le monastere les fonctions que les simples prêtres ne pouvoient faire. Plusieurs savans croient

avoir lieu de révoquer en doute la vérité de ce privilége. Fulrade obtint encore beaucoup d'autres priviléges, au moins à ce que l'on prétend. On lui donne aussi la qualité d'archi-chapelain. Il mourut le 16 juillet de l'an 784. L'épitaphe que lui composa Alcuin nous fait connoître qu'il fut d'abord enterré à S. Denys. Dans la suite ses reliques furent portées à Leberaw, monastere d'Alsace qu'il avoit fondé, & qui est aujourd'hui uni à l'église primatiale de Nanci. Il est honoré à Leberaw le 17 février. Sur la fin de sa vie, n'étant plus en état, à cause de sa vieillesse, d'être employé aux ambassades & aux négociations, ausquelles il avoit eu tant de part, principalement sous le regne de Pépin, il s'appliqua à l'embellissement de son monastere. Il fit achever l'église de saint Denys, & y fit élever une belle tour pour les cloches. Le moine Airard fit les portes d'airain qu'on voit encore à cette église. On conserve encore l'original d'un testament de Fulrade, daté d'Heristale la neuviéme année du regne de Charlemagne en France, & la quatriéme de son regne en Lombardie, c'est-à-dire l'an 777. Il y légue une partie de ses grands biens au monastere de saint Denys, *où*, dit-il, *divers chœurs de moines chantent jour & nuit les louanges du Seigneur*; ce qui montre que la psalmodie perpétuelle y subsistoit encore. Il marque qu'il fait ces legs pour le salut de son ame, pour le repos de celles de son pere Riculfe, de sa mere Ermengarde, & de ses autres parens. * *Hist. de l'abbaye de saint Denys*, par D. Félibien. Alcuin, en quelques endroits de ses ouvrages. *Histoire de l'église gallicane*, par le P. Longueval, Jésuite, *tome IV*, *&c.*

FULVIA (La loi) fut portée par Fulvius Flaccus, consul, l'an de la fondation de Rome 628. Par cette loi il donna le droit de bourgeoisie aux habitans de l'Italie; ce qui déplut fort au sénat. Quand le consulat de Fulvius fut fini, & qu'il fut allé en Provence, cette loi fut abrogée, & puis rétablie par Caïus Gracchus. * Appian, *de bello civil. l.* 1. Valere Maxime, *l.* 9, *c.* 5. Plutarque, *in Gracchis.*

FULVIA-PIA, fut mere de l'empereur Septimus Severus, comme nous l'apprenons de Spartien, dans la vie de cet empereur.

FULVIA MORATA (Olympia) de Ferrare, fille de *Fulvio Peregrino* Morato, née en 1526, fut élevée auprès d'Anne d'Est, fille d'Hercule II, duc de Ferrare, & de Renée de France. Cette princesse qui épousa 1°. François de Lorraine, duc de Guise; 2°. Jacques de Savoye, duc de Nemours, avoit beaucoup d'amitié pour Fulvia Morata, qui en étoit très-digne. En effet, outre qu'elle étoit naturellement éloquente, elle apprit en très-peu de temps le grec & le latin, & se fit admirer par son savoir, & par ses bonnes qualités. La duchesse de Ferrare aimoit les nouvelles opinions, au sujet de la religion, & avoit dans sa cour des personnes qui les enseignoient, quoiqu'en secret. Olympia Fulvia Morata donna dans cette doctrine, & épousa un jeune médecin Allemand, nommé *André* Grundler, qui en faisoit profession. Il étoit de Suenfort dans la Franconie, où il mena sa femme. Cette place fut assiégée durant les guerres, & réduite en cendres. Fulvia Morata & Grundler se sauverent à peine. On les vit errer assez long-temps dans diverses villes d'Allemagne, & ils s'établirent enfin à Heidelberg, où cette femme savante mourut le 26 octobre 1555, âgée de 29 ans, dont elle en avoit passé cinq dans le mariage. Nous avons des opuscules & quelques épîtres de sa façon. *De Thou, *hist. sui temp.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philosoph.*

FULVIE, *Fulvia*, dame Romaine, de l'illustre famille des Fulviens, épousa 1°. P. Clodius, si connu dans l'histoire par ses entreprises séditieuses: 2°. Curion qui fut tué en Afrique, où il soutenoit le parti de César: 3°. M. Antoine le *Triumvir*, déja veuf de Fabia & d'Antonia, & eut part à toutes les cruautés du triumvirat. C'étoit une femme hardie, ambitieuse, entreprenante, qui vouloit dominer sur ses maris même, & qui croyoit ne pouvoir trouver d'occupations dignes d'elle, que dans l'administration des affaires publiques. Après la bataille de Philippes gagnée sur Brutus & sur Cassius, par Octavien Auguste & par Marc Antoine, Fulvie se brouilla avec Auguste qui venoit de répudier sa fille: revenue à Rome, elle prit les armes & les fit prendre à Lucius Antoine, frere de son mari. Auguste ayant été victorieux, elle se retira en Orient, & fut très-mal reçue de son mari; qui désapprouvoit cette rupture, & qui d'ailleurs n'étoit pas bien aise d'être observé de si près dans ses amours avec Cléopatre, par une femme jalouse & vindicative. Les reproches que Fulvia essuya de la part de son mari la piquerent si vivement, qu'elle en tomba malade de chagrin, & mourut à Sicyonne l'an 714 de Rome, & 40 avant J. C. Elle laissa deux fils, Antillus fiancé à la fille d'Auguste, & puis massacré, & Marc-Jule-Antoine. C'est cette Fulvia qui eut tant de joye de la mort de Ciceron, que sa tête lui ayant été apportée, elle en tira la langue, la perça de plusieurs coups de ses éguilles à coëffer, & vomit quantité d'injures contre lui; mais il la faut distinguer de cette Fulvie, qui découvrit à Ciceron la conjuration de Catilina, qu'elle avoit apprise de son galant, qui étoit des complices. * Appian, *bell. civil. l.* 5. Dio, *lib.* 47. Plutarch. *in Anton.* Velleïus Patercul. *lib.* 2, *cap.* 74.

FULVIE, dame Romaine, embrassa la religion des Juifs à la persuasion d'un de leurs docteurs, ce qui fut cause qu'on les chassa tous de Rome & de toute l'Italie; qu'on en prit quatre mille, qui furent envoyés en exil dans l'isle de Sardaigne, & que même on en fit mourir un grand nombre, qui ne voulurent pas obéir aux ordres de l'empereur Tibére. Voici ce qui donna lieu à ce traitement. Un Juif, qui étoit un des plus méchans hommes du monde, & qui s'en étoit enfui de son pays pour se dérober aux justes châtimens que méritoient ses crimes, s'associa avec trois autres, qui n'étoient pas moins scélérats que lui. Ils firent profession d'interpréter la loi de Moïse, & comme ils étoient éloquens & persuasifs, ils convertirent quantité de païens. Fulvie les prenant pour des gens de bien, embrassa leur doctrine & se mit sous leur conduite. Ils lui persuaderent de leur donner de l'or & de la pourpre pour envoyer au temple de Jérusalem. Elle ne fit point difficulté de leur donner ce qu'ils souhaitoient; mais bien loin de satisfaire à la dévotion de Fulvie, ils retinrent ce qu'on leur avoit confié. Cette friponerie étant venue à la connoissance de Saturnin son mari, il en fit ses plaintes à l'empereur Tibére, qui, indigné de cette action, chassa les Juifs de Rome. * Josephe, *antiquit. liv. XVIII*, *chap.* 5.

FULVIO de la Corgnia, *cherchez* CORGNE.

FULVIUS, nom des FULVIENS, *gens Fulvia*, a été très-illustre à Rome, où ils se diviserent en différentes branches. L. FULVIUS CURVUS fut consul en 432 de Rome, & 322 ans avant J. C. avec Q. Fabius Rullianus, & triompha des Samnites, qu'il défit encore en 437, étant général de la cavalerie sous le dictateur Q. Fabius. Il laissa un fils M. FULVIUS CURVUS, qui fut mis à la place de Titus Minutius Augurinus, consul l'an 449 de Rome, & 305 avant J. C. Un autre Cn. FULVIUS qui vivoit dans le même temps, laissa deux fils, Cn. FULVIUS qui suit; & M. FULVIUS, dont nous parlerons plus bas. Cn. FULVIUS MAXIMUS CENTUMALUS, fut consul en 456, & 298 ans avant J. C. avec L. Cornelius Scipio. Il défit les Samnites près de Boviano, & en triompha. Son fils, de même nom que lui, fut dictateur en 490, & l'an 264 avant J. C. il soumit la Corse, défit les Illyriens, & remporta d'autres grands avantages. Il laissa un fils qui fut consul en 541 & 543. M. FULVIUS, second fils de CNEIUS, mérita le consulat en 455, & 299 avant J. C. & eut

T. Manlius Torquatus pour collègue. Il prit par intelligence la ville de Nequino dans l'Ombrie, & fut pere de M. Fulvius, surnommé Nobilior. Celui-ci n'est point nommé entre les magistrats de son temps. Il fut pere de Ser. Fulvius Nobilior, qu'on éleva l'an 499 de Rome, & 255 avant J. C. à la dignité de consul avec Emilius Paulus. Ils signalerent ce consulat par leur victoire & par leur malheur; car, après avoir appris l'infortune de Régulus, qu'on avoit fait prisonnier en Afrique, ils y allerent pour soutenir la réputation des armes romaines. Ils y chasserent les Carthaginois qui assiégeoient Clupea; & après avoir fait un grand butin, ils périrent dans un naufrage, avec près de deux cens navires. Fulvius laissa un fils de même nom que lui, dont les historiens ne parlent point; & ce dernier eut pour fils M. Fulvius Nobilior, qui en l'an 561 de Rome, & 193 avant J. C. fut envoyé en Espagne, où il rendit de grands services à la republique. Il fut consul en 565 avec M. Vulso; prit la ville d'Ambracie, près du golfe de Larta, & obligea les Etoliens à mendier la paix. Ce grand homme eut deux fils, 1. M. Fulvius Nobilior, consul avec Cn. Cornelius Dolabella, l'an 595, & 159 avant J. C. 2. Q. Fulvius Nobilior, consul en 601, & 153 ans avant J. C. avec Titus Annius Luscus. Ils commencerent d'entrer en charge aux calendes de janvier; ce qui se faisoit auparavant aux ides de mars. Fulvius fut nommé pour entreprendre la guerre contre les Celtibériens.

L'autre branche des Fulviens, *Fulvii Flacci*, a aussi été féconde en grands hommes. M. Fulvius Flaccus, consul en 490, & 264 ans avant J. C. avec Ap. Claudius Caudex, remporta de grands avantages, & fut depuis colonel de la cavalerie en 508, & 246 ans avant J. C. sous le dictateur T. Coruncanus. Il eut trois fils, 1. Q. Fulvius, qui suit; 2. Caius Fulvius, mort sans avoir exercé de magistrature; 3. Cn. Fulvius Flaccus, qu'on envoya en exil pour ne s'être pas bien acquitté de son devoir contre Annibal. Ce dernier eut Q. Flaccus, qui fut fait consul en l'an 574, & 180 avant J. C. en la place de Calpurnius Piso, & qui laissa Ser. Fulvius qu'on éleva l'an 619, & 135 avant J. C. au consulat, avec Q. Calpurnius Piso. Q. Fulvius Flaccus devint un des plus célébres capitaines de son temps, & fut quatre fois consul, en 517 de Rome, & 237 ans avant J. C. & en 530, 542 & 545 de Rome. Ce fut pendant son second consulat, qu'il remporta une célébre victoire sur les Gaulois, habitans de Milan & de Boulogne. Il eut trois fils, 1. Q. Fulvius, qui triompha des Celtiberiens l'an 574, & 180 ans avant J. C. & qui fut consul l'année d'après, avec L. Manlius Acidinus Fulvianus; & il mérita encore le triomphe pour avoir soumis les Liguriens. Son fils fut consul. 2. Cn. Fulvius; 3. M. Fulvius. Ce dernier eut deux fils, M. & Q. Fulvius Flaccus. Le premier fut consul l'an 629, & 125 avant J. C. avec M. Plautius Hypsæus, & défit les Liguriens; mais s'étant joint avec C. Gracchus, tribun du peuple, & troublant la république par leurs desseins violens, ils furent attaqués par L. Opimius Nepos, consul, l'an 633, & 121 avant J. C. dans la ville de Rome, où ils s'étoient retranchés sur le mont Aventin, & y furent tués tous deux. Fulvius y perdit aussi un de ses fils; un autre fut égorgé dans la prison, & on rasa sa maison. Ainsi sa famille périt entierement. Les auteurs ne marquent point que son frere ait eu de postérité. * Tite-Live. Polybe. Florus. Appien. Velleïus Paterculus. Pline. Valere-Maxime. Ciceron. Plutarque. Cassiodore. Aulu-Gelle. Orose. Richard. Striennius, *in stemmat. Gent. & famil. Roman. &c.*

FULVIUS NOBILIOR (M.) préteur en Espagne, puis consul Romain en l'an 561 de Rome, & 193 avant J. C. remporta diverses victoires, prit Ambracie, & consacra les statues des muses. On lui attribue un livre de fastes, que Macrobe cite. *Voyez* ce que nous avons dit en parlant de la famille des Fulviens. * Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 12 *&* 13. Vossius, *de hist. lat. l.* 5, *&c.*

FULVIUS, sénateur Romain, & ami de l'empereur Auguste, eut la foiblesse de découvrir à sa femme un secret du prince. Cette femme ne manqua pas de le divulger aussitôt à toutes les dames de Rome: ce qui étant venu jusqu'aux oreilles de l'empereur, il en fit une si verte réprimande à Fulvius, que le mari & la femme, pour se punir de leur indiscrétion, se donnerent la mort. * Plutarque.

FULVIUS ASPRIANUS, vivoit dans le IV siécle, sous l'empire de Carus & de ses enfans, de Dioclétien & Maximien. Il ne nous est connu que par un passage de Vopiscus, qui témoigne qu'il avoit écrit la vie de Carinus.

FULVIUS ou FULVIO (André) natif de Palestrine, florissoit dans le XVI siécle, du temps de Léon X, & vers l'an 1513. Il donna au public les portraits des hommes & des femmes illustres, & cinq livres des antiquités de Rome. * Onuphre, *præf. in comment. reip. Rom.* Vossius, *des hist. lat. p.* 680.

FULVIUS URSINUS, ou FULVIO ORSINI, *cherchez* URSINUS.

☞ FUMAI, bourg du pays d'entre Sambre & Meuse, sur la rive gauche de la Meuse, entre Charleville & Charlemont. Ce n'étoit autrefois qu'une ferme dépendante de Revin; mais ce lieu est à présent devenu un gros bourg, qui a sa justice séparée & ses officiers distingués. Il a les mêmes seigneurs que Revin, & l'évêque de Liége n'est reconnu en ces lieux-là que pour la jurisdiction spirituelle. * La Martiniere, *dictionnaire géographique.*

FUMANO ou FUMANI (Adam) né à Vérone, apprit les langues grecque & latine sous *Romolo Amaseo*, & fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Son savoir lui fit des amis de tous les savans de son temps, & plusieurs en ont parlé avec beaucoup d'éloge. Jean-Matthieu Giberti, évêque de Vérone, avoit pour lui une grande affection: ils étoient ensemble du voyage qui a donné occasion à la piéce que l'ingénieux Berni adressa à Jérôme Fracastor, & où il est fait mention de Fumano. Giberti étant mort en 1544, son ami se chargea de son oraison funébre, qui est une piéce estimée. L'orateur fit tant verser de pleurs à l'auditoire, que son discours ne put être écouté avec l'attention qu'il méritoit. Il n'a point été imprimé. Fumano eut cette année 1544, un canonicat de Vérone qu'il conserva jusqu'à sa mort. Bernard Navagiero & Augustin Valerio, tous deux successivement évêques de Vérone, n'eurent pas moins d'estime pour lui qu'en avoit eu Giberti. Le premier le mena avec lui au concile de Trente, & l'y établit secrétaire du concile. Ce fut alors que Fumano commença à connoître Valerio, à qui il expliqua à Trente les discours de S. Grégoire de Nazianze. Il fut attaqué en 1564, d'une maladie dangereuse dont il pensa mourir; en étant revenu, Augustin Negrini de Venise chanta le recouvrement de sa santé, dans un poëme en vers héxametres, qu'il intitula pour cette raison: *Ad Italiam, de Adamo Fumano in vitam revocato, carmen.* Ce poëme fut imprimé à Padoue en 1564, *in-4°.* Fumano mourut fort âgé en 1587. Il a laissé, *D. Basilii Magni archiepisc. Cæsariens. moralia, ascetica magna, ascetica parva, Adamo Fumano interprete*, à Lyon en 1540, in-fol. *In creationem Sixti V, carmen, Veronæ*, en 1585, *in-4°. Carmina*, répandus en différens recueils. *Logices libri quinque*, en vers héroïques. Cette logique a été imprimée en 1739, à Padoue, dans le recueil intitulé: *Hieronymi Fracastorii, Adami Fumani, & Nicolaï Archii, carmina*, 2 vol. *in-4°.* On trouve dans cette collection, outre la logique de Fumano, plusieurs autres piéces du même auteur en grec & en latin. * *Journal de Venise, tom. IX, pag.* 135.

Verona illustrata, *lib.* 4 *de gli scrittori Veronesi*, par M. le marquis Maffei, *pag.* 194 dans l'édition *in-folio.*

FUMÉE, famille considérable de la robe, qui a produit un garde des sceaux de France, descend de

I. PIERRE Fumée, qui étoit receveur des deniers communs de la ville de Tours en 1448. Il fut pere d'ADAM, qui suit; de *Jean*, contrôleur au grenier à sel de Perpignan en 1464, commis l'année suivante à faire les provisions & munitions de cette ville, & de celle de Collioure; de *Pierre*, reçu conseiller clerc au parlement de Paris le 14 juin 1467, mort le 7 avril 1476; & de *Robine* Fumée, mariée à *Jean* du Chesnau, seigneur de Pruneaux & de Monteri.

II. ADAM Fumée, seigneur des Roches, Saint-Quentin, Genillé, &c. commis à la garde des sceaux de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut à Lyon en novembre 1494. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Pelourde: 2°. *Thomine* Ruzé, veuve de *Jean* Bourdelot, conseiller au parlement, & fille de *Jean*, seigneur de Beaulieu, & de *Gillonne* Berthelot, morte à Lyon quinze jours après son mari. De son premier mariage, il eut ADAM II, qui suit; *Hardouin*, chanoine de Paris, abbé de Beaulieu près Loches, & chambrier de l'abbaye de Deols en 1500; & FRANÇOIS, qui fit la *branche des seigneurs des* FOURNEAUX, *rapportée ci-après.* Du second lit vinrent, *Louis*, seigneur de Genillé, mort sans enfans; *Antoine*, chanoine de Tours, vivant en 1523; & *Jean* Fumée, chanoine de S. Martin de Tours, mort avant l'an 1531.

III. ADAM Fumée, II du nom, seigneur des Roches, &c. fut reçu conseiller au parlement le 22 novembre 1492, & maître des requêtes le 9 décembre 1494, fut commis pour tenir le sceau aux grands jours de Poitiers en 1531 & 1533, & exerça sa charge jusqu'au 16 septembre 1536. Il avoit épousé *Catherine* Bourdelot, fille de *Jean*, seigneur du Plessis, conseiller au parlement, & de *Thomine* Ruzé, sa belle-mere, dont il eut, 1. MARTIN, qui suit; 2. *Adam*, mort sans postérité; 3. ANTOINE, qui a fait la *branche des seigneurs de* BLANDE *& de* BOURDELLES, *rapportée ci après*; 4. *Louis*, secrétaire du roi, l'un des quatre notaires de la cour de parlement, puis conseiller au même parlement, mort le 23 août 1532, laissant de *Perette* du Pré, fille de *Jean*, notaire & secrétaire du roi au parlement, pour fille unique, *N.* Fumée, mariée à *N.* seigneur de Pouffé; 5. *Hardouin* Fumée, prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui testa en 1555; 6. *Catherine*, alliée à *N.* de Fromentieres, seigneur des Estangs; 7. *Louise*, mariée 1°. en 1518, à *Pierre* Angenoust, lieutenant général de Troyes, puis conseiller au parlement: 2°. à *François* le Févre, seigneur de Beaulieu, avocat du roi en la chambre des comptes, vivante en 1542; & 8. *Gaillarde* Fumée, qui épousa *Charles* Trousseau, écuyer, seigneur de Chambon, vicomte de Bourges.

IV. MARTIN Fumée, seigneur des Roches, Saint-Quentin, &c. fut reçu maître des requêtes en survivance de son pere le 8 août 1518; au mois de mai de l'année suivante il fut fait conseiller au parlement, & fut installé maître des requêtes le 16 décembre 1536, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée en 1562. Il avoit épousé *Martine* d'Alez, fille de *François*, seigneur de la Roche-d'Alez, premier médecin du roi, & de *Martine* le Gantier, dont il eut, 1. *Adam*, III du nom, seigneur des Roches, Saint-Quentin, conseiller clerc au parlement, puis conseiller lai en décembre 1548, maître des requêtes en survivance de son pere par lettres du 25 septembre 1553, après la mort duquel il l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le 17 octobre 1574, sans alliance; 2. ANTOINE, qui suit; 3. *François*, mort sans postérité de *Louise* le Voix, fille de *Claude*, conseiller au parlement, & de *Catherine* Vaillant de Guelis; 4. *Nicolas*, seigneur de la Touche, abbé de la Couture, évêque & comte de Beauvais, pair de France, mort à Chartres le 23 mars 1592; 5. *Jacques*; 6. *François*; 7. *Pierre*, morts sans alliance; 8. *Claude*, conseiller au parlement sur la résignation d'*Adam*, son frere aîné, par lettres du 12 avril 1561, dont il jouit jusqu'en 1566; & 9. *Martin* Fumée, seigneur de Genillé & de Marli-le-Châtel, gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou en 1588. Il avoit épousé en 1573, *Marie* Louet, fille de *Clément* Louet, maître des requêtes, & de *Marguerite* Querlavoine, dont il eut pour fille unique *Magdeléne* Fumée, dame de Genillé, mariée à *Jean* de Menou, seigneur de Boussai.

V. ANTOINE Fumée, seigneur de Blandé & des Roches, Saint-Quentin, &c. conseiller au conseil privé du roi, son ambassadeur près l'empereur Charles-*Quint*, fut employé pour la pacification des troubles de Languedoc. Il avoit succédé à son frere aîné en la charge de maître des requêtes, dont il fit serment le 15 octobre 1574, s'en démit en 1578, & mourut en 1583. Il avoit épousé *Claude* de Riants, fille de *Denys* de Riants, président au parlement, & de *Gabrielle* Sapin, dont il eut MARTIN, qui suit; *Gui*, seigneur de la Roche; *Louis*, chevalier de Malte; *Claude*, mariée à *Jean* de la Palu, seigneur de la Violaye-au-Perche, morte sans enfans; *Magdeléne*, alliée à *Edmond* de Chasteignier, seigneur d'Andonville; *Gabrielle*, religieuse à Gerci; & *Louise* Fumée, religieuse à Fontaines.

VI. MARTIN Fumée, II du nom, seigneur des Roches, Saint-Quentin, maître des requêtes en 1592, dont il se démit en 1605, avoit épousé *Magdeléne* de Creuant, fille de *Louis*, seigneur de Cingé, & de *Jacquette* de Reillac, vicomtesse de Brigueil, dont il eut, *Louis*, seigneur des Roches, Saint-Quentin, la Touche, Fausse-Rousse, &c. aumônier du roi; FRANÇOIS, qui suit; *Martin*, chevalier de Malte, tué devant Gènes, au combat des galeres de France contre celles d'Espagne; autre *François*, seigneur de Belon, gentilhomme de la reine Marie de Médicis; *Jacqueline*, religieuse à Fontaines; *Marie* Fumée, alliée à *René* de Montbel, seigneur d'Ileure & de Champeron; & *Magdeléne* Fumée, femme de *René* de Menou, son cousin issu de germain.

VII. FRANÇOIS Fumée, seigneur des Roches, Saint-Quentin, &c. page de la reine, fut enseigne au régiment des gardes, puis mestre de camp d'un régiment, & fut tué devant Saint-Omer au service du roi en 1638. Il avoit épousé en 1634, *Charlotte* de Vernou, fille de *Louis*, seigneur de la Riviere-Bonneuil, & de *Louise* de Marans. Elle prit une seconde alliance avec *Charles-Emanuel* de Crussol-Uzez, marquis de Crussol, & mourut le 26 janvier 1699, âgé de 89 ans, ayant eu de son premier mariage *Jean-Armand* Fumée, seigneur des Roches, Saint-Quentin, &c. abbé de Conques, de Figeac, & de Saint-Genous, mort le 30 janvier 1712, âgé de 82 ans; & *Angélique-Thérèse* Fumée, religieuse à Montargis.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BLANDÉ ET DE BOURDELLES.

IV. ANTOINE Fumée, troisiéme fils d'ADAM, II du nom, fut seigneur de Blandé, & fut reçu conseiller au parlement sur la demission de son frere aîné le 15 décembre 1536. Il fut second président au parlement de Rouen en 1563, maître des requêtes en décembre 1567, dont il se démit en 1572, qu'il fut nommé premier président de Bretagne. Nous avons vu trois traités de droit, dont vraisemblablement il est auteur: *Antonii Fumei, Parisiensis jure consulti, tractatus tres, De eo quod interest: De substitutionibus: De conjunctionibus*; à Lyon, chez Sébastien Griphe, en 1536, *in*-4°. Il avoit épousé *Françoise*, fille d'*Hardouin*, seigneur du Fau, & d'*Antoinette* de Menou, dont il eut, 1. *Adam*, seigneur de la Grassiere à cause d'*Anne* de Meaulce sa femme, dont il eut *Louis*, seigneur de la Grassiere;

2. Louis, qui suit; 3. *Jacques*, chevalier de Malte; 4. *Marguerite*, alliée à *Antoine* Prevôt, seigneur du Chastelier-Portaul; 5. *Renée*, mariée à *Gabriel* de Beauregard, seigneur du Verger, vivante en 1595, étant alors gouvernante des filles d'honneur de Madame, sœur du roi; & 6. *Magdeléne* Fumée.

V. Louis Fumée, seigneur de Bourdelles, baron de Laiguillon, lieutenant de l'amirauté de Guienne, avoit épousé *Louise* le Voyer, fille de *René*, vicomte de Paulmi, & de *Jeanne* Gueffaut, dont il eut, *Louis*, seigneur de Bourdelles; *Louise*, mariée à *Jacques* de Buisson, seigneur de la Brunetiere près Châteaudun; *Gabrielle*, vivante en 1621; & *Isabelle* Fumée, religieuse Carmelite à Tours.

Branche des seigneurs des Fourneaux.

III. François Fumée, troisiéme fils d'Adam, garde des sceaux de France, fut seigneur des Fourneaux, & étoit marié en 1512, à *Catherine* Marques, fille de *Guillaume*, seigneur de la Folaine & de Chedigné, dont il eut François, qui suit.

IV. François Fumée, II du nom, seigneur des Fourneaux, épousa *Jeanne* Sauvage, dont il eut Louis, qui suit; & *Antoine* Fumée, chanoine & archidiacre de Tours.

V. Louis Fumée, seigneur des Fourneaux, épousa *Marguerite* de la Rochefoucauld, dont il eut René, qui suit; & *Christophe* Fumée, chanoine & archidiacre de Tours après son oncle.

VI. René Fumée, seigneur des Fourneaux, épousa *Claude* Rougemont, dont il eut entr'autres enfans, *René*, chanoine de Tours, & *Cécile* Fumée, mariée à *Artus* de Lestenou, seigneur de Boufferai.

FUMÉE (Adam) seigneur des Roches, Saint-Quentin, Genillé, &c. fit profession de médecine en l'université de Montpellier, d'où le roi Charles VII l'ayant fait venir, le choisit pour son médecin, & lui fit payer une somme pour faire venir ses meubles de Languedoc. Il le gratifia les deux années suivantes, en considération de ses services, d'une somme de 3500 livres, outre une autre de 4125 livres, pour lui aider à acheter une terre qu'il avoit dessein d'acquerir. Après la mort de ce prince, le roi Louis XI le retint aussi pour son médecin, & le pourvut de la charge de maître des requêtes en 1464, & l'envoya la même année en Bretagne pour traiter certaines affaires dont il l'avoit chargé. Il fut l'un des commissaires qui commencerent en juillet 1477, le procès aux accusés d'avoir conspiré de faire évader le comte de Rouci, prisonnier au château de Loches; fut envoyé en Bourgogne en septembre 1479, pour affaires importantes & secretes que le roi lui avoit commises: & en août 1485, il fut commis à la garde des sceaux de France après la mort du chancelier Guillaume de Rochefort. Comme il ne tenoit cette charge que par commission, il conserva toujours celle de maître des requêtes, & exerça l'une & l'autre jusqu'à sa mort arrivée à Lyon en novembre 1494. * Du Chêne, *hist. des chancel.* Blanchard, *hist. des présid. & des maîtres des requêtes.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

FUMÉE, *cherchez* REUCHLIN.

FUNAMBULES, est le nom que l'on donnoit à Rome à ceux qui dansoient sur la corde. Cet art est très-ancien. Les Grecs les nommoient *Schénobates*, & en avoient dans les jeux scéniques, que Thesée établit à Athènes. Ils furent introduits à Rome sous le consulat de Sulpitius Petus, & de Licinius Stolon, l'an de la fondation de Rome 390. Ils donnerent d'abord leurs jeux dans l'isle du Tibre, & ensuite Messala & Cassius censeurs les firent paroître sur le théâtre. Térence dans sa comédie de l'Hécyre, fait mention d'un Funambule, qui avoit empêché le peuple de faire attention à sa piéce dans la premiere représentation qui en avoit été donnée. Horace fait aussi mention des Funambules, & Juvénal des Schénobates qui jouoient à Rome. Capitolin rapporte dans la vie de Marc-Aurele, que cet empereur & Lucius Verus furent spectateurs des jeux ordonnés pour leur triomphe, dans lesquels on donnoit le spectacle des Funambules, & qu'un d'eux étant tombé en dansant, Marc-Aurele avoit ordonné que l'on mît des matelas sous la corde des danseurs, & que depuis ce temps-là on tendoit un rets de corde sous eux. Il y avoit de quatre sortes de danseurs de corde: les premiers étoient ceux qui tournoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu; les seconds étoient ceux qui descendoient de haut en bas sur une corde, appuyés sur l'estomach, les bras & les jambes étendues; les troisiémes, couroient sur une corde tendue horizontalement ou de haut en bas; & les quatriémes, ceux qui sautoient & dansoient sur la corde. Manilius a fait une description fort élégante du danseur de corde ou du Funambule en ces vers:

> —— *Aut tenues ausus sine limite gressus,*
> *Certa per extentos ponit vestigia funes;*
> *Et cœli meditatus iter, vestigia perdit.*
> *Per vacuum & pendens populum suspendit ab ipso.*

Saumaise a trouvé dans un ancien manuscrit une espéce d'énigme sur les Funambules: *Vidi hominem pendere cum via, cui latior erat planta quam semita*, c'est-à-dire, *j'ai vu un homme suspendu en l'air avec son chemin, qui avoit la plante du pied plus large que le chemin par lequel il marchoit.* Saumaise a mis cette énigme en un distique grec.

> Εἶδον ἐγὼ, μέγα θάμβος, ἐν ἠέρι πεζὸν ὁδίτην.
> Μειοτέρης ἐπιβὰς ἴχνεος ἀτραπιτοῦ.

* Salmasius, *not. ad Vopisc. in Carino. Antiq. grec. & rom.*

FUNCCIUS ou FUNCH (Jean) ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Werden, près de Nuremberg où il naquit en 1518. Il s'attacha à la doctrine d'Osiander, dont il épousa la fille, & fut ministre dans la Prusse. Funch composa divers traités, & entr'autres une chronologie, dont il donna la premiere partie en 1544, depuis Adam, jusqu'à la naissance de J.-C. Dans une seconde édition il la conduisit jusqu'en 1552, & dans une troisiéme jusqu'en 1560. Comme l'auteur étoit Luthérien, son ouvrage est partial dans les affaires de religion. Sa fin ne fut pas heureuse; car étant convaincu de donner à Albert, duc de Prusse, dont il étoit ministre, des conseils désavantageux à l'état de Pologne, il fut condamné avec quelques autres comme perturbateurs du repos public; & il eut la tête coupée à Konisberg, le 28 octobre de l'an 1566. On dit qu'il composa ce distique un peu avant qu'on le menât au supplice:

> *Disce, meo exemplo, mandato munere fungi.*
> *Et fuge, ceu pestem,* τὴν πολυπραγμοσύνην.

C'est-à-dire, *apprenez, à mon exemple, à ne vous mêler que de l'emploi dont vous êtes chargé; & évitez comme la peste, l'envie de vous mêler de trop de choses.* * De Thou, *hist. l.* 38. Melchior Adam, *in vit. Germ. theol.* Vossius, &c. Bayle, *diction crit.*

FUNCHAL, ville d'Afrique, capitale de l'isle de Madere, avec évêché suffragant de Lisbonne en Portugal. Elle a été ainsi appellée, comme qui diroit *Fenouil*, à cause de la grande quantité de cette herbe que l'on y trouva d'abord. Elle est située à l'orient de l'isle. * Sanson.

FUNCK (Matthias) Allemand, né à Hanovre, fit ses études à Francfort sur l'Oder, où il prit le degré de maître-ès-arts. Il devint philosophe, orateur & poëte. Il vivoit encore en 1514. Il a écrit divers ouvrages en prose & en vers. On cite de lui, un poëme sur les louanges de sainte Anne; *Genesis Mariana*, en vers

en vers héroïques; une satyre contre les vices des hommes; *De gemino vitæ humanæ calle ex pythagoricâ traditione*; la vie de sainte Hedwige, en vers héroïques. * *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstad, 1660, *in*-4°. nombre 77.

FUNCK (Fabien) parent & peut-être frere du précédent, né de même à Hanovre, fit comme lui ses études à Francfort sur l'Oder, & ne s'y distingua pas moins par son application à l'étude, & les progrès qu'il y fit. Il fut agrégé à l'université de Francfort, & lui fit honneur par les connoissances qu'il acquit dans la philosophie, la langue grecque, l'éloquence & la poësie. Il composa aussi quelques ouvrages, entr'autres un poëme en vers élégiaques à la louange de la philosophie & de ses inventeurs; un éloge des sept arts libéraux, aussi en vers, &c. Il vivoit encore en 1514. * *Voyez* l'anonyme cité dans l'article précédent, nombre 78.

FUNDULI (Gabrin) tyran de Crémone en 1413, s'étoit emparé plusieurs années auparavant de cette ville, après avoir fait perfidement massacrer Eugolin Cavalcabo, marquis de Viadana, qui avoit aussi usurpé le gouvernement de cette ville, après en avoir chassé le légitime possesseur Jean Marie Galeas, à qui elle appartenoit. Eugolin avoit confié l'administration de cette ville à Funduli, qui ne se servit de sa confiance que pour le perdre & se mettre en sa place. L'histoire nous représente Funduli comme un homme capable de tout entreprendre par sa prudence & par son audace. Malgré ses violences & ses trahisons, il s'étoit acquis la réputation d'un grand capitaine & d'un homme de bon conseil, & résolu dans l'occasion. Le pape Jean XXIII, & l'empereur Sigismond avoient une si haute idée de sa prudence & de son autorité, que dans l'embarras mutuel où ils se trouvoient en 1413, temps de trouble & de dissention, ils accepterent avec plaisir le parti d'aller à Crémone pour prendre ses avis sur la situation de leurs affaires : mais peu s'en fallut qu'ils ne fussent la dupe de leur confiance. Funduli qui étoit dans les intérêts de Ladislas, concurrent de Louis d'Anjou au royaume de Naples, les reçut avec toute sorte de témoignages de respect & d'amitié, & feignit d'applaudir au dessein qu'ils avoient d'assembler un concile à Constance. Mais on sut depuis de sa propre bouche, que s'ils en avoient eu la hardiesse, cette comédie auroit fini tragiquement pour l'empereur & pour le pape. Le duc de Milan, Philippe Marie, regardant Funduli comme un des plus redoutables usurpateurs de plusieurs parties de ses états, trouva le moyen de le mettre dans ses intérêts par ses présens & par ses promesses, en attendant qu'il rencontrât l'occasion favorable de se défaire de lui : il lui rendit en effet de grands services, & le duc recouvra par son secours plusieurs places qui lui avoient été enlevées. Mais lui étant devenu suspect à cause de diverses intrigues, il le fit prendre & exécuter dans Milan après une longue prison. Le jour de son supplice, comme le prêtre l'exhortoit à mourir chrétiennement, & à se confesser de ses crimes, & sur tout des actions cruelles & tyranniques dont il étoit coupable, il déclara que s'il avoit quelque chose à se reprocher, c'étoit de n'avoir pas suivi l'envie dont il fut saisi, d'immortaliser son nom en jettant le pape & l'empereur du haut en bas de la tour de Lodi, où il les avoit régalés, & qu'il n'en avoit été retenu que par la confusion de violer les droits de l'hospitalité. Ainsi il mourut aussi misérablement qu'il avoit vécu. * Pogg. *histor. Florent. p.* 157. Paul Jov. *ap. Spond.* 1413, *num.* 11. *Histoire du concile de Pise*, par Lenfant, *liv.* 7, *sous l'année* 1413.

FUNEBRES, jeux que les Romains faisoient à l'honneur des défunts, & pour appaiser leurs manes. C'étoient des combats de plusieurs gladiateurs, qui se battoient auprès du bucher, pendant la cérémonie des funérailles; ce que l'on avoit introduit au lieu des sacrifices que l'on faisoit autrefois des captifs, qu'on immoloit aux manes. On aima mieux les condamner à ces combats les uns contre les autres, que de les égorger; adoucissant la cruauté de ce spectacle, par la liberté qu'on leur donnoit de se défendre, & par l'espérance de la vie, qu'on leur accordoit s'ils étoient vainqueurs. On dit que ce fut Junius Brutus, premier consul de Rome, qui institua le premier ces sortes de jeux, pour honorer les funérailles de son pere. On y faisoit aussi des comédies, avec des dépenses si excessives, que Tibere défendit aux particuliers d'entreprendre ces jeux, s'ils n'avoient quatre cens mille sesterces de bien. L'empereur Claudius avoit ordonné, que l'on célébrât tous les ans des jeux funébres dans le cirque, dont les édiles auroient soin; mais il eut ensuite horreur de cette inhumanité. L'usage néanmoins en demeura permis aux particuliers, jusqu'au temps de Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, qui l'abolit entierement vers l'an 500 de J. C. * Rosin, *antiquités rom. l.* 5, *c.* 24.

FUNEBRE, oraison funébre. Les Romains avoient coutume d'accompagner les funérailles des grands de Rome de harangues funébres, qui se prononçoient dans la grande place de Rome sur la tribune aux harangues, où s'arrêtoit le convoi. Celui qu'on avoit choisi pour ce sujet, faisoit l'éloge du mort. Il les commençoit ordinairement par la noblesse de ses ancêtres, & par l'antiquité de sa race. Il parloit ensuite de ses vertus, de sa probité, de sa libéralité & des services qu'il avoit rendus à la république, tant en paix qu'en guerre. Souvent les enfans ou les parens s'aquittoient de ce devoir, ou bien le sénat choisissoit quelque orateur éloquent. Auguste à l'âge de douze ans loua publiquement son aïeul; & son neveu Germanicus, étant empereur. Tibére, comme dit Suétone, en fit autant à neuf ans en l'honneur de son pere, & quelques années après qu'il fut parvenu à l'empire, il prononça l'oraison funébre de son fils. Caligula n'ayant pas encore pris la robe virile, loua Livia sa bisaïeule, & Néron fit la même chose à l'égard de l'empereur Claude son prédécesseur. Le premier qui harangua à Rome aux funérailles, fut Valérius Publicola; car Polybe raconte qu'après la mort de Junius Brutus son compagnon dans le consulat, qui fut tué à la bataille contre les Etrusques, il fit apporter dans un lit son corps en la place publique, & qu'il monta sur la tribune, où il exposa au peuple les belles actions de ce grand homme. Nous lisons dans Alexander *ab Alexandro*, & dans Plutarque, que cette coutume fut suivie, & que Q. Fab. Maximus fit l'oraison funébre de Scipion, comme aussi celle de ses propres enfans. Les dames Romaines ne furent pas exclues de cet honneur à leur mort; car Tite-Live nous apprend qu'on leur accorda ce privilége; parcequ'elles avoient autrefois offert leurs colliers & leurs pierreries, lorsque les Romains furent obligés de donner de grosses sommes d'or aux Gaulois; & pour reconnoître leur piété, on ordonna qu'on pouroit faire pour elles des harangues funébres après leur mort. La premiere dame Romaine qui reçut cet honneur fut Popilla, dont Crassus son fils fit l'oraison funébre. Cicéron rapporte que Jules-César étant questeur, loua publiquement en la place de la tribune aux harangues sa tante Julia & sa femme Cornelie. * *Antiq. rom.*

FUNEN, *cherchez* FUYNEN.

FUNERAILLES, derniers devoirs que l'on rend à ceux qui sont morts. Voici quelles en étoient les cérémonies chez les Romains. Après avoir fermé les yeux à celui qui venoit de rendre l'ame, ils l'appelloient plusieurs fois à haute voix, par divers intervalles pour connoître s'il n'étoit pas tombé dans quelque létargie. Ensuite ils le lavoient avec de l'eau chaude, & le frottoient de parfums. Alors on le revêtoit d'une

robe blanche; on l'exposoit sur le pas de la porte, les pieds tournés du côté de la rue, & on plantoit un cyprès à l'entrée de la maison, parceque cet arbre étoit un symbole de la mort. Cette cérémonie se continuoit sept jours; & le huitiéme, après avoir acheté les choses nécessaires aux funérailles, (qui se vendoient dans le temple de la déesse Libitina) on portoit le corps au lieu où il devoit être brulé. Ce convoi étoit précédé d'un joueur de flute, qui jouoit d'une maniere lugubre, & publioit de temps en temps les louanges du défunt. On portoit ceux qui étoient riches, dans un lit couvert de drap de pourpre; & les autres dans une biére découverte. C'étoient ordinairement les parens qui portoient le lit, ou le cercueil; mais dans les funérailles des empereurs & des consuls, les sénateurs & les magistrats de la république faisoient cet office. A l'égard des personnes du menu peuple, ils étoient portés par des gens destinés à cette fonction, que l'on appelloit *Vespillones*. Dans le convoi de ceux qui étoient d'une ancienne noblesse, qui avoient exercé de grandes charges, & qui s'étoient rendu célébres par des actions illustres, on portoit devant le cercueil les marques de leur dignité, comme les faisceaux consulaires; les images de leurs ancêtres en cire élevées sur des piques ou portées dans des chariots; les dépouilles qu'ils avoient remportées sur les ennemis; les couronnes qu'ils avoient méritées, & tout ce qui pouvoit contribuer à leur gloire. Les affranchis du défunt suivoient cette pompe, portant le bonnet, qui étoit la marque de leur liberté. Ensuite marchoient les enfans, les parens & les amis, vêtus d'habits noirs; les fils du défunt portoient un voile sur la tête; & les filles avoient les cheveux épars sans coëffures. Plutarque dit qu'elles étoient vêtues de blanc, peut-être parcequ'on donnoit au mort une robe de cette couleur. Il y avoit des femmes dont le métier étoit de faire des lamentations sur la mort du défunt, qu'ils appelloient *Præficæ*, & que nous pouvons nommer *Pleureuses*. Ces femmes entonnoient des airs lugubres que le peuple répétoit. Si le défunt étoit une personne illustre, on portoit son corps dans la place romaine, où l'un de ses fils, ou bien quelqu'autre parent, faisoit son oraison funébre. De-là on alloit au bucher, ou au lieu choisi pour sa sépulture, si on l'enterroit sans le bruler; car cela s'exécutoit selon la volonté du défunt qui l'avoit ordonné, ou des parens qui avoient soin des funérailles.

Servius dit que dans les premiers temps de la république on enterroit les morts dans quelque endroit de leur maison; mais que par la loi des douze tables, il fut défendu d'enterrer, ni de bruler les corps dans la ville de Rome. Depuis néanmoins on accorda la sépulture dans la ville à plusieurs personnes illustres; & les vestales furent exemptes de cette loi, aussi-bien que les empereurs. Les autres avoient leurs sépulcres dans leurs terres, ou sur les grands chemins hors de la ville. Lorsque le corps devoit être brulé, on le mettoit sur le bucher, qui étoit un tas de bois de pins, d'ifs, de méleses, & d'autres arbres semblables, arrangés l'un sur l'autre en forme d'autel. Le corps vêtu de sa robe & arrosé de liqueurs précieuses, étoit couché dans un cercueil fait exprès, ayant le visage tourné vers le ciel, & tenant une piéce d'argent dans sa bouche, qu'ils disoient être le droit de passage dû à Caron. Tout le bucher étoit environé de cyprès; parceque c'étoit un arbre funeste. Alors les plus proches parens tournant le dos au bucher, y mettoient le feu avec un flambeau qu'ils tenoient par derriere; & pendant que le feu s'allumoit, ils jettoient dans le bucher les habits, les armes & les autres choses que le défunt avoit le plus aimées durant sa vie; même de l'or & de l'argent. Anciennement on avoit coutume de sacrifier des captifs auprès du bucher; on y fit faire ensuite des combats de gladiateurs, & quelquefois même on y représentoit diverses piéces de théâtre. *Voyez* JEUX FUNEBRES. Lorsque le corps étoit brulé, on lavoit ses os & ses cendres avec du lait & du vin, & on les enfermoit dans une urne. Le sacrificateur, qui étoit présent à cette cérémonie, jettoit trois fois de l'eau sur les assistans, avec une espéce de goupillon fait de branches d'olivier pour les purifier. Puis la principale pleureuse congédioit la compagnie par ce mot *Illicet*, qui se disoit pour *Ire licet*, & qui signifie, *il est permis de s'en aller*. Alors les parens & amis disoient à haute voix des paroles, dont voici le sens: *Adieu, adieu, adieu, nous te suivrons quand notre rang viendra*. On portoit l'urne, où étoient les os & les cendres, dans le sépulcre destiné pour le défunt, devant lequel il y avoit un petit autel, où l'on bruloit de l'encens & d'autres parfums. On terminoit cette cérémonie des funérailles par un festin que l'on faisoit aux parens & aux amis; & quelquefois on distribuoit des viandes au peuple. Le deuil duroit dix mois, qui étoit l'année romaine du temps de Romulus; mais il pouvoit finir par quelque réjouissance publique, ou pour quelque bonheur extraordinaire qui arrivoit dans la famille des survivans. * Rosin, *antiq. rom. l.* 5, *c.* 39. Jean Kirchmann, *de funeribus Romanorum*.

FUNERE, en latin *Funera*: nom que les anciens Romains donnoient à la plus proche parente du mort, laquelle faisoit les regrets & les lamentations accoutumées dans cette cérémonie lugubre, étant enfermée dans la maison avec les autres parentes, tandis qu'une autre femme, nommée *Præfica*, & qui n'étoit point parente, faisoit les lamentations dehors & en public. Il en est parlé dans deux vers de l'épitaphe d'Ennius, rapportée par Cicéron, au I des Tusculanes:

Nemo me lacrymis decoret, neque funera fletum
Faxit. cur? Volito vivu' per ora virûm.

D'autres néanmoins lisent, *neque funera fletu faxit*, pour *funus cum fletu faxit*. * Varron, *de lingua latina*, *lib.* 6.

FUNFKIRCHEN, *cherchez* CINQ-EGLISES.

FUNGER (Jean) natif de Leuwarden dans la Frise, dans le XVI siécle, étudia à Louvain, voyagea en France & en Allemagne, & revint dans son pays, où il fut recteur du collége. Il savoit les langues, & publia quelques ouvrages, comme *Symbolorum ethicorum explicationes. De conflagratione mundi. Etymologicum trilingue*, &c. * Valere André, *bibl. belg.* Suffridus Petri, &c.

FUNGGIAN, ville des plus considérables de la Chine, dans la province de Kensi. Elle est d'une grande étendue & fort peuplée. Selon Martini elle a sept villes dans sa dépendance. * Baudrand.

FUNGYAN, ville de la Chine, est grande & belle, & tient le second rang dans la province de Nanquin. Elle est située sur la riviere d'Hoai, & elle a sous sa jurisdiction dix-huit de ces autres villes, que l'on nomme petites. * Mati, *diction.*

FUOA, anciennement *Nicii*, *Nicii Villa*, *Niciæ Vicus*, ancienne petite ville d'Egypte, dans le Delta, sur la branche occidentale du Nil, environ à treize lieues du Caire, vers le septentrion occidental. * Baudrand.

FUQUIEN, *cherchez* FOCHIEN.

FURBITY (Guy) célébre Dominicain, & docteur de Sorbonne, eut de vives disputes à Genève contre les prétendus réformés en 1533 & 1534. Il étoit de Montmélian, ou du moins attaché au couvent de son ordre dans cette ville; & comme il prêchoit avec zèle, il fut accusé par les hérétiques de les avoir insultés en chaire dans l'église cathédrale de S. Pierre. Ce qu'il avoit dit de principal étoit contre ceux qui ne gardoient point l'abstinence les vendredis & les samedis, qui parloient de secouer l'autorité du pape, des évêques & du clergé, & contre ceux qui protégeoient ceux qui menoient cette conduite irréguliere. On lui fit un crime de son

zèle, & ceux de Berne en particulier demanderent qu'il fût arrêté. Mais le vicaire de Genève ayant refusé de le faire garder, on lui donna six gardes qui le suivoient par-tout, même quand il alloit prêcher. Le fameux ministre Farel tenoit en même temps des assemblées, où pour augmenter le nombre des sectaires, il disoit contre Furbity tout ce qu'il jugeoit à propos, & calomnioit la religion catholique. Les Bernois de leur côté firent un procès au Dominicain, qui n'ayant que la vérité pour se défendre, fut fort peu écouté par des gens aveuglés par leurs préventions, & qui, les armes à la main, vouloient que la prétendue réforme eût le dessus. Furbity fut arrêté, & quelque temps après on voulut qu'il entrât en conférence avec Farel, Viret, Froment, & peut-être quelques autres. Il y consentit volontiers; la dispute fut vive; peut-être le fut-elle trop, même de la part du Dominicain, qui ne pensa pas assez que la vérité n'avoit pas besoin d'armes étrangeres pour se défendre, & que dans les disputes de religion il ne faut combattre que les erreurs, & non attaquer les personnes. Quoi qu'il en soit il avoua une partie des accusations formées contre lui, mais en prétendant qu'on n'avoit pas de raison de lui faire un crime de ce qu'il avoit avancé, n'ayant soutenu que l'ancienne religion; il nia d'autres accusations qu'il ne trouva nullement fondées, & cependant les Protestans crierent victoire. Les disputes furent rédigées par écrit, mais Furbity fut puni comme s'il eût été coupable. On voulut l'obliger à rétracter ce qu'il n'avoit point dit, ou ce que la vérité l'avoit obligé de dire, & il fut conduit pour cet effet à l'église le dimanche 5 février 1534. Mais au lieu de lire la rétractation que le conseil lui avoit donnée, il fit son apologie avec une force qui étonna ses adversaires. Les syndics qui étoient présens, & qui ne s'attendoient pas à cette fermeté, craignant les suites de ce zèle, le firent descendre de chaire, & le conduisirent en prison. Il y resta jusqu'au commencement de l'année 1536, & il fallut la sollicitation du roi de France pour lui faire rendre la liberté, qu'il n'avoit pas mérité de perdre, quoi qu'en dise M. Spon, dans son *histoire de Genève*, & l'auteur des notes qui accompagnent l'édition de cette histoire de l'an 1730, qui se sont efforcés de donner un tour odieux à toute cette affaire qui fit beaucoup de bruit alors.

☞ FURETIERE (Antoine) Parisien, de l'académie françoise, après avoir fait ses études avec succès, & s'être rendu savant en droit civil & en droit canon, se fit recevoir avocat au parlement, & exerça la charge de procureur fiscal de la justice de l'abbaye royale de saint Germain des Prés. Depuis étant entré dans l'état ecclésiastique, il fut gratifié de l'abbaye de Chalivoi & du prieuré de Chuines. Il s'est rendu recommandable par plusieurs ouvrages de littérature en prose & en vers, & s'est acquis de la réputation par son roman bourgeois & par ses poésies: mais il s'est sur-tout distingué par un dictionnaire universel pour la langue françoise, où il explique les termes des arts & des sciences, & qui a servi de canevas au grand dictionnaire qu'on appelle aujourd'hui le dictionnaire de Trévoux. Il ne put gouter la satisfaction de voir cet ouvrage imprimé; car il mourut le 14 mai 1688, âgé de 68 ans. Nous avons aussi de Furetiere les paraboles de l'évangile traduites en vers avec une explication morale & allégorique tirée des SS. peres; Paris 1672 & 1673, 2 vol. *in-12*. On a donné en 1696 à Paris, *in-12*, *Fureteriana ou les bons mots & les remarques d'histoire, de morale, de critique, de plaisanterie & d'érudition de M. Furetiere.* Les démêlés qu'il eut avec quelques membres de l'académie françoise, firent beaucoup de bruit dans le monde. On dit qu'il employa ses amis pour se raccommoder avec eux avant sa mort, & qu'il se soumit à leur donner la satisfaction qu'ils pouvoient prétendre d'un homme, qui s'étoit extrêmement échapé dans la chaleur de la dispute. *Mémoires du temps.* On avoit vu paroître en 1684, un essai de son dictionnaire imprimé à Paris, ou plutôt en Hollande *in-4°*, avec les *factums* de l'auteur contre l'académie françoise. Mais on n'en vit une édition recevable qu'en 1690: car on ne peut mettre en ce rang quelques éditions fort imparfaites qui parurent avant ce temps-là. Celle-ci fut intitulée: *Dictionnaire universel*, &c. *in-fol.* Rotterdam, Leers, 1690, 3 vol. En 1701, on en donna une nouvelle edition, retouchée en une infinité d'endroits par M. Basnage de Beauval, & par M. Huet, ministre François réfugié à la Haye; elle fut aussi imprimée à Rotterdam, chez Leers en 3 vol. *in-fol.* M. Richard Simon donna la même année ses remarques critiques sur cette édition du dictionnaire de Furetiere. En 1704, on en fit encore une nouvelle édition, à Trévoux, chez Etienne Ganeau, 3 vol. *in-folio*; & dès qu'elle parut, M. de Beauval la réclama comme son édition, augmentée à la vérité en bien des endroits, mais tronquée & mutilée en bien d'autres. On peut voir ses plaintes dans son *histoire des ouvrages des savans*, juillet 1704, p. 312 & suivantes. On a encore retouché & beaucoup augmenté ce dictionnaire, qui a paru en 1721, en 5 volumes *in-fol.* par les soins du pere Etienne Souciet, Jésuite, sous le même titre de Trévoux. L'abbé Furetiere fut exclus de l'académie françoise en 1685. Cependant sa place n'a été remplie qu'à sa mort arrivée en 1688. *Voyez* les lettres de Bayle, tome *II*, *pag.* 710 *& suiv.*

FUREUR (La) est représentée par les poëtes, comme une divinité. Virgile & Pétrone en font la peinture, le premier comme d'un homme chargé de chaînes & assis sur un monceau d'armes; & l'autre comme d'un furieux, qui a brisé tous ses liens. * Virgile, *l.* 1 *Æneid.* Petronius, *in Satiric.*

FURIA (La loi) faite sur les testamens par Caïus Furius, tribun du peuple, qui défendoit de leguer plus d'une certaine somme. Il y avoit encore une autre loi appellée *Furia Caninia*, faite par les consuls Furius Camillus, & Caïus Caninius Gallus, l'an 651 de la fondation de Rome, qui défendoit aussi de donner par testament la liberté à plus de cent esclaves. * Ulpien, *institut. lib.* 1. Paulus, *sentent.* 4.

FURIES, trois déesses de l'enfer, que les anciens croient être filles de l'Acheron & de la Nuit, étoient aussi appellées *Eumenides*, & par les Grecs *Erinnyes*: leurs noms particuliers étoient, Megere, Tisiphone & Alecton, noms qui signifient la *Vengeresse*, *l'Inquiéte* & l'*Odieuse*. Quelques autres en mettoient une quatriéme, qu'ils nommoient Lyssa, c'est-à-dire, *Rage*.

Il y a apparence qu'au commencement, ce ne fut qu'un culte qu'on vouloit rendre à la justice vengeresse des crimes; mais que depuis les poëtes ajouterent des circonstances propres à représenter les horribles exécuteurs de cette justice; car Pausanias dit qu'à Athènes, près de l'Aréopage, étoit le temple des déesses qu'on appelloit *Severes*, Θεὰς σεμνὰς; qu'Hésiode les appelle *Erinnyes*; que le poëte Eschile est le premier qui leur ait attaché des serpens; enfin que les statues de ces déesses & toutes les autres des dieux souterreins, qui sont dans ce même temple, n'ont rien d'affreux. Cet historien met encore ailleurs les statues de ces déesses severes avec celles de Jupiter, de Cerès, de Minerve & de Proserpine. Il dit ailleurs, que Cerès fut surnommée elle-même *Erynnis*, à cause de la fureur dont elle fut transportée contre Neptune, qui avoit attenté à sa pudeur, du mot ἐρινύειν, qui en Arcadie signifie *être en fureur.* Enfin il parle du temple des Manies, qu'il croit être les mêmes que les Eumenides ou les Furies. Il rapporte qu'elles apparurent vêtues de noir à Oreste, après qu'il eut tué sa mere; mais lorsque le temps de sa fureur fut passé, elles se montrerent à lui vêtues de blanc, & ce fut à ces déesses blanches qu'il bâtit un temple.

Quelques historiens ont remarqué, que les Aréopagites avoient les statues de ces déesses séveres, près de leur tribunal, & que les prêtres de ces déesses, entre lesquels fut Demosthène, étoient choisis d'entre les Aréopagites. Homere avoit fait mention des Erinnyes avant Hésiode, & en un endroit il les avoit proposées, comme les vengeresses des outrages faits aux pauvres. Virgile a suivi Eschyle dans la peinture qu'il nous en a laissée. *Voyez* EUMENIDES. * Virgile, 12 *Æneid.* Euripide, *Her. fur.* Suidas, &c.

FURINE, déesse des voleurs, autrement dite *Laverne.* Elle étoit honorée comme la déesse du hasard par les Toscans. On lui avoit consacré un bois, & institué des fêtes nommées *Furinales. Voyez* LAVERNE. * Rosin, *antiq. rom.*

FURIUS ANTIAS, poëte ancien, a été célébré par Macrobe & par Aulu-Gelle. Q. Lutatius Catullus, qui l'estimoit, lui envoya un traité de ce qu'il avoit fait pendant son consulat en l'année 652 de Rome, & 102 avant J. C. Quelques auteurs, & sur-tout Lilio Giraldi, disent qu'il avoit composé des annales en vers; mais les autres les attribuent à Furius Bibaculus. * Aulu-Gelle, *liv.* 18, c. 11. Vossius, *de hist. & poët. lat.* Voyez l'article suivant.

FURIUS BIBACULUS (M.) poëte Latin, né à Crémone, où il naquit en 651 ou 652 de Rome, 102 ou 103 avant J. C. Il écrivit des annales en vers, dont Macrobe rapporte quelques fragmens. Suétone en fait aussi mention, en parlant de Valere Caton, dans le livre des illustres grammairiens. Furius Bibaculus a composé un poëme de la guerre des Gaules, qu'Horace tourne en ridicule, dans ce vers qu'il en rapporte:

Furius hybernas canâ nive conspuit Alpes.

* Macrobe, *l. 6 Saturn. c.* 1. Vossius, *de hist. lat. l.* 1, *c.* 12; *de poët. c.* 1. *Orat. institut. l.* 4, *c.* 6, *sect.* 10. *Voyez* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Latins.* On trouve les fragmens qui nous restent de ce poëte & du précédent, dans le *corpus poëtarum latinorum* de Londres, *in-fol.* tom. II, p. 1525 & 1526.

FURIUS, commandant d'une légion romaine, se signala au siége de Jérusalem & à la prise du temple par Pompée *le Grand.* * Joséphe, *antiq. l.* 14, *c.* 8.

FURIUS (Frédéric) surnommé *Cariolanus*, natif de Valence, qui florissoit dans le XVI siecle, étudia à Paris sous Omer Talon, sous Adrien Turnebe, & sous Pierre Ramus. Il alla de-là à Louvain, où il publia une rhétorique, & soutint contre un docteur Sicilien nommé Bononia, qui professoit la théologie à Louvain, qu'il falloit traduire l'écriture sainte en langue vulgaire. Ce traité fut imprimé en Allemagne. Il pensa lui faire des affaires; mais Charles-*Quint* le protégea, & le mit auprès de Philippe son fils en qualité d'historien. Furius fut attaché toute sa vie à ce prince, & l'ayant accompagné aux états d'Aragon, il mourut à Valladolid l'an 1592, âgé de plus de 60 ans. Il avoit dressé un projet de paix avec les Provinces-Unies, qui ne fut point accepté. Il a fait un traité *du conseiller*, dont il y a eu plusieurs traductions en latin. * De Thou, *hist. liv.* 60 & 104.

FURLO, *il Furlo*, anciennement, *Intercisa*, ancien petit lieu du duché d'Urbin en Italie, est près de la riviere de Cantiano, entre Cagli & Fossombrone. On y voit une profonde caverne taillée dans le roc. * Baudrand.

FURLONG (Wilhte, en latin *Candidus*) reçut au baptême le nom de Guillaume. Il naquit dans le comté de Wexford en Irlande, d'où il passa à Oxford pour s'y perfectioner dans ses études: mais ses inclinations s'étant tournées vers l'étude des loix, il se rendit à Londres. Ce fut dans cette capitale qu'il se convainquit des erreurs qu'il avoit sucées avec le lait, & qu'il prit la généreuse résolution de tout abandonner pour sauver son ame. Après avoir vu la France & l'Italie, il entreprit le voyage d'Espagne, & étant arrivé à *Nucale* en Galice, il y embrassa la vie monastique, dans l'ordre de Cîteaux. Il étudia la philosophie dans le collége de *Meira*, situé dans la même province, & la théologie à Salamanque. Lorsqu'il fut suffisamment instruit dans l'une & dans l'autre science, il eut ordre de retourner en Irlande, pour y faire la mission. Son zèle éclairé, l'austérité de sa vie, & sa sagesse consommée lui attirerent la vénération de tous les peuples de cette isle, qu'il eut occasion de voir. Il y eut la réputation d'un saint, & on prétend même qu'il y opéra des cures miraculeuses. Ses vertus & ses discours firent impression sur son pere, qu'il eut la consolation de ramener au sein de l'église. Ce digne missionaire mourut à Wexford, le 8 avril 1614, ou selon d'autres, en 1616. Il écrivit *Oratio per modum epistolæ ad S. Malachiam archiepiscopum & primatem Hiberniæ. Epistola ad sanctum patrem nostrum Bernardum*, écrite en Irlande. Le P. Chrysostome Henriques, du même ordre, avoit entre les mains ces deux piéces écrites de la propre main de l'auteur, dont il composa la vie en deux livres, en espagnol. Le pere Shortal, Irlandois, leur confrere, traduisit cette vie en vers latins héroïques, & y ajouta plusieurs hymnes & épitaphes à la louange du défunt. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Hénegan.

FURMERIUS (Bernard-Gerbrand) né à Leuwarden en Frise, fut docteur en droit canon & en droit civil, & historiographe de sa patrie. Sibrand Siccama & Pierius (ou Pierre) Winsem, ses contemporains, lui ont donné de grandes louanges; Ubbo Emmius, au contraire, contre qui il a écrit, & plusieurs autres, en faisoient beaucoup moins de cas. Il est mort à Leuwarden, le 6 août 1616; il a composé les ouvrages suivans: *Annalium Frisicorum libri* 3. Le premier traite des princes, le deuxiéme des ducs, le troisiéme des rois: l'ouvrage a paru à Franeker, en 1609, *in*-4°. 2. *Annalium Frisicorum trias altera*: à Leuwarden, 1612. 3. *Eorumdem annalium trias tertia*; à Leuwarden, 1617, *in*-4°. Cette suite n'a paru qu'après la mort de l'auteur, avec une préface de Pierre Winsem. Furmerius y donne l'histoire des disputes élevées entre les Frisons & les Hollandois; 4. *Pro antiquitate Frisiæ apologia*, contre Ubbo-Emmius, à Franeker, 1613, *in*-4°. 5. *Chronicon episcoporum Ultrajectensium ac comitum Hollandiæ*, auctore Joanne à Beka, avec un appendice de *Suffridus Petri* (qui avoit été son maître) depuis l'an 1345, jusqu'à 1574. Cet ouvrage, dont Furmerius n'est que l'éditeur, a paru en 1612, *in*-4°. * *Valerii Andreæ bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 135.

FURNES, que les Flamans nomment *Veurnen*, ville des Pays-Bas, dans le comté de Flandre, est située du côté de Nieuport, à trois lieues de Dixmude, à quatre de Bergue-Saint-Vinox, & un peu moins de Dunkerque. C'est entre cette derniere ville & Furnes, que les François battirent les Espagnols en 1658. Furnes est assez bien bâtie, & est une agréable ville quoique petite. On dit que Baudouin, surnommé *Bras de fer*, premier comte de Flandre, y répara le château qu'on avoit élevé contre les courses des barbares. On y bâtit ensuite des maisons; & c'est ce qui forma la ville, que Philippe *le Bon* fit entourer de murailles en 1390. Il y a une célébre collégiale, dite de sainte Walburge, où entre les chanoines, qui sont du clergé ecclésiastique, on a fondé une prébende pour un chanoine régulier de Prémontré, tiré de la maison de saint Nicolas, que cet ordre a dans la même ville. Les canaux y entretiennent le commerce; & on y voit diverses manufactures, sur-tout de draps. Cette ville a titre de vicomté, & est chef d'une châtellenie, dont le terroir est très-fertile. Les François l'ont prise trois fois, & la conserverent par le second article de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Ils l'avoient depuis démolie; ce qui donna lieu à l'armée des confédérés contre la France

de s'en saisir en 1692, & de la palissader; mais les François la leur enleverent, par un siége, au commencement de l'année suivante, & l'ont rendue par la paix de Riswick en 1697. Ce qu'ils ont fait aussi aux Hollandois pour la maison d'Autriche, par la paix d'Utrecht en 1713.

FURNES (Jocelin de) Anglois de nation & religieux de l'ordre de Cîteaux, dans le XII siécle, vers l'an 1160, composa divers ouvrages, comme la vie de saint Walen, celle de saint Patrice, une histoire des évêques d'Angleterre, &c. * *Consultez* Charles de Visch, *bibl. Cist.* Manriquez. Pitseus, &c.

FURNIUS, *cherchez* FARNESE.

FURSI (Saint) étoit un moine d'une vertu & d'une naissance distinguée, lequel étant sorti d'Irlande sa patrie, s'arrêta d'abord en Angleterre dans les états de Sigeberch, roi des Saxons orientaux, qui avoit embrassé la vraie religion. Fursi trouva auprès de ce prince un accès très-favorable, Sigeberch lui permit de faire bâtir un monastere dans ses états, & le saint religieux, après l'avoir gouverné quelques années, mit en sa place S. Foillain son frere, & se retira dans la solitude avec S. Outain son autre frere. Il passa ensuite par la Gaule pour aller à Rome vers l'an 646. Il fut reçu avec honneur par le roi Clovis II & par Erchinoald, maire de son palais, qui le retinrent dans la Gaule. Ce ministre lui donna celle de ses terres qui lui agréeroit le plus, pour y fonder un monastere. Fursi choisit Lagni sur la riviere de Marne, & il y bâtit un monastere où il y avoit trois églises. La premiere étoit dédiée au Sauveur; la seconde l'étoit sous l'invocation de S. Pierre; & la troisiéme prit dans la suite le nom de S. Fursi. Celle de S. Pierre est demeurée aux moines, qui sont aujourd'hui de l'ordre de S. Benoît de la réforme de S. Maur; les deux autres églises sont maintenant des paroisses. La petite ville de Lagni est du diocèse de Paris. A peine cet établissement fut-il achevé, que Fursi se mit en chemin pour retourner en Angleterre. Il tomba malade près de Dourlens, dans un village nommé *Mazeroëlles*, & y mourut le 16 janvier, vers l'an 650. Il y a encore proche Mazeroëlles un lieu nommé *Forshem*, comme qui diroit la maison de Fursi; car *ham* ou *hem* en langue tudesque, signifie *maison*, *demeure*, & c'est d'où nous est venu le nom de *hameau*. Aimon, duc de Ponthieu, qui n'a plus aujourd'hui que le titre de comté, étant seigneur de Mazeroëlles, voulut avoir le corps du saint; mais Erchinoald le fit porter à Péronne qui étoit de sa dépendance, & où il faisoit bâtir actuellement une belle église. C'est aujourd'hui la collégiale qui porte le nom de saint Fursi. Quelques auteurs font ce saint, évêque, & il est représenté sur le portail de son église de Péronne avec des habits pontificaux: mais l'ancien auteur de sa vie ne lui donne pas cette qualité, non plus que le vénérable Bede. Environ quatre ans après la mort de saint Fursi, son corps fut trouvé entier, & transporté dans une chapelle à l'orient de l'autel par S. Eloi de Noyon, S. Aubert de Cambrai, S. Foillain, frere de S. Fursi, & S. Emmien, abbé de Lagni, honoré le 10 de mai. Celui qui a ajouté un livre à l'ancienne vie de S. Fursi s'est grossiérement trompé, en disant que S. Médard de Noyon se trouva aussi à cette translation; car il y avoit alors environ cent ans que saint Médard étoit mort. * *Vita S. Fursæi apud* Bolland. *in 16 januar.* Bedæ, *hist. lib. 3, cap.* 18. Le pere Longueval, *hist. de l'église gallicane, tom III, livre 9, &c.*

FURSTEMBERG, ville d'Allemagne en Souabe, avec titre de principauté, & autrefois de comté, est située dans la forêt Noire, au pays de Bor ou Baur; & a donné son nom à la maison de FURSTEMBERG, féconde en grands hommes, que les empereurs ont fait princes de l'empire, & qui sont célébres par leurs alliances. Ils possédent de grands biens dans la Souabe, le landgraviat de Bor ou Baur, le comté de Heiligenberg, & celui de Werdenberg, &c. & ils ont leur sépulture dans l'abbaye des religieuses de Nidengen. Sans nous arrêter à suivre la succession généalogique depuis HENRI, comte de Furstemberg, qui vivoit dans le IX siécle, & qui épousa *Agnès*, fille de *Grégoire*, élu roi d'Ecosse en 875, nous passerons à celui qui suit.

I. HENRI, comte de Furstemberg, né en 1405, mourut en 1451, ayant eu trois femmes, *Véronique*, fille de *Rodolphe*, marquis de Roteln: *Anne*, comtesse de Thengen: & *Elizabeth*, fille de *Jean*, comte de Lupfen, morte en 1456. Du premier lit, il eut, 1. *Frideric*, mort sans enfans; 2. *Jean*, mort en 1443, laissant d'*Anne*, fille d'*Eberard*, comte de Kirchberg, *Egon*, qui florissoit en 1484, mort sans être marié; & *Anne*, mariée à *Froben*, baron de Stofflen; & 3. *Anne*, mariée à *Conrad*, comte de Kirchberg, morte en 1497. Du troisiéme lit, il eut CONRAD, qui suit.

II. CONRAD, VI du nom, comte de Furstemberg, mourut en 1464, ayant épousé *Elizabeth*, comtesse de Lupfen, & *Cunegonde*, fille de *Henri*, comte de Matsch. De la premiere il eut VOLFANG, qui suit. De la seconde sont issus *Henri*, général de l'armée que l'empereur Maximilien envoya contre les Suisses, tué en 1499, à la journée de Swartzewalt, sans avoir été marié; & *Anne*, mariée 1°. à *Eberard*, comte de Sonnemberg: 2°. à *Sigismond*, baron de Schwarzemberg, &c.

III. VOLFANG, comte de Furstemberg, landgrave de Bor, fut chevalier de la toison d'or, conseiller & chambellan de l'empereur Maximilien I, son ambassadeur vers Philippe, archiduc d'Autriche, & roi d'Espagne son fils, duquel il fut gouverneur & compagnon inséparable de tous ses voyages, & conseiller tant de guerre que de police. Il mourut le 31 octobre 1503, ayant épousé *Elizabeth*, fille d'*Othon*, comte de Solms, morte en 1514, dont il eut *Guillaume*, mort en 1549, sans enfans de *Bonne*, fille de *Claude*, comte de Neubourg. Il avoit servi la France; mais le cardinal Grandvelle l'attira dans le parti de l'empereur Charles-*Quint*, & peu de temps après, en 1544, il alla bloquer Luxembourg avec 12000 hommes de sa nation, qu'il avoit levés; mais le prince de Melfe qui s'approcha lui fit lever bientôt ce blocus. Il fut pris la même année sur les bords de la Marne, par un parti François, & ne put obtenir sa liberté, qu'en payant trente mille écus d'or; FRÉDÉRIC, qui suit; *Marguerite*, mariée à *Jean-Jacques*, baron de Morsbourg & de Belfort; *Claire-Anne*, religieuse; & *Anne-Alexandrine*, morte en 1581, épouse d'*Ulric*, baron de Rapolstein.

IV. FRÉDÉRIC IV, comte de Furstemberg, chevalier de la Toison d'or, né en 1496, rendit de notables services à l'empereur Maximilien contre les Protestans d'Allemagne, & mourut le 8 mai 1559. Il avoit épousé *Anne*, fille & héritiere de *Christophe*, comte de Heiligenberg & de Werdenberg, morte en 1554, dont il eut 1. *Egon*, mort en 1553, au siége de Metz; 2. *Wolfang*, tué en 1544; 3. CHRISTOPHE, qui suit; 4. *Henri*, qui signa à la diéte de Spire en 1570, avec *Joachim* son frere. Il épousa *Amelie*, fille de *Rainhard*, comte de Solms, dont il eut *Anne-Marie*, épouse de *Christophe* Truchses de Walpurg; 5. JOACHIM, *dont la postérité sera rapportée après celle de* Christophe *son frere*; 6. *Elizabeth*, morte en 1553, femme de *Marquard*, comte de Konigsegk; 7. *Euphrosine*, religieuse; 8. *Anne*, mariée à *Jean-Christophe* de Galberstein, morte en 1554; 9. *Eléonore*, alliée à *Philippe*, dit le Jeune, comte de Hanaw, morte en 1544; 10. *Barbe*, qui épousa *Henri* de Montfort; 11. *Jeanne*, femme de *Guillaume* Truchses de Walpurg, morte en 1589; & 12. *Ursule*, alliée à *Claude*, comte de Corneubourg & de Saint-Albin.

PREMIERE BRANCHE DE FURSTEMBERG, dite de DROSLEMBORG, ou de KINTSING.

V. CHRISTOPHE, comte de Furstemberg, né en

1535, eut pour son partage les biens de la vallée de Kintsing & Blomberg dans le landgraviat de Bor, & mourut en 1559. De *Barbe*, fille de *Hugues*, comte de Montfort, il eut *Vratislas*, conseiller de l'empereur Rodolfe; Albert, qui suit; & *Françoise-Hippolite*, mariée à *Leon-Burian* Bercka, comte de Daub & de Leippe, restée veuve en 1627, & morte en 1644.

VI. Albert, comte de Furstemberg, né en 1557, mort le 13 septembre 1599, laissa d'*Isabelle*, fille de *Vratislas*, libre baron de Bernstein, grand chancelier de Boheme, 1. Christophe, qui suit; 2. *Emanuel*, mort à Prague, 3. *Vratislas*, chevalier de la Toison d'or, mort en 1631, ayant épousé 1°. *Anne* de Croi, duchesse d'Arschot: 2°. *Lavinie*, princesse d'Aremberg: 3°. *Lavinie* de Gonzague, fille de *Camille*, comte de Novellare. Il laissa du premier mariage *Albert* II, comte de Furstemberg, lieutenant colonel dans l'infanterie de l'empereur, lequel ne voulant point recevoir de quartier aux environs de Hohentwil en Lorraine, où les Bavarois furent battus en 1641, aima mieux mourir l'épée à la main que de se rendre; *François-Vratislas; Eleonore*, femme de *François-Guillaume*, comte de Hohenemps, de Galeran & de Vadus. Du second lit vint *Albertine*, épouse du comte d'Ill. 4. *Anne-Polixène*, mariée 1°. à *Emanuel-Geswald*, comte de Compofa, & prince de Venosa: 2°. à *André-Matthieu* d'Aquaviva, prince de Caserte, morte le 31 mai 1649; 5. *Elizabeth*, religieuse à Vienne; & 6. *Anne-Marie*, femme de *N.* Poppel de Lobkowitz.

VII. Christophe II, comte de Furstemberg, fut tué le 2 janvier 1614. Il avoit épousé *Dorothée*, fille d'*Ottocaire*, libre baron de Sternberg, dont il eut Vratislas, *tige du rameau de* Moeskirck, *qui suit; Pierre-Othon; Georges-Charles*, né en 1626; Frédéric-Rodolphe, *tige du rameau de* Stullengen, *rapporté après le suivant;* & *Elizabeth-Eusébie*, mariée en 1650, à *Frédéric*, marquis de Bade-Dourlack.

Rameau, dit de Moeskirck.

VIII. Vratislas, comte de Furstemberg, né l'an 1600, eut des biens paternels la seigneurie de Blomberg, & autres situés dans le landgraviat de Bor: mais par ses femmes il hérita des biens des comtes de Helfenstein, parmi lesquels se trouverent les seigneuries de Moëskirck & de Giendelfingen, avec le château de Wildenstein, le bourg de Haingein, & une troisiéme partie du comté de Weisenstein. Il mourut en 1641, ayant eu deux femmes de la maison des comtes de Helfenstein. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne-Eleonore*, fille du comte *George-Froben*, & d'*Apollonie*, comtesse de Zimmeren, qui avoit apporté à son mari les biens ci-dessus mentionés, morte en 1629: 2°. *Françoise-Charlotte*, fille du comte *Rodolphe* de Helfenstein. Du premier lit naquirent François-Christophe, qui suit; *Froben-Marie*, sous-doyen de Cologne, chanoine de Strasbourg, vice-président du conseil aulique, envoyé de l'empereur chez divers princes d'Allemagne, né en 1627, & mort le 7 mai 1685; *Jean Maximilien*, mort jeune; & *Marie-Eleonore-Dorothée*, marié à *Jean-Eusébe*, comte de Fugger-Kirchheim, dont elle resta veuve en 1672. Du second lit vinrent *Ferdinand-Guillaume*; *Rodolphe-Maximilien*, morts jeunes; *Jean-Martin*, nommé au sacrement de confirmation, *Ferdinand-Rodolphe*, né en 1640, mort le 8 septembre 1690, chanoine de Cologne & de Strasbourg; & *Françoise*, née en 1638, morte sans alliance.

IX. François-Christophe, comte de Furstemberg, né le 27 mai 1625, mourut le 22 septembre 1671, ayant eu de *Marie-Thérèse* d'Aremberg, fille de *Philippe*, duc d'Arscot, *Frédéric-Christophe*, né en 1662, tué au siége de Bude le 28 juillet 1684; Froben-Ferdinand, qui suit; *Charles-Egon*, comte de Furstemberg Moëskirck, lieutenant maréchal de camp général pour l'empereur, né en 1665, tué au combat de Fridlingen en octobre 1702. Il avoit épousé en 1699, *Marie-Françoise*, fille de *Ferdinand*, prince de Schwartzemberg, de laquelle il a laissé *Marie-Eléonore-Amelie*, née le 24 novembre 1699; & *Marie-Ernestine-Amelie*, né le 10 décembre 1700; *Philippe-Charles*, née en 1667, chanoine de Cologne, de Saltzbourg & de Strasbourg, camérier secret du pape, évêque & prince de Lavant en Carinthie, mort le 14 février 1718; *François-Ernest*, mort enfant; & *Marie-Thérèse*, chanoinesse du Buchaw, née en 1667.

X. Froben-Ferdinand, comte de Furstemberg, d'Heiligenberg & de Werdenberg, landgrave de Bor, baron de Gundelfingen, seigneur de Hausen dans la vallée de Kintsing, de Wildenstein, & de Moëskirck, naquit en 1664. Il étoit condirecteur du cercle de Souabe, & conseiller d'état de l'empereur. Il a épousé en 1690, *Marie-Thérèse-Félicité*, fille de *Jean-Louis*, comte de Sulz, & d'*Eugenie-Marie* Manderscheid, sa seconde femme, dont il a eu *Marie-Anne-Thérèse* de Furstemberg, née le 9 avril 1699.

Rameau, dit de Stullengen.

VIII. Frédéric-Rodolphe, comte de Furstemberg, quatriéme fils de Christophe II, eut pour son partage les biens situés en la vallée de Kintsing, & mourut le 25 octobre 1655. Il épousa 1°. en 1631, *Maximilienne*, fille de *Maximilien*, comte de Pappenheim, morte en 1635: 2°. en 1636, *Anne-Magdeléne*, fille de *Rainhart*, comte de Hanau. Il eut du premier lit Maximilien-François, qui suit. Du second vint *Marie-Françoise*, épouse d'*Herman-Egon* de Furstemberg Heiligenberg.

IX. Maximilien-François, comte de Furstemberg, hérita de son aïeul maternel du landgraviat de Stullengen, de la seigneurie d'Houven, & du bourg d'Engen. Il commanda long-temps les carabiniers du cercle de Souabe; mais il se tua malheureusement à Strasbourg en 1681, par sa précipitation à descendre un escalier, pour voir l'entrée du roi de France. Il avoit épousé *Marie-Magdeléne*, barone de Bernhausen, dont il eut *Antoine-Marie-Frédéric*, né le 2 août 1661, chanoine d'Aichstet & de Cologne, qui n'a retenu des biens paternels que la ville de Neustadt, & la sixiéme partie du landgraviat de Bor; Prosper-Ferdinand, qui suit; *Léopold-Marquard*, né le 7 janvier 1666, tué au siége de Mayence en septembre 1689; & *Isabelle-Magdeléne*, mariée en 1686 à *Jean-Weikar-Michel-Venceslas*, comte de Sinzendorf.

X. Prosper-Ferdinand, comte de Furstemberg, d'Heiligenberg & de Werdenberg, landgrave de Bor & de Stullengen, seigneur de Heuven, Hausen, Lischau, Trackau & Kornhaus, chambellan du roi des Romains, né en 1662, fut tué au siége de Landau le 21 novembre de l'année 1704. Il avoit épousé le 30 novembre 1690, *Anne-Sophie*, fille de *Léopold-Guillaume*, comte de Koëningseck-Rotenfels, dont il eut Joseph-Guillaume-Evrard, qui suit; *Marie-Joseph-Antoinette*, née le 21 mars 1692, morte en mars 1711; *Eléonore*, née en 1693; *Auguste* & *Charlotte*.

XI. Joseph-Guillaume-Evrard, comte de Furstemberg, né le 12 avril 1699.

Deuxiéme branche de Furstemberg, dite des Egons.

V. Joachim, comte de Furstemberg, l'un des fils de Frédéric IV, naquit le 25 février 1538, souscrivit avec *Henri* son frere aîné, à la diéte de Spire en 1570, eut pour son partage le comté d'Heiligenberg, avec les seigneuries de Trocherelfingen & de Juguenau. Il eut encore celle de Donesching après la mort de *Henri* son frere, & mourut en 1598. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Froben-Christophe*, comte de Zimbern, morte en 1602, dont il eut Fréderic, qui suit; *Froben*, mort en France à 26 ans en 1591, sans avoir été marié;

Egon, mort à Rome le 10 août 1586, âgé de 16 ans; *Anne-Constance*, mariée 1°. à *Conrad* de Bemmelberg & de Hockembourg: 2°. à *Rodolphe*, dit *le Vieux*, comte de Helfenstein, Wisensteig; & onze autres enfans morts jeunes.

VI. Frédéric V, comte de Furstemberg, né le 3 mai 1563, fut en grand crédit à la cour de l'empereur Matthias; & après y avoir rempli les premieres charges, mourut le 8 août 1617. Il avoit épousé 1°. *Elizabeth*, fille d'*Albicius*, comte de Sulz, & de *Barbe*, comtesse de Helfenstein, morte le 24 avril 1601: 2°. *Marie*, comtesse d'Arch, veuve de *Wolfang* Rumpf, libre baron de Weitra, morte le 7 septembre 1607, dont il hérita la seigneurie de Veitren, sur les confins de la Bohême & de la basse Autriche, quoiqu'il n'en eût point eu d'enfans. Il eut de la premiere *Guillaume*, né le 18 novembre 1586, mort le 4 février 1618, étant président au conseil aulique, & âgé de 32 ans, sans enfans de *Polixène*, fille de *Christophe* Poppel, comte de Lobkowitz; *Joachim-Albicius*, mort le 5 mai 1617, âgé de 30 ans, sans avoir été marié; Egon, qui suit; trois filles mortes sans alliances; & *Jacques-Louis*, qui fut grand-maître de l'artillerie bavaroise, fit de grands exploits de guerre, mourut à Lawembourg le 13 novembre 1626, n'ayant que 34 ans, & fut généralement regretté. D'*Eléonore*, fille de *Guillaume* Schwend, seigneur de Hohenlandsberg, il laissa *François-Charles*, seigneur de Dowesching, mort en 1698, âgé de soixante-douze ans, sans avoir été marié.

VII. Egon, comte de Furstemberg, né le 21 mars 1588, servit long-temps avec éclat dans les armées de l'empereur, dont il commandoit les troupes en Italie durant la guerre de Mantoue. Il revint en Allemagne en 1631, & après plusieurs exploits militaires faits en Souabe, en Franconie, & dans le duché de Wirtemberg, il força l'administrateur de ce duché de renoncer à la ligue de Leipsick, & commanda la même année l'aîle gauche de l'armée impériale à la bataille de Leipsick. Ce grand homme mourut le 24 août 1635, laissant d'*Anne-Marie*, fille de *Jean-George*, prince de Hohenzollern, des enfans non moins illustres que lui; savoir, *Ferdinand-Frédéric-Egon*, né le 6 février 1623, & mort en 1676, qui laissa de *Françoise-Elizabeth*, comtesse de Montrechier en Lorraine, *Maximilien-Joseph*, comte de Furstemberg, colonel d'un régiment d'infanterie du cercle de Souabe, tué au siége de Philisbourg le 14 août 1686, sans enfans d'*Hélene-Marie* de Kokorzow, remariée au comte *Ernest* de Waldstein; *Marie-Thérèse*, chanoinesse de Buchaw; *Eléonore*, épouse de *Jean-François*, comte de Bronchorst-Gronsfeld; & *Marie-Françoise*, fille d'honneur de la reine douairiere de Pologne, duchesse de Lorraine. Les autres enfans d'Egon, comte de Furstemberg, furent *Léopold-Louis*, né le 23 juin 1624, tué à Dietenhofen le 7 juin 1639, dans sa seiziéme année; *François-Egon*, évêque de Strasbourg, *dont nous parlerons dans un article séparé*; Herman-Egon, qui suit; *Guillaume*, cardinal, *mentioné dans un article séparé*; *Ernest-Egon*, tué le 4 mai 1652, âgé de 21 ans; *Elizabeth*, née le 15 juin 1621, mariée en 1643, à *Ferdinand* d'Apremont, comte de Recheim, morte le 15 septembre 1662; *Marie-Françoise*, née le 6 juin 1633, mariée 1°. le 9 mai 1651, à *Wolfang-Guillaume*, comte Palatin, duc de Neubourg, mort en 1653: 2°. à *Léopold-Guillaume*, marquis de Bade, mort en 1670, & elle au mois de mars 1702, âgée de soixante-neuf ans; *Anne-Marie*, née le 12 septembre 1634, mariée en 1651, à *Ferdinand-Charles*, comte de Levenstein, morte en janvier 1705, en sa soixante-onziéme année.

VIII. Herman-Egon, comte, puis prince de Furstemberg, fut créé tel, lui à perpétuité, & ses freres à vie, par l'empereur en 1654. Il étoit né le 5 novembre 1627. Après avoir été chanoine de Cologne & de Ratisbonne, il épousa sa cousine *Marie-Françoise* de Furstemberg, fille de *Frédéric-Rodolphe* de Furstemberg, landgrave de Stullingen: il fut ensuite grand-maître de la maison de Maximilien de Baviere, électeur, & son principal ministre, aussi-bien que chef du conseil de l'électeur de Cologne Maximilien-Henri de Baviere. Il mourut le 10 septembre 1674. Ses enfans sont Antoine-Egon, qui suit; *Felix-Egon*, prince & abbé de Luders & de Mourbach, coadjuteur du cardinal son oncle dans la principauté & abbaye de Stavélo, grand-maître & principal ministre de l'électeur de Cologne Maximilien Henri de Baviere, chanoine de Cologne, de Strasbourg, de Spire & de Constance, mort le 15 mars 1686, en sa quarantiéme année; *Ferdinand-Maximilien-Caëtan-Joseph-Egon*, né le 24 octobre 1661, chanoine de Cologne & de Strasbourg, puis brigadier dans les armées du roi de France, mort le 5 mai 1696, âgé de trente-cinq ans; *Emanuel-François-Egon*, né le 2 mars 1663, chanoine de Cologne & de Strasbourg, puis colonel de deux régimens au service de l'empereur, tué à l'assaut de Belgrade, le 6 septembre 1686, âgé de 25 ans, sans laisser d'enfans de *Catherine Charlotte*, comtesse de Wallenrod, veuve de *François-Antoine*, comte de la Marck; *Anne-Adelaïde*, née en 1658, mariée en 1678 à *Eugène-Alexandre* de la Tour, prince de Tassis, général des postes de l'empire & de Flandre, morte le 14 novembre 1701; & *Marie-Françoise*, qui épousa le 9 avril 1687, *Guillaume-Hyacinthe*, prince de Nassau-Siégen, morte le 17 juin 1691.

IX. Antoine-Egon, prince de Furstemberg, comte de Heiligenberg & de Werdenberg, landgrave de Bor, seigneur de Hunsen dans la vallée de Kintsing, de Wectra, Trochtelfingen & de Wehruwau, gouverneur général de l'électorat de Saxe, né le 3 mai 1656, mort le 10 octobre 1716, épousa à Paris le 23 janvier 1677, *Marie* de Ligni, petite niéce du chancelier Seguier, fille de *Jean* de Ligni, chevalier, seigneur de Grogneuil, Saint-Piat, maître des requêtes, & conseiller d'état, & d'*Elizabeth* Boyer, sœur de la duchesse de Noailles, morte à Paris le 18 août 1711, âgée de 55 ans, dont il n'a eu que deux fils morts jeunes & trois filles; *Anne-Marie-Louise*, mariée à Louis de Gand de Merode, prince d'Isenghien, morte le 16 janvier 1706; *Philippe-Louise*, alliée le 13 mars 1704, à *Louis-Auguste*, comte de Lannoi; & *Marie-Louise-Maurice* de Furstemberg, mariée le 10 janvier 1708, à *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai. * Ritterhusius, *geneal.* & Imhof, *notitia imperii.*

FURSTEMBERG (François-Egon, prince de) connu sous le nom de l'évêque de Strasbourg, fils d'Egon, comte de Furstemberg, & d'*Anne-Marie*, princesse de Hohenzollern, naquit le 27 mai 1626. Il fut grand doyen & grand prevôt du chapitre de Cologne, prevôt de l'église de saint Gereon dans la même ville, grand prevôt de Hildesheim, abbé & prince de Stavélo, de Malmedi, de Mourbach, de Ludres, & l'un des principaux ministres de l'électeur de Cologne Maximilien-Henri de Baviere, auquel il rendit de grands services. Ce prince fut élu évêque de Strasbourg, dont il étoit trésorier, en 1663, après l'archiduc Léopold; & dès les premieres années de son épiscopat, il employa plus de trois cens mille écus pour retirer le bailliage d'Oberkerck, & d'autres biens ecclésiastiques dont les Luthériens s'étoient emparés. Enfin il eut la satisfaction de voir rétablir la religion dans son église, & d'y faire les fonctions épiscopales, sous l'autorité du roi Louis XIV: ce qui étoit la plus forte passion qu'il eût jamais eue. Ce prélat mourut à Cologne le premier avril 1682, & y fut inhumé dans la cathédrale. Son cœur fut porté dans son église de Strasbourg. * *Mémoires du temps.*

FURSTEMBERG (Guillaume-Egon, prince de)

frere du précédent, a été long-temps connu sous le nom de *prince Guillaume*. Il naquit en 1629, & fut comme son frere l'un des chefs du conseil de l'électeur de Cologne. Il s'attacha aussi-bien que lui à la France, & soutint les intérêts de cette couronne avec une fermeté qui lui fit grand nombre d'ennemis. L'empereur même prétendit qu'il pouvoit être mis au ban de l'empire; & quoiqu'il fût revêtu du caractere de plénipotentiaire de son maître l'électeur de Cologne aux conférences de la paix, qui se tenoient en la ville de Cologne, sa majesté impériale le fit enlever par des officiers & soldats du régiment de Grana, & transférer dans les prisons de Vienne, puis de Neustad. Il y eut alors beaucoup d'écrits contre cette entreprise, & des réponses pour la justifier. Le roi justement indigné d'un pareil attentat, rappella de Cologne ses plénipotentiaires. Le procès fut fait au prince; mais l'on n'osa jamais pousser plus loin, & la paix de Nimégue lui procura sa liberté. Après la mort de son frere évêque de Strasbourg en 1682, il fut élu à sa place le 8 juin, & succéda à ses dignités dans le chapitre de Cologne, à la prevôté de saint Gereon de la même ville, & à l'abbaye de Stavélo. Le roi de France lui avoit donné autrefois l'évêché de Metz, dont il se démit en 1668; sa majesté lui donna depuis les abbayes de Gorze, de saint Evroul, de saint Vincent de Laon, & de Barbeaux. Elle le nomma ensuite au cardinalat, & le pape Innocent XI confirma cette nomination le 2 septembre 1686. Il en reçut le bonnet de la main du roi le 2 janvier suivant. Le 7 janvier 1688, le chapitre de Cologne assemblé au nombre de 21 capitulans, postula ce cardinal pour coadjuteur de cet archevêché. Il eut dix-neuf voix; mais le pape refusa ses bulles; & l'électeur archevêque de Cologne étant mort le 3 juin suivant, le chapitre s'étant rassemblé lui donna un plus grand nombre de voix; mais le prince Clément de Baviere, qui avoit eu aussi des voix, contesta cette élection & l'emporta par l'appui du pape. Le cardinal de Furstemberg s'étant retiré en France, s'appliqua à rétablir son abbaye de saint Germain des Prés que le roi lui donna alors. Il assista au conclave pour l'élection d'Alexandre VIII, & fut fait commandeur de l'ordre du saint Esprit en 1694. Il mourut à Paris le 10 avril 1704, en sa 75 année.

FURSTEMBERG (Conrad, cardinal, cru par quelques-uns de la maison de) *Voyez* CONRAD.

FURSTEMBERG, maison noble & ancienne dans la Westphalie, différente de la précédente, y fleurit sur-tout depuis Frédéric, qui vivoit en 1115. Une bulle de l'empereur Léopold du 26 avril 1660, dit qu'elle fait remonter son origine jusqu'au temps de Charlemagne. Ensuite, ce prince créa barons libres tous ceux de cette famille. Elle a produit divers conseillers, des électeurs de Mayence, de Cologne, &c. des capitaines, grand nombre de chanoines dans les églises de Tréves, Cologne, Spire, Munster, tous amis des lettres, & défenseurs de la foi; plusieurs chevaliers & commandeurs, tant de l'ordre Teutonique, que de celui de Livonie; sans parler du grand maître dont nous faisons mention ci-après, & des prélats d'un mérite singulier. Entre ceux-ci nous pouvons remarquer Théodore & Ferdinand de Furstemberg, dont le nom s'est rendu plus recommandable que celui des autres prélats qui les ont devancés; Gaspard de Furstemberg qui rendit dans le XVI siécle de si grands services à l'église & à sa patrie, & qui mourut en 1618. Il étoit fils de Frédéric, mort en 1567, & frere de *Théodore* de Furstemberg, chanoine de Tréves, prevôt & évêque de Paderborn, église qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse dans un temps assez difficile. Il rétablit la religion catholique dans son diocèse; fonda un collége de Jésuites dans sa ville épiscopale; fit de grands biens aux églises, & mourut le 4 décembre 1618, âgé de 71 ans. Frédéric son frere laissa d'*Elizabeth* Spiegel de Peckelsheim, Frédéric de Furstemberg, VIII du nom, seigneur de Bilstein, de Waldenbourg, &c. qui mourut en 1647, & qui eut d'*Anne-Marie* de Keipen, dame d'Illingen, Frédéric de Furstemberg, VII du nom, qui a continué la postérité; *Théodore-Gaspard*, chanoine de Mayence & de Spire; *Guillaume*, suffragant de Tréves, prevôt de Munster, chanoine de Saltzbourg, de Paderborn & de Liége; *Ferdinand, dont nous parlerons dans un article séparé; François-Guillaume*, archicommandeur de l'ordre Teutonique dans la Westphalie; *Jean-Adolphe*, camérier de Paderborn, chanoine de Munster & prevôt de Heildesheim, &c. * Crusius, *in annal. Suev.* Henningensius, *in geneal.* Paul Fursfens Wappenbuch, &c. Ditmar Moller, *geneal. Furstemb.* Théodore Hopperg, *de Insig.* Jean Horrion, *in pan. Paderborn. lib.* 3, *cap.* 2. *Monumenta Paderbornensia*, &c.

FURSTEMBERG (Guillaume) grand maître de l'ordre de Livonie, dit des *Portes-Glaives*, fils de Guillaume, seigneur de Nehemen, & de *Sophie* de Witen, se distingua par sa conduite dans son ordre, & en fut nommé le chef vers l'an 1535. Il s'opposa aux desseins que les Moscovites avoient sur la Livonie; & fit la guerre à Guillaume de Brandebourg, archevêque de Riga, qu'il fit prisonnier avec son coadjuteur Christophe de Meckelbourg en 1557. Sigismond, roi de Pologne, prit le parti de ce prélat, qui étoit son oncle, & obtint sa liberté. Depuis, les Moscovites se jetterent dans la Livonie, & y emporterent diverses places. Sur la fin du mois de juillet 1560, ils attaquerent la forteresse de Vellin, où Guillaume de Furstemberg s'étoit retiré comme en un refuge assuré. Lorsqu'ils eurent brulé la ville qui étoit au-dessous, la garnison se mutina, parcequ'on ne la payoit pas: ce qui fut cause qu'ils prirent la forteresse à composition; mais l'ennemi même vengea le grand maître de la perfidie des soldats, qui par une sédition affectée, avoient pillé ses trésors, & ceux de la noblesse voisine. En effet, les Moscovites leur enleverent leur butin, & en taillerent en piéces la plus grande partie. Quant au grand maître, vieillard vénérable, il fut mené prisonnier en Moscovie, où il mourut. * Balthasar Russovius, *in chron. Livon.* David Chitræus, *in Saxon.* De Thou, *hist. l.* 26 & 36. Munster, *Cosm. &c.*

FURSTEMBERG (Ferdinand de) issu de la maison des libres barons de ce nom en Westphalie, né à Bilstein le 21 octobre 1626, s'est rendu des plus recommandables dans le XVII siécle par ses vertus, sa piété & son érudition. Il fit ses études à Cologne, où il lia une étroite amitié avec M. Chigi, pour lors nonce apostolique en cette ville, puis à Munster. L'application qu'il avoit pour les belles-lettres, & sur-tout la poésie latine, lui acquirent la bienveillance de ce prélat, qui étant de retour à Rome, & ayant été fait cardinal en 1652, l'attira auprès de lui. Trois ans après, ayant été élevé au pontificat sous le nom d'Alexandre VII, il fit M. de Furstemberg l'un de ses camériers secrets, & le pourvut des canonicats des églises cathédrales de Hildesheim, de Paderbon & de Munster. L'évêché de Paderborn étant demeuré vacant en 1661, par la mort de Théodore Adolphe de Ruk, le chapitre, à la recommandation du pape, lui donna M. de Furstemberg pour successeur, & en cette qualité il fut sacré à Rome le 6 juin de la même année, par le cardinal Rospigliosi, depuis pape sous le nom de Clément IX. Quatre mois après il se rendit à son évêché, au bien duquel il donna tous ses soins, & où il fit quantité de réparations très-nécessaires. Ses belles qualités, & sur-tout sa prudente & judicieuse conduite, lui acquirent une estime si générale, que le fameux évêque de Munster Christophe-Bernard Van Galen, le voulut avoir pour son coadjuteur, quoiqu'il ne fût ni son

ni son parent ni son allié. L'affaire ne fut pas sans difficulté de la part du chapitre de Munster; mais l'évêque les leva, & vint heureusement à bout de faire faire l'élection le 19 de juillet 1667. Il assura dans ce même temps à son évêché de Paderborn, la ville de Luger, & la future succession au comté de Pirmont. Enfin, après la mort de l'évêque de Munster en 1678, il prit possession de cet évêché, & fut déclaré par le pape vicaire apostolique dans tous les pays du Nord, où il travailla avec un empressement incroyable à y conserver la véritable religion, & à y ramener ceux qui en étoient les plus éloignés, par ses manieres douces & efficaces, conformément à la devise qu'il avoit prise *fortiter & suaviter.* Il étendit même son zèle jusqu'aux extrémités de l'Orient, faisant pour la conversion des infidéles de la Chine & du Japon des fondations considérables, comme il en avoit fait de nombreuses dans son pays pour les peuples du septentrion. Ses soins apostoliques ne l'empêchoient pas de cultiver cet amour pour les belles-lettres, qui étoit né avec lui, & qu'il conserva jusqu'à la fin. On ne peut dire avec quelle profusion de bienfaits il protégea & avança les sciences non-seulement en Allemagne, mais encore dans toute l'Europe. Il fut le *Mœcenas* de tous les hommes de lettres. Non content d'en avoir toujours quatre ou cinq à sa cour & dans son palais, qui l'entretenoient dans le temps qu'il avoit besoin de se relâcher du soin des affaires publiques, & qui travailloient sans cesse à de grands ouvrages, il aidoit même ceux qui en avoient entrepris d'importans dans quelque partie du monde qu'ils se trouvassent, tant en manuscrits, dont il avoit amassé un grand nombre, qu'en argent pour l'impression, & par tous les autres secours qui dépendoient de lui. On lui est redevable de beaucoup de monumens illustres d'antiquité, qui étoient dans son diocèse de Paderborn, qu'il fit renouveller avec beaucoup de frais, & qu'il embellit de plusieurs doctes inscriptions, comme on les voit dans son ouvrage intitulé : *Monumenta Paderbornensia*, dont il y a eu au moins trois éditions. On peut voir aussi dans le livre qu'il fit imprimer à Rome sous le titre de, *Septem virorum illustrium poëmata*, plusieurs de ses poésies latines qui font avouer que, depuis le siécle d'Auguste, peu de personnes ont égalé dans ce genre d'écrire la pureté de son style, & la beauté de ses pensées. Enfin, ce grand prélat mourut le 26 juin 1683, lorsque le roi de France venoit de faire achever à l'imprimerie royale une impression de ses poésies avec une magnificence digne de sa majesté, & d'un auteur si illustre en tant de manieres. C'est un *in-fol.* qui parut en 1684.* *Mémoires du temps. Journal des savans.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*, *&c.*

FURSTIUS (Walter) Suisse du canton d'Uri, ancien & fidéle ami de Werner Stouffacher, de Switz, se joignit avec lui, dans le dessein de secouer le joug des gouverneurs qui leur étoient envoyés par les archiducs d'Autriche, & de mettre leur patrie en liberté. Ils associerent à l'exécution de cette entreprise, Arnoul Melchtal d'Underwald, & se jurerent une fidélité inviolable. Le lieu nommé vulgairement *in Grutli*, proche d'un lac au pays d'Uri, fut choisi pour l'assemblée; & ces trois hommes prirent chacun avec eux quatre ou cinq fidéles & vaillans compagnons, pour délibérer ensemble de ce qu'ils avoient à faire. Bientôt après ils furent suivis, non-seulement du peuple, mais aussi de la plus grande partie de la noblesse. Enfin le premier jour de janvier de l'année 1308, ils commencerent de s'ouvrir le chemin de la liberté, en rasant tous les châteaux & fortes places des trois pays d'Uri, de Switz, & d'Underwald, qui dès le lendemain envoyerent des députés avec pouvoir de faire une ligue pour dix ans: ce qui a toujours duré depuis. * Plantin, *descr. de la Suisse.*

FURSTENOW, bourg d'Allemagne, dans la nouvelle marche de Brandebourg, est vers les confins de Pologne, sur la riviere de Trega, à deux lieues audessus de Kalis. On conjecture, que ce bourg est celui des anciens Bourguignons, lesquels on nommoit *Ascaucalis.* * *Dictionnaire* de Baudrand.

FURTADO DE MENDOÇA (Alfonse) Portugais, né en 1561, dans un lieu de la province d'Alentéjo, nommé *Montemoro novo*, étoit issu d'une famille noble. Après avoir été doyen de la cathédrale de Lisbonne, chantre de la collégiale de Gusmaréens, & recteur de l'université de Coimbre en 1597, il fut fait conseiller d'état au conseil de Portugal par Philippe II, ensuite président du conseil de conscience, & en 1610 évêque de Guarda. Pendant cinq ans qu'il gouverna ce diocèse, il y fit de bonnes constitutions synodales, & y réforma quantité d'abus. En 1616 il passa à l'évêché de Coimbre, & le 19 novembre 1618, il fut transféré à l'archevêché de Braga, qu'il quitta encore en 1626, pour celui de Lisbonne. Il fut fait en même temps l'un des gouverneurs du royaume, & mourut à Lisbonne le 2 juin 1630, âgé de soixante-dix ans. Il avoit écrit une histoire de l'église de Braga, qu'il avoit envoyée en 1625, à Rome, pour y être examinée. On ne dit point qu'elle ait vu le jour. * *Bibliothéque portugaise manuscrite.*

FUSCH (Remacle) natif de Limbourg, docteur en médecine, & chanoine de Liége, s'acquit une grande réputation dans le XVI siécle. Il laissa la vie des médecins illustres, & divers autres traités rapportés par Valere-André dans sa bibliothéque des écrivains des Pays-Bas. Sa mort arriva en 1586. * Valere-André, *biblioth. belg.*

FUSCHIUS ou FUSCH (Léonard) *cherchez* FUCHSIUS.

FUSCIEN, est, à ce qu'on croit, un des premiers missionaires, qui porterent l'évangile dans les Gaules. On donne à celui-ci pour compagnon Victoric, & on prétend qu'ils annonçoient l'évangile dans la Gaule belgique, & qu'ils furent martyrisés à Amiens sous Rictiovare. On fait leur fête au 11 décembre; mais les actes de leur martyre, publiés par M. Bosquet, sont récens, & ne méritent pas beaucoup de foi. * Bosquet, *hist. ecclesf. gallican. l.* 5. Baillet, *vies des saints.*

FUSCUS (Pallade) *cherchez* PALLADE, surnommé *Fuscus*, ou *Niger.*

FUSCUS (Placide) médecin, *cherchez* FOSCO.

☞ FUSELIER (Louis) poëte François, né à Paris en 1668, mort en cette ville le 19 décembre 1752, dans la quatre-vingtiéme année de son âge, & inhumé à S. André des Arcs, commença à faire connoître son talent pour la poésie, par les paroles de presque toutes les cantates qui composent le second livre que Bernier a mises en musique, & qui ont été gravées en 1705, entr'autres celles intitulées *Protée ; Les Zéphirs ; Les songes ; Le triomphe de Psyché.* Elles sont imprimées dans le second volume du nouveau choix de piéces de poésie, imprimé à la Haye en 1715. On trouve dans le même volume, *p.* 44, une ode de sa composition, intitulée: *Le sommeil.* Après la mort de la Roque, Fuselier obtint, conjointement avec la Bruere, le privilége du *mercure de France*, par brevet du roi du 31 octobre 1744. Ils ont publié leur premier volume au mois de novembre suivant, & ont continué sans interruption cet ouvrage jusqu'en l'année 1752. Fuselier a travaillé avec succès pour le théâtre de l'opéra. Il est auteur des paroles des piéces suivantes: *Les amours déguisés ; Arion ; Les âges ; Les fêtes grecques & romaines ; La reine des Peris ; Les amours des dieux ; Les amours des déesses ; Les Indes galantes ; L'école des amans ; Le carnaval du Parnasse.* Fuselier a donné aux comédiens François, *Momus fabuliste*, ou les *noces de Vulcain ; Les amusemens de l'automne*, & *le procès des sens.* La premiere piéce, qui est une criti-

que ingénieuse des fables de la Motte, fut représentée en 1729, & eut en son temps un grand succès. L'imagination de Fuselier étoit féconde en saillies spirituelles & en bonnes plaisanteries : c'est ce qu'on connoît principalement dans quinze ou seize jolies petites comédies qu'il a données au théâtre italien depuis 1718 jusqu'en 1726. Elles sont imprimées dans le recueil du nouveau théâtre italien. M. de Beauchamp en a donné le catalogue dans ses *recherches sur le théâtre de France*, tome III de l'édition de 1735, *in*-8°. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois*.

FUSI (Antoine) natif de Lorraine, étoit gentilhomme, selon *la Boullaye le Goux*, qui en parle assez au long dans ses voyages. Il entra jeune chez les Jésuites, où il ne demeura pas longtemps. On voit par son *Franc-Archer*, page 870, qu'il étudia à Louvain. Il y prit même des degrés en théologie, & étant venu ensuite à Paris, il s'y fit recevoir docteur de Sorbonne. A la tête du même livre qu'on vient de citer, Fusi prend aussi les qualités de protonotaire apostolique, & de prédicateur & confesseur de la maison du roi. La qualité sous laquelle il est plus connu, est celle de *curé de S. Barthélemi, & de S. Leu S. Gilles*, cette derniere église étant alors une annexe de la premiere. Sa mauvaise conduite lui causa bien des chagrins & des embaras. En 1609 les marguilliers de S. Leu lui intenterent un procès criminel, l'accusant de mener une vie peu conforme à son état, d'avoir même eu un enfant, & de tenir une fille enfermée dans sa chambre. Pierre de l'Etoille parle de cette affaire dans ses mémoires, mais en homme qui paroît trop prévenu en faveur de Fusi: » Ce curé, dit-il, fut au mois de novembre 1609, poursuivi en justice à la suscitation des Jésuites, ainsi qu'on disoit, lesquels lui en vouloient pour ne leur avoir jamais voulu accorder sa chaire, disant qu'il perdroit plutôt sa cure, que d'endurer un Jésuite prêcher dans son église. Les trois accusations proposées contre lui étoient seulement d'hérésie, sorcellerie & paillardise. Je l'ai toujours reconnu pour honnête homme. « La suite néanmoins a fait voir qu'il n'étoit pas si innocent qu'il le croyoit. La Boullaye le Goux dit que Fusi assista à la mort de Ravaillac, qui fut exécuté le 27 mai 1610; mais il y a lieu de croire qu'il s'est trompé. L'Étoille, qui connoissoit ce curé, ne dit rien de ce fait, & ne nomme que messieurs Fillesac & Gamache, docteurs de Sorbonne, qui fussent présens au supplice de ce misérable. Nous avons une relation originale de ce qui se passa en cette occasion, écrite par Baptiste le Grain, qui étoit aussi présent, ainsi qu'il le dit lui-même, dans laquelle on ne nomme non plus que les deux docteurs ci-dessus. Le même l'Étoille rapporte encore de Fusi, que le 18 juillet 1610, » il prêcha la paix, & exhorta ses paroissiens à ramener par leur vie exemplaire les dévoyés au giron de l'église : Ne croyez pas, *ajouta-t-il*, ceux qui par la guerre prétendent faire ce que la seule charité chrétienne peut effectuer : mais sur-tout donnez-vous de garde de ces gens qui demandent l'aumône en carosse. » Fusi ne suivit point ces conseils dans la pratique. Voulant se venger de *Nicolas Vivian*, maître des comptes, premier marguillier de S. Leu, qui avoit été le principal moteur des procédures faites contre lui, il l'attaqua par un libelle diffamatoire, qu'il intitula : *Le Mastigophore*, & qui parut la même année 1609. Fusi le désavoua, mais on crut avoir des preuves qu'il en étoit l'auteur. Vivian le poursuivit en conséquence, & obtint du lieutenant criminel un décret de prise de corps, en vertu duquel il le fit arrêter le 12 juillet 1612, & mettre prisonnier au grand châtelet. Son affaire fut portée à l'officialité, où tant *pour son libelle, que pour ses hérésies & ses impudicités*, il fut privé de ses bénéfices, interdit de toute fonction ecclésiastique, & condamné à une réparation envers Vivian. Il appella de cette sentence au parlement, qui la confirma par son arrêt du 21 juillet de la même année. Fusi, privé de cette ressource, en appella de nouveau à Sens, & ensuite à Lyon, & il fut longtemps dans les prisons des officialités de ces deux villes, où le jugement de l'official de Paris fut confirmé. La sentence de Lyon est du 16 mai 1615. Il ne se rendit pas pour cela : il hazarda un nouvel appel de cette derniere sentence au parlement, mais elle y fut confirmée comme la premiere fois. Quelques-uns lui conseillerent d'appeller à Rome; mais informé, dit la Boullaye le Goux, de la détention de l'abbé du Bois, dans l'inquisition, il répondit, *qu'il n'avoit garde, parcequ'il ne falloit qu'un petit Fusi, pour allumer du Bois*. Fusi ayant satisfait au contenu de la sentence, fut élargi, après quatre ou cinq ans de prison, & non après 12 comme l'avance le voyageur déja cité. Se trouvant alors dans une triste situation, méprisé & rejetté de tout le monde, il se retira en 1619 à Genève, où il embrassa le calvinisme. Il s'y maria d'abord, & épousa une fille de 25 ans, qui étant morte en travail, il en épousa une de 17. On ne voulut point l'admettre au ministere, ni lui permettre d'enseigner dans Genève; mais on lui procura une école dans une petite ville voisine. Il obtint, cependant, dans la suite, de demeurer à Genève même, où il subsista de quelque argent qu'il faisoit profiter à la banque. Dès que son apostasie eut été sue à Paris, la Sorbonne le retrancha de son corps, par un décret du mois de novembre 1619. On ignore le temps de sa mort. La Boullaye le Goux nous apprend qu'un de ses fils étant à Constantinople, se fit Turc, pour décliner la jurisdiction de M. de la Haye, ambassadeur de France, à qui il appartenoit, suivant l'usage, de le juger pour un crime qu'il avoit commis. Les ouvrages de Fusi, sont : 1. *Factum pour M^e. Antoine Fusi, docteur en théologie, prédicateur ordinaire du roi, & confesseur de sa maison, curé de S. Barthelemi & de S. Leu S. Gilles, son annexe, contre M^e. Nicolas Vivian, & autres marguilliers de S. Leu S. Gilles, & Marguerite Riblet :* in-8° de 22 pages. 2. *Le Mastigophore, ou précurseur du zodiaque. Auquel par maniere apologétique sont brisées les brides à veaux de M^e. Juvain Solanicque* (Nicolas Vivian) *pénitent répenti, seigneur de Mordrect, & d'Ampladémus en partie, du côté de la Moue, traduit du latin en françois, par M^e. Victor Grève, géographe microcosmique*, en 1609, *in*-8°. de 330 pages. Rien de plus fou ni de plus ridicule que le style de cet ouvrage; il est d'ailleurs rempli d'injures, & d'un galimathias presque inintelligible. Fusi dit que son intention est » de prouver par plusieurs sortes de merveilles innocentes, & non coupables d'aucun sort, que ce n'est art de magie, ni œuvre diabolique, qu'éteindre le feu très-cruellement ardent en une cheminée, avec un drap souillé de sang de femme illec présenté & appliqué, &c. « Le prétendu *Zodiaque* qu'il promettoit, n'a point paru. 3. *Le Franc archer de la vraie église contre les abus & énormités de la fausse, par noble Antoine Fusi, jadis protonotaire apostolique, docteur sorboniste, prédicateur & confesseur de la maison du roi, curé des églises paroissiales de S. Barthélemi, S. Loup & S. Gilles*, à Paris, en 1619, *in*-8°. de 932 pages. On voit à la tête ; *Au roi de la Grande-Bretagne, Jacques I, remontrance apologétique sur énormités & abus démesurés, attentats & inhumanités du chef de la fausse église & de ses suppots, contre les vrais & légitimes enfans de la vraie*. Ce livre est un fruit de son apostasie ; c'est en dire assez. Voici les pièces faites contre Fusi : 1. *La déclaration & décret de la Sorbonne de Paris, faite en l'assemblée générale de tous les docteurs, contre les impiétés de M. Antoine Fusi*, en 1619, *in*-8°, avec le décret en latin, dont ceci n'est qu'une traduction paraphrasée. 2. *La vie de*

M^r. *Antoine Fusi, ci-devant curé de S. Leu S. Gilles, & de S. Barthélemi de Paris, maintenant apostat de la religion catholique, apostolique & romaine*; à Paris, en 1619, *in*-8°. Cette pretendue vie n'est qu'une traduction du décret de Sorbonne cité. 3. *La banqueroute de M^r. Antoine Fusi, ci-devant curé de S. Barthélemi & de S. Leu S. Gilles, à Paris, n'aguerre devenu apostat à Genève. Ensemble le jugement donné contre son écrit détestable, intitulé*: le Franc archer, &c. *in*-8°. On y dit entr'autres qu'il y avoit plus de 16 ans qu'il avoit prêché l'hérésie touchant le salut des enfans morts sans baptême, &c. & qu'on l'avoit obligé de se rétracter, sous peine d'être censuré par la faculté de théologie, & privé de sa cure. * *Voyez* les mémoires du P. Niceron, tome XXXIV.

FUSSEY, maison. Cette maison est originaire du duché de Bourgogne, où est encore aujourd'hui la terre de ce nom, à quelques lieues de Beaune. C'est une des plus anciennes maisons de ce duché. Elle prouve sa noblesse par ses grandes alliances avec les maisons de Bourbon & de Montmorenci, par des extraits tirés des registres des chapitres de Remiremont & de Poussay en Lorraine, & de celui de S. Claude en Comté, où de tout temps on a fait preuve de huit lignes, tant paternelles que maternelles, d'une bonne & ancienne noblesse d'épée; des archives de Malte, où l'on voit des chevaliers du nom de Fussey, qui ont vécu il y a plus de deux cens ans; & de plusieurs contrats de mariage, testamens, brevets de souverains, reprises de fiefs, partages faits en justice, & autres titres de famille.

VIVANT de Fussey, épousa par contrat de mariage, passé à Mirecourt en Lorraine, le 8 novembre 1625, par-devant la Fontaine, *Catherine Thécle* de Ligniville, fille de *Gaspard* de Ligniville & de *Renée* d'Anglure, petite fille, par sa mere, de *Henri*, & arriere petite fille de *Saladin* d'Anglure. Saladin d'Anglure étoit lui-même fils de *Colard*, ou *Nicolas* d'Anglure, & de *Marguerite* de Montmorenci; petit-fils, par sa mere, de *Jean*, baron de Montmorenci. Ce *Jean* de Montmorenci, par *Guillaume*, ancien connétable de France, & *Henri* de Montmorenci, étoit trisaïeul de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, qui en 1609 épousa *Henri* de Bourbon, prince de Condé. Par où l'on voit que *Gaspard* de Ligniville, pere de *Thécle* (celle-ci, épouse de *Vivant* de Fussey) étoit doublement cousin au quatriéme degré dudit *Henri* de Bourbon, prince de Condé. *N.* de Fussey, mariée depuis à M. le baron de Bisterwick de Moncley, a été reçue & jurée dans le chapitre des dames de Remiremont, suivant le certificat authentique que le chapitre en a donné, le 28 septembre 1639. *N.* de Fussey étoit chanoine de S. Claude en Franche-Comté, en 1555. *Catherine* & *Henriette* de Fussey ont été reçues & jurées dames de Poussay, en 1692, ainsi que les registres de ce dernier chapitre l'attestent. On trouvera aussi dans le quatriéme tome de l'*histoire de Malte*, écrite par M. de Vertot, édition *in*-4°. un catalogue de tous les anciens chevaliers de cet ordre, où l'on remarquera des Fussey, page 181 dès l'an 1540. *Jean* de Fussey, chevalier du même ordre, vivoit en 1571, *lisez*, page 190 du même tome. *Henri* de Fussey est mort commandeur de la commanderie de Nancy, & a été reçu chevalier de Malte, en 1648.

On commence la généalogie de Fussey à JEAN de Fussey, écuyer, fils d'un autre JEAN de Fussey, aussi écuyer, seigneur de Curcy & Montamenne; il épousa par contrat du 15 juin 1426, *Denyse* de Villafans, & en eut JACQUES de Fussey, qui suit.

JACQUES de Fussey, écuyer, seigneur de Sarrigny, épousa en premieres noces, par contrat du 6 mai 1496, *Jeanne* de Dinteville, dont il n'eut point d'enfans: & par autre contrat de mariage du vendredi 12 janvier 1511, *Jacqueline* de Brancion, & en eut CHARLES de Fussey, qui suit.

CHARLES de Fussey, écuyer, seigneur de Mennevelle, de la Voix, de Sarrigny, & de Notre-Dame du Chemin, épousa par contrat du 22 décembre 1532, *Philiberthe* de Corcelles Tenarre, par sa mere; celle-ci alors veuve de messire *Jean* de Corcelles; & en eut JEAN de Fussey, qui suit; & *Pierre* de Fussey, marié en 1568, à *Jeanne* Reigner de Montmoyen, qui commença la branche de Fussey Serigny ou Sarrigny.

JEAN de Fussey, seigneur de Sarrigny, épousa par contrat de mariage du 28 novembre 1554, *Françoise* de Vaux de Menessaire, & en eut JACQUES de Fussey, qui suit.

JACQUES de Fussey épousa par contrat du 23 avril 1593, *Georgette* de Changy de Roussillon, & en eut VIVANT de Fussey, qui suit.

VIVANT de Fussey, baron de Mennessaire & de la Mothe, épousa par contrat de mariage, du 8 novembre 1625, *Catherine-Thécle* de Ligniville, alors chanoinesse d'Espinal, depuis dame d'honneur d'Anne d'Autriche, reine de France, & de la duchesse Nicole de Lorraine, & en eut NICOLAS de Fussey, qui suit.

NICOLAS de Fussey, seigneur, baron de Mennessaire, épousa par contrat du 26 janvier 1667, *Marguerite* de Cossard Despieds, fille de *Charles* de Cossard, marquis Despieds, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, pour le service du roi très-chrétien, & lieutenant général de ses armées, & en eut CLAUDE-NICOLAS, qui suit; & CHARLES de Fussey, qui suit aussi après son frere.

CLAUDE-NICOLAS de Fussey, seigneur, baron de Mennessaire, a épousé en ..... *Catherine-Simone* de Choiseuil Meuse, & en a eu *Léopold* de Fussey de Mennessaire, aujourd'hui chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine, marié à *N.* de Saint-André, dont point d'enfans.

CHARLES de Fussey, seigneur, baron de Melay, a épousé par contrat du 8 septembre 1698, *Thérèse* de Fiquelmont, & en a eu NICOLAS-FRANÇOIS de Fussey, qui suit.

NICOLAS-FRANÇOIS de Fussey, chambellan de Léopold, premier duc de Lorraine & de Bar, seigneur de Melay, a épousé le 28 octobre 1726, *Gabrielle-Elizabeth-Eugénie* de Beauveau.

Tous les titres ci-devant cités, & autres servans de preuves à ce qui y est contenu, sont en original ou en forme probante & authentique, entre les mains de Léopold de Fussey Mennessaire, ci-dessus nommé, ou de Nicolas-François de Fussey, qui en feront part, cas échéant, à ceux qui pourroient en avoir besoin, pour établir leur généalogie, ou prouver leurs alliances. Messieurs de Fussey ont le titre & la qualité de marquis à eux accordée par les brevets des souverains, & reconnue par les chambres des comptes de Nanci & de Dole, depuis Vivant de Fussey. * Mémoire communiqué & imprimé tel qu'il a été donné.

FUSTAILLIER (François) avocat à Mâcon, vivant encore en 1542, selon Palliot, est auteur de l'ouvrage suivant: *Chronicon urbis Matisconensis; Philibertus Bugnonius jurisconsultus concinnavit*; à Lyon, chez Jean de Tournes, 1559, *in*-8°. On croiroit cependant à ce titre que Bugnion seroit l'auteur de cette chronique mâconnoise; mais il n'en étoit que l'éditeur, comme on peut s'en convaincre en lisant l'épître dédicatoire de cet ouvrage. On y lit ces paroles: *Historiam quam tibi, me autore, legendam exhibuerat Franc. Fustallerius, olim apud nostrates non vulgaris eruditionis causarum patronus, nunc sub tuo nomine in publicum exire volo*, &c. Guichenon cite cette chronique sous ce titre: *Joan. Fustallerii de urbe & an-*

æquitatibus Matisconensibus. On ne fait pourquoi Guichenon nomme Fustaillier *Jean*, au lieu de *François*. La chronique de Mâcon, qu'il avoit composée en latin, a été traduite en françois, sous ce titre : *Chronique de la ville de Mâcon, faite en latin, par* Philibert Bugnyon (*il falloit dire* François Fustaillier) *depuis mise en françois, par* N. Edoard, Champenois; à Lyon, Nicolas Edoard, 1560, *in-8°*: c'est cet imprimeur qui a été en même temps traducteur de cette chronique. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-folio*, tome I, pag. 231 & suiv.

FUYNEN, ou FUNEN, *Fionia*, isle de Danemarck, est une des plus grandes du royaume, dans la mer Baltique, entre l'isle de Zeéland dont elle est séparée à l'est par le détroit appellé *le grand Belt*, de quatre milles d'Allemagne de large, & le Sud-Jutland, dont elle est aussi séparée à l'ouest par le détroit de Middelfard, ou le petit Belt, qui est fort étroit. Sa figure est presque ronde. Cette isle est fort peuplée & fertile, quoiqu'elle ait bien souffert pendant les dernieres guerres de Danemarck. Elle est sur-tout abondante en grains & en pâturages, qui nourissent une très-grande quantité de bétail. Ses chevaux sont fort estimés en Allemagne. La ville capitale de Fuynen, est Ottense, située au milieu de l'isle: après laquelle il y a la ville de Nybourg, à l'est de l'isle, & six autres moins considérables: savoir Suinbourg, Foborg, Ascens, Bœns, Middelfard, & Kartemunde, avec quatre châteaux, & deux cens soixante quatre paroisses, selon Ponsan & les autres. Elle se divise ordinairement en treize herrits ou territoires. * Baudrand.

FY

FYOT DE LA MARCHE (Claude) comte de Bosjan, abbé titulaire de l'église abbatiale & collégiale de S. Etienne de Dijon, supérieur du séminaire de S. Sulpice de Lyon, appellé de S. Irenée, conseiller d'état & conseiller d'honneur au parlement de Bourgogne, & ancien aumônier du roi, a donné au public l'*histoire de cette abbaye de S. Etienne*, imprimée à Dijon, en un volume *in-folio*, en 1696. Elle est remplie de recherches solides & curieuses sur les antiquités de la ville de Dijon. Il se servit pour la composition de cet ouvrage des lumieres du P. André de Saint-Nicolas, exprovincial des Carmes de la province de Narbonne, religieux habile dans la connoissance de l'antiquité, & très-instruit de ce qui regarde la discipline de l'église, l'histoire & le droit canon. L'abbé Fyot, né à Dijon le 6 octobre 1630, étoit fils de PHILIPPE Fyot, seigneur de la Marche, d'Arbois, de Monjay, &c. second président du parlement de Bourgogne, & garde des sceaux en la chancellerie de cette province, & de *Claire* Guillaume sa femme. Son aïeul JEAN Fyot, seigneur d'Arbois, avoit épousé *Gasparde* de Montholon, fille de *Philippe* de Montholon, seigneur de Montjay & d'Orrain, conseiller au sénat de Chambery, & de *Magdeléne* d'Almonde sa femme, d'une famille de Savoye. Ce *Philippe* de Montholon étoit fils de *Lazare* de Montholon, conseiller au parlement de Dijon, mort le 18 novembre 1531, & petit-fils de *Nicolas* de Montholon, avocat général au même parlement, mort le 19 octobre 1496, qui de *Jeanne* Chappet sa premiere femme avoit eu *François* de Montholon, garde des sceaux de France en 1542. L'abbé Fyot n'ayant pas encore vingt ans, soutint au collége des Jésuites de Dijon des thèses de théologie, que le roi Louis XIV, à qui elles étoient dédiées, & qui se trouvoit alors en cette ville, honora de sa présence. Ce prince le nomma le 4 mai 1662, à l'abbaye de S. Etienne de Dijon, dont il prit possession en personne le 13 de septembre de la même année, après en avoir obtenu les bulles de provision du pape Alexandre VII, le 8 du mois de juillet précédent. Il étoit alors aumônier du roi, & prieur de Notre-Dame de Pontalier sur Saone. Ce prieuré & le bourg dans lequel il est situé, avoient été entierement ruinés par les guerres en 1636, de sorte que les religieux qui l'habitoient avoient été contraints de l'abandonner. Claude Fyot en fit réparer l'église, & fit construire un bâtiment en forme de monastere. Il y établit ensuite les chanoines réguliers de la congrégation de France, de l'autorité d'Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, par traité fait avec l'abbé du Val des Ecoliers, ayant pouvoir de l'abbé de sainte Geneviéve de Paris, au mois de mai 1679, confirmé par le chapitre général de cette congrégation, à laquelle celle du Val des Ecoliers avoit été unie. Il se démit en 1703, de ce benéfice en faveur de Claude Bouhier son petit-neveu. Il avoit quitté la cour de bonne heure, & il n'y retourna dans la suite que lorsque les emplois dont il fut chargé l'y obligerent. Il s'étoit retiré dans son abbaye de S. Etienne peu de temps après l'avoir obtenue. Cette abbaye fut le principal sujet de ses soins. Le 13 mars 1664 il commença la visite des églises de Dijon, où il avoit droit de visite. Il en fit autant dans celles de la campagne, où il avoit le même droit; & de temps en temps il renouvella ses visites, durant lesquelles & lorsque l'occasion s'en présentoit, il y fit & laissa tous les réglemens qu'il crut nécessaires pour la réformation des abus & des mœurs, pour l'entretien & l'ornement des églises, l'ordre & la célébration de l'office divin. En qualité d'abbé de S. Etienne, il reçut tous les honneurs, & il eut tous les emplois que cette dignité pouvoit lui procurer. En 1665 les abbés du diocèse de Langres le nommerent pour remplir la place de leur député dans la chambre ecclésiastique de Langres. L'assemblée provinciale tenue à Lyon au mois d'avril de la même année 1665, le nomma pour député du second ordre à l'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris & à Pontoise en 1665 & 1666. Le roi lui donna au mois de juillet 1668 des lettres de conseiller d'honneur au parlement de Dijon, où il fut reçu le 4 décembre suivant, & en 1669 sa majesté lui accorda encore un brevet de conseiller d'état. En 1674, la chambre de l'église le nomma pour élu des états de la province, dont il fit les fonctions durant les années 1674, 1675 & 1676. Il eut encore la même charge en l'année 1700. Ces emplois ne l'empêcherent pas de tenir la main à tout ce qui restoit à faire pour le bon ordre de son église, en exécution de la bulle de sécularisation, qui ordonnoit aux abbé, doyen & chanoines de se faire des statuts & réglemens dans leur nouvel état d'abbé, de chanoines & prêtres séculiers. Il en dressa avec son chapitre, qui furent trouvés si canoniques, que l'évêque les confirma entiérement au mois de mai 1677. Il entreprit aussi en 1669, avec les paroissiens de S. Médard, de rebâtir, ou du moins de réparer presque entiérement son église de S. Etienne, qui, nonobstant les réparations qui y avoient été faites, se ressentoit encore de toutes les ruines qu'elle avoit autrefois souffertes. Il contribua de sa part aux frais de la dépense, & la nouvelle église étant enfin achevée après sept ans ou environ de travail, il en fit la bénédiction avec beaucoup de solemnité le 4 juin 1676. Depuis elle fut consacrée le 5 août 1685, par Etienne le Camus, évêque & prince de Grenoble & depuis cardinal. Le 2 juillet de l'année suivante, le feu du ciel tomba sur la pointe de l'aiguille du clocher de cette église. Il le consuma entiérement, fondit les cloches, calcina la tour de pierre qui soutenoit l'aiguille, & brula une partie du couvert de la nef. L'abbé Fyot entreprit encore avec

les paroissiens de S. Médard le rétablissement de ce clocher, qui étant achevé, il fit le 14 juin 1690, la bénédiction des nouvelles cloches qui avoient été refondues. Le dessein qu'il eut d'établir une paix solide entre les abbés & le chapitre, & l'expérience du passé lui ayant fait connoître que le meilleur moyen d'y parvenir étoit de faire ensorte que les abbés eussent entrée au chapitre avec voix délibérative, & droit d'y présider en toutes sortes d'occasions & d'affaires; il fit pour cela un concordat avec les doyen & chanoines au mois de mars 1693, qui lui donnoit ce droit, & aux abbés ses successeurs. La connoissance qu'il avoit aussi des inconvéniens qui naissoient de ce que les abbés n'avoient aucune part aux distributions journalieres du chœur, le porta à donner de son patrimoine un fonds assez considérable pour augmenter celui qui avoit été fait & destiné par le chapitre, ensorte que sans diminution de ce qui revenoit aux doyen & chanoines de leurs distributions, les abbés pussent y participer à l'avenir. Il fit cette donation par acte du 14 août 1693, qui contient encore la dotation de plusieurs autres fondations pour l'augmentation du service divin dans cette église. Il fit aussi rebâtir le cloître de son abbaye, & ayant fait construire un logement sur l'une des aîles de ce cloître en forme de lieux réguliers, il y reçut & établit de jeunes clercs pour y vivre en commun, & pour y être élevés dans la pratique des vertus, & des fonctions ecclésiastiques comme dans un séminaire. Enfin, après avoir rempli si dignement une très-longue vie, il mourut à Dijon le 27 avril 1721, dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge. Il est auteur de quelques ouvrages de piété; savoir: *Entretiens abrégés avec notre Seigneur Jesus-Christ, avant & après la sainte messe, pour les prêtres, avec quelques sentimens de piété, sur l'excellence & la sainteté de leur ministere, & l'explication des cérémonies du saint sacrifice*; à Lyon, 1721, *in*-12. La deuxiéme partie de cet ouvrage fut imprimée dans la même ville, en 1726. Elle contient des réflexions affectueuses sur les litanies du saint nom de Jesus, & des cantiques ausquels on a joint les préparations & actions de graces ordinaires, marquées dans le missel; un avis pour célébrer dignement, &c. Ces deux parties, augmentées considérablement, ont reparu en 1729 en quatre volumes *in*-12. M. Fyot a encore composé: 1. *Manuel qui comprend différentes méthodes pour entendre la sainte messe, pour la confession & la communion; des effusions en forme de prieres, pour la visite du saint Sacrement*, &c. à Lyon, 1731, *in*-12, & en 1734. 2. *Avis importans sur la pratique & l'administration du sacrement de pénitence, pour l'utilité des confesseurs & pénitens*, &c. à Bruxelles, 1738, *in*-12. 3. *La dévotion aux saints Anges, réduite en méditations*, &c. à Lyon, 1738, *in*-12. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome I, pages 235 & 236, & aux *additions*, page 6.

FYOT de la Marche (François) baron de Montpont, seigneur de Montjay, conseiller au parlement de Paris, où il fut reçu le 12 juillet 1690, étoit neveu du précédent, & fils de Jean Fyot de la Marche, baron de Montpont, seigneur de Montjay & de la Marche, président à mortier du parlement de Bourgogne, & garde des sceaux en la chancellerie de cette province, & d'*Anne* Valon de Clemencey sa femme. Il a composé quelques ouvrages, dont les principaux sont les *Qualités nécessaires au juge*, avec la résolution des questions les plus importantes sur les devoirs de sa profession, par M..... conseiller au parlement; à Paris, chez Emery, en 1700, *in*-12: il y en a eu deux éditions dans la même année; & une troisiéme en 1716. 2. Le sénat romain, *in*-12, à Paris, chez Emery, en 1702, & 2e édition, à Paris, 1713, *in*-12, sous ce titre: *Le tableau de l'ancien sénat romain, où l'on décrit principalement les fonctions, les obligations & les prérogatives des sénateurs; ce qui élevoit au rang de sénateur, & ce qui le faisoit perdre: ensemble, l'origine du sénat, l'étendue de sa puissance, & sa conduite dans l'administration des affaires publiques*. 3. L'éloge & les devoirs de la profession d'avocat, à Paris, en 1713, *in*-12. François Fyot de la Marche mourut à Paris, sans avoir été marié, le 4 juillet 1716, dans la quarante-septiéme année de son âge, étant né à Dijon le premier décembre 1669. Il a été enterré dans l'église paroissiale de S. Benoît, où l'on voit son épitaphe.

Claude & François Fyot de la Marche, *dont on vient de parler*, étoient d'une noble & ancienne famille de Bourgogne, connue dès le XIV siécle. Guillaume Fyot avoit épousé *Oudette* de Janly, d'une bonne maison de Bourgogne, & laquelle se trouve employée dans un compte de Guillaume Bataille, receveur de Bourgogne, du 15 février 1382, pour une somme à elle payée par les ordres de madame la duchesse de Bourgogne. Jean Fyot & *Guyote* le Beleurgere sa femme, conjointement avec Guyot d'Escorsain & Poncette le Beleurgere sa femme, reprirent de fief le 11 décembre 1385, de Jean de la Motte pour les biens qu'ils tenoient de lui en fief à Meilley, Arcey & Thoisey. Le roi Charles VI, par ses lettres patentes du 13 décembre 1398, registrées en la chambre des comptes de Paris, fait un don à Jean Fyot, précepteur & confesseur de Charles dauphin de Viennois son fils. Cette famille subsiste en deux branches: l'une des seigneurs de la Marche, & l'autre des seigneurs de Vaugimois. Elles ont depuis plus de deux cens ans donné au parlement de Bourgogne un grand nombre de magistrats, qui se sont rendus recommandables par leur fidélité & par leur attachement pour leurs légitimes souverains pendant les troubles de la ligue. François Fyot, seigneur de Barain & de Vaugimois, après avoir porté les armes pour le roi durant les guerres civiles, embrassa le parti de la robe, & fut reçu en 1593 conseiller au parlement de Dijon, dont il mourut le doyen. Le roi Louis XIII lui avoit accordé un brevet de conseiller d'état. François Fyot, seigneur d'Arbois, son cousin, qui avoit été employé par le roi Henri IV en plusieurs occasions importantes, fut tué pour son service en l'année 1594. On voit son épitaphe dans l'église de S. Germain l'Auxerrois à Paris, où il fut enterré. Jean Fyot, seigneur d'Arbois, Montjay & Orrain, conseiller au parlement de Bourgogne, donna pareillement des marques de son zèle pour les intérêts de ce prince, ce qui lui attira de la part des rebelles une rigoureuse prison, d'où il ne put sortir qu'en payant une rançon considérable. Le roi l'en dédommagea dans la suite. *Marguerite* Fyot, fille de celui-ci, fut mariée par contrat du premier octobre 1608, avec *René* de Lenoncourt, seigneur de la Marche, fils de *Claude* de Lenoncourt, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Loches, de la Marche & d'Y sur Thil, bailli de Bar sur Seine, & de *Henriette* de Saulx. C'est par cette alliance & par la mort de *Françoise* de Lenoncourt, dame de la Marche, restée fille unique de *René* de Lenoncourt, & de *Marguerite* Fyot, que la terre & le nom de la Marche ont passé dans la branche aînée de la famille de Fyot. Cette branche a donné quatre présidens à mortier au parlement de Bourgogne, de pere en fils, depuis Philippe Fyot, pere de l'abbé de S. Etienne de Dijon, jusqu'à Claude-Philibert Fyot de la Marche, comte de Bosjan, baron de Montpont & de Mervans, seigneur de la Marche, Montjay, &c. aîné de cette branche, qui a été reçu président au parlement de Dijon le 21 novembre 1718, & qui a épousé en 1719, *Jeanne-Marguerite* Baillet, morte au mois de juillet 1732, laissant des enfans. Il ne reste de la branche de Vaugimois que Richard Fyot de Vaugimois, marquis

de Mimeûre, seigneur de Taroiseau, capitaine de cavalerie dans le régiment de Chevreuse-Luynes ; & *Claude* Fyot de Vaugimois son frere, abbé de Notre-Dame du Tronchet, diocèse de Dol, & docteur en théologie de la faculté de Paris. Richard Fyot de Vaugimois, marquis de Mimeûre, épousa en 1728, *Anne-Catherine-Bernarde* de Vienne, fille de *Louis* de Vienne de Commarin, baron de Châteauneuf, chevalier d'honneur du parlement de Bourgogne, & de *Marie* Comeau. Elle mourut à Dijon au mois de décembre 1732, laissant un fils & une fille. Les armes de cette famille sont d'*azur à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de même.* Ceux de la branche de la Marche *écartellent de sable à trois bandes d'or.* * Palliot, *hist. du parlement de Bourgogne. Continuation de cette histoire, par* Petitot, imprimée à Dijon en 1733. *Satyre Menippée. Histoire des grands officiers de la couronne*, troisiéme édition, *tom. II & VII.* Le *palais de la gloire*, par le pere Anselme, imprimé à Paris chez Besin, en 1664. *Histoire de l'abbaye de S. Etienne de Dijon*, imprimée en 1696. *Gallia christ.* nouvelle édition, *tome IV. Titres des chambres des comptes de Paris & de Dijon*, &c. Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne*, tome I, pages 233-239.

Fin de la premiere Partie du Tome V.





CETTE lettre muette étoit changée par les latins au prétérit en C, comme dans *ago*, dont le participe du passé est *actus*; & quelquefois en S. ainsi *spargo*, a au prétérit *sparsi*; ou en X, *rego*, *rexi*. Ils employoient indifféremment le C pour le G, soit qu'il fût seul, soit qu'il fût joint avec une N : ainsi que dans ces mots, *Gaieta* & *Caieta*, *Gneius* & *Cneius*. Les Espagnols mettent souvent N avec un titre, (*con tilde*) pour GN. comme dans *Señor* ou *Niño*, pour *Segnor* ou *Nigno*. Les François font sonner quelquefois l'V pour le G, comme dans Gascons pour Vascons; Galles en Angleterre, pour Walles; Gap pour *Vapincum*, *&c.*

On croit que le G latin n'a été inventé qu'après la premiere guerre de Carthage. Les Romains le prononçoient devant l'N, comme une lettre muette; ainsi que les Italiens & les Espagnols le prononcent encore, & que nous le prononçons dans les mots *Agnès*, *magnifique*, *Espagne*. Chez les Grecs, quand il y a deux G de suite, le premier se prononce comme un N, & se trouve même écrit par un N dans les manuscrits, quoiqu'il ne soit pas certain que ce soit l'ancienne prononciation. Le G en note numérale marquoit 400. * Varron, *lib.* 1, *analog.* Scaurus, *de orth. &c.*

G A

GAAL, fils d'Obed, homme puissant & de grand crédit parmi les Sichimites, qui ayant entrepris d'affranchir les citoyens de l'oppression & de la tyrannie d'Abimelech, fut trahi par Zebul, qu'il avoit fait gouverneur de la ville, & succomba sous la puissance d'Abimelech, avec qui le traitre Zebul étoit d'intelligence. * *Juges*, 9.

GAAS, nom d'une montagne qui paroît être une branche de celle d'Ephraïm dans la Palestine. * *Josué*, 24, 30. *Juges*, 49.

GAAS, torrent de la Palestine qui coule de la montagne d'Ephraïm, & se décharge dans la mer méditerranée. * II. *Rois* 23, 30.

GABA, ville située au pied du Mont-Carmel, entre Ptolémaïde & Cesarée. Josephe dit qu'on l'appelloit aussi la ville des Cavaliers, parceque Herode l'avoit donnée pour retraite à ses cavaliers vétérans. Réland croit que c'est la même que Caypha ou Hepha, au pied du Mont-Carmel, du côté qui regarde la ville & le port de Ptolémaïde. Le géographe Etienne de Byzance, place la ville de Gaba dans la Galilée. Eusébe parle aussi d'une ville du même nom, Gaba ou Gabé, qu'il met à seize milles de Césarée de Palestine. Il y a des médailles des Gabéniens, que quelques-uns attribuent aux habitans de Gaba, dont parle Eusebe, & dont il est fait mention dans Zacharie, *chap.* 14, *vers.* 10. Mais Réland dit que les Gabéniens étoient dans la Cœlesyrie, dont l'évêque souscrivit au premier concile de Nicée. * Réland, *Palæstina, lib.* 3. Dom Calmet, *dict. de la Bible*.

GABAA, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, où Saül faisoit sa demeure. C'est aussi dans cette ville que se commit ce crime énorme contre la femme d'un Levite, rapporté, * *Juges*, 19. I *Rois*, 10.

GABAA, ville de la tribu de Juda, bâtie par Aza, roi de Juda. * *Josué, c.* 15, *v.* 57.

GABAA, étoit aussi une ville de la tribu de Juda, par laquelle Sennacherib devoit aller à Jérusalem. * *Josué*, 15, 57. IV *Rois*, 23, 8.

GABAATH, ville de Palestine sur la montagne d'Ephraïm, où Eleazar fut enterré. * *Josué*, 24, 23.

GABALA. Pausanias dans sa description de la Grece, *livre* 2, parle d'une ville de ce nom, & dit que la Nereide Doto y avoit un temple célébre, où l'on conservoit le voile qu'Eriphyle reçut pour engager son fils Alcméon à prendre le commandement de l'armée qui devoit assiéger Thebes. Il est vrai qu'il y avoit une ville de Gabala dans la Phénicie, selon Etienne de Byzance, ou dans la Syrie près de Laodicée, selon le géographe Strabon. Mais on ne voit pas comment le voile d'Eriphyle y a pu passer. Peut-être qu'il y avoit dans la Thessalie quelque lieu nommé Gabala, qui a échapé aux géographes, ou que le texte de Pausanias est corrompu en cet endroit, comme il l'est en plusieurs autres.

GABAON, ville royale & métropole des Hevéens, située sur la montagne de Silo, à plus de 50 stades de Jérusalem. Les villes de Caphira, de Beroth, & de Cariathiarim dépendoient de celle de Gabaon. Elle se trouva dans les terres de la tribu de Benjamin, & fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. Lorsque Josué fut entré dans la terre promise, les habitans de cette ville craignant d'essuyer le sort des villes de Jéricho & de Haï, userent de finesse, & se servirent d'un stratagême pour obtenir l'alliance des Israélites. Pour porter Josué à leur accorder sa protection, ils firent semblant d'être envoyés de leur nation, & afin de faire croire qu'ils venoient d'un pays fort éloigné, ils prirent de vieux sacs pour mettre leurs grains, des habits tout usés & tout rapetassés, vinrent trouver Josué à Galgala, & le prierent de faire alliance avec eux, & avec leur nation, assurant qu'ils venoient d'un pays fort éloigné. Josué leur accorda leur demande, & fit alliance avec les Gabaonites, sans consulter le Seigneur. Trois jours après, les Israélites arrivérent sur les terres des Gabaonites, à qui Josué ne voulut point que l'on fit aucun mal; mais parcequ'ils l'avoient trompé, il les condamna à couper le bois & puiser l'eau nécessaires pour le tabernacle. Plusieurs rois des Amorrhéens irrités de l'alliance que les habitans de Gabaon avoient faite avec les Israélites, marcherent contr'eux avec une armée considérable, & vinrent mettre le siége devant Gabaon, dont les habitans demanderent du secours à Josué, qui marcha contre leurs ennemis, qu'il poursuivit avec courage & qu'il defit entiérement. C'est en cette occasion que Josué fit arrêter le soleil, afin de continuer & d'achever sa victoire, qui se termina par la mort des cinq rois qu'il fit pendre à cinq potences de bois. Saül ne traita pas favorablement les Gabaonites; car l'écriture rapporte que Dieu affligea les Israélites d'une famine de trois ans, à cause des cruautés que Saül avoit exercées contr'eux. Ce fléau ne cessa même qu'après que David leur eut livré plusieurs enfans de Saül pour les mettre à mort, & leur faire par ce sacrifice une espéce de satisfaction de l'outrage qu'ils avoient reçu de Saül.

Il y avoit aussi une fontaine qui s'appelloit GABAON, où douze soldats du parti d'Isboseth & douze de celui de David combattirent avec tant de chaleur, qu'ils y resterent tous vingt-quatre sur la place. On donna depuis à ce lieu le nom de *Champ des braves*. C'est auprès de cette fontaine que Joab tua Amasias. C'est en un lieu appellé

Gabaon que Salomon sacrifia aux idoles. * *Josué*, 9, 10: & I *Reg.* 21. II *Reg.* 3, 9. I *Paralip.* 16, 12: & II *Paralip.* 1, *&c.*

GABARA, cette ville avec celles de *Sephoris* & de *Tiberiade* étoient les plus considérables de la Galilée. Josephe en parle souvent dans son histoire. Le savant Réland croit que dans plus d'un endroit de ce célébre historien, on a mis le nom de Gadara à la place de celui de Gabara. Cette ville étoit distante de Jotapat de quarante stades. * Réland, *Palæstina*, *lib.* 3.

GABATHA, lieu dans la partie méridionale de Juda, à douze milles d'Eleutheropolis, où l'on montroit autrefois le sépulcre du prophéte Habacuc. Eusébe & S. Jérôme en parlent. * Le Pere Calmet dans son *dictionnaire de la bible*, *&c.*

GABATHON, ville de Palestine, dans la tribu de Dan, qui fut donnée aux Lévites. * *Josué*, 21, 23.

GABATO (Sébastien) surnommé le Naucher, *Nauclerus*, à cause de son expérience & de son habileté dans la navigation, étoit Vénitien de naissance, & s'établit à Bristoll en Angleterre. Gabato, selon Jérôme Bezon dans son *Amérique*, jugeant par le globe, que la route méridionale que Christophe Colomb avoit suivie, n'étoit pas celle qu'il devoit choisir, crut qu'on arriveroit plutôt & avec moins de peine en Amérique, si l'on faisoit voile toujours vers le nord-ouest, & que d'ailleurs du nord de l'Amérique, on passeroit aisément aux Indes orientales par les détroits qui doivent se trouver entre les deux hémisphéres. Pour l'exécution de ce projet, il obtint trois vaisseaux marchands de Henri VII, roi d'Angleterre, avec lesquels il mit à la voile au printemps de 1496, dans le dessein de tirer toujours vers le nord-ouest, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la hauteur du Katai ou de la grande Tartarie. Mais appercevant qu'il s'étoit trop avancé vers le nord, il poussa vers l'est, dirigea sa course vers la ligne, & découvrit, chemin faisant, le pays que les Espagnols appellerent ensuite la *Floride*; d'où il fut obligé de retourner en Angleterre, faute de vivres. Trouvant ce royaume dans de grands troubles, il passa en Espagne, où Ferdinand & Isabelle le mirent en état de faire une nouvelle course, qu'il poussa jusque dans le Bresil, & le pays de la Plata. Bacon de Verulame dit que Gabato chercha, non les Indes orientales, mais seulement l'Amérique; & que s'étant avancé jusqu'au 67 dégré de latitude, il avoit découvert la terre de *Laborador*, d'où il revint en Angleterre. Ce qui est certain, c'est qu'il suivoit une route différente de celle que Christophe Colomb tenoit. Celui-ci faisoit toujours voile vers les Canaries; de-là vers les Açores, & arrivoit en Amérique par le sud-ouest. Gabato au contraire crut pouvoir découvrir plus aisément les parties septentrionales, & ne s'y trompa pas. Il promit de prendre possession de ce pays au nom de Henri VII, roi d'Angleterre, lorsque Christophe Colomb engagea ce prince à se servir plutôt de Barthelemi Colomb son frere, ce que Henri accepta. Mais Barthelemi allant en Angleterre, fut enlevé par des corsaires, qui ne lui rendirent la liberté que deux ans après, pendant lesquels Christophe Colomb prit possession, au nom de la couronne d'Espagne, des pays dont Gabato avoit offert de rendre maîtresse celle d'Angleterre. * Bezoni *America.* Baco de Verulamio, *in vit. Henrici VII. &c.*

GABBARA, géant de neuf pieds & huit pouces de haut, dont Pline fait mention: on l'apporta d'Arabie du temps de l'empereur Claude. Cette taille surprit tout le monde; la taille que l'on attribue d'ordinaire à Hercule n'étant que de sept pieds. * Saint Augustin, *serm. de diversis*, 120, *c.* 12. Scaliger, *ep.* 198.

GABBATHA, mot hébreu, en grec λιθόστρωτος, c'est-à-dire, *pavé de pierres.* C'étoit un lieu assez élevé dans la ville de Jérusalem, qui servoit au juge pour prononcer ses sentences * *Saint Jean*, *c.* 19, *v.* 13.

GABEL, Israélite de la tribu de Nephtali, fut mené captif en Assyrie avec le vieux Tobie son parent. Il alla établir son séjour à Ragés ville de Médie, & emprunta de Tobie dix talens d'argent, c'est-à-dire environ quarante six mille deux cens soixante & dix livres, monnoye de France. Il les rendit fort fidélement lorsque le jeune Tobie & l'ange Raphaël allerent exiger cette dette. Il assista depuis aux nôces de son neveu, qui épousoit Sara fille de Raguel. * *Tobie*, *I*, *IV*, *V*, *IX*, *X*, *XI*, *XII.*

GABELLA, petite ville de l'Herzegovine, en Dalmatie, est sur le bord oriental de la riviere de Narenza, au dessus de la ville de ce nom, & vis-à-vis de la forteresse de Ciclut. * Mati, *diction.*

GABELLE (Sainte) ville dans le diocèse de Mirepoix, sur la riviere d'Ariége, vers les frontiéres du comté de Foix. Cette ville dépend du Lauraguais, & a pris son nom d'une sainte, dont on y conserve les reliques, mais sur laquelle on n'a rien de certain. Il est fait mention de cette Sainte dans un acte sans date, par lequel Hugues évêque de Toulouse, qui fit son testament vers l'an 960, donne à un de ses clercs, nommé *Loup*, l'église de sainte Marie, *où*, dit l'acte, *le corps de sainte Gabelle étoit inhumé*, avec quelques autres églises voisines situées dans le Toulousain, & le *ministeriat* ou district *de sainte Gabelle.* Hugues fit bâtir un château à sainte Gabelle, qui a donné l'origine à la petite ville de ce nom. Vers l'an 1002, Roger I, comte de Carcassonne, donna, par son testament qu'il fit avant que d'aller à Rome pour la seconde fois, le château de sainte Gabelle à Raymond son fils aîné, qu'il avoit eu d'Adelaïde sa femme. A l'égard de l'église de sainte Gabelle, les nobles ou chevaliers de ce lieu l'ayant usurpée sur les chanoines de Toulouse, pour la donner à l'abbaye de Cluse en Piémont, ceux-ci en porterent leurs plaintes au pape Urbain II, lorsqu'il vint dans leur pays à la fin du XI siécle, & lui en demanderent la restitution. Urbain étant à l'abbaye d'Alet, aujourd'hui évêché, & voulant faire droit sur les plaintes des chanoines de Toulouse, condamna les religieux de Cluse, qui refuserent de comparoître, ni par eux-mêmes, ni par aucun député, à payer à l'évêque de Toulouse & à ses chanoines, un cens annuel de vingt sols, monnoye de Toulouse. Mais les religieux ayant refusé d'obéir à cette sentence après le départ d'Urbain, l'évêque de Toulouse jetta un interdit sur l'église de sainte Gabelle. Cet interdit n'étant point observé, les chanoines de Toulouse mirent quatre mille hommes sur pied, avec lesquels ils allerent ravager le lieu de sainte Gabelle. Enfin le *défenseur* ou *avoué* des religieux, s'engagea en leur nom, de payer le cens annuel auquel ils avoient été condamnés. * Voyez l'*histoire de Languedoc*, par les PP. dom de Vic & dom Vaissete, religieux bénédictins de la congrégation de saint Maur, *tom.* 2, in-fol. *livres* XII, XIII, XV & XVIII.

GABELLE, imposition sur le sel, qui, selon Mezerai, fut inventée par les Juifs, dont le nom tire son origine du mot hébreu *Kabbala*, qui vient de *Kibbel*, *donner.* La gabelle commença en France, à ce que rapportent quelques historiens, sous le regne de Philippe IV, dit *le Bel*, l'an 1286. Philippe V, dit *le Long*, fit une ordonnance sur le fait de la gabelle en 1318, Philippe *de Valois* en 1328, & Charles V, dit *le Sage*, en 1379. Jusqu'alors cette imposition n'étoit que de quatre deniers sur chaque minot de sel, & passoit pour un subside extraordinaire. Mais le roi Charles V ordonna que ce droit seroit uni au domaine, & levé à perpétuité. Charles VII augmenta ce droit de deux deniers. François I, à cause des guerres qu'il avoit à soutenir contre Charles-*Quint*, imposa vingt-quatre livres sur chaque muid de sel. Dans la suite cette imposition a beaucoup augmenté: de sorte qu'on peut dire que les gabelles sont *la seconde source des finances du roi.* Ce droit se leve sur la vente qui se fait aux greniers à sel, qui sont imposés, ou non imposés; c'est-à-dire que le sel s'y vend aux acheteurs qui s'y présentent, ou à ceux qui sont taxés à prendre une certaine quantité de

sel pour leur provision. * Desmaisons, *traité des aydes, tailles & gabelles.*

GABIA (Jean-Baptiste) savant de Verone, professa les lettres grecques à Rome dans le XVI siécle, & s'y fit beaucoup estimer. Il savoit aussi la langue hébraïque, la philosophie & les mathématiques : il avoit même étudié la théologie, & en parloit en homme instruit. Il a traduit du grec en latin, les commentaires de Théodoret évêque de Cyr, sur Daniel & sur Ezechiel. Cette traduction a été imprimée à Rome en 1563, *in-folio*, & le P. Sirmond l'a donnée dans son édition de Théodoret. Gabia a traduit aussi du grec en latin, l'histoire de Jean Scilitza Curopalate : cette version parut en 1570 : elle est plus entiere que le texte de cet auteur, qui fut publié à Paris en 1648. Dès 1543, Gabia avoit fait présent au public des tragédies de Sophocle, traduites pour la premiere fois en latin, avec des scholies. M. Maffei dit encore après Panvinius, que ce savant avoit traduit l'historien Zozime, & les pseaumes sur l'original hébreu, & il ajoute qu'il a vu de lui, traduit en grec, le calendrier grégorien, publié à Rome l'an 1583, avec les tables de Jean-Baptiste Santi, & une épître en grec, au devant, par Gabia lui-même. * Scipion Maffei, *Verona illustrata ; libro quarto, de gli scrittori Veronesi.*

GABIENS, peuples voisins de Rome, habitans de la ville de Gabie, *Gabii*, qui fut bâtie, dit-on, par deux freres, Bius & Galactus. Elle étoit située dans le *Latium*, qui est aujourd'hui la campagne de Rome, vers l'endroit dit *Campo Gabio.* Les Gabiens furent soumis au roi Tarquin *le Superbe*, par l'artifice d'un de ses fils, qui feignant d'avoir été maltraité par son pere, se retira chez eux, fit mourir les principaux, & ôta la liberté aux autres ; mais dans la suite les Gabiens vengerent cet outrage sur le roi Tarquin, qui s'étoit retiré dans leur ville, après avoir été chassé de Rome, & le tuerent vers l'an de Rome 247, & 507 avant J. C. Leur ville étoit déja déserte, & presque ruinée du temps d'Auguste. * Tite-Live. Florus, &c. Horace. Laët.

GABIENUS, vaillant soldat de la flotte d'Auguste-César, étant tombé entre les mains de Sexte Pompée, fils du grand Pompée, fut laissé pour mort sur le rivage, où il demeura tout le jour. Sur le soir il demanda à voir Pompée, ou quelqu'un de ses amis les plus familiers : ce qui lui fut accordé. Plusieurs le vinrent trouver de sa part, & il leur dit qu'il avoit été renvoyé des enfers pour annoncer à Pompée que sa cause étoit favorisée des dieux des enfers, qu'il en devoit esperer un bon succès, & que, pour assurance de ce qu'il disoit, il expiroit en leur présence, après avoir exécuté l'ordre qu'il avoit reçu, ce qui arriva en effet. Cependant l'événement de cette guerre ne répondit pas à cette prédiction : car le jeune Pompée y fut défait deux ans après, & perdit même la vie par ordre de Marc-Antoine, l'année suivante, qui étoit la 719 de Rome, & la 35 avant J. C. * Pline, *liv.* 7, *ch.* 1. Dion, *liv.* 49. Appien, *liv.* 5.

GABILLON (Auguste, selon d'autres, Frédéric-Auguste) religieux ou clerc régulier Théatin, & ensuite apostat de la religion catholique & de son ordre, s'étant retiré en Hollande, vers la fin du XVII siécle, sollicita un poste de ministre ; mais il se décria si fort par sa mauvaise conduite, que le synode Wallon l'exclut du nombre des proposans. Peu de temps après sa retraite, voulant justifier son changement, il composa un livre qu'il publia en 1701, à la Haye, *in*-12. sous ce titre : *La vérité de la religion réformée prouvée par l'écriture sainte & par l'antiquité, pour servir de réponse à la lettre pastorale de M. l'archevêque de Paris ; par Auguste de Gabillon.* Cette lettre pastorale est celle que M. de Noailles, archevêque de Paris, avoit adressée aux nouveaux réunis de son diocèse, & qui est du 10 mars 1699. On trouve une idée du livre de Gabillon, dans les nouvelles de la république des lettres, mois de mai 1701, article VIII. Dans la bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, avril, mai, & juin 1736, page 396, & suivantes, on parle ainsi de Gabillon. » Exclus par le » synode Wallon, il alla chercher fortune en Angleterre, & se fit passer pour M. (Jean) le Clerc, de » Hollande. Sous ce nom, il trompa plusieurs théologiens Anglois, de Londres même, qui ne connoissoient M. le Clerc que de réputation, & qui lui firent » des civilités. Après avoir joué divers tours à plusieurs » personnes, pour excroquer de l'argent, il crut encore » mieux réussir à la campagne. La fourberie avoit été » découverte à Londres, & M. Chamberlayne, juge à » paix, fit insérer dans le *Poste-Boy*, ou *Postillon*, gazette » angloise, un avis, où l'on dépeignoit le fourbe, & l'on » découvroit son imposture. Cela ne fut pas assez tôt connu pour que Gabillon n'eût pas le temps d'en imposer à » plusieurs personnes du comté d'Essex, de Suffolk, & partout où il trouva des gens faciles à l'en croire. Après » avoir joué plusieurs comédies semblables, il repassa en » Hollande, & y publia une *Apologie*, où il déchiroit » M. Bernard & M. le Clerc. (Le premier avoit publié dans les *Nouvelles de la république des lettres*, ausquelles il travailloit, un extrait de lettres venues d'Angleterre, sur le manége de l'imposteur : voyez les nouvelles de novembre 1707, p. 579, 580, & d'avril 1708, page 478.) » Ce qu'il y a de plaisant, c'est que Gabillon avoit écrit un livre plein d'injures & de calomnies, contre le même M. le Clerc. Ce dernier ayant » fait venir d'Angleterre des témoignages incontestables des tours de Gabillon, en divertit le public par » deux lettres qu'il publia en 1708, l'une du 16 mai, » l'autre du 24 ; toutes deux adressées à M. Bernard. » L'*Apologie* de Gabillon, qu'on vient de citer, est un *in*-4°. de 16 pages, en forme de *Lettre à messieurs les députés conseillers de la province de Hollande*, contre certaines lettres anonymes répandues depuis quelque temps dans le public, pour noircir sa réputation : elle est de 1699. » Cette piéce est assez bien écrite, dit Bayle, lettre 199, édition de M. des Maizeaux, & l'auteur garde beaucoup de modération contre ses parties ; mais il s'y donne de l'encens. » Bayle, ajoute que MM. les députés défendirent au libraire d'en distribuer aucun exemplaire sous de séveres peines. *Ce M. Gabillon*, dit il encore, *est fort imprudent, & grand Gascon, quoiqu'il soit de Paris.*

☞ GABINIEN, célébre rhéteur, enseigna avec beaucoup de réputation la rhétorique dans les Gaules pendant environ vingt ans, après le milieu du premier siécle, sous l'empire de Vespasien. C'étoit selon S. Jerôme un torrent d'éloquence, & ce pere renvoie au recueil des discours de Gabinien, ceux qui aiment une éloquence féconde, & qui se plaisent à la délicatesse & à l'élégance du style. Ces discours ne subsistent plus aujourd'hui. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. I, part. I.

GABINIUS (Aulus) commença à se pousser dans les emplois publics sous le dictateur Sylla, dès l'an 82 avant J. C. & fut envoyé en Asie vers Murena, pour lui dénoncer qu'il eût à laisser Mithridate en paix, & à ménager la réconciliation de ce prince avec Ariobarzane roi de Cappadoce. Lorsque dans la suite Gabinius eut été consul l'an 58 avant J. C. il brigua & obtint par les intrigues de P. Clodius tribun, le département de la Syrie, & partit, chargé des imprécations du peuple, pour y porter une guerre dont les commencemens furent très-malheureux. Il poussa depuis avec plus de succès Alexandre, fils d'Aristobule roi de Judée, le réduisit à demander la paix, rétablit Hyrcan dans la dignité de grand pontife, & régla tout ce qui concernoit le gouvernement de la Judée ; mais le roi Aristobule s'étant échapé de Rome, revint en ses états avec Antigone son autre fils, & y renouvella la guerre. Ils furent pris tous deux en se défendant vaillamment dans la forteresse de Macheron, & menés à Gabinius ; qui les renvoya à Rome. Ce général, après s'être enrichi des dépouilles de la Syrie, qu'il avoit ravagée impi-

royablement, entreprit de faire la guerre aux Parthes, dont les richesses immenses excitoient son avidité. Il avoit déja passé l'Euphrate, lorsque Ptolemée *Auletes*, roi d'Egypte, appuyé de la recommandation de Pompée, s'adressa à lui pour être rétabli dans son royaume d'où il avoit été chassé. Les dix mille talens qu'offrit Ptolemée, firent oublier à Gabinius ses premiers desseins, & transgresser les loix, qui défendoient aux gouverneurs de provinces de sortir des limites de leurs gouvernemens, & d'entreprendre des guerres à leur fantaisie. Pendant que les Syriens portoient leurs plaintes à Rome sur les vexations de leur gouverneur, il passa en Egypte, où les exploits de M. Antoine, qui commandoit la cavalerie, auroient bientôt fini la guerre, si Gabinius, qui craignoit de n'être pas bien payé de Ptolemée, n'eût pris des sommes considérables d'Archelaüs ennemi de ce prince, dont il avoit épousé la fille Berenice, & ne l'eût laissé échaper; mais enfin, après quelques rencontres, où les Romains furent victorieux, Archelaüs fut tué dans un dernier combat, & Ptolemée fut mis en possession de son royaume: expédition dont Gabinius n'eut garde de rendre compte à Rome, où il savoit bien qu'on lui en feroit un crime, aussi-bien que de ses violences, & de ses concussions. En effet, Ciceron le vouloit faire condamner quoique absent; mais les deux consuls Pompée & Crassus se déclarerent pour Gabinius. Enfin Gabinius arriva à Rome l'an 54 avant J. C. après avoir laissé à Crassus le gouvernement de Syrie. La premiere accusation qu'on lui intenta, fut pour crime de leze-majesté, au sujet du rétablissement de Ptolemée; mais le crédit de Pompée, & l'argent qui fut répandu, adoucit une partie des accusateurs, gagna le plus grand nombre des juges, & fit absoudre Gabinius, malgré l'indignation du peuple, qui fut sur le point de mettre en piéces & les juges & l'accusé. Il fut encore mis en justice pour crime de concussion, & fut enfin condamné au bannissement. Ciceron le défendit dans cette derniere accusation, à la priere de Pompée, & ne se fit pas beaucoup d'honneur par ce trait d'inconstance & de légéreté. * Appien, *in Mitrid. in Parth. & Syriac.* Cicer. *de provinc. consular. pro Rabir. pro Gabin.* Dion. *lib.* 29. Josephe, *antiq. l.* 13, *c.* 10.

GABINIUS, neveu de l'empereur Dioclétien, vivoit sur la fin du III siécle, & fut pere de sainte Susanne, qui donna son sang pour la défense de la foi. Il ne faut pas le confondre avec Gabinius, historien, dont Strabon fait mention, *l.* 17, *p.* 829.

GABINIUS, historien Romain cité par Strabon, avoit fait une description de la Mauritanie, qu'il avoit remplie de beaucoup de fables. Il avoit écrit que Sertorius avoit découvert le corps d'un géant, dont les os avoient soixante coudées de haut. * Strabon, *liv.* 17.

GABIUS BASSUS, auteur, qui vivoit du temps de Trajan, vers l'an 102, est apparemment le même dont Pline le jeune fait mention dans ses épîtres. Macrobe le nomme Gavius Bassus, & Aulu-Gelle parle très-souvent de lui. Il avoit écrit quelques ouvrages historiques.* Macrobe, *l.* 1 *Saturn. c.* 9, & *l.* 3, *c.* 6. Aulu-Gelle, *l.* 2, *c.* 4, *l.* 3, *c.* 19, *l.* 5, *c.* 7, *&c.* Pline, *l.* 10, *ep.* 18, & 32. Vossius, *de hist. lat. l.* 1, 22, *&c.*

☞ GABON, riviere d'Afrique, au royaume de Benin. Elle va se perdre sous l'équateur, dans le golfe de Guinée, vis-à-vis de l'isle de S. Thomas. Le pays où coule cette riviere est nommé royaume de *Pongo* ou de *Gabon*. Elle est nommée *Gaba* par Linschot. La riviere de Gabon nourit quantité de crocodiles & d'hippopotames. A cinq lieues de son embouchure, elle forme deux petites isles, l'une que les Négres nomment *Pongo*, & les Européens l'*Isle du roi*, parceque le roi du pays y fait sa résidence: l'autre est appellée l'*Isle des perroquets*, à cause du grand nombre de ces oiseaux qu'on y trouve. * La Martiniére, *dict. géogr.*

GABORREAU (Louis) né à Ussé, bourg de Normandie, près d'Avranches, fut chirurgien juré à Paris, & a été regardé avec raison, comme un des plus habiles de son temps pour l'opération de la pierre. Beaucoup de génie naturel, une longue pratique, & des expériences réitérées & toujours faites avec autant de réflexion & de prudence que de dextérité, l'avoient rendu très-expert dans cette partie de la chirurgie pratique. Il fut ancien prévôt de sa communauté; & après avoir exercé long-temps la chirurgie dans les hôpitaux de Paris, Christine reine de Suéde l'appella auprès d'elle à Rome, après qu'elle eut abdiqué la couronne. Gaborreau demeura pendant sept ans auprès de cette reine, qui avoit beaucoup d'amitié pour les gens habiles, en quelque genre que ce fût, & la servit pendant le même temps en qualité de son premier chirurgien. Il revint ensuite en France, se fixa à Paris, y exerça sa profession avec une grande réputation, & y mourut dans un âge peu avancé, le 13 d'octobre 1682.* Voyez *l'index funereus chirurg. Paris.* de feu M. de Veaux, *pag.* 61.

GABRIAU DE RIPARFONT (Etienne) *cherchez* RIPARFONT.

GABRIEL, Archange, dont le nom hébreu signifie *Forces de Dieu.* Le Seigneur l'envoya à Daniel pour lui expliquer la vision du belier & du bouc; & la prophétie des soixante & dix semaines. Il fut chargé d'annoncer au sacrificateur Zacharie la naissance de saint Jean-Baptiste. Dieu lui ordonna aussi d'aller trouver Marie mere de Jesus, pour lui prédire qu'elle devoit mettre J. C. au monde. * *Daniel*, 8, 16, *cap.* 9, 21. *Luc*, 1, 11 *&c. vers.* 26.

GABRIEL de Spolette, religieux de l'ordre de saint Augustin, fondateur des chanoines réguliers du saint Esprit au XV siécle, *cherchez* S. ESPRIT.

GABRIEL de Verone, religieux de l'ordre de saint François & cardinal, prit son nom du lieu de sa naissance. Quelques auteurs ont prétendu qu'il étoit bâtard de la maison de Rangon à Modène, & sur ce fondement ils en ont composé une fabuleuse histoire, dont Auberi a découvert la fausseté. Gabriel s'étant rendu recommandable parmi les religieux de son ordre, le pape Paul II l'envoya inquisiteur général en Hongrie, où il rendit des services considérables au roi Matthias Corvin, qui furent récompensés par l'évêché d'Agria, & en cette qualité il donna l'an 1476 la bénédiction nuptiale à ce prince & à son épouse Béatrix d'Aragon, fille de Ferdinand, roi de Naples. Le pape Sixte IV le nomma son nonce en Allemagne & en Hongrie, pour moyenner la paix entre l'empereur Frédéric & Matthias Corvin. Il négocia si heureusement, que l'empereur renonça à ses prétentions sur le royaume de Hongrie, & s'obligea de dédommager le roi des frais de la guerre par une somme de deux cens mille écus d'or. Ce monarque ne put mieux reconnoître un service si important, qu'en procurant au nonce un chapeau de cardinal, qui lui fut accordé par le pape Sixte IV, en 1477. Lorsque Gabriel de Vérone reçut la nouvelle de sa promotion, il se mit à pleurer de regret, dit-il, de se voir hors d'état de reconnoître jamais les bienfaits dont il étoit redevable au roi de Hongrie. Il se rendit quelque temps après à Rome, & y mourut l'an 1486. Son corps y fut inhumé dans l'église de son ordre, dite d'*Ara Cœli.* * Auberi, *hist. des cardinaux.*

GABRIEL, archevêque de Philadelphie, surnommé *Severe*, né à Monembasie, autrefois Epidaure, ville du Peloponnèse, fut ordonné évêque de Philadelphie à Constantinople, l'an 1577, par le patriarche Jérémie; mais voyant qu'il y avoit peu de Grecs dans son église de Philadelphie, il se retira à Venise, où il fut évêque des Grecs qui étoient dans le territoire de Venise, & y fit imprimer ses ouvrages en grec; savoir un petit traité des sacremens en 1600, & une apologie en 1604, où il défend contre quelques théologiens latins, le culte que les Grecs rendent aux symboles du pain & du vin, avant leur consécration. Le cardinal

du Perron est le premier qui ait cité dans son livre de l'eucharistie, un ouvrage de cet évêque grec, pour montrer que les Grecs croyoient la transsubstantiation de la même maniere que les Latins, & qu'ils ont même inventé le mot μετουσίωσις, qui est la même chose que celui de *transsubstantiation*. Le ministre Claude s'étoit inscrit en faux contre cet ouvrage, dans sa réponse à M. Arnauld, docteur de Sorbonne; mais outre que les ouvrages de Gabriel de *Philadelphie* avoient déja été imprimés à Venise, M. Simon les a depuis fait tous imprimer à Paris en grec & en latin en 1671, sous ce titre, *Fides ecclesiæ orientalis, seu Gabrielis metropolitæ Philadelphiensis opuscula*. Ce recueil contient son apologie pour la défense du culte que les Grecs rendent au pain & au vin que l'on doit consacrer, dans le temps que les prêtres le portent dans le sanctuaire; un traité des particules que les Grecs offrent avec l'eucharistie en l'honneur des saints; un discours de l'usage des colybes, ou des légumes cuites; & un traité des sacremens. On voit dans son apologie le mot de μετουσίωσις ou *transsubstantiation*, répeté pour le moins vingt fois. Le même M. Simon a ajouté à cela des remarques, où il fait voir évidemment qu'on ne peut pas mettre cet évêque au nombre des Grecs latinisés, puisqu'il a écrit contre le concile de Florence: ce qu'il prouve encore plus particuliérement dans un livre qu'il a fait imprimer à Paris intitulé, *La créance de l'église orientale sur la transsubstantiation*, où il réfute Thomas Smith, protestant de l'église anglicane. Le pere Jean Morin de l'oratoire a fait imprimer dans ses commentaires sur le sacrement de la pénitence, en grec & en latin, le chapitre de ce Gabriel qui regarde la pénitence; & dans son livre de l'ordination, il a aussi inseré le chapitre de cet archevêque, où il est traité de l'ordination. L'on peut voir dans le livre intitulé, *Turco-Græcia*, publié par Martin Crusius, professeur en langue grecque à Tubinge, & à la tête de l'édition de M. Simon, les éloges de Gabriel de *Philadelphie*. Il n'y a que quelques calvinistes qui aient mal parlé de ce prélat, parcequ'il a appuyé fortement la créance de la transsubstantiation. * *Mémoires des savans.*

GABRIEL DE BASRA, auteur Syrien, a composé dans sa langue un recueil de tous les canons des synodes, qu'il a divisé en deux tomes, & ausquels il a ajouté ses réfléxions. * *Voyez* Ebed Jesu, *dans son catalogue des écrivains Chaldéens.*

GABRIEL SIONITE, savant Maronite, étoit professeur des langues syriaque & arabe à Rome, lorsqu'il fut appellé à Paris pour travailler à la bible de Le Jai. Il apporta avec lui des bibles syriaques & arabes, qu'il avoit décrites de sa main sur des exemplaires manuscrits à Rome, & qui ont été imprimées pour la premiere fois dans la grande bible de Le Jai; & il y ajouta, par un travail inconcevable, les points voyelles que nous y voyons, & qui n'étoient point dans les manuscrits qu'il avoit copiés. C'est un malheur qu'il ne nous ait point marqué la nature & la qualité de ces manuscrits syriacs & arabes, parceque s'étant brouillé avec Le Jai, qui pressoit trop ce grand ouvrage, il n'y mit pas la derniere main. Les Anglois ont réimprimé dans leur Polyglotte ces mêmes versions syriaques & arabes, que Gabriel Sionite avoit aussi traduites en latin. Il fut professeur royal à Paris dans les langues syriaque & arabe, & s'y fit admirer de plusieurs personnes savantes, qui se perfectionnerent sous lui dans ces langues. Gabriel Sionite est mort en cette ville en 1648. Il traduisit encore pendant ce temps-là quelques livres arabes, & entr'autres la géographie arabe, intitulée, *Geographia Nubiensis*, qui avoit été imprimée à Rome en arabe. Il eut pour successeur dans la conduite de la bible ABRAHAM ECKHELLENSIS. *Voyez* l'article de ce dernier. * M. Simon; Le pere Le Long, *biblioth. sacra*, & son *discours sur les bibles polyglottes.*

GABRIELI, famille, est originaire de Gubio dans l'Ombrie, dont on voit encore aujourd'hui des actes anciens, qui parlent de quelques personnes de piété de ce nom, qui y vivoient dans le III siécle. De-là sont sorties diverses branches qui se sont établies à Rome, à Venise, à Padoue, à Fano & ailleurs, toutes fécondes en hommes illustres. On y compte des cardinaux, des évêques, des capitaines, des magistrats & divers hommes de lettres. FATIO Gabrieli florissoit en 1154, & composa quelques traités de philosophie, comme *De quatuor elementis. De vera philosophia, &c*, qu'on trouve dans les bibliotheques des curieux. HUGOLINO Gabrieli, qui vivoit dans le XV siécle, fut en 1438 grand-vicaire du cardinal Jean Vitelleschi, archevêque de Florence. Il composa un traité des sacremens. LOUIS Gabrieli publia en 1562 quelques ouvrages de piété. JULES Gabrieli, prêtre, avoit appris les langues & les belles-lettres, & fut philosophe & orateur. Il servit de secrétaire à Hercule de Gonzague, cardinal de Mantoue, qu'il accompagna au concile de Trente, où il prononça deux discours qu'on a imprimés. Il traduisit depuis de grec en latin la Cyropedie de Xenophon; quelques traités de Plutarque; trois oraisons de saint Gregoire de Nazianze; & après avoir composé d'autres ouvrages, il mourut à Gubio sa patrie le 12 mai 1579. JERÔME Gabrieli, avocat consistorial, vivoit dans le même temps. Il composa deux livres de droit; le premier en 1573, fut dédié au pape Gregoire XIII, & le second en 1585, parut sous le nom de Sixte V. Il mourut à Rome le 27 novembre 1587, âgé de 74 ans, & y fut enterré dans l'église des Dominicains de la Minerve, où l'on voit son épitaphe. JACQUES Gabrieli, qui vivoit dans le XIV siécle, fut podestat d'Orvieto en 1315, gonfalonier de Florence en 1331, puis légat de Boulogne, gouverneur de l'état ecclésiastique, & eut d'autres emplois considérables. On peut ajouter à ceux-ci, JULES Gabrieli, que le pape Urbain VIII fit cardinal en 1641, mort évêque de Sabine le 31 août 1677, en la 74 année de son âge; & la 37 de son cardinalat; GRATIEN, évêque de Ferrare en 1070. ADON, évêque de Plaisance, en 1103. RODOLPHE, PIERRE & GABRIEL, qui l'ont été de Gubio, en 1059, 1326 & 1377; PAUL, évêque de Luques en 1375, &c. JEAN-MARIE Gabrieli, général des religieux de S. Bernard d'Italie, qui fait le sujet d'un des articles suivans. * *Consultez* Sansovin, *orig. delle case d'Ital.* Villani, *hist. Florent.* Luigi Jacobilli, *annali della provincia del l'Umbra*, & *biblioth. Umbr.* Ughel, *Ital. sacr. &c.*

GABRIELI, dit GABRIEL DE GABRIELI, cardinal, évêque d'Urbin, natif de Fano, dans la Marche d'Ancone, s'attacha au cardinal Julien de la Rovere, qui étant devenu pape sous le nom de Jules II, lui donna l'évêché d'Urbin, & le fit cardinal en 1505. Il fut depuis légat de Pérouse, & mourut le 6 novembre de l'an 1511, à Rome, où il fut enterré dans l'église de sainte Praxede, qui étoit son titre. * Onuphre, *in Jul. II.* La Rochepofai, *nomencl. card.* Auberi, *histoir. des card. &c.*

GABRIELI (Antoine) Romain, florissoit dans le XVI siécle. Il fut jurisconsulte, avocat consistorial du fisc, & de la chambre apostolique, & composa un ouvrage de droit en huit livres, que quelques auteurs ont nommé le *Calepin de la jurisprudence*. Mario Gabrieli son fils, qui avoit aussi beaucoup d'érudition, publia cet ouvrage en 1570. Antoine étoit mort dès le 25 octobre 1555. * Jacobilli, *biblioth. Umb.*

GABRIELI (Gabriel) étoit de Padoue, & s'est distingué dans la philosophie & dans la médecine. Il vivoit au milieu du XVI siécle, où il étoit en grande réputation. Il publia à Padoue en 1550, *in-4°*, deux traités de médecine en latin, l'un pour répondre à une question de Jerôme Boniperti de Novarre, sur la diminution de la matiere au commencement de la maladie: l'autre sur la maniere d'évacuer toute la matiere. M. Manget en parle dans sa *bibliotheque des médecins auteurs*, *tom 2.* Voyez aussi *Justus in chronologia medic.*

GABRIELI (Jean-Marie) né à Castello en Italie, le 21 janvier 1654, étoit d'une famille pauvre. La nécessité où il se trouva, fut un des motifs qui le porterent à entrer dans l'ordre des Bernardins, de la réforme dite des Feuillans. Il y fit profession, & dès qu'il y eut achevé ses premieres études, il se livra à celles de la philosophie, de la théologie, & du droit canon, & à la lecture des conciles & de l'histoire ecclésiastique. Les lumieres qu'il acquit, jointes à sa sagesse & à sa prudence, le firent aimer & considérer dans sa congrégation. Il fut lecteur des novices en divers monasteres, & eut plusieurs autres emplois de distinction; enfin, il fut procureur-général, & ensuite supérieur même général. Il fut aussi président de la congrégation de la propagande (ou *de propagandâ fide*,) & dans ce poste, il s'attira l'estime & l'amitié de MM. Fabroni, qui le recommanderent au pape Innocent XII. Ce pape goûta le pere Gabrieli, & l'éleva au cardinalat, le 14 novembre 1699. Avant sa promotion, Gabrieli avoit été un des dix consultans, nommés par le pape, pour examiner le livre des Maximes des saints sur la vie spirituelle, par M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, dont il approuva la doctrine, & même chaque proposition en particulier. Aussi a-t-il toujours été, à ce qu'on assure, dans une relation particuliére avec le prélat, qui condamna cependant lui-même son propre ouvrage. Gabrieli, décidé pour être en quelque sorte l'avocat des causes perdues, composa aussi un ouvrage pour la défense des écrits du cardinal Sfondrate. Il est mort à Caprarole, le 17 septembre 1711. C'est en partie ce qu'on lit dans le *dictionnaire historique* de l'édition de Hollande en 1740, où l'on cite un *mémoire communiqué*. Dans la relation du Quiétisme, par M. Phélipeaux, le cardinal Gabrieli est nommé *Gabrielo*, & quelquefois *Gabriellio*. Il y est dit que le *Nodus prædestinationis*, &c. du cardinal Sfondrate, fut imprimé à Rome, avec son approbation, & celle du pere Jean Damascene. Il faut voir le même ouvrage pour ce qui concerne le zéle du cardinal Gabrieli pour M. de Fenelon, & le livre des maximes des saints, surtout pag. 310 & suiv. du tome I, & divers endroits du tome II, à commencer à la page 15, & surtout les pages 258 & 259, où il est parlé de la nomination de Gabrieli au cardinalat, & où l'on apprécie son mérite.

GABRIELIS, ou de GABRIEL (Gilles) licencié dans l'université de Louvain, prêtre religieux de l'ordre de S. François, définiteur général, & commissaire apostolique dans les Pays-Bas, est auteur de plusieurs ouvrages concernant la morale, où il est très-éloigné de donner dans aucun relâchement. On connoît les suivans: 1. *Thesis theologica de sacramento pœnitentiæ peccatoribus, præsertim consuetudinariis & recidivis, legitimè administrando; præside P. Ægidio* Gabrielis; à Bruxelles, 1676, *in*-4°. 2. *P. Ægidii* Gabrielis, *ordinis sancti Francisci, specimina moralis christianæ, & moralis diabolicæ in praxi*; à Bruxelles, 1675, *in*-8°. Cet ouvrage fit du bruit. L'auteur fut obligé d'aller à Rome, pour en rendre compte; & son ouvrage fut défendu, *donec corrigatur*. Le pere Gabrielis en donna depuis une nouvelle édition, qui parut à Rome en 1680, sous le seul titre de *Specimina moralia*. Mais le même ouvrage a été réimprimé à Lyon, sous son premier titre, en 1683, *in*-12. On en a une traduction françoise, faite sur celle de Rome, que l'on fait être du pere dom Gerberon, bénédictin: elle est intitulée; *les Essais de la théologie morale*, par le pere Gilles de Gabriel; troisiéme édition, augmentée (Amsterdam) suivant l'imprimé à Rome, 1680, *in*-12. * Extrait, en partie, du *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

GABRIELITES, secte particuliere d'anabaptistes, qui s'éleva dans la Méranie en 1530. Elle porte le nom de *Gabriel Scherling* son auteur, qui, conjointement avec Jacques Hutten, avoit apporté cette doctrine dans la Méranie, parcequ'ils n'étoient plus tolerés ailleurs. Gabriel fut encore chassé de la Méranie, & mourut en Pologne. * *Histoire des Anabaptistes*.

GABRIELLE DE BOURBON, fille de LOUIS de Bourbon I, comte de Montpensier, & de *Gabrielle* de la Tour, épousa le 9 juillet 1485 *Louis* de la Trémoille II du nom, mort devant Pavie l'an 1525. De ce mariage naquit un fils, *Charles*, comte de Talmond, tué à la bataille de Marignan l'an 1515. Cette princesse avoit infiniment d'esprit, aimoit les sciences, & composa divers ouvrages; savoir, *l'Instruction des jeunes pucelles; Le temple du saint Esprit; Le voyage du pénitent; Les contemplations de l'ame dévote sur les mysteres de l'Incarnation & de la Passion de Jesus-Christ*, &c. Elle mourut au château de Thouars en Poitou, le 31 décembre 1516. * Jean du Bouchet. La Croix du Maine. Possevin. Sainte Marthe. Vossius. Le P. Hilarion de Coste. Le P. Anselme, &c.

GABRIELLE D'ESTRÉES, maîtresse de Henri IV, roi de France, de qui elle eut deux enfans, *voyez* ESTRÉS.

GABRIELLE DE JESUS-MARIA, *cherchez* FOUQUART (Gabrielle.)

GABRIELLI (Pierre-Marie) de Sienne, né dans cette ville le 1 avril 1643, de *Jean* Gabrielli & d'*Aurelia* di Pietro Cosalli, de familles nobles de Sienne, s'appliqua au droit, après avoir étudié la philosophie. Depuis, il s'attacha à l'anatomie, à la chymie, & à l'astrologie judiciaire; mais il ne tarda pas à connoître la vanité de la derniere, & il la quitta pour étudier l'astronomie & la botanique. Il fut fait lecteur en médecine théorétique & en botanique, & fonda en 1691, dans sa patrie, l'académie des *Fisiocritici*, sous le nom de *Colonia Arcadica Fisiocritica*. Dans les dernieres années de sa vie, il fit tirer, dans la salle de cette académie, une ligne méridienne, aux dépens de Jerôme Landi, célébre jurisconsulte, à laquelle il donna le nom de *Heliometro Fisiocritico*. Il enrichit aussi son académie de tous les instrumens nécessaires pour les expériences de physique, & entr'autres de la machine pneumatique inventée par Boyle. Il avoit commencé deux ouvrages, qu'il n'a pas achevés, l'un sur la machine pneumatique, & sur les expériences qu'il avoit faites; l'autre étoit un traité des éphémérides. Sa mort, arrivée le 19 décembre 1705, mit fin à ses travaux. On ne cite de lui que son *Heliometro Fisiocritico, overo la meridiana sinese dedicata al illustri signore Cavaliero Marcello Biringueci*, à Sienne, 1705. * *Giornale de Letterati d'Italia*, tome VI. *Supplément françois de Basle*.

GABRINI (Nicolas) *cherchez* RIENZI.

GABRINUS FONDULUS, est célébre dans l'histoire d'Italie par sa perfidie & par sa cruauté. Après la mort de Jean, duc de Milan, arrivée en 1411, les Cavalcabos, qui étoit une puissante famille de Cremone, se rendirent maîtres de cette ville, & Gabrinus fut un de leurs plus zélés partisans; mais depuis il aspira lui-même à l'autorité souveraine; & dans ce dessein, après avoir formé un parti, il invita Charles de Cavalcabos, chef de cette famille, avec neuf ou dix de ses parens, pour les régaler dans une maison de campagne, où il les assassina tous. Aussitôt il s'empara du gouvernement de la ville, & y exerça toutes sortes de cruautés pour se maintenir; mais il ne put éviter les embuches de Philippe Visconti, duc de Milan, qui avoit succedé à son frere Jean; car il fut pris & mené prisonnier à Milan, où il eut la tête tranchée. Avant l'exécution, pendant que son confesseur l'exhortoit à se repentir de ses crimes, il le regarda fiérement, & lui dit que, bien loin de se repentir de ce qu'il avoit fait, le seul regret qu'il avoit en mourant, étoit de n'avoir pas précipité du haut de sa tour le pape Jean XXIII & l'empereur Sigismond, lorsqu'il les avoit tenus après un festin qu'il leur avoit fait. * Fulgose, *lib.* 9, *cap.* 11.

GABURET (Nicolas) chirurgien du roi Louis XIII, étoit chirurgien juré à Paris, & ne se rendit pas moins recommandable par sa grande piété, & par la candeur de

ses mœurs, que par son habileté dans sa profession, & par son expérience. Au commencement du XVII siécle, lorsqu'on fut obligé de destiner des lieux pour y recevoir ceux qui étoient attaqués de la peste, Gaburet fut nommé par le roi pour y servir & pour les gouverner, par un brevet du mois d'août 1621. Cet emploi fut une ample matiere au zéle de ce chirurgien, & il s'attira les bénédictions de tous ceux dont il eut soin, par l'attention avec laquelle il les secourut, & les bons traitemens qu'il leur procura. On dit qu'il se comporta dans ses fonctions presque autant en missionaire éclairé, qui cherche à guérir les ames, qu'en chirurgien expérimenté, qui donne son application à la guérison des corps. Il mourut le 2 juin de l'an 1662, dans un âge assez avancé. * *Mémoires du temps. Joannis Devaux antiq. societat. Præf. index funereus Chirurgorum Parisiensium*, page 48, & une note manuscrite de l'auteur sur cet article.

GACES BRULEZ, auquel on donnoit le titre de *monseigneur*, vivoit dans le XIII siécle en 1235, & eut grande part dans l'estime de Thibaud, roi de Navarre. Il étoit chevalier, & l'un des excellens poëtes de ce temps-là. * Du Verdier-Vauprivas, & la Croix du Maine, *biblioth. franç.*

GACHES (Jean-André) nom défiguré, *cherchez* GATTI.

GACON. (François) La vie & les ouvrages de cet auteur, qui étoit né à Lyon en 1667, & fils d'un négociant, forment un tableau assez bizare, & souvent assez ridicule. Gacon entra jeune dans la congrégation de l'oratoire, où il fit un cours de philosophie & de théologie. Après y avoir demeuré cinq ans, il en sortit; & comme il paroissoit vouloir embrasser l'état ecclésiastique, on lui acheta une charge de clerc de chapelle, chez M. le duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV. Gacon renonça bientôt à un emploi qui gênoit son goût & sa liberté, & il se livra à la poësie. On ne peut nier qu'il n'eût de l'esprit & de la facilité; mais il n'a pas fait de l'un & de l'autre l'usage qu'il pouvoit en faire. Satirique déclaré, il n'a rien produit qui ne se ressente pleinement de ce génie mordant; & il s'en faisoit tellement gloire, qu'il s'annonçoit par tout pour être de ce caractere, même à la tête de ses ouvrages. Le premier au moins que l'on connoisse, est celui qu'il a intitulé : *Le Poëte sans fard*, dont le nom lui est toujours demeuré depuis, & qu'il a toujours pris lui-même depuis ce premier recueil de satires. C'est un volume *in*-12, imprimé en 1696, & réimprimé en 1698, avec quelques changemens. On y trouve tant de traits satiriques contre des personnes qui ont mérité, avec justice, l'estime universelle du public, entr'autres contre feu M. Bossuet évêque de Meaux, dont l'auteur attaque les maximes sur la comédie, que M. Boucherat, alors chancelier, à qui ce recueil de satires fut dénoncé, en fit supprimer les exemplaires, & que l'auteur subit lui-même quelque mois de prison. Gacon après cette premiere épreuve, se tut pendant quelque temps; mais ayant traduit Anacréon du grec en françois, il commenta cet auteur à sa façon, c'est-à-dire, qu'il noya le texte dans l'histoire de la vie d'Anacréon, pendant son séjour à la cour de Polycrate roi de Samos, & dans beaucoup de réfléxions satiriques, & de rondeaux de même espéce, dans lesquels il insultoit à plusieurs personnes distinguées dans les lettres. Il tenta néanmoins de le faire imprimer en France; mais la permission lui ayant été refusée, il alla en Hollande, & fit paroître son ouvrage à Amsterdam en 1712. Il a mis à la tête une longue préface, où il parle de l'excellence de la poësie, & de la difficulté de traduire en vers françois les poëtes Grecs & Latins. Tout le monde connoît son *Anti-Rousseau*, imprimé la même année à Roterdam, & réimprimé à Paris, à la fin des œuvres de Rousseau, en 1716, sous ce titre : *Histoire satirique de la vie & des ouvrages de M. Rousseau, en vers, ainsi qu'en prose,* par M. F. Gacon. C'est un gros volume de rondeaux & de réfléxions également satiriques, dont le poëte Rousseau s'est vengé par plusieurs épigrammes, qui ne le cédent point en malignité, avec cette différence, qu'on y trouve un sel & une délicatesse que l'on chercheroit en vain dans toutes les poësies du sieur Gacon. Quand madame Dacier eut commencé la longue querelle entre les partisans d'Homere, dont elle prenoit la cause, & ceux qui ne trouvoient pas dans ce poëte autant de beauté que cette savante dame croyoit y voir, Gacon voulut aussi entrer dans cette dispute; il fit l'*Homere vengé*, volume *in*-12, imprimé à Paris en 1715. C'est une réponse fort aigre, & toujours entremêlée de rondeaux, faite à feu M. Houdart de la Mothe, sur l'Iliade que ce dernier venoit de donner en vers françois, mais qui n'étoit en effet qu'une foible imitation de l'Iliade d'Homere. M. de la Mothe ne répliqua point à son adversaire; mais l'abbé de Pons, ami de ce célebre académicien, qui se trouvoit aussi fort maltraité dans l'*Homere vengé*, dénonça cet ouvrage à M. le chancelier; cette affaire néanmoins n'eut point de suite. On dit aussi que madame la duchesse du Maine, à qui ce livre avoit été dédié sans son aveu, en a désavoué hautement la dédicace, & déclaré qu'elle ne connoissoit, ni ne vouloit jamais connoître l'auteur. Ce ne fut point là l'unique occasion que Gacon saisit, pour attaquer M. de la Mothe : on sait qu'il n'a rien omis pour tourner ses poësies, & surtout ses fables, en ridicule, dans le petit ouvrage qu'il donna dans ce dessein, & qu'il lui plut d'intituler : *Les Fables de M. de la Mothe, traduites en vers françois par P. S. F. au caffé du mont Parnasse*, *in*-8°. On a encore du sieur Gacon plusieurs brochures, deux entr'autres intitulées : *Le Secrétaire du Parnasse*, *in*-8°, en 1723 & 1724. Ce n'est point un journal où l'on apprenne des nouvelles littéraires, ni où l'on voie des extraits des livres nouveaux, c'est un recueil de lettres mêlées de rondeaux, d'épigrammes, de fables, dans lesquelles Gacon attaque M. de la Mothe, l'abbé de Pons, le Mercure Galant, &c, ou dans lesquelles il fait sa propre apologie. Cet ouvrage n'eut point d'autre suite, parcequ'il ne fut point acheté. Il avoit annoncé une traduction en vers latins de l'art poëtique de M. Despréaux; une autre en vers françois de l'art poëtique d'Horace, & une troisiéme de l'art de la peinture donné en beaux vers latins par du Fresnoy. Mais l'auteur est mort avant que d'exécuter ce dessein. On a encore de lui plus de deux cens épigrammes faites pour accompagner les portraits d'autant d'hommes illustres, dont plusieurs sont gravés par Desrochers. Sur la fin de ses jours il reprit l'habit ecclésiastique, & on lui donna le prieuré de Baillon, près Beaumont-sur-Oise, où il est mort le 15 novembre 1725, âgé de 58 ans. Il avoit remporté le prix de poësie à l'académie françoise en 1717, & l'année suivante il fut reçu en son absence à l'académie de Lyon, mais il n'a jamais assisté aux assemblées de cette société littéraire. Outre les ouvrages de sa composition, dont nous avons parlé, il a encore donné des *Emblêmes ou Devises chrétiennes*, à Lyon en 1700 & 1718, & il est de plus auteur de plusieurs de ces piéces satiriques, si connues sous le nom de *Brevets du régiment de la Calote.* On en a recueilli une partie dans la collection de ces sortes de piéces, donnée en 1732, sous le nom de *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calote*, *in*-12, à Moropolis. *La Constance de Louis XIV dans la mort des princes ses enfans : ode qui a remporté le prix de l'académie françoise en* 1717, suivie d'une *autre Ode, faite pour être prononcée* à la même académie *le jour de la distribution des prix*; à Paris 1717, *in*-4°. * *Mémoires du temps.* M. Titon du Tillet a donné un article à Gacon dans son *Parnasse françois*, & le P. Niceron, dans ses *Mémoires*, tome XXXVIII : mais ils ont omis de parler de plusieurs ouvrages dont nous faisons mention dans cet article.

GAD, dont le nom signifie *heureux*, septiéme fils de Jacob, & le premier de Zelpha, servante de Lia, naquit vers l'an du monde 2287, & avant Jesus-Christ 1748. Nous ne savons point quand il fut marié, mais il est certain qu'il avoit plusieurs enfans, puisque son pere en le bénissant, lui prédit ce qui lui arriveroit dans la personne de ses descendans, lorsqu'on entreroit dans la terre promise. Sa tribu faisoit environ quarante mille cinq cens cinquante hommes, lorsque Josué l'introduisit dans ce pays heureux. Elle eut en partage le pays des Amorrhéens, au-delà du Jourdain, depuis la mer de Tibériade jusqu'à la Mer morte, où étoient vingt-huit villes, & entr'elles Rabba, qui étoit royale. * *Gen.* 30, *v.* 11; *c.* 49, *v.* 19. *Deut.* 33, *v.* 20. *Josué.*

GAD, prophéte qui vivoit du temps de David. Ce fut un des plus fidéles amis de ce prince, qui eut ordre d'aller lui dire que Dieu étoit extrêmement offensé de ce que David avoit fait un dénombrement de son peuple, & qui lui proposa le choix d'un des trois fleaux, de la guerre, de la peste, ou de la famine, l'an du monde 3018, & avant Jesus-Christ 1017. Il écrivit encore ce qui étoit arrivé durant le gouvernement de ce roi. Son livre est cité dans le premier livre des paralipomenes, *c.* 29. Les Talmudistes ont cru que la fin du second livre des rois étoit l'ouvrage de Gad & de Nathan, cités en cet endroit des paralipomenes; mais cette conjecture n'a point d'apparence, & il est plus vraisemblable que les livres historiques de Samuel, de Gad, de Nathan, étoient des ouvrages différens, dont les auteurs des livres des rois & des paralipomenes se sont servis pour faire leur histoire. * I *des Paralipomenes*, *c.* 21 & 26. Bellarmin, *des écrivains ecclésiastiques.* Du Pin, *dissertations préliminaires sur la bible.*

GAD, ville de la Palestine, dans la tribu de ce nom, qui a produit autrefois de très-vaillans hommes. Ils suivirent le parti de David contre le roi Saül, & lui furent fort utiles. Cette ville est aujourd'hui ruinée, & n'est plus qu'un village appellé *Niphas.* * I *Paralip. XII*, 8. Baudrand.

GADARA, ville de Judée, au milieu de la tribu d'Aser, différente de celle qui étoit dans la tribu de Manassé, que les miracles de Jesus-Christ ont rendu célebre. Celle dont nous parlons dans cet article, fut la premiere ville de Judée qu'attaqua Vespasien, dès qu'il fut entré dans la haute Galilée. Elle fut emportée au premier assaut, parcequ'il ne s'y trouva que très-peu de monde pour la défendre. Les Romains tuerent tous ceux qui se trouverent en état de porter les armes: tant le souvenir de la honte qu'avoit reçu Cestius les animoit contre les Juifs. Vespasien ne se contenta pas de mettre le feu à la ville, il fit encore bruler tous les bourgs & les villages d'alentour, & quelques-uns de leurs habitans furent faits esclaves. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. III*, *cap.* 10.

GADARA ou GADARIS, ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Manassé, au-delà du Jourdain, près de la riviere nommée aussi Gadara. Elle étoit située sur une montagne, & avoit, selon saint Jerôme, des bains fort renommés de son temps. C'étoit dans les plaines des environs de cette ville, qu'étoit le troupeau de cochons, que les démons précipiterent dans le lac de Genesareth, après être entrés dans leurs corps, en sortant de celui du possedé, que Jesus-Christ avoit délivré. Sur quoi il faut remarquer que le lac de Genesareth, nommé autrement *la mer de Tiberiade*, & *la mer de Galilée*, est aussi quelquefois appellé *le lac de Gadara*; & que néanmoins quelques interpretes ont pris le lac de Gadara pour un étang séparé de la mer de Galilée; mais outre que ce sentiment est opposé à celui de tous les géographes qui ne font point cette distinction, il est encore contraire à l'opinion de saint Jerôme, qui dit expressément que ce fut dans la mer de Tiberiade, que ces porcs furent précipités. Gadara étoit une ville grecque, dont les Juifs se rendirent maîtres par force, selon ce qu'en ont écrit Josephe & Strabon. Ainsi étant habitée par des païens, on ne doit pas s'étonner, comme a fait Baronius, qu'il s'y trouvât des porcs, dont la viande étoit défendue aux Juifs; jusque-là que, selon la remarque des Rabbins, ils n'avoient pas même la liberté d'en nourir. * Saint Jerôme, *de loc. Hebr.* Baronius, *ad ann. xxxj*, *num.* 69. Nieremberg, *lib. de mirac. nat. terræ promissæ*, *cap.* 54.

GADARA, ville de la premiere Palestine. Elle n'étoit pas éloignée de beaucoup d'Ascalon & d'Azot. Josephe la joint souvent avec Joppé & Jamnia, & il la nomme assez souvent Gazara. Dans les anciennes notices ecclésiastiques, Gadara est joint à Azot, comme ville de la premiere Palestine. * Reland, *Palæstin. lib.* 3.

GADAREUS, sophiste, qui voyageoit de côté & d'autre, comme les mandians, & enfin par la faveur de l'empereur Maximien obtint le consulat. * *Cherchez* THEODORE dans Hofman.

GADD (Henning) devint en 1600, évêque de Lincoping, ville de Suede en Gothie. Avant son épiscopat, il avoit été à Rome mathématicien du pape Alexandre VI, & envoyé auprès du même, de la part de Stenon Stur, administrateur du royaume de Suéde. Le roi de Danemarck, mécontent de la promotion de Gadd à l'épiscopat, la traversa & empêcha qu'il n'obtînt des bulles du pape. Gadd ne sachant plus que devenir, parcourut divers lieux, & se mit enfin au service de ceux de Stur, ausquels il rendit par mer & par terre des services importans, contre les Danois; mais sa fin fut très-funeste: les Danois le prirent, & lui trancherent la tête, en 1620. On a de lui: 1. *Orationes variæ contra Danos*; 2. *Commentationes de antiquitatibus suecicis & danicis.* * Voyez *Schefferi Suecia litterata*, & le *dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740, tome IV.

GADDER, ville de la tribu de Juda, que l'on appelle aussi Gedara. Dans Etienne de Byzance, elle est appellée Antioche. Cette ville étoit gouvernée par un roi, avant que les Israélites entrassent dans la terre promise: Josué le fit mourir, au rapport de saint Jerôme. C'étoit la patrie de Balanam, qui sous le regne de David, avoit l'intendance des oliviers & des figuiers qui étoient dans les campagnes. * *Josué*, *c.* 12, *v.* 13, *c.* 15, *v.* 36.

GADDESDEN (Jean de) *cherchez* JEAN DE GADDESDEN.

GADDI, famille. La famille de GADDI, alliée à celles de Médicis, d'Acciaioli & de Diacetto, a toujours été en grande réputation à Florence. FRANÇOIS GADDI fut secrétaire de la république en 1493. THADÉE GADDI, cardinal, étoit neveu de NICOLAS, *dont on va parler*, qui lui résigna l'archevêché de Conza & l'abbaye de S. Léonard dans la Pouille. Il avoit fait de grands progrès dans la jurisprudence civile & canonique, fut fait cardinal par le pape Paul IV, au mois de mars de l'an 1557, & mourut le 22 octobre de l'an 1561. JACQUES GADDI s'est acquis une grande réputation dans le XVII siécle, par son érudition. Il a vécu sous le pontificat d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Il fut fort avant dans les bonnes graces du premier, & eut beaucoup de part dans l'amitié de plusieurs savans de son temps. Nous avons divers ouvrages de sa façon, *Corollarium poëticum. Adlocutiones & elogia historica*, &c. * Paul Jove, *hist. l.* 25. Scipione Ammirato, *famigl. Florent.* Jacques de Gaddi, *in elog.* Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Tristan l'Hermite, *Tosc. franç.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. p. II.* Onuphre. Petramellario. Auberi, &c.

GADDI (Nicolas) cardinal, évêque de Fermo & de Sarlat, puis archevêque de Conza dans le royaume de Naples, étoit natif de Florence, & fils de THADÉE Gaddi. Il alla fort jeune à Rome, où s'étant avancé à la cour, il exerça diverses charges, comme celles de clerc de la chambre, & d'abréviateur des lettres apostoliques. Depuis il fut élevé sur le siége épiscopal de l'église

l'église de Fermo, & fut nommé cardinal par le pape Clément VII, le 3 mars de l'an 1527. Paul Jove dit que Gaddi fut un des ôtages que les Impériaux demanderent pour la rançon du pape. Ensuite ce cardinal témoigna une grande inclination pour la France : aussi le roi François I l'employa dans quelques négociations importantes, & le nomma à l'évêché de Sarlat en 1533. Ses parens portoient en même temps les armes dans nos troupes d'Italie. Le cardinal Gaddi fut encore archevêque de Conza, & mourut à Florence au commencement de l'an 1552. Son corps fut enterré dans la chapelle de sa famille, dite *sainte Marie la Nouvelle*, qui est une des plus magnifiques de Florence.

GADDIS (surnommé Jean) *cherchez* JEAN GADDIS.

GADDO GADDI (Thadée) a été un peintre célébre, qui vivoit dans le XIV siécle, qui fut disciple du fameux Giotto, & qui a peint dans sa maniere. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

GADDO (Gaddi) peintre de Florence, s'adonna à la mosaïque, où il acquit beaucoup de réputation à Rome & dans la Toscane, parcequ'il dessina mieux que tous les autres peintres de son temps. Après avoir fait divers grands ouvrages en plusieurs endroits, il se retira à Florence, où il en fit de petits, comme pour se reposer. Il se servoit pour cela de coquilles d'œufs, qu'il faisoit teindre en diverses couleurs, & qu'il employoit avec beaucoup de patience. Il mourut en 1312, âgé de 73 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

GADDO GADDI (Ange) peintre de Florence, dans le XIV siécle, eut pour pere & pour premier maître en l'art de peindre THADÉE Gaddo Gaddi, son pere. Il passa ensuite 24 ans sous la discipline du Giotto. Son caractere étoit de s'attacher sur-tout à bien exprimer les passions, en quoi il a assez bien réussi ; c'est ce qu'on peut voir dans les ouvrages que l'on a de sa façon, entre lesquels on remarque un tableau de S. Nicolas agité de la tempête, prêt à faire naufrage ; un autre où il a représenté la vérité toute nue, qui arrache la langue au mensonge, vêtu de noir, en présence de six sénateurs. Il avoit représenté sur une muraille les sept arts libéraux, parmi lesquels la grammaire faisoit leçon à un enfant, qui avoit à ses pieds Donat *le grammairien.* On voyoit encore comme un chef-d'œuvre de son pinceau les quatre vertus cardinales, & les trois vertus théologales ; mais il excella sur-tout dans un tableau du crucifiment de J. C. entre deux larrons, qu'il fit à Arezzo ville de Toscane, où il représenta tous les ministres de ce supplice, & sur-tout les soldats, qui partageoient la robe de Notre-Seigneur, dans une attitude si naturelle, qu'on ne pouvoit assez les admirer. Il partagea la glore de ce dernier ouvrage avec Simon Memmius, qui avoit été éleve du Giotto avec lui. Cet habile peintre étoit encore savant architecte ; c'est lui qui a fait à Florence la tour de Notre-Dame de la Fleur, où l'on voit quantité de sculptures d'assez bon gout ; & le pont sur l'Arne où il y a 44 boutiques de marchands, dont la ville tire un grand revenu tous les ans. Cet ouvrage est beaucoup plus solide que celui qui y étoit auparavant, & qui fut entraîné l'an 1357 par les grosses eaux. * Academ. pict. *part.* 2, *liv.* 2, *pag.* 101.

GADEMES ou GADEMESSE, grand pays d'Afrique, avec un désert de ce nom dans le Biledulgerid. Il est situé entre le désert de Frezzen & celui de Guerguela. On dit aussi qu'il y a un bourg du nom de Gademes. * *Consultez* Jean de Léon ; Marmol ; les cartes de Sanson, &c.

GADEROTH, ville de la tribu de Juda : elle fut prise par les Philistins du temps d'Achaz, roi de Juda, & ils y firent un grand butin. * II *Paral. XXVIII*, 8.

GADES, GADIS ou CADIS, isle & ville d'Espagne en Andalousie, d'où le fameux détroit de Gibraltar fut nommé *Gaditanum fretum.* Cette isle touche presque la terre ferme de l'Andalousie, n'en étant séparée que par un petit canal fort étroit, qui ressemble plutôt à une riviére qu'à un bras de mer. Les Tyriens lui donnerent le nom d'Erythie, & les Carthaginois celui de Gadir. Bochart prétend néanmoins qu'Erythie étoit une autre isle près de Gadis, *voyez* CADIS.

GADHANFER (Al Malek Al Modhaffer) dix-huitiéme sultan des Mamlûcs Turcs en Egypte. Il étoit fils de *Malek al Nasser*, fils de *Calaoun*, & fut le sixiéme des huit freres, qui se succéderent les uns aux autres dans le royaume d'Egypte. Celui-ci succéda immédiatement à Melek al Kamel, & ne regna qu'un an, trois mois, au bout desquels les Mamlucs mirent à sa place son frere *al Malek al Nasser*, l'an de l'hégire 748, de J. C. 1347. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

GADI fut pere de ce Manahem, roi d'Israël, qui tua Sellum, roi d'Israël, & regna pendant dix ans en sa place. * IV *Rois*, *XV*, 14.

GADOLUS (Bernardin) général de l'ordre de Camaldoli, étoit de Bresce, ville d'Italie, & vivoit en 1510. Il savoit le droit, la théologie, & les lettres saintes, ce que ses ouvrages témoignent assez. Car outre qu'il recueillit les œuvres de S. Jerôme qu'il avoit dessein de publier, il laissa des commentaires sur toute la bible ; des sermons, des épîtres ; un traité intitulé *de fugiendo sæculo & amplexanda religione*, un autre *contra superbiam & ambitionem*, *&c.* * *Consultez* les additions à Trithéme ; Gesner ; Possevin, &c.

GADROIS (Claude) Parisien, a été un des plus habiles & des plus zélés partisans de la philosophie de Descartes. Après s'être appliqué à la philosophie scholastique, pendant le cours ordinaire de deux années, & ensuite à la théologie pendant trois ans, il s'attacha entiérement à la nouvelle philosophie, qu'il étudia avec soin, & sur laquelle il fit quantité d'expériences. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il donna au public des tables pour servir à la logique, & aux autres parties de cette philosophie. Il fit imprimer en même temps un petit traité des influences des astres, qui fut très-bien reçu, tant pour la maniére dont il est écrit, que pour les matiéres curieuses qui y sont examinées, entre lesquelles il traite des talismans, & des causes de leurs opérations surprenantes. Quelques années après, il publia un autre ouvrage de physique, intitulé, *le systême du monde*, qu'il dédia à l'académie royale des sciences ; dans lequel après avoir donné de nouvelles démonstrations du mouvement de la terre, il explique par les seules loix de la méchanique, la pesanteur, la légereté, la lumiére & plusieurs autres questions difficiles. Gadrois avoit l'esprit délicat, plein de feu, & se faisoit aimer de tous les honnêtes gens qui le connoissoient, pour la bonté de ses mœurs, & pour la droiture de son cœur. M. Basin maître des requêtes, intendant de l'armée d'Allemagne, le prit auprès de lui, en qualité de secrétaire, & lui donna deux ans après la direction de l'hôpital de l'armée établi à Metz. Dans cette fonction, Gadrois s'abandonna tellement à l'ardeur de sa charité envers les pauvres soldats & officiers malades, que ménageant peu ses forces & sa santé, il y mourut en 1678 dans la fleur de son âge ; car à peine avoit-il 36 ans. Il avoit commencé un ouvrage, dans lequel il traitoit en dialogues, toutes les matiéres contestées entre les anciens & les nouveaux philosophes ; mais on n'a pu le trouver après sa mort. Ceux qui avoient vu ce qu'il y en avoit de fait, qui alloit à 25 ou 30 cahiers, témoignerent un fort grand chagrin de la perte de cet ouvrage ; entr'autres le célébre M. Arnauld, qui l'avoit connu & estimé particuliérement. * *Mémoires du temps.*

GAETAN DE THIENE (Saint) né à Vicenze, ville de l'état de Venise en Italie, l'an 1480, étoit fils de *Gaspard* de Thiene, & sortoit d'une famille illustre, qui a produit plusieurs personnages célébres dans la profession des armes, & dans l'état ecclésiastique. Car outre le fameux GAETAN de Thiene, chanoine de Padoue, que quelques-uns nommoient *le prince des* philosophes de son siécle, il y a plusieurs prélats de cette maison ;

comme aussi de grands capitaines, des gouverneurs de Milan, & des vicerois de Naples : entr'autres NICOLAS de Thiene, qui après avoir été page du roi François I, fut capitaine d'une compagnie d'ordonnance sous Henri II, & fut fort consideré sous les rois François II, Charles IX, Henri III & Henri IV. Quant à S. GAETAN, après avoir fait ses études, il fut protonotaire apostolique participant, qui est une dignité considérable à Rome. Il retourna à Vicenze, d'où il alla à Venise; puis il reprit le chemin de Rome, où il forma le dessein d'instituer un ordre de clercs réguliers. Jean-Pierre Caraffe, alors évêque de Chieti, puis cardinal & pape sous le nom de Paul IV, méditoit un semblable projet. Aussitôt qu'il sut que Gaëtan avoit fait la proposition de cet établissement à Boniface de Colle, gentilhomme Milanois, il alla trouver ce saint homme, & lui déclara qu'il vouloit s'engager dans cette pieuse entreprise. Paul, de la noble famille de Ghisleri, qui étoit le confident de tous les secrets de cet évêque, entra dans la même union. Ainsi le 14 septembre 1524, jour de l'exaltation de sainte Croix, ces quatre fondateurs, dont Gaëtan étoit le chef, ayant renoncé à leurs bénéfices, firent leurs vœux dans l'église de S. Pierre au Vatican, entre les mains de l'évêque de Caserte. Dès le 24 juin de la même année, le pape avoit fait expédier la bulle d'approbation de cet ordre, sous le nom de clercs réguliers. Après leurs vœux, ils élurent un supérieur, qui fut l'évêque de Chieti, à qui le pape avoit conservé le titre d'évêque; & c'est de-là que l'on appelle communément les religieux de cet ordre *Theatins*, cette ville s'appellant en latin *Theate*, quoique leur nom particulier soit celui de *clercs réguliers*. Ils se retirerent au champ de Mars, dans une maison qui avoit appartenu à Boniface de Colle; & deux ans après ils choisirent une autre demeure sur le mont Pincio; mais ils furent contraints de chercher une autre retraite à Venise, lorsque Charles, duc de Bourbon, connétable de France, s'étant jetté du côté de l'empereur Charles-*Quint*, prit d'assaut la ville de Rome. La république de Venise recevant avec joie cette nouvelle compagnie de clercs réguliers, leur donna l'église de sainte Euphémie, puis celle de S. Georges, & celle de S. Nicolas de Tolentin, où ils sont présentement. Pendant qu'ils étoient à S. Georges, les trois ans de la supériorité de l'évêque de Chieti étant expirés, S. Gaëtan fut élu supérieur; & eut pour successeur le même évêque de Chieti. Saint Gaëtan s'étant aquitté de sa charge avec un zèle infatigable, fut envoyé à Naples par ordre du pape, pour y fonder une maison de clercs réguliers, qu'il établit dans l'église paroissiale de S. Paul le majeur, que le viceroi lui fit donner. Après y avoir fait éclater sa sainteté, par une infinité d'actions merveilleuses, il y rendit son esprit à Dieu, le 17 août 1547, le 23 de la fondation de son ordre, & le 67 de son âge. Son corps fut solemnellement enterré dans l'église de S. Paul à Naples. Il fut béatifié par le pape Urbain VIII, en 1629, & canonisé par Clément X. On poura voir sa vie que nous avons en diverses langues, & les annales de cet ordre. * Maurolycus, *in mari ocean. relig.* Sponde, *A. C.* 1524, *n.* 13, *&c.* Jean-Baptiste de Tuffi, évêque d'Acerra, *histoire de l'ordre des clercs réguliers.* Le P. Joseph de Silos, *annales de l'ordre. Hist. des ordres religieux.*

GAFFAREL (Jacques) docteur en théologie & en droit canon, natif de Mannes, en Provence, fut bibliothécaire du cardinal de Richelieu, qui l'envoya en Italie pour y faire choix des meilleurs livres. Il fut prieur de Revest de Brousse, au diocèse de Sisteron, & commandeur de S. Omeil. Personne n'a pénétré plus avant que lui dans les sciences mystérieuses des rabbins, & toutes les maniéres différentes d'expliquer l'écriture, dont se servent les cabalistes. *Voyez* son traité des talismans, où il découvre les subtilités des cabalistes, pleines d'impostures & de sottises, dont on l'accuse néanmoins d'avoir été entêté. Cet ouvrage intitulé, *Curiosités inouies sur la sculpture talismanique des Persans, &c*, fut censuré par la Sorbonne. Il parloit dans son *histoire du monde souterrain*, des antres, grottes, mines, voutes & catacombes qu'il avoit observés pendant trente années de voyages en plusieurs parties du monde, & il avoit presque fini cet ouvrage, lorsque la mort l'enleva à Sigonte, d'autres disent à Segovie en Espagne, à la fin de l'année 1681, âgé de 80 ans. C'est aussi par les soins de cet auteur, qu'on imprima à Paris les notes faites par Imperiale, sur toutes les œuvres de Galien. Gaffarel possédoit les langues hébraïque, chaldaïque, syriaque, grecque, latine, espagnole & italienne. Ses autres ouvrages sont, *Abdita divinæ cabalæ mysteria. De musica Hebræorum stupenda. De stellis cadentibus opinio nova. Quæstiones hebraicæ philosophiæ. Utrum à principio mare salsum fuerit. Traité des bons & mauvais génies.* Un *index* ou catalogue latin de tous les ouvrages de cabale manuscrits, dont Jean Pic, comte de la Mirandole, s'est servi, *in*-8°, à Paris en 1651. Un traité singulier, intitulé : *Quæstio pacifica, num religionis dissidia, per philosophorum principia, per antiquos christianorum orientalium libros rituales, & per propria hæreticorum dogmata, conciliari possint*, *in*-4°, en 1645, chez du Mesnil, & non en 1643, comme quelques auteurs le marquent. *A. R. Elcha Ben David de fine mundi, ex hebræo latinè, interprete & notatore Jacobo Gaffarello*, en 1629, *in*-8°. *Catena hebraïca in omnes veteris testamenti libros*, selon Leo Allatius dans ses *Apes Urbanæ. In voces derelictas vet. Testam. centuriæ duæ.* Paraphrase (françoise) sur le Ps. *Super flumina Babylonis*, *in*-12 en 1624. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris. * *Mercure de janvier 1682.* Joan. Imperialis, *mus. hist.* Bayle, *dict. crit.* Gaffarel étoit fort zélé pour la conversion des hérétiques, & cependant il a été accusé de leur être favorable; mais cette calomnie est entiérement détruite dans un recueil de trois écrits qui contiennent ensemble 26 pages *in*-4°. La piéce la plus considérable a pour titre : *Lettre du sieur de Saint-Clément à monsieur d'Hozier, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de l'ordre de sa majesté, & juge général des armoiries de France, sur les prédications faites à Grenoble par le sieur de Gaffarel.* Cette lettre est datée de Grenoble le 4 janvier 1642. On voit dans cette lettre que Gaffarel prêcha de suite à S. André de Grenoble, avec un grand concours d'auditeurs, & beaucoup de succès, les sermons de l'Avent, du Carême, & de l'octave de la fête du S. Sacrement; qu'un chanoine de la même ville, jaloux de ses succès, & irrité de ne lui avoir pas été préféré, chercha à indisposer contre Gaffarel les protestans de la ville de Grenoble, & que poussant plus loin sa vengeance, il eut la hardiesse de composer, de faire imprimer à Genève, & de distribuer ou faire distribuer une *lettre d'un gentilhomme Dauphinois écrite à un sien ami, touchant une prédication faite dans la ville de Grenoble*; que pour mieux se cacher, il feignit dans cette lettre qui fut envoyée au roi & au cardinal de Richelieu, que Gaffarel étoit jésuite, & qu'il avoit prêché ses prétendues erreurs en présence de l'évêque de Grenoble, qui étoit alors fort éloigné de cette ville, à l'assemblée du clergé qui se tenoit à Mantes, se persuadant que par ces deux traits d'ignorance affectée, on ne le soupçonneroit point d'être auteur de cette lettre; que ledit chanoine ayant cependant été convaincu qu'il en étoit l'auteur, tant par son caractere porté à la médisance, sa conduite passée, que par les discours qu'il avoit tenus à diverses personnes : on voulut engager Gaffarel à se pourvoir juridiquement en réparation d'honneur, mais qu'il se contenta de déclarer dans un sermon public qu'il pardonnoit à son calomniateur; que le parlement de Grenoble, dont la plupart des membres avoient entendu prêcher Gaffarel, se croyant obligé à lui rendre plus de justice, après avoir pris les avis d'un nombre de théologiens, qui tous attesterent la pureté de la doctrine & de la foi

de Gaffarel, fit condamner la lettre du prétendu gentilhomme à être *biffée & brulée* publiquement par l'exécuteur de la haute justice, & d'informer contre l'auteur & les distributeurs de ladite lettre. Cet arrêt, qui est la seconde piéce du recueil cité, est du 25 septembre 1641, & fut exécuté le même jour. La troisiéme piéce est le *certificat des docteurs en théologie en faveur des prédications faites à Grenoble par le sieur de Gaffarel.*

GAGAN, roi des Avares, *cherchez* CHAGAN.

GAGE (Thomas) né en Irlande de parens catholiques, entra dans l'ordre de S. Dominique en Espagne, & fut un de ceux que l'on choisit en 1625, pour aller prêcher la foi aux infidéles dans le Mexique. Quoiqu'il eût d'abord montré beaucoup de zéle, il s'ennuya bientôt d'une profession si laborieuse, & ayant pris la fuite, il se retira dans la province de Guatimala, où au défaut de sujets on crut se devoir servir de lui; & même ses supérieurs furent si bien trompés aux apparences de piété qu'il donnoit, qu'on le chargea de la conduite de deux bourgs fort riches. Lorsqu'il s'y fut suffisamment enrichi, il prit la fuite le 7 janvier 1637, & alla à Carthagene, où il s'embarqua pour Cadix, d'où il passa en Angleterre; & ce fut là qu'il renonça à la religion catholique. Il publia en 1655, à Londres, une relation des Indes occidentales, où il y a de fort bonnes choses; mais l'affectation d'y débiter de petits contes des religieux, les railleries des cérémonies ecclésiastiques, la haine qu'il montre contre les Espagnols ses bienfaiteurs, & la proposition qu'il fait dans l'épître dédicatoire à Cromwel d'entreprendre la conquête des pays qu'il décrit, tout cela a rendu le livre désagréable, même à ceux dont il avoit embrassé la communion: on en imprima pourtant en 1676, à Paris, la traduction françoise, faite par de Beaulieu Hues-Oneil; & Melchisedech Thevenot a aussi inséré cette relation au III tome de son recueil de voyages; mais il en a retranché une partie des choses inutiles. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

GAGHETI, *cherchez* CAKET.

GAGLIANO, anciennement *Galaria*, *Galarina*, *Galorina*, bourg de la vallée de Démona en Sicile. Il est situé au sommet d'une montagne, à cinq lieues du mont Gibel, du côté du couchant. * Baudrand.

GAGLIARDI (Achille) Padouan, se fit jésuite en 1560, & enseigna la théologie à Rome & à Milan, dans les colléges de la société. Il composa à la priere du cardinal Borromée, un catéchisme en italien, & un livre intitulé, *de disciplina hominis interioris, &c.* Il mourut en 1607, âgé de 70 ans. * Ribadeneira, *cat. script. S. J.*

GAGO, ville & royaume d'Afrique dans la Nigritie, entre le fleuve Niger au septentrion, & la Guinée au midi. La ville de Gago qui est la capitale du pays, est peu considérable, & est située sur une riviére qui se jette dans le Niger au dessus de Tocrut. On dit que ce royaume est riche en or. Les autres villes après Gago, sont Dau, Tombi, &c. * Sanson. Baudrand.

GAGUIN (Robert) général de l'ordre des Mathurins, naquit à Calline, petit bourg qui confine l'Artois, sur la riviére de Lys. M. Michault, auteur du mémoire que nous suivons, dit, après plusieurs écrivains, qu'il étudia à Provins. Il a lu *in monasterio Prævinensi*; mais ne doit-on pas plutôt entendre par ces mots, le monastere de Préavin, au diocèse de S. Omer, qui étoit beaucoup plus proche du lieu de sa naissance, que Provins? Gaguin prit fort jeune l'habit de l'ordre des religieux Trinitaires, connus à Paris, sous le nom de Mathurins. Valere-André, édition de 1739, tom. II, p. 1075, dit que ce fut *in Niepensi Morinorum cœnobio.* Ayant été envoyé à Paris, pour achever ses études dans le collége des Mathurins, il y enseigna en 146; la rhétorique avec distinction. Il reçut ensuite le bonnet de docteur *ès droits*, & fut nommé peu après professeur en droit canon: il en prend le titre à la tête de quelques-unes de ses lettres & de ses discours. En 1473 il fut élu général de son ordre; c'étoit le vingtiéme. Sa science & son mérite le firent connoître si avantageusement de Charles VIII & de Louis XII, qu'on lui confia la garde de la bibliothéque royale. C'est ce que dit M. Michault. Naudé dans ses additions à l'histoire de Louis XI rapporte ce fait au regne de Louis XI; mais dans le mémoire historique qui est au-devant du tome I du catalogue des imprimés de la bibliothéque du roi (pag. 7) on observe que ce fait n'est pas bien avéré; & qu'il est incontestable que la bibliothéque de Louis XI avoit un garde en titre, nommé *Laurent* Palmier. On ne lit rien non plus dans le même mémoire qui puisse faire croire que Gaguin ait eu la direction de cette bibliothéque, ni sous Charles VIII, ni sous Louis XII: il est sur d'ailleurs qu'il mourut au commencement du regne du dernier. Ce qui est plus vrai, c'est que Gaguin fut employé à diverses ambassades en Italie, en Allemagne, & en Angleterre, comme on peut le voir par ses lettres, où il parle de ces ambassades. Ces voyages altérerent sa santé, & interrompirent fréquemment le cours de ses études. Il mourut à Paris, le 22 mai 1501: d'autres disent en 1502: c'est le sentiment de Locry, quoique M. Michault dise que cet écrivain place cette mort au 21 juin; nous lisons du moins dans la bibliothéque belgique, édition citée, *vitâ defungitur Parisiis, juxta Locrium, undecimo kalend. junii.* Fauste Andrelini, que Gaguin avoit amené d'Italie, & présenté au roi Charles VIII, lui fit cette épitaphe.

Illustris Gallo nituit qui splendor in orbe,
Hic sua ROBERTUS *membra* GAGUINUS *habet,*
Si tanto non sæva viro Libitina pepercit,
Quid speret docti cætera turba chori?

Germain Brice, qui a copié ces vers dans sa *Description de Paris* (& M. Piganiol de la Force, dans la sienne, tome V,) dit qu'on les voyoit sur le tombeau de Gaguin, avec ces mots: *Anno à natali Christi, millesimo quingentesimo primo, vigesimâ secundâ maii:* ce qui indique au juste la date de la mort de Gaguin. M. Michault a tiré des lettres de ce savant religieux plusieurs autres traits de sa vie, & d'autres qui font connoître ses mœurs, sa conduite, son caractere. Comme il seroit trop long de le copier ici, nous renvoyons audit mémoire, & nous passons de suite aux ouvrages de Gaguin: 1. *Compendium super Francorum gestis, à Pharamundo usque ad annum* 1491, à Paris, 1497, *in*-4°. Cette premiere édition ne contient que dix livres. L'auteur en donna une deuxiéme, en 1500, continuée jusqu'en 1499. Il y a eu plusieurs autres éditions, dont on peut voir le détail dans le mémoire cité. Dans celle de 1524 à Lyon, chez Jean Osmont, *in-fol.* avec un supplément d'Hubert Velleius, on trouve les piéces suivantes: 1. Lettre de Gaguin, du 31 octobre 1495 à Pierre de Bur, son ami, chanoine d'Amiens; 2. Avis au lecteur sur la deuxiéme édition; 3. Lettre d'Erasme à Gaguin, où le premier fait l'éloge de l'historien & de son ouvrage; 4. Préface de Benoît Monterat, sur le livre de Gaguin; 5. Lettre d'Hubert Velleius à François Poncher, évêque de Paris; 6. Différentes piéces en vers, sur l'histoire de France de notre auteur, par Fauste Andrelini, Corneille Girard (chanoine régulier) Josse Badius Ascensius, Louis Bolognini de Boulogne, professeur d'éloquence, & par Gaguin luimême. Ces annales de l'histoire de France ont été traduites en françois, & continuées jusqu'en 1514, par Pierre Desrey, de Troyes, & d'autres s'en sont servi pour les ouvrages qu'ils ont donnés sur le même sujet. C'est un détail dans lequel M. Michault entre, & pour lequel nous croyons encore devoir renvoyer à son curieux mémoire. 2. *Chronique ou histoire faite & composée par le R. P. en Dieu Turpin, archevêque de Reims, l'un des pairs de France, contenant les prouesses & faits d'armes, advenus en son temps, du roi Charlemagne, & de son neveu Roland: traduite de latin en françois, par R. Gaguin, par ordre du roi Charles VIII*, à Paris,

Regnauld Chaudiere, 1527 *in-4°*, gothique. 3. *Epistolæ & orationes*, à Paris, Durand Gerlier, petit *in-16* gothique de 88 feuilles, qui contient 87 lettres. La derniere est du 1 octobre 1497, à Paris 1497, petit *in-4°*, chez André Bocard, & en 1498 *in-4°*, gothique. Voici ce que contient l'édition de 1498 que nous avons sous les yeux : 1. *Roberti Gaguini juris canonici interpretis epistolæ :* il y a 87 lettres, précédées d'une préface du même, en forme de lettre, *ad Jodocum Badium*, datée de la maison des Mathurins de Paris, *III nonas octobris* 1497 ; & d'une autre, du même, à Durand Gerlier, libraire à Paris, datée du même lieu *XV kalend. augusti* 1498 ; 2. Des harangues (*orationes*) au nombre de neuf, mêlées parmi les lettres ; 3. Une piéce en vers élégiaques à Faustus Andrelinus (*Circumseptam esse diversis periculis vitam humanam, Gaguinus Fausto poëtæ regio ;*) 4. *Tractatus de puritate conceptionis ;* ou comme porte le deuxiéme titre : *De puritate conceptionis virginis Mariæ, adversùs Vincentium de Castronovo, fratris Roberti Gaguini, ordinis sanctæ Trinitatis de redemptione captivorum generalis ministri, concertatio.* Cet écrit est en vers élégiaques latins, & adressé par une épître en prose, à la faculté de théologie de Paris (*Sacro theologorum doctorum Parisiensium academiæ collegio, Robertus Gag. in eadem academiâ pontificii juris interpres, ordinis sanctæ Trinitatis*, &c. Cette épître est datée de Paris, le 1 octobre 1497. 5. *Passio sancti Richardi martyris*, en prose ; 6. diverses piéces de vers, savoir : *De variis in ecclesia Dei ordinibus : Gaguinus Jacobo Publio poëtæ : De hospita Vernonense jocus ;* cette troisiéme piéce est bien gaillarde pour un religieux : *Artium humanitatis studiosis ;* cette piéce est de 1493. *De misera hominis conditione, & ad eam consolatione : Petro Buryo : Ad divam Mariam, oratio Asclepiadeo carmine : Ad Faustum (Andrelinum :) Petro succurribili doctori theologo : Ad divum Paulum, oratio : Quare Sixtus IV, P. M. Guillelmum Ficetum ad se Romam accersivit : Uxoris umbra ad maritum mœrentem :* & diverses autres poësies, dont le détail seroit trop long. Elles sont adressées, *Petro Carmeliano ; Cornelio Vitellio ; Dionysio Alligreto ; Fausto Andrelino ; Bostio carmelitæ ; Jodoco Badio ; Petro Deonvillo, doctori theologo ; Guidoni de Rupeforti ad cancellariatum accersito ; Joanni Fornellio ; Paulo Emilio ; Stephano Ponchiero divæ Mariæ Parisiensis cancellario*, &c. Plusieurs de ces poësies sont datées de Londres, de Nanci, de Chartres, & autres lieux ; elles finissent par un court dialogue, aussi en vers, *In desides*, une priere aux SS. Côme & Damien, une petite piéce sur la mort de Charles VIII, roi de France, & une épigramme sur le bâton que Gaguin portoit : la voici :

Miraris nixum baculo reptare GAGUINUM,
Cui pes non pigrior hercule nuper erat !
Cura, labor, morbus, simul & variabilis ætas,
Viribus enervem destituere senem.
Sic solet annosa fibris arentibus arbos
Adniti furcæ ne violata ruat.

Dans quelques-unes des poësies du même recueil, il prend la défense de la poësie même ; d'autres sont sur les mysteres de la religion ; quelques-unes ne sont que de simples épigrammes. Au titre dudit recueil, on indique une piéce qui n'y est point ; on l'intitule : *De arte metrificandi præcepta.* Valere-André cite ainsi les autres écrits qu'il croit être de Gaguin : 1. *De misera hominis conditione liber unus ;* 2. *De arte metrificandi libri tres ;* 3. Une traduction françoise des commentaires de César & de Hirtius, faite par ordre de Charles VIII ; 4. Une autre traduction d'un écrit de Jean Pic, comte de la Mirandole, intitulé : *Utile consilium contra labores & tribulationes ;* à Paris, 1518 ; 5. Un poëme françois, composé en Angleterre, l'an 1489, sous ce titre : *La Royne du bon repos, ou bien le passe-temps d'oysiveté ;* 6. Une chronique de son ordre, demeurée manuscrite. La traduction de César, qu'on vient de citer, a paru sous ce titre : *Les commentaires de Jules César, translatés par Robert Gaguin & Etienne de Laignes dit Beauvais ;* à Paris, le Bret, en 1541 *in-8°*, deux tomes : la même traduction, revue par Antoine du Moulin, Mâconnois, à Lyon, a paru Jean de Tournes, 1545, *in-8°*, & 1555 *in-16*, deux volumes. Le P. Labbe dans sa bibliothéque des manuscrits, marque une édition de cette traduction, sous ce titre : *Les commentaires de César, mis en françois par R. Gaguin, ministre général des Mathurins ;* 1488, *in folio.* Gaguin n'a traduit que les huit livres de la guerre des Gaules. Dom Bernard de Montfaucon, dans sa bibliothéque des manuscrits, cite celui-ci du même Gaguin : *Glossarium latinum Roberti Gaguini ad Ludovicum XI.* Dans le catalogue de la bibliothéque du roi, tome II, on cite une ancienne édition *in-4°*, sans date, du traité de Gaguin, *de puritate conceptionis beatæ Mariæ virginis ;* & une autre beaucoup plus moderne, sous ce titre : *Roberti Gaguini tractatus de conceptione B. V. Mariæ contra Vincentium de Castro-novo, & alia in eamdem poëmata, ex editione Dan. Maillet ;* à Paris, 1617, *in-8°*. Dans le même catalogue, on donne ainsi le titre de la traduction d'un écrit du comte de la Mirandole, citée plus haut : *Conseil prouffitable contre les ennuys & tribulations du monde, contenu dans une lettre de Jehan Picus Mirandula, à François Mirandula son neveu, traduit en françois, par* Robert Gaguin, *in-8°*, gothique, sans date. * *Voyez* le mémoire sur Robert Gaguin, par M. Michault, de Dijon, imprimé au tome XLIII des *Mémoires* du feu P. Niceron ; & les autres écrits que nous avons cités dans cet article.

GAJADO (Hermigo) poëte latin, né en Portugal, vivant en Italie dans le quinziéme siécle, & dans les premiéres années du seiziéme Gyraldi, au deuxiéme dialogue des poëtes de son temps, dit qu'on l'appelloit en Portugal *Hericus.* Erasme, au proverbe *angina vinaria*, & dans son Cicéronien, les deux seuls endroits où il est parlé de ce Portugais, ne l'a point nommé autrement qu'*Hermicus.* C'est Udalric Zasius, jurisconsulte Allemand, qui dans une lettre du 18 décembre 1504, imprimée au-devant des *Sermones convivales* de Conrad Peutinger, au lieu d'*Hermicus Caiadus*, a dit *Henricus Caiadus.* Gajado est mort à Rome, en 1508. Ce fut à force de boire du vin de Corse de quatre ans, ainsi que le raconte Erasme, qui semble parler de ce fait comme témoin. On a de Gajado des éclogues, des silves, & des épigrammes latines ; imprimées à Bologne, en 1501, *in-4°*. Erasme dit que ce poëte a été heureux dans ses épigrammes ; & Beroalde l'aîné témoigne que ses vers font voir qu'il avoit du génie ; il ajoute qu'ils ont de l'élégance, des ornemens recherchés, de l'agrément & du sel ; que ses expressions sont véritablement latines, ses pensées poëtiques, & que sa versification est exacte & polie. * *Voyez* les jugemens des savans, par M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoye, *in-4°*, tome IV, page 304.

GAIAN ou CAIAN (*Gaianus*) vingt-uniéme évêque de Jérusalem dans le II siécle, étoit un prélat de grande piété. Il succéda à Julien, & eut Symmaque pour successeur. On ne sait pas positivement en quel temps il remplit le siége épiscopal. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut dans une partie de l'intervalle qui s'écoula depuis l'an de J. C. 140, jusqu'à l'an 180.

GAJAN, hérétique & chef des Gajanites, vivoit dans le VI siécle, & fut mis sur le siége épiscopal d'Alexandrie par le peuple de cette ville, dans le temps que l'impératrice Théodora avoit fait élire un moine hérétique nommé Théodose, pour gouverner cette église après Timothée autre hérétique. Cette concurrence causa de grandes dissentions à Alexandrie, jusqu'à ce que Gajan fût envoyé en exil l'an de J. C. 535. * Liberatus, *breviar. c.* 20. Léonce Scholastique, *de sect. act.* 5. Baronius, *A. C.* 535.

GAJANITES, hérétiques sortis de la secte d'Eutychès, suivoient les erreurs de Julien d'Halicarnasse,

chef des Incorruptibles & Phantastiques; & reçurent de Gajan le nom de Gajanites. Ils soutenoient qu'après l'union des deux natures en J. C. son corps avoit été incorruptible, & qu'il n'avoit souffert ni la faim, ni la soif, ni les autres infirmités, par la loi de la nécessité naturelle, mais d'une autre façon. * Liberatus, *c.* 20, *brev.* Prateole & Sandere, *her.* 109, Baronius, *A. C.* 515. Godeau, *histoire eccles. V siéc. liv.* 1.

GAIATHEDDIN (Caikhosrou) fils d'*Aladin*, sultan, de la dynastie des Selgiucides, qui regnoient dans la Natolie & pays voisins. L'an de l'hegire 640, de J. C. 1242, ce prince entreprit de faire la guerre aux Mogols ou Tartares, qui n'étant pas éloignés de ses frontieres, vivoient en paix avec lui. Il leva pour ce sujet, une très-grosse armée composée de Grecs, de Francs, de Georgiens. Il s'avança jusqu'auprès d'Arsangian ville d'Arménie; mais dès qu'il fut en présence des ennemis, tous les chrétiens de son armée tournerent en arriere; ce qui l'obligea aussi à prendre la fuite. Les Mogols surpris de cette fuite, craignirent qu'on ne leur eût dressé quelques embuches, & ne le poursuivirent pas aussi vivement qu'ils eussent pu faire. Ils ne laisserent pas de prendre les villes de Sébaste & de Cesarée, avant que de s'en retourner chez eux, & forcerent en passant la ville d'Arsangian. Après ce malheur Gaïatheddin envoya demander la paix aux Mogols, qu'il obtint, à condition qu'il payeroit tous les ans un gros tribut de chevaux, de munitions & d'étofes. Ce sultan mourut l'an 641 de l'hégire, & laissa trois enfans mâles, dont on déclara l'aîné, *Ezzeddin*, son successeur. * D'Herbelot, *bibl. or.*

GAIATHEDDIN, troisiéme sultan de la race ou dynastie des Gaurides, étoit cousin germain de Seifeddin son prédécesseur. Il fut honoré du surnom d'*Aboulfetah*, qui signifie le *victorieux* & le *conquérant*, à cause de ses grands exploits. Il vengea la mort de son prédécesseur, en faisant mourir celui qui l'avoit tué, & dissipa par cette exécution toute la faction des rebelles, qui s'étoient soulevés dans le pays des Gaures, & qui refusoient de lui payer le tribut ordinaire. L'an de l'hégire 571, de J.C. 1175, il reprit sur les Selgiucides la ville de Badghis, puis celle de Herat qui étoit alors capitale du Khorassan; en un mot il se rendit le maître de toute cette province; après quoi il se retira dans la ville de Gaznah, où plein de gloire & de bonheur, il finit ses jours l'an de l'hégire 599, de J. C. 1202, âgé de 63 ans, après en avoir regné 43. On loue la modération de ce prince envers son oncle qui s'étoit révolté contre lui; car l'ayant en sa puissance, il lui rendit tous les honneurs qu'un neveu pouroit rendre à un oncle, dont il auroit tout sujet de se louer. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

GAJAZO, *Calatio*, ville du royaume de Naples, *cherchez*, CAJAZZO.

GAICHIÉS (Jean) prêtre de l'Oratoire, ancien théologal de Soissons, & membre de l'académie de cette même ville, mort à Paris le 5 mai 1731, dans la maison des PP. de l'Oratoire, rue saint Honoré, âgé de 83 ans. Il a exercé pendant plus de 30 ans les fonctions de théologal à Soissons, sans penser à plaire ni à se faire estimer par des sermons étudiés, mais uniquement occupé à instruire solidement & à former les mœurs par des discours évangéliques. Egalement homme de belles lettres & théologien, l'académie de Soissons se faisoit honneur de l'avoir pour membre, & l'a plusieurs fois chargé de faire les discours d'éloquen ce qu'elle est dans l'obligation d'envoyer tous les ans à l'académie françoise, suivant qu'il est porté par les lettres de son établissement. Ces discours sont au nom bre de dix. On en trouve plusieurs dans les recueils de l'académie françoise. Celui qui est *contre la lecture des livres de galanterie*, dans le recueil de l'académie françoise, de l'année 1707, & celui où il explique cette sentence : *Il faut être touché pour toucher*, (*si vis me flere, dolendum est primùm ipse tibi :*) sont également bien écrits & solides. Il est encore auteur des *maximes sur le ministére de la chaire*, imprimées en 1711, sans sa participation : c'est un petit volume, mais bien précieux par la solidité des maximes qu'il renferme, & par la maniere agréable dont elles sont exprimées. Il s'en est fait à Toulouse une édition, où l'on donne cet ouvrage au P. Massillon, depuis évêque de Clermont; mais on s'est trompé, & le P. Massillon l'a lui même désavoué, en louant l'ouvrage. La *dénonciation faite à l'académie de Soissons de quelques termes peu polis & messéans*, comme *pardi*, *mardi*, &c. est encore une piéce ingénieuse du P. Gaichiés. Elle se trouve dans les *Mém. de litt. & d'hist.* chez Simart, *tom.* 8, *part.* 1. En 1739, on a donné à Paris, *in*-12, le recueil des œuvres du P. Gaichiés contenant ses maximes sur le ministére de la chaire, & ses discours académiques. Cette édition a été faite sur les originaux, par les soins de M. de Lavarde, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, qui y a joint une préface, avec l'éloge latin en prose quarrée de l'auteur de ces écrits.

GAIDARONISSI, anciennement *Patrocleia*, *Patrocli Insula*, petite isle de l'Archipel. Elle est dans le golfe d'Egine, près de la côte de l'Attique, à une lieue & demie du cap delle Colonne, vers le midi, & à sept lieues de la ville d'Egine vers le levant. * Baudrand.

GAIDUROGNISSE, petite isle de la mer méditerranée, est près de la côte méridionale de l'isle de Candie, au midi de Girapetra. Quelques géographes prennent cette isle pour l'ancienne *Letoa*, que d'autres mettent à *Christiana*, *Cufognissa*, & *Lafognissi*, trois petites isles qui sont fort près l'une de l'autre, & à huit lieues de la Gaidurognisse vers le levant.

GAIETE, GAETE ou CAIETE, *Cajeta*, ville d'Italie dans la terre de Labour, avec titre d'évêché suffragant de Capoue. Cette ville est ancienne; & si l'on en croit Virgile, elle a reçu son nom de Cajete nourice d'Enée, qui y mourut. Elle est située sur une presqu'isle, en partie sur le penchant d'une colline, qui a la mer de Toscane au pied, avec un beau port, qui est défendu par un fort château, & qui a d'un autre côté une bonne citadelle. Gaiete est une clef du royaume de Naples, sur les frontieres de l'état ecclésiastique entre Capoue & Terracine. On y voit une belle église cathédrale, une chapelle curieuse, dans la fente du rocher, qui s'entrouvrit, disent les bonnes gens du pays, à la mort du Sauveur du monde; un ancien tombeau qu'on croit être celui de M. Minucius Plancus; & le squelette de Charles de Bourbon, connétable de France, qui fut tué au siége de Rome en 1527, & dont le corps fut porté à Gaiete, où l'on voit aussi son épitaphe. Cette ville a été sujette à de grands changemens. Les François la prirent avec le reste du royaume de Naples, en 1495, & la rendirent l'année suivante. Frédéric II, roi de Naples, la leur remit l'année 1501, lorsqu'ils venoient de forcer Capoue. Le marquis de Saluces la rendit par composition à Gonçales le premier jour de l'an 1504. On a uni à son évêché ceux de Mola & de Mintorni. * Scipion Mazella, *descr del reg. di Napoli*. Summonte, *hist. Nap.* Leandre Alberti, *desc. Ital.* Guichardin. Paul Jove. Mezerai, &c.

GAIFER, *voyez* AQUITAINE & GASCOGNE.

GAIGNI ou GAGNI (Jean de) Parisien, premier aumônier du roi François I. Il étoit bachelier dès l'an 1526, où il fut fait procureur de la nation de France dans l'université. Il expliqua le livre des sentences au collége de Navarre l'an 1529, fut recteur de l'université en 1531, reçut le bonnet de docteur en théologie la même année, & fut chancelier de l'université depuis le 20 juillet 1546, jusqu'à sa mort qui arriva le 25 de novembre 1549. Jean de Gaigni savoit les langues, la théologie, & composoit assez bien en vers latins. Nous avons de lui soixante-quinze pseaumes traduits en vers latins, imprimés à Paris en 1547, 1564 & 1587. C'est autant une paraphrase qu'une traduction;

une traduction des commentaires de Primasius sur les épîtres de S. Paul, qu'il a mis en notre langue par ordre du roi François I, & qu'il publia en 1540; une autre traduction des sermons de l'abbé Gueric; une vie d'Alcime Avité qu'il a écrite en latin, & qui fut imprimée au-devant de l'édition de cet auteur donnée en 1604 à Leipsick, *in*-8°. L'ouvrage le plus considérable de Jean de Gaigni sont ses scholies sur le nouveau testament, qui ont paru par parties, & en différens temps. Ses scholies sur les IV évangiles, ont été imprimées à Paris, en 1531, *in*-8°, & en 1552, *in-fol.* Celles sur les actes des Apôtres, à Paris, 1660, *in*-8°, derniere édition, & dans la grande bible de Jean de la Haye, qui dans le titre de sa *biblia maxima*, promet aussi de les donner dans le corps de cet ennuyeux ouvrage, où elles ne se trouvent point. Les scholies sur les épîtres de S. Paul, les épîtres canoniques, & l'Apocalypse, *in*-8°, à Paris, en 1563 & 1633. Les scholies sur l'Apocalypse sont aussi dans la *biblia maxima* de Jean de la Haye. Jean Balesdens a fait réimprimer en 1631, les scholies sur les IV évangiles & les actes des Apôtres (*In evangelia & actus Apostolorum scholia, auctore Joanne Gagnæio Parisiensi Theologo, Christiani Francorum Regis Ecclesiaste ac primo Eleemosinario*, in-8°, à Paris, 1631.) * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franc.* Le Mire, *de script. sæc.* XVI. Du Boulai, *hist. Universit. Paris.* tome VI p. 951.

GAIL, en latin *Gaillius*, (André) né à Cologne l'an 1525, étudia à Louvain, & fut assesseur à la chambre de Spire pendant onze ans, & ensuite conseiller & referendaire aulique, & employé pendant quinze ans dans différentes négociations importantes, sous les empereurs Maximilien II, & Rodolphe II. Divers auteurs parlent avantageusement de lui; quelques-uns le nomment le Papinien d'Allemagne, & le fidéle interprete de la chambre impériale. Gail fut aussi chancelier de l'archevêque électeur de Cologne, & mourut le 11 décembre 1587. Nous avons de lui, *Practicarum observationum lib. II. De pace publica, & proscriptis seu bannitis Imperii lib. II. De pignorationibus, &c.* Tous ses ouvrages ont été réunis, & souvent imprimés. La meilleure édition est celle qui a été imprimée à Cologne en 1621, *in*-4°, & depuis à Amsterdam en 1663. * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.* Valere André, *bibl. belg. &c.*

GAILLAC, ville de France, la principale du diocèse d'Albi, après Albi même. Elle est fameuse par ses vins, qu'on transporte dans les isles & dans le nord. Cette ville subsistoit dès le VII siécle. Saint Didier évêque de Cahors, en parle dans son testament, qui est de l'an 654 de J. C. la vingt-cinquiéme année de son épiscopat, & la XVI du régne de Sigebert III, roi d'Austrasie, son souverain. Gaillac appartenoit à ce saint prélat, & il la légua à son église. Pepin I, roi d'Aquitaine, fonda, selon une ancienne charte de ce prince, un monastere en ce lieu, sous le nom de *S. Quentin*, & le soumit à celui de Figeac, qu'il avoit aussi fondé ou rétabli. Ce monastere est, comme on le croit, le même qui subsistoit au X siécle, sous le nom de *S. Michel de Gaillac*, & qui fut doté en 972, par Raymond comte de Toulouse & d'Albi, que l'on regarde comme son fondateur. Ce monastere passa dans la suite sous la dépendance de celui de la Chaise-Dieu qui le réforma, & auquel il fut soumis jusque vers le milieu du XVI siécle, qu'il fut sécularisé. Il est faux, comme plusieurs l'ont avancé, que la manse abbatiale de Gaillac, soit unie au collége des jésuites de Toulouse. * *Voyez* la nouvelle histoire de Languedoc, *tom.* 1, en plusieurs endroits.

☞ GAILLARD-LONJUMEAU. La famille des seigneurs de *Lonjumeau*, du nom de Gaillard, est des plus illustres par les fiefs qu'elle a possédés, les charges dont ses auteurs ont été revêtus, & les belles alliances qu'elle a faites. Son ancienneté répond à son illustration. Elle est originaire d'Allemagne, d'où elle vint s'établir à Blois. Dans une charte datée de l'an 1140, qu'on conserve dans l'abbaye de Bergomoyen près cette ville, on trouve un GAILLARD de GAILLARD qui fit don à ladite abbaye d'une cense en bled applicable à un service annuel qu'on devoit célébrer pour le repos de l'ame de ses ancêtres. La révolution des temps ne nous permet pas de commencer la filiation de cette famille par ce *Gaillard* de *Gaillard*, dont probablement:

I. MATHURIN de Gaillard qui vivoit à Blois vers l'an 1430, seigneur de Villemourans lez-Blois, descendoit. Il épousa par contrat du 13 janvier 1450, *Jeanne* de Callipeaux, & laissa de son mariage 1. MICHEL qui suit. 2. *Mathurin* II du nom, pere de *Michel*, conseiller-clerc au parlement de Paris, trésorier de la sainte-chapelle de Bourges; de *Jacques* abbé de Bergomoyen, mort en 1521; de *Marguerite*, épouse du sieur de Massé Bailly, & de *Jeanne* de Gaillard, mariée avec noble *Bernard* Prevot, seigneur de Saint-Cyr. 3. *Jean* de Gaillard, homme d'armes dans la compagnie d'ordonnance du comte de Penthievre, marié avec *Jacqueline* de Beauvillier des ducs de Saint-Agnan, dame de Villemanche, de laquelle il eut *Marie* de Gaillard, qui épousa *Etienne* de Morvilier, procureur du roi à Blois, sieur de Crozemont.

II. MICHEL I de Gaillard, fils aîné de *Mathurin* de Gaillard, & de *Jeanne* de Callipeaux, fut favori du roi Louis XI, son maître-d'hôtel, seul général des finances, général des galleasses de France, par brevet de l'an 1480, chevalier de l'ordre du duc d'Orléans, seigneur de Lonjumeau (voyez les mémoires de Sainte-Marthe dans le *Gallia christiana*) de Chilli & du Fayet. Il épousa en premiéres noces *Marguerite* Berthelot, fille de *Jean* Berthelot, maître de la chambre aux deniers de Marie d'Anjou, reine de France, & en secondes noces *Marguerite* Bourdin, fille de *Jean* Bourdin, seul général des finances, morte le 9 septembre 1501. Du premier lit, naquit *Perenelle* de Gaillard, mariée avec *Louis* de Vassé, seigneur de la Harpiniere, bailly de Melun, & du deuxiéme lit, MICHEL II, qui suit; & *Michelle* de Gaillard, mariée avec *Florimond* de Robertet premier secretaire d'état.

III. MICHEL de Gaillard II du nom, seigneur de Lonjumeau & de Chilly, chevalier & pannetier du roi François I, épousa par contrat du 10 février 1512, au château d'Amboise, où étoit la cour, SOUVERAINE d'Angoulême de Valois, fille naturelle de Charles duc d'Orléans & d'Angoulême, pere du roi François I, laquelle fut légitimée à Dijon, par ce dernier prince, son frere, en 1521. Michel de Gaillard mourut en 1535, laissant de son mariage MICHEL III du nom, qui suit; DENYS de Gaillard ci-après, & *Anne* de Gaillard, femme de noble *Thomas* de Balzac seigneur de Montaigu.

IV. MICHEL de Gaillard III, seigneur de Lonjumeau & de Chilly, se maria avec *Louise* de Sains, fille de *Jean*, baron de Marigni, & de dame *Bernarde* de Salazar, dont il eut MICHEL IV, qui suit; *Jean* baron de Courcy; *Souveraine* de Gaillard, épouse de *Jean* de Montmorency, dont elle eut treize enfans qui ont fait la pluspart des branches des Montmorency qui existent, & trois autres filles mariées dans les maisons d'Aumale Haucourt, de Picot, & de Grailly Chalette.

V. MICHEL de Gaillard, IV du nom, seigneur de Lonjumeau & du Fayet, épousa *Claudine* de la Fayette saint Roman, petite fille du maréchal de ce nom, de laquelle il eut des enfans.

IV. DENYS de Gaillard, seigneur de Lonjumeau, & de la ville de Puteaux sur Seine, fils puîné de Michel II seigneur de Lonjumeau, & de *Souveraine* d'Angoulême; fut maître d'hôtel du roi, & fit donation de la terre de Puteaux, près Paris, à GILLES de Gaillard, son fils.

V. GILLES de Gaillard, premier du nom, se maria par contrat du 28 novembre 1554, avec *Catherine* le

Coigneux, qui le rendit pere de Gilles, qui suit; de Jean de Gaillard, *dont la postérité est rapportée ci-après*, & de *Jacques* de Gaillard, aumônier du roi Henri III.

VI. Gilles II de Gaillard, seigneur de Lonjumeau, grand secrétaire du roi Henri III, fut marié avec *Marie* de Charron, des seigneurs de Courcy, en 1575. il eut;

VII. Pierre de Gaillard qui se retira en Provence, en 1595, où il acquit la terre de Ventabren, en conséquence du don de prélation que lui en fit le roi, pour les services de ses ancêtres. Il fut trésorier général des états de la province. Il partit pour la seconde fois pour Paris en 1636, en qualité de député de Provence, pour représenter au roi les priviléges du pays. Ce fut par la délibération des états généraux de la province assemblés, ce qui résulte du cayer imprimé de la même assemblée, où l'on voit que les motifs de la députation dudit sieur de Gaillard, y sont établis sur *sa haute naissance & les alliances qu'il avoit en cette ville, capables de servir d'appui à la province*. Il fut contrôleur général des guerres, & commissaire ordonnateur général de toutes les troupes de la province. Il épousa en 1619, *Marquise* de Villages, fille de *Cesar* de la ville de Marseille, & de *Magdeléne* de Covet, des marquis de Marignagne. De ce mariage naquirent entr'autres enfans, 1. Cesar, qui suit; 2. *François* reçu chevalier de Malte en 1642; 3. *Pierre*, chanoine du chapitre de saint Victor lez-Marseille, 4. *Jean* de Gaillard, évêque d'Apt depuis 1673, jusques en 1695. Moreri qui connoissoit son mérite, & qui étoit son aumônier, le prit pour son Mecéne, & lui dédia la premiére édition de son dictionnaire; on peut dire qu'il méritoit les éloges que cet auteur lui donne dans son épître dédicatoire. 5. *Marguerite* de Gaillard, épouse de *Jean-Baptiste* de Guerin du Castelet, président en la cour des comptes de Provence. 6. *Magdeléne* de Gaillard, dame de la reine, & sous-gouvernante des enfans de France, les ducs de Bourgogne, de Berri & Philippe V roi d'Espagne, mariée avec *Gaspard* de Garron de Venel, d'abord conseiller du roi en la cour du parlement de Provence, ensuite conseiller d'état. Sa majesté accorda en sa faveur, & en considération des services de ses ancêtres, toutes les glaciéres de Provence qui lui appartenoient, à la maison de Gaillard, à perpétuité, de mâle en mâle, par lettres patentes du mois d'août 1692. Ce droit fut ensuite acquis par la province, pour la somme de 300000 liv. Le roi Louis XIV écrivit à ce sujet une lettre à M. d'Oppede, premier président au parlement d'Aix, qui marque le cas que sa majesté faisoit de Madame de Gaillard Venel, *& le desir qu'elle avoit que ladite dame jouît, de façon ou d'autre, de la grace qu'elle lui avoit accordée, par un remboursement proportionné au revenu*; cette lettre est imprimée dans le recueil que M. Roze a donné de celles de Louis XIV, page 14. *Je vous charge de faire en mon nom*, ajoute le roi, *dans cette lettre que je vous écris de ma propre main, soit dans l'assemblée des communautés, ou dans votre compagnie, toutes les diligences qui seront nécessaires pour cet effet*. On trouve p. 33 du recueil cité une autre lettre du roi adressée à Madame de Venel: elle est remplie de bonté & de politesse.

VIII. Cesar de Gaillard, seigneur de Ventabren, baron de saint Esteve & Auriac, vendit à la province en 1656, la charge de contrôleur général des guerres de son pere, pour la somme de 280000 livres: il fut conseiller du roi en la cour du parlement de Provence, l'an 1649, & marié avec *Marguerite* de Gerente, sœur du marquis de Senas, de laquelle il eut

IX. Pierre de Gaillard, seigneur de Ventabren & de la Bourdonniere, baron de saint Esteve, commandant les dragons du régiment de la reine, qui eut de sa femme, *Anne Marguerite* de Gantés, dame de Valbonette, fille & petite fille de *François* & de *Jean-François* de Gantés, procureurs généraux au parlement, seigneurs de Valbonette, Pierre-Joseph-Laurent, qui suit, *Louis Henri* de Gaillard, reçu chevalier de Malte en 1736, gouverneur de l'isle du Goze en 1742; & nommé pour présenter les faucons au roi en 1753; & *N.* religieuse aux grandes Ursulines à Aix.

X. Pierre-Joseph-Laurent de Gaillard de Lonjumeau, seigneur de Ventabren, de la Bourdonniere & de Valbonette, conseiller en la cour des comptes de Provence, depuis l'an 1732, est un des commissaires qui ont été élus en 1754, sindics du corps de la noblesse de Provence.

VI. Jean de Gaillard, fils cadet de *Gilles*, & de *Catherine* le Coigneux, passa en Provence où il fut pourvu en 1587, d'un office de contrôleur général des guerres en Provence: il fut ensuite receveur général des décimes & des finances du pays. Il épousa par contrat passé le 28 janvier 1588, *Louise* d'Arbaud, fille de *Honoré* d'Arbaud, seigneur de Bargemond. Il fit son testament l'an 1624, laissant de son mariage Joseph, qui suit; *Gilles*, seigneur de la Mottelussan, chevalier de saint Michel, marié le 7 mai 1639, avec *Catherine* de Colla, fille du seigneur de la Magdeléne, premier président au sénat d'Orange, dont il n'eut point d'enfans; & deux filles mariées, l'aînée avec *Nicolas* Duchaine, conseiller au parlement, & l'autre avec *Pierre* de Guiran, seigneur de la Brillane, conseiller en la cour des comptes.

VII. Joseph de Gaillard, fut reçu conseiller en la cour des comptes l'an 1622, en celle du parlement l'an 1631, & pourvu d'un office de président à mortier, crée en sa faveur en 1638. Il mourut avant sa réception, & laissa du mariage qu'il avoit contracté en 1626, avec *Anne* de Grimaldy, dame de Moissac, fille de *Gaspard*, marquis de Regusse, Sauveur, qui suit, Pierre, ci-après, & *Marquise* de Gaillard, mariée avec *François* de Foresta Colongue, conseiller au parlement.

VIII. Sauveur de Gaillard, receveur général des décimes en Provence, & conseiller d'état en 1661, épousa par contrat du 25 février 1648, *Blanche* de Boyer, fille de *Jean-Baptiste* de Boyer, des seigneurs d'Eguilles, doyen du parlement, & de dame *Claire* de Garron, dont il eut Gaspard, qui suit; *Joseph-Vincent-Sauveur*, *Jean-Baptiste* & *Jean-Augustin*, tous trois reçus chevaliers de Malte, & une fille mariée avec noble *Annibal* de Lombard, seigneur de saint Benoît. *Vincent-Sauveur* est mort grand prieur de Provence au grand prieuré de saint Gilles, commandeur d'Aix, & premier grand croix de l'ordre de Malte.

IX. Gaspard de Gaillard, fut reçu président en la cour des comptes de Provence, en 1697, & marié avec *Thérése* d'Agoult, fille de *Joseph* d'Agoult, marquis d'Ollieres, & de *N.* dame de Glandeves Mirabeau, d'où Auguste, qui suit, & *Elisabeth* de Gaillard, mariée en 1713, avec *Jean* de Forbin Gardanne.

X. Auguste de Gaillard, conseiller en la cour des comptes, est marié avec Demoiselle d'Astoüaud, fille de *Balthazar* d'Astoüaud, marquis de Murs, seigneur de Romany, & de dame de Gros, de laquelle il a eû Auguste II de Gaillard, reçu conseiller en la cour des comptes en 1757, marié avec demoiselle de Ricard; deux filles religieuses au monastere des grandes Ursulines d'Aix; *Dominique Gaspard* & *Chrysostome* de Gaillard, reçus chevaliers de Malte aux années 1732 & 1736, tous les deux commandeurs, l'un de la ville de Valence & nommé général des galéres de Malte, l'autre de Poilaval.

VIII. Pierre de Gaillard II, fils de *Joseph*, conseiller au parlement, & de *Anne* de Grimaldy de Regusse, se retira à Marseille, fut capitaine d'une des galéres du roi, & marié avec la fille de *Pierre* de Raffelis, seigneur de Roquesante, conseiller au parlement, & de dame *Héléne* de Cordebas Debot, dame de Grambois, de laquelle il a eu Gabriel de Gaillard, qui suit, lieutenant des galéres du roi, & deux filles mariées dans les maisons de Ricard & de Felix.

IX. Gabriel de Gaillard, lieutenant des galéres du

roi, a épousé *Marquise* de Camps, dont il a eû Pierre, qui suit, & *Jean-Jacques* de Gaillard, mort chevalier de Malte, enseigne des vaisseaux du roi.

X. Pierre de Gaillard, enseigne des vaisseaux du roi, est marié avec *Elisabeth* du Mont, dont il a trois garçons.

* Extrait du nobiliaire de Provence, imprimé en 1757, t. I. Consultez pour cette famille Moreri, premiére édition de 1674, épître dédicatoire, &c. MM. de sainte Marthe, *histoire généalogique de France*, liv. 16, chap. 2, p. 740. Du Chesne, *hist. de Montmorency*, liv. 6, chap. 4. *Jurisprudentia heroica, &c.* Lettres de Louis XIV, par Rose, tome I, lettre 6, pag. 14. Lettre 19, à Madame de Venel de Gaillard, page 33. L'abbé Robert. Maynier, &c.

GAILLARD (Augier) poëte Languedocien, étoit charon de son métier, & habitant de la ville de Rabasteins en Languedoc. Henri IV, roi de France, récompensa, par quelques présens, les poësies qu'il lui présenta en langue vulgaire de son pays. Il avoit publié dès l'an 1582 une description du château de Pau, & de la ville de Lescar. L'édition la plus ample qu'on ait de ses poësies, est de 1584. * Voyez la *biblioth. françoise* de M. l'abbé Goujet, tome XIII.

GAILLARD (Honoré) jésuite, prédicateur célébre, étoit né à Aix en Provence le 9 novembre 1641, & fils d'un avocat au parlement de cette province. Il fut reçu jésuite, étant fort jeune, à Avignon le 5 novembre 1656, & fit la profession des quatre vœux à Paris le 2 février 1675. Ses premiéres études achevées, il fit à Lyon son cours de régence d'humanités & de rhétorique avec succès & distinction. Peu de temps après il fut envoyé à Paris pour y faire ses études de théologie, & lorsqu'il les eut achevées, on lui confia l'éducation de Louis de la Tour de Bouillon, prince de Turenne, emploi dont il s'aquitta si bien, qu'on jugea à propos de le continuer auprès des freres de ce jeune seigneur. Au milieu de ces occupations, il eut toujours soin de cultiver les heureuses dispositions & les grands talens qu'il avoit pour la prédication. Lorsqu'il fut en état de remplir ce ministére, il commença par prêcher la dominicale dans l'église du collége de Paris. La maniére dont il s'en aquitta, le fit bientôt destiner pour la chaire de la maison professe, où il eut tant de succès, qu'il fut choisi pour prêcher devant le roi l'avent de la même année. Il ne fut pas moins gouté à la cour qu'à la ville, c'est pourquoi on l'engagea d'y prêcher encore le carême suivant. Il y prêcha depuis fréquemment, & remplit les meilleures chaires de Paris toujours avec un grand concours. Il joignit aux travaux de la chaire ceux de la direction, pour laquelle il fut choisi par un très-grand nombre de personnes de considération. Marie-Béatrix-Eléonore d'Est, reine d'Angleterre, se mit sous sa conduite pendant les derniéres années de sa vie, & mourut sous sa direction. Libre alors de tout emploi étranger, sa société le fit recteur du collége de Paris, & ensuite supérieur de la maison professe de saint Louis. Mais son grand âge ne lui permettant pas de soutenir long-temps les fatigues de ce poste, il en fut déchargé à l'âge de 83 ans. Il travailla depuis à mettre en ordre les sermons qu'il avoit prêchés durant un grand nombre d'années tant à la cour qu'à la ville. Enfin étant tombé malade au retour d'une retraite qu'il avoit faite à Pontoise, il mourut à Paris le 11 juin 1727, sur les onze heures du matin, le sixiéme jour de sa maladie, dans la 86 année de son âge, & la 70 de religion. * *Extrait de son éloge inséré dans le mercure de France au mois d'août 1727, p. 1742.*

GAILLARDE, (Jeanne) de Lyon, vivoit dans le XVI siécle, & composoit en vers. Du Verdier-Vauprivas rapporte dans sa bibliothéque françoise, un rondeau que Marot fit à la louange de cette fille, & un autre rondeau qu'elle fit pour réponse

GAILLARDI, (Pierre) conseiller clerc au parlement de Toulouse dans le XVI siécle, fut dégradé de sa charge en 1542, pour des faussetés dont il étoit convaincu. L'arrêt de sa condamnation étoit émané du conseil privé du roi, & l'exécution s'en fit le 11 mai dans la salle d'audience du parlement de Toulouse, les portes ouvertes. Il y parut en robe rouge, & quand il fut à genoux, le premier président descendit de son siége, & alla lui ôter le chaperon du tour du col, & incontinent les huissiers le dépouillerent de sa robe rouge; après quoi il fit amende honorable la torche au poing. On le remena en prison à Paris, pour y rester jusqu'à ce qu'il eût payé mille livres d'amende au roi, pareille somme à sa partie & tous les dépens, dommages & intérêts. Cependant quoique sa charge eût été donnée aussitôt, & lui déclaré inhabile à jamais de tenir office royal, il fut remis en 1545, par un commissaire du grand conseil en son premier état de conseiller. * La Faille, *annales de Toulouse.*

GAILLON, château en Normandie, à huit lieues au-dessus de Rouen, & à deux lieues au-dessous de Vernon, est situé sur une colline, dans un lieu fort agréable, éloigné de la Seine d'environ une petite lieue. C'est une des maisons de plaisance de l'archevêque de Rouen, que le cardinal Georges d'Amboise fit bâtir. Il y a une chartreuse très-belle & très-riche. Les rois de France ont autrefois fait leur séjour à Gaillon, & nous avons des ordonnances de François I & de Charles IV, qui sont datées de ce lieu. * Valesii, *notitia Galliæ.*

GAINAS, Goth de naissance, s'avança par sa valeur à la cour des empereurs d'orient, & devint général des armées de l'empereur Arcadius. Il fit tuer l'an 395 le traître Ruffin, qui avoit dessein de s'emparer de l'empire. Mais Eutrope profita de la plus grande partie des richesses de ce scélérat, & prit sa place dans l'esprit d'Arcadius. Cette faveur donna tant de jalousie à Gaïnas, qu'il appella les barbares qui étoient dans l'Asie, força le prince l'an 399 à lui remettre entre les mains Eutrope, & l'obligea encore à lui donner les têtes d'Aurelien, de Saturnin, & de Jean ses fidéles ministres. Gaïnas qui étoit Arien, demanda une église pour les Ariens de Constantinople: il avoit encore fait dessein de bruler le palais impérial; mais il en fut empêché. Il entreprit même de se rendre maître de la ville de Constantinople. Tous ces attentats obligerent l'empereur de le déclarer ennemi de la république: ce qui jetta Gaïnas dans une si grande fureur, qu'il ravagea toute la Thrace. Pendant ces désordres saint Chrysostôme lui fit proposer des conditions de paix, qu'il accepta en considération de celui qui les lui faisoit, comme dit Metaphraste. Socrate ajoute que ce barbare continuant à faire la guerre aux Romains, perdit son armée navale dans l'Hellespont, & fut tué avec les siens, comme il fuyoit en l'année 400 de J. C. Sa tête fut apportée à Constantinople. * Théodoret, *l.* 5. Socrate *l.* 6. Zosime, *l.* 5. Sozomene, *l.* 8. Chronique d'Alexandrie, &c.

GAINIER ou GAINERI (Antoine) médecin de Pavie, vers l'an 1440, composa divers ouvrages qui lui acquirent beaucoup de réputation. *De ægritudine stomachi. De Febri. De Pleuresi. De Arthriticia in juncturis, &c.* Il mourut à Pavie, où l'on voit son épitaphe dans l'église de saint Michel. * Trithéme, *de script. eccles.* Gesner, *bibl.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

GAIOBOMAR, roi des Quades, peuples de l'ancienne Germanie. Ce prince fut tué sur je ne sais quelle accusation, par l'empereur Caracalla, qui se vantoit de cette action criminelle, & la comptoit au nombre des exploits prétendus de l'expédition chimérique, qu'il entreprit contre les peuples de Germanie, l'an de J. C. 214. * Dion, *excerpt. in Vales. p.* 754.

GAIOLA, anciennement *Euploia*, petite isle de la mer de Toscane, est dans le golfe de Naples, entre la ville de ce nom & celle de Pouzzol. * Baudrand.

GAINSBOROUGH, bourg avec marché, grand & bien bâti dans le comté de Lincoln, dans la division de Lindsei, dans la contrée de Gartrec, sur la riviere de Trent. Il s'y fait un bon négoce. Ce bourg donne le titre de comte à la famille de Noëls. * *Dictionnaire angl.*

GAISENFELD, bourg d'Allemagne dans le cercle de Baviere, est situé sur la petite riviere d'Ilm, à une lieue du Danube, & à deux de la ville d'Ingolstad. Quelques géographes prennent ce bourg pour le *Vallatum* de l'ancienne Vindelicie, que d'autres mettent à *Feillenbach*, village de la même contrée. * Baudrand.

GAITTE (Jacque) docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine de Luçon, a composé un ouvrage *De usura & fœnore*, qui parut en 1678. Ce traité ayant été attaqué, il le défendit par un autre intitulé : *De usura in trium contractuum pravitate*, imprimé en 1688, où il fait voir qu'il n'avoit point été trop severe dans son premier ouvrage.

GAL (Saint) évêque de Clermont en Auvergne, naquit vers l'an 489, dans la ville à laquelle on a donné depuis le nom de Clermont. Il étoit fils d'un sénateur nommé *George*, & de *Leocadie*. A peine fut-il en état de faire quelques réflexions sur la vanité du monde, qu'il forma la résolution de s'en séparer : il exécuta ce dessein en se renfermant dans le monastere de Cronom ou Cournom. Saint Quintien ayant eu connoissance de ses talens, le fit sortir de son monastere, le prit auprès de lui & lui conféra les ordres sacrés. Thierri roi d'Austrasie ne laissa pas long-temps ce trésor à saint Quintien, car l'ayant mandé, il l'obligea de venir à sa cour, & l'engagea de le suivre. Sitôt que S. Quintien fut mort, c'est-à dire vers 532, on choisit Gal pour remplir le siége épiscopal de Clermont; il mourut vers l'an 553, âgé de 65 ans, dont il en avoit passé plus de vingt dans les travaux de l'épiscopat. Les martyrologes d'Adon & d'Usuard ne font aucune mention de ce saint. Sa fête est marquée au premier juillet. * Le Cointe, *annal. eccles. Franc.* Mabillon, *sæc. 1. Bened.* Bulteau, *l. 2, c.* 24. Gregoire de Tours, *c. 6. vit. PP. & hist. lib.* 4, *c.* 5. Baille, *vies des SS.* 1. *juillet.*

GAL (Saint) Irlandois, disciple de saint Colomban, le suivit en France. Son rare mérite le fit choisir pour être évêque de Constance; mais il fit élire en sa place Jean son disciple. Il fonda l'an 615, un monastére célébre en Suisse, qui porte son nom, & mourut l'an 640, âgé de 95 ans. On a de lui un sermon prêché à Constance dans l'église de saint Etienne, le jour de la consécration de Jean son disciple; & une lettre à Didier, évêque de Cahors. * *Antiq. lectiones Canisii.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du VII siécle.* Voyez D. Rivet, *hist. litter de la France*, tome III.

GALAAD, étoit proprement la montagne où Laban rencontra Jacob, lorsque ce patriarche l'eut quitté. Cette montagne tomba dans le partage des terres que l'on accorda à la tribu de Ruben. On donna le nom de Galaad à toute la contrée voisine, & même à une ville dans la Trachonitide. Les Galaadites eurent soin d'enterrer Saül & ses fils, après la bataille où ces princes perdirent la vie. * *Genese*, [illegible]. *Josué*, 13. I. *des rois, c. dern.* I. *des Paralipomenes*, *c.* 10. Torniel, *A. M.* 2296 *n.* 3 *&* 9, 2997, *n.* 9, *&c.*

GALAAD, fils de Makir, de la tribu de Manassé, donna son nom à la province delà le Jourdain, où étoit la tribu de Gad. * *Nomb. XXVI*, 29.

GALACTOIRE (S.) évêque de Bearn ou de Lescar, dans les V & VI siécle, assista au concile d'Agde qui se tint au mois de septembre de l'an 506, auquel S. Césaire d'Arles présida : c'étoit sous le consulat de Messala. Saint Galactoire fut martrisé quelque temps après, c'est-à-dire, vers l'an 509. On dit que les Visigots Ariens l'ayant pris lorsqu'il étoit à la tête de quelques troupes pour favoriser les François, l'appliquerent à de cruelles tortures pour lui faire embrasser l'arianisme, & qu'il souffrit plutôt de mourir au milieu des tourmens, que de consentir à leur impiété. Nous ne révoquons point son martyre en doute : mais les circonstances n'ont nulle vraisemblance. Un évêque à la tête d'un corps de troupes eût alors paru un monstre : ce ne fut que long-temps après que l'on vit des prélats quitter la mitre & le bâton pastoral, pour prendre le casque & l'épée. * *L'histoire de Bearn*, par M. de Marca. *Histoire de l'Eglise Gallicane*, par le P. Longueval, jesuite, *liv.* 5.

GALACTOPHAGES, peuples de la Scythie Asiatique, ainsi nommés d'un mot grec γαλακτοφάγοι, qui signifie *mangeurs de lait.* Homere dans son Iliade, *l.* 3, en fait mention, comme d'une nation très-juste & très équitable, qui n'avoit pour principale nouriture que du lait.

GALADIN (Mahomet) empereur du Mogol dans le XVI siécle, se rendit illustre par ses belles qualités, & sur-tout par sa grande application à écouter les demandes & les plaintes de ses sujets. Il leur donnoit audience deux fois le jour; & afin que les personnes de basse condition, qui pour l'ordinaire ne peuvent ou n'osent approcher du tribunal, eussent lieu d'exposer leurs griefs, il fit mettre une cloche auprès de lui, & attacher une corde qui répondoit dans la rue, & dès qu'il entendoit le son de la cloche, il sortoit ou bien il faisoit entrer celui qui avoit tiré la corde. Ce prince pensa à se faire chrétien : mais les prêtres mahométans l'en détournerent en lui disant qu'il faudroit renoncer à la pluralité des femmes. Il mourut l'an 1605, sans que l'on ait jamais pu savoir de quelle secte il étoit. * Bayle, *dict. crit.*

GALAMINI (Augustin) cardinal, né en 1552, à Bresighella, petit canton de la Romagne, dans le diocèse de Faënza, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique. Après avoir enseigné la philosophie & la théologie en plusieurs couvens, il fut inquisiteur de Bresce, de Plaisance, de Gènes, & de Milan. Clément VIII l'appella à Rome, & le fit commissaire général du saint office. Paul V le nomma maître du sacré palais, l'an 1607. L'année suivante, l'ordre de S. Dominique le choisit pour général. Il tint le chapitre général à Paris l'an 1611, & il étoit encore dans cette ville, lorsqu'il apprit que le 17 août de cette année il avoit été nommé cardinal sous le titre de sainte Marie de *Ara-Cœli*, par le même pape, qui lui donna aussi l'évêché de Lorette ou de Recanati. Il gouverna cette église avec beaucoup de sagesse. Il fut transferé à celle d'Osimo, où il travailla jusqu'à sa mort, qui arriva le 6 septembre 1639, âgé de 90 ans. Il a publié *Acta synodalia*, pour ses églises, & des instructions adressées à son clergé. L'ordre de S. Dominique lui aura une éternelle obligation de l'érection de la congrégation Occitaine, dont se sont formées depuis les deux belles provinces de Toulouse & de saint Louis. * Mich. Pio, *de vir. illust. ord. Præd.* 2. *q.* Ughelli, *Ital. sacr. tom.* 1. Fontana, *theat. Dominic. Bibl. Prov. Lombard. ann.* 1607. Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

GALANTHIS, servante d'Alcmene, ayant pitié de sa maîtresse qui étoit en travail d'enfant; & soupçonnant que Junon, qui se tenoit les mains jointes sur les genoux à la porte de son logis, étoit-là pour l'empêcher d'accoucher, sortit avec un visage riant, & lui dit qu'Alcmene s'étoit heureusement délivrée d'un fils. Junon la crut & se leva, & Alcmene accoucha aussitôt d'Hercule. La déesse ayant reconnu la fourbe, en eut tant de dépit qu'elle changea Galanthis en belette, & qu'elle la condamna à faire ses petits par la gueule, afin qu'elle fût punie par le même endroit dont elle s'étoit servie pour la tromper. * Ovid, *l. v. 9. Metam.*

GALANUS (Clément) religieux théatin, avoit demeuré plusieurs années chez les Arméniens, où il recueillit ce qu'il put d'actes écrits en langage arménien, qu'il traduisit en latin, & ausquels il ajouta ses observations. Son ouvrage fut imprimé à Rome en deux volumes *in-folio*, en 1650, dans l'imprimerie de la

congrégation *de propaganda fide.* Les écrits arméniens sont imprimés en arménien ; & son ouvrage entier porte le titre de *Conciliation de l'église Arménienne avec l'église Romaine, sur les témoignages des peres & docteurs Arméniens.* L'auteur remarque dans sa préface, que pour convaincre les Arméniens, il a plutôt commencé par rapporter leurs histoires & leurs traditions, que par les controverses ou disputes ; parceque tous les schismatiques du levant ne veulent point disputer de la religion avec les Latins, & que, quand même ils sont convaincus, ils répondent qu'ils suivent la foi de leurs peres, & que les Latins sont des dialecticiens, qui ayant l'esprit subtil, peuvent prouver, comme des vérités, les plus grandes faussetés du monde. Le même Galanus parle aussi dans son livre, des Ibériens & de ceux de la Colchide. On a imprimé cet ouvrage à Cologne en l'an 1686. *Cherchez* ARMÉNIENS.

☞ GALARD, GALLARD, & quelquefois GOLARD ou GOALARD, maison des plus illustres de Guienne, & de Gascogne. Elle tire son nom de la terre de Galard en Condomois, qu'elle a possédée jusqu'au siécle dernier. La tradition du pays la fait sortir des anciens comtes du Condomois, cadets des ducs d'Aquitaine. Ce qui appuye cette tradition, c'est que l'on a toujours appellé *tours de Galard*, celles qui sont auprès de Condom, & qui étoient la résidence des anciens souverains de ce pays. On voit encore sur ces tours les mêmes armes que porte la maison de Galard, qui sont *d'or à trois corneilles de sable, membrées & becquées de gueules, posées deux & une.*

Les premiers du nom de Galard que l'on connoisse par les titres, sont AIMERIC de Galard & GERAULT son frere, qui furent cautions dans un échange que fit en 1062, Raimond, abbé de Condom, pour l'église de Saint Jean de Majan. GUILLAUME & PIERRE de Galard servirent de témoins dans cet acte. Voyez l'*hist. de l'abbaye de Condom* dans le *Spicilege, ed. de 1723, t. 2. p.* 587 & 593. On trouve dans le même ouvrage, *pag.* 592, le seigneur de Galard, dit pere d'*Oger* & de *Bernard* de Galard.

PIERRE de Galard fut caution dans un acte passé l'an 1100, entre Geraud, abbé de Condom, & Garnier de Bonnefont. Ses deux fils *Pierre* & *Argaias* de Galard furent de même cautions dans un acte de l'an 1150. Voyez les titres de l'*histoire de l'abbaye de Condom*

I. GUILLAUME, sire de Galard, depuis lequel la filiation est suivie, fut un des plaiges pour le roi de France dans un traité conclu au mois de mai de l'an 1200, entre ce monarque & le roi d'Angleterre. Il est qualifié sire de Galard avec le sire d'Albret en 1236. Voyez le cabinet de M. de Clairembaut, & *l'hist. d'Harcourt, tom.* 3, *pag.* 180. Ses enfans furent 1. ASSIEU de Galard, qui suit. 2. *Montassin* de Galard abbé de Condom, mort en 1247. On trouve un autre *Montassin* de Galard, qui servit de témoin à l'acte d'hommage de Gaston, vicomte de Béarn & de Brulhois, rendu à Guillaume, évêque d'Agen, en 1255.

II. ASSIEU sire de Galard, épousa Donna *Gazenne* de Francs. Leurs enfans furent 1. ASSIEU II du nom, qui suit, & 2. *Géraud.* Ces deux freres partagerent entr'eux en 1270 la succession de leur pere & de leur mere. Dans ce partage sont nommés plusieurs terres situées en Armagnac & en Condomois. Celles de Galard & de Terraube resterent à l'aîné. Geraud eut, entr'autres, pour sa part celle de l'Isle, & fut auteur d'une branche de ce nom, qui s'éteignit vers la fin du XV siécle, dans la personne de *Jean* de Galard, seigneur de l'Isle, sénéchal d'Armagnac, mort sans enfans.

III. ASSIEU II, sire de Galard, dont on ignore l'alliance, eut pour enfans, 1. GERAUD, qui suit ; 2. *Gayssion* ; 3. *Bertrand.* Le roi Philippe *le hardi* accorda à ces trois freres, par des lettres patentes datées de 1271, la haute & basse justice de Terraube, en récompense des bons services rendus par eux & leurs ancêtres à ses prédécesseurs rois.

IV. GERAUD I, sire de Galard, qui devoit être du duel proposé par le roi Charles d'Anjou au roi d'Aragon, & qui n'eut pas lieu, donna de concert avec ses freres en 1284, des coutumes aux habitans de Terraube. Il épousa Donna *Assalde.* Leurs enfans furent entr'autres ASSIEU, qui lui succéda, & *Numede*, qui fut mariée avec noble *Ressy* de Manalisse.

V. ASSIEU III, sire de Galard, se maria avec *Eléonor* d'Armagnac, dame de Brassac en Quercy, dont il eut 1. GERAUT II, seigneur de Galard & de Terraube, qui a continué la ligne directe qui suit. 2. BERTRAND de Galard, qui a fait la branche de BRASSAC DE BEARN, *rapportée ci-après.* 3. *Pierre* de Galard, seigneur d'Epieux & de Limeuil, qui fut grand-maître des arbalestriers de France depuis 1310, jusqu'à sa mort arrivée peu après l'an 1331. Il avoit été marié avec *Nauda* de Caumont, fille d'*Annissant* de Caumont, seigneur de Sainte Bazeille, & d'*Isabeau* de Pebrac, & fut pere de *Jean* de Galard, seigneur d'Epieux & de Limeuil, qui fut excepté de l'amnistie générale dans le traité de Brétigny avec le vicomte de Fronsac. Il rentra depuis dans la possession de ses biens. Sa femme *Philipine* de Lautrec, le rendit pere de *Marguerite* de Galard, dame de Limeuil, mariée avec *Guy* Rogier, fils de *Guillaume* Rogier, comte de Beaufort-Turenne, & frere du pape Grégoire XI. 4. *Raimond*, en faveur duquel l'abbaye de Condom fut érigée en évêché en 1317. On trouve dans le même temps un *Assieu* de Galard, gouverneur & sénéchal d'Auch, en 1315, mariée avec *Royalle* de Faudoas.

VI. GERAUD II de Galard partagea avec ses freres en 1320, & conserva comme aîné les terres de Galard & de Terraube, & les autres biens de l'Armagnac & du Condomois, dont ses descendans sont les premiers barons. Il fut pere d'ARCHIEU qui suit, & de *Longue* de Galard de Terraube, mariée avec le seigneur de Bonnefont.

VII. ARCHIEU de Galard I du nom, seigneur de Terraube, dont on ignore l'alliance, aussi-bien que celle de son pere, eut pour fils ARCHIEU II, qui suit.

VIII. ARCHIEU II, seigneur de Galard & de Terraube, fut marié avec *Marguerite* de Galard, fille de *Jean* de Galard, seigneur de Lisle, & de *Marguerite* de Vimont; ce qui se prouve par la dispense pour se marier, qu'ils obtinrent l'an 1403, du cardinal de Saint Pierre-aux-liens, légat à Avignon. Il fut pere d'ARCHIEU, qui suit.

IX. ARCHIEU III, seigneur de Galard & de Terraube, fut allié avec *Marguerite* de Galard, fille de *Geraud* de Galard & de *Longue* de Lisle : ce qui est justifié par la dispense pour leur mariage donnée en 1457, par Alvan, cardinal de Sainte de Praxede, légat à Avignon. Leurs enfans furent 1. ARCHIEU de Galard, qui suit ; 2. *Florette*, femme de Bernard de Saint-Lary ; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean* de Luppé, seigneur de Maraval.

X. ARCHIEU IV, seigneur de Galard & de Terraube, fonda par son testament du 12 mars 1482, dans sa terre de Terraube, le couvent de la Trinité. Il fut marié le 25 juin 1475, avec *Marie* d'Aurensan, dont il eut 1. GILLES de Galard, qui suit ; 2. *Florette*, mariée en 1503 avec *Geraud* de Préchac, seigneur de Cadecillan ; 3. *Anne*, femme d'*Arnaud* de Plaignole, seigneur de Ricau, diocèse de Saint-Papoul.

XI. GILLES I, seigneur de Galard & de Terraube, épousa par contrat du 13 juillet 1510, *Gaillarde* de Rigaud de Vaudreuil. Il en eut 1. BERTRAND de Galard, qui suit ; 2. *Gaillard* de Galard, auteur de la branche de PAVILLAC, dans le diocése d'Auch, qui subsiste encore, & de laquelle sont sorties celles de SALDEBRUC en Agenois, & de VALARIN en Condomois ; 3. *Jean* de Galard, qui releva la branche des seigneurs de LISLE, qui ne s'est éteinte qu'en 1757, par la mort du chevalier de Galard de Lisle.

XII. BERTRAND, seigneur de Galard & de Terraube, épousa par contrat du 15 octobre 1568, *Diane*

de Lusignan, de laquelle naquirent 1. *Henri* de Galard, mort sans enfans de sa femme *Jeanne* Desplats, de Limosin. 2. PHILIPPE de Galard, qui lui succéda, & qui suit; 3. *Gaillardon*, tué au siége d'Amiens, lieutenant du maréchal de Biron; 4. *Jean-Pierre*, religieux de la grande observance; 5. *Diane*, mariée avec *Octavien* du Bouzet; 6. *Charlotte*, religieuse, & ensuite abbesse au monastere de Sainte Claire de Nerac.

XIII. PHILIPPE, seigneur de Galard & de Terraube, fut chargé par Louis XIII, le 20 novembre 1627, de mener un secours d'hommes & de vivres dans la citadelle de l'isle de Rhé; ce qu'ayant heureusement exécuté, le roi lui donna une compagnie dans le régiment de Champagne, à la tête de laquelle il fut tué au siége de la Rochelle en 1628. Il avoit épousé le 11 novembre 1605, *Louise* de Calviere en Languedoc. Leurs enfans furent 1. MARC-ANTOINE de Galard, qui suit. 2. *Paul* de Galard, qui mourut en Catalogne, capitaine dans le régiment de Languedoc; 3. *Charles*, tué au siége de Fontarabie. 4. *Philippe-Augustin*. 5. *Helene*, mariée à *Jean* du Bouzet, seigneur d'Avéas.

XIV. MARC-ANTOINE, seigneur de Galard & de Terraube, fut capitaine dans le régiment de Languedoc, & testa le 5 janvier 1657. Il avoit épousé par contrat du 23 avril 1647, *Anne-Catherine* du Bouzet de Roquepine. Elle porta dans la maison, la terre d'Arignac, baronnie des états de Foix, & les seigneuries de Menac, Bonpas, &c. dont elle avoit hérité d'un fils unique d'un premier mariage avec *François* de Minut, baron de Pontéjac. Ils eurent pour enfans 1. JEAN-LOUIS de Galard qui suit; 2. *Charles* qui mourut en Catalogne, lieutenant dans Languedoc, dragons; 3. *Anne-Victoire*, femme de *Jean-Jacques* de Cardaillac d'Auzon en Bigorre.

XV. JEAN-LOUIS de Galard, créé marquis de Terraube en 1683, baron d'Arignac, seigneur de Menac, Bonpas, &c. avoit été marié par contrat du 29 mai 1670, avec *Jeanne* le Mazurier, de laquelle il eut 1. *Henri* de Galard, capitaine dans le régiment de Fimarcon, qui se distingua à la journée de Crémone, & mourut sans alliance. 2. GILLES qui suit. 3. *Jean-François*, chanoine de l'église abbatiale de S. Sernin de Toulouse, mort jeune. 4. *Jean-Jacques*, aussi capitaine dans le régiment de Fimarcon. 5. *Louise*, mariée avec *Alexandre* de Franc, marquis de Mongey. 6. 7. 8. 9. quatre autres filles dont deux mortes religieuses à la Visitation de Toulouse, & la troisiéme sans alliance, la quatriéme *Marie-Josephe* est encore prieure au monastére de Prouilhan près Condom.

XVI. GILLES II de Galard, marquis de Terraube & de Ferriéres, baron d'Arignac, seigneur de Ménac, Bonpas, &c. servit avec distinction, pendant plus de 25 ans, en qualité de capitaine dans le régiment de Fimarcon. Il épousa par contrat du 24 décembre 1727, *Marguerite-Victoire* de Moret de Peire, de laquelle il eut pour enfans, 1. FRANÇOIS-SATURNIN de Galard, qui suit. 2. *Jean-Jacques*, chevalier de Malte; 3. *Marie-Joseph*, ecclésiastique. 4. *Louise-Antoinette*, mariée avec *Charles-Catherine*, marquis d'Astorg, seigneur de Montégut, Castillon, Cesan, &c.

XVII. FRANÇOIS-SATURNIN de Galard, marquis de Terraube & de Ferrieres, baron d'Arignac, seigneur de Menac, Bonpas, &c. a épousé par contrat du 24 février 1756, *Marie-Anne* de Lostanges, fille d'*Arnaud Louis-Claude-Simon* de Lostanges, marquis de S. Alvere, Montpezat, &c, sénéchal de Quercy, & de *Françoise* de Larmandie de Longua. De ce mariage est né le 15 juin 1757, un fils nommé *Arnaud-Louis* de Galard.

BRANCHE DE GALARD-DE-BRASSAC DE BEARN.

VI. BERTRAND de Galard, second fils D'ASSIEU de Galard III du nom, & d'*Eléonore* d'Armagnac, eut en partage la baronie de Brassac, & épousa *Esclarmonde* de Thesac, veuve d'*Arnault* de Luserches, & fille de *Gusber* de Thésac. Il en eut 1. PIERRE-GUILLAUME de Galard, qui suit. 2. *Pierre*, second évêque de Condom en 1340, mort en 1370. 3. *Viguier* de Galard, qui fut caution le 13 mars 1373, de la dot de Marthe d'Armagnac sa proche parente, mariée à Jean d'Aragon, duc de Gironde.

VII. PIERRE-GUILLAUME de Galard, baron de Brassac, fut marié avec *Gillette* du Maine, fille de *Pierre* du Maine & de *Marie* d'Andouins, de laquelle il eut, 1. GUILLAUME de Galard, qui suit. 2. *Anne-Marie*, qui épousa en 1380 *Odet* de Pardaillan, seigneur de Gondrin.

VIII. GUILLAUME de Galard, chevalier, seigneur & baron de Brassac, rendit hommage à Perigueux le 10 août 1364, au roi d'Angleterre, & le 14 mars 1393 à François de Candaillac, évêque de Cahors, pour les dixmes inféodées de bled & de vin qu'il avoit dans Brassac & autres lieux. Il avoit épousé *Borgue* de Beauville, fille d'*Arnaud* de Beauville. Elle lui apporta la terre de Beauville & plusieurs autres terres dans le voisinage de Brassac. Guillaume eut pour fils unique JEAN de Galard, qui suit.

IX. JEAN de Galard I du nom, acquit en 1407, de Huë de Luserches, ce qu'il possedoit dans Brassac, moyennant la somme de 200 livres tournois. Il testa le 18 septembre 1448. Sa femme *Bertrande* de Mannas, qui fit son testament à Brassac le 10 février 1465, le rendit pere de 1. *Pierre* de Galard-de-Brassac, grand-sénéchal de Querci, marié en 1431 avec *Antoinette* de Martigny, & mort sans enfans en 1462; 2. JEAN de Galard qui suit. 3. *Hector* de Galard, chambellan du roi Louis XI, chevalier de son ordre, & commandant les gentilshommes à Bec-de-Corbin en 1474, en faveur duquel la seconde compagnie des gardes du corps fut créée; il étoit en 1479 grand-maréchal des logis de la cour. 4. *Jeanne-Marguerite* de Galard, femme de *Thibaut* de Seigneuville, seigneur de Caubiac. 5. *Claire*, mariée à *Etienne* de Goth. 6. *Agnès*, seconde femme d'*Arnault* d'Espagne, seigneur de Durfort, sénéchal du comté de Foix, en 1475. 7. *Clairette*, épouse de *Jean* de Pelagrue.

X. JEAN de Galard, baron de Brassac, rendit hommage au roi le 15 avril 1462, & testa le 26 mars 1490. Il avoit épousé le 16 septembre 1454, *Miraille* de la Valette, fille de *Forton* de la Valette, seigneur de Cussol. Il en eut 1. HUGUES de Galard, qui suit. 2. *Garcias*, 3. *Arnault*, seigneur de Champagnac. 4. *Bertrand*, chanoine de Rieux en 1490. 5. *Marguerite* de Galard, mariée à *Jean* de Mondanas, seigneur de Tillac. 6. *Prohense*, épouse de *Jean* de Causac-de-Miran, seigneur de Saint-Michel, en 1503. 7. *Anne*, alliée à *Jean* de Durfort Duras, baron de Bajaumont. 8. *Jeanne*, à laquelle son pere legua 3000 livres, avoit épousé *Jean* de Noé, seigneur de Bonrepos.

XI. HUGUES de Galard, baron de Brassac, qui vivoit encore en 1515, fut marié deux fois: 1. le 9 novembre 1484, avec *Marie* de Grossolles, fille de *Jean*, seigneur de Flamarens, & de *Jeanne* d'Abzac: elle mourut en 1505: 2. le 12 novembre 1508, avec *Jeanne* d'Antin, veuve de *Jean* de Bearn, & fille d'*Arnauld*, baron d'Antin. Cette dame avoit eu de son premier mari une fille unique, qui fut mariée le même jour qu'elle à *François* de Galard fils aîné de son second mari. Hugues de Galard n'eut point d'enfans de ce second mariage, & laissa de sa premiére femme, 1. FRANÇOIS de Galard, qui suit; 2. *Jean*, abbé de Simore; 3. *Gratien*, grand-archidiacre d'Agen, & abbé de Saint Morin en 1548. 4. *Antoine*, seigneur de Grenade, protonotaire du S. Siége. 5. *Bertrand*, chanoine de l'église de Bourdeaux.

XII. FRANÇOIS de Galard, baron de Brassac, de Cussol & de la Valette, chevalier de l'ordre du roi en 1508, fonda un chapitre de chanoines à Brassac, & testa le 6 septembre 1536. Il avoit épousé le 12 novembre 1508, le même jour que son pere se remaria,

Jeanne de Bearn, fille unique de *Jean* de Bearn, seigneur de Roquefort, de S. Maurice, de la Riviere, de Montoisel, & en partie du Mont-de-Marsan, & de *Jeanne* d'Antin, seconde femme de son pere. Il fut stipulé dans le contrat de mariage, que leurs descendans porteroient le nom & les armes de Bearn. *Jeanne* de Bearn, testa le 29 novembre 1555, & eut pour enfans, 1. JEAN de Galard de Bearn, qui suit; 2. *Bernardin* institué héritier universel par le testament de son pere, mort sans alliance; 3. *Jean-Bernard*, chevalier de Malte, en 1536; 4. *Antoine-Octavien*, abbé de Simore en 1542; 4. *Annibal*, seigneur & baron de Roquefort, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa maison en 1558, donataire de la baronie de la Riviere; 5. *François*, échanson du Dauphin Henri en 1543, chevalier de l'ordre du roi & gentilhomme de sa maison; 6. *Octavien*, qui ayant été fait religieux bénédictin malgré lui, se fit relever de ses vœux par le pape, & épousa le 8 octobre 1566, *Jeanne* de Marsan, fille de *Jean* de Marsan, conseigneur de Roquefort & de Miramonde de Noë; 7. *Jeanne* de Galard, mariée à *Jean* de Durfort, seigneur de Bajaumont & de Spersac. 8. *Hélène*, qui épousa N..... seigneur de Saint-Pantaleon & de Saint-Gilles. 9. *Paule*, femme d'*Hector* d'Agut; 10. *Bernardine*, alliée avec *Arnault* de Goth, seigneur de Malaise; 11. *Anne*, épouse de *Jean* de Bel-Castel, seigneur de Campagnac.

XIII. JEAN de Galard-de-Brassac-de-Bearn, qualifié haut & puissant seigneur, baron de Roquefort, de Saint-Maurice, la Riviere, &c. rendit hommage au roi en 1539. Il fut gentilhomme de la maison du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, & reçu chevalier de l'ordre de S. Michel par le maréchal de Montluc, en conformité des ordres du roi Charles IX, qui à ce sujet honora le baron de Brassac d'une lettre très-gracieuse en date du 16 avril 1564. Jean de Galard, ayant servi avec distinction sous le maréchal de Montluc dans ses expéditions contre les Huguenots, il reçut plusieurs lettres du roi Henri III, & de la reine Catherine, qui lui témoignoient leur satisfaction de ses services, & l'exhortoient à les continuer. Il vivoit encore en 1586, comme on le voit par une lettre que lui écrivit le duc de Mayenne, en date du 13 février 1586, pour l'attirer dans son parti. Le baron de Brassac avoit épousé le 15 septembre 1553 *Jeanne* de Rocheandri, fille de *Louis* de Rocheandri, seigneur de Neuvic, Elyon, &c. & de *Renée* de Montbron. De ce mariage naquirent, 1. RENÉ de Galard, qui suit. 2. *Antoine* de Galard, 3. *Octavien*, seigneur de Saint-Maurice & de Pescec, qui épousa Jeanne du *Maine*; 4. *Renée*, qui fut alliée à *Agesislas* de Narbonne-Fimarcon. 5. *Anne*, femme de *Poncet* de la Font, fils d'*Olivier* de la Font. 6. *Marguerite*, épousa en 1580, *Jean-Isaac* du Maine, seigneur du Bourg, fils de *Bertrand* du Maine, baron du Bourg, & de *Jeanne-Fayolle* de Mellet.

XIV. RENÉ de Galard-de-Béarn, baron de Brassac, chevalier de l'ordre du roi, guidon des gendarmes de M. l'amiral, fut fait en 1581, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frere unique du roi, & vivoit encore en 1609. Il avoit épousé, 1. le 15 juin 1578, *Marie* de la Roche-Beaucourt: dame de la Roche-Beaucourt. 2. *Louise* de Ricard-de-Gourdon, fille de *Jean* de Ricard, seigneur de Gourdon, de Genouillac, &c. gouverneur de Bourdeaux. Il n'eut point d'enfans de cette seconde femme. De la premiere il avoit eu, 1. JEAN de Galard-de-Béarn, qui suit, 2. LOUIS, dont il sera parlé après son frere; 3. *Charles-Alexandre*, dit de Saint-Maurice, dont la postérité est éteinte; 4. *René*; 5. CHARLES, qui a fait la branche de la *VAURE-D'ARGENTINES*, rapportée ci-après; 6. *Jeanne* de Galard, dame de Clyon, Sommesac, &c. mariée le 7 août 1616 à *Jean* de la Roche-Beaucourt, marquis de Soubran, son cousin, pere de *Catherine* de la Ro-che-Beaucour, mariée à *Louis* de Chabot, comte de Jarnac.

XV. JEAN de Galard de Béarn, comte de Brassac, baron de la Roche-Beaucourt, &c. fut d'abord pourvu d'un régiment de gens de pied françois, de dix enseignes de cent hommes chacune, & du gouvernement de Saint-Jean d'Angeli, puis de celui de Chatellerault. Il eut depuis une compagnie de cinquante hommes d'armes. Il fut conseiller d'état, lieutenant-général au gouvernement de Poitou, gouverneur de Saintonge & d'Angoumois; en 1632, maréchal des camps & armées du roi, & ministre d'état, comme il se voit par plusieurs lettres qu'il reçut du roi Louis XIII, & de la reine mere. Il fut ambassadeur à Rome vers le pape Urbain VIII; décoré au mois de mai 1633, de l'ordre du saint Esprit; nommé en 1634, gouverneur de la Loraine & du Barois, & en 1640, surintendant de la maison de la reine. Ce seigneur mourut à Paris le 14 mars 1645, sans laisser de postérité de sa femme *Catherine* de Sainte-Maure de Montausier, premiere dame d'honneur de la reine mere du roi Louis XIV, qu'il avoit épousée le 6 avril 1602.

XV. LOUIS de Galard-de-Béarn, comte de Brassac, recueillit en 1645 la succession de son frere aîné, & testa le 16 novembre 1647; il avoit épousé *Marie* de Rençonnet de Noyan, dame du Repaire & de Rognac, fille de *Benjamin* de Rençonnet, seigneur de Coyres & de Polignac, & de *Marthe* de Raimond. De ce mariage sortirent 1. ALEXANDRE de Galard-de-Béarn, qui suit; 2. *Jean-Isaac*, appellé du Repaire, colonel d'infanterie à l'âge de 18 ans, mort âgé de 22, à l'attaque d'un fort en Allemagne; 3. CHARLES, seigneur de MIRANDE, auteur de la branche de ce nom, qui subsiste en Angoumois. 3. RENE, seigneur de Faragorse, dont est sortie la branche du REPAIRE, *rapportée ci-après*. 4. *Susanne*. 5. *Polixene*. 6. *Anne*. 7. *Marie*. 8. *Lidie*. 9. *Marthe*.

XVI. ALEXANDRE de Galard-de-Béarn, comte de Brassac, servit long-temps avec distinction dans le régiment de Navarre, rendit hommage au roi le 14 mai 1666, pour sa terre de Brassac, & mourut en 1691. Il avoit épousé en 1646 *Charlotte* de la Rochefoucault, fille unique de *Jacques* de la Rochefoucault, baron de Salles & de Geneté, de laquelle il eut, 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE de Galard-de-Béarn, qui suit. 2. *Louis-Alexandre-René*, mort sans enfans. 3. *Daniel*, marié avec *Gabriel* de Raimond. 4. *Julie* femme de *N*.... de la Place, marquis de Tarsac. 5. *N*..... épouse de *N*.... Escandillan de Fouguyon de Chambon; 6. *Charlotte*, qui épousa *François* de Galard-d'Argentines. 7. *N*.... alliée à *N*...... de saint-Mandé. 8. *N*....... religieuse.

XVII. FRANÇOIS-ALEXANDRE de Galard-de-Béarn, comte de Brassac, baron de la Roche-Beaucourt, de Salles & de Geneté, colonel d'infanterie, décédé en 1713, avoit épousé en 1692, *Marthe-Magdeléne* Foullé, fille du marquis de Prunevaulx, conseiller d'état, laquelle lui a survécu jusqu'au 11 novembre 1747. Leurs enfans furent 1. GUILLAUME-ALEXANDRE de Galard-de-Béarn, qui suit. 2. *René*, dit le marquis de Brassac, chef de brigade des carabiniers, & maréchal de camp en 1748, allié le 29 mai 1749, avec *Marie-Anne-Catherine* Morin.

XVIII. GUILLAUME-ALEXANDRE de Galard-de-Béarn de Brassac, baron de la Roche-Beaucourt, ci-devant colonel du régiment de Bretagne, cavalerie, est actuellement premier gentilhomme de la chambre de Stanislas roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar. Il a épousé le 26 juillet 1714, *Luce-Françoise* de Côtentin de Tourville, dame du palais de madame la duchesse de Berri, & fille d'*Anne-Hilarion* de Côtentin de Tourville, vice-amiral & maréchal de France, & lieutenant général de la province de Bretagne. Il a de ce mariage, ANNE-HILARION, qui suit.

XIX. ANNE-HILARION de Galard-de-Béarn de Bras-

sac, appellé *comte de Béarn*, né le 22 novembre 1715, lieutenant de vaisseaux à dix-sept ans, a épousé le 11 janvier 1739, *Olympe* de Caumont, fille d'*Armand* Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de France, & d'*Elisabeth* de Gruel de la Frette. Leurs enfans sont, 1. *Alexandre-Guillaume* de Galard de Brassac, né le 26 janvier 1741. 2. *Adélaide-Luce-Magdeléne*, née le 9 décembre 1739, & mariée au mois de juin 1757, avec *Bertrand* de Caumont de Beauvilla, dit le marquis de Caumont. 3. *Anne-Luce-Jacqueline*, née le 22 juillet 1745. 4. *N*........ née le 19 août 1753.

Branche du Repaire, en Angoumois.

XVI. René de Galard du Repaire, comte de Faragorse, étoit quatriéme fils de Louis de Galard de Béarn, comte de Brassac, & de *Marie* de Rençonnet de Noyan. Il fut marié le 11 juin 1663, avec *Marie* de Clermont, veuve de *Henri* de la Laurencie, seigneur du Marnilaguet, & fille de *François* de Clermont, seigneur de Montsec, & d'*Anne* de Rençonnet. Il en eut entr'autres Philippe de Galard, qui suit.

XVII. Philippe de Galard, comte de Galard, seigneur du Repaire, capitaine au régiment du roi, puis colonel d'un régiment de son nom, épousa par contrat du 9 avril 1694, *Susanne* de Sainte-Hermine, veuve de *René* de Briand, seigneur de Boisse, brigadier des armées du roi; & fille d'*Hélie* de Sainte-Hermine, seigneur de Cireuil. Il fut pere d'Alexandre de Galard, qui suit.

XVIII. Alexandre de Galard, comte Galard, seigneur du Repaire, de Rougnac, &c. fut allié le dernier janvier 1740, avec *Marie-Elisabeth* du Chesnel, fille de *Charles-Louis* du Chesnel, marquis d'Ecoyeux, chef d'escadre, & de *Marie-Thérèse* Chataignier de Saint-Georges.

Branche de la Vaure-d'Argentines.

XV. Charles de Galard, seigneur de la Vaure, cinquiéme fils de *René* de Galard de Béarn, chevalier de l'ordre du roi, & de *Marie* de la Roche-Beaucourt, épousa le 19 janvier 1616, *Marie* de Saux, fille de *Bernard* de Saux, seigneur de la Cour-de-Blain, &c. Il en eut entr'autres enfans René' de Galard, qui suit.

XVI. René' de Galard, seigneur de la Vaure, vivoit encore en 1693, & sa femme *Jeanne* de la Géard, en 1703. Ils eurent pour enfans François de Galard, qui suit; & Jean, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.

XVII. François de Galard, seigneur de la Vaure-d'Argentines, capitaine de dragons dans le régiment de Châtillon, marié le 24 janvier 1693, avec *Marie-Charlotte* de Galard de Brassac sa parente. Ils ont entr'autres enfans Philippe-Paul de Galard, qui suit.

XVIII. Philippe-Paul de Galard, seigneur de la Vaure-d'Argentines & Belvuë, a épousé le 1 octobre 1733, *Anne* de Beaulieu, fille d'*Emeri* de Beaulieu de Puygombert, seigneur de Jommelieres, de Claix, &c. Il est pere, entr'autres enfans, de *Guillaume-Alexandre* de Galard-d'Argentines, mousquetaire.

XVII. Jean de Galard, seigneur d'Argentines & de Nadaillac, épousa le 23 août 1703, *Félicité* de Beaupoil, fille de *Pierre* de Beaupoil, seigneur de la Tour, & d'*Anne* de la Chaussade. Ils ont pour fils, François-Alexandre de Galard, qui suit.

XVIII. François-Alexandre de Galard, seigneur de Nadaillac, marié le 13 février 1738, avec *Angelique* Jaumard des Achards, fille de *Jean* Jaumard des Achards, vicomte de Brangelie, & de *Marie-Charlotte* de Saint-Velards. * *Memoire* remis par M. de Chazot de Nantigny.

GALARZA, *cherchez* GALATREZA.

GALAS (Matthieu) général des armées de l'empereur, étoit de Trente, fils de *Pancrace* Galas ou Galasso, & d'*Annuntiata* Mercanti, & naquit en 1589. Il fut page de Ferdinand Madruce, baron de Beaufremont, chambellan & colonel de l'infanterie du duc de Lorraine. Depuis ayant commencé de servir en Italie, il eut une compagnie d'infanterie, & le gouvernement de Rocca di Riva, dans le Milanez. Quelque temps après on l'envoya en Allemagne, où il se distingua sous le général Tilli dans la guerre de Bohême; ensuite il suivit Colalto en Italie, & eut beaucoup de part à la prise de Mantoue. Il rendit de grands services au roi d'Espagne dans les Pays-Bas, & à l'empereur, auquel il soumit diverses places dans la Misnie, dans la Bohême, & ailleurs. Galas étoit alors à la tête des troupes impériales. Les projets de conquêtes qu'il fit en 1636 sur la Bourgogne, ne lui réussirent pas; car le duc de Lorraine & lui furent battus à Saint-Jean de Lône. Il fut plus heureux en d'autres occasions contre les Suédois. On l'accusa de n'avoir pas agi fidelement contr'eux en 1644, pour la défense du roi de Danemarck. Peu après il alla camper près de Magdebourg, ou Torstenson ruina entiérement son armée. Ses ennemis se servirent de ce prétexte pour le noircir auprès de l'empereur, qui l'avoit fait comte de l'empire, & qui lui ôta le commandement de ses troupes. On le lui rendit peu après, lorsqu'il se fut justifié; mais il n'en jouit pas long-temps; car il mourut à Vienne en Autriche, l'an 1647, âgé de 58 ans. Matthieu Galas épousa 1°. *Elisabeth*, fille de *Ferdinand* comte d'Arco, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Dorothée*, fille de *Philippe*, comte de Lodrone, & en eut quatre fils, & cinq filles. Ceux qui lui ont survécu ont été *François* Galas, duc de Lucera; *Antoine* comte de Galas; *Marie-Victoire*, femme du comte de Collabrot en Bohême, & *Therese-Annuntiata*, mariée au comte de Naccoth en Moravie. * Galeazzo Gualdo Priorati, *scena d'huom. illust. d'Ital.* Riccioli, *chron. reform.* Lotichius, *de reb. Germ.* Thuldenus, *hist. nostri temporis.*

GALASO, anciennement *Galesus*, petite riviere de la terre d'Otrante, province du royaume de Naples. Elle a sa source dans l'Apennin près de la ville d'Oria, & se jette dans le golfe de Tarente, près de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

GALATA, ville vis-à-vis de Constantinople, à l'égard de laquelle elle est une espece de fauxbourg. Elle est située de l'autre côté du port de Constantinople, d'où on y peut aller par terre, en faisant le tour du port, & passant une riviere qui se décharge dans le fonds du canal. Cette ville appartenoit autrefois aux Génois; & on y voit encore une grosse tour, qu'ils tinrent long-temps contre les Turcs, après qu'ils furent maîtres de Constantinople. Les maisons y sont fort bien bâties. Il y a dans Galata cinq maisons de religieux francs, ou de l'église latine; savoir, celle des Jésuites, que l'on nomme S. Benoît; celle des capucins, dédiée à S. François; celle des observantins, ou cordeliers de l'observance, qu'on appelle aussi S. François; celle des cordeliers, appellée sainte Marie; & celle des dominicains, qui a le nom de S. Pierre. Elle est habitée par quantité de Grecs, & la plupart y tiennent cabaret: ce qui attire la canaille de Constantinople, qui y fait souvent du désordre. De Galata, en montant, on va à Pera, qui en est séparé par des cimetiéres. * Thevenot, *voyage du Levant.*

GALATE, fils de l'empereur Valens, tomba malade dans le temps que cet empereur étoit résolu de chasser saint Basile de Césarée, & même, si l'on en croit les historiens, comme il en dictoit l'ordre. Cette maladie lui fit changer de résolution; il envoya querir saint Basile, & à son arrivée l'enfant parut guéri; mais ayant été rebaptisé par les Ariens, il retomba malade & mourut. Cette histoire est rapportée par saint Grégoire de Nazianze, par saint Ephrem, par Socrate, par Sozomene, & par Théodoret, mais avec des circonstances différentes. Il est certain que Valentinien Galate étoit mort avant l'an 373: car Themistius haranguant l'empereur Valens en cette année, demande à Jupiter

qu'il lui donne des enfans pour regner avec lui. Saint Grégoire de Nazianze suppose que ce fait arriva à Césarée l'an 370. Il ne dit point que Galate fut guéri; mais qu'il l'auroit peut-être été si Valens ne l'eût point fait baptiser par des Ariens. Saint Ephrem au contraire, dit qu'il fut guéri par les prieres de saint Basile; mais Socrate & Théodoret prétendent que Valens n'ayant point voulu promettre à saint Basile de faire baptiser son fils par des évêques orthodoxes, saint Basile avoit dit : *Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.* * Du Pin, *IV siécle, tom.* 2.

GALATEO (Antoine.) s'appelloit de son nom de famille FERRARI ou DE FERRARIIS : mais il est plus connu sous celui de *Galateo* qui vient de *Galatina*, lieu de sa naissance, dans la terre d'Otrante. Il vint au monde l'an 1444. Ses ancêtres étoient Grecs d'origine. Son pere, homme de mérite, étant mort trop-tôt pour être en état de lui procurer une bonne éducation, son aïeul prit ce soin, & envoya Galateo à Nardo, où il fit sa rhétorique & sa philosophie. Ses études finies, il s'attacha à la médecine, & se rendit habile dans les langues grecque & latine. Il voyagea ensuite, parcourut toute l'Italie, fut reçu docteur en philosophie & en médecine à Ferrare, & alla se fixer ensuite à Naples, où il pratiqua la médecine avec beaucoup de réputation. Il se lia avec Jacques Sannazar & Jean Pontanus, qui le firent connoître au roi, & ce prince le choisit pour médecin. Cependant l'air de Naples nuisit à sa santé; & ne voulant pas trop luter contre elle, il crut qu'il seroit plus prudent de retourner dans sa patrie, où d'ailleurs plusieurs affaires de famille sembloient demander sa présence. Il s'y maria à Marie Lubella, d'une des meilleures familles du pays, & il en a eu plusieurs enfans. Le bon air de Gallipoli, voisin de Galatina, l'invita à y aller choisir une demeure. Il y pratiquoit la médecine, lorsque le roi Ferdinand d'Aragon lui ordonna de passer à Lecce, & d'y attendre l'arrivée d'Alfonse, duc de Calabre, son fils, pour l'accompagner au siége d'Otrante, dont les Turcs s'étoient emparé. Il retourna ensuite à Gallipoli, & revint à Lecce, où il mourut le 12 de novembre 1517, âgé de 73 ans. Ses ouvrages sont : *De situ Japigiæ. De situ elementorum. De situ terrarum. De mari & aquis, & fluviorum origine. Descriptio urbis Gallipolis. De villa Laurentii Vallæ. Successi dell' armata Turchesca n'ella citta d'Otranto dell' anno* 1480, &c. *De laudibus Venetiarum.* * *Journal de Venise, t.* 23. Le P. Niceron, barnabite, *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome* 11.

GALATHEE, reine des anciens Celtes, succéda à son pere Celtès. Sa beauté charma Hercule le Lybique, lorsqu'en venant d'Espagne il passa par la Gaule; & ce héros en eut un fils nommé Galathès, qui succéda à sa mere. * Diodore de Sicile, *l.* 4.

GALATHÉE, nymphe & divinité marine, étoit fille de Nerée & de Doris. Elle fut aimée du Cyclope Polyphême, fils de Neptune, & le méprisa pour le berger Acis, que ce géant écrasa sous un morceau de rocher. * Natal. Comes *in mytolog.*

GALATHES, roi des anciens Celtes, succéda à sa mere Galathea. Après avoir subjugué plusieurs peuples, il leur donna le nom de *Galates*, & appella *Galatie*, le pays qui fut depuis nommé Gaule. Ses descendans s'étendirent jusque dans la Grece & dans l'Asie mineure, où ils porterent le nom de *Galates.* * Diodore de Sicile, *lib.* 4.

GALATIE, province de l'Asie mineure, fut ainsi nommée des *Gaulois*, qui après avoir brulé Rome & désolé l'Italie, vinrent s'y habituer. On l'appelloit encore *Gallo-Grece*, pour marquer qu'elle étoit occupée par des Gaulois & des Grecs. La Galatie avoit pour bornes au levant la Cappadoce, la Pamphilie au midi, l'Asie mineure, le Pont & la Bithinie à l'occident, & le Pont-Euxin au septentrion. Ses villes étoient Ancyre, Sinope, Armise, Cybele, &c. Les Phrygiens avoient été d'abord maîtres de ce pays, dont une partie fut appellée *Paphlagonie*, où après la destruction de la ville de Troye, il y eut divers états. Crœsus soumit la Paphlagonie, qui devint ensuite une province de l'empire des Perses, & après la destruction de cet empire, de celui des Macédoniens; mais vers l'an 280 avant J. C. une armée de Gaulois sous la conduite de Leonorie & de Lutaire, ayant traversé de vastes pays, pénétra jusque dans l'Asie, & s'empara du pays qui de leur nom fut appellé *Galatie*, où l'on parloit encore à peu près le même langage qu'à Tréves, au temps de S. Jerôme. Tite-Live, *lib.* 38, assure que ces Gaulois établirent si bien leur domination en très-peu de temps, que tous les peuples de l'Asie qui étoient en deçà du mont Taurus, recevoient la loi d'eux; ils furent pourtant soumis peu après par les Romains, qui leur laisserent une apparence de liberté sous des tétrarques, jusqu'au temps d'Auguste, qui fit une province de la Galatie. Dans le IV siécle, la Galatie étoit partagée en trois provinces sous le diocèse Pontique, dans le département du préfet du prétoire d'orient. La Galatie gouvernée par un consulaire, étoit au milieu des deux : Ancyre en étoit la principale ville : au midi étoit la Galatie salutaire, gouvernée par un président, où étoit Laodicée; au nord, & sur le Pont-Euxin, étoit la Paphlagonie, dont le gouverneur n'étoit appellé que correcteur; on y voyoit Sinope, Gangres, Pompeiopolis, &c. Saint Paul écrivit une épître aux Galates. * Pausanias. Ptolémée. Justin, &c. Cluvier, *lib.* 5 *introd. geogr. cap.* 17. Strabon.

GALATIN (Pierre) religieux de l'ordre de S. François, au commencement du XVI siécle : il vivoit encore en 1532. Il savoit les langues & la théologie, & s'acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages, entr'autres par celui qu'il publia sous le titre, *de arcanis catholicæ veritatis*, contre les Juifs. Galatin a copié sans scrupule un auteur appellé *Porchet*, dont le livre intitulé, *de victoria adversus Judæos*, fut imprimé à Gènes en 1520, par les soins d'Augustin évêque de Nebio. *Voyez* Chr. Cartwight, *dans la préface de ses notes sur la Génese;* mais Porchet lui-même avoit copié *Raimond-Martin*, imprimé depuis à Paris avec les notes de *Joseph de Voisin*, en 1651, & depuis à Leipsick en 1687 par les soins de Benoît Carpzovius. Porchet avertit lui-même ses lecteurs qu'il a profité de cet ouvrage; pour Galatin, il n'eut pas autant de bonne foi. * *Bibliot. Sixt. Sen.* Possevin, *apparat. sacr.* Le Mire, *&c.* Le titre entier de l'ouvrage de Galatin dont nous venons de parler, est : *P. Galatini* (*ordinis minorum*) *de arcanis catholicæ veritatis libri XII, quibus pleraque religionis christianæ capita contra Judæos, tam ex scripturis veteris testamenti authenticis, quàm ex talmudicorum commentariis, confirmare & illustrare conatus est.* La premiere édition de cet ouvrage est de 1518. Il y en a eu plusieurs autres depuis, comme à Basle, en 1591; à Francfort, en 1603, 1612 & 1672. On a ajouté dans ces éditions de Francfort, du moins de 1612 & de 1672, un ouvrage de Jean Reuchlin, intitulé : *De cabala, seu de symbolicâ receptione, dialogus tribus libris absolutus.* Beaucoup d'auteurs ont parlé de l'ouvrage de Galatin, & Fabricius le cite plusieurs fois dans son livre, qui a pour titre : *Delectus argumentorum & syllabus scriptorum qui veritatem religionis christianæ.... asseruerunt.*

GALATRESA, connu sous le nom de PETRUS GARZIA DE GALARZA, évêque de Coria, natif de Benilla, bourg du diocèse de Cuença dans la Castille-neuve, étudia à Siguença, puis à Salamanque, où il enseigna la philosophie, & où il reçut les honneurs du doctorat. Quelque temps après ses amis lui procurerent un canonicat, ou, selon d'autres, la chaire de théologal de l'église de Murcie; & Philippe II le nomma à l'évêché de Coria dans l'Estrémadure. Les plus considérables de ses ouvrages, sont *Evangelic. institut. lib. VIII, & de clausura monialium.* Petrus Narzia de Galarza mourut

le 4 mai de l'an 1606. * Nicolas Antonio, & André Schottus, *biblioth. hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

GALAUP, la famille de GALAUP-CHASTEUIL, est originaire du royaume de Naples, selon quelques-uns : mais il est plus vraisemblable & peut-être même très-certain qu'elle est originaire de Languedoc, d'où Galaup vint s'établir en Provence l'an 1495, & s'étant arrêté dans la ville d'Aix il y épousa par contrat du 15 février 1498, *Marie* Desandreas, d'une noble famille de cette ville. Il avoit un de ses freres à Agen, nommé *Jacques* de Galaup; & il fit venir auprès de lui un de ses neveux, qu'il maria à une riche héritiere. Ce dernier laissa des enfans dont la postérité est finie. Antoine Galaup s'étoit signalé dans diverses occasions; & il y a apparence que, lorsqu'il s'arrêta en Provence, il revenoit avec sa compagnie, de la conquête du royaume de Naples, sous le roi Charles VIII. Galaup aimoit beaucoup les lettres : il composa même une histoire de son temps, & un abrégé de celle de France jusqu'à Louis XII, qu'il adressa à son fils, & que ceux de sa famille conservoient parmi les piéces curieuses de leur bibliothéque. Il fit son testament le 15 juin de l'an 1527, & mourut le 9 juillet 1530, laissant un fils unique ANTOINE de Galaup II de ce nom, qui eut les mêmes inclinations que son pere pour les lettres & pour les armes. Il composa des vers assez bons, pour le temps, & eut grand commerce avec Melin de Saint-Gelais, qui étoit un célébre poëte. Il avoit acquis une partie de la terre de Chasteuil, & le roi Charles IX lui donna le gouvernement du château, par lettres datées du 4 mars 1574. Antoine mourut en 1576. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *Jean* de Juste, seigneur du Real, dame de beaucoup de piété, qui contribua à la fondation de la maison de la Miséricorde à Aix. Leurs enfans furent : *Antoine*, qui mourut sans postérité; LOUIS, qui suit; & *Sauveur*, capitaine d'une compagnie de cavalerie, qui se noya dans le Rhône. *Louis* Galaup, seigneur de Chasteuil, fut un des plus savans hommes de son temps. M. Fauchet, premier président en la cour des monnoies de Paris, lui dédia son discours en forme de lettres, *des armes & bâtons des anciens chevaliers.* On lui attribue un merveilleux génie pour les inscriptions, pour les devises, & pour la poësie. Il traduisit plusieurs pseaumes en vers, qu'on imprima l'an 1595 à Paris, chez les Angeliers, en un volume *in-4°*, & sous le titre de *la pénitence royale.* Il avoit commencé l'histoire de la ville d'Aix, dont le sieur Pitton fait mention, & il avoit composé l'histoire généalogique de Savoye en vers, sous le titre, *des amours d'Apollon & de Cassandre*, qu'il dédia à Charles-Emanuel I de ce nom, duc de Savoye. Ce prince vint l'an 1590 en Provence, où M. de Chasteuil lui conseilla de suivre des desseins plus raisonnables, que ceux qui lui étoient suggerés par son ambition. Il rendit aussi de bons services à l'état, durant ces années déplorables des guerres de la ligue. Le roi Henri IV voulant reconnoître des soins si généreux, lui envoya en 1594 un brevet de conseiller d'état, dans le temps qu'il traitoit lui-même de la charge de procureur général en la cour des comptes; mais il ne put jouir long-temps de ces dignités, étant mort en 1598, dans sa 48 année. Son corps fut enterré dans le tombeau de sa famille, qui est dans l'église des dominicains d'Aix, où l'on voit son épitaphe, qu'il avoit composée lui-même. Il en a laissé plusieurs autres, avec divers recueils d'éloges, & de piéces en vers. Louis Galaup avoit épousé *Françoise* de Cadenet de Lamanon, & il eut huit fils, dont il en vit mourir cinq. Il en laissa trois, JEAN, qui suit; FRANÇOIS, *dont nous parlerons ci-après ;* & *Honoré*, qui mourut âgé d'environ 25 ans. JEAN Galaup, seigneur de Chasteuil, procureur général en la cour des comptes, aides & finances de Provence, s'acquit beaucoup de réputation par sa sagesse, par son érudition & par sa probité. Il savoit la jurisprudence civile & canonique, & les langues, & s'étoit acquis une grande connoissance de l'antiquité des inscriptions & des médailles anciennes. Le docte de Peiresc ne décidoit jamais rien sans avoir eu l'avis de ce savant homme, qui fut son ami particulier. Galaup eut aussi beaucoup de part en l'amitié du célébre Malherbe, & de M. Du-Vair, premier président au parlement de Provence, puis garde des sceaux de France, & évêque de Lisieux. Il composa de beaux vers, prononça des discours très-éloquens, & fit briller dans ses inscriptions toute la majesté de celles des anciens. C'est ce qu'on peut voir dans le discours qu'il fit par ordre du roi Louis XIII sur les arcs triomphaux dressés à Aix pour l'entrée de ce même monarque; ouvrage qui fut imprimé dans cette ville en un volume *in-fol.* l'an 1624. L'auteur mourut au mois d'août 1646. Il avoit épousé *Isabeau* de Puget de Saint-Marc, dont il eut HUBERT, FRANÇOIS, & PIERRE, qui ont ci-après leurs articles particuliers. * Fauchet, *antiquités de France.* Nostradamus, *hist. de Provence.* Gassendi, *vita Peiresc.* Hilarion de Coste, *elog. de Dauphiné.* Guesnai, *hist. Massil.* Bouche, *histoire de Provence.* Pitton, *hist. d'Aix.* Honorat Meynier, *principe & progrès de la guerre civile de Provence.* Le P. Besson, *Syrie sainte.* Le P. Philippe de la Trinité, dans son traité *de mirifico mundi contemptu.* L'auteur *de la perpétuité de la foi*, & du *traité de l'hemine.* Marcheti & Augeri, *vie de François Galaup.* Sainte-Marthe. Malherbe. Colombi. *Mem. Mss. &c.*

GALAUP DE CHASTEUIL (François) né à Aix en Provence, le 19 août de l'an 1588, étoit fils de Louis Galaup, & de *Françoise* Cadenet de Lamanon. Il témoigna dès son enfance l'inclination qu'il avoit pour la piété & pour les lettres, & fit de grands progrès dans l'un & dans l'autre. Il s'avança beaucoup dans la philosophie & dans la jurisprudence, & fut reçu docteur en droit. Il se perfectionna dans la langue hébraïque; & joignit à cette étude celles des mathématiques & de l'astrologie, pour laquelle il eut beaucoup de passion durant quelque temps; mais Dieu lui fit la grace de lui faire connoître la vanité des sciences humaines, & de l'en détacher pour l'appliquer à l'intelligence de l'écriture-sainte, particuliérement selon le sens littéral. Il s'y appliquoit avec une assiduité surprenante. Quelque temps après il se retira à la campagne avec Nicolas-Claude Fabri de Peiresc son ami, & il y fit de très-doctes observations sur le pentateuque samaritain, que le P. Theophile Minuti, religieux minime, avoit apporté du levant. On envoya ses observations avec le texte samaritain à Gabriel Sionite, pour les inserer dans la bible qu'on imprimoit à Paris de l'impression royale du Louvre ; mais comme les livres de Moyse étoient déja imprimés, on ne put s'en servir alors. Cependant l'étude de l'écriture détacha si parfaitement M. de Chasteuil du siécle, & même de ses parens, qu'il résolut d'aller mener une vie solitaire & pénitente sur le mont Liban. Il partit en 1631 avec M. de Marcheville, qui alloit en ambassade à Constantinople ; & après avoir vu les plus savans rabbins, & les gens de lettres qui se trouverent alors dans cette ville, il alla à Saïde, & de-là au mont-Liban. Il y eut d'abord quelques conférences avec l'archevêque d'Heden, puis avec le patriarche des Maronites, qui approuverent tous deux le dessein qu'il avoit de renoncer à toutes les choses du siécle, pour se consacrer au service de Dieu. Quelque temps après, il se mit sous la direction du P. Elie, religieux de S. Antoine & alors curé d'Heden; & se dépouillant généralement de toutes choses, il commença de mener une vie austere & très-pénitente. Les courses des Turcs troublerent souvent le repos de sa solitude, durant les guerres contre l'émir Feckre-Edin ; mais son mérite faisoit impression sur l'esprit même des barbares. Il étoit si parfaitement connu de tous les Maronites, qu'après la mort de leur patriarche Georges Amira, ils le prierent d'accepter cette dignité. Il refusa cet honneur, & se retira à Mar-licha, dans un monastere des carmes déchaussés, où il redoubla ses

austérités. Elles lui causerent une maladie, dont il mourut la nuit de la fête de la Pentecôte, le 15 mai de l'an 1644. Les Maronites témoignerent une douleur extrême de cette mort, & accoururent de toutes parts pour rendre les derniers honneurs à son corps. Ce grand homme avoit composé quelques ouvrages sur la bible, qui resterent avec ses autres livres entre les mains des carmes déchaussés. On mit sur son tombeau divers éloges en toutes sortes de langues. * *Consultez* sa vie écrite par le sieur Augeri, sous le nom de *Provençal solitaire*; & depuis par M. Marchetti, prêtre de Marseille. Le P. Martial de S. Jean-Baptiste, *bibliotheca carmelitarum excalceatorum*.

GALAUP DE CHASTEUIL (Hubert) fut procureur général de la chambre des comptes d'Aix, ensuite avocat général au parlement de Provence, où il eut occasion de faire admirer la beauté de son esprit, & de faire connoître la profondeur de son savoir. S'étant trouvé engagé dans le parti du cardinal Mazarin, il perdit sa charge, & souffrit cette disgrace avec constance. Cependant pouvant se justifier, il le fit, & le fit si bien qu'il alloit être rétabli, lorsqu'il mourut à la fleur de son âge. Il fut fort regreté des plus beaux esprits & des plus savans de Paris, qui l'avoient connu pendant le séjour qu'il avoit fait dans cette ville. Il laissa deux enfans qui moururent dans leur jeunesse. Antoine, l'aîné des deux, avoit un génie déclaré pour la poësie, & les piéces qu'il avoit laissé échaper donnoient de grandes espérances de lui. Il mourut en 1690.

GALAUP DE CHASTEUIL (François) frere d'*Hubert*, après avoir eu une excellente éducation, & s'être fait passer docteur en droit, prit le parti des armes. Lascaris, grand maître de Malte, ayant cité les chevaliers en 1644, François alla lui offrir ses services, & Lascaris l'honora de la croix d'honneur. A son retour il entra au service du grand prince de Condé, & devint dans la suite capitaine de ses gardes. Ce prince étant sorti du royaume, François Galaup se retira à Toulon, où il arma un vaisseau de guerre sous la baniere de Malte. Il donna pendant six ans des marques souvent réiterées de sa bravoure; mais ayant enfin succombé dans une attaque contre les Algeriens, où il se défendit très-vigoureusement, il fut pris par ces corsaires, & fut esclave deux ans. Peu de temps après son retour, le duc de Savoye qui formoit le régiment de la croix-blanche, l'en fit capitaine major. Il le servit très-utilement dans la journée de S. Bernard: peu après son altesse royale le gratifia d'une pension de 2000 livres. Ce prince le choisit ensuite pour précepteur du prince de Piémont, son fils. M. de Chasteuil étoit un gentilhomme des plus accomplis. Il possédoit parfaitement la philosophie platonicienne. Il avoit du gout pour la littérature, & s'égayoit souvent avec les muses. Il avoit traduit les petits prophétes; & dans ses momens de loisir, il avoit mis en vers françois quelques livres de la Thebaïde de Stace. Il avoit aussi traduit Pétrone. Enfin il avoit composé plusieurs autres ouvrages de poësies, que l'on croit encore manuscrits. Il mourut à Verceil dans sa 52 année, l'an 1678.

GALAUP de CHASTEUIL (Pierre) frere des deux précédens, fit ses premieres campagnes en Candie sous M. le duc de la Feuillade, & se trouva envelopé dans la disgrace de son frere, mais il se justifia. Il fut ami de MM. Furetiere, de la Fontaine, Boileau Despreaux, & de mademoiselle Scuderi. Il étoit prêt à partir pour Turin, afin d'aider son frere dans l'emploi de précepteur du prince de Piémont, fils du duc de Savoye, lorsque la mort de ce duc dérangea ses projets. M. de Chasteuil s'arrêta à Paris, où il étoit encore l'an 1673, lorsque Louis XIV prit Maëstrick. Les poëtes chanterent cette victoire à l'envi les uns des autres. M. de Chasteuil se mit sur les rangs; il composa une ode provençale qui fut jugée excellente, & que l'on regarde encore comme une piéce digne d'être égalée aux plus belles odes d'Horace, ou de Malherbe. Le P. Bougerel, de l'oratoire, si connu par son amour pour les lettres, nous a donné cette ode dans le 8 *tome*, 2. *part. des mémoires de littérature, recueillis par le P.* Desmolets son confrere. M. de Chasteuil se retira ensuite dans sa patrie. Quand les ducs de Bourgogne & de Berri passerent par Aix, il fut chargé du soin des arcs de triomphe qu'on éleva dans cette ville à l'entrée de ces princes. Il en fit imprimer à Aix une explication qui parut *in-fol.* l'an 1701. Il travailla ensuite à l'histoire des Troubadours, à laquelle il ajouta l'histoire de tous les poëtes Provençaux qui ont vécu jusqu'à notre temps. Cet ouvrage est demeuré manuscrit. M. de Chasteuil est mort à la fin de juillet 1727, âgé de 84 ans. * *Mémoires de littérature* cités dans cet article.

GALBA (Servius Sulpicius) empereur, étoit de la famille des Sulpices. Quelques auteurs le font descendre de Jupiter, & de Pasiphaé, femme de Minos, roi de Crete: on prétend même, mais sans beaucoup de fondement, que cet empereur s'étoit laissé aller à cette ridicule imagination: mais des écrivains dignes de foi assurent qu'il descendoit par sa mere Mummia-Achaica, de la famille de Lucius-Mummius qui avoit pris Corinthe, & du fameux L. Luctatius Catulus Capitolinus, dont elle étoit petite-fille. Galba naquit le 24 décembre 749 de la fondation de Rome, la 5 année avant l'ére commune de J. C. c'est-à-dire la veille même de la naissance de Notre-Seigneur. Il fut adopté par Livia Occellina sa belle-mere qui étoit fort riche, & prit à cause d'elle le nom de *L. Livius Ocella*. Livia femme d'Auguste, l'avança dans les dignités, où il fut admis avant que d'avoir atteint l'âge. On prétend que pendant sa jeunesse il s'appliqua à l'étude des sciences, pour lesquelles il n'avoit pas de disposition. Suetone rapporte diversement l'origine du surnom de *Galba* dans la famille des Sulpices. On dit qu'Auguste le faisant mettre à sa table, lui dit un jour: *Et toi Galba, tu gouteras aussi de l'empire*; & qu'il avoit répondu, *que ce seroit quand une mule deviendroit féconde*. Ce prodige étant effectivement arrivé, sous le regne de Neron, il se confirma dans le dessein de se révolter contre ce prince, & de se faire empereur. Il eût pu venir à bout de ce projet, après la mort de Caligula, s'il n'eût alors préféré la douceur de la vie privée, à l'éclat de la puissance souveraine. L'empereur Claude eut beaucoup de considération pour lui. Il la méritoit par le soin qu'il avoit eu de maintenir la sévérité des mœurs anciennes dans les armées. Neron, sur la fin de son regne, avoit donné des ordres secrets, pour le faire tuer en Espagne où il commandoit; il en fut averti, & les sollicitations de Vindex le firent résoudre à la révolte. Ainsi il fut le premier que les soldats élurent empereur, quoiqu'il ne fût pas de la famille des Césars, l'an 68 de J. C. Dès qu'il fut sur le trône, il fit tuer Macer en Afrique, & Fonteyus Capito en Allemagne, sur l'avis qu'on lui avoit donné qu'ils s'étoient déclarés contre lui. Ces actions de cruauté, jointes à son extrême avarice, & aux excès de ses trois favoris, Lacon, Vinius, & Icelus, & à son extrême vieillesse (car il étoit âgé de 70 ans) le rendirent odieux au peuple, & à la milice. L'armée d'Allemagne indignée de ce que ce prince n'avoit pas tenu sa parole, sur les libéralités promises, & toutes les troupes offensées, de ce qu'il disoit qu'il avoit accoutumé de choisir des soldats, & non de les acheter, murmuroient hautement. On écrivit aux soldats de la garde prétorienne, qu'un empereur choisi par l'armée d'Espagne ne leur plaisoit pas, & qu'il en falloit élire un, qui fût agréable à toutes les armées. Galba croyant qu'on le méprisoit à cause de sa vieillesse, & de ce qu'il n'avoit point d'enfans, adopta Pison, jeune homme de grande espérance. Il le mena dans le camp, & déclara son choix aux gens de guerre; mais comme il ne parla point des libéralités, Othon cabala si puissamment dans cet intervalle parmi les soldats, que l'empereur & Pison furent assassinés six jours après, le 10 jour de janvier de

l'année 69. Galba étoit dans la 70 année de son âge, & dans le 7e mois de son regne commencé. Il avoit le visage charnu, & le front ridé. Ses débauches l'avoient rendu gouteux; & il avoit les jointures des pieds & des mains nouées, de sorte qu'il ne pouvoit tenir un livre, ni souffrir un soulier; mais ce qui étoit plus remarquable dans son visage étoit son nez, véritablement aquilin, qui lui donnoit l'air de l'aigle, le roi des oiseaux; & c'est sur cette remarque, qu'Auguste lui avoit présagé qu'il auroit un jour le gouvernement souverain. Au reste il avoit beaucoup de droiture, de prudence, & plusieurs autres belles qualités qui lui acquirent l'estime de tout le monde, pendant qu'il n'étoit que particulier, & qui l'eussent fait juger très-digne de l'empire, s'il n'eût jamais été empereur. * Jacques Spon, *recherches curieuses d'antiquité*. Suetone & Plutarque, *en sa vie*. Tacite, *lib.* 5. *hist.* Aurelius Victor, *de Cæsar.* &c. Tillemont, *histoire des empereurs, tom.* 1.

GALBA (Sergius) avoit été consul, & un des plus éloquens hommes de son temps. Suétone dit qu'en sortant de la préture, il eut l'Espagne en gouvernement, & qu'ayant fait massacrer lâchement trente mille Portugais, il fut cause de la guerre de Viriathus. Asconius Pedianus dit que Caton l'accusa d'avoir pillé le Portugal, mais qu'il fut renvoyé absous. * Ciceron, *dans son Brutus.*

GALBA (Caïus Sulpicius) frere de l'empereur Galba, ayant mangé tout son bien, sortit de Rome, & se voyant haï de Tibere qui l'empêcha d'entrer dans les charges, se donna la mort de désespoir. Ce fut sous le consulat de Q. Plautius & de Sextus Papinius, l'an 36 de J. C. * Tacite, *annal. l.* 6, *c.* 40.

GALBA, roi des peuples appellés anciennement *Suessonnois*, estimé dans les Gaules, par sa prudence & par son équité, régnoit du temps de César sur douze villes dans un pays vaste & fertile. Les Belges lui déférerent le commandement général de leur armée, lorsqu'ils marcherent contre César. Ses deux fils ayant été faits prisonniers, furent donnés en ôtage à César. * Jul. Cés. *de bell. gall. l.* 11.

GALDIN (Saint) archevêque de Milan & cardinal, dans le XII siécle, étoit né à Milan, & de la famille noble des Vavasseurs de Sale. Il fut instruit dans les saintes lettres dès son enfance, reçut de bonne heure la tonsure cléricale, & fut élevé dans le clergé de la grande église de Milan. Ses vertus le firent juger digne d'être élevé aux saints ordres, & il fut archidiacre de Milan sous l'archevêque Ribalde, & sous Hubert son successeur. Il eut beaucoup à souffrir sous l'épiscopat de ce dernier, dont il partagea les disgraces. L'empereur Frederic Barberousse irrité contre Milan, qui avoit mal reçu des commissaires qu'il avoit envoyés pour créer des consuls, & qui s'étoit aussi déclaré en 1160, pour le pape Alexandre contre l'antipape Victor, que ce prince soutenoit, vint assiéger cette ville en 1161, & força l'archevêque Hubert à se retirer avant qu'elle fût prise. Galdin suivit son pasteur à Gènes, & alla trouver avec lui le pape Alexandre qui étoit dans cette ville. Ils furent ensuite l'un & l'autre les compagnons des fuites de ce pape. Ils demeurerent pendant environ quatre ans en France, & Galdin assista au concile de Tours en 1163. On vit dans cette assemblée le roi Louis *le Jeune*, 17 cardinaux, 124 prélats, & beaucoup d'autres personnes distinguées. Le pape Alexandre s'y trouva aussi. On y cassa tout ce que les schismatiques avoient fait dans leurs conciliabules de Pavie & de Lodi. En 1165, le pape retourna en Italie avec Hubert & Galdin: les deux derniers demeurerent à Benevent. Alexandre retourna à Rome, & y appella Galdin, qu'il fit cardinal du titre de sainte Sabine, au mois de décembre de la même année 1165. Quand Hubert fut mort, ce qui arriva à Benevent le 28 mars 1166, le même pape assembla à Rome tout ce qu'il put réunir du clergé de Milan, que les violences de Frederic Barberousse avoient dispersé, & fit élire pour archevêque de Milan le cardinal Galdin, qu'il sacra lui-même le 18 d'avril. Lorsque Milan eut été rebâtie, & que la plupart des torts que l'empereur y avoit causés eurent été réparés, Galdin y retourna avec la qualité de légat du pape. Tout le clergé alla au-devant de lui, & le reçut avec de grandes marques de joie le 5 de septembre 1167. Il vécut jusqu'en 1176, qu'il mourut le 18 d'avril. Ce prélat étoit fort instruit pour son siécle, & témoigna toujours un grand zéle pour l'unité de l'église, & pour la conservation de la vérité. Il étoit en même temps un modéle de vertus, qui lui ont mérité les honneurs dus à la sainteté. Sa fète se célèbre le 18 d'avril. * *Voyez* Bollandus *au* 18 *d'avril* & *la nouvelle vie des Saints, imprimée* à Paris chez Ph. Nic. Lottin.

GALE, ville de l'isle de Ceylan en Asie, dans la mer des Indes. La plus grande partie de l'isle de Ceylan obéissoit aux Portugais, vers l'an 1606, & la ville de Gale étoit pour lors très-florissante, non-seulement parcequ'il faut que les vaisseaux qui viennent du Japon, de la Chine, de toutes les isles de la Sonde, de Malaca, de Bengala, & autres lieux vers l'orient, passent parlà, & viennent reconnoître sa pointe; mais aussi, parcequ'ils y avoient un de leurs principaux comptoirs. Les Hollandois voulant faire la conquête de l'isle de Ceylan, jugerent que cette ville leur seroit d'un grand secours; & dans cette vûe, ils firent alliance avec le roi de Candi (qui est un des plus considérables de l'isle) & lui promirent dans le traité qu'ils firent, de lui remettre cette place, après qu'ils l'auroient conquise, à la charge qu'il les assisteroit de troupes par terre, pour s'opposer au secours que les Portugais pouroient envoyer des villes de Manar, Negombe, Colombo & autres lieux de l'isle, qui leur appartenoient, & qu'il leur donneroit pour técompense toutes les années certaine quantité de canelle. Ce traité étant conclu, les Hollandois attaquerent rudement cette place, & la prirent malgré la vigoureuse résistance des Portugais, qui virent ruiner la plupart de leurs magasins & principales maisons avant que de parlementer. Aujourd'hui cette ville n'a qu'un petit nombre de maisons, que les Hollandois ont rétablies des ruines de celles que l'artillerie & l'effort des mines avoient renversées durant le siége. A l'égard des fortifications, ils les ont réparées, afin d'être en état de résister au roi du pays, en cas qu'il voulût les obliger à lui tenir parole. Le port de cette ville, quoique renommé, est estimé un des plus dangereux qui soit dans toutes les Indes, à cause de la grande quantité de rochers qui s'y rencontrent à fleur d'eau. L'on ne peut y entrer sans le secours des pilotes de la ville, à moins que de s'exposer à quelque naufrage, principalement dans les basses marées. * Pyrard & Tavernier, *voyage des Indes.*

GALE (Thomas) savant Anglois, a publié plusieurs ouvrages des anciens, savoir, *Palæphatus & Heraclitus* περὶ Ἀπίστων; *Anonymus de iisdem*; *Phornutus de natura Deorum: Sallustius de Diis*; *Ocellus Lucanus*; *Timæus Locrus: Demophili, Democratis & Secundi sententiæ: Sextus Pythagoricus*; *Theophrasti caracteres*; *Pythagoricorum fragmenta*; *Heliodori Larissæi opera*: à Cambridge, en 1671, *in-8°.* * Konig, *biblioth.*

GALE (Théophile) ministre presbytérien, Anglois, étoit maître-ès-arts, & avoit eu pour pere Théophile Gale, chanoine d'Excester. Il étudia à Oxford, où il fut membre du collége de la Magdeléne. Dans la suite il fut prédicateur à Wincester: mais après le rétablissement de Charles II, il perdit ces deux places, celle du collége de la Magdeléne, & celle de Wincester. Comme son mérite étoit connu, Philippe lord Wharton le mit auprès de son fils, en qualité de gouverneur, & il accompagna ce jeune homme dans ses voyages. De retour en Angleterre, il s'établit à Londres, & secourut Jean Rowe dans son ministére. Il mourut en 1678, âgé d'environ 49 ans. Il a laissé son bien aux non-conformistes pour aider de pauvres étudians, & sa bibliothéque à la nouvelle Angleterre. Il avoit beaucoup lu, & étoit assez versé dans la philosophie, dans la lecture des Peres, &

dans la philologie. Son principal ouvrage est celui qu'il a intitulé : *Le parvis des gentils*, en 4 vol. *in*-4°. Les autres sont : *La véritable idée du jansenisme : L'anatomie de l'incrédulité : Discours sur la venue de J. C. Sommaire des deux alliances* : ces écrits sont en anglois. Il a fait en latin, *Idea theologiæ tàm contemplativæ quàm activæ. Philosophia generalis*, &c. * *Voyez* Ant. Wood, *Ath. Oxon.*

GALE (Thomas) autre Anglois fort versé dans la littérature grecque, & assez habile théologien. Il fut successivement membre du collége de la Trinité à Cambridge, directeur de l'école de S. Paul, membre de la société royale de Londres, & en 1707, doyen d'Yorck. Il remplissoit ce poste lorsqu'il mourut le 8 d'avril 1709. On a de lui : *Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, & Anglo-Danicæ scriptores XV Gildas sapiens, & alii, cum præfatione, & indice*, à Oxford, *in-fol.* en 1691. *Opuscula mythologica, physica & ethica græc. & lat. cum notis*, à Cambridge en 1671, *in*-8°. *Rhetores selecti græc. & lat.* en 1676, à Oxford, *in*-8°. *Historiæ poeticæ scriptores græc. & lat.* avec une dissertation préliminaire & des notes, à Paris chez Muguet en 1675, *in*-8°. Ce ne sont que les anciens écrivains de l'histoire poétique ; savoir, Apollodore, Conon, Ptolémée, Parthenius, & Antoninus Liberalis. *Jamblicus de mysteriis & Porphirii epistola græc. & lat.* à Oxford, *in-fol.* en 1678. *Antonini itinerarium cum notis*, &c. Voici l'éloge que M. Huet fait de ce savant dans l'*Huetiana*, pag. 8. » M. Gale a une » profondeur étonnante d'érudition dans toutes les bel- » les lettres. Mais sa modestie est si grande, qu'il semble » qu'il cache son savoir. A peine souffre-t-il que l'on » mette les premiéres lettres de son nom à tant d'excel- » lens ouvrages qui sortent tous les jours de ses mains. » Je ne connois point d'homme plus officieux, ni qui » fasse moins valoir ses bons offices, &c. M. Huet étoit en commerce de lettres avec ce savant Anglois. Il en parle encore dans son *Comment. de reb. ad eum pertinentibus.*

GALEA (Augustin) théologal de l'église d'Alexandrie de la Paille, étoit de Loano dans l'état de Gènes. Il vivoit vers l'an 1630, & publia des sermons. * Ghilini, *theat. d'Huom. letter. p.* II. Michel Giustiniani & Soprani, *scrit. della Ligur.*

GALEAS, *cherchez* SFORCE.

GALEAN ou GALEANO (Joseph) de Palerme en Sicile, né vers l'an 1605, peu content d'approfondir une seule science, voulut être également philosophe, médecin, théologien & poëte, & il se distingua dans tous ces genres. Il fit cependant son capital de la médecine, sur laquelle il a beaucoup écrit. Il est regardé comme un des plus grands hommes que l'Italie ait produits dans le XVII siécle. Les vice-rois de Sicile, les prélats, & les autres personnes élevées en dignité l'ont recherché avec empressement, & l'ont presque regardé comme un second Galien. Il exerça la médecine avec succès dans les hôpitaux de Palerme, & auprès de tous ceux qui eurent recours à ses lumiéres ; & comme il avoit une grande connoissance des plantes & de l'anatomie, ses décisions & ses remédes avoient presque toujours un effet heureux. Pendant près de 50 ans qu'il a professé la médecine à Palerme avec un applaudissement extraordinaire, il a eu la consolation de former un grand nombre de disciples, dont beaucoup se sont distingués dans la même profession. Ses leçons passent encore aujourd'hui pour des modéles, & ses décisions pour des régles ; nous dirions presque pour des oracles. Il a obtenu dans la faculté de médecine de la même ville tous les honneurs où un homme de son mérite pouvoit être élevé, & les plus habiles l'ont toujours consulté comme leur maître. De toute l'Italie, de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, & des provinces les plus éloignées, il a souvent reçu des lettres, où on le combloit d'éloges, ou dans lesquelles on demandoit ses avis. Doué d'un esprit capable de tout embrasser, il n'avoit pas moins étudié les mathématiques & la théologie, que la médecine & tout ce qui y a rapport. Il se délassoit par des études moins sérieuses, mais qui ne servoient qu'à faire éclater davantage l'étendue & la fécondité de son génie. Quand il vouloit s'exercer sur l'éloquence & sur la poësie, on eût presque dit qu'il n'étoit qu'orateur & poëte. L'académie des *Reacensi* de Palerme, dont il étoit membre, l'a toujours écouté avec plaisir, & souvent avec admiration : il auroit tenu un rang honorable dans toutes les académies du monde. Il ne s'est pas moins rendu estimable par les qualités de son cœur, & par sa charité envers les pauvres. Il est mort à Palerme le 28 juin 1675, & fut enterré dans l'église de la maison professe des jésuites. Il a laissé deux enfans : le premier nommé Ignace est entré dans l'ordre de S. Benoît ; l'autre nommé Rosalie été une des fondatrices du monastére de S. Julien de Palerme, & d'un autre couvent à Naples. Les ouvrages de Galeano sont : Lettre sur la fiévre épidémique, en latin, en 1648. *Smilacis asperæ & salsæ pariliæ causa*, en 1653. *Politica medica pro leprosis*, en 1657. *Hippocrates redivivus paraphrasibus illustratus*, en 1650, 1663, 1701. *Oratio de medicinæ præstantia*, en 1649. *La lepra unita col mal francese, o altro contagio se male*, &c, en 1656. *Idea del cavar sangue*, en 1659. *Il cafe con piu diligenza esaminato in ordine al conservamento della salute di corpi humani*, en 1674. *Del conservar la sanita libri sei di Galeno*, en 1650. *La S. Rosalia panegyrico*, en 1626. *La Rosalia triumphante, poëma sacro*, en 1631. *La S. Rosalia vergine Romita Palermitana descrita*, en 1653, 1662. *L'iride Columba, oda pindarica*, en 1648. *Poësie liriche*, en 1634. *Il triumpho di S. Casimiro di Polonia celebrato per otto giorni*, &c. en 1636. *L'aquila del sole austriaco, panagerico*, en 1653. *Dyporti Giovalini, compositione poëtiche*, en 1661. *Il Pelagio, o vero l'Espagna racquistata, poëma eroico*, en 1670. *Il Mare amarissimo della passione di Giesu, ponderationi devote*, en 1674. *Visitra alzata*, sous le nom de *Brunus Cibaldus. Del vero methodo di conservar la sanità, e di curare ogni morbo col solo uso dell' acqua-vita, discorso di Bruno Cibaldi Romano*, en 1662. Autre discours sur le même sujet, encore en italien, en 1667. Lettre (italienne) sur le premier discours, en 1667. Galeano feint qu'elle est écrite à Cibaldi, c'est-à-dire à lui-même, par un docteur nommé *Pelagio Sugaperie.* Galeano a aussi recueilli les chansons & autres petites piéces des poëtes les plus célébres qui ont cultivé les Muses Siciliennes, & il a donné à ce recueil le titre de *Le Muse Siciliane.* Il y en a cinq volumes qui ont été imprimés en différens temps. Il y a inséré les éloges de ceux dont il donne les piéces. * *Voyez* Manget dans sa *Bibliothéque des médecins auteurs, tome 2, in-folio.* Il y donne un long catalogue de tous ceux qui ont parlé de Galeano avec éloge.

GALECHUS (Nicolas) hérétique Wiclefite, dans le XV siécle, est un de ceux que les Bohémiens envoyerent au concile de Basle. Il soutenoit, pour la défense de Jean Hus, & de Jérôme de Prague, que les juges séculiers ne pouvoient pas faire mourir les criminels, parceque le nouveau testament n'en parle point. * Prateole. Sanderus.

GALEJON, GALAJON, anciennement *Fossa Mariana*, canal que Caius Marius tira du Rhône à la mer méditerranée. Il commençoit à quelques lieues au-dessous de la ville d'Arles, & aboutissoit à un petit golfe qu'on appelle *le port de Galajon*, & qui est entre les embouchures du Rhône, & la mer du Martigues. Ce canal a été bouché par les sables. * Baudrand.

GALEN ou GALIEN (Matthieu) prevôt de S. Amé de Douai, & chancelier de l'université de cette ville, dans le XVI siécle, étoit natif de Westcapel, petite ville de l'isle de Walcheren dans la Zelande. Il étudia à Douai, & ayant été fait bachelier, il prêcha & enseigna la théologie avec applaudissement. Depuis étant sorti de licence, il occupa dans l'université de Dilinghen, la chaire que Guillaume Lindanus venoit de quitter. Trois ans après, ayant été appellé à Douai, il y reçut le bonnet de docteur, & établit la réputation de cette université, qu'on avoit fondée depuis peu, s'employant à professer les

ſciences les plus ſublimes, à enſeigner les langues & à prêcher. Ce fut à la recommandation des citoyens de Douai, que le roi d'Eſpagne lui donna la prévôté de S. Pierre, puis celle de S. Amé, & qu'il le fit chancelier de cette nouvelle univerſité. Quoiqu'il fût extrêmement occupé, il ne laiſſa pas de compoſer quelques ouvrages très-eſtimés; comme *Commentarium de chriſtiano & catholico ſacerdote. De originibus monaſticis. De miſſæ ſacrificio. De ſæculi noſtri choreis, &c.* Galen publia encore en 1563, la vie de S. Denys, compoſée par Hilduin, avec quelques autres ouvrages. Il mourut l'an 1573. Le docteur Thomas Stapleton, ſon collégue, fit ſon oraiſon funébre qui fut imprimée en 1576, *in*-8°. * Valere André, *biblioth. Belg. p.* 655. Le Mire, *de ſcrip. ſæc. XVI, &c.*

GALEN (Jan Van) d'*Eſſen*, capitaine fameux au ſervice des Provinces-Unies des Pays-Bas. Quoique né d'une très-bonne famille, ſe trouvant ſans biens, mais avec une forte inclination pour la marine, il chercha à s'avancer de ce côté là. Il commença par être matelot; & ſes progrès furent ſi rapides, qu'à l'âge de 26 ans il ſe vit capitaine de vaiſſeau. Ses actions firent connoître qu'il n'avoit dû ſon élevation qu'à ſon mérite. On dit que dans une même année il prit à ceux de Dunkerque juſqu'à ſix fois le même vaiſſeau. Il a fait auſſi pluſieurs priſes conſidérables ſur les Turcs & ſur les Maures, à qui il s'eſt rendu auſſi redoutable qu'à pluſieurs autres nations. Il ſe ſignala ſur-tout dans la Méditerranée, où en 1662 il commanda quelques vaiſſeaux des Etats, avec leſquels il tint enfermé dans le port de Livourne ſix gros vaiſſeaux anglois. Bodley qui étoit à l'ancre avec les autres vaiſſeaux anglois auprès de l'iſle d'Elva, réſolut de délivrer les premiers, & vint avec huit vaiſſeaux pour faire retirer Galen. Il fallut en venir à une attaque qui fut très violente, & qui recommença à diverſes repriſes pendant pluſieurs jours. Les Anglois ſouffrirent une perte conſidérable, & n'évitérent une ruine entiére que par la fuite. Van Galen, quoique bleſſé à la jambe au milieu de l'action, n'en animoit pas ſes officiers avec moins d'ardeur. Un d'eux qui s'apperçut qu'il perdoit beaucoup de ſang, voulut l'engager à ſe faire panſer; Galen lui répondit: *C'eſt mourir glorieuſement que de perdre la vie au milieu de la victoire que l'on remporte pour ſa patrie.* Il fallut cependant lui couper la jambe. Près d'en venir à l'opération il but un verre de vin, & jettant enſuit le verre, il dit avec un peu de vivacité: *Ces regicides d'Anglois payeront le tout.* A peine l'opération futelle finie qu'il voulut qu'on le portât ſur le tillac; mais une foibleſſe où il tomba l'empêcha d'y monter. De ſa chambre il crioit ſans ceſſe aux ſiens, & les animoit au combat, juſqu'à ce qu'il eut appris qu'ils avoient remporté la victoire. Il mourut à Livourne neuf jours après. Son corps fut tranſporté à Amſterdam, où on l'enterra au mois de décembre 1653. Leurs hautes-puiſſances lui ont fait ériger un ſuperbe monument. On y voit Jean Van Galen couché dans ſa cuiraſſe, ayant à ſes pieds un caſque: au-deſſus il y a un grand ovale, orné de trophées d'armes & de piéces de marine, & on y lit une inſcription qui fait mention de ſes actions les plus mémorables. Au-deſſous on voit un bas-relief magnifique, qui repréſente le combat naval où il reçut la bleſſure qui occaſionna ſa mort. Tout cet ouvrage eſt de marbre blanc: on le voit dans l'égliſe neuve à Amſterdam. * *Dict. flamand.*

GALEN (Chriſtophe-Bernard de) évêque de Munſter, étoit d'une maiſon des plus conſidérables de la Weſtphalie. Dès qu'il fut ſorti de ſes études, il voyagea, ſelon la coutume de la nation; & quelques années après il prit le parti des armes, & commanda même un régiment, au ſervice de l'électeur de Cologne. Il fit quelques campagnes, & quitta les armes pour prendre un canonicat de Munſter. Depuis il en obtint la prevôté, qui eſt la premiére dignité de l'égliſe cathédrale. Et l'an 1650, il fut élu évêque & prince de Munſter. Sept ans après il aſſiégea la ville de Munſter, qui refuſoit de ſe ſoumettre à ſon autorité, & s'en étant rendu maître le 6 août 1661, il y fit bâtir une citadelle, & la fortifia avec beaucoup d'art. En 1664 il fut choiſi pour être un des directeurs de l'armée de l'empire contre les Turcs. Cet emploi le fit aller en Hongrie; mais à peine y futil arrivé, que l'empereur conclut la paix avec le grand-ſeigneur. Il ſe ligua en 1665, avec le roi d'Angleterre contre les états des Provinces-Unies, & fit aſſez de peine aux Hollandois; mais le roi de France l'obligea en 1666, de faire la paix avec eux. L'an 1672, il ſe déclara contre les Hollandois, qui lui retenoient la ſeigneurie de Borklo, dépendante de ſon évêché; & ayant joint ſon armée à un détachement de celle du roi de France, il prit pluſieurs villes & places fortes ſur eux & ſur l'électeur de Brandebourg qui ſoutenoit le parti des Hollandois. Les armes de l'empereur l'obligerent enſuite de faire la paix avec les états en 1674. Il ſe vit même engagé d'entrer l'année ſuivante dans ſon alliance, avec le roi de Danemark, contre le roi de Suede, ſur lequel il prit quelques places du duché de Bremen, & de la principauté de Ferden. Il mourut à Huys le 19 ſeptembre 1678, âgé de 74 ans, laiſſant pour ſucceſſeur à l'évêché de Munſter, ſon coadjuteur Ferdinand de Furſtemberg, évêque de Paderborn, prince auſſi pacifique, que ſon prédéceſſeur avoit été guerrier & grand capitaine. * *Mémoires du temps.* Voyez ſa vie traduite par M. le Lorrain, ed. Rouen 1679.

GALEOTA (Jacques) gentilhomme napolitain, ſe rendit célébre par ſa valeur & ſa fidélité dans le XV ſiécle, quoiqu'il eût ſuivi, en différens temps, divers partis oppoſés. Il s'attacha à la maiſon d'Anjou, & particuliérement à Jean duc de Calabre, & après ſa mort, à Charles duc de Bourgogne, & enfin à Charles VIII, au ſervice duquel il fut bleſſé. Il eſt enterré en l'égliſe des cordeliers d'Angers, en la même chapelle où eſt le cœur de René roi de Sicile. * *Mémoires de Philippe de Commines, l.* 4, *c.* 13. Denys Godefroi, *dans ſes annot. ſur les mêmes aut.*

GALEOTA, connu ſous le nom de FABIO CAPECE GALEOTA, juriſconſulte d'une des plus nobles familles de Naples, s'avança extrêmement dans l'étude du droit, & fut élevé aux charges les plus conſidérables de la juſtice. Philippe IV roi d'Eſpagne voulut l'avoir à Madrid où il fut régent du grand conſeil d'Italie. Galeota revint à Naples, & y mourut le 15 décembre de l'an 1645. Il a laiſſé des ouvrages conſidérables; *Controverſiæ juris*, en 2 vol. & *Reſponſa fiſcalia.* * Lorenzo Craſſo, *élog. d'huom. lett.*

GALEOTES, certains hommes en Sicile, qui ſe mêloient de l'art de deviner. Bochart écrit que ce nom vient du mot ſyriac *Gala*, c'eſt-à-dire, *révelér.* Les mythologiſtes qui ont ignoré cette origine, ont eu recours à la fable, & tirent ce nom d'un certain Galeote, fils d'Apollon & de Themiſte, dont Etienne de Byzance fait mention. Cicéron en parle auſſi *au* 1. *liv. de la divination*, & Elien, *l.* 12, *c.* 46. On dit que ces devins firent bâtir la ville de Telemeſſe en la Piſidie, par l'avis de l'oracle.

GALEOTI (Albert) de Parme, juriſconſulte célébre, vivoit dans le XIII ſiécle, vers l'an 1240. Il laiſſa divers ouvrages, & entr'autres un que nous avons ſous le titre de *Margarita quæſtionum.* On aſſure qu'il mourut vers l'an 1285. * Bonaventure Arrigi, *hiſt. di Parma.* Forſter & Fiſchard, *in vit. juriſc.* Leandre Alberti, *deſcr. Ital.* &c.

GALEOTI MARTIO, ou GALEOTUS MARTIUS, natif de Narni dans l'Ombrie, a vécu dans le XV ſiécle. Il enſeigna à Boulogne depuis l'an 1462, juſqu'en 1477; & étant paſſé en Hongrie, il y fut ſecrétaire du roi Matthias Corvin, & eut ſoin de l'éducation de ſon fils Jean Corvin, & de la bibliothéque de Bude. Il compoſa pluſieurs traités, & entr'autres un des bons mots de Matthias Corvin, qu'il dédia à ſon fils Jean, & que nous avons dans le recueil des écrivains de l'hiſtoire de Hongrie, ſous ce titre, *De jocoſè dictis ac factis regis*

Matthiæ Corvini. Léandre Alberti parle de Galeoti comme d'un grand philosophe & d'un excellent orateur; mais il l'accuse d'avoir eu quelquefois des sentimens peu orthodoxes. Son livre, *De homine interiore & corpore ejus*, fit beaucoup de bruit. Les moines firent arrêter l'auteur à Venise, où il fut obligé de se dédire de ce qu'il avoit écrit, & de faire amende-honorable; & peut-être auroient-ils poussé plus loin cette affaire, si le pape Sixte IV, qui avoit été disciple de Galeoti, ne l'eût protégé. Galeoti étant venu en France, à la priére du roi Louis XI, alla trouver ce monarque à Lyon, qu'il rencontra inopinément hors des portes de la ville. Voulant descendre de cheval pour le saluer, comme il étoit extrêmement gros, il tomba rudement, & se donna un coup à la tête dont il mourut en 1478. Paul Jove parle différemment de sa mort.* Paul Jove, *in élog. doct. c.* 44. Pierius Valerianus, *l.* 1. *de litter. infelic.* Leandre Albret, *desc. Ital.* Vossius *de hist. lat. p.* 659, 600.

GALERA, GALLERA, GALLORA, anciennement *Cereiæ*, bourg de l'état de l'église en Italie. Il est dans le Patrimoine de saint Pierre sur la riviere d'Arone, entre Bracciano & Rome, environ à deux lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Baudrand.

GALERA, *Punta della Galera.* C'est le cap le plus occidental de l'isle de Mindanao, une des Philippines. La pointe la plus orientale de l'isle de la Trinité, une des Antilles, porte aussi le même nom. * Mati, *diction.*

GALERE ARMENTAIRE, empereur, *cherchez* MAXIMIEN (Galerius Valerius Maximianus.)

GALES (Jean de) GALOIS ou GAULES, dit *Galensis* & *Gaula*, Anglois & cordelier, vivoit dans le XIII siécle. Il étoit docteur de Paris, où il professoit en 1276, & il s'acquit par sa science le surnom d'*Arbor vitæ.* On dit qu'il écrivit vingt volumes, qui sont divers ouvrages de philosophie & de théologie, sur le maître des sentences, sur l'apocalypse, &c.* Pitseus, *de ill. script. angl.* Wadingue, *in an. & bibl. Minor.*

GALES (Jean de) Anglois, a vécu en 1340, & a écrit sur le maître des sentences. *Disputationes scholasticæ, &c.* On doit distinguer ces deux Gales de Jean GALES, ancien poëte françois, qui vivoit en l'an 1260. Il étoit d'Aubepierre, & composa un poëme ou *Fabliau*, comme on parloit en ce temps. * Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Wading. *in annal. & biblioth. Min.* Fauchet, *des anciens poëtes françois.* La Croix du Maine, *biblioth. franc. &c.*

GALÉS (Pierre) savant Espagnol, sur la fin du XVI siécle, fut mis en justice à Rome pour crime d'hérésie, & perdit un œil à la question. Il alla ensuite à Genéve, où il professa la philosophie; à Bourdeaux, où il fut recteur du collége de Guienne; & enfin en Flandre, où il fut brulé par decret de l'inquisition, si l'on en croit Meursius, *in Athen. Batav.* Colomiés dans son *Mélange curieux*, *p.* 836, croit la relation de Meursius véritable; mais en même temps il rapporte ce que le P. Schottus a écrit de Galés dans sa bibliothéque espagnole, *p.* 612, & l'on ne voit pas ce qui lui déplaît dans le témoignage de cet auteur. Pierre Galés, dit Schottus, fut célébre à Rome & en France par la connoissance qu'il avoit acquise de la philosophie, de la langue grecque & de la jurisprudence: ayant été appellé à Bourdeaux, *ut Aquitanico gymnasio præesset*, dans un temps où la guerre civile de la ligue avoit mis la France en combustion, il fut enlevé par une troupe de soldats avec sa femme dans les Pyrenées, où il mourut, après avoir perdu une belle bibliothéque de manuscrits grecs. Cette relation paroît préférable à la premiere. Galés n'est point mis entre les recteurs du collége de Guienne, par Darnal dans son supplément des chroniques de Bourdeaux; mais cet auteur observe qu'à Elie Vinet, mort en 1587, succéda Brassier. Or la maniere dont Schottus s'exprime, donne à entendre que ce fut en cette année-là qu'on choisit Galés pour recteur, mais qu'ayant été enlevé en chemin, parceque sa naissance le rendoit suspect, il ne put prendre possession de cette charge, & mourut avant que d'être entré pour cette fois-là en France.

GALESINI (Pierre) de Milan, protonotaire apostolique, sur la fin du XVI siécle, sous le pontificat de Gregoire XIII, & de Sixte V, avoit appris les langues, & avoit fait d'utiles découvertes dans les antiquités ecclésiastiques. Il procura une nouvelle édition du martyrologe romain, avec des notes de sa façon, qu'il dédia au pape Gregoire XIII, publié à Milan en 1577; mais ce martyrologe n'eut point l'approbation des censeurs romains, à qui il parut trop long, pour être récité dans l'office canonial. On accusa outre cela l'auteur de négligence dans ses citations, & dans la confusion qu'il fait des personnes & des lieux. Il traduisit aussi de grec en latin quelques traités de S. Grégoire de Nysse, & de Théodoret, & publia l'histoire sacrée de Sulpice Severe; celle d'Aimon d'Halberstad; & quelques autres ouvrages des anciens. Galesini donna encore au public un discours composé au sujet de l'obélisque que le pape Sixte V fit élever en 1586. Deux ans après il fit imprimer un autre discours, qui avoit pour sujet, le nouveau tombeau que le pape Sixte fit élever à Pie V: une histoire des papes sous le titre de *theatrum pontificale*; & une histoire des saints de Milan: il a aussi fait des notes sur la version des Septante. Il mourut vers l'an 1590. * Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Louis Jacob, *biblioth. Pontif.* Riccioli, *chron. reform. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XVI siécle.*

GALESTE, gouverneur d'Agaba, grand ami & fidéle serviteur du roi Alexandre Jannée. Ce prince étant mort, Galeste reçut son fils Aristobule en sa place, & ce fut-là le commencement de la guerre qu'il y eut entre Hircan & Aristobule, & des malheurs qui désolerent la Judée depuis ce temps-là. * Josephe, *antiq. liv. XIII, chap.* 24.

GALESUS, riche laboureur du pays Latin, étant accouru pour appaiser le tumulte, qui s'étoit élevé entre Ascanius & Tirthée, enfans de celui qui avoit l'intendance des troupeaux du roi, & s'étant jetté au milieu de ces jeunes combattans pour les séparer, il fut tué malheureusement dans l'ardeur du combat. * Virgil. *Eneid. lib.* 7. *v.* 135.

GALET, *cherchez* GALLET.

GALETES, étoit un jeune homme si beau, que le roi Ptolémée, en sa faveur & à sa priére, pardonna à quelques criminels que l'on conduisoit au supplice. * Cœl. Rhodig. *l.* 7, *c.* 35.

GALFANACAR, autrefois *Gichtis*, ou *Gita*, ancien bourg de l'Afrique propre, est maintenant dans le royaume de Tripoli, sur le golfe de Capes, entre la ville de ce nom & l'isle des Gerbes. * Baudrand.

GALFROID, ou GALFRIDUS, ou GEOFFROI, dit vulgairement *le maître Galfroi de winesalf*, ou *de vino salvo*, parcequ'il avoit trouvé, dit-on, plusieurs moyens faciles pour conserver le vin & les vignes même. Il étoit né en Angleterre après le milieu du XII siécle, & l'on croit qu'il étoit de race normande. Il avoit fait d'aussi bonnes études que l'on pouvoit faire en son temps, & il avoit un esprit très-orné pour son siécle. Son stile étoit d'ailleurs assez poli & élégant, & il écrivoit bien en prose & en vers. Né pour les sciences, il les cultiva avec soin, & en embrassa l'étude avec une grande ardeur. Avide de tout savoir, il ne se contenta pas de fréquenter les universités de sa patrie, il visita celles de France & d'Italie, & par-tout, autant qu'il lui fut possible, il fit connoissance avec les savans les plus estimés: il rechercha leurs entretiens, & profita de leurs lumiéres. Il fut connu particuliérement du pape Innocent III, à qui il eut l'honneur d'écrire plusieurs fois tant en vers qu'en prose. Il a tenu aussi souvent des conférences publiques & des conversations particuliéres sur les belles lettres, & sur d'autres matiéres interessantes, & l'on se plaisoit à l'entendre. On trouve de ses ouvra-

ges encore manuscrits dans les bibliothéques d'Angleterre, entr'autres un traité, *De arte dicendi*, *seu de præceptis dialecticis & rhetoricis : Documenta magistri Galfridi winesalf de modo & arte dictandi, & versificandi, & transferendi* : un autre intitulé : *Poetria nova de statu romanæ curiæ*, &c. Nous avons aussi du même une relation écrite en latin du voyage de la Terre-sainte de Richard roi d'Angleterre, sous lequel il a fleuri principalement. Plusieurs auteurs ont attribué cette relation à Richard de Chester, ou au moine Robert; mais ils se sont trompés. Cette relation se trouve, mais imparfaite, dans le recueil intitulé : *Gesta Dei per Francos*. M. Gale en a donné une édition beaucoup plus parfaite en 1687, dans ses historiens d'Angleterre; & il y prétend que Galfroi est le même que Gautier de Constantiis, surnommé *le Magnifique*, archidiacre d'Oxford, puis évêque de Lincoln, &c. *dont on peut voir l'article dans ce dictionaire.* Mais les preuves de M. Gale pour ôter cette histoire à Galfroi de Winesalf, ne paroissent point décisives. * *Voyez* sur cet auteur Jean Leland, *collectaneor. vol. 4, de scriptoribus Angliæ illustribus, c.* 147, où Galfroi est appellé mal-à propos *Gautier*. Jean Pitseus, *de scriptoribus Angliæ*, sous l'année 1199. Cave, dans son *histoire litteraire*, & Casimir Oudin, dans son commentaire sur les écrivains ecclésiastiques, dans lequel, avec bien des recherches on trouve beaucoup de fautes. *Voyez* le vol. 2, *in-fol.* siécle XII, *pag.* 167 *& suivantes.*

GALFROID, ou GALFREDUS, ou GEOFFROI, surnommé *Arturus*, étoit archidiacre de Montmouth en Angleterre, & fut ensuite évêque de Saint-Asaph. Il parvint à cet évêché en l'an 1151. S'étant retiré en Angleterre sous le regne de Henri II, qui monta sur le trône en 1154, ce prince lui fit beaucoup d'accueil, & lui donna en commande l'abbaye d'Abendon. Galfroid l'accepta, & comme il ne pensoit plus retourner à son église, son chapitre profitant d'un synode qui se tint à Londres en 1175, demanda à l'archevêque de Cantorberi qu'on l'obligeât de revenir à Asaph, ou qu'on donnât un autre évêque à ce diocèse. Galfroid averti de cette demande, préféra de demeurer en Angleterre avec l'abbaye qu'il avoit, & résigna son évêché, qui fut donné à un nommé *Adam*. Mais il fut privé même de son abbaye. Les centuriateurs de Magdebourg le placent au temps de Bede, & lui donnent le titre de cardinal. Mais il y a apparence qu'ils se sont trompés sur ces deux articles. Il a écrit une histoire de la grande Bretagne. *Vita Merlini. Gesta regis Arturi. De exilio ecclesiasticorum. De corpore & sanguine Domini.* Des vers latins. Des commentaires sur les prétendues prophéties de Merlin, &c. Galfroid est un historien plein de fables. Ponticus Virannius qui a recueilli ses ouvrages, s'est efforcé en vain de montrer le contraire. * *Voyez* Balæus & Pitseus, *de scriptor. anglicis.* Vossius, *de histor. latin. l.* 2. Cave, *histor. litter.* Casimir Oudin a donné un long article de Galfroid dans son *commentarius de scriptoribus ecclesiasticis, t.* 2, *sæcul. XII.* Il y a eu un autre GALFROID, Anglois de nation, qui florissoit vers l'an 1180, & de qui nous avons la vie de S. Godric, hermite en Angleterre, lequel mourut le 21 de mai 1170, environ sept mois avant S. Thomas de Cantorberi.

GALGACUS, chef de Chalédoniens, fort célébre par sa naissance & par son courage. *Tac. *Agricol. c.* 29.

GALGAL, ville royale, dans laquelle Goim, c'est-à-dire, les géans faisoient leur demeure, dans la tribu de Manassé. Josué tua leur roi, & prit la ville. Du temps de saint Jérôme, on y voyoit encore une métairie appellée *Galgalis*, éloignée de six milles de la ville d'Antipatre, du côté du septentrion.

GALGALA, ville de la Palestine dans la tribu de Benjamin, au-deçà du Jourdain, à trois lieues de Jéricho. Josué étoit campé aux environs de cette ville, lorsque les Gabaonites lui envoyerent demander du secours contre les rois des Amorrhéens, qui vouloient les assiéger. Ce fut dans cette ville que Saül fut confirmé & reconnu roi des Israélites par Samuel. Ce fut en ce même endroit que ce prophéte reprocha à Saül la criminelle complaisance qu'il avoit eue pour les Amalecites; & qu'il fit mettre en piéces Agag roi de ces peuples. Ce fut dans ce lieu qu'en l'an du monde 2584, & avant J. C. 1451, tous ceux qui étoient nés dans le désert, furent circoncis, par ordre de Josué, avec des couteaux de pierre; & on l'appella *Galgala*, nom qui signifioit qu'ils avoient été purifiés de l'opprobre d'Egypte. Quatorze jours après ils y célébrerent la Pâque : ce lieu qui avoit été sanctifié par ces actions, fut souillé depuis par une infinité d'idolâtries, comme saint Jerôme l'a remarqué. C'est un village habité par les Arabes qui le nomment *Galgal*. * Saint Jerome, *in c.* 4. Torniel, *ann. M.* 2584, *n.* 11. *&* 12. *Josué* 4. *v.* 19. 5. 10. *v.* 7. *I. Reg.* 11. *cap.* 15. 55.

GALIBIS, peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guianne, que les modernes nomment la *France équinoxiale.* Ils habitent vers la mer du nord, le long de la riviere de Courbo, & entre les rivieres de Suriname & de Marauvini, qui lui sont à l'occident, & celle de la Cayenne, & l'isle de ce nom, qu'ils ont au levant. D'autres cartes les placent dans la nouvelle Andalousie, au nord de la riviere d'Orenoque. * Laët. Sanson.

GALICE, province d'Espagne, qui a porté autrefois titre de royaume, a l'océan Atlantique au couchant & au septentrion; le royaume de Léon & les Asturies, au levant; & le Portugal au midi. Cette province a été autrefois beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. On lui donne pourtant encore environ 100 lieues de côte sur l'ocean, 40 de largeur, & peut-être 50 de long. Les Espagnols l'appellent *Galizia*; & les habitans sont nommés *Callejos*, qui sont les *Gallæci* ou *Callaici* des anciens : ils comprenoient ceux qui sont appellés *Amphilochi* par Justin; *Celtici* par Pomponius Mela & par Ptolémée; *Celti* par Strabom; *Tamarices* & *Lucensii* par Ptolémée, & *Lucentes*, par Pline. La Galice n'a aujourd'hui que six villes épiscopales. Compostelle, capitale de la Galice, est connue à cause des pélerinages qui s'y font à saint Jacques. Les autres villes épiscopales, sont la Coruna, Orense, Mondonedo, Lugo, & Thui, qui est la ville où mourut saint Elme, ou Telme, patron des gens de mer. La Coruna a un des meilleurs ports d'Espagne, où une grande armée navale peut demeurer en toute sureté. L'on compte en cette province quarante autres ports. Vigo, le cap Finisterre, &c, y sont assez connus, & l'on y voit la source de la riviere de Lima, autrefois *Lethé*, c'est-à-dire, *Oubli*. Elle passe ensuite dans le Portugal. Les autres sont la Cilinca, la Miranda, l'Avia, le Cil, l'Ulla, la Tambre & le Minho, qui y a sa source. La Galice est un pays de montagnes, qui produit des bois & du vin, mais peu de bled. Le voisinage de la mer, & les sources d'eaux chaudes y rendent l'air mal sain. D'ailleurs on y trouve quelques mines; le pays est abondant en bétail, & la mer y est fort poissoneuse. Les Sueves qui passerent en Espagne dans le V siécle, établirent en 409, un royaume dans la Galice sous leur roi HERMERIO, & ce royaume dura jusque vers l'an 583, qu'EBURICE ou EBURIC, fut détrôné par le tyran ANDECE; mais ce dernier ne jouit pas long-temps de son usurpation. LEUVIGILDE, roi des Wisigoths, le chassa de la Galice qu'il joignit à ses états l'an 585. Les Maures ayant soumis la Galice avec le reste du royaume des Wisigoths en 713, s'y établirent sous des princes particuliers. JUSAPH ou JOSEPH, prince des Sarasins en Galice, y regnoit l'an 759, & ce fut en cette année que Froila, roi de Leon & des Asturies, lui tua cinquante-quatre mille hommes dans une bataille. Depuis, ses successeurs se rendirent maîtres de presque toute la Galice; & leur état ayant été uni en 1037, à celui de Castille, les fils puînés de ces princes eurent souvent pour apanage

la Galice, avec titre de comté. Ainsi *Garcias*, troisiéme fils de *Ferdinand* I, roi de Léon & de Castille, étoit comte de Galice, lorsque son frere Alfonse I le fit arrêter. * Ptolémée, *l.* 2. Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 4, *c.* 10. Jean évêque de Gironice, *in chron.* Idacius Jean de Bulano, & S. Isidore *in chron.* Molina de Malaga, *desc. del reino di Galicia.* Alphonsius de Nova *hist. de Galicia.* Roderic de la Pegnuela, *hist. de Galicia.* Mariana, *hist. Hisp.* Botero, *relation d'Esp.* Cluvier. Nonius. Merula, &c.

GALICE NOUVELLE, province du Mexique ou de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale, située le long de la mer. Ce pays est proprement la *Guadalajara*, ainsi appellé du nom de sa ville capitale, & d'une contrée qui comprend encore, selon quelques auteurs, celles de Xalisco, de los Zacatecas, de Chiatmeland, de Cinaloa, &c. Plusieurs donnent à Nugnez Gusman, l'honneur d'avoir découvert ce pays; mais ce fut Gonsalve de Sandoval, qui le reconnut, après y avoir été envoyé par Cortez. * *Consultez* Herrera, *c.* 11.

GALICZON, *cherchez* GALIZON.

GALIEN (Claude) célébre médecin de Pergame, fils de *Nicon*, habile architecte de la même ville, vivoit dans le second siécle sous l'empire de Marc-Antonin *le philosophe.* M. le Clerc, dans son *Histoire de la médecine*, liv. III, p. 660, *& suiv.* dit « qu'on peut juger du » temps auquel Galien est né, sur ce qu'il marque lui- » même, qu'il fut appellé, étant âgé de 38 ans, par » Marc Aurele, & par Lucius Verus, qui étoient alors » à Aquilée, & particuliérement sur ce qu'il ajoute, » qu'il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il en partit pour » Rome, avec ces empereurs, dont le dernier mourut » en chemin, peu de jours après. Si l'on compte ces » 38 ans, en remontant depuis le temps auquel Ve- » rus mourut, qui revient à l'an 169 de Jesus-Christ, » il se trouvera que Galien est né vers l'an de Jesus- » Christ 131, environ la quinziéme année du regne » d'Adrien. » Après avoir appris la dialectique, & les autres parties de la philosophie, où il fit de grands progrès, Galien s'adonna à la médecine, & étudia sous les plus habiles médecins de son temps, qui étoient Satyron & Pelops. Il se rendit à Alexandrie, ville alors remplie de savans hommes, & s'appliqua à y connoître leurs études & leurs sentimens. Il vint ensuite à Rome, & y composa plusieurs ouvrages à l'âge de 34 ans. Il en sortit pour aller en Asie; mais peu de temps après il fut rappellé en Italie, par les lettres obligeantes des empereurs Verus & Antonin. Après la mort de ce dernier, qui périt dans la guerre des Marcomans, Galien revint dans son pays, où il vieillit. Comme il étoit d'un tempérament fort délicat, ainsi qu'il le marque luimême dans ses écrits, il vécut d'une maniere si sobre & si frugale, qu'il soutint la foiblesse de son tempérament, & parvint à une grande vieillesse. Il avoit pour maxime de rester toujours sur son appétit en sortant de table. C'étoit un homme incomparable, grand philosophe, qui avoit connoissance des secrets de toutes les sectes, & qui savoit parfaitement la médecine. Ayant détourné une fluxion très-dangereuse, par une seule saignée, & guéri des épileptiques, en leur attachant au cou la racine de la peone, il fut soupçonné de magie, & contraint de sortir de Rome. Il enseigna la méthode que la plupart des médecins suivent aujourd'hui, & qui les fait nommer *méthodiques & galenistes.* On assure qu'il mourut dans le lieu de sa naissance, âgé de 70 ans. Mais on n'a rien de certain là-dessus. Ceux qui le font vivre 140 ans, outrent visiblement. Il étoit ennemi déclaré des juifs & des chrétiens, qu'il accusoit de croire aveuglément des choses incompréhensibles. On dit de lui que pendant une peste violente il sortit précipitamment de Rome, sans vouloir se fier aux remédes de son art. Il paroît par les deux livres, où il traite de ses propres ouvrages, qu'il avoit composé deux cens volumes, qui furent brulés dans l'embrasement du temple de la paix. Nous avons encore diverses éditions des traités qui nous restent de lui. On estime particulierement celle de Basle de l'an 1538, en cinq tomes, chez André Cratandre, & celle de Venise de l'an 1625; en sept volumes. Cardan met Galien au nombre des douze plus subtils esprits qui aient jamais paru dans le monde. * Cardan, *lib.* 10, *subtil.* Eusebe, *A. C.* 140. Volaterran, *l.* 16, *antropol.* Vignier, *biblioth. Hisp.* Philippe Labbe, *in elog. chron. Galeni.* Castelland. *in vit illust. medic.* Boëcler, *de script. Græc. & Lat.* Vander Linden, *de script. med.* Lambecius, T. II, *c.* 7, *biblioth. Vindob.* &c. Pour être bien instruit de la vie de Galien & de ses écrits, il faut lire ce qu'en dit M. le Clerc dans son *histoire de la médecine* citée.

GALIEN, *cherchez* GALEN.

GALIGAI (Eleonore ou Leonora) femme de Conchino Conchini, qui fut depuis maréchal d'Ancre, n'étoit point, dit-on, de la famille des *Galigai*, autrefois fort considérée à Florence. On prétend qu'elle étoit fille d'un menuisier & d'une blanchisseuse. Elle prit successivement les noms de *Sophar*, & de *Dori* ou *Dosi.* Cependant son pere, à ce que l'on assure, avoit obtenu par argent de se faire déclarer descendant de la famille des *Galigai*, dont en effet il prit les armes. Eleonore sa fille fut d'abord dame d'honneur de Marie princesse de Florence, qui devint femme de Henri IV, en 1600. Eléonore la suivit en France, & sut tellement se rendre maîtresse de l'esprit de cette reine, qu'elle n'agit que par ses conseils. Ce grand crédit & la fortune rapide qu'elle fit faire à son mari (dont on peut voir l'article en son lieu) exciterent contre elle la jalousie des autres courtisans. Aussi fut-elle envelopée dans la disgrace du maréchal. Dans le temps de la mort de celui-ci, elle fut mise à la bastille, réduite à l'indigence, & ne sortit de prison que pour aller perdre la tête en place de Greve. On l'avoit accusée de beaucoup de crimes, de magie, d'intelligences secrettes avec les ennemis, ou avec l'assassin de Henri IV. Mais les meilleurs historiens conviennent que ces crimes lui furent faussement imputés. On croit que si elle n'eût pas eu des ennemis puissans, elle n'auroit pas été condamnée à la mort. Elle avoit eu un fils & une fille du maréchal. La fille mourut un peu avant les disgraces de son pere & de sa mere. Le fils eut part à leurs revers : il fut dégradé de noblesse & déclaré incapable de posséder jamais ni biens, ni charges en France, & retenu prisonnier pendant quelque temps au château de Nantes. Ayant obtenu sa liberté, il se retira à Florence où il jouit d'un bien assez considérable que son pere y avoit placé, & il mourut de peste en 1651. Eléonore Galigai avoit aussi un frere, Sebastien Galigai, archevêque de Tours, & abbé de Marmoutiers, qui résigna ces deux bénéfices en se réservant une pension, avec laquelle il alla finir ses jours en Italie. * *Relation de la mort du maréchal d'Ancre. La conjuration de Conchini*, &c.

GALILÉE, région de la Palestine, ou Terre-sainte, a été divisée en deux parties, dont l'une se nommoit la haute, ou Galilée des Gentils; & l'autre la basse. Ces provinces ont à l'occident la Méditerranée, à l'orient la mer de Tiberiade, au nord la Phénicie, & au midi la Samarie. Du temps de Josephe, elles étoient bornées du côté de l'occident par la ville de Ptolémaïde, par son territoire, & par le mont Carmel. Du côté du midi, elles avoient pour frontieres Samarie & Scythopolis, jusqu'au fleuve du Jourdain. Du côté de l'orient, leurs limites étoient Hippen, Gadaris & la Gaulanite; & du côté du septentrion, elles se terminoient à Tyr. La haute Galilée avoit les tribus d'Aser & de Nephtali; & la basse celles de Zabulon & d'Issachar. Les principales villes étoient la Tour de Straton, qu'Herode fit bâtir, & qu'il nomma Cesarée; Capharnaüm, Tibériade, Nazareth, où J. C. fut conçu, & où il vécut pendant presque tout le temps qui précéda celui de sa prédication. Le long séjour que J. C. avoit fait dans ce pays donna sans doute lieu aux Juifs de lui donner & à ses apôtres le nom de *Galiléens.* La ville de Cana située dans cette province est célébre par le changement

de l'eau en vin que J. C. y opéra. Quelques-uns croient que l'on a nommé la Galilée supérieure, *Galilée des nations*, parceque ce pays étoit habité par des Egyptiens, des Arabes & des Phéniciens, comme le témoigne Strabon, *l.* 15, & parceque Josephe dit aussi que Tibériade étoit remplie de divers peuples. D'autres disent que les anciens hébreux nommoient ce pays-là *Gelil-gojim*, *la frontiere des nations*, parceque c'étoit la frontiere de Phénicie; & que *Gelil*, qui étoit dans cette phrase un nom appellatif, est devenu ensuite un nom propre, après que les Septante l'ont conservé dans leur version.* Outre Strabon, Pline, Guillaume de Tyr & Adrichomius, *consultez* aussi Josephe, *l.* 3, *de la guerre des Juifs*, *chap.* 4. Clavier, *l.* 5, *introd. geogr. &c.*

GALILÉE, la mer de Galilée, ou de Génésareth, ou de Tibériade. C'est un grand lac de la Palestine. Il est entre la Trachonite & la Galilée, le long du Jourdain, qui le traverse dans toute sa longueur, du septentrion au midi. Il peut avoir en ce sens sept lieues de longueur, & trois & demi du levant au couchant. Ce fut-là que J.C. calma miraculeusement deux tempêtes.

GALILÉE (le haut & souverain empire de) établi en la chambre des comptes de Paris. C'est le nom que l'on donne, & le titre que prend la communauté des clercs des procureurs de la chambre des comptes. On ne sait pas au juste le temps auquel ces procureurs commencerent à avoir des clercs: on trouve qu'ils en avoient déja en 1454, ce qui est prouvé par une ordonnance de cette année, qui porte que les comptables feront ou feront faire par leurs procureurs ou *clercs*, leurs comptes de bon & suffisant volume. Ces clercs tenant entr'eux des assemblées & des conférences concernant leur discipline, formerent insensiblement une communauté, qui fut ensuite autorisée par divers réglemens de la chambre des comptes, & maintenue dans l'exercice d'une jurisdiction en dernier ressort sur ses membres & suppôts. Le titre de *haut & souverain empire* donné à cette communauté, quelque fastueux qu'il paroisse d'abord, ne se prend au fond que pour signifier qu'elle a jurisdiction sur ses membres en dernier ressort; & son chef ne prit le titre d'*empereur*, que parcequ'il étoit chef de la jurisdiction des clercs. C'est dans le même sens que l'on disoit autrefois, le roi *des merciers*, le roi des *violons*, ou joueurs d'instrumens, le roi de la *bazoche*, &c. L'émulation qui se mit entre les clercs des procureurs de la chambre des comptes & ceux des procureurs au parlement, fit, sans doute, que les premiers ne voulant pas paroître inférieurs aux clercs des procureurs au parlement, qui avoient donné à leur communauté le titre de royaume, & à leur chef le titre de roi, nommérent leur communauté *le haut & souverain empire*, & leur chef *empereur*. Pour ce qui est du nom de *Galilée*, donné à cet empire, voici, selon quelques-uns, ce qui paroît le mieux fondé. Il est certain, dit-on, qu'il y avoit autrefois beaucoup de Juifs à Paris, & qu'ils occupoient principalement certaines rues, où ils faisoient commerce de diverses marchandises. C'est de-là que la rue des Juifs, celle de la vieille Juifverie, &c, ont pris leur nom. Il paroît plus que probable que les Juifs occupoient aussi la petite rue de Galilée, qui conduit de la cour du palais à l'hôtel du bailliage, où demeure à présent le premier président du parlement; & il est évident que cette rue ne fut ainsi nommée, que parcequ'elle étoit occupée par des Juifs, & peut-être en particulier par des Juifs Galiléens. L'enclos du palais, dans lequel est cette petite rue, étoit un lieu d'asyle, & il y a lieu de croire que les Juifs obtinrent du bailli du palais, nommé alors concierge, le terrein de la rue de Galilée, pour s'y établir. D'autres critiques ne peuvent gouter cette étymologie du nom de Galilée, & en donnent une autre qui paroît assez naturelle. Ils prétendent, après le glossaire de du Cange, au mot *Galilæa*, que tout bâtiment oblong s'appelloit *Galilæa* dans le bas siécle, & que souvent, au lieu de dire *dans la Galerie*, on disoit *dans la Galilée*. Les nefs des églises, surtout les plus anciennes, portoient ce nom, parcequ'elles étoient fort étroites. Quelquefois aussi les galeries des portiques étoient appellées galilées. Il est donc, ajoute-t-on, naturel de croire que les clercs des procureurs de la chambre des comptes, ont pris le nom d'*empire de Galilée*, parceque leur résidence étoit ou dans quelque galerie, ou dans quelque sale oblongue du bâtiment de la chambre des comptes. A l'égard de la rue de Galilée, ce nom lui sera venu plutôt de ce qu'elle conduisoit à quelque notable galerie, ou qu'elle la côtoyoit, que d'avoir été une habitation des Galiléens. Les priviléges accordés à cet empire ne cédoient en rien à ceux de la bazoche. On peut encore prouver par plusieurs regiſtres de la chambre des comptes, que le 5 de février 1500, elle fit emprisonner un clerc, *empereur de Galilée*, pour n'avoir pas voulu rendre le manteau d'un autre clerc, auquel il l'avoit fait ôter. Ce chef prenoit encore le titre d'*empereur* en 1536, suivant un journal de la même chambre, où il est dit, que le 20 décembre 1536, sur la requête *de l'empereur & officiers de l'empire de Galilée*, la chambre leur défendit de faire les cérémonies accoutumées, à l'occasion des gâteaux des rois. Henri III voyant que plusieurs chefs usurpoient le titre de roi, & en abusoient jusqu'à marcher dans Paris avec des gardes, défendit qu'aucun de ses sujets prît dorénavant le titre de roi. Cette défense fit qu'il n'y eut plus de roi de la Bazoche, ni probablement de l'empire de Galilée; mais la Bazoche conserva le titre de royaume, & la communauté des clercs des procureurs de la chambre des comptes se maintint dans la possession d'être appellée l'*empire de Galilée*, qui a eu, & qui a depuis long-temps pour chef protecteur, & conservateur né de l'empire, le doyen des conseillers maîtres des comptes. C'est de concert avec ce protecteur, que le procureur-général de la chambre des comptes a soin de faire observer les statuts & réglemens de l'empire, au sujet duquel la chambre des comptes en a fait plusieurs en divers temps. Le 22 décembre 1525, sur la requête des trésoriers clercs de l'empire, afin d'avoir des fonds pour leurs gâteaux des rois, la chambre leur défendit d'en faire pour cette année, *ni autres joyeusetés accoutumées*, à peine de privation de l'entrée, &c. Le 8 janvier 1529, la chambre *fit taxe* à un pâtissier & à un peintre pour ce qui leur étoit dû par un trésorier de l'empire. On trouve encore d'autres reglemens dans les registres de la chambre des comptes. Les protecteurs de l'empire de Galilée ont fait aussi divers reglemens touchant l'état & administration de l'empire. Les principaux sont des années 1608 & 1615, confirmés par des lettres du mois de septembre 1675, & renouvellés par un autre réglement en forme d'édit du mois de janvier 1705. Ces sortes de réglemens sont intitulés du nom & des qualités du protecteur qui commence ainsi: *A tous présens & à venir*, *salut*, &c. le dispositif porte, *à ces causes*, &c. « nous avons par ces présentes signées de notre main, dit, déclaré & ordonné, disons, déclarons, ordonnons, *voulons & nous plaît*, &c. L'adresse du réglement est, *Si mandons* à nos amés & féaux chancelier & officiers dudit empire, que ces présents articles de réglement en forme d'édit, ils fassent lire, publier & registrer, & le contenu en icelui faire garder & observer de point en point, sans y contrevenir: révoquons, cassons & annulons tous autres réglemens où il se trouvera du contraire au présent; & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, nous avons signé ces présentes, & icelles fait contresigner par l'un des secrétaires des finances dudit empire, & sceller du scel d'icelui. » Le protecteur finit par ces termes: *donné à..... l'an de grace..... & de notre protection le.....* Ensuite le reglement est signé par le protecteur, con-

tre-signé par le secrétaire des finances, & plus bas par le greffier. Pour l'enregistrement de ces réglemens, le procureur-général dudit empire fait son réquisitoire *en la chambre du conseil lez la chambre des comptes, l'empire y séant*; & il intervient arrêt à ce sujet en la même chambre du conseil. Le protecteur rend aussi quelquefois des arrêts, qui sont proprement des arrêts du conseil d'en haut, par rapport à ceux de l'empire; ils sont intitulés comme les édits, & le dispositif est conçu en ces termes: *A ces causes le protecteur ordonne*, &c. Le dispositif des arrêts rendus en la chambre de l'empire, est conçu ainsi: *Le haut & souverain empire de Galilée ordonne*, &c. à la fin, *fait audit empire*. Les expéditions délivrées par le greffier, sont intitulées: *Extrait des registres de l'empire*. Les jugemens que rendent les officiers de l'empire, sur les contestations qui surviennent entre ses sujets & suppôts, sont tellement considérés comme de véritables arrêts, que quelques clercs ayant voulu en divers temps éluder les peines où ils avoient été condamnés, & s'étant pourvus à cet effet en différens tribunaux, même à la chambre des comptes, sans y avoir été écoutés, ils se pourvurent en cassation au conseil du roi; & sur leurs requêtes, par arrêt du conseil les parties furent renvoyées devant messieurs du grand bureau de la chambre des comptes, comme commissaires du conseil en cette partie, pour y juger les contestations. Suivant le dernier reglement du mois de janvier 1705, en forme d'édit, le corps de l'empire est composé de 15 clercs; savoir, le chancelier, le procureur-général, six maîtres des requêtes, deux secrétaires des finances, pour signer les lettres, un trésorier, un controlleur, un greffier, & deux huissiers; tous ces officiers sont ordinaires, & non servant par sémestre. Lorsque le chancelier actuellement en place, se démet, ou que sa place devient autrement vacante, on procéde à l'élection d'un autre, à la réquisition du procureur-général. Cette élection se fait, tant par les officiers de l'empire, que par les autres clercs travaillant actuellement chez les procureurs de la chambre. Les procureurs qui ont autrefois possédé des charges de l'empire, peuvent aussi assister à cette nomination, & y ont voix délibérative. Le chancelier élu prend des provisions du protecteur de l'empire, & lorsqu'elles sont signées & scellées, il les remet à un maître des requêtes, qui en fait le rapport en cette forme. Le doyen de MM. des comptes, protecteur, prend place au grand bureau de la chambre des comptes, où il occupe la place du premier président. Le procureur-général de la chambre prend la premiere place à droite sur le banc de messieurs des comptes. Le maître des requêtes chargé des lettres du chancelier, en fait son rapport devant ces deux magistrats, l'empire assemblé & présent, mais sans siéger. Le chancelier se présente, & fait une harangue: ensuite, il prend séance à côté du protecteur, & se couvre d'une toque, ou petit chapeau, de forme assez bizarre. Le protecteur l'exhorte à faire observer les réglemens, ensuite il est conduit à l'empire assemblé dans la chambre du conseil, où il prête serment ès mains du plus ancien des chanceliers de l'empire, mandés & convoqués à cet effet: il fait aussi un discours à l'empire. Un des priviléges du chancelier, c'est que lorsqu'il se fait recevoir procureur en la chambre des comptes, ses provisions sont scellées *gratis* en la grande chancellerie de France. Il n'y a que le chancelier, les maîtres des requêtes, & les secrétaires des finances qui aient voix délibérative dans les assemblées. Tous les jeudis au matin l'empire s'assemble, après que MM. de la chambre des comptes ont levé: quand le jeudi est fête, on s'assemble la veille. Les officiers de l'empire étant assemblés, vaquent d'abord au jugement des procès & différends d'entre les suppôts & clercs: les opinions se prennent par ordre, en commençant par le dernier reçu. Quand il n'y a rien à juger, ou après le jugement, les maîtres des requêtes proposent chacun à la compagnie quelques difficultés sur les finances, pour entretenir le bureau pendant une demi-heure, & alors il est permis à tous les suppôts d'assister au conseil, de dire leurs avis sur les difficultés, ou d'en proposer, mais sans rang, ni séance avec les officiers de l'empire. Le chancelier donne à un maître des requêtes quelque question de finance, pour entretenir l'empire le jeudi suivant, & le greffier en fait mention sur son registre. Les officiers de l'empire & tous les suppôts & sujets célebrent tous les ans dans la chapelle basse du palais, le 28 janvier, jour de la mort de S. Charlemagne, la fête de l'empire. Il y a encore d'autres réglemens de police que l'on peut voir dans l'édit de 1705, & dans un mémoire curieux sur ce sujet, imprimé dans le Mercure de France, décembre 1739, premier volume. *Voyez* aussi une observation sur ce mémoire dans le *Mercure* du mois de mars 1740, & une réponse à ladite observation dans le *Mercure* de mai 1741.

GALILÉE GALILEI, savant mathématicien, étoit de Florence, & fils naturel de Vincent Galilei, noble Florentin, dont nous parlons plus bas. Il avoit une violente inclination pour la philosophie, pour les mathématiques, & pour l'astrologie. Après avoir vécu quelque temps à Venise, il obtint une chaire de professeur à Padoue, où il enseigna pendant 18 ans, avec applaudissement. Il fut depuis professeur dans l'université de Pise, où il fut appellé par le duc de Florence son prince. On dit qu'étant à Venise il y vit une de ces lunettes que Jacques Metius avoit inventées en Hollande l'an 1608, & qu'il rêva avec tant d'application sur la disposition de ce nouvel instrument, qu'il en fit un semblable, la suivante. Galilée fut de l'académie de *Gli Lyncei*, & mathématicien du duc de Florence. Il a fait de curieuses observations dans le ciel au sujet des taches du soleil; de Saturne qui paroît rond & tantôt ovale; des changemens de Venus, semblables à ceux de la lune; des satellites de Jupiter, qui sont quatre étoiles qu'il découvrit à l'entour de cette planete, & qu'il appella les Astres de Médicis, &c. Dès que Michel Mœstlin lui eut appris l'opinion de Copernic touchant le systême du soleil fixe & du mouvement de la terre, il l'embrassa & l'établit par des raisons très-solides. Ce nouveau sentiment lui fit des affaires: il fut déferé pour ce sujet à l'inquisition de Rome en 1615. S'y étant rendu, on lui fit savoir les accusations intentées contre lui, dont la principale étoit qu'il enseignoit, comme une doctrine vraie, que le soleil étoit au centre du monde & immobile, & que c'étoit la terre qui tournoit, même par un mouvement journalier, &c. Cependant comme on vouloit, disoit-on, le traiter avec douceur, il fut résolu dans une congrégation tenue en présence du pape Paul V le 25 février 1616, que le cardinal Bellarmin enjoindroit à Galilei de renoncer à ce systême; que s'il refusoit d'obéir, il lui en seroit fait un commandement exprès & dans les formes; & qu'en cas qu'il persistât, il seroit mis dans les prisons le lendemain. Galilei fut averti par Bellarmin, après quoi il lui fut enjoint par le commissaire du saint office de se désister. Il promit de ne plus défendre cette doctrine, ni de vive voix, ni par écrit, & sur cette promesse il fut renvoyé. Le cardinal Bellarmin lui donna même un écrit par lequel il déclaroit qu'il n'avoit été ni puni, ni même obligé à se rétracter, mais qu'on avoit seulement exigé de lui qu'il abandonnât ce sentiment, & qu'il ne le soutînt plus à l'avenir. Galilée tint sa parole jusqu'en 1632: mais cette année il fit imprimer à Florence son *Dialoguo delle due massime sisteme del monde, Tolomaico e Copernicano*, qui engagea l'inquisition à le citer de nouveau à Rome. Il y parut avec confiance; on lui rappella ses promesses: on prétend qu'il se défendit mal, & il fut condamné par un décret du 22 juin 1633, qui fut signé par sept cardinaux. Galilée fit son abjuration comme s'il se fût agi d'une erreur contre la foi, & il renonça à une vérité

rité physique qui n'est pas du ressort de l'église, promit de ne la plus tenir ni enseigner, & l'abjura comme une *erreur* & comme une *hérésie*. Galilée qui avoit alors 70 ans, n'en fut pas moins condamné à demeurer en prison autant de temps qu'il plairoit aux cardinaux inquisiteurs; mais ceux-ci se contenterent de le renvoyer dans les états du duc de Florence, où il eut en quelque sorte pour prison la petite ville d'Arcetri & son territoire. C'est de ce lieu qu'il dédia par une lettre du 6 mars 1638, le livre suivant au comte de Noailles. *Dimonstrazioni mathematiche intorno a due nuove scienze attenenti alla mecanica, & i movimenti locali*, *in-4°*, à Leyde en 1638. Galilée mourut en 1642, âgé de plus de 78 ans, & fut inhumé dans le monastere de sainte Croix, possedé par des religieux de l'ordre de S. François à Florence. D. Bernard de Montfaucon, de qui nous tirons cette circonstance, parle ainsi de Galilée : *Italicorum hujus sæculi facilè princeps Galilæus, qui dire diuque vexatus, & compulsus abjurare doctrinam, multis invisus obiit.* Galilée a composé d'excellens ouvrages, outre celui dont nous venons de parler. *Nuncius sydereus. L'Ussol del compasso geometrico è militare. Difeza contro Baldessar Capra. Discorso intorno le cose sull'acqua. Dimostrazione delle machie Solari. Dialoghi de Sistemi de Tolomeo & di Copernico*, qu'on a traduit en latin sous le titre de *Systema Cosmicum*, *&c.* Galilée avoit un fils nommé *Vincent*, qui ne dégénéra pas du savoir de son pere. C'est lui qui a le premier appliqué le pendule aux horloges; invention à laquelle on doit la perfection de l'horlogerie. Son pere est l'inventeur du pendule simple, dont il se servit utilement pour les observations astronomiques; il eut même la pensée de l'appliquer aux horloges; mais il ne l'exécuta pas, & en laissa l'honneur à son fils, qui en fit l'essai à Venise, en 1649. Cette invention fut dans la suite perfectionnée par M. Huygens. Les ouvrages de Galilée ont été recueillis en 3 volumes *in-4°*, imprimés à Florence en 1718. On y trouve une bonne vie de cet homme célebre. On a dix-neuf de ses lettres dans le recueil intitulé, *Lettere d'Uomini illustri*, imprimé à Venise en 1744. On en a quelques autres dans le recueil de Bulifon. * Fabius Longanilla, *epist. ad Jansen.* Godeau, *histoire de l'église, tome I, l. 2, p.* 230. Vossius, *de mathem.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. p.* 1. Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. imag. illust. cap.* 153. Ghilini, *theat. d'uom. letter. &c.* Voyez le *Diarium Italicum p.* 354. Riccioli, *Almagesti novi, t.* 1, *parte poster. l. IX, sect. IV. c.* 40. Le Clerc, *biblioth. du Richelet, p.* 69, 70.

GALILÉENS. Ce nom, qui est le nom du peuple qui habitoit la Galilée, a été donné par quelques anciens à une secte prétendue des Juifs; mais il y a de l'apparence qu'ils se sont trompés, & qu'ils ont pris une nation pour une secte. * S. Justin, *dial. cum Triphone.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. III premiers siécles.*

GALILEI (Vincent) pere du célebre Galilée, étoit un gentilhomme Florentin, savant dans les mathématiques, & particulierement dans la musique. On a de lui un ouvrage écrit en italien, & divisé en cinq dialogues, touchant la musique ancienne & nouvelle. L'ouvrage est estimé, & Joseph Blancanus, jésuite Italien, le juge nécessaire pour rétablir la musique des anciens, & corriger celle des modernes. Vincent fit instruire son fils, quoiqu'illégitime, comme s'il eût été son enfant propre : mais il ne put jamais lui donner le gout qu'il avoit lui-même pour la musique. M. Descartes a confondu plusieurs fois le pere avec le fils.

GALINDIE, province du royaume de Prusse. Elle est entre la Sudavie, la Pomesanie & la Mazovie. Le bourg Ortelsbourg en est le seul lieu de quelque considération. * Mati, *diction.*

GALINDO (Beatrix) de Salamanque en Espagne, fut demoiselle de la reine Isabelle de Castille, & épousa *François* Ramirez secrétaire du roi. On la surnomma *la Latina*, pour marquer l'intelligence qu'elle avoit de la langue latine, qui lui étoit aussi familiere que la castillane. Ce surnom qu'on lui donna est resté a un hôpital qu'elle fonda l'an 1506, à Madrid, dit encore *El hospital de la Latina*. Elle fonda aussi diverses maisons religieuses. Plusieurs auteurs parlent très-avantageusement de Beatrix Galindo. Le fameux Lopez de Vega ayant fait mention de François de Ramirez, célebre les louanges de sa femme, & en parle encore dans son ouvrage intitulé, *Le laurier d'Apollon.* Cette savante dame mourut le 23 novembre 1535. * Jean Perez de Moïa, *de illust. Hisp. mulier. l.* 3, *c.* 48. Gilles Gonçalez Davila, *hist. Salamant. lib.* 3, *c.* 22. Paul de Ribere, *glor. immort. delle Done, liv.* 13. Nicolas Antonio, *biblioth. hisp. &c.*

GALINDO, *cherchez* PRUDENCE, évêque de Troyes.

GALIOTE DE GOURDON GENOUILLAC, nommée en religion la mere de *Sainte-Anne*, réformatrice de l'ordre de S. Jean de Jérusalem en France, & prieure du monastére de Beaulieu, étoit fille de *Louis* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, & d'*Anne* de Montberon, sa premiere femme. Elle naquit le 5 jour de novembre 1589, & fut nommée *Galiote* au baptême, en mémoire de *Jacques-Galiot* de Gourdon de Genouillac, grand écuyer de France. Elle n'avoit que cinq mois, lorsque pour l'élever hors du monde, on la mit chez les religieuses de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, du monastére de l'hôpital de Beaulieu. Dès l'âge de sept ans on lui donna l'habit de cet ordre; & elle fit sa profession, lorsqu'elle eut atteint l'âge de douze ans, ou environ. Elle n'avoit que quinze ou seize ans, lorsqu'on la fit coadjutrice de la prieure du monastére de Beaulieu. Quelques années après en étant prieure, elle entreprit d'y mettre la réforme, sur le modéle de la régularité des filles de la congrégation de sainte Claire: ce qu'elle exécuta heureusement, étant âgée d'environ 25 ans; & continua d'animer les autres religieuses par son exemple, jusqu'en 1618, qu'elle mourut, le jour de la fête de S. Jean-Baptiste, patron de son ordre. L'habit des religieuses de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, est une soutane, ou robe, avec un manteau noir, & sur le devant du manteau du côté gauche, à l'endroit du cœur, il y a une croix de toile blanche à huit pointes. Leur manteau fait comme une demi tunique, se ferme au col avec deux cordons de soie blanche & noire. Leur voile est noir comme l'habit. Avant que Soliman II eut pris l'isle de Rhodes aux chevaliers de cet ordre en 1522, la robe des religieuses étoit rouge, & leur voile blanc; mais depuis cette perte, pour marquer leur deuil, elles ont changé la couleur de leur robe & de leur voile. *Voyez* GOURDON. * Hilarion de Coste, *des dames illustres.*

GALISTEO, bourg qui avoit autrefois titre de duché. Il est dans l'Estrémadure d'Espagne, près de la ville de Coria. * Mati, *diction.*

GALITE, ou *Galata*, isle d'Afrique. Elle est dans la mer méditerranée, à dix lieues de l'isle de Tabarca, & de l'embouchure du Guad il-Barbar. Cette isle qui n'a pas plus de dix lieues de circuit, est l'ancienne Jalete, ou peut-être l'ancienne *Ægimurus Calathen.* *Baudrand.

GALIZON (Gatien de) docteur de Sorbonne & évêque d'Agatople, étoit petit-fils de *Gassion* Galizon, président au présidial de Château Gontier en Anjou, depuis conseiller d'état en 1658, & maître des requêtes de l'hôtel de la reine mere. Le pere de *Gatien* Galizon se nommoit aussi *Gatien*; & sa mere *Magdeléne* le Loyer, étoit fille de *Jacques* le Loyer, conseiller au présidial d'Angers, & homme très-savant. Gatien Galizon fut pieux dès son enfance, Dieu ayant exaucé les vœux que sa mere avoit faits lorsqu'elle en étoit enceinte, pour la conservation de son innocence. Il avoit une grande dévotion à la sainte Vierge & à S. François de Sales, & il les prioit souvent dans le secret, pendant que les enfans de son âge se divertissoient. Il s'appliqua d'abord à la jurisprudence; & il n'avoit encore

que vingt ans lorsqu'il prit le bonnet de docteur en droit. Mais M. le Loyer son oncle, chantre de l'église de S. Martin de Tours, voulant le faire étudier en théologie, l'envoya à Paris dans la communauté de M. Gardeau, curé de S. Etienne-du-Mont; & après avoir pris le bonnet de docteur en 1688, il vint à Tours. M. le Loyer l'avoit fait pourvoir de sa chantrerie & d'un canonicat dans la même église; & M. Galizon eut un égal soin d'être fort assidu à l'office, qu'il regarda comme son devoir principal, & d'employer tous les intervales, que cet office lui laissoit libres, à étudier avec application l'écriture-sainte, les Peres de l'église, & l'histoire ecclésiastique. Epuisé par cette étude assidue, il fut obligé de retourner à Angers pour y respirer son air natal, & il y fut guéri de la fiévre par la vertu, dit-on, d'une terre qu'un chevalier de Malte lui donna sous le nom de *terre de S. Paul*, parcequ'il prétendoit qu'elle étoit tirée d'une grotte où la tradition du pays vouloit que ce S. Apôtre se fut arrêté. Quoi qu'il en soit, M. Galizon ne crut devoir sa guérison qu'à ce S. Apôtre après Dieu; & il en conclut fort sagement qu'il devoit encore plus travailler à conformer sa vie à la sienne. Dans ce dessein il alla à Paris, & s'y logea chez MM. des Missions étrangeres, jusqu'à ce que M. Milon évêque de Condom l'eût engagé de travailler dans son diocèse. M. Galizon y étoit en 1694, & il y fit imprimer quelques ouvrages, entr'autres un recueil latin de quelques lettres des papes, & autres monumens ecclésiastiques tirés de S. Martin de Tours. Ce recueil parut à Tours en 1694, *in*-8°. Les piéces qu'il contient regardent en particulier le droit canonique, & la puissance ecclésiastique. En 1708 le 28 octobre il fut sacré évêque d'Agatople par feu M. le cardinal de Noailles: il avoit alors 50 ans. Il partit peu de temps après pour la Perse, où il eut plusieurs audiences favorables du grand Sophi, & il en obtint un édit en faveur des missionaires contre les schismatiques. Mais sa mort arrivée trop tôt, arrêta le bien que l'on espéroit par son ministére. Il mourut à Ispaham, capitale de Perse, le 22 de septembre 1712. Pendant qu'il étoit à Tours il servit utilement M. l'abbé Gervaise dans la correction de sa vie de S. Martin de Tours, qui parut *in*-4° en 1699, & qui a été fortement attaquée par D. Badier, bénédictin de la congrégation de S. Maur. * *Mém. du temps.*

GALLA, fille de l'empereur Valentinien & de Justine, fut mariée l'an 386 à Theodose, & fut mere de Galla Placidia, dont on va parler, & de Gratien, mort jeune. Philostorge dit qu'elle étoit Arienne, & il est vrai que sa mere l'avoit fait élever dans les principes de l'arianisme. Elle mourut en couches à Constantinople, vers le mois de mai de l'an 394.

GALLA PLACIDIA, fille de Theodose le Grand & de Galla, suivit Honorius son frere en occident, & après s'être trouvée aux deux siéges de Rome par Alaric roi des Goths, elle tomba en 410 au pouvoir de ce prince, qui la tint long temps comme en ôtage. Ataulphe successeur d'Alaric l'épousa au mois de janvier de l'an 414 à Narbonne, & l'année suivante elle accoucha d'un fils, qu'on nomma Théodose, mais qui mourut aussitôt. Ataulphe ayant été assassiné peu après, Sigeric qui lui succéda traita indignement Galla Placidia; mais Vallia successeur de Sigeric eut plus d'égard pour elle, & la rendit à Honorius, qui la maria au mois de janvier 417, à Constance alors patrice, & depuis César. Les fruits de ce mariage furent Justa Grata Honoria, qui se deshonora par sa mauvaise conduite, & Placidius Valentinianus, autrement Valentinien III. Après la mort de Constance arrivée en 421, ayant encouru la disgrace d'Honorius, elle fut chassée de Ravenne, & se retira en 423 à Constantinople: mais l'année suivante Théodose le Jeune la renvoya avec son fils qu'il fit César, & prenant en main le gouvernement de l'empire d'occident, elle se fit estimerpar sa prudence & par sa piété. Cette princesse mourut le 27 novembre de l'an 450, âgée au moins de 60 ans. * Banduri, *numism. imp. rom.*

GALLA, sainte veuve, *cherchez* GALLE.

GALLAND ou GALAND, dit *Galandius* (Pierre) principal du collége de Boncour à Paris, & chanoine de Notre-Dame, étoit d'Aire en Artois. Il savoit les langues, les belles lettres, la théologie, & fut en grande estime sous le regne de François I, qui l'honora d'une bienveillance particuliere. Galland eut aussi part à l'amitié de Turnebe, qui fut son disciple, de Budé, de Vatable, de Jacques Tusan, de Latomus & des plus savans hommes de son temps. Il mourut en 1559, & laissa divers traités de sa façon; comme *Oratio de Francisci I laudibus. Scriptores de agrorum limitibus. In Quintilianum argumenta. Oratio pro Aristotele & Parisiensi schola, contra Ramum.* Un de ses neveux nommé Guillaume Galland, & qui étoit un homme d'érudition, fut après lui principal du collége de Boncour. Ce Guillaume Galland eut aussi pour successeur dans la même principalité son neveu *Jean* Galland. Une histoire manuscrite qui est dans la bibliothéque du roi, marque que ce dernier mourut au mois de juillet de l'an 1612. Elle ajoute qu'il avoit été ami de Ronsard, & qu'il fut enterré dans l'église de son collége. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Turnebe, *adverf. lib.* 2, *cap.* 1 *& lib.* 8, *cap.* 12. Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Valere André, *bibl. belg.* Du Boulai, *hist. univ. Parif. &c.*

GALLAND (Auguste) procureur général du domaine de Navarre, & conseiller d'état, acquit une connoissance très-étendue des droits du roi, & de toute notre histoire, ainsi qu'on le voit par ceux de ses ouvrages qui ont vu le jour. Un des plus célébres est celui qu'il a écrit contre le franc-alleu sans titre, prétendu par quelques provinces de droit écrit, auquel il joignit les loix données au pays des Albigeois par Simon, comte de Montfort. La premiere édition de cet ouvrage fut faite à Paris en 1629: mais en 1637, l'auteur le donna plus ample d'un tiers, & y joignit des titres fort rares. Il publia en la même année 1637, *in*-4°, plusieurs petits traités des anciennes enseignes & étendards de France, de la chappe de S. Martin, de l'office du grand sénéchal, de l'oriflamme, de la baniere de France, & de la cornette blanche. On ne sait pas précisément l'année que cet auteur est mort. On croit que ce fut vers 1644. Du moins, il est certain qu'il n'étoit plus au monde en 1645, lorsque Caseneuve donna son *Instruction pour le franc-alleu de la province de Languedoc.* En 1648, son fils, pere de l'oratoire, publia ses mémoires pour l'histoire de Navarre & de Flandre. On garde aussi en diverses bibliothéques, & particuliérement dans celle des missions étrangeres à Paris, un très-grand nombre de généalogies dressées par Auguste Galland. On y trouve entre-autres celles des familles nobles de Paris. Un autre ouvrage d'Auguste Galland, qui mérite d'être connu est son *Discours au roi* sur la naissance, ancien état, progrès & accroissement de la ville de la Rochelle, &c, *in*-4°, 1628, & *in*-8°, 1629. Ce discours est aussi imprimé à la fin du treiziéme tome du *Mercure françois.* C'est ce que dit M. l'abbé Lenglet, page 168 du tome IV de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, derniere édition. Nous n'avons vu que l'édition *in*-8° du Discours: elle ne porte aucun nom d'auteur. Nous en rapporterons le titre entier, qui en fait connoître l'occasion & le sujet: « Discours au roi sur la » naissance, ancien état, progrès & accroissement de » la ville de la Rochelle: pour montrer que ladite ville » est naturellement submise à la souveraineté du royau» me; que la propriété d'icelle, & tous droits qui en » dépendent, appartiennent aux rois à titre légitime; » & que les prérogatives & priviléges accordés aux » habitans, sont concessions gratuites & bienfaits. Pour » en outre convaincre de mensonge le manifeste publié » sous le nom de la Rochelle, en ce qu'il suppose le » roi Louis XI avoir par serment confirmé lesdits pri» viléges, & à genoux devant le maire de la Rochelle; » à Paris, chez Etienne Richer, 1629 *in*-8°, de 160 pag. Ce discours contient bien des choses curieuses & intéressantes.

GALLAND (Antoine) de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, né en 1646, à Rollo, petit bourg de Picardie, à six lieues de Noyon, de parens fort pauvres, commença ses études au collége de Noyon par la libéralité du principal & d'un chanoine de la cathédrale. Ces deux protecteurs lui ayant été enlevés par la mort, il revint chez sa mere âgé de 13 à 14 ans (il avoit perdu son pere à 4) chargé d'un peu de latin, de grec & même d'hébreu, mais sans secours capable de lui faire poursuivre ses études. Sa mere l'obligea d'apprendre un métier : il s'y appliqua pendant environ un an; mais dégouté de cet état, & entraîné par le gout naturel qu'il avoit pour les lettres, il vint à Paris où ayant trouvé accès auprès du sous-principal du collége du Plessis, celui-ci lui fit continuer ses études, & le donna ensuite à M. Petitpied, docteur de Sorbonne chez qui il se fortifia dans la connoissance de l'hébreu & des autres langues orientales, pour lesquelles il avoit beaucoup d'attrait & de disposition. De chez M. Petitpied il passa au collége de Mazarin qui n'étoit pas encore en plein exercice; mais ayant été peu de temps après produit chez M. de Nointel nommé à l'ambassade de Constantinople, celui-ci l'emmena avec lui pour tirer des églises Grecques des attestations en forme sur les articles de leur foi, qui faisoient alors un grand sujet de dispute entre MM. Arnaud & Nicole, & le ministre Claude. M. Galland accompagna donc M. de Nointel à Constantinople, aux Eschelles du levant & dans tous les lieux où cet ambassadeur se transporta; & par-tout il fit sa moisson qui consista en inscriptions qu'il copioit, en monumens divers qu'il dessinoit, & que souvent même il enlevoit, en attestations sur la créance des églises Grecques; & étant revenu à Paris en 1675 il y fit connoissance avec MM. Vaillant, de Carcavi & Giraud, à l'aide de quelques médailles qu'il avoit ramassées. Ces trois curieux l'engagerent dans un second voyage au levant, d'où il rapporta l'année suivante beaucoup de médaillons qui ont passé dans le cabinet du roi. En 1679 il fit un troisiéme voyage qui fut bien plus long que les deux autres. Les dix-huit premiers mois il voyageoit aux dépens de la compagnie des Indes; après ce terme ce fut aux dépens de M. Colbert, & après la mort de ce ministre, M. le marquis de Louvois l'obligea à continuer encore ses courses & ses recherches sous le titre d'antiquaire du roi. Pendant ce long voyage, M. Galland apprit à fond l'arabe, le turc & le persan, & fit quantité d'observations singulieres. Etant revenu à Paris, M. Thevenot, garde de la bibliothéque du roi, l'employa jusqu'à sa mort qui arriva quelques années après. M. d'Herbelot étant mort pendant le cours de l'impression de sa bibliothéque orientale, M. Galland continua cet ouvrage tel que nous l'avons, & en fit la préface : il eut part aussi au *Menagiana*, dont le premier volume parut en 1693, & le second en 1694, & l'on croit que c'est lui qui a fourni tous les matériaux du premier volume. Il avoit déja donné une *relation de la mort du sultan Osman & du couronnement du sultan Mustapha*, traduite du turc, & *un recueil de maximes & de bons mots tirés des ouvrages des orientaux*. Pendant que M. Galland étoit à Paris, en 1705 M. Foucault, alors intendant de Caen, profita du loisir des paysans de Vieux, à deux lieues de cette ville, & les employa à continuer la découverte d'un grand édifice romain, dont il avoit déterré depuis deux ans une partie considérable. On y trouva environ deux cens médailles de toute grandeur, du haut & du bas empire, que M. Foucault donna à examiner à M. Galland, lorsque cet habile antiquaire fut retourné à Caen. Parmi ces médailles, il s'en trouva une grecque de l'empereur Diaduménien, frapée à Ephèse, représentant cet empereur d'un côté, & de l'autre le philosophe Héraclite. M. Galland expliqua cette médaille par une dissertation savante qui n'a été imprimée qu'en 1739 dans le *Mercure de France*, au tome du mois de mai. On assure que la médaille est passée, depuis la mort de M. Foucault, dans le cabinet du duc de Parme. Pendant son séjour à Caen, M. Galland composa plusieurs petits ouvrages dont quelques-uns ont été imprimés en cette ville, comme un *traité de l'origine du caffé* traduit de l'arabe, & trois ou quatre lettres sur quelques médailles du bas empire : ce fut-là encore qu'il commença la traduction des contes arabes connu sous le nom des *mille & une nuits*, dont on a douze volumes imprimés. Il fut admis en 1701 dans l'académie des inscriptions & belles lettres : & étant revenu à Paris en 1706, il fut, jusqu'à sa mort, très-assidu aux assemblées de cette académie. Il est mort le 17 février 1715, âgé de soixante & neuf ans. En 1709 il avoit été nommé professeur royal en langue arabe. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, & qui sont sortis de sa plume en tout ou en partie, on trouve encore dans les *mém. de Trevoux* quatre piéces de sa façon : 1. Lettre sur deux médailles de Gratien, 1701 *juillet*. 2. Observations sur une médaille grecque de Caracalla, 1701 *septembre*. 3. Lettre contenant la découverte d'une médaille antique du tyran Amandus, & la description de quelques autres médailles curieuses, 1701 *novembre*. 4. Lettre à l'occasion de la lettre latine de M. Morel sur les médailles consulaires, 1702, *février* & *juillet*. Les *mémoires de l'académie des inscriptions* contiennent aussi plusieurs piéces de sa façon : savoir 1. L'histoire de la trompette & de ses usages chez les anciens, *t.* 1, *p.* 104. 2. Explication d'une médaille singuliere d'Helene, *p.* 248. 3. Discours sur quelques anciens poëtes & quelques romans peu connus, *t.* 2, *p.* 728. 4. Explication d'une médaille grecque de Marc-Antoine & d'Octavie, *t.* 3, *p.* 210. 5. Explication d'une médaille grecque de Neron, *t.* 3, *p.* 215. 6. Explication d'une médaille d'Auguste, dans le *t.* 7 *de l'hist. crit. de la répub. des lettres*, *p.* 1. Enfin on a encore de M. Galland 1. Trois lettres touchant la critique de M. Guillet, sur le voyage de Gréce de Jacob Spon. Elles sont imprimées dans la réponse de M. Spon; à Lyon, 1679 *in*-12. 2. Lettre touchant l'histoire des quatre Gordiens, prouvée par les médailles; à Paris, 1696. 3. Lettre touchant quatre médailles antiques, publiées par le P. Chamillard; à Caën, 1697 *in*-12. 4. Lettre touchant la nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi, à Caën, 1698 *in*-12. 5. Lettre sur le même sujet, imprimée dans le *journal des savans*, du 15 août 1705. 6. Observations sur quelques médailles de Tetricus le pere, & d'autres tirées du cabinet de M. de Ballonfeaux; à Caën, 1701 *in*-8°. M. Galland a laissé aussi plusieurs ouvrages manuscrits dont on peut voir le catalogue dans l'*histoire de l'acad. des inscript. & belles let.* tome II, page 54, à la fin de l'éloge de M. Galland dans le *t.* VI *des mem. du P.* Niceron, *p.* 195, & dans le tome V des *Lettres sérieuses & badines*.

GALLARD, *cherchez* GALARD.

GALLARDON, petite ville de France, en Beausse, sur le ruisseau de Voise, au pays Chartrain, & à quatre lieues de Chartres, au levant, en allant vers Paris.

GALLARS (Nicolas des) l'un des ministres qui assisterent au colloque de Poissi, exerça quelque temps le ministére, & se retira à Genève, où il s'attacha très étroitement à Calvin. Il a publié une édition de S. Irenée à Genève, en 1570, une apologie de Farel, &c. * Gesner, *biblioth.* Beze, *hist. ecclés. l.* 2. Bayle, *dict. crit.*

GALLAS, ou GALLANES, peuples d'Afrique, qui demeuroient autrefois sur les côtes orientales vers la mer des Indes. Ils attaquerent le royaume de *Bali*, en 1537, & ont fait depuis de grands ravages parmi les Abyssins, qu'ils auroient même entiérement subjugués, sans leurs montagnes inaccessibles. Les Gallas ont autant de femmes qu'ils veulent. Il n'est pas permis parmi eux aux jeunes gens de se couper les cheveux, avant que d'avoir tué un ennemi, ou une bête farouche. Pour montrer le nombre des ennemis qu'ils ont tués, ils leur coupent les parties viriles, qu'ils comptent ensuite

à la vue de toute l'armée, & ils partagent le butin également. Ils vivent de lait & de chair crue, & n'ont d'autres richesses que du bétail, qu'ils menent avec eux, soit en paix, soit en guerre. Quelques-uns s'y sont fait chrétiens en fréquentant les Abyssins. Ils se circoncisent comme eux. * Ludolf, *hist. Æthiop. lib.* 1. *cap.* 16.

GALLE (Sainte) étoit fille du patrice *Symmaque* le jeune, l'un des premiers hommes de son siécle. Elle fut mariée fort jeune ; & ayant perdu son mari la premiere année de ses noces, elle ne voulut point prendre un second engagement, & ne s'occupa plus qu'à se rendre agréable à J. C. par toute sorte de vertus. Elle se servit de ses grands biens pour se faire des amis auprès de Dieu, en assistant ceux qui étoient dans le besoin. Saint Fulgence évêque de Ruspe en Afrique, eut pour elle une estime toute particuliere ; & de l'exil où il avoit été relégué par les Vandales, il lui écrivit plusieurs fois pour la soutenir & l'animer dans sa pénitence. Nous avons encore une ample lettre de ce saint à la veuve Galla, où il la console de la mort de son ami, & lui donne d'excellens avis pour devenir une veuve vraiment chrétienne. Cette lettre est la deuxiéme des lettres de S. Fulgence, dans l'édition des ouvrages de ce saint, de l'an 1684 *in*-4°, à Paris, chez G. Desprez. Galla profita de ces conseils, avança de jour en jour dans la vertu ; & après que Dieu eut achevé de la purifier par des maladies longues & douloureuses, il mit fin à sa pénitence par une sainte mort, vers le milieu du VI siécle. Sa fête se célébre le 5 octobre. * *Voyez* la lettre de S. Fulgence citée dans cet article ; & S. Grégoire le grand qui en parle avec beaucoup d'éloges dans ses *dialogues*, *l.* 4, *c.* 13.

GALLE, en latin *Gallæus* (Theodore) étoit fils de Philippe Galle, natif d'Harlem, dessinateur, peintre, & graveur habile, qui après avoir travaillé pendant près de 50 ans, mourut en 1612. Theodore né à Anvers, grava aussi un grand nombre de portraits d'hommes illustres, & de monumens antiques ; & entr'autres un recueil qui fut imprimé en 1606 à Anvers, avec les remarques de Jean Faber de Bamberg. Il y a eu encore un Corneille Galle, bon graveur Flamand, qui a vécu jusque vers le milieu du XVI siécle. * Swertius, *Athenæ belg.*

GALLÉ (Servat) auteur d'un grand ouvrage sur les *livres sibyllins*, où il ramassa tout ce qu'on peut dire de plus fort sur cette matiere, mourut à Campen en Hollande vers la fin de 1709. Il avoit commencé peu avant sa mort une nouvelle édition de *Minutius Felix*, & il en avoit aussi presque achevé une de *Lactance*. Il laissa le soin de ce dernier à un de ses amis de Campen. * Mercure, *avril* 1710.

GALLEGOS (Manuel de) poëte Portugais dans le XVII siécle, mérita les éloges de Lope de Vega Carpio, qui l'appella l'*Orphée de Portugal* : il publia en 1628 un poëme héroïque de la guerre des géans contre Jupiter, & composa quelques autres poësies, dont on n'a imprimé que le *Templo de memoria*, en l'honneur du duc de Bragance. Il mourut à Lisbonne le 9 juin 1665. * *Bibliothéque Portug. manuscrite.*

GALLEGOS, ou GUALLEGUEL. *Vallæci*, *Gallicii*, *Gallaïci* : anciens peuples d'Espagne. Ils occupoient la partie septentrionale du Portugal, avec toute la Galice, laquelle a conservé leur nom. * Baudrand.

GALLEMANT (Jacques) docteur de Paris, fut le premier supérieur des carmélites en France conjointement avec André Duval. M. Gallemant avoit été pendant plusieurs années curé d'Aubervilliers près Paris. Il mourut à Besançon la nuit de Noël de l'an 1630, âgé de 72 ans.

GALLES, pays & principauté d'Angleterre, dans la partie occidentale du royaume, en étoit autrefois séparée, & faisoit un état particulier. Les Anglois l'appellent *Walles*, quoique les habitans & naturels du pays, en leur langue, le nomment *Cambrei* & *Zambre*, en latin *Cambria*. Ce pays a eu autrefois ses petits princes ; & depuis qu'il fut soumis aux Anglois, sous Henri III, roi d'Angleterre, les fils aînés de leurs rois ont porté le titre de princes de Galles. EDOUARD, fils du même HENRI III, est le premier qui l'ait eu. On prétend que la principauté de Galles comprend le pays des anciens Demetes, des Ordovices, & des Silures. On la divisoit en trois parties. Aujourd'hui la riviére de Doweye la sépare en deux, qui sont Galles septentrionale, ou Norwales ; & Galles méridionale ou Southwales. Chacune de ces parties est encore divisée en six provinces ou comtés. Ceux de la premiere, sont 1. Flint, avec une ville de ce nom, Saint-Asaph, Caërwis, &c. 2. Denbigh, dont la capitale est une ville de ce nom, & Ruthyn, Aberconwai, &c. 3. Caërnarvan qui est aussi une ville, & où l'on trouve encore celle de Bangor, qui a eu autrefois une abbaye célébre. 4. Merioneth, où sont, Harlech, Bala, Aberdoni, Barmouth, &c. 5. Montgomeri, avec une ville de ce nom, & Lanwilling, Lanyldos, &c. 6. Anglesei, qui est une isle, où sont Aberfraw, Beaumaris, Newborough, &c. Les provinces ou comtés de Galles méridionale ou Southwalles, sont 1. Cardighan, avec une ville de ce nom, outre Lambeder, &c. 2. Pembrock, qui est aussi le nom d'une ville, & qui renferme celles de S. David, de Newport, &c. 3. Glamorgan, où sont Cardiff, Landaff, Aberavon, Swansei. 4. Radnor, ville, Knigton, &c. 5. Brecknock, qui est aussi le nom d'une ville, avec celles de Bealt, Hai, &c. 6. La ville & comté de Caërmarden, où sont encore Albermarle, Kidwellei, &c. Quelques géographes mettent le duché de Montmouth dans la principauté de Galles, mais il en a été séparé par Henri VIII. Les habitans de ce pays, dits les Gallois, ont une langue différente de l'anglois, d'où est dérivé le bas breton. Tout ce pays est rempli de montagnes, & est très-mal peuplé. *Cherchez* ANGLETERRE. * Speed & Camden, *descript. Angl.* Du Chêne, *histoire d'Angl.*

☞ GALLES (le nouveau pays de) contrée de l'Amérique septentrionale. Les Anglois ont voulu donner le nom de *pays de Galles* à cette contrée qui est partagée par le détroit de Hudson. Ils ont appellé le pays situé au nord de ce détroit *New-Northwalles*, & ce qui en est au midi *New-Southwalles*. Ce dernier s'appelle sur les cartes la *Terre de Labrador* ; & on nomme *Isle de Jacques*, l'isle qui borde le détroit de Hudson vers le nord. * La Martiniere, *dict. géogr.*

GALLES, peuples d'Afrique, *cherchez* GALLAS.

GALLESIO (Augustin) dit Gallesius de Boulogne, vivoit en 1570, & enseigna la philosophie à Pise, & à Boulogne. Il composa divers traités, & entr'autres un intitulé, *De terræ motu*, imprimé en la même ville de Boulogne en 1571. * Alidosius, *de script. Bonon.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.*

GALLET, fameux joueur de dez, dont plusieurs de nos poëtes François ont parlé, étoit, selon l'abbé Ménage, d'une famille de Chinon en Touraine. Ulric ou Hulri Galet, maître des requêtes de *Grand-Gousier*, en étoit aussi, selon le même. On prétend que le joueur avoit fait bâtir à Paris l'hôtel de Sulli dans la rue S. Antoine. M. Brossette le dit dans ses notes sur les satyres de M. Boileau Despreaux, *sat.* 8, *vers* 81 ; mais dans celles qu'il a faites sur les œuvres de Regnier *le satyrique*, il avoue qu'il s'est trompé. Il convient que c'est le duc de Sulli, surintendant des finances sous Henri IV, qui avoit fait bâtir ce bel hôtel. Il est vrai que Gallet avoit une maison auprès de cet hôtel, dans laquelle étoit un cabaret que l'on appelloit aussi *l'hôtel de Sulli*, & que ce joueur vendit pour payer ses créanciers, & c'est ce qui a trompé l'abbé Ménage. Gallet vivoit du temps de Regnier qui en parle ainsi, satyre 14, vers 3, & suivans :

Gallet a sa raison, & qui croira son dire,
Le hazard pour le moins lui promet un empire :

Toutefois au contraire étant léger & net,
N'ayant que l'esperance & trois dez au cornet,
Comme sur un bon fonds de rente & de recettes,
Dessus sept ou quatorze il assigne ses dettes.

On trouve encore le nom de ce joueur dans les vers d'un ballet intitulé *le sérieux & le grotesque*, dansé par Louis XIII en 1627 : c'est dans un récit pour les falotiers de Rouen.

Là ceux qui prêtent le collet
Aux chances que livre Gallet,
Après quelques faveurs souffrent mille disgraces ;
Et ne rencontrent volontiers
Que l'hopital, dont les portiers
Ce sont les Digolis, les Taupes & les Maces.

M. Despreaux dans l'endroit cité dit aussi :

Eut-on plus de trésor que n'en perdit Gallet, &c.

GALLI, nom latin des prêtres de Cybele. Ils furent ainsi nommés du fleuve *Gallus* dans la Phrygie, dont ils buvoient, avant que de commencer leurs sacrifices ; parceque les eaux de cette riviére leur inspiroient une fureur qu'ils appelloient divine. Ils célébroient leurs fêtes en courant comme des insensés, & en faisant des postures extravagantes, pendant qu'ils battoient leurs tambours d'airain. Ils se coupoient les parties naturelles, après avoir bu de l'eau du fleuve Gallus, parceque la déesse Cybele n'étoit servie que par des prêtres eunuques. Ce qui se faisoit en mémoire d'Atys, amant de Cybele, qui s'étoit mutilé par désespoir, après avoir violé le vœu de chasteté qu'il avoit fait à cette déesse, & avoir eu commerce avec la nymphe Sangaris. Les Romains adoroient aussi cette déesse, sous le nom d'*Idæa Mater* : ils lui sacrifioient, & célébroient des jeux en son honneur, avec les cérémonies romaines ; mais ils choisissoient des Phrygiens & des Phrygiennes, pour faire les cérémonies des Grecs. Ces Phrygiens alloient par la ville sautant & dansant, battant leurs tambours, & jouant de la flute. Ils portoient aussi la statue de Cybele, & faisoient une quête qu'on leur avoit permise. Denys d'Halicarnasse remarque qu'il n'y avoit aucun citoyen romain, qui se mêlât avec ces Phrygiens, & qui fût initié dans les mysteres de cette déesse. * Rosin, *antiq. rom. l.* 3, *c.* 27, *& l.* 2, *c.* 4.

GALLI, *Li Galli*, anciennement *Sirenusæ Insulæ*. Ce sont trois petites isles ou écueils de la mer de Toscane. Elles sont près de la Principauté citérieure, province du royaume de Naples, dans le golfe de Salerne, entre Amalfi & le cap de la Minerve. * Baudrand.

GALLIA (Lanciarotto) jurisconsulte, étoit d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez, & s'aquit une grande réputation dans le XVI siécle. Il composa divers ouvrages, *In consuetudinem Alexandrinam, prohibentem maritum ultra certum modum uxori relinquere, commentarium. Patrocinium pro Rep. Alexand. contra Mediol. statum. Consiliorum sive Respons. volumen, &c.* Gallia mourut le 10 décembre 1595, âgé de 63 ans, & fut enterré dans l'église de saint Martin d'Alexandrie. Il laissa un fils nommé Antoine Gallia, savant jurisconsulte, que Philippe IV, roi d'Espagne, fit conseiller du sénat de Milan. * Ghilini, *theat. d'uom. letter. &c.*

GALLICAN, tribun dans l'armée de Vespasien. Il fit des merveilles au siége de Jotapat. Après que cette ville fut prise, Vespasien l'envoya à Flave Josephe caché dans une caverne à côté d'un puits, pour lui persuader de se rendre ; ce qu'il ne put obtenir, parceque Josephe n'étoit pas encore bien instruit de la douceur & de l'humanité des Romains. *Josephe, *guerres des Juifs, liv.* 3, *chap.* 24.

GALLICAN (Saint) martyr dans le IV siécle, fut nommé, selon quelques auteurs, par l'empereur Constantin, général de son armée contre les Scythes, qui s'étoient jettés dans la Thrace, avec promesse s'il revenoit victorieux, d'être nommé consul pour la seconde fois, (car il l'avoit déja été) & d'épouser la princesse *Constance*, fille de l'empereur, quoiqu'il fût idolâtre. Gallican donna bataille aux Scythes, qui défirent une partie de son armée ; de sorte qu'il ne songeoit plus qu'à se sauver, lorsque deux seigneurs chrétiens nommés Jean & Paul, lui conseillerent de faire un vœu d'embrasser le christianisme, s'il remportoit la victoire. Il le fit, & aussitôt les ennemis épouvantés, mirent les armes bas, & se rendirent à discrétion. Il les obligea d'abandonner toutes leurs dépouilles, de se retirer en leur pays, & de payer tous les ans un tribut à l'empereur. Un succès si surprenant fut suivi de la conversion de Gallican, qui revint vers Constantin, non plus dans le dessein de prendre la robe consulaire, ni de s'allier à la princesse Constance ; mais dans la résolution de recevoir le baptême, & de se retirer du monde, pour se donner entiérement à Dieu. L'empereur néanmoins le déclara consul, & lui décerna l'honneur du triomphe. Après son consulat, pendant lequel il affranchit 5000 esclaves qu'il avoit, il alla s'établir à Ostie, ville à 15000 de Rome, où il fit bâtir un grand hôpital, dont il prit le soin. L'empereur Julien l'apostat, qui succéda aux fils de Constantin, l'an 361, ayant appris la retraite de Gallican, & avec combien de zéle il soulageoit les chrétiens, lui envoya un ordre ou d'adorer les idoles, ou de sortir d'Italie. Gallican se retira à Alexandrie, où il continua d'aider les fidéles par toutes sortes de moyens ; mais il fut mis à mort pour la foi par le comte Raucien le 25 juin de l'année 362. * Bollandus. Giri.

GALLICANO, bourg d'Italie, dans l'état de l'église. Il est dans la Campagne de Rome, à deux lieues de Rome, du côté du levant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Gabii*, capitale des anciens Gabiens, ou, pour *Latomiæ*, petit lieu qui étoit dans leur territoire. * Baudrand.

GALLICUS RUTILIUS, gouverneur de Rome, est devenu célébre par le poëme de Papirius Statius, intitulé *Soteria pro Rutilio Gallico.* * *Consultez* ce poëte, *l.* 1, *sylv. carm.* 4. avec les remarques de Gaspard Barthius.

GALLICZIN (les princes de) en Moscovie, sont d'une maison illustre, alliée aux Radzivils, parcequ'elle tire son origine de la famille de Koributh en Pologne & en Lithuanie. La maison de Galliczin s'est particuliérement distinguée sous le régne de Pierre le Grand. *Basile* Galliczin gouverna presque seul le royaume sous la minorité des deux czars Ivan & Pierre, & fut vice-roi de Casan & d'Astracan, & garde-sceau de la Russie : mais il donna lieu de le soupçonner d'avoir pensé lui-même à monter sur le trône de Moscovie ; & ce soupçon suivi de quelques campagnes où il réussit mal, fut cause de ses disgraces. On prétend cependant que Galliczin n'étoit point coupable ni de l'ambition dont on l'accusoit, ni des mauvais succès que l'armée moscovite essuya en plusieurs rencontres. Pour le dernier, voici comment les choses se passerent. Un jour qu'il marchoit avec une puissante armée contre les Tartares Crimées, ceux-ci vinrent au devant de lui avec quelques tonneaux remplis de ducats, qui engagerent Galliczin à leur accorder la paix qu'ils demandoient. Dans la même occasion marchant encore contre les Tartares, il fit mettre le feu aux herbes séchées d'un désert de cent lieues de longueur, pour leur ôter toute espérance de fourages : pendant l'incendie le bruit courut que l'ennemi approchoit ; on n'étoit pas bien disposé à le recevoir ; on prit l'allarme, il fallut fuir au travers même de ce feu qui bruloit encore, & la flâme ou la fumée fit périr plusieurs milliers de soldats. Cette malheureuse expédition attira à Galliczin une aversion si grande, que quelques jours avant qu'il partît de nouveau pour l'armée, on trouva le matin devant sa porte un cercueil avec un billet où on lui annonçoit que s'il ne réussissoit pas mieux dans cette campagne que dans la précédente, ce cercueil seroit toute sa demeure. Le succès fut le même que par le passé : on ne lui ôta pas cependant la vie, mais il fut cassé ; l'on confisqua tous ses biens, & on le relégua en Siberie. Cet exil quelque

temps après fut changé en un plus doux : il fut envoyé dans une de ses terres près de Moscow. Comme parmi son argent comptant on trouva une grande quantité de monnoies étrangéres d'or, cela fortifia le soupçon que l'on avoit déja eu contre lui, qu'il avoit des intelligences secrettes avec d'autres puissances. Au reste on lui attribue avec raison une grande partie des heureux changemens qui se sont faits de nos jours en Moscovie. Ce prince aimoit beaucoup les étrangers, & il avoit tant de respect pour Louis XIV roi de France, qu'il en fit porter le portrait à son fils au lieu d'une croix de Malte. Basile Galliczin, avoit un frere nommé *Boris Alexiewitz* Galliczin, qui eut son gouvernement après sa disgrace. Boris avoit beaucoup d'ardeur pour les belles lettres, & en particulier pour la langue latine. Il fit venir exprès des savans de Pologne pour l'apprendre à ses enfans, & il garda aussi près de sa personne ceux des prisonniers Suédois qui avoient quelque érudition. Comme il aimoit beaucoup l'architecture, il avoit toujours à ses gages quelques Italiens habiles dans cet art. Défenseur zélé de la religion des Grecs, il avoit persuadé plusieurs étrangers de l'embrasser, & de se faire baptiser de nouveau, ce qui lui fit donner par le peuple, ou aveuglé ou moqueur, le surnom de *Jean-Baptiste*. Pendant la révolte excitée par la princesse Sophie, fidéle à son prince, il sauva le jeune czar, pour lors âgé de douze ans, & le mit en sureté dans le couvent de Troc-toky, éloigné de Moscow de soixante lieues russiennes. Cette action lui acquit une grande estime dans l'esprit du czar Pierre le Grand. Boris devenu âgé & infirme, abandonna la cour & le maniment des affaires, & se retira dans le couvent de *fralis Pustimma*, où il s'assujétit aux observances des moines Grecs. Il mourut le 10 d'octobre 1710. Il n'a laissé qu'un fils nommé *Sergius Borisowitz*, qui a épousé la fille de *Feodore Alexiewitz* Gallowin, ci-devant premier ministre du czar. La maison des Galliczins est aujourd'hui une des plus puissantes de la Russie. * Perry, *état de la Russie*. Korb, *iter in Moscoviam*, &c.

GALLICZIN (Michel Michaelowitz prince de) chevalier de l'ordre de saint André & de saint Alexandre, premier velt maréchal général des armées de l'impératrice, colonel du second régiment des gardes de Semenofski, sénateur & président du collége de guerre, naquit le 11 de novembre 1674. Dès 1686, n'ayant encore qu'environ 12 ans, il prit le parti des armes, & commença à servir dans le régiment de Semenofski : il se trouva ensuite à toutes les campagnes contre les Turcs, & à Azoff où il reçut un coup de fléche à la jambe. La guerre contre la Suéde ayant commencé en 1700, il y alla en qualité de capitaine aux gardes, & y reçut deux coups de fusil, l'un au bras & l'autre à la jambe. Pendant le cours de cette guerre il s'est trouvé à toutes les batailles dont il gagna plusieurs tant sur mer que sur terre, & aux siéges de toutes les places dont la plupart ont été prises sous son commandement. Enfin ce fut lui qui termina heureusement cette guerre par la paix de Nieustadt, après avoir commandé plus de dix ans en Finlande. Ses services n'étoient pas demeuré sans récompense : il fut fait successivement major, lieutenant colonel aux gardes, brigadier & major général. Sa majesté impériale lui fit aussi présent d'une terre de grand prix & d'une somme considérable d'argent. En 1718, il gagna une grande bataille auprès de Dobrim, & une seconde près de Lezmai contre l'armée suédoise. Pour la premiére il reçut l'ordre de S. André, & il fut fait lieutenant général pour la seconde. L'empereur Pierre I lui fit aussi présent de son portrait garni de diamans & d'une fort belle terre. Il fut déclaré général en chef pour la bataille qu'il gagna en 1714, contre les Suédois à Wase en Finlande; & pour celle qu'il remporta encore sur eux en mer l'an 1720, il reçut de l'empereur une épée & le bâton de commandement, l'un & l'autre garnis de diamans d'un grand prix. La paix étant conclue avec la Suéde, il se rendit à Petersbourg avec l'armée, & y reçut de l'empereur le commandement général de cette ville, de la flote & de l'amirauté. Sa majesté impériale étant de retour de son expédition en Perse, l'envoya en Ukraine pour y commander les troupes qui couvroient les frontiéres de Russie, depuis les confins d'Astracan, jusqu'à ceux de la mer noire. En 1724, il obtint la charge de velt-maréchal général, vacante par la mort du prince de Repnin. En 1730, après l'avenement de l'impératrice au trône, il fut déclaré président du collége d'état de guerre & sénateur. Enfin après être parvenu au comble des honneurs & des dignités, il mourut la même année 1730, le 21 de décembre, à Moscow, âgé de 56 ans, un mois & dix jours. * *Mem. du temps.*

GALLIEN (Publius Licinius Gallienus) fils de Valerien & de sa premiére femme dont on ignore le nom, fut fait premiérement Cesar par le sénat, & ensuite empereur par son pere vers le mois d'août de l'an 253. Sa conduite fut, dit-on, très-inégale : il donna quelquefois des preuves d'une valeur extraordinaire; d'autres fois il parut se livrer tout entier aux plaisirs, sans s'embarasser du gouvernement, ce qui lui attira des reproches sanglans. Son pere le chargea d'abord de défendre les Gaules contre les peuples de Germanie, qui avoient pénétré dans ces belles provinces, & l'on est sûr qu'il repoussa ces barbares, non-seulement parcequ'on lui donna le titre de *Germanicus Maximus*, mais parceque Zosime qui ne le flate pas, l'assure expressément, & parcequ'Eutrope écrit que les commencemens de son régne furent très-heureux. Il laissa ensuite le gouvernement des Gaules, pour aller châtier Ingenuus qui s'étoit révolté dans la Pannonie; & après s'être défait de lui, il marcha contre les Sarmates qui avoient passé le Danube, & les chassa vers l'an 259 : mais il arriva en même temps de si grands désordres, dans les provinces d'où il venoit de sortir, qu'il lui fut impossible d'y remédier. Les François & les autres peuples de la Germanie ne le virent pas plutôt hors des Gaules, qu'ils y entrerent, sans que Posthume pût les empêcher, & les traversant toutes entieres, ils passérent les Pyrénées, & allerent piller Taragone. En même-temps les Scythes Juthunges, que quelques-uns appellent Marcomans, passérent les Alpes, & se répandirent dans l'Italie, où au défaut des troupes réglées, chaque ville en leva comme elle put. On ne sait pas bien ce que devinrent les barbares qui étoient entrés en Espagne; pour les Marcomans, Gallien les éloigna en leur cédant une partie de la haute Pannonie; ce qu'on auroit moins blâmé, s'il n'avoit épousé en même temps la fille de leur roi, quoiqu'il fût déja marié, & qu'il eût des enfans. Ce traité étoit honteux, mais nécessaire. Valerien venoit d'être pris par les Perses, & son armée à la tête de laquelle il étoit allé pour combattre ces barbares, au lieu de penser à le délivrer, venoit d'offrir l'empire à Macrien, qui ayant quitté l'orient, marchoit à grandes journées vers l'Italie pour détrôner Gallien, fort embarassé d'ailleurs par la révolte de Posthume, que toutes les Gaules avoient reconnu pour empereur, après qu'il eut fait mourir Cornelius Salonius, fils de Gallien. Ce prince parut d'abord négliger celui-ci pour combattre avec plus d'avantage Macrien, à qui il opposa un de ses généraux nommé Domitien; & lorsqu'il eut appris la défaite & la mort du tyran, il marcha contre Posthume, qu'il pressa assez vivement; mais lorsqu'il venoit de gagner sur lui une grande bataille, il apprit que la ville de Byzance venoit d'égorger une de ses légions, & croyant qu'une partie de ses troupes suffisoit pour achever de ruiner le parti du tyran, il alla dans la Thrace, & fit passer au fil de l'épée tous les habitans de Byzance. En quoi il fut d'autant plus blâmable, qu'il leur avoit donné des assurances de se contenter de la mort des plus coupables. Peut-être voulut-il par cette rigueur intimider les peuples trop faciles à favoriser les révoltes de leurs gouverneurs : car on vit sous le même régne Rigillien prendre le titre d'empereur dans la Mesie, Emi-

lien dans l'Egypte, & Saturnin dans quelqu'autre province. Quoi qu'il en soit, Gallien toujours réduit à se défendre contre ceux qui vouloient le détrôner, fut contraint de laisser le soin de venger son pere à Odenat, qui s'étoit chargé de la guerre contre les Perses, & lorsqu'il vit que cet homme de fortune avoit chassé les barbares des terres de l'empire, & avoit porté la terreur dans leur propre pays, il crut ne pouvoir mieux reconnoître ses services, qu'en lui donnant le titre d'Auguste. On ne doit pas oublier que Gallien, quoique fort attaché à la religion de ses peres, estimoit les chrétiens, & que non-seulement il fit cesser la persécution dans les provinces où il fut reconnu après la mort de son pere, mais qu'un de ses premiers soins lorsqu'il eut appris la défaite de Macrien, fut de rétablir la tranquillité dans les pays que ce tyran avoit envahis, jusqu'à donner aux évêques des lettres par lesquelles il les autorisoit à reprendre les lieux qu'on leur avoit enlevés. S. Denys d'Alexandrie a conservé celles que ce prince lui envoya, & l'on ne peut douter que les autres évêques des grandes églises n'en aient reçu de semblables: c'est peut-être cette attention pour les chrétiens, qui a porté la plupart des écrivains à mal parler de lui: du moins est-il certain que le reproche qu'ils lui font de n'avoir pas vengé la mort de son pere, est très-injuste. Il fut presque toujours en guerre contre les tyrans. Aureole qu'il avoit laissé dans les Gaules, avoit donné le temps à Posthume de rétablir ses affaires, & Gallien le retrouva aussi fort que jamais; de sorte qu'après avoir essayé vainement de le réduire, & après avoir même été blessé au siége d'une place qu'on ne nomme point, il fut obligé de le quitter une seconde fois pour aller au-devant des Scythes, c'est-à-dire des Goths, qui avoient bien été battus plusieurs fois par ses généraux, mais après avoir fait de si grands désordres, qu'ayant appris qu'ils avoient fait une nouvelle irruption, il crut que sa présence étoit nécessaire. Elle ne fut effectivement pas inutile: on travailla de tous côtés sous ses yeux à réparer les murailles des villes qui avoient été ruinées: les frontiéres furent mieux gardées, & enfin il défit à platte couture les barbares dans l'Illyrie. Cette victoire ne le fit pourtant pas plus respecter dans les pays où on ne le voyoit point. Les peuples d'orient après la mort d'Odenat se soumirent à Zenobie sa veuve, qui mit en fuite Heraclien, à qui Gallien avoit donné le gouvernement général de ces provinces, & dans la Rhetie Aureole prit le titre d'empereur, & se rendit maître de Milan. Gallien ne lui donna pas le loisir d'aller plus loin: il le battit auprès de cette ville, & ensuite l'y assiégea: mais ce scélérat ayant fait donner de faux avis aux principaux officiers, & leur ayant persuadé par ses émissaires, que Gallien avoit résolu de les faire mourir, ces gens prévenus résolurent de se défaire de lui, & pour en venir à bout plus sûrement, on fit dans un quartier quelque tumulte, où Gallien étant accouru sans donner le temps à ses gardes de le suivre, il fut assassiné par le commandant de la brigade de Dalmatie, au mois de mars de l'an 268. Il étoit âgé de cinquante ans, & en avoit régné près de quinze, mais les sept premiéres années son pere avoit eu toute l'autorité. Il avoit épousé Salonine, de qui il eut deux fils, Com-Saloninus, tué dans les Gaules; & Julius Salonnius assassiné avec lui. On remarque qu'en 261, il y eut de grands tremblemens de terre dans presque tout l'empire, & que pendant tout son régne la peste y fit de prodigieux ravages. * Trebellius Pollio, *en sa vie.* Eutrope, *l. 9.* Aur. Victor. Zonare. Zosime. Eusébe. Tillemont, *hist. des emp. tom. 3.* Banduri, *numism. imp. rom.*

GALLIENNE, cousine germaine de l'empereur Gallien. Trebellius Pollion en fait mention, en parlant de Celse, l'un des trente tyrans: ce fut cette femme qui lui procura l'empire, ou qui, selon les autres, le fit mourir; car le texte de Trebellius Pollion est équivoque. Quoi qu'il en soit, il n'en jouit pas long-temps, car il fut tué sept jours après.

GALLIGAI (Leonora) *cherchez* GALIGAI.

GALLIM, petit bourg de la Palestine, proche d'Acaron, d'où étoit un nommé Phalti, qui épousa Michol après la fuite de David. C'est encore le nom d'une ville, qui est sur les frontiéres des Moabites. Elle est située dans un pays marécageux de la tribu de Ruben: le nom hébreu est *Eglaim.* * *Is. chap. 10. v. 30. I. Reg. chap. 25. vers. 44.*

GALLINIQUE ou GALLINICUS, exarque de Ravenne, succéda l'an 598, à Romain, & gouverna l'exarchat pendant quatre ou cinq ans. S. Grégoire *le Grand* qui étoit alors pape, lui recommanda les peuples d'Istrie, qui ayant quitté le schisme, s'étoient soumis à l'église. Gallinique surprit & fit prisonniers le gendre & la fille d'Aigulphe, roi des Lombards, ce qui causa une nouvelle guerre entre l'empereur & Aigulphe. * S. Grégoire, *l. 7. epist.* 100, 101. Baronius. Scaliger, &c.

GALLIO JUNIUS ayant été d'avis que les cohortes prétoriennes après plusieurs campagnes, auroient le droit d'être assises parmi les quatorze ordres, il en fut rudement repris par l'empereur Tibére, qui sur le champ le fit sortir du sénat, puis de l'Italie; & parceque l'on apprit qu'il supportoit avec plaisir son exil, ayant choisi l'agréable ville de Lesbos pour lieu de retraite, on le fit revenir à Rome, où il fut obligé de demeurer dans la maison des magistrats. C'est toute la récompense qu'il eut pour ses flateries étudiées, sous le consulat de Cn. Domitius & de Camillus Scribonianus. * Tacite, *l. 6 ann. c. 3.*

GALLIO (Ptolemée) cardinal, archevêque de Siponte, ville ruinée dans le royaume de Naples, fut connu dans le XVI siécle, sous le nom de cardinal de Como. Le désir de s'avancer le conduisit à Rome, où il fut domestique des cardinaux Antoine Trivulce, Thadée Gaddi, puis d'Ange de Médicis. Ce dernier ayant été élevé sur le trône pontifical, sous le nom de Pie IV, lui donna l'évêché de Martorano, puis l'archevêché de Siponte, & le fit cardinal au mois de mars 1565. Il porta d'abord le titre de S. Théodore, qu'il changea depuis pour celui de sainte Agathe, & pour les évêchés de Sabine, de Frescati & d'Ostie. Le pape lui conserva la charge de secrétaire du cabinet; & c'est en cette qualité qu'il gouverna en partie sous ce pontificat; mais son pouvoir fut bien plus étendu sous celui du pape Grégoire XIII qui lui confia le soin de toutes les affaires de l'état. Gallio devint un des plus riches cardinaux de son temps, acheta diverses terres considérables dans le Milanez, fit diverses fondations pieuses, à Como, où il rebâtit l'église de S. Abundio, dont il étoit abbé commendataire, & laissa une somme de cent mille écus, pour marier de pauvres filles. Il mourut à Rome le 3 février 1607, âgé de 82 ans. Son petit neveu Marc Gallio, évêque de Rimini, fut honoré de la pourpre le premier septembre 1681, par le pape Innocent XI, après avoir été nonce à Naples, & vice-gérent de Rome. Il mourut le 24 juillet 1683, à l'âge de 71 ans* Ughelli, *Ital. sacra.* De Foix, *dans ses lettres.* Auberi, *hist. des card.* Petramellario. Cabrera, &c.

GALLION, frere du grand Sénéque, précepteur de Néron. Il s'appelloit auparavant *Marcus Annæus Novatus;* mais ayant été adopté par Lucius Junius Gallion, il prit le nom de son bienfaiteur. Ce fut par la faveur de son frere Sénéque, que l'empereur Claude le fit proconsul d'Achaïe. Il s'aquitta très-dignement de sa charge. S'y étant rencontré dans le temps que S. Paul y alla prêcher & établir la religion de Jesus-Christ, il ne voulut point se rendre le juge de cette nouvelle doctrine, ni en prendre connoissance, quelque instance que lui en fissent les Juifs, sur-tout les ennemis de cet apôtre. Il les renvoya toujours, leur disant qu'il ne s'agissoit point de l'intérêt, ni de la gloire de l'empereur; que Paul n'ayant nullement prêché contre les loix & les ordonnances du prince, il ne vouloit point s'en mêler, & que ne s'agissant que de doctrine, ils vuidassent leurs

intérêts entr'eux. Cela a donné lieu de croire que si Gallion n'étoit pas véritablement chrétien, il avoit du moins quelque penchant pour le christianisme. Sur cela on a bâti diverses conjectures: quelques-uns ont prétendu que cette rencontre donna occasion à la prétendue amitié, qui se noua entre S. Paul & Sénéque, & aux lettres qu'ils s'écrivirent, comme l'assurent S. Jérôme & S. Augustin. Cependant ces lettres ne se trouvent plus, & l'on convient que celles que nous avons sont supposées. Il peut bien être aussi, que Gallion, sans aucun penchant pour le christianisme, par un seul principe d'équité, n'ait point voulu se mêler de disputes, qui effectivement n'intéressoient point l'empire romain. Gallion fut condamné à mort par Néron, & Eusébe dit qu'il se tua lui-même. Baronius assure, que son frere Sénéque lui avoit dédié deux livres; le premier sur les accidens qui nous arrivent sans que nous y pensions, & l'autre de la vie bienheureuse.

GALLIPOLI, ville d'Italie, dans le pays des anciens Salentins, qui fait aujourd'hui partie du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. Elle est assez bien fortifiée, & située sur le golfe de Tarente, & le siége d'un évêché suffragant d'Otrante. Elle ne tient à la terre ferme que par un pont de pierre si fort qu'il résiste aux flots les plus impétueux de la mer: ensorte que les marchands peuvent facilement y entrer en tout temps par terre & par mer. Cette ville a l'air d'un marché public. * Léandre Alberti, *desc. Ital.*

GALLIPOLI, ville de Romanie, est située sur un détroit de même nom, dit autrement, bras de S. Georges, ou détroit des Dardanelles, & autrefois de l'Hellespont, entre l'Europe & l'Asie. C'est une grande ville de cinq ou six milles de tour, avec un vieux château. Elle a été autrefois plus considérable. * Sanson.

GALLO, Monte Gallo, ou *S. Maria in Gallo*, bourg de l'état de l'église. Il est dans la marche d'Ancone, vers les sources du Tronto, & les montagnes de l'Apennin, à trois ou quatre lieues de la ville d'Ascoli. * Mati, *diction.*

GALLO (Augustin) gentilhomme de Bresse ou du Bressan en Italie, dans le seiziéme siécle, a travaillé utilement pour l'agriculture & le ménage de la campagne. Il fut engagé à ce travail par les exhortations de ses amis, & parcequ'il sentoit lui-même qu'on avoit besoin d'un ouvrage exact & détaillé sur cette matiére. On voit à la fin de celui qu'il a donné, en italien, plusieurs lettres écrites en partie sur ce sujet à ses amis, & des lettres de ses amis qui lui sont adressées, depuis l'an 1558, jusqu'en 1568. Parmi celles-ci, on en lit une de Jean-Baptiste *de Romano*, écrite de Venise l'an 1560, dans laquelle on représente à Gallo que l'agriculture de Jean Tarti, qu'on venoit de publier, & les traductions italiennes des ouvrages de Palladius & de Crescentius, imprimées depuis peu, n'étant pas suffisantes pour satisfaire ceux qui désiroient de connoître tout ce qui appartient à l'agriculture, il devoit se charger de ce travail, afin que les Italiens ne fussent pas inférieurs en ce genre d'ouvrages aux François & aux Espagnols. D'autres le presserent aussi vivement d'entreprendre ce qu'on souhaitoit de lui: il se rendit à leurs vœux, & dans sa réponse à Jean-Baptiste *de Romano*, il avoue que depuis huit ans, il avoit recueilli beaucoup de matériaux sur la matiére en question, & qu'il les avoit tous confiés au papier. Dans une autre lettre à *Alberto Lollio* de l'an 1565, il dit qu'il avoit alors 66 ans, & qu'après 12 années d'un travail assidu, il venoit enfin de publier son ouvrage. Ce n'en étoit cependant encore que la moitié, c'est-à-dire, les dix premiéres journées, où les dix premiers dialogues, qui parurent, en effet, en 1564, sous ce titre: *Le dieci giornate della vera agricoltura, è piaceri della villa, da Agostino Gallo*; à Bresse, 1564, *in*-4°. L'auteur ajouta ensuite trois journées aux dix premiéres, & ensuite sept autres, & toutes les vingt parurent à Venise, en 1573, *in* 4°. & furent réimprimées à Turin, en 1579, aussi *in*-4°. Il faut cependant qu'il y en ait eu une édition avant 1571, puisque François de Belleforest, en publia cette même année 1571, une traduction françoise, sous ce titre: *Secrets de la vraie agriculture & honnêtes plaisirs qu'on reçoit en la ménagerie des champs, divisés en vingt journées par dialogues, traduits en françois de l'italien de M. Augustin Gallo, gentilhomme Brescian*, à Paris, 1571, *in*-4°. Gallo a dédié son ouvrage à Emanuel, duc de Savoie, & son épître dédicatoire est de l'an 1569: ce qui fait croire que l'ouvrage complet parut en effet cette année ou la suivante. L'agriculture de Gallo est fort louée par deux poëtes de son temps, qui étoient l'un & l'autre de l'académie des *Occulti*, par Antoine Querengi, & Jean-Antoine Tayget: le premier expose ainsi en peu de vers tout ce qui est traité dans l'ouvrage de Gallo.

Nam docuit quæ cura boum, quæ pabula læto
Sufficiant pecori, quid prata virentibus herbis
Vestiat, & pingui glebas fœcundet aristâ;
Nec non arboribus quæ sit natura creandis,
Quidve ferant platani steriles, humiles que genistæ;
Sponte suâ aerias tendunt quæ in luminis oras.
Tum super hæc, apibus melior qui cultus habendis,
Unde priùs liquido manarunt nectare cellæ,
Ambrosiæque dapes hominum venere sub auras.
Nil adeò intactum liquit, &c.

* Extrait en partie du *specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Quérini, deuxiéme partie, pag. 264, & suiv.

GALLOGRECE, est un pays de l'Asie, borné par la Bithynie, la Cappadoce & la Pamphilie. On l'appelle autrement la *Galatie*, & les habitans s'appellent indifféremment *Gallogrecs* ou *Galates*; car les Gaulois ne pouvant rester dans leur patrie, à cause qu'ils étoient en trop grand nombre, en sortirent pour se jetter dans l'Italie, où ils mirent tout à feu & à sang; mais en ayant été entiérement chassés par la valeur de Camillus, ils firent des courses dans la Grece & dans la Macédoine, d'où ils furent bientôt chassés. Alors s'étant mêlés avec quelques Grecs, ils passerent en Asie, où ils fixerent leur demeure, après avoir reçu des terres de Bithynie. C'est ce qui leur a fait donner le nom de *Gallogrecs*. * Strabon, *l.* 2, *p.* 130, & *l.* 12. *p.* 566 & 567. Après la guerre contre Antiochus *le Grand*, Vulso Manlius les soumit entiérement. Ensuite on laissa le pays à des tétraques. Dejotarus, un d'eux, s'étant rendu des plus puissans, se fit maître de tout le pays, jusqu'à ce que César Auguste eut entierement soumis le pays, en réduisant ce royaume en province de l'empire romain. *Voyez* GALATIE. * Velleius, *l.* 2, *c.* 39.

GALLOIS (D. Antoine-Paul le) de Vire au diocèse de Baïeux en Normandie, s'est rendu très-célebre dans la congrégation de S. Maur, & dans la république des lettres, par la beauté de son esprit & l'étendue de ses connoissances. Il fit profession de la regle de S. Benoît le 28 mars 1662, âgé de 22 ans; & après avoir professé la philosophie pendant quelque temps, dégouté de cette étude, il se donna à la prédication dont il a exercé le ministere dans plusieurs provinces avec un très-grand succès, & beaucoup d'applaudissemens pendant plus de 20 ans. En 1684, il fit imprimer à Caën *in*-4° un abrégé de ses sermons de controverse, dont la faculté de théologie de Caën censura plusieurs propositions. Cette faculté, qui n'étoit composée alors que de cinq docteurs, donna trois censures; la premiere du 30 juillet, la seconde du 20 d'août, la troisiéme du 2 de novembre 1685. D. le Gallois leur opposa un écrit solide, imprimé en 1686, & qui a pour titre: *Eclaircissemens apologétiques sur quelques propositions de théologie, où l'on défend les expressions de l'écriture sainte, &c*, in-4°. Cet ouvrage est muni de l'approbation de plusieurs évêques, curés, docteurs, &c. qui en approuvent la doctrine, & rendent témoignage au mérite du P. le Gallois. Il y a à la fin un petit écrit fort judicieux où le P. le Gallois expose les regles que le

le fameux P. Theophile Rainaud jésuite veut qu'observent ceux qui publient des censures d'ouvrages qu'ils prétendent être erronés. D. le Gallois fit encore imprimer une déclaration signifiée le 11 de février à MM. les docteurs de la faculté de théologie de Caën; une lettre d'un écolier en théologie à un de ses amis sur deux censures faites par les soi-disans de la faculté de Caën; une réponse charitable à la lettre diffamatoire adressée à l'université de Caën par le P. D. J. Les ouvrages du P. le Gallois ont été imprimés à Caën, les trois derniers en 1686. Nous avons de plus de lui une oraison funebre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, prononcée dans l'église de l'abbaye de S. Germain-des-Prez en 1683, & quelques autres piéces moins considérables, comme un *Eloge funebre latin* de M. le Tellier, chancelier de France, en forme de prose quarrée, imprimé à Paris & à Rouen en 1685, chez Bonaventure le Brun; un écrit de même forme sur une relique du monastere de Bonnes-nouvelles de Rouen, intitulé, *Velum veli Dei*. Enfin désoccupé de tout, il se livra tout entier à la composition de l'histoire de Bretagne, dans laquelle il fut aidé d'abord par D. Denis Briand & D. Joseph Rougier, & qui lui fut dans la suite abandonnée entierement: mais lorsque cette histoire étoit presque finie, ou du moins fort avancée, il fut frapé subitement d'apoplexie au mont S. Michel, dont il étoit allé visiter le chartrier, & il en mourut sur le soir du 5 de novembre 1695, âgé seulement de 55 ans. * *Voyez* la préface de l'*histoire de Bretagne*, publiée par D. Lobineau, & le corps de cette histoire, & D. le Cerf, *bibl. hist. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

GALLOIS (Jean) abbé de S. Martin de Cores au diocèse d'Autun, naquit à Paris dans la paroisse Saint Etienne du Mont, le 14 juin 1632. Il fit paroître dès son enfance ce qu'il seroit quelque jour, & ses parens prirent un grand soin de son éducation: aussi fit-il un grand chemin en peu de temps. Il se distingua beaucoup par son assiduité, par sa diligence & par son application, & acquit une bonne réputation dans un âge peu avancé, laquelle augmenta toujours. Il s'attacha principalement aux belles lettres, à la théologie, à la physique, & aux mathématiques, & s'acquit une réputation fort étendue, par la continuation du Journal des savans, que M. de Salo avoit entrepris & commencé le 5 janvier 1665, & qu'il abandonna malgré lui le 30 mars suivant à M. Gallois. Celui-ci, qui avoit eu part à ces premiers Journaux, les recommença le 4 de janvier 1666, & les quitta en 1674. Ceux qui les lui font abandonner en 1675, comme M. Struve, en 1678, comme M. Du-Pin, & dès 1672, comme les auteurs du Journal intitulé, *Europe Savante*, se sont trompés. M. Baillet s'est mépris aussi en insinuant que M. Gallois travailloit encore à cet ouvrage en 1676. M. Gallois ouvrit le premier Journal par une épître adressée au roi que l'on a omise dans l'édition de Hollande. Cette épître est suivie d'une préface où il promet d'exercer son emploi avec toute la modération convenable, & s'y engage à faire mention de la plupart des ouvrages qui avoient été imprimés depuis le mois d'avril 1665. Il remplit sa fonction de journaliste avec une grande exactitude pendant le cours de l'année 1666. Ensuite un peu dégouté de cette occupation, il ne donna que seize journaux pour 1667, & treize pour 1668, quoique le premier dessein fût d'en donner un chaque semaine. La négligence fut bien plus grande les sept années suivantes, puisqu'il n'a laissé que seize journaux pour tant de temps, quatre pour 1669, un pour 1670, trois pour 1671, huit pour 1672, & après s'être reposé pendant 1673, on lui en arracha un en 1674. M. Colbert, ministre & secrétaire d'état, & contrôleur général des finances, qui l'avoit connu en quelques rencontres d'affaires, & avoit conçu beaucoup d'estime pour lui, voulut se l'attacher, & le prit auprès de lui d'une maniere très-obligeante. Il y demeura jusqu'à la mort de ce ministre arrivée en l'année 1683, étant toujours avec lui, soit qu'il fût à la cour, à la ville, ou à la campagne. Nous lisons dans l'histoire de l'académie des belles lettres, que M. Gallois a eu part à l'établissement de cette illustre compagnie. Lorsque le roi établit cette académie, M. Gallois y eut l'emploi de secrétaire, & fut élu quelques années aprés pour être l'un des quarante de l'académie françoise. Après la mort de M. Colbert, le roi lui donna une chaire de professeur en langue grecque au collége royal de France, & peu de temps après il le logea en ce même collége, le chargeant de prendre soin de la discipline & de l'observation des reglemens. Il mourut d'hydropisie au collége royal de France, le mardi 19 avril 1707, âgé de 75 ans, & fut enterré le lendemain dans l'église de S. Etienne du Mont, auprès de ses pere & mere. Le caractere propre de l'abbé Gallois étoit un grand désintéressement, & ce que D. d'Argonne dit au contraire dans ses mélanges d'histoire & de littérature, donnés sous le nom de Vigneuil Marville, est absolument faux. M. le Fevre de Saumur & quelques autres savans qui ont été peu satisfaits de la maniere dont M. Gallois avoit parlé d'eux dans ses journaux, ont écrit contre lui avec vivacité, mais ils n'ont pu lui faire rien perdre de sa modération ni de sa politesse. * Voyez *l'hist. des journaux imprimés en France*, par feu M. Denis-François Camusat, *in-8°* 1721, depuis la page 56 jusqu'à 153. M. l'abbé Gallois a mis en ordre les mémoires de l'académie des sciences qui parurent en 1692 & 1693, & ce fut lui principalement qui en donna le stile. Dans les mémoires de 1703, on trouve de lui une *Réponse à l'écrit de David Gregory, touchant les lignes appellées Robervalliennes qui servent à transformer les figures*. On a encore de lui une traduction du traité de la paix des Pyrénées: il la fit par ordre du roi Louis XIV. Remarques sur le projet d'une collection des historiens de France, que M. du Cange avoit dressé par ordre de M. Colbert. Le feu pere le Long de l'oratoire, nous a conservé ces remarques dans sa bibliothéque des historiens de France. Dans ce même ouvrage, le P. le Long lui donne les *Réfléxions d'un académicien sur la vie de M. Descartes*, contre M. Baillet, auteur de cette vie. Le P. Niceron, barnabite, *tom. X de ses mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, attribue ces réfléxions au P. Tellier, jésuite: ils se sont trompés l'un & l'autre, cette critique est du pere Boschet, jésuite.

GALLOIS (N. le) que l'on a confondu plusieurs fois avec le précédent, est l'auteur des *Conversations académiques tirées de l'académie de M. l'abbé Bourdelot*, que le sieur Camusat a eu tort d'attribuer à l'abbé Gallois dans son histoire des journaux imprimés en France. Ces conversations ont été imprimées en 2 vol. *in-12* à Paris, en 1674. Le sieur le Gallois donna en 1680 un petit volume aussi *in-12*, intitulé, *Traité des plus belles bibliothéques de l'Europe*. Il y a bien des fautes dans ce petit ouvrage. L'auteur a souvent copié le traité latin de Lomejer sur le même sujet, & en a pris jusqu'à ses défauts. Il y a encore du même une *lettre à madem. Regnault de Solier touchant la musique*, in-12, à Paris chez Michallet, en 1680.

GALLOLIGURES, peuples dont le pays étoit ce que nous appellons aujourd'hui la *Provence*, quoiqu'elle ait présentement plus d'étendue qu'elle n'en avoit du temps des Galloligures.

GALLONIUS AVITUS, ambassadeur en Thrace, à qui l'empereur Aurelien écrivit une lettre. * *Voyez* Flavius Vopiscus dans Bonose.

GALLONIUS PUBLIUS, homme si abandonné au luxe & à la bonne chere, que Lucilius assure qu'il n'avoit jamais fait un repas avec appétit, parcequ'il mangeoit toujours avant que d'avoir faim. * Cicero, *de Finibus.*

GALLONIUS (Antoine) Romain, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, fleurit sur la fin du XVI siécle,

& mourut en 1605. S'étant appliqué en lisant les actes des martyrs, à la recherche des differens supplices qu'on leur faisoit souffrir, & des instrumens dont on se servoit pour les tourmenter, il publia sur ce sujet un livre italien en l'année 1591, avec des figures dessinées par Jean de Guerra de Modene, peintre du pape Sixte V, & gravées en cuivre par Antoine Tempesta de Florence. Il traduisit ensuite son ouvrage en latin, le dédia au pape Clément VIII, & le fit imprimer en l'an 1594, avec des figures en bois. Il a depuis été imprimé à Paris en 1659, par les soins de Raphaël Trichet du Frêne, avec les figures de Tempesta, & à Anvers en 1668, *in-12*, avec figures. Ce traité est curieux & fait avec beaucoup de soin. L'auteur n'a pas seulement recueilli ce qui se trouve des supplices des martyrs dans leurs actes, dont plusieurs pouroient être suspects, mais aussi dans les auteurs anciens, tant profanes qu'ecclésiastiques. Gallonius a encore composé une histoire des vierges, les vies de quelques martyrs, & celle de saint Philippe de Neri, avec un traité du Monachisme de S. Grégoire, pour soutenir contre Constantin Bellot, moine bénédictin du Mont Cassin, l'opinon de Baronius, que S. Grégoire n'a jamais été moine bénédictin. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII siécle*. Bayle, *dict. critique*.

GALLOWAI, *Galliva* & *Duaca*, ville & comté d'Irlande, dans la Conacie ou Connaught. Le comté a la riviere de Shennon à l'orient; le comté de Maie au septentrion; celui de Clare au midi, & l'océan au couchant. C'est un pays très-fertile, & riche par le commerce. On y trouve quelques villes, entr'autres Agorro & Gallowai ou Galwai, qui en est la capitale, & qui lui donne son nom. Elle est assez bien fortifiée, & située sur le golfe que ceux du pays nomment *Bai of Galwai*, dans lequel le lac de Corbes se décharge. Cette commodité sert à entretenir le commerce dans cette ville. * Camden. Sanson.

GALLOWAI ou GALLIUVAI, *Gallovidia*, & *Galdia*, province d'Ecosse, avec titre de comté, est située sur la mer d'Irlande, qu'elle a au midi. Elle a les comtés de Carrike & de Kyle au septentrion; celui de Nithesdale à l'orient; & le golfe d'Arran au couchant. Elle a aussi de ce côté-là le Bec de Gallowai. C'est un isthme fort étroit, que ceux du pays nomment *Te mul of Gallowai*, & que les anciens appelloient *Navantum Chersonesus*, comme les historiens d'Ecosse le remarquent. Withorn ou Withern est la ville capitale de ce pays. Les autres sont Kirkoubrigt, Wigthon, &c. Il y a aussi le fort de Cardines. * Camden. Sanson.

GALLUCCI (Jean-Paul) savant astronome Italien, vivoit au XVI siécle. Il inventa un instrument pour observer les phénoménes célestes. Il étoit académicien de Venise. * Vossius, *de scientiis mathematicis*. Bayle, *dict. crit. 2. édit.* Les ouvrages que cet auteur a composés sont 1. *Margarita filosofica di Gregorio* Reisch, *tradotta da Giovanne Paolo Gallucci*; à Venise, 1594, *in-4°*. 2. *Di Alberto* Durero *pittore e geometra chiarissimo, della simetria de' corpi umani libri IV, nuovamente tradotti dalla lingua latina nella italiana da Giov. Paolo Gallucci Salodiano, & accresciuti del V libro, nel quale si tratta con quai modi possono i pittori e scultori mostrare la diversita della natura degli uomini e donne, e con quali, le passioni che sentono per diversi accidenti che gli occorrono, ora di nuovo stampati*, à Venise, 1594, *in-fol.* 3. *I tre libri della perspettiva comune di Giovanni arcivescove Cantuariese tradotti in lingua italiana, e accresciuti di figure, e annotazioni da Giov. Paolo Gallucci*; à Venise, 1593, *in-4°*. 4. *Della fabrica del nuovo orologio universale, e uso di nuovo stromento per fare gli orologi solari*; à Venise, 1590, *in-4°*. Voyez *Bibliotheca Italiana*, édition de Venise, 1728, *in-4°*, en divers endroits.

GALLUCCI ou GALLUZZI (Tarquin) naquit dans la Sabine, en Italie, l'an 1574. Il entra chez les jésuites en 1590, & s'y distingua par son éloquence. Il professa la rhétorique à Rome, pendant dix ans, & la morale pendant quatre autres années. Au bout de ce temps, il fut fait recteur du collége des Grecs, dans la même ville, qu'il a gouverné durant 18 ans; il y mourut le 28 juillet 1649, âgé de 75 ans. Ses ouvrages sont: 1. *Carminum libri tres*; à Rome, 1611, *in-12*, & avec des augmentations en 1616, dans la même ville, *in-12*. 2. *Orationum libri duo*; à Rome, 1617, *in-12*, & à Cologne, 1618, *in-12*. 3. *Oratio in funere illustriss. Arnaldi cardinalis Ossati*: Galluzzi prononça cette harangue à Rome, le 18 mars 1604. Elle se trouve dans toutes les éditions des lettres du cardinal d'Ossat. On en a fait une traduction françoise, inserée aussi dans les éditions qui ont précédé celle d'Amelot de la Houssaye, où elle a été supprimée, parcequ'elle défigure l'original. 4. *In funere Roberti cardinalis Bellarmini oratio*: il a prononcé cette harangue à Rome, en 1621, & elle a paru dans la même ville, la même année, *in-4°*, & à Paris, en 1622, *in-4°*. 5. *Orationes duæ de Christi passione*, à Rome, 1641, *in-12*. Ces deux discours furent prononcés devant le pape Paul V, en 1615 & 1619. *Oratio de Christi funere habita coram Urbano VIII, anno* 1625, à Rome, 1625, *in-4°*, & en 1641, *in-12*, dans un recueil de discours sur le même sujet. 7. *Oratio in funere Joannis-Baptistæ Burghesii*; à Rome 1610, *in-4°*. 8. *Virgilianæ vindicationes; & commentarii tres de tragœdia, comœdia, elegia*; à Rome 1621, *in-4°*. L'auteur prend avec zéle dans cet ouvrage la défense de Virgile contre toutes les critiques qu'on en avoit faites. 9. *Rinovazione d'ell' antiqua tragedia, & difesa del Crispo, discorsi di Tarquinio Galluzzi*; à Rome, 1633, *in-4°*. 10. *In Aristotelis libros decem moralium ad Nicomachum nova interpretatio, commentarii, & quæstiones*; à Paris, *in-fol.* deux volumes, le premier en 1632, & le deuxiéme en 1645. * Sotwel, *bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. Leonis Allatii *Apes Urbanæ*, page 237. *Mémoires* du pere Niceron, tome 35.

GALLUCCI (Ange) né en 1593 à Macerata en Italie, entra chez les jésuites en 1606, âgé seulement de 13 ans. Il enseigna la rhétorique dans le collége Romain pendant 24 ans, & mourut à Rome le 28 février 1674, âgé de 80 ans. Il est auteur de quelques harangues latines, & d'une histoire de la guerre des Pays-Bas, depuis l'an 1593, jusqu'à la tréve conclue en 1609. Cette histoire qu'il a écrite en latin, fut imprimée à Rome en 1671, en deux vol. *in-fol.* & en Allemagne l'an 1677, en deux volumes *in-4°*. Elle a été traduite en Italien par Jacque Cellesi. * Sotwel, *biblioth. scriptorum societatis Jesu*. Bayle, *dict. crit. 2 édit.*

GALLUCCI (Charles) étoit de Messine, fils de Joseph Gallucci, marchand Calabrois, d'une famille Napolitaine. Il vint au monde le 24 de janvier 1633. Après ses premieres études il s'appliqua à la médecine, & fut reçu docteur. Il a montré toute sa vie qu'il étoit digne de ce titre. Aggrégé au collége de médecine de Messine, il se distingua de ses confreres par tous les endroits qui pouvoient le rendre plus utile au public: il l'a servi long-temps, & n'est mort qu'après le commencement du siécle présent (le XVIII.) Il a donné en latin une médecine complette selon les opinions des Galenistes: elle est en deux volumes *in-4°*, qui ont été imprimés en 1705, à Messine. * M. Manget en parle dans sa *bibliotheque des médecins écrivains*, *tome 2*.

GALLURA, étoit autrefois une province de Sardaigne, qui a eu ses princes particuliers, lesquels portoient le titre de *juges*. C'est maintenant la partie orientale de la province de Lugodori, où l'on voit encore les contrées de *Gallura de Geminis*, & de *Gallura de Posada*, qui en ont conservé le nom. * Baudrand.

GALLUS, jeune homme confident de Mars dans ses amours avec Vénus. Mars lui ayant un jour commandé de faire sentinelle à la porte de sa maîtresse, de peur que Vulcain son mari ne les surprît dans leurs amours, ce jeune homme s'endormit, & Vénus & Mars furent surpris couchés ensemble par le Soleil, qui en avertit

aussitôt son mari. Mars de dépit changea ce jeune homme en coq. Voici comment Lucien a rapporté cette fable, dans le *songe* ou *le coq.* » Mars avoit un beau » garçon, qui lui servoit de confident en ses amours; » & étant allé coucher avec Vénus, il le laissa à la porte » pour l'éveiller, quand le jour viendroit. Mais ce beau » fils s'étant endormi, le Soleil découvrit tout le mys- » tere, de sorte que Vulcain envelopa les deux amans » dans les filets : de quoi Mars indigné, changea ce » jeune homme en coq, qui garde encore la crête de » l'armet & les éperons qu'il avoit lorsqu'il fut chan- » gé : & ses descendans, depuis, pour réparer son hon- » neur, annoncent la venue du jour.

GALLUS, capitaine Romain. Ce fut lui, qui après ce grand assaut qu'il donna à la ville de Gamala, où les Romains furent repoussés avec perte, se cacha dans une maison avec dix-sept soldats Syriens pour sauver leurs vies. Caché dans ce lieu, où il ouit le soir, que plusieurs Juifs s'entretenoient pendant leur souper de ce qu'ils avoient résolu de faire le lendemain contre les Romains leurs ennemis, il eut assez de résolution pour sortir sur ces Juifs, & les ayant chargés avec une extrême vigueur, il leur coupa à tous la gorge, & se retira avec ses compagnons dans le camp, sans avoir reçu aucun mal. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4 *c.* 4.

GALLUS (Vibius Trebonianus) empereur. On place ordinairement sa naissance vers l'an 206. On ne sait point positivement de quel pays il étoit : on le croit natif & originaire de l'isle de Meninge sur les côtes d'Afrique, à qui on a donné depuis ce temps le nom de Girba. Il est certain qu'il fut élu par les soldats en 251, pour succéder à l'empereur DECE qu'il avoit fait périr par trahison, dans la guerre contre les Scythes. Il associa son fils Volusien à l'empire, fit une honteuse paix avec les Scythes, & persécuta l'église. Depuis il fit mourir un des fils de Dece, négligea le soin de l'empire, & souffrit lâchement que les barbares ravageassent les terres de l'empire. Les soldats le tuerent, lui & son fils, à Terni en Italie, ou à Forum Flaminii, lorsqu'ils alloient châtier la révolte d'Emilien, qui s'étoit soulevé dans la Mesie. Ce fut au mois de mai de l'an 253, après un regne de 18 mois. * Eutrope, *l.* 9. Aurelius Victor, *de Cesar.* Zosime. Eusebe. Cassiodore, &c. Tillemont, *histoire des empereurs, tome troisiéme.*

GALLUS (César) fils de JULE-CONSTANCE, frere de Constantin *le Grand* & de Galla, & frere de Julien *l'apostat*, fut élevé avec beaucoup de soin, fut instruit dans l'étude des lettres saintes, reçut même avec son frere la cléricature, & exerça avec lui l'office de lecteur dans les assemblées ecclésiastiques; mais leurs sentimens sur la religion étoient bien différens. Car on rapporte que comme ils eurent entrepris de bâtir à frais communs un temple en l'honneur du martyr Mammas, la partie que faisoit faire Gallus fut bientôt achevée, au lieu que celle de Julien ne put jamais s'avancer; sans doute, parceque Dieu ne pouvoit agréer l'offrande d'un cœur dévoué secretement au paganisme. L'empereur Constance créa César Gallus son cousin, le 15 mai de l'an 351, & lui donna en mariage sa sœur *Constantine*, veuve d'*Annibalien.* Ce prince signala le commencement de son administration, en abolissant l'oracle d'Apollon, qui étoit dans un fauxbourg d'Antioche, nommé *Daphné*; & pour en venir à bout, il y fit transporter les os du saint martir Babylas. Il brula les villes des Juifs qui s'étoient révoltés, défit les Perses, & s'acquit beaucoup de réputation; mais les conseils de sa femme Constantine le perdirent. Il s'abandonna à toutes sortes de vexations & de cruautés, fit massacrer Domitien préfet d'orient, & Montius qui administroit les finances : on dit même, qu'il conspira d'ôter l'empire à Constance; de sorte que ce prince, quatre ans après l'avoir nommé César, lui fit couper la tête à Pola, ville d'Istrie, ou, selon Idatius, à Fianone dans la Dalmatie, en 354. Gallus étoit âgé de 29 ans, & sa femme Constantine étoit déja morte dans la Bithynie. * Socrate, *l.* 3. Sozomene, *l.* 5. Théodoret, *l.* 3. Gregoire de Nazianze, *orat.* 1, *in Julian.* Idatius, *en la chron.* Eusebe. Liban.

On ne sait pourquoi ce prince est toujours appellé *Gallus* par les historiens : de son temps on ne le connoissoit pas sous ce nom, ou du moins il ne se trouve jamais sur ses médailles, où il est toujours appellé *Flavius Claudius Constantius.*

GALLUS (Vibius) orateur célébre, né au siécle de Ciceron, & qui a fleuri sous l'empire d'Auguste, vint au monde dans les Gaules, mais on ignore le lieu. Il alla à Rome fréquenter le barreau, & y parut avec un tel éclat, qu'on le regarde comme l'un de ceux qui firent le plus d'honneur à l'éloquence depuis Ciceron. Seneque son ami & son admirateur, nous a conservé quantité de traits des plaidoyers de Gallus, dans le recueil qu'il a dressé sur cette matiere. Cet orateur tomba depuis dans une phrénésie dont il donna souvent des marques en plaidant, & qui lui fit perdre presque toute l'estime qu'il s'étoit acquise. Seneque dit qu'il devint fou par sentiment, au lieu que les autres ne le deviennent pour l'ordinaire que par accident. L'amour des richesses & de la volupté en étoient, dit-on, les causes principales. * *Hist. litt. de la France, tom. I.*

GALLUS (Cornelius) de Frejus en Provence, & non de Frioul, comme quelques Italiens l'ont cru, étoit chevalier Romain & très-bon poëte. Il étoit né en la 178 olympiade, vers l'an 688 de la fondation de Rome, l'an *66* avant Jesus-Christ. L'empereur Auguste qui l'estimoit, le fit gouverneur d'Egypte; mais Cornelius Gallus ayant été accusé de concussion, & selon quelques-uns, de conspiration, fut condamné à l'exil, & se tua lui-même de désespoir l'an 728 de Rome, le *26* avant J. C. & le 40 de son âge. Ce poëte étoit ami d'Ovide & de Virgile, qui parlent souvent de lui & de ses maîtresses; & Parthenius lui dédia un ouvrage d'amour de sa façon, ἐρωτικῶν. Properce parle dans ses élégies d'un CORNELIUS son parent, qui mourut à la guerre de Pérouse en 714 de Rome, & 40 ans avant J. C. * Properce, *in elog.* Eusebe, *en sa chron. sous la 2 année de la CLXXXVIII olympiade.* Crinitus, *des poëtes.* Vossius, *des poët. Latins.* On a sous le nom de Cornelius Gallus six élégies qui ne sont pas de lui : il y a des beautés dans ces élégies, mais obscurcies par un grand nombre d'endroits fort peu corrects, & indignes d'ailleurs d'un lecteur qui a le cœur & l'esprit chastes. Le P. Rapin, jésuite, les donnoit contre le sentiment commun, à Cornelius Gallus : il n'a été suivi en cela de presqu'aucun autre critique. M. Pithou les a fait imprimer sous le nom d'un certain Maximien, peu connu d'ailleurs; c'est dans son recueil des petites piéces de poësies des anciens. On trouve encore dans le même recueil une autre élégie que M. Pithou donne à notre Gallus : mais quoiqu'elle paroisse faite sous l'empire d'Auguste, & que l'auteur, quel qu'il soit, y parle de Lycoris que Gallus avoit tant chantée; on n'a aucune preuve qu'elle soit de ce poëte. Il faut lui ôter encore plus hardiment une épigramme que l'on trouve sous son nom adressée à Auguste, au sujet de l'exil du poëte Virgile, & à la louange de son Eneïde, & que l'on trouve à la tête de plusieurs éditions de ce prince des poëtes Latins. Il est donc presque certain qu'il ne nous reste rien des ouvrages de Cornelius Gallus, ni des quatre livres de ses amours pour Cytheris, qu'il y nommoit Lycoris, afin de déguiser son nom au public; ni de sa traduction en vers latins de l'ouvrage grec d'Euphorion poëte de Calchide, bibliothécaire d'Antiochus le Grand roi de Syrie; ni d'aucune autre de ses piéces, mais il nous reste les éloges que les anciens ont faits de ce poëte. Bibaculus lui adresse les vers qu'il fit sur Valere Caton. Virgile lui avoit consacré le IV livre de ses Georgiques, depuis le milieu jusqu'à la fin : mais Auguste l'obligea dans la suite d'y substituer la fable d'Aristée. Quelques-uns croient cependant que Virgile y veut

toujours parler de Gallus sous le nom d'Aristée. Après que Cytheris affranchie de Volumnius, & l'une des maîtresses de Gallus, eut quitté notre poëte pour s'attacher à Antoine, Virgile pour l'en consoler entreprit sa dixiéme églogue ; & dans sa sixiéme il en parle encore avec beaucoup d'éloge. Les bénédictins, auteurs de l'*histoire littéraire de la France*, se sont étendus sur ce poëte ; on peut voir ce qu'ils en disent.

GALLUS. (Cornelius) Pline fait mention d'un Cornelius Gallus qui avoit été prêteur, & qui mourut dans l'instant qu'il s'abandonnoit au dernier plaisir de l'amour. * Pline, *lib.* 7, *c.* 53.

GALLUS (Robert) religieux, on ne sait de quel ordre, après le milieu du XIII siécle. Il étoit François, d'où il a été appellé *Gallus*, car on ignore son vrai nom : il dit dans le livre de ses révélations qu'il étoit à Orange en 1291, & il fait entendre ailleurs dans le même ouvrage, qu'il étoit provincial de son ordre en 1290. C'étoit un homme très-pieux, mais peu éclairé, comme il paroît par ses révélations. Cet ouvrage dans lequel il y a bien des choses qu'on ne peut lire sérieusement, a été imprimé en 1513, chez Henri Etienne, à Paris *in-fol.* avec plusieurs autres écrits sur la même matiere. Ce recueil, qui est rare, a pour titre : *Liber trium virorum* (c'est-à-dire, Hermas, Uguetin & frere Robert, celui-là même dont nous parlons) *& trium spiritualium virginum* (savoir les saintes Hildegarde, Elizabeth & Mechtilde.) L'éditeur de ce recueil est le savant le Fevre d'Etaples. * *Voyez* Maittaire, *annales typogr. v.* 2, *pag.* 242, dans la premiere édition, & Casimir Oudin, *in commentario de script. eccles. sæc. XIII*, *tom.* 3, *p.* 655, *&c.*

GALLUS (Thomas) auteur du XIII siécle, fut abbé de S. André de Verceil, de l'ordre des chanoines réguliers de S. Augustin, de la congrégation de S. Victor de Paris, selon Casimir Oudin, qui le prouve par une histoire manuscrite de l'abbaye de S. Victor. C'est ce qui montre l'erreur de ceux qui ont fait de Gallus un frere mineur, & celle de Ciaconius qui dans sa bibliotheque imprimée pour la premiere fois en 1731, le nomme simplement *abbé de Verceil*, & dit que l'on ignore son nom. Cet auteur a composé une paraphrase sur S. Denys l'Aréopagite, & une explication du cantique des cantiques qui a été imprimée *in-fol.* en 1521, à Paris chez Ascensius, avec un commentaire d'Halgrin sur le même livre, & à Lyon en 1571, *in-fol.* Gerson qui avoit lu cet ouvrage, en fait un grand éloge dans la préface de ses commentaires sur le cantique des cantiques. Jean Malgoire, moine de l'ordre de Cîteaux, l'a fait réimprimer à Rome en 1666, *in-fol.* avec un décret de la congrégation de l'*Index*, qui avertit de prendre garde de publier encore cet ouvrage sous le nom de Scot : ce qui marque qu'il avoit déja paru sous ce nom. Gallus est mort en 1226, selon le P. le Long, ou en 1246, selon Oudin.

Il y en a qui prétendent que Thomas Gallus, qui est auteur d'un commentaire sur le cantique des cantiques, est différent de celui qui a fait un commentaire sur S. Denys, &c. Casimir Oudin examine cette question dans le tome III, page 9, de ses *écrivains ecclésiastiques*, & il décide que ces deux ouvrages ont pour pere le même auteur, Thomas Gallus.

GALLUS, qui prenoit le titre d'abbé de la cour royale, *Abbas aulæ regiæ*, florissoit après le milieu du XIV siécle. Il étoit de l'ordre de Cîteaux, & vivoit en Bohême auprès de la ville de Prague en 1370. Conrad Gesner, dans sa *bibliothéque*, & Antoine Possevin, tom. 1 de son *apparat sacré*, en parlent avec éloge, de même que Charles de Wisch dans sa *biblioth. des auteurs de l'ordre de Cîteaux*, *p.* 117. Gallus a fait un ouvrage intitulé : *Dialogus Malogranatus*, *in tribus libris distinctus*, *interloquutoribus patre & filio.* Il a été imprimé en Allemagne en 1481 *in-4°*, & en 1487 *in-folio*, sans nom de lieu ni d'imprimeur. L'auteur traite dans cet ouvrage de l'état des commençans dans la vie spirituelle, de celui de ceux qui avancent, & de celui des parfaits. * *Voyez* Casimir Oudin dans son commentaire, *de scriptoribus ecclesiasticis*, tome III, siécle XIV, pag. 1131.

GALLUS (Josse) né à Ruffach en Alsace, en 1459, après avoir été licencié en théologie à Heidelberg, fut plusieurs fois recteur de cette académie, & mourut enfin prédicateur de l'église cathédrale de Spire, en 1517. * Freherus, *theat. vir. illustr.*

GALLUS (Nicolas) ministre protestant d'Allemagne, né dans un village de Saxe, en 1516, gouta les nouvelles opinions, sous Mélanchton, & enseigna à Mansfeldt & ailleurs. Ceux de son parti l'envoyerent l'an 1542 à Ratisbonne, d'où il fut obligé de sortir pendant les guerres d'Allemagne. Il se retira à Wittemberg, où il écrivit contre Mélanchton même, & quelque temps après, il enseigna à Magdebourg. Gallus fut ensuite rappellé à Ratisbonne, & fut aussi ministre dans la Stirie vers l'an 1558. Il a écrit des notes sur l'épître de saint Paul aux Galates, des homélies, &c. * Sleidan, *hist. l.* 21. Chytræus, *in Saxon. chron.* Gesner, *biblioth.* Camerarius, *in vit. Melanchton.* De Thou, *hist.* Melchior Adam, *in vit theol. German.*

GALLUS (André) premier médecin, & conseiller de l'empereur Ferdinand & des archiducs d'Autriche, vivoit dans le XVI siécle & dans le XVII. Manget dans sa bibliothéque des auteurs médecins, cite de lui les écrits suivans : 1. *Fascis de peste*, *& peripneumonia pestilentiali, cum sputo sanguinis*, &c, à Bresse, 1565, *in-fol.* 2. *Fascis aureus de peste ac febre pestilentiali*, &c, à Francfort, 1606 *in-8°*. 3. *Homo afflictus & jacens*, 1608. 4. *Consilia medica*, 1598, in-fol. * Voyez le *supplém. françois de Basle.*

GALLUS (Charles) né à Arnheim en Gueldres l'an 1530, fut ministre à Deventer & dans le duché de Cleves, puis professeur en théologie à Leide en 1587, où il mourut en 1616. Il a fait un commentaire latin sur l'apocalypse, & un livre allemand contre les Anabaptistes. * *Vit. prof. Leid.*

GALLUS (Philippe) autrement nommé *Hahn*, qui signifie *Coq*, en allemand, docteur en théologie, & premier ministre à Magdebourg en 1598, mourut en 1616, âgé de 59 ans. Il publia la confession d'Augsbourg en quatre langues, & divers ouvrages de théologie, en latin & en allemand. * Freherus, *theat. vir. illustr.*

GALLUS (Jacques) jurisconsulte célébre, sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit né d'une famille noble de Naples, où on l'engagea d'enseigner quelque temps. Depuis, attiré par la république de Venise dans l'université de Padoue, il fit admirer son érudition & son éloquence. Il professa seize années dans cette même ville, & y mourut au mois de mai de l'an 1618, âgé de 66 ans. Son corps y fut enterré dans l'église de saint Antoine. Ce professeur laissa divers ouvrages, dont une partie a été publiée par un de ses fils, nommé Alexandre Gallus, évêque de Massa. Ce dernier né le 3 avril de l'an 1579, après avoir fait des progrès dans la jurisprudence civile & canonique, voyagea en France & en Italie, s'arrêta quelque temps à la cour de Rome, & passa à Naples, pour y faire imprimer une partie des ouvrages de son pere, qu'il dédia au pape Urbain VIII, qui lui donna en 1632, l'évêché de Massa, où il mourut en 1643. * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. doct. p. I & II.*

GALLUS, *cherchez* ASINIUS Gallus.

GALLUZZI, *cherchez* GALLUCCI.

GALMIER ou GARMIER, ou GERMIER, nommé aussi *Valdomer*, en latin *Baldomerus*, ou *Valdomerus* : c'étoit un saint homme qui demeuroit à Lyon où il exerçoit le métier de serrurier. Il étoit vrai dans ses paroles, appliqué à la lecture & à la priere, plein de charité pour les pauvres à qui il donnoit quelquefois jusqu'à ses outils, quand il n'avoit point autre chose à leur donner : il avoit continuellement dans la bouche ces paroles : *Au nom du Seigneur*, *toujours graces à Dieu*,

& il exhortoit tous ceux qui le fréquentoient à les répeter souvent avec lui, afin de demeurer dans une perpétuelle reconnoissance envers Dieu. Vivence abbé de S. Just de Lyon, le vit un jour en priere dans une église: il étoit fort mal habillé, mais prioit avec tant de modestie & de recueillement, que l'abbé voulut l'entretenir. Il reconnut que c'étoit un grand serviteur de Dieu, & l'engagea a venir demeurer dans son monastere. Il y vécut dans une pauvre cellule qu'il avoit choisie, étudiant l'évangile de Jesus-Christ, & donnant aux pauvres tout ce qu'il recevoit de plusieurs personnes de piété. Gaudri, évêque de Lyon, ayant eu connoissance de sa grande vertu, l'ordonna soudiacre, & crut procurer un nouvel ornement à son église, en approchant des saints autels un homme en qui l'esprit de Dieu habitoit si visiblement. Il mourut vers le milieu du VII siécle, & fut enterré dans l'église de S. Just. M. Duchesne & le P. le Cointe de l'oratoire, en rapportent cette épitaphe qui est ancienne:

Languidus hinc sospes remeat, hîc dæmonis atri
Vis truculenta fugit, vita salusque redit.
Perdunt hîc Zabulus vires, incendia Maurus:
Cedunt hîc meritis tartara, sancte, tuis.

* Voyez la nouvelle *vie des Saints*, imprimée à Paris chez Lottin, au 27 de février jour auquel l'on célébre la fête de S. Galmier. Duchesne, *histoire de France*. Le Cointe, *annal. eccles. Francor.* Longueval, *hist. de l'église Gallic. t. 4, p. 16 & 17.* M. Châtelain, dans son *vocabulaire hagiologique*, dit que S. Galmier étoit diacre, en quoi il s'est trompé.

GALOIS, *cherchez* GALES (Jean de)

☞ GALON, évêque de Paris au commencement du douziéme siécle, étoit né dans le diocèse de Beauvais, comme on a lieu de le présumer. Ayant embrassé l'institut des chanoines réguliers à Saint-Quentin, il eut l'avantage d'y être élevé sous les yeux & par les soins du célébre abbé Yves, qui devint depuis évêque de Chartres. Ce fut à cette école qu'il acquit ce fond de piété, de savoir & de connoissance de la discipline ecclésiastique, que ceux qui l'ont mieux connu louent en lui. Son mérite le fit choisir pour succéder à Yves de Chartres, lorsqu'en 1091 celui-ci fut élevé à l'épiscopat. Galon ne tarda pas à s'y voir élevé lui-même. Le roi Philippe & Bertrade ayant fait élire pour remplir le siége de Beauvais Etienne de Garlande, celui-ci fut rejetté comme incapable & même indigne de l'épiscopat, par la plus saine partie du clergé, qui de l'avis des seigneurs & du consentement du peuple, élut l'abbé Galon pour son évêque. Il paroît que c'étoit en 1101. Mais les brigues d'Etienne de Garlande & l'opposition du roi, empêcherent l'effet de cette élection. Galon se retira à Rome, muni d'une lettre d'Yves de Chartres, qui prioit le pape Paschal de voir ce qu'il y auroit à faire dans cette conjoncture. L'ordination de Galon y fut confirmée; & pour que ses talens ne fussent pas inutiles à l'église, le pape l'envoya en Pologne, en qualité de légat du S. Siége. Galon y ayant remédié aux abus qui étoient à corriger, retourna à Rome rendre compte de sa légation. Il y vit S. Anselme de Cantorberi, sur la fin de l'année 1103, & y assista quelque temps après à la découverte du corps de S. Prisque, martyr, dont il eut un ossement qu'il partagea avec Edmer, compagnon de voyage de S. Anselme, qu'il revit à Lyon à son retour en France. Cependant Foulques, évêque de Paris, étant mort le 8 avril 1104, le clergé & le peuple s'accorderent à élire Galon pour le remplacer. Le roi Philippe ne fit aucune difficulté d'y consentir: mais il fallut du temps pour lever les obstacles que faisoit naître la translation d'un siége à un autre. Galon fut même obligé de faire un second voyage à Rome. Le pape Paschal le reçut très-favorablement, & le renvoya les premiers jours d'avril de l'année suivante 1105, avec une lettre de recommandation à l'église de Paris, dans laquelle, en la félicitant d'avoir rencontré un si digne évêque, il s'étend sur les grandes espérances qu'il avoit conçues de sa capacité & de son zéle pour le bien de l'église. Ce ne fut donc qu'en cette année 1105 qu'il entra en possession de l'évêché de Paris, & il ne commence lui même que là à compter les années de son épiscopat. On le voit à n'en pas douter, par une charte en faveur de l'abbaye de S. Denys, datée de l'an 1110. Galon, qui l'a souscrite, dit expressément, que c'étoit la cinquiéme année de son épiscopat. Il ne laissoit pas cependant de porter le titre d'évêque de Paris dès la fin de juillet 1104, ainsi qu'on en juge par le peu qu'on sait de ce qui se passa au concile tenu alors à Beaugenci. Cet évêque fut un de ceux qui en 1113 souscrivirent le diplôme pour la fondation de l'abbaye de S. Victor à Paris. Vers le même temps, Geoffroi, évêque de Beauvais, étant mort, Etienne de Garlande, chancelier de France, se donna des mouvemens pour y faire transférer Galon, & avoir par ce moyen l'évêché de Paris, qui l'auroit dédommagé de l'autre qu'il avoit manqué. C'est apparemment ce qui obligea notre prélat à faire un nouveau voyage en Italie auprès du pape. Toujours est-il vrai qu'en 1113 il se trouvoit à Benévent à la suite de ce pontife. Etienne de Garlande ne réussit point dans son dessein; & Galon continua à gouverner l'église de Paris jusqu'au 23 de février 1116 qu'il mourut. Sa mort est marquée à ce jour dans le nécrologe de l'abbaye de Saint Quentin, avec le titre de sainte mémoire. Son corps fut enterré à S. Victor, dans la chapelle de S. Denys, Galon est compté pour un des insignes bienfaiteurs de cette maison. Ce fut pendant son épiscopat que la maison des religieuses de S. Eloi, qui est aujourd'hui celle des Barnabites, fut convertie en un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Maur des fossés. Galon ayant representé au pape Paschal la conduite déréglée de ces religieuses, en obtint la permission de les expulser. La constitution qu'il donna à ce sujet porte pour date l'année 1107. C'est une piéce intéressante à plusieurs égards. On la trouve dans le *Gallia christiana*, & dans d'autres recueils. Ce fut aussi sous son épiscopat, qu'Anselme, chantre du S. Sépulcre à Jérusalem, voulant donner à la cathédrale de Paris, dont il avoit été chanoine, quelques marques de son souvenir, lui envoya en 1109 une portion de la vraie croix, qui y est encore conservée. M. Baluze a inséré au tome V de ses *Miscellanea*, une lettre de Galon à Lambert évêque d'Arras, qui l'avoit prié de l'instruire de la maniere dont on célébroit l'office canonial dans l'église de Rome.

L'évêque Galon n'a point été cardinal. Il n'a été qualifié ainsi par quelques-uns, que parcequ'on l'a confondu avec Galon, cardinal diacre du titre de sainte Marie *in porticu*, qui ne florissoit que les premieres années du siécle suivant. C'est de ce dernier qu'on a des statuts & réglemens synodaux, qui se lisent au sixiéme volume de la *bibliothéque des Peres*, édition de 1645, & dans les collections générales des conciles, depuis celle du Louvre inclusivement. * *Histoire littéraire de la France*, par des bénédictins de S. Maur, Tome X.

GALON ou GALLON (Jacques) cardinal, que quelques modernes ont mal nommé *Gualla*, né à Becheria, ville de Lombardie, dans le XIII siécle, entra chez des chanoines réguliers près de Pavie, & fut choisi pour être évêque de Verceil, sans vouloir accepter cette dignité. Le pape Innocent III, le fit cardinal en 1205, & ensuite l'envoya en France pour s'employer contre les Albigeois, & pour y prêcher la croisade. Ce cardinal contribua à la paix, qui se fit l'an 1216, entre la France & l'Angleterre, après la mort de Jean, dit *Sans-Terre*. Il fut commis par le pape Honorius III, pour la réforme du clergé de Verceil; & fonda en cette ville le monastere de saint André. Enfin il fut légat dans la Pouille, auprès de l'empereur Frederic II, & y mourut en odeur d'une grande piété, sous le pontificat de Gregoire IX, vers l'an 1235. Ce

cardinal avoit publié des ordonnances synodales que nous avons dans le sixiéme volume de la bibliothéque des peres, & qu'on attribue sans raison à GALON, abbé du monastere de saint Quentin, puis évêque de Paris, qui fait le sujet de l'article précédent. * Auberi, *hist. des card.* Onuphre. Ciaconius. Ughel, &c.

GALOPIN (George) de Mons en Hainaut, religieux de l'ordre de S. Benoît, lecteur en théologie, fut un homme savant dans l'histoire & l'antiquité ecclésiastique. Il vivoit dans le XVII siécle. Valere André cite de lui les ouvrages suivans : 1. *Vidua Sareptana exposita sensu litterali ac mystico*, en trois livres : Galopin n'est que l'éditeur de cet ouvrage, dont on ignore l'auteur : il le publia à Douai, en 1634, *in*-8°. 2. Il a donné en 1636, *in*-4°. à Mons, la vie & les miracles de S. Veron, confesseur, composés en latin par Olbert, abbé de Gemblours; avec des notes de l'éditeur : la même vie a été insérée dans les Bollandistes, au 30 de mars; 3. En 1639, il fit imprimer *in*-4°, à Mons, avec des notes, l'ouvrage de Pierre *le Chantre*, docteur & professeur en théologie, chantre de l'église de Paris, intitulé : *Verbum abbreviatum*; c'est un ouvrage de morale. 4. *Recueil d'antiquités ecclésiastiques*, en françois. 5. *Flandria generosa, seu compendiosa series genealogica comitum Flandriæ, cum eorum gestis heroicis ab anno* 792, *ad* 1212, *ex manuscriptis monasterii sancti Gisleni collecta*; à Mons 1643, *in*-4°. 6. *Commentarius S. Brunonis Herbipolensis episcopi in pentateuchum Moysis*; avec des notes; à Douai, 1648, *in*-4°. * Valerii Andreæ *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 337, & 338.

GALSA (la) nom d'un ordre de chevalerie. *cherchez* CALZA.

GALSONTE ou GALESUINTE, reine de France, étoit sœur de *Brunehaud*, & fille d'*Athanagilde*, roi des Goths en Espagne. Ce prince maria ses deux filles en France, *Brunehaud*, qui étoit la cadette, à *Sigebert*, roi d'Austrasie, en 566, & *Galsonte*, sa sœur aînée, à *Chilperic* I, en 567. Elles étoient toutes deux Ariennes, & se convertirent en France. Galsonte fut d'abord bien traitée par son époux; mais l'amour qu'il avoit pour Fredegonde, le changea bientôt. Elle s'en plaignit souvent, & demanda permission de retourner en Espagne; on le lui refusa, & quelque temps après, on la trouva étranglée dans son lit. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *chap.* 28.

GALVAM (Payo) Portugais, naquit à Guimaraens, dans la province d'Entre Douro & Minho en Portugal. Son pere étoit PIERRE Galvam, & sa mere *Marie* Paes, tous deux d'une naissance distinguée. Quoique Payo Galvam fût fils unique, il embrassa avec une véritable vocation la vie monastique, & prit l'habit de chanoine régulier de S. Augustin, au monastere de sainte Marina da Costa, vers l'an 1178. Dom Mendo, qui en étoit le prieur, voyant l'esprit & la vivacité du jeune dom Payo, l'envoya faire ses études à Paris, où il apprit la théologie sous dom Lothaire, religieux du même ordre, de la famille des comtes de Segna en Italie, qui fut depuis cardinal, & pape sous le nom d'Innocent III, lequel voulut le mener à Rome quand il alla recevoir le chapeau de cardinal; mais comme Galvam n'avoit point fini ses études, & n'avoit pas la permission de son prélat de Portugal, il resta à Paris, où il prit le dégré de docteur en théologie; & souhaitant toujours d'aller voir le cardinal Lothaire à Rome, il fut obligé de retourner en Portugal, où à peine il arriva, que dom Pierre Amareno, prieur de l'église collégiale de Guimaraens, laquelle étoit alors desservie par les chanoines réguliers, offrit à Galvam la dignité de maître d'école, qu'il accepta. Il enseigna dans le cloître de cette église jusqu'au temps de la mort du pape Calliste III, après lequel fut élu le cardinal Lothaire, qui prit le nom d'Innocent III, le 8 janvier 1198. Sanche I, qui régnoit alors en Portugal, choisit dom Payo Galvam pour aller donner obédience au nouveau pontife, lequel le reçut avec les plus grandes marques d'estime & de tendresse, comme nous voyons par sa lettre à Sanche I, qui est rapportée par Brandam dans la quatriéme partie de sa *Monarchia Lusitana*, *lib.* 12. Innocent III, qui conservoit toujours la même estime pour le mérite de Galvam, ne permit point qu'il quittât Rome pour s'en retourner en Portugal, & le nomma vice-chancelier, & en 1206, dans sa quatriéme création de cardinaux, le créa cardinal diacre du titre de sainte Marie *in Septicollio*, & en 1211, cardinal prêtre de sainte Cécile, & évêque d'Albe en 1215. A la mort d'Innocent, arrivée en 1216, on élut à sa place Cincius, qui étoit aussi chanoine régulier de Latran, le 18 juillet de la même année, & qui prit le nom d'Honorius III. Il avoit pour Galvam la même amitié que son prédécesseur, tellement que S. Dominique s'adressa à lui pour obtenir du pape la confirmation de son ordre, ce qu'il obtint dès la premiére année de son pontificat, & le cardinal Galvam, évêque d'Albe, y a signé avec 17 autres cardinaux. Quand Honorius invita les princes chrétiens à la conquête de la Terre-Sainte, & que Jean de Brienne, élu roi de Jérusalem, étoit général de cette armée, le cardinal Galvam étoit légat *à latere* dans cette expédition. On place sa mort en 1240. * *Mém. mss.* de M. le comte d'Ericeyra.

GALVANEUS, *cherchez* FLAMMA (Gauvin de la)

GALVANI (Jean) professeur dans l'université de Padoue, florissoit vers l'an 1640. * *Voyez* son éloge dans Imperialis, *in mus. histor.*

GALVANO (Jean) Portugais, fils de Rodrigue Galvano, secrétaire du roi Alfonse V, & de Blanche Gonsalez, se fit chanoine régulier en 1448, dans le couvent de sainte Croix de Coimbre, & en 1452 il fut choisi pour accompagner en qualité d'aumônier l'infante Eleonore, qui alloit épouser l'empereur Frédéric IV. Au retour de ce voyage, il fut prieur de son couvent, & en 1462, évêque de Coimbre, & légat du saint siége dans le royaume de Portugal. Il n'exerça cette légation, à laquelle plusieurs prélats s'opposoient, que jusqu'en 1464. Le roi Alfonse V, qui l'honoroit d'une affection particuliére, voulut qu'il l'accompagnât en 1471 en Afrique, où il prit les villes d'Arzila & de Tanger : puis après il lui donna le titre de comte d'Arganil pour lui & pour ses successeurs évêques de Coimbre, & en 1480 il le nomma à l'archevêché de Braga; mais Glavano ne put en obtenir les bulles de Sixte IV, qu'on avoit prévenu contre lui. Ce prélat mourut à Coimbre le 5 août 1485. On garde dans le couvent de sainte Croix la relation qu'il a écrite de son voyage à la suite de l'impératrice Eleonore. * *Biblioth. Port. mss.*

GALVANO (Edouard) frere du précédent, fut secrétaire des rois Alfonse V & Jean II, qui l'employerent dans leurs importantes affaires, & l'envoyerent en ambassade à Rome & à la cour de l'empereur Maximilien II. Dès l'an 1460 il avoit été fait le premier historiographe du royaume. Il eut ensuite quelque emploi aux Indes, & il y étoit lorsque le roi dom Emanuel le choisit pour aller en ambassade auprès de David roi d'Ethiopie; mais il mourut en 1517, dans une isle de la mer rouge, avant que d'arriver à la cour de ce prince. Il avoit travaillé à rectifier l'histoire du roi Alfonse Henri, & l'on garde ses observations dans le couvent de sainte Croix de Coimbre. * *Biblioth. Port. mss.*

GALVANO (Antoine) fils naturel d'Edouard, dont on vient de parler, étoit né dans les Indes, dont le viceroi Nuno de Cunha le choisit en 1536, pour gouverner les isles Moluques. Il signala le commencement de son gouvernement par la victoire qu'il remporta dans l'isle de Tidore sur 20000 hommes, n'en ayant avec lui que 350, & en chassant tous les corsaires des mers voisines; mais ce qu'il y eut de plus louable en lui, ce fut sa bonté pour les naturels du pays, le soin qu'il prit de les faire instruire des vérités de la religion, sa libéralité à leur égard, & son attention à faire bâtir à ses dépens des églises dans les divers lieux de son gouvernement, & même un seminaire à Ternate. On assure que pendant

quatre ans que dura son gouvernement, il dépensa soixante & dix mille crusades; aussi acquit-il le glorieux titre d'apôtre *des Moluques*. Etant entierement ruiné en 1540, il quitta son gouvernement, & vint en Portugal, où il ne trouva pas de reconnoissance dans le roi Jean III, quoiqu'il eût augmenté les revenus de l'état de cinq cens mille crusades. Peut-être que l'offre que les habitans de Ternate lui avoient faite de le reconnoître pour leur roi le rendoit odieux, quoiqu'il l'eût rejettée. Il fut réduit à se retirer dans l'hôpital de Lisbonne, où il vécut jusqu'au 11 mars 1557. Il avoit écrit une histoire des Moluques, qui est perdue; mais on imprima en 1555, à Lisbonne, un traité des divers chemins par où les marchandises des Indes ont été apportées en Europe, & des découvertes faites jusqu'en 1550. * *Bibliothéque Port. ms.*

GALUMBATZ, petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie sur le Danube, au-dessous de Semendria. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Tricornium*, petite ville de la haute Mesie, que d'autres placent à Semendria. * Baudrand.

GALVUS CASLETA, ou SALVUS CASSETA, *cherchez* CASSETTA.

GAMA, maison illustre de Portugal, qui a produit de grands hommes. ALVAR ANNES da Gama, étoit établi à Olivença, dans la province d'Alentejo, en Portugal, au temps d'Alfonse III, & se distingua, lui & son fils, dans la conquête du royaume d'Algarve. Il fut pére de *Jean Alvares* da Gama, & de *Barthelemi* da Gama, épouse d'*Etienne* Cogominho.

I. ALVAR ANNES da Gama se trouva à la bataille de Salado. Il épousa *Marie Esteves* Barreto, dont vint ETIENNE Vas da Gama, qui a servi le roi Ferdinand, & c'est à celui-ci, où commence cette famille: il fut pere d'

II. ETIENNE da Gama, châtelain de Sines, que l'on trouve être gentilhomme de la maison du roi Alfonse V, dès l'an 1468. Il épousa *Catherine* Mendes, qui fonda la chapelle de Notre-Dame de la Grace, à la ville d'Elvas, dont vint VASCO da Gama, qui suit.

III. VASCO da Gama, s'établit à Elvas, où il a toujours passé pour chef de cette famille. Il épousa *N.* dont vinrent ETIENNE da Gama, qui suit; PAUL da Gama, *dont nous rapporterons la postérité*; *Aires* da Gama, qui fut pere d'ETIENNE da Gama châtelain de Sines, & gouverneur de S. George de la Mine, mort sans postérité, & de *Catherine Juzaste*. Ce Vasco da Gama a été fort renommé du temps des rois Edouard & Alfonse V.

IV. ETIENNE da Gama, commandeur de Seix, châtelain de Sines, & de Silves officier de la maison de l'infant Ferdinand, pere du roi Emanuel, & premier maitre d'hôtel du prince Alfonse, fils du roi Jean II, fut par ce roi nommé pour aller à la découverte des Indes, ce qu'il auroit entrepris sans la mort du monarque: il épousa *Elizabeth* Soudré, fille de *Jean* de Resende, provediteur ou directeur des digues du Tage, dont vinrent VASCO da Gama, qui suit; *Paul* da Gama, nommé par le roi Emanuel, pour aller faire la découverte des Indes, ce qu'il refusa à cause de sa mauvaise santé: mais pour faire voir qu'il ne craignoit point l'incertitude de ce voyage, il accepta le commandement d'un des vaisseaux de l'escadre de son frere, & mourut avant que d'arriver en Portugal, sans laisser de postérité.

V. VASCO da Gama, si connu par la fameuse découverte des Indes orientales, par le cap de Bonne-Espérance, en 1497, fut envoyé dans ce pays-là, par le roi Emanuel, qui l'honora du *dom*, pour lui & pour sa postérité, le créa comte da Vidigueira, grand de Portugal, & amiral des Indes, charge qui se conserve dans sa postérité. Il retourna dans ce pays-là, & le gouverna en qualité de vice-roi, l'espace de trois mois & 20 jours, étant mort en 1525, à Cochim, dans la côte de Malabar. *Voyez ci-après son article particulier*. Il épousa *Catherine* d'Attayde, fille d'*Alvare* d'Attayde, sire de Penacota, châtelain d'Alvor, dont vinrent D. FRANÇOIS da Gama, qui suit; D. ETIENNE da Gama, gouverneur des Indes orientales, & de Lisbonne, *dont nous parlerons dans un article séparé*; D. *Paul* da Gama, commandant de la flotte de Malaca, aux Indes orientales, où il fut tué dans un combat donné contre les troupes du roi: il avoit épousé *Vianlana*, dont il n'a point eu d'enfant; D. CHRISTOPHE da Gama, *dont nous parlerons aussi dans un article séparé*; D. *Pierre* da Silva, capitaine d'un vaisseau qui alla aux Indes, en 1547, & gouverneur de Malaga, mort sans postérité, de *Agnes* de Castro, fille de *Jean* de Castro, seigneur de Reris; D. *Alvare* d'Attayde da Gama, gouverneur de Malaga, qui épousa *N.*...... dont sont sortis D. *Etienne* d'Attayde da Gama, qui fut pere de D. *Alvar* d'Attayde da Gama, mort sans postérité; & D. *Elizabeth* da Gama, épouse de D. *Ignace* de Noronha.

VI. D. FRANÇOIS da Gama II comte de Vidigueira, grand écuyer du roi Jean III, épousa dona *Guiomar* de Portugal, fille de D. *François* de Portugal, premier comte de Vimioso, dont vinrent D. VASCO da Gama, qui suit; D. FRANÇOIS de Portugal da Gama, *qui fait la branche de* PORTUGAL-GAMA, *rapportée ci-après*; D. *Emanuel* da Gama, qui fit deux fois le voyage de la Chine, où il acquit des biens immenses, & se retirant à Vidiguiera, il y mourut sans avoir pris alliance, en léguant tout son bien à la Miséricorde de Lisbonne; D. *Jean* da Gama, gouverneur de Malaga, qui périt sur mer, à la côte du Mexique, sans postérité de *Jeanne* de Menezes, fille de *George* de Menezes, dit *Baroche*; D. *Marguerite* de Vilhena, premiére femme de D. *Antoine* d'Attayde, premier comte da Castanheira; D. *Catherine* d'Atayde, deuxiéme femme de D. *Pierre* de Noronha, seigneur de Villa Verde; D. *Paule* de Portugal, épouse de D. *Jean* d'Almeyda, commandeur du Sardoal, dans l'ordre de Christ, morte sans postérité; D. *Anne*, religieuse à sainte Claire de Lisbonne.

VII. D. VASCO da Gama III, comte de Vidigueira, amiral des Indes, épousa D. *Marie* d'Attayde, fille d'*Antoine* d'Attayde, premier comte da Castanheira, dont vinrent D. FRANÇOIS da Gama, qui suit; D. *Louis* da Gama, gouverneur d'Ormus, & commandant d'une flotte aux Indes orientales, lors de la guerre de Cunhale, qui ne laissa point de postérité de D. *Marie* Rolim de Moura, née aux Indes orientales; D. *Violante* de Tavora, épouse de D. *Alvar* de Meneses, châtelain d'Arronches; D. *Jean* da Gama, évêque de Miranda; D. *George* da Gama, tué dans un combat aux Indes orientales, sans avoir pris d'alliance; & cinq filles, qui furent religieuses. Ce comte fut tué à la malheureuse journée d'Alcaçar en Afrique, en 1577.

VIII. D. FRANÇOIS da Gama IV comte da Vidigueira, premier gentilhomme de la chambre, & du conseil d'état des rois Philippe II, & Philippe III. A l'âge de 30 ans, il fut nommé vice-roi, & capitaine-général des Indes orientales, & partit de Lisbonne pour l'Asie, le 10 avril 1596. Après avoir relâché à Mombaça, il y attendit la saison favorable pour se mettre à la voile pour Goa, où il arriva le 22 mai 1597. Ayant demeuré aux Indes jusqu'au commencement de l'an 1601, il retourna en Portugal, où la sagesse avec laquelle il avoit gouverné les Indes, fut reconnue de tout le monde, & nommé une à deux fois vice-roi de ce pays-là, où il a fait voir pendant six ans jusqu'où pouvoit aller une droiture & une capacité consommée; & étant arrivé en Portugal, il partit d'abord pour Madrid, afin de baiser la main du roi; mais ayant reçu à Oropesa un ordre de ne point passer outre, il y mourut. Il avoit épousé 1°. D. *Marie* de Meneses, dont vinrent D. *Vasco*, mort jeune; dona *Marie*, épouse de D. *Jean* d'Attayde, comte da Castanheira: 2°. *Eléonor* Coutinho, fille de *Ruy-Laurent* de Tavora, vice roi des Indes, dont vinrent *Marie* Coutinho, seconde femme de D. *Rodrigue* da Gamara, troisiéme comte de Villafranca, mort avec postérité;

D. *Euphrasie-Marie* de Tavora, épouse de *Louis* Lobo VII baron d'Alvito, comte d'Oriola, morte avec postérité; D. *Thérese* Coutinho, épouse de D. *George*, Manoel, dit *Bacalhao*; & D. Vasco da Gama, qui suit.

IX. D. Vasco da Gama V comte de Vidigueira, premier marquis de Niza, ambassadeur extraordinaire du roi Jean IV, à la cour de France, & nommé à l'ambassade d'obédience à Rome, un des chefs du conseil des finances, du conseil d'état, amiral héréditaire des Indes, & ministre d'une capacité fort relevée, épousa dona *Agnès* de Noronha, fille de *Simon Gonçalves* de Camara III comte da Calheta, dont vinrent D. François-Louis, qui suit; D. *Simon* da Gama, député de l'inquisition, recteur de l'université de Coimbre, sumilher, ou aumônier du roi Pierre II, du conseil d'état, évêque de Faro, archevêque d'Evora; D. *Jean* da Gama, mort sans avoir pris d'alliance; D. *Marie-Cayetane* de Menezes, épouse de *Garcia* de Mello, deuxiéme comte da Ponte, morte avec postérité; ce marquis mourut en octobre 1676.

X. D. François-Louis-Balthasar da Gama VI comte de Vidigueira, II marquis de Niza, général de la cavalerie, gouverneur de l'Algarve, député du tribunal des trois états du conseil d'état & de guerre, épousa: 1. dona *Héléne* de Noronha, fille de D. *Ferdinand* Mascarenhas, premier comte da Torre, morte en couches, en 1656, dont vint D. *Marie* de Noronha, épouse de son cousin D. *François* Mascarenhas, premier comte de Coculim, capit. de cavalerie, morte avec postérité: 2. D. *Béatrix* de Vilhena, fille de D. *Vasco* Mascarenhas, premier comte d'Obidos, général d'armée, vice roi des Indes & du Brésil, dont vinrent D. Vasco da Gama, qui suit; D. Christophe da Gama, *dont nous rapporterons la postérité*; D. *Etienne* da Gama, mort sans postérité à Sofala, dont il étoit gouverneur; D. *Jean* da Gama, mort sans alliance; D. *Joseph* da Gama, chanoine de la cathédrale de Faro, aumônier du roi de Portugal, & député de l'Inquisition; D. *Louis-Joseph* da Gama, brigadier d'armée, gouverneur de Moura, mort sans alliance.

XI. D. Vasco da Gama VII comte de Vidigueira III marquis de Niza, colonel de cavalerie, épousa D. *Barbe-Isabelle* de Lara, fille de D. *Louis-Alvares* de Castro II marquis de Cascaes, dont vint D. Marie da Gama, qui suit.

XII. D. Marie da Gama, épousa *Nuno* da Sylva Telles, fils puîné d'*Emanuel* Telles da Sylva III marquis d'Alegrete, dont vinrent D. Vasco da Gama, qui suit; *Barbe* da Gama; *Emanuel* da Gama.

XIII. D. Vasco da Gama, né le

XI. D. Christophe da Gama, premier fils de D. François-Louis Balthasar da Gama II marquis de Niza, fut d'abord destiné à l'église, & chanoine de la cathédrale de Lisbonne: il épousa depuis D. *Philippine* Coutinho, fille & héritiere de D. *François* Mascarenhas, gouverneur de Madera, grand écuyer de la reine Marie Françoise de Savoye Nemours, & de Marie-Sophie de Neubourg, & de D. *Jeanne* Coutinho, dame d'Almoural, héritiere de cette maison; lequel étoit fils de D. *Jean* Mascarenhas III comte de Santa Crus; dont est venu D. *François* Coutinho, mort en bas âge. Il épousa 2. D. *Marianne* de Lancastro, fille de D. *Simon* de Vasconcellos & Sousa, dont vint donne *Marie* da Porte de Lancastro, qui épousa 1. D. *Antoine* de Lancastro, fils de D. *Rodrigue* de Lancastro, commandeur de Coruche, mort sans postérité: 2. D. *Antoine* de Saldantra d'Albuquerque, de qui elle n'avoit pas d'enfans en 1740.

Branche de Portugal-Gama.

VII. D. François de Portugal, deuxiéme fils de D. François da Gama II comte de Vidigueira, a été commandeur de Fronteira dans l'ordre d'Avis, & un des chefs du conseil des finances du temps du roi Jean III, & grand écuyer du prince Jean, fils du roi: il épousa D. *Louise* Giraldes, fille de *Lucas* Giraldes, qui étoit Florentin, dont sont issus, D. Lucas de Portugal, qui suit; D. *Jean* de Portugal, tué à la journée d'Alcacer; D. *Philippe*, mort à Tanger au retour de Maroc, où il avoit été en esclavage; D. Vasco da Gama, qui a servi aux Indes, *dont nous rapporterons la postérité*; D. *Marguerite* de Vilhena, épouse de D. *Diegue* de Menezes, commandeur de Castellobranco, tué à la journée d'Alcacer, sans postérité; D. *Catherine* d'Attayde, épouse de *Ferdinand* Gomes da Gram, *Guardamor* de la chambre des Indes, & ensuite de *Louis* Ribeiro Pacheco, commandeur de Villacova, morte sans postérité; D. Paul da Gama, *dont nous rapporterons la postérité*; & deux autres filles religieuses.

VIII. D. Lucas de Portugal, commandeur de Fronteira, seigneur de la terre d'Alvarinha, épousa donne *Antoinette* de Silva, fille de D. *Antoin* ou, *Antoine* d'Almada, amiral ou capitaine-général de la flotte portugaise, dont vinrent D. François, qui suit; D *Elizabeth* da Silva, épouse d'un autre D. *Antoin*, ou *Antoine* d'Almada son cousin germain. Il a été fait esclave à la journée d'Alcacer, en 1577.

IX. D. François de Portugal épousa donne *Cécile* de Portugal, fille d'*Antoine* Pereira de Berredo, gouverneur de Tanger, dont sont issus D. Lucas, qui suit; D. *Antoine*, religieux dominicain; D. *Diegue*, qui périt sur mer en 1642; D. *Laurent* de Portugal, chevalier de Malte, tué en 1658; D. *Marie* de Portugal, épouse de D. Paul da Gama, son oncle, *dont nous parlerons*. Ce D. François de Portugal a été excellent poëte, & nous avons un recueil imprimé de ses poësies.

X. D. Lucas de Portugal, commandant de Fronteira, maréchal de la cour, épousa D. *Philippine* de Mello, fille de *Ruy* de Mello Pereira de Sampayo, vice-amiral de la flotte qui gagna la Bahie de Todos os Santos, & gouverneur de Ceuta, en 1640, sans postérité.

VIII. D. Vasco da Gama, fils de D. François de Portugal, a servi aux Indes orientales, où il épousa: 1. D. *Antoinette* Godinho, fille de *NN.* dont est issu François, qui suit: 2. D. *Marie* d'Amaral, fille de *Gaspard* d'Amaral, dont vint D. Paul da Gama; *dont nous parlerons après son frere*.

IX. D. François de Portugal, né & marié aux Indes orientales, avec D. *Philippine* ou *Louise* da Cunha, fille de *Rodrigue Dias* da Cunha, dont vinrent deux enfans, qui périrent sur mer, vers la côte de France.

IX. D. Paul da Gama, fils de D. Vasco da Gama, & de sa deuxiéme femme *Marie* d'Amaral, épousa D. *Marie* de Portugal, sa niéce, fille de D. *François* de Portugal, dont sont issus D. Vasco da Gama, qui suit; *François* de Portugal, mort jeune; D. *Luc* da Gama, qui se fit jésuite; Louis da Gama de Portugal, *dont nous parlerons après son frere*; D. *Cécile* de Portugal, qui épousa 1. D. *Diegue-Louis* Ribeiro Soares, général de l'artillerie de l'Algarve, conseiller de guerre, morte sans postérité; D. *François* de Portugal, mort sans postérité, allant aux Indes orientales, en 1673.

X. D. Vasco da Gama alla aux Indes en 1660, & y épousa dona *Elisabeth* Cortereal, fille d'*Emanuel* Cortereal, mort aux Indes, sans postérité.

X. D. Louis da Gama de Portugal, commandeur de Fronteira, & *frere du précédent*, épousa en 1675, D. *Agnès* da Sylva, fille de *Diegue* d'Almeida, dont il eut pour fille unique D. Marie-Magdelene de Portugal, dame d'atour de la princesse du Bresil, qui suit.

XI. D. Marie-Magdelene de Portugal, épousa *Bernard* de Vasconcellos de Sousa, fils puîné de *Louis* de Vasconcellos & Sousa, comte de Castello Melhor, qui a été colonel d'infanterie, & gouverneur de la tour d'Outam, dont elle eut Louis de Portugal da Gama, qui suit; *Joseph-Joachim* de Vasconcellos; *Dominique-Antoine* de Vasconcellos, docteur en théologie à Coimbre; D. *François* de Portugal, jacobin; *Antoine* de Portugal, augustin; D. *Agnès-Antoinette* da Sylva, épouse de *Jean-Pierre* de Saldanha d'Oliveira, morgado d'Oliveira, morte avec postérité; *Anne-Joachine* de Portugal,

Portugal, épouse de D. *Jean-Pierre* Soares de Noronha, morte avec postérité; D. *Louise-Claire* de Portugal, épouse de D. *George* de Meneses, morte avec postérité.

XII. D. Louis de Portugal, & Gama, commandeur de Fronteira & de Cassela, brigadier d'infanterie, épousa D. *Ignace* de Rohan, fille de D. *Joseph-Rodrigue* da Camara, comte de Ribeira Grande, & de *Constance-Emilie-Sophronie* de Rohan Soubize, dont il eut D. *Joseph* de Portugal; *Dominique* de Vasconcellos; *François* de Vasconcellos; *Constance* de Portugal, mariée à son cousin germain *Antoine* de Saldanha d'Oliveira, morgado d'Oliveira; D. *Agnès* de Portugal, D. *Anne* de Portugal, & quelques autres enfans, morts en bas âge.

GAMA (Etienne de) second fils de D. Vasco da Gama, premier comte de Vidigueira, & vice-roi des Indes, a été aussi gouverneur des Indes Orientales, & de Lisbonne. Il se distingua beaucoup par ses grands services aux Indes : il se retira à Venise, pour ne point se marier à une dame que le roi Jean III lui proposoit, & le sénat le reçut avec beaucoup de distinction. L'empereur Charles-Quint, qui connoissoit le mérite de ce seigneur, fit son raccommodement avec le roi de Portugal; mais Gama retournant dans ce royaume, mourut à Vidigueira : il fit mettre sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Celui qui a armé des chevaliers
Aux pieds du Mont Sinay
Git ici.

Voyez *Couto decad. cinquiéme, livre IX.* Andrade, dans la chronique de Jean III, part. 3.

GAMA (Vasco de) né à Sines, ville maritime de la province d'Alentejo dans le Portugal, étoit fils d'Etienne de Gama, commandeur de Seix, châtelain de Sines & de Silves. Le roi dom Emanuel l'ayant envoyé en 1497 dans les Indes orientales pour les reconnoître, il courut toute la côte orientale de l'Afrique, descendant en divers lieux pour essayer de faire amitié avec les rois, & il en fit de même sur la côte occidentale de l'Inde deça le Gange, mais il ne trouva de favorables dispositions que dans le roi de Melinde, qui le fit accompagner à son retour par un ambassadeur à la cour de Portugal. Gama revenu le 25 août 1499, se prépara à faire un second voyage avec une flotte de vingt vaisseaux; mais auparavant il fut fait comte de Vidigueira, & amiral des mers des Indes, Perse & Arabie, titre que ses descendans conservent. Il partit le 10 février 1502, & s'étant vengé des insultes qu'il avoit souffertes la premiere fois, en bombardant quelques places, & battant plusieurs petites flottes des princes barbares, il revint avec treize vaisseaux chargés de richesses le 1 septembre 1503. Enfin le roi Jean III l'ayant nommé viceroi des Indes en 1524, l'y renvoya pour la troisiéme fois : mais à peine avoit-il établi son siége à Cochim, qu'il y mourut le 24 décembre 1525. Ses lieutenans venoient de défaire les flottes de Calicut & de Cananor. On dit qu'il publia la relation de son premier voyage dans les Indes, mais on ne la trouve point. * *Biblioth. Portug. mss.*

GAMA (Christophe de) fils de Vasco da Gama, premier comte de Vidigueira, & vice-roi des Indes. L'an 1541, il fut envoyé en Ethiopie par son frere Etienne da Gama, qui étoit gouverneur des Indes orientales, & il mit à la voile à la tête d'une puissante flotte, vers la mer rouge, à dessein d'aller jusqu'à Suez, pour bruler la flotte ottomane. Cette flotte se radouboit dans ce port, pour aller aux Indes attaquer les Portugais; mais à l'approche de ceux-ci, les Turcs firent échouer leurs galeres, & autres bâtimens : & tout ce que Gama put faire, fut de mettre à feu & à sang grand nombre de villes de la côte d'Arabie. Etienne de Gama étant arrivé à Mauca en Abissinie, un grand seigneur de la maison d'Adegana, nommé Isaac, qui étoit alors Bahar Nagays, accompagné d'un autre seigneur, nommé Robel, vint le trouver avec des lettres de l'impératrice Cabelo Oanguel, mere de l'empereur Claude, regnant. Cette princesse, qui étoit chrétienne, prioit Gama de la secourir contre le Maure Granhe, qui avoit depuis 4 ans usurpé la plus grande partie de ses états. Le gouverneur Etienne de Gama tint conseil de guerre, & il y fut résolu unanimement d'envoyer le secours demandé, & tous les officiers de la flotte s'offrirent pour aller à cette expédition. Christophe de Gama fut choisi par son frere pour commander les 400 Portugais, qu'il accorda à l'empereur d'Abissinie, avec quelques piéces de canon. Christophe se mit en marche le 6 juillet 1541, étant accompagné de Jean Bermudes, jésuite, sacré patriarche d'Ethiopie, & les Portugais se mirent en chemin, accompagnés du Bahar Nagays, par un pays extrêmement rude, chaud & stérile. Comme ils y manquoient même de chameaux pour porter leurs bagages, ils étoient réduits à les porter eux-mêmes, sans que Christophe permît qu'on l'exceptât. Il marcha ainsi l'espace de six jours, jusqu'à Debaroa, capitale du pays, où commandoit le Bahar Nagays, & de-là il envoya le capitaine Emanuel da Cunha, & François Velho, pour complimenter de sa part l'impératrice, qui s'étoit retirée à un fort, bâti sur un roc, où il falloit monter par des échelles de corde. Cette princesse descendit avec sa cour dans de grands paniers, attachés à des courroies trés-fortes, & monta sur une mule, étant habillée de toile très-fine, & par-dessus une espece de surtout de satin brun, avec une frange d'or : elle avoit le visage couvert d'un morceau de mousseline, & on ne lui voyoit que les yeux : c'est en cet équipage que les grandes dames voyagent en Ethiopie. Il y avoit plusieurs hommes qui portoient un dais de soie. En arrivant près du camp des Portugais, Christophe de Gama ayant mis ses troupes en bataille, alla au-devant de l'impératrice, qu'il fit saluer de plusieurs décharges de canon, & de mousqueterie; alors elle & ses dames furent conduites à la tante qu'on leur avoit préparée. Deux jours après, Christophe fit faire l'exercice à ses troupes, ce qui causa autant de plaisir que d'étonnement à l'impératrice. Elle alla rendre visite à Christophe, & se trouva à un conseil de guerre, qui se tint dans sa tente, dans lequel il fut reglé qu'on resteroit dans ce camp-là jusqu'à la fin d'octobre, temps auquel finit l'hiver en Ethiopie. Christophe envoya un officier pour avertir l'empereur Claude qu'il venoit à son secours; & de temps à autre, il faisoit avancer des partis qui retournoient dans le camp avec des vivres, & un butin toujours considérable. Le 5 de décembre de la même année, Christophe de Gama partit de Debaroa à la tête de ses troupes, & l'impératrice qui n'avoit que 200 Abissins, suivoit les Portugais, qui marcherent quelques jours par des chemins si rudes, qu'on avoit beaucoup de peine à conduire le canon. Le premier février 1542, Christophe, après une défense vigoureuse, prit la forteresse d'Amba Çanet, avec peu de perte. Les Maures, au nombre de 1500, furent passés au fil de l'épée; le patriarche en sacra la mosquée, que l'on dédia à Notre-Dame de la victoire, & les huit Portugais qui avoient été tués y furent enterrés. Cette nouvelle fit rentrer dans l'obéissance de l'empereur le pays des environs d'Amba Çanet, qui apportoit au camp tout ce dont on avoit besoin. En même temps Emanuel de Vasconcellos, commandant de cinq fustes de guerre, arriva de Goa à Massua, & envoya par deux Portugais des lettres du gouverneur des Indes, pour Christophe, son frere, lequel détacha 40 hommes, commandés par François Velho, pour aller chercher de la poudre, & d'autres munitions aux bâtimens portugais. Avant le retour de ceux-ci, Christophe reçut un courier de l'empereur d'Ethiopie, pour lui annoncer qu'il étoit en marche pour le joindre, & qu'il le prioit d'en faire autant, parceque le rébelle Granhe vouloit l'attaquer avant la jonction des Portugais. Ceux ci étant arrivés dans la plaine de Jaharte,

sur la frontiere du royaume de Tigré, y apprirent que Granhe avec une armée très nombreuse, n'étoit éloigné de-là que d'un jour de marche. Christophe de Gama voyant donc qu'il étoit impossible que l'empereur le joignît, se posta sur une petite éminence, près de la riviére Afgol, où il apprit que les ennemis n'étoient qu'à une petite lieue de-là, & peu de temps après, ils parurent, en faisant des cris à leur maniere, aussi-bien qu'un grand bruit de trompettes & de tymbales; mais voyant la contenance des Portugais, ils n'oserent point les attaquer ce jour-là. Le lendemain, Granhe envoya un ambassadeur au général Portugais. Cet envoyé lui dit que son maître étoit surpris de ce qu'il avoit pénétré si avant dans le pays avec si peu de monde; mais que sachant qu'il étoit jeune & sans expérience, il vouloit bien user de clémence & lui pardonner sa hardiesse, à condition qu'il s'en retourneroit à Massua avec ses Portugais, au cas qu'il ne voulût pas prendre parti dans ses troupes. L'envoyé assura que son maître l'avoit encore chargé de lui dire qu'il lui ordonnoit d'accepter le présent qu'il lui portoit. Ce présent étoit un froc & des chapelets, pour lui faire voir qu'il le regardoit plutôt en qualité de moine que de général, parcequ'il donnoit, à cause de la religion catholique, le nom de moines à tous les Portugais qui étoient en Ethiopie. Christophe de Gama dissimulant d'abord, prit le parti de bien traiter l'ambassadeur; il lui fit présent d'un habit de satin violet, avec un bonnet d'écarlate, & une médaille d'or, & lui dit qu'il enverroit la réponse à son maître d'une maniere à se faire entendre. Il lui envoya peu après un esclave habillé magnifiquement, & bien monté, avec une lettre écrite en arabe, où il disoit en substance; que le général Portugais étoit arrivé par ordre du grand Lion de la mer, & puissant seigneur dans la terre, qui étoit accoutumé de protéger les affligés; & qu'ayant appris que le très-chrétien empereur d'Ethiopie, son frere, avoit été détrôné par des infidéles, il lui avoit envoyé le secours qu'il avoit devant les yeux, qui, quoique petit en nombre, suffisoit néanmoins pour vaincre. Cette lettre étoit accompagnée d'un grand miroir & de petites tenailles, dont les femmes se servent pour accommoder les sourcils. Granhe renvoya l'ambassadeur, fort piqué de ce que le général Portugais le traitoit de femme. Craignant cependant la fierté des Portugais, malgré le petit nombre de leurs troupes, il ne songea qu'à les bloquer. Son armée étoit de 15000 hommes de pied, armés de fléches & de zagais, de 1500 chevaliers, & de 200 mousquetaires Turcs. Ces derniers, plus braves & plus hardis que les Abissins, s'approcherent, & élevérent une tranchée, derriere laquelle ils incommodoient fort les Portugais. Manuel da Cunha, & Onofre d'Abreu, furent commandés avec 60 hommes, pour s'emparer de la tranchée, ce qu'ils exécuterent avec beaucoup de bravoure; mais la cavalerie soutenant les 200 mousquetaires Turcs, quelques Portugais furent blessés, & après avoir tué beaucoup d'ennemis, se retirerent en bon ordre. Le lendemain 4 avril 1542, les Portugais décamperent, pour aller attaquer les Abissins. Granhe à la tête de 500 chevaux, avança & attaqua le premier: Emanuel da Cunha, aussi-bien que Christophe, furent blessés à la jambe; mais le feu des Portugais étoit si terrible, que Granhe fit avancer le gros de l'armée, & voyant vers midi que la victoire penchoit du côté des chrétiens, il chargea de nouveau avec la cavalerie, mais il fut blessé, & son cheval tué. Dès qu'il se retira de la mêlée, entre les bras des siens, toute l'armée s'enfuit en désordre, laissant la campagne couverte de morts. Le carnage fut grand, pendant le long espace que les Portugais poursuivirent les Abissins. Christophe fit donner sépulture à 11 Portugais, qui y furent tués, & parmi les Abissins, se trouverent, outre un grand nombre de ceux-ci, quatre des principaux capitaines de Granhe, & 30 Turcs. Douze jours après, dimanche de *Quasimodo*, les Portugais marcherent à la pointe du jour, & attaquerent brusquement les ennemis, qui avoient été renforcés par Garac Amar, capitaine renommé, qui étoit venu secourir Granhe, à la tête de 500 chevaux, & de 3000 hommes de pied: ce capitaine se moquant du petit nombre des Portugais, les attaqua avec sa cavalerie, mais le canon des Portugais fut servi si à propos, que la cavalerie se retira en désordre, en laissant sur la place Garac Amar, & cinq des siens. Les troupes de Granhe continuerent d'attaquer les Portugais avec beaucoup de vigueur, mais sans avantage; & le feu ayant pris par hazard à une partie des poudres de ceux-ci, l'épouvante des ennemis fut si grande, que jusqu'aux Turcs, tous se retirerent. Les Portugais les poursuivirent si vivement, qu'il en resta un grand nombre sur la place, principalement des Abissins, dont le camp fut saccagé. Les vainqueurs ne perdirent que 14 des leurs, & eurent 70 blessés, dont 4 moururent. Le manque de bois & de fourrage pour le peu de cavalerie que les Portugais avoient les fit décamper, & arrivant au bord d'une riviere, peu s'en fallut qu'ils ne prissent Granhe, qui y étoit. Etonné de les voir si près de lui, il se sauva, & après huit jours de marche, il se réfugia dans un château fortifié par la nature, où plusieurs des siens périrent, faute de vivres. Les habitans du pays voyant qu'il étoit battu les lui refusoient. Deux jours après les 40 Portugais, qui étoient allé à Massua, arriverent & amenerent avec eux des munitions de guerre. Ils étoient accompagnés du Bahar Nagays à la tête de trente chevaux, & 500 hommes de pied. Avec ce renfort Christophe marcha dix jours de suite, pour aller attaquer Granhe dans le fort, où il s'étoit retiré; mais l'hiver, qui commençoit plutôt qu'à l'ordinaire, le fit faire alte aux pieds d'une forteresse nommée Ofla, sur la frontiere du royaume de Tigré, & à l'entrée de celui d'Angot, presqu'à la vue de celle où Granhe étoit. Son dessein étoit d'empêcher qu'on ne lui apportât des vivres, & d'y attendre d'ailleurs l'arrivée de l'empereur d'Abissinie, auquel il écrivit de se hâter. A la fin de l'hiver, un Juif, qui avoit été gouverneur du fort d'Oati, dans la province de Cemem, vint trouver Christophe de Gama, & lui apprit qu'il y avoit plusieurs chevaux, & peu de troupes pour la défendre, & qu'il pouvoit la surprendre avec 100 hommes, par l'endroit qu'il lui indiqueroit. Suivant cet avis, le général Portugais se mit à la tête de 100 hommes, ayant sous lui Emanuel da Cunha, & prit à minuit la route d'Oati: mais en arrivant au bord de la riviére Tacazé, il la trouva fort profonde, & il lui fallut pour la passer se servir de radots, & de boucs pleins de vent; & sans être apperçu, il parut devant Oati, où il fut fort surpris de trouver 3000 Maures à pied, avec 400 chevaux, commandés par Cid Ahamet, qui attaqua la personne de Gama, mais celui-ci d'un coup de lance le renversa mort, & le reste prit la fuite. Les Juifs, dont il y avoit bon nombre dans le pays, poursuivirent les fuyards, dont un très-grand nombre fut tué. Les prodiges de valeur que les Portugais firent dans cette occasion, furent cause que le Juif rentra en lui-même, attribuant un tel bonheur à la foi des chrétiens. Il fut baptisé, lui & 12 autres freres qu'il avoit; & comme il avoit été toujours attaché au parti de l'empereur, le général Portugais lui donna le gouvernement d'Oati: il trouva dans ce château un riche butin, outre un grand nombre d'esclaves, 300 mulets & 80 chevaux. Granhe, qui étoit guéri de ses blessures, songeoit à rétablir son armée, qu'il renforça, avec environ 900 Turcs, armés de fusils, que le bassa de Zebid en Arabie lui envoya avec 30 chevaux, 10 piéces de canon, & plusieurs Arabes. Ce renfort arriva au camp de Granhe, le même soir que Christophe de Gama se rendit dans le sien, & le lendemain le canon des Turcs tira sur les Portugais, dont les ennemis se posterent à une très-petite distance. Le lendemain, qui étoit le 28 août 1542, ils marche-

rent pour attaquer les Portugais dans leur camp, qu'ils avoient fortifié pendant l'hiver, ce qui ne découragea point les Turcs, qui l'attaquerent fort courageusement, & avec un si grand bonheur, qu'après un combat très-sanglant de part & d'autre, & qui ne finit qu'avec le jour, les Portugais furent presque tous tués ou blessés. Christophe de Gama ayant le bras droit emporté, & une blessure à la jambe, fut mis sur une mule, & mené lui quatorziéme dans les montagnes. Il fut pris le lendemain, & mené devant Granhe, qui après lui avoir arraché la barbe & les sourcils avec les mêmes petites tenailles qu'il lui avoit envoyées par son ambassadeur, lui proposa des partis indignes. La fermeté avec laquelle lui répondit Gama, fit que Granhe tirant son sabre, lui coupa la tête. L'on raconte plusieurs prodiges que Dieu a operés dans cette occasion : la tradition constante, & les écrivains Portugais & Ethiopiens de ce temps-là lui donnent unanimement le titre glorieux de martyr. Les Portugais qui avoient resté derriere, pour emmener les chevaux pris à Oati, ceux qui avoient suivi l'impératrice, & quelques autres qui avoient pu se sauver après la déroute de Gama, gagnerent les montagnes, & se trouverent deux jours après au nombre de six-vingts, sans parler de cinquante autres qui, avec le capitaine Emanuel da Cunha, avoient gagné le pays appartenant à Bahar Nagays toujours attaché au parti de l'empereur & des Portugais. Cette princesse avec sa petite troupe avoit pu gagner la forteresse d'Oati, où elle resta en toute sureté, & où 20 jours après arriva l'empereur Claude, son fils : il y apprit avec beaucoup de douleur la mort du brave Gama ; & y séjourna quelques mois, jusqu'à ce que les troupes qu'il attendoit fussent arrivées ; & ayant assemblé 500 chevaux & 800 hommes de pied, il acquiesça avec peine aux instances des Portugais qui le pressoient de se mettre en campagne, pour venger la mort de Gama. Mais il se rendit, lorsqu'il eut appris que les Turcs & les Arabes de Zebid s'étoient retirés dans leur pays très-mécontens de Granhe. Descendu dans la plaine, il y attaqua avec 50 cavaliers seulement un général de Granhe, qui y périt avec 200 chevaux & 2000 hommes de pied. Les prisonniers leur apprirent que Granhe étoit près de-là, dans le royaume de Dambea, dans un pays nommé Darasgui, près du lac, par où passe le Nil, où il avoit fixé sa demeure, depuis la victoire qu'il avoit remportée sur le général Gama. Ce rebelle mahométan, dès qu'il apprit la marche de l'empereur, fut fort surpris de ce qu'il avoit encore avec lui un corps de Portugais ; il assembla à la hâte une armée de 13000 hommes, tous gens du pays, & 200 Turcs. L'armée de l'empereur campa à Oinadaga, près de celle de Granhe, & il y eut quelques escarmouches, où les Portugais remporterent toujours l'avantage. Ce succès encouragea tellement l'armée impériale, qu'elle attaqua Granhe ; celui-ci ayant été tué d'un coup de fusil dès le commencement de l'action, ses troupes prirent la fuite, & les vainqueurs en firent un grand carnage. Cette victoire rendit l'empereur paisible possesseur de ses états. Les Portugais demeurerent en Ethiopie, où ils se multiplierent en faisant alliance avec des femmes du pays. * *Couto*, Balthasar Telles, Pierre Paes, &c. *Mémoire manuscrit envoyé* par M. le comte d'Ericeyra.

GAMA (Antoine) Portugais, natif de Lisbonne, vivoit sur la fin du XVI siécle & au commencement du XVII. Il étudia à Boulogne dans le collége des Espagnols, où il fit de grands progrès dans la jurisprudence civile & canonique, y fut reçu docteur, & depuis le roi Jean III le fit conseiller au parlement de Lisbonne, & successivement conseiller d'état, & grand chancelier. Il mourut à Lisbonne le 31 mars 1595, âgé de 75 ans. On a de lui *Decisiones supremi Lusitaniæ senatûs. Tractatus de sacramentis præstandis ultimo supplicio damnatis, ac de testamentis, anatomiâ & eorum sepulturâ.* * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. Biblioth. Port. mss.*

☞ GAMA (Emanuel de) avocat au parlement, est auteur d'une *dissertation sur le droit d'aubaine*, imprimée à Paris en 1706, vol. *in-12*. Ce n'est proprement qu'un *factum*, mais qui contient une question importante. L'auteur prétend que le droit d'aubaine ne s'étend que sur les étrangers établis dans le royaume, & non pas sur ceux qui ne font que passer dans le royaume en voyageant. * *M. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

GAMACHES, autrefois ville, présentement bourg de Picardie en Vimeu, situé sur la riviére de Bresse, entre Dieppe & Abbeville, & à trois lieues de la ville d'Eu. Il y a un ancien château bâti par les princes du sang royal de la branche de Dreux, qui est environné d'un profond & large fossé rempli d'eau ; au milieu duquel on voit une haute & forte tour, fameuse dans les histoires, qui servoit d'asile aux peuples circonvoisins durant les guerres de Bourgogne & d'Angleterre. C'est une des plus belles antiquités de Picardie. On remarque au milieu de cette tour une cave d'une hauteur surprenante, qui fut autrefois un magasin d'armes. Tous les premiers mercredis de chaque mois on tient à Gamaches un grand marché franc, & qui est l'un des plus renommés de France. Louis XIII érigea en 1622 la terre de Gamaches en marquisat. Le savant Vatable, ou plutôt Oüatteblé, étoit natif de cette ville. * Daviti. *Mémoires du temps.*

GAMACHES (Philippe de) docteur en théologie de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne, professeur de Sorbonne, & abbé de S. Julien de Tours, naquit en 1568, fut reçu docteur en 1598, & professeur le 16 mars de la même année. Après avoir enseigné plus de 25 ans, & passé pour un des bons théologiens scholastiques de son siécle, il mourut le 21 juillet de l'an 1625, âgé de 57 ans. On fait beaucoup de cas de ses commentaires sur la somme de S. Thomas, imprimés à Paris en deux volumes *in-folio*, l'an 1627. * Freher, *theat.* Bayle, *dict. crit.* Du Boulai, *hist. univ. Par. t. 6, p.* 908.

GAMACHES, *cherchez* ROUAUT.

GAMALA, c'est-à-dire, la ville des cavaliers, parcequ'Herode *le Grand* y envoyoit tous ceux de ses troupes qu'il licencioit. Elle étoit dans la tribu de Zabulon. * Josephe, *guerre des Juifs, l. 3, c. 4.*

GAMALA, ville de la tribu de Manassé vers l'orient du lac de Genezareth, à la partie inférieure de la Gaulanite. C'étoit la meilleure place de cette province, & quoiqu'elle fût du royaume d'Agrippa, elle aima mieux se faire battre, que de le reconnoître pour son souverain. Il l'assiégea pendant sept mois avec si peu de succès, qu'il fut obligé de se retirer, après avoir vu périr la plus grande partie de ses troupes devant les murailles de cette place. Il crut que les Romains auroient plus de bonheur que lui, & pria Vespasien de lui donner du secours. Ce fameux capitaine, grand ami du roi Agrippa, voulut bien lui faire ce plaisir : il en commença le blocus le 21 septembre, & l'emporta le 23 octobre suivant. Jamais peuples ne se défendirent mieux que les habitans de Gamala, au rapport même de leurs ennemis, qui furent contraints d'avouer, que si toutes les places de la Judée leur avoient autant donné de peine que celle-là, ils n'en feroient jamais venus à bout. Les habitans au lieu d'être loués de leur bravoure, porterent la peine de leur opiniâtreté ; tout fut tué dans la ville, à la reserve de deux filles d'un nommé *Philippe*, qui avoit autrefois commandé les armées d'Agrippa. Elles se cacherent sous les ruines de la ville, où elles furent trouvées quelque temps après, & présentées à Agrippa, qui leur sauva & l'honneur & la vie. Ce roi fut blessé à ce siége d'un coup de pierre qu'il reçut au bras. Gamala étoit bâtie sur une colline, qui s'élevoit du milieu d'une haute montagne, ce qui lui avoit fait donner le nom de *Damel*, qui signifie *chameau ;* mais les habitans par corruption l'appelloient *Gamal.* Sa face & ses côtés étoient remparés par des vallons inaccessibles. Celui qui étoit attaché à la montagne n'étoit pas

naturellement si difficile à aborder : mais les habitans l'avoient aussi rendu inaccessible, par un grand retranchement qu'ils y avoient fait. La pente étoit couverte d'un grand nombre de maisons, & regardant du côté du midi, cette ville qui paroissoit bâtie comme sur un précipice, sembloit aussi être toute prête à tomber. Il s'élevoit de ce même côté une colline extrêmement haute, dont la vallée qui est au pied est si profonde, qu'elle servoit de citadelle, & dans le lieu où cette ville finissoit, il y avoit une fontaine enfermée dans son enceinte. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. IV, chap. II, III, IV, V, VI, VII.*

GAMALIEL, fils de *Phadassur*, fut le prince ou le chef de la tribu de Manassé. Il avoit sous son commandement trente-deux mille deux cens hommes portant armes, tous au-dessus de vingt ans, quand il sortit d'Egypte. Il fit son offrande pour le tabernacle le huitiéme jour, & offrit un bassin d'argent du poids de cent trente sicles, &c. * *Nomb. I, 10 ; II, 20, & VII, 59.*

GAMALIEL, docteur de la loi, & disciple secret de J. C. vivoit au commencement de l'ere chrétienne. Il se trouva dans un conseil que tinrent les Juifs pour faire mourir les apôtres, & empêcher que leurs disciples continuassent à annoncer l'évangile. Il opina d'une maniere si forte & si persuasive, que les Juifs convaincus des raisons qu'il leur allégua, ne firent point mourir les apôtres. La tradition nous apprend qu'il avoit instruit S. Paul & S. Etienne dans la loi de Moyse. Lucien prêtre, remarque dans l'épître *de l'invention de S. Etienne*, que Gamaliel l'ayant enlevé la nuit après son martyre, l'avoit enseveli dans un monument neuf, où il fut depuis enterré lui-même avec Abibus son fils & Nicodéme. Ces corps saints furent trouvés l'an 415, comme Lucien l'apprend dans la lettre que nous venons d'alléguer. * *Actes des apôtres, c. 5.* Marcellin, *en la chron.* Nicephore, *l.* 4. Baronius, *an. Ch.* 34, 415.

GAMBACURTA (Pierre) natif de Palerme en Sicile, entra dans la société des jésuites en l'année 1559, qui n'étoit que la 14 de son âge, & ayant fait du progrès dans les sciences, il se rendit capable de les enseigner, comme il fit en Sicile, puis en France, & ensuite à Rome. Il fut élevé aux premieres charges de son ordre, & mourut à Palerme le 1 septembre 1605, âgé de 61 ans. Il a laissé divers ouvrages, dont on a publié en 1622, *De immunitate ecclesiarum lib. VIII.* * Alegambe, *biblioth. soc. Jes.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

GAMBARA (Hubert) cardinal, natif de Bresce en Italie, & fils de JEAN-FRANÇOIS, comte de Pratalbuino, qui avoit abandonné le parti des Vénitiens en 1509, après la bataille de la Chiara d'Adda, & s'étoit joint aux François, pour sauver la ville de Bresce sa patrie. Cette désertion irrita contre lui les Vénitiens, qui furent appaisés par le pape Léon X, ami particulier du comte. Ce pontife vouloit avoir auprès de sa personne le jeune Hubert Gambara, qu'il envoya nonce en Portugal. Clément VII l'envoya en 1527 en Angleterre, pour y solliciter une ligue contre l'empereur Charles-Quint, qui tenoit ce pape prisonnier. Gambara s'aquitta si bien de cette commission, que Clément pour lui témoigner sa reconnoissance, lui donna l'évêché de Tortonne, & la légation de Boulogne. Il fut créé cardinal en 1539, par le pape Paul III, exerça la légation de Parme & de Plaisance, & favorisa adroitement les desseins des Farneses, qui prirent possession de ces états. Leandre Alberti parle de Gambara, comme d'un grand politique, qui aimoit les lettres & les savans, & qui avoit une mémoire si heureuse, qu'il n'oublioit rien de ce qu'il avoit appris. Ce cardinal mourut à Rome le 14 février 1549, d'où son corps fut porté à Bresce, où l'on voit son tombeau & son épitaphe dans l'église dite *La donna delle Gratie.* * Guichardin, *hist. liv.* 8 & 16. Bembe, *hist. liv.* 12, & *lib* 14, *epist.* 24. Paul Jove, *hist. lib.* 15. Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, *histoire des cardinaux, &c.*

GAMBARA (Jean-François) cardinal, évêque de Viterbe, étoit fils de JEAN-BRUNERO II comte de Pratalbuino, qui rendit de grands services à la maison d'Autriche ; & qui se distingua parmi les poëtes latins de son temps. On trouve plusieurs de ses poësies dans un recueil de vers de plusieurs poëtes qui ont vécu vers le milieu du seiziéme siécle, imprimé à Bresce par les soins de Jean-Antoine Tayer. Jean-François Gambara, dont nous parlons, étoit neveu du cardinal *Hubert* Gambara. Il naquit à Bresce en Italie le 17 janvier de l'an 1533 ; & après avoir été élevé à Perouse & à Padoue, il fut envoyé à la cour de l'empereur Charles-Quint. Il vint depuis à Rome, & exerça divers emplois sous le pontificat de Jules III & de Pie IV, dont le dernier le fit cardinal au mois de février de l'an 1561. Pie V le pourvut de l'évêché de Viterbe. Gambara y fit son séjour ordinaire, & y fit bâtir une très-belle maison de campagne, dite *Bagnaja.* Un jour qu'il montroit cette maison à S. Charles, ce digne prélat lui dit naturellement, qu'il auroit mieux fait d'employer l'argent qu'il lui en avoit couté, à fonder un monastére, qu'à bâtir un lieu profane. Le cardinal Gambara donna depuis cette maison à son église de Viterbe, où il fit diverses fondations, & qu'il répara avec un grand soin. Il mourut à Rome le 5 mai de l'an 1587, âgé de 54 ans. On trouve plusieurs piéces de poësies de sa façon, dans le recueil de poësies diverses donné par Jerôme Ruscelli. * Zazzera, *della nobilit. d'Ital.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Ciaconius, *in contin.* Petramellario, &c.

GAMBARA (Véronique) dame de Corregio, fille du comte *Jean-François* Gambara, & sœur d'*Hubert*, cardinal, fut mariée à *Gilbert*, seigneur de Corregio, lequel étoit veuf de *Violente*-Pic de la Mirandole, dont elle eut le cardinal *Jerome* d'Autriche de Corregio. Elle excelloit dans les lettres, & faisoit des vers avec beaucoup de facilité. * Hilarion de Coste, *des dames illustres.* Les poësies de Véronique Gambara se trouvent dans le recueil de poësies diverses donné par Jerôme Ruscelli ; & dans un autre recueil imprimé à Naples en 1693, *in*-12, sous ce titre : *Rime di Veronica Gambara, di Lucrezia Marinella*, &c. Voyez le cardinal Quirini, *specimen*, &c. part. II, p. 318.

GAMBARA (Laurent) poëte Latin, de Bresce en Italie, a vécu dans le seiziéme siécle. Il demeura longtemps à Rome, chez le cardinal Alexandre Farnese, & mourut l'an 1586, âgé de 90 ans. On voit par une lettre de Paul Manuce (*Epistol. lib. IV.*) que Gambara avoit aussi demeuré à Padoue. Dans une autre lettre du même livre, Manuce parle de l'étroite amitié qui avoit été entre Basile Zanchi & Gambara, poëtes l'un & l'autre, & tous deux estimés. Dans ces deux lettres, Manuce comble d'éloges Laurent Gambara, & son talent pour la poësie, & l'on trouve les mêmes témoignages avantageux dans *Lylio Gregorio Gyraldi*, quoique peu porté à louer les poëtes Bressans, & dans une lettre de Juste-Lipse à Fulvio Ursini (*Epistol. l.* 2.) Un bruit de la mort de Gambara s'étant répandu en Flandre, Juste-Lipse, qui en étoit alarmé, écrivit à Fulvio Ursini, pour s'assurer de ce qui en étoit : *Verus ne*, dit-il, *ad me nuncius accidit, Laurentium Gambaram obiisse ? Non verus, spero, nec Musæ permittant. Si tamen est, doleo ; primùm, utriusque nostrûm causâ, qui amicum, deinde Italiæ vestræ, quæ poëtam amisit, & amisit eo tempore, quo opus minimè foret*, &c. On a plusieurs éditions des poësies de Gambara : la plus ancienne que l'on connoisse est celle de Basle, chez Oporin, en 1555, *in*-8°, avec les poësies de Basile Zanchi (*Basilii Zanchi poëmatum libri VIII, cum Laurentii Gambaræ poëmatum libris III.*) Les poësies de Gambara furent réimprimées deux fois à Rome, en 1581 & en 1586. Il y a deux sortes de poëmes dans ce recueil, de petits & de grands. Les premiers ne roulent presque tous que sur des sujets pieux ou moraux ; les grands poëmes sont au nombre de six, *Columbus* (ou la découverte du nouveau monde, par Christophe Colomb ;)

Venetiæ, ou l'origine & la description de Venise ; *Caprarola*, ou la description de Caprarole, l'une des plus belles maisons d'Italie ; *Expositi* (les exposés) *Gigantomachia*, & *Anguis*. Le *Columbus* ou la *Colombéide* est un poëme divisé en quatre chants. Ce fut le cardinal Perrenot de Granvelle, à qui il est dédié, qui engagea l'auteur à le composer, comme on le lit dans la lettre préliminaire de Gambara à ce cardinal. Granvelle étoit d'autant plus curieux de voir traiter ce sujet, qu'étant à Naples, il s'étoit souvent rappellé la navigation de Colomb, dont son pere Nicolas Perrenot avoit appris l'histoire de Colomb même à Barcelone, & l'avoit racontée quelques années après à Charles-Quint. Il est fait mention de ce poëme avec éloge dans deux lettres de Barthelemi de Riccio, écrites à Gambara, lesquelles font partie du recueil des lettres de Riccio, imprimé à Ferrare, en 1562. Le poëme intitulé, *Venetiæ*, est dédié au cardinal Jean-François Gambara, fils du comte Brunero : la description de Caprarole est adressée au cardinal Alexandre Farnese. Le poëme qui a pour titre, *Expositi*, à Antoine de Perrenot de Granvelle, est une imitation de la fable ou pastorale de Daphnis & Chloé dans Longus. Gambara avertit lui-même qu'il n'a pas prétendu donner une traduction, & qu'il a ajouté & retranché ce qu'il lui a plu d'ajouter & de retrancher. La *Gigantomachie*, dédiée à Nicolas Madrucce, n'est point dans les deux éditions des poësies de Gambara, faites à Rome : elle n'est que dans celle de Basle. Le poëme intitulé, *Anguis*, manque dans toutes les éditions : il a été imprimé séparément à Venise. L'auteur déplore dans ce poëme la mort de Jean-François Gambara & de son fils Maphée. On voit par deux épigrammes de Zanchi à Laurent Gambara, que celui-ci avoit composé encore d'autres poësies, comme des élégies, des éclogues, & autres qui ne nous sont point connues, ou qui n'ont peut-être jamais paru. Gambara lui même dans sa description de Caprarola, fait entendre qu'il avoit traité d'autres sujets que ceux que nous avons. A l'égard des poësies libres, contraires aux bonnes mœurs, ou sur des sujets purement profanes, qu'il avoit faites dans sa jeunesse, il les jetta toutes au feu dans un âge plus avancé, ce qui alloit bien, dit-il, à dix mille vers. Il fait cet aveu dans un écrit en prose, qu'il composa sur la maniere de rendre la poësie parfaite, & sur le bon usage de la poësie : *Libellus*, dit M. le cardinal Querini, *in quo tum de perfectæ poësis ratione tractat, tum ostendit cur abstinendum sit à scribendis poëmatis turpibus, & falsorum Deorum fabulas continentibus, ac quàm latè pateat campus ad pulcherrima alia poëmata edenda.* M. Baillet, dans ses *Jugemens des savans*, tome III, édition *in*-4°, page 323, dit que ce traité a été imprimé *in*-4°, à Rome, l'année même de la mort de l'auteur. Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ* de M. le cardinal Querini, deuxiéme partie, page 268, jusqu'à 277 : on y trouve des morceaux des poësies de Gambara, & les deux épigrammes de Basile Zanchi, citées dans cet article. A la page 279 on remarque qu'à la tête des dernieres éditions de la *Metallotheca Michaëlis Mercati*, & de l'ouvrage de Jerôme Mercurial *de Arte Gymnasticâ*, il y a des vers de Laurent Gambara.

GAMBARUTI (Nicolas) Italien, natif d'Alexandrie de la Paille, où sa famille tient rang entre les plus nobles, apprit les belles lettres & la jurisprudence, & s'acquit par sa doctrine une si grande réputation, que le roi Louis XII le choisit pour être conseiller au sénat de Milan. Gambaruti publia les œuvres de droit d'Angelo Perusio de Montepico, & mourut le 8 juillet de l'an 1502. Son corps fut enterré dans l'église cathédrale d'Alexandrie. * *Voyez* les citations de l'article suivant.

GAMBARUTI (Tibere) d'Alexandrie, de la même famille que Nicolas, & fils d'ADRIEN Gambaruti, savoit le droit civil & canon, la politique, les intérêts des princes, les belles lettres ; & avec ces qualités il alla à Rome, où il fut secrétaire des cardinaux Santiquatro & d'Araceli. Mais ayant passé trente-deux ans dans la cour romaine, sans y avoir rien fait pour sa fortune, il se retira à Alexandrie, où il s'occupa à composer les ouvrages que nous avons de lui. Il mourut le 6 septembre de l'an 1623, & laissa entr'autres ouvrages, *Discorsi & Osservazioni politiche*, des tragédies, des harangues, &c. * Ghilini, *theat. d'uom. letter. part. I, &c.*

GAMBÉA, royaume d'Afrique dans la Nigritie, situé vers l'embouchure du fleuve GAMBÉA, qui est un des bras du Niger. Ce fleuve est vers le Cap-verd, & a, dit-on, environ cinq lieues de large en son embouchure ; & n'est navigable pour les barques, qu'environ soixante lieues, à cause de divers sables, écueils, & brisans qu'on y trouve.

GAMBOLAT, bassa ou gouverneur d'Alep en 1606, se révolta contre le grand seigneur, défit le bassa de Tripoli, le beglierbei de Mysie, & se rendit maître de Tripoli & de Damas. En 1607, il gagna une bataille contre le grand visir ; mais il fut défait par Amurath Sedar grand visir, dans un second combat, mis en fuite & dépouillé de tous ses biens, dans lesquels il fut rétabli peu de temps après, par le moyen de Calender Ogli, autre chef des rebelles d'Asie, qui fit la guerre au grand seigneur, & l'obligea de rétablir Gambolat. * Giovanni Sagredo, *memorie istoriche di monarchi Ottomani.* Mercure françois.

GAMBRIVIUS, roi fabuleux des anciens Germains, monta sur le trône après son pere Marsus. On dit qu'il fit bâtir la ville de Cambrai & lui donna son nom. On le fait aussi fondateur de la célébre ville de Hambourg dans le Sud-Jutland, appellé depuis *le duché de Holstein.* * Henningus, *tom. I.*

GAMBULO ou GAMBALO, *Gambolatum*, *Compolatum*, autrefois, *Ad Columnas* ou *Duæ Columnæ*, ancien bourg d'Italie. Il est dans le territoire de Vigevano, contrée du duché de Milan, à une lieue de la ville de Vigevano, du côté du midi. * Baudrand.

GAMER, capitaine des Arabes dans le VIII siécle, fit des courses dans la Romanie, où il tua quantité de monde, & fit plusieurs prisonniers. Il prit entr'autres Pierre Hali, évêque de Damas, auquel il fit couper la langue, parcequ'il s'opposoit à la doctrine des Arabes, & qu'il le crut Manichéen. Gamer emporta cette langue en Arabie, où il fut tué lui-même, dans un temple, sous le regne de Constantin *Copronyme*. * Paul Diacre, *lib. 22 annal.* 761. Sigeb. *in chron.*

GAMEREN (Hannard Van) en latin *Hannardus Gamerius Mosæus*, ainsi qu'on lit à la tête d'un de ses ouvrages, étoit Flamand, né dans le village ou bourg d'Hemert ou Hemerten. Il fut licencié en médecine, poëte couronné, enseigna la langue grecque dans l'université d'Ingolstadt, & eut la présidence du collége de Tongres. Il vivoit encore vers la fin du seiziéme siécle. Valere-André cite de lui les ouvrages suivans : 1. *Via regia ad Musas, hoc est methodus de dictionum omnium ac syllabarum quantitatibus. Monachii*, 1567, in-8°. 2. *De conscribendis epistolis.* 3. *Bucolica, ad imitationem principum poëtarum Theocriti & Virgilii conscripta* ; à Anvers, chez Plantin, 1568, *in*-8°. 4. *Oratio* (en vers héroïques) *de laudibus linguæ græcæ* ; à Ingolstadt, 1564. Gameren prononça cette harangue le 12 décembre de ladite année, lorsqu'il commença à Ingolstadt ses leçons sur la langue grecque. 5. *Ecclesiæ catholicæ querimonia.* 6. *Satyra de merito Christi.* 7. *Pornius, tragœdia sacra* ; imprimée avec les piéces précédentes, à Anvers, chez Plantin, 1568, *in*-8°. 8. *Satyra contra Lutherum, Brentium*, &c. à Liége, 1570, *in*-8°. 9. *Satyra contra impudens Jacobi-Andreæ Smidelini de Lutheranorum concordiâ mendacium.* 10. *Spongia adversùs fallaces Wolfangi Martii ineptias* ; à Cologne 1569, *in*-8°. 11. *De igne purgatorio, de sanctorum reliquiis*, en vers. 12. *Orpheus poëta, de lapidibus* ; c'est

une traduction faite en vers latins, avec des observations; à Liége, *in-4°*. 13. *Apollinaris Syrus de ætatibus hominum*: c'est encore une traduction; à Liége, 1575, *in 8°*. 14. Il a traduit de l'allemand en latin, un discours de Martin Eisingrin, ou Eisingrein, *utrùm solis scripturis biblicis sit credendum*? Et cette version a été imprimée à Dilingue, avec les autres discours d'Eisingrin. Gameren suivit à l'armée dom Juan d'Autriche, dont il embrassa le parti avec zèle, & pour lequel il composa quelques apologies, de même qu'une relation de ce qui se passa dans les Pays-Bas, depuis l'arrivée de Jean d'Autriche: ces apologies & cette relation parurent à Luxembourg, en 1578, *in-4°*. avec diverses lettres de dom Juan d'Autriche écrites aux états, aux gouverneurs, à des évêques & à des particuliers, & traduites en latin par Gameren. Celui-ci mourut durant la guerre civile, mais on ne marque ni le lieu ni l'année. * *Valerii Andreæ bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-4°*. tom. I, pag. 431.

GAMMACORURA, montagne de l'isle de Ternate, l'une des Moluques dans la mer des Indes, jette continuellement des flammes. Elle fut presque toute renversée le 20 de mars 1673, & il en sortit une si grande quantité de cendres, que l'air en fut tout-à-fait obscurci. * *Mémoires historiques.*

GAMMALAMME, petite ville d'Asie, sur la côte méridionale de l'isle de Ternate, une des Moluques. Les Portugais s'en étoient emparé & l'avoient fortifiée; mais ils l'ont ensuite abandonnée. Elle appartient aujourd'hui aux Hollandois. * Mati, *diction.*

GAMON (Christophe de) est auteur d'un ouvrage qu'il publia l'an 1609. Il a pour titre, *La semaine ou création du monde, contre celle du sieur du Bartas.* M. Bullart, *dans son académie des arts & des sciences, t. II. p.* 354, l'appelle un *personnage recommandable par sa doctrine.*

GAMPHASANTES, anciens peuples d'Ethiopie, qui au rapport de Pomponius Mela, vont tous nuds, qui n'ont point de connoissance des armes ni d'aucun instrument de guerre. Ils ne savent point lancer ni dards ni fléches, ni se défendre en aucune façon de ceux qu'on leur tire; c'est ce qui fait qu'ils évitent tous ceux qu'ils rencontrent. Ainsi ils n'ont aucune liaison ni habitude qu'avec ceux qui ont le même génie, & la même langue qu'eux. * Mela, *liv.* 1.

GAMUNDIAN (*Vitus Miletus*) docteur en théologie de Mayence, florissoit vers l'an 1604, & a fait divers ouvrages de théologie en latin. * Serar. *de reb. Mogunt.*

GANABARA, *cherchez* JANEIRO.

GANACHE, ou la GARNACHE, bourg ou petite ville de France dans le Poitou, sur les confins de la Bretagne, à deux lieues de Machecou, & à trois lieues de la mer de Gascogne. * Baudrand.

GANAH, ville capitale du pays des Negres, située entre le premier climat & la ligne équinoctiale, sur une riviere semblable au Nil d'Egypte qui la sépare en deux parties presque égales. La partie septentrionale est habitée par des Mahométans; mais la partie méridionale n'est peuplée que de Caffres ou infidéles. Il y a aux environs de cette ville plusieurs mines d'or, estimé plus pur & plus fin que celui qui se rencontre dans les autres mines; mais celui des rivieres le surpasse encore en bonté. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

GANAI (Jean de) chancelier de France, chevalier, seigneur de Persan, la Bussiere près Gien, Belmont, & Montauglan, dont on voit encore le nom en lettres d'or, dans la chapelle qu'il fit bâtir, & qu'il fonda dans l'église de saint Merri à Paris, au bas d'un ancien tableau à la mosaïque qui représente la sainte Vierge, où il est écrit *Dominus Joannes De Ganai, præsidens Parisiensis, primus adduxit de Italia Parisium hoc opus Mosaïcum.* Il fut reçu conseiller en la cour des généraux des aydes le 30 octobre 1481, & quatriéme président au parlement de Paris, le 27 juin 1490. Ce fut par ses sages conseils, que le roi Charles VIII donna un heureux commencement à ses conquêtes du royaume de Naples, où il accompagna ce prince en 1495, & où il fut choisi pour être son chancelier. Le roi Louis XII l'honora l'an 1505, de la charge de premier président au parlement de Paris, & de celle de chancelier de France, le 31 janvier 1507. Il mourut à Blois l'an 1512, d'où son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 8 juin de la même année, dans sa chapelle en l'église S. Merri.

I. Il descendoit, selon M. du Chêne *en son histoire des chanceliers*, de GIRARD seigneur de Ganai qui vivoit en l'an 1300, & qui est qualifié chevalier dans l'inventaire manuscrit des titres de la maison de Nevers. Il épousa *N.* dont le nom est ignoré, & fut pere de GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME de Ganai, qui est qualifié écuyer dans le même inventaire, & fils de *Girard* de Ganai, chevalier, rendit aveu pour sa maison de Corrai l'an 1335, & fut pere de JEAN, qui suit.

III. JEAN de Ganai, chevalier, demeurant à Desise sur Loire, rendit aveu l'an 1376, pour la Grange de Chaumont, au nom de *Adette* sa femme, dont il eut JEAN qui suit; & *André* de Ganai, mort sans alliance.

IV. JEAN de Ganai II du nom, rendit aveu l'an 1406, pour la terre de Chaumont, & la moitié de celle de Chassenai en Nivernois, au nom de *Sibylle* de Saint-Petre sa femme, dont il eut 1. GUICHARD, qui suit; 2. *Jean* chanoine de l'église d'Autun; & 3. *Gui* de Ganai, seigneur de Chassenai, qui ayant été attiré par son frere aîné au service du duc de Bourgogne, fut pris par les gens du roi Charles VII; en obtint rémission l'an 1433, à condition qu'il ne porteroit plus les armes pour le duc de Bourgogne, & s'établit à Autun en Bourgogne, où *Marie* de Ganai sa niéce, fille de *Guichard*, avoit épousé *Etienne* de Montholon. Il forma une branche qui a produit des gens illustres, & qui y subsiste encore dans les personnes de *Jacques-Antoine-François-Xavier*, marquis de Ganai, seigneur de Leraut, brigadier des armées du roi & gouverneur d'Autun, né le 12 mai 1713, de *Jerôme* de Ganai, chevalier, seigneur de Leraut, ancien capitaine au régiment Dauphin, & de *Anne* Vêtu, qu'il avoit épousée en 1711; & dans *Paul-Louis* de Ganai, seigneur en partie de Visigneux, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine au régiment de Lorraine, né en 1723; *Guillaume-Lazare* comte de Ganai, seigneur de Lusigni, de Grammont & en partie de Visigneux, né en 1725, reçu le 10 février 1751, chevalier d'honneur en la chambre des comptes de Bourgogne & Bresse, ancien lieutenant au régiment de Gatinois, marié en 1756 à dame *Louise-Henriette* de Melun de la Ferté; & *Nicolas* de Ganai, seigneur en partie de Visigneux, lieutenant au régiment de Rouergue, né en 1732; tous trois fils de *Nicolas* de Ganai, chevalier, seigneur de Visigneux, de Marau & de Lusigni, ancien capitaine au régiment Dauphin, reçu le 20 mars 1744 chevalier d'honneur en la chambre des comptes de Bourgogne & de Bresse, & de *Jeanne* Sallonier, fille de *Guillaume* Sallonier, écuyer, seigneur du Pavillon, & de *Jeanne-Marie* Pellé.

V. GUICHARD de Ganai, seigneur de Savigni en Charolois, conseiller de la chambre du conseil de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & juge du comté de Charolois en 1423, avoit épousé en 1410, *Guillemette* Banchereau, fille de *Guillaume* Banchereau, capitaine de Parai-le-Monial, dont il eut *Nicolas* de Ganai, seigneur d'Azi & de Mancrei en Berri, où il se retira; GUILLAUME, qui suit; *Jean*, seigneur de Savigni qu'il céda ensuite à son frere. Il est la tige de la branche de GANAI-DE-BELLEFOND, dans le Charolois, dont on peut voir la filiation dans l'*histoire des grands officiers de la couronne.* Cette branche a subsisté jusqu'à *Etienne* de Ganai, seigneur de Bellefond, mestre de camp de cavalerie, lequel n'a laissé que trois filles de *Marie-Anne* de Truchis, qu'il avoit épousée en 1713. GUICHARD

de Ganai eut encore de ſon mariage, *Jeanne*, mariée à *Henri* de la Forêt en Nivernois; *Alix*, morte ſans alliance; *Marie*, alliée à *Etienne* de Montholon; & *Marguerite* de Ganai, qui épouſa *Philibert* Chopart, de la ville de Nevers.

VI. Guillaume de Ganai, ſeigneur de la Tour-de-Savigni, de Belmont & de Montauglan, conſeiller du duc de Bourgogne,& ſon avocat à Paris,fut retenu par le roi Louis XI, à ſon avenement à la couronne, pour ſon avocat au parlement, par lettres du 8 ſeptembre 1461, & l'exerça juſqu'à ſa mort. Il fut commis au mois de février 1477, pour recevoir au nom du roi l'inveſtiture du comté de Boulogne; fit ſon teſtament le 23 avril 1479, & mourut en juillet 1483. Il avoit épouſé *Catherine* Rapiouſt, qui le ſurvécut, & dont il eut Jean de Ganai, qui ſuit; *Germain*, chanoine de Bourges & de Tournai, conſeiller-clerc au parlement en 1485, puis évêque de Cahors en 1509, & d'Orléans en 1514, mort le 8 mars 1520; *Philippe*, mariée à *Nicolas* Tuelleu, ſeigneur de Celi; *Antoinette*, qui épouſa *Pierre* Barthomier, ſeigneur d'Olivet, auditeur des comptes, morte en ſeptembre 1522; *Denyſe*, morte ſans alliance; *Perrette*, alliée à *Jean* Gaillard, auſſi auditeur des comptes; & *Blaiſe* de Ganai, mariée à *Bertrand* Regnier, auditeur des comptes.

VII. Jean de Ganai, chancelier de France, dont l'éloge vient d'être rapporté, acquit avec ſa femme la ſeigneurie de Perſan en 1490, & mourut en 1512, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* Boileſve, dame de Chauvri, fille de *Meſmin* Boileſve, général des finances, & de *Marguerite* de Louviers, qu'il avoit épouſée avant l'an 1481.* *Voyez* auſſi la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *bibliot. franç.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.* Le Feron & Godefroi, *officiers de la couronne.* Blanchart, *hiſt. des préſidens.* Le P. Anſelme, &c.

GAND, en latin *Ganda*, *Gandavum* & *Gandavium*, ville des Pays-Bas, capitale du comté de Flandre, avec évêché ſuffragant de Malines, eſt toute coupée par les eaux de l'Eſcaut, de la Lys, & d'une quantité de canaux qui partagent la ville & les environs en pluſieurs iſles. Le circuit de Gand eſt extraordinairement vaſte, & marque qu'elle a été une des plus grandes villes de l'Europe. On a vu ſes habitans ſe ſoulever contre leurs ducs, Philippe *le Bon*; Charles *le Téméraire*; contre la ducheſſe Marie de Bourgogne, & contre Charles-*Quint* qui étoit né en cette ville. Ils ſe vantent que leur ville fut bâtie par Jules Céſar dans le temps qu'il étoit à Terrouenne, & il eſt vrai qu'il parle d'eux ſous le nom de *Gorduni*. Ils tiennent auſſi qu'ils ont été convertis à la foi par ſaint Amand évêque de Tongres. Le pape Paul IV y fonda l'an 1559, un évêché à la ſollicitation de Philippe II, roi d'Eſpagne. Cornelius Janſenius, aſſez connu par ſes ouvrages & par ſa vertu, en fut le premier prélat, & y tint un ſynode l'an 1570. L'égliſe cathédrale de S. Bavon étoit autrefois l'abbaye de ſaint Jean; mais Charles *Quint* ayant bâti une citadelle au même endroit où étoit ſaint Bavon, en tranſporta le nom & les revenus à celle de S. Jean, dont les moines furent ſéculariſés & faits chanoines. Outre cette égliſe, il y a ſept paroiſſes, & un très-grand nombre de monaſteres, d'hôpitaux, & de maiſons de Beguines, l'abbaye de S. Pierre, &c. Cette ville a le conſeil provincial de Flandre, inſtitué par Jean duc de Bourgogne en 1409. Il y a auſſi la chambre dite *Legale* pour ceux qui ont des fiefs. La cour du prince eſt un ancien bâtiment, qui a autant de chambres que l'année a de jours. Le Bedfort eſt une tour des plus élevées: on y voit l'horloge appellée *Roland*, qui peſe onze mille livres, & au-deſſus un dragon de cuivre doré, que le comte Baudouin IX envoya de Conſtantinople. Gand eſt illuſtre par la naiſſance de pluſieurs grands hommes, comme de Henri de Gand, de Joſſe ou Jodocus Badius, d'Horſtius, de Sanderus, &c. Les habitans de cette ville ſous l'étendard de Gand, ſe ſont autrefois rendus redoutables aux puiſſances voiſines, & à leur prince même, ſous les regnes de Philippe *de Valois* & de Charles VI, & leurs chefs Jacques, & puis Philippe d'Artevelle, pere & fils, furent tres-puiſſans en Flandre. Au reſte, l'eſprit des Gantois a toujours été furieuſement porté à la révolte. Ses habitans ſurchargés de fréquentes impoſitions, voulurent ſe mettre ſous la protection du roi François I, leur ſouverain ſeigneur, en 1539. Ce monarque qui étoit le prince du monde le plus généreux, refuſa non-ſeulement cette offre, mais en avertit l'empereur, & le laiſſa paſſer l'an 1540 par la France, pour aller dans les Pays-Bas. Charles châtia ſi rigoureuſement la ville de Gand, qu'elle eut ſujet de ſe repentir de lui avoir donné naiſſance. Il y fit exécuter à mort vingt-cinq ou trente des principaux bourgeois, en proſcrivit un plus grand nombre, confiſqua tous leurs édifices publics, leur ôta leur artillerie, leurs armes & leurs priviléges, & les condamna à plus de douze cens mille écus d'amende. Afin même qu'ils ne puiſſent jamais s'en relever, il y éleva une citadelle, & fit une ſolitude de la plus grande ville de l'Europe. Gand eſt commandée aujourd'hui par cette citadelle, & ne laiſſe pas d'être encore conſidérable par ſa ſituation, & par ſes richeſſes. Le roi Louis XIV la prit le 9 mars de l'an 1678, après un ſiége de ſix jours, & la rendit par la paix de Nimegue en la même année. Gand eſt à quatre lieues du Sas de-Gand, & à une égale diſtance de dix lieues des villes d'Anvers, Bruxelles, Malines & Middelbourg, & à huit de Bruges. On appelle ſes habitans les Gantois. * *Voyez* Sanderus, *lib. Flandr. illuſtr.* Marchantius; Cluvier; Gramai; Mayer; Aubert le Mire; Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* & les autres écrivains de l'hiſtoire de Flandre.

GAND (le Sas de) *Cluſulæ Gandavenſes*, fortereſſe des Pays Bas, au comté de Flandre, avec une écluſe ſur un canal qui vient de Gand, proche du Hont ou bras de mer qui ſépare la Flandre de la Zelande. Elle eſt ainſi nommée, comme qui diroit le réſervoir pour retenir les eaux qui viennent des endroits inondés, & pour faire remonter les barques de la mer juſqu'à Gand. Elle fut bâtie par les Eſpagnols au commencement du ſiécle paſſé, & fut priſe par les Hollandois en 1644, & leur a été cédée par le traité fait à Munſter en 1648. Elle n'eſt qu'à quatre lieues de Gand vers le nord; mais elle n'eſt plus ſi conſidérable, ſes fortifications étant en mauvais état, & les Eſpagnols ayant fait l'ouverture d'un autre canal pour écouler les eaux, & avoir la commodité de la navigation. * Baudrand.

GAND. La maiſon de Gand doit ſon établiſſement en Flandre à l'empereur Othon I ſurnommé *le Grand*, fils de Henri *l'Oiſeleur*: ce prince fit bâtir en l'année 949 le château de Gand dans un fonds appartenant au monaſtere de S. Bavon; on l'appella le *Château-Neuf*, ou le *Château d'Othon*, pour le diſtinguer de celui qui avoit été édifié ou rétabli pluſieurs ſiécles auparavant par Jules Céſar. Ce château fut mis ſous la direction, non pas de châtelains, mais de comtes; on y annexa pour domaines quatre villes avec leurs dépendances; ſavoir, Aſſenede, Bocholt, Axel, & Hulſt, qu'on appelle aujourd'hui *les quatre Métiers*, avec tout le pays de Waës, le comté d'Aloſt, la ſeigneurie de Termonde & celle de Bornhem.

I. Le premier comte qui y fut établi par cet empereur, fut Wichmannus, qui deſcendoit de l'ancienne maiſon de Saxe: le frere de ce comte nommé *Herimannus* fut mieux traité par cet empereur, puiſqu'il le fit duc de la baſſe Saxe. *Voyez* Lindanus. Arnoul le vieux, comte de Flandre, confirma à ce comte, la donation du château, des villes & dépendances ci-deſſus marquées, & on trouve dans Witichind dans ſon livre des geſtes des Saxons, ce bel éloge du comte Wichmannus, que c'étoit un homme puiſſant, courageux, magnanime, grand guerrier & d'une ſi haute ſcience, que ſes ſujets le regardoient comme un homme ſurnaturel. * *Voyez* Meyerus, Aubert le Mire, Witichindus, Lindanus, Sander. Il épouſa *Luitgarde*, fille d'*Arnoul*,

dit *le Vieux*, comte de Flandre, dont il eut THEODORIC, qui suit; & *Wichman*, surnommé *le Jeune*. Ces deux seigneurs commanderent l'armée des Saxons sous leur oncle Herimannus contre les François du côté de Mayence; & *Wichman* fut tué comme il abandonnoit l'armée saxonne pour passer dans celle des François.

II. THEODORIC eut le comté du nouveau château de Gand après la mort de son pere, & épousa *Hildegarde*, fille de *Theodoric* III du nom, comte de Hollande, de laquelle il laissa un fils nommé *Arnoul*, à qui Sigebert donne aussi le nom de Gand, & rapporte qu'il fut tué par les Frisons dans le temps qu'il vouloit reprendre sur eux la ville de Stavera pour son grand-pere maternel le comte de Hollande. THEODORIC donna en l'année 977, à l'abbaye de S. Pierre de Gand, le village de Keyem près de Dixmude: *Hildegarde* sa femme & ARNOUL, son fils, qui suit, souscrivirent à cette donation.

III. ARNOUL succéda à Theodoric son pere au comté de Gand, & épousa *Lietgarde* de Cleves, ce qui est justifié par les archives de S. Pierre de Gand, & par la donation de l'église de Materne qu'il fit à ce monastére en l'année 998. Il eut d'elle THEODORIC, qui suit; & ADELBERT de Gand, de qui sont descendus les comtes d'Alost. Ce qui paroît par les lettres de cette donation.

IV. THEODORIC comte de Gand, pour venger la mort d'Arnoul son pere, ravagea toute la Frise par le fer & par le feu, & remporta en l'année 1018 une victoire signalée sur l'armée impériale près du vieux confluent des riviéres de Wahal & de la Meuse. Il épousa *N.* fille de *N.* comte de Luzignan, dont il eut LAMBERT, qui suit. * *Voyez* Baldericus, Egidius, Meyerus.

V. LAMBERT, châtelain de Gand, fut défait & tué auprès de Tournai par l'empereur Henri III, comme il vouloit pousser ce prince hors des frontieres du pays avec les troupes flamandes qu'il commandoit en chef, ce qui arriva en l'année 1053, selon Meyer: mais le chronographe de S. Bavon & Sigebert disent que sa mort n'arriva qu'en 1054. Lambert fut pere de FOLCARDUS, qui suit; & de *Regnotus*, qui s'établit en Angleterre, & fut le chef de la maison des Talbots.

VI. FOLCARDUS, châtelain de Gand depuis l'année 1058 jusques en l'année 1073, qu'il décéda, avoit épousé *Landrade*, fille de *Balderic*, comte de Louvain, de laquelle il eut LAMBERT, qui suit.

VII. LAMBERT II du nom, châtelain de Gand, mort vers l'année 1088, eut pour femme *Macthilde*, fille de *Guillaume* châtelain de S. Omer, de laquelle il eut entr'autres enfans WENEMAR, qui suit.

VIII. WENEMAR, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, &c, épousa 1. *Lutgarde*, morte sans enfans avant l'année 1101, en mémoire de laquelle il fonda un monastére de chanoines réguliers en la ville de Bornhem en l'honneur de Notre-Dame, & cette fondation fut confirmée par Manassez évêque de Cambrai, étant dans la ville de Gand le 2 octobre 1101, & le pape Paschal II en une bulle de l'an 1105, le nomme fondateur de cette église de Bornhem: 2. *Gilles* de Guines, fille de *Baudouin* premier du nom comte de Guines. Il décéda en l'année 1138, & laissa de sa seconde femme entr'autres enfans ARNOUL, qui suit. * Voyez *l'hist. d'Ardres par* Lambert, l'Espinoi, Du Chêne.

IX. ARNOUL, châtelain de Gand, & comte de Guines, chef de la maison de Guines descendue de celle de Gand. Le comté de Guines lui fut dévolu par la mort de *Manassez* son oncle, dernier comte de Guines décédé sans enfans; dès qu'il fut en possession de ce comté, tous les barons & chevaliers qui en relevoient, lui prêterent la foi & hommage. Ce seigneur étoit fort puissant, & dans les actes qu'il passoit, il prenoit la qualité d'*Arnoul, par la grace de Dieu, comte de Guines*; il fit de grands biens aux églises de Terouenne, de S. Bertin, de Clairmarêts, &c, ès années 1150 & 1151. Il épousa *Mahaud* ou *Macthilde* de S. Omer, fille de *N.* châtelain de S. Omer, dont il eut entr'autre enfans SIGER, qui suit.

X. SIGER de Gand & de Guines, seigneur de Bornhem, eut en partage la châtellenie de Gand & la ville de Bornhem; il fit de grands biens aux églises, & s'intitula à l'exemple de son pere, *Siger, par la grace de Dieu, châtelain de Gand*. Il épousa *Petronille* de Courtrai, fille de *Roger*, châtelain de Courtrai, dont il eut entr'autres enfans *N.* qui étoit l'aîné, mort sans postérité; & SIGER II du nom, qui suit.

XI. SIGER II du nom, dit *le Bon*, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, de S. Jean Steene & de Houdain, fut employé avec Jean de Neelle, châtelain de Bruges, au maniement des affaires de Flandre pendant la minorité des filles de Baudouin empereur de Constantinople; & par une charte datée de l'an 1210, l'on voit qu'il assista alors Philippe, marquis de Namur, frere de cet empereur, tant dans le gouvernement du pays, que pour établir Ferdinand de Portugal dans le comté de Flandre, après qu'il eut épousé Jeanne fille aînée de Baudouin. Il s'obligea & promit au nom dudit Ferdinand, à Philippe *Auguste*, roi de France, qu'il ne manqueroit pas de rendre bon & fidéle service à sa majesté, & se constitua pleige pour l'observation du traité fait entr'eux, par lequel Ferdinand & la comtesse Jeanne sa femme, cédérent à Louis fils aîné de Philippe, les villes de S. Omer & d'Aire, ce qui se voit par deux lettres, l'une passée à Paris au mois de janvier 1211, & scellée du propre sceau de Siger châtelain de Gand, & l'autre passée entre Lens & le Pont-à-Vendin au mois de février suivant sous le nom du prince Louis de France. Mais l'année suivante Siger fut si maltraité de Ferdinand, qu'il fut obligé de se retirer au pays d'Artois auprès de Louis de France qui en étoit souverain seigneur, d'où il ne retourna en Flandre qu'après la bataille de Bouvines où Ferdinand fut fait prisonnier, & après le traité fait par la comtesse Jeanne pour la délivrance de son mari, dans lequel il fut stipulé que Siger de Gand seroit rétabli dans toutes les villes, châteaux & terres à lui appartenantes. Ce Siger décéda vers l'année 1227. Il avoit épousé *Beatrix*, dame de Houdain, selon Meyer au *liv.* 8 de ses annales, dont il eut HUGUES, châtelain de Gand, qui suit; *Siger*, *Gerard*, surnommé *le Diable*; ROGER, chef de la maison de Claërhout; *Gautier*, qui fut archidiacre d'Arras; *Guillaume*, surnommé *le Frison*; *Ferrand* & *Bernard*.

XII. HUGUES I du nom, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, de S. Jean Steene, de Houdain, &c. On voit dans un acte de la chambre des comptes de Dijon, qu'en l'année 1228 Hugues vendit avec Ode sa femme à Guillaume de Vergi, frere d'Alix duchesse de Bourgogne, la ville & les appartenances de Champlite pour le prix de 7200 livres parisis. Hugues eut un grand différend contre Ferdinand comte de Flandre, & se mit en état de lui résister par la force des armes, se confiant, tant en l'assistance de ses freres & autres parens, qu'en celle de ses amis & alliés; mais avant que l'on en vînt aux actes d'hostilité, il y eut un accord fait entr'eux en la ville de Gand au mois de juin 1229, par lequel Hugues s'obligea que de-là en avant, ni lui, ni ses freres ne feroient point la guerre au comte, pendant qu'il les traiteroit selon les loix & les jugemens de la cour de Flandre. Il fit beaucoup de bien aux églises; exempta ses hommes de fiefs du pays de Waës, de toutes tailles & exactions, promettant de ne les plus mettre à la taille, eux ni leurs successeurs, sinon pour la nouvelle chevalerie de son fils aîné, pour le mariage de sa premiere fille, & pour la rançon de sa personne, s'il arrivoit qu'il fût pris en faisant la guerre pour son prince, de quoi il leur octroya acte passé au mois de mai 1232. Il épousa *Ode* de Champagne ou de Champlite, qui descendoit des comtes de Champagne, dont il eut HUGUES II qui suit; GAUTIER de Gand, dit *Villain*, seigneur de S. Jean Steene, lequel a donné commencement *à la branche de* GAND, *qui a depuis retenu*

retenu le surnom de Villain, *rapportée ci-après ; Siger* de Gand, qui se maria en Champagne à *Alix* de S. Sepulchre & de Chanlot ; *Jean* de Gand, surnommé *le Bourguignon ; Philippe*, & *Guillaume* de Gand doyen de l'église de S. Pierre de Lille.

XIII. Hugues II du nom, châtelain de Gand après son pere, fut un des principaux seigneurs de Flandre, qui en l'année 1244 promirent d'observer le traité de paix fait entre S. Louis roi de France, & Thomas de Savoye comte de Flandre. Il décéda vers l'année 1265, & ne laissa de *Marie* de Gavre, qu'il avoit épousée vers l'an 1241, que Hugues III du nom, qui suit.

XIV. Hugues III du nom, châtelain de Gand, fut marié à *Marie* de Reux, duquel mariage ne sortirent que des filles, dont l'aînée fut Marie, châtelaine de Gand, qui fut héritiere de son pere, lequel vivoit encore l'année 1303.

XV. Marie, châtelaine de Gand, dame de Houdain & de Sottenghien, &c, épousa vers l'an 1280 *Gerard* seigneur de Sottenghien, issu de la maison d'Enghien : c'est par cette héritiere que la châtelenie de Gand a passé dans la maison de Melun.

XIII. Gauthier de Gand, dit *Villain*, seigneur de S. Jean Steene, second fils de Hugues I, épousa *Avezoëte*, que Lindanus & Sueyro ont écrit être issue de la maison de Malstede : il prit lui-même ce nom de *Villain* dans une charte qu'il octroya à l'abbaye de S. Pierre de Gand en l'année 1254, & même en plusieurs autres actes : il laissa pour fils Alexandre, qui suit.

XIV. Alexandre de Gand, dit *Villain*, seigneur de S. Jean Steene, mourut vers l'année 1280, & laissa, d'*Isabeau* d'Axelle, Gauthier de Gand, dit *Villain*, II du nom, qui suit, Jourdain de Gand, dit *Villain*, qui a continué *la postérité rapportée ci-après ;* & *Philippe* de Gand.

XV. Gauthier de Gand, dit *Villain*, II du nom, seigneur de S. Jean Steene, avoué de Tamize, épousa *Adelize* de Tamize, héritiere du lieu. Il y a des lettres de l'année 1306, par lesquelles la veuve dudit Gauthier de Gand fonda une chapelle en l'église de Tamize pour l'ame de Gauthier, dit *Villain*, avec le consentement de Jean Villain son fils. Il laissa plusieurs enfans, savoir, *Jean* de Gand dit *Villain ; Philippe ; Hector ; Gerard* de Gand, & une fille, lesquels décéderent tous sans postérité.

XV. Jourdain de Gand, dit *Villain*, seigneur de S. Jean Steene, second fils d'Alexandre de Gand, dit *Villain*. Il est parlé de lui dans un titre de l'an 1299, & le necrologe de l'abbaye de Beaupré-lez-Grammont fait aussi mention de lui le 5 jour de mai : les historiographes ne nomment point sa femme. Il laissa deux fils, *Wolfart* de Gand qui mourut sans postérité ; & Gauthier, qui suit.

XVI. Gauthier de Gand, dit *Villain*, III du nom, seigneur de S. Jean Steene, de Bouchout, &c, épousa vers l'année 1330... de Mortagne, & mourut en l'année 1339. Il laissa deux enfans ; savoir, Jean de Gand, dit *Villain*, qui suit ; & *Hector* Villain.

XVII. Jean de Gand, dit *Villain*, seigneur de Bouchout, &c, outre la seigneurie de Bouchout, qu'il eut de son pere, posseda aussi divers biens à Nieuweland, à Crubeque, aux Quatre-Mêtiers & ailleurs ; il devint chef de la maison de Gand par la mort de *Philippe* & de *Gerard* de Gand, seigneurs de S. Jean de Steene, & enfans de *Gauthier* de Gand II du nom. On voit par un registre des fiefs de Flandre dressé en l'an 1365, que Jean de Gand, dit *Villain*, vivoit encore alors, car il y est qualifié en termes exprès, fils de Gauthier de Gand, dit *Villain*, & déclaré qu'il tenoit du comte de Flandre divers fiefs & héritages à Crubeque, à Nieuweland, à Meerhoute près de Gand, & aux Quatre-Mêtiers. Il épousa 1. *Marie* de Malstede sa cousine : 2. *Claire* de Mirabelle. Du premier lit vinrent Jean II du nom, qui suit ; *Philippe-Wolfard ;* & *N.* de Gand fille. Du second lit sortit Jean de Gand, qui suit.

XVIII. Jean de Gand, dit *Villain*, II du nom, seigneur de S. Jean Steene, avoué de Tamize, chevalier & conseiller du comte de Flandre. Froissart parle avec éloge de ce Jean II en divers endroits de ses chroniques. En l'année 1379 il rapporte que les Gantois ayant attaqué le comte de Flandre dans Termonde, il fut un des principaux seigneurs qui le défendirent courageusement contre leurs efforts : puis décrivant la bataille, que ledit comte gagna sur eux au commencement de l'année 1381, il le met au nombre de ceux qui l'y accompagnerent, & y firent bien leur devoir. Il rendit aussi de grands services à Richard II roi d'Angleterre, qui en récompense lui octroya cent marcs d'esterlins de pension à prendre sur son échiquier, par lettres expédiées à Westmunster la trosiéme année de son regne. On apprend encore de Froissard, de Pierre Doudegerst, & de Jacques Meyer, que ce même Jean de Gand, dit *Villain*, assista au traité de paix qui fut fait en l'année 1385, entre Monsieur Philippe de France duc de Bourgogne & comte de Flandre par sa femme d'une part, & les Gantois d'autre : il signa ce traité avec Hugues de Melun, seigneur d'Antoing, châtelain de Gand, & autres seigneurs. Il épousa en 1359 *Marguerite* Brisetête, dont il eut Jean de Gand, dit *Villain*, III du nom, qui suit ; *Roger*, &c.

XIX. Jean de Gand, dit *Villain*, III du nom, seigneur de S. Jean Steene, de Huisse, avoué de Tamize, chevalier & chambellan de Philippe I duc de Bourgogne, paya le 16 juillet 1397 au duc de Bourgogne, en qualité de comte de Flandre, les droits seigneuriaux pour les Quatre-Mêtiers d'Assenede, Bocholt, Axel & Hulst à lui échus par la mort de Jean II son pere, & servit glorieusement Jean I duc de Bourgogne dans la guerre qu'il fit aux Liégeois en l'année 1405. Il épousa *Marguerite* de Gavre, dite *de Liedekerke & de Rassenghien*, fille d'*Arnoul* de Gavre, seigneur des mêmes terres, dont il eut Adrien de Gand, dit *Villain*, I du nom, qui suit ; *Hector* & *Philippe* de Gand.

XX. Adrien de Gand, dit *Villain*, I du nom, seigneur de S. Jean Steenne, avoué de Tamize, patron & collateur des offices & bénéfices d'Assenede Mêtier, chevalier & chambellan de Jean I duc de Bourgogne, &c, accompagna en l'année 1421 Philippe II, duc de Bourgogne, lorsqu'il passa en France pour venger la mort de son pere qui avoit été assassiné sur le pont de Montreau en l'année 1419, & accorda à Pierre Henri, prêtre du pays de Zelande, la chapelle de S. Jean située à Moërkerke avec toutes ses dépendances, pour y construire un nouveau couvent de l'ordre des religieux de sainte Croix. Il arriva que par le décès des parens de sa mere sans postérité, les terres de la maison de Gavre entrerent dans la sienne ; savoir, Rassenghien, Liedekerke, Lieuve, la vicomté de Lombecke, S. Amand, Basserode & autres, en l'année 1447. Il décéda en l'an 1449, & fut enterré à Tamize. Il épousa *Jossine* de Praët, dite *de Mœrquerque*, dont il eut Martin de Gand, dit *Villain*, qui suit ; *Colart ;* & deux filles.

XXI. Martin de Gand, dit *Villain*, seigneur de Rassenghien, de S. Jean Steene, avoué de Tamize, chevalier & conseiller de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Les Gantois s'étant révoltés contre Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, se saisirent entr'autres forteresses de celle d'Arques près de Tamize sur l'Escaut. Les ennemis de Martin de Gand, seigneur de cette place, insinuerent faussement à ce prince qu'il y avoit introduit les Gantois ; ce que le duc croyant, il fut très-irrité, & confisqua son château d'Arques & sa terre de Tamize, mais en ayant appellé au parlement de Paris, il y obtint arrêt à son profit le 28 d'août 1456. Il fit le voyage de Jérusalem avec dix hommes de suite à cheval en l'année 1458. Philippe *le Bon* lui donna des lettres de recommandation pour tous les princes & souverains, chez lesquels il devoit passer, afin qu'il en fût reçu favorablement. A son retour il passa par le royaume de Chypre, où Charlotte reine de Jérusalem, de Chypre & d'Armenie, le reçut avec de grands hon-

neurs, & lui donna son ordre royal de l'épée, avec le pouvoir de conférer le même ordre à deux gentilshommes qui fussent au moins chevaliers : ce qui se voit par les lettres datées de Nicosie, capitale du royaume de Chypre, le 3 de juillet 1459. Après son retour, savoir en l'année 1462, il transigea avec Colart son frere touchant la succession des biens de leurs pere & mere. La terre de Liedekerke avec la vicomté de Lombecke échurent, par le partage qu'ils firent, audit Colart, à condition que si lui ou ses descendans venoient à les aliéner, ledit Martin & ses descendans auroient le quart du prix de ces terres à chaque aliénation. Martin mourut en l'année 1465, & fut enterré en l'église de Wachtebeque au milieu du chœur, & eut pour enfans ADRIEN de Gand, dit *Villain*, II du nom, qui suit; *Jossine* & *Gertrude* Villain.

XXII. ADRIEN de Gand, dit *Villain*, II du nom, chevalier, seigneur de Rassenghien, de S. Jean Steene, &c, conseiller & chambellan de Maximilien archiduc d'Autriche, premier commissaire au renouvellement des loix de Flandre. Il y a une lettre de Charles duc de Bourgogne, qui le qualifie fils de messire Martin Villain chevalier; c'est une déclaration donnée au grand conseil de Malines le 8 janvier 1476, par laquelle le duc le maintient dans la possession & saisine de conférer les églises & bénéfices spirituels d'Assenede Mètier, ainsi que son pere & ses prédécesseurs en avoient paisiblement joui & usé. L'archiduc Maximilien faisoit grand cas d'Adrien; car non-seulement il le retint au nombre de ses conseillers & chambellans, mais aussi, sur la résolution que prirent les trois membres du comté de Flandre, de lever une armée de 150 mille hommes pour la défense du pays, il le déclara général des troupes qui seroient levées au quartier de Gand, de laquelle charge il fit serment entre les mains de l'archiduc même, le 19 de février 1480. Deux ans après il fut pourvu de la charge de premier commissaire au renouvellement des loix de Flandre, & en l'année 1483 le pape Sixte IV lui adressa un bref en date du 10 de décembre de ladite année, comme à un des plus puissans seigneurs & des plus pieux du pays, pour lui recommander de favoriser la bulle & provision de l'évêché de Tournai, que ce pape avoit conféré à Jean Mouissart natif de Flandre. L'attachement qu'Adrien eut pour l'archiduc Maximilien & pour le prince Philippe d'Autriche son fils, lui couta la vie, comme on voit dans les mémoires d'Olivier de la Marche, liv. 2, chap. 14. Cet auteur rapporte que Philippe de Cléves, seigneur de Ravestein, le fit tuer, parcequ'il tenoit le parti de Maximilien d'Autriche roi des romains, & de monsieur son fils qui étoit son prince naturel & légitime. Cette mort arriva le 12 de juin 1490. Il avoit épousé *Marie* de Cuinghiem, autrement dite Marie de Courtrai, dont il eut ADRIEN de Gand, dit *Villain* III du nom, qui suit; & une fille.

XXIII. ADRIEN de Gand, dit *Villain*, III du nom, seigneur de Rassenghien, de saint Jean Steene, de Calxen, Wetteren, &c, né posthume au château de Lomme près de Lille le 14 septembre 1490. Le seigneur de Ravestein envoya plusieurs députés vers les tuteurs du jeune Adrien, pour traiter des réparations qu'il lui devoit pour la mort de son pere. La réparation suivante fut reglée par les grands seigneurs du pays, ses parens, savoir que le seigneur de Ravestein déclareroit qu'il étoit fâché de tout son cœur de l'homicide commis en la personne dudit seigneur de Rassenghien, dont il demanderoit humblement pardon, & protesteroit qu'au cas il ne seroit arrivé, jamais il n'arriveroit, & en signe du déplaisir qu'il en avoit, il s'obligeroit de faire dire & célébrer perpétuellement un anniversaire pour la mémoire de son ame, à pareil jour qu'il étoit mort; qu'il fonderoit une messe quotidienne & perpétuelle à semblable fin, en telle église qu'il plairoit aux susdits tuteurs, parens & amis du défunt & du pupille son fils, & qu'il feroit ou feroit faire deux pélerinages en leur honneur, l'un à saint Pierre & saint Paul à Rome, & l'autre à saint Jacques en Galice; à quoi Philippe de Cléves, seigneur de Ravestein, se soumit, & dont il y eut acte passé le 21 mars 1492. Quand Adrien III fut parvenu en majorité, il contracta mariage en 1525, avec *Marguerite* de Stavele, par laquelle les terres d'Ysenghien, d'Emelghen, de Havesquerque, d'Estaires & autres sont entrées dans la maison de Gand. Cet Adrien, quoique jeune, fut honorablement employé aux guerres d'Italie par l'empereur Maximilien; ensuite de quoi Adolphe de Bourgogne étant amiral de la mer de Flandre, Adrien eut sous lui en qualité de vice-amiral, la conduite des vaisseaux que les états du pays équiperent pour le service de leur prince. Ce seigneur décéda en la fleur de son âge, vers la fin de l'an 1532. Il laissa plusieurs enfans, dont l'aîné, nommé *Adolphe*, mourut sans laisser de postérité; le second fut MAXIMILIEN de Gand, qui suit; & quatre filles, deux légitimes & deux naturelles.

XXIV. MAXIMILIEN de Gand, dit *Villain*, comte d'Ysenghien, baron de Rassenghien, franc-seigneur de saint Jean de Steene, seigneur de Calken, de Lichtervelde, de Wetteren, de Hem, Lomme, Sailli, Forest, &c, collateur héréditaire des offices & bénéfices d'Assenede, &c, fut fait haut & souverain bailli des villes d'Alost & de Grammont en 1561, obtint le gouvernement de Lille, Douai & Orchies en 1566, fut fait conseiller d'état de Philippe II, roi d'Espagne au mois de mars 1576, chef des finances du même roi aux Pays-Bas dans le mois d'avril de la même année, premier commissaire au renouvellement des loix de Flandre, & chef d'une troupe de 1200 hommes de pied pour le service de sa majesté catholique. C'est en sa faveur que Philippe II érigea la baronie, pairie & seigneurie d'Ysenghien en comté, par lettres patentes expédiées à Lisbonne en Portugal le 19 de mai 1582, & enregistrées en la chambre des comptes à Lisle le 30 de mars 1583. Par ces lettres, Philippe II exalte beaucoup la vertu, la haute naissance & le mérite de Maximilien & de ses ancêtres les vicomtes de Gand. Il fonda dans la ville de Lille les écoles où l'on instruit les jeunes enfans en la foi catholique. Il épousa *Philippe* de Jausse, dite de Mastaing, dont il eut JACQUES-PHILIPPE, qui suit; *Lamoral* de Gand; *Philippe-Maximilien*, évêque de Tournai, qui est mort en odeur de sainteté; *Paul* de Gand; & autres.

XXV. JACQUES-PHILIPPE de Gand, comte d'Ysenghien, baron de Rassenghien, franc-seigneur de saint Jean de Steene, &c, fut fait conseiller d'état par l'archiduc Albert souverain des Pays-bas, dont il prêta serment le 19 septembre 1603, & mourut le 5 de janvier 1628. Il épousa 1. le 2 février 1586, *Odille* de Claërhout fille de *Jacques* de Claërhout, baron de Maldeghem, & d'*Anne* de Merode: 2. *Isabeau* de Berghes. Du premier lit sortirent, PHILIPPE LAMORAL de Gand, qui suit; *François* de Gand, chapelain major des archiducs, prévôt de saint Pierre de Lille, & chanoine de saint Lambert à Liége; *Adrien*, chanoine & chancelier de l'église cathédrale de Tournai. Du second lit vinrent *Guillaume* de Gand; & une fille.

XXVI. PHILIPPE-LAMORAL de Gand, comte d'Ysenghien, fut pourvu par l'archiduc Albert & l'infante Isabelle souverains des Pays-Bas, de la charge de haut & souverain bailli des villes, pays & comté d'Alost, par lettres patentes données à Bruxelles le 22 de juin 1607: fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre de l'archiduc, qui l'ayant armé chevalier de sa propre main le 18 de mars 1618, l'envoya peu de jours après en ambassade vers Ferdinand, électeur de Cologne & prince de Liége; lequel il alla trouver à Liége, étant accompagné d'un grand nombre de seigneurs du Pays-Bas. Le même archiduc lui donna une commission en l'année 1620, pour lever & tenir au service du roi d'Espagne & au sien, une compagnie de 100 chevaux cuirassiers, pour en être le chef & le capitaine. Ensuite,

sçavoir en l'année 1624, il eut la charge de gouverneur des villes & châtellenies de Lille, Douai & Orchies, & en l'année 1629 il obtint la charge de mestre de camp d'un terce de 3200 hommes repartis en dix-sept compagnies. Il avoit été nommé pour être chevalier de la toison d'or un an avant sa mort; mais comme on ne tint point chapitre de l'ordre pendant cette année, il ne fut point revêtu de cette dignité, & mourut à Lille en la fleur de son âge le 6 janvier 1631. Il avoit épousé le 9 octobre 1611, *Isabelle* de Merode, fille de *Philippe*; comte de Middelbourg, & de *Jeanne* de Montmorenci, dont il eut *Maximilien*, mort jeune & sans postérité; BALTASAR-PHILIPPE, qui suit; *Louis*, mestre de camp d'un régiment Vallon, mort à Barcelone; *Isabelle-Claire*, mariée à *Philippe-Emanuel* de Croi, comte de Solre, chevalier de la toison d'or; *Magdeléne*, alliée 1. à *Ferdinand-Philippe* de Merode, marquis de Westerloo : 2. à *Albert* de Croi, comte de Meghem, gouverneur de Namur; & *Marie-Albertine* de Gand, alliée à *Guillaume* de Merode, marquis de Deynse.

XXVII. BALTASAR-PHILIPPE de Gand, prince & comte d'Ysenghien & de Masmines, comte de Middelbourg & d'Ognies, vicomte de la ville & châtellenie d'Ypres, baron de Rassenghien, de Croisilles, & de Glajon, seigneur des villes de Lannoi, Waëten & Charleroi, &c, fut fait gentilhomme de la chambre de Philippe IV, roi des Espagnes, & reçut de sa main l'ordre de la toison d'or. C'est en sa faveur qu'en 1640, ce roi érigea en principauté la terre & seigneurie de Masmines, à laquelle plusieurs de ses terres des pays d'Alost & de Termonde furent annexées. Par les lettres patentes d'érection, le roi reconnut que cette maison est descendue des anciens ducs de Saxe, qui ont fait en ce pays la tige des comtes, princes & châtelains de Gand & d'Alost. Ce même roi le fit général de la cavalerie dans ses armées d'Estremadoure contre le Portugal; il fut du conseil suprême de guerre, & obtint le gouvernement général du duché de Gueldres & comté de Zutphen. Il épousa en Espagne dona *Louise* Henriques de Sarmiento Salvatiera, de laquelle il eut JEAN-ALFONSE de Gand, qui suit; *Charles-François*; *Marie Thérèse*, mariée à *Louis* de Melun, marquis de Richebourg, chevalier de la toison d'or, gouverneur & grand bailli de Mons & du pays & comté de Hainaut; *Eléonore*, mariée à .... de Jausse, comte de Mastaing; *Isabelle*, mariée à dom *Ferdinand* de Tolede, marquis de Valleparayso; & *Louise* de Gand, mariée à dom *Alonzo* de Solis Osorio, duc de Montelliano, comte de Salduena, grand d'Espagne. Ce prince a été doyen de tout l'ordre de la toison d'or, & l'a conferé plusieurs fois à divers princes & seigneurs.

XXVIII. JEAN-ALFONSE de Gand, prince d'Ysenghien & de Masmines, comte du saint empire, de Middelbourg, d'Ognies, & de Vianden, vicomte des ville & châtellenie d'Ypres, de Wahagnies & de Ledreghen, libre baron de Frentz, de Rassenghien, de Croisilles & de Glajon, seigneur des villes de Lannoi, Waëten, Charleroi, &c, naquit à Bruxelles le 12 juillet 1655, & mourut à Versailles le 6 mai 1687. Il avoit épousé le 10 février 1677, *Marie-Thérèse* de Crevant d'Humieres, fille aînée de *Louis*, duc d'Humieres, pair, maréchal & grand maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Flandre, &c, & de *Louise-Antoinette-Thérèse* de la Chastre, dont il a eu LOUIS, qui suit; *Alexandre-Maximilien-Balthasar-Dominique*, comte de Middelbourg, *mentionné ci-après*; *Marie-Louise*, morte sans alliance le 21 septembre 1714; & *Louise* de Gand.

XXIX. LOUIS de Gand, de Merode & de Montmorenci, prince d'Ysenghien & de Masmines, comte du saint empire, de Middelbourg, de Merode, d'Ognies & de Vianden, vicomte des ville & châtellenie d'Ypres, de Wahagnies & de Ledreghen; libre baron de Frentz, de Rassenghien, de Croisilles, de Gajon & de Warméton, seigneur des villes de Lannoi, de Waëten, Charleroi, &c, né à Lille le 16 juillet 1678. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie en 1697, & brigadier le 2 avril 1703, servant alors en Allemagne, où il se trouva le 20 septembre suivant à la bataille d'Hochstet. Il fut nommé maréchal de camp le 20 mars 1709, & désigné en même temps pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandre, où il continua de servir jusqu'à la paix d'Utrecht. Il fut nommé le 8 mars 1718, lieutenant-général des armées du roi, & proposé le 2 février 1724 pour être chevalier des ordres de sa majesté, dont il reçut la croix & le collier le 3 juin suivant. Il obtint au mois d'août de la même année la lieutenance générale d'Artois, & au mois de septembre 1725, le gouvernement d'Arras. Il fut nommé au mois d'avril 1734, pour servir en qualité de lieutenant-général dans l'armée d'Allemagne. Il se trouva encore à la campagne de 1735 dans le même pays. M. le prince d'Ysenghien a été fait maréchal de France le 11 février 1741. Il a épousé, 1. le 11 octobre 1700, *Anne-Marie Louise*, princesse de Furstemberg, fille d'*Antoine Egon*, prince de Furstemberg, comte de Heiligemberg, de Verdenberg, landgrave de Bor, &c, gouverneur général de l'électorat de Saxe, morte le 17 janvier 1706, dont un fils mort en enfance : 2. le 20 février 1713, *Marie-Louise-Charlotte* Pot de Rhodes, fille unique de *Charles* Pot, marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies de France, & d'*Anne-Marie-Thérèse* de Simiane-Gordes, morte en couches le 8 janvier 1715, en sa 21 année : 3. le 16 avril 1720, *Marguerite-Camille* Grimaldi, fille d'*Antoine*, prince de Monaco, duc de Valentinois, & de *Marie* de Lorraine-Armagnac.

XXIX. ALEXANDRE-MAXIMILIEN-BALTHASAR-DOMINIQUE de Gand-Villain-de-Merode, de Montmorenci, appellé le comte de Merode, est né le 2 janvier 1683. Il a été d'abord colonel du régiment de la marine, fait brigadier d'infanterie le 1 février 1719, & maréchal de camp le 20 février 1734. Il a épousé le 10 août 1733 *Pauline-Louise-Marguerite-Françoise* de la Rochefoucaud de Roye, née le 22 février 1717, fille unique de feu *Barthelemi*; appellé le marquis de la Rochefoucaud, l'un des oncles du cardinal de ce nom. Ses enfans sont, *Elizabeth-Pauline*, née le 20 octobre 1737, & *Louise-Pauline*, née le 17 avril 1747.

Il y a trois principales branches qui sont sorties de cette ancienne maison, savoir celle des comtes d'Alost, celle des comtes de Guines, & celle des princes d'Ysenghien; les deux premieres, savoir celle des comtes d'Alost & de Guines, ont eu plusieurs alliances avec les plus grands princes & souverains de l'Europe, tant avant la séparation de la branche d'Ysenghien qu'après. Cela est justifié par la plupart des chartes des abbayes & monastères de la Flandre. Cette maison porte, comme elle a toujours porté, ses armoiries *en sable au chef d'argent, avec deux quatorze en chiffre romain*, dont on ne sait pas bien l'origine. Lindanus croit que ces deux XIV procédent de ce qu'il y a eu de cette maison six comtes de Gand & huit comtes d'Alost, & outre cela quatorze châtelains de Gand. * Lindanus, *dans son traité de Termonde, liv. 3. chap. 3.*

GANDERSUNT ou GANDERSHEIM, petite ville du cercle de la basse Saxe en Allemagne. Elle est dans la basse partie de la principauté de Wolfembuttel, aux confins de l'évêché d'Hildesheim, entre la ville d'Eymbecke & celle de Goslar, à trois lieues de la premiere, & à six de la derniere. Il y a dans Gandersunt une abbaye de filles nobles, fondée par Ludolphe *le Grand*, duc de Saxe, vers l'an 852. Elles furent soumises dans leur premiere institution à la regle de saint Benoît; mais dès la fin du X siécle le relâchement y étoit grand, & il augmenta considérablement, lorsqu'on y eut reçu la princesse Sophie, fille de l'empereur Othon II. Les troubles qu'elle excita pour s'exempter de la jurisdiction de l'évêque d'Hildesheim, & pour mettre le mo-

nastere sous celle de l'archevêque de Mayence, y contribuerent beaucoup : elle les avoit commencés dès le temps de sa vêture, parcequ'elle se croyoit deshonorée de recevoir le voile d'un prélat qui n'eût pas le *pallium*. Après sa mort, qui arriva le 2 février 1038, les religieuses accoutumées à vivre en séculieres, renoncerent à la regle de saint Benoît & aux vœux. Dans le XVI siécle elles embrasserent l'hérésie de Luther : & leur abbesse Claire, fille de Henri III, duc de Brunswick, se maria à Philippe de Brunswick de Grubenhagen, son cousin : elle mourut en 1595. Ce monastere a été si considérable, qu'en 1550, il avoit encore pour vassaux non-seulement des princes de la maison de Brunswick, mais de celles de Saxe & de Brandebourg. L'abbesse est princesse de l'empire, mais non pas immédiate ; & elle n'envoie pas de députés aux diétes. * Gaspar Bruchius, *chronol. monast. German.*

GANDIE, ville & duché d'Espagne dans le royaume de Valence, avec université fondée par le duc saint François de Borgia, depuis général des jésuites. Elle est sur la mer méditerranée, à sept ou huit lieues de Valence.

GANDOLFE (Dominique-Antoine) Genois, de l'ordre des hermites de S. Augustin, a donné à Rome l'an 1704 un traité sur les deux cens plus célebres auteurs de cet ordre. * Du Pin, *biblioth. ecclef. du XVIII siécle.*

GANEI (Jean) chancelier de France, *cherchez* GANAI.

GANEI (Jean de) aumônier du roi François I, *cherchez* GAIGNI.

GANELON, dans les anciens romans, est un traître fameux qui trompa souvent les François, & fut cause de leur défaite à Roncevaux, sous Charlemagne. Ce nom est peut-être tiré d'*inganner, ingannare*, qui signifie *tromper*. Quelques-uns ont cru que Wenilon archevêque de Sens donna lieu à cette fable. Il avoit été abbé de Ferrieres, & clerc de la chapelle du roi Charles *le Chauve*, lequel après l'avoir fait archevêque l'an 832, voulut être couronné & sacré de ses mains, à sainte Croix d'Orléans. Cependant ce prélat ingrat & traître à son roi, appella Louis *le Germanique*, & l'introduisit dans sa ville. Dans un concile assemblé vers la mi-juin de l'an 859, à Savonnieres au fauxbourg de Toul, Charles se plaignit de cet attentat. On donna quatre métropolitains pour juges à Wenilon, qui le firent assigner à comparoître devant eux, dans trente jours. On ignore ce qu'ils y déciderent, car ce prélat mourut en son archevêché, l'an 865. * Baronius, *A. C.* 859. Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

GANGARA, ville & royaume d'Afrique dans la Nigritie ou pays des Negres. Il est fort étendu le long du Niger & du lac de Borno, entre le royaume de Cassena & celui de Borno. Il est riche en or : le roi y est fort absolu, & la milice du pays est estimée parmi les Negres. Ils combattent partie à cheval, & partie à pied ; & se servent de fléches & de cimeterres. Outre la ville capitale de Gangara, il y a Marassa, Semegda, &c. * Sanut, *l.* 7. Marmol, *l.* 9. Jean de Leon, *p.* 7.

GANGARIDES, anciens peuples d'Asie, vers les embouchures du Gange, peut-être dans le pays que l'on nomme aujourd'hui le royaume de Bengala, sous l'empire du grand Mogol de l'Inde. * Quint-Curce. Baudrand.

GANGE, fleuve de l'Inde, est un des plus grands & des plus considérables du monde. On dit qu'il roule avec son sable des paillettes d'or, & des pierres précieuses, & que sa plus petite largeur est au moins de deux milles, & sa plus grande de cinq. Quelques auteurs ont cru que le Gange étoit un des quatre fleuves qui sortoient du paradis terrestre ; mais puisque ces fleuves doivent sortir du même lieu ; il ne faut pas croire que le Gange soit le *Phison* de la Genese, lui qui a sa source à plus de douze cens lieues de celle de l'Euphrate. Les Indiens croient qu'il y a quelque sainteté dans les eaux du Gange ; & on y trouve ordinairement quantité de personnes qui s'y baignent : leurs rois même y vont déguisés, & les étrangers y viennent puiser de l'eau de très-loin. On doit éviter de croire aveuglément tout ce que les anciennes relations nous ont débité de ce fleuve ; parceque les voyageurs modernes qui sont plus exacts, & qui ont examiné les choses avec plus de bonne foi, en parlent très-différemment. Le Gange a sa source dans le mont Dalanguer, qui fait partie du mont Imaüs, vers les frontieres de la Tartarie. Il traverse tous les états du grand Mogol, passe à Horduvare, à Serenagar, à Gonro, &c, & après avoir reçu dans son cours les rivieres de Kanda, de Perseli, de Semena, de Tziotza, &c, il se décharge dans le golfe de Bengala par diverses embouchures, & y forme plusieurs isles. On parle d'une pierre nommée Gangite, qui sert à plusieurs remedes, qui tire son nom du fleuve Gange. * Pline, *l.* 10, *c.* 3. Salmas. *ad Solin. p.* 259. Strabon. Ptolémée. Quint-Curce. Linschot, *c.* 16. Texeira, *l.* 1. Torniel & Salian, *in ann.*

GANGEA, ville de Perse, très-considérable pour le commerce. Elle est située dans la Georgie, dans une belle plaine très-fertile, entre la ville d'Irvan & celle de Scamachie. * Avril, jésuite, *voyage dans divers états d'Europe & d'Asie.*

GANGINUOVO, bourg de Sicile. Il est au pied des montagnes de Madonia, & à la source de la riviere de Salso, dans la vallée de Demona. On voit à une lieue de ce bourg les ruines de Gangi Vecchio, où quelques géographes mettent l'ancienne petite ville d'Enguyum ou Enguium, que d'autres mettent à Enguini, port du territoire de Leontini sur le golfe de Catania. * Baudrand.

GANGRES, que quelques-uns appellent *Cangria* ou *Castomoni*, ville archiépiscopale de Paphlagonie, province de l'Asie mineure, est nommée par les Turcs Kiengara. * Strabon. Ptolémée. Le Mire, *geogr. ecclef. &c.*

CONCILE DE GANGRES.

L'on ne sait pas précisément le temps de ce concile. Quelques-uns croient qu'il a été tenu entre le concile d'Antioche, & celui de Seleucie ; d'autres, suivant le témoignage de Socrate & de Sozomene, le mettent après le concile de Seleucie. Eusebe, qui a le premier signé les actes de ce concile, est apparemment l'évêque de Césarée en Cappadoce, prédécesseur de saint Basile, qui a tenu le siége de cette église depuis l'an 362, jusqu'à l'an 371. Ce concile condamne les erreurs d'un nommé Eustathe, différent de l'évêque de Sebaste, qui sous prétexte de mener une vie plus parfaite & plus austere, établissoit des pratiques contraires aux loix de l'église. Dans la lettre du synode, on l'accusoit, lui & ses sectateurs, de différentes erreurs que nous avons rapportées à l'article d'EUSTATHIUS. Ces erreurs sont condamnées par vingt canons, qui ont été mis dans le code des canons de l'église universelle, & traduits en latin par Denys *le Petit*, & par Gentien Hervet. Après ces canons les évêques de ce concile protestent que leur dessein n'est pas de condamner ceux qui embrassent la vie continente, & qui observent les conseils de l'écriture ; mais ceux qui abusent de cette profession pour satisfaire leur ambition, qui méprisent ceux qui menent une vie ordinaire, & qui introduisent des nouveautés contraires à l'écriture & aux loix ecclésiastiques. * Binius. Sirmond. Labbe, *in collect. conc.* Baronius, *A. C.* 361, *& in epist.* 310. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclef. du VI siécle.*

GANHAI, fort de la province de Fokien, dans la Chine, vers le côté du sud-est, entre l'orient & le midi. Il y a une grande affluence de peuple, des édifices très-magnifiques, & quantité de vaisseaux qui y abordent pour commercer ; mais parceque c'est une ville de guerre, les Chinois lui donnent le nom de fort.

A l'orient de cette ville, on voit un pont de très-belle structure, qui a deux cens cinquante pas de long, & qui est bâti tout de pierres de taille sur de grandes arches fort hautes. * Martin Martini, *descr. de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

GANI, mine de diamans, dans l'Inde. *Cherchez* COULOUR.

GANIBASIUS (Jean) natif de Volterre, sculpteur, dans le XVII siécle, étant devenu aveugle à l'âge de 20 ans, s'avisa après dix ans de repos, d'essayer ce qu'il pouroit faire dans son art. Il toucha fort exactement une statue de marbre, qui représentoit Cosme I, grand duc de Toscane, & en fit après une d'argile, qui ressembloit si bien à ce prince, que tout le monde en fut étonné. Le grand duc Ferdinand envoya ce sculpteur à Rome, où il fit une statue d'argile, qui ressembloit parfaitement au pape Urbain VIII. * Aldovrandus Zahn, Premonstratensis, *oculus artificialis teledioptrcus, en* 1685.

GANKING, grande ville de la province de Nanking dans la Chine, est capitale d'un territoire du même nom, & a jurisdiction sur cinq cités. Elle est très-riche & très marchande; car tout ce qu'on fait venir à Nanking des autres endroits doit passer par Ganking. Comme c'est-là qu'aboutissent les provinces de Nanking, de Huquang, & de Kiangsi, & qu'elle est fort propre pour les expéditions de la guerre, l'empereur y met un viceroi différent de celui de la province, outre une forte garnison dans le fort de Haymuen, qui commande le lac de Poyang, & la riviere de Kiang. On y voit une colonne de fer tout d'une piece, qui a trois perches de haut, & grosse à proportion. Proche de la cité de Tunching, est la montagne de feu, d'où il tombe une fontaine de deux cens perches de hauteur. * Martin Martini, *description de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *volume 3.*

GANNASCUS, Caninefate de nation, qui avoit secouru les Romains, & leur avoit rendu de bons services. Les Chamiens, sous ce général, ne trouvant rien à faire dans leur pays, firent des courses dans la basse Germanie; mais Corbulon étant survenu dans le pays, il pacifia tout, repoussa les ennemis, & leur chef fut chassé. * Tacite, *annal. l.* 11, *c.* 18. Peu de temps après Gannascus fut tué par des gens que Corbulon avoit envoyés à ce dessein. *Id. c.* 19.

GANNAT, bourg de France dans le Bourbonnois, vers les frontieres d'Auvergne. Nos auteurs en parlent souvent sous le nom de *Gannatum* & *Gannapum.* Il est situé sur une petite riviere qui se jette peu après dans l'Allier, de l'autre côté de Vichi. * Sanson.

GANSFORT (Jean Wessel, autrement nommé *Vesale*) docteur en théologie, *cherchez* WESSELLUS.

GANS (Jean) né à Wurtzbourg, en 1591, entra dans la société des jésuites en 1610. Après avoir fait de grands progrès dans la théologie & les mathématiques, & s'être distingué par la prédication, il accompagna, en qualité de prédicateur & de confesseur, le roi Ferdinand III à l'armée & ailleurs, & il garda ces deux emplois lorsque Ferdinand fut devenu empereur. On assure que quelque crédit qu'il ait eu à la cour, il ne s'est jamais mêlé que de ce qui regardoit la religion: mais il poussa si loin son zéle de ce côté-là, qu'il assujétit toutes les universités des pays héréditaires de la maison d'Autriche, même par serment, à soutenir & à défendre le sentiment de la conception immaculée de la sainte Vierge. Il mourut en 1662. Il est auteur de plusieurs ouvrages de théologie; & de deux ouvrages en faveur de la maison d'Autriche; l'un a pour titre: *Gynecæum Austriacum*, l'autre *Arboretum genealogicum Austriacum*, en allemand. M. l'abbé Lenglet cite le deuxiéme en deux endroits de son *Supplément à la méthode d'étudier l'histoire*, tome II, *in-4°*, l'un page 79, sous ce titre: *Johan. Gans Herbipolensis, Arboretum Austriacum*; à Cologne, 1630, *in-folio*, & il ajoute: ouvrage peu estimé, qui prétend faire venir la maison d'Autriche des rois de France: l'autre, page 237, sous ce titre: *Joannis* Gans *Arboretum genealogicum domûs Austriacæ, annotationibus in arbores singulas illustratum*; à Cologne, 1638, *in-folio*, & il ne regarde cet ouvrage que comme la production d'un écrivain flateur. * Voyez le *dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740, & les deux endroits cités ici du supplément de l'abbé Lenglet.

GANT, ou *Gan*, bourg de France situé dans le Béarn, sur la petite riviere de Nés, à deux lieues de la ville de Pau, du côté du midi. Ce lieu n'est connu que pour avoir donné naissance au célebre Pierre de Marca, archevêque de Paris. * Mati, *dict.*

GANTÉS, maison noble & ancienne. Elle porte d'*azur au chef émanché d'or de quatre pointes, l'écu sommé d'une couronne de marquis, supports deux lions au naturel.* Ou *l'écu sommé d'un casque d'argent, mis de front, grillé de six grilles d'or, & soutenu à droite par la Prudence, tenant de la main droite un serpent audessous de la tête, dont le corps est tortillé autour du bras, & de la gauche un miroir en ovale avec un manche d'argent, dans lequel elle se regarde, & à gauche par la Justice, tenant de la main droite une épée nue d'argent, garnie d'or, la pointe en bas, & de la gauche des balances d'or en équilibre. L'une & l'autre habillées de bleu, avec une écharpe d'or.* Cimier *un lion au naturel acculé sur le casque: lambrequins d'or & d'azur.*

Cette maison est originaire du Piémont, où elle a toujours tenu un rang distingué; depuis qu'elle s'est transportée en Provence elle y a eu des emplois & des charges considérables.

I. Noble & égregé seigneur GUILLAUME de Gantés, chevalier, épousa en 1315 *Jeanne* de Becaris, dont il eut: JEAN de Gantés qui suit; & *Charles* de Gantés, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, mort à Rhodes en 1386, commandeur de l'ordre.

II. Noble & illustre seigneur JEAN de Gantés, chevalier demeurant à la ville de Cuers en Provence, ayant amené un secours de troupes des plus nombreux pour le joindre à l'armée que l'assemblée génerale des états du pays tenue dans le cloître des cordeliers à Aix, en 1374, pendant l'absence de la reine Jeanne qui étoit alors dans son royaume de Naples, pour l'opposer aux Tuschins qui ravageoient la Provence, fut fait lieutenant général de cette armée. On voit dans des mémoires de la famille, que Jean de Gantés mourut en 1389, & qu'il avoit épousé en 1346 *Catherine* de Lauris, fille de *Bertrand* de Lauris, chevalier, dont il eut

III. Noble & *égregé* seigneur JACQUES de Gantés, chevalier, qui épousa en 1378 *Louise* de Gombert, fille de *Jacques* de Gombert, seigneur de Dromont, de Saint-Geniés & de la Vallée, dont il eut

IV. Noble & *égregé* seigneur JEAN de Gantés, chevalier, qui épousa en 1405 *Marie* de Castellane, fille de *Florent* de Castellane, baron d'Allemagne, dont il eut

V. Noble & *égregé* seigneur PIERRE de Gantés. Il est ainsi qualifié dans son testament reçu le 2 mars 1482, par Antoine Maximin, notaire royal de la résidence de Brignolle, & dans le contrat de mariage de Marguerite de Gantés sa fille, avec *noble jouvenceau* Frédéric de Lauris, conseigneur de la ville de Lambesc, fils de noble Elzear de Lauris, seigneur de Malamort, diocèse d'Aix, reçu le 21 mai 1469, par Herenguier Gazery, notaire royal & apostolique dudit Lambesc. Il épousa 1. en 1434 *Louise* de Coraye: 2. *Honorate* de Amico. Du premier lit il eut; 1. *Elione*, qui épousa *Jean* de Benault, chevalier, seigneur de Villeneuve, chambellan de Charles du Maine, duc d'Anjou, comte de Provence; 2. *Catherine*, qui épousa *Emanuel* de Vintimille Lascaris; 3. *Antoinette*, épouse d'*Artus* de Cormis II du nom, baron & syndic de la ville d'Aix; 4. *Marguerite*, qui épousa par contrat passé en la ville de Lambesc le 21 mai 1469, *Frédéric* de Lauris, conseigneur

dudit Lambesc ; 5. *Louise* ; 6. *Douce*, religieuse ; JEAN, qui suit ; 8. *Bernardin* de Gantés, qui fut bailli & gouverneur de la ville de Brignolle. Ce fut en cette qualité qu'Esprit Ayfredy fit hommage devant lui, ledit hommage reçu le 2 octobre 1522, par Honoré Maximin, notaire royal de la résidence dudit Brignolle ; & 9. *Jean-Jacques*, religieux de l'ordre de S. Dominique à S. Maximin, mort vicaire de la sainte Baume.

VI. JEAN de Gantés, fut gouverneur pour le roi des côtes de Saint-Tropez, d'Hieres & de Toulon. Il épousa *Isabelle* du Raisson, dont il eut : 1. *Esprit* de Gantés, 2. *Jacques* de Gantés, 3. *Louis-Bernard* de Gantés. Ces trois freres furent tués le même jour, & en un même combat, à la tête des milices qu'ils avoient levées à leurs dépens pour le service du roi. 4. *Jean-François* de Gantés, tué sur les côtes de Portugal, dans un combat naval, étant capitaine des vaisseaux du roi. 5. PIERRE II qui suit ; 6. *Joseph*, mort capitaine d'infanterie, à l'âge de 22 ans.

VII. PIERRE de Gantés, chevalier, & ainsi qualifié dans son contrat de mariage avec *Anne-Marguerite* de Forbin, fille de *Claude* de Forbin, chevalier, & de *Elione* de Meyran, reçu le 18 septembre 1540, par Laurent Pellety, notaire royal de la résidence d'Aix. Il épousa en secondes noces *Françoise* de Bus. Du premier lit il eut : 1. JACQUES qui suit ; 2. *Louis*, chanoine de l'église cathédrale de Marseille, & vicaire général de l'évêque de ladite ville. Du second sont issus, 3. *François-Louis* mort, en la ville de Marseille sans alliance. Il légua une somme de 27000 livres à François de Gantés, procureur général du parlement d'Aix, son neveu, par son testament du 9 juillet 1645 : il git dans l'église cathédrale de Marseille. 4. *Jean*, chanoine & doyen de l'église cathédrale de Marseille ; 5. *Therése* épouse de noble *François* de Rafelis. 6. *Catherine* de Gantés, épouse de *Gaston* de Beaulieu, seigneur de Razac, officier des galéres du roi à Marseille ; 7. *Louise*, épouse de *Pierre* de Coux, écuyer ; & 8. *Anne*, épouse de *N*..... de Liotaud, écuyer.

VIII. JACQUES de Gantés, seigneur de Valbonnette, fut recherché & chéri des plus grands seigneurs du royaume, & fut consulté à Aix dans les affaires les plus importantes de la cour du parlement & de la chambre des comptes. La peste ayant affligé la ville d'Aix en 1630, les ennemis de l'état prétendant s'en prévaloir, le roi obligea Vincent-Anne de Maynier, baron d'Oppede, premier président du parlement, d'y demeurer. Celui-ci y retint Jacques de Gantés pour son conseil, lequel y mourut pour le service du roi, en veillant à la garde de la ville. Il avoit épousé *Françoise* de Roberty, fille de *Rodolphe* de Roberty, & de *Catherine* de Fabry, par contrat du 28 décembre 1581, dont il eut, *Laurence*, morte fille à Brignolle, & FRANÇOIS qui suit.

IX. FRANÇOIS de Gantés, seigneur de Valbonnette, conseiller du roi en ses conseils, & son procureur général au parlement d'Aix. Le roi lui fit expédier ses lettres de provisions gratis, à cause des services de Jacques de Gantés son pere, & lorsque le prince eut connu son savoir & son zéle pour son service, il le gratifia d'une pension. Le parlement l'employa dans les affaires de la plus grande importance. Il fut député en 1635 à Marseille lors de la rupture de la paix avec l'Espagne, pour mettre cette ville hors de surprise, & donner tous les ordres nécessaires à la garde de cette ville. Il régla les différends de la cour du parlement d'Aix avec les officiers de la chambre des requêtes de la création de 1638. Il fut employé à la révocation de l'édit du parlement semestre en 1648. Il fut ensuite député pour dresser le verbal des plaintes des devastations, massacres, incendies & voleries faites par les troupes du duc d'Angoulême, comte d'Alets, gouverneur de Provence, qui fut rappellé de son gouvernement ensuite de ce verbal, en 1649, &c. François de Gantés avoit épousé *Jeanne* de Croze, fille de noble *Antoine* de Croze, seigneur de Lincel & de S. Martin, & de dame *Marguerite* de Guiran, par contrat du 24 septembre 1634, dont il eut : 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Françoise*, épouse de noble *Michel* de Felix, conseiller du roi & son lieutenant général & sénéchal aux submissions de Provence ; 3. *Gabrielle*, épouse de noble *François* de Veteris, écuyer, seigneur du Revest ; 4, 5, 6, 7, 8. *N. N. N. N. N.* garçons morts en bas âge ; & 9. MICHEL de Gantés, *qui a fait une branche rapportée ci-après*.

X. JEAN-FRANÇOIS de Gantés, seigneur de Valbonnette, fut pourvu de la charge de procureur général du parlement d'Aix, par la démission de son pere ; sa santé ne lui permettant pas de continuer à l'exercer, il s'en démit, & fut reçu conseiller au même parlement. Il mourut le 11 mars 1703. Il avoit épousé le 6 juillet 1671, *Gabrielle* de Clapiers-Séguiran, dont il eût : 1. LOUIS-HENRI qui suit ; 2. *Thérése*, épouse de *Balthasar-Louis* de Ferrieres, écuyer, seigneur d'Oribeau & de Saint-Julien ; 3. *Anne-Marguerite*, épouse de *Pierre* de Gaillard, baron de Lonjumeau, seigneur de Ventabren, ancien capitaine au régiment de la Reine dragons ; 4. *Polixene*, épouse de *Joseph* d'Isnard, écuyer calvacador du duc d'Orléans, régent de France ; 5. *Agnès*, religieuse au second monastere des Ursulines à Aix ; & 6. *Magdeléne*, religieuse carmelite, à Aix.

XI. LOUIS-HENRI de Gantés, chevalier, seigneur de Valbonnette, mort à Brignolle, avoit épousé 1. par contrat du 20 août 1703, *Marie-Thérèse* d'Oraison, fille de *Pierre* d'Oraison, chevalier, seigneur de Beaulieu ; 2. damoiselle *Susanne* de Crestian. Du premier lit il a eu 1. PIERRE-HENRI-ANNE, qui suit ; 2. *Thérèse-Felicité*, morte jeune ; du second lit, 1. *Jean-François*, chevalier, enseigne des vaisseaux du roi du département de Toulon en 1753, 2. *Louis-Jacques*, ecclésiastique, prieur de S. Joseph, en Provence ; 3. *Anne-Euphrosine*, religieuse ursuline à Brignolle, morte le 2 d'avril 1744. 4. *Ursule-Marguerite*, religieuse ursuline à Brignolle. 5. *Anne-Claire*.

XII. PIERRE-HENRI-ANNE de Gantés, chevalier, seigneur de Valbonnette, premier enseigne des galéres du roi à Marseille, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, a épousé le 16 janvier 1744, *Marie-Rose-Jeanne* de Roux, dame de Bauveset & de Lamanon, fille de *François* de Roux, chevalier, seigneur de Bauveset & de Lamanon. Il a eu de son mariage, 1. *Marthe-Therèse-Marie-Rose*, née à Brignolle le 20 septembre 1745. 2. *François-Joseph-Henri*, né à Brignolle en 1747. 3. *Pierre-Etienne-Constantin*, mort au mois d'octobre 1752. 4. *Louis-Jean-Baptiste-Cesar*, né à Brignolle en juillet 1750.

BRANCHE CADETTE.

X. MICHEL de Gantés, écuyer, neuviéme fils de FRANÇOIS de Gantés, seigneur de Valbonnette, conseiller du roi & son procureur général au parlement d'Aix, & de dame *Jeanne* de Croze, après avoir servi dans la premiere compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi, depuis le mois de janvier 1680, jusqu'au mois d'octobre de l'année 1683, sa majesté lui donna le 20 du même mois une commission pour lever une compagnie de cavalerie, qui fut incorporée dans le régiment royal des Cravates, par lettres de passe données le 16 janvier 1684. Il fut élu second consul d'Aix, & procureur des gens des trois états de Provence en 1694, par délibération du conseil de la ville d'Aix. Il est mort le 12 mars 1728. Il avoit épousé à Aire en Artois, *Jeanne-Hyacinthe-Ignace* de Hannedouche, fille de *Jean-Robert* de Hannedouche, chevalier, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque & autres lieux, gouverneur du pays de la Gorgue, & de *Marie-Marguerite* de Wavrans, par contrat reçu le 26 août 1687, dont il a eu : 1. MICHEL-IGNACE de Gantés, qui

suit ; 2. *Catherine-Hyacinthe* de Gantés, mariée en octobre 1720 à *Louis* d'Alard, écuyer, seigneur de Neoulles ; 3. *Louis-Balthasar* de Gantés, écuyer, qui a épousé en 1743 damoiselle *Laurence* de Lombardy ; 4. *Jean-François* de Gantés, écuyer, commandant du corps des volontaires de son nom, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, marié le 22 septembre 1750, avec *Charlotte-Baptistine-Antoinette*, fille de messire *Elzear*, chevalier, marquis de Pontevés-gins, Roubaud, & la Montaigne, commandant pour le roi auxdits lieux, isles & forts en dépendans : & 5. *Joseph-Michel* de Gantés, écuyer, mort sans alliance le 6 février 1727.

XI. Michel-Ignace de Gantés, écuyer, seigneur d'Ablainsvelle, de Foncqvillers, de Rebeque, de Saint-Marcq & autres lieux, mort le 10 décembre 1752. Il avoit épousé à Arras dame *Jeanne-Elizabeth* de Leval, veuve de *Louis-Ernest* de Marbais, écuyer, seigneur du Vervalle, & fille de *Jacques* de Leval écuyer, seigneur de la Marche, & de dame *Jeanne* de Leval, par contrat reçu le 31 octobre 1722. Cette dame est morte le 13 juillet 1749. Elle a eu de son mariage avec M. de Gantés : 1. François-Michel-Bernard de Gantés d'Ablainsvelle, écuyer, qui suit ; 2. *Robert-Antoine* de Gantés de Rebeque, écuyer, né le 15 juin 1726, capitaine de cavalerie au corps des volontaires de Gantés, agrégé au nombre des écuyers de main de la reine, du 31 décembre 1753 ; 3. *Jeanne-Elizabeth-Isbergue* de Gantés, morte le 28 mai 1725 ; 4. *Jeanne* de Gantés, morte au berceau le 3 décembre 1727.

XII. François-Michel-Bernard de Gantés, chevalier, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de la Pastourel, de Saint-Mercy, de Foncqvillers, dont il est patron, a épousé à Arras, par contrat du 19 avril 1749, *Marguerite Thérèse-Françoise* du Pont, dont il a, 1. *François-Ignace-Marie*, dit de Focqvillers, né au château d'Ablainsvelle en Artois, en 1750. 2. *Laurent-Joseph*, dit de Rebeque, né audit château en 1751.

GANTEZ (Annibal) musicien, étoit né à Marseille, & fut maître de musique à Aix, à Arles, & à Avignon. Il le fut ensuite à Paris, dans l'église de saint Paul, ensuite dans celle des saints Innocens. Il a fait imprimer : 1. un recueil d'airs, qu'il dédia au maréchal de Schomberg ; 2. une messe en musique, intitulée, *Lætamini*, dédiée à M. l'abbé des Roches ; 3. une autre messe dédiée à mademoiselle de Saint-Geran ; 4. un livre dans lequel on apprend ses autres qualités : ce livre est intitulé : *L'entretien des Musiciens*, par le sieur Gantez, prieur de la Magdelene, en Provence, chanoine semi-prébendé, maître des enfans & de la musique, en l'église insigne & cathédrale de saint Etienne d'Auxerre ; à Auxerre, chez Jacques Bouquet, 1643, *in*-18, de 295 pages. Ce livre, qui est très-rare, est dédié à M. Pierre de Broc, évêque d'Auxerre. Ce prélat aimoit la musique, & Gantez dit que sa maison étoit presque toute composée de musiciens. Ce qui y donna lieu, fut que Pierre de Broc, dans le commencement de son épiscopat, donna retraite chez lui à Antoine Doremieux, célebre organiste, qui avoit touché l'orgue au *Te Deum* entonné par le prélat dans la cathédrale d'Arras, aussitôt après la prise de cette ville, au mois d'août 1640. L'ouvrage de Gantez est composé de 59 lettres, dans plusieurs desquelles l'auteur donne des avis à ses confreres pour bien regler leurs mœurs, & bien élever les enfans qui leur sont confiés. Ces lettres sont remplies de sentences & de proverbes, tirés des anciens & des modernes ; on y voit des historiettes de son temps, qui n'intéressent pas beaucoup. Il fait connoître en passant les maîtres de musique qui étoient alors les plus célebres. » Picot & Formé, dit-il, ont été tous deux » braves hommes, puisqu'ils ont été maîtres de la cha- » pelle de Louis XIII ; mais parceque l'un a joint l'ha- » bitude au naturel, il a bien mieux réussi que l'autre, » qui ne s'est amusé qu'à amasser des richesses. » Page 149, il dit, parlant des musiciens de Paris. Ce- » lui que j'ai trouvé en ce pays le plus agréable en » la musique, c'est Veillot, maître de Notre Dame ; & » celui que j'ai rencontré le plus grave en la sienne, » c'est Péchon, maître de saint Germain (l'Auxerrois :) » mais Hautcousteaux, maître de la sainte Chapelle, » fait parfaitement tous les deux. « On trouve à la tête de cet ouvrage une ode à la louange de l'auteur, par Gabriel Brosse, d'Auxerre, qui commence ainsi :

Esprit sans égal & sans prix,
Dont les admirables écrits
M'ont su charmer, sans me surprendre ;
Gantez, *qui connois mon pouvoir,*
Et les honneurs qu'on doit te rendre,
Dispense un ignorant de vanter ton savoir.

* Extrait d'une lettre de M. l'abbé Lebeuf, sur Gantez & ses ouvrages, imprimée dans le *Mercure* de France, décembre 1738, premier volume. Le même, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile du diocèse d'Auxerre*, tome I, page 708.

GANYMEDE, fils de Tros, roi de Troye, fut aimé & enlevé, si l'on en croit les poëtes, par l'aigle de Jupiter, ou par Jupiter même, transformé en aigle : & servit d'échanson aux dieux, depuis le mariage d'Hebé avec Hercule. Ciceron remarque avec raison que c'est une fiction d'Homere qui transfere les passions des hommes aux dieux, suivant l'usage des poëtes, & ajoute, qu'il auroit été à souhaiter qu'ils eussent plutôt appliqué aux hommes les vertus des dieux : *Fingebat hæc Homerus, & humana ad deos transferebat : divina mallem ad nos ;* mais il se trompe en ce qu'il suppose que Ganymede étoit fils de Laomedon, car il étoit fils de Tros, & frere d'Ilus, petit-fils d'Erichtonius & pere de Laomedon. Ce ne fut point Jupiter, mais Tantale, qui enleva Ganymede. Quelques-uns disent qu'il mourut entre les bras de son ravisseur. Il y a plusieurs écrivains qui rapportent ce fait comme étant réellement arrivé. Ils prétendent que Ganymede fut enlevé par Tantale, qui en étoit amoureux. Ilus marcha contre Tantale, pour arracher de ses mains son frere Ganymede. On en vint à une action qui fut assez vive. Ganymede perdit la vie dans ce combat : son corps que l'on chercha ne s'étant pas trouvé, on donna du merveilleux & du divin à son aventure, & on en fabriqua la fable que Jupiter l'avoit enlevé. * Herodien. Scaliger, *in Eusebium.* Orose. Eustathe. Saint Augustin, *de civitate Dei, lib. 7, cap. 26 & alibi.* Bayle, *dict. crit. 2, édit.* Du Pin, *hist. prof.* 1 vol. Cicero, *Tusculan. quæst. l.* 1. Vossius, *de idol. lib.* 1. Barthius, *animadversion. ad Statium.* Ovide, *l.* 10, *metam.* Horat. *liv.* 3, *ode* 10, *sur la fin*, & *l.* 4, *ode* 4.

GANZ (David) *cherchez* DAVID.

GAOGA ou KAUGHA, royaume d'Afrique, en Nigritie, entre la Nubie, & le royaume de Borno, n'étoit autrefois qu'un désert qui s'est peuplé. Les rois y descendent d'un esclave negre, qui s'étant saisi des effets de son maître, après avoir acheté quelques chevaux, courut les pays circonvoisins, fit quelque temps négoce d'esclaves, en échange des chevaux, qu'il faisoit monter aux siens, & se rendit maître de cet état, il y a plus de deux cens ans. Partie de ces peuples ont été chrétiens, comme ceux d'Egypte ; mais ils sont très-ignorans, & presque tous nomades. Les autres sont idolâtres ou mahométans. * *Consultez* Jean de Leon, Sanut, & Marmol, *dans leurs descriptions de l'Afrique.*

GAONA (Jean) religieux de l'ordre de saint François, Espagnol, & natif de Burgos, étudia à Paris, & étant de retour dans son pays, y parut avec réputation dans les chaires ecclésiastiques & dans les universités. Il passa dans la nouvelle Espagne, pour y travailler à la conversion des ames, & mourut à Mexique en 1559. Gaona a composé quelques ouvrages. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Wadingue, *biblioth. Minor.*

GAONS. On appelle ainsi un ordre de docteurs Juifs qui parurent en orient après la clôture du Talmud. Le nom de Gaons signifie Excellent, sublime. Ils succéderent aux Sébureéns ou Opinans vers le commencement du VI siécle. Chanan Meischka fut le chef & le premier des Excellens. Il rétablit l'académie de Pundebita qui avoit été fermée pendant trente ans. Vers l'an 763, Judas l'aveugle qui étoit de cet ordre, enseignoit avec réputation. Les Juifs le surnommoient Plein de lumiere. On lui doit quelques leçons qu'ils estiment beaucoup. Seherira du même ordre, parut avec beaucoup d'éclat à la fin du X siécle : il se dépouilla de sa charge pour la céder à son fils Hai, qui fut le dernier des excellens. Celui-ci vivoit au commencement du XI siécle, & fut regardé comme le plus excellent des excellens. Il enseigna jusqu'à sa mort, qui arriva en 1037. L'ordre des Gaons finit alors, après avoir duré 280 ans, selon les uns ; 350, ou même 448, selon d'autres. On a de ces docteurs un recueil de demandes & de réponses qui vont jusqu'à environ 400. Ce livre a été imprimé à Prague en 1575, & à Mantoue en 1597. Le collecteur se nommoit *Menachem Ægosi.* * Volfii *bibliotheca hebræa.* Dom Calmet, *dictionnaire de la bible.*

GAOXA, isle sur la côte de la province de Quantung, dans la Chine, où l'on voit une espece de poisson fort extraordinaire, que les Chinois appellent *Hoangcio Yu*, c'est-à-dire, *poisson jaune.* Depuis la fin de l'automne jusqu'en été il demeure dans la mer, où ceux du pays tâchent de le pêcher, parceque c'est un mets délicat, & d'un gout excellent ; mais au commencement de l'été il se change en oiseau dont le plumage est jaune, & qui vole sur les montagnes, pour y chercher sa nouriture, comme les autres oiseaux. L'hiver approchant, il quitte ces lieux élevés, & se retire dans la mer, où il perd ses plumes & ses aîles, & paroît couvert de ses écailles, avec ses aîlerons, jusqu'à ce que le printemps lui fasse renaître ses aîles pour reprendre son essor comme l'année précédente : changeant ainsi d'espece, par une révolution continuelle. * Kircher, *de la Chine.*

GAP, ville de France en Dauphiné, avec bailliage & évêché suffragant d'Aix en Provence, est capitale d'un petit pays nommé *le Gapençois*, & est située à 2 lieues de la Durance, à 5 ou 6 d'Embrun, & à un peu plus de Sisteron. Gregoire de Tours la nomme *Vapincum*, & la Notice d'Honorius *Vapincensium Urbs.* On voit près de-là le fort de Puymore, sur une éminence. L'église de Gap est consacrée sous le titre de Notre-Dame, & le chef du chapitre porte le titre de doyen. Il y a encore un archidiacre, un prevôt, un sacristain, un préchantre & douze chanoines qui ont sous eux douze *Panetiers*, obligés de dire toutes les messes hautes, & de chanter toujours & par-tout sous l'ordre du préchantre, qui dépend aussi du chapitre. L'évêque y prend le titre de comte, & met à côté de ses armes l'épée & la crosse en pal. Saint Demetrius est le plus ancien des évêques de Gap, dont nous avons connoissance. Il est révéré comme martyr dans son église. Constance, Tigris, & Remedius ou Remi, qui lui ont succédé, sont aussi reconnus pour saints. S. Constance se trouva au concile d'Epaune, ou Epaone en 517. Saint Arigius vulgairement Arei, fut un des prélats assemblés au second concile de Mâcon en 588, & à celui de Valence en 589. L'église de Gap fait aussi la fête de saint Arnoux son évêque, que le pape Alexandre II tira du monastere de la Trinité de Vendôme, & qui mourut le 19 septembre de l'an 1074. Ces prélats ont eu d'illustres successeurs ; Guillaume, qui acquit en 1184 la seigneurie de Gap ; un autre Guillaume, qui fonda le couvent des Dominicains ; Othon, qui donna la moitié de la jurisdiction temporelle de Gap à Charles I, roi de Naples, comte de Provence, pour se venger des habitans qui l'avoient long-temps tenu en prison ; Henri de Poitiers ; Gilbert de Mandegaches ; Jacques d'Artaud ; Louis d'Airarques ; Gaucher de Forcalquier de Ceireste ; Gabriel de Clermont de Talard ; Pierre Paparin de Chaumont ; Artus de Lionne ; François-Berger de Malissoles, &c. Il n'y a dans le diocèse de Gap que deux abbayes, celle de Clauzonne ou Clozonne, ordre de S. Benoît, & celle de Survives ou Suripes, du même ordre. Cette derniere se nomme aussi Surpoy, saint Pierre *de Subripis*, ou Survives aux Nonains. L'abbaye de Bortavel a été unie à la chartreuse de Durbon, & celle de Fourrieres à sainte Claire de Sisteron. Le diocèse de Gap contient deux cens vingt-une paroisses & quatre-vingt-deux prieurés. La ville de Gap souffrit beaucoup sur la fin du XVI siécle, durant les guerres de religion. Elle fut souvent prise & reprise par les catholiques & par les huguenots. Les premiers s'opposerent avec grand zèle en 1561, aux erreurs que Guillaume Farel y avoit semées, & se défendirent si bien, que l'avantage leur demeura. Ils chasserent les huguenots qui les avoient voulu chasser, & ne laisserent rien dans leur ville qui leur fut suspect. Depuis, après diverses résolutions, ceux de Gap se déclarerent pour la ligue. Lesdiguieres ne pouvant se rendre maître de cette ville, & n'étant pas assez fort pour l'assiéger, s'avisa d'occuper le fort Puymore, au commencement de l'an 1588, & y fit bâtir un fort, qui fut commencé le 5 avril, & achevé dans treize jours. M. Juvenis de Gap, nous avoit fait espérer une histoire de cette ville. Elle a été autrefois aux comtes de Forcalquier. GUILLAUME VI, dernier comte de Forcalquier, donna Gap pour dot de sa petite fille *Béatrix* de Claustral, qui épousa *Guigue-André*, dauphin de Vienne, l'an 1202. Les anciens comtes de Provence y avoient de grands droits ; & ce n'est que depuis le XVI siécle qu'elle est du ressort du parlement de Grenoble. * Du Chêne, *recherches des villes de France.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Bouche, *hist. de Provence.* Russi, *hist. des comtes de Provence*, *chap.* 5. *n.* 21. Chorier, *histoire de Dauphiné*, *tom.* 2, *liv.* 3, *sect.* 1.

GAR OTTISCH, mot allemand, qui signifie, *tout* Ottonique : c'est un surnom de Primislas roi de Bohême, parcequ'il s'étoit entiérement dévoué au parti d'Otton IV, duc de Saxe, contre Philippe de Sueve, d'où il est arrivé qu'en transposant un peu les mots, Gar Ottisch à été nommé Ottogarus I de ce nom, lequel nom il a transmis à son fils & à son petit-fils. *Cherchez* OTTOGARE. * Georg. Horn. *Orb. imp. p.* 126.

GARA (Nicolas) palatin de Hongrie, quoique de basse naissance, s'éleva par sa valeur aux plus éminentes dignités du royaume de Hongrie. Après la mort de Louis I, roi de Hongrie, en l'année 1381, les Hongrois ayant reconnu pour reines, Elisabeth veuve du roi Louis, & Marie sa fille, Gara s'acquit un grand crédit auprès des deux reines, qui lui commirent le gouvernement de leur royaume ; mais son ambition lui fit abuser de son pouvoir ; & voulant opprimer les grands du royaume, il les obligea de prendre les armes contre les reines, pour couronner Charles de Duras roi de Naples, petit-fils de Louis I roi de Hongrie ; élection à laquelle les reines furent obligées de consentir. Cependant Gara n'abandonna point Elisabeth & Marie, & prit le parti de faire assassiner l'usurpateur. Il se servit de Blaise Forgats, qui prit le temps que le roi Charles étoit venu visiter Elisabeth, & lui donna un coup d'épée sur la tête, dont ce prince tomba par terre à demi mort. Le malheureux prince fut conduit à Wissegrade, où il fut étranglé en 1385. Alors les reines accompagnées de Gara & de Forgats, allerent dans les provinces pour se faire reconnoître de leurs peuples ; mais le gouverneur de Croatie se servit de cette occasion pour venger la mort du roi Charles, dont il avoit été confident ; & ayant assemblé la noblesse & le peuple, il alla au devant d'eux, tua Forgats & Gara, fit mettre la reine mere dans un sac qu'on jetta dans la riviere de Bozola, & fit conduire la reine Marie sa fille dans une prison. Sigismond, marquis de Brandebourg

Brandebourg, fils de l'empereur Charles IV, qui étoit promis à cette jeune princesse, ayant appris le mauvais traitement que ce gouverneur avoit fait à ces reines, alla avec une armée dans la Croatie, où il délivra la reine Marie qu'il épousa depuis; & fit souffrir une cruelle mort à ce gouverneur. * Bonfinius, *hist. de Hongrie*. Du Puy, *hist. des favoris*.

GARABI (Antoine de) sieur de la Luzerne, étoit extrêmement défiguré de taille & de visage; mais dans un corps si difforme logeoit un esprit aisé, agréable, orné, qui le faisoit rechercher & estimer des plus beaux génies de son temps. Il étoit né le 28 d'octobre 1617, dans la paroisse de Monchatton près de Coutance, dans la terre de la Luzerne, & fit ses études à Caën, en partie sous le célebre Antoine Halley. Il demeura long-temps ensuite dans la terre de Troismons, assez proche de Caën, où la conversation des gens de mérite, dont cette ville n'a jamais manqué, l'attiroit souvent. Il n'en choisit point d'autres pour amis; & ceux qu'il avoit choisis, il les aima passionément, & les servit de tout son pouvoir. Son oncle maternel Hervé de Pierrepont, lui ayant laissé par sa mort la belle terre d'Estienville en Côtentin, avec une riche succession, madame de Matignon lui fit épouser une demoiselle de la maison de Vassé, dont il n'eut point d'enfans. Il passa les dernieres années de sa vie dans cette terre d'Estienville: mais il mourut à l'Isle Marie le 4 juillet 1679, âgé de soixante-deux ans. Son corps fut rapporté & inhumé dans l'église d'Estienville On a de lui des poësies latines & françoises en assez grand nombre, des sentimens chrétiens, politiques & moraux, & quelques autres ouvrages en prose. On trouve dans tous une composition agréable & facile, mais peu de travail, & l'on s'apperçoit aisément que Garabi n'avoit pas une grande lecture des anciens. Son recueil de prose & de poësies latines fut imprimé à Caën en 1663, *in-4°*, sous ce titre, *Antonii Garabii Patropontii Luzernæi, miscellanea*. * M. Huet, *origines de Caën, seconde édition, p.* 418.

GARABUSA, ou GARABUSA SALVATICO, anciennement *Corycæ insulæ*. Ce sont deux petites isles dépendantes de celle de Candie, situées à demi-lieue, de la côte occidentale, près du cap Buso. La Garabusa, qu'on nomme aussi *Grabuse*, a un bon port & une très-bonne forteresse. Les Vénitiens l'ont conservée jusqu'en l'an 1691, que Lucca della Rocca Messinois, capitaine d'une des compagnies qui y étoient en garnison, se saisit du gouverneur, & ayant assommé ceux qui voulurent faire quelque résistance, livra la place au bacha de la Canée. Au reste, quelques géographes croient, que la Garabusa est le cap, que les anciens nommoient *Cryous Mons & Promontorium*, que d'autres placent à *la Punte di Corace*, & d'autres encore au cap *Buso*. * Mati, *dict.*

GARACK, est une isle des plus considérables du golfe Persique. On ne doute presque point, que ce ne soit la même que d'autres appellent *Garge*, & d'autres *Elchadr*, & qu'on nomme en latin *Ichara Insula*, ou *Icarium*. Maphée & Golius, qui la confondent avec l'isle de Baharem, se trompent. Garack est au nord de Baharem, à plus de douze ou quinze lieues de distance. Elle est également éloignée des côtes de Perse & de celles d'Arabie, environ à dix lieues de l'embouchure de l'Euphrate. Au nord elle regarde la ville de Berderrich. Elle appartenoit autrefois aux Juifs. On y voit encore les ruines de la ville qu'ils habitoient, qui, à en juger par les monumens qui en restent, devoit être fort grande & fort belle. La synagogue bâtie en forme de piramide, sert présentement de mosquée aux habitans. Mais ce pays, de même que bien d'autres, a été sujet à un très-grand nombre de révolutions. Les Portugais, dans le temps qu'ils étoient les maîtres d'Ormus, réduisirent sous leur puissance tous les petits états du voisinage, au nombre desquels étoit l'isle de Garack, & le golfe Persique n'eut plus qu'un maître, qui fut le roi de Portugal. Le roi de Perse, le grand *Schach-Abas*, les en chassa, après leur avoir fait long-temps la guerre. Toutes ces isles sont maintenant habitées par les Arabes, & n'ont plus que les masures de leurs villes, & quelques vestiges de leur ancienne grandeur. Cela paroît encore plus en l'isle de Garack qu'en nulle autre: puisqu'au lieu d'une grande ville, qui y étoit anciennement, on n'y trouve qu'une bourgade bâtie des masures des anciens édifices, qui est sur un côteau, dans une situation fort agréable. Le terroir de l'isle est sec & pierreux, brulé par les ardeurs du soleil, élevé par le milieu, & presque tout découvert, sans qu'il y reste aucun bois, quoiqu'il paroisse qu'il y en a eu autrefois, puisqu'on y trouve des troncs d'une grosseur prodigieuse & des racines, que la force des hommes n'a pu arracher. Il est vrai que du côté d'orient, il y a encore quelques bocages assez frais, & quelques palmiers dont les habitans ne tirent pas grande utilité. On voit encore dans l'endroit où étoit l'ancienne ville, un grand aqueduc, qui passoit au milieu, tout de pierre de taille; & qui fait assez voir quelle étoit la puissance des rois qui ont possédé l'isle de Garack. Ce qui la rend encore plus considérable aujourd'hui, c'est qu'on y fait le commerce des perles. Elle en fournit à l'Asie & à l'Europe, & les connoisseurs conviennent tous, qu'il y en a peu d'aussi belles que celles qui se pêchent sur les côtes de cette isle. Il y a aussi sur les rivages de la mer des coquillages de figures & de nuances différentes; mais toutes si belles & avec des proportions si justes, qu'elles peuvent servir d'ornement aux cabinets des curieux. * Baudrand. Carré, *voyage des Indes orientales*.

GARAMANTES, peuples de Getulie en Afrique, habitoient anciennement la partie orientale du Zara, & l'occidentale de la Nubie. On voit encore les ruines de la ville de Garama. On considéroit autrefois ces peuples comme étant à l'extrémité de la terre de ce côté-là. * Virgile, *Æneid. l.* 6.

Ultra Garamantas & Indos
Proferet imperium.

Eglogue 8.

Ismarus aut Rhodope, aut extremi Garamantes.

Pline (*l.* 5.) dit que le chemin pour aller chez eux étoit inconnu, & Tacite (l. 4.) parle des Garamantes comme d'un peuple belliqueux, indomtable, & plein de grands voleurs. Lucain (*de bello civil. l.* 4.) dit qu'ils étoient nuds. Aujourd'hui les habitans de ce pays, qui comprend le royaume de Borno, sont partie blancs, partie noirs; ils sont assez humains, & font quelque négoce; mais ils ont leurs femmes & leurs enfans en commun, & vivent presque sans religion, comme les anciens Garamantes. On dit que les particuliers y reconnoissent pour enfans ceux qui leur ressemblent, & que les plus camus y passent pour les plus beaux. * Pline, *l.* 8. Strabon, *l.* 17. Cluvier, *l.* 6, *c.* 4. Isidore. Jean Léon.

GARAMAS, roi de Lybie, de la fille duquel Jupiter *Ammon* abusa, & en eut un fils nommé Iarbas, ainsi que Virgile le dit.

Hic Ammone satus, raptâ Garamantide Nympha.
* Virgil. *Æneid. l.* 4, *v.* 198.

☞ GARAMOND (Claude) célebre graveur & fondeur de caracteres d'imprimerie, étoit né à Paris. Il commença à se distinguer vers l'an 1510, & purgea les caracteres de tout ce qui leur restoit de gothique. Il les porta à un si haut dégré de perfection, qu'on ne peut lui refuser la gloire d'avoir surpassé tous ceux qui étoient avant lui, & de ne l'avoir été par aucun de ceux qui sont venus depuis. Ses caracteres sont extrêmement multipliés à cause du grand nombre qu'il en a gravés, & des frapes qui en ont été faites. Dans les épreuves que les étrangers en firent en Italie, en Allemagne, en Angleterre, & même en Hollande, ils eurent soin d'ajouter au nom de chaque caractere, celui

de Garamond, pour les distinguer de tous les autres; & le petit-romain, par excellence, étoit connu chez eux sous le seul nom de Garamond. Ce fut lui qui grava par ordre de François I, les trois sortes de caracteres grecs dont Robert Etienne a fait usage dans ses belles éditions. Il mourut à Paris, au mois de décembre 1561, & fut inhumé dans le cimetiere de S. Benoît, qui étoit pour lors sur la place de Cambrai. C'est M. Fournier l'aîné, habile graveur & fondeur de Paris, qui possede la plupart des beaux caracteres de Garamond. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

GARASSE (François) natif d'Angoulême, entra chez les jésuites l'an 1601, âgé de 15 ans. Il avoit du feu, du génie, de la lecture & quelque talent pour la chaire. Il se signala particuliérement par le zéle qu'il témoigna contre les libertins & les athées : il les attaqua dans le livre intitulé la *doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels*, imprimé en 1623. Le caractere violent & peu sérieux de ce livre ne convenoit guères à l'importance de la cause qu'il avoit entrepris de défendre. Le prieur Ogier célebre prédicateur, fit paroître aussitôt un jugement, ou une censure de cet ouvrage, adressée aux jésuites, sous le titre de *jugement & censure du livre de François Garasse*, dans lequel il accuse Garasse d'avoir plutôt contribué à endurcir les athées & les libertins, qu'à les convertir, & d'avoir donné occasion de chute & de scandale aux autres, en rapportant les maximes de ces impies, & en ne leur opposant que des raisons frivoles, & des contes facétieux, & prenant de-là occasion de médire de Pâquier, de Lipse, de Charron, & de plusieurs autres. Garasse se défendit par une apologie, & voulant montrer qu'il pouvoit réfuter sérieusement les athées & les libertins, il donna en 1625, un livre intitulé, *Somme de théologie, des vérités capitales de la religion chrétienne*, contre lequel le célebre Jean du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran, écrivit fortement. L'université en fit aussi ses plaintes à la faculté de théologie. Garasse se défendit, mais inutilement. Sa Somme fut condamnée par la faculté de théologie de Paris, dans l'assemblée du 1 septembre 1626. Garasse avoit encore composé en 1620 un traité intitulé, *Rabelais réformé*, qui n'est point, comme quelques-uns ont cru, une réforme du livre de Rabelais; mais un ouvrage de controverse, contre le ministre Pierre du Moulin, qu'il accuse d'être imitateur de Rabelais. Il avoit aussi composé en 1622 un livre intitulé, *Recherches des recherches de Pâquier*, dans lequel il maltraitoit fort ce célebre avocat, qu'il n'épargne pas non plus dans sa *doctrine curieuse*, & dans son apologie. Enfin, ce jésuite a encore fait quelques ouvrages profanes, comme *le banquet des sept sages*, imprimé en 1617; un poëme latin sur le sacre de Louis XIII, avec des élégies sur la mort de Henri *le Grand*, imprimées en 1611, qui prouvent qu'il étoit meilleur poëte que théologien. Garasse se déchaîna fort contre le poëte Théophile, & fut en partie cause des poursuites qui furent faites contre lui. Les enfans de Pâquier vengerent la mémoire de leur pere par un ouvrage très-violent contre Garasse, intitulé, *Défense d'Etienne Pot*, à Paris 1624. Ce jésuite, après la censure de son ouvrage, se retira à Poitiers, où il répara par sa mort exemplaire les fautes qu'il avoit pu commettre par l'édition de ses livres : car la peste étant à Poitiers, il demanda à ses supérieurs la permission d'assister les malades de l'hôpital, & mourut de la peste, qu'il gagna en exerçant cette fonction charitable, le 14 juin 1631, âgé de 46 ans. Il étoit reconcilié avec le prieur Ogier & avec Balzac. * Alegambe, *bibl. scrip. soc. Jesu. Défense pour Etienne Pâquier.* Bayle, *dict. crit.* M. l'abbé Joly, *remarques sur ce dictionnaire. Mémoires du temps. Regisires de la faculté de théologie de Paris.*

GARAT (Martin de) jurisconsulte, *cherchez* MARTIN.

GARATON (Christophe) vivoit dans le XV siécle. Il fut secrétaire du pape Eugène IV, qui l'envoya vers l'an 1435 à Constantinople, pour les affaires qui regardoient l'union de l'église Grecque avec la Latine. * Sponde, *A. C.* 1435, *n.* 17. Rainaldi. Bzovius, &c.

GARAZU, bourg ou petite ville de Bresil dans l'Amérique septentrionale. Ce lieu est dans la Capitanie de Fernanbouc, à six lieues d'Olinde, du côté du nord. Quelques-uns l'appellent *Inguruza*; mais Garazu en est le véritable nom. * Mati, *dict.*

GARBITIUS (Matthias) Sclavon, florissoit dans le XVI siécle, & fut professeur en langue grecque à Tubingen. C'étoit un homme de beaucoup d'érudition, & qui ne manquoit d'ailleurs ni d'imagination, ni de vivacité. Il entendoit parfaitement la langue grecque, & avoit bien lu les poëtes qui ont écrit en cette langue, sur-tout les anciens. Il en a orné plusieurs de ses notes, entr'autres Hesiode. Son édition, accompagnée de scholies & d'une interprétation, fut imprimée à Basle en 1559, chez Oporin. On a de lui le même travail sur le Promethée d'Eschyle, & cet ouvrage a paru au même lieu, & la même année. Garbitius voulut être poëte lui-même, & l'on a plusieurs piéces de lui en ce genre dont quelques-unes se font lire avec plaisir. Ces poësies sont latines. Il a fait en prose l'Oraison funébre de Jean Sichard, habile jurisconsulte, & deux autres Discours que l'on trouve dans le recueil de ceux des professeurs de Tubingen, imprimé en 1557. Josias Simlerus parle de cet auteur dans son Epitome ou abrégé de la bibliotheque de Gesner, folio 495. David Czüittinger en parle aussi, page 162, de son *Specimen Hungariæ litteratæ*, imprimé *in-4°*, à Francfort en 1711, &c.

GARBO, *cherchez* DINUS DE GARBO.

GARCEZ ou GARCIAS (Martin) cinquante-deuxiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, résidant à Malte, succéda, en 1595, à Hugues de Loubens Verdale, étant âgé de plus de 60 ans. Il étoit auparavant châtelain d'Emposte, de la langue d'Aragon. A cause de son âge, & du peu de temps qu'il a regné, on ne sait rien de lui, sinon qu'il ôtat les gabelles & les impôts qui se levoient sur les habitans de l'isle de Malte, & qu'il défendit pour quelque temps les armemens à ses chevaliers, qui faisoient des courses au Levant pour leur butin & leur intérêt particulier, & non pas pour le profit du commun trésor. Garcez mourut en février 1601, & eut pour successeur Alof de Vignacourt. * Naberat, *privileges de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.*

GARCEZ (Julien) né en Aragon d'une famille noble en 1460, entra dans l'ordre des freres prêcheurs. Il vint à Paris pour y prendre le bonnet de docteur, & retourna en Aragon, où il enseigna la théologie plusieurs années avec applaudissement. L'empereur Charles-*Quint*, dont il étoit le prédicateur, le nomma en 1519, pour être le premier évêque de Tascala, ville de la province des Anges au Mexique; mais il s'y trouva des difficultés à la cour de Rome, & ce ne fut qu'en 1527 que Garcez prit possession de cet évêché par procureur. Il y alla lui-même deux ans après, étant âgé de près de 70 ans. Il donnoit avec profusion tous ses revenus pour soulager les pauvres de son évêché. Il bâtit un fameux hôpital entre Mexico & Vera-Cruz, pour y recevoir tous les malades qui venoient d'Espagne pour aller aux Indes, ou qui retournoient dans ces royaumes; & non content de leur fournir tout ce qui étoit nécessaire pour leur entretien, il les servoit lui-même. En un mot, il fut regardé comme le pere des pauvres, & le protecteur des veuves & des orphelins. Son amour pour les Indiens, & son zéle pour la justice, lui attirerent la haine des Espagnols conquérans du nouveau monde, qui traitoient les Indiens comme des bêtes. Il écrivit un traité contr'eux en forme de lettre au pape Paul III, que Padilla a traduite & fait imprimer dans son histoire de la province de Mexique, & mourut en réputation de sainteté vers l'an 1547. * Diag. *Hist. prov. Aragon. lib.* 2. 36. Remez

Histor. provin. Mexic. lib. 1, c. 42. Theat. eccles. Hisp. Pio, *de vir. illust. part. 2, lib. 4, col.* 130. Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

GARCIA (Jean) Espagnol, religieux de S. Dominique, étoit né à Moral dans la partie de la Castille neuve, qu'on appelle la Manche. Après avoir achevé ses études, il passa aux isles Philippines l'an 1632, avec un grand nombre de missionaires de son ordre. Il alla d'abord dans l'isle Formose, pour travailler à la conversion des infidéles; il y bâtit quelques églises. Après qu'il eut travaillé quelque temps dans ce pays, il fut envoyé par ses supérieurs dans la Chine, où il entra l'an 1636, avec deux autres religieux de son ordre. Ces missionaires prêcherent l'évangile dans sa pureté aux Chinois; mais quelques gens mal-intentionné ayant irrité contr'eux les mandarins, ils furent contraints de se cacher pendant trois ans. Le pere Garcia fut maltraité, à cause qu'il ne voulut pas approuver les cérémonies chinoises: il se sauva dans l'isle Formose. Les Chinois néanmoins le rappellerent, & il y retourna l'an 1641, huit mois après en être sorti. Comme il eut beaucoup plus de liberté dans cette seconde mission, il parcourut aussi plusieurs autres provinces de la Chine, & y convertit un grand nombre de Chinois. Après avoir travaillé fort utilement & avec des travaux infinis l'espace de trente ans dans cet empire, il mourut en réputation d'une grande piété le 8 décembre de l'an 1665, d'une maladie causée par les mauvais traitemens qu'il avoit reçus peu auparavant. Il a composé en langue chinoise un catéchisme, & un traité de l'oraison mentale. Il eut part aussi à un traité sur le culte de Confucius, & entre plusieurs de ses lettres, on en imprima une de l'an 1648, en 1654, à Coimbre, qui a été traduite, & que le pere Tellier dans sa *défense des nouveaux Chrétiens*, a accusé à tort de supposition. * *Histoire du R. P. Grelon jésuite, c. 28. Histor. Philipp. 2 p. lib. 1, cap. 9, 10, 26, &c. & lib. 2, cap. 38.* Fontana, *monum. Dominic. 1662 & 1665.* Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

GARCIAS Ximene, ou INNICUS I, roi de Sobrarbe & de Ribagorça, second royaume des Chrétiens dans l'Espagne, qu'il établit vers l'an 724, après avoir chassé les Maures, après la retraite de Pélage dans les montagnes d'Asturie, qui y fonda le premier le royaume de Galice & de Cantabrie en 716. Il choisit pour la capitale du royaume, la ville d'Insam; il portoit dans ses armes un arbre verd rehaussé d'une croix rouge, dans un champ d'azur, en mémoire d'une semblable vision qui avoit paru dans l'air un peu avant le combat livré contre les Maures. C'est d'où vient, à ce que l'on croit, le nom de Sobrarbe. Tout cela est fabuleux. * Rittershusius, *Exeg. Gen. p. 66.*

GARCIAS INNICUS II, prit Pampelune, où après avoir transféré le siége royal, il lui ôta le nom qu'elle portoit auparavant, & l'appella le royaume de *Navarre*, ou de Pampelune. * Georg. Horn. *Orbis imperans.*

GARCIAS II, fils de SANCHE, & de sa seconde femme *Tuta*, lui succéda l'an 905, au royaume de Navarre, & mourut vers l'an 925 ou 926, ayant associé son fils SANCHE, qui fut surnommé *Abarca.*

GARCIAS III, roi de Navarre, fils de SANCHE *Abarca*, fut surnommé *le Trembleur*, parcequ'il trembloit en entrant au combat, quoiqu'ensuite il fût un de ceux qui y donnoient le plus de marques de courage. Il eut de *Ximene*, son épouse, SANCHE *le Grand*, son successeur, & mourut au commencement du XI siécle.

GARCIAS IV, roi de Navarre, est surnommé par quelques auteurs *de Nagera*, parcequ'il fut élevé & enseveli dans une ville de ce nom. Il donna d'abord du secours à son frere Ferdinand I, contre Bermond ou Wermond, roi de Léon, mais s'étant depuis brouillé avec lui, il perdit la vie dans une bataille, l'an 1054, après un regne de 20 ans. * Mariana, *lib. 3.*

GARCIAS V, roi de Navarre, fils de RAMIR, seigneur de Monçon, & petit-fils de RAMIR, seigneur de Calahorra, qui étoit frere de *Sanche* IV, recouvra le royaume de Navarre l'an 1134. Il fit la guerre à ses voisins, qui vouloient le déposséder, & mourut d'une chute de cheval, étant à la chasse l'an 1150, après un regne d'environ 15 ans.

GARCIAS, roi d'Oviedo & de Léon, étoit fils d'ALFONSE III, surnommé *le Grand*, & de *Ximene* ou *Chimene*, à la sollicitation de laquelle Garcias prit les armes contre son pere. Il perdit une bataille où il fut fait prisonnier. Ses freres & son beau-pere rompirent ses chaînes; & obligerent Alfonse d'abdiquer en faveur de Garcias, qui ne regna qu'environ trois ans. Il mourut l'an 913, & eut pour successeur son frere ORDUGNO. * Mariana, *hist. Hisp.*

GARCIAS I, comte de Castille, dit *Fernandez*, fils de FERNAND ou *Ferdinand* Gonsalez, & de *Sanche* de Navarre, fut comte de Castille après son pere, en 942, & regna 48 ans. *Sanche* son fils se révolta contre lui, ce qui donna la hardiesse aux Maures de le venir attaquer. Garcias se défendit courageusement, & fut tué dans un combat l'an 990. * Mariana, *hist. Hisp.*

GARCIAS II, comte de Castille, succeda l'an 1028, à son pere SANCHE, fils de *Garcias* I, qu'il avoit eu d'*Urraque*. Il fut assassiné le 13 mai, jour de ses nôces avec *Sanche*, sœur de *Wermond* III, roi de Léon. Sa sœur, remariée à *Sanche* III, dit *le Grand*, roi de Navarre, porta la Castille dans cette maison. * Mariana. Turquet, *histoire d'Espagne.*

GARCIAS (Martin) grand-maître de Malte, *voyez* GARCEZ.

GARCIAS, natif de Séville, jurisconsulte, vivoit sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1290, & avoit fait de grands progrès dans le droit civil & canonique. Il est assez connu par les commentaires qu'il a fait sur les décrétales, & que nous avons en cinq livres. On lui en attribue quelques autres. * Trithéme, *de script. eccles.* Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Gesner, &c.

GARCIAS-LASSO DE LA VEGA, connu sous le nom de GARCI-LASSO DE LA VEGA, natif de Tolede, étoit fils puîné de GARCIAS Lasso de la Vega, seigneur de Batres & de Los-Arcos, conseiller d'état des rois Ferdinand & Isabelle, qui l'avoient employé dans diverses négociations importantes; & entr'autres dans l'ambassade de Rome auprès du pape Alexandre VI, & de *Sanche* de Gusman. Le fils étoit brave, bienfait & avoit beaucoup d'esprit, & un penchant surprenant pour la poësie. Il avoit eu l'avantage d'être élevé auprès de Charles-*Quint*, qu'il suivit en Allemagne, en Afrique, à l'expédition de Tunis, & en Provence, où il commanda un bataillon dans l'armée de cet empereur en 1536. Quelques paysans qui s'étoient enfermés dans une tour, qui est apparemment celle du Mui, près de Frejus, arrêterent toute l'armée de Charles. Garci-Lasso de la Vega voulant s'y distinguer par sa bravoure aux yeux de son maître, s'avança près de cette tour, & y fut blessé d'un coup de pierre. On le porta à Nice, où il mourut 20 jours après, en la 36 année de son âge. L'empereur témoigna une douleur extrême de sa mort. Il avoit épousé *Helene* de Zuniga, dont il eut *Garcias* Lasso de la Vega, tué au combat de Wlpian contre les François, à l'âge de 24 ans; & *Sanche* de Gusman, mariée à *Antoine* Portocarrero de Vega. Nous avons les poësies de Garci-Lasso sous ce titre, *Obras de Garsi-Lasso de la Vega, con annotatione.* Elles ont été souvent imprimées, & divers auteurs y ont fait des remarques. *Voyez* Imhof, *en ses vingt familles d'Espagne, pag.* 131.

Ce Garcias est un de ceux à qui la poësie espagnole a le plus d'obligation, non-seulement parcequ'il l'a fait sortir de ses premieres bornes, mais encore pour lui avoir procuré diverses beautés empruntées des étrangers. Il étoit le premier & le plus estimé des poëtes Espagnols de son temps, & il réussissoit même assez bien en vers latins. Il employa l'art pour cultiver le naturel qu'il avoit pour la poësie: il s'appliqua à la lec-

ture des meilleurs d'entre les poëtes Latins & Italiens, & il se forma sur le modele des anciens & de quelques-uns d'entre les modernes. Ayant remarqué que Jean Boscan avoit réussi dans les efforts qu'il avoit faits pour faire passer la mesure & la rime des Italiens dans les vers espagnols, il abandonna cette sorte de poësie, qu'on appelle *ancienne*, & qui est propre à la nation Espagnole, pour embrasser la *nouvelle*, qui est imitée des Italiens. Il quitta donc les couplets & les rondelets (*Coplas y Redondellas*) qui répondent à nos stances françoises, sans vouloir même retenir ceux de douze syllabes, ou d'onze, quand l'accent est sur la derniere du vers, qui étoient fort estimés dans les commencemens, c'est-à-dire, du temps de Jean de Mena, qui passe pour en être l'auteur. Il renonça même aux villanelles, qui répondent à nos ballades, aux romances, aux seguidilles, & aux gloses, pour faire des hendecasyllabes à l'italienne, qui consistent en des octaves, des rimes tierces, des sonnets, des chansons & des vers libres. Garcias réussit bien en toutes ces sortes de rimes nouvelles; mais particulierement en rimes tierces, qui sont 1. des stances de trois vers, dont le premier rime au troisiéme, le second au premier de la stance suivante, & ainsi jusqu'à la fin, où ils ajoutent un vers de plus dans la derniere stance, pour servir de derniere rime; 2. des stances dont le premier vers est libre, & les deux autres riment ensemble. Cette nouvelle forme de poësie fut trouvée si étrange, que quelques-uns se mirent en devoir de la ruiner & de rétablir l'ancienne, comme étant propre & naturelle à l'Espagne. C'est ce qu'entreprit de faire particulierement Christophe de Castillejo; mais ni lui ni les autres ne purent empêcher qu'elle n'eût le dessus, à la gloire de Boscan & de Garcias. Les ouvrages de ce dernier sont animés par tout de l'esprit & du feu poëtique. Ils sont accompagnés d'une majesté naturelle & sans affectation; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on y trouve de la subtilité & de la délicatesse jointe avec beaucoup de facilité. C'est le jugement qu'en portent dom Nicolas Antonio, & messieurs de Port-Royal dans leur nouvelle méthode espagnole. Paul Jove prétend que ses odes ont la douceur de celles d'Horace. Sanctius ou Sanchez de Las-Brozas, le plus savant des grammairiens d'Espagne, a fait des commentaires sur toutes ses œuvres, & il a eu soin d'y remarquer les endroits imités des anciens, & d'en relever les beautés par des observations savantes & curieuses. D'autres critiques y ont aussi fait des notes. * Paul Jove, *ad calcem elogior.* A. S. Peregrin. *biblioth. hispanic. tome 3.* Nicol. Anton. *biblioth. scriptor. Hispan. Nouvelle méthode espagn. 3. p. de la gramm. c. 3 & 4. de la poësie. Eloge de Garci-Lasso de la Vega*, par M. d'Hermilli, à la suite de la traduction françoise de la *Dissertation sur les tragédies espagnoles* de D. Augustin de Montiano.

Il ne faut pas confondre ce poëte avec un autre Garcias-Lasso de la Vega, qui étoit de Cusco dans l'Amérique, fils d'un gentilhomme Espagnol & d'une femme du pays. Ce dernier a composé en espagnol l'histoire de la Floride, & celle du Perou, & des Incas qu'on a mise en notre langue. * Paul Jove, *in el. doct. cap. ult.* Bembo, *in epist.* Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Lopez de Vega. Jacques Giron. Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

GARCIAS (Nicolas) Espagnol, professeur en droit civil & canonique, & chanoine d'Avila, vivoit dans le dix-septiéme siécle. Il a composé en latin un traité *des bénéfices*, *in-folio*, qui est, dit-on, fort estimé: il a été imprimé à Genève, en 1618. Outre un grand nombre de questions nouvelles & de résolutions sur toutes sortes de matieres bénéficiales, il contient encore les décrets des papes, diverses déclarations des cardinaux qui assisterent au concile de Trente, & plusieurs décisions de la Rote. Ce jurisconsulte en citant les plus habiles canonistes, avertit des opinions ausquelles il croit qu'on doit s'attacher, & de celles qu'il pense qu'on doit rejetter. On voit par sa préface, qu'il avoit séjourné trois ans à Rome, pendant lequel temps il s'est, dit-il, attaché à l'étude de la jurisprudence qui est l'objet de son livre, avec assiduité & application, en lisant & relisant les décisions de la Rote, tant manuscrites qu'imprimées, les déclarations de la sainte congrégation du concile, & les titres qui ont du rapport à ces matieres. Son traité est divisé en 12 parties, dont chacune a ses chapitres, qui contiennent plusieurs traités particuliers sur cette matiere. M. Taisand, dont nous abrégeons le récit, nomme encore d'autres jurisconsultes du nom de *Garcias*, un entr'autres, qui étoit aussi Espagnol, qui avoit interprété les décrétales vers l'an 1285, fait des gloses sur le texte, & quelques additions à la somme appellée *Pisanella*. Il nomme encore: 1. Fortunius Garcias, Espagnol, né en Biscaye, qui enseigna le droit à Bologne, dans le collége des Espagnols, pendant que Charles Ruinus, jurisconsulte, professoit dans cette université. Il ajoute que delà, Garcias s'étoit retiré en Espagne, où il avoit exercé plusieurs charges; que c'étoit un esprit subtil, décisif & pénétrant. Il a écrit *de ultimo fine utriusque juris*, & sur les décrétales: voici le titre du premier traité: *Fortunii Garciæ tractatus de ultimo fine juris civilis & canonici*; à Cologne, 1585 *in-8°*. 2. Jean Garcias, auteur d'un traité *de expensis & meliorationibus*. 3. Un autre Jean Garcias, disciple d'Emanuel Costa, qui a fait plusieurs petits traités, entr'autres *de tacito fidei commisso*, *de conjugali acquæstu*, &c, le tout imprimé à Amsterdam, en 1668, *in-8°*. * *Voyez* Taisand, vies des jurisconsultes, deuxiéme édition, *in-4°*, page 274 & suivantes.

GARCIAS DE SALCEDO CORONEL, Espagnol, natif de Seville, étoit chevalier de S. Jacques, gouverneur de Capoue, dans le royaume de Naples, & mourut à Madrid l'an 1651. Il a fait des commentaires sur les œuvres de Louis de Gongora, & a laissé deux volumes de ses poésies. On doit le distinguer de Garcias de Salcedo Coronel, médecin du roi de Portugal, & chevalier de l'ordre de Christ, qui a aussi écrit. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

GARCI-LASSO DE LA VEGA, Espagnol, *cherchez* GARCIAS-LASSO de la Vega.

GARD, pont célébre, dont la structure est admirable, bâti entre Avignon & Nîmes, sur la riviére du Gardon, est un ouvrage des Romains, & avoit été construit pour soutenir un aqueduc, qui conduisoit des eaux dans la ville de Nîmes. Ces eaux venoient d'une fontaine, qui se voit sur une colline proche de la ville d'Usez, à deux lieues du pont du Gard; & parceque sur les deux bords de la riviére du Gardon, il y a deux montagnes fort hautes, les Romains éleverent trois rangs d'arches les unes sur les autres, bâties de pierres de taille d'une grosseur & d'une longueur surprenante. Le premier rang qui soutient les deux autres, n'a que six arches, qui font le premier pont. Le second rang a onze arches, de même hauteur & de même largeur que celles de dessous; mais le troisiéme en a trente-cinq, qui ne sont pas si hautes, ni si larges. Le premier pont a cent cinquante pas de longueur; le second en a deux cens soixante & quinze; & le troisiéme trois cens. Celui-ci porte un canal couvert de grandes pierres de taille, qui est conduit du haut d'une montagne à l'autre. Au haut d'un pillier de la troisiéme arche du second pont, on voit la figure d'un lievre représenté en bas-relief, dont ceux du pays font une histoire inventée à plaisir: c'est pourquoi on dit communément, *qui n'a pas vu le lievre, n'a point vu le pont du Gard.* * Jovin, *voyages d'Europe.*

GARDE, petite ville d'Italie dans les états des Vénitiens. Elle est dans le Veronois, sur le bord oriental du lac de Garde, auquel elle donne son nom, & à six lieues de la ville de Verone. * Mati, *dict.*

GARDE, ville de Groënland, qui avoit un évêché suffragant de Drontheim. Elle étoit sur la mer, & il y a plus de deux cens ans qu'elle a été ruinée.

GARDE. (le lac de) Il est dans l'état des Vénitiens, entre le Veronois, le Bressan, & l'évêché de Trente. Il a environ dix lieues de long du sud au nord ; & trois à quatre dans sa plus grande largeur. Il est sujet à de grandes tempêtes, comme la mer. Il abonde en anguilles, & en carpes ; & il est la source de la riviere du Mincio, qui va arroser Mantoue. * Baudrand.

GARDELEBEN, petite ville de la vieille Marche de Brandebourg. Elle est près d'une grande forêt, qui porte son nom, sur la Melde, à six lieues de la ville de Stendel, vers le couchant. * Mati, *diction.*

GARDEROBE. (grand maître de la) Cette charge est nouvelle en France : elle a été créée le *26* de novembre *1669.* Elle est toujours possédée par un homme de grande distinction. Sa charge est d'avoir soin des habits, du linge & de la chaussure du roi. Il en fait faire les habits, & lorsque le roi s'habille, il lui met la camisolle, le cordon bleu & le juste-au-corps. Quand il se deshabille il lui présente la camisolle de nuit, le bonnet, le mouchoir ; & lui demande quel habit il lui plaira de prendre le lendemain. Les jours de grandes fêtes, il met le manteau & le collier de l'ordre sur les épaules du roi : il fait les fonctions de chambellan & des premiers gentilshommes de la chambre en leur absence. Les deux maîtres de la garderobe ont aussi leurs fonctions particulieres, & servent par année en l'absence du grand maître : ils font toutes ses fonctions, & même en sa présence. C'est lui qui présente la cravatte au roi, son mouchoir, ses gans, sa canne & son chapeau. Lorsque sa majesté quitte un habit & qu'il vuide ses poches dans celles de l'habit qu'il prend, le maître de la garderobe lui présente ses poches pour les vuider. Le soir, lorsque le roi sort de son cabinet, il donne ses gans, sa canne, son chapeau, son épée au maître de la garderobe, & après que sa majesté a prié Dieu, elle vient se mettre sur son fauteuil & acheve de se deshabiller. Le maître de la garderobe tire le juste-au-corps, la veste & le cordon bleu, & reçoit aussi la cravatte. Les officiers de la garderobe sont : quatre premiers valets de garderobe servans par quartier ; seize valets de garderobe servans aussi par quartier ; un porte-malle ; quatre garçons ordinaires de la garderobe ; trois tailleurs-chaussetiers & valets de chambre ; un empeseur ordinaire : deux lavandiers du linge du corps.

GARDES DU ROI, officiers établis pour garder la personne de sa majesté. Ils sont distingués en gardes du dedans, & gardes du dehors. Les premiers, qui servent principalement dans le palais du roi, sont les gardes du corps, les cent Suisses, & les gardes de la porte, ausquels on a joint les gardes du grand prevôt de l'hôtel. Les gardes du dehors sont les gendarmes, les chevaux-legers, les mousquetaires, les deux régimens des gardes françoises & suisses, les gentilshommes au bec de corbin. * *Etat de la France.*

GARDES-DU-CORPS DU ROI : officiers choisis pour défendre la personne de sa majesté contre ceux qui pouroient former le dessein d'attenter à sa vie. Nous lisons dans l'histoire de Tours, que Gontran roi d'Orléans, voyant que ses deux freres, l'un roi de Metz ou d'Austrasie, & l'autre roi de Soissons & de Paris, avoient été tués, fit garder sa personne par un nombre d'officiers, qui l'accompagnoient par tout, & même dans ses divertissemens. Philippe *Auguste* étant dans la Terre-sainte l'an *1192*, établit des sergens-d'armes ou porte-masses, pour défendre sa personne contre les assassins, que leur prince, appellé le Vieil de la Montagne, envoyoit pour tuer les princes chrétiens. La grande chronique en parle ainsi : « Quand ledit roi ouit les nou- » velles, si se douta formant, & prit conseil de ses » gardes. Il élut sergens à masses, garnis & bien armés, » qui nuit & jour étoient en tour de lui pour son corps » garder. » Il se servit de ces mêmes sergens, à la bataille de Bouvines en 1214, où ils firent paroître leur fidélité & leur courage. C'est pourquoi S. Louis en *1229* fonda pour eux l'église de sainte Catherine du Val des Ecoliers à Paris, comme il est écrit sur deux pierres qui sont à l'entrée de cette église. Voici les paroles : « A la priere des sergens-d'armes, monsieur » saint Louis fonda cette église, & y mit la premiere » pierre, & fut pour la joie de la victoire, qui fut au » pont de Bouvines l'an 1214 : les sergens-d'armes pour » le temps gardoient ledit pont, & vouerent que, si » Dieu leur donnoit victoire, ils fonderoient l'église » de sainte Catherine : & ainsi fut-il. » On y remarque quatre sergens-d'armes, représentés sur ces deux pierres, dont deux tiennent en main leurs masses d'armes, & sont armés de pied en cap, qui étoit l'habillement de guerre ; le troisiéme a une casaque à grandes manches, & porte un colier qui lui descend sur l'estomach, pour montrer l'habit des sergens-d'armes, qui gardoient le roi pendant le jour ; & le quatriéme est envelopé d'un long manteau fourré, avec un bonnet en tête, & sa masse en main, pour représenter les sergens-d'armes qui devoient faire garde la nuit. Du Tillet dit que les uns portoient la masse devant le roi, pendant le jour, & alors ils étoient appellés *huissiers-d'armes* ; & que les autres gardoient sa chambre de nuit. Ces gardes ayant aussi pris l'arc, furent aussi nommés *archers.* Le roi Charles VII retint à sa garde un nombre d'Ecossois, tirés de ceux que les comtes de Boucan & de Douglas lui amenerent pour chasser les Anglois. Philippe de Commines les appelle *Orfaverisés*, parceque leurs hoquetons sont couverts de papillotes d'argent, & d'orfévrerie. Son successeur Louis XI établit une compagnie de cent *lanciers* pour sa garde, qui devoient avoir chacun un homme d'armes & deux archers : puis il fit de deux cens archers la petite garde de son corps. Le même roi, à la recommandation de Charles VII, retint aussi les Suisses à son service ; & ayant fait un traité d'alliance avec eux en 1481, il prit une compagnie de cette nation pour la garde ordinaire de sa personne. Charles VIII, en 1497, institua une nouvelle compagnie de gardes François ; & en 1514, François I fit une compagnie de soixante archers, à laquelle il en ajouta encore quarante-cinq, un an après.

Enfin, toutes ces compagnies de gardes ont été réduites à celles qui subsistent maintenant ; savoir 1. les quatre compagnies des gardes-du-corps, Ecossois & François ; 2. les cent Suisses, aussi gardes-du-corps ordinaires du roi. La colonelle & la premiere compagnie des gardes-du-corps représente celle des gardes Ecossois. Les trois autres sont des gardes François. Chaque compagnie est commandée par un capitaine, & deux lieutenans, & est divisée en six brigades, dont chacune a trois exemts, deux brigadiers, & deux sous-brigadiers. Ces quatre compagnies servent par quartier, & portent la bandouliere de la livrée de leur drapeau, c'est-à-dire, blanche, jaune, bleue, ou verte. Mais les vingt-cinq gentilshommes gardes de la manche, de la compagnie Ecossoise, y compris le premier homme-d'armes, servent toujours deux ensemble, aux côtés du roi, ou bien six, aux grandes cérémonies, & ne sont ordinairement qu'un mois en service. Les capitaines, les lieutenans & les exemts des gardes-du-corps portent tous le bâton dans la maison du roi, & accompagnent sa majesté tout le jour à pied & à cheval. Les brigadiers ont une pertuisane. Le capitaine des gardes-du-corps qui est en quartier, ne quitte point le roi, depuis qu'il est levé ou sorti de la chambre, jusques à ce que sa majesté soit couchée ; mais le capitaine ou le lieutenant Ecossois a toujours sa place auprès du roi, quoiqu'il ne soit pas de quartier. Le capitaine des gardes François qui est en service, se tient & marche toujours immédiatement après le roi & proche de sa personne, quelque part qu'il soit, à table, à cheval, en carosse, & par tout ailleurs ; & il n'est permis à qui que ce soit de se mettre, ou de passer entre lui & le roi, afin que rien ne l'empêche d'avoir toujours la vue sur la personne de sa majesté. Il est toujours logé dans l'appartement du roi, & la nuit il en garde les clefs sous son chevet.

Quand le roi donne audience à un ambaſſadeur, le capitaine des gardes le reçoit à l'entrée de la ſalle, & le conduit juſqu'à la chambre, où il ſe tient près du baluſtre; & l'audience finie, il reconduit l'ambaſſadeur juſqu'à la porte de la ſalle des gardes, leſquels pour lors ſont tous rangés en haye. Voici les principales fonctions des gardes-du-corps. Ils doivent toujours faire garde immédiatement devant l'antichambre du roi; & la nuit ils gardent auſſi les portes du Louvre, ou autre logis du roi. Lorſque le roi marche, ils vont derriere & aux côtés du caroſſe, depuis l'ouverture de la portiere. Que s'ils ſont à pied, les deux plus avancés tiennent les boutons de derriere de la portiere; & deux valets de pied tiennent deux boutons de devant d'un côté & d'autre. Les gardes de la compagnie Ecoſſoiſe gardent ſeuls les portes du chœur des égliſes où eſt le roi; & ſi ſa majeſté paſſe l'eau dans un bateau, il n'y a de tous les gardes que les Ecoſſois qui y entrent. Les gentilshommes gardes de la manche ſervent deux enſemble aux côtés du roi; & lorſqu'il veut entendre la meſſe, le ſermon, ou l'office divin, deux gardes de la manche vont attendre le roi dans l'égliſe, revêtus de leur hoqueton blanc, ſemé de papillotes d'or & d'argent, & tenant leur pertuiſane. Quand ſa majeſté eſt arrivée, ils ſe tiennent à ſes côtés, toujours debout (excepté à l'élevation de l'hoſtie) & tournés du côté du roi, pour avoir l'œil de toutes parts ſur ſa perſonne. Lorſque le roi mange, deux gardes de la manche ſont pareillement à ſes côtés. Quand le roi aſſiſte aux proceſſions, deux huiſſiers de la chambre portant leurs maſſes, marchent devant le roi; mais les deux gardes de la manche ſont immédiatement aux côtés de ſa majeſté. Ils ſe trouvent au nombre de ſix, pour accompagner le roi dans les cérémonies extraordinaires, comme au ſacre, à la création des chevaliers, aux ſéances de ſa majeſté dans ſon lit de juſtice au parlement, & aux autres ſolemnités. Etant entrés en la grand'chambre, ils ſe tiennent à l'entrée du parquet, & reconduiſent enſuite ſa majeſté juſqu'à ſon caroſſe. Aux funerailles du roi, ils gardent ſon corps jour & nuit, & doivent eux ſeuls le mettre dans le cercueil, & le deſcendre dans la cave. Il faut remarquer ici, que ſur leur hoqueton on voyoit la deviſe de Henri IV, ſavoir une maſſe d'Hercule, avec ces paroles: *Erit hœc quoque cognita monſtris;* mais l'année 1671 le roi Louis XIV y fit mettre ſa deviſe, qui eſt un ſoleil éclairant un monde, avec ces mots: *Nec pluribus impar.* * Grégoire de Tours, *l.* 7. Du Tillet, *mémoires. Etat de la France.*

GARDES DE LA PORTE, officiers du roi, font garde à toutes les avenues du Louvre, ou autre maiſon royale, pendant le jour, (ce ſont les gardes-du-corps qui font cette fonction la nuit.) Les gardes de la porte ſont au nombre de cinquante, & portent une carabine, avec une bandouliere, chargée de deux petites clefs en broderie. Leur juſte-au-corps eſt bleu avec des galons d'argent en onde. Ils portoient autrefois des hoquetons ſemblables à ceux des gardes de la prevôté de l'hôtel, excepté que ſur les quatre grandes baſques, il y avoit deux clefs brodées, paſſées en ſautoir. Ils ſont commandés par un capitaine, avec quatre lieutenans, qui ſervent par quartier. * Du Tillet, *Etat de la France.*

GARDES DE LA PREVOSTÉ DE L'HOSTEL: officiers commandés par le prévôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France, qui a quatre lieutenans ſervans par quartier, & un lieutenant général. Ces gardes portent le hoqueton d'orfévrerie, dont le fond eſt des livrées du roi, incarnat, bleu & blanc, & avec la deviſe de Henri IV autour d'une maſſe d'Hercule: *Erit hœc quoque cognita monſtris.* Lorſque le roi va en caroſſe à deux chevaux, les gardes de la prévôté marchent devant les cent Suiſſes, qui marchent à la tête des chevaux du caroſſe. Ils vont & viennent dans la maiſon du roi, pour faire exécuter les ordres de police. Ce ſont eux ordinairement qui ont ordre d'arrêter les priſonniers d'état. * *Etat de la France.*

GARDES, ou REGIMENT DES GARDES. On les diſtingue en gardes *Françoiſes* & gardes *Suiſſes.* Le régiment des gardes Françoiſes, qui eſt le premier & le plus conſidérable de l'infanterie, eſt composé de trente-deux compagnies, qui prennent le nom de leurs capitaines, & ſont commandées par un colonel. Il y avoit un colonel général de l'infanterie; mais après la mort du duc d'Epernon en 1661, cette charge fut ſupprimée. La compagnie colonelle a trois lieutenans, trois ſous-lieutenans, deux enſeignes & ſix ſergens. Les autres compagnies ont chacune un capitaine, un lieutenant, un ſous-lieutenant, un enſeigne & ſix ſergens. Les gardes Françoiſes tiennent toujours la droite ſur les gardes Suiſſes; & leurs capitaines portent le hauſſecol doré, au lieu que les gardes Suiſſes le portent d'argent. Ils ont auſſi leur juge particulier, qui eſt le prévôt des bandes. Le régiment des gardes Suiſſes n'eſt composé que de dix compagnies completes, & eſt commandé par un colonel particulier, différent du colonel général des Suiſſes & des Griſons. Ce régiment a ſes officiers de juſtice; mais la compagnie générale a ſon juge particulier, qui ne dépend que du colonel général. Il faut remarquer ici, que l'on dit capitaine des gardes-du-corps; & capitaine aux gardes, en parlant des gardes Françoiſes ou Suiſſes. * *Mémoires du temps.*

GARDES DE LA MARINE, DE L'ETENDARD, & DU PAVILLON. Le feu roi Louis XIV ayant créé en 1682 ſix compagnies de cadets, pour 600 jeunes gentilshommes, afin d'y être élevés & inſtruits dans les exercices militaires, & dans les arts convenables à leur naiſſance, & aux vues qu'on avoit ſur eux, M. de Seignelay propoſa à ſa majeſté d'établir ſur ce modele des compagnies de gardes de la marine pour la jeune nobleſſe qui voudroit ſervir ſur mer. Cette propoſition fut goutée & ſuivie, & pour affermir ce nouveau corps on ſuivit les mêmes loix, qu'obſervoient les cajacs qui avoient été ſupprimés, *voyez* CAJACS. Pluſieurs même de ceux-ci qui reſtoient encore, entrerent dans les nouvelles compagnies. On fit en même temps pour les galéres une compagnie particuliere de GARDES DE L'ÉTENDARD. Tous enſemble, ceux de la marine & de l'étendard, étoient au nombre de 800, comme il paroît par la médaille qui fut frapée à ce ſujet. On y voit un officier au bord de la mer: il a à ſa droite un jeune homme qui regarde une bouſſole, & à ſa gauche un autre jeune homme qui meſure une carte marine avec un compas. La légende: *Lecti juvenes in navalem militiam conſcripti octingenti,* ſignifie: Huit cens jeunes hommes d'élite enrôlés pour la marine. A l'exergue eſt la date 1683. On doit regarder ces compagnies de gardes de la marine comme un ſéminaire d'officiers. Il en eſt ſorti un grand nombre qui ſe ſont diſtingués par leur valeur & par leur habileté dans la marine. Leur utilité eſt ſi connue, que le roi les a départis dans les trois plus grands ports du royaume, à Rochefort, à Toulon & à Breſt. Ceux de Rochefort ont été au nombre de trois cens ſoixante. Ils ſont maintenant réduits à ſoixante. Ils ont un commandant, un capitaine de vaiſſeau, un lieutenant, un enſeigne, trois maréchaux des logis, trois brigadiers, ſix ſous-brigadiers, ſoixante gardes de la marine, trois haut-bois, deux tambours. Le roi entretient pour inſtruire les gardes de la marine, des maîtres à écrire & à deſſiner; on leur enſeigne les mathématiques, les fortifications, l'hydrographie. Ils ont des maîtres d'eſcrime & à danſer: on leur apprend l'exercice du mouſquet, & toutes les révolutions militaires: ils étudient la conſtruction des vaiſſeaux & la proportion de toutes les piéces qui les compoſent; on les dreſſe à connoître les bonnes & les mauvaiſes qualités des munitions deſtinées pour les embarquemens. Par l'ordonnance de 1689 Louis XIV veut auſſi que les gardes de la marine entendent la meſſe avant que de commencer leurs exercices; que leurs officiers rendent compte tous les mois de leurs actions au commandant du port; que les brigadiers & les ſous-brigadiers s'in-

forment exactement de la conduite qu'ils tiennent chez leurs hôtes, pour en faire un rapport fidéle. Quand les gardes de la marine sont en mer, on cultive par l'expérience toutes les connoissances qu'ils ont acquises dans le port. Ils mettent en œuvre, en présence du pilote, ce qu'ils ont appris du pilotage : ils font l'exercice du canon devant le maître canonier. Ils commandent la manœuvre devant les officiers. Feu l'abbé Boutard a fait cette inscription pour l'école de ces gardes de la marine :

Hic Neptuni artes varias prono ore juventus
Lecta bibit noto præficienda mari.

Un anonyme a rendu ces deux vers latins par ceux-ci :

Belle école ! où l'on fait une utile dépense,
Pour élever au gré du puissant dieu des mers,
Ceux qui doivent porter parmi les flots amers
La force & l'honneur de la France.

Louis XIV a tiré de l'établissement de ces gardes, de grands avantages pour la navigation. Louis XV, aujourd'hui régnant, par son ordonnance du 18 novembre 1716, voulant illustrer davantage la charge de grand amiral de France, a mis sur pié une compagnie de quatre-vingts GARDES DU PAVILLON amiral, tirés des trois compagnies des gardes de la marine, departies dans les trois ports dont on a parlé. Les nouveaux gardes sont destinés pour s'embarquer avec l'amiral qui en fixe le nombre à son gré. En mer ils font la garde à la porte de sa chambre, & sur terre dans ses appartemens. Ils ont des officiers comme les Gardes de la marine : Un capitaine, un lieutenant, un enseigne, deux maréchaux des logis, quatre brigadiers, six sous-brigadiers. * *Etat de la France. Histoire de* Rochefort, *p.* 189, *& suivantes. Les arrêts cités dans cet article, &c.*

GARDICHI, bourg de la Grece dans la Morée vers le golfe de Lépante. Quelques géographes croient que c'étoit autrefois la ville nommée *Clitorium.*

GARDIE (Pontus de la) gentilhomme François, ayant quitté le village de la Gardie, où il étoit né, près de Carcassonne, dans le diocèse de Narbonne, fit ses premieres armes sous le maréchal de Brissac en Piémont, & passa en Ecosse avec les troupes que le roi Henri II y envoya sous la conduite d'Henri Clutin, seigneur d'Oysel, pour secourir la reine mere contre ses sujets. De-là, parceque la paix se fit peu de temps après, il passa au service du roi de Danemarck, qui faisoit la guerre en Suéde. Il s'y distingua dans ses troupes, & fut fait prisonnier dans un combat, où le sieur de Varennes, gentilhomme Picard, qui commandoit en cette occasion les troupes de Suéde, battit les Danois. Varennes conçut beaucoup d'estime pour Pontus de la Gardie, parcequ'il étoit François, & qu'il s'étoit signalé dans le combat. Il le présenta à Eric XIV roi de Suéde, qui le voulut avoir à son service, & le prit bientôt en affection, après que la Gardie eut obtenu un congé très-honorable du roi de Danemarck. Lorsqu'Eric déclara le duc de Finlande son frere, lieutenant général du royaume, il lui donna la Gardie pour lui servir de conseil dans le gouvernement ; & Pontus s'aquitta fort bien de son devoir. Il servit si fidélement ce prince, qu'il ne contribua pas peu, par son conseil & son courage, à le faire monter sur le trône, en 1568, après que le cruel Eric eut été dépossédé. C'est pourquoi il eut beaucoup de crédit sur l'esprit de ce nouveau roi nommé Jean III, qui le fit chevalier, puis baron d'Ekholme, & qui le choisit pour aller en ambassade vers l'empereur Rodolphe, & à Rome, négocier avec le pape Gregoire XIII, la réduction de la Suéde à l'obéissance de l'église. En 1580, la Gardie fut déclaré général des troupes de Suéde, contre les Moscovites, se rendit maître de la Carelie, fut déclaré l'année suivante gouverneur d'Ingrie & de Livonie, & continua ses conquêres avec beaucoup de valeur & de fortune. Enfin il fut nommé le second plénipotentiaire de Suéde dans les conférences de paix, qui se tinrent à Pernaw avec les Polonois, en 1585. Elles furent bientôt rompues, & on entra en négociation avec les Moscovites. Dans cet intervalle la Gardie périt malheureusement ; car voulant entrer dans le port de Revel, capitale de la Livonie Suédoise, la patache, à la poupe de laquelle il étoit assis dans un fauteuil, ayant donné contre un rocher, la proue se haussa si fort de ce coup, qu'il tomba dans la mer avec deux de ses gentilshommes, & ne parut plus. Il avoit épousé une fille *naturelle* du roi, de laquelle il eut deux fils, d'où sont descendus les comtes de la Gardie, qui sont des plus grands seigneurs de Suéde. * De Thou, *liv.* 83. Mezerai. Oernhielm, *vie de la Gardie.* Bayle, *dict. crit.*

GARDIE (Magne Gabriel de la) comte de Leckæ & d'Avensbourg, fut successivement conseiller du royaume, trésorier, premier maréchal de la cour, & chancelier du royaume de Suéde, & enfin premier ministre & directeur général de la justice dans tout le royaume. Il fut fort avant dans les bonnes graces de la reine Christine, qu'il empêcha d'abdiquer autant qu'il fut en lui. Mais ayant été obligé de se retirer de la cour en 1654, cette reine fit ce qu'elle voulut. Il y rentra sous Charles Gustave, qui le nomma trésorier du royaume, lieutenant du roi, & généralissime dans la Livonie. C'étoit en 1655. En 1656 il eut le gouvernement de la Samogitie & de la Lithuanie. Il défendit Riga avec tant de vigueur, que les Moscovites furent obligés de se retirer après un siége de six mois & avec beaucoup de perte. En 1658 il fut nommé chef de l'ambassade qui devoit aller en Pologne. Après la mort du roi, il fut élu chancelier du royaume, & eut part à la régence. Il fut premier ministre de Charles XI, qu'il assista utilement de ses conseils. Il mourut en 1686. * *Mém. du temps.*

GARDIN (Louis du) ou du JARDIN, en latin *Hortensius*, de Valenciennes, docteur & professeur royal & ordinaire en médecine, a enseigné dans l'université de Douai pendant 28 ans. Il a publié les ouvrages suivans ; 1. *Epithome methodica de pestis naturâ, causis, signis, prognosticis*, 1617, *in*-8°. Le titre général du livre est *Alexioemus.* 2. *Quæstiones tres de animatione fœtûs, quibus ostenditur animam rationalem ante organizationem non infundi, contrà Thomam Fienum, doctorem & professorem medicum Lovaniensem*, 1623, *in*-8°. 3. *Anima rationalis restituta in integrum* : c'est une apologie de l'écrit précédent. 4. *Manuductio per omnes medicinæ partes, sive institutiones medicinæ*, 1626, *in*-8°, & avec des augmentations, en 1634, *in*-4°. 5. *Medicamenta purgantia, simplicia & composita, selecta, usitata & sufficientia.* 1631, *in*-12. * Valere-André, *bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in*-4°. tome II, pages 831, 832.

GARDINER (Etienne) évêque de Winchester, & chancelier d'Angleterre, étoit né à Buri, village dans le comté de Suffolck. Il étudia dans l'université de Cambridge, dont il devint le chancelier, après avoir paru également savant dans les langues, le droit, la théologie, & les belles lettres. Ce fut lui qui fut envoyé à Rome par le roi Henri VIII, pour la dissolution de son mariage avec Catherine d'Aragon. Depuis il souscrivit à l'arrêt du divorce, & composa même pour la cause de Henri un livre intitulé, *De vera & falsa obedientia.* On assure que Gardiner se rétracta dans la suite par un écrit public. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on publia l'an 1548 en Angleterre un édit par lequel la messe fut entiérement abolie dans ce royaume, Gardiner qui n'approuva pas cette nouveauté, introduite par ceux qui gouvernoient sous le regne d'Edouard VI, eut ordre de ne pas sortir de son logis. Depuis, sur la créance qu'on eut qu'il avoit changé de sentiment, il fut mis en liberté ; mais ayant déclaré le contraire dans un sermon qu'il fit en présence du roi & de toute la cour, il fut arrêté & dépouillé de son évêché. Ma-

rie reine d'Angleterre, le rétablit en 1553, & le nomma son chancelier. Gardiner mourut au mois de novembre 1555. Il laissa divers traités pour la messe, pour l'euchastrie, &c. * Sanderus, *hist. schism. Angl.* De Thou, *hist. liv.* 13 & 15. Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episc. Angl. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclés.*

GARDON ou GARD (le) riviere de France en Languedoc, a sa source dans les Cevennes, & passe à Alets, dont elle prend le nom de Gardon d'Alets. Peu après elle se joint au Gardon, dit d'*Anduze*, & reçoit quelques petits ruisseaux avant que de se jetter dans le Rhône, vers Beaucaire. Cette riviere est célébre par son pont nommé *le pont* du Gard, entre Avignon & Nismes. C'est un ouvrage des Romains, dont la structure est admirable. Car il y a trois ponts voutés l'un sur l'autre. *Voyez* GARD, pont.

GARELIEN, *Garelianus*, montagne d'Italie, dont les Sarasins venus d'Afrique s'emparerent, & qu'ils fortifierent en 910, après avoir ravagé la Pouille & la Calabre. Ils en furent depuis chassés par le roi Berenger, qui étant soutenu par les troupes du pape & des Grecs, remporta une victoire complette sur ces barbares. L'on assure que les apôtres S. Pierre & S. Paul parurent visiblement dans le fort de la mêlée, pour secourir les chrétiens, ce qui arriva en 915.* Sigon, *ib.* 6.

GARET, province du royaume de Fez en Afrique, entre la riviere de Mulvia, qui la sépare du royaume d'Alger; le fleuve Nocor, qui la borne vers la province d'Errif, la mer Méditerranée au septentrion; & les montagnes des déserts au midi. Les auteurs Africains divisent cette province en trois parties. L'une comprend les villes avec leurs territoires; l'autre les montagnes habitées; & la troisiéme les déserts. Les principales villes sont Mellila, Gaçaça, Tezore & Megée. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

GARET (Jean) natif de Louvain, chanoine régulier de saint Augustin, dans le couvent de saint Martin, puis confesseur de religieuses près d'Anvers, & pénitencier à Gand, où il mourut le jour de Pâque de l'an 1571. Il a écrit divers ouvrages: *De Eucharistia. De sacrificio missæ. De sanctorum invocatione, &c.* Ses ouvrages ne sont que des recueils de passages des peres sur chaque matiere: la recherche est grande, sa méthode facile; mais sa critique n'est pas toujours juste. Son frere Henri Garet, médecin de l'électeur de Mayence, étoit docteur de Padoue, & a fait un recueil de diverses consultations. Il mourut le 7 avril de l'an 1602. * Valere-André, *biblioth. belg.*

GARET (D. Jean) bénédictin de la congrégation de saint Maur, dans laquelle il a fait profession le 29 de mars 1647, âgé de vingt ans, étoit né au Havre de grace, au diocèse de Rouen. C'est à lui qu'on est redevable de la belle édition de Cassiodore, sénateur Romain dans le VI siécle: c'est un volume *in-fol.* dédié à M. le Tellier chancelier de France, & imprimé à Rouen en 1679. D. le Noutri a eu soin de l'impression. C'est toute la part qu'il a eu à cette édition: quoique dom Bouillard à la fin de son *histoire de l'abbaye de S. Germain des-Prez*, & D. le Cerf, dans sa *bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur*, lui donnent la préface & les tables. Les ouvrages de Cassiodore sont précédés d'une dissertation curieuse sur la profession monastique de ce grand homme, dont M. le marquis Scipion Maffei a donné en 1717, un ouvrage sur les épîtres des apôtres & sur l'apocalypse, qui n'est point dans la collection de D. Garet. Ce pere est mort en l'abbaye de Jumieges, le 24 septembre 1694. M. de la Monnoye dit le 4 *dans ses notes sur les jug. des sav. de M. Baillet*, *tome* 2. * Dom le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des aut. de la cong. de S. Maur.*

GARGAN ou SANT-ANGELO, montagne de la Pouille, dans le royaume de Naples, près de la ville épiscopale de Siponte. Pline, Strabon & Ptolémée en font mention. Elle est célébre par l'apparition de saint Michel, qui fit connoître, dit-on, à l'évêque de Siponte, du temps du pape Gélase I, que ce lieu étoit sous sa protection. C'est la tradition des églises de ce pays, marquée dans le martyrologe romain sous le 8 jour du mois de mai.

GARGANO (Jourdain) natif de Salusses, religieux de l'ordre de S. Dominique, florissoit à la fin du XVI siécle, ou au commencement du XVII, & passoit pour un excellent orateur, & pour un délicieux poëte. François de la Chiesa, dans son livre *des écrivains Piémontois*, assuroit en 1614, qu'il avoit vu entre les mains de Gargano, plusieurs piéces tant en vers qu'en prose, qui méritoient de voir le jour, & qu'on le pressoit de faire imprimer; mais il paroît que Gargano fut plus difficile que ses amis, puisqu'on ne connoît de lui qu'un poëme héroïque intitulé *la Partenia*, qui parut à Fermo en 1603, & un discours qu'il donna la même année à Turin, où il traite des devoirs respectifs des princes & de leurs sujets. * Echard, *script. ord. præd. tom.* 2.

GARGARA, montagne & ville de Troade, abondante & fertile en grains. * Virgile, *Georg. l.* 1. Ovid. *de arte amandi.* Plin. *l.* 5, *c.* 30.

GARGARIS, roi des Curetes, est le premier qui a trouvé l'invention de faire du miel. Sa fille s'étant laissé surprendre, accoucha d'un fils, dont son grand pere Gargaris chercha à se défaire par toute sorte de moyens; mais il n'en put venir à bout. Tournant enfin sa haine en admiration, de voir que son petit-fils étoit échapé à tant de périls & d'accidens ausquels il l'avoit exposé, il le désigna pour son successeur dans le royaume, & lui donna le nom de Habide. Justin (*l.* 44, *c.* 4.) dit que ce Gargaris est un des plus anciens rois

☞ GARGES, maison très-noble & recommandable par ses services militaires, dont la filiation est suivie depuis Raoul, qui vint d'Ecosse, s'établir en France, dans le XIV siécle. C'est une tradition dans la famille, que ce Raoul étoit d'extraction royale. On trouve en effet plusieurs titres dans le cabinet de M. de Clairembault, où il est nommé *parent* des rois d'Ecosse; & d'autres où il est dit qu'il descendoit de ces princes. Ses armes, que ses descendans portent encore aujourd'hui, étoient *d'or au lion armé & lampassé de gueules.* Ce sont les mêmes que portoient anciennement les rois d'Ecosse, comme le remarque Pallot dans son *armorial*, p. 45; avant que leur union avec la France leur eût fait ajouter le double trêcheur fleuré & contrefleuré. Raoul acheta, par contrat passé sous le scel de S. Denys, l'an 1377, la terre de Garges, près Gonnesse, dont il prit son surnom, qu'il a transmis à sa maison, avec cette terre, qu'elle a possédée long-temps.

I. Raoul de Garges, rendit des services importans à la France, sous le régne de Charles V. Ce fut lui qui défendit si vaillamment la ville de Creil contre les Anglois, qu'il les obligea d'en lever le siége, quoiqu'il fût réduit à la derniére extrémité avec la noblesse françoise qu'il y commandoit. Raoul eut un fils nommé

II. Regnault, seigneur de Garges, qui épousa Jeanne de Méresse ou de la Meresse, dont le pere possédoit des terres considérables. Il eut un fils que les uns nomment Jacques, & les autres Jean.

III. Jean, seigneur de Garges, de Tiverny & de Piseau, épousa *Perrette* Certain, dont il eut trois fils, Jean II, mentionné ci-après; Pierre, qui suit, & Christophe, mort sans enfans, qui fut gouverneur de la Fere, & qui fut enterré aux cordeliers de Senlis, où se voit son épitaphe.

IV. Pierre, seigneur de Garges, Tiverny & Piseau fut capitaine de Chantilly. Il épousa *Marie* de S. Benoît, sœur puînée de la femme de son frere. Ses enfans furent 1. *François* de Garges, tué à la bataille de Dreux; 2. *Anne* ou *Louis*, seigneur de Garges & de Tiverny, gouverneur du château de Creil, qui épousa *Marie* de Templeux, dame de Pisseleux en Picardie, dont il eut deux filles, *Antoinette*, qui vers l'an 1570, vendit la terre & seigneurie de Garges, ayant reservé pour sa famille

famille le droit de porter le nom de cette terre, mariée à *N.* seigneur d'Haseville en Picardie, & *Charlotte*, dame de Lingueville, mariée en 1599, à *Pierre* de Billy, seigneur d'Anthilly. 3. *Guillaume* de Garges, seigneur de Piseau & du Coulombier près Marlou, épousa *Magdeléne* de Colate, fille de *N.* de Colate, seigneur de Versailles, dont il eut *Marie*, morte jeune, & *Magdeléne*, dame du Coulombier, &c, qui épousa avec dispense *Jean* le Caron, seigneur de Dameri & d'Anchi, son cousin.

IV. JEAN II du nom, fut seigneur de Macquelines, Villers-Saint-Geneſt, Fresnoy les Gomberies, & du fief du Dongeon à Levignen. Il épousa *Michelle* de S. Benoît, fille de *Michel* de S. Benoît, & de *Marguerite* Apollo. Conjointement avec *Pierre* son frere, il fit le 16 juin 1528, un partage en forme de transaction, par lequel les biens des S. Benoît, consistant aux terres de Maquelines, Villers-Saint-Geneſt, Fresnoy les Gomberies & le fief du Dongeon de Levignen, situés près de Crépi en Vallois, échurent à *Jean*; & les terres de Garges, de Piseau & de Tiverny, qui étoient ceux de la famille, resterent à *Pierre* le puîné. De cette sorte la terre qui avoit donné le surnom à cette maison resta dans la branche cadette. De son mariage avec *Michelle* de S. Benoît, *Jean* eut *Antoine*, mort sans enfans de *Jeanne* le Rouilly, fille de *N.* seigneur de Condé en Brie, qu'il avoit épousée; FRANÇOIS, qui suit; FRANÇOIS, dit *le jeune*, qui a formé la branche de VILLERS-SAINT-GENEST, *rapportée ci-après*; HENRI, qui a formé la branche d'ORMOY dite de VILLERS, *aussi rapportée ci-après*, & une fille nommée *Marguerite*.

V. FRANÇOIS de Garges, seigneur de Macquelines, fut chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant commandant la compagnie d'hommes d'armes de Thoré. Il épousa *Gabrielle* de la Grange, fille de *Jean* de la Grange, seigneur de Dracy, proche Auxerre, & de *Françoise* de Morvilliers Mesmillons; de ce mariage il eut dix-huit enfans, entr'autres, 1. EDME, qui suit; 2. *Guillaume*, recu chevalier de Malte en 1576; 3. *George*, seigneur de Basson, capitaine de 200 hommes d'infanterie allemande, tué dans la guerre de Savoye en 1617, sans avoir été marié; 4. *Charles*, seigneur de Villemorin, qui épousa *Jeanne* de Blondeau, fille de *N.* de Blondeau, seigneur de Beauregard en Bretagne, dont il eut une fille nommée *Jeanne*, & un fils nommé *Henri*, capitaine dans Arbouville, tué en Allemagne, sans laisser d'enfans de *Marie* Pichot, sa femme; 5. *François*, tué sur les galéres de Venise; 6. *Philippe*, lieutenant aux gardes-françoises, qui n'eut point de postérité de sa femme, fille du premier président de Metz; 7. *Sidoine* mariée à *François* de Costerel, seigneur de Bonneuil en Vallois; 8. *Léonore* mariée, 1. à *Charles* de Sapinaut, seigneur de Bayolles en Poitou, 2. à *Léon* de Polignac, seigneur de Coyeux, &c, en Saintonge, lieutenant de roi de cette province; 9. *Charlotte*, mariée 1. à *Pepin* de Bonnouvrier, seigneur de Talmond sur Gironde, capitaine aux gardes, gouverneur des ville & citadelle de Metz; 2. à *François* de Montmorency Fosseuse; 10. *Louise*, abbesse de la Magdeléne de Metz; 11. *Magdeléne*, religieuse à Caën.

VI. EDME de Garges, seigneur de Macquelines, fut guidon des gendarmes de Thoré, puis capitaine de chevaux légers. Il épousa par contrat du 8 novembre 1596, *Françoise* d'Anstrude, dame de Cathuse, & du grand & petit Beaulieu, fille de *David* d'Anstrude, capitaine de la garde écossoise du roi, & de *Renée* du Plessis. Ses enfans furent *Anne* de Garges, seigneur de Macquelines, lieutenant des chevaux-légers du sieur de Rouville, mort garçon, & *Yolande* de Garges, mariée à *N.* du Helloy, seigneur de Maucomble, au Vexin françois.

BRANCHE DE VILLERS-SAINT-GENEST.

V. FRANÇOIS de Garges, dit *le Jeune*, second fils de *Jean II*, seigneur de Macquelines, & de *Michelle* de S. Benoît, fut seigneur de Villers-Saint-Geneſt, & de Fresnoy les Gomberies. Il épousa *Anne* de Perthuis, fille de *N.* de Perthuis, seigneur de Vosseaux & de Chambly en Beauvoisis, & d'*Antoinette* de Cambot, dont il eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Christophe* de Garges, reçu en 1584 chevalier de Malte; & à 26 ans commandeur de la Brague, en Brabant, & depuis de Moisi, en Vallois; 3. GEORGE de Garges, qui a formé la branche de NOROY, *portée ci-après*; 4. NICOLAS, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; 5. *Marguerite*, mariée 1 à *Regnault* Coignet, seigneur de Champiard, près Melun, & 2. à *N.* seigneur de la Barre près Meaux; 6. *Anne*, mariée à *Pierre* de Gomers, seigneur de Lusancy, & 2. à *N.* de Bussy, seigneur d'Ogny, près Reims; 7. *Charlotte*, religieuse au Parc aux Dames en Vallois; 8. *Michelle*, religieuse à Collinance en Vallois.

VI. JEAN de Garges, seigneur de Villers-Saint-Geneſt, fut écuyer ordinaire & guidon des gens d'armes de la reine mere Marie de Medicis, qu'il accompagna dans son exil & ses malheurs. Il épousa en premiéres nôces *Renée* de Gaillardbois, fille de *Philippe* de Gaillardbois Marconville, seigneur dudit lieu, & de *Charlotte* de Champluisant. En secondes noces il épousa *Anne* de Bethancourt Carancy, fille de *N.* de Bethancourt, seigneur de Carancy en Artois, & de *Catherine* de Damant, fille du chancelier de Brabant. Du premier mariage sont nés, 1. *Jean*, mort page de la reine Marie de Medicis; 2. *François*, premier capitaine du régiment de Piémont, tué en Hollande en 1665, sans avoir été marié; 3. *Philippe*, mariée à *René* de Moreuil, seigneur de S. Cyr, au Vexin françois. Du second lit, sont nés, 1. HENRI, qui suit; 2. *Marie-Charlotte*, religieuse au Parc aux Dames; 3. *Anne-Cécile*, mariée à *N.* comte d'Effren, en Flandre.

VII. HENRI de Garges, seigneur de Villers-Saint-Geneſt, épousa en premiéres noces *Adrienne* de Hermant, fille de *N.* de Hermant, seigneur de Louatre, Grand-Maison, & S. Pierrel, & d'*Anne* d'Hauston. Il épousa en secondes noces, *Marianne* de Bargas y Manchouca, fille de dom Jean de Bargas, lieutenant colonel du régiment de Pimentel, Espagnol, & de dame *Jeanne-Thérése* Febvrier, petite fille d'un chancelier de Brabant, dont il n'eut qu'un fils, nommé *Philippe*, mort dans l'enfance. Les enfans qu'il eut de son premier mariage, sont, 1. *Charles-Henri* de Garges, prêtre de l'oratoire, mort prieur de Raroy; 2. *Marie-Antoinette*, mariée 1. à *Jouffre-Nicolas* de Chabrignac, seigneur de Condé, capitaine dans Royal-Allemand, puis dans les Carabiniers, dont elle a eu quatre enfans, qui sont les héritiers de la branche de Villers-Saint-Geneſt; 2. à *Ferdinand* des Androuins, dont elle n'a pas eu d'enfans. 3. *Agnès*, religieuse à Mouchy, près Compiegne. 4. *Gabrielle*, religieuse au même monastére.

VI. NICOLAS de Garges, seigneur de Fresnoy les Gomberies & de Corbin, quatriéme fils de *François* de Garges, & d'*Anne* de Perthuis, fut gouverneur de Lagni sur Marne. Il épousa 1. *Rachel* de Meaux, fille de *N.* de Meaux; 2. en 1622, *Mérode* Bodin. Il eut de sa premiére femme, 1. *François*, tué au siége de Montauban; 2. *Louis*, tué au même siége; 3. *Jean*, prieur de Courtry en Gâtinois; 4. *Antoine*, mort jeune; 5. *François*, prieur de Viviers Cresa, en Saintonge, puis capucin; 6. *Jean*, tué en 1638 près de Jamets en Lorraine, en un combat contre les Croates; 7. *Philippe*, mort jeune; 8. HENRI, qui suit; 9. *Claire*, épouse de *N.* de Mauregard, lieutenant colonel d'infanterie; 10. *Marie*, religieuse à Champ-Benoît, près Provins; 11. *Marguerite*, religieuse à Lagni.

VII. HENRI de Garges, seigneur de Corbin, gouverneur de Lagni, épousa *Elizabeth* le Clerc, dont il eut, 1. *Henri*, major du régiment de Champagne, tué en Allemagne; 2. *Charlotte*, religieuse aux Ursulines de Crespi; 3. *Anne*, religieuse au même monasté-

re; 4. *Elizabeth*, mariée à *Jean* de Melun, seigneur de Brumets; 5. *Marie*, morte jeune.

BRANCHE DE NOROY.

VI. GEORGE de Garges, troisiéme fils de *François* de Garges, & d'*Anne* de Perthuis, fut seigneur de la Ville-neuve & de Noroy. Il fut tué au siége de Négrepelisse, commandant l'artillerie. Il avoit épousé *Esther* de Rouy, dont il eut, 1. *Christophe* de Garges, reçu en 1617 chevalier de Malte, capitaine de vaisseau, tué dans un combat naval contre les Rochelois, où il se distingua beaucoup; 2. *Antoine*, chanoine à Metz; 3. MICHEL, qui suit; 4. CHARLES, mentionné après son frere; 5. *N.* de Garges, seigneur de Cernoy en Picardie; 6. *Anne* de Garges, qui n'a pas été mariée; 7. *Héléne*, religieuse à la Ferté-Milon; 8. *Magdeléne*, religieuse au même endroit; 9. *Marie*, morte fille, & d'autres enfans morts en bas âge.

VII. MICHEL de Garges, seigneur de Noroy & de Vignolle, épousa *Michelle* d'Hauston, fille du seigneur de Louatre, dont il a eu HUGUES, qui suit.

VIII. HUGUES de Garges, seigneur de Noroy, capitaine de dragons dans Sainsandoux, épousa *Louise-Renée* du Bois, fille de *N.* du Bois, seigneur de Villers-les-Arquery, près Clermont en Beauvoisis, dont il a eu, 1. *Hugues*, capitaine au régiment de Bretagne, tué en Italie; 2. *Marie-Françoise*, morte fille; 3. *Louise-Elizabeth*, mariée à *N.* d'Arsillemont; 4. *Michelle-Henriette*, morte jeune, & autres enfans morts jeunes.

VII. CHARLES de Garges, quatriéme fils de *George* de Garges, seigneur de Noroy, & d'*Esther* de Rouy, fut seigneur d'Artane, près Soissons, & épousa *Magdeléne* d'Hédouville, dame de Sainte-Genevieve, en Thierache, dont il eut, 1. JACQUES, qui suit; 2. *François*, mort jeune au collége de Laon, à Paris; 3. *Magdeléne*, mariée à *Ferdinand* de Laage; 4. *Charlotte*, qui n'a point pris d'ailliance; 5. *Anne*, religieuse à Auchi-le Châtel; 6. *Marie*, religieuse au même lieu; 7. *Geneviéve*, morte jeune; 8. Autre *Geneviéve*, morte jeune.

VIII. JACQUES de Garges, seigneur d'Artanne, commandant un bataillon au régiment de Normandie; il épousa *Catherine* d'Arcry, dame de Cartheray, dont il eut deux filles, qui n'ont pas laissé de postérité.

BRANCHE D'ORMOY, DITE DE VILLERS, la seule subsistante aujourd'hui, toutes les autres étant éteintes.

V. HENRI de Garges, quatriéme fils de *Jean* & de *Michelle* de Saint-Benoît, n'ayant eu aucunes terres de sa maison, mais de l'argent, par son partage fait avec ses freres & sœurs le 31 octobre 1565, acheta les terres d'Ormoy, Villers & Villeneuve-Emmy-les-Champs, proche Crespy, & contiguës à celles de ses freres. Il fut d'abord gentilhomme servant du duc d'Anjou, par brevet du 5 août 1568, *pour récompense*, dit ce prince, *de ses bons services militaires*, & en considération de la noblesse de son extraction. Il fut ensuite gentilhomme ordinaire de la maison du roi, servant à la vénerie, comme on le voit par les lettres patentes du roi Henri III, en date du 14 février 1587, qui exempte de toute contribution ledit *Henri* de Garges, à cause de ses services de trente campagnes, & du long temps qu'il avoit été gentilhomme ordinaire de sa maison. *Henri* de Garges épousa *Françoise* de Sebouville, fille de *Rouland* de Sebouville, seigneur de Vignoru, Saint-Girault, &c. & de *Marie* de Vion. De ce mariage est issu, PIERRE qui suit; *François*, mort jeune; *Marguerite* qui ne fut point mariée; *Marie* morte jeune; & *Magdeléne* mariée 1. à *Anne* de Broffart, seigneur de la Tillaye & de Bregy, & 2. à *Christophe* de Paris, seigneur de Mondrival.

VI. PIERRE de Garges, seigneur d'Ormoy, Villers & Villeneuve, fut capitaine d'une compagnie de 200 hommes de pied, & rendit de grands services à nos rois, & notamment à Henri IV au siége d'Amiens, dont ce monarque, plein d'estime pour sa valeur, lui donna plusieurs récompenses. Par contrat du 3 mars 1601, il épousa *Philippe* de Pellevé, niéce du fameux cardinal de ce nom, fille de *Charles*, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, & de dame *Françoise* d'Assy. De ce mariage sont nés, ANTOINE qui suit; *Renée*, abbesse de Champ-Benoît lez-Provins; *Anne*, mariée à *Charles* de Poulain, seigneur de Grolay & du Boissy au Vexin, dont elle n'a point eu d'enfans; *Philippe* mariée à *Anne* de Meaux, seigneur de Douy, dont beaucoup d'enfans, la plupart tués au service; & trois autres enfans morts jeunes.

VII. ANTOINE de Garges, seigneur d'Ormoy, Villers & Villeneuve, a servi dans l'infanterie. Après avoir quitté, il a épousé à Compiegne par contrat du 6 août 1647, *Magdeléne* de Sacquespée, fille de *François* de Sacquespée, seigneur de Thesi & autres lieux, descendu des anciens seigneurs de Dixmude, & de *Jeanne* de Chambly-Monthenault. De ce mariage sont issus, BERNARD-ANTOINE qui suit; *François*, aide-major au régiment de Piémont, tué en 1696 à la défense de Mastricht; *Henri*, chevalier de S. Lazare, capitaine au régiment de Piémont, & ingénieur, tué à la bataille de Nervinde. C'étoit un des plus braves officiers, & un excellent ingénieur, quoiqu'il n'eût que 22 ans lorsqu'il fut tué. Le maréchal de Vauban l'estimoit beaucoup: le roi lui avoit accordé une pension de six cens livres; *Marie-Jeanne*, religieuse à Grandvilliers, en Picardie; *Marie-Magdeléne*, morte à Peronne chez Mde. de Parthenay sa tante; *Marie-Anne*, d'abord nommée chanoinesse d'Epinal, après avoir fait ses preuves de seize quartiers, puis mariée à *Jacques-Emanuel* de la Granche, seigneur d'Arpentigny, &c. deux de ses petits-fils servent actuellement dans les cheveaux-légers de la garde ordinaire du roi; *Marie-Angelique*, religieuse à Montdidier; & sept autres enfans morts jeunes.

VIII. BERNARD-ANTOINE de Garges, seigneur d'Ormoy, Villers & Villeneuve, fut capitaine au régiment de Piémont. Il a épousé par contrat du 21 février 1685, *Marie-Gabrielle* de Baranton, fille d'*Adolphe* de Baranton, allié à la maison de Gesvres, seigneur de Condran, & de *Marie* de Longueil de Maisons, dont il a eu entre autres enfans; 1. *René-Bernard*, seigneur de Villers, les terres d'Ormoy & de Villeneuve ayant été vendues & appartenant à présent à M. le prince de Condé, capitaine d'infanterie au régiment de Louvigny, chevalier de S. Louis. Il a épousé *Marie-Anne* de Bargas, veuve de *Henri* de Garges, seigneur de Villers-Saint-Genest, dont il n'a point eu d'enfans. 2. JEAN-VALENTIN qui suit. 3. *Marie-Magdeléne* élevée à S. Cyr, appellée Mademoiselle d'Ormoy. 4. *Adrienne-Clotilde*, supérieure de la Visitation à Compiegne. 5. *Marie-Anne-Gabrielle*, mariée par contrat du 22 décembre 1745, à *Charles-Antoine* de Billy, seigneur d'Anthilly, Cuvergnon, Villers Lespotez & autres lieux, chevalier d'honneur au présidial de Crespi; & 6. *Henriette-Antoinette*, élevée à S. Cyr.

IX. JEAN-VALENTIN de Garges, seigneur de Villers en partie, d'abord destiné à l'ordre de Malte, a servi dans Royal Artillerie, & est mort le 8 novembre 1755. Il avoit épousé le 2 septembre 1735, *Geneviéve-Françoise* de Morain, fille de *François* de Morain, écuyer, seigneur de la Haye en Normandie, chevalier de S. Louis, sous-brigadier des gardes du corps du roi, & de *Cécile* Feuillette, dont sont issus; 1. *René-Marie-Agathe* de Garges, seigneur en partie de Villers, chanoine de Gerberoy en 1754, & de Beauvais en 1758; 2. *Valentin-Jean* de Garges, aussi seigneur en partie dudit Villers, & une fille morte en naissant. * *Mém. remis par M. l'abbé de Garges.*

GARGILIUS MARTIALIS, historien Latin, vivoit dans le III siécle, & écrivit la vie d'Alexandre Severe. Il n'est connu que par un seul passage de Lampridius, dans la vie de cet empereur, & par un autre de Vopis-

cus en celle de Probus, où ce dernier historien témoigne qu'il n'a pas écrit avec tant d'élégance que de vérité. Palladius & Servius font aussi mention d'un auteur de ce nom; mais il n'est pas assuré que ce soit le même que celui-ci. * Vossius, *de hist. Latin.*

GARGUILLE, *cherchez* GAUTIER.

GARIBAULD, *Garibaldus*, roi des Lombards en Italie, succéda à son pere Grimoalde, en 671; mais la même année il fut déposé, & fit place à Bertaride ou Pertaride, roi exilé. * *L'art de verif. les dates.*

GARIBAY (Etienne) dit Zamallola, natif de Mondragone dans la Biscaye, vivoit sur la fin du XVI siécle, avec la qualité d'historiographe d'Espagne. Il publia l'an 1571, à Anvers, une histoire générale d'Espagne en 40 livres, sous ce titre: *Los quarenta libros del compendio historial de las chronicas universals. Historia de todos los reinos di Espagna.* Depuis, étant à Madrid, il fit imprimer ses illustrations généalogiques, sous ce titre: *Illustrationes genealogicas de los catholicos reyes de las Espagnas, y de los christianissimos de Francia, y de los imperadores de Constantinopla hasta el rey D. Philippe II & sus hijos.* Cet auteur avoit consulté les chartes de plusieurs monasteres en Espagne; mais il ne paroît pas toujours en faire un usage bien sûr. Garibay promettoit encore d'autres ouvrages que nous n'avons pas. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

GARIEL (Pierre) *cherchez* GARRIEL.

GARIGLIANI (Pompée) chanoine de Capoue, sous le pontificat de Paul V & d'Urbain VIII, vint à Rome vers l'an 1618, & entra chez le cardinal Perreti, & puis chez le cardinal François Barberin. On le trouva mort dans son lit. Il avoit écrit divers ouvrages, dont on n'a publié qu'un traité de la noblesse, en italien, & des commentaires sur quelques dialogues de Platon. Ce dernier ouvrage est si obscur, que le cardinal Bellarmin disoit un jour, qu'il entendoit à la vérité quelque chose au texte de Platon; mais qu'il lui étoit impossible de rien comprendre aux commentaires de Garigliani. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. illust. c.* 39.

GARIGLIANO, riviere d'Italie, qui divise la terre de Labour de la Campagne de Rome, se jette dans la mer de Toscane, près des ruines de l'ancienne ville de Minturne, en l'endroit que ceux du pays nomment *Barqua del Garigliano.* Les bords de cette riviere furent souvent couverts de troupes, durant les guerres des François & des Espagnols, dans le royaume de Naples en 1503. Le Garigliano est le *Liris* des anciens, dont Strabon, Pline, Tite-Live, &c, ont souvent fait mention, aussi-bien que Martial, *livre* 3, *epig.* 83.

GARIN LE LOHÉRANS, ou le Lorrain. C'est le nom du plus ancien roman que nous ayons en langue romance, ou vulgaire françoise. L'auteur vivoit en 1150, sous le régne de Louis le Jeune, bisaïeul de S. Louis. Le poëte y chante en vers les beaux faits de Heruis duc de Metz, fils du duc Pierre, & pere de *Garin* ou Guerin le Lohérans, aussi duc de Metz & de Brabant, & de Begue comte de Château-Belin. L'auteur suppose que ces princes vivoient sous les régnes de Pepin & de Charles Martel, & en raconte beaucoup d'aventures fabuleuses. La plupart des historiens de Lorraine le citent cependant comme une histoire véritable, au moins quant au fonds; car il est impossible de soutenir toutes les histoires qu'il annonce. L'auteur n'a aucune teinture de la vérité de l'histoire, ni des vraies généalogies. Il péche à tout moment contre la chronologie & la géographie; il est étonnant que tant d'historiens en parlent avec éloge. Tout l'usage que l'on peut faire de ce roman, se réduit, ce semble, à connoître par lui le gout, le langage & les mœurs de ce temps-là. On y voit aussi qu'alors on ne doutoit point que les ducs de Lorraine ne descendissent des anciens comtes de Metz; qu'ils avoient été autrefois très-puissans; que leur duché étoit héréditaire; qu'ils étoient distingués par leur noblesse; que les comtes de Bar étoient leurs proches parens; que l'on voyoit à leur cour les comtes de Bar, ceux d'Apremont, de Mont Royal, de Riste, de Beaupré, de Montbelliard; que les exercices de la noblesse de ce temps-là étoient les tournois, & que la dévotion à la mode parmi les gens de qualité, étoit des voyages d'outre-mer. Voyez sur ce sujet Richard de Vassebourg, archidiacre de l'église de Verdun, dans ses antiquités de la Gaule Belgique, *in-folio.* Symphorien Champier; du Boulay; dom Calmet, dans le catalogue des écrivains de Lorraine, à la tête du premier volume de son *histoire de Lorraine*, &c.

GARIS, lieu près de Sephoris dans la tribu de Zabulon, où étoient campés Flave Josephe, & plusieurs Juifs, qui étoient avec lui, lorsque Vespasien entra dans la Galilée. * Josephe, *guerre des Juifs, livre* 3, *chapitre* 9.

GARIS, étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de France, situé dans la basse Navarre, à une ou deux lieues de Saint-Palais, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

GARISENDA, nom que l'on a donné à une tour d'une admirable structure, bâtie dans une place de la ville de Bologne en Italie, parceque l'architecte s'appelloit ainsi. Elle est construite de maniere qu'elle penche à mesure qu'elle s'éleve; de sorte que son sommet, qui paroît près de tomber à tout moment, s'avance de neuf pieds au-delà du niveau des fondemens. Cette tour n'est pas achevée, parceque la jalousie que l'on conçut contre l'adresse de l'architecte, porta ses ennemis à l'assassiner. * *Voyage d'Italie.*

GARISSOLES (Antoine) ministre de la religion protestante, naquit à Montauban l'an 1587. Il fut élevé dans les principes du calvinisme, que suivoit sa famille, & il y a été attaché toute sa vie. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il fit en peu de temps des progrès singuliers dans les humanités, dans la philosophie, & surtout dans la langue latine qu'il parloit avec la même facilité que sa langue naturelle. Passant ensuite à l'étude de la théologie, il s'y rendit si habile qu'à l'âge de 24 ans le synode de Castres le nomma ministre de Puylaurens. Le zéle & la capacité qu'il témoigna dans cet emploi le firent choisir en 1627 pour gouverner l'église de sa secte à Montauban, & pour remplir dans la même ville une chaire de théologie. Les fonctions attachées à ces deux emplois & la composition de divers ouvrages l'occuperent presque uniquement depuis. Ses ouvrages sont de deux sortes, des écrits de théologie, & des poësies latines. Dans l'éloge de cet écrivain, lequel sera cité plus bas, on dit que de ses écrits de théologie, il ne nous reste qu'un recueil de sermons, sous le titre de *Voie du salut*; quelques thèses de théologie, & un traité *de Christo mediatore.* On a une édition de celui-ci, faite à Genève, en 1662, *in-4°.* Dans le synode national tenu à Charenton aux mois de décembre 1644, & janvier 1645, dont il fut choisi modérateur, nous lisons une longue *Réponse* qu'il fit en sa qualité de modérateur, *à la harangue du commissaire du roi.* Voyez le recueil de ces synodes donné par le sieur Aymon, tome II, pag. 635 & suiv. Dans les actes du même synode (page 700) on lit » que pour » finir le grand ouvrage de M. *Chamier*, sur les contro» verses de religion, le même synode choisit les sieurs » *Garissoles* & *Charles*, pour écrire *de reali presentia* » *& transsubstantiatione*, pour traiter des questions *de* » *ecclesia & conciliis*; & que M. Garissoles fut prié de pu» blier son ouvrage *de Christo redemptore.* « Il avoit présenté à ce synode un livre de sa composition, intitulé: *Decreti synodici Carentoniensis, de imputatione peccati Adæ, explicatio & defensio*: & ce traité fut imprimé à Montauban, en 1648, *in-8°.* Nous trouvons encore du même l'ouvrage suivant, auquel il a du moins eu part: *Pauli Caroli & Antonii Garissolii, utriusque pastoris & professoris in ecclesia & academia Montalbanensi, explicatio catecheseos religionis christianæ*; à Genève,

1656, *in*-8°. Ses poësies latines ne nous sont connues que par ce que l'on en dit dans son *Eloge*, où l'on s'exprime ainsi. Il composa, dit-on, plusieurs poësies latines, qu'il adressoit à des amis particuliers; on y trouve un petit poëme sur le couronnement de Christine, reine de Suéde. Il entreprit dans la suite un ouvrage d'une plus grande étendue à la gloire de Gustave Adolphe, roi de Suéde, si fameux par ses victoires & les autres merveilles de son regne. Cet ouvrage est un poëme épique divisé en douze livres, qui contiennent près de dix mille vers. Son titre est : *Adolphidos, sive de Bello germanico, quod incomparabilis heros Gustavus Adolphus magnus Suecorum, Gothorum, Vandalorumque rex, pro Germaniæ procerum & statuum libertate gessit.* On dit dans l'éloge de l'auteur, que ce poëme a toujours été regardé par les connoisseurs comme un morceau précieux dans la littérature, par son étendue, par la variété des images, l'agrément des épisodes, la noblesse des expressions, & surtout par la belle latinité, digne du siécle d'Auguste. M. Garissoles ayant fini ce poëme qui lui couta plusieurs années, le communiqua à Hugues Grotius, alors conseiller d'état en Suéde; & par les conseils de celui-ci, il le dédia à la reine Christine, fille de Gustave Adolphe, & le lui fit présenter par son fils, qu'il envoya exprès en Suéde. Christine fit défrayer le porteur dans tous ses états, le reçut avec distinction, lut le poëme & l'approuva dans les termes les plus flateurs. Elle donna au fils de l'auteur, une médaille d'or d'une très-grande beauté, & y en joignit deux autres d'argent, avec son portrait. En 1645 M. Garissoles, de retour à Montauban, après la tenue du synode de Charenton, dont on a parlé, composa à la louange des quatre Cantons protestans, un autre poëme latin qu'il leur envoya avec son livre *de Imputatione*, &c. Ce poëme n'eut pas moins de succès en Suisse, que l'Adolphide en avoit eu en Suéde, & les cantons Suisses lui en témoignerent leur reconnoissance par une lettre latine, qui fut accompagnée de quatre grandes coupes de vermeil, ornées de bas reliefs, d'un travail exquis, & représentant les quatre saisons de l'année. Cette lettre est imprimée avec l'éloge de M. Garissoles, par M. Cathala, avocat de la cour des aides à Montauban, membre de l'académie de la même ville, dans le second recueil de cette académie, donné en 1745, à Toulouse, *in*-12. M. Garissoles mourut à Montauban, en l'année 1650. Bayle en fait aussi l'éloge *dans son dictionnaire critique*, & rapporte une partie des faits qu'on vient de lire. Dans le recueil cité de l'académie de Montauban, on rapporte, page 297, deux épigrammes latines à la louange de Garissoles par un poëte Gascon, nommé *Joannes Costabadius*, auteur de huit livres d'épigrammes, imprimés à Saumur, en 1655, & dédiés au sénat politique, ecclésiastique & académique de Basle.

GARIZIM, montagne de la Palestine, proche de Samarie, sur laquelle Josué, suivant l'ordre de Moyse, fit dresser un autel de pierres, où il offrit des sacrifices à Dieu, & fit publier par les prêtres la loi du décalogue, à la vue de l'arche. Dans le temps qu'Alexandre *le Grand* subjuguoit l'Asie, Manassés, frere de Jaddus pontife des Juifs, fut chassé de Jérusalem, pour avoir épousé une femme étrangere, fille de Sannabalath, gouverneur de Samarie. Il bâtit un temple sur ce mont, étant appuyé du secours de son beau-pere, & s'en fit le premier pontife, vers l'an du monde 3704, & avant J. C. 331. Les Samaritains préférant ce temple à celui de Jérusalem, y alloient faire leurs sacrifices & offrir leurs prieres à Dieu : ce qui fut l'origine du schisme entre les Juifs & les Samaritains. C'étoit aussi de ce lieu que parloit la Samaritaine, lorsqu'elle s'entretenoit avec J. C. auprès du puits de Jacob, qui étoit situé au pied de cette montagne, & où depuis on bâtit une église, qui y étoit du temps de S. Jerôme, comme il le rapporte lui-même. Ce temple que Manassés avoit fait bâtir, fut détruit deux cens ans après par Jean Hyrcan, descendant de Judas Machabée. * Josephe, *liv.* 2, *antiq.* Néanmoins les Samaritains y continuerent leurs adorations & leurs sacrifices, jusqu'au temps de l'empereur Justinien. Ce prince en convertit plusieurs à la foi chrétienne, répara l'église, que l'empereur Zenon y avoit fait bâtir quelque temps auparavant en l'honneur de J. C. & y joignit une forteresse, pour tenir en bride ceux des Samaritains qui oseroient se révolter, comme nous l'apprenons de Procope, *liv.* 5. Dans le I siécle l'empereur Vespasien avoit tué sur la montagne de Garizim, onze mille Samaritains, qui s'y étoient refugiés, pendant les guerres des Juifs contre les Romains. * Josephe, *l.* 8. Joan. Euseb. Nieremberg. *lib. de miracul. natur. Terræ promissæ, c.* 74. *Consultez*, touchant cette montagne, *collectanea samaritana Chr. Cellarii. Voyez* SAMARITAINS.

GARLANDE, famille originaire de la province de Brie, tiroit son nom de la terre de Garlande, qui est une portion de celle de la Houssaye.

I. GUILLAUME I du nom, seigneur de Garlande en Brie, & de Livri, fut pere de *Gilbert* de Garlande, dit *Payen*, qui fit le voyage de la Terre-sainte avec Godefroi duc de Bouillon en 1096, & qui se distingua particuliérement au siége de Nicée, où il est mal appellé *Gautier*, par Albert d'Aix, & par Guillaume de Tyr; d'ANSEAU, qui suit; de GUILLAUME II du nom, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; d'*Etienne* de Garlande, chancelier & sénéchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; & de GILBERT de Garlande, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des seigneurs de* TOURNEHAN *& de* POSSESSE, *rapportée ci-après.*

II. ANSEAU de Garlande, seigneur de Gournai-sur-Marne, fut revêtu de la charge de sénéchal de France vers l'an 1108, & depuis fut un des principaux ministres du roi Louis *le Gros*. Il suivit ce monarque, dans toutes les guerres qu'il entreprit contre les seigneurs, qui s'érigeoient en tyrans dans leurs châteaux, & fut tué en 1117, d'un coup de lance, par Hugues I du nom, seigneur du Puiset en Beausse, au troisiéme siége du château de Puiset. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de Gournai. Il épousa *N.* fille de *Gui* de Montlheri II du nom, comte de Rochefort, sénéchal de France, dont il eut *Agnès* de Garlande, comtesse de Rochefort, dame de Gournai & de Gomets, mariée 1. en 1120, à *Amauri* III du nom, seigneur de Montfort l'Amauri : 2. à *Robert* de France, comte de Dreux.

II. GUILLAUME de Garlande II du nom, fils puîné de GUILLAUME I, seigneur de Garlande, fut seigneur de Livri, & fut sénéchal de France après la mort de son frere en 1118. Il étoit général de l'armée du roi au combat de Brenneville en Normandie, en 1119, & présent à la dédicace de l'abbaye de Morigni, faite par le pape Calixte II en 1120. Il mourut peu de temps après, & fut enterré au prieuré de Gournai, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré, *Manassés*, évêque d'Orléans en 1146; & GUILLAUME III, qui suit.

III. GUILLAUME de Garlande III du nom, seigneur de Livri, épousa *Agnès* de Crespi, fille de *Thibault* de Crespi II du nom, seigneur de Nanteuil-le-Haudouyn, & d'*Elizabeth* de Châtillon, dont il eut GUILLAUME IV qui suit; *Robert*, surnommé *Mauvoisin*; & *Agnès* de Garlande, mariée à *Foucault* de Saint Denys, chevalier.

IV. GUILLAUME de Garlande IV du nom, seigneur de Livri, vivoit en 1181, & laissa de *Idoine* de Trie, sa femme, GUILLAUME V qui suit; *Thibault*, seigneur de Neufchâtel en Vexin, par donation que lui en fit le roi Philippe *Auguste*, mort sans postérité; *Robert*, dont l'alliance est inconnue; *Anseau*, mort jeune; *Jean*, qui fut d'église; *Mahaud*, alliée 1. à *Hugues* seigneur de Galardon : 2. à *Matthieu* de Montmorenci, seigneur de Marli; & *N.* de Garlande, mere de *Hugues* de Pompone.

V. GUILLAUME de Garlande V du nom, seigneur de

Livri, épousa en 1193 *Alix* de Châtillon, dame de Clichi-la-Garenne, fille de *Gui* II du nom, seigneur de Châtillon-sur-Marne, dont il eut *Jeanne*, mariée à *Jean* comte de Beaumont-sur-Oyse; *Marie*, alliée 1. à *Henri* V comte de Grampré: 2. à *Geofroi* de Joinville, seigneur de Montcler, dit *Montesclair*, duquel elle fut séparée: 3. à *Anseric* IV du nom, seigneur de Montreal, au duché de Bourgogne; & *Elizabeth* de Garlande, mariée 1. à *Gui* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Chantilli & d'Ermenonville: 2. à *Jean* de Beaumont, chambrier de France.

BRANCHE DES SEIGNEURS de TOURNEHAN *&* *de* POSSESSE.

II. GILBERT de Garlande, dit *le Jeune*, cinquiéme fils de GUILLAUME I du nom, seigneur de Garlande & de Livri, fut bouteiller de France, vivoit en 1126, & laissa d'*Eustache* de Baudement, sa femme, veuve d'*Eudes*, comte de Corbeil, & fille d'*André*, seigneur de Brenne, GUI, qui suit.

III. GUI de Garlande, fut seigneur de Tournehan, par l'acquisition qu'il en fit, & vivoit en 1184. Il avoit épousé *N.* sœur de *Hugues*, seigneur de Possesse, dont il eut ANSEAU, qui suit; *Hugues*, doyen, puis évêque d'Orléans en 1190; *Manassés*, chefcier de l'église d'Orléans; & *Gui* de Garlande, seigneur de la Houssaye, qui d'*Helisende*, dame de Chaumont, eut pour enfans *Gui* de Garlande, seigneur de la Houssaye, qui épousa une dame nommée *Agnès*, laquelle s'étoit remariée en 1223 à *Hugues*, vidame de Chartres; & *Jean* de Garlande, vivant en 1223.

IV. ANSEAU de Garlande, seigneur de Tournehan & de Possesse, épousa *Rance*, dame du Mesnil. On lui donne aussi pour femme *Marie* d'Aunoi, dame de Mauregard, vivante en 1221. Il eut de la premiere ANSEAU II, qui suit; *Jean* de Garlande, vivant en 1220; *Hugues*, archidiacre de Vendôme; *Guillaume Manassés*, archidiacre de Verdun, puis sous-chantre d'Orléans; *Agnès*, mariée 1. à *Aubert* d'Andresel: 2. à *Simon* de Poissi; & *Eve* de Garlande, seconde femme d'*Anseau*, seigneur de l'Isle.

V. ANSEAU de Garlande II du nom, seigneur de Tournehan & de Possesse, vivoit en 1238, & laissa de femme, dont le nom est ignoré, *Erard* de Garlande, vivant en 1241; & ROBERT, qui suit.

VI. ROBERT de Garlande, seigneur de Tournehan & de Possesse, étoit mort en 1250, & laissa d'*Alix*, sa femme, ANSEAU III du nom, qui suit.

VII. ANSEAU de Garlande III du nom, seigneur de Tournehan & de Possesse, vivoit en 1274, & eut d'*Isabelle* sa femme, *Anseau* de Garlande IV du nom, seigneur de Tournehan & de Possesse, vivant en 1287, mort sans laisser de postérité d'*Havoise* de Montmorenci sa femme, fille de *Bouchard* V du nom, seigneur de Montmorenci, & d'*Isabeau* de Laval; & JEAN, qui suit.

VIII. JEAN de Garlande, seigneur de Possesse, mourut avant son frere aîné, & laissa de *N.* sœur de *Jean* III, comte de Rouci, *Jean* de Garlande II du nom, seigneur de Tournehan après la mort de son oncle, qu'il vendit en 1293, avec *Agnès*, sa femme, à *Pierre* de Chambli, chevalier, & qui vivoit encore en 1336; & *Anseau* de Garlande V du nom, seigneur de Charmont & de Possesse, vivant en 1364. *Alix* de Garlande, dite *de Possesse*, pouvoit être leur sœur. Elle épousa 1. *Albert* de Narcei: 2. *Dreux* de Roye, seigneur de Germigni: 3. *Roques*, seigneur de Hangest, & d'Avesnecourt. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des gr. Offic.*

GARLANDE (Etienne de) quatriéme fils de GUILLAUME I, seigneur de Garlande, & frere d'*Anseau* & de *Guillaume*, sénéchaux de France, fut nommé à l'évêché de Beauvais vers l'an 1100, comme nous l'apprenons d'Ives de Chartres, qui s'opposa à son élection, du temps du pape Paschal II. Depuis il fut doyen de saint Aignan d'Orléans, & devint archidiacre de Paris; mais il n'en fut pas évêque, comme quelques auteurs l'ont avancé. Après la mort de ses freres, il succéda à leurs emplois, & fut sénéchal de France en 1120, après avoir été chancelier, vers l'an 1108, du temps de Louis *le Gros*. Les auteurs l'accusent d'orgueil, d'ambition & de cruauté, & blâment sur-tout le scandale qu'il donna, lorsqu'on vit en sa personne un prélat métamorphosé en homme de guerre. Il eut l'administration des principales affaires du royaume durant neuf ans; mais le roi n'ayant pas trouvé bon qu'il se défît de sa charge de sénéchal en faveur d'Amauri III, seigneur de Montfort-l'Amauri, auquel il avoit fait épouser *Agnès* de Garlande sa niéce, il osa prendre les armes contre son souverain. Il fut bientôt mis à la raison, & fit sa paix en 1130, à condition que lui & Amauri, seigneur de Montfort, renonceroient aux prétentions qu'ils avoient sur la charge de sénéchal. Il se retira à Orléans, où il fit sacrer en 1146, son neveu *Manassés*, évêque de cette ville; & il y mourut le 14 janvier 1150. * Yves *de Chartres*, *epist.* 87, 89, 92. Auteuil, *hist. des ministres d'état.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Mezerai, *au regne de Louis le Gros.* Le Feron. Bouchel. Le pere Anselme, &c.

GARLANDE (Jean de) poëte & grammairien, dans l'onziéme siécle. Plusieurs bibliographes Anglois ont prétendu qu'il appartenoit à leur nation. Les savans auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* le revendiquent à la nôtre, sinon par des preuves positives, au moins par des conjectures assez fortes pour tenir lieu de preuves. On peut les voir dans le tome VIII de leur ouvrage. Selon leur sentiment, voici tout ce qu'on peut dire de Jean de Garlande. Né en France, après les premiéres années du onziéme siécle, il porta le surnom de Garlande, soit pour être né au village de ce nom en Brie, soit parcequ'il étoit de la maison de Garlande, & peut-être même frere de Guillaume, seigneur dudit lieu, lequel Guillaume étoit chef de l'illustre maison de ce nom, d'où sortirent avant la fin du même siécle Anseau & Etienne de Garlande, l'un sénéchal & l'autre chancelier de France, au commencement du douziéme siécle, sous le regne de Louis le Gros. Jean passa en Angleterre, après la conquête de ce royaume, par Guillaume le Bâtard, avec tant d'autres savans François qui firent le même voyage; & à l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, il y enseigna avec honneur. Il vécut au moins jusqu'en 1081; mais on ignore s'il finit ses jours en Angleterre, où s'il vint mourir en son pays. On lui attribue un grand nombre d'écrits, & sans oser assurer qu'ils soient tous de lui, voici ceux dont on le prétend auteur: 1. un traité des mystéres de l'église, écrit en vers, & dont les manuscrits se voient en plusieurs bibliotheques: plusieurs portent qu'il est dédié à un évêque de Londres; mais on ignore qui est cet évêque. 2. Commentaire sur le traité qu'on vient de citer, pour en éclaircir divers endroits. 3. Recueil des miracles de la sainte Vierge; & un épithalame concernant la même. 4. Traité de la pénitence, en vers élégiaques. 5. Un écrit intitulé: *Morale scolarium*; c'est, dit on, un recueil d'avis ou instructions aux étudians, pour les former aux bonnes mœurs: on croit que c'est le même qui est dans la bibliotheque Vaticane, sous le titre de *Distichon morale*. L'auteur est nommé à la tête Jean de Gallande, au lieu de Jean de Garlande. 6. Un écrit intitulé, *Facetus*, en vers rimés, & qui porte le nom de Jean de Garlande dans le manuscrit de la bibliotheque de S. Victor, à Paris. L'auteur entreprit ce poëme pour suppléer à ce qui manquoit aux distiques qui portent le nom de Caton; il le dit lui-même dans ces quatre vers:

Quod minus exequitur morosi dogma Catonis,
Supplebo pro posse meo monitu rationis.
Assint ergo rudes sitientes pocula morum;
Hinc fontem poterint haurire leporis odorum.

Le poëme contient en tout 137 vers, & roule entie-

rement sur les devoirs de l'homme envers Dieu, envers le prochain & envers soi-même. Il a été imprimé avec une glose ou commentaire d'un ancien scholiaste, dans un recueil d'opuscules, la plupart de même nature, *in-4°*, à Lyon, 1489, par Jean Dupré, & avec les mêmes écrits, par Jacques Arnollet; & encore à Cologne, en 1510, *in-4°*. Le *Facetus* a paru seul avec son commentaire, à Deventer, par Jacques de Breda, en 1494, *in-4°*. 7. Un poëme sur le mépris du monde: c'est le même qu'on a imprimé sous le nom de S. Bernard, & dont le pere Mabillon a publié 384 vers parmi les œuvres de ce saint, à qui il convient qu'il n'appartient point. Ce poëme plus entier, mais non complet, a paru dans le recueil dont on vient de parler à l'occasion du *Facetus*, avec un commentaire qui paroît être du scholiaste déja cité. Il y en a une édition séparée, avec le même commentaire; à Caën, *in-4°* sans date. 8. Le poëme intitulé: *Floretus* ou *Liber Floreti*, encore mal-à-propos attribué à saint Bernard. En général, on peut le regarder comme un écrit sur le dogme de la foi catholique, & sur presque toute la morale chrétienne. Voici la division que l'auteur en fait lui-même en six chapitres:

Dogma sacræ fidei ponit prius ordo libelli,
Posteà præcepta ponuntur parte secundâ.
Tertia pars verè monstrat peccata cavere:
Inde docet quarta pars Ecclesiæ sacramenta.
Virtutes quinta mores notat & documenta:
Concludit sexta de morte suâque sequelâ.

Voyez l'analyse de ce poëme donnée dans le tome VIII de l'*Histoire Littéraire de la France*. On a fait beaucoup d'éditions du *Floretus*: on peut en voir le détail dans la même histoire, pag. 94 & 95. 9. Les centuriateurs de Magdebourg, & Pitseus attribuent encore à Jean de Garlande un écrit intitulé: *Cornutus, sive Disticha*; & ce titre fait conjecturer que Jean de Garlande pouroit bien être ce prétendu *Magister Cornutus*, de qui on a une glose ou paraphrase des satyres de Perse, & un commentaire sur celles de Juvenal. Les distiques intitulés: *Cornutus*, ont été imprimés, selon M. Fabricius, à Hanaw, en 1489. 10. *Aurea gemma*: on ne sait ce que c'est. 11. *Ortolanus*, peut-être *Hortolanus* ou *Hortulanus*. 12. Dictionnaire des mots le plus en usage dans les entretiens familiers. 13. Dictionnaire des mots obscurs, accompagné d'un commentaire. 14. Un troisiéme dictionnaire destiné à expliquer les choses. 15. Un abrégé de grammaire. 16. Un traité des accents, intitulé *Accentarium*, pour apprendre à accentuer, afin de savoir comment il faut prononcer les syllabes. 17. Un traité des synonymes, ou des dictions qui signifient la même chose. 18. Un sur les équivoques, ou termes ambigus, qui ont divers sens. Celui des synonymes & celui des équivoques ont été imprimés ensemble à Cologne, en 1495. 19. Un écrit satyrique en vers, dont on ignore le sujet. 20. Un autre intitulé: *Unum omnium*, aussi en vers, mais dont l'objet est pareillement ignoré. 21. Plusieurs traités sur l'alchimie, entr'autres celui qui est intitulé: *Joannis Garlandii, Dictionnarium artis Alchimiæ, cum ejusdem artis compendio, de Metallorum tincturâ & præparatione*, in-8°, à Basle, 1560 & 1571. 22. Un traité d'orthographe. Au reste, pour avoir une plus ample connoissance de l'auteur & des ouvrages qu'on lui attribue, il faut lire le tome VIII cité de l'*Histoire Litteraire de la France*, dans l'avertissement, pag. 16 & 17, & dans le corps du livre, depuis la page 83 jusqu'à 98. Joan-Alb. Fabric. *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, tom. I. page 624, tome II, livre VI. pages 426. 427. 518. & tome III. livre VII, page 56 & suivantes; *Histoire de la philosophie hermétique*, par M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, tome III, page 169.

GARMIER, *cherchez* GALMIER.

GARNACHE (Françoise de Rohan, dame de la) étoit fille de *René* de Rohan I du nom, & d'*Isabelle* d'Albret, fille de *Jean* d'Albret, roi de Navarre. Elle étoit par conséquent cousine germaine de *Jeanne* d'Albret, mere de Henri *le Grand*. Une parenté aussi puissante & aussi recommandable que celle-là, jointe à la très-ancienne noblesse de la maison de Rohan, ne fut pas capable de la garantir de la plus désagréable injustice qu'on puisse faire à une personne de son sexe. Le duc de Nemours lui avoit promis de l'épouser, & il avoit obtenu d'elle, moyennant cela, toutes les faveurs qu'il en pouvoit esperer, dont la suite fut qu'elle devint grosse. Lorsqu'il se vit sommé de tenir sa parole, il s'en moqua avec d'autant plus de hardiesse, qu'il ne voyoit pas qu'Antoine roi de Navarre, quoique premier prince du sang, eût ou assez de vigueur, ou assez d'autorité pour le contraindre de réparer l'honneur de la demoiselle. Ce fut bien pis, après que le roi de Navarre, qui avoit eu quelque sorte de crédit pendant le triumvirat, eut été tué. Le duc de Nemours sorti de France, au commencement des troubles, à cause qu'on avoit découvert qu'il avoit voulu enlever le duc d'Anjou, frere du roi Charles IX, avoit été rappellé bientôt, & avoit servi utilement contre ceux de la religion. Cela & la mort du roi de Navarre l'encouragerent à presser la cour de Rome de déclarer nul son engagement. Il obtint tout ce qu'il voulut. Le bon droit de la demoiselle de Rohan fut entierement opprimé, à cause qu'elle s'étoit déclarée pour le parti réformé; de sorte qu'il lui fallut avaler l'affront de se voir mere, sans avoir été mariée, & le déplaisir de voir son infidele galant marié avec la veuve du duc de Guise, & aussi honoré par tout & caressé des dames, que s'il avoit été le plus honnête homme du monde. Toute la consolation qui lui resta, fut le titre de prince des Genevois, qu'elle fit porter à son fils; & quant à elle, on la nomma madame de la Garnache, ou la duchesse de Loudunois. Elle se maintint adroitement dans ses terres pendant les guerres civiles. C'est apparemment de son aventure que Brantome parle dans le second tome des dames galantes. Varillas en a parlé amplement, mais il a fait un grand nombre de fautes, qui ont été judicieusement relevées par M. Bayle, lequel nous a fourni cet article.

GARNENGUE (Pierre) religieux de l'ordre des carmes, dans le XV siécle, natif de Bretagne, exerça diverses charges de son ordre, comme celle de provincial de Touraine. Il composa divers ouvrages, entr'autres une histoire de l'église, & mourut en 1471. * Possevin, *in appar. sacr.* Lucius, *in biblioth. Carmel.* Marc-Antoine Alegre, *in parad. Carmel. &c.*

GARNESEI ou GUERNESEI, isle sur la côte de Normandie, appartenante au roi d'Angleterre, qui y possede aussi celle de Jersei. Elle a quatorze ou quinze lieues de tour, & contient dix paroisses ou bourgs, & entr'autres Château-Cornet, qu'on a fortifié. Garnesei est la *Sarnia* des anciens. * Camden. Sanson.

GARNET (Henri) jésuite, naquit à Nottingham en Angleterre, l'an 1555, & ayant été reçu jésuite dans son pays en 1575, il fut envoyé faire son noviciat à Rome, où il fit ensuite ses études. Il eut pour maîtres les plus grands hommes qu'eût alors sa compagnie. Clavius lui apprit les mathématiques; Suarès, la théologie; Pererius, l'écriture sainte & les langues savantes; & Bellarmin, la controverse: aussi fut-il bientôt un grand maître lui-même dans toutes ces sciences, dont il professa une partie avec applaudissement dans le collége romain. Le cardinal Bellarmin en parle comme d'un homme éminent en piété & en savoir. Il étoit sur le point de passer en Angleterre en 1584, lorsque Clavius tomba dangereusement malade; on ne crut pas pouvoir mettre en sa place un homme plus capable de la remplir que le P. Garnet. Deux ans après Clavius l'ayant reprise, le P. Garnet partit; & deux autres années après fut fait provincial de sa compagnie en Angleterre; il y travailla jusqu'en 1606 à soutenir la religion catholique avec un succès toujours égal, jusqu'à

ce qu'ayant été accusé d'avoir su par la voie de la confession la conjuration des poudres, & de ne l'avoir pas découverte, il fut pendu & écartelé à Londres le 3 mai 1606, en présence d'une multitude incroyable de peuple, qui vouloient voir mourir le grand jésuite, c'est ainsi qu'on le nommoit en Angleterre. Il confessa à voix haute sur l'échelle la foi catholique, & détesta les erreurs qui inondoient sa patrie. La fermeté d'ame qu'il fit paroître dans ses interrogatoires & dans le lieu de son supplice, fut louée des hérétiques mêmes, & plusieurs se convertirent. * Alegambe, *morts illustres.* Nieremberg, *claros Varones.*

GARNIER, de Napoli de Syrie, grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, vivoit dans le XII siécle, & fut élu après Moger de Molins. Il se trouva dans la sanglante bataille donnée l'an 1287, contre Saladin, où le roi Gui de Lusignan fut pris. La plupart des chevaliers de saint Jean y périrent, & Garnier y ayant reçu cinq ou six blessures, mourut dix jours après à Ascalon, après avoir été grand-maître environ deux mois & six jours. * Bosio & Megissier, *histoire de Malte.*

GARNIER, de la maison de Rochefort, prieur, puis abbé de Clairvaux après l'avoir été d'Aubepierre, vivoit dans le XII siécle, & fut ensuite évêque de Langres. Il succéda à Manassés de Bar, vers l'an 1192, & fut très-consideré de plusieurs princes, surtout de Richard I. Ce prélat composa quelques homélies, que le pere Bertrand Tissier a données au public, dans la bibliotheque de Clairvaux. On a encore de lui un vieux glossaire latin qu'il avoit compilé, & que l'on conserve manuscrit dans la bibliotheque de Clairvaux, selon les témoignages des PP. DD. Martenne & Durand dans leur voyage littéraire, *tome premier, partie premiere, page* 102. Quelques auteurs le confondent avec Geofroi, aussi évêque de Langres. * Tissier, *biblioth. Clar. tom. 2, p.* 75. Alberic. *en la chron.* Sainte-Marthe.

GARNIER, chanoine & sous-prieur de saint Victor, dans le XII siécle, a composé sur la fin de ce siécle, un traité intitulé, *Gregorien*, contenant des explications allégoriques sur la bible, tirées des œuvres de saint Grégoire *le Grand.* Il y a un autre Garnier du même temps, neuviéme abbé de Clairvaux, qui a composé plusieurs sermons.* Du Pin, *bibl. des aut. du XII siécle.*

GARNIER (Antoine) né à Besançon, fut successivement secrétaire d'Antoine Perenot, évêque d'Arras, ensuite de l'empereur Charles-Quint, & enfin chanoine & écolâtre de l'église cathédrale d'Arras. Au rapport de Ferreolus Locrius, il a écrit l'histoire de Charles-Quint. Il est mort en 1578, le 26 janvier, dans la soixantiéme année de son âge, & fut inhumé dans la cathédrale d'Arras. * *Voyez* Valere-André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 77.

GARNIER (Robert) poëte François, né en 1545 à la Ferté-Bernard au Maine, fut conseiller, puis lieutenant général au siége du Mans, & vivoit sous les regnes de Charles IX, de Henri III & de Henri IV. Lorsqu'il étudioit en droit à Toulouse, il gagna le prix aux jeux floraux. Ensuite il forma son goût sur celui de Seneque *le Tragique*, quoique beaucoup moins juste que celui des Grecs, & affecta d'imiter cet auteur : en quoi il réussit parfaitement pour son temps. Au fond, le caractere de Garnier est fort mince. Il a laissé neuf tragédies, qui faute d'autres, ont été long-temps les délices de la France. Ces tragédies sont : *Porcie, ou des guerres civiles de Rome. Hippolyte. Cornelie. Marc-Antoine. La Troade* ou *la destruction de Troies. Antigone* ou *la Piété. Bradamante. Sedecias* ou *les Juifs.* Ces piéces ont été imprimées *in*-8°, à Lyon en 1592, à Rouen en 1596, à Niort en 1598, & à Paris dès 1585, *in*-12, chez Patisson, & dans la même ville chez Matthieu Guillemot, sans date, *in*-12. La neuviéme tragédie, qu'il composa après les autres, fut imprimée séparément. On a encore de lui l'hymne de la monarchie, imprimée *in*-4° en 1578, & un recueil d'autres poësies qu'il fit imprimer à Toulouse étant écolier. Après avoir exercé avec réputation la charge de lieutenant général criminel au siége présidial & sénéchaussée du Maine, lorsqu'il fut plus avancé en âge, le roi le pourvut d'une autre charge de conseiller au grand conseil. Peu s'en fallut que ce poëte ne pérît d'une mort triste & cruelle. Ses domestiques résolurent de l'empoisonner, lui, sa femme, & ses enfans, pour piller sa maison pendant une peste qui ravageoit le pays, croyant qu'ils pouroient imputer leur mort à cette contagion, & cacher ainsi leur crime : ils donnerent en effet un breuvage empoisonné à la femme de Garnier; mais les signes du poison ayant paru aussitôt, firent soupçonner ces malheureux, qui furent pris & punis, après avoir avoué leur crime. Garnier se retira au Mans, où il mourut en 1601, âgé de 56 ans, & fut enterré dans l'église des cordeliers. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* La Croix du Maine, *biblioth. &c. Voyez* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

GARNIER (Nicolas) sieur de Montfuron, abbé de Valsainte ou Vausainte, ordre de Cîteaux, au diocèse d'Apt. C'étoit un poëte qui vivoit au commencement du dix-septiéme siécle. Il étoit de la ville d'Aix en Provence, & il fit imprimer le recueil de ses vers, *in* 8°, chez Etienne David, en 1633.

GARNIER (Jean) jésuite, l'un des plus savans hommes de sa compagnie, né à Paris en 1612, entra dans la société l'an 1628, qui étoit le seiziéme de son âge. Après y avoir enseigné les humanités & la rhétorique avec éclat, il professa la philosophie pendant dix ans, tant à Paris qu'ailleurs, & la théologie pendant 26 ans. On dit de lui, que touché de la faveur que Dieu lui avoit faite de l'appeller dans la compagnie des jésuites, il en renouvelloit tous les ans ses actions de graces dans l'église de Notre-Dame des Vertus, à deux lieues de Paris, où il ne manqua jamais d'aller exprès à pied & à jeun, même à l'âge de près de 70 ans. Il fut envoyé à Rome en 1681, pour les affaires de la société; mais il ne put achever ce voyage; car étant arrivé à Bologne la Grasse, il y mourut après quinze jours de maladie, le 26 octobre 1681. Le P. Garnier nous a laissé plusieurs ouvrages, qui sont des témoignages authentiques de sa capacité. Il fit imprimer en 1651, *Organi philosophiæ rudimenta*, qui fut augmenté & réimprimé en 1677. Il donna aussi la même année 1651, un volume intitulé, *Theses de philosophia morali.* En 1655, il publia à Bourges un livre sous ce titre, *Regulæ fidei catholicæ de gratia Dei per Jesum Christum.* Il fit des notes sur le livre de Julien évêque d'Eclane ou Fricento, dans la Principauté ultérieure, fameux Pelagien, qu'on imprima à Paris en 1668, avec ce titre, *Juliani Eclanensis episcopi libellus missus ad sedem apostolicam, notis illustratus.* Il donna en 1673, les œuvres de *Marius Mercator*, avec quantité de piéces, de notes, de dissertations & de préfaces sur les hérésies de Pélage, & de Nestorius, avec des commentaires très-savans, & des dissertations d'une grande recherche. Deux ans après il publia de même, avec des commentaires, l'ouvrage de Liberat diacre de Carthage, qui contient un état succint de la cause de Nestorius & des Eutychiens : le titre est : *Liberati diaconi breviarium, cum notis & dissertationibus.* Comme le pere Garnier s'étoit entierement appliqué, sur la fin de ses jours, à ranger & à augmenter la bibliothéque du collége des jésuites de Paris, il fit imprimer en 1678, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu.* C'est un volume *in*-4°, parfaitement bien disposé, & très-utile pour ceux qui voudroient travailler à mettre en ordre une bibliothéque. Le dernier ouvrage qu'il a fait imprimer pendant sa vie, est le journal des papes, accompagné de dissertations très-curieuses, qui parut en 1680, intitulé, *Liber diurnus romanorum pontificum.* Il y a joint des notes historiques, & trois dissertations; la premiere sur la question fameuse, si le pape Honorius est tombé dans l'hérésie des Monothelites; la seconde sur les subscriptions & souscriptions des lettres des papes; & la

troisiéme sur l'usage du *pallium*. Depuis sa mort on a imprimé de lui le supplément des œuvres de Theodoret, *in-fol.* avec de savantes notes, & quatre dissertations critiques; les trois premieres sur la vie, les écrits & la doctrine de Theodoret; & la quatriéme sur l'histoire du V concile. Ce livre est intitulé, *Auctuarium Theodoreti Cyrensis episcopi, seu operum tomus quintus*. Le pere Hardouin, jésuite, qui nous a donné cet ouvrage en 1684, a mis à la tête l'éloge du pere Garnier, & plusieurs doctes écrivains de ce temps-là ont loué son érudition depuis sa mort. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII siécle*, *tome* 4.

GARNIER (Pierre) fils de *Noël* Garnier, doyen du collége de médecine à Lyon, & connu par quelques ouvrages concernant sa profession, étoit docteur en médecine de l'université de Montpellier. Il fit imprimer en 1697, à Lyon, un recueil *de nouvelles formules de médecine françoises & latines pour le grand Hôtel-Dieu de Lyon*. On a encore de lui un *examen des lettres* de M. de Rhodes, & une *dissertation sur la baguette*, *in*-4°, 1691, à Lyon. Le pere Jean Pierre Garnier, jésuite, son fils, a donné au public un poëme latin sur la Pipée: *Pipatio, carmen*. Pierre Garnier est mort en 1709. * Le pere Colonia, *histoire de Lyon*, *tome* 2.

GARNIER (dom Julien) de Converai, au diocèse du Mans, entra chez les bénédictins de la congrégation de saint Maur en 1689, & y fit profession le 30 de septembre 1690, âgé de vingt ans. Né avec un esprit supérieur & un caractere aimable, il fit de grands progrès dans l'étude, principalement dans celle de la langue grecque, & se fit estimer généralement par ses manieres douces, prévenantes & agréables. Appellé à Paris en 1699, il songea deux ans après à entreprendre une nouvelle édition des œuvres de saint Basile, dont il n'a pu voir d'imprimés que les deux premiers volumes, le premier en 1721, & le second en 1723. Il étoit déja dangereusement malade lorsque ce second volume parut, & cependant le désir de satisfaire à l'engagement qu'il avoit pris, le porta à se mettre en état de publier le troisiéme volume quelque temps après. Mais il avoit à peine retouché la moitié de la traduction qu'il avoit déja faite des lettres qui composent la plus grande partie de ce troisiéme volume, lorsque ses forces manquerent entierement, & l'obligerent à abandonner son travail. Il mourut le 3 juin 1725, dans la cinquante cinquiéme année de son âge, s'il avoit 20 ans en 1690. Dom Prudent Maran, chargé de continuer ce qu'il n'avoit pu achever, s'est cru obligé de refaire presque en entier la traduction des lettres de saint Basile. Il a orné ce troisiéme volume d'une belle préface, de la vie de saint Basile, & de notes, & l'a fait paroître en cet état en 1730. Cette édition des œuvres de saint Basile est une des meilleures éditions des peres qui soient sorties de la congrégation de saint Maur. La préface qui est de dom Garnier, est un morceau excellent, & très important, dans lequel on trouve une critique très-judicieuse, & un discernement sûr. * D. le Cerf, *bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur. Mémoires du temps. Préface du troisiéme volume des œuvres de saint Basile*, *pag.* 1.

GARONNE (la) en latin *Garumna*, fleuve de France, a sa source dans les monts Pyrenées, sur les frontieres de l'Aragon, & près du petit village de Sarlade, traverse la vallée d'Aran, qui appartient à l'Espagne, passe à Saint-Beat, à Saint-Bertrand de Comminges, à Valentine, proche de Rieux, à Muret, & à Toulouse, capitale du Languedoc, au dessus de laquelle il reçoit l'Ariége, & au dessous le petit Lers, étant déja grossi des eaux de diverses autres rivieres. Ensuite la Garonne reçoit encore le Tarn au dessous de Moissac, puis le Gers, qui vient de Leictoure, & passe à Agen, & à Aiguillon, sur le confluent du Lot. Elle arrose Tonneins, Marmande, la Reole, reçoit le Drot, passe à Cadillac, puis va baigner les murailles de la ville de Bourdeaux, capitale de la Guienne; & de-là elle se joint à la Dordogne, à laquelle elle fait perdre son nom. De-là elle passe à Blaye, puis arrosant la rive droite de la Saintonge, elle passe du même côté à Cosnac, Mortagne, Tallemond, &c, & de l'autre, qui est dans la Guienne, à Paulliac, Castillon, & se jette enfin dans la mer. Son embouchure, qui est extrêmement large, est entre Royan, dans la Saintonge, & Souillac dans la Guienne. La tour de Cordouan, qui est située au milieu de son embouchure, regarde du côté de la Saintonge le pas des Anes; & de l'autre vers la Guienne, le pas de Grave. * César. Pline. Pomponius Mela. Ausone. Papire Masson, *descr. flum. Gall. &c.*

GARRAF, bourg d'Espagne, situé sur la côte de Catalogne, entre Barcelone & Taragone, à six lieues de la premiere & à neuf lieues de la derniere. Il y a près de ce bourg une montagne qu'on appelle, *la costa de Garraf*, & que l'on croit être le lieu appellé anciennement *Scalæ Annibalis*. * Baudrand.

GARREAU (Antoine) procureur au parlement de Bourgogne, naquit le 4 janvier 1672, à Toulon sur l'Arroux, frontiere du Charollois, & mourut à Dijon le 13 septembre 1738. Il a fait imprimer la *Description du gouvernement de Bourgogne, suivant ses principales divisions temporelles, ecclésiastiques, militaires & civiles, avec un abregé de l'histoire de la province, & une description particuliere de chaque pays, villes & bourgs qui en dépendent*; à Dijon, 1717, *in*-8°: cet ouvrage a été réimprimé avec des augmentations considérables, à Dijon, en 1734, *in*-8°. Garreau avoit, lorsqu'il est mort, amassé de nouveaux matériaux dans la vue de donner une troisiéme édition de son livre. Les mémoires sur lesquels il l'avoit d'abord composé avoient été dressés dans la province, au commencement de ce siécle, par M. Ferrand, alors intendant de Bourgogne. C'est ce qu'on lit dans la bibliotheque des auteurs de Bourgogne, par feu M. Papillon, page 242. M. Michault, avocat au parlement de Dijon, dans un avis de 4 pages *in*-4°, qu'il a fait imprimer en 1747, à Dijon, dit qu'il possede un exemplaire du livre de Garreau, chargé des notes de l'auteur, & de plus, divers matériaux que le même avoit ramassés; ce qui l'a engagé à former sur la même matiere un projet d'autant plus étendu, que lui-même, M. Michault, avoit déja fait des recherches sur la Bourgogne, & recouvré un grand nombre de manuscrits sur l'histoire de cette province. Son ouvrage, dont il donne le plan dans le même avis, aura pour titre: *Description du gouvernement de Bourgogne*, & contiendra deux volumes *in*-4°.

GARRIEL (Pierre) natif de Montpellier, chanoine de l'église cathédrale de la même ville, & docteur en l'un & l'autre droit, est auteur de divers écrits, composés pour éclaircir l'histoire de son pays. Il fit imprimer en 1631, un volume *in*-12, qui a pour titre: *L'origine, les changemens, & l'état présent de l'église cathédrale de saint Pierre de Montpellier*: nous en trouvons citée une édition *in*-8°, faite en 1634, à Montpellier. En 1645, il fit paroître la suite des gouverneurs de la province de Languedoc, depuis les Romains jusqu'à lui. Cet ouvrage a eu une seconde édition. En 1652, il publia une histoire des évêques de Maguelonne, & de ceux qui ont siégé à Montpellier, (*Series episcoporum Magalonensium & Montispeliensium, ab anno 451, ad annum 1652.*) *in-folio*. On a prétendu que cet ouvrage, où il regne beaucoup plus d'ordre que dans les autres écrits de Garriel, étoit plus la production du pere Bonnefoy, jésuite, que la sienne; & on lit, en effet, ces paroles dans la bibliothéque des écrivains de la société de Jesus: *Benedictus* Bonnefoy, *natione Gallus, scripsit alieno nomine seriem seu historiam episcoporum Magalonensium*. Ce livre fut réimprimé à Toulouse en 1665, & continué jusqu'à ladite année. La même année 1665, Garriel donna un petit volume *in-folio*, dont le titre est: *Idée de la ville de Montpellier*: on y trouve quelques parcelles de l'histoire de cette ville: mais le style ampoullé de l'auteur, & ses fréquentes digressions,

sions, en rendent la lecture désagréable. On ne nous dit pas quand cet écrivain est mort. Nous ignorons s'il est différent de *Pierre* Gariel ou Garriel, aussi chanoine de Montpellier, auteur d'un *Discours de la guerre faite aux religionaires de la province de Languedoc, depuis l'an 1619 jusqu'à la paix de Montpellier, en 1622.* Ce discours se trouve entier parmi les manuscrits de Coislin dans la bibliothéque de l'abbaye de saint Germain des-Prez. Le R. P. dom Vaissete en a fait usage dans le tome V de son *histoire de Languedoc.* Le pere des Moletz de l'Oratoire, avoit donné en 1730, un extrait de ce discours dans le tome X de ses *Mémoires de littérature & d'histoire.* * Voyez *l'histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, liv. XII, p.379.

GARRON (Guillaume) *cherchez* GUILLAUME GARRON.

GARSIMIR, prince ou duc d'une partie de la Gascogne, fut un prince fort vaillant, & qui donna plusieurs fois des marques de son courage dans le IX siécle. Son pere Scimin ou Siguin ayant été tué les armes à la main en 816, il fut élu en sa place, & continua la guerre contre Louis le Débonnaire fils & successeur de Charlemagne. Il s'agissoit de défendre ses états dont Louis avoit dépouillé Scimin à cause de ses révoltes. Louis fit marcher contre Garsimir, son fils Pepin premier du nom, qui entra en Gascogne au commencement de l'année 818. Garsimir se défendit quelque temps avec vigueur. Le repos qu'on lui avoit laissé pendant l'année 817, l'avoit rendu plus fier, & lui avoit donné lieu de se mieux préparer à repousser les armes des François. Mais ceux ci en triompherent néanmoins en 818. Garsimir fut tué dans une action, & toute son armée défaite. La paix que cette victoire de Pepin procura, fut cependant retardée par les nouveaux troubles qu'excita Loup Centulle, duc ou comte d'une autre partie du pays, peu de temps après la défaite de Garsimir son cousin germain. Mais Berenger duc de Toulouse, défit aussi Centulle en 819. * *Voyez l'hist. de Languedoc*, par les bénédictins, *tome* 1, *liv. IX.* Les enfans du duc Garsimir s'étant retirés après la mort de leur pere, au-delà des Pyrenées du côté d'Aragon, les peuples du pays les élurent pour leurs chefs. Ces seigneurs cédérent les droits qu'ils avoient sur une partie du duché héréditaire de Gascogne, à deux de leurs cousins, fils de Loup Centulle, le même qui avoit été proscrit pour crime de félonie. Quoique ces princes fussent alors fort jeunes, & qu'ils n'eussent point trempé dans la révolte de leur pere, ils furent cependant privés de la succession à ses états. L'empereur leur accorda seulement par grace le pays & les biens que leurs cousins leur avoient cédés. Le duché de Gascogne fut ainsi ôté pour toujours à la postérité du fameux Eudes duc d'Aquitaine, & réuni au domaine de la couronne. Ce pays fut mis alors sous le gouvernement d'un duc amovible. * *Voyez* la même histoire de Languedoc, au même lieu.

GARSIS, bourg du royaume de Fez. Il est dans la province de Cus, aux confins de celle de Gareta, près la riviere de Mulvia. On prend *Garsis* pour l'ancienne *Gala* & *Galapha*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Baudrand.

GARSTANG, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Lancastre, qu'on appelle, *Amounderness*, sur la riviere de Wire. * *Dictionaire anglois.*

☞ GARTH (Samuel) excellent poëte & médecin Anglois, natif de la province d'Yorck, d'une bonne famille, fut admis dans le collége des médecins à Londres en 1693. Il travailla avec zèle pour l'institution du *Dispensary*, qui est un appartement du collége dans lequel on donne aux pauvres les consultations *gratis*, & les médecines à bas prix. Cette œuvre de charité ayant exposé M. Garth à l'envie & au ressentiment de plusieurs médecins & apothicaires, il les tourna en ridicule avec beaucoup d'esprit & de feu, dans un poëme en six chants, intitulé le *Dispensary*, qui est très-estimé, & qui lui acquit une grande réputation. Samuel Garth fut ensuite membre de la fameuse société de *Kitcat-club*, composée d'environ trente gentilshommes distingués par leur zèle pour la succession de la couronne dans la maison d'Hanover. Le roi d'Angleterre, à son avénement à la couronne, le fit son médecin ordinaire, & le choisit pour être le premier médecin de son armée. M. Pope fait de Garth un grand éloge. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

GARTZ, bourg d'Allemagne, dans la Poméranie; est situé sur l'Oder, à trois lieues de Stetin. Il a été autrefois très-bien fortifié; mais après qu'il eut été souvent pris & repris durant les guerres d'Allemagne, on ruina en 1638, ce qui lui restoit de fortifications. * Sanson. Baudrand.

GARZI (Louis) peintre, né à Pistoye en 1638, eut pour premier maître Salomon Boccali. A l'âge de 15 ans, il vint s'établir à Rome, & passa dans l'école d'André Sacchi, où il eut Carlo Maratti pour émule. Sacchi retouchoit ses ouvrages, ce qui le fit connoître en peu de temps. Après avoir fait à Rome plusieurs ouvrages publics, il fut mandé à Naples, pour y peindre la voute de l'église de sainte Catherine de *Formello*, avec les angles & deux chapelles. Il fit encore d'autres ouvrages dans cette ville, qui porterent le vice-roi à se servir de lui pour peindre les plafonds de l'antichambre & du *belveder* de son palais. On voulut inutilement le retenir à Naples, il retourna à Rome, où à l'âge de 80 ans, il entreprit, par l'ordre du pape Clément XI, de peindre la voute de l'église des Stigmates. Il termina cet ouvrage où il s'est surpassé, & qui est, dit-on, son chef d'œuvre. Il mourut à Rome en 1721, âgé d'environ 83 ans, & fut enterré à S. Laurent *in Lucina.* Il avoit épousé la sœur de Joseph Passeri, dont il eut entr'autres, MARIO Garzi, qui fut son éleve, & qui mourut avant lui. * Extrait de l'abrégé des vies des peintres, par M. d'Argenville, 1745, *in-4°.* à Paris, tome I, page 62 & suivantes.

GARZIA (Martin) évêque de Barcelone, étoit de Gaspe, petit village du royaume d'Aragon, & vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Après avoir étudié dans le collége des Espagnols à Bologne, il fut chanoine de Saragoce, & archidiacre de Daroça dans la même église. Il fut même prédicateur des rois Ferdinand & Isabelle, & confesseur ordinaire de cette reine, qui lui procura l'évêché de Barcelone. Martin Garzia laissa quelques ouvrages; & entr'autres un volume de sermons, qu'Augustin Olivan, chanoine de Barcelone, fit imprimer en 1550. Divers auteurs parlent de ce prélat avec éloge : ce qu'on poura remarquer dans la *bibliothéque des écrivains d'Espagne* de Nicolas Antonio.

GARZIA (Dominique) d'Aragon, chanoine de sainte Marie del Pilar de Saragoce, enseigna avec réputation les langues, dans le collége appellé des trois langues, à Alcala. Il mourut en 1629, & a écrit quelques ouvrages, dans lesquels il prétend décider de toutes choses en maître. Le P. Morin a raison de se plaindre de la vanité de Garzia, qui nous a laissé *Propugnaculum christianæ religionis contra perfidiam Judæorum. Recentiorum variarum & inextricabilium quæstionum, ex visceribus libr. Geneseos, discussio. Tesoro de los soberanos misterios, &c.* * Jean Morin, *exercit. bibl. l.* 1, *c.* 2. Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

GARZONI (Jean) de Boulogne, vivoit sur la fin du XV siécle, & eut pour disciple Leandre Alberti, & d'autres savans hommes. Il composa des annales de Misnie, de Thuringe, &c. & quelques vies des saints de l'ordre de saint Dominique. * Leandre Alberti, *desc. d'Ital.* Vossius, *de hist. latinis.* Georgius Fabricius, *lib.* 6, *orig. Saxon. &c.*

GARZONI (Fabritio) docteur en philosophie & en médecine, succéda à Cardan dans la premiere chaire de médecine à Boulogne, & la remplit avec beaucoup

de distinction. Il a fait un ouvrage *de rebus Ripanis*, qui est estimé. Ses leçons de médecine que l'on étudioit avec soin sont encore manuscrites. Ceux qui ont vu la plupart de ses lettres, prétendent aussi qu'il y en a beaucoup qui mériteroient d'être données au public. On en trouve un certain nombre qui ont été insérées dans différentes collections. Garzoni est mort le 18 avril 1574, & fut inhumé avec grande pompe dans l'église de S. Dominique. * *Voyez* Orlandus *in notitia scriptor. Bononiens.* & Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum, tome 2, libro 7.*

GARZONI (Thomas) chanoine régulier de Latran, à Ravenne, naquit en 1549, à Bagnacavallo dans la Romagne. On dit que dès l'âge de dix ans, il composoit des vers, & qu'il apprit presque de lui-même la langue hébraïque & l'espagnole. Il prit l'habit parmi les chanoines réguliers de Latran à Ravenne, & mourut le 8 juin de l'an 1589, âgé de 40 ans. Ce fut lui qui publia en 1588, à Venise, les œuvres de Hugues de S. Victor; mais il s'est trompé en soutenant que ce savant homme avoit été chanoine de la congrégation de Latran, & abbé de saint Victor. Garzoni a composé divers ouvrages en sa langue naturelle, comme *l'hôpital des fous incurables. Les vies des dames illustres de l'écriture*; mais le principal de ses ouvrages, est celui qui parut sous le titre de *La place universelle de toutes les professions du monde.* Ce travail mériteroit beaucoup de louanges, suivant Fabien Justinien, si l'auteur avoit eu plus de discernement, & s'il avoit fait paroître un choix plus judicieux des écrivains, qu'il n'a fait; s'il s'étoit plus attaché à l'essentiel des choses, & à la vérité de l'histoire; s'il n'avoit point affecté tant de subtilités contre la bienséance & l'honnêteté; & s'il n'avoit pas été si prodigue d'éloges pour certains hérétiques. * Fabien Justinien. *Præf. Ind. univers. & alphab. Item ex eo.* Phil. Labb. *bibl. p.* 161. Ghilini, *theat d'huom. letter.*

GASCOGNE, province de France, que les auteurs latins nomment *Vasconia*, n'est à proprement parler, que la troisiéme Aquitaine ou Novem-populanie des anciens, du moins depuis la division faite dans le IV siécle. Elle comprend la Gascogne propre, dite la Chalosse, ou cap de Gascogne, le pays des Basques, le Bigorre, le Comminge, &c. On dit qu'elle a pris son nom de certains peuples d'Espagne, appellés Vascons, ou Gascons, lesquels ayant quitté leur pays qui étoit la Navarre, au pied des Pyrenées, vinrent s'établir en ces contrées, non du temps de Louis *le Débonnaire*, vers l'an 815, comme quelques auteurs l'ont cru, mais dans le VII siécle. Cette province est renfermée entre la Garonne, les Pyrenées, la mer Océane & la Guienne d'aujourd'hui: de sorte qu'elle a le Querci, le Rouergue & le Languedoc au levant; l'Espagne & les monts Pyrenées au midi, la Guienne propre au septentrion; & la mer au couchant. La Gascogne propre ou Chalosse, est renfermée entre le Béarn, l'Armagnac, la Guienne & les Landes, & ne produit que du ségle, des pâturages, du millet, &c. Elle comprend le Tursan, le Marsan, le Gavardan, le Nebousan. Ses villes principales sont Saint-Sever, dit aussi Cap de Gascogne, & Aire ville épiscopale. Les autres sont, Mont de Marsan, Roquefort, Montaut, Grenade, &c. On dit que le bourg des Bascons, dans le diocèse d'Aire, conserve le nom du pays. Les habitans y prononcent l'V comme le B, & le B comme l'V; & c'est par cette raison que Scaliger parlant des Gascons, dit plaisamment, *Felices populi, quibus bibere est vivere!* Au reste, les Gascons en général sont gens d'esprit, adroits, bons soldats, patiens & courageux. On les accuse d'être trop vains, & de tenir en cela des Espagnols leurs voisins. Ils habitoient vers l'an 582, sur les confins de la Cantabrie, où est aujourd'hui la Biscaye & la Navarre, entre les terres des François & des Wisigoths, & par leurs courses continuelles ils se rendoient formidables aux uns & aux autres; car ils pilloient tous les pays voisins, & se retiroient dans les montagnes. Vers l'an 600, pendant les guerres des princes François, Clotaire II, Théodebert, roi d'Austrasie, & Thierri, roi de Bourgogne, ils vinrent s'établir dans les pays d'Oleron, de Béarn & de Soule. Ces rois y envoyerent des troupes qui remporterent quelques avantages, ensuite de quoi on se contenta de rendre les Gascons tributaires. On leur donna un duc nommé *Genialis*, pour les gouverner; mais ils recommencerent peu après à piller, & l'an 635, ils furent repoussés dans leurs montagnes, sous le regne de Dagobert I. Leur duc, nommé *Aighilna*, leur conseilla de demander grace au roi, qui leur pardonna. Dans la suite, vers l'an 663, les Gascons se jetterent dans la Novem-populanie, ou troisiéme Aquitaine. Les Aquitains firent alliance avec eux; & ennuyés des maux que leur causoient les guerres qui étoient entre les descendans de Clovis, & encore plus de l'ambition des maires du palais, ils se choisirent pour duc vers l'an 696, Loup, qui avoit été officier du roi Childeric. Les Gascons, qui habitoient les montagnes, continuerent leurs brigandages. Ils avoient en 769, un duc nommé *Loup*, qui livra Hunaud duc d'Aquitaine à Charlemagne: & en 778, lorsque ce monarque revenoit d'Espagne, les Gascons lui enleverent son bagage qui étoit à l'arriére-garde, & lui tuerent un grand nombre de braves seigneurs, au passage de Roncevaux. Les grands du pays redoutant la colere du roi, leur livrerent une partie de ces brigands pour les faire punir. En 801, Louis, fils de Charlemagne, les châtia rudement, pour s'être révoltés, parceque le roi avoit établi dans Fesensac un comte qui ne leur plaisoit pas. Dans la suite la Gascogne a eu la même destinée que le reste de l'Aquitaine. *Voyez* AQUITAINE & GUIENNE. * Pline. Tacite. Ptolémée. Gregoire de Tours. Ausone. Aimoin. Oihenart, *notit. utriusq. Vasc.* De Marca, *hist. de Bearn.* Mezerai, &c.

GASCOIN (Jean) Anglois, sur la fin du XIV siécle vers l'an 1382, étoit savant dans le droit, & fut un des docteurs d'Oxford, qui condamnerent la doctrine de Wiclef, contre lequel il a écrit. Il laissa aussi une vie de saint Jerôme. * Gesner, *biblioth.* Pitseus, *de script. Angl.*

GASCOIN (Thomas) en latin *Gasconius*, a fleuri vers le milieu du XV siécle. Gascoin étoit Anglois, docteur en théologie & chancelier de l'université d'Oxford. Il s'est trouvé au concile de Florence, & on a de lui une lettre où il parle de ce qui s'y est passé. Ses ouvrages se trouvent manuscrits dans les bibliothéques d'Angleterre. Ce sont un dictionaire théologique en latin, qui est un recueil de vérités tirées de l'écriture sainte & des peres. Richard Jamelius a fait un extrait de cet ouvrage qu'il a intitulé, *Excerpta ex dictionario*, &c. *De causis miseriarum temporibus regis Henrici IV.* On a encore de Gascoin, *Relatio de collatione Richardi Stroop, archiep. Eboracensis, facta jussu Henrici V. Querimonia de vitiosa electione archiep. Cantuariensis anno* 1443. Un traité des indulgences, & quelques notes sur les pseaumes.

GASELIC, fils naturel d'*Alaric*, fut reconnu roi après la mort de son pere, & fut ensuite chassé du trône. Amalric fils de Theudeteuse fille d'Alaric, fut mis à sa place, & Théodoric de Vérone fut établi son tuteur & régent de ses états, l'an 517. * Isidore, *chron.*

GASPAR SIMEONEI, *ou de Simeonibus*, natif d'Aquila, au royaume de Naples, chanoine de sainte Marie majeure, secrétaire du pape Innocent X. C'est un poëte qui a brillé dans le dix-septiéme siécle. Il a donné un volume de poësies lyriques en latin, & un de vers Italiens, sans parler d'un troisiéme de piéces mêlées, qui sont en l'une & en l'autre langue, & des éloges des héros de son siécle. C'étoit un homme de grande réputation parmi les savans de son temps; & l'on peut dire qu'il a tâché de sauver dans ses écrits les restes de la véritable poësie latine, qui sembloit être bannie de l'Italie. L'exemple de Simeoni anima quelques

autres particuliers, entr'autres Fabio Chigi, qui fut ensuite pape sous le nom d'Alexandre VII, & ceux qui composoient la Pleïade latine du temps de ce pape, à la remettre dans son ancienne vigueur. Ses vers ont de la force, du nombre & de l'harmonie, une certaine douceur & des beautés qui se font sentir aux personnes les plus indifférentes pour la poësie. * Hippolit. Maraccius, *in biblioth. Mariana.* Leo Allatius, *in Apib. Urbanis; in elogio Gabrielis Naudœi, & in elog. ejusdem Gaspar. de Simeonibus.*

GASPARINI, surnommé Barzizio, du lieu de sa naissance, savant Italien, naquit à Barzizia, lieu assez obscur, peu éloigné de Bergame, avant l'an 1370. Il eut pour pere *Bettini* Barzizio, & pour frere aîné *Jacques* Barzizio. Dès qu'il fut sorti de la premiere enfance, on l'appliqua à l'étude, pour laquelle il avoit beaucoup d'inclination & de facilité. Malheureusement pour lui, les maîtres qui enseignoient alors, étant fort peu versés dans la lecture des bons auteurs, & leur préférant des écrivains modernes, ou de la basse latinité, les écrits de ces auteurs ne tarderent pas à dégouter Gasparini; il chercha les ouvrages de Ciceron, de Virgile, de César, & des autres écrivains des bons siécles, & les lut avec application. Les lettres y gagnerent; Gasparini enseigna de bonne heure aux autres ce qu'il avoit appris avec soin. Il se maria en 1400; mais ce nouvel engagement ne diminua rien de son zéle pour l'instruction des autres. Au commencement du quinziéme siécle, il alla à Milan, auprès de Jean Galeas Visconti, & ensuite à Pavie, où il demeura, comme on le croit, jusqu'en 1406. Les Vénitiens ayant établi alors une université à Padoue, Gasparini fut un de ceux qui y furent appellés; il fut chargé d'y enseigner les belles lettres; & Jacques-Philippe Thomasini dit qu'on lui assigna en 1407, cent-vingt ducats d'appointemens. Le nouveau professeur eut dès le commencement un grand nombre d'auditeurs, également satisfaits de ses lumieres, de son éloquence, & de ses vertus. Ayant perdu en 1410 son frere, qui laissoit huit enfans, il fit venir chez lui toute cette famille, & en eut soin. Mais comme tout étoit trop cher à Padoue pour entretenir tant de monde, il envoya ces enfans avec les siens à Ferrare, les recommandant au comte Louis Boniface. La lettre qu'il écrivit sur cela au comte, est de l'an 1411. Sa réputation s'étendant de plus en plus, on voulut l'attirer à Boulogne, comme on le voit par ses lettres à André Barbatia, à Jacques Isolano, & aux réformateurs de l'université de Boulogne, écrites en 1411; mais les appointemens qu'on lui offrit n'étant pas suffisans pour entretenir avec quelque décence, lui & sa famille, il demeura à Padoue. La guerre qui troubla cette ville, l'obligea cependant de s'en éloigner, & de se retirer durant ces troubles à Venise, où il avoit des amis: mais il paroît qu'il n'en retira pas de grands secours, puisqu'il fut contraint, pour subsister, de vendre au moins une partie de ses livres: perte qu'il déplore avec raison, dans une lettre qu'il écrivit en 1412 au cardinal Zabarella. La paix ayant mis fin à la guerre, il retourna en 1413 à Padoue, y reprit ses premiers exercices, & vit peu après ses appointemens augmentés de quarante ducats, par la faveur de Dandolo, préteur de la ville, qui dès sa jeunesse avoit aimé & cultivé les lettres. Il acquit aussi l'estime & la bienveillance de Nicolas d'Est, marquis de Ferrare, de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, & de plusieurs autres princes & seigneurs, qui recevoient de ses lettres avec plaisir, & qui le gratifioient à leur tour de divers présens. Gasparini vivoit tranquillement dans le commerce de ce grand nombre d'amis que son mérite lui avoit acquis, & honoré & aimé de ses disciples, lorsque Philippe-Marie Visconti l'appella à Milan, en 1418. Comme c'étoit plus un ordre qu'une simple demande, il fut obligé d'obéir, & quitta Padoue avec beaucoup de regret. Le duc de Milan l'en dédommagea en le comblant d'honneurs & de bienfaits: ce prince vouloit toujours l'avoir auprès de lui, & ils passoient ensemble une grande partie de chaque jour, s'entretenant familiérement, & surtout de littérature; car ce prince avoit l'esprit très-cultivé, & un grand amour pour les lettres. Le temps que Gasparini avoit de reste, il l'employoit à instruire plusieurs jeunes gens de famille, qui n'étoient pas méconnoissans de ses soins. Il s'occupoit aussi à corriger les meilleurs auteurs, gâtés & altérés par les copistes, & à copier ou faire copier les manuscrits les plus authentiques. Il revit en particulier avec les institutions oratoires de Quintilien, les ouvrages de Ciceron, & quelques autres. Il continua ces occupations, sans presque jamais se relâcher de son travail, jusqu'à un âge déja assez avancé pour se permettre plus de repos; & il comptoit encore les continuer lorsque la mort l'enleva à Milan, en 1431. Toute la ville le pleura, chaque citoyen comptant avoir perdu en lui, celui-ci son ami, celui-là son maître, tous ensemble la gloire & l'ornement de leur ville. Il laissa plusieurs enfans, héritiers de ses vertus & de son mérite, entr'autres *Jean-Augustin*, qui s'est distingué par ses lumieres dans la jurisprudence, & Guinifort, son cadet, dont nous parlons en son lieu, *voyez* GUINIFORT. Gasparini a été loué par un grand nombre d'écrivains, qui tous l'ont regardé comme un de ceux qui travaillerent avec le plus de soin à rétablir la pureté de la langue latine dans l'Italie, où elle étoit presque morte. Ses lettres furent imprimées en 1498 à Paris, *in*-4°, sous ce titre: *Epistolæ Gasparini: Parisiis in campo Gaillardo, à Guidone Mercatore*, in-4°. M. Chevillier, dans son origine de l'imprimerie, en cite une édition plus ancienne, faite à Paris, dès l'an 1470, *in Sorbonæ domo, operâ Ulrici Gering, Martini Crants, & Michaëlis Friburger.* M. de Foncemagne dit un mot de cette édition dans un mémoire sur l'établissement de l'imprimerie en France, au tome VII des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, & il remarque qu'on lit à la tête de cette édition une lettre de Guillaume Fichet à Jean de la Pierre. En 1723 on a donné une édition des mêmes lettres plus exacte & plus complette, & on y a joint les harangues de Gasparini, & les écrits de son fils Guinifort, avec le portrait gravé de l'un & de l'autre. Ce recueil est intitulé: *Gasparini Barzizii Bergomatis & Guiniforti filii opera, quorum pleraque ex mss. codicibus nunc primùm in lucem eruta recensuit, ac edidit Joseph-Alexander Furiettus Bergomas, utriusque signaturæ referendarius, abbas SS. Simonis & Judæ Bergomi, nec non B. Mariæ omniumque sanctorum de Galgario perpetuus commendatarius.* Outre une préface utile & curieuse, l'éditeur a orné cette édition de notes, de la vie de Gasparini & de Guinifort, & des témoignages que d'autres écrivains ont rendu à l'un & à l'autre. Les ouvrages de Gasparini commencent par ses harangues, dont les titres indiqueront les sujets, au moins de plusieurs: 1. *De compositione, primâ elocutionis parte:* ce discours ne paroît pas avoir été prononcé: c'est même un écrit assez long. 2. *Oratio ad summum pontificem Alexandrum V, habita à Lauro Bragadeno patricio Veneto.* 3. *Oratio ad Fantinum Dandulum prætorem Patavii, pro gymnasio Patavino:* cette harangue fut prononcée à Padoue, en 1412. 4. *Pro novo rectore creando Patavinæ universitatis;* elle est de la fin de la même année 1412. 5. *Pro accipiente insignia doctoratûs.* 6. *Oratio habita in funere Jacobi de Turre Forolivienfis, ad doctores utriusque universitatis:* Jacques de Torre, ou de la Tour, est mort à Padoue, le 12 février 1413. 7. *Ad serenissimum principem Aragoniæ & Siciliæ regem:* cette harangue fut prononcée par un autre, au couronnement du roi Ferdinand, l'an 1412. 8. *Ad Jacobum regem Siciliæ:* elle fut prononcée par un autre, à Naples, au couronnement de Jacques, comte de la Marche, que la reine Jeanne II sœur du roi Ladislas, épousa en 1414. 9. *Ad Janum Cypri regem*, prononcée par un autre. 10. *Ad Philippum-Mariam Vicecomitem Mediolani ducem;* elle est de la fin de l'an 1412. 11. *De laudibus philosophiæ.* 12. *De laudibus*

beati Francisci : Gasparini ne prononça pas lui-même ce panégyrique. 13. *Oratio pro insignia doctoratûs medicinæ accipiente habita Patavii.* 14. *De laudibus philosophiæ*, prononcée à Padoue. 15. Une autre sur le même sujet. 16. *Oratio ad Franciscum Barbavariam Philippi-Mariæ Mediolani ducis, Papiæ, Angleriæque comitis, & Januæ domini à secretis, in morte magnifici viri Zanini Riccii, ejusdem principis primi consiliarii.* 17. *Ad Philippum-Mariam Vicecomitem ducem Mediolani, pro Veronensi populo.* 18. *Pro assumente insignia doctoratûs in gymnasio Patavino* : cette harangue est de 1412. 19. *Pro petente insignia in jure canonico, habita Patavii*; 20. *Pro Daniele Birago, in petitione insignium utriusque juris, habita Patavii*; 21. *In tradendis juris civilis insignibus Lucæ Bondelmonti Florentino, habita Patavii*; 22. *De laudibus medicinæ*; 23. *Oratio in instauratione studiorum, Mediolani habita*; 24. *Oratio ad summum pontificem Martinum V, habita Mediolani.* Gasparini prononça ce discours devant Martin V en septembre 1418, au nom de Philippe-Marie Visconti & de tout le peuple de Milan, où ce pape avoit été reçu à son retour de Constance. 25. *Oratio ad summum pontif. Martinum V, ab oratoribus Papiensis gymnasii habita.* 26. Au même, prononcée par les députés de l'université de Padoue. 27. *Oratio ad Petrum Marcellum, episcopum Patavinum, in morte Hieronymi Marcelli.* 28. *Philippo-Mariæ Vicecomiti Mediolani duci supplex libellus.* Ces harangues sont suivies des lettres que Gasparini a réellement écrites & envoyées : la premiere est de 1410, & la derniere de 1429 : & d'un deuxiéme recueil de lettres, non envoyées, & qui n'étoient composées que pour s'exercer, ou pour servir de modéle. (*Epistolæ ad exercitationem accommodatæ.*) Cet article est tiré du recueil cité plus haut.

Il y a eu dans le même siécle, mais un peu plus tard, un autre savant du nom de GASPARINI, philosophe & théologien, de l'ordre des Servites, que la savante Cassandra Fidelis eut pour maître dans la philosophie, & qu'elle loue beaucoup en plusieurs endroits de ses lettres. Ce Gasparini étoit aussi de Bergame.

GASPARO, grammairien de Vérone, enseigna à Rome dans le XV siécle. Alde Manuce apprit de lui la langue latine, & par reconnoissance il lui dédia son Théocrite. Gasparo a écrit l'histoire du pape Paul II, & de ce qui s'est passé de plus considérable sous son pontificat. A la Minerve de Rome l'on conserve aussi une explication manuscrite des satyres de Juvenal. M. Maffei en fait beaucoup de cas. * *Voyez* ce que ce savant dit de Gasparo, dans sa *Verona illustrata, de gli scrittori Veronesi, lib.* 3.

GASPESIE, baye à l'embouchure du grand fleuve de saint Laurent dans l'Amérique septentrionale, qui n'est éloignée que de sept lieues de l'isle Persée. Cette baye est pleine de montagnes, de bois & de rochers; la terre y est tout-à-fait stérile. Il ne laisse pas d'y avoir des sauvages qui habitent ce pays, & qui sont moins barbares que la plupart des autres sauvages. * *Voyez* la relation du P. le Clerc.

GASPRE (le) *cherchez* DUGHET.

GASSARIUS, ou GASSARO, *cherchez* GASSER.

GASSE ou WASSE, que l'on trouve aussi nommé WAICÊE, ou VAKS, poëte François, qui a vécu dans le douziéme siécle, est l'auteur du Rou des Normans. C'est un roman, mêlé de quelques vérités historiques, que l'on peut regarder comme une continuation du *Livre des Bretons* de Wistace ou Eustache. (*Voyez* VISTACE.) Ce dernier contient l'histoire du premier âge de l'Angleterre; Gasse y a ajouté celle du second âge : il a commencé aux ducs Normans, dont étoient descendus ceux qui conquirent l'Angleterre. Pour entrer en matiere, il commence par raconter les aventures d'Hasting, qui amena les Normans en France. Il parle des premieres courses de ces peuples, & passe ensuite à l'histoire de *Rou*, ou Raoul, premier duc de Normandie. Il poursuit son histoire jusqu'à Guillaume II, roi d'Angleterre, au temps de la prise de Jérusalem, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1099. Son livre est nommé le *Rou*, du nom de *Rou* ou *Raoul*, premier duc; ou bien du surnom de *Roux*, qui fut donné à Guillaume II qu'il appelle toujours *le Roux*. Ce poëte étoit de l'isle de Gersai, dont il parle en ces termes :

> *Gersié est prouf de Constentin,*
> *Là où Normandie prend fin,*
> *En mer est devers occident,*
> *Au fieu de Normandie appent*, &c.

Il fut amené dès son enfance à Caën, & devint dans la suite chanoine de Bayeux, clerc de la chapelle de Henri II roi d'Angleterre, à qui, suivant quelques écrivains, il avoit dédié son livre; mais cette dédicace ne se trouve point dans son ouvrage. Voici ce qu'il dit :

> *En l'isle dé Gersuy fu nez,*
> *A Caën fu petit portez,*
> *Illenque fu à leittre mis,*
> *Puis fu longues en France appris.*
> *Quand j'eus de France repairay*
> *A Caën longues conversay,*
> *De Romans faire m'entremis,*
> *Moult en écris & moult en fis.*
> *Par Dieu aye & par le Roi,*
> *Autre servir fors luy ne doi;*
> *Me fu donné, Dex li rendra,*
> *A Baex une provenda*, &c.

La versification de Gasse n'est point uniforme. Les vers d'Eustache ou Wistace, auteur du livre des Bretons, ne sont que de huit syllabes, & la rime change presque toujours de deux vers en deux vers. Gasse a suivi au commencement la même mesure, & le même mêlange de rime : mais dans le livre où il parle de Raoul I, les vers sont de douze syllabes, & la même rime continue 20 & 30 vers de suite : les livres qui viennent après celui-là, reprennent la même mesure. Il n'est donc pas vrai qu'Alexandre, surnommé de Paris, poëte qui n'a vécu qu'après l'auteur *du Rou*, soit l'inventeur des vers de 12 syllabes, puisqu'il avoit déja trouvé le modéle de ces vers dans Gasse. *Voyez* ALEXANDRE, surnommé de *Paris.* * *Histoire des révolutions de la langue françoise, depuis Charlemagne* jusqu'à S. Louis, par M. Levesque de la Ravalliere, au tome I de son édition des poësies de Thibaut, roi de Navarre, page 150 & suivantes. Deux lettres de M. Mosant de Brieux à M. Prémont de Graindorge, à la suite du volume, intitulé : *Mosanti Briosii poëmatum pars altera*, à Caën, 1669, *in*-16. Mémoire de M. Lancelot, contenant l'explication d'un monument de Guillaume le Conquérant, *dans les mémoires de l'académie des belles lettres, tome VIII, pag.* 602 *& suiv.* M. Lancelot nomme l'auteur du roman du Rou, *Robert* Waice.

GASSE BRULES, poëte François, renommé dans le treiziéme siécle, pour ses chansons, se trouve aussi nommé GACES, & WASSE. Pour lui, lorsqu'il parle de lui-même, il ne se nomme que *Gasses.* Il dit :

> GASSES *a son chant dèfini*,
> . . . .
> GASSES, *ki tant aime & prise.*

A ce premier nom les manuscrits ajoutent celui de *Brulés*; & la plupart l'appellent *Gaste-Blé.* De son temps il y avoit en Champagne une famille du nom de *Gaste-Blé*, dont l'un, qui étoit peut-être le pere de Gasse, comparut en qualité de témoin dans une enquête faite en 1212, pour constater la parenté d'Airard de Brienne avec Philippe de Champagne. Le légat qui reçut l'information, déclare *qu'il a entendu plusieurs hommes nobles*, entre lesquels est nommé Guy de Gaste-Blé. Gasse dit dans une de ses chansons, qu'il étoit Champenois, & qu'il avoit demeuré longtemps en Bretagne; mais par

la maniere dont il parle de sa demeure en cette province, il paroît que son séjour y fut forcé, & qu'il y étoit comme relegué. Le souvenir de son pays lui donnoit, dit-il, le courage de chanter : & ailleurs il se plaint des ennemis qu'il avoit dans ce même pays, quoiqu'il eût, dit-il, toujours été fidéle ami, & d'une humeur pacifique. En d'autres endroits, il gémit sur son malheur, & desire qu'on en sache la véritable cause. D'autres fois il exprime son chagrin de ne pouvoir rentrer dans sa patrie, & témoigne que le plus grand de ses plaisirs est de tourner sur elle ses regards. Ces soupirs, ces plaintes annoncent qu'il eut le sort assez ordinaire aux poëtes, d'errer loin de son pays, & qu'il rejettoit sur ses ennemis la cause de sa disgrace. Inquiet de ce qu'on en dit, il prie Oudin, peut-être Oudart de Lancenis, d'en publier la vérité en France. Cependant elle n'a point été connue, ou du moins elle ne l'est plus. Il ne fut point dénué de toute consolation dans son exil : un comte, que l'on croit avoir été Pierre Mauclerc de Bretagne, adoucissoit ses peines, & le poëte en a marqué sa reconnoissance dans ces vers :

Molt en Bretagne m'a loié,
Li cuens que j'ai tosjors amé,
Et s'il m'a bon conseil donné
Le verrai jou prochainement, &c.

Il y a lieu de présumer qu'il n'étoit plus en Bretagne, lorsqu'il parloit ainsi. On voit par ses chansons, encore manuscrites, qu'elles roulent toutes sur des sujets de tendresse. Gasse fut un des plus aimables poëtes de son temps; mais il commence trop souvent ses chansons par la description de l'approche de l'hiver, ou du retour du printemps. Les personnes ausquelles il les adressa, étoient après sa dame, feinte ou réelle, le comte & la comtesse de Blois, un comte Joffroy, Guillon (peut-être Gilles le Viviers) qu'il appelle son fidéle ami, Guy de Ponceaux, & Oudin. Il ne nomme nulle part Thibaut, comte de Champagne, & roi de Navarre, ce qui infirme beaucoup ce que dit le compilateur des chroniques de S. Denys, » que Gasse avoit été fort » aimé de Thibault, & qu'ils firent entr'eux les plus » belles chansons, les plus délitables, & les plus mé» lodieuses qui furent oncques oyées. « Fauchet dans ses vies des anciens poëtes, & M. l'abbé Massieu dans son histoire de la poësie françoise, ont répété la même chose, sans en apporter aucune preuve; mais le silence de Gasse, touchant Thibault, & celui de Thibault au sujet de Gasse, semblent démontrer suffisamment la fausseté de ce récit. S'ils eussent été aussi liés qu'on le suppose, ils se seroient envoyé réciproquement quelques-unes de leurs poésies; ils auroient au moins fait mention l'un de l'autre; ce qui n'est pas. On auroit peut-être même bien de la peine à prouver qu'ils se soient connus. Du moins, on avouera que durant la longue absence de Gasse, hors de la Champagne, le prétendu commerce litteraire, entre lui & Thibault, ne subsista point. * *Voyez* le discours de M. Levesque de la Ravalliere, sur l'ancienneté des chansons françoises, au tome I de son édition des poésies de Thibault, p. 233 & suivantes.

GASSENDI (Pierre) chanoine & prevôt de l'église cathédrale de Digne, théologien & professeur royal des mathématiques à Paris, a été un des plus illustres ornemens de la France dans le XVII siécle. Il naquit l'an 1592 à Chantersier, bourg de Provence dans le diocèse de Digne. Il étudia dans cette ville, & ensuite à Aix, où, après avoir achevé son cours de philosophie, il fut choisi pour enseigner. Depuis animé par les conseils de Nicolas Fabri de Peiresc, conseiller au parlement de Provence, & de M. du Vair qui en étoit premier président, il s'attacha plus fortement à l'étude de l'astronomie. Il apprit aussi les langues, & entre divers systêmes de philosophie des anciens, il choisit celui d'Epicure, qu'il a fait valoir. La grande érudition n'étoit pas la seule bonne qualité de Gassendi; il possédoit d'ailleurs toutes celles qu'on peut souhaiter dans un parfaitement honnête homme. Il a donné au public trois volumes de la philosophie d'Epicure, & six autres qui contiennent sa philosophie; ses ouvrages astronomiques; la vie de Nicolas de Peiresc; celles d'Epicure, de Copernic, de Ticho-Brahé, de Peurbachius, de Regiomontanus; des épîtres & divers autres traités. Gassendi, qui avoit été fait professeur royal de mathématiques depuis 1645, mourut à Paris le 25 octobre 1655, âgé de près de 64 ans. De Sainte-Marthe, la Mothe le Vayer, Menage, Sorbiere, de Rocoles, Vossius, Hobbes, de Maroles, Riccioli, Bouche, Magnan, Mersenne, Lorenzo Crasso, & grand nombre d'autres auteurs parlent de lui avec éloge. Le cardinal de Richelieu, & le cardinal de Lyon son frere, Louis-Emanuel de Valois, comte d'Alets, gouverneur de Provence, François Bochart de Champigni, intendant en Provence, puis à Lyon, & un grand nombre d'autres personnes de qualité & de mérite, se firent honneur d'être de ses amis, & de l'avoir auprès d'eux. Henri-Louis Habert de Montmor, doyen des maîtres des requêtes, qui s'est immortalisé par son attachement pour les sciences & pour les savans, a voulu posséder ce grand homme dans sa maison; & après sa mort il fit enterrer son corps dans sa chapelle qui est à S. Nicolas des Champs, où l'on voit son épitaphe sur un tombeau de marbre. Les ouvrages de Pierre Gassendi ont été recueillis par les soins du même M. de Montmor, & de François Henry avocat au parlement de Paris, qui les ont fait imprimer à Lyon en six volumes *in-folio* en 1658. La vie de Gassendi par Sorbiere, se trouve à la tête : & a été aussi imprimée séparément. Le P. Bougerel, prêtre de l'oratoire, a donné en 1737, à Paris, la *vie de Pierre Gassendi*, volume *in-12* de près de 500 pages, où l'on trouve beaucoup de recherches. On lit à la fin un catalogue des ouvrages de Gassendi, & un autre des piéces faites à sa louange, depuis sa mort. La même année 1737, M. de Levarde, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, à Paris, fit imprimer une *Lettre historique & critique à l'auteur de la vie de Pierre Gassendi*, in-12, de 81 pages, qui doit servir de supplément nécessaire à l'ouvrage du P. Bougerel.

GASSER (Achilles-Pirminius) naquit le 3 de novembre 1505, à Lindau, ville impériale en Souabe, sur le lac de Constance. Il étoit fils d'*Ulric* Gasser, & d'*Ursule* Randeck, fille de noble *Gaspard* de Randeck. Ulric Gasser étoit un habile chirurgien, homme de cœur, zélé pour sa patrie, qui fut plusieurs fois tribun de Lindau, & capitaine de la même ville. Lorsque l'empereur Maximilien eut résolu d'aller à Rome, pour se faire couronner, Ulric se fit connoître de ce prince, qui l'estima & le fit son chirurgien. Il mourut à Louvain, le 1 de novembre 1517, & fut enterré dans l'église principale de cette ville. Ursule de Randeck sa femme, mourut à Lindau, en 1535. Achilles, leur fils, commença à être instruit dans les lettres par Léonard Bajer, & ensuite à Scheleftadt, par Jean Sapidus, auprès duquel il fut envoyé en 1520. Deux ans après, en 1522, il fut rappellé dans sa patrie, & depuis, il s'appliqua durant trois ans à la physique sous Urbain le Roy. La même année, il alla à Wittenberg, où il étudia jusqu'en 1525, sous Philippe Mélanchton, non-seulement les humanités, mais encore la théologie de Luther, dont Gasser embrassa la doctrine. De Wittenberg, il vint à Vienne en Autriche, où il prit pour maître dans la médecine & les mathématiques le savant Simon Lazius. En 1527 il se transporta en France, séjourna à Montpellier, & prit le dégré de docteur en médecine à Avignon, l'an 1528. De retour en Allemagne, le sénat de Feldkirch l'appella pour exercer la médecine; & en 1546, on le fit venir pour le même sujet à Augsbourg, où il fut admis dans le collége des médecins. Il y fut d'un grand secours par son zéle & par ses lumieres dans sa profession, & il en donna principalement des marques, en 1563, lorsque la peste affligea la ville d'Augsbourg. Le sénat lui confia alors la direction de la santé

de la ville, & lui assigna des appointemens proportionnés aux soins qu'il fut oblige de se donner, & aux dépenses qu'il lui fallut faire. Gasser se servit dans cette occasion, d'une poudre qu'il avoit composée exprès, que l'auteur de sa vie nomme une *poudre rouge*, & dont on a fait depuis usage assez long-temps dans le même pays. La réputation de notre médecin s'étendit si loin alors, qu'on le consultoit de toutes parts, même les personnes du plus haut rang. Il joignoit à ses connoissances, une grande probité, un jugement sain, un génie pénétrant, & un caractere fort communicatif. Aussi eut-il un grand nombre d'amis distingués, parmi lesquels il compta Conrad Gesner, Claude Pie Peutinger, Xiste Betuleius, Jerôme Wolfius, David Hœschelius, Matthias Flaccius Illyricus, Sébastien Munster, & beaucoup d'autres. L'auteur de sa vie lui fait honneur de son zéle ardent pour la doctrine de Luther, & pour la propagation de cette doctrine; & ajoute qu'il aida de ses avis & de sa bourse les Centuriateurs de Magdebourg qui lui dédierent par reconnoissance leur huitiéme tome. Il se mêla aussi dans quelques autres affaires de religion, comme on peut le voir dans sa vie, qui sera citée plus bas. Il fut marié trois fois: ses deux premieres femmes moururent quelque temps après leur mariage; la troisiéme le quitta, & lui à son tour la répudia. La premiere lui avoit donné un fils, & une fille qui a été mariée. Sur la fin de ses jours, il se brouilla avec le sénat de Lindau, parcequ'il soutenoit avec chaleur le parti de Flaccius Illyricus, ce qui déplaisoit au sénat qui l'en reprit, mais auquel il répondit avec beaucoup de vivacité. Il ne vit pas la fin de cette dispute: une fiévre ardente l'enleva de ce monde, le 4 de décembre de l'an 1577, âgé de 72 ans & deux mois. Outre quelques ouvrages écrits en allemand, il est encore auteur des suivans: 1. *Aphorismorum Hippocratis methodus nova*; à Saint Gal, 1584, *in*-4°. 2. *Epigrammata ad Dioscor. Euporistam Nonnum medicum & curat. cent. Rulandi cum ipsis auctoribus*, à Saint Gal. 3. *Confutatio propositionum Sarmaticarum medicarum Alex. à Suchten operâ Lucæ Stenglini*; à Saint Gal. 4. *Curationes & observationes medicinales*, avec d'autres écrits de même genre, recueillis & publiés par George-Jerôme Welshius ou Welschius dans son *Sylloge curationum & observationum medicinalium*, 1668, *in*-4°. 5. *Collectanea practica*, dans un autre recueil de Welschius, intitulé: *Centuria consiliorum medicinalium*, &c. 6. *Epistola medica ad Conradum Gesnerum*. 7. *Historia de gestatione fœtûs mortui*, avec un ouvrage de Rembertus Dodonæus, qui contient des exemples singuliers d'observations de médecine. 8. *Prognosticon astrologicum in annum* 1544, *in*-4°. Gasser envoya cet ouvrage à son ami Gaspar Heldelinus, avec ce distique:

Tu mihi præteritis de rebus carmina mittis,
Ast ego futura hæc nunc tibi mitto nova.

9. *Sciaterion pedarium*. 10. *Ottfridi evangelia gothica*: ce fut Gasser qui copia le premier ce manuscrit, y joinit un dictionnaire pour l'intelligence des mots anciens ou difficiles, & l'envoya à Conrad Gesner, qui n'ayant pas trouvé d'imprimeur, qui pût ou qui voulût s'en charger, le fit passer entre les mains de Flaccius Illyricus, qui le fit mettre sous presse, & le publia. 11. *Catalogus regum omnium, quorum sub christiana professione per Europam adhuc regna florent*; à Augsbourg, 1554. 12. *Catalogus regum Hierosolymitanorum*. 13. *Historiarum & chronicorum mundi epitome*: il y en a eu trois éditions, la deuxiéme en 1532, à Basle, *in*-8°, la troisiéme en 1535, dans la même ville, aussi *in*-8°. La deuxiéme édition va jusqu'en 1531, & la troisiéme jusqu'en 1534. 14. *Annales Augstburgenses*: Sébastien Munster avoit fait naître à Gasser l'idée de ces annales, dans la composition desquelles il fut aidé par Peutinger & par Jean-Baptiste Hainzelius, qui lui procura surtout les livres & autres secours qui pouvoient lui être nécessaires. L'ouvrage étant achevé, Gasser le fit voir à ses amis, & à d'autres savans, dont il reçut les observations, & en fit usage, & ensuite, il le dédia au sénat d'Augsbourg: mais ces annales n'ayant pas paru pendant la vie de l'auteur, essuyerent après sa mort divers obstacles qui en arrêterent l'impression, ensorte qu'elles n'ont été publiées que depuis peu dans la collection des écrivains de l'histoire d'Allemagne, donnée par le savant Jean Burchard Mencken. Cette collection imprimée à Leipsick, en 1725, est en trois volumes *in-fol.* Les annales de Gasser avoient cependant été imprimées à Hanovre, en 1593, *in-folio*, & M. l'abbé Lenglet les cite dans le *supplém. à sa méthode pour étudier l'histoire*, tome II, page 78; mais l'auteur de la vie de Gasser, dit qu'il y eut des ordres si severes pour supprimer cette édition, qu'il ne s'en est échapé qu'un exemplaire. Il faut voir tout ce détail, aussi-bien que l'examen de ces annales, ou le jugement que l'on doit en porter, dans la vie de Gasser, imprimée au tome X des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn: le titre de cette vie, qui est de Jacques Brucker, & qui est fort étendue, & remplie de notes, est *De vita & scriptis Achillis Primini Gasseri Lindaviensis med. doctor. & Poliatri Aug. Dissertatio, auctore Jacobo Bruckero.* Voyez aussi le même tome des *Aménités*, page 1240.

GASSION, noble & ancienne maison de Béarn, a donné son nom au château de Gassion dans la même province, & y a produit depuis plusieurs siécles, d'excellens hommes dans les armes & dans la robe. Le premier seigneur de cette famille, depuis lequel les titres qui ont échapé aux fréquentes guerres qu'il y a eu autrefois dans ce pays, permettent de prouver la filiation, est ARNAUD GUILLEM, qui suit. * M. de Marca, *hist. de Béarn.*

I. ARNAUD GUILLEM de Gassion, rendit hommage le 5 juillet 1385, pour le château de Gassion, & la terre de Goës, dont il étoit seigneur. De *Guirautine* d'Audax, qu'il avoit épousée en 1360, il laissa 1. BERNARD, qui suit; 2. *Arnaudine*, morte sans alliance. * *Trésor de la chambre des comptes de Béarn. Contrat de mariage du* 15 *février* 1360.

II. BERNARD de Gassion, I du nom, fut marié le 3 juillet 1388 à *Jeanne* de Montauser, dont il eut NAVARROT, qui suit; & *Guillem*, chanoine d'Oleron. * *Contrat de mariage du* 3 *juillet* 1388. *Archives de l'église d'Oleron.*

III. NAVARROT de Gassion, rendit hommage le 15 juin 1428 pour son château de Gassion, & sa terre de Goës, au comte de Foix & vicomte de Béarn. Son épouse fut *Gracie* de Bonnefont, de laquelle il laissa FORTANET; *Bertranet* & *Jacqueline.* On ne sait ce que devinrent les deux derniers. * *Contrat de mariage du* 31 *juillet* 1423. *Trésor de la chambre des comptes de Béarn.*

IV. FORTANET de Gassion, épousa le 14 février 1450, *Jeanne* de Sainte-Coulomne, & en eut un fils appellé BERNARD II qui suit. * *Contrat du* 14 *février* 1450.

V. BERNARD de Gassion, II du nom, laissa deux fils de *Marianote* du Couteré, avec laquelle il s'étoit allié le 13 avril 1467, savoir, GUILLAUME, qui suit; & ARNAUD, qui continua *la postérité, rapportée après celle de son frere aîné.* * *Contrat du* 13 *avril* 1467.

VI. GUILLAUME de Gassion, sénéchal des pays d'Oleron & de Sauveterre, eut de *Jacqueline* de Montaut, *Jean*, mort sans postérité; & *Gaillard* de Gassion, dont la fille unique, *Gracie* de Gassion, fut mariée à *Bernard* de Couloumies, conseiller au conseil souverain de Béarn, dans la maison duquel elle porta la terre de Goës.

VI. ARNAUD de Gassion, frere puîné de GUILLAUME, & second fils de BERNARD II, fut pourvu, en considération de sa valeur, du gouvernement de la ville & du château de Sauveterre, place des plus importantes du pays, pendant les guerres avec les Espagnols. Ce seigneur, qui eut très-grande part au gouvernement sous la reine Catherine de Navarre, prit alliance en 1499, avec *Raimonde* de Meritain, dont il eut, 1. JEAN I qui suit; 2. *Michel*, colonel d'un régiment d'infanterie; 3. *Hugues*, com-

mandant des gendarmes du connétable de Montmorenci : ces deux freres furent tués à la bataille de Saint-Quentin en 1558 ; 4. *Raimond*, pere de *Jean*, seigneur d'une bravoure distinguée, qui fut tué en Ecosse à la tête de la cavalerie, dont il mérita d'être nommé commandant général, après être parti de France en qualité de capitaine des chevaux-legers, dans les troupes auxiliaires que le roi Henri II avoit envoyées à Marie de Lorraine reine d'Ecosse. * *Lettres patentes de la reine Catherine de Navarre, du dernier mai 1499. Contrat de mariage du 18 mai 1499. Histoire de M. de Thou. Histoire d'Ecosse par Buchanan.*

VII. Jean de Gassion, I du nom, fut employé dans les affaires les plus importantes par Henri II, roi de Navarre. Lorsque ce prince eut été pris avec François I, à la bataille de Pavie en 1525, Gassion fut choisi par les Etats de Béarn, pour traiter de sa rançon. Il passa en Espagne où il convint de trente-un mille écus sol ; mais voyant que les ministres de Charles-*Quint* lui manquant de parole, prétendoient mettre à plus haut prix la liberté de son souverain, il se servit des sommes qu'il avoit entre les mains pour gagner ses gardes, avec le secours desquels il le tira de prison. De *Jacqueline*, de Camou son épouse, il laissa Jean de Gassion, II du nom, qui suit ; & *Hugues*, seigneur du Coin, &c. gouverneur du château de Nantes en 1589, & pere de *Henri* de Gassion, dont le fils, *Claude* de Gassion, céda tous ses droits à *Jacques* de Gassion, seigneur de Bergeré son cousin, *ainsi que nous le verrons plus bas.* * *Contrat de mariage du 30 janvier 1527. Histoire de M. de Thou, tome* III, *pag.* 410.

VIII. Jean de Gassion, II du nom, après avoir été élevé par les soins de la reine Jeanne de Navarre, dans l'étude des belles lettres, fut nommé par cette princesse, procureur général du conseil souverain de Béarn. Quoique cet emploi le dispensât des fonctions militaires, il se jetta dans Navarreins, qui avoit été surpris par les ennemis de son roi, & y soutint le siége avec beaucoup de courage, après la mort du gouverneur, résistance qui donna le temps au comte de Montgommeri de venir au secours. Le siége fut levé, & les ennemis furent poursuivis si vivement par Gassion, qu'une partie se noya dans sa retraite, & que les autres assiégés dans Ortez, furent faits prisonniers de guerre. Gassion, qui fut depuis maître des requêtes, chef du conseil secret de la reine Jeanne, & second président au conseil souverain de Béarn, signala son zèle en d'autres occasions pour cette princesse, & pour le roi son fils, sur-tout lorsqu'il prit les armes, & chassa de Pau le comte de Soissons, qui étoit venu pour épouser la princesse Catherine, dont il étoit aimé. Henri IV, qui étoit extrêmement opposé à ce mariage, eut tant de reconnoissance de ce service, & des autres que lui avoit rendus le président de Gassion, que ne pouvant l'élever à la dignité de premier président, à cause du calvinisme qu'il professoit, il laissa ce poste vacant, pendant la vie de cet illustre magistrat. Jean de Gassion épousa 1. *Jeanne* de Fraiche, fille d'un maître des requêtes de Navarre, & niéce de *Jacques bâtard* de Foix, évêque de Lescar, chancelier & lieutenant général de Henri II, roi de Navarre dans les pays de Foix, de Béarn & de Navarre : 2. *Marie* de Fraiche de Saint-Goin. Du premier lit il eut Jacques de Gassion, I du nom, qui suit. Du second lit il laissa, outre deux fils morts jeunes dans le service, *Henri* de Gassion, filleul du roi Henri *le Grand*, époux de *Marie* de la Salle de Lendresse. Ce dernier fut pere de *Louis* & de *Gratien*, tous deux lieutenans généraux des armées du roi ; & de trois autres fils tués au service du roi. De *Louis* de Gassion, sont sortis, 1. *Henri* de Gassion, conseiller au parlement de Navarre ; 2. *Raimond* de Gassion d'Espan, lieutenant de roi dans la citadelle de Ré. De *Gratien* de Gassion, sont issus ; 1. *Pierre* de Gassion, capitaine des chevaux-légers dans le régiment de Clermont ; 2. *Jeanne* de Gassion, épouse de *Joseph* d'Esclaux-Mesplés ancien baron de Béarn, avocat général au parlement de Navarre, & fils de *Dominique* d'Esclaux-Mesplés, lequel étant devenu veuf, fut élevé à l'évêché de Lescar. * *Lettres patentes du roi Henri le Grand du 3 avril 1581. Contrats de mariage de 1563, & de 1573.*

IX. Jacques de Gassion I du nom, fils aîné de Jean II, fut maître des requêtes du roi Henri *le Grand*, roi de Navarre, puis president à mortier au conseil souverain de Béarn en 1583, & conseiller d'état en 1598. Il s'allia avec *Marie* d'Esclaux, dont il eut 1. Jean III, qui suit ; 2. *Jacob*, seigneur de Bergere, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant de la ville & citadelle de Courtrai & pays circonvoisins, célebre par un grand nombre d'actions de valeur, mort en 1647 ; 3. Jean, maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article ci-après* ; 4. *Pierre*, abbé de S. Vincent de Luc, évêque d'Oleron, & conseiller d'état, mort en 1652 ; 5. *Isaac*, qui épousa *Marie* de Bœil, & fut pere de *Jacob* de Gassion, baron de la Garde, seigneur du château d'Abere, d'Asson, capitaine des chevaux legers, époux de *Sara* de Belsunce ; 6. *Marie*, femme du sieur d'Espalungue, de Louvic ; & 7. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Montesquiou d'Artagnan, lieutenant pour le roi au gouvernement de Bayonne.

X. Jean, marquis de Gassion, III du nom, fut procureur général, puis président à mortier au parlement de Navarre en 1628, conseiller d'état en 1636, & intendant de justice dans le Béarn, & gouvernement de Bayonne en 1640. Il épousa en 1635, *Marie* de Besiade, fille de *Pierre* de Besiade, seigneur de Munein, & sœur du marquis d'Avarai, grand bailli d'Orléans, dont il eut 1. Pierre, marquis de Gassion, qui suit ; 2. *Théophile*, comte de Gassion, lieutenant aux Gardes, puis capitaine de chevaux-legers, qui après s'être distingué dans le service, mourut en Béarn, pendant un voyage qu'il y étoit allé faire ; 3. *Henri*, comte de Gassion, brigadier des armées du roi, & enseigne des gardes du corps de sa majesté, tué à la bataille de Nervinde en 1693 ; 4. *Jean*, connu d'abord sous le nom de chevalier de Gassion, puis sous celui de comte de Gassion, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Mezieres, lieutenant des gardes du corps de sa majesté : qui se signala en diverses occasions, commanda des corps séparés, & mourut à Paris sans alliance le 26 novembre 1713, âgé de 77 ans ; 5. *Marie*, épouse de *N.* marquis d'Amon, lieutenant général au gouvernement de Guienne ; 6. *Magdeléne*, mariée à *Gaston-Jean-Baptiste* de Montlezun, marquis de Saint-Lari ; 7. *Jeanne*, mariée à *Antonin* du Pont, premier président en la chambre des comptes de Navarre, & 8. *Esther* de Gassion, alliée à *Henri*, marquis de Poudens, brigadier des armées du roi. * *Contrat de mariage du 5 janvier 1635.*

XI. Pierre, marquis de Gassion, président à mortier au parlement de Navarre, & conseiller d'état par lettres du 30 janvier 1664, épousa le 20 août 1670, *Magdeléne* Colbert du Terron, fille de *Charles* Colbert du Terron, marquis de Bourbonne, conseiller d'état, & de *Magdeléne* Hennequin. Leurs enfans furent 1. *Charles*, marquis de Gassion, capitaine-lieutenant des gendarmes de monseigneur le duc de Bourgogne, brigadier des armées du roi, mort des blessures reçues à la journée d'Hochstet le 13 août 1704 ; 2. *Jean*, chevalier de Gassion, tué en juillet 1704 ; 3. Pierre-Armand, qui suit ; 4. *Henri*, baron de Camon, conseiller au parlement de Pau, puis président au même parlement ; 5. *Françoise*, mariée à *Jean-Armand*, marquis de Monneins, gouverneur du pays de Soule, & grand sénéchal de Navarre ; & 6. *Marie* de Gassion. * *Contrat de mariage du 20 août 1670.*

XII. Pierre-Armand, vicomte de Montboyer, puis marquis de Gassion, premier baron en Perche, maréchal des camps & armées du roi, qui a épousé le 16 avril 1708, *Marie-Jeanne* Fleuriau, fille de *Joseph-Jean-Baptiste*, seigneur d'Armenonville, garde des

sceaux de France, & de *Jeanne* Gilbert, dont il a eu entr'autres enfans, *N.* né le 26 septembre 1715; & *Jeanne* de Gassion, mariée le 22 février 1725, à *Joseph-Henri* de Mauret de Pagas, comte de Peyre.

La maison de GASSION porte *écartelé au 1 & au 4 d'azur, à une tour d'or, au 2 d'or à trois pals de gueules; au 3 d'argent, à une tour de sinople, le tronc traversé d'un levrier courant, de gueules acollé d'azur, bordé d'or.*

GASSION (Jean de) maréchal de France, gouverneur de Courtrai & pays circonvoisins, troisiéme fils de JACQUES de Gassion I du nom, naquit à Pau le 20 août 1609. Dès l'âge de 16 ans, entraîné par le penchant violent qu'il se sentoit pour la guerre, il entra dans la compagnie des gendarmes du prince de Piémont, & servit sous le duc de Rohan en 1627, & les deux années suivantes, pendant les guerres de la religion. Lorsque la paix eut été conclue à Alets, il retourna en Piémont; où il se signala au siége de Pignerol, au combat de Veillane, à la journée de Carignan, & au secours de Cazal. La réputation du grand Gustave, roi de Suede, l'attira en Allemagne, où sa valeur lui acquit bientôt l'estime de ce prince, qui lui confia le commandement de la compagnie destinée à la garde de sa personne. Dans la suite Gassion qui avoit été fait mestre de camp de cavalerie, combattit avec distinction aux prises de Donavert, d'Augsbourg & d'Ingolstad, mais sur-tout à la bataille de Leipsick, au gain de laquelle il contribua plus que personne. Il ne servit pas moins utilement à la journée de Nuremberg, où par une attaque inopinée, il ouvrit passage au roi de Suede, au travers des troupes du général Wallenstein, par lesquelles le camp des Suédois étoit investi. Cette action fut suivie de la prise de Fruistal, où les impériaux avoient toutes leurs munitions, & de la défaite du colonel Fiston, grand homme de guerre, dans un combat qui passa pour un prodige de valeur. Tant de services eussent acquis à Gassion des récompenses éclatantes, si le grand Gustave, qui l'honoroit de toute sa confiance, n'eût été tué malheureusement à la bataille de Lutzen en 1632. Cette perte l'obligea de retourner en France, suivi de son régiment, avec lequel il joignit l'armée du maréchal de la Force, en Lorraine. Il répandit aussitôt la terreur dans les troupes ennemies, défit quatorze cens hommes en trois combats, enleva le baron de Clinchamp, & prit Charmes, Neufchâtel, & d'autres places. Les années suivantes le virent paroître avec éclat, au combat de Ravon, au siége de Dole, à la prise de Hesdin, au combat de Saint-Nicolas, à la prise d'Aire; mais un des plus beaux endroits de son histoire, est sans doute la victoire de Rocroi, dont le duc d'Anguien même, depuis prince de Condé, se fit un devoir de partager tout l'honneur avec lui. Il fut blessé dangereusement à la prise de Thionville, & fut récompensé en 1643, du bâton de maréchal de France. L'année suivante il fut déclaré lieutenant général de l'armée de Flandre, commandée par Gaston duc d'Orléans; & après avoir été blessé au siége de Gravelines, il eut tant de part aux prises du fort de Mardick, & des villes de Link, Bourbourg, Bethune, Saint-Venant, Courtrai, Furnes, Dunkerque, &c. que le roi ayant formé un gouvernement de ces différentes places, crut n'en pouvoir disposer plus surement qu'en sa faveur. Enfin, après avoir défait deux mille Espagnols, au combat d'Estaire, il fit le siége de Lens en 1647, & en visitant les gardes avancées, il reçut un coup de mousquet dont il mourut cinq jours après à Arras, le 2 octobre de la même année. Telle fut la fin du maréchal de Gassion, l'un des plus grands hommes de guerre des derniers siécles, infatigable, ardent, intrépide, & dont le nom seul étoit redoutable aux ennemis de cette monarchie. Son corps fut porté à Paris, & enterré à Charenton, dans le temple de ceux de la religion P. R. dont il suivoit les sentimens. * *Vie du maréchal de Gassion. Hist. de Priolo. Mem. de la régence, &c.*

GASTAL, ou GASTEREN, petite contrée de Suisse. Elle est bornée au levant par le comté de Sargans; au nord par celui de Toggenbourg, & au couchant par le canton de Zurich. Elle a au midi ceux de Swits & de Glaris, desquels elle dépend. Ce pays est divisé en trois baillages, qui portent les noms de Gasteren, d'Utznach, & de Quarten, qui en sont les lieux principaux. * Mati. *dict.*

GASTAUD (François) naquit à Aix en Provence, d'une famille recommandable par sa probité, & distinguée dans le pays. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de 14 ans, & y fit un cours de philosophie & de théologie. Le premier à Marseille, & le second à Arles sous le pere Honoré Quiqueran de Beaujeu, depuis évêque de Castres. Il sortit de l'Oratoire, après y avoir passé cinq années, & vint à Paris où il fit un long séjour. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, il voulut exercer le ministere de la prédication, & s'en aquitta avec succès. Il joignoit à la vivacité naturelle à ceux de son pays, un génie délicat, aisé, une élocution pure, & ce qui est plus rare, un fond de solidité qui se faisoit sentir dans tous ses discours. Aussi fut-il écouté & applaudi, principalement dans l'église paroissiale de saint Paul, dont il fut prêtre habitué pendant quelques années. On a imprimé en 1692, un *discours* qu'il avoit *prononcé dans l'église du Val de Grace*, à Paris, aux priéres de quarante heures pour le roi Louis XIV. Ce fut durant son séjour à Paris qu'il donna deux ouvrages d'un gout fort différent: l'un sérieux & assez considérable par son étendue, est un recueil d'homélies sur l'épître aux Romains, dont il donne une explication littérale & morale. Il y en a deux volumes *in*-12, qui parurent en 1699, chez le Clerc à Paris, & dont le premier est précédé d'un excellent éloge de S. Paul. Le pere le Long, habile bibliothécaire de la maison des PP. de l'Oratoire à Paris rue saint Honoré, s'est trompé en attribuant ces deux volumes à Joseph Gasteau, son frere, & qui a été supérieur du séminaire d'Uzés. Cette erreur est dans sa bibliothéque sacrée, *in-folio, pag.* 738 & 739. L'autre ouvrage de l'abbé Gastaud, si une brochure mérite le nom d'ouvrage, n'est qu'une badinerie ingénieuse qui lui attira néanmoins une querelle un peu sérieuse. Cette brochure est l'oraison funébre de Marie-Angélique Carlier, femme de M. Tiquet, conseiller au parlement de Paris, qui fut décapitée en 1699, pour avoir attenté à la vie de son mari. Le hazard ou la complaisance pour quelques dames que l'abbé Gastaud visitoit quelquefois, lui fit employer cinq heures à la composition de cette piéce, qui fut d'abord imprimée à son insu & fort peu correctement. C'étoit une espéce de badinage qui plut beaucoup. Mais le pere Chauchemer, dominicain, qui s'est rendu célebre par ses prédications, le prit au sérieux: & ne pouvant souffrir qu'on plaisantât sur un sujet si grave, il fit la critique de cette oraison funébre dans une lettre qui a pour titre: *Lettre du P. C. docteur en théologie, à mademoiselle..... sur l'oraison funébre de M*[de]*. T......* Il y joignit un *Discours moral & chrétien sur la vie & la mort de madame T......* Et dans l'une & l'autre piéce on trouve des réflexions fort sensées & des vérités certaines que l'abbé Gastaud ne nioit assurément pas. Cependant sollicité de répondre à cette critique, il fit la *lettre à madame P......* où l'on ne trouve pas moins de sel & d'esprit que dans la piéce même qui avoit occasionné cette dispute, qui ne fut telle que du côté de son adversaire. On a un recueil de ces piéces imprimé à Paris en 1699, *in*-8°. L'abbé Gastaud retourna à Aix à la fin de l'année suivante 1700; & après la mort de son frere aîné, célebre avocat au parlement de Provence, résolu d'entrer dans la même carriere, il se retira à la campagne, où pendant environ deux années il donna une application continuelle à l'étude du droit.

Il prit ensuite ses grades, se fit recevoir avocat, & après avoir obtenu une dispense de la cour de Rome, il parut au barreau avec beaucoup de distinction. Il se chargea principalement des causes des ecclésiastiques & des pauvres, & l'on n'ignore pas combien de fois son éloquence fut admirée, & ses vûes furent suivies. Ce fut lui qui en 1717, plaidant contre les jésuites, fit casser l'union de la prévôté de Pignans faite au séminaire de la marine de Toulon. L'année précédente 1716, il avoit fait imprimer un écrit intitulé : *Défense du discours de M. de Gaufridi* (avocat général du parlement d'Aix) du 22 mai (de la même année) des arrêts des parlemens de Paris, d'Aix, de Dijon, & de Douai, & de la conduite de la Sorbonne, ou réfutation de la lettre d'un prétendu abbé de Provence. C'est un *in-12* de 117 pages. Ses autres écrits imprimés sont : *La politique des jésuites démasquée*, contre messire Ignace de Foresta Colongue, évêque d'Apt. *Les illusions*, &c. les erreurs de M. l'évêque de Marseille, ou justification des différens arrêts du parlement de Provence rendus contre ce prélat, pour servir de réponse à un écrit intitulé : Requête en cassation du même (Henri-François-Xavier de Belsunce) *in-12*, 1720. *Réflexions critiques* sur le mandement du même prélat sur la grace, en deux lettres. L'abbé Gastaud fut exilé à Viviers à la fin de 1727, rappellé huit mois après & exilé de nouveau en 1731, dans la même ville où il est mort d'une hydropisie de poitrine, le 18 de mars 1732. * *Mémoires du temps.*

GASTE ou GASTUS, sixiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, succéda en l'an 1169 à Gilbert d'Assali. Il ne gouverna que six mois, & eut pour successeur Joubert. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *privilèges de l'ordre.*

GASTINE, c'est une abbaye de France, située dans la Touraine à quatre lieues de Tours, du côté du nord. * Baudrand. Cette abbaye est de l'ordre de S. Augustin, de la congrégation de France. Elle fut érigée en abbaye par Hugues, archevêque de Tours, en 1138.* La Mart. *dict. géogr.*

GASTINE, la Gastine, petit pays de France dans le Poitou. On le met vers les sources de la Toue, entre les villes de Niort, de Fontenai & de Parthenai; mais on en ignore les bornes. * Baudrand.

GASTINEAU (Nicolas) prêtre, conseiller & aumônier du roi, étoit de Paris, d'une famille connue dans le négoce, & recommandable par sa probité. Il naquit en 1620, ou en 1621, sur la paroisse de saint Eustache, & embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Il n'avoit guères que 24 ans lorsqu'il fut pourvu de la cure d'Anet sur Marne, au diocèse de Meaux. Il garda ce bénéfice pendant environ 20 ans, après lesquels il le résigna en se réservant une pension. Il vint alors fixer son séjour à Paris dans le sein de sa famille; & ses mœurs douces, & éloignées de toute ambition, sa piété solide & éclairée, son érudition ecclésiastique, & son grand amour pour l'étude, le lierent bientôt avec un nombre de savans du premier ordre, sur-tout parmi les théologiens. Il eut pour amis MM. Arnauld, Nicole, de Launoi & plusieurs autres. Il se trouvoit régulierement aux conférences que M. de Launoi a faites pendant un assez grand nombre d'années chez lui, où assistoient beaucoup de docteurs célebres, & où l'on examinoit des points de doctrine ou de discipline qui y étoient proposés. Les conférences se tenoient les lundis. M. Gastineau fréquentoit aussi souvent le désert de Port Royal & les solitaires qui y habitoient; mais il ne pensoit pas à être auteur lorsqu'une rencontre imprévue l'engagea à l'être. Sur la fin du mois d'août 1671, s'étant trouvé dans une compagnie où étoit aussi un gentilhomme de la religion prétendue réformée, & la conversation étant tombée sur les matieres de la religion, le gentilhomme qui avoit pris goût à l'entretien de M. Gastineau, & à la modération avec laquelle il parloit, l'entretint en particulier sur la controverse; & ayant été obligé de retourner à Emmerich, où il avoit laissé sa compagnie en garnison, il promit de lier avec lui un commerce de lettres où il ne seroit question que de la religion. Ce commerce commença en effet : mais il paroît qu'il dura peu du côté du gentilhomme, qui se contenta de recevoir les lettres de M. Gastineau, & qui n'y fit que deux ou trois réponses. Aussi M. Gastineau n'ayant plus à résoudre les difficultés de son adversaire, s'attacha après les deux premieres lettres, à réfuter principalement le livre du ministre Claude, qui a pour titre : *La défense de la réformation contre le livre intitulé : Préjugés légitimes contre les calvinistes*, qui étoit de M. Nicole. Cette réfutation avec les deux premieres lettres forme le premier volume des *lettres de controverse* de M. Gastineau, qui parut en 1677, à Paris chez Pralart, *in-12*. Ce premier volume contient huit lettres, sans une du gentilhomme; la premiere du 11 octobre 1672, & la huitiéme du 16 de juillet 1674. L'auteur qui ne publia ce premier volume qu'à la sollicitation de ses amis, & en particulier de M. Arnauld, le présenta à Louis XIV, qui le reçut favorablement, & ce bon accueil engagea M. Gastineau à dédier à sa majesté le second & le troisiéme volumes de ses lettres qui parurent en 1679, sous ce titre qui en indique le sujet : *La grande controverse de la présence réelle de Jesus-Christ en l'eucharistie*, ou *la suite des lettres à un gentilhomme de la religion prétendue réformée.* Chaque volume est précédé d'un assez long avertissement. Il y a en tout 18 lettres, dont la derniere est du 1 d'avril 1675. On trouve dans toutes beaucoup de lumiere, de force & de solidité. L'auteur eut dans les dernieres années de sa vie le prieuré de Berolle, qui ne lui rapportoit presque rien : mais il étoit content de peu, & menoit une vie retirée & très-frugale. Il mourut d'apoplexie à saint Cloud près de Paris le 17 de juin 1696, âgé de 76 à 77 ans. Il avoit demandé d'être transporté à Paris & enterré chez les religieuses de saint Magloire, dans la chapelle de sainte Monique, mais la corruption de son cadavre ne permit pas de faire ce transport. On fut obligé de l'inhumer dans l'église paroissiale de saint Cloud, au milieu de la nef. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : un entr'autres où il défendoit les droits du chapitre de saint Cloud contre les prêtres de la mission de saint Lazare, qui se sont introduits dans ce lieu, & qui s'y sont soustraits à la jurisdiction du chapitre, à laquelle ils s'étoient soumis d'abord. Il examine dans cet écrit le but que cette congrégation avoit eu au commencement de son institution, celui qu'elle devroit encore avoir, selon lui, & l'éloignement où il prétendoit qu'elle étoit de ce but. Il y fait une histoire assez détaillée de la vie de M. Vincent, instituteur de cette congrégation & de son caractere. On ne sait ce qu'est devenu ce manuscrit. Sa famille en possédoit un autre sur quelques matieres de controverse qui s'est aussi égaré. M. Gastineau n'étoit point docteur, ni même bachelier.

GASTINOIS, en latin *Vastinium*, pays de France, voisin de la Beausse, dans le gouvernement de l'Isle de France, est ainsi nommé, à ce que l'on croit, à cause des rochers, & des lieux sabloneux, que ceux du pays appellent *Gastines*. Il comprend le duché de Nemours, les comtés de Rochefort & de Moret, avec Montargis, Montlheri, & autrefois Milli, Fontainebleau, &c. * Guillaume Morin, *hist. du Hurepoix.* Rouillard, *hist. de Melun.*

GASTON ou GASTE, gentilhomme de Dauphiné, vivoit dans le XI siécle, & se joignant à *Girin* ou *Guerin* son fils, bâtit avec lui sur la fin du XI siécle, un hôpital pour y recevoir les malades, qui venoient visiter le corps de saint Antoine, que Josselin avoit apporté dans le Viennois. C'est ce qui donna commencement à l'ordre de saint Antoine, qui fut approuvé par Urbain II, au concile de Clermont, l'an 1095. Il a été gouverné près de deux cens ans par dix-sept supérieurs, honorés seulement du titre de maîtres, jusqu'à

Aimon de Montagni, qui reçut le premier celui d'abbé, de Boniface VIII, l'an 1297. *Voyez* S. ANTOINE, ordre. * Aimar Falco, *hist. Anton.* Baronius, *A. C.* 1590. Sponde, *A. C.* 1297. Chorier, *hist. de Dauphiné, tom.* 2, *l.* 1, *sect.* 12, *l.* 6, *sect.* 15, *&c.*

GASTON, vicomte de Béarn dans le XI & dans le XII siécle, fut un des seigneurs qui se croiserent en 1096 avec Raymond, que les divers auteurs contemporains qui ont écrit l'histoire de la guerre sainte, appellent indifféremment tantôt comte de Toulouse, & tantôt comte de Saint-Gilles ou de Provence. Ils partirent au nombre d'environ cent mille hommes, entre lesquels on comptoit Aimar évêque du Puy, légat du saint siége, Guillaume évêque d'Orange & l'évêque d'Apt. A l'égard de Gaston vicomte de Béarn, qui étoit de cette partie, la plupart des auteurs contemporains ont défiguré son nom, en l'appellant *Gastus de Behers* ou *de Beders*. Les meilleurs critiques rapportent à cette expédition l'origine des armoiries. Ils prétendent que les chevaliers rassemblés de presque toutes les parties de l'Europe ne pouvant se reconnoître entr'eux, parceque les casques cachoient leurs visages, ils mirent pour se distinguer certains signes, ou certaines figures sur leurs cottes d'armes, leurs drapeaux, leurs boucliers, & sur les caparaçons de leurs chevaux. Gaston, à la tête d'une partie des troupes, avec plusieurs autres seigneurs, arriva devant Nicée, le 6 de mai de l'an 1097, & commença le siége de cette ville le 14 du même mois, jour de l'Ascension. Malgré les forces & les ruses de Soliman, sultan de Nicée, cette ville fut prise, & les Turcs furent défaits. Gaston fut un de ceux qui se distinguerent le plus dans cette action. Les croisés étant allés vers Antioche, Gaston de Béarn commanda une partie de l'armée : & lorsque les infideles attaquerent les croisés, il sortit avec ses troupes, en même temps que tous les autres commandans, avec leurs gens, firent une pareille irruption, & la victoire fut complette. C'étoit au mois de juin 1098. Gaston étoit aussi en 1099, au siége de Jerusalem, & il fut choisi par les ducs de Lorraine & de Normandie & le comte de Flandre, pour présider à la construction des machines de leur attaque, à cause de son habileté, de sa probité, & de la supériorité de son génie. Après la prise de Jerusalem, & l'élection de Godefroi duc de la basse Lorraine, pour roi de cette ville, Gaston s'embarqua avec plusieurs autres à la fin de septembre, au port de Laodicée, fit voile vers Constantinople, où l'empereur lui fit, & aux seigneurs qui étoient avec lui, un accueil très-favorable. Il retourna ensuite dans ses états. C'est sans preuves que M. l'abbé de Vertot prétend qu'il s'arrêta à Jérusalem, après la prise de cette ville, qu'il renonça pour toujours à sa patrie, qu'il y prit l'habit d'hospitalier dans la maison de saint Jean, & qu'il s'y consacra au service des pauvres & des pélerins. * *Histoire générale de Languedoc*, par deux bénédictins, tom. 2, en plusieurs endroits. De Vertot, *hist. de Malte*, *liv.* 1, *pag.* 47.

GASTON, dit PHOEBUS III du nom, comte de Foix, & vicomte de Béarn, fils de GASTON II, comte de Foix, & d'*Eleonore* de Cominges, porta le surnom de *Phœbus*, & prit un soleil pour devise. Ce prince fut très-célebre par sa valeur, par sa générosité, par les bâtimens qu'il éleva, & par sa magnificence. Il composa divers ouvrages de la chasse, & un autre qui avoit pour titre, *Le miroir de Phœbus*. Le roi Jean le fit arrêter prisonnier à Paris, parcequ'il ne vouloit pas lui faire hommage de ses terres, & lui donna depuis la conduite d'une armée en Guienne. Gaston Phœbus mourut subitement à Ortez l'an 1391, comme on lui versoit de l'eau sur les mains pour souper, au retour de la chasse. Il avoit fait don de son comté de Foix au roi Charles VI, qui ne voulant pas lui céder en générosité, le rendit aux siens. Ce comte avoit épousé l'an 1348 *Agnès* de Navarre, fille de Philippe III, roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, dont il eut GASTON, prince de Foix, dont la fin fut très-funeste. Le comte son pere entretenoit une maîtresse, & *Agnès* son épouse fut renvoyée, ou se retira en Navarre. Le fils qui souhaitoit extrêmement de les réconcilier, alla voir sa mere, & Charles II, roi de Navarre, son oncle, lui donna d'une poudre pour mettre sur les viandes qu'on serviroit au comte, lui faisant croire que sitôt qu'il en auroit avalé, il rappelleroit sa mere. Le jeune prince, trop crédule, prit pour un philtre, ce qui étoit un cruel poison ; & agissant de bonne foi, il communiqua son dessein à un de ses freres naturels. Celui-ci en avertit le comte, qui ayant découvert par un essai la nature de cette poudre, fit de grands reproches au jeune prince son fils, & l'enferma dans une prison, où il mourut d'ennui en 1382. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à FOIX. * La Perriere, *annales de Foix*. Olhagarai, *hist. de Foix*. Froissard. De Marca. Le P. Anselme, &c.

GASTON DE FOIX, duc de Nemours, fils de JEAN de Foix, comte d'Etampes, vicomte de Narbonne, &c. & de *Marie* d'Orléans, fille de *Charles*, duc d'Orléans, & d'*Isabelle* de France, & sœur du roi *Louis* XII, qui lui donna le gouvernement de Milan, & le fit général de son armée en Italie. Il y donna, quoique fort jeune, de grandes marques de bravoure ; car en moins de quinze jours il remporta trois avantages très-considérables. Il entra dans Boulogne assiégée par l'armée des princes ligués, qui étoient le pape, le roi d'Espagne, & les Vénitiens. Il défit Jean-Paul Baglioni, qui conduisoit une partie de l'armée vénitienne, & entra dans la ville de Bresce, où il tua huit mille hommes des ennemis. Enfin, quelques jours après il gagna la bataille de Ravenne, donnée le 11 avril jour de Pâque, l'an 1512 : mais en poursuivant un gros de quatre mille Espagnols, qui faisoient retraite, il fut envelopé & tué, n'étant âgé que de 24 ans. Le roi Louis XII son oncle, en témoigna une douleur extrême. Gaston de Foix fut inhumé à Milan dans l'église des religieuses de sainte Marthe, où l'on voit encore sa statue, avec une inscription rapportée par le P. D. Bernard de Montfaucon, dans son *diarium italicum*, page 24. * Claude de Seyssel, & Jean d'Anton, *histoire de Louis XII*. Paul Emille. Paul Jove. Brantôme. Guichardin. Le P. Anselme, &c.

GASTON (Jean-Baptiste) de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois & d'Alençon, comte de Blois, &c. pair de France, gouverneur de Languedoc, étoit fils puîné du roi HENRI *le Grand*, & de *Marie* de Médicis, & frere puîné du roi LOUIS XIII. Il naquit à Fontainebleau le vendredi 25 avril 1608, & porta le titre de duc d'Anjou, & puis celui de duc d'Orléans. Ce prince eut pendant quelque temps le commandement de l'armée qui assiégea la Rochelle en 1628, puis de celle de Picardie en 1636. Il donna des marques de mécontentement sous le ministere du cardinal de Richelieu, se retira plus d'une fois de la cour, & excita quelques troubles, poussé par ses favoris qu'on trouva moyen d'appaiser. Pendant la minorité du roi Louis XIV, son neveu, il fut lieutenant général de l'état, & commanda en 1644 & 1645, les armées qui prirent Gravelines, Bethune, Bourbourg, Armentieres, Courtrai, Mardick, &c. Depuis, Gaston se retira à Blois, où il mourut le 2 février 1660. Son corps fut porté à saint Denys, & son cœur fut mis dans l'église des jésuites de Blois. Ce prince étoit extrêmement curieux, & avoit un riche cabinet de médailles, de bijoux, de mignatures, & d'autres piéces rares. *Voyez* sa postérité à FRANCE.

☞ Ce prince a laissé des mémoires de ce qui s'est passé de son temps, principalement sur ce qui le concernoit lui-même. Ces mémoires revus & rédigés par le sieur Algay de Martignac, ont été réimprimés en 1756, à Paris *in*-12, à la suite de plusieurs autres *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de France sous les regnes de Henri III, Henri IV, & Louis XIII.* Ceux de Gaston de France font seuls le tome IV de ce recueil. Ils commencent à l'année 1608, & finissent au commencement de l'année 1635.

GASTON, connu sous le nom de FLAMINIUS GASTO, médecin Allemand, né en 1575, en Silésie, étoit fils de *Gabriel*, & petit-fils de *Wolfgang* Gasto, qui mourut âgé de 90 ans, & qui avoit vu cent quinze de ses fils ou petits-fils. Flaminius étudia à Boulogne en Italie, écrivit quelques ouvrages en allemand, & mourut le 5 février de l'an 1618. *Voyez* sa vie écrite par Melchior Adam, parmi celles des médecins Allemans.

GASTON (Ignace) gentilhomme de Catane en Sicile, naquit le 7 février de l'an 1640. Il étudia la jurisprudence, s'y rendit très-habile, acquit une grande réputation, & fut élevé à des emplois distingués. Il enseigna pendant sept ans à Catane le droit canon, & fut sept fois bailli dans cette ville, & une fois juge à Messine. Il acquit aussi une grande connoissance des belles lettres, & réussit dans la poësie. Charles II, roi d'Espagne, ayant égard à son mérite, & aux services qu'il avoit rendus, lui conféra, pour lui & ses descendans, le titre & la qualité de marquis. Gaston mourut à Palerme, le 19 août 1693. On a de lui 1. *Consultatio pro stipendiis militum*; 2. *Disceptationes fiscales, notis politicis illustratæ, & in supremis Siciliæ prætoriis definitæ*, en deux tomes; 3. *Juridicæ disceptationes notis politicis illlustratæ*. Les autres écrits suivans sont, diton, demeurés manuscrits, savoir: *Consultationes politicæ: Disceptationes criminales: Disceptationes patrimoniales:* en espagnol, *Justificationes per la regia gran corte*. * Mongitore, *bibliotheca Sicula*: *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

GASTRON, général que les Lacédémoniens envoyerent au secours des Egyptiens contre les Perses. Ce général sachant que le soldat Grec étoit plus ferme, & que les Perses l'appréhendoient plus que les Egyptiens, il fit changer d'armes à ces derniers pour les donner aux Grecs, qu'il mit à la tête de l'armée. Les Grecs & les Perses combattant d'égale force, Gastron envoya pour les soutenir les Egyptiens. Les Perses ayant résisté jusqu'alors à ceux qu'ils avoient pris pour les Egyptiens, voyant survenir cette multitude, lâcherent pied, s'imaginant que ce ne pouvoient être que des Grecs. * *Voyez* Polien, *l. 2. p. 236*.

GASULES, peuples qui habitent aux environs des montagnes de Laalem Gesula, dans la province de Sus au royaume de Maroc en Afrique. Les cherifs de Fez & de Maroc les ont choisis pour la garde de leur personne, à cause de leur fidélité & de leur courage. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv. 5*.

GATAKER (Thomas) Anglois, né à Londres le 4 septembre 1574, & mort le 27 juin 1654, a fait divers ouvrages de critique & de théologie. Ses ouvrages de critique sont 1. un recueil d'observations diverses, principalement sur les livres sacrés, intitulé *Cinnus*; 2. une dissertation sur le style du nouveau testament; 3. des remarques sur le livre de *Marc-Antonin*; 4. *Adversaria miscellanea*; & quelques autres de moindre conséquence, dont on trouvera la liste après ce dernier ouvrage. Ses ouvrages de théologie & de controverse sont presque tous en anglois. Son style est dur & affecté; mais d'ailleurs c'étoit un homme de beaucoup d'érudition, qui avoit une grande lecture, & un jugement exact. Le sieur Colomiez prétend que de tous les critiques du XVII siécle, qui ont écrit pour l'avancement & la perfection des belles lettres, il ne s'en trouvera pas un qu'on puisse lui préférer pour la maniere de bien expliquer les auteurs, & que c'étoit un homme d'une diligence & d'une exactitude extraordinaire. Son livre des mélanges de remarques critiques, auquel il a donné le nom de *Cinnus*, fait voir son érudition. Sa dissertation sur le style du nouveau testament est savante & curieuse; mais il est si hardi en certains endroits de sa critique, que ceux-mêmes qui lui sont le plus attachés, sont obligés de l'abandonner dans la singularité de ses sentimens. Il a encore fait un traité des diphtongues & des lettres, avec deux dissertations sur le nom de Dieu, composé de quatre lettres. *Vita Thomæ Gatakeri, partim ab ipso, partim ab alio conscripta*. Paul Colom. *Cimel. Literar. c. 3. Mel. hist. p. 71*. Baillet, *jugemens des savans sur les crit. gramm.*

GATARO (Galeas) de la noble famille des Gataro ou Gatar de Boulogne en Italie, florissoit sous le gouvernement des Carrari, & a écrit l'histoire des deux François, l'ancien & le jeune. Carrari Scardeoni qui en parle, dit que c'étoit un homme d'une grande probité, bon orateur, & historien exact. Il fut chargé de plusieurs ambassades importantes, dont il s'aquitta toujours avec autant de prudence que de succès. Beaucoup plus porté pour la paix que pour la guerre, on s'est toujours mieux trouvé de ses conseils pacifiques que de ceux qui étoient enclins pour les armes. Mais il ne conseilla jamais de faire la paix à des conditions injustes, quand il crut que l'on pouvoit se faire rendre justice par la guerre. Il est mort en 1405, au mois d'août, durant la peste qui attaqua alors la ville de Padoue, lieu de sa naissance, & celui où il a presque toujours demeuré. Il a écrit l'histoire de cette ville & de ce qui s'y est passé de plus considérable depuis l'an 1311, jusqu'à sa mort. Cette histoire est écrite en italien, & M. Muratori l'a donnée pour la premiere fois en cette langue dans le tome XVIII de sa *collection des écrivains de l'histoire d'Italie*, in-fol. 1730. Il y a ajouté les augmentations & la continuation jusqu'à la fin de la guerre de Padoue & la chute de la famille des Carrari, qu'André Gataro fils de l'auteur, avoit faites. Cet ouvrage est fort important pour l'histoire de ce temps-là. On y lit beaucoup de faits curieux, & détaillés avec exactitude. Les historiens à qui on le doit étoient contemporains & judicieux, & leur style se fait lire avec assez de plaisir. *Voyez* ce qu'en dit M. Muratori dans l'avertissement qu'il a mis au devant de cette histoire, qui occupe la plus grande partie du XVII volume de sa collection.

GATE, les montagnes de Gate. C'est une longue chaîne de montagnes. Elle est dans l'Inde, & s'étend du nord au sud, tout au travers de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, depuis le royaume de Cambaye, jusqu'au cap Comorin. Elle sépare ainsi cette grande presqu'isle en deux parties, dont l'une est au couchant, & l'autre au levant. * Mati, *dict.*

GATH-RIMMON. Il y a eu trois villes de ce nom. La premiere appartenoit aux Lévites de la famille de *Keath*, & étoit ville de réfuge dans la tribu de Dan. * *Josué*, 19, 45; 21, 24.

La seconde étoit à l'occident de la tribu de Manassé deçà le Jourdain. Elle étoit aussi ville de réfuge donnée aux mêmes Lévites. On l'appelloit aussi *Baleax* ou *Jeblaan*. * *Josué*, 21, 25.

La troisiéme étoit au milieu de la tribu d'Ephraïm. *I. caron. VI, 69*.

GATHYNIA, ville bâtie proche de la mer par le roi Lacon, comme Cedrenus le marque. * Nicol. Lloyd.

GATIEN (Saint) apôtre de France, & premier évêque de Tours, fut un de ceux, qui, selon Gregoire de Tours, furent envoyés vers l'an 250, dans les Gaules pour y porter l'évangile. On tient qu'il s'arrêta à Tours, qu'il y fit plusieurs chrétiens, & qu'il y mourut vers la fin du III siécle. Sa mémoire y fut honorée, & dès le temps de saint Martin son corps fut transporté du cimetiére, où il avoit été enterré, dans l'église de saint Lidoire, que l'on prétend se trouver à présent dans le chœur de l'église métropolitaine de Tours, qui porte le nom de saint Gatien depuis le XIV siécle. Le corps de ce saint fut brulé en 1562, par les huguenots. On fait la fête de saint Gatien, le 18 décembre. * Greg. *Tur. hist. Francor. l. 1, c. 30, & l. 10, c. 31; de gloria Conf. c. 30. Les martyrologes de* du Saussai. Bollandus. Baillet, *vies des saints*.

☞ GATOPOLI, petite ville de la Turquie d'Europe, dans la Romanie, sur la côte de la mer noire. Niger, Ortelius & Baudrand prétendent que c'est l'ancienne *Andriaca*; en quoi ils se trompent. Il est très-clair que le nom de *Gatopoli* est une corruption d'*Aga-*

thopolis, ville de Thrace, voisine, mais différente d'*Andriaca*. Cette derniere est présentement Ayade, village & port situé au midi d'Agathopolis, que les Turcs nomment présentement *Ataboli*, & les Grecs *Agastopoli*. Cette derniére est au fond d'un petit golfe, au septentrion du port d'Ayade, & à l'embouchure d'une petite riviere. * La Martiniere, *dict. géogr.*

GATTI (Jean-André) évêque & ambassadeur du roi de Sicile, étoit fils de *Gérald* Gatti, qui avoit rempli avec honneur plusieurs charges dans la ville de Gergenti en Sicile, lorsqu'il se retira avec toute sa famille à Messine, vers le commencement du quinziéme siécle. Jean-André naquit à Messine, non en 1440, comme Fazellus l'a écrit, mais vers l'an 1424 : il ne dégénéra point de la probité, ni de la noblesse de sentimens de ses ancêtres. Formé aux bonnes mœurs & aux belles lettres, dès sa plus tendre jeunesse, il profita de son éducation : il aima l'étude des langues, & y fit de si grands progrès, qu'il parloit le latin, le grec & l'hébreu, avec presque autant de facilité & de délicatesse que sa langue naturelle. Il joignit à cette étude, celle de l'astronomie & des autres parties des mathématiques, de même que celles de la théologie, du droit canon, & de la philosophie. Il étoit entré de bonne heure dans l'ordre de saint Dominique à Messine, & il fit des leçons publiques à Florence, à Ferrare & à Bologne. Dans le chapitre général de son ordre, tenu à Rome, l'an 1451, il soutint des thèses de théologie avec tant de facilité & de solidité, qu'il fut généralement applaudi de tout le sacré collége. Après la dispute, le pape Nicolas V, informé qu'il n'avoit pas encore le bonnet de docteur, le lui mit aussitôt sur la tête, & le déclara dès-lors maître & docteur en théologie. Son mérite personnel & l'éclat de cette action le firent rechercher par les plus savans, & le cardinal Bessarion, entr'autres, voulut l'avoir pour ami. Ce fut à la recommandation & sous les auspices de ce cardinal, que Gatti entreprit de rétablir la vie réguliére dans une célébre abbaye, appellée *de Itala*; & depuis, le pape Paul II, le chargea d'une semblable commission pour le monastere de saint Pierre & de saint Paul des Champs, ordre de saint Benoît, dans le royaume de Sicile. Fontana dit qu'il avoit été avant ce temps-là inquisiteur de la foi dans la ville & le diocèse de Messine. Ferdinand II, roi de Sicile, le nomma à l'évêché de Céfalu, dans la vallée de Démona ; & l'envoya depuis en ambassade auprès du saint siége. C'étoit sous le pontificat de Paul II, & nous avons deux discours qu'il prononça devant ce pape, l'un à la fête de l'Annonciation, & l'autre le dimanche de la Passion. Lorsqu'il eut pris possession de son évêché, il ne pensa plus qu'à gouverner son église avec zèle & sagesse : mais en 1474, le pape Sixte IV & le roi de Sicile ayant donné chacun de leur côté l'archevêché de Messine, & chacun voulant soutenir sa nomination, il fallut négocier pour arrêter les suites que cette affaire pouvoit avoir. En conséquence le roi Ferdinand envoya Gatti vers le pape, & la dispute fut heureusement terminée. L'année suivante, il fut chargé d'une seconde négociation, dont on ignore le sujet. Gatti retourna à Rome pour cela : il en revint évêque de Catane en Sicile. Le roi Ferdinand fut fâché qu'il eût accepté du pape cette nomination, & en témoigna son mécontentement, jusqu'à faire défendre au prélat l'entrée de son royaume. Gatti renonça peu après à sa nomination au siége de Messine, & dans son exil, il saisit toutes les occasions qu'il put trouver de rendre de nouveaux services à sa patrie & à son souverain. Cette conduite le réconcilia bientôt avec ce dernier, & il eut la permission de retourner à Céfalu. En 1479, le roi eut encore recours à son ministere, & le choisit de nouveau pour son ambassadeur à Rome, où le prélat prononça un discours en présence de Sixte IV & des cardinaux. Ce fut là son dernier voyage. Revenu à Céfalu, il obtint quelques années après la permission d'abdiquer son évêché, & il se retira en 1483, parmi ses freres dans le couvent de Messine, où il mourut en 1484. Antoine Mongitore, dans sa bibliothéque des écrivains de Sicile, parle de quelques ouvrages de notre prélat, dont il avoit vu les manuscrits dans le couvent de Messine. Outre les discours prononcés à Rome devant les papes Paul II & Sixte IV, il fait mention de deux oraisons funébres, prononcées aux obséques de deux cardinaux, l'une en 1471, dans l'église de saint Praxede, l'autre en 1477, dans celle de S. Sauveur * Extrait de l'*Hist. des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le R. P. Touron, religieux du même ordre, tome III, pag. 531 & suivantes.

GATTINARA (Mercurin Arborio de) chancelier de l'empereur Charles-*Quint*, puis cardinal, *cherchez* ARBORIO.

GATTON, ancien bourg d'Angleterre, dans le comté de Surrei, dans la contrée appellée *Kei Gate*. Il envoie deux membres au parlement. On y déterre souvent des médailles romaines. * *Diction. anglois.*

GATTONISI & AGATONISI, ce sont deux petites isles de l'Archipel. Elles sont près de la côte de la Natolie, vis-à-vis de la ville de Melazzo. On met à la premiere l'ancienne *Eleus*, & à la derniere l'ancienne *Trogilia*. Elles n'ont rien de considérable. * Baudrand.

GAVANTUS (Barthelemi) religieux de la congrégation des clercs réguliers de S. Paul, qu'on nomme *Barnabites*, approuvée en 1533 par Clément VII, étoit de Milan. Il fut consulteur de la congrégation des rits, & général de sa congrégation. Il a composé un commentaire sur les rubriques du missel & du bréviaire romain ; un autre ouvrage, intitulé : *Manuale episcoporum*, & un traité latin de la maniere de célébrer un synode diocésain, imprimé *in-quarto*, à Paris en 1639. Le premier de ces ouvrages fut imprimé pour la sixiéme fois, du vivant de son auteur, en 1626. Cependant Gavantus est plein d'idées mystiques & peu naturelles : il prend presque toujours le mauvais parti en décidant, & souvent il ne fait pas difficulté d'apporter des raisons qui contredisent celles dont il s'étoit déja servi. Claude Arnaud, prêtre de l'Oratoire, a fait un abrégé en latin du traité des cérémonies ecclésiastiques de cet auteur, & a traduit ensuite cet abrégé en françois. Ce Claude Arnaud étoit d'Aix. Il entra à l'Oratoire en 1622, âgé de vingt-un ans, & mourut à Arles au mois d'août 1644, étant docteur en théologie, & chanoine de l'église métropolitaine. * Table des auteurs cités *dans le dictionnaire des cas de conscience de* M. Pontas, *à la tête de ce dictionnaire*. De Vert, *explication des cérémonies de l'église, tom. 3 & 4, mémoires manuscrits.*

GAUBERT, maison, *cherchez* RUFFI.

GAUCELIN-REMOND, que l'on dit de la maison de Montpeyroux, fut d'abord abbé du célebre monastere d'Aniane, & succéda dans l'évêché de Lodeve à Pierre de Posquieres, qui mourut le sixiéme de juillet de l'an 1160. Il étoit fort appliqué à l'étude de l'écriture sainte & de la théologie, comme on le voit par une lettre que Hugues, religieux de Salvanez en Rouergue, lui écrivit pour lui demander l'explication de quelques endroits difficiles des saintes écritures. Hugues fait dans cette lettre un grand éloge de Gaucelin, & principalement de ses vertus. Ce prélat orna sa ville épiscopale de plusieurs édifices publics & particuliers. En 1162 il obtint du roi Louis *le Jeune* un diplome daté d'Etampes, par lequel ce prince le confirma dans la possession des domaines de son église, entr'autres du château de Montbrun, & lui accorda les droits régaliens dans tout l'évêché, les mines qu'on y avoit découvertes ou qu'on y découvriroit dans la suite, la justice civile ou criminelle, &c. Gaucelin vivoit encore en 1167. * *Voyez la nouvelle histoire de Languedoc, tom. 2, p.* 481 & 592. D. Martenne, *anecdot. tom.* 1, *pag.* 466.

GAUCELME ou GOZELME, étoit fils de *Saint Guillaume*, duc de Toulouse ou d'Aquitaine, qui mourut en 812 ou en 813, & de Guitburgue sa seconde femme. Il contribua par ses libéralités à la fondation du monastere de Gellone faite par, son pere, qui s'y retira & y finit ses jours. Gaucelme fut gouverneur ou comte de Roussillon, & commissaire ou envoyé du roi Louis *le Débonnaire* dans la Septimanie ou Gothie ou Narbonnoise. Il exerça sa commission l'an 807 dans cette province, & peut-être dans le Toulousain. Il fut dépouillé de son gouvernement après l'an 830, par l'empereur Lothaire que Louis *le Débonnaire*, pere de ce prince, avoit associé à l'empire. Gaucelme n'en fut pas moins fidéle à Louis; & lorsque ce prince eut été la victime de la ligue que ses fils, Lothaire, Pepin & Louis, avoient faite contre lui, il ne fut pas un des derniers à faire de généreux efforts pour le rétablir sur le trône. Il y réussit; mais Lothaire continuant sa révolte, alla assiéger Châlons-sur Saône, où Gaucelme & plusieurs autres du parti de Louis s'étoient jettés pour la fortifier & la défendre. Lothaire l'ayant emportée en trois ou en cinq jours, la livra à toute la fureur du soldat, & fit couper la tête à Gaucelme. C'étoit en 834. * *Histoire de Languedoc*, *t.* 1, *liv. IX.*

GAUCHER, chanoine régulier, né à Meulan dans le diocèse de Rouen, vers le milieu de l'onziéme siécle, étudia les lettres sous Humbert qui fut ensuite chanoine de Limoges, homme d'une grande piété, & qui devint dans la suite son ami & son conseiller. Après ses études, Gaucher s'attacha aussi à un autre saint homme nommé Raynier, & par les conseils du premier il se retira à l'âge de dix-huit ans dans le Limosin, avec Humbert même & un nommé Germond. Après avoir passé la nuit en priere devant le tombeau de S. Lienard, ou Leonard, dans le lieu qui a pris le nom de ce saint, lui & Germond choisirent pour leur retraite, le lieu appellé *Chavagnac*, où ils demeurerent trois ans seuls, uniquement occupés de la priere & du travail des mains, ignorés des hommes, mais connus de Dieu, & marchant par la voie de la pénitence vers la céleste patrie. Après ces trois ans, Gaucher que l'on étoit venu consulter de toute part, dès que sa retraite eût été connue, se vit obligé de recevoir des disciples; & avec la permission du chapitre de Limoges, il fit bâtir un monastere dans la forêt de Sauviat ou d'Aureil. Il y introduisit la régle des chanoines réguliers selon la condition que le chapitre de Limoges avoit imposée, & cette maison devint en peu de temps un séminaire de saints pénitens. Gaucher fit bâtir aussi un monastere pour des religieuses à quelque distance du sien, & leur donna une régle. Il mourut d'une chute, âgé de 80 ans, le 9 d'avril de l'an 1130, & il fut canonisé en 1194, par le pape Céléstin III, du temps de Sebrand évêque de Limoges. Sa fête se célebre le 10 d'avril. * *Voyez* Bollandus, audit jour.

GAUCHER DE CHASTILLON, *cherchez* CHASTILLON.

GAUCOURT, maison considérable originaire de Picardie, qui a donné des grands officiers à la couronne, tiroit son origine de

I. RAOUL I du nom, seigneur de Gaucourt & d'Argicourt, vivant en 1270, lequel mourut en 1305, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré, RAOUL II, qui suit; *Jeanne*, vivante en 1338; & *Jean* de Gaucourt, seigneur de Villiers-le-Bel, à cause d'*Eustache* de Sailleville sa femme, veuve de *Pierre*, seigneur de Villiers-le-Bel, qui laissa des enfans dont la postérité est inconnue.

II. RAOUL II du nom, seigneur de Gaucourt & d'Argicourt, fut l'un des seigneurs de Picardie, qui se liguerent en 1314, pour empêcher le cours des subsides, & mourut le 13 janvier 1333, laissant

III. RAOUL III du nom, seigneur de Gaucourt & d'Argicourt, qui épousa *Jeanne* de Poissi, dame de Maison-sur-Seine, fille de *Gasce* seigneur de Poissi, dont il eut

IV. RAOUL IV du nom, seigneur de Gaucourt, Maisons-sur-Seine, &c, mort en 1370. Il avoit épousé 1. *Béatrix*, fille d'*Eustache*, seigneur de Waugien & d'Oisonvilliers, dont il eut *Marie*, morte sans alliance: 2. *Isabeau* de Cramailles, fille de *Pierre*, dit *Bureau*, seigneur de Cramailles & de Ville, & de *Roberte* de Thorote, laquelle se remaria à *Hugues* de Chastillon, seigneur de Porcean. De cette alliance vinrent *Hugues* seigneur de Gaucourt, vivant en 1383; JEAN, qui suit; & *Gilles* de Gaucourt, vivant en 1393.

V. JEAN de Gaucourt, seigneur de Maisons-sur-Seine, de Viri & de Villiers en partie, maître d'hôtel du roi, mourut le 22 février 1393, laissant de *Jeanne* de Farinville sa femme, *Jeanne* de Gaucourt, mariée à *Robert*, seigneur de Waurin, Lillers, Malaunoi, &c. RAOUL V, qui suit; *Jean*, archidiacre de Joinville en l'église de Châlons; *Eustache*, seigneur de Viri, grand fauconnier de France, mort vers l'an 1415, sans postérité de *Jeanne* de Montmorenci, veuve de *Gaucher* de Thorote, seigneur du Chastellier, & fille de *Guillaume* de Montmorenci, seigneur de Saint-Leu, & de *Jeanne* d'Andrezel; & *Jean* de Gaucourt, seigneur de Maison-sur-Seine, de Villiers sous Saint-Leu, de Serans & de Viri, institué maître des eaux & forêts de France, Champagne & Brie en 1398, qui de *Marguerite* Augier sa femme, laissa *Colaye* de Gaucourt, mariée à *Jean* d'Avesnes, seigneur de Rotangi & de Lespine; & *Isabelle* de Gaucourt, femme de *Philippe* de Fouilleuse, seigneur de Noiron.

VI. RAOUL V du nom, seigneur de Gaucourt, chevalier, chambellan du roi, bailli de Rouen, où il fut tué lors d'une sédition qui y arriva en 1417, après avoir rendu des services considérables à l'état, avoit épousé 1. *Marguerite* de Beaumont, dame en partie de Lusarches, veuve de *Charles* de Hangest, sénéchal de Beaucaire & de *Gilles* Gallois, chevalier: 2. *Aleaume* de Berghes, veuve de *Jean* de Roye, seigneur d'Aunoi, & fille de *N.* châtelain de Berghes, & de *Sibylle* de Gavre. Du premier lit sortirent *Guillaume* de Gaucourt, vivant en 1402, & RAOUL VI du nom, qui suit. Du second vint *Isabeau* de Gaucourt, dame de Berghes, mariée 1. à *Jean*, seigneur de Naillac, du Blanc & de Chasteaubrun, vicomte de Bridiers, sénéchal du Limosin: 2. à *Berangon* d'Arpajon, seigneur de Severac, morte avant 1479.

VII. RAOUL VI du nom, seigneur de Gaucourt, &c, premier chambellan du roi, grand-maître de France, dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé, épousa *Jeanne* de Preuilli, fille de *Gilles* seigneur de Preuilli, & de *Marguerite* de Naillac, dont il eut CHARLES I, qui suit; *Jean*, évêque & duc de Laon, mort le 10 juin 1468; *Raoul*, seigneur de Lusarches, vivant en 1493; & *Marie* de Gaucourt, qui épousa 1. le 5 juin 1456, *Charles* de Tournon, seigneur de Belcastel: 2. *René* Cossa, seigneur de Marignane, morte avant 1489.

VIII. CHARLES I du nom, seigneur de Gaucourt, Argicourt, Chasteaubrun, Naillac, vicomte d'Aci, lieutenant-général, gouverneur de la ville de Paris, & Isle de France, conseiller & chambellan du roi, rendit des services considérables aux rois Charles VII & Louis XI, mourut à Paris en 1482, & y fut enterré en l'église de S. Jean en Grève. Il avoit épousé le 8 octobre 1454 *Agnès* de Vaux, dite *Colette*, fille de *Jean*, seigneur de S. Yves, & de *Jeanne* le Bouteiller, dame de Saintines, dont il eut CHARLES II, qui suit; *Jean*, évêque d'Amiens; *Louis*, évêque d'Amiens après son frere; *François*, chevalier de Rhodes; *Anne*, mariée le 23 octobre 1480, à *Jean* de Culant, seigneur de Chasteauneuf; *Catherine*, alliée le 10 mars 1480 à *Louis* d'Aubusson, seigneur de Villeneuve; & *Marguerite* de Gaucourt, femme de *Pierre* du Pui, seigneur de Vatan, bailli & gouverneur de Berri.

IX. CHARLES II du nom, seigneur de Gaucourt, de Bouesses, Chasteaubrun, Naillac, Cluys, &c, vendit

en 1498 le fief de Gaucourt. Il épousa 1. *Anne* de Bar, fille de *Jean*, seigneur de Baugi, &c; 2. le 20 février 1498 *Marguerite* de Blanchefort, fille de *Jean* de Blanchefort, & d'*Andrée* de Norroi. Du premier lit il eut CHARLES III, qui suit; *Joachim*, protonotaire du saint siége; *Catherine*; & *François* de Gaucourt. Du second vint *Andrée* de Gaucourt, mariée le 17 juillet 1519 à *Cosme* de Tiercelin, seigneur de Balon.

X. CHARLES de Gaucourt III du nom, seigneur de Cluys, de Bouesses, &c, étoit mort en 1555, laissant de *Catherine* de Bigni, fille de *Claude*, seigneur d'Aisnay-le-vieil, & de *Jacqueline* de l'Hôpital, qu'il avoit épousée en 1524, LOUIS, qui suit; autre *Louis*, reçu chevalier de Malte en 1551; *Magdeléne*, mariée en 1547 à *Philippe* Grivel, seigneur de Grossaine; *Jacqueline*, religieuse; & *Charlotte* de Gaucourt, femme de *Gilbert* du Gué, seigneur de Ternes.

XI. LOUIS de Gaucourt, seigneur de Cluys, de Bouesses, &c, chevalier de l'ordre du roi, chambellan du duc d'Alençon, mourut le 3 août 1589, de la blessure qu'il reçut en commandant pour la ligue. Il avoit épousé en 1564 *Jeanne* d'Escoubleau, fille de *Jean*, seigneur de Sourdis, maître de la garderobe du roi, dont il eut CHARLES IV du nom, qui suit; *Jean*, abbé de Maubec; JACQUES, qui a fait *la branche de* CLUYS *rapportée ci-après*; & *Aimée* de Gaucourt, femme de *Gabriel* de Mallesec, seigneur de Chastelus.

XII. CHARLES de Gaucourt IV du nom, seigneur de Ville-Dieu, & de Bouesses, épousa le 29 septembre 1604 *Charlotte* de Rochefort, fille d'*Imbert*, seigneur de Beauvais & de Ville-Dieu, & de *Louise* de Crevant-Cingé, dont il eut *Joseph-Charles* comte de Gaucourt, seigneur de Ville-Dieu, mort sans alliance en 1684; *Magdeléne*, mariée en 1631 à *Louis* Gouffier, comte de Garavas, morte en couches en 1632; & *Aymée* de Gaucourt, abbesse de Rougemont.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLUYS.

XII. JACQUES de Gaucourt, seigneur de Cluys, de Bouesses & de Gournai, fils puîné de LOUIS, seigneur de Cluys, & de *Françoise* d'Escoubleau, fut capitaine de chevaux-legers, & sénéchal de la Marche. Il épousa en 1603 *Jeanne* d'Elbene, fille de *Guillaume*, seigneur de Lespinoux, conseiller au grand conseil, & d'*Ysieux* Chamaire, dont il eut *Louis* & *Charles*, morts jeunes; CHARLES V du nom, qui suit; *Guillaume*, prieur de Cluys; *Aymée*, femme de *Frederic* de Gamaches, vicomte de Chasteaumeliand; *Esther*, & *Magdeléne* de Gaucourt, religieuses.

XIII. CHARLES de Gaucourt V du nom, seigneur de Cluys, mourut en juin 1692. Il avoit épousé en 1656, *Guilberte* d'Assi, veuve de *Claude* de Troussebois, seigneur de Champaigne, & fille de *Hugues*, seigneur de Rochefolle, & de *Marguerite* de Murat, dont il laissa CHARLES VI du nom, qui suit; *Sylvain*, chevalier de Malte; *N.* & *N.* de Gaucourt.

XIV. CHARLES de Gaucourt VI du nom, seigneur de Cluys, de Bouesses, &c, lieutenant de roi en Berri, mourut le 30 mai 1713. Il épousa 1. *Marguerite* de Tiercelin de Rance, fille de *Jean*, seigneur de Chapelle-Barlion, & de *Jeanne-Marie* Turpin, morte sans enfans en 1686; 2. en 1687 *Albertine-Brigide* de la Beaume, fille de *Charles*, marquis de Saint-Martin, & de *Thérèse-Anne-Françoise* de Trasignies sa seconde femme, dont il eut entr'autres enfans,

XV. GUILLAUME marquis de Gaucourt, lieutenant de roi en Berri après son pere. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

GAUCOURT (Raoul de) seigneur de Gaucourt & de Maisons-sur-Seine, chevalier, premier chambellan du roi Charles VII, gouverneur de Dauphiné, & bailli d'Orléans, puis grand-maître de France, se trouva à la défaite des Anglois devant Montargis en 1427, contribua à la reprise de Chartres en 1429; & ayant été établi gouverneur de Dauphiné, il défit en 1430, au combat d'Anthon, le prince d'Orange, qui tenoit le parti du duc de Bourgogne. L'an 1437 il se signala au siége de Montereau, & servit beaucoup à la conquête de la Normandie. Il assista en qualité de premier chambellan du roi à la magnifique entrée que Charles VII fit dans la ville de Rouen; & l'an 1456 il reçut de la part du roi, en qualité de grand-maître de son hôtel, les ambassadeurs envoyés par le roi de Hongrie pour demander la princesse Magdeléne de France en mariage. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

GAUD (Henri) né à Utrecht d'une famille illustre, se porta de lui-même au dessin, avec tant d'affection, qu'il n'y avoit point de jeune peintre de son temps qui dessinât mieux que lui. Il alla à Rome du temps que le peintre Adam Elseimer y étoit : il fit grande amitié avec lui, & non-seulement il acheta de ce peintre ce qu'il trouva de fait de ses ouvrages, & ce qu'il put tirer de lui, pendant son séjour à Rome, mais il le paya encore d'avance sur ce qu'il devoit lui faire pendant quelques années. Henri étant de retour à Utrecht, grava d'après les tableaux d'Adam les sept piéces, qui sont admirées des curieux, pour leur singuliere beauté. Une fille qui vouloit l'épouser, lui donna en 1624 un philtre, qui au lieu de le rendre amoureux, lui fit perdre l'esprit; en sorte qu'il étoit tout hebêté, quand on lui parloit d'autre chose que de la peinture, de laquelle il raisonna toujours d'un très-bon sens, jusqu'à la mort. * De Piles, *abrégé de l'histoire des peintres.*

GAUDENCE (Saint) évêque de Bresce, vivoit sur la fin du IV siécle, & au commencement du V, & succeda à Philastre, qui a composé un livre des héréfies, l'an 386 ou 387. Il fut élu par les prélats, & par le peuple de la province, dans le temps qu'il étoit allé voyager en orient par dévotion. Il avoit passé jusqu'à Césarée de Cappadoce, où il témoigne avoir vu les niéces du grand S. Basile, qui lui donnerent des reliques des 40 martyrs, comme nous l'apprenons du sermon qu'il fit au jour de son ordination, dans un monastere de vierges. Les évêques & la ville de Bresce, qui avoient député vers lui pour lui déclarer son élection, craignoient qu'il ne revînt pas en Italie; & ce fut pour cette raison qu'ils écrivirent aux prélats d'orient, & les prierent de se servir de l'excommunication même pour le renvoyer, s'il refusoit de venir prendre soin de son diocèse. Ces instances l'obligerent de passer en Italie. L'an 405 il fut envoyé à Constantinople avec les légats du pape Innocent I, pour le rétablissement de S. Jean Chrysostome, dans son siége, & pour la célébration d'un concile général. Gaudence composa divers ouvrages; la vie de Philastre son prédécesseur, que Surius rapporte sous le 18 jour de janvier; & vingt autres traités ou sermons que nous avons dans la bibliothéque des peres, outre d'autres ouvrages qu'on lui attribue. Quelques-uns disent qu'il mourut l'an 410, & les autres que ce fut en 427. On fait sa fête au 25 octobre. La derniere & la plus complette édition des ouvrages de S. Gaudence, est celle qui a paru à Bresce, en 1738, *in-folio*, par les soins de Paul Galéardi, chanoine de Bresce. * Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *aux ann. & au martyr.* Possevin. Le Mire. Ferdinand Ughel, *tom. 4. Ital. sacr. &c.* Baillet, *vies des saints.*

GAUDENCE, évêque Donatiste de Numidie, vivoit au commencement du V siécle. C'étoit un esprit violent, & séditieux. Il assista à une conférence qui se tint à Carthage, entre les orthodoxes & deux personnes de son parti; & écrivit au tribun Dulcitius deux lettres, ausquelles S. Augustin fit réponse. * Baronius. Tillemont, *mem. pour l'hist. eccles.*

GAUDENCE, d'Aufinium, prélat, qui vivoit dans le V siécle. C'est le même que le pape Felix III priva de la puissance de l'ordination, parcequ'il en avoit abusé en faisant des choses illicites, & distribuant mal les revenus de son église. Ce qui se voit en la lettre qu'il adressa aux évêques Florentin, Equitius & Severe. * Baronius.

GAUDENZIO (Paganino) étoit né à Pesclaf, en italien Puschiavo, petite ville du pays des Grisons, vers l'an 1595. Il fit ses études en Allemagne, passa ensuite en Italie, fit quelque séjour à Rome, où il fut reçu dans l'académie des *Humoristi*, fut appellé à Pise en 1625, & y professa pendant vingt-un ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, les belles lettres, la politique & l'histoire. Cette occupation ne l'empêcha point de composer beaucoup d'écrits, qui montrent un homme qui avoit effleuré toutes les sciences, mais qui n'en avoit approfondi aucune. Comme Ferdinand II, grand duc de Toscane, lui avoit permis d'avoir une imprimerie dans sa maison, Gaudenzio s'en servit pour faire imprimer tout ce qu'il composoit à mesure qu'il l'avoit écrit, sans se donner le temps de le limer, ni souvent même de le revoir. Quoique ses poësies italiennes soient fort médiocres, il s'égaloit en ce genre à Pétrarque; & le marquis Scipion Capponi flata sur cela son amour propre, en lui donnant la couronne poëtique dans son palais à Florence l'an 1635, en présence d'une partie de la noblesse de cette ville. Il mourut à Sienne le 3 janvier 1649, âgé de 53 ans, & fut enterré dans le cimetiere public de cette ville, où on lit son épitaphe. François-Marie Ceffini prononça son oraison funebre dans l'académie des *Disuniti* de Pise, dont Gaudenzio étoit membre. Ses ouvrages sont en grand nombre : le pere Niceron en donne la liste dans le tome XXXI de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*, où on peut la consulter. Mais 1. il semble ne parler que de la premiere partie du traité de Gaudenzio *de Dogmatibus & ritibus hæreticorum, &c.* puisqu'il ne cite que ce qui a été imprimé à Rome en 1625, *in-8°* : il y en a eu une seconde partie imprimée dans la même ville en 1626, *in-8°* : l'une & l'autre est dédiée au cardinal François Barberin; c'est un ouvrage fort superficiel. 2. Le P. Niceron a oublié les écrits suivans : 1. *Gloria Justiniani imperatoris*, à Florence 1639, *in-4°*. 2. *Laus Germanici Cæsaris*, à Florence. 3. *Julianus Imperator Philosophus*, imprimé à Pise 1641, *in-4°*. 4. *Aristoteles veterum Philosophorum contemptor*, à Pise. 5. *De Philosophis in aulâ*, à Pise. 6. *Julii Cæsaris heroica præstantia*, à Florence 1638. 7. *Cæsaris Cremonini, Julii Pacii, & Joannis Barclaii fama adserta*, à Florence. 8. *Joannis Baptistæ Marini fama & poësis defensa*, à Florence. 9. *Laus Joannis Caroli Coppolæ*, à Florence. 10. *Gloria Pisana*, à Florence. Jean-Gerard Meuschenius a fait réimprimer ces dix écrits dans le second volume de son recueil intitulé : *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum ex rarissimis monumentis literato orbi restitutæ*, & imprimé *in-4°*, à Coburg en 1736. Il y dit dans sa préface que son dessein est de recueillir tous les ouvrages de Gaudenzio : il donne la liste de ceux qu'il possede, & marque ceux qu'il n'avoit pu encore recouvrer; & dans l'une & l'autre liste, on trouve encore quelques écrits oubliés par le pere Niceron. Parmi les lettres latines de Gabriel Naudé, on en trouve trois, savoir la 87, la 88 & la 90, qui sont adressées à Gaudenzio. Elles sont remplies d'éloges & de faits.

GAUDERIC, évêque de Velletri, dans la campagne de Rome, florissoit après le milieu du IX siécle, sous le pape Jean VIII. C'étoit un prélat ami des lettres, & qui étoit lui-même habile pour son temps. Ce fut lui qui engagea le diacre Jean à composer la vie du pape S. Clément. Jean obéit au prélat, & se mit à écrire, mais la mort l'enleva avant qu'il eût achevé cet ouvrage. Gauderic entreprit de le finir, le divisa en trois livres, & l'envoya au pape Jean VIII, avec une lettre qui est tout ce qui a été imprimé concernant cette histoire. Elle se trouve dans le *Musæum Italicum* du pere Mabillon, *tom.* 1, *partie* 2, *pag.* 78 & 79. Il n'y a pas de date à cette lettre, mais elle ne peut être que depuis l'an 872, que le pape Jean VIII a commencé de siéger, jusqu'au commencement de 882, que ce pape est mort.

GAUDIN (Jacques) docteur de la maison & société de Sorbonne, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, natif de Touraine, avoit de l'esprit & écrivoit poliment en latin. Il eut une dispute avec M. Joli son confrere, sur l'Assomption de la Vierge, dans laquelle on a donné l'avantage à ce dernier, qui étoit en effet un homme fort habile. Il lui arriva étant encore jeune, un accident qui mérite d'être rapporté. Le cardinal de Richelieu avoit demandé à M. des Roches un lecteur tel qu'il le falloit pour charmer ses fâcheuses insomnies. M. des Roches lui présenta le jeune Gaudin, bien fait, spirituel, & capable de servir & de plaire. Le cardinal qui ne manquoit jamais de mettre ses serviteurs à l'épreuve, ne fut pas long-temps sans tendre un piége à son nouveau domestique, lui laissant sous les yeux des lettres ouvertes, qui pouvoient exciter sa curiosité, & lui apprendre des nouvelles. Cependant cette éminence, qui faisoit semblant de dormir, mais qui veilloit exactement sur son homme, le surprit en défaut; &, comme s'il avoit voulu lui dérober la vûe de ses lettres, jetta promptement les mains dessus. Gaudin peu avisé ayant donné dans ce panneau, demeura tout étourdi, & arrêta sa fortune dans le milieu de sa course. Il fut congédié, & le cardinal dit à M. des Roches : *Ce jeune homme a trop d'esprit, apprenez-lui à en avoir un peu moins.* Il lui procura néanmoins dans la suite un canonicat de Notre-Dame, qui fut sa plus grande richesse, jusqu'à la mort. M. des Roches, qui l'aimoit, lui avoit résigné sa grande chantrerie de Notre-Dame de Paris; mais le temps lui ayant manqué, il ne posseda point d'autres dignités que celle d'official de l'archevêque de Paris (Perefixe) qui le considéroit. Il publia en 1679 en latin un éloge historique du P. Lallemant, chanoine régulier de sainte Génevieve, & mourut le 18 juillet 1695, en la 83 année de son âge. C'est contre lui que M. Barbier d'Aucour fit les lettres à M. Gaudin. Il a composé les ouvrages suivans : *Réponse à la neuviéme lettre imaginaire de M. Nicole : Oraison funebre de M. de Pérefixe, archevêque de Paris*, prononcée dans l'église de Sorbonne le 10 février 1671, à Paris, 1671, *in-4°*. *Défense du traité de controverse de M. le cardinal de Richelieu, contre la réponse du sieur Martel, ministre de la religion prétendue réformée*, Paris 1681, *in-12*. Dans le recueil des éloges consacrés à la mémoire du P. Fronteau, imprimé en 1663 *in-4°*, on lit une lettre latine de M. Gaudin, adressée au P. Lallemant.* De Vigneul Marville, *mélanges d'hist. &c. p.* 137. Le Long, *biblioth. hist. de France.*

GAUDIN (Jean) jésuite, né en 1616, a publié un *dictionnaire* françois latin, un *trésor* des mots & des façons de parler latines avec les françoises & les grecques, qui répondent aux latines. L'an 1678 il donna le *trésor* des deux langues, françoise & latine, dont on a fait depuis deux ou trois éditions Il a assez de pureté dans les mots qu'il emploie de l'une & de l'autre langue, & ses définitions sont courtes. Ses remarques sont d'ordinaire très-belles & très-judicieuses, & quelquefois assez singulieres sur quelques fautes des grammairiens, & des autres dictionnaires. * *Mémoires du temps.*

GAUDRILLET (Joseph) prêtre mépartiste (c'est-à-dire, habitué) en l'église de Notre-Dame de Dijon, naquit en cette ville au mois de mai 1689, de *Philippe* Gaudrillet notaire. Il mourut subitement la nuit du 14 ou 15 janvier 1738. Il est auteur des écrits suivans. 1. *Relation des réjouissances faites à Dijon pour la naissance de Monseigneur le Dauphin* (fils de Louis XV) à Dijon, 1729, *in-4°*. 2. *Histoire de Notre-Dame de Bon Espoir, dont l'image miraculeuse, qui est dans l'église paroissiale de Notre-Dame, est en grande vénération dans la ville de Dijon depuis plus de huit siécles*, à Dijon, 1733, *in-8°*. Cette histoire renferme plusieurs traits qui concernent celle de Dijon, l'origine des confréries, des réglemens pour celle de Bon-espoir, des prieres, &c. 3. Description (en vers françois) de la bataille de Guastalla, gagnée par les troupes françoises, &c, le 19 septembre 1734, à Dijon, 1734, *in-4°*. M. Gau-

drillet a laiſſé un nombre de poëſies françoiſes, qui ſont conſervées manuſcrites, & il avoit promis une *Hiſtoire de Dijon ancien & moderne*, ſur laquelle on n'a rien trouvé parmi ſes papiers. * Papillon, *bibliotheque des auteurs de Bourgogne.*

GAVE, le Gave de Pau, en latin, *Gabarus Palenſis*, riviere de Béarn; elle ſe forme dans la Bigorre, par l'union des gaves d'Azun, de Cauteres, de Lavedan & de Baredge. Enſuite entrant dans le Béarn, elle arroſe la ville de Pau qui lui donne le nom; elle baigne encore Leſcar & Ourtes, & ayant reçu le gave d'Oleron, elle ſe décharge dans l'Adour, entre Bayonne & Dax. * Mati, *dict.*

GAVE, le gave d'Oleron, en latin *Gabarus Oleronenſis*, riviere du Béarn. Elle ſe forme à Oleron par le gave d'Aſpe, & par celui d'Oſſeau, reçoit celui de Suzon à Sauveterre, & peu après il ſe décharge dans le gave de Pau. * Mati, *dict.*

GAVERSTON (Pierre de) favori d'Edouard II, roi d'Angleterre, en 1307, étoit fils d'un gentilhomme Gaſcon, qui avoit rendu de grands ſervices à Edouard I. Il fut élevé auprès du prince Edouard, lequel étant parvenu à la couronne après la mort d'Edouard I ſon pere, donna à ce favori le comté de Cornouaille, avec l'iſle de Man, principale dépendance de la couronne. Quelque temps après, ce prince paſſant en France pour épouſer Iſabelle, fille de Philippe *le Bel*, laiſſa à Gaverſton le gouvernement de ſon royaume. Cette grande élévation, jointe à l'orgueil de ce favori, attira ſur lui l'envie des grands, qui vinrent à bout de le faire exiler par le roi; mais ce ne fut que pour un temps: car le roi ne pouvant ſouffrir ſon abſence, le fit revenir pour épouſer la ſœur du comte de Glovernic, & engagea les ſeigneurs du royaume à approuver ce retour & cette alliance. Gaverſton n'en parut pas plus moderé, & ſa mauvaiſe conduite obligea les grands du royaume à ſe liguer encore une fois contre lui. Ils leverent une puiſſante armée, le pourſuivirent à force ouverte, & ſe ſaiſirent de lui dans le château de Scardebourg, où ils l'avoient aſſiégé. Lorſque le roi ſut qu'il étoit priſonnier, il témoigna vouloir lui parler; mais le comte de Warvic, piqué des outrages qu'il avoit reçus en ſon particulier, lui fit trancher la tête. * *Mémoires hiſtoriques.*

GAUFFRE (Ambroiſe le) né à Lucé, ville du Maine, en 1568, fit ſes études à Paris chez les jéſuites du collége de Clermont, où il étudia en rhétorique ſous le pere Sirmond. Après ſes études, il fit quelques voyages, & étant dans les Pays-Bas, il y fit connoiſſance avec Juſte Lipſe, qu'il eut toujours depuis pour ami. Ces deux ſavans entretenoient un commerce de lettres mutuel aſſez fréquent, qui dura juſqu'à la mort de Lipſe. Le Gauffre étant à Caën, ſon mérite qui y étoit déja connu, n'ayant pas tardé à éclater davantage, la faculté de droit de l'univerſité de cette ville lui offrit une de ſes chaires, qu'il accepta. M. d'Angennes, évêque de Bayeux, l'attacha à ſon diocèſe par d'autres engagemens. Il lui donna dans ſon égliſe la prébende de Caſtillon, au mois d'août 1610; le Gauffre la remit en 1615 pour celle de Bretteville. M. d'Angennes le fit le 29 novembre 1609, tréſorier de ſa cathédrale, puis vice-chancelier de l'univerſité de Caën, & ſon grand vicaire. Il fut député de la province de Normandie aux états généraux du royaume. Le Gauffre ſe montra dans tous ces emplois, humble, modeſte, integre, éclairé, charitable envers les pauvres, & très-zélé pour la diſcipline de l'égliſe. Il s'acquit l'amitié & l'eſtime de tous ceux qui le connurent; & lorſqu'il mourut, en l'année 1635, âgé de 67 ans, il s'attira les regrets de toute la province. M. de la Monnoie ajoute aux qualités de M. le Gauffre, le titre d'official de Bayeux; & les regiſtres de l'évêché lui donnent effectivement le titre d'official de Bayeux dans l'officialité de Caën. Il fut enterré dans la chapelle de la Sainte Vierge, derriere le chœur de la cathédrale, où on voit ſon épitaphe, trop longue pour être rapportée ici. M. Hermant n'en a donné que les quatre vers qui la terminent. Après ſa mort, M. le Gauffre ſon neveu, maître des comptes à Paris, fit imprimer un abrégé des décrétales qu'il avoit laiſſé manuſcrit en latin. Cet ouvrage, qui porte des marques d'un grand ſens & d'une profonde capacité, parut en 1656, *in-fol.* à Paris chez Clouſier, ſous ce titre: *Ambroſii le Gauffre Synopſis decretalium, ſeu ad ſingulos decretalium titulos methodica juris utriuſque mutationum diſtinctio.* * Huet, *origines de Caën*, ſeconde édition, p. 419. Hermant, *hiſt. du diocèſe de Bayeux*, p. 496. *Mem. mſſ.* de M. l'abbé Béziers, réſident à Bayeux.

GAUFRIDI (Jean-François de) chevalier, baron de Tretz, conſeiller au parlement de Provence, étoit fils de M. Gaufridi, préſident à mortier au même parlement. Il donna à la lecture des bons livres & à la compoſition de l'hiſtoire de ſon pays, le temps qui lui reſtoit, après s'être aquitté de tous les devoirs de ſa charge. La perte de la vue, dont il fut privé dans les dernieres années de ſa vie, & ſa mort arrivée en 1689, vers la 60 année de ſon âge, l'empêcherent de la mettre au jour: c'eſt M. l'abbé Gaufridi ſon fils, qui a pris ce ſoin. Elle a été imprimée à Aix en 1699, en deux tomes *in-fol.* * *Journal des ſav. de 1699, tom. XXVII, p. 37. édition de Hollande.*

GAUGAMELA, nom d'une ville de Perſe qui ſignifie *membres d'un chameau*, ou ſelon Strabon, *la maiſon d'un chameau*, ou ſelon d'autres, *le tribut d'un chameau.* Plutarque dit que ce fut en ce lieu qu'un ancien roi de Perſe s'étant ſauvé ſur un chameau, impoſa un tribut aux habitans pour nourir cet animal. * Arrianus. Strab. Plutarch. Plin. Bochart. Strabon, au commencement de ſon livre XVI, dit que c'eſt un bourg dans l'Aturie, région de la Perſe, où Darius vaincu perdit ſes états. Ce lieu étoit deſtiné pour la nouriture des chameaux fatigués qui paſſoient en Scythie; & c'eſt de-là qu'il a pris ſon nom. Les Macédoniens voyant que ce lieu étoit fort peu conſidérable, & qu'Arbelles ville voiſine, étoit fort connue, firent courir fauſſement le bruit que la bataille avoit été donnée à Arbelles; quoique ce fût véritablement à Gaugamele. Ce récit de Strabon eſt d'autant plus ſûr, qu'Arrien dit la même choſe ſur le témoignage d'auteurs contemporains, qui obſervent qu'Arbelles étoit éloignée de ſix cens ſtades du champ de bataille, & de Gaugamele. Ptolémée met Gaugamele à l'occident d'Arbelles.

GAVI, petite ville de l'état de Gènes en Italie. Elle eſt ſur la riviere de Lemo, vers les confins du Montferrat, & du Milanez, à ſix lieues de la ville de Gènes, & environ à cinq d'Alexandrie de la Paille & de Tortone. Gavi eſt une place importante par ſa ſituation; mais ſes fortifications ſont fort mal entretenues. * Mati, *dict.*

GAVI DE MENDOÇA (Auguſtin) natif de Mazagan en Afrique, s'y diſtingua par ſa valeur en 1562, lorſque cette ville fut aſſiégée par le cherif Mulei Abdalla. Il écrivit la relation de ce ſiege, qu'on a imprimée à Lisbonne en 1607. * *Biblioth. Portug. mſ.*

GAVIN ou GALVIN (Douglas ou Duglas) *cherchez* DOUGLAS.

GAULA (Jean de) ou *Gaulenſis*, *cherchez* GALES.

GAULE, grand pays de l'Europe, célebre par ſa ſituation heureuſe, par ſa fécondité, par le courage & le génie de ſes habitans. Quelques auteurs fabuleux ont cru que les Gaulois furent autrefois nommés *Gomerites*, de Gomer, fils aîné de Japhet. Les autres ont dit qu'ils étoient *Aborigenes*, & qu'ils avoient emprunté le nom de Gaulois de *Galates*, fils d'Hercule; c'eſt l'opinion que Diodore de Sicile ſoutient; mais elle n'en eſt pas moins ridicule. Ammien Marcellin dit qu'ils furent appellés *Celtes*, du nom d'un de leurs rois, & *Gaulois*, de celui de la mere de ce prince. Strabon croit que ce nom leur fut impoſé pour exprimer leur nobleſſe, & leur réputation. Saint Jerôme & Iſidore ont écrit que ce nom vient du grec γάλα, qui ſignifie *lait*, à cauſe que les Gaulois

Gaulois avoient le corps blanc comme du lait. Cluvier tire le nom de nos premiers Gaulois de l'ancien verbe celtique *Galleno*, qui veut dire *voyager*. Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr qu'on leur donnoit déja ce nom du temps de Tarquin l'*ancien*, cinquiéme roi de Rome, vers l'an 591 avant Jesus-Christ.

DIVISION ET BORNES DES GAULES.

Les anciennes bornes des Gaules ont été au levant, le Rhin, les Alpes & le Var; au midi, la mer Méditerranée, & les monts Pyrénées; au couchant l'Océan, & au septentrion, où elles étoient fort resserrées, le Rhin près de son embouchure. Depuis, les Gaulois s'étant rendu maîtres d'une partie de l'Italie, les pays qu'ils avoient conquis furent aussi appellés Gaule, mais on y ajouta le surnom de *Cisalpine*, pour la distinguer de la grande ou ancienne, qu'on appella *Transalpine*, parcequ'elle étoit au-delà des Alpes à l'égard de Rome, de même que la nouvelle Gaule étoit en deçà. Il y a eu des auteurs qui ont encore imaginé d'autres noms, pour mettre une distinction entre les diverses parties de ce pays, lorsque les Romains en furent maîtres. Parceque les Gaulois établis en Italie portoient de longues robes, à la façon des Romains, ils appellerent leur pays *Gallia Togata*. Ils donnerent le nom de *Gallia Braccata*, à cette partie de la grande Gaule, qui s'étend le long de la mer Méditerranée, & dont les Romains avoient fait une province, long-temps avant que de pénétrer dans le reste des Gaules; à cause qu'on y portoit une espece de haut-de-chausses appellé par les naturels du pays *Braccæ*, d'où vient le nom françois *Braies*. Et comme dans tout le reste des Gaules, on portoit de longs cheveux, il plut aux mêmes auteurs de l'appeller la Gaule chevelue, *Gallia Comata*. Quand Jules César vint dans les Gaules, il trouva qu'outre ce que les Romains y possédoient déja, & qu'ils appelloient la Province, on distinguoit ce pays en Belgique, en Gaule propre & en Aquitaine. La Belgique étoit renfermée entre le Rhin, la Marne, la Seine & l'Océan: La Gaule propre, autrement Celtique, au midi de la Belgique, étoit bornée par les mêmes rivieres de Marne & de Seine, par l'Océan, par la Garonne, par les Cevennes, le Rhône & le Rhin: l'Aquitaine, qui étoit la plus méridionale, avoit au midi les Pyrénées, au nord & à l'orient la Garonne, & l'Océan à l'occident. Peu de temps après, la conquête des Gaules étant assurée, Auguste voulut quelles fussent partagées en quatre provinces, qu'il nomma 1. La Gaule Narbonnoise, 2. l'Aquitaine, 3. la Lyonnoise ou Celtique, 4. la Belgique. La premiere dont Narbonne, colonie romaine, fut la principale ville, s'étendoit depuis les Pyrenées & la Garonne jusqu'aux Alpes, le long de la mer Méditerranée, dont elle tenoit toutes les côtes; mais elle étoit bornée au nord par les Cevennes, d'où remontant jusques fort près du confluent de la Saône & du Rhône, elle s'étendoit jusqu'à la source de cette derniere riviere. La seconde, beaucoup plus étendue que du temps de César, étoit bornée d'abord par la Garonne, mais dès le confluent de ce fleuve avec le Tarn, s'étendant à l'orient le long des Cevennes jusqu'à la source de la Loire, elle suivoit à peu près le cours de cette riviere, tant à l'orient qu'au nord: l'Océan la bornoit à l'occident, & Bourges, autrefois de la Gaule propre, étoit devenue sa capitale. La troisiéme bornée au midi à peu près par le Rhône, depuis sa source jusqu'à son confluent avec la Saône, & par la Loire dans tout son cours, avoit l'Océan à l'occident, & au nord la Seine, la Marne, & une ligne droite tirée de la source de cette riviere, à l'endroit où le Rhin commence à couler au nord, où est la ville de Basle: Lyon en étoit la capitale. Enfin la quatriéme, dont Tréves étoit la principale, comprenoit tout ce qui est au nord de la Lyonnoise.

On ne s'en tint pas ensuite tout-à-fait à cette division; Ammien Marcellin dit que de son temps Bourges étoit dans la Lyonnoise, comme il étoit autrefois dans la Gaule propre; & il marque qu'alors les Gaules étoient partagées en douze provinces: elles le furent encore depuis en quatorze, & enfin en dix-sept. On ne sera pas fâché de voir ici quelles furent ces 17 provinces: on connoîtra leur étendue par les principales villes qui les composoient. 1. La premiere Lyonnoise gouvernée par un consulaire: Lyon *métropole*, Autun, Langres, Châlons sur Saône, Mâcon. 2. La seconde Lyonnoise gouvernée par un président: Rouen *métropole*, Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux, Coutances. 3. La troisiéme Lyonnoise gouvernée par un président: Tours *métropole*, le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Quimper, Vannes, Treguier, Mayenne. (Il est bon d'avertir qu'on ne prétend pas toujours marquer la ville qui subsistoit alors, mais seulement celle qui tient la place de l'ancienne citée qui ne subsiste plus, & dont il ne reste aucun vestige.) 4. La quatriéme Lyonnoise gouvernée par un président: Sens *métropole*, Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux. 5. La premiere Belgique gouvernée par un consulaire: Trêves *métropole*, Metz, Toul, Verdun. 6. La seconde Belgique gouvernée par un consulaire: Reims *métropole*, Soissons, Châlons-sur-Marne, Verman, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Terouane, Boulogne sur mer. 7. La premiere Germanique gouvernée par un consulaire: Mayence *métropole*, Strasbourg, Spire, Wormes. 8. La seconde Germanique gouvernée par un consulaire: Cologne *métropole*, Tongres. 9. La grande Sequanoise gouvernée par un président: Besançon *métropole*, Avanches, Basle, Kunigsfeld, Yverdun. 10. Les Alpes Graies gouvernées par un président; Monstier en Tarantaise *métropole*, Martinach. 11. La Viennoise gouvernée par un consulaire: Vienne *métropole*, Genève, Grenoble, Auberive, Die, Valence, S. Pol-Trois-Châteaux, Vaison, Orange, Cavaillon, Avignon, Arles, Marseille. 12. La premiere Aquitanique gouvernée par un président: Bourges *métropole*, Clermont, Rhodez, Albi, Cahors, Limoges, Mende, Pui en Velai. 13. La seconde Aquitanique gouvernée par un président: Bourdeaux *métropole*, Agen, Angoulême; Saintes, Poitiers, Périgueux. 14. La Novempopulanie gouvernée par un président: Eause *métropole*, (le siége a été transféré à Auch) Acqs, Leictoure, Comminges, Conserans, Bayonne, le Béarn, Aire, Bazas, Tarbe, Oleron, Auch. 15. La premiére Narbonnoise, gouvernée par un président: Narbonne *métropole*, Toulouse, Beziers, Nismes, Lodeve, Uzez. 16. La seconde Narbonnoise gouvernée par un président: Aix *métropole*, Apt, Riez, Frejus, Gap, Sisteron, Antibes. 17. Les Alpes Maritimes gouvernées par un président: Embrun *métropole*, Digne, Senez, Glandeve, Vence. Ceci est pris de la notice des Gaules publiée par le P. Sirmond avec les conciles, & de la notice des dignités de l'empire romain.

DE LA MILICE DES GAULOIS.

Les Gaulois ont eu tant d'inclination pour la guerre, que tous les anciens auteurs qui en ont parlé, ont loué leur courage & leur bravoure. Ciceron avoue que les Romains les appréhendoient plus que toutes les autres nations de la terre; & Sallustе ajoute qu'avec eux, il ne falloit pas tant disputer de la gloire que de la vie. C'est pour cela que parmi les anciens Romains, il étoit ordonné que, quand il s'agiroit de faire la guerre aux Gaulois, les prêtres mêmes ne seroient pas exempts de prendre les armes. Chez les Gaulois, les plus vieux même n'étoient pas dispensés de les porter, & les enfans ne paroissoient point en public devant leurs peres, qu'ils ne fussent en âge d'aller à la guerre: enfin celui qui venoit le dernier au rendez-vous étoit puni de mort. On n'a jamais vu des Gaulois, dit Ammien Marcellin, se mutiler, pour s'exempter du service, comme faisoient souvent les Romains, qui se coupoient le pouce, ou cherchoient quelque autre artifice, pour être hors d'état de manier les armes. Il y avoit deux

ſortes de ſoldats dans les armées des Gaulois; les uns qu'on appelloit *Geſates*, du mot *Geſum*, qui étoit une eſpece de dard; & les autres qu'on nommoit *Solduriers*. Les premiers étoient mercenaires, & ſervoient à peu près comme les Suiſſes. Les ſolduriers étoient des braves, qui s'attachoient au ſervice d'un grand, pour avoir part à ſa bonne & à ſa mauvaiſe fortune : s'il arrivoit qu'il pérît, ils mouroient tous avec lui, ou ſe tuoient après ſa défaite. Il y avoit encore un grand nombre d'*Archers*, par toutes les Gaules, prêts à marcher aux premiers ordres. La cavalerie étoit aſſez bien réglée. Chaque homme d'armes étoit accompagné de deux autres hommes à cheval, qui ſuivoient leur maître, & le ſecouroient dans le beſoin, lui fourniſſant un cheval, s'il arrivoit que le ſien fût tué ou bleſſé. Cet ordre s'appelloit *Trimarkiſie*, ou ordonnance de trois chevaux : du mot grec τρεῖς, qui ſignifie trois, & *march*, qui ſignifioit *cheval*, en langue celtique. *Les chevaux legers* ne portoient que le caſque & la cuiraſſe : au lieu que les autres nommés *cataphractaires*, ou *clibanaires*, étoient revêtus de fer, depuis la tête juſqu'aux pieds. *Cataphractaire* eſt un mot formé ſur le grec κατάφρακτος qui ſignifie *armé de toutes piéces*. *Clibanaire*, vient du mot grec κλίβανος, qui ſignifie *une cuiraſſe de fer*, & *une armure qui couvre tout le corps*; parceque les piéces de cette armure ſont creuſes, & comme voutées en forme de four, que les Grecs appellent κλίβανος.

Au reſte, les Gaulois, quoique très-belliqueux, ne s'armoient pas avantageuſement. Les ſoldats avoient des épées longues, peſantes, & ſans pointe, l'acier étant de ſi mauvaiſe trempe, que le tranchant ſe rebrouſſoit aux premiers coups. Ils combattoient quelquefois nuds depuis la ceinture juſqu'en haut : ce que les étrangers regardoient comme une choſe ſurprenante. La cavalerie s'armoit de lances & de haches; l'infanterie de javelots, de piques, d'arcs & de frondes. Les grands ſeigneurs combattoient ſur des chariots, garnis de faulx, aux deux bouts de l'aiſſieu, & tirés par deux ou par quatre chevaux. Leur façon de combattre étoit de courir çà & là, & de lancer des gezes ou dards, pour rompre, ou éclaircir les rangs des ennemis. De temps en temps ils mettoient pied à terre, & ſe ſervoient de leur épée, imitant par ce genre de combat la viteſſe de la cavalerie, & la fermeté des gens de pied. Les troupes ſe partageoient, ſuivant les diverſes provinces où elles avoient été levées, ſe ſéparant même les unes des autres, par quelque intervalle. Lorſque l'armée demeuroit en bataille, chaque ſoldat avoit une botte de paille, ou une faſcine, ſur laquelle il s'aſſeyoit. Les anciens Gaulois ne ſe retranchoient point dans leur camp; & ce ne fut qu'après la perte d'Avaric (aujourd'hui Bourges) qu'ils le firent pour la premiére fois, à l'exemple des Romains, dont ils imiterent bientôt après la diſcipline. Loſqu'ils attaquoient une place, ils l'environnoient de toutes leurs troupes; & après avoir fait leur décharge pour nettoyer le rempart, ils s'approchoient, couverts de leurs boucliers, & montoient à l'aſſaut. Ils ſe ſervoient auſſi de boulets flambans, & de certains javelots qui portoient le feu par tout. Lorſque les Gaulois avoient tué dans le combat quelque ennemi de diſtinction, ils lui coupoient la tête, & l'attachoient au crin de leurs chevaux, ou la portoient au bout de leur lance. Si elle étoit d'un grand ſeigneur, ils l'embaumoient, & la conſervoient avec ſoin pour la faire voir aux étrangers, ne la rendant jamais, quelque rançon qu'on leur offrît. Ils la garniſſoient quelquefois d'or, & ſe ſervoient du crane comme d'un vaſe ſacré, qu'ils deſtinoient à l'uſage des ſacrifices. Les gens de guerre juroient ſur les étendards, & ce ſerment étoit très-ſolemnel dans les armées gauloiſes. Ils hauſſoient le bras nud à découvert, en ſigne de paix & d'alliance. Les Heduens (peuples de l'ancienne Lyonnoiſe premiére, aujourd'hui ceux d'Autun) le firent au ſiége de Gergovie, dans un temps où les Romains ſe défioient d'eux.

Des mœurs des Gaulois.

Les Gaulois étoient extrêmement hardis, entreprenans, & prompts à prendre les armes; mais on les accuſoit de perdre cœur au premier déſavantage; & de manquer de force & de réſolution dans l'adverſité. Ils étoient généreux & francs, ne pouvant ſouffrir ni le menſonge, ni la ſupercherie. Ainſi Divicon, chef des Suiſſes, dit à Céſar qu'ils avoient appris de leurs ancêtres à mépriſer la ruſe & l'artifice, & à ne ſe fier qu'à leur valeur. Plutarque dit qu'ils étoient ſi intrépides, qu'ils ne craignoient point les tremblemens de terre; & Strabon remarque qu'un d'eux répondit à Alexandre *le Grand*, qui lui demandoit ce que craignoient les Gaulois, qu'ils n'appréhendoient rien, ſinon que le ciel ne tombât ſur eux. Nous apprenons d'Elien, que la chute des bâtimens ne leur faiſoit pas peur; qu'ils ne reculoient point, quoiqu'on leur oppoſât des flammes; & qu'ils pourſuivoient les ennemis juſque dans les rivieres. La chaſſe étoit, après la guerre, un de leurs emplois les plus ordinaires. Comme ils ne pouvoient ſouffrir l'oiſiveté, ils firent une ordonnance qui condamnoit à une amende les jeunes hommes, dont la groſſeur, faute d'exercice, excéderoit une certaine meſure. On les accuſe d'avoir été cruels, orgueilleux, mépriſans, & mal-propres dans leur manger. Céſar dit qu'ils aimoient ſi fort les nouvelles, qu'ils ſe tenoient ſur les grands chemins pour arrêter les paſſans, & ſur-tout les étrangers, afin de ſavoir ce qu'il y avoit de nouveau hors de leur pays. Au reſte, comme il n'y avoit parmi les Gaulois, que les prêtres & les nobles qui fuſſent conſidérés, la condition du peuple étoit déplorable, & le réduiſoit aux miſeres de l'eſclavage. On ne l'appelloit point aux délibérations publiques, & la plupart étoient chargés de dettes & d'impôts, ou opprimés par la violence des grands. Les femmes Gauloiſes étoient tout-à-fait courageuſes, & néanmoins ſoumiſes à leurs maris, qui avoient puiſſance de vie & de mort ſur elles, auſſibien que ſur les enfans. Leurs funérailles étoient magnifiques : l'on bruloit avec le corps du défunt ce qu'il avoit de plus cher, juſqu'aux animaux, & ſouvent juſqu'aux eſclaves & aux affranchis. Une coutume de la nation, étoit auſſi de ſacrifier les priſonniers qu'ils avoient faits en guerre.

Du génie des Gaulois.

Les Gaulois avoient beaucoup de diſpoſition pour les arts & les ſciences. On peut juger par les témoignages des anciens Grecs & Romains, quelle a été la réputation des Druides, des Bardes, des Sarronides, & des Eubages, qui étoient non-ſeulement les philoſophes & les théologiens du pays, mais encore les juriſconſultes, les mathématiciens, les aſtrologues, les médecins, & les orateurs. Depuis que les Phocéens venus de l'Ionie Aſiatique, eurent établi des colonies à Marſeille, vers l'an 591 avant la naiſſance de J. C. les Gaulois ſe rendirent habiles dans les ſciences des Grecs, & établirent à Marſeille une école auſſi célebre que celle d'Athènes. Dans la ſuite du temps, outre la langue grecque & la celtique ou gauloiſe, on y enſeigna encore la langue latine : ce qui fit donner à Marſeille le nom de Τρίγλωττος par les Grecs, & de *Trilinguis* par les Latins, c'eſt-à-dire, *ville où l'on parle trois ſortes de langues*. On y profeſſoit encore publiquement l'éloquence, la philoſophie, les mathématiques, la juriſprudence, la médecine, & la théologie fabuleuſe : c'eſt pourquoi Cicéron l'appelle la nouvelle Athènes des Gaules; juſque-là que Strabon nous témoigne que quantité de Romains, & pluſieurs Grecs même quitterent la ville d'Athènes pour venir étudier à Marſeille. Pytheas & Euménide, ou plutôt Eudimene, tous deux de Marſeille, avoient publié leurs ouvrages touchant les pays étrangers, avant que Livius Andronicus, Nævius & Ennius, les premiers des Romains qui aient rendu leurs écrits publics, euſſent mis au jour ce qu'ils avoient compoſé ſur leur propre pays. Juſqu'à l'irruption des Bourguignons, des

Goths & des Vandales, la Gaule Narbonnoise & la Viennoise ont toujours produit des hommes savans, soit à Marseille, soit à Arles, ou dans les autres villes. Il ne seroit pas même difficile de montrer de l'érudition grecque dans la Celtique, ou Lyonnoise, & dans l'Aquitaine, avant qu'on y eût introduit la langue des Romains; mais il ne faut pas croire, sur le rapport d'Annius de Viterbe, que les Gaulois aient appris aux Grecs & aux Asiatiques les belles-lettres, les arts libéraux, & les sciences les plus sublimes, bien loin de les avoir reçues d'eux; car tout ce qu'il y a eu d'érudition & de politesse dans les Gaules, est dû, pour la plus grande partie, à la Grece, & particulierement aux Ioniens. S'il y a eu au contraire quelque rudesse & quelque grossiereté parmi certains Grecs de l'Asie mineure, comme parmi les Galates, on peut attribuer la cause de ces défauts aux plus rustiques d'entre les Gaulois, qui y porterent leurs armes, & s'y établirent par droit de conquête. Depuis que les Gaulois eurent commencé de cultiver la langue latine, ils s'y rendirent très-habiles; & on remarque comme une chose singuliere, que ce fut un Gaulois qui introduisit le premier dans Rome l'art de bien parler la langue latine, & qui y enseigna le premier la rhétorique. C'est à Lucius Plautius, Lyonnois, que la ville de Rome fut redevable de ses plus grands orateurs, jusqu'à Cicéron qui n'étoit encore qu'un enfant, lorsque ce Gaulois commença d'enseigner la rhétorique. Depuis le temps de ce chef des rhéteurs romains, les Gaulois ont produit de savans hommes, & particulierement de célebres orateurs latins, qui ont brillé, tant à Rome, dans le barreau & dans les écoles, que dans les villes de leurs provinces, jusqu'à la décadence de l'empire d'Ocident. Votienus Montanus de Narbonne, & Vibius Gallus florissoient du temps d'Auguste; Domitius Afer, natif de Nîmes, & Clodius Quirinalis, d'Arles, sous l'empereur Tibere. Tandis que ce dernier professoit la rhétorique à Rome, Statius Ursulus de Toulouse, & Castor de Marseille l'enseignoient dans les Gaules avec beaucoup d'éclat. Quintilien appelle Julius Florus le *prince de l'éloquence des Gaules*, & lui donne un des premiers rangs entre les plus illustres de Rome. Depuis le temps de Néron jusqu'à Trajan, le barreau romain a été rempli d'orateurs gaulois; & les écoles d'éloquence & de droit ont presque toujours été gouvernées par des maîtres nés & instruits dans les Gaules. Quoique l'éloquence romaine eût été presque anéantie à Rome depuis le jeune Pline, elle ne laissa pas de se maintenir, aussi-bien que l'éloquence grecque, dans les principales villes des Gaules, comme à Marseille, à Arles, à Besançon, à Autun, à Lyon, à Narbonne, à Toulouse, à Bourdeaux & ailleurs. Les grammairiens latins ont été aussi anciens dans les Gaules, que les rhétoriciens & les orateurs. Marc-Antoine Gniphon fut le maître de Jules César, de Cicéron, & de plusieurs autres illustres Romains; & Valerius Caton, aussi Gaulois, se rendit en même temps très-célebre en cet art.

A l'égard de la poësie, il faut avouer que les Gaulois n'y ont point excellé, quoiqu'il y ait eu parmi eux de temps en temps des poëtes qui n'ont pas laissé d'être estimés. Pétrone, qui vivoit sous Claudius & Néron, étoit natif de Provence, selon quelques auteurs; & Pline le jeune témoignoit être charmé des poësies de Sentius Augurinus, poëte Gaulois qui vivoit de son temps. On peut encore compter entre les poëtes Gaulois Ausone de Bourdeaux, S. Paulin & S. Prosper, tous deux d'Aquitaine; Alcime Avite, archevêque de Vienne; Apollinaris Sidonius, évêque de Clermont; & quelques autres qui furent sans contredit les meilleurs poëtes de leur siécle, quoiqu'ils ne fussent pas à comparer aux anciens. La Gaule a fourni d'habiles historiens, comme Trogue Pompée, natif de la premiére Viennoise, dont Justin a abrégé les ouvrages; & Sulpice Sévere d'Aquitaine, qui est considéré comme le plus pur auteur de la latinité, depuis sa décadence. Entre un bon nombre de philosophes Gaulois, on distingue Phavorin d'Arles, qui vivoit sous l'empereur Adrien; & entre les médecins, le célébre Démosthene, que Galien admiroit pour sa grande expérience, & pour son exactitude. La Gaule n'a pas manqué de savans jurisconsultes; & a été nommée par Juvénal, la nourice des orateurs. Enfin depuis que le christianisme a été reçu dans ce pays, on y a vu naître quantité de docteurs & de savans théologiens, entr'autres S. Ambroise docteur de l'église; & S. Hilaire de Poitiers, qui s'étoit formé une éloquencè tout-à-fait singuliere. Il est vrai que S. Ambroise étoit archevêque de Milan en Italie; mais il étoit né dans les Gaules, soit à Trèves, soit à Lyon, ou même à Arles; comme au contraire, S. Irenée qui étoit évêque de Lyon, y étoit venu de Grece. Dans le V siécle, au temps de la décadence de l'empire romain, les lettres humaines & les sciences trouverent comme une retraite dans la Gaule, où florissoient alors S. Eucher de Lyon, Salvien de Marseille, S. Prosper, S. Hilaire d'Arles, Sidoine de Clermont, S. Césaire d'Arles, & quelques autres, qu'on peut appeller les derniers écrivains des Gaulois, & les premiers maîtres des François. Nous finirons cet article par le témoignage de S. Jerôme, qui assure que la Gaule étoit le seul pays qui n'avoit point produit de monstres ou d'hérésiarques, & qui avoit toujours été fécond en personnages savans & éloquens.

Du pays, et des conquêtes des Gaulois.

La Gaule étoit très fertile: & quoique ses habitans fussent moins propres pour l'agriculture que pour la guerre, ils ne laissoient pas d'avoir soin de cultiver les terres. Pline remarque que les lins & les vins des Gaules étoient transportés dans les provinces étrangeres, que le pays étoit très-bon, & que les Romains en tiroient des revenus très-considérables. Jules César y amassa tant d'or & d'argent, qu'il eut de quoi payer ses dettes, qui étoient immenses; & de quoi faire subsister les troupes, qu'il employa ensuite contre la république pour se rendre maître de l'univers. Au reste les Gaulois multiplioient avec tant de fécondité dans leur pays, qu'ils se virent souvent contraints, pour se décharger, d'aller conquérir d'autres terres. Ils se rendirent maîtres d'une partie de l'Italie, qu'on nomma Gaule *Cisalpine*, à l'égard des Romains: ils ruinerent plusieurs villes, & Rome même ne fut pas exempte de leurs ravages. Ils en bâtirent grand nombre d'autres, entre lesquelles on marque communément Milan, Aquilée, Gènes, Vérone, Sienne, Padoue, Crémone, Plaisance, Bergame, &c. quoique tous les auteurs n'en soient pas d'accord. Enfin ils étendirent leurs conquêtes en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, en Esclavonie; & ils se répandirent dans la Grece, dans la Macédoine, & en Asie, où ils occuperent la province qu'on nomma *Galatie*, ou le pays des Gaulois-Grecs.

Leur gouvernement.

Le gouvernement de la Gaule en plusieurs lieux étoit aristocratique; mais ceux qui gouvernoient n'étoient élus que par le consentement du peuple. D'autres croient que l'administration y étoit démocratique; & que les Druides qui étoient les maîtres de la religion, y avoient beaucoup de part. C'étoient eux qui jugeoient les procès, & qui ordonnoient les peines & les récompenses. Lorsque quelqu'un ne vouloit pas acquiescer à leur jugement, ils lui interdisoient la communion de leurs sacrifices, ce qu'on appréhendoit extrêmement; car ceux qui étoient frapés de cette foudre, passoient pour scélérats & pour impies; chacun fuyoit leur rencontre & leur entretien; lorsqu'ils avoient reçu quelque injure, on ne leur faisoit point de justice; ils n'étoient point admis aux charges, & mouroient dans un état d'infamie. Les Romains furent maîtres des Gaules pendant près de V siécles, depuis que Jules César eut soumis le pays, qu'on divisa en dix-sept provinces. Des gouvernemens de ces dix-sept provinces, il y en avoit

six consulaires, & onze régis par des présidens envoyés par les empereurs. Constantin *le Grand* y mit des ducs & des comtes dans quelques villes frontieres. La justice s'y rendoit selon le droit romain; & apparemment on y conserva aussi quelques coutumes municipales. Lorsque le même Constantin divisa, vers l'an 330, la charge de préfet du prétoire en quatre, la Gaule en eut un, qui avoit sous soi trois vicaires, l'un dans la Gaule même, l'autre dans l'Espagne, & un troisiéme dans la Grande-Bretagne. La Gaule fut gouvernée de même jusqu'à ce qu'au commencement du V siécle, les Bourguignons, les Goths, & les François s'en rendissent maîtres. Depuis l'empire d'Auguste jusqu'à celui de Galien, la paix de ses provinces n'avoit été troublée que par quelques révoltes, comme celle de Sacrovir & de Florus, vers l'an 23 de J. C. celle de Civilis, Tutor, & Classicus, vers l'an 70; & celle de Pacatien, vers l'an 248. Après la mort de Dece, les Barbares firent irruption dans les Gaules. Les François & les autres Germains commencerent, & furent suivis, peu de temps après, par les Vandales, les Alains, les Bourguignons, les Sueves, les Visigoths & les Huns, dont les courses ne finirent que par la ruine de l'empire en occident.

Religion des Gaulois.

Le culte des Gaulois étoit extrêmement superstitieux. Ils adoroient les mêmes dieux que les Romains, quoique sous divers noms; car Mercure étoit leur *Teutates*; *Heus* ou *Hesus* Mars, & *Taramis* Jupiter. On dit aussi que Hercule s'appelloit *Ogmius* parmi eux, Apollon *Belenus*, & Pluton *Serapion*. Ils avoient un grand respect pour Mercure, qu'ils croyoient être inventeur de tous les arts. Ils attribuoient la guérison des maladies à Apollon; la conduite de toute sorte d'ouvrages à Minerve; à Jupiter le gouvernement des cieux; & à Mars l'intendance de la guerre. On dit même qu'il leur fut permis, par arrêt du sénat, d'instituer ce dieu héritier de tous les autres, comme celui qui leur étoit le plus cher. Ils respectoient aussi beaucoup Hercule, parcequ'ils croyoient qu'il les avoit policés; mais ils craignoient Saturne, & pour se le rendre favorable, ils lui immoloient des victimes humaines. Ils faisoient ces sacrifices, pour la conservation des personnes qu'ils considéroient, s'imaginant qu'on pouvoit conserver un homme par l'immolation d'un autre. Ce n'étoit pas seulement dans ces conjonctures que leur religion les rendoit cruels, ils en usoient de même lorsqu'il falloit entreprendre quelque grande affaire; & les empereurs romains furent obligés de leur défendre, par des arrêts très-séveres, de faire à l'avenir de ces sacrifices, qui étoient autorisés par les Druides. La foi chrétienne leur fut prêchée par les disciples des apôtres, dès le II siécle. Lorsque les François fonderent leur monarchie, les Gaulois étoient presque tous chrétiens, excepté ceux qui habitoient dans les lieux moins accessibles; comme sont des montagnes, des bois, & des marécages, ou dans les autres lieux qui étoient troublés par les courses des barbares. Sulpice Sévere (*liv.* 2.) assure que l'on n'a vu des martyrs en France, que dans la cinquiéme persécution sous Marc-Aurele, & que la religion chrétienne avoit passé les Alpes un peu tard; *Serius trans Alpes Dei religione susceptâ*. Edouard Stillingfleet, dans les *origines britanniques*, *chap.* 2, soutient que Sulpice Sévere se trompe. Le P. Pagi est dans le même sentiment, dans sa critique sur Baronius, *ad ann.* 25, *n.* 5: néanmoins ce que dit Sulpice Sévere s'accorde avec l'époque de la mission des premiers apôtres des Gaules, fixée sous le regne de Dece par Grégoire de Tours.

Auteurs qui parlent de la Gaule & des Gaulois.

Strabon, Ptolemée, Pline, Pomponius Mela, l'Itineraire d'Antonin, César dans ses commentaires, Suetone, Plutarque, Tacite, Tite-Live, Florus, Polybe, Ammien Marcellin, Sallufte, Elien, Ausone, Justin, Dion Cassius, Diodore de Sicile, Merula, Cluvier, Magin, Bonaventure Castiglioni, *de Gall. Insub. ant. sedib.* Jean Picard, Pierre Ramus ou la Ramée, *de moribus veter. Gall.* Etienne Forcadelle, *de Gall. imper. & Philos.* Jean Goropius, Becan, *Galli.* Barthelemi Chasseneux, *catal. glor. mundi.* Fauchet, Du Chêne, Jean le Maire, Guillaume du Bellai, Noël Taillepied, *hist. des Druides*, *Eubag.* &c. Les chroniques d'Idace, de Marcellin, de Prosper, les annales de Baronius, mémoires des Gaules de Dupleix, Mezerai, Cordemoi, Marcel, *hist. de France*, Pithou, du Val, Sanson, &c. On poura aussi consulter la bibliothéque des auteurs qui ont écrit l'histoire de France par le P. le Long, &c. César du Boulai, *de acad. Massil.* S. Jerôme, *contra Vigilant.* Baillet, *jugemens des savans.*

GAULE NARBONNOISE. M. de Marca a composé un livre très-curieux, où il examine les limites qui séparent cette Gaule d'avec l'Espagne. On ne doute point que la nature n'ait elle-même marqué ces limites, par cette longue suite de montagnes qui s'étendent depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Océan, & que l'on nomme *Pyrenées*, à cause, dit-on, de l'embrasement de leurs forêts; mais on ne convient pas de l'endroit précis où doit passer la ligne de séparation. M. de Marca soutient, conformément à ce qu'en disent Strabon, Ptolemée, Pomponius Mela, Pline, que cet endroit doit se prendre sur le sommet du promontoire appellé *Aphrodisium*, où étoit le temple de Vénus des Pyrenées; ou, ce qui revient à peu près à la même chose, que la ligne doit passer par l'endroit où les *trophées de Pompée* étoient élevés. Mais comme le temps a tellement ruiné les grandes & superbes tours où l'on avoit planté ces trophées, & qu'on n'en voit plus aucun vestige, on n'a pas peu de peine à convenir du lieu où ils étoient placés. On forme là-dessus diverses conjectures. Quelques-uns ont pris pour ces trophées une cinquantaine de pointes de ces hautes montagnes, qui ont quelques figures de colones. D'autres ont cru qu'ils étoient dans les endroits, où l'on voit des boucles de fer attachées aux rochers avec du plomb. M. de Marca rejette ces pensées comme indignes d'être réfutées; & remarque qu'il y auroit de l'absurdité à placer les monumens de la gloire d'un conquérant dans des lieux éloignés de la vue & de la fréquentation des hommes; & que ces boucles n'ont été mises-là, que pour distinguer ces montagnes. Il croit que ces trophées étoient posés sur les lieux les plus éminens des Pyrenées, près du grand chemin, à l'entrée du détroit qu'on appelle *Port* aujourd'hui, & qu'autrefois on nommoit *les portes*; & en effet on y voit quelques restes de fondemens. C'est par ces raisons, & par plusieurs autres qu'il montre, que les comtés de Roussillon & de Conflent appartiennent incontestablement à la France. *Voyez* ROUSSILLON. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica.*

GAULENDA, montagne du royaume de Candie, dans l'isle de Ceylan. Elle est près de la ville de Dégligyneur, où le roi de Candie fait sa résidence. Elle n'est accessible que par une avenue, qui est défendue par trois forts. Le roi de Candie l'a fait fortifier pour s'y retirer, en cas de sédition, que sa tyrannie lui fait craindre. * Mati, *diction.*

GAULEON ou GAULOS, petite isle, dans la mer Méditerranée, vis-à-vis de la Libye, proche de Malte, arrosée de ruisseaux & abondante. Les anciens ont dit qu'il n'y peut naître aucun serpent ni autre bête venimeuse, & que la terre de cette isle a une telle vertu, que la poussiere seule portée dans tout autre pays peut tuer les serpens & les scorpions, pour peu que l'on en jette sur ces reptiles. Elle s'appelle à présent *Gaudisch*, ou en françois *Goze*. Elle a trente milles de tour, & étoit dépendante du roi de Tunis. Charles-*Quint* la reprit. Les habitans sont presque tous chrétiens, quoiqu'ils parlent turc. Sur la hauteur il y

a une ville qui porte le même nom. *Cherchez* GOZÈ. * Solin. Pline, *l.* 3, *c.* 8 *& l.* 5, *c.* 7.

GAULI (Jean-Baptiste) dit *le Bacchique*, naquit à Gènes en 1639; & étant venu à Rome, il s'y fit connoître au cavalier Bernin. Ce fameux sculpteur seconda ses heureuses inclinations pour la peinture, & lui fournit les moyens de les mettre au jour par les grands ouvrages auxquels il le fit employer. On prétend même qu'il lui inspira souvent les premieres pensées des grands ouvrages de peinture qu'il a entrepris dans la suite. Mais sans examiner si cette opinion est bien fondée, il est certain qu'on y reconnoît le même enthousiasme que dans les autres productions de Bernin. La voute de l'église du Jesus à Rome, où il a représenté toute la nature prosternée & dans un saint tremblement au nom de Jesus, est une preuve de ce qu'on avance, & en même temps une des plus magnifiques ordonnances que l'on puisse imaginer. Le chagrin qu'il eut dans la suite d'avoir été la cause innocente de la mort de l'un de ses fils qu'il aimoit tendrement, & qui se noya de désespoir de ce que son pere l'avoit réprimandé trop vivement devant plusieurs personnes de considération, amortit entiérement le feu de son génie sur la fin de ses jours, & ce qu'il fit pour lors est même au dessous du médiocre. Il mourut à Rome en 1709. * Pascoli, *vies des peintres modernes, en italien*, in-4°. 1730.

GAULMIN (Gilbert) sieur de Montgeorges, natif de Moulins en Bourbonnois, doyen des maîtres des requêtes, & puis conseiller d'état, mourut le 8 décembre 1665, âgé de 80 ans. Louis XIV l'avoit fait intendant du Nivernois en 1649. On a de lui des commentaires & des notes sur l'ouvrage de *Psellus* des opérations des démons; sur le roman d'*Eustathe*, contenant les amours d'Hysminias & d'Hysmine; sur celui de *Théodore Prodromus*, contenant les amours de Rhodante & de Dosicle; sur le traité de la vie & de la mort de Moïse, composé par un rabbin; & des remarques sur le faux *Callisthene*. Il a fait aussi des *épigrammes, des odes, des hymnes*, & une tragédie intitulée *Iphigénie*, qui n'a pas été imprimée. Ces piéces sont en latin, & lui ont fait beaucoup d'honneur. Gaulmin avoit la réputation d'un des plus excellens critiques de son siécle, & il a reçu des éloges magnifiques de tous les savans de son temps. On en peut voir un recueil assez ample dans la France orientale de Colomiez. Il passoit pour un homme fort sûr dans ses corrections, & heureux dans ses conjectures. Il possédoit parfaitement, si l'on en croit M. Costar, toutes les langues que la confusion de la tour de Babel a introduites sur la terre; mais il excelloit particulierement dans la connoissance de la grecque, de l'hébraïque, de l'arabe, de la turque & de la persane. Il seroit à souhaiter qu'un si habile homme eût fait un emploi plus sérieux, & plus solide des grands talens qu'il avoit reçus de Dieu: il étoit fort attaché au cardinal Mazarin, & fit contre le parlement de sanglantes épigrammes: on en trouve deux dans les lettres 39 & 74 de Gui Patin. Son curé ayant refusé de le marier, il déclara en sa présence, qu'il prenoit une telle pour sa femme, & vécut depuis avec elle comme avec sa femme: de-là ces sortes de mariages condamnés par les loix, sont appellés mariages à la *Gaulmine*. * Paul. Colom. *Gall. orient.* Baillet, *jug. des sav.*

GAULON, ville de la Basanitide, dans la tribu de Manassés, qui donna le nom au pays de la Gaulonitide, que Moïse attribua à la tribu de Manassés, quand les Israélites eurent conquis le royaume de Bazan. La ville fut donnée aux Lévites, & nommée pour une place de refuge. * *Josué, c.* 20, *v.* 8. *I. Paralip. c.* 6, *v.* 71.

GAULONITES, nom d'une secte parmi les Juifs, ainsi nommée de Judas Gaulonite leur chef: c'est celui qui est appellé dans les actes, & par Josephe même, *Judas de Galilée*, qui attira un grand peuple après lui, dans le temps que Cyrenius faisoit le dénombrement dans la Judée; mais il périt & tous ceux qui l'avoient suivi furent dispersés. Ces Gaulonites furent aussi appellés *Galiléens*, & ce sont apparemment eux, dont il est dit dans S. Luc, *chap.* 13: « Quelques-uns vinrent » rapporter à J.C. ce qui étoit arrivé aux Galiléens, » dont Pilate avoit mêlé le sang avec celui des sacrifi- » ces. » * *Actor. c.* 5, *v.* 37. *Luc, c.* 13, *v.* 1. Josephe, *antiqq. l.* 18, *c.* 1, *& de bello Jud. l.* 7, *c.* 28.

GAULOT, roi des Troëmiens, peuple d'entre les Gaulois, qui passerent en Asie sous la conduite de Brennus, ayant résolu de donner du secours aux Tolistoboges que le consul Cn. Manlius alloit attaquer; laissa les femmes & les enfans chez les Tectosages, qui s'étoient réfugiés sous le mont Magaba, & marcha courageusement aux ennemis qu'il défit.

GAULT (Jean-Baptiste) évêque de Marseille, né à Tours le 29 décembre 1595, eut pour pere *Jacob* Gault, & pour mere *Marguerite* Poitevin; l'un & l'autre des plus anciennes familles de Tours. On le mit pensionnaire au collége des jésuites à Lyon, où *Eustache* son frere aîné, qui revenoit de Rome, fit sa rhétorique avec lui. Ensuite leurs parens les envoyerent à la Fléche, pour étudier en philosophie. De-là ils vinrent à Paris, où ils prirent les leçons de Du-Val, & de Gamaches, célébres professeurs en théologie: puis ils allerent à Rome, où Jean-Baptiste soutint des thèses de théologie en présence d'un grand nombre de prélats & de seigneurs, qui admirerent son esprit & sa capacité. Après dix-huit mois de séjour à Rome, ils revinrent à Tours, où ils surent que leur pere étoit mort. Alors ils prirent la résolution d'entrer dans la congrégation de l'oratoire, que le cardinal de Berulle avoit nouvellement établie à Paris. Jean-Baptiste Gault reçut l'ordre de prêtrise à Troyes, où il étoit allé demeurer, sous la direction du pere *Eustache* Gault son frere aîné, qui en étoit supérieur. Ensuite il fut supérieur de la maison de Langres; puis il fut envoyé en Espagne avec son frere, pour y établir des maisons de leur congrégation. Au retour de cette commission, Jean-Baptiste fit un nouvel établissement de l'oratoire à Dijon. Il fut depuis supérieur au Mans; puis il alla faire une maison en Flandre. Après s'être aquitté heureusement de ces saints emplois, il fut envoyé à Montauban par le cardinal de Berulle, pour travailler à la conversion des hérétiques, suivant l'ordre du roi, qui avoit souhaité cette mission. Le zéle & la douceur de Jean-Baptiste Gault, joints à la force de ses discours, firent un tel changement dans l'esprit de ces hérétiques, qu'ils disoient publiquement que, si tous les catholiques eussent ressemblé à leur missionaire, ils se seroient faits catholiques romains. De-là il revint au Mans, où il contribua beaucoup à la réforme de l'abbaye de S. Julien du Pré. Peu de temps après, l'archevêque de Bourdeaux le demanda, pour être juge de sa primatie, & lui donna la cure de sainte Eulalie à Bourdeaux, afin de l'attacher auprès de lui. Son frere *Eustache* avoit alors la conduite du séminaire de cette même ville, où il reçut un brevet du roi, qui l'avoit nommé à l'évêché de Marseille; mais il mourut le 13 mars 1639, avant que de recevoir ses bulles de Rome. Il est auteur de l'ouvrage intitulé: *Discours de l'état & couronne de Suéde*, imprimé au Mans, en 1633, & de quelques autres ouvrages qui sont restés manuscrits. La nouvelle de sa mort étant sue à la cour, Jean-Baptiste fut nommé à l'évêché de Marseille, en la place de son frere. Ses bulles étant arrivées, il fut sacré à Paris, dans l'église de S. Magloire; puis il se rendit à Marseille, où son zéle éclata d'une maniere extraordinaire pour la réforme de son diocèse, pour le soulagement des pauvres, pour le rachat des captifs, & pour la conversion des galeriens; mais ce peuple ne posséda pas long-temps ce saint pasteur; car il mourut le 25 mai 1643, âgé de 48 ans. Il fut enterré dans sa cathédrale, avec beaucoup de magnificence, & l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris l'an 1645, écrivit au pape pour le supplier de travailler à la béatification de cet admirable prélat. * Le P. Giri, *vies des*

grands serviteurs de Dieu. Le P. Senault, de l'oratoire, & M. Marchetti ont composé chacun une vie de Jean-Baptiste Gault. Celle du P. Senault a paru en 1647, & celle de M. Marchetti, trois ans après, en 1650.

☞ GAULTIER (Claude) célèbre avocat au parlement de Paris. On ignore l'année de sa réception; mais on voit dans le second tome de ses plaidoyers, qu'il plaida sa premiere cause en la grand'chambre le 21 mars 1613, avec un applaudissement universel. Il parloit avec beaucoup de feu. Son style étoit caustique. C'est de lui que Boileau fait mention dans sa IX satyre, où il le désigne comme un homme dont les plaidoyers étoient très-mordans. Il donna lui-même en 1662 un volume *in*-4° de ses *plaidoyers.* Ce premier volume n'eut pas tout l'accueil dont l'auteur s'étoit flaté, parceque ses discours n'étoient plus accompagnés de cette véhémence qui les faisoit valoir lorsqu'il les prononçoit. Cela l'engagea, 18 mois avant sa mort, à rassembler encore un nombre choisi de ses *plaidoyers*, auxquels il mit la derniere main. Mais la mort l'ayant prévenu, Gabriel Gueret, auteur du *journal du palais*, qui acheta ses manuscrits, donna en 1669 le second volume des *plaidoyers* de Gaultier, que l'on trouve bien supérieur au premier. Il y a eu une seconde édition des deux volumes en 1688. On peut voir sur Gaultier, la préface que Gueret a mise en tête du deuxiéme volume de ses *plaidoyers ;* les *vrais portraits & éloges des anciens de l'ordre des avocats du parlement*, dont il y a un extrait à la suite de la préface de Gueret, & les *vies des jurisconsultes*, par Taisand, à l'article de GAULTIER. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

☞ GAULTIER (Jean-Baptiste) célèbre théologien, né au commencement de l'année 1685 à Louviers, diocèse d'Evreux, d'une très-bonne famille, & dans une maison où regnoit la piété, commença ses études dans la maison paternelle, & les acheva à Paris, au collége d'Harcourt, où il fit aussi sa philosophie. Quoique sa piété, dont il avoit donné des marques très-sensibles dès son enfance, son amour pour les livres qui pouvoient l'instruire de la religion, & ses manieres graves & sérieuses, parussent indiquer qu'il étoit destiné à l'état ecclésiastique, il commença cependant en 1702 son cours de droit, pour obéir à la volonté de ses parens; mais il le continua peu, & dès 1704 étant décidé pour le parti de l'église, il alla étudier en théologie, sous MM. Witasse, Danès & Quinot, professeurs dans les écoles de Sorbonne. Ce cours étant fini en 1706, & ne pouvant prendre des dégrés en théologie à cause des signatures si connues auxquelles il auroit fallu se soumettre, & qu'il désapprouvoit, il se retira dans le séminaire de S. Magloire, où il fit les progrès les plus rapides dans la théologie & dans la piété. Revenu dans sa patrie, il y reçut l'ordre de sous-diacre, & continua son étude favorite, celle de la religion, qu'il puisa dans les meilleures sources, dans l'écriture-sainte & dans la tradition. Zélé pour communiquer aux autres ce qu'il apprenoit lui-même par l'étude la plus constante, il consentit de faire le catéchisme aux enfans, & des conférences aux jeunes clercs, & il ouvroit aux uns & aux autres les véritables sentiers du salut. Cet emploi peu brillant, mais qui étoit de son gout, parceque les fruits n'en étoient point équivoques, lui ayant été enlevé par M. le Normand, évêque d'Evreux, il se retira dans son cabinet, pour n'y plus converser lui-même qu'avec l'antiquité ecclésiastique. La profonde solitude où il vivoit ne put le garantir d'être envelopé dans les disgraces si communes depuis les contestations qui agitent l'église de France depuis 1713. M. Gaultier fut obligé de sortir du diocèse d'Evreux, & M. de Langle, évêque de Boulogne, s'empressa de le retirer chez lui. Ce prélat le mit au nombre de ses commensaux, & en cette qualité il l'éleva jusqu'au sacerdoce. Il lui fit prendre aussi des dégrés en droit, & le nomma à un canonicat de sa cathédrale. Mais M. Gaultier ne put profiter de la nomination à ce bénéfice, parceque l'on mit obstacle à sa prise de possession, à cause de ses sentimens. M. de Langle l'en dédommagea en le choisissant pour promoteur, & ensuite pour vicaire général. M. Gaultier devint dès-lors le conseil & l'ami de son bienfaiteur, sa bouche, sa plume, & l'ame de tout le bien qui se faisoit dans son diocèse, en particulier dans son clergé, par les conférences qu'il faisoit assiduement aux ecclésiastiques. C'est de sa plume que sont sortis entr'autres ouvrages, les *Lettres & Mémoires* de M. l'évêque de Boulogne, dans le démêlé qu'il eut en 1723 avec M. l'archevêque de Reims, son métropolitain. M. de Langle étant mort au commencement de l'année suivante 1724, M. Colbert, évêque de Montpellier, prit chez lui M. Gaultier, en apparence pour n'être que son bibliothécaire, & dans la vérité pour y faire en secret auprès de sa personne tout ce qu'il avoit fait chez M. de Langle. C'est sous ce voile que depuis 1724 jusqu'à la mort de M. Colbert, arrivée en 1738, il a continué d'être le conseil de ce prélat, son théologien & son coopérateur. Il se retira à Paris en 1738 même, & continua de vivre au milieu de cette grande ville, presque aussi solitairement que s'il avoit encore été dans la bibliothéque de M. Colbert. Il travailloit beaucoup, sortoit peu, & ne voyoit qu'un très-petit nombre d'amis choisis. Son délassement annuel étoit de faire un voyage dans sa patrie, où il séjournoit ordinairement deux mois, qu'il employoit même, en grande partie, à la composition de quelque ouvrage utile à la religion. Son dernier voyage fut en 1755. Ayant pris, pour retourner à Paris, une chaise de poste, avec un ami, cette chaise versa; la chute fut dangereuse; M. Gaultier perdit connoissance; on le porta à Gaillon, dont il étoit proche; il y recouvra la connoissance; on espera que cet accident n'auroit pas de suites fâcheuses. Mais quatre jours après, la tête s'embarassa; le malade ne put recevoir que l'extrême-onction; & le lendemain matin, jeudi 30 octobre, il alla recevoir la récompense de ses travaux, âgé d'environ 71 ans. Le curé de Gaillon voulut avoir son corps dans le chœur de son église, & il y fut enterré, Les ouvrages de M. Gaultier sont en grand nombre, indépendamment de tout ce qu'il a fait pour MM. de Langle & Colbert; & comme ils sont tous anonymes, on ne peut manquer de faire plaisir en les dévoilant. En voici la liste :

1. *Deux mémoires où l'on détruit les plaintes portées contre le gouvernement de M. l'évêque de Boulogne* (de Langle) *dans son diocèse ; avec des réflexions sur les deux lettres de M. l'évêque d'Amiens.* Ces écrits se trouvent dans le recueil des lettres concernant le différend de M. l'archevêque de Reims avec M. l'évêque de Boulogne, 1723 *in*-4°. 2. *Mémoire pour servir d'éclaircissement à la lettre du P. Pacifique de Calais, provincial des Capucins de Paris, à un abbé*, 1724, in-4°, pag. VIII. 3. *Relation de ce qui s'est passé durant la maladie & à la mort de l'illustrissime & révérendissime pere en Dieu, messire Pierre de Langle, évêque de Boulogne, avec quelques traits principaux de la vie sainte & laborieuse qu'il a menée durant son épiscopat*, 1724, pp. 13, in-4°. 4. *Préface* qui est à la tête des œuvres de M. Colbert, évêque de Montpellier, en 2 parties. Dans la premiere, on donne une idée des ouvrages de M. de Montpellier. Dans la seconde, on rapporte divers événemens de la vie de ce prélat. Cette préface est datée du 4 novembre 1739. Elle a été imprimée in-4° & in-12. 5. *Lettre à M. Berger de Charancy, évêque de Montpellier* (successeur de M. Colbert) *en réponse à la lettre pastorale de ce prélat, au sujet d'un écrit* (*prétendu*) *trouvé dans son diocèse*, pp. 24, in-4°. Elle est datée du 15 novembre 1740. Le public lui a donné le nom de *Verges d'Héliodore.* Cette lettre a été réimprimée en 1756. 6. *Relation de la captivité de la sœur Marie Desforges, dite des Anges, religieuse Annonciade de Boulogne, morte à Paris le 21 décembre 1739*, in-12, 1741, pp. 22. 7. *Mémoire apologétique & défense des curés, bénéficiers & autres pré-*

tres de la ville & du diocèse de Montpellier, accusés dans leur foi par M. George-Lazare Berger de Charancy, leur évêque, dans son mandement du premier juillet pour la publication de la bulle Unigenitus, in-4° 1742, pp. 103. 8. *Les jésuites convaincus d'obstination à permettre l'idolâtrie dans la Chine*, en trois lettres, 1743 in-12, pp. 135. 9. *Lettre au sujet de la bulle de N. S. P. le pape, du 12 septembre 1741, concernant les rits malabares.* Elle est du 5 mai 1745, pp. 43, in-12. 10. *Lettres d'un théologien à M. de Charancy, évêque de Montpellier, à l'occasion de sa réponse à M. l'évêque d'Auxerre* (de Caylus). Du 30 décembre 1744, in-4°, pp. 55. 11. *Lettre à M. de Charancy, évêque de Montpellier, au sujet de son ordonnance & instruction pastorale sur la communion paschale* : du 10 avril 1745, in-4°, pp. 12. 12. *Le poëme de Pope, intitulé : Essai sur l'homme, convaincu d'impiété* : Lettres pour prémunir les fidéles contre l'irréligion, 1746 in-12, pp. 152. Il y a eu trois éditions de ces lettres ; dont la troisiéme avec une préface dont M. Gaultier n'est pas l'auteur. 13. *Lettres apologétiques pour les carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris* (en particulier contre la conduite de dom la Taste, mort évêque de Bethléem, à l'égard de ces religieuses) in-12, 1748. Il y a cinq lettres, toutes écrites avec la plus grande force. 14. *Lettre à M. l'évêque de Troyes* (Matthias Poncet de la Riviere) *en réponse à sa lettre pastorale aux communautés religieuses de son diocèse*, en date du 23 novembre 1749, in-12, pp. 58. Cette lettre est du premier juin 1750. 15. *Critique du ballet moral dansé dans le collége des jésuites de Rouen*, au mois d'août 1750, in-12, pp. 12. 16. *Réfutation d'un libelle, intitulé ; la voix du sage & du peuple* : pp. 35, in-12, du 1 août 1750. Le libelle a été fait à l'occasion des disputes du clergé, au sujet des impositions que le roi vouloit mettre sur le clergé. 17. *Vie de messire Jean Soanen, évêque de Senez*, in-4° à la tête des lettres de ce prélat, 1750, & in-12, à la tête des mêmes lettres ; & aussi séparément. 18. *Les lettres Persannes convaincues d'impiété* : 1751, in-12, pp. 103. 19. *Lettres à M. l'évêque d'Angers, au sujet du prétendu extrait du catéchisme de Montpellier*, du 30 octobre 1752, in-12, 1752, pp. 192. 20. *Lettre à M. l'archevêque de Sens* (Languet) *au sujet de la lettre de M. l'archevêque de *** à monsieur *** conseiller au parlement de Paris* : 1752, in-12, pp. 56. 21. *Lettre aux évêques qui ont écrit au roi pour lui demander la cassation de l'arrêt du parlement de Paris, du 18 avril 1752*, in-12, pp. 44, 1752. 22. *Lettre d'un théologien aux évêques qui ont écrit au roi pour se plaindre de l'arrêté du parlement de Paris, du 5 mai 1752.* Cette lettre est du 16 août, même année ; in-8°, pp. 26. 23. *Lettre à un duc & pair* (au sujet de l'exil du parlement de Paris) du 26 octobre 1753, in-12, pp. 60. 24. *Lettre à un ami, où l'on réfute les cinq lettres sur les remontrances du parlement de Paris*, du 3 janvier 1754, in-12, pp. 125. 25. *Histoire abrégée du parlement de Paris, durant les troubles du commencement du regne de Louis XIV*, 1754, in-12, pp. 276. 26. *Lettres théologiques, dans lesquelles l'écriture sainte, la tradition & la foi de l'église sur les mystères de la Trinité, de l'incarnation, de la prédestination & de la grace, sont vengées & défendues contre le systême impie & socinien des PP. Berruyer & Hardouin*, jésuites. Ouvrage posthume, 1756, 3 volumes in-12. C'est par cet ouvrage, qui est principalement contre la suite de l'histoire du peuple de Dieu, par le P. Berruyer, que M. Gaultier a fini sa carriere : il avoit emporté avec lui ces lettres à Louviers, pour y mettre la derniere main ; ce qu'il avoit fait. L'éditeur y a ajouté, au premier volume l'abrégé de la vie de l'auteur, & un discours préliminaire, où l'on donne un *essai des principes par lesquels l'église a triomphé dans tous les temps des diverses hérésies qui se sont élevées contre la foi* : Et à la fin du 3 volume, on a ajouté aussi l'*épître à Diognéte*, ouvrage précieux de l'antiquité ecclésiastique, traduite du grec en françois, par M. Gaultier. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Goujet.

GAULTIERS. On a ainsi nommé une troupe de gens désespérés, qui firent assez de ravage en France sur la fin du regne de Henri III, qui fut assassiné en 1589. Elle étoit composée de gens de toute sorte d'états ; & sans savoir précisément à qui elle en vouloit, ni ce qu'elle prétendoit, elle se montroit en tout ennemie du roi. Ces rebelles étoient sans chef, & sans discipline : quoiqu'ils composassent un corps d'environ huit mille hommes, divisés en plusieurs compagnies. Il y avoit parmi eux des gens braves & pleins de courage ; & s'ils eussent été bien conduits, le royaume en eût encore plus souffert. La ligue les fit entrer dans son parti ; mais faute d'ordre & de discipline, elle ne sut pas tirer tout l'avantage qu'elle pouvoit en recevoir. Ils servirent alors sous les ordres du comte de Brissac ; mais M. le duc de Montpensier, prince du sang, assisté de plusieurs autres seigneurs, leur donna la chasse, & les tailla en piéces en 1589. Ceux qui demeurerent prisonniers, aimerent mieux être puni du dernier supplice, que de dire, *Vive le roi*, tant est grande la fureur d'un peuple ignorant que l'on séduit sous le faux prétexte de la religion. * Le Grain, *décade du roi Henri le Grand, liv.* 4, *pag.* 177, 178.

☞ GAUNILON, moine de Marmoutier dans l'onziéme siécle, connu par l'ouvrage qu'il a composé contre un traité que S. Anselme avoit publié avant d'être abbé du Bec, c'est-à-dire, avant 1078, & même dès 1070. On conjecture de-là que Gaunilon vécut sous Albert & Barthelemi, abbés de Marmoutier. L'ouvrage de Gaunilon est intitulé, *Traité en faveur de l'insensé, contre le raisonnement d'Anselme dans son proslogue*, & se trouve parmi les ouvrages de S. Anselme, entre son *proslogue*, & la réponse qu'il fit à Gaunilon, sous ce titre, *Apologétique contre Gaunilon qui a pris le parti de l'insensé.* * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, Tome VIII.

GAUPP (Jean) premier pasteur à Lindau, & mathématicien habile, naquit à Lindau le 7 décembre 1667. Son pere, quoique cordier, étoit un homme riche, d'un génie supérieur, & qui devint membre du conseil intime. Jean fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, d'où il passa à Ulm en 1682. Trois ans après il fit un voyage en Saxe, continua ses études à Iène, & y prit le dégré de maître-ès-arts. Ayant fait connoissance avec Jean-André Schmid, celui-ci lui inspira du gout pour les mathématiques & lui en donna des leçons. Gaupp revint à Lindau en 1689 ; mais peu de temps après, il alla à Augsbourg, & de-là à Altorf, où il profita des leçons de Jean-Christophe Sturm. Etant à Nuremberg, il se lia avec Erhard Weigel, qui l'emmena avec lui à Iène. Ce fut sous ce savant que Gaupp disputa en 1690, défendant le livre intitulé, *Globorum Weigelianorum correctorum & perpetuorum novissima descriptio.* En 1691 il alla à Francfort sur le Mein, & ensuite à Amsterdam, d'où il passa à Londres. Il étoit revenu à Amsterdam en 1692, & il en partit pour Hambourg, où il fit connoissance avec Jean-Jacques Zimmerman, auteur du livre intitulé, *Scriptura Copernizans.* De-là il revint auprès de Weigel, & enfin dans sa patrie. L'année suivante il y obtint une place dans le ministére, qui le conduisit à la plus distinguée en 1728. Le temps que les fonctions lui laissoient libre, il l'employoit aux mathématiques, & en particulier à l'astronomie & à la gnomonique, dont il donna des leçons à plusieurs jeunes gens. Il entretenoit correspondance avec les plus savans mathématiciens. Ses éphémerides & ses observations furent fort goutées des académies des sciences de Paris & de Berlin, & l'on en trouve une partie dans les mémoires de ces savantes compagnies. Il a fait lui-même en partie les instrumens dont il se servoit, & il avoit commencé un observatoire lorsqu'il mourut le 17 mai 1738. Outre ses calendriers & plusieurs descriptions d'éclipses, on a de lui des sermons ; *Gnomonica ; mechanica universalis*, imprimée en 1708, *in-4°.* Plusieurs écrits au sujet de la différence

du nouveau calendrier dans la fête de Pâque, & divers autres ouvrages qui ne nous sont point connus. Il a laissé un fils nommé aussi JEAN Gaupp, qui devint docteur en médecine, premier physicien & conseiller à Lindau. * Extrait du *supplément françois de Basle.*

GAURA, anciennement *Cythnus*, c'est une isle de l'Archipel vers le détroit de Negrepont, entre l'isle de Sdilles & celle de Zea. Gaura est petite, fort montagneuse & mal peuplée. * Baudrand.

GAURE (le pays de) ou le comté de Verdun, contrée de la Gascogne, province de France. Elle renferme le petit pays de Lomagne : c'est une partie de l'ancien comté de Fesensac, & selon quelques géographes, le pays des Garites, ancien peuple de l'Aquitaine. Verdun est la capitale. On y voit encore Lomagne. Ce pays est séparé du haut Languedoc par la Garonne, & il est borné ailleurs par le comté de Cominges, & par l'Armagnac, auquel il est annexé. * Baudrand.

GAURE ou GAVERE, bourg avec un château & titre de principauté. Il est en Flandre, dans le comté d'Alost, sur l'Escaut, entre Oudenarde & Gand, à deux lieues de l'une & de l'autre, & a donné le nom à une très-ancienne maison, illustre par ses alliances & par ses dignités tant dans l'église que dans les armées, & par les grandes terres qu'elle a possédées, dont les principales sont passées dans la maison d'Egmond. * Mari, *diction.*

GAURE, le mont Gaurus dans la Campanie, proche des Massiques & des Surrentins, qui produisoit un vin excellent. * Tite-Live, *l.* 7, *c.* 32. Pline, *l.* 3, *c.* 5, *& l.* 14, *c.* 6. Lucan, *civil. bell. l.* 2, *v.* 665. Juvenal. *sat.* 8, *v.* 83. *sat.* 9, *v.* 56. Stat. *l.* 3 *silv. v.* 148.

GAURES, peuple dispersé dans la Perse & dans les Indes, qui suit une religion particuliere. Ceux qui habitent aux Indes sont tous gens de métier, & la plupart tourneurs en ivoire. Ceux de Kerman en Perse, où il y en a plus de dix mille, travaillent en laine. A quatre lieues de-là, ils ont un principal temple, où leur grand-prêtre fait sa résidence ; & tous les Gaures sont obligés d'y faire une fois en leur vie un pélerinage. Il y a aussi des Gaures à Ispaham, ville capitale de la Perse.

DE LEUR ORIGINE ET DE LEUR PROPHETE.

Ils disent que le pere de leur prophéte étoit Franc de nation ; qu'il s'appelloit *Azer*, & qu'il étoit sculpteur ; qu'il sortit de son pays, pour venir habiter le leur, qui étoit alors la ville de Babylone, où il prit une femme qui se nommoit *Dogdon* ; que cette femme ayant été visitée par un ange que Dieu lui envoya du paradis, fut remplie d'une lumiere céleste, & ensuite se trouva grosse ; d'où naquit le prophéte qu'ils nomment *Ebrahim-zer-Ateucht* ; que les astrologues de ce temps-là connurent par la contemplation des astres, que cet enfant devoit bientôt venir au monde ; & qu'ils en donnerent avis au roi nommé *Neubrout*, qui commanda qu'on tuât toutes les femmes qui se trouveroient enceintes dans l'étendue de son empire ; mais que la grossesse de la mere de leur prophéte ne paroissant pas, elle échapa de la mort, & enfanta le prophéte en son temps. Le roi de Babylone, disent-ils, sut la naissance de cet enfant ; & l'ayant fait apporter en sa présence, voulut le tuer d'un coup d'épée ; mais Dieu le punit sur le champ, & lui fit sécher le bras. Ce prince irrité par ce châtiment, fit allumer un grand feu pour y bruler l'enfant, qui y reposa comme sur un lit de roses. Ceux qui commençoient alors d'adorer ce petit prophéte, prirent de ce feu qu'ils gardent, disent-ils, en mémoire de ce grand miracle, & qu'ils ont en grande vénération ; parcequ'il a servi à faire connoître le mérite de leur prophéte. Le roi n'ayant pu être éclairé sur son impiété par ces deux merveilles, fit préparer de nouveaux supplices au petit enfant : mais Dieu châtia son incrédulité, & envoya des moucherons si dangereux, que tous ceux qui en étoient piqués, mouroient peu de temps après. Un de ces moucherons entra dans l'oreille du roi, & le fit mourir comme enragé. Celui qui lui succéda, se nommoit *Cha-Glochtes* : il voulut aussi persécuter ce petit prophéte ; mais enfin, il se rendit, après avoir vu les miracles qu'il faisoit, & l'adora comme tout le peuple. Ce prophéte ayant fait plusieurs prodiges, se cacha aux yeux du monde, & disparut. Quelques-uns assurent qu'il fut enlevé au ciel en corps & en ame. D'autres disent, qu'ayant trouvé auprès de Bagdat un cercueil de fer, il se mit dedans, & que ce cercueil fut emporté par les anges. Ils croient que tous les peuples recevront un jour la religion de leur prophéte, & qu'alors se fera la résurrection universelle. Il est aisé de juger que ces Gaures ont une connoissance confuse de la religion chrétienne, qu'ils ont corrompue par des fables.

DES LIVRES DES GAURES.

Lorsque Ebrahim-zer-Ateucht fut monté au séjour de la gloire, ils reçurent, disent-ils, par son moyen, sept livres que Dieu leur envoya, pour les instruire dans la véritable religion. Ils en reçurent ensuite sept autres, qui contenoient l'explication de tous les songes, & enfin sept autres, où étoient écrits tous les secrets de la médecine. Mais Alexandre *le Grand* ayant conquis leur pays, fit bruler les sept livres qui traitoient de leur religion, parcequ'ils étoient en une langue que personne n'entendoit, & emporta les autres pour s'en servir. Quelques prêtres & docteurs qui s'étoient retirés dans les montagnes pour sauver leur vie, se rassemblerent après la mort d'Alexandre, & composerent un nouveau livre, sur ce que la mémoire leur put fournir de la lecture qu'ils avoient faite des livres envoyés du ciel. Ce livre qui est assez gros, est écrit d'un caractere fort différent de ceux des Perses, des Arabes & des Indiens. Aujourd'hui les prêtres des Gaures ne l'entendent que par les explications, qu'ils trouvent dans d'autres livres de leurs docteurs.

DE LEUR BAPTEME ET DE LEUR MARIAGE.

Les Gaures ne reçoivent point la circoncision, mais après la naissance de leurs enfans, ils les lavent dans de l'eau, où ils font bouillir quelques fleurs, & cependant leur prêtre fait quelques prieres ; ce qui leur sert de baptême. Le prêtre fait la cérémonie de leur mariage, en lavant le front de l'époux & de l'épouse, avec une eau sur laquelle il a fait quelques prieres. Quoique les Gaures puissent avoir cinq femmes, il y en a une qui est la maîtresse des autres.

DE L'ADORATION DU FEU.

Les Gaures ne rendent pas au feu les honneurs qu'on pouroit s'imaginer, sous ce titre d'adoration. Ils reconnoissent un seul Dieu, créateur du ciel & de la terre, & ils ont seulement de la vénération pour le feu, au milieu duquel leur prophéte fut préservé. Leurs prêtres, qu'ils nomment *Gazi*, leur distribuent de ce feu sacré une fois le mois. Ils le prennent pour témoin de leurs sermens, & personne n'ose jurer faussement devant ce feu, qu'ils appellent céleste. * Jean-Baptiste Tavernier, *voyage de Perse.* D'Herbelot, *biblioth. orientale.* Voyez le titre des PARSIS.

GAURIC (Luc) évêque de Civitá Ducale, célébre astrologue, vivoit dans le XVI siécle, sous le pontificat de Jules II, de Léon X, de Clément VII & de Paul III, dont il fut extrêmement considéré, surtout du dernier, qui le faisoit souvent manger à sa table, & qui l'éleva à l'épiscopat. Il étoit de Gifoni, bourg dans le royaume de Naples, & se rendit célébre dans les mathématiques, surtout dans l'astrologie judiciaire. Il fit des prédictions surprenantes : mais ce qui montre que lorsqu'il rencontra bien dans quelques prédictions, ce fut un pur effet du hazard, c'est qu'il se trompa lourdement à l'égard de Henri II roi de France. On dit que la reine Catherine de Médicis l'ayant fait consulter sur la fortune du roi Henri II son mari, & de ses enfans, il répondit que le roi étoit en danger de mourir dans un duel, d'une

blessure

blessure qu'il auroit à l'œil. Mais Naudé a eu raison de remarquer que c'étoit un conte ; & afin de détromper les curieux, il ne sera pas inutile de décrire ici l'horoscope de ce prince, telle qu'on la trouve dans le *Tractatus astrologicus* de Gauric. page 42. » Henri II, dit » cet astrologue, sera empereur de quelques rois, & » avant son décès, il parviendra à un haut dégré de » puissance, & à une vieillesse très-heureuse & exempte » d'infirmités, &c. Il acquerra un très-grand pouvoir » dans les villes qui sont situées sous le bélier, & s'il » peut passer les années 56 & 64 de son âge, il vivra » heureusement jusqu'à 69 ans, 10 mois & 12 jours. Il est bon de remarquer que ce traité fut imprimé en 1552, à Venise. Gauric mourut à Ferrare le 16 mars 1559, les autres disent l'an 1569, âgé de 82 ans. Il a composé divers ouvrages. *Calendarium ecclesiasticum novum. De miraculosa eclipsi in passione domini observata, &c.* * De Thou, *hist. l.* 6, 22 & 23. Vossius, *de mathem.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Riccioli, *chron.* Gesner. Ughel. Paul Colomiez, *mélanges histor. &c.*

GAURIC (Pompone) connu sous le nom de POMPONIUS GAURICUS, ou POMPONIO GAURICO, natif de Gifoni dans le royaume de Naples, étoit frere de Luc Gauric, évêque de Cività Ducale. Il composa divers ouvrages en vers, & publia aussi divers traités d'architecture, de physionomie, outre les vies des poëtes Grecs, &c. On dit aussi qu'il se mêloit de travailler en alchymie. Il disparut un jour en 1530, après avoir été rencontré sur le chemin qui va de Surrento à Castell'à mare, dit Stabia, qui est sur le golfe de Naples. Comme on étoit persuadé qu'il avoit une intrigue amoureuse avec une femme de qualité, on crut aussi que les parens de cette dame avoient fait assassiner Gauric, & avoient fait jetter son corps dans la mer. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 75. Cornelius Tollius, *append. ad Pier. Valer. de infœl. litter.*

GAURIC (le comte) l'un des plus grands seigneurs d'Ecosse, fut exécuté à mort pour plusieurs crimes, sous le regne du roi Jacques VI, vers la fin du XVI siécle ; tous ses biens furent confisqués selon la coutume ; mais le roi ayant pitié de l'innocence de ses enfans qui étoient en grand nombre, les leur rendit. Cette générosité ne fut pourtant pas capable de les empêcher de nourir dans leur cœur un esprit de vengeance contre leur souverain. L'aîné des fils de ce comte, après avoir voyagé presque par toute l'Europe, revint en Ecosse, où il assembla cinq autres de ses freres, & leur proposa de venger sur la personne du roi, la mort de leur pere commun, à quoi ils aquiescerent. Le roi de son côté, les croyant les plus fidéles de ses sujets depuis qu'il les avoit rétablis dans la possession de leurs biens, ne se défioit aucunement d'eux : il y en eut un donc qui vint de la campagne, où ils demeuroient tous, trouver sa majesté à Edimbourg le 6 août 1600, & lui dit en particulier qu'un homme l'étoit venu trouver, & l'avoit assuré de leur faire trouver dans leur château paternel, un trésor caché d'une richesse immense, & qu'il prioit sa majesté de la part de tous ses freres, de vouloir bien être présent à cette découverte, étant tous résolus de ne point toucher à ce trésor que devant lui : il pria aussi le roi d'y venir avec le moins de personnes qu'il pouroit. Ce prince qui étoit naturellement franc & point soupçonneux, lui promit d'aller dîner le lendemain dans leur château, sous prétexte de la chasse, & il ne prit avec lui que sept ou huit personnes. Après le repas qui fut magnifique, le comte Gauric proposa au roi d'aller voir pendant que ses gens dîneroient, l'homme qui devoit découvrir le trésor : ce prince y acquiesça. Ces scélérats le firent passer par plusieurs chambres, dont ils fermoient les portes à mesure qu'ils y entroient : de-là on l'introduisit dans un cabinet, où étoit l'assassin qu'ils avoient pratiqué pour tuer le roi ; mais ce malheureux qui avoit marqué beaucoup de courage & de résolution pour cette entreprise, n'eut pas plutôt vu son souverain, que saisi de l'horreur du crime auquel il s'étoit engagé, il se trouva saisi d'une sueur froide, & devint immobile sans pouvoir parler ni se servir de ses bras ; cependant le comte Gauric, qui ne s'attendoit pas à ce changement, avoit déja commencé à reprocher au roi d'une maniere insolente la mort de son pere ; & voyant l'immobilité de l'assassin, il lui prit son épée & haussa le bras pour faire lui-même le coup ; mais les forces lui manquerent aussitôt : alors le roi lui mettant l'épée à la main tua le comte, & il courut en même-temps à une fenêtre pour appeller du secours. Les gens qui avoient accompagné ce monarque, l'entendant crier, sortirent au plus vîte de table, & coururent en toute diligence, enfonçant les portes, pendant que les autres tâchoient à monter par les fenêtres. Quelques-uns des freres du comte furent tués sur le champ ; les autres furent pris & punis des plus horribles supplices, & leur château fut rasé. * Gregorio Leti, *vie de la reine Elizabeth.*

GAUS, fils de Tamus, qui, contre la volonté de son pere, s'attacha au parti d'Artaxercès, & commanda ensuite ses troupes. Diodore de Sicile, *l.* 15, l'appelle *Gaos.* Il commanda la flotte des Perses contre Evagore ; mais ensuite appréhendant le bonheur de Tiribaze, dont il avoit épousé la fille, il quitta Artaxercès. Comme il se disposoit à exécuter son dessein, il fut tué par ordre de ce prince la deuxiéme année de la XCIX olympiade, 383 ans avant Jesus-Christ. * Polyen, *l.* 7, en a fait aussi mention & le nomme Glos.

☞ GAUSBERT, chorévêque de Limoges, sous l'évêque Hildegaire, lequel occupa le siége de Limoges au moins dès 983, jusqu'en 987, & peut-être au-delà. Il n'est connu que par les faux actes de S. Front, qu'on regarde comme premier évêque de Périgueux, qu'il composa suivant le mauvais goût de son siécle, si fécond en légendaires fabuleux. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VI.

☞ GAUSBERT, abbé de S. Julien de Tours, & de Bourgueil, l'un des restaurateurs de la discipline monastique en France, à la fin du dixiéme siécle, descendoit des comtes de Blois, & fut d'abord abbé de saint Julien de Tours. Emme, comtesse de Poitiers, sa proche parente, ayant fondé en 990, les abbayes de Bourgueil & de Maillezais, choisit Gausbert pour y établir la discipline réguliere. Le relâchement s'étant glissé dans quelques autres monasteres, nommément à la Coulture du Mans, & à Marmoutier, Gausbert y fit revivre l'esprit de S. Benoît. C'est à lui qu'Abbon de Fleuri adresse sa huitiéme lettre, au sujet des troubles fâcheux qui s'étoient élevés dans cette derniere maison. En 999, il fit un voyage à Rome, & obtint du pape Silvestre II, la confirmation des biens, droits & priviléges de son monastere de S. Julien. Gausbert mourut dans celui de Bourgueil le 15 octobre 1006, & fut enterré dans le chapitre, où l'on voit encore sa tombe sépulcrale. Il eut pour successeur à S. Julien de Tours un autre Gausbert II du nom, grand homme de lettres, qui n'eut ni moins de zéle ni moins de vigilance que son prédécesseur pour le bien de son abbaye. Il prit un soin particulier de l'instruction de la jeunesse qu'on y élevoit, & de faire copier les bons livres, à quoi il travailloit lui-même. Après l'avoir sagement gouvernée dix-huit ans accomplis, il mourut au commencement de 1025. On a des actes de S. Savin & S. Cyprien, qui sont encore manuscrits, hors la préface ou épître dédicatoire imprimée au premier volume des anecdotes de D. Martene & D. Durand. Cette préface porte le nom d'un Gausbert, qui est apparemment l'un des deux qui font le sujet de cet article. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VII.

GAUSBERT, évêque de Cahors, succéda à Frotaire, que l'on croit de la maison de Lautrec, mort en 990. Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, suivant l'abus très-commun alors, avoit d'abord offert cet évêché, en qualité de comte de Querci, & conjointement avec l'archevêque de Bourges, métropolitain de la pro-

vince, à Bernard abbé de Solignac & de Beaulieu, moyennant une somme considérable. Bernard, fils de Hugues vicomte de Comborn, qui avoit été élevé dans l'abbaye de Fleuri sur Loire, sous la discipline de saint Abbon, consulta son ancien maître, pour savoir s'il devoit accepter l'évêché aux conditions proposées par le comte. Abbon, dans sa réponse, exhorta Bernard à se rappeller sa profession, & à n'ambitionner d'autres dignités dans l'église que celles qu'il pouvoit posséder sans offenser Dieu. Puis il ajoute en parlant de ceux qui commettoient les abus où le comte étoit tombé. » Ces sortes de personnes, dit-il, cherchent à excuser leur conduite sur ce qu'ils n'achetent » point la consécration; mais seulement les biens temporels des églises. Mais à qui les biens ecclésiastiques » appartiennent-ils, sinon à Dieu seul? L'église reconnoît-elle d'autre seigneur que lui? « Bernard plein de respect pour la juste décision d'Abbon, refusa l'évêché de Cahors, & entreprit divers voyages de dévotion. Sur son refus Gausbert, homme de condition, fut élu à cet évêché. L'acte de son élection est daté du 5 janvier 990. Il fut sacré par Begon de Clermont, Ingelbin d'Albi, & Frotaire de Périgueux. Il mourut vers le commencement du XI siécle. * *Acta SS. ordinis S. Benedicti sæcul. VI.* D. Lucæ Dacherii, *Spicileg. t.* 8. *Histoire générale de Languedoc, par deux Bénédictins, livre VIII, &c.*

GAUSBERT, abbé, *chevalier* ou *séculier* du monastere de Moissac en Querci, au milieu du onziéme siécle, entreprit de réformer cette abbaye, qui étoit tombée dans un assez grand dérangement. Il étoit reconnu pour abbé dès l'an 1042, & il avoit déja commencé la réforme dont nous parlons, lorsqu'il céda le droit d'avouerie sur cette abbaye à Pons comte de Toulouse & à Guillaume son fils, à de certaines conditions qui furent acceptées. Pons après avoir acquis par la cession de Gausbert une autorité immédiate sur cette abbaye, s'y rendit; & là, *du consentement d'Almodis sa femme, & des princes d'Aquitaine ses sujets*, entr'autres de Bernard évêque de Cahors, & du même *Gausbert abbé*, il fit dresser un acte solemnel, suivant lequel il soumet à l'abbaye de Cluni, en présence de saint Hugues qui en étoit abbé, le monastere de Moissac, & défend à ses parens & à ses successeurs de rien changer à cette disposition. L'acte est daté de l'an 1053. Gausbert qui continua toujours de s'en qualifier abbé séculier ou abbé laïc, confirma cette union au mois de juin de l'an 1063, entre les mains de Guillaume comte de Toulouse, fils & successeur de Pons. Il déclare dans l'acte, que si ce prince venoit à décéder sans enfans légitimes, ses freres Raymond & Hugues, fils de Pons, & les fils que ces derniers auroient d'un légitime mariage, lui succéderoient l'un après l'autre dans l'exercice de l'autorité qu'il lui accordoit sur cette abbaye, *pour y maintenir l'observance réguliere, &c.* Ainsi il y avoit alors quatre abbés à Moissac, deux réguliers & deux séculiers. Les deux réguliers étoient Durand évêque de Toulouse, qui en avoit le gouvernement immédiat, & S. Huges abbé de Cluni, qui en étoit comme le supérieur général. Les deux séculiers étoient Gausbert qui prenoit la qualité d'abbé laïc de ce monastere, & qui eut des successeurs dans cette dignité, & Guillaume comte de Toulouse, qui y exerçoit la principale autorité en qualité de comte de Querci & de seigneur suzerain. * *Histoire générale de Languedoc, tome* II, en plusieurs endroits.

GAUSBERT (Saint) florissoit après le milieu du onziéme siécle. Après avoir embrassé la vie hérémitique dans le Velay, il fonda, sous le pontificat du pape Grégoire VII, pour des chanoines réguliers, le monastere de Montsalvi, dont il fut le premier abbé. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une prévôté située dans le diocèse de Saint-Flour, sur les confins de l'Auvergne & du Rouergue. Dans une vie manuscrite de ce saint, il est aussi rapporté que la vingtiéme année du regne du roi Philippe, c'est-à-dire, l'an 1079, Robert étant comte d'Auvergne, & Raymond comte de Rouergue, une grande émeute s'étant élevée à Rhodès, saint Gausbert se rendit dans cette ville pour appaiser le tumulte; que le comte Raymond lui donna en reconnoissance l'abbaye de S. Amand de Rhodès, pour y établir des chanoines réguliers de son institut; mais que n'ayant pu réussir, Hugues, évêque de Die, & légat du saint siége, donna cette abbaye aux religieux de Saint Victor de Marseille. Pons étoit alors évêque de Rhodès. * Bonal, *hist. mss. des comtes de Rhodès.* Bolland. *tom. 6. Mai. pag.* 723. *Histoire générale de Languedoc*, par DD. de Vic & Vaissete, *liv. XIV.*

☞ GAUSBERT, abbé de Tulle, dans l'onziéme siécle, fut d'abord moine de Marmoutier, sous le célebre abbé Barthelemi. Il succéda au commencement de l'année 1085, à Froudin, ou Frodin, dans l'abbaye de Tulle, depuis érigée en évêché. Son élection fut blâmée comme irréguliere, par Hugues, abbé de Cluni, & Ademar de S. Martial de Limoges. Celui-ci poussa même les choses jusqu'à refuser l'hospitalité à Gausbert, lorsque ce dernier vint à Limoges pour la solemnité de S. Martial. Gausbert s'en plaignit dans un écrit en forme de lettre qu'il lui adressa, dont M. Baluze a donné le prélude parmi les preuves de son histoire de Tulle. C'est tout ce qui nous reste de cet écrit. Il y a toute apparence que Gausbert ne vécut pas audelà de l'an 1090, puisque Robert se trouvoit son successeur dès l'année suivante 1091, & que l'année d'après Guillaume de Charbonieres remplissoit la place de Robert. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

GAUSSEN (Etienne) professeur en théologie dans l'académie que les P. R. avoient à Saumur, a composé quelques dissertations recueillies en un volume *in*-12, réimprimées à Utrecht en 1687. Elles roulent 1 sur la maniere d'étudier la théologie. 2. Sur la nature de la théologie. 3. Sur l'art de prêcher. 4. Sur l'utilité de la philosophie dans la théologie. 5. Sur l'usage des clefs envers les malades. 6. Sur l'écriture sainte.

GAUTIER & GARGUILLE étoient deux bouffons qui jouoient dans les farces, avant que le théatre françois se fût perfectionné. Leurs noms ont passé en proverbe, pour signifier des personnes méprisables & sans distinction. L'auteur du *Moyen de parvenir* a dit au même sens, *Venez mes amis, mais ne m'amenez ni Gautier ni Guillaume.* Mais la premiere façon de parler est plus ancienne. On la trouve dans le premier des contes imprimés sous le nom de Bonaventure des Periers, à qui on donne le *Cymbalum mundi* : & la permission d'imprimer ces contes est de l'an 1557. *Riez seulement*, dit-il, *& ne vous chaille si ce fut Gautier ou si ce fut Garguille.* Regnier le satyrique dit aussi dans la satyre XIII, vers 205,

Au reste n'épargnez ni Gautier ni Garguille.

* *Voyez* les notes de M. Brossette sur cet endroit de Regnier. On trouve aussi un livre intitulé : *Les chansons de Gautier Garguille.* On en donna une troisiéme édition en 1636, *in*-12, à Paris. Ce livre n'est pas commun, & ne mérite pas de l'être.

GAUTIER, archevêque de Sens, a vécu sur la fin du IX siécle, & au commencement du X. Il fut mis sur le siége de l'église de Sens en l'an 887. Ce fut lui qui sacra Eudes comte de Paris, que les états avoient déclaré roi après Charles *le Gros*, & qui couronna aussi le 13 juillet de l'an 923, Raoul duc de Bourgogne, à saint Médard de Soissons. Il mourut le 13 décembre de la même année, & laissa des ordonnances synodales, que nous avons dans la bibliothéque des Peres. * Sainte Marthe, *Gall. christ. t.* 1, *pag.* 624.

GAUTIER I, dit *Saveyr*, quarante-huitiéme évêque de Meaux. Il succéda à Dagobert avant le milieu du XI siécle; car on a des chartes de lui de l'an 1045. Le nom de *Saveyr*, c'est-à-dire, sage ou savant, qui lui fut donné de son temps, & que la postérité lui a conservé, ne

renferme pas un petit éloge. Il souscrivit en 1047 à un acte du roi Henri I, en faveur de l'abbaye de S. Médard de Soissons. La même année, ou la suivante, il assista à un concile tenu à Sens. Vers le même temps Henri I ayant eu dessein d'épouser la princesse Anne, fille de Jaroslas roi de Russie, Gautier fut choisi par ce prince avec Goscelin de Chalignac, pour en aller faire la demande; & ces deux envoyés revinrent avec la princesse en 1049. Le roi l'épousa vers la Pentecôte, & de ce mariage naquit Philippe I, qui fut sacré à Reims du vivant de son pere, le 23 mai 1059. Gautier assista à ce sacre; & en 1050, il fut encore présent à l'ouverture qui fut faite de la châsse de saint Denys, contre les prétentions des religieux de saint Emmeran de Ratisbonne. En 1067 il fut présent à la dédicace de l'église de saint Martin-des-Champs, & en 1080 il se trouva avec Hugues évêque de Die, & légat du saint siége, au III concile de Meaux, concile où saint Arnoul, abbé de saint Médard de Soissons, fut élu par ordre de Grégoire VII, pour remplir la place d'Ursion évêque de Soissons, qui fut déposé. Gautier mourut le 20 octobre 1082, & fut enterré dans son église cathédrale, qu'il avoit fait rebâtir à neuf. * *Hist. de l'église de Meaux, par* D. Du-Plessis, *tom.* 1. *p.* 107, 108.

GAUTIER de Chambly, cinquantiéme évêque de Meaux, fut élu l'an 1085, dans un concile de Meaux, à la place de Robert I du nom: il étoit alors chanoine de la cathédrale de Paris, & tiroit son origine des seigneurs de Chambly. Il ne paroît pas qu'il ait abandonné son canonicat en prenant possession de son église, puisque nous avons des actes des années 1088, & 1089, auxquels il souscrivit encore en cette qualité. L'année même de sa consécration, il assista à un concile tenu à Compiegne, & en 1029, à un autre tenu à Paris pour la confirmation des biens & des priviléges de l'abbaye de saint Corneille. On l'accuse d'avoir autorisé de son suffrage, le double adultere que commit cette année Philippe I roi de France, en répudiant Berte sa femme légitime, & en épousant publiquement Bertrade, comtesse de Montfort. Cependant il paroît que ce prélat changea dans la suite de sentiment sur ce scandale, & qu'il s'unit à Yves de Chartres, qui étoit déja tombé dans la disgrace du roi, pour s'être opposé, autant qu'il étoit en lui, à sa mauvaise conduite. En effet, Gautier n'assista point au concile que Philippe fit assembler à Reims en 1094, pour y faire ratifier son mariage avec Bertrade; & après la mort de Berte, il suivit encore les avis d'Yves de Chartres sur ce qui étoit à faire au sujet du roi, qui vouloit toujours retenir la comtesse, comme si elle eût été sa femme légitime. En 1096, il donna l'église de S.Germain sous Couilli, à deux lieues de Meaux, à l'abbaye de S. Germain-des-Prez à Paris; & ce fut, dit-on, à cette occasion, que cette abbaye prit le nom de saint Germain. Gautier mourut quelques années après, au mois de juillet 1105. Il eut pour successeur Manassés I.* D.Du-Plessis, *hist. de l'ég. de Meaux*, *t.* 1.

GAUTIER, évêque de Maguelone, étoit né à Lille en Flandre, & il n'est pas différent de *Walterus*, à qui on attribue une collection sur les Pseaumes, & que certains auteurs font évêque d'une prétendue ville de Maguelone, dans les Pays-Bas, laquelle n'a jamais subsisté. Gautier n'est pas l'auteur de cet ouvrage intitulé: *Les fleurs des pseaumes.* Ce fut Letbert, chanoine de Lille, & ensuite abbé de saint Ruf d'Avignon, qui le composa, comme il est marqué dans une préface que Gautier lui-même y ajouta, & qu'il adressa à Robert, prévôt du chapitre de Lille son parent: ainsi c'est mal-à-propos qu'on le lui donne dans quelques manuscrits. Gautier étoit cependant capable d'un tel ouvrage. Il joignit à beaucoup de pieté & d'érudition, une grande application à l'étude de l'écriture sainte, comme il paroît par la lettre que lui écrivit le cardinal Brunon, évêque de Segni, qu'il avoit connu à Rome, & avec lequel il étoit fort lié d'amitié. Gautier avoit été aussi éleve de Godefroi évêque de Maguelone, c'est-à-dire, comme on le croit, qu'il avoit été chanoine de cette église. Il avoit succédé à Godefroi même dans le siége de Maguelone, au plutard au commencement de mai de l'an 1104, & non en 1108, ni en 1110, comme quelques auteurs l'ont avancé. Il se trouva l'an 1119, au X concile de Toulouse, auquel le pape Callixte II présida, & dans les actes duquel on voit que les simples évêques ont souscrit avant les cardinaux prêtres. Le même pape nomma Gautier principal arbitre des différends qui s'étoient élevés entre le comte de Melgueil & le seigneur de Montpellier, & l'honora du titre de légat de la sainte église romaine, tant pour donner plus de poids & d'autorité au jugement qu'il porteroit sur cette affaire, qu'afin qu'il eût la préséance sur les archevêques de Vienne & de Taragone, & les autres évêques ses collégues. Gautier donna son jugement sur l'affaire susdite le 9 de mai de l'an 1125. Mais lui-même eut peu de temps après quelques différends avec le seigneur de Montpellier, touchant l'étendue de leur domaine & l'hommage que ce seigneur lui devoit. Il paroît qu'ils eurent d'abord recours aux armes, pour soutenir leurs droits: mais ils s'accorderent enfin, & la paix fut rétablie entr'eux. Gautier mourut vers le mois de juin de l'an 1129. Les historiens louent beaucoup sa piété, sa sagesse, sa science, son éloquence, & le soin qu'il eut de réparer son église, & d'en entretenir les bâtimens. Quelques-uns l'ont confondu mal-à-propos, avec Gautier de Castillon, poëte célébre du XIII siécle. Il mourut & fut inhumé à Maguelone. * *Voyez* l'histoire générale de Languedoc, *tom.* II, en plusieurs endroits.

GAUTIER le CHANCELIER, historien du XII siécle, que Valere André dit avoir été chanoine & archidiacre de l'église de Terouanne, accompagna Godefroi de Bouillon dans son expédition de la Terre sainte. Il étoit au siége d'Antioche, formé par les chrétiens en 1115, & fut témoin des malheurs qui leur arriverent en ce lieu en 1119. Il y participa lui-même, fut fait prisonnier, & souffrit beaucoup dans sa captivité. Il se plaint même que sa tête en avoit été affoiblie. Revenu de ce voyage, il écrivit l'histoire du siége d'Antioche, & de tout ce qu'il avoit vu ou su sur ce sujet jusqu'en 1119. Cette relation a été imprimée par Jacques Bongars, dans le premier volume du recueil intitulé: *Gesta Dei per Francos.* Plusieurs auteurs prétendent, & peut-être avec raison, que ce Gautier est le même que Gautier de Terouanne, *dont nous parlons dans l'article suivant.*

GAUTIER, dit DE TEROUANE, parcequ'il étoit chanoine & archidiacre de cette église, composa l'histoire de la vie & du martyre de Charles de Danemarck, surnommé *le Bon*, comte de Flandre, qu'on tua l'an 1127, à Bruges dans l'église de saint Donatien. Le pere Sirmond publia en 1615 ce traité, avec la vie du pape Leon IX, composée par l'archidiacre Guibert.

GAUTIER DE CONSTANTIIS, surnommé *le Magnifique*, archidiacre d'Oxford, puis évêque de Lincoln en Angleterre, & enfin archevêque de Rouen, vivoit sur la fin du XII siécle. Les auteurs Anglois assurent, qu'il étoit de leur pays; mais son nom latin, *Gualterus Constantiensis*, ou *de Constantiis*, persuade qu'il étoit de Coutance en Normandie. Ce prélat se croisa avec le roi Philippe *Auguste*, & Henri roi d'Angleterre, pour le voyage du Levant, dont il écrivit une relation, avec quelques traités, *Super negotiis juris, epistolæ, &c.* Pitseus parle de lui sous l'an 1199.* Rigord. Guillaume le Breton. Sainte - Marthe, *Gallia christiana.* Vossius, *de hist. Lat.* Pitseus, *de script. Angl.*

Il y a eu dans le XII siécle plusieurs autres auteurs de ce nom, comme GAUTIER de Chastillon, de Lille en Flandre, auteur de l'*Alexandrie*, ou d'un poëme sur les actions d'Alexandre; GAUTIER de Mortagne, évêque de Laon, qui a fleuri vers l'an 1150, & écrit quelques lettres; GAUTIER, chanoine régulier de S. Victor, auteur d'un livre contre les premiers théologiens scholastiques, intitulé, *Des quatre labyrinthes*

de la France, *Pierre Abaëlard*, *Gilbert de la Porée*, *Pierre Lambert & Pierre de Poitiers.* * Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII siécle.*

GAUTIER de Coigny, ancien poëte François, dont Fauchet n'a point parlé, étoit né vers l'an 1177 : il se fit moine à saint Médard de Soissons en 1193 : il fut fait prieur de Vic-sur-Aine en 1214. Le corps de sainte Léocade, qui étoit conservé dans son prieuré ayant été volé, Gautier fit à cette occasion une complainte : cette piéce est de l'an 1219. Il fut fait prieur de S. Médard de Soissons en 1233, & trois ans après il mourut. On a de lui un grand nombre de poësies françoises & de chansons en langage plus ancien que Thibaud comte de Champagne. La collection de ces poësies est conservée dans l'abbaye de Notre-Dame de Soissons : il y en a aussi à S. Corneille de Compiegne : il y en avoit autrefois un exemplaire dans la bibliothéque de Charles V & de Charles VI, rois de France. Les chansons de Gautier sont, dit-on, un des beaux morceaux qu'on puisse vanter pour les poësies de cette espece du regne de Philippe-Auguste & de Louis VIII. Il est connu en quelques bibliothéques de Paris sous le nom de *Danz Gautier*. Voyez la chronique de S. Médard au tome II du *Spicilege* de dom Luc d'Acheri, édition *in-fol.* & le second volume des dissertations de M. l'abbé le Beuf sur l'histoire ecclésiastique & civile de Paris, pag. 121 & 122 de sa dissertation sur l'état des sciences en France, depuis le roi Robert jusqu'à Philippe le Bel.

GAUTIER, surnommé de *Hardecourt*, fut abbé du monastere du Mont-saint-Quentin, depuis l'an 1198, jusqu'en 1241. Le Mont-saint-Quentin est un monastere de l'ordre de S. Benoît, où la réforme de saint Maur a été introduite. Il est situé à un quart de lieue de la ville de Peronne, & on l'appelloit autrefois le *Mont-des-cignes.* Cette abbaye reconnoît pour fondateur Erchinoald maire du palais, sous le roi Dagobert. L'abbé Gautier II du nom, en latin *Walterus*, mourut en 1241, & on lisoit autrefois cette épitaphe singuliere sur sa tombe : *Quarto non. octob. moritur Gualterus de Hardecourt abbas, dans, redundans & inundans, inopes sublevans, & hic in arcto ponitur, cujus laus non sepelitur.*

GAUTIER DE COVENTRE, ou DE CONVENTRI, ainsi nommé, parcequ'il étoit de cette ville en Angleterre, florissoit dans le XIII siécle, vers l'an 1226. Il étoit religieux de saint Benoît, & composa une chronique de la Grande Bretagne, une des Anglois-Saxons, des annales d'Angleterre, & quelques autres traités historiques. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Simler, *biblioth. Gesn.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2, c. 58.*

Dans le même siécle fleurirent GAUTIER de l'ordre des freres Mineurs, évêque de Poitiers, qui avoit composé une somme théologique, sur le livre du Maître des sentences, & qui a fait des constitutions synodales en 1280 & 1284. GAUTIER CORNU, évêque de Paris; GAUTIER d'EXCESTER, de l'ordre des freres Prêcheurs, qui a fait la vie de Gui comte de Warwich, vers l'an 1301. GAUTIER MAPES anglois, Archidiacre d'Oxford. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XIII siécle.*

GAUTIER DE SAINT ALBAN, moine du monastere du même nom, a écrit aussi divers ouvrages, & entr'autres, une chronique. On ne sait pas en quel siécle il vivoit.

GAUTIER DE WINTERBURN, cardinal, *cherchez* WINTERBURN (Gautier de).

GAUTIER, dit DE BRUGES, parcequ'il étoit natif de la ville de ce nom en Flandre, a vécu sur la fin du XIII siécle. Il prit l'habit de frere Mineur, fut provincial de la province de Tours, & fut nommé en 1278 évêque de Poitiers par le pape Nicolas III, qui le sacra lui-même. Il donna des marques de son courage & de son zéle pour la défense de la hiérarchie, pendant les disputes qui s'éleverent de son temps entre les archevêques de Bourdeaux & de Bourges; l'un & l'autre prétendoit la primatie. Gautier s'attacha à Gilles de Rome, qui étoit archevêque de Bourges, & par son ordre excommunia Bertrand de Got, qui étoit archevêque de Bourdeaux. Mais ce dernier ayant été élu pape, sous le nom de Clément V, déposa Gautier, pour se venger, & le renvoya dans son couvent, où il mourut de déplaisir en 1306. On dit qu'en mourant il écrivit un billet, qu'il tint toujours entre les mains, même après sa mort, par lequel il appelloit de la sentence du pape au prochain concile, ou au jugement de Dieu. On ajoute que le pape l'ayant su, vint à Poitiers l'an 1308, & qu'ayant fait ouvrir son tombeau, il trouva cet acte d'appel ; ce qui l'obligea de faire mettre ce corps en un lieu plus honorable. L'an 1604, le général des cordeliers faisant la visite, ouvrit de son autorité privée ce tombeau : l'évêque Geofroi de Saint-Blin reclama contre cette action ; ce qu'on peut voir plus au long dans l'histoire de M de Thou, dans Sponde & ailleurs. Gautier de Bruges laissa divers ouvrages, des sermons, des commentaires sur les quatre livres du Maître des sentences, *Quodlibetorum*, *l.* 1 *&c.* * Trithéme, *de script. ecclef.* Saint Antonin, 3. *P. T.* 24, *c.* 9. Sweert, *Ath. Belg.* De Thou, *histoire*, *l.* 131. Sponde, *A. C.* 1308. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Meier, *l.* 11. *ann. de Flandre.* Molan, *in natal. SS. Belg. ad* 22. *Jan.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

GAUTIER, dit D'HEMINGFORD, Anglois, chanoine régulier de saint Augustin, vivoit dans le XIV siécle, & composa une chronique d'Edouard III, l'histoire d'Angleterre, des sermons, &c. Il mourut en 1347. * Pitseus, *de script. Angl.*

GAUTIER DE DISSE, religieux de l'ordre des carmes, natif de Disse, village du comté de Nortfolck, étoit fils d'un laboureur, & se sentant porté d'inclination aux sciences & à la piété, il entra dans le monastere des carmes de Norwich. Il fut reçu docteur à Cambridge, vint à Paris, & fit un voyage à Rome, où il s'acquit beaucoup d'amis. Urbain VI & Boniface IX l'employerent dans des légations importantes. Il prêcha aussi avec réputation, & composa divers ouvrages, des sermons, des commentaires sur le Maître des sentences, un traité du schisme contre les Wiclefites, &c. On dit qu'il mourut l'an 1404. * Trithéme, *de script. ecclef.* Lucius, *biblioth. carmel.* Alegre, *in parad. carmel.* Pitseus, *de script. Angl.* Sixte de Sienne. Balæus, &c.

GAUTIER STUART, comte d'Athol en Ecosse, fils de Robert II, roi d'Ecosse, ayant été convaincu l'an 1436, d'une conspiration contre Jacques I, roi de ce pays, fut puni pendant trois jours de supplices différens & bien rigoureux. On l'attacha le premier jour à une machine faite en forme de cigogne, avec quoi on tire de l'eau des puits, & l'élevant avec des cordes passées dans des poulies, on le laissa tomber plusieurs fois presque jusqu'à terre; ce qui est une espece d'estrapade. Après ce tourment, on l'exposa à la vûe du peuple sur une petite colonne, & on lui mit une couronne de fer toute rouge sur la tête, en l'appellant *le roi des traitres.* Le lendemain il fut attaché sur une claie à la queue d'un cheval, qui le traîna dans le milieu de la ville d'Edimbourg; & le troisiéme jour, après l'avoir étendu sur une table élevée dans une grande place, on lui tira les entrailles du ventre, que l'on jetta dans le feu, pendant qu'il vivoit encore. Sa tête fut mise au haut d'une pique, & son corps coupé en quatre morceaux, que l'on envoya dans les quatre villes principales du royaume, pour y être exposés selon la coutume du pays. *. Henningues, *in geneal.* Imhoff., *en son histoire généalogique d'Angleterre*, *table XI*, *page* 46.

GAUTIER, surnommé duc d'Athènes, exerça un pouvoir tyrannique à Florence pendant dix mois, l'an de J. C. 1445. * Blondus.

GAUTIER, dit RAINALDI, *cherchez* RAINAUD.

GAUTIER (René) avocat général au grand conseil, fils de N. Gautier, gentilhomme Angevin, seigneur de Boumois près Saumur, naquit vers l'an 1560. Il fut instruit de bonne heure dans les belles lettres & dans la jurisprudence ; mais il n'exerça pas long-temps la

charge d'avocat général. Sa femme qui avoit une piété singuliere, servit d'instrument au Seigneur, pour le détacher du monde, & de toutes les charges du siécle. En 1604, le roi Henri IV ayant envoyé en Espagne Pierre de Berulle, qui fonda peu de temps après la congrégation de l'Oratoire, & qui fut ensuite cardinal, pour demander des religieuses carmélites, M. Gautier qui étoit ami de M. de Berulle, voulut le suivre dans ce voyage, & fit avec lui les sollicitations pour réussir dans leur dessein. Il profita aussi de ce voyage, pour apprendre parfaitement la langue espagnole, dont il se servit dans la suite pour traduire en françois plusieurs ouvrages de piété, écrits en cette langue, dont nous allons donner la liste. M. Gautier étoit à Fontevrault, quand il entreprit la traduction des vies des saints de Ribadeneira. Il avoit été retenu pour quelque temps dans ce monastere par l'abbesse, qui le regardoit, avec raison, comme un homme capable de gérer les affaires de sa communauté, & de son ordre entier. Ce fut M. Gautier qui procura aux Carmelites, un établissement à Angers. Il a vécu dans une grande piété, & les vives douleurs qui ne l'ont presque jamais quitté les dernieres années de sa vie, ont achevé, comme on l'espere, de le sanctifier. Il est mort à l'âge de 77 ans, après une colique de dix-huit jours, extrêmement aigue, & qu'il souffrit avec une patience vraiment chrétienne. * *Mem. du temps.* Baillet, *vies des Saints* in-8°. *Vie du cardinal de Berulle*, par Habert, *pag.* 239, 262 & 271.

Voici la liste des différentes traductions que M. Gautier a faites. 1. *Méditations des mysteres de notre sainte foi*, composées en espagnol par le R. P. Louis du Pont, & traduites en françois, *in*-12. à Douai 1611, 1613, 2 vol. & plusieurs autres fois depuis en divers lieux, tant *in*-12 qu'*in*-4°. 2. *La guide spirituelle*, où il est traité de l'oraison, méditation & contemplation, composée en espagnol par le R. P. Louis du Pont, & traduite en françois, à Paris, 1615, *in*-4°. dédiée à la marquise d'Ancre. 3. Les œuvres spirituelles du même P. Louis du Pont, en quatre tomes, traduites de l'espagnol en françois, *in-fol.* à Paris, 1621, & *in*-4°. 1613, 1617, trois volumes. 4. *L'Echelle de saint Jehan Climacus*, nouvellement traduite en françois, à Paris, *in*-12. 1603. 5. *Les œuvres spirituelles du B. Jean de la Croix, premier carme déchaussé*, traduites de l'espagnol en françois, à Paris 1621, *in*-8°. 6. *L'Instruction des prêtres*, composée en espagnol, par D. Antoine Molina, chartreux, traduite en françois, *in*-8°. à Paris, en 1618, & encore plusieurs fois depuis, à Paris & à Lyon. A la fin de l'édition de 1643, on trouve un traité des cérémonies de la messe, par un prêtre séculier; 7. *Exercices spirituels de l'excellence, profit & nécessité de l'oraison mentale*, par le R. P. Antoine Molina, chartreux de Miraflores, traduit de l'espagnol en françois, *in*-8°. à Paris, en 1621, & encore depuis. 7. *Devotes méditations sur les évangiles de tous les dimanches & fêtes de l'année, & de chaque jour de carême*, faites en espagnol, par le R. P. dom André Capiglia, chartreux, mises en françois, par René Gautier, &c. *in*-12 1608, deux vol. & encore depuis: il y en a eu aussi des dernieres éditions en 4 volumes. Enfin, M. Gautier a traduit les vies des Saints composées en espagnol par le Jésuite Ribadeneira, mais qui sont remplies de fables, & que personne ne lit plus depuis long-temps. Le fameux André du Val, docteur de Sorbonne, & professeur du roi en théologie, y joignit les vies de plusieurs Saints du royaume, & des pays voisins, dont Ribadeneira n'avoit point parlé. Mais il n'y a guères de plus critique dans ces vies ajoutées par du Val, que dans celles du Jésuite Espagnol. On a imprimé plusieurs fois ce recueil *in*-4°. & *in-fol.* La derniere édition est de Paris en 1672, en 2 vol. *in-fol.* à moins que l'on ne regarde les vies des Saints du P. Simon Martin, minime, imprimées pour la seconde fois en 1686, en deux volumes *in-fol.* comme une nouvelle édition de la traduction de l'ouvrage de Ribadeneira, un peu retouchée seulement.

GAUTIER (François) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré de la réforme, & prieur d'Evilly en Champagne, étoit originaire de Barleduc. Il enseigna la philosophie & la théologie dans son ordre pendant plusieurs années, & remplit les premiers postes dans différens monasteres. Il est mort à Evilly, au mois d'août 1729. En 1705, il publia à Paris un volume *in*-4° pour établir & défendre la tradition de son ordre, sur l'apparition prétendue de la sainte Vierge à saint Norbert pour lui prescrire la forme & la couleur de l'habit qu'il devoit donner à ses disciples. Cette question, quoique peu intéressante, & sur laquelle un critique exact auroit bien de la peine à prendre l'affirmative, est traitée dans cet ouvrage avec érudition, & avec toute la vraisemblance que l'auteur y pouvoit donner. Le P. Gautier entreprit ensuite un autre ouvrage d'un genre bien différent, & qui ne demandoit pas moins de discernement que d'érudition: il prétendoit y traiter *de l'origine des choses.* Il a employé vingt années à ce vaste dessein, & l'on prétend qu'il l'a exécuté. Il a mis cet ouvrage en forme de dictionnaire.

GAUTIER DE BRIENNE, roi de Sicile, *cherchez* BRIENNE.

GAUTIER, *cherchez* BURLEI Gautier.

GAUTIER DANIEL, *cherchez* DANIEL.

GAUTIER HILTON, *cherchez* HILTON.

GAUTIER HUNTE, *cherchez* HUNTE.

GAUTRUCHE (Pierre) né à Orléans l'an 1602, se fit Jésuite en 1624; & pendant 57 ans qu'il en porta l'habit, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, il se montra toujours très-attaché à sa congrégation, & fort zélé pour ses sentimens & sa conduite. Feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui l'avoit connu particulierement, l'appelle dans son *Comentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 325, *vir diffusæ eruditionis*, un homme d'une érudition étendue; & il ajoute, qu'il a enrichi la république des lettres de différens ouvrages, principalement sur les humanités. Le même prélat dit dans ses origines de Caën, seconde édition, pag. 435, que le P. Gautruche s'étoit si bien formé aux exercices littéraires, & aux emplois du collége, qu'il n'étoit propre à aucun autre. Cependant il voulut prêcher & écrire sur la théologie. Il a demeuré plus de trente ans dans la ville de Caën, où il a enseigné la philosophie, la théologie & les mathématiques. Il a composé un cours de philosophie, & un de mathématiques, qui sont peu connus. Son meilleur ouvrage est son *Histoire poëtique*, qui n'est néanmoins qu'un petit volume, & qui n'est bon que pour des commençans. Son *histoire sainte, avec l'explication des points controversés de la religion*, étoit son ouvrage favori. Il l'a presque toujours grossi de nouvelles augmentations, & la treiziéme édition qui est de l'an 1692, est en 4 vol. *in*-12. Mais les nouveaux ouvrages que l'on a faits sur cette matiere depuis cinquante ans, ont presque fait oublier celui-ci. Son histoire des nouveaux dogmes, qui ont eu cours au dedans & au dehors du royaume, ne nous est connue que de nom. Le P. Gautruche est mort à Caën, le 30 mai 1681, dans la 79 année de son âge.

GAUVER (Jean) Allemand, religieux de l'ordre des Carmes dans le XV siécle, vers l'an 1440, composa divers ouvrages, comme des commentaires sur le Maître des sentences, sur l'exode, la concordance des évangiles, &c. * Trithéme, *de script. ecclef.* Lucius, *bibl. carm. &c.*

GAUZLIN, GOZLIN, ou GAUSIOLIN, évêque du Mans, fils de *Roger*, seigneur Manceau, qui usurpa le comté du Maine, fut pourvu de cet évêché en 724, par la brigue de son pere, & après avoir été sacré par l'archevêque de Rouen, au mépris de son métropolitain, il fut installé sur le siége par la force des armes, & malgré l'opposition du clergé & du peuple. Il se maintint dans cette dignité, par toutes sortes de violences & d'injustices; mais au bout de quelques années il fut dépossédé par ordre du roi Pepin. Pour s'en ven-

ger, il invita à un repas Herlemond, qui avoit été mis en sa place; & lorsqu'il l'eut en son pouvoir, il lui arracha les deux yeux, lui coupa le nez, & le fit conduire par des gens armés hors de la province. C'est ainsi qu'il rentra dans son évêché. Pepin l'envoya prendre, & lui fit crever les yeux; mais dans la suite il le renvoya dans son diocèse, à la sollicitation pressante de ses parens & de ses amis. Gauzlin en jouit assez paisiblement, & eut un coadjuteur pour faire les fonctions de l'épiscopat; parcequ'il étoit aveugle & ignorant. Il continua toujours à profaner son caractere par les mêmes désordres, & mourut d'apoplexie l'an 770. Son corps fut enterré dans l'abbaye de la Couture. * Jean Bondonnet, *des évêques du Mans*.

GAUZLIN ou GOSLIN; évêque de Toul, succéda dans cet évêché à Drogon en 922. Dans le livre des miracles de S. Bercaire, il est appellé *Pontifex nobilissimus*, ce que quelques auteurs traduisent par *Prélat d'une illustre naissance*; mais cela peut, ce semble, signifier également un prélat distingué, soit par son mérite, soit par ses vertus. On loue en effet sa prudence, sa sagacité, son attachement à la religion catholique, & son zéle pour la pureté de l'observance monastique. Il fut ordonné évêque le 17 de mars de l'an 922, & gouverna l'évêché jusqu'en 962. Il avoit été élevé à la cour de Charles le Simple, & ce prince ne contribua pas peu à le faire élire évêque de Toul: il fut l'amour & les délices de son peuple. Son extérieur toujours égal, & l'air de son visage toujours gai & serain, inspiroient une sainte joie à ceux qui le voyoient. Ses discours ne respiroient que la douceur & la clémence, & ses principaux exercices étoient le soin de son peuple, la priere & l'aumône. C'est le portrait que nous en fait l'abbé Adson, auteur de sa vie, comme on le croit, qui vivoit de son temps. Au commencement de son épiscopat, il eut quelque peine à se soumettre au roi Henri l'Oiseleur, à qui Charles le Simple avoit cédé le royaume de Lorraine: il se laissa même assiéger dans sa ville de Toul; mais à la fin il se soumit, & ce prince lui donna des marques de sa reconnoissance, & lui accorda en 928, à lui & à ses successeurs, les ville & comté de Toul, pour en jouir avec tous les droits régaliens. Gauzlin disposa donc le premier de ce comté en faveur d'un officier, à qui il donna le titre de comte de Toul. Ce prélat assista en 947 & en 948 aux conciles de Mouson, de Verdun & d'Ingelheim, dans la cause de Hugues de Vermandois, & d'Artaut, qui se disputoient l'archevêché de Reims. On doit aux soins de Gauzlin la réforme de l'abbaye de saint Evre, située au fauxbourg de Toul, qui devint bientôt un modéle de régularité. Il entreprit aussi de rétablir l'église de saint Mansui, qui menaçoit ruine, & d'y établir l'ordre monastique. Il fonda l'abbaye de Bouxieres-aux-Dames pour des religieuses, & donna à ce nouveau monastere, qui devint dans la suite un pélerinage fameux, des biens de l'évêché, l'église du village de Bouxieres, avec toutes les dixmes, de même que celles de Picherécourt, aussi avec une partie de la dixme. La fondation de Bouxieres est environ de l'an 936. Comme l'étude des lettres est un des moyens les plus efficaces pour procurer la réforme des mœurs, un des premiers soins de Gauzlin fut de faire fleurir les sciences dans sa ville épiscopale. Il y fit venir Adson, moine de l'abbaye de Luxeu, un des plus habiles & des plus vertueux religieux de son temps, & le chargea des écoles de l'abbaye de saint Evre, où les clercs de l'évêché venoient étudier avec les religieux, tant de ce monastere, que des autres qu'on y envoyoit. Cependant Gauzlin ne crut pas nuire, sans doute, à la régularité dont il faisoit profession, en possédant, contre l'esprit des canons, plusieurs abbayes avec son évêché. Il eut en effet celles de Moyenmoutier, d'Offonville, de Poulangy dans le diocèse de Langres, & de Varennes. Il céda la derniére à l'évêque de Langres, & reçut en échange le village de Bauzemont. Enfin, après quarante ans d'épiscopat, il mourut l'an 962 le 7 de septembre, & fut transporté par son clergé & son peuple, dans l'abbaye de Bouxieres. Il y est honoré comme saint, & dans tout le diocèse de Toul. Saint Gérard, son successeur immédiat, affligé de certains bruits que l'on répandoit contre ce prélat, demanda, dit-on, à Dieu qu'il lui fît connoître quel étoit le dégré de gloire qu'il possédoit dans le ciel; & quelques auteurs peu critiques racontent sérieusement, que Dieu lui révéla que Gauzlin étoit égal en mérites & en gloire à saint Apollinaire martyr. * *Voyez* les historiens de Toul: la vie particuliere de Gauzlin, citée dans cet article, & ce qu'en dit le P. Calmet, dans le premier volume de son *histoire ecclésiastique & civile de Lorraine*, en plusieurs endroits.

☞ GAUZLIN, ou GAUSLIN, ou même GAUSCELIN, archevêque de Bourges dans le XI siécle, étoit fils naturel de Hugues Capet, depuis roi de France. D. Pierre de S. Romuald le dit frere naturel de ce prince; mais sans fondement, & contre l'autorité des auteurs contemporains. Hugues Capet le fit élever dès sa plus tendre jeunesse au monastere de Fleuri, où sous la discipline du célebre Abbon, & d'autres excellens maîtres, il fit beaucoup de progrès dans les sciences & dans la piété. Gauzlin passoit pour un des grands philosophes de son temps. Ses belles qualités, autant que la proximité du sang, le rendirent cher au roi Robert. Ce prince prit beaucoup de confiance en lui, de façon qu'il ne faisoit presque rien d'important sans son avis. Il lui donna l'abbaye de Fleuri, après la mort d'Abbon, arrivée le 13 novembre 1004. Les moines firent beaucoup de difficulté de le recevoir, à cause du vice de sa naissance; mais la volonté du roi prévalut. Le roi Robert le nomma archevêque de Bourges en 1013, Dacbert ayant laissé ce siége vacant par sa mort. Gauzlin éprouva au sujet de cet archevêché, de la part des citoyens de Bourges, les mêmes difficultés qu'il avoit essuyées de la part des moines de Fleuri, lorsqu'il avoit été nommé abbé. Ils se récrierent contre sa promotion, & refuserent de le reconnoître pour leur pasteur. Pour vaincre ces obstacles, Gauzlin alla à Rome. Il y fut reçu avec honneur, par le pape Benoît VIII, & gagna l'estime de tous les Romains qui le connurent. Après y avoir fait admirer son éloquence, par un discours qu'il eut occasion de faire en public, il revint avec un rescrit du pape adressé à Geoffroi, comte de Bourges, en vertu duquel il fut intronisé dans son siége, & en demeura paisible possesseur. Gauzlin se trouva en 1020 au grand concile d'Airy, convoqué pour rétablir la paix & la tranquillité en Bourgogne. Il assista aussi à celui qui se tint deux ans après à Orléans, contre une espéce de manichéens. Ce prélat, en qualité d'abbé de Fleuri, y présenta la profession de foi de ses freres, dans laquelle rappellant la doctrine des six conciles généraux que l'église recevoit, ils protestoient qu'ils n'avoient point d'autres sentimens sur la religion. Gauzlin se trouva en 1029, avec plusieurs prélats, à la dédicace de l'église de S. Agnan d'Orléans, que le roi Robert fit faire, lui présent & toute sa cour. Il mourut la même année le 2 de septembre, dans le cours des visites de son diocèse. Son corps fut porté à Fleuri, & inhumé dans la principale église, comme il l'avoit réglé de son vivant. Cette abbaye qui étoit déja fort célébre, acquit un nouveau lustre sous Gauzlin, par le grand nombre de personnes qualifiées qui s'y retirerent pour y finir leurs jours. Un funeste embrasement l'ayant réduite en cendres, Gauzlin entreprit de la rétablir. On commença à y travailler le 30 juillet 1026, & la reconstruction fut achevée dans l'espace de deux ans. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VII.

☞ GAY (Jean) célebre poëte Anglois, descendoit d'une ancienne famille de la province de Devon. Il fut élevé à l'école de Bamstaple. Il avoit quelque bien, & fut mis de bonne heure dans le commerce; mais cette vie ne s'accommodant ni avec son gout, ni avec

ſon génie, il l'abandonna bientôt pour ſe livrer entierement à la poëſie. Environ l'an 1712, il fut fait ſecrétaire de la ducheſſe de Monmouth, & demeura chez elle juſqu'en 1714, qu'il paſſa à Hanovre avec le comte de Clarendon, qui y fut envoyé par la reine Anne. Mais ce ſeigneur s'étant démis de ſes emplois, M. Gay revint en Angleterre. Il y vécut très-familierement avec les plus grands hommes de l'état, dont il étoit infiniment eſtimé; mais ſur-tout de ſon cher ami M. Pope, qui lui écrivit, pour le féliciter de ſon retour, une des plus belles lettres qu'on puiſſe lire, dans laquelle, après mille proteſtations de la plus tendre amitié, il l'aſſure qu'il aura toujours une place dans ſon cœur, & une retraite aſſurée chez lui à Benfield en tout temps. En 1724 M. Gay publia une tragédie intitulée *les Captifs*, qu'il eut l'honneur de lire en manuſcrit à la reine Caroline, alors princeſſe de Galles, & qui fut repréſentée au théatre royal de Drury. En 1726 il publia ſes *Fables*, & les dédia au duc de Cumberland. Quoiqu'elles n'égalent pas celles de notre célebre la Fontaine, elles ont de très-grandes beautés. Les Anglois n'ont rien dans ce genre qu'on puiſſe leur comparer. Peut être ni leur génie ni leur langue ne ſont pas propres à porter cette eſpéce de poëſie à un plus haut dégre de perfection. L'année ſuivante 1727, on lui offrit la place de gentilhomme auprès d'une des plus jeunes princeſſes; mais il refuſa cet emploi, à cauſe de quelque mécontentement qu'il avoit reçu de la cour. Il compoſa enſuite différens ouvrages, de ceux que les Anglois appellent *humourous*, qui eurent un grand ſuccès; tels que *la ſemaine du Berger*; *Trivia*, &c. & l'opéra du *Mendiant*, qui fut repréſenté pour la premiere fois en 1728. L'auteur des notes ſur ce vers de la *Donciade* de M. Pope: *Gay meurt ſans penſion, quoiqu'il ait eu tant d'amis*, remarque que cet opéra étoit une eſpéce de ſatyre adaptée aux différens gouts des hommes, depuis ceux du premier rang, juſqu'à ceux de la populace. Jamais ce vers d'Horace: *Primores populi arripuit, populumque tributim*, n'a été ſi juſtement appliqué à aucune compoſition littéraire, qu'à celle-ci. Jamais piéce de théatre n'a eu tant de ſuccès. Tout ce qu'on raconte des effets extraordinaires de l'ancienne muſique, ou de l'ancienne tragédie, n'en approche pas, & on peut aſſurer qu'aucune piéce de Sophocle ou d'Euripide n'a jamais été autant ſuivie & applaudie. La piéce de Gay fut jouée à Londres pendant ſoixante-trois jours, ſans interruption, & toujours avec de nouveaux applaudiſſemens. On la reprit l'hyver ſuivant, avec un ſuccès égal. Elle fut auſſi repréſentée dans toutes les grandes villes de l'Angleterre, de l'Ecoſſe & de l'Irlande, avec un ſuccès dont on n'avoit jamais vu d'exemple. Dans certaines villes elle le fut juſqu'à trente fois; dans d'autres juſqu'à quarante & cinquante fois de ſuite. L'actrice qui joua le rôle de Polly, juſqu'alors fort peu connue, devint tout d'un coup célebre. On en fit différens portraits, qu'on fit graver, & qu'on vendoit par milliers. On en compoſa la vie. On lui dédioit des brochures en proſe & en vers, & on en faiſoit d'autres de ſes bons mots & de ſes plaiſanteries. Les dames étoient tellement enchantées de cette piéce, qu'elles en portoient les plus jolies chanſons dans leurs éventails & dans leurs écrans. Enfin, M. Gay fit entierement tomber pour cette année, l'opéra italien, cet idole de la nobleſſe & du peuple anglois. Il eut la ſatisfaction de réuſſir dans une entrepriſe, où tous les poëtes, tous les orateurs, & tous les philoſophes d'Angleterre avoient échoué, avec la meilleure cauſe & les meilleures raiſons. Il faut cependant avouer que dans cette piéce, qui à la vérité renferme des traits inimitables & de la plus grande beauté, on trouve auſſi des peintures très-naturelles, mais ſouvent trop libres des vices & des ridicules de la populace, qui ne feroient pas peut-être du gout de toutes les oreilles délicates. Mais, en général, le peuple anglois s'embaraſſe aſſez peu du choix des objets, pourvu qu'on les repréſente fortement & naturellement. M. Gay ajouta une ſeconde partie à cet opéra, mais qui ne réuſſit point. Il l'intitula *Polly*, du nom de l'actrice favorite dont nous venons de parler; on avoit même pris jour pour la repréſenter, & on en avoit fait tous les frais & les préparatifs, lorſque le grand chambellan défendit qu'on paſſât outre. Alors on preſſa M. Gay de faire imprimer ſa piéce, & tant de perſonnes s'empreſſerent de ſouſcrire pour cette impreſſion, que la défenſe du lord chambellan ne lui fit aucun tort du côté de l'intérêt. Ses amis convenoient que cette ſeconde partie ne répondoit point du tout à la premiére. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, l'auteur fit imprimer à Londres en 1715, 2 volumes *in-12* de *Poëſies diverſes*. Il compoſa enſuite une comédie intitulée *la femme de Bath*, qui fut repréſentée à différentes repriſes avec ſuccès; mais il eut la mortification de voir échouer une autre comédie qu'il avoit travaillée avec beaucoup de ſoin de concert avec ſes amis Pope & le docteur Arbuthnot. La derniere piéce de ſa compoſition eſt un opéra intitulé *Achille*, qui ne fut repréſentée qu'après ſa mort.

M. Gay étoit un des hommes les plus aimables de ſon temps. Il étoit doux, affable, généreux, & très-agréable dans la converſation. Son plus grand défaut étoit une indolence exceſſive, & une indifférence entiere pour ſes intérêts. De ce côté là il ne le cédoit pas à la Fontaine. Son ami le célebre Swift, doyen de ſaint Patrice, le preſſoit ſouvent, lorſqu'il ſavoit qu'il avoit touché des ſommes conſidérables, d'en mettre une partie à fonds perdu pour s'aſſurer au moins le néceſſaire pendant ſa vieilleſſe; mais il ne put jamais l'y engager, parcequ'il ne pouvoit pas ſe réſoudre à ſe donner aucun mouvement pour cela. Quant à ſes talens, il eſt inutile d'en parler. Ses ouvrages ſont entre les mains de tous ceux qui entendent ſa langue, & qui ont quelque gout pour la poëſie. De grands connoiſſeurs prétendent que de tous ſes ouvrages, ſes poëſies paſtorales ſont les plus parfaites. Elles ſont entierement dans le gout dorique. Les caracteres & les dialogues ſont d'un naturel & d'une ſimplicité admirables, & le langage eſt parfaitement aſſorti aux perſonnes.

Notre auteur après diverſes viciſſitudes, tantôt dans l'opulence, & tantôt très à l'étroit, ſe retira enfin chez le duc de Queensburry, qui lui fournit libéralement tout ce qui lui étoit néceſſaire juſqu'à ſa mort, arrivée dans le mois de décembre 1732. Cet illuſtre ſeigneur le fit enterrer dans l'abbaye de Weſtminſter, & lui fit ériger un moſolée avec un bel éloge de la compoſition de M. Pope.

GAYANT (Louis) célebre anatomiſte, & peut-être le premier de ſon temps, étoit de la petite ville de Clermont en Beauvaiſis, & au diocèſe de Beauvais. Il fut reçu chirurgien juré à Paris, & entra dans l'académie des ſciences de la même ville en 1666. On l'a ſouvent vu avec admiration dans cette ville, faire des démonſtrations publiques d'anatomie, & entendu parler ſur cette matiere en homme qui la poſſédoit à fond. Le concours de ceux qui étudioient ſous lui fut toujours très nombreux, & il a formé d'excellens diſciples. Il n'a pas peu contribué à la découverte que le célebre Jean Pecquet fit du réſervoir du chyle, & du conduit thorachique, qui porte le chyle au cœur. Louis Gayant ayant été nommé chirurgien des armées du roi pour les conſultations, mourut dans l'exercice de cet emploi à Maſtricht ſur la Meuſe, le 19 d'octobre de l'an 1673. Il a laiſſé un fils, docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin du roi par quartier, & premier médecin de M. le duc du Maine. * De Vaux, *index funereus chirur. Pariſ. pag.* 51 *&* 52. Baillet, *vie de Deſcartes, à la fin du ſecond volume, dans l'édit.* in-4°. *Liſte chron. de MM. de l'acad. des ſciences*, in-4°.

GAYLINGIUS (Jean) né à Isfeld, étudia à Erford, puis à Wittenberg, où il fit liaiſon avec Luther avant ſon apoſtaſie. Ce changement, loin de cauſer entr'eux

une rupture, les lia encore plus étroitement. Luther l'envoya en 1520, porter sa prétendue réforme à Isfeld, puis dans le duché de Wirtemberg. Il mourut le 27 février 1559.* Louis-Melchior Frischlin, *memoria theologorum Wittembergensium ressuscitata.*

☞ GAYOT DE PITAVAL (François) écuyer, avocat au parlement, étoit né à Lyon, fils de Benoît Gayot, conseiller au présidial de la même ville, & échevin en 1683; il ne s'étoit d'abord appliqué qu'à l'étude de l'histoire & des belles lettres. Il a donné en ce genre les ouvrages suivans: *Relation de la campagne du maréchal de Villars* en 1712; *campagne du même maréchal* en 1713, suivie de la paix de Rastad; *l'art d'orner l'esprit en l'amusant; la bibliothéque des gens de cour.* Il fut reçu au serment d'avocat le 22 novembre 1723; & depuis ce temps il a donné 20 volumes *in-12*, intitulés: *Causes célébres & intéressantes:* il a aussi donné au public un *traité de la dévotion à la sainte Vierge.* Il est parlé de lui dans l'*histoire littéraire* de Lyon par le P. de Colonia, tome 2, pag. 830. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

GAZA (Theodore) né à Thessalonique dans le quinziéme siécle, se retira en Italie, dans le temps que la ville de Constantinople fut prise par les Turcs. Il trouva dans le cardinal Bessarion, un protecteur qui lui procura un bénéfice dans la Calabre. Théodore apprit en peu de temps la langue latine de Victorin de Feltre, & la parla avec autant de politesse & d'éloquence, que la grecque qui lui étoit naturelle. Il traduisit de grec en latin, l'histoire des animaux d'Aristote; celle des plantes de Théophraste; les aphorismes d'Hippocrate; & mit en grec le traité de la vieillesse de Ciceron & le songe de Scipion. On a de sa façon un traité latin des mois des Grecs, un de l'origine des Turcs, &c. Il avoit écrit d'autres ouvrages, qu'il vint présenter au pape Sixte IV à Rome, dans l'espérance d'en tirer quelque présent; mais ne trouvant pas assez magnifique celui qui lui fut offert, il le jetta de dépit dans le Tibre, disant en colere, qu'il lui étoit plus avantageux de rester dans sa solitude de Calabre, que de se donner la peine de venir à Rome, où l'on avoit le gout si dépravé, & où les ânes les plus gras refusoient le meilleur grain. Il mourut à Rome l'an 1475, & non en 1478, comme l'a dit M. Baillet. Il étoit âgé de 80 ans. Quelques auteurs ont prétendu que l'on avoit reporté son corps en Gréce, mais il n'y a rien de certain là dessus. * M. de la Monnoye, *jugém. de Baillet, art.* 306, *tom.* 2.

GAZE, *Gaza*, aujourd'hui GAZERE, ou GAZARA, ville de la Palestine de la tribu de Juda, fut autrefois l'une des cinq Satrapies des Philistins. Samson y fut mené prisonnier, & en enleva les portes. Elle a été autrefois appellée diversement *Gazara*, *Gazer*, & *Gazaris* par les Hébreux, *Aza* par les Syriens, *Jone*, & *Minoé* par les Grecs. Elle étoit éloignée de sept stades de la mer. Elle fut prise & ruinée par Alexandre *le Grand*, & pour lors on bâtit dans le voisinage de l'ancienne Gaza une nouvelle ville, qui est celle d'aujourd'hui. Quelques-uns disent qu'elle fut rebâtie du temps de Constantin *le Grand*, & qu'on y établit un évêché. Les païens y traiterent les chrétiens avec toute sorte d'indignités sous l'empire même des princes chrétiens, & y rendirent un culte public à leur idole, nommée *Marnas*, qui étoit des plus célébres de l'orient. Cette idole fut détruite par les soins de Porphyre, évêque de Gaze, sous le regne de l'empereur Arcade l'an 401. La ville de Gaze a été souvent pillée & ruinée, lorsque les chrétiens faisoient la guerre en orient, pendant le cours de différentes croisades dans le XI & le XII siécles. C'est à présent une ville assez petite & qui n'est guère peuplée, quoiqu'elle soit le séjour du bacha ou emir de Gaze, à qui appartient le pays des environs, sous la puissance des Turcs. Elle est environ à soixante-cinq milles de Jérusalem au couchant d'hiver.* Adrichomius. Baudrand.

Il y a eu une autre ville appellée de ce nom, près d'Egypte, & dépendante des rois d'Egypte; c'est celle qui est appellée *déserte*, dans les actes des apôtres, & où Ptolémée roi d'Egypte se retira. * *Josué, c.* 10, 11, 15. I, II & III *des Rois.* I *des Machabées*, 11 & 13. Strabon, *l.* 16. Marc dans les actes de Porphyre de Gaze, rapportés par Metaphraste & Surius, *au 26 février.* Quint-Curce, *l.* 4. Baronius, *A. C.* 362, 401, *&c.* Selden, *de Diis Syris.* Saumaise, *in hist. August.*

GAZELLI, ou ZAMBUD, MELIEMOR, étoit prince d'Apamée ville de Syrie, & gouverneur pour Campson sultan d'Egypte, du pays qui est autour du mont Amant. Il étoit fort attaché aux intérêts de son prince, & fit tout son possible pour s'opposer aux conquêtes des Turcs; mais après la mort de Campson, la prise & le supplice de Tomenbei son successeur, en 1517, voyant qu'il ne pouvoit plus rien esperer des armes, il implora la clémence du vainqueur, qui lui donna le gouvernement de Syrie. Lorsque Selim fut mort, Gazelli se souleva, & voulant rétablir la puissance des Mamlucks, il sollicita à la révolte Cayer-bei, ou Caët-beig, gouverneur d'Egypte; mais celui-ci, bien loin d'accepter ses offres, fit mourir ses ambassadeurs. Cette nouvelle ne fit point perdre courage à Gazelli, lequel, avec le peu de forces qu'il avoit ramassées, donna une bataille près de Damas contre le bassa Ferhat, où il fut tué en combattant vaillamment; l'an de J. C. 1519, & de l'hégire 925. Quelques auteurs Turcs disent qu'il ne fut point tué dans ce combat; mais qu'il se sauva en Armenie près d'Ismaël sophi de Perse. * *Speculum trag. regum, principum, &c.* Chalcondyle. Paul Jove.

GAZET (Guillaume) étoit d'Arras. Il naquit l'an 1554. Dans sa jeunesse, il professa les humanités à Louvain (*in collegio Gymnasio Vaulxiano.*) Vers l'an 1580, il fut fait curé de sainte Marie-Magdeléne d'Arras, puisqu'il dit dans la préface de sa bibliothéque, imprimée en 1610, qu'il y avoit environ 30 ans qu'il avoit quitté les académies, pour se donner au service du peuple. Il fut fait aussi chanoine de l'église collégiale de S. Pierre d'Aire dans l'Artois, & il conserva ces deux bénéfices jusqu'à sa mort. Il mourut à Arras, le 25 août 1612, âgé de 58 ans. Valere-André s'est trompé en mettant cette mort en 1602, puisque les *Tableaux sacrés* de l'auteur, & sa *Bibliothéque* ont paru de son vivant en 1610. Gazet est auteur des ouvrages suivans: *Magdalis, tragœdia sacra*, à Douai, en 1589, *in-8°*. Une édition des poësies latines de Robert Obrizius, son prédécesseur dans la cure de sainte Marie-Magdeléne d'Arras, avec une longue épitre dédicatoire & des vers à la louange de l'auteur, à Arras en 1592, *in-4°*. *L'ordre & suite des évêques & archevêques de Cambrai*, avec une briéve histoire de leurs faits plus illustres & des choses mémorables avenues de leur temps. Plus, le catalogue & dénombrement des saints qui sont spécialement honorés au diocèse de Cambrai, à Arras en 1597, *in-8°*. *L'ordre des évêques d'Arras, depuis la séparation de l'évêché de Cambrai*, &c. *plus*, le catalogue des saints, qui sont honorés au diocèse d'Arras, avec l'histoire de la sacrée manne, & de la sainte chandelle, à Arras en 1598, *in-8°*. L'*histoire de la sacrée manne*, &c. a été réimprimée séparément avec des augmentations sur le miracle des Ardens, &c. & la vie de S. Vaast, à Arras en 1599, *in-8°*. *Thesaurus precum & litaniarum ex scripturæ sacræ sanctorumque Patrum gazophylaciis depromptus*, &c..... à Arras en 1602, *in-12*. L'ordre & suite des évêques d'Arras, jusqu'à messire Jean Richardot, qui fit sa joyeuse entrée le 8 février 1604, &c. Plus, la succession des comtes d'Artois, &c. à Arras en 1604, *in-8°*. *Tableaux sacrés de la Gaule, Belgique pourtraits ou modélés du pontifical romain*, selon l'ordre & la suite des papes & de tous les évêques des Pays-Bas, avec les saints qui sont honorés en tous leurs diocèses, & la bibliothéque des docteurs, théologiens, canonistes, scholastiques, & autres écrivains célebres, anciens & modernes de ce pays,

à Arras en 1610, *in-8°*. La bibliothéque est fort superficielle, comme tous les ouvrages de Gazet. *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, &c. à Valenciennes en 1614, *in-4°*. On trouve dans cette histoire, publiée après la mort de l'auteur, presque tout ce que Gazet avoit donné auparavant sur les Pays-Bas. *Les vies des Saints*, avec des exhortations morales, à Reims en 1613, *in-8°*. deux volumes : *le Miroir de la conscience*, à Douai : *Le Sacré Banquet*, ou exercices touchant la sainte Eucharistie, à Douai : *Exercices spirituels & litanies pour toute la semaine*, avec des prieres du bienheureux Joscion, moine bénédictin de l'abbaye de saint Bertin, à Arras, à Douai, & à Mons en 1641, à Lille en 1644, & encore ailleurs. *Remedes contre les scrupules de la conscience : le Cabinet des Dames : l'Abrégé de la somme des péchés* du Benedicti. *Idiota de statu religiosorum*; Gazet a fait réimprimer ce livre. * *Voyez* la bibliothéque belgique de Valere-André, édition de 1739, *in-4°*. tome I, & le tome XLIII des *Mémoires* du pere Nicéron.

GAZET, GAZEI, ou GAZÉ (Allard, Angelin & Nicolas) étoient neveux du précédent. Le premier qui se nommoit ALLARD Gazet, fut religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le monastere de S. Wast d'Arras. Il étoit de petite taille, & de foible complexion ; mais grand contemplatif, & théologien mystique : inclination qui lui donna de l'amour pour les ouvrages de Cassien, sur lesquels il fit des commentaires. Il mourut âgé de 60 ans. ANGELIN Gazet, entra parmi les jésuites dès l'âge de 17 ans. Il s'y distingua par sa vertu, & par les poësies qu'il composa sur des matieres de piété. Il mourut l'an 1630, dans le collége que les jésuites ont à Liége, où il étoit préfet des classes. NICOLAS Gazet, le plus jeune des trois freres, entra fort jeune dans l'ordre de S. François, où il se distingua par ses prédications. Il composa quelques petits ouvrages sur des matieres de piété, & mourut à Liége, où il enseignoit la théologie, peu de temps avant son frere le jésuite. * Valere-André, *biblioth. belg.* On trouve leur éloge, quoiqu'en abrégé, à la tête des ouvrages de Cassien, sur lequel Allard l'aîné a fait des commentaires.

GAZIE (La) troupes assemblées par les princes Maures pour la propagation de leur religion, comme la croisade parmi les princes chrétiens pour la foi. Almansor II passa en Espagne avec une armée de quatre cens mille hommes qu'il avoit levée de cette maniere, vers l'an 1200. * Marmol, *l.* 2.

GAZIUS (Antoine) d'une bonne famille de Padoue, originaire de Crémone, embrassa la profession de médecin, prit le dégré de docteur ; & voyant qu'il étoit peu recherché dans sa patrie, il parcourut différentes villes, où l'on connut sa science, & où il se fit beaucoup estimer. Son séjour hors de sa patrie fut long ; mais il ne lui fut pas inutile. Il amassa de grands biens, & quand il fut las de courir de ville en ville, il revint à Padoue avec ses richesses, résolu de passer le reste de ses jours, soit à composer quelques ouvrages, soit à revoir & à polir ceux qu'il avoit déja faits. Mais la mort le surprit peu après son retour, le troisiéme des nones de septembre de l'an 1530, & non 1528, comme plusieurs l'ont écrit. La date de sa mort se prouve par son testament, où il défend qu'on l'ensevelisse dans le tombeau de ses ancêtres ; & voici la raison de cette défense. Gazius, avant que de sortir de Padoue, avoit fait ajouter sa statue à ce tombeau : quand il revint il trouva qu'on en avoit eu si peu de soin, qu'elle étoit considérablement mutilée en plusieurs endroits : cette négligence irrita son amour propre, & il crut s'en venger en ordonnant qu'on l'inhumât dans l'église de saint François. A l'âge de vingt-huit ans, Gazius donna un ouvrage qu'il intitula, *Florida corona*, & où il donne des préceptes pour conserver sa santé, & parvenir à une vieillesse avancée, à laquelle il n'est pas lui-même arrivé. Ce traité parut dès 1491 à Venise, *in-folio*, & on l'a réimprimé plusieurs fois depuis. Ses autres ouvrages sont : *Ærarium sanitatis, & de vino & cerevisia, tractatio*, en 1546, *in-8°* ; en 1549, à Padoue, aussi *in-8°*. *De somno & vigilia libellus*, avec les ouvrages de Constantin Africanus, à Basle en 1539, *in-folio*. *Quo medicamentorum genere purgationes fieri debeant*, &c. à Basle en 1541, & réimprimé plusieurs fois depuis, avec quelques écrits d'autres auteurs. * Voyez *histor. Gymnas. Patav. tom.* 11, *p.* 191. Manget, *biblioth. scriptor. medicorum, tom.* 2. *in-fol. lib. vij.*

GAZOLA, petite ville du royaume de Fez en Barbarie, est sur la côte de la province de Hea, près de l'embouchure de la riviere de Tefethna, du côté du midi. On prend Gazola pour l'ancienne *Tamusiga*, petite ville de la Mauritanie Tingitane. * Baudrand.

GAZOLA (Joseph) né à Vérone en 1661, fit ses humanités & sa philosophie dans sa patrie, & alla ensuite étudier à Padoue la médecine & les mathématiques. Il s'y appliqua aussi de nouveau à la philosophie, & il y reçut les dégrés de docteur en philosophie & en médecine le 17 de mai 1683. De retour à Vérone en 1686, il s'attacha à y établir une académie, dont le but étoit de faire des expériences physiques, & des observations mathématiques. Cette académie est celle que l'on nomme *de gli Aletofili*. Elle tint sa premiere séance le premier de décembre 1686. Quelque temps après, Gazola accompagna en Espagne, en qualité de médecin, Jean de Pesaro, qui y alloit avec le titre d'ambassadeur de Venise. Il demeura trois ans à Madrid, & y dédia à la reine régente, Marie-Anne de Baviere, un livre écrit en espagnol, & intitulé : *Entusiasmos medicos, physicos, y astronomicos*. La reine le reçut avec plaisir, donna quelque diamans à l'auteur, & le fit mettre en 1692 au nombre des médecins de l'empereur Léopold. Gazola, avant que de retourner en Italie, vint à Paris, y vit les principaux savans, se lia avec plusieurs, principalement des membres de l'académie des sciences, & arriva chez lui le 28 de mars 1697. Il continua l'exercice de la médecine, & mourut le 14 de février 1715, âgé de 54 ans. Outre l'ouvrage dont on a parlé, il a laissé *Origine, preservativo, e rimedio del corrente contagio pestilenziale del bue*, en 1713. *Il mondo ingannato da falsi medici. Opera posthuma*, en 1716. * Niceron, *Mémoires, &c. tom. IX.* Le marquis Scipion Maffei n'a rapporté précisément que deux lignes sur Gazola, qui méritoit, ce semble, qu'il en parlât un peu au long, puisque d'ailleurs il a donné place dans sa *Verona illustrata*, à beaucoup d'auteurs moins connus & moins estimés. Le peu qu'il en dit se trouve dans le livre V *de gli scrittori Veronesi, pag.* 240, dans l'édition *in-folio*.

GAZOTHES (Saint Augustin de) évêque de Zagrab dans l'Esclavonie, ensuite de Nocéra dans le royaume de Naples, étoit fils de *Nicolas* de Gazothes, sénateur de Trau, ville de Dalmatie, & de *N.* Droslave, issue de l'ancienne maison des Dragovits, l'un & l'autre très-recommandables par leur piété. Augustin naquit à Trau vers l'an 1259, & embrassa l'institut des dominicains en 1277, ou l'année suivante. Pieux dès son enfance, son amour pour Dieu, & toutes les vertus qui en sont la suite, quand cet amour est le maître du cœur, augmenterent avec l'âge, & toute sa vie digne d'un vrai chrétien, d'un parfait religieux, & ensuite d'un saint évêque. En 1286 ayant entrepris le voyage de France, avec un de ses confreres, Jacques des Ursins, neveu de Matthias Rossi des Ursins, cardinal diacre du titre de sainte Marie au Portique, il fut attaqué dans le territoire de Pavie par deux scélérats, qui tuerent son compagnon, & le laisserent lui même pour mort. Guéri de ses blessures, il ne paroît pas qu'il ait continué son voyage : on sait seulement qu'il se prépara par une grande application à l'étude, & sur-tout par la méditation des livres saints, & par la priere, aux fonctions apostoliques ausquelles Dieu le destinoit. Il exerça ces fonctions avec autant de zéle que de lumiere, dans la Dalmatie, en Italie, dans la Bosnie,

dans la Hongrie, & ailleurs: & par-tout il travailla efficacement à la réformation des mœurs du clergé, des grands & du peuple, à la destruction de l'héréfie, & à la conversion des hérétiques, & même à la pacification des états. Nicolas Bocasini, cardinal évêque d'Ostie, & légat du saint siége en Hongrie, avec qui Augustin de Gazothes avoit travaillé avec beaucoup de fruit dans ce royaume, ayant été fait pape sous le nom de Benoît XI, appella Augustin à Rome, & le sacra évêque de Zagrab, que les Allemans appellent Zagraw, ville de Hongrie dans l'Esclavonie, capitale du comté de même nom, & située sur la Save, aux confins de la Croatie. C'étoit donner au nouveau prélat une moisson ample & très-difficile. Augustin sema avec prudence, laboura avec zéle, & eut la consolation de recueillir de ses travaux plus de fruits qu'il n'en espéroit, mais moins qu'il souhaitoit d'en recueillir. Il réforma son clergé, augmenta son chapitre qu'il remplit de bons ministres, pourvut aux besoins des autres églises, visita souvent son diocèse, & tint plusieurs synodes dans lesquels il fit quantité de réglemens utiles. On ne nous a conservé qu'un seul des discours qu'il prononça dans ces saintes assemblées; & la piété & la science ecclésiastique qui y regnent, font regreter qu'on ait négligé de conserver les autres. Le saint prélat fut aussi le pere des pauvres, qu'il secourut abondamment, se privant souvent pour eux du plus étroit nécessaire. Dès le commencement de son épiscopat, il avoit fait bâtir près de son palais un couvent pour les religieux de son ordre: & dans la suite, il en fonda plusieurs autres en différens endroits du diocèse de Zagrab. L'an 1308, le pape Clément V ayant envoyé en Hongrie le cardinal Gentilli de Montefiori, pour y faire reconnoître le roi Charles Robert, seul & légitime héritier de la couronne; le légat s'associa Augustin de Gazothes dans cette entreprise, qu'ils firent réussir. Augustin se trouva depuis au concile de Bude, & ensuite au concile général de Vienne commencé dans le mois d'octobre 1311, & terminé le 6 de mai 1312. Le prélat retourna après cela dans son diocèse, où il eut beaucoup à souffrir de la part de Miladin, gouverneur des provinces de Dalmatie & de Croatie, qui abusoit de son autorité, & qui ne se conduisoit qu'avec beaucoup de violence & de tyrannie. Le saint le reprit avec force, mais sans fruit, & il s'attira même ses persécutions. Le pape & le roi de Naples l'y soustrairent en le priant d'accepter l'évêché de Nocéra en Italie. Augustin y ayant consenti, sortit de Zagrab l'an 1317, & se rendit peu après à sa nouvelle église, où il continua de se sanctifier en travaillant à la sanctification de ceux dont le gouvernement lui étoit confié. Il mourut le 3 d'août de l'an 1323. La sainteté de sa vie, & les miracles que les historiens disent avoir été opérés par son intercession, ont engagé à demander sa canonisation. On rapporte sur cela une lettre de Charles, duc de Calabre, fils du roi Robert, & son héritier présomptif, au pape Jean XXII, datée du 20 d'octobre 1325, & l'on assure que Jean XXII mit en effet alors le B. Augustin dans le catalogue des saints, & qu'il permit qu'on célébrât sa fête avec office propre, le 3 d'août; mais ce n'a été qu'au commencement de ce siécle, que par un décret de la sacrée congrégation des rits, confirmé par le pape Clément XI, le culte du saint prélat a été étendu à toute la province ecclésiastique de Bénevent, de même qu'aux diocèses de Spalato, de Trau, de Zagrab, & à toutes les maisons des freres prêcheurs dans toutes les provinces du monde chrétien. La vie d'Augustin de Gazothes a été écrite par Jean Tomeo, évêque de Bosnie, qui étoit contemporain, & insérée par les éditeurs des actes des saints, dans leur premier tome d'août. Le pere Touron, dominicain, s'est servi de cette vie dans celle qu'il a donnée en françois, au commencement du tome II de son histoire des hommes illustres de son ordre, *in-4°*.

GAZULE (Jean) astrologue célébre, natif de Raguse, a vécu dans le XV siécle, vers l'an 1438. Il composa divers ouvrages. * Vossius, *de script. Matth.*

G E.

GEADA, GEDA ou GETA, dieu que les anciens Bretons honoroient. * Sedulius, *opere paschali.* Vossius, *de idololatr. l.* 1, *c.* 36.

GEANS, hommes d'une taille prodigieuse, étoient, selon la fable, fils de la terre, ou fils de Saturne. Les poëtes ont feint qu'ils firent la guerre aux dieux, & qu'ils furent écrasés sous les monts qu'ils avoient entassés pour escalader les cieux. Les principaux de ces géans étoient Encelade, Alcyonée, Porphyrion, Briarée, qui avoit cent bras, Ephialte, Euryte, Polibote, Clitius, Orcus, Gration, Agrius, Thoon, &c. On dit qu'ils habitoient dans les champs Phlegréens. * Apollodore, *l.* 1. Hygin. Ovid. *métamorph. l.* 1.

Il est souvent parlé des géans dans l'écriture-sainte: quelques uns ont cru qu'Adam en fut un; & d'autres se sont imaginé que ces géans étoient des démons: Philon le Juif en a composé un traité particulier. Sixte de Sienne, & quelques autres en font mention assez expressément. Quantité d'autres anciens & modernes ont soutenu comme une vérité incontestable, qu'il y avoit eu des géans, & que les hommes étoient au commencement d'une taille gigantesque. D'autres soutenoient que, généralement parlant, il n'y a pas eu plus de géans autrefois qu'aujourd'hui. *Voyez* la harangue de Theodore Rickius, *de gigantibus*, qui est à la fin des notes d'Holstenius sur Etienne de *Byzance.* * Torniel, *A. M.* 6, *n.* 13. *A. M.* 987, *n.* 15 *& seq.* 2590, *n.* 4. Salian, *in annal. &c.*

GEBBON (S.) *cherchez* GEBOUIN.

GEBEHARD, fut d'abord chanoine de Ratisbonne en Allemagne, & ensuite élevé sur le siége de cette église par le crédit de Conrad surnommé *le Salique*, qui étoit son frere. Avant son épiscopat, ayant fait un voyage à Milan avec Paul, chanoine de la même église de Ratisbonne, & ayant été charmé de la discipline de cette église, de la majesté de ses offices, & de tous les usages du rit ambrosien: de retour chez eux, ils tenterent d'introduire ce rit dans leur église avec l'ordre romain. Ils demanderent pour cela les livres qui leur étoient nécessaires, & en écrivirent à Martin, trésorier de l'église de S. ambroise de Milan. Leurs lettres sont de l'an 1024, dans le temps que Conrad *le Salique*, & Conon disputoient le gouvernement après la mort de l'empereur Henri I. Ils écrivirent quatre fois à Martin, pour avoir ce qu'ils demandoient, & ne l'obtinrent qu'avec peine. Le P. Mabillon a fait imprimer leurs lettres & celle de Martin, dans son *Musæum Italicum*, *tom.* 1, *part.* 2

GEBEHARD, archevêque de Saltzbourg, étoit d'une illustre famille de Souabe, & fut pourvu de cette dignité en 1061; il soutint constamment le parti du pape Grégoire VII, contre l'empereur Henri IV, & en considération de ce service, il fut honoré par sa sainteté du titre de légat né dans toute l'Allemagne, que ses successeurs ont aussi pris après lui. Il fut ensuite exilé par l'empereur, & mourut en 1091, dans le château de Werften, qu'il avoit fait bâtir. * Wiguleus Hund à Sultzenmos, *metropolis Salisburgensis, &c.*

GEBELE, ancienne petite ville épiscopale de Syrie, est sur la côte, entre Tripoli & Antioche, environ à quinze lieues de l'une & de l'autre. Son évêché étoit suffragant de la derniere. * Baudrand. C'est peut-être la même que Gebole. *Voyez* ci-après.

GEBEL EL HADICH, anciennement *Phocra*, montagne du royaume de Maroc en Barbarie. Elle est dans la province d'Hea, aux confins de celle de Maroc & de Ducala. Elle s'étend beaucoup du midi au nord, le long de la riviere d'Asifnual, & forme le cap, qui est à l'entrée méridionale du golfe d'Azafia. * Baudrand.

GEBER, fameux sectateur & écrivain de la philo-

sophie hermétique. Voici ce que M. l'abbé Lenglet a recueilli touchant la personne de ce philosophe, au tome I de son histoire de la philosophie hermétique, page 72 & suiv. Geber, dit-il, a écrit originairement en arabe. On sait qu'après Hermès, il est regardé comme l'un des chefs & des plus habiles écrivains de la philosophie hermétique. Ainsi il ne doit point avoir vécu au commencement du deuxiéme siécle de l'hégire, c'est-à-dire, vers l'an 730, comme le croit Olaüs Borrichius, dans son traité *de ortu & progressu chymiæ*, après Jean Léon, Africain. Geber ne parut au plutôt que 100 ans après, vers l'an 830 : c'est le sentiment de M. d'Herbelot, en sa bibliothéque orientale, au mot *Giaber*. Ce qui décide pour son antiquité, c'est qu'il est cité par les plus anciens auteurs de la science hermétique, comme leur pere & leur maître : tels sont *Avicenne*, le *Calid*, *Albert le Grand*, & autres; au lieu que lui-même n'en cite aucun. Mais à quelle terre, à quelle nation Géber doit il son origine ? C'est ce qu'il est assez difficile de bien établir. Nicolas Antonio prétend qu'il étoit Espagnol; mais les raisons qu'il en apporte ne sont pas décisives. Léon Africain pense qu'il étoit Grec d'origine, transplanté cependant chez les Arabes; mais ni son nom, ni celui de son pere ne marquent pas une origine grecque. Le manuscrit arabe de la bibliothéque de Leyde, dit qu'il étoit *Tousensis Souficus*, c'est-à-dire, philosophe de *Thus* ou *Thousso* ville du Khorasan, province de la Perse. D'ailleurs, il y a eu, mais plus tard, un *Giaber* Arabe, né en Andalousie, province d'Espagne, qui s'appliqua seulement à la poësie ; & qu'il ne faut pas confondre avec notre philosophe. Ce dernier, Géber le chymiste, doit avoir été un grand écrivain & un grand artiste, puisque l'on assure qu'il a composé 500 volumes sur la chymie, & que dans ses ouvrages on trouve un nombre infini d'opérations, que lui-même reconnoît fausses. Jusqu'en 1682, nous n'avons eu, ajoute M. Lenglet, que des éditions imparfaites des ouvrages de Géber; mais cette année, il en parut à Dantzick une très-complette, & copiée sur un manuscrit latin fort exact de la bibliothéque vaticane. Elle renferme trois ouvrages de Géber : le premier a pour titre : *Gebri regis Arabum summa perfectionis magisterii in suâ naturâ*. (Ce titre de roi ne lui est donné que pour marquer sa supériorité du côté des connoissances ;) le deuxiéme est intitulé : *De investigatione perfectionis metallorum ;* & le troisiéme est son testament. Lui-même a soin de nous avertir de l'ordre qu'il faut observer dans la lecture de ces trois ouvrages; qui est de commencer par celui de la recherche de l'œuvre, de continuer par son testament, & de finir par l'abrégé du parfait magistere. Le traité de la recherche du magistere renferme 33 préparations chymiques, qui peuvent servir à l'œuvre, mais fausses pour la plupart, dit M. Lenglet, & qui sont contenues en autant d'articles. Ils sont accompagnés d'une préface, & c'est une espece d'abrégé de son grand ouvrage. Le testament n'a que 18 articles, où sont autant de préparations différentes de l'or & des métaux, pour les mettre en état de servir aux opérations de la philosophie hermétique : mais le grand ouvrage de Géber compris en quatre livres, est un systême de tout ce qui est nécessaire pour arriver à l'œuvre parfait de la philosophie hermétique. M. l'abbé Lenglet entre sur cet ouvrage dans un détail, qu'on peut voir dans son livre. Il fait aussi mention de quelques autres écrits de Géber, demeurés manuscrits. Jean Gerard a fait des commentaires & des observations sur cet auteur.

GEBHA, ou GEBBA, bourg du royaume de Fez en Barbarie. Il est dans l'Errifis, sur le cap de Gebha, qui est à l'entrée occidentale du golfe de Mezemma, & qui est pris, ou pour l'*Oleastrum promontorium*, ou pour le *Sestiaria extrema* de Ptolémée. * Baudrand.

GEBHARD (Janus) étoit de Neubourg dans le palatinat. Il naquit en 1592, & mourut en 1632, n'ayant pas encore l'âge de 40 ans accompli. Après la mort d'Ubbo Emmius, il fut appellé à Groningue, pour être professeur en histoire & en langue grecque. Il accepta cet emploi avec plaisir, & s'en aquitta avec grand soin & avec réputation. Il écrivit, *Crepundia : Antiquæ lectiones; Commentarius in Catullum, Tibullum, Propertium ; Notæ in Cornelium Nepotem ; des poësies*, &c. * *Les vies des professeurs de* Groningue. Henning Wite, *in philos.* &c. André Gebhard a écrit la vie de Janus son frere. Cette vie qui est curieuse, a été imprimée à Groningue en 1633, *in-4°*.

GEBHARD TRUSCHES, *cherchez* TRUSCHES.

GEBOLE, petite ville de Syrie entre Alexandrie & Tripoli. Elle appartient aux Turcs, qui y ont une grande & belle mosquée, avec des restes de statues, qu'ils ont rompues; car c'étoit autrefois une église célébre & très-ornée tant au dehors qu'au dedans. Il y a au-devant une grande place avec une belle fontaine au milieu, ombragée d'arbres verds & touffus plantés tout au tour. Les murailles de la nouvelle ville sont beaucoup plus étroites que celles de l'ancienne, qui étoit grande & bien bâtie. Il n'y a plus aujourd'hui, que dix ou douze familles, qui ont bien de la peine à y vivre. L'avarice des Turcs acheve de dépeupler ce lieu, de même que presque tous les autres, qui sont sous leur domination. * Carré, *voyage des Indes orientales*.

☞ GEBOUIN (Saint) archevêque de Lyon dans le XI siécle. La chronique de S. Maixent le nomme GEBBON. Le vulgaire le connoît sous le nom de S. JUBIN. S. Gebouin étoit fils de Hugues III comte de Dijon. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un archidiaconné dans l'église de Langres, où il s'acquit une estime générale par ses bonnes mœurs, & son habileté dans les affaires ecclésiastiques & civiles. Rainard, évêque de Langres, mena avec lui Gebouin au concile de la province de Lyon qui se tint à Autun en 1077. Humbert, archevêque de Lyon, y ayant été déposé pour cause de simonie, & s'étant retiré au monastere du mont Jura, les clercs & les laïcs de Lyon qui étoient de l'assemblée, demanderent avec instance l'archidiacre Gebouin pour remplir le siége de Lyon. Tout le concile applaudit à leur demande. Gebouin refusa d'y acquiescer, & afin de se soustraire il alla s'attacher à un coin de l'autel, dans la pensée qu'on n'oseroit pas le tirer d'un si saint asyle. C'étoit le cinquiéme jour, & la cinquiéme session du concile. On l'arracha de l'autel, & on le garda à vue, jusqu'au dimanche suivant, dix-septiéme de septembre, qu'il fut sacré par le légat Hugues de Die, président de l'assemblée. Aussitôt le légat en donna avis au pape, & demanda le *pallium* pour le nouvel archevêque, qui se disposoit dès-lors à faire le voyage de Rome. Il le fit effectivement dans la suite, après qu'il eut pris possession de son église, & y mena avec lui quelques-uns de ses chanoines. Grégoire VII le reçut avec honneur, & l'établit primat ; ou pour parler d'après ce pontife, lui confirma la primatie qu'il prétendoit appartenir à son siége sur les quatre provinces de Lyon, de Rouen, de Tours & de Sens. Privilége qui souffrit contradiction presque dès son origine, & qui encore à la fin du dernier siécle, fit naître un grand procès entre les archevêques de Lyon & de Rouen, dont les piéces imprimées forment un gros volume *in-folio*. Gebouin, de retour à son église, continua de la gouverner à la grande satisfaction de ses diocésains. Il y eut quelque différend entre lui & S. Hugues abbé de Cluni ; mais il n'eut point de suites. Le pape Grégoire avoit tant de confiance en notre prélat, qu'il le donna pour assesseur à Hugues de Die son légat, dans le jugement de la cause du doyen de l'église de Langres, qui y causoit du trouble, en empiétant sur les fonctions des autres dignitaires. On rapporte à Gebouin l'établissement des chanoines de S. Ruf dans la ville de Lyon. Ce saint prélat mourut le 17 ou 18 d'avril 1082, & eut la même année Hugues de Die pour successeur. Son corps fut enterré dans l'église de S. Irenée, où il a un autel érigé en son hon-

neur. Le peuple l'invoque contre les douleurs de la goutte & celles de la pierre, dont il fut lui-même affligé pendant sa vie. * D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, Tome VIII.

GEDALE, disciple de Porphyre dans le II siécle, auquel ce dernier adressa un grand ouvrage sur les cathegories d'Aristote, que Jamblique transcrivit en partie. * *Vit. Porphyr.*

GEDDES (Michel) docteur ès loix, & chancelier de l'église de Salisbury, avoit fait un long séjour à Lisbonne en Portugal, depuis l'an 1678 jusqu'à l'année 1688, en qualité de chapelain des marchands Anglois. Il fut inquiété par l'inquisition en 1686, mais il se tira de cette affaire. Revenu en Angleterre, il s'y avança; & il y est mort après les premieres années du dix-huitiéme siecle, & avant l'an 1714. Etant à Lisbonne, il ramassa divers matériaux qui lui ont servi à composer un recueil de piéces qui a été imprimé en anglois du vivant de l'auteur, & dont on a donné une seconde édition à Londres, en trois volumes *in-8°* en 1714. La traduction du titre de ce recueil, est: *Traités sur divers sujets.* On y trouve une histoire de l'expulsion des Maures d'Espagne: sermon prononcé dans l'église cathédrale de Valence par l'archevêque de cette ville, lorsque les Maures furent chassés: histoire de la guerre des communes de Castille, au commencement du regne de Charles V. Deux relations des états de Castille, assemblés à Madrid l'an 1390, sous le regne de Henri II, & à Tolede, l'an 1406, sous le même regne. Ces deux piéces ont été tirées de la vie de ce prince, écrite en espagnol par Gonçalez d'Avila, historiographe de Philippe IV. Récit historique des manuscrits & des reliques que l'on découvrit dans les ruines d'une ancienne tour de la ville de Grenade, l'an 1588, & sur une montagne proche de cette ville, l'an 1595. Relation des procédures de l'inquisition de Goa: Relation des procédures de l'inquisition de Lisbonne, contre une personne qui s'est retirée depuis à Londres: Martyrologe des protestans espagnols: Dissertation touchant la primauté du pape, surtout par rapport à l'ancienne église d'Espagne: Histoire de la conduite du pape envers le Portugal, depuis l'année 1641, jusqu'à l'année 1666, par rapport au droit qu'il s'attribuoit de nommer aux évêchés de ce royaume, & des pays qui en dépendent: Discours où l'on fait voir plusieurs fautes dans le martyrologe romain, réformé, publié, & autorisé par le pape Grégoire XIII. La légende de S. Jacques de Compostelle, patron d'Espagne, avec des remarques: Histoire de la catastrophe d'Antonio Pérez, secrétaire d'état sous le regne de Philippe II roi d'Espagne: Supplément à la dissertation sur la primauté du pape: Discours où l'auteur prétend faire voir que l'on ne connoissoit point en Espagne au huitiéme siécle le culte des images, l'invocation des saints, &c, & que les rois d'Espagne avoient une primauté ecclésiastique comme les rois d'Angleterre l'ont usurpée depuis: autre discours contre les (prétendues) erreurs de l'église romaine: Vie de Marie de Jesus d'Agréda: Histoire des schismes du siége de Rome: Histoire des ordres monastiques, ou discours sur ce sujet, &c. En 1715 on a donné à Londres un volume *in-8°* d'œuvres posthumes de M. Geddes, presque toutes contre l'église romaine: le dernier écrit de ce recueil est la vie de dom Alvaro de Luna, principal favori, & premier ministre de Jean II roi de Castille; où l'on rend compte de son élévation & de sa chute. * *Voyez* la bibliothéque angloise, tome II, premiere partie, article huitiéme.

GEDEON, fils de *Joas*, de la tribu de Manassé, cinquiéme juge d'Israël, gouverna le peuple à l'âge de quarante ans vers l'an 2790 du monde, & 1245 avant Jesus-Christ. Après la mort de Barach & de Debora, les Israélites étant tombés dans l'idolâtrie, devinrent esclaves des Madianites. Cette servitude dura sept ans; & Dieu envoya Gédéon pour les en délivrer, & lui fit commander par un ange de dresser un autel au vrai Dieu, de renverser l'idole de Baal; & d'abattre le bois qu'on lui avoit consacré: ce qui le fit surnommer *Jerobaal.* Les Madianites, les Amalecites, & plusieurs autres peuples irrités de ce que Gédéon avoit renversé leurs autels, leverent des troupes & marcherent contre les Israélites. Gédéon fit assembler ceux de sa maison, & ordonna aux tribus de Manassé, d'Aser, de Zabulon & de Nephtali de venir se joindre à lui, & demanda un signe au Seigneur, afin de s'assurer que c'étoit véritablement lui qui l'établissoit juge de son peuple. Dieu lui accorda sa demande, en faisant tomber la rosée en abondance sur une toison sans que la terre qui l'environnoit en fût mouillée. Gédéon voulut s'assurer par un second miracle de la vérité du premier. Il demanda & obtint du Seigneur que la terre qui environnoit cette même toison fût humectée & mouillée d'eau, & que la toison demeurât seche. Après qu'il se fut assuré de sa mission, & qu'il eut assemblé jusqu'à trente-deux mille hommes. Dieu lui ordonna de congédier ceux qui seroient assez timides pour appréhender l'évenement de la guerre. Vingt-deux mille hommes de son armée le quitterent. Dieu ordonna à Gédéon de prendre trois cens hommes des dix mille qui lui restoient, de renvoyer le reste chez eux, & d'attaquer les Madianites avec ces trois cens soldats. Il obéit avec exactitude, entra dans le camp des Madianites pendant la nuit, jetta l'épouvante dans leur armée, ensorte qu'ils s'enfuirent pour la plupart dans un très-grand désordre. Ceux d'Ephraïm ayant appris cette victoire, poursuivirent les fuyards, prirent leurs chefs, & en apporterent les têtes à Gédéon, qui passa le Jourdain, vint en Soccoth & à Phanuel, acheva de défaire les Madianites qui s'y étoient réfugiés, & prit Zebée & Salmana, qu'il tua de sa propre main, après avoir dispersé & défait leur armée, & pillé tous leurs bagages. Il ne demanda de tout le butin que les pendans d'oreilles qui se trouverent peser plus de 1700 sicles d'or, dont il fit faire un éphod. Le peuple de Dieu jouit d'une profonde paix après cette victoire, dans laquelle l'écriture marque qu'il y eut plus de 140 mille hommes des Madianites de défaits. Gédéon vint ensuite demeurer dans sa maison. Il eut 70 fils de plusieurs femmes, & Abimelech qu'il eut d'une concubine. Il mourut enfin dans un âge avancé; & fut enseveli dans le sépulcre de son pere à Ephra, qui appartenoit à la famille d'Ezri, l'an 2799 du monde, 1236 avant J. C. * *Juges, c.* 7 & 8. Josephe, *l.* 5, *des antiquités judaïques.*

GEDICCUS (Simon) docteur en théologie & ministre à Magdebourg, répondit l'an 1595 à un petit livre, dans lequel Acidalius prétendoit prouver que les femmes n'appartiennent point à l'espece humaine. L'ouvrage de Gédiccus a pour titre, *Defensio sexûs muliebris.* On en a plusieurs éditions. * Bayle, *dict. crit.*

GEDOYN (Nicolas) prêtre, chanoine de la sainte Chapelle de Paris, abbé commendataire de Notre-Dame de Beaugenci, au diocèse d'Orléans, l'un des quarante de l'académie françoise, & pensionaire de celle des inscriptions & belles-lettres, naquit à Orléans le 17 juin 1667. Il étoit troisiéme fils de PHILIPPE Gédoyn, chevalier, seigneur de Billan & du Pully, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur du château de Beaugency, & de *Marie* Mareau, dame de Pully. Messieurs Gédoyn étoient d'anciens gentilshommes de l'Orléanois: cette famille étoit distinguée dès le quinziéme siécle. *Etienne* Gédoyn commandoit l'arriere-ban de Touraine à la bataille de Montlheri en 1465. *Robert* son fils, baron du Tour, fut secrétaire des finances sous Louis XII, & sous François I. On sait que ce titre répondoit alors à celui de secrétaire d'état, qui n'a commencé que sous Henri II, en la personne de M. de l'Aubespine au traité de Cateau-Cambresis, l'an 1559: Robert Gédoyn souscrivit en cette qualité le contrat de mariage de François de Valois, comte d'Angoulême, (François I) avec madame Claude de France, fille du roi Louis XII, passé aux Mon-

fils lès Tours, le 22 mai 1506, & il fut l'un des ambassadeurs de François I, pour le traité qui fut signé à Bruxelles le 3 décembre 1516, entre le roi & l'empereur Maximilien. Clément Marot a fait l'éloge de Robert Gédoyn, en forme d'épitaphe : on peut la voir dans ses poësies. M. l'abbé Gédoyn fut élevé à Paris au collége des jésuites, & dès qu'il eut fini ses classes, il entra dans cette société, où il demeura plusieurs années. On assure que ce fut la délicatesse de son tempérament, & en particulier la foiblesse de sa poitrine, qui l'obligea de quitter la compagnie. Rentré dans le siécle, il ne tarda pas à être introduit dans la maison de la célebre mademoiselle de Lenclos, qui étoit le rendez-vous de ce que la cour & la ville avoient de personnes polies & estimables par leur esprit. Les amis que M. l'abbé Gedoyn s'acquit dans cette société s'intéresserent à son élevation, & ils réussirent. Il fut nommé à un canonicat de la sainte Chapelle de Paris en 1701. En 1716, il fut reçu associé de l'académie royale des inscriptions & belles lettres ; & il y eut une place de pensionaire en 1722, après la mort de M. l'abbé Massieu. Il avoit été nommé à l'académie françoise dès 1719, à la place de Jacques Louis Valon, marquis de Mimeure. Vers le même temps, il obtint l'abbaye de saint Sauve de Montreuil, ordre de saint Benoît, congrégation de saint Maur, au diocèse d'Amiens. Il remit cette abbaye, lorsqu'en 1730, il fut pourvu de celle de Notre-Dame de Beaugenci, ordre de saint Augustin, congrégation de France, au diocèse d'Orléans. Le 6 août 1744, M. l'abbé Gédoyn alla au château de Font-Pertuis, près de Beaugenci, dans le dessein de passer quelques jours chez un ami à qui il étoit attaché depuis long-temps. Il y tomba malade, & y mourut le 10 du même mois, âgé de 77 ans. Le lendemain 11, il fut enterré dans le chœur de son abbaye de Beaugenci. Il a institué pour son héritier par un testament olographe, M. Dufour, son neveu, fils de sa niéce, à la charge de porter le nom & les armes de Gédoyn ; ne restant plus personne de ce nom. Les armes de messieurs Gédoyn sont écartelées *d'or & d'azur, à la croix recroisetée de même l'un sur l'autre, c'est-à-dire, or sur azur, & azur sur or.* En 1718, M. l'abbé Gédoyn donna une traduction de *Quintilien de l'institution de l'orateur* ; à Paris, *in-4°*, avec une préface raisonnée. Il avoit composé la plus grande partie de cette traduction à la campagne, chez messieurs de Billy & de Bachaumont ses parens. Cet ouvrage a eu beaucoup de succès, quoique ceux qui l'estiment le plus, conviennent qu'il n'est pas sans défauts, surtout du côté de l'exactitude & de la fidélité. Ce fut cet ouvrage qui ouvrit à M. l'abbé Gédoyn les portes de l'académie françoise. En 1731, il donna en deux volumes *in-4°*, à Paris, une traduction de Pausanias, sous ce titre : *Pausanias* ou *Voyage historique de la Grece, traduit en françois avec des remarques* (& des cartes géographiques, & autres gravures.) On a vu dans les ouvrages périodiques plusieurs critiques de divers endroits de cette traduction, laquelle est dédiée à Messieurs de l'académie royale des inscriptions & belles lettres. Les dissertations du même que l'on trouve dans les Mémoires de cette académie, sont : 1. dans le tome III. Analyse d'un discours que l'auteur lut en 1716, concernant les *plaisirs de la table chez les Grecs.* 2. *Si Crissa & Cirrha étoient une même ville sous ces deux noms*, dans le tome V. 3. *Sur une lettre de Denys d'Halicarnasse à Pompée*, dans le même vol. 4. *De quelle maniere Pausanias a entendu un passage d'Homere, au sujet de Jocaste*, dans le même volume. 5. *Dissertation sur l'urbanité romaine*, dans le tome VI. 6. *Description de deux tableaux de Polygnote, tirée de Pausanias*, dans le même volume. 7. *Eclaircissemens sur quelques difficultés générales qui se trouvent dans les auteurs Grecs*, dans le tome VII. 8. *Recherches sur les Hyperboréens*, dans le même volume. 9. *Recherches sur les courses des chevaux & les courses des chars qui étoient en usage dans les jeux olympiques*, en trois dissertations, dans le tome VIII & le tome IX. 10. *L'histoire de Dédale*, dans le tome IX. 11. *L'histoire de Phidias*, dans le même volume. 12. *Si les anciens ont été plus savans que les modernes, & comment on peut apprécier le mérite des uns & des autres, & des traductions*, en deux discours dont on n'a donné que l'analyse dans le tome XII. 13. *Entretien sur Horace* : on en donne l'analyse dans le même tome. 14. *Vie d'Epaminondas*, dans le tome XIV. 15. *Extraits de Photius* : il y en a quatre dans le tome XIV. Ces extraits sont des traductions de la bibliothéque de Photius, accompagnées de notes : on doit, dit on, en donner la suite, de même que plusieurs autres dissertations de M. l'abbé Gédoyn, dans la continuation des Mémoires de l'académie. * Dans le *Mercure de France*, mois de janvier 1745, on trouve un éloge de M. l'abbé Gédoyn, dont on a profité pour une partie de ce qu'on vient de rapporter. Cet éloge se trouve à la tête des *œuvres diverses de M. l'abbé Gédoyn*, imprimées en 1745, à Paris, en un volume *in-12*. Voici ce que contient ce volume d'œuvres diverses : 1. *De l'éducation des enfans.* 2. *Vie d'Epaminondas.* 3. *Discours sur les anciens & les modernes.* 4. *Entretien sur Horace.* 5. *Discours ou dissertation sur l'urbanité romaine.* 6. *Portrait ou plutôt ébauche (du portrait de madame la comtesse de Caylus)* 7. *Des plaisirs de la table chez les Grecs.* 8. *Apologie des traductions.* 9. *Jugement de Photius sur les dix plus célébres orateurs de la Gréce*, (Antiphon, Isocrate, Andocide, Lysias, Isée, Eschuine, Démosthene, Hypéride, Dinarque & Lycurgue.) Cette traduction du jugement de Photius est accompagnée de quelques notes du traducteur. 10. *Relation des Indes* (par Ctésias) tirée du même Photius, avec des notes, & un avertissement préliminaire. Plusieurs des piéces qui composent ce recueil n'avoient point encore paru; les autres n'avoient été données que par extraits dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, & l'éditeur assure qu'en publiant celles-ci entieres, & en les joignant aux autres qui sont nouvelles pour le public, il n'a fait que suivre l'intention de l'auteur, qui avoit souhaité, dit-il, qu'il s'en fit un recueil après sa mort. L'écrit intitulé, *Etymologies celtiques*, qui commence ce recueil, n'est pas de M. l'abbé Gédoyn, mais du pere Oudin, savant jésuite : l'éditeur en avertit. Comme cet écrit s'est trouvé parmi les papiers de M. l'abbé Gédoyn, il n'a pas cru devoir en priver les savans qu'il peut intéresser.

GEDROSIE, province d'Asie qui est le Khesimur ou Mackeran, ou le Circan & Macra d'aujourd'hui, dans l'état de Perse. Elle est peu fertile, & a pour bornes au couchant la Carmanie, au septentrion la Drangiane, & l'Arachosie, à l'orient le fleuve Indus, & au midi la mer des Indes. On assura Alexandre *le Grand*, que ceux qui habitoient sur les rives, se servoient d'arrêtes de poissons monstrueux pour bâtir leurs maisons. * Pline, *liv.* 8. Cluvier, *liv.* 5.

GEELMUYDEN, GELEMUYDEN, ou GENEMUYDEN, anciennement *Manarmanis Portus*, bourg des Provinces-Unies, situé dans l'Overissel, à l'embouchure de la riviere de Swarte-Water dans le Zuyderzée, à demi-lieue au-dessous de la ville de Swarte-sluys. * Mati, *dict.*

GEERTS-BERG, *cherchez* GRANDMOND.

GEHAN-ABAD, ville de la province de Delli, qui a autrefois porté le nom de royaume, dans l'empire du Grand-Mogol, en l'Inde, au deça du Gange. La capitale de cette province étoit aussi nommée Delli ; mais cette ville est presque ruinée, depuis que Cha-gehan fit bâtir dans le voisinage la nouvelle ville de Gehanabad, à laquelle il donna son nom, & où il aima mieux faire sa résidence qu'à Agra, parceque le climat y est plus temperé. Toutes les maisons des particuliers sont de grands enclos, au milieu desquels est le logis, afin qu'on ne puisse approcher du lieu où les femmes sont renfermées. La plupart des seigneurs ne demeurent pas dans la ville ; mais ils ont leurs maisons dehors, à cause de la commodité des eaux. Le palais du roi a

une bonne demi-lieue de circuit. Les murailles sont de pierres de taille, avec des creneaux, & de dix en dix creneaux il y a une tour. Les fosses sont pleins d'eau, & revêtus de pierres de taille. Les Omrhas, c'est-à-dire, les grands seigneurs du royaume (comme les Bachas en Turquie, & les Kans en Perse) font la garde en personne, dans la seconde cour. Le divan, ou salle d'audience, est dans la troisiéme cour: la voute de ce divan est soutenue de trente-deux colonnes de marbre, & toute la salle est ornée de peintures, qui représentent diverses fleurs. C'est où l'on dresse le magnifique trône du Grand-Mogol, dont on fait la description dans l'article MOGOL. Depuis que le roi est assis sur son trône, pour y donner audience, jusqu'à ce qu'il se leve, il n'est permis à qui que ce soit de sortir du palais. Vers le milieu de cette troisiéme cour, on trouve un petit canal, où pendant que le roi est dans son lit de justice, ceux qui viennent à l'audience doivent s'arrêter: les ambassadeurs même ne sont pas exemts de cette regle. Lorsqu'un ambassadeur s'est avancé jusqu'au canal, l'introducteur crie vers le divan, que tel ambassadeur demande audience à sa majesté. Alors un secrétaire d'état le redit au roi, qui ayant jetté la vue sur l'ambassadeur, lui fait faire signe par le même secrétaire, qu'il peut s'approcher. A la gauche de la cour, où est le divan, on voit une petite mosquée, dont le dôme est couvert de plomb, parfaitement bien doré, jusque-là que quelques-uns soutiennent que le tout est d'or massif. C'est où le roi va faire ses prieres tous les jours, excepté les vendredis, qu'il doit aller à la grande mosquée, qui est très-belle, située sur une grande plate-forme, plus élevée que les maisons de la ville, & sur laquelle l'on monte par plusieurs escaliers. Les écuries du roi, bâties au côté droit de la cour, sont toujours remplies de très-beaux chevaux, dont le moindre a été payé trois mille écus: il y en a dont le prix va jusqu'à dix mille. On ne leur fait manger ni foin ni avoine; mais le matin on leur donne des pelotes faites de farine de froment & de beurre, de la grosseur de nos pains d'un sol. Dans la saison des cannes de sucre, ou du millet, on leur en donne à midi; & le soir ils ont une mesure de pois chiches écrasés entre deux pierres, & trempés dans de l'eau. * Tavernier, *voyage des Indes*.

GEHAN-GUIR, roi des Indes, commença à regner en 1604, & mourut en 1627. Deux de ses fils déja avancés en âge, dont l'aîné se nommoit *Kosrou*, & le cadet *Kourom*, ennuyés de la longueur du regne de leur pere, firent tous leurs efforts pour monter sur son trône pendant sa vie. Kosrou leva une puissante armée; mais il fut vaincu & fait prisonnier, avec les seigneurs qui avoient suivi son parti. Son pere ne voulant pas le faire mourir, se contenta de lui ôter la vûe, en lui faisant passer un fer chaud sur les yeux, de la maniere qu'on en use en Perse. Il le fit garder près de lui, dans le dessein de laisser le royaume à *Bolaki*, fils aîné de ce prince rebelle. Cependant Kourom, qui employoit tout son crédit pour se faire roi, attira dans son gouvernement de Decan, son frere aîné Kosrou, comme dans un lieu où il vivroit avec plus de douceur, & trouva le moyen de s'en défaire secretement. Après sa mort, il forma le dessein de prendre possession de l'empire, & de détrôner son pere, se faisant même appeller *Chagehan*, c'est-à-dire, *roi du monde*. Gehanguir marcha au-devant de son fils rebelle avec une armée fort nombreuse: mais il mourut en chemin, après avoir recommandé son petit-fils Bolaki, à Asouf kan généralissime de ses armées, & son premier ministre d'état. Ce ministre, qui avoit donné sa fille à *Chagehan*, trahit les intérêts de *Bolaki*, légitime successeur de la couronne, & mit son gendre sur le trône. * Tavernier, *voyage des Indes*.

GEHENNE. S. Jerôme remarque dans son commentaire sur le chapitre 10 de saint Matthieu, que Jesus-Christ est le premier qui se soit servi de ce mot, & qu'il n'est point dans les livres de l'ancien testament. Ce qu'il faut entendre du sens que Jesus-Christ a donné à ce nom, le prenant pour l'enfer & pour les peines des damnés. En effet, on ne le trouvera point en ce sens-là dans l'ancien testament. Il n'est pas néanmoins croyable que le Sauveur ait été le premier qui lui ait donné cette application. Il a suivi l'usage de son temps, où plusieurs mots avoient une signification plus étendue qu'on ne leur donne dans le vieux testament. Il y avoit près de Jérusalem au pied du mont Moria, une vallée fort agréable appellée *Gehennon*, c'est-à-dire, *la vallée de Hennon*. Les Juifs dresserent en ce lieu-là un autel au Dieu Moloch, auquel ils sacrifioient leurs enfans, les jettant dans le feu. Mais le roi Josias, comme on voit dans le livre IV des rois, *c.* 23, remplit ce lieu-là d'ossemens, pour le rendre abominable aux Juifs. Le prophéte Jeremie menace aussi les Juifs, qu'il viendra un temps auquel on n'appellera plus ce lieu-là la vallée de Hennon, mais la vallée des morts; ce qui fut cause que dans la suite des temps, les Juifs, qui n'avoient point de mot dans les livres du vieux testament pour exprimer l'enfer, se servirent de celui-là, qui marquoit déja chez eux un lieu d'abomination, où l'on avoit brulé autrefois les enfans qu'on sacrifioit à l'idole Moloch. C'est pourquoi Jesus-Christ ajoute quelquefois au mot de Gehenne celui de feu, & il dit *la gehenne du feu*, pour exprimer les tourmens des damnés. Ce qui s'accorde parfaitement avec les paroles d'Isaïe, qui parlant de cette même vallée sous le nom de *Tophet*, qu'on lui donnoit aussi, dit que *sa nouriture est le feu avec quantité de bois, & que le souffle du Seigneur, étant semblable à un torrent de soufre, l'allumera*. * *Mémoires des savans*.

GEHON, nom d'un des fleuves qui arrosoient le paradis terrestre. * *Genese*, 1. Les auteurs anciens & modernes sont fort partagés sur le lieu où ce fleuve est situé. Josephe croit que c'est le Nil. Sanson le met dans la grande Arménie, & dit qu'il se jette dans la mer Caspienne: ce qui s'accorde avec le sentiment de ceux qui tiennent que c'est l'Araxe. Il y a eu diverses autres opinions là-dessus, que M. Huet évêque d'Avranches, rapporte dans son traité du paradis terrestre. Il croit, après Samuel Bochart, que le Gehon est le Tigre, depuis l'endroit auquel il se sépare de l'Euphrate, pour couler vers l'orient, dans la mer de Perse. Un auteur moderne prétend que le Gehon est l'Oronte, fleuve de Syrie. * M. Huet, *traité du paradis terrestre*. Baudrand. Jean le Clerc, *comment. in Genes.*

GEJER (Martin) théologien célébre parmi les luthériens, fut docteur en théologie, professeur en hébreu, ministre de S. Thomas, prédicateur, confesseur & membre des conseils ecclésiastiques de l'electeur de Saxe. Il a fait des commentaires sur l'ecclésiaste, sur les proverbes de Salomon, sur les pseaumes, un traité sur le deuil des Hébreux, publié en 1656. On a recueilli tous ses ouvrages en deux volumes *in-fol.* qui ont été imprimés à Amsterdam en 1695 & 1696. Dans le *Fasciculus opusculorum quæ ad historiam ac philologiam sacram spectant*, tome I, à Roterdam, en 1693, *in-8°*, on trouve de Gejer une longue dissertation, intitulée: *Messiæ mors, sepultura ac resurrectio, ex Jesaiæ LIII*, *v.* 8, 9, 10, *de voluntate amplissimæ facultatis theologiæ in almâ Lipsiensi ad disputandum proposita, pro consequendâ supremum in theologia adeundi gradum licentiâ, ad diem* 5 *&* 6 *novembris anno* 1645. Cette dissertation avoit paru la même année, & a été réimprimée à Leipsick, en 1679.

GEILER (Jean) prêtre allemand, né à Schaffouse, le 16 mars 1445, fut docteur en théologie à Basle, & prêcha avec grand zèle à Strasbourg, où il mourut le 10 mars 1510. Ses sermons & autres traités ont été imprimés à Strasbourg en l'an 1510. *Voyez* sa vie écrite par Beatus Rhenanus, & le Mire, *de script. sæc. XVI.* Melchior Adam, &c.

GEILON, abbé de Nermoutier, étoit fils d'un seigneur de même nom, qui exerçoit la charge de comte,

vraisemblablement dans le Poitou. Il se consacra au service de Dieu, sous la discipline de l'abbé Bernon; & son mérite & sa naissance l'ayant bientôt distingué entre les autres religieux de la congrégation, il fut jugé digne de la gouverner après la mort de Bernon. C'étoit en l'an 869. Les ravages continuels des Normans le troublant dans sa retraite, & lui ôtant, de même qu'à ses religieux, l'espérance de se rétablir à Nermoutier, & même de vivre en paix dans le Poitou, ils penserent à se retirer ailleurs. Ils accepterent d'abord la terre du Goudet dans le Velai, où ils bâtirent un monastere sous la régle de saint Benoît. L'acte de donation est du 24 de novembre 870, & non 869, comme prétend le P. Chiflet, Jésuite. C'est encore aujourd'hui un prieuré conventuel de l'abbaye de Tournus, & où la régularité subsiste. Il est soumis pour le spirituel à l'évêque du Pui, depuis la sécularisation de l'abbaye. L'an 871, le 30 d'octobre, & non en 869, comme dit encore Chiflet, le roi Charles le Chauve donna aussi à l'abbé Geïlon & à ses religieux, l'abbaye de S. Pourçain en Auvergne, où ils se retirerent. Mais trois ou quatre ans après, Geïlon ayant encore obtenu l'abbaye de Tournus, il y transfera la principale communauté, avec toutes les reliques. Le pape Jean VIII, s'étant sauvé en France, lorsqu'il se fut procuré, par surprise, la liberté que Lambert duc de Spolette, & Albert marquis de Toscane lui avoient ôtée, après la mort de l'empereur Charles le Chauve, arrivée le 6 octobre 877; Geïlon fit sa cour à ce pape, & en obtint plusieurs priviléges considérables. Isaac évêque de Langres étant mort en 880, l'abbé Geïlon fut mis en sa place, par Aurelien archevêque de Lyon; & peut être fût-ce de concert avec le roi Boson: mais on ne consulta ni le clergé, ni les principaux du pays, quoique les canons ordonnent le contraire & qu'on les observât encore en ce point alors dans plusieurs endroits. Aussi cette nomination causa-t-elle des troubles assez grands dans l'église de Langres, qui durerent jusqu'à ce qu'on y eût reconnu le mérite du nouvel évêque. Geïlon mourut, selon l'opinion la plus probable, le 29 de juin de l'an 887, après avoir assisté à un concile tenu à saint Marcel de Châlon, au mois de mai précédent: il fut enterré dans l'abbaye de Beze, qu'il avoit enrichie du corps de saint Prudence, martyr, & qui l'année d'après fut ravagée par les Normans, aussi-bien que celle de Flavigni. * *Voyez* la nouvelle histoire de Tournus, par l'abbé Juenin. C'est le plus exact sur cette matiere.

☞ GEINOZ (François) savant académicien, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & aumônier de la compagnie générale des Suisses, étoit natif de Bull, petite ville du canton de Fribourg. Il se rendit très-habile dans les langues grecque & hébraïque, & il travailla long-temps avec succès au *Journal des savans*. Il étoit aussi censeur royal des livres. Ses talens supérieurs pour les belles-lettres, sa candeur, sa franchise, sa douceur & sa probité, le faisoient aimer de tous ceux qui le connoissoient. Il mourut à Paris le 23 mai 1752, à 56 ans. Il travailloit à une nouvelle édition d'Hérodote, corrigée sur les manuscrits de la bibliothéque du roi. On a de lui plusieurs savantes dissertations sur cet auteur, sur l'ostracisme, &c. que l'on trouve dans les mémoires de l'académie des inscriptions. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.* M. le Baron de Zur-Lauben a fait un éloge de l'abbé Geinoz, qu'il a inséré à la tête du sixiéme volume de son *Histoire militaire des Suisses au service de la France*. On poura consulter cet éloge.

GEISLINGUEN, petite ville du cercle de Souabe en Allemagne, & dans le territoire d'Ulm, à cinq lieues de la ville d'Ulm, vers le duché de Wirtemberg. * Mati, *diction.*

GEISMAR, petite ville d'Allemagne, est dans le landgraviat de Hesse Cassel, à cinq lieues de la ville de Cassel du côté du nord. * Mati, *dict.*

GEIZA, roi de Hongrie, chassa Salomon I, du trône pour s'y placer, l'an 1074. Il mourut en 1077, après trois ans de regne. *Ladislas* I du nom, lui succéda. * *Hist. chron.*

GEIZA II, roi de Hongrie, succéda à *Béla* II. C'étoit un prince vaillant, généreux & entreprenant, qui eut diverses guerres à soutenir. Il mourut l'an 1161, après 20 ans de regne. Etienne III lui succéda. * *Hist. chron.*

GELA, ville de Sicile, bâtie par les Rhodiens & par les Cretois, 45 ans après Syracuse. On dit qu'il y avoit dans cette ville un étang, qui jettoit une odeur si forte qu'on ne pouvoit en approcher, & deux sources, dont l'une faisoit les terres fertiles, & l'autre les rendoit stériles. Cette ville étoit bâtie à l'embouchure du fleuve du même nom: elle s'appelle présentement *Terra nova*. * Pline, *l. 3, c.* 8. Virgil. *Æne. d. l.* 3. Etienne *de Byzance*. Suidas.

GELAIS (Saint) nom d'une illustre famille de France, *cherchez* SAINT-GELAIS.

GELANOR, roi des Argiens, succéda à Stenelus, suivant Pausanias & Apollodore, vers l'an 1530 avant J. C. Castor, Eusebe, Tatien & Hygin, n'en font point mention entre les rois d'Argos, & donnent Danaüs pour successeur à Stenelus; peut-être parceque Gelanor ne fut que très-peu de temps sur le trône, ayant été chassé par Danaüs venu d'Egypte.

GELASE I de ce nom, pape, étoit Africain, & fils *de Valere*. Il fut mis sur la chaire de saint Pierre le 2 mars, l'an 492, cinq jours après la mort de *Felix* II, dont il avoit été secrétaire. Quelque temps après il reçut une lettre d'Euphemius, patriarche de Constantinople, par laquelle il se plaignoit de ce qu'il ne lui avoit point envoyé de lettres de communion. Gelase la lui refusa, parcequ'il s'obstinoit à ne vouloir pas effacer des dyptiques le nom d'Acace. Depuis, il tâcha en vain de ramener Euphemius à son devoir; & il écrivit aux évêques de Dalmatie & de la Marche d'Ancone sur l'hérésie arienne qui s'y renouvelloit. Il écrivit aussi à l'empereur Anastase, qui tourmentoit les orthodoxes, & soutenoit les Eutychiens. Gelase assembla, dit-on, l'an 494, à Rome un synode de soixante & dix évêques, qui, après avoir déclaré quels étoient les livres canoniques, mirent au nombre des apocryphes les écrits de plusieurs auteurs, qui avoient vécu dans les siécles précédens, & condamnerent grand nombre d'hérésiarques; mais on croit avec raison que le decret, qui, selon le titre, est émané de ce concile, est une piéce supposée, parcequ'on y voit anathematisés avec leurs ouvrages plusieurs saints personnages, qui devant & après ont été honorés dans l'église; & parceque ce decret ne paroît pas avoir été connu dans le VI. siécle, même par les papes. Ce saint pontife mourut le 19 novembre de l'an 496, ayant tenu le siége quatre ans huit mois & dix-huit jours: il eut ANASTASE II pour successeur. Ses épîtres savantes & zélées l'ont fait mettre au nombre des écrivains ecclésiastiques. Gennade parlant de lui, dit qu'il composa quelques traités des sacremens, & sur l'écriture sainte; plusieurs hymnes à l'imitation de saint Ambroise; & un excellent volume contre Nestorius & Eutychès. Les cardinaux Bellarmin & Baronius, Melchior Canus, Bini, Schottus & quelques autres soutiennent que cet ouvrage est perdu; & que celui qui se trouve aujourd'hui sous le titre *des deux Natures*, ne peut-être de lui; puisque cet ouvrage, au sentiment du même Gennade, contenoit cinq livres, & que celui que nous avons présentement n'est qu'un petit livret. Cependant le cardinal du Perron, le Mire, le P. Sirmond, & quelques autres, prouvent que ce livre est celui que le pape Gelase a composé. Le P. Sirmond a aussi fait imprimer un traité contre les Grecs, & une lettre aux évêques orientaux, qui sont de ce pape.

Quelques auteurs ont cru que Gelase étoit Romain de nation, se fondant sur ces paroles d'une de ses lettres à l'empereur Anastase, epist. 4, tom. IV, collect. du P. Labbe 1182. *Quia te, gloriose fili, sicut Ro-*

MANUS natus, gloriosum principem, amo, colo, &c. mais le mot *Romanus* a une signification plus étendue, & veut dire en cet endroit, né sous la domination de l'empire romain, avant que l'Afrique fût soumise aux Vandales, comme elle l'étoit lorsque Gelase écrivoit. Nous avons remarqué qu'il étoit fils de Valere; ce qu'on ne doit point entendre de Valere, évêque d'Hippone, & prédécesseur de saint Augustin; car sur ce pied il eût fallu que Gelase fût né avant l'an 392, & qu'il eût été élu pape à l'âge de plus de 100 ans, & 62 ans après la mort de saint Augustin. Il ne paroît guère plus vrai que ce Gelase ait été disciple de ce saint, comme l'ont avancé quelques auteurs Italiens, pour le faire, avec quelque raison fondateur des chanoines réguliers de Latran. Quelques conjectures que l'on ait alléguées pour prouver que l'ouvrage contre Eutychès & Nestorius n'est point de Gelase pape, mais de Gelase de Cyzique, il paroît certain qu'il est de lui. On a de ce pape quinze lettres entieres, quelques autres tirées de la collection des canons du cardinal *Deus dedit*; un traité de l'anathême; un discours contre Andromaque sénateur de Rome, & les autres personnes qui vouloient rétablir dans Rome les Lupercales; un ouvrage composé contre le dogme des Pelagiens, que les hommes peuvent passer leur vie sans commettre de péchés. * Gennade, *lib. 94, de script. eccles.* Honoré d'Autun, *lib. 3, c. 93.* Baronius, *A. C.* 492, 496. Bellarmin, *de script. eccles. p. 72 & 201.* Canus, *in locis theol. l. 6, c.8. &c.* Louis Jacob, *bibl. pontif.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siécle.*

GELASE II, nommé auparavant JEAN, natif de Gayete, prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint Benoît. Le pape Urbain II le fit cardinal en 1088. Depuis il fut nommé chancelier de l'église, & fut élu pape après la mort de *Paschal* II, le 25 janvier 1118. Cincius Frangipani, qui avoit prétendu élever une de ses créatures sur le siége pontifical, le traita avec indignité, & le chassa honteusement de Rome. Le pape se retira à Gayete, où il fut ordonné prêtre, & consacré pape le 1 mars de la même année. De-là étant retourné à Rome, il en fut encore chassé par l'empereur Henri V, qui fit élire Maurice Burdin ou Bourdin, nommé Gregoire VIII. Gelase vint en France, tint un concile à Vienne, & mourut à Cluni le 29 janvier de l'an 1119. Ce pape composa quelques ouvrages, comme *la vie de saint Erasme évêque de Gayete, & martyr*, que Constantin Cajetan publia en 1639; un traité contre l'empereur Henri; l'histoire de quelques martyrs en vers; le registre de Pascal II, son prédécesseur; des épîtres, &c. Le corps du pape Gelase fut enterré dans l'église de Cluni, où l'on voit son tombeau à l'entrée du chœur, avec son épitaphe. Pandulphe de Pise a écrit sa vie, publiée par le même Constantin Cajetan. CALLISTE II succéda à ce pape. * Baronius, *A. C.* 1118 & 1119. Pierre Diacre, *hist. Cass. &c.*

GELASE, évêque de Cesarée en Palestine, vivoit dans le IV siécle, & étoit neveu de S. Cyrille de Jérusalem. Il assista au concile de Constantinople, qui fut tenu le 29 septembre de l'an 394. Theodoret parle avec éloge d'un discours de l'épiphanie, qu'il avoit composé. Saint Jerôme fait mention de lui, aussi-bien que Photius. Ce dernier dit que ce prélat traduisit en grec les deux livres, que Rufin avoit ajoutés à l'histoire d'Eusebe. Le même Photius parle d'un autre GELASE, évêque de Cesarée, qui écrivit contre les hérétiques Anoméens. * Theodoret, *dial.* 1. S. Jerôme, *de script. eccles. c.* 130. Photius, *cod.* 88 & 89. Honoré d'Autun, *de lum. eccles. c.* 131. Le Mire. Andreas Schottus, &c.

GELASE DE CYZIQUE, fils d'un prêtre de cette église, comme il le déclare lui-même, florissoit du temps de Basilisque, qui tenoit l'empire l'an 476. Il écrivit l'histoire de ce qui se passa dans le premier concile général de Nicée en deux livres; car le troisiéme ne contient que quelques lettres de l'empereur Constantin. Son histoire du concile de Nicée fut publiée en 1599 à Paris en grec & en latin par Belleforest, *in-8°*, & a été mise dans les recueils des conciles; mais cette histoire ne passe que pour un roman. L'auteur suppose qu'il ne fait que copier d'anciens actes du concile, qui avoient autrefois appartenu à Dalmatius évêque de Cyzique, & qu'il y a ajouté plusieurs choses rapportées par divers auteurs, & principalement par Eusebe de Cesarée, & par Rufin qu'il fait prêtre de Rome, & qu'il dit faussement avoir assisté au concile de Nicée. En effet, cette histoire n'est presqu'un recueil de traités & de piéces tirées d'Eusebe, de Socrate, de Sozomene & de Theodoret: ce qui n'est point tiré de ces auteurs dans cette histoire, est ou douteux, ou manifestement faux, comme tout ce qui est rapporté depuis le chapitre 11 du II livre jusqu'au chapitre 24 des disputes des philosophes sur la Trinité & sur la divinité du saint Esprit. Ces conférences sont une pure fiction. Il a fait aussi plusieurs fautes contre l'histoire, & il n'y a ni ordre dans sa narration, ni justesse dans ses réflexions, ni beauté dans son élocution, ni discernement dans le choix des choses, ni bon sens dans ses jugemens. * Photius, *biblioth. num.* 15, 88, 89, *&c.* Nicetas, *lib.* 5, *orth. fidei. c.* 6. Baronius. Bellarmin. Le Mire. &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V siécle*

GELBOÉ, montagne de la Palestine, autrefois dans la tribu d'Issachar, & puis dans la Galilée, est divisée en plusieurs parties, qu'on appelle encore aujourd'hui *les monts de Gelboé.* Ils ont environ dix ou douze lieues d'étendue, depuis la ville de Jezraël jusqu'au Jourdain. Au reste, ils sont stériles & presque tout couverts de pierres. Quelques-uns croient qu'il y avoit une ville nommée Gelboé, qui leur avoit donné le nom; l'on y voit encore un bourg assez considérable appellé *Gelbus.* Ce fut sur les montagnes de Gelboé, que Saül avoit fait camper son armée contre les Philistins, & où il fut tué avec son fils Jonathas. C'est ce qui porta le roi David à faire des imprécations contre ces montagnes, souhaitant que ni la pluie, ni la rosée n'y tombassent jamais. * Joan. Euseb. Nieremb. *lib. de mirabilibus nat. terræ promissæ.*

GELDENHAUR (Gerard) natif de Nimegue, vivoit dans le XVI siécle. Il étudia les humanités à Deventer, & fit son cours de philosophie à Louvain: il fit quelque séjour à Anvers, d'où on l'appella à la cour de Charles d'Autriche, pour être lecteur & historien de ce prince. Son humeur sédentaire ne lui permit pas d'accompagner ce prince en Espagne, & le porta à s'en détacher, & à se mettre au service de Philippe de Bourgogne évêque d'Utrecht, dont il fut lecteur & secrétaire pendant 12 ans, qui finirent en 1524. Il s'attacha ensuite à Maximilien de Bourgogne; on l'envoya à Wittemberg en 1526, pour examiner l'état des écoles & de la religion de ce pays. Il se laissa surprendre aux nouvelles opinions de Luther que l'on y enseignoit; quitta le parti de l'église catholique, & professa les erreurs de cet hérésiarque; se maria à Worms, & enseigna dans la même ville, puis à Augsbourg, & à Marpurg, où il mourut de peste le 10 de janvier 1542, à l'âge de 60 ans. Erasme qui étoit son ami, ne put souffrir son changement, sans lui en témoigner son indignation. Il écrivit contre Geldenhaur un ouvrage, dans lequel il parle de lui sous le nom de Vautour, faisant allusion à la premiere syllabe de celui de Geldenhaur, qui a cette signification dans le langage du pays. Geldenhaur écrivit l'histoire de Hollande; celle du Pays-Bas; celle des évêques d'Utrecht; & quelques ouvrages contre l'église catholique, &c. * Melchior Adam, *in vit. Germ. theol.* Valere André, *biblioth. belg. &c.*

GELDORP (N.) peintre dont on ne parle pas ici pour son habileté dans son art, mais à cause de l'industrie qu'il avoit pour gagner sa vie. Comme il manioit passablement bien les couleurs, & qu'il avoit de la peine à dessiner, il avoit fait faire par d'autres peintres, plusieurs têtes, plusieurs pieds & plusieurs mains sur du papier, dont il avoit fait des poncis, pour lui servir dans

dans ses tableaux : il vivoit ainsi aux dépens des ignorans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

GELÉE (Claude) dit *le Lorrain*, peintre célébre, qui fut tiré de la grande obscurité où il étoit, pour en faire un homme estimé par toute l'Europe, d'une maniere tout-à-fait surprenante. Dans sa jeunesse ses parens l'envoyerent à l'école ; mais comme il n'y pouvoit rien apprendre, ils le mirent en apprentissage chez un pâtissier. Il y acheva son temps ; mais comme ce fut sans avoir beaucoup profité, il se mêla parmi des gens de sa profession qui alloient à Rome, pour tâcher comme eux d'y gagner sa vie. Et comme il ne savoit pas la langue, & qu'il étoit fort grossier, ne pouvant trouver de pratique, il se mit par hazard au service d'Augustin Tasse, pour lui broyer ses couleurs, nettoyer sa palette & ses pinceaux, panser son cheval, faire sa petite cuisine, & les autres choses nécessaires au service du ménage ; car Augustin étoit seul dans sa maison. Ce maître, dans l'espérance de tirer de son valet quelque service dans le plus gros de ses ouvrages, lui apprit petit à petit quelques régles de perspective. Le Lorrain eut d'abord de la peine à comprendre ces principes de l'art ; mais lorsqu'il eut commencé à recevoir quelque petite rétribution de son travail, le courage lui vint, son esprit s'ouvrit, & il se mit à étudier avec une ferveur opiniâtrée. Il étoit à la campagne depuis le matin jusqu'au soir à considérer les effets de la nature, & à les peindre ou dessiner. Sandrat rapporte qu'étant à la campagne avec lui, pour étudier ensemble, le Lorrain lui faisoit remarquer, comme auroit fait un physicien, les causes de la diversité d'une même vue, c'est-à-dire, qui paroît tantôt d'une façon, & tantôt d'une autre, pour ce qui regarde les couleurs, ainsi qu'il paroît par la rosée du matin, ou par le serein du soir. Il avoit la mémoire si heureuse, qu'il peignoit avec beaucoup de fidélité, étant retourné chez lui, ce qu'il n'avoit fait que voir avec attention à la campagne. Il étoit si absorbé dans son travail, qu'il ne visitoit presque personne. Son divertissement étoit l'étude de sa profession, & à force de cultiver son talent, il a fait des tableaux, qui lui ont acquis dans le monde une réputation immortelle dans le genre de peinture qu'il embrassa. On peut voir par-là ce que peut la constance dans le travail contre la pesanteur de l'esprit. Il avoit de la peine à opérer, & son ouvrage ne répondant pas à son intention, il étoit quelquefois huit jours à faire & redéfaire la même chose. Sa touche n'a point de maniere, & il brouilloit souvent par des glacis les arbres qu'il avoit touchés. Quelque soin qu'il prît de dessiner à l'académie de Paris, il ne put jamais faire des figures de bon gout, pour accompagner ses paysages. Il mourut à Rome en 1678, extrêmement âgé. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

☞ GELÉE (Theophile) natif de Dieppe, médecin de profession, fleurit pendant environ un demi-siécle, & jusque vers 1650. Il a fait une anatomie françoise, qui est un excellent abrégé de cette science. Tout y est nécessaire, en bon ordre & plein de bon sens. Il n'a pris de du Laurens & de Riolan que ce qui y est bon, savoir, l'histoire ; & leur a laissé les questions, qui sont assez inutiles. Ce traité d'anatomie a été réimprimé avec des augmentations de Gabriel Bertrand, en 1656, *in-8°*, à Paris. On est encore redevable à Théophile Gelée d'une traduction des œuvres d'André du Laurens, imprimée à Rouen en 1661, *in-folio* avec figures, sous ce titre : *Œuvres d'André du Laurens recueillies & traduites en françois, &c.* * Sorberiana. M. Goujet, *mém. mss.*

GELENIUS, *cherchez* GHELENN.

GELESUINTE, reine de France, *cherchez* GALSONTE.

GELIDA (Jean) Espagnol, de Valence, s'acquit une grande réputation dans le XVI siécle. M. de Thou en parle ainsi : » Gelida ayant appris la philosophie dans » son pays, sous des maîtres presque barbares en cette » science, vint à Paris, dont l'université étoit déja la » plus célébre de toute la terre. Ennuyé de la chicane » qu'on enseigne dans l'école, & des questions inutiles » qu'elle fait naître, comme il avoit l'esprit excellent, » il prit dans ses études une voie différente de celle » des autres. Ainsi ayant été mieux instruit par Jacques » le Févre d'Estaples, qui avoit été, pour ainsi dire, le » flambeau des lettres renaissantes, il apprit plus par» faitement l'une & l'autre langue, & travailla sur » Aristote, qu'il interpréta avec réputation dans le col» lége du cardinal le Moine. De-là on le fit aller à Bour» deaux, où il eut soin du collége durant l'absence » d'André *de Gouvea*, que le roi de Portugal, son prince, » avoit appellé en son pays, pour y faire l'ouverture » de l'université de Conimbre. Il voulut y mener Ge» lida avec Buchanan, Nicolas Grouchi, Elie Vinet, » Arnaud Fabri de Basas & quelques autres ; mais com» me Gelida s'étoit accoutumé aux mœurs de la France, » on ne put lui persuader d'en sortir. Il demeura donc » à Bourdeaux, en attendant le retour de Gouvea ; mais » comme ce dernier mourut pendant le voyage qu'il fit » dans son pays, Gelida fut confirmé dans la charge de » principal qu'il exerça sept ans de suite, avec la même » gloire que son prédécesseur. Il mourut en cette ville » le 19 février de l'an 1556, dans une pauvreté assez » grande, laissant sa femme avec une fille unique. On » se persuada qu'il avoit beaucoup d'ouvrages prêts à » être imprimés ; mais on ne trouva que quelques let» tres & quelques vers de lui, avec d'autres d'Arnaud » Fabri, que Jacques Busine fit imprimer en 1571 à » la Rochelle, plutôt pour témoigner par cette marque » d'amitié la reconnoissance qu'il avoit pour son maî» tre, que parcequ'il les crût capables de répondre à » l'estime qu'on avoit conçue pour un si grand homme. Jacque de Busine mit à la tête de ce recueil la vie de Gelida, qu'André Schott a depuis insérée dans son *Hispaniæ bibliotheca*, sans en nommer l'auteur. * De Thou, *hist. liv.* 17. Andreas Schottus, & Nicolas-Antonio, *biblioth. hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI. Voyez* le tome XXII des *Mémoires* du P. Niceron.

GELIOT (Louvan) avocat au parlement de Dijon, mourut dans cette ville, le 3 mai 1641 dans un âge fort avancé. La ville, dont il étoit le conseil, lui fit des obséques honorables. Charles Fevret dans son livre *de claris Fori Burgundici oratoribus*, page 130, loue les poësies de Géliot, & sa connoissance du blason. Voici la liste des écrits qu'on cite de lui dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne :* 1. Vers françois, à la tête du plaidoyé de Bernier, pour les apothicaires de Dijon, imprimé en 1605, *in-4°*, à Dijon ; 2. *la Brigue défaite*, à la mémoire de Jean de Frasans, écuyer sieur d'Orain, maire de Dijon : en vers ; à Dijon, en 1609, *in-8°* ; 3. un sonnet, & une ode, dans la *défense du délit commun*, par Milletot, édition de 1611. 4. *Indice armorial*, ou *sommaireexplication des mots usités au blason des armoiries ;* à Paris, en 1635, *in-folio*, avec figures. Palliot, parent de l'auteur, a donné de cet ouvrage une deuxiéme édition en 1661. Il nous apprend dans la préface, que Géliot avoit entrepris ce livre pour tâcher de dissiper le chagrin que lui avoit causé la mort de son fils, & qui fut tel qu'il en devint paralytique, & qu'il se vit contraint de passer dans son lit les trois dernieres années de sa vie. La deuxiéme édition de l'indice armorial a pour titre : *La vraie & parfaite science des armoiries*, ou l'*indice armorial de feu* M. Louvan Géliot, &c, à Dijon, en 1661, *in-folio.* Palliot a augmenté ce livre, & a gravé pour cette édition plus de six mille écussons.

GELLES, peuples de Médie, dans les confins des Parthes, dont la capitale est Gheilan.

GELLI (Jean-Baptiste) natif de Florence, florissoit dans le XVI siécle. Voici comme en parle M. de Thou. « On ne doit pas oublier (dit-il) Jean-Baptiste Gelli » de Florence, d'une condition bien au-dessous de son » esprit ; car il travailloit à la couture & étoit chaus» setier, ou tailleur de son métier ; & bien qu'il n'eût » pas étudié, il fut second fondateur, & un des plus

» grands ornemens de l'académie de Florence. Il écrivit en sa langue des dialogues, à l'imitation de Lucien ; mais avec plus de prudence & de modération ; » néanmoins, comme l'on crut qu'il avoit failli par une » liberté qui étoit jusque-là inconnue, il fut censuré. » M. de Thou se trompe néanmoins, en ce qu'il dit que Gelli n'avoit pas étudié. Il se trompe également en disant qu'il fut *second fondateur* de l'académie *de gli Umidi* de Florence : il fut seulement aggrégé à cette académie, peu après l'année 1540. Gelli mourut le 24 juillet 1563, âgé de 64 ans, & fut enterré à sainte Marie, dans le tombeau de sa famille. L'abbé Ghilini qui met sa mort en 1586, s'est trompé. * De Thou, *hist. l.* 35. Ghilini, *theatr.* M. de la Monnoye, *jugemens de* Baillet, *sur l'article* 1004, *tome* 3. Les ouvrages de cet auteur, sont sept dialogues en italien, en 1546 *in*-4°, & en 1551, *in*-8°, à Florence, augmentés de trois dialogues, & sous ce nouveau titre : *I Capprici del Bottaio, di Giovan Battista Gelli.* Cet ouvrage est rare, & le public n'y perd point : il est très-opposé à la pudeur : il n'y a que l'auteur récent de l'indigne ouvrage intitulé, de l'*usage des Romans*, qui ait pu ne le pas désapprouver. Ces dialogues ont été traduits en françois, sous le titre de *discours fantastiques de Justin Tonnelier, par Claude de Kequifinen, Parisien*, à Lyon en 1566 & 1575. *La Circé*, à Florence en 1549, & plusieurs fois depuis. Le P. Jerôme Giannini de Capugnano, dominicain, mort en 1604, en a donné une nouvelle édition avec ses remarques, en 1609, *in*-8°. Le P. Niceron s'étonne de ce que Vander-Linden a donné place à cet ouvrage dans son ouvrage sur les médecins. Il est vrai qu'il y a plus de moralités que d'autres sujets, traités dans cet ouvrage : mais on y trouve aussi beaucoup de choses qui appartiennent à la physique. Ces dialogues, quoique bien écrits, sont un peu ennuyeux. On en a une traduction latine faite par Jean Wolfius, & imprimée à Amberg en 1609, *in*-12, sous ce titre : *De natura humanæ fabrica, dialogi, &c*, & une traduction françoise imprimée à Paris, *in*-12, après 1680, sous ce titre : *La Circé de Jean-Baptiste Gelli.* En 1551, on imprima aussi en italien, les leçons ou discours de Gelli dans l'académie de Florence. Ce sont douze dissertations qui roulent sur les poësies du Dante & de Pétrarque. Sept autres discours italiens sur le Dante, qui ont paru séparément. Deux comédies, l'une intitulée : *la Sporta*, en 1550, l'autre, l'*errore*, en 1603 & l'*Ecuba*, tragédie traduite en italien, du grec d'Euripide. Porzio l'engagea à traduire en italien son traité latin des couleurs, & cette traduction qui est fort bonne, parut en 1551 *in*-8°. Gelli a traduit encore trois autres ouvrages du même ; l'un où il examine, si l'homme devient bon ou méchant volontairement ; l'autre sur une jeune fille, qui vécut plus de deux ans sans manger & sans boire ; le troisiéme, de la maniere de prier chrétiennement, avec une exposition du *Pater.* Il a traduit aussi du latin de Paul Jove, la vie d'Alfonse d'Est, duc de Ferrare. Nous avons encore de Gelli des réflexions sur les difficultés de mettre la langue italienne en regle ; des stances, aussi italiennes, qui sont dans le livre intitulé : *Apparato, è feste nelle nozze del duca di Firenze*, en 1539, & deux lettres dans le recueil de Manuce, qui a pour titre ; *Lettere di diversi nobilissimi omini.* * Voyez les *mémoires* du P. Niceron, tom. XVIII.

GELLIUS, nom d'une famille patricienne à Rome. Cn. Gellius fut lieutenant de Pompée dans la guerre contre les Pirates. Lucius Gellius fut consul la même année, l'an de Rome 687, & 67 avant Jesus-Christ, avec Lentulus Clodianus. Il fut pere de Lucius Gellius *Poplicola*, qui exerça le consulat avec M. Cocceius Nerva, l'an 718 de Rome, & 36 avant J. C. Voici de quelle maniere Dion parle de ce dernier Gellius. « Quoique convaincu d'avoir conspiré, il n'en fut pas néanmoins puni. Brutus lui fit grace, en considération du » rang qu'il avoit tenu parmi ses plus chers amis, & » des liaisons étroites de M. Messala son frere, avec » Cassius : cela n'empêcha pas Gellius d'entreprendre » sur la vie de Cassius, & ce fut encore impunément. » Palla, mere de ce traître, ayant pénétré le secret de » cette intrigue, la découvrit à Cassius qu'elle aimoit » beaucoup, tant pour détourner sa perte, que pour » prévenir celle de son fils, dont elle obtint la grace » pour récompense. Mais Gellius n'en devint pas plus » fidéle ; au contraire il abandonna le parti de ses bienfaiteurs, pour se jetter dans celui d'Auguste & d'Antoine. * Dion, *l.* 47. Flor. *l.* 3. Cicer. *in Pison. & ad Quirit. post. redit.*

GELLIUS (Maximus) fils d'un médecin, & lieutenant d'une légion en Syrie, s'étant soulevé contre Heliogabale, dans le dessein de se faire empereur, fut tué vers l'an 221 de J. C. * Dion, *liv.* 79.

GELLIUS, ami de Marc-Antoine, l'un des Triumvirs, étant allé en Judée pour quelques affaires, fut charmé de la beauté extraordinaire d'Aristobule & de Mariamne, & du bonheur d'Alexandra d'avoir mis au monde de tels enfans. Il lui conseilla d'envoyer leurs portraits à Antoine, ne doutant point qu'après les avoir vus, il ne fit tout ce qu'elle désireroit. Elle le crut, & Gellius, à son retour auprès d'Antoine, lui exagera encore leur beauté, & lui dit, qu'ils ressembloient plutôt à des divinités qu'à des créatures mortelles, & n'oublia rien pour tâcher de lui donner de l'amour pour Mariamne. Mais Antoine jugea, qu'il ne lui feroit pas honnête d'obliger un roi son ami de lui envoyer sa femme, & craignit d'un autre côté de donner de la jalousie à Cléopatre. Il se contenta donc de demander Aristobule, qu'Hérode refusa sous un honnête prétexte, appréhendant tout d'Antoine également voluptueux & puissant. * Josephe, *antiq. liv.* 14, *c.* 2.

GELLIUS FUSCUS, historien Latin, dont parle TrebelliusPollio dans les vies des trente tyrans, au sujet de Tétricus *le Jeune.* Il y a apparence qu'il vivoit dans le III siécle. Quelques-uns le nomment *Agellius*, & on doute même s'il n'est pas le même qu'*Aurelius Fuscus ;* mais Vossius soutient que Gellius Fuscus est son véritable nom. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 4.

GELLIUS (Cneus) historien Romain, avoit écrit des annales de la ville de Rome, citées avec honneur par les anciens. Il vivoit vers l'an de Rome 630, & 124 avant J. C. * Pline, *l.* 7. A. Gellius, *l.* 13 & 18. Dionys. Halicarn. *l.* 11.

GELLIUS (Aulus) *cherchez* AULU-GELLE.

GELLO, selon quelques nouveaux historiens, étoit cousin de *Rollo*, premier duc de Normandie. Il fut le premier comte de Blois, & eut pour successeur Thibaud *le Vieux*, son fils. Mais les auteurs de l'histoire de Normandie ne font aucune mention de ce Gello ; & même Deniau, qui a écrit l'histoire de Rollo avec beaucoup d'exactitude, & qui a recherché tout ce qu'il y a de curieux sur ce sujet dans les bons auteurs, ne dit pas un mot de Gello. Il remarque simplement que Franco, archevêque de Rouen, ayant menagé la conférence que Rollo eut avec Charles *le simple*, on convint que la Neustrie & la Bretagne demeureroient à Rollo, à condition qu'il se feroit chrétien. Il n'est point parlé de Gello ni du nom de Blois, ni de celui de Montils, lesquels, selon les partisans de Gello, lui furent donnés pour son partage. D'ailleurs, si Thibaud avoit été fils de ce Gello, il n'auroit pas été ennemi irréconciliable des Normans, comme il le fut, & on ne l'auroit pas appellé prince du sang de France. * Bernier, *histoire de Blois.*

GELLONE, ou SAINT GUILLEM DU DESERT, abbaye célebre dans le diocèse de Lodéve, fut fondée en l'an 804 par Guillaume duc de Toulouse, que sa vertu a rendu encore plus recommandable que ses exploits. Ce duc voulant donner de nouvelles marques de son affection envers les monasteres, résolut d'en fonder un nouveau : les montagnes du diocèse de Lodéve lui parurent très-favorables à son dessein : il s'y rendit ; & après avoir pénétré dans la gorge d'une de ces mon-

tagnes, longue & étroite, au milieu de laquelle l'Eraut se précipite, il la parcourut du midi au nord, & trouva enfin entre des rochers affreux, une petite plaine coupée par un ruisseau d'eau vive, qui se jette dans cette riviere, couverte de quelques arbres qui lui donnoient une agréable fraîcheur; ce qui avoit, sans doute, fait donner à cette vallée le nom de *Gellone*. Guillaume trouvant cet endroit conforme à ses desirs, y fit bâtir un monastere, prit lui-même le cordeau, planta les piquets, & traça les lieux réguliers, & l'église. Telle est l'origine de l'abbaye de Gellone, qui subsiste encore aujourd'hui dans le même endroit. On lui a donné le nom de *Saint Guillem du Désert*, à cause de son fondateur & de sa situation solitaire. Dans la suite on a bâti autour de son enceinte des maisons, qui forment une petite ville composée de deux paroisses. Benoît, abbé d'Aniane, voulut bien, à la priere de Guillaume, se charger de la conduite de cette nouvelle maison; & ce duc, qui y fit de très-grands biens, la mit sous la dépendance de l'abbaye même d'Aniane, & on y introduisit la régle de S. Benoît. Le duc Guillaume voulant aussi seconder les vœux de ses deux sœurs, qui vouloient prendre le parti de la retraite, fit bâtir la même année, un monastere pour des religieuses dans le même lieu, à vingt pas de celui des hommes, dans l'endroit où est aujourd'hui la paroisse de S. Barthelemi. L'abbé de Gellone recevoit la profession de ces religieuses, dont la maison subsistoit encore dans le XIII siécle, sous le pontificat de Clément IV. Le monastere des moines demeura soumis à l'abbaye d'Aniane jusqu'au XI siécle, qu'il se mit en liberté, sous le pontificat d'Urbain II. Cette abbaye est à présent soumise immédiatement au saint siége, & exerce sa jurisdiction sur les deux paroisses de S. Barthelemi & de S. Laurent, qui sont dans la ville de S. Guillem, & sur un hermitage qui subsiste au milieu des rochers depuis le XIV siécle. * *Voyez* la vie de S. Guillaume duc de Toulouse, dans les *actes des SS. de l'ordre de S. Benoît*, siécle IV, *part.* 1. *L'histoire générale de Languedoc*, par deux bénédictins, *livre IX*, *&c.*

GELMI (Jean-Antoine) poëte de Verone, fils d'un boulanger, florissoit dans le XVI siécle. Quoiqu'occupé au métier de son pere, dont il exerça la profession, son génie vif & délicat lui fit produire un assez grand nombre de poësies en sa langue, qui furent très-goutées, & où l'on trouva beaucoup de délicatesse. En 1584 on imprima plusieurs de ses sonnets, sous ce titre: *Sonetti di Gio Antonio Gelmi pistor Veronese.* Quelque temps après, il publia un second recueil de ses sonnets, avec quelques autres piéces aussi en vers sur la mort d'un de ses enfans. On trouve dans ce recueil des piéces que les meilleurs poëtes Italiens auroient enviés. C'est au moins le jugement qu'en porte M. le marquis Scipion Maffei, dans sa *Verona illustrata*, *de gli scrittori Veronesi*, *libro quarto.* On trouve encore des sonnets de Gelmi, imprimés en 1588. On dit qu'il faisoit souvent ces piéces sur le champ.

GELNHAUSEN, ville impériale avec un château fort. Elle est enclavée dans le comté d'Hanaw, en Véteravie, située sur la riviere de Kints, environ à huit lieues de Francfort du côté de l'orient, & à quatre ou cinq lieues de celle d'Hanaw, Gelnhausen n'est pas une grande ville; mais elle est bonne & bien peuplée. * Mati, *diction.*

GELON, capitaine, fils d'*Hippocrate* roi de Gela, usurpa la domination de l'état de Syracuse, & s'y maintint dix-sept années. Les Carthaginois sollicités par Xerxés, passerent en Sicile, avec une puissante armée, sous la conduite d'Amilcar, dans le dessein de lui faire la guerre; mais il les repoussa & les défit près de la ville de Termini, dite pour lors *Himere*. Il mourut la 3 année de la LXXV olympiade, & la 478 avant la naissance de J. C. * Diodore de Sicile, *l.* 11. Eusebe, *en la chron.* Herodote. Pausanias, &c.

GELON, fils de Dinomene, & frere d'Hieron, roi de Syracuse, mourut dans l'olympiade LXXVI, & laissa le royaume à son frere. Sous son regne Phormis passa d'Arcadie en Sicile. * Pausf. *in Arcad.*

GELONS, peuples de la Scythie-européenne, voisins des Agathyrses. Ils supportoient patiemment la faim étant à la guerre, & vivoient ordinairement d'un peu de lait mêlé avec du sang, qu'ils tiroient de leurs chevaux. Ils écorchoient leurs ennemis, & se faisoient des habits de leur peau, afin de paroître plus terribles. Ils se peignoient aussi le corps de différentes couleurs, pour se rendre plus formidables dans les combats. * Pline. Mela, *l.* 1. Alex. ab Alexandr. *l.* 1, *c.* 19.

GEM TCHELEBI, & sultan Gem, selon d'Herbelot, *bibl. or.* fils de Mahomet II, sultan des Turcs, & frere puîné du sultan Bajazeth II. C'est le même que nos auteurs nomment ZIZIME, dont nous parlons amplement en son lieu, *cherchez* ZIZIME.

GEMBLOURS ou GIBLOU, petite ville ou bourg avec une abbaye. Ce lieu est dans le Brabant, sur la riviere d'Orne, à trois lieues de Namur. Il a été appellé anciennement, *Geminiacum.* * Baudrand.

GEMEAUX, un des douze signes du zodiaque, composé de dix-huit étoiles, qui représentent, à ce que l'on dit, la figure de deux jumeaux. Le soleil entre dans ce signe au mois de mai. Les poëtes feignent que ce sont Castor & Pollux, freres jumeaux, fils de Léda, lesquels furent enlevés au ciel, & changés par Jupiter en cette constellation. * Cæsius, *astron. poetic.*

GEMINIANUS ou GEMINIUS, prêtre d'Antioche, vivoit dans le III siécle, sous l'empereur Alexandre, & écrivit quelques traités. S. Jerôme le met au nombre des auteurs ecclésiastiques. Nous n'avons aucune connoissance des ouvrages de cet auteur. S. Jerôme assure seulement, qu'ils étoient des monumens de son esprit. * Eusebe, *chron.* Saint Jerôme, *de script. eccles.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. III premiers siécles.*

GEMINIANUS, *cherchez* CALLIMAQUE EXPERIENS.

GEMINIUS VICTOR, Africain, vivoit dans le III siécle, & fut excommunié après sa mort. Saint Cyprien fit assembler un synode contre lui, parcequ'il avoit institué un prêtre tuteur de ses enfans. Celui-là, dirent les évêques assemblés, ne mérite pas d'être nommé à l'autel de Dieu dans la priere des prêtres, qui a voulu détourner de l'autel des ministres du Seigneur, & les embarasser du soin des affaires temporelles, tout-à-fait éloignées de leur profession. * S. Cyprien, *ep.* 66. *Graviter commoti sumus*, *&c.*

GEMINIUS, savant Gaulois, que l'on croit né à Lyon ou dans le Lyonnois, & qui faisoit sa résidence ordinaire à Lyon, florissoit à la fin du premier siécle de l'église, & au commencement du II. Il étoit païen, & grand ami de Pline *le Jeune*, parmi les lettres duquel on en trouve plusieurs qui lui sont adressées. Leur commerce étoit réciproque & fréquent: mais nous avons perdu les lettres de Geminius, & les autres ouvrages qu'il avoit composés. Il faisoit de fréquens voyages en Italie; & il paroît qu'il passoit pour un homme très-habile. On trouve encore un VARIUS GEMINIUS, grand orateur, dont S. Jerôme parle dans ses livres contre Jovinien. Dans la derniere édition des œuvres de S. Jerôme, on le nomme *Varius Geminus*, quoique les anciennes éditions portent *Geminius.* On ne sait rien de plus de cet orateur.

GEMINUS, de Rhodes, mathématicien célebre, qui vivoit du temps de Cicéron, vers l'an 700 de Rome, & 54 avant Jesus-Christ. Il composa plusieurs ouvrages d'astrologie, de sphere, de géométrie, &c. Quelques-uns croient qu'il étoit affranchi. * Blancanus, *chron. math.* Brucæus, *in cat.* Péteau, *in not. ad Gem.* Vossius, *scient. math.*

GEMINUS (Livius) sénateur romain, fut assez lâche pour affirmer en plein sénat, avec sermens & imprécations contre sa personne & sa propre famille, en cas qu'il ne dît pas vrai, qu'il avoit vu monter au ciel

la princesse Drusille après sa mort, en l'an 40 ou 41 de J. C. Elle étoit sœur & maîtresse de Caligula ; & c'étoit pour flater l'infame passion de ce prince, que Geminus inventa cette fable. Séneque le raille de sa lâcheté, quoique sans le nommer, dans sa satyre sur l'apothéose de l'empereur Claude. * Dion, *l.* 59. Séneque, *Lud. in Claud.*

GEMINUS (Picennius) fut consul subrogé sous Néron avec Pomp. Paulinus. Ils commencerent leur consulat au mois de juillet. Geminus étoit encore en faveur du temps de Galba, qui le fit préfet de Rome, l'an 69, & qui l'appella au nombre de ceux en présence desquels il adopta L. Pison. * Onuphre, *in fast.* Tacite, *hist. l.* 1.

GEMINUS (Virbius) fut envoyé par l'empereur Vitellius contre Anicet, affranchi du roi Polemon, qui avoit excité des troubles dans le Pont en Asie, qui avoit pris Trébisonde, & avoit eu la hardiesse, après avoir brulé les vaisseaux qui défendoient la côte, de venir piller jusque sur les bords de la mer. Geminus le défit au mois d'octobre de l'an de J. C. 68, & le contraignit à chercher un azyle auprès du roi des Sedochezes, qui le trahit pour de l'argent. * Tacite, *hist. l.* 3, *c.* 47 & 48.

GEMINUS (Antonius) fils de l'empereur *Marc-Aurele*, & frere jumeau de l'empereur *Commode*, naquit l'an de J. C. 161, & mourut quatre ans après, malgré les prédictions des astrologues, qui promettoient aux deux freres une égale durée de vie. * Hérodien, *l.* 1.

GEMISTE (Georges) dit PLETHON, natif de Constantinople, philosophe platonicien & mathématicien, vivoit sur la fin du XV siécle à la cour de Florence, où les Médicis attiroient les plus savans hommes de ce temps-là. Il s'étoit trouvé au concile de Florence sous le pape Eugene IV en 1438, & s'y étoit fait admirer par sa prudence & par sa doctrine. On dit que Gemiste mourut âgé de près de cent ans, & laissa deux fils, *Demetrius* & *Andronic*. On a de lui un livre de la différence qu'il y a entre Platon & Aristote ; un traité de l'interprétation ; un commentaire sur les oracles magiques de Zoroastre ; divers ouvrages ; & quelques traités historiques. * Gesner, *biblioth.* Leo Allatius, *diatr. de geog.* Vossius, *de phil. sect. cap.* 16, § 6 ; *de histor. Græc. l.* 2, *cap.* 30, *&c.*

GEMMA (Reinier) dit *le Frison*, parcequ'il étoit natif de Dockum dans la Frise, a vécu dans le XVI siécle. M. de Thou parle ainsi de lui dans le 16 livre de l'histoire. « Gemma, dit-il, communément appellé *le* » *Frison*, parcequ'il étoit de la Frise, mourut le 26 » mai de l'an 1555 à Louvain, où il professoit la mé- » decine ; mais il excella sur-tout dans les mathéma- » tiques, qu'il enseignoit en particulier, & qu'il en- » richit, pour ainsi dire, par des instrumens faits avec » un merveilleux artifice. Il fut souvent sollicité de ve- » nir à la cour de l'empereur Charles-*Quint* ; mais il » s'en excusa toujours modestement, faisant voir qu'il » préféroit le repos à la faveur des princes. Aussi finit- » il ses jours dans cette agréable tranquillité que l'on » trouve parmi les lettres. Il mourut de la pierre âgé » seulement de 47 ans, & laissa un fils appellé *Corneille* » Gemma, qui enseigna à Louvain les mêmes scien- » ces avec beaucoup de réputation, & qui renouvella » par ses ouvrages & par son esprit la mémoire de son » pere éteinte. » Melchior Adam, & après lui Manget, disent que Gemma mourut de la peste. Manget place sa mort en 1558, & lui donne 50 ans de vie. Le corps de Gemma *le Frison* fut enterré dans l'église des dominicains de Louvain, où l'on voit son tombeau. Ses ouvrages les plus célebres sont, *Methodus arithmeticæ. De usu annuli astronomici. De locorum describendorum ratione, deque distantiis eorum inveniendis. Charta quâ continetur totius orbis descriptio.* Il dédia cette mappemonde à Charles-*Quint*, qui y trouva une faute, qu'il fit remarquer à Gemma, & que celui-ci corrigea. *Libellus de principiis astronomiæ & cosmographiæ, &c. Demonstrationes geometricæ de usu radii astronomici, &c. De astrolabio catholico liber. Consilia quædam de arthritide*, dans l'ouvrage de Henri Garet en 1592, *in*-8°. à Francfort. Il a aussi corrigé & augmenté la cosmographie d'Appian. * Le Mire, *in elog. Belg.* Castellan, *in vit. illust. medic.* Vossius, *de scient. mathem.* Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Suffridus Petri, *de script. Fris.* Valere André, *biblioth. belg.* Quenstedt, *Patr. doct. p.* 127. Sponde, *An. Ch.* 1555, *n.* 23. Blancanus, *chron. mathem. &c.* Manget, *biblioth. des médecins.*

GEMMA (Corneille) fils de *Reinier*, naquit à Louvain l'an 1535, & fut poëte, philosophe & médecin. Il écrivit divers traités. *De arte cyclognomicæ, tom. III. De naturæ divinis characterismis, seu cosmocritico. De prodigiosa specie naturaque cometæ, &c.* Gemma composa ce dernier ouvrage au sujet de cette étoile extraordinaire, qui parut en l'an 1572, & dont les auteurs de ce temps-là ont tant parlé. Voici ce qu'en dit M. de Thou. « En même temps (dit-il) parut le 8 novembre » dans la constellation de Cassiopée, une nouvelle étoi- » le qui représentoit une losange, avec la cuisse & l'es- » tomac de la même Cassiopée, & qui demeura im- » mobile plus d'un an entier. Bien que d'abord elle » égalât Jupiter en grandeur & en clarté, elle dimi- » nua peu à peu : de telle sorte qu'au commencement » de l'année 1574, elle disparut entierement. Au sen- » timent des astrologues, elle présageoit les malheurs » qu'on vit naître ensuite. Ce fut la pensée de Corneille » Gemma médecin, aussi savant dans l'astronomie, » qu'aucun autre de notre siécle : c'est pourquoi le duc » d'Albe le fit venir alors à Nimegue. » Il traite de cette étoile ; & il soutient que, depuis la naissance de J. C. à peine a-t-il paru aucun phénomene comparable à celui-là, soit que l'on considere sa hauteur, sa rareté, & sa durée, &c. Gemma mourut de peste le 12 octobre 1579.* De Thou, *hist. l.* 54. Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. med. Germ.* Castellan, *in vit. illust. med.* Valere André, *biblioth. belg.* &c.

GEMMINGEN, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle est dans la préfecture de Bretten, entre Heilbron & Philipsbourg, à trois lieues de la premiere, & environ à neuf de la derniere. * Mati, *diction.*

GEMONA, ancien bourg des Carniens. Il est dans le Frioul, province de l'état de Venise en Italie, près du Tajamento, environ à quatre lieues de la ville d'Udine, vers le septentrion occidental. * Baudrand.

GEMONIES, étoient à Rome ce que nous appellons *gibet*, ou *fourches patibulaires*. Quelques-uns veulent qu'elles aient été ainsi appellées d'un malfaiteur nommé *Gemonius*, qui y fut exposé le premier, ou du nom de celui qui les avoit construites. D'autres tirent ce nom plus vrai-semblablement du verbe latin *gemo*, parceque c'étoit un lieu de plaintes & de gémissemens. Quoi qu'il en soit, ce lieu qui étoit proche du mont Aventin, fut destiné par Camille après la défaite des Veïens, l'an de Rome 358, & avant J. C. 396, pour y exposer à la vue du peuple les corps morts des criminels, qui y étoient gardés par des soldats, de peur qu'on ne vînt les enlever pour les enterrer. Lorsqu'ils tomboient de pourriture, on les traînoit de-là avec un croc dans le Tibre. On peut voir là-dessus Pline, *l.* 8, *c.* 40, où il parle d'un chien qui n'abandonna jamais le corps de son maître pendu aux gémonies. Tacite & Suétone parlent aussi en plusieurs endroits des gémonies, qu'ils appellent, *Scalæ gemoniæ*, ou *Gradus gemonii*, à cause qu'étant un lieu élevé il falloit y monter.

GEMUNDE, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, est dans l'évêché de Wurtzbourg aux confins du comté de Reineck, sur le Mein, à sept lieues au-dessous de la ville de Wurtzbourg. * Mati, *diction.*

GEMUNDE, ville impériale d'Allemagne. Elle est dans la Souabe, à onze lieues de la ville de Stutgard, du côté d'orient. Cette ville a été originairement abbaye

de l'ordre des bénédictins. L'empereur Frédéric I la fit ville impériale. On dit qu'elle a pris son nom, qui signifie *la joie du monde*, de ce qu'elle étoit autrefois le lieu des carrousels de la noblesse de Souabe. Les catholiques sont les seuls qui aient part aux charges de cette ville. Son territoire ne renferme que douze villages, dont celui de Bergen, orné d'un fort beau château, est le plus considérable. * Baudrand.

GEMUNDE, bourg du cercle d'Autriche en Allemagne, est sur le bord du lac qui porte son nom, à huit lieues de la ville de Lintz, du côté du midi. Il y a un autre bourg de même nom dans le Palatinat du Rhin, entre la ville de Simmeren & celle de Taun. * Mati, *diction.*

GEMUNDER-ZÉE, ou TRAUNZÉE, lac de la haute Autriche en Allemagne. Il prend son nom, ou de la riviere de Traun, qui le traverse, ou du bourg de Gemunde, qui est situé sur son bord. * Mati, *diction.*

GEMUNNEM, bourg du Palatinat du Rhin. Il est dans le duché de Spanheim, sur la riviere de Simmeren, à une lieue & demie de Bingen, en tirant vers Tréves. * Baudrand.

GEMUSÉE (Jerôme) connu sous le nom de GEMUSÆUS, étoit natif de Mulhausen dans la haute Alsace. Il enseigna les langues à Basle, où il mourut en 1545, âgé de 40 ans. Gemusée avoit composé divers ouvrages, & laissa deux fils, *Jerôme & Polycarpe*, imprimeur célebre. * Pantaleon, *lib.* 3, *prosop. German*, &c.

GENÇA, connu sous le nom de GIROLAMO GENGA, peintre, natif d'Urbin, vivoit dans le XVI siécle. Il étudia sous Pierre Perugin, & alla à Rome, à Florence & dans quelques autres villes d'Italie, où il s'acquit beaucoup de réputation. Francesco Maria, duc d'Urbin, l'employa dans divers ouvrages, où il fit voir qu'il étoit aussi intelligent dans l'architecture, que dans la peinture. Il mourut en 1551, âgé de 75 ans, laissant un fils nommé *Barthelemi*, & un gendre appellé *Geovan Batista* Santo Marino, qui peignoient tous deux. * *Consultez* les vies des peintres de Vasari, & les entretiens de Félibien sur les vies des peintres.

GENDRE (Jean le) natif d'Orléans, mathématicien & historien, a fleuri dans le XVI siécle. Il composa divers ouvrages, & entr'autres une continuation de la mer des histoires. Il est différent d'un autre JEAN LE GENDRE Parisien, qui avoit aussi écrit. *Voyez* la bibliothéque françoise de la Croix du Maine, & de du Verdier Vauprivas.

GENDRE (Gilbert-Charles le) marquis de Saint-Aubin sur Loire, ci-devant maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, charge dont il fut pourvu par lettres du 19 septembre 1714, & avant ce temps-là conseiller au parlement de Paris, étoit fils de CHARLES le Gendre, chevalier, seigneur de Saint-Aubin, conseiller au grand conseil, mort le 18 avril 1702, & petit-fils de CHARLES le Gendre, seigneur de Saint-Aubin sur Loire, écuyer de quartier de son altesse royale madame Henriette-Anne d'Angleterre, & de dame Marie du Buisson de Beauregard. M. le Gendre de Saint-Aubin est mort à Paris, le 8 de mai 1746, sans avoir été marié, au commencement de la cinquante-neuviéme année de son âge, étant né le 8 avril 1688. Il est auteur de deux ouvrages fort connus : le premier imprimé pour la premiere fois en 1733, à Paris, a pour titre : *Traité de l'Opinion*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Esprit humain*, six volumes *in*-12 ; ouvrage singulier, fruit d'une vaste lecture, qui a été réimprimé deux fois depuis, & porté jusqu'à huit volumes *in*-12. Cette derniere édition n'a pas seulement été augmentée ; elle a été aussi revue & corrigée par l'auteur. Le second ouvrage de M. de Saint-Aubin a pour titre : *Antiquités de la maison de France, & des maisons Mérovingienne & Carlienne ; & de la diversité des opinions sur les maisons d'Autriche, de Lorraine, de Savoye, Palatine, & plusieurs maisons souveraines*, in-4°. à Paris, 1739. Cet ouvrage, dit M. l'abbé Lenglet dans le *Supplément à sa méthode pour étudier l'histoire*, in-4° tome II, page 237 ; « cet ouvrage est plein de belles & curieuses recherches, tant sur l'histoire de la maison royale de France que sur celle des maisons d'Autriche, de Lorraine, & autres. L'auteur, qui est habile & sage critique, a mis sous un même point de vue, ce qu'on chercheroit en beaucoup d'auteurs moins exacts. Cependant, ajoute M. Lenglet, je doute que tous les savans soient de son sentiment sur l'origine de la maison de France. » Ce sentiment a été en effet combattu par plusieurs écrivains ; entr'autres par M. Gibert, aujourd'hui de l'académie des Inscriptions & belles-lettres, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules & de la France*, à Paris en 1744, *in*-12. On a encore de M. le Gendre une dissertation sur l'historien Roricon, à qui il s'efforce de donner toute l'autorité d'un écrivain contemporain, & qu'il tâche de venger du peu d'estime que l'on a coutume d'en faire : cette dissertation est imprimée dans le *Mercure de France*, octobre 1741.

GENDRE (Louis le) prêtre, chanoine & souchantre de l'église métropolitaine, quoique né à Rouen, ou aux environs de cette ville, d'une famille obscure, a su se faire un nom dans l'église, par les titres dont il a été revêtu, & dans la république des lettres par ses ouvrages. Il fut connu de bonne heure de feu M. de Harlai, alors archevêque de Rouen, & mort archevêque de Paris le 6 d'août 1695, & il a dû à ce prélat la plus grande partie de son éducation, & tous les bienfaits dont il fut comblé, jusqu'à la mort même de M. de Harlai. Ce fut lui en particulier, qui le nomma en 1690 à un canonicat de l'église métropolitaine de Paris, dont il fut revêtu le 15 d'avril de la même année ; il l'honoroit de son amitié, & il lui a souvent donné de grandes marques de confiance. M. le Gendre en a toujours paru très-reconnoissant, & ce fut particulierement ce qui l'engagea à publier en françois deux éloges de ce prélat, l'un moins étendu, en 1695, au mois d'août ; & le second qui tient encore plus du panégyrique que le premier, au mois d'août de l'année suivante 1696 : l'un & l'autre a été imprimé *in*-4°. à Paris. Par le même motif de reconnoissance, il travailla en latin à une vie détaillée du même prélat, qu'il publia aussi *in*-4° en 1698, & dont le style a été fort gouté. Quoiqu'on sente bien en la lisant, que l'auteur a écrit pour louer son héros, cependant il est aisé de voir aussi qu'il ne dissimule pas plusieurs de ses défauts, & que ses louanges sont quelquefois tempérées par une sincérité dont on doit lui savoir gré. M. de Harlai d'ailleurs, avoit, comme tout le monde sait, bien des qualités propres à faire un panégyrique sans flaterie, à quiconque se seroit contenté de les bien saisir. Pendant que M. le Gendre travailloit à cet ouvrage, un dessein plus grand, & qui bien exécuté, eût été aussi plus utile, occupoit sa plume. C'étoit de marcher sur les traces de Mézerai, & de donner après ce célebre historien, une nouvelle histoire de France. Il s'essaya d'abord sur l'histoire du feu roi Louis XIV, jusqu'en 1697, que cet ouvrage parut *in*-4°, sous le titre d'*Essais du regne de Louis le Grand*. L'auteur le présenta lui-même au roi sur la fin de décembre de la même année, & il a eu soin de nous avertir dans l'épître dédicatoire de son histoire des rois de France des deux premiéres races, qu'il s'étoit fait de cet *Essai*, dont on vient de parler, quatre éditions en dix-huit mois. Il y en a eu en effet une *in*-4°, en 1697, qui est celle dont nous parlons ; deux *in*-12, en 1698 ; & une quatriéme aussi *in*-12, en 1699. On en a fait depuis une cinquiéme en 1701, aussi *in*-12, quoique ce soit plutôt l'essai d'un panégyrique, que d'une histoire, comme le fait remarquer l'abbé Lenglet dans sa méthode pour étudier l'histoire, tome IV de l'édition *in*-4°. Flaté par un accueil si favorable, M. le Gendre s'occupa sérieusement de son dessein d'écrire une histoire de France complette ; & en 1700, il donna trois volumes *in*-12,

contenant le regne des rois des deux premiéres races. Ces trois premiers volumes attendirent assez long-temps leur suite. Enfin en 1712, l'auteur donna les *mœurs & coutumes des François dans les différens temps de la monarchie*, volume *in*-12, qui mérite d'être lu; & en 1718, il publia son histoire de France complette, finissant à la mort de Louis XIII, en trois volumes *in-folio*, & en sept volumes *in*-12, à Paris. Les mœurs des François se trouvent dans ces deux éditions. Cette histoire est un des abregés les plus exacts de l'histoire de France : elle est d'ailleurs écrite avec gout, & d'un style léger & assez élégant. L'auteur y a joint la généalogie de la maison royale, l'histoire des grands officiers de la couronne, & un jugement (fort imparfait) sur les principaux historiens contemporains, dont il s'est servi pour composer cette histoire. Quand elle parut, il y avoit déja quelques années que les contestations arrivées au sujet de la bulle de Clément XI duroient en France; & M. l'abbé le Gendre entra à cette occasion dans plusieurs affaires secrettes, qui n'ont produit d'autre écrit de sa part, au moins qui ait été rendu public, que son acte d'opposition à l'appel de ses confreres. Mais il remplissoit ses momens de loisir par la composition d'une *vie du cardinal d'Amboise, avec un parallele des cardinaux célebres qui ont gouverné les états*, in-4°, à Paris en 1724; & la même année, en deux volumes *in*-12, à Rouen. L'abbé le Gendre eut la même année, au mois de décembre, l'abbaye de Notre-Dame de Claire-Fontaine, ordre de S. Augustin, diocèse de Chartres; & l'année précédente au mois de juillet, il avoit été nommé souchantre de l'église métropolitaine de Paris. Les auteurs des mémoires de Trévoux ayant fait en 1726 deux extraits de la vie du cardinal d'Amboise, où les louanges qu'on y donne à l'auteur sont tempérées par quelques traits de critique : M. le Gendre y répondit par une brochure *in*-8°, qui parut la même année, & qui a pour titre : *Réflexions sur les mém. de Trévoux, mois de juillet* 1726, *art. de la vie du cardinal d'Amboise*. Ces réflexions attirerent à l'auteur de la part des journalistes, un compliment, que l'on trouve dans leurs mémoires du mois de novembre de la même année. L'abbé le Gendre est mort à Paris le premier de février 1733, âgé de 78 ans. Tout Paris a su les fondations singulieres dont son testament se trouve rempli. Le même testament porte, qu'il a composé cinq histoires de sa vie, dont il veut que l'on tienne compte au public. Chacune est écrite d'un style & d'un gout différent, & ceux qui en ont lu quelques endroits, les ont trouvé fort singulieres. Une des fondations portées par son testament, concernoit la ville de Rouen, lieu de sa naissance, & avoit en vue de contribuer à l'établissement d'une académie littéraire dans cette ville. Cette académie a été établie en 1744; & dans les lettres patentes de sa majesté, il est dit que M. l'abbé le Gendre, par son testament, a disposé de 1200 livres de rente perpétuelle en faveur des maire & échevins de la ville de Rouen, pour les arts & les belles-lettres; & que lesdits maire & échevins n'ont voulu en profiter que pour avoir la gloire d'en faire eux-mêmes la distribution en faveur de la nouvelle académie. *Voyez* ROUEN (académie de). M. l'abbé le Gendre avoit fait d'autres fondations, qui après quelques contestations qu'elles ont excitées, ont été appliquées par l'autorité civile à l'université de Paris, pour une distribution solemnelle de prix, ausquels pouront concourir les écoliers qui étudient en troisiéme, en seconde & en rhétorique dans les colléges de plein exercice de ladite université. La première distribution de ces prix s'est faite au mois de juillet 1747, & a été précédée par un discours prononcé par M. Fromentin, professeur de rhétorique au collége Mazarin; ce qui s'observe dans chaque distribution annuelle, où il y a pareillement un discours prononcé par celui des membres de l'université qui est choisi.

☞ GENDRON (Claude Deshais) célebre docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin ordinaire de *Monsieur*, frere de Louis XIV, & de monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, tiroit son origine d'une honnête famille de la Beausse. Il fit paroître dès sa jeunesse une inclination & des talens extraordinaires pour l'histoire naturelle & pour la médecine, & rechercha la compagnie des gens de lettres & des savans. Il opéra, par des connoissances qui lui étoient propres, des guérisons sans nombre sur des sujets qui sembloient incurables, & s'acquit une très-grande réputation, sur-tout dans la partie de la médecine, qui traite de la guérison des cancers & des maladies des yeux. Ayant amassé un bien assez considérable, il se retira à Auteuil, près de Paris, dans la maison qui avoit appartenu autrefois au célebre Despreaux, son ami, & qui étoit devenue la sienne depuis près de 30 ans. C'est-là que les grands, les ministres, les ambassadeurs, les premiers magistrats, les savans, & un grand nombre de personnes de l'un & de l'autre sexe, alloient souvent visiter ou consulter M. Gendron. Un jour M. de Voltaire, allant lui présenter un de ses ouvrages, se trouva tout à coup saisi de respect pour un endroit si cher aux muses, & fit cet impromptu :

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfans d'Apollon.
Sous le nom de Boileau, ces lieux virent Horace :
Esculape y paroît sous celui de Gendron.

M. Gendron vécut dans cette retraite en philosophe vraiment chrétien. Vrai jusqu'au scrupule, il avoit en horreur tout genre de déguisement & de flateries. Il y mourut le 3 septembre 1750, à 87 ans. M. le Beau, célebre professeur d'éloquence, fit son épitaphe en latin. M. Gendron légua par son testament tous ses manuscrits à un de ses neveux, comme lui docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Le principal de ses manuscrits est intitulé : *Recherches sur l'origine, le développement, & la reproduction de tous les êtres vivans.* On nous assure que cet ouvrage est excellent, & qu'il sera incessamment donné au public. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

GENEBAUD, évêque de Laon, étoit fils d'une sœur de S. Remi, archevêque de Reims. Quoiqu'il fût marié, & que sa femme fût encore vivante, son oncle ne laissa pas de le faire évêque, & de démembrer en sa faveur la ville de Laon & son territoire, de celui de Reims, pour en former un siége épiscopal l'an 497. Le nouveau caractere de ce jeune prélat ne l'empêcha pas d'user secretement des droits du mariage : il eut deux enfans de sa femme, un fils nommé *Latro*, & une fille qu'il appella *Vulpecula*, c'est-à-dire, *Renardine*, parcequ'ils étoient nés d'un commerce fait à la dérobée, & ménagé avec adresse. Mais depuis il se repentit & confessa sa faute à son oncle, qui le déposa, & le mit en pénitence sept ans durant, au bout desquels ce prélat le rétablit en son siége. Genebaud gouverna l'église de Laon encore quelques années, & son fils *Latro* lui succéda à l'évêché sans dispense, parceque l'ordination n'étant point encore un empêchement dirimant du mariage, quoique Genebaud eût violé la loi du célibat alors établie en occident, cependant cela ne rendoit pas son mariage nul, & n'empêchoit pas que les enfans ne fussent légitimes, cet état leur étant acquis dès le contrat, & le sacrement subsistant toujours. Genebaud vivoit encore l'an 549. * Gregoire de Tours, *hist.* Mezerai, *hist. de France*, *liv.* 7. Baillet, *vies des saints.*

GENEBRARD (Gilbert) François, archevêque d'Aix en Provence, natif de Riom en Auvergne, prit l'habit de religieux Bénédictin dans l'abbaye de Mausac en la même province d'Auvergne; & alla étudier à Paris, où il eut pour maîtres, Adrien Turnebe, Jacques Carpentier & Claude de Saintes. Il fit un si grand progrès dans les sciences & dans les langues, qu'il fut

docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison de Navarre en 1563, puis professeur royal & interpréte de la langue hébraïque. Pierre Danés, évêque de Lavaur, se demit en sa faveur en 1576, avec la permission du roi, de son évêché; mais n'ayant pu obtenir l'expédition de ses bulles, parceque le président de Pibrac l'emporta pour Pierre du Faur son frere aîné, auquel il disoit qu'il étoit promis depuis long temps, Genebrard piqué contre les ministres du roi, prit le parti de la ligue, & dans la suite la faveur du duc de Mayenne lui fit obtenir du pape Gregoire XIV, en 1591, les bulles de l'archevêché d'Aix, dont il prit possession au mois de septembre de l'an 1593. Il le gouverna durant cinq ans, toujours plein de son entêtement pour la ligue, & se déchaînant dans ses sermons contre le roi. Mais voyant que les choses tournoient mal pour ce parti, il se retira à Avignon, où il composa un ouvrage qui avoit pour titre, *De sacrarum electionum jure, ad ecclesiæ romanæ reintegrationem*, livre injurieux aux droits de l'église de France, que le parlement de Provence condamna a être brulé, par ordre du roi. On bannit en même temps Genebrard hors du royaume, avec défense d'y mettre le pied sous peine de la vie. Cet arrêt fut donné le 26 janvier de l'an 1596. On lui permit pourtant de se retirer à Semur en Auxois, province de Bourgogne, dont il étoit prieur, & il mourut 13 mois après, le 14 mars de l'an 1597, âgé d'un peu plus de 60 ans. Genebrard a été certainement un des plus savans hommes de son temps: mais il n'a pas été des plus judicieux dans le choix des opinions, & dans celui du parti qu'il a embrassé; il a passé, dit fort bien M. de Thou, pour un homme plus réglé dans sa vie que dans ses écrits. Il a composé plusieurs ouvrages de differens genres; savoir une chronologie sacrée; un commentaire sur les pseaumes, dont la plus belle édition est de Paris 1588, *in folio.* Il y défend la version des LXX, contre les partisans du texte hébreu. Trois livres de la Trinité contre les Anti-trinitaires; un commentaire sur le symbole de saint Athanase; quelques traités contre les Juifs; un traité des élections, pour soutenir les élections des évêques par le clergé & par le peuple contre la nomination du roi. Il a encore fait plusieurs traductions d'ouvrages grecs en latin, & la traduction des livres de Josephe en françois. Il y a encore plusieurs ouvrages dont il a lui-même donné le catalogue, qui font voir combien il étoit laborieux. Il écrivoit facilement en latin, mais d'un style un peu dur, & rempli de synonymes & d'épithetes. Il a été fort estimé par les savans de son temps, & on lui a donné de grands éloges après sa mort. Saint François de Sales faisoit gloire d'avoir été son disciple.* De Thou, *hist. l.* 119. Sponde, *in annal.* Opmer, *chron.* Saint François de Sales, *l.* 1, *c.* 11, *de l'amour de Dieu, &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVI siécle.*

GENEBRIER (Claude) docteur en médecine & antiquaire, mort en 1741, est auteur d'une histoire de Carausius, & de quelques autres ouvrages dont nous parlons assez au long à la fin de l'article CARAUSIUS. Voyez ce titre.

GENEHOA, royaume dans le pays des Negres, *cherchez* GHENEOA.

GENEP ou GENNEP, *Genepum* ou *Gennepium*, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Cleves, est située sur la riviere de Neers, près de l'endroit où elle se jette dans la Meuse, à deux ou trois lieues de Cleves. Adolphe I de ce nom, duc de Cleves, ajouta l'an 1424, cette ville à son état. Elle est assez bien fortifiée, avec garnison hollandoise, quoiqu'elle appartienne à l'électeur de Brandebourg. Les Espagnols avoient pris Genep, & les Hollandois la leur reprirent en 1641. * Baudrand. Sanson.

GENEPE, ou GENAP, bourg des Pays-Bas, est dans le Brabant sur la Dyle, à sept lieues au-dessus de Louvain, & à six lieues de Bruxelles vers le midi. *Baudrand.

GÉNÉRAL DES GALERES DE FRANCE, officier de la couronne, qui a commandement sur la mer Mediterranée, & qui porte pour marque de sa dignité, un grapin en pal derriere l'écu de ses armes.

I. Jean de Chambrillac, chevalier, chambellan du roi, est le plus ancien que l'on trouve avoir été pourvu de la charge de général des galeres en 1410.

II. Pregent de Bidoux, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, & grand prieur de saint Gilles, fut nommé général des galeres en 1497, dont il se démit en 1518, pour aller servir sa religion. Il mourut à Nice en août 1528, âgé de 60 ans.

III. Bernardin de Baux, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, commandeur de saint Vincent de Largnes, fut pourvu en 1518 de la charge de général des galeres, qu'il n'exerça qu'une année. Il mourut à Marseille le 12 décembre 1527.

IV. Bertrand d'Ornesan, chevalier seigneur d'Astarac, baron de Saint-Blancart, marquis des isles d'Or, &c. fut nommé général des galeres en 1521.

V. André' Doria, noble Genois, fut créé général des galeres de France avant l'an 1525. Depuis il quitta le parti du roi en 1528, pour embrasser celui de Charles-*Quint*, qui le fit prince de Melphe & chevalier de la toison d'or.

VI. Antoine de la Rochefoucauld, seigneur de Barbesieux, fut pourvu de la charge de général des galeres en 1528. Il étoit chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de Guienne, & lieutenant général au gouvernement de la ville de Paris, & de l'Isle de France, & mourut en 1537.

VII. Antoine Escalin des Aimars, dit *le capitaine Polin*, baron de la Garde, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant pour sa majesté en Provence, capitaine de cent hommes d'armes, fut fait général des galeres en 1544: il se signala contre l'armée navale des Anglois en 1545, & fut destitué, puis rétabli en 1566. Il mourut en 1578.

VIII. Leon Strozzi, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; prieur de Capoue, fut fait général des galeres en 1547, après la disgrace du baron de la Garde, & quitta le service de France en 1551, pour celui de sa religion.

IX. François de Lorraine, grand prieur de France qui avoit été général des galeres de Malte, obtint la charge de général des galeres de France en 1557, & mourut le 6 mars 1563, à l'âge de 29 ans.

X. René' de Lorraine, marquis d'Elbeuf, succéda en cette charge à François de Lorraine son frere, l'an 1563, & mourut en 1566, âgé de 30 ans.

XI. Henri d'Engoulême, grand prieur de France, fils *naturel* du roi Henri II, fut pourvu de la charge de chef & capitaine des galeres & des armées de la mer du Levant en 1578, après la mort du baron de la Garde, dont il se démit peu après, ayant été fait gouverneur de Provence,

XII. Charles de Gondi, seigneur de la Tour, frere puiné d'Albert de Gondi, duc de Rets, fut pourvu de l'office de général des galeres, l'an 1578, & mourut cette année.

XIII. Charles de Gondi, marquis de Belle-isle, fut pourvu de la charge de général des galeres en 1579, sous la direction & surintendance du maréchal de Rets son pere, attendu son bas-âge, & fut tué en 1596, âgé de 27 ans.

XIV. Albert de Gondi, duc de Rets, pair & maréchal de France, eut le commandement général des galeres pendant la minorité de son fils aîné, par lettres de l'an 1586, & mourut en 1602.

XV. Philippe-Emanuel de Gondi, comte de Joigni, fut nommé général des galeres de France en 1593, & créé chevalier du saint Esprit l'an 1620.

XVI. Pierre de Gondi, duc de Rets, pair de France, chevalier des ordres du roi, fut pourvu de la charge de général des galeres en la place de son pere en

1626, & s'en démit l'an 1635, en faveur du marquis du Pont-de-Courlai.

XVII. François de Vignerot, marquis du Pont-de-Courlai en Poitou, gouverneur du Havre de Grace, reçut les provisions de l'office de général des galeres en 1635, après la démission du duc de Rets, & mourut le 26 janvier 1646, à l'âge de 37 ans.

XVIII. Armand-Jean de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, pair de France, prince de Mortagne, marquis du Pont-de-Courlai, &c. prêta le serment de la charge de général des galeres en 1643, dont il se démit en 1661.

XIX. François, marquis de Crequi, lui succéda en cet office l'an 1661, dont il se démit en 1669, ayant été nommé maréchal de France l'année précédente.

XX. Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, prince de Tonnai-Charente, &c. fut pourvu de cette charge après la démission du marquis de Crequi, l'an 1669, & en prêta le serment en janvier 1670.

XXI. Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, obtint la survivance de la charge de général des galeres, qu'avoit le maréchal de Vivonne son pere, & mourut le 3 avril 1688.

XXII. Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, prince de Dombes, duc du Maine & d'Aumale, fut pourvu de la charge de général de galeres en 1688, après la mort du duc de Mortemart, & s'en démit en 1694, en faveur de

XXIII. Louis-Joseph duc de Vendôme, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Provence, qui fut pourvu de cette charge la même année 1694, & en prêta le serment entre les mains du roi le 24 avril 1695.

XXIV. René sire de Froullai, comte de Tessé, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. fut pourvu de la charge de général des galeres en octobre 1712, après la mort du duc de Vendôme, dont il s'est démis en 1716.

XXV. Jean-Philippe, chevalier d'Orléans, puis grand prieur de France, a été pourvu en 1716 de la charge de général des galeres, sur la démission du maréchal de Tessé. * P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.* Ruffi, *histoire de la ville de Marseille.*

GENES, ou GENNES, que ceux du pays nomment *Genoua*, & les auteurs Latins *Genua*, ville d'Italie, avec archevêché & république souveraine, sur la mer Méditerranée. Elle est capitale d'un petit pays, nommé l'Etat de la République de Genes, la côte ou la riviere de Gènes. Depuis le Var jusqu'à la Magre on compte plus de cent soixante milles. Ce pays est le même en partie que celui des anciens Liguriens, qui ont étendu leurs limites jusqu'aux rivieres de Pô & d'Arne. Il est divisé par les modernes en Riviere de Ponent, & Riviere du Levant. Dans la partie du Levant sont les villes de Pontremoli, de Brugneto, de Sarzane, de Spezze, &c. Vers le Ponent sont les villes de Gènes, de Savone, d'Albenga, de Vintimille, &c. Gènes capitale de la république, est le siége d'un archevêque. Le marquisat de Final, qui est enclavé entre Savone & Albenga, appartient à l'empereur. Entre Albenga & Vintimille, est la principauté d'Oneglia, & le comté de Marro, qui appartiennent au duc de Savoye. La principauté de Monaco, qui est à l'occident de Vintimille, appartient au prince de ce nom, qui est sous la protection du roi de France. La ville de Gènes, comme maîtresse de toute la seigneurie, se trouve au milieu. La largeur de cet état n'est pas étendue, & ne passe en aucun endroit vingt-cinq mille pas. Le dedans du pays est montueux; mais la côte est agréable & fertile; & la partie occidentale est couverte de citroniers, orangers, &c.

Gènes est située sur le bord de la mer, du côté de son midi, partie dans la plaine, partie sur les collines qui aboutissent à l'Apennin. Elle est après Venise la ville la plus marchande de toute l'Italie. Son tour est d'environ cinq ou six milles. Elle a de fortes murailles, un bon rempart, & cinq portes du côté de terre ferme, la plupart garnies d'artillerie. Le port de Gènes étoit autrefois dangereux; mais on y a bâti un très-beau mole qui est assez avancé dans la mer, & qui assure le port. Les bâtimens de la ville sont si magnifiques & si réguliers, qu'elle est appellée *la superbe.* Elle a grand nombre de riches palais. Celui de Doria est le plus considérable, & s'étend depuis la mer jusqu'au haut de la montagne; les appartemens sont vastes & magnifiques, les meubles très-riches, & tout y abonde avec profusion. On voyoit cette inscription sur les murailles du palais au dehors : *Par la grace de Dieu & du roi, le tout est au maître du logis.* On dit que ces mots furent écrits pour démentir un gouverneur de Milan, qui disoit à une reine d'Espagne, laquelle devoit loger dans ce palais, que la plupart des meubles avoient été empruntés des plus riches maisons. La rue neuve, qui est la plus belle de Gènes, n'est composée que de palais, & de maisons magnifiques. Dans le particulier, le palais de la seigneurie, qui sert de demeure au doge, la Casa de l'impérial, l'arsenal, le dome de l'église de S. Laurent qui est la métropole, où l'on voit un plat d'une seule émeraude, dans lequel on tient que notre-Seigneur fit la cène, l'annonciade qui est si renommée, saint Ambroise, qui est l'église des Jésuites, celle des Théatins, dite de saint Cyr, & quelques autres, sont les plus beaux édifices saints & profanes de Gènes. Les habitans qui ont toujours été bons hommes de mer, se sont signalés en diverses occasions. Ils s'adonnent fort au négoce, & on dit qu'il y a plus de vingt mille familles qui travaillent aux étoffes & aux bas de soye. La république entretient plusieurs galeres, & grand nombre de particuliers en ont aussi. Il y a deux sortes de familles nobles, les anciennes & les nouvelles. Les premieres sont au nombre de vingt-huit, entre lesquelles il y en a quatre principales, Grimaldi, Fieschi, Doria & Spinola. Les autres vingt-quatre sont Calvi, Cattanei, Centurioni, Cibo, Cigala, Fornari, Franchi, Giustiniani, Grilli, Gentilli, Imperiali, Interiani, Lescari, Lomellini, Martini, Negro, Negroni, Pallavicini, Pinelli, Promontorii, Sauli, Salvahi, Vivaldi & Vesodimare. Les autres nobles familles de Gènes, au nombre de 437, sont agrégées à ces 28 principales. Il y a dans ces maisons des seigneurs si puissans & si riches, qu'ils ne sont pas admis au gouvernement, parcequ'on craint qu'il ne leur prenne envie de s'en saisir. Plusieurs ont eu rang parmi les plus grands capitaines de leur siécle, sur terre & sur mer. La ville doit sa liberté à André Doria, qui abandonna le service du roi François I, pour la lui procurer.

Gènes est une ville très-ancienne, dont il est fait mention dans les histoires depuis plus de 1800 ans; mais il est ridicule de tirer l'étymologie de son nom de Janus. Elle fut soumise aux Romains, puis aux Lombards, & ensuite aux empereurs pendant quelque temps, & enfin aux François. Elle a été sujette à de grandes divisions populaires, & a éprouvé diverses révolutions. On remarque aussi que, depuis l'an 1494, jusqu'à 1528, la ville a été gouvernée de plus de douze manieres différentes, par des comtes, des consuls, des podestats, des capitaines, des gouverneurs, des lieutenans, des recteurs du peuple, des abbés du peuple, des réformateurs, des ducs nobles & populaires. Aujourd'hui les affaires y sont administrées par une espece d'aristocratie, dont le chef, nommé *doge* ou *duc*, n'est en charge que deux ans de suite. Elle a été gouvernée par des consuls, depuis environ l'an 1099, jusqu'en 1257, que Guillaume Boccanegra fut élu président & capitaine par le peuple. Il se maintint dans cette autorité jusqu'en 1262, que les nobles se rétablirent dans le gouvernement jusqu'en 1339. La même faction du peuple élut Simon Boccanegra, sous le titre de duc. Il fut chassé en 1344, & vit mettre en sa place Jean de Mutta, qui mourut sur la fin de l'année 1350.

Jean

Jean de Valenti élu après lui, abdiqua le 9 octobre de l'an 1353, & les Génois se soumirent à Jean Visconti, archevêque de Milan, qui donna le gouvernement de Gènes à Guillaume, marquis de Pallavicini. La république venoit alors de perdre son armée navale dans une bataille donnée le 28 août de la même année. Trois ans après on chassa le gouverneur, & Simon Boccanegra fut rétabli. Celui-ci ôta les armes aux nobles, relegua les plus puissans, fit la guerre aux Visconti, & fut empoisonné par ceux de son parti, dans un festin en 1362. Gabriel Adorne lui succéda jusqu'en 1370. Dominique Fregose, ou de Capofregose, fut mis en la place de ce dernier: il rétablit la république, & fut chassé en 1378. Nicolas de Guarco, Antoniot, Adorne & Léonard de Montardo furent gouverneurs successivement. Le dernier mourut de peste en 1384. Il eut dix ou douze successeurs jusqu'en 1396, que Gènes se donna à la France. Le roi Charles VI y avoit des gouverneurs, dont le dernier fut Jean le Maingre, dit Boucicaut. Son absence causa la perte de Gènes en 1409. Les Génois massacrerent les François, & se donnerent au marquis de Montferrat jusqu'en 1413. Ils se choisirent des ducs en l'année 1421. Thomas Fregose, qui avoit cette charge, se soumit à Philippe Marie Visconti duc de Milan, qui y tint des gouverneurs. Erasme Trivulce y commandoit en cette qualité l'an 1435, lorsque les Génois gagnerent une bataille le 5 août. Blaise Azereto, grand amiral de Gènes, qui commandoit l'armée, prit les rois d'Aragon & de Navarre, l'infant leur frere, le grand-maître de l'ordre de saint Jacques, le vice-roi de Sicile, le duc de Sesse, le prince de Tarente, & cent vingt des plus grands seigneurs de Sicile & d'Aragon, que le duc de Milan renvoya sans rançon. Cette conduite fit prendre les armes aux Génois, qui se mirent en liberté. Ils eurent des ducs jusqu'en 1458, où ils se soumirent encore aux François sous le roi Charles VII. Ce peuple inconstant les chassa encore en 1461, & on y vit sept ducs jusqu'en 1464, que la ville se donna à François Sforce, duc de Milan. En 1478, les Milanois furent chassés, & Baptiste & Paul Fregose furent successivement ducs. Ce dernier céda encore au duc de Milan en 1488, & le roi Louis XII conquit Gènes en 1499. Elle se révolta en 1506, & l'année suivante on la reprit. François de Rochechouart, qui en étoit gouverneur, fut chassé en 1512. On y créa duc le 29 juin Jean Fregose, que les François dépossséderent le 25 mai de l'année suivante. Ce fut avec le secours des Adornes, principalement d'Antonio, qui fut laissé gouverneur, & chassé par le peuple le 10 juin suivant. Octavien Fregose qu'on fit duc, soumit la ville aux François, qui lui en laisserent le gouvernement. Il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'en 1522, que la ville de Gènes fut pillée par l'armée de l'empereur Charles-*Quint* commandée par le marquis de Pescaire. Le roi François I reconquit Gènes en 1527. André Doria la remit en liberté peu de temps après; & depuis ce temps-là elle a été gouvernée par des duc ou doges, qu'on y élit de deux en deux ans.

Ce doge est assisté de huit sénateurs, qui gouvernent avec lui, & qui sont appellés gouverneurs, & de quatre procureurs, dont il y en a deux qui logent avec lui tour à tour dans le palais ducal pendant quatre mois de l'année, & c'est ce que l'on nomme *le sénat*: mais le fondement & la base de la république réside dans le *grand conseil*, qui est composé de 400 gentilshommes choisis parmi l'ancienne noblesse, ainsi que parmi la moderne. Ce conseil décide avec *la seigneurie*, c'est-à-dire, avec le doge & les sénateurs, de tout ce qui peut regarder la paix & la guerre, & de toutes les plus importantes affaires de l'état. Le doge ne peut recevoir aucune visite, donner aucune audience, ni ouvrir les lettres qui lui sont adressées, qu'en présence des deux sénateurs, qui demeurent avec lui dans le palais. L'habit que le doge porte dans les jours de cérémonies, est une robe de velours ou de damas rouge, faite d'une maniere antique, avec un bonnet pointu de la même étoffe que sa robe, & il est obligé de porter la fraise. La régence ne dure que deux années, après lesquelles on fait une nouvelle élection, & l'ancien doge ne peut y rentrer qu'après douze années d'intervalle. Les doges vont à la fin de la régence à l'assemblée des colléges convoqués pour les dépouiller de leur dignité: le secrétaire de l'assemblée se sert alors des termes suivans pour le remercier au nom de la république; *vostra serenita ha fornita suo tempo, vostra excellenza sene vadi à casa*, c'est-à-dire, *puisque votre sérénité a fourni son temps, que votre excellence s'en retourne à sa maison*. En effet, le doge déposé part dans le moment, & lorsqu'il est à la porte, il remercie les sénateurs & les gentilshommes qui lui ont fait compagnie: il quitte ensuite la robe rouge pour se revêtir de celle de sénateur, qu'il porte le reste de sa vie. On procede quelques jours après à une nouvelle élection, & le doyen des sénateurs fait pendant l'interregne les fonctions de doge. On convoque pour cette élection le grand conseil, qui nomme quinze personnes que l'on juge les plus capables d'être élevées à cette dignité; cette liste ayant été portée dans le conseil secret, on les réduit à six personnes, puis étant rapportée au grand conseil, l'assemblée choisit un doge parmi ces six personnes; & ce doge est couronné peu de jours après. Les rois d'Espagne, par un trait de fine politique, ont su l'attacher à eux, en lui empruntant de grandes sommes d'argent. Philippe II emprunta jusqu'à douze millions qu'on n'a jamais rendus, & dont on se contente de payer l'intérêt. Les mêmes rois ont eu les mêmes vûes dans la vente qu'ils ont faite à des Génois dans les états de Milan, de Naples & de Sicile, de diverses terres qu'ils ont érigées en comtés, marquisats & duchés. Cette conduite leur a été plus avantageuse que la possession même de Gènes.

Au reste, la ville de Gènes a toujours contribué aux entreprises de la Terre-Sainte, & elle a conquis sur les infidéles le royaume de Corse, de Sardaigne & de Chypre, avec les isles de Metelin & de Chio; outre que les villes de Caffa & de Pera lui ont appartenu; qu'elle a donné trois ou quatre papes à l'église, & qu'elle a produit de grands hommes pour toutes choses. Cependant les Italiens disent de Gènes: *Gente senza fide, Mare senza pesce, Monte senza legno, & Donne senza vergogna.* Cette ville a une académie dite *de gli adormentati*. On y a vu divers hommes de lettres; sur quoi l'on peut consulter la bibliothéque des écrivains de cet état, composée par Raphaël Soprani, & par l'abbé Giustiniani. Le premier a aussi composé les vies des peintres de l'état de Gènes. Les François ayant juste sujet de se plaindre des Génois, bombarderent leur ville en 1684, ruinerent une partie de ses palais & le fauxbourg de saint Pierre d'Arene, & obligerent la république d'envoyer en France le doge accompagné de quatre sénateurs, pour faire satisfaction au roi Louis XIV. * Léandre Alberti, *descr. Ital. pag.* 14 & *seq.* Augustin Giustiniani. Barthelemi Facio. Jacques Bracelli. Jacques de Voragine. Paul Interiani. Pierre Bizati. Hubert Folieta, *histoire de Gènes*.

GENÈS (saint) abbé, on ne sait de quel monastere, fut donné pour aumônier à la reine Bathilde. C'est la premiere fois que l'on trouve qu'il soit fait mention de cette charge; au moins n'en connoissons-nous pas de preuve plus ancienne. La reine se servit de ce saint abbé pour distribuer les charités qu'elle répandoit avec une sainte profusion. Genès fut élevé sur le siége de Lyon après la mort du saint évêque Annemond, plus connu sous le nom de *S. Chaumond*, qui fut la victime de la faction d'Ebroin, devenu maire du palais. C'étoit vers l'an 663. Genès mourut vers l'an 681, puisque ce fut en cette année que S. Lambert lui succéda dans l'évêché de Lyon: il y en a qui contestent cette date, mais un court raisonnement en montre la vérité. Un fragment de la vie de S. Lambert, qui est regardé comme exact, nous apprend qu'il gouverna le monastere de Fonte-

nelle, treize ans & huit mois. Or il y avoit succédé à S. Vandrille, qui mourut le 22 de juillet de l'an 667, & par conséquent S. Lambert fut élevé sur le siége de Lyon au mois de mars de l'an 681.

GENESE, premier livre de la bible, ainsi appellé par les Latins & par les Grecs, parcequ'il commence par l'histoire de la création du monde. Les Hébreux l'appellent *Bereschit*, du nom des deux premiers mots de ce livre, qui signifient, *au commencement*. Moyse est auteur de ce livre. Quelques-uns croient qu'il l'a écrit avant la sortie d'Egypte; mais il est plus vraisemblable qu'il l'a composé depuis la promulgation de la loi. Il contient l'histoire de la création du monde, la généalogie des patriarches, la narration du déluge, le catalogue des descendans de Noé jusqu'à Abraham, la vie d'Abraham, de Jacob & de Joseph, & l'histoire des descendans de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph, & comprend ainsi l'histoire de 2399 ans, suivant le calcul des années des patriarches. Les Juifs défendoient aux jeunes gens de lire les premiers chapitres de la Genèse : il falloit avoir vingt-cinq ou trente ans pour obtenir cette permission. Ce livre est à présent en cinquante chapitres. * Du Pin, *differt. prel.*

GENESIUS, ou GINESIUS, archidiacre & ensuite évêque de Maguelone à la fin du VI siécle, assista au III concile de Tolède en 589, en la place de Boëce son évêque, qui ne put s'y trouver en personne. Il étoit lui-même évêque de Maguelone, & avoit succédé à Boëce, lorsqu'il se trouva à un autre concile de Tolède, au mois de mai 597 de J. C. la XII année du regne de Récaréde. On le vit encore paroître dans un concile de la même ville en 631, non par lui-même, mais par un député. Il devoit être alors fort âgé.

GENESSANO, ou GENEZZANO, anciennement *Juventianum*, bourg de l'état de l'église en Italie. Il est dans la campagne de Rome entre Frescati & Palestrine, à deux ou trois lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

GENEST D'ARLES (saint) ou plutôt Genès, *Genesius*, martyr, ainsi nommé de la ville d'Arles en Provence, où il naquit, & où il exerçoit l'office de greffier. Il étoit catéchumène, lorsque les empereurs Dioclétien & Maximien commencerent à persécuter les chrétiens. Un jour pendant qu'il faisoit les fonctions de sa charge, le juge, pour obéir aux édits des empereurs, prononça un arrêt, par lequel il ordonna que tous les chrétiens seroient mis à mort, s'ils ne sacrifioient aux dieux de l'empire. Genest loin d'écrire cet arrêt, laissa le registre, & s'enfuit, n'osant alors s'exposer au martyre, parcequ'il n'avoit pas encore reçu le baptême; mais il fut baptisé dans son sang; car les officiers du prevôt d'Arles le poursuivirent, & l'ayant vu passer le Rhône à la nage, allerent l'attendre à l'autre bord, où ils lui trancherent la tête, vers la fin du III siécle.

GENEST (saint). Il y a un autre S. GENEST, martyr & évêque de Clermont dans le VII siécle, dont l'histoire est si remplie de fables, qu'il est inutile d'en parler. * Baillet, *vies des saints*, 3. juin. S. Paulin. Surius, *t.* 4. Mart. rom. 25 août.

GENEST DE ROME (saint) comédien du temps de l'empereur Dioclétien, jouoit souvent les mysteres des chrétiens sur le théatre, pour plaire à l'empereur & au peuple. Un jour il entreprit de représenter les cérémonies du baptême, & fit dans cette piéce le personnage de celui qui vouloit être baptisé; mais lorsque le prêtre & l'exorciste se présenterent pour faire la cérémonie du baptême, il fut inspiré d'embrasser en effet le christianisme. Il déclara qu'il vouloit recevoir la grace de J. C. & renoncer au culte des idoles, ce que l'on prit pour une feinte. On pratiqua sur lui toutes les cérémonies, & on le revêtit d'une robe blanche; puis des soldats parurent comme envoyés de la part de l'empereur pour se saisir de lui en qualité de chrétien, & le menerent devant celui qui faisoit le juge de théatre, où l'on avoit préparé une statue de Vénus pour la lui faire adorer; mais Genest protesta hautement qu'il étoit chrétien, qu'il adoroit le vrai Dieu, & non pas des statues de pierre. L'empereur crut d'abord qu'il ne faisoit ces protestations que pour mieux jouer son personnage; mais enfin voyant que Genest parloit en chrétien & non pas en comédien, il le fit battre à coups de bâton en présence de tout le peuple, & l'envoya à un préfet nommé Plautien. Ce dernier l'appliqua sur un chevalet, puis lui fit déchirer le corps avec des ongles de fer, & bruler les côtés avec des flambeaux ardens. Enfin ne pouvant vaincre sa constance, il en écrivit à l'empereur, lequel ordonna qu'on lui tranchât la tête : ce qui fut exécuté le 25 août de l'année 303. * Surius, *tom.* 4. Il y a eu encore deux comédiens, l'un nommé *Ardaleon*, & l'autre appellé *Porphyre*, qui se convertirent de la même maniere, voulant donner en spectacle au peuple les mysteres de notre religion. * Martyrologe romain, 14 *avril &* 15 *septembre.*

GENEST (Charles-Claude) Parisien, étoit abbé de S. Vilmer, ordre de S. Augustin, au diocèse de Boulogne, aumônier ordinaire de son altesse royale madame la duchesse d'Orléans, & secrétaire des commandemens de M. le duc du Maine pour la province de Languedoc. Son gout naturel pour la poësie, & pour tout ce qu'on appelle la belle littérature, ne lui fit point négliger l'étude plus sérieuse de la physique & de la métaphysique. Assidu aux conférences publiques que le célebre M. Rohault, ami & disciple de Descartes, faisoit sur la philosophie, & en particulier sur la physique, il entroit dans tout ce que ces sciences ont de plus profond. Il dit lui-même dans la préface de ses principes de philosophie, qu'il avoit été long-temps assidu auprès de M. Bossuet, évêque de Meaux. *Ce prélat*, dit-il, *dont le savoir profond & universel embrassoit toutes les vérités, & dont l'aimable & vive éloquence charmoit dans ses moindres entretiens.* L'abbé Genest avoit puisé le bon gout & l'amour du vrai à une telle école. Il eut encore pour ami M. Caton de Court, dont le savoir étoit si étendu, & accompagné de tant de graces, & dont il a composé l'éloge, qui a été imprimé en 1696, *in*-8° à Paris, chez Boudot, sous ce titre : *Portrait de M. de Court à ses amis;* M. de Malézieux chancelier de Dombes, avec qui il a fait une partie des piéces qui se trouvent dans le recueil intitulé : *Les divertissemens de Sceaux*, dont le premier volume fut imprimé en 1712 à Trévoux, *in*-12; le P. Lami, bénédictin de la congrégation de S. Maur, le P. Mallebranche, de l'oratoire, M Regis, & plusieurs autres. Cependant il a peu écrit sur les matieres qui faisoient l'objet continuel des méditations & des écrits du plus grand nombre de ses amis, & nous ne connoissons de lui dans ce genre, que deux ouvrages, dont le second même ne mérite pas ce nom par son peu d'étendue. Le premier, qui est fort considérable, a pour titre : *Principes de philosophie, ou preuves naturelles de l'existence de Dieu, & de l'immortalité de l'ame*, in-8°, à Paris en 1716. On n'y admire pas moins la beauté & la noblesse de la versification (car cet ouvrage est en vers françois) que la solidité du raisonnement & des preuves. Le second, est une lettre en prose, par laquelle M. Genest remercie M. Regis de son traité de l'*Usage de la raison & de la foi*, qu'il lui avoit envoyé; & où il en prend occasion de parler de cette matiere. Cette lettre est imprimée à la fin des *principes de philosophie*. Les autres ouvrages de l'abbé Genest, *outre ceux dont nous venons de parler*, sont trois tragédies en vers françois, savoir : *Zenolide*, princesse de Sparte, représentée au mois de février 1682; *Penelope*; & *Joseph*, sujet tiré de l'écriture-sainte : cette derniere, dédiée à madame la duchesse du Maine, avoit été représentée cinq fois à Clagni, en présence de M. le duc du Maine, avant qu'elle eût été imprimée en 1711 à Paris. On voit en tête un discours de M. de Malézieux sur cette tragédie. L'abbé Genest a donné encore une *dissertation* en prose *sur la poësie pastorale*, ou *de l'Idylle & de l'Eglogue*, in-12 à Paris, en 1707, seconde édition en 1716, & l'on trouve dans le recueil de *vers*

choisis, donné par le P. Bouhours Jésuite, une très-belle épître en vers, qu'il écrivit à M. de la Bastide, pour l'engager à abjurer les erreurs du calvinisme ; sans compter plusieurs autres piéces, comme des odes sur les conquêtes de Louis le Grand ; des lettres en vers, &c, que l'on trouve répandues dans plusieurs recueils Il en a laissé un plus grand nombre qui n'ont point été imprimées ; & entre ces pieces il se trouve une quatriéme tragédie, intitulée : *Polymnestre*. Bayle, dans une de ses lettres, lui attribue l'histoire de Charles VII qui parut en 1696, en deux volumes *in*-12, à Paris ; mais cette histoire est surement de M. Bodot de Juilli. L'abbé Genest succéda en 1698 dans l'académie françoise, à Claude Boyer, & eut lui-même pour successeur dans cette académie Jean-Baptiste du Bos. Il mourut à Paris en 1719, le 19 de novembre, dans sa 84 année. Les auteurs de l'*histoire du théatre François* ne lui donnent que 82 ans. Il est inhumé à S. Roch. * *Mémoires du temps*. Titon du Tillet, *Parn. franç.* in-fol *Lettres de Bayle*, 3 *vol. ed. de* M. des Maiseaux, &c. Maupoint, *biblioth. des théatres*. Voyez le tome XII de l'*histoire du théatre françois*.

GENESTE, nom d'un ordre de chevalerie, *cherchez* COSSE DE GENESTE.

GENESTI (Jean) que M. Du-Pin appelle *Genest*, dans la table des écrits & des auteurs, qui se trouve dans le quatriéme volume de son *histoire ecclésiastique* du XVII siécle, étoit né à la Chaize-Dieu en Auvergne. Il entra chez les Jésuites dans sa jeunesse, & y professa long-temps la philosophie & la théologie. On ne sait quelle raison l engagea de quitter leur société, pour entrer chez les Célestins de Lyon en 1645. Peu de temps après, étant supérieur à Mante, il y composa un livre sur les matieres de la grace, qui faisoient beaucoup de bruit alors, & il le dédia au cardinal Mazarin. Il est intitulé : *Prolusion théologique de la mort de J. C. pour les réprouvés, selon l'esprit de S. Augustin*. Cet ouvrage, qui est en latin, est un *in*-8°, qui fut imprimé à Paris chez Buon, en 1647. C'est le seul ouvrage imprimé que l'on ait du P. Genesti : il en a laissé plusieurs encore manuscrits sur la théologie. Il est mort à Verdelai où il étoit prieur, l'an 1652. Il avoit formé à la prédication le P. François-Thomas, du même ordre des Céléstins, qui s'est acquis de la réputation en son temps par ses talens pour la chaire. * Becquet, *hist. congr. cœlest. Gallic.*

GENET (François) évêque de Vaison, né à Avignon le 18 octobre 1640, étoit fils d'*Antoine* Genet, docteur en droit civil & canon, aggrégé en l'université d'Avignon, & de *Catherine* Chaissi. Après avoir fait ses premieres études, il s'appliqua d'abord a la philosophie de Scot ; puis il s'attacha fortement aux principes de la philosophie & de la théologie de saint Thomas. M. Genet qui s'étoit aussi appliqué à l'étude du droit canonique, fit soutenir en 1670 des thèses célebres contre la simonie, & prit ensuite le bonnet de docteur en droit civil & canonique à Avignon. Le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, l'employa utilement au service de l'église : mais celui qui lui procura le plus d'occasions de faire usage de ses grands talens, fut M. le Camus, évêque de Grenoble. Ce prélat commença à l'employer dans une mission célebre qu'il fit faire dans son diocèse, sous la direction de M. Pierre de la Vergne de Tressan, auteur de l'examen général de tous les états, donné sous le nom du *sieur de Saint-Germain*. M. Genet avoit pour principal emploi dans cette mission, celui de décider les cas de conscience qui se présentoient. C'est ce qui donna occasion à M. de Grenoble de l'engager à composer un corps de morale. Il y travailla, & en ayant achevé deux volumes, il vint à Paris pour les faire imprimer. Les deux suivans parurent en 1676, & les deux autres, quelque temps après : car les premieres éditions de cet ouvrage ne sont qu'en six volumes ; mais on en a fait une nouvelle à Paris en 1715, qui est en huit volumes *in*-12. On dit que M. de la Vergne que nous venons de nommer, eut aussi quelque part à cet ouvrage. On sait quelle approbation il a eu en France. Un inconnu l'ayant attaqué sous le nom supposé de *Jacques de Rémonde*, se disant prêtre & docteur en théologie, par deux tomes de remarques imprimés à Avignon en 1678, M. le Camus donna une censure de ces *remarques*, qui fut publiée dans son synode le 19 d'avril 1679. Cette censure a été imprimée. Il y en a qui ont fait un personnage réel du critique, en l'appellant *Rémond* prêtre : mais M. le Camus le nomme *Jacques de Rémonde*, & fait entendre que c'étoit un faux nom. Les remarques furent mises aussi à l'*index* à Rome, où la théologie morale fut au contraire approuvée. Tout ce que plusieurs auteurs ont écrit au sujet de la traduction latine de cette théologie morale, n'est point vrai. Les uns la donnent à M. Genet lui-même ; d'autres à Michel Morus, qui est mort principal du collége de Navarre, à Paris. *Voyez* MORUS. Elle n'est ni de l'un ni de l'autre. Voici l'histoire de cette traduction. M. Durand qui avoit été de la congrégation de la doctrine chrétienne, étant professeur de théologie morale au séminaire de Montefiascone, dont M. Morus étoit alors principal, sous l'épiscopat de M. Barbarigo, traduisit en latin plusieurs endroits choisis de cette théologie, & les dicta à ses disciples. Mais n'ayant pas achevé cette traduction, elle fut finie & mise en état d'être imprimée par M. Genet, frere de l'évêque de Vaison. Cette traduction fut imprimée d'abord, non en France, mais à Venise, & en 1702 à Montefiascone, & dédiée alors au pape Clément XI. Quelque temps après elle fut imprimée en France. François Genet fut fait chanoine & théologal d'Avignon, par le pape Innocent XI, qui en 1685 le nomma à l'évêché de Vaison. Le nouveau prélat fit quelques ordonnances contre les danses, les jeux de hasard, les ecclésiastiques qui portoient l'habit court. Il veilla d'une maniere particuliere sur le clergé, & maintint le bon ordre dans son diocèse par de fréquentes visites. Ses fonctions pastorales furent interrompues par la guerre, & principalement par les affaires que lui susciterent les ennemis des filles de l'Enfance de Toulouse, qu'il avoit reçues dans son diocèse. M. Genet fut arrêté le 29 de septembre 1688, & conduit d'abord au Saint-Esprit, ensuite à Nismes, & de là dans l'isle de Rhé, où il passa quinze mois. On peut voir le détail de ces faits dans l'*histoire des filles de l'Enfance*, qui est de M. Arnaud. Revenu dans son diocèse, M. Genet reprit ses fonctions avec plus d'ardeur. Il fit un voyage à Rome à l'occasion de l'année sainte. Ce prélat se noya par accident le 17 octobre 1702, en retournant, pendant le cours de ses visites, d'Avignon à Vaison. Il étoit âgé de soixante-deux ans accomplis. * Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII siécle*. Le P. Niceron, *mém.* Tome XV.

GENET (N.) frere de l'évêque de Vaison dont nous parlons dans l'article précédent, fut prieur de Sainte Gemme. Plusieurs l'ont confondu avec son frere. Outre le travail qu'il a fait sur l'ouvrage de l'évêque de Vaison, & dont nous avons rendu compte ; on a encore de lui, *Cas de pratique touchant les sacremens*, & autres matieres importantes de morale, & quelques autres cas de conscience semblables. Il est mort le 30 de mai 1716. Il a fait héritiers d'une partie de ses biens, les Dominicains d'Avignon, à condition qu'ils donneroient à son frere une sépulture honorable dans leur cloître ; parceque le corps de ce prélat étoit demeuré jusques-là en dépôt dans l'église d'un village voisin du petit torrent où il s'étoit noyé.

GENETTE, nom d'un ordre de chevalerie, institué, dit-on, par Charles *Martel*, duc des François, & maire du palais de France, l'an 726, après la victoire qu'il remporta sur Abderame, général des Sarasins. Quelques historiens rapportent que Charles *Martel* ayant gagné cette fameuse bataille, fit bâtir au même lieu, une chapelle en l'honneur de S. Martin de Tours, second apôtre des Gaules, qui fut appellée S. Martin *de Bello*, puis

par corruption, S. Martin *le bel.* On ajoute que parmi les dépouilles des ennemis, on trouva grande quantité de riches fourrures de Genettes, & même plusieurs de ces animaux en vie, que l'on présenta à Charles *Martel*, qui en donna aux princes & aux seigneurs de son armée, & qui, pour conserver la mémoire d'une bataille si considérable, institua, dit-on, un ordre qu'il nomma *de la Genette.* Cet animal est presque semblable à la fouine, & approchant d'un chat d'Espagne en grandeur & en grosseur. On en voit de deux sortes; la Genette rare, & la commune. Celle-ci est grise & marquetée de noir; l'autre qui est la plus estimée, a le poil noir & luisant comme du velour, & est tachetée de marques rouges fort éclatantes. Sa peau échauffée rend une odeur aussi agréable que le musc : c'est pourquoi les princes & les grands seigneur se plaisoient autrefois à porter leurs robes fourrées de genettes; & il n'y a pas cent ans que l'usage en a cessé pour céder à celui des martes zibelines, qu'on apporte de Russie & de Moscovie. La genette venoit de l'Afrique, des Indes, & des pays d'orient. Pour revenir à l'institution de cet ordre, on dit que Charles *Martel* en donna le collier à seize chevaliers, dont les premiers & les plus considérables furent 1. Childebrand, surnommé *prince d'Austrasie*, cousin germain de Charles; 2. Eudes, duc d'Aquitaine; 3. Carloman, prince d'Austrasie, fils aîné de Martel; 4. Pepin *le Bref* son puîné, depuis roi de France; 5. Luitprand, prince de Lombardie; 6. Odilon, duc de Baviere, &c. Charles *Martel* ayant le premier reçu le collier de cet ordre, s'en déclara le chef. Ce collier étoit d'or, à trois chaînes, entrelassées de roses émaillées de rouge; & au bout pendoit une genette d'or, émaillée de noir & de rouge, au collier de France bordé d'or; la genette posée sur une terrasse émaillée de fleurs. Cet ordre fut fort estimé en France pendant le regne des rois de la seconde race; mais Robert, fils de Hugues *Capet*, ayant institué l'ordre de l'Etoile, celui de la Genette demeura aboli. Cet ordre est tout-à-fait fabuleux. * Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie.*

GENETYLLIDES, prétendues déesses, que les païens invoquoient. Pausanias en parle dans sa description de la Gréce, *liv.* 1. C'est en parlant du promontoire de Colias, où après la défaite de l'armée navale des Perses, les débris de leurs vaisseaux furent poussés par les flots. *Ce lieu*, dit cet auteur, *n'a aujourd'hui rien de remarquable, qu'une statue de Vénus-Coliade, & quelques autres statues de ces déesses nommées* GENETYLLIDES, *que je crois*, ajoute-il, *peu différentes de celles que les Phocéens d'Ionie honorent sous le nom de* GENNAIDES. Ces prétendues divinités présidoient, selon l'erreur des païens, à la génération ou aux accouchemens. C'étoient des génies de la suite de Vénus, selon les uns, ou de la suite de Diane, selon les autres, dit Suidas.

GENEVE, ville des anciens Allobroges, & sur les frontieres de la Savoye, située sur le Rhône, à l'extrémité du lac Leman, dit *de Genève.* Elle donne son nom à la province de GENEVOIS, qui appartient aujourd'hui à la Savoye, & qui a le Chablais & le Foucigni au levant, le Rhône au couchant, & en partie au septentrion, & la Savoye propre au midi. On y trouve Anneci, la Roche, Albi, &c. La ville de Genève, qui se gouverne en forme de république, étoit autrefois le siége d'un évêché suffragant de Vienne. L'évêque fait aujourd'hui sa résidence à Anneci. Les auteurs latins l'ont nommée diversement, *Januba*, *Genabum*, *Janoba*, *Genava*; mais son véritable nom est, *Civitas Genevensium*, & *Geneva.* C'est une très-jolie ville, assez bien fortifiée, & dont la situation est admirable. Elle est bâtie partie sur une colline, & partie dans la plaine qui a le lac au septentrion. Le Rhône qui sort de ce lac entoure la ville au couchant, & la divise de cette agréable partie, dite *Saint Gervais*, qui est proprement dans le pays de Gex. Au bout de la ville le Rhône reçoit la riviere d'Arve, qui est un autre rempart que Genève a au midi. L'église de saint Pierre est bâtie sur la colline. C'est la cathédrale qui sert aujourd'hui de temple aux calvinistes, qui sont maîtres de Genève. On y voit diverses places, une belle maison de ville dont l'escalier est singulier, un arcenal en très-bon ordre, de vastes promenoirs, & de jolies rues, sur-tout le long du lac. Celles que l'on nomme *les rivieres*, ou *rues basses*, sont trois rues différentes : car elles ont dans le milieu un passage pour les chevaux & les carosses. On y voit entre deux des boutiques, qui font une nouvelle rue de chaque côté jusqu'aux maisons, avec de grands toits qui sont soutenus sur des pilliers : de sorte qu'on y est toujours à couvert des injures du temps. Genève est une ville marchande, & dont le terroir est fertile en vins. Elle étoit la derniere ville de la province des Romains, comme une forte barriere entr'eux & les Suisses, du temps de Jules-César. Cet empereur fit tirer en quinze jours un retranchement depuis le lac de cette ville jusqu'au mont Jura, par l'espace de cinq lieues, avec un mur de seize pieds de haut, pour empêcher l'irruption de ces peuples féroces, qui vouloient entrer parlà dans la Gaule Celtique. Genève fut soumise aux empereurs Romains successeurs de Jules César, jusqu'à la décadence de l'empire. Depuis elle souffrit beaucoup, étant exposée aux courses des barbares qui venoient du septentrion dans les Gaules. Il y a même apparence que Crocus, capitaine des Allemans, la ruina presque entierement en 260, & que l'empereur Aurelien contribua à la rétablir. On dit que Gondebaud roi de Bourgogne y fit diverses réparations après qu'elle eut été assujétie par les Bourguignons. Elle tomba sous la domination des François, du temps de Clovis & des rois ses enfans; mais dans le dénombrement qui se fit de la monarchie françoise sous Charles *le Simple* en 888, cette ville retourna sous la puissance des nouveaux rois de Bourgogne, qui la posséderent durant environ 144 ans, jusqu'à ce que Raoul II laissa son royaume au prince Henri son neveu, fils de l'empereur Conrad *le Salique.* Dans ce changement arrivé l'an 1032, la plupart des évêques se rendirent maîtres des villes de leur résidence, & les comtes ou gouverneurs s'emparerent de leurs provinces, que les empereurs d'Allemagne leur laisserent en fiefs. Ainsi depuis ce temps-là les évêques de Genève d'une part, & les comtes de Genève, ou du Genevois de l'autre, ont prétendu à la souveraineté de Genève. Cette ville de son côté a toujours soutenu qu'elle étoit libre, comme ayant été reconnue de tout temps pour ville impériale par les empereurs, qui lui ont donné les mêmes franchises & priviléges qu'ont toutes celles qui sont membres de l'empire. Cependant avant le changement de la religion, qui se fit dans le XVI siécle, les habitans de Genève reconnoissoient leur évêque pour prince; mais à peu près comme on reconnoît le doge de Venise, car le conseil & les quatre syndics élus par le peuple, administroient conjointement avec l'évêque & son chapitre, le gouvernement temporel de leur ville & de son ressort, sans reconnoître pour seigneurs ni les comtes du Genevois, ni les ducs de Savoye, qui ont acquis les droits des évêques. Ces princes mêmes qui tenoient quelquefois leur cour à Genève, & qui y rendoient la justice à leurs sujets, ont protesté plus d'une fois, par des actes authentiques, qu'ils n'en usoient de la sorte, que de la pure volonté des citoyens, & sans faire préjudice à leur liberté. Les choses étoient demeurées assez paisiblement en cet état, lorsque le duc Charles III, à qui l'évêque Jean de Savoye céda ses droits pour le temporel, entreprit ouvertement en 1518, de se rendre maître de cette ville. Alors trois des plus résolus citoyens envoyerent à Fribourg leurs députés, qui firent alliance avec ce canton, lequel prit les Genevois sous sa protection, & leur accorda le droit de bourgeoisie. Les partisans du duc de Savoye, qui étoient en grand nombre dans la ville, ne voulurent point accepter ce traité : de sorte que Genève se trouva partagée

en deux factions, l'une des *Eignots*, & l'autre des *Mammelus*. Voici quelle fut l'origine de ces noms. Les partisans du duc appelloient ceux qui avoient reçu l'alliance & la bourgeoisie de Fribourg, les *Eignots*, prononçant mal le mot allemand *Eidgnoffen*, qui signifie *Alliés* ou *Confédérés*. C'est ainsi qu'on appella les trois cantons d'Uri, de Schwits & d'Underval, qui combattirent les premiers pour leur liberté, & firent entr'eux alliance en l'année 1315. Les Genevois se glorifiant du nom d'*Eignots*, qui marquoit leur amour pour la liberté, appelloient ceux du parti contraire *les Mammelus*, leur reprochant par-là qu'ils se vouloient rendre esclaves du duc de Savoye, comme les Mammlucs l'étoient du soudan d'Egypte.

Cependant le duc Charles attaqua ceux de Genève; l'armée de Fribourg accourut au secours, & s'empara du pays de Vaux, qui appartenoit au duc. Alors il se fit un accord entre le duc & les alliés, par lequel il fut dit que le duc n'attenteroit rien de nouveau sur les Genevois, jusqu'à ce que l'on eût jugé leurs différends dans une assemblée générale des ligues. Quatre ou cinq ans après, les *Eignots* conclurent une nouvelle alliance avec Fribourg & avec le canton de Berne, & chasserent les *Mammelus* en 1526. Cette alliance ruina la religion catholique à Genève; car les Bernois y introduisirent l'hérésie, que la jeunesse embrassa d'abord avec joie. Ce qui fit croître le mal, ce fut que les Genevois se défiant du duc, & se voyant de temps en temps atttaqués par la noblesse du pays, qui avoit fait ligue contr'eux, appellerent en 1530 leurs alliés de Berne & de Fribourg. Ceux-ci étant venus à leur secours, firent d'horribles profanations sur les terres du duc de Savoye, aux environs du lac, & même à Genève. Ils abattirent les croix, briserent les images, jetterent les reliques par terre, rompirent les ciboires, & foulerent aux pieds les saintes hosties. Ils firent tous les jours prêcher dans l'église cathédrale de S. Pierre, leur ministre Guillaume Farel, qui avoit été un des principaux auteurs du changement de la religion de Berne. Ainsi cette ville, qui depuis plus de 1300 ans avoit reçu des évêques de Vienne la vraie foi qu'elle avoit toujours conservée jusqu'alors, se trouva divisée en deux partis, de catholiques & de protestans, qui se firent la guerre pendant trois ou quatre ans dans l'enceinte de leurs murailles. Les deux cantons de Berne & de Fribourg prirent parti dans cette querelle. Ceux-ci, qui étoient catholiques, comme ils le sont encore, menacerent la ville de rompre l'alliance, si l'on renonçoit à l'ancienne religion; & les autres, qui étoient zuingliens, faisoient de semblables menaces, si l'on ne permettoit à Farel & aux autres ministres d'y faire librement leur prêche. Enfin le conseil de Genève, qui avoit tenu quelque temps assez ferme, permit que chacun embrassât celle des deux religions qui lui plairoit. Après cette résolution, on chassa de la ville, en 1534, l'évêque Pierre de la Baume, qui se retira à Anneci, où depuis ses successeurs ont toujours fait leur résidence. Après avoir donné la liberté de professer la nouvelle religion, le conseil résolut en 1535 d'abolir la religion romaine par autorité publique. Pour laisser à la postérité un monument éternel de ce schisme, les Genevois mirent l'année suivante en la maison de ville cette inscription gravée en lettres d or sur une table d'airain, qu'on y voit encore aujourd'hui: *En mémoire de la grace que Dieu leur a faite d'avoir secoué le joug de l'antechrist romain, aboli ses superstitions, & recouvré leur liberté, par la défaite & par la fuite de leurs ennemis.* Il fallut après ce décret, que le peu de catholiques qui restoient sortissent de la ville, avec les religieux & religieuses. Depuis, Charles-Emanuel, duc de Savoye, tenta de surprendre Genève. D'Albigni, son lieutenant général deça les monts, & gouverneur de Savoye, en avoit conçu le dessein. Bernoliere ou *Brunaulieu*, gouverneur de Bonne, acheva de le former. Le premier choisit 1200 hommes, le 22 décembre de l'an 1602, les conduisit au pied des murailles, leur fit planter des échelles d'une merveilleuse structure, & en fit monter trois cens bien armés. C'étoit sur les deux heures après minuit. Bernoliere, qui conduisoit cette action, surprit celui qui faisoit sentinelle, lui arracha le mot, le tua & se mit en sa place. Il traita de même celui qui faisoit la ronde; mais il laissa imprudemment échaper le garçon qui portoit la lanterne. Celui-ci donna l'alarme au corps-de-garde & à la ville, & les habitans chasserent les Savoisiens, dont il y en eût cinq cens de tués.

Evesques de Genève.

Saint *Nazaire* passe pour le premier évêque de Genève: il étoit disciple de S. Pierre. Sa premiére conquête fut saint *Celse*, natif de la même ville. On croit que saint Nazaire le mena avec lui à Trèves, & de-là à Milan, où ils furent tous deux honorés du martyre, l'an 75 de J. C. On place après lui saint *Paracodes*, qui mourut, dit on, âgé de 97 ans; *Donnellus*, qui mourut l'an du salut 132. *Hyginus*, envoyé à Genève par le pape Sixte I, mourut l'an de grace 155, & eut pour successeur *Fronze*, auparavant grand prêtre d'Apollon; celui-ci fut converti par S. Pelerin qui passoit alors par Genève, & il gouverna cette église pendant 25 ans; il s'acquit une grande réputation de sainteté, & mourut l'an 179 de J. C. sous l'empire de Marc-Aurele. Vers l'an 209, *Tiburne* fut élu évêque de Genève, & son élection fut confirmée par le pape saint Zéphyrin. De son temps Genève fut réduite en cendres, sous l'empereur Héliogabale. Après qu'elle eut été rebâtie par les soins de l'empereur Aurelien, entre les évêques qui la gouvernerent, on remarque Simon *Domnus*, Bourguignon, qui obtint de l'empereur Constance I, la permission de relever les ruines de son église. Messieurs de Sainte-Marthe l'appellent *Dominus*, & mettent après lui *Salvianus* & *Cassianus*, que le pape Sylvestre déclara schismatiques & intrus: ce pape leur substitua *Eleuthere*, Anglois de nation, qui baptisa le préfet Emilius, & la plus grande partie des habitans de Genève. Ceux qui avoient été baptisés se trouvant en plus grand nombre & plus forts, chasserent les païens, & se saisirent du temple d'Apollon, dont l'évêque fit sa principale église. Il décéda l'an 334. Les évêques Nicephore & Hormisdas qui lui succéderent, eurent beaucoup à souffrir de la faction arienne qui dominoit alors. Ils eurent pour successeur *Théophile*, de Strasbourg, aumônier de l'empereur Gratien. Il assista au concile de Turin, convoqué par le pape Anastase; & y représenta d'une maniere si touchante la désolation que sa ville épiscopale avoit soufferte sous le tyran Argobaste, qu'il obtint pour le soulagement de son peuple, des collectes considérables, & la décharge de toute sorte de contributions. Cet évêque mourut en 415. En sa place fut élu saint *Isaac* ou *Isarius*, dont saint Eucher fait mention en la vie de saint Maurice. Gondegesille, roi des Bourguignons, avoit épousé Jeudelimbe, niéce de ce prélat *Domitianus* lui succéda l'an 426. Ce fut celui-ci qui engagea la reine Jeudelimbe à bâtir une église à Genève, sous le nom du martyr *saint Victor*. Il fit transférer dans cette nouvelle église, le corps du saint, que l'on conservoit à Soleure. Après sa mort, *Maximilien*, précepteur des enfans de Gondice II, roi des Bourguignons, fut pourvu de cet évêché. Il assista au concile de Calcédoine. Depuis l'an 473 jusqu'au XVI siécle, que Genève abandonna la religion de ses peres, pour se livrer à l'hérésie, cette église fut gouvernée consécutivement par 77 évêques, parmi lesquels on compte *Papulus I*, dont le nom se trouve dans les actes du concile d'Orléans, tenu en présence de Childebert. *Papulus II*, qui fut envoyé à Rome vers l'an 621, par le roi Clotaire, pour rendre obéissance de sa part au pape Honorius: il mourut l'an 621. *Robert de Basle* fut son successeur: il avoit été légat en Sicile. *Huportanus*, précepteur du roi Pepin, qui rendit de grands services à l'état & à la religion. *Domitien*,

distingué par son érudition : il fut choisi pour passer en Bulgarie, à la tête de plusieurs missionaires ; mais il mourut en chemin l'an 858. *Amé de Grandson*, qui fut sacré à S. Jean de Latran, par le pape Honorius II ; ce fut lui qui fit construire le fort de Penai, malgré les oppositions du comte de Genève. Il se trouva au concile de Lyon, convoqué par le pape Innocent IV, sous le regne de saint Louis. *Henri de Bottis*, prieur de la Chartreuse des Portes, fut contraint d'accepter l'évêché par un ordre exprès du pape : il le remit huit ans après entre les mains de Clément IV, dont il obtint la permission de retourner dans sa solitude, où il mourut saintement l'an 1275. *Jean de Rochetaillé*, qui de l'évêché de Saint-Papoul, passa à celui de Genève, d'où il fut tranféré à l'archevêché de Rouen. Il travailla avec beaucoup de zéle dans le concile de Constance, pour l'extinction du schisme. *Amé de Savoye*, surnommé le *Salomon de son siécle* : il avoit été élu pape au concile de Baste, sous le nom de *Félix V* ; mais comme son élection auroit continué le schisme, il reconnut pour pape Nicolas V. *Amé de Savoye* fut doyen des cardinaux, l'égat du saint siége en Allemagne, & mourut évêque de Genève l'an 1451, âgé de 72 ans. Le XVI siécle vit la fin de l'épiscopat à Genève dans la personne de *Pierre de la Beaume*, alors évêque de cette ville. On accuse ce prélat d'avoir abandonné son troupeau, & le soin de son diocèse, dans un temps où sa présence étoit nécessaire pour s'opposer au progrès de l'hérésie. D'autres croient qu'il ne céda qu'à la violence. Il fut chassé de Genève en 1534, & se retira à Anneci, où ses successeurs ont toujours fait depuis leur résidence. Les plus illustres de ceux qui lui ont succédé, sont *S. François de Sales*, dont les travaux ont presque égalé ceux des premiers apôtres du christianisme : le saint évêque *D. Juste Guérin*, qui mourut en 1645, après avoir rempli son diocèse de l'odeur de sa sainteté, & de ses vertus : *Charles-Auguste de Sales*, neveu de saint François de Sales, prélat rempli de science & de vertus, & qui s'est efforcé de devenir un parfait imitateur de son saint oncle, dans les fonctions épiscopales : *Jean d'Aranthon d'Alex*, qui fut choisi malgré lui, après la mort de Charles-Auguste de Sales en 1660, & qui mourut en 1695, âgé de 75 ans, en odeur de sainteté. Sa vie a été écrite, peu fidelement pour certains faits importans, par D. le Masson, général des Chartreux. * *Voyez* Minutoli, *chron. des évêq. de Genève. Gallia Christ. &c.*

Comtes de Geneve.

Genève a eu des comtes particuliers depuis le IX siécle. On croit que le plus ancien est RATBERT, qui vivoit en 880, & qui eut de *Richilde* son épouse, ALBITIUS qui a vécu en 931, & qui fut bienfaiteur du prieuré de Nantua. Il laissa d'*Odda*, CONRAD pere de ROBERT, qui eut ALBERT, qui suit ; & *Conrad*. ALBERT comte de Genève, mourut avant l'an 1001. Il eut d'*Eldegarde*, fondatrice de l'église de Versoi, *Renaud* comte de Genève en 1004 ; & AIMOIN I de ce nom, qui vivoit en 1016, & qui eut GERARD ou GEROLD I, vaincu par Conrad *le Salique* en 1034. Celui-ci prit alliance avec *Berthe*, qui est nommée dans une lettre de Renaud, comte de Porcean, à Gui-Geoffroi comte de Guienne, d'après l'an 1060, dont il eut GÉRARD ou GÉROLD II, qui suit ; *Robert*, comte de Genève, mort sans enfans après l'an 1060 ; & *Jeanne*, femme d'*Amé II*, comte de Maurienne, & mere d'*Humbert II*. GERARD ou GÉROLD II, comte de Genève, vivoit en 1080, & eut de *Thetberge*, qui prit une seconde alliance avec *Louis*, seigneur de Foucigni, AIMOIN II, qui suit ; *Conon*, qui donna l'église de S. Marcel, au monastere de Lemens près de Chamberi ; & *Burchard*, moine, puis abbé d'Abondance, dans le Chablais. AIMOIN II fonda l'abbaye de Bonmont, dans le pays de Vaux, l'an 1134, & eut d'*Ide* de Foucigni AMÉ I, qui suit ; *Gérard*, pere d'*Alix* de Genève, mariée à *Gui* Visconti, seigneur d'Albuzagne, &c. & *Guillaume*. AMÉ I de ce nom, comte de Genève, vivoit encore en 1157, lorsqu'il traita avec Arducius de Foucigni, évêque de Genève. Il eut guerre contre Conrad, duc de Zéringhen, & laissa de *Mathilde*, son épouse, GUILLAUME I, qui suit ; & *Amé*, seigneur de Gex. GUILLAUME I, comte de Genève & de Vaux, fondateur de la chartreuse de Pommiers, dans le Génevois, l'an 1179, vivoit encore en 1192, & eut de *Béatrix*, fondatrice du monastere de sainte Catherine, sous Anneci, HUMBERT, qui suit ; GUILLAUME, *dont nous parlerons après son aîné ; Aimoin*, évêque de Maurienne en 1220 ; *Pierre* ; & *Béatrix*, premiere femme de *Thomas I* de ce nom, comte de Savoye, dont il n'eut point d'enfans. HUMBERT, comte de Genève, prit alliance avec *Agnès*, fille d'*Amé III*, comte de Savoye, & en eut *Ebal*, mort en Angleterre l'an 1259. GUILLAUME II, oncle d'Ebal ou Ebles, fut comte de Genève, & fit son testament le 18 novembre de l'an 1252. Il épousa *Alise* de la Tour du Pin, dont il eut RODOLPHE, qui suit ; *Amé*, évêque de Die, mort le 2 janvier 1276, après avoir consenti l'année précédente à l'union de l'évêché de Die & de Valence ; *Henri*, qui eut *Eléonore*, mariée à *Bertrand* de Baux III du nom, prince d'Orange ; *Robert*, évêque de Langres en 1288 ; *Aimon*, prévôt de l'église de Lausane ; *Jean*, prieur de Nantua, puis évêque de Valence & de Die, après Amédée de Roussillon, mort en 1281 ; & *Béatrix*, mariée, selon Guichenon, à *Ronsolin*, seigneur de Lunel en Languedoc. RODOLPHE mourut avant l'an 1275, & eut de *Marie* de Coligni, dame de Varei, son épouse, AIMOIN III ; AMÉ II, *dont on parlera après son aîné ; Gui*, chanoine & trésorier de Senlis, puis abbé de saint Seine, en Bourgogne, *Jeanne*, que Guichenon fait femme de *Guichard*, seigneur de Beaujeu ; & *Marguerite*, mariée à *Aimar* de Poitiers, comte de Valentinois. AIMOIN III, comte de Genève, mourut vers l'an 1290. Il épousa 1. *Agnès* de Montfaucon, dont il eut *Agnès*, femme de *Philippe* de Vienne, seigneur de Pagni, en 1296 ; & *Contesson*, mariée à *Jean* de Vienne, seigneur de Mirebel : 2. *Constance* de Béarn, fille aînée de *Gaston VII*, vicomte de Béarn, dont il n'eut point de postérité. Après lui AMÉ II, son frere, fut comte de Genève, & mourut le 22 mai de l'an 1308, laissant d'*Agnès* de Châlon, son épouse, GUILLAUME III, qui suit ; *Hugues*, seigneur d'Anthon, qui laissa postérité ; & *Amé*, évêque de Toul en Lorraine. GUILLAUME III, comte de Genève, fut tuteur du dauphin Guigues, & vivoit encore en 1320. Il avoit épousé en 1297 *Agnès* de Savoye, fille d'*Amé V*, comte de Savoye, dont il eut AMÉ III, qui suit. Il eut un fils *naturel*, nommé PIERRE, *tige des marquis de* LULLIN. AMÉ III, comte de Genève, chevalier de l'ordre de Savoye lors de son institution en 1362, lequel après s'être acquis l'estime de l'empereur Charles IV, qui le fit prince de l'Empire, mourut en 1367. Il avoit épousé en 1324 *Mahaud*, fille de *Robert VII*, comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marie* de Flandre, sa seconde femme, dont il eut *Aimoin IV*, seigneur d'Anthon & de Varei, qui fut fait chevalier de l'ordre de Savoye avec son pere, auquel il succéda dans le comté de Genève, & mourut sans alliance après le 30 août 1367 ; *Amé IV*, comte de Genève, mort à Paris l'an 1368, sans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Frolois, dame de Savoisi, sa femme ; *Jean*, comte de Genève, mort sans avoir été marié en 1370 ; *Pierre*, comte de Genève, mort peu après le 23 mars 1393, sans enfans de *Marguerite* de Joinville ; ROBERT, qui suit ; *Marie*, alliée 1. à *Jean* de Châlon II du nom, seigneur d'Arlai : 2. à *Humbert* VII du nom, sire de Toire & de Villars ; *Jeanne*, mariée à *Raimond* de Beaux IV du nom, prince d'Orange, dont il n'eut qu'une fille ; *Blanche*, alliée à *Hugues* de Châlon, seigneur d'Arlai ; *Catherine*, femme d'*Amé* de Savoye, prince d'Achaye ; & *Iolande*, mariée, selon Guichenon, à *Aimeric* VII du nom, vicomte de Narbonne. ROBERT de Genève fut cardinal, puis pape à Avignon,

sous le nom de Clément VII, & mourut en 1364. Ce pontife prit le titre de comte de Genève, après la mort de ses freres. *Humbert* de Villars lui succéda, & mourut sans enfans en 1400, laissant héritier *Odon* de Villars, son oncle, qui céda par traité passé à Paris le 5 août 1401 le comté de Genève à *Amé VIII*, duc de Savoye. PHILIPPE de Savoye, second fils de *Philippe* duc de Savoye, surnommé *Sans-Terre*, & de sa seconde femme. *Claudine* de Brosse Bretagne, eut en apanage le comté de Génevois. Nous avons remarqué que l'évêque de Genève a droit sur la ville de ce nom. Il prend même le titre de prince de Genève, parceque, dit-on, l'empereur Fréderic *Barberousse* donna cette qualité en 1162 à l'évêque Arducius. * Cæsar, *de bell. Gall.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Maimbourg, *hist. du calvinis.* Grég. Léti. J. Spon, &c.

Quant à la branche de LULLIN, *sortie de* PIERRE *bâtard de* Genève, *fils naturel de* GUILLAUME III *du nom, & d'*Emeraude *de la Frasse, dame de Montjoye sa maîtresse, elle a été célebre.* THOMAS *de Genève, fils de ce* Pierre *de Genève, fut seigneur de Lullin, Montforché, Balaison, la Bastie, Willens, Pulli, & de la vallée de Lutri, d'Aix, Marigni, Espagnes, & coseigneur de la vallée d'Aups; fut aussi lieutenant général des armées d'Amé VII, dit* le Rouge, *comte de Savoye, aux guerres de Montferrat; & ce prince le fit chevalier de son ordre.* GUILLAUME de Genève, seigneur de Lullin, &c. qui vivoit encore en 1472, fut chambellan du duc de Savoye, gouverneur du pays de Vaud, chevalier de l'ordre. JANUS de Genève, seigneur de Lullin, baron de la Bastie, &c. fut aussi gouverneur du pays de Vaud, & chevalier de l'ordre. Il testa en 1496 & 1501. AMÉ de Genève, seigneur de Lullin, baron de la Bastie, &c. fut conseiller d'état, chambellan de Charles III, duc de Savoye, gouverneur de Verceil, puis du pays de Vaud, chevalier de l'Annonciade en 1527, & gouverneur de la personne d'Emanuel-Philibert, prince de Piémont, & lieutenant général deçà & de-là les monts. PROSPER de Genève, seigneur de Saint-Lambert, de Saint-Germain d'Ambrieu, de Corsingue, &c. conseiller d'état, capitaine des archers, colonel de toutes les gardes, fut chevalier de l'Annonciade en 1569. GASPARD de Genève, marquis de Lullin & de Pancalier, baron de la grande & petite Bastie, seigneur de Corsingue, &c. fut conseiller d'état & chambellan de Savoye, gouverneur du duché d'Aoust, & du comté d'Yvrée, colonel de toutes les gardes, & de 4000 Suisses, & chevalier de l'Annonciade en 1598. CLÉRIADE de Genève, marquis de Lullin & baron de la Bastie, &c. fut conseiller d'état, capitaine de la garde des gentilshommes archers, colonel des Suisses, gouverneur de Chablais, & reçut le collier de l'ordre en 1618. ALBERT-EUGENE de Genève, marquis de Lullin & de Pancalier, baron de la Bastie, &c. fut conseiller d'état, grand écuyer de madame royale, général de la cavalerie, gouverneur de Chablais, ambassadeur en Lorraine & en Allemagne, fut chevalier de l'Annonciade en 1638, & mourut sans postérité en 1663.

Les charges que les seigneurs de Lullin ont eues de pere en fils à la cour de Savoye, & l'attention que les ducs ont eue à les honorer du collier de leur ordre, marqnent bien qu'ils les croyoient sortis véritablement des comtes de Genève, dont ils ont toujours porté les armes, qui sont *cinq pointes d'or équipollées à quatre d'azur.* * Capre, secrétaire d'état de Savoye, *catalogue des chevaliers de l'ordre.*

GENÈVE (le lac de) *cherchez* LEMAN, lac.

GENEVIÈVE (sainte) naquit au bourg de Nanterre, à trois lieues de Paris, vers l'an 419, sous l'empire d'Honorius, & de Théodose *le Jeune*, & au commencement du regne de Clodion, premier roi de France. Son pere s'appelloit *Sévere*, & sa mere *Géronce.* S. Germain, évêque d'Auxerre, & S. Loup, évêque de Troyes, allant dans la grande Bretagne, nommée depuis Angleterre, pour y combattre l'hérésie de Pélage qui y causoit de grands désordres l'an 429, passerent par le bourg de Nanterre, où S. Germain connoissant par une inspiration du ciel, la vertu de cette jeune fille, l'exhorta à se consacrer entierement à Dieu, & lui donna une piéce de cuivre sur laquelle étoit gravée la figure de la croix, comme une marque de l'alliance qu'elle faisoit avec JESUS-CHRIST. Après le départ de ce prélat, Géneviéve se perfectionna de jour en jour dans la piété, passant la plus grande partie du temps dans l'église. Il n'y avoit point alors de monasteres de religieuses dans Paris, qui étoit sous la domination des Romains: les filles qui vouloient faire vœu de virginité s'adressoient seulement à l'évêque, & en recevoient le voile. Géneviéve se présenta pour cela à l'évêque de Paris, que l'on croit avoir été S. Marcel; puis elle retourna à Nanterre, d'où elle revint à Paris après la mort de ses parens, & se retira chez une dame qui étoit sa marraine. Pendant qu'elle pratiquoit des vertus extraordinaires, quelques gens mal intentionnés voulurent la faire passer pour une hypocrite, & eurent même la hardiesse de s'adresser, pour en médire, à Germain, évêque d'Auxerre, lorsqu'il passa une seconde fois par Paris, cinq ou six ans après son premier voyage, pour retourner en Angleterre: mais ce saint homme méprisa ces fausses accusations, ce qui augmenta encore la réputation de Géneviéve.

Attila roi des Huns étant entré dans les Gaules à la tête de cinq cens mille combattans, les Parisiens voulurent abandonner leur ville, & chercher quelque retraite ailleurs; mais Géneviéve les en empêcha, & les assura qu'ils seroient en sureté dans leurs maisons. Ce qui arriva en effet; car ce barbare passa de la Champagne à Orléans, & retournant d'Orléans en Champagne, sans approcher de Paris, fut enfin chassé de toutes les Gaules par une grande victoire que les Romains, les François & les Goths unis ensemble, remporterent sur lui auprès de Châlons-sur-Marne en 451. Cinq ou six ans après, Merouée, second roi des François, vint devant Paris, & après un long siége, s'en rendit le maître. Ce siége fut suivi d'une grande famine, que Géneviéve appaisa par un secours miraculeux. Elle s'embarqua sur la Seine, & allant de ville en ville, elle amassa en peu de temps la charge de douze grands bateaux de bled, qu'elle distribua aux bourgeois, & principalement aux pauvres, pour qui elle fit cuire du pain. Sous le regne de Chilpéric vers l'an 460, elle fit bâtir une église sur les tombeaux de saint Denys, apôtre de la France, & des saints Rustique & Eleuthere ses compagnons, martyrs au village de Châteuil, à deux lieues de Paris, où est à présent la ville de saint Denys. Cette église fut fort célébre sous le nom de saint Denys de l'Estrée, jusqu'à ce que le roi Dagobert fit bâtir près de-là le monastere de S. Denys. Après tant de saintes actions, elle mourut le 3 janvier 499. Son corps fut inhumé dans la cave ou chapelle souterraine que saint Denys avoit autrefois consacrée à Paris en l'honneur de saint Pierre & de saint Paul, & sur laquelle Clovis avoit déja commencé un superbe édifice, à la priere de cette sainte fille.

Sous le regne de Louis VI, dit *le Gros*, vers l'an 1131, les Parisiens furent attaqués d'une maladie, que les médecins nommoient *feu sacré*, & dont quantité de personnes mouroient, sans qu'on pût y apporter de reméde. Cela obligea le clergé & le peuple d'avoir recours à Dieu, & à l'instance d'Etienne I, alors évêque de Paris, il fut arrêté que la châsse où reposoient les reliques de sainte Géneviéve, seroit solemnellement apportée à l'église de Notre-Dame. Pendant la procession, tous les malades qu'on nommoit *les Ardens*, furent guéris, à la réserve de trois qui manquerent de foi, ou que Dieu ne voulut pas guérir pour des raisons qui nous sont inconnues. La châsse de cette sainte est derriere le grand autel de l'église de l'abbaye de sainte Geneviéve. Elle est élevée sur quatre grosses colonnes de jaspe, & soutenue par quatre cherubins. Robert de la

Ferté-Milon, abbé de sainte Géneviéve, fit faire l'an 1242, la châsse que l'on voit à présent, qui est de vermeil, au lieu de l'ancienne qui n'étoit que d'argent. Il y entra cent quatre-vingt-treize marcs & demi d'argent, & huit marcs & demi d'or. Le cardinal de la Rochefoucault, abbé & réformateur de cette abbaye, assisté des libéralités de la reine Marie de Médicis, l'enrichit d'un grand nombre de perles & de pierres précieuses. Lorsqu'on la descend dans les nécessités publiques, cela se fait par un ordre du roi, & en vertu d'un arrêt du parlement, avec des cérémonies magnifiques. Il y a même une confrérie de bourgeois destinés pour porter cette châsse. Elle a été portée processionellement dans le XVII & XVIII siécle, ès années 1625, 1652, 1675, 1694, 1709 & 1725.* Bollandus. Sigebert. Pierre de Natalibus. *Mém. du temps.* Baillet, *vies des SS.*

GENEVOIX, nom d'une maison ancienne & très-qualifiée de Bare-sur-Aube, en Champagne, dont les seigneurs sont qualifiés *chevaliers*, *seigneurs*, *vicomtes de Rochefort.* On prétend que les aînés demeurerent long-temps attachés à la cour de Lorraine, où ils contracterent de grandes alliances, aussi-bien qu'en la cour des anciens comtes de Champagne. Le pénultiéme de cette tige aînée, étoit messire OCTAVE de Genevoix, chevalier, seigneur de Rochefort, vicomte d'Auvilars & autres places, marié avec *Eléonore* de Clinchamp, dont il eut plusieurs enfans: entr'autres, *Bernard* de Genevoix, qui étant demeuré seul, devint l'unique héritier de sa famille. Ce Bernard fut d'abord page de la feue reine mere. Il épousa en premieres nôces une fille du feu marquis de Bignan, fils du célébre duc de la Rochefoucaut: & en secondes nôces, dame *Jeanne-Marie* de Tastet de la Barriere, famille originaire de Gascogne, qui a produit le B. *Jean* de la Barierre, abbé & réformateur des Feuillans, sous le regne de Henri III. Bernard de Genevoix de Rochefort, étant capitaine d'un des régimens de l'ordonnance, fut blessé mortellement dans une bataille du côté d'Irlande, dans le temps que Louis XIV tentoit de remettre le roi Jacques sur le trône d'Angleterre. Cette blessure l'ayant engagé de venir à Paris, il vendit son régiment au marquis de Rothelin, & mourut en 1698. Sa veuve s'est retirée dans une espèce de solitude, à l'Ylemort en Gascogne. * *Mém. manusc.*

GENEVRE, le mont Genevre, est une des montagnes des Alpes, & un des plus célébres passages de France en Italie. Elle est dans le Dauphiné, à une lieue de la ville de Briançon, sur le chemin de Suze & de Pignerol. * Mati, *dict.*

GENEZARETH, ou ETANG DE GENEZAR, lac de la Palestine, que l'on nomme vulgairement aujourd'hui, *la mer de Galilée*, ou *la mer de Tiberiade.* Il a dix-huit milles de longueur, du septentrion au midi; & sept de largeur, de l'orient à l'occident. La petite ville de Tiberiade, nommée auparavant *Genezareth*, est sur la côte occidentale. Le Jourdain y entre proche Capharnaüm; & l'ayant traversé, il en sort auprès de Bethsan, que les anciens appelloient *Scythopolis.* On dit que l'eau de ce lac est si froide, qu'elle ne perd pas même sa froideur, lorsqu'elle est exposée au soleil durant les plus grandes chaleurs de l'été. L'air est fort tempéré aux environs, & le climat y produit toutes sortes de fruits. Les noyers qui se plaisent dans les pays froids, y sont fort beaux; les palmiers qui aiment la chaleur, les figuiers & les oliviers qui demandent un air moderé, y croissent en abondance; & les fruits s'y conservent si long-temps, que l'on y mange des raisins & des figues durant dix mois, & d'autres fruits pendant toute l'année. *Voyez* TIBERIADE. * Josephe, *guerre des Juifs contre les Romains*, *l.* 3, *c.* 35.

GENGENBACH, petite ville impériale du cercle de Souabe, en Allemagne. Elle est située dans l'Ostnaw, sur la riviere de Kinsing, environ à deux lieues d'Offembourg. Il y a dans Gengenbach, une abbaye, qui est sous la protection de la maison d'Autriche, de même que la ville. * Mati, *dict.*

GENGHISKAN, fils d'un can des Mogols nommé *Pisouca* ou plutôt *Jessugi Bayadur*, naquit à Diloun l'an 559 de l'hégire, & l'an 1164 de J. C. Genghiskan n'avoit que treize ans, lorsqu'il commença à regner. Une conjuration presque générale de ses sujets & de ses voisins, l'obligea de se retirer près d'Avenk-Ungkhan can des Tartares, prince de la tribu de Kerit, que l'on croit avoir été chrétien, & être celui que l'on appelle communément *le Prete-Jean.* Genghiskan y fut d'abord bien reçu, & servit utilement Avenk-Khan ou Aunak-Chan, non-seulement dans les guerres qu'il eut contre ses voisins, mais encore contre son frere, qui l'avoit dépossédé de la couronne. Il le rétablit, & épousa sa fille Oisoungin; mais nonobstant qu'Avenck-Khan lui eût cette obligation, il résolut de le perdre. Genghiskan se sauva & fut poursuivi par Avenk-Khan & par son fils: Genghiskan les surprit tous deux, & défit leurs troupes. Ils furent obligés de se réfugier vers Tabanek, roi des Tartares: celui-ci fit tuer Avenk-Khan. Son fils Schokoun s'étant sauvé au pays de Cachsgar, y fut aussi tué. Alors Genghiskan rassembla une grande armée, fit continuellement la guerre pendant vingt-deux ans, & se fit un grand empire, par les victoires qu'il remporta sur les Mogols & les Tartares, dont il subjugua toutes les tribus, sur les princes du Caracathaï, sur Mahammed, surnommé *Kouarezm-Schah* roi de Karisme, de la Transoxane, du Khouaresme & du Khorasan, dont il conquit les états, après l'avoir défait lui & ses enfans dans plusieurs grandes batailles. Il soumit le Tangut, qui s'étoit révolté, & attaqua la Chine. Enfin, après avoir fondé un des plus grands empires du monde, il mourut l'an 624 de l'hégire, 1227 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.* Petis de la Croix, *histoire du grand Genghiskan I*, *empereur des anciens Mogols & Tartares*, *edit. Paris in-douze* 1710.

GENIALIS (Flavius) fut nommé préfet du prétoire l'an de Jesus-Christ 193, par Didius Julianus qui venoit d'être proclamé empereur. Il demeura fidéle à son prince, & resta le dernier auprès de lui, lors même qu'il eut été proscrit par Severe qui s'empara de l'empire. * *Julian. vit.*

GENIALIS, premier duc de Vasconie. Theodoric, roi de Bourgogne, l'établit en 602, & pour rendre son établissement plus ferme, outre les terres recouvrées en Espagne, savoir, Pampelune & les contrées adjacentes, les vallées de Soule, la basse Navarre, Bassan & Labour, il lui donna l'étendue de cinq cités en la *Novempopulanie*, qui composerent le duché de Genialis, duc des Vascons. Ces cités étoient Oleron, Bayonne, Acqs, Aire & Béarn. Aighinan succéda à Genialis en en 626. Amond fut le troisiéme duc en 630. Loup fut le quatriéme, & il accrut le duché des autres cités de la Novempopulanie. Les annales d'Eginhart parlent d'un autre Loup; duc des Vascons l'an 769, vers lequel se retira Hunaut, duc d'Aquitaine, après avoir été vaincu par Charlemagne. * Marca, *hist. de Bearn*, *l.* 2, *c.* 24 & 27.

GENIE, être spirituel, que les anciens païens croyoient avoir soin de la personne, de la chose, ou du lieu où il s'étoit attaché. Selon la superstition des idolâtres, non-seulement chaque homme avoit son génie, mais aussi les arbres, les fontaines, les maisons, les villes & les royaumes. Il étoit appellé génie (de l'ancien mot latin *Geno*, qui signifie *engendrer*) parcequ'il commençoit ses soins dès la naissance de celui qui étoit sous sa protection; ou parcequ'il naissoit avec lui; ou parcequ'il présidoit à la naissance de toutes les choses du monde. Plutarque dit que ces génies étoient des démons ou esprits, qui tenoient le milieu entre les dieux & les hommes. Plusieurs ont cru que chaque homme en avoit deux, l'un bon qui l'excitoit à la vertu; & l'autre mauvais, qui le portoit au vice. D'autres n'ont donné deux génies qu'aux maisons où il y avoit des gens mariés.

Les

Les historiens rapportent que Socrate avoit un génie familier. Ils assurent la même chose de Pythagore, & de plusieurs autres grands hommes. Plutarque dit dans le traité, dont le titre est, *Pourquoi les oracles ont cessé*, que ce silence des oracles venoit, de ce que les génies de ces lieux avoient changé de demeure. On représentoit le génie sous différentes figures; quelquefois comme un vieillard; mais le plus souvent sous la forme d'un serpent. On le couronnoit de feuilles de plane. Dans les sacrifices qu'on lui faisoit, on ne lui offroit ordinairement que du vin, des fleurs & de l'encens, parceque les anciens faisant des sacrifices à ce dieu le jour de leur naissance, ne vouloient pas répandre du sang, en immolant des victimes, le même jour qu'ils avoient reçu la vie. Quelquefois néanmoins on sacrifioit au génie un jeune porc. Les auteurs font mention de deux temples fort magnifiques, qu'on avoit bâtis aux génies, à Rome, & à Alexandrie. Au reste la coutume des Romains étoit de jurer par le génie de leurs empereurs; ce qu'ils faisoient avec tant de respect & de vénération, qu'ils n'osoient violer ce serment. D'ailleurs ceux qui se parjuroient, étoient condamnés au fouet: c'est pourquoi plusieurs faisoient difficulté de jurer par le génie du prince. On remarque que l'empereur Caligula fit mourir quelques Romains, qui refusoint de faire ce serment. * Plutarque, *lib. de orac. def.* C. Tacite, *liv.* 5, *hist.* Censorin, *lib. de Die natali*, *c.* 3. Servius, *in* 1 *Georg.* Amm. Marcellin, *liv.* 1.

GÉNIÉS (saint) abbaye dans le diocèse de Maguelone, aujourd'hui *Montpellier*, fut fondée l'an 1119, pour des religieuses, par un seigneur nommé *Godran*, & ses deux fils Eleazar & Bérenger. Ils la firent construire dans un endroit du diocèse de Maguelone, appellé *Marcanicus*, ou autrement *Carus-locus*, sous l'invocation de saint Geniès martyr. Godran, qui auparavant avoit donné en dot ce domaine à sa fille Judith, mit ce nouveau monastere sous l'autorité de l'abbé de Psalmodi, au diocèse de Nismes, par un acte daté du 18 de juillet de l'an 1019. Six ans après, Judith fille du fondateur en fut élue abbesse. L'acte d'élection est daté *du* 20 *novembre de l'an* 1025, *de l'ère espagnole* 1063, *la* 30 *année du regne du roi Robert.* Le monastere subsiste encore, & est situé à trois quarts de lieue de la baronie de Castres, vers le nord, & les frontieres du diocèse de Nismes.

GENISCHECHER, ou GENISAR, anciennement *Neapolis*, c'étoit autrefois une ville de Bithynie; ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans la Natolie propre, sur la riviere de Sangar, au levant de Nicée. * Baudrand.

GENNADE, orateur ou avocat célebre à Rome, qui florissoit peu après le milieu du IV siécle. Aubert le Mire en parle dans son édition de la *chronique de saint Jerôme*; & sur ce que ce pere dit de Gennade, *Gennadius Forensis orator Romæ insignis habetur*, il prétend que cet avocat étoit de Forès dans le diocèse de Lyon. Mais *Forensis* n'a jamais pu signifier ici *le Forès*, & d'ailleurs ce pays ne paroît pas avoir été connu dès-lors sous le nom de Forès. M. de Pontac, dans ses notes sur la même chronique de S. Jerôme, dit que dans deux manuscrits, au lieu de *Forensis*, ou *Foronensis*, comme d'autres lisent, il y a *Foro-juliensis*, de Fréjus. Est-ce la meilleure leçon? C'est ce qu'il est assez difficile de décider.

GENNADE, premier patriarche de Constantinople, succéda l'an 458 à Anatolius. Il signala les commencemens de son épiscopat par la convocation d'un synode, où soixante & treize évêques se trouverent avec les légats du siége apostolique, pour y terminer les disputes qui divisoient l'église d'Orient, au sujet du concile de Chalcédoine. Gennade travailla aussi avec une assiduité incroyable, pour réformer les abus qui s'étoient glissés dans le clergé. A sa priere, Dieu punit un mauvais prêtre, qui ne vouloit pas se soumettre à son devoir. Ce saint prélat mourut l'an 471. Les Grecs en font mémoire dans leur ménologe, le 25 jour du mois d'août, comme d'un saint évêque. Gennade de Marseille le met entre les écrivains ecclésiastiques, & dit, qu'outre beaucoup d'homélies prononcées devant son peuple, il avoit fait un commentaire littéral sur le prophéte Daniel. Nous n'avons plus ses ouvrages; il nous reste seulement deux fragmens de ses écrits, l'un rapporté par Facundus, & l'autre par Léontius; le premier tiré d'un livre fait contre les douze chapitres de saint Cyrille, & le second d'un traité adressé à Parthenius; & il y a encore une lettre synodique de cet évêque contre les simoniaques. * Theodore le lecteur, *collect.* 1. Nicephore, *en la chron. & l.* 15, *c.* 23. Suidas, *V. Gennad.* Gennade, *c.* 95. Baronius, *A C.* 458, 71. *&c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V siécle.*

GENNADE II, *cherchez* SCHOLARIUS (George.)

GENNADE, prêtre, & non évêque de Marseille, comme quelques auteurs l'ont écrit, florissoit sur la fin du V siécle. Il composa un livre des hommes illustres, où l'on croit que quelques chapitres ont été ajoutés; & surtout ceux où il fait mention de saint Césaire comme d'un homme déja mort, & d'Honoré de Marseille, ce qui est plus véritable, si Gennade est mort, comme on le suppose, l'an 492, ou 493. Le pere Martianai dans la préface du V tome des œuvres de saint Jerôme, prétend que le livre des hommes illustres de Gennade a été alteré par quelque Pélagien, & il veut qu'on s'en tienne à un manuscrit dont il donne les différences; mais il n'a pas persuadé tout le monde. Pour ce qui concerne la vie de saint Jerôme, qu'il a donnée après D. Mabillon, il paroît certain qu'elle n'est pas de cet auteur. On croit que le livre des dogmes ecclésiastiques, qui se trouve dans les œuvres de saint Augustin & de saint Isidore de Seville, est de Gennade, outre quelques autres qu'on lui attribue, selon quelques auteurs. On a accusé ce savant prêtre d'avoir adhéré quelque temps aux erreurs des Pélagiens, qu'il abjura depuis. Il est certain que le livre des *dogmes ecclésiastiques*, qui se trouve parmi les œuvres de saint Augustin, est de Gennade. Il avoit encore composé huit livres contre toutes les hérésies, six livres contre Nestorius, trois livres contre Pélage, & un traité du regne de mille ans & de l'apocalypse de saint Jean. Il n'a jamais été Pélagien; mais il n'étoit pas dans les sentimens de saint Augustin, sur la grace & sur le libre arbitre, & il suivoit le sentiment de Fauste de Riez, que l'on met au nombre des sémi-Pélagiens. Il a ajouté au traité des hérésies de saint Augustin, quatre nouvelles hérésies; savoir, celles des Prédestinatiens, des Nestoriens, des Euthychiens & des Timothéens. * Cassiodore, *divin. inst. c.* 17. Walafridus Strabo, *c.* 20. *de divin. offic.* Sixte *de Sienne*, *biblioth. sanct.* Bellarmin, *au cat.* Baronius, *in annal.* Vossius, *hist. Pelag. l.* 1, *c.* 10; *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 18. Suarez, *opere trip. de grat. prol.* 5, *c.* 5, *n.* 35. Guesnai, *Cassian. illust. l.* 1, *c.* 63. Le Mire, *biblioth. eccl.* Du Pin, *biblioth. des aut eccles. du V siécle. Voyez* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II.

GENNADES, nom que les Romains donnoient aux filles de qualité qui se mésallioient en épousant des hommes de basse condition; comme Virginie, qui étant de famille patricienne, devint plébeïenne par un mariage inégal. * Tite-Live, *liv.* 10.

GENNEAS, pere d'*Apollonius*, grand ennemi des Juifs. * II. *Machab. XII.* 2.

☞ GENNES (Julien-René-Benjamin de) prêtre de l'oratoire, & célebre théologien, naquit à Vitri en Bretagne le 16 juin 1687. Une de ses sœurs a été mariée à M. Cornulier de Lorriere, conseiller au parlement de Rennes; ce qui montre que sa famille étoit très-honorable dans le pays. Après ses études faites à Rennes avec son frere, qui a été depuis jésuite, il alla faire sa philosophie à Angers sous les peres de l'oratoire, dans la congrégation desquels il entra depuis à l'Institution de Paris. Après l'année ordinaire de probation, ses supé-

rieurs l'envoyérent au Mans pour y étudier en théologie sous le pere Reynaud, d'où il revint à Paris, où il passa deux ou trois ans dans la maison de saint Magloire, pour s'y préparer aux ordres sacrés. Il reçut le sacerdoce en 1716. La même année, le pere de la Tour, alors supérieur général de la congrégation, l'envoya à Saumur pour y professer la théologie; emploi que le P. de Gennes étoit d'autant plus capable de remplir, qu'il avoit étudié la religion dans ses sources, qu'on peut dire qu'il l'avoit déja approfondie, & qu'il joignoit à cette connoissance un génie vaste, une application constante, & la facilité la plus heureuse pour s'expliquer sur toutes les matieres qui font l'objet de la théologie. Il en avoit déja donné des preuves dans les thèses qu'il avoit soutenues. Celles qu'il fit soutenir sur la grace, étant professeur à Saumur, les 23 & 29 du mois d'août 1718, firent beaucoup de bruit, & donnerent lieu au P. de Gennes, par la défense qu'il se crut obligé d'en prendre, de composer un des ouvrages les plus solides & les mieux écrits que l'on ait publiés sur cette matiere. Cet ouvrage forme deux volumes *in*-12, imprimés en 1722. Il contient d'abord la thèse en question, en latin & en françois, la censure de la faculté de théologie d'Angers, adoptée par M. Poncet de la Riviere évêque d'Angers, dans son mandement du 30 septembre 1718; l'approbation de la thèse, faite par les docteurs de la faculté de théologie de Paris, & les sentimens de ceux de Reims & de Nantes en faveur de la même thèse. Vient ensuite la défense de ladite thèse par le pere de Gennes lui-même, qui consiste dans trois lettres écrites à M. l'évêque d'Angers, la premiere sur l'accusation de mauvaise foi, intentée par ce prélat: la seconde sur l'autorité des bulles contre Baïus; la troisiéme sur l'impossibilité de l'état de pure nature. Cette troisiéme lettre, qui forme elle seule un traité complet sur cette matiere, est adressée à un docteur en théologie de la faculté d'Angers. Plus cet ouvrage parut convaincant, plus il excita la jalousie des adversaires du P. de Gennes. Le P. de la Tour voulant le soustraire aux effets de leur haine, le retira de Saumur, & le fit venir à Montmorenci, près de Paris; & depuis ce temps-là, le P. de Gennes s'occupa, par obéissance, au ministere de la parole, qu'il exerça avec le plus grand succès, à Montmorenci même, à Troyes, sous l'épiscopat de M. Bossuet, à Nevers, & ailleurs. Un des sermons qu'il prêcha dans la cathédrale de Troyes, sur ces paroles de l'évangile, *Rendez à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui est à Dieu*, ayant été dénoncé en cour, M. Bossuet en prit la défense, & justifia pleinement le discours & celui qui l'avoit prononcé. Le P. de Gennes étoit encore à Troyes, lorsqu'ayant lu un écrit par lequel dom Petit-Didier, président de la congrégation de S. Vannes, prétendoit établir la nécessité d'accepter la bulle *Unigenitus*, il y répondit par un autre de 70 pages *in*-4°, où il réfute en même temps l'instruction pastorale qui venoit de paroître sous le nom de M. le cardinal de Bissy. Vers le même temps, il composa, avec M. Duguet & quelques autres théologiens qui étoient à Troyes, l'écrit *in* 4°, intitulé: *Mémoire pour la cause de M. l'évêque de Senez* (Jean-Soanen) & *Recueil contenant un grand nombre de faits & de témoignages en faveur de la paix de Clément IX*. En 1729 ayant été député à l'assemblée de sa congrégation, & ensuite lui ayant été défendu de continuer d'assister à ses délibérations, il dressa sur cela une protestation, qu'il signa, avec quelques autres de ses confreres, & qu'il présenta lui-même; & il composa un mémoire pour prouver la nullité des délibérations qui pouroient être faites dans l'assemblée, après l'exclusion de plusieurs des députés. Cette protestation & ce mémoire ont paru *in*-4°. Le P. de Gennes, exilé après cette démarche, parcourut une grande partie du Languedoc, & revint ensuite à Paris, où il demeura quelque temps, n'étant connu que de quelques amis. Il se cacha depuis dans plusieurs lieux de retraite; revint à Paris en 1734, y fut arrêté & conduit à la Bastille, d'où ses infirmités obligerent de le retirer le 4 septembre 1735, après onze mois de captivité. Il fit un voyage à la Chaise-Dieu, où étoit M. l'évêque de Senéz, & se retira depuis à Semerville, village au diocèse de Blois, où il est mort, autant accablé d'austérités que de travaux, le 18 juin 1748. Outre les ouvrages de ce théologien dont on a parlé dans le cours de cet article, on a encore de lui, 1. *Coup d'œil sur les convulsions du temps*, in-4°. 2. *Plan général de l'œuvre des convulsions*, in-4°. Ces deux écrits ne sont pas cependant, à proprement parler, l'ouvrage même du P. de Gennes; c'est seulement le résultat de ce qu'il avoit dit de vive voix sur cette matiere, & de ce qu'il en avoit écrit à la hâte pour quelques amis, & dont on composa les deux brochures dont on vient de donner les titres. 3. *Lettre sur l'œuvre des convulsions*, du 1 octobre 1733, *in*-4°. 4. *Mémoire sur l'assemblée de la congrégation de l'oratoire*, tenue après la mort du P. de la Tour, arrivée en 1733. Ce mémoire fut adopté par les avocats du parlement de Paris, qui le firent imprimer sous leur nom, *in*-4°. 5. *Lettre & instruction pastorale de M. l'évêque de Senez* (Jean Soanen) contre les opinions de quelques nouveaux théologiens (l'abbé Debonnaire & autres) 1735, *in*-4°. Le P. de Gennes composa cet écrit à la Chaise-Dieu, à la priere même de M. de Senez. 6. *Réflexions importantes sur le miracle arrivé au mois d'octobre 1737 au bourg de Moisy en Beauce, diocèse de Blois, en la personne de Louise Trémasse, veuve Mercier, & sur les événemens qui ont suivi ce prodige, &c.* 1738, *in*-4°. Item, *Nouvelles réflexions importantes, &c*, sur le même sujet, 1739, *in*-4°. Item, *Troisiémes & dernieres réfléxions*, sur le même sujet, en réponse à la 21 & derniere lettre de dom la Taste, bénédictin, évêque de Bethléem, 1741, *in*-4°. Ces trois parties sont accompagnées de beaucoup de piéces servant de preuves. 7. *Réclamation des défenseurs légitimes des convulsions & des secours, contre les feuilles des Nouvelles Ecclésiastiques du 21 janvier, 1 juillet, 30 septembre, 21 octobre* 1742, &c. en trois parties, *in*-4°, 1742 & 1743. On a fait diverses réponses à cet écrit. 8. Mémoire pour servir de réplique à ceux qui ont écrit contre la *Réclamation*, &c. Le P. de Gennes se contenta d'envoyer ce mémoire manuscrit à M. Carré de Montgeron, qui en a fait usage dans le tome 2 & 3 de son livre intitulé, *La vérité des miracles démontrée*, &c. 9. *Testament spirituel du P. de Gennes*, *in*-4°. Ce testament, où l'on apprend bien des circonstances de la vie de l'auteur, est ainsi conclu: *Fait dans le lieu de ma retraite, ce saint jour de Pâque 14 avril* 1748, signé, *Julien-René-Benjamin de Gennes*, prêtre de l'oratoire. En 1749 on en a donné un abrégé de la vie du P. de Gennes, accompagnée de quantité de réfléxions, qui viennent d'un partisan des convulsions, dans l'ouvrage *in*-12, intitulé, *Suffrages en faveur des deux derniers tomes de M. de Montgeron, &c.* * M. Goujet, *mem. mss.*

GENNIM, grande plaine dans la tribu d'Ephraïm, qui se joint à celle d'Esdrelon. Il y a un fort bon bourg appellé de ce nom.

GENOSA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre d'Otrante, près de la riviere de Brandano, & de la Basilicate, entre la ville de Matera, & le golfe de Tarente, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

GENOUILLAC, *cherchez* GOURDON.

GENSDARMES DE LA GARDE DU ROI: compagnies de cavalerie de deux cens maîtres, qui servent par quartier. Après le roi, qui est le capitaine, il y a un capitaine-lieutenant; deux sous-lieutenans & autres officiers. A l'armée, le roi a encore des compagnies de gendarmes, dont il est aussi capitaine; mais ceux-ci ne sont pas pour la garde de sa personne. Les gendarmes de la garde portent une enseigne & un guidon, où sont peints des foudres qui tombent du ciel, avec ces mots, *Quò jubet iratus Jupiter*. Les places des gendarmes étoient autrefois des charges, dont ils pou-

voient disposer, & se démettre en faveur d'un autre; ce que les chevaux-légers ne pouvoient pas faire.

GENSELIUS (Jean-Adam) natif de Sopron, ville de Hongrie, que les Allemans appellent *Oedenbourg*, étoit fils de *Corneille* Genselius, patrice primicier de Sopron, & de *Judith* de Zuanna de la noble famille de ce nom. On le confia de bonne heure aux soins de Jean Fridelius, recteur du collége de Sopron, homme habile & distingué par sa piété. On vouloit former en même temps l'esprit & le cœur du jeune homme : tel fut le motif de ce choix. Genselius répondit à l'attente de ses parens : il fit de grands progrès dans les lettres & dans la sagesse. En 1696, âgé de 17 ans, on l'envoya fréquenter d'autres universités, où tout jeune & libre qu'il se trouvoit, il s'appliqua sérieusement à l'étude, sans se détourner par aucune dissipation. Il fréquenta partout les plus habiles, se plut dans leurs entretiens, & suivit leurs conseils. Il embrassa en même temps l'étude de la philosophie & de toutes ses parties, celle de l'histoire & de l'antiquité, celle même des langues orientales. Orné de ces connoissances, sans attendre qu'il les eût approfondies, son ardeur de savoir l'engagea dans l'étude de la théologie, & dans les conversations des théologiens, & il fit voir par un discours qu'il prononça en public, qu'il étoit en état de pénétrer ce qu'il y a de plus profond dans cette science. Mais la foiblesse de sa santé, son gout particulier, & les conseils de quelques-uns de ses amis l'engagerent à faire son étude principale de la médecine. Il ne fut pas longtemps sans s'y acquérir une grande réputation, & les disputes publiques qu'il eut plusieurs fois dans sa patrie sur ces matieres, ne contribuerent pas peu à le faire connoître & estimer. Genselius voulut cependant s'arracher à ces applaudissemens & parcourir les royaumes étrangers. Il visita les principales villes d'Italie, & demeura deux ans à Padoue, où il reçut de grands honneurs, & où il présida plusieurs fois dans des disputes anatomiques. Il voulut aussi s'y exercer dans les hôpitaux à la chirurgie pratique, & il le fit avec succès. Avant que de quitter Padoue, il y acquit le dégré de docteur en philosophie & en médecine. Quelque temps après l'amour de sa patrie le rappella à Sopron au milieu de sa famille, & ses citoyens s'empresserent de le déclarer physicien ordinaire de la ville. Sa réputation ne put être bornée à la Hongrie : étendue jusqu'en Allemagne, il y fut aggrégé à la société des curieux, académie célébre où l'on a pour objet principal ce qui regarde la physique. La société royale de Prusse le mit aussi au nombre de ses membres. Il étoit digne de tous ces honneurs, par sa science profonde, & le bon usage qu'il en faisoit pour l'utilité du public, à qui il a toujours été dévoué. La continuité de son application & de ses sollicitudes acheva de ruiner sa santé. Il tomba en phtisie, & ne s'occupa plus que de l'éternité. Il mourut étant encore jeune vers l'an 17 6. Il s'étoit dressé cette espece d'épitaphe quelque temps auparavant.

Multos olim juvandos antidotis juvans
Fati necessitate nondum occupatos
Se verò eadem præventum juvare
Noluit, debuit, non potuit,
Ortus, mortuus, oriturus.

On trouve plusieurs de ses discours dans les mémoires de la société des curieux. Jean Maurice Hoffmann a prononcé son éloge, que l'on trouve dans plusieurs recueils. M. Manget a recueilli aussi plusieurs de ses observations dans sa *bibliotheca scriptorum medicorum*, *lib.* 7.

GENSERIC, roi des Vandales en Espagne, étoit fils de *Geodegisile*, & d'une concubine. Il vainquit Hermongaire ou Hermenric roi des Suéves, & passa au mois de mai de l'an 428 en Afrique, à la tête de quatre-vingt mille hommes, pour donner du secours au comte Boniface qui l'y avoit appellé. Ce général s'étant réconcilié avec l'empereur, combattit contre Genseric, & fut vaincu. L'empereur Théodose *le jeune*, qui prévit les maux que souffriroit l'Afrique par cette irruption, envoya contre les Vandales une grande armée composée de toutes les forces de l'empire, sous la conduite d'Aspar, qui fut encore défait. La plupart des chefs furent même faits prisonniers, & Genseric resta maître de presque toute l'Afrique. Comme il faisoit profession de l'arianisme, il entreprit de l'établir dans son nouveau royaume, & se porta à d'extrêmes cruautés contre les orthodoxes. Cependant Carthage qui s'étoit défendue contre les armes de ce prince, fut emportée par surprise le 19 ou 23 octobre de l'an 439, pendant que l'empereur Valentinien III n'appréhendoit rien de semblable, & qu'Aëtius étoit occupé dans les Gaules contre les rebelles. Genseric en saisit les dépouilles, après avoir fait souffrir à ses citoyens des tourmens inconcevables, pour y établir son autorité. Il pilla les églises, en convertit la plupart en lieux profanes, & choisit la cathédrale, pour y tenir des assemblées de ceux de sa secte : de sorte que, selon la pensée de Paul diacre, il eût été mal aisé de reconnoître s'il avoit plutôt fait la guerre aux hommes qu'à Dieu. Non content de ces progrès, il se mit sur mer en 440, & passa en Sicile, où il fit des désordres épouvantables. Cette isle eût été entierement désolée par ce barbare, s'il n'eût reçu la nouvelle que Sebâstien, gendre du comte Boniface, étoit entré dans l'Afrique avec une armée. Cette nouvelle l'obligea d'y retourner; il s'accorda d'abord avec ce capitaine, puis le fit mourir en trahison, irrité de ce qu'il n'avoit pu lui persuader de se faire arien. Valentinien fut obligé de faire la paix avec ce prince Vandale, qui continua de persécuter les fidéles. Théodose fit partir une armée navale contre lui, sous la conduite d'Areobinde, d'Anaxile & de Germain; mais elle fut inutile par le long séjour qu'elle fit sur les côtes de Sicile. Cependant Valentinien ayant été tué le 17 mars de l'an 455, par Maxime, qui se rendit maître de l'empire, & qui épousa par force sa veuve; cette princesse appella Genseric en Italie, pour venger la mort de cet empereur allié des Vandales, & pour la délivrer de la servitude, où Maxime la tenoit réduite sous le nom de son mari. Le barbare mit aussitôt une grande armée sur pied, passa en Italie, prit Rome & pilla durant quatorze jours cette grande ville, n'épargnant pas même les églises, dont on emporta les richesses en Afrique, & surtout les vases d'or & d'argent, que l'empereur Tite avoit apportés du temple de Jérusalem, & qui s'étoient conservés jusqu'alors avec un grand soin. Eudoxie fut menée captive en Afrique, avec ses deux filles Eudoxie la jeune & Placidie. Genseric maria la premiere à Hunneric son fils. Ensuite cédant aux prieres des empereurs, il renvoya l'autre avec sa mere à Constantinople. Lorsqu'il fut de retour en Afrique, il recommença ses cruautés contre les orthodoxes, & surtout contre les évêques, dont il fit mourir plusieurs. Il défendit même aux catholiques de subroger quelqu'un à la place de Deogratias de Carthage. De temps en temps il faisoit des courses, tantôt sur les côtes d'Italie, tantôt dans la Pouille, dans la Dalmatie, dans l'Epire & dans la Sardaigne. Après avoir ravagé l'occident, il entra dans l'Illyrie, dans le Péloponnèse, dans la Grece & dans plusieurs isles de l'Archipel, qu'il ruina entierement. L'empereur Marcien ne se sentant pas assez fort pour lui résister, fut contraint de dissimuler, & Léon son successeur leva en 468 une armée de cent mille hommes de pied, & mit mille vaisseaux en mer, sous la conduite de Basiliscus: mais le barbare corrompant ce général, fit périr toute cette armée. Avant cela l'empereur Majorien étoit entré au mois de mai de l'an 460, en Espagne, d'où il devoit passer en Afrique, pour attaquer les Vandales. Genseric lui fit changer de dessein, ayant surpris par stratagême 300 vaisseaux qu'il avoit laissés à l'anchre près de Carthage en Espagne. Ce barbare attira encore Olybrius dans son parti, contre l'empereur Anthemius en Occident. Dieu délivra enfin le monde de

ce cruel persécuteur de son église l'an 476. * Victor de Vite, *de persecut. Vand. l.* 1 & 2. Procope, *de bell. Vandal. l.* 1. Idace. Marcellin. Prosper, *en la chron.* Paul Diacre. Nicephore. Evagre. Baronius, &c.

GENSFLEICH (Jean) étoit domestique de *Jean* Mentel, qui inventa, selon quelques-uns, l'art de l'imprimerie en 1547. Quelques auteurs disent que Mentel se confia à Gensfleich; mais que ce valet le trahit, & découvrit son secret à Jean Guttemberg, orfévre, demeurant à Strasbourg. Comme il n'y avoit pas d'apparence d'exercer ce nouvel art au lieu où cette trahison s'étoit faite, Guttemberg & Gensfleich s'en allerent à Mayence, où l'on imprima bientôt après un grand nombre de livres. Gensfleich devint aveugle; & une chronique de Strasbourg qui parle de la maniere dont il abusa de la facilité de son maître en 1447, remarque qu'il étoit à croire que cet aveuglement étoit un châtiment de sa perfidie, dont la justice divine l'avoit puni. Voila ce que Jacques Mentel rapporte de Gensfleich, dans son traité *de vera typographiæ origine*, 1650 *Parisiis*: mais il paroît avoir mal prouvé ces faits. *Voyez* GUTTEMBERG.

GENTIEN (Pierre) ancien poëte François, vivoit sous le regne de Philippe *le Bel*, en 1304. Il étoit de Paris, d'une famille ancienne, & composa divers ouvrages en vers, qu'on trouve dans les bibliotheques des curieux. * *Consultez* Claude Fauchet, dans son traité *des anciens poëtes François*, & *la bibliotheque des auteurs François* de la Croix-du-Maine, & de du Verdier-Vauprivas.

De la même famille de ce poëte il y avoit de son temps JACQUES GENTIEN, ou GENTIAN, qui défendit avec beaucoup de courage la personne de *Philippe-le-Bel*, à la journée de Mons contre les Flamans, en 1304. En récompense de ce service, le roi lui permit de charger ses armes d'une bande d'azur, semée de fleurs de lys d'or. Lorsque le roi rétablit à Toulouse le parlement en 1444, JACQUES & JEAN GENTIAN, issus de cette famille, y tenoient place, le premier en qualité de conseiller lai; & le second en qualité de conseiller clerc, lequel mourut avant l'an 1460. La branche du premier passa par mariage dans l'ancienne famille des MALENFANS, & de-là vient que ceux de ce nom portent dans leurs armes une bande d'azur fleurdelisée d'or. * La Faille, *annales de Toulouse*, *année* 1443.

GENTIEN (Benoît) moine de S. Denys, docteur très-célebre, & d'une très-grande autorité au commencement du XV siécle, présenta en 1415 au concile de Constance un mémoire contre la fuite de Jean XXIII, où il ne ménageoit guères ce pape. Lorsque Jean XXIII eut été déposé, Gentien fut un de ceux que le concile & l'empereur députerent en France pour notifier cette déposition. Les autres députés étoient les évêques de Carcassone & d'Evreux, Guillaume de Marle, doyen de Senlis, & Jacob de Spars, docteur en médecine. Ces députés furent attaqués dans le Barrois par deux gentilshommes, Charles de Deuil seigneur de Remonville & Henri de la Tour, qui les pillerent, tuerent quelques personnes de leur suite, & les enfermerent dans leur château. Gentien & les autres n'en sortirent que par le crédit & l'autorité des ducs de Lorraine & de Bar. Au milieu des troubles qui agitoient le royaume de France sous Charles VI, avant le concile de Constance, Gentien fut aussi envoyé vers ce prince, de la part de l'université, pour lui remontrer que le peuple étoit opprimé par les impôts & la mauvaise administration des finances, & lui exposer les autres désordres dont la France étoit remplie. Cependant quoiqu'il en parlât avec assez de vivacité, l'université ne fut pas encore contente de son zéle, & envoya ensuite Eustache de Pavilly pour entrer dans un plus grand détail, & faire des peintures les plus vives des maux du royaume. On vit encore Gentien haranguer avec force en 1413 contre le docteur Jean Petit, & contre la justification du duc de Bourgogne, que ce docteur avoit osé faire dans un écrit public. M. le Laboureur qui a traduit l'auteur anonyme de l'histoire de Charles VI, croit que cet anonyme est Gentien lui-même. Mais les fautes que l'on trouve dans cette histoire au sujet du concile de Constance, ne permettent guères de l'attribuer à ce moine. En effet Gentien qui avoit été présent à ce concile, & qui y avoit fait une si grande figure, auroit-il fait ces fautes, lui qui pouvoit être si exactement informé de la vérité? Sur-tout auroit-il supprimé, comme fait l'auteur de cette histoire, la quatriéme session, ou confondu l'une avec l'autre? Ce fut Gentien qui dressa les actes de la session du 6 d'avril 1415.* *Voyez* les histoires des conciles de Constance & de Pise par Lenfant, &c.

GENTIL (Claude) jésuite, né à Nevers le 11 janvier 1646, se fit jésuite le 17 septembre 1664, & prononça ses quatre vœux le 2 février de l'an 1680. Il avoit enseigné durant plusieurs années la philosophie, lorsque ses supérieurs le chargerent d'exercer le ministere de la prédication. Il en remplit les fonctions pendant 12 ans. Sa santé se trouvant entierement dérangée, il quitta cet emploi, & on lui donna celui de directeur de la congrégation des gentilshommes au collége de Rennes. Il y mourut le 4 mars 1704. On ne connoît de lui que les deux ouvrages suivans: 1. *La solitude des vierges, ou la vie & les mystères de la très-sainte Vierge mises en méditations pour une retraite de huit jours*; à Paris, chez Jean Anisson, en 1696, *in*-12. 2. *Sujets de méditations sur le sermon que fit notre Seigneur sur la montagne*; à Paris, chez Antoine Dezallier, en 1703, *in*-12. * *Mémoires manuscrits du P.* Oudin, jésuite.

GENTILE DA FABRIANO, peintre célebre, vivoit dans le XV siécle, & s'acquit beaucoup de réputation. Le pape Martin V le fit travailler à S. Jean de Latran. Michel Ange disoit de ce peintre, que les ouvrages de sa main convenoient fort bien au nom qu'il portoit. Il devint paralytique sur la fin de ses jours, & mourut âgé de 80 ans. * Vasari. Felibien, &c.

GENTILE (Déodatus) natif de Gènes, d'une illustre famille, se distingua par sa piété & par sa doctrine dans l'ordre de S. Dominique, où il gouverna successivement diverses maisons, & fut reçu docteur en théologie. Le pape Clément VIII l'ayant appellé à Rome, le fit commissaire général de l'inquisition, & en 1604 lui donna l'évêché de Caserte dans la terre de Labour. Paul V le fit aussi nonce apostolique dans le royaume de Naples. Ce prélat mourut à Naples en 1616, étant âgé de 58 ans, & laissa deux ouvrages imprimés: *Aurea catena in novem annulos distincta*, Boulogne, 1583. *Almæ urbis mystica descriptio*, Gènes 1589. Rovetta dit qu'on gardoit aussi dans la bibliotheque Borghese, trois traités de Gentile, 1. *De divinis auxiliis*: 2. *de potestate summi pontificis*; 3. *de immunitate ecclesiastica*. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

GENTILHOMME (René) poëte François, étoit né au Croisic en Bretagne, au mois de juillet 1610, selon l'inscription qui se lit sur l'estampe de son portrait. Cette estampe fut gravée lorsque celui qu'elle représente étoit dans sa vingt-septiéme année; il est ainsi désigné: *René Gentilhomme, sieur de l'Epine, Croisiquais, P. domestique de monseigneur, frere du roi* θεοῦ Διδόντος (donné de Dieu) on croit que ce *P.* veut dire *page*. Ce portrait fut gravé en 1637 à Paris, par Daret. L'estampe est environnée des attributs du Parnasse & de la guerre. On lit au bas deux inscriptions, l'une en vers latins, par Jean Leochens, Ecossois, professeur en éloquence & en philosophie; l'autre en vers françois, par J. de Meschinet. On a de René Gentilhomme un petit recueil d'environ 50 feuillets *in*-12, contenant quelques piéces de poësies de ce Breton, qui y est qualifié de *seigneur de l'Epine & de Kuaudoüé*. Parmi ces piéces, il y en a une d'environ 40 vers que l'auteur dit avoir faite sur le champ dans la maison de M. le prince de Condé, qu'on appelloit pour lors M. le duc. Il la fit à l'occasion du tonnerre qui venoit d'écraser une cou-

ronne ducale posée sur le pilier de l'escalier de cette maison, & le poëte tiroit de cet accident dans ses vers un augure, qu'il regardoit comme certain, de la naissance d'un Dauphin, ce qui en effet arriva quelque temps après. Cette heureuse rencontre donna lieu à bien des complimens en vers que l'on fit à l'auteur, & qui font partie du recueil dont il s'agit; il procura aussi à l'auteur le nom de poëte royal. C'est à peu près tout ce que l'on nous apprend dans une lettre de M. Desforges Maillard, écrite à M. le marquis de Robien, président à mortier au parlement de Bretagne, & imprimée dans le second volume du *Mercure* du mois de juin, pour l'année 1745.

GENTILI (Luc) cardinal, évêque de Luceria, étoit de Camerino dans l'Ombrie, & se rendit habile dans le droit. Il fut fait cardinal par le pape Urbain VI en 1378; fut gouverneur de l'Ombrie, & mourut vers l'année 1389 à Camerino. Quelques auteurs assurent qu'il en avoit été évêque. On y voit son épitaphe dans l'église cathédrale, qui témoigne que Luc Gentili étoit savant. * Onuphre. Ciaconius. Contelorio. Auberi, &c.

GENTILI (Antoine-Xavier) Romain, cardinal prêtre de l'église romaine, du titre de S. Etienne *in monte Cœlio*, est né le 9 de janvier 1681. Il fut fait lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique au mois de janvier 1716, & depuis référendaire de l'une & l'autre signature, consulteur du saint office, votant de la signature de grace, & chanoine de la basilique de sainte Marie majeure. Le titre d'archevêque de Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée, ayant été proposé pour lui dans un consistoire secret par le pape Benoît XIII le 17 mars 1727: il fut sacré le 23 suivant dans la chapelle de S. Pie du Vatican par sa sainteté, assistée de l'archevêque de Nisibi, & de l'évêque de Cirene, & le même jour il fut déclaré évêque assistant au trône. Il fut nommé le 30 d'avril 1728, secrétaire de la congrégation du concile, & le 20 de septembre suivant secrétaire de celle des évêques & réguliers. Le pape Clément XII le déclara son dataire le 16 de mai 1731, & le créa & publia cardinal, le 24 septembre suivant; lui mit la barette sur la tête le même jour, & lui donna le chapeau dans un consistoire public le 27 du même mois. Il fit dans un consistoire secret la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, le 19 novembre, & lui assigna ensuite le titre de S. Etienne *in monte Cœlio*, dont il prit possession solemnelle le 26 décembre suivant, jour de S. Etienne. Il fut mis en même temps dans les congrégations du saint office, des évêques & réguliers, de l'immunité & du consistoire. Il fut encore déclaré de la congrégation du concile le 5 avril 1732.

GENTILIANUS, surnommé *Amelius*, philosophe, disciple de Plotin, étoit de Toscane. L'amour de la philosophie le porta, comme beaucoup d'autres, à fréquenter l'auditoire de Plotin, & à s'attacher à ce philosophe. Il commença à l'écouter dès la troisiéme année du séjour de Plotin à Rome, & demeura avec lui jusqu'à la premiere année de l'empire de Claude, c'est-à-dire 24 ans. Gentilianus sortoit auparavant de l'école de Lisimaque. Porphyre qui rapporte ces faits dans la vie de Plotin, ajoute, parlant toujours de Gentilianus: C'étoit le plus laborieux de tous ceux qui étudioient en même temps que lui. Il avoit écrit, rassemblé, & savoit presque par cœur tous les ouvrages de Numénius. Il composa cent volumes de ce qu'il avoit oui dire à Plotin dans ses conférences; & il laissa ces remarques à Justin Hesichius d'Apamée, son fils adoptif. Lorsque Porphyre partit de Gréce pour Rome, la dixiéme année de l'empire de Gallien, il trouva à Rome Gentilianus, qui étoit déja depuis 18 ans auditeur de Plotin, & il se lia avec lui. Gentilianus composa jusqu'à 40 livres pour réfuter celui de Zostrien. Comme les Grecs prétendoient que Plotin s'étoit approprié les sentimens de Numénius, le même Gentilianus fit un livre pour montrer la différence des dogmes de ces deux philosophes, Plotin & Numénius. Il dédia ce livre à Porphyre, qui a rapporté dans la vie de Plotin la lettre par laquelle l'auteur lui adressa cet ouvrage. *Voyez* cette vie de Plotin, où il est souvent parlé de Gentilianus, & toujours avec honneur. Longin avoit fait un livre qui avoit pour titre, *De la fin*, contre Plotin & Gentilianus. On en trouve un fragment dans la vie de Plotin citée, dans lequel on lit entr'autres: » Plotin & Gentilianus Amelius ont rempli leurs écrits d'un grand nombre de » questions, qu'ils ont traitées avec exactitude, & d'une » façon qui leur est singuliere. Plotin a expliqué les » principes de Pythagore & de Platon plus clairement » que ceux qui l'ont précédé.... Amelius a cherché à » marcher sur ses traces; mais il est beaucoup plus pro- » lixe dans ses explications; de sorte que ce sont des » styles différens... Et plus bas: Nous avons, dit en- » core Longin, examiné plusieurs dogmes de ces phi- » losophes dans la lettre à Amélius, qui est aussi grande » qu'un livre. Nous y répondons à une lettre qu'il nous » avoit envoyée de Rome, & qui avoit pour titre: De » la façon de philosopher de Plotin. Pour nous, nous » nous sommes contentés de donner pour titre à notre » ouvrage: Epitre à Amélius. « Porphyre dans la vie » de Plotin fait quelques réflexions sur ce fragment de Longin. On peut les voir dans cette vie, traduite depuis peu en françois par M. Pouilly de Burigny, à la suite du *Traité de l'abstinence des viandes*, traduit par le même du grec de Porphyre.

GENTILIS, ou GENTILIS DE GENTILIBUS, dit *de Foligno*, parcequ'il étoit natif de cette ville en Italie, étoit un savant médecin, disciple de Thadée de Florence, qui vivoit dans le XIV siécle. Il étoit fils d'un autre médecin de ce nom, de Boulogne, & laissa divers enfans, dont l'un s'établit à Perouse, où sa famille subsiste encore. Gentilis composa divers commentaires sur Avicenne, qui sont encore fort estimés par les gens de lettres: *Commentaria super opera Avicennæ. Commentaria in arte Galeni, &c.* Ce savant homme mourut à Foligno, le 12 juin 1348. * Trithéme, *de script. eccles.* Jacobilli, *biblioth. Ambr.* Léandre Alberti, *descr. Ital. p.* 90. Génébrard & Gautier, *en la chron.*

GENTILIS (Jean-Valentin) Calabrois, natif de Cosence, vivoit dans le XVI siécle. Il se refugia à Genève, pour éviter la peine du feu, dont il étoit menacé en son pays, pour fait d'hérésie. Il y trouva quelques Italiens que le même sujet y avoit amenés, & entr'autres George Blandrat & Jean-Paul Alciat. Ces derniers avoient donné dans un nouvel arianisme, en voulant subtiliser sur le mystere de la Trinité. Gentilis entra dans leurs erreurs, & fut mis en prison, après avoir été reconnu Arien, par les conférences qu'il eut avec Calvin; mais craignant qu'on ne lui fît son procès, il abjura son erreur, & fut mis en liberté, après qu'il eut fait amende-honorable, brulé lui-même ses écrits, & promis qu'il ne sortiroit point de Genève. Sa sentence fut exécutée le 1 de septembre 1558, mais il ne tint pas sa parole. Il s'évada peu de temps après; puis s'étant caché quelque temps dans le pays de Gex, où depuis il fut emprisonné, aussi-bien qu'à Lyon; après avoir couru la France & l'Allemagne, il se retira en Transsylvanie & en Pologne, où Blandrat devint son protecteur. Ce dernier enseignoit, avec Paul Alciat, un arianisme rafiné. Gentilis soutenoit qu'il n'y avoit que le Pere qui fût l'unique vrai Dieu, & qu'il n'avoit pas donné son propre être au Fils & au S. Esprit; mais un autre qui lui étoit inférieur. Comme Sigismond Auguste, roi de Pologne, bannit de son royaume vers l'an 1566, tous les hérétiques qui l'infectoient de leurs erreurs, Gentilis qui se retiroit en Italie ou en Savoye, passa à Berne en Suisse, où il eut la tête coupée la même année, en se vantant avec une extrême impiété, que les martyrs n'étoient morts que pour la gloire du Fils; mais qu'il étoit le premier à perdre la vie pour celle du Pere. Bénédictus Aretius, ministre de Berne, publia l'histoire de ce qui s'étoit passé contre Valentin Gentilis, qui avoit écrit contre le symbole de S. Athanase & contre Calvin. * Sponde, *aux*

annal. Prateole, *Valent.* Melchior Adam, *in vit. Calv.* Bayle, *dict. crit.*

GENTILIS (Matthieu) médecin Italien, issu d'une noble famille dans la Marche d'Ancone, quitta sa femme & son pays, pour embrasser les opinions des novateurs, sur la fin du XVI siécle. Il emmena avec lui *Alberic* son fils aîné & *Scipion*, le pénultiéme de sept enfans qu'il avoit, & se retira dans la Carniole, où on lui donna le titre de médecin de la province, avec de bons appointemens. Il passa depuis en Angleterre, où il avoit envoyé son fils aîné. * Bayle, *dict. crit.*

GENTILIS (Alberic) fils du précédent, avoit été reçu docteur en droit à Pérouse dès l'âge de 21 ans, & avoit même été juge d'Ascoli avant que de sortir d'Italie avec son pere. Depuis il s'établit en Angleterre, où il obtint l'an 1582 une chaire de professeur en droit, & mourut à Londres le 19 juin 1608, à l'âge de 58 ans. Il a laissé plusieurs écrits, dans lesquels il ne s'attacha pas toujours aux sentimens reçus chez les protestans. Ses principaux ouvrages sont trois livres *de jure belli*; trois *de legationibus*; d'autres *de juris interpretibus*; *de advocatione Hispanica*, qu'il composa parcequ'il avoit été établi l'avocat perpétuel de toutes les causes que les sujets du roi d'Espagne auroient en Angleterre. * Bayle, *dict. crit.* Voeyz le tome XV des *Mém.* du P. Niceron.

GENTILIS (Scipion) frere d'*Alberic*, & fils de *Matthieu*, naquit en 1563, & fut un excellent jurisconsulte. Il n'étoit encore qu'un enfant lorsque son pere l'enleva d'Italie. Il fit ses études à Tubinge, où il s'acquit une grande connoissance de la langue grecque, & où il se distingua par ses heureuses dispositions pour la poësie. De-là il alla étudier à Wittemberg, & enfin à Leyden, où il fit de grands progrès, sous Hugo Donellus & sous Juste Lipse. En 1589 il fut reçu docteur en droit à Basle, & enseigna d'abord la jurisprudence à Heidelberg, & enfin à Aldorf. Il fut aussi conseiller de Nuremberg, & mourut l'an 1616. C'étoit un homme d'une profonde érudition, & d'une grande politesse. On a de lui plusieurs ouvrages : *De jure publico populi Romani. De conjurationibus, lib. II. De donationibus inter virum & uxorem. De bonis maternis, & secundis nuptiis. De jurisdictione, lib. III.* * Bayle, *diction. critique.* Voyez le Tom. XX des *Mém.* du P. Niceron.

GENTILIS (Robert) fils d'*Alberic*, duquel on vient de parler, naquit à Londres l'an 1590. Il fut reçu membre du collége du Corps de Christ à Oxford, le 19 avril 1599, n'étant que dans la neuviéme année de son âge. Il passa ensuite au collége de *Jesus*, où il fut bachelier ès arts au commencement de juillet de l'an 1603. Aussitôt après, il fut transféré au collége de S. Jean, & ensuite, en 1607, à celui *de toutes les ames.* Il étudia en droit dans ce dernier collége, & s'y fit recevoir bachelier en cette faculté, le 16 novembre 1612; mais depuis, il se livra à la débauche, mangea tout ce que son pere lui avoit laissé, & tout ce qu'il put tirer de sa mere, & alla ensuite voyager dans les pays étrangers. La misere lui fit faire enfin des réflexions sérieuses : il changea peu à peu de pensées & de conduite, revint en Angleterre, & y mena une vie fort rangée & toute appliquée au travail. Le roi lui accorda une pension, & il s'occupa à traduire en anglois plusieurs ouvrages écrits soit en italien, soit en françois. Voici ceux que l'on cite: 1. Le chemin abrégé, ou méthode pour acquérir les sciences en peu de temps; à Londres, en 1654, *in* 8°, en anglois. 2. De l'antipathie des François & des Espagnols, en anglois; à Londres, en 1641, *in*-8°. 3. *Histoire de l'inquisition* traduite de l'italien de Fra-Paolo; à Londres, 1639, *in* 4°. 4. Histoire des principaux évenemens de la monarchie d'Espagne, & de la révolte des Catalans, traduite de l'italien de Virgilio Malvezzi; à Londres, en 1639, *in*-12. 5. Considérations sur les vies d'Alcibiade & de Coriolan, traduites de l'italien du même Malvezzi; à Londres, 1650, *in*-12. * Wood, *Athenæ Oxonienses.* Niceron, *mémoires*, &c. Tome XX, page 84 & 85.

GENTILIS DE BECHIS, natif d'Urbin & chanoine de Florence, fut promu à l'évêché d'Arezzo le 21 octobre 1473. Les Florentins en eurent bien de la joie. Ils le députerent souvent à la cour des princes, & ce fut lui qu'ils choisirent, pour aller faire à Charles VIII, roi de France, les complimens de condoléance sur la mort du roi son pere, & leurs complimens de félicitation sur son avénement à la couronne. Il se fit estimer par son éloquence, & il la fit paroître dans les harangues latines qu'il prononça en divers endroits de l'Italie. Il eut part à l'éducation de Léon X. Il se mêla aussi de faire des vers. Quelques critiques parlent de ses productions avec assez de mépris, & ne lui sauroient pardonner les termes de la mauvaise latinité, qui se glisserent dans ses ouvrages, ni souffrir que la meilleure de ses piéces contienne la phrase *præstare obedientiam.* La harangue où cette phrase se trouve, est celle qu'il fit au pape Alexandre VI, lors de l'ambassade d'obédience. On prétend, que l'envie qu'il eût de haranguer en cette rencontre, fut une des causes qui obligerent Pierre de Médicis à empêcher que les peuples d'Italie ne rendissent ce devoir au nouveau pape tous ensemble & par une seule députation. Gentilis fut député à Charles VIII au temps de l'expédition de Naples, & régla les conditions que les Florentins auroient à suivre dans cette situation délicate des affaires d'Italie. * Bayle, *diction. crit. avec les auteurs qu'il cite.*

GENTILLET (Innocent) natif de Vienne en Dauphiné, ministre de la religion prétendue réformée, fit une apologie pour ce parti, & quelques autres livres de controverse contre l'église romaine, entr'autres un ouvrage *in*-8°, intitulé, *Le bureau du concile de Trente*, qu'il dédia au roi de Navarre le 12 juillet 1586. Il avoit été avocat au parlement de Toulouse, & devint président au parlement de Grenoble. Il fut obligé de quitter son pays, à cause de la religion prétendue réformée dont il faisoit profession. Quelques auteurs prétendent qu'il fut ensuite syndic de la république de Genève. * Bayle, *dict. critiq.* 2 *édit.* 1702.

GENTILLI, village à une petite lieue de Paris, sur la riviere de Biévre, autrement des Gobelins. On y célebra un concile en 767 sous le regne de Pepin, qui y fit préparer son palais pour recevoir l'assemblée des légats du pape, des évêques de l'église Grecque, & des prélats de son royaume. Il s'y trouva six légats du saint siége; savoir, George évêque, Martin & Pierre prêtres, Jean soudiacre, Pamphile abbé, & Pierre défenseur de la sainte église, lesquels représentant la personne du pape, présiderent à ce concile. Les six patrices, ambassadeurs de Constantin *Copronyme*, y étoient d'un côté avec leurs évêques & leurs docteurs; & de l'autre, la plupart des évêques des Gaules & de l'Allemagne, qui dépendoit en ce temps-là de la monarchie des François. Le roi même, pour donner plus d'éclat à une si auguste assemblée, voulut s'y trouver, accompagné des grands de son royaume. On y proposa les deux points pour lesquels on avoit assemblé le concile; savoir, l'article de la procession du S. Esprit, & celui des images. Les auteurs qui ont parlé de ce concile, n'ont point dit ce qu'on prononça sur ces deux différends; ce qui a fait croire à quelques historiens modernes, que la chose avoit été laissée indécise; mais outre qu'on ne trouvera point d'exemple dans toute l'antiquité d'aucun concile qui se soit terminé sans rien conclure, il est aisé de voir par la suite, qu'on prononça sur ces deux articles, contre les erreurs de Copronyme. Car pour celui de la procession du S. Esprit, il est certain que l'église Gallicane persista toujours depuis ce temps-là à croire & à chanter solemnellement à la messe dans le grand symbole: *Que le S. Esprit procéde du Pere & du Fils.* Quant à celui qui concerne les images, on sait que deux ans après, douze des plus savans évêques de France envoyés au concile de Rome, au nom de l'église Gallicane, y parurent les plus zélés pour la défense des images, ce qu'ils firent assurément conformément à la doctrine du

concile de Gentilii. Aussi Pepin, prévenu des mêmes principes dans cette illustre assemblée, donna charge aux ambassadeurs de l'empereur Constantin, d'exhorter de sa part leur maître à rétracter ses erreurs, & à suivre la créance des orthodoxes. Quant aux deux autres points que les ambassadeurs avoient proposés, touchant l'exarchat, & le mariage de la princesse Gisile avec l'empereur Léon, fils de Constantin, le roi répondit, qu'ayant conquis l'exarchat sur les Lombards, il avoit pu en ceder le domaine au pape; & qu'à l'égard de la princesse sa fille, il avoit résolu de ne lui point donner de mari, qui ne fût François & catholique. * Maimbourg, *hist. des Iconoclastes*.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE DU ROI. François I ayant supprimé l'office de grand chambrier de France en 1545, créa une charge de premier gentilhomme de sa chambre. Depuis, ses successeurs en ajouterent une seconde; & le roi Louis XIII en créa encore deux autres: ensorte qu'il y a présentement quatre premiers gentilshommes de la chambre, qui servent alternativement chacun une année, & qui prêtent serment de fidélité entre les mains du roi. Le premier gentilhomme de la chambre, pendant son année d'exercice, fait les mêmes fonctions auprès du roi que le grand chambellan, lorsqu'il est absent; donne la chemise à sa majesté, & le sert lorsqu'il mange dans sa chambre. Le premier gentilhomme reçoit les sermens de fidélité de tous les officiers de la chambre; leur donne des certificats de service; donne les ordres aux huissiers, sur les personnes qu'ils doivent laisser entrer dans la chambre du roi; & regle toute la dépense de la chambre. Il se trouve au lever & au coucher du roi. Il couchoit autrefois dans la chambre de sa majesté; mais à présent il a son appartement dans le Louvre, ou autre palais dans lequel le roi loge. Le premier gentilhomme de quartier fait faire pour le roi les premiers habits de deuil: tous les habits de masques, ballets & comédies; les théâtres & les habits pour les autres divertissemens de sa majesté; & ordonne aussi le deuil pour les officiers à qui le roi le donne. Il a la surintendance de toute la dépense ordinaire & extraordinaire des menus plaisirs & autres affaires de la chambre, employée sur les états de l'argenterie pour la personne de sa majesté. Il a toujours six pages de la chambre du roi auprès de lui, & il en peut avoir un plus grand nombre. * *Etat de la France*.

GENTILSHOMMES ORDINAIRES DE LA MAISON DU ROI. Ils furent créés par Henri III au nombre de quarante-cinq, & réduits par Henri IV à vingt-quatre, ausquels sous la minorité du roi Louis XIV la reine sa mere en ajouta deux. Ces gentilshommes servent par semestre, treize au semestre de janvier, & treize au semestre de juillet. Ils doivent être toujours près de sa majesté, pour recevoir ses commandemens, soit pour porter ses ordres dans les provinces de son royaume, dans les parlemens & cours souveraines, aux généraux de ses armées; soit pour négocier avec les princes étrangers. Le roi les envoie encore faire de sa part des complimens aux rois, princes & princesses étrangers, soit de joie, soit de condoléance. Lors même que ces derniers viennent en France, ce sont les gentilshommes qui les accompagnent. On les envoie encore en France, aux princes & princesses du sang, & aux grands du royaume, pour les visiter, ou leur porter les marques des dignités, charges & emplois, ausquels sa majesté les aura nommés. Quand ils accompagnent le roi à l'armée, ils sont ses aides de camp, & on leur confie la conduite des prisonniers de guerre jusque dans les places & forteresses où ils doivent être gardés. Ils demeurent aussi auprès des princes & princesses exilés, ou autres personnes de distinction, détenus par ordre du roi. Ils assistent aux funérailles des enfans de France, dont quatre d'entr'eux portent les quatre coins du poële, & quatre autres portent le corps. Le roi les nomme quelquefois gouverneurs des princes. Ils ne prêtent point serment de fidélité, & n'ont point de chef qui les commande. Ils ont bouche à cour, à la table de l'ancien grand-maître, ou à celle des maîtres d'hôtel. * *Etat de la France*.

GENTILSHOMMES DU DRAPEAU COLONEL, DU RÉGIMENT DES GARDES-FRANÇOISES. Le roi Louis XIV créa en 1680, quatre gentilshommes qui devoient accompagner le roi en toutes occasions, & combattre pour la défense de sa personne. Ils portoient une pertuisanne dorée, & leur baudrier étoit de buffle bordé de deux galons d'argent fort larges. Depuis ils ont été supprimés. * *Mémoires du temps*.

GENTILSHOMMES AU BEC DE CORBIN, *cherchez* BEC DE CORBIN.

GENTIUS, roi des Illyriens, vivoit sous la CLIII olympiade, vers l'an 168 avant J. C. Il avoit peu de conduite & de prudence. On dit que pour dix talens qu'il reçut de Persée roi de Macédoine, il embrassa son parti, & fit arrêter les ambassadeurs romains. Il tua son frere Plator, afin de regner seul; mais il se rendit odieux à ses peuples par ses excès de vin. Anicius, préteur, prit la Ville de Scodra, capitale de l'Illyrie, & obligea Gentius de se rendre à discrétion avec sa femme, son frere & ses enfans. Ils furent envoyés sous une sure garde à Rome, où ils servirent de spectacle dans le triomphe du vainqueur. Cette guerre fut terminée en vingt ou trente jours. * Tite-Live, *livre* 4.

GENTIUS (Guillaume) de Nimégue, docteur ès droits, fut d'abord conseiller du roi dans la Gueldre; mais ayant été contraint dans le temps des troubles, de sortir de cette province, en 1579, il fut conseiller de la cour souveraine de Brabant. Devenu veuf, on lui donna la prévôté de sainte Walburge à Arnhem. C'étoit un homme habile, rempli de vertus, & qui fut toujours attaché à la foi catholique. On a de lui: 1. *Adagia quinquaginta è jure civili collecta & explanata:* on trouve ces Adages avec ceux d'Erasme dans l'édition de Paris en 1571, *in-folio;* dans celle d'Anvers, chez Plantin; & peut-être encore ailleurs. 2. *Exempla illustrium aliquot miraculorum sacro-sanctæ Eucharistiæ*, à Paris en 1574, *in*-8°. à Cologne en 1584, *in*-8°. Dans la préface de cet ouvrage, Gentius promet une histoire de Gueldre; & plusieurs écrits sur le droit civil, entre autre, *Formulæ testamentorum, & codicillorum, actionum & exceptionum, apud veteres Romanos usitatæ.* On ignore si ces ouvrages ont paru. * *Voyez* la bibliothéque Belgique de Valere-André, édition de 1739, *in*-4°, tome I, pag. 403.

GENTIUS (George) naquit à Dahme ou Dam dans la Poméranie, en 1618. Son pere fut d'abord maréchal ferrant; il tint ensuite cabaret, & ayant gagné quelque bien il acheta la terre de Glinick. Son fils ayant été par ce moyen plus en état de voyager, parcourut & visita les plus célebres universités de Hollande, d'Angleterre & d'Italie. Il cultivoit par-tout le gout qu'il avoit pour les mathématiques, & s'y rendit très-habile. Il apprit aussi les langues & la médecine, & ces différentes connoissances le firent beaucoup considérer. Ayant trouvé à Amsterdam une occasion de passer jusqu'à Constantinople, il en profita, s'insinua dans l'esprit du mufti, acquit ses bonnes graces, & obtint de lui de grandes facilités pour parcourir presque tout l'orient. Lorsque Gentius voulut retourner en Allemagne en 1645, ce mufti lui donna aussi une lettre de recommandation pour l'empereur Ferdinand III. Gentius séjourna depuis, tantôt à Amsterdam, & tantôt à Hambourg, jusqu'à ce que George II, électeur de Saxe, le fit conseiller & interprête des ambassadeurs. Jamais emploi ne fut plus convenable à Gentius: il savoit les langues; il parloit même & écrivoit parfaitement le grec ancien & moderne, le latin, l'hébreu, le chaldéen, le syriac, le persan, le turc, l'arabe, l'esclavon, l'espagnol, l'anglois, le hollandois, le françois & l'italien; il avoit du gout, de la politesse, des graces dans ses manieres d'agir: il se fit aimer & estimer. En 1658, étant à la suite

de George II, au couronnement de l'empereur Léopold à Francfort, ce fut lui que l'on chargea de répondre en langue turque au compliment que l'ambassadeur de la cour Ottomane avoit fait à l'empereur. George III, électeur de Saxe, n'eut pas moins d'estime & de considération pour lui que George II en avoit eu, malgré les bizarreries dont sa vieillesse fut un peu accompagnée. En 1689, étant à la suite d'une ambassade que George envoyoit à Vienne en Autriche, il tomba malade à Freyberg ou Fridberg sur le Multa, lieu de la sépulture des électeurs de Saxe, & il y mourut après environ un mois de maladie. Comme on l'avoit accusé d'avoir embrassé le mahométisme, il s'en justifia publiquement étant près de la mort, en présence du ministre Bayer qui le fit enterrer. On ne sait où Morhoff a pris que Gentius avoit mandié son pain à Berlin, & qu'il étoit mort dans une extrême misere. On a quelques ouvrages de lui, savoir : *Historia judaïca, res Judæorum ab eversa æde Hierosolymitana ad hæc ferè tempora usque complexa*, à Amsterdam, *in*-4°, en 1651. C'est une traduction latine de l'hébreu de *Schebet Juda*. Les canons moraux de Rabbi Moyse Maimonide, en latin avec l'hébreu à côté, & des notes, à Amsterdam en 1640, *in*-4°. *Musladini Sadi rosarium politicum, sive amœnum sortis humanæ theatrum*, en persan & en latin, avec des notes, à Amsterdam en 1654, *in-folio*. Cet ouvrage est dédié à Jean George I, électeur de Saxe.

GENUA PASSARINI ou DE PASSERIBUS, *cherchez* PASSERA.

GENUNIENS, peuple de la grande Bretagne. Ils habitoient dans la partie septentrionale du pays de Galles, qu'on appelle le Nort-Walles. * Baudrand.

GENUTIUS; nom d'une famille romaine, qui a eu les surnoms d'*Augurinus, Aventinus* & *Clepsina*. Elle a eu divers consuls, que l'on peut voir dans les *fastes consulaires*.

GENZANO, ancien bourg d'Italie. Il est dans la Campagne de Rome, sur le lac de Narni, entre la ville de Rome & celle de Veletri, à six lieues de la premiére, & environ à une lieue de la derniére. * Baudrand.

GEOFFRIN (Claude) connu sous le nom de Jerôme de Sainte-Marie, feuillant, *cherchez* JOFRAIN, qui est son vrai nom.

GEOFFRON (Jacques) de Saulieu, fils d'*Andoche* Geoffron, bourgeois, fut marié à Dijon, le 4 juin 1685, à *Magdeléne* Michault de Rouvray. Il mourut à Blaisy-le-haut, village d'Auxois, le 12 février 1716, âgé d'environ 55 ans. Il étoit médecin de M. le duc d'Orléans. Il a fait les deux ouvrages suivans : 1. *Pulsuum doctrina*, à Genève 1706, *in*-8°. A la fin de sa préface, l'auteur promettoit plusieurs autres traités : *Brevì*, dit-il, *opus de Apoplexiâ & de Epilepsiâ dabo, aliud de morbis mulierum, aliud de febribus, aliud de immortalitate animæ physicè demonstrandâ, & aliud cujus titulus interdicitur*. De tous ces traités, Geoffron n'a donné que le suivant : 2. *Traité de l'apoplexie*, à Dijon en 1716, *in*-12.* *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon, pag. 246.

GEOFFROY (Etienne-François) célebre médecin, d'une bonne & ancienne famille bourgeoise de Paris, fils de *Matthieu-François* Geoffroy, marchand apothicaire, ancien échevin & ancien consul, & de *Louise* de Vaux, fille d'un célebre chirurgien; étoit né à Paris, le 13 février 1672. Son pere, homme très-habile dans sa profession, & qui vouloit instruire de bonne heure son fils dans toutes les connoissances qui pouvoient y avoir quelque rapport, avoit ouvert chez lui des conférences réglées où M. Cassini apportoit ses planispheres, le pere Sébastien ses machines, M. Joblot ses pierres d'aimant; où M. du Verney faisoit des dissections, & M. Homberg des opérations de chymie; où enfin, il se trouvoit tout ce qui pouvoit former l'éducation la plus brillante, & en même temps la plus solide. Ces conférences, remarque M. de Fontenelle, ont été le modèle & l'époque de l'établissement des expériences de physique que l'on a faites depuis dans les colléges de l'université. Après cette première étude de physique générale, M. Geoffroy fit des cours particuliers de botanique, de chymie & d'anatomie; & dans ses heures de délassement, il tournoit, il travailloit des verres de lunettes, il exécutoit des machines en petit, il apprenoit la langue italienne. En 1692, son pere l'envoya à Montpellier pour y apprendre la pharmacie; car il ne le destinoit point à d'autre profession que la sienne; & le fils répondant aux désirs d'un pere si attentif, profita beaucoup sous les plus habiles professeurs qui étoient alors à Montpellier, & il fut reçu maître apothicaire de Paris en 1693. Avant que de revenir à Paris, il voyagea dans les provinces méridionales du royaume, & visita les ports de l'Océan. En 1698, quoique M. Geoffroy n'eût encore aucun dégré en médecine, M. le comte de Tallard, depuis duc, pair & maréchal de France, le choisit pour l'accompagner en Angleterre, où il alloit en qualité d'ambassadeur extraordinaire, & avoir soin de sa santé durant ce voyage. M. Geoffroy se fit tellement estimer dans ce royaume, & sur-tout à Londres, qu'en moins de six mois il fut nommé académicien de la société royale de cette ville. De-là il passa en Hollande; & en 1700 il alla en Italie avec M. l'abbé de Louvois. Rendu à sa famille, & ayant déclaré son attrait pour la médecine, il se mit sur les bancs, fut reçu bachelier en 1702, & docteur en 1704; mais loin de se jetter dès-lors dans la pratique, il s'enferma dix ans dans son cabinet, afin de faire un grand fonds de connoissances avant que de s'en permettre l'usage. Aussi a-t-il toujours été regardé comme un des plus grands ornemens de la faculté de Paris. En 1709, le feu roi lui donna la place de professeur en médecine au collége royal, vacante par la mort de M. de Tournefort. Dès 1707, il avoit été nommé par M. Fagon, pour exercer la charge de professeur en chymie au jardin royal, dont il retenoit le titre : & M. Geoffroy s'en aquitta si bien, qu'en 1712 M. Fagon se démit absolument de la charge en sa faveur. Alors, aux leçons ordinaires de chymie, il en joignit sur la matiere médicinale, ce qui dans une séance ajoutoit deux heures & quelquefois trois à deux autres heures déja employées. En 1726, la faculté de médecine l'élut doyen, & ses deux années de décanat finies, il fut continué, avec la liberté de se choisir ceux qu'il voudroit pour l'aider, contre l'usage ordinaire qui laisse subsister pour censeur ou lieutenant du doyen, celui qui vient de finir son décanat. Les travaux extraordinaires ausquels M. Geoffroy se livra durant ce second décanat, joints à ceux qu'exigeoient sa profession & ses différentes places ruinerent absolument sa santé. Il mourut le 5 janvier 1731. Dès l'an 1699, il avoit été reçu à l'académie des sciences, à qui il n'a cessé depuis de faire part de ses lumieres. Il donna en 1718 un systême singulier, & une table des affinités ou rapports des différentes substances en chymie. On a de lui plusieurs mémoires & observations dans l'histoire & les mémoires de l'académie des sciences; & l'on a imprimé séparément plusieurs de ses thèses, qui ont toujours été fort estimées. Celles où il demandoit *si l'homme a commencé par être ver ?* piqua tellement la curiosité des dames, qu'il fallut la traduire en françois. Lorsqu'il professoit au collége royal, il entreprit de dicter à ses auditeurs toute l'histoire de la matiere médicinale, sur laquelle il avoit depuis longtemps amassé de grandes provisions. Tout le regne minéral a été expédié, c'est-à-dire, tous les minéraux qui sont en usage dans la médecine. Il en étoit au regne végétal; & comme il suivoit l'ordre alphabétique, il est resté à la mélisse. Cet ouvrage, le plus recherché, le plus certain, & le plus complet que l'on ait eu jusqu'à présent, quoique non fini, a été donné au public en 1741, à Paris, en trois volumes *in*-8°. sous ce titre : *Tractatus de materiâ medicâ, sive de medicamentorum simplicium*

cium historia, virtute, delectu & usu; tome I : *De fossilibus*; tome II : *De vegetabilibus exoticis*, tome III ; *De vegetabilibus indigenis.* L'éditeur de cet important ouvrage, qui a fait la préface, & plusieurs corrections & additions utiles, sous la conduite du célebre M. Bernard Jussieu, est M. Chardon de Courcelles, docteur en médecine de la faculté de Reims, depuis médecin de la Marine à Brest, & correspondant de l'académie des sciences de Paris. Dans le premier volume, outre l'éloge de M. Geoffroy par M. de Fontenelle, il a donné la table des différens rapports observés en chymie entre différentes substances, tirée des mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1718 ; des éclaircissemens sur cette table, tirés des mémoires de l'année 1720 ; des observations sur le vitriol & sur le fer, pris des mémoires de 1713. Tous écrits de M. Geoffroy. L'éditeur a fait aussi réimprimer les thèses du même ; savoir, la premiere, *An medicus, philosophus mechanico-chymicus* ? elle est de 1703 ; la deuxiéme, *An omnis morbus à coagulatione* ? elle est de la même année ; la troisiéme, *An hominis primordia vermis* ? elle est de 1704 ; la quatriéme, *An erethismi sedatio, morbi curatio* ? elle est de 1708 ; la cinquiéme, *An aqua, saeviente peste, προφυλακτικὸν eximium* ? elle est de 1721. * Eloge de M. Geoffroy, par M. de Fontenelle : *Praeloquium editoris tractatûs de materiâ medicâ.* Depuis, M. Antoine Bergier a traduit en françois, & publié en 1744, *in-12*, à Paris, en sept volumes, l'ouvrage de M. Geoffroy *de materiâ medicâ*, dont on vient de parler. Ce traducteur, d'abord médecin de la faculté de Reims, & ensuite docteur régent de la faculté de Paris, né à Myon à deux lieues de Salins, diocèse de Besançon, s'est acquis lui-même avec justice une grande estime dans l'exercice de sa profession, par ses connoissances, son attention, sa prudence & son amour pour la religion, & a été très-regretté de ses confreres & de ceux qui le connoissoient, lorsque la mort l'a enlevé après trois jours de maladie, le 28 mars 1748, n'étant pas encore dans la quarante-cinquiéme année de son âge.

GEOFROI I de ce nom, comte d'Anjou & sénéchal de France, fils de FOULQUES II, dit *le Bon*, fut surnommé *Grisegonelle*, parcequ'il affectoit de se vêtir d'une robe grise, qu'on nommoit en ce temps une *gonelle*. Il rendit de grands services à l'état, sous le regne de Lothaire, & obtint en récompense la charge de sénéchal pour lui, & pour sa postérité. Il mourut devant le château de Marson, le 21 juillet de l'an 987, & fut enterré dans l'église de saint Aubin d'Angers. Les auteurs parlent avec éloge de sa piété & de son courage. C'est lui qui fonda l'église collégiale de Loches. *Voyez* sa postérité à ANJOU. * Chroniques de saint Nicolas d'Angers & de Maillezais. Alberic. Bourdigné, &c.

GEOFROI II du nom, dit *Martel*, comte d'Anjou, premier ministre d'état, sous le roi Henri I, étoit fils de FOULQUES III du nom, dit *Nerra*, & d'*Hildegarde*, & petit fils de GEOFROI, dit *Grisegonelle.* Il naquit en 1006, & épousa par le conseil de sa mere, *Agnès* de Bourgogne, veuve de *Guillaume IV*, duc de Guienne. Quoiqu'encore jeune, il fit heureusement la guerre contre Guillaume V, duc de Guienne & comte de Poitou, qu'il défit en 1035. Il tua Eudes duc de Gascogne, devant le château de Mauzé, au pays d'Aunis l'an 1039, & gagna une signalée victoire sur Thibaud III, comte de Champagne, en 1044. Le roi Henri I lui confia toutes ses affaires, & se servit utilement de ses conseils. Quelques envieux voulurent mettre mal Geofroi avec son maître ; mais sa prudence le sauva de ce mauvais pas. On dit qu'il fit la guerre au roi, & qu'elle ne lui fut pas avantageuse, non plus que celle qu'il entreprit contre Guillaume *le Bâtard*. Enfin désabusé des grandeurs de la terre, il se retira en l'abbaye de saint Nicolas d'Angers, & y mourut en 1060, sans laisser de postérité. Geofroi fonda diverses maisons religieuses, les abbayes de la Trinité de Vendôme, de Nouzieres & de saint Pierre d'Angers, &c. * Alberic, *in chron.* Du Haillan & Bourdigné, *hist. d'Anjou.* Auteuil, *hist. des ministres d'état.*

GEOFROI I, surnommé *Férole*, comte de Gatinois, épousa *Ermengarde* d'Anjou, fille de *Foulques III*, & en eut GEOFROI, surnommé *le Barbu* ; & FOULQUES, dit *le Rechin*, que Geofroi *Martel* fit héritier de son comté d'Anjou. FOULQUES *le Rechin* eut FOULQUES V, roi de Jérusalem, & un Geofroi qui fut aussi surnommé *Martel IV* du nom, comte d'Anjou. * *Consultez* Du Haillan & Bourdigné, *histoire d'Anjou.*

GEOFROI V, dit *Plantegenest*, comte d'Anjou, fils de FOULQUES V, roi de Jérusalem, & de sa premiére femme *Eremburge*, que d'autres nomment *Sibylle*, fille & héritiere d'*Elie* comte du Mans. Il fut aussi duc de Normandie, par son mariage avec *Mahaut* d'Angleterre, fille unique de Henri I, roi d'Angleterre, & veuve de *Henri V* du nom, empereur. Geofroi mourut le 7 septembre de l'an 1150, âgé de 41 ans, ayant eu HENRI II, roi d'Angleterre ; *Geofroi VI*, comte d'Anjou, mort sans postérité ; & *Guillaume*, que quelques-uns ont confondu avec *Hamelin*, qui n'étoit que son frere naturel. *Voyez* la vie de Geofroi *Plantegenest*, écrite par un ancien auteur, & publiée par Laurent Bouchel. * Imhoff, *en sa généalogie des rois d'Angleterre.*

GEOFROI VII, comte d'Anjou, *cherchez* GEOFROI II, dit *le Beau*, comte de Bretagne.

GEOFROI I de ce nom, comte de Bretagne, fils de CONAN I, auquel il succéda l'an 992, obligea Judicaël Bérenger, comte de Nantes, de lui faire hommage de ce comté, fonda le prieuré de Liwé, & mourut à son retour de Rome, le 20 novembre de l'an 1008. Geofroi avoit épousé *Hedwige*, fille aînée de *Richard I*, dit *le Vieil*, duc de Normandie, & en eut ALAIN III, dit *le Rebru*, comte de Bretagne ; *Eudes*, vicomte de Porhoët, qui gouverna la Bretagne après son frere, qui eut sept fils, renommés dans l'histoire par leurs aventures ; & *Adelais*, abbesse de saint George de Rennes, morte en 1067. * *Consultez* Orderic Vitalis ; Guillaume de Jumieges ; Du Chêne, *histoire de Normandie*, &c.

GEOFROI II, surnommé *le Beau*, de la maison d'Angleterre, étoit comte d'Anjou, fils de HENRI II, roi d'Angleterre, & d'*Eléonor* de Guienne. Il devint comte de Bretagne, par son mariage avec *Constance*, fille & héritiere de *Conan IV*. Ce prince né en 1158, fut accordé en 1166, marié l'an 1182, & mourut à Paris le 19 août de l'an 1186. Son corps y fut enterré dans l'église de Notre-Dame. Ce comte eut pour enfans *Artus*, né posthume, que son oncle Jean *Sans-Terre* fit mourir misérablement ; & *Eléonor* née en 1184, accordée au fils de *Léopold*, duc d'Autriche. Son oncle Jean *Sans-Terre* la retint long-temps prisonniere, & l'enferma dans le monastere de Cerf à Bristol, où elle mourut en 1241. * Matthieu Paris. Roger de Hoveden. Matthieu de Westminster. Du Chêne, &c.

GEOFROI d'Eu, évêque d'Amiens, élu l'an 1223, & mort en 1238. Il étoit né à Eu, ville de Normandie, dans la paroisse de cette ville qui est dépendante du diocèse d'Amiens. Ceux qui l'ont fait de la famille des comtes d'Eu, de la maison de Lusignan, se sont trompés. Son nom de famille étoit *le Valet* ou *le Varlet*, & le nom de cette famille subsiste encore à Eu. C'étoit le fils d'un bourgeois qui, après ses premiéres études, vint à Paris, prit le dégré de docteur en théologie, & s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine, où il se rendit également habile. On sait qu'alors il n'y avoit que ceux du clergé qui exerçoient cette profession en France. Geofroi ayant été élu évêque d'Amiens, à cause de son mérite, en 1223, se trouva avec tous les évêques du royaume à l'assemblée qui fut tenue à Paris par ordre du pape Honoré III, à l'occasion de l'hérésie des Albigeois. En 1235, il assista au concile de la province de Reims qui fut tenu à Senlis. C'est ce

prélat qui a fait élever l'église cathédrale d'Amiens, un des plus beaux vaisseaux du royaume, depuis le rez de chaussée presque jusqu'à la voute. Autour de son tombeau posé à l'entrée de la nef de cette église, on lit encore son épitaphe, rapportée dans l'auteur cité. * *Mém. hist. sur les personnes illustres originaires du comté d'Eu*, par M. Capperon, ancien doyen de S. Maxent. *Mercure d'avril* 1731.

GEOFROI FAE, ou selon d'autres *Faré*, étoit religieux de l'ordre de S. Benoît. Il fut d'abord prieur du Pré, qu'on a nommé depuis Notre-Dame de Bonne-nouvelle, proche de Rouen, ensuite élu abbé du Bec, le 29 d'aout 1327. Environ huit ans après, c'est-à-dire, l'an 1334, le premier jour d'avril avant Pâque, il fut fait évêque d'Evreux, comme il paroît par ces vers, extraits d'une vieille chronique de l'abbaye du Bec :

Prends la tête d'un maquerel,
Dun chen, d'un congre & d'un capel,
De six vivres & de quatre itres,
Si trouveras sans autres titres,
Quand Geofroi Faë *se démit*
Abbé du Bec, & Evreux prit :
Le premier avril sans doute,
Dieu gard l'hôtel & l'ordre toute.

Geofroi ne quitta point l'habit de bénédictin, quoiqu'élevé sur un siége épiscopal, & ce qui est beaucoup plus estimable, il fut toujours simple, pieux, pénitent, & très-attentif à ses devoirs. En 1335, il assista au mois de septembre au concile de la province tenu à Notre-Dame de Bonne-nouvelle près de Rouen. Ce fut lui qui ordonna qu'on célébreroit la fête de sainte Anne dans le diocèse d'Evreux. Il mourut le 15 d'avril de l'an 1340, & fut inhumé dans l'église du Bec. On fait tous les ans mémoire de lui dans l'église d'Evreux, le 27 de mai. * *Voyez* M. le Brasseur, *histoire civile & ecclésiastique du comté d'Evreux*, *chap.* 30.

GEOFROI, ou JOFRIDI dans les auteurs latins (Jean) cardinal, évêque d'Albi, étoit natif de Luxeu dans la Franche Comté. Il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de S. Pierre de Luxeu, & s'éleva aux premiéres charges de son ordre ; car il fut prieur de Notre-Dame du château sur Salins, puis abbé de S. Pierre de Luxeu, & ensuite de S. Denys en France. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, l'envoya ambassadeur à Rome, sous le pontificat de Nicolas V, & à son retour, lui procura l'évêché d'Arras. Cette élévation ne satisfit point l'ambition de Jean Geofroi, qui aspiroit au chapeau de cardinal, & qui trouva moyen de l'obtenir. Le roi Louis XI, à son avenement à la couronne, l'an 1461, voulut l'avoir auprès de sa personne, & l'employa dans des affaires importantes. Pie II, qui étoit alors pape, souhaitoit extrêmement qu'on abolît la pragmatique sanction en France. Jean Geofroi n'oublia rien pour y faire consentir le roi, qui donna sur ce sujet une déclaration au mois de novembre. Le pape en voulant témoigner sa reconnoissance à ce prélat, n'en eut pas plutôt reçu la nouvelle, qu'il le fit cardinal aux quatre temps de décembre de la même année 1461. Aussitôt Geofroi alla à Rome pour recevoir le chapeau ; & ayant appris que l'archevêché de Besançon & l'évêché d'Albi vaquoient, il les demanda tous deux au pape Pie II, qui lui fit connoître que cette multiplicité de bénéfices étoit contraire aux canons, & lui donna le choix de l'une de ces dignités. Le cardinal choisit l'évêché d'Albi qui étoit d'un plus grand revenu, & ne laissa pas de conserver un ressentiment secret contre le pape. Cependant les remontrances de l'université de Paris & du parlement avoient empêché l'effet de la déclaration du roi contre la pragmatique sanction. Le pape envoya le cardinal Geofroi en qualité de légat en France, pour tâcher de faire vérifier cette déclaration. Paul II lui donna le même emploi en 1465, mais ce fut inutilement. Les lettres furent reçues au châtelet ; mais dans le parlement, Jean de Saint-Romain, procureur général, y résista avec courage, & l'université alla chez le légat lui signifier son appel au futur concile, & le fit enregistrer au châtelet. Le roi Louis XI se servit souvent de Geofroi. Il l'envoya vers son frere, puis en Castille ; & l'an 1473, il lui donna le commandement de son armée contre Jean V, comte d'Armagnac, qui s'étoit rendu maître de la ville de Leictoure. On dit qu'après une capitulation, ce prélat lui manqua de foi, que la ville fut emportée, & que le comte fut tué dans sa maison. Quelque temps après on mena ces troupes dans le Roussillon, pour assiéger Perpignan. Le cardinal d'Albi revenant à Paris, mourut au prieuré de Rulli, dans le diocèse de Bourges, le 11 décembre de la même année 1473. * Gobelin, *in comment. Pii II*, *lib.* 22. Gaguin, *l.* 10. Monstrelet, *tome III*. Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Onuphre. Ciaconius. Sponde. Mezerai, &c.

☞ GEOFROI, surnommé *de Malaterra*, écrivain Normand du XI siécle, étoit fort estimé du comte Roger, l'un des princes Normans qui firent la conquête de Sicile, de la Pouille & de la Calabre, au XI siécle. Geofroi étoit moine, & on a lieu de croire qu'il le fut du monastere de S. Euphémie en Calabre, & ensuite de celui que le comte Roger avoit établi près de la cathédrale de Catane. On ne connoît point d'autre ouvrage de lui, que celui auquel on donne communément le titre d'*histoire de Sicile*, qui a été imprimé pour la premiere fois à Saragoce, en 1578, par les soins de Jerôme Surita, & réimprimé dans le tome III de l'*Hispania illustrata*. M. Carusio en a donné une nouvelle éditionen 1723, dans son recueil des historiens qui ont écrit sur la Sicile. M. Muratori l'a aussi inséré au tome V de sa collection des historiens d'Italie. La même histoire se trouve aussi dans le trésor des antiquités de Sicile par Burman. Comme le titre d'*histoire de Sicile* est impropre, & n'annonce qu'une partie de ce que l'ouvrage contient, les derniers éditeurs ont mieux aimé l'intituler *histoire de la conquête de la Calabre, de la Pouille, & de la Sicile, par les princes Robert Guiscard & ses freres*. C'est un des meilleurs écrits en ce genre qu'ait produit le XI siécle. L'histoire qu'il contient finit au premier jour de juillet 1098, ce qui donne lieu de croire que l'auteur ne vécut guères au-delà.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tome VIII*.

GEOFROI, dit DE SAINT AUMER, l'un des fondateurs de l'ordre des Templiers, se joignit avec Hugues de Paganis, & sept autres, dont les noms sont ignorés, & commença l'ordre des Templiers, l'an 1118. Ces neuf personnes se consacrerent au service de Dieu, à la façon des chanoines réguliers, & firent profession de garder les trois vœux de religion. Ce fut entre les mains du patriarche de Jérusalem. Baudouin II leur donna pour quelque temps une maison proche du temple de Salomon, d'où ils porterent le nom de Templiers, ou de chevaliers de la milice du temple. Nous ne savons pas le temps de la mort de Geofroi. *Cherchez* TEMPLIERS.*Guillaume de Tyr, *l.* 12, *c.* 7. *hist. belli sacri*. Jacques de Vitri, *l.* 1, *hist. c.* 65, *&c.*

GEOFROI, cinquiéme abbé du monastere de la Trinité de Vendôme, étoit d'Angers, issu d'une famille noble. Il fut élevé par Garnier archidiacre d'Angers, & entra fort jeune dans le monastere de Vendôme, qui avoit été fondé l'an 1050 par Geofroi *Martel*, comte d'Anjou. Il en fut béni abbé à Chartres l'an 1093 ; mais l'évêque de cette ville exigea de lui un serment d'être soumis à l'évêque de Chartres, dont Geofroi se repentit, & s'en fit relever par le pape. Dans le temps qu'il alla à Rome, il reçut l'ordre de prêtrise des mains du pape Urbain II, auquel il rendit un grand service, en lui fournissant de quoi racheter le palais de Latran, qui étoit tenu par une créature de l'antipape Guibert. Il fut fait cardinal de sainte Prisque, & revint en France en 1094, chargé de gloire & d'honneurs. Il fut ensuite employé dans les plus grandes affaires de l'église & de

l'état, & fut mandé par les papes aux conciles, & choisi par le roi Louis *le Gros*, pour un différend que ce prince avoit avec le comte d'Anjou. Il soutint fortement les intérêts du saint siége, passa douze fois les Alpes pour son service, fut pris trois fois par ses ennemis, & eut enfin en son particulier un procès à démêler avec les évêques, les abbés & les seigneurs, pour les droits de son monastere, qu'il conserva & augmenta considérablement. On ne sait pas précisément l'année de sa mort : il vivoit encore sous le pontificat d'Honorius II, l'an 1129. On a de lui cinq livres de lettres ; le premier contient les lettres adressées aux papes Urbain II, Paschal II, Callifte II, Honorius II, & aux légats du saint siége ; le second, celles qui sont adressées à Yves de Chartres, & à son successeur Geofroi ; le troisiéme, les lettres écrites à différens évêques ; le quatriéme, celles qui sont écrites à des abbés & à des moines ; le cinquiéme, les lettres adressées à divers particuliers. Ces lettres sont suivies de plusieurs opuscules, dont le premier est un traité du corps & du sang du Seigneur ; le 2 le 3 & le 4, des élections des évêques, & contre les investitures ; le 5, sur les dispenses ; le 6, sur l'église ; le 7 sur l'arche d'alliance ; le 8 & le 9 sur les sacremens ; le 10 contre les évêques, qui exigent de l'argent pour les consécrations & les bénédictions ; le 11 sur des pratiques monastiques ; le 12, sur les vertus des prélats ; le 13 & le 14, des discours entre Dieu & le pécheur ; le 15 & le 16 des prieres du pécheur ; & enfin quatre hymnes ou proses, & onze sermons. Les œuvres de cet auteur ont été données au public par le P. Sirmond en 1610. La lettre écrite à Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrauld, sur le bruit qui couroit touchant la familiarité que Robert avoit avec les femmes, est de son style, & se trouve dans des manuscrits de son temps. Ainsi c'est à tort qu'on l'a soupçonnée d'être fausse. * Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *in auct. de script. eccles.* 243. Sirmond, *in vita ejus.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XII siécle.*

GEOFROI DE MONMOUTH, surnommé Arturius, archidiacre de Monmouth en Angleterre, puis évêque de Saint-Asaph, florissoit dans le XII siécle, vers l'an 1152, sous le regne de Henri II, roi d'Angleterre Le surnom d'*Arturius* lui vient de ce qu'il a beaucoup écrit au sujet du roi Artur. Il quitta son évêché, à cause de quelques troubles arrivés dans la province de Galles, & se retira près de Henri II, roi d'Angleterre, qui lui donna en commande l'abbaye d'Abendon. Dans le concile de Londres de l'an 1175, le clergé de saint Asaph fit proposer à Geofroi par l'archevêque de Cantorberi de retourner à son évêché, ou de permettre que l'on mît un autre évêque en sa place. Il refusa de retourner, croyant garder son abbaye ; mais on pourvut à l'abbaye, & il se trouva sans aucun titre. Les centuriateurs de Magdebourg disent qu'il vivoit du temps du vénérable Bede, & qu'il fut mis au nombre des cardinaux ; mais les auteurs Anglois n'en conviennent pas. Il a composé, ou plutôt traduit de l'anglois, une histoire de la Grande-Bretagne, & la vie du roi Artur, par Merlin : ce qui est cause que Guillaume de Newbridge, Molanus, Copus, Possevin, Baronius, &c. le mettent au nombre des écrivains fabuleux. Ponticus Virmius fit un abrégé de son histoire, qui fut fort estimé. Geofroi composa d'autres ouvrages ; *De exilio ecclesiasticorum ; de corpore & sanguine Domini ; Carmina diversi generis ; commentaria in prophetias utriusque Merlini ; in fragmentum Gildæ lib.* 1, *&c.* * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Gesner & Simler, *biblioth.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 52. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII siécle.*

GEOFROI, abbé de Clairvaux, vivoit dans le XII siécle. Il avoit été disciple d'Abailard ; ensuite il fut moine de Clairvaux, & secrétaire de saint Bernard ; il fut depuis abbé d'Igny dans le diocèse de Reims, & succéda à Fastrede dans l'abbaye de Clairvaux l'an 1162. Il se retira l'an 1175, à Fossa Nova en Italie, dont il fut abbé, puis de Hautecombe, où il mourut sur la fin du même siécle. C'est lui qui a écrit les trois derniers livres de la vie de saint Bernard. Il a aussi composé les discours sur les paroles de saint Pierre avec J. C. qui sont parmi les œuvres de saint Bernard, & tirés de différens endroits des ouvrages de ce pere ; un ouvrage sur le cantique des cantiques ; la vie de saint Pierre de Tarantaise ; & plusieurs autres traités ou sermons qui n'ont point été imprimés. Le cardinal Baronius nous a donné une lettre de Geofroi adressée à Henri cardinal évêque d'Albane, contre Gilbert de la Porrée, que le P. Mabillon a aussi mise à la fin de ce volume, avec un sermon de ce même auteur, pour l'aniversaire de la mort de saint Bernard, & une lettre du même à Josbert sur l'oraison dominicale. C'est ce même Geofroi que Trithême appelle d'Auxerre, & à qui il attribue un traité contre Pierre Abailard, un commentaire sur l'apocalypse, & diverses lettres. * S. Bernard. Trithéme, *de script. eccl.* Mabillon, *œuvres de S. Bernard.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII siécle.*

GEOFROI, évêque de Chartres dans le XI siécle, assista au concile de Sens en 1080. Il fut déposé par Hugues évêque de Die, légat du saint siége ; mais ayant porté ses plaintes à Rome touchant cette déposition, & s'étant purgé par serment devant Grégoire VII, de la simonie dont il étoit accusé, il revint occuper son siége. Cependant le pape Urbain ayant confirmé sa déposition, on élut un autre évêque en sa place, & il ne retint qu'une petite partie de son diocèse, qui dépendoit du duc de Normandie.* Alberici *chron. ad an.* 1092. Gregoire VII, *Registr. l.* 5, *epist.* 17. Gregoire VII, *Rescriptum inter analect.* Urbanus Papa, *epist.* 1. Yvo Carnot. *ep.* 6 *&* 8.

GEOFROI DE LIEVRES, évêque de Chartres, dans le XII siécle, fut élevé à cette dignité l'an 1116, & nommé légat en Aquitaine par Innocent II, eut beaucoup de crédit & d'autorité en son temps, & fut consideré par saint Bernard, par Pierre de Cluni, par Geofroi de Vendôme, &c. Il assembla un concile à Jouare, à la sollicitation d'Etienne évêque de Paris, contre ceux qui avoient assassiné Thomas, prieur de S. Victor. Il mourut l'an 1139, le 24 janvier. Il y a parmi les lettres de S. Bernard deux lettres ; savoir la 46 & la 127 de ce Geofroi, touchant l'interdit qu'Etienne, évêque de Paris, avoit prononcé contre un archidiaconé ou plutôt archidiacre de l'église de Paris, & sur un autre interdit que ce même évêque avoit prononcé contre Louis *le Gros.* * Robert de Monte, *in appendice ad Sigebertum.* Theobaldus, *in vita sancti Guillelmi. Chron. Moriniacense. Let. & vie de S. Bernard.* Pierre de Cluni, *epist. ad Godefridum.* Godefridus Vindocinensis, *l.* 6. 2. *epist. Martyrologium Carnotense.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII siécle.*

GEOFROI de Langres, avoit composé quelques ouvrages, & on lui attribue des remarques sur la vie de saint Bernard. Il avoit pris l'habit de religieux à Clairvaux, où il fut prieur, & fut nommé en 1119 premier abbé de Fontenai dans le diocèse d'Autun. Depuis, l'église de Langres le choisit pour être son évêque en 1138. L'amour de la solitude le fit revenir à Clairvaux en 1161, & il y mourut saintement en 1165. * Baronius. Manriquez. Henriquez. Charles de Visch, &c.

GEOFROI, prieur de Vigeois, dans le diocèse de Limoges, moine du monastere de saint Martial de Limoges, & ensuite prieur de Vigeois dans le même diocèse, fut ordonné prêtre l'an 1167, par Gerard évêque de Cahors. Il a écrit une chronique de l'histoire de France depuis l'an 996, jusqu'à l'an 1184, que le pere Labbe a donnée dans sa nouvelle bibliothéque des manuscrits, tome 2. * Du Pin, *biblioth. des aut eccles. du XII siécle.*

GEOFROI le Gros, moine de Tiron, a écrit vers l'an 1135, la vie de saint Bernard abbé de Tiron, rap-

portée par les Bollandistes, au 14 d'avril. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII siécle.*

GEOFROI, dit DE CORNOUAILLE, Anglois, religieux de l'ordre des Carmes, vers l'an 1320, écrivit sur le Maître des sentences, sur la philosophie d'Aristote, un traité contre Gilbert de la Porée, & un autre contre Gerard de Boulogne, qui étoit son général. Ce dernier avoit voulu faire quelques changemens dans son ordre en Angleterre, que Geofroi n'approuva pas. On dit qu'on le surnomma *Doctor solennis*, qu'il fut docteur d'Oxford, & qu'il enseigna la théologie à Paris, où il demeura du temps. Il est aussi connu sous le nom de *Godefridus Cornubiensis*. * Pitseus, *de script. Angl.* Lucius, *bibl. Carm.*

GEOFROI, *cherchez* GODEFROI DE VITERBE.

GEOFROI D'ALATRI, cardinal, *cherchez* ALATRI.

GEOFROI DE BEAULIEU, *cherchez* BEAULIEU.

GEOFROI du Luc, *cherchez* LUC. (Geofroi du)

GEOFROI RUDEL, *cherchez* RUDEL.

GEOFROI DE VILLE-HARDOUIN, *cherchez* VILLE-HARDOUIN.

GEOFROI de S. Victor, *cherchez* GODEFROI.

GEOFROI V NE SALF, ou DE VINO SALVO, *cherchez* VINE SALF.

GEOGRAPHIE, c'est-à-dire, *description de la terre*; du mot grec γία, ou γῆ, *terre*, & γράφειν, *écrire*, ou *décrire*. Cette science considere le globe terrestre, composé de la terre & de l'eau, & comprend l'*Hydrographie*, qui donne la connoissance des mers & des rivieres. On y rapporte aussi la *Chorographie*, c'est-à-dire, la description des régions, des royaumes & des provinces; & la *Topographie*, ou la description des lieux particuliers; comme de Paris & des environs. Aristote a cru qu'il y avoit dix fois plus de mer que de terre; mais on n'avoit pas encore découvert l'Amérique, ni ce grand nombre d'isles & de côtes qui nous sont présentement connues; & l'on a maintenant sujet de croire que l'étendue de la terre égale celle de la mer. Les géographes donnent neuf mille lieues de circuit au globe terrestre. Ils comptent deux mille huit cens & trois lieues pour son diametre, c'est-à-dire, pour la distance en ligne droite depuis nous jusqu'à nos antipodes; & quatorze cens trente & une lieue & demie, depuis la superficie de la terre jusqu'au centre. Suivant ce calcul, ils trouvent que le globe terrestre a vingt-cinq millions sept cens soixante & treize mille lieues quarrées, pour toute sa superficie. L'écriture sainte nous apprend que le premier partage de la terre se fit entre les trois enfans de Noé. Sem eut presque toute cette partie, qui a été depuis nommée Asie; Cham, l'Afrique, & cette partie que nous appellons aujourd'hui Syrie & Arabie; Japhet, l'Europe, & ce que les géographes appellent Asie mineure ou Natolie. Ceux qui sont venus ensuite, ont divisé la terre en deux grandes parties dans un seul hémisphere, & séparées par l'Océan; l'un des continens renfermant l'Asie, l'Europe, & une partie de l'Afrique; & l'autre continent, la terre des Antichthones vers le midi. A présent on divise le globe terrestre en deux hémispheres; le premier hémisphere renferme l'Asie, l'Europe & l'Afrique; & l'autre hémisphere contient l'Amérique. A l'égard de la figure de la terre, quelques uns des anciens ont cru que la terre unie avec l'eau, faisoit un corps plat comme une table; & d'autres lui ont donné la forme d'un tambour; mais Thales & les Stoïciens ont soutenu qu'elle étoit de figure ronde, & c'est le sentiment de tous les savans, lequel est fondé sur plusieurs expériences, qui montrent que la terre doit être ronde. Les principales raisons sont que dans les éclipses de lune, l'ombre de la terre paroît circulaire; & que si la terre étoit plate, on pourroit voir en même-temps de dessus les hautes montagnes toute la superficie de la terre, ce qui est contraire à l'expérience. On ajoute qu'en voyageant du midi au septentrion, on remarque visiblement que le pole arctique s'éleve à mesure que l'on va vers le nord: ce qui n'ariveroit pas si la terre n'étoit ronde. Il est bon de remarquer encore ici la maniere dont les cartes de géographie sont orientées. Lorsqu'elles sont faites régulierement, leur partie supérieure est la septentrionale; celle de la main droite, l'orientale; l'inférieure la méridionale; & celle de la main gauche, l'occidentale. On trouve néanmoins de bonnes cartes, qui sont mal orientées, comme parlent les géographes, c'est-à-dire, où l'orient n'est pas au côté droit; mais ordinairement on supplée à ce défaut par les mots de *septentrion*, *midi*, *orient* & *occident*, que l'on met aux côtés de la carte; ou bien l'on y met une rose marine, dont la fleur-de-lis marque le septentrion: de sorte que le côté qui lui est opposé, est le midi; à la main droite est l'orient; & à la gauche l'occident. * Briet, *Géograph.*

Nos rois, toujours attentifs au progrès des sciences, se sont plu à honorer de la qualité de leurs géographes où cosmographes, ceux de tous les pays qui s'appliquoient à perfectionner la géographie; & ils leur donnoient des pensions considérables, de même qu'à quelques-uns de leurs sujets, qu'ils employoient quelquefois sous les ordres des maréchaux de France, pour lever les plans des lieux. On en connoît quelques-uns par les registres de la chambre des comptes, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. Le premier dont il est fait mention dans ces registres, est Jean *Eldar*, prêtre Ecossois, en 1560. En 1577, on y trouve Nicolas *Nicolai*, seigneur d'Arfeuille, premier géographe du roi: il est dit en même-temps valet de chambre ordinaire du roi, & commissaire député par sa majesté à la visite générale & particuliere du royaume. Il avoit pour adjoint dans cette commission Antoine *de Laval*, son gendre, sieur de Belair, géographe du roi. Celui-ci, qui étoit aussi capitaine du parc & château de Beaumanoir-lès-Moulins, publia un livre intitulé, *Desseins, & professions nobles & publiques*, où il parle d'un ouvrage que Nicolai avoit fait sur le pilotage. Il vivoit encore en 1598, où il obtint des lettres dans lesquelles il est dit qu'il avoit fourni aux rois Henri III & Henri IV plusieurs belles cartes & descriptions géographiques de plusieurs provinces du royaume & limitrophes, outre les autres qu'il avoit fournies aux lieutenans généraux conduisans les armées.

Dans le même temps, & en 1573, on trouve André *Thevet*, homme célebre dans son temps, mais présentement fort décrié, orné du titre de géographe du roi.

En 1591, Claude *de Châtillon*, avoit celui de topographe du roi, qui marquoit son engagement à lever des plans.

En 1604, Guillaume *de Nautonier*, sieur de Castelfranc, est mis au nombre des géographes du roi. On a de lui une mécométrie, c'est-à-dire, l'art de trouver des longitudes par la variation de l'aiguille.

En 1616, Hugues *de Châtillon*, fils de Claude, géographe & ingénieur du roi en Champagne, Brie, Metz, Toul & Verdun.

En 1618, André *du Chêne*, homme dont le nom ne mourra jamais.

En 1619, Louis *de Chabans*, sieur du Maine, cosmographe du roi.

En 1620, Pierre *Bertius*, Hollandois, cosmographe & lecteur du roi.

Dans la même année il y avoit cinq autres géographes du roi, René *Siette*, Jean *Bachelier*, Jerôme *Bachot*, dont il est encore fait mention en 1627. Jean *de Beins*, & François *Martelleur*. Ce dernier étoit géographe du roi en Normandie.

En 1621, Jean *Cavalier*, & Pierre *de Montmaur*.

En 1622, Didier *Donnot*, docteur ès droits.

En 1629, *Antoine-Gautier*.

En 1644, Messieurs *de Sainte-Marthe*, freres.

En 1647, Nicolas *Sanson*, & après lui Guillaume *Sanson*, son fils.

En 1718, Guillaume *Delisle* eut le 24 août des lettres de premier géographe du roi. C'est lui qui a communiqué ce mémoire.

Philippe Buache, reçu en 1730 à l'academie des ſciences de Paris, a ſuccedé dans la charge de premier géographe du roi, à Guillaume de l'Iſle, mort en 17

GEOMÉTRIE : ſcience qui enſeigne à meſurer la ſuperficie ou la matiere en toutes ſes dimenſions, longueur, largeur & hauteur. Le mot ſignifie à la lettre, *l'art de meſurer la terre*, & vient du grec γῆ, & du verbe μετρεῖν, *metrein* (*meſurer.*) C'eſt la néceſſité de meſurer le terre, qui a fait trouver les principes & les régles de la géométrie qu'on a depuis fait ſervir à beaucoup d'autres choſes, enſorte que la géométrie eſt maintenant le fondement de toutes les mathématiques. La géométrie ſe diſtingue en *théorique* & en *pratique*. *La théorique* démontre la vérité des propoſitions que l'on appelle *théorêmes*, & la *pratique* enſeigne la maniere de les appliquer à quelque uſage particulier par la réſolution de *problêmes*. On démontre les théorêmes & on fait les problêmes. On dit que les Egyptiens furent les inventeurs de la géométrie, & que les inondations du Nil en furent l'occaſion : car ce fleuve enlevant les bornes des héritages, & ôtant aux uns pour donner aux autres, les Egyptiens furent contraints, dit-on, de meſurer ſouvent leurs campagnes, & de s'en faire une méthode & un art qui fut le commencement de la géométrie. Joſephe ſemble attribuer cette invention aux Hebreux. Des Egyptiens elle eſt paſſée aux Grecs qui l'ont cultivée avec ſoin. Les auteurs anciens qui en ont fait des traités excellens ſont Archimede, Euclide, Diophante, Pappus, Apollonius & pluſieurs autres. Euclide a eu des traducteurs & des commentateurs excellens, tels que Comandin, Pelletier, Clavius, Henrion, le Maddelé, & une infinité d'autres. Rohault a commenté les ſix premiers livres de cet auteur : Hérigone & Barrode, l'ont expliqué avec des notes abrégées. Les élémens du P. Tacquet, jéſuite, ſont eſtimés : ceux du P. Pardies de la même ſociété, l'ont été auſſi. M. Arnauld a donné des élémens de géométrie qu'on ne peut trop lire. On eſtime auſſi beaucoup ceux de M. de Malezieux & du P. Lami de l'Oratoire. Le ſiécle dernier, dans lequel ces auteurs ont fleuri principalement, a été fécond en excellens géométres, tels que Galilée, Sterin, Snellius, Torricelli, Viviani, Roberval, Paſchal, Bouilliaud, Huygens, Midorge, Fermat, Wallis, Bachet, Grégoire de Saint-Vincent, le marquis de l'Hôpital, Deſcartes, du Laurens, &c. On trouve quantité de choſes excellentes par rapport à la géométrie dans le gros ouvrage du P. de Challes, jéſuite, intitulé : *Le monde mathématique*, en quatre volumes *in-fol.* Dans la ſeconde édition on y trouve un long diſcours où il eſt traité du progrès des mathématiques & des illuſtres mathématiciens juſqu'en 1678, qui fut l'année de la mort du P. de Challes. Les mémoires ſi eſtimables de l'académie royale des ſciences ſuffiſent preſque ſeuls pour faire approfondir la géométrie & les autres parties des mathématiques, & l'on y trouve auſſi les éloges des plus illuſtres géométres qui ſe ſont rendus célebres depuis l'établiſſement de cette ſociété.

Nous avons dit que la géométrie ſe diviſoit en *pratique* & en *théorique*. La premiere ne conſiſte que dans des applications des élémens de géométrie : ce qui eſt le plus important, c'eſt l'uſage de certaines tables pleines de nombres, que l'on appelle *Tables des ſinus*, où l'on trouve une partie des opérations arithmétiques qui ſont néceſſaires pour connoître les grandeurs que l'on meſure. L'invention des logarithmes a perfectionné ces tables ; car par leur moyen on n'eſt obligé que de faire des additions & des ſouſtractions qui ſont des opérations aiſées. Le baron Neper eſt l'inventeur des logarithmes. Adrien Ulach en enſeigne l'uſage d'une maniere très-claire. Pluſieurs ont fait imprimer ces tables, comme Henrion, Ozanam, &c. On ſe ſert d'inſtrumens dans la géométrie *pratique*. Il y en a pour le cabinet, par exemple, pour diviſer ſur le papier exactement & promptement une ligne, un cercle, en tant de parties qu'on veut : pour trouver des figures qui aient entr'elles une certaine proportion. L'inſtrument dont on ſe ſert pour cela, eſt le *compas de proportion*, dont Galilée ſe dit l'auteur. Pour la terre, lorſqu'il eſt néceſſaire d'arpenter, de meſurer des hauteurs ou des profondeurs, de tracer des figures ou des plans, il faut avoir des inſtrumens pour prendre les angles que fait le rayon viſuel par lequel on voit l'objet que l'on veut meſurer, avec quelques lignes qui ſont ſur la terre, ou ſur l'inſtrument dont on ſe ſert. Il y a pluſieurs ſortes d'inſtrumens pour cela. On y applique aujourd'hui une lunette d'approche dont on ſe ſert auſſi pour niveler. C'eſt une invention de l'académie royale des ſciences de Paris. *Voyez* ce qu'en ont écrit MM. Picard, Mariotte, & de la Hire, membres de cette académie. Toute la géométrie *pratique* ſe réduit à meſurer des triangles ; c'eſt ce qui fait que pluſieurs auteurs qui l'enſeignent, ont donné le nom de *trigonométrie* à leur ouvrage. La géométrie *pratique* comprend auſſi l'arpentage. Dans les premiers élémens de géométrie on ne doit parler que de ce qui eſt plus ſimple dans les corps, comme ſont les lignes droites & circulaires, les ſurfaces droites ou planes, compriſes entre les lignes droites ou circulaires. Il y a une infinité de lignes courbes qui ne ſont pas des cercles, qui par leur mouvement décrivent une infinité de différentes ſurfaces, & de différens ſolides. Quand on coupe de biais un cylindre, la figure de cette ſection eſt ce qu'on appelle *une ellipſe* ou *ovale*. L'on appelle *cône* une figure faite comme un pain de ſucre. Quand on coupe de biais & entierement un cône, la figure de cette ſection eſt encore une ellipſe. Si en coupant un de ces côtés, la ſection eſt parallele à l'autre, cette ſection eſt une parabole. Si la ſection n'étoit pas parallele à l'un des côtés du cône, & que cependant il ne fût pas entierement coupé de biais, ce ſeroit une hyperbole. Comme les lignes qui terminent les figures de ces trois ſections ſont les plus conſidérables des lignes courbes, on avoit preſque borné le traité de ces lignes au traité des ſections coniques. Apollonius de Perge eſt le plus fameux auteur de ces ſections. Deſcartes dans ſa géométrie nous a appris la véritable méthode de connoître toute ſorte de lignes courbes. Il ne faut pas oublier les ouvrages du P. Preſtet de l'Oratoire, qui étoit excellent géométre.* *Entretiens ſur les ſciences par le P.* Lami de l'Oratoire, ſeconde édition, & tous ceux qui on traité des élémens de géométrie, &c. J. Alb. Fabricius, *bibliothéque grecque*, *liv.* 3. *chap.* 14.

GEORGE (Saint) dit IN ALGA, ordre de chanoines ſéculiers, fut fondé à Veniſe par l'autorité du pape Boniface IX, l'an 1404. Barthelemi Colonna, Romain, qui prêcha l'an 1396, à Padoue, & dans quelques autres villes de l'état de Veniſe, donna lieu à cette congrégation par la converſion d'Antoine Corrario, depuis cardinal neveu du pape Gregoire XII, Gabriel Condelmeri, enſuite ſouverain pontife, ſous le nom d'Eugène IV, & Laurent Juſtinien, depuis patriarche de Veniſe, qui en furent les inſtituteurs. Ils portoient la ſoutane blanche, & par deſſus une robe ou chape de couleur bleue ou azur, avec le capuchon ſur les épaules. Le pape Pie V les obligea l'an 1570 de faire profeſſion, & leur permit néanmoins de garder le nom de chanoines ſéculiers, afin de précéder les autres religieux. Le monaſtere chef-d'ordre, étoit à Veniſe. Il y avoit douze autres maiſons en Italie : mais leur conduite devint enfin ſi ſcandaleuſe, ſur-tout à Veniſe, que Clément IX les ſupprima en 1668, & donna leurs biens à la république. * Le Bullaire, *tom. I*, *conſt.* 1. *Greg. XII*, & *tome III*, *conſt.* 90, *Clem. VIII.* Le Mire, *hiſt. ordin. monaſt. l.* 1, *c.* 5. Sponde, *A. C.* 1404, *n.* 9.

GEORGE (Saint) ordre militaire, inſtitué vers l'an 1468, par l'empereur Frédéric IV, & confirmé cette année-là même par le pape Paul II. Cet empereur qui ſe propoſoit par-là de donner un nouveau luſtre à la

maison d'Autriche, donna au nouvel ordre l'abbaye de Millestad, de l'ordre de saint Benoît, & quelques autres biens. Il voulut qu'il fût gouverné par un grand-maître, élu par les chevaliers, du consentement du chef de la maison d'Autriche, & qu'il fût composé de chevaliers, & de prêtres soumis à un prévôt, qui dépendroit lui-même du grand-maître; il ordonna aussi qu'ils feroient vœu d'obéissance & de chasteté, mais non de pauvreté, & il voulut que leurs biens, meubles ou immeubles, appartinssent après leur mort à l'ordre. Jean Sibenhirter, qui étoit grand-maître en 1493, donna un grand lustre à l'ordre, en instituant une confrairie de saint George, où toutes sortes de personnes étoient reçues, les uns pour combattre les Turcs, & les autres pour contribuer à la construction du fort. L'empereur Maximilien I approuva cette confrairie: le pape Alexandre VI, non content de la confirmer en 1494, voulut s'y faire inscrire. Les chevaliers qui en étoient les chefs, au lieu d'une croix rouge qu'ils portoient sur leurs soutanes, prirent une croix d'or avec la permission de l'empereur, qui leur donna aussi le droit de porter une couronne & un cercle d'or à leur chapeau, ou à leur bonnet, avec le titre de chevaliers couronnés, & voulut qu'ils précédassent tous les autres chevaliers. Une institution si magnifique subsista peu. Les guerres qui s'éleverent en Allemagne au sujet de la religion dans le XVI siécle, en causerent la ruine. Les princes de la maison d'Autriche s'emparerent des biens qui étoient sur leurs terres, les autres princes en firent autant, & il n'en restoit plus en 1598, que la maison de Millestad, que l'empereur Ferdinand II donna aux Jésuites. * Bolland. *Acta SS. Tom. 3. April.*

GEORGE (Saint) confrérie de nobles, instituée dans le comté de Bourgogne l'an 1390, par Philbert de Miolans. Ce gentilhomme ayant fait bâtir une chapelle à l'honneur de saint George, proche l'église paroissiale de Rougemont, dont il étoit seigneur en partie, y fit transférer les reliques du saint qu'il avoit apportées du Levant, & fonda quelques services & offices, ausquels d'autres gentilshommes s'engagerent à assister. Il leur plut en même temps de faire quelques reglemens pour leurs assemblées, & de former une confrérie dont le fondateur même fut le chef, avec le titre de bâtonier. Elle n'auroit apparemment pas subsisté jusqu'à cette heure, si dans une assemblée de 1485, on n'avoit statué, que chaque confrere auroit rang selon l'ordre de sa réception dans la confrairie, sans égard aux dignités dont quelques-uns pouroient être revêtus. On fixa en même temps ce que chacun devoit payer pour les frais des assemblées, & de l'office divin; & l'on regla que lorsqu'un confrere seroit mort, les autres qui seroient sur le lieu porteroient son corps à l'église, ou s'ils n'étoient pas en nombre suffisant, qu'ils l'accompagneroient au moins, jusqu'à ce qu'il fût enterré. On ne s'arrête pas à donner le détail de tous les réglemens qui furent faits alors. On y remarque autant de piété & de frugalité que de sagesse: aussi le nombre des confreres qui ne devoient être que cinquante, étoit augmenté jusqu'à cent sept en 1504. L'an 1569, on ajouta aux anciens statuts, que les confreres feroient serment de vivre & de mourir dans la religion catholique, & l'on donna au bâtonier le titre de gouverneur. La confrérie a été appellée quelquefois de Rougemont, à cause que c'étoit à Rougemont que se tenoient les assemblées, mais présentement elles se tiennent dans l'église des Carmes de Besançon. On n'y reçoit personne qui n'ait fait preuve de noblesse. * Gollut, *Mem. de Bourg. Etat de la confrérie de saint George.*

GEORGE (Saint) ordre militaire de la république de Gènes. Les chevaliers portent à leur cou une chaîne d'or, où pend au bout une croix d'or émaillée de rouge: sur leurs manteaux elle est en broderie. Cet ordre est différent d'un autre qu'on voit encore en Aragon, sous le nom de chevaliers de saint George d'Alfama, fondés vers l'an 1201. Benoît antipape reconnu en Aragon pour légitime pontife, incorpora leur ordre à celui de Montesa. * Zurita. Sponde. Favin.

Rois et princes.

GEORGE-LOUIS, dont nous avons rapporté les ancêtres à l'article ANGLETERRE, duc de Brunswick-Lunebourg Hanover, électeur de l'empire, & premier du nom roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande, fut appellé à la succession de cette couronne par un acte du parlement du royaume du 23 mars 1701, comme le plus proche héritier de la ligne protestante, & fut proclamé roi immédiatement après le décès de la reine Anne, le 12 août 1714. Ce prince qui étoit dans ses états en Allemagne, ayant débarqué à Grenwick le 29 septembre, fit son entrée à Londres le premier octobre, & fut couronné le 31 du même mois, dans l'église de l'abbaye de Westminster, par l'archevêque de Cantorbéri. Il fit d'abord de grands changemens dans les charges, dont tous ceux du parti des Thorys, ou Anglicans rigides, furent exclus, & il remit en place tous les anciens ministres, qui avoient été éloignés des affaires, & même privés de leurs emplois, dans les dernieres années du précédent regne. Les commencemens du sien furent agités de troubles, fomentés par quelques seigneurs mécontens. La populace se souleva à différentes fois dans plusieurs villes & lieux du royaume, & commit de grands désordres. La ville de Londres même ne fut pas exempte de ces mouvemens populaires, qui furent suivis d'une révolte ouverte en Ecosse, où les montagnards commencerent à prendre les armes au mois d'août 1715. Le comte de Marr, qui avoit été destitué de sa charge de secrétaire d'état pour l'Ecosse, se mit à la tête des mécontens, & fut joint par plusieurs autres seigneurs. Le roi George fit marcher contre eux ses troupes sous les ordres du général duc d'Argile. Il y eut encore un autre soulévement dans le comté de Northumberland en Angleterre, où plusieurs seigneurs prirent aussi les armes, & entrerent au nombre d'environ cinq mille hommes dans le comté de Lancastre. Mais le général Wils ayant assemblé un corps de troupes, marcha contre eux, les attaqua & les bloqua dans Preston le 25 novembre, & ayant été joint le lendemain par le général Carpenter avec quelques troupes, il les obligea de se rendre tous à discrétion. Ce fut dans cette occasion que furent pris entre autres les comtes de Dervenwater & le vicomte de Kenmure, ausquels il en couta la tête. Il y eut dans le même temps une bataille en Ecosse. Elle fut donnée près de Dumblain le 24 novembre: l'action ne fut point décisive, & les deux partis s'attribuerent la victoire. Cependant depuis cette affaire, les troupes du roi s'emparerent de diverses places sur les rebelles, dont le parti ne put se relever de l'échec qu'il avoit souffert à Preston. L'arrivée du prince prétendant, qui débarqua en Ecosse le 5 janvier 1716, ne fut pas capable de rétablir leurs affaires: au contraire elles allerent depuis de plus en plus en décadence, & le duc d'Argile s'étant mis en marche le 9 février avec une armée composée de dix mille hommes de troupes réglées, outre les milices, avec deux ou trois mille pionniers, pour aller faire le siége de la ville de Perth, les rebelles lui en épargnerent la peine, l'ayant abandonnée à son approche, & les autres villes & lieux qu'ils occupoient. La plupart de leurs chefs se retirerent dans les montagnes; & le reste se dispersa, de sorte que le prince prétendant se voyant ainsi abandonné, fut contraint de prendre le parti de la retraite. Il s'embarqua le 15 février 1716, avec le comte de Marr, & quelques autres seigneurs. La rebellion d'Ecosse étant presque éteinte, le duc d'Argile chargea le général de Cadogan d'achever de soumettre ce qui restoit de mécontens, ce qu'il fit heureusement, & la tranquillité fut rétablie dans le royaume. Il en couta la vie à quelques-uns de ceux qui avoient été pris les armes à la main, tant à Preston, qu'à Dumblain, mais le roi George

fit grace à la plus grande partie. Ce prince voyant les troubles entiérement finis, s'embarqua le 18 juillet pour aller visiter ses états en Allemagne, d'où il ne fut de retour à Londres, que le 30 janvier 1717. Il déclara au parlement le 26 juillet de la même année, qu'il avoit trouvé à propos de faire expédier un acte de pardon général, pour achever de réunir les esprits. En exécution de cet ordre, la plupart des prisonniers pour cause de rébellion furent élargis. Ce prince pendant son dernier séjour en Allemagne, avoit fait ménager un traité d'alliance avec la France, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. Il fut signé à la Haye en son nom par son ministre en cette cour, le 4 janvier 1717. En conséquence de ce traité, le prince prétendant, réfugié à Avignon, fut obligé d'en sortir le 6 fevrier suivant, avec tous ceux de sa suite, & de se retirer en Italie. Le roi George entreprit en 1718, conjointement avec le duc d'Orléans, régent en France, de pacifier les différends d'entre les cours de Vienne & de Madrid. Ses ministres signerent pour cet effet à Londres le 2 août, conjointement avec ceux de Vienne & de France, un traité que l'on appella de la quadruple alliance, parceque les Hollandois étoient invités d'y accéder. Pendant les négociations de ce traité, pour y donner plus de poids, le roi George jugea à propos d'armer une flotte de vingt-six vaisseaux, qu'il fit passer dans la Méditerranée, où elle attaqua le 12 août, à douze milles de Syracuse, dans les mers de Sicile, la flotte espagnole, qui fut entiérement défaite. Cette hostilité fut suivie d'une déclaration de guerre contre l'Espagne, qui fut publiée à Londres le 28 décembre. L'Espagne de son côté avoit donné des ordres à tous ses sujets de traiter les Anglois en ennemis. Elle arma au commencement de 1719 une flotte pour transporter quelques troupes, & des armes en Ecosse; mais cette flotte ayant mis à la voile pour cette expédition, fut dispersée par la tempête, & contrainte de relâcher en Espagne fort maltraitée, de sorte qu'il n'y eut que deux frégates qui arriverent en Ecosse, avec environ 300 Espagnols. Le roi d'Angleterre, qui s'étoit précautionné contre toute entreprise, en faisant venir de Hollande des troupes auxiliaires, partit de Londres le 22 mai pour se rendre à Gravesend, où il s'embarqua le même jour pour passer en Allemagne, d'où il ne revint à Londres que le 25 novembre. Pendant son absence, ses troupes, au nombre de plus de huit mille hommes, attaquerent le 21 juin un corps de montagnards Ecossois d'environ 1640 hommes, & de trois cens Espagnols qui avoient débarqué; les Montagnards & les Espagnols, après un rude combat, furent défaits, ce qui obligea les Espagnols à se rendre à discrétion. Les Anglois envoyerent ensuite sur les côtes d'Espagne une flotte chargée de 4500 hommes de troupes de débarquement, sous l'escorte de cinq vaisseaux de guerre. Cette escadre entra dans la baye de Vigos en Galice le 10 octobre, & les troupes ayant été débarquées, elles s'emparerent d'abord de la ville, ensuite de la citadelle, qui se rendit par capitulation, prirent aussi Pontvedra, & s'étant ensuite rembarquées mirent à la voile le 27 du même mois pour retourner en Angleterre. Ce fut la fin de cette guerre, le roi d'Espagne ayant pris le parti d'accepter le traité de la quadruple alliance, que son ambassadeur signa pour lui à la Haye, le 17 février 1720. Le roi George rétablit au mois de mai 1725, l'ancien ordre des chevaliers de l'ordre de Bath ou du Bain, qui étoit comme éteint. Ce prince étant parti de Londres le 14 juin 1727, pour se rendre dans ses états d'Allemagne, qu'il visitoit tous les ans, fut attaqué en chemin le 21 suivant d'une violente colique, suivie d'une léthargie, dont il mourut le lendemain 22 sur les deux heures du matin, à Osnabruck, âgé de 67 ans & 25 jours, étant né le 28 mai 1660, & dans la treiziéme année de son regne en Angleterre. On remarqua à l'occasion de sa mort arrivée le dimanche, & dans la treiziéme année de son regne, que le roi Guillaume & la reine Anne, ses prédécesseurs, étoient pareillement morts un dimanche, & dans la treiziéme année de leur regne. On observa encore comme une circonstance remarquable, qu'il étoit décédé dans le même appartement, & au même endroit où il étoit né en 1660, son pere étant alors évêque d'Osnabruck. Son corps fut transporté la nuit du 3 au 4 septembre suivant, d'Osnabruck à Hannover, où il fut inhumé le 9 dans le tombeau de la maison électorale d'Hanover. Voyez son mariage & ses enfans à ANGLETERRE.

GEORGE-AUGUSTE, II du nom, roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande, duc de Brunswick-Lunebourg-Hannover, électeur du S. Empire romain, fils du roi George-Louis, *qui fait le sujet de l'article précédent*, né le 30 octobre 1683, fut créé chevalier de l'ordre de la Jarretiere au mois d'avril 1706 par la reine Anne, qui le fit duc de Cambridge & pair d'Angleterre au mois d'octobre suivant. Le roi son pere étant parvenu à la couronne, le mena avec lui en Angleterre, & le déclara à son arrivée prince de Galles. Il prit séance dans le conseil le 3 octobre 1714, & le roi ayant résolu d'aller visiter ses etats d'Allemagne, l'établit au mois de juillet 1716, régent du royaume en son absence. Depuis il survint une brouillerie entr'eux. Le prince n'ayant pas trouvé bon, & s'étant plaint de ce que le duc de Newcastle avoit été parrein avec le roi, du prince son fils nouvellement né, reçut le lendemain un ordre du roi, signé de sa main, qui lui ordonnoit de demeurer dans ses appartemens. Sur quoi le prince écrivit le 13 décembre 1717 une lettre au roi, qui n'en ayant pas été content, lui envoya ordonner par le vice-chambellan de sortir du palais de S. James, à quoi le prince obéit sur le champ. Il se retira sans gardes chez le lord Grantham, où la princesse sa femme se rendit peu de temps après. Le 21 janvier 1718, le roi fit présenter au prince les conditions qu'il exigeoit de lui pour faire sa paix, lui donnant jusqu'au 23 pour y répondre; mais le prince envoya le 22 au roi sa réponse, avec une lettre très-soumise & très-respectueuse, déclarant néanmoins qu'il ne pouvoit avec honneur faire ce qu'on lui demandoit. Cette affaire ne fut accommodée que le 4 mai 1720, que le roi se réconcilia avec le prince, qui après lui avoit fait ses soumissions, fut rétabli dans ses honneurs comme auparavant. La nouvelle de la mort du roi son pere étant arrivée à Londres le 25 juin 1727, après midi, les seigneurs du conseil le déclarerent roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande, & le lendemain 26, il fut proclamé en cette qualité dans toutes les places publiques à Londres. Il fut couronné avec la reine sa femme, le 22 octobre suivant dans l'église de l'abbaye de Westminster, par l'archevêque de Cantorbéri. Il entra, comme le feu roi son pere, dans les vues des autres souverains, pour la pacification de l'Europe, & son ministre signa à Madrid le 6 mars 1728, l'acte qui régloit toutes les difficultés qui avoient suspendu jusqu'alors l'ouverture du congrès indiqué à Soissons, où il envoya ensuite ses ambassadeurs. Il ne fut rien conclu dans ce congrès; mais son ambassadeur à Seville y signa en son nom, le 9 novembre 1729, un traité de paix, d'union, d'amitié & d'alliance défensive avec les couronnes de France & d'Espagne, auquel traité les Hollandois accéderent le 21 du même mois. L'empereur n'étant pas content de ce traité, qui avoit été fait sans sa participation, le roi d'Angleterre après de longues négociations, fit un traité de paix particulier avec sa majesté impériale, qui fut signé à Vienne le 16 mars 1731. Il en conclut encore un autre à Vienne le 22 juillet suivant, tant avec l'empereur qu'avec le roi d'Espagne, pour l'exécution des engagemens pris par les précédens, en faveur de D. Carlos, infant d'Espagne, par rapport à la succession des états de Toscane & de Parme: ensuite de quoi il envoya dans la Méditerranée une escadre de douze vaisseaux de ligne, & de quelques autres bâtimens, laquelle ayant joint la flotte d'Espagne, servit à introduire dans les places de Toscane les trou-

pes Espagnoles, dont on étoit convenu par les traités. Le roi George II a été marié le 12 septembre 1705, avec *Guillelmine-Dorothée-Charlotte* de Brandebourg-Anspach, née le 11 mars 1683, fille de *Jean-Frédéric* margrave de Brandebourg-Anspach, & d'*Eléonore-Erdmuth-Louise* de Saxe-Eysenach. Cette princesse est morte à Londres le premier de décembre 1737; le roi en a eu plusieurs enfans, mentionnés au titre ANGLETERRE.

GEORGE, second fils de Bodin, roi de Servie, & de Jaquinte, succéda à Uladimir, vers l'an 1115, & suivant les conseils de sa mere, femme ambitieuse & violente, fit mettre en prison les princes de la famille royale, qui se trouverent dans ce temps là à la cour. Ces princes étoient fils de Branislas, que son pere avoit fait mourir : cinq d'entr'eux trouverent moyen de s'échaper deux ans après, & se réfugierent à Durazzo au près de Goislas leur oncle, qui avoit établi sa demeure dans cette ville. George avoit déja irrité contre lui l'empereur Jean Comnene, par l'invasion de quelques places; & cet empereur se préparoit à le détrôner, lorsque ses freres se mirent sous sa protection. Calojean, général des armées de l'empire, leur donna quelque commandement, & défit les troupes de George, qui fut obligé de se retirer dans la Rascie. Il y demeura sept ans, pendant lesquels Grubessa, l'aîné des fils de Branislas, eut le titre de roi de Servie. Ayant attiré ensuite une grande partie des Rasciens à son service, il rentra dans la Dalmatie, & remporta une grande victoire contre Grubessa, qui fut tué sur le champ de bataille; mais craignant que les autres freres de ce roi n'armassent incessamment, il les invita à sa cour, & les combla de bienfaits. Draghille l'un d'entr'eux, le servit très-utilement, même contre Draghina son frere, qui avoit repris les armes dans la Rascie : & l'on dit que George pour récompenser sa fidélité, lui donna le gouvernement de cette province : mais venant ensuite à redouter sa puissance, il le fit arrêter. Une résolution si imprévue fit prendre la fuite aux freres & aux neveux de Draghille, qui n'eurent pas de peine à faire entrer les Grecs dans leurs intérêts. Pirigorde, gouverneur de Durazzo, entra, sans attendre l'ordre de l'empereur, dans la Dalmatie, & par ce qu'il fit d'abord, on put juger qu'il y auroit fait de grands progrès, s'il n'avoit été révoqué. George pour se venger des désordres que les princes à la suite de Pirigorde avoient commis dans ses états, fit crever les yeux à Draghille, & par cette cruauté détermina l'empereur à prendre les bannis sous sa protection. Alexis Concostephane successeur de Pirigorde, commandé pour envahir la Dalmatie, maltraita tellement dès la premiere rencontre les troupes de George, que les peuples désespérant de lui, demanderent Draghina pour roi; après quoi ce malheureux prince ne fit plus que fuir de montagne en montagne, jusqu'à ce qu'enfin ayant été surpris dans un château, il fut fait prisonnier & conduit à Constantinople, où il mourut quelque temps après. On ne peut déterminer l'année précise de ces événemens; mais puisque Manuel Comnene regnoit quand George fut dépouillé de ses états, on voit qu'il ne le fut qu'après l'an 1143, & qu'il regna au moins seize ans depuis qu'il avoit été rétabli. * Ducange, *familles byzantines.*

GEORGE, despote de Servie en 1440, étoit de la famille des Bulcovitzi, ou Bulc-ogli, nom affecté aux descendans de Lazare Bulcus, qui fut despote de Servie en 1390. Il étoit naturellement éloquent, & parloit avec beaucoup de gravité. Il suivoit la religion grecque, aussi-bien que ses peuples; mais il étoit accusé d'y avoir mêlé quelques impiétés de l'alcoran, par le grand commerce qu'il avoit avec les Turcs. La Servie étant alors la borne commune des Turcs & des Hongrois, leur servoit de champ de bataille, malgré tous les ménagemens du despote, qui ne pouvoit faire aucune proposition de neutralité à l'un des partis, qu'elle ne fut prise pour une déclaration en faveur de l'autre. Dès sa jeunesse, il s'étoit vu réduit à porter les armes sous les drapeaux de Bajazet I contre Tamerlan; & s'étoit jetté, tantôt du côté des chrétiens, & tantôt du côté des Ottomans, selon la nécessité de ses affaires. Enfin il fut recherché par Amurat, qui épousa la despœne *Marie* sa fille. Le sultan qui s'étoit proposé d'usurper un jour la Servie pour la dot de son épouse, fit aveugler avec un fer ardent *Etienne* & *George*, fils du despote, dans le dessein d'en faire autant à *Lazare*, son troisiéme fils; mais ce pere infortuné trouva moyen de le sauver des mains de ce barbare. En 1445, Mahomet II vint en personne assiéger la ville de Novograde en Servie, place d'autant plus considérable, qu'il y a dans son territoire des mines d'or & d'argent. S'en étant rendu maître, il se borna à cette conquête, parceque la despœne *Marie* négocia l'accommodement de son pere, & le détacha des intérêts d'Hunniade, avec lequel il s'étoit joint pour soutenir la ligue. L'an 1456, le sultan passant par la Servie, pour aller en Hongrie, visita le despote George, qui le régala avec magnificence, mais avec une douleur secrete, dans la crainte des malheureuses suites de cette guerre, qui lui alloit ôter la communication & le secours de la Hongrie, & qui l'exposoit à toutes les violences du sultan. Il mourut en 1457, d'une blessure qu'il reçut à la main, en faisant combattre un petit corps d'armée contre les Hongrois, commandés par Michel Zillagi, beau-frere d'Hunniade; & laissa la conduite de son état à *Irene* Cantacuzene son épouse, & à *Lazare* le plus jeune de ses fils. Les deux autres que Mahomet avoit fait aveugler furent privés de la succession, & sortirent en même temps de Servie, sur le bruit que le sultan venoit pour s'en emparer. *George* qui étoit le cadet, se retira en Hongrie, & *Etienne* en Albanie. Leur frere *Lazare*, qui succéda à la couronne, mourut la même année, après avoir fait mourir de poison la despœne sa mere, pour regner seul. * Guillet, *histoire de Mahomet II.*

HOMMES ILLUSTRES DE CE NOM.

GEORGE (Saint) martyr, dont le culte est fameux en Orient, d'où il a passé en Occident; mais l'histoire de sa vie est pleine de fables, & ses actes composés par des hérétiques, ont été pris de l'histoire de George de Cappadoce, ordonné par les Ariens patriarche d'Alexandrie contre saint Athanase, & mis par le pape Gélase au rang des livres défendus. Le temps de son martyre est aussi fort incertain; les uns l'ont placé sous Catin; & les autres sous Dioclétien. On fait sa fête au 23 d'avril. * Bollandus. Papebrok. Du Cange, *Constantinop. christ.* Baillet, *vies des saints.* Il y a eu un autre GEORGE, diacre, l'un des martyrs d'Espagne, dans le IX siécle, dont on fait la fête au 27 de juillet.

GEORGE, prêtre d'Alexandrie, que les Ariens firent évêque de Laodicée, vivoit dans le IV siécle. Il se trouva au concile d'Antioche, que les mêmes hérétiques assemblerent en l'an 341 contre saint Athanase, & soutint ce parti avec beaucoup de chaleur. On peut voir une lettre de cet évêque contre Aëtius dans *Sozomene, lib.* 4, *cap.* 13; quelques fragmens de la vie d'Eusebe d'Emese, qu'il avoit composée, dans Socrate, *lib.* 2, *cap.* 9, & touchant ses livres contre les Manichéens; Theodoret, *Hær. fab. lib.* 1, *c.* 28. Phot. *cod.* 85. Cave, *Chartophylax.* * *Consultez* aussi Nicephore, *en son hist. liv.* 2, *cap.* 9 & 43. Leo Allatius, *diatr. de Georg. &c.*

GEORGE, évêque hérétique, étoit de Cappadoce, & fut introduit dans le siége d'Alexandrie par les Ariens contre saint Athanase, vers l'an 356. Avant cela, il avoit exercé des emplois séculiers; & on dit que, pour ses malversations, il avoit été contraint de s'enfuir à Constantinople. Sa naissance étoit obscure, son esprit cruel, ses mœurs impies, ses sentimens hérétiques. Cependant c'étoit l'homme de l'empereur Constance : &

& les Ariens crurent ne pouvoir choisir un plus digne successeur de Gregoire, lequel, après s'être fait élire au préjudice de saint Athanase, avoit signalé son avénement par des cruautés extrêmes. George & ses partisans en exercerent d'incroyables contre les orthodoxes; ils pillerent leurs maisons, brulerent les monasteres, firent mille outrages aux vierges, tuerent grand nombre de prêtres, & en envoyerent d'autres en exil. Ils se porterent même à cette extrémité, de défendre aux pauvres de recevoir les aumônes de ceux qui n'étoient pas de la communion du faux prélat; mais George n'excita pas seulement contre lui la haine des chrétiens par ses violences, il s'attira encore celle des idolâtres, par diverses vexations qu'il leur fit en leurs biens, & en leurs personnes, & par son indiscrétion sur les matieres de religion. Il s'étoit rendu maître des salines & des etangs, d'où l'on tiroit le jonc pour faire le papier. Il faisoit seul trafic de nitre; & ayant inventé une espece de litiere pour porter les corps morts, il obligeoit tout le monde à s'en servir en payant. Ayant passé devant un temple du génie, il avoit dit tout haut : *Jusqu'à quand ce sépulcre demeurera-t'il debout?* Dans une autre occasion, en purifiant un temple dédié à *Mithra*, c'est-à-dire, au soleil, pour en faire une église, il trouva des têtes de morts dans un lieu secret, & découvrit ainsi les abominations des Gentils. Cela les porta à exciter une furieuse sédition contre les chrétiens, & contre George en particulier, qu'ils traînerent par les rues, & dont ils brulerent le corps, après l'avoir fait mourir, l'an 362. Les Semi-Ariens l'avoient condamné au concile de Seleucie, l'an 359. L'empereur Julien l'apostat ayant reçu les nouvelles de la mort de George, écrivit deux lettres, une aux habitans d'Alexandrie, & l'autre à Eudicius préfet d'Egypte, pour lui commander de faire une exacte recherche des écrits de ce faux évêque, afin de bruler ceux qui regardoient la secte des Galiléens, c'est-à-dire, des chrétiens, & de se conserver les autres, qui traitoient des matieres de philosophie & de rhétorique. Il donna aussi ordre à un magistrat nommé Porphyre, de rassembler sa bibliothéque, & de la lui envoyer à Antioche. * Saint Athanase, *epist. ad Solit. &c.* Saint Epiphane, *hær.* 76, 77. Am. Marcellin, *l.* 22. Theodoret, *lib.* 2, *cap.* 13, 14. Socrate, *lib.* 2, *cap* 23; *lib.* 3, *cap.* 3. Sozomene, *lib.* 4, *cap.* 8. Baronius, *A. C.* 356, 359, 361. Hermant, *vie de saint Athanase.*

GEORGE, patriarche d'Alexandrie, succéda à saint Jean l'*Aumônier*, l'an 620. On croit qu'il étoit neveu de ce saint, & le même qui ayant été maltraité par un hôtelier, prit de-là occasion de faire une action de charité extraordinaire : ce qu'on peut voir dans la vie de saint Jean, écrite par Léonce évêque de Neapoli en Chypre, *au chap.* 15. Gregoire gouverna dix ans l'église d'Alexandrie, & Cyrus Monothelite lui succéda l'an 630. Baronius en fait mention sous les années 620 & 630. On croit aussi que George est auteur de la vie de saint Chrysostôme, dont Photius fait mention, *cod.* 96.

GEORGE, patriarche de Constantinople, vivoit dans le VII siécle. On le mit l'an 678, en la place de Theodore, qui suivoit les erreurs des Monothelites, & qui pour cela fut déposé. Il assista au VI concile général, & mourut l'an 682, ayant gouverné 3 ans & 3 mois. * Nicephore, *en sa chron.* Baronius, *ann. Chr.* 678, 682.

GEORGE SCHOLARIUS, autre patriarche de Constantinople, *cherchez* SCHOLARIUS.

GEORGE, moine de Constantinople, vivoit dans le VIII siécle. Il fut *syncelle*, ou vicaire du patriarche Taraise, & composa un livre de chronographie, où il suit Eusebe, qu'il blâme pourtant assez souvent. Il vivoit vers l'an 792, & a continué son livre jusqu'à l'empire de Maximin & Maxime. Comme il avoit beaucoup d'humilité, il a souvent pris le surnom de *Pécheur.* * Vossius, *de hist. Græc. lib.* 2, *cap.* 24.

GEORGE, moine & chartophylax à Constantinople, puis archevêque de Nicomédie, comme Léo Allatius l'a recueilli du titre de plusieurs de ses harangues, vivoit vers l'an 880, & étoit ami de Photius. Il a fait diverses harangues, que le P. Combefis a publiées en grec & en latin à Paris dans son *auctuarium biblioth. pat.* en 1648. * Oudin, *supplem. script. eccles.*

GEORGE, métropolitain de Corfou, florissoit vers l'an 1136. Il fut envoyé à Rome par l'empereur Manuel, pour y assister au concile; mais étant tombé malade en chemin, il n'y alla pas. * *Voyez* Leo Allatius, *dissertat. de Georgiis. De ecclesiæ occidentalis atque orientalis perpetua consensione, lib.* 2, *cap.* 11. *De lib. eccles. Græc. dissert. II.*

GEORGE *Metochite*, diacre de la grande église de Constantinople, étoit lié d'amitié avec Beccus chartophylax de la même église, & vivoit vers l'an 1275. Il étoit du parti des Latins, & mourut en prison. *Voyez* Allatius, (*de consensu, lib.* 2, *cap.* 15.) où il donne la liste de ses écrits. On trouve encore un fragment assez considérable de cet auteur dans Combefis, *auctuar. tom.* 2, *p.* 1107. Cave, *Chartophylax.*

GEORGE *Moschamper*, chartophylax de la grande église de Constantinople, vivoit vers l'an 1276, & fut grand ennemi des Latins, qu'il attaqua de bouche & par écrit. * Leo Allat. *de consensu, l.* 2, *c.* 15.

GEORGE de Chypre, se fit moine l'an 1283, par ordre d'Andronic : ensuite il prit les ordres, & fut consacré patriarche de Constantinople; mais il abdiqua en 1290, peu de temps avant sa mort. Il a fait l'éloge de saint George martyr, que Bollandus a publié en grec & en latin sur le 23 avril. On a de lui plusieurs épitres manuscrites dans la bibliothéque du Vatican. * Oudin, *de scriptoribus ecclesiast.*

GEORGE de TREBIZONDE, ainsi nommé, parce qu'il étoit originaire de cette ville, du côté de son pere, quoiqu'il fût natif de Candie, florissoit dans le XV siécle. Il vint à Rome du temps du pape Eugène IV, & y enseigna plusieurs années la rhétorique & la philosophie. Il fut secrétaire du pape Nicolas V, successeur d'Eugène, & traduisit grand nombre de livres grecs, outre qu'il en composa d'autres en latin. Au reste, il étoit si fort infatué de la doctrine d'Aristote, qu'il ne parloit de celle de Platon qu'avec un mépris extrême : prévention qui fut combattue par le cardinal Bessarion, grand partisan de ce dernier. Des auteurs ont dit que les fils de George de Trebizonde avoient fait empoisonner le célébre mathématicien Regiomontanus, mais cet empoisonnement n'est fondé sur aucun témoignage. Paul Jove peu éloigné de ce temps-là, & qui avoit passé presque toute sa vie à Rome, assure que Regiomontan mourut de la peste à Rome même. Philippe de Bergame auteur contemporain, le dit aussi. Ceux qui ont placé la mort de George de Trebizonde en 1486, se sont trompés. George doit être mort vers l'an 1480, puisque *André* son fils dédia l'Almageste latin de son pere au pape Sixte IV, qui mourut en 1484, & qu'il y parle de George comme d'un homme mort depuis plusieurs années. C'est ce même *André* qui écrivit une assez foible apologie pour son pere contre Theodore de Gaze. * Paul Jove, *in elog. cap.* 25. Vossius, *de hist. lat. lib.* 3, *cap.* 8. Leo Allatius &c. George de Trebizonde fut un de ceux que le pape Nicolas V employa à traduire les auteurs Grecs. Il traduisit en latin les quatorze livres de la préparation évangélique d'Eusebe, qu'il dédia par une épître à Nicolas V. Leo Allatius parle assez mal de cette traduction dans son livre *de Georgiis*, sect. L. & le P. Petau la méprise encore plus dans son traité de l'Incarnation, livre XIV, chapitre XI. Le pape Nicolas n'en fut pas lui-même content, puisqu'il la donna à corriger à André Contrario, Vénitien : surquoi l'on peut voir l'écrit du cardinal Querini, intitulé : *Diatribe ad Francisci Barbari epistolas.* George a encore traduit Platon sur les loix, l'Almageste de Claude Ptolemée, 81 homélies de S. Jean Chry-

ſoſtôme ſur S. Matthieu, deux diſcours de S. Gregoire de Nazianze, à la louange de S. Athanaſe & de S. Baſile : ces traductions ont des épîtres préliminaires, adreſſées au pape Nicolas V. George traduiſit de même pluſieurs ouvrages d'Ariſtote, Théophraſte, quelques écrits de S. Cyrille, du faux Denys l'Aréopagite, &c. On peut voir ſur cela un écrit, intitulé : *Diſquiſitio de Nicolai V pontificis maximi, erga litteras & litteratos viros patrocinio*, page 178, & ſuivantes, de la vie du pape Nicolas V, écrite en latin *à Dominico Georgio Benedicti XIV, ex intimis ſacellanis*, & imprimée *in*-4°, à Rome 1742. M. Georgi y fait ce portrait de George de Trébizonde : *Vir fuit Trapezuntius in iras & ſimultates pronus, naturâ querulus, inconſtans, & procax; quare ſponte ſe à pontificiâ aulâ abdicavit & Neapolim ad Alphonſum regem anno Chriſti* 1453, *convolavit. Romam demum rediit, ubi deceſſit. Non de Nicolai pontificis illiberalitate, ſed de ſe ipſo jure conqueri potuit.*

GEORGE DE GEMMINGEN, prévôt de l'égliſe de Spire, très-ſavant perſonnage, dans le XV ſiécle, ſous l'empire de Maximilien I, a laiſſé entr'autres ouvrages un livre des machines de guerre; un du ſoin des chevaux, & un des ſoldats. * Trithéme, *in catal.*

GEORGE, DUC DE CLARENCE, prince Anglois, frere d'*Edouard* IV, roi d'Angleterre, fut accuſé d'avoir eu deſſein de ſecourir la ducheſſe de Bourgogne, au préjudice du roi ſon frere, qui le fit arrêter priſonnier. Son procès lui ayant été fait, il fut condamné à être ouvert tout vif, pour lui arracher les entrailles & les jetter au feu, puis à avoir la tête tranchée, après quoi ſon corps devoit être mis en quatre quartiers; mais ſa mere ayant par ſes prieres fait modérer cette ſentence, on le jetta tout vif dans une pipe de bierre, juſqu'à ce qu'il fut étouffé; puis on lui coupa la tête, & ſon corps fut enterré aux Carmes de Londres, dans le tombeau de ſa femme, en 1478. * Enguerran de Monſtrelet, *hiſt. d'Angl.* Imhoff, *généalogie des rois d'Angleterre.*

GEORGE d'ESCLAVONIE, maître-ès-arts, docteur en théologie, chanoine & pénitencier de l'égliſe de Tours en Touraine, vivoit dans le quinziéme ſiécle & au commencement du ſeiziéme. La Croix-du-Maine, dans ſa *bibliothéque françoiſe*, dit qu'il a écrit en françois un livre intitulé : *la Vierge ſacrée*, imprimé à Paris, chez Simon Voſtre. Cela n'eſt pas exact. Le titre de ce livre eſt : *Le château de virginité* : il eſt en proſe, diviſé en huit chapitres, ſuivis d'une exhortation. Le tout eſt adreſſé à Iſabelle de Ville-Blanche, d'une noble famille, qui venoit de faire profeſſion dans l'abbaye de Beaumont près de Tours, entre les mains de l'archevêque même de Tours. Les titres des chapitres ſont, *comment la Vierge ſacrée doit*, &c. voilà ce qui a fait dire à la Croix-du Maine que le titre du livre étoit *la Vierge ſacrée.* Je n'ai vu qu'une édition de ce livre, *in*-4° gothique, à Paris, par Jehan Trepperel, le 10 juin 1506.

GEORGE (Jean-Antoine de ſaint) cardinal, évêque d'Alexandrie de la Paille, étoit de Milan, & enſeigna le droit avec grande réputation. Depuis il fut prévôt de l'égliſe de ſaint Ambroiſe, & fut pourvu de l'évêché d'Alexandrie à la recommandation du duc de Milan, qui l'avoit envoyé ambaſſadeur en Hongrie. Il fut fait cardinal par le pape Alexandre VI, en 1493, prit le ſurnom de cardinal d'Alexandrie, & mourut à Rome en 1509. Il a compoſé divers ouvrages de droit, & des piéces d'éloquence. * Raphaël Volaterran, *antroph. l.* 22. La Rochepoſai, *nomencl. card.* Auberi, *hiſt. des card.* Onuphre. Ciaconius. Ughel, &c.

GEORGE, dit AMIRA, demeura ſur la fin du XVI ſiécle à Rome dans le collége des Maronites, & y publia en 1596, ſous le pontificat du pape Clément VIII, cette grammaire ſyriaque & chaldaïque, dont les ſavans font beaucoup d'eſtime. Depuis, étant retourné dans ſon pays, il fut élevé par ceux de ſa nation à la dignité de patriarche. Quelque temps après il leur fit recevoir la réformation du calendrier, faite par le pape Gregoire XIII. C'eſt ce même patriarche, qui reçut au Mont-Liban François Galaup de Chaſteuil, que les Maronites lui voulurent donner pour ſucceſſeur après ſa mort, arrivée vers l'an 1641. George Amira ſouffrit beaucoup avec ſon troupeau, durant la guerre que les Turcs firent aux émirs ou princes des Druſſes.* *Conſultez* la vie de M. de Chaſteuil, compoſée par M. Marchetti.

GEORGE (Dominique) abbé du Val-Richer, naquit à Cutri, proche Longwi en Lorraine, au commencement de l'année 1613. Son pere & ſa mere avoient un bien conſidérable, dont ils employoient une grande partie au ſoulagement des pauvres. Après leur mort Dominique ſe retira chez ſon frere aîné, curé de Wuxen au diocèſe de Toul. Il étudia en philoſophie dans l'univerſité de Louvain, & en théologie au collége des Jéſuites de Pont-à-Mouſſon. En 1637 la cure de Circourt ayant vaqué, ſon frere le preſſa de ſe préſenter à l'examen, dans la créance qu'il ſeroit trouvé capable de la remplir. Il le fut en effet, & ordonné par l'évêque de Toul, ſans attendre le temps ordinaire. Peu de jours après les Suédois commencerent leurs courſes en Lorraine, ruinerent l'égliſe & les maiſons de Circourt, & obligerent le curé & ſes paroiſſiens d'abandonner le pays. M. George ſe démit de ſa cure entre les mains du grand-vicaire du chapitre de Toul, le ſiége étant vacant. Il ſe rendit à Paris, entra dans la communauté de S. Nicolas du Chardonnet, où il fut chargé de la conduite du ſéminaire. Entre les eccléſiaſtiques qu'il y introduiſit, ſe trouva M. de la Place, qui dès l'âge de quinze ans avoit été pourvu de l'abbaye du Val-Richer. Quelque temps après il donna à M. George la cure du Predauge dans le diocèſe de Bayeux. Ce fut en ce lieu qu'il inſtitua les conférences eccléſiaſtiques, qui ſe ſont multipliées en pluſieurs diocèſes. M. de la Place abbé du Val-Richer, qui profitoit des exemples & des inſtructions de M. George, mit des religieux réformés de Cîteaux dans ſon abbaye, & engagea M. George à prendre l'habit. A l'âge de 40 ans, il entra novice au monaſtere de Barberi, & après ſa profeſſion, il fut pourvu de l'abbaye en regle. En peu de temps il pourvut aux beſoins temporels, rétablit la régularité & l'eſprit des premiers inſtituteurs de l'ordre. En 1664 il fut député avec l'abbé de la Trape, pour aller ſolliciter à Rome la réforme générale de l'ordre de Cîteaux. Au retour de Rome, il établit cette réforme dans ſon abbaye du Val-Richer; mais plus par ſes actions, que par ſes paroles. Il ſe réduiſit à ne point manger de poiſſon, & à ne point boire de vin. La plupart des religieux voulurent ſuivre ſa maniere de vivre; mais les maladies & même la mort de quelques-uns les obligerent de modérer cette trop grande auſterité. Il mourut le 8 novembre 1693. Son caractere particulier étoit une inclination bienfaiſante, un zéle ardent pour le ſalut de ſon prochain, un air modeſte, & une humilité, qui l'ont fait aimer de tous ceux qui l'ont connu. Sa vie a été écrite par le P. Buffier, Jéſuite, & imprimée à Paris, *in*-12, en 1696.

GEORGE, duc de Saxe, *voyez* SAXE.

GEORGE ACROPOLITE, *cherchez* LOGOTHETE (George.)

GEORGE CASTRIOT, *cherchez* SCANDERBEG.

GEORGE CODIN, *cherchez* CODINUS.

GEORGE GEMISTE, *cherchez* GEMISTE.

GEORGE JOACHIM, *cherchez* JOACHIM (George).

GEORGE PHRANZA, *cherchez* PHRANZA.

GEORGE PISIDES, *cherchez* PISIDES.

GEORGE THEOPHANES, *cherchez* THEOPHANES (George).

GEORGE ZEGABENE, *cherchez* ZEGABENUS.

GEORGIE. Les géographes comprennent en général ſous ce nom tout le pays, qui eſt entre la mer Caſpienne à l'orient, la mer Noire à l'occident, la riviere de Don vers le ſeptentrion, & l'Arménie au midi. En particulier on appelle proprement Georgie, ce que les modernes nomment *Gurgiſtan*, qui eſt entre la mer Caſpienne

& la Mingrelie. La Georgie prise en général comprend la Georgie particuliere, la Mingrelie, l'Avogasie, la Circassie & la Comanie.

La Georgie proprement dite, où étoit autrefois l'*Iberie*, ne contient que quatre villes considérables; savoir, Teflis, Gori, Suram & Ali. L'air y est sec, fort chaud en été, & très-froid en hiver. Le beau temps n'y commence qu'au mois de mai, mais il dure jusqu'à la fin de novembre. Le terroir y est très-fertile, pourvu qu'il soit arrosé: le pain & le fruit y sont excellens, & les pâturages nourissent quantité de bétail, gros & menu. Le gibier a un gout merveilleux, & le sanglier y est très-délicat. Le commun du peuple ne vit presque que de cochon; & personne ne s'en trouve mal, quelque quantité qu'on en mange. La mer Caspienne & la riviere de Kur fournissent du poisson de mer & d'eau douce en abondance. On boit d'excellent vin & à bon marché. Les vignes croissent autour des arbres, & montent jusques aux plus hautes branches. On transporte de Teflis quantité de vin en Arménie & en Perse, & particulierement à Ispaham pour la bouche du roi. La charge d'un cheval, qui est de trois cens pesant, ne coute que huit francs, si c'est du meilleur vin; car le commun s'y donne pour la moitié. Ce pays produit beaucoup de soie, que l'on porte à Erzerum & aux environs, parceque les gens du pays ne la savent pas assez bien travailler.

La Georgie particuliere étoit un royaume, dont tout le peuple étoit chrétien; mais depuis l'an 1639 il s'y est mêlé des Mahométans, & le roi de Perse ayant conquis ce pays, en a fait deux royaumes, qu'il a donnés à deux princes du pays, qui se nomment rois, mais que le sophi appelle seulement gouverneurs ou vicerois. Le plus puissant de ces deux rois est celui de Teflis, que l'on nomme dans la langue du pays, *roi de Cartelé*. Chacun de ces deux princes a d'ordinaire pour sa garde des cavaliers mahométans, qui sont à sa solde. Le roi de Perse les oblige à embrasser la religion de Mahomet, pour conserver leur dignité dans leur famille. Les chrétiens suivent en partie la secte des Arméniens, & en partie celle des Grecs, & sont les plus traitables de tous les chrétiens de l'orient. La monnoie est marquée au nom du roi de Perse; mais la justice se rend par des magistrats chrétiens. Les Georgiens ont une merveilleuse adresse à tirer de l'arc, & sont en réputation d'être les meilleurs soldats de toute l'Asie. Le roi de Perse en compose une partie de sa cavalerie, & se repose fort sur leur fidélité, & sur leur courage. Il y en a aussi beaucoup au service du grand Mogol. Tous ces peuples ont le teint vermeil, & leurs femmes sont estimées les plus belles de l'Asie. Dès qu'une fille est un peu grande, on tâche de la dérober; & d'ordinaire elle est enlevée par quelqu'un de ses parens, qui va la vendre en Turquie ou en Perse. C'est ce qui fait que les peres & les meres renferment leurs filles de bonne heure dans des monasteres, où la plupart s'appliquent à la lecture, & y demeurent toute leur vie. On dit qu'après leur profession, lorsqu'elles sont parvenues à un certain âge, elles ont permission de baptiser, & même d'appliquer les saintes huiles, aussi bien qu'un évêque. La plupart des hommes y sont très-ignorans, quoiqu'ils ne manquent pas d'esprit, parcequ'ils vont presque tous à la guerre, ou s'adonnent au labourage. Comme la Georgie produit des vins violens, les Georgiens sont de grands ivrognes, & aiment surtout l'eau-de-vie, tant les femmes que les hommes. Les femmes ne mangent point en festin avec leurs maris; mais lorsque le mari a régalé ses amis, sa femme traite le lendemain celles de son sexe.

Les mœurs & les coutumes des Georgiens sont un mêlange de celles des peuples qui les environnent; car ils ont commerce avec diverses nations; & l'on voit en Georgie des Arméniens, des Grecs, des Juifs, des Turcs, des Persans, des Tartares & des Moscovites, qui vivent tous dans leur religion, avec beaucoup de liberté. Les Arméniens y sont en si grand nombre, qu'il passe celui des Georgiens. Ils y sont les plus riches, & exercent la plupart de petites charges Ces deux nations se haïssent fort, & ne s'allient jamais ensemble, à cause de la diversité de leur créance. L'habit des Georgiens est presque semblable à celui des Polonois. Ils portent des bonnets pareils aux leurs; mais leur chaussure est la même que celle des Persans. L'habit des femmes ressemble entierement à celui des Persanes. Les maisons des grands & tous les édifices publics sont bâtis à la persane. Les nobles exercent sur leurs sujets un pouvoir tyrannique, & ont droit sur leurs biens, leur liberté & leur vie. La religion des Georgiens n'est guères différente de celle des Mingréliens; aussi reçurent-ils la foi en même temps, c'est-à-dire, dans le IV siécle. Le prince, quoique mahométan de religion, nomme aux dignités ecclésiastiques, & y éleve ordinairement ses parens. Les Georgiens ont une coutume assez extraordinaire, de bâtir la plupart des églises sur le haut des montagnes, où on les voit de loin, mais où l'on va rarement. Les principaux seigneurs de la Georgie sont extérieurement de la religion mahométane. Les uns ont embrassé cette créance, pour obtenir des emplois à la cour, ou des pensions; & les autres pour avoir l'honneur de marier leurs filles au roi. Nous rapporterons ici ce que M. Simon a remarqué touchant leur religion.

Le pape Urbain VIII en 1624 envoya chez ces peuples des missionaires théatins, dont le P. Avitabolis étoit le chef. Ce religieux écrivit de ce pays-là au pape une lettre, où il lui marque les erreurs des Georgiens ou Ibériens, lesquelles sont les mêmes que celles qu'on attribue aux Grecs; savoir, qu'ils ne reconnoissent pas un purgatoire à la maniere des Latins, parcequ'ils croient que les ames sont seulement dans un lieu obscur, sans y être tourmentées par le feu; qu'ils nient le jugement particulier des ames; car selon eux, lorsque quelqu'un meurt, son ame est portée par son ange gardien en la présence de Jesus-Christ; s'il est sans péché, elle est envoyée dans un lieu de lumiere; si c'est un impie elle est mise dans un lieu obscur; si cette personne est morte en faisant pénitence, son ame est envoyée pour un temps seulement dans le lieu d'obscurité & d'horreur; d'où elle est ensuite tirée & conduite dans un lieu de lumiere & de joie: enfin tous attendent le jour de la résurrection générale.

Les Georgiens, de plus, selon le P. Avitabolis, croient que les fidéles sont jugés en un jugement particulier seulement, & qu'ils ne le seront pas dans le jugement général. Ils ont les mêmes sentimens que les Grecs, touchant la confession. Ils travaillent les jours des fêtes les plus solennelles, & même le jour de Noël. Voici de quelle maniere ils baptisent. Le prêtre récite un grand nombre d'oraisons sur l'enfant, tout d'une suite, & sans s'arrêter aux paroles dans lesquelles nous faisons consister la forme du baptême. Aussitôt que la lecture est achevée, l'on dépouille l'enfant, & il est baptisé par le parrain, & non par le prêtre. Ils rebaptisent ceux qui retournent à la foi après avoir apostasié. Ils ne baptisent jamais sans prêtre, même dans le cas de nécessité; & il y a quelques-uns de leurs docteurs qui croient qu'en ce cas-là le baptême de la mere suffit pour l'enfant.

Ils se confessent pour la premiere fois lorsqu'ils se marient, ce qu'ils font aussi lorsqu'ils sont malades à l'extrémité; mais leur confession n'est que de quatre mots. Ils donnent la communion aux enfans en mourant; mais les adultes ne la reçoivent que rarement, & plusieurs meurent sans la recevoir. Le prince contraint les ecclésiastiques, & même les évêques d'aller à la guerre. Ils croient qu'on ne doit dire qu'une messe par jour dans chaque église. Ils consacrent dans des calices de bois, & portent l'eucharistie aux malades sans aucune lumiere, & sans convoi. Les ecclésiastiques ne récitent pas tous les jours le breviaire; mais un ou deux seulement le récitent, & les autres assistent à la récitation. Celui qui récite l'office est d'ordinaire prêtre,

& ceux qui y assistent n'écoutent pas le plus souvent. Lorsqu'un Georgien n'a point d'enfans de sa femme, il la répudie avec la permission des prêtres, & en épouse une autre : ce qui se pratique aussi dans le cas d'adultere, & de querelle. Ils prétendent qu'il ne se fait plus de miracle dans l'église romaine, & que le pape ne peut donner des dispenses, que dans les choses qui sont de droit positif : encore veulent-ils qu'elles ne soient pas de grande importance. Dans cette même lettre au pape Urbain VIII, le P. Avitabolis décrit l'état politique des Georgiens ou Ibériens. Il remarque entr'autres choses, la grande autorité des princes & des nobles sur les ecclésiastiques. Les princes se servent des prêtres comme de valets. Ils méprisent les évêques & les châtient. Ils n'obéissent point au patriarche, qui prend le titre de catholique, c'est-à-dire, universel. Ce n'est point le patriarche qui tient le premier rang pour le spirituel; mais le prince, qui est le maître absolu, tant pour le spirituel, que pour le temporel. Les nobles exercent la même autorité dans les terres de leur dépendance, à l'égard des prêtres & des évêques. Le prince a son suffrage avec les évêques dans l'élection du patriarche, & tous élisent celui qu'il leur recommande. La volonté du prince & de chaque seigneur dans ses terres sert de loi, & il n'y a point de juges qui examinent le droit des parties, point d'ordonnances sur lesquelles on puisse se regler, & point d'égard aux dépositions des témoins. Le prince dispose selon sa volonté du bien de ses sujets & de leurs personnes. Le patriarche Grec de Constantinople envoie souvent en ce pays-là des caloyers, pour entretenir les Georgiens dans le schisme avec le pape. La lettre au pape Urbain VIII où le P. Avitabolis rapporte toutes ces particularités a été écrite en 1631 de Gori dans la Georgie ou Iberie. Galanus a inseré de plus dans son recueil, les lettres du prince des Georgiens au même pape; & ce prince y assure, que la foi a été conservée dans ses états, depuis Constantin *le Grand*, sans aucune interruption : sa lettre est datée de 1629. Le pape lui fit une réponse, & écrivit aussi en même temps au métropolitain nommé Zacharie. * Pline, *lib. 6*, *cap.* 2. Theodoret, *lib.* 1, *cap.* 24. Ruffin, *lib* 1, *cap.* 10. Jacques de Vitri, *cap.* 80. Vincent, *l.* 30, *chap.* 36. Le chevalier Chardin. Tavernier. Clement. Galanus, *conciliation de l'église Arménienne avec la Romaine.*

☞ GEOU-GEN, peuples Tartares qui sont venus des parties orientales de la Tartarie, & qui ont détruit vers l'an 300 de Jesus-Christ l'empire des Huns, qui selon les Chinois étoit fort puissant dans ces vastes pays depuis plus de 400 ans. Le titre que les princes de Geougen portoient, étoit celui de khan, ou khacan. Une partie des Huns ou Turcs, qui resta en Tartarie (les autres s'étant avancés vers l'Europe) & qui prit dans la suite le nom de *Mogols*, travailloit aux forges pour le service des khans Geou-gen. Ceux-ci furent attaqués par des peuples occidentaux, & défaits par les Turcs-Mogols, dont le prince Toumuen ou Tumana, n'ayant pu obtenir pour récompense la fille du khan des Geougen, détruisit en Tartarie l'empire de cette nation, & y établit au sixiéme siécle celui des Turcs. Une partie des Geougen passa en Europe, & y ayant pris le nom d'*Avares*, s'établit près du Danube. Charlemagne les y détruisit presqu'entierement en 794. * M. de Guignes, *histoire des Huns*, Tome I, p. 187, & Tome II, p. 334.

GEPHYRÉENS, Phéniciens venus avec Cadmus en Gréce, lesquels chassés par les Béotiens, se retirerent à Athènes, & y bâtirent des temples, où ils rendoient à leurs divinités un culte différent de celui des Athéniens. Il y en avoit entr'autres un dédié à la Cerès *Achaïenne.* Ils affectoient de cacher leur origine, apparemment parcequ'elle les éloignoit des charges. * Herodote, *l.* 5, *c.* 57 & 61.

GEPIDES, anciens peuples de Sarmatie en Europe, de la nation des Daces & des Gétes, appellés *Gepides*, parcequ'ils combattoient à pied. * Isidor. *origin.*

GERA, petite ville, avec un de ces colléges, qu'on appelle en Allemagne des *écoles illustres.* Elle est du cercle de la haute Saxe, située dans la Misnie, sur la riviere d'Elster, entre Plawen & Zeitz, à sept lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Mati, *dict.*

GERALDI (Hugues) archidiacre de Rouen, évêque de Cahors, fut élevé à cette dignité en 1312, par le pape Clément V, dont il étoit secrétaire, & qui lui donna encore dix mille florins d'or. La fin de sa vie fut malheureuse; car ayant été accusé & convaincu de plusieurs crimes, & entr'autres d'avoir conspiré contre le pape Jean XXII, il fut déposé publiquement en 1317, par Berenger Fredoli, cardinal évêque de Tivoli, & mis entre les mains de la justice, qui le condamna à être écorché, puis traîné, & ensuite brulé, ce qui fut exécuté à Limoges vers la fin du mois d'août en 1317. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Almaric, *acta pontif. Roman.*

GERALDINI (Antoine) étoit d'Arnetino en Ombrie. Etant en Espagne, il enseigna l'infante Isabelle. Il a composé des bucoliques sur les mystères de la vie de Jesus-Crist, divisées en douze éclogues. Barbosa, poëte Portugais, les fit imprimer à Salamanque, en 1505. Elles ont été imprimées depuis à Cologne en 1507, & à Basle en 1544. Geraldini avoit prononcé devant le pape Innocent VIII une harangue qui fut imprimée à Rome dès 1486. Il paroît par le commencement de ce discours, qu'il étoit protonotaire apostolique, & poëte *Lauréat* ou couronné. Suivant Pierre Martyr Anglerio, il avoit un frere, nommé *Alexandre*, qui fut évêque de Montecervino, en 1496, & de l'isle de S. Domingue, en 1515 à l'âge de 70 ans. Ce prélat avoit fait en latin plusieurs ouvrages historiques, entr'autres : *Itinerarium ad regiones sub æquinoctiali plagâ constitutas Alexandrini Geraldini Americani episcopi civitatis sancti Dominici apud Indos occidentales*, &c. Cet ouvrage fut imprimé à Rome, en 1631, avec la vie de l'auteur. David Blondel fait un grand cas de cet ouvrage dans sa *genealogia Francica.* * *Giornale de litterati d'Italia*, tome XXII. *Supplément françois de Basle.*

GERANIE, *Gerania*, ancienne ville de la Mœsie vers la Thrace, & le mont Hæmus. C'étoit, dit-on, la patrie des Pygmées, dont il est tant parlé dans les poëtes, qui les ont représentés d'une si petite taille, qu'ils n'avoient pas tout-à fait une coudée de haut. Ils ont feint que ces petits peuples ayant été attaqués par les grues, en furent vaincus & chassés de leur pays. On dit encore que leurs femmes concevoient dès l'âge de cinq ans, & qu'elles étoient vieilles, lorsqu'elles avoient atteint l'âge de huit ans. On fait plusieurs autres contes fabuleux, sur quoi, outre les poëtes, on peut voir Pline, *l.* 4, *c.*11.

GERARA ou GERARE, ville des Philistins au midi des terres de Juda. Cette ville avoit des rois nommés Abimelech du temps d'Abraham & d'Isaac. Elle étoit fort avancée dans l'Arabie Pétrée, à 25 milles d'Eleuthéropolis, au-delà du Daroma, c'est-à-dire, de la partie méridionale du pays de Juda. Moïse dit qu'elle étoit entre Cadès & Sur. Saint Jerôme, dans ses traditions hébraïques sur la Genèse, dit que de Gerare à Jérusalem il y avoit trois jours de chemin. On a confondu Gerare avec Bersabée, avec Ascalon, avec Aluz, & avec Arad. Il y avoit près de Gerare un torrent dont Moïse parle. Theodoret en fait aussi mention, & dit que de son temps il y avoit près de ce torrent un monastere d'hommes.

GERARD, comte d'Auvergne, qui épousa une des deux filles de Pepin I, roi d'Aquitaine, a été confondu mal-à-propos, par les auteurs de l'histoire généalogique de la maison de France, avec *Gerard* qu'ils appellent *de Roussillon*, duc de Provence & de Berri, qui vivoit sur la fin du regne de Charles *le Chauve :* car il est certain que Gerard, comte d'Auvergne & gendre de Pepin, fut tué à la bataille de Fontenai, en 841. Gerard étoit un prince courageux, mais sans ambition.

Après la mort de Pepin I, il contint par sa fermeté & par son exemple une partie de ceux qui voulurent se révolter contre l'empereur Louis le Débonnaire, afin de faire succéder un des fils de Pepin aux états de leur pere; & s'il n'empêcha pas tous les troubles, il en arrêta au moins le progrès. C'étoit en 839. Il prit même le parti de Charles le Chauve contre les enfans de Pepin, & commanda un corps de l'armée que le premier laissa à Limoges en 840, lorsque dans le dessein de retourner en France, il voulut pourvoir auparavant à la sureté de l'Aquitaine. Il fut tué, *comme on l'a dit*, à la célebre bataille de Fontenai, qui se donna un samedi 25 de juin de l'an 841, & non pas de l'an 842, comme le pere Daniel l'a dit sans fondement dans son histoire de France. * *Voyez* le Cointe & Pagi, sous l'année 841. *L'histoire générale du Languedoc*, par D. de Vic & D. Vaissete, bénédictins de la congrégation de saint Maur, *tome I*, *liv. IX & X.*

GERARD, duc ou gouverneur général du royaume de Provence après le milieu du IX siécle, est surnommé, sans raison, *de Roussillon*, par plusieurs auteurs, & entr'autres par ceux qui ont travaillé à l'histoire généalogique de la maison de France, puisque l'usage des surnoms ne fut introduit que long-temps après. Charles, roi de Provence, fils de l'empereur Lothaire, & neveu de Charles le Chauve, l'appelle dans une charte de l'an 862, *son pere nouricier & son maître*, à cause du soin qu'il avoit eu de son éducation. Gerard n'eut qu'une fille de Berthe sa femme, dame aussi distinguée par sa piété que par sa naissance. Elle n'étoit pas fille de Pepin I, roi d'Aquitaine, comme plusieurs auteurs l'ont encore avancé. Ils consacrerent l'un & l'autre une partie des grands biens qu'ils possédoient, à la construction de deux monasteres qu'ils fonderent dans les états de Charles roi de Provence en 870. Gerard qui commandoit au nom de l'empereur dans les pays situés le long du Rhône, & qui avoit retenu ces peuples sous l'obéissance de ce prince, ayant appris que Charles le Chauve venoit avec une armée pour s'emparer de ces pays, se renferma dans un château du voisinage de Vienne, & confia la défense de cette ville à la duchesse Berthe sa femme. Cette dame résista aux attaques de Charles avec beaucoup de valeur, & fit durer le siége bien plus long-temps qu'il ne croyoit. Le roi ravagea pendant ce temps-là les pays des environs: enfin désespérant de prendre Vienne par la force, il fit solliciter les habitans & la garnison de se rendre, & en gagna une partie. Berthe qui en fut avertie en fit donner nouvelle au duc son mari, qui se rendit au camp des assiégeans, où il convint de la capitulation. Après que Charles fut entré dans la ville de Vienne la veille de Noël 870, Gerard & Berthe se retirerent en Bourgogne où ils avoient des biens considérables, & où ils fixerent leur demeure. * Capitulaires, *tome 2*, édition de Baluze. Mabillon, *ad ann.* 867. DD. de Vic & Vaissete dans leur *histoire de Languedoc*, *liv. X.*

GERARD (saint) abbé de Brogne, étoit né au territoire de Namur d'une famille distinguée, & il montra dès son enfance beaucoup de piété. Il prit de bonne heure le parti des armes, & fit plusieurs campagnes sous Berenger comte de Namur, sans que sa vertu en reçût aucune atteinte. Sa probité & sa sagesse le rendirent le conseil & le confident du comte de Namur, qui l'envoya pour quelques négociations vers le comte Robert, lequel usurpa depuis la couronne. Ce voyage se fit vers l'an 928. Gerard en profita pour visiter le monastere de S. Denys; & ayant su qu'on y possédoit les reliques d'un S. Eugène que l'on prétend avoir été un des compagnons de S. Denys, & premier évêque de Toléde, il les demanda pour les déposer dans l'église qu'il avoit fait bâtir dans sa terre de Brogne. On lui fit entendre qu'on auroit égard à sa demande, s'il vouloit se faire moine à S. Denys. Peut-être vouloit-on par-là éviter de nouvelles sollicitations de sa part. Cependant Gerard en conçut dès la nuit suivante le dessein de prendre l'habit monastique dans cette maison. Il retourna auparavant vers le comte de Namur, qui s'efforça en vain de le retenir. Gerard revint à S. Denys, & y prit l'habit monastique vers la même année 928. Il commença alors à apprendre à lire: il s'appliqua à la langue latine, & la neuviéme année de son séjour à S. Denys, l'on jugea à propos de l'ordonner prêtre. Sa vertu suppléoit en quelque sorte à son défaut de science. Il obtint ensuite les reliques de S. Eugène, retourna à Brogne, où il mit douze moines de S. Denys à la place des clercs qui desservoient l'église qu'il avoit fait bâtir, y fonda un monastere, & le gouverna avec beaucoup de sagesse & de prudence. Gislebert duc de Lorraine, & Arnoux *le Grand* comte de Flandre, édifiés de la vertu des moines & de l'abbé de Brogne, prierent celui-ci de réformer toutes les abbayes des terres de leur obéissance. Gerard se rendit à leurs vœux, & il réforma & gouverna même pendant quelque temps S. Guislain, S. Pierre, & S. Bavon de Gand, S. Martin de Tournai, Marchienne, Hasnon, S. Vaast d'Arras, S. Bertin, S. Omer, &c. Il rendit en France les mêmes services aux abbayes de S. Remi de Reims, & de S. Riquier. Sur la fin de sa vie, il alla à Rome pour obtenir des priviléges en faveur de son monastere de Brogne. Après quoi il visita tous les monasteres soumis à son obéissance, & se démit ensuite de son gouvernement pour mieux se préparer à la mort. Elle arriva un lundi 3 octobre de l'an 929. * *Vita S. Gerardi, apud Sur. 3 octob. & apud Mabillon.* Longueval, *histoire de l'Eglise Gallicane*, *tome V.*

GERARD (saint) évêque de Toul, dans le X siécle, fut tiré du séminaire des Clercs de Cologne, où il menoit une vie exemplaire, pour être élevé sur le siége de Toul l'an 963. Il fit un voyage à Rome, & mourut le 23 avril de l'an 994. Leon IX le reconnut pour saint en 1050. * *Vita apud Bolland.* Baillet, *vies des SS.*

GERARD (le vénérable) étoit de Mante, & fit ses études à Chartres, pendant que le célebre Fulbert, une des grandes lumieres de son siécle, en étoit évêque. Peu après il se retira à Lagni à six lieues de Paris, & du diocèse même de Paris, & il s'y consacra à la vie religieuse. Il devint un moine parfait, & un modéle de vertu pour ses freres. Il fut fait abbé de S. Vandrille en l'an 1007, & fut tué en 1031.

GERARD de Chonad, évêque de Chonad en Hongrie, dans le XI siécle, étoit né de parens Vénitiens. Ayant entrepris le voyage de Jérusalem, il passa par la Hongrie, où le roi S. Etienne l'arrêta; mais Gerard s'étant retiré dans une solitude, y travailla à la conversion des infidéles. On le choisit ensuite pour être évêque de Chonad, ville de Hongrie entre Lippa & Ségedin, où il vécut en paix pendant tout le cours de la vie de S. Etienne: mais après la mort de ce roi, les troubles du royaume de Hongrie lui causerent divers chagrins; & ayant voulu s'opposer à la promotion d'André, fils de Ladislas, au royaume de Hongrie, il fut massacré en 1047. * *Anonym. apud Surium.* Bonfinius, *rerum Hungaric.* Baillet, *vies des SS.*

GERARD, fils de Hugues, comte de Metz, auteur des trois familles d'Alsace, de Lorraine, de Dagsbourg & de Habsbourg. Gerard fut le chef de la branche Lorraine, & vivoit vers l'an 1048. * Jacques Spenhel. *Genealog. familiæ Austriacæ.*

GERARD, doyen de l'église de S. Médard de Soissons, vivoit après le milieu du X siécle. Il passe pour auteur d'une vie de S. Romain. Voici ce qu'on lit sur cela dans la notice des manuscrits de l'église de Rouen, donnée en 1746, par M. l'abbé Saas: « Il paroît, » dit-il, que c'est Gerard, doyen de l'abbaye de saint » Médard de Soissons, au dixiéme siécle, qui a écrit » une vie de S. Romain, en prose, & une autre en » vers. La vie de ce saint archevêque en prose a été » publiée par M. Rigault, à Paris en 1609, *in-8°*. La » vie en vers est perdue, dit-on. Gerard adresse ces » deux ouvrages à Hugues II, archevêque de Rouen,

» par un prologue que le pere Mabillon a fait imprimer au tome I de ses Analectes, page 107, avec des » observations, &c. » La vie de S. Romain en vers n'est pas perdue : elle est imprimée dans le tome III du *Thesaurus anecdoton* des PP. DD. Martenne & Durand, pag. 1653 & suiv. & ce poëme contient environ 650 vers tous hexametres. Cette vie ne peut être de Gerard, doyen de S. Médard de Soissons, puisque ce même Gerard dit lui-même, en adressant ce poëme à l'archevêque de Rouen, qu'il passoit dès-lors pour ancien : *Vitam veteranam heroico carmine editam.* Pour la vie de S. Romain, publiée par Rigault, il est sûr que c'est l'ouvrage de Fulbert, archidiacre de Rouen dans le XI siécle; dom Martenne le dit dans son avertissement sur la vie de S. Romain, en vers. Si le pere Mabillon, au tome I de ses Analectes, a dit que la vie de S. Romain, en vers, étoit perdue; s'il a pensé que celle qui a été donnée au public par Rigault, avoit Gerard pour auteur, il n'a prétendu donner que de simples conjectures. Lorsqu'il publia le premier tome de ses Analectes, en 1675, il ne connoissoit ni le manuscrit de la vie de S. Romain, qui est à S. Ouen à Rouen, ni un autre manuscrit de l'église d'Evreux, découvert par dom Martenne, sans lesquels il n'étoit pas possible d'éclaircir la matiere. Le manuscrit de l'abbaye de S. Ouen de Rouen renferme en effet une vie de S. Romain, écrite en prose, différente de celle qui a été donnée par Rigault; & l'on peut croire que c'est celle-là qui étoit de Gerard. * *Voyez* ces faits bien discutés dans l'*Admonitio prævia* des PP. Martenne & Durand, sur la vie de S. Romain, en vers; & mieux encore dans l'écrit intitulé : *La notice des manuscrits de la bibliothéque de l'église métropolitaine de Rouen, par M. Saas, curé de S. Jacques, de l'académie des sciences de la même ville, revue & corrigée par un religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur*, pag. 47 & suiv. Ce Bénédictin est D. René Prosper Tassin.

☞ GERARD ou GERAUD, moine de Fleuri ou S. Benoît, sur Loire, & disciple d'Abbon, vivoit à la fin du X siécle, du temps d'Erchambaud, archevêque de Tours, lequel florissoit vers 986. On a de ce Gerard quelques méchans poëmes sur la translation du corps de S. Benoît d'Italie en France, sur la sainte Vierge, &c. Ces poëmes sont encore manuscrits. Abbon, son maître, lui adresse, & à Vital, un autre de ses disciple, deux de ses écrits, l'un sur les cycles pour régler la fête de Pâque, l'autre sur l'année de la passion du Sauveur. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, tomes VI & VII.

☞ GERARD I évêque de Cambrai dans le XI siécle, naquit sur les frontieres de France & de Lorraine, d'une famille distinguée par sa noblesse. Il eut pour pere Arnoul, seigneur de Florines & de Rumigni, & pour mere Ermentrude. Il fut élevé dans le clergé de Reims, sous les yeux de l'archevêque Adalberon, son proche parent, & sous la direction du docte Gerbert. Il fit de grands progrès dans les lettres humaines & la science ecclésiastique : ce qui lui procura la place de clerc de la chapelle du roi Henri, depuis empereur. Gerard n'étoit encore que diacre, lorsqu'Erluin, évêque d'Arras & de Cambrai, étant mort, le roi Henri le nomma pour lui succéder dans ces deux siéges, qui étoient encore gouvernés par un seul & même évêque. Cette nomination se fit le premier février 1012, néanmoins Gerard ne fut sacré que le lendemain de la Purification de l'année suivante. La cérémonie s'en fit à Reims par l'archevêque Arnoul, son métropolitain. Sitôt qu'il eut pris le gouvernement de son église, tout se ressentit de sa vigilance pastorale. Il acheva le monastere de S. Gingulfe de Florines, que son pere avoit commencé pour une communauté de clercs, & y en fonda un autre pour des moines, sous l'invocation de S. Jean-Baptiste. Il fonda encore un monastere à Château-Cambresis, & rétablit l'abbaye de Marolles, en y remettant des moines à la place des clercs qui s'y étoient introduits. Ses soins s'étendirent aussi à trois autres monasteres, Maubeuge, S. Guilain & Hautmont, dans lesquels il rétablit le bon ordre, & fit revivre la regle de S. Benoît. L'église cathédrale de Cambrai doit sa réconstruction à Gerard, son évêque. On commença à la rebâtir en 1023, & le nouvel édifice ayant été achevé dans l'espace de sept ans, Gerard en fit solemnellement la dédicace en octobre 1030. La cathédrale d'Arras ayant été réduite en cendres par le feu du ciel le 30 juillet de la même année, Gerard entreprit aussi de la rebâtir plus magnifique qu'elle n'étoit auparavant, & il en vint heureusement à bout. Ce prélat n'eut pas moins de vigilance à maintenir la discipline dans son clergé, & à pourvoir au bien spirituel de ses peuples. Se trouvant à Arras à la fin de l'année 1025, il découvrit qu'il y étoit venu d'Italie des hommes semblables à ceux qui avoient été condamnés à Orléans, deux ans auparavant, qui introduisoient une hérésie nouvelle. Gerard crut devoir en user avec eux avec douceur, afin de les arracher à leurs erreurs. Il commença par indiquer un jeûne & des prieres publiques pour la conversion de ces malheureux. Puis ayant assemblé son synode avec un religieux appareil, il les y fit comparoître. Là ils furent interrogés sur tous les points de leur croyance; & après avoir reçu une instruction aussi pathétique que lumineuse, ils reconnurent publiquement leurs erreurs, & les abjurerent sans détour. Les actes de ce synode ont été publiés par D. Luc d'Acheri, à la tête du XIII volume de son Spicilége. Ce fut par attachement aux anciennes regles, que Gerard refusa de se conformer au nouveau décret d'un concile tenu à Teuver près Mayence, qui ordonnoit qu'on feroit le jeûne des quatre-temps de mars le premier jour de carême, lorsqu'ils se rencontreroient ensemble; qu'il refusa d'abord de recevoir les réglemens de la trève de Dieu; qu'il s'opposa à l'élévation d'Ebles sur le siége de Reims. Gerard fit voir son zéle pour la paix & la justice, en assoupissant la dispute qui s'étoit élevée entre Adalberon, évêque de Laon, & Hardouin de Noyon, au sacre de Bertold, évêque de Soissons; & en terminant, au concile d'Aix-la-Chapelle tenu en 1022, le différend qui étoit entre Pilegrin, archevêque de Cologne, & Durand, évêque de Liége, au sujet de la jurisdiction sur l'abbaye de Borcet. Gerard le décida en faveur de Durand. Il sut se conserver la faveur de l'empereur Henri, qui lui donna toujours des marques de son estime & de sa confiance. Ce prince le choisit plusieurs fois pour son ambassadeur auprès de Robert, roi de France. Ce fut lui qui alla inviter le roi au colloque que ces deux princes tinrent à Yvois. Gerard y assista lui-même, avec quantité d'autres prélats & seigneurs de France & d'Allemagne. Ce grand évêque mourut le 14 de mars 1051, après un épiscopat de trente-sept ans un mois & onze jours. L'auteur de la chronique de Cambrai nous a conservé quelques-unes de ses lettres, qu'il a insérées dans le corps de son ouvrage. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VII.

☞ GERARD II évêque de Cambrai à la fin du XI siécle, étoit neveu de S. Lietbert, & petit neveu de Gerard I, l'un & l'autre évêques de Cambrai, & issus des seigneurs de Florines & de Rumigni. Il naquit au territoire d'Alost en Flandre, & se rendit d'abord moine à S. Vaast d'Arras, où il remplit depuis la dignité de prévôt ou prieur claustral. A la mort de S. Lietbert, arrivée en juin 1076, il fut élu pour le remplacer, & reçut l'investiture de la main du roi Henri IV. Le pape Grégoire VII l'ayant appris, chargea son légat Hugues de Die, d'examiner cette élection en concile, & de rectifier ce qui pouvoit y manquer. Cela fait, Hugues sacra le nouvel évêque, qui entra dans le libre exercice de ses fonctions. Son premier soin fut de déclarer une guerre irréconciliable à l'incontinence des clercs concubinaires. On voit par les plaintes qu'ils en porterent à leurs confreres de Reims, que Gerard tra-

vailla à leur faire garder le célibat, & à les empêcher de posséder plus d'un seul bénéfice; qu'il les priva même de l'assistance au chœur, & de leurs autres fonctions cléricales, & défendit que leurs enfans fussent élevés aux ordres sacrés. En 1084, Gerard se trouva au concile de Soissons, & l'année suivante à celui de Compiegne, assemblé pour rétablir la discipline ecclésiastique. Il fit paroître beaucoup d'affection pour l'ordre monastique, dont il favorisa l'établissement dans plusieurs maisons, auxquelles il fit même des libéralités. Les abbayes d'Anchin & d'Afflighem, en particulier, le comptent au nombre de leurs premiers bienfaiteurs. La cathédrale de Cambrai doit le regarder en la même qualité, à raison des donations considérables qu'il lui fit en 1089, la quatorziéme année de son épiscopat. Gerard agrandit sa ville épiscopale, & la ceignit de murs. Il fut le dernier évêque qui gouverna conjointement les diocèses de Cambrai & d'Arras. Celui-ci fut séparé de l'autre en 1093, & eut son évêque particulier. On est partagé sur le jour & l'année de la mort de l'évêque Gerard. Sigebert, suivi par Meyer, la place en 1094, & les autres dès 1092. Les uns sont pour l'onziéme d'août, & d'autres pour le trente-uniéme de juillet. Couvenier a publié à la tête de sa chronique de Cambrai une lettre de ce prélat. Après lui Jacques le Vasseur l'a donnée en latin & en françois, dans ses annales de l'église de Noyon. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VIII.

GERARD (saint) né à Corbie vers l'an 1030, fut donné, étant encore enfant, par ses parens à l'abbaye de ce nom, où il fit profession lorsqu'il fut en âge. Son habileté le fit choisir pour en être le procureur, & il exerça cette charge sans rien perdre de l'amour pour la régularité & la retraite. Après avoir, quoique malade, accompagné son abbé à Rome, il fut fait sacristain, & rétablit l'église. Les religieux de S. Vincent de Laon voulurent l'avoir pour abbé; mais ayant essayé vainement de rétablir la régularité parmi eux, il les abandonna, & fut abbé de S. Médard de Soissons. Un usurpateur nommé Ponce l'en ayant chassé, il se retira en Poitou, avec quelques religieux zélés, & gagna les bonnes graces de Guillaume VII, duc de Guienne, qui lui permit en 1077 de bâtir un monastere à Sauve-Majeur, à six lieues de Bourdeaux. Gerard y reçut un grand nombre de religieux, dont il établit une partie en divers prieurés. Il mourut saintement le 5 avril 1095. * Bollandus, *acta SS.* 5 *april.* Mabillon, *acta SS. ord. Bened. sæcul. VI*, tome II.

GERARD, premier comte de Vaudemont, étoit frere de *Thierri*, duc de Lorraine, & florissoit à la fin du XI siécle & au commencement du XII. Il partagea avec son frere plus jeune que lui le domaine que leur pere Gerard, duc de Lorraine, avoit possédé. Mais il se comporta fort mal. Livré à ses passions, il ne cessa d'agir en tyran. Il s'empara par violence de terres qui ne lui appartenoient point, & fit jetter dans les fers plusieurs personnes distinguées par leur naissance, à qui il n'accorda ensuite la liberté qu'après en avoir reçu beaucoup d'argent & de présens. Hubert ou Huicbert, duc de Bourgogne, s'opposa à ses vexations, le fit prisonnier lui-même, & ne le relâcha qu'à force de sollicitations & d'argent. Cependant Gerard devenu libre, voulut être fondateur du monastere de Belval dans la forêt de Terne, en 1097. Il dota cette maison d'amples revenus, & elle fut mise sous la dépendance de l'abbaye de Moyen-moutier, ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe. Mais elle en fut séparée dans la suite, & érigée elle-même en abbaye. Gerard peu instruit de ce que la justice de Dieu exigeoit de pénitence pour l'expiation de ses crimes, crut sans doute y satisfaire par cette œuvre purement extérieure. Il mourut l'an 1108. * Voyez *l'histoire de l'abbaye de Moyen-moutier*, écrite en latin par D. Belhomme, abbé de ce monastere, *in*-4°. à Strasbourg 1724, *pages* 265, 266, 267, 268, 269, & 278.

☞ GERARD, archevêque d'Yorck, au commencement du XII siécle, étoit neveu de Valkelin, évêque de Winchestre, & de Simeon, abbé d'Ely, au moyen de quoi il se trouvoit parent de Guillaume *le Conquérant*, comme ses oncles. Il prit naissance en Normandie. Etant entré dans le chapitre de la cathédrale de Rouen, il en devint grand-chantre. Ensuite il passa en Angleterre, où il obtint une place dans la chapelle du roi Guillaume *le Roux*. Ce prince lui donna sa confiance, & l'envoya à Rome avec un autre de ses chapelains, pour s'informer de la situation des affaires, lors de son différend avec S. Anselme. Robert, évêque d'Herford, étant mort le 26 juin 1095, Gérard fut élu environ au bout d'un an pour lui succéder, & fut sacré par S. Anselme, le premier dimanche après la Pentecôte de l'an 1096. Il gouverna ce diocèse pendant environ quatre ans & demi, & fut transféré à l'archevêché d'Yorck après la mort de Thomas I, qui arriva en novembre 1100. Gerard alla aussitôt à Rome recevoir le *pallium*. Saint Anselme lui donna une lettre de recommandation auprès du pape Pascal II. En priant ce pontife de confirmer la translation de Gerard, il le représentoit comme la personne qui pouvoit rendre le plus de service à l'église d'Angleterre. Il ajoutoit qu'il le croyoit disposé à le faire réellement, & qu'il rempliroit par-là parfaitement sa vocation à ce grand siége. Effectivement, Gerard joignoit à beaucoup d'esprit, de science, & diverses autres belles qualités, une grande connoissance de la discipline ecclésiastique. De retour en Angleterre, il se montra d'abord très-peu reconnoissant de ce que S. Anselme avoit fait en sa faveur. Il refusa quelque temps de lui faire la prestation d'obéissance que les archevêques d'Yorck faisoient à celui de Cantorbéri, comme à leur primat: il se déclara même pour le roi contre S. Anselme. Cependant, sur les représentations du pape Pascal, il rendit à ce primat ce qu'il lui devoit, & lui fut toujours étroitement uni dans la suite. Gerard gouverna l'archevêché d'Yorck pendant sept ans & quelques mois, & mourut le 21 mai 1108. Il eut pour successeur Thomas II, neveu de celui qui l'avoit précédé immédiatement dans le même siége. On trouve dans la bibliothéque Cottoniene, un manuscrit qui contient des vers de la façon de Gerard avec ce titre: *Versus Girardi, archiepiscopi Eboracensis*. On trouve trois de ses lettres parmi celles de S. Anselme. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome IX.

GERARD, surnommé THOM (d'autres le surnomment *Tenque*) gardien de l'hôpital de Jerusalem, puis instituteur & premier grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, étoit Provençal, natif de l'isle de Martigues. Les marchands d'Amalfi, ville du royaume de Naples, située sur la côte de la mer Méditerranée, entre Naples & Salerne, ayant obtenu de Bomensor, calife d'Egypte & de Syrie, la permission de célébrer le service divin dans la ville de Jerusalem, bâtirent vers l'an 1050, une église dédiée sous le nom de la Vierge, que l'on appella *Sainte Marie la Latine*, pour la distinguer des églises grecques, & parcequ'on y faisoit l'office en latin. Ils y fonderent aussi un monastere de religieux de l'ordre de S. Benoît, qui eurent charge d'y recevoir les chrétiens pélerins qui s'y présenteroient; & un autre monastere de religieuses, dédié au nom de sainte Marie-Magdeléne, pour y recevoir les femmes qui feroient le voyage de la Terre-Sainte. Comme la dévotion des fidéles s'augmentoit de jour en jour, l'abbé de sainte Marie la Latine trouva le moyen de faire bâtir un hôpital en 1080, pour loger les pauvres pélerins, & y traiter les malades; & en donna l'administration à Gerard, qui étoit un homme fort estimé pour sa vertu & pour son zèle. La chapelle de cet hôpital fut consacrée au nom de saint Jean-Baptiste, parceque l'opinion étoit alors parmi les Chrétiens, que Zacharie pere de saint Jean, avoit demeuré en ce lieu-là. Lorsque Godefroi de Bouillon fit

la conquête de la ville de Jérusalem en 1099, Gerard avoit encore la conduite de cet hôpital; mais il fut trouvé en prison, parcequ'il avoit été accusé d'avoir soulagé les soldats chrétiens, & de leur avoir donné du pain. Quelques-uns ont écrit que Dieu fit un miracle en sa faveur; & qu'ayant été surpris en portant des pains pour les jetter aux chrétiens par-dessus les murs, il fut mené devant le gouverneur Sarasin, où ces pains furent changés en pierre. Le roi Godefroi lui ayant donné la liberté, alla visiter l'hôpital, & y fit de grands présens. L'année suivante Gerard fonda l'ordre de S. Jean de Jerusalem, pour lequel il institua une regle particuliere. Il prit un habit religieux avec une croix de toile blanche à huit pointes, cousue vis-à-vis de l'estomach, & donna cet habit à plusieurs personnes qui s'engagerent dans cette sainte société, faisant les trois vœux de chasteté, d'obéissance, & d'abdication de propre., avec un vœu particulier de soulager les chrétiens. Guillaume de Tyr, qui commença son histoire en l'année 1184, & Jacques de Vitri, qui l'a suivi en 1220, disent que l'hôpital dont Gerard étoit l'administrateur, portoit le nom de saint Jean *l'Aumônier*, patriarche d'Alexandrie; mais c'est une erreur qu'il n'est pas difficile de détruire, puisque dans les lettres de la donation faite aux hospitaliers en 1099, Godefroi dit expressément, *qu'il s'achemina en l'église du saint hôpital fondé en l'honneur de Dieu, de sa benoiste mere, & de saint Jean-Baptiste.* Et dans la premiere bulle du pape Paschal II, en 1113, pour la confirmation de cet ordre, adressée au grand maître Gerard, on lit ces mots: *Xenodochium, quod in civitate Jerusalem, juxta Beati Joannis Baptistæ ecclesiam instituisti.* C'est-à dire, *l'hôpital que vous avez institué en ordre régulier dans la ville de Jérusalem, attenant l'église de S. Jean-Baptiste.* A l'égard de la patrie de Gérard, on ne peut douter qu'il ne fût François. Hugues le chartreux, qui vivoit vers l'an 1140, & Jean *de Indagine*, l'assurent expressément: témoignage qui est confirmé dans la donation de Raimond, comte de Provence, faite un peu après celle de Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem. Le grand-maître Gerard eut pour successeur Raimond du Puy. On ignore la date précise de sa mort. La plupart des auteurs la placent en 1118: mais elle ne peut être arrivée qu'après l'an 1121, puisqu'en cette même année 1121, Amelius, évêque de Toulouse, permit à Gerard d'acquérir des biens fonds, tant ecclésiastiques que laïcs, dans son diocèse. *Voyez* Catel, *mem. de Lang.* p. 879. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *privilèges de l'ordre de Malte.*

GERARD (Saint) moine de Clairvaux, frere de saint Bernard, embrassa d'abord la profession des armes: mais ayant été blessé & pris dans un combat, il résolut de se faire moine: ce qu'il exécuta dans la suite; car à peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il alla trouver ses freres à Cîteaux, & suivit saint Bernard à Clairvaux, où il fut long-temps célerier. Depuis ayant accompagné saint Bernard dans ses voyages; & étant allé en Italie avec lui, il y mourut le 13 de juin de l'an 1138. * *Hist. ordinis Cisterc.* Le Nain, *vies des saints de l'ordre de Citeaux. Vie de S. Bernard.* Baillet, *vies des saints.*

GERARD, septiéme prieur de l'ordre de Grandmont; on le nommoit Gérard d'ITHIER: il vivoit dans le douziéme siécle. Après la mort de Guillaume de Trinhiac, (*de Trinhiaco*) il fut élu d'un consentement unanime prieur de son ordre, l'an 1188. Il composa avec assez d'etendue la vie de S. Etienne, instituteur & fondateur du même ordre, rapportant dans un grand détail ses actions, ses vertus & ses miracles. Quelques-uns de ses freres en firent un abrégé, qui après être demeuré long-temps manuscrit, a été imprimé pour la premiere fois en 1657, dans la nouvelle bibliotheque des manuscrits, donnée par le pere Labbe. Cet abrégé fut réimprimé par Pierre-François Chiflet; & ensuite par Bollandus, qui le donna sous le nom de Gérard, au huitiéme de févriet des actes des Saints: mais la vraie vie composée par Gérard a été depuis imprimée par les peres DD. Martenne & Durand, dans le tome VI de leur *Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. pag. 1046 & suiv. avec un avertissement historique concernant les différentes vies qui ont été composées de saint Etienne de Grandmont.

GERARD, dit *de Blaye*, de *Blavia*, né à Bayeux, & fils de *Gérard*, fut élu évêque d'Angoulême dans le XII siécle. Après son élection, il alla à Rome, où le pape Paschal II célébroit le concile de Latran l'an 1112. Il y proposa un expédient très plausible, pour dégager le pontife de la parole qu'il avoit donnée à l'empereur Henri V au sujet de l'investiture des bénéfices; & tous les peres assemblés s'écrierent unanimement que ce n'étoit pas lui qui avoit parlé, mais le saint Esprit par sa bouche. Pour l'exécution de ce conseil, si avantageux à l'église, il fut envoyé à cet empereur, & depuis il exerça la légation de l'Aquitaine, qui comprenoit alors la Touraine & la Bretagne, outre les trois Aquitaines. Gelase II, Calliste II & Honorius II lui conserverent cette dignité, qui lui fut ôtée par le pape Innocent II. Gérard en eut tant de dépit, que pour se maintenir dans cette légation, il suivit l'antipape Pierre de Leon, dit *Anaclet.* Rien ne put le retirer de ce parti, & les prieres de saint Bernard même furent inutiles. On dit qu'on le trouva mort dans son lit vers l'an 1135, horriblement livide & boufi, & qu'il avoit tenu huit conciles, & bâti grand nombre d'églises. Bernard de Bonneval rapporte que Gérard s'étoit fait archevêque de Bourdeaux, & que son corps fut déterré par ordre du légat apostolique. Cependant M. de Besli & quelques autres soutiennent le contraire, fondés sur l'histoire des comtes & des évêques d'Angoulême, publiée par le pere Labbe. * Sainte-Marthe, *Gall. chrift.* Labbe, *tom. 2. bibl. nov. mf.*

GERARD de Maurisio, citoyen de Vicence, où il étoit juge, florissoit dans le XIII siécle. Il étoit fils de *Pierre* de Maurisio, officier de l'empereur Frederic II, qui servit ce prince contre le pape Innocent IV & les marquis d'Est, c'est-à-dire, le parti des Gibelins contre celui des Guelphes. Gérard fréquenta le barreau; & après avoir plaidé pendant quelque temps, il devint juge de Vicence. Dans les troubles dont sa patrie fut agitée sous Ezzelin II, pere du tyran de ce nom, il fut pris & emmené captif à Padoue. Quelque temps après, celui qui gouvernoit cette ville l'envoya vers le peuple de Vicence, pour lui proposer de rendre la liberté à cinq officiers Padouans qu'il retenoit captifs, avec promesse d'en agir de même à l'égard de six Vicentins qui étoient détenus à Padoue, dont Gérard étoit du nombre, & de ne point secourir Ezzelin contre Vicence. Le conseil s'étant assemblé pour délibérer sur cette proposition, elle fut rejettée. Gérard qui avoit été admis à cette délibération, fut si indigné de ce refus, qu'en présence même du conseil, il pria Dieu que tous ceux qui le composoient fussent bientôt réduits au même état de captif où il étoit lui même. Son désir fut exaucé. Ezzelin secouru par les Padouans défit les Vicentins, & en fit prisonniers environ deux mille qui furent amenés à Padoue, au nombre desquels étoient ceux qui avoient rejetté la proposition de paix qui leur avoit été faite. Gérard enfin étant revenu dans sa patrie, s'attacha particulierement à Ezzelin de Romain, fils du précédent, & il obtint pour lui & Alberic son frere, des lettres de protection de l'empereur Fréderic II, en 1232, au mois de décembre. Quelque temps après les Vicentins étant entrés dans la révolte des Lombards contre Fréderic, & ayant été défaits, on en mit beaucoup aux fers, & Gerard fut encore du nombre: » Quoique, dit-il, je fusse très-attaché au parti de » l'empereur, que je ne lui eusse jamais manqué de » fidélité, & que je me fusse même opposé seul avec » un nommé Albert, avocat de Vicence, à l'union que » l'on avoit faite avec les Lombards, ensorte que personne

» sonne n'osant parler contre cette alliance, je me suis » ouvertement déclaré contre. « Lorsqu'il fut revenu à une meilleure situation, il mit par écrit les principales actions d'Ezzelin depuis l'an 1182, jusqu'en 1237. On ne doit pas être surpris qu'il y loue souvent celui dont il donne l'histoire. Ezzelin ne commença que vers l'an 1250 à se livrer à ces cruautés inouies, & à ces désordres abominables qui l'ont rendu un objet d'horreur à l'univers, & qui le feront à jamais regarder avec indignation. Cette histoire écrite en latin, fut tirée des bibliothéques pour la premiere fois par les soins de Felix Osius, professeur d'éloquence à Padoue, qui mourut en 1631, lorsqu'il étoit près de le mettre au jour. Dominique Molinus, noble Vénitien, s'en chargea & la fit paroître à Venise, en 1636, avec plusieurs autres historiens de la marche Trévisane. Feu M. Leibnitz en donna une nouvelle édition à Hanovre en 1710, dans *le tome 2 de ses écrivains servant à l'histoire de Brunswick*. M. Muratori l'a donné de nouveau en 1726, dans le *tome* 8, *page* 1 de son excellent *recueil des écrivains de l'histoire d'Italie*, à Milan *in-fol.* Jean Vossius s'est trompé en disant que l'histoire d'Ezzelin, par Gerard de Maurisio, alloit jusqu'à l'an 1240. * Muratori, *in Gerardi Maurisii histor. præf. pag.* 3. Guill. Leibnitz, *præf. pag.* 5. *apud eundem Murator.* Vossius, *de histor. Lat. l.* 2. *c.* 27. *Voyez* l'histoire même de Maurisius, où il dit ce que nous avons rapporté de lui-même.

GERARD, moine de saint Quentin, vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1270. Il a écrit un traité de la translation de la couronne d'épines, & des reliques que le roi saint Louis apporta en France; un des miracles de sainte Elizabeth de Thuringe, &c. * Henri *de Gand*, *in cat. c.* 52. Trithéme, &c.

GERARD, religieux de l'ordre de S. Dominique, vers l'an 1300, enseigna à Liége. Il composa divers traités; *de doctrina cordis; de testamento Christi; sermones de tempore, & de sanctis, &c.* * Henti *de Gand*, *de script. ecclef. c.* 53. Le Mire, *biblioth. ecclef.* Valere-André, *bibl. belg.* Trithéme, &c. Voyez le P. Echard, *de script. ord. prædic.*

GERARD de Boulogne, XI général de l'ordre des Carmes, sur la fin du XIII siécle, & au commencement du XIV, fut docteur de Paris, & mourut à Avignon l'an 1317. Il travailla utilement pour son ordre, & se fit des affaires avec quelques religieux d'Angleterre, où il voulut établir diverses provinces de son institut. Geofroi de Cornouaille écrivit à Gerard de Boulogne, qui laissa divers ouvrages, des commentaires sur le Maître des sentences; des sermons; *Quæstiones ordinariæ; summa theologiæ, &c.* * Trithéme, *de script. ecclef.* Lucius. Alegre, &c. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XIV siécle.*

GERARD, fils de Conrad, comte d'Oldembourg, fut tué avec son pere en 1368. Il y a eu un autre GERARD de la même famille, frere de Christiern I, roi de Danemarck, qui défit son frere Maurice l'an 1462, & qui fut vaincu en 1482, & fait prisonnier par les évêques de Munster & de Bremen. * Jacque Spenher.

GERARD, de l'ordre des hermites de S. Augustin, natif de Bergame, évêque de Savonne, théologien & canoniste, florissoit vers l'an 1340. Il a composé un commentaire sur les sentences; deux questions quodlibétiques; un commentaire sur le cantique des cantiques & sur l'épître aux hébreux; & un ouvrage sur le sixiéme livre des décrétales. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV siécle.* Trithéme, *de script. eccl.*

GERARD-ODONIS, de Rouergue, de l'ordre des freres mineurs, élu général de cet ordre en 1329, à la place de Michel de Cesena, & depuis honoré de la qualité d'archevêque d'Antioche par Jean XXII, mourut à Catane en 1349. Il a composé un commentaire sur les dix livres de morale d'Aristote, imprimé à Venise l'an 1500. On lui attribue l'office des stigmates de S. François. Il y a dans le couvent des Cordeliers de Mirepoix un traité manuscrit des figures de la bible qui porte son nom; & dans la bibliothéque vaticane un commentaire sur les livres des sentences; deux questions philosophiques; & des commentaires sur differens livres de l'écriture. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XIV siécle.*

GERARD de Sienne, de l'ordre des hermites de S. Augustin, scholastique & canoniste, étoit contemporain de Jean d'André. Il a composé un commentaire sur les sentences; un traité des contrats & de l'usure, & un livre des prescriptions. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV siécle.*

GERARD, dit *le Grand*, vulgairement *Groot*, né à Deventer dans l'Over-Issel en 1340, étudia à Paris dans le collége de Sorbonne, où il prit les premieres semences de piété & de doctrine. Lorsqu'il fut de retour dans son pays, il fut chanoine d'Utrecht, puis d'Aix-la-Chapelle; mais il quitta ces bénéfices pour mener une vie plus évangélique. Il s'appliqua uniquement à la prédication, & se contenta d'être diacre, n'osant s'élever à l'ordre de prêtrise. Depuis, il établit une communauté de clercs, qui s'occupoient à instruire la jeunesse dans les lettres & dans la piété. Au reste, ils vivoient en particulier, tiroient leur subsistance de leur travail, qui consistoit sur-tout à copier des livres. Florent qui avoit soin des membres de cette congrégation, persuada à Gerard de les faire vivre en commun; & c'est de-là qu'on leur donna le nom de *Freres de la vie commune.* Ainsi cette congrégation, appellée aujourd'hui de *Windesheim*, fut établie d'abord à Deventer, & se répandit en peu de temps dans les Pays-Bas. Les clercs qu'on y recevoit ne faisoient point de vœux. Gerard mourut en réputation de sainteté le 20 août de l'année 1384, en la 44 de son âge. Son institut avoit été confirmé par le pape Gregoire XI, dès l'an 1376, sous la regle de saint Augustin. On y unit l'an 1412, les chanoines réguliers du monastere de Groënendaël, situé dans une forêt proche de Bruxelles, & qui étoit chef-d'ordre, ayant six monasteres qui dépendoient de lui dans les Pays-Bas. Au commencement du XVI siécle, on appella en France des chanoines de Windesheim, pour les mettre dans l'abbaye de Château-Landon. Ils fonderent aussi dans les Pays-Bas jusqu'à quatorze monasteres de filles, dont ils avoient la direction. Cette congrégation qui avoit beaucoup de maisons, en a perdu plusieurs, les unes ayant été ruinées en Allemagne & en Hollande par les hérétiques; quelques autres ayant été données aux Jésuites & à d'autres congrégations. Il leur en reste pourtant encore de très-célébres, où la régle est étroitement gardée, comme à Cologne, à Wezel, & ailleurs. Ces chanoines portent le camail, le rochet & le bonnet carré dans la maison & à l'église, le surplis & l'aumusse sur les épaule, de la maniere de ceux de saint Victor de Paris. Gerard composa divers ouvrages; *Protestatio de veridica prædicatione; Conclusa & proposita.; De studio in sacris libris.* Ces trois traités sont parmi les œuvres de Thomas à Kempis. Il y en a un très-grand nombre d'autres, qu'on trouve manuscrits dans les bibliothéques du Pays-Bas, dont Aubert le Mire a donné le catalogue, que l'on peut voir en françois dans la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques de M. Du Pin, XIV siécle. * Valere André, *biblioth. belg.* Thomas à Kempis, *de orig. Cœn. & congreg. Windef.* Le Mire, *in auct. in chron. & in orig. ordinis S. Aug.* Pennot, *lib.* 2, *cap.* 63, 64 & 65. Sponde, *A. C.* 1384, *n.* 12. Trithéme. Jodocus Badius. Hermant, *hist. des ordres religieux, &c.*

GERARD de *Zutphen* ou de *Zerbolt*, clerc de la congrégation des freres de la vie commune, sur la fin du XIV siécle, mourut l'an 1398, âgé de 31 ans. Il laissa deux traités : *De reformatione virium animæ; & de spiritualibus ascensionibus*, qui ont été imprimés à Paris, & à Cologne en 1579, & dans le tome XIV de la *bibliothéque des Peres.* Thomas à Kempis a fait son éloge dans la vie de Gerard *le Grand.* * *Consultez* aussi

Trithéme, le Mire, Valere André, Possevin, &c. Ce dernier semble douter que cet auteur ne soit le même que GERARD DE COLOGNE, dont Trithéme fait mention dans le traité des hommes illustres d'Allemagne; mais il est sûr que celui-ci a vécu après l'an 1400, & qu'il a écrit *Quæstiones sententiarum notabiles, &c.*

GERARD, dit *de Schiedam*, prieur des Chartreux de Liége dans le XV siécle, mourut en 1433. Il a écrit, *De cura pastorali. De septem sacramentis. De vitiis & virtutibus, &c.* Martin Aspicuelta, dit *Navarre*, cite dans le traité de l'oraison & des heures canoniques, un Chartreux de ce nom. * Valere André, *biblioth. belg.*

GERARD DE BREDA, Chartreux, recommandable par sa piété & par ses écrits, florissoit vers l'an 1470. Il écrivit la vie de JESUS-CHRIST en vers. *In psalmum 67. De septem horis canonicis, &c.* * Borstius, *cap.* 33. Dorland, *lib.* 7, *p.* 577. Petreius, *biblioth Cart.* Valere André. Trithéme, &c.

GERARD, ou plutôt GEBHARD DE WALPURG, archevêque de Cologne, *cherchez* TRUCSCHES.

GERARD, assassin, qui tua le prince d'Orange, *cherchez* BALTHASAR GERARD.

GERARD (Charles) étoit arriere-petit-fils de *Gilbert* Gerard, chevalier de l'ancienne famille de Gerards de Brin dans le comté de Lancastre en Angleterre. Ayant été élevé dans les armes dès sa jeunesse, dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, il se rendit près du roi d'Angleterre Charles I, à Shrewsburi en Angleterre, peu après qu'il eut élevé l'étendard royal à Nottingham. Gerard leva en peu de temps à ses dépens un régiment d'infanterie, & une compagnie de cavalerie, & se conduisit avec beaucoup de valeur en diverses rencontres très-dangereuses; premierement à la bataille de Kineton, où il reçut plusieurs blessures; & en plusieurs autres combats, comme à la prise Litchfield, à l'escarmouche du pont de Nottingham, à la premiere bataille de Newburi, & au secours de Newark. Ensuite il servit comme général du prince Robert dans les quartiers du pays méridional de Galles, où sa grande valeur & sa prudence le rendirent célébre dans les victoires de Kaërdiffe, de Kidwelli & de Kaërmarthen, & dans l'heureuse prise des châteaux de Cardigan, d'Emblin, de Langhorne, & de Roche, de même que de la ville forte d'Haverfordwest, & des châteaux de Picton & de Carrew. Il avoit aussi deux freres très-vaillans, *Edouard*, colonel d'infanterie, & *Gilbert* Gerard chevalier; & deux oncles *Gilbert* Gerard, chevalier, alors gouverneur de Worcester; & *Rateliffe* Gerard, lieutenant colonel, lequel Rateliffe avoit trois fils, *Rateliffe*; *Jean*, qui fut mis à mort par Cromwel; & *Gilbert* Gerard, baronet, qui furent tous trois à la bataille de Kineton, & en plusieurs autres chaudes rencontres, durant la guerre civile. Charles Gerard, pour récompense de ses services, fut fait lieutenant général de la cavalerie, & baron du royaume avec le titre de lord Gerard de Brandon, dans le comté de Suffolck. Ensuite le roi Charles II le fit comte de Macclesfeld. * Dugdale. Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

GERARD (Thierri) médecin, de la ville de Gouda, ou Tergoude en Hollande, ne nous est connu que par les traductions suivantes qu'il a faites de quelques ouvrages de Galien: 1. *De curandi ratione per venæ sectionem*; 2. *De hirundinibus, revulsione, cucurbitulâ & scarificatione*; 3. *De simplicium medicamentorum facultatibus libri* 2, à Paris, en 1530, *in-fol.* & en 1543 *in* 8°, & à Basle, chez Froben, dans l'édition latine des œuvres de Galien. * Valere-André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tome II, page 1116.

GERARD (Jean) regardé comme un des plus célébres & des plus habiles théologiens qu'aient eu les lutheriens, naquit l'an 1582 à Quedlimbourg en Saxe. Il enseigna la theologie à Iène pendant plusieurs années, & mourut en 1637. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans Henningius Witte, *in theol. pag.* 401. Les principaux sont, des lieux communs de théologie; la confession catholique; l'harmonie des quatre évangelistes en partie; le reste a pour auteurs, Chemnice & Lyserus; des commentaires sur la Genèse, sur le Deuteronome, sur les épîtres de S. Pierre, sur l'apocalypse; son patrologue, où il est traité de la vie & des ouvrages des auteurs de l'église primitive, &c. * *Voyez* Adr. Beierus, *in rect. Ien. pag.* 485.

GERARD (Jean) que nous trouvons aussi nommé Jean *Conrad Gerhardi*, étoit un médecin, qui a vécu dans le dix-septiéme siécle, & qu'on croit être né en Allemagne. Manget cite plusieurs ouvrages de lui, & nous lisons aussi les titres de la plus grande partie, dans l'histoire de la philosophie hermétique, par M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, tome III. Voici ces ouvrages: 1. *Joannis Conradi Gerhardi extractum chymicarum quæstionum, seu responsum ad Theoriam lapidis philosophici*; à Strasbourg, en 1616, *in-8°*. 2. *Decas physico-chymicarum quæstionum graviorum de metallis, cui adjuncta est medulla Gebrica, de lapide philosophico*; à Tubingue, en 1643, *in-8°*. 3. *Panaceæ hermeticæ, seu medicinæ universalis assertio & defensio Galeno chymica; ut & quæstio, an aurum infusum in jusculis, aliquid conferat; item Arcanum Lullianum, seu modus conficiendi universalem medicinam*; à Marpurg, en 1630 *in-8°*, à Ulm, en 1640. 4. *Commentatio perbrevis in appertorium Lullii, de lapide philosophico; & interpretatio testamenti novissimi Arnaldi de Villa Nova*; à Tubingue, en 1641, *in-8°*. 5. *Exercitationes in Gebri Arabis libros chymicos*; à Tubingue, en 1643, *in-8°*. 6. *Disputatio pro lapide philosophico*; à Strasbourg, en 1616, & à Tubingue, en 1641, *in-8°*. 7. *Anatomiæ corporis humani succincta comprehensio*; à Tubingue, en 1653, *in-8°*. 8. *Compendium animæ transmutationis artis metallorum, Ruperto Anglorum regi transmissum.* Le Robert dont il est ici parlé, est Robert Brus, roi d'Ecosse, qualifié ici roi d'Angleterre, parcequ'il étoit roi dans le continent d'Angleterre. M. l'abbé Lengler cite encore divers autres ouvrages de Gérard, dont on peut voir la liste dans le tome cité de son *histoire de la philosophie hermétique*, pag. 65, 67, 68, 171 & 172.

GERARD (Jean) né à Iène en 1621, après avoir achevé le cours ordinaire des études sous différens maîtres & dans sa patrie, alla en 1640 à Altdorff où il étudia les langues orientales, après quoi il retourna à Iène. Il parcourut ensuite la basse Saxe; & étant revenu de nouveau dans le lieu de sa naissance, il y reçut le dégré de maître-ès-arts en 1643. La théologie fut toujours depuis son étude principale. Cependant en 1646 on le reçut adjoint en philosophie à Wittemberg. Voulant connoître par lui-même les différentes sectes qui troubloient l'économie de la religion, il entreprit en 1650 de parcourir la Hollande, la France, & la Suisse. Il étoit de retour à Iène en 1652, & il y fut nommé cette même année professeur en histoire. L'année suivante il y prit le dégré de docteur en théologie. Il épousa la veuve du médecin Schelhammer dont il a eu deux fils & deux filles: les deux fils furent *Jean-Frédéric*, & *Jean-Ernest*, qui suit. Jean Gerard fut fait en 1655 professeur en théologie & recteur de l'académie de Iène. Il mourut le 24 de février 1668. On a de lui: *Harmonia linguarum orientalium. Disputationum theologicarum fasciculus. Locorum theologicorum epitome. De sepultura Mosis. Consensus & dissensus religionum profanarum. De ecclesiæ Copticæ ortu, progressu & doctrina.*

GERARD (Jean-Ernest) *fils du précédent*, né à Iène le 19 février 1662, fut mis au collége de Gotha en 1674, & dans celui de Géra en 1677. Il revint à Iène en 1679, passa quelque temps après à Altdorff où il étudia sous Sturmius & Kætenbeccius; fut fait maître-ès-arts en 1689, revint à Iène, y fournit plusieurs articles aux journaux de Leipsick, s'appliqua à la théologie; & après quelques voyages dans la Saxe, la Marche, le Holstein, &c, il fut nommé inspecteur des églises du duché de Gotha & professeur en histoire à Iène, à la

place de Sagittarius. Mais il n'accepta que le premier emploi. En 1694 il fut fait docteur en théologie, & professeur de la même science à Giessen, en 1697. Il est demeuré dans ce dernier poste jusqu'à sa mort arrivée le 18 mars 1707. Il a fait quelques ouvrages en allemand, & en latin : *Dissertatio de jure tertii in causa regalia.* Il augmenta aussi le *sylloge decadum theologicarum* de son pere, & en donna une nouvelle édition. Il devoit publier un recueil des lettres de son grand pere aux savans de son temps, avec les réponses de ceux-ci; mais la mort a arrêté cette édition.

GERARD (Ephraïm) naquit à Girsdorff, en 1682, dans le duché de Brieg en Silésie. Après avoir fait ses premieres études à Brieg & à Breslau, il alla en 1701 à Wittemberg, de-là en 1702 à Leipsick, & ensuite à Iène. Il s'appliqua surtout à la jurisprudence, & fut fait avocat de la cour & de la régence à Weimar. Après cela, il fut reçu docteur à Halle, & devint avocat ordinaire de la cour provinciale à Iène. En 1717, le sénat de Nuremberg lui adressa la vocation de professeur des institutes pour l'académie d'Altorf, & il la préfera à celle de Wittemberg; mais il mourut en 1718, à Altorf. On a de lui : 1. *Introductio in historiam philosophicam ;* 2. *Delineatio philosophiæ rationalis ;* 3. *De lege Furia-Caninia ;* 4. *De servitutibus in faciendo consistentibus ;* 5. *De judicio Duelli ;* 6. divers ouvrages écrits en allemand. * Voyez le *dictionnaire historique*, édition de Hollande, en 1740, & le *supplément françois de Basle* qui en a tiré le même article.

GERARD DOMAR ou DAMAR, *cherchez* DOMAR.

GERASIME (Saint) abbé en Palestine, dans le V siécle, étoit de Lycie. Il s'étoit laissé surprendre par les erreurs d'Eutychès; mais l'abbé Euthyme l'en détrompa. Il bâtit une grande laure proche du Jourdain, où il assembla un grand nombre de solitaires. L'auteur du pré spirituel dit qu'il guérit un lion, qui s'étoit enfoncé une épine dans le pied; que ce lion le servit toujours depuis, & qu'il mourut de tristesse après la mort de son maître, qui arriva le 5 mars 475. * Cyrill. *vita Euthymii.* Moschus, *c.* 107. Baillet, *vies des saints*, 5 *mars.*

GERASIME, patriarche de Constantinople, fut tiré d'un monastere pour succéder à Jean XIII en 1320; mais étant déja cassé de vieillesse, il fut bientôt accablé par le poids des affaires, & mourut dès le 19 avril de l'année suivante. On assure qu'il avoit peu de connoissance des lettres grecques. * Nicephore Gregoras, *l.* 8. Phrantz, *liv.* 1, *c.* 9. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

GERAUD (saint) comte d'Aurillac, né à Aurillac même, ville de la haute Auvergne, vers l'an 855, ne fut point appliqué aux exercices militaires, à cause de la foiblesse de sa complexion, & ses parens crurent qu'il valoit mieux qu'il s'occupât de l'étude, & qu'il entrât dans le clergé. Il apprit la grammaire & le chant. C'étoit presque là toute la science du clergé dans ces temps d'ignorance. Mais ayant perdu son pere dans sa jeunesse, il fut obligé de prendre le titre de comte : car cette dignité étoit dès-lors héréditaire. Quoiqu'il n'aimât pas la guerre, il fut quelquefois obligé de la déclarer à des seigneurs voisins qui opprimoient ses vassaux, & il la fit toujours avec succès. Il s'est rendu particulierement recommandable par sa charité pour les pauvres, par son amour pour la chasteté & son zéle pour la justice. Il refusa d'épouser la sœur de Guillaume *le Débonnaire*, duc d'Aquitaine, & préfera le célibat à l'honneur de devenir gendre de ce duc. Il fit jusqu'à sept fois le pélerinage de Rome. C'étoit la dévotion du temps. Gausbert, évêque de Cahors, l'ayant empêché de quitter le monde, afin d'édifier le monde même en y demeurant, il fonda un monastere à Aurillac où il se retiroit souvent. Dieu lui envoya plusieurs maladies & autres afflictions dont Gerand fit un bon usage, & qui acheverent de le sanctifier. Il mourut à Cezeinac le vendredi 13 d'octobre de l'an 909, comme on le croit. Son corps fut rapporté à Aurillac, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Sa vie a été écrite en quatre livres par saint Odon, abbé de Cluni, sur des mémoires exacts.

GERAUD, archevêque d'Aix, au milieu du X siécle, natif de la ville ou du diocèse d'Uzès, ayant pris la résolution de se retirer à Cluni pour y vivre sous la discipline de S. Aymar, abbé, fit en 945 à cette célébre abbaye, une donation des biens qu'il tenoit de son pere, *dans le comté d'Uzès, & la viguerie de Caisson.* Il donna entr'autres l'église de S. Saturnin, située à la droite du Rhône, & donna lieu par cette donation à la fondation du prieuré de S. Saturnin du Port, dont la ville du Pont-Saint-Esprit, bâtie depuis au même endroit, tire son origine : mais le nom de Saint-Esprit ne lui fut donné que depuis la fin du XIII siécle, à cause du pont qui y fut bâti alors sur le Rhône. MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia christiana*, se sont trompés, en mettant un Odolric sur le siége épiscopal d'Aix depuis l'an 928 jusqu'en 947. Ils ont confondu la ville de Dax en Gascogne, dont Odolric étoit en effet évêque en 928, avec celle d'Aix en Provence. * Voyez *Gallia christiana, nov. edit. tom.* 1. *pag.* 353. *Acta SS. ordinis S. Benedicti, sæculum V, pag.* 764.

☞ GERAUD, surnommé de la Venne, du nom d'un petit village près de Bullon ou Buillon en Auvergne, vivoit dans le XI siécle. Il fut disciple & chapelain de S. Robert, fondateur & premier abbé de la Chaise-Dieu dans les montagnes d'Auvergne, mort en 1067. Geraud composa la vie du S. abbé, & alla lui-même à Rome, la présenter au pape Alexandre, qui après l'avoir fait lire en plein consistoire, ordonna que la fête de S. Robert seroit célebrée comme d'un confesseur. Geraud, de retour en France, fit convoquer une assemblée de tous les moines de la dépendance de la Chaise-Dieu, pour y notifier le décret de Rome, & il fut arrêté qu'on s'y conformeroit dans toutes les maisons de la congrégation. Ceci se passa, comme on voit, aussitôt après la mort de S. Robert; puisque dès le 22 avril 1073, Grégoire VII avoit succedé à Alexandre II. La vie de S. Robert ne subsiste plus, telle que Geraud l'avoit composée. Comme on en trouvoit le style embarassé & trop diffus, Marbode se chargea de la mettre en style plus clair, plus châtié & plus concis, & son travail qui est venu jusqu'à nous, a fait perdre la vie originale. * D. Rivet, *histoire litteraire de la France*, Tome VIII.

☞ GERAUD (Saint) abbé de la Sauve-Majour, au XI siécle, naquit à Corbie, ville de Picardie, vers l'an 1025. Ses parens le consacrerent à Dieu dès son enfance, dans l'abbaye du lieu, où il fut élevé dans la connoissance des lettres, & les pratiques de la piété chrétienne. Foulques, devenu abbé de la maison en 1048, connoissant son mérite, le chargea du soin des affaires temporelles, quoiqu'il fût encore fort jeune, & il s'en aquitta avec beaucoup de capacité. Geraud fit le voyage d'Italie avec Foulques son abbé. Le pape Léon IX les reçut avec distinction, & les ordonna prêtres l'un & l'autre. Ensuite ils revinrent à Corbie, ou Geraud fut établi sacristain, ou gardien de l'église, emploi qui lui convenoit mieux que celui de celerier, parcequ'il lui donnoit plus d'occasion de satisfaire sa piété. Ce fut alors qu'il obtint par l'intercession de S. Adalhard la guérison d'une violente douleur de tête qui le fatiguoit depuis long-temps. Sa reconnoissance le porta à entreprendre le pélerinage de Jérusalem, & à étendre autant qu'il put le culte de S. Adalhard. Quelque temps après être revenu de son pélerinage, Reginer, son frere, abbé de S. Vincent de Laon, étant mort, il fut élu pour le remplacer. Mais autant il eut de peine à accepter cette dignité, autant il la quitta volontiers, lorsqu'il eut connu le relâchement & l'indocilité des moines de cette maison. Ce fut alors apparemment, qu'on le choisit pour abbé de S. Medard de Soissons, qu'il ne paroît pas néanmoins avoir jamais gouverné en cette qualité, peut-être à cause de l'intrusion de Ponce, protégé par la reine Berte. Geraud prit le parti de se retirer dans un lieu désert, pour y vivre dans un plus grand éloignement du monde. La providence le conduisit dans des

bois au dioceſe de Bourdeaux. Là, ſous les auſpices de Guillaume VIII, comte de Poitiers & duc d'Aquitaine, il fonda la célébre abbaye de la Sauve-Majour. C'étoit en 1080. En peu d'années cette abbaye, qui n'étoit que peu de choſe dans ſes commencemens, devint mere de pluſieurs autres monaſteres, tant en Eſpagne qu'en France. La ſainteté de ſa vie & l'éclat de ſes miracles attirerent un grand concours de peuple des environs. Geraud prit ſoin de les inſtruire, & parvint à humaniſer ces peuples, auparavant groſſiers & féroces, & à leur inſpirer des ſentimens de religion & de pénitence. La plus générale qu'il leur impoſoit étoit de jeûner le vendredi, & de s'abſtenir de chair le jour ſuivant. Geraud mourut le 5 avril de l'année 1095, âgé de ſoixante-quinze ans, ou environ, & fut enterré dans l'égliſe de ſon monaſtére. Le don des miracles qu'il avoit eu pendant ſa vie, il continua de l'avoir après ſa mort. Deux moines de la Sauve-Majour ont écrit ſon hiſtoire, après les premieres années du douziéme ſiécle. Pierre I, l'un des diſciples & des ſucceſſeurs de S. Geraud, transféra ſon corps en un lieu plus honorable que celui où il avoit été enterré. Le jour de cette translation a été honoré d'une fête, comme celui de la mort du Saint, qui fut canoniſé dans les formes par Celeſtin III en 1197. On a un office en ſon honneur, composé par Etienne, évêque de Tournai. S. Geraud a composé une vie de S. Adalhard, abbé de Corbie, d'après celle que Paſcaſe Radbert en avoit écrite. On la trouve dans le recueil des Bollandiſtes, & dans les actes des SS. de l'ordre de S. Benoît, au 2 de janvier. On a encore de lui d'autres ouvrages en l'honneur du même ſaint Adalhard; & deux relations concernant ſon abbaye de la Sauve-Majour. Ces deux dernieres piéces ſe trouvent dans le *Gallia chriſtiana*. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, Tome VIII.

GERAW, pays d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, entre le Rhin & le Mein. C'eſt où l'on trouve le bourg de Darmſtadt, qui donne ſon nom à cette contrée, connue ſous le nom de Landgraviat de Darmſtadt: elle a un prince de la maiſon de Heſſe * Baudrand.

GERBAIS (Jean) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon & ſociété de Sorbonne, né à Rupois, village du dioceſe de Reims vers l'an 1629, vint faire ſes études à Paris. Il ſe pouſſa par la vivacité de ſon eſprit, reçut le bonnet de docteur en théologie en 1661, & fut pourvu d'une chaire de profeſſeur en éloquence au collége royal de France en 1662. Il fut choiſi par le clergé de France à la place de Nicolas le Maître, nommé à l'évêché de Lombez, & mort en 1661, pour travailler à l'édition des reglemens du clergé de France touchant les réguliers, avec les notes de M. Hallier. Il la donna en 1665. C'eſt ſon premier ouvrage composé en latin. Il a depuis donné au public un traité latin, *de cauſis majoribus*, pour prouver que les cauſes des évêques doivent être jugées en premiere inſtance par le métropolitain, & par les évêques de la province. Ce traité eſt de 1679, *in*-4°, pour l'impreſſion, mais il avoit été achevé dès 1670. Il déplut à la cour de Rome, & le pape Innocent XI donna le 18 de décembre 1680 un bref par lequel il condamne la doctrine qui y eſt contenue, comme ſchiſmatique, ſuſpecte d'héréſie & injurieuſe au ſaint ſiége. Les commiſſaires de l'aſſemblée du clergé de 1681 donnerent leurs avis ſur ce bref, & conclurent qu'il ſeroit ordonné à M. Gerbais, dont ils font un grand éloge, de donner une ſeconde édition de ſon livre avec des corrections, que l'on trouve en effet dans les éditions ſuivantes. En 1690 M. Gerbais donna le *traité pacifique du pouvoir de l'égliſe & des princes ſur les empêchemens du mariage, avec la pratique des empêchemens qui ſubſiſtent aujourd'hui*; à Paris 1690, *in*-4°, & 1696 *in*-4°, deuxiéme édition. En 1694 il donna une lettre ſur la comédie, ſous le titre de *lettre d'un docteur de Sorbonne à une perſonne de qualité*. Elle eſt contre le P. Caffaro théatin. Il donna en 1696 une autre lettre touchant les dorures des habits des femmes. Le P. Gardeau, chanoine régulier de ſainte Geneviéve, prieur curé de S. Etienne du Mont à Paris, étant mort en 1694, les marguilliers prétendirent à ſa ſucceſſion, & l'abbé de ſainte Geneviéve la revendiqua auſſi. Sur cela, procès. M. Gerbais fut conſulté, & prit le parti des marguilliers. Ce fut l'occaſion de ſa premiere *lettre à un benédictin de la congrégation de ſaint Maur, touchant le pécule des religieux faits curés ou évêques*, à Paris en 1695, *in*-12. Un chanoine régulier entreprit d'y répondre, le fit avec vivacité; la lettre ne fut pas approuvée dans le conſeil de l'abbé de ſainte Geneviéve; il s'en répandit néanmoins des copies. M. Gerbais en eut une, & la réfuta par une ſeconde lettre qui parut la même année 1695. Le P. Louis du Vau, alors profeſſeur en théologie dans l'abbaye de ſainte Geneviéve, prit la plume en faveur de ſa congrégation, & fit la *Diſſertation ſur le pécule des religieux curés, ſur leur dépendance du ſupérieur régulier, & ſur l'antiquité de leurs cures régulieres*, à Paris en 1697, *in* 12. M. Gerbais y oppoſa en 1698 une troiſiéme lettre, que le P. Chartonet & le P. du Vau réfuterent chacun par un écrit ſéparé. Le premier par des *Réflexions ſur les écrits de M. Gerbais touchant l'état des curés chanoines réguliers*. Le ſecond par une *Réponſe à la troiſiéme lettre de M. Gerbais, &c.* l'un & l'autre en 1699. La mort de M. Gerbais mit fin à cette diſpute. On trouve réunies les *trois Lettres de M. Gerbais, docteur de Sorbonne, & profeſſeur du roi, touchant le pécule des religieux faits curés ou évêques*; à Paris, chez Maurice Villery, en 1699, *in*-8°. Pendant le cours de cette diſpute, M. Gerbais donna encore deux ouvrages: ſavoir le *Traité du célebre Panorme touchant le concile de Baſle, mis en françois*, en 1697, *in*-8°, & la *Lettre de l'égliſe de Liége au ſujet d'un bref de Paſcal II* en françois. On a imprimé *in-folio* le diſcours latin qu'il prononça au collége royal le 26 novembre 1673: *De ſereniſſimi Franciæ delphini ſtudiis felicibus oratio*. Ce ſavant docteur mourut le 14 avril 1699, âgé de 70 ans ou environ. Il avoit l'eſprit vif, le raiſonnement fort, beaucoup de délicateſſe & de pénétration: il écrivoit beaucoup mieux en latin qu'en françois. Il a laiſſé par ſon teſtament une fondation pour entretenir deux bourſiers dans le collége de Reims, dont il étoit principal. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ.* XVII ſiécle. Niceron, *mémoires*, Tome XIV.

GERBAULD, ou GHÆRBAULD, évêque de Liége, d'une famille connue, s'eſt diſtingué par ſes vertus & par ſa ſcience. Il gouverna l'égliſe de Liége durant 25 ans, & mourut l'an 808. Il nous reſte de lui des avis fort ſolides, adreſſés à ſes diocéſains, ſous ce titre: *Inſtructio paſtoralis ad Gregem ſuum*. On a imprimé ces avis en 1733 dans le tome VII de l'*Ampliſſima collectio veterum ſcriptorum & monumentorum*, &c, des peres Martenne & Durand, pag. 16 & ſuivantes.

GERBEL (Nicolas) juriſconſulte Allemand, natif de Pforzheim, apprit les langues & le droit, qu'il enſeigna à Vienne en Autriche. Enſuite il fut profeſſeur en droit à Strasbourg, & y mourut fort vieux le 20 janvier 1560. M. de Thou appelle Gerbel *virum optimum, & pariter doctrinâ ac morum ſuavitate excellentem*. Gerbel a composé divers ouvrages, entr'autres une deſcription de la Gréce en latin, imprimée à Baſle en 1550 *in-folio*, dont Colomiés parle avec beaucoup d'éloge, & qui eſt eſtimée. * Pantaleon, *l.* 3, *proſop.* De Thou, *hiſt. l.* 26. Melchior Adam, *in vit. juriſc. Germ.* Colomiés, *bibliothéque choiſie*.

GERBERGE ou HELIMBRUCH, étoit fille de ſaint Guillaume duc de Toulouſe, & de Guitburge ſa ſeconde femme. Elle renonça de bonne heure au monde pour mener une vie de retraite & de piété à Châlons. Elle étoit en cette ville en 834, lorſque Lothaire, empereur, fils de Louis *le Débonnaire*, eut la cruauté de la faire enfermer dans un tonneau comme une ſorciere & une empoiſonneuſe, & de la faire précipiter dans la Saône où elle périt. C'étoit pour ſe venger de Gaucelme

& du duc Bernard, freres de cette princesse, qui s'étoient opposés à ses desseins ambitieux, & qui avoient favorisé contre lui le parti de l'empereur son pere. Le pere Daniel prétend dans son *histoire de France*, que Gerberge avoit d'abord épousé le comte Wala, & embrassé ensuite la profession monastique dans le temps que ce comte prit de son côté l'habit religieux dans l'abbaye de Corbie. Mais est-il probable que Lothaire eût voulu traiter avec tant d'inhumanité l'épouse de Wala son confident, qui lui étoit entierement dévoué, & qui avoit épousé ses intérêts avec tant de chaleur?

GERBERGE, reine de France, femme du roi Louis IV dit d'*Outremer*, étoit de la maison de Saxe, fille de HENRI, dit l'*Oiseleur*, & sœur d'OTHON I, tous deux empereurs. Elle épousa *Gilbert*, duc de Lorraine; & étant veuve, elle fut mariée au roi LOUIS d'*Outremer*, vers l'an 940. Pendant la prison de ce prince, elle agit avec un zéle infatigable pour sa délivrance; & lorsque son fils *Lothaire* eut succédé à la couronne en 954, elle gouverna les affaires avec grand soin. Elle vivoit encore le 2 février 968, & fut enterrée dans le chœur de l'abbaye de S. Remi de Reims. *Voyez* FRANCE. * *Consultez* Flodoard, *in chron.* Aubert le Mire, *notit. ecclef. Belg.* Sainte-Marthe, *histoire généal. de France*; le P. Anselme, &c.

GERBERGE de Lorraine, fille de *Charles* de France, duc de Lorraine, épousa *Lambert II*, comte de Mons & de Louvain, tige des ducs de Brabant & de Lothier. *Voyez* CHARLES I, duc de Lorraine.

GERBERON (Gabriel) né à Saint-Calez dans le diocèse du Mans le 12 août 1628, fit profession dans la congrégation de S. Maur le 11 novembre 1649. Il y enseigna la théologie durant quelques années avec beaucoup de succès. S'étant trouvé ensuite engagé dans les disputes du temps sur les matieres de la grace, & s'expliquant en toutes occasions avec force, mais avec trop de chaleur, on inspira au feu roi de fâcheuses impressions contre lui, & ce prince donna ordre qu'on l'arrêtât au mois de janvier 1682, dans l'abbaye de Corbie où il étoit sous-prieur. Mais ayant été averti qu'un exempt y étoit venu pour l'arrêter, il s'échapa & se retira en Hollande, où il prit le nom d'Augustin Kergré. Il y fit long-temps les fonctions de pasteur, & y composa un fort grand nombre d'ouvrages sur diverses matieres, mais principalement sur les questions agitées au sujet de la liberté & de la grace. Etant venu depuis en Flandre, il y fut arrêté en 1703, & fut interrogé & condamné par l'archevêque de Malines. Il fut ensuite transféré par ordre du roi dans la citadelle d'Amiens, où il obtint permission de dire la messe, & où il composa deux vies de Jesus-Christ, l'une abrégée & l'autre plus étendue. Après la mort de M. Feydeau de Brou, évêque d'Amiens, qui avoit eu beaucoup d'attention & de charité pour lui, il y eut un ordre de sa majesté de le conduire au château de Vincennes, où il est demeuré enfermé jusqu'à l'année 1710, en laquelle le roi l'ayant remis entre les mains de ses supérieurs, il fut envoyé dans l'abbaye de saint Denys en France. Il y vécut près d'un an au milieu de ses freres, qu'il édifia par sa piété & par son zéle pour toutes les vérités catholiques. Il y mourut enfin le 29 mars 1711, âgé de près de quatre-vingt-trois ans, sans qu'un âge si avancé, ni les fatigues & les traverses de sa vie lui eussent affoibli en aucune maniere l'esprit, ou diminué rien de son feu & de sa vivacité naturelle.

Catalogue des ouvrages du P. Gerberon.

Apologie de Rupert, sous ce titre: *Apologia pro Ruperto abbate Tuitiensi, in quâ de eucharisticâ veritate eum catholicè sensisse & scripsisse demonstrat vindex Fr. Gab. Gerberon asceta Benedictinus in congregatione sancti Mauri*, à Paris, chez la veuve Savreux, en 1669, *in*-8°. Cet ouvrage est composé de deux parties, précédées d'une épître dédicatoire à Emanuel Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, &c. d'une préface sous le titre de *Prœloquium*, & d'une *Synopsis apologiæ pro Ruperto*. A la fin du tout est un écrit, qui a pour titre: *Injusta & inerudita Simplicii Verini de Ruperto abbate Tuitiensi critica in libro de transubstantiatione*: ce petit écrit est contre Claude Saumaise.

Les actes de Marius Mercator avec des notes, en 1673, sous le nom de Rigberius.

Sentimens de Criton sur l'entretien d'un religieux & d'un abbé touchant les commendes, à Orléans, 1674.

Une nouvelle édition de tous les ouvrages de saint Anselme, en 1675.

Catéchisme du jubilé & des indulgences, avec une dissertation sur l'*angelus*, à Paris chez Josset, en 1675.

Histoire de la robe sans couture de N. S. qui est révérée dans l'église du monastere de N. D. d'Argenteuil. Il y en a eu plusieurs éditions. La premiere est de 1677, à Paris chez Josset.

Le miroir de la piété chrétienne sous le nom du *sieur Flore de sainte Foi*, où l'on considere avec des réflexions morales l'enchaînement des vérités catholiques de la prédestination & de la grace. Ce petit ouvrage a été imprimé en 1677, & plusieurs autres fois depuis. On le trouve avec une suite dans le même volume de l'impression de Hollande. C'est l'édition la plus complette.

Le miroir sans tache, où l'on voit que les vérités que Floro enseigne dans le miroir de la piété sont très-pures, par l'abbé Valentin, à Paris en 1680, *in*-12. Le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, M. le Tellier, archevêque de Reims, & M. le Camus, évêque de Grenoble, ayant censuré *le miroir de la piété chrétienne*, le pere Gerberon leur écrivit deux lettres pour justifier ses sentimens, sous le titre de *lettres d'un théologien*, *&c.* Il y en eut une troisiéme écrite d'Aix, dans laquelle on fait l'histoire de la censure portée par M. de Grimaldi. Ces lettres sont dans le recueil intitulé: *Le combat des deux clefs*, ou *la clef de la science opposée à la clef de la puissance*, imprimé en 1678, *in*-12, & que les uns attribuent à M. le Tourneux, d'autres à Jean le Noir, théologal de Séez.

Jugement du ballet & de la danse.

Le véritable pénitent, ou apologie de la pénitence, à Cologne en 1692, *in*-12. L'auteur y réfute plusieurs propositions du catéchisme du pere Hazard jésuite, sans le nommer.

Le plaideur intéressé, condamné par Jesus-Christ.

Nouvelle édition du catéchisme de la pénitence publiée en latin par M. Raucour, premier curé de Bruxelles, en 1672. L'édition ou plutôt la traduction du pere Gerberon, avec quelques corrections & changemens, a été imprimée à Paris chez Josset. Il y a joint deux méditations de saint Anselme qu'il a traduites en françois.

Manifeste à M. de Seignelay, ministre d'état, pour lui rendre compte de sa retraite & de sa doctrine. Il est du 15 de mai 1683. Le pere Gerberon y déclare en particulier qu'il n'avoit aucune part aux écrits sur la régale, ni à ceux que l'on avoit faits contre M. l'archevêque de Paris.

Remarques de droit canon contre la présentation d'un seigneur catholique de Hollande, qui prétendoit avoir droit de patronage dans les oratoires des catholiques.

La vérité catholique victorieuse: c'est une apologie des vérités de la prédestination de & la grace efficace.

Réflexions chrétiennes, où il réfute les erreurs énoncées dans un sermon imprimé à Anvers.

Défense de l'église romaine, qui contient 1. le juste discernement de la créance catholique, &c. touchant la prédestination & la grace: 2. des entretiens où l'on explique la doctrine de l'église sur ce mystere: 3. un abrégé de l'histoire de l'hérésie des Pélagiens, *in* 12, en 1691. D. le Cerf dans sa *bibliothéque des auteurs de*

la congrégation de S. Maur, fait plusieurs ouvrages de celui-ci. Il ajoute qu'on ne les a qu'en hollandois : c'est une seconde faute : cet ouvrage est en françois.

Anselmus per se docens, à Delft en 1692, *in*-12. C'est un recueil de textes de S. Anselme touchant la volonté de Dieu, la grace & la liberté.

Critique ou examen des *préjugés contre l'église romaine*, ouvrage du ministre Jurieu, à Leyde sous le nom de l'abbé *Richard*.

Avis salutaires de la bienheureuse Vierge Marie à ses dévots indiscrets, à Gand en 1673. C'est une traduction des *monita salutaria*, &c. composés par un jurisconsulte Allemand, nommé Adam Windelfelts. Comme ce livre fit du bruit, il donna occasion à plusieurs apologies.

Occupation intérieure pendant la sainte messe, avec des prieres avant & après la confession & la communion.

La rénovation des vœux du baptême.

Regle des mœurs contre les fausses maximes de la morale corrompue, en 1692, à Cologne, *in*-12.

Nouvelle édition des œuvres de Baius, en 1696, *in*-4°. avec un recueil de ce qui a été fait pour & contre ce docteur.

Histoire générale du Jansénisme, en 3 volumes *in*-12, à Amsterdam en 1700. Le P. Gerberon a laissé sur le même sujet *Annales Janseniani*, qui n'ont point été imprimées.

Disquisitiones duæ, de gratia per seipsam efficaci, réimprimées sous le titre de *Traités historiques sur la grace & la prédestination*.

Nouvelle édition du combat spirituel de Jean Castanisa, bénédictin espagnol.

Lettres de Jansenius, avec des remarques théologiques & historiques.

Deux lettres à M. Bossuet, évêque de Meaux, avec les traités de S. Augustin & de S. Bernard sur la grace & le libre arbitre, traduits en françois.

La confiance chrétienne, au sujet de la prédestination, à Utrecht.

Le chrétien désabusé, à Leyde. Ce traité est sur la grace.

Logique en françois en forme de dialogues, à Bruxelles.

Trois dialogues ou conférences de dames savantes, dont les deux premiers sont contre le pere Alexandre, dominicain, & le troisiéme est employé à prouver que le problême ecclésiastique est d'un augustinien.

Lettre à la sœur Yde, religieuse de Port-Royal.

Deux lettres à un seigneur d'Angleterre, touchant la mission des Jésuites.

Le premier *factum* contre le pere Hazard, jésuite, en faveur des petits neveux de Jansenius. Les trois autres passent pour être de M. Arnauld.

Justification des plaintes qu'on avoit faites contre l'archevêque de Malines, en 1692.

Essai de la théologie morale, traduction françoise des *specimina moralis christianæ, & moralis diabolicæ* du P. Gabrielis.

Senior seniori, sive theologi epistola ad generalem præpositum Cartusiæ.

Méditations chrétiennes, imprimées sous le nom de Pressigny.

* Dom le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congrég. de S. Maur.* Lettres de M. Arnauld, *t.* 4, *p.* 361, *lettre* 308, *les lettres* 298, 534, &c. *Le* 8 *vol. de la morale prat. à la fin. Mém. du temps.* L'auteur des *Mémoires chronologiques*, en quatre volumes *in*-12, & le pere de Colonia dans sa *bibliothéque janséniste*, donnent au pere Gerberon beaucoup d'autres écrits que ceux que nous venons de citer : mais ces auteurs ont si souvent hasardé ces sortes d'attributions, qu'on ne peut compter sur leur autorité.

GERBEROI, bourg de France dans le Beauvoisis, à quatre ou cinq lieues de Beauvais, sur les frontieres de Picardie, est célebre par la bataille que les François y gagnerent l'an 1435 sur les Anglois. Saintrailles & la Hire, capitaines françois, avoient entrepris de fortifier Gerberoi, & les Anglois les en voulurent empêcher. Ceux-ci, quoique trois fois plus forts, y perdirent 800 hommes, avec le comte d'Arondel leur Achille, qui mourut d'une blessure reçue au talon, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de S. Lucien de Beauvais, qu'il avoit ruinée. * Du Chêne, *recherches des antiquités*. Mezerai, *histoire de France*.

GERBERT, savant mathématicien, archevêque de Reims, puis pape, *cherchez* SILVESTRE II.

GERBES, isle d'Afrique sur la mer Méditerranée, dépend du royaume de Tripoli. Elle n'est séparée de la terre ferme que par un petit espace, sur lequel il y a un pont. Les Arabes la nomment *Zerbi*, & les anciens l'ont nommée diversement; car c'est la *Lotophagitis* de Ptolémée, la *Myrmex* de Polybe, & la *Menynx* de Strabon & de Pline. Les Espagnols en ont été maîtres, & y furent défaits par les Infideles en 1560. Le corsaire Dragut y échapa aussi à André Doria. *Voyez* le vingt-sixiéme livre de l'histoire de M. de Thou.

GERBEVILLER, *cherchez* TORNIELLE.

GERBIER (Balthasar) peintre d'Anvers, naquit en 1592. Il peignoit à la gomme en petit. Ses ouvrages plurent tellement au roi d'Anglerre Charles I, que ce prince l'attira à sa cour. Le duc de *Buckingham* l'y ayant connu, & lui ayant trouvé de la pénétration, en parla sur ce pied au roi, qui le fit chevalier & l'envoya à Bruxelles, où il a été long-temps en qualité d'agent des affaires de sa majesté Britannique. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

GERBILLON (Jean-François) Jésuite, né à Verdun sur la Meuse, le 21 janvier 1654, entra au noviciat des Jésuites à Nancy, le 6 d'octobre de l'an 1670. Comme son dessein principal étoit de s'engager dans les missions de la Chine, & qu'il étoit informé que l'étude des mathématiques y étoit fort estimée & honorée, il se livra de bonne heure à cette étude, & s'y rendit habile. En 1685; ses supérieurs devant faire partir pour la Chine six mathématiciens de la société, le pere Gerbillon qui étudioit alors la théologie au collége de Paris, demanda & obtint de leur être associé. Arrivé à Pekin avec ses compagnons, il fut présenté le 21 mars 1688 à l'empereur, qui lui ordonna de demeurer à Pekin, & de se mettre en état de parler aisément la langue tartare. L'empereur aimoit cette langue; c'étoit celle qu'il parloit plus volontiers, comme la trouvant plus claire que le chinois, sur-tout pour expliquer les sciences, en donner des notions, & en converser. Le pere Gerbillon ne tarda pas à se concilier l'estime & la bienveillance de l'empereur; & ce monarque ayant reconnu en lui des lumieres, de la probité, & une grande dextérité dans le traitement des affaires, l'admit dans sa familiarité la plus intime. Il n'y avoit pas encore trois mois accomplis que le pere Gerbillon étoit à Pekin, lorsqu'on indiqua une assemblée solemnelle pour traiter de la paix entre l'empire de la Chine & celui de Moscovie, & regler les limites des deux royaumes. Les peres Thomas Pereyra & Gerbillon furent admis dans cette assemblée, & eurent ordre de partir avec les ambassadeurs que l'empereur de la Chine envoyoit en Moscovie. Leur voyage dura depuis le 30 mai 1688, jusqu'au 6 octobre de la même année. Il fut infructueux par rapport à l'objet qui l'avoit fait entreprendre, parceque les ambassadeurs manquerent des alimens nécessaires pour continuer leur voyage jusqu'au bout, & que les chemins d'ailleurs n'étoient pas surs, les confins du royaume étant remplis de gens armés qui ne leur permettoient pas de trop se hazarder. Tout l'avantage que le P. Gerbillon remporta de cette course longue & pénible, fut de connoître le pays & les mœurs des Tartares, & de s'acquérir l'estime de tous les grands avec qui il se trouva engagé de conver-

ser dans la route. Le 13 juin de l'année suivante 1689, les mêmes ambassadeurs repartirent, & le P. Gerbillon avec eux : ce voyage fut plus heureux que le premier. Ils arriverent à la cour de Moscovie ; les propositions dont ils étoient chargés furent faites ; les Moscovites multiplierent les difficultés ; le P. Gerbillon répondit à tout, appaisa les esprits, & les fit consentir à la paix, & même à des conditions avantageuses. Ce succès fit tant de plaisir à l'empereur de la Chine, que pour en témoigner sa reconnoissance au P. Gerbillon, il lui fit beaucoup de caresses, voulut qu'il fût revêtu de ses habits royaux, le prit pour maître dans les mathématiques & la philosophie, pour l'accompagner dans ses promenades, dans ses voyages, & pour demeurer auprès de lui dans ses maladies. Il lui accorda de plus toute la permission qu'il pouvoit desirer de prêcher par lui & par les autres missionaires la religion chrétienne dans ses états ; & par un édit donné le 22 mars 1692, il autorisa cette prédication, & la liberté à ceux de son empire de professer ladite religion. Le P. Gerbillon eut la direction du collége des François à Pekin, & ensuite, il fut fait supérieur général de tous les missionaires Jésuites que l'on envoyoit de France en Chine. Il mourut à Pekin, le 22 mars 1707. On a de lui les ouvrages suivans : Elémens de géométrie, tirés d'Euclide & d'Archiméde. 2. Géométrie pratique & théorique. Ces deux ouvrages, écrits en langue chinoise & tartare, ont été magnifiquement imprimés à Pekin. 3. Observations historiques sur la grande Tartarie, dans la *Description de la Chine*, par le P. du Halde, tome IV, page 33. 4. Premier voyage en Tartarie, par ordre de l'empereur de la Chine, en 1688, dans le même ouvrage, tome IV, page 87. 5. Second voyage en Tartarie, fait en l'année 1689, dans le même volume, page 163. 6. Troisiéme voyage, fait en 1691, dans le même volume, page 252. 7. Quatriéme voyage, fait en 1692, dans le même volume, page 289. 8. Cinquiéme voyage, fait en 1695, dans le même volume, page 304. 9. Sixiéme voyage, fait en 1696, dans le même volume, page 336. 10. Septiéme voyage fait en 1697, dans le même vol. p. 356. 11. Huitiéme voyage, fait en Tartarie, avec trois grands de l'empire, en 1698, dans le même volume, page 385. * Extrait d'un *Mémoire manuscrit latin* communiqué par le P. Oudin, Jésuite. On peut aussi consulter la *Description de l'empire de la Chine*, par le Pere du Halde, Jésuite, tome III, page 101 & suiv. & en plusieurs endroits du tome IV.

GERBRAND (Jean) religieux de l'ordre des Carmes, étoit de Leyden, & mourut à Harlem en 1504. On lui attribue divers ouvrages ; une chronique des évêques d'Utrecht & des comtes de Hollande ; & une histoire de son ordre ; *Collationes SS. de festis Deiparæ, &c.* * Trithéme, *devir illustr. Carm.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Valere André, *biblioth. belg.* Meursius, *in Athen. belg. &c.*

GERENRODE, ou GERENSRODE, bourg avec une abbaye libre, dont l'abbesse a rang parmi les princes de l'empire, dans le cercle de la haute Saxe, & fournit un cavalier & six fantasins. Elle fut fondée en 965 par le duc Geron, & mise sous la regle de S. Benoît ; mais Elizabeth comtesse de Wiede, qui en étoit abbesse, y fit recevoir la prétendue réforme l'an 1521. Ce lieu est situé dans la principauté d'Anhalt, environ à trois lieues de Quedlimbourg vers le midi. Les princes d'Anhalt ont depuis long-temps l'avouerie de cette abbaye, & payent les charges qu'elle doit à l'empire. * Mati, *dict.* Audiffret, *géogr. tome* 3.

GERESDORF (André de) né à Crossen, ville & duché en Silésie, vivoit au commencement du quinziéme siécle. L'université de Leipsick dans laquelle il fit ses études, l'adopta. Il y prit le degré de maître-ès-arts, & y brilla par sa connoissance de la philosophie. Il avoit le talent de la parole, & étoit fort exercé dans la dispute. Versé dans l'étude des livres d'Aristote, il contribua beaucoup à en corriger les manuscrits ; & il expliqua ce philosophe à ses écoliers. Passant ensuite de la philosophie à la théologie, il enseigna aussi celle-ci avec distinction durant plusieurs années. Il fut inhumé dans l'église de saint Nicolas de Leipsick. Il a laissé des commentaires sur la physique d'Aristote ; trois livres de l'ame ; deux de la génération ; *super veteri arte liber unus : super nova logica liber unus :* des questions sur les sentences ; des discours, les uns faits au peuple, les autres adressés au clergé. * Extrait de l'Anonyme de Leipsick, publié par Maderus, à Helmstadt, en 1660, *in-4°.* nombre XII.

GERESTO, ancien bourg de la Turquie en Europe. Il est sur la côte méridionale de l'isle de Négrepont, à l'endroit où elle tourne vers l'orient, & au midi de la ville de Carysto. * Baudrand.

GERGAN, évêque d'Acride dans le XVII siécle, ayant eu quelque commerce avec les Protestans, composa en grec vulgaire pour ceux de sa nation, un catéchisme rempli de leurs erreurs : ce qui obligea Caryophyle de le réfuter amplement. Sa réfutation est écrite en grec vulgaire & en latin, & il rapporte quelques sommaires du catéchisme de ce Gergan. Elle a été imprimée à Rome en 1631. * M. Simon.

GERGEAU ou JARGEAU, *Gergolium* & *Gergobeum*, ville de France sur la Loire avec un pont, à quatre lieues au-dessus d'Orléans. Les Anglois prirent Gergeau en 1420, & l'année suivante Jean II, duc d'Alençon, l'emporta d'assaut, & y prit le comte de Suffolck, & plusieurs autres chefs des ennemis. * Du Chesne, *antiquités des villes de France.* Mezerai, *hist. de France.*

GERGENTI ou AGRIGENTE, *Agrigentum* & *Agragas*, ville de Sicile avec évêché, qui a été autrefois suffragant de Syracuse, & qui l'est aujourd'hui de Palerme. Elle a tiré son nom du mont Agragas, qui étoit un nom commun à la montagne sur laquelle elle étoit bâtie, & à une riviere qui couloit au pied. Virgile par ce vers :

Arduus indè Agragas ostentat mœnia longè :

a désigné, selon Servius, la citadelle de cette ville élevée sur le sommet de la montagne. Strabon la nomme Agrigente l'Ionienne. Thucydide dit qu'elle fut fondée par les habitans de Gela, 108 ans après la fondation de leur propre ville, c'est-à-dire, la premiere année de la XLIX olympiade, & 584 ans avant J. C. Platon disoit, au rapport d'Elien, que les anciens habitans de cette ville bâtissoient comme s'ils eussent cru ne devoir jamais mourir, & qu'ils faisoient des repas, comme s'ils eussent cru ne pouvoir plus vivre. Phalaris se fit tyran d'Agrigente sous la LII olympiade, vers l'an 571 avant J. C. selon quelques-uns, & se maintint environ 16 ans dans cette tyrannie. Le commencement & la durée de son regne donnent matiere à de grandes contestations entre les chronologistes. Ce fut de son temps que Perille inventa le taureau d'airain. Depuis, cette ville fut soumise aux Carthaginois ; car sous la XCIII olympiade, & vers l'an 407 avant J. C. leur armée ayant fait une descente en Sicile, surprit Agrigente au commencement de l'hiver. Mais les Romains ayant depuis chassé les Carthaginois, s'emparerent de cette ville. Elle avoit été des plus florissantes villes de la Sicile, grande, belle & extrêmement peuplée. Diodore de Sicile nous a laissé une description magnifique de son premier état. Cicéron parle d'une statue d'Hercule, qui étoit admirée à Agrigente, comme un des plus beaux ouvrages de l'antiquité, & qui avoit le nez & les lévres usés, par le grand nombre de baisers qu'elle avoit reçus de ses adorateurs. Cette ville fut encore illustre par la naissance d'Empedocle, philosophe & poëte ; de Carcinus poëte tragique : d'Acron médecin ; de Metellus musicien, & de quelques autres. Agrigente souffrit beaucoup par les courses des Sarasins en Sicile ; & depuis que ces infidéles furent chassés de cette isle, elle a été soumise aux princes qui y ont regné.

Quoiqu'elle ne soit pas aujourd'hui si grande ni si illustre qu'elle l'a été autrefois, c'est pourtant une ville assez considérable. Pline a parlé du sel d'Agrigente, comme d'une chose très-singuliere : il se fondoit dans le feu sans petiller, & pétilloit au contraire dans l'eau. * Strabon, *l. 6.* Pline, *l. 31, c. 7.* Thucydide, *l. 5.* Diodore *de Sicile, liv. 13 & 15.* Tite-Live, *l. 26.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Cluvier, *descript. Siciliæ.* Falcandus, *hist. Sicil.* Eusebe, *en sa chron.* Le Mire, *géogr. eccles.* Polyb. *apud Stephan. Byzant.* Bayle, *diction. crit.*

GERGETIE, nom que l'on donna à la Sibylle de Cumes, parcequ'elle étoit née dans la ville de Gergette.

GERGINES, nom d'une ou de plusieurs familles, employées dans l'isle de Chypre à la fonction de Colaces. Clearchus de Soli, cité par Athenée, *liv. 6*, nous apprend que leur fonction étoit de se disperser dans les places publiques, dans les boutiques, de s'insinuer dans les familles, d'écouter tout, & de faire chaque jour aux anactes, un récit exact de ce qu'ils avoient remarqué d'intéressant. Un de ces Gergines, ajoute le même auteur, qui descendoit de ces Troyens que Teucer avoit fait transporter dans l'isle de Chypre, trouva moyen peu après de s'évader avec ceux qui avoient la même origine que lui : quelques-uns d'entr'eux s'établirent à Cumes ; les autres s'étant avancés jusqu'auprès du mont Ida, y bâtirent une ville qu'ils appellerent Gergine, & qui depuis fut connue sous le nom de Gergithe. *Voyez* COLACES.

GERGOIE, montagne de France dans l'Auvergne, près de Clermont. On voit sur cette montagne les masures de la ville des Gaulois Boyens, qui porta les noms de *Gergobia, Gergovia, Arvernum* & *Augustonemetum*, des ruines de laquelle la ville de Clermont a été bâtie, ayant succédé à son évêché, suffragant de Bourges. * Baudrand.

GERI (saint) évêque de Cahors, *cherchez* DIDIER (saint).

GERING (Ulric) Allemand, fut un des trois imprimeurs que les docteurs de la maison de Sorbonne firent venir à Paris vers l'an 1470, pour y faire les premieres impressions. Les deux autres étoient Martin Crantz & Michel Friburger. Ces trois imprimeurs travaillerent d'abord en Sorbonne en 1470, & les deux années suivantes ; mais en 1473, ils quitterent cette maison, & en 1477, il paroît que Gering imprimoit seul : ce qu'il continua de faire jusqu'en 1479, où il s'associa Maynial. Rembolt prit la place de Maynial en 1489, & Gering travailloit encore avec lui en 1508. Gering ayant amassé de grandes richesses, fit des fondations très-considérables au collége de Sorbonne & au collége de Montaigu. Il y avoit dans l'ancienne chapelle de Sorbonne une lame de cuivre, sur laquelle étoit gravée cette inscription : *Ce collége de Sorbonne, pour le grand legs testamentaire qu'il a accepté & reçu, à lui fait par feu de bonne mémoire maître Ulric Gering, en son vivant imprimeur de livres à Paris, où il trépassa le 23 jour d'août 1510, est tenu & obligé de mettre & entretenir audit collége aux dépens d'icelui, par chacun an, à toujours, quatre bourses, de la qualité d'autres jadis fondées par maître Robert de Sorbonne, & outre le nombre d'icelui. Item plus, de mettre & entretenir audit collége de Sorbonne deux docteurs en théologie, qui seront tenus chacun jour ordinairement à toujours lire publiquement ès écoles dudit collége, la sainte Bible : l'un le matin, du vieil testament : l'autre après midi, du nouvel.* Voici en françois le sens de l'inscription latine, qui est dans l'église du collége de Montaigu, où Gering est enterré : *Ulric Gering, Allemand, un des premiers imprimeurs qui avoit fait pendant sa vie plusieurs aumônes aux pauvres de cette maison, légua par son testament à la communauté des pauvres en 1510, la moitié de ses biens, & le tiers de ce qui lui étoit du par ses créanciers. Et de cet argent on a acheté le village d'Annet, proche la riviere de Marne, & les maisons de Vefelai, qui est la partie de ce collége où sont les classes des grammairiens.* * Jac. Mentel, *de vera typographiæ origine*, 1650, *Parisiis.* Chevillier, *origine de l'imprimerie de Paris.*

GERION (saint) ordre militaire fondé dans la Palestine, par l'empereur Fréderic *Barberousse*, selon l'opinion commune. Les seuls gentilshommes Allemans étoient reçus au nombre des chevaliers, sous la regle de saint Augustin. Ils portoient l'habit blanc avec la croix pleine de sable dessus. * A. Favin, *théâtre d'honneur & de chevalerie.*

GERLACH, de Deventer dans les Pays-Bas, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, dans le monastere de Windesseim, a laissé des ouvrages d'une grande piété, comme des soliloques, qu'on a mis en notre langue, &c. Il mourut en odeur de sainteté l'an 1411, âgé de 33 ans. * Valere André, *biblioth. belg.*

GERLACH (Etienne) né à Knitlingen, village dépendant de l'abbaye de Maulbrunn en Souabe, le 26 décembre 1546, après avoir étudié dans le lieu de sa naissance, à Stutgard où on l'envoya dès l'âge de 12 ans, & ensuite à Maulbrunn, où l'abbé, qui s'étoit fait protestant, avoit établi un collége, il vint à Tubinge en 1563. Il y continua l'étude des humanités, s'y appliqua à la théologie, en sortit à cause de la peste, & se retira à Eslingen, où il fut fait docteur en philosophie en 1567. En 1573, il suivit à Constantinople David Ungnad, que l'empereur Maximilien II y envoyoit en ambassade, & il y arriva le 6 d'août de la même année. Il y demeura près de cinq ans, & en partit avec Ungnad le 4 de juin 1578. Gerlach revint à Tubinge enrichi de plusieurs manuscrits grecs, s'y fit recevoir docteur en théologie en 1579, & s'y maria la même année. Il remplit ensuite la chaire des lieux théologiques jusqu'en 1587, qu'il succéda à Snepfius dans celle de professeur ordinaire des écrits prophétiques, dans la place de doyen de l'église de Tubinge, & dans celle de membre du sénat académique. En 1590 il fut chargé d'expliquer les épîtres de S. Paul, & on le fit inspecteur du collége théologique de Tubinge. Il mourut le 30 de janvier 1612, âgé de 65 ans. Il a fait beaucoup d'ouvrages, comme *Anti-Danæus : Hyperaspites Anti-Danæi : Decertatio cum Lamberti-Danæi profano milite.* Ces écrits sont contre Lambert Daneau sur plusieurs matieres de théologie. *Assertio doctrinæ de majestate divina Christi hominis*, contre Busée. *Theses disputationis de persona Christi*, contre le même, qui y répondit. *Theses de Deo uno & trino. Disputatio de Christo mediatore*, & plusieurs autres dissertations sur des matieres différentes. *Journal de l'ambassade envoyée à la Porte par les empereurs Maximilien II & Rodolphe II*, en allemand. * *Voyez* Martin Crusius, qui dans sa *Turco-Græcia*, rapporte plusieurs choses curieuses sur le voyage de Gerlach ; *l'oraison funebre même de Gerlach*, par Matthias Hasenreffet, en 1612, *in-4°*, & le P. Niceron, *dans ses mémoires, tome 26.*

GERLAND (le docteur) étoit maître des écoles, & chanoine de saint Paul de Besançon. Le pere dom Edmond Martenne, bénédictin, nous a donné la préface de l'ouvrage que Gerland avoit intitulé *Candela*, & il croit que l'auteur a écrit vers l'an 1130. Cependant Alberic dans sa chronique, dit que Gerland florissoit en 1084. *Floruit in Burgundiâ, diœcesi Bisuntinensi, magister Gerlandus, cujus opusculum Candela vocatur.* * *Chronicon Alberici monachi Trium Fontium*, édition de M. de Leibnitz, *in-4°*, page 129.

GERMAIN (Saint) I de ce nom, patriarche de Constantinople, fils du patriarche Justinien, qui fut tué par Constantin *Pogonat*, vivoit dans le VIII siécle, & fut tiré en 715 de l'église de Cyzique pour gouverner celle de Constantinople. Il prédit, lorsque Constantin *Copronyme* salit les fonts baptismaux, qu'il seroit un méchant prince, & qu'il souilleroit sa vie par ses erreurs. Son zéle pour le bien de la religion le porta à s'opposer généreusement à l'empereur Leon l'*Isaurien*, Iconoclaste. Ce prince le chassa du siége pontifical,

fical, qu'il avoit tenu quatorze années & environ six mois. Ce fut en 730, & ce saint prélat étoit alors âgé de plus de 90 ans. Plusieurs croient néanmoins qu'il ne mourut en exil que vers l'an 740. Le ménologe des Grecs & le martyrologe romain en font mention au même jour, qui est le 12 mai. Ce saint prélat écrivit plusieurs traités, dont nous avons quelques-uns dans la bibliothéque des peres, & que nous devons en partie à Henri Canisius, & au pere Combefis. Les critiques croient pourtant qu'une partie de ceux qu'on lui attribue pouroit être d'autres prélats de Constantinople, du même nom que lui. Photius parle d'une apologie que Germain avoit faite pour saint Grégoire de Nysse, & qu'il nomme *Retribuens intelligens*. Les ouvrages que nous avons sous le nom de Germain de Constantinople, sont *Theoria seu contemplatio rerum ecclesiasticarum. Commentariolus in orationem dominicam. Fragmentum ex oratione contra hæreses ad Anthimum. Encomium Dei-paræ. Tres epistolæ. Oratio in sacram B. Virginis vestem. De exaltatione S. Crucis. De S. Cruce & in dominicam orthodoxiæ. In S. Christi sepulturam, &c.* Nous avons trois lettres de ce patriarche dans les actes du VII concile. La théorie qu'on lui attribue & les homélies, sont d'un autre Germain, patriarche de Constantinople, qui vivoit dans le XII siécle, sous Alexis Comnéne & du temps de Grégoire IX, à qui il écrivit une lettre. Le traité le plus certain de ce Germain, est celui de la *Rétribution*, dont Photius nous a donné des extraits : il y montroit qu'on imputoit faussement à saint Grégoire de Nysse l'opinion d'Origène sur la fin des supplices des damnés. Photius loue le style de cet ouvrage, & les raisonnemens qu'il contenoit. * Photius, *cod.* 233. Nicephore, *en la chron.* Théophanes. Zonaras. Cedrene. Bellarmin. Baronius, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XII siécle.*

GERMAIN II, surnommé *Nauphis*, patriarche de Constantinople, succéda à Manuël, & tint le siége environ dix-huit ans, depuis l'an 1221, jusqu'à la fin de l'an 1239. Il fit sa résidence à Nicée, Constantinople ayant été prise par les Latins. La plupart des ouvrages attribués au premier, sont de celui-ci, entr'autres la *théorie* & plusieurs sermons donnés sous le nom de Germain, par Gretser & par Combefis, aussi-bien que les deux lettres aux Grecs de l'église de Chypre, que M. Cotelier a données dans son recueil intitulé, *Ecclesiæ græciæ monumenta*, tome II, page 462; & d'autres traités de controverse contre les Latins. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. XII & XIII siécle.* Banduri, *imp. Orient. lib.* 8, *comm.*

GERMAIN III, fut transferé du siége d'Andrinople à celui de Constantinople le 5 juin de l'an 1267, & le 14 septembre de la même année ayant renoncé au patriarchat, il eut Joseph pour successeur. * Banduri, *imper. Orient. l.* 8. *comm.*

GERMAIN (Saint) évêque d'Auxerre, vivoit dans le V siécle, & étoit natif d'Auxerre. Son pere s'appelloit *Rustique* & sa mere *Germanille*. Après avoir puisé dans les Gaules toutes les lumieres & toutes les connoissances dont il avoit besoin, il alla à Rome pour se perfectionner dans l'étude de la jurisprudence, & y fit un si grand progrès, qu'il passa pour l'un des plus habiles avocats de son temps. Depuis il eut le gouvernement de la ville d'Auxerre, & le commandement des troupes qui étoient dans le pays; & quoiqu'il se fût opposé à l'évêque Amateur ou Amatre, il fut pourtant le seul qu'on trouva digne de lui succéder. Les prélats des Gaules & le pape S. Céleftin l'envoyerent l'an 429, avec Loup de Troyes, en Angleterre, pour y combattre l'hérésie de Pélage & de Célestius : ce qu'ils exécuterent heureusement. Germain y repassa une seconde fois pour le même sujet, & Dieu signala sa mission par des miracles. Au retour du second voyage, étant allé en Italie, il mourut à Ravenne le 31 juillet de l'an 448 ou 449. Constant prêtre de l'église de Lyon, écrivit, à la priere de son archevêque Patient, la vie de ce saint prélat, qu'Eric moine d'Auxerre, mit en vers héroïques, du temps de Charles *le Chauve*. Cet ouvrage est en six livres. * Prosper, *en sa chron.* Baronius, *in annal.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Usserius & Stillingfleet, *antiquités Britanniques*. Voyez les *Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre*, par M. l'abbé le Beuf, & *l'Histoire littéraire de la France*, tome II. On a cru avoir trouvé en 1717, dans l'abbaye de S. Marien d'Auxerre, les reliques de S. Germain. Cela a donné lieu à nombre d'écrits qui ont paru depuis, pour en prouver ou en contester la vérité & l'authenticité.

GERMAIN, évêque de Capoue, prélat d'un mérite singulier, fut envoyé par Anastase en 497, légat à Constantinople avec Cresconius de Todi, pour faire abandonner à l'empereur Anastase la protection des hérétiques. Hormisdas lui donna ce même emploi auprès de Justinien en 519 : & cette fois il eut le bonheur de réunir les églises d'Orient & d'Occident. Saint Grégoire dit qu'il délivra du purgatoire un diacre de l'église romaine, nommé Paschase, où il étoit condamné pour avoir pris le parti des schismatiques. Germain mourut l'an 520, & l'église l'honore comme un saint. Le martyrologe romain en fait mention le 30 octobre. * Saint Grégoire, *l.* 4, *dial. c.* 40. Baronius, *A. C.* 497, &c. M. Fleuri, *hist. ecclef. liv.* 31, *n.* 41.

GERMAIN (Saint) évêque de Paris, l'un des plus célebres prélats du VI siécle, étoit d'Autun, & fils d'*Eucher* & d'*Eusebie*. Scoplion, prêtre, son parent, l'éleva avec grand soin dans la vertu & dans les bonnes lettres. Agrippin, son évêque, le fit diacre, puis prêtre; & Nectarius successeur d'Agrippin, lui donna le gouvernement de l'église de saint Symphorien. Après la mort de Libanius, on l'élut évêque de Paris, & le roi Childebert, qui approuva son élection, le fit son archichapelain, ou son grand aumônier. Germain mourut l'an 576. Baronius dit 579. Nous avons une excellente lettre de cet évêque adressée à la reine Brunehaut, par laquelle il l'exhorte en termes très-forts d'empêcher le roi Sigebert de faire la guerre au roi Chilperic, *tom. V. des conciles*, *pag.* 923. On attribue à saint Germain un traité de la Liturgie; & l'on conjecture que c'est ce même traité que dom Martenne a fait imprimer au tome V de son *Thesaurus anecdoton*, en 1717, *in-fol.* ou du moins que c'est l'abrégé d'un plus long traité que saint Germain avoit fait sur ce sujet. On peut voir les preuves sur lesquels cette conjecture est appuyée dans la préface de dom Martenne, sur cet écrit, au livre cité, page 90, & le tome XVI de l'*Histoire des auteurs sacrés & ecclef.* par dom Remi Ceillier, pag. 552 & 553.* Gregoire *de Tours*. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. VI siécle.* Le P. Jacques Bouillart, bénédictin de la congrégation de saint Maur, a donné au public en 1724, *l'histoire de l'abbaye de saint Germain*, in-folio.

GERMAIN (Saint) abbé de Grandfel, dans le VII siécle, étoit fils d'Optard, sénateur de Treves. Saint Modoald, évêque de cette ville, eut soin de son éducation. Germain le quitta pour aller voir S. Arnoul, évêque de Metz, qui étoit alors retiré dans l'hermitage de Remiremont. De-là il alla à l'abbaye de Luxeu, d'où saint Valere l'envoya établir le nouveau monastere de Grandfel, au diocèse de Basle. Germain gouverna cette abbaye en paix pendant plusieurs années. Mais vers l'an 650, ou même 645, comme il paroît plus probable, Boniface, surnommé *Cathicus*, duc d'Alsace, ennemi des moines, & d'ailleurs homme violent & emporté, fit marcher des soldats contre les religieux de Grandfel. Germain l'ayant appris, vint au-devant de Boniface avec des reliques, & les saints évangiles en main, & accompagné de Randan, que d'autres nomment *Randoald*, prévôt de son monastere. Armé de la sorte, il se fit craindre & respecter du duc, qui parut avoir honte de ses violences. Mais comme le saint abbé s'en retournoit en son monastere, il fut attaqué par une troupe de scélérats, qui le percerent de

coups de lance, avec son compagnon : c'étoit le 21 février. * Babolenus, *apud Bolland.* Baillet, *vies des Saints, au 21 février.*

GERMAIN (Jean) natif de Cluni, & docteur de l'université de Paris, évêque de Nevers, puis de Châlons, dans le XV siécle. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché de Nevers, puis celui de Châlons, le fit chancelier de son ordre de la toison, & l'envoya au concile de Constance, où il harangua avec beaucoup d'éloquence. Germain mourut le 11 février de l'an 1460, & fut enterré dans sa cathédrale, où son tombeau se voyoit avec sa statue, que les huguenots briserent durant les guerres civiles. Il composa divers ouvrages; *De conceptione beatæ Mariæ, lib. II, Adversùs Mahumetanos & Infideles. Adversùs Alcoranum, lib. V. In lib. IV Sententiarum. Thesaurus pauperum. Iter cœli, seu de regimine ecclesiasticorum & laïcorum. Mappa mundi, &c.* Ce dernier ouvrage est imprimé sous le nom d'un autre évêque de Châlons. * Barthelemi Chassanée, *in catal. Glor. Mundi, pag. 15. consf.* 14. Pierre de saint Julien, *in Miscel. hist. & de antiq. Cabil.* La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Louis Jacob, *de script. Cabil.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

GERMAIN (Dominique) de Silésie, religieux de l'ordre de saint François, & professeur des langues orientales dans le couvent de cet ordre à Rome, y fit imprimer en 1639, aux dépens de la congrégation *de propaganda fide*, un dictionnaire arabe, sous le titre de *Fabrica linguæ arabicæ.* Ce dictionnaire a été principalement composé pour l'usage des missionaires qui vont dans le Levant, & il peut être utile à ceux qui veulent écrire en arabe; car il commence par l'italien, & interprete l'italien en arabe. * *Mémoires des savans.*

GERMAIN (Dom Michel) étoit de Péronne, diocèse de Noyon en Picardie, né en 1645, & entra jeune dans la congrégation de S. Maur, ordre de S. Benoît, où il s'est beaucoup distingué. Il accompagna dom Mabillon dans son voyage en Allemagne en 1683, & dans celui d'Italie en 1685 & 1686, & dom Thierri Ruinart, auteur de la vie de dom Mabillon, convient que le P. Germain a beaucoup aidé ce savant religieux dans ses études, pendant les plus grandes infirmités de ce dernier. Les relations de leurs voyages ont été imprimées en latin, sous l'un & l'autre nom. Dom Michel Germain a eu aussi beaucoup de part au grand ouvrage de la *Diplomatique*, & il en a fait le traité qui regarde le palais des rois, qui contient environ la cinquiéme partie du livre. Le public lui est encore redevable de l'histoire de Notre-Dame de Soissons, qu'il entreprit à la priere de madame Henriette de Lorraine de Harcourt, abbesse de ce monastere, & qu'il lui dédia. C'est un volume *in-4°*, imprimé à Paris en 1675. On trouve à la fin un traité des miracles écrits en latin par Hugues Farsit. Il a eu aussi quelque part au VII & VIII siécle des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît, & il avoit composé une histoire abrégée des monasteres de la congrégation, qui est demeurée manuscrite. Il est mort en l'abbaye de S. Germain des Prés, où il demeuroit depuis long-temps, en 1694, âgé de 49 ans. * *Voyez* la vie de D. Mabillon, par D. Ruinart; *les préfaces des actes benédictins*; D. le Cerf, dans sa *bibliotheque des auteurs de la congrégation de saint Maur.*

GERMAIN (Thomas) célebre artiste, naquit à Paris le 19 août 1674. Son pere étoit orfévre du roi, l'un des plus habiles artistes de son temps. Il fut logé aux galeries du Louvre, pour avoir fait en or les couvertures du livre des conquêtes de Louis XIV. Il mourut à 35 ans, & laissa son fils âgé de 7 à 8 ans. Celui-ci ayant marqué dès l'enfance son inclination pour le dessein, sa mere l'envoya à l'école de M. Boulongne l'aîné. En 1688, il partit pour l'Italie, sous la protection de M. de Louvois; mais ayant appris à son arrivée, la mort de son protecteur, & se trouvant sans fortune, il se mit chez un orfévre en apprentissage pour six ans, à condition qu'on lui donneroit deux heures par jour pour aller dessiner au Vatican. Son application fut si grande, qu'au bout de quelques années, s'étant présenté un ouvrage considérable à faire aux Jésuites, il fit les dessins qui furent aggréés, & il les exécuta à la satisfaction du public. Entre ces morceaux sont un saint Ignace de neuf ou dix pieds de haut, & un devant d'autel en argent. M. Germain se lia avec M. le Gros, avec lequel il a beaucoup travaillé de sculpture. Pendant son séjour à Rome il a fait plusieurs grands bassins d'argent, ornés de bas reliefs, représentant l'histoire des Médicis. Les bassins sont à Florence dans le palais des grands Ducs. Après 12 ans de séjour à Rome, M. Germain en employa trois autres à parcourir différens endroits de l'Italie, & par-tout où il passa il laissa de ses ouvrages. On voit à Livourne une église qui est bâtie sur ses dessins, & dont il a conduit l'exécution : elle est admirée des connoisseurs. Revenu en France en 1704, il y a composé une infinité de morceaux d'orfévrerie & de sculpture. A son arrivée à Paris, il fut chargé d'un des trophées qui sont sur les piliers du chœur de Notre-Dame. Il fit en 1722, le soleil que le roi a donné à l'église de Reims le jour de son sacre, & dont sa majesté fut si satisfaite, qu'elle lui accorda un logement aux galeries du Louvre. En 1726, il fit la toilette de la reine; en 1729, celle de la reine d'Espagne; en 1732, celle de la princesse du Brésil; en 1738, celles du roi & de la reine de Naples, avec des cadenats d'or; & autres ouvrages aussi en or; en 1742, une tablette d'argent avec une grande cuvette accompagnée d'un grand vase & autres piéces, pour les présens que le roi a faits au grand seigneur; en 1739 & en 1741, la vaisselle complette du roi de Danemarck. Il a fait aussi pour le roi de Portugal plusieurs ouvrages considérables tant en or qu'en argent. En 1738, il fut élu échevin. Dans la même année, M. le cardinal de Fleuri le chargea d'exécuter le dessein que M. Germain lui fit voir pour la nouvelle église de saint Louis du Louvre, & il fut choisi pour la conduite de cet édifice. La toilette de madame la Dauphine est encore de lui. Les derniers morceaux qu'il a livrés à sa majesté, au commencement de 1748, sont deux girandoles d'or à 5 branches, de 18 pouces de haut, pesant chacune 65 marcs : ce travail a reçu tous les applaudissemens qu'il mérite. M. Germain est mort le 14 août de la même année 1748. Il est inhumé à saint Louis du Louvre. * Extrait de son éloge imprimé dans le mercure de septembre 1748.

GERMANICUS, fils de *Drusus* & d'*Antonia*, niéce d'Auguste, fut adopté par Tibere son oncle paternel, qui fut obligé d'obéir en cela à Auguste. Aussitôt après, quoiqu'il s'en fallût cinq ans qu'il n'eût l'âge porté par les loix, il exerça la questure, & fut consul l'an 12 de Jesus-Christ. Ayant appris la mort d'Auguste, pendant qu'il commandoit les troupes d'Allemagne, en l'an 14, il refusa l'empire, que l'armée vouloit lui déférer, & calma les esprits portés à la révolte. Ensuite, après avoir battu les ennemis, il entra à Rome avec les honneurs du triomphe. En l'an 18, étant consul pour la seconde fois, il fut contraint de partir en diligence pour aller appaiser les troubles d'Orient. Il y vainquit le roi d'Arménie, réduisit la Cappadoce en forme de province, & mourut peu après, en l'an 19, à Antioche, âgé de 34 ans. Ce ne fut pas sans soupçon de poison; car outre les taches noires & livides qui paroissoient sur son corps, & l'écume qui couloit de sa bouche; après qu'on l'eut brulé, on trouva, dit-on, parmi ses os son cœur encore tout entier. On ne douta point que Tibere n'eût été l'auteur de sa mort, & qu'il ne se fût servi du ministere de Pison, pour lors gouverneur de Syrie. La jalousie que l'empereur conçut des belles qualités de Germanicus, qui faisoit les délices du peuple Romain, le porta à cette barbarie. Un ancien poëte nous a conservé l'épitaphe suivante faite pour ce prince.

Parce hospes tumulo, Cæsar Germanicus hîc sum :
Sæpe etiam ignotis ipse dedi requiem.
Quod si quem tumuli nihil hujus gratia tangit,
Admoneat patriæ fraude quod hîc jaceo.
Sed jaceo, quamvis non vitâ & pl.nus honore :
Hoc uno ingratus quod genui patriæ :
Testata est mores lacrymis plebesque patresque.
Hæc sunt sinceri judicia ingenii.

Il avoit épousé *Agrippine*, petite fille d'*Auguste*, dont il eut neuf enfans, entr'autres trois fils & trois filles, *Néron*, qui étoit l'aîné, & qui fut tué par Tibere, dont il avoit épousé la petite fille, nommée *Julie Drusille*; *Drusus*, aussi tué par le commandement de Tibere; *Caligula* qui fut empereur; *Agrippine*, qui fut mariée trois fois, 1. à *Domitius*, dont elle eut *Neron* empereur : 2. à *Crispus Passienus* : & 3. à l'empereur *Claude*; *Drusille*, seconde fille de Germanicus, fut mariée 1. à *Lucius Cassius* : 2. à *Marcus Lepidus*; *Livie*, sa troisiéme fille, fut mariée à *Marcus Vinicius*. * Tacite, *l.* 1 *& 2 ann.* Suetone, *in Calig.* Dion, *liv.* 57. Le P. Colonia, *hist. litter. de Lyon*, tom. I, 2 part.

Quoique Germanicus soit mort à 34 ans, & qu'il ait passé la plus grande partie de sa vie à la guerre, il ne laissa pas que de composer, dit Suetone, des comédies grecques, & d'autres ouvrages. Il cultiva avec assez de soin l'éloquence & la poësie grecque & latine. Il plaidoit quelquefois dans le barreau, & haranguoit dans le sénat, même après avoir reçu les honneurs du triomphe. Il traduisit en vers latins les phénomenes d'Aratus, & y ajouta des notes. Ciceron, encore fort jeune, avoit traduit le même poëte, qui est celui que cita saint Paul dans l'Aréopage. Ces phénomenes sont un poëme grec sur les constellations. La traduction de Germanicus a été imprimée à Boulogne dès 1474. Fabricius, dans sa bibliotheque latine; Barthius, dans ses *adversaria*, *lib.* 47, & Maittaire, dans ses *annales typographici*, *tom.* 1, citent cette édition. On la réimprima à Venise en 1488, avec la traduction d'Avienus, & l'ouvrage de Denys, *de situ orbis*, *&c*, *in*-4°. La date de l'impression finie est le huit des calendes de novembre, & l'on ajoute que Victor de Pise l'a revûe. Nous avons plusieurs autres éditions plus modernes de cette traduction de Germanicus, où l'on trouve aussi celle de quelques fragmens de prognostics de différens auteurs, qu'il avoit aussi traduits. * *Voyez* sur ces différentes éditions, l'*hist. litter. de la France*, *tome* 1, & les autres que nous avons cités. Germanicus a fait aussi des épigrammes grecques & latines, dont quelques-unes sont venues jusqu'à nous, entr'autres celle-ci, qui est une des plus heureuses, sur un enfant qui périt dans l'Ebre.

Thrax puer, astricto glacie dum ludit in Hebro,
Frigore concretas pondere rupit aquas.
Dumque imæ partes rapido traherentur ab amne,
Abscidit heu! tenerum lubrica testa caput.
Orba quod inventum mater dum conderet urna,
Hoc peperi flammis, cætera dixit aquis.

GERMANIE, ou ALLEMAGNE; car ce mot Allemagne est nouveau, vient de ceux qui passerent les premiers dans les Gaules, qui s'appelloient Tongres ou Germains, dit Tacite, ou du mot allemand *Gaar-Mannen*, qui veut dire, *Germanie*, *cherchez* ALLEMAGNE.

GERMANION, patriarche de Jérusalem, vivoit dans le II siécle, & gouverna quelque temps cette église, après Dius, qui avoit été mis en la place de saint Narcisse. Gordius lui succéda; & après ce dernier, saint Narcisse remonta sur le siége de cette église. * Eusebe, *l.* 6. *hist. ch.* 8 & 10. Baronius, *A. C.* 199.

GERMASTE, ou ERMA, petite ville autrefois archiépiscopale, est dans la Natolie propre sur le Sangar, environ à huit lieues au-dessous de Pessinunte. * Mati, *dictionnaire géographique.*

GERMEN, anciennement, *Gerenia.* Ancienne petite ville de Morée. Elle est dans la Zaconie sur une montagne, environ à une lieue de Chielifa, du côté du nord. Il y a pourtant des géographes, qui mettent l'ancienne Gerenia, à *Passava*, située à trois ou quatre lieues de Chielifa, du côté du levant. * Baudrand.

GERMER (saint) issu d'une noble famille françoise, naquit à Vardes sur les confins des diocèses de Rouen & de Beauvais. Comme ses belles qualités répondoient à son illustre naissance, le roi Dagobert ne tarda pas à l'appeller à sa cour. Mais la grace l'y préserva des piéges qui y étoient tendus, & il acheva de se détromper du monde, dans le lieu où il a le plus de quoi séduire. Il épousa peu après une femme très-vertueuse, & il en eut un fils nommé *Amalbert*, & deux filles, dont l'une consacra à Dieu sa virginité, & l'autre mourut sur le point de se marier. Germer étant encore laïc, fonda proche de sa terre de Vardes, par le conseil de saint Ouen, le monastere de l'Isle, qui fut détruit par les Normans : après quoi il renonça à tous ses biens en faveur de son fils, avec l'agrément de Dagobert. Sous le roi Clovis II, successeur de ce dernier, résolu de tout quitter, il demanda & obtint le consentement de sa femme, & reçut la tonsure des mains de saint Ouen, qui l'établit peu après abbé de Pentale, monastere fondé par Childebert I, entre Brionne & Pont-Audemer, en faveur de saint Samson de Dol. Cette maison étoit tombée dans un grand relâchement. Germer parla de réforme : sa proposition fut mal reçue; sa conduite très-réguliere, & sa fermeté contre les désordres, acheverent d'aigrir ceux qui ne vouloient point être troublés dans leurs passions : on conçut le dessein d'attenter à la vie du saint abbé; Germer le sut, & se retira sur le bord de la Seine dans une grotte, où il demeura jusqu'à la mort de son fils Amalbert. Cette mort ayant fait rentrer Germer dans la possession des biens qu'il lui avoit cédés, il dota le monastere de Flai en Beauvoisis, aujourd'hui appellé *saint Germer*, du nom de son fondateur. Il en fut lui-même le premier abbé; & après l'avoir gouverné pendant trois ans & demi, il mourut le 24 septembre, vers l'an 658. Il fut enterré dans l'église de Flai : mais la crainte des Normans ayant dans la suite fait transporter son corps à Beauvais, il est demeuré dans la cathédrale de cette ville. Le monastere de saint Germer étoit passé à des chanoines dès le IX siécle : il fut rebâti pour des moines dans le XI, par Drogon évêque de Beauvais. * *Voyez* la vie de saint Germer, en latin; le P. Mabillon dans ses *actes des saints de l'ordre de S. Benoît*; le P. Longueval, jésuite, dans son *histoire de l'église Gallicane*, *tome* 3.

GERMERSHEM, petite ville du bas Palatinat sur le Rhin en Allemagne, étoit autrefois libre & impériale. L'empereur Charles IV en fit don à Rupert, électeur Palatin, aux successeurs duquel elle est demeurée depuis avec toutes ses dépendances, qui sont d'une très-grande étendue. Elle a beaucoup souffert pendant les guerres d'Allemagne, au commencement du XVI siécle, & depuis encore en 1673 & 1690. Ce fut-là que mourut l'empereur Rodolphe I, l'an 1290. * Baudrand.

GERMIAN. C'est une contrée de la Natolie en Asie. Elle a le Chiangare au nord, le Sarcan au couchant; l'Aidin-Illi au midi, & la Caramanie au levant. On y voyoit autrefois les villes de Laodicée, de Hierapolis, & de Synnada, dont il ne subsiste plus que la derniere. On donne en particulier le nom de Germian à la montagne, dont le Sangari prend sa source, & qui est la même que les anciens appelloient *Dydimus*, *Dindymus*; *Dindyma*, & aussi *Cybelus*, parceque la déesse Cybele y étoit adorée. * Baudrand.

GERMIGNI, village du diocèse d'Orléans, proche de Fleuri, sur la riviere de Loire, est célebre dans l'histoire, à cause d'un synode de plusieurs évêques de France, qui s'assemblerent en 843. Ce synode ou concile avoit été inconnu jusqu'à notre temps. Le pere

Mabillon en a donné le premier la connoissance.* Dom Mabillon, *de re diplomatica.* Actes des saints de l'ordre de saint Benoît, *part.* 2, *sæcul.* 4.

GERMIGNI, autre village de France dans la Brie, sur la riviere de Marne, est un lieu fort agréable, où l'on voit la maison de plaisance des évêques de Meaux, bâtie magnifiquement, & embellie d'eaux & de jardins. Il est fait mention de ce lieu dans l'histoire, où l'on trouve des ordonnances de saint Louis de l'année 1253, & d'autres de Philippe *le Bel* de l'année 1319, datées de Germigni. * Mabillon, *de re diplomatica.*

GERMIN (Henri) comte de Saint-Albans, *cherchez* JERMYN.

GERMOIN (Athanase) archevêque de Tarentaise, étoit savant dans l'une & dans l'autre jurisprudence. Le duc de Savoye l'envoya ambassadeur en Espagne, où il mourut le 4 août de l'an 1627. Ce prélat avoit composé divers ouvrages, & entr'autres un, *de jurisdictione ecclesiastica*, que nous avons en un volume *in-fol.*

GERMON ou GERMONIUS (Anastase) jurisconsulte, naquit à Turin, l'an 1551: il étoit de la famille noble & ancienne des Céve, qui possédoit le marquisat de ce nom en Piémont. Il commença quelques études étant encore dans son enfance: mais il quitta tout à l'âge de treize ans, & ne reprit ses études & ses exercices qu'à l'âge de 22. Mais alors il y donna une si grande application, pour réparer le temps que sa négligence lui avoit fait perdre, qu'il devint en fort peu de temps plus habile qu'on ne l'est communément après sept ou huit ans de bonnes études. Il prit des leçons de droit de Jean Manuce, & du célébre Pancirole. Le dernier lui donna le bonnet de docteur en droit à Turin, où il professoit. Germonius s'étoit appliqué singulierement au droit canonique, & on le chargea de l'enseigner. Ce poste étoit si convenable à son inclination, & si conforme à son gout, qu'il ne voulut pas le quitter, quoique revêtu des dignités d'archidiacre de Turin & de protonotaire apostolique. En qualité d'archidiacre, il accompagna à Rome Jérôme, archevêque de Turin, qui avoit été élevé au cardinalat. Les papes Sixte V, Urbain VII, Gregoire XIV & Clément VIII, le regarderent comme un personnage illustre, & qui méritoit leur estime & leur bienveillance. Le dernier le chargea de la compilation des décrétales, & d'y joindre des notes & des gloses. Notre jurisconsulte s'aquitta de ce travail avec beaucoup d'exactitude. Le duc d'Urbin le nomma son orateur auprès du pape, & il trouva le secret de plaire également à celui qui l'avoit chargé de ses intérêts & à celui vers qui il étoit envoyé. Le pape le créa référendaire de l'une & l'autre signature. Charles-Emanuel, duc de Savoye, le chargea quelques années après, de ses affaires dans le Piémont. Il mourut en 1627. Plusieurs jurisconsultes célébres, & en particulier Antoine Favre, lui ont donné de grands éloges, & entr'autres celui d'avoir affranchi la jurisprudence de ce style barbare, dont on l'avoit défigurée, & de lui avoir rendu son premier éclat. Lancelot dans son traité *de Attentatis*, le qualifie *vir inter recentiores doctissimus, & inter doctissimos eloquentissimus.* Outre les notes de Germonius sur les décretales, & ses paratitles sur le digeste & sur le code, on cite de lui les ouvrages suivans: 1. *Anastasii Germonii de sacrorum immunitatibus libri tres; nec non de Indultis apostolicis tractatus;* à Rome, de l'imprimerie du Vatican, en 1591, *in-fol.* 2. *Anastasii Germonii pomeridianæ sessiones, in quibus latinæ linguæ dignitas adversùs eos defenditur, qui cum eâ hetruscum idioma audent non modò conferre, sed & anteponere;* à Turin en 1580, *in-4°.* 3. *Anastasii Germonii opera omnia ab ipso recognita;* à Rome, en 1623, *in-fol.* * *Voyez* Taisand, vies des jurisconsultes, deuxiéme édition, *in-4°.* page 283 & suivantes. On a aussi consulté quelques autres auteurs.

GERMON (Barthelemi) célébre Jésuite, né à Orléans le 17 juin 1663, entra dans la société au mois de janvier 1680, & mourut le 2 octobre 1718, à Orléans, où il étoit venu passer quelques semaines. C'étoit un homme savant, qui écrivoit très-purement en latin, mais qui a avancé bien de faux principes de critique dans ses ouvrages. Il a été principalement aux prises avec deux adversaires des plus habiles, le P. Mabillon & le P. Coustant, tous deux bénédictins de la congrégation de S. Maur. Le P. Germon, qui s'étoit appliqué à l'étude de l'histoire, ayant lu la *Diplomatique* du P. Mabillon, y trouva bien des choses qui ne lui plurent pas, & sur-tout plusieurs principes fondés sur des diplomes qui lui parurent faux. C'est ce qui produisit sa premiere dissertation, *De veteribus regum Francorum diplomatibus, & arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis, in-12,* à Paris, en 1703. Le P. Mabillon détruisit absolument les raisons de son adversaire dans son *Supplement à la diplomatique, in-fol.* imprimé en 1704. Mais comme il ne vouloit pas s'engager dans une dispute réglée, & que d'ailleurs il vouloit être plus au large dans sa réponse, il ne nomma point le P. Germon. Celui-ci ne sentit pas moins le coup qu'on lui portoit; il y opposa en 1706, une seconde dissertation latine, sur le même sujet, & il l'adressa encore au P. Mabillon, qui laissa le soin de la replique à d'autres. Dom Coustant fit contre le Jésuite, l'ouvrage intitulé: *Vindiciæ manuscriptorum codicum à R. P. Germon impugnatorum, in-8°* en 705. Il l'entreprit pour réfuter l'*Appendix* de la seconde dissertation du P. Germon, intitulé: *De quibusdam veteribus manuscriptis codicibus sancti Augustini*, ouvrage qui étoit une suite de la dispute au sujet de la diplomatique du P. Mabillon. Ainsi le dessein du P. Coustant fut de venger l'autorité des manuscrits à laquelle il croyoit que le P. Germon avoit donné atteinte, du moins indirectement. Chemin faisant, le P. Germon avoit porté quelque coup à l'édition des œuvres de saint Hilaire, donnée par dom Coustant, prétendant qu'au lieu de *Carnis humilitas adoptatur*, il auroit dû retenir *Carnis humilitas adoratur.* Dom Coustant défendit sa leçon dans ses *Vindiciæ*: il ajouta même à la fin un *Appendix* contre l'abbé Faydit, pour défendre également la leçon de quelques autres passages de l'édition de saint Hilaire. Le P. Germon fit imprimer en 1707, une troisiéme dissertation latine, pour répondre au bénédictin, & à messieurs Fontanini, professeur d'éloquence à Rome, Lazarini, abbé, & Gatti, jurisconsulte de Plaisance, qui étoient entrés dans cette dispute, & qui avoient pris parti avec presque tout ce qu'il y a eu de savans, pour le P. Mabillon; le premier, par un ouvrage latin *in-4°.* imprimé en 1705, sous ce titre: *Justi Fontanini Forojuliensis in Romano archigymnasio eloquentiæ professoris vindiciæ antiquorum diplomatum, adversus Bartholomæi disputationem, &c. libri duo*: le second, par une lettre *ad amicum Parisiensem pro vindiciis antiquorum diplomatum*, à Rome en 1706: & le troisiéme par une lettre aussi latine, adressée à M. Bernard, qui travailloit alors aux nouvelles de la république des lettres: elle a été imprimée à Amsterdam en 1707. Le P. Germon opposa au P. Coustant une quatriéme dissertation, où il employa comme dans les autres, un stile poli & élégant, pour appuyer ses prétentions; mais cela n'empêcha pas que tout le monde savant ne se déclarât pour le P. Mabillon & ses défenseurs, au nombre desquels il faut encore mettre dom Ruinart, qui fit contre le P. Germon, *Ecclesia Parisiensis vindicata, in-8°* en 1706, pour prouver contre ce Jésuite, l'autorité du testament de Vandemir & de sa femme Erkamberte, qui ont fait de fort grands présens à l'église de Paris. Dom Coustant répliqua aussi à la quatriéme dissertation du P. Germon, par l'écrit intitulé: *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ, in-8°.* en 1715, & depuis cet ouvrage, le P. Germon a paru céder la victoire à ses adversaires, au moins n'a-t-il plus rien publié pour la leur disputer. L'abbé de Camps, & l'abbé des Thuilleries voulurent aussi avoir part à la dispute; mais ce qu'ils ont fait sur ce sujet est demeuré manuscrit jusqu'à présent. Enfin, l'on a encore l'ou-

vrage d'un Italien, qui prit parti pour le P. Mabillon, dans un écrit imprimé à Messine en 1712 sous ce titre : *Scipionis Marantæ Messanensis expostulatio in Barthol. Germonium pro antiquis diplomatibus & codicibus manuscriptis*, *in-8°*. Le P. Germon est entré aussi dans les disputes sur la grace ; & c'est lui que l'on fait communément auteur d'une lettre sur l'histoire des congrégations *de auxiliis*, donnée par le P. Serry Dominicain ; des *questions importantes* sur la même histoire, publiées à Paris en 1700, & ausquelles le P. Serry a répondu par un gros volume *in-12*, intitulé : *L'histoire des congrégations* de auxiliis, justifiée contre l'auteur des questions importantes, &c. à Louvain, en 1702. On donne encore au P. Germon, l'*errata* de l'histoire de la congrégation *de auxiliis*, à Liége, c'est-à-dire, à Paris, en 1702, *in-12*, auquel le P. Serry a encore répondu par l'écrit qui a pour titre : *Le correcteur corrigé*, à Namur en 1704. Enfin, on attribue au P. Germon un *Traité théologique* sur les 101 propositions énoncées dans la bulle *Unigenitus*. Ce traité est en deux gros volumes *in-4°*. Il a été adopté par M. le cardinal de Bissy, & publié sous son nom. * *Mémoires du temps*. Dom le Cerf dans ses éloges des PP. Coustant, Mabillon & Ruinart, dans sa *Bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur*. *La vie du P. Mabillon*, par dom Ruinart, *in-12*, *p.* 303. *Histoire des contestations sur la Diplomatique*, attribuée à Louis Raguet, en 1708. L'auteur s'y déclare pour le P. Germon. Le Long, *biblioth. de la France*, *p.* 635, 636.

GERNIA, anciennement *Ægirum*, ancien bourg de l'isle de Metelin, une de celles de l'Archipel. Il est vers la côte orientale de l'isle, au septentrion de la ville de Metelin * Baudrand.

GERNSHEIM, petite ville ou bourg du cercle électoral du Rhin en Allemagne, est dans le comté de Manderscheid, sur la riviere de Kyle, à dix lieues de la ville de Trèves, du côté du nord. * Baudrand.

GEROBULUS (Jean) en Hollandois OUTRAADT, étoit d'Utrecht ; & dans les premiers temps de l'établissement de la religion prétendue réformée, il fut pasteur en diverses églises, comme à Delft, à Flessingue, à Harlinguen en Frise, à Harderwic, à Deventer, & enfin à Utrecht, où en 1590 les magistrats lui donnerent la place de Jean Utenbogardt, qui l'année précédente avoit été expulsé du ministere avec Werner Helmich. Gerobulus a composé en hollandois : 1. Un ouvrage qui contient la fondation de diverses églises de la province d'Utrecht, & autres choses dignes d'être connues. Ce livre a été imprimé en 1603 ; il est devenu rare. 2. Un autre ouvrage, intitulé : *Bericht Voor de Kranken* ; à Amsterdam, en 1616. 3. *Vindiciæ catechismi Heidelbergensis*, contre Cornhertius, selon Voet. 4. Une traduction de la paraphrase des pseaumes faits par Théodore de Beze, selon Revius. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burmann, p. 102 & 103.

GEROLD de Souabe, frere d'*Hildegarde*, femme de *Charlemagne*, fut fait duc de Baviere, au lieu de *Tassillon*, qui fut déposé l'an 788. Gerold fut défait & tué par les Huns, onze ans après. * *An. Fuld.* Calvis.

GERON, comte, à qui l'empereur Othon donna le marquisat de Brandebourg l'an 937. * Calvisius.

GERONCE, général des troupes du tyran Constantin, dans le IV siécle, se brouilla avec cet usurpateur, & résolut de le dépouiller de la pourpre impériale, pour en revêtir Maxime, une de ses créatures. Il assiégea Constantin dans Vienne ; mais lorsqu'il vit approcher l'armée de l'empereur Honorius, conduite par Constance, il s'enfuit en Espagne. Les soldats le méprisant, l'attaquerent l'an 411 dans sa maison, où voyant qu'il lui étoit impossible de se défendre, il tua un de ses amis, nommé Valens, ôta la vie à sa femme, & se la ravit à soi-même par un coup d'épée qu'il se donna dans le cœur.* Cassiodore & Prosper, *en la chron.* Orose, *l.* 7, *c.* 40. Sozomene, *l.* 9, *c.* 11, 12. *& seq.*

GERONCE, diacre de Milan, sur la fin du IV siécle, & au commencement du V, se vanta qu'un *Onoscelide*, c'est-à-dire, un démon avec des cuisses d'âne, lui étoit apparu la nuit, & que l'ayant pris, il l'avoit rasé & attaché dans un moulin. Saint Ambroise ayant appris cette extravagance, suspendit ce diacre de son ministere, & le mit en pénitence dans sa maison ; mais Geronce prit la fuite, & se retira à Constantinople pour y calomnier son évêque. La connoissance qu'il avoit de la médecine, lui acquit dans cette ville un grand nombre d'amis, par le crédit desquels il fut fait évêque de Nicomédie. Helladius de Cesarée l'ordonna, pour reconnoître l'obligation qu'il lui avoit d'avoir procuré à son fils un emploi militaire. Saint Chrysostome dans un synode qu'il tint à Ephèse l'an 400 déposa Geronce, qui fut rétabli par les prélats assemblés dans les faux synodes *du Chêne* ; mais ce rétablissement illégitime ne fut pas confirmé. * Sozomene, *l.* 8, *c.* 6. Socrate, *l.* 6, *c.* 10. Baronius, *A. C.* 400.

GERONTES, en grec γέροντες, c'est-à-dire, *sénateurs* ou *vieillards*, magistrats qui furent institués par Lycurgue législateur des Lacédémoniens, sur le modele de l'Aréopage d'Athènes. Ils étoient au nombre de trente-deux, ou de vingt-huit, comme le prétendent quelques auteurs ; & n'étoient reçus qu'à 60 ans. Avant les éphores, ils gouvernoient avec les rois, & soutenoient les intérêts du peuple ; leur autorité & celle des rois étoient égales dans les suffrages : & ils ne pouvoient être déposés sans avoir été convaincus de crimes. * Meursius. Chevreau, *histoire du monde*.

GERROPHORES. C'étoient des troupes des Perses armées d'un bouclier d'osier. Ce mot est composé de deux mots grecs, qui signifient, *ceux qui portent un bouclier d'osier*. Il est parlé de ces Gerrophores dans le *Lachès* de Platon. Voici ce que ce philosophe y fait dire à Socrate. *J'ai oui dire qu'à la bataille de Platée, quand les Lacédémoniens eurent affaire avec les* Gerrophores, *qui s'étant fait un rempart de leurs boucliers, tuoient beaucoup de leurs gens à coup de fléches, ils ne jugerent pas à propos de garder leur poste ; mais ils prirent la fuite, & quand les rangs de ces Perses, se furent rompus pour les suivre, ils tournerent tête & combattirent comme la cavalerie dont vous parlez, & par-là ils remporterent cette célebre victoire.*

GERSDORF (Joachim) conseiller d'état en Danemarck, naquit en 1611, de parens nobles, qui étoient venus de Lusace s'établir en Danemarck. Après avoir fait de bonnes études, il entra au service du prince royal Christiern, qui mourut avant son pere. Le roi, après la mort de son fils, dont Gersdorf avoit été chambellan, donna à celui-ci la charge de grand-maréchal de sa cour, & le fit dans la suite conseiller d'état. Ce ne furent pas les seules dignités ausquelles Gersdorf parvint : il fut de plus lieutenant-général du royaume, & sénéchal de l'isle de Bornholm. En 1648 lorsque Frédéric III fut élu roi de Danemarck, ce prince le fit chevalier de son ordre. En 1651 Ulefeld étant tombé en disgrace, Gersdorf eut la charge de grand maître d'hôtel. En 1653 le roi le nomma son plénipotentiaire, pour traiter avec l'ambassadeur des états généraux des Provinces-Unies. En 1656 lorsque les mêmes états furent entrés en guerre avec l'Angleterre, ce fut lui encore qui signa, en la même qualité, une alliance avec leurs ambassadeurs. En 1657 le roi de Danemarck ayant déclaré la guerre à Charles Gustave, roi de Suéde, Gersdorf fut encore un des plénipotentiaires nommés pour renouveller l'alliance avec les mêmes ambassadeurs. Cette guerre n'ayant pas réussi pour les Danois, ils travaillerent à faire la paix ; & Gersdorf y fut employé. Cette paix fut conclue à Roschild le 26 février 1658 ; mais elle fut rompue peu après, & les Suédois mirent le siége devant Copenhague, en 1659. Gersdorf qui commandoit dans cette ville, tâcha par des négociations à terminer cette guerre ; ce qui arriva en 1660. Il contribua aussi plus qu'aucun autre, à faire réussir le dessein qu'avoit le roi de rendre héréditaire le royaume, qui n'étoit alors qu'électif. Pour le récompenser de ses

services, il fut fait président du conseil d'état. Il mourut à Copenhague, le 19 avril 1661, âgé de 49 ans, & d'un peu plus de cinq mois. En 1641 il avoit épousé *Oelgarde* Huitfeldt, fille de *Henri* Huitfeld, laquelle lui donna dix enfans : elle mourut l'onziéme mars 1655, dans la trente-troisiéme année de son âge. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, en 1740, & *supplément françois de Basle*.

GERSDORF (Nicolas) gouverneur de la haute Lusace, né le 9 juin 1629, ayant perdu son pere à l'âge de deux ans, fut élevé par les soins de sa mere qui n'épargna rien pour lui procurer une excellente éducation. Il étoit dans sa quatorziéme année lorsqu'on voulut l'envoyer en Danemarck, pour y continuer ses études aux dépens du prince royal ; mais l'électeur Jean-George voulut l'avoir pour page. Cet état ne détourna pas Gersdorf de l'application à l'étude, & son exemple donna de l'émulation au jeune prince, qui voulut apprendre avec lui le latin & le grec. Ayant obtenu depuis d'aller à Wittemberg, il s'y appliqua pendant quatre ans aux sciences, surtout à la jurisprudence. Au bout de ces quatre années, il voyagea en Hollande, en France, en Angleterre & en Italie. En 1655 il fut rappellé par l'électeur Jean-George I, qui le fit d'abord conseiller à la cour des appels, & en 1656 conseiller de cour & de justice. En 1657 il alla en qualité d'ambassadeur, à la cour de Vienne, pour y faire, de la part de l'électeur, les complimens de condoléance sur la mort de l'empereur Ferdinand III. En 1658 il fut envoyé vers Charles Gustave, roi de Suéde, par le collége des électeurs, assemblés pour l'élection de Léopold. A son retour il fut fait conseiller privé ; & deux ans après, il fut envoyé à la diéte de Ratisbonne, en qualité de principal député de l'électeur de Saxe. En 1662 on lui conféra la direction de la diéte du cercle de la haute Saxe, & on l'envoya une deuxiéme fois à la cour de Vienne, pour des affaires très-importantes. En 1665 il fut employé avec succès, pour terminer les différends entre l'évêque de Munster & les états généraux des Provinces-Unies. En 1667 il fut envoyé en France, avec quelques autres, de la part du collége des électeurs, & de plusieurs princes, pour lors assemblés à Cologne, pour offrir au roi de France leur médiation au sujet de la guerre qu'il avoit avec l'Espagne dans les Pays-Bas. Cette offre fut acceptée, & Gersdorf fut employé à cette négociation de la part de l'électeur de Saxe. En 1672 il eut pour la deuxiéme fois la direction de la diéte du cercle de la haute Saxe, & travailla à mettre sur un bon pied l'alliance conclue entre l'empereur & l'électeur de Saxe. Le premier, en reconnoissance du service qu'il venoit de rendre, lui conféra la dignité de baron. En 1679 il se trouva à Lunden dans la Scanie, en qualité de médiateur de la part de l'électeur de Saxe, entre les deux couronnes du nord. En 1680 il fut envoyé deux fois à Berlin ; & une fois à Dessau, pour des affaires de grande conséquence. Dans la même année, l'électeur Jean George III le fit son grand chambellan ; en 1686 il lui donna la charge de directeur du conseil secret, & l'établit en 1691 pour gouverneur de la haute Lusace. Il mourut le 23 août 1702, après avoir servi cinq électeurs avec une fidélité inviolable. Il eut trois femmes : 1. *Hedwige-Elizabeth* d'Eckstad, dont il eut trois filles & un fils ; 2. *Eve-Catherine* de Gunteroth, qui lui donna trois filles ; 3. *Henriette-Catherine*, baronne de Friésen, dont il eut sept fils & six filles. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740, & *supplément françois de Basle*.

GERSON, ou JERSON, *cherchez* CHARLIER.

GERSTMAN (Sébastien) jurisconsulte, Allemand, étoit de Breslaw en Silésie, où il naquit en 542. Il étudia en Italie, & en France, fut syndic de l'université de Francfort, puis conseiller du duc de Saxe. Il mourut en 1601. * *Consultez* Melchior Adam, dans les vies des jurisconsultes d'Allemagne.

GERTRUDE (Sainte) abbesse de Nivelle en Brabant, fille de *Pepin* de Landen, prince de Brabant, maire du palais, & ministre des rois d'Austrasie, & de la bienheureuse *Itte* ou *Iduberge*, sœur de saint *Modoald*, évêque de Tréves, naquit à Landen en Brabant l'an 626, & fut élevée d'une maniere fort chrétienne dans le palais de son pere. A peine eut-elle atteint l'âge de dix ans, que le fils du gouverneur de la haute Austrasie se servit de la recommandation du roi Dagobert pour la demander en mariage. Gertrude refusa ce parti, & déclara si affirmativement & si vivement le desir qu'elle avoit formé de se consacrer à Dieu, que le roi ne voulut plus lui faire de semblables propositions. Elle perdit son pere à l'âge de 14 ans, & se retira dans le monastere de Nivelle au diocèse de Namur, que sa mere avoit fait bâtir pour des personnes de son sexe ; elle en devint abbesse en 647, & fut seule chargée de la conduite de toute cette grande abbaye, après la mort de sainte Itte sa mere, arrivée le 8 mai 652. Elle se démit de ce fardeau l'an 656, en chargea sa niéce Wilfetrude, & se prépara à la mort, qui l'enleva de ce monde le 17 mars 659, âgée de 33 ans. Son monastere de Nivelle étoit changé en un chapitre de chanoinesses dès le XII siécle. * *Acta SS. ord. S. Benedict.* Bulteau, *lib.* 3, *cap.* 40. Le Cointe, *annal. eccles. Fran.* Baillet, *vies des saints*, 18 *mars*.

GERTRUDE (Sainte) religieuse d'une grande vertu, vivoit dans le XIII siécle, & écrivit des ouvrages de piété, dont Trithéme & Coccius font mention. Elle est différente d'une autre de ce nom, qui vivoit à Delft. * Jean de Leiden, *chron. Belg. l.* 28. Surius, *au 6 janvier*. Coccius, *A. C.* 1280, *&c.*

GERTRUYDENBERG, ou MONT SAINTE-GERTRUDE, *Gertrudemberga*, & *S. Gertrudis mons*, ville de Hollande vers les frontieres de Brabant, sur la rive gauche de la Merwe, à deux ou trois lieues de Dordrecht, & autant de Breda. Elle est bâtie en forme de croissant, & fortifiée régulierement. Ceux du pays croient qu'elle a tiré son nom de *Gertrude*, fille de Pepin, maire du palais de nos rois, dont nous avons parlé ci-dessus ; mais il y a plus d'apparence qu'elle doit son nom à sainte Gertrude, qui vivoit à Delft dans le XIV siécle ; car des actes anciens, qui sont rapportés par le Mire, nous apprennent que Gertruydenberg étoit nommée *Mons Littoris*. Quoi qu'il en soit, cette ville, qui est aujourd'hui du domaine des princes d'Orange, est renommée par la pêche des saumons, des esturgeons, des aloses, &c. Les Hollandois la surprirent en 1573, & depuis elle a été prise & reprise en divers temps. Il y eut inutilement en 1710 des assemblées de plénipotentiaires de France, de Hollande, d'Angleterre & d'Allemagne pour la paix. * Le Mire, *not. eccl. Belg. c.* 73. Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* De Thou, *hist. l.* 55. Grotius. Strada, &c.

GERVAIS ET PROTAIS (SS.) sont deux martyrs inconnus, dont les corps furent trouvés à Milan, du temps de S. Ambroise, l'an 386, dans le temps qu'il se disposoit à dédier la grande église de cette ville. Il apprit par une révélation qu'il eut, étant endormi, que les corps de ces deux saints étoient dans l'église de S. Nabor & de S. Felix ; il y fit fouiller, & y trouva les ossemens de ces deux martyrs, dont les noms étoient apparemment sur leurs cercueils, puisque S. Ambroise ne témoigne point qu'il les eût appris par révélation. Aussitôt que le tombeau fut ouvert, il s'y fit plusieurs miracles, & les corps des deux saints furent transportés dans la basilique de Fauste ; & de-là dans l'Ambroisienne. Pendant cette translation, un aveugle, nommé Severe, ayant touché le bord des ornemens qui couvroient les reliques des martyrs, recouvra la vue à l'heure même : il se fit encore plusieurs autres miracles pendant le temps de la cérémonie, par lesquels les Ariens furent confondus, mais non convertis. La fête de cette translation a été célebrée à Milan, & en Afrique, dès le V siécle, & le culte de ces saints s'est établi

non-seulement dans l'église Latine, mais aussi dans l'église grecque. * Ambrosius, *epist. ad Marcellinam* 54, *vet. edit.* 22. *novæ* Augustin, *de civit. Dei*, *lib.* 22, *cap.* 88; *confess. lib.* 9, *c.* 7, & *de curæ pro mort. cap.* 17, *serm.* 286. Paulin, *in vita Ambros.* Bolland. De Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. ecclés. tom.* 2. Baillet, *vies des saints, jour auquel on fait leur fête.*

GERVAIS, évêque du Mans, puis archevêque de Reims, né à Coainon, le 2 février 1007, fils de *Hamon* ou *Aymon*, seigneur du Château-du-Loir, fut pourvu de cet évêché en 1036. Herbert Baccon, tuteur du petit Hugues, comte du Maine, fils d'Herbert *Eveil-le-chien*, s'opposa long-temps à sa réception; mais enfin Gervais fit son entrée dans le Mans, d'où il fut contraint de sortir bientôt après, pour éviter les violences de son ennemi. Il implora le secours de Geofroi *Martel*, comte d'Anjou, qui le lui refusa. Ce prélat, pour se venger de cette injustice, gagna l'esprit des habitans du Mans, & fit ensorte qu'ils chasserent Herbert Baccon, comme usurpateur, & reconnurent pour leur prince le jeune Hugues, que Gervais maria à *Berthe*, sœur de *Thibaud*, comte de Blois, & veuve d'*Alain*, prince de Bretagne. Ce mariage déplut au comte d'Anjou, qui mit le siége devant la ville du Château-du-Loir, où étoit Gervais. Il l'attira à une entrevue, sous prétexte de vouloir se réconcilier avec lui; mais s'étant saisi de sa personne, il le retint prisonnier l'espace de sept ans, jusqu'à ce que cet évêque lui eût cedé le Château-du-Loir, & lui eût promis de ne plus rentrer dans la ville du Mans, qu'il avoit usurpée sur le prince Hugues. Ces conditions obligerent Gervais de se retirer vers Guillaume *le Conquérant* duc de Normandie, qui le reçut très-bien, & lui donna une pension pour son entretien. Après la mort de Gui de Châtillon, archevêque de Reims, Henri I roi de France, nomma en 1055 Gervais à cet archevêché, où en 1059 il sacra Philippe I qui n'avoit encore que sept ans, en présence du roi Henri son pere. Lorsque Henri fut mort, Philippe ayant commencé de regner sous la tutelle du comte de Flandre, l'archevêque Gervais fut fait chancelier du royaume. Enfin, il mourut le 4 juillet 1067. Il avoit pour freres aînés *Burchard*, seigneur du Château-du-Loir, mort sans enfans; ROBERT, qui suit; & pour sœurs *Hildeburge*, mariée à *Gundin*, dit *le Vieil*, seigneur de Malicorne; & *Rotrude*, alliée à *Gui* II du nom, seigneur de Laval. ROBERT, seigneur du Château-du-Loir, fut pere de GERVAIS, seigneur du même lieu, qui eut *Hugues*, son successeur, mort sans enfans d'une fille *naturelle* du roi d'Angleterre; & *Mathilde*, dame du Château-du-Loir, mariée à *Helie*, seigneur de la Fléche, comte du Mans. * Corvaisier. Jean Bondonnet, *des évêques du Mans*. Le P. Anselme. Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, Tome VII.

GERVAIS, abbé du Parc, de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1150, étoit Anglois de nation. Il avoit pris l'habit de religieux de S. Benoît, & ensuite, il entra dans l'ordre de Cîteaux. On lui attribue l'ouvrage intitulé *Speculum charitatis*, & un livre d'épîtres.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

GERVAIS, dit *Chichester*, prêtre Anglois, vivoit en 1160, & fut estimé de S. Thomas de Cantorberi. Il étudia à Paris, & ailleurs, & composa divers ouvrages; comme des commentaires sur le prophéte Malachie, sur les pseaumes; *De sacerdotalis ordinis institutione, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.*

GERVAIS, abbé de Prémontré, & général de l'ordre, étoit Anglois de naissance. Il étudia à Paris, & y fut reçu docteur. Il embrassa la régle de l'ordre de prémontré dans l'abbaye de S. Just, au diocèse de Beauvais. L'abbé Baudouin qui le reçut, & qui connoissoit ses talens, l'employa à professer la théologie; & il l'enseigna avec tant de succès, que l'abbaye de S. Just devint une école publique, où les religieux de différens ordres, & les séculiers de plusieurs diocèses venoient étudier. En 1195 Gervais fut élu abbé de S. Just; & durant la captivité de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, il gouverna le diocèse avec prudence & sagesse. Il s'intéressa auprès de Célestin III pour la liberté de son évêque, & alla par les ordres de ce pape, pacifier les troubles, & présider à l'élection de l'abbé de Corbie. En 1199 il passa dans l'abbaye de Thenailles, pour y aider de ses conseils le général Pierre qui l'avoit demandé. Ce fut dans cette abbaye qu'il composa ses commentaires sur les petits prophétes & sur les pseaumes. Il recueillit aussi en un volume les sermons qu'il avoit prêchés sur différens sujets. En 1206 l'ordre l'élut général & abbé de prémontré, & le pape Innocent III l'engagea à se trouver au concile général de Latran en 1215. Il le fit aussi grand pénitencier, & chef de la croisade en France. Pendant son séjour à Rome, il eut les abbayes de S. Alexis à Rome même, de S. Quirin au diocèse de Réat, & du Petit-Pont à Brinde. En 1219 il fut élevé sur le siége épiscopal de Séez en Normandie: il y mourut le 4 des calendes d'octobre 1228. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Silly, ordre de Prémontré, avec cette épitaphe:

Anglia me genuit, nutrivit Gallia; sanctus
Justus Thenolium, Præmonstratumque dedere
Abbatis nomen, sed mitram Sagia, tumbam
Hic locus; oretur ut detur spiritus astris.

De tous les ouvrages de Gervais, nous n'avons d'imprimé que ses lettres qui ont été publiées pour la seconde fois par le P. Hugo prémontré, abbé d'Estival, & évêque de Ptolemaïde, dans le tome premier de ses monumens de l'antiquité sacrée, en latin, avec des notes, en 1725. On avoit une premiere édition de ces lettres, avec les notes de Norbert Caillieu, à Valenciennes, en 1663 *in-4°.*

GERVAIS de Tilisberi, Anglois, a tiré son nom d'un bourg d'Angleterre sur la Tamise. Il étoit neveu de Henri II roi d'Angleterre, & s'insinua dans les bonnes graces de l'empereur Othon IV, qui le fit maréchal du royaume d'Arles Gervais dédia à ce dernier une mappe-monde, ou description du monde. Il travailla sur l'histoire d'Angleterre, & composa celle de la Terre-sainte; un traité de l'origine des Bourguignons, avec un autre qu'il nomme *Mirabilia orbis*; & une chronique qui a pour titre, *Imperialium otiorum, libri III*, qu'il adresse au même empereur. On lui attribue encore une histoire tripartite d'Angleterre, & quelques autres traités. Gervais florissoit dans le XIII siécle en 1210. * *Voyez* son éloge dans l'histoire de Lyon de Symphorien Champier, dans celle de Dauphiné de Nicolas Chorier; & *consultez* aussi Balæus; Pitseus; Aubert le Mire; Possevin; Gesner; Vossius, *de hist. Lat. & de math.*

GERVAIS, de Cantorberi, religieux de l'ordre de S. Benoît, a vécu au commencement du XIII siécle. Il composa l'histoire d'Angleterre, où il recherche l'origine des Bretons, des Saxons & des Normans, & travailla à la vie des archevêques de Cantorberi. Balæus, Gesner, Vossius & Pitseus parlent de lui. Il est différent de GERVAIS, dit le *Melkeleïa*, qui vivoit en 1219 & qui fut poëte, orateur, philosophe & mathématicien. Ce dernier écrivit; *De saltu lacteo. Epitaphia virorum illustrium, &c.* * *Consultez* le même Pitseus; Leland.

GERVAIS CHRÉTIEN, connu sous le nom de *Maître Gervais*, *cherchez* CHRÉTIEN (Gervais) qui est son vrai nom.

GERVAIS ou GERVASI (Nicolas) né à Palerme en Sicile l'an 1631, eut une grande connoissance de la pharmacie, de la médecine, & de la botanique. Il s'étoit cultivé pour lui-même, près des murs de Palerme, un jardin rempli de plantes rares, & c'étoit-là le lieu où il alloit plus ordinairement étudier leurs qualités & leurs propriétés. Ses grandes connoissances le firent consulter des plus habiles; & ce qu'il y avoit dans Palerme de plus éclairé parmi les médecins & les apothicaires,

le recherchoient avec empressement, & déféroient volontiers à ses avis. Il exerçoit lui-même la profession d'apothicaire, & il remplit avec éloges les charges les plus distinguées de son corps. Il étoit marié; mais étant devenu veuf, il changea d'état, prit l'habit ecclésiastique, entra dans le sacerdoce, & y vécut avec beaucoup de piété. Il mourut à Palerme le 30 de mai 1681, & y fut inhumé dans le cimetiere des PP. Capucins. On a de lui, *Antidotarium Panormitanum*, en 1670, *in*-4°, à Palerme, & en 1700 au même lieu, *in*-4°, avec les augmentations d'Augustin Gervais, fils de *Nicolas*, alors premier médecin de Palerme. Cette nouvelle édition est sous ce titre: *Gervasius redivivus, seu Nicolai Gervasii antidotarium Panormitanum Galeno-chymicum. Succidanea*, à Palerme, *in*-4°, en 1670. *Norma tyronum pharmacopolarum Galeno-Spagyrica*, à Naples en 1673, *in*-4°. En italien, *Bizarie botaniche d'alcuni semplicisti de Sicilia publicate*, &c, à Palerme en 1673. * Mongitore, *in biblioth. Sicula*, *t.* 1 & 2. Manger, *in biblioth. scriptor. medicor. t.* 2, *l.* VII.

☞ GERVAIS (Charles-Hubert) musicien qui s'est fait de la réputation par trois opéras qu'il a mis en musique. Ce sont *Méduse*, *Hypermnestre*, & *les amours de Protée*. Il étoit officier de la chambre de M. le duc d'Orléans, régent, & intendant de sa musique. Ce prince qui se plaisoit à composer en musique, ayant entrepris un opéra intitulé *Panthée*, dont les paroles sont du marquis de la Fare, Gervais y travailla avec lui, & cet opéra fut exécuté dans les appartemens du palais royal. Gervais a été plus de quinze ans maître de la musique de la chapelle du roi, & a composé un assez grand nombre de motets. Il est mort à Paris le 15 janvier 1744, âgé d'environ soixante-douze ans. On a gravé un livre de cantates de ce musicien; elles sont estimées. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse François.*

GERVAISE (Nicolas) mort évêque d'Horren, étoit de Paris, fils de M. *Gervaise*, médecin de M. Fouquet, surintendant des finances. Ayant eu occasion de connoître dans sa premiere jeunesse MM. Brisacier & Tiberge, prêtres de la congrégation établie à Paris pour les missions étrangeres, ces deux messieurs l'engagerent, n'ayant pas encore vingt ans, à s'embarquer pour le royaume de Siam, avec quelques ecclésiastiques qui y alloient en mission. Le jeune abbé Gervaise ne fut pas spectateur oisif de tout ce qu'il eut occasion de voir dans son voyage & dans le royaume de Siam, où il fit un séjour de quatre ans. Il apprit exactement la langue de ce peuple; il lut les livres écrits en cette langue; il conversa souvent avec les plus habiles du pays; il se mit au fait, autant qu'il fut en lui, de tout ce qui concerne ce royaume; & à son retour en France, il publia à Paris une *Hist. natur. & polit. du royaume de Siam.* Cet ouvrage imprimé en 1688, *in*-4°. enrichi de la carte du pays, & dédié au feu roi Louis XIV, est divisé en quatre parties: la premiere contient la situation & la nature du royaume de Siam; la seconde, ce qui regarde les mœurs, les habitans, leurs loix & leurs coutumes; la troisiéme, leur religion; la quatriéme, l'histoire du roi, qui regnoit alors, & ce qu'il y avoit de plus particulier à la cour de ce prince. La même année, M. l'abbé Gervaise donna comme une suite de cet ouvrage, la *Description historique du royaume de Macaçar*: c'est un volume *in*-12, imprimé aussi à Paris. Quoique l'on sente bien que ces deux volumes sont la production d'un jeune auteur, on ne laisse pas d'y trouver des choses fort bonnes & très-curieuses, & ces deux ouvrages, qui firent alors honneur à l'écrivain, sont encore recherchés aujourd'hui. M. l'abbé Gervaise étoit revenu en France avec deux fils du roi de Macaçar; & comme il savoit leur langue, on le mit auprès d'eux, & il y demeura quelque temps. Il fut ensuite curé à Vannes en Bretagne. Le prévôt de Suévre, dans l'église de saint Martin de Tours, lui ayant résigné sa prévôté, il en prit possession, & il a fait depuis un long séjour à Suévre ou aux environs. Sa nouvelle dignité l'engagea à écrire la *Vie de S. Martin, évêque de Tours; avec l'histoire de la fondation de son église; & ce qui s'est passé de plus considérable jusqu'à présent, avec une dissertation sur l'année de la mort de S. Martin.* C'est un volume *in*-4° imprimé à Tours en 1699. Le quatriéme livre de cet ouvrage est employé à rapporter en détail l'histoire de la translation du corps de S. Martin, les différens transports de ses reliques, & ce qui regarde la fondation de son église. Il y a des recherches dans tout l'ouvrage; elles y sont même abondantes; mais on y a trouvé trop de digressions qui ont paru inutiles, quelques opinions peu fondées, & des traits de vivacité qui ne sont point du ressort de l'histoire. La derniere partie, sur-tout du quatriéme livre, a déplu, & a été l'objet d'une critique, qui a été regardée comme solide & judicieuse, & qui auroit plu davantage, si le style eût répondu à la bonté des preuves & à la force des raisonnemens. Cette critique est intitulée: *La sainteté de l'état monastique, où l'on fait l'histoire de l'abbaye de Marmoutier & de l'église royale de S. Martin de Tours, depuis sa fondation jusqu'à notre temps, pour servir de réponse à la vie de saint Martin, composée par M. l'abbé Gervaise, prévôt de l'église de S. Martin, par D. E. B. P. E. M. B. D. L. C. D. S. M.* C'est-à-dire, par dom Etienne Badier, prêtre & moine bénédictin, de la congrégation de S. Maur; (alors prieur de S. Julien de Tours.) Cette critique est un volume *in*-12, imprimé à Tours en 1700. En 1715, M. l'abbé Gervaise fit imprimer à Paris, chez Mariette, l'*Histoire de Boëce, sénateur romain, avec l'analyse de tous ses ouvrages, des notes & des dissertations historiques & théologiques, divisée en deux parties*, in-12. La premiere des dissertations est sur l'année de la mort de Boëce: la seconde, sur ces paroles de Gondebaud, roi de Bourgogne, à S. Avit, évêque de Vienne, *Donnez-moi en particulier l'onction du chrême*: la troisiéme contient des *éclaircissemens sur Fauste de Riez, & sur sa doctrine.* Enfin la quatriéme est un *éclaircissement sur le sentiment d'Anastase le bibliothécaire, & sur celui de M. Dupin, touchant la conduite du pape Jean, avec le roi Théodoric, dans l'ambassade dont il fut chargé de sa part vers l'empereur Justin.* L'abbé Gervaise dédia cet ouvrage à Louis XIV; mais ce prince étant mort avant qu'il eût pu lui présenter son livre, il en fit l'offrande à M. le duc d'Orléans, régent, laissant néanmoins subsister l'épître dédicatoire au feu roi; & en présentant son ouvrage au roi Louis XV, il lui fit ce compliment: « Sire, cet ouvrage que j'ai l'honneur de présenter à » votre majesté, est le dernier monument du zéle que » j'ai eu pour la gloire du roi votre bisaïeul: il devient » le premier hommage que je viens rendre à votre » majesté, comme à mon roi, à mon seigneur particu- » lier, & à mon abbé. » La raison de ces deux dernieres qualités est que Suévre est un des plus anciens arrieres-fiefs de la couronne, & que les rois de France sont abbés & chanoines de S. Martin, dont la prévôté de Suévre dépend. Ce fut par la même raison, qu'en 1721, M. Gervaise célébra à Suévre la fête de Saint Louis, avec beaucoup de pompe, & qu'il y prononça le panégyrique du saint. Peut-être fut-ce le même motif qui le porta à faire beaucoup de recherches sur la vie de saint Louis, dans la vue d'en composer l'histoire. Il avoit presque achevé cet ouvrage en 1723. La préface, & l'épître dédicatoire à Louis XV, étoient composées. Cependant, cet ouvrage n'a point paru. Il devoit former deux volumes *in*-4°. L'auteur quitta sa retraite quelque temps après, alla à Rome, & obtint du pape l'évêché d'Horren, pour lequel il fut sacré à Rome même. Il s'embarqua ensuite pour exercer son zéle dans le lieu de sa mission; & il y fut massacré avec ses ecclésiastiques, le 20 novembre 1729. Cet évenement arriva dans l'Orignoc, & eut pour auteurs les Caraïbes, qui habitent au-dessus de la Guaiane, dans un bras de riviere

viere qui se nomme *Aquira.* M. Gervaise, avant son départ pour Rome, avoit promis de donner la vie des Saints, au moins les plus célebres de l'église de saint Martin de Tours, & celle des hommes illustres en science ou autrement, qui s'étoient distingués dans la même église; & l'on sait qu'il avoit recueilli sur ce sujet des matériaux, dont nous ignorons la destinée. Il avoit été aussi engagé d'écrire la vie de M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, & il avoit avancé cet ouvrage lorsqu'il reçut des ordres supérieurs, qui lui défendirent de le continuer.

GERVAISE, (D. Armand-François) frere du précédent, ancien abbé de la Trappe, qui vivoit encore en 1747, en l'abbaye de Notre-Dame du Reclus, au diocèse de Troyes, dans un âge extrêmement avancé. Voici ce que nous avons pu découvrir de sa vie. Il est né à Paris, comme son frere, & il y a étudié au collége des Jésuites, sous le pere Jean Lucas, qui s'est distingué par son gout pour l'éloquence & pour la poësie latine, & qui est mort à Paris, le 3 de janvier 1716, âgé de 78 ans. Après ses humanités où il brilla, il entra à l'âge de 15 ans chez les Carmes de la réforme de sainte Thérese, connus sous le nom de *Carmes Déchaussés.* Malgré cette grande jeunesse & l'austérité de la regle qu'il avoit embrassée, il se conduisit avec tant de régularité & de ferveur, qu'il s'attira l'attention de ses supérieurs. Il avoit un génie vif, pénétrant, capable d'une etude longue & assidue. Dès l'âge de 22 ans, on le crut en état d'enseigner la théologie aux jeunes profès de l'ordre, & il s'aquitta de cet emploi durant quelques années avec applaudissement. Sa mémoire, qu'il a toujours eu fort heureuse, & la grande facilité qu'il avoit à s'exprimer, & à parler même sans préparation, l'engagerent aussi à prêcher, & tant qu'il a exercé ce ministere, il l'a rempli avec zéle. Dans la suite, il fut successivement prieur de plusieurs maisons, entr'autres de celle de Grégy, près de Meaux, où il eut occasion de connoître feu M. Bossuet, & de profiter des lumieres & des conseils de ce grand prélat. Il a été aussi député quelque temps à Rome, pour les affaires de son ordre; & l'on a tout lieu de croire qu'on l'eût élevé aux premieres charges dans le même ordre, s'il y fût demeuré plus long-temps; mais n'y ayant pu satisfaire le désir qu'il avoit de se retirer dans quelques-unes de ces solitudes que les Carmes Déchaussés ont en plusieurs lieux de la France, il résolut de voler à la Trappe, gouvernée encore par son réformateur le célebre abbé de Rancé. Il en écrivit à celui-ci, & n'ayant pas été écouté malgré ses lettres souvent réitérées, il demeura tranquille jusque vers l'an 1690, que la lecture du livre de M. de Rancé sur la *sainteté & les devoirs de la vie monastique*, ayant fait renaître tous ses désirs, il fit vœu de se retirer à la Trappe. Deux ans après, il alla à Clairvaux, où il renouvella son vœu sur le tombeau de saint Bernard; & quelque temps après, ayant encore fait de nouvelles instances auprès de M. de Rancé, il eut enfin la satisfaction qu'il desiroit. Le saint abbé lui donna l'habit en 1695, & ajouta au nom de François celui d'*Armand*, qui étoit le premier nom de M. de Rancé. Celui-ci ayant fait peu après la démission de son abbaye, ce fut D. Zozime, son successeur, nommé dans le monde *Pierre* FOISIL, qui admit le pere Gervaise à la profession, le fit maître des novices, & ensuite prieur. Dom Zozime ne fut pas long-temps abbé: il avoit été béni le 22 janvier 1696, & il mourut le 3 de mars suivant. C'étoit une grande perte que faisoit la Trappe: M. de Rancé crut qu'il la répareroit en faisant élever dom Gervaise à la dignité d'abbé: il le fit demander au roi par madame la duchesse de Guise, qui l'obtint. Le nouvel abbé ayant eu ses bulles de Rome, fut béni par M. l'évêque de Sées, le 21 octobre 1696. Les deux historiens de la vie de M. de Rancé, le sieur Maupeou, curé de Nonancourt, qui avoit quitté l'ordre des Minimes, & qui avoit été plus de six mois novice à la Trappe, & M. l'abbé Marsollier, d'abord chanoine régulier de sainte Geneviéve, & ensuite chanoine d'Uses, sécularisé, parlent fort mal de dom Gervaise, depuis son élévation, & blâment presque en tout son gouvernement, au-dedans & au dehors de son abbaye. Dom Gervaise s'est justifié dans une longue apologie, dont on a depuis long-temps des copies, & qui dans celle que nous avons vûe, est intitulée: *l'Innocence opprimée par la calomnie, ou la justification du R. P. dom Armand-François Gervaise dans son gouvernement de la Trappe & des Clairets, pour servir de réponse au libelle diffamatoire que le sieur Maupeou, curé de Nonancourt, a publié contre lui, dans son histoire de la vie de feu M. de Rancé.* Une partie considérable de cet écrit a été insérée depuis dans un ouvrage de dom Gervaise, imprimé en 1744 à Londres (Troyes) *in*-12, sous ce titre: *Jugement critique, mais équitable, des vies de feu M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe; écrites par les sieurs Maupeou & Marsollier: divisé en deux parties. Où l'on voit toutes les fautes qu'ils ont commises contre la vérité de l'histoire, contre le bons sens, contre la vraisemblance, contre l'honneur même de M. de Rancé, & de la maison de la Trappe.* Il nous a paru que dans ces deux ouvrages, la justification de dom Gervaise sur tous les chefs dont il a été accusé, est portée jusqu'à la démonstration. Ne pouvant plus résister à la tempête excitée contre lui, il offrit sa démission par une lettre écrite au roi, datée de la Trappe, le 24 août 1698, & envoya en effet cette démission à feu M. le cardinal de Noailles, alors archevêque de Paris, pour être remise par ce prélat à Louis XIV. Cette affaire traîna quelque temps: il y eut plusieurs lettres respectives: les religieux de la Trappe en dresserent une, qu'ils signerent presque unanimement, & qu'ils envoyerent au roi pour arrêter, s'il étoit possible, l'effet de la démission. M. de Rancé certifia que cette lettre n'avoit été ni extorquée, ni surprise; & il écrivit lui-même à M. l'archevêque de Paris, pour faire ensorte que la démission envoyée n'eût point de lieu; mais l'affaire etoit consommée depuis deux jours quand la lettre arriva. Dom Gervaise en témoigna de la joie, & alla à Fontainebleau, pour rendre compte au roi de sa conduite, muni d'un certificat très-honorable que M. de Rancé lui avoit donné. Ce certificat, imprimé dans le *Jugement critique*, &c, cité plus haut, avoit déja été imprimé à la fin d'une longue lettre de M. le Nain de Tillemont à M. de Rancé, publiée en 1705 à Nancy, *in*-12. Ledit certificat est du 17 octobre 1698, signé de M. de Rancé, & de quatre religieux. Dom Jacques de la Cour ayant été fait abbé en la place de dom Gervaise, celui-ci l'installa lui-même le 26 décembre 1698. Vers la fin de juin de l'année suivante, dom Gervaise crut devoir quitter l'abbaye de la Trappe, & se retirer dans celle de Longpont. Il écrivit de-là, le 18 octobre 1701, une longue lettre à dom Jacques de la Cour, dans laquelle il se dit allié à M. de Rancé: par une autre de ses lettres, on voit que messieurs Gervaise, freres, étoient neveux par leur mere, du pere Aubereau, chanoine régulier de sainte Genevieve, homme de sainte vie. Quoique depuis sa sortie de la Trappe, dom Gervaise ait souvent changé de demeure, il n'a pas laissé de faire un grand nombre d'ouvrages, tels que les suivans: 1. *La vie de saint Cyprien, docteur de l'église, évêque de Carthage & martyr; dans laquelle on trouvera l'abrégé des ouvrages de ce pere, des notes critiques & historiques, & des dissertations théologiques sur les différentes contestations de son temps;* à Paris 1717, *in*-4°. Les dissertations sont au nombre de cinq: 1. sur l'absolution donnée par les diacres; 2. pour justifier la premiere retraite de saint Cyprien; 3. pour prouver que le schismatique Novat, prêtre de Carthage, n'a jamais été évêque; 4. sur le célibat des prêtres; 5. sur les *Libellatiques*, dont il est si souvent parlé dans les écrits du saint docteur, & surtout dans ses lettres. 2. *La vie de Pierre Abeillard, abbé de saint Gildas de Ruis, ordre de saint*

Benoît, *& celle d'Héloïse*, *son épouse*, *premiere abbesse du Paraclet*; à Paris, 1720, deux volumes *in*-12. On trouve à la fin du second volume une *Dissertation sur le baptême des morts*. 3. *Les véritables lettres d'Abeillard & d'Héloïse*, *tirées d'un ancien manuscrit latin*, *trouvé dans la bibliotheque de François d'Amboise*, *conseiller d'état : traduites par l'auteur de leur vie*, *avec des notes historiques & critiques très-curieuses* (& le texte latin) à Paris 1723, deux volumes *in*-12. La traduction de ces lettres est fort libre. 4. *Histoire de Suger*, *abbé de saint Denys*, *ministre d'état & régent du royaume*, *sous le regne de Louis le Jeune*; à Paris, en 1721, trois volumes *in*-12. A la tête du premier volume, il y a quatre dissertations : dans la premiere, l'auteur examine en quel temps l'abbaye de saint Denys a été fondée : la deuxiéme est sur l'année de la mort de Suger : la troisiéme concerne les ouvrages de cet abbé : la quatriéme qui est très longue, est sur les investitures des évêchés & des abbayes données par les laïcs. Dom Vincent Thuillier dans ses préfaces sur les œuvres posthumes des peres Mabillon & Ruinart, qu'il donna en 1724, ayant attaqué quelques endroits de l'histoire de Suger, & la mémoire de M. l'abbé de Rancé, à l'occasion de la dispute du pere Mabillon avec cet abbé, sur les études monastiques, dom Gervaise fit; 5. la *Défense de la nouvelle histoire de l'abbé Suger*; *avec l'apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe dom Armand Jean Bouthillier de Rancé*, *contre les calomnies & les invectives de dom Vincent Thuillier*, *religieux de la congrégation de saint Maur*, *répandues dans son histoire des contestations sur les études monastiques*, *insérée dans son premier tome des œuvres posthumes du pere Mabillon*; brochure *in*-12, à Paris 1725. 6. *La vie de saint Irénée*, *second évêque de Lyon*, *docteur de l'église & martyr*; à Paris, deux volumes *in*-12, 1723. A la fin du premier volume, on lit deux *Eclaircissemens*, l'un sur le temps de la naissance de saint Irenée : l'autre pour prouver la réalité du voyage du saint à Rome, peu de temps avant son épiscopat. Près de la moitié du deuxiéme volume est employée à une *Apologie de S. Irenée*, contre les fausses imputations des protestans, & les méprises de quelques auteurs catholiques. 7. *La vie de Rufin*, *prêtre de l'église d'Aquilée*; à Paris, 1724, deux volumes *in* 12. On y a mis à la fin l'apologie pour Rufin, faite par lui-même, la défense que saint Jerôme y opposa, & d'abord la lettre de saint Jerôme à Pammaque, qui obligea Rufin de faire son apologie; enfin une dissertation sur les principales erreurs où sont tombés quelques écrivains modernes au sujet de Rufin. Au reste tout cet ouvrage a été refondu par M. l'abbé Goujet sur le manuscrit de dom Gervaise. 8. *Lettres d'un théologien à un ecclésiastique de ses amis*, *sur une dissertation touchant la validité des ordinations des Anglois*; à Paris, 1724, *in*-12. Ces deux lettres sont contre la dissertation du pere le Courayer : elles ont été supprimées, & le privilege en a été retiré. 9. *La vie de S. Paul apôtre des Gentils*, *& docteur de l'église*, *éclaircie par l'écriture sainte*, *par l'histoire romaine*, *& par celle des Juifs*; *avec des réflexions tirées des saints Peres*; à Paris, 1735, trois volumes *in*-12. 10. *La vie de saint Epiphane*, *avec l'analyse des ouvrages de ce saint*, *son apologie contre les protestans*, *& des notes critiques & historiques*, à Paris, 1738, *in*-4°. 11. *La vie de saint Paulin*, *évêque de Nole*, *avec l'analyse de ses ouvrages*, *& trois dissertations sur quelques points importans de son histoire*; à Paris, 1743, *in*-4°. La premiere des trois dissertations est pour montrer que saint Paulin a été véritablement moine : la deuxiéme pour faire voir que le saint docteur n'a traduit que des ouvrages de saint Clément d'Alexandrie, & non de saint Clément, pape. Dans la troisiéme, l'auteur tâche de prouver la réalité de la captivité volontaire de saint Paulin. 12. *L'honneur de l'église catholique*, *& des souverains pontifes défendu*, *contre les calomnies*, *les impostures & les blasphémes du pere Courayer*, *répandus dans sa traduction de l'histoire du concile de Trente*, *par Fra-Paolo*; *& particulierement dans les notes qu'il y a ajoutées*; à Nancy, 1742, deux volumes *in*-12. 13. *Jugement critique*, *mais équitable*, &c. on en a parlé plus haut. 14. *Histoire de l'abbé Joachim*, surnommé *le Prophéte*, religieux de l'ordre de Cîteaux, fondateur de la congrégation de Flore en Italie, avec l'analyse de ses ouvrages, où l'on voit l'accomplissement de ses prophéties sur les papes, sur les empereurs, sur les rois, sur les états & sur tous les ordres religieux; à Paris, 1745, deux volumes *in*-12. 15. *Histoire générale de la réforme de l'ordre de Cîteaux en France* : tome premier, qui contient ce qui s'y est passé de plus curieux & de plus intéressant, depuis son origine jusqu'à l'année 1726, dédiée à M. l'archevêque de Bourges, *in*-4°, à Avignon. Ce premier volume n'a pas été suivi d'un autre, & n'aura pas, sans doute, de continuation : les exemplaires même de ce premier volume sont très-rares. Il a paru en 1745 : il est divisé en six livres, précédés d'une assez longue préface. L'auteur a fait imprimer à la fin du volume, 1. la requête présentée par les religieux de l'étroite observance de Cîteaux, à l'assemblée du clergé de 1656, en leur dédiant la défense de leur réforme, imprimée la même année; 2. l'arrêt du parlement de Paris, du 3 juillet 1660, pour la confirmation des reglemens faits par le cardinal de la Rochefoucault, commissaire apostolique, pour la réforme de l'ordre de Cîteaux en France. Outre ces ouvrages imprimés, on sait que dom Gervaise a fait depuis long-temps un *Traité des devoirs dès évêques*, & depuis quelques années, un abrégé de l'histoire ecclésiastique de M. l'abbé Fleuri : ces ouvrages sont encore manuscrits. A la fin du Jugement critique, &c. on trouve ses reglemens faits en 1697, pour l'abbaye des Clairets. Il a aussi composé la vie de dom Abraham Beugnier, prêtre, qui étant curé dans le diocèse d'Arras, se retira à la Trappe, où il fit profession : mais on ne voulut pas que l'auteur fit imprimer cette vie, & l'on se contenta d'en donner un précis dans les relations des religieux morts à la Trappe.

GERY (Joseph de saint) *cherchez* SAINT GERY, (Joseph de)

GERYON, fils de *Chrysaor*, étoit roi de trois isles de la côte d'Espagne, nommées les *Baleares* & *Ebuse*, maintenant appellées *Majorque*, *Minorque*, & *Iviça* ou *Evisse*, ce qui a donné lieu à la fable de dire que Geryon avoit trois corps. D'autres disent qu'on donnoit trois corps à Geryon, parcequ'il y avoit trois freres de ce nom, qui vivoient dans une si grande concorde, qu'il sembloit qu'ils n'eussent qu'une ame. On dit que ce Geryon fut tué par Hercule, qui emmena ses bœufs en Gréce. Il y avoit autrefois un lieu à Pavie, que l'on appelloit *l'oracle de Geryon*. & qui se nomme aujourd'hui *S. Pietro*. Au reste la fable de Geryon est une tradition phénicienne, dont voici l'explication. L'Hercule qui descendit dans l'isle de Gadis, fut attaqué par trois troupes des habitans de cette isle, qu'il battit. Les Phéniciens expriment cela en leur langue de cette sorte : *Hacche thelath resche Geryon*, ce qui signifie mot pour mot, *il défit les trois têtes de leurs habitans* : mais à prendre le dernier mot pour un nom propre, on peut traduire, *il défit ou tua les trois têtes de Geryon*. C'est de là qu'est née cette fable. Les mythologistes disent que le chien de Geryon s'appelloit *Gargitius*, c'est-à-dire, *Gere chittha*, *la terreur des étrangers*. * Hesiode, *theogon. Bibl. univers. tom. I*, *pag.* 275. Suetone. Baudrand.

GESALIC, roi des Wisigoths, mieux nommé que GESALRIC, étoit fils naturel d'Alaric. Celui-ci étant mort, & son fils légitime Amalaric n'ayant que quatre ou cinq ans, les principaux seigneurs de la nation des Wisigoths crurent que l'intérêt des affaires présentes de cette nation, demandoit qu'on élût un prince qui fût en état de gouverner. Ils élurent donc Gesalic à Narbonne, & l'on emmena Amalaric en Espagne. C'étoit en 507. Clovis roi de France, prit peu après la ville de Toulouse, & mit par-là fin au royaume

de Toulouse sous les Wisigoths. Gesalic se réfugia dans Narbonne, où Gondebaud roi des Bourguignons l'assiégea en 508, & le força de fuir & de s'enfermer dans Barcelone. On croit cependant que les liaisons de Gesalic avec Clovis, furent les principaux motifs de sa retraite. Ne pouvant se maintenir dans les Gaules contre les armes de ce prince, jointes à celles des Bourguignons, il aima mieux abandonner ce que les Wisigoths possédoient en deça des Pyrénées, & chercher les moyens de se maintenir d'ailleurs sur le trône, par le secours des François. Il est certain qu'il se ligua avec Clovis, contre Theodoric, aïeul & tuteur du jeune Amalaric. Theodoric de son côté envoya assiéger en Espagne Gesalic, qui fut défait, & contraint d'aller en Afrique demander à Thrasamond, roi des Vandales, un secours qu'il n'en put obtenir. Il revint donc en Espagne vers le commencement de 510, & y trouvant presque aussi peu d'appui qu'à la cour de Thrasamond, il se retira en Aquitaine dans les états de Clovis. Après y avoir séjourné un an, il tenta de nouveau de repasser en Espagne. Clovis le soutint : Ibas, général de l'armée de Theodoric marcha contre lui, & le défit à quatre lieues de Barcelone. Il fallut donc fuir de nouveau dans les Gaules; & il avoit déja passé la Durance, quand il fut pris par les troupes de Theodoric, qui lui ôterent la vie. C'étoit au plutard au mois de mai 511.

GESEKE, petite ville du duché de Westphalie en Allemagne. Elle est sur la riviere de Weyck, entre la ville de la Lippe, & celle de Paderborn, environ à trois lieues de la premiere, & à quatre ou cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

GESNER (Salomon) ministre protestant d'Allemagne, natif de Boleslaw en Silésie, fils de *Paul* Gesner, qui avoit eu le même emploi, étudia à Breslaw & à Strasbourg, & se fit diverses affaires à Wittemberg avec Samuel Hubert, & avec d'autres protestans au sujet de la prédestination. Gesner étoit un esprit inquiet & pointilleux. Il savoit les langues, composa quelques ouvrages, & mourut le 7 février 1605, âgé de 46 ans. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.*

GESNER (Conrad) médecin, qu'on a surnommé *le Pline d'Allemagne*, naquit en 1516, à Zurich en Suisse. Voici l'éloge que M. de Thou fait de lui, sous l'année 1565, qui fut celle de la mort de ce médecin. » La » mort de Conrad Gesner de Zurich (dit-il) acheva » l'année. Elle doit être d'autant plus déplorée de tous » les siécles, qu'à peine étoit-il âgé de 49 ans. Il étoit » digne d'une plus longue vie; & ceux qui voudront » mesurer la sienne par le grand nombre de bons livres » qu'il a composés, croiront sans doute qu'il a vécu » fort long-temps. Il commença en France, à Paris & » à Bourges, à faire, pour ainsi dire, le coup d'essai » de ses études. De-là, comme il excelloit en toutes » sortes de sciences, & étoit savant en grec & en latin, » après avoir vu l'Italie, il s'en retourna en son pays, » où il professa la médecine; & gagé par le public, il » y enseigna la philosophie, dont il expliqua particu- » lierement cette partie qui regarde l'histoire naturelle. » Il mit aussi le premier au jour quantité de vieux livres, » principalement de théologiens. Son érudition étoit » soutenue d'une extrême passion de contribuer à la fa- » cilité des études, qui lui dura jusqu'à la mort. Enfin » se sentant frapé de la peste, comme les forces lui » manquoient déja, il se leva de son lit, non pour don- » ner ordre à ses affaires domestiques, mais à ses écrits, » afin que ce qu'il n'avoit pu faire imprimer pendant » sa vie, pût l'être après sa mort, pour l'utilité du pu- » blic. Comme il étoit occupé à ce travail, plus que » ses forces ne le permettoient, la mort le surprit en » travaillant, lui qui n'avoit jamais été oisif : & on au- » roit dit qu'elle nous envioit les derniers ouvrages de » ce grand homme. Ils ne périrent pourtant pas tous; » car après sa mort on en tira plusieurs de sa bibliothe- » que, & Gaspard Wolf en a publié un grand nombre, » qui renouvellerent encore la douleur qu'on a de sa » perte. » Josias Simler prononça son oraison funebre, & Beze lui fit un éloge en vers. Gesner mourut le 22 (selon d'autres le 13) décembre de l'an 1565. Nous avons de lui la *bibliothéque universelle*, que Simler a mise en abregé. *Historia animalium, lib.* V. Ces cinq livres forment autant de volumes qui ont été imprimés séparément. *Catalogus plantarum. Epist. medicin. lib. III. De thermis Germaniæ & Helvetiæ. De rerum fossilium, & gemmarum maximè figuris & similitudinibus. De lacte, operibus lactariis. Lexicon græco-latinum, &c.* * Simler, *in orat. de vita Gesn.* Pantaleon, *l.* 3. *Prosp. Germ.* De Thou, *hist. lib.* 38. Melchior Adam, *in vit. med. Germ.* Ghilini, *Theat. d'huom. letter.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'huom. let. p. I.* Vander Linden, *de script. medic. &c.* Ceux qui voudront connoître tous les ouvrages de Gesner, en trouveront une liste dans les mémoires du P. Niceron, *t.* 17 ou 18, si l'on compte la seconde partie du tome 10. M. Camusat parle aussi assez au long de Gesner, & des abréviateurs de sa bibliotheque, dans la préface de la *bibliotheque de Ciaconius*, qu'il a donnée à la fin de 1731 à Paris, *in-fol.*

GESSELIUS (Jean-Corneille) d'Amersfort, maître-ès-arts, & modérateur de l'école de sa patrie, fut disciple du célebre philosophe Burgersdisc, qui professa la philosophie avec honneur, comme on le voit par son éloge, prononcé par Cunæus. Gesselius gouverna pendant 50 ans son école : mais en 1619 ayant refusé de souscrire aux decrets & réglemens du synode de Dordrecht, il fut obligé d'abandonner son emploi. Il mourut dans un âge avancé, l'an 1627. On a de lui plusieurs écrits en latin & en langue du pays, comme des colloques & autres, faits principalement pour l'instruction de la jeunesse; & une édition de la dialectique de Cornelius Valerius, en 1584, *in* 8°. Il avoit été marié, & eut plusieurs enfans, dont le suivant :

GESSELIUS (Timann) né à Amersfort, comme son pere Jean, fut docteur en médecine, & protecteur de l'école d'Amersfort. Pour la théologie, il s'attacha aux opinions d'Arminius; & en conséquence, ayant refusé de souscrire au synode de Dordrecht, il fut renvoyé. Gesselius quitta alors sa patrie, & se retira à Nimegue d'abord, & ensuite à Utrecht, où il exerça la médecine, & se fit aimer par sa douceur, comme il se fit estimer par sa science. Il y mourut dans un âge avancé : mais on ignore l'année de sa mort. On a de lui : *Epistola de superficie vesicæ crustâ lapidea obducta multitudine calculorum.* Cette lettre a été imprimée à Leyde, en 1638, *in*-12, avec l'ouvrage de Jean Berovicius sur la pierre. Un abrégé de l'histoire sacrée & ecclésiastique par ordre chronologique, en latin; à Utrecht, 1659 deux volumes *in*-4°; il y a quelques fables dans cette histoire, comme la donation de Constantin, &c. L'ouvrage fut dédié aux magistrats d'Utrecht, qui firent présent à l'auteur de 600 florins. Une histoire des choses mémorables arrivées dans tout le monde, depuis le commencement jusqu'à l'an 1125 de Jesus-Christ, en latin; à Utrecht, 1661. *Antiqua & vera fides & sola servans*; à Utrecht, 1664, *in*-4°. *Synopsis*, où il prit le nom de *Simplicius christiano-catholicus*; à Amsterdam, 1650, *in*-12. *De distractione imperii & ecclesiæ*, ouvrage posthume. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Burmann, pag. 103, 104 & 105. Valere-André parle aussi de Jean-Corneille & de Timann Gesselius, dans sa *bibliothéque belgique*, édition de Foppens, 1739, *in*-4°, tome II, pag. 646 & 1144, 1145.

GESSORIAQUE, en latin *Gessoriacum*, étoit l'ancien nom de la ville de Boulogne en Picardie. C'est au moins le sentiment le plus commun & le plus reçu des savans, qui se sont souvent exercés sur ce sujet. Pomponius Mela, dans son livre *de situ orbis*, qu'il écrivoit du temps de l'empereur Claude, au liv. III, chap. II, est le plus ancien auteur que l'on connoisse qui parle du port Gessoriaque. Pierre-Jean Olivier, célebre géographe, qui vivoit dans le XVI siécle, dans les notes qu'il a ajoutées à cet ouvrage de Pomponius, dont il pro-

cura une édition en 1539 à Paris, interprète *Gessoriacus portus*, par ces mots : *Portus Caletensis*, port de Calais. Mais il est démenti par les auteurs les plus anciens. Eumenius Pacatus dans son panégyrique à l'honneur de Constance Chlore, pere du grand Constantin, l'interprête du port même de Boulogne. On trouve la même chose dans un anonyme qui a écrit la vie du grand Constantin, & que M. de Valois a fait imprimer à la fin de son édition d'Ammien Marcellin. On tire la même conséquence de ce qui est rapporté dans les fragmens des tables géographiques publiées par Peutinger, quoiqu'au lieu de *Gessoriacum* on lise *Gesogiacum*, ce qui est évidemment une faute de copiste. C'est ce port qui a donné le nom de Gessoriaque à toute la ville de Boulogne, & même à une partie du Boulonois. Il y a plus, c'est qu'il est presqu'aussi évident que le port de Gessoriaque n'est autre que le *portus Iccius*, dont la situation a tant embarassé les savans, & conséquemment que c'est le port de Boulogne ; & M. Du-Cange qui le place à Wissan, n'apporte en sa faveur que de très-foibles conjectures, qui nous ont paru renversées après avoir examiné sérieusement l'itineraire d'Antonin, & plusieurs autres monumens anciens dont le feu P. le Quien, habile dominicain, s'est avantageusement servi dans sa dissertation sur le *portus Iccius*, qu'il prouve être celui de Boulogne, & le même que Pomponius Mela & d'autres ont nommé *Gessoriacum*. Cette dissertation du P. le Quien se trouve dans les mémoires de littérature & d'histoire, recueillis par le P. Desmolets, de l'oratoire, *tome VIII*, 2 *partie*.

GESSUR, ancienne contrée de la Palestine. Elle étoit dans le pays, qui fut appellé la Trachonite, le long du mont Liban, entre la source du Jourdain & le mont Hermon. Ce pays étoit du partage de la demi tribu de Manassé de-là le Jourdain ; mais elle n'en chassa pas les habitans naturels, puisque du temps de David, ils avoient encore leur roi, dont David épousa la fille, qui fut mere d'Absalon. * II *Rois*, 3 & 13.

☞ GESTRICIE, province de Suede, dans sa partie septentrionale : elle est bornée au nord par la petite riviere de Tynnea, qui la sépare de l'Helsingie ; à l'orient par le golfe de Bothnie ; au midi par la riviere de Dala qui la sépare de l'Uplande, & au couchant par une ligne imaginée entr'elle & la Westerdal. Gafle, où Gévalie, en est la capitale. La riviere de Hasunda la sépare en deux parties. Cette province a des mines de fer : elle est d'ailleurs assez stérile, & ne fournit de grains que ce qu'il en faut pour ses habitans. * La Martiniere, *dict. géogr.*

GESUALDO (Alfonse) cardinal, archevêque de Conza, puis de Naples, a vécu jusqu'au commencement du XVII siécle. Il étoit natif du royaume de Naples, où sa maison ancienne & illustre, avoit autrefois été très-affectionnée aux princes de la maison de France. Alfonse II, roi de Naples, fit arrêter GESUALDO, comte de Conza. Son fils FABRICE épousa la fille du prince de Melphe, & fut pris près de Tarente, en combattant pour le roi Louis XII. Il laissa GESUALDO, comte de Conza, & prince de Venose, qui eut FABRICE II, & *Alfonse*. L'aîné épousa *Geronyme* Borromée, niéce de Pie IV, & ce fut en considération de ce mariage, que ce pape donna l'archevêché de Conza & le chapeau de cardinal à Alfonse Gesualdo en 1561. Ce prélat fut depuis légat de la Marche d'Ancone, sous Sixte V. Il fut nommé par Clément VIII à l'archevêché de Naples, & mourut doyen des cardinaux le 14 février de l'an 1603. Son corps fut enterré dans l'église métropole, où l'on voit son tombeau, que CHARLES Gesualdo, prince de Venose, son neveu, y fit élever. Ce dernier est différent de CHARLES Gesualdo, prince de Venose, qui inventa des tons nouveaux pour la musique. Il mourut en 1549. * Blancanus, *chron. des math. au XVII siécle.* Ughel, *Ital. sacr.* Mariana, *hist. lib.* 27, *c.* 16. Zurita. Paul Jove. Cabrera. Auberi, &c.

GESULA, province du royaume de Maroc dans la Barbarie, en Afrique. Elle est bornée à l'orient par la province de Dara ; à l'occident, par la montagne de Laalem, sur les frontieres de la province de Sus ; vers le septentrion par la province de Maroc ; & vers le midi, par le Tesset. Les habitans se vantent d'être les plus anciens peuples de l'Afrique, & se disent descendans des Gétules. Il n'y a ni ville ni bourg fermé dans toute cette province ; ce ne sont que de grands villages peuplés de mille habitans au plus. On tient tous les ans dans ce pays une foire qui dure deux mois ; & pendant tout ce temps là, ils donnent gratuitement à manger aux étrangers qui y viennent faire commerce. Quoiqu'il y ait quelquefois dix mille marchands étrangers à cette foire, tant du pays des Negres, que d'ailleurs, ils sont tous nouris aux dépens du public avec leur attirail, & mangent sous des feuillages proche des tentes, où les vivres sont apprêtés par des gens que l'on commet pour ce sujet ; mais quoique cela coute beaucoup aux habitans du pays, ils le regagnent au double sur leurs marchandises. Les Gesules ont toujours été bien traités, depuis que les Cherifs regnent dans Maroc ; parcequ'ils sont fidéles, & manient bien l'arquebuse. Ce sont les premiers qui ont en ces lieux-là su fondre le fer, & le mettre en boule, vers l'an 1540, pendant la guerre du Cherif Hamet. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

GESURES (D. François) né en 1657 à Soindre, village du diocèse de Chartres, à deux lieues de Meulan, fit ses études à Paris, étudia pendant quelque temps en Sorbonne, & entra ensuite dans la congrégation de S. Maur, où il régenta pendant plusieurs années la théologie avec un grand applaudissement. Il l'enseignoit en 1699 dans l'abbaye de saint Denys, lorsque ses thèses furent vivement attaquées dans un écrit rendu public, intitulé : *Theologiæ scholasticæ tumulus in thesibus San-Dionysianis*. D. Gesures réfuta solidement cet écrit par un autre qui a pour titre : *Theologiæ sophisticæ tumulus sincerior*. En 1700 D. Gesures donna le livre intitulé : *Defensio Arnaldina*, pour démontrer que l'analyse du livre de S. Augustin, De la correction, & de la grace, laquelle est de M. Arnauld, & que les Bénédictins avoient insérée dans le 10 *tome* des *œuvres de S. Augustin*, ne contenoit rien que de très-catholique. Cette analyse se trouve de nouveau dans cette *Defensio*, qui fut imprimée *in*-12 à Anvers. La même année 1700 D. Gesures s'appliqua à la composition d'une *théologie dogmatique* avec tant de zéle & d'ardeur, qu'il étudioit régulierement quatorze heures par jour, & quelquefois seize. Cette application trop constante dérangea sa santé ; on lui ôta tous ses livres : il parut se rétablir, & il se remit à l'étude avec la même immodération qui le conduisit enfin au tombeau, dans le monastere de S. Pourçain, le 13 mai 1705, dans le temps qu'il alloit par ordre des médecins prendre les eaux de Vichi. Plusieurs savans ont des copies d'une lettre latine du pere Gesures qui n'a point été imprimée, & qui a pour titre : *Theologi Parisiensis ad doctorem Belgam epistola*. L'auteur y fait 1. l'histoire de l'édition des ouvrages de S. Augustin, procurée par les Bénédictins, mais il la fait un peu trop imparfaitement. 2. Il examine à fonds, & en bon Augustinien, la préface que D. Mabillon avoit composée pour être mise au devant de la vie de Saint Augustin : préface qui n'a été donnée qu'avec plusieurs retranchemens & modifications, au devant du tome XI de l'édition des œuvres de Saint Augustin. M. Petitpied, docteur de Sorbonne, parle avec beaucoup d'éloge de D. Gesures dans son *Examen théologique*. Dom Liron n'en dit rien dans sa *bibliothéque chartraine*. * D. le Cerf, *biblioth. histor. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur*, *pag.* 172. *Défense de cette bibl. pag.* 17. *Histoire manusc. de l'édition de S. Augustin.*

GETA (Septimius) fils de l'empereur *Severe*, & frere de *Caracalla*, fut déclaré César par son pere, en même temps que son frere. Ils apprirent la mort de Severe, lorsqu'ils étoient dans la grande Bretagne en 211, & revinrent ensemble à Rome, pour prendre posses-

sion du trône. L'animosité qui divisoit ces deux princes, les tenoit tous deux sur la défiance. Geta étoit fort aimé du peuple, à cause de ses manieres douces & honnêtes. Caracalla au contraire en étoit haï à cause de sa brutalité. Ce dernier après avoir inutilement dressé plusieurs embuches à son frere, prit le parti de s'en défaire à force ouverte, & lui passa son épée au travers du corps, entre les bras même de *Julie*, leur mere commune, selon quelques auteurs, & mere de Geta seulement, selon les autres. Geta fut assassiné à Rome à l'âge de 23 ans, l'an de J. C. 212. *Voyez* CARACALLA & JULIE. * Spartien, *in Septim. Severo.* Lamprid. *in Severo.* Dio, *l.* 78. Herodien, *l.* 5. Aurelius Victor, *in epitom.* Xiphilin. Philostrat.

GETES, peuples de la Scythie, qui demeuroient de l'un & l'autre côté du Danube, entre la Mœsie & la Dacie. Il est souvent fait mention de ces peuples, dans les livres d'Ovide intitulés *Tristium & de Ponto*, parcequ'il étoit en exil en ce pays. Ils se jetterent sur la Macédoine & sur la Thrace, l'an 505, & défirent le consul Sabinien, qu'Anastase avoit envoyé contre eux. L'empereur leur donna une grande somme d'argent pour les éloigner. * Strabon, *l.* 7. Cluvier, *introd. geogr. l.* 4, &c. Calvisius.

GETH, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. C'étoit une des cinq satrapies des Philistins. On dit qu'elle étoit située sur une montagne, vers la mer de Syrie, & presque sur les frontieres de la tribu de Dan. Geth étoit le lieu de la naissance de Goliath, selon d'autres géographes. * Sanson. La ville de Geth portoit le nom d'IBELIN du temps des croisades; elle s'est rendue célebre sous ce dernier nom pour avoir été le rendez-vous des armées des Croisés en 1099, lorsque Godefroi de Bouillon, après la prise de Jerusalem, défit près d'Ascalon le soudan d'Egypte qui venoit secourir cette ville avec une armée formidable. Ibelin étoit encore peu de chose lorsque Foulques, roi de Jerusalem, la rebâtit & la fortifia en 1137, & elle a donné son nom à des seigneurs renommés dans l'histoire des Croisades & du royaume de Chypre. C'est aujourd'hui un village nommé YEBNA, comme le dit le P. Naud, *voyage de la Terre-sainte*, ch. 22. * Guill. de Tyr, *liv.* 15, *c.* 24. Maimbourg, *hist. des Croisades, liv.* 3.

GETHER, fils d'Aram, sixiéme fils de Sem, est nommé dans la Genèse, *c.* 10, *v.* 23. Josephe dit que ses descendans ont peuplé la Bactriane. Saint Jerôme croit qu'ils sont les Cariens. Dans la vulgate I. *Reg. c.* 30, *v.* 15, le mot *Gether* est mis pour le mot hébreu *Jatthir.* Il y a un fleuve entre les Cadusiens & les Arméniens, nommé Gethri, que Xenophon & Diodore appellent Centrite; mais toutes ces allusions sont de foibles preuves, pour établir le lieu de la demeure des descendans de Gether. * *Crit. sur l'écrit.* Bochart, *Phal.*

GETHSEMANI, nom d'une vallée qui est au pied de la montagne des Olives, près de Jerusalem. * *Josué*, *c.* 28, *v.* 1. Il est dit dans les évangélistes que J. C. après sa derniere cêne, alla avec ses apôtres au-delà du torrent de Cedron, dans un village appellé Gethsemani, où il y avoit un jardin, & que ce fut le lieu où les Juifs vinrent avec Judas l'arrêter. * *Joan. c.* 18. *Matth. c.* 26. *Marc. c.* 14. Gethsemani signifie *une vallée grasse*, c'est-à-dire, *fertile.*

GETULICUS, surnom d'un *Lentulus*, qui fut consul du temps de Tibere. Il devoit donner sa fille au fils de Sejan; & fut le seul des amis de ce malheureux, qui se soutint après sa mort, l'an 31 de J. C. * Tacit. *ann. IV*, 42, 46, VI, 30.

GETULIE, grande région d'Afrique. C'est une partie du Biledulgerid & du Zaara. Les Romains porterent autrefois leurs armes, jusques dans ces provinces éloignées. *Voyez* BILEDULGERID. * Salluste, *de bello Jugurt.* Cluvier, *introd. géogr. l.* 6. Sanson, &c.

GEVALIE, ville de Suede, *cherchez* GESTRICIE.

GEVART (Jean) chanoine & official d'Anvers, originaire de Bruxelles, exerça la profession d'avocat, & s'acquit une grande réputation, par la connoissance qu'il avoit du droit & de l'histoire. L'archiduc Albert, & la princesse Claire Eugénie le nommerent l'an 1607, pour travailler à la trêve de dix années, qui fut conclue avec les états des Provinces-unies. Depuis ayant perdu sa femme, il obtint un canonicat à Anvers, où il fut official, & il y mourut en 1613, âgé de 60 ans. Il avoit préparé divers ouvrages pour l'histoire du Brabant, qu'on n'a pas publiés. * De Thou, *hist. l.* 138. Baudius, *l.* 1, *de ind. belg.* Hareus, *annal. belg. tom.* 3. Marco de Guadalachara, *hist. pontif. p.* 5, *l.* 3, *c.* 2. Le Mire, *descript. sæc. XVII.* Valere André, *bibl. belg. &c.*

GEVART (Jean-Gaspar) en latin, *Janus Casperius* Gevart, naquit à Anvers, le 6 août 1593 de *Jean* Gévart, fameux jurisconsulte de son temps, qui fait le sujet de l'article précédent. Il fit ses premieres études au collége des jésuites d'Anvers, & alla les continuer à Louvain & à Douai. Il prit alors pour les belles lettres une inclination & un gout qu'il a conservés jusqu'à la fin de sa vie. Il vint à Paris, en 1617, & y demeura quelques années, fréquentant assidument les savans, dont cette ville n'a jamais manqué. Il s'y acquit l'amitié de Henri de Mesmes, qui étoit alors prevôt des marchands, & qui aimoit à s'entretenir avec lui sur leurs études communes. Revenu dans les Pays-Bas, en 1621 il prit le dégré de docteur en droit dans l'université de Douai; & se rendit ensuite à Anvers, où il fut fait greffier de cette ville; charge qu'il a, comme on le croit, conservée jusqu'à la mort. Il se maria le 14 mai 1625 avec *Marie* Hacque Schott. En 1644 Ferdinand III le créa son conseiller & son historiographe. Il mourut le 23 mars 1666, dans la soixante-treiziéme année de son âge. Ses ouvrages sont: 1. *Lectionum Papinianarum libri* 5, *in Statii Papinii sylvas*; à Leyde, 1616, *in*-8°, avec les poësies même de Stace. C'est un ouvrage de la premiere jeunesse de Gévart. 2. *Epithalamium innuptias Danielis Heinsii & Ermgardis Rutgersiæ*, *scriptum à Jano Casperio Gevartio*; à Leyde, en 1617 *in*-4°. 3. *In statuam equestrem Henrico Magno in novo Sequanæ ponte erectam*, *sylva*; à Paris, en 1617, *in*-4°. 4. *Gratulatio ad Erricum Memmium cùm supremus Ædilium præfectus esset renunciatus*; à Paris, en 1618, *in*-4°, en vers. 5. *Epithalamium in nuptias Maximiliani Belleforerii Socurtii & Judithæ Memmiæ*; à Paris, en 1618, *in*-4°. 6. *Lacrymæ ad tumulum Jacobi-Augusti Thuani, senatûs Parisiensis præsidis, ac historiæ sui temporis scriptoris incomparabilis*; à Paris, en 1618, *in* 4°, en vers latins, avec une traduction en vers françois par Charles Rogier, conseiller au bailliage de Lodunois. 7. *Navis Parisina ad Erricum Memmium ... oblata*, 1619, *in*-4°, en vers. 8. *Ignes festivi pridiè natalis D. Joannis Baptistæ exhibiti anno* 1619. *Carmen*; à Paris, en 1619, *in*-4°. 9. *Electorum libri tres, in quibus plurima veterum scriptorum loca obscura & controversa explicantur, illustrantur & emendantur*; à Paris, en 1619, *in*-4°. 10. *Triumphus Austriacus; id est, descriptio arcuum triumphalium, & pegmatum in adventu Ferdinandi Austrii, Hispaniarum infantis .... anno* 1635, *Antuerpiæ exhibitorum, &c. item* 12 *imperatorum Austriacorum elogia. Accessit Calloa recuperata*; à Anvers, en 1642, *in-folio.* Les éloges des empereurs ont été réimprimés à la suite des *Icones imperatorum romanorum* de Goltzius, à Anvers, 1645, *in-fol.* 11. *Epistola ad Hugonem Grotium*, du 23 janvier 1617, dans les *Clarorum virorum epistolæ* de Brandt, à Amsterdam, 1702, *in*-8°. Cette lettre contient quelques corrections sur Stace; & un éloge des poësies de Grotius. 12. *Epistolæ ad Nicolaum Heinsium*, au nombre de neuf, dans le *Sylloge epistolarum* de Burmann, tome II. On a longtemps attribué à Gévart l'ouvrage intitulé: *In Numismata regum & imperatorum romanorum à Romulo & C. Julio Cæsare, usque ad Justinianum Augustum, perpetuus & succinctus commentarius*; à Anvers, en 1651, *in-folio*; mais il n'y a eu d'autre part que de le mettre entre les mains de l'imprimeur. Le véritable auteur est Albert Rubens, qui a avoué l'avoir composé, lorsqu'il étoit encore fort jeune. * Valere-André, *bibliotheca belgica*, édition de

1739, *in*-4°, tome I, pages 166, 167. Niceron, *mémoires*, tome XXXVIII, depuis la page 23 jusqu'à 28. Il est parlé avantageusement de Gévart dans la lettre quarante-troisiéme de Jean-George Grævius, pag. 227, édition de Jean-Albert Fabricius. Dans les lettres de Pierre Cunæus, *in*-8°, on lit une lettre de Gévart (page 185) à Cunæus, & de suite une du dernier à Gévart.

GEVAUDAN (le) appellé aussi *Gabali*, *Gabales*, & *Pagus Gabalicus*, pays de l'ancienne Celtique, & ensuite de l'Aquitaine premiere. Cesar le soumit à la république romaine, la troisiéme année de son gouvernement dans les Gaules, l'an de Rome 698; mais dès l'an 702 ce pays se révolta contre les Romains, ce qui obligea Cesar de repasser les Alpes, & d'assurer ses premieres conquêtes par de nouvelles. Cet empereur divisa les Gaules en Belgique, Aquitanique & Celtique, outre la province Romaine ou Gaule Narbonnoise qui faisoit la quatriéme partie. Mais l'an 727 de Rome, Auguste sans changer cette division, érigea chacune des trois premieres en province, au lieu qu'auparavant elles ne formoient qu'une seule province romaine. La Belgique & l'Aquitanique conserverent leurs anciens noms; la Celtique prit celui de *Lyonnoise*, de Lyon sa métropole. Il démembra aussi une partie de celle-ci, qu'il joignit à l'Aquitaine; il lui unit quatorze peuples qui habitoient entre la Garonne & la Loire, du nombre desquels furent ceux du Velai, du Gevaudan, & de l'Albigeois, renfermés aujourd'hui dans le Languedoc. La capitale du Gevaudan portoit anciennement le nom d'*Anderidum*, & prit dans la suite celui de *Gabalum*; & c'est peut-être des Gabales ou peuples du Gevaudan, que l'on entend parler dans l'endroit de la notice des dignités de l'empire, où il est parlé des soldats *Anderitiens*. La ville d'*Anderidum*, ou de *Gabalum*, n'est plus ce qu'elle a été autrefois, c'est aujourd'hui un village appellé *Javoulx*, & situé à quatre lieues de Mende. Le siége épiscopal de *Gabalum*, qui subsistoit encore au commencement du IV siécle, fut dans la suite transféré à Mende. Les Vandales, durant leur irruption dans les Gaules au commencement du V siécle, ruinerent, selon quelques historiens, la ville de Javoulx, ancienne capitale du Gevaudan, & désolerent tout ce pays, à la réserve de la forteresse de Grezes qu'ils ne purent prendre: mais ce sentiment ne paroît pas le plus vrai. Il y a lieu de croire au contraire que la ville de Javoulx ne fut ruinée que vers l'an 925 par les Hongrois, qui firent alors une irruption en deça du Rhône, & qui pénétrerent en Aquitaine, & que ce fut ce qui donna lieu de transférer le siége épiscopal à Mende. Nous voyons en effet, que c'est seulement depuis ce temps-là que les évêques se sont qualifiés évêques de Mende: jusque-là ils prenoient toujours le titre d'évêques de Javoulx, ou de Gevaudan. Ce pays a été tantôt soumis aux Visigoths, tantôt aux François: ensuite repris par Theodoric roi d'Italie, puis conquis de nouveau sur les Goths par les François. Il fut uni depuis au royaume d'Austrasie après la mort de Clotaire I, arrivée au mois de décembre 558. Sigebert, fils de ce prince eut par le partage qui fut fait des états de son pere, l'Auvergne, le Rouergue, le Gevaudan, & le Velai dans l'Aquitaine premiere, une partie de la Provence, &c. Quoique le pays ait reçu de bonne heure le christianisme, on y voyoit encore quelques restes du paganisme après le milieu du VI siécle. Il y avoit dans ce pays une montagne appellée *Helanus*, voisine d'un étang où la superstition attiroit tous les ans à certain jour, une foule de peuple du voisinage, & où chacun, selon ses facultés, jettoit par maniere de sacrifice, les uns du linge & des habits, & les autres des toisons entieres, du fromage, du pain & de la cire. Cette fête qui duroit trois jours, étoit accompagnée de sacrifices d'animaux, de grandes réjouissances, & de festins. Le quatriéme jour, lorsque chacun se disposoit à partir, on voyoit, dit-on, s'élever un orage accompagné d'éclairs & de tonnerres, suivi d'une pluie si abondante qu'elle entraînoit les plus grosses pierres de la montagne. Le zéle d'un évêque, du nom duquel on ne convient pas absolument, abolit ces superstitions vers l'an 570. Pepin le Bref, premier roi de la seconde race, se rendit maître du Gevaudan en 766 & 767, & ce pays passa à ses enfans. Le Gevaudan a eu aussi pendant long-temps ses comtes & ses vicomtes particuliers, qui gouvernerent ce pays jusque bien avant dans la troisiéme race de nos rois, & ces comtes & ces vicomtes étoient devenus héréditaires comme ceux des autres diocèses du royaume. Le dernier comte du Gevaudan que nous trouvons est le fameux RAYMOND de S. Gilles, qui prenoit ce titre vers le XI siécle. On croit qu'il aliéna ce comté en faveur des évêques, pour fournir aux dépenses immenses qu'il fit pour la guerre d'Outre-mer. Il y avoit encore des vicomtes de Gevaudan lorsque le roi Louis le Jeune donna en 1161 un diplome que l'on nomme la bulle d'or; & cette vicomté appartenoit alors à Raymond Berenger comte de Provence qui la transmit à ses successeurs, & qui en avoit hérité de Gilbert comte de Milhaud son bisaïeul maternel. La vicomté de Gevaudan comprenoit entr'autres le château de Greze qui en étoit le chef-lieu, les villes de Marvejouls, Chirac, la Canourgue, &c. S. Louis acquit entierement en 1258 les droits du roi d'Aragon sur le Gevaudan; & ce fut ainsi que la vicomté fut entierement réunie à la couronne. Plusieurs auteurs ont confondu mal-à-propos les comtes de Gevaudan avec les vicomtes: il faut bien les distinguer. * Voyez *Marca Hispanica*. D. Mabillon dans ses *actes des SS. de l'ordre de S. Benoît*. *La vie de S. Guillaume*, qui se trouve dans ces actes. Cesar, *de bello gallico*, & surtout l'*histoire générale de Languedoc*, par deux Bénédictins, *tom.* 1 & 2 en plusieurs endroits.

GEULINCK (Arnold) philosophe fameux des Pays-Bas, natif d'Anvers, avoit une grande connoissance de la philosophie & des anciens auteurs latins, qu'il avoit beaucoup étudiés pendant sa jeunesse. Il enseigna la philosophie à Louvain, l'espace d'environ douze ans. Les six dernieres années, il occupa la premiere chaire, eut un très-grand nombre d'auditeurs, & fut fort applaudi. On ne sait par quel événement il perdit toute sa fortune, ce qui l'obligea d'aller à Leyde où il subsista quelque temps en enseignant la philosophie par des leçons particulieres. On dit qu'il avoit beaucoup d'ennemis qui le traverserent en Hollande comme dans les Pays-Bas. On ignore s'il se les étoit attirés, & pourquoi. Il est certain qu'il passa plusieurs années dans la misere. Heidanus & quelques autres savans qui connoissoient son mérite, l'en tirerent en lui procurant la chaire de philosophie de Leyde même. Geulinck y enseigna les principes du célebre Descartes avec beaucoup de réputation, jusqu'à sa mort arrivée en 1669. Ses écrits imprimés sont: *Saturnalia. Logica suis fundamentis restituta. Metaphysica vera ad mentem Peripateticorum. Physica vera*, avec la métaphysique de Corneille Bonte Koë, à Leyde en 1688, *in*-8°, γνωθι σεαυτον *sive Ethica*.

GEWILEB, évêque de Mayence, dans le VIII siécle, étoit fils de Gerold, aussi évêque de Mayence qui porta les armes contre les Saxons dans l'armée de Carloman, & qui fut tué en combattant. Pour consoler le fils qui servoit dans le palais, on le fit clerc, & on lui donna l'évêché de son pere, dont les services lui tinrent lieu de mérite. Quelque temps après Carloman ayant entrepris une nouvelle expédition contre les Saxons, Gewileb l'y accompagna, & ayant trouvé dans cette rencontre le moyen de découvrir le meurtrier de son pere, il s'avança au devant de lui dans la riviere & le perça d'une épée qu'il tenoit cachée. Cette querelle particuliere engagea une action générale où les Saxons furent encore défaits. Gewileb de retour à son église, ne laissa pas que de s'aquitter comme à l'ordinaire des fonctions de son ministere. Mais dans un second concile de Germanie tenu par S. Boniface en 745, il fut déposé juridiquement. Gewileb refusa d'abord d'acquiescer à sa déposition. Rome fut informée de cette affaire: le jugement du concile fut confirmé, & Gewileb touché

ou convaincu de sa faute, se soumit à la sentence portée contre lui, restitua à l'église les biens qu'il retenoit, & passa le reste de ses jours dans la pénitence. * Le P. Longueval, *histoire de l'église gallicane*, *tom.* 4, en plusieurs endroits, & les auteurs qu'il cite.

GEWOLDUS (Christophe) célébre jurisconsulte dans le seiziéme siécle, s'est aussi distingué dans l'histoire. On ignore l'année de sa naissance & de sa mort. Il étoit originaire de Franconie. Maximilien, duc, & depuis premier électeur de Baviere, le prit au nombre de ses conseillers auliques, & lui confia en même temps l'inspection des archives. Gewoldus profita de cet avantage, pour faire part à la république des lettres de plusieurs monumens historiques qui avoient été inconnus auparavant. Voici ceux qu'on cite de lui : 1. *Genealogia serenissimorum Bojariæ ducum, & quorumdam genuinæ effigies à Wolfgango Kiliano æri eleganter incisæ*, à Anvers, en 1605, *in-fol.* Cet ouvrage fut réimprimé à Augsbourg, en 1620, & en allemand, en 1623. 2. *Chronicon monasterii Reicherspergensis in Bajoariâ, ante annos CD congestum; cui accesserunt varia diplomata Romanorum pontificum ex manuscripto pervetusto*; à Munich, en 1611, *in-4°.* Le chancelier Ludewig a inséré cet ouvrage dans ses *Scriptores rerum Germanicarum.* 3. *Antithesis ad clariss. viri Marquardi Freheri assertionem de Palatino electoratu*; à Munich, en 1612, *in-4°.* Freher & Gewoldus se sont opposés différentes brochures sur ce sujet, que l'on trouve dans un livre intitulé : *Repræsentatio Reipubl. German. sive tractatus varii de S. Romani imperii regimine*; à Nuremberg, en 1657, *in-4°.* 4. *Orationes Alberti Hungeri*; à Ingolstadt, en 1616, *in-8°.* 5. *Henrici monachi in Rebdorf annales ab imperatoribus Adolpho, Alberto, Friderico, Ludovico Bavaro & Carolo IV, ab anno* 1295, *ad* 1362, *gestarum*; à Ingolstadt, en 1618, *in-4°.* 6. *Delineatio Norici veteris ejusque confinium, unà cum nomenclatore*; à Ingolstadt, en 1619, *in-4°.* 7. *Wigulæi Hunds metropolis Salisburgensis* : cet ouvrage a été réimprimé à Munich, en 1620, avec une continuation & des notes de Gewoldus, *in-fol.* C'est tout ce qu'on en dit dans le *supplément de Basle* : voici le titre entier de cet ouvrage : *Wigulei Hund à Sultzenmos metropolis Salisburgensis, complectens primordia religionis christianæ per Bojariam, & catalogum archiepiscoporum Salisburgensium, nec non coepiscoporum suffraganeorum ad ann.* 1618, *fundationes ecclesiarum, monasteriorum, &c. cum Christophori Gevoldi notis*; à Munich, en 1620, *in-fol.* trois tomes. 8. *Defensio Ludovici IV, imperatoris ratione electionis contra Abr. Bzovium*; à Ingolstadt, en 1618, *in-4°.* On cite encore, en allemand seulement, un autre ouvrage du même, dans le *supplément françois de Basle*, d'où cet article est tiré : mais outre ces écrits nous trouvons encore cité ailleurs celui qui suit; 9. *Commentarius de septemviratu Romani imperii*; à Ingolstadt, en 1621, *in-4°.*

GEX, ou le bailliage de Gex, petit pays, avec une ville du même nom, que l'on comprend souvent dans le Bugei, province de France. Il a au septentrion le comté de Bourgogne; à l'orient le pays de Vaux, dans le canton de Berne; le Bugei à l'occident, & est séparé de la Savoye par le Rhône & en partie au midi par le lac de Genève. Ce bailliage dépendoit du duc de Savoye; mais il fut cédé à la France, en échange du marquisat de Saluces, par le traité de paix, qui fut conclu à Lyon en 1601. * Baudrand.

GEYL ou GEYT, riviere d'Allemagne. Elle prend sa source vers les confins du Tirol, dans la haute Carinthie, qu'elle traverse toute entiere du couchant au levant. Elle se décharge dans la Drave, un peu au-dessous de Villac. * Mati, *dict.*

GEZAIRA, anciennement *Eden*, isle de la Turquie en Asie. Elle est de trois lieues de circuit & située dans le Tigre, à quatre lieues au-dessous de Bagdad. On donne aussi le nom de *Gezaira*, qui signifie *une isle*, à tout le Diarbek, parcequ'il est presque renfermé entre l'Euphrate & le Tigre. Ce qui fut cause que les anciens l'appellerent *Mésopotamie*, c'est-à-dire, un pays situé entre les fleuves * Baudrand.

GEZIRA, ancienne ville d'Assyrie dans l'Asie. Elle est dans la province de Diarbek en Turquie, sur une petite isle formée par le Tigre, entre la ville de Diarbekir & celle de Mosul, environ à trente lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

GEZON, premier abbé du monastere de S. Martien, martyr à Tortone en Italie. Ce monastere fut bâti vers le milieu du X siécle aux dépens de Giselprand, ou Geriprand, qui étoit alors évêque de Tortone, & Geron étoit encore abbé de ce monastere après la mort de ce prélat. Mais on ignore le temps de la mort de l'un & de l'autre. Louis-Antoine Muratori a fait imprimer dans le *tome* 3 de ses *anecdotes* donné à Padoue *in-4°* en 1713, un traité de ce Gezon sur la vérité du corps & du sang de J. C. dans le sacrement de l'Eucharistie. Ce traité qui est en latin, est un excellent monument de la foi de l'église sur ce mystere, dans le X siécle. L'auteur l'adresse à ses moines. Le P. Mabillon avoit promis une édition de cet ouvrage qu'il n'a point donnée : il s'est contenté d'en publier la préface, & l'*index* des chapitres dans la seconde partie du premier volume de son *Musæum Italicum.* C'est le défaut de cette édition promise qui a engagé le savant Muratori à en donner une. * Mabillon, *Mus. Ital. t.* 1. *édit. de* 1687, *p.* 164, 207, *&* 2 *part. du même vol. p.* 89. Muratori, *anecdot.* 3, *p.* 239. Ughelli, *Ital. sacr. t.* 4, *p.* 631, *édit. de Venise de* 1719.

GEZZA (Philippe) *cherchez* RUFINI.

G H.

GHEESDAEL (Jean) de Berchem, près d'Oudenarde, a fleuri vers le milieu du seiziéme siécle, & depuis. Il a enseigné les humanités à Anvers, & François Swertius se glorifioit d'avoir été un de ses disciples. Gheesdael a passé en son temps pour exceller dans la poésie & dans la musique. Valere-André cite de lui les écrits suivans : 1. *Stichologia, sive de syllabarum & carminum ratione libri tres, vario metro*; à Anvers, de l'imprimerie de Plantin. 2. *Catechismus, seu capita doctrinæ Christianæ*, aussi en vers; à Anvers, chez Plantin, *in-8°.* 3. Diverses poésies sur la naissance de J. C. à Gand, *in-8°.* Maximilien Urientius, son ami, fit pour lui une épitaphe, que Valere-André rapporte. * *Valerii Andreæ bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-4°.* tome II, page 647.

GHEILOVEN, *cherchez* ARNOUL DE ROTTERDAM.

GHELENN ou GESLEN, connu sous le nom de *Sigismondus Gelenius*, né à Prague dans le XVI siécle, avoit appris les langues, & traduisit de grec en latin les œuvres de Josephe, de saint Justin Martyr, Denys d'Halicarnasse, Philon, Appien, quelques homélies de saint Jean Chrysostome. M. de Thou en parle ainsi dans le 13 livre de son histoire, sous l'année 1554, qui fut celle de la mort de Ghelenn. » Sigismond de » Ghelenn, dit-il, natif de Bohême, mourut à Basle » cette année : bien d'autres mettent sa mort sous l'an- » née suivante. Il combattit toute sa vie contre la pau- » vreté. Erasme le jugea digne d'une fortune plus avan- » tageuse. Il travailla particulierement à traduire la » plupart des auteurs Grecs, & à restituer Pline, » suivant l'ancien original ». Il est différent de GILLES GHELENN, qui publia en 1545, un ouvrage en quatre livres, *De admiranda sacra & civili magnitudine Coloniæ.* Erasme engagea Froben à prendre Sigismond Ghelenn pour son correcteur d'imprimerie. Il exerça cet emploi jusqu'à sa mort. * Bayle, *dict. crit.* 2 *edit.*

GHENARD (Antoine) chanoine de Liége, & professeur en théologie dans le XVI siécle, se trouva au

concile de Trente, & fut inquisiteur de la foi dans le diocèse de Liége. Il publia quelques ouvrages, & mourut le premier mars de l'an 1595. * Valere-André, *bibl. belg.*

GHENEOA, royaume ou province de la Nigritie en Afrique, vers l'embouchure du fleuve Niger. Ce pays a été sous la domination des Lumptunes, & leur payoit tribut pendant le regne de Soni-Heli; mais son successeur Yzchia vainquit le roi de Gheneoa vers l'an 1520, & l'emmena prisonnier à Gago, où il mourut. Depuis, ce royaume a été réduit en province, & la grande foire qui se tenoit à Gheneoa, fut transportée à Tombut. On ne trouve dans tout ce pays ni ville, ni château: le gouverneur demeure dans un grand village, avec les alfaquis ou magistrats, & les habitans les plus considérables. Le Niger, qui se déborde en même-temps que le Nil, forme une isle de ce village aux mois de juillet, d'août & de septembre; & lorsque l'eau commence à croître, les marchands de Tombut chargent leurs marchandises sur des barques & des canots. La province de Gheneoa abonde en orge, en ris, en troupeaux & en poissons; mais elle ne produit point de fruits. On y recueille beaucoup de coton: & les habitans échangent leurs toiles contre des draps d'Europe, qu'on leur porte de Barbarie, & contre du cuivre, du laiton, des armes & autres choses dont ils ont besoin. * Dapper, *description de l'Afrique.*

GHERARDO (Maffèo) cardinal, patriarche de Venise, né d'une noble famille de cette même ville, renonça jeune encore aux vanités du siécle, & se retira à Camaldoli, où il reçut l'habit de religieux des mains de Paul Venerio, abbé de saint Michel de Murano, & lui succéda. Il fut élevé sur le siége patriarchal de Venise en 1466, & fut fait cardinal par le pape Innocent VIII, en 1489. Il se trouva à la création d'Alexandre VI, & retournant de Rome à Venise, il mourut à Terni le 14 septembre 1492. * Victorel. Auberi, &c.

GHET. Les Juifs appellent *Ghet* la lettre de l'acte de divorce, qu'ils donnent à leurs femmes lorsqu'ils les répudient: ce qu'ils font pour peu qu'ils en soient dégoutés, dans les lieux où les princes souffrent ces sortes de ruptures. Ils s'appuient pour cela sur ces paroles du Deuteronome, *chap. 24. Si un homme a épousé une femme, & que cette femme ne lui plaise pas à cause de quelque défaut, il lui écrira une lettre de divorce, qu'il lui mettra entre les mains, & la congédiera.* Pour empêcher qu'on n'abuse de ce privilége, les rabbins ont ordonné plusieurs formalités qui consument bien du temps; de sorte qu'il arrive souvent qu'avant qu'on puisse écrire la lettre de divorce, l'homme se repent & se réconcilie avec sa femme. Cette lettre doit être faite par un écrivain, en présence d'un ou de plusieurs rabbins. Elle doit être écrite sur du velin qui soit réglé, & ne contenir ni plus ni moins que douze lignes, & cela en lettres quarrées, avec une infinité de petites minuties, tant dans les caracteres que dans la maniere d'écrire, & dans les noms & surnoms du mari & de la femme. L'écrivain, les rabbins, & les témoins ne doivent être ni parens ni du mari, ni de la femme, ni entr'eux. Voici de quelle maniere est conçue cette lettre de divorce appellée *Ghet. Tel jour, mois, année, lieu, &c. moi tel te répudie volontairement, t'éloigne & te répudie, toi N. qui a été ci-devant ma femme; & te permets de te marier avec qui il te plaira.* La lettre étant écrite, le rabbin interroge avec subtilité le mari, pour savoir s'il est porté volontairement à faire ce qu'il fait; & on tâche que dix personnes au moins soient présentes à cette action, sans les deux témoins qui signent, & deux autres témoins de la date. Après quoi le rabbin commande à la femme d'ouvrir les mains, & de les approcher l'une de l'autre pour recevoir cet acte; & après l'avoir interrogée tout de nouveau, le mari lui donne ce parchemin, & dit: *Voila ta répudiation; je t'éloigne de moi, & te laisse en liberté d'épouser qui tu voudras.* La femme le prend & le rend au rabbin, qui le lit encore une fois; & après cela elle est libre. Le rabbin avertit la femme de ne se point marier de trois mois, de peur qu'elle ne soit grosse. * R. Leon de Modene, *cérémonies des Juifs, part. 4, c. 6.*

GHETALDI (Marin) de Raguse, mathématicien, vivoit en 1607, & a publié plusieurs ouvrages qui lui ont acquis de la réputation; comme *Apollonius redivivus: Collectiones problematum, &c.* Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Vossius, *de scient. math.*

GHEUHER CHAN-SULTAN, une des filles d'*Ibraim*, empereur des Turcs qui regna depuis 1640 jusques en 1649, fut mariée dès l'âge de cinq ans, suivant la coutume du pays. Son époux étant mort peu de temps après, elle eut successivement cinq maris, dont le cinquiéme, qui fut *Gurgi-Mahomet*, bacha de Bude, avoit quatre-vingt dix ans lorsqu'il épousa cette princesse, qui n'étoit pas encore en âge de consommer le mariage. *Geuher* signifie *perle*, & *Chan-Sultan*, se disent aussi-bien d'une femme que d'un homme. Aussi son nom veut dire, *dame sultane de la Perle.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

GHIERA d'ADDA, petit pays d'Italie. Il est en partie dans le Milanez propre & en partie dans l'état de Venise: il est renfermé entre les rivieres d'Adda & de Serio. On y voit les bourgs de Calvenzano & de Caravaggio, & le village d'Agnadel, célebre par la bataille que Louis XII, roi de France, y gagna sur les Vénitiens, le 15 mai 1509. * Mati, *dict.*

GHILINI (Camillo) de Milan, fils de *Jean-Jacques*, secrétaire d'état des ducs de Milan, se trouva à la trève qui fut conclue à Bologne: il fut envoyé en Danemarck & en Espagne; & revenant à Milan, il fut empoisonné en Sicile l'an 1535. On lui attribue un recueil de divers exemples.

GHILINI (Jerôme) de la même famille que le précédent, naquit à Monza dans le Milanez, le 19 mai 1589. Il étoit fils de *Jacques* Ghilini, natif d'Alexandrie de la Paille, qui étoit un des secrétaires du sénat de Milan, & de *Victoire* Homata. Il fut élevé à Milan, & y fit ses études d'humanités, & sa philosophie sous la conduite des Jésuites. Il alla ensuite à Parme, & il s'y livroit au droit civil & canonique, lorsqu'une maladie l'obligea de quitter toute étude, & de retourner chez lui. Sa santé se rétablit: il pensa à reprendre ses études; mais la mort de son pere, & les affaires qui la suivirent, & dont il fut obligé de se mêler, lui firent tourner ses vues d'un autre côté. Il se maria, & épousa une demoiselle d'Alexandrie, nommée *Hiacinthe* Baliana; ce qui l'engagea à s'établir dans cette ville. Il partagea alors son temps entre les soins de sa maison, & ses études particulieres. Devenu veuf, il prit l'habit ecclésiastique, reçut l'ordre de prêtrise, se remit à l'étude du droit canon, & se fit recevoir docteur en cette faculté. Il eut quelque temps après l'abbaye de *saint Jacques de Cantalupo*, dans le diocèse de Boiano au royaume de Naples, & fut fait protonotaire apostolique. Il retourna alors demeurer à Milan, où le cardinal César Monti, archevêque de cette ville, lui donna un canonicat uni à la théologale de l'église de S. Ambroise. Environ cinq ans après, ses affaires l'ayant rappellé à Alexandrie, il y fixa de nouveau sa résidence. Il y étoit encore en 1670, dans un âge très-avancé; mais nous ignorons le temps de sa mort. Il étoit de l'académie des *Incogniti* de Venise. Nous avons de lui les ouvrages suivans: 1. *La perla Occidentale; sonetti in lode di Margherita C. M. P. M.* 2. *Il Tanaro glorioso; odi in lode di Agostino domenico Squarciafichi, presidente del senato di Milano.* 3. *Praticabiles casuum conscientiæ resolutiones, brevissimis conclusionibus explicatæ.* 4. *Teatro di uomini letterati aperto dall' abate Girolamo Ghilini*; à Venise, en 1647, deux tomes *in-4°*, en un volume. La premiere partie avoit déja paru à Milan, en 1633, *in-8°*. Cet ouvrage est peu estimé: Ghilini n'y est très-souvent, ni judicieux, ni exact; ses éloges ne contiennent presque que des généralités, & l'auteur y est presque toujours grand & fade louangeur. 5. *Annali di Alexandria*

Alexandria, e del territorio circonvicino, dall' origine sua fin' al 1659, à Milan 1666, *in-fol.* Ghilini parle beaucoup de lui-même dans son *Teatro*, partie premiere. * Voyez aussi *Atheneo de' i Letterati Milanesi, di Filippo Picinelli*; & le pere Niceron, au tome XXXIX de ses *Mémoires*.

GHINI MALPIGLI (André) natif de Florence, cardinal, évêque d'Arras, puis de Tournai, vint fort jeune en France, où il étudia dans l'université de Paris. Il fut chanoine de Tournai, trésorier de l'église de Reims & aumônier du roi Charles *le Bel*, vers l'an 1325. Ce fut vers ce même temps qu'il fonda la chapelle de saint André dans l'église des Chartreux de Paris. En 1330, il fut fait évêque d'Arras, & en 1334 de Tournai. Il fonda la même année le collége des Lombards à Paris. Philippe de *Valois*, en 1342, obtint pour lui le chapeau de cardinal du pape Clement VI, qui envoya Ghini légat en Espagne. Ghini mourut dans ce voyage en 1343. C'est lui qui a fondé le collége de Notre-Dame de Tournai à Padoue. * Villani, *hist. l.* 12. Jean Cousin, *hist. de Tournai.* Guillaume Gazet, *hist. ecclesf. des Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *hist. des card.* Du Breul, *antiquités de Paris.* Baluze, *vit. pap. Aven. tom.* 1.

GHINUCCIO (Jerôme) cardinal, natif de Sienne, exerça divers emplois à la cour de Rome, tels que ceux de clerc, & auditeur de la chambre, de préfet de la signature des brefs, &c. sous le pontificat de Jules II, & de Léon X. Ce dernier lui donna l'évêché d'Ascoli, & le députa pour assister à la conférence de Calais, où l'on parla inutilement de la paix entre la France & l'Angleterre. Ghinuccio eut ensuite ordre d'aller, en qualité de nonce, dans le dernier de ces états, où le roi Henri VIII lui fit avoir l'évêché de Worchester. Il eut encore celui de Cavaillon, &c. & fut fait cardinal par le pape Paul III en 1535. Le même pape l'envoya légat en Allemagne, auprès de l'empereur Charles V en 1538, pour les affaires de la religion. Ce prélat mourut à Rome le 2 juillet de l'an 1541. * Guichardin, *l.* 16. Ughel, *Ital. sac.* Sainte-Marthe. Auberi. Victorel, &c.

GHIRLANDAI (Dominique) peintre Florentin du quinziéme siécle, fut premierement orfévre, & s'occupant plus à dessiner, qu'aux ouvrages ordinaires de cette profession, il s'abandonna au penchant qu'il avoit pour la peinture. Il y fut habile; mais sa principale réputation ne vient pas tant de ses ouvrages, que d'avoir été maître du célebre Michel Ange. Il mourut en 1493, & eut trois fils, qui furent tous trois peintres; DAVID, BENOIT, & RODOLPHE. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

GHISLERI, ou CONSIGLIARI (Jean Baptiste) cardinal, étoit de Rome. Sa famille, qui étoit véritablement celle de Ghisleri, étoit originaire de la ville de Boulogne, dont les guerres civiles l'avoient éloignée. Une branche de cette famille se retira à Boschi, près d'Alexandrie, & c'est de celle-ci que sortit le pape Pie V. L'autre se retira à Rome, où elle prit le nom de CONSIGLIARI, que porta Jean-Baptiste, *dont nous parlons.* Il étoit fils de *Balthazar* & de *Marie-Anne* Sati, & se maria dans sa jeunesse; mais ayant survécu à sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique. Son frere, nommé *Paul*, fut un des quatre premiers fondateurs des Théatins. Le pape Paul IV, autre fondateur de cet ordre, voulut l'avoir auprès de sa personne; & pour l'y attacher davantage, il le fit son camerier secret, & lui donna un canonicat de saint Pierre. Quelque temps après il voulut le revêtir de la pourpre de cardinal; mais Paul, qui étoit extrêmement modeste, le pria fortement d'en vouloir plutôt honorer son frere Jean-Baptiste Consigliari. Ce fut alors que le pape donna le chapeau à ce dernier en 1557. Le cardinal Ghisleri exerça divers emplois sous le pontificat de Paul IV, auquel il ne survécut que de huit jours, & mourut en 1559. * Caraccioli, *in vita Paul. Consigl.* Auberi, *hist. des card. &c.*

GHISLERI (Michel) *cherchez* PIE V, pape.

GISLERI (Michel) de Rome, clerc régulier théatin, a publié *le cantique des cantiques, selon les différentes versions sur l'hébreu & le grec des LXX*, à Rome, 1609, *in-fol.* puis réimprimé différentes fois à Venise, à Paris, & à Lyon: *catena veterum patrum Græcorum & aliorum in Jeremiam & Baruch, &c.* Ce dernier ouvrage fut imprimé l'an 1623, à Lyon, *in-fol.* 3 volumes. * Le Mire, *de script. sæc XVII.*

GHISTEL (Corneille) d'Anvers, poëte Latin & Allemand, a vécu dans le seiziéme siécle. Il a traduit en vers allemans les œuvres de Virgile, les satyres d'Horace, les comédies de Térence, & plusieurs autres poëtes anciens. Il a composé en vers latins: 1. *Iphigeniæ immolatio*, poëme fort long, imprimé à Anvers en 1554. 2. *Carmen gratulatorium ad Philippum regem Angliæ, ac principem Hispaniæ.* C'est tout ce qu'en dit Valere-André en sa *bibliotheque Belgique*, édition de 1739, *in-4°*, tome I, page 201.

GHIVIRA, petite ville du duché de Milan, en Italie. Elle est dans le comté d'Anghiera, environ à trois lieues de la ville de ce nom, vers le nord-est, sur le bord du lac de Ghivira, qui se décharge dans le lac Majeur par la riviere de Bozza. * Mati, *dict.*

G I

GIABARES, secte de mahométans, qui croient au destin: ensorte que, selon eux, les hommes n'ont aucune liberté d'agir, parceque, disent-ils, Dieu les force & les contraint de faire ce qu'ils font, tant pour le mal que pour le bien. Ce mot vient de *Giabbar*, qui signifie *forcer, contraindre.* Ceux de la secte contraire s'appellent *Kadares*, & ne croient point la prédestination; mais soutiennent que l'homme use de sa liberté, comme il lui plaît. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

GIAC, chancelier de France, *cherchez* GYAC.

GIACOMINI (Laurent) né à *Castel Fiorentino* en Toscane, vers l'an 1369, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il se distingua tellement par sa piété & par son érudition, que l'évêque de Fano Jean Bertoldi voulut l'avoir en 1407 pour son grand-vicaire. Après la mort de ce prélat, il exerça divers emplois dans son ordre, & enfin, en 1421, le pape Martin V le fit évêque titulaire d'Achaïe. Giacomini mourut le 15 juin 1455, âgé de 86 ans, & laissa une histoire italienne de la B. Viridienne sa compatriote, qui n'a été imprimée sous le nom de son auteur qu'en 1692, à Florence. On a attribué long-temps cette vie au B. Atton, abbé de Vallombreuse & évêque de Pistoie, qui étant mort en 1155, n'avoit pu écrire la vie de cette sainte, morte au plutôt en 1220. * Echard, *script. ord. Præd. tome* 1.

GIAMBULLARI (Pierre-François) chanoine de S. Laurent de Florence, où il naquit dans le XVI siécle, savoit les belles lettres, la théologie, les mathématiques & les langues grecque, latine & hébraïque. Il écrivit divers ouvrages, pour l'embellissement de la langue italienne, & commença l'histoire d'Italie; mais il ne put continuer que jusqu'à l'année 1200, prévenu par la mort qui l'enleva en 1564. * De Thou, *hist. l.* 56. Ghilini, *théat. d'huom. letter. p.* 2, *&c.*

GIAN OLET DE CLINCHAMP (Gervais) cardinal, natif de la province du Maine, & archidiacre de Paris, fut ami de Simon de Brie, trésorier de S. Martin de Tours, lequel étant devenu pape sous le nom de Martin II, le fit cardinal en 1281. Giancolet mourut de peste à Rome en 1287. * Du Chesne. Frison. Auberi.

GIANICH, anciennement Nicopolis, ancienne ville fondée par Pompée *le Grand.* Elle a été épiscopale, & on la trouve dans l'Amasie, contrée de la Natolie entre la ville de Saustia & celle de Tripoli. * Baudrand.

GIANNETASIO (Nicolas Parthenio) Jésuite, naquit à Naples en 1648. Quelques années après, en 1656, la peste qui affligea la ville, l'attaqua lui-même avec toute sa famille, & lui seul échapa à la mort : mais en perdant tout ce qu'il avoit de plus cher, il eut encore la douleur de voir piller tout ce qui étoit dans sa maison, & de tomber sous la tutelle d'un parent éloigné, qui étoit sans lettres & qui les méprisoit. L'oisiveté & la bagatelle auxquelles on le laissa se livrer, lui déplurent dès qu'il commença à raisonner. Un prêtre qui demeuroit dans la même maison, lui apprit alors la grammaire, & un autre lui enseigna les mathématiques; & il fit des progrès si rapides dans ces connoissances, qu'il ne tarda pas à se voir supérieur à ceux dont il avoit été disciple. Il fit les mêmes progrès dans les langues grecque & hébraïque. Si l'on prenoit à la lettre ce qu'il raconte dans son *Ver Herculanum*, il faudroit dire que dans sa premiere jeunesse il accompagna un marchand, ami de feu son pere, qui alloit en Egypte, & qu'il voyagea aussi dans l'Arabie, & jusque sur le Mont Sina : mais on croit que tout ce voyage n'est qu'une fiction poëtique qui n'a aucune réalité, & Giannetasio n'en a parlé que dans ce seul endroit. On sait d'ailleurs qu'à l'âge de quinze ans, il étoit à Naples, où il s'appliquoit à la philosophie & à la jurisprudence. Quelques années après, ayant réfléchi sur le parti qu'il avoit à prendre, il se détermina pour celui des Jésuites, & il entra au noviciat le septiéme de septembre de l'an 1666. Le 15 août 1681, il fit la profession solemnelle des quatre vœux. Après son noviciat on l'envoya à Amantea dans la Calabre pour y enseigner la jeunesse ; & pendant qu'il exerçoit cet emploi, il s'appliqua lui-même à acquérir une grande connoissance dans la langue latine, & à former son style. Il étudia ensuite la théologie durant trois ans à Palerme, & un an à Naples. On le fit après cela professeur de philosophie à Reggio. Lorsqu'il eut exercé cet emploi durant trois ans, il fut rappellé à Naples, où les Jésuites ont quatre colléges, & on le chargea d'enseigner les mathématiques dans le plus grand collége, ce qu'il a fait pendant vingt ans avec une grande réputation. Les dix dernieres années de sa vie, il les passa à Sorrento, au royaume de Naples, presque uniquement occupé de l'étude & de quelques exercices de charité. Il mourut à Massa, dans le collége de sa société, le dixiéme septembre 1715. C'étoit un homme savant, également versé dans la poësie, dans la littérature, dans la philosophie, dans les mathématiques, & dans l'histoire. Les ouvrages de cet habile homme, sont : *Piscatoria & Nautica* : ce sont des poësies latines, imprimées à Naples en 1685, *in* 8°, en 1686, *in*-8°, édition augmentée, & en 1715, *in*-4°. Les *Piscatoria* sont des éclogues à l'imitation ou du genre de celles de Sannazar : il y en a treize dans la premiere édition, & quatorze dans la derniere. *Nautica* est un poëme didactique sur la navigation ; il est en huit livres. On y sent trop que l'auteur a fait ce poëme en six mois, & il en a mieux connu qu'un autre dans la suite toutes les imperfections. La premiere édition, car nous n'avons vu que celle-là, est dédiée à Charles de Cardenas, prince du saint Empire, &c, & ornée d'onze gravures. *Halieutica*, poëme sur la pêche; à Naples, en 1689, *in*-12, & en 1715, *in*-4°. *Cosmographiæ principia* ; il avoit dicté ces principes à ceux qui étudioient sous lui les mathématiques. *Universalis Geographiæ elementa* ; à Naples, en 1692, *in*-8°. *Æstates surrentinæ*, à Naples, en 1697, *in*-8°, & 1722, *in*-4°, & *Autumni surrentini* ; à Naples, en 1698 & 1722. Ces deux ouvrages, & les *Piscatoria & Nautica*, sont les seuls du pere Giannetasio, que nous ayons vus. Ils sont en forme de conversation ; c'est un mélange de prose & de vers, de littérature, de physique, de critique & d'histoire. On y trouve entr'autres de bons morceaux sur les tremblemens de terre, les incendies du Mont Vesuve, & plusieurs autres parties de l'histoire naturelle. *Bellica*, poëme didactique sur l'art militaire ; à Naples, en 1699, *in*-8°, & en 1714, *in*-4°. *Panegyricus & Carmen sæculare Innocentio XII, pontif. max.* à Naples, en 1699, *in*-8°. *Panegyricus in funere Innocentii XII, pontif. max.* à Naples, en 1700, *in*-8°. *Ver Herculanum* ; à Naples, en 1704, *in*-8°, & 1715, *in*-4°. *Historia Neapolitana in tres tomos divisa* ; à Naples, en 1713, *in*-4° : cette histoire finit avec l'année 1582. L'abbé Lenglet dit que cet ouvrage est assez estimé. *Naumachica, seu de bello navali libri* 5, poëme didactique ; à Naples, en 1715, *in*-4°. *Xaverius viator, seu Saberidos carmen posthumum, cum notis ab intimo Parthenii amico additis* ; à Naples, 1721, *in*-4°. Ce poëme, fruit de la jeunesse de l'auteur, n'étoit pas destiné par lui à voir le jour. Il l'avoit même abandonné après le commencement du dixiéme livre. C'est le pere Antoine Fiani, jésuite, qui cédant aux instances de quelques amis du pere Giannetasio, l'a publié & enrichi de notes. *Annus eruditus, in partes quatuor distributus* ; à Naples, en 1722, deux volumes *in*-4°. La vie de l'auteur, par le pere Antoine Fiani, est au commencement du premier volume. On y trouve ensuite les ouvrages suivans du pere Giannetasio, *Ver Herculanum*, & *Æstates surrentinæ* : dans le deuxiéme volume sont, *Autumni surrentini*, & *Hiemes Puteolanæ*. On doit au même pere Giannetasio une édition faite à Naples des éclogues latines du pere René Rapin, son confrere ; des quatre livres des jardins, par le même ; des poësies latines de Sannazar, & de celles de Fracastor. * Extrait de la vie du pere Giannetasio, communiqué par le pere Oudin : *Grundmanni urnæ defunctorum*, dans les *Miscellanea Lipsiensia*, in-8°.

GIANNINI (Thomas) de Ferrare, célebre médecin, a enseigné avec beaucoup de réputation à Boulogne, à Padoue & à Pise. Il vivoit en 1630. * *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I, imag. illust. c.* 108.

GIANNOTTI (Donato) secrétaire de la république de Florence, célebre par son savoir & par sa probité, mourut en 1572. De Thou parle ainsi de lui dans le 54 livre de son histoire. » Comme il avoit l'esprit grand, » il aima mieux sortir de son pays, que d'y rester, » lorsqu'il n'y eut plus de liberté, quoique Côme lui » offrît des conditions avantageuses, & même des di- » gnités considérables, pour l'obliger à rester. Il avoit » été très-bien instruit dans les lettres, durant sa jeu- » nesse ; mais il étoit principalement né pour les gran- » des affaires. Il employa le temps de son exil volon- » taire à l'étude ; & s'étant retiré à Venise, il se fit » une république, au milieu d'une république même, » pour y respirer un air de liberté, qui le combla de » quelques plaisirs, après avoir perdu celle dans la- » quelle la nature l'avoit fait naître. Il publia un ou- » vrage fait en faveur de Venise, & composa des mé- » moires curieux des affaires de son temps, qui n'ont » pas été imprimés, & qu'on trouve dans quelques bi- » bliotheques. Giannotti mourut très-âgé. «

GIANUSOVIUS (Jean) imprimeur Polonois, étoit de Cracovie, & fils de *Lazare*, que le roi Sigismond ennoblit. Il se fit prêtre, après avoir perdu sa femme, & fut archidiacre de Sandech, & curé de Solech. Il continua à imprimer, & publia divers ouvrages qu'il avoit lui même composés. Gianusovius mourut l'an 1613. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Starovolscius, &c.

GIANUTI & JANUTI, petite isle de la mer de Toscane. Elle est à trois lieues de la côte de l'état delle Presidi, dont elle dépend ; mais elle est presque déserte, pour être trop exposée aux courses des pirates. * Mati, *diction.*

GIATINO (Vincent) de Palerme, naquit en 1630. Il étoit docteur en droit ; mais il eut plus de gout pour la belle littérature que pour la jurisprudence, & il le suivit. Il aimoit la poësie, & il composa des cantates, des idylles & des dialogues & autres piéces, pour être mises en musique. Il mourut à Montréal, le 13 septem-

bre 1697. On a de lui : 1. *La santa Cecilia, drama.* 2. *Il Martirio di santa Catarina, componimento sacro.* 3. *Il Sansone.* 4. *Il Nabarco.* 5. *Il Diluvio.* 6. *La Guerra iride della pace.* 7. *Theodosio imperadore, oratio.* 8. *L'Arione, dialogo.* 9. *La Penitenza coronata in Manasse pentito.* 10. *Poësi liriche.* 11. *Idillii.* 12. *Cantate sacre.* 13. *Prologi e intermezzi per musica*, &c. * *Bibliotheca Sicula. Dictionnaire historique*, édition de Hollande, de 1740.

GIATTINI (Jean-Baptiste) né à Palerme en Sicile, en 1601, entra chez les Jésuites le 13 octobre 1615, & fit chez eux la profession des quatre vœux en 1634. Il enseigna d'abord la rhétorique à Palerme sa patrie. Ensuite il fut envoyé à Rome, où il enseigna les lettres grecques & les mathématiques pendant cinq ans, la philosophie pendant neuf, la théologie scholastique pendant huit, la théologie morale durant trois. Enfin il fut directeur des études pendant onze ans. Ce pere mourut à Rome le 19 novembre 1672. Il possédoit bien le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriac, & l'arabe : de plus il étoit bon horloger. Il a travaillé à une traduction des cinquiéme & sixiéme livres de l'ouvrage de S. Cyrille d'Alexandrie sur l'évangile de S. Jean. Nous allons rapporter une anecdote intéressante concernant ce fait : elle est tirée d'une lettre de Luc Holstenius, écrite à M. de Peiresc, le 12 février 1634. Cette lettre est entiere dans la bibliotheque de M. le président Bouhier, à Dijon. Voici l'histoire qu'Holstenius y fait du manuscrit de saint Cyrille & de l'entreprise de Giattini. *Venit ante quadriennium Romam soc. J. Theologus Siculus, qui & græcas literas callebat, & vetustos codices græcos perquirebat. Is codicem pervetustum ex illâ insulâ secum attulit, in quo describendo, & transferendo, diù multùmque, sed frustrà insudaverat. Nam contextus græcus vitiosissimè scriptus erat, haud dubiè ex dictantis ore, ab homine omnis Græcismi plane ignaro qui portentosam errorum segetem pulcherrimo operi offuderat, ita ut non nisi ab homine Græcè doctissimo..... restitui posset. Erat tum commodum in urbe juvenis Germanus qui literas græcas satis scitè pingebat, & meo fermè sumptu vivebat; eo quod in scribendis Græcis ac Latinis operam mihi commodaret. Huic Jesuita thesaurum suum ostendit, & pretium honestum pollicetur, si codicem ad veras orthographiæ leges describere velit. Ille, spe lucelli, operam promptissimam addicit. Sed mox inter errorum dumeta impeditus, hærere cœpit. Ibi me accedit, rogatque ut consilio, auxilioque juvem. Ego quum unicum hoc in Europâ exemplar extare certò crederem, & quum animo perpenderem, quàm ingens damnum ex codicis illius interitu ad rem christianam pervenire posset, præsentissimum in re ancipiti consilium cœpi. Vivebat tum fortè in urbe sacerdos Græcus, Corcyræus, homo cum cætera doctus, tum verò & græcæ linguæ, & theologiæ peritissimus, & manu imprimis promptus ad scribendum, sed in re admodum angustâ & afflictâ. Huic ego codicem describendum trado; & pensum quotidianum à Germano illo transcribi curo satis nitidè pro patre illo Jesuitâ. Atquè itâ, aliquot septimanarum spatio, totum opus feliciter absolutum fuit; & Jesuita paulò post codicem autographum, unà cum suo sibi exemplo, in Siciliam iterum asportavit, ut ibi versionem latinam procuderet, tum etiam, ut reliquos duos libros anecdotos pervestigaret : neque ille hactenùs Romam reddit. Mihi autem exemplar, ab homine illo Græco descriptum, servavi, ut oblatâ occasione publici juris fieret. Habes historiam Cyrilli liberati; undè facilè judicabis, haud quaquam evulgandum, quomodo in manus nostras pervenerit..... Proinde ex re, & nostra, & publica futurum existimo, ut exemplar hîc ab amanuensi illo Germano redemptum dicamus, aut ex eminentissimi cardinalis nostri bibliotheca profectum credatur..... velim scire, quâ viâ exemplar nostrum ad illustrif. Archiepiscopum nostrum curaveris, & quam sibi gratum id habuerit.* Voici une liste exacte des ouvrages du pere Giattini. 1. *Nascenti Virgini universitatis obsequia in seminario Romano exhibita.* 2. *Primæ innocentiæ reditus*, ou selon Mongitor dans sa bibliotheque de Sicile, *primæ innocentiæ radius.* 3. *Galliambus in laudem magni Ducis Etruriæ.* 4. *Panœrides Apes, carmina in laudem Francisci cardinalis Barberini*; à Rome, 1627 : au lieu de *Panœrides*, il faut peut-être *Panœthides* qui brillent, entierement. 5. *Oratio habita in lustratione studiorum in collegio Panormitano soc. Jes. ad illustr. senatum*; à Palerme, en 1630, *in-4°.* 6. *Peroratio sanguinis. Oratio in sacello Vaticano coram Urbano VIII habita*; à Rome, en 1637, *in 4°*, & dans le recueil intitulé, *Orationes quinquaginta de Christi Domini morte*; à Rome en 1641, *in-12.* 7. *Relatione della grammonarchia della Cina del P. Alvaro Semedo, dall' idioma portoghese tradotta in italiano*; à Rome, en 1643, *in-4°.* 8. *Leo philosophus, tragædia*; à Rome, en 1646, *in-8°* : cette tragédie a été traduite en italien par Nicolas Biffi, de Bergame. 9. *Cafres, tragædia*; à Rome, en 1649, *in-8°*, & en 1651, *in-8°.* 10. *Inclinationum appendix, sive Epistola de Libella*; à Rome, en 1650. 11. *Logica*; à Rome, en 1651, *in-4°.* 12. *Physica*; à Rome, en 1653, *in 4°.* 13. *Orationes 24 habitæ ad summos pontifices, & S. R. E. cardinales*, à Rome, en 1661, *in-12.* 14. *Antigonus, tragædia moralis*; à Rome, en 1661, *in-8°.* 15. *Adriana Augusta, tragædia*; à Rome, en 1662, *in-8°.* Les quatre tragédies mentionnées ont été recueillies à Dilingen, en 1682, *in-12.* 16. *Vera concilii Tridentini historia, contra falsam Petri Suavis Polani narrationem scripta & asserta à patre Sfortia Pallavicino S. J. postea S. R. E. cardinale presbytero. Primùm italico idiomate in lucem edita; deinde ab ipso autore aucta & recensita; ac latinè reddita à patre Joanne Baptista Giattino*; à Anvers, en 1672, *in-4°*, trois tomes; réimprimé en 1677, & à Cologne, en 1716, *in-folio.* Le pere Giattini a fait aussi un traité latin des horloges, & une suite des controverses du cardinal Bellarmin : ces deux ouvrages n'ont point été imprimés. * *Mémoires manuscrits latins*, communiqués par le pere Oudin, jésuite.

GIAQUES ou GALLES, peuple d'Afrique, *cherchez* GALLAS.

GIBEL, anciennement *Gabala.* C'étoit autrefois une ville de la Cœlesyrie. Elle étoit épiscopale, suffragante d'Antioche. Elle est maintenant peu considérable, & située sur la côte de la Phenicie. * Baudrand.

GIBEL, montagne de Sicile, *cherchez* ETNA.

GIBELIN, patriarche de Jérusalem, archevêque d'Arles, fut placé sur ce dernier siége, vers l'an 1080, après Aicard de Marseille, que Hugues de Die, légat du saint siége, avoit déposé. Le pape Paschal II le fit chef d'une célebre légation, qu'il envoya en Orient contre Ebremar, intrus sur le siége patriarchal de Jérusalem. Gibelin tint un synode, où Ebremar fut déposé en 1107, & fut nommé lui-même pour occuper une place qui n'étoit point dûe à l'autre. Ce prélat qui étoit extrêmement âgé, souhaita de venir vivre en repos le reste de ses jours à Arles; mais il n'eut pas cette consolation; car il mourut au mois de décembre 1111. Baronius dit en 1112. Arnoul lui succéda sur la chaire de Jérusalem; mais il n'est pas facile de déterminer quel fut son successeur sur celle d'Arles, quoique Saxi mette un certain Aripert après lui. * Guillaume de Tyr, *hist. bel. sacri, lib.* 11, 14 & 15, *& seq.* Baronius, *A. C.* 1107, 1112. Sainte-Marthe, *Gall. christ. t.* 1, *p.* 50. Saxi, *pontif. Arelat.* D. Rivet, *hist. litter. de la France, tome IX.*

GIBELINS, faction, dont l'histoire a souvent parlé, étoit opposée à celle des Guelfes, & contribua à désoler l'Italie durant deux ou trois siécles. L'origine de ces noms est assez incertaine. Voici ce qui en paroît de plus vraisemblable. Le schisme qui troubla l'église l'année 1130, par la concurrence des deux papes, Innocent II, & Anaclet, avoit extrêmement partagé les esprits. Néanmoins la meilleure partie de la chrétienté, & surtout les empereurs d'Occident, reconnoissoient Innocent pour légitime pontife. L'antipape Anaclet avoit mis dans ses intérêts Roger comte de

Naples & de Sicile, prince belliqueux & descendu des Normans, qui avoient conquis ce pays-là. Le prétexte de cette double élection ayant entretenu pendant huit années une guerre, qui fut toujours favorable à Roger: l'empereur Conrad III mena une armée d'Allemans en Italie, où il se fit suivre par le prince Henri son petit-fils. Roger, pour lui opposer des troupes de la même nation, attira à la défense de ses états Guelfe duc de Baviere. Pendant le cours de cette nouvelle guerre, qui commença en 1139, il se trouvoit quelquefois que l'armée de l'empereur étoit commandée par son petit-fils Henri, prince élevé dans un petit bourg d'Allemagne, nommé *Gibelin*, dont le séjour lui plaisoit infiniment, & dont le nom même lui étoit fort cher. Un jour que les armées étoient en présence, les Bavarois, pour s'animer au combat, se mirent à crier en leur langue, *Hier Guelff*; & dans le même temps les troupes de l'empereur voulant flater la passion qu'avoit le prince Henri pour sa patrie, crierent aussi *Hier Gibelin*. Les soldats Italiens, à qui ces mots parurent barbares, furent du duc de Baviere que les partisans du pape étoient nommés *Guelfes*, & les autres *Gibelins*. Les Italiens se sont voulu faire honneur de cette étymologie; & par un jeu de mots un peu forcé, ils ont dit que celui de Guelfe venoit de *Guardatori di fe*, parcequ'ils défendoient la foi de l'église: & que par corruption, le mot de *Gibelin* avoit été formé de *Guida belli, cioé Guidatori di Bataglia*. D'autres tirent l'origine de ces noms de deux mots allemans, dont le premier signifie *porter la foi*, & l'autre *porter la guerre*; ou de deux freres, Guelphe & Gibel, qui combattirent dans une sédition à Pistoie, l'aîné pour le pape Gregoire IX, & le plus jeune pour l'empereur Frederic II. Quoi qu'il en soit, il est sûr que la fureur de ces factions commença à désoler l'Italie vers l'an 1228, sous le pontificat de Gregoire IX, & l'empire de Frederic II, quoique les autres assurent que ce ne fut que dix ans après. Maimbourg dans sa décadence de l'empire, rapporte ainsi l'origine de ces deux factions. » Il y avoit sur les confins de l'Allemagne & de » l'Italie, vers la source du Rhin, deux maisons très-» illustres & très-anciennes; l'une des Henris de Gui-» beling; & l'autre des Guelphes d'Adorf, qui par une » émulation de gloire & une jalousie d'ambition, étoient » presque toujours en querelle, & causoient souvent » par leur dissention, un grand désordre dans l'empire. » Les empereurs Conrad *le Salique*, & les trois Henris » ses successeurs, étoient de la premiere maison; & » la seconde a produit les ducs de Baviere, fort con-» nus sous le nom de Guelphes. « C'est-là sans doute la véritable origine des noms qu'on donna depuis dans le XII siécle à ces deux grandes factions qui partagerent toute l'Italie entre les papes & les empereurs, ceux qui tenoient pour l'empereur étant appellés *Gibelins*, du nom de la maison d'où étoient sortis les empereurs ducs de Souabe; & ceux qui suivoient le parti du pape, prenant le nom de *Guelphes*, qui étoit celui des ennemis déclarés de cette maison. * Biondo, 2, *dec.* 7. Sigonius, *l.* 11, &c. Cuspinien, *in Fred. II.* Villani, *lib.* 4, *cap.* 78. Krants, *lib.* 8. *Saxon*, *c.* 8. Paul Emile, *in Lud. IX.* Saint Antonin, *tit.* 17. Naucler, *gener.* 38 & 42. Sponde, *ann. chr.* 1227, *num.* 4, & *seq.* Maimbourg, *décadence de l'empire.*

GIBERT (Jean-Pierre) docteur en théologie & en droit, naquit à Aix en Provence au mois d'octobre 1660, de *Joseph* Gibert, conseiller-secrétaire du roi, controlleur en la chancellerie de Provence. Il se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique en prenant la tonsure cléricale, mais il n'a jamais passé à un degré supérieur. Ami de la retraite & de l'étude, il partagea tout son temps entre celle-ci & la priere, & rien ne put jamais déranger un plan de vie si édifiant. Il fit ses premieres études à Aix, au collége des Jésuites, etudia ensuite la théologie dans l'université, prit le grade de docteur en l'un & l'autre droit, & se livra depuis tout entier à l'étude du droit canon. M. de Chalucet, évêque de Toulon, prélat savant dans la théologie, & ami des gens de lettres, l'ayant attiré auprès de lui, le mit dans son séminaire, & le chargea d'y enseigner la théologie. Appellé ensuite par sa famille, il fut obligé de retourner à Aix, où il enseigna pareillement la théologie dans le séminaire. En 1703, il quitta la Provence, & vint à Paris, où il a toujours vécu depuis dans l'étude, la retraite, & presque dans la pauvreté. Telle étoit sa maniere de vivre: il ne sortoit ordinairement que les dimanches & fêtes, encore n'étoit-ce presque jamais que pour assister aux offices de l'église dans sa paroisse, & y participer à la communion. Il ne mangeoit point hors de chez lui, si ce n'est dans des cas extraordinaires, par conséquent très-rares. Sa nourriture étoit simple & modique; toute sa vie fut une pénitence continuelle. Une grande simplicité, accompagnée de beaucoup de candeur, regnoit dans toutes ses actions. Son désintéressement ne pouvoit guères être porté plus loin; & son amour pour la pauvreté alloit au-delà de tout ce qu'on peut dire. Il a toujours refusé les bénéfices qui lui ont été offerts, & toutes les places qu'on l'a pressé d'accepter. Cinq ou six ans avant sa mort, un gentilhomme vint le trouver de la part de l'archevêque de Reims, lui offrir tout à la fois un canonicat, l'officialité, & le secrétariat. M. Gibert remercia poliment, & fut constant à refuser ces offres. On peut dire qu'il s'alarmoit de tout ce qui pouvoit le tirer de l'état de pauvreté & de pénitence dans lequel il a toujours vécu, & dans lequel il est mort le deuxiéme de décembre 1736, âgé de 76 ans un mois & quelques jours. Il fut inhumé dans l'église de saint Côme, sa paroisse. M. Gibert étoit le canoniste du royaume qui avoit le plus de réputation: il étoit connu, estimé & respecté de tous les gens de bien. Il répondoit à tous ceux qui venoient le consulter; & l'on a eu recours à ses lumieres pour toutes les grandes affaires arrivées de son temps dans l'église. Un grand nombre de prélats, de magistrats, & de particuliers prenoit ses décisions, demandoit ses avis, vouloit connoître ses sentimens sur les affaires & les questions les plus importantes ou les plus difficiles. M. Gilbert, grand vicaire & official de feu M. le cardinal de Noailles, le fit travailler pendant dix à douze ans, & en tira de grands services. Malgré ces occupations qui devoient lui emporter beaucoup de temps, il en a trouvé assez dans son assiduité à la retraite & à l'étude, pour composer ce grand nombre d'ouvrages qu'il a donnés au public, & qui sont presque tous recherchés & estimés. Ces ouvrages sont: 1. *Les devoirs du chrétien renfermés dans le pseaume* 118, à Paris, chez Thiboust, en 1705, *in*-12. *Cas de pratique concernant les sacremens en général & en particulier*, à Paris, chez Thiboust, en 1709, *in*-12. 3. *Doctrina canonum in corpore juris inclusorum circa consensum parentum requisitum ad matrimonium filiorum minorum. Disquisitio historica. Accedunt notæ marginales, desiderates canones legesve ex aliis collectionibus tum græcis, tum latinis, mox verbatim, mox summatim adjicientes, nec non earumdem notarum auctuarium, quo simul habeas quidquid à Christo ad nos usque canonum legumve conditores sanxere*, à Paris en 1709, *in*-12. Cet ouvrage est suivi d'un plan dans lequel on explique ce qu'il y auroit à faire pour perfectionner l'édition du corps du droit canon sur les mémoires de M. Pithou: ce livre est dédié à M. l'abbé Bignon. 4. *Mémoires concernant l'écriture sainte, la théologie scholastique, & l'histoire de l'église*, pour servir aux conférences des curés & des séminaires, à Luxembourg en 1710, *in*-12, tome I, & le seul qui ait paru. 5. *Institutions ecclésiastiques & bénéficiales, suivant les principes du droit commun, & les usages de France*, à Paris, chez Mariette, en 1720, *in*-4°, & deuxiéme édition, corrigée & augmentée considérablement, dans laquelle on trouvera les usages particuliers aux divers parlemens du royaume, & des observations im-

portantes prises des mémoires du clergé, deux volumes *in*-4°, avec un avertissement sur cette seconde édition, lequel n'est point de M. Gibert. 6. *Usages de l'église Gallicane, concernant les censures & l'irrégularité, considérées en général & en particulier, expliquées par des regles tirées du droit reçu*, à Paris, chez Mariette, en 1724, *in*-4°. 7. *Dissertation sur l'autorité du second ordre dans le synode diocésain*, à Rouen en 1721, *in*-4°. 8. *Tradition, ou histoire de l'église sur le sacrement de mariage*, tirée des monumens les plus authentiques de chaque siécle, tant de l'Orient que de l'Occident, &c. trois volumes *in*-4°, à Paris en 1725. 9. Consultations canoniques sur les sacremens en général & en particulier, à Paris en 1725, douze volumes *in*-12. 10. *Corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas, usuque temperatas, & aliunde desumptas, in tres tomos divisum*, &c. à Genève en 1736, trois volumes *in-folio*, réimprimé de nouveau à Lyon, chez de Ville, en 1737, trois volumes *in-folio*. Cet ouvrage avoit été commencé en françois, & l'auteur en donna un plan en cette langue, qui a été imprimé *in*-4° de 16 pages : mais il changea ensuite de dessein, & publia son ouvrage en latin. Dans la derniere édition du traité de l'Abus, par Fevret, & dans l'ouvrage intitulé : *Juris canonici theoria & praxis*, du pere Cabassut, de l'Oratoire, derniere édition, de Poitiers en 1738, il y a aussi des notes de M. Gibert. Il a laissé de plus quelques ouvrages encore manuscrits, entr'autres un grand nombre de décisions de cas de conscience sur toutes sortes de matieres. Voyez la *lettre ecrite à M. Gibert, professeur de rhétorique au collége Mazarin, &c. où l'on trouve un abrégé de la vie de M. Gibert, canoniste, son cousin*, par le P Bougerel, de l'Oratoire, à Paris, chez Jacques Vincent, en 1737, *in*-12. C'est principalement de cette lettre qu'on a tiré ce qu'on vient de rapporter.

GIBERT (Balthasar), connu dans l'université de Paris, & dans la république des lettres, étoit né à Aix, le 17 janvier 1662. Son pere étoit avocat au parlement, & controleur en la chancellerie de Provence. On l'envoya à Paris en 1674, & peu après à Soissons, pour y étudier sous les peres de l'Oratoire. Trois ans après il retourna à Paris, pour y achever ses humanités, & il y fit aussi son cours de philosophie au collége d'Harcourt. Il étudia ensuite dans les classes de Sorbonne, sous MM. Desperiers & Pirot ; mais il se contenta du degré de bachelier & de la simple cléricature. Pour juger du progrès de ses premieres études, il suffit de savoir qu'à l'âge d'environ 22 ans, il fut choisi pour enseigner la philosophie au collége de la ville de Beauvais, d'où il fut tiré quatre ans après pour remplir une des deux chaires de rhétorique du collége Mazarin (ou des quatre Nations) à Paris, dont les exercices commencerent en 1688. M. Gibert en fit l'ouverture par un discours public ; & personne n'ignore avec quel zéle, quelle exactitude, & quelle distinction il a rempli ce pénible emploi pendant plus de 50 ans. Aussi lui a-t-elle déféré le rectorat aussi souvent qu'elle l'a pu. Il en fut pourvu, premierement depuis le mois d'octobre 1707, jusqu'au même mois de l'année suivante. En second lieu, depuis le mois de juin 1721, jusqu'au mois d'octobre 1723. Enfin, depuis le mois d'octobre 1733, jusqu'au mois d'octobre 1736. Les complimens qu'il fit pendant son second rectorat au roi, au régent, & aux ministres furent fort applaudis : mais il se fit encore plus d'honneur dans ce temps-là même, par la maniere dont il défendit à la cour, & en présence de feu M. le cardinal du Bois, les droits des universités. Les états de Bourgogne vouloient en faire ériger une à Dijon. La province de Béarn sollicitoit aussi un pareil établissement pour la ville de Pau, & la faculté des arts en devoit être confiée aux peres de la compagnie de Jesus. Il y avoit outre cela un projet de concordat entre les Jésuites de Dijon & les deux facultés des arts & de théologie de l'université de Besançon, pour aggréger ces réguliers de telle sorte, que les écoliers de philosophie & de théologie du collége des Jésuites de Dijon, seroient sur les attestations de leurs régens, admis par l'université de Besançon aux examens & aux degrés. M. Gibert croyant tous ces projets contraires aux droits des universités, s'y opposa, au nom, tant de l'université de Paris, dont il étoit recteur, que de celles de Poitiers, Nantes, Angers, Reims, Caën, Bourges, Toulouse & Aix. Il plaida cette cause avec beaucoup de force & de dignité, & il obtint ce qu'il désiroit. En 1728, le ministere fit offrir à M. Gibert une chaire d'éloquence au collége Royal, vacante par la mort de M. Couture ; mais il crut devoir la refuser. Après la mort du célebre M. Pourchot, arrivée au mois de juin 1734, M. Gibert fut fait syndic de l'université, qui lui accorda de plus une pension de 540 liv. Le 15 de mai 1740, la cour ayant jugé à propos d'envoyer M. Gibert à Auxerre, il partit le 22, & il mourut à Régennes, chez M. l'évêque d'Auxerre, le 28 octobre 1741, à la fin de la soixante & dix-neuviéme année de son âge. Tout le monde sait que pendant qu'il a professé la rhétorique au collége Mazarin, il ne s'est point borné aux fonctions de cet honorable & laborieux emploi. Outre les discours dont il fut chargé en différentes occasions, comme les éloges funebres de messieurs les présidens de Lamoignon & de Mesmes, & le panégyrique de Louis XIV, qu'il prononça en 1708, dans les écoles de Sorbonne, il a composé & donné au public plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur. Voici ceux qui sont parvenus à notre connoissance : 1. *De la véritable éloquence, ou Réfutation des paradoxes sur l'éloquence, avancés par l'auteur de la connoissance de soi-même.* (C'est-à-dire, le pere Lamy, bénédictin de la congrégation de saint Maur) 1703, *in*-12. Cet écrit où M. Pourchot, qui a été longtemps professeur de philosophie au collége Mazarin, & le pere Lamy étoient réfutés, enfanta plusieurs autres écrits. M. Pourchot fit paroître en 1703 la *lettre d'un juriste* (c'est-à-dire, de lui-même) *à l'auteur du livre de la véritable éloquence*, broch. *in*-12, & M. Gibert y opposa une *Réponse de l'auteur du livre de la véritable éloquence à la lettre d'un juriste*, en 1703, *in*-12. M. Gibert donna encore deux lettres sur le même sujet, l'une pour servir de seconde réponse à la lettre de M. Pourchot : dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de septembre 1703 ; l'autre adressée à l'auteur du *Journal littéraire de Soleure*, dans le volume de ce Journal, pour l'année 1706. Du côté du pere Lamy, on vit paroître *la Rhétorique du collége trahie par son apologiste*, imprimée en 1703, & M. Pourchot fit encore la *Défense du sentiment d'un philosophe contre la censure d'un rhéteur.* Cet écrit a paru en 1706, avec une satyre latine de M. le Comte, alors professeur au collége Mazarin, & des notes françoises de M. Pourchot. M. Gibert répondit à l'écrit du pere Lamy, par quatre lettres qui parurent successivement en 1705, 1706 & 1707, sous le titre de *Réflexions sur la rhétorique, où l'on répond aux objections du pere Lamy, bénédictin.* Enfin, on donna en 1706 un recueil qui a été depuis imprimé plusieurs fois sous le titre de *Lettres* (de M. Fabio Brulard de Sillery, évêque de Soissons) *sur la dispute entre messieurs Gibert & Pourchot, & le pere Lamy, sur l'éloquence* : avec la réponse du pere Lamy. M. Gibert a rendu compte lui-même de cette dispute dans le tom. 3 de ses *Jugem. des sav. sur les maîtres d'éloquence*, depuis la p. 430 jusqu'à la p. 448. 2. M. Gibert entreprit quelques années après, l'ouvrage dont on vient de parler, & dont il a donné trois volumes *in*-12, sous ce titre : *Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces auteurs.* Le premier volume parut en 1713 ; il contient les auteurs Grecs, & les Latins, jusqu'à Quintilien : le second fut publié en 1716 ; il renferme ce qui s'est dit de plus curieux sur l'éloquence, tant sacrée que profane, depuis Quintilien jusqu'au milieu du XVII siécle. Enfin le troisiéme où il parle des maîtres les plus fameux qui ont écrit de l'éloquence dans les derniers temps, fut imprimé en 1719. Les auteurs du

Journal littéraire de la Haye, ayant fait quelques observations sur cet ouvrage, en donnant l'extrait du premier volume, M. Gibert leur adressa à ce sujet une lettre qu'ils insérerent dans le même Journal, tome VI, deuxiéme partie. 5. Lorsque M. Rollin eut donné son excellent traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles lettres, M. Gibert croyant y trouver plusieurs endroits répréhensibles, fit, & publia en 1727 (ou plutôt à la fin de 1726) sur cet ouvrage des observations adressées à M. Rollin lui-même. Il s'y agit encore principalement de l'éloquence. Ces observations forment un volume de près de 500 pages. M. Rollin se contenta d'y répondre par une lettre de 21 pages *in*-12, datée du mois de janvier 1727; & le 12 fevrier suivant, M. Gibert y opposa une replique qui ne contient que 26 pages. Ces deux célebres antagonistes ne laisserent pas de continuer à s'estimer & à s'aimer sincerement, comme ils avoient toujours fait. Il en faut dire autant des sentimens que M. Gibert conserva pour M. Pourchot, malgré la dispute qui s'étoit élevée entr'eux, comme on l'a vu: on en voit des témoignages non suspects dans le beau discours que M. Gibert prononça après la mort de M. Pourchot, en 1734, & qui mériteroit d'être imprimé. En 1730, M. Gibert fit imprimer à Paris les préceptes de rhétorique qu'il expliquoit depuis tant d'années au collége Mazarin: cet ouvrage est intitulé: *Rhetorica juxta Aristotelis doctrinam dialogis explanata*, à Paris en 1730, *in*-4°. de 84 pages: cette réthorique est par demandes & par réponses. L'auteur ne l'avoit fait imprimer que pour l'usage de ses disciples; mais ayant représenté, est-il dit dans le privilége, *que la bonté des préceptes y contenus, auroit tellement été reconnue, qu'il s'est vu sollicité de plusieurs endroits de donner dans les mêmes principes une rhétorique françoise qui facilitât aux jeunes gens les regles qu'ils reçoivent en latin, & qui fût en même temps à l'usage de toute sorte de personnes, à quoi il s'est appliqué avec soin, depuis plusieurs années, ensorte qu'ayant composé cet ouvrage en françois, sous ce titre*, LA RHETORIQUE OU LES REGLES DE L'ELOQUENCE, & ayant perfectionné de nouveau l'ouvrage en latin, sous ce titre: *Rhetorica juxta doctrinam Aristotelis dialogis explanata*, il désiroit les faire imprimer, &c. le privilége est du 9 déc. 1729; ainsi cette rhétorique latine avoit d'abord été imprimée, comme il est dit, pour l'usage des écoliers. Il est dit dans le même privilége qu'il l'avoit donnée à ses disciples depuis plus de quarante ans, de concert avec feu M. Nicolas Morain, son collegue dans la profession. L'approbation de M. Saurin dit aussi: *Haud indignum judicavi quod iterum typis mandetur, ut jam fecit, tyronibus futurum usui.* Cette rhétorique est courte & claire: elle ne consiste presque que dans les préceptes; non qu'il n'y ait beaucoup d'exemples; mais ceux-ci ne sont presque qu'indiqués. La même année M. Gibert donna cette rhétorique en françois, mais revue, augmentée, & dans un nouvel ordre, sous ce titre: *La rhétorique*, ou *les regles de l'éloquence.* C'est un volume *in*-12 de 650 pages: il a été réimprimé, sans aucuns changemens, en 1741. En 1736, on imprima, mais, dit-on, à son insu, un discours latin qu'il avoit prononcé la même année à la rentrée des classes (*Oratio habita calendis octobris 1736, à M. Balth. Gibert, celeberrimo rhetoricæ professore, amplissimo tunc rectore universitatis Parisiensis, ad scholarum instaurationem in collegio Mazarinæo*, de 12 pages *in*-4°.) C'est proprement une exhortation de joindre la pratique des vertus chrétiennes à l'étude & à la pratique de l'éloquence. M. Gibert a laissé un neveu qui se distingue par sa connoissance de l'histoire ancienne, comme il l'a fait voir entr'autres par différens mémoires qui sont insérés dans le recueil de l'académie des belles-lettres, dont il est associé, & par un ouvrage intitulé: *Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules, & de France*, à Paris en 1744, *in*-12. Il est inspecteur général du domaine de la couronne.

GIBERTI (Jean-Matthieu) évêque de Veronne, dans le XVI siécle, étoit fils *naturel* de FRANCO Giberti, Génois, général de l'armée navale du pape, & naquit à Palerme. Il devint en peu de temps un des plus savans hommes & des plus pieux de son temps. Les papes Léon X & Clément VII le tinrent près d'eux en qualité de dataire, & il eut beaucoup de part aux affaires d'état pendant leur pontificat. Le second lui donna le gouvernement de Tivoli sur la fin de l'année 1523. Il fut en 1527 un des principaux ôtages donnés à l'armée de l'empereur Charles V, pour la personne du pape Clément VII; mais par l'adresse du cardinal Pompée Colonne, qui pourtant étoit contraire au pape, mais qui estimoit Giberti, il fut renvoyé. Peu après le saint pere lui donna l'évêché de Veronne; dans lequel il se montra un très-vertueux prélat; saint Charles même & quelques pieux évêques, s'appliquerent à conduire leurs églises sur le modele de l'évêque de Veronne, & ils établirent dans leurs diocèses les mêmes ordonnances qu'il faisoit observer dans le sien. Pierre-François Zini donna au public l'idée d'un parfait évêque sur la vie de Giberti. On dit qu'il ne fut point élevé au cardinalat, à cause du défaut de sa naissance, quoique pourtant le pape Clément VII ne fît pas difficulté de revêtir de la pourpre Hypolite de Medicis son cousin, fils *naturel* de Julien de Medicis, dit *le Jeune & le Magnifique*, & que sa propre naissance fût fort suspecte. L'évêque de Veronne aimoit beaucoup les lettres & les protegea: il avoit chez lui une imprimerie, où il entretenoit avec beaucoup de dépense plusieurs ouvriers pour l'impression des peres Grecs. C'est de-là que sortit en 1529 cette belle édition grecque des homélies de saint Jean Chrysostome, sur toutes les épîtres de saint Paul. Jean della Casa, archevêque de Benevent & nonce apostolique, a reconnu avoir appris beaucoup de choses de Giberti, qui après avoir fait les fonctions de légat *à latere* dans sa propre église, dont il fut un insigne bienfaiteur, termina glorieusement sa vie le 30 décembre, & non le 10 de mai, comme le dit Richard Simon, 1543. * Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli.* Richard Simon, *lettres choisies.*

GIBIEUF (Guillaume) de Bourges, prêtre de l'Oratoire, fut reçu docteur de Sorbonne en 1612. Le cardinal de Berulle, supérieur des Carmélites en France, le fit son vicaire général. C'étoit un homme éminent en piété & en doctrine, qui étoit fort uni avec Descartes, le P. Mersenne, & la plupart des savans les plus distingués de son temps. Le P. Gibieuf mourut à S. Magloire le 6 juin 1650. Il a composé en latin un traité *de la liberté de Dieu & de la créature*, imprimé à Paris en 1630, *in*-4°. Ce livre fit dans sa naissance beaucoup d'éclat parmi les savans, surtout parmi les théologiens. M. Descartes en approuva tous les sentimens: mais un théologien célebre qui demeuroit à Lyon, fit paroître la même année 1630 un volume *in*-4° sur la liberté de l'homme & de la grace de J. C. sous le titre de *Calvinismus, religio bestiarum.* Ce théologien se cacha sous le nom d'*A. Riviere*, religieux de l'ordre des Augustins. Il y étendit à son gré les bornes du calvinisme, & comprit dans le nombre de ceux à qui il imputa cette hérésie, Bannés, dominicain espagnol, Estius, chancelier de l'université de Douai, & surtout le P. Gibieuf. Mais le livre fut mis à l'index à Rome, & censuré par un décret de la sacrée congrégation donné le 19 mars 1633. Le P. Gibieuf a aussi composé en françois *la vie & les grandeurs de la très sainte Vierge*, 2 vol. in-8°, en 1637. Il a laissé quelques autres ouvrages qui sont demeurés manuscrits. C'est lui qui a donné conjointement avec le P. Bourgoing, la premiere édition des œuvres du cardinal de Berulle. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle*, tom. II. Baillet, *vie de M. Descartes*, tom. 1 & 2. *Lettres de M. Descartes.* La lettre 96 *inter epistolas Naudæi.*

GIBONAIS (Jean ARTUR, seigneur de la) étoit natif de Saint-Malo. Il avoit étudié la théologie dans sa

jeunesse, après être sorti des humanités & de son cours de philosophie, où il s'étoit distingué. Son inclination le portoit à l'état ecclésiastique, & dans la vue de la satisfaire, il prit le dégré de bachelier en théologie. Il embrassa dans la suite l'étude du droit, & s'y livra presque entierement. Il étoit doyen des maîtres des comptes de Bretagne, lorsqu'il mourut à Paris, sur la paroisse de S. Paul, au mois de janvier 1728, âgé de 79 ans. C'étoit un magistrat fort éclairé, qui connoissoit bien les loix du royaume, & les regles de la morale chrétienne. M. René de la Bigotiere, seigneur de Perchambault, président aux enquêtes du parlement de Bretagne, ayant établi dans un commentaire sur la coutume de Bretagne, des maximes trop favorables à l'usure, M. de la Gibonais les réfuta. C'est le but d'un assez gros volume *in*-12, qui fut imprimé à Paris, en 1710, chez Florentin Delaulne, intitulé : *De l'usure, intérêt & profit qu'on tire du prêt : ou l'ancienne doctrine sur le prêt usuraire, opposée aux nouvelles opinions.* On peut voir l'analyse de cet ouvrage dans le tome II de la continuation de la *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques*, dix huitiéme siécle, pag. 408 & suivantes. L'ouvrage de M. de la Gibonais fut fort applaudi. Si l'auteur n'y répond point aux principes de son adversaire, touchant les deniers pupillaires, c'est, sans doute, parceque la faculté de théologie de Nantes avoit entrepris de les réfuter, ainsi qu'elle l'a fait. *Voyez* BIGOTIERE (René de la) Nous avons encore de M. de la Gibonais : 1. des *Maximes pour conserver l'union dans les compagnies*, in-8°, à Nantes, en 1714. Cet ouvrage, qui est solide, est dédié à M. le comte de Toulouse. L'auteur dit qu'il n'avoit d'abord mis sur le papier les réflexions dont cet écrit est rempli, que pour son instruction particuliere, mais que les regardant ensuite comme utiles à tout le monde, il avoit cru devoir les publier. On y trouve des portraits ou caracteres; mais il ne veut pas qu'on en fasse des applications personnelles, comme il proteste que lui-même n'a eu en vue aucune personne particuliere. La troisiéme partie de cet ouvrage ne traite que des devoirs particuliers d'un magistrat. 2. Recueil des édits, ordonnances & reglemens concernant les fonctions ordinaires de la chambre des comptes de Bretagne, tirés des titres originaux qui sont au dépôt de ladite chambre, en quatre parties, & mis en ordre suivant la nature des matieres; à Nantes, en 1721, deux volumes *in-folio.* On trouve à la fin un traité intitulé : *Succession chronologique des ducs de Bretagne, avec quelques observations & faits principaux.* Ce traité fut imprimé séparément à Nantes, chez la veuve d'Antoine Querro; mais cette édition fut arrêtée avant qu'elle fût achevée; & il n'y a eu d'imprimé que le premier volume (*in*-8°) contenant 618 pages, & les 48 premieres pages du second volume. M. de la Gibonais étoit prêt, lorsqu'il mourut, à faire imprimer un traité touchant la Bretagne, contre ce qu'en a écrit feu M. l'abbé de Vertot. *Voyez* la *continuation de la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques*, citée dans cet article, tome II, pag. 408, & 647 648, & tom. III, pag. 144.

GIBRALEON, anciennement *Onoba, Onova*, ancien bourg d'Espagne, & dans l'Andalousie, à l'embouchure de la Guadiane, vers le couchant. * Baudrand.

GIBRALTAR, nom commun à une ville d'Andalousie, à une montagne & à un détroit, dont on va donner une description exacte. L'Espagne diminuant insensiblement dans sa partie méridionale, forme un promontoire avancé dans la mer; & rencontrant un autre promontoire qui s'avance aussi de l'Afrique, ils laissent entr'eux un espace étroit de mer, par où l'Ocean se communique à la Méditerranée. C'est ce qu'on appelle le détroit de Gibraltar, en latin *Fretum Herculeum* ou *Gaditanum.* Il est long d'environ huit lieues, & large au moins de cinq. Les vaisseaux qui y passent ont au nord l'Espagne, dont la pointe se fait remarquer par trois principaux promontoires ou caps : celui de Gibraltar, anciennement *Calpe*, à l'extrêmité orientale; celui de Tarife, au milieu du détroit; & celui de Trafalgar, à l'extrêmité occidentale. Au midi, ils ont l'Afrique, dont la pointe se fait aussi remarquer par trois caps : celui de Spartel, dans le voisinage de Tanger à l'extrêmité occidentale; celui d'Alcaçar, dans le milieu, vis-à-vis de Tarife; & celui de Ceuta, autrefois *Abila*, vers l'extrêmité orientale. Ce dernier cap & celui de Gibraltar, où sont bâties deux villes célebres, sont ce que les anciens appelloient *les colonnes d'Hercule.* Le promontoire de Gibraltar consiste en une montagne, qui s'avance trois quarts de lieue dans la mer par une langue de terre, longue d'environ deux cens pas, & si étroite qu'on ne la peut remarquer d'un peu loin. Au pied de cette montagne, du sommet de laquelle on découvre jusqu'à quarante lieues dans la Méditerranée, on a bâti la ville de Gibraltar du côté du couchant. Elle est passablement grande; mais très forte : à un quart de lieue, vers la mer est un grand fort, qui couvre un mole bâti pour la sureté des vaisseaux; du côté de la terre, il y a un autre mole qui couvre le port. On prétend que le nom de Gibraltar lui a été donné par Gibal-Tarik, l'un des chefs sous lesquels les Maures passerent en Europe.

GIBRALTAR, est un gros bourg bâti sur le bord du lac de Maracaibo, en la province de Venezuela, comprise dans la Castille d'or, vers la côte de l'Amérique méridionale. On voit dans ce bourg quantité de belles habitations, où l'on fait le tabac si fort estimé en Espagne, que l'on nomme tabac de *Maracaibo*, parcequ'on le porte dans cette ville, pour le transporter en Europe. Il y croît aussi quantité de cacao, qui est le plus excellent qui croisse dans les Indes occidentales, & il s'y fait beaucoup de sucre. Ce bourg a communication avec plusieurs villes qui sont au-delà des grandes montagnes qu'on nomme *montes de Gibraltar.* La ville qui a le plus de commerce avec Gibraltar, est Merida. Tout le pays d'alentour est arrosé de belles rivieres, & produit les plus beaux arbres du monde. Il y a des cédres, que les sauvages des Indes nomment *acajoux*, du tronc desquels on fait des vaisseaux tout d'une piece, qui portent en mer vingt-cinq à trente tonneaux; mais l'air y est mal sain dans le temps des pluies, c'est pourquoi il n'y reste alors que les gens de travail, & tous les marchands se retirerent à Merida, ou à Maracaibo. A six lieues de ce bourg, il y a une grande riviere, nommée la riviere des Epines, qui peut porter des vaisseaux de cinquante tonneaux, plus de six lieues avant dans les terres, & qui se décharge dans le lac. * Oëxmelin, *histoire des Indes occidentales.*

GIBRAMEL, bourg du royaume de Bugie, partie de celui d'Alger en Barbarie. Il est entre Gigeri & Colle, sur le cap de Gibramel, que l'on prend pour l'*Audum Promontorium* de Ptolémée.

GIÉ, maréchal de France, *cherchez* ROHAN.

GIÉN, petite ville de la France dans le Hurepoix, selon quelques-uns, & selon d'autres dans le Gâtinois, avec titre de comté, est prise par quelques auteurs pour le *Genabum* de César. Elle est située sur la Loire, qu'on y passe sur un pont de pierres, au-dessous du canal de Briare, & environ à douze lieues au-dessus d'Orléans. Gien a beaucoup souffert durant les guerres civiles de la religion : on y rompit le pont vers l'an 1650, pour empêcher l'armée des princes d'y passer. Son nom latin est *Giemum Castrum*, ou *Giemacum. Voyez* du Pui, *des droits du roi.*

GIENGEN, petite ville impériale du cercle de Souabe. Elle est enclavée dans les terres de Wurtemberg, & située sur la petite riviere de Brentz, entre Ulm & Norlingue, environ à six lieues de l'une & de l'autre. Quelques géographes prennent Giengen pour l'ancienne *Rhuisiava*, que d'autres placent à Rosenfeld, bourg situé dans le duché de Wurtemberg, environ à une lieue de Tubinge. * Baudrand.

GIERACI, ville avec évêché dans la Calabre ultérieure, est le *Locri* des anciens, capitale de toute la grande Gréce. On lui donna depuis le nom de *Giræcum* ou *Hieracium*. Son évêché est suffragant de Reggio. * Le Mire, *géogr. eccl.* Leandre Alberti, *de script. ital.*

GIESSEN, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, partie au prince de Hesse-Cassel, & partie à celui de Hesse-Darmstadt. On y a fondé en 1607, une université.

GIESSENBOURG ou GIESSENDAM, bourg des Provinces-Unies. Il est situé dans la Hollande méridionale, sur le Wahal, entre Gorcum & Dort, à deux lieues de l'une & de l'autre. Cluvier prend ce bourg pour l'ancienne *Caspingium*, ville des Bataves, laquelle Sanson met à Scherpenzeel, village du Welaw, à cinq lieues d'Utrecht, du côté du levant. * Mati, *dict. géogr.*

GIFANIUS, vulgairement GIFFEN (Hubert ou Obert) connu sous le nom d'*Obertus Gifanius*, étoit de Bure, ou Buren, dans le pays de Gueldres. Il étudia à Louvain, à Paris & à Orléans, où il fut reçu docteur en droit l'an 1567. Ensuite il accompagna l'ambassadeur de France à Venise; & étant allé en Allemagne, il y enseigna avec beaucoup de réputation à Strasbourg, à Altorf & à Ingolstadt, jusqu'à ce que l'empereur Rodolphe II, le voulut avoir dans sa cour. Ce prince le fit conseiller, & référendaire de l'empire, & l'envoya dans la Bohême, où Gifanius mourut à Prague en 1604, âgé de plus de 70 ans. Il fut accusé plus d'une fois d'être plagiaire, & sur-tout par le célébre Denys Lambin, qui s'en vengea très-durement dans sa troisiéme édition de Lucrece, parcequ'il prétendoit qu'il l'avoit pillé. Il a laissé des notes & des commentaires sur la politique & sur la morale d'Aristote, sur Homere, sur Lucrece: *Comment. de imperatore Justiniano. Index historicus rerum Roman. Œconomia juris. Comment. ad instit. juris civil. Disputationes difficiliorum materiarum juris. Notæ in corpus juris. De jure feudorum. De ordine judiciorum. Explanatio difficiliorum & celebriorum legum. Collectanea in Lucretium*, réimprimés dans le Lucrece de M. Havercamp, à Leyde 1725, *&c.** Valere-André, *bibl. Belg.* Il y a de Gifanius six lettres latines dans le recueil intitulé: *Sylloge epistolarum virorum clarissimorum quæ variam doctrinam continent, &c. edente Antonio Matthæo*; à Leyde, en 1708, *in-8°*. Les trois premieres lettres de Gifanius, sont datées d'Orléans, l'une en 1566, les deux autres en 1567. Elles n'offrent que des conjectures sur quelques passages de Virgile, de Plaute, de Festus & de Cornelius Nepos. Ces trois lettres sont adressées à Thomas Canterus. Dans la quatriéme, écrite au même, datée de Strasbourg, en 1577, Gifanius accuse Juste-Lipse de s'être approprié dans ses remarques sur Tacite les notes que Muret avoit faites sur cet auteur; & plus encore celles de M. Chifflet, professeur en droit à Dole. Il dit que ce dernier s'en étoit plaint à lui, Gifanius, par une lettre qu'il lui avoit écrite depuis peu, & dans laquelle il lui marquoit qu'il étoit disposé à donner une édition de Tacite, avec d'amples scholies, où il vengeroit son travail contre le plagiat de Juste-Lipse. La cinquiéme lettre est pareillement adressée à Canterus, & datée d'Orléans le 23 mai 1567. Gifanius s'y plaint de Louis Carrion, qui avoit attaqué son commentaire sur Lucrece. La sixiéme lettre, adressée au même, est sans date. Il s'y plaint de Denys Lambin, qui l'avoit censuré dans son édition d'Emilius Probus, & il prétend que Lambin avoit pillé ses remarques. Ces six lettres sont fort courtes. Dans un autre recueil de quelques lettres latines de George Buchanan, imprimé à Londres, en 1711, *in-8°* (*Georgii Buchanani, Scoti, ad viros sæculi clarissimos, eorumque ad eumdem epistolæ*, &c.) la cinquiéme lettre est de Gifanius à Buchanan, & datée d'Orléans le 14 janvier 1567. Gifanius qui y loue extrêmement Buchanan, méditoit, selon cette lettre, une édition des commentaires de César, & souhaitoit avoir les observations que Buchanan avoit faites sur les endroits difficiles de cet auteur. Pour obtenir cette grace, il promet de lui faire honneur de la part qu'il auroit dans l'ouvrage, afin d'empêcher un certain Denys, (c'est Denys Lambin) de l'accuser, lui Gifanius, qu'il se pare du bien d'autrui. » La faveur, dit-il, sera portée à son comble, si vous y » ajoutez de surcroit vos notes sur Tite-Live, sur Ovi- » de, & autres semblables auteurs. » On voit par cette lettre, que les savans font quantité de beaux projets qu'ils n'exécutent point: car Gifanius n'a pas donné cette édition de César qu'il méditoit, & si Buchanan lui envoya ses remarques, elles tomberent en mauvaises mains, puisqu'on n'en a point entendu parler. C'est ce que dit l'auteur de la *bibliothéque angloise*, dans l'extrait qu'il a donné du recueil des lettres de Buchanan, dans l'édition de 1711, au tome VI de son journal, article second. Obert Gifanius avoit laissé un plus grand nombre d'ouvrages manuscrits, & en état de paroître, si l'on doit en croire la liste que *Jean* Gifanius, son fils, en a donnée, & qui se trouve imprimée dans le tome XII des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, pag. 589, & suiv. Cette liste est précédée d'une courte requête, par laquelle Jean Gifanius supplie le roi de France de lui accorder un privilége exclusif, pour l'impression desdits ouvrages, dont le catalogue étoit annexé à ladite requête, ensorte qu'aucun imprimeur ne puisse en publier un seul sans sa permission expresse. Les qualités que le fils donne à son pere dans cette requête, sont: *Jurisconsultus, sacræ Cæsareæ majestatis consiliarius imperialis aulicus.* Il est parlé avec éloge d'Obert Gifanius, p. 44 de l'ouvrage intitulé: *Gloria academiæ Altdorfinæ, sive orationum fasciculus universitatis Noricæ ortum, progressum & cuncta memorabilia ... exhibens, concinnatus operâ Magni-Danielis Omeisii philosophiæ magistri*, &c. à Altorf, en 1683, *in-4°*. Dans le recueil intitulé: *Francisci Hotomani & Joannis filii epistolæ*, &c. à la Haye, 1730, *in-4°*, on lit deux lettres de Gifanius à François Hotman, la premiere du 27 mars 1587. Gifanius y demande les lumieres d'Hotman, pour quelque ouvrage auquel il travailloit, & lui fait part de quelques nouvelles: la deuxiéme est du 4 décembre 1588. Il y loue les observations d'Hotman sur le droit, & sur Cicéron.

GIFISSIA, ancien bourg réduit en village, qui donne cependant son nom à une petite contrée de l'Achaïe, en Grece, & qui est située le long de la riviere de Cephiso. * Baudrand.

GIFONI, bourg du royaume de Naples. Il est situé dans la principauté citérieure, environ à deux lieues de Salerne, vers l'orient. * Mati, *dict.*

GIGAS (Jérôme) jurisconsulte Italien, étoit natif de Fossombrone, ville de l'Etat ecclésiastique, dans le duché d'Urbin, bâtie sur les ruines de l'ancienne *Forosempronium.* C'étoit un homme fort habile dans le droit, & en particulier le droit canon, dont il a fait toute sa vie une étude singuliere. On a beaucoup applaudi à son traité *De pensionibus ecclesiasticis*, qu'il dédia au cardinal Benoît Accolti, neveu du jurisconsulte & historien du même nom, *dont on a donné l'article ci-devant au mot* ACCOLTI. Ce fut le pape Clément VII qui avoit élevé Benoît au cardinalat, & Gigas étoit aussi connu & estimé de ce pape. Ce traité contient cent questions, qui semblent épuiser la matiere des pensions ecclésiastiques: on trouve à la fin la formule de supplique, qui étoit en usage pour la translation d'une pension; & la forme de la translation d'une pension, qui se fait par une personne ecclésiastique constituée en dignité: une autre formule de supplique, pour l'extinction d'une pension. Quoique la matiere soit approfondie dans le traité dont on vient de parler, Gigas l'éclaircit encore, & traite sur ce sujet de nouvelles questions, dans ses réponses familieres sur la matiere des pensions ecclésiastiques: (*Responsa familiaria in materiâ ecclesiasticarum pensionum*) il y a 50 questions avec la réponse à chacune. Chaque réponse est adressée à quelque personne connue alors, ou par son

son savoir, ou par ses dignités. Ces deux traités après avoir été plusieurs fois imprimés, ont été donnés de nouveau, avec un petit traité de l'Intrus (*de Intruso*) à Cologne, en 1619, *in*-8°. L'épitre dédicatoire, au nom de Pierre Henningius, libraire de Cologne, est adressée à Herman Reckius, docteur en droit civil & canon, chanoine & scholastique de l'église de saint André à Cologne, & protonotaire apostolique. On n'auroit pas du supprimer dans cette édition l'épitre préliminaire de Gigas à Benoît Accolti. On trouve au-devant du traité des pensions une épitre au lecteur de Michel Calidonius, jurisconsulte de Vicence, datée de Venise, le premier de janvier 1562, par laquelle il paroît que ce traité avoit été publié il y avoit déja quelques années, & que l'auteur ne vivoit plus. Le traité des pensions avoit en effet été imprimé dès 1546, à Lyon; & c'en étoit une nouvelle édition que Calidonius donnoit, & qui parut en 1563. L'édition de 1619 est enrichie d'une table des matieres fort ample, & qui est utile. Gigas a fait encore des conseils ou décisions de droit; & un traité *De crimine læsæ majestatis*, dont nous avons vu une édition, faite à Spire, en 1598, *in*-8°. après la mort de l'auteur. Le titre est: *Tractatus de crimine læsæ majestatis insignis & elegans, summo studio ac diligentiâ per clarissimum virum juris doctorem D. Hieronymum Gigantem Forosemproniensem elucubratus*, &c. avec une très-ample table des matieres. Ce traité avoit paru dès 1557, à Lyon. Taisand ne dit rien de cet écrivain dans ses vies des jurisconsultes. M. Pontas en dit un mot dans sa table des auteurs, qui est au-devant de son dictionnaire des cas de conscience.

GIGAS (Jean) ministre protestant d'Allemagne, étoit de Northausen dans la Thuringe, où il naquit en 1514. Il étudia à Wittemberg, enseigna ensuite en diverses villes d'Allemagne, fut ministre à Freistadt, & ailleurs, & mourut le 12 juillet de l'an 1581, âgé de 67 ans. Il composoit des vers avec une grande facilité, & laissa quelques ouvrages. * *Consultez* Melchior Adam, *in vit. Germ. theol.*

GIGAULT, famille. Helion Gigault, épousa en 1488 *Jeanne* Grassignon, dame de Bellefonds, fille de *Jean*, seigneur de Bellefonds, & de *Jacquette* de Boue, dont il eut Jean, qui suit; autre *Jean* Gigault conseiller au parlement, abbé de Beaugerais, mort en 1527; & *François* Gigault, prieur du Prieuré-Dieu de Tours & d'Yeres.

II. Jean Gigault, seigneur de Bellefonds, épousa en 1520, *Clémence* Audet, fille d'*Hector*, seigneur de la Gaudiniere, capitaine de Sagonne, & de *Lyonne* de Mareuil, dont il eut Jean, qui suit; *Gabriel* seigneur de Labourie, vivant en 1574; & autres.

III. Jean Gigault, seigneur de Bellefonds & de Varennes, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & maître d'hôtel de François, duc d'Alençon, fut marié trois fois; 1. à *Charlotte* de Voisines, fille de *Pierre*, seigneur de Laleu, & de *Jeanne* de Roui: 2. en 1574, à *Claude* Greslet, veuve de *Georges* Cicogné, seigneur de Mauvers: & 3. en 1584, avec *Marie* Mautrot, veuve d'*Honorat* Baraudin, seigneur de la Clousiere. Ses enfans du premier lit, furent Jean Gigault, qui a continué la branche des seigneurs de Marennes & du Chassin; Bernardin, qui suit; *François*, seigneur de Fresvinieres, tué pendant la ligue; & *Isabeau*, mariée à *Jean* Guerin, seigneur de Clavier. Ceux du second lit, furent *Françoise*, mariée à *Jean* Augier, seigneur de Maisonneuve; & *Anne*, alliée à *Olivier* Guerin, seigneur d'Homme. Ceux du troisiéme lit, furent *Charles*, seigneur de Merlus, lieutenant-colonel du régiment de Normandie, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur du Castelet, mort sans alliance; & *Honorat*, seigneur de Ladorée, qui laissa des enfans de *Catherine* Rossignol.

IV. Bernardin Gigault, seigneur de Bellefonds, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Valogne, & de la ville & château de Caën, épousa en 1607, *Jeanne* aux Epaules, dame de l'Isle-Marie, fille de *Robert*, baron de Sainte-Marie-du Mont, lieutenant-général pour le roi en Normandie, & de *Jeanne* de Bours, dont il eut Henri-Robert, qui suit; *Magdeléne*, mariée en 1642, à *Charles* Castel, seigneur de Saint-Pierre-Eglise; *Jeanne-Françoise*, alliée à *François* Cadot, marquis de Sebeville, morte le 31 octobre 1703, âgée de 85 ans; *Marie*, femme de *Pierre* marquis de Villars, chevalier des ordres du roi, morte le 24 juin 1706, âgée de 82 ans; *Laurence* Gigault de Bellefonds, abbesse des Bénédictines, dites *de Bellefonds* à Rouen, morte le 31 octobre 1682, âgée de 72 ans; *Eleonor* Gigault de Bellefonds de sainte Marie, abbesse de Montiviliers en 1662; & *N.* Gigault, supérieure des Carmelites du fauxbourg saint Jacques à Paris, morte le 24 septembre 1691.

V. Henri-Robert Gigault, seigneur de Bellefonds, de l'Isle-Marie, &c, gouverneur de Valogne, épousa en 1622, *Marie* d'Avoynes, fille unique de *Robert*, seigneur du Quesnoy & de Gruchi, & de *Jeanne* d'Achei, de Serquigni, dont il eut,

VI. Bernardin Gigault II du nom, marquis de Bellefonds, seigneur de l'Isle-Marie, &c. maréchal de France, chevalier des ordres du roi, *dont il sera parlé ci-après*, épousa en 1659, *Magdeléne* Foucquet, morte le 20 mai 1716, fille de *Jean*, seigneur de Chaslain & du Boullai, & de *Renée*, dame de la Remort, dont il eut *Jean*, mort jeune en 1668; Louis-Christophe, qui suit; *Marie-Magdeléne*, religieuse à Montiviliers; *Armande-Marie*, fille d'honneur de madame la dauphine, mariée en janvier 1688, à *Antoine-Charles* marquis du Chastelet, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & gouverneur du château de Vincennes; *Jeanne-Susanne*, mariée en janvier 1691, à *Charles-François* Davi, marquis d'Amfreville, lieutenant-général des armées navales du roi, morte le 17 mars 1698, âgée de 33 ans; *Louise* alliée à *Jean-François* du Fai, marquis de Vergetot, maréchal des camps & armées du roi; *Bernardine-Thérèse*, abbesse de Monmartre, morte le 30 août 1717; & *Françoise-Bonne* Gigault de Bellefonds, morte sans alliance, le 23 novembre 1693.

VII. Louis-Christophe Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, gouverneur & capitaine des chasses du château de Vincennes, colonel du régiment royal Comtois, fut reçu en survivance du maréchal son pere, en la charge de premier écuyer de madame la dauphine, & mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Steinkerque le 3 août 1692. Il avoit épousé en 1681, *Marie Olympe-Emanuelle* Mazarini, fille d'*Armand-Charles* duc de Mazarin & de la Meilleraye, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Hortense* Mancini, dont il eut Louis-Charles-Bernardin, qui suit; *Jacque-Bonne*, mort archevêque de Paris, le 20 juillet 1646; & *Hortense* Gigault de Bellefonds, mariée le 17 mars 1708, à *Anne Jules* de Bullion, marquis de Fervaques, chevalier des ordres du roi, & lieutenant de roi au gouvernement d'Orléans.

VIII. Louis-Charles-Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom, gouverneur des château, parc & gouvernement de Vincennes, mourut le 20 août 1710, en sa 25 année. Il avoit épousé le 18 février 1706, *Anne-Magdeléne* Hennequin, fille d'*André*, seigneur d'Equevilli, capitaine des toiles & des chasses, & de *Magdeléne-Thérèse-Euphrasie* de Marillac, laquelle mourut le premier juin 1708, âgée de 22 ans, laissant un fils unique qui suit.

IX. Carles-Bernardin-Godefroi Gigault, marquis de Bellefonds, & de la Boulaye. * *Voyez* le P. Anselme.

GIGAULT (Bernardin) marquis de Bellefonds, seigneur de l'Isle-Marie, &c. premier maître d'hôtel du roi en 1663, maréchal de France, premier écuyer de madame la dauphine, gouverneur du château de Vincennes, chevalier des ordres du roi, &c. étoit fils de

Henr-Robert Gigault, ſeigneur de Bellefonds, & de *Marie* d'Avoynes. Il ſignala ſon courage en pluſieurs occaſions importantes, ſous le regne du roi Louis XIV, qui le fit maréchal de France en 1668. Il avoit été envoyé en ambaſſade par ſa majeſté en Eſpagne en 1665, puis en Angleterre en 1670. Il commanda dans l'armée que le roi envoya en Hollande en 1673. Sa majeſté le nomma général de l'armée de Catalogne en 1684, où il battit les Eſpagnols. Il commanda encore depuis dans les guerres ſuivantes, & mourut le 5 décembre 1694, âgé de 64 ans, & fut enterré dans le chœur de la ſainte chapelle de Vincennes, où ſe voit ſon épitaphe.

GIGE (Marguerite) Angloiſe, fut élevée dans la maiſon de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre. Elle fut compagne des études, & imita la piété de Marguerite Morus, fille de ce grand homme. Jean Clément, docteur en médecine, précepteur des enfans de Thomas Morus, charmé des perfections & de l'eſprit de cette fille, la demanda en mariage au chancelier, qui la lui accorda. Pour éviter la perſécution qui s'éleva en Angleterre, contre les défenſeurs de l'autorité du pape, du temps de Henri VIII, ils ſe retirerent dans les Pays-Bas, où Marguerite mourut à Malines en 1570. * Sandere, *lib. 7, de viſib. Monarch.* Stapleton, *in vita Thomæ Mor.* Pitſeus, *de ſcript. Angl. p.* 567 & 568.

GIGÉE ou GIGÆA, fille d'Amyntas I, roi de Macédoine, qui commença de regner la deuxiéme année de la LXIII olympiade, 527 ans avant Jeſus-Chriſt, fut donnée en mariage à Bubares, Perſan de nation. Ce chef étoit venu avec une puiſſante armée par ordre de Megabaſe, général de l'armée de Darius roi de Perſe, pour venger le meurtre commis en la perſonne des ambaſſadeurs Perſans. Alexandre, frere de Gigée, les avoit fait tuer à table, par ſept jeunes Macédoniens, vêtus en femmes, parcequ'ils avoient fait quelque inſulte à des dames de la cour. Bubares vit la princeſſe Gigée, & en devint amoureux. Amyntas ſaiſiſſant cette occaſion pour aſſoupir la guerre, donna ſa fille à Bubares qui protégea ſon beau-pere, au lieu de venger la mort des ambaſſadeurs. * Juſtin, *l.* 7. Euſebe, *in chron.*

GIGERI, ville d'Afrique en Barbarie, dans le royaume d'Alger, eſt une des principales de la province de Bugie, & eſt ſituée ſur la mer Méditerranée, entre la ville de Bugie, qu'elle a au couchant, & celle de Bonne au levant. L'entrepriſe que les François firent ſur cette ville en 1664, ne leur réuſſit pas. * Dapper, *deſcription de l'Afrique.* Sanſon.

GIGLIO (il) eſt le nom italien d'une iſle que les Latins ont nommée *Ægilium*, & que les François appellent *l'iſle du Lys. Cherchez* LYS (iſle du).

GIJON ou GYON, qu'on croit être l'ancienne *Gigia* de Ptolémée, étoit anciennement la ville capitale de l'Aſturie d'Oviedo en Eſpagne : ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg ſitué ſur la côte, à ſept lieues d'Oviedo, du côté du nord. Il eſt preſque tout environné de la mer, & a un port défendu par un château. * Mati, *dict.*

GIL (Jacques) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit natif de Xativa, dans le royaume de Valence. Il enſeignoit la théologie à Tortoſe en 1436, & quatre ans après ayant rétabli la diſcipline réguliere dans pluſieurs maiſons de ſon ordre, il en fut fait vicaire général. En 1445, on le fit provincial d'Aragon, & en 1453, ayant été appellé à Rome par le pape Nicolas V, il fut fait maître du ſacré palais. Il mourut en 1465, & laiſſa un traité de la conception de la Vierge, qu'on garde manuſcrit à Rome. C'eſt lui qui par ordre du pape Calixte III, compoſa l'office de la Transfiguration. Il y a des auteurs qui aſſurent qu'il aſſiſta au concile de Florence ; mais ils paroiſſent ſe tromper, au moins en ce qu'ils diſent qu'il y fut envoyé par Alfonſe, roi d'Aragon. * Echard, *ſcript. ord. Præd. tom.* 1.

GILBERT (ſaint) XLIV évêque de Meaux, ſuccéda à *Archanrad* en 995. Il étoit fils de *Fouquard* & de *Giſele*, d'une illuſtre famille que l'on croit originaire du Vermandois. Ceux de Ham ſur la riviere de Somme en Picardie, croient qu'il eſt né chez eux, & qu'il fut même chanoine de leur collégiale ; mais cette derniere prétention leur eſt diſputée par ceux de Saint-Quentin, & la premiere l'eſt auſſi par ceux de Meaux. Quoi qu'il en ſoit Gilbert ſe diſtinguoit dans le clergé par ſa ſcience & par ſa piété, lorſqu'Achanrad, évêque de Meaux, le fit archidiacre de ſon égliſe, & Gilbert s'aquitta ſi bien de cet emploi, où il eut lieu de faire connoître encore plus la ſolidité de ſa vertu & l'étendue de ſa ſcience, qu'on le plaça ſur le ſiége même de Meaux, après la mort d'Archanrad en 995. Il ſouſcrivit en 998 à une charte du roi Robert, en faveur de l'abbaye de ſaint Denys, & en 1008, à une autre charte du même prince en faveur du même monaſtere. Il mourut en 1015, ſelon une ancienne chronique que l'on croit bien autoriſée, après un gouvernement de vingt ans. Son corps fut inhumé dans l'égliſe cathédrale ſous les degrés de l'abſide, & ſes miracles ont depuis rendu ſon culte célebre. On honore ſa mémoire le 13 de février. Sous ſon pontificat les chanoines de l'égliſe de Meaux ont commencé à avoir une menſe ſéparée de celle de l'évêque. Il eut pour ſucceſſeur Macaire, qui tint le ſiége de Meaux environ dix ans, & mourut vers l'an 1025. * Dom Touſſ. du Pleſſis, *hiſtoire de l'égliſe de Meaux, tom.* 1, *p.* 92, 553, & *note* 46.

GILBERT ou GISLEBERT, prévôt de l'égliſe de S. Germain de Mons, & chancelier de Baudouin IV, comte de Flandre, a vécu dans XI ſiécle, & a compoſé deux chroniques du Hainault. * Meïer, *ad ann.* 1071. Valere André. Voſſius, &c.

GILBERT ou GISLEBERT Flamand, doyen de l'égliſe de S. André, dans le bourg de S. Amand ſur la Scarpe, & enſuite moine à S. Amand, laiſſa un poëme en quatre livres ſur l'incendie de ce bourg, ſous le titre : *De incendio Elnonenſi* ; l'hiſtoire de la proceſſion des reliques de S. Amand, & des miracles qui s'y opererent ; des commentaires ſur les épîtres de S. Paul, &c. Il mourut en 1095. * Molan, *addit. ad. Uſuard. ad 6 febr.* Valere André. Le Mire. Simler. Voſſius, &c. D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, tome VIII.

GILBERT, GISLEBERT ou GISELEBERT, religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le monaſtere de Weſtmunſter en Angleterre, vivoit ſur la fin du XI ſiécle ; & au commencement du XII. On dit qu'il voyagea en France & en Allemagne, qu'il enſeigna dans ſon monaſtere, dont il fut depuis abbé, & qu'il mourut en 1107. Selon quelques auteurs, Gilbert fut évêque en Irlande. Il compoſa divers ouvrages, entr'autres, *De fide eccleſiæ contra Judæos; De ſtatu eccleſiæ; Super Jeremiam; Super Iſaiam*, &c. Au reſte, il avoit eu beaucoup de part en l'amitié de S. Anſelme, dont il avoit été diſciple, & auquel il écrivit pluſieurs lettres. * Trithéme, *de ſcript. eccleſ.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Sixte *de Sienne.* Poſſevin. Le Mire. Pitſeus, &c.

GILBERT, évêque de Limerik en Irlande, *cherchez* GILLEBERT.

GILBERT, dit DE HOLLANDIA, Anglois de nation, & religieux de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1160, fut diſciple de S. Bernard, puis abbé de Sunſetin, dans le diocèſe de Lincoln. Trithéme aſſure qu'il laiſſa pluſieurs ouvrages, que Boſton & Pitſeus marquent dans leur catalogue. Nous avons encore la vie de S. Bernard de ſa façon, & quarante-huit ſermons ſur les cantiques, qu'il commence par ces mots du troiſiéme chapitre, *In lectulo meo*, &c. par où le même ſaint avoit fini. Il y a quelques-unes de ces piéces qui ont été publiées. *Voyez* l'édition de S. Bernard par Merlon-Horſtius, & celle de dom Jean Mabillon. * Trithéme, *de ſcript. eccleſ.* Balæus & Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Charles de Viſch, *bibl. Ciſterc.* Geſner. Voſſius. Poſſevin. Le Mire, &c.

GILBERT (ſaint) premier abbé de Neuffontaine en Auvergne, étoit un gentilhomme ſorti d'une ancienne nobleſſe de ce pays, qui avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie au ſervice des rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune.* Il ſe croiſa ſous le roi Louis *le Jeune* en 1146,

& alla avec ce prince en Palestine. A son retour en France, il embrassa la vie monastique avec sa femme, & fonda deux monasteres en Auvergne, l'un pour des filles, l'autre pour des hommes. Petronelle sa femme fut la premiere abbesse du monastere de filles dédié sous le nom de saint Gervais & de saint Protais, qui est à présent le prieuré d'Aubeterre de l'ordre de Prémontré, entre l'Auvergne & le Bourbonnois; l'autre monastere pour les hommes fut bâti dans un lieu appellé *Neuffontaine*. Il le fonda d'abord comme un hôpital; & ensuite ayant fait son noviciat dans l'ordre de Prémontré, il en fit un monastere, dont il fut le premier abbé. Il mourut l'an 1152, le 6 juin. * Mariani, *chron.* Baillet, *vies des saints, au 3 octobre, jour de la translation du corps de ce saint.*

GILBERT, dit *le Grand* & *le Théologien*, abbé de Cîteaux, vivoit dans le XII siécle. Il étoit Anglois, & se distingua par son savoir & par sa piété, non-seulement dans son ordre, mais dans les plus célebres universités de l'Europe, & sur-tout en celles de Paris & de Toulouse. On dit que Gilbert y professa. Il fut abbé d'Orcamp dans le diocèse de Noyon, & ensuite de Cîteaux, où il mourut en 1166 ou 1168, & non en 1280, comme Pitseus & d'autres l'ont cru. Gilbert écrivit sur les pseaumes & sur quelques autres livres de l'écriture. *Distinctiones theologicæ. Doctorum collectan. Quid sit Monachus, &c.* * Manriquez, *in ann. Cisterc.* Philippe de Bergame. Pitseus. Charles de Visch. Possevin. Sainte-Marthe, &c.

GILBERT, dit *de Sempringham*, fondateur de l'ordre des Gilbertins en Angleterre, étoit de Lincoln, & naquit sous le regne de Guillaume *le Conquérant*, vers l'an 1084. Il fut consacré à Dieu dès sa jeunesse, & fut envoyé en France pour y faire ses études. A son retour en Angleterre, il entra dans le séminaire de Robert Blunt, qui de chancelier d'Angleterre étoit devenu évêque de Lincoln en 1093. Il tint ensuite une école publique pour instruire la jeunesse, & fut élevé à la prêtrise par Alexandre, qui avoit succédé à Robert en 1123, qui le fit pénitencier de son église. Ce fût alors qu'il établit l'ordre qui fut nommé de *Sempringham*, du nom de sa maison paternelle, dans le comté de Lincoln. Etant retourné en Angleterre, il établit huit monasteres de filles, & deux d'hommes, sans compter les hôpitaux qu'il fonda. Cependant son institut éprouva des traverses, & on en porta des plaintes jusqu'au pape Alexandre III. Les freres lais de son ordre se souleverent contre lui. Ces troubles furent appaisés par l'autorité du pape & du roi Henri II; mais il fut envelopé dans la disgrace de saint Thomas de Cantorbéri. Sur la fin de sa vie, il se démit de sa charge de supérieur, & y fit élire Roger, l'un de ses disciples, auquel il obéit le reste de ses jours. Il mourut en 1189, âgé de 106 ans. Innocent III permit dès l'an 1202 que l'on honorât sa mémoire, & son nom s'est trouvé peu de temps après dans les martyrologes, au 4 février. On lui attribue quelques ouvrages: *Gilbertinorum statuta. Exhortationes ad fratres, &c.* Divers auteurs ont cru, que ce Gilbert de Sempringham étoit religieux de Cîteaux; ils se trompent assurément. Il est vrai qu'il fut fort estimé de saint Bernard, mais il n'embrassa point son institut. * Harpsfeldt, *hist. Angl. cent.* 12, *cap.* 37. Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

GILBERT, surnommé l'*Anglois*, parcequ'il étoit d'Angleterre, est le premier de cette nation qui ait écrit de la pratique de la médecine. Il florissoit, comme on le croit, dans le XIII siécle; & en effet il cite Averrhoës, médecin arabe, qui atteignit la fin du XII siécle, & dont les ouvrages ne furent traduits que vers le milieu du XIII siécle, au plutôt. Il cite aussi le traité des miroirs qui est celui de Bacon, & il transcrit plusieurs endroits touchant la lépre, des ouvrages de Thierri, ce qui prouve qu'il vivoit dès la fin du XII siécle, & le commencement du regne d'Edouard I. Gilbert écrivit entr'autres traités un *Compendium*, ou abregé de la médecine, que nous avons encore. On dit qu'il avoit beaucoup de litterature, & une grande connoissance de la médecine & de la philosophie. Il connoissoit les simples, & il a bien parlé de leurs vertus & de leurs propriétés. Il avoit beaucoup voyagé, & l'avoit fait utilement. On voit par la lecture de ses ouvrages, qu'il avoit bien lu ceux des Arabes qui l'avoient précédé. Son abregé de médecine parut à Lyon *in-4°*, dès l'an 1510. On le réimprima à Genève en 1608, *in-4°* & *in-12*, sous le titre de *Laurea Anglicana, seu compendium totius medicinæ.* * *Voyez* Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, lib. VII; & Freind, *histoire de la médecine*, 3 *part.*

GILBERT, auteur d'une chronique des empereurs & des papes, que Martin Polonus suit dans son ouvrage, comme il le marque dans sa préface.

GILBERT (Nicolas) dit *Gabriel-Marie*, religieux de l'ordre de S. François, & premier visiteur de l'ordre de l'Annonciade, fut choisi par Jeanne de France, alors duchesse d'Orléans & de Milan, pour être son confesseur & directeur. Il l'accompagna depuis en Berri, après qu'elle eut été répudiée par le roi Louis XII. Ensuite il alla à Rome où il reçut le bonnet de docteur, & fut élu commissaire général de son ordre, dans les provinces de deça les monts. C'est lui qui dressa la regle, & qui obtint l'approbation de l'ordre des religieuses de l'Annonciade, que la bienheureuse Jeanne de France institua & fonda, & dont il fut nommé visiteur par le pape Alexandre VI. Il en fit même profession entre les mains de la princesse, sans néanmoins quitter la regle de S. François, qu'il garda toujours exactement avec l'autre, portant sur son habit le scapulaire rouge. Après le décès de la reine Jeanne, il fit dédier l'église de l'Annonciade de Bourges (qui est la premiere de tout l'ordre) & jetta les fondemens de plusieurs couvens de cette nouvelle congrégation. Son zéle fut très-ardent. Le pape Alexandre VI lui donna le nom de *Gabriel-Marie*, parcequ'il tâchoit d'inspirer à ces religieuses une dévotion particuliere au mystere de l'Annonciation, dans lequel l'archange Gabriel annonça l'incarnation du Verbe divin à la Vierge Marie. Il mourut à Rhodez le 27 août de l'année 1532, en allant à une assemblée générale de son ordre. * Hilarion de Coste, *dans ses hommes & dames illustres.*

GILBERT (Gabriel) étoit Parisien, & se fit de la réputation par ses poësies françoises. Christine, reine de Suéde, qui aimoit les gens d'esprit, l'attacha à son service, & le fit secrétaire de ses commandemens, & son résident en France. Gilbert gagna peu de bien dans ces emplois, ou le dépensa: & sur la fin de ses jours il se vit presque dans l'indigence. Mais M. Hervart, amateur des gens de lettres, le retira chez lui, où il mourut vers l'an 1680. Chapelain disoit de lui: *Gilbert est un esprit délicat, dont on a des odes, de petits poëmes & plusieurs piéces de théatre pleines de bons vers.* La meilleure de ces odes, dont parle Chapelain, est celle au cardinal Mazarin, qui est très-longue, & qui lui a justement mérité l'estime des beaux esprits de son temps. Elle fut imprimée en 1659, & on la trouve dans le troisiéme volume du recueil *des poësies diverses* dédié à M. le prince de Conti, *page* 248. En 1661 il parut un recueil de poësies diverses de Gilbert *in-12.* M. Titon du Tillet dit que ce fut en 1655; mais nous ne connoissons pas cette édition. Le recueil de 1661 contient un poëme de l'art de plaire, & plusieurs autres poësies profanes; quelques piéces à la louange de Louis XIV, qui commencent ce recueil; quelques épigrammes sur différens sujets, & un très-petit nombre de poësies spirituelles qui le terminent. Dans l'épître dédicatoire au roi, l'auteur demande permission à sa majesté d'écrire son histoire: il ne paroît pas qu'il en ait profité, si elle lui a été accordée. Depuis ce recueil Gilbert donna quelques piéces de théatre, savoir: les amours de Diane & Endymion, & les amours d'Angelique & de Médor, *in-12.* M. Titon ne parle que de

l'Endymion : mais il donne à l'auteur *les amours d'Ovide*, pastorale héroïque en cinq actes, imprimée en 1673, & *les peines & les plaisirs de l'amour*, autre pastorale représentée en 1672. Il a encore oublié les piéces suivantes qui sont aussi de Gilbert. *Arie & Petus*, ou *les amours de Néron Ctesiphonte*, ou *le retour des Héraclides dans le Péloponnèse. Les intrigues amoureuses* en 1667. *Hippolyte*, ou *le garçon insensible. Sémiramis*, tragédie. *Rhodogune Thélefonte.* Toutes ces piéces sont en vers. Ajoutez encore à ces ouvrages : les *Pseaumes en vers françois*, in-12, à Paris en 1680. Il n'y en a que 50 choisis indifféremment dans les 150. Ce recueil est précédé d'une préface utile sur les Pseaumes. Le P. le Long n'en a pas parlé dans sa bibliothéque sacrée. * *Memoires du temps.* Titon du Tillet. *Parnasse françois*, *in-folio*, *p.* 386. Maupoint, *bibliothéque des théatres.*

GILBERT de la Porrée, *cherchez* PORRÉE.

GILBERT, *cherchez* LEGLEUS.

GILBERT de Tournai, *cherchez* GUIBERT.

GILDAS (Saint) abbé de Ruis, naquit l'an 520 à Arcluid ou Dunbritton en Ecosse. Il eut pour pere *Caunus*, distingué par sa naissance & par sa vertu. Gildas fut élevé avec soin par son pere, qui voulant le former de plus en plus à la piété, le mit sous la discipline de S. Hildut ou Eltut, abbé au pays de Galles, homme habile dans les sciences divines & humaines. Gildas ayant été élevé au sacerdoce, il passa dans la province septentrionale de la Grande-Bretagne, où il convertit un grand nombre de païens & d'hérétiques. Il alla aussi en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi & de la discipline, & bâtit plusieurs monasteres, dont il fit autant d'écoles pour former les jeunes gens dans la science & dans la vertu. Depuis, il fit un voyage à Rome, pour y visiter les tombeaux des saints apôtres, & de-là à Ravenne, où étoit le tombeau de saint Apollinaire. Lorsqu'il eut satisfait ses dévotions, il vint dans les Gaules, & fixa sa demeure dans la côte méridionale de la petite Bretagne, près de Vannes, où il bâtit le monastere de Ruis, qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom. Il y mourut, dans une heureuse vieillesse, le 29 janvier, on ne sait de quelle année. Usserius met sa mort en 570 : d'autres la placent en 581. On a de S. Gildas de Ruis une lettre partagée dans les éditions en deux discours, sur la ruine de la Grande-Bretagne, & sur les dereglemens du clergé. Ils ont été imprimés à Londres en 1525, par les soins de Polydore Virgile, qui y joignit une préface de sa façon ; à Basle en 1541, conformément à l'édition de Londres ; en 1568, dans la même ville, par les soins de Josselin, secrétaire de Matthieu, archevêque de Cantorberi ; dans les Orthodoxographes, à Basle en 1555 & 1569, & dans les bibliothéques des peres, de-même que dans les histoires ecclésiastiques de la Grande-Bretagne. Nous avons encore de Gildas quelques canons ou réglemens de discipline dans un recueil de canons à l'usage de l'église d'Hibernie ou d'Irlande, donnés par dom Luc d'Acheri, dans le tome IX du Spicilége. On peut lire l'analyse des discours de Gildas & desdits canons, dans le tome XVI de l'*histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par le R. P. dom Remi Ceillier, religieux bénédictin, prieur titulaire de Flavigny en Lorraine.

GILDON, fils de *Nubele*, seigneur très-puissant en Mauritanie, fut gouverneur & comte d'Afrique, dans le IV siécle. Firmus, un de ses freres, s'étant révolté contre Théodose *le Grand* en 373, Gildon servit si utilement contre lui, qu'il le réduisit à s'étrangler lui-même, & obtint le gouvernement d'Afrique. Après la mort de Théodose, pendant la vie duquel il avoit commencé de remuer, il se révolta contre Honorius en 393, favorisa les hérétiques & les schismatiques, & défendit la traite des bleds en Italie, pour affamer cette grande province ; mais Mascezel, son autre frere, qu'il avoit contraint de s'enfuir, étant rentré en Afrique avec une assez petite armée, tailla en piéces soixante & dix mille hommes de Gildon, qui de dépit s'étrangla l'an 398. Le poëte Claudien dit qu'il fut tué en Sicile. Il avoit une femme & une fille très-saintes, & une sœur qui se rendit célebre, en consacrant sa virginité à Dieu. Ces exemples domestiques ne le toucherent pas ; car il étoit païen. * Saint Augustin, *cont. litt. Petil. l.* 1, *c.* 24. Ammien Marcellin, *l.* 29. Marcellin, le Comte. Jornandez. Zosime.

GILEMME (Pierre) méchant prêtre, & magicien, eut la hardiesse de se présenter pour guérir le roi Charles VI, qui étoit tombé dans une espéce de démence. Quelques courtisans voulurent voir auparavant quelque effet de sa puissance magique ; & cet enchanteur entreprit de délivrer par ses invocations douze hommes liés de chaînes de fer ; mais ayant manqué son opération, il répondit que c'étoit parceque les hommes qu'on lui avoit amenés s'étoient munis du signe de la croix. Le prévôt de Paris ayant eu connoissance du dereglement de ce prêtre & de sa cabale, les condamna à être brulés : ce qui fut exécuté le 24 mars de l'an 1403. * Juvenal des Ursins, *histoire de Charles VI.*

GILGUL : ce mot qui se trouve souvent dans les livres des Juifs, sur-tout dans les auteurs allégoriques, signifie *roulement.* Ils croient que ceux de leur nation, qui sont dispersés par tout le monde, & qui meurent hors de la terre de Chanaan, ressusciteront au dernier jour du jugement, par le moyen de ce *Gilgul* : ce qu'ils expliquent de cette maniere. Ceux qui seront ensevelis dans un autre pays que dans la terre de Chanaan, rouleront par les fentes & ouvertures de la terre, jusqu'en ce lieu-là, où ils doivent ressusciter. Ils sont si fort persuadés de cela, qu'il s'en trouve parmi eux, qui, quelque temps avant leur mort, se vont rendre en Chanaan ; pour ne pas souffrir ce *Gilgul* ou *roulement*, dont il est parlé dans le Talmud, & dans les anciens *Medrascim.* C'est pourquoi il est dit dans le Zohar, qui est un de leurs plus anciens livres allégoriques, que Dieu ne ressuscite les morts que dans la terre d'Israël : ce qu'ils prouvent par ces paroles du prophete Ezéchiel, *c.* 37, *vers.* 12 : *Voici que j'ouvrirai vos sépulcres, & vous en tirerai pour vous mener dans la terre d'Israël.* Rabbi David Kimchi observe sur cet endroit d'Ezéchiel, que ces docteurs ne conviennent pas entr'eux, touchant ceux qui meurent hors de la terre d'Israël ; car quelques-uns tiennent, qu'ils sortiront de leurs sépulcres, dans les lieux où ils se trouveront alors ; & d'autres croient qu'ils iront par des ouvertures, & par des cavernes jusqu'au pays de Chanaan. Le paraphraste chaldaïque appuie ce dernier sentiment sur le *c.* 8 *des cantiques*, *v.* 5, où il est dit que les justes qui sont morts dans la captivité, iront jusqu'en Israël, par des cavernes souterraines, & qu'ils sortiront de ces cavernes, sous le mont des Olives, pour ressusciter. Rabbi Simon, dans le commentaire allégorique nommé *Tanchuma*, dit que Dieu fera exprès ces trous ou cavernes dans la terre, pour les justes, afin de les conduire dans la terre d'Israël. Buxtorf rapporte ces rêveries des rabbins dans son dictionnaire chaldaïque rabbinique ; & Philippe d'Aquin explique cette même matiere au long, dans son dictionnaire rabbinique. Cependant il y a bien de l'apparence, qu'il ne faut pas prendre à la lettre tout ce que les rabbins disent là-dessus ; mais selon le sens allégorique, comme Buxtorf même en demeure d'accord dans son dictionnaire. Rabbi Leon de Modene explique ce *Gilgul* ou *roulement* d'une autre maniere, & l'applique à la métempsycose : voici ce qu'il en dit. Il y a des Juifs qui croient comme Pythagore, que les ames passent d'un corps à un autre, ce qu'ils nomment *Gilgul*, & qui tâchent d'appuyer leur opinion sur plusieurs passages de l'écriture, pris la plupart de l'Ecclésiaste & de Job ; mais ce sentiment n'est pas universel ; & soit qu'on le défende entr'eux, ou qu'on l'attaque, on n'est point censé hérétique pour cela. Voilà ce que dit ce rabbin dans son livre des cérémonies des Juifs, *part.* 5, *c.* 11.

GILIMER, l'un des descendans du fameux Genseric, étoit fils de *Gelarede*, petit-fils de *Genton*, & cousin de *Hunneric* ou *Hilderic*, roi des Vandales en Afrique. Il devoit succéder à ce dernier, dont la vie parut trop longue à son ambition. Son impatience le fit cabaler avec tant de succès parmi les Vandales, qu'Hunneric fut détrôné, & Gilimer mis en sa place l'an 531. L'empereur Justinien, qui avoit ses desseins sur l'Afrique, démembrée de l'empire romain depuis plus de cent ans, crut avoir trouvé l'occasion de la réunir. Il écrivit en faveur d'Hunneric à Gilimer, qui se moqua de ses prieres & de ses menaces; mais l'empereur ayant fait la paix avec les Perses, tourna toutes ses forces contre l'Afrique, & y envoya Belisaire à la tête de son armée. En moins de six mois ce général se rendit maître de toute l'Afrique l'an 533, & revint à Constantinople, où il reçut les honneurs du triomphe, dont Gilimer fut un des plus beaux ornemens. On dit que ce prince, qui étoit convaincu par sa propre expérience de la vicissitude des choses du monde, ayant vu dans le cirque Justinien assis sur le trône, & dans la pompe de la majesté impériale, s'écria: *Vanité des vanités, toutes choses sont vanité.* L'empereur lui donna, à lui & à ses parens, quelques lieux dans la Galatie pour y habiter; il eût même fait Gilimer patrice, s'il n'eût été infecté de l'hérésie arienne, à laquelle il refusa de renoncer. * Procope, *lib.* 1 *& 2 de bello Vandal.* M. Victor. Isidore. Theophane. Baronius, &c.

GILKENIUS (Pierre) jurisconsulte célebre dans le seiziéme siécle, & au commencement du dix-septiéme, étoit de Ruremonde. Après ses humanités, dont il fit un cours à Louvain, il étudia dans la même ville la philosophie d'Aristote, & y prit les premiers principes de la jurisprudence. Il se transporta ensuite à Douai, où il se fit connoître avantageusement de Boëtius Epo, jurisconsulte, alors fort distingué. Les Pays-Bas n'ayant pas tardé à éprouver beaucoup de troubles & de dissentions, Gilkenius en sortit; & dans le dessein de continuer ailleurs l'étude de la jurisprudence, il résolut de visiter les universités d'Italie les plus fameuses. Il écouta à Padoue les leçons de Pancirole, de Menochius & de Matueacius; à Boulogne, celles de Marescot; à Perouse, celles de Raynold & d'Alfanus; enfin à Macerata, celles de Sforce Oddon. Il employa sept années à écouter ces habiles gens. Etant alors revenu dans les Pays-Bas, qu'il trouva plus en paix, il eut la consolation d'y voir son frere *Godefroi*, qui avoit été élevé à la dignité de conseiller du roi dans la Gueldre, & qui fut depuis chancelier de Gueldre. Gilkenius retourna alors à Louvain, & y prit le degré de docteur ès droits, afin de servir sa patrie & son prince, à l'exemple de son aïeul, de son pere & de son frere. Il y avoit déja plusieurs années qu'il fréquentoit le barreau, & que l'on avoit recours à ses lumieres, lorsque de nouveaux troubles étant venus encore agiter son pays, il le quitta une seconde fois, & se retira dans le duché de Franconie, sous les auspices de l'évêque de Wirtzbourg, qui lui fit beaucoup d'accueil, & qui n'omit rien de ce qu'il pouvoit pour lui faire mener une vie tranquille. Ce prélat lui donna une place de professeur en droit dans son université, & le fit l'un de ses conseillers. Gilkenius y fit pendant plusieurs années des leçons sur le digeste & le code. Valere-André ne marque ni le temps, ni le lieu de sa mort: il lui donne les ouvrages suivans: 1. *Commentarius in titulum institutorum de rerum divisione*; 2. *Tractatus de Usucapionibus*, chez les Wechels, en 1600, *in-4°.* 3. *Commentationes ac disputationes in præcipuos Codicis Justinianei titulos*; à Francfort, en 1606, deux volumes *in-folio.* 4. *Commentarius in ethica & politica Aristotelis*; à Francfort, en 1605, *in-4°.* Valere-André, *bibliotheca belgica*, édition de Foppens, 1739, *in-4°*, tome II, page 978.

GILL (Alexandre) auteur Anglois, né à Lincoln le 28 de février 1566, fit ses études à Oxford, & en 1583 il y fut reçu au collége du Corps de Christ, & créé bachelier ès-arts. Quoiqu'habile dans la théologie, dans la critique, & dans les langues grecque & latine; il préféra le soin de l'éducation de la jeunesse aux postes les plus distingués ausquels son mérite eût pu l'élever. On le fit premier régent dans l'école de saint Paul, & il mourut dans cet emploi le 17 de novembre 1637. Il fut enterré à Londres. On a de lui en anglois un traité de la Trinité dans l'unité; un commentaire sur le symbole des Apôtres; la philosophie sacrée des saintes écritures; & en latin, *Logonomia Anglica*, *in-4°.*

GILL (Alexandre) fils *du précédent*, né à Londres en 1597, fut élevé dans les études au collége de la Trinité à Oxford. Il fut nommé pour la même ville professeur en théologie en 1637, & premier régent de l'école de saint Paul. Il étoit bon poëte Grec & Latin, & avoit bien lu les anciens qu'il a imités très-heureusement. Ses *parerga* ou *conatus poëtici*, imprimés à Londres en 1632, se font lire avec beaucoup de plaisir. Il étoit ami intime de Thomas Farnabe, à qui l'on doit tant d'éditions d'auteurs anciens avec de bonnes notes. Il mourut du temps des guerres civiles, & fut enterré à Londres. Wood en parle dans ses antiquités d'Oxford.

GILLEBERT (ou Gille) évêque de Limericke, le premier qui ait exercé les fonctions de légat apostolique en Irlande, florissoit en 1110. Il convoqua cette année un synode à Rath Breasail, dans lequel on fixa les bornes de chaque diocèse de cette isle. Vingt-cinq prélats assisterent à cette assemblée, où furent agités & reglés divers points de discipline très importans. Ce légat assista en 1115 au sacre de Bernard, évêque de Menevia, ou de Saint-David, qui fut fait, selon Eadmerus, par Radulph, archevêque de Cantorberi, dans l'église de Westminster. En 1139, étant devenu vieux & infirme, il se dépouilla volontairement de sa dignité, après s'être excusé auprès du souverain pontife de la garder sans qu'il en pût remplir les devoirs dans l'état de décadence où il se trouvoit. Sa sainteté fort contente de ses raisons, y nomma Malachie Morgair, évêque de Down. Gillebert mourut fort peu de temps après, c'est-à-dire, l'an 1140. Outre quelques épîtres à saint Anselme, archevêque de Cantorberi, & à d'autres, il écrivit un livre sur l'état de l'église, que les docteurs James & Pitts ont faussement attribué à un prétendu Gille, évêque de Lincoln. Usserius donne pour titre à cet ouvrage: *De usu ecclesiastico.* Il contient les différens rits ou formes des liturgies, & la variété des manieres de célébrer le service divin dans l'église d'Irlande, ensuite la nécessité & le moyen de les ramener à l'usage romain. Usserius donna en 1632 ce petit traité dans son recueil intitulé: *Sylloge Epistolarum Hibernicarum.* Pitseus partage cet auteur en trois ou quatre, & tombe sur son sujet en bien des bévues, ce qui lui est fort ordinaire.

GILLES (Saint) abbé dans le VI siécle, étoit, dit-on, d'Athènes, & d'une famille illustre. Il sortit de son pays étant encore jeune, & vint aborder sur les côtes de Marseille, en un endroit où le Rhône se décharge dans la mer Méditerranée. Ce lieu étoit appellé *cap de Sette*; & l'on y voit aujourd'hui une ville qui porte le nom de Saint-Gilles, & qui est la capitale d'un comté de même nom. Il se mit pendant deux ans sous la conduite de saint Cesaire, archevêque d'Arles; puis il passa le Rhône, & se retira dans une forêt, qui a depuis été appellée la forêt *de saint Gilles*, où il se nourissoit du lait d'une biche, qui venoit coucher dans sa grotte. Il arriva qu'un jour Childebert, roi de France, étant à la chasse en ce pays, ses chasseurs poursuivirent cette biche jusque dans la caverne du saint, & tirerent une fleche au travers des buissons qui l'environnoient, dont saint Gilles fut fort blessé. Le roi voyant que les chiens aboyoient, sans néanmoins oser avancer, quitta ce lieu, pour y revenir le lendemain accompagné d'un évêque, avec lequel

il entra dans la grotte par un passage. Il y trouva saint Gilles en prieres; & après avoir commandé qu'on le pensât soigneusement, il lui offrit plusieurs présens, que le saint ne voulut pas accepter. Le roi lui rendit d'autres visites, & l'obligea enfin de souffrir qu'on lui bâtît un monastere, dont il fut abbé. Alors il reçut l'ordre de prêtrise, & sa sainteté éclata toujours de plus en plus, non-seulement dans son abbaye, mais aussi à Orléans, où Childebert le manda, & à Rome où il fit un voyage. Etant de retour en son monastere, il y mourut le 1 septembre l'an 550. Son corps fut transporté dans l'église de saint Sernin de Toulouse, pendant les ravages des Albigeois. Tout ce qui est dit dans cet article, est tiré de trois vies qui sont fort suspectes & pleines d'anachronismes; & tout ce qui nous reste d'incontestable sur l'abbé saint Gilles, c'est qu'il vivoit sous le pontificat de Cesaire d'Arles, & qu'il présenta une requête au pape Symmaque en qualité de député de l'église d'Arles, pour la défense des droits & des privileges de l'église d'Arles, qui se trouve dans le IV volume des conciles, avec la réponse du pape à Cesaire d'Arles. * Baronius, *martyrologe.* Fulbert de Chartres, *dans un éloge de ce saint.* Baillet, *vies des saints.*

GILLES, connu dans l'histoire de France sous la qualité de *comte Gilles*, étoit maître de la milice romaine dans la Gaule Narbonnoise, & fut toujours grand ennemi des Visigots, sur lesquels il remporta plusieurs victoires considérables. Il accusa en 458 le comte Agrippin, à qui sa naissance & ses services avoient mérité le gouvernement de la même partie des Gaules, d'avoir voulu livrer cette partie aux Visigots; & sur cette accusation, qui n'avoit, comme on le croit, d'autre fondement que la jalousie & l'envie de Gilles, Agrippin qui ignoroit quel étoit son accusateur, fut mandé à Rome, & condamné à mort, mais il s'échapa, dit-on, miraculeusement. Le comte Gilles demeura toujours dans la faveur de l'empereur Majorien, & la même année 458, ce prince le fit maître de la milice des Gaules: place importante dans laquelle le comte eut souvent occasion de signaler son courage. Dès l'année suivante, il se jetta dans Arles pour la défendre contre Theodoric roi des Visigoths, qu'il obligea de lever le siége de cette ville, & qu'il défit entierement. Theodoric souffrit en cette occasion une grande perte, & se vit contraint de repasser promptement le Rhône, de peur qu'il ne lui arrivât quelque chose de plus considérable. Cette défaite même l'obligea à faire sa paix avec Majorien; mais la guerre recommença après la mort de l'empereur, arrivée en 461. Le comte Gilles tourna alors toutes ses forces contre les Visigoths pour conserver à l'empire ce qui lui restoit en deçà des Alpes, & il remporta plusieurs avantages sur eux. Le plus considérable fut la défaite de Frideric frere du roi Theodoric & général de l'armée des Visigoths, qui s'étoit avancé vers l'Armorique entre les rivieres de Loire & de Loiret, près d'Orléans. Le comte Gilles vint au devant de lui & l'attaqua dans cet endroit. Le combat fut très-sanglant: mais la victoire se déclara entierement pour le comte: les Visigoths furent défaits, & le prince Frideric perdit la vie dans la bataille. Le comte animé par cette victoire, continua la guerre contre Theodoric, & après avoir passé la Loire, il alla l'attaquer dans le cœur de ses états, & remporta sur lui divers avantages. Comme il étoit également ennemi de Severe, il tâcha de fomenter en même temps la guerre que Genseric, roi des Vandales, avoit déja entreprise contre ce tyran au sujet de la dot d'Honoria sa bru, fille de l'empereur Valentinien III. Pour engager Genseric à agir fortement en Italie contre le même Severe & contre Ricimer, en attendant qu'il pût lui-même passer les Alpes, il lui envoya des ambassadeurs qui s'embarquerent sur l'Océan au mois de mai 464. Mais quelques mois après, le comte étant tombé dans les piéges de ses ennemis, ceux-ci le firent empoisonner. Idace, auteur contemporain, rapporte sa mort à cette année 464. Le P. Daniel & le P. Pagi se sont trompés: le premier en l'avançant à l'an 463, le second en la reculant à l'an 465. Il faut s'en tenir à la date d'Idace, comme l'ont prouvé les bénédictins auteurs de la nouvelle *histoire de Languedoc, tome 1, pag. 656.*

GILLES, archevêque de Reims après Mappin, en 572, sacra Gregoire de Tours, se trouva au synode de Paris, en 573, & exerça à la cour divers emplois importans. Childebert, son roi & son bienfaiteur, ayant su, par l'accusation de Sonnegisile, que Gilles avoit conspiré contre sa personne, le fit arrêter; mais sur la plainte des évêques, qui se formalisoient qu'on eût ainsi traité un de leurs confreres sans l'avoir oui, le roi le relâcha pour lui faire son procès dans les formes. Pour cela ce prince convoqua un concile à Metz, le 15 de novembre de l'an 590, & ce prélat convaincu par la déposition des témoins, & par son propre aveu, fut déposé & relegué à Strasbourg. * Gregoire de Tours, *liv. 6, c. 3, & seq.* Aimoin, *liv. 2, c. 50, 51.* Hincmar, *in vita S. Remigii.* Flodoard, *liv. 1, c. 2.* Fortunat, *liv. 3, Carm. 20*, où il fait son éloge en ces termes:

Actibus egregiis venerabile culmen, Egidi, &c.

* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

GILLES, cardinal, évêque de *Tusculum*, vulgairement *Frescati*, étant légat en Pologne, dans le X siécle, sous le pape Jean XIII, fut le premier qui y établit des archevêques & évêques. Il les fit venir de France, d'Italie & d'Allemagne, & les départit dans les neuf églises, de Gnesne, Cracovie, Posnanie, Smorogovie, (depuis nommé Wratislaw) Crulwick, Plosko, Culm, Lébusse & Camin, que Mieciflas, premier prince chrétien des Polonois, avoit bâties. Ce légat érigea les deux premiers en archevêchés, & les sept autres en évêchés; & le roi ordonna par un édit, de payer à ces églises, à perpétuité, les dixmes de toutes sortes de fruits provenans tant de ses terres, que de celles de ses sujets. * Jean Herbert de Fulstin, *histoire des rois de Pologne.*

GILLES de Muits, abbé de saint Martin de Tournay, qui vivoit du temps que la secte des Flagellans étoit en vigueur, a écrit l'histoire de cette secte, & de ce qui s'est passé de son temps à l'occasion de ces faux dévots dans le pays où il vivoit. Cet ouvrage est manuscrit dans la bibliotheque de saint Martin de Tournay; & l'on voit à la tête une vignette que l'auteur y mit lui-même, & dans laquelle sont représentés les Flagellans faisant une procession les épaules nues & le fouet à la main. On trouve cette figure gravée dans le voyage littéraire de D. Martenne, *tome 2.*

GILLES, de Paris (en latin, *Ægidius Parisiensis*) diacre, né à Paris, a vécu sous Philippe Auguste, & sous Louis VIII, pere de saint Louis. Il étoit poëte & historien, & il a professé à Paris les arts libéraux. M. l'abbé Lebeuf dans son Etat des sciences en France, depuis le roi Robert, jusqu'à Philippe le Bel, dit que ce professeur réunit le gout avec la fécondité, & qu'il présenta au jeune Louis, fils de Philippe Auguste, son poëme appellé *le Carolin* ou *la Caroline.* Ce poëme est divisé en cinq livres: dans les quatre premiers, Gilles loue la prudence, la justice, la force & la tempérance du prince, & dans le cinquiéme, il l'exhorte à fuir les vices contraires à ces vertus. Duchesne a donné des fragmens du quatriéme & du cinquiéme livre, dans le tome V de sa collection des historiens de France, pages 323, 324. Du Boulay parle ainsi de cet ouvrage dans son histoire de l'université de Paris, tome II, page 526. Gilles composa, dit-il, une instruction divisée en cinq livres, qu'il dédia au prince Louis, fils de Philippe Auguste, encore enfant, pour l'exhorter à l'amour de la vertu, en lui proposant l'exemple de Charlemagne. Et c'est par cette raison qu'il a appellé cet ouvrage *le Carolin.* A la fin du cinquiéme livre, il donne un catalogue des professeurs nés à Paris, pour

repousser les calomnies de ceux qui prétendoient que cette ville n'avoit point produit d'hommes célebres dans les lettres, & que ceux qui s'y étoient distingués étoient étrangers, ou des provinces du royaume. Du Boulay rapporte cette liste donnée par le poëte Gilles; & il dit encore quelques mots de cet écrivain dans le même tome de son histoire, page 718, & dans le troisiéme volume, page 698. Duchesne a donné de plus du même auteur, *Historia primæ expeditionis Hierosolymitanæ*. D. Martenne l'a donnée au tome III de ses anecdotes. Le savant Jean Albert Fabricius, qui parle aussi de Gilles de Paris dans sa bibliotheque de la moyenne & de la basse latinité, livre I, page 60, dit que Herman Sminke devoit donner *le Carolin* entier dans la nouvelle édition d'Eginard que M. Sminke préparoit. Nous ignorons si cette édition a paru. Le même Jean Albert Fabricius distingue, page 54 de sa bibliotheque, Gilles de Paris, de Gilles, surnommé *Delphensis*, qui a interpolé & augmenté la bible mise en vers hexametres & pentametres, ou l'*Aurora* de Pierre de Riga, Vendômois, chantre & chanoine de l'église de Reims, mort en 1209. Du Boulay, dans son histoire de l'université de Paris, tome II, page 718 & 719, ne fait qu'un seul & même auteur de Gilles de Paris, auteur du poëme, adressé au fils de Philippe Auguste, & de l'interpolateur, ou plutôt correcteur de l'ouvrage de Riga. Et en effet, dans les vers rapportés par M. Fabricius, & qui paroissent lui servir de fondement pour distinguer ici deux Gilles de Paris, il nous semble qu'il n'y en a qu'un seul de nommé, quoique dans un vers il se dise lévite ou diacre, & dans un autre simple clerc, qualité qu'il oppose peut être à celle de prêtre qu'avoit Riga. Voici ces vers tels que Du Boulay les rapporte :

Scire cupis, lector, quis codicis istius auctor?
Audi quid breviter dicat ad ista liber.
PETRUS & ÆGIDIUS *me conscripsere: sed ille*
Auctor, corrector ultimus iste fuit.
Ille prior Remus, hic Parisiensis alumnus,
Hic Levita gradu, presbyter ille manens.
Simplex clericus hic, sacri ordinis ille professor,
Ambo graves annis, hic vir & ille senex.
Alter adinvenit operam, sed in ordine peccans
Quidquid dimisit sensibus ire vagis,
Alter acu stipicâ distinctis versibus unum
Consuit in corpus, atque revinxit opus.
Alter abundantis studii, sed acutior alter
Quis proponendi debuit ordo geri.
Dulcius ut saperent modulamine condita metri,
Incipit hic Rigæ Bibliotheca Petri.

C'est encore du même, selon du Boulay, au même endroit, que Guillaume le Breton a fait cet éloge à la fin de sa Philippide :

O si GUALTERUS *illo vel* EGIDUS *esset*
Tempore! quam clarè niteant tua bella cothurno!
Totus Alexander, & qui processit ab illo
Antiochus, bis sexque Duces plebs esse dolebunt
Respectus splendore tui, succumbet & ipsa
De te composito mordax Girapigra libello,
Horum si similem mereatur habere poëtam.

Quoi qu'il en soit, on peut consulter les deux articles donnés par Fabricius, & les auteurs cités par ce savant, qui donne encore à Gilles, qu'il surnomme *Delphensis*, les ouvrages suivans : 1. une préface à Odon, évêque de Paris, mise à la tête des livres du nouveau Testament; 2. *Epilogus & de numero librorum utriusque testamenti & de modo legendi*; 3. un poëme *De pœnis apud inferos*, où le poëte examine si les peines de l'enfer sont éternelles, & discute le pour & le contre, pour réfuter Matthieu de Laon, qui nioit l'éternité des peines. Fabricius dit que ces trois écrits sont dans l'histoire des poëtes du moyen âge, par Polycarpe Lyser; & que le poëme contre Matthieu de Laon, a été réimprimé dans un Journal théologique, publié en l'année 1723.

GILLES de SAINTE-IRENE, religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit fils de dom *Rodrigue* Pélage, gouverneur des ville & citadelle de Coimbre, l'un des grands officiers du roi de Portugal, & de dona *Therèse* Gilles. George Cardose met sa naissance en 1184. Il étudia d'abord à Coimbre, où il fit de fort bonnes études; mais ayant été chargé de bonne heure de deux prieurés, & de trois canonicats dans les chapitres de Brague, de Coimbre & d'Idanha, il se livra aux plaisirs, aima le faste & la dépense, & mena une conduite toute mondaine. Il négligea toutes les études convenables à un ecclésiastique, pour s'appliquer particulierement à celle de la physique, dans laquelle il se rendit habile. Voulant s'y perfectioner, il vint à Paris, & s'y fit recevoir docteur en médecine; mais la grace ayant touché son cœur, il résolut de quitter le monde, & entra, étant dans la même ville de Paris, dans l'ordre de S. Dominique, où il devint en peu de temps un modele de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Il consacra alors une grande partie de son temps à l'étude de l'écriture sainte & de la théologie, & il y fit de plus grands progrès encore que dans les sciences humaines. L'Espagne & le Portugal en virent long-temps les preuves, & sentirent des effets de son zéle. Il passa par plusieurs des premieres charges de son ordre, & il s'y comporta toujours en homme rempli de la sagesse du seigneur. En 1249, il se trouva au chapitre général de son ordre, convoqué à Treves, & il y fit agréer sa démission de la place de provincial d'Espagne, qu'il occupoit pour la seconde fois. Il mourut dans sa retraite de sainte Irene, en Portugal, le 14 mai 1265, dans la quatre-vingt uniéme année de son âge, selon Cardose; ou dans la soixante-quinziéme, suivant l'opinion qui paroît la plus commune. Il est honoré comme saint dans quelques églises de Portugal. * *Voyez* sa vie dans l'histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par le pere Touron, tome premier.

GILLES DE LESSINES, *cherchez* LESSINES (Gilles de)

GILLES DE FERRARE, de l'ordre de saint Dominique, s'est acquis sur la fin du XIII siécle beaucoup de réputation par sa vertu & par son érudition. Boniface VIII l'ayant nommé patriarche de Grado l'an 1295, il remplit cette dignité d'une maniere édifiante. Le pape Clément V informé de son mérite, l'envoya avec le pere Lupus, religieux du même ordre, & le pere Athanase de l'ordre de saint François, vers le roi de Rascie, en qualité de légat l'an 1308. Le même pontife le nomma quelque temps après patriarche d'Alexandrie, où il mourut, après avoir gouverné cette église avec beaucoup de zèle & de charité. * Ughelli, *Ital. sacr. tom. V.* Pio, *de vir. illust. ord. Præd. l. 2, pag. 2.* Frotan. *theat. Dominic. pag.* 44 & 48.

GILLES, dit DE LIEGE, religieux de l'ordre de Cîteaux, vivoit dans le XIII siécle, & écrivit l'histoire des évêques de Liége, depuis l'an 1060, jusqu'en 1251. Il est un des auteurs dont Jean de Chapeauville recueillit les ouvrages, & desquels il forma son histoire de Liége en 1615.

GILLES (Jean) cardinal François, natif de la province de Normandie, & non pas Allemand, comme Onuphre se l'est persuadé, étudia la théologie & le droit, & fût chantre de l'église de Paris, qui suivoit pendant le schisme le parti de Clément VII. Soit que Gilles ne le crût pas véritable pontife, soit pour quelqu'autre raison, il ne put se résoudre à lui rendre obéïssance. On lui fit des affaires là-dessus, & il prit le parti d'abandonner son bénéfice, & de se retirer vers Urbain VI en Italie. Celui-ci le reçut très-bien, & lui donna la prévôté de Liége, & un office d'auditeur de Rote. Depuis on l'envoya nonce dans les métropoles de Reims, de Tréves & de Cologne. Il fut fait cardinal par Innocent VII en 1405, & se trouva

à la création de Gregoire XII ; mais sous prétexte que ce pape ne travailloit pas à finir le schisme, il l'abandonna pour venir en France, où il mourut peu après, vers l'an 1418. Thierri de Niem étoit son ami, & fait mention de lui dans l'histoire du schisme qu'il a écrite, sous le titre de *Labyrinthe*. * *Consultez* aussi Jean Juvenal des Ursins. Ciaconius. Onuphre. Auberi, &c.

GILLES de NOYERS (Jean) appellé ordinairement *Jean* Gilles Nucerin, parcequ'il étoit né dans la petite ville de Noyers en Auxois, a vécu dans le quinziéme siécle & dans le suivant. On a de lui : 1. *Proverbia gallicana secundùm ordinem alphabeti reposita, & ab Joanne Ægidio Nucerienfi latinis versiculis traducta* ; à Troyes, chez J. le Coq, *in-12*, & à Paris, *apud Joann. Ascensium*, en 1519, & au même lieu, en 1552, augmentés par Hubert Susanneau, *in-8°*, chez Henri *à Porta*, & encore la même année, in-8°, chez Calvarin. Maittaire a remarqué (*Annal. Typogr.* tome III, page 616) que dans cette derniere édition, excepté les trois premieres pages, tout le reste est semblable, mot pour mot, & ligne pour ligne, l'éditeur n'ayant pas poussé plus loin son déguisement. Cet ouvrage a été traduit en françois, sous le titre suivant : *Proverbes communs, & belles sentences, pour familierement parler latin & françois, à tous propos, composé par Jean Nucerin* ; à Paris, chez Pierre Mesnier, en 1602, *in-12*. 2. On conjecture que Gilles de Noyers est le même que Draudius nomme Gilles de Nocere, & à qui il donne l'ouvrage intitulé : *Proverbes notables & belles sentences de plusieurs bons auteurs, tant anciens que modernes, desquels le latin précede le françois, par ordre alphabétique*. 3. Quelques vers latins, imprimés à la tête des ouvrages de S. Bernard, édition de 1530, & en d'autres éditions. 4. Piéce de 120 vers élégiaques, *De Tempore Quadragesimali*, à la fin des *Proverbia communia collecta ab A. de Bonâ spe, Trecensi*, in-8°, gothique. * Extrait de la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, qui cite la bibliotheque latine de Gesner.

GILLES, dit de VITERBE, général de l'ordre des Augustins, puis cardinal, patriarche de Constantinople, évêque de Viterbe, de Nepi, de Castro, de Sutri, florissoit dans le XVI siécle, & préfera le nom de sa patrie, à celui de sa famille qui étoit obscure, & qui portoit le nom d'*Antonin*. Gilles cultiva son esprit avec soin dans l'ordre des Augustins, où il entra à l'âge de dixhuit ans, & devint un des plus habiles prédicateurs de son temps. Il se distingua avec tant de succès entre les religieux de son institut, qu'ils le choisirent dans un chapitre tenu en 1507, à Naples, pour général de l'ordre. Depuis il fut employé par le pape Jules II en 1512, pour faire l'ouverture du concile assemblé dans l'église de Latran, & s'en aquitta très-bien. Léon X l'envoya en Allemagne, & lui donna le chapeau de cardinal en 1517. L'année suivante, Gilles alla en Espagne en qualité de légat, & mourut à Rome le 12 novembre 1532. Ce prélat eut part à l'amitié des gens de lettres de son temps. Il savoit le grec, le latin, l'hébreu & le chaldéen, & étoit souvent consulté sur les difficultés qu'on trouvoit dans ces langues. Il composoit aussi de beaux vers latins. Nous avons de lui des remarques sur les trois premiers chapitres de la Genèse ; des commentaires sur quelques pseaumes ; des dialogues, des épîtres, des odes à la louange de Jovianus Pontanus ; *De ecclesiæ incremento*, *&c.* DD. Martene & Durand ont donné dans le tome III de l'*Amplissima collectio veterum monumentorum*, plusieurs lettres de Gilles de Viterbe, & d'autres qui lui sont adressées. La plupart de ces lettres sont intéressantes, en ce qu'elles renferment plusieurs circonstances de la vie de l'auteur, & des détails sur les affaires de son temps. *Sadolet, *l.* 5, *epist.* Bembe, *ep. lib.* 11, *ep.* 13 & 14. Guichardin, *l.* 12. Paul Jove, *histor. l.* 6, & *in elog. doct. c.* 85. Curtius, *in elog. vir. illust.* Ughel, *Ital. sacr.* Auberi ; *histoire des card. &c.*

GILLES (Nicole ou Nicolas) secrétaire du roi Louis XII, & contrôleur du trésor vers l'an 1500, a écrit selon la maniere & le style de son temps, les annales & chroniques de France, depuis la destruction de Troye, jusqu'en 1496. L'auteur n'avoit pas d'abord conduit son travail jusqu'à cette année, puisque la premiere édition est de 1492. Tout ce qui précede le regne de Louis XI, n'est qu'un abregé des chroniques de saint Denys & de Guillaume de Nangis. Nicole Gilles étant mort en 1503, les libraires firent plusieurs éditions de son livre, en y faisant ajouter l'histoire du temps ; mais aucun de ceux qui firent ces additions ne se nomma avant Denys Sauvage. Celui-ci fit des corrections & des notes dans l'édition de 1560, & les suivantes : Belleforest les revit ensuite, & assura qu'il les avoit corrigé selon la vérité des registres & pancartes anciennes, ce qui est vrai en partie : enfin Gabriel Chappuis les continua jusqu'en 1585, & y ajouta quelques pieces de sa façon. Henri Pantaleon, & Nicolas Falckner ayant traduit ces annales en latin, les firent imprimer en 1572 à Basle. * Le Long, *biblioth. hist. de France*.

GILLES (Pierre) naquit à Albi en 1490, vers la fin du XV siécle, & se rendit très-habile dans la connoissance des langues grecque & latine, & dans celles de la philosophie & de l'histoire naturelle. Cependant s'arrachant tout d'un coup à la tranquillité du cabinet, il se livra assez long temps à la passion de voyager. Mais il rendit ses voyages utiles par ses recherches, & par son application à tout examiner. Il visita d'abord les côtes de la Provence, & ensuite celles de l'Italie. On voit par son livre *De vi & natura animalium*, qu'il séjourna dans ce voyage à Marseille, à Antibe, à Nice, à Gènes, à Pavie, à Venise. Dans cette derniere ville, il se lia d'amitié avec Lazare Bayf, abbé de Charroux, alors ambassadeur de France auprès de la république. Ces deux amis se promenoient souvent ensemble sur le bord de la mer, y discourant sur la nature des poissons, & y faisant des expériences pour l'approfondir. Pierre Gilles alla ensuite à Naples où il demeura un mois. De retour en France, il passa quelque temps en Rouergue auprès de George d'Armagnac, évêque de Rhodès son protecteur, depuis cardinal, qui l'engagea à composer ses seize livres de la nature des animaux. Ce n'est proprement qu'un extrait & une traduction d'Elien, de Porphyre, d'Heliodore & d'Oppien. Gilles orna cet ouvrage de ses propres observations, & y joignit un livre des noms des poissons que l'on trouve à Marseille. Il dédia ce volume au roi François I. La dédicace est de l'an 1533. L'auteur y dit à ce prince, que rien ne feroit plus digne d'un si grand roi que de donner à des savans la commission de parcourir les pays étrangers, pour être plus utiles à leur patrie par les connoissances qu'ils y acquéreroient, & de fournir aux frais nécessaires pour ces voyages. François I gouta cet avis, & quelque temps après il envoya Pierre Gilles lui-même dans le levant. Mais ce prince accomplit mal la seconde partie de ce conseil, car Gilles dit dans une de ses lettres qu'il n'en reçut pas un sol pendant tout le temps qu'il demeura dans le Levant. On ignore le temps de son départ, & la durée de ses voyages. Il est sur qu'il n'y employa pas 40 ans de suite, comme M. de Thou le fait entendre, & comme l'a dit après lui, Philibert de la Mare, dans sa vie de Guillaume Philander, écrite en latin. Pierre Gilles ne partit pour l'Orient qu'après l'an 1533, & il en revint en 1550. M. de Thou ajoute qu'il vit la plus grande partie de l'Afrique : cela peut être, mais Pierre Gilles n'en dit rien dans ses ouvrages. Quoi qu'il en soit, le défaut d'argent rendit ses voyages fort peu commodes. Il dit même dans une de ses lettres datée d'Alep le 2 d'avril 1549, qu'après la mort de François I, arrivée en 1547, il s'étoit trouvé dans la nécessité de s'enrôler pour subsister. Tollius dit que ce fut dans les troupes du roi de Perse qu'il prit parti : mais il se trompe ; Gilles dit lui-même qu'il s'engagea au service de Soliman II, empereur des Turcs, qui étoit alors en

en guerre contre le roi de Perſe. D'Alep où il eut ſon quartier, il alla à Conſtantinople. Il étoit dans cette derniere ville en 1550, & André Thevet dit dans ſa coſmographie, qu'il l'y trouva, & qu'ils allerent enſemble à Chalcedoine pour y chercher des médailles anciennes. Il n'eſt pas vrai que Pierre Gilles fut pris à ſon retour en France par des pirates : M. de la Mare eſt encore tombé dans cette faute : Pierre Gilles ne revint pas par mer, mais à la ſuite de M. d'Aramont, ambaſſadeur du roi de France à Conſtantinople, qui fit le voyage par terre, & paſſa par la Romanie, la Macedoine, la Bulgarie, la Moravie, la Servie, &c. Ce retour eſt de l'an 1550. L'abbé le Clerc, dans ſa *bibliotheque du Richelet*, le recule juſqu'en 1552, parceque, dit-il, M. d'Aramont étoit au ſiége de Tripoli en 1551. Mais il a ignoré que M. d'Aramont après avoir été renvoyé en France en 1550 par le ſultan Soliman II, retourna en Turquie l'année ſuivante, & ſe rendit, en y allant, au ſiége de Tripoli, à la priere du grand maître de Malte. Pierre Gilles ſe retira à Rome auprès du cardinal d'Armagnac qui y étoit alors chargé des affaires de France, & il y mourut en 1555 au commencement, âgé de 65 ans. Ses ouvrages imprimés ſont : *Demetrii Conſtantinopolitani de re accipitraria liber*, gr. & latin dans les *Accipitrariæ rei ſcriptores*, donnés par Nicolas Rigault à Paris en 1612, *in*-4°, & auparavant avec l'*hiſtoire des animaux d'Elien* en 1562, *in*-8°, à Lyon. *Theodoreti Cyrenſis epiſcopi comment. in duodecim proph. minores* en latin 1533, *in*-8°, & dans l'édition des œuvres de Theodoret par le P. Sirmond, jéſuite. *Laurentii Vallenſis hiſtoriarum Ferdinandi regis Aragoniæ libri tres*, 1521, *in*-4°. Deux diſcours latins où il tâche de perſuader à l'empereur Charles-Quint que le roi de France pris à la guerre devoit être renvoyé ſans rançon. Ces diſcours ſont de l'an 1525, & n'ont été imprimés qu'en 1540. Le traité *De vi & natura animalium* dont nous avons parlé. *Elephanti deſcriptio*, avec quelques lettres, &c, à Lyon 1562. *De Boſphoro Thracio, libri tres*, en 1561, & pluſieurs fois depuis. *De topographia Conſtantinopoleos, & de illius antiquitatibus libri* 4, à Lyon 1562, & pluſieurs fois depuis. *C'eſt à tort que l'on a dit dans les dernieres éditions de Moreri que* c'étoit Pierre Gilles qui avoit publié lui-même ces deux ouvrages, puiſqu'ils n'ont paru que pluſieurs années après ſa mort. Ce fut Antoine Gilles, ſon neveu, qui procura ces éditions. Pierre Belon, du Mans, ſecrétaire de Pierre Gilles, a été accuſé d'avoir pillé ſes manuſcrits, & d'en avoir beaucoup profité dans ſes propres ouvrages, ſans en faire honneur à celui dont il n'étoit, dit-on, que le plagiaire. * De Thou, *hiſt. liv.* 16. Geſner, *in biblioth.* Sainte-Marthe, *l.* 1, *elog.* Philibert de la Mare, *epiſt. de vita, moribus & ſcriptis Guillelmi Philandrii*, pag. 45 *& ſuiv.* Tollius, *appendix ad libr. Bernardi Valeriani de infelic. litterat.* Niceron, *mémoires, tome* 23.

GILLES Delfi, ou ſelon d'autres, de Delft, théologien du ſeiziéme ſiécle, ami d'Eraſme. Le P. le Long dans ſa bibliothéque ſacrée, *in-folio*, page 697, & Jean-Albert Fabricius dans ſa bibliothéque de la moyenne & baſſe latinité, livre I, page 56, le font Italien. Valere-André le croyoit des Pays Bas, puiſqu'il lui a donné place dans ſa bibliothéque belgique, tom. I, pag. 29, *in*-4°, édition de 1739. Eraſme le loue dans ſa lettre 148, page 27 de l'édition de Leyde, en 1706, *in-folio* : *Quis*, dit-il, *in judicium vocat eximium theologum Ægidium Delphum, qui totum fermè divinæ ſcripturæ corpus carmine complexus eſt ?* il en parle encore avec éloge, lettre 746, page 866 de la même édition ; & dans ſon *Ciceronianus*, où il l'appelle un homme d'un grand ſçavoir, & un aſſez bon verſificateur, s'il avoit ſu joindre la force à la facilité. Gilles a profeſſé la théologie avec diſtinction ; & on a de lui les deux ouvrages ſuivans en vers latins, ſavoir, l'épître de S. Paul aux Romains, à Paris, en 1507, & à Baſle, en 1562, & avec les notes de Gilbert Couſin, dans le tome II des ouvrages de celui-ci, à Baſle, en 1588, *in-folio*. Les ſept pſeaumes de la pénitence, & les litanies, *in*-4°, ſans date & ſans déſigner le lieu de l'impreſſion : & à Erford, en Allemagne, en 1515, *in*-4°. On a encore du même, une défenſe pour la liberté du clergé de Flandre, lorſque l'on demandoit un ſubſide à ceux de Bruges, à Paris, en 1507. *Commentarius in Ovidium de remedio amoris*, à Paris, en 1495, *in*-4°. M. Mattaire cite cet ouvrage ſur la foi de Valere-André, dans ſes annales de l'imprimerie, ſous l'année 1495. *Voyez* le Long, Fabricius, & Valere-André, aux endroits cités ci deſſus. Lilio Gyraldi loue auſſi le même théologien dans ſon traité des poëtes de ſon temps, comme le dit Fabricius.

GILLES ou GILIO (Chriſtophe) jéſuite, Portugais, né à Barganſa, a vécu trente-huit ans dans la ſociété ; & y eſt mort à Coimbre le ſeptiéme de janvier 1608, à l'âge de 53 ans. Il avoit enſeigné les humanités dans l'univerſité de Coimbre, la rhétorique & enſuite la philoſophie dans la même ville, & la théologie à Evora, où il fut honoré du titre de docteur. Après avoir rempli ces diverſes fonctions pendant 20 ans, il fut appellé à Rome où on le fit cenſeur des livres. De retour en Portugal, on le chargea encore d'enſeigner la théologie. Ce fut dans cet emploi qu'il mourut. On ne connoît de lui que l'ouvrage ſuivant : *Commentationum theologicarum de ſacrâ doctrinâ, & eſſentiâ atque unitate Dei, libri duo. Coloniæ Agrippinæ*, en 1610, *in-folio.* Sotwel, Nicolas-Antoine, & quelques autres parlent avec éloge de ce jéſuite, & en dernier lieu Antonio Franco, jéſuite Portugais, dans ſon livre intitulé : *Synopſis annalium ſocietatis Jeſu in Luſitaniâ ab anno* 1540, *uſque ad annum* 1725, imprimé à Augsbourg, en 1726, *in-folio.*

GILLES, dit de ROIA, *cherchez* ROIA.

GILLET (Helene) fille de PIERRE Gillet, châtelain royal de Bourg en Breſſe, au commencement du XVII ſiecle. Cette fille ayant été convaincue de groſſeſſe, & d'avoir fait mourir ſon fruit, fut condamnée à perdre la tête par arrêt du parlement de Dijon. Le bourreau mal habile, la frapa à l'épaule gauche, & au ſecond coup ne lui fit qu'une légere bleſſure. Cette ſeconde faute excitant les murmures du peuple, il fut obligé de fuir, mais ſa femme qui étoit auſſi ſur l'échafaut, voulant réparer la faute de ſon mari, fit ſes efforts pour étrangler Helene Gillet, & ne put y réuſſir. Autres plaintes du peuple, qui ſe révolte : chacun s'arme de pierres, les jette ſur la femme du bourreau, & ſur ſon mari, & l'un & l'autre en ſont accablés. Helene qui étoit encore pleine de vie, fut menée chez un chirurgien, à qui le magiſtrat permit de la panſer, & le roi lui accorda ſa grace en faveur du mariage de la princeſſe Henriette. Le célebre Charles Fevret avocat au parlement de Dijon, préſenta à ce parlement les lettres de grace, & prononça à cette occaſion un fort beau diſcours que l'on peut voir dans le tome 10 du Mercure françois de 1625, *p.* 535. * Voyez *vie de Fevret* par l'abbé Papillon dans les *mémoires de litt.* du P. Deſmolets, *tom.* 2. Niceron, *mémoires, tom.* 2.

GILLET (François-Pierre) avocat au parlement de Paris, né à Lyon le 8 de juillet 1648, reçu avocat le 9 août 1674, & mort à Paris, le 23 octobre 1720, a fait honneur au barreau par ſes plaidoyers, & à la république des lettres par ſes traductions. Celle qu'il a donnée des quatre Catilinaires de Ciceron, des oraiſons pour Celius & pour Milon, & de la ſeconde Philippique, ont été fort goutées. L'on trouve dans les 24 plaidoyers, factums ou mémoires que nous avons de lui, de l'éloquence jointe à une noble ſimplicité. On a recueilli ces morceaux en 2 volumes *in*-4°, à Paris en 1718, chez J. Martin, ſous ce titre, *Plaidoyers & autres œuvres de* François-Pierre Gillet. Cet avocat a eu un frere plus jeune que lui, né à Lyon en 1664, & mort dans la même ville en 1720, de qui l'on a deux requêtes au roi pour MM. les avocats & médecins de Lyon. Il ſe nommoit *Laurent* Gillet, & ayant été député avec

M. de la Moniere, médecin, son cousin germain, il obtint un arrêt favorable à la noblesse de ces deux corps. * *Voyez* la préface des œuvres de François-Pierre Gillet, *l'histoire littéraire de Lyon*, du P. Colonia, *tom.* 2; *& le tome III*, des *jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, par M. Gibert.

GILLI (David) né dans le bas Languedoc de parens calvinistes, suivit pendant du temps les erreurs de leur secte & s'y distingua. Il montra dès l'enfance de grandes dispositions pour l'étude, & à 20 ans il savoit déja le grec & l'hébreu. Il commença sa théologie à Puy-Laurens, ville du haut Languedoc, dans l'Auraguais, & se perfectionna à Saumur sous le célebre Amyrault qui lui inspira le mépris secret qu'il avoit pour les ouvrages de Calvin. Gilli ne tarda pas à faire connoître ses talens dans l'école de Saumur, son génie aisé & naturel, la force de son éloquence, son élocution choisie. Il donna les prémices de ses travaux dans un ouvrage qu'un de ses amis lui déroba & fit imprimer à Londres: mais où il brilla le plus, ce fut dans la prédication. Les catholiques venoient l'entendre en foule comme les calvinistes, & tout jeune qu'il fût on le choisit pour être ministre de Baugé en Anjou. Il y composa un traité *de la véritable idée du christianisme*, qui est demeuré manuscrit. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. L'auteur prouve dans la premiere la divinité de l'écriture-sainte; il traite dans la seconde de la nature du péché; il propose aux hommes dans la troisiéme les promesses que Jesus-Christ leur a faites pour les en détourner; la derniere contient de bonnes régles pour la conduite des mœurs, & pour s'avancer dans la connoissance de la vérité. Gilli fut proposé ensuite pour remplir une chaire de professeur en théologie à Saumur, mais ses principes de tolérantisme l'en exclurent. Quelque temps après, ayant prêché à Lyon, on voulut l'y retenir & l'en faire ministre; mais Gilli attaché à son premier troupeau, retourna à Baugé, où la grace lui désilla les yeux, & lui fit reconnoître l'autorité de l'église catholique. Il réfléchit sur les dogmes de sa secte, & sur ceux de l'église, il les compara, il les examina sans prévention; son esprit se trouva rempli de doutes qu'il chercha à éclaircir: il consulta les plus habiles ministres Hollandois; les uns lui avouerent leur ignorance, les autres firent sentir leur foiblesse par le peu de solidité de leurs réponses: la vérité y gagna dans son cœur, & il attira à elle David Courdil, ministre du Château-du-Loir, qu'il trouva dans les mêmes dispositions où il étoit lui-même. L'un & l'autre se présenterent au consistoire de Sorges le 3 de juin 1683, pour y rendre compte de leur conduite, & Gilli y fit un discours où il démontra la nécessité de recourir à la tradition sur bien des points qui regardoient le dogme, le peu de lumiere que l'on trouvoit dans les sentimens des protestans pour éclaircir les doutes qui venoient dans l'esprit sur quantité d'articles importans de doctrine, la satisfaction au contraire que l'on trouvoit dans l'église catholique où l'on répondoit à tout avec solidité, & où l'on éclaircissoit tout d'une maniere satisfaisante. Il fit voir en particulier l'insuffisance de l'écriture seule & sans la tradition, & que c'étoit sans raison que les protestans avoient aboli bien des points de doctrine, de morale & de discipline que l'église catholique avoit conservés. Il conclut qu'il ne reconnoissoit que cette église pour celle que Jesus-Christ avoit fondée & établie. Courdil qui parla après lui, fit connoître qu'il n'y avoit rien que d'injuste dans la séparation des premiers prétendus réformateurs d'avec cette église, & déclara qu'il retournoit dans le sein de celle-ci qu'il n'avoit jamais eu raison d'abandonner. Ils se retirerent en faisant des vœux pour que Dieu fit la même grace à toute l'assemblée. Ils firent abjuration le jour de la Pentecôte de l'an 1683, entre les mains de Henri Arnaud, évêque d'Angers, avec cinq autres protestans, savoir, Etienne Clement, ancien du consistoire de Sorges, Jacques de Beaulieu, docteur en médecine, Julien Garnier, Claude Boucher & Michel Deneu. Louis XIV donna aux premiers une pension de 1000 livres, & le clergé une de 400, & ce prince envoya Gilli en Languedoc, où ce nouveau converti ramena au bercail beaucoup de faux pasteurs & de brebis égarées. S'y étant apperçu que madame de Soucelles, d'une bonne famille du pays, ne cherchoit qu'à connoître la vérité dont elle étoit alors éloignée, il composa pour elle un traité de ce qu'il faut croire & nécessairement pratiquer, de ce qu'on peut omettre sans crime, croire ou ne pas croire, & des erreurs populaires; & cet ouvrage acheva de convaincre cette dame, qui embrassa la religion catholique, où elle a vécu avec beaucoup de piété. David Gilli fixa son séjour à Angers avec David Courdil, & l'un & l'autre furent choisis pour être membres de l'académie de cette ville, où ils montrerent en bien des rencontres qu'ils n'avoient pas moins de littérature que de théologie. Gilli composa à Angers un abregé de l'histoire du vieux & du nouveau testament pour l'usage de sa famille, avec de courtes réflexions sur la doctrine & sur la morale chrétienne, & il y joignit un abrégé de l'histoire universelle jusqu'à Charles-Quint. Ayant appris la mort de son ami Courdil qu'il ne croyoit presque pas malade, il fut saisi d'une fiévre violente qui l'emporta le 27 décembre 1711, âgé de 63 ans. Le discours que Gilli prononça à Sorges, dont on vient de parler, a été imprimé avec celui que Courdil, ministre de Château-du-Loir, prononça ensuite de celui de Gilli; & avec l'exhortation que M. Henri Arnauld, évêque d'Angers, fit à l'un & à l'autre le jour de leur abjuration, le 6 de juin 1683. Le recueil qui contient ces piéces, est intitulé: *Conversion de M. Gilli*, ministre de Baugé en Anjou, & de M. Courdil, ministre de Château-du-Loir; avec les discours qu'ils ont faits dans le synode de la religion prétendue réformée, assemblé à Sorges, près d'Angers, par permission du roi, touchant les raisons qu'ils ont eues de se réunir à l'église catholique: à Paris, 1683, *in*-12. * *Mém. du temps.*

GILLOT (Germain) prêtre & docteur en théologie de la société de Sorbonne, étoit d'une famille de Paris dans laquelle la noblesse & la probité avoient comme fait une étroite alliance. Il passa ses jours dans la maison de Sorbonne, se réduisant à une vie pauvre, & se refusant même le nécessaire, pour élever de pauvres garçons dans les études, leur faire apprendre les langues, & les rendre capables de servir l'église, ou le public dans quelque autre profession. Il en a élevé de cette sorte du moins cinq ou six cens en sa vie, & il y avoit peu de diocèse en France, où il n'y en eût, qui étoient, ou curés, ou chanoines, ou même grands vicaires ou officiaux des évêques. Il y en eut qui se rendirent célébres dans le barreau dans des cours souveraines de France, & d'autres ont été reçus docteurs dans les facultés de théologie, de droit & de médecine. On les nommoit les *Gilotins*, & ce nom leur étoit devenu honorable & comme une preuve assurée de leur vertu. Germain Gillot n'étoit pas seulement savant en théologie; mais il avoit de la fermeté & du courage, lorsqu'il s'agissoit de défendre des sentimens, qu'il croyoit véritables. Quand on fit en 1656 la censure de la seconde lettre d'Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne; soutenant avec les autres docteurs que les explications qu'il donnoit étoient catholiques & recevables, il condamna avec force les cinq propositions sur les matieres de la grace, qui avoient été proscrites à Rome par les papes Innocent X & Alexandre VII; mais en même temps il assura que dans les questions de fait, personne ne pouvoit soutenir que les papes, & même les conciles généraux fussent infaillibles: il finit son suffrage en ces termes, *quòd Arnaldus hæreticus sit, satis non liquet*, & fut d'avis de ne point faire de censure. Il donna durant sa vie plus de cent mille écus aux pauvres. Il ne posseda jamais de bien d'église; & il disoit ordinairement, qu'il n'en avoit jamais demandé ni refusé, parcequ'on ne lui en avoit jamais offert. Il n'a pas laissé de

grands biens par son testament, l'ayant exécuté lui-même avant sa mort, & ayant presque donné tout ce qu'il pouvoit donner. Mais quelques docteurs de Sorbonne, entr'autres feu M. Durieux & autres ecclésiastiques, qu'il avoit élevés, & à qui il avoit fait du bien durant sa vie, se sont consacrés eux-mêmes, tant par reconnoissance que par justice, & ont cru ne pouvoir mieux faire que de donner leur soins, leur temps & leurs biens pour continuer cette bonne œuvre, jusqu'au 7 octobre 1730, qu'elle a passé en de nouvelles mains. Germain Gillot mourut à Paris le 20 octobre 1688, à l'âge de 66 ans. * *Mémoires du temps.*

GILLOT (N.) habile mathématicien, fut d'abord domestique de M. Descartes, qui voulut bien aussi être son premier maître, & qui n'eut pas lieu de s'en repentir. Gillot, en quittant son bienfaiteur, passa en Angleterre, d'où ses parens le firent revenir, lorsqu'il commençoit à réussir dans la profession qu'il faisoit d'enseigner les mathématiques en particulier. Mais il revint trouver M. Descartes en Hollande, où il se mit à enseigner les mêmes sciences à divers officiers de l'armée du prince d'Orange. Dans ce temps là, André Jumeau, prieur de Sainte Croix, qui faisoit les mêmes études, demanda quelqu'un à M. Descartes pour être auprès de lui, & celui-ci lui proposa Gillot dont il vouloit fixer l'état, & en qui il avoit dessein de donner à la ville de Paris un homme capable d'enseigner sa méthode en général, & sa géométrie en particulier: car Gillot entendoit l'une & l'autre mieux qu'aucun des autres mathématiciens, ayant eu le loisir d'étudier l'esprit même de M. Descartes lorsqu'il vivoit avec lui. Il étoit d'ailleurs d'un très-bon esprit, & d'un naturel fort aimable. Quoiqu'il n'eût jamais été au collége, ni appris de belles lettres, il ne laissoit pas d'entendre un peu de latin & d'anglois. Il savoit le françois comme s'il ne fût jamais sorti de son pays, & le flamand, comme s'il eût toujours demeuré dans le Pays-Bas. Il possédoit parfaitement l'arithmétique & la géométrie, & il étoit clair dans ce qu'il enseignoit aux autres. * *Voyez* la vie de Descartes par M. Baillet *in-4°, tom. 1 & 2.*

GILLUS, trentiéme roi d'Ecosse, succeda à *Evenus* & *Dorgallus*, fils de *Durstus*, prétendant tous deux à la couronne; cette dispute fut fomentée par la fraude de Gillus fils naturel du roi Evenus. S'étant assemblé avec la noblesse pour terminer ce différend, il suborna quelqeus scélérats pour susciter un tumulte dans le temps de l'assemblée, dans lequel les deux compétiteurs furent tués. Alors Gillus feignant qu'on en avoit aussi voulu à sa vie, implora le secours de tous les assistans; & avec une partie de la noblesse & quelques personnes subornées, il s'enfuit à *Evenium* château que le roi Evenus avoit fortifié. S'étant ainsi retranché dans cette forteresse avec une bonne garnison, il harangua le peuple du lieu le plus élevé de ce château, déclama contre l'opiniâtreté des deux freres, & fit des imprécations contre les assassins. Après il déclara que le roi Evenus l'avoit établi régent du royaume, jusqu'à ce qu'on eût élu un nouveau roi. Le peuple n'ajoutoit pas beaucoup de foi à tout ce discours; mais voyant Gillus si bien fortifié, & craignant quelque chose de plus, il le déclara pour roi. Gillus cependant ne se croyant pas en sureté, tant qu'il resteroit quelqu'un de la postérité de Durstus, résolut de faire mourir ses neveux, ce qu'il exécuta à l'égard de deux; mais un troisiéme échapa. Il étendit sa cruauté sur tous ceux du sang royal. Sur cela la noblesse s'unit contre lui, le défit & le contraignit de s'enfuir en Irlande. Etant là, il recommença la guerre. Mais on l'y poursuivit: il fut défait une seconde fois, & tué par Gadwallus général du roi Evenus, dans la troisiéme année de son regne, environ 40 ans avant J. C. * Buchanan.

GILO, *cherchez* GILLES de Paris.

GILOLO, isle de la mer des Indes, une des Molucques, a la terre des Papous au levant, & l'isle des Celebes au couchant. Elle est située sous l'équateur au 165 degré de longitude, & est d'une forme extrêmement irréguliere; car elle a plusieurs langues de terre qui avancent diversement, l'une d'environ vingt lieues, & l'autre de cinquante. La ville capitale de l'isle est Gilolo, qui donne aussi son nom à un royaume. Les autres villes sont Cuma, Moro, Tolo, &c. *Cherchez* MOLUCQUES.

GILOPOLO (Gaspard) Espagnol, vivoit dans le XVI siécle vers l'année 1568. Il composa la suite de la Diane de George de Montemajor, sous le titre de *Diana enamorada*. Barthius a traduit cet ouvrage en latin, & en fait l'éloge. Gilopolo en composa d'autres de droit. Il y a du moins quelques traités qui portent son nom. * *Consultez* la bibliothéque des auteurs d'Espagne de Nicolas Antonio, & cinq livres que Gaspard Barthius publia en 1625, sous le titre d'*Erotodidascalon.*

GILOT (Jacques) chanoine de la sainte Chapelle de Paris, & ancien des conseillers clercs du parlement, étoit d'une famille noble de Bourgogne. Il avoit été doyen de l'église cathédrale de Langres. Sa maison canoniale dans l'enclos du palais à Paris étoit le rendez-vous de tous les savans; il y avoit une belle & curieuse bibliothéque. Nous avons de lui une vie abrégée de Calvin en latin, qu'on trouve à la fin des hommes illustres de *Papyre Masson. Instructions & lettres missives concernant le concile de Trente*, en 1607, *in-8°.* Ce recueil fait & donné au public par Gilot, a été publié de nouveau avec beaucoup d'augmentations, chez Cramoisi, en 1654, *in-4°.* Le president Savaron dédia à Gilot son commentaire sur le huitiéme livre des épîtres de Sidonius, Juret son Symmaque, & Baudius & Rapin lui ont adressé quelques vers. Gilot eut bonne part au *Catholicon d'Espagne*, composé pour tourner la ligue en ridicule. Ce fut lui qui inventa la procession, qui est rapportée dans ce livre, & qui en fit faire le tableau, dont l'origine c'est trouvé chez M. Tardieu, lieutenant criminel de Paris, qui étoit son parent; & qui est tombé depuis entre les mains de M. le Boults, conseiller de grand'chambre. La harangue du légat est aussi de sa façon. Les autres harangues, qui sont dans le même ouvrage, sont de *Florent Chrétien*, de *Nicolas Rapin*, & de *Pierre Pithou*, trois beaux esprits de ce temps-là, & amis de Gilot. Celui-ci mourut en 1619, comme il paroît par son épitaphe, qui est dans le chœur de la basse sainte chapelle du palais à Paris, du côte du septentrion. * *Voyez les mélanges d'hist. de Vigneul-Marville, pag.* 198. Consultez aussi la *bibliothéque choisie* de Colomiés, avec les notes de M. de la Monnoie & de quelques autres.

GILPIN (Bernard) Anglois, né à Kendall dans le comté de Westmorland, en 1517, fut envoyé à Oxford, en 1533, pour y faire ses études, dans lesquelles il fit un grand progrès. Il s'opposa d'abord aux nouveaux réformateurs, & surtout à Pierre Martyr, qui enseignoit la théologie protestante à Oxford, & par lequel il se laissa enfin pervertir. Pendant qu'il méditoit d'abandonner la religion catholique, Curbert Moscal, évêque de Durham, oncle de la mere de Gilpin, résolut de l'envoyer voyager. Gilpin obéit, après s'être défait, malgré Tonstal, d'une cure qu'il possedoit, & acheva dans ses voyages, de se livrer tout entier aux sentimens des protestans. Etant retourné en Angleterre sous le regne de Marie, il commença à les soutenir & à les débiter. Il s'attira beaucoup d'admirateurs; & sous le regne d'Elizabeth, il érigea une école, où il instruisoit la jeunesse. On voulut le faire évêque de Carlile; mais il refusa cette dignité, parcequ'il eût fallu l'exercer dans une province, où il avoit beaucoup de parens & d'amis, ausquels il n'eût pu accorder tout ce qu'ils auroient souhaité, sans agir contre sa conscience, ni leur refuser sans les choquer. On peut voir le reste de ses actions dans sa vie écrite en latin par George Carleton, évêque de Chichester. Gilpin mourut le 4 mars 1583. * *Vitæ selectorum aliquot virorum, Londin.* 1681, *in-4°, pag.* 282.

GILSELIUS (Amand) de Condros au pays de Liége, prêtre de l'église collégiale de sainte Croix à Liége, fut principal du collége de la même ville. Il a passé pour excellent grammairien. Il étoit fort versé dans les langues grecque & latine, & dans la poësie. Il n'avoit presque point eu d'autre maître que lui-même, ce qui ne l'avoit pas empêché de faire les plus grands progrès. Valere-André, d'après lequel nous en parlons, dit que tout ce qui est sorti de sa plume, a souvent été réimprimé à Liége. Il cite les productions suivantes : 1. *Deductio pueri ad linguæ latinæ venustatem.* 2. *Commercium linguæ latinæ.* 3. *Vocabularium minus* : cet écrit est fait à l'imitation de celui d'Adrien Junius. 4. *Panegyricon poëmation Boccholtziani culminis* ; à Liége, en 1620, in-4°. Gilselius a fait cet ouvrage en vers. 5. *Onomatopœnia pro sancto Ignatio, societatis Jesu fundatore, dum à Gregorio XV, pontifice maximo, sanctorum albo solemniter adscriberetur* ; à Liége, 1622, *in-4°*. 6. *Compendium orthographiæ*. Il avoit dessein, lorsqu'il mourut, de donner au public un traité *De nolis, campanis ac tintinnabulis*, sur quoi il avoit déja fait diverses recherches. * Valere-André, *bibliotheca belgica*, édition de Foppens, en 1739, *in-4°*, tome I, page 47.

☞ GIMONT, petite ville de France, dans la Lomagne, sur la Gimone, à quatre lieues d'Auch, & à sept de Toulouse. Elle est du diocèse de Lombez. L'abbaye de Gimont, ordre de Cîteaux, est située à un demi-quart de lieue de Gimont, & du diocèse d'Auch. * La Martiniere, *dict. géogr.* Mercure de France, mars 1744, p. 493, 494.

GINDI ou DGINDI, parmi les Turcs sont des cavaliers extrêmement adroits à cheval. Les subtilités qu'on leur attribue sont presque incroyables. Ils ramassent en courant une lance qu'ils ont jettée à terre ; ils galopent quelquefois un pied sur un cheval, & un pied sur un autre ; & en cet état tirent sur des oiseaux, qu'on met exprès sur les plus hauts arbres. Il y en a qui feignent de tomber ; & se laissent glisser sous le ventre du cheval, puis se remettent en selle. On dit qu'Amurat voulant un jour se divertir, leur commanda de courir l'un contre l'autre les deux pieds sur la selle, & de changer de chevaux sans s'arrêter : ce qu'ils firent enfin après plusieurs chutes. Vigenere rapporte à peu près des choses aussi surprenantes d'un Italien, qui parut à Paris en 1585, & qui avoit été esclave huit ou dix ans à Constantinople, où il avoit appris à faire ces tours de souplesse. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

GINEA, village de la Palestine, où commence le pays qui dépend de Samarie, & qui est situé entre la Judée & la Galiliée. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. III, chap.* 4.

GINERCA, petite ville de l'isle de Corse, est près de la côte occidentale de l'isle, entre le golfe de Calvi, & l'embouchure du Limone dans le petit golfe de Ginerca. * Mati, *diction.*

GINETTI (Martio) cardinal, natif de Veletri, fut majordome du pape Urbain VIII, & son plénipotentiaire vers l'empereur pour la paix générale. Ce pontife le nomma cardinal le 19 janvier 1626, & le déclara le 30 août 1627. Il fut depuis légat de Ferrare, légat *à latere* en Allemagne, évêque d'Albano, de Sabine, de Porto, vicaire du pape, & mourut sous-doyen du sacré collége, le premier mars 1671, âgé de 86 ans, en la 45 année de son cardinalat.

GINETTI (Jean-François) cardinal, archevêque de Fermo, neveu du précédent, étant trésorier général du pape, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI le 1 septembre 1681, & mourut à Rome le 18 septembre 1691, âgé de 70 ans.

GINGA, reine d'Angola, pays d'Afrique, situé entre les royaumes de Congo & de Benguéle, vengea dans le XVI siécle par d'horribles cruautés, la mort de son pere auquel les Portugais avoient fait couper la tête. Elle courut le pays avec un bon nombre de ses sujets, & mit tout à feu & à sang, n'épargnant ni vieillards, ni femmes, ni enfans. Cette reine cruelle se nourissoit de chair humaine avec ses barbares courtisans. Elle alloit toujours habillée en homme avec six cens négres à sa suite, trois cens desquels étoient des hommes habillés en femmes. Bien loin que ces cruautés lui attirassent l'horreur & la haine de ses gens, ils la respectoient jusqu'à l'adoration ; car ils ne se présentoient jamais devant elle que le visage contre terre. Cette fureur se ralentit avec le temps ; & comme elle avoit été baptisée dans sa jeunesse, elle fit une nouvelle profession du christianisme sur la fin de sa vie, & mourut avec de grandes marques de pénitence. * Louis Menezes, *histoire de Portugal.*

GINGER, ministre protestant, *cherchez* RABUS BAR.

GINGI, ville & province des Indes, dans la presqu'isle en deça du Gange, sur les côtes de Coromandel. Cette province qui est aussi connue sous le nom d'état du *Naïque de Gagi*, est soumise à un prince particulier, que ceux du pays nomment *Naïque*, & qui est tributaire du roi de Visapour. Ce petit état a le golfe de Bengala au levant, le royaume de Bisnagar au septentrion, les montagnes de Malabar au couchant, & la province de Taiaor au midi. La ville de Gingi, qui donne son nom à la province, est grande, & bien peuplée. Il y a une forteresse, & le roi de Bisnagar en a été autrefois le maître. Les autres villes sont Coloran, Candabaran, &c.

GINGINS (Aimé de) chanoine de Genève, & abbé commendataire de l'abbaye de Bonmont, étoit d'une maison noble & ancienne du pays. Après la mort de Charles de Seissel, évêque de Genève, arrivée en 1513, le chapitre encore catholique, l'élut pour succéder à ce prélat. Mais Jean de Savoie, protonotaire d'Auch, ayant eu plus de crédit, obtint cet évêché. C'est le même que les auteurs du *Gallia christiana* appellent Jean-François de Savoie, & que Severt confond mal-à-propos avec l'évêque Jean Louis. Comme Aimé de Gingins avoit fait des frais pour faire valoir l'élection que le chapitre avoit faite de lui-même, Jean de Savoie pour l'en dédommager lui donna une pension, & Gingins après avoir été reçu bourgeois de Fribourg, fut fait grand-vicaire de l'évêché de Genève à la place de Pierre Gruet en 1526. Lorsque la secte des protestans devint dominante à Genève, Gingins empêcha autant qu'il put le progrès de l'hérésie, affermit dans leur devoir les religieuses que l'on vouloit engager à se marier, & lui-même demeura ferme dans la religion catholique, & se retira dans son abbaye de Bonmont, où il mourut vers le milieu de l'an 1537. Il fit le canton de Berne son héritier. * *Voyez* Spon. *hist. de Genève, avec les notes de l'édit. de* 1730.

GINGIRO, royaume d'Afrique. On le place dans la basse Ethiopie, vers la côte de Zanguebar, & le royaume de Melinde. * Mati, *diction.*

GINNASIO (Dominique) cardinal, archevêque de Manfredonia, étoit de Castel Bolognese, qui est un bourg près de Boulogne. Il s'avança dans l'étude de la jurisprudence civile & canonique, & dans celle de l'écriture ; & étant allé à Rome, il s'y fit connoître à des personnes de mérite. Le pape Gregoire XIII le fit référendaire de l'une & de l'autre signature. Sixte V lui donna l'archevêché de Manfredonia ; & Clément VIII se servit de lui pour des affaires importantes ; car il l'envoya nonce en Espagne, & le mit dans le sacré collége dans sa derniere promotion de dix-huit cardinaux qu'il fit en 1604. Ginnasio étoit digne de cet honneur, par sa piété & par sa doctrine. Il fut doyen des cardinaux, évêque d'Ostie, & mourut fort âgé en 1639. Nous avons des commentaires qu'il a faits sur les pseaumes, en deux parties. Il fonda aussi diverses maisons religieuses. * Ciaconius, *in contin.* Argolus, *de dieb. crit. t. II, p.* 81. Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Leo Allatius, *in apib. Urb.* Janus Nicius Erythræus, *pin. I, imag. illust. cap.* 99. Hallervordius, *biblioth. curiosa.*

GINOPOLI, ou QUINOBI, anciennement *Cimolis*, *Cinolis*, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Natolie propre, sur la mer Noire, entre le cap de Pisello, & la ville de Sinabe, au couchant du bourg de Leesti. * Baudrand.

GIOACHINO, GRECO, connu sous le nom du CALABROIS, étoit le plus habile joueur d'échets de son temps. Il vivoit dans le dix-septiéme siécle, vers l'an 1640. Il ne trouva point son pareil dans aucun endroit du monde, ayant voyagé exprès dans toutes les cours de l'Europe, & il s'y signala au jeu des échets d'une maniere surprenante. Il trouva de fameux joueurs à la cour de France, le duc de Nemours, Arnauld le Carabin, Chaumont de la Salle; mais quoiqu'ils se piquassent d'en savoir plus que les autres, aucun d'eux ne fut capable de lui résister: ils ne purent pas même lui tenir tête tous ensemble. C'étoit en fait d'échets un brave, qui cherchoit, si l'on peut se servir de ces termes, quelque fameux chevalier, avec qui il pût se battre & rompre une lance, & il n'en trouva point, dont il ne demeurât le vainqueur. Un homme de qualité fit sur ce sujet des vers, que l'on sera peut-être bienaise de lire:

A peine dans la carriere
Contre moi tu fais un pas,
Que par ta démarche fiere
Tous mes projets sont à bas.
Je vois dès que tu t'avances,
Céder toutes mes défenses,
Tomber tous mes champions;
Dans ma résistance vaine,
Roi, chevalier, roc & reine,
Sont moindres que des pions.

* *Lettre insérée dans le Mercure galant du mois de décembre* 1693. Il y avoit en 1702, à Amsterdam, un officier Irlandois, qui jouoit si bien aux dames & aux échets, que tous ceux qui l'ont vu, assurent qu'il n'avoit pas son pareil dans l'Europe. * *Mém. du temps.* Bayle, *dict. crit. édit.* 1702.

GIOE, ou GOYE, nom d'une maison noble & ancienne du Danemarck, déja illustre dans le douziéme siécle. Il y a un diplome dans le monastere de Sora, de l'an 1178, sous le regne de Valdemar I, où l'on trouve deux freres Gioe: leurs sceaux sont attachés à ce diplome. Les plus distingués de cette famille sont

I. MAGNUS Gioe, chevalier & seigneur de Krenkerus. Il fut sénateur du royaume sous les rois Jean, Christian II, Fridéric I & Christian III. Il fut maître du palais sous les trois derniers. Cette dignité étoit la premiere après le roi, & le rendoit chef du sénat. Il fut un des principaux auteurs de la réformation dans le Danemarck. Il mourut fort âgé, en 1554, laissant de grandes richesses, & une famille très florissante.

II. FALCO Gioe, seigneur de Hwidkilde, président de l'académie royale & équestre de Sora. C'étoit un homme très-savant. Il vivoit sous les rois Christian IV & Fridéric III.

III. MARC Gioe, *fils du précédent*, après avoir été élevé sous les yeux de son pere dans l'académie équestre de Sora, parcourut diverses académies étrangeres pour se former, & acquérir de nouvelles connoissances. Revenu dans sa patrie, il accompagna l'an 1662, en qualité de maréchal, Hannibal Sehested, ambassadeur en France, de la part de Frédéric III, & lorsque Sehested eut fini le temps de son ambassade, Gioe eut ordre de rester en France en qualité d'ambassadeur ordinaire, depuis 1664 jusqu'en 1669. De-là il fut envoyé en la même qualité auprès des Etats-Généraux, où il resta jusqu'en 1672. Il fut chargé ensuite de se rendre à la cour d'Angleterre; & vers le temps de la paix de Nimègue, il fut ambassadeur en Espagne, où il resta jusqu'en 1683. Alors ayant été créé chevalier doré de l'ordre de Danebrog, & gouverneur des provinces de Laland & Falstrie, il épousa en 1686 *Judith-Dorothée* Tott, fille de *Canut* Tott, chevalier, conseiller intime & d'état. Depuis on lui donna une place dans le tribunal suprême. En 1695 le roi Christian V ayant érigé une nouvelle académie royale & équestre à Copenhague, Gioe en fut nommé directeur avec les titres d'ephore & de président. Il mourut en 1698, âgé de 63 ans. En lui s'éteignirent les mâles de cette ancienne famille. Une des filles qu'il laissa, épousa Manderup Duc, colonel, qui fut tué l'an 1710, au combat d'Helsingbourg en Schonie. La deuxiéme a épousé le comte de Rantzau, chevalier de l'ordre de l'éléphant, conseiller intime, &c, ensuite viceroi de Norwege, & depuis grand bailli de Fionie.

Brigitte Gioe, fille de MAGNUS Gioe, nommé ci-dessus, épousa *Herlof* Trolle, sénateur & grand amiral de Danemarck, dont elle n'eut point d'enfans. Par le conseil de son mari, elle fonda l'école illustre d'Herlofshom, qui fleurit encore, & où les jeunes gens nobles & autres sont élevés. Devenue veuve en 1565, elle se défit de tous ses biens fonds, les consacra à des usages pieux, & se retira dans une habitation digne de son amour pour la pauvreté, où elle passa le reste de sa vie au service de Dieu, & à faire de ses mains tout le linge qui étoit nécessaire pour l'établissement dont on a parlé.

Dans le dix-septiéme siécle, il y a eu de la même famille deux demoiselles dont le nom mérite d'être connu: 1. *Metta* Gioe, fille de *Henri* Gioe & de *Brigitte* Brahé. Elle savoit les langues étrangeres, & avoit un grand amour pour la lecture. Elle est morte fille en 1666. Elle traduisit de l'anglois en danois la *Pratique de piété* de Louis Baile. Cette traduction a été plusieurs fois imprimée. Elle publia aussi un recueil d'odes & de vers des anciens poëtes tragiques en danois. 2. *Anne* Gioe, sœur de Metta, n'aima pas moins les livres, & en fit également usage. Elle fit une collection considérable de livres danois & de manuscrits. Elle mourut aussi fille, l'an 1608, âgée de 72 ans. Elle légua son cabinet à Catherine Brahé, sa parente, qui l'augmenta beaucoup, & le donna ensuite à un couvent de filles, qu'elle avoit fondé à Odensée en Fionie: ce cabinet y subsiste encore aujourd'hui. * Extrait du *supplém. françois de Basle.*

GIOIA, bourg avec un château. Il est dans la Calabre ultérieure, province du royaume de Naples, à l'embouchure du Marro, ou Metauro, dans le golfe de Gioia, qui est entre celui de S. Euphémie, & le fare de Messine, & qui répond à celui que les anciens appeloient *Sinus Brutus*, ou *Brutiorum Sinus.* On prend Gioia pour la petite ville des anciens Brutiens, qu'on nommoit *Metaurus* ou *Metaurum.* * Baudrand.

GIOIA, bourg du royaume de Naples, est dans la terre de Bari, entre la ville de Bari & le golfe de Tarente. * Baudrand.

GIOJA (Flavio) né à Pasitano, château dans le voisinage d'Amalphi, environ l'an 1300, ayant connu la vertu de la pierre d'aimant, il s'en servit, dit-on, dans ses navigations, & peu à peu, à force d'expériences, il inventa & perfectionna la boussole. On ajoute, que pour marque que cet instrument avoit été inventé par un sujet des rois de Naples, qui étoient alors cadets de la maison de France, & de la branche des ducs d'Anjou, il marqua le septentrion avec une fleur-de-lys: ce qui a été suivi par toutes les nations. * L'abbé de Choisi, *vie de Salomon.* M. Grimaldi, *de l'académie Etrusque de la très-ancienne ville de Cortonne*, a prouvé dans une dissertation sur ce sujet, que le vrai nom de celui à qui l'on attribue l'invention de la boussole, étoit *Flavio Gioja*; qu'il étoit né à Pasitano, château dans le voisinage d'Amalfi, environ l'an 1300, & il soutient que ce n'est qu'à lui que l'on doit faire honneur de l'invention de la boussole. Il combat dans cette vue toutes les conjectures opposées à son sentiment, & tâche de renverser toutes les opinions qui y sont contraires, & dont on peut voir le détail, *au mot* BOUSSOLE; & il rapporte en faveur de Gioja tous les témoignages qu'il a

cru les plus convaincans. Les principaux ſont ceux-ci : Antoine de Boulogne, autrement dit le Panormitan, ou Panormitain, qui naquit à Palerme l'an 1393, & qui mourut à Naples l'an 1471, & qui par conſéquent vivoit peu de temps après Flavio Gioja, attribue à ce dernier l'invention de la bouſſole, dans ce vers cité par George Paſchius (*De novis inventis quorum accuratiori cultui facem prætulit antiquitas*, &c.)

Prima dedit nautis uſum Magnetis Amalphis.

Le Guazzi, auteur très-ancien, cité par Ferdinando Ughelli (*Italia ſacra, tome 9*) confirme la même choſe, quoiqu'il ſe trompe en diſant, *Flavio Goſio*, au lieu de *Flavio Gioja*. Le pere Ange *della Noce*, dans ſes notes, ſur la chronique de Leon d'Oſtie (*lib.* 1, *c.* 50) s'exprime ainſi : « La navigation étoit alors floriſſante, » Flavius Gioja notre compatriote, que d'autres ont » mal-à-propos nommé Jean, ayant, il y a environ 300 » ans, inventé la bouſſole dont l'uſage eſt d'une ſi grande » utilité pour la navigation, qui eſt devenue par ce » ſecours & beaucoup plus ſure & beaucoup plus aiſée, &c. Borellus, ſur la foi de Bozius, ne fait point difficulté d'aſſurer que l'invention de la bouſſole eſt due à Flavio Gioja. Jean-Antoine Summont, Scipion Mazella, Grégorio Giraldi, Guillaume Gilbert, Gui Pancirole, le pere Kircher, ſavant jéſuite, Derham, Hofman, Paſchius, &c, penſent de même. M. Grimaldi rapporte leurs témoignages, & les fait valoir. Il faut conſulter ſa diſſertation, écrite en italien : c'eſt la huitiéme du tome III, du recueil italien, intitulé en françois, *Eſſais de diſſertations académiques, lues publiquement dans la noble académie étruſque de la très-ancienne ville de Cortonne ;* à Rome, en 1741, *in*-4°. On a donné un extrait curieux de cette diſſertation dans le *journal des ſavans*, du mois de juillet 1745.

GIONULLU : certains volontaires ou aventuriers dans l'empire du Turc, qui s'entretiennent dans les armées à leurs propres frais, dans l'eſpérance d'obtenir par quelque belle action, la ſucceſſion des zaims ou des timariots, lorſque ces derniers ſont tués à la guerre. Ces gens-là font ſouvent des choſes preſque incroyables, & ſignalent leur bravoure, en s'expoſant aux plus grands dangers. On remarque qu'en un ſeul jour, on donna un même timar à huit de ces braves, dont les ſept premiers furent tués ſucceſſivement l'un après l'autre, dans un aſſaut qui fut donné par les Turcs en 1663, au fort de Serin dans la Hongrie : de ſorte qu'il n'y eut que le huitiéme qui profita du timar, les autres n'en ayant reçu le titre que pour un moment. On croit que *Gionullu* vient de *Gionum*, qui ſignifie *une impétuoſité furieuſe*, d'où ſe forme *Gionullu*, c'eſt à-dire, *un furieux qui s'expoſe aux plus grands périls ſans aucune conſidération.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

GIORAS, Juif, fils de *Simon*. Ce fut lui, qui après la bataille de Gabaon contre Ceſtius, qui commandoit les troupes romaines ; donna ſur leur arriere-garde, en tua pluſieurs, & prit grand nombre de chariots chargés de bagage, qu'il mena dans Jéruſalem. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *l.* 11, *chap.* 32.

GIORDANI (Vital) de Bitonte, ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, né le 13 de décembre 1633, entra dans l'état eccléſiaſtique par complaiſance pour ſes parens, & ſe maria à Tarente par inclination, à une fille qui n'étoit pas mieux accommodée que lui des biens de la fortune. La miſere où il ſe vit bientôt réduit ne put le tirer de ſon indolence & de ſa pareſſe naturelle. Un de ſes beaux-freres avec qui il demeuroit lui en fit des reproches. Giordani en fut aigri, ſe jetta ſur ſon beau-frere, le tua, & s'embarqua ſur un vaiſſeau qui partoit pour Veniſe. Comme le pape Innocent X faiſoit armer alors des galeres pour aller dans le levant contre les Turcs, il s'engagea pour y ſervir en qualité de ſoldat. Deux ans après, c'eſt-à-dire, en 1655, il entra dans les troupes de terre, & en 1657 il rentra dans l'armée navale, où il ſe trouva à pluſieurs combats que la flotte chrétienne livra aux Turcs. L'amiral ſur le vaiſſeau duquel on le plaça, ayant remarqué en lui un génie au-deſſus de ſa condition, lui donna l'emploi d'écrivain, dans lequel Giordani devint arithméticien par réflexion ; car juſque-là il avoit ignoré juſqu'aux premiers principes de cette ſcience. Ce ſuccès joint à l'application qu'il fallut avoir pour y parvenir, lui donna du gout pour l'étude, & quelque temps après étant à Zante, un prêtre grec lui donna l'arithmétique de Clavius qu'il dévora. De retour à Rome en 1659, il réſolut de s'enfoncer dans les mathématiques, & profitant du loiſir que lui laiſſoit l'emploi de garde du château Saint Ange qu'on lui donna, il lut un ouvrage de Viette qu'il n'entendit guères, s'appliqua à la lecture des élémens d'Euclide qu'il comprit facilement, devint bon géometre, ſe fit connoître, acquit des protecteurs utiles, & quitta entierement le ſervice pour ſe livrer aux ſciences. Devenu aſſez habile pour enſeigner les autres, il ſe fit une ſi grande réputation, que Chriſtine de Suéde pendant ſon ſéjour à Rome, le choiſit pour ſon mathématicien, & que le feu roi Louis XIV, le nomma pour enſeigner les mathématiques dans l'académie de peinture & de ſculpture que ce monarque établit dans la même ville en 1666. Le pape Clément X lui donna auſſi en 1672, la charge d'ingénieur du château Saint-Ange, qu'Innocent XI lui ôta, on ne ſait pour quelle raiſon. Giordani ſe voyant dans l'abondance, voulut faire venir ſa femme à Rome, mais elle refuſa de s'y tranſporter. Son fils y vint, & y demeura peu, parcequ'il n'avoit preſque aucune inclination pour l'étude. En 1685, Giordani eut la chaire de mathématiques du collége de la Sapience, où il fit d'excellens diſciples. Il mourut le 3 de novembre 1711, dans ſa 78 année. Les principaux ouvrages qu'on a de lui ſont : *Euclide reſtituto*, en 1686, *in-fol. De componendis gravium momentis*, en 1685, *in fol. Fundamentum doctrinæ motûs gravium*, à Rome en 1686 : on en a donné une ſeconde édition fort augmentée. *Ad Hyacinthum Chriſtophorum epiſtola*, à Rome en 1705, *in-fol.* On trouve ſon éloge dans les vies des membres de l'académie des Arcadi de Rome, où il avoit été reçu lui-même le 5 de mai 1691. Le P. Niceron en a donné un extrait dans ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres, tome 3.

GIORGION, peintre célébre, né en 1478, à Caſtel-Franco, dans le Treviſan, étoit bien fait de ſa perſonne, galant, aimoit la muſique ; chantoit & jouoit fort bien des inſtrumens. Après avoir étudié d'après les deſſins du Titien, il apprit à peindre ſous Jean Bellin, & paſſa tout à coup de la maniere de ce dernier à une autre qu'il ſe fit lui-même, & qui ſurprit tous les connoiſſeurs ; car outre que ſon gout de deſſin étoit délicat, il porta le coloris plus loin qu'aucun de ſes concurrens, peignit avec force & ſuavité, & entendit fort bien le clair obſcur, & l'harmonie du tout enſemble. Il imita parfaitement Leonard de Vinci, & ſe rendit très-habile, par le ſecret qu'il trouva de bien diſtinguer les jours & les ombres. Giorgion mourut à l'âge de trente-deux ans, en 1511, & eut la gloire d'avoir formé Sebaſtien de Veniſe, qu'on nomma à Rome *Fratel del Piomo* ; & le célébre Titien. * Ridolfi, *vit. Pittor. Venet.* Vaſari. Felibien, &c.

GIOTTO, peintre célébre, qui vivoit dans le XIV ſiécle, étoit natif d'un village, près de Florence. Cimabué l'ayant rencontré à la campagne, qui gardoit des moutons, & qui en les regardant paître, les deſſinoit ſur une brique, conçut une ſi bonne opinion de l'inclination de ce jeune enfant, qu'il le demanda à ſon pere pour le mettre au nombre de ſes éleves. Giotto s'avança tellement dans la peinture, qu'il ſe rendit le plus habile homme de ſon temps dans cet art, qui commençoit à ſe dégroſſir. Sa réputation ſe répandit bientôt dans toute l'Italie, & ſur-tout lorſqu'il eut commencé à faire des portraits, dont l'uſage étoit comme

perdu. Le pape Benoît XI avoit envoyé un homme à Sienne & à Florence, pour y voir les plus habiles peintres, & pour en rapporter quelque dessin de chacun d'eux. Cet envoyé s'adressa à Giotto, qui se fit d'abord donner un pinceau & du papier, puis sans le secours d'aucun autre instrument, traça un cercle qu'il donna à cet homme. On le trouva si également tracé, & si parfait dans sa figure, qu'il parut une chose admirable; & c'est ce qui donna lieu à ce proverbe italien, *Tu se più tondo che l'O del Giotto*, pour marquer un esprit qui n'est pas trop subtil. Ce fut ensuite de cela que le pape le fit venir à Rome, où il peignit divers ouvrages, & entr'autres ce grand tableau de mosaïque, qui est à présent au-dessus de la grande porte de l'église de saint Pierre, qu'on appelle *la nave del Giotto*. C'est un saint Pierre marchant sur les eaux. Le Giotto suivit la cour de Rome à Avignon en 1306, & demeura en Provence jusqu'après la mort de Clément V. Il alla en 1316, en Italie, où il fit amitié particuliere avec le Dante. Il peignit à Naples & ailleurs, & mourut l'an 1336, à Florence, où on lui éleva depuis une statue de marbre sur son tombeau. Petrarque a parlé très-avantageusement de lui. Le Giotto eut divers éleves qu'on estima. On vit peu de temps après, un peintre nommé *Thomas*, natif de Florence, qu'on surnomma le GIOTTINO, à cause qu'il imitoit très-bien la maniere de Giotto. Les Florentins employerent ce dernier pour faire un portrait ridicule de Gautier de Brienne, duc d'Athènes, qu'ils n'avoient pas de raison d'aimer. Le Giottino mourut jeune en 1356, âgé de 32 ans. * Vasari, *vit. de Pitt.* Felibien, *entretiens sur la vie des peintres*. Petrarque, *epist. famil. l.* 5, *&c.* De Piles, *vies des peintres*.

GIOVAGNONI (*Horace*) jurisconsulte, natif de Bologne en Italie, vivoit sur la fin du XVI siécle, vers l'an 1588. Il a composé divers ouvrages, & entr'autres un de consultations, qu'on a imprimé dans la même ville de Bologne, l'an 1615. * Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Alidosi, *de script. Bonon. &c.*

GIOVAN-ANTONIO DA VERCELLI, dit le SODOMA, peintre, vivoit dans le XVI siécle, & peignit dans le Vatican divers ouvrages que Jules II fit depuis ruiner. Il aimoit à représenter des actions deshonnêtes: ce qui lui fit donner le surnom de *Sodoma*. Giovan-Antonio fut connu du pape Léon X, qui le fit chevalier. Cependant son humeur bizarre & ses débauches le rendirent méprisable, & l'empêcherent d'acquerir ni biens, ni réputation. On dit qu'il mourut en 1554, âgé de 75 ans, dans l'hôpital de Sienne. * Vasari. Félibien, &c.

GIOVENAZZO, ville du royaume de Naples en Italie, dans la terre de Bari, avec évêché suffragant de Bari. Les auteurs Latins la nomment *Juvenatium*. Elle est petite & peu considérable, à deux ou trois milles de Molfetta. * Leandre Alberti. Sanson.

GIR ou GHIR, grande riviere d'Afrique. Elle a deux sources, l'une dans le Daara, contrée du Biledulgerid, l'autre dans le desert de Ghir. Elles se joignent dans celui de Zuenziga. Cette riviere, ainsi formée, traverse le desert de Targa, & se jette dans le lac de même nom, d'où ressortant, selon quelques cartes, elle baigne le desert de Lempta, le royaume de Borno, & entre dans le lac de Nuba: elle en sort sous le nom de Nubie, & va se décharger dans le Nil. * *Carte de l'Afrique par Wischer.*

GIRAC (Paul Thomas, sieur de) étoit fils de Paul Thomas, seigneur de Maisonnette, qui étoit natif de Jarnac, & vint s'établir à Angoulême. Il avoit une parfaite connoissance de la langue hébraïque, & faisoit fort bien des vers. Le fils naquit à Angoulême, & fut intime ami de Balzac. Il mourut le 2 janvier 1663. Une dissertation latine de Girac, où il critiquoit les lettres de Voiture, qui courut manuscrite en 1650, lui attira un grand démêlé avec Costar, archidiacre du Mans. Celui-ci entreprit la défense de son ami, mort depuis quelque temps, & répondit en 1653, à la dissertation de Girac, d'une maniere dont Balzac, qui l'avoit invité à y répondre, n'eut pas lieu d'être content. Cette réponse fut intitulée: *Défense de Voiture*. Costar la fit réimprimer en 1654, *in*-4°. après la mort de Balzac, & mit au devant la dissertation de Girac; ensuite de quoi on vit paroître quatre volumes tant de Costar que de Girac, savoir: Réponse à la défense, en 1655. Suite de la défense, aussi en 1655. Apologie de Costar, en 1657, enfin la réplique de Girac, imprimée à Leyde *in*-8° en 1660, & réimprimée en 1670, au même lieu. Costar avoit eu recours au magistrat pour empêcher que cette réplique ne fût imprimée à Paris, & il obtint une sentence du lieutenant civil qui leur défendit à tous deux, à Girac & à lui, d'écrire l'un contre l'autre. Cette réplique fut néanmoins publiée depuis à Paris après la mort de Costar. * Balzac, *dans un discours joint au Socrate chrétien.* Le P. Gaudin, *préface de son dictionnaire.* Bayle, *dict. crit.* Colomiés, *bibliothéque choisie*, édition de Paris 1731.

GIRACUNDA, ou CACAGIONI, petite ville de Tartarie. Elle est sur la côte de la Crimée, au couchant du cap Carosqui, ou Imkermen. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Charax*, petite ville de la Chersonese Taurique, laquelle d'autres croient être entierement ruinée. * Baudrand.

GIRALDI (Jean-Baptiste) né à Ferrare en 1504, étoit fils de *Christophe* Giraldi, homme de lettres, qui le fit élever avec soin, & parent du célebre Lilio Gregorio Giraldi. Il étudia sous Calcagnini, & après avoir fait de grands progrès dans les lettres, il s'attacha à la médecine, & prit le bonnet de docteur en cette faculté. Depuis il fut secrétaire d'Hercule d'Est, duc de Ferrare, & il exerça cet emploi durant seize années, jusqu'à la mort de ce prince. Il y fut continué deux ans sous Alfonse II, fils d'Hercule; mais quelques envieux le mirent si mal dans l'esprit de ce prince, qu'il fut comme contraint de sortir de sa cour. Il vint à Mondovi en Piémont, puis à Turin, où il s'arrêta quelque temps, jusqu'à ce qu'on l'engagea à aller enseigner la rhétorique à Pavie. Son érudition le fit considérer dans cette ville, où il fut reçu dans l'académie de *gli Affidati*, & où il publia divers ouvrages en prose & en vers. Il fut cruellement tourmenté de la goute, maladie qui étoit une espece d'héritage dans sa famille. S'imaginant que l'air de sa patrie contribueroit à lui faire recouvrer la santé, il se fit porter à Ferrare, où il mourut deux ou trois mois après, l'an 1573, âgé de 69 ans. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

GIRALDI (Lilio Gregorio) l'un des plus savans hommes que l'Italie ait produits dans les derniers siécles, naquit le 14 juin 1478, & consacra toute sa vie à l'étude. Il composa divers ouvrages, que nous avons en deux volumes *in-folio*, de l'impression de Leyde, en 1696. Les remarques de M. Colomiés sur le traité des poëtes de cet auteur, n'ont paru que dans cette édition. Son histoire des dieux des Gentils en 17 livres; celle des poëtes Grecs & Latins en dix, & celle des poëtes de son temps, qui en contient deux, sont les plus estimés. M. de Thou parle ainsi de lui dans l'onziéme livre de son histoire. » Il savoit très-bien » la langue grecque & latine, & connoissoit parfaitement les belles lettres & l'antiquité, qu'il a éclaircie » dans divers de ses écrits. Il est vrai qu'il eut le malheur de beaucoup souffrir par les caprices de la fortune, qui ne lui fut jamais favorable, & par le chagrin que lui donnoit son peu de santé. Son mérite » le rendoit digne d'une plus heureuse destinée. Il étoit » domestique du cardinal Rangoni, lorsque Rome fut » prise par l'armée de l'empereur Charles-*Quint* en » 1527, & il perdit tout son bien dans le pillage, » même sa bibliotheque: ce qui lui fut le plus sensible. » Quelque temps après, il se retira auprès de François » Pic de la Mirandole, qui l'aimoit beaucoup; & ce » nouveau protecteur lui fut enlevé par la trahison de » Galeoti. Alors Giraldi revint dans son pays, où il

» vivoit avec douceur, par l'union qu'il eut avec Jean » Menard, & avec Celio Calcagnini. La goute l'in- » commoda si fort, qu'il ne pouvoit ni marcher, ni » même tourner le feuillet d'un livre. Il vécut jusqu'à » une extrême vieillesse; mais dans une grande pau- » vreté, quoique Renée de France, duchesse de Fer- » rare, lui eût fait quelquefois du bien. « Ce fut lui qui inventa les trente nombres épactaux, commençant à trente, au premier jour de janvier, & allant toujours en diminuant jusques à un, pour suppléer le nombre d'or, & désigner exactement les nouvelles lunes. Il fit aussi un traité pour la réforme du calendrier, que son frere Lilio Antonio Giraldi présenta au pape Gregoire XIII, & qui fut suivi, après l'avoir communiqué à tous les princes chrétiens, & aux plus savantes universités de l'Europe. Lilio mourut au mois de février 1552. *Voyez* CALENDRIER GRÉGORIEN. * Gregorio Leti, *vie de Sixte V.* De Thou, *hist. l.* 11.

GIRALDO, prêtre Espagnol, fut auteur de l'histoire de Compostelle, qu'il entreprit, à la sollicitation de l'archevêque Didace. * Vasæus, *in chron. Hisp. c.* 14.

☞ GIRALDUS (Jean-Baptiste) appellé aussi CYNTHIUS, fut médecin, & enseigna d'abord la rhétorique à Ferrare, à Mondovi & à Pavie. Il a écrit plusieurs ouvrages dont la plupart sont en italien. Les latins sont *Eclogæ, Epigrammata & alia poëmata latina. Oratio ad M. Antonium Trevisanum Venetiarum principem. Oratio in funere Francisci Galliarum regis. Historia de gestis Andreæ Doria, principis Melfitani.* Ce dernier ouvrage n'a pas encore vu le jour. Les autres ouvrages de Giraldus sont tous en italien, & on peut en voir le dénombrement dans M. Teissier, *Eloges des hommes savans*, tom. 2, pag. 473, 474, édition de Holl. 1715. * *Dict. hist. ed. de Holl.* 1740.

GIRAPETRA, GERAPETRA, GIERAPETRA, petite ville sur un cap & un golfe du même nom. Elle est sur la côte méridionale de l'isle de Candie, à huit lieues de la ville de Setia, vers le couchant méridional. * Mati, *dict.*

GIRARD, ou GIRAUD (Silvestre) Anglois, du comté de Pembrok, vivoit dans le XII siécle, & a été l'un des plus doctes personnages de son temps. Il apprit dans son pays les belles lettres, la philosophie & les mathématiques; & ensuite ayant visité les plus célebres universités de l'Europe, il s'arrêta dans celle de Paris, où il étudia en théologie, & où il professa. Henri II, roi d'Angleterre, l'appella à sa cour, où il lui donna le soin de l'éducation du prince Jean son fils, & le fit son secrétaire. Silvestre Girard professa à Oxford; & ensuite ayant accompagné le prince en Irlande, il publia une description de ce royaume. Sa science lui fit des admirateurs; & sa faveur des envieux. On lui suscita diverses affaires, & un moine de Cîteaux l'accusa même du crime de lèze-majesté. Il se tira de ce pas dangereux, & prit le parti de s'éloigner de la cour. On lui donna l'archidiaconé de Brechin, puis celui de Saint-David, d'où il fut élevé sur le siége épiscopal de cette église. Il mourut en l'an 1210 ou 1214, selon d'autres, laissant un très-grand nombre d'ouvrages sur toutes sortes de sujets; comme des commentaires sur divers livres de l'écriture; des traités théologiques; des vies des saints, &c. * Leland & Pitseus, *de illust. script. Angl.* Balée, *de script. Britan.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

GIRARD (Pierre) cardinal, évêque du Pui, natif de Saint-Saphorin-le-Chastel dans la province de Forez, fut fait évêque du Pui en 1384, & s'attacha à Clément VII, qui l'employa dans diverses affaires importantes, & lui donna le chapeau à Beaucaire, le 29 octobre de l'an 1390. Girard, si l'on en croit quelques auteurs, avoit été évêque de Lodeve avant que de l'être du Pui; mais il n'y a pas d'apparence. On sait seulement qu'il abandonna Benoît XIII, pour se retirer à Pise, où le concile assemblée dans cette ville, le confirma dans ses dignités. Il fut grand pénitencier de l'église romaine, & mourut vers l'an 1415, quoique Contelorio croie qu'il vivoit encore en 1417. On dit que son corps fut enterré dans l'église cathédrale d'Avignon. * *Consultez* la vie de Clément VII, publiée par Bosquet. Contélorio. Frison. Auberi. Baluze, *vitæ pap. Aven.*

GIRARD (Jacques) jurisconsulte de Tournus, *florissoit*, dit la Croix du Maine, *en sa maison de Boye, près de sa patrie, en 1549 & en 1583.* L'auteur de la bibliothéque de Bourgogne conjecture que *Boye* est mis là pour *Boyer*, près de Tournus. Girard, ajoute-t-il, est auteur d'un livre qu'on regarde comme fort rare, intitulé : *Anchora utriusque juris, sive tituli totius Cæsarei juris & pontificii per tabulas, juxta litterarum ordinem sejunctim, cum lectionum varietatibus & scholiis*, à Lyon en 1551. *Typis Michaëlis Sylvii*, in-4°. Girard a traduit l'ouvrage de Roger Bacon, cordelier anglois, *De l'admirable puissance de l'art & de la nature, où il est traité de la pierre philosophale : la table d'Hermès Hortalan, sur ladite table ; secrets de Calibe, Juif ; miroir de Jean Meun ; l'élixir des philosophes ; l'art transmutatoire du pape Jean XXII*, &c. à Lyon en 1557, *in*-12, selon Borel, ou plutôt en 1558. Plus, *traduction du livre du pere Claude, céléstin, des choses merveilleuses en nature, où est traité des erreurs des sens, des puissances de l'ame & de l'influence des cieux* ; à Lyon en 1557, *in*-8°. Borel fait aussi mention de trois traités anciens en rimes françoises *de la transmutation métallique, avec la défense de cet art contre Jean Girard*, à Paris en 1561, *in*-8°, & croit que ce J. Girard, est le même Jacques Girard de Tournus. Voilà à peu près tout ce qu'on lit de cet auteur dans la bibliothéque des auteurs de Bourgogne. Nous ajouterons, 1. que nous avons vu du même, un livre intitulé : *L'aumonier de Jean-Louis Vivès*, traduction françoise : 2. que le recueil où est la défense contre Girard, qui est réellement celui de Tournus, a pour titre : *De la transformation métallique, trois anciens traités en rime françoise : à savoir, la fontaine des amoureux de science, auteur Jean de la Fontaine* (de Valenciennes :) *les remontrances de nature à l'alchymiste errant, avec la réponse dudit alchymiste, par Jean de Meung : ensemble un traité de son roman de la Rose, contenant ledit art : le sommaire philosophique de Nicolas Flamel, avec la défense d'icelui art & des honnestes personnages qui y vaquent, contre les efforts que J. Girard met à les outrager*, à Paris, chez Guillaume Ruillard, en 1561, *in*-8°, & à Lyon en 1590, *in*-16 ; mais la *défense*, qui est en prose, n'est point dans cette derniere édition. Cette défense, fort courte & très-superficielle, est contre une lettre insérée par Jacques Girard, à la suite de sa traduction du traité de Bacon, cité plus haut.

GIRARD (Jean) né à Dijon, étoit fils d'un autre *Jean* Girard. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'adonna à l'astrologie, & plus encore à la poësie qu'il a cultivée jusqu'à sa mort. En 1547 il fut reçu docteur en droit à Dole. Le discours qu'il fit à cette occasion, se trouve à la fin de ses *Epigrammata legalia.* Il a été long-temps maire d'Auxonne. Il se plaint que pendant sa magistrature « fut prise grande » quantité de bled à Auxonne, dans sa maison, & entier » pillage de sa librairie, par un chanoine de Beaune, son » beau-frere, qui en brula la plupart avec ses papiers » & compositions. » Dans ses préfaces & dans ses poësies, il se plaint continuellement de la fortune. Beze (*histoire des égl. ses réformées de France*) le loue comme un *homme de bonnes lettres & de gentil esprit* ; mais c'est sans fondement qu'il lui donne place parmi ceux de la religion prétendue réformée. On croit qu'il mourut en 1586, & il devoit être alors avancé en âge. Voici les écrits qu'on cite de lui, 1. *Sticostratia*, à Lyon en 1552, *in*-4°. 2. *Poëmata, sticostratia, epinikia græcorum carminum, metamorphosis novem sororum*, &c. à Lyon en 1558, à Paris en 1584, *in*-8°, à Lyon encore, *in*-4°, selon quelques-uns. 3. Chants du premier avénement de

de J. C. 4. Plusieurs chansons de carême, à Lyon en 1560, *in-8°*. 5. Diverses poësies dans le tome 2 du *Farrago poëmatum*, donné par Leger du Chesne, à Paris en 1660, *in-12*. 6. *Epigrammatum Lgalium liber facetissimus. Ejusdem scholia in singula epigrammata*, à Lyon en 1576, *in-8°*. 7. *Phantasmatum prosopopœa & alia ejusdem argumenti consolatoria*, à Lyon en 1576, *in-4°*. 8. Traité auquel est naivement dépeint le sentier que doit tenir l'homme pour bien & heureusement régir & gouverner les actions de sa vie, &c. à Lyon en 1579, *in-16*. 9. *Poëmata nova*, à Paris en 1564, *in-8°*. 10. Epitaphe de Jacques de Vintimille, dans le livre du pere Jacob *de claris scriptoribus Cabilonensibus*. 11. Plusieurs poësies, dans le tome I des *deliciæ poëtarum gallorum*, donnés par Gruter. L'original manuscrit de ses poësies, plus ample que les imprimés, est dans la bibliothéque du roi: on en trouve une courte notice dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, d'où cet article est extrait.

GIRARD (Claude, & non Antoine, comme dit le P. le Long dans sa bibliothéque historique de la France,) licencié en théologie de la faculté de Paris. Ce fut lui qui dressa avec M. Nicole les cinq fameux articles de doctrine qui furent présentés à M. de Choiseul, alors évêque de Cominges, & depuis évêque de Tournay, en janvier 1663, & envoyés au pape le 23 du même mois, signés seulement de MM. de la Lane & Girard. Dès le 25 suivant, les mêmes MM. Girard & de la Lane entrerent en conférence avec le P. Ferrier, jésuite, qui avoit été choisi pour ce sujet. Il y eut cinq conférences, dont la derniere se tint le 18 de février, & M. Girard en fit la relation par écrit, & y fit entrer tout ce que l'on avoit fait depuis quelque temps pour terminer les disputes. Ce récit a pour titre: *Relation abrégée de ce qui s'est fait depuis un an pour terminer les contestations présentes*, elle a été imprimée en 1663. Pendant que se tenoient les conférences, dont le résultat a été imprimé aussi *in-4°*; & depuis ces conférences, il a eu part à l'*acte* mis entre les mains de M. de Cominges, par les disciples de saint Augustin, pour le prier d'assurer le pape de la pureté de leur foi; à la procuration du 7 juin 1663, signée de lui & de M. de la Lane; à la déclaration mise entre les mains du même prélat, & présentée par le même au roi, le 24 septembre de la même année, & sans doute, à plusieurs autres actes qu'il fallut faire pendant tout le temps que l'on cherchoit un accommodement aux disputes qui s'étoient élevées sur la matiere de la grace, que le pape Clément IX termina par la paix de 1668. Le P. Gerberon, bénédictin de la congrégation de saint Maur, dans son histoire du Jansénisme, tome 2, attribue à M. Girard la *lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis*, sur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propositions soient dans le livre de Jansénius, du 28 d'août 1657, mais cette lettre est de MM. Arnaud, Nicole, & le Maistre. * *Mémoires du temps.*

GIRARD (Guillaume) archidiacre d'Angoulême, secrétaire de Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, qui mourut en 1642, a composé la vie de ce duc, qui contient ce qui s'est passé depuis l'an 1570 jusqu'en 1642. Elle a été imprimée *in-fol.* en 1655, à Paris; à Rouen, en trois volumes *in-12*, en 1663, & à Paris en 1673, en deux volumes *in-12*; enfin en 1736, en quatre volumes *in-12*. Il n'y a point d'augmentations. Le chevalier Cotton l'a traduite en anglois, & l'a fait imprimer à Londres, *in-fol.* en 1670. Cette histoire est écrite avec sincérité, & dédiée à Bernard de Foix & de la Valette, fils du duc d'Epernon. M. Girard est aussi l'auteur de l'épître dédicatoire à Conrart, des lettres de Balzac au même Conrart; de celle au marquis de Montausier, qui est au-devant des entretiens de Balzac; & de l'*Apologie du duc de Beaufort contre la cour, la noblesse & le peuple*, que l'on a longtemps attribuée à M. de Saint-Evremond, parmi les œuvres duquel elle se trouve. Voici en deux mots l'histoire de cette piéce. Le duc de Candale, le comte de Palluau, le comte de Moret, M. de Saint-Evremond & cinq ou six autres ayant soupé ensemble & se trouvant de bonne humeur, travaillerent à cette ingénieuse satyre. Chacun y fournit ce qu'il croyoit le plus capable de tourner en ridicule le duc de Beaufort; & M. Girard fut chargé de la mettre en ordre. Cette piéce fut faite en 1650, dans le temps que M. le duc de Beau-fort étoit grand amiral, & elle se trouve aussi dans les mémoires de M. de la Rochefoucault de l'édition de 1662, dans celle de 1669 &c. On doit au même auteur de cette piéce la traduction françoise de la Guide des pécheurs de Louis de Grenade Espagnol. Le pere Echard dans la bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique, prétend que M. Girard n'a traduit de Grenade, que la Guide des pécheurs, & que la traduction des autres ouvrages du même est d'un pere de l'Oratoire. Surquoi les journalistes de Trévoux disent dans le mois de mai 1723, que jusque-là on avoit cru que le P. de l'Oratoire n'avoit eu d'autre part à ces traductions, que le soin de les revoir, & de les faire imprimer: & bien des gens, ajoutent-ils, continueront de le croire. Sans prétendre décider cette question, il nous paroît, 1. par l'avis au lecteur, qui est au-devant de la nouvelle traduction des œuvres spirituelles de Grenade, que M. Girard n'a traduit que la Guide des pécheurs; il y parle uniquement de ce livre, & ne dit point qu'il ait traduit, ni entrepris de traduire les autres œuvres de Grenade, qu'on publie sous son nom: 2. par son épître dédicatoire à la sœur Anne-Marie de Jesus, religieuse Carmelite, & petite-fille du premier duc d'Epernon, il ne lui offre que la Guide des pécheurs, qu'il dit avoir faite par son ordre, & pour le duc de Candale, son frere: 3. le traducteur du catéchisme est un anonyme, qui n'a pas signé l'épître par laquelle il dédie son ouvrage à madame la duchesse de Longueville; le style de cette épître est très-différent de celui de Girard, qui est plus poli & moins pédant: 4. Girard devoit être fort âgé, lorsqu'il entreprit en 1658 de traduire la Guide des pécheurs, puisqu'il disoit alors à madame d'Epernon, Carmelite, qu'il étoit presque le plus ancien des serviteurs de sa maison, & qu'il y avoit près de 40 ans qu'il avoit rendu ses premiers services à M. le duc d'Epernon, son aïeul. Auroit-il tenté, à son âge, de traduire toutes les œuvres de Grenade. M. Girard a eu un frere qui est auteur de trois *Dialogues entre deux paroissiens de S. Hilaire du Mont, sur les ordonnances contre la traduction du Nouveau Testament de Mons.* Le premier sur l'ordonnance de M. l'archevêque de Paris, publiée le 20 novembre 1667; le second, sur celle du grand vicaire de l'archevêque d'Embrun, du mois de décembre 1667; & le troisiéme, sur celle du cardinal Barberin, archevêque de Reims, du 4 janvier 1668. Ces trois dialogues ont été imprimés *in-4°*, & *in-12*. Les deux premiers, qui sont très-longs, sont datés du 15 de décembre 1667. Nous n'avons pas vu le dernier. Ces deux freres ont été amis de Balzac, de Conrart, & de plusieurs savans de ce temps-là. * *Mémoires du temps.* Le Long, *biblioth. histor. de la France.* Des Maizeaux, *notes sur le 1 & le 6 vol. des œuvres de* M. de Saint Evremond, *in-12*. *Mémoires de* M. Ancillon.

GIRARD (Antoine) Jésuite, étoit de Corbigny, selon le pere le Long dans sa bibliothéque sacrée; l'auteur de la *bibliothéque des écrivains de Bourgogne*, dit seulement qu'il étoit né dans le diocèse d'Autun, en 1603. Il n'avoit que 18 ans lorsqu'il entra chez les Jésuites, où il fit dans la suite la profession des quatre vœux. Sotwel, dans la bibliothéque des écrivains de sa société, dit qu'il étoit dans le collége de la Fléche en 1674. Il mourut à Paris, vers 1680. Voici les ouvrages qu'on lui donne: 1. *La peinture de l'innocence, fondée sur la fuite du péché*, à Paris en 1645, *in-12*. 2. *La peinture de l'innocence, fondée sur la garde de la grace*, à Paris en 1646, *in-24*. 3. *Combats mémorables & victoires des saints, avec diverses images*, à Paris en

1647, *in*-4°. 4. *Les journées mémorables des François*, à Paris 1647, *in*-4°. 5. *Sommaire de la vie & passion de J. C.* avec figures, à Paris en 1650, *in-fol.* 6. *Tableau de la vie & des vertus de la sérénissime princesse madame Anne-Eléonore de Mantoue*, à Paris en 1657, *in*-8°. 7. *Les peintures sacrées sur la bible*, ou *discours faits en forme d'explication*, ou *d'exposition des choses contenues en les peintures ou images tirées de tout le corps de la bible*, avec figures, *in-fol.* & *in*-12: comme il y a eu beaucoup d'éditions de ce livre, nous n'en citerons aucune, ne sachant pas s'il y en a quelqu'une qui soit préférable. 8. *Recueil des épîtres & évangiles de toute l'année, avec leur explication conforme au sentiment des saints peres & des meilleurs interprétes*, en 1661, impression du Louvre, *in*-4°. 9. *L'idée d'une mort pieuse & chrétienne dans l'histoire de la mort de Louis XIII*, tirée d'un recueil du pere Jacques Dinet, qui l'assista à la mort, à Paris, de l'imprimerie royale, en 1656, *in-folio*. Outre ces ouvrages, le pere Girard a donné les traductions suivantes en françois: 1. Il a traduit du pere Drexelius, son confrere, trois écrits, savoir: *Rogus damnatorum*, à Paris en 1636, *in*-12, & 1638, aussi *in*-12; *Pictura misericordiæ*, à Paris en 1639, *in*-12; & l'*Heliotropium*, du même, en 1640 & 1659, *in*-12. 2. Les quatre livres de l'Imitation de Jesus-Christ, à Paris en 1641, *in*-12, & souvent depuis. 3. Histoire de Josaphat, roi des Indes, tirée de S. Jean de Damas, à Paris en 1642, *in*-12. 4. Du bien de l'état religieux, de Jerôme Platus, à Paris en 1644, *in*-4°. 5. De la vocation des Gentils, de S. Prosper, avec des réflexions, à Paris en 1649, *in*-8°. 6. *Manuale sodalitatis beatæ Virginis*, à Paris en 1651, *in*-12, & encore ailleurs. 7. De l'Imitation de la sainte Vierge, du pere François Ariaso, à Paris en 1652, *in*-24 8. Institution spirituelle du pere Blois (ne seroit-ce pas de Louis Blosius?) à Paris en 1658. 9. Les vies des saints, par Ribadenéira, à Paris, deux volumes *in-folio*, & plusieurs fois depuis à Lyon. 10. L'art de bien gouverner, suivant les exemples de Jesus-Christ & de S. Ignace. Œuvres du pere Hubert Wiltheim, Jésuite, à Paris en 1661, *in*-12. 11. Le miroir de la vie dévote, à Paris en 1662, *in*-12. 12. Abrégé de la vie de S. François Xavier, & ses nouveaux miracles, à Paris en 1662, *in*-8°. 13. Les deux fondemens du salut, tirés des ouvrages du pere Léonard Lessius, à Paris en 1663, *in*-12. 14. Le chemin du ciel, traduit du cardinal Bona, à Paris en 1664, *in*-24. 15. Les regles de la société de Jesus, à Paris en 1666, *in*-24. * Cet article est presque tout tiré de la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

GIRARD DE VILLETHIERRI, (Jean) prêtre de Paris, également recommandable par sa piété & par sa science, mort à Paris le 15 de janvier 1709, âgé de soixante-huit ans, a donné plusieurs ouvrages de morale & de piété; *le véritable pénitent; le chemin du ciel; la vie des vierges, des gens mariés, des veuves, & des religieux & religieuses, des riches & des pauvres; la vie des clercs;* un *traité de la vocation à l'état ecclésiastique; le Chrétien étranger sur la terre; un traité de la flaterie,* & un *de la médisance; la vie de* JESUS-CHRIST *dans l'eucharistie; le chrétien dans la tribulation;* un *traité des églises & des temples, & du respect qui leur est dû; la vie de saint Jean de Dieu*, dont on a une traduction italienne, imprimée en 1747; un *traité des vertus théologales; la vie des justes, où l'on explique les principaux devoirs & les obligations les plus importantes de ceux qui tendent à la justice chrétienne*, in-12, 1709. Tous ces traités étant ramassés, peuvent faire un corps de morale pratique pour toutes les conditions & tous les états, tirée de l'écriture sainte, des canons, des conciles & des peres de l'église. * Du Pin, *biblioth des aut. ecclef. du XVII siécle.*

GIRARD (Bernard de) seigneur DU HAILLAN, *cherchez* HAILLAN (Du.)

GIRARD BIANCHI, cardinal, *cherchez* BIANCHI.

GIRARD, ou GERARD, surnommé THOM, *cherchez* GERARD.

GIRARDIN D'AMIENS, ancien auteur, qui composa en vers un roman, qui a pour titre, *Meladius*. Il vivoit vers l'an 1260. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas.

GIRARDON (François) a été un célebre sculpteur & architecte, que M. de la Fontaine a appellé, avec raison, le Phidias de son siécle, dans ces vers à M. Simon de Troyes:

> *Votre Phidias & le mien,*
> *Et celui de toute la terre,*
> *Girardon, notre ami, l'honneur du nom Troyen,* &c.

Cet habile homme étoit né en effet à Troyes en Champagne en 1627, & fut élevé par Laurent Maniere. Après s'être perfectionné auprès de François Anguier, il se fit une grande réputation par les beaux ouvrages de sculpture auxquels il travailla à Versailles pour le roi Louis XIV. Sa majesté l'envoya à Rome avec une pension de mille écus, & depuis son retour il a toujours travaillé par son ordre pour les maisons royales & pour les jardins de Versailles & de Trianon. On y voit quantité de ses ouvrages, qu'il a exécutés en bronze ou en marbre, sur ses propres modéles, ou sur les dessins de Charles le Brun, premier peintre du roi. Il fut reçu à l'académie de peinture & de sculpture en 1657. Il y fut professeur en 1659, adjoint à recteur en 1672, recteur en 1674, & chancelier en 1695. Quand M. le Brun fut mort, Louis XIV donna à M. Girardon la charge d'inspecteur général de tous les ouvrages de sculpture. Il n'y eut que Pierre Puget, entre les sculpteurs, qui ne voulut pas dépendre de lui, & qui se retira à Marseille où il ne laissa pas que de travailler pour le service du roi. Girardon avoit en partage le talent de la correction & de l'ordonnance, & il n'a presque laissé que des chefs-d'œuvres, qui en conservant sur le marbre & l'airain les noms & les images des grands hommes, sont devenus autant de trophées qui rendent honneur à sa mémoire & l'immortalisent en quelque sorte avec eux. Le mausolée du cardinal de Richelieu, dans l'église de Sorbonne, est son ouvrage. La statue équestre de Louis le Grand, qui est à la place de Vendôme, où la statue & le cheval sont d'un seul jet, passe pour son chef-d'œuvre. Il avoit au Louvre où il logeoit une galerie très-précieuse, remplie de morceaux de sculpture des meilleurs maîtres, de bronzes, de dessins, de médailles, de monumens anciens, & autres richesses de cette nature. Il est mort le 1 de septembre 1715, âgé de 88 ans. Il avoit épousé Catherine Duchemin, qui s'est rendue célebre dans l'art de peindre les fleurs, qu'elle avoit appris de l'illustre Botson. Elle fut honorée d'une place à l'académie de peinture, & mourut en 1698. * *Mémoires du temps. Abcedario pittorico, pag.* 168.

GIRAUD ou GEROLD, que d'autres nomment *Geraud* & *Geronde*, patriarche de Jérusalem, vivoit dans le XIII siécle. Quelques-uns ont cru que c'étoit l'évêque de Valence qui avoit été abbé de Molesme, & dont Alberic fait mention. Ce dernier succéda à Humbert de Mirebel en 1230. * Alberic, *en la chron.* Sponde, *an. chron.* 1227, *n.* 7

GIRCONA, ou MARTIANI, petite ville de la Natolie propre. C'est l'ancienne *Myrina*, ville de l'Eolide. On la trouve sur le golfe de Smyrne, entre Smyrne & l'embouchure du Girmasti; & elle a encore un évêché suffragant d'Ephèse. * Baudrand.

GIRGIO, ville d'Afrique dans la haute Egypte, capitale d'une province, dite *le Cassif de Girgio*. Elle est située sur la riviere du Nil, entre Barbanda & Saïd. *Voyez* Thevenot, *voyage du Levant.*

GIRINET (Philibert) trésorier de l'église de saint Etienne de Lyon, ancienne métropolitaine, & la plus antique des églises de cette ville, étoit poëte latin, & fleurit dans le XVI siécle, à la fin. Il a fait une idylle

latine fort élégante sur le royaume & le roi de la Bazoche, si fameux autrefois, surtout parmi les clercs du Palais dans les XVI & XVII siécles. Cette piéce est d'environ 300 vers : elle n'a point été imprimée ; mais le P. Colonia, jésuite, en rapporte plusieurs morceaux dans son Histoire littéraire de Lyon. Girinet étoit oncle de Papire Masson, & eut soin de sa premiere éducation, & de le faire étudier, comme celui-là le témoigne dans sa Description des fleuves de France, *p.* 390. * *Voyez* ces auteurs.

GIRINGBOMBA, royaume d'Afrique, *cherchez* GINGIRO.

GIRMASTI, petite ville autrefois épiscopale. Elle est en Asie, dans la Natolie propre, sur la riviere de Chiaï, qui est le *Caicus* des anciens, au-dessus de Pergame. * Baudrand.

GIROLA, ou GEROLA, en latin *Girola*, village de la Laumeline, contrée du duché de Milan, en Italie. Il est près du Pô, entre la ville de Pavie & celle de Valence. Quelques géographes prennent Girola pour l'ancienne ville de la Gaule Cisalpine, qu'on appelloit *Acerræ*, ou *Achera*, que d'autres placent à Acere, village du Pavesan, & d'autres à Ghierra, village situé dans le Lodesan, vis-à-vis de l'embouchure du Sario dans l'Adda.* Mati, *diction. géographique.*

GIRON, ancienne maison d'Espagne, considérable par ses dignités & par ses alliances, dont l'on ne rapportera la postérité que depuis

I. MARTIN Vasquez d'Acunna, comte de Valence, qui épousa 1. *Therese*, fille d'*Alfonse* Tellez-Giron, seigneur de Frechoso : 2. *Beatrix* de Portugal, fille de *Jean* infant de Portugal, comte de Valence. Du premier mariage vinrent ALFONSE, qui suit ; *Therese* d'Acunna-Giron ; *Leonore* d'Acunna-Giron, mariée à *Jean* de Castro, seigneur de Cadaval ; *Genevre* d'Acunna-Giron, qui épousa 1. *Sanche* Manuel : 2. *Diegue* Lopez de Haro, seigneur de Busto & Ribilla.

II. ALFONSE Tellez-Giron, seigneur de Frechoso & de Belmonte, épousa *Marie*, fille & héritiere de *Jean* Fernandez-Pacheco, seigneur de Belmonte, dont il eut JEAN, qui suit ; & PIERRE Giron, qui a fait *la branche des comtes d'*URENA, *marquis de* PENNAFIEL, *ducs d'*OSSONE, *rapportée ci-après.*

III. JEAN Pacheco, marquis de Villena, duc d'Escalone, maître de l'ordre de saint Jacques, mourut le 14 octobre 1474. Il avoit épousé 1. *Marie* de Porto-Carrero, fille & héritiere de *Pierre*, seigneur de Moguer & de Villanova : 2. en 1471, *Marie* de Velasco, fille de *Pierre* Fernandez de Velasco, II comte de Haro, connétable de Castille. Du premier mariage sortirent entr'autres enfans, DIEGUE Lopez-Pacheco, qui continua la branche des ducs d'Escalone ; PIERRE Porto-Carrero, qui continua la branche des marquis de Villanueva ; & ALFONSE Giron, qui suit.

IV. ALFONSE Tellez-Giron, seigneur de Montaluan, avoit épousé *Marianne* de Guevara, fille de *Ladron*, seigneur du Val d'Escalante, dont il eut entr'autres enfans JEAN, qui suit ; *Pierre* Pacheco, évêque de Siguença, créé cardinal en 1545, viceroi de Naples, mort le 4 mars 1560 ; *Anne* Giron, mariée à *Jean* de Ajala, seigneur de Cebolla ; & *Catherine* Giron, alliée à *Pierre* Arias-Davila.

V. JEAN Pacheco II, seigneur de Montaluan, épousa *Marie* Chacon, fille de *Jean* Chacon, seigneur de Casarubios, & sœur du premier marquis de Los-Velez, dont il eut entr'autres enfans, ALFONSE, qui suit.

VI. ALFONSE Tellez-Giron, III seigneur de Montaluan, commandeur de l'ordre de saint Jacques, épousa *Jeanne* de Cardenas, fille d'*Alfonse*, comte de Puebla, dont il eut entr'autres enfans, 1. JEAN, qui suit ; 2. *Alfonse* de Cardenas, qui fut pere d'*Alfonse* Tellez-Giron ; & de *Rodrigue* Giron ; 3. *Gaspard* Giron, seigneur du Majorat de Berja-Munnez ; & *André* de Pacheco, évêque de Ségovie, puis de Cuença, inquisiteur général & archevêque de Séville.

VII. JEAN Pacheco, fut créé comte de Montaluan en 1563, & mourut le 2 octobre 1590. Il avoit épousé *Jeanne* Suarez de Tolede & Silva, dame de Galves, fille de *François* Suarez de Tolede, dont il eut ALFONSE, qui suit ; & autres enfans qui conserverent le nom de Pacheco.

VIII. ALFONSE Tellez-Giron, mourut avant son pere, le 5 juillet 1590. Il avoit épousé *Marie-Magdelene*, fille de *Ferdinand* de la Cerda, dont il eut JEAN, qui suit ; *Jeanne* de Tolede, mariée à *Alfonse* d'Alvarado & Velasco, II comte de Villamor ; & *Anne* de la Cerda, alliée à *Pierre* Cortez-de-Monroi, IV marquis du Val-de-Guaxaca.

IX. JEAN Pacheco, II comte de Montaluan, IX seigneur de Galves, &c. né le 17 mars 1590, mourut le 12 juillet 1666. Il avoit épousé *Isabelle* de Mendoza-Aragon, fille de *Henri* d'Aragon & Mendoza, dont il eut *Jean* Pacheco, né en 1610, mort jeune ; *Alfonse-Melchior*, qui suit ; *Baltazard* Pacheco, mort jeune ; *Alfonse* Tellez-Giron, mort jeune ; *Gaspard* Tellez-Giron, grand collégial de saint Ildefonse d'Alcala ; *Marie* Pacheco, alliée à *Louis* Laso-de-la-Vega, III comte d'Annover ; *Anne* Pacheco, religieuse ; *Isabelle* de Mendoza & Aragon, mariée 1. à *François* Galceran de Valdez & Cardonne, marquis de Mirallo : 2. à *Ferdinand* de Vega, seigneur de Palencia : 3. à *François* de Vega, IV comte de Grajal, II marquis de Montaos ; *Jeanne* Suarez de Tolede, religieuse ; *Françoise* de la Cerda, mariée 1. à *François* Diego Lopez-de-Zuniga & Sotomajor, VIII duc de Bejar : 2. à *Alvare* Perez Osorio & Sarmiento, IX marquis d'Astorga ; & *Therese* Pacheco, qui épousa *Arias* Gonçalez-Davila & Bobadilla, V comte de Punno-en-Rostro.

X. ALFONSE MELCHIOR Tellez-Giron-Pacheco-Tolede & Mendoza, chevalier de l'ordre de Calatrava, gentilhomme de la chambre du roi Philippe IV, mourut avant son pere le 22 août 1650. Il avoit épousé 1. *Agnès-Marie* de Haro-Avellaneda, fille de *Garcias* de Haro & Guzman, comte de Castrillo : 2. *Victoire* Doria & Caretto, fille de *Charles* Doria, duc de Tursis, morte en 1648 : 3. *Jeanne* de Velasco, fille de *Bernardin* Fernandez de Velasco, duc de Frias, VII connétable de Castille. De ce dernier mariage vinrent JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; & *Isabelle* Pacheco-d'Aragon & Velasco, mariée en juillet 1664 à *Emanuel-Joachim* Alvarez de Tolede & Portugal, VIII comte d'Oropesa.

XI. JEAN-FRANÇOIS Pacheco-Tellez-Giron-Tolede & Mendoza, né le 8 juin 1648, III comte de Montaluan, XI seigneur de Galves, duc d'Uceda, marquis de Belmonte, grand de Castille, conseiller d'état, président des ordres, puis président du conseil des Indes, & ambassadeur à Rome ; le roi de France le nomma en 1703 chevalier de l'ordre du S. Esprit. Il quitta depuis le parti du roi Philippe V, lorsque les Impériaux s'emparerent du royaume de Naples, pour s'attacher aux intérêts de l'empereur, qui lui donna le titre de vicaire impérial en Italie sans fonction, lui donna en décembre 1713 une place de conseiller d'état à la premiere promotion qui s'en fit quand il fut arrivé à Vienne, où il mourut le 25 août 1718, en sa 70 année. Il avoit épousé le 16 juillet 1677, *Marie* de Sandoval & Giron, IV duchesse d'Uceda, sa cousine germaine, fille de *Gaspard* Tellez-Giron, duc d'Ossonne, morte à Gènes le 23 juillet 1711, dont il eut EMANUEL-GASPARD, qui suit ; *Jean de Dieu*, mort à Rome le 2 décembre 1703, âgé de 17 ans ; *Antoine-Ignace*, mort jeune ; *Pierre-Vincent*, chevalier de Malte ; *Melchior* ; & *Joseph* Giron.

XII. EMANUEL-GASPARD Tellez-Giron, marquis de Belmonte, &c. a épousé en 1697 *Josephe-Antoinette* de Tolede de Portugal sa cousine germaine, fille d'*Emanuel-Joachim-Alvarez* de Portugal Tolede, comte d'Oropesa, & d'*Isabelle* Pacheco d'Aragon Velasco.

Branche des comtes de Urena, marquis de Pennafiel, *ducs d'*Ossonne.

III. Pierre Giron, second fils d'*Alfonse* Tellez Giron, seigneur de Frechoso, & de *Marie* de Pacheco, fut créé grand-maître de l'ordre de Calatrava en 1445, & mourut le 2 mai 1466. Il avoit épousé *Isabelle* de Las-casas, d'une noble famille de Séville, dont il eut Alfonse, qui suit; Jean, qui continua la postérité, *dont il sera parlé après son frere aîné; Rodrigue*, grand-maître de l'ordre de Calatrava après son pere, tué le 23 juillet 1480, ou 1482, à l'âge de 26 ans, laissant un fils *naturel*, dont la postérité finit à la troisiéme génération; & *Marie* Giron.

IV. Alfonse Tellez-Giron, seigneur d'Urenna, Pennafiel, Gumiel, Offonne, Briones & Moron, fut créé comte d'Urenna par le roi Henri IV, & mourut peu après l'an 1469, sans laisser de postérité de *Blanche* de Herrera, dame de Petraza.

IV. Jean Tellez Giron, frere du précédent, fut II comte d'Urenna, seigneur de Pennafiel, &c, & mourut le 21 mai 1528, âgé de 72 ans. Il avoit épousé *Leonore* de la Vega-Velasco, fille de *Pierre* Fernandez, II comte de Haro, connétable de Castille, morte en 1522, dont il eut Pierre, qui suit; Jean, qui continua la postérité, *qui sera rapportée après celle de son frere aîné; Isabelle*, mariée à *Beltram* de la Cueva, III duc d'Albuquerque; *Marie*, alliée à *Ferdinand Henriquez*, V amirante de Castille, duc de Medina de Rioseco; *Mencie*, qui épousa *Henri* d'Acunna & Portugal, IV comte de Valence; *Leonore*, femme de *Louis* Fernandez-Portocarrero, comte de Palma; autre *Marie*, alliée 1. à *Henri* de Guzman, IV duc de Medina-Sidonia: 2. à *Rodrigue* Ponce-de-Léon, premier duc d'Arcos; *Jeanne*, premiere femme du même *Rodrigue* Ponce-de-Leon, I duc d'Arcos; & *Anne* Giron, abbesse de sainte Claire de Villafiechos.

V. Pierre Giron, III comte d'Urenna, seigneur d'Offonne, &c, mourut le 25 avril 1531. Il avoit épousé *Mencie* de Guzman, fille de *Jean-Alfonse*, III duc de Medina-Sidonia, morte le 29 novembre 1526, dont il eut pour fille unique *Marie* Giron, alliée à *Innico* de Velasco & Touar, marquis de Berlanga.

V. Jean Tellez-Giron, frere puîné du précédent, fut IV comte d'Urenna, seigneur d'Offonne, &c, & mourut le 19 mai 1558, ayant eu de *Marie* de la Cueva, fille de *François* Fernandez, II duc d'Albuquerque, Pierre, qui suit; *Marie*, alliée à *Manrique* de Lara, IV duc de Nagera; *Leonore*, mariée à *Pierre* Faxardo, III marquis de Los-Velez, morte le 6 juillet 1566; & *Magdeléne* Giron, qui épousa *George* d'Alemcastro, II duc d'Aveiro.

VI. Pierre Giron, V comte d'Urenna, fut créé duc d'Offonne en 1562, fut aussi viceroi de Naples, & mourut en...... Il avoit épousé 1. *Leonore-Anne* de Guzman, fille de *Jean-Alfonse*, VI duc de Medina-Sidonia, morte en 1573: 2. en 1575 *Isabelle* de la Cueva, fille de *Diego* de la Cueva, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Jean, qui suit; *Pierre*, chevalier de l'ordre de Calatrava, né le 24 août 1557; *Marie*, née en 1553, alliée à *Jean* Fernandez de Velasco; & *Anne* Giron, née le 7 décembre 1558, mariée à *Ferdinand* Henriquez de Ribera, IV marquis de Tarifa.

VII. Jean Tellez-Giron, né le 20 octobre 1554, fut II duc d'Offonne, marquis de Pennafiel, VI comte d'Urenna, & épousa *Anne-Marie* de Velasco, fille d'*Inico* Fernandez de Velasco, connétable de Castille, dont il eut Pierre, qui suit; *Leonore*, & *Anne* Giron, mortes jeunes.

VIII. Pierre Giron, né le 17 décembre 1574, fut III duc d'Offonne, II marquis de Pennafiel, VII comte d'Urenna, viceroi de Sicile, puis de Naples, chevalier de la toison d'or, & mourut le 25 septembre 1624. *Voyez ci-après son article particulier.* Il avoit épousé *Catherine* Henriquez de Ribera, fille de *Ferdinand*, II duc d'Alcala, dont il eut pour fils unique, Jean, qui suit.

IX. Jean Tellez-Giron, IV duc d'Offonne, III marquis de Pennafiel, VIII comte d'Urenna, &c, viceroi de Sicile, mourut à Palerme le 12 octobre 1656. Il avoit épousé *Isabelle* de Sandoval & Roxas, fille de *Christophe* comte de Sandoval, & Roxas, duc d'Uceda, dont il eut pour fils unique, Gaspard, qui suit.

X. Gaspard Tellez-Giron, V duc d'Offonne, IV marquis de Pennafiel, IX comte d'Urenna, &c, gouverneur du Milanez, conseiller d'état, président du conseil des ordres, & grand écuyer de la reine d'Espagne, mourut le 2 juin 1694. Il avoit épousé 1. *Felicie* de Sandoval des Ursins, duchesse d'Uceda, fille de *François* Gomez de Sandoval, duc de Cea, de Lerme, & d'Uceda, morte en 1671: 2. en 1673, *Anne-Antoinette* de Benavidés Carillo & Tolede, marquise de Formesta & Caracène, fille de *Louis* de Benavidés, marquis de Caracène. Du premier mariage vinrent; *Isabelle-Marie* de Sandoval & Giron, duchesse d'Uceda, mariée en 1677, à *Jean-François* Pacheco Tellez-Giron-Tolede & Mendoza, III comte de Montaluan, à cause de laquelle il fut duc d'Uceda, morte à Gènes le 23 juillet 1711, *ainsi qu'il a été remarqué ci-devant; Marie* de Las-Nieves-Giron & Sandoval, mariée à *Louis-François* de la Cerda & Aragon, IX duc de Medina-Celi; *Marianne* Giron, dame d'honneur de la reine Louise, laquelle fit profession le 21 décembre 1684, aux Carmelites de sainte Anne de Madrid; *Catherine-Marie* Giron, alliée en 1687, à *Antoine* Fernandez-Manrique-de-la-Cueva, XIV comte de Castaneda, & IV marquis de Flores-d'Avilla; & *Hiacinthe-Marie* Giron-de-Sandoval, qui épousa en 1689, *Jean* Henriquez de Guzman, XII comte d'Alva-d'Aliste, morte en 1695. Du second mariage sortirent, François-Marie-de Paule, qui suit; Joseph, qui a continué la postérité *rapportée ci-après; Marie-Anne* de Benavidés-Carillo-Tolede & Giron, née en 1674, mariée en 1705, à *Joseph* de Velasco & Carvajal, duc de Frias, connétable de Castille, &c, morte en septembre 1717, âgée de 44 ans; & *Emanuele* Tellez-Giron, fille d'honneur de la reine, alliée le 7 octobre 1703, à *N.* de la Cerda, comte de Paredes.

XI. François-Marie-de-Paule Tellez-Giron, VI duc d'Offonne, V marquis de Pennafiel, X comte d'Urenna, &c, grand d'Espagne de la premiere classe, grand chambellan de sa majesté catholique, grand notaire dans le royaume de Castille, commandeur de l'ordre de Calatrava, grand commandeur aux Clefs, & dans l'ordre de S. Jacques, l'un des grands assistans à la chambre du roi catholique, fut général de ses armées, capitaine de la premiere compagnie de ses gardes du-corps, son premier ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la paix d'Utrecht en 1714, & mourut à Paris la nuit du 2 au 3 avril 1716, âgé de 38 ans. Il avoit épousé en décembre 1694 *Marie* de Velasco & Benavidés, fille & héritiere d'*Innico* Fernandez-Velasco & Touar, IX connétable de Castille, VIII duc de Frias, VII marquis de Berlanga, &c, dont il eut *Marie-Dominique* Giron-de-Velasco; & *Marie-Ignace* Giron.

XI. Joseph de Benavides-Carillo-Giron, marquis de Pinto, frere puîné du précédent, après la mort duquel il devint VII duc d'Offonne, marquis de Pennafiel, comte d'Urenna, &c. Il fut nommé ambassadeur extraordinaire en France, & dans la premiere audience publique qu'il eut du roi, le 13 novembre 1720, il fit les complimens à sa majesté sur la convention de son mariage avec l'infante d'Espagne, & demanda au nom de Philippe V Louise-Elizabeth d'Orléans pour le roi Louis I, alors prince des Asturies. Dans le chapitre des ordres du roi tenu à Paris le 22 janvier 1722, il fut proposé pour être reçu chevalier des ordres du roi à la premiere promotion que sa majesté feroit après

ſon ſacre, & cependant il fut décidé qu'en attendant ſa majeſté lui accorderoit un brevet pour porter le cordon bleu. Il a épouſé le 20 ſeptembre 1721 *N.* de Guzman, fille de *N.* duc de Medina-Sidonia. * Imhoff, *en ſes grands d'Eſpagne, &c.*

GIRON (D. Pierre) duc d'Oſſonne, II marquis de Pennafiel, VII comte d'Urenna, chevalier de la toiſon d'or, conſeiller d'état du roi d'Eſpagne, viceroi de Sicile, puis de Naples, étoit fils de dom *Jean*-Tellez Giron, & de dona *Anne-Marie* de Velaſco. Il parut dans ſa jeuneſſe très-taciturne, & d'un tempérament mélancolique; mais une gouvernante enjouée qu'on choiſit, & ſon précepteur André Savone Eſpagnol du même caractere, changerent ſi bien le ſien, que juſqu'à la fin de ſa vie il parut porté à la joie & au plaiſir, & qu'on lui reprocha même qu'il penchoit un peu trop vers la boufonerie pour une perſonne de ſa naiſſance & de ſon rang. Il fut mené à Naples encore enfant en 1581, lorſque ſon grand pere alla ſe mettre en poſſeſſion de la viceroyauté de ce royaume. Au retour d'Italie on l'envoya étudier à Salamanque en 1587, d'où ſur la fin de l'année il retourna à Madrid, où on lui donna un gouverneur, & où il commença d'apprendre ſes exercices. Après la mort de Henri III roi de France, il ſuivit à Paris le duc de Feria, qui y venoit pour ſoutenir dans les états qui y furent tenus, le parti des Ligueurs, qui vouloient exclure Henri IV de la ſucceſſion à la couronne. Au bout de ſix mois étant retourné en Eſpagne, il fit un voyage en Portugal, & à ſon retour ayant trouvé Philippe II mort, il conçut de grandes eſpérances de s'avancer à la cour ſous le nouveau regne de Philippe III, & pour réuſſir il s'attacha au duc de Lerme, qui paroiſſoit avoir la confiance de ce prince. Il épouſa peu de temps après dona *Caterina* Henriquez de Ribera, fille du duc d'Alcala, & prit preſque auſſitôt le nom du duc d'Oſſonne, ſon pere ayant peu ſurvécu à ſon mariage. Malgré le crédit de ſes amis, ſa naiſſance, & ſon propre mérite, voyant qu'on ne ſongeoit point à l'avancer, parcequ'on avoit prévenu le roi contre lui, il prit la réſolution de paſſer en Flandre avec le connétable de Caſtille, que le roi catholique envoyoit dans les Pays-Bas, pour aſſiſter l'archiduc Albert de ſes conſeils. Dans une audience que le connétable eut de Henri IV à ſon paſſage par la France, ce duc qui l'y accompagnoit s'étant couvert comme grand d'Eſpagne, quoique les princes du ſang qui y aſſiſtoient reſtaſſent découverts, cela donna occaſion d'examiner le cérémonial; & le roi voyant que ce n'étoit que depuis François I que les princes avoient ceſſé de ſe couvrir dans les audiences publiques, il les rétablit dans ce droit qu'ils ont toujours conſervé depuis. Pendant les ſix campagnes qu'il fit en Flandre, il y ſervit toujours à ſes dépens, & ſe diſtingua par ſa valeur. Après avoir reſté quelque temps dans les Pays Bas, il paſſa en Angleterre, & retourna enſuite en Eſpagne en 1607, fut honoré de la charge de gentilhomme de la chambre du roi, & fut choiſi un des quatre conſeillers du conſeil de Portugal. Avant ſon retour il avoit été nommé par l'archiduc, chevalier de l'ordre de la toiſon. Il fut un de ceux qui s'oppoſerent le plus au deſſein que le conſeil d'Eſpagne prit en 1610 de chaſſer les Maures. Il fut ſoupçonné d'avoir été pendant ſon ſéjour en Flandre, imbu des ſentimens des novateurs, accuſation dont il ſe juſtifia. En 1611 il obtint la viceroyauté de Sicile: pendant le temps de ſon gouvernement, il rétablit les affaires de ce royaume, qui étoient dans un état déplorable: fit relever les fortifications des places fortes, & mettre la marine ſur un ſi bon pied, que les Turcs n'oſerent plus paroître ſur les côtes de cette iſle. Après avoir été pendant quatre ans gouverneur de la Sicile, il fut nommé viceroi du royaume de Naples. Les Napolitains inſtruits de tous les biens qu'il avoit procurés à leurs voiſins, oublierent le gouvernement dur & ſévere du grand-pere de leur nouveau viceroi, & jouirent bientôt par ſes ſoins des mêmes avantages que les Siciliens avoient eus pendant qu'il les avoit gouvernés. Dans le temps de ſa viceroyauté en Sicile, ſes ſeuls ennemis furent les Turcs; étant à Naples il eut en butte les Vénitiens, dont il réſolut d'abattre la fierté, & de leur diſputer l'empire de leur golfe, qu'il croyoit qu'ils s'attribuoient ſans titre. Il les fatigua en effet extraordinairement par les courſes & les priſes que ſes vaiſſeaux firent ſur eux; & ce fut en vain que le pape lui envoya un nonce pour l'obliger à faire la paix avec la république de Veniſe. En 1618 la viceroyauté de Naples lui fut continuée pour trois ans: ce qui fâcha extraordinairement les Vénitiens, qui avoient eſperé de ſe voir délivrés d'un voiſin ſi inquiet, & toujours prêt à les fatiguer. Ce fut dans cette année que fut découverte, par le moyen de Jaffier un des conjurés, la fameuſe conjuration contre Veniſe; il eſt difficile de décider ſi le duc d'Oſſonne ou le marquis de Bedmar en forma le deſſein. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eut beaucoup de part aux préparatifs qui ſe firent pour l'exécution de ce deſſein, & que lorſqu'il eut manqué, il fut le premier à crier contre cette entrepriſe, pour faire croire qu'il ne s'en étoit point mêlé. Ses ennemis & ſes envieux, ſurtout les officiers de l'inquiſition, qu'il avoit refuſé d'établir à Naples, malgré les ordres réiterés de la cour d'Eſpagne, y rendirent bientôt ſa fidélité ſuſpecte. Il ſe ſoutint pourtant quelque-temps contre ces mauvais offices, en mariant ſon fils qu'il avoit laiſſé en Eſpagne, avec la fille du duc d'Uceda favori du roi, & fils du duc de Lerme. Mais enfin il ſuccomba, ſoit que la calomnie eût part à ſa chute, ou que le deſſein qu'on lui impoſoit de ſe rendre ſouverain de Naples, fût véritable: ce que bien des auteurs avancent, & même avec aſſez de vraiſemblance, par toutes les démarches qu'il faiſoit depuis quelque-temps pour ſe concilier les eſprits des peuples, & même des Jéſuites & des autres eccléſiaſtiques, pour qui juſques-là il avoit marqué peu d'égard. Quoi qu'il en ſoit, le cardinal Borgia fut nommé ſon ſucceſſeur, avant que les trois dernieres années de ſa viceroyauté fuſſent achevées. Il diſputa envain le terrein; il fallut reprendre la route d'Eſpagne, où il arriva avec ſa famille & une grande quantité de toutes ſortes de richeſſes. La mort de Philippe III acheva ſa diſgrace: le duc de Lerme & le duc d'Uceda ſes protecteurs ayant été éloignés par le nouveau miniſtere, il fut arrêté & conduit priſonnier au château d'Almeda, à deux milles de Madrid. Ses ennemis n'omirent rien pour faire venir de Sicile & de Naples des informations pour l'inſtruction de ſon procès. Les Siciliens, bien loin de le charger, envoyerent un mémoire en ſa faveur: mais pour les Napolitains, leurs informations rempliſſoient plus de dix-ſept rames de papier, mais pleines de tant de plaintes mal fondées, que les juges eux-mêmes déclarerent qu'à peine s'y trouvoit-il une accuſation qui eût quelque fondement. Le duc répondit d'une maniere aſſez fiere à toutes les accuſations propoſées contre lui, & fut preſque juſtifié par ſes réponſes: auſſi lui donna-t-on plus de liberté, & entr'autres, celle de voir ſes parens & ſes amis. Il mourut dans cette priſon l'an 1624, après y avoir été renfermé pendant trois ans. Peut-être auroit-il pu ſe juſtifier; & la cour d'Eſpagne après ſa mort le favoriſa en levant le ſequeſtre mis ſur ſes biens, qui furent rendus à ſon fils, auquel même on donna la viceroyauté de Sicile. Le duc d'Oſſonne étoit en réputation de dire de bons mots; on les a recueillis, mais il faut avouer que la maxime de M. Paſcal, qu'être diſeur de bons mots eſt un mauvais caractere, convient parfaitement au duc d'Oſſonne, à qui malgré ſon eſprit il a échapé beaucoup de fades plaiſanteries qui ne peuvent plaire aux gens biens ſenſés. * Greg. Leti. *vit. P. Giron duca Oſſun.* 1699.

GIRON DE LOAYSA (Garcias) archevêque de Tolede, étoit Eſpagnol, natif de Talavera, & fils de *Pierre* Giron, conſeiller au conſeil de Caſtille, & de *Mencia* de Carvajal. Il étudia dans l'univerſité d'Alcala;

& après s'y être avancé dans la philosophie & dans la théologie, il acquit encore de grandes connoissances dans l'histoire & dans l'étude des conciles. Depuis il se retira à Tolede, dont il étoit chanoine, & où son oncle Lopez de Carvajal, lui résigna l'archidiaconé de Guadalajar, qui est une des dignités de cette église. Il y passa jusqu'à l'année 1585 que Philippe II roi d'Espagne, le fit venir à la cour. Giron y fut aumônier du roi, & maître de sa chapelle, & peu de temps après, précepteur de son fils Philippe infant d'Espagne. Le cardinal Albert d'Autriche le laissa grand-vicaire de son archevêché de Tolede, lorsqu'il vint l'an 1596 gouverner les Pays-Bas. Depuis, ce prince s'étant marié avec l'infante Elizabeth-Claire-Eugénie, Philippe II fit donner cet archevêché à Giron, qui n'en jouit pas longtemps; car il mourut cinq ou six mois après, le 22 février 1599. On dit que ce fut du chagrin de voir que le roi Philippe III, qui venoit de succeder à son pere, ne lui témoigna pas toute la considération qu'il devoit à ses services. Ce docte prélat a laissé un recueil des conciles d'Espagne sous le titre de, *Collectio conciliorum Hispaniæ, cum notis & emendationibus*, qu'il publia en 1594. Il mit les traités suivans à la tête de cet ouvrage: *Ordo & chronologia Gothorum regum & Suevorum; Chronologia Toletanorum præsulum & conciliorum; De primatu ecclesiæ Toletanæ; De dignitatibus & officiis regis & domûs regiæ Gothorum.* Pantin étoit auteur de ce dernier traité.* De Thou, *hist. lib.* 117. Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Sponde. Vossius. Sirmond. Labbe, &c.

GIRONDA, anciennement *Caretha, Dionysia*: c'est une petite isle de la mer Méditerranée. Elle est sur la côte de la Natolie, près du cap de Chelidonia. * Baudrand.

GIRONDE, maison connue en Auvergne dès le commencement du XIV siécle, où l'on trouve un PIERRE de Gironde, damoiseau, de la paroisse d'Auriac, qui le dimanche d'après l'Ascension de l'année 1302, reconnut tenir de Berauld seigneur de Mercœur, chevalier, ce qu'il possédoit dans le château de Gironde & ses dépendances, & dans plusieurs autres lieux de la même province, comme *ses prédécesseurs* avoient fait. *Aygline*, veuve de ce PIERRE de Gironde, rendit deux aveux, le premier l'an 1322, à Berauld, seigneur de Mercœur, des fiefs qu'elle tenoit à cens & rentes assis au château de Gironde & autres lieux; & le second le samedi d'après l'exaltation de la sainte Croix 1334, à Charles de Valois comte d'Alençon, seigneur de Mercœur, d'un fief & de plusieurs cens & rentes, assis dans la mouvance de Mercœur. On trouve aussi un JEAN de Gironde qui trois jours avant la Pentecôte de l'année 1310, donna à ce Berauld, dauphin, seigneur de Mercœur, aveu & dénombrement des fiefs, cens & rentes, & autres dépendances de la terre de Gironde. Le même reconnut tenir plusieurs terres, châtellenies, & rentes que ses ancêtres avoient possédées avant lui, & il en fit hommage à Berauld, seigneur de Mercœur, le mardi après la fête de tous les Saints de l'année 1311. Le même jour ASTORGE de Gironde, qualifié *Damoiseau*, reconnut tenir du même seigneur le droit qu'il avoit de lever trois quarts de ségle de cens dans certains héritages. Le mercredi après la fête de S. Julien 1322, *Besnat* (*Bisnatus*) de Gironde, damoiseau, d'Auriac, reconnut tenir du seigneur de Mercœur, *un franc-fief de la main & de la bouche dans* la baillie appellée de *Blasilie* ou de *Blesle*. PIERRE de Gironde, paroissien de l'église d'Auriac, reconnut le samedi d'après la fête de sainte Croix 1334, tenir en fief de Charles de Valois, comte d'Alençon, à cause de sa seigneurie de Mercœur, l'hospice de Gironde, avec le domaine, la jurisdiction, & la cour. Le même ou un autre du même nom, qualifié *Damoiseau*, donna aveu & dénombrement à Berauld seigneur de Mercœur, de son hospice de Gironde, le dimanche d'après la saint Martin d'hiver 1339. ARNAULD de Gironde, damoiseau seigneur de Castillac *aliàs* de Lastigneta, donna aveu & dénombrement de tous les biens qu'il possédoit en Auvergne, le lundi fête de la sainte Vierge 1343. JEAN de Gironde confessa & reconnut le jeudi d'après la fête de S. Urbain, pape, en 1349, tenir d'illustre & puissant seigneur Berauld dauphin, à cause de sa terre de Mercœur, en franc-fief & de franc-fief avec fidélité & hommage de la bouche & de la main, tous les cens & revenus qu'il prenoit dans la baillie de Blesle & de Maelhargues. Le mercredi fête de S. Jacques & de S. Christophe 1358, HUGUES de Gironde fit la foi & hommage à Berauld comte de Clermont, à cause de sa terre de Mercœur, du mas de l'Astiguet de la paroisse de Lastic. Le jeudi d'après la fête de l'Epiphanie, 1364, *Françoise*, *Isabelle & Marguerite*, filles & héritieres de RAYMOND (que l'on trouve aussi nommé BERNARD) de Gironde, donnerent leur aveu & dénombrement au comte de Clermont, seigneur de Mercœur, des biens & terres de feu leur pere, situés dans la paroisse de Lastic, & autres. Le dimanche pénultiéme du mois d'août 1404, PIERRE de Gironde, qualifié *Noble homme*, *Damoiseau*, seigneur de Gironde, de la paroisse d'Auriac, donna aveu & dénombrement de sa terre de Gironde à Berauld dauphin d'Auvergne, seigneur de Mercœur. Lui ou un autre de même nom pareillement qualifié *Damoiseau*, reçut un aveu le lundi fête de sainte Anne 1417. Des mémoires lui donnent pour femme *Marie* de la Couze. Le temps auquel ce PIERRE de Gironde vivoit, fait présumer qu'il pouvoit être pere de celui qui suit.

I. JEAN de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde, est le premier de sa maison depuis lequel on puisse suivre une filiation certaine. Elle est prouvée entr'autres par un arrêt de la cour des aides de Montferrand-lès-Clermont du 29 mars 1624, par lequel un de ses descendans fut maintenu dans sa noblesse. Il rendit hommage de sa terre de Gironde au seigneur de Montpensier, à cause de sa terre de Mercœur, au mois d'oct. 1413. Il paroît par des lettres du 11 juillet 1419, que la seigneurie de Gironde étoit mouvante en fief & hommage du seigneur de Montpensier, & exempte de dîmes. Il donna quittance le 11 juillet 1432, de la somme de 10 livres tournois qui lui avoient été taxées pour ses peines & salaires d'avoir vaqué à mettre sus une aide octroyée au roi dans le haut pays d'Auvergne. Il avoit épousé en 1394, *Jacqueline* de Langehac, de laquelle il eut celui qui suit.

II. PIERRE de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde, de Bégoule & de la Bastide, fut marié par contrat du 10 décembre 1429, avec *Gabrielle* de Vassselieu, dont il eut LOUIS seigneur de Gironde, qui suit; & *Pierre* de Gironde, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.

III. LOUIS de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde, de Bégoule & de la Bastide, servit sous le comte de Montpensier, & fut ensuite gouverneur du prince son fils. Il fit hommage pour la seigneurie de Gironde le 18 octobre 1493, & avoit été accordé dès l'âge de 12 à 13 ans par contrat du 20 janvier 1443, avec *Marguerite* de Rochefort. De cette alliance vint celui qui suit.

IV. TRISTAN, seigneur de Gironde, de la Bastide & de Bégoule, écuyer, rendit aveu des seigneuries de Gironde, Bégoule & autres terres au comte de Montpensier, à cause de sa baronie de Mercœur, le 6 février 1503, & fit hommage pour sa seigneurie de Gironde & de la Bastide, à Antoine de Lorraine, baron de Mercœur, le 12 juin 1535. Il avoit été marié par contrat du 12 février 1502, avec *Catherine* fille de *Jean*, dit *Guionnet* de Montservier & de *Jeanne* de Bornac. Il eut d'elle FRANÇOIS seigneur de Gironde, qui suit; & *Charles* de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde & de Bégoule, qui donna quittance en qualité d'héritier de sa mere le 8 avril 1544.

V. FRANÇOIS de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde, de Bégoule & de la Bastide, donna aveu, déclaration & dénombrement de ses fiefs le 25 août 1537, & encore le 6 août 1550; obtint de Nicolas de Fon-

tanges, chevalier, des certificats de ses services au ban & arriereban de la noblesse de la province d'Auvergne, le 18 janvier 1542, & 23 août 1543. Il est encore compris dans l'extrait du rôle du ban & arriereban de la même province, dont la montre fut faite en la ville de Riom au mois de mars 1557: & rendit hommage le 12 septembre 1561, au comte de Vaudemont, baron de Mercœur, du lieu & de la basse justice de la seigneurie de Gironde que *ses prédécesseurs avoient tenu de tout temps & ancienneté* des seigneurs de Mercœur. Il ne vivoit plus au mois de juin 1572. Il avoit épousé par contrat du 4 juin 1531, *Jeanne* de S. Pol, sœur de *Pierre* de S. Pol, écuyer, seigneur de la Guillanche & de Vasselieu, & fille de *Sébastien* de S. Pol, seigneur des mêmes lieux, & de *Catherine* de Rochefort, de Dauphiné. De ce mariage sortirent ANTOINE seigneur de Gironde, qui suit; *Louis* de Gironde, né & baptisé à Bégoule, paroisse de Molanpise, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui étant âgé d'environ 18 ans, obtint commission du prieur d'Auvergne du 1 juin 1559, pour faire ses preuves de noblesse, qu'il remonta jusqu'à son bisaïeul, & qui furent admises comme bonnes par lettres du même prieur d'Auvergne du 3 juin 1560. Il fut maréchal des logis de la compagnie du sieur de Montrond, & ensuite commandeur de S. Vidal en Poitou; *Gabriel* de Gironde, écuyer, sieur de Bégoule, qui fit partage avec son frere aîné le 7 novembre 1572; & *Gabrielle* de Gironde mariée par contrat du 21 juin 1572, avec *Laurent* Mollein de la Vernede, seigneur d'Auriac en Auvergne, qui donna quittance de sa dot le 10 janvier 1585.

VI. ANTOINE de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde, de Bégoule, de Chaliliargues & de la Bastide, chevalier de l'ordre du roi, rendit aveu au baron de Mercœur le 13 mars 1559, & fut successivement maréchal des logis, & guidon de la compagnie du sieur de Montrond, comme il paroît par ses quittances pour ses gages en ces qualités, en date des 10 mai 1569, 29 décembre 1570, &c. Le roi Charles IX, par brevet donné à Blois le 6 avril 1572, signé CHARLES & plus bas *Pinart*, & scellé du grand sceau en cire jaune, *désirant reconnoître envers cet* ANTOINE *de Gironde, chevalier de son ordre, les très-bons, véritables & recommandables services qu'il avoit fait près & à l'entour de sa personne, comme il faisoit, & continuoit encore toujours avec telle dévotion & affection, qu'il lui en demeuroit toute bonne satisfaction & contentement, & en cette considération le bien & favorablement traiter, & pour l'honorer lui donna & permit, à lui & à ses descendans masculins en ligne droite, de porter derriere l'écusson de ses armoiries le manteau doublé, herminé & frangé, sans pourtant qu'il puisse prétendre aucune prérogative ni prééminence, mandant au président de Birague, ayant la charge des sceaux de France, de sceller les présentes.* Il fut depuis conseiller & premier maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis, qui par ses *lettres du 1 février 1586, lui accorda en considération de ses bons, agréables & recommandables services*, 400 *écus d'or sol* de pension, pour lui donner moyen de supporter la dépense qu'il étoit contraint de faire pour son service. Il fit son testament conjointement avec sa femme le 23 mars 1601, par lequel ils ordonnerent leur sépulture au tombeau de leurs prédécesseurs en l'église de saint André de Busseol, & instituerent héritier universel *Charles* de Gironde, leur fils absent, afin qu'il eût moyen de s'entretenir suivant sa qualité. Il reçut quittance le 13 décembre de la même année, de 343 l. 4 d. pour raison de sa quote-part pour l'arriere ban. Il avoit été marié par contrat du 19 mai 1571, avec *Louise* du Lac, dame du Monteil, fille d'*Antoine* du Lac, seigneur du Monteil, & de *Louise* de la Roche-Aymon, femme en secondes noces de *Hugues*, seigneur de Montservier. Etant devenue veuve elle donna aveu & dénombrement au dauphin d'Auvergne, en qualité de mere & d'administratrice des personne & biens de son fils, le 20 septembre 1609, & elle vivoit encore le 18 janvier 1621. Elle avoit eu pour enfans CHARLES de Gironde, seigneur du Monteil, qui suit; *Thérèse* de Gironde, mariée avec le seigneur de Pouget en Auvergne, du surnom de *Seveyrac*; *Anne* de Gironde, mariée par contrat du 2 octobre 1606, avec *Philbert* de S. Chamans, écuyer, seigneur de S. Chamans & de Chambrillac; & *Louise* de Gironde, mariée 1. par contrat du 7 septembre 1598, avec *Jacques* Haultier, dit de *Villemontée*, écuyer, seigneur de Châteauneuf: & 2. par contrat du 3 septembre 1604, avec *Etienne* d'Apchier, écuyer, seigneur de Fonblanc, auquel elle apporta la seigneurie de Gironde, dont son pere rendit aveu à cause d'elle à la duchesse de Mercœur le 15 septembre 1608. Cette terre, qui étoit dans cette maison depuis un temps immémorial, passa ainsi dans une maison étrangere. Louise de Gironde étant veuve, fit son testament le 25 juin 1633.

VII. CHARLES de Gironde, écuyer, seigneur du Monteil, de Bégoule, & de la Bastide, maître d'hôtel de la reine Marguerite, duchesse de Valois, se trouve ainsi qualifié, par actes des 26 mai 1609, 3 avril 1620, 28 janvier 1621, &c. fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la cour des aides de Montferrand, du 29 mars 1624, & fit son testament le 4 janvier 1629, par lequel il institua héritier universel son fils aîné, & ordonna sa sépulture dans l'église de S. André de Busseole, dans sa chapelle, au tombeau de ses parens. Il avoit épousé par contrat du 7 décembre 1618, *Anne* de Marillac, de même famille que le garde des sceaux, & le maréchal de France de ce nom, fille de *Jacques* de Marillac, écuyer, seigneur de Bicon & de Rillac, & de *Magdeléne* d'Oradour Saint Gervasi. Elle étoit veuve & tutrice de ses enfans le 24 janvier 1630, obtint contr'eux une sentence de la sénéchaussée de Clermont pour la liquidation de ses droits le 5 d'avril 1631, rendit compte de leur tutelle devant le lieutenant général de Clermont le 23 août 1635, & fut renvoyée de l'assignation à elle donnée pour le fait de sa noblesse, par jugement des commissaires au réglement des tailles en Auvergne, en date du 18 mai 1635. Ses enfans furent JACQUES-LOUIS de Gironde, seigneur du Monteil, qui suit; *Huguet* de Gironde, auquel son pere, par son testament, légua 4000 livres pour tous droits paternels, ainsi qu'à son frere puîné, & à sa sœur; *Alexandre* de Gironde, prieur de saint Romain & de Neufvy, qui vivoit le 23 janvier 1673, âgé alors d'environ 45 ans; *Louise* de Gironde, religieuse de S. Benoît de Billom en Auvergne; & un posthume mentioné dans le testament de son pere.

VIII JACQUES-LOUIS de Gironde, écuyer, seigneur du Monteil, de Buron & de Néronde, fut d'abord maréchal des logis de la compagnie du sieur d'Auberoque, son oncle, dans le régiment de cavalerie d'Orléans, & servit en cette qualité pendant le siége de Gravelines, & en d'autres occasions, suivant un certificat de Gaston duc d'Orléans du 7 d'août 1644. Il fut depuis capitaine dans le régiment de la Ferté; échangea le 20 juin 1648, conjointement avec sa femme, la terre, seigneurie & justice des Chaulmes, pour le terrier du Marchidial, avec François de Saint-Chamans, écuyer, seigneur de Marchidial, & Magdeléne du Buisson sa femme, & fit encore échange le dernier novembre 1659, des dixmes de Busseol, avec Simon, baron de Fredeville, pour la seigneurie de Néronde, consistante en haute, moyenne & basse justice. Il demeuroit dans son château de Néronde, élection & sénéchaussée de Riom, & étoit âgé de 45 à 46 ans, lorsqu'il comparut pour le fait de sa noblesse devant l'intendant d'Auvergne le 29 juillet 1666. Il eut acte de la représentation de ses titres le 7 août suivant. Il vivoit encore au mois de mars 1688, étant alors veuf de *Louise* Jabaud, dame des Chaulmes en Bourbonnois, fille de *Gaspard* Jabaud, écuyer, seigneur des Chaulmes, & de *Renée* de la Richardie. Il l'avoit épousée par contrat du 25 janvier 1648, & eut d'elle ALEXANDRE de Gironde,

dit *le comte de Buron*, qui suit; *Jerôme*, où *Jean* de Gironde, écuyer, seigneur de Néronde & de Saint-Romain, mort sans postérité en 1709, âgé d'environ 48 ans, laissant veuve *Catherine* de Bellin, sa femme, morte le 14 juin 1712; *Jeanne* de Gironde, mariée avec *Pierre* de Roussel, seigneur de la Batisse; & *Marguerite* de Gironde, morte fille à Villecomte en Auvergne, au mois de septembre 1732.

IX. Alexandre de Gironde, dit *le comte de Buron*, chevalier, seigneur de Néronde, de la Chaize, de S. Remy, de Busseuil, de la Plumassiere, &c. transigea avec ses freres & sœurs le 8 août 1685, & vendit sa terre & seigneurie de Néronde à Guillaume & Claude de la Roche-Lambert, pere & fils, chevaliers, seigneur de Fieux, le 14 juin 1712 (son fils rentra depuis dans cette terre.) Il mourut le 17 août de la même année 1712. Il avoit été marié à Paris le 2 mars 1688, par contrat du 29 février précédent, avec *Marie-Henriette* d'Assé, morte en 1699, fille de *Charles* d'Assé, chevalier seigneur de Montfaucon, Auvers, Tassilly, la Tour d'Assé, &c. & de *Renée* Gode. De cette alliance sont venus André de Gironde, comte de Buron, qui suit; une fille morte en bas âge; *Marie-Jeanne-Baptiste* de Gironde, née au mois de décembre 1689, religieuse aux Ursulines de Montferrand en 1713, morte en 1723, & *Charlote-Henriette* de Gironde, mineure, le 1 août 1713, mariée en 1720, avec *Joseph* de Mars, seigneur d'Isserpens, de Beaumont & de Châteauroux en Bourbonnois.

X. André de Gironde, comte de Buron, vicomte d'Embrief, seigneur de Néronde, d'Escury, de Mesmin, de Fay, de Long Regard, de la mairie d'Ardré, de Soissons, de Roziere, &c. grand échanson de France, lieutenant général pour le roi au gouvernement de l'Isle de France, né le 25 mars 1694, servit en sa jeunesse dans la marine, fit la foi & hommage à Amedée de Savoye, prince de Carignan, comte de Soissons, e 28 juillet 1722, pour le vicomté d'Embrief, la terre & seigneurie de Long-Regard dans Acy, la mairie d'Ardré & de Soissons, relevans par moitié du roi, & du prince de Carignan par indivis, à cause du comté de Soissons, & en fit aussi hommage au roi par procureur le 27 août suivant. Il rendit encore la foi & hommage le 7 mars 1723, pour le fief de Thumery, relevant de la seigneurie d'Arcy-Sainte-Restitue, & au roi entre les mains des trésoriers de France à Riom, le 15 mars 1724, pour sa terre de Buron, située dans la limagne d'Auvergne, & consistante en toute justice, haute, moyenne & basse, château, &c. Il fut pourvu de la charge de grand échanson sur la démission du marquis de Lanmary, par lettres du 28 mai 1731, & de la lieutenance générale de l'Isle de France, sur la démission du marquis de Houdetot, par lettres du 17 juin suivant; préta serment le même jour pour cette derniere charge entre les mains du roi, & obtint un brevet de retenue de 30000 livres sur icelle le 20 du même mois. Il a été marié par contrat du 16 octobre 1721, avec *Anne-Antoinette* le Boistel, fille unique & héritiere de *Claude* le Boistel, conseiller en la grand'-chambre du parlement de Paris; seigneur & vicomte d'Embrief, Escury, Mesmin, Fay, Long-Regard, mairie d'Ardré, &c. & d'*Antoinette-Anne* le Boultz, & a eu d'elle *Louis-Victor-Amedée* de Gironde, né le 28 de mai 1725; *Jean-Baptiste-Amedée* de Gironde, né le premier novembre 1728, reçu chevalier de Malte de minorité au mois de mars 1729; *Alexandre-Amedée* de Gironde, né le 24 octobre 1730, reçu chevalier de Malte au mois de novembre suivant, & mort le premier juin 1731; *Antoine-Marie* de Gironde, né le 27 janvier 1734, destiné pour l'ordre de Malte; *Anne-Antoinette* de Gironde de Buron, née le 7 septembre 1722; *Louise-Victoire* de Gironde, née le 17 septembre 1723, & morte le 25 novembre suivant; & *Marie-Henriette* de Gironde, née le 16 janvier 1727.

Cette maison porte pour armes: *écartelé au 1 & 4, d'or à trois hirondelles de sable, deux en face se regardant, & une deployée en pointe, qui est de* Gironde; *au 2 & 3, de gueules à la croix vuidée, pommetée d'or; & sur le tout d'argent à trois molettes d'éperon de sable, deux en chef & une en pointe, avec une merlette en cœur qui est de* Rochefort.

Il y a encore des seigneurs du nom de Gironde établis dans la province de Guyenne, & portant les mêmes armes que les précédens. Les uns & les autres se reconnoissent pour parens, & comme sortis d'une même souche; mais on n'a pu jusqu'à présent recouvrer des titres suffisans pour les joindre ensemble. Les Girondes sont connus dans la Guyenne dès le XIII siécle. Arnaud de Gironde, dont le nom se trouve aussi écrit dans les titres de *Gyrund*, de *Gerund*, fut une des seigneurs Gascons qui eurent ordre de se trouver en armes & en chevaux à Pons, le jeudi après la Pentecôte 1242, & à S. Baseille, à la fête de S. Matthieu de la même année. Guillaume Gerun ou Gironde souscrivit avec d'autres seigneurs, comme témoins, la concession faite à Basas par le roi d'Angleterre à Edouard son fils, le 14 février 1254.

Arnaud, seigneur de Gironde, assista, comme témoin, à un traité fait entre le roi d'Angleterre & le roi d'Aragon, en l'an 1288, & fut du nombre de ceux qui furent donnés en ôtage par le roi d'Angleterre au roi d'Aragon. Le temps auquel ce seigneur vivoit donne lieu de croire qu'il est le même qu'Arnaud, seigneur de Gironde, chevalier, qui épousa *Geraude* de Pons, à laquelle *Marguerite* de Turonne, dame de Bragerac & de Gensac, sa mere, femme en secondes nôces du seigneur *Alexandre* de la Pebreya, légua par son testament du 26 janv. 1289, 50 liv. de rente, outre la dot qui lui avoit été promise. De ce mariage vinrent Arnaud, seigneur de Gironde, qui suit, & *Marguerite* de Gironde, à laquelle *Marguerite* de Turenne, son aïeule maternelle, laissa par son testament 25 livres de rente. Elle fut mariée en majorité par contrat du 28 novembre 1310, avec *Pons*, seigneur de Castillon, de la Marche & de Castelnau en Médoc, qui testa le 5 août 1313. Etant veuve elle fit un accord avec Pons, seigneur de Castillon son fils, chevalier, le 4 octobre 1328, & fit son testament à la Réole, le 30 mai 1352.

Arnaud, seigneur de Gironde, surnommé *le Jeune*, & qualifié *Donzel* ou *Damoiseau*, du vivant de son pere, est traité depuis dans tous les titres, de noble baron & de chevalier, & fut appellé par Marguerite de Turenne, son aïeule maternelle, à la substitution de ses biens par son testament de l'an 1289. Il fut un des seigneurs de Gascogne auxquels le roi d'Angleterre, par ses lettres du 29 juin 1294, données à Portsmouth, demanda du secours contre le roi de France, pour recouvrer la Gascogne. Il fit son testament le 10 d'octobre 1310, & substitua ses filles les unes aux autres. Il mourut dans le même temps. Il avoit épousé après la mort de son pere par contrat du 3 août 1294, *Talesie* de Caumont, fille de *Bertrand*, seigneur de Caumont, de Samazan, & de Montpouillan, & d'*Indie* de l'Isle-Jourdain. Arnaud de Gironde ne laissa d'elle que quatre filles, qui furent: *Isabeau* de Gironde, héritiere universelle testamentaire de son pere, mariée par contrat du 31 janvier 1310, avec *Bernard* d'Albret, damoiseau, fils aîné d'*Amanjeu*, seigneur d'Albret, chevalier, & morte sans enfans avant 1318; *Indie* de Gironde, morte fille avant 1318; Giraude de Gironde, qui suit; & *Marguerite* de Gironde, qui vivoit en 1318.

Giraude de Gironde, devenue fille aînée, & héritiere universelle de la terre de Gironde, suivant la teneur du testament de feu son pere, par le décès d'*Isabeau* & d'*Indie* de Gironde, ses sœurs aînées, fut mariée par contrat du 2 février 1318, avec *Berard* d'Albret, chevalier, seigneur de Vayres & de Rions, fils puîné d'*Amanjeu*, seigneur d'Albret, & lui apporta en dot la terre de Gironde, gros bourg située dans la basse Guyenne,

Guyenne, proche de la ville de la Réole, & qui avoit été possédée de temps immémorial par les seigneurs du même nom.

Les seigneurs de la maison de GIRONDE, qui subsistent aujourd'hui en Guyenne, ne peuvent remonter leur filiation que depuis celui qui suit.

I. JEAN de Gironde, seigneur de Montclera & de Floyras, testa le 11 d'avril 1486, & ordonna sa sépulture dans l'église la plus prochaine du lieu où il sera décédé. Il laissa de *Jeanne* de Giscar sa femme, dont il fait mention dans son testament, BERTRAND de Gironde, seigneur de Montclera, qui suit; *Antoine* de Gironde, donataire de quelques rentes, & substitué à son frere aîné par le testament de son pere; *Marguerite; Peyronne;* & une autre *Marguerite* de Gironde, substituées à leur frere puîné par le testament de leur pere.

II. BERTRAND de Gironde, seigneur de Montclera, héritier universel testamentaire de son pere, avoit épousé par contrat du 18 avril 1471, *Monde* de Bauza, fille d'*Antoine*, seigneur de Belcastel, de laquelle il eut JEAN de Gironde, seigneur de Montclera, qui suit; & un autre *Jean* de Gironde, protonotaire apostolique, qui fut nommé par son frere l'un de ses exécuteurs testamentaires.

III. JEAN de Gironde, chevalier, seigneur de Montclera & de Casals, l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du roi, fut fait capitaine des villes & château de Domme en Perigord, sur la résignation de Claude de Bigny, par lettres du 4 mai 1518, & fit son testament le 14 mars 1535, par lequel il ordonna sa sépulture dans l'église de Montclera au tombeau de ses parens, & fonda une chapelle de Notre Dame, & un chapelain dans la même église, fit divers legs à ses enfans, les substitua les uns aux autres, instituant héritier universel son fils aîné, & nomma pour exécuteurs testamentaires Baudouin de Champagne, Michel de Valan, conseiller au parlement de Bourdeaux, & son frere le protonotaire. Il avoit épousé 1. par contrat du 6 décembre 1505, *Françoise* de Champagne, sœur de *Baudouin* de Champagne, écuyer, seigneur de Bazoches, & de Brouassin, & fille de *Brandelis* de Champagne, seigneur de la Suze, de Bazoches, de Brouassin, sénéchal du Maine, conseiller & chambellan du roi, & capitaine de cent hommes d'armes, & de *Renée* de Varie de l'Isle-Savary : & 2. par contrat du 9 mars 1534, *Catherine* de Lustrac, sœur d'*Antoine* seigneur de Lustrac, & veuve d'un seigneur du nom de Touyouse. Du premier mariage vinrent 1. BRANDELIS de Gironde, seigneur de Montclera, qui suit; JEAN de Gironde, *duquel sont descendus les seigneurs de* CASTEL-SAGRAT, *rapportés ci-après; François* de Gironde; *Léonard* de Gironde, seigneur de Castelsagrat, & chevalier de l'ordre du roi, qui fit son testament le 15 août 1570; *Marquis* de Gironde, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, présenté au grand prieuré de Toulouse en 1563, & depuis commandeur des Canavieres, de Condat, & de la Ville-dieu; *Jean* de Gironde, surnommé *Petit* dans le testament de son pere : il peut être le même que *Jean* de Gironde, seigneur & doyen de Ruperoux, & abbé d'Aubeterre, qui est nommé dans le testament de Brandelis de Gironde, seigneur de Montclera, son frere, de l'an 1566; *Raimond* de Gironde, religieux de S. Maurin de l'ordre de S. Benoît, en Agenois, qui voyant son pere incommodé à cause de sa vieillesse, & hors d'état de rendre au roi les services qu'il lui devoit, lorsque l'arriere-ban fut convoqué pour faire la guerre aux Huguenots, quitta son habit & son couvent, & alla servir dans cette guerre, ensuite dequoi il reprit son habit, & se remit dans son cloître, où il reçut l'absolution de cette irrégularité de l'official d'Agen, en vertu d'un pouvoir du pape à cet effet : *Manaud* de Gironde, chevalier, pere de *Claire* de Gironde, à laquelle Brandelis de Gironde, son oncle, laissa par son testament de l'an 1566, 800 livres, & 200 livres pour ses accoutremens nuptiaux; autre *Raimond* de Gironde, seigneur d'Albanhiat, pere de *Jean* de Gironde, appellé *le Baron*, mentionné dans le testament de Brandelis de Gironde, seigneur de Montclera, son oncle; *Armande* de Gironde, religieuse à Isspanhac; *Jeanne* de Gironde; autre *Armande* de Gironde, religieuse à la Daurade de Cahors, *Marguerite* de Gironde, & *Monde* de Gironde, religieuse.

IV. BRANDELIS de Gironde, chevalier, seigneur de Montclera, fut retenu l'un des gentilshommes de l'hôtel du roi, au lieu & place de son pere, par brevet du 27 avril 1536; & en cette qualité il obtint une sauvegarde le 20 août 1544, & fut déchargé de l'arriere-ban par le sénéchal d'Armagnac, lieutenant de roi en Guyenne, le 31 juillet 1546. Il avoit été marié par contrat du 9 mars 1534, avec *Marie* de Touyouse, fille de *Catherine* de Lustrac sa belle-mere. Il testa conjointement avec elle le 10 mai 1566, & laissa d'elle FRANÇOIS de Gironde, seigneur de Montclera, qui suit; *Claude* Gironde, *duquel sont sortis les seigneurs de* TEYSSONAT *rapportés ci-après; Brandelis* de Gironde; *Jeanne & Marquise* de Gironde.

V. FRANÇOIS de Gironde, seigneur de Montclera, eut avis, par une lettre du roi Charles IX, du 25 novembre 1568, qu'il avoit été élu chevalier de l'ordre de S. Michel, & que le duc de Montpensier étoit chargé de lui donner le collier. Il fit son testament le 4 mai 1610. Il avoit épousé 1. par contrat du 8 octobre 1571, *Françoise* de Montesquieu de Deveze, sœur de *Jean* de Montesquieu, seigneur & baron de Machat, & fille de *Bernard* de Montesquieu, chevalier, seigneur & baron de Deveze, & de *Héléne* de Voisins, dame de Machat : & 2. *Marie-Catherine* de Foix, fille puînée de *Germain-Gaston* de Foix, comte de Gurson & de Fleix, vicomte de Meille, marquis de Trans, chevalier de l'ordre du roi, & conseiller de son conseil privé, & de *Marguerite* Bertrand, dame de Mirebeau. Du premier mariage vinrent BRANDELIS, seigneur de Monclera, qui suit; *Manaud-Louis* de Gironde, seigneur de Floyras, auquel son pere fit un legs par son testament. Il fut marié, & *sa postérité subsiste dans les seigneurs de* MONTAMEL, *marquis* de Gironde, auquel son pere legua 15000 livres. Il épousa une fille du nom de *de la Voute*, & fut pere d'une fille mariée au seigneur de Ferrieres; *Françoise*, & *Marthe* de Gironde. FRANÇOIS de Gironde *eut aussi une fille naturelle nommée* Marie, *à laquelle il legua* 800 *livres par son testament.*

VI. BRANDELIS de Gironde, seigneur de Montclera en Querci, seigneur & baron de Loupiat & de Lavaur, chevalier de l'ordre du roi, comme il paroît par une lettre du roi Henri III, en date du 24 février 1578, par laquelle il lui fait savoir qu'il l'a choisi pour être de son ordre, & qu'il mande au maréchal de Biron de le lui donner. Il reçut aussi une lettre du roi Henri IV, alors roi de Navarre, datée du 2 avril 1581, par laquelle ce prince le prie, lui & les siens, de ne point prendre d'autre parti que le sien. Il fit son testament le 7 octobre 1615. Il avoit épousé par contrat du 26 septembre 1605, *Louise* de Gontaut, fille d'*Armand* de Gontaut, baron de Biron, maréchal de France, & de *Jeanne*, dame d'Ornezan. Il eut d'elle 1. FRANÇOIS de Gironde, marquis de Montclera, qui suit; 2. *Jean* de Gironde, appellé *le baron de Montclera*; 3. *Pons* de Gironde, baron de Lavaur, qui étant premier capitaine du régiment colonel général de la cavalerie légere de France, fut fait maréchal de camp par brevet du 6 mai 1652; & servoit en cette qualité dans l'armée de Guyenne sous le duc de Candale, le 11 octobre de la même année. Il fut marié avec une demoiselle nommée *de la Serre*, & en eut *Armand* de Gironde, seigneur & baron de Lavaur, vivant fort âgé en 1734, & n'ayant point d'enfans de sa femme, fille de *Bertrand* de Fargues, & d'*Honoré* de Cosnac, sœur de feu *Daniel* de Cosnac archevêque d'Aix. 4. *Brandelis* de Gironde; & deux filles mariées.

VII. François de Gironde, seigneur & marquis de Montclera, baron de Lavaur, de Floyras, &c, fut institué héritier universel conjointement avec son pere par le testament de François de Gironde, son aïeul & son parain, de l'an 1610, fut fait gentilhomme de la chambre du roi par lettres du 12 juillet 1616, & obtint pour lui & ses hoirs mâles l'érection de ses terres de Montclera & vicomté de Lavaur & dépendances, en titre de marquisat, par autres lettres du roi Louis XIII, du mois de décembre de la même année 1616. Il étoit alors mestre de camp d'un régiment de gens de pié françois. Il en avoit en 1619 un de cinq compagnies sous le duc de Mayenne. Le roi lui accorda une sauve garde le 21 septembre 1620, avec commandement de venir en toute assurance devers lui. Il est encore qualifié *mestre de camp* dans une lettre & un passeport d'Amedée duc de Savoye des 13 février & 15 août 1637. Il épousa par contrat du 6 janvier 1642, *Blanche* de Lespez, fille de *Jean* de Lespez, seigneur de l'Hostelnau, seigneur & baron de Roquecor, de la Garde, &c, capitaine & major du régiment des gardes françoises, & de *Jeanne* Guitton, & laissa d'elle *Alexandre* de Gironde, qui se noya malheureusement du vivant de son pere; Emanuel-Joseph de Gironde, marquis de Montclera, qui suit; *Louise* de Gironde, religieuse à l'hôpital de S. Dalus, de l'orde de S. Jean de Jérusalem; *Jeanne*, *Marie* & *Isabeau* de Gironde.

VIII. Emanuel-Joseph de Gironde, seigneur & marquis de Montclera, de Lavaur, de Fontenilles, de Floyras, &c, fit son testament le 17 juin 1697. Il avoit épousé le 25 mars 1688, *Catherine* de Peyrac de Jugeals, dont il laissa Jean-François de Gironde, marquis de Montclera, qui suit; *Bertrand* de Gironde, appellé *le chevalier de Montclera*, capitaine dans le régiment du Dauphiné, vivant en 1734; *Jean-François* de Gironde, le cadet, appellé *le baron de Montclera*, vivant en 1734; *Jeanne* de Gironde, mariée avec le seigneur de Sineul en Périgord du surnom de *Vassal*; & *Elizabeth* de Gironde, vivante en 1697, morte depuis.

IX. Jean-François de Gironde, seigneur, marquis de Montclera, de Lavaur, de Floyras, &c, a été marié par contrat du 24 janvier 1710, avec *Marie Guyonne Romaine* d'Estresses, fille de *Barthelemi* d'Estresses, seigneur de Graulejac, & de *Jeanne* de Turenne, & en a eu *Barthelemi* de Gironde, né le 13 décembre 1711, mort en 1729, à Paris; *Armand* de Gironde, né le 12 octobre 1714; *Jean-Octavien* de Gironde, né le 8 mai 1718, que Jean Octavien de Lespez de Lostelnau-Quiniar, seigneur, baron de Roquecor, Alvignac, & Casteron, son cousin & son parain, a institué son héritier universel, par son testament du 5 septembre 1731; *Bertrand* de Gironde, né le 21 février 1720, & mort le 25 mai suivant; *Jean Galiot* de Gironde, né le 27 janvier 1724; *Jean-François* de Gironde, né le 8 novembre 1728; *Armand* de Gironde, né au mois d'avril 1733, & *Jeanne* de Gironde, née le 17 janvier 1716, & morte le 14 janvier 1718.

Branche des seigneurs de Teyssonat, & de Piquet.

V. Claude de Gironde, surnommé de Montclera, second fils de Brandelis de Gironde, seigneur de Montclera, qui lui fit un legs de 2000 écus sol par son testament, & de *Marie* de Touyouse, fut seigneur de Teyssonat, à cause de *Jeanne* de Cours sa femme, fille d'*Antoine* de Cours, seigneur de Teyssonat, & de *Marie* de la Boissiere, qu'il épousa par contrat du 30 mai 1574. Il en eut celui qui suit.

VI. François de Gironde, seigneur de Teyssonat, fit son testament le 11 avril 1653. Il avoit été marié par contrat du 2 décembre 1604, avec *Comtesse* de Chaunac, fille de *Jean* de Chaunac, & de *Jacquette* Delpeyronne. Elle fit son testament le 10 avril 1653. Leurs enfans furent 1. *Louis* de Gironde, seigneur de S. Germain & de Teyssonat, qui épousa par contrat du 27 septembre 1634, *Anne* du Maine, fille d'*Isaac* du Maine, seigneur & baron du Bourg, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Moissac, & lieutenant de roi des ville & château d'Antibes, & de *Marie* de Durfort, sa premiere femme. Sa postérité ne subsiste plus qu'en la personne d'une fille, dame de Teyssonat, mariée avec le seigneur de la Gallenie, du surnom de *Bosfredon*. 2. Marquis de Gironde, seigneur de Piquet, qui suit. 3. François de Gironde de Teyssonat, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere*. 4. *Jacquette* de Gironde, femme de *Joseph* de la Fabri, seigneur de la Silvestrie, l'an 1653; & 5. *Françoise* de Gironde, religieuse au couvent de l'Annonciade de Villeneuve, l'an 1653.

VII. Marquis de Gironde, seigneur de Piquet, fit son testament le 22 juin 1651, & mourut avant ses pere & mere. Il avoit épousé par contrat du 18 novembre 1627, *Catherine* de Beaumont, fille de *Jean* de Beaumont, écuyer, seigneur du Chambon & de Piquet, & de feue *Marguerite* de Grignols. Il en laissa François-Louis de Gironde, seigneur de Piquet, qui suit; *François-Antoine-Raymond* de Gironde, écuyer; *Comtesse*, & *Françoise* de Gironde, nommés dans les testamens de leurs aïeul & aïeule en 1653.

VIII. François-Louis de Gironde, seigneur de Piquet, de Maison-neuve, &c, capitaine au régiment de Guyenne, eut acte en 1668, de la représentation de ses titres de noblesse pardevant l'intendant de Guyenne. Il avoit épousé par contrat du 22 décembre 1660, *Françoise* de Saugniac de Belcastel, fille de *Bertrand* de Saugniac de Belcastel, écuyer, seigneur de la Motte-Verdon, & de *Marie* du Bar de Mauzac. De ce mariage sont sortis Pierre-Jean-Louis de Gironde, seigneur de Piquet, qui suit; *Gui* de Gironde, capitaine au régiment de Nivernois, servant en Italie en 1734, & *François* de Gironde, garde-marine l'an 1683, & mort depuis.

IX. Pierre-Jean-Louis de Gironde, chevalier, seigneur de Piquet, officier de cavalerie dans le régiment de Bourbon, puis lieutenant des maréchaux de France, dans l'Agenois, vivant en 1734, a été marié, par contrat du dernier mars 1694, avec *Marguerite* de Saugniac de Belcastel, sa cousine germaine, fille de feu *Pierre-Jean-Louis* de Saugniac, seigneur de la Motte-Verdon, lieutenant des gardes du prince de Condé, & gentilhomme de sa chambre, & de *Jeanne* de Lestairie du Saillant, & en a eu *Antoine* de Gironde, seigneur de Ferensac, officier de cavalerie dans le régiment d'Anjou en 1719, puis lieutenant des maréchaux de France dans l'Agenois, par la démission de son pere en 1734; *François* de Gironde, officier dans le régiment de Soissonnois, *Elizabeth* de Gironde, fille non mariée en 1734; *Catherine* de Gironde, religieuse au couvent de N. D. de Villeneuve; & *Anne* de Gironde, mariée avec *Joseph* du Bessou, seigneur du Mondiol en Périgord.

VII. François de Gironde de Teyssonat, seigneur de Pilles, troisiéme fils de François de Gironde, seigneur de Teyssonat & de *Comtesse* de Chaunac, fut fait capitaine d'infanterie au régiment de Guyenne par commission du 4 juin 1644, & aide de camp des armées du roi par brevet du 15 mars 1649; & eut acte le 12 mai 1668, de la représentation de ses titres de noblesse pardevant l'intendant de Guyenne. Il commanda en 1674, la noblesse d'Agenois. Il avoit été marié par contrat du 15 août 1653, avec *Marie* de Garriques. De ce mariage sont venus Jacques de Gironde de Teyssonat, qui suit; & *Marc* de Gironde, qui a épousé la dame de la Giscardie en Agenois, du surnom de *Raymond*, dont il a eu *François* de Gironde, officier dans le régiment royal artillerie, puis dans royal Roussillon; *Jean* de Gironde, officier dans le même régiment royal Roussillon; un troisiéme fils ecclésiastique; & quatre filles, dont deux religieuses.

VIII. Jacques de Gironde de Teyssonat, seigneur de Pilles, fut marié par contrat du 3 décembre 1686, avec *Jeanne-Marie* de Carbonnier, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Carbonnier, & de *Gabrielle* de Roussignac, & en laissa un fils, qui suit.

IX. Marc de Gironde, chevalier, seigneur de Pilles, de S. Quentin, de la Valette, de la Motte-Guerie & de Castilhonés, a épousé par contrat du 26 mai 1722, *Paule* de Luc, fille de feu *Claude*, comte de Luc, seigneur de Montellegier, autrefois colonel du régiment d'Angoumois, & de *Paule-Diane* de Bigot de S. Quentin, comtesse de Plassac, & en a eu *Marc* de Gironde, âgé de 8 ans en 1732; *Jean-François* de Gironde, âgé de 5 ans & demi en 1732; *Marie-Thérèse* de Gironde, âgée de 7 ans en 1732; *Hiacinte* de Gironde, âgée de 4 ans en 1732; & *Claire* de Gironde, âgée de 2 ans 3 mois en 1732.

Branche des seigneurs de Castel-Sagrat.

IV. Jean de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, troisiéme fils de Jean de Gironde, seigneur de Montclera, & de *Françoise* de Champagne, fut fait chevalier de l'ordre, en 1568, & testa le 5 juin 1570, au profit de son fils aîné, & de *Françoise* de Beauville, sa femme, héritiere de la maison de Castel-Sagrat. Les enfans qu'il eut d'elle furent Brandelin de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, qui suit; *Leonard* de Gironde; & *Marie* de Gironde, mariée le 2 juillet 1595, avec *Jean-Marc* de Gaulejac, vicomte de Puechcalvet en Périgord.

V. Brandelin de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, chevalier de l'ordre du roi, fut fait capitaine de cent hommes d'armes en 1584, & épousa par contrat du 16 mai 1594, *Olympe* de la Tour, de laquelle il eut Léon de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, qui suit; Julien de Gironde, seigneur de Sigoniac, dont *la postérité sera rapportée après celle de son frere;* & *Louis* de Gironde, écuyer, seigneur de Lissonac, qui eut acte de la représentation de ses titres de noblesse le 8 mai 1668.

VI. Léon de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat mestre de camp par commission de l'année 1621, & capitaine d'infanterie en 1628, avoit été marié par contrat du 10 mai 1615, avec *Antoinette* de Leon de Gasque. Il en eut celui qui suit.

VII. Léon de Gironde, seigneur & baron de Castel-Sagrat, fut marié par contrat du 12 février 1657, avec *Catherine* de Theilliat, fille du baron de Mauroux, & laissa d'elle celui qui suit.

VIII. Jean de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat & de Gavre, fut déchargé le 18 décembre 1697, de l'assignation à lui donnée pour le fait de sa noblesse, & produisit ses armes pour l'armorial général en 1701. Il avoit épousé par contrat du 24 juin 1687, *Marie-Anne* d'Aurusse, dont il a laissé postérité, qui subsistoit en 1734.

VI. Julien de Gironde, écuyer, seigneur de Sigoniac, deuxiéme fils de Brandelin de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, & d'*Olympe* de la Tour, fut capitaine d'infanterie, & commissaire nommé par le roi pour l'exécution de l'édit de Nantes. Il demeuroit à Montauban en Querci, lorsque le 8 mai 1668, lui, Léon de Gironde, son neveu, & Louis de Gironde, seigneur de Teyssonat, eurent acte de la représentation de leurs titres de noblesse pardevant l'intendant de Guyenne, ayant déclaré qu'ils reconnoissoient le marquis de Montclera en Querci pour chef de leur noble famille. Il avoit épousé par contrat du 11 février 1632, *Jeanne* de Benoît de Gantie, qui fut mere de celui qui suit.

VII. Jean de Gironde, écuyer, seigneur de Sigoniac ou Sigonhac, fut déchargé le 18 décembre 1697, de l'assignation pour le fait de sa noblesse, en conséquence du jugement obtenu par son pere, & demeurant à Montauban, produisit en 1701, pour l'armorial général ses armes, *écartelées au 1 & 4 d'or à trois hirondelles de sable, becquées & membrées de gueules, posées, 2 & 1 : au 2 & 3, d'azur à une croix trefflée ou pommetée d'or.* Il avoit épousé par contrat du dernier décembre 1669, *Gabrielle* de Fenelon, de laquelle il a laissé trois fils, dont l'aîné est marié & est pere de trois filles; le second est capitaine dans le régiment de Bourgogne infanterie; & le troisiéme prieur de Francou, diocèse de Montauban. * *Recueil de Rymer tome 1, p. 402, 412, 501. tom. 2, p. 375, 376, 378, 648. Inventaire du trésor des Chartes vol. 7, in-fol. 5555. Gallia Christ. nov. editio tom. 2. instrum. p. 294. A. Preuves de la généal. de la maison de* Turenne *par* Justel. *Extraits de la chambre des comptes de Paris. Titres de* Mercœur. *MSS. du président de* Doat. *Cabinets de MM. de* Gaignieres *&* Clairambault. *Titres domestiques. Hist. des grands officiers de la couronne*, t. VIII, p. 596, &c.

GIRONNE, ville fort ancienne d'Espagne en Catalogne, située sur la petite riviere d'Onhar, qui se jette tout près de-là, dans le Ter, qui lui sert de fossé, avec évêché suffragant de Taragone, & une petite université. Les Latins la nomment *Girunda.* Pline, Ptolémée, l'itinéraire d'Antonin, Prudence, &c, en font mention. Les fils aînés des rois d'Aragon prenoient le titre de comtes, ou de princes de Gironne, qui est capitale d'une viguerie de fort grande étendue, qui passe pour le quartier le plus fertile de la Catalogne, & où entre autres villes on voit Ampurias & Roses.

Les auteurs du pays prétendent que S. Jacques établit premier évêque de Gironne S. Maxime, qui souffrit le martyre à Utique de Bœtique, vers l'an 67 : il est au martyrologe au 4 septembre : & que son successeur fut saint Anathalon, disciple de saint Barnabé, qui quitta l'évêché de Milan pour venir à Gironne, où il mourut le 25 septembre. Ils mettent pour leur onziéme évêque saint Narcisse, qui fut martyrisé vers l'an 300, & qu'ils regardent comme le bouclier de leur ville. Pierre chanoine du Pui en France, fut installé évêque de Gironne par Charlemagne en 778, ou, selon d'autres, en 785. Ce fut-là proprement leur premier évêque, quoiqu'ils le comptent le trente quatriéme. A son occasion fut établie une confraternité entre les deux églises du Pui & de Gironne, qui a duré long-temps, ensorte que les chanoines de l'une de ces cathédrales étoient reçus dans le chœur de l'autre, & y avoient part aux distributions. Cet empereur fit de grands biens à cette église, à laquelle il donna entr'autres quatre villes, don qui fut confirmé par ses successeurs empereurs & rois de France. Cette église a huit dignités; trente-six chanoines, dont vingt-quatre doivent être gentils-hommes de pere & de mere, & cent cinquante bénéficiers qui entrent au chœur : il y a trois cens quarante-six paroisses dans le diocèse, dont deux sont dans la ville. Pierre du Pui eut des successeurs de grand nom, entre autres Miron fils de Miron, comte de Barcelonne, mort en 984. Pierre Roger, fils de Roger, comte de Carcassone : il obtint en 1030, du pape Jean XIX, le droit d'officier douze fois l'année avec le *Pallium*, & consacra en 1038, l'église cathédrale qu'il avoit fait bâtir. Berenger Wilfred, fils de Wilfred, comte de Cerdagne, lui succéda en 1050, & mourut en 1091. Berenger de Angularia, évêque de Gironne, fut fait cardinal par le pape Benoît XIII en 1397, & mourut dans un concile tenu à Perpignan en 1408, Jean de Casanove, dominicain, fut fait cardinal par le pape Martin III, en 1430, assista au concile de Basle, & mourut en 1436. Il étoit aussi évêque d'Elne. Jacques de Cardonne, évêque en 1459, fut cardinal. Jean de Margarit son successeur fut aussi cardinal. Un autre Jean de Margarit fut évêque en 1534. Bernard de Cardonne le fut en 1656, & dom Jean-Michel Taverner & Rubi en fut sacré le cent vingt-quatriéme évêque le 23 décembre 1699, après avoir été grand archidiacre & chanoine de Taragone, conseiller au conseil royal de Barcelonne, puis

chancelier de Catalogne. Ce prélat lors de la révolution de la Catalogne en 1705, aima mieux se priver de tous ses revenus, que de manquer au serment de fidélité qu'il avoit fait au roi Philippe V, & ayant tout quitté, se retira avec ses neveux à Perpignan; mais il rentra en possession de son évêché après le traité fait entre l'empereur & l'Espagne. Cette ville fut prise par les François en 1285, le roi Philippe III, dit *le Long*, y étant en personne; & ce fut alors, dit Zurita auteur Espagnol, qu'arriva le miracle des mouches sorties du tombeau de S. Narcisse patron de la ville, qui endommagerent considérablement l'armée françoise. Cette place fut assiégée inutilement en 1653, 1675 & 1684, mais les François sous la conduite du maréchal de Noailles, l'emporterent en 1694. Elle fut rendue aux Espagnols par la paix de Riswick en 1697. Le duc de Noailles commandant les troupes françoises la prit pour le roi Philippe V, le 25 janvier 1711, sur les rebelles d'Espagne. * Diago, Roig, Romaguerra, qui ont travaillé successivement à l'histoire des évêques de Gironne, sous le titre d'*Opticon Gerundense*. Corbera, *Catalona illustrada, l. 1, cap. 20.*

Concile le Gironne ou Gironde.

Ce concile fut tenu par les évêques d'Espagne l'an 517. Jean de Taragone y présida, & on y fit dix canons pour régler la discipline ecclésiastique. On y établit l'observation des doubles litanies ou rogations; l'une qui se faisoit après l'Ascension, & qui étoit commune à toutes les églises; & l'autre qui se célébroit le premier jeudi du mois de novembre, depuis le jeudi jusqu'au soir du samedi, où elle finissoit par la célébration de la messe. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, a fait des remarques sur le sixiéme canon de ce concile, *T. VI. Concil.*

GIROUST (Jacques) Jésuite, l'un des excellens prédicateurs du XVII siécle, naquit à Beaufort ville d'Anjou, & entra dans la compagnie de Jésus le 25 octobre 1641. Après avoir fini les exercices ordinaires de la société, il s'appliqua à la prédication, où sans chercher à se distinguer, il y parut pendant plusieurs années avec une singuliere distinction: aussi avoit-il des talens rares pour la chaire; droiture & solidité d'esprit, beaucoup de pénétration dans les matieres de théologie, une éloquence naturelle & forte, & enfin assez d'autorité en parlant pour convaincre l'esprit, & toucher même un auditeur attentif. Il excelloit sur-tout dans certains mouvemens pathétiques que son zèle lui inspiroit, & qui lui concilioient une attention si parfaite, que rien n'étoit capable de l'interrompre. On pouvoit cependant lui reprocher certains endroits d'une diction un peu trop négligée pour le siécle où il vivoit; mais c'est qu'en s'attachant beaucoup plus aux choses qu'aux paroles, il lui arrivoit souvent de se contenter de tracer légerement sur le papier les points capitaux qu'il vouloit traiter; & après les avoir bien médités, il s'abandonnoit pour l'expression à ce qui pouvoit lui venir dans le feu de sa déclamation. Sa maniere de prêcher étoit aisée & sans fard; mais dans sa simplicité, si on l'ose dire, ou plutôt dans sa facilité, elle étoit assez ordinairement si pleine d'onction, qu'en éclairant les esprits il gagnoit souvent les cœurs: aussi lui arrivoit-il souvent dans le choix de ses matieres, de ne s'attacher qu'à celles qu'il connoissoit les plus propres à inspirer de grands sentimens de religion & de pénitence. Le public content du P. Giroust, pouvoit se flater de l'entendre encore plusieurs années, lorsqu'une apoplexie qui dégénéra en paralysie sur la moitié du corps, le mit hors d'état de continuer son ministere; mais sa tête étant demeurée saine, il crut devoir s'appliquer à la direction, & l'on venoit sans cesse le consulter de bien des endroits; & ses décisions étoient suivies avec d'autant plus d'assurance, qu'il étoit connu pour un homme d'une profonde érudition, d'un sens fort juste & d'un très-bon conseil. Enfin après avoir consacré particulierement les trois dernieres années de sa vie à se préparer à la mort, il en reçut le coup avec tranquillité à Paris le 19 juillet 1689, âgé de 65 ans. Son dégout pour toutes les choses de ce monde, surtout pour ce qui pouvoit lui conserver la haute réputation qu'il s'étoit acquise, devint si grand, qu'il fallut user d'autorité pour l'empêcher de supprimer ses écrits. Le P. Bretonneau, de sa compagnie, les recueillit, & fit imprimer à Paris en 1700, l'avent en 2 *vol. in-12*, & le carême en 1704, 3 *vol.*

GIRY (Louis) Parisien, avocat au parlement & au conseil, un des premiers membres de l'académie françoise, fut un des plus célebres traducteurs du dernier siécle. Comme il joignoit à beaucoup de savoir une grande probité, de la piété, du désintéressement, & d'autres excellentes qualités qui font le chrétien & l'honnête homme, il fut beaucoup estimé & employé. Il eut la commission d'avocat général du roi aux chambres royales des amortissemens & des franc-fiefs; & le cardinal Mazarin le mit dans son conseil particulier. Il mourut à Paris en 1665, âgé de 70 ans. Le P. François Giry, célebre Minime dont nous parlons dans l'article suivant, étoit son fils unique. Les ouvrages de Louis Giry, sont: 1. *Pierre de touche politique tirée du mont-Parnasse, où il est traité du gouvernement des principales parties du monde*, traduite de l'italien de Trojan Boccalini, à Paris *in-8°*, en 1626. C'est une satyre contre les Espagnols, qui a couté la vie à son auteur, & qui a été réfutée par Simon Bassus, chanoine de Benevento, dans son apologie pour la monarchie d'Espagne, imprimée à Naples l'an 1619. 2. *Des causes de la corruption de l'éloquence*, dialogue traduit du latin, à Paris *in-4°*, en 1630. L'auteur de la préface sur ce dialogue est M. Godeau, qui a été évêque de Vence. Philandre, à qui la traduction est dédiée, est M. Conrart. On a eu depuis deux traductions de ce dialogue, l'une de l'abbé d'Olivet, alors Jésuite, en 1710, dans les *prétendues œuvres posthumes de M. de* Maucroix. La seconde en 1722, de M. Morabin, qui veut que Maternus soit l'auteur de ce dialogue. 3. *Apologétique de Tertullien*, traduite en françois, à Paris *in-8°*, en 1636, réimprimée plusieurs fois depuis, soit seule, soit avec le texte latin. Ce fut cette traduction qui lui donna entrée dans l'académie françoise. Il avoit été auparavant de ces assemblées d'amis qui se faisoient chez M. Conrart, & où l'on ne s'entretenoit guères que sur des matieres d'érudition ou de bel esprit; mais il s'en étoit retiré, & il n'avoit point été appellé lorsque l'on commença à faire un corps d'académie. Cette traduction de l'*Apologétique de Tertullien* lui procura cet honneur. Le cardinal de Richelieu jugea, après l'avoir lue, qu'on ne pouvoit choisir un plus digne membre pour un corps qui ne faisoit que de se former. 4. *Quatriéme Catilinaire*, en françois, dans le volume intitulé, *Huit oraisons de Ciceron* en 1638, *in-4°*, 1644, *in-4°*. 5. Trois harangues, l'une de Symmaque, & deux de S. Ambroise, sur la démolition de l'autel de la Victoire, en 1639. 6. Isocrate de la louange d'Helene, avec la louange de Busire traduite par du Ryer, en 1640. 7. De l'union de l'église avec l'état; c'est la traduction d'un ouvrage latin d'Isaac Habert, contre l'*Optatus Gallus* de M. Hersent. 8. Apologie de Socrate, & Criton, dialogue: tous deux traduits de Platon en 1643. 9. Histoire sacrée traduite de Sulpice Severe, en 1652. 10. *Des orateurs illustres, Dialogue de Ciceron intitulé*, Brutus, en 1652. 11. *Epîtres choisies de S. Augustin*, en 5 volumes. 12. *De la chair de Jesus-Christ*, traduction du latin de Tertullien, avec le traité *de la résurrection de la chair*, du même, en 1661. 13. *Saint Augustin de la cité de Dieu*, 2 volumes qui ne contiennent que les dix premiers livres, *in-8°*, 1665, 1667. * Pelisson, & d'Olivet, *histoire de l'académie Françoise, tom. 1, de l'édit. in-12.* Baillet, *jugem. des sav. t. 3, de l'édit. in-4°. Mémoires* d'Ancillon, *p. 61 & 62.* Colomiés, *bibliothéque choisie.*

GIRY (François) naquit à Paris le 15 septembre 1635 de Louis Giry, dont on vient de parler. L'éducation qu'il reçut de lui ne pouvoit être meilleure, soit pour les lettres, soit pour les mœurs. Au sortir du collége il eut la pensée de se retirer du monde, & il choisit pour sa retraite l'ordre des Minimes. Après y avoir sollicité sa réception, il y fut reçu sans la participation de son pere, qui obtint un arrêt par lequel il lui étoit permis de retirer son fils du couvent de Chaillot, où il étoit entré, & de l'avoir quelque temps auprès de lui, pour examiner sa vocation. L'épreuve qu'il en fit durant trois mois ne pouvoit être plus grande. Mais voyant au bout de ce temps, que son fils étoit toujours ferme dans la même résolution, & jugeant probablement qu'il étoit appellé à ce genre de vie, il consentit qu'il s'y engageât. Il reçut donc l'habit le 19 novembre 1652. Il fit profession le trente de novembre de l'année suivante; après quoi il se donna tout entier à la piété & à l'étude. Le progrès qu'il fit en peu de temps en philosophie & en théologie, porta ses supérieurs à le choisir pour soutenir une thèse publique dans la ville d'Amiens, où il surprit toute l'assemblée par la clarté & la solidité de ses réponses accompagnées d'une grande modestie. Bientôt après il fut chargé d'enseigner: ce qu'il fit avec tant de succès, qu'en 1667 il fut destiné pour soutenir dans un chapitre général tenu à Marseille, une thèse dédiée au roi de France, & pour exposer aux yeux de tout son ordre & des nations étrangeres son profond savoir, qu'il sembloit que la modestie lui vouloit faire cacher. M. de Marinis, archevèque d'Avignon, qui présidoit à ce chapitre général, assura qu'il n'avoit jamais oui répondre avec tant de solidité. Après avoir enseigné long-temps, selon la théologie de S. Thomas, il se dévoua à la théologie mystique, & prit la plume pour consacrer son premier travail à l'enfance de J. C. Cet ouvrage n'a pas encore vu le jour. Peu après il composa *l'entretien de J. C. avec l'ame chrétienne*, qu'il joignit à des aspirations saintes en vers, dont il y a plusieurs éditions à Paris & dans les provinces. Son petit livre des cent points d'humilité a été fort répandu, & la duchesse de Ventadour l'a fait imprimer à ses dépens à Moulins. Les explications, les notes & les réflexions qu'il a faites sur la régle du tiers-ordre de S. François de Paule, sont recherchées par plusieurs personnes de piété. Son plus grand ouvrage, est *la vie des saints*. Il le revoyoit encore peu avant sa derniere maladie, pour le rendre le plus parfait qu'il lui seroit possible. Il a laissé quantité de dissertations; les unes en latin, les autres en françois, parmi lesquelles il s'est trouvé un écrit contenant le dessein d'un livre, qui auroit eu quarante chapitres, sous le titre de *Singultus animæ pænitentis*, & qui auroit été tout différent de celui que le cardinal Bellarmin a fait *de Gemitu columbæ*. Menageant parfaitement bien son temps, il en trouva pour composer tous ses ouvrages, au milieu des autres emplois qu'il eut dans son ordre. Il y fut maître des novices, qui ne pouvoient manquer de profiter beaucoup sous sa conduite, parcequ'il ne leur ordonnoit rien qu'il ne fit avec eux. Il ne quitta qu'avec peine ces novices, pour aller conduire des profès, en qualité de supérieur. Ensuite il fut assistant du provincial, & n'eut pas rempli trois mois cette charge, que le provincial, tout habile qu'il étoit, reconnut que ce jeune religieux avoit une plus grande pénétration que lui, & ce fut ce qui le fit élire peu d'années après, pour lui succeder. Quand le temps de sa supériorité fut fini, & qu'il fut redevenu simple religieux, il se trouva dans son centre, content d'obéir & de ne se mêler d'aucune affaire. Le P. Barré, célebre religieux du même ordre, se sentant proche de sa fin, jetta les yeux sur le P. Giri, pour continuer les écoles charitables, qu'il avoit instituées en faveur des pauvres enfans de la campagne. Le P. Giri ayant reconnu l'utilité de cet établissement, le continua après la mort du P. Barré avec une application infatigable, soulagé pourtant dans le gouvernement du séminaire des maîtresses d'école de Paris, par M. l'abbé Servient de Montigni, & par M. Blondeau, & se reposant du séminaire de Rouen sur les soins de M. Fumechon, conseiller-clerc au parlement de Normandie, de M. Tourens, conseiller au même parlement, & de M. de l'Epinai, secrétaire du roi. Le P. Giri alloit trois fois la semaine au séminaire de Paris, & prêchoit souvent les maîtresses d'école, pour les instruire de leurs devoirs. Il avoit une si grande facilité à concevoir & à s'exprimer, qu'il pouvoit prêcher sans préparation. Il se contentoit d'écrire seulement le dessein & l'ordre de ses sermons en latin, dont les expressions sont plus concises, que celles du françois. Le dernier sermon qu'il fit aux religieuses de la Visitation de la rue S. Antoine, le dimanche dans l'octave de la Toussaints de l'année 1688, il y parla du bonheur de tous les saints, & dans le même moment il sentit la premiere attaque de la maladie, qui l'emporta le 20 du mois de novembre de la même année. A peine eut-il rendu le dernier soupir, qu'un peintre fit son portrait. Sa vie a été écrite par le P. Claude Raffron, Minime, assistant provincial de la province de France. Elle est *in*-12, & a été imprimée à Paris en 1691. * *Journal des savans, tom.* 19, *p.* 444.

GISALDE, GIRELE, ou GISLE, que quelques auteurs croient avoir été femme du roi *Childeric* III, dit l'*Idiot*. On dit que l'un & l'autre embrasserent l'état monastique; Childeric à Sithieu, ou S. Bertin de Saint-Omer, & non pas au monastere de S. Emmeran de Ratisbonne, comme disent quelques-uns; & Gisalde dans celui de Cochelse dans l'évêché de Frisinghen, si tant est que Childeric ait été marié, comme plusieurs l'ont cru. * Du Chêne, *t.* 1, *aut. hist. Franc. p.* 793. Aventin. Mezerai, &c.

GISBERT (Jean) né à Cahors, le 2 janvier de l'an 1639, entra dans la société des Jésuites, le 2 octobre 1654. Il régenta pendant sept ans, tant les classes inférieures que la rhétorique, & pendant quatre ans la philosophie à Tours, & la théologie durant le même nombre d'années. Appellé ensuite à Toulouse, il fut chargé d'enseigner encore la théologie dans l'université de cette ville, ce qu'il fit pendant dix-huit ans. On assure qu'il avoit un génie vif & pénétrant; qu'il résolvoit avec autant de facilité que de solidité les questions les plus difficiles, & qu'il se plaisoit à instruire la jeunesse, à raisonner avec elle, à lui inspirer du gout & de l'amour pour l'étude, & à lui faciliter tous les moyens de s'y appliquer. Déchargé de l'emploi d'enseigner, on lui confia le gouvernement du collége de sa société dans la même ville de Toulouse, & il fut ensuite provincial de la même province. Il exerçoit cet emploi en 1703. Il est mort à Toulouse, le 5 d'août de l'an 1710. Presque tous ses ouvrages concernent la théologie, comme on le voit par la liste suivante: 1. *In summam sancti Thomæ quæstiones juris & facti theologicæ in collegio Tolosano societatis Jesu propugnatæ*, en 1670, *in-folio.* 2. *Vera idea theologiæ cum historia ecclesiasticâ sociatæ*: à Toulouse, en 1676, *in*-12; & nouvelle édition augmentée & beaucoup plus correcte, à Paris, en 1689, *in*-12. 3. *Oratio gratulatoria, pro rege incolumi*, à Toulouse, en 1687, *in*-8°, & dans le recueil de ses dissertations académiques, qui suivent: 4. *Dissertationes academicæ selectæ, olim in academia Tolosana pronuntiatæ*, &c. à Paris, en 1688, *in*-8°. Le privilége est du 24 juillet 1687. Les écrits contenus dans ce recueil, sont: *Petrus Paulo concors, seu discordia Petrum inter & Paulum salvo utriusque jure & honore compositâ, dissertatio theologica: De Zozimo pontifice, in causa Pelagii & Cælestii dissertatio theologica: Defensio ecclesiæ in negotio trium capitulorum: De Honorio pontifice in causâ Monothelitarum: De Luca evangelista, pro studiorum instauratione; concio academica, in qua multa explicantur ad Lucæ evangelium pertinentia: De Sebastiano martyre academiæ Tolosanæ patrono, concio academica, in qua apparet quò pertineat academiarum institutio: Pro rege incolumi, seu sospite Ludovico magno, oratio gratu-*

latoria : De præcipuo carteſianiſmi dogmate : Enfin , *ſtylus naturæ index , diſſertatio academica , in qua traditur ars ſanè mirabilis auctorem quemlibet ex ſtylo dignoſcendi, & germanos ſcriptorum libros ſecernendi ab adulterinis.* Ce recueil eſt dédié à l'univerſité de Toulouſe : il en eſt parlé dans la continuation de la *bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques* de M. du Pin , ſuite du dix-huitiéme ſiécle , tome I , page 280. 5. *Scientia religionis univerſa , ſive chriſtiana theologia , hiſtoriæ eccleſiaſticæ novâ methodo ſociata , quæſtiones juris & facti complectens. Tomus primus in ſerie quæſtionum juris ;* à Paris , en 1689 , *in-8°.* Ce volume contient les queſtions que l'on appelle *Prolégoménes.* 6. *Scientiæ religionis ſeu theologiæ chriſtianæ cum hiſtoria eccleſiaſtica ſociatæ pars prima : Deus in ſe unus & trinus : Tomus ſecundus in ſerie quæſtionum juris ;* à Paris , en 1689 , *in-8°.* 7. *Concio academica de vigilantia pro cuſtodia religionis , belli præſertim tempore neceſſaria ;* à Toulouſe , en 1693 , *in-8°.* 8. *Antiprobabiliſmus , ſive tractatus theologicus fidelem totius probabiliſmi ſtateram continens , in quo ex rationibus divinis accuratè examinatur ſeu veritas ſeu falſitas cujuſcunque probabiliſmi in materiâ morali ;* à Paris , en 1703 , *in-4°.* M. Dupin a donné une analyſe de cet ouvrage dans ſa *bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques* du dix-huitiéme ſiécle , premiere partie , pag. 158 & ſuivantes. Il finit cette analyſe par ces paroles. » Cet ouvrage mérite » l'eſtime du public. L'auteur y donne un grand exem- » ple de l'amour ſincere que l'on doit avoir pour la » vérité. Il avoue que pour la ſuivre , il a été obligé de » ſe défaire de tous ſes préjugés , de tenir pour ſuſpects » des raiſonnemens qui lui avoient paru juſqu'alors des » démonſtrations , & de rétracter ſes premiers ſenti- » mens , après les avoir enſeignés pendant vingt années » entieres. « * *Extrait en partie d'un mémoire manuſcrit ,* communiqué par le P. Oudin , Jéſuite.

GISBERT (Blaiſe) né à Cahors, comme le précédent , le 21 février 1657 , entra pareillement dans la ſociété des Jéſuites , le 1 de ſeptembre de l'an 1672. Il enſeigna auſſi les humanités & la rhétorique ; mais après quelques années paſſées dans ces emplois , il s'engagea dans celui de la prédication qu'il exerça , dit-on , avec beaucoup de ſuccès. Il paſſa les dernieres années de ſa vie dans le collége de ſa ſociété à Montpellier , & il y mourut le 28 février 1731. On a de lui : 1. *L'art d'élever un prince , dédié à M. le duc de Bourgogne ,* à Paris , en 1687 , *in-4°.* Cet ouvrage a été réimprimé en 1688 , à Paris , deux volumes *in-12* , ſous ce titre : *L'art de former l'eſprit & le cœur d'un prince.* 2. *La philoſophie du prince , ou la véritable idée de la nouvelle & de l'ancienne philoſophie , dédiée à M. le duc de Bourgogne ;* à Paris , en 1689 , *in-8°.* Il y en a qui ont attribué cet ouvrage au P. Jean Galimart , de la même ſociété ; mais on croit qu'il n'a eu ſoin que de l'édition qui en fut faite à Paris. 3. *Le bon gout de l'éloquence chrétienne :* à Lyon , chez Antoine Boudet , en 1701 , *in-12* , & réimprimé ſous ce titre : *L'Eloquence chrétienne dans l'idée & dans la pratique :* à Lyon , en 1714 , *in-4°.* Jacques l'Enfant , ſavant proteſtant , a donné une troiſiéme édition de cet ouvrage , avec des notes , à Amſterdam , en 1728 , *in-12.* Ce même livre du P. Gisbert a paru auſſi traduit en italien , & encore en allemand. Feu M. Gibert a donné une longue analyſe du même ouvrage dans ſes *Jugemens des ſavans ſur les auteurs qui ont traité de la rhétorique* , tome III , pag. 410 & ſuivantes , juſqu'à 430. 4. Le P. Gisbert a laiſſé une *hiſtoire critique de l'art de prêcher chez les François , depuis les premieres années du regne de François I , juſqu'au regne de Louis XV.* Cet ouvrage eſt achevé , excepté que l'auteur ne l'avoit pas revu. * Extrait en partie d'un *mémoire manuſcrit* du P. Oudin.

GISCALA (Jean de) ainſi nommé de la ville de Giſcala dans la Galilée , ſe fit chef des factieux , qui défendirent cette ville contre Tite , fils de l'empereur Veſpaſien. Il ſe jetta depuis dans Jéruſalem , où il attira à ſon parti la faction des zélateurs , avec leſquels il profana le temple , & exerça mille cruautés ſur les ſacrificateurs & ſur le peuple. Après avoir ſoutenu le ſiége de Jéruſalem juſqu'à l'extrémité , il tomba entre les mains des Romains , & fut condamné à une priſon perpétuelle , l'an 70 de Jeſus-Chriſt. * Joſephe , *guerre des Juifs* , *l.* 4 , 5 & 6.

GISCON , fils d'Himilcon , capitaine des Carthaginois , après avoir fait la guerre en Afrique avec beaucoup de bonheur , fut banni par ſes concitoyens , qui étant jaloux de ſa gloire , l'accuſerent d'avoir injuſtement fait mourir ſon frere , ſous prétexte d'avoir aſpiré à la tyrannie. Il fut enſuite rappellé dans ſa patrie ; & ſes ennemis ayant été livrés à ſa diſcrétion par ordre du ſénat de Carthage , il ſe contenta de les faire proſterner par terre , & de leur preſſer le cou ſous l'un de ſes pieds ; voulant marquer par cette action , que la plus belle vengeance eſt d'abattre ſes ennemis , & de leur pardonner. Peu de temps après , il fut nommé général d'une armée pour la Sicile , & fit envoyer des ambaſſadeurs en Sicile , qui conclurent la paix avec Timoleon , général des Corinthiens , à condition que toutes les villes fondées par des colonies grecques ſeroient entiérement libres. Ce fut , ſelon Diodore , la quatriéme année de la CXVII olympiade , & l'an 309 avant J. C. * Diodore , *l.* 16. Plutarque , *in Timol.*

GISELE , ſœur de l'empereur Charlemagne , fut abbeſſe de Chelles, &, comme on le croit, de Notre-Dame de Soiſſons; mais on ignore quand elle eut cette derniere abbaye , & il n'eſt pas même bien certain qu'elle l'ait poſſédée. Ce fut à ſa priere & à celle de Rotrude fille aînée de Charlemagne , que le célebre Alcuin compoſa ſon commentaire ſur S. Jean , qu'il dédia à ces deux princeſſes. Giſele mourut l'an 810. Elle s'étoit toujours comportée avec une ſageſſe & une piété qui augmenterent le reſpect & la tendreſſe que Charlemagne avoit pour elle. La princeſſe Rotrude mourut la même année , ſans avoir été mariée , mais après avoir été accordée à l'empereur Conſtantin fils d'Irene. Charlemagne eut auſſi une fille nommée *Giſele* , & pluſieurs ont cru que c'étoit à elle à qui Alcuin avoit adreſſé ſon commentaire ſur S. Jean : mais nous croyons avec la plupart des critiques , que ce fut à la ſœur de ce prince.

GISELE , ou GISLE de France , fille du roi CHARLES *le ſimple* , fut mariée l'an 912 à *Raoul* ou *Rollon* le Normand , premier duc de Normandie. Charles l'avoit eue d'une premiere femme dont le nom eſt inconnu. Elle mourut ſans poſtérité avant ſon mari , au ſentiment de Dudon , doyen de Saint-Quentin.

GISELIN (Victor) médecin du Pays-Bas , né le 23 mars 1549 , à Sant-Fort , village de Flandre , près de Bruges , étudia à Louvain , puis en France , où il fit un grand progrès dans les belles lettres. Il mourut en 1591 dans ſa 42 année , & laiſſa divers ouvrages en proſe & en vers , entr'autres une lettre latine qui traite *de hydrargiri uſu* , & qu'on trouve avec l'ouvrage de Fernel , *de lue venerea* , à Anvers 1579 , *in-8°.* Ce fut lui qui publia en 1564 les œuvres de Prudence , avec des notes de ſa façon , & il en fit encore ſur l'hiſtoire ſacrée de Sulpice Severe. Il fut ami particulier de Juſte Lipſe , qui lui écrivoit ſouvent , comme il paroît par ſes lettres. * Le Mire , *in elog. Belg.* Melchior Adam , *in vit. medic. Germ.* Valere André , *biblioth. belg.*

GISLE , *voyez* HUGUES CAPET.

☞ GISLEBERT CRISPIN , abbé de Weſtminſter , à la fin du XI ſiécle , & au commencement du XIIe, étoit iſſu d'une des premieres familles de Normandie , également recommandable par la nobleſſe , la valeur & la piété. Il fut offert par ſon pere dès ſa plus tendre jeuneſſe , au bienheureux Herluin , abbé du Bec , & à Lanfranc , qui eurent ſoin de ſon éducation. Les progrès qu'il fit ſous ces habiles maîtres , dans les lettres ſacrées & profanes , le rendirent capable de les enſeigner enſuite aux autres. Lanfranc étant devenu archevêque de Cantorbéri , & connoiſſant ſon mérite , le fit abbé de Weſtminſter. Giſlebert répondit parfaitement à ce choix ;

par la sage conduite avec laquelle il gouverna son monastere pendant trente deux ans, selon la chronique du Bec. Il mourut, suivant le sentiment commun des historiens, en l'année 1117. Mais cette époque n'est pas sans difficulté. Peut-être pouroit-on la reculer à l'an 1123. Pitsée nous représente Gislebert comme un homme comparable aux plus grands personnages de son siécle, non-seulement pour la piété, mais encore pour la science. Les ouvrages dont il est incontestablement l'auteur, sont une vie du bienheureux Herluin, abbé du Bec, imprimée dans l'appendice des œuvres de Lanfranc, publiées par D. Luc d'Acheri, & réimprimée au tom. IX des actes des SS. de l'ordre de S. Benoît: un traité contre les Juifs: un dialogue sur la procession du S. Esprit. Les autres écrits qu'on lui a attribués ne sont point de lui. * Consultez l'*histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tom. X.*

☞ GISLEMAR, moine de S. Germain-des-Prés à Paris, qui vivoit plusieurs années avant la fin du neuviéme siécle, a composé la vie de S. Doroctovée premier abbé du même monastere, & disciple de S. Germain évêque de Paris. Cette vie se trouve dans le recueil des Bollandistes au 10 de mars, & dans le premier siécle bénédictin de D. Mabillon. L'édition que D. Mabillon a donnée est la plus exacte. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, Tome V.

GISLEMERE, *cherchez* JESSELMERE.

GISLENIUS, *cherchez* BUSBEC.

GISORS, ville de France, avec bailliage en Normandie, dans le Vexin Normand, est située sur la petite riviere d'Epte, à quatorze lieues de Paris. Lorsque le roi Philippe *Auguste*, & Henri roi d'Angleterre, eurent la nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin, ils s'aboucherent l'an 1188, entre Gisors & Trie, & résolurent de prendre la croix avec grand nombre de princes, de seigneurs & de prélats, pour retirer les saints lieux d'entre les mains des infidéles. En mémoire de cette alliance, ils dresserent une croix dans le champ où ils s'étoient croisés, & promirent mutuellement de suspendre tous leurs différends jusqu'au retour de cette expédition. Les auteurs Latins la nomment *Cæsortium*, *Cæsarotium*, & *Gisorium*. * *Voyez* Roger, *in Phil. Aug.* Du Chêne, &c.

GISSEY (Eudes de) né à Autun, en 1589, entra chez les Jesuites à l'âge de 21 ans, enseigna & prêcha pendant plusieurs années, & mourut à Toulouse, le 9 mars 1643. On lui donne les ouvrages suivans dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne* : 1. *Discours de la dévotion de Notre-Dame du Puy en Velay*, à Lyon, 1620, *in*-8°. 2. *Histoire de la vie & du martyre du P. Jacques de Sales, & de son compagnon* Guillaume *Saltamochius*, Jésuites: à Toulouse, en 1617, *in*-16. 3. *Histoire de la bienheureuse vierge d'Ancey* (c'est-à-dire du Puy) avec le catalogue des évêques de cette ville. 4. *Histoire de la bienheureuse vierge de Roquemadour* : à Toulouse, en 1632, *in*-12. 5. *Histoire de sainte Ursule & de ses compagnes*. 6. *Histoire de S. Sernin, évêque de Toulouse*. 7. *Vie de S. Roch*, confesseur. 8. *Summa vitæ sanctorum ecclesiæ Aniciensis*. 9. *Historia Tolosana* : on ne connoît pas cet ouvrage, qui est cité par Konig. 10. Plusieurs belles remarques concernant particulierement les évêques de Velay, & autres choses, tant ecclésiastiques que séculieres, au Puy, en 1644, *in*-8°. * Papillon, *bibliothèque des auteurs de Bourgogne*.

GITIADAS, ouvrier célebre de Lacédémone, fut architecte du fameux temple de Minerve Chalchiæcos à Sparte. Ce temple étoit tout d'airain, de même que la statue de la prétendue déesse, & c'est ce qui lui a donné le nom de Chalchiæcos, de deux mots grecs: χαλκὸς qui signifie airain, & οἶκος maison. Gitiadas a fait aussi plusieurs cantiques, & entr'autres une hymne pour Minerve sur des airs doriens. Pausanias en parle dans le troisiéme livre de sa description de la Gréce. Le dedans du temple étoit orné de la plupart des travaux d'Hercule qui étoient gravés sur l'airain: on y voyoit aussi les exploits des Tyndarides; Vulcain, dégageant sa mere de ses chaînes; Persée prêt à partir pour aller combattre Méduse en Libye; des Nymphes qui lui mettoient un casque sur la tête & des talonnieres aux pieds, afin qu'il pût voler en cas de besoin. On n'y avoit pas oublié tout ce qui avoit rapport à la naissance de Minerve, & beaucoup d'autres monumens dont Pausanias fait la description, & qui étoient autant de témoignages du gout & de la grande habileté de Gitiadas, & en même temps des fables dont les anciens se repaissoient, & de la superstition qui les aveugloit, & dont la lumiere seule du christianisme a été capable de les dégager.

GIVA, anciennement *Chyda*, *Chidæ*, *Lydæ*, petite ville de l'ancienne Lycie, est dans le Monteseli, sur le golfe de Macra. * Baudrand.

GIVAUDAN, pays de France, *cherchez* GEVAUDAN.

GIUDICE, famille ancienne & illustre, originaire de Gènes, s'est établie à Naples dans le milieu du XVI siécle, & y a été inscrite au nombre des familles nobles du siége de Capoue. Cette famille étoit déja en considération à Gènes dès le XII siécle. *Marin*, *Melchior* & *Guillaume* Giudice, freres, enfans de PAULIN Giudice, étoient en 1116 & 1118, l'un ambassadeur des Génois en Sardaigne, le second consul & sénateur de Gènes, & le troisiéme consul. Othon Giudice obtint aussi en considération des services qu'il avoit rendus à sa patrie, la dignité consulaire, en 1142, une seconde fois en 1145, & une troisiéme en 1154. Il fut un des huit principaux citoyens, que les Génois envoyerent en ambassade, l'an 1158, vers l'empereur Frederic I, lorsque ce prince passa pour la premiere fois en Italie avec une armée nombreuse. Ceux de cette famille ont toujours depuis rempli les premieres charges à Gènes, dans les différentes révolutions de cet état. J. G. Imhoff qui en a donné la généalogie dans ses 20 *familles illustres d'Italie*, *pag.* 63, la remonte jusqu'au XI siécle. On se contentera de la rapporter ici depuis le XV siécle.

I. PAUL Giudice, vivoit en 1451, & fut marié deux fois, la premiere avec *Isabelle* Adorne, & la seconde avec *Pomeline* Justiniani. Ses enfans furent GABRIEL, qui suit; *George* Giudice, ancien de Gènes, qui fut pere de *Paul-Baptiste*, doge de Gènes en 1561; *Thomas* Giudice, official de S. George; & *Julien* Giudice. La postérité des trois derniers est éteinte il y a long temps.

II. GABRIEL Giudice, ancien de Gènes, en 1502, eut pour enfans PAUL, qui suit; *Gabriel*; *Jean-Baptiste*; & *Simon* Giudice. On ne connoît de ces trois derniers que les noms.

III. PAUL Giudice, ancien de la ville de Gènes, l'an 1522, fut pere de

IV. NICOLAS Giudice, qui passa à Naples, où il épousa en 1550, *Marie* de Montenigro, sœur du marquis de Mariglian; étant retourné à Gènes, il y fut élu sénateur en 1565. Il y fit construire une chapelle dans l'église de sainte Marie de la Porte-dorée des religieux conventuels de S. Augustin, avec une sépulture pour lui, les siens & sa postérité; son pere & son aïeul y sont enterrés suivant une inscription grecque, qui se trouve dans cette chapelle. Ses enfans furent MARC-ANTOINE, qui suit; *Paul*; & *Jean-Baptiste* Giudice; *Pierre-Baptiste* mort en bas âge; *Hieronyme* Giudice, femme de *Nicolas* Fieschi, ou de Fiesq, comte de Lavagne; *Victoire* Giudice, mariée avec *Augustin* Seneftrade; & *Laure* Giudice, mariée avec *Silvestre* Ivréa, doge de Gènes.

V. MARC-ANTOINE Giudice, marquis de Voghera, & de Longo-bucco, seigneur de Rossano, maître des postes du royaume de Naples, né à Naples en 1557, ayant résolu de suivre les vues de son pere, & de s'établir sous la domination du roi catholique, fit à cet effet un voyage en Espagne: à son retour il employa la plus grande partie de ses biens dans l'acquisition qu'il fit du marquisat de Voghera, fief considérable du duché de Milan, & des terres de Longo-bucco, & de Roxano, situées dans le royaume de Naples. Il obtint du roi d'Es-

pagne Philippe III au commencement du XVII siécle, le titre de *marquis*, & traita dans le même temps de la charge de maître des postes du royaume de Naples d'un revenu considérable. Il avoit été marié en 1581 avec *Cornelie*, fille de *Gregoire* Franchi, & d'*Isabelle* Pinelli Adorne. Il en eut pour enfans, *Paul-Baptiste* Giudice, mort en bas âge; NICOLAS, prince de Cellamare, qui suit; *Paul*; & *Jean-Baptiste* Giudice; & *Aurelie* Giudice, religieuse au monastere de S. Silvestre à Gènes.

VI. NICOLAS Giudice, né en 1587, prince de Cellamare, duc de Giovenazzo, seigneur de Terlizzi, & du château de Garagnone, maître des postes du royaume de Naples, conseiller d'état du même royaume, chevalier de l'ordre de S. Jacques: ayant trouvé à la mort de son pere ses affaires fort embrouillées, il les démêla heureusement, & entra en 1615 en possession de la charge de maître des postes de Naples. Trois ans après, il prit la croix de l'ordre de S. Jacques, obtint en 1631 l'érection de sa terre de Cellamare en titre de principauté, fut fait l'année suivante conseiller d'état du royaume de Naples, & fut créé en 1651 duc de Giovenazzo, ayant acquis ce fief situé dans le territoire de Bari, auquel il joignit depuis Terlizzi, & le château Garagnone. Il mourut en 1672, dans la 85 année de son âge. Il s'étoit fait estimer par sa prudence & par son habileté à traiter les affaires, qu'il avoit fait paroître dans les négociations importantes dont il avoit été chargé dans des temps très-difficiles, pendant lesquels la guerre & la peste faisoient de grands ravages. Il avoit aussi donné des marques de sa magnificence par les grands biens qu'il fit de son vivant aux pauvres & aux monasteres. Il avoit été marié en 1625, avec *Hippolyte* Palagano, fille de *Lucius* Palagano, sixiéme seigneur de S. Vito, & de *Zenobie* Marra, des seigneurs de Cellamare. Il en eut les enfans qui suivent. DOMINIQUE, duc de Giovenazzo, *qui continua la postérité*; deux garçons du nom de *Jean-Baptiste*, morts en bas âge; *Paul*, mort enfant; FRANÇOIS Giudice, cardinal, *qui sera mentionné ci-après dans un article séparé*; *Cornelie* Giudice, mariée avec *Charles* Pignatelli, duc de Bisaccia; *Zenobie* Giudice, mariée avec *Philippe* Caraccioli, prince de Villa; *Therèse* Giudice, mariée avec *Jean* Carafa, duc de Noja; *Jeanne* Giudice, mariée avec *Nicolas-Marie* de Somma, prince de Collis; *Claire* Giudice, mariée avec *Charles* Pignatelli, duc de Bisaccia, son beau-frere, à cause de sa premiere femme; *Aurelie*, *Marie*, *Isabelle* & *Eléonore* Giudice, toutes quatre religieuses.

VII. DOMINIQUE Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, &c, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & conseiller d'état de sa majesté catholique, né en 1637, fut reçu fort jeune dans l'ordre militaire de S. Jacques, & fut fait colonel d'un des régimens nouvellement levés pour la défense du royaume de Naples, dont il fut élu trésorier général depuis son mariage. Il fut admis en 1670, dans le conseil collatéral de ce royaume; & après la mort de son pere, s'étant rendu en Espagne, il fut envoyé par la reine régente vers le duc de Savoye, avec le caractere d'ambassadeur, pour y traiter d'affaires importantes. De-là il passa en 1679 à la cour de France, où il fit les fonctions d'ambassadeur ordinaire du roi Charles II, jusqu'au 12 mai 1680, qu'il eut son audience de congé. A son retour en Espagne, il obtint une place dans le conseil de guerre; & peu de mois après, il partit pour Lisbone en qualité d'ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire, pour ajuster & terminer les différends qui s'étoient élevés en Amérique entre les Portugais & les Castillans, ce qu'il fit à la satisfaction des deux nations. En 1682, il fut mis au nombre des conseillers du conseil souverain d'Italie, & alla à Rome avec le caractere d'ambassadeur auprès du pape Innocent XI. Il y demeura jusqu'en 1685, qu'il fut rappellé en Espagne. Neuf ans après, savoir en 1694, il fut nommé vice-roi & capitaine général du royaume d'Aragon, & au mois de décembre 1697, il obtint en considération de ses services les honneurs, & le traitement de la grandesse d'Espagne, tant pour lui que pour ses successeurs, dans le majorat qu'il avoit établi en faveur de son fils aîné, le 22 avril 1694: ce qui fut confirmé par un décret du conseil de Castille en l'année 1700. Depuis le roi Philippe V le fit son conseiller d'état au mois de juin 1706, & il prit séance en cette qualité au conseil le 9 d'octobre suivant. Il fut aussi déclaré grand d'Espagne de la seconde classe en considération de ses services, & de ceux du cardinal son frere, le 5 avril 1709, & le roi catholique voulut qu'il se couvrît sur le champ. Ce seigneur, dans tous les grands emplois par lesquels il passa, donna des preuves signalées de sa capacité, de son zèle & de son attachement au service de son souverain. Il demeura inviolablement attaché au parti du roi Philippe V, qu'il voulut suivre, nonobstant son grand âge, lorsque les alliés entrerent dans la Castille. Enfin il mourut à Madrid, le 25 avril 1718, âgé de 81 ans. Il avoit été marié en 1653, avec *Constance* Pappacoda, morte en 1670, fille de *Joséph* Pappacoda, premier prince de Triggiano, & d'*Héléne* Cavaniglia, des ducs de Saint-Jean. Il en eut ANTOINE, duc de Giovenazzo, qui suit. NICOLAS Giudice, cardinal, *mentionné ci-après dans un article séparé*; *Joseph* Giudice, commissaire général de la cavalerie Napolitaine, tué en 1692, au siége d'Embrun en Dauphiné; *Jean-Baptiste* Giudice, qui fut capitaine de cavalerie au service de l'empereur Leopold en Italie; *Michel* Giudice, qui, après avoir fait ses premieres armes dans la guerre de Hongrie, vint servir en Italie en qualité d'aide de camp sous le duc de Savoye; d'où étant passé en Catalogne avec les troupes impériales, il fut fait mestre de camp, & fut tué au siége de Barcelone, le 22 juillet 1697; *François* Giudice, qui fut destiné à l'état ecclésiastique; *Hippolyte-Marie-Thérèse*; *Héléne*; *Cornelie* & *Zenobie* Giudice, toutes quatre religieuses.

VIII. ANTOINE Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, seigneur de Terlizzi, &c, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur de Guadalerza & d'Avellino, & en dernier lieu de Carabaca dans le même ordre, gentilhomme de la chambre du roi catholique, grand écuyer de la reine d'Espagne, gouverneur & capitaine général de la vieille Castille, & chevalier des ordres du roi très-chrétien, né en 1657, fut élevé en qualité de menin auprès du roi Charles II; & étant retourné à Naples en 1676, il commença à prendre le titre de prince de Cellamare, qu'il a toujours porté jusqu'à la mort de son pere, ayant pris alors celui de duc de Giovenazzo. Il fut envoyé en 1680, à Munich pour faire des complimens de condoléance au nom du roi catholique à Maximilien-Emanuel, nouvel électeur de Baviere, sur la mort de l'électeur son pere. En 1685 il fut mis au nombre des gentilshommes de la chambre du roi, & fut pourvu de la commanderie d'Avellino, & sept ans après, de celle de Guadalerza, toutes deux de l'ordre de S. Jacques, dont à l'exemple de ses ancètres, il avoit pris l'habit. Depuis il fit plusieurs campagnes, & entr'autres celle de 1702, en Italie, où il accompagna à ses dépens le roi d'Espagne Philippe V. Il se trouva la même année à la bataille de Luzzara, après laquelle il fut fait maréchal de camp des armées du roi catholique. Il servit en cette qualité au siége de Gaëte en 1707. Il y demeura prisonnier des Impériaux, & fut conduit au château de Milan avec le marquis de Vilhena, vice-roi de Naples, le duc de Bisaccia, le prince de Castiglione, & autres généraux & seigneurs Napolitains. Il ne fut échangé qu'en 1712, après cinq ans de prison. Il se rendit alors en Espagne, & étant arrivé à Madrid au mois de novembre de la même année, il fut déclaré ministre du cabinet. En 1715, il eut au mois de janvier la charge de grand écuyer de la reine, & au mois d

de février il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de France. Il partit de Madrid pour s'y rendre le 28 mai ; & étant arrivé à Paris le 19 juin, il eut le 22 du même mois sa premiere audience particuliere du roi Louis XIV. Il resta en la même qualité auprès du roi Louis XV, & exerça les fonctions de son ministere jusqu'au 9 décembre 1718, qu'étant devenu suspect au ministere, il eut ordre de sortir incessamment de France. Il partit de Paris le 13 du même mois de décembre, accompagné d'un gentilhomme ordinaire du roi jusqu'à Blois, où il s'arrêta quelques jours, jusqu'à ce qu'ayant reçu des nouvelles de Madrid, il continua sa route pour retourner en Espagne, où étant arrivé au commencement de l'année 1719, il fut fait gouverneur & capitaine général des frontieres de la vieille Castille. Il se retira d'abord dans ce gouvernement, d'où il se rendit à Madrid avec la permission du roi, au mois de juillet 1720 ; & étant allé à l'Escurial, où étoit la cour, il y fut reçu très-favorablement. Il prit possession au même lieu le 25 août suivant, des honneurs de la grandesse, en se couvrant pour la premiere fois devant le roi en qualité de duc de Giovenazzo, ayant eu pour parain dans cette fonction, le duc de la Mirandole, son beau fils. Il fut nommé le 1 janvier 1728, par le roi très-chrétien pour être chevalier de ses ordres. Il reçut la croix & le grand cordon du S. Esprit, dans l'église métropolitaine de Séville par les mains du roi catholique le 25 avril 1729, ayant été reçu chevalier de l'ordre de S. Michel le jour précédent. Ce seigneur mourut à Séville, le 16 mai 1733, âgé de 77 ans. Il avoit été marié en 1694, avec *Anne-Camille* Borghese, veuve de *François-Marie* Pic, duc & prince de la Mirandole & de Concorde, mort le 19 avril 1689, & fille de *Jean-Baptiste* Borghese, prince de Sulmone & de Rossano, duc de Palumbara, grand d'Espagne, & chevalier de la toison d'or, & d'*Eléonore* Boncompagno des ducs de Sora. Elle mourut de la petite vérole à Rome le 24 septembre 1715, âgée de 54 ans presque accomplis, étant née le 29 septembre 1661. De ce mariage sortirent *Ange* Giudice, né en 1694, & mort en bas âge ; & *Constance-Eléonore* Giudice, née le 4 avril 1697, laquelle fut mariée le 24 juin 1722 avec *François* Caraccioli, son cousin issu de germain, fils de *Ferdinand* Caraccioli, prince de Villa Santa, dont elle n'a eu qu'un enfant mâle, mort au berceau. Les armes de cette famille sont *un tiercé en bande, d'azur, d'argent & de gueules.*

GIUDICE (Baptiste) né à Final, de l'illustre famille, dont nous venons de parler, se distingua tellement par sa piété dans l'ordre de S. Dominique, où il étoit entré, que le pape Paul II le fit évêque de Vintimille le 22 avril 1469. Il fut transféré le 23 avril 1483, à l'archevêché d'Amalfi ; mais ne l'ayant gardé que quelques mois, il retourna à sa premiere église, s'étant contenté d'avoir de plus le titre d'archevêque de Patras. On croit qu'il mourut peu après à Rome. Léandre Alberti assure que de son temps le dialogue de la religion de ce prélat, étoit très-célebre, d'où on peut conclure qu'il a été imprimé. Le même loue son dialogue sur l'évangile des disciples d'Emmaüs ; & d'autre disent qu'il a laissé des commentaires sur les évangiles. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1.

GIUDICE (François) cardinal archevêque de Montréal, évêque d'Ostie & de Veletri, doyen du sacré collége, quatriéme fils de NICOLAS Giudice, premier prince de Cellamare & duc de Giovenazzo, & d'*Hippolyte* Palagano, naquit à Naples le 7 décembre 1647, & ayant pris l'habit de prélat à Rome sous le pontificat de Clément IX, il fut admis aussitôt dans le collége des protonotaires apostoliques participans. Clément X lui donna la vicelégation de Boulogne, & ensuite le gouvernement de Fano, & le mit en 1673 au nombre des clercs de la chambre apostolique. Il fut établi par Innocent XI président du tribunal della Grascia, & enfin créé cardinal diacre par Alexandre VIII, le 13 février 1690. Le roi d'Espagne, Charles II, le nomma au mois de février 1696, à l'archevêché de Salerne en Sicile : mais ne l'ayant pas accepté, il eut ordre de ce prince de se charger des fonctions de l'ambassade de Rome après le départ du duc de Medina-Cœli. Il s'en aquitta si bien, qu'au mois d'octobre 1699 il fut déclaré protecteur des affaires du royaume de Sicile à Rome, & au mois de novembre suivant, il fut le septiéme des neuf seigneurs ou prélats qui furent choisis pour composer le nouveau conseil d'état, que le roi Charles II venoit d'établir. Le roi Philippe V le nomma, au mois de décembre 1701, vice-roi de Sicile par intérim, & ensuite à l'archevêché de Montreal dans le même royaume. La cour de Madrid s'étant brouillée avec celle de Rome, parceque le pape avoit reconnu l'archiduc Charles en qualité de roi catholique, le cardinal Giudice eut ordre de se retirer de Rome. Il en partit le 13 avril 1709, après avoir pris congé du pape, le 10 précédent, & il se retira à Gênes. Il fut nommé grand inquisiteur général d'Espagne vers la fin de l'année 1710. Le pape lui fit expédier les bulles de cette charge au mois de juin 1711, & les lui envoya à Gênes, où il faisoit son séjour depuis son départ de Rome. Il reçut dans la même ville, au mois d'octobre suivant, diverses instructions touchant les affaires d'Espagne, où il étoit appellé pour exercer ses charges de grand inquisiteur & de conseiller d'état. Il s'y rendit quelque temps après, & prêta serment de fidélité à Madrid dans le conseil d'état pour sa charge de grand inquisiteur, le 9 avril 1712. Il fut déclaré au mois de février 1714, protecteur du royaume de Sicile à Rome par le duc de Savoye, auquel cette couronne avoit été cédée par le traité d'Utrecht. Le 30 mars suivant, il partit de Madrid, accompagné du prince de Cellamare son neveu, pour aller exécuter une commission secrete à la cour de France. Il arriva à Paris le 15 avril au soir, & ayant terminé les affaires dont il étoit chargé, il prit congé du roi le 9 septembre suivant pour retourner en Espagne. Pendant qu'il étoit encore en France, il reçut ordre de la cour d'Espagne de donner sa démission de sa charge de grand inquisiteur. Il obéit, & l'envoya à Madrid, où elle fut admise par le roi au mois de décembre de la même année 1714. Cependant étant arrivé à Madrid le 16 février 1715, & s'étant rendu au Buenretiro, il fut reçu très-favorablement du roi & de la reine. Il fut même déclaré peu de jours après par le roi, premier ministre d'état, & rétabli par un décret de sa majesté dans sa charge de grand inquisiteur. Il fut encore nommé au mois de mars suivant, gouverneur de la personne du prince des Asturies, avec un appartement voisin de celui du prince au Buenretiro. Cette derniere charge lui fut ôtée au mois de juillet 1716, sur la considération que le roi fit que les occupations de ce prélat, en qualité de grand inquisiteur, étoient incompatibles avec l'assistance continuelle auprès du prince, à laquelle les fonctions de cet emploi l'obligeoient. Ce fut-là le prélude de sa prochaine disgrace, ayant reçu un ordre du roi le 21 du même mois de juillet, de ne se plus trouver au cabinet, ni au palais. On attribua sa disgrace à la faveur naissante de Jules Alberoni, dont le crédit augmentoit de jour en jour, & qui fut élevé l'année suivante à la dignité de cardinal, & ensuite déclaré premier ministre d'Espagne. Le cardinal Giudice n'ayant pu regagner la confiance de la cour, partit de Madrid le 24 janvier 1717, pour retourner en Italie. Il arriva à Rome le 28 juin, après avoir passé par Turin, & le 11 juillet il quitta l'ordre des cardinaux prêtres pour entrer dans celui des évêques, & opta dans un consistoire l'évêché de Palestrine vacant par la mort du cardinal Spada. Le 26 janvier 1718, il reçut par un gentilhomme un message du cardinal Aquaviva, pour lui faire savoir que l'intention du roi d'Espagne étoit qu'il fit ôter de dessus la porte de son palais les armes de sa majesté catholique qu'il y avoit fait élever ; à quoi il répondit qu'il écriroit au roi, & qu'il lui ex-

primeroit lui-même ses intentions & son attachement très-respectueux pour sa personne & pour sa couronne. Mais n'ayant point eu de réponse favorable de Madrid, & se voyant poussé à bout, il fit ôter le 19 mai les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais, & le 17 décembre suivant, il y fit arborer celles de l'empereur, après avoir visité les jours précédens l'ambassadeur impérial, & reçu sa visite. Il avoit été nommé par le pape au mois d'octobre précédent secrétaire de la congrégation du S. Office. Il fut fait aussi préfet de celle de l'Immunité. Il reçut au mois d'avril 1719, par les mains de l'ambassadeur de l'empereur à Rome, un decret impérial, par lequel sa maison & lui étoient rétablis, & réintégrés dans la possession des terres de Giovenazzo & de Cellamare, & dans la jouissance des bénéfices qu'il avoit dans le royaume de Naples. Ayant reçu le 12 août de la même année 1719, des dépêches de la cour de Vienne pour prendre soin, en qualité de ministre de l'empereur, des affaires d'Allemagne à la cour de Rome, à la place du cardinal de Schrottenbach, nommé à la vice-royauté de Naples, il alla le 24 du même mois à l'audience du pape, & il présenta à sa sainteté ses lettres patentes, par lesquelles il étoit chargé de ce ministere. Il en fit les fonctions jusqu'au 28 août 1720, qu'il remit au cardinal d'Althann, qui avoit été nommé pour le relever dans cet emploi, tous les papiers qui concernoient le ministere des affaires de la cour impériale. Etant devenu sous-doyen du sacré collége, il quitta l'évêché de Palestrine, & opta le 3 mars 1721, celui de Frescati, dont il prit possession le 25 juin suivant. Il succéda à la dignité de doyen par la mort du cardinal Tanara; & en cette qualité il fut proposé par le pape dans un consistoire le 12 juin 1724, pour les évêchés d'Ostie, & de Veletri. Enfin il mourut à Rome après une longue maladie, le 10 octobre 1725, à 7 heures du matin, âgé de 77 ans, 10 mois & 3 jours, après 35 ans 7 mois & 27 jours de cardinalat. Il s'étoit démis au mois de février précédent de son archevêché de Montréal. Le cardinal Giudice, par son testament, institua pour ses héritiers ses deux neveux, le duc de Giovenazzo, & le cardinal Giudice. Il fit quelques legs particuliers, & laissa à l'église de Montréal de quoi achever de la bâtir, de même qu'un autre monastere, & de quoi fonder six chapelles. Il fit aussi quelques legs en faveur des couvens de mendians de Rome, & donna des récompenses à ses domestiques.

GIUDICE (Nicolas) aussi cardinal, neveu du précédent, & second fils de DOMINIQUE Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, grand d'Espagne, & de *Constance* Pappacoda, naquit à Naples le 16 juin 1660. Le pape Innocent XII le fit en 1694, référendaire de l'une & l'autre signature, & prélat domestique. Il le nomma au mois de septembre 1695, préfet de l'aumône, & le 2 mars 1696, président de la chambre apostolique. Il fut aussi protonotaire apostolique participant. Le pape Clément XI le nomma au mois de mai 1715, major-dome du palais apostolique. Il fut continué dans cette charge en 1721 & 1724, sous les pontificats d'Innocent XIII & de Benoît XIII. Ce dernier le créa cardinal le 11 juin 1725, & lui assigna le titre de diacre de sainte Marie aux martyrs, dite *la Rotonde*, dont il prit possession le 27 août. Il fut nommé le 2 du même mois pour être des congrégations *de propaganda fide*, de l'immunité, du concile, de la consistoriale, des eaux & de l'aumône. L'empereur l'ayant déclaré protecteur du royaume de Sicile au lieu & place du feu cardinal Giudice, son oncle, il prit possession de cet emploi dans l'église de sainte Marie de Constantinople à Rome le 10 février 1726. Il fut encore déclaré protecteur de tout l'ordre des Carmes au mois de janvier 1727. Ce prélat est mort à Rome le 30 janvier 1743, âgé de 82 ans.

GIULANOVA, petite ville du royaume de Naples, est dans l'Abruzze ultérieure sur une colline, à une lieue du golfe de Venise, & à six ou sept de Civita di Penna, du côté du nord. * Mati, *diction.*

GIULIA ou GIULA, en latin *Julia*, petite ville du royaume de Hongrie, sur le Kerez, & sur la frontiere de Transsylvanie, près du lac Sarchad, fut prise en 1566 par les Turcs, qui l'engagerent ensuite au prince de Transsylvanie. Les Turcs y conserverent garnison jusqu'en 1695, que les Impériaux s'en rendirent maîtres. Elle est éloignée de vingt milles de Waradin, qu'elle a au midi, & autant de Segedin vers l'orient. Plusieurs croient que c'est la même que celle que les anciens ont appellée *Ziridava.* * Baudrand.

GIULIANA, petite ville & bourg de Sicile, est dans la vallée de Mazara, sur un rocher escarpé, près de Belise, entre la ville de Palerme & celle de Xacca, à douze lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

GIURBA (Mario) jurisconsulte, étoit de Messine. Il étudia le droit à Pavie, & eut pour condisciple Maphée Barberin, qui fut depuis le pape Urbain VIII, & Blasius Brotus, qui a été archevêque de Messine. Giurba embrassa la profession d'avocat, & s'y distingua. Il fut aussi chargé d'enseigner la jurisprudence dans l'académie de Messine, ce qu'il fit avec applaudissement. Son mérite le fit rechercher. Il fit souvent l'office de juge, & fut membre du conseil royal. Il mourut à Messine vers l'an 1648, ayant environ 65 ans. On cite de lui: 1. *Decisionum S. R. C. regni Siciliæ vol. I.* 2. *Lucubrationes in omne jus municipale.* 3. *Consilia seu decisiones criminales.* 4. *Repetitiones de successione feudorum.* 5. *Tribunalium regni Siciliæ decisiones.* 6. *Observationes.* 7. *Decisiones novissimæ consistorii*, &c. 8. *Allegationes in ostentationem pontificiæ largitatis ac liberalitatis erga capitulum sanctæ ecclesiæ Messanensis.* 9. Il a laissé un manuscrit sous le titre de *Politica legalis.* * *Bibliotheca Sicula. Dictionnaire historique*, édition de Hollande, en 1740.

GIVRE (Pierre le) médecin, naquit en 1618, à Charly, près de Château-Thierry dans la Brie, d'un marchand de ce lieu, & de *Marie* Lagille. S'étant tourné du côté de la médecine, il la pratiqua quelques temps à Paris, dans l'hôpital de la Charité, & ensuite à Noyers en Bourgogne. Il se fixa depuis à Provins, où il épousa en 1649, *Marthe* d'Origny, fille du lieutenant au grenier à sel de cette ville. Il remplit jusqu'à sa mort les devoirs d'un bon médecin, & se fit estimer par sa probité & son assiduité auprès des malades. Il mourut le 5 juin 1684, âgé de 66 ans. Il a laissé trois enfans: 1. *Pierre* qui fut avocat du roi au siége présidial de Provins, & qui mourut le 10 janvier 1729, sans avoir eu d'enfans de sa femme *Louise* Berthier: 2. *Claude*, qui a été médecin, & qui mourut dès le 9 septembre 1692, sans avoir été marié: 3. *Marie-Marthe*, qui épousa *Jean* Josse, officier du roi. Les ouvrages de Pierre le Givre, sont: 1. l'*Anatomie des eaux minérales de Provins, par laquelle est expliqué le mélange de l'eau avec le minéral, par la résolution chymique, la différence des fontaines, & les exemples de quelques personnes guéries par leur usage;* par Pierre le Givre, médecin: à Paris en 1654, *in-12*. Le même sous ce titre: *Traité des eaux minérales de Provins, contenant leur anatomie, la différence des fontaines, leurs propriétés, vertus & effets admirables; avec le régime de vivre qu'il faut observer en buvant de ces eaux:* à Paris en 1659, *in-12*, ou *in-8°.* Les eaux minérales de Provins avoient été découvertes en 1648, par Michel Prevôt, médecin. 2. *Le secret des eaux minérales acides, nouvellement découvert par le moyen des principes chymiques, qui combat l'opinion commune:* à Paris, en 1667, *in-12*. Le même, deuxiéme édition, augmentée d'une deuxiéme partie, qui contient plusieurs recherches touchant les eaux minérales, tant froides que chaudes: à Paris en 1677, *in-12*, & encore en 1682, *in-12*. Ces deux dernieres éditions contiennent des lettres de plusieurs médecins sur le systême de l'auteur, avec ses réponses. Le même ouvrage a été traduit en latin, sous le titre de *Arcanum acidularum novissimè proditum*, &c. à Amsterdam en 1682,

in-12. 3. *Lettre du sieur Guérin & de Pierre le Givre, touchant les minéraux, qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine & de Forges* : à Paris en 1702, *in*-12. * Cet article est extrait du tome XXIX des *Mémoires* du P. Niceron, à qui il avoit été communiqué par le P. le Pelletier, chanoine régulier de sainte Geneviéve.

GIVRI, cardinal, *cherchez* LONGUY.

GIUS-CHON, en langue turque, signifie *lecteur de l'alcoran*. Il y en a trente dans les mosquées royales, qui lisent chacun par jour une des trente sections de l'alcoran : de sorte qu'ils font ensemble tous les jours la lecture de tout ce livre. *Gius* signifie *portion* ou *section*, & *chon* ou *chan* signifie *lecteur*, comme qui diroit, *lecteur d'une section*. Ils font cette lecture pour le repos des ames de ceux qui font quelques legs à cette intention : c'est pourquoi ils lisent proche des sépulcres, dans les mosquées, ou dans les turbés. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

GIUSINO (Sébastien) né à Palerme, fut dans le dix-septiéme siécle un célébre jurisconsulte. Il exerça avec honneur la profession d'avocat, & son mérite l'éleva à plusieurs emplois honorables. Il fut aussi président du conseil royal, & les grands de Sicile l'employerent avec succès dans les affaires les plus importantes. Il mourut à Palerme, le 18 février 1703. On a de lui : *Decisio tribunalis M. R. C. regni Siciliæ in causâ successionis principatûs Buteræ, cum dignitate magnatis Hispaniarum, Pettæpertiæ & aliorum statuum ac feudorum vacantium, ob mortem D Donnæ Margaritæ ab Austriâ & Branciforte*. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande en 1740. *Bibliotheca Sicula*.

GIUSSANO (Jean-Pierre) natif de Milan, étudia en médecine, & quitta cette profession pour se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. Saint Charles, qui avoit beaucoup d'estime pour sa vertu, lui offrit des bénéfices considérables qu'il refusa, aussi-bien qu'un évêché qu'on lui offrit. Il vécut quelque temps en communauté avec de saints ecclésiastiques, & se retira à la campagne, où il mourut. Un de ses neveux fit rétablir son tombeau en 1638. Giussano a écrit divers ouvrages de piété, & entr'autres la vie de saint Charles, qui a été traduite en françois par le P. Cloyseault, de l'Oratoire, grand-vicaire & supérieur du séminaire de Châlons sur Saône. * *Consultez* le *théâtre des hommes de lettres* de l'abbé Ghilini.

GIUSTANDIL, bonne ville avec un château fort, est située sur un rocher, dans la Servie, province de la Turquie en Europe. On la place diversement dans les cartes. Les uns la mettent aux confins de la Macédoine, entre les rivieres de Tempesca & Morawa ; & les autres plus avant, dans la Servie, entre les rivieres de Lom & d'Agst, à dix-huit ou vingt lieues de Nissa, vers le levant, & environ autant de Widdin, vers le midi oriental. C'est le siége d'un archevêque grec & d'un sangiac.

G L

GLABER (Rodolphe) religieux de S. Germain d'Auxerre, puis de Cluni, auteur du XI siécle. Le vrai nom de ce religieux, étoit *Rodolphe* ; Glaber qui signifie *chauve*, proprement *qui est sans poil*, est un surnom ou un sobriquet. Il rapporte lui-même dans l'histoire dont nous parlerons plus bas, le peu que nous savons de sa vie. Dans le premier chapitre du cinquiéme livre, il dit que Dieu se sert quelquefois des apparitions du démon, qu'il croyoit par conséquent réelles, pour faire rentrer les hommes dans leur devoir, & qu'il l'avoit éprouvé lui même. Comme il étoit au monastere de S. Leger au diocèse de Langres, un homme dont il fait une peinture horrible, lui apparut, dit-il, un peu avant matines, & par la frayeur qu'il lui causa, l'obligea à se lever, & à aller à l'église se jetter au pié de l'autel de S. Benoît, & y confesser les péchés de sa vie passée. Il ne rougit pas d'avouer qu'elle avoit été très-scandaleuse. Engagé à se faire moine par un oncle qui l'étoit, il en prit l'habit à l'âge de 12 ans, déja fort corrompu, & ne changea pas de mœurs en changeant d'état. Son libertinage l'avoit obligé de changer plusieurs fois de maisons. Le démon le poursuivit dans plusieurs. Il décrit avec vivacité les différentes visions qu'il crut avoir ; & ses divers séjours au monastere de S. Benigne de Dijon, dans celui du Moutiers au diocèse d'Auxerre, dans celui de Baize près de Dijon, & ailleurs. Il dit aussi qu'il avoit fait des voyages assez éloignés. Il avoit été jusque dans les Alpes, & se trouva avec l'abbé Guillaume à Suze, à la dédicace que le marquis Mainfroi faisoit faire d'un monastere qu'il avoit fondé sous l'invocation de la sainte Vierge, & où beaucoup de prélats s'étoient assemblés. Comme Glaber parle souvent d'Auxerre dans son histoire, plusieurs savans en ont conclu qu'il étoit de cette ville : mais ce n'est qu'une conjecture. Il a demeuré long-temps à Cluni, & il florissoit sous le régne des rois Robert & Henri I, mais on ignore le temps de sa mort. Sigebert l'a mis sans raison parmi les auteurs du VI siécle, au lieu de le ranger parmi ceux du XI. Glaber étoit au reste un des plus beaux esprits & des plus savans hommes de son siécle. Sans nous arrêter à ce qu'il dit de lui-même que son savoir le faisoit rechercher, plusieurs vers de sa composition qu'il a insérés dans son histoire, quels qu'ils soient, nous font voir qu'il a aimé la poësie. On remarque encore dans le cloître du monastere de S. Germain d'Auxerre où il avoit demeuré, une épitaphe qu'il avoit faite. Il paroît aussi qu'il étoit théologien, c'est-à dire dialecticien, car on n'en connoissoit point d'autre de son temps. A l'égard de son histoire : elle est écrite en latin, & adressée à Odilon, abbé de Cluni. Elle est divisée en cinq livres : mais ce qu'on lit au titre de l'ouvrage, qu'ils contiennent ce qui s'est passé depuis l'élection de Hugues Capet jusqu'à l'an 1405, ne doit s'entendre que des quatre derniers livres. Ce n'est qu'au second qu'il commence à parler de ce prince : le premier est uniquement employé aux événemens qui précéderent cette fameuse révolution. Son histoire finit à l'an 1046. Elle est d'une grande utilité pour bien connoître ce qui regarde ces temps de notre monarchie, malgré le peu d'ordre & de suite qui se trouve dans cet ouvrage, & les questions incidentes dont il l'a chargé. Il donne trop aussi dans le merveilleux ; mais un lecteur judicieux n'y est pas trompé. M. Pithou est le premier qui ait publié cette histoire : elle commence le recueil de nos historiens qui a été imprimé à Francfort en 1596. Duchesne en a donné une seconde édition dans le tome 4 de sa collection. Le P. le Long s'est trompé quand il a dit que Glaber avoit été traduit dans la chronique de S. Denys. Nous avons encore un autre ouvrage de ce moine : c'est une vie de Guillaume abbé de S. Benigne de Dijon, son contemporain. Le P. Rouviere l'a fait imprimer dans son histoire de Réomaus, c'est-à-dire, *Moustier S. Jean*, l'an 1637, *in*-4°. M. de la Curne a donné un mémoire fort curieux sur Glaber & son histoire, dans le tome 8 des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*. Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VII.

GLABRIO, *cherchez* ACILIUS.

GLACAN (Neil ô Glacan, autrement *Nellanus Glacanus*) natif du comté de Donagall en Irlande, étudia comme on le croit, la médecine à Toulouse : il est sûr au moins qu'il y fut premier professeur en médecine pendant plusieurs années. Etant allé depuis en Italie, il eut le même honneur à Boulogne. Il s'acquit une grande réputation en France & en Italie, & se rendit fort cher à la ville de Toulouse, qu'il eut le courage de soulager pendant que la peste y faisoit de grands ravages. On sait que le titre qu'il prenoit de *Regis christianissimi consiliarius*, n'est qu'un simple honneur attaché à la premiere chaire de médecine, tant à Toulouse qu'à Montpellier. Il est mort à Boulogne : mais nous ignorons en quelle année. A l'occasion de la peste, qui

affligea Toulouse, il fit imprimer dans cette ville un traité, qui a pour titre : *Tractatus de peste, seu brevis, facilis, & experta methodus curandi pestem, &c. Tolosæ* 1629, *in*-12. Il publia aussi à Boulogne l'ouvrage suivant : *Cursus medicus, libris 13 propositus, in tres tomos divisus, quorum primus continet physiologiam, & curiosa non minus quàm utilia medicinæ prolegomena. Secundus pathologiam, seu morbos morborumque causas & symptomata. Tertius, semeiotica, agitque de signis, crisibus, pulsibus & urinis, Bononiæ* 1655, *in*-4°. Quoique cet ouvrage soit entierement fondé sur les principes de Galien, il fut fort estimé dans son temps. Pierre-Adrien Van Broecke, professeur d'éloquence à Luques, fait au nom du public l'éloge qui suit du cours de médecine de Glacan.

Hoc GLACAN, *nostrâ Glacan celeberrimus arte,*
GLACAN, *Felsinei nomen memorabile Rheni,*
Hoc vidit, labique meum indignatus honorem,
Securam largitur opem, fidumque levamen.
Hic ille extorrem revocat sub fida salutem
Hospitia, hic sævas acies, februmque maniplos,
Notosque ignotosque omnes dat vincere morbos.
Nec plura à nobis exquirite, Gallia cuncta
Hunc solum mirata virum legit, hunc colit unum:
Sic Belgæ, longinquus Iber, sic Accola Rheni.
Magnis muneribus, magno pellexit honore
Ausonia absentem, miro nunc Felsina plausu
Audit Pergamei referantem arcana Magistri.
Patria clara viro, vetus olim Ultonia regnum.

Mém. m. ss. de M. l'abbé Henegan.

GLACIANUS (George) professeur d'éloquence à Altorf, étoit Allemand. Il succéda à Valentin Erythræus, qui n'avoit occupé que fort peu de temps ce même poste, comme on peut le voir à l'article de celui-ci. Glacianus prononça lors de son installation, vers le milieu de l'année 1575, un discours qui fut applaudi, & qui a été imprimé en 1576 à Nuremberg, dans le livre intitulé : *Introductio novæ scholæ Altdorfinæ Norimbergensium.* Glacianus fut créé depuis maître en philosophie dans la même académie, le 29 juin de l'an 1581. On assure qu'il excelloit également dans l'art oratoire & dans les connoissances philosophiques, & qu'il fit beaucoup d'honneur par ses talens à l'université d'Altorf. Il mourut en 1607, à l'âge de 58 ans. C'est ce que nous lisons de lui dans l'ouvrage intitulé : *Gloria academiæ Altdorfinæ, sive orationum fasciculus universitatis Noricæ ortum, progressum, & cuncta memorabilia, omniumque professorum qui in quatuor, uti vocant, facultatibus..... vitas, mortes ac scripta, fideliter exhibens, concinnatus operâ Magni-Danielis Omeisii*, &c, à Altorf en 1683, *in*-4°, pag. 92. A la page 96 du même recueil, on ajoute que Glacianus a enseigné la langue grecque dans la même université, & l'on rapporte ainsi son épitaphe.

Sub hoc tumulo piè defunctus vitam beatiorem expectat olim insigni eruditione & rerum usu clarus dominus magister GEORGIUS GLACIANUS, *Vilseccensis, & academiæ hujus Altdorfinæ græcæ linguæ quondam professor publicus. Obiit in verâ filii Dei invocatione I: Augusti, horâ 12 meridianâ, anno Christi* 1607, *ætatis verò* 58 : *cujus memoria jam est in benedictione. Hoc monumentum, in amoris & honoris testimonium & orbitatis solatium, relicta vidua,* CATHARINA HELDMENNIN, *poni & imprimi curavit.*

GLACTON (Roger) provincial des Augustins d'Angleterre, célebre par ses écrits, a laissé des sermons, des épîtres, &c, & mourut vers l'an 1340.

GLADBACH, abbaye de Bénédictins très-célebre à 14 ou 15 lieues d'Aix-la-Chapelle, & à 13 du monastere d'Inde, qu'on nomme communément *Corneil-Munster*, reconnoît pour premier abbé S. Sandrade, & l'on y voit encore son tombeau. On croit y posséder le chef de S. Laurent ; mais la preuve la plus forte sur laquelle on puisse appuyer cette possession, ce sont les efforts que fit le roi d'Espagne Philippe II pour avoir cette relique, afin d'en enrichir l'Escurial qu'il avoit fait bâtir en l'honneur de ce saint. On aura de la peine à croire tous les mouvemens qu'il se donna pour l'obtenir. Jamais place de guerre ne lui a couté tant d'inquiétude, & jamais il n'a tant donné d'assauts pour prendre une forteresse, qu'il en donna aux religieux de Gladbach pour en devenir maître, depuis l'an 1570 jusqu'à sa mort arrivée en 1598, sans avoir pu l'obtenir, quoiqu'il eût interposé pour cela l'autorité de presque toutes les puissances de l'Europe. On peut voir un détail circonstancié de ces poursuites dans le voyage littéraire de dom Martenne, tome 2. Philippe III les recommença aussi inutilement, & malgré ces poursuites des rois d'Espagne pour ce sujet, qui ont duré 60 ans, la relique demeura à Gladbach. Il y a deux cens ans qu'on ne recevoit que des nobles dans ce monastere, & il n'y avoit guères alors que sept ou huit religieux. Mais ayant été uni à la congrégation de Bursfeld, il fut ouvert à tous ceux qui désiroient servir Dieu selon l'esprit de la regle de S. Benoît, & cette maison devint très-florissante. La ville du même nom est petite : il y a des calvinistes & des Juifs ; mais le nombre des catholiques, qui y ont pour curé un religieux, est plus grand. C'est-là qu'on fait ces belles toiles qu'on transporte dans toutes les parties de l'Europe, & qu'on appelle ordinairement *toiles de Hollande*, parceque les Hollandois viennent les enlever, & en font un très-grand commerce.

GLADIATEURS, étoient des esclaves, qui apprenoient à se battre à coups d'épée ou de poignard, sous un maître d'armes, qui les achetoit pour les instruire, & s'en servir à divertir le peuple dans les jeux publics, & qui les vendoit souvent à ceux qui faisoient des jeux funebres. Il y avoit même des personnes libres, qui s'engageoient dans cette profession, pour gagner de l'argent. Le maître des gladiateurs leur faisoit faire serment de combattre jusqu'à la mort, sous peine de perdre la vie par le fer, ou à force de coups de fouets. Il n'étoit pas permis à ces gladiateurs de se plaindre, ou de jetter quelque cri, lorsqu'ils se sentoient blessés ; & ils étoient obligés de recevoir le coup mortel sans se défendre, quand on leur commandoit de souffrir la mort. Ordinairement le prince & le peuple donnoit la vie à celui qui étoit blessé, lorsqu'il déclaroit qu'il étoit vaincu en levant le doigt & en baissant les armes, & cette grace s'appelloit *missio.* Quelquefois néanmoins il n'y avoit aucune espéce de grace ; mais l'empereur Auguste défendit cette cruauté, & ordonna que la grace fût toujours accordée à celui qui la demanderoit. On donnoit au vainqueur une récompense en argent, ou une couronne de *lentisque*, dont les feuilles sont toujours vertes, ou une palme entourée de branches de lentisque. Souvent on lui accordoit une exemption de combattre, en lui mettant à la main un fleuret de bois, ou un bâton d'escrime, qu'ils appelloient *rudis.* Quelquefois on l'affranchissoit, en lui donnant un bonnet, qui étoit le signe de la liberté. Les gladiateurs paroissant dans l'amphithéatre, portoient toujours quelque marque qui les distinguoit des autres, comme des plumes de paon, & autres ornemens, qui se voient de loin. Néron ne se contenta pas de voir sur l'aréne, des gladiateurs esclaves, ou volontaires, il contraignit des sénateurs & des chevaliers romains d'y combattre, pour se divertir par un nouveau spectacle, & pour assouvir sa cruauté d'une maniere qui ne pouvoit plaire qu'à ce monstre.

L'origine des combats de gladiateurs est venue des anciens Asiatiques, qui croyoient faire un grand honneur à leurs parens, en répandant ainsi le sang des hommes par un plaisir cruel. Cette superstition fut si grande parmi les Troyens, que les femmes même se faisoient des incisions sur le corps pour tirer du sang, dont elles arrosoient les sépulcres ou le bucher des morts. Junius Brutus fut le premier des Romains qui rendit à son

pere ce devoir, l'an 490 de la fondation de Rome; & Tacite nous apprend que Tibere, pour honorer la mémoire de ses aieux, donna deux combats de gladiateurs, l'un dans la grande place publique, & l'autre dans l'amphitheatre.

D'abord il n'y avoit que les personnes de considération qui fissent représenter ces combats; dans la suite cela devint si commun, que les personnes de basse extraction en firent représenter. L'usage de le stipuler dans les testamens, s'introduisit quelque temps après. Enfin le peuple étoit si accoutumé à cette cruelle cérémonie, qu'il la faisoit observer lorsque les parens du mort n'y avoient pas pourvu. Des funérailles & des jeux publics, cela passa jusque dans les repas & les festins particuliers.

Ceux qui firent profession de cette brutale fureur, passerent toujours pour infames; cela commença par des esclaves qui voulurent bien se sacrifier pour donner un spectacle au public. Il y eut depuis des personnes libres qui firent profession de ce métier, & les coupables condamnés à mort, aussi-bien que les captifs pris à la guerre, furent condamnés à le faire. A l'égard des coupables ils étoient exposés aux bêtes, quelquefois même liés à des poteaux. Quant aux gladiateurs ordinaires, on choisissoit des hommes bien-faits & vigoureux. On les instruisoit dans l'art de se bien battre, & on n'épargnoit rien pour leur conserver l'embonpoint & la vigueur, afin qu'ils fussent plus en état de contribuer au plaisir du peuple. Si l'on en croit Pline, on ne les nourissoit que de pain d'orge, ce qui les a fait appeller par dérision *Hordearii*, & leur boisson étoit de l'eau, dans laquelle on mettoit de la cendre; ce qui est hors d'apparence. On partageoit ces gladiateurs en plusieurs classes. On appelloit les uns *Sequatores*, *Retiarii*, *Thraces*, *Myrmillones*, *Hoplomachi*, *Samnites*, *Essedarii*, *Andabatæ*, *Dimachœri*, *Meridiani*, *Fiscales*, *Postulatitii*.

Les premiers avoient pour armes une épée & une masse à bout plombé. Les seconds portoient un filet & une fuscine ou trident, dont ils tâchoient d'envelopper leur adversaire. Les troisiémes avoient une espéce de coutelas ou cimeterre, & portoient le nom de leur pays. Les quatriémes furent appellés *Myrmillones* pour *Myrmidones*, qui étoient les braves d'Achille, & que les Romains estimoient être Gaulois, ayant un poisson sur le haut de leur casque. Le gladiateur rétiaire, ou porte-filets, lui crioit en le poursuivant: *Non te peto, Galle, sed piscem peto. Ce n'est pas à vous à qui j'en veux, ce n'est qu'au poisson*; ou, *Je ne veux que vous embarasser la tête dans mon filet.* Les cinquiémes, *Hoplomachi*, étoient armés de toutes piéces, comme porte le mot grec. Les sixiémes reçurent ce nom en haine des Samnites, à la maniere desquels ces gladiateurs étoient habillés. Les septiémes combattoient sur des chariots, ce qui les a fait appeller *Essedarii*. Les huitiémes combattoient à cheval, & les yeux bandés, & ont pris leur nom de cette façon de combattre. Les neuviémes se battoient tenant deux épées en main, & de-là on les appellés *Dimachœri*, mot grec qui veut dire *deux épées*. Les dixiémes étoient les restes des bêtes farouches à qui ils avoient été exposés, & que l'on engageoit à s'entretuer l'un l'autre pour divertir le peuple, après être échapé de la gueule des bêtes. Les onziémes prenoient leur nom de ce qu'ils étoient entretenus aux dépens du fisc public. Pour les douziémes, comme ils étoient les plus braves, & destinés aux plaisirs des empereurs, le peuple les demandoit souvent pour combattre. Tous ces gladiateurs s'efforçoient de tuer leur adversaire, ou de mourir de bonne grace, en défendant bien leur vie. Après s'être bien aquittés de leur devoir, ils obtenoient des empereurs, & de ceux qui donnoient des jeux, ou leur congé, ou leur liberté, ou quelque récompense considérable. Leur congé, qui n'étoit qu'une dispense de combattre & de servir, à moins qu'ils ne le fissent de leur bon gré, ou par complaisance, leur étoit accordé, & pour marque on leur donnoit une baguette qu'on appelloit *Rudis*, *rude donabantur.* On leur donnoit encore *piléatio*, qui étoit une espéce de chapeau, en signe de la liberté qu'on leur accordoit. Ce furent les édiles qui introduisirent ce cruel spectacle, & il est difficile d'en trouver l'usage dans les jeux publics avant l'an 600 de la fondation de Rome. Les préteurs se chargerent dans la suite d'avoir soin de ces jeux. L'empereur Claude en donna aussi l'inspection aux questeurs. Des questeurs ce droit passa aux consuls, des consuls aux pontifes, & des pontifes aux empereurs. Ces derniers les faisoient représenter le jour de leur naissance, tous les cinq, dix, ou vingt ans, dans les dédicaces des édifices publics, dans les triomphes & dans plusieurs occasions dont ils étoient absolument maîtres. Constantin abolit les gladiateurs l'an 1067 de la fondation de Rome, & depuis lui les empereurs Arcadius & Honorius. Enfin Theodoric roi des Ostrogots, en Italie, abolit entierement les combats des gladiateurs, vers l'an 500 de J. C. * Rosin, *antiquitté romaine*, *l.* 5, *c.* 24. Pitiscus, *lexicon antiquitatum*, *&c.*

GLAMORGAN ou GLAMORGANSHIRE, province d'Angleterre dans le pays de Galles. Les auteurs qui écrivent en latin la nomment *Glamorgania* & *Morganucia.* Elle est sur l'embouchure de la Saverne, entre les provinces de Monmouth & de Merioneth. Glamorgan a aussi titre de comté. Cardif est la ville capitale, & les autres sont Landaf, Swansei, &c.

GLAN (Jean-Baptiste du) connu sous le nom de *Joannes-Baptista à Glano*, étoit de Liége; & alla fort jeune à Rome, où il prit l'habit de religieux parmi les Augustins. Son général l'ayant envoyé à Paris, il fut jugé digne d'y enseigner, & d'être reçu docteur dans l'université de cette ville. Depuis il fut élevé aux premiéres charges de son ordre dans les Pays Bas, où il mourut à Liége en 1613. Du Glan a composé divers ouvrages; *Historia pontificum Romanorum. Oeconomia christiana. Europa, seu de primarum Europæ provinciarum ritibus, ceremoniis & vestibus. De officio puellarum, &c.* Il a aussi traduit d'espagnol en françois l'histoire des Indes d'Antoine Gouvea. * Curtius, *de vir illust. Aug.* Valere André, *biblioth. bel.* Herrera, *in alphab. Aug. &c.*

☞ GLANDELACUM ou BISTAGNA, ville autrefois épiscopale en Irlande, dans la province de Leinster. Son évêché florissoit en 559. Il a été uni à celui de Dublin dans le XII siécle, sous le regne de Jean *sans terre.* Ce n'est plus qu'un village dans le comté de Dublin. * La Martiniére, *dict. géogr.*

GLANDELEUR, *voyez* l'article précédent.

GLANDEVE, ville de France en Provence, près du Var, avec évêché suffragant de la métropolitaine d'Embrun. C'est la *Glandeva*, *Clanata*, ou *Glannatica* des Latins: & il en est fait mention dans la Notice des provinces sous le nom de *Glandatæ* & *Glannatæ.* Robert Cenalis, le P. Moret & Robert, ont cru que Glandeve est le *Glanum* dont Pomponius Mela, Pline, Ptolémée, l'itinéraire d'Antonin & les tables de Peutinger font mention; mais de savans géographes, comme Merula, réfutent ce sentiment, outre que Ptolémée met ce *Glanum* entre les villes des Saliens, & que Glandeve est tout-à-fait dans les Alpes maritimes. Cette ville étoit autrefois comté. Depuis environ cent ans, les débordemens continuels du Var ont obligé les habitans de s'établir ailleurs, & sur-tout à Entrevaux, qui n'en est éloignée que d'un quart de lieue, & où l'on a transféré l'église cathédrale. Fraternus est le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance. Il souscrivit à l'épître synodale des évêques du royaume au pape S. Léon. Cette ville a donné son nom à la maison de GLANDEVE, l'une des plus illustres de Provence. Il y a apparence que ceux de cette maison ont rétabli dans le X siécle l'évêché, qui avoit été ruiné par les Sarasins. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Prov. l.* 4, *& suiv.* Scaliger. Papyre Masson, &c.

GLANDORP (Jean) étoit originaire de Munster en Westphalie. Il fut disciple de Mélanchton à Wittemberg, & devint fort habile dans les langues grecque & latine, dans la poësie, l'histoire & la critique. En 1533 il disputa publiquement à Munster contre les Anabaptistes. Après avoir visité les principales académies d'Allemagne, il fut fait recteur du collége d'Hanovre, poste qu'il quitta en 1555, y étant contraint par les traverses qu'il eut à essuyer. S'étant retiré alors à Goslar dans la basse Saxe, le plus grand nombre de ses disciples l'y suivit. On lui donna la direction de l'école de ce lieu. Il s'y attira cependant de nouveaux embaras : ce fut à cette occasion. Il avoit quitté sa femme sur un soupçon d'adultere. Jacques Macrin surintendant de l'église de Goslar, lui en fit des reproches, & voulut l'obliger à la reprendre. Glandorp ne se contenta pas de refuser d'obéir ; il lâcha contre Macrin quelques épigrammes satyriques. Le surintendant s'en irrita, & Glandorp fut obligé de sortir de Goslar. C'étoit en 1560. Il se retira à Marpourg, où on lui donna la chaire de professeur en histoire. Il mourut le 22 février 1564. On cite de lui : 1. *Sylva carminum elegiacorum in enarrationem commentariorum Caï Julii Cæsaris de bello Gallico & Civili*, en 1551. 2. *Descriptio gentis Antoniæ inter Romanos non postremæ, per Joannem Glandorpium Scholæ Goslarianæ Gymnasiarcham*, 1557. 3. *Disticha sacra & moralia :* la premiere partie fut publiée à Magdebourg, en 1559, & la deuxiéme à Basle en 1576, par les soins d'*Ambroise* Glandorp, fils de l'auteur. On y ajouta un commentaire sur la famille Julia. Le titre de cette édition, est : *Familiæ Juliæ gentis, Romanas inter familias neutiquam postremæ &c. ad dexterius veterum monumenta cognoscenda continuatæ. Item distichorum proverbialium liber elegantissimus ;* à Basle en 1576. 4. *Annotationes in Cai Julii Cæsaris de bello Gallico, Civili, Alexandrino, &c. commentariorum libros ; studio Reineri Reineccii ;* à Leipsick en 1574. 5. *Annotationes Joan. Glandorpii, Monasteriensis, in Marci Tullii Ciceronis epistolas familiares ;* à Basle en 1580, *in*-8°. Cette édition est encore due aux soins de Reineccius. 6. *Joan. Glandorpii Onomasticon historiæ romanæ, quo veluti per satyram de familiis & reliquis illustribus personis Romanis, quæ simul à bonis auctoribus & in priscis monumentis celebrantur, expositio est collecta ; cum præcipuarum familiarum stemmatibus, & indice cognominum & agnominum ; edente cum præfatione, Reinero Reineccio ;* à Francfort, en 1589, *in-fol.* Godefroi Ludovici parle de Glandorp dans son *Historia rectorum Gymnasiorum Scholarumque celebriorum*, partie premiere. * Cet article est extrait en partie du *Supplément françois de Basle.*

GLANDORP (Matthias) célébre médecin, naquit à Cologne, l'an 1595, de *Louis* Glandorp, chirurgien de cette ville, qui étoit originaire de Brême. Il fit ses premieres études dans cette derniere ville, & de retour à Cologne, il s'y livra à la philosophie, & ensuite à la médecine & à la chirurgie. Il étudia ces sciences pendant quatre années sous Pierre Holtzem, médecin de l'électeur de Cologne, & professeur en médecine dans cette ville, & apprit en même temps de son pere la pratique de la chirurgie. Passant ensuite en Italie, dans la vue de se perfectioner dans ce qu'il avoit appris, il séjourna à Padoue, & y écouta les leçons d'Aquapendente, de Spigelius & de Sanctorius : il reçut le degré de docteur dans la même ville. Après avoir visité les villes les plus considérables d'Italie, il retourna dans sa patrie l'an 1618, âgé de 23 ans, & alla s'établir à Brême, où il pratiqua la médecine & la chirurgie avec tant de succès, qu'en 1628 l'archevêque de cette ville le choisit pour son premier médecin. Depuis, il fut fait physicien de la république de Brême. Il vivoit encore le 8 octobre 1632, puisque l'épitre dédicatoire de son dernier ouvrage est datée de ce jour ; mais on ignore quand il mourut. Ses ouvrages sont : 1. *Speculum chirurgorum ; in quo quid in unoquoque vulnere faciendum, quidve omittendum ; premissâ partis affectæ anatomicâ explicatione, observationibusque ad unumquodque vulnus pertinentibus adjunctis, conspicitur ac pertractatur ;* à Bremen en 1619, *in*-8°. 2. *Methodus medendæ paronychyæ : cui accessit decas observationum ;* à Bremen en 1628, *in*-8°. 3. *Tractatus de Polypo narium affectu gravissimo, observationibus illustratus ;* à Brêmen en 1628, *in*-4°. 4. *Gazophylacium polyplusium fonticulorum & setonum, reseratum per Matthiam Glandorp ; è quo variæ illorum dotes, loca, instrumenta, modi infigiendi diversi conservandique depromuntur ; simulque quatuor tabulis æri insculptis explicantur ;* à Bremen en 1633, *in*-4°. 5. *Matthiæ Glandorpii opera omnia, nunc simul collecta & plurimùm emendata ;* à Londres en 1729, *in*-4°. C'est un recueil des quatre ouvrages précédens. Son éloge est à la tête de ce recueil. Il est tout tiré des épitres dédicatoires de Glandorp. * *Voyez* le tome XXXVIII des *Mémoires* du P. Niceron.

GLANVILL (Joseph) naquit à Plimouth dans le comté de Devon en Angleterre. Il fut reçu dans le collége d'Excester à Oxford en 1652, d'où quatre ans après il passa au collége de Lincoln, dans lequel il prit ses dégrés de maître ès-arts. Après le rétablissement de Charles II, il entra dans les ordres sacrés : il fut fait membre de la société royale, & en 1666 il fut présenté pour gouverner la grande église de Bath ; après quoi il fut fait chapelain ordinaire du roi Charles II, & chanoine de Worcester. C'étoit une personne qui avoit des dons extraordinaires, beaucoup de mémoire & de pénétration, & un esprit philosophique. Il écrivoit d'ailleurs parfaitement bien ; y ayant dans tous ses discours beaucoup de netteté & beaucoup d'esprit. Il mourut à Bath, en 1680. Voici les ouvrages qu'il a publiés : Sur la vanité de dogmatiser, où il prouve la brieveté & l'incertitude de nos connoissances, & ses causes, avec quelques réflexions sur le Péripatétisme. *Lux orientalis*, ou recherches de l'opinion des sages d'Orient sur la préexistence des ames, qui sert de clef pour pénétrer dans les grands mysteres de la providence. *Scepsis scientifica*, ou l'ignorance avouée servant de chemin à la science, &c. Réponses aux objections du savant *Thomas Albius* ; ou la défense de l'auteur du traité sur la vanité de dogmatiser. Quelques réflexions philosophiques sur l'existence des sorciers, & du sortilege, dans une lettre à Robert Hunt chevalier. La vanité du Sadducéisme moderne, dans quelques discours sur la sorcelerie. Relation du fameux désordre de la maison de M. Mumpesson. Réflexions sur la raillerie & sur l'athéïsme. *Plus ultra*, ou les progrès ou l'avancement des sciences, depuis le temps d'Aristote. Divers sermons, un sur le martyre de Charles I ; la charité universelle recommandée dans un sermon prêché devant le maire de Londres ; Recommandation de saison & la défense de la raison dans les matieres de religion, contre l'incrédulité, le septicisme, & toutes sortes de fanatismes. *Philosophia pia*, où l'on fait voir le but pieux & religieux de la philosophie expérimentale, dont la société royale fait profession. Réponse préliminaire à M. Henri Stubb, où l'on découvre la malignité, l'hypocrisie, & la fausseté de sa conduite, de ses prétentions & de ce qu'il a avancé dans ses remarques sur le *Plus ultra.* Découverte plus étendue de l'esprit de M. Stubb. Réflexions & discours de saison, pour convaincre & guérir l'esprit moqueur & l'incrédulité de ce siécle corrompu. Invitation sérieuse à la communion. Un essai sur l'art de prêcher. *Sadducismus triumphatus*, publié par le docteur Henri More avec des additions. * *Athen. Oxoniens.*

GLAPHYRA, *Glaphyra*, femme d'Archélaüs, grand prêtre de Bellonne à Comane en Cappadoce, se rendit célebre par sa beauté & par ses amours avec Marc-Antoine. Ce Romain, en considération de Glaphyra, couronna ses deux fils Sisinna & Archélaüs, qui regnerent tous deux en Cappadoce. *Voyez* ARCHELAUS. * Appian, *l.* 5, *de bell. civil.* Dion, *l.* 49. Bayle, *dict. crit.*

GLAPHYRA, fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce, & petite-fille de la précédente, fut mariée en premieres noces au prince Alexandre fils d'Hérode & de Mariamne. Cette princesse naturellement hautaine, en usoit très fiérement avec les femmes & la sœur d'Hérode, & contribua beaucoup par ses discours vains & méprisans, à la disgrace du prince son époux. Lorsqu'il eut été accusé d'avoir conspiré contre Hérode, elle fut interrogée avec lui, comme complice de son crime, qui ne consistoit pourtant que dans le dessein qu'ils avoient pris de se sauver en Cappadoce. Après la mort d'Alexandre, qu'Hérode sacrifia à ses soupçons, elle fut renvoyée à son pere Archélaüs, & laissa auprès d'Hérode ses deux fils, qui furent depuis élevés à la cour de leur aïeul Archélaüs. Glaphyra, selon Josephe, épousa en secondes noces Juba roi de Libye, ce qui est manifestement faux, si on l'entend de Juba roi de Mauritanie, qui vivoit encore après que Glaphyra se fut mariée à Archélaüs autre fils d'Hérode : quoique Josephe dise positivement que Juba, deuxiéme époux de Glaphyra, étoit mort lorsqu'elle contracta un troisiéme engagement avec Archélaüs. Elle mourut peu de temps après être retournée en Judée, & un peu après le commencement de l'ere chrétienne. * *Josephe, de bell. Judaïc. l.* 17, *c*, 1 & 15; *l.* 18, *c.* 7. Bayle, *dict. crit.*

GLAPION (Jean) François, de la Ferté-Bernard, dans le Maine, entra parmi les religieux de saint François, se distingua dans son ordre, & y exerça les premiers emplois dans les Pays-Bas. Erasme, qui l'estimoit beaucoup & lui écrivoit souvent, fut depuis brouillé avec lui. Glapion fut confesseur de l'empereur Maximilien I, & l'on dit même qu'ayant été envoyé en Espagne, il y fut si consideré, qu'il fut nommé à l'archevêché de Tolede; mais avant que d'être installé, il mourut à Valladolid en 1522. * Le Courvaisier, *histoire des évêques du Mans.* La Croix du Maine, *biblioth. françoise, &c.*

GLAREANUS, *cherchez* LORIT.

☞ GLARIS, un des treize cantons Suisses, dont le bourg principal porte aussi le nom de Glaris. Ce canton est borné à l'orient en partie par les Grisons, & en partie par le comté de Sargans; au nord par le bailliage de Gaster, & par le lac de Wallenstadt; à l'occident par le canton de Schwitz, & au midi, partie par le canton d'Uri, & partie par la ligue haute des Grisons. Vers la fin du XIII siécle, ce pays appartenoit à l'abbesse de Seckingen, qui en ce même temps le vendit à l'empereur Albert I. Les cantons unis, pour se délivrer du joug de la maison d'Autriche, s'emparerent du pays de Glaris, le prirent sous leur protection, & en firent le sixiéme canton. L'acte est daté du lundi d'après l'octave de la Pentecôte 1352. La religion catholique & la protestante sont exercées librement par les habitans de ce canton. Son gouvernement est démocratique. Le chef de l'état se nomme *Landamme.* Ce pays est partagé en quinze quartiers, dont chacun fournit quatre sénateurs, hormis Glaris qui en fournit six; ainsi le conseil général est composé de soixante-deux personnes. Le comté de Werdenberg & la seigneurie de Wartaw sont sujets du canton de Glaris. * M. le baron de Zur-Lauben, *histoire militaire des Suisses au service de la France*, tom. I, p. 9, 10, 35, 36, 41.

GLASCO, ou GLAOSQUOW, *Glasquum* & *Glascovium*, ville d'Ecosse dans la province de Clydesdale, avec archevêché & université. C'est la seconde ville du royaume, située sur une colline, qui s'étend doucement lur le bord de la riviere de Clyd, qui y entretient le commerce, parcequ'elle est navigable. Les rues y sont grandes & belles, & les maisons sont de bois enduit de maçonnerie. Il y a de jolies places, de bons marchés, une église qui est très-belle, & divers colléges. L'université de Glasco fut fondée en 1454, par les soins de l'archevêque Turnebulus. Cette ville qui est assez forte par sa situation, a été très-souvent le théâtre de la guerre, durant les malheurs de l'Ecosse, pendant le XVII siécle. * Boëtius, *hist. Scot. l.* 18. Camden. Du Chêne. de Thou, &c.

GLASCON, maintenant *Glastenburi*, petite ville du comté de Sommerset, dans la partie occidentale de l'Angleterre, où il y avoit autrefois une abbaye fort célebre, qui fut détruite par le roi Henri VIII. On dit que c'est le lieu où aborda Joseph d'Arimathie avec les compagnons de son exil, quand il fut chassé de la Judée sous l'empire de Neron; & qu'en l'année 50 depuis J. C, Arviragus, roi des Bretons, lui permit de bâtir en cet endroit une chapelle au Dieu du ciel. Gildas, Breton, auteur chrétien & surnommé *le docte*, à cause de sa science, l'a écrit ainsi il y a plus de douze cens ans, & toutes les annales d'Angleterre le confirment; mais les plus savans critiques de nos modernes ont peine à convenir de ce fait destitué du secours des preuves. Lucius, roi des Bretons, après avoir reçu le baptême, embellit ce lieu. Inas, roi des Anglois occidentaux, qui rendit son royaume tributaire au saint siége en 740, y fit construire un magnifique monastere, que les rois d'Angleterre doterent ensuite de grands revenus : ils appellerent ce lieu la premiere terre des Saints. * Sandere, *histoire du schisme d'Angleterre.*

GLASER (Christophe) apothicaire du roi à Paris. Il a mis au jour un livre intitulé : *Traité de la chymie, enseignant par une briéve & facile méthode toutes les plus nécessaires préparations*, à Paris en 1663. Il en donna peu après une seconde édition, & il y en a eu une troisiéme en 1672, peu de temps après la mort de l'auteur.

GLASER (Jean-Henri) docteur & professeur en médecine à Basle, où il naquit le 6 d'octobre 1629, après avoir pris le degré de maître-ès-arts en 1648, s'appliqua à la médecine, & alla pour cet effet à Heidelberg, & de-là à Paris, à Sedan & à Lyon. Après son retour à Basle, il prit le degré de docteur en 1661. En 1665 il fut fait professeur en grec, & en 1667 il obtint la chaire d'anatomie & de botanique qu'il remplit avec beaucoup d'assiduité & de succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1675. Il avoit été recteur de l'université en 1672, & dans la même année député auprès de Jean Conrad évêque de Basle. Il n'a rien fait imprimer pendant sa vie : mais depuis sa mort l'on a donné son traité du cerveau, qui parut à Basle en 1680, *in-8°*, & la même année à Francfort; son discours sur la mort de Jerôme Bauhin, & quelques dissertations particuliéres. Ces écrits sont en latin. * *Voyez* son oraison funébre en la même langue par François Pariz, de Papa, & Manget dans sa *bibliotheque des médecins auteurs, livre VII.*

GLASSEMBURI, en latin *Glasconia*, ou *Avalonia*, ainsi nommé de l'isle d'Avalon, dans lequel ce lieu est situé. C'est un bourg d'Angleterre, avec marché, au milieu du comté de Sommerset, situé sur la rive septentrionale de la riviere de Parret. Il étoit célebre avant le regne de Henri VIII, pour la richesse & la beauté de son abbaye. C'étoit une retraite pour les Bretons chrétiens quand ils étoient harassés & persécutés par les Saxons païens. Et selon le savant Stillingfleet, ce lieu étoit d'autant plus estimé, que le célebre roi des Bretons Arthur y étoit enterré. On en trouva le corps fort avant dans la terre sous le regne de Henri II, avec une inscription latine sur une croix de plomb, qui marquoit que le roi Arthur étoit enterré dans cet endroit-là, dans l'isle d'Avalon. * *Dict. angl.*

GLASSIUS (Salomon) docteur & professeur de théologie à Iène, & surintendant général des églises & des écoles du duché de Saxe-Gotha, né en 1593, est un auteur des plus célebres des Protestans dans le XVII siécle, qui mourut à Gotha l'an 1656, âgé de 63 ans. On a de lui en latin cinq livres de *philologie sacrée* sur toute la sainte écriture, pour en examiner le style & la com-

position, le sens & la véritable maniere de l'interpreter. Cet ouvrage qu'il fit imprimer à Iène dès l'an 1623, qu'il n'avoit que 30 ans, fut réimprimé *in-4°* à Amsterdam l'an 1711 : & si l'auteur avoit été moins entêté de son luthéranisme, qui le fait à tout coup échaper en de frivoles déclamations & en des calomnies contre les catholiques, toutes choses inutiles à son dessein; son ouvrage sur l'écriture mériteroit d'être recommandé. On a aussi de lui, *Onomatologia Messiæ prophetica : christologia Mosaica & Davidica : disputationes in Augustanam confessionem : exegesis evangeliorum & epistol.* * Spizelius *in templo honoris*, *pag.* 218.

☞ GLATIGNY (Gabriel de) premier avocat général en la cour des monnoyes, sénéchaussée & siége présidial de Lyon, né dans cette ville le 10 octobre 1690, étoit fils de *Gabriel* de Glatigny, aussi premier avocat général en la même cour. Il fut reçu dans cette charge en 1717. L'etude des loix, dont il fit sa principale occupation, l'assiduité & le zéle avec lesquels il remplit les fonctions de son ministere, ne l'empêcherent pas de cultiver le gout qu'il avoit pour les lettres. Il fut reçu dès 1713 dans l'académie des sciences & belles lettres de Lyon, qui fut depuis confirmée par des lettres patentes du mois d'août 1724. Nous avons de lui sept *discours oratoires*, qu'il prononça depuis 1721 jusqu'en 1744, à la rentrée de la cour des monnoyes. Les sujets qu'il y traite sont les motifs de ceux qui se destinent à la magistrature; l'assiduité, les bienséances, l'humeur, l'esprit pacifique, le bon usage de l'autorité, l'étude & la science. Nous avons aussi de lui plusieurs dissertations, qu'il lut à l'académie de Lyon depuis 1720, jusqu'en 1752. Ce sont des recherches sur la maniere dont les anciens peuples en usoient avec leurs débiteurs; sur les titres d'honneur qui ont été, ou qui sont encore en usage parmi nous; sur les anciens Gaulois, & en particulier sur les Druides; sur la bibliothéque d'Alexandrie; sur les morts volontaires; la vie de Publius Rutilius Rufus; des mémoires sur la vie du philosophe Héraclite; des recherches sur l'origine des communes; sur la servitude & son abolition en France; sur les auteurs qui ont écrit sur la guerre de Troye; enfin sur l'usage des dictionnaires, & sur les grammairiens. Dans ces discours & dissertations, il regne partout une érudition profonde ornée des graces de l'éloquence. En 1741 il fit recevoir en survivance & concurrence de sa charge d'avocat général Gabriel de Glatigny, son fils aîné, lequel en 1745 fut reçu conseiller au parlement. En 1746 M. de Glatigny pere se démit de sa charge d'avocat général. Mais en quittant les fonctions de la magistrature, il en conserva l'esprit. Il devint l'arbitre des familles, & consacra à les réunir des momens qu'il auroit pu donner à un repos honorable & si bien mérité. Sa modestie l'ayant empêché de faire imprimer ses ouvrages, ils n'ont été donnés au public qu'après sa mort, par les soins de M. de Fleurieu, président honoraire de la cour des monnoies, & ancien prévôt des marchands de la ville de Lyon, qui étoit son intime ami, aussi membre de la même académie. Ces œuvres forment un volume *in-12*, imprimé à Lyon sous le titre d'*œuvres posthumes de M. de .... contenant ses harangues au palais, ses discours académiques, &c.* L'éditeur, dans un avertissement qu'il a mis en tête de ces œuvres, a peint au naturel les vertus & les talens de M. de Glatigny. Cet ouvrage a été reçu si favorablement, que l'on en prépare déja une seconde édition. Il seroit aussi à souhaiter que l'on rendît aussi publics les recueils immenses qu'il avoit composés sur les questions les plus épineuses du droit. On y découvriroit encore mieux la connoissance profonde qu'il avoit de la jurisprudence & la justesse de son esprit. M. de Glatigny est mort à Lyon le 24 mai 1755, âgé de 65 ans, laissant trois enfans : savoir, M. de Glatigny, conseiller au parlement; *Jean-Baptiste* de Glatigny, chevalier de S. Louis, capitaine d'infanterie, & *Marie-Anne* de Glatigny. On peut voir son éloge dans les *recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou les Lyonnois dignes de mémoire*, tom. II, page. 221.

GLASTENBURI, petite ville d'Angleterre, *cherchez* GLASCON.

GLATZ, ou GLADSCO, *Glatium*, ville d'Allemagne dans la Bohême, capitale d'une préfecture ou comté de ce nom. Elle est située sur le bord de la Neiss, & est très-bien fortifiée, avec un bon château. Haversweid est un bourg de la préfecture de Glatz. * Sanson.

☞ GLAUBER (Jean-Rodolphe) Allemand, né au commencement du dix-septiéme siécle, s'appliqua uniquement à la chymie, sur laquelle il fit une quantité prodigieuse de différens traités, dont quelques-uns ont été traduits en latin & en françois. Tous ses ouvrages ont été rassemblés dans un volume intitulé, *Glauberus concentratus.* Ce livre a depuis été traduit en anglois, & imprimé *in-folio* à Londres en 1689. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

GLAUCE, ou selon d'autres CREUSE, fille de Créon roi de Corinthe, *cherchez* CREUSE.

GLAUCUS, fils d'Hyppolochus, & pere de Bellerophon, changea au siége de Troie ses armes d'or avec celles de Diomede, qui n'étoient que de cuivre. C'est d'où est venu le proverbe de *Glauci & Diomedis permutatio* : C'est le troc de Glaucus & de Diomede.

GLAUCUS, fils de Sisyphe, natif de Potnie, ville de Béotie. La fable dit de lui, qu'ayant voulu empêcher que ses cavales ne fussent couvertes, afin qu'elles fussent légeres à la course, Venus leur inspira une telle fureur, qu'elles le déchirerent : ce que Virgile exprime d'une maniere noble dans ces vers, *Georg. l.* 3, *vers.* 266.

Scilicet ante omnes furor est insignis equarum,
Et mentem Venus ipsa dedit, quo tempore Glauci
Potniades malis membra absumpsere quadrigæ.

Voyez Strabon, *l.* 9. Palephate rapporte l'explication de cette fable, en disant que Glaucus ayant fait trop de dépense pour nourir quantité de cavales, fut réduit à mourir de faim. Il a donné occasion à ce proverbe, *Glaucus alter*, contre ceux qui se ruinent pour entretenir des chevaux.

GLAUCUS, fils d'Hippolyte, duquel sont descendus les rois Ioniens, dont plusieurs ont pris ce nom, & entr'autres le fils de Minos, qui fut étouffé dans une tonne de miel, & ressuscité par Esculape. Palephate dit que la fable porte que ce fut par le moyen d'un dragon qu'il fut rappellé à la vie; mais que la vérité est que Glaucus étant tombé en pamoison pour avoir trop mangé de miel, entre plusieurs médecins, il n'y en eut qu'un, nommé Dracon, qui eut un spécifique qui put le faire revenir. * Palephatus.

GLAUCUS LE PONTIQUE, pêcheur de la ville d'Anthedon, lequel ayant un jour pris beaucoup de poissons, & les ayant étendus sur le rivage, s'apperçut que ces poissons ayant touché à une certaine herbe qui étoit sur le sable, reprenoient une nouvelle vigueur, & resautoient dans la mer. Il s'avisa de manger de cette herbe, & il se sentit aussitôt porté à se jetter dans la mer, où il se vit transformé en triton, & admis au rang des dieux marins. C'est après cette aventure que les Latins ont dit en proverbe, *Glaucus comesâ herbâ habitat in mari.* Pausanias appelle Glaucus, le génie de la mer. Palephate rapporte la chose autrement; il fait Glaucus pêcheur & excellent plongeon, lequel pour se faire admirer comme une divinité, se jettoit souvent à la vue de tout un peuple dans la mer du haut d'un rocher, & alloit reparoître plus loin; puis se déroboit tout-à-fait à la vue des hommes, se retirant dans quelque rivage écarté, d'où il revenoit à quelques jours de-là, faisant accroire qu'il avoit conversé avec les dieux-marins, dont il leur racontoit des choses extraordinaires; mais ayant enfin péri dans les eaux de la mer, le peuple se persuada aisément qu'il étoit devenu dieu. On dit qu'il

fut

fut changé en poisson ; d'autres en monstre marin ; & quelques-uns assurent, comme Philostrate, dans le tableau de Glaucus le Pontique, qu'il fut demi-homme & demi-poisson. Hyginus raconte qu'il fut fort aimé de Circé; mais que la méprisant, il étoit devenu amoureux de Scylla. Circé devenue jalouse, transforma Scylla en un monstre, ayant empoisonné les eaux où elle avoit accoutumé de se baigner ; ainsi qu'Homere l'a décrit dans le douziéme livre de son odyssée.

GLAUCUS de Caryste, ville de l'isle d'Eubée, autrement de Negrepont, fils de Demyle, tiroit son origine de ce dieu marin nommé Glaucus, & s'adonna dans sa jeunesse à labourer la terre. Son pere ayant un jour éprouvé sa force en le voyant redresser le soc de sa charue avec son poing, & le raccommoder aussi-bien qu'il auroit fait avec un marteau, le mena aux jeux olympiques pour y combattre; mais comme il n'étoit pas bien expérimenté dans ces sortes d'exercices, il eut d'abord du désavantage. Demyle le voyant presque vaincu par le dernier qui le combattoit, lui cria tout haut de faire valoir cette force, dont il s'étoit servi à sa charue. Cette voix l'excita si fort au combat, qu'il remporta la victoire sur son adversaire. Il fut ensuite deux fois victorieux dans les jeux Pythiens, & huit fois dans les Néméens & les Isthmiens : en mémoire de quoi on lui érigea une statue faite par Glaucias de l'isle d'Egine, qui le représentoit en état de combattant & de gladiateur, à cause qu'il avoit montré cet art avec succès à ceux de son temps. Après sa mort les Carystiens l'enterrerent dans leur isle, qui fut ensuite appellée de son nom, l'*isle de Glaucus*. * Pausanias, *l. 6*.

GLAUCUS, natif de l'isle de Scio, est celui qui trouva le moyen de souder le fer, comme Eusebe le marque deux fois dans sa chronique. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu. C'est de ce Glaucus qu'est venu le mot *Glauci Ars*. * Eusebe, *in chron.* MCCCXL.

GLAUCUS, roi des Messéniens, étoit fils d'*Epytus* qui a donné le nom aux *Epytides* : c'est-à-dire, que ses descendans pour faire honneur aux grandes qualités qu'il avoit fait paroître sur le trône, firent gloire de quitter le nom d'Héraclides pour prendre celui d'Epytides. Glaucus succéda à son pere pendant qu'Echestrate & Euriphon étoient rois de Macédoine, c'est-à-dire, vers l'an 1000 avant Jesus-Christ. Il fut, comme son pere, libéral & affable envers les grands & les petits, & il le surpassa en vénération pour les Dieux. Il établit le culte de Jupiter Ithomate parmi les Doriens, après avoir fait bâtir un temple à cette fausse divinité sur le mont Ithoma. Il donna aussi le premier l'exemple de sacrifier à Macaon fils d'Esculape dans Gérénie, & fit rendre à Messene, fille de Triopas, des honneurs tels que les païens en rendoient aux héros après leur mort, par des offrandes faites sur leurs tombeaux. Son fils Isthmius qui fut aussi son successeur, marcha sur ses traces, & bâtit à Phéres un temple en l'honneur de Gorgasus & de Nicomaque. * *Voyez* Pausanias dans sa description de la Gréce, livre IV.

GLAUCUS de Rhegio, a été, suivant Diogène Laërce, comtemporain de Démocrite. On avoit autrefois sous son nom un livre des poëtes; mais la plupart le croient plutôt d'Antiphon, comme il est remarqué dans le livre de Plutarque des dix rhéteurs : le même auteur en fait mention dans son livre de la musique, où il lui donne le titre de *poëte & de musicien*. C'est ce livre qui est cité par Laërce, dans la vie d'Empedocle. Il y rapporte quelque chose de cet auteur touchant le philosophe Empedocle. Harpocration, sous le nom de Musée, dit que Glaucus parle de Musée. * Du Pin, *bibl. univ. des historiens profanes*, *T. I.*

GLAUNVILLE (Barthelemi de) d'une famille noble d'Angleterre, florissoit vers l'an 1350. Il entra dans l'ordre des freres Mineurs, & s'y distingua par sa piété & sa science qui étoit grande pour son temps. Il a écrit dix-neuf livres des propriétés des choses, en latin. Le premier livre traite de Dieu ; le 2 des anges bons & mauvais ; le 3 de l'ame raisonnable ; le 4, de la substance corporelle ; les autres du reste des choses créées. Possevin, dans son apparat sacré, dit que cet ouvrage fut imprimé à Strasbourg en 1488. Maittaire dans ses annales de l'imprimerie dit en 1491, & cite une traduction françoise de ces neuf livres, imprimée la même année à Lyon, chez *Matthieu Huts maître en l'art d'impression*, in-folio. Le traducteur est frere Jean Corbichon. On trouve aussi de Barthelemi, des postilles sur plusieurs livres de l'Ecriture-sainte qui sont manuscrites dans différentes bibliothéques, dont Casimir Oudin donne l'indice dans son commentaire sur les écrivains ecclésiastiques, tome III. Ceux qui ont prétendu que Barthelemi avoit écrit contre Laurent Valle, & que celui-ci avoit été obligé de se défendre par une apologie, ont confondu Barthelemi Facio qui étoit en effet contemporain de Laurent Valle, & qui fut son adversaire, avec Barthelemi de Glaunville qui florissoit environ 60 ans avant Valla.

GLEICHEN, comte Allemand, fut pris dans un combat contre les Turcs, & mené en Turquie, où il souffrit une longue & dure captivité. On le fit travailler à la terre, &c. Voici de quelle maniere on dit qu'il fut délivré. Il fut abordé un jour, & fort questionné par la fille du roi son maître, pendant qu'elle prenoit le plaisir de la promenade. Sa bonne mine & son adresse à travailler plurent si fort à cette princesse, qu'elle promit de le délivrer, & de le suivre, pourvu qu'il l'épousât. *J'ai une femme & des enfans*, répondit-il : *Cela n'y fait rien*, répliqua-t-elle, *la coutume de Turquie est qu'un homme ait plusieurs femmes.* Le comte ne fit point l'opiniâtre, il acquiesça à ces raisons, il engagea sa parole. La princesse s'employa si promptement & si adroitement à le tirer de captivité, qu'ils furent bientôt en état de s'embarquer. Ils arriverent heureusement à Venise. Le comte y trouva un de ses gens, qui rodoit par-tout pour apprendre de ses nouvelles. Il sut de lui que sa femme & ses enfans se portoient bien, & tout aussitôt il courut à Rome ; & après avoir raconté ingénument ce qu'il avoit fait, il obtint du pape une permission solemnelle de garder ces deux épouses. Si la cour de Rome, ajoute-t-on, se montra commode en cette occasion, la femme du comte ne le fut pas moins : car elle fit beaucoup de caresses à la dame Turque, qui étoit cause qu'elle recouvroit son cher mari ; & conçut pour cette concubine une tendresse particuliere. La princesse Turque répondit de très-bonne grace à toutes ces honnêtetés. Elle fut stérile, & aima beaucoup les enfans, que l'autre femme faisoit à foison. On trouve encore à Erford un monument de cette prétendue histoire. Il y en a bien d'autres qui ne sont pas plus véritables ; & ce n'est pas sur des inscriptions, ou d'autres restes de temps barbares, que les habiles gens font quelque fonds, quand il s'agit de choses aussi extraordinaires que celle qu'on vient de conter. * Hondorf, *théatre hist.*

GLEICHEN (le comté de) petit pays du cercle de la haute Saxe en Allemagne. Il est dans la Thuringe, au couchant du territoire d'Erfurt. Ce pays a eu ses comtes particuliers de la maison de Schwartzburg ; mais après la mort du dernier comte de Gleichen, arrivée l'an 1639, l'archevêque de Mayence donna l'investiture des fiefs dévolus à son église, au comte d'Hoazfeld, & les ducs de Saxe investirent du reste le comte d'Hohenloe. Ce qui, après de grandes contestations, est demeuré dans ce même état. Le château de Gleichen, qui est entre Erfurt & Gotha, donne le nom à ce comté. * Mati, *diction.*

GLEN (Baudouin de) d'Arras, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin sur la fin du XVI siécle, fut abbé de Hennin-Lietard dans le diocése d'Arras en 1562, après la mort de son oncle François de Glen ; & mourut au mois de décembre 1594. Divers auteurs parlent avantageusement de sa piété & de son esprit. En 1584 il publia l'histoire de l'abbaye d'Hennin, sous ce titre : *Chronicon, seu historia abbatum cœnobii Hen-*

niacensis. Il composa encore *Monarchia & series regum Hispaniæ. Delineatio Belgicarum provinciarum, &c.* Valere André, *biblioth. belg.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Gazei. Le Mire, &c.

GLICAS, *cherchez* GLYCAS (Michel)

GLIELMO (Antonin) prêtre de l'oratoire de Naples, mort en 1644, âgé de 48 ans. C'étoit un bon prédicateur. Il a composé quelques ouvrages en prose & en vers. *Voyez* son éloge parmi ceux des gens de lettres de Lorenzo Crasso.

GLISCENTI (Fabio) philosophe & médecin, natif de Vestone, petit village près de Bresce, composa divers ouvrages en latin & en italien. Il mourut à Venise vers l'an 1620. * *Theat. d'huom. letter.*

GLISKOWATZ, ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie, environ à douze lieues de Novibazar, du côté du couchant, & sur la riviere de Veternitza, qui se décharge peu après dans celle de Lepanar. * Mati, *dict.*

GLISSON (François) médecin de Cambridge, publia à Londres en 1654 l'anatomie du foye; & en 1672 un traité de la nature de la substance, ou de la vie de la nature. Il y a aussi un petit ouvrage de lui publié en 1671, *De Rachitide, sive morbo puerili.* * Konig, *bibl.*

GLOCESTER, ville & comté d'Angleterre dans l'ancien royaume de Mercie, entre la province d'Oxford, & celle de Monmouth. La ville de Glocester est sur la Saverne; les autres sont Barklei, Cirencester, &c. Henri III roi d'Angleterre y fonda le siége d'un évêché. * Camden. Godowin, &c.

GLODENSTEDE (Helmolde) Saxon, auteur du quinziéme siécle, docteur en médecine, aggrégé au collége principal de Leipsick, où il avoit fait ses études, enseigna quelque temps la philosophie à Prague, & prit ensuite le dégré de docteur en médecine. Il s'acquit beaucoup d'honneur & de réputation dans l'exercice de cette profession, tant par la pratique que par les leçons qu'il en donna en public. Il étoit en 1410 recteur de l'université de Leipsick. On a de lui: *Practica medicinalis: Regimen sanitatis: Lectura super Avicennam;* & plusieurs autres. * *Voyez* l'anonyme de Leipsick, publié par Maderus, en 1660, nombre 13.

GLOGAU, ou GROS GLOGAU, ville & duché d'Allemagne dans la Silésie, est située sur l'Oder, vers les frontieres de Pologne, & est fortifiée très-régulierement. Il ne faut pas la confondre avec une autre petite ville de ce nom, nommée LE PETIT GLOGAU. Cette derniere est aussi de la Silésie, dans le duché d'Opelen. * Sanson. Baudrand.

GLOMAQUES, c'étoient anciennement des peuples d'Allemagne. Leur pays qu'on appelloit *Delemania*, étoit le même que la Misnie d'aujourd'hui. * Baudrand.

GLORIERI (César) *cherchez* GROLLIEL.

GLORIOSO (Jean Camillo) philosophe & mathématicien, né à Naples en 1572, s'acquit beaucoup de réputation par son savoir, & principalement dans les universités où il enseigna, comme à Padoue. Il mourut le 8 janvier 1643. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Exercitationes mathematicæ. Dissertatio astronomica. Physica. De cometis, &c.* * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. doct. P. II.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. P. II, &c.*

GLOSSINE, ou GLOSINDE (en latin *Chlodesindis*) abbesse de Metz, à ce qu'on croit, dans le VIII siécle, fille du duc Wintron, l'un des principaux seigneurs d'Austrasie, avoit été promise en mariage à un seigneur nommé Obolenus; mais ce mariage ayant été rompu, elle se consacra à Dieu, prit le voile, & se retira à Tréves auprès de sa tante Rotilde, & établit ensuite une communauté de filles à Metz, qu'elle gouverna pendant plusieurs années. * Joan. Gorze, *in vita apud Mabill. sæcul. II. Benedict.* Le Cointe, *annal. anno* 749. Bulteau, *hist. monast. d'Occident, l.* 3. Baillet, *vies des saints*, 25 *juin.* Rien n'est plus incertain que le temps où cette sainte a vécu. L'ancien auteur de sa vie marque qu'elle florissoit sous le regne de Childeric, & le P. le Cointe de l'Oratoire, croit qu'il faut entendre Childeric III, sous le nom duquel Pepin gouverna quelque temps la France. D'un autre côté, l'auteur de la premiere vie de cette sainte abbesse, inserée dans les actes des Saints de l'ordre de S. Benoît, marque que quand elle fut enterrée dans l'église des SS. Apôtres à Metz, qui a pris depuis le nom de S. Arnoux, le corps de S. Arnoux n'y étoit pas encore. Cette difficulté a fait croire au P. Mabillon, qu'il falloit lire Chilperic au lieu de Childeric. Mais Chilperic ne régna jamais en Austrasie où étoit la ville de Metz. Les continuateurs de Bollandus, jugent qu'il faut lire Childebert, ce qu'ils entendent de Childebert II. Il faudroit prendre ce parti, s'il étoit vrai que sainte Glossine eût été enterrée avant S. Arnoux. Sa vie, selon l'édition du savant P. Labbe, Jésuite, ne le dit pas clairement. Le P. Longueval ne décide pas la question dans son *histoire de l'église Gallicane:* mais il met sainte Glossine vers l'an 751; & en parlant de la translation des reliques de cette sainte sous l'an 830, il dit qu'elle étoit morte vers le milieu du siécle précédent.

GLUCSBOURG, ou LUCSBOURG, petite ville avec un château. Elle est dans le duché de Sléeswick, en Danemarck, à deux lieues de Flensbourg, du côté du levant, & est capitale d'un petit pays, qui appartient aux ducs de Holstein-Glucsbourg, *voyez* HOLSTEIN. * Mati, *dict.*

GLUCKSTADT, petite ville d'Allemagne dans le Holstein. Elle est située sur la rive droite de l'Elbe, dans l'endroit où ce fleuve reçoit une petite riviere nommée *Rhin.* Christian IV, roi de Danemarck, bâtit cette place en 1620. * Sanson.

GLUEL (Jean) religieux de l'ordre des Carmes, natif d'Aix-la-Chapelle, fut prieur du monastere de Cologne, où il mourut en 1399. Il composa une histoire de son ordre, à laquelle il donna le titre de *speculum Carmelitarum;* des sermons, &c. * Trithéme. Valere André. Lucius, &c.

GLURENS, bourg du comté de Tirol en Allemagne. Il est sur l'Adige, vers sa source, entre Bolzano & Coire, à onze lieues de la premiere, & à dix-huit de la derniere. * Mati, *dict.*

GLUSIANO, ou *Glusian-Casate*, cardinal, natif de Milan, s'avança à la cour de Rome par sa doctrine & par son mérite. Le pape Nicolas III l'employa assez souvent dans des affaires importantes, & Martin II le fit cardinal en 1281. Glusiano mourut le 8 avril 1287. Le cardinal Jacques Colonne son ami, lui fit dresser un tombeau dans l'église de Latran: on le voit encore avec son épitaphe. * Onuphre. Ciaconius. Auberi, &c.

GLYCAS (Michel) historien Grec, étoit de la famille des Glycetes, comme on le voit par quelques vers qu'on lit dans différens manuscrits de ses annales. Ce qui montre que le savant Jean-Albert Fabricius s'est trompé, lorsqu'il a écrit que Michel prit le surnom de *Glycas*, lorsqu'il fut revêtu de l'habit monastique. Il étoit de Byzance ou Constantinople; mais il a passé la plus grande partie de sa vie en Sicile, comme on le voit par ses ouvrages. Il n'est pas certain s'il a été moine, & il faut dire, avec le pere Labbe, que l'on ignore s'il a vécu dans le siécle ou dans la retraite, dans le mariage ou dans le célibat. On voit par une de ses lettres qu'il étoit grammairien, & versé dans la théologie, dans l'histoire ecclésiastique & civile, & dans d'autres sciences. Sa réputation étoit si grande, que les moines, les évêques mêmes, & les docteurs les plus renommés s'empressoient de le consulter. Aussi a-t-il été regardé comme une des grandes lumieres de son temps: mais on dispute sur le siécle où il vivoit. La plupart de ceux qui en ont parlé le mettent dans le douziéme ou dans le treiziéme siécle. Casimir Oudin dans son commentaire sur les écrivains ecclésiastiques, prétend au contraire qu'il n'a fleuri que dans le quinziéme, & les lettres de Glycas décident pour ce dernier sentiment.

On en a en effet plusieurs qui sont adressées à l'empereur Constantin Paléologue. Or il est constant que ce prince n'eut l'empire d'Orient que vers l'an 1435, ou même 1438, & qu'il le perdit à la prise de Constantinople, l'an 1453. On pouroit encore en rapporter d'autres preuves, que l'on peut voir dans les auteurs cités à la fin de cet article. Michel Glycas est connu particulierement par ses annales, où il rapporte l'histoire des patriarches, des rois & des empereurs, & dans lesquelles avec l'histoire judaïque, romaine, & de l'empire de Constantinople, il rapporte les disputes des théologiens & des philosophes, & traite d'un grand nombre de questions physiques & astronomiques. Ces annales sont divisées en quatre parties : dans la premiere, l'auteur traite de l'ouvrage des six jours de la creation : dans la seconde, de ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à Jesus-Christ : la troisiéme finit à Constantin le Grand : & la quatriéme contient ce qui s'est passé depuis cet empereur jusqu'à Alexis Comnene, qui mourut l'an 1118. C'est parcequ'il n'a pas été plus loin, que l'on a conjecturé qu'il vivoit dans le douziéme siécle : mais il est certain que la mort, le défaut de loisir, ou quelqu'autre raison que nous ignorons, a pu l'empêcher de continuer son histoire jusqu'à son temps. Jean Leunclavius traduisit ces annales en latin. Le pere Labbe les fit imprimer en grec & en latin ; à Paris, en 1660, *in-folio*. La traduction est de Leunclavius : mais le pere Labbe la revit, & enrichit son édition de notes. Jean Meursius a donné séparément la troisiéme partie de ces annales avec une version latine & des scholies ; mais c'est sans raison qu'il l'attribue à Théodore Metochite. Les consultations que l'on faisoit de toute part à Michel Glycas l'engagerent à écrire beaucoup de lettres pour y répondre, & l'on a toujours fait une grande estime de ces lettres, où l'on trouve beaucoup de réflexions ou d'explications utiles sur l'écriture sainte, sur divers points de théologie, & sur d'autres matieres. Bonaventure Vulcanius en a publié trois, avec une version latine, dans ses notes sur le traité de saint Cyrille, contre les antropomorphites. Jacques Pontanus en a donné deux des trois en latin, traduites par lui, & on les trouve dans les annales de Glycas de l'édition du pere Labbe, & dans la grande bibliothéque des peres. Jean Lamius ou Lami en a fait imprimer cinq en grec & en latin dans le premier volume de sa nouvelle collection de piéces diverses, imprimée à Florence, en 1736, *in-8°*, sous le titre de *Deliciæ eruditorum, seu veterum anecdotorum opusculorum collectanea*. Les trois premieres lettres avoient déja paru ; & Lamius a conservé la traduction des deux premieres, faite par Pontanus. Les trois dernieres sont de la version de Lamius, qui a orné toutes les cinq de notes utiles. Dans un autre volume du même recueil, imprimé en 1739, Lamius a publié cinq autres lettres de Glycas, traduites par lui-même en latin, à l'exception de la dixiéme qui avoit déja été traduite, & donnée par Bonaventure Vulcanius. L'édition de celui-ci est tronquée ; elle est plus correcte & plus entiere dans le recueil de Lamius. Comme il s'agit principalement de la résurrection des morts dans la sixiéme & la septiéme lettre, Lamius a jugé à propos de publier après la septiéme une dissertation latine sur le même sujet, qu'il avoit composée dans sa jeunesse. Il y attaque aussi le traité de Burnet *de statu mortuorum*, & les prétendus esprits forts, dont Lamius dit qu'il avoit connu quelques uns durant le séjour qu'il a fait à Paris. * Casimir Oudin, *de scriptoribus ecclesiasticis*. Joannis Alberti Fabricii *bibliotheca græca l. V*. Joannis Lamii *de Michaële Glyca, ejusque scriptis, dissertatio*, &c, dans le volume cité dans cet ouvrage ; & la préface du même, mise au-devant du volume, qui contient la suite des lettres de Glycas.

GLYCERIUS (Flavius) étoit un homme de qualité qui avoit eu quelques emplois considérables. Il se fit couronner à Ravenne le 5 mars de l'an 473, après un interregne de quatre mois & 14 jours, depuis la mort d'Olybrius. Environ quinze mois après ce couronnement, Julius Nepos le déposa au port de Rome, près de l'embouchure du Tibre, & là il fut sacré évêque de Salone en Dalmatie, où il vécut jusqu'en l'année 480. * Cassiodore & le comte Marcellin, *en la chron.* Evagre, *l.* 4, *c.* 1. Jornandez, *de rebus Got.*

G N

GNEPHACHTHE, ou GNEPHACTE, roi d'Egypte, & pere de Bocchoris, étant passé avec son armée dans l'Arabie, où les vivres lui manquerent en passant les déserts, fut contraint de manger ce qu'il rencontra chez les pauvres habitans de ce pays. Il prit ces viandes grossieres avec tant de plaisir, qu'il résolut de se contenter à l'avenir d'une semblable nouriture, & fit mille imprécations contre Menès, le premier roi d'Egypte qui avoit introduit parmi les Egyptiens le luxe & la bonne chere. Afin de rendre sa mémoire odieuse, il fit graver ces malédictions sur une colomne, qu'il plaça à Thèbes dans le temple de Jupiter *Ammon*, donnant en même temps un illustre exemple de frugalité aux princes ses successeurs, l'an du monde 3264, & 771 avant J. C. * Plutarque, *de Iside*. Diodore, *hist. l.* 1.

GNESNE, ville archiépiscopale & primatiale de toute la Pologne, est située dans le palatinat de Kalish en la basse Pologne, entre Posna & Thorn. Les auteurs Latins l'ont nommée *Ginesna* & *Limiosaleus*. Aujourd'hui cette ville n'est considérable que pour être la demeure du primat du royaume, qui a toujours beaucoup de part dans toutes les affaires de l'état. C'étoit autrefois la capitale du royaume. On prétend que Lechus, premier prince du pays, la fit bâtir ; & la tradition porte, que ce prince lui donna le nom de *Gnesne*, à cause d'un nid d'aigle, qu'il trouva dans ses fondemens ; parcequ'en langue polonoise *Gnesiad* signifie *un nid d'aigle*. L'église métropolitaine de S. Albert y est enrichie de diverses reliques. Cette ville fut presque toute brulée en 1613. L'archevêque de Gnesne est primat du royaume, & légat né du saint siége dans la Pologne. Il est régent du royaume après la mort du roi, & donne même audience aux ambassadeurs, si ce n'est au temps de l'élection. C'est lui qui doit convoquer le sénat, qui fixe le jour de l'assemblée pour la même élection, qui propose les choses sur lesquelles on doit délibérer, qui couronne les rois & les reines, & qui fait leurs funérailles. Les états voulurent retrancher quelque chose de son pouvoir dans l'interregne, lorsque le roi Sigismond III alla en Suéde l'an 1594 : mais Sigismond Karnkowiski, qui possédoit alors cette dignité, s'opposa généreusement à ce dessein. Les archevêques de Gnesne portent la qualité de premiers princes, & ne veulent pas même céder aux cardinaux. L'histoire de Pologne en fournit divers exemples ; comme en 1451, Nicolas Oporow, archevêque de Gnesne, disputa la préséance au cardinal Sbignée d'Olesniki, ministre d'état, dans la diéte de Perrichovie : & on leur donna séance alternative. L'archevêque de Gnesne a encore une autorité très-grande : il est défendu de tirer l'épée devant lui, & de dire aucune parole indécente : il ne visite personne, pas même les ambassadeurs des têtes couronnées, quoiqu'ils l'aient visité, excepté le nonce du pape, chez lequel il va une fois seulement. Lorsqu'il se rend chez le roi, son maréchal qui est sénateur castellan du royaume, marche à cheval devant son carosse le bâton de maréchal levé, qu'il ne baisse que devant le roi : sa majesté le fait recevoir au bas de l'escalier par le chambellan de la couronne & par les principaux officiers de sa cour, & ce prince va au-devant de lui jusque dans l'anti-chambre. * Cromer, *hist. Polon.* Starovolscius, *descr. Polon.* De Thou, *hist. l.* 56. Jordan, *voyages historiques*, *tome VIII*, &c.

Conciles de Gnesne.

Les anciens prélats de Gnesne avoient célébré divers conciles, dont le pape Martin V approuva les décrets l'an 1417, qui fut le premier de son pontificat. Depuis les évêques en ont encore tenu plusieurs dans le XVI siécle & dans XVII; & quoique ces synodes n'aient pas toujours été assemblés dans la ville de Gnesne, ils l'ont pourtant été dans le diocèse ou le ressort de la métropole.

GNIDE, *cherchez* CNIDE.

GNIEW, qu'on nomme aussi *Meawe* ou *Mewe*, bourg de la Prusse royale, *cherchez* MEVE. * Mati, *dict.*

GNIPHON (Marc-Antoine) célebre grammairien, étoit Gaulois de nation. Il étoit également versé dans les lettres grecques & latines, d'un esprit vif, & d'une mémoire prodigieuse : il fit ses premieres leçons à Rome dans le palais de Jules César, qui étoit encore très-jeune dans ce temps-là. Depuis il enseigna la rhétorique dans sa maison, où les plus grands personnages, soit pour l'esprit, soit pour la qualité, se faisoient honneur de venir l'entendre. Cicéron lui-même, déja grand orateur, quoique préteur & chargé d'affaires, ne laissoit pas de lui rendre ses assiduités. Il se trouvoit tant de monde à ses déclamations, qu'il étoit obligé de les faire dans quelque place publique, n'y ayant point de salle capable de contenir tant d'auditeurs. Suétone, qui lui donne place parmi ses illustres grammairiens, remarque que son désintéressement étoit si grand, qu'il ne prenoit aucune rétribution de ses écoliers; mais il ajoute que les écoliers aussi généreux que le maître, reconnoissoient ordinairement par des présens considérables, mais volontaires, les leçons d'éloquence qu'il leur avoit données. * Suétone, *de illust. grammat.*

GNOMONIQUE ou HORLOGIOGRAPHIE, fait une partie des mathématiques : c'est la science de faire des cadrans au soleil. Elle est ainsi nommée du mot grec γνώμων, qui signifie *ce qui fait connoître;* parceque le *gnomon* est un style ou aiguille qui fait connoître par son ombre les heures, la hauteur du soleil, & les signes dans lesquels il est : ou pour parler plus exactement, elle enseigne à trouver la juste proportion de toutes sortes de cadrans au soleil & à la lune, & pour connoître les heures par le moyen des ombres. Diogène *Laërce*, dans la *vie d'Anaximandre*, & Aulu-Gelle, *liv.* 1, *chap.* 9, rapportent que c'est à ce philosophe qu'est due l'invention des cadrans au soleil, & qu'il en fit un à Lacédemone vers la LVIII olympiade. D'autres disent que cette invention est due à Anaximene Milesien. *Consultez* Saumaise sur Solin, *pag.* 632 *& suiv.* où il montre que la gnomonique avec l'astrologie est venue de Babylone en Grece, vers la L olympiade. Il n'est pas aisé de bien marquer le temps auquel l'horlogerie, ou la connoissance des heures a commencé à Rome. Pline dit que quatre cens sept ans s'étoient écoulés depuis que Marcus Valerius avoit posé un horloge dans la grande place à Rome. Les Grecs n'en ont guères eu l'usage avant le temps d'Alexandre *le Grand.* Clavius a fait un livre *in-folio* de la *gnomonique*, qui comprend tout ce que l'on peut savoir sur les cadrans. M. de la Hire a fait un traité de la gnomonique. On a aussi écrit de la gnomonique spéculaire ou reflexe, qui enseigne l'art de faire des cadrans, qui marquent l'heure par la réflexion de la lumiere sur toutes sortes de surfaces.

GNOSIMAQUES, hérétiques, ennemis de la science, qui désapprouvoient l'empressement qu'on a pour l'acquérir. Ils s'imaginoient que les belles connoissances sont inutiles à ceux à qui Dieu ne demande que de bonnes actions. Ces dogmes si déraisonnables eurent des sectateurs dans le VII siécle. * Saint Jean de Damas, & Sandere, *V. Gnosim.* Gautier, *en la chron. VII siécle*, *c.* 2.

GNOSSUS, étoit anciennement une des plus célebres villes de l'isle de Crete, fameuse par la fable de Minos & du Minotaure. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village nommé *Ginosa.*

GNOSTIQUES, c'est-à-dire, *savans* ou *connoissans.* Les Gnostiques ne sont pas une secte particuliere, mais un nom que les premiers hérétiques prenoient, parcequ'ils se vantoient d'avoir des connoissances & des lumieres extraordinaires : ce qu'ils appelloient *gnoses.* Cette fausse science a commencé dès le temps des apôtres, & S. Paul l'a condamnée dans sa premiere épitre à Timothée. La principale partie de la gnose consistoit à imaginer des combinaisons & des généalogies de ce qu'ils appelloient *Eons*, ou attributs de la divinité; mais comme ces combinaisons sont assez arbitraires, ils étoient fort partagés sur le nombre & l'ordre de ces Eons : ce qui faisoit différentes sectes parmi eux; mais voici les principales erreurs dont ils convenoient presque tous. 1. Ils admettoient tous une production chimérique d'Eons, qui sont autant de divinités, ou plutôt qui composent une même divinité, comme nous l'avons expliqué : 2. ils attribuoient la création & le gouvernement de ce monde à ces Eons, ou aux Anges qu'ils ont produits, & non pas au Dieu souverain : 3. ils croyoient que la loi de Moyse, les prophéties, & généralement toutes les loix, étoient l'ouvrage du créateur de ce monde, qu'ils distinguoient du souverain, ou des Eons célestes, qui composoient la plénitude de la divinité : 4. ils enseignoient que le Christ envoyé d'enhaut pour sauver les hommes, n'avoit pas pris une véritable chair, ni souffert véritablement, mais seulement en apparence; ce qui les a fait appeller *docètes* : 5. leurs principes les conduisoient tous au déreglement & au libertinage. Ils enseignoient qu'il étoit permis & même louable de s'abandonner au plaisir de la chair : ce qui leur faisoit commettre sans scrupule des impudicités, & des abominations horribles. Quelques-uns avoient des femmes communes entr'eux. Ils avoient tous le jeûne en aversion, & fuyoient ou désapprouvoient le martyre. Ils sont encore accusés d'autres abominations, comme d'offrir une eucharistie infame, & de piler un enfant nouveau né dans un mortier & de le manger, & de quantité d'autres infamies si extraordinaires, que saint Justin n'ose assurer qu'ils les commissent.

Les noms que l'on donnoit aux Gnostiques sont aussi différens que leurs dogmes : les plus anciens sont appellés *Eutuchiles* ou *Eutuchites*, disciples des Simoniens, dont il est parlé dans le septiéme livre des stromates de saint Clément d'Alexandrie, & dans l'apologie de Pamphile pour Origène, où il est dit qu'ils opposoient le nom de l'évangile à celui de la loi & des prophétes, & qu'ils vouloient que Jesus-Christ fût fils non du Dieu qui avoit donné la loi, & fait parler les prophétes, mais d'un autre Dieu inconnu. On appelloit aussi les Gnostiques *Barbelonites*, *Phibionites*, *Borborites*, *Stratiotiques*, *Zachéens*, *Coddiens.* Il y en avoit quelques-uns appellés *Levites*, qui ont été accusés de commettre des abominations horribles entr'eux.

Ils avoient parmi eux des livres apocryphes sur lesquels ils fondoient leurs impiétés, comme le livre des *Révélations d'Adam; l'histoire de Noria, femme de Noé;* plusieurs livres supposés, sous le nom de Seth; *la prophetie de Batsuba; l'évangile de perfection*, qui contenoit quantité d'impudicités; *l'évangile d'Eve*, où il y avoit diverses folies; *l'accouchement & les interrogations de Marie*, dont saint Epiphane rapporte quelques passages pleins de fables, d'infamies, & d'impiétés; *l'évangile de Philippe*, & divers autres évangiles qu'ils attribuoient aux apôtres.

La secte ou plutôt les sectes des Gnostiques furent répandues dans le monde, & durerent jusque bien avant dans le IV siécle. Saint Epiphane nous assure qu'il avoit rencontré des femmes de cette secte qui l'avoient voulu pervertir, qu'il les avoit dénoncées aux évêques du pays où il étoit, & avoit fait chasser plus de quatre-vingt personnes de la ville, que l'on connut être

de cette secte. * Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

GNURE, roi de Scythie, fut fils de Lycus, auquel il succéda au royaume des Scythes. Il eut trois fils, Saulie, Caduida, que quelques auteurs confondent avec son aîné, & Anacharsis, ce sage philosophe, qui alla en Grece du temps de Solon & de Crœsus, vers la LVIII olympiade, & 548 ans avant Jesus-Christ. * Suidas.

G O

GOA, ville avec archevêché, capitale des pays que possedent les Portugais aux Indes orientales, & le séjour du viceroi, est située dans le royaume de Décan, en la presqu'isle de l'Inde de deçà le Gange, & est des plus belles & des plus marchandes de l'Orient. Son assiete est dans une isle, que les rivieres de Madoua & de Guari forment à leur embouchure. Alfonse d'Albuquerque la prit dès l'an 1510 pour les Portugais, qui s'y sont depuis établis puissamment, malgré tous leurs voisins. Le viceroi, avec le conseil des Indes orientales, y font leur résidence. Outre le grand négoce, les richesses, & la police qui s'y observe, son hôpital est des plus beaux de l'univers. Les églises de Goa sont ornées superbement; & les vitres qu'on y voit, sont pour l'ordinaire de coquilles de nacre de perles. Les Portugais vivent à Goa avec un faste extrême, & s'abandonnent à toutes sortes de plaisirs. Outre l'église cathédrale de Goa, il y a sept paroisses & divers monasteres. Le pape Paul IV y fonda l'archevêché. On dit que le corps de saint Thomas se conserve en cette ville, où l'on voit divers peuples qui professent des religions différentes. Le port de Goa, celui de Constantinople & celui de Toulon, sont les trois plus beaux ports de notre grand continent. Le palais du viceroi est superbement bâti; & dans les salles on y voit plusieurs tableaux, dont chacun représente un des vaisseaux qui viennent de Lisbonne à Goa, & qui partent de Goa pour Lisbonne, avec le nom du vaisseau, & celui du capitaine, & la quantité de piéces d'artillerie dont il est monté. Si la ville n'étoit pas si pressée entre les montagnes, elle seroit sans doute plus habitée, & le séjour en seroit plus sain; mais ces montagnes empêchent que les vents n'y rafraîchissent l'air: ce qui y cause des grandes chaleurs. Quoique Goa soit sur le bord de la mer, le poisson néanmoins y est rare. Il y a peu de pigeons, & une grande abondance de confitures, qui y sont excellentes. Les Jésuites sont connus à Goa, sous le nom de *Paulistes*, à cause de leur grande église dédiée à S. Paul. Ils n'y portent point de chapeaux, ni de bonnets à cornes, comme en Europe; mais de certains bonnets qui ressemblent à la forme d'un chapeau, dont on auroit coupé les bords. Ils y ont cinq maisons, qui sont le collége de saint Paul, le séminaire, la maison professe, le noviciat, & le Bon-Jesus. Les peintures du plafond de cette derniere église sont très-belles. C'étoit ci-devant un des plus beaux postes du monde, que celui du viceroi de Goa. Il avoit cinq gouvernemens à sa disposition, dont le revenu égaloit celui des plus riches gouvernemens de l'Europe; savoir, le gouvernement de Mozambique en Afrique; celui de Mascaté sur la côte d'Arabie; celui d'Ormus, sur la côte de Perse; celui de Ceylan, vers le cap Comorin, à la pointe de la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengale; & celui de Malaca, au midi de la presqu'isle de l'Inde au-delà du golfe. Outre ces cinq gouvernemens, il avoit encore à distribuer quantité d'offices dans Goa, & autres villes des Indes. Les Portugais étoient alors tous riches; la noblesse par le moyen des gouvernemens & des autres charges; & les marchands par le négoce qu'ils faisoient; mais depuis que les Hollandois & les Anglois ont mis le pied dans les Indes, la puissance & le commerce des Portugais sont fort diminués. Les naturels du pays d'autour de Goa sont idolâtres: il y en a plusieurs qui adorent les singes & leur bâtissent des pagodes ou temples, que l'on a rentés pour en nourrir un certain nombre. * Maffée, *hist. Ind.* Francisco Lopez de Gomera, *hist. de las Indias.* Gaspard Correa, *hist. des Ind.* Juan de Castro, *comment. da Ind. &c.*

CONCILES DE GOA.

Il y a eu plusieurs conciles tenus à Goa dans le XVI siécle. L'archevêque dom Gaspard en assembla un en 1567: mais ayant reçu au mois de septembre de la même année la permission de se démettre de sa dignité, dom George Temudo, évêque de Cochim, son successeur, tintce concile, & y présida. Mar-Joseph, archevêque de la Serre da Cranganor, qui y fut appellé, en fut exclus, parcequ'il fut trouvé nestorien. On y fit divers réglemens pour la propagation de la foi, & les actes en furent envoyés par Henri de Tavora, évêque de Cochim, au pape Pie V, qui les approuva par un bref donné à Rome, le premier janvier 1570. Ce concile est le premier que les Portugais ont assemblé en Orient. On en tint un deuxiéme en 1575, pour faire exécuter les réglemens du premier, & défendre les cérémonies idolâtres dans les pays dépendans des Portugais. Le troisiéme fut assemblé en 1585, dans l'église cathédrale de Goa. Dom frere Vincent de Fonseca, archevêque de Goa, & primat des Indes, qui l'avoit convoqué, y présida. L'ouverture s'en fit le 9 juin: Mar-Abraham, archevêque d'Angamale, prélat Syrien, s'y trouva, & y abjura le nestorianisme, anathématisant toutes les hérésies que l'Eglise catholique condamne. Il y célébra la messe selon le rit romain. Il fut ordonné dans ce troisiéme concile provincial, que l'on mettroit tout en œuvre pour réformer les abus des chrétiens de S. Thomas; & que l'on feroit traduire en syriac & en malabar plusieurs livres qui pouroient être utiles à cette église. Les Jésuites présenterent une traduction du pentateuque, des quatre évangiles, des vies des apôtres & d'autres saints, de l'office de la Vierge, des exorcismes de S. Ambroise, un rituel, une méthode pour la confession, un catéchisme, & des exhortations & méditations pour les dimanches & les principales fêtes de l'année. Dès que les sessions du concile furent finies, Mar-Abraham retourna à son église; mais il ne persévéra dans la foi de l'église romaine, que jusqu'en 1590, qu'il embrassa de nouveau le nestorianisme. * *Voyez* Sousa, *Oriente conquistado, part.* 2.

GOAR ou GOWERS (Saint) prêtre solitaire du diocèse de Trèves, dans le VII siécle, se retira aux extrémités de l'évêché de Trèves sur le Rhin, & y passa plusieurs années dans la vie monastique, exerçant l'hospitalité envers les pélerins. On rapporte qu'étant calomnié devant Rustique, évêque de Trèves, il se justifia en faisant déclarer à un enfant nouveau né, dont on ne connoissoit point le pere, qu'il étoit fils de l'évêque. Sur quoi on dit que le roi Sigebert III ayant su ce qui étoit arrivé, déclara qu'il falloit déposer l'évêque, & mettre Goar en sa place; mais que Goar ne voulut point accepter ce parti, & se contenta de faire pénitence pour l'évêque. Il mourut le 6 juillet de l'an 649. * *Anonym. apud Mabillon. sæcul* 2. *Benedict.* Vandalbert, *vita Goari.* Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

☞ GOAR (Jacques) Parisien, né en 1601, religieux de l'ordre de S. Dominique, ayant été dans le Levant en qualité de missionaire, y apprit à fond tout ce qui regarde la créance & les coutumes des Grecs. C'est ce qu'il fit paroître dans l'eucologe de cette nation, qu'il publia à Paris en grec & en latin en 1647, sur les exemplaires, tant imprimés que manuscrits, qu'il rechercha avec beaucoup d'exactitude. Il joignit à cet ouvrage de savantes remarques, où il éclaircit parfaitement la doctrine & les cérémonies des Grecs. Ce livre qui étoit devenu rare, a été réimprimé à Venise en 1730, *in-fol.* Le pere Goar traduisit aussi quelques livres grecs de l'histoire Byzantine: qui ont été imprimés au Louvre, & font partie de la précieuse collection de l'histoire Byzantine, tels sont George Codin, avec des remarques, en 1648; la chronographie de George Syncelle, & celle de Nicéphore, patriarche de Constantinople,

1652; George Cédrenus, avec des notes, 1647; la chronographie de Theophanes, avec des notes, auxquelles sont jointes les variantes de Combefis, 1655; les vies des empereurs modernes, par Léon le grammairien, 1655. Mais les critiques remarquent qu'il n'a pas réussi en plusieurs endroits, qu'il n'a pas bien entendus. Il mourut en 1653. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

GOB, grande plaine au pays des Philistins, où furent donnés deux grands combats entre ce peuple & les Israélites, qui furent la seconde & la troisiéme des quatre batailles que David livra à ces incirconcis.*II *Rois, XXI*, 18, 19.

GOBBO (Pierre-Paul) natif de Cortone, ville de Toscane en Italie, étoit très-habile à peindre le paysage, & sur tout les fruits: il les imitoit si parfaitement, que tout le monde les croyoit d'abord véritables. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

GOBELIN (Jean) secrétaire du pape Pie II, vivoit dans le XV siécle, en 1460, & écrivit, selon quelques-uns, des commentaires ou mémoires, qui comprennent l'histoire du pontificat de ce pape. Cet ouvrage est fort avantageux à la maison de Picolomini: & plusieurs auteurs assurent avec beaucoup de raison, que le pape même avoit publié ces livres sous le nom de *Gobelin.* François Picolomini, archevêque de Sienne, publia en 1584, à Rome, *in*-4°, ces mémoires qu'on a encore imprimés à Francfort en 1614. Divers écrivains ne distinguent point ce Jean Gobelin d'avec GOBELIN PERSONA, doyen de Bilefeldt, & official de Paderborn. Ce dernier qui vivoit aussi dans le XV siécle, est auteur d'une histoire qu'il nomme *Cosmodromium*, & de divers autres traités, comme de la vie de S. Meinulpe, archidiacre de Paderborn, que le pere Browers publia en 1616. Son histoire qui finit en 1418, fut publiée par Henri Meibom en 1599, à Francfort, avec des notes de sa façon. Le *Cosmodromium* de Gobelin a été imprimé à Helmstadt, dans le premier tome *rerum Germanicarum* 1688, *in folio.* On met encore un GOBELIN plus ancien que ceux ci, qui florissoit du temps d'Albert d'Autriche, & qui fut envoyé légat en Angleterre. Il écrivit un traité de la pénitence, & d'autres ouvrages. * Possevin, *in app. sacr.* Vossius, *lib* 3, *de hist. Lat. cap.* 10, *& seq.* Simler, *biblioth. Gesner.* Le Mire. Le Clerc. *bibl. univers. tom.* 2.

GOBELINS, maison fameuse de la ville de Paris, située au bout du fauxbourg saint Marcel, ou, comme on parle vulgairement, saint Marceau. Elle étoit autrefois occupée par de célebres teinturiers en laines, dont le premier appellé Gilles GOBELIN, sous le regne de François premier, trouva, à ce qu'on dit, le secret de teindre la belle écarlate, qui depuis ce temps-là, a été nommée l'écarlate des Gobelins. Non-seulement la maison a retenu ce nom, mais aussi la petite riviere qui coule auprès, & qu'on appelle autrement la riviere de Bievre. Cette maison est aujourd'hui remplie d'excellens ouvriers en peinture, en tapisserie, en orfévrerie & en sculpture, sous la direction du directeur général des bâtimens, arts & manufactures de France. Tous ces ouvrages sont destinés pour la décoration & l'ornement des maisons royales. * Brice, *description de la ville de Paris.*

GOBIEN (Charles le) Jésuite, étoit de Saint-Malo en Bretagne, où il naquit en 1653. Il entra chez les Jésuites, à Paris, le 25 novembre 1671, & fit ses quatre vœux le 2 février de l'an 1690, à Tours, où il professoit la philosophie. Il avoit enseigné auparavant les humanités pendant six ans; & après avoir professé deux ans la philosophie, on le fit préfet des classes pendant deux autres années. En quittant cet emploi, il vint à Paris, où il demeura quatre ans dans la maison du noviciat, d'où il passa dans la maison professe. Il y fut d'abord secrétaire des missions de la Chine, & en 1706 on le fit procureur des mêmes missions. Il est mort le 5 mars 1708. On lui doit les ouvrages suivans: 1. *Lettre sur les progrès de la religion à la Chine*, à Paris, chez Antoine Lambin, en 1697, *in*-8°. 2. *Histoire de l'edit de l'empereur de la Chine, en faveur de la religion chrétienne.* On parle de cet édit dans l'article du pere *Gerbillon.* L'ouvrage du pere le Gobien fut imprimé à Paris, chez Jean Anisson, en 1698, *in*-12; il a été traduit en italien par Charles Hyacinthe Ferreri, & imprimé ainsi à Turin en 1699, *in*-8°. 3. *Eclaircissement sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius & aux morts*, à Paris, chez Jean Anisson, en 1698, *in*-12. Cet ouvrage & le précédent ont été réimprimés la même année ensemble, & ils forment le tome III des *nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*: le pere Louis le Comte avoit donné les deux premiers tomes de ces mémoires. 4. *Histoire des Isles Marianes, nouvellement converties à la religion chrétienne, & de la mort glorieuse des premiers missionnaires qui y ont prêché la foi*, à Paris, chez Nicolas Pépie, en 1700, *in*-12. 5. *Lettre à un docteur de la faculté de Paris sur les propositions déférées en Sorbonne, par M. Prioux*, en 1700, *in*-12. M. Prioux étoit du séminaire des Missions étrangeres, établi à Paris. 6. *Jugement d'un grand nombre de docteurs des universités de Castille & d'Aragon, sur les propositions censurées en Sorbonne, le* 18 *octobre* 1700, à Liége en 1701, *in*-12. 7. Avant cet écrit, le pere Gobien fit signifier, le 18 octobre 1700, à la faculté de théologie de Paris, *trois cahiers imprimés*, intitulés, savoir le premier: *Eclaircissement sur la dénonciation faite à notre saint pere le pape, des nouveaux mémoires de la Chine*, composés par le pere Louis le Comte, confesseur de madame la duchesse de Bourgogne: Le second, intitulé: *Préface*, sans autre titre: & le troisiéme, *second parallele des propositions du pere le Comte*, avec quelques autres propositions adressées à M. le syndic de la faculté de théologie de Paris, le tout contenant quarante-quatre feuillets imprimés, &c. C'est ce qu'on lit dans une piéce de quatre pages *in*-4°, qui a pour titre: *Acte de protestation signifié aux sieurs syndic, doyen, & docteurs de la faculté de théologie de Paris, le dix-huitiéme jour d'octobre* 1700, *par le pere le Gobien de la compagnie de Jesus, tant en son nom que comme se faisant fort du pere Louis le Comte de la même compagnie, de présent à Rome.* Il est dit dans cet acte que les *Eclaircissemens* qui y sont mentionés, sont du P. le Gobien & du P. le Comte. On peut voir sur cette dispute la censure de la faculté de théologie de Paris, la défense de cette censure, par M. du Pin, *in*-12, à Paris, chez Pralard, & la Relation des assemblées de la faculté de théologie de Paris, tenues en Sorbonne, sur le même sujet, &c. 8. *Lettres de quelques missionnaires de la compagnie de Jesus, écrites de la Chine & des Indes orientales*, en 1702, *in*-12, à Paris, chez Josse. Premier recueil, qui fut suivi peu après d'un second, sous ce titre: *Lettres édifiantes & curieuses écrites des missions étrangeres, par quelques missionnaires de la compagnie de Jesus*: deuxiéme recueil. Tel est le commencement de cette collection qui a toujours paru depuis sous le titre de *Lettres édifiantes & curieuses*, &c. le pere le Gobien en a donné six autres recueils. Le dernier qu'il a publié, qui est le huitiéme de la collection, parut en 1708. Le pere Jean-Baptiste du Halde, qui succéda au pere le Gobien, dans l'emploi de procureur des missions de la Chine, a publié les autres volumes qui ont paru depuis jusqu'à sa mort. *Voyez* du HALDE. 9. *Lettre aux Jésuites françois, missionnaires à la Chine & aux Indes, sur la mort du R. P. Verjus, de la compagnie de Jesus, avec un abregé de sa vie*, à Paris, chez Antoine Lambin, *in*-4°, & à la tête du huitiéme volume des *Lettres édifiantes*, &c. à Paris en 1708, *in*-12, chez Nicolas le Clerc. * Extrait en partie d'un mémoire manuscrit, communiqué par le pere Oudin, Jésuite.

GOBINET (Charles) docteur de la maison & société de Sorbonne, étoit de Saint-Quentin, ville de Picardie. Etant venu à Paris, & son mérite y ayant été connu, tant pendant sa licence où il brilla, que depuis qu'il eut pris le bonnet de docteur, il fut élu principal du collége du Plessis, & fut le premier depuis la restaura-

tion de ce collége par le cardinal de Richelieu en 1653. Il a fait de grands biens à cette maison, par les instructions solides & fréquentes qu'il y faisoit, sur-tout aux jeunes gens; par sa grande piété qui édifioit tous ceux qui le voyoient, par la bonne administration du collége, & par l'aîle qu'il y fit bâtir vers 1678. Cette aîle est le côté où est la classe de physique & celle de seconde. M. Hersan, qui a été professeur dans le même collége, a célébré cette action de M. Gobinet dans une piéce de vers latins digne de son auteur, & qui est un éloge complet du principal. Les ouvrages que M. Gobinet a donnés au public honorent encore davantage sa mémoire. Ils roulent presque tous sur la religion, l'auteur ayant eu principalement en vue la jeunesse, à l'instruction de laquelle il s'étoit totalement dévoué. Les voici dans l'ordre qu'ils ont paru. *Instruction de la jeunesse*, in-12, en 1655, & souvent réimprimée depuis. La derniere édition est de 1732. *Instruction sur la pénitence & sur la sainte communion*, en 1667, *in*-12. Il y en a eu une huitiéme édition en 1725. *Instruction sur la vérité du saint Sacrement*, in-12, en 1677: seconde édition en 1691. *Instruction sur la religion*, en 1687 & en 1733, *in*-12. *Addition à l'instruction de la jeunesse*, contenant cinq traités, *in*-12, en 1689 & 1714. *Instruction sur la maniere de bien étudier*, in-12, en 1689 & 1690. *Instruction chrétienne des jeunes filles*, en 1682 & 1729, *in*-12. Ces ouvrages ont tous été imprimés à Paris. En 1705, au commencement, un nommé M. Mortier, prêtre, consultant plus son zéle que la prudence, tira de l'Instruction de la jeunesse de M. Gobinet, le chapitre quatriéme qui traite de la correction fraternelle, & y ajoutant ses propres réflexions, obtint de M. d'Argenson, lieutenant de police, de faire imprimer ce petit écrit, sur l'approbation de M. Pirot, docteur de Sorbonne. Cette brochure fut affichée publiquement à Paris, & l'affiche portoit qu'elle seroit distribuée *gratis* chez M. le curé de S. Jean en Gréve. Mais à peine fut-il un peu répandu, que l'on commença à s'appercevoir des mauvais effets qu'il produisoit: les maximes ajoutées au texte de M. Gobinet étant excessives, & portant à découvrir aux supérieurs les fautes les plus secrettes des autres, ce qui enfanta beaucoup de désordres, & plusieurs procès qui furent intentés contre les délateurs comme calomniateurs. Feu M. le Dauphin ayant lu cet écrit, & en ayant vu par lui-même le danger, en parla au roi, & en conséquence M. d'Argenson fut mandé en cour & en parlement. Le magistrat se rejetta sur M. Pirot, qui après avoir confronté le manuscrit avec l'imprimé, reconnut que l'on avoit ajouté à ce dernier: & le parlement donna un arrêt en 1705, par lequel il supprime l'écrit *de la correction fraternelle*, & ordonne qu'il sera informé contre l'auteur, lequel fut *admonesté* au parlement où il fut mandé avec le curé de S. Jean. Cette affaire donna lieu aussi à un autre arrêt, par lequel il fut ordonné que des livres qui seront imprimés avec la permission du lieutenant de police, il y en aura deux copies, dont l'une demeurera entre les mains dudit magistrat pour y avoir recours en cas de besoin. M. Gobinet ne fut pas témoin de ces bruits, que le simple texte de son livre n'eût pas été capable d'exciter. Il étoit mort dès le 9 décembre 1690, âgé de 77 ans: il est enterré dans la chapelle du collége du Plessis, où on lit cette épitaphe.

D. O. M.
Carolus Gobinet, *Sanquintinianus*
Presbyter, è societate Sorbonæ doctor theologus,
Hujus collegii Plessæi,
Ex quo Sorbonicum esse cœpit, moderator primus,
Hic quiescit.
Qui postquam parvulis ad Christum venientibus
Domum hanc terrestrem, pietati sacram
Et bonis artibus,
Sorbonâ dirigente, Deo ædificante erexit,
Nunc corpore solutus, postulat à Deo
Parvulorum precibus
Domum non manufactam æternam in cœlis:
Hanc ei precare lector.
Collegium rexit an. 43: obiit 9 Dec. 1690, ætatis 77.

Jean Gobinet, son neveu, aussi docteur de la maison & société de Sorbonne, lui succéda dans la principalité du collége du Plessis en 1690, jusqu'en 1695, qu'il alla prendre possession de la dignité de grand chantre dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, où il mourut en 1724. M. Rollin a fait sur la mort de Charles Gobinet une excellente piéce de vers latins, que l'on trouve dans les *selecta carmina* de quelques professeurs de l'université, avec deux autres piéces à la louange de M. Gobinet. * *Voyez aussi* les notes de ce recueil, *pag.* 386, *& suiv.* quoiqu'il y soit dit très-peu de chose de M. Gobinet.

GOBLER (Justin) jurisconsulte Allemand, étoit Saxon, & s'établit à Francfort, où il mourut en 1567. Il a laissé divers ouvrages; *Pileti jurisconsulti opus. Summa Othonis de ordine judiciario. Speculum juris. Constitutio Caroli V, de capitalibus judiciis. In L. Respiciendum. ff. de pœnis. Prosopographiarum lib.* 4. * Gesner, *in biblioth.* Pantaleon, *lib.* 3, *prosopogr.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germam. &c.*

GOBRYAS, un des sept seigneurs de Perse, qui s'unirent l'an du monde 3514, & 521 avant Jesus-Christ, pour chasser les mages, qui avoient usurpé l'autorité souveraine, après la mort de Cambyses. Son amour pour la patrie fut si violent, que dans le temps qu'on poursuivoit les mages, en ayant terrassé un qu'il tenoit embrassé dans un lieu très-obscur, il conjura ses compagnons de percer le mage à l'heure même, au hazard de recevoir lui-même les coups qui lui seroient portés. Il accompagna Darius dans son expédition contre les Scythes, & interpréta les présens que ces peuples lui firent: c'étoit un oiseau, un rat, une grenouille, & cinq fléches. Gobryas conjectura que cela signifioit: » O Persans, si vous ne vous envolez comm eles oiseaux, ou si vous ne vous jettez dans les marais comme les grenouilles, ou si vous ne vous cachez sous la terre comme les rats, vous serez percés de ces fléches. » Gobryas étoit beau-pere de Darius, & c'est de sa fille que ce prince, avant que d'être élu roi, eut Artabazane, ou, selon d'autres, Artemenes, qui disputa vainement la couronne à Xerxés son cadet; mais né après le couronnement de son pere. Mardonius, gendre de Darius, & l'un de ses généraux, étoit fils de Gobryas. * Herodote, *lib.* 3, *& seq.* Justin, *lib.* 1, *cap.* 9. Valere Maxime, *lib.* 3, *cap.* 2, *ex.* 30.

GOCCELIN ou GOTZELIN, moine de S. Bertin, puis de Cantorberi, *cherchez* GOSCELIN.

GOCH, bon bourg d'Allemagne dans la Westphalie. Il est dans le duché de Cleves, sur le Néers, entre la ville de Gueldre & celle de Nimégue, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Quelques géographes prennent ce bourg pour le *Mediolanum* des Gugerniens, lequel d'autres placent à *Miyland*, village situé à deux lieues de la ville de Cleves, vers le midi. * Mati, *dict.*

GOCIANO, ancienne ville de l'isle de Sardaigne, est dans la province de Lughodon, sur la riviere de Thyrso, à dix lieues d'Alghieri du côté du levant. Gociano a un château, & elle est capitale d'un comté, qui porte son nom. * Mati, *dict.*

GOCKELIUS (Eberhard) physicien ou médecin ordinaire d'Ulm, & de plusieurs états de l'empire, & membre de l'académie des curieux de la nature, a vécu principalement dans le dix-septiéme siécle. Nous ignorons le temps de sa mort. Manget dans sa bibliothéque des écrivains médecins, cite de lui les ouvrages suivans: 1. *Enchiridium medico-practicum de peste, &c, cui annexus est libellus de venenis*, en 1669, *in*-8°. *Consiliorum & observationum medicinalium decades* 6, *collectæ, & per experientiam confirmatæ*, en 1682, *in*-8°. 3. *Gallicinium medico-practicum, sive consiliorum, observationum & cu-*

rationum medicinalium novarum centuriæ duæ, cum dimidiâ, &c. en 1700, *in*-4°. L'auteur justifie tout ce qu'il avance par les principes des anciens médecins & des modernes, & par les expériences qu'il a faites pendant 44 ans. Il y a aussi plusieurs piéces du même dans les mélanges de l'académie des curieux de la nature. * Voyez *Supplément françois de Basle*. CHRISTOPHE-LOUIS Gockelius, qui étoit peut-être fils du précédent, a donné aussi quelques ouvrages, entr'autres : *Dissertatio de serpentaria virginiana* ; à Iène, 1710, *in*-4°.

GOCLENIUS (Conrad) né en 1485, dans un village de Westphalie, apprit les langues, & se distingua, par son érudition. Il a fait des notes sur les offices de Ciceron : a procuré une nouvelle édition de Lucain ; & a publié, entr'autres ouvrages, une traduction latine du dialogue de Lucien des sectes des philosophes. Goclenius enseigna assez long temps dans le collége de Buslid à Louvain, & mourut le 25 janvier 1539, d'autres disent en 1535. Erasme étoit son ami intime, & Petrus Nannius fit son oraison funébre. On voit son tombeau dans l'église de saint Pierre de Louvain. * Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. philosoph. Germ.* Valere André, *bibl. belg. & de professf. colleg. Triling.*

GODARD (Saint) archevêque de Rouen, naquit en Picardie au village de Salenci, à une lieue de Noyon, sous le regne de Merouée. S'il est vrai qu'il fut frere de saint Medard, comme il y en a qui le prétendent, son pere qui s'appelloit *Nectar*, étoit un gentilhomme François des plus illustres de la cour ; & sa mere qui se nommoit *Protagie*, descendoit d une ancienne famille des Romains, qui s'étoient établis dans les Gaules. Godard, après avoir fait ses études, reçut l'ordre de prêtrise des mains de l'évêque de Vermand, qui étoit alors la capitale du Vermandois ; & quelques années après il fut élu archevêque de Rouen, vers la fin du V siécle. Lorsqu'il fut arrivé à Rouen, il y avoit encore beaucoup d'idolâtres : il travailla avec un zèle merveilleux à leur conversion, & les attira presque tous au christianisme. Il contribua avec S. Remi, S. Waast & S. Medard à l'entiere conversion du roi Clovis. Il assista l'an 511, au premier concile d'Orléans, qui est un des plus célébres que l'on ait jamais tenus en France, & il souscrivit en ces termes : *Godard évêque de l'église métropolitaine de Rouen.* Enfin, il consacra saint Lô pour évêque de Coutance, quoique ce fût un enfant de douze ans ; à cause des révélations qui lui firent connoître la volonté de Dieu. Peu d'années après il mourut le 8 juin, vers l'an 530, & fut enterré dans la cathédrale, laquelle est aujourd'hui une paroisse qui porte le nom de saint Godard. Ses reliques furent depuis transférées en l'abbaye de saint Medard de Soissons, & furent placées dans la nouvelle église, au commencement du regne de Charles *le Chauve*. On remarque des deux freres saint Godard & saint Medard, qu'ils naquirent en même jour, qu'ils furent baptisés, ordonnés prêtres & sacrés évêques en même jour ; & qu'ils moururent aussi en même jour ; mais tout cela est fort suspect, & sujet à bien des difficultés.* Fortunat de Poitiers. *Ratbodus, apud Dacherium tom.* 8. *Spicileg.* Baillet, *vies des saints*. Baronius. Nitard, abbé de saint Riquier, *hist. lib.* 3.

GODARD ou GOTHARD, évêque d'Hildesheim, dans le X siécle, vint au monde vers l'an 960, dans un village de Baviere. Il embrassa l'état monastique dans l'abbaye d'Altaich à l'âge de 31 ans, & fut ensuite obligé malgré lui d'accepter la qualité d'abbé de ce monastere l'an 997, qu'il gouverna pendant huit ans. Il fut ensuite employé à réformer plusieurs abbayes, & depuis élevé à l'évêché d'Hildesheim en 1021. Après avoir rétabli la discipline dans ce diocèse, il mourut l'an 1039, le 4 de mai. Saint Godard fut canonisé au concile de Reims, l'an 1131. Sa vie a été écrite par Wolfer son disciple. Elle se trouve dans Bollandus. * Baillet, *vies des saints*.

GODDAM ou WODDHEAM (Adam) religieux de l'ordre de saint François, a vécu dans le XIV siécle. On dit qu'il étoit disciple d'Ocham, & Anglois de nation, mais Waræus soutient qu'il étoit d'Irlande. Il se distingua dans l'université d'Oxford, & écrivit sur le Maître des sentences, un ouvrage qui fut imprimé à Paris l'an 1512. Sixte de Sienne lui attribue des commentaires sur le cantique des cantiques ; des apostilles sur l'ecclésiastique ; & fixe sa mort en 1358. * Wading, *in annal. & biblioth. minor.* Pitseus, *de script. Angl.* Waræus, *de script. Hibern.* Bellarmin, *de script. eccles.*

GODEAU (Antoine) évêque de Grasse & de Vence, issu d'une des meilleures familles de la ville de Dreux, s'adonna dans sa jeunesse à la poësie, & y réussit : il fut un de ceux qui donnerent occasion à l'établissement de l'académie françoise, en s'assemblant chez M. Conrart pour y conférer de leurs études, & y lire les piéces de leur composition. Le cardinal de Richelieu ayant approuvé ce dessein, établit l'académie françoise. L'inclination & la piété de M. Godeau le porterent à composer des poësies chrétiennes, & une de ses premieres piéces fut sa paraphrase en vers du cantique *Benedicite opera omnia Domini Domino.* Personne, que l'on sache, n'a marqué l'année où M. Godeau embrassa l'état ecclésiastique : ce fut au commencement de 1635, comme on le voit par une lettre manuscrite originale de M. Conrart, son cousin, datée de Jonquieres le 23 mai 1635. M. Conrart y félicite M. Godeau sur son changement d'état, dont il parle comme étant arrivé depuis fort peu de temps. Il se remplit peu à peu des maximes les plus pures de la morale chrétienne ; les débita dans la chaire avec l'éloquence qui lui étoit naturelle, & les pratiqua dans ses actions. M. Godeau fut nommé à l'évêché de Grasse en 1636, & fut sacré à saint Magloire au mois de décembre de la même année, par Eleonore d'Etampes, évêque de Chartres, & depuis archevêque de Reims, assisté d'Etienne Puget, évêque de Dardanie, & depuis de Marseille, & de Bernard Despruetz, évêque de Saint-Papoul. Aussitôt après son sacre, il se retira dans son diocèse, pour s'appliquer uniquement aux fonctions de l'épiscopat : il y tint plusieurs synodes, fit quantité d'instructions pastorales pour son clergé, & y rétablit la discipline ecclésiastique, dont il n'y restoit presque plus aucun vestige. Il obtint d'Innocent X des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse, comme son prédécesseur Guillaume le Blanc en avoit obtenu de Clément VIII. Cette union paroissoit bien fondée, parceque ces deux évêchés ensemble n'étoient que de dix mille livres de revenu, qu'ils n'avoient ensemble que trente paroisses, & que les villes de Vence & de Grasse n'étoient éloignées l'une de l'autre que de trois lieues : cependant ayant reconnu que le peuple & le clergé de Vence s'opposoient à cette union, il aima mieux céder son droit que de poursuivre un procès, & se contenta de l'église de Vence. Il assista aux assemblées générales du clergé tenues à Paris en 1645 & en 1655, dans lesquelles il soutint avec vigueur la dignité de l'épiscopat, & la pureté de la morale, contre ceux qui les attaquoient. Il passa le reste de ses jours dans son diocèse, continuellement occupé, soit à en faire la visite, soit à prêcher, soit à lire, ou à écrire, soit à vaquer aux affaires ecclésiastiques & temporelles de son évêché. Il fut attaqué d'apoplexie le 17 avril, jour de la fête de Pâque 1672, & mourut à Vence le 21 du même mois âgé de 67 ans.

Les occupations de son diocèse ne l'ont pas empêché de composer un grand nombre d'ouvrages considérables en françois, tant en prose qu'en vers. Le principal est son *histoire ecclésiastique* en trois volumes *in-folio*, dont le premier parut en 1653, qui contiennent l'histoire des huit premiers siécles, & une partie du neuviéme en deux livres. Il avoit travaillé à la continuation de cette histoire, & ses mémoires sont entre

les mains d'un évêque de France ; mais comme ils ne sont pas achevés, on ne les a point donnés au public. On est obligé à M. Godeau d'avoir le premier donné en françois une histoire de l'église, exacte, fidéle & agréable à lire. Quoique depuis lui, plusieurs habiles gens aient travaillé sur le même sujet, cette histoire a & aura toujours son mérite, que les années ni les autres histoires n'effaceront point. *Les paraphrases sur les épîtres de S. Paul, & les épitres canoniques*, sont encore un ouvrage très-utile pour l'instruction des fidéles. En ajoutant quelques paroles au texte, pour servir de liaison & de transition, il le rend intelligible, & en développe le sens, fait connoître le dessein de l'auteur, & découvre la suite de ses raisonnemens. *Sa version expliquée du nouveau testament*, est de même nature, mais beaucoup plus concise : il y traduit à la lettre les paroles du texte, & insere de temps en temps de petits mots imprimés en italique, qui l'expliquent & l'éclaircissent. Il faut joindre à ces ouvrages des *méditations sur l'épître de saint Paul aux Hébreux.* M. Godeau a encore composé la *vie de saint Paul*, celle *de saint Augustin*, celle *de saint Charles Borromée*, dont M. Sepher a donné une nouvelle édition, avec des notes, en 1747, deux vol. *in*-12 ; *les éloges des évêques, qui dans tous les siécles de l'église ont fleuri en doctrine & en sainteté ; les tableaux de la pénitence ; des homélies ; des œuvres chrétiennes & morales ; des homélies pour les fêtes & dimanches de l'année*, sans parler de plusieurs autres petits traités, comme de l'*utilité des missions* ; *des séminaires ; de la tonsure cléricale ; des discours sur les ordres sacrés ;* des *méditations sur le saint sacrement de l'autel* ; *des instructions & des ordonnances synodales* ; *des prieres & des instructions chrétiennes* ; un *avis à M. l'archevêque de Paris pour le culte du saint sacrement dans les paroisses, & de la façon de le porter aux malades, &c.* Il a enfin composé plusieurs ouvrages chrétiens en vers ; celui qui a eu le plus de cours, est sa *traduction des pseaumes de David* en vers françois, dont ceux de la R. P. R. n'ont pas fait difficulté de se servir dans l'usage particulier à la place de ceux de Marot, qui paroissent consacrés parmi eux. Ceux de M. Godeau ont été mis en chant par Jacques de Gouï, chanoine d'Embrun, & imprimés *in*-12 chez Ballard en 1650. Il y en a une autre composition par Gobert, imprimée *in*-12 en 1659. On a aussi de lui en vers des églogues chrétiennes, plusieurs poëmes & d'autres piéces poëtiques, qui sont encore plus recommandables par les sentimens de piété qu'elles inspirent, que par la beauté & la facilité de leurs vers. Cependant malgré la grande réputation qu'ont eu ses ouvrages, le pere Vavasseur, célebre Jésuite, a avancé que M. Godeau n'avoit aucun gout pour la poësie, dans un petit livre imprimé sous ce titre, *Godellus utrum poëta*? Et M. Despreaux si bon juge en ces matieres, trouvoit aussi bien que M. de Maucroix, qu'il manquoit bien des choses aux poësies de M. Godeau. Il y a encore un excellent ouvrage de M. Godeau, qui a été donné au public en 1709. C'est une *morale chrétienne*, pour l'instruction des curés & des prêtres du diocèse de Vence, qui peut être d'un grand usage pour les diocèses. En 1713 on a donné un volume *in*-12 de ses lettres imprimé chez Etienne.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Pelisson, *histoire de l'académie françoise.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII siécle. Hist. litter. de Lyon*, tom. I. part. 2. pag. 249. Le P. Niceron, Barnabite, a donné de M. Godeau un article étendu dans le XVIII *vol.* de ses *mémoires*, & y a fait des additions dans le tome XX. Il y a joint une liste détaillée de ses ouvrages, qu'il est facile de consulter. Mais 1. on y a oublié la piéce suivante, *Alcinoi Alviensis alcaïca in impiam casuistarum apologiam*, en 1660. 2. On y a donné à M. Godeau, sur le témoignage de M. l'abbé d'Olivet, la traduction françoise de l'abrégé des maximes de la vie spirituelle écrite en latin par D. Barthelemi des Martyrs : cette traduction n'est pas de l'évêque de Vence, mais de M. Godeau, ancien recteur de l'université de Paris, dont nous parlons dans l'article suivant. 3. A l'égard de la *Morale chrétienne*, qui n'a été imprimée qu'en 1709, il est bon de remarquer qu'elle ne fut pas commencée par l'auteur en 1686, ni achevée en 1687, comme on le dit encore dans le tome XX des *mémoires* du P. Niceron, puisque M. Godeau étoit mort dès le 17 avril 1672. L'intention de ce prélat étoit d'opposer ce corps de morale aux maximes pernicieuses de l'apologie des casuistes qui venoit d'être condamnée par un grand nombre d'évêques ; ainsi l'on a peut-être voulu dire que cet ouvrage fut commencé en 1666, & achevé en 1667. Quoi qu'il en soit, ce corps de morale avoit été fait avec trop de précipitation, & d'une maniere trop imparfaite pour être livré au public tel qu'il étoit sorti des mains de l'auteur. Vers l'an 1686, on le remit entre les mains de M. Arnauld, qui après s'être défendu assez long-temps d'y toucher, y fit beaucoup de corrections, comme on le voit par plusieurs de ses lettres qui se trouvent dans le *tome V* du *recueil* que l'on a donné en 1727, en 8 *vol. in*-12. D'autres personnes ont mis depuis la main à cette morale, & c'est après avoir été ainsi plusieurs fois retouchée & remaniée qu'elle a été imprimée en 1709. On a de quoi former un second volume des lettres de M. Godeau qui ne sont point encore imprimées. La plupart de ces lettres encore manuscrites, ne sont que sur des sujets de morale : on y trouve cependant plusieurs faits qui concernent l'histoire de son temps. Elles étoient entre les mains du P. Bougerel, prêtre de l'Oratoire, distingué dans la république des lettres.

GODEAU (Michel) ancien recteur de l'université de Paris, curé de S. Côme, dans la même ville, mort à Corbeil, où des ordres supérieurs l'avoient relegué, le 25 mars de l'an 1736, âgé de 80 ans, professoit la rhétorique au collége des Grassins à Paris dès 1684. Il étoit recteur de l'université en 1714. On avoit fait espérer des mémoires détaillés sur sa vie ; mais ils ont été inutilement attendus. On sait en général qu'il est auteur d'un assez grand nombre d'écrits, surtout en vers : nous ne pouvons parler que de ceux qui nous sont connus : 1. Abrégé des maximes de la vie spirituelle, recueilli des sentimens des Peres, & traduit du latin de dom Barthelemi des Martyrs ; à Paris en 1699, *in*-12. Dans l'*histoire de l'académie françoise*, par M. Pellisson, avec la continuation & les notes de M. l'abbé d'Olivet, on donne cette traduction à M. Godeau, évêque de Vence ; mais tout ce qui s'y trouve de ce prélat, est l'éloge de dom Barthelemi des Martyrs. 2. De l'Amour de Dieu : Traité de saint Bonaventure, à Paris en 1712, *in*-12. 3. M. Godeau a traduit en vers latins une grande partie des œuvres poëtiques de M. Boileau Despreaux, savoir, le discours au roi, qui est au-devant de ses satyres : les douze satyres, avec l'apologie de la douziéme, en prose : les douze épîtres : les quatre chants de l'art poëtique. Ces traductions ont été réunies en 1737, à Paris, *in*-12, sous ce titre : *Perillustris viri Nicolai Boileau Despreaux opera, è gallicis numeris in latinos translata à D. Godeau, antiquo rectore universitatis studii Parisiensis.* Feu M. Denyse dit dans son approbation, que M. Despreaux avoit vu plusieurs de ces piéces ; qu'il s'y reconnoissoit avec complaisance, & qu'il avouoit ingénument, que les expressions latines dévelopoient souvent ses pensées avec plus de force & d'éclat qu'il n'avoit pu faire en notre langue. D'autres prétendent que ce langage tient beaucoup plus du compliment que de la vérité. Ce qui est vrai cependant, c'est que le public avoit déja fait un accueil favorable à plusieurs de ces traductions, à mesure qu'elles avoient été publiées. Dans le même recueil, on trouve encore de M. Godeau la traduction en vers latins de deux piéces de l'abbé de Villiers, en vers françois, savoir, les stances sur Torigny, proche Sens, ou *sur la solitude de la campagne* : & *sur le séjour de Sucy, maison de campagne.* A la tête du recueil

est une petite piéce en vers hendecasyllabes, sous ce titre : *Umbra Godelli, ad suum librum. Phalæcium.* Cette piéce est de M. l'abbé de Lavarde : elle finit par ces quatre vers :

Bolæum eximium ora quot sonabunt,
GODELLO *simili ora quot favebunt.*
Exi, posthume, te loquor : quod orbis
Ardet, prome : animos doce jocando.

M. Godeau avoit, dit-on, traduit aussi le Lutrin, & composé beaucoup d'autres poësies, qui sont demeurées manuscrites, sans compter celles qui sont imprimées, & que nous ne connoissons point. Nous avons vu : 1. *Illustris. senatûs principi, cum sub ejus auspiciis theses philosophicas propugnaret Claudiùs Henricus Vincent, carmen*, in-fol. sans date, 3 pages; 2. *Joan. Baptistæ Testu de Balincour, cùm theses philosophicas propugnaret, carmen*, in-fol. de 4 pages, & une traduction en vers saphiques de l'ode de M. Roi sur l'étude, imprimée avec le texte dans les *Mémoires historiques & critiques* du mois de septembre 1722.

GODEFRIDI (Pierre) d'Anvers, ministre général de l'ordre de saint François, & auparavant supérieur du couvent de son ordre à Anvers, fut un homme de sainte vie. Ayant été désigné évêque suffragant de l'archevêque de Cambrai, il refusa cette dignité, & on ne put le faire consentir à l'accepter. Il fit deux fois le voyage de Rome, pour les affaires de son ordre. Il mourut plein de bonnes œuvres à Anvers l'an 1558, à l'âge de 67 ans, & fut inhumé dans le chœur de son église, où avant les ravages des protestans on lisoit son épitaphe en 32 vers élégiaques, qui sont rapportés dans la bibliotheque de Valere-André, où on peut les voir. On y apprend que le religieux dont il s'agit, étoit d'une famille ancienne, dont il paroît que le vrai nom étoit Godefroy; que son pere se nommoit *Corneille* Godefroy ou Godefridy; & que Pierre mourut le 10 de novembre; le reste contient son éloge. On a de lui quelques ouvrages remplis d'onction & de piété, presque tous écrits en flamand : le Désert ou la solitude du Seigneur, sur les 40 demeures dans le desert, à Anvers en 1551, *in-8°*. 2. La Tunique de l'Epoux, ou de l'imitation intérieure de la vie & de la passion de Jesus-Christ, à Anvers en 1563. 3. Le Pain des anges, ou du saint Sacrement de l'autel; à Louvain en 1552, *in-8°*. 4. Sermon sur la résurrection de notre Sauveur; à Anvers, en 1551. * Valere-André, *bibliotheque belgique*, édition de 1739, tome II, pages 978 & 979.

GODEFROI, dit *le Danois*, ou *le Normand*, duc de Frise, étoit frere de *Sigefroi*, & comme lui le chef des Normans, avec lesquels il fit de furieux ravages en France. L'empereur Charles *le Gros* les obligea de se retirer. Sigefroi se rembarqua avec plus de quarante mille hommes. Godefroi, ou par intérêt, ou par dévotion, reçut le baptême en 882. L'empereur voulut être son parain, & lui fit épouser une fille naturelle, que l'empereur Lothaire I avoit eu de Valdrade. Elle lui porta en dot deux mille quatre vingt livres d'or, avec le duché de Frise. Hugues, dit *le Bâtard*, frere de Gilles, avoit des prétentions chimériques sur la Lorraine, & se joignit avec Godefroi son beau-frere pour la conquérir. L'empereur Charles se défit de l'un & de l'autre en 885, par un assassinat; car Henri duc de Saxe & Guillebert, archevêque de Cologne, ayant attiré Godefroi dans une isle du Rhin, sous prétexte d'une conférence, le massacrerent cruellement, lui & tous ceux de sa suite. En même temps Hugues, qui étoit venu sous leur foi à Joinville, fut arrêté, eut les yeux crevés, & fut confiné dans l'abbaye de saint Gal, puis dans celle de Prum. * *Consultez* la chronique de Reginon. Mezerai, &c.

☞ GODEFROI, dit de BOUILLON, roi de Jérusalem, étoit fils d'EUSTACHE II, comte de Boulogne, & d'*Ide*, sœur de *Gozelon*, ou de *Godefroi*, dit le Bossu, qui lui laissa la basse Lorraine. Il donna dans plusieurs occasions des marques d'un courage invincible, surtout dans les armées de l'empereur Henri IV, qu'il servit avec beaucoup de courage & de fidélité en Allemagne & en Italie. Après que la croisade contre les infidéles eut été résolue dans le concile de Clermont en Auvergne, où le pape Urbain II s'étoit trouvé en 1095, les princes chrétiens mirent plus de trois cens mille hommes sur pied, & Godefroi fut déclaré chef de cette expédition. Il étoit duc de la basse Lorraine; & il administroit, sous l'autorité d'*Ide*, sa mere, le duché de Bouillon, qu'elle avoit apporté en dot à Eustache, comte de Boulogne. Les Grecs s'opposerent vainement au passage de l'armée des chrétiens, qui aloient en Orient : Godefroi de Bouillon obligea l'empereur Alexis Comnéne de leur ouvrir les chemins, & de dissimuler son injuste jalousie. Il prit le 14 juin de l'an 1097, après un mois de siége, la ville de Nicée; puis Antioche & quelques autres. L'armée chrétienne assiégea Jérusalem le 9 juin de l'an 1099, & l'emporta de force le 15 juillet suivant. Tous les chefs convinrent de la donner avec ses dépendances en titre de royaume à Godefroi de Bouillon leur général. Ce prince, par humilité, ne souffrit jamais qu'on lui mît la couronne sur la tête, ni qu'on lui donnât le titre de roi, dans une ville où le roi des rois avoit été traité en esclave, & couronné d'épines. Le sultan d'Egypte appréhendant que les chrétiens, après de si grands avantages, ne pénétrassent dans son pays; & les voyant tellement affoiblis, qu'il leur restoit à peine vingt mille hommes, assembla 100000 chevaux & quatre fois autant d'infanterie, dont il donna la conduite à un de ses lieutenans, pour les accabler. Godefroi, le plus grand homme de son siécle, les chargea si vivement, qu'il les mit en désordre, & en tua plus de cent mille. Cette victoire lui donna la possession de toute la Terre-Sainte, à la réserve de deux ou trois places. Mais il n'en jouit pas long-temps; car il mourut au mois de juillet de l'an 1100, après un an de regne. Son frere *Baudouin* lui succéda. Godefroi avoit un autre frere, qui continua la postérité des comtes de Boulogne, dont la maison de la Tour d'Auvergne est issue par les femmes. C'est de cette maison que nos rois ont acquis par voie d'échange le comté de Boulogne : elle possede encore aujourd'hui le duché de Bouillon.

☞ Avant le départ de Godefroi de Bouillon pour la Terre-Sainte, il institua un collége de douze chanoines à Anvers, en l'honneur de saint Michel, rétablit les moines de Stenay, & confirma, avec Ide, sa mere, & ses freres, la fondation du prieuré de saint Pierre-lez-Bouillon. Une circonstance digne d'être remarquée, c'est que, quoique cet acte, qui est rapporté par plusieurs auteurs, soit de 1084, il y est annoncé que Godefroi de Bouillon méditoit dès-lors le voyage qu'il n'exécuta que plus de dix ans après. Il y est déclaré que pendant son absence, la défense de l'église de saint Pierre sera confiée aux évêques de Liége. Plusieurs historiens ne faisant pas attention que Godefroi n'étoit pas propriétaire du duché de Bouillon, qui formoit le patrimoine d'Ide sa mere, qui lui a survécu, ont avancé qu'il avoit vendu, donné, ou engagé ce duché à Orbert, évêque de Liége : mais ils varient, tant sur le prix, que sur la qualité du titre : aucun n'en cite la date, & ne le rapporte. Fisen, historien Liégeois, assure même, que quelques recherches qu'il ait faites, il n'a pu en découvrir aucun instrument. * Guillaume de Tyr, *lib.* 1, 2 *& seq. bell. sacr.* Guibert, *Gesta Dei per Francos.* Baronius, *in annal.* Fisen, notes sur le 9 livre de la premiere partie de l'*histoire de Liége.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII. *Voyez* les articles, AUVERGNE. BOULOGNE.

☞ GODEFROI, prieur de Stavelo, sous l'abbé Thierri, florissoit dans le XI siécle, dès l'an 1064. Il a composé un ouvrage intitulé, *Le triomphe de S. Remacle sur le monastere de Malmedi*, à l'occasion du dif-

férend qui s'éleva entre Annon, archevêque de Cologne, & l'abbaye de Stavelo, sur la dépendance de Malmedi, & qui fut décidé en faveur de l'abbaye de Stavelo. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

☞ GODEFROI, scholastique de Reims, fut l'un des plus savans hommes du XI siécle. Il naquit à Reims d'une famille riche. Après avoir fait avec distinction ses études dans l'école de Reims, il entra dans le clergé de cette ville, & y posséda un canonicat. Dès 1077 il fut établi chancelier de la cathédrale, dont le scholastique Brunon, plus connu dans la suite sous le nom de S. Bruno, instituteur des Chartreux, faisoit auparavant les fonctions. Peu de temps après, Godefroi succéda encore à Brunon dans la dignité de modérateur de l'école de Reims. Ce fut en 1080. Quoique plus jeune que Brunon & Hérimane, qui y avoient enseigné avec beaucoup d'éclat, Godefroi les surpassa l'un & l'autre. Il se fit une réputation brillante, qui attira à son école un concours prodigieux d'étudians. Un des plus célebres fut Alberic, qui après y avoir enseigné lui-même, devint archevêque de Bourges. On a des preuves que Godefroi fit les fonctions de chancelier jusqu'en 1094. Mais dès 1095, Raoul lui avoit succedé dans cette dignité : ce qui détermine à placer sa mort au commencement de la même année. Godefroi a laissé quelques piéces de vers, dont M. du Cange parle en général, *in indic. auct.* de son glossaire. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

☞ GODEFROI, prieur de la cathédrale de Winchestre, à la fin du XI siécle, & au commencement du XII, étoit né à Cambrai. Il passa en Angleterre, comme beaucoup de François, après que le duc Guillaume le Bâtard en eut fait la conquête. Il se trouvoit moine de la cathédrale de Vinchestre, alors desservie par des Bénédictins, lorsqu'en 1082, Simeon, qui en étoit prieur, fut fait abbé d'Ely. L'évêque Valkelin, frere de Simeon, donna aussitôt à Godefroi la dignité de prieur qu'il laissoit vacante. Celui-ci s'en aquitta avec beaucoup de capacité. Il s'attacha surtout à réformer l'office divin, & à le rétablir dans l'ancienne dignité dont il étoit déchu. On remarque aussi qu'il fit observer dans sa communauté une exacte discipline, & qu'il y fit pratiquer dans tous ses points l'hospitalité, si expressément recommandée par la regle de S. Benoît. Godefroi mourut en odeur de piété le 27 décembre 1107. Le martyrologe bénédictin le qualifie bienheureux. On dit même qu'il se fit à son tombeau des miracles éclatans. Godefroi avoit étudié avec beaucoup de succès : il avoit le talent d'écrire avec politesse pour son temps, & devint un aussi bon poëte qu'on pouvoit l'être alors. Il a laissé plusieurs poëmes, qui sont encore manuscrits, & dont on poura voir le détail dans l'auteur d'où j'ai extrait ce que je viens de rapporter. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome IX.

GODEFROI, évêque d'Amiens, dans le XII siécle, très-illustre par son savoir & par sa piété, comme on le voit par une lettre de saint Huges à l'abbé Ponce. Il fut religieux de S. Benoît dans le monastere de saint Quentin de Peronne ; puis abbé de sainte Marie de Nogent, & enfin évêque. Le roi Philippe I ayant appris son élection, en témoigna une joie extrême ; aussi-bien que les évêques assemblés dans le même temps au concile de Troyes, tenu l'an 1104. Son humilité & le soin qu'il avoit de son église, paroissent dans la lettre qu'il écrit à Balderic, évêque de Noyon, pour le prier de travailler à l'histoire de son église, après avoir achevé celles des églises de Cambrai & de Terouane. Comme Godefroi avoit une passion extrême pour la solitude, il se retira à Cluni, puis chez les Chartreux ; mais l'archevêque de Reims l'obligea de revenir prendre soin du troupeau que Dieu avoit commis à sa garde. Il mourut au monastere de saint Crespin de Soissons, en 1118. Surius rapporte sa vie, écrite par Nicolas, religieux du même monastere. * Surius, *ad d. 8. Nov.* Molan, *Natal. S. Belg.* Robert. Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

GODEFROI, comte de Cappenberg, religieux de l'ordre de Prémontré, dans le XII siécle, étoit né l'an 1097, dans le château de Cappenberg en Westphalie, au diocèse de Munster. Il étoit d'une qualité très-distinguée ; mais il quitta le monde en 1121, distribua ses biens aux pauvres, embrassa la regle de S. Norbert, changea ses terres en monasteres, & mourut le 13 janvier 1127. On l'honore comme saint dans quelques monasteres d'Allemagne, quoiqu'il ne soit pas encore canonisé. * Bollandus.

GODEFROI, duc de Brabant, *voyez* BRABANT.

GODEFROI, duc de Lorraine, *voyez* LORRAINE.

GODEFROI de Vendôme, *cherchez* GEOFROI.

GODEFROI ou GEOFROI DE LEIGNI ou LAGNI en Brie, ancien poëte François, vivoit en 1109. Il acheva un roman que Chrétien de Troyes avoit commencé. Cet ouvrage a pour titre, *La Charette*, ou *Lancelot.* * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *bibliotheque françoise.*

GODEFROI de Viterbe, étoit né à Viterbe en Italie, & fut élevé & instruit dans les lettres à Bamberg, ou du moins dans la grammaire & dans les premiers élémens des lettres. Il dit lui-même qu'il fut dans la suite chapelain & secrétaire du roi Conrad III, de l'empereur Fréderic, & de son fils Henri VI du nom. Il ajoute que de leur temps il fouilla pendant 40 ans en-deçà & au-delà de la mer dans les porte-feuilles des Grecs, des Latins, des Juifs, des Chaldéens & des Barbares, pour en recueillir de quoi composer sa chronique. On a conclu de ces paroles qu'il avoit voyagé pendant 40 ans en-deçà & au-delà des mers, & qu'il savoit le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen. Mais sans lui donner une science inconnue aux plus habiles de son siécle, & sans le faire passer par tant de fatigues de corps & d'esprit, ne peut-on pas croire que tout ce qu'il veut dire par ces paroles, est qu'il a recueilli des matériaux de tous les endroits où il a pu en amasser par lui-même & en faire venir, & qu'il en a pris de toutes mains, de quelque nation que fussent ceux de qui il les tiroit ? Ce qui est certain, c'est que sa chronique pouvoit être beaucoup plus exacte, & plus profonde qu'elle ne l'est, sans tant de voyages & sans le secours de tant de langues, & qu'en la lisant on sera toujours tenté de traiter d'exagération outrée le sens que donnent ceux dont nous parlons aux paroles que nous avons rapportées. Quoi qu'il en soit, la chronique de Godefroi de Viterbe, dédiée au pape Urbain III, commence à la création du monde, & finit à l'an 1186. Elle est écrite en prose & en vers, & l'auteur y traite indifféremment le profane & le sacré. Il affecte dans ses vers, quoique latins, des rimes & des jeux de mots ridicules. Il y parle de tous les princes du monde, & il intitule sa chronique *Panthéon*, comme s'ils étoient tous des dieux. Le premier qui publia cette chronique, fut Basile Jean Herold, qui la fit imprimer à Basle en 1559. Cet ouvrage fut réimprimé à Francfort en 1584, & à Hanovre en 1613, dans le recueil des écrivains d'Allemagne donné par Pistorius. Louis-Antoine Muratori l'a fait réimprimer, depuis la seiziéme partie seulement, c'est-à dire ; tout ce qui regarde principalement l'Italie, dans le septiéme volume de son grand recueil des écrivains d'Italie, page 353. Godefroi a fait un autre ouvrage dont parle Lambecius dans son commentaire *de biblioth. Vindob. t. 2, c. 8*, & qui est manuscrit dans cette bibliotheque de l'empereur, & lequel est intitulé : *Speculum regium, sive de genealogia regum & imperatorum à diluvii tempore ad Henricum VI imperatorem.* On dit que cet ouvrage méritéroit de voir le jour. Godefroi avoit certainement de l'érudition, & sa longue habitude à la cour l'avoit mis au fait des affaires de son temps. * *Voyez* Muratori, *préface sur la chronique de* Godefroi de Viterbe, *dans l'ouvrage cité dans cet article.*

GODEFROI, ou GEOFFROI, de S. Victor, François de nation, après avoir brillé dans les écoles

de Paris, où il enseigna les lettres saintes, se retira dans l'abbaye de S. Victor, avant l'an 1170, & y prit ensuite l'habit de chanoine régulier. Plusieurs de ses amis, & d'autres qui connoissoient ses talens, lui firent un crime de cette retraite, & lui reprocherent d'avoir embrassé un genre de vie oisif, & dans lequel il ne feroit aucun usage de ses talens. Godefroi leur ferma la bouche, en composant un ouvrage en trois livres, intitulé : *Le Microcosme*, ou *le petit Monde*; où il parle des arts & des sciences, qu'il appelle les qualités de l'ame naturelle : des vices de l'ame coupable, & qu'elle doit dompter : des avantages de l'ame spirituelle, ou des vertus qu'elle doit acquérir, & dont la charité doit être le principe. On conserve aussi de lui plusieurs sermons, & quelques autres ouvrages, un entr'autres, intitulé : *Fons philosophiæ.* M. l'abbé le Beuf, qui parle assez au long de cet ouvrage, dit que l'auteur, après avoir parlé de la grammaire, de la dialectique, & de la rhétorique, donne ensuite un long chapitre sur les philosophes modernes. On y trouve les caractères des sectes philosophiques de son temps, au moins des principales. M. l'abbé le Beuf a fait imprimer ces caractères, qui sont en effet curieux, & qui donnent une notice des sectes des philosophes qui étoient à Paris au douzieme siecle. L'ouvrage où cette notice est contenue est en quatre livres, & en prose rimée. Il est adressé à Etienne, abbé de sainte Genevieve, qui fut depuis évêque de Tournay. La bibliotheque de S. Victor, qui conserve ces ouvrages de Godefroi, en possede encore d'autres, la plupart en prose rimée, & sur des sujets de piété, dont il est parlé dans le commentaire de Casimir Oudin, sur les écrivains ecclésiastiques, où l'on trouve un article de Godefroi au tome II, page 1566. Godefroi fut souprieur de saint Victor, & mourut l'an 1186. * *Voyez* le deuxiéme volume des *dissertations* de M. l'abbé le Beuf, sur l'histoire ecclésiastique & civile de France.

GODEFROI, moine de saint Pantaléon de Cologne, vivoit dans le XIII siécle, & travailla à des annales qui contiennent ce qui s'est passé depuis l'an 1161, jusqu'en 1237. Freher a donné cette piéce au public dans le recueil des écrivains de l'histoire d'Allemagne.

GODEFROI (Denys) fils de Leon Godefroi conseiller au châtelet de Paris, jurisconsulte célebre, & l'un des plus savans hommes de son temps, étoit de Paris, où il naquit le 17 octobre 1549. Il s'acquit une grande réputation dans le parlement; il exerça divers emplois importans, & fut nommé pour remplir un office de conseiller en 1579 : mais les guerres civiles l'ayant obligé de sortir du royaume, il se retira à Genève, & enseigna le droit dans quelques universités d'Allemagne. On voulut le rappeller en France, pour y être professeur en jurisprudence après la mort de Cujas : mais sa religion & les engagemens qu'il avoit pris en Allemagne, l'empêcherent de prendre ce parti. L'électeur Palatin l'envoya l'an 1618 au roi Louis XIII, qui lui donna beaucoup de marques d'estime, & lui fit présent de son portrait, & d'une médaille d'or. Godefroi mourut le 7 de septembre 1622, dans la 73 année de son âge. Divers auteurs parlent avantageusement de lui : entr'autres Juste Meier, jurisconsulte, qui a fait un éloge magnifique de lui en vers latins : il l'appelle :

Æqui medulla; Juris almi Phosphorus;
Scientiæ miraculum; historiæ penus;
Thesaurus orbis; Gratiarum corculum.

Voici le catalogue de ses ouvrages : *Notæ in 4 libros institutionum civilium*, en 1583, & plusieurs autres fois depuis. *Opuscula varia juris*, en 1586 & 1634. *Paratitla, variæ lectiones, & nomenclator Græcus ad Constantini Harmenopuli promptuarium juris*, gr. lat. Ces ouvrages ont été imprimés à Genève. La traduction latine de l'ouvrage d'Harmenopule, est de Jean le Mercier ou *Mercerius*. *Notæ in Tullium Ciceronem*, à Lyon en 1588 & 1591. *Corpus juris civilis cum notis*, dont on a un grand nombre d'éditions. M. de Ferriere dans son *histoire du droit romain*, regarde ces notes comme un chef-d'œuvre de clarté, de précision & d'érudition. *Antiquæ historiæ ex 27 auctoribus contextæ libri 6*, à Basle en 1590, & depuis. Il est étonnant que Godefroi ait fait entrer dans ce recueil les auteurs fabuleux publiés par *Annius de Viterbe*, & qu'il n'en ait pas reconnu la supposition. *Praxis civilis ex antiquis & recentioribus auctoribus*, &c, à Francfort en 1591. *Conjecturæ, variæ lectiones, & loci communes in Senecam, cum nomenclatore vocum notabilium, nominumque propriorum*, à Basle en 1590, & depuis à la suite des ouvrages de Seneque. *Pro conjecturis in Senecam brevis ad Jan. Gruterum responsio*, à Francfort en 1591. C'est que Gruter avoit attaqué ses conjectures. *Index chronologicus legum & novellarum à Justiniano imperatore compositarum*, en 1592. *Autores latinæ linguæ in unum redacti corpus, cum notis.* C'est un recueil des anciens grammairiens latins, *in-4°*, à Genève en 1622. *Consuetudines civitatum & provinciarum Galliæ cum notis*, en 1597, *in-fol.* *Quæstiones politicæ ex jure communi & historia desumptæ*, en 1598. *Disputationes ad Digestum Justiniani*, en 1604. *Dissertatio de nobilitate*, en 1610. *De tutelis electoralibus testamentariis legitimas excludentibus, t. 7*, en 1611. *Prodromi adversùs Zeschlini vindicias tutelares*, en 1614. *Statuta regni Galliæ cum jure communi collata, &c*, en 1610, *in-fol.* *Synopsis statutorum municipalium*, en 1611, *in-4°*. On lui donne encore les trois ouvrages suivans, savoir, *Avis pour réduire les monnoies à leur juste prix & valeur, &c*, en 1611, *in-8°*. *Maintenue & défense des empereurs, rois, princes, états & républiques, contre les censures, monitoires & excommunications des papes*, en 1592 & 1607, *in-8°*. *Fragmenta XII tabularum suis nunc primùm tabulis restituta*, en 1616, *in-4°*. Ses opuscules ont été recueillis depuis peu en Hollande, *in-fol.*

GODEFROI (Theodore) fils aîné de DENYS, naquit à Genève le 17 juillet 1580, fit ses études dans cette ville & à Strasbourg, & lorsqu'il les eut finies, vint en 1602 à Paris, où il embrassa la religion catholique. Il soutint parfaitement la réputation que son pere s'étoit acquise, & fit de grandes découvertes dans le droit, dans l'histoire & dans les titres du royaume. Il fut honoré en 1643, d'une charge de conseiller d'état, & servit les six dernieres années de sa vie en qualité de conseiller & secrétaire de l'ambassade de France pour la paix générale de Munster : il mourut même en cette ville le 5 octobre de l'an 1649. Les ouvrages de THEODORE Godefroi sont, *Généalogie des rois de Portugal issus en ligne directe masculine de la maison de France qui regne aujourd'hui*, *in-4°*, à Paris. *Mémoire concernant la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne*, en 1613, *in-4°*. *Entrevue de Charles IV, empereur, de son fils Wenceslas roi des Romains, & de Charles V, roi de France, à Paris l'an* 1378. *Plus, l'entrevue de Louis XII, roi de France, & de Ferdinand, roi d'Aragon, à Savonne en* 1507, *avec un discours sur l'origine des rois de Portugal issus de la maison de France, & des mémoires concernant la dignité des rois de France*, en 1613, *in-4°*. Les *histoires de Charles VI*, par Jean Juvenal des Ursins, *de Louis XII*, par Seyssel & autres, *de Charles VIII*, par Jaligny & autres, *de Louis XII*, encore par Jean d'Auton, & par Jean de Saint-Gelais, en plusieurs volumes *in-4°*, imprimés en différens temps, & dont plusieurs ont été donnés de nouveau avec des additions par Denys Godefroi son fils. *Les histoires* du chevalier Bayard, avec le supplément par Claude Expilly, *in-8°*, en 1651; *de Jean le Meingre, dit Boucicault, maréchal de France*, en 1620, *in-4°*; *d'Artus III, duc de Bretagne, connétable de France*, en 1622, *in-4°*; *de Guillaume Marescot, conseiller du roi*, parmi les opuscules de Loysel. Presque toutes ces histoires sont enrichies d'annotations utiles. *Le cerémonial de France*, *in-4°*, publié de nouveau en 2 vol. *in-fol.* par Denys Godefroi son fils. *De la véri-*

table origine de la maison d'Autriche, en 1624, *in-4°*. *Généalogie des ducs de Lorraine. L'ordre & les cérémonies observées aux mariages de France & d'Espagne*, en 1627, *in-4°*. *Généalogie des comtes & ducs de Bar. Traité touchant les droits du roi très-Chrétien sur plusieurs états & seigneuries possedés par plusieurs princes voisins*, &c, *in-fol.* sous le nom de *Pierre Dupuy*. Theodore Godefroi a laissé outre cela un grand nombre de manuscrits, dont on peut voir la liste dans la *bibliotheque de France du* P. le Long, & dans les *mémoires* du P. Niceron, *tome XVII.*

GODEFROI (Jacques) très-savant jurisconsulte, né à Genève en 1587, étoit fils de *Denys* Godefroi, & frere puîné de *Théodore*. Il s'établit dans cette ville, où il posséda les premieres charges de la république: il en fut même cinq fois syndic, & il y mourut l'an 1652, âgé de 65 ans. Antoine de Marville, professeur en droit à Valence, acheta de ses héritiers sa bibliothéque, dont il a tiré le code théodosien, qu'il fit imprimer en 1665, à Lyon en six volumes. Il y avoit entre ses papiers une histoire manuscrite de Genève, qui a été suivie par Jacob Spon, dans son histoire de Genève. Nous avons plusieurs autres ouvrages de Godefroi: *Opuscula varia, juridica, politica, historica, critica. Fontes juris civilis. De diversis regulis juris. De famosis latronibus investigandis. De jure præcedentiæ. Tractatus de Salario. Animadversiones juris civilis. Commentaria in Libanii orationem pro templis gentilium. Comment. ad* L. Nullus omnino. *Cod. Theod. ad* L. Quisquis. *Ad L.* Jul. Majest. *De suburbicariis regionibus. De statu paganorum sub imperatoribus christianis*, à Leipsick, *in-4°*. *Fragmenta legum Juliæ & Papiæ collecta & notis illustrata*, en 1617, *in-4°*. *Commentaires sur la coutume réformée du duché & pays de Normandie*, en 1626, *in fol.* 2 vol. *Vetus orbis, descriptio Græci scriptoris sub Constantio & Constante, imperatoribus, gr. & lat. cum notis*, en 1628, *in-4°*. *Libanii orationes V, græcè & latinè, cum notis*, en 1631, *in-4°*. *Orationes politicæ tres*, en 1634, *in-4°*. *Diatribe de cenotaphio. De dominio seu imperio maris, & jure naufragii colligendi*, en 1637 & 1669. *L'histoire ecclésiastique de Philostorge en grec & en latin avec des dissertations*, en 1642, *in-4°*. Un *appendix* de cet ouvrage contenant quelques dissertations sur des matieres de droit pour l'intelligence de *Philostorge. Exercitationes duæ de ecclesia & incarnatione Christi*, en 1643, *in-4°*, & dans les *critici sacri* de Londres, & de Francfort. *Manuale juris*, en 1676 & 1684. *Le Mercure Jésuite*, ou *recueil de piéces concernant les Jésuites*. La derniere édition de ce recueil qui est augmentée, est de 1631, 2 volumes *in-8°*.

GODEFROI (Denys) II du nom, fils de Théodore *Godefroi*, conseiller & historiographe de France, naquit à Paris le 24 août 1615. Il profita des mémoires de son pere, & s'appliqua comme lui à la connoissance de l'histoire de France. Il fut envoyé par le roi Louis *le Grand* en 1668 à Lille en Flandre, & fut commis pour la garde & direction de la chambre des comptes de cette ville. Il étoit consommé dans l'histoire & dans la science du droit, & nous a donné le cérémonial de France en deux vol. *in-fol.* qu'on doit faire suivre de deux autres. Les histoires des rois Charles VI, Charles VII & Louis XI composées par des auteurs contemporains, Jean Juvenal des Ursins, Jean Chartier & Philippe de Commines, avec d'excellentes notes de sa façon, & l'histoire de Charles VIII. Nous avons aussi de lui celle des officiers de la couronne, corrigée, continuée & augmentée, depuis le temps auquel finit celle de Jean le Feron. Il est encore auteur des *mémoires & instructions pour servir dans les négociations & les affaires concernant les droits du roi*, dont on a plusieurs éditions, & que l'on avoit attribuées au chancelier Séguier, par l'ordre de qui ces mémoires ont été dressés. Denys Godefroi mourut à Lille le 9 juin 1681, en sa 66 année, ayant eu de *Geneviéve* des Jardins, issue du premier médecin du roi Louis XII, & morte le 7 juillet 1718, âgée de 92 ans, 5 mois, 1. Denys III du nom qui suit; 2. *Denys*, sieur de Villiers, capitaine au régiment de Navarre; 3. *Jean*, procureur du roi au bureau des finances de Flandre, qui a ci-après son article particulier; 4. *Charles*, sieur de la Chataigneraye, capitaine au régiment de Champagne, qui servit depuis dans la marine, & fut tué au bombardement d'Alger en 1682; 5. *Claude*, avocat au conseil; 6. *Achilles*, mort en 1710, en Flandre, où il étoit marié; 7. *Marie-Anne*, alliée à *N.* de Bouju, seigneur de Champagne près de Beaumont-sur-Oise; & autres filles non mariées. Denys Godefroi III du nom, avocat au parlement, & garde des livres & registres de la chambre des comptes de Paris, donna en 1712, des *remarques* de sa façon, sur l'addition à l'histoire du roi Louis XI de Gabriel Naudé, qu'il fit réimprimer avec diverses piéces. Il avoit donné en 1711 une nouvelle édition en trois volumes *in-8°* de la *satyre* Menippée, avec les notes de M. du Pui, celles de M. le Duchat, & quelques-unes de lui; & en 1713 il donna une nouvelle édition des *traités* concernans l'histoire de France, recueillis par Pierre du Pui, garde de la bibliothéque du roi, augmentée de diverses piéces curieuses touchant les Templiers. Il mourut à Paris le 6 juillet 1719, âgé de 66 ans, * *Mémoires du temps.*

GODEFROI (Jean) frere de *Denys* III du nom, & fils de Denys II; fut procureur du roi au bureau des finances de Flandre, & directeur, après son pere, de la chambre des comptes de Lille où il s'est marié, & où il s'est fait beaucoup d'honneur par sa probité, ses talens & son érudition. Il est mort à Lille au mois de février 1732, dans un âge fort avancé. C'est à ses soins que nous devons l'édition de *Philippe de Comines*, faite en 1706, en 3 volumes *in-8°*, avec des remarques, & le supplément donné en 1713, aussi *in-8°*, & enfin l'édition des mémoires & du supplément en cinq volumes *in-8°*, à Bruxelles en 1723. Jean Godefroi a donné aussi les éditions des *Lettres de Rabelais*, des *Mémoires de la reine Marguerite*, de la *Satyre Ménippée* de 1709 & 1726, des Mémoires de M. *de l'Estoile*, en 1719; du *Journal de Henri III*, en 1720; de *l'isle des Hermaphrodites*, & de quelques autres morceaux d'histoire. L'édition de 1720 de la *confession de Sancy*, par d'Aubigné, contient avec les remarques de M. le Duchat, beaucoup de celles du même Jean Godefroi. Dans le tome III du *journal de Henri III* de l'édition de M. l'abbé Lenglet, *in-8°* à Paris, en 1744, on trouve depuis la page 378 jusqu'à la page 452, une dissertation curieuse & solide du même M. Godefroi, au sujet du livre (du pere Bernard Guyard, Jacobin) intitulé: *La fatalité de Saint-Cloud, près Paris.* Les visions de l'auteur de ce livre sont très-bien réfutées dans cette dissertation, où l'on trouve d'ailleurs des faits importans, & des réflexions fort judicieuses. Cette dissertation a pour titre: *La véritable fatalité de Saint-Cloud: au révérend pere *** religieux jacobin*: les remarques du même sur la confession de Sancy, sont réimprimées dans le journal de Henri III, de l'édition de 1744, tom. V.

GODEGRAND, *cherchez* CHRODEGAND, évêque de Metz.

GODELBERT, prêtre de Rome, vivoit au commencement du VI siécle, sous l'empire d'Anastase. Il composa en vers des allégories sur toute l'écriture-sainte, & quelques autres ouvrages. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 23, *in catal.* Lilio Giraldi, *dial.* 5, *histoire poët.* Le Mire, &c.

GODELENE, ou GODELIVE, martyre du XI siécle, étoit née dans le diocèse de Terouanne, de parens nobles. Elle épousa Berthou, gentilhomme Flamand, avec lequel elle eut beaucoup à souffrir: elle fut obligée de se retirer chez son pere, qui porta ses plaintes du mauvais traitement de sa fille à Baudouin VI comte de Flandre. L'affaire ayant été renvoyée à Ratbod, évêque de Noyon, & de Tournai, il condamna Berthou à reprendre sa femme, à lui faire satisfaction, & à la

traiter mieux à l'avenir ; mais Berthou ne changea point à son égard, & la fit étrangler par deux de ses valets vers l'an 1070. Elle a été mise au rang des saintes, & on fait sa fête au 6 de juillet. * Drog. *apud Surium.* Baillet, *vies des saints.*

GODELMAN (George) jurisconsulte Allemand, né le 12 mai 1559 à Thullingen, bourg près du Danube, enseigna dans divers lieux d'Allemagne, & mourut le 20 mars 1611. Il commença divers ouvrages, entr'autres un en trois livres, *de Magis, Veneficis & Lamiis, deque his rectè cognoscendis & puniendis.* * Crusius, *in annal. Suevic.* Melchior Adam, *in vitis. Juriscons. Germ.* &c.

GODESCALQUE, ou GOTESCHALC, né en Allemagne, instruit dans le monastere d'Auge ou de Richenou, & surnommé *Fulgence*, fit profession de la vie monastique dans le monastere d'Orbais au diocèse de Soissons, & fut ordonné prêtre à l'âge de 40 ans, non par son évêque, mais par Rigbold, chorévêque de l'église de Reims, vers l'an 846. Il quitta son monastere pour aller à Rome visiter les saints lieux. En revenant il s'arrêta quelque temps en Lombardie, après avoit été en Dalmatie & dans la Pannonie, & répandit en ces lieux sa doctrine touchant la prédestination : il eut sur ce sujet l'an 847 une conférence avec Notingue, évêque de Véronne, qui choqué de l'opinion de Godescalque, le déféra à Raban archevêque de Mayence. Ce prélat fit un traité contre le sentiment de Godescalque, qui soutenoit que l'on pouvoit dire qu'il y a une prédestination à la damnation. Godescalque répondit à cet écrit, & proposa trois questions sur ce sujet. Il fut déféré au concile tenu à Mayence au mois d'octobre de l'an 848, où son sentiment fut condamné, & sa personne renvoyée à Hincmar, archevêque de Reims son supérieur. Ce prélat le déféra au concile de Quiersi sur Oyse, qui condamna Godescalque l'an 849, le dégrada de l'ordre de prêtrise, & lui imposa pour correction, suivant les loix & la regle de S. Benoît, d'être battu de verges, & renfermé dans une étroite prison. Cette sentence fut exécutée. Godescalque fut obligé de jetter son livre au feu, & renfermé dans le monastere d'Hautvillers, au diocèse de Reims. Hincmar l'exhorta de changer de sentiment ; mais il soutint opiniatrément celui qu'il avoit avancé. Cette question partagea les théologiens de ce temps-là. Prudence évêque de Troyes, Ratramne moine de Corbie, Loup Servat, abbé de Ferrieres, Florus diacre de l'église de Lyon, traiterent cette question d'une maniere favorable à Godescalque, sans néanmoins se déclarer pour lui. Amolon, archevêque de Lyon, & l'église de Lyon le condamnerent, en ne s'éloignant pas néanmoins beaucoup de ses sentimens, & sans approuver ceux d'Hincmar ; & l'église de Lyon désapprouva la maniere dont on avoit procedé à la condamnation de Godescalque, & la cruauté avec laquelle on avoit exécuté la sentence prononcée contre lui. Mais Jean Scot Erigène se déclara ouvertement pour Hincmar, & soutint des maximes sur la prédestination, qui furent réfutées par ceux dont nous venons de parler. Hincmar fit dresser en 853, quatre capitules à l'assemblée de Quiersi, contre le sentiment de Godescalque. Prudence, évêque de Troyes, qui les avoit signés, en proposa quatre autres au concile de Sens ; & Remi, archevêque de Lyon, réfuta les capitules de Quiersi. Le concile de Valence tenu en 855 fit six canons sur cette matiere, & rejetta les capitules de Quiersi. Les canons du concile de Valence ayant été communiqués à Hincmar par Charles *le Chauve*, ce prélat s'y opposa. Ils furent lus au concile tenu à Savonieres, dans le diocèse de Toul ; & sur les contestations des évêques, l'affaire fut remise au prochain synode ; mais Prudence ne s'en tenant pas là, porta lui-même la cause à Rome, & envoya au pape Nicolas les canons du concile de Valence, afin d'en tirer une confirmation. Prudence dit que ce pape les approuva ; mais Hincmar n'en convient pas, & l'on ne voit point qu'il y ait eu de définition sur cette question. Hincmar nous représente Godescalque comme un homme rustique, inquiet & changeant, & nous assure que c'est le jugement qu'en portoit son abbé & les religieux de son monastere. On ne peut pas nier néanmoins qu'il n'eût de l'esprit, de l'étude & de la subtilité, quoiqu'il eût aussi de l'entêtement & de la prévention. Nous avons de lui deux confessions de foi ; des fragmens de celle qu'il présenta au concile de Mayence ; des fragmens de son traité des trois questions rapportés par Hincmar dans son traité de la prédestination ; le sommaire d'un écrit rapporté par Amolon ; un fragment d'une lettre écrite à Ratramne ; le traité sur cette expression *Trina Deitas*, inseré par Hincmar dans sa réponse. Godescalque, après avoir été renfermé douze ou treize ans dans le monastere d'Orbais, y mourut attaché à ses sentimens. On dit qu'Hincmar lui refusa les sacremens à l'extrémité, & même la sépulture après sa mort. Les erreurs que l'on impute à Godescalque, sont, 1. que Dieu prédestine les hommes à la damnation ; 2. que Jesus-Christ n'a point voulu sauver tous les hommes, & n'est point mort pour tous, mais seulement pour les élus ; 3. qu'il nie la liberté. Godescalque disoit sur le premier article, que l'on pouvoit dire que les réprouvés étoient prédestinés à la damnation, mais à cause de leurs péchés. Ses adversaires soutenoient au contraire, que le mot de prédestination ne devoit se prendre qu'en bonne part. Sur le second, que Dieu ne veut que d'une volonté efficace sauver les élus, & qu'il n'est mort finalement que pour eux ; sur le troisiéme, que l'homme a perdu la liberté par le péché d'Adam, & qu'il ne devient libre pour faire le bien que par la grace de Jesus-Christ. * *Consultez* les annales de Fuldes & de saint Bertin ; un traité intitulé *Controversiæ Gothesc.* le VIII tome des conciles ; Prudence *de Troyes ;* Florus *de Lyon ;* Loup de Ferrieres ; Ratramne, *hist. Pelag.* Mauguin, *vindiciæ prædestinationis & gratiæ ;* Usserius & Cellot, *hist. Godesc.* Canisius, *in chron.* Genebrard, *in Leone IV.* Baronius, *A. C.* 848, 855, 859, &c. *Les écrits modernes sur les questions de la grace ;* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. IX siécle ;* Brayer, *chan. de Troyes, vie de saint Prudence, chapitre* 4 *& suiv.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, Tome V.

GODESCALQUE, diacre & chanoine de l'église de Liége, vivoit au commencement du huitiéme siécle. Il composa l'histoire de la vie & des miracles de S. Lambert, évêque de Mastricht. Ses livres ont été donnés par Canisius dans ses *anciennes leçons*, & depuis imprimés moins exactement dans le recueil des mémoires de Liége, donnés par Chapeauville, & dans le III siécle des saints de l'ordre de S. Benoît du P. Mabillon. * Molan, *de script. belg.* Valere André, *bibl. belg.* &c. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, Tome IV.

GODIA : nom que les Indiens donnent aux eunuques, qui servent les femmes du sérail du grand Mogol. * Mandeslo, *tom.* 2 d'Olearius.

GODIALT, *cherchez* GUILLAUME de saint Godialt.

GODIN (Guillaume-Pierre) cardinal, évêque de Sabine, étoit natif de Bayonne, où il entra dans l'ordre de S. Dominique. Il enseignoit la philosophie dès avant 1282 : & en 1287 il commença à enseigner la théologie, ce qu'il continua de faire jusqu'en 1292, qu'il fut envoyé à Paris pour y prendre les dégrés. Il fut fait en 1306 lecteur du sacré palais, & enfin il mérita le chapeau de cardinal, que Clément V lui donna en 1312. Il eut depuis l'évêché de Sabine en 1317, & en 1321 il alla légat en Espagne, & célébra un concile à Valladolid. Godin mourut à Avignon le 4 juin de l'an 1336, & fut enterré à Toulouse, dans l'église de son ordre qu'il avoit fait rebâtir, aussi-bien que celles de Bayonne & d'Avignon. * Mariana, *hist. Hisp. l.* 15, *c.* 17. Frizon. Auberi. Ferdinand de Castille, &c. Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1.

GODIS (Henri-Antoine de) de Vicence, a été un célebre jurisconsulte, qui fut estimé à Venise, où il

parut avec éclat dans le barreau. On dit que les Juifs de cette ville lui donnerent dix mille écus d'or, pour plaider une seule fois en leur faveur. Henri-Antoine de Godis vivoit au commencement du XIV siécle, vers l'an 1313. Il a écrit divers ouvrages de droit. * Jean-Baptiste Pajarini, *l. 6, hist. Vicent.* Joan. Imperialis, *in musæo hist.* &c.

GODIS (Antoine de) ou de GUDIS, comme on le prononçoit autrefois, étoit un noble Vicentin, qui est mort vers l'an 1545. On a de lui une *chronique de l'histoire de Vicence*, depuis l'an 1194, jusqu'en 1260, qui a été imprimée plusieurs fois en latin. L'édition la plus exacte, est celle que M. Muratori a donnée, p. 27 du huitiéme volume de son recueil *in-folio*, des écrivains de l'histoire d'Italie imprimé à Milan en 1726. * *Voyez* Jos. Ant. Saxi, *apud* Muratori, *loco sup. cit.* p. 69, Jean-Bapt. Pajarini, *au liv.* 7 de son *histoire de Vicence*, où il parle de la famille des Godis.

GODOLIAS fut établi par Nabuchodonosor, gouverneur de la Palestine après la conquête de la Judée, l'an du monde 3429, & 606 avant Jesus-Christ. Jérémie lui donna de bons avis, & l'avertit du dessein qu'Ismaël avoit sur sa vie. Ce séditieux qui se disoit descendu des rois de Judée, & qui ne pouvoit souffrir, disoit-il, qu'un autre que lui eût le gouvernement de ce royaume, tua Godolias à Masphat, avec tous ceux qui l'accompagnoient. Cela arriva la même année, sept mois après la prise & l'embrasement de Jérusalem, & l'installation de Godolias. * IV *des Rois*, *c.* 25. *Jérémie*, 40, 41. Torniel, *A. M.* 3447, *n.* 9 & 10.

GODRICUS, saint hermite qui vivoit en Angleterre vers l'an 1170 ou 1171. * Pitseus, *de script. Angl.*

GODWIN (François) savant Anglois, naquit à Hannington dans le comté de Northampton, l'an 1561, de *Thomas* Godwin, évêque de Bath & de Wells. Il fut aggrégé en 1578, dans le collége de Christ à Oxford, & y prit en 1584 le dégré de maître-ès-arts. Il entra dans les ordres quelque temps après, & se fit recevoir bachelier en théologie. Depuis, il fut recteur de l'église de Samford-Orcais, dans le comté de Sommerset, prébendier de l'église de Wells, & soudoyen d'Exester. Vers l'an 1595 il fut reçu docteur en théologie, & en 1601 la reine Elizabeth le nomma à l'évêché de Landaff, avec la permission de conserver ses autres bénéfices, à cause du peu de revenu de celui-ci, & en y ajoutant même la rectorerie de Kingston-Seymour, dans le diocèse de Wells. Le roi Jacques I, qui l'estimoit pour son mérite & pour sa science, le transféra au mois de novembre 1617, à l'évêché d'Hereford, qu'il a gardé jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin d'avril 1633, à Withborn, château dépendant de cet évêché. Il avoit 72 ans. Godwin étoit théologien, philosophe, mathématicien, & savoit les belles lettres, les langues, l'histoire. Il a donné des preuves de toutes ces connoissances dans ses ouvrages, qui sont : 1. *Concio in Lucæ* v. 3, 1601, *in-4°*. 2. Catalogue des évêques d'Angleterre, depuis l'établissement du christianisme dans cette isle ; avec une histoire abrégée de leurs vies & de leurs principales actions, en anglois ; à Londres, en 1611, *in-4°*. Le même, nouvelle édition fort augmentée, à Londres, en 1615, *in-4°*, avec un discours sur la premiere conversion de l'Angleterre au christianisme ; & un autre discours sur les Anglois, qui ont été cardinaux, ou qui du moins ont été réputés tels par les historiens Anglois. Godwin a traduit lui-même cet ouvrage en latin, sous ce titre : *De præsulibus Angliæ commentarius*; à Londres, en 1616, *in-4°*, & depuis, il y fit des additions, qu'il publia séparément, & intitula : *Appendix ad commentarium de præsulibus Angliæ* ; à Londres, en 1621, *in-4°*. 3. *Rerum Anglicanarum annales sub Henrico VIII, Eduardo VI & Maria regnantibus, ab anno* 1509, *ad annum* 1558, à Londres, en 1616, *in-fol.* en 1628 & 1630, *in-4°*, & à la Haye, en 1653, *in-12.* Les mêmes annales, traduites en anglois, par *Morgan* Godwin, fils de l'auteur : les mêmes traduites en françois, du latin de l'auteur, par le sieur de Loigny ; à Paris, en 1647, *in-4°*. Le P. Niceron a oublié cette traduction. 4. L'homme dans la lune, ou voyage fait dans cette planette, en anglois ; à Londres, en 1638 & 1657, *in-8°*. On en a une traduction françoise, sous ce titre : l'*homme dans la lune*, ou *le voyage chimérique*, *fait au monde de la lune*, *découvert* par Dominique Gonzalés, aventurier Espagnol ; à la Haye, en 1651, *in-12.* Godwin avoit pris dans son ouvrage, qu'il n'estimoit point lui-même, le nom supposé de Dominique Gonzalés. 5. *Nuncius inanimatus Utopiæ*, en 1629, *in-8°*; à Londres, en 1657, *in-8°*, & traduit en anglois, par un anonyme, sous ce titre : *Le messager mystérieux*, qui découvre les secrets des cœurs des hommes ; à Londres, en 1657, *in-8°*, avec l'*homme dans la lune.* Il s'agit dans ce court écrit, de la maniere dont deux personnes éloignées l'une de l'autre peuvent se faire savoir mutuellement leurs pensées, sans s'écrire. On prétend que Godwin en fit l'épreuve avec succès, en présence du roi Jacques I. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses*, & *historia universitatis Oxoniensis.* Niceron, *mémoires*, &c, tome XXII, page 166 & suiv.

GODWIN (Thomas) savant Anglois, étoit de Sommerset. Il fut d'abord régent dans le collége d'Aberdon, ensuite docteur & professeur en théologie à Oxford, & enfin, recteur de l'église de Brightwell. Il mourut le 20 mars 1642, âgé de 55 ans. Il a composé quatre livres d'antiquités romaines & un ouvrage qu'il appelle *Moses* & *Aaron*, où il explique en six livres tous les rits, tant ecclésiastiques que politiques des anciens Hébreux. Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois. Il y en a une édition d'Utrecht en 1690, à laquelle M. Jean-Henri Reizius a ajouté des notes tirées de ce que plusieurs savans ont écrit sur ce sujet depuis Godwin. * *Actes de Leipsick*, 1691, pag. 109.

GOEDEN, connu sous le nom de HENNINGIUS GOEDEN, jurisconsulte Allemand, étoit d'Avelberg en Saxe, & s'acquit tant de réputation, qu'on le surnomma *le Monarque du droit.* Il enseigna à Erford & à Wittemberg, dont il fut prévôt, & il mourut l'an 1522. On a de lui quelques ouvrages, *de processu judiciario ; consilia, &c.* * Melchior Adam, *in vit. Jurif. Germ.*

GOEGHI, nom d'une secte de Banians dans les Indes, qui reconnoissent que Dieu, qu'ils appellent *Bruin*, a créé toutes choses, & les fait subsister par une puissance infinie. Ils ne croient point à la metempsycose, comme les autres Banians ; mais que leurs ames au sortir de leurs corps seront éternellement avec Dieu. Ils font leurs prieres & leurs adorations dans les villages ou dans les vieux bâtimens ruinés ; car ils vivent à la campagne, dans les bois & dans les déserts ; & n'ont aucunes mosquées. Ils n'entrent pas même dans les temples des autres sectes, si ce n'est en ceux de la secte de Samarath ; mais ce n'est que pour y coucher, lorsqu'ils n'ont point d'autre retraite. Ils ne possédent aucuns biens, & vont tout nuds, couvrant seulement ce que la pudeur nous fait cacher. Ils se frottent le visage & tout le corps avec de la cendre, ce qui les défigure étrangement ; aussi-bien que les jeûnes & les grandes austérités qu'ils pratiquent, encore plus souvent que ceux de la secte de Ceurawath. Ils honorent un certain *Mecis*, qu'ils appellent le serviteur de Dieu. Tous les autres Banians ont de la vénération pour les Goëghis, excepté ceux de la secte de Ceurawath, qui fuient leur conversation. Ils ne se marient point, & vivent dans une si grande chasteté, qu'ils ne souffriroient pas qu'une femme les touchât. Il y a aussi des femmes qui se font Goëghis ; mais elles sont en petit nombre, parceque ce sexe est trop délicat, pour s'accoutumer aux austérités de ces Banians. * Mandeslo, *tom.* 2 d'Olearius.

GOERÉE, l'une des isles de la Zélande, où il y a un village de ce nom. * Sanson. Baudrand.

GOERÉE, petite isle dépendante du royaume d'Alé, dans la Nigritie en Afrique, à trois lieues du Cap verd. Il y avoit un fort auquel les Hollandois, qui l'avoient

fait bâtir, avoient donné le nom de *Nassau*; mais en 1677 les François le prirent sous la conduite du comte d'Etrées vice-amiral de France, le raserent, & en bâtirent un autre dont ils sont les maîtres; ce qui a diminué le commerce des Hollandois le long des côtes du Cap Verd. * Baudrand.

GOERÉE (Guillaume) né à Middelbourg en Zélande, le 11 décembre 1635, ayant perdu son pere de bonne heure, eut le malheur de tomber entre les mains d'un beau-pere, homme rude & fâcheux, d'ailleurs sans étude, & qui ne voulut pas permettre à Goërée de s'appliquer à aucune science. Celui-ci, obligé de choisir contre son inclination, une profession particuliere, choisit celle de libraire, comme la plus propre à ne le point priver du commerce des livres & des savans. Ses vues se trouverent remplies; & malgré les occupations de cet état, il trouva le moyen d'acquérir des connoissances très-variées, sur l'architecture même, sur la sculpture, la peinture, la botanique, la médecine, la gravure, &c. Ses ouvrages, écrits en flamand, font connoître combien il avoit orné son esprit, & quelles connoissances il avoit acquises. Voici ceux que l'on cite dans le *dictionnaire historique*, de l'édition de Hollande, en 1740. 1. Les antiquités judaïques, en deux volumes *in-fol.* 2. L'histoire de l'église judaïque, tirée des écrits de Moyse, en quatre volumes *in-fol.* 3. Histoire sacrée & profane, *in-4°.* 4. Introduction à la pratique de la peinture universelle, *in-8°.* 5. De la connoissance de l'homme par rapport à sa nature & à la peinture, *in-8°.* 6. Architecture universelle, selon les principes des anciens & des modernes. L'auteur est mort à Amsterdam, le 3 mai 1711.

GOÉS, qu'on nomme Gous, & quelquefois Ter-Gous, en y joignant l'article, est une ville des Provinces-Unies. Elle est dans le Zuyd-Bevelandt, en Zelande, entre Middelbourg & Berg-op-Zoom, à quatre lieues de la premiere & à cinq de la derniere. Goës est une ville assez grande & assez belle, & elle a un bon port sur l'embouchure orientale de l'Escaut. * Mati, *dictionnaire.*

GOETHALS, *cherchez* DRABBE. (Jean)

GOETZE (George-Henri) savant théologien luthérien, naquit à Leipsick, l'an 1668. Après avoir étudié dans les universités de cette ville, de Wittemberg & de Iène, où il se distingua dans les thèses qu'il soutint, il prit en 1687 le dégré de maître-ès-arts. Il fit depuis soutenir différentes thèses, tant dans cette université, que dans celle de Wittemberg, où il retourna encore faire quelque séjour. Le 4 avril 1690 il fut fait ministre de Burg, dans le duché de Magdebourg; & la même année, on l'appella à Kemnits, dans la Misnie, pour y remplir une place de diacre de l'église de cette ville. En 1694 il fut ministre de l'église de sainte Sophie à Dresde, & en 1697 il passa à Anneberg, pour y être surintendant des églises de la dépendance de cette ville. En 1698 il se fit recevoir à Leipsick licencié en théologie; & en 1699 il revint prendre dans la même ville le dégré de docteur. Au mois de février 1702, il fut élu surintendant des églises de Lubeck; & depuis, il a toujours vécu dans cette ville, & y est mort le 25 mars 1729 âgé de près de 61 ans. Il est auteur d'une grande multitude d'écrits, dont beaucoup sont sur des sujets singuliers: 1. *De Quartodecimanis*, à Leipsick en 1686, *in-4°.* 2. *De ritu sacrarum lectionum*, à Wittemberg, en 1685, *in-4°.* 3. *De historia principum Anhaltinorum*, à Iène, en 1686, *in* 4°. 4. *Synopsis errorum Arminianorum*, à Leipsick, en 1686 & 1687, *in-4°.* 5. *Discussio singularium quæstionum theologicarum*, à Leipsick, 1686, *in-4°.* 6. *De traditionibus pontificiorum semetipsas evertentibus*, à Wittemberg, en 1687, *in-4°.* 7. *De apotheosi Christi*, à Leipsick, en 1687, *in-4°.* 8. *De unctura Christi Bethaniæ facta*, à Leipsick, en 1687, *in-4°.* 9. *De vigiliis paschalibus veterum christianorum*, à Leipsick, en 1687, *in-4°.* 10. *De bibliotheca Patrum*, à Leipsick, en 1687, *in-4°.* 11. *De archidiaconis veteris ecclesiæ*, à Leipsick, en 1687, *in-4°.* 12. *De Logo Johanneo*, à Wittemberg, en 1687, *in-4°.* 13. *De scriptoribus hæreseologicis disputationes duæ*, à Wittemberg, en 1687, *in-4°.* 14. *De canditatis veterum*, à Wittemberg, en 1687, *in-4°.* 15. *De suppositiis ac deperditis Pauli scriptis schediasma historicum*, à Wittemberg, en 1687, *in-4°.* 16. *De magno pietatis mysterio ad I. Timot. III*, 16, à Wittemberg, en 1687, *in-4°.* 17. *De ritibus solemnibus magisterialibus*, à Wittemberg, en 1688, *in-4°.* 18. *De Macedonianis*, à Wittemberg, en 1688, *in-4°.* 19. *De variis miscellaneis historicocriticis*, à Wittemberg, en 1688, *in-4°.* 20. *De dubiis Athanasii scriptis, quæ in nova operum ejus editione leguntur*, à Leipsick, en 1689, *in-4°.* 21. *De scriptorum Ciceronis lectione*; à Leipsick, en 1689, *in-4°.* 22. *Amœnitatum juris divini egloga*, à Leipsick, en 1689, *in-4°.* 23. Homélie sur le troisiéme précepte de la sanctification du Sabbat, en allemand, en 1693, *in-4°.* 24. Oraison funébre de Wolfgang Stéger, étudiant en théologie; en allemand, en 1693, *in-4°.* 25. Réfutation des discours insensés des Piétistes & des fanatiques; en allemand, en 1693, *in-4°.* 26. Avertissement chrétien, contre les faux prophétes; en allemand, en 1694, *in-4°.* 27. Que dans la religion luthérienne, on peut bien croire, bien vivre, & bien mourir, en allemand, en 1694, *in-4°.* 28. La croyance des luthériens selon le catéchisme de Luther, en 1695, *in-4°.* en allemand. 29. La prudence du chrétien, contre la malice du diable, sermon, &c, en allemand, en 1696, *in-4°.* 30. *Observationum sacrarum specimen in memoriam jubilæi Annæbergæ die* 8 *decembris* 1697 *celebrati*, en 1697, *in-4°.* 31. *De centurione sub cruce Christi*, en 1698, *in-4°.* 32. *De Spiritu sancto ad Joan. XIV*, 26, *dissertatio synodalis, cum programmate de Claudii Clementis musæo*, en 1699, *in-4°.* 33. *De claris Schmidiis oratio synodalis*, en 1699, *in-4°.* 34. *De Cornelii à Lapide commentariis in sacram scripturam*, en 1699, *in-4°.* 35. *Num scriptura sacra, eaque canonica, remotâ ecclesiæ auctoritate, ejusdem sit valoris ac fabulæ Æsopi vel Titus-Livius*, en 1700, *in-4°.* 36. *Num Lutherus librum Jobi cum Terentii scriptis & Virgilii Æneide contulerit*, en 1701, *in-4°.* 37. *De theologis pseudomedicis, seu, num theologo artem medicam exercere liceat*; en 1700, *in-4°.* 38. *De concionatoribus Castrensibus*; en 1700, *in-4°.* 39. *De principe concionatore*, en 1700, *in-4°.* 40. *De vestibus sacris in administratione cœnæ Dominicæ usitatis*, en 1700, *in-4°.* 41. *Observationes exegetico-practicæ in II. Corinth. XII*, 20, 21, en 1701, *in-4°.* 42. *De imperatoribus Romano-Germanicis qui fidem lutherano-evangelicam morte confirmarunt*, en 1701, *in-4°.* 43. *De lutheranismo D. Bernardi schediasma theologicum*; en 1701, *in-4°.* Goetze avoit la manie de voir par-tout le luthéranisme, qu'il auroit voulu voir triompher seul. 44. *De principe hebraïcè docto*, en 1701, *in-4°.* 45. *De cultu Abrahami*, en 1702, *in-4°.* 46. *De cultu Josephi, parentis Christi*, en 1704, *in-4°.* 47. *De cultu Annæ, aviæ Christi, in Misniam invecto*, en 1702, *in-4°.* 49. *Concio valedictoria Annæbergæ habita*, en 1702, *in-4°.* 48. *De odio pontificiorum in hymnos ecclesiæ lutheranæ*, en 1703, *in-4°.* 50. *De Reliquiis Lutheri*, &c. en 1703, *in-4°.* 51. *De præstantia epitomes Hunnianæ*, en 1703, *in-4°.* 52. *Epistola ad Joannem Fechtium*, dans les *nova litteraria maris Baltici*, en 1704, 53. *De Joannis Bugenhagii meritis in ecclesiam & scholam Lubecensem, oratio*, &c. en 1704, *in-4°.* 54. *Princeps græcè doctus*, avec d'autres piéces de divers auteurs, en 1704, *in-8°.* 55. *De conversis pontificiis ex lectione librorum Lutheri*, &c. en 1704, *in-4°.* 56. Sermons sur différens sujets, en allemand, en 1704, *in-4°.* 57. *De mercatoribus eruditis*, en 1705, *in-4°.* 58. Des additions à cette dissertation, en 1706, *in-4°.* 59. *Sylloge observationum theologicarum Joanni Ligtfooto.... oppositarum*, en 1706, *in* 4°. 60. *De versione novi testamen-*

ti Jeremiæ Felbingeri, en 1706, *in*-4°. 61. *De salute Ismaëlis*, en 1706, *in*-4°. 62. *De eruditis hortorum cultoribus*, en 1706, *in*-4°. 63. *Observationes historico-theologicæ de Joanne Hiltenio*, &c. en 1706 & 1717, *in*-4°. 64. *De litteris Butyricis specimen anti-pontificium*, en 1706, *in*-4°. 65. *Princeps commentator Biblicus*, en 1706, *in*-4°. 66. *De officio liberorum erga parentes*, en 1706, *in*-4°. 67. *Parallelismus Judæ proditoris & romanæ ecclesiæ*, en 1706, *in*-4°. 68. *Quantum Moniales debeant Luthero*, en 1707, *in*-4°. 69. *An Maria filium Dei pariens, obstetricis operâ fuerit usa*, en 1707, *in*-4°. 70. *Acta Huberiana*, en 1707, *in*-4°. 71. *De domesticis Lutheri singularia*, en 1707, *in*-4°. 72. *Meletemata Annæbergensia varii argumenti conjunctim nunc edita*, en 1709, trois volumes *in*-12. 73. *De rusticis eruditis*, en 1707, *in*-4°. 74. *Annalecta litteraria de rusticis eruditis*, en 1707, *in*-4°. 75. Additions à l'écrit précédent, en 1708, *in*-4°. 76. *Prælectionum sacrarum in Nicolai Hunnii epitomen credendorum habitarum, specimen*, en 1708, *in*-4°. 77. *De theologis sub auspiciis novorum officiorum de mortuis*, en 1708, *in*-4°. 78. encore sur le même sujet, en 1708, *in*-4°. 79. *De* 14 *opitulatoribus*, en 1708, *in*-4°. 80. *De pœnitentia Samsonis*, en 1708, *in*-4°. 81. *De sutoribus eruditis*, en 1708, *in*-4°. 82. *Elogia Germanorum quorumdam theologorum sæculi XVI & XVII*, en 1708, *in*-8°. 83. *Elogia philologorum quorumdam hebræorum*, en 1708, *in*-8°. 84. *Elogia præcocium quorumdam eruditorum*, &c. en 1708, *in*-8°. 85. *Elogia Germanorum theologorum*, en 1709, *in*-4°. 86. *Theologus semi-secularis*, en 1709, *in*-4°. 87. *De alecteromachia in lyceo Lubecensi.... institutâ*, en 1709, *in*-4°. 88. *De viris doctis Lucæ insignitis nomine*, en 1709, *in*-4°. 89. *Selecta ex historiâ litterariâ*, en 1709, *in*-4°. 90. *Ex historiâ litterariâ specimen catechismi historialis*, en 1710, *in*-4°. 91. *Elogium.... seu vita Jacobi Batti, & Nicolai Medleri*, en 1710, *in*-4°. 92. *De theologiâ Elisabethæ*, en 1710, *in*-4°. 93. *Suspirium publicani*, en 1710, *in*-4°. 94. *De cultu sanctorum pestem depellentium*, en 1711, *in*-4°. 95. *Puer decennis, seu eruditus in primo decennio vitæ suæ memorandis fatis obnoxius*, en 1711, *in*-4°. 96. *Num moribundus quartâ petitione orationis dominicæ uti possit*, en 1711 & 1717, *in*-4°. 97. *Museum eruditi variis memorabilibus conspicuum*, en 1712, *in*-4°. 98. *De Monicâ matre Augustini*, en 1712, *in*-4°. 99. *De baptismo campanaram*, en 1712, *in*-4°. 100. *Num Pharao operâ Josephi ad veram ecclesiam perductus fuerit*, en 1712, *in*-4°. 101. *Theologia latronis*, &c. en 1712, *in*-4°. 102. *Theoremata de liberalitate viduarum*, en 1712, *in*-4°. 103. *Exercitatio in illud Lutheri : Pestis eram vivus*, &c. en 1712, *in*-4°. 104. *De cultu Judæ proditoris*, en 1713, *in*-4°. 105. *De Valerii Herbergeri, theologi..... symbolis, oratio*, en 1713, *in*-4°. 106. *Miscellanea historico-theologica de conjugio eruditorum*, en 1714, *in*-4°. 107. *De reliquiis Magorum conversorum* : & encore quatre autres dissertations sur les Mages, la 108, 109, 110, 111, 1714, 1715. 112. *Dissertatio.... de eruditis, qui vel aquis perierunt, vel divitus liberati sunt*, en 1715, *in*-4°. 113. *Symbolum Emanuelis-Sebastiani Harderi, verbi Dei ministri*, &c. en 1715, *in*-4°. 114. *De cæcis eruditis*, en 1715, *in*-4°. 115. *De beneficiis, œconomiis Lutheri ministerio exhibiten*, 1715, *in*-4°. 116. *De mensis pontificiorum Venenatis*, en 1715, *in*-4°. 117. *De benedictione papæ*, en 1715, *in*-4°. 118. *De peregrinationibus eruditionis orientalis colligendæ causâ susceptis*, en 1716, *in*-4°. 119. *De concionibus sacerdotum calamo exceptis*, en 1716, *in*-4°. 120. *De conviviis eruditorum*, en 1716, *in*-4°. 121. *Historia Magorum*, en 1716, *in*-4°. 122. *Dogmata theologica ex historiâ Magorum*, &c. en 1716, *in*-4°. 123. *Dissertatio..... in salutem moribundorum Jesus-Maria ingemiscentium*, en 1717, *in*-4°. 124. *Mariam matrem fidelium haud dicendam esse*, &c. en 1717, *in*-4°. 125. *De moribundis evangelico-lutheranis, insidiis pontificiorum obnoxiis*, en 1717, *in*-4°. 126. *De peregrinationibus periculosis ob doctrinæ evangelicæ hostes*, en 1717 *in* 4°. 127. *Num flexis genibus studiis incumbere liceat*, en 1717, *in*-4°. 128. *Bibliotheca anti-pontificia presbyteri Lubecensis*, &c. 1717, *in*-4°. 129. *Bibliothecæ anti-pontificiæ clarorum Lubecensium specimem*, en 1717, *in*-4°. 130. *Bibliothecæ Lutheranæ.... specimen*, en 1717, *in*-4°. 131. *Miracula catechismi Lutheri* (en allemand) en 1717, *in*-4°. 132. *De salute Lutheri*, en 1718, *in*-4°. 133. *De præceptoribus Lutheri*, en 1718, *in*-4°. 134. *De moribundi Lutheri colloquio*, &c. en 1718, *in*-4°. 135. *De gradibus gloriæ in vitâ æternâ Luthero asserendis*, en 1718, *in*-4°. 136. *De* ἰσαγγελία *Lutheri*, en 1718, *in*-4°. 137. *Vindiciæ catechismi Lutheri*, &c. en 1718, *in*-4°. 138. *De picturâ electoris Saxoniæ & Martini Lutheri, coram imagine crucifixi procumbentium*, en 1718, *in*-4°. 139. *Dissertationes variæ*, en 1718, *in*-4°. 140. *De Evangelii ministris à Luthero ordinatis*, en 1718, *in*-4°. 141. *Propositiones varii argumenti historiam Lutheri illustrantes*, en 1718, *in*-4°. 142. Cabinet historique des médailles, contenant celles qui ont été frapées pour la fête du jubilé luthérien célébré le 17 octobre 1717 (en allemand) en 1718, *in*-4°. 143. *Miscellanea theologica ex historiâ vitæ, actorumque Lutheri*, en 1719, *in*-4°. 144. *De insidiis pontificiorum juventuti scolasticæ strui solitis*, en 1719, *in*-4°. 145. *De scholarum incrementis*, en 1719, *in*-4°. 146. *De paupertate Lutheri*, en 1719, *in*-4°. 147. *De vestimentis monachorum*, en 1719, *in*-4°. 148. *De lutheranismo Beghinarum*, en 1719, *in*-4°. 149. *Num Hieron. Drexelii scripta oraculorum divinorum instar haberi debeant*, en 1720, *in*-4°. 150. *De litterarum sacrarum cultoribus*, &c. en 1720, *in*-4°. 151. *De hymnis & hymnopæis Lubecensibus*, &c. en 1721, *in*-8°. 152. *Philippi Saltzamni, theologi Cizensis, vita ac merita in scripta Lutheri, nec non memoria Erasmi Gruberi, præsulis ecclesiarum Ratisbonensium, de scriptis Lutheri præclarè meriti*, &c. en 1721, *in*-8°. * Voyez le tome XXIII des *Mémoires* du pere Niceron, où l'on trouvera le caractere des écrits de Goetze, & quelques réflexions sur un grand nombre d'entr'eux.

GOEZ (Jean, baron de) cardinal, évêque de Gurck, avoit un talent particulier pour traiter les affaires d'état. Aussi l'empereur Leopold l'employa-t-il en plusieurs charges & ambassades, & le nomma pour traiter la paix avec la Porte, après la défaite des Turcs à Saint-Gothard en Hongrie. A son retour il embrassa l'état ecclésiastique, & fut nommé par l'empereur à l'évêché de Gurck en Carinthie. Il fut depuis choisi pour chef de l'ambassade au traité de paix de Nimegue. Le pape Innocent XI le nomma cardinal, le 2 septembre 1686. Après la mort de ce pape arrivée en 1689, il reçut ordre de l'empereur d'aller en diligence à Rome, nonobstant son grand âge, pour veiller dans le conclave aux intérêts de la maison d'Autriche ; mais en arrivant il apprit à la porte, que le cardinal Ottoboni venoit d'être élu pape, & avoit pris le nom d'Alexandre VIII : ce qui surprit tellement ce cardinal, qu'il s'en retourna sur ses pas ; mais il en fut détourné par les personnes qui venoient au-devant de lui. Il assista au couronnement du nouveau pontife, & il fut depuis chargé des affaires de l'empereur à la cour de Rome, où il mourut d'apoplexie, le 19 octobre 1696, en la 86 année de son âge, & la 10 de son cardinalat, & y fut inhumé en l'église des Capucins, ainsi qu'il l'avoit ordonné. * *Mémoires du temps.*

GOEZ (Damien de) Portugais, qui florissoit dans le XVI siécle, étoit né dans le bourg d'Alenquer, & fut élevé à la cour d'Emanuel, roi de Portugal, où il eut une charge, aussi-bien que *Fructo* de Goëz son frere, qui étoit gentilhomme de la chambre de ce roi. Damien étoit également né pour les lettres, & pour les affaires. Il fut chargé par les rois de Portugal de négociations importantes en France, en Allemagne, dans le Pays-Bas & en Pologne ; & il passa plus de quatorze ans dans ces voyages. En 1534 il alla à Padoue, où il étudia quatre ans de suite, & fit amitié pendant son séjour

en Italie avec les cardinaux Bembo, Sadolet & Madruce. Lorsqu'il fut revenu dans les Pays-Bas, il y épousa *Jeanne* d'Hargen, de la Haye, &y gouta avec les gens de lettres, tout ce que la société des esprits & la vie tranquille ont de plus doux & de plus charmant. Il aimoit la poësie & la musique, composoit des vers, chantoit bien, & étoit extrêmement considéré des savans des Pays-Bas & d'Allemagne. Sigismond Gelenius lui dédia ses observations sur l'histoire naturelle de Pline; Henri Glareanus ses livres de la musique; & Petrus Nannius composa un poëme sur la naissance d'un fils de Goëz, nommé *Emanuel.* Il étoit établi à Louvain, qu'il défendit avec beaucoup de vigueur en 1542 contre les François, les autres officiers ayant abandonné cette place. Il fut arrêté peu après, quoiqu'il eût un sauf conduit, & fut contraint de se racheter. Etant déja avancé en âge, il eut ordre de retourner en Portugal, pour écrire l'histoire de cet état; mais avant que d'y travailler, il fallut ranger les archives du royaume, qui étoient dans une très-grande confusion, ce qui ne lui permit de finir que la plus petite partie de ce grand ouvrage. Etant déja très-vieux auprès de son feu, il y tomba, & le lendemain on le trouva mort & à demi brulé. Il fut enterré devant le grand autel de l'église de Notre-Dame à Alenquer: ce qui montre que ceux qui ont assuré que ses ennemis lui avoient fait donner la ville de Lisbonne pour prison, se sont trompés. Voici ses ouvrages: *Legatio magni Indorum imperatoris ad Emanuelem Lusitaniæ regem, anno* 1513, Louvain, 1532, *in-8°. Fides, religio, moresque Æthyopum, &c.* Louvain, 1540, *in-4. Hispaniæ laudatio*, Anvers, 1544, *in-4°. Urbis Lovaniensis obsidio*, Louvain, 1546, *in-4°. Commentaria rerum gestarum in India citra Gangem à Lusitanis, anno* 1538, Louvain, 1549, *in-8°. Urbis Ulissiponensis descriptio*, Evora, 1554, *in-4°. Historia del rey dom Manuel*, Lisbonne, 1566, *fol. Chronica de principe D. Juao, II de nome*, Lisbonne, 1567, *in-fol.* * *Biblioth. Portug. ms.* And. Schottus, & Nic. Antonio, *bibl. Hisp.* Jean Driedo. Paul Jove. Le Mire, &c.

GOEZ (Emanuel de) né à Portel, dans la province d'Alentejo en Portugal, se fit Jésuite à Evora, le 30 août 1560. Il acquit beaucoup d'érudition par son application à l'étude, & une grande connoissance des langues grecque & latine, en lisant les meilleurs auteurs qui ont écrit en ces deux langues. Il possédoit si bien la latine en particulier, il l'écrivoit si purement, que le Jésuite Maffée en l'entendant prononcer une piéce d'éloquence, ne put s'empêcher de dire qu'il s'étonnoit qu'on l'eût mandé (lui Maffée) en Portugal, pour écrire l'histoire des Indes, puisque le pere Goez égaloit Tite-Live. Ce Jésuite mourut à Coïmbre le 13 de février 1593. C'est lui qui a composé la plus grande partie du *Cursus Conimbricensis.* Le P. Goez est loué par Fonseca, dans son histoire d'Evora, & par d'autres.* Extrait des mémoires manuscrits de M. le comte d'Ericeyra.

GOFFART (Antoine) théologien Flamand, né d'une famille connue & riche, dans le pays de Liége, après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, fut envoyé à Douai, où il fit un cours de philosophie. Il se transporta ensuite en France, où il employa dix années à fréquenter les universités les plus célébres. En 1627 il prit le degré de docteur en théologie à Valence en Dauphiné. Etant venu de-là à Lyon, il enseigna la philosophie, & fut chargé de l'examen des livres. Enfin, de retour en Flandre il fut pourvu d'un bénéfice dans le duché de Luxembourg (*Provisus de personatu Gradensi, in ducatu Luxemburgensi.*) Etant à cheval, il eut le malheur d'avoir la jambe cassée d'un coup de pied de cheval; l'opération fut mal faite par le chirurgien; & il en mourut le 13 mai 1636. On a de lui: *Antonii Goffart, doctoris theologi, compendium operum Martini Bonacinæ de morali theologia, omnibusque conscientiæ nodis;* à Rouen, en 1636, *in-8°.* il y en a d'autres éditions antérieures, à Anvers & ailleurs. 2. *Compendium theologicæ moralis Pauli Laymanni Soc. J.* 3. *Vindiciæ pro Nicolao Smithæo, contra censuram nomine facultatis Parisiensis editam, in ejusdem librum cui titulus: Modesta & brevis discussio*, &c. à Liége, en 1631, *in-24.* Le prétendu Nicolas Smith, étoit Edouard Knott, Jésuite Anglois.

GOG & MAGOG: noms qui se trouvent souvent dans l'écriture sainte, pour marquer des peuples de Scythie. * Josephe, *l.* 1, *c.* 6 *de ses antiq. Jud.* S. Jerôme toutefois, sur Ezechiel, croit qu'il les faut prendre en un sens allégorique, & qu'ils ne marquent aucune nation particuliere. Quelques autres théologiens tiennent, que les prophéties d'Ezechiel, de Daniel & de l'apocalypse touchant ce Gog, regardent principalement les Turcs, que le diable a suscités en ces derniers temps contre l'église de Dieu, comme anciennement les rois de Syrie & d'Asie étoient compris sous ce même nom, lorsqu'ils persécutoient les Juifs qui étoient le peuple de Dieu. *Voyez* Sam. Bochart, *dans son Phaleg.*

GOGA, petite ville des Indes dans les états du grand Mogol, est dans le royaume de Guzarate sur le golfe de Cambaye. * Sanson. Baudrand.

GOGNA, riviere d'Italie, dans le duché de Milan. Elle a sa source dans le Novarois, où elle baigne la vallée de Gogna: ensuite elle traverse le Vigevanasque & la Laumeline, & se décharge dans le Pô, vis-à-vis du village de Girola. * Mati, *dict.*

☞ GOGON, que d'autres nomment GOGUE, ou GAGON, étoit un des seigneurs les plus qualifiés de la cour de Sigebert, roi d'Austrasie. Ses grandes qualités porterent ce prince à le choisir pour maire de son palais. On ne sait si ce fut avant ou après qu'il eut été élevé à cette éminente dignité, que Sigebert l'envoya en Espagne, négocier son mariage avec Brunehaut, seconde fille d'Athanagilde, roi des Visigots. Gogon réussit selon les vues de son maître. Il amena la princesse en France, où les noces furent célebrées vers 566. Environ le même temps Fortunat, venant d'Italie en France, fit quelque séjour à la cour de Sigebert. Il y fut connu de Gogon, qui le traita avec les égards dus à son mérite. On a encore quatre poëmes, où Fortunat s'étend beaucoup sur le mérite de Gogon. Il y loue surtout sa générosité, sa magnificence, sa sagesse, sa piété, la douceur de son éloquence. Sigebert ayant laissé par sa mort ses états à Childebert son fils, qui n'étoit encore âgé que de cinq ans, Gogon se trouva chargé de l'éducation du jeune prince: c'est ce qui lui fait donner la qualité de gouverneur du roi, par S. Grégoire de Tours. Il vécut jusqu'au commencement de l'empire de Maurice, vers 582 ou 583. Wandelin lui succéda dans la charge de maire du palais. Du Chesne a inseré dans sa collection des historiens François, T. I, plusieurs lettres de Gogon. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, Tom. III.

GOHORY, d'autres disent GOHORRY (Jacques) Parisien, lecteur ou professeur des mathématiques à Paris, dans le seiziéme siécle, étoit surnommé le *Solitaire*, titre qu'il prend lui même à la tête de plusieurs de ses ouvrages, où il se nomme quelquefois *Leo Suavius, Solitarius.* Il dit dans son commentaire sur le *Livre de la fontaine périlleuse*, qu'il étoit parent du conseiller Perrot, & de Claude Fauchet, président en la cour des monnoies. Dans le même commentaire, Gohorry cite plusieurs de ses ouvrages, savoir, *Liber de mysteriis notarum*: des observations latines sur les endroits difficiles de Virgile: le livre de la *Toison d'or*, adressé au roi de France, tant en vers latins que françois. La Croix du Maine parlant de ce livre, dit: » Gohorry a » mis par écrit & réduit par ordre l'histoire de Jason, » laquelle René Boyvin d'Angers, très excellent homme pour le burin, a gravée en planches de taille » douce. C'est le livre de Jean de Monregard, de la » conquête de la Toison d'or, par le prince de Thessa-

» lie, imprimée à Paris, l'an 1563, avec les figures. » Gohorry dit dans le même commentaire, cité ci-dessus, que Jean Martin avoit gâté la traduction du songe de Poliphile de *Francisque Colonne, chevalier de Malte*, laquelle traduction lui avoit été présentée par l'auteur, de l'avis de Herberay, sieur des Essarts, pour être réformée, ce qu'il auroit fait *si la cour ne l'eût alors transporté malheureusement de ses études, contre son génie*. Les autres ouvrages de Gohorry, cités par la Croix du Maine, sont: Traduction des deux premiers livres de la premiere décade de Tite-Live, à Lyon, chez Balthasar Arnoullet, 1553. Les sept livres de l'art militaire de Nicolas Machiavel, traduits de l'italien en latin, par Jean Morel, Parisien, & du latin en françois, par Gohorry. Quelques livres d'Amadis de Gaule, d'espagnol en françois; savoir, le 10, le 11 & le 13, imprimés à Paris, en 1560 & 1563. Les occultes merveilles & secrets de nature de Levin Lemne, médecin de Zirizée en Hollande, traduit du latin en françois, à Paris en 1567, *in*-8°. Le Devis sur la vigne, vin & vendange, auquel la façon ancienne du plant, labour & garde, est découverte & réduite au présent usage, à Paris en 1549, *in*-8°. Discours responsif à celui d'Alexandre de la Torrette sur les secrets de l'art chymique, & confection de l'or potable, fait en la défense de la philosophie & médecine antique, contre la nouvelle paracelsique, sous le nom de L. S. S. (*Leo Suavius Solitarius*) à Paris en 1575. *Livre de la Fontaine périlleuse, avec la Chartre d'Amours*: autrement (mais mal à propos) intitulé: *Le Songe du Verger, œuvre très-excellent de poësie antique, contenant la steganographie des mysteres secrets de la science minérale*: dédié à M. de Ferrieres, vidame de Chartres: avec un commentaire, & une préface de l'éditeur, à Paris en 1572, *in*-8°. On a donné une notice de cet ouvrage dans la *Bibliothéque francoise*, ou *Histoire de la littérature francoise*, &c. tome IX, page 181, & suiv. *Instruction de la connoissance des vertus & propriétés de l'herbe, nommée Petum, appellée en France l'herbe à la Roine ou Médicée, ensemble la racine Mechoacan ou Mechiocan*, &c. à Paris en 1572, *in*-8°. Du Verdier parle aussi des ouvrages susdits, & & y ajoute: l'histoire de la Terre neufve du Peru en l'Inde occidentale, &c. traduite d'italien; à Paris, en 1553, *in*-8°. & dit que le traité *De usu & mysteriis notarum, in quo vetusta literarum & numerorum, ac divinorum ex Sybilla nominum ratio explicatur*, a été imprimé à Paris en 1550, *in*-8°. Gohorry mourut à Paris, le 15 mars 1576. Jacques Grevin le nomme *Jehan de Gorris*, dans l'épitre en vers françois, par laquelle il lui adresse sa traduction françoise des œuvres de Nicandre, imprimée à Anvers en 1567, *in*-4°. On conserve à la bibliothéque du roi deux ouvrages manuscrits de Jacques Gohory: l'un intitulé, *De rebus gestis Francorum, ad Paulum Æmilium, ab excessu Ludovici undecimi*; l'autre qui est la suite du précédent, a pour titre, *Gesta Ludovici duodecimi, Francorum regis*, &c. Voyez quelques observations sur ces ouvrages, dans les *Mémoires de l'académie des Inscriptions & belles lettres*, tome XVII, p. 593.

GOIAME, royaume d'Afrique, dans l'Abissinie ou haute Ethiopie, est situé sur la rive droite du Nil, dans l'endroit où il sort du lac de Dambea, selon le sentiment de Jerôme Lobo Portugais, & de Vossius. Il y a divers bourgs qui sont peu considérables, comme Quara, Agag, Marauma, &c. * Sanson.

GOIS (*** Les) bouchers de Paris, que le comte de Saint-Paul fit soulever en faveur du duc de Bourgogne, étoient trois freres natifs de Paris, fils de Thomas Gois, aussi boucher, demeurant lui & ses enfans à la boucherie de sainte Geneviéve de Paris, sous le regne de Charles VI, sur la fin du XIV siécle, & au commencement du XV. La France étoit alors partagée en deux grandes factions, qui étoient celle d'Orléans, dite des Armagnacs, & celle des Bourguignons. Ces trois bouchers, ausquels plusieurs autres du même métier se joignirent, avec une troupe d'écorcheurs & autres artisans, & gens de néant, prirent le parti du duc de Bourgogne, & causerent de grands désordres dans Paris, pillant & tuant ceux qu'on soupçonnoit de favoriser les Armagnacs. * J. Juvenal des Ursins, *hist. de Charles VI*.

GOITO, bourg ou petite ville d'Italie dans le duché de Mantoue. Ce lieu est situé entre le lac de Mantoue & celui de Garda, vers les confins de l'état de Venise, sur le Mincio, que l'on y passe sur un pont. * Baudrand.

GOLAIN ou GOLEIN (Jean) né en Normandie, religieux de l'ordre des Carmes, dans le XIV siécle, fut docteur de Paris, & provincial de son ordre. Le roi Charles *le Sage* le voyoit avec plaisir, & l'engagea à traduire en notre langue le *rationale divinorum officiorum* de Durand. Il composa d'autres ouvrages; *super magistrum sententiarum; super officio missæ; quæstiones variæ, &c.* * Trithéme, *de script. eccles*.

GOLCONDE, royaume des Indes, dans la presqu'isle de deça le Gange, est situé le long de la mer qu'il a au levant. Le fleuve Guenga, qu'il a au septentrion, le sépare en partie des états du grand Mogol; une grande chaîne de montagnes, qu'il a au couchant, le divise du royaume de Decan; & celui de Bisnagar lui sert de bornes au midi. Le roi de Golconde possede une partie de ce dernier état, avec la côte de Coromandel, jusques à Coloran. Il étoit autrefois maître du royaume d'Orixa; mais des relations modernes assurent que le grand Mogol a conquis cet état, vers le milieu du XVII siécle. La ville de Golconde est une des plus grandes & des plus belles des Indes. On la nomme ordinairement *Heider-Abad*, & par corruption *Hidraband*. On dit qu'elle fut bâtie par Heider-Scha, qui lui donna son nom. Elle est bâtie au bas d'une montagne, sur laquelle on a élevé la forteresse dite Golconde. Le palais du roi y forme comme une troisiéme ville. Les autres sont Masulipatan, Narsingapatan, Petrapoli, Pahor, Vixnopatan, &c, qui sont toutes sur le bord de la mer. Cordipoli est extrêmement forte, & on y trouve un très-grand nombre d'autres places de défense. Le royaume de Golconde est renommé par ses mines de diamans, dont on fait un grand commerce, aussi-bien que du sel, du fer, de l'acier, &c. Les habitans y sont riches, & le pays, quoique couvert de montagnes, y produit beaucoup de ris. Le roi est mahométan & de la secte des Perses. On voit à Golconde la plus superbe pagode, ou temple, qui soit dans toutes les Indes; mais elle n'est pas achevée. Il y a surtout des pierres à admirer pour leur grandeur; & celle de la niche, c'est-à-dire, du lieu où l'on fait la priere, est une roche entiere, d'une si prodigieuse grosseur, qu'on a été cinq ans à la tirer, & qu'on a employé continuellement à ce travail cinq ou six cens hommes. Il en fallut encore davantage pour la rouler sur la machine sur laquelle on la transporta; & l'on dit qu'il y avoit quatorze cens bœufs à la traîner. Si cet ouvrage eût été achevé, il auroit passé avec raison pour l'édifice le plus admirable de toute l'Asie. A trois lieues de la ville il y a une très-belle mosquée, où sont les tombeaux des rois de Golconde; & tous les jours, sur les quatre heures après midi, on y fait l'aumône aux pauvres qui se présentent. Quand le roi rend la justice, il paroît dans un balcon qui regarde sur la place, & ceux qui veulent s'y trouver, se tiennent debout au bas, vis-à-vis du trône. Entre le balcon & le peuple, on plante en terre trois rangs de bâtons de la longueur d'une demi-pique, au bout desquels on attache des cordes qui croisent l'une sur l'autre; & cette sorte de barriere occupe toute la longueur de la place. Quand le roi fait appeller quelqu'un, on baisse la corde, pour faire un passage vis-à-vis du balcon, au-dessous duquel est un secrétaire d'état, qui reçoit les requêtes. Quand il en a cinq ou six en main, il les met dans un sac, qu'un eunuque qui est sur le balcon auprès du roi, descend avec une corde, & qu'il tire après en haut pour

les présenter à sa majesté. Ce sont les plus grands seigneurs qui sont de garde tous les lundis, chacun à son tour. Il y a de ces grands seigneurs qui commandent cinq ou six mille chevaux, & ils campent sous leurs tentes autour de la ville. Quand ils montent la garde, chacun va de chez soi au rendez-vous; mais quand ils la descendent, ils paroissent en bel ordre, & marchent avec pompe. On voit d'abord dix ou douze élephans, puis trente ou quarante chameaux; ensuite plusieurs carosses, autour desquels les domestiques marchent à pied: après viennent les chevaux de main, & enfin le seigneur à qui appartient tout cet équipage. Il est précédé de dix ou douze courtisanes, qui sautent ou dansent devant lui, & suivi de sa cavalerie & de son infanterie.

Il y a dans Golconde une prodigieuse quantité de femmes publiques, qui sont toutes obligées de faire écrire leur nom sur le livre du daroga, ou juge de la ville. Elles ne paient point de tribut au roi; mais tous les vendredis, il en doit venir un certain nombre avec leur intendante, & leur musique, se présenter devant le balcon du roi, pour y danser en sa présence; s'il n'y est pas, un eunuque leur fait signe de se retirer. Ces sortes de femmes sont si souples, & si adroites, que le roi voulant aller un jour voir la ville de Masulipatan, neuf d'entr'elles représenterent admirablement bien la figure d'un élephant, quatre formant les quatre pates, quatre autres le corps, & une la trompe. Le roi assis sur ce groupe dans une maniere de trône, fit de la sorte son entrée dans la ville.

Voici d'où le roi de Golconde tire son origine. Sous le regne d'Akbar, roi des Indes, pere de Gehan-guir, le grand Mogol n'étendoit sa domination du côté du midi, que jusques à Narbeder, où la riviere, qui y passe, séparoit son empire d'avec les terres du Raja de Narsingue, qui alloient jusqu'au cap de Comorin, les autres Rajas étant comme ses sujets, & tenant de lui toute leur puissance. Ce Raja étoit si puissant, qu'il entretenoit quatre armées commandées par autant de généraux, dont le plus considérable avoit son quartier dans les terres qui composent aujourd'hui le royaume de Golconde; le second tenoit la province de Visapour; le troisiéme, celle de Doltabat; & le quatriéme celle de Brampour. Le dernier Raja de Narsingue, qui vivoit du temps d'Akbar, étant mort sans enfans, ces quatre généraux se cantonnerent chacun dans le pays qu'il occupoit avec son armée, & se firent reconnoître rois. Quoique le Raja fût idolâtre, néanmoins ces quatre généraux étoient mahométans, & celui de Golconde étoit de la secte d'Ali. Peu de jours après la mort du Raja de Narsingue, ils remporterent une fameuse victoire sur le grand Mogol, après laquelle rien ne les put empêcher de se rendre souverains; mais depuis ce temps-là, Gehan-guir fils d'Akbar, conquit les terres du nouveau roi de Brampour; Cha-gehan, fils de Gehan-guir, celles du roi de Doltabat; & Aureng-zeb, fils de Chagehan, une partie des états de celui de Visapour. Pour ce qui est du roi de Golconde, ni Gehanguir, ni Cha-gehan rois des Mogols, ne lui firent point la guerre; ils le laisserent en repos, à la charge de payer un tribut annuel de deux cens mille pagodes, c'est-à-dire, environ quatre cens mille écus de notre monnoie. Aujourd'hui le plus puissant des Rajas de la presqu'isle deça le golfe de Bengala, est le Raja de Velou, qui étend sa domination jusqu'au cap de Comorin, & qui a succédé à une partie des états du Raja de Narsingue; mais comme il n'y a point de commerce dans son pays, on en parle peu. * Emanuel de Costa, *de rebel. Indic.* Gaspar Correa, *hist. des Ind.* Texeira, *voyage des Indes.* Sanson & du Val, *cart. geogr.* Robbe, *méthode geogr.* Bernier, *mémoires du grand Mogol.* Tavernier, *voyages des Indes.*

GOLDAST (Melchior Haimensfeld) jurisconsulte Allemand, au commencement du XVII siécle en 1615, étoit natif de Bischoffsell en Suisse, & fut conseiller du duc de Saxe. Il a laissé divers ouvrages, qui l'ont fait considérer parmi les protestans. Le plus important est le recueil de divers traités, qu'il a fait en trois volumes *in-folio*, imprimés en 1612, 16·; & 1614, sous ce titre: *Monarchia S. Romani imperii, sive tractatus de jurisdictione imperiali seu regia, & pontificia seu sacerdotali, deque potestate imperatoris sive regis, ac papæ, cum distinctione utriusque regiminis, politici & ecclesiastici.* Goldast a publié d'autres livres, comme des écrivains de l'histoire de Bohême, d'Allemagne, &c. Il mourut le 11 août 1635. Divers auteurs parlent de lui avec éloge; c'étoit un homme extrêmement laborieux. *Voyez un recueil de lettres, qui lui ont été écrites par divers savans, & imprimées en 1688, à Francfort.*

GOLEIN, *cherchez* GOLAIN. (Jean)

GOLDBERG, c'est-à-dire, la Montagne d'or, petite ville ou bourg du duché de Lignitz, en Silésie. Ce lieu a pris son nom d'une mine d'or, qu'on y trouva, vers l'an 1200. Il est sur la riviere de Katsbach, à cinq lieues de Lignitz, du côté du couchant, & à trois lieues de Jawer, du côté du nord. * Baudrand.

☞ GOLDINGEN, petite ville de Curlande, avec un beau château, sur la riviere de Weta, & sur la route de Konigsberg en Prusse à Riga en Livonie. Cette ville a un grand territoire, & étoit autrefois dans la ligue des villes anséatiques. Elle est fort déchue de ce qu'elle étoit au temps où les grands maîtres de l'ordre de Livonie y faisoient leur résidence, & y tenoient leur chapitre. Elle appartenoit encore à l'ordre Teutonique en 1560: mais elle fut cédée avec Windau, au roi de Pologne pour les sommes qu'il avoit prêtées durant la guerre des Moscovites. * La Martiniere, *dict. géog.*

GOLDMAN (Nicolas) né à Breslau, en 1623, & mort à Leyde, en 1665, est auteur de plusieurs ouvrages estimés. On cite les suivans: 1. *Elementa architecturæ militaris*, à Leyde, en 1643, *in-8°*, avec des figures. 2. Un traité de l'usage du compas de proportion, aussi en latin. 3. Un traité *de stylometricis*, en latin & en flamand, imprimé à Amsterdam, en 1662. 4. Un autre traité sur l'architecture, que Léonard-Christophe Sturm a publié à Wolfenbutel, en 1696, & qu'il a enrichi de plusieurs belles figures, qui pour la plupart ont été gravées aux dépens de M. George Bose, conseiller à Leipsick, & de la vie de l'auteur. 5. Goldman avoit aussi augmenté la description du temple de Salomon, par Jean-Baptiste Villalpandus; mais son travail n'a pas, dit-on, vu le jour. * Voyez le *dictionnaire historique*, édition de Hollande, en 1740. On y cite une édition de l'*architectura militaris*, faite en 1656.

GOLFE-ARABIQUE, *cherchez* MER-ROUGE.

GOLFE DE VENISE, *cherchez* ADRIATIQUE (Mer.)

GOLFE DE MEXIQUE, partie de la mer du Nord, dans l'Amérique septentrionale, entre les isles Antilles, la Floride & le Mexique, ou la nouvelle Espagne. Il y a cinq pêcheries de perles dans ce golfe, qui se suivent d'orient en occident. La premiere est le long de l'isle de Cubagua, qui n'a que trois lieues de circuit, & est éloignée d'environ cinq lieues de la Terre-Ferme. La seconde est à l'isle de la Marguerite, à une lieue de Cubagua. Les perles que l'on y trouve, surpassent les autres en perfection, tant pour l'eau, que pour la grosseur. La troisiéme pêcherie est à Comogote, assez proche de la Terre-Ferme. La quatriéme est au Rio de la Hacha. La derniere est à Sainte-Marthe, à soixante lieues du Rio de la Hacha. * Tavernier, *voyage des Indes.*

GOLGOTHA: mot hébreu, qui signifie *Calvaire*, nom du lieu où Jesus-Christ fut crucifié, proche de Jérusalem. Quelques anciens ont cru que c'étoit l'endroit où Adam avoit été enterré, & qu'il étoit appellé Calvaire, parceque le crane du premier pere y étoit. Ils ont imaginé là-dessus une allégorie assez spirituelle, que le sang du nouvel Adam avoit coulé sur les osse-

mens du vieil Adam, pour expier le crime de celui-ci; mais saint Jerôme se moque avec raison de cette crédulité, & croit avec vraisemblance que ce lieu étoit appellé Calvaire, parceque c'étoit une place où se faisoient les exécutions, & où restoient les cranes des suppliciés. * *Joan. cap.* 19. *vers.* 17.

GOLIATH, géant Philistin, natif de Geth, étoit bâtard: il avoit six coudées & une paulme de haut, ce qui peut faire environ 12 pieds six pouces. Ses armes répondoient à la grandeur de sa taille. L'écriture nous en fait la description, & nous dit que son casque étoit d'airain, & que sa cuirasse du même métal, pesoit 5000 sicles, ce qui fait plus de 156 livres de notre poids. Il avoit aussi des botes d'airain, & un bouclier de même métal, qui lui couvroit les épaules. Le fust de sa halebarde, étoit de la grosseur de l'ensuble d'un tisseran, & le fer dont elle étoit garnie, pesoit 600 sicles de fer, c'est-à-dire, près de 20 livres. Hostius, qui a fait le calcul de toutes les armures de Goliath, trouve qu'elles devoient peser au moins 272 livres de notre poids. Quoi qu'il en soit, il paroît que c'étoit quelque chose d'extraordinaire, puisque le S. Esprit nous en a fait un si grand détail; & que l'écriture sainte remarque que cet homme étoit si fort, que toute l'armée des Israélites trembloit & fuyoit en sa présence. Goliath enflé de cette terreur qu'il avoit jettée parmi les Israélites, continua à les insulter pendant 40 jours consécutifs, & défia le plus brave d'entr'eux de combattre seul à seul contre lui. David étant allé au camp de Saül pour voir ses freres, & ayant vu la fierté de Goliath contre lui, l'attaqua avec le bâton & la fronde; & d'un coup de pierre qui l'atteignit au front, il le jetta par terre; puis se jettant sur lui, il lui coupa la tête de sa propre épée, la porta à Jérusalem, la présenta à Saul, & fit mettre les armes de ce géant dans sa tente. Cela arriva l'an 2972 du monde, & 1063 avant J. C. On croit que ce fut dans cette occasion, que David composa le cent quarante-troisiéme pseaume: *Beni soit le Seigneur mon Dieu, qui dresse mes bras à la guerre, & forme mes doigts au combat.* Et en effet le titre est; *Pseaume de David contre Goliath.* Il est encore fait mention d'un autre GOLIATH, frere du précédent, qui fut tué par Adeodat. * II. *Reg.* 21, 19. *I. Paralip.* 20, 5. I. *des rois, cap.* 17 & 18. Torniel, *A. M.* 2971, *n.* 1.

GOLISANO ou GOLLISANO, petite ville ou bourg avec un vieux château. Il est en Sicile, dans la vallée de Demona, à trois lieues de celle de Mazara, de la mer de Toscane, & de la ville de Termini. * Mati, *diction.*

GOLIUS (Jacques) professeur en arabe dans l'université de Leyde, naquit à la Haye en 1596. Il étoit disciple du célébre Thomas d'Erpe, ou Erpenius, auquel il succéda en sa chaire de professeur l'an 1624, & savoit aussi les mathématiques, qu'il enseigna avec les langues orientales. Golius voyagea en Orient en 1622. Il fit le voyage de Maroc avec un ambassadeur des Etats, & présenta au roi Mulei-Zidam, le grand atlas, & le nouveau testament en arabe, qu'Erpenius lui envoyoit. Quelque temps après, il présenta au roi une requête, qu'il écrivit en arabe & en style chrétien, qui est tout-à-fait extraordinaire en ce pays, pour lui demander l'expédition de ce que l'ambassadeur souhaitoit. Le roi fut si charmé de cette écriture, qu'il la fit voir à ses plus habiles talips ou écrivains, & voulut s'entretenir avec Golius, qui ne lui répondoit qu'en espagnol, que ce prince entendoit. Il ne pouvoit pas bien prononcer l'arabe. Golius obtint permission sur la fin de l'année 1625 de passer au levant: il s'arrêta plus d'un an à Alep, d'où il fit quelques courses dans l'Arabie & vers la Mésopotamie, & d'où il alla par terre à Constantinople, où il se fit des amis: il y trouva des Turcs qui le laisserent fouiller dans de belles bibliothéques, & qui l'y vouloient retenir en lui procurant de grands avantages. Pendant son absence il fut fait professeur des mathématiques, & il revint en 1629, en faire les fonctions à Leyde. Ce fut dans cet emploi qu'il mourut le 28 septembre 1667, âgé de 71 ans, laissant deux fils qui furent, *Theodore* Golius, conseiller de Leyde, qui exerça une fois la charge de grand bailli, la premiere des villes de Hollande. Il fut aussi député au collége de l'amirauté d'Amsterdam, & mourut bourguemestre de Leyde pour la troisiéme fois, l'an 1679; & *Matthieu* Golius, qui fut doyen des conseillers de la cour de Hollande. Jacques Golius leur pere publia en 1636 *l'histoire de Tamerlan*, composée en arabe par un écrivain de grand nom. Il donna aussi *l'histoire des Sarasins* par Elmacin; les *élemens astronomiques* d'Alferganus, ausquels il joignit une nouvelle version & de savans commentaires. Son *Lexicon arabicum* vit le jour en 1659. Il composa aussi un très-ample *dictionnaire Persan.* La langue chinoise ne lui fut pas inconnue. * Bayle, *dict. crit.*

GOLIUS (Pierre) étoit de Leyde, & frere aîné du savant Jacques Golius, dont nous parlons dans l'article précédent. Il entra jeune dans l'ordre des Carmes de la réforme de sainte Thérèse, & il y prit le nom de Célestin de sainte Liduvine. Il eut, comme son frere, un grand attrait pour la langue arabe, & comme lui, il y excella. Il l'enseigna aux autres à Rome, dans le séminaire que les Carmes y ont, pour l'utilité des missions. Destiné par ses supérieurs, & consacré par zéle aux mêmes missions, le pere Golius se conduisit en homme apostolique à Alep, dans la Terre sainte, & dans les Indes orientales, où il fut envoyé. Il étoit supérieur du couvent de son ordre au mont Liban, lorsque ce grand serviteur de Dieu, François Galaup de Chasteuil, s'y retira. Le pere Golius le reçut avec joie, s'édifia de ses rares vertus; & après la mort de ce saint solitaire, arrivée en 1644, il prononça en arabe son oraison funébre, & composa son épitaphe en latin, telle qu'on la lit dans le voyage de Syrie de M. de la Roque, & dans la bibliothéque des écrivains de l'ordre des Carmes réformés, page 168. Le pere Golius fut un des principaux de ceux que Sergius Risius, archevêque de Damas, Maronite, consulta pour l'édition de la bible en arabe, à laquelle ce prélat commença de travailler, que d'autres continuerent après sa mort, & qui parut enfin à Rome, en 1671, par l'ordre & de l'imprimerie de la congrégation de *la Propagande.* Ce fut même le pere Golius, qui eut, avec quelques autres, le soin d'en corriger les épreuves. Le général de son ordre l'ayant fait visiteur des missions, il s'aquitta de cet emploi avec zéle, & il mourut dans le cours de ses visites, à Surate; on ignore en quelle année. Il a traduit du latin en arabe les quatre livres de l'imitation de Jesus-Christ, & cette traduction a été imprimée à Rome, en 1663. Il a traduit pareillement: 1. de l'espagnol en arabe la vie de sainte Thérèse; 2. de l'arabe en latin un recueil de paraboles & de sentences tirées de divers écrivains Arabes. Dans la bibliothéque des écrivains de son ordre, on lui donne encore les traductions suivantes; mais sans dire si elles sont imprimées, savoir, le Pré du solitaire & la consolation de l'anachorete, traitant des vertus principales: on dit que c'est un ouvrage composé plus de 500 ans auparavant, par quelque moine d'Egypte: un volume de l'alcoran: un traité des controverses principales agitées entre les catholiques & les hérétiques de l'Orient: des sermons sur les évangiles: un discours historique de S. Grégoire le Décapolite: quelques petits ouvrages de piété: l'histoire des commencemens de la mission des Carmes au mont Liban, en italien. Il y a apparence que dans cette liste, plusieurs des ouvrages mentionnés sont de la composition même du pere Golius, & non de simples traductions. * Voyez, *Bibliotheca scriptorum utriusque congregationis & sexus Carmelitarum excalceatorum, collecta & digesta per P. Martialem à sancto Joanne Baptistâ*; à Bourdeaux, en 1730, *in*-4°. pag. 77, 78, 165 & suiv. Voyage de Syrie & du mont-Liban, par

M. de la Roque. Mercure de France, avril 1736. Le Long, *bibliotheca sacra*, in-fol. page 124.

☞ GOLNOW, ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, qui dépend du roi de Prusse. Bogislas II en fit une ville murée en 1180. C'étoit la dixiéme des villes anséatiques. Elle étoit ci-devant plus riche qu'elle n'est à présent, car divers incendies & les guerres d'Allemagne l'ont presque ruinée. Cependant, comme elle est située sur la riviere d'Ina, qui se rend dans l'Oder, & qui porte bateau, elle en tire un grand avantage pour son commerce, aussi-bien que des bois dont elle est environnée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

GOLTZIUS ou GOLTS (Henri) célebre graveur, naquit en l'an 1558, à Mulbracht, petit bourg dans le duché de Juliers en Allemagne. Son pere, nommé Jean Golts, étoit habile à peindre sur le verre. Henri peignoit aussi fort bien, & a fait de beaux portraits; mais il s'est encore plus distingué par les choses qu'il a dessinées à la plume, & qu'il a gravées au burin. Il n'a pas également réussi dans la gravure en bois de camaïeu, à laquelle il s'est aussi beaucoup occupé. M. Papillon, dans son *traité historique & pratique de la gravure en bois*, dit que le dessin de Henri Goltzius est si outré dans toutes ses parties, & contorsions de doigts, qu'il est aisé de ne pas confondre ses ouvrages avec ceux d'Hubert Goltzius, son parent. L'an 1591 il alla en Italie, & pendant son séjour à Venise & à Naples, il dessina quantité des plus excellens ouvrages de peinture, qu'il grava, lorsqu'il fut de retour en son pays. Il mourut en 1617, âgé de 59 ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

GOLTZIUS (Hubert) excellent antiquaire, né à Venloo dans le duché de Gueldre, le 30 octobre 1526, étoit fils de *Roger* Goltz, ou Goltzius, peintre de Wirtzbourg, qui demeuroit alors à Venloo, & qui l'éleva avec beaucoup de soin. Hubert qui avoit une grande inclination pour les lettres, pour les inscriptions anciennes, pour les tableaux & pour les médailles, se rendit extrêmement habile dans cette sorte de science. Il s'arrêta dix ou douze ans à Anvers; & en 1558 il alla à Bruges, où il trouva deux amis fidéles, Marc & Gui Laurin freres, qui lui rendirent de bons services. Goltzius continua à chercher les preuves de l'histoire par les médailles, & mit la derniere main à une partie des ouvrages que nous avons de lui. Ensuite il voyagea en France, en Allemagne, & en Italie, où son mérite lui ouvrit tous les cabinets des curieux, & où la ville de Rome l'honora de la qualité de citoyen. A son retour dans les Pays-Bas, il continua à travailler avec une grande application, & mourut à Bruges le 14 mars 1583, en la 57 année de son âge. Nous avons de lui les images des empereurs, depuis Jules César, jusqu'à Charles-Quint; les fastes des magistrats & des triomphes des Romains, depuis la fondation de la ville, jusqu'à la mort d'Auguste; un catalogue des consuls; de l'origine & de l'état du peuple Romain & de ses magistrats; un trésor d'antiquités; la vie de Jules César; la vie d'Auguste; la Sicile & la grande Gréce; le voyage d'Italie, d'Allemagne, de France, &c. Tous ces ouvrages sont en latin. On l'accuse de n'avoir pas souvent distingué les médailles supposées d'avec les véritables; mais on convient présentement qu'il y en a bien moins de fausses, qu'on ne croyoit autrefois. Goltzius étoit aussi imprimeur, mais il n'a guères imprimé que ses ouvrages. Il a aussi beaucoup gravé en bois de camaïeu. * Valere André, *biblioth. belg.* Melchior Adam, *in vit. philos. German.* L'abbé Ghilini. Le Mire, &c.

GOLUP, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est sur la riviere de Dribentz, dans le palatinat de Culm, aux confins de la Pologne, environ à six lieues de la ville de Thorn, vers le levant. * Mati, *diction.*

GOMARUS (François) professeur en théologie dans plusieurs universités, naquit à Bruges le 30 janvier 1563. Son pere & sa mere se retirerent dans le Palatinat en 1578, afin d'y professer la R. P. réformée qu'ils avoient embrassée. Ils envoyerent leur fils étudier à Strasbourg, sous Jean Sturmius. Il y resta environ trois ans, après lesquels il alla continuer ses études à Neustad, où les professeurs d'Heidelberg s'étoient retirés. En 1582 il passa en Angleterre, & y étudia la théologie sous Witaker & Rainoldus: il reçut le degré de bachelier en 1584. Il demeura deux ans à Heidelberg, où il apprit le grec & l'hébreu. Il obtint l'an 1587, la charge de ministre de l'église flamande de Francfort, qu'il exerça jusqu'en 1593. On lui donna une chaire de professeur en théologie à Leide en 1594: il voulut avant que d'en prendre possession, recevoir le bonnet de docteur en théologie. Il s'aquitta avec tranquillité de cet emploi jusqu'en 1603. Depuis ce temps Jacques Arminius, son collegue, ayant débité sur la prédestination & sur la grace des principes différens de ceux que les Calvinistes avoient adoptés, Gomarus se crut obligé de s'y opposer. Il attaqua Arminius dans ses classes, & l'engagea dans plusieurs conférences qui se tinrent en présence des états de Hollande l'an 1608. Gomarus irrité de n'avoir pu empêcher que Vorstius ne fût substitué à la place d'Arminius, quitta l'école de Leyde & se retira à Middelbourg l'an 1611, où il fit en même temps la fonction de ministre & celle de professeur, jusqu'en 1614, qu'il fut appellé dans une chaire de théologie à Saumur. Il ne remplit cet emploi que pendant l'espace de quatre ans, au bout desquels il se retira à Groningue pour y enseigner la théologie & l'hébreu; & il y resta jusqu'à sa mort arrivée le 11 janvier 1641, âgé de 78 ans. Il se trouva au synode de Dordrecht; & eut beaucoup de part aux décisions qui y furent dressées. Il eut un grand nombre de sectateurs, à qui on donna le nom de *Gomaristes*, *Rigides Calvinistes*, ou *Contre-Remontrans.* Gomarus se maria trois fois, & n'eut des enfans que de sa seconde femme, nommée *Marie* Lhermite, qu'il épousa à Francfort, dont il eut un fils & deux filles. Le fils mourut avant son pere, & laissa des enfans. Gomarus le pere composa plusieurs ouvrages, que l'on imprima *in-folio*, à Amsterdam l'an 1645. * *Vitæ professorum Groning.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.* M. l'abbé Joly, *remarques sur ce diction.*

GOMATRUDE, reine de France, sœur de *Bertrade* & de *Brunulfe*, étoit de Neustrie. Le roi *Dagobert I* l'épousa à Clichi, près de Paris, & la répudia depuis, sous prétexte de stérilité, vers l'an 629. * *Consultez* Fredegaire; Aimoin; la chronique de Beze, &c.

GOMBAULD (Jean Ogier de) poëte célebre de la R. P. réformée, né à Saint-Just de Lussac, près de Brouage en Saintonge, sur la fin du XVI siécle, étoit gentilhomme & cadet d'un quatriéme mariage. La reine Marie de Médicis lui donna 1200 écus de pension, qui fut réduite à 800, & enfin à 400. Le chancelier Seguier lui donna aussi pendant quelques années une pension sur le sceau. Il étoit de l'académie françoise, & fut l'un des premiers qui, même avant l'institution de cette illustre compagnie, s'assembloient chez Conrart en 1629. Il fut un des trois qui furent chargés en 1634 d'examiner les statuts de l'académie naissante, & il donna depuis des mémoires pour les dresser. Le 12 de mars 1635, il y fit un discours sur le *je ne sais quoi*, qui fut le sixiéme des discours académiques, qu'on y prononçoit au commencement de toutes les semaines. Gombauld mourut l'an 1666, âgé de près de 100 ans. Il avoit l'esprit délicat, & avoit composé plusieurs ouvrages, dont le premier fut *l'Endymion*, ou *les amours de la Lune*, qui lui attira plus d'éloges que l'ouvrage n'en méritoit. C'est un roman en prose. Les autres sont une pastorale intitulée *les Danaïdes*; une tragicomédie appellée *Cydipe*; trois livres d'épigrammes, & plusieurs autres poësies, lettres & discours en prose. Ses épigrammes sont estimées, & il y a des critiques qui les préferent à ses sonnets. Paul Pellisson a parlé de lui dans son histoire de l'académie; & plusieurs autres savans en font aussi

une mention honorable. Gombauld a fait des vers dans sa jeunesse & dans sa vieillesse. Il y a peu d'exemples de poëtes qui aient fini leurs travaux par des *épigrammes*, qui pour l'ordinaire sont formées de pointes d'esprit, & d'un feu qui convient mieux à un jeune homme qu'à des poëtes usés & avancés en âge; mais la plupart de ses épigrammes sont plutôt des censures de la vie & des mœurs corrompues de son temps, que de ces galanteries qui se font ordinairement pour les dames. Quoique les épigrammes soient les dernieres de ses poësies, elles ne laissent pas d'en avoir le premier rang dans l'esprit de plusieurs personnes : elles ont même fait tort à celles du président Mainard. Parmi le grand nombre de sonnets qu'il a fait, M. Despreaux assure qu'à peine il y en a deux ou trois qui méritent l'approbation publique. * Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus*, *p.* 74. Furetiere, *nouv. allegor. des troubles du royaume d'Eloq. p.* 70. Gueret, *de la guerre des auteurs*, *p.* 177. Boil. Despreaux, *art poëtiq. chant.* 2, *& chant* 4. En 1669, c'est-à-dire, environ trois ans après la mort de Gombauld, on imprima à Amsterdam *in*-12, l'ouvrage intitulé : *Traités & lettres de feu M. de Gombauld touchant la religion.* M. Conrart qui en est l'éditeur, & qui étoit fort lié avec l'auteur, a mis au devant l'éloge de M. de Gombauld. Cet ouvrage n'est pas commun : il contient 1. *Considérations sur la religion chrétienne;* 2. *Traité de l'Eucharistie;* 3. *Discours contenant les raisons pour lesquelles l'auteur préfere la religion réformée à la religion romaine*; 4. les Lettres, au nombre de cinq, roulent toutes sur ce dernier objet. L'abbé Ménage & plusieurs autres donnent à M. de Gombauld la réponse en vers françois que d'autres attribuent à Madame Desloges, au sujet de l'épigramme faite par Balzac selon les uns, & par Racan selon d'autres qui paroissent mieux instruits, contre le livre du ministre Dumoulin intitulé : *Nouveauté du Papisme* Voyez sur cela la *bibliothéque choisie de* Colomiés, *avec les notes de* M. de la Monnoie, &c.

Nous avons dit, après divers auteurs, que Gombault mourut âgé de près de cent ans. Bayle avoit dit la même chose. L'abbé Joly prétend, dans les *remarques critiques sur le Dictionnaire* du dernier, qu'il faut rabattre de cet âge 20 ou 25 ans; & il le prouve assez bien. Dans le même article, on releve solidement divers autres endroits de Bayle, sur le même Gombauld : ce qu'il est bon de consulter dans l'ouvrage même. Les remarques qu'on y fait serviront aussi à éclaircir plusieurs points de la vie de Gombauld, & à en rectifier d'autres.

GOMBERVILLE (Marin le Roi de) né en 1599 à Chevreuse, diocèse de Paris, comme le témoigne l'avocat Bruneau, qui le dit son compatriote, & le nomme *Caprosinus.* M. de Gomberville fut de l'académie françoise, & un de ceux qui furent choisis parmi les beaux esprits du royaume, lorsque le cardinal de Richelieu voulut former un corps de personnes pour composer cette académie. Elle s'assembla chez lui pendant quelque temps en 1635, proche l'église de saint Gervais, & cette même année il y fit un discours le 7 mai, dont le sujet étoit, *que lorsqu'un siécle a produit un excellent héros*, *il s'est trouvé des personnes capables de le louer*, qui est le neuviéme des discours académiques dont il est parlé dans l'histoire de l'académie, composée par M. Pellisson. A l'âge d'environ 45 ans, ayant eu occasion de faire connoissance avec les solitaires de Port-Royal des Champs, il cessa de composer des romans, ce qui avoit fait jusque-là sa principale occupation; il embrassa même une vie pénitente, & s'efforça d'imiter les grands modeles qu'il avoit devant les yeux. Mais M. Dodart nous apprend qu'il *devint moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement*, *& qu'il le releva rudement sur le compliment que lui* (M. Dodart) *fit exprès à* M. de Gomberville, *sur son regret d'avoir fait* le Polexandre. Ce fait se trouve dans une lettre de M. Dodart, premier médecin du roi, à M. Arnauld, au *tome* 7, *page* 616 du *recueil des lettres* de ce dernier. M. de Gomberville mourut le 14 de juin 1674, âgé de 74 ans. Il avoit été marié, & laissa des enfans. Il avoit commencé d'écrire l'histoire des cinq derniers rois de France, de la maison de Valois; mais par les raisons qu'il touche dans sa préface des *mémoires du duc de Nevers*, il n'alla pas loin, & le peu qu'il en fit ne s'est point trouvé depuis, quoique le P. le Long le cite n°. 8201 de sa *bibliotheque de la France.* On en trouve seulement le plan, qui est circonstancié & très-judicieux, dans la préface des *mémoires* du duc de Nevers publiés à Paris en 1665. M. de Gomberville s'est déguisé sous le nom à la grecque de *Thalassius Basilides* (Marin le Roi) *à Gomberviller*, autour de son portrait que l'on voit à la tête de son ouvrage intitulé : *La doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des Stoïques*, *représentée en cent tableaux*, (qui sont de Daret) & expliquée en cent discours, *in-fol.* en 1646. L'âge de Gomberville y est marqué, & il y est dit qu'en 1643 il n'avoit que 43 ans. Cet auteur a composé plusieurs romans, savoir *la Caritée*, roman contenant sous des temps, des provinces, & des noms supposés, plusieurs rares & véritables histoires de notre temps, à Paris 1621, *in*-8°. *Polexandre*, en cinq volumes *in*-8°, Paris 1637. *La Cytherée*, quatre volumes *in*-8°, Paris, 1644. *La jeune Alcidiane.* Madame de Gomez, qui en 1733 a donné ce roman au public en trois volumes, refondu & augmenté, dit dans sa préface que M. de Gomberville n'en avoit tracé qu'*une esquisse très-imparfaite*, *sans suite*, *ni conclusion*, & qu'il étoit mort *sans vouloir* ni le finir, ni le corriger. Outre ce que nous avons dit qu'il avoit fait sur l'histoire de France, on a encore de lui : *Relation de la riviere des Amazones*, traduite de l'espagnol de Christophe d'Acuna, Jésuite; avec d'autres relations, & une dissertation sur cette riviere, par Marin le Roy de Gomberville; à Paris en 1682, *in*-12, deux volumes. *Mémoires de Louis de Gonzague*, *duc de Nevers*, *sous Henri III & Henri IV*, publiés & enrichis de plusieurs piéces du temps, par Marin le Roy, sieur de Gomberville, à Paris en 1665, *in-fol.* deux volumes : le premier contient les Memoires depuis l'an 1574 jusqu'en 1589, le deuxiéme la suite des mémoires depuis 1589 jusqu'en 1595, & les piéces ajoutées jusqu'en 1610. *Discours des vertus & des vices de l'histoire* in 4°, 1620, où il reprend avec chaleur les historiens célebres : *Remarques sur la vie du roi & sur celle d'Alexandre Severe*, contenant la comparaison de ces grands princes, & comme les prophéties de l'heureux regne du roi, Paris 1622, *in*-4°. M. de Gomberville a aussi expliqué par des discours moraux, les tableaux dont Othon Venius a composé son *théâtre moral de la vie humaine.* Ses poësies chrétiennes & spirituelles sont fort estimées. Son sonnet sur le *saint sacrement*, & celui sur la *Solitude*, sont excellens : il avoit fait ce dernier sonnet, pour le mettre au-devant du recueil des portraits des illustres solitaires du Port-Royal. Son *Noël* peut passer pour un chef-d'œuvre, encore que l'auteur n'y ait pas mis la derniere main, & que la premiere & la troisiéme partie soient imparfaites. Enfin, M. de Gomberville est éditeur d'un recueil de 110 quatrains à l'honneur de la vieillesse, imprimé en 1614 : c'est son premier ouvrage, & il le dédia à son pere : du recueil des œuvres poëtiques de François Meynard, avec une préface de sa façon, Paris 1646, *in*-4°, & des poësies latines attribuées à M. de Lomenie comte de Brienne.* Henri-Louis de Lomenie, comte de Brienne, *au premier t. du recueil des poësies*, *données en* 3 *vol. sous le nom* M. de la Fontaine, *p.* 200, 201; les lettres manuscrites de Chapelain; *la lettre de* M. Dodart, *citée dans cet article;* les remarques de M. l'abbé d'Olivet sur l'*histoire de l'académie françoise* par M. Pellisson, *dans la derniere édition de cette histoire;* l'abbé le Clerc, *bibliothéque de Richelet*, *à l'article de* Gomberville; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, *édit.* in-fol. *page* 341, &c.

GOMBETTE (la loi) *voyez* l'article de GONDEBAUD, troisiéme roi de Bourgogne.

GOMER, ville du royaume de Fez. Elle est, selon quelques-uns, capitale de la province d'Errifs, aux confins de celle d'Hasbat sur le cap de Gomer, que les anciens appelloient *Phœbi Promontorium* * Baudrand.

GOMER ou LA GOMERE, isle d'Afrique, & l'une des Canaries, est située entre l'isle de Teneriffe qu'elle a à l'orient; & celle de Fer, qu'elle a au couchant. Elle a un bourg de même nom & un port du côté de l'isle de Teneriffe. Elle appartient à l'Espagne depuis l'an 1445, qu'elle fut conquise par Ferdinand Peraza. * Sanson. La Martiniere, *dict. geogr.*

GOMER, fils de Japhet, fut chef des Gomerites, peuples qui demeuroient dans l'Asie, près de la Syrie. * *Genèse*, *c.* 10. Josephe, *lib.* 1, *antiq. Jud.* Pererius, *in Gen. & Ezech. c.* 38. Eusebe, Zonare, & Isidore, rapportés par Dupleix, *aux Mem. des Gaules*, *l.* 1, *c.* 1. *Voyez* Sam. Bochart dans son *Phaleg*.

GOMER, selon quelques auteurs, étoit pere des Italiens & des Gaulois, sous divers noms de Gallus & d'Ogygès. Les Babyloniens le faisoient aïeul de Ninus. Quelques-uns disent que c'est le même que Saturne. Il vint en Italie, à ce qu'on croit, l'an du monde 1860, de la période julienne 2539, & avant la naissance de Notre-Seigneur 2175 : il peupla les isles de la Méditerranée, la Grece, l'Italie, la Gaule. Il enseigna à ses peuples la religon, comme il l'avoit reçue de Japhet & de Noé.

GOMER (Saint) étoit né en Brabant dans le VIII siécle. Il fut à la cour du roi Pepin, y épousa une fille de qualité & riche, nommée Gwinmarie, femme de mauvaise humeur, qui pendant les voyages que son mari fit avec le roi Pepin, maltraita ses domestiques. Gomer ennuyé de l'humeur de sa femme, se bâtit un hermitage dans une isle où est présentement la ville de Lire, entre Malines & Anvers, & y passa le reste de ses jours dans la retraite, où il mourut l'an 774, le 11 octobre, jour auquel on fait sa fête. * Molanus. Baillet, *vies des saints*.

GOMERE (La) isle, *cherchez* GOMER.

GOMERES, peuples de Barbarie en Afrique, *voyez* BEREBERES.

GOMEZ DE CIUDAD-REAL (Alvarez) Espagnol, natif de Guadalaxara, dans le diocèse de Tolede, florissoit dans le XVI siécle. C'étoit un gentilhomme qui avoit été mis comme enfant d'honneur auprès de l'archiduc Charles, qui fut depuis empereur. Il a publié diverses poësies. Le premier ouvrage de sa façon est un poëme de l'ordre militaire de la toison d'or, divisé en cinq livres, & dédié à Charles-*Quint*; un autre poëme en 25 livres, qui étoit sur la vie de Jesus-Christ, dédié au pape Adrien VI, intitulé *Thalia christiana*; les épîtres de S. Paul en vers, dans un ouvrage intitulé, *Musa Paulina*, & adressé au pape Clément VII; les proverbes de Salomon, & les sept pseaumes de la pénitence en vers. Il composa même d'autres ouvrages; *De profligatione bestiarum adversus hæresiarchas; Satyras morales*, &c. Alvarez Gomez de Ciudad-Real épousa une fille *naturelle* du duc de l'Infantado, & mourut le 14 juillet de l'année 1538, âgé de 50 ans. Il étoit un assez bon poëte latin, si nous en croyons les critiques Espagnols. Erasme même loue fort son poëme de *la toison d'or*, qui en effet passe pour le chef-d'œuvre de sa muse. La *Thalie Chrétienne* ou *le triomphe de Jesus-Christ*, comprenant les mysteres de notre religion en 25 livres, a reçu beaucoup d'éloges d'Antoine de Lebrixa ou *Nebrissensis*, qui témoigne que toutes les personnes considérables, & surtout Jean-François Pic de la Mirandole, neveu de Pic de la Mirandole, avoient long-temps attendu & desiré cet ouvrage, dans l'espérance de le voir égal à celui de Virgile. Sa *Muse Pauline*, c'est-à-dire, *les épîtres de S. Paul* en vers élégiaques, est un ouvrage très-vaste, & qui quoique fort spirituel, ne laisse pas de renfermer toutes les graces d'Ovide, au jugement de Nicolas Antonio. Il mit les proverbes de Salomon, & les sept pseaumes de la pénitence en vers latins avec la même facilité. On dit qu'il a fait encore diverses poësies en espagnol; mais nous ne voyons pas que ceux du pays l'aient mis au nombre des illustres de leur Parnasse. * Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *bibliotheque Hisp. &c.*

GOMEZ (Louis) évêque de Sarno dans le royaume de Naples, étoit Espagnol, & natif d'Origuéla, dans le royaume de Valence. Il étudia à Padoue, & s'y rendit si habile dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il fut bientôt en état de l'enseigner. On le fit venir à Rome, où il eut des emplois importans dans la chancellerie, & en 1543 il fut élevé à l'évêché de Sarno, où il mourut en la même année. Louis Gomez, que ceux de son pays ont surnommé *le Subtil*, a composé divers ouvrages; *In Regulas Cancellariæ Apostolicæ Comment. Decisionum Rotæ Lib. II. De potestate & stylo officii sacræ pœnitentiariæ; De litteris gratiæ; Comment. in nonnullos lib. VI Decret titulos; Compendium utriusque signaturæ; Clementinæ cum glossa; De nobilitate; Elenchi omnium scriptorum in jure; De Tiberis inundationibus, ab orbe condito ad ann.* 1531. * Guid. Pancirol, *lib.* 3, *de Clar. Leg. Interp. c.* 4, 54. Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

GOMEZ (Antoine) professeur en droit dans l'université de Salamanque, étoit natif de Talayera, dans le diocèse de Tolede, d'autres le disent Portugais. Il vivoit au XVI siécle, en 1550 & 1560. Il a composé divers traités; *Variarum resolutionum juris civilis, communis, & regii lib. III.* Il traite dans le premier des dernieres volontés, dans le second des contrats; & dans le troisiéme des délits. Cet ouvrage fut imprimé à Salamanque en 1552, *in-folio.* On le réimprima à Venise en 1572, & à Francfort en 1584. *In leges Tauri comment.* à Salamanque en 1555, à Lyon en 1602, & à Anvers en 1624. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

GOMEZ DE CASTRO (Alvarez) connu par ses ouvrages, né à Saint-Eulalia, village près de Tolede, étudia à Alcala, où il eut le bonheur d'avoir d'excellens maîtres, & fit du progrès dans les sciences, & dans la connoissance des langues grecque & latine. Pierre Ponce de Léon, évêque de Placentia, parla de lui au roi Philippe II, qui commanda à Gomez de travailler à une édition des œuvres de saint Isidore de Seville. Gomez commença par travailler aux origines; mais la mort l'empêcha de l'achever. Jean Grialus se prévalut de son travail, & publia depuis cet ouvrage. Gomez avoit composé plusieurs livres en prose & en vers; mais le plus excellent de tous est l'histoire de la vie du cardinal Ximenès, qu'on a mise depuis dans un recueil des auteurs de l'histoire d'Espagne. Il mourut en 1580, âgé de 65 ans. Son corps fut enterré dans l'église métropolitaine de Tolede, où l'on voit son épitaphe à côté de la chapelle royale. * Andreas Schotus, *biblioth. Hisp.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. t. I. &c.*

GOMEZ MEDIEZ (Bernardin) évêque d'Albarazin, dans le royaume d'Aragon, étoit du même pays. Il passa près de dix ans à Rome. Depuis, ayant voyagé en France, en Allemagne & dans les Pays-Bas, il revint en Espagne, y fut archidiacre de Morviedro dans l'église de Valence, puis en 1585, évêque d'Albarazin, où il mourut le 30 novembre 1585. Dès l'an 1572, il avoit publié un traité intitulé ἀλογραφία, *seu Diacepsis de sale physico, medico, geniali & mystico.* Il composa encore la vie de Jacques I roi d'Aragon; un traité intitulé, *De constantia*; un autre, *De apibus*, ou *De republica*, en cinq livres, &c. * Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Nicolas Antonio, *biblioth. scrip. Hisp.*

GOMEZ-PEREIRA (Georges) médecin Espagnol, né à Medina-del-Campo, qui vivoit dans le XVI siécle, est le premier qui osa écrire que les bêtes sont des machines & n'ont point de sentiment. Il avança cette doctrine en 1554, dans un livre qui lui avoit couté trente

trente ans de travail, & qu'il intitula *Antoniana Margarita*, pour faire honneur au nom de son pere & de sa mere. Il fut là dessus attaqué vivement par Michel de Palacio, théologien de Salamanque, auquel il répondit aussi vivement; mais il ne fit point de secte, & son opinion tomba aussitôt. On a prétendu que c'étoit de ce médecin Espagnol que Descartes avoit emprunté cette opinion : d'autres ont dit qu'il y a beaucoup d'apparence que ce philosophe qui lisoit peu, n'avoit jamais oui parler de Pereira, ni de son ouvrage. De plus, la question de savoir si les bêtes ont une ame, étoit déja un sujet de dispute du temps des Césars; on prétend que les Stoïciens ne parloient d'autre chose, jusqu'à soutenir dans leurs écoles qu'il n'y avoit que de la ressemblance entre nos actions & celles des bêtes, & que dans les bêtes & les hommes il y avoit une nature absolument différente : ils ôtoient aux bêtes jusqu'à la passion de la colere, & disoient que les effets que nous en voyons en elles, n'étoient qu'une suite des frémissemens & des bouillons de leur sang, qui par malheur ou autrement avoit été brouillé & effarouché par des objets peu convenables à la nature de ces animaux. Non-seulement les Stoïciens de Rome eurent cette opinion, mais encore 500 ans auparavant un cynique que l'on croit être Diogène, avoit enseigné que les bêtes n'avoient ni sentiment ni connoissance. Si Pereira eût su tout cela, il l'auroit bien fait valoir contre ceux qui l'accusoient de débiter une nouveauté étrange, & il se seroit bien moqué de la grande littérature de ses adversaires. Outre l'opinon que les bêtes sont des machines, il attaque encore dans son *Antoniana Margarita*, la matiere premiere d'Aristote, & les sentimens de Galien sur la nature des fiévres. Il donna encore au public en 1558, un autre ouvrage *in-folio*, intitulé : *Nova veraque medicina christiana, ratione comprobata* * Bayle, *répub. des lettres*, mars, août & septembre 1684, & avril 1685. *Dictionnaire critique*, au mot Pereira.

GOMEZ DE LUNA ET ARELLANO (Michel) chevalier de l'ordre de saint Jacques, étoit Espagnol, & enseigna le droit. Depuis il fut conseiller à Grenade, & intendant de l'armée dans les Pays Bas, où il fut fait prisonnier à la bataille de Lens, que les François gagnerent le 20 août de l'an 1648. Dans la suite, Gomez de Luna exerça divers autres emplois importans, & mourut conseiller du conseil des Indes, au mois de mars 1672. Il a composé plusieurs traités : *Opera juridica tripartita : De juris ratione & rationis imperio, lib. IV : Singularium lect. liber : Juris canonici Antilegomena, &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

GOMEZ DE OLIVEIRA (Antoine) Portugais, natif de Torres-Novas, se fit un grand nom dans son pays par ses poësies, & le servit aussi très-utilement lorsqu'on y prit la résolution de secouer le joug de l'Espagne. Le roi D. Jean IV faisoit un cas particulier de ce poëte, que les plus habiles en ce genre se faisoient honneur de consulter. Il avoit publié dès l'an 1617, à Lisbonne, quelques poësies intitulées, *Idylios maritimos*, & en 1644 il publia ses autres; *sonetos heroicos concernentes ao Estado du muyalto & poderoso* Rey D. Joaõ IV. * *Biblioth. Portug. mss.*

GOMEZ DE BARROSO, *cherchez* BARROSO.

GOMORA, *cherchez* LOPEZ DE GOMORA.

GOMORRHE, une des villes infâmes qui furent abîmées dans la mer morte, & qui furent consumées par le feu du ciel, à cause des crimes de ses habitans, l'an du monde 2138, & avant Jesus-Christ 897. A la place de ces villes il se forma un lac qui s'appelle *Mer morte*, à cause de l'immobilité de ses eaux bitumineuses, dans lesquelles nul poisson ne peut vivre. Sur le rivage croissent, à ce qu'on dit, des arbres qui portent des pommes dont la couleur est fort belle à l'œil; mais lesquelles, quand on vient à les toucher, se réduisent en cendres. * *Genes. c.* 19. Josephe, *guerre des Juifs l.* 4, *c.* 27. Torniel & Salian, *in ann. vet. testam.* Sedulius, &c.

GONBIN, ville de Pologne, qui est peut-être la même que *Gobin*. Elle est dans le duché de Mazovie, à deux lieues de Gostin, & à cinq de Socachouf ou Sochaczou. Elle est bâtie dans un ovale enfermé d'une enceinte de grands bois, & ne mérite le nom de ville, que parcequ'elle a une église, un curé, & un marché reglé certains jours de la semaine : car en Pologne tous ces lieux sont bâtis de bois, & l'on ne les distingue que par les avantages dont je viens de parler. * *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

GONÇALES, *cherchez* GONZALES.

GONDEBAUD ou GONDEMONT, roi des Vandales en Afrique, étoit fils de Genton ou Genzon, & succeda à son oncle Hunneric vers l'an 485. Il traita les catholiques avec douceur, au commencement de son regne, & fit cesser la persécution qui les avoit si long-temps travaillés, mais cette clémence fut de peu de durée; car d'illustres prélats & saints moines furent bannis & tourmentés sous son regne. Gondemont ou Gondebaud, qui mourut l'an 495, eut son frere *Trasimond* pour successeur. * Procope, *de bello Vandal. l.* 9 & 10, &c.

☞ GONDEBAUD, troisiéme roi de Bourgogne, étoit fils de Gondicaire, & le frere & le meurtrier de Chilpéric : *voyez* CHILPERIC. Gondebaud s'empara de son royaume aussitôt après qu'il l'eut massacré, & commença de regner l'an 491. Dès l'an 472, il avoit été fait patrice d'occident par l'empereur Olybrius. Gondebaud porta la guerre en Italie la premiere année de son regne, ou au plutard l'an 492. Il pilla & ravagea l'Emilie & la Ligurie, se rendit maître de Turin, & porta la terreur & la désolation par tout. Au retour de cette expédition, l'an 493, il reçut les ambassadeurs du roi Clovis, qui venoient lui demander Clotilde, sa niéce, fille du roi Chilperic, en mariage pour le roi leur maître. L'an 494 il rendit gratuitement à S. Epiphane, évêque de Pavie, envoyé par le roi Théodoric, plus de 6000 Italiens captifs. L'an 500 ou 501, il accorda aux évêques catholiques une conférence avec les évêques ariens, & y assista. Il fut même touché & ébranlé, mais non jusqu'à faire profession publique de la foi catholique. [Selon les auteurs de *l'histoire littéraire de la France, tome II, p.* 678, & *seq.* & *tome III, p.* 82, cette conférence se tint à Lyon, le jour même de la fête de S. Just, 2 septembre 499.] L'an 500 Clovis se joignit à Godegisele contre Gondebaud : celui-ci fut défait, mis en fuite & poursuivi jusqu'à Avignon où il s'enferma, & fut obligé de racheter sa vie & son royaume, aux conditions que le victorieux voulut lui imposer. Gondebaud délivré, reprend les armes, assiége & prend Vienne, fait égorger Godegisele, son frere, dans une église d'ariens où il s'étoit réfugié. Depuis cette expédition, Gondebaud fut paisible possesseur de son royaume, qui fut toujours tranquille & florissant, jusqu'à sa mort arrivée l'an 516. Gondebaud avoit regné environ 25 ans, & mourut malheureusement dans l'hérésie des Ariens, n'ayant jamais eu le courage de confesser publiquement la vérité qu'il connoissoit, & dont il convenoit en secret avec saint Avite. Il laissa deux fils, *Sigismond* & *Godomar* : Sigismond lui succéda. * *Liste chron. & hist. des rois de Bourgogne*, dans l'art de vérifier les dates, p. 574.

Gondebaud fut un des princes les plus polis de son temps, & qui s'attacha le plus à civiliser ses peuples. Il leur donna des loix, où on remarque en général un grand fonds d'équité, beaucoup de pénétration d'esprit, une attention singuliere à prévenir les moindres différends, une science peu commune en ces temps-là dans la politique, une sagesse digne d'un prince chrétien. Ces loix forment le recueil qu'on nomme la *loi Gombette*. On n'a point encore trouvé d'édition particuliere des loix des Bourguignons données par Gondebaud. Mais elles ont été souvent imprimées dans les divers recueils ou codes de loix anciennes. Le recueil où ces loix se trouvent imprimées plus correc-

tement est celui qui parut à Basle l'an 1557 *in-folio*, & fut réimprimé depuis sous la même forme à Francfort l'an 1613. On trouve encore ces-loix dans un recueil imprimé à Paris dès 1573, en un volume *in-16*. Gondebaud avoit écrit un grand nombre de lettres à saint Avite de Vienne, & aux princes ses voisins. Il ne nous reste que celle qu'il écrivit à saint Avite, pour lui demander l'explication de deux passages de l'écriture. Cette lettre est la dix-neuviéme entre celles de saint Avite. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome III, p. 83, *& seq.*

GONDEBAUD ou GONDEBALDE, général de l'armée de Sigebert, fut battu en Touraine vers l'an 570, & conduisit si heureusement Childebert à Metz, après la mort de son pere Sigebert, qu'il le fit reconnoître roi d'Austrasie par tous les états, l'an 575. * Mezerai. Cordemoi, *hist de France*.

GONDEBAUD ou GOMBAUD, dit *Ballomer*, se disoit fils du roi *Clotaire I*, qui refusa de le reconnoître, même pour son bâtard. Le roi Gontran disoit qu'il étoit fils d'un meûnier, ou, selon Gregoire de Tours, d'un boulanger, qui se mêloit aussi de carder de la laine; & qu'il avoit usurpé le nom de fils de roi. Quoi qu'il en soit, il se retira vers l'an 583, à Constantinople, où l'empereur Tibere le traita avec beaucoup de civilité. Gontran-Boson fit peu après un voyage à la cour de l'empereur Grec, & persuada à Gondebaud, que les François le souhaitoient, & qu'il n'y avoit point de prince qui pût les gouverner que lui. Gondebaud flaté de ces espérances, & d'ailleurs assisté par Tibere, partit & arriva à Marseille, où l'évêque Théodore, & le patrice Mummol le reçurent avec applaudissement; mais Gontran-Boson, qui l'avoit fait venir, lui vola ses trésors, & fut le premier à persécuter ceux qui le favorisoient. Après la mort de Chilpéric, les grands du royaume porterent Gondebaud à prendre le titre de roi, & l'éleverent sur le pavois à Brive-la-Gaillarde en Limosin. Gontran envoya contre lui des troupes, qui l'assiégerent dans Lyon de Comminge en l'an 585. Quinze jours après, ceux qui avoient pris le parti de Gondebaud, livrerent aux ennemis ce malheureux roi, qui fut assommé d'un coup de pierre. * Gregoire *de Tours*, *l.* 7. Aimoin. Paule Emile, &c.

GONDEBAUD, moine de sainte Radegonde de Poitiers, s'intrigua fort pour servir Louis *le Débonnaire*, que ses fils avoient enfermé dans un monastere l'an 833. Il alla de la part de ce prince vers ses deux fils Pepin & Louis, jaloux de leur aîné Lothaire, & réussit heureusement dans cette négociation; mais depuis, chagrin de voir que Pepin l'empêchoit de gouverner Louis *le Débonnaire*, il irrita l'esprit de ce monarque contre lui. * Mezerai.

GONDEGISILE ou GODEGISILE, second fils de *Gondioche* roi des Bourguignons, partagea en 473, ses états avec ses trois autres freres. Il se ligua avec Gondebaud l'aîné contre les deux cadets; & choisit Genève pour le siége de son royaume. Depuis redoutant la puissance de son frere, il suscita contre lui Clovis, & l'attira dans son propre royaume l'an 500. Alors Gondegisile feignant d'en être épouvanté, appella Gondebaud à son secours; mais lorsqu'il fut question d'entrer au combat, qui se donna sur les bords de la riviere d'Ouche près de Dijon, il passa du côté des François. Gondebaud prit la fuite à Avignon; & ayant fait son accord avec Clovis, il assiégea Gondegisile dans Vienne. Un fontainier, que l'on avoit mis dehors parmi les bouches inutiles, lui enseigna l'ouverture d'un aqueduc, par où il fit entrer des gens qui surprirent la ville. Gondegisile s'étant sauvé dans une église des Ariens, y fut tué avec un évêque de cette secte, en la même année 500. * Gregoire *de Tours*, *liv.* 2. Paradin. Delbene. Du Chesne, *hist. de Bourgogne*.

GONDEMAR ou GUNDOMARE, roi des Wisigoths en Espagne, succéda l'an 610, à *Viteric*, & regna deux ans & 10 mois. Saint Isidore, saint Ildephonse, & les auteurs d'Espagne parlent de lui. Il assista au concile de Tolède, tenu en la même année 610, & y fit un decret pour la préséance de l'église de Tolède, qui commence ainsi: *Flavius Gondemarus venerabilibus patribus, &c.* ce que nous rapportons pour marquer qu'il avoit le nom de Flavius. *Sisebuc* lui succéda.

☞ GONDEMAR ou GODOMAR, cinquiéme roi de Bourgogne, second fils de Gondebaud, commença de regner sous le consulat de Maxime l'an 523. L'an 524, Clodomir marcha contre lui, & fut défait à la bataille de Veseronce. Gondemar l'ayant fait prisonnier, le fit mourir. Depuis cette année 524, Gondemar regna en paix pendant dix ans, selon D. Plancher, *hist. de Bourgogne*, sans être attaqué ni troublé par aucun des rois ses voisins, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 534. Néanmoins, selon M. de Valois, cité par D. Bouquet, Clotaire & Childebert firent une invasion en Bourgogne l'an 532, s'en emparerent & la partagerent entr'eux, après avoir mis en fuite Gondemar. Depuis cette guerre, que Clotaire & Childebert commencerent par le siége d'Autun, Gondemar disparut, & on n'entendit plus parler de lui. Quelques auteurs veulent qu'il ait été pris & mis à mort par les François; d'autres qu'il se soit retiré en Espagne, & ensuite en Afrique. Il fut le dernier des anciens rois de Bourgogne; & en lui finit l'ancien royaume de ce nom, après avoir subsisté environ 120 ans. * *Liste chron. & hist. des rois de Bourgogne, dans l'art de vérifier les dates*, *p.* 575.

GONDEMAR ou GODOMAR, quatriéme fils de *Gondicaire*, roi de Bourgogne, se joignit avec son frere Chilpéric contre Gondebaud leur aîné, & se retira de cette ligue, pour vivre paisiblement dans le partage qu'il avoit eu des états de son pere. Gondebaud chercha à le dépouiller lui & son frere Chilpéric, & à se venger en même temps. Il les attaqua dans Vienne, & Gondemar y fut tué en l'an 477, dans une tour où il se défendoit. * Du Chesne, *hist. de Bourgogne*.

GONDI. La maison de GONDI, féconde en personnes illustres, est originaire de Florence, où elle brille encore, comme elle faisoit dans les premiers temps de la république. On la tient sortie de celle de *Philippi*, une des plus anciennes de la Toscane; & l'auteur de l'histoire généalogique de cette maison l'a prouvé (en 1705,) après plusieurs auteurs Italiens, par des titres inconteстables. L'antiquité des *Philippi*, se montre par Braccius Philippi, qui fut fait chevalier par l'empereur Charlemagne en 805.

V. GONDO Gondi, qui vivoit dans le XIII siécle, fut le premier qui ajouta à son nom, le surnom de GONDI, que ses descendans ont conservé. Il avoit pour bisaïeul ORLANDO BELLICOZZO, l'un des anciens conseillers de Florence, ayant séance au grand conseil en 1199, qui avoit partagé en 1153, avec trois de ses freres, la maison, tour, loge & portique de Bellicozzo leur pere, qui vivoit l'an 1100. Un des fils d'*Orlando* fut nommé FORTE, & étoit sénateur de Florence en 1204. Il fut pere de RICOVERO, qui vivoit l'an 1251, & qui le fut de *Gondo* Gondi. Celui-ci fut un des anciens conseillers de Florence: & en cette qualité il signa le traité d'alliance entre cette république & celle de Gènes, l'an 1251. Ses fils furent, Gozzo Gondi, qui suit; *Baldo* Gondi, qui fut un des six approbateurs pour la sureté des grands de Florence, & ancien conseiller, l'an 1291, dont la postérité finit sur la fin du XV siécle; & *Rinieri* Gondi, l'un des conseillers de la république, qui signa le traité d'alliance entre elle & celle de Pise l'an 1256.

VI. GOZZO Gondi, vivoit ès années 1317, 1342 & 1350, comme on le voit par des actes. Il fut pere de

VII. GERI Gondi, qui fit son accord l'an 1341, avec Gautier IV, comte de Brienne, duc d'Athènes, puis connétable de France, pour lors seigneur de la république de Florence. Il mérita les bonnes graces de ses concitoyens, en avançant des sommes considérables pour les besoins de l'état. Ses enfans furent, SIMON, qui suit; *Bellicozzo*, qui abjura le parti Gibellin en

1351, & qui laissa des enfans de *Jeanne* de Castiglione, qui ne laisserent point de postérité; *Jean*, qui abjura aussi le parti Gibellin en même temps que son frere, & dont la postérité finit à la seconde génération; & *Matea* Gondi, mariée l'an 1356, à *Philippe* Strozzi.

VIII. Simon Gondi abjura conjointement avec son frere le parti des Gibellins, & l'acte en fut si considérable, que tous les seigneurs de la république s'assemblerent pour le recevoir. En 1354 il prêta des sommes très-considérables à la république, & acheta plusieurs terres dans la province de Mugello, ce qui fait connoître l'opulence de sa maison. Il épousa 1. *Silvestra* Sassetti vers l'an 1360: 2. *Magdeléne* Lippi en 1378. Ses enfans furent, *Antoine*, qui épousa en 1388, *Magdeléne* Covoni, dont il eut des enfans qui ne laisserent point de postérité; *Geri*, religieux Dominicain en 1374; Jacques surnommé *Papi* en 1400, qui ne laissa que des bâtards; *Lisa*, morte jeune en 1383; Leonard, qui suit; *Dominique*, qui vivoit en 1403, & Sylvestre Gondi, qui épousa *Alexandra* Donati en 1400, dont il eut plusieurs enfans; l'un d'eux nommé Simon Gondi, fut haut-prieur de la république en 1435; sa fille *Lena* ou *Magdeléne* Gondi, épousa *Jean* Salviati en 1455, dont vint *Jacques* Salviati, qui épousa *Lucrece* de Médicis, grande tante de *Catherine* de Médicis reine de France, & sœur du pape *Léon X*. Elle le rendit pere de *Marie* Salviati, mere de *Cosme* I, grand duc de Toscane, & aïeul de *Marie* de Médicis reine de France; Charles Gondi, autre fils de Sylvestre, fut aussi un des hauts prieurs de la république, en 1451; sa postérité subsiste encore à Florence dans la personne de *Ferdinand-Alexandre* Gondi, sénateur de Florence en 1695, qui d'*Octavia* Gondi, issue d'une autre branche de cette maison, avoit cinq enfans vivans en 1705; *Charles-Antoine*, dit *l'abbé Gondi*, frere de *Ferdinand-Alexandre*, a été envoyé à la cour de France en 1671 & 1682, fut fait premier ministre & secrétaire d'état, & mourut dans cette charge en 1718; *Mario* Gondi, dernier fils de Sylvestre, fut aussi haut-prieur, comme ses freres, en 1461: sa postérité est entiérement finie en 1699; *Bernard-Jerôme* Gondi, l'un des fils de *Charles*, sus-mentionné, & petit-fils de *Sylvestre*, fut grand gonfalonier en 1525, mais sa postérité finit dans l'un de ses petits fils en 1615.

IX. Leonard Gondi I du nom, épousa en 1380, *Françoise* Belfredelli, dont il eut entr'autres enfans Leonard II, qui suit.

X. Leonard Gondi II du nom, né en 1400, épousa en 1419, *Françoise* Bilioti, dont il eut *Julien* Gondi, surnommé *le Vieux* & *le Magnifique*, qui fut ambassadeur au comté d'Urbin en 1464, haut prieur, & seigneur de la Liberté en 1468. Ce fut en sa faveur que Ferdinand roi de Naples, envoya un ambassadeur exprès en 1477, à la république de Florence, pour demander le rétablissement de ce Julien dans tous ses honneurs, & son rappel du bannissement, où ceux du parti contraire l'avoient envoyé, ce qui fut accordé. Ce prince lui donna aussi pour l'ornement de son écu, la couronne persillée ou ducale, avec le cimier & cette devise que tous les Gondi ont portée depuis; *Non sine labore*. Alfonse, roi de Naples, fils de ce Ferdinand, offrit aussi une pension à Julien Gondi, dont ce généreux Florentin le remercia en ces termes tant vantés par l'historien Paul Mini, *qu'il n'étoit pas raisonnable qu'un citoyen d'une ville libre, reçût pension d'un étranger*. Julien épousa 1. *Magdeléne* Strozzi: 2. *Isabelle* Corsi; 3. *Antoinette* Scolari. Sa postérité fit diverses branches. L'une est finie en 1626, & la seconde a subsisté jusqu'à *Frédéric* Gondi, chevalier de l'ordre de S. Etienne, qui de *Catherine* de Médicis, qu'il épousa en 1666, n'a eu que des filles, l'une desquelles, *Octave* Gondi, épousa en 1687, *Ferdinand-Alexandre* Gondi, sénateur de Florence, sus-mentionné. Les autres enfans de Leonard II, furent Antoine, qui suit; *Laurent* qui vivoit en 1446; *Alexandra*, mariée en 1438, à *Bernard* Salviati; *Magdeléne*; & *Geneviéve*, alliée en 1451 à *Jean* de Médicis.

XI. Antoine Gondi I du nom, né en 1443, fut élu l'un des *bons hommes*, c'est-à-dire, un des souverains magistrats de la république l'an 1481. De *Magdeléne* Corbinelli, issue d'une des bonnes maisons de la république, qu'il avoit épousée en 1463, il eut entre autres enfans, *Alexandre*, haut-prieur de la république en 1527, dont les enfans ne laisserent point de postérité; Jerôme, qui suit, & Antoine Gondi, qui fit la *branche des ducs de* Retz, *rapportée ci-après*.

XII. Jerôme Gondi, né en 1471, & mort à Florence le 20 janvier 1557, laissa de *Françoise* Tournaboni, entr'autres enfans François, qui suit.

XIII. François Gondi, fut envoyé par le grand duc de Toscane, son ambassadeur en Espagne, où il épousa *Anne* Velez de Guevara, fille de *Diégue* Velez de Guevara, & d'*Eléonore* de Herrera, dont il eut entr'autres enfans, Jerôme, qui suit.

XIV. Jerôme Gondi, fut ambassadeur à Rome avec le marquis de Pisani, pour solliciter l'absolution du roi Henri IV, qui lui accorda le brevet de chevalier de ses ordres; mais il mourut sans avoir reçu le collier de l'ordre. Il avoit épousé le 18 avril 1575 *Louise*, fille d'*Antoine* Buona Corsi, dont il eut Jean-Baptiste, qui suit; *Anne*, mariée à *Charles* Cauchon, baron du Tour & de Maupas; & *Marie* Gondi, mariée à *Léonor* de Pisseleu, seigneur de Heilli.

XV. Jean-Baptiste de Gondi, né le 20 août 1576, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi & introducteur des ambassadeurs. Il avoit épousé le 24 juillet 1602 *Polixene* de Rossi, fille d'honneur de la reine Marie de Médicis, & fille de *Ferrand* de Rossi, général de l'armée des Vénitiens, & d'*Anne-Polixene* de Gonzague, dont il eut Jerôme, qui suit. *Il eut aussi pour fille* naturelle Anne-Charlotte de Gondi, *mariée* 1. *à* François *Colbert de Saint Mars, dont elle fut séparée par arrêt;* 2. *à* Pierre *Stoppa, seigneur de Combreux, colonel du régiment des gardes Suisses, & lieutenant général des armées du roi, morte en juin* 1694.

XVI. Jerôme, baron de Gondi, III du nom, né le 2 février 1605, fut capitaine des chevaux-légers. Il avoit épousé le 19 septembre 1644, *Hippolyte* de Cumont, du pays de Poitou, dont il eut, Pierre-Ferdinand, qui suit; & *Marie-Antoinette* de Gondi.

XVII. Pierre-Ferdinand de Gondi, comte de Vic, &c, né le 10 décembre 1658, mourut le 20 juillet 1699.

Branche des ducs de Retz.

XII. Antoine de Gondi, II du nom, fils puîné d'Antoine Gondi, & de *Magdeléne* Corbinelli, étant venu en France, y acquit la terre du Perron, & fut maître d'hôtel du roi Henri II. Il avoit épousé en 1516 *Marie-Catherine* de Pierrevive, laquelle fut gouvernante des enfans de France, la reine Catherine de Médicis les ayant attachés à elle en considération des alliances de la maison de Gondi avec celle de Médicis. Elle étoit fille de *Charles* de Pierrevive, seigneur de Lezigni, & de *Jeanne* de Thurin. De ce mariage vinrent, 1. Albert, qui suit. 2. *Jean*, chanoine de S. Paul de Lyon, abbé de S. Hilaire & de Chaumes, mort en 1574. 3. *Pierre* de Gondi, évêque duc de Langres, puis de Paris, prélat de grand mérite, qu'on ne put jamais engager dans les complots de la ligue, & qui fut nommé cardinal en 1587, par le pape Sixte V. Le roi Henri III le fit commandeur de l'ordre du saint Esprit à la premiere création du dernier décembre 1578. Il avoit été chancelier & premier aumônier de la reine Elizabeth d'Autriche, & s'étoit trouvé aux états de Blois. Il alla aussi ambassadeur à Rome, & mourut à Paris le 17 février 1616, âgé de 84 ans, & fut inhumé dans la chapelle de Gondi, en l'église cathédrale de Paris. 4. *Charles*, seigneur de la Tour, né en 1536, qui fut chevalier de l'ordre du roi, général des galeres de France, maître

de la garderobe de sa majesté, & mourut le 15 juin 1574. Il avoit épousé, 1. *Barbe* de la Haye, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Hélène* Bon, fille de *Pierre* Bon, seigneur de Moeüillon, gouverneur de Marseille, & de *Marguerite* de Robins-Gravezon. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* de Balsac-d'Entragues, seigneur de Clermont, ayant eu de son premier mariage, *Charles*, mort jeune; & *Alsonsine* de Gondi, mariée à *Humbert* de Marcilli, seigneur de Cypierre, chevalier des ordres du roi, bailli de Semur, maréchal de camp des armées du roi, & gouverneur de la personne du roi Charles IX. 5. *François*, mort sans postérité. 6. *Meraude*, qui épousa en 1533 *François* Rousseler, seigneur de la Pardieu, de la Batie, bisaïeul de *François-Louis* Rousselet, comte de Châteaurenault, maréchal de France. (*Voyez* ROUSSELET.) 7. *Marie*, dame d'honneur d'Isabeau & de Claude fille de France, & premiere dame d'honneur de Marguerite de France, duchesse de Savoye, puis gouvernante de Charles-Emanuel, prince de Piémont, depuis duc de Savoye, mariée, 1. à *Nicolas* Grillet, seigneur de Pomiers & de Bessei, dont elle eut une fille; *Isabelle* Grillet, épouse de *Bernardin* de Savoye, comte de Raconis, dernier de cette branche: 2. à *Claude* de Savoye, comte de Pencalier, & chevalier de l'Annonciade, oncle du comte de Raconis. * *Les curieux consulteront sur cet article le premier tome de l'histoire de Gondi, & la preface du second tome.*

XIII. Albert de Gondi, duc de Retz, marquis de Belle-Isle, pair & maréchal de France, &c, illustra beaucoup sa maison, par les grandes charges ausquelles son mérite le fit élever. Il eut beaucoup de part à la confiance de la reine Catherine de Médicis, & aux bonnes graces du roi Charles IX, qui l'honorant d'une bienveillance singuliere, le fit seul premier gentilhomme de sa chambre, puis son grand chambellan. Il se trouva à la bataille de S. Denys, à la tête de cent hommes d'armes qu'il commandoit l'an 1567, & à celle de Moncontour en 1569. Charles IX le choisit pour conclure son mariage avec Elizabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, & pour épouser cette princesse en son nom. Il l'avoit déja envoyé ambassadeur en Angleterre en 1566, & l'avoit honoré du bâton de maréchal de France l'année suivante. Le roi Henri III choisit M. de Retz, pour représenter la personne du connétable à son sacre, le fit général des galeres, chevalier de ses ordres en 1579, duc & pair, gouverneur de Provence, de la ville & château de Nantes, de Metz & du pays Messin, son lieutenant de roi au marquisat de Saluces, enfin généralissime de ses armées. Albert de Gondi répondit avec zéle à la confiance de son maître. Ce fut lui qui lui conseilla de s'unir avec le roi de Navarre contre les entreprises de la ligue. Après la mort funeste de ce monarque, il s'attacha à Henri *le Grand*, qui le nomma pour représenter le comte de Toulouse à son sacre l'an 1594. Il conduisit les troupes qui étoient postées à la rue & à la porte S. Martin de Paris, lorsque le roi y fit son entrée. Il se trouva aussi aux états de Rouen à la suite du même roi, qu'il servit avec fidélité jusqu'à sa mort, arrivée le 22 avril 1602. Son corps fut enterré dans la chapelle de sa maison, en l'église cathédrale de Paris. Il avoit épousé le 4 septembre 1565, la célebre *Claude-Catherine* de Clermont, baronne de Retz, & dame de Dampierre, fille de *Claude* de Clermont, seigneur de Dampierre, & veuve de *Jean* d'Annebaut, baron de Retz. Elle mourut en 1603, âgée de 60 ans. *Voyez* CLERMONT. Leurs enfans furent, Charles, qui suit; *Henri*, dit *le cardinal de Retz*, maître de l'oratoire du roi, commandeur de ses ordres en 1619, puis évêque de Paris, par la démission que lui en fit son oncle. Il officia aux obseques du roi Henri *le Grand*, en 1610, se trouva aux états tenus à Paris en 1614, fut fait cardinal par le pape Paul V en 1618, fut employé par le roi Louis XIII dans les affaires, & mourut le 3 août 1622, à Beziers, où il avoit suivi le roi, qui par son conseil marchoit les armes à la main pour réduire les Huguenots. Les autres enfans d'Albert de Gondi, duc de Retz, furent; Philippe-Emanuel, *mentionné après son frere; Jean-François*, premier archevêque de Paris, qui succéda à son frere, fut fait commandeur de l'ordre du saint Esprit en 1633, & mourut à Paris le 21 mars 1654, âgé de 70 ans; *Françoise*, mariée en 1587 à *Lancelot* Grognet, seigneur de Vassé, baron de Rochemabile, &c, chevalier des ordres du roi; *Claude-Marguerite*, alliée en 1588 à *Florimond* d'Halwin, marquis de Maigneletz, qui fut assassiné dans son gouvernement de la Fere pendant les troubles de la ligue, morte en 1650, âgée de 80 ans; *Gabrielle*, qui épousa en 1594 *Claude* de Bossut, seigneur d'Escri-Longueval; *Hippolyte*, mariée en 1607 à *Léonor* de la Magdeléne, marquis de Ragni; *Louise*, religieuse & prieure de Poissi; & *Magdeléne*, religieuse au même monastere, qui après la mort de sa sœur refusa d'en être élue prieure.

XIV. Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, né en 1569, fut nommé général des galeres en 1579, donna des preuves de sa valeur dans les guerres civiles, où il prit divers partis suivant ses intérêts, & fut tué en 1596, en voulant surprendre le Mont saint Michel. Il avoit épousé *Antoinette* d'Orléans, fille de *Léonor* d'Orléans, duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, morte religieuse le 25 avril 1618, dont il laissa:

XV. Henri de Gondi, duc de Retz, pair de France, chevalier des ordres du roi, né en 1590, mourut le 12 août 1659. Il avoit épousé le 15 mai 1610, *Jeanne* de Scepeaux, fille unique de *Gui* de Scepeaux III du nom, duc de Beaupreau, comte de Chemillé, & de *Marie* de Rieux, dont il eut *Catherine*, duchesse de Retz, née le 28 décembre 1612, mariée en 1633, à *Pierre* de Gondi son cousin, morte le 30 septembre 1679; & *Marguerite-Françoise* de Gondi, duchesse de Beaupreau, née le 18 avril 1615, alliée en 1645, à *Louis* de Cossé, duc de Brissac, morte le 31 mai 1670.

XIV. Philippe-Emanuel de Gondi, comte de Joigni, marquis des Isles d'Or, baron de Montmirel & de Villepreux, &c. troisiéme fils d'Albert de Gondi, maréchal de Retz, fut lieutenant général pour le roi, ès mers du Levant, général des galeres, capitaine de cent hommes d'armes, chevalier des ordres en 1619. Il seconda le duc de Guise à la bataille navale, gagnée sur les Rochelois en 1622, puis s'étant retiré parmi les peres de l'Oratoire, il se fit prêtre, & mourut à Joigni, en réputation d'une grande piété, le 29 juin 1662, âgé de 81 ans. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé dans l'église de saint Magloire. Il avoit épousé *Françoise-Marguerite* de Silly, dame de Commerci, fille aînée d'*Antoine* de la Rochepot, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, & de *Marie* de Lannoi sa premiere femme, dont il eut Pierre, qui suit; *Henri* marquis des Isles d'Or, & *Jean-François-Paul*, cardinal de Retz, damoiseau de Commerci, prince d'Euville, archevêque de Paris, *dont nous parlons plus bas dans un article séparé;* & quelques autres morts jeunes.

XV. Pierre de Gondi, duc de Retz, pair de France, comte de Joigni, &c. fut général des galeres, par la démission de son pere, se trouva aussi avec M. de Guise dans les combats avec les Rochelois; il eut l'épaule cassée d'un coup de mousquet dans l'isle de Ré, & un cheval tué sous lui. L'an 1635 il se démit du généralat des galeres en faveur du marquis de Pontcourlai; fut fait chevalier des ordres en 1661, & mourut le 29 avril 1676. Il avoit épousé en 1633, sa cousine *Catherine* de Gondi, duchesse de Retz, fille aînée de *Henri* duc de Retz, dont il eut *Marie-Catherine*, religieuse bénédictine au Calvaire de Paris, en considération de laquelle ses pere & mere fonderent le couvent du Calvaire de Machecoul en Bretagne, morte supérieure générale de l'ordre du Calvaire, le 1 juillet 1716, âgée de 69 ans; & *Paule-Françoise-Marguerite* de Gondi, du-

esse de Retz, marquise de la Garnache, comtesse de Joi-, & de Sault, baronne de Mortagne, &c. qui épousa le mars 1675, *François-Emanuel* de Bonne de Crequi, de Lesdiguieres, pair de France, gouverneur de uphiné, dont elle resta veuve en 1681, & mou- le 21 janvier 1716, en sa 61 année, (*Voyez* CRE-JI) dame digne de vénération par tout ce qu'elle a t pour la gloire de sa maison. C'est à ses soins qu'on redevable de *l'histoire de Gondi, imprimée en* 1705, ez J. B. Coignard, que les lecteurs consulteront. yez aussi Ugolino Verini, *lib.* 3. *Flor. illust.* Paulo ni, *hist. Flor.* Jean Cervoni; Jean Monaldi; Jean lani; Richard Malespini; Scipio Ammirato; le fa-ux Dante, & autres auteurs cités dans ladite histoi-, comme aussi Davila; De Thou; Sainte-Marthe, *ll. christ.* Abelli, *vie de Vincent de Paule*; le P. Ansel-; Godefroi; Dupleix; Tristan l'Hermite, *Toscane anç. &c.*

☞ GONDI (Jean-François-Paul de) cardinal de Retz, noiseau souverain de Commerci, prince d'Euville, ond archevêque de Paris, fils de *Philippe-Emanuel* Gondi, & de *Françoise-Marguerite* de Silli, naquit à ontmirel en Brie, au mois d'octobre 1614. Il eut ur précepteur le fameux Vincent de Paule, qui fut puis aumônier de la reine Anne d'Autriche, & ins-iteur de la congrégation des prêtres de la mission de azare. Le jeune Gondi, destiné dès l'enfance à l'é-ecclésiastique, fut pourvu en 1627, d'un canonicat Notre-Dame de Paris, par son oncle qui étoit alors hevêque de cette ville. Il avoit déja les abbayes de zai & de Quimperlai en Bretagne, & celle de la aume dans le duché de Retz. Il fit ses études avec tinction, & dès sa jeunesse on vit se développer en les grandes dispositions qu'il avoit naturellement ar les affaires. Le cours d'études fini, il fut reçu de maison & société de Sorbonne, & prit le bonnet de cteur. Peu après, c'est-à-dire en 1643, il fut nommé djuteur de l'archevêché de Paris, avec le titre d'ar-evêque de Corinthe, & fut sacré par son oncle le de janvier de l'année suivante. Quelque dégout que oadjuteur sentît pour l'état ecclésiastique, qu'il n'a-it embrassé que malgré lui, il fut pourtant bientôt ssujétir à la décence qu'exigeoit son caractere, & il nplit les fonctions de l'épiscopat avec tant de zèle d'assiduité, que l'on auroit dit qu'il étoit né pour e ecclésiastique; mais le desir de se faire aimer du uple & du clergé, la vanité & l'ambition étoient les itables motifs de sa régularité & de sa vigilance torale. Au reste, le coadjuteur joignoit à une mé-oire extraordinaire un génie hardi, intriguant, plein ressources, une pénétration étendue, un caractere sprit libre & indépendant, & une vivacité surpre-nte. Le clergé lui confia souvent les affaires les plus portantes de l'église; & ce fut lui qui en 1646, por-la parole au nom du clergé de France, dans la re-ontrance qui fut faite au roi en présence de la reine ere. Il joua un très-grand rôle pendant les troubles i agiterent la minorité de Louis XIV, & dont on ut voir le détail dans les mémoires qu'il nous a don-s, & les histoires du temps. Dans ces tristes circons-nces, il affecta beaucoup de zèle pour la défense du en public; mais on convient qu'il n'avoit d'autres es que de croiser les projets du cardinal Mazarin, de se venger avec éclat du mépris qu'il avoit fait de entremise dans le temps de la fameuse journée des rricades. Le cardinal Mazarin, qui étoit persuadé e le coadjuteur avoit dessein d'occuper sa place dans ministere, le traversoit en tout & mit tout en œuvre ur empêcher qu'il ne parvînt au cardinalat; mais le adjuteur fit mouvoir tant de ressorts, qu'il força ur ainsi dire, le prince de lui accorder ce qu'il re-erchoit avec tant de passion. Louis XIV le nomma nc cardinal au mois de septembre 1651, & le pape nocent X lui accorda le chapeau. Mazarin, vive-ent piqué de cet événement, entreprit de se venger du nouveau cardinal, en le détruisant dans l'esprit de la reine régente, & il parvint à le faire arrêter dans le Louvre. On le conduisit au château de Vincennes, d'où après qu'on lui eut fait donner sa démission de l'arche-vêché de Paris, en le flatant d'obtenir sa liberté, on le transféra dans le château de Nantes. Il fut assez heu-reux pour se sauver de cette derniere prison; & dès qu'il se vit en liberté, il révoqua sa démission, & sortit du royaume. Le cardinal de Retz passa en Espagne, d'où il se rendit à Rome, où il assista au conclave d'A-lexandre VII. Le nouveau pape ne paroissant pas dis-posé à prendre ses intérêts aussi vivement qu'il auroit souhaité, il sortit d'Italie, & se retira en Franche-Comté, d'où il erra pendant long-temps en Hollande, en Flandre & en Angleterre. Après la mort du cardi-nal Mazarin, arrivée en 1661, il se rendit aux volon-tés de la cour, & donna enfin sa démission dans la for-me qu'on souhaitoit: ce fut alors que le roi lui donna l'abbaye de S. Denys. Quelques années après, il prit le parti de la retraite: il voulut même se démettre du cardinalat; mais Clément X, qui étoit alors souverain pontife, ne voulut jamais y consentir. On peut dire que cette retraite du cardinal de Retz, fut l'action la plus éclatante de sa vie. En se séparant du monde, son premier soin fut d'aquitter les dettes immenses qu'il y avoit contractées. Il vendit généreusement ses deux souverainetés; & ne se réservant que vingt mille livres de rente pour sa subsistance, il abandonna tout le reste de ses revenus pour payer ses créanciers. Il en vint heu-reusement à bout; & après avoir aquitté pour onze cent dix-mille écus de dettes, il se trouva encore en état de créer des pensions pour ceux de ses amis qui en avoient besoin. Ce prélat mourut à Paris, dans l'hôtel de Les-diguieres, le 24 août 1679. Son corps fut porté dans l'abbaye royale de S. Denys en France, dont il a été le dernier abbé. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages; en voici le catalogue. 1. *Avis de M. le coadjuteur, pro-noncé au parlement pour l'éloignement des créatures du cardinal Mazarin, le* 11 *juillet* 1651, in-4°. 2. *Avis désintéressé sur la conduite de M. le coadjuteur*, in-4°. 1651. 3. *Le bon frondeur qui fronde les mauvais fron-deurs, & qui ne flate pas la fronde Mazarine de ceux qui ne sont plus bons frondeurs*, in-4°. 1651. 4. *Apologie de l'ancienne & légitime fronde*, in 4°. 1651. 5. *Le vrai & le faux de M. le prince & de M. le cardinal de Retz*, in-4°. 1652. 6. *Le vraisemblable sur la conduite de M. le cardinal de Retz*, in-4°. 1652. 7. *Les contre-temps du sieur de Chavigni, premier ministre d'état de M. le prince*, in-4°. 1652. 8. *Les intérêts du temps*, in-4°. 1652. 9. *Le Solitaire*, in-4°. 1652. 10. *Avis aux malheureux*, in-4°. 1652. 11. *Le manifeste de M. de Beaufort, par lequel il déclare se joindre à son altesse royale, au parlement & à la ville de Paris*, in-4°. 1652. 12. *L'esprit de paix*, in-4°. 1652. 13. *Lettre d'un bourgeois désintéressé*, in-4°. 1652. 14. *Harangue faite au roi à Compiegne, le* 12 *septembre pour la paix générale*, in-4°. 1652. 15. *Ré-ponse de M. le cardinal de Retz faite au nonce du pape, le* 4 *août*, in-4°. 1653. 16. *Remontrance adressée au roi sur la remise des places maritimes de la France entre les mains des Anglois*, in-4°. 1658. 17. Le plus considé-rable de ses ouvrages sont ses mémoires, qui furent publiées pour la premiere fois en 1717. On les réim-prima avec ceux de madame de Némours en 1731, Amsterdam, 4 *vol. in*-12. Cette édition passe pour la plus belle. Il y en a eu une autre en 1751, qui ne lui est pas inférieure, en 4 petits volumes *in*-12. On y a joint les piéces suivantes, 1. *Procès-verbal de la conférence faite à Ruel*, &c. 2. Lettre présentée au sacré collége de la part du cardinal de Retz pendant sa prison: elle est en latin. 3. *Le courier burlesque de la guerre de Paris*, &c. 4. *Sermon de S. Louis, prononcé par M. J. F. P. de Gondi, à Paris le jour dudit S. Louis, l'année* 1648. 5. *La conjuration de Jean-Louis, comte de Fiesque*: ouvra-ge que M. de Retz composa n'ayant encore que 17 ans. 6. *Avis à M. le cardinal Mazarin, sur les affaires de M.*

le cardinal de Retz. * Extrait de l'avertissement qui se trouve à la tête de la derniere édition citée des mémoires du cardinal de Retz.

☞ GONDIÇAIRE ou GONDIOCH, d'abord général, & ensuite premier roi des Bourguignons. Il fit passer le Rhin à ces peuples en 406 ou 407, s'établit dans les Gaules, & forma dès l'an 413 ou 414, un grand & vaste royaume, qui comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoye, &c. Ce royaume a subsisté pendant plus d'un siécle sous cinq rois, dont Gondicaire fut le premier. Il eut plusieurs guerres contre les Romains, & fut défait par le général Aëce l'an 435. Quelquefois vaincu, plus souvent vainqueur, il les força d'implorer son secours contre ceux-mêmes qu'ils avoient armés contre lui, c'est-à-dire contre les Huns. La république romaine, pour l'engager dans son alliance ou pour l'y affermir, lui donna le titre de maître de la milice. Gondicaire envoya des troupes au secours des Romains contre Attila; mais il ne se trouva pas en personne à la bataille donnée l'an 451, ainsi il n'y fut point tué, comme le prétendent quelques modernes. L'an 456, Gondicaire & son fils aîné Chilperic, tous deux rois de Bourgogne, marcherent contre Riciaire, roi des Suéves, qui fut battu & fait prisonnier. Gondicaire revint dans ses états, ne s'occupa qu'à y maintenir la paix & le bon ordre, & y donna tous ses soins, faisant observer les loix & fleurir la religion, à laquelle il fut toujours très-attaché. Son regne fut d'environ 50 ans, depuis l'an 413, jusqu'à l'an 463. Nous avons une preuve certaine qu'il vécut jusqu'en cette année, car il s'adressa au pape Hilaire au sujet du trouble causé par l'ordination d'un évêque de Die, que S. Mamert évêque de Vienne avoit faite, au préjudice de Léonce archevêque d'Arles. Gondicaire laissa quatre fils, *Chilperic*, *Gondebaud*, *Godegisele*, *Godomar*, entre lesquels son royaume ne fut point partagé après sa mort. Aucun auteur ancien n'a parlé de ce prétendu partage. Chilperic l'aîné succéda à son pere. * *Liste chronologique & historique des rois de Bourgogne*, dans l'art de vérifier les dates, p. 574.

GONDIODE, GONDIUQUE ou GONDTHEUQUE, femme de *Clodomir*, fils de *Clovis*, roi d'Orléans, fut mere de *Thibaud*, de *Gontier* & de saint *Cloud*. Clotaire tua les deux premiers, & l'on ne put sauver de cette exécution barbare que le dernier qui se fit prêtre, & mourut saintement. Quelques généalogistes assurent qu'après la mort de Clodomir, l'an 524, le même Clotaire I épousa *Gondiuque*; mais qu'il n'en eut point d'enfans. * Gregoire de Tours. Aimoin. Du Tillet. Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

GONDOMADE & VADOMAIRE, freres & rois des Allemans, firent souvent des courses dans les Gaules, dont ils étoient voisins, vers l'an de J. C. 354. L'empereur Constance qui regnoit alors, marcha contr'eux la même année, & ayant inutilement tenté de passer le Rhin, il traita avec ces barbares après une seconde guerre. La paix fut observée quelque temps pendant la vie de Gondomade; mais lorsqu'il eut été tué, ses sujets se joignirent aux autres Allemans pour faire la guerre aux Romains. * Amm. Marcell. *l.* 14 & 16.

GONDRECOURT, bourg de Lorraine, dans le duché de Bar, sur l'Ornain près de sa source, à huit lieues de Saint-Mihel, du côté du midi. * Mati, *dict.*

GONDRIN, ville de France, à quatre lieues de Condom, connue par le nom qu'elle a donné à une ancienne maison, dont le véritable nom est Pardaillan, qui tire son origine de la ville de ce nom dans l'Armagnac où elle a le titre de premiere baronie. PONS de Pardaillan, seigneur de Gondrin, vivoit en 1070, & épousa *Navarre* de Lupé. Nous ne rapporterons sa postérité que depuis.

I. BERNARD, seigneur de Pardaillan & de Gondrin, qui vivoit en 1230, & accompagna le roi saint Louis au siége de Tunis en Afrique. La tradition porte qu'il tua un Maure à la tête de l'armée, & que de-là vient qu'il somma ses armes d'une tête de Maure. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, ODET, qui suit.

II. ODET seigneur de Pardaillan, & de Gondrin, se trouva en 1276, aux états d'Armagnac & de Fezenzac, où le comte Bernard dressa des coutumes pour ses états: elles portent, *de consensu & assensu expresso nobilium dominorum Odonis de Pardaillano & Bartholomæi de Callaveto.* Il épousa *Claire* de l'Isle, dont il eut ODET II, qui suit; *Bernard*, seigneur de Monsguel; *Bertrand*, seigneur de Beauregard, qui eut des enfans; *Mabille*, alliée à *Pierre*, seigneur de Pujols.

III. ODET de Pardaillan II du nom, seigneur de Gondrin & de la Mothe, fit hommage au comte d'Armagnac en 1328, & donna des coutumes à la ville de Gondrin. Il épousa *Marguerite* de Biran, dont il eut HUGUES, qui suit.

IV. HUGUES de Pardaillan, seigneur de Gondrin, de la Mothe, &c, reçut l'hommage de plusieurs seigneurs ses vassaux, & des consuls de Pardaillan, de Gondrin, de Cazenave, & de la Mothe. Il épousa *Brune* de Montaut, dont il eut ODET III du nom, qui suit; & HUGUES, qui a continué la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné.*

V. ODET de Pardaillan III du nom, seigneur de Gondrin, &c, plaida toute sa vie contre la maison de Castillon. Il épousa *Esclarmonde* de Bengue, dont il eut ODET IV, qui suit.

VI. ODET de Pardaillan IV du nom, seigneur de Gondrin, &c, servit Jean comte d'Armagnac, en la guerre qu'il eut contre Gaston Phœbus, comte de Foix. Le comte d'Armagnac fut défait, & pris prisonnier, avec le seigneur de Gondrin, & plusieurs autres seigneurs, dans le combat qui fut donné vers l'an 1361, selon Froissard, & donna un million de livres pour se racheter lui & ses barons. Il avoit épousé en 1360, *Jeanne* d'Aucion, fille de *Pierre*, seigneur de Larrumieu, dont il n'eut point d'enfans, & institua son héritier *Odet* de Pardaillan, son cousin germain.

V. HUGUES de Pardaillan, fils puîné de HUGUES de Pardaillan, seigneur de Gondrin, & de *Brune* de Montaut, épousa *Paule* de Montpezat, dont il eut ODET V du nom, qui suit.

VI. ODET de Pardaillan V du nom, seigneur de Gondrin, &c, après la mort d'*Odet* IV, son cousin, fit son testament le 26 novembre 1401, & fonda la chapelle de sainte Catherine d'Eause. Il épousa 1. *Agnès* de Castillon, fille de *Foulques* vicomte de Castillon, morte sans enfans: 2. *Anne* de Goualard, fille de *N.* seigneur de Goualard, premier baron de Condomois, dont il eut BERTRAND, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Jean*, seigneur de Verdusan; & autre *Jeanne* de Pardaillan.

VII. BERTRAND de Pardaillan, seigneur de Gondrin, de la Mothe, &c, épousa *Bourguine* de Castillon, fille unique & héritiere de *Pons* III du nom vicomte de Castillon en Medoc, & de *Jeanne* de Montesquieu, à la charge de porter le nom & les armes de Castillon. Par ce mariage les biens de cette maison passerent en celle de Pardaillan Gondrin, & les procès qui avoient duré pendant plus de 80 ans, furent terminés. De cette alliance sortirent PONS, dit *Poncet* de Pardaillan, de Castillon, seigneur de Gondrin, qui suit; 2. *Pons*, seigneur de la Mothe-Gondrin, qui épousa en 1471, *Marguerite* d'Ornesan, qui a fait la branche des seigneurs de la Mothe-Gondrin, qui subsiste encore: le seigneur de la Mothe-Gondrin, gouverneur & lieutenant général pour le roi en Dauphiné, dont Varillas fait une honorable mention, & qui fut assassiné par les huguenots, étoit de cette branche: 3. *Amanieu* de Pardaillan, seigneur de Caumort, qui épousa *Agnès* de Las, & a fait la branche des seigneurs de Caumort, de Dufort, Bonas, de Las, & de la Barthe; 4. *Bourguine*, mariée à *Jean* de Vilheres, seigneur de la Graulas & de Mouschan; & 5. *Clarmontine* de Pardaillan, mariée à *Jean* de Ver-

nede, seigneur d'Arblade & de Contal, &c.

VIII. Pons, dit *Poncet* de Pardaillan-de-Castillon, seigneur de Gondrin, vicomte de Castillon, &c, fut tué l'an 1451, en un combat contre les Anglois près de Bourdeaux, *certando pro republica obdormivit in prælio*, dit un titre de la maison. Il épousa en 1441, *Isabeau* de Lomagne, fille de *Geraud*, seigneur de Fiemarcon, & de *Cecile* de Peurilles, fille du vicomte de Rode en Catalogne. De cette alliance vint Jean I du nom, qui suit.

IX. Jean de Pardaillan-de-Castillon I du nom, seigneur de Gondrin, vicomte de Castillon, &c, eut de grands procès contre Jean de Foix, seigneur de Candale, & contre ses oncles; donna la seigneurie de Busca à Jean de Cassagnet, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus à la guerre, à la charge de lui rendre hommage d'une paire de gands. Les consuls de Gondrin lui prêterent serment de fidélité, & plusieurs seigneurs lui firent hommage. Il fit long-temps la guerre; fit son premier testament en 1477, en partant pour la guerre de Bourgogne, après la mort du dernier duc Charles; & le second en 1487. Il avoit épousé 1. *Marie* de Riviere, fille de *Bernard*, vicomte de Labatut: 2. *Marie* d'Aspremont, fille du vicomte d'Orthez. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Jean* de Pardaillan-de-Castillon, seigneur de Gondrin, &c, mort sans laisser de postérité de *Jacquette* de Bazillac; Arnaud, qui suit; *Marguerite*; *Agnès*; & *Isabelle* de Pardaillan. Du second lit vint *Jean* de Pardaillan, mort jeune.

X. Arnaud de Pardaillan-de Castillon, seigneur de Gondrin, vicomte de Castillon, &c, chevalier de l'ordre du roi, fut un des grands capitaines de son temps. Il commanda 4000 Gascons & 1000 chevaux, que le roi Louis XII envoya à Jean d'Albret roi de Navarre, l'an 1514, pour aller contre les Espagnols. Trois ans après il fut envoyé par le roi François I au roi de Danemarck, avec un secours de 2000 hommes, pour combattre en son armée contre le roi de Suede: le combat fut donné sur la glace. Les François abandonnés des Danois, se battirent avec toute la valeur & la fermeté possible, & ne quitterent que lorsqu'ils furent accablés par le nombre. Il épousa *Jacquette* d'Antin, fille d'*Arnaud* baron d'Antin, Bonnefons, &c, & de *Catherine* de Foix, dont il eut Antoine, qui suit; *Gui*, qui épousa l'héritiere de Viela; *Bertrand*, abbé; & *Marguerite*, alliée à *Carbon* de Lupé.

XI. Antoine de Pardaillan, seigneur & baron de Gondrin, de Pardaillan & de Montespan, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, lieutenant de la compagnie du roi de Navarre, gouverneur & sénechal d'Albret, fit la guerre toute sa vie en Italie, où il fut pris à Pavie, puis contre les huguenots. Il alla au siége de la Rochelle, secourut avec sa compagnie de gendarmes, & quantité de gentilshommes, & autres vassaux qu'il avoit assemblés, la ville de Toulouse surprise par les huguenots. Les mémoires de Montluc parlent de lui fort avantageusement, de sa noblesse & de son courage. Il épousa l'an 1521 *Paule* d'Espagne, dame de Montespan, fille & héritiere d'*Arnaud* d'Espagne, seigneur de Montespan, & de *Magdelêne* d'Aure. L'auteur de la vie des Bourbons fait sortir cette maison d'Espagne-Montespan, de celle d'Aragon. Dupleix la confond avec celle de Castille, dont étoit Alfonse d'Espagne, gouverneur de Languedoc & de Guyenne, & Louis d'Espagne, son fils, couronné à Avignon par Clément VI roi de Majorque. Voici ce qu'en dit Joinville en la vie de S. Louis, *c.* 32. » En cette bataille se montra vertueux & hardi messire » Arnaud de Cominge, vicomte de Couserans, dont » j'ai ci-devant parlé, pour cuider secourir le comte, & » portoit icelui de Cominge, une banniere, & ses armes étoient d'or à un fond de gueules, lesquelles, » comme depuis il m'a conté, qui avoient été données » à ses prédécesseurs, qui portoient le surnom d'Espagne anciennement, par le roi Charlemagne, pour les » grands services qu'eux vicomtes de Couserans lui » avoient faits, lui étant en Espagne, contre les infidéles ». Il y a néanmoins grande apparence que Léon d'Espagne, vicomte de Couserans, comte de Paillas en Catalogne, dont parle M. de Marca dans son histoire de Bearn, & qui est le chef de la maison de Montespan, dont il épousa l'héritiere, sortoit de celle de Castille, puisqu'il portoit les mêmes armes que le comte d'Armagnac, qui sortoit des rois de Castille. Les ducs de Cardonne, princes d'Espagne, les ont toujours regardés comme leurs parens. D'ailleurs les alliances de cette maison avec les plus grandes maisons de ce temps, en sont une grande preuve. *Arnaud* d'Espagne, épousa *Philippe* de Foix; & par ce mariage il se trouvoit beau-frere de *Jacques* roi de Majorque, second fils du roi d'Aragon, lequel avoit épousé *Sclarmonde*, sœur de sa femme. Ses autres belles-sœurs furent mariées, l'une à *Aimeri* V, comte de Narbonne; l'autre à *Esquivat* comte de Bigorre. *Matthieu* d'Espagne, épousa en 1461 *Catherine* de Foix, dont il eut un fils, qui épousa *Marie* d'Aure, vicomtesse d'Aster, fille de *Jean*, vicomte d'Aster, & de *Jeanne* de Foix, laquelle étoit fille de *Gaston* comte de Foix, & de *Leonor* d'Aragon, reine de Navarre. Outre ces alliances illustres les guerres que cette maison d'Espagne a eues en son propre nom contre le roi d'Aragon, pour le comté de Paillas en Catalogne, qui sont décrites dans M. de Marca, prouvent suffisamment sa grandeur. Le comte de Foix soutenoit le parti d'Arnaud d'Espagne; & le roi de France, à la priere de l'Aragonois, arrêta les armes d'Arnaud d'Espagne-Montespan, & fit conclure une tréve de 50 ans. Du mariage du seigneur de Gondrin & de *Paule* d'Espagne sortirent Hector, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Michel* de Narbonne, fils d'*Aimeri* de Narbonne, & d'*Anne* de Lomagne; *Catherine*, mariée à *Michel* de Faudoas; *Françoise*, femme de *Corbon*, baron de Lau; *Antoinette*, & *Jacquette*, religieuses; & *Magdelêne* de Pardaillan, morte sans alliance.

XII. Hector de Pardaillan, seigneur de Gondrin, Antin & Montespan, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, servit sous cinq rois, Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV. Il servit d'abord en Allemagne, où il commandoit cent chevaux-légers au voyage de Mariembourg, où il fut lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de son pere; fit ensuite la guerre en Piémont, Dauphiné, & Guienne contre les huguenots, où il défit le comte de Curson qui les commandoit, lequel y fut tué avec deux de ses freres, & toute la cavalerie huguenote taillée en piéces; le seigneur de Montespan y fut blessé au visage. Henri III le fit chevalier du S. Esprit en 1585. Il épousa en 1561 *Jeanne*, dame d'Antin, fille unique & héritiere d'*Arnaud*, baron d'Antin, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & sénéchal de Bigorre, & d'*Anne* d'Andouins, fille de *Gaston* d'Andouins, & de *Jeanne* de Levis. Il mourut en 1611, & sa femme en 1610, ayant vécu 49 ans ensemble: ils sont enterrés à Bonnefons, & eurent pour enfans Antoine-Arnaud, qui suit; & *Paule*, mariée à *Louis* de Voisins, marquis d'Ambres, vicomte de Lautrec.

XIII. Antoine-Arnaud de Pardaillan & de Gondrin, marquis de Montespan & d'Antin, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, premier maréchal de camp de ses armées, lieutenant général au gouvernement de Guienne, & gouverneur d'Agenois & de Condomois, leva des troupes à ses dépens, & fit toujours la guerre aux huguenots, jusqu'à l'abjuration du roi Henri IV qu'il suivit en Franche-Comté, & au siége de la Fere; après quoi, il eut le commandement de l'armée de la frontiere de Picardie; où, après avoir jetté du secours dans Montreuil, il battit avec le maréchal de Biron, le marquis de Varambon, gouverneur d'Artois, qui commandoit les troupes espagnoles. Il joignit le roi devant la ville d'Amiens, que sa ma-

jesté avoit assiégée, & y fut blessé à la tête, faisant la fonction de sa charge de premier maréchal de camp. De-là il passa en Savoye avec le roi, qui en quittant l'armée, lui laissa le commandement jusqu'à la paix. S'étant ensuite retiré dans ses terres, il battit l'arriere-garde du marquis de la Force. Ce fut en sa faveur que le roi Louis XIII érigea les terres de Montespan & d'Antin en marquisats l'an 1612 & 1615, & il fut nommé chevalier des ordres du roi l'an 1619. Il mourut à S. Leger, près de Montfort-l'Amauri, l'an 1624, après avoir établi des Capucins à Gondrin. Il épousa 1. *Marie* du Maine, fille unique & héritiere de *Jean*, seigneur d'Escandillac, & de *Philippe* de Fumel : 2. *Paule* de Saint-Lari, sœur de *Roger*, duc de Bellegarde, pair & grand écuyer de France. Ses enfans du premier lit furent, *Anne*, mariée à *Henri* d'Albret, baron de Miossens, &c; & *Jeanne*, alliée à *Henri-Gaston* de Foix, comte de Rabat. Ceux du second lit furent, 1. *Hector*, mort jeune; 2. *Jean-Antoine* de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, duc de Bellegarde, grand-maître de la garderobe du roi, lieutenant général en Guienne, mort le 21 mars 1687, âgé de 85 ans, sans laisser de postérité de *Marie-Anne* de Saint-Lari, sa cousine germaine, morte le 11 mai 1715 en sa 94 année; 3. ROGER HECTOR, qui suit; 4. *César-Auguste*, marquis de Termes, premier gentilhomme de la chambre de Gaston de France duc d'Orléans, qui eut des enfans de *Françoise* du Faur-de-Tarabel sa femme, dont il ne resta qu'une fille mariée au marquis de Cardaillac; 5. *Henri*, mort jeune; 6. *Jean-Louis*, marquis de Savignac, qui d'*Anne* de Beon, sa seconde femme, a laissé pour fils unique, *Louis* comte de Gondrin, qui a épousé en secondes noces *Felice* de Crussol-Montalez; 7. *Anne*, chevalier de Malte; 8. *Louis-Henri*, archevêque de Sens, mort le 19 septembre 1674; *Anne-Paule*, morte jeune; 10. *Marie-Claire*, alliée le 26 octobre 1645, à *Pierre* Bouchard d'Esparbez de Lussan, vicomte d'Aubeterre; 11. *Louise-Octave*, morte sans alliance en 1690; 12. *Anne-Corisande*, abbesse de Notre-Dame des Prez de Troyes, morte en 1686; & 13. *Angelique*, religieuse.

XIV. ROGER-HECTOR de Pardaillan de Gondrin, marquis d'Antin, &c, chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, épousa *Marie-Christine* Zamet, fille unique & héritiere de *Jean* Zamet, baron de Murat, gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne* de Goth, dame de Rouillac, fille de *Jacques* de Goth, marquis de Rouillac, &c, & d'*Héléne* de Nogaret, sœur de *Jean-Louis*, duc d'Espernon, dont il eut *Roger*, mort à la guerre sans alliance; *N.* tué à sa seconde campagne; *Henri*, tué en duel; & LOUIS-HENRI, qui suit.

XV. LOUIS-HENRI de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, d'Antin, &c, mourut en novembre 1702. Il avoit épousé *Françoise-Athenaise* de Rochechouart, chef du conseil, & surintendante de la maison de la reine Marie-Thérèse, morte le 28 mai 1707, âgée de 66 ans, fille de *Gabriel* de Rochechouart, duc de Mortemar, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre, & gouverneur de Paris, & de *Diane* de Grandseigne, dont il eut LOUIS-ANTOINE, qui suit; & *N.* morte jeune.

XVI. LOUIS-ANTOINE de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, chevalier des ordres du roi, marquis de Montespan, &c, gouverneur d'Orléans, & province d'Orléanois, lieutenant-général des armées du roi, & de la haute & basse Alsace, gouverneur particulier de la ville & château d'Amboise, menin de M. le dauphin, surintendant des bâtimens du roi, arts & manufactures de France, mort à Paris le 2 de novembre 1736, âgé de 71 ans, avoit épousé en 1686, *Julie-Françoise* de Crussol, fille aînée d'*Emanuel* de Crussol, duc d'Uzez, premier pair de France, chevalier des ordres du roi, &c, morte le 6 juillet 1742, dont il a eu LOUIS, qui suit; *Louis-Marie*, mort mousquetaire du roi le 10 juillet 1707; *Gabriel-François-Balthasar*, marquis de Bellegarde, capitaine des vaisseaux du roi, mort le 5 décembre 1719, âgé de 30 ans, sans enfans de *Françoise-Elizabeth-Eugénie* de Verthamon, morte le 13 octobre de la même année 1719, qu'il avoit épousée le 28 janvier 1716. Elle étoit fille unique de *François* de Verthamon, marquis de Breau, commandeur des ordres du roi, & premier président au grand conseil, & de *Marie-Anne-Françoise* Bignon; & *Pierre* de Pardaillan de Gondrin, chanoine de l'église de Paris, puis de Strasbourg, abbé de Monstier-Ramei & de Lire, nommé évêque & duc de Langres, pair de France, en avril 1724, mort dans son diocèse le 2 de novembre 1738, âgé d'environ 41 ans.

XVII. LOUIS de Pardaillan, marquis de Gondrin, colonel d'un régiment d'infanterie, menin de monseigneur le dauphin, brigadier des armées du roi, mourut à Versailles le 5 février 1712, âgé de 23 ans 7 mois. Il avoit épousé le 25 janvier 1707, *Marie-Victoire-Sophie* de Noailles, fille de *Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & de *Marie-Françoise* de Bournonville. Elle a pris une seconde alliance le 22 février 1723, avec *Louis-Alexandre* de Bourbon légitimé de France, comte de Toulouse, duc Damville, pair & amiral de France, &c, ayant eu de son premier mariage LOUIS, qui suit; *Antoine-François*, vice-amiral de France du Ponant, mort à Brest le 24 avril 1741, dans la trente-deuxiéme année de son âge, sans enfans de mademoiselle Carbonnel de Canisy, qu'il avoit épousée au mois d'avril 1737, & *Charles-Hippolyte*, seigneur de Moncontour, mort en bas âge.

XVIII. LOUIS de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, connu sous le nom de *duc d'Epernon*, né le 9 novembre 1707, fut fait au mois d'avril 1721, gouverneur de l'Orléanois, & pays en dépendans, en survivance du duc d'Antin, son aïeul, & obtint aussi en même temps la survivance de la charge de surintendant des bâtimens du roi, arts & manufactures de France : mais depuis cette charge a été supprimée au mois d'août 1726. Le 20 février 1743 il fut fait maréchal des camps & armées du roi. Le duc d'Antin, son aïeul, se démit en sa faveur de son duché-pairie le 19 juin 1722, & il fut fait colonel du régiment royal la Marine, au mois de février 1727. Il est mort à Paris le 9 décembre 1743, âgé de 36 ans. Il a eu de *Françoise-Gironne* de Montmorency-Luxembourg, qu'il avoit épousée le 9 octobre 1722, fille de *Charles-François-Frederic* de Montmorency-Luxembourg, duc de Luxembourg, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie, &c, & de *Marie-Gilonne* Gillier sa seconde femme, nommée dame du palais de la reine le 27 avril 1725, une fille née au mois d'avril 1725, religieuse à l'abbaye de Fontevrault; LOUIS de Pardaillan, marquis de Gondrin, qui suit; & une seconde fille, née à Versailles, le 3 d'octobre 1729. * La généalogie de cette maison se trouve plus amplement traitée dans la nouvelle *histoire des grands officiers de la couronne*, *tome 5*, *p. 174*. Elle porte d'*argent à 3 fasces ondées d'azur*.

XIX. LOUIS de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur & lieutenant-général de l'Orléanois, gouverneur particulier des ville & château d'Amboise, né le 15 février 1727, est mort à Bremen, la nuit du 13 au 14 septembre 1757. Sa branche & sa pairie sont éteintes en lui.

GONDRIN (Louis-Henri de Pardaillan de) fils d'*Antoine-Arnaud*, marquis de Montespan & d'Antin, seigneur de Gondrin, viceroi de Navarre, capitaine des gardes du corps de Henri IV, chevalier de l'ordre du saint Esprit, & de *Paule* de Saint-Lari de Bellegarde, sœur de *Roger*, duc de Bellegarde, grand écuyer de France, né en 1620 au château de Gondrin, diocèse d'Auch

d'Auch, fit ses études au collége de la Flèche. Il alla fort jeune à Paris, où il recommença sa philosophie dans l'université, & étudia pendant trois ans en théologie dans les écoles de Sorbonne. *Octave* de Bellegarde, archevêque de Sens, son cousin, le demanda & l'obtint de la reine régente pour coadjuteur en 1644, dans le temps qu'il se disposoit à prendre les degrés. Il prit possession de cet archevêché le 16 août 1646, & le gouverna avec beaucoup de soin jusqu'au 20 septembre 1674, qu'il mourut âgé de 54 ans, comme le portent son épitaphe & l'inscription qui se lit à l'abbaye de Chaulnes, où est son cœur. Ce prélat étoit le cent-cinquiéme évêque de Sens. Il interdit les Jésuites, & leur fit observer par tout son diocèse cette interdiction pendant 25 ans, c'est-à-dire, tout le temps qu'ils refuserent de se soumettre à ses ordonnances. Ses successeurs ont levé l'interdit après qu'ils s'y sont soumis. Il défendit avec beaucoup de zèle les intérêts de l'église & de l'épiscopat en toutes occasions, dans les assemblées du clergé, & auprès de toutes les puissances, aux dépens de ses propres intérêts. M. de Gondrin signa le 28 mars 1654, la lettre de l'assemblée du clergé au pape Innocent X, où les prélats reconnoissoient que les cinq propositions étoient de Jansénius, & il signa aussi celle de l'assemblée aux autres évêques, où il étoit marqué que cela ne pouvoit être mis en doute. On remarque aussi sa signature à la lettre que l'assemblée écrivit le 2 septembre 1656, au pape Alexandre VII, qu'il accorda, après quelques difficultés, qu'on leva si bien, qu'il avoua qu'il se croyoit obligé en conscience à signer; & il signa aussi le formulaire sans distinction ni explication; mais croyant devoir avoir quelque égard pour ceux qui n'étoient pas aussi-bien persuadés que lui de l'obligation de souscrire au formulaire, il souhaita qu'on leur laissât passer la distinction *du fait & du droit*, s'ils faisoient profession de condamner la doctrine des cinq propositions; & ce fut pour cette raison qu'il se joignit aux quatre évêques, & qu'il écrivit à Clément IX, qu'il étoit nécessaire de séparer la *question de fait* d'avec *celle de droit*, qui étoient confondues dans le formulaire dressé pour la condamnation des cinq propositions attribuées à Jansénius. On peut voir ailleurs comment les quatre évêques d'Alet, de Pamiers, d'Angers, & de Beauvais sortirent des affaires qu'on leur avoit suscitées au sujet du formulaire, & demeurerent dans leurs siéges; & comment la paix fut alors rendue à l'église de France. Après être sorti de tous ces embaras, il se tint dans son diocèse, & s'y occupa sans relâche aux devoirs de sa charge. Il a donné plusieurs ordonnances pastorales sur les principaux points de la discipline ecclésiastique, & les principales matieres de la morale chrétienne. Il fut un des premiers évêques qui censurerent l'apologie des casuistes. Il travailla & fit travailler à la réfutation des maximes qu'il avoit condamnées. Il mourut en son abbaye de Chaulnes, qui est dans le diocèse de Sens: son cœur y est resté, & son corps a été porté dans la cathédrale & mis à côté du grand autel, dans le tombeau d'*Octave* son prédécesseur. * *Mémoire manuscrit*. On dit que la traduction des épîtres choisies de saint Gregoire le Grand, imprimée à Paris en 1676, *in*-12, est de M. Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens, & qu'elle a seulement été publiée par Jacques Boileau, alors doyen de Sens.

☞ GONDULFE, l'un des plus grands évêques d'Angleterre, à la fin du XI siécle, & au commencement du XII, naquit dans le Vexin, au diocèse de Rouen. Il eut pour pere Hathegouin, & pour mere Adelesie. Après avoir pris dans le lieu de sa naissance la premiere teinture des lettres, il alla à Rouen continuer ses études, & y fit autant de progrès qu'on en pouvoit faire alors. Le desir de servir Dieu d'une maniere particuliere le porta à entrer dans le clergé de la cathédrale. Sa sagesse & sa vertu lui concilierent l'amitié de l'archidiacre Guillaume, depuis archevêque, qui le fit connoître à l'archevêque Maurille. Celui-ci prit Gondulfe en une affection singuliere: il voulut le loger chez lui, & l'avoir pour commensal. Un jour Gondulfe s'entretenant de discours de piété avec l'archidiacre, ils convinrent d'entreprendre par esprit de pénitence le pélerinage de Jérusalem. Ils le firent presque toujours à pied, & y essuyerent d'extrêmes fatigues. Au retour se trouvant en mer en un danger éminent, ils firent vœu d'embrasser la vie monastique, s'ils échapoient à ce péril: aussitôt le calme succeda à la tempête. Gondulfe étant arrivé à Rouen, se hâta de satisfaire à son vœu. Il se rendit au monastere du Bec, alors gouverné par le B. abbé Hellouin, & le célebre Lanfranc, prieur de la maison. La même année la providence y amena le B. Anselme, aussi dans le dessein d'entrer en religion. C'étoit par conséquent en 1059. Gondulfe & Anselme y contracterent l'amitié la plus chrétienne & la plus tendre, qui ne souffrit jamais aucune altération, & qu'ils entretinrent par un commerce de lettres, lorsqu'ils se trouverent séparés l'un de l'autre. Lanfranc eut une affection particuliere pour Gondulfe: il voulut l'avoir auprès de lui, lorsqu'il fut fait abbé de S. Etienne de Caen vers 1063; & lorsqu'il fut devenu archevêque de Cantorbéri en 1070, il l'appella en Angleterre, & se déchargea sur lui du soin de son temporel. L'église de Rochester ayant perdu son évêque au mois de juillet 1076, Lanfranc jetta les yeux sur Gondulfe pour remplir ce siége vacant. Après en avoir conferé avec des personnes éclairées qui approuverent son dessein, il écrivit au roi pour avoir son consentement. Gondulfe vint lui-même en Normandie remettre au roi la lettre de Lanfranc, & lui rapporta le consentement que le prince donnoit à son élévation, sans être informé qu'il fût question de lui. Il fut sacré dans la cathédrale de Cantorbéri, le 19 de mars, qui étoit le troisiéme dimanche de carême de l'année 1077. Gondulfe trouva l'église de Rochester dans un état déplorable: elle n'avoit pour lors que cinq chanoines qui manquoient même du nécessaire. Il substitua des moines en leur place, & en peu de temps il y en assembla cinquante ou soixante, qui y vivant dans une exacte régularité, s'y virent dans l'abondance de toutes choses, de sorte que l'église de Rochester ne tarda pas, sous son gouvernement, à reprendre sa premiere splendeur. Aidé des libéralités de Lanfranc, Gondulfe entreprit de rebâtir son église cathédrale, avec tous les édifices nécessaires pour loger sa nombreuse communauté, & l'exécuta en peu d'années. Il gouverna pendant près de quatre ans l'archevêché de Cantorbéri, depuis la mort du B. Lanfranc, jusqu'à l'élection d'Anselme, abbé du Bec. Gondulfe eut toujours à cœur de donner à ceux avec qui il vivoit l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Sa piété étoit tendre, solide, affective. Elle le portoit à célébrer deux messes par jour, dont la seconde étoit toujours des morts. C'étoit un usage assez commun en son siécle. Il avoit un soin particulier de nourir les pauvres, & de secourir les malheureux. Sa vénération pour les saints lui faisoit prendre une singuliere satisfaction à lever de terre, ou à transférer leurs reliques; de sorte qu'on s'adressoit préférablement à lui lorsqu'il se présentoit de semblables cérémonies. La sainteté de sa vie étoit si généralement reconnue, & l'avoit rendu si respectable, que le roi Guillaume *le Roux*, qui n'avoit que de la dureté pour presque tous les autres évêques de ses états, honoroit Gondulfe jusqu'au point de lui donner sa confiance, & d'enrichir son église, tandis qu'il dépouilloit les autres. On sait tout ce que S. Anselme eut à souffrir pendant son épiscopat, tant de la part des deux rois Guillaume *le Roux* & Henri I, que de celle des évêques politiques ses collegues. Gondulfe se comporta avec tant de prudence en ces temps critiques & orageux, qu'il fut toujours fidéle & étroitement attaché au saint archevêque, sans offenser ses adversaires. L'autorité qu'il s'étoit acquise parmi le clergé & le peuple, prévint les troubles qui étoient sur le point d'éclater lorsqu-

que Henri I voulut monter sur le trône après la mort du roi Guillaume son frere, & il contribua plus que personne à affermir la couronne sur la tête du nouveau roi. Aussi Henri & la reine Mathilde son épouse avoient-ils pour le saint prélat une estime & un respect tout particulier. La reine l'appelloit souvent à sa cour, pour se procurer la satisfaction de jouir de ses pieux entretiens. Elle voulut que le prince qu'elle mit au monde fût baptisé de sa main, & qu'il le levât lui-même des fonts du baptême. Gondulfe ne profita de tant de faveur, que pour le bien du monastere de sa cathédrale, & celui d'un autre monastere qu'il avoit bâti & fondé pour des filles à Mellingue dans son diocèse : lieu champêtre & desert, mais qu'il convertit en une espece de ville fort grande & bien peuplée. Ce saint prélat mourut sur le cilice le 8 mars 1108, qui étoit le troisiéme dimanche de carême, le même jour auquel il avoit été sacré évêque, trente-un ans auparavant, moins onze jours. Il étoit âgé d'environ 85 ans. Au bout de quelques années un moine du monastere de la cathédrale de Rochester même, écrivit sa vie, qui est imprimée au deuxiéme volume de l'*Anglia sacra*. C'est de cet écrit que l'auteur cité ci-après a extrait ce qu'il en rapporte. Le principal usage que Gondulfe fit de son savoir, fut de corriger les anciens livres, & en particulier ceux de l'écriture sainte. On a encore aujourd'hui une grande bible en parchemin, & en assez beaux caracteres à deux colonnes, dont la premiere partie annonce au frontispice que c'est l'ouvrage de Gondulfe évêque de Rochester, en ces termes : *Prima pars bibliæ, per bonæ memoriæ Gundulphum Roffensem episcopum.* Le prélat en fit d'abord présent au monastere de sa cathédrale. Ce manuscrit, après avoir passé par différentes mains, étoit tombé en celles d'Herman Van-Wal, bourguemestre d'Amsterdam. Mais depuis qu'en 1734, il fut vendu à l'enchere, avec les autres livres de ce curieux, on l'a entierement perdu de vue. On trouve deux lettres de Gondulfe parmi celles de S. Anselme. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome IX.

GONET (Jean-Baptiste) religieux Dominicain, natif de Beziers, fit profession vers 1633, âgé de 17 ans, & fut reçu docteur de l'université de Bourdeaux en 1640. Il professa la théologie depuis cette année-là même jusqu'en 1671, qu'il fut fait provincial. En 1675, il reprit sa chaire, qu'il retint jusqu'en 1677. Il composa un cours de théologie qu'il intitula, *Clypeus theologiæ thomisticæ, contra novos ejus impugnatores*, & qui parut en 18 volumes *in-12* à Bourdeaux en 1666, 1670, & à Paris en 1669, en cinq volumes *in-folio* : mais la meilleure édition est celle de Lyon de 1681, aussi en cinq volumes *in-folio*. Il fit aussi une dissertation sur la probabilité, qu'il publia en 1664, à Bourdeaux *in-12*, & un *Manuale Thomistarum, seu brevis theologiæ cursus*, dont il y a eu plusieurs éditions; mais celle de Lyon de 1681, *in-folio*, est la derniere & la plus exacte. Ce savant Dominicain mourut à Beziers le 24 janvier 1681, âgé de 65 ans. * *Biblioth. ord. FF. Prædic.* Bayle, *dict. crit.* Bayle dit que Gonet *fit approuver dans l'université de Bourdeaux les lettres provinciales* ; mais il n'apporte pour toute preuve de ce fait qu'un témoin inconnu à lui-même. Bayle ne devoit pas ignorer que les Jacobins, & une partie de la doctrine de leur école sont tournés en ridicule dans les lettres en question ; & qu'il n'y a pas lieu de croire que Gonet, qui étoit attaché aux sentimens de cette même école, ait voulu faire approuver l'ouvrage d'un écrivain qui s'en déclaroit ouvertement l'adversaire. D'ailleurs, ainsi que l'observe M. Joly dans les remarques critiques sur Bayle, page 391, Gonet attaquoit publiquement les lettres provinciales (de M. Pascal) & leur commentateur Wendrock (M. Nicole) dans le temps même où l'on suppose qu'il sollicitoit en secret pour les faire approuver à Bourdeaux.

GONFALON, *cherchez* GONFANON.

GONFALONIER, chef du gouvernement de Florence, dans le temps que cet état étoit républicain. Il y a encore à Sienne trois gonfaloniers, qui commandent chacun à l'un des trois quartiers de la ville.

GONFALONIER, nom de celui qui porte le gonfanon, ou la banniere de l'église.

GONFANON ou GONFALON, banniere découpée par le bas en plusieurs piéces pendantes, dont chacune se nomme fanon, de l'allemand *Fanen*, qui signifie *une piéce d'étoffe* & *une banniere*. On appelle ainsi les bannieres d'église qui sont portées par les gonfaloniers, lorsqu'il faut lever des troupes pour la défense de l'église & des biens ecclésiastiques. Aux assises du royaume de Jérusalem, (*liv.* 2, *c.* 10) il est parlé de la maniere que le connétable & le maréchal devoient chacun à leur tour porter le gonfanon devant le roi, allant à cheval un jour de cérémonie. * Le P. Menestrier, *de l'origine des armoiries.*

GONGA, ancienne petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmora, à quatre lieues de Rodosto, du côté du midi. * Mati, *dict.*

GONGORA (Louis) né à Cordoue le 11 juillet 1561, & que les Espagnols nomment le prince de leurs poëtes lyriques, étoit fils de dom *François* des Argores, & de dona *Eléonore* de Gongora, issue d'une famille distinguée. Il fit ses études à Salamanque, où il se fit bientôt connoître par son esprit vif & ardent, & par le talent naturel qu'il avoit pour la poësie, à laquelle il s'attacha particulierement. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut fait chapelain du roi, & prébendier dans l'église de Cordoue, où il mourut le 23 mars 1627, en sa 66 année. On a un volume de ses ouvrages *in-4°*, sous le titre d'*Obras de dom Louis de Gongora-y-Argore.* * Saint Evremont, *tome* 5.

Gongora étoit un des plus beaux génies pour la poësie, que l'Espagne eût jamais produit jusqu'alors ; mais par une humeur bien différente de celle des poëtes du commun, il ne se fit connoître qu'après sa mort. On a ramassé ce qu'on a pu trouver de ses ouvrages qui ont été imprimés plusieurs fois *in-4°*. à Madrid, à Bruxelles, & ailleurs. Ils comprennent des sonnets ; des chansons ; des romances ; des dizains, & des letrilles ; quelques piéces de longue haleine ; des vers lyriques ; quelques-uns d'héroïques ; une comédie, & quelques morceaux d'ouvrages commencés. Il n'y a point de poëte de quelque espece que ce soit, auquel, suivant le sentiment de dom Nicolas Antonio, Gongora n'ait pu donner de la jalousie, parcequ'au lieu qu'ils ont partagé entr'eux les excellentes qualités que demande la profession de poëte, il avoit réuni en sa personne toutes ces perfections ensemble avec tant de bonheur, qu'il en porte encore aujourd'hui la qualité de prince des poëtes Espagnols. Sa maniere d'écrire est si nouvelle & si extraordinaire, & il est parvenu à un genre de sublime si particulier, que ses ennemis même n'ont pu lui faire l'injustice de le rabaisser jusqu'à le réduire à l'égal des autres, & qu'ils ont reconnu qu'ils n'avoient personne à lui opposer, soit pour la noblesse, l'élévation, & la force, dans ce qu'il a fait d'héroïque ; soit pour la beauté du génie, la délicatesse & les agrémens qui charment les lecteurs dans ses piéces lyriques ; soit enfin pour le sel, la naïveté, l'enjouement, l'air naturel, & les rencontres ingénieuses qui se trouvent dans ses piéces satiriques & comiques. Il a fait peu d'ouvrages, par rapport à sa grande capacité poëtique ; mais il a fait ce peu avec une exactitude achevée ; & toutes les piéces ausquelles il a eu le loisir de mettre la derniere main, sont limées & fort polies. Il a introduit quantité de mots latins dans sa langue, & il les a employés fort à propos : les Espagnols comptent encore aujourd'hui parmi les obligations dont ils lui sont redevables, celle d'avoir étendu les bornes de leur langue, & de l'avoir enrichie de beaucoup de choses nouvelles. Quelques-uns trouvent que Gongora est tombé dans l'absurdité & dans l'embaras, par l'affectation qu'il a fait paroître pour remplir ses vers de figures, & de

sous les artifices que la rhétorique peut suggérer, & par le fréquent usage des fables qu'il y a fait entrer. M. Rosteau prétend aussi que ce fameux poëte s'est engagé dans un certain style que les Espagnols appellent *culto*, qui veut dire *relevé & poli*, mais qui tombe tout en pointes, en métaphores, & en transpositions, qui pour la plupart sont obscures & difficiles, même aux Espagnols naturels les plus entendus; mais dom Antonio estime que c'est ce caractere extraordinaire qu'il a pris qui fait toute sa distinction & sa principale gloire. On peut dire que la partie dominante de Gongora est le caractere satirique; il n'a pas même épargné les têtes couronnées. Dom Nicolas soutient dans la préface de son excellente bibliothéque, que si cet heureux génie se fût tourné au genre épique, l'Espagne n'auroit pas sujet de porter envie à la Grece pour Homere, aux Romains pour Virgile, ni aux Italiens pour le Tasse. Comme notre poëte a eu beaucoup d'ennemis ou d'envieux, il a eu aussi des défenseurs en grand nombre. Un des premiers & des plus zélés, fut dom Joseph Pellizer de Salazar, qui, quoiqu'encore fort jeune alors, entreprit la défense de ses poësies, & de sa personne, dans un livre en langue vulgaire, qui a pour titre, *Leçons solemnelles sur les ouvrages de dom Louis de Gongora.* Christophe Salazar Mardonès fit la même chose, dans les commentaires qu'il donna en 1636, sur la tragédie de *Pirame & Thisbé* de notre auteur, dont il fit aussi une paraphase avec une défense fort ample; mais personne n'a rendu un service plus signalé à Gongora, que dom Garzia de Salcedo Coronel, qui donna une édition fort correcte de ses grands vers, c'est-à-dire, de tout ce qu'il a fait hors les vers de huit syllabes, & qui les expliqua par de doctes commentaires. C'étoit la premiere édition qu'on eût vu correcte : toutes les précédentes avoient été très-défectueuses, parce que la premiere qui étoit posthume, & remplie de fautes, leur avoit servi de modele; & quoique l'édition de Bruxelles soit belle pour le papier & les caracteres, elle n'est pourtant pas assez fidelement imitée de celle de Salcedo, & il y manque quelques piéces. D. Antonio compte encore parmi ceux qui ont entrepris la défense & la justification du style figuré de Gongora, D. François d'Amaia; D. Martin d'Angulo & Pulgar; Martin Vasques Lirivela; & Jean-François-André Ustatrotz, qui a donné aussi une longue liste de tous ceux qui ont fait les éloges de Gongora. * Nicolas Antonio, *biblioth. scrip. Hisp. tom. 2 : item in præfat. ejusd. operis, pag. 23 : item in tom. 2, biblioth. & alibi non semel.* Rosteau, *mémoires, ou sentimens sur quelques ouvrages qu'il a lus, page 71.*

GONNELIEU (Jérôme de) Jésuite, prédicateur célebre, né à Soissons le 8 septembre 1640, entra dans la compagnie de Jesus le 4 octobre de l'an 1657, & y fit la profession des quatre vœux le 2 février 1674. Après avoir exercé quelques emplois dans sa société, il se livra au ministere de la chaire, & travailla avec zèle au salut des ames. Il mourut à Paris dans la maison professe, le 28 février de l'an 1715. Ses ouvrages, fruits de sa piété & de son zèle, sont : 1. *Les exercices de la vie interieure*, à Paris en 1701, *in-12.* 2. *De la présence de Dieu, qui renferme tous les principes de la vie intérieure*, à Paris en 1703, & en 1709, *in-12.* 3. *Méthode de bien prier*, à Paris en 1710, *in-12.* 4. *Pratiques de la vie intérieure, ou les devoirs de piété que tout chrétien doit rendre à Dieu pour mener une vie chrétienne, & pour se sauver dans le monde*, à Paris en 1710, *in-12.* 5. *Instruction sur la confession & la communion*, à Paris en 1710, *in-12*, & avec l'ouvrage précédent dans l'édition de 1713, à Paris *in-12.* 6. *Le sermon de Notre-Seigneur à ses apôtres, après la cène, avec des réflexions*, à Paris en 1712, *in-12.* 7. *Imitation de Jesus-Christ, traduction nouvelle, avec une pratique & une priere à la fin de chaque chapitre*, à Paris en 1712, *in-8°*, à Nancy en 1712, *in-12*, à Paris en 1736, & plusieurs autres fois réimprimée en divers temps & en différens lieux. On lit dans les *Mémoires de Trévoux*, que les pratiques ou explication de l'imitation ne sont point du pere de Gonnelieu. Cette explication lui feroit honneur; & l'approbation du pere Jean-Joseph Petit-Didier, son confrere, la lui donne. Cette approbation est ainsi exprimée. « La traduction est fidele, & les pratiques & » oraisons sont pleines de lumieres & de l'onction de l'au» teur. Fait à Nancy, le 25 août en 1712, signé, Jean-Jo» seph Petit-Didier, de la compagnie de Jesus. » 8. *Nouvelle retraite de huit jours, à l'usage des personnes du monde & du cloître*, à Paris en 1736, *in-12.* * *Mémoires manuscrits* du pere Oudin, Jésuite.

GONNELLI (Jean) surnommé *l'aveugle de Cambassi*, du nom de sa patrie, lieu proche de Volterre, dans la Toscane. Il entra chez Pierre Tacca, disciple de Jean de Boulogne, sous lequel il fit de grands progrès dans la sculpture. Ayant perdu la vue à l'âge de 20 ans, il sembloit qu'il ne pût plus faire usage de ses talens; cependant, ce qui paroîtra presque incroyable, il hazarda de faire des figures de terre cuite, qu'il conduisit à leur perfection par le seul sentiment du tact ou du toucher : il fit plus : il entreprit de faire de la même maniere des portraits, & en fit un très-grand nombre qui furent trouvés très-ressemblans. On a vu en France celui de M. Hesselin, contrôleur de la chambre aux deniers, & il est fâcheux qu'un morceau aussi singulier ne s'y trouve plus, sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Il serviroit de preuve à ce qu'on vient d'avancer. Gonnelli mourut à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII. * *Voyez* Baldinucci, *notizie de proffes. del Disegno*, à Florence en 1728, *in-4°.* De Piles, *dialogue sur le coloris.*

GONNESSE, bourg de l'isle de France, est au nord de Paris, à trois lieues de cette grande ville, à laquelle il fournit du pain fort renommé. * Baudrand.

GONNEVILLE (***) gentilhomme Normand, étant parti de la ville de Honfleur, pour aller aux Indes orientales l'an 1503, fut jetté par la violence des vents dans la partie orientale des terres, que l'on appelle *Australes.* Ce capitaine, après avoir remarqué la qualité du terroir, & les mœurs des habitans, prit résolution de s'en retourner en Normandie; & pour autoriser sa découverte, il emmena avec lui un des fils du roi de ce pays; mais par malheur il tomba entre les mains d'un corsaire Anglois, à la vue de l'isle de Jersei, proche des côtes de Normandie, où il rendit ses plaintes au siége de l'amirauté. Il y joignit une déclaration de son voyage, datée du 19 juillet 1505, qui porte entre plusieurs particularités, que ce pays, qu'elle nomme *les Indes méridionales*, est très-fertile; que les habitans y sont dociles, & peu sauvages; & que chaque canton a son roi. * *Description de la terre Australe, imprimée à Paris.*

GONON (Benoît) de Bourg en Bresse, moine Célestin depuis l'an 1608, passa presque toute sa vie dans une retraite profonde, où il parut un homme de prieres, & ne se délassa que par plusieurs ouvrages qu'il composa, & dont la plus grande partie a été imprimée. En 1625 il donna *in-folio* à Lyon un recueil latin des vies & des maximes des Peres d'occident, en sept livres, avec quelques vies des solitaires d'orient. En 1637 il fit imprimer dans la même ville *in-4°*, *Chronicon Deiparæ Virginis Mariæ* : c'est un recueil où il y a bien des faits & bien des miracles qui demanderoient d'autres garants. La même année il fit paroître *in-12* dans la même ville, son *verger de la sainte Vierge*, en latin, dans lequel il fait à la sainte Mere de Dieu beaucoup d'applications des passages & des figures de l'ancien testament. En 1635 il avoit donné au même lieu une *histoire de l'Eucharistie*, en latin; & dans la même langue, *Schola Sanctorum Patrum.* C'est un recueil de maximes des Peres pour la vie spirituelle, *in-8°.* Le pere Gonon a donné en françois une *histoire & miracles de N. D. de bonne nouvelle aux Célestins de Lyon*, à Lyon chez Guyard en 1639, *in-12.* 2. *Les illustres Pénitens*

& charitables envers les pauvres, avec l'histoire de Cariton, en 1641, *in-12*, à Lyon. 3. *La chasteté récompensée, ou l'histoire des sept pucelles*, à Bourg en Bresse, en 1643, *in-8°*. 4. *Histoires véritables & curieuses, où sont représentées les aventures étranges des personnes illustres*, à Lyon en 1644. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste dans l'*histoire latine des Célestins de la congrégation de France, par le* P. Becquet, *in-4°. page* 205.

GONSALVE ou GONDISALVE (Martin) Espagnol, qui vivoit l'an 1359, étoit devenu si extravagant, qu'il publioit qu'il étoit frere de saint Michel; & que Dieu lui conservoit la place que Lucifer avoit perdue par sa chute. Il se vantoit d'être la premiere vérité, l'échelle du ciel, & celui qui devoit venir combattre l'Antechrist. L'archevêque de Tolede n'ayant pu le guérir de sa folie, le condamna à être brulé. * Sponde, *A. C.* 1359, *n.* 4.

GONSALVE DE CORDOUE, *cherchez* CORDOUE.

GONTAUT, *cherchez* BIRON.

GONTHERE ou GUNTHERUS, moine de l'ordre de Cîteaux, dans le monastere de Parisis, au diocèse de Basle, vivoit dans le XIII siécle, & mourut le 11 mars 1223. On a de lui *Historia Constantinopolitana sub Balduino, circa annum Domini* 1203, que Canisius a donnée au tome V de ses *antiquæ lectiones*. Gonthere a composé cette histoire sur ce qu'il avoit appris de son abbé nommé Martin, qui s'étoit trouvé à la prise de Constantinople par les François. * Bellarmin, *de script eccles.* Vossius. Charles de Visch Le Mire. Possevin. Canisius, *t. V. antiq. lect. 1 partie, pag.* 358-393.

GONTHAIRE, ou GONTIER, second fils de CLODOMIR, roi d'Orléans, & de *Gondioque*, fut élevé avec ses freres *Thibaud* & *Cloud*, auprès de sainte *Clotilde* leur aïeul. Clotaire I leur oncle, les en ayant arrachés par adresse, massacra en 532 les deux premiers, qui furent enterrés dans l'église de saint Pierre & de saint Paul, dite aujourd'hui sainte Genevieve du Mont. * Gregoire de Tours, *l.* 3, *c.* 18. *hist.*

GONTHAIRE ou GONTHIER, prince François, étoit fils de CLOTAIRE I, & d'*Ingonde*. En 534 le roi son pere le mit à la tête d'une armée qu'il envoyoit contre les Goths. Gonthier, qui n'étoit alors âgé que de quinze ou seize ans, mourut peu de temps après. * Gregoire de Tours, *l.* 4, *c.* 3. Valois, *de gest. Franc.*

☞ GONTHIER, moine d'Elnone, ou de saint Amand, mort au commencement du XII siécle, se fit connoître dès 1064. Il paroît par un de ses écrits, où il rapporte un événement arrivé en 1107, qu'il vécut au moins jusqu'en l'année suivante. Plusieurs auteurs ont confondu ce Gonthier avec un autre religieux du même nom & du même monastere, auteur du fameux poëme intitulé *Ligurinus*, qui fait le sujet de l'article suivant. Mais une preuve incontestable que celui dont il est ici question étoit beaucoup plus ancien que l'autre, c'est que Sigebert, mort dès 1112, lui a donné place entre les écrivains ecclésiastiques, dont il a fait le catalogue. Trithême, qui a eu occasion de parler des deux, les a distingués clairement l'un de l'autre. Le premier, selon Sigebert, son contemporain, avoit écrit en vers les actes du martyre de S. Cyriaque; on ne connoît plus cet ouvrage. Il est auteur de la relation des miracles qui s'opererent pendant le transport circulaire qu'on fit des reliques de S. Amand en 1107. On trouve cette relation parmi les œuvres de Philippe, abbé de Bonne-Esperance: les Bollandistes l'ont aussi donnée au sixiéme jour de février. Trithême attribue encore à Gonthier une vie de S. Amand en vers, quelques homélies prononcées devant ses freres, & quelques lettres. * D. Rivet, *histoire litter. de la France*, tome IX.

GONTHIER, *Guntherus*, moine de S. Amand, célebre poëte qui vivoit dans le XII siécle, vers l'an 1160, fut estimé à cause de ses poësies, qui tenoient plus de la pureté des anciens, que de la barbarie de son temps. Il composa un poëme en dix livres, sur les expéditions de l'empereur Frederic *Barberousse* dans la Ligurie & la Lombardie, & donna à cet ouvrage le titre de *Ligurinus, seu de Gestis Friderici Barberossæ imperatoris.* C'est ce même poëme que le cardinal Baronius & d'autres citent sous le nom de *Ligurinus*. Nous en avons diverses éditions; de Strasbourg en 1531, de Basle en 1569, de Francfort en 1584, & d'ailleurs: on l'a aussi mis dans le troisiéme volume des auteurs de l'histoire d'Allemagne. Jacques Spigelius & Conrad Rittershusius y ont fait des notes. Gonthier parle ainsi de lui-même sur la fin du dixiéme livre de son poëme.

Hoc quoque me famæ, si desint cætera, solum
Conciliare potest, quòd jam per multa latentes
Sæcula, nec causis prodire penatibus ausas
Pierides vulgare paro, priscumque nitorem
Reddere carminibus, tardosque citare poëtas, &c.

Gonthier composa aussi un ouvrage intitulé, *De oratione, jejunio, & eleemosyna* en treize livres, imprimé à Basle en 1504 & 1507. Trithême, *in catal.* Vossius, *de hist. Lat.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

GONTHIER, archevêque de Cologne, premier chapelain, c'est-à-dire, grand aumônier du roi Charles *le Chauve*, fut mis sur le siége de Cologne en l'année 851. Il se trouva l'an 859 aux conciles de Metz & de Toul, & s'acquit une grande réputation; mais la complaisance qu'il eut pour Valdrade sa sœur, fut une source de chagrins pour lui. Lothaire II, roi de Lorraine, aimoit cette dame; & pour l'épouser, il voulut répudier Thietberge, qui étoit sa femme. Gonthier se joignant à Teutgard, archevêque de Tréves, accusa la reine de plusieurs crimes, dans un concile, & la fit répudier. Thietberge en appella au pape Nicolas I, qui envoya des légats en France. Ceux-ci gagnés par les présens de Gonthier, dans le concile de Metz, approuverent le divorce. Le pape en étant averti, assembla l'an 863 un concile à Rome, & y condamna ses légats avec Theutgard & Gonthier. Ce dernier alla l'année d'après à Rome; mais n'ayant pu fléchir le pape Nicolas, il continua à faire les fonctions d'évêque, & mourut le 8 juillet 870. * *Consultez* Othon de Frisinghen; Reginon; les annales de Fulde; les capitulaires de Charles *le Chauve*; Anastase; Sainte-Marthe; Gelenius; Cratepolius, &c.

GONTHON, *cherchez* GONZON.

GONTIER ou GUNTHERUS, évêque de Bamberg, *cherchez* GUNTHIER.

GONTIER, nommé empereur d'Allemagne, étoit auparavant comte de Schwartzembourg, dans la Thuringe. On l'élut en 1346 pour l'opposer à Charles, roi de Bohême, qu'un autre parti avoit élu empereur. Pendant que ces deux concurrens se disposoient à la guerre, pour se rendre maitres de l'empire, Gontier mourut de poison à Francfort, à l'âge de 45 ans, six mois après son élection. Ce fut un médecin qui le lui présenta comme une médecine. On l'enterra dans l'église de saint Barthelemi, & on lui fit des funérailles royales, ausquelles assista Charles son adversaire. Gontier étoit un prince courageux & digne de l'empire. Ahasuerus Fritschius a fait imprimer en 1677, à Leipsick & à Iène, un petit livre, où les curieux apprendront non-seulement l'histoire de cet empereur; mais aussi plusieurs antiquités, tirées des archives d'Allemagne.

GONTIER (Jean & Léonard) freres, peintres en verre, étoient Champenois, & peut-être de Troyes. Ils se sont distingués vers la fin du seiziéme siécle, & au commencement du suivant, tant pour les figures que pour les ornemens. On en a des preuves dans les vitres de leur façon, qui se voient dans les églises de saint Etienne de Troye, & de saint Martin ès Vignes, à l'hôtel des arquebusiers, & dans les cabinets des curieux de la même ville. LEONARD Gontier a peint la vitre de

la chapelle de la paroisse de S. Etienne à l'âge de 18 ans, & plusieurs autres dans la même église : il est mort n'ayant que 28 ans. Il a eu un fils qui travailloit à l'ornement. * *Mémoires manuscrits.*

GONTRAN, fils de CLOTAIRE I, roi de France, eut pour son partage en 561, Orléans, Bourges & la Bourgogne, & établit le siége de sa domination à Châlons-sur-Saone. Les commencemens de son regne lui furent peu honorables, à cause du déreglement de ses mœurs, & de ses amours. Après avoir eu une servante nommée *Venerande* pour maîtresse, il épousa *Marcatrude*, fille du duc *Magnacaire*; mais parcequ'elle fit empoisonner un des fils de Venerande, il la quitta, & prit une de ses suivantes, nommée *Austregilde Bobile*. Les Lombards étant entrés dans ses états, furent attaqués par le patrice Amat, qui fut défait l'an 571. Mummol fut plus heureux; car il les chargea, lorsqu'ils entroient en Italie, & les défit. Gontran se joignit aussi avec Chilperic, pour s'opposer aux armes de Sigebert. Il fit la guerre à Recarede roi des Goths, en Languedoc, mais sans succès, & fut vaincu près de Carcassone en 587. Après la mort de Chilperic, il prit son fils sous sa protection, & s'empressa de venger sa mort. Il eut aussi guerre contre Gondebaud, & sur la fin de sa vie il donna ses états à son neveu *Childebert II*. Gontran fit assembler plusieurs conciles, & aima la justice & le bien public; mais on l'accusa d'être timide, soupçonneux, inconstant, & facile à se laisser vaincre aux flateries & à la colere. Il mourut à Châlons-sur-Saone, le 27 mars de l'an 592, après un regne de 32 ans, & fut enterré en l'église de Saint Marcel, qu'il avoit fait bâtir, aussi-bien que plusieurs autres. La fin de sa vie fut si édifiante, que plusieurs lui donnent le nom de saint. Gontran avoit eu de *Venerande*, jeune fille de bas lieu, *Gombaud*, empoisonné par les artifices de *Marcatrude*, sa seconde femme. D'*Austregilde*, dite *Bobile*, il eut *Clotaire* & *Clodomir*, morts en 577; *Clodeberge*, & *Clotilde*, mortes dans leur jeunesse. Il est parlé de la derniere dans un concile de Valence, que le roi Gontran fit assembler en 584. Quelques auteurs disent qu'elle survécut le roi son pere. * Gregoire de Tours. Fredegaire. Aimoin, &c.

GONTRAN, *cherchez* BOSON GONTRAN.

☞ GONZON, ou GONTHON, ou même WENZON abbé de Florenne, ou Florines, au diocèse de Liége, vivoit dans l'onziéme siécle, & étoit frere du célebre Vazon, évêque de Liége. Ayant embrassé la profession monastique, dans l'abbaye de Florenne, il y fut formé à la vertu par le B. Richard de S. Vanne, à qui cette abbaye fut soumise dès le temps de sa fondation. Il y exerça ensuite les premiers emplois de la maison, & en devint le quatriéme abbé. Le S. pape Léon IX lui portoit une affection singuliere, à cause de la grande régularité dans laquelle il maintenoit son monastere, & qu'il observoit lui-même. L'abbé Gonzon vécut au moins jusqu'en l'année 1059, à laquelle il assista avec grand nombre d'évêques, d'abbés & de seigneurs, au sacre du roi Philippe I, qui se fit à Reims. Il y a de lui une relation des miracles de S. Gengoul, que les Bollandistes ont donnée à la suite de la légende de ce saint. On ne sait ce qu'est devenu un écrit touchant la fondation du monastere de S. Gengoul, qui étoit pour les clercs, & portoit le titre de S. Jean-Baptiste, que Valere André dit avoir été composé par Gonzon. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, Tome VII.

GONZAGUE, maison qui a donné dans la seule branche des ducs de Mantoue, deux impératrices à l'Allemagne, une reine à la Pologne & deux archiduchesses à la maison d'Autriche, & il n'y a point de maison qui ait donné un si grand nombre de cardinaux à l'église. L'on n'en rapporte la postérité que depuis

I. LOUIS de Gonzague, I du nom, capitaine de Mantoue, qui étoit fils de GUI, avec lequel il se défit en 1327, ou 1328, de Passerino Bonacolsi, tyran de Mantoue. Il en obtint la seigneurie sous le nom de vicaire de l'empire, & mourut le 18 janvier 1360, âgé de 93 ans, laissant postérité de ses trois femmes, entr'autres, *Philippin*, mort jeune; GUI, qui suit; FELTRIN de Gonzague qui a fait la *branche des comtes de* NOVELLARE *rapportée ci-après*, & CONRAD, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui, & a été aggrégée dans le grand collége de la noblesse de Venise.

II. GUI de Gonzague, capitaine de Mantoue, mourut le 22 septembre 1369, ayant eu de *Verde* Beccaire sa femme, *Ugolin*, qui fut assassiné par *Catherine* Visconti sa femme; *François*, mort en 1368; LOUIS II, qui suit; & *Béatrix* de Gonzague, mariée en 1355 à *Nicolas* d'Est.

III. LOUIS de Gonzague, II du nom, capitaine de Mantoue, mourut en 1382, & eut entr'autres enfans d'*Alde* d'Est sa femme, FRANÇOIS, qui suit.

IV. FRANÇOIS de Gonzague, I du nom, capitaine de Mantoue, mourut le 8 mars 1407. Il avoit épousé *Marguerite* Malateste, dont il eut JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

V. JEAN-FRANÇOIS de Gonzague, premier marquis de Mantoue, né en 1395, s'acquit beaucoup de réputation par sa conduite & par son courage. Il fut général des troupes de l'église pour la défense de Boulogne sous le pape Jean XXIII, & de celles des Vénitiens contre les Milanois. L'empereur Sigismond qu'il reçut dans ses états, le créa marquis de Mantoue le 22 septembre 1433. Il mourut le 23 septembre 1444, ayant eu de *Paule* Malateste sa femme, morte en 1452, LOUIS III du nom, qui suit; *Charles*, seigneur de Bozzolo, mort sans postérité de *Lucie* d'Est; *Alexandre*, seigneur de Castillon, Canette, & Castel-Giuffré; *Jean-Louis*, seigneur de Rodigo & de Capriana; & *Cecile* de Gonzague, qui fut instruite aux belles lettres par Victorin de Feltri, qui en fit une des plus savantes filles de son temps. Dès l'âge de huit ans, elle savoit le grec; & dans la suite elle se rendit religieuse, selon Bayle, *dict. crit.*

VI. LOUIS de Gonzague III du nom, surnommé *le Turc*, marquis de Mantoue, né en 1414, fut un des plus grands capitaines de son temps. Les Florentins, les Vénitiens & François Sforce duc de Milan, lui confierent la conduite de leurs armées. Il fut consideré comme l'arbitre de l'Italie, & reçut à Mantoue le 27 mai 1459, le pape Pie II, qui y commença le 1 juin suivant, la conférence qu'il y avoit assignée pour délibérer de la guerre contre les Turcs. Il y reçut aussi avec beaucoup de magnificence l'empereur & le roi de Danemarck, & mourut le 12 juin 1478, âgé de 64 ans. Il avoit épousé *Barbe*, fille de *Jean* I du nom, marquis de Brandebourg & de *Barbe* de Saxe, morte en 1481, dont il eut FREDERIC I du nom, qui suit; *François*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; JEAN-FRANÇOIS, qui a fait *la branche des princes de* SABIONNETTE, BOZZOLO & S. MARTIN, *rapportée ci-après*; RODOLPHE, qui a fait celles de LUZZARA & *de* CASTIGLIONE, *aussi mentionnées ci-après*; *Louis*, évêque de Mantoue, mort en 1511; *Barbe*, mariée en 1474 à *Ebrard* surnommé *le Barbu*, duc de Wirtemberg, morte en 1503; *Susanne*, alliée à *Galeas-Marie* Sforce, duc de Milan; & *Dorothée* de Gonzague, qui épousa en 1451 *Galeas-Marie*, duc de Milan, morte en 1476.

VII. FREDERIC de Gonzague I du nom, marquis de Mantoue, fut général des troupes du duc de Milan; c'étoit un prince généreux, craignant Dieu, & ami des lettres & de la justice. Il mourut le 15 juillet 1484, ayant eu de *Marguerite* de Baviere son épouse, fille d'*Albert* III du nom duc de Baviere, morte en 1480; FRANÇOIS II du nom, qui suit; *Sigismond*, cardinal & évêque de Mantoue, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; JEAN, seigneur de VESCOVATO, *dont la postérité sera rapportée après celle des ducs de Guastalla*; *Claire*, mariée le 24 février 1481, à *Gilbert* de Bourbon, comte de Montpensier, &c, morte le 2 juin

1503; *Elizabeth*, alliée à *Gui* Ubalde, duc d'Urbin; célebre dans les ouvrages du cardinal Bembo; & *Magdeléne*, femme de *Jean* Sforce, comte de Catignola, seigneur de Pesaro.

VIII. François de Gonzague II du nom, marquis de Mantoue, né le 9 août 1466, eut beaucoup de part aux guerres d'Italie au commencement du XVI siécle. Il fut général des Vénitiens; & se signala au combat donné sur le bord du Taro, à la prise de Novarre, & à la defense de Ferdinand II, roi de Naples. Depuis, en 1503, le roi Louis XII lui donna le commandement des troupes françoises en Italie, parceque le seigneur de la Tremoille qui en étoit général, tomba dans une maladie qui le mit hors d'état de les pouvoir conduire. Il n'y avoit pas lieu de se fier au marquis de Mantoue, qui n'étoit qu'un ennemi réconcilié; & le roi même avoit défendu l'année précédente aux Florentins de le prendre pour leur général: cependant les premiers exploits de ce marquis furent assez heureux: il dressa un pont sur le Gariglian, & à la faveur de son canon, il fit passer son armée à la vue de celle du grand capitaine Gonçales, qui s'étoit vanté de l'en empêcher; mais dès ce même jour les capitaines François conçurent des défiances de sa conduite, parcequ'il leur sembloit que le marquis avoit épargné les ennemis, & que s'il eût voulu les pousser, comme il le pouvoit, il les eût entierement défaits, & eût reconquis le royaume de Naples. Il y en eut même qui l'accuserent de secretes intelligences avec Gonçales; c'est pour cette raison que se voyant suspect, il feignit une maladie, pour avoir sujet de se retirer; & la plus grande partie de la cavalerie Italienne se retira avec lui. Depuis, en 1509, il se trouva à la bataille de la Ghiera-d'Adda: il fut ensuite général des troupes de l'empereur Maximilien I, de celles de Louis dit *le Maure*, duc de Milan, puis des troupes de l'église sous le pape Jules II. Les Vénitiens honorerent son mérite, en le mettant à la tête de leur armée. Enfin il fut fait gonfalonier de l'église, & mourut le 29 mars 1519 en sa 53 année. Il avoit épousé en 1490 *Elizabeth* d'Est, fille d'*Hercule* I du nom, duc de Ferrare, morte en 1539 dont il eut Frederic II du nom, qui suit; *Hercule*, cardinal, *dont il sera parlé ci après dans un article séparé;* Ferdinand, qui fit *la branche des princes de* Melfe & de Guastalla *rapportée ci-après; Eleonore*, mariée 1. à *Antoine* seigneur de Montalte: 2. à *François-Marie* de la Rouere, duc d'Urbin, morte en 1570; *Hippolyte*, & *Paule*, religieuses; *Marguerite* & *Theodore* de Gonzague, mortes sans alliance.

IX. Frederic de Gonzague II du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, né le 16 mai 1500, se ligua en 1526, avec le roi François I, & avec les autres princes d'Italie, contre l'empereur Charles-*Quint*, pour la délivrance du pape Clément VII: mais il se jetta depuis dans le parti de cet empereur, qui passa l'an 1530 à Mantoue, où il fut reçu très-magnifiquement par Frederic, auquel il donna le titre de duc de Mantoue. Charles-Quint ajouta un nouveau bienfait à cette gratification, en lui conservant le marquisat de Montferrat. Frederic avoit épousé en 1531 *Marguerite* Paleologue, fille de *Guillaume* Paleologue, marquis de Montferrat, mort l'an 1518, pere de *Boniface*, qui mourut en 1530, & institua son héritier *Jean-George* son oncle. Ce dernier qui avoit été évêque de Cazal, mourut sans postérité vers l'an 1533. L'empereur mit alors garnison dans les places du Montferrat, pour les tenir en séquestre, & les donna depuis au duc de Mantoue, sans avoir égard aux demandes du duc de Savoye, & du marquis de Saluces, qui y avoient des prétentions. Frederic mourut le 28 juin 1540, & sa veuve en 1566, laissant François III, qui suit; Guillaume, qui continua la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné;* Louis qui fit la *branche des ducs de* Nevers *& de* Rhetelois, *rapportée ci-après; Frederic*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé; Alexandre;* & *Isabelle* de Gonzague, mariée à *Ferdinand-François* d'Avalos, marquis de Pescaire.

X. François de Gonzague III du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, né en 1533, mourut le 21 février 1550, sans laisser de postérité de *Catherine* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* I du nom.

X. Guillaume de Gonzague, duc de Mantoue, & de Montferrat, né le 14 avril 1538, succeda à son frere aîné, sous la tutelle de sa mere, & du cardinal *Hercule* son oncle. En 1567, chagrin de ce que le duc de Nevers son frere puîné, levoit des troupes en Italie pour le service du roi Charles IX, il s'imagina que ce duc avoit quelques desseins sur le Montferrat, dont il demandoit sa part; ou qu'il vouloit favoriser les desseins de ceux de Cazal, qui prétendoient que leur ville n'avoit rien de commun avec le reste de la province de Montferrat; mais la conduite du duc de Nevers lui fit connoître qu'il s'étoit trompé. Guillaume reçut en 1574, dans ses états, le roi Henri III, qui revenoit de Pologne, & mourut le 14 août 1587, en sa 52 année. Il avoit épousé en 1561, *Eléonore* d'Autriche, fille puînée de l'empereur *Ferdinand* I du nom, morte le 5 août 1594, dont il eut Vincent I du nom, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Alfonse* d'Est II du nom, duc de Ferrare; & *Anne-Catherine* de Gonzague, seconde femme de *Ferdinand* d'Autriche son oncle, comte de Tirol, morte en 1620.

XI. Vincent de Gonzague I du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, né le 1 septembre 1562 s'acquit beaucoup de réputation par sa piété, par sa justice, & par son amour pour les lettres. Il institua l'an 1608, l'ordre des chevaliers du sang de Christ, dit *du précieux sang*, & mourut le 18 février 1612, âgé de 48 ans. Il avoit épousé 1. *Marguerite* Farnèse, fille d'*Alexandre*, duc de Parme, qu'il répudia en 1580, à cause de sa stérilité: 2. en 1584 *Eleonore* de Médicis, seconde fille de *François*, grand duc de Toscane, & de *Jeanne* d'Autriche, & sœur de *Marie* de Médicis, reine de France, dont il eut François IV, qui suit; Ferdinand & Vincent II du nom, *dont il sera parlé après leur frere aîné; Guillaume*, mort jeune; *Marguerite*, seconde femme de *Henri* duc de Lorraine, morte le 7 février 1632; & *Eleonore* de Gonzague, seconde femme de l'empereur *Ferdinand* II du nom, mariée le 4 février 1622, & morte sans enfans le 27 juin 1655.

XII. François de Gonzague IV du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, né en 1586, mourut peu de temps après son pere le 22 décembre 1612, âgé de 26 ans. Sa mort causa du trouble dans l'état de Mantoue, & principalement dans le Montferrat. Il avoit épousé par traité du 29 février 1608 *Marguerite* de Savoye, fille aînée de *Charles-Emanuel* duc de Savoye, & de *Catherine-Michelle* d'Autriche, dont il eut *Louis*, mort le 2 décembre 1612, âgé de deux ans; & *Marie* princesse de Gonzague, née en 1609, mariée en décembre 1627, à *Charles* de Gonzague, duc de Rhetelois, morte en 1660.

XII. Ferdinand de Gonzague, né en 1587, frere du précédent, lors de la mort duquel il étoit cardinal, lui succeda dans les états de Mantoue & de Montferrat. Il prit la tutelle de la princesse *Marie* sa niéce; & le duc de Savoye croyant que c'étoit une injure qu'on faisoit à la duchesse Marguerite sa fille, se servit de ce prétexte pour faire valoir les droits qu'il prétendoit avoir sur le Montferrat. Il courut aux armes, prit Trin & quelques autres places; mais parceque les princes alliés de la maison de Mantoue, se préparoient à envoyer du secours à Ferdinand, qui quitta sa qualité de cardinal, & prit celle de duc, il fit la paix en 1613. Les Espagnols firent ensuite des entreprises sur le Montferrat, ce qui servit encore de prétexte au duc de Savoye, pour prendre de nouveau les armes; mais le traité d'Ast de l'an 1615, finit ces différends pour quelque temps. La guerre recommença, & les traités de Madrid & de Pavie en 1617, la terminerent. Cependant

le cardinal Ferdinand devenu duc, épousa le 7 février 1617, *Catherine* de Médicis, fille de *Ferdinand*, grand duc de Toscane, & de *Christine* de Lorraine, après avoir fait déclarer nul un premier mariage qu'il avoit contracté, & mourut sans enfans en 1626.

XII. VINCENT de Gonzague II du nom, né en 1594, frere des précédens, fut duc de Mantoue & de Montferrat après la mort du duc *Ferdinand*. Il avoit épousé en 1617, *Isabelle* de Gonzague-Novellare, dite la princesse de Bozzolo; mais parcequ'elle étoit hors d'âge d'avoir des enfans, il poursuivit à Rome la dissolution de son mariage, pour tâcher d'épouser la princesse *Marie* sa niéce, fille de *François* son frere aîné; mais se voyant lui-même d'une santé très-délicate, & désespérant d'avoir des enfans, il la maria à son cousin *Charles* duc de Rhetelois, & mourut le 26 décembre 1627, âgé de 33 ans.

BRANCHE DES DUCS DE NEVERS, devenus ducs de MANTOUE.

X. LOUIS de Gonzague, prince de Mantoue, né en 1539, troisiéme fils de FREDERIC II du nom, duc de Mantoue, & de *Marguerite* Paleologue, devint duc de Nevers, &c, par son mariage avec *Henriette* de Cleves, qu'il épousa le 4 mars 1565, qui étoit restée héritiere de *François* de Cleves II du nom, duc de Nevers & de Rhetelois son frere, tué à la bataille de Dreux en 1561, & fille de *François* de Cléves I du nom, & de *Marguerite* de Bourbon Vendôme. Il fut gouverneur de Champagne; s'acquit beaucoup de réputation en France, & rendit de grands services sous les regnes de Charles IX, de Henri III qui le fit premier chevalier de l'ordre du S. Esprit à la premiere promotion du 31 décembre 1578, & de Henri IV. Il fut blessé d'un coup de pistolet à la cuisse en 1567, en combattant contre les huguenots. D'autres blessures qu'il avoit reçues en diverses occasions se rouvrirent, dont il mourut à Nesle le 23 octobre 1595. On dit que ce fut de déplaisir de ce que le roi Henri IV lui avoit dit quelque chose de fâcheux dans le conseil. On a les *mémoires* de ce seigneur, publiés en 1665; par M. de *Gomberville*; voyez son article. Ses enfans furent CHARLES I, qui suit; *Catherine*, mariée le 27 février 1588, à *Henri* d'Orléans, duc de Longueville, morte le 2 décembre 1629; & *Marie* de Gonzague, alliée en 1599, à *Henri* de Lorraine, duc de Mayenne, &c, morte en 1601.

XI. CHARLES de Gonzague-Cléves I du nom, duc de Nevers & de Rhetel, devint duc de Mantoue & de Montferrat après la mort de *Vincent* II du nom, son cousin, lequel se voyant valétudinaire, ne songea plus à épouser *Marie* de Gonzague sa niéce, & persuadé par le marquis de Saint-Chaumont, ambassadeur de France, il résolut de la donner en mariage à *Charles*, duc de Rhetelois, fils du duc de Nevers. On en obtint la dispense de Rome, & le mariage s'étant fait la veille de Noël de l'an 1627, le duc Vincent mourut le lendemain. Le duc de Nevers en ayant reçu la nouvelle, prit la poste, & arriva le 17 janvier 1628 à Mantoue, où il se mit en possession de cet état, & de celui de Montferrat. L'empereur Ferdinand II, le roi d'Espagne & le duc de Savoye en témoignerent leur chagrin, le premier refusant de donner l'investiture de ces duchés, s'en voulut rendre maître, sous prétexte de les tenir en séquestre, pour les donner à ceux à qui ils appartenoient; mais le roi Louis XIII, qui se déclara pour le duc de Mantoue, força le pas de Suze en 1629, & fit lever le siége de Cazal à Gonsalve de Cordoue, gouverneur du Milanez. Le 18 juillet de l'année suivante la ville de Mantoue fut prise par Colalto, général des impériaux, & le marquis Spinola réassiégea Cazal. Louis XIII délivra une seconde fois cette ville, & obligea les ennemis du duc de Mantoue d'accepter le traité de Querasque le 19 juin 1631. L'empereur donna l'investiture des états de Mantoue & de Montferrat à ce prince, qui mourut le 21 septembre 1637, en réputation d'un des plus grands hommes de son temps, & fut enterré dans l'hermitage des PP. réformés de l'ordre de saint François, qui est hors de la ville de Mantoue, *voyez* CHARLES. Il avoit épousé en février 1599, *Catherine* de Lorraine, fille de *Charles*, duc de Mayenne, &c. & de *Henriette* de Savoye, marquise de Villars, morte le 8 mars 1618, âgée de 33 ans, dont il eut *François de Paule*, duc de Rhetelois, mort avant son pere le 13 octobre 1622, âgé de 16 ans; CHARLES, qui suit; *Ferdinand*, duc de Mayenne, mort jeune en Italie en 1631; *Marie-Louise*, reine de Pologne, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Anne*, mariée le 24 avril 1645, à *Edouard* de Baviere, prince Palatin du Rhin, morte le 6 juillet 1684, *qui aura aussi son article ci-après*; & *Benedicte* de Gonzague-Cleves, abbesse d'Avenai, morte à Paris le 21 septembre 1637.

XII. CHARLES de Gonzague-Cleves II du nom, duc de Rhetelois, né en 1609, étoit un prince d'une grande espérance, mais d'une foible santé, & mourut avant son pere le 31 d'août 1631, âgé de 22 ans. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé avec dispense, la veille de Noël de l'an 1627, *Marie* de Gonzague, princesse de Mantoue sa cousine, fille unique de *François* IV du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, & de *Marguerite* de Savoye, dont il eut CHARLES III, qui suit; *Eléonore*, troisiéme femme de l'empereur *Ferdinand* III du nom, qu'elle épousa le 30 avril 1651, morte le 6 décembre 1686; & *Marguerite*, née posthume le 16 février 1632.

XIII. CHARLES de Gonzague III du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, né en 1629, mourut le 14 août 1665. Il avoit épousé en 1649, *Isabelle-Claire* d'Autriche, fille de *Léopold*, archiduc d'Inspruk, morte en 1685, dont il eut FERDINAND-CHARLES, qui suit.

XIV. FERDINAND-CHARLES de Gonzague IV du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, naquit le 31 août 1652. Ayant reconnu Philippe V pour roi d'Espagne, il reçut garnison françoise & espagnole dans la ville capitale de ses états, qui furent pendant quelque temps le théatre de la guerre. Il passa en France en 1704, & resta quelque temps à Paris. Les impériaux s'emparerent de ses états en 1707, après que les François furent sortis d'Italie; & sans avoir été cité ni entendu, il fut mis au ban de l'empire le 30 juin 1708, & mourut à Padoue le 5 juillet suivant, sans postérité légitime. Il avoit épousé 1. le 7 avril 1671, *Anne-Isabelle* de Gonzague, fille de *Ferdinand* III du nom, prince de Guastalla & de *Marguerite* d'Est-Modene, morte le 18 novembre 1703: 2. le 8 novembre 1704, *Susanne-Henriette* de Lorraine, fille de *Charles*, duc d'Elbeuf, & de *Françoise* de Montaut-Navailles sa troisiéme femme, morte à Paris le 19 décembre 1710, en sa 25 année.

BRANCHE DES PRINCES DE GUASTALLA.

IX. FERDINAND de Gonzague, né le 28 janvier 1507, fils puîné de FRANÇOIS de Gonzague II du nom, marquis de Mantoue, & d'*Elizabeth* d'Est, fut duc de Molfette, prince d'Ariano & de Guastalla, viceroi de Sicile, chevalier de la toison d'or, gouverneur du Milanez, &c. & en reconnoissant pendant la nuit la ville de Saint-Quentin, il tomba de cheval, dont il mourut à Bruxelles le 15 novembre 1557. Il avoit épousé en 1529, *Isabelle* de Capoue, fille & héritiere de *Ferdinand*, duc de Molfette, & d'*Antoinette* des Baux, dont il eut entr'autres enfans, CESAR, qui suit; *François*, nommé cardinal en 1560, mort en 1566; *Jean-Vincent* nommé cardinal en 1576, mort en 1591; *Octave*, dont la postérité finit en 1617, par la mort d'*Octave*, son petit-fils; & *Hippolyte* de Gonzague, mariée 1. à *Fabrice* Colonne: 2. à *Antoine* Caraffa, prince de Stigliano, duc de Mondragone.

X. CESAR de Gonzague, prince de Guastalla, &c. épousa *Camille* Borromée, sœur de saint *Charles*, car-

dinal & archevêque de Milan, & fille de *Gilbert* Borromée, comte d'Arone, & de *Marguerite* de Médicis, sa premiere femme, dont il eut FERDINAND II, qui suit; & *Marguerite*, alliée à *Vespasian* de Gonzague, prince de Sabionette.

XI. FERDINAND de Gonzague II du nom, duc de Guastalla, &c. mourut en 1630. Il avoit épousé *Victoire* Doria, fille de *Jean-André*, prince de Melphes, dont il eut CESAR II du nom, qui suit; ANDRÉ, *qui a continué la postérité rapportée ci-après*; & *Vincent* de Gonzague, viceroi de Sicile en 1677, mort à Madrid en 1694.

XII. CESAR de Gonzague II du nom, duc de Guastalla, épousa *Isabelle* des Ursins, fille de *Paul*, duc de Braccianò, chevalier de la toison d'or, & de *Fulvia* Peretti, dont il eut FERDINAND III, qui suit; & *Vespasian* de Gonzague, viceroi de Valence, mort en 1687, ayant eu de *Marie-Louise* Manrique de Lara, fille d'*Emanuel* Manrique IX comte de Paredes, pour fille unique, *Marie-Louise* Manrique de Lara & Gonzague X comtesse de Paredes, mariée à *Thomas* de la Cerda, marquis de Laguna, grand d'Espagne, viceroi du Pérou, morte à Milan en septembre 1721, où elle avoit embrassé le parti de l'empereur, qui lui avoit accordé une grosse pension, ses biens situés en Espagne ayant été confisqués.

XIII. FERDINAND de Gonzague III du nom, duc de Guastalla, mourut en janvier 1678. Il avoit épousé en 1647, *Marguerite* fille d'*Alfonse*, duc de Modene, morte en 1692, dont il eut *Anne-Isabelle*, mariée le 7 avril 1671, à *Ferdinand-Charles*, duc de Mantoue, morte le 18 novembre 1703; & *Marie-Victoire* de Gonzague, mariée en 1679, à *Vincent* de Gonzague, duc de Guastalla.

XII. ANDRÉ de Gonzague, comte de Saint-Paul, fils puîné de FERDINAND II du nom, duc de Guastalla, & de *Victoire* Doria, fut pere de *Jean*, mort sans enfans d'*Hippolyte* Cavaniglia; & de VINCENT, qui suit.

XIII. VINCENT de Gonzague, né en 1634, devint duc de Guastalla après la mort de ses cousins germains de la branche aînée, dont il n'entra en possession que l'an 1692. Il reçut aussi de l'empereur en août 1708, l'investiture des duchés de Sabionette & de Bozzolo, du marquisat d'Ostiano, du comté de Pomponesco, & des fiefs en dépendans, & mourut le 28 avril 1714, âgé de 80 ans. Il avoit épousé 1. *Lortie* de Bagno, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. en 1679, *Marie-Victoire* de Gonzague, fille de *Ferdinand* III du nom, duc de Guastalla, dont il eut 1. *Antoine-Ferdinand* de Gonzague, duc de Guastalla, prince de Sabionette & de Bozzolo, marquis d'Hostiano, comte de Pomponesco, né le 8 décembre 1687, qui succéda aux états de son pere en 1714, & qui est mort à Guastalla le 19 avril 1729 au soir, dans la 43 année de son âge. Il avoit été marié le 23 février 1727, avec *Théodore* de Hesse Darmstad, née le 6 février 1706, fille de *Philippe* prince de Hesse-Darmstadt, gouverneur pour l'empereur de la ville & du duché de Mantoue, maréchal de camp, général de ses armées, & de feue *Marie-Ernestine-Josefe* de Croy, née duchesse d'Havré: il n'en a point eu d'enfans. 2. JOSEPH-MARIE de Gonzague, duc de Guastalla, &c. qui suit. 3. *Marie-Elizabeth* de Gonzague Guastalla, morte à Guastalla, le 13 décembre 1726, sans avoir été mariée, dans la 47 année de son âge, étant née le 24 du mois de mars 1680; & 4. *Eléonore* de Gonzague Guastalla, née le 13 novembre 1675, mariée au mois de juillet 1709, avec *Francois-Marie* de Médicis, prince de Toscane, & restée veuve de lui sans enfans le 3 février 1711, morte à Padoue le 17 mars 1742. Elle n'a point été remariée, & n'a point épousé *Philippe*, prince de Hesse-Darmstad, gouverneur de Mantoue, *ainsi qu'il est dit mal-à-propos dans* la nouvelle édition des *grands officiers de la couronne*, *dans le* 5 *vol. p.* 661.

XIV. JOSEPH-MARIE de Gonzague, duc de Guastalla, & de Sabionette, prince de Bozzolo, marquis d'Hostiano, comte de Pomponesco, &c. né le 20 avril 1690, mort à Guastalla, le 15 août 1746, dans la cinquante-sixiéme année de son âge. Il avoit épousé le 28 avril 1731, *Marie-Eléonore-Charlotte* de Holstein Wisembourg, seconde fille de *Léopold* duc de Holstein-Sundebourg-Wisenbourg, dont il n'a point eu d'enfans.

BRANCHE DES PRINCES DE GONZAGUE, seigneurs de VESCOVATO.

VIII. JEAN de Gonzague, fils puîné de FREDERIC de Gonzague III, marquis de Mantoue, & de *Marguerite* de Baviere, naquit en 1474, & possédoit dans le Crémonois les fiefs de Casal-maggiore, de Piadena, de Calvatone, de Spineda, dont il fut dépouillé par François I, roi de France, quand il s'empara du Milanez, à cause de son attachement aux intérêts de la maison d'Autriche, & ces fiefs ne lui furent plus rendus. Il acquit en 1519, des comtes de Novellara, le fief impérial de Vescovato, dans le Crémonois, & reçut en 1521, de l'empereur Charles-Quint, pour lui & ses descendans mâles à perpétuité, l'investiture de ce fief, qui eut le titre distinctif de sa branche. Jean de Gonzague, qui étoit prince de l'empire, en vertu du diplome de l'empereur Sigismond, accordé en 1433, à Jean-François de Gonzague & à sa postérité, & noble Vénitien par l'aggrégation faite de la famille de Gonzague à la noblesse de Venise, du 12 d'août 1332, mourut le 3 septembre 1523. Il avoit épousé en 1423, *Laure* de Bentivoglio, fille de *Jean* II, seigneur de Boulogne, & de *Genevre* Sforze, laquelle mourut le 22 septembre 1523, & de ce mariage naquirent: 1. ALEXANDRE, qui suit; 2. *Frédéric*, né en 1495, abbé commendataire de S. Benoît de Padelirone, & protonotaire apostolique, mort le 22 septembre 1545. 3. *Francois*, mort en 1523, avant son pere, & sans enfans de sa femme *Marie-Lucrece*, fille d'*Octavien* Sforze Visconti. 4. SIGISMOND, *dont la postérité sera rapportée ci-après*. 5. *Galeas*, né en 1502, mort le 7 janvier 1573. 6. *Genevre*, née en 1497, morte en 1570, religieuse de sainte Claire, en réputation de sainteté. 7. *Eléonore*, mariée à *Pierre-Marie* de Rossi, comte de San-Seconde, chevalier de saint Michel, décédée en 1572. 8. *Eléonore*.

IX. ALEXANDRE de Gonzague, seigneur de Vescovato, prince du saint empire, naquit en 1494, & mourut le 17 septembre 1527. Il avoit épousé en 1514, *Hippolyte* Sforze, *fille naturelle de* Ludovic, duc de Milan, laquelle décéda le 23 décembre 1531, & fut mere de

X. MAXIMILIEN de Gonzague, seigneur de Vescovato, &c, né en 1514, & mort le 22 décembre 1569, ayant survécu à cinq enfans qu'il avoit eus de son mariage avec *Portie* de Gonzague de Novellara.

IX. SIGISMOND de Gonzague, par qui cette branche s'est continuée, naquit en 1499, & servit l'empereur Charles-Quint, qui donne de grands éloges à sa valeur dans les lettres d'investiture que ce prince lui accorda du fief de Vascovato en date du 10 décembre 1529. Il mourut le 31 décembre de l'année suivante, & sa veuve *Antonie* Pallavicini, fille de *Christophe*, seigneur de Busseto & de *Bonne-Marie* de Pusterla, se remaria au comte *Uguccion* de Rangoni. Il fut pere de SIGISMOND, qui suit, & de *Laure*, mariée, 1. à *Jean* Trivulce, comte de Porlezzo: 2. à *Jean-Jacques* Trivulce.

X. SIGISMOND de Gonzague, II du nom, seigneur de Vescovato, &c, né le 2 décembre 1530, s'allia en 1547, avec *Lavinie*, fille du comte *Gui* de Rangoni, & d'*Argentine* Pallavicini, laquelle après la mort de Sigismond, arrivée le 21 juillet 1567, se remaria à *Jean-François* de Pusterla. Elle eut de son premier mariage huit enfans, savoir: 1. CHARLES de Gonzague, qui suit: 2. GUI Sforze: 3. JOURDAIN, *qui ont formé deux autres branches, rapportées après celle de leur frere aîné*: 4. *Fulvio*, né en 1558, mort le 13 juillet 1615: 5. *François*, né en 1561, mort jeune: 6. *Argentine*: 7.

7. *Marguerite* : 8. *N.* religieuse aussi-bien que ses sœurs.

XI. Charles de Gonzague, seigneur de Vescovato, né en 1551, fut grand véneur, grand chambellan, puis grand maître de la cour des ducs de Mantoue, qui l'employerent à plusieurs négociations dans différentes cours de l'Europe. L'empereur Rodolfe II le confirma conjointement avec ses freres, & leur postérité, dans la dignité & les prérogatives de princes de l'empire, par diplome du premier du mois de mars 1593, relatif à celui de l'empereur Sigismond, du 22 septembre 1433. Ce prince mourut le 7 janvier 1614, dans la ville de Sienne, dont le grand duc lui avoit donné le gouvernement. Son corps fut transporté à Mantoue, & enseveli dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé le 30 juillet 1584, *Olympie* Ferrero de Masseran : veuve d'*Alfonse*, comte de Collalto, & fille de *Besso* III du nom, prince de Masseran, & de *Camille* Sforze. Elle lui survécut jusqu'au 23 janvier 1630, l'ayant fait pere de huit enfans, qui furent : 1. François de Gonzague, qui suit : 2. *Jean-Sigismond* de Gonzague, né l'an 1600, & mort l'an 1665, ayant été marié l'an 1616, avec *Marguerite* Agnelli Soardi, dame d'honneur de Catherine de Médicis, duchesse de Mantoue : elle mourut en 1674, & fut meré d'une fille unique, *Eléonore* de Gonzague, née en 1628, mariée en 1648, à *Maurice* d'Autriche, prince de Corrégio, & décédée l'an 1676. 3. *Camille* de Gonzague, alliée : 1. à *Louis* Aldégati : 2. à *Fabio* Scotti, comte de Saint-George, maréchal de camp, au service de Louis XIII, & grand maître de la cour de Modene : 4. *Anne-Catherine*, religieuse, morte en 1620 : 5. *Barbe*, religieuse, décédée en 1648 : 6. *Eléonore*, née en 1594, & alliée en 1617 au comte *Silvio* de Bigliani, après la mort duquel elle se fit religieuse, & mourut en odeur de sainteté, l'an 1658 : 8. *Marie*.

XII. François de Gonzague, seigneur de Vescovato, prince du saint Empire, &c, né le 10 avril 1593, fut colonel au service d'Espagne, commandoit trois compagnies, une de cuirassiers, & deux de chevaux-légers, à la tête desquelles il se trouva à l'action du pont de Lenza, contre les troupes du duc de Parme, & donna dans cette occasion, aussi-bien que dans plusieurs autres, des preuves de sa valeur. Il mourut le 3 août 1636, ayant été marié deux fois. Sa premiere femme, qu'il épousa en 1617, fut *Camille* Ponzoni, veuve de *Jourdain* de Gonzague, son oncle, après le décès de laquelle arrivé le 22 janvier 1635, il se remaria avec *Octavie* Tiameni, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : 1. *Charles*, né le 2 juin 1618, & mort sans alliance le 19 septembre 1685 : 2. *Barthelemi*, né le 24 août 1619, & décédé le 6 janvier 1649, sans postérité, de sa femme *Camille*, fille d'*Aureli* Belincini, & de *Laure* Rescarini-Rangoni : 3. Sigismond, qui suit : 4. *Olympie-Marie*, qui se fit religieuse en 1651, & mourut en 1706.

XIII. Sigismond de Gonzague, III du nom, né le 11 février 1625, fut conseiller intime & grand maître de la maison de la sérénissime duchesse de Mantoue. Il mourut le 31 décembre 1694, & avoit été marié le 31 décembre 1673, avec *Hélène*, fille du comte Sforze Amigoni, & d'*Isabelle*, comtesse Nouvelloni, laquelle mourut le 31 janvier 1733, âgée de 94 ans, étant née le 18 avril 1639. Leurs enfans furent, outre deux princes morts en bas âge : 1. François-Cajetan, prince de Gonzague, qui suit : 2. *Ferdinand-Charles*, prince de Gonzague, né le 15 octobre 1679, qui fait sa résidence à Venise, où il a été admis au mois de septembre 1739, avec son neveu Sigismond, dans le grand collége de la noblesse de Venise, en vertu de l'aggrégation faite en 1332 de la maison de Gonzague, qui fut inscrite au livre d'or en 1389 : 3. *Anne-Marguerite*, née en 1674, & mariée en 1692, avec le marquis *Ferdinand* de Valpergue de Rivara, mort en 1716, & auquel elle a survécu jusqu'en 1735.

XIV. François-Cajetan, prince de Gonzague, né le 10 d'octobre 1673, fut fait grand véneur des duchés de Mantoue & de Montferrat, par le duc Ferdinand-Charles ; reçut en 1703, du roi d'Espagne, conjointement avec ses agnats, le traitement des grands d'Espagne, & obtint par sentence du conseil impérial aulique, de l'an 1734, avec le prince François-Ferdinand de Gonzague, son cousin, la possession de quelques portions du fief impérial de Vescovato, qui leur étoient dévolues par l'extinction de la postérité masculine de Gui Sforze, prince de Gonzague. Il mourut le 24 juillet 1735, & avoit épousé le 28 novembre 1698, la comtesse *Constance-Anne* Goldoni, fille du comte *Jerôme-Aimé* Goldoni-Vidoni, & de la comtesse *Antoinette* Beccaguti, de laquelle il a eu outre six enfans morts en bas âge, le prince Sigismond IV du nom, qui suit.

XV. Sigismond de Gonzague, IV du nom, &c, né le 29 de juillet 1702, fut reçu en 1717, chevalier de l'ordre militaire de saint Etienne de Florence, & en 1736 chambellan actuel de l'empereur Charles VI, à la cour duquel il a joui des honneurs attachés à la dignité de prince de l'Empire, aussi-bien qu'à la diéte électorale, assemblée en 1741, pour l'élection de l'empereur Charles VII, qui l'a admis au nombre de ses chambellans actuels, & a confirmé les anciens diplomes des empereurs, en faveur de sa maison. Ce prince se trouve le plus proche héritier du duc de Guastalla, & par conséquent du duché de Mantoue, dont la succession a été établie par le diplome d'investiture de l'empereur Sigismond de l'an 1433, en ligne masculine à perpétuité, en gardant l'ordre de primogéniture, telle qu'elle est établie dans les électorats. Le prince Sigismond a épousé le 15 d'octobre 1724, la marquise *Marie-Charlotte* Barisoni, fille du marquis *Albertin* Barisoni, & de la comtesse *Marie-Louise* Truchses de Zeil-Wurzach, née le 24 octobre 1700. Leurs enfans sont, outre un prince & trois princesses, morts en bas âge : 1. *Charles*, né le 12 septembre 1729 : 2. *Jean*, né le 31 octobre 1732 : 3. *Eléonore*, née le 2 juin 1726, dame d'honneur de l'impératrice électrice de Baviere : 4. *Anne*, née le 14 novembre 1736.

I. Branche collatérale des princes de Gonzague, seigneurs de Vescovato.

XI. Gui Sforze de Gonzague, deuxiéme fils de Sigismond II, seigneur de Vescovato, & de sa femme *Lavinie* Rangoni, naquit en 1552, & se rendit recommandable par ses rares qualités, & par sa piété. Il fut ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur Maximilien II, de la part de Guillaume, duc de Mantoue, dont il étoit grand chambellan, & dont le successeur, le duc Vincent, le fit grand maître de sa cour. Il fut confirmé avec ses freres, dans la dignité de prince de l'Empire, par diplome de l'empereur Rodolfe, en date du 1 mars 1593, & mourut le 23 de février 1607. Il avoit épousé, le 16 février 1584, *Héléne*, fille de *Pierre-Marie* Campiglio, laquelle mourut le 25 mai 1596. De ce mariage naquirent : 1. Pyrrhus-Marie de Gonzague, qui suit : 2. *Sigismonde*, née en 1587, morte en 1595 : 3. *Eléonore*, née en 1591 : 4. *Juliene*, née en 1593, morte en 1599 : 5. *Catherine*, née en 1594, religieuse : 6. *Laure*, née en 1595 : & 7. *Héléne*, religieuse, en 1610.

XII. Pyrrhus-Marie de Gonzague, I du nom, né le 2 juillet 1591, reçut en 1608 le collier de l'ordre du Rédempteur ou du précieux sang, lors de son institution par le duc Vincent I. Il fut grand maître de la cour du duc Vincent II, & son ambassadeur auprès de l'empereur Ferdinand II, qui le déclara en 1625 son conseiller actuel privé, & commissaire impérial en Italie. Ayant été renvoyé en 1628, auprès du même empereur, par Charles de Gonzague, duc de Nevers, au sujet de la succession au duché de Mantoue, il mourut à Vienne, le 18 novembre de la même année, & fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Lorrette, où se voit son épitaphe en marbre. Il avoit épousé en

1608, *Françoise* de Gonzague, fille de *Louis* de Gonzague & de *Félicité* Guerrieri, laquelle lui survécut jusqu'en 1657. Leurs enfans furent : 1. *Gui*, né en 1606, mort en 1611 : 2. *Jule*, né en 1612 : 3. *Sforze*, né en 1613, mort en 1629 : 4. *Fulvio* : 5. OCTAVE, qui suit : 6. *Gui-Charles*, né en 1626 : 7. *Hélène*, née en 1618, mariée en 1634, à *Louis* de Gonzague, &c : 8. *Félicité*, née en 1625, alliée en 1645 à *François* d'Est-Tassoni.

XIII. OCTAVE de Gonzague, I du nom, né le 12 mai 1622, fut grand écuyer de Charles II, duc de Mantoue, qui l'employa en plusieurs ambassades, & le fit gouverneur du Mantouan & du Montferrat, avec le titre de vice-duc, en l'absence du duc de Mantoue. Il mourut le 12 septembre 1663. Il avoit épousé en 1644, *Eléonore* Pio de Savoye, fille de *César-Ascagne*, prince Pio, morte en 1690. De ce mariage, il eut : 1. PYRRHUS-MARIE II, qui suit : 2. *Ferdinand-Charles* : 3. *Louis*, né le 14 février 1651, mort le 31 janvier 1728 : 4. ASCAGNE, *qui aura son éloge ci-après* : 5. *Gui-Alfonse*, né en 1658, mort en 1679 : 6. *Marie-Thérese* : 7. *Béatrix*, née en 1648, mariée en 1663, avec le comte *Sigismond* de Ponzoni : 8. *Cécile* : & 9. *Casimire*, née en 1656, religieuse en 1672, & morte en 1719.

XIV. PYRRHUS-MARIE de Gonzague, II du nom, né le 16 novembre 1646, fut capitaine de cuirassiers pour le service du roi catholique, dans le Milanez. Il vendit le marquisat de Fontanetta, situé dans le Montferrat, & mourut le 21 juillet 1707, ayant été marié avec *Olympie* Grimani, qui décéda en 1706, âgée de 60 ans. Les enfans nés de ce mariage, furent outre un prince & trois princesses, morts en bas âge : 1. OCTAVE de Gonzague, II du nom, qui suit : 2. *Antoine*, né en 1670 : 3. *Jean*, né le 29 septembre 1671, abbé de Grazano dans le Montferrat, & décédé le 16 d'octobre 1730, le dernier mâle de sa branche, par l'extinction de laquelle les portions du fief impérial de Vescovato, qu'elle possédoit, furent dévolues aux deux autres branches : 4. *Jean-François*, prince de Gonzague, né le 1 novembre 1674, lequel fut commandant d'une compagnie d'ordonnance à cheval, dans l'état de Milan, pour le service de Charles II, roi d'Espagne, puis brigadier dans les troupes de Philippe V, avec l'agrément duquel il passa au service de la couronne de France, pour laquelle il fut gouverneur de Chamberri, & commandant des troupes françoises en Savoye. Ses services l'éleverent aux grades de maréchal de camp, puis de lieutenant général des troupes de sa majesté très-chrétienne. Ce prince étant allé après la paix à Mantoue, pour voir ses parens, y mourut le 18 août 1720 : 5. *Françoise*, née en 1666, morte en 1716 : 6. *Antoinette* : 7. *Marie-Thérese*, née en 1673, religieuse, morte en 1727 : 8. *Emilie*, née le 22 octobre 1681, mariée en 1705, avec le marquis *Louis* de Rangoni de Modène.

XV. OCTAVE de Gonzague, II du nom, né le 15 juillet 1667, fut un prince qui joignoit à de grandes connoissances de la philosophie, beaucoup de talent pour la poësie italienne, & il a laissé plusieurs ouvrages en ce genre remplis d'éloquence & d'érudition. Il mourut le 9 septembre 1709, ayant été marié en 1698, avec *Marie-Rose* Trotti, fille du comte *Antoine* Trotti, & de *Constance* Litta, dame d'une grande piété & d'un savoir rare. De ce mariage naquirent : 1. *Pyrrhus-Marie* de Gonzague, III du nom, né le 16 octobre 1708, & décédé le 22 juillet 1719 : 2. *Eléonore*, née le 2 avril 1699, alliée en 1721, avec le comte *Charles* de Collalto : 3 & 4. *Constance* & *Hélène*, décédées en bas âge : 5. *Marie-Anne*, née le 27 février 1706, mariée en 1727, avec le marquis *Hippolyte* Bentivoglio d'Aragon, grand d'Espagne, dont cette princesse est restée veuve en 1729.

II. BRANCHE COLLATÉRALE DES PRINCES DE GONZAGUE, seigneurs de VESCOVATO.

XI. JOURDAIN de Gonzague, troisiéme fils de SIGISMOND de Gonzague, II du nom, seigneur de Vescovato, & de *Lavinie* Rangoni, naquit en 1553, & mourut le 15 janvier 16.4, ayant été confirmé dans la dignité de prince de l'Empire, avec ses freres, par diplome de l'empereur Rodolfe II, du 1 mars 1593. Il fut marié deux fois ; sa premiere femme *Catherine* Manna, le fit pere de *Claire* & de *Virginie*, qui furent religieuses ; & d'*Elizabeth*, mariée en 1626, avec le marquis *Henri* de Rossi. De sa deuxiéme femme *Camille* Ponzoni, qu'il avoit épousée en 1607, & qui étant restée veuve se remaria avec *François* de Gonzague, neveu de son mari, vinrent : 1. NICOLAS, qui suit : 2. *Ferdinand*, né en 1609, abbé de Lucedio, évêque de Mantoue en 1671, & décédé en 1672.

XII. NICOLAS de Gonzague, prince du saint Empire, chevalier de l'ordre du Rédempteur, &c, né en 1608, & mort en 1665, avoit été marié en 1636, avec *Aurelie* Treffini, qui décéda en 1669, & de laquelle il eut, outre deux enfans morts au berceau : 1. JEAN-JOURDAIN, qui suit : 2. *François*, né le 28 novembre 1641, & mort le 28 août 1684, ayant été marié deux fois, la premiere en 1678, avec *Théodora* Pendasi, qui mourut sans lignée en 1681, à l'âge de 18 ans : 2. avec *Marie-Claire* Bevilacqua, dont il naquit une fille qui ne vécut que trois ans : 3. *Louis*, né en 1647, religieux en 1663, & décédé en 1712 : 4. *Ferdinand*, né en 1651, & mort en 1673 : 5. *Marie-Camille*, née le 3 mars 1637, mariée le 12 avril 1656, avec le marquis *Boniface-Marie* de Rangoni, & décédée le 23 avril 1694 : 6. *Marguerite*, née le 2 avril 1640, gémelle de *Jean-Jourdain*, laquelle se fit religieuse, & mourut en 1695, 7. *Elizabeth*, née en 1642, religieuse, morte en 1703 : 8. *Eléonore-Marie*, née en 1648, qui épousa, 1. en 1667, *Joseph-Marie* Visconti : 2. en 1684, dom *Jean-François* de Molina : 9. *Anne-Claire*, née en 1650, religieuse : 10. *Isabelle-Claire*, née en 1656, mariée en 1672, avec le marquis *François* Hippoliti, comte de Gazaldo, & morte en 1708.

XIII. JEAN-JOURDAIN de Gonzague, prince de l'Empire, chevalier de l'ordre du Rédempteur, grand véneur des duchés de Mantoue & de Montferrat, né jumeau, le 2 avril 1640, mourut le 17 août 1677. Il avoit épousé en 1660, *Eléonore* Manenti, laquelle mourut à l'âge de 21 ans, le 24 novembre 1666 ; le prince de Gonzague, se remaria en 1671, avec *Claudie* Agnelli, dont il n'eut point de lignée, & qui étant devenue veuve, épousa le marquis *Maximilien* Cauriani. Du premier lit, sortirent 1. CHARLES de Gonzague, qui suit : 2. *Marguerite*, née en 1661, mariée en 1682, avec le marquis *François* de Castiglioni, & morte en 1693 : 3. *Barbe-Catherine*, née en 1663, religieuse en 1678, & décédée en 1699 : & 4. *Cécile*, morte en 1669.

XIV. CHARLES de Gonzague, né le 14 janvier 1667, & mort le 17 septembre 1703, avoit été marié le 8 juillet 1685, avec *Olympie* Soardi Agnelli, qui décéda le 31 mai 1701, âgée de 52 ans. Leurs enfans furent, 1. *Jourdain* de Gonzague, né le 3 novembre 1693, & mort le 29 juillet 1712 : 2. *Nicolas*, né le 4 octobre 1695, mort le 13 décembre 1713 : 3. FRANÇOIS-FERRAND, qui suit : 4. *Jean*, né en 1698, mort en 1699 : 5. *Eléonore*, née en 1687, religieuse en 1703 : 6. *Isabelle-Marie*, née en 1690, religieuse en 1709, morte en 1733 : 7. *Aurelie*, mariée en 1709, avec le marquis *François* Pepoli, & morte en 1718 : 8. *Marguerite*, née en 1699, décédée en 1715 : 9. *Marie* Camille, née le 10 mai, & morte le 7 août 1701.

XV. FRANÇOIS-FERRAND ou FERDINAND de Gonzague, né le 19 janvier 1697, s'est marié le 26 novembre 1716, avec la comtesse *Julie* Isolani, fille du comte *Jacques* Isolani, & de la comtesse *Françoise* Lupari, née le 6 décembre 1693. De ce mariage sont sortis, 1. *Charles*, né le 2 août 1721, mort le 16 mai 1727 : 2. *Jean-Jourdain*, né le 27 janvier, mort le 25 août 1729 : 3. *Charles-Louis*, né le 8 octobre 1729, mort le 9 juillet 1730 : 4. *Nicolas* de Gonzague, prince héréditaire,

née le 26 décembre 1731 : 5. *Olympie*, née le 18 juillet 1718, religieuse en 1736 : 6. *Eléonore*, née le 19 décembre 1719, mariée au marquis *Nicolas* Ippoliti, comte de Gazaldo : 7. *Aurelie*, née le 4 octobre 1722, qui a pris le voile en 1740 : & 8. *Françoise-Marie*, née le 26 décembre 1727.

BRANCHE DES DUCS DE SABIONETTA.

VII. JEAN-FRANÇOIS de Gonzague, fils puîné de LOUIS III du nom, marquis de Mantoue, & de *Barbe* de Brandebourg, fut seigneur de Sabionetta. Il avoit épousé *Antoinette* des Baux, fille de *Pyrrhus*, duc d'Andrie, dont il eut LOUIS qui suit; *Frederic*, prince de Bozzolo, mort sans enfans; PYRRHUS, qui a fait la *branche des princes de* BOZZOLO *& de* SAINT-MARTIN, *rapportée ci-après ; &* *Eleonore* de Gonzague, mariée à *Christophe*, comte de Werdenberg.

VIII. LOUIS de Gonzague, seigneur de Sabionetta, servit l'empereur Maximilien I. Il avoit épousé *Françoise* de Fiesque, dont il eut *Jean-Frederic*, seigneur de Sabionetta, mort sans enfans de *Louise* Pallavicini; LOUIS II du nom, qui suit; *Pyrrhus*, cardinal en 1527; & *Hippolyte* de Gonzague, mariée à *Galeot* Pic, comte de la Mirandole, morte en 1571.

IX. LOUIS de Gonzague II du nom, surnommé le *Rodomont*, seigneur de Sabionetta, laissa d'*Isabelle* Colonne, VESPASIAN, qui suit.

X. VESPASIAN de Gonzague, seigneur de Sabionetta, mourut le 13 mars 1591. Il avoit épousé 1. *Diane* de Cardone : 2. *Anne* d'Aragon : 3. *Marguerite* de Gonzague, fille de *Cesar*, duc de Guastalla. De l'une d'elles étoit issue ISABELLE, qui suit.

XI. ISABELLE de Gonzague, duchesse de Sabionetta, morte en 1637. Elle avoit épousé *Louis* Caraffe, prince de Stigliano, chevalier de la toison d'or, &c, morte en 1630 : de ce mariage vint entr'autres enfans, ANTOINE, qui suit.

XII. ANTOINE Caraffe, duc de Montdragon, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Helene*, fille de *Jean-François* Aldobrandin, morte le 2 janvier 1663, dont il eut entr'autres enfans *Joseph* Caraffe, duc de Montdragon & de Sabionetta, mort jeune; & *Anne* Caraffe, princesse de Stigliano, duchesse de Sabionetta, &c. mariée en 1637, à *Philippe* Ramirez de Guzman, duc de Medina-de-las-Torres, morte en octobre 1644. Les princes de Gonzague de la branche de Bozzolo, disputerent au duc de Medina-de-las-Torres le duché de Sabionetta, qui leur revint après la mort de sa femme.

BRANCHE DES PRINCES DE GAZZOLO, BOZZOLO & S. MARTIN.

VIII. PYRRHUS de Gonzague, fils puîné de *Jean-François*, duc de Sabionetta, & d'*Antoinette* des Baux, fut prince de Gazzolo & de S. Martin, & mourut en 1529, ayant eu de *Camille* Bentivoglio, CHARLES, qui suit; *Frederic*, mort sans postérité; & *Isabelle* de Gonzague, mariée à *Rodolphe* de Gonzague.

IX. CHARLES de Gonzague, prince de S. Martin, général des armées de l'empereur Charles-*Quint*, mourut en 1555. Il avoit épousé *Emilie* de Gonzague, dont il eut *Scipion*, cardinal en 1587, qui fonda l'académie de Padoue, & mourut en 1593; *Pyrrhus*, général des armées de l'empereur en 1594; *Annibal*, général de l'ordre de S. François, puis évêque de Mantoue, mort en 1620; FERDINAND, qui suit; & *Jules-Cesar* de Gonzague, prince de Bozzolo, mort en 1609 sans enfans de *Flaminia* Colonne.

X. FERDINAND de Gonzague, prince de S. Martin, général des armées de l'empereur Maximilien, mourut en 1605. Il avoit épousé *Isabelle* de Gonzague, fille d'*Alfonse*, duc de Novellare, dont il eut, 1. SCIPION, qui suit; 2. *Alfonse*, mort en 1669; 3. *Charles*, né en 1597, mort en 1637; 4. *Louis*, né en 1599, qui fut gouverneur de Raab, & mourut en 1660, ayant eu d'*Isabelle*, fille d'*Alexandre* de Ligne, prince de Chimai, *Charles Ferdinand*, mort en 1665; & *Isabelle* de Gonzague; 5. *Camille*, né en 1600, général des Vénitiens, mort en 1658; 6. *Isabelle*, religieuse; & 7. *Annibal* de Gonzague, né en 1602, qui fut prince de l'empire, grand maréchal de l'impératrice *Eleonore*, & mourut en 1668. Il avoit épousé 1. en 1636, *Hedwige-Marie*, fille de *François*, duc de Saxe-Lawembourg, morte en 1650; 2. en 1653, *Barbe* Czaki, dame Hongroise, morte en 1668. Du premier lit vinrent *Charles-Ferdinand*, né en 1637, mort en 1652; & *Marie-Isabelle* de Gonzague, née en 1638, mariée 1. en 1656, à *Claude*, comte de Collalto : 2. en 1666, à *Sigismond Helfried*, comte de Dietrichstein, chevalier de la toison d'or, morte le 26 avril 1702.

XI. SCIPION de Gonzague, prince de Bozzolo, né en 1595, fit ses efforts pour rentrer dans les états du duché de Sabionetta, qui revint à sa maison en 1644, après la mort d'*Anne* Caraffe, princesse de Stigliano & duchesse de Sabionetta, duchesse de Medina-de-las Torres, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus, & mourut en 1670, ayant eu de *Marie-Anne* de Paganica, veuve du marquis de Popoli, *Ferdinand*, prince de Bozzolo, mort en 1672; *Charles*, prince de S. Martin, mort en 1666; & *Jean-François* de Gonzague, prince de Bozzolo, lequel étant mort en avril 1703, sans enfans, ses états vinrent à la branche des ducs de Guastalla.

BRANCHE DES PRINCES DE GONZAGUE, seigneurs de LUZZARA, CASTIGLIONE *&* SOLFERINO.

VII. RODOLFE de Gonzague, fils puîné de *Louis* de Gonzague III du nom, marquis de Mantoue, fut prince de Castiglione & Solférino, général de l'armée des Vénitiens. Il étoit né en 1451, & mourut le 6 juillet 1495. Il avoit épousé en 1481, *Antoinette* Malatesta, fille de *Sigismond* Pandolfe, seigneur de Rimini, & de *Genevre* d'Est, morte en 1483 sans postérité. Rodolfe se remaria avec *Catherine* Pic de la Mirandole, veuve de *Lionel* Pio de Savoye, seigneur de Carpi, & fille de *Jean-François* Pic, comte de la Mirandole, & de *Julie* Bojardi. Il eut de ce mariage : JEAN-FRANÇOIS de Gonzague, *qui a fait la branche des seigneurs de* LUZZARA; 2. LOUIS, *qui a fait celle de* CASTIGLIONE, *& de* SOLFERINO, *rapportée après celle de son frere aîné;* 3. *Paule*, qui épousa *Nicolas* Trivulce, fils de *Jean-Jacques*, comte de Musocco; 4. *Lucrece*, morte en bas âge; 5. *Barbe*, femme d'*Angelo* de Gabrieli; 6. *Julie*, religieuse, morte en réputation de sainteté. Rodolfe étoit prince de l'empire, en vertu du diplome, donné le 22 de septembre 1433, par l'empereur Sigismond à Jean-François, créé marquis de Mantoue, & prince de l'empire, pour lui & ses descendans à perpétuité; & en vertu du diplome de confirmation qu'il en obtint de l'empereur Frédéric III, le 10 juin 1479.

BRANCHE DE LUZZARA.

VIII. JEAN-FRANÇOIS de Gonzague eut en partage par le testament de son pere RODOLFE, entr'autres fiefs, celui de Luzzara, dont sa postérité a conservé le surnom. Il mourut le 18 de décembre 1524, laissant de sa femme *Laure* Pallavicini, fille de *Galeas*, seigneur de San-Donino, dans le Parmesan; 1. MAXIMILIEN de Gonzague, qui suit; 2. *Rodolfe*, qui d'*Isabelle* de Gonzague, fille de *Pyrrhus*, seigneur de Bozzolo, eut pour fils *Louis* de Gonzague, marié à *Diane* Pacheroni de Ferrare, dont il eut entr'autres enfans *Isabelle* de Gonzague, femme de *Prosper* de Gonzague, seigneur de Luzzara; *Frédéric* de Gonzague, mari de *Silvie* de Collalto. De ce mariage naquit une fille unique, nommée *Isabelle* de Gonzague, qui épousa en 1588, *Frédéric* de Gonzague, son cousin germain, fils de *Prosper*, seigneur de Luzzara, & mourut le 26 juillet 1620.

IX. MAXIMILIEN de Gonzague, né en 1503, échangea en 1557, avec Guillaume, duc de Mantoue, le fief de Luzzara, dont cependant sa postérité a conservé

le titre. Ce prince qui avoit épousé *Catherine* Colonne, mourut le 4 mars 1578, laissant pour enfans, 1. PROSPER de Gonzague, qui suit; 2. *Marc-Antoine*, évêque de Casal; 3. *Laure*, femme du comte *Paul-Emile* Martiningo; 4. *Eléonore*; 5. *Isabelle*, alliée au comte *Théodore* Tieni de Vicenze.

X. PROSPER de Gonzague, né en 1559, fut grand maître de la cour du duc de Mantoue, & mourut le 25 septembre 1614. Il avoit épousé en 1576, sa cousine *Isabelle* de Gonzague, fille de *Louis* & de *Diane* Pacheroni, dont il eut 18 enfans, entr'autres 1. FREDERIC, qui suit; 2. *Maximilien*, né en 1588, mort le 22 juillet 1613; 3. *Louis*, primicier de l'église collégiale de saint André de Mantoue, puis évêque d'Albe; 4. *Vincent*, abbé; 5. *Jean-François*, mort en 1650: 6. *Julie*, mariée à *Robert* Avogadri, de Bresce.

XI. FREDERIC de Gonzague I du nom, mort en 1630, avoit été marié deux fois: 1. avec *Isabelle* de Gonzague, sa cousine germaine, qu'il épousa en 1588, & qui mourut en 1620: 2. avec *Fulvie* de Collalto, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: 1. LOUIS de Gonzague, qui suit: 2. *Jule*; 3. *François*, qui se fit jésuite; 4. *Ferdinand*; 5. *Prosper*, né en 1617, mort en 1675. 6. *Basile*, né en 1618, mort en 1702, & 7. *Eléonore*, qui épousa *Philippe* de la Tour, comte de Valsassine.

XII. LOUIS de Gonzague, prince du saint empire, &c, né le 3 novembre 1602, & mort le 24 avril 1666, avoit épousé *Helene* de Gonzague, fille de *Pyrrhus-Marie*, seigneur de Vescovato, dont il eut 1. FREDERIC de Gonzague II du nom, qui suit; 2. *Pyrrhus-Marie*, né en 1638, mort en 1693; 3. *Rodomont*, né en 1645, jésuite; 4. *François*, né en 1652, & 5. *Isabelle*, femme de *Paul*, comte de Paula.

XIII. FREDERIC II du nom, prince de Gonzague, &c. né le 28 octobre 1656, & mort le 28 mars 1698, eut pour femme *Louise* de Gonzague, fille de *Ferdinand*, prince de Castiglione, & d'*Olympie* Sforze Visconti, morte le 26 août 1715. Les enfans nés de ce mariage furent: 1. LOUIS II du nom qui suit; 2. *Alois*, né en 1673, jésuite; 3. *Ferdinand*, né le 18 juillet 1681, primicier de l'église collégiale de S. André de Mantoue; 4. *Prosper*, né en 1682, mort en 1683; 5. *Maximilien*, né en 1683, jésuite; 6. un autre *Prosper*, né en 1686; 7. *Charles*, né en 1687, mort en 1710; 8. *Rodolfe*, né en 1690; 9. *Silvie*, née le 5 juin 1669, morte le 10 novembre 1742. Elle avoit épousé en 1694 le marquis *Silvio* de Gonzague, de la branche de Conrad; 10. *Isabelle*, née le 5 décembre 1670, religieuse sous le nom d'*Hélene*, & morte en réputation de sainteté le 6 mars 1739; 11. *Eléonore*, née en 1674, religieuse, morte en 1731; 12. *Marie*, née en 1676, aussi religieuse; 13. *Laure*, née en 1678; & 14. *Fulvie*, née en 1679, alliée avec le prince de Cruccoli, Napolitain.

XIV. LOUIS II du nom, prince de Gonzague, &c, né le 19 décembre 1672, mourut le 15 juin 1738. Il avoit épousé en décembre 1702, *Charlotte* de Choiseul d'Ische en Lorraine, née en 1679, & morte le 2 mars 1734. Leurs enfans sont: 1. *Frederic*, né le 24 novembre 1705, jésuite; 2. *Prosper*, né le 29 octobre 1708, mort en 1721; 3. BASILE, qui suit; 4. *Jean*, né le 14 juillet 1712; 5 & 6. *Olympie* & *Hélene*, religieuses.

XV. BASILE, prince de Gonzague, &c, né le 26 septembre 1711, a épousé le 28 octobre 1738, *Marie* Borromée, fille de *Jean* Borromée, seigneur d'Arese, & de *Clelie* Grillo, née le 2 avril 1712. Leurs enfans sont: 1 & 2. *Charles-Louis*, né jumeau avec *Marie-Louise*, le 30 mars 1739, qui ne vécurent que quelques heures; 3. *Louis-Marine*, né le 26 novembre 1741, mort le 11 juillet 1743; 4. *Frédérit-Marie*, né le 23 décembre 1744, mort le 9 janvier 1745; 5. *Marie-Catherine*, née le 30 avril, morte le 11 juin 1740, & 6. *Louise-Marie-Anne*, née le 29 avril 1743.

BRANCHE DES PRINCES DE CASTGLIONE ET DE SOLFERINO.

VIII. LOUIS de Gonzague, fils puîné de RODOLFE de Gonzague, seigneur de Luzzara, Gastiglione & Solférino, & de *Catherine* Pic de la Mirandole, eut en partage par le testament du prince son pere, les seigneuries de Castiglione, delle Stivere, de Solferino & de Castel-Giuffre, & mourut à Ferrare, l'an 1521. Il avoit épousé *Paule* Anguiscola, dont il eut FERDINAND, qui suit; *Alfonse*, & *Horace* de Gonzague.

IX. FERDINAND de Gonzague, marquis de Castiglione & de Solferino en 1579, mourut en 1586, & eut pour enfans le B. *Louis* de Gonzague, jésuite, né en 1568, mort en 1591; *Rodolphe*, marquis de Castiglione, tué en 1593 sans laisser de postérité d'*Hélene* Aliprandi; FRANÇOIS, qui suit: & CHRISTIAN, qui a continué la postérité, *qui sera rapportée après celle de son frere aîné*.

X. FRANÇOIS de Gonzague, prince de Castiglione, épousa *Bibiane* de Pernstein, dont il eut 1. *Louis*, prince de Castiglione, qui eut pour fille unique *Jeanne* de Gonzague, mariée à *Jean* Doria, duc de Tursis; 2. *Ferdinand*, prince de Castiglione, mort en 1678, ayant eu d'*Olympe* Sforce, *Louise*, mariée à *Frédéric* de Gonzague; *Bibiane* de Gonzague, qui épousa *Charles-Philbert* d'Est & *Jeanne* de Gonzague, mariée à *Georges-Adam*, comte de Martinitz.

X. CHRISTIAN de Gonzague, seigneur de Solferino, frere du précédent, avoit épousé *Marcelle* Malaspina, dont il eut pour fils unique CHARLES, qui suit.

XI. CHARLES de Gonzague, seigneur de Solferino, hérita en 1677, du marquisat de Castiglione, après la mort de *Ferdinand*, son cousin, & eut pour enfans FERDINAND, qui suit; *François*, né en 1652; *Louis*, jésuite; *Christian*, né en 1655, mort en 1743; *Louise* de Gonzague, mariée à *Hippolyte* Malaspina: & *Eléonore*, mariée en 1679 au marquis Girolamo Fiorenza y Tabes.

XII. FERDINAND de Gonzague, prince de Castiglione & de Solferino, viceroi de Valence, né en 1649, se retira à Venise, & y mourut le 13 février 1723, âgé de 75 ans. Il avoit épousé en 1680, *Laure* Pic, fille d'*Alexandre* II du nom, prince de la Mirandole, dont il eut LOUIS, qui suit; 2. *Charles*, né le 25 janvier 1682, mort en 1704; 3. FRANÇOIS, *dont il sera parlé, après son frere aîné*; 4. *Almeric* de Gonzague, né le 1 février 1686, abbé.

XIII. LOUIS de Gonzague, prince de Castiglione & du saint Empire, né le 19 novembre 1681, est retiré à Venise, & n'a point encore pris d'alliance.

XIII. FRANÇOIS de Gonzague, duc de Solferino, prince du saint Empire, &c, né le 8 mai 1684, s'est établi à Madrid, où après avoir porté quelque-temps l'habit ecclésiastique, il s'est marié & a pris le parti des armes. Il est actuellement grand-maître de la maison de madame Louise de France, femme de l'Infant Dom Philippe, sous lequel il sert en Italie. Il a épousé 1. le 26 novembre 1716, *Isabelle* Ponce-de-Léon, veuve d'*Antoine-Martin* de Tolede, duc d'Albe, & fille d'*Emanuel*, duc d'Arcos, & de *Marie* d'Alincastro, duchesse d'Aveiro & d'Arcos, dont il n'a point eu de postérité: 2. en 1722, *Julie-Cliterie* Caraccioli, princesse de Santo-Buono, fille de *Carminée-Nicolas* Caraccioli, & de *Constance* Ruffo, des princes de Santo Buono. De ce mariage, il a eu *Philippe-Louis* de Gonzague, né le 31 janvier 1738, mort en 1740; *Philippe-Louis*, né le 19 décembre 1740.

BRANCHE DES COMTES DE NOVELLARE.

II. FELTRIN de Gonzague, fils puîné de LOUIS, capitaine de Mantoue, mourut en 1371, & fut pere de GUI, qui suit; & de *Guillaume* de Gonzague.

III. GUI de Gonzague, seigneur de Novellare, eut pour fils JACQUES, qui suit.

IV. JACQUES de Gonzague, seigneur de Novellare, eut pour fils FRANÇOIS, qui suit.

V. FRANÇOIS de Gonzague, seigneur de Novellare, laissa JEAN-PIERRE, qui suit.

VI. JEAN PIERRE de Gonzague, premier comte de Novellare, épousa *Catherine* Torella, dont il eut ALEXANDRE, qui suit.

VII. ALEXANDRE de Gonzague, comte de Novellare, eut pour enfans ALFONSE, qui suit; & *Camille*, mort sans enfans de *Barb.* Borromée.

VIII. ALFONSE de Gonzague, comte de Novellare, avoit épousé *Victoire* de Capoue, dont il eut CAMILLE, qui suit; & *Isabelle*, mariée à *Ferdinand* de Gonzague, seigneur de Bozzolo.

IX. CAMILLE de Gonzague, comte de Novellare, laissa de *Catherine* d'Avalos, ALFONSE, qui suit.

X. ALFONSE de Gonzague, comte de Novellare, mourut en 1678. Il avoit épousé *Richarde* Cibo, fille de *Charles*, prince de Masse, marquis de Carrare, & de *Brigitte* Spinola, dont il eut, CAMILLE, qui suit; & *Catherine* de Gonzague, mariée à *Charles-Benoît* Giustiniani, prince de Bassano, morte le 10 juillet 1723.

XI. CAMILLO de Gonzague, comte de Novellare, né en 1649, mort en .... épousa en 1695, *Mathilde* d'Est, fille de *Sigismond-François*, marquis de Saint-Martin, prince de l'Empire, & de *Thérèse Marie* Grimaldi, dont il a eu *Philippe-Alfonse* de Gonzague, né le 2 avril 1700, mort le 13 décembre 1728, le dernier mâle de sa branche; 2. *Richarde-Marie*, née le 21 avril 1697, morte le 26 avril 1698. 3. *Richarde*, née le 22 avril 1699, veuve d'*Alderam* Cibo, duc de Massa & de Carrana, qu'elle avoit épousé le 29 avril 1715. * Antoine Possevin, *in Gonzag. & Mant. hist.* Sansovin, *orig. di famig. d'Ital.* Francisco Nigro & Frederico Bussio, *ducat. Mant. disq. jurid.* Ludovico Arrivabene, *vita del ducat. Guill.* Mario Equicola, *chron. di Mant.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.* Guichenon, *hist. généal. de Savoye.* Guichardin. Paul Jove. De Thou. Auberi. Riccioli. Le Laboureur. Gomberville, *mém. du duc de Nevers.* Rittershusius. Hubner, &c.

GONZAGUE (François) cardinal de Mantoue, fils puîné de LOUIS III, marquis de Mantoue, & de *Barbe* de Brandebourg, fut fait cardinal par le pape Pie II, en 1461, & peu après fut évêque de Mantoue. Après avoir été employé dans diverses négociations importantes, il mourut en 1483.

GONZAGUE (Sigismond de) cardinal, s'étoit fait estimer dans les armées, & augmenta sa réputation, après avoir embrassé l'état ecclésiastique; car ayant accepté le commandement des troupes de *François* II, marquis de Mantoue son frere, destinées pour le secours de l'empereur Maximilien I; & ayant donné de nouvelles marques de conduite & de valeur, il s'acquit l'estime des cardinaux schismatiques, qui voulurent inutilement l'engager dans leur parti. Ce prélat soutint contre le concile de Pise les intérêts du pape Jules II, qui l'avoit fait cardinal en 1505. Ce même pape lui envoya le bonnet rouge à Mantoue, & lui donna le chapeau à Rome, dans un consistoire tenu à sa considération. Il l'envoya depuis légat en la Romagne, où ayant pris la ville de Boulogne sur les Bentivoglio, il la réunit au saint siége. Pendant sa légation de la Marche d'Ancone, il fit bâtir un magnifique palais à Macerata, pour les légats de cette province. On dit qu'il fut aussi légat dans le Montferrat, sous le pontificat de Léon X, & qu'il étoit alors évêque de Mantoue, où il fit rebâtir l'hôpital épiscopal, tel qu'il est à présent. Il assista à l'élection du pape Adrien VI, auquel il donna sa voix; mais il s'en repentit bientôt après, & mourut à Mantoue, sous le pontificat de Clément VII, en 1525. Son corps fut enterré dans l'église cathédrale de cette ville. Ce prélat qui avoit beaucoup de piété, fut protecteur de l'ordre des Carmes, & eut aussi de l'attachement pour celui de S. François. * Sainte-Marthe. Bemb. Onuphrius, *Julii II vita.* Possevin, *hist. de Bayard.* Garimbert. Victorelli. Auberi, *hist. des cardinaux*, &c.

GONZAGUE (Pyrrhus de) cardinal, évêque de Mantoue, petit-fils de JEAN-FRANÇOIS, marquis de Mantoue, & frere de *Louis* de Gonzague, dit *le Turc*, s'avança dans les lettres, & s'attacha au pape Clément VII, qui le fit cardinal en 1527, pour récompenser ses services & ceux de son frere, qui avoit procuré la liberté de ce pontife, retenu prisonnier par les impériaux. Le cardinal de Mantoue mourut au mois d'avril 1529. On dit qu'il portoit pour devise un Hercule, qui frapoit de sa massue les têtes renaissantes de l'hydre, avec ces mots: *Tu ne cede malis.* * Possevin, *in gen. Gonz.* Petra Sancta, *symb. heroi. l. 6.* Mascardi & Rossio, *elog. d'illustr. capit.* Onuphre. Auberi, &c.

GONZAGUE (Lucrece de) une des plus illustres femmes qui aient vécu au XVI siécle, releva la noblesse de sa naissance par l'éclat de son esprit, par son savoir, & par la délicatesse de sa plume. Les beaux esprits de ce temps-là ne manquerent pas de la louer. Elle écrivoit de si belles lettres, qu'on les ramassa avec un extrême empressement, pour les donner au public: le recueil parut à Venise l'an 1552. On y apprend que son mariage avec *Jean-Paul* Manfrone fut fort malheureux. C'étoit un homme, qui n'étoit pas digne d'elle par ses richesses, & qu'elle épousa à 14 ans à regret. Elle se consola aisément de ne vivre pas chez lui avec tout l'éclat que sa qualité demandoit. On ne sauroit voir une plus belle morale que celle qu'elle étale dans une lettre, qu'elle écrivit à un moine, qui la plaignoit d'avoir été mariée à un si petit campagnard; mais elle fut fort chagrine & fort désolée de la conduite de son mari. Il étoit fort brave & altier, & il fit certaines actions, qui ne demeurerent pas impunies. Le duc de Ferrare le fit enlever, & le retint plusieurs années dans une dure prison. Par le procès qu'il lui fit faire, il le trouva digne du dernier supplice, mais il usa de clémence & ne voulut pas le faire mourir. Notre Lucrece travailla autant qu'elle put à lui procurer la liberté. Elle tâcha d'attendrir le duc de Ferrare par une lettre fort touchante. Elle implora l'intercession de Paul III, celle de Jules III, celle du sacré Collége, celle de l'empereur, celle du roi de France, celle de tous les autres potentats de la chrétienté. Elle eut recours à l'assistance de la cour céleste par ses oraisons, & par celles qu'elle fit faire dans tous les couvens, & dans les autres églises; &, quand elle vit que tout cela ne servoit de rien, elle forma la résolution de s'adresser au grand Turc, & lui écrivit une lettre flateuse & respectueuse, pour le supplier de s'emparer de la forteresse où son mari étoit prisonnier, & de ne faire point d'autre mal aux autres chrétiens. Cette derniere tentative fut encore inutile, & Manfrone mourut dans sa prison, après avoir témoigné de sa disgrace une impatience, qui fit juger qu'il avoit perdu l'esprit. Sa femme ne voulut point se remarier. De quatre enfans qu'elle avoit eus, il ne lui resta que deux filles, qu'elle mit dans le couvent. On eut tant d'estime pour toutes les productions de sa plume, que l'on ramassa jusqu'aux billets qu'elle écrivoit à ses domestiques; on en trouvera plusieurs dans l'édition de ses lettres. On y verra aussi beaucoup de marques de sa vertu & de sa piété. Les censures qu'elle fait à quelques personnes impudiques, ou avares, ou arrogantes, sont très-belles, & ne méritent pas moins d'être lues que celles qu'elle adressa à un prêtre, qui s'adonnoit à des plaisirs criminels. On peut lire aussi avec édification ce qu'elle écrivit à une mere, qui avoit besoin d'être consolée, pour n'avoir pu persuader à sa fille d'aimer mieux le cloître que le mariage. Elle lui débita en peu de mots, toutes les meilleures raisons que les protestans alléguent en faveur du mariage. Elle étoit fille de *Pyrrhus* de Gonzague, & eut des freres & des sœurs. * *Voyez ses Lettres.*

GONZAGUE (Julie de) qui épousa *Vespasien* Colonne, duc de Tayette, & comte de Fondi, dans le XVI siécle, est celebre par sa beauté, par sa chasteté,

& par son savoir, & enflamma la curiosité, & peut-être les desirs de Soliman II, empereur des Turcs. Il chargea Barberousse, roi d'Alger & son amiral, d'enlever *Julie*, qui faisoit son séjour à Fondi. Ce général y arriva la nuit, prit la ville par escalade, & ne manqua que d'un moment la proie qu'il étoit venu chercher. Julie au premier bruit, se sauva nue en chemise; & s'étant engagée dans les montagnes, essuya mille dangers, avant que d'arriver en lieu de sureté. Cette héroïne, que son amour pour la mémoire de son vieux mari, empêcha de se remarier, fut, dit-on, moins constante en matiere de religion, & se laissa entraîner dans les nouveaux sentimens des sectaires d'Allemagne. * Hilarion de Coste & Brantôme, *dames illustres*. De Thou, *l.* 39. Bayle, *dict. crit.*

GONZAGUE (Hercule de) cardinal de Mantoue, fils de FRANÇOIS II du nom, duc de Mantoue, naquit en 1505, fut nommé évêque de Mantoue à l'âge de 15 ans, par la résignation de Sigismond de Gonzague son oncle, & fait cardinal, à l'âge de 22 ans, en 1527, par le pape Clément VII. Il fut fait aussi archevêque de Taragone, & eut encore l'administration des églises de Fano & de Soana; mais il résigna ce dernier bénéfice au cardinal Farnèse qui fut depuis pape sous le nom de Paul III. Pendant la minorité de ses neveux François III du nom, & Guillaume, successivement ducs de Mantoue, il gouverna leurs états l'espace de seize ans avec beaucoup de douceur & de prudence; mais il n'abandonna pas le soin de son église: il prit pour l'aider à la conduire Philippe Arriva-bene, noble Mantouan, évêque de Jeropoli, & Leonard de Marin, patrice Genois, habile dominicain & évêque de Laodicée, à l'aide desquels il fit imprimer un *catéchisme* pour l'instruction des curés de son diocèse. Il fut aussi légat de la Campagne & de la Marche; il le fut aussi vers l'empereur Charles-Quint en 1530, lorsqu'il arriva à Boulogne pour recevoir la couronne impériale. Le pape Pie IV le nomma son premier légat au concile de Trente, où en qualité de premier président il fit un éloquent discours aux peres pour la continuation de ce concile; mais il ne fut pas assez heureux pour en voir la fin, étant mort après la VI session, le 2 mars 1563. On transporta son corps dans sa cathédrale de Mantoue, qu'il avoit rebâtie & beaucoup ornée après qu'elle eut été brulée. Il concourut aux élections des papes Paul III, Jules III, Marcel II & Pie IV, de qui il obtint la pourpre pour son neveu Fréderic, malgré les oppositions qu'y formoit le cardinal Gisleri, depuis Pie V, fondées sur la jeunesse de ce prince. Le cardinal Hercule avoit été gouverneur de Tivoli en 1530. On remarqua toujours en lui une grande tendresse pour les pauvres, & beaucoup d'inclination pour les gens de lettres; aussi étoit-il lui-même très-savant; & les auteurs en parlent avec éloge. * Possevin, *in Gonzag.* Sadolet, 1, 2 & 15, *epist.* Sponde, *an. chr.* 1563, *n.* 9. Garimbert. Petramellarius. Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli*, *&c.*

GONZAGUE (François) cardinal, archevêque de Conza, & évêque de Mantoue, fils de FERDINAND, prince d'Ariano & de Guastalla, & d'*Isabelle* de Capoue & de Baux, & frere de *Jean-Vincent*, aussi cardinal sous Gregoire XIII, fut élevé dès son bas âge dans les lettres, & principalement dans la jurisprudence. Le pape Pie IV, qui étoit allié à la maison de Gonzague, lui donna l'abbaye d'Aquanegta, & le fit cardinal au mois de février de l'an 1561. Quelque temps après il le déclara légat dans la Campagne de Rome, & le pourvut de l'archevêché de Conza dans la Pouille, puis de l'évêché de Mantoue. On avoit conçu de grandes espérances de ce jeune prince, qui mourut peu de jours après Pie IV, le 6 janvier 1566, âgé de 26 ans 6 mois & 25 jours. Son corps fut enterré dans l'église de S. Laurent *in Lucina*, qui étoit son titre. * Cabrera, *l.* 4, *c.* 12. Possevin *in tabul. Gonzag.* Ughel, *de episc. Mant.* Auberi, *hist. des card. &c.*

GONZAGUE (Frederic) cardinal, évêque de Mantoue, né en 1540, fils posthume de FREDERIC, duc de Mantoue, & de *Marguerite* Paléologue, étudia dans l'université de Boulogne; & à peine en fut-il sorti, que le pape Pie IV le créa cardinal en 1563. Ce prince mourut âgé de 25 ans, le 21 février 1565.

GONZAGUE (Scipion) cardinal, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, étoit fils de CESAR, marquis de Gazolo. Il avoit beaucoup d'esprit, étoit très-bien fait, & fit un très-grand progrès dans les lettres grecques & latines. Le célebre Marc-Antoine Muret lui dédia quelques-unes de ses oraisons. Scipion Gonzague composa lui-même quelques ouvrages ingénieux, & entr'autres des poësies italiennes, qu'on a publiées avec quelques autres ouvrages des académiciens de Padoue qu'il avoit fondés. Il protégea le Tasso & le Guarini. Au reste, ce prélat se fit une affaire à Rome avec *Guillaume*, duc de Mantoue, & fut arrêté par ordre du pape Gregoire XIII: mais depuis, Sixte V, non-seulement le mit en liberté, mais lui donna le chapeau de cardinal en 1587. Il mourut en 1593. Un de ses freres, FRANÇOIS de Gonzague, a été un des plus sages prélats du XVII siécle. Il fut général de l'ordre de S. François; puis nonce en France, où il accompagna le légat Alexandre de Médicis, depuis pape sous le nom de Léon XI. Ensuite François de Gonzague travailla à remplir les devoirs d'un saint prélat, dans son évêché de Mantoue, qu'on l'avoit contraint d'accepter, après avoir eu celui de Cifalu en Sicile, & celui de Pavie. Il mourut en réputation d'une grande piété en 1620, âgé de 74 ans. * *Voyez* l'histoire de sa vie que nous avons; Ughel; la continuation de Ciaconius; & Janus Erythræus, *pin. II*, *imag. illustr. c.* 11 & 66.

GONZAGUE (Ferrand ou Ferdinand de) l'un des généraux de l'empereur Charles-Quint, & fils de FRANÇOIS, II du nom, marquis de Mantoue, naquit en 1506. Dès l'année 1532, il servoit dans l'armée de cet empereur en Hongrie, contre Soliman, empereur des Turcs. Il étoit en 1536 un de ses officiers généraux à sa descente dans la Provence, & remporta l'avantage sur les François à Brignole; mais il ternit sa gloire la même année, par l'empoisonnement que lui & Antoine de Leve firent faire du dauphin, fils aîné du roi François I, par Sebastien Montecuculi, ainsi que ce malheureux le déclara avant de finir ses jours par la main du bourreau. En 1543 il commanda sous les ordres de l'empereur, une armée de soixante mille hommes dans la Gueldre, & fit le siége de Duren; après quoi il tenta avec sa majesté impériale, le siége de Landrecies, qu'ils furent obligés de lever. L'année suivante il fut un des plénipotentiaires de ce prince au traité de Crespi; & fut récompensé par le gouvernement du Milanez. En 1547 il surprit la ville de Plaisance, après que Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, eut été assassiné par des conjurés, que l'on prétendit avoir été poussés à ce crime par Gonzague; du moins les fils de ce duc le regarderent toujours comme l'auteur du meurtre de leur pere. En 1551 il bloqua Parme, espérant de prendre cette place par famine; mais malgré ses soins elle fut ravitaillée. La même année il exerça une barbarie inouie & contre le droit des gens, que Gosselin auteur de sa vie, avec toute son adresse, n'a pu excuser: ce fut sur des soldats François, qui à la faveur de la paix, passoient par le Milanez pour se rendre deux à deux sans armes ni équipages, & par des routes différentes, dans le Parmesan & dans la Mirandole. Il pouvoit se contenter de les empêcher de continuer leur route, & les renvoyer avec défenses de revenir sous peine de la vie; mais son ame cruelle le porta à les faire assassiner ou noyer, & à envoyer les plus robustes aux galeres d'André Doria. Brissac gouverneur de Piémont, reçut ordre du roi Henri II d'en tirer raison par la force des armes; & ce fut ce qui ralluma la guerre en Italie. L'an 1554 l'empereur ennuyé des plaintes que l'on lui faisoit coup sur coup contre ce gouverneur du Milanez, le dé-

posa en l'appellant près de lui en Flandre, sous prétexte de vouloir se servir de lui dans ses conseils. La même année il engagea le secours de Renti; & si ses avis eussent été bien suivis, & les ordres qu'il avoit donnés ponctuellement exécutés, les troupes impériales n'auroient pas été battues, comme elles le furent, & au hasard d'être entiérement défaites par le duc de Guise, si le connétable de Montmorenci eût secondé ce prince Lorrain. On voulut ensuite faire des affaires à Gonzague au conseil de l'empereur; il fallut qu'il s'y défendît juridiquement sur des accusations formées contre lui, touchant sa conduite dans le Milanez: il n'y eut point de jugement, ni pour le condamner, ni pour l'absoudre; mais l'empereur ne le vit plus de bon œil. Enfin après s'être trouvé à la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557, il eut tant de chagrin de ce que l'on ne suivoit pas son avis, qui étoit de profiter de cette victoire, en poussant jusqu'à Paris sans s'arrêter aux autres places, qu'il en tomba malade, & mourut peu après âgé de 51 ans. Son attachement aveugle aux intérêts de l'Espagne, au préjudice même de son pays, fut mal reconnu: & toute la récompense de tant de services considérables qu'il avoit rendus, aboutit au commandement de la cavalerie Milanoise, qui fut donné au prince de Molfette son fils. * Varillas, *histoire de Henri II.*

GONZAGUE (Louis de) fils de FERDINAND de Gonzague, marquis de Castiglione, prince du saint empire, & de *Marthe* Santane de Quiers, né à Castiglione le 9 mars 1568, sous le pontificat de Pie V, eut pour parain Guillaume, duc de Mantoue. A l'âge de huit ans son pere le conduisit à Florence avec *Rodolphe*, son frere aîné, pour les faire élever tous deux à la cour de François de Médicis, grand duc de Toscane. Louis y mena toujours une vie fort retirée, & conserva son innocence dans un lieu si dangereux. Quatre ans après, ayant quitté Florence pour aller à Mantoue, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique, & de ceder à son cadet tout ce qui lui appartenoit par droit d'aînesse: ce qu'il ne put pas néanmoins exécuter sitôt. Ensuite il retourna à Castiglione, où S. Charles Borromée, passant par-là, l'entretint plusieurs fois, & admira sa vertu. En 1581, le marquis son pere le mena avec lui en Espagne, à la suite de l'impératrice Marie, fille de Charles-*Quint*. Il n'y fut pas plutôt, que le roi Philippe II le donna pour page au prince Jacques son fils. Au milieu des embaras de la cour, il ne laissa pas d'apprendre la philosophie, & de continuer ses exercices de piété. Lorsqu'il se vit à l'âge de seize ans, il jugea que le temps étoit venu d'exécuter le dessein qu'il avoit pris de se faire religieux, & demanda à son pere la permission d'entrer dans la compagnie de JESUS. Le marquis lui ordonna de différer jusqu'à son retour en Italie; mais lorsqu'il y fut il lui fit faire plusieurs voyages vers les princes d'Italie, pour le retenir dans le monde. Enfin il consentit que depuis allâr à Rome pour entrer dans la société: ce que le jeune seigneur fit avec joie, après avoir cedé ses biens à *Rodolphe* son cadet. Dès qu'il fut arrivé à Rome, il entra au noviciat des Jésuites en 1585, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis; & depuis ce temps-là il ne cessa point de pratiquer des vertus tout-à-fait héroïques. Il fut obligé de faire un voyage chez ses parens, afin d'appaiser un grand procès qui étoit entre le marquis de Castiglione son frere, & le duc de Mantoue, pour l'état de Sol-Farino, qui de droit appartenoit au marquis, mais dont *Horace* Gonzague, son oncle, avoit disposé en faveur du duc. Il fut reçu à Castiglione comme un ange de paix, & termina heureusement ce grand différend, à la satisfaction des deux parties. Delà il retourna à Rome en 1591, où il demanda la permission de secourir les pestiferés, qui y étoient en grand nombre. Sa charité le faisant approcher de ceux qui étoient attaqués de ce mal avec le plus de violence, il en fut saisi lui-même; mais parcequ'on employa toutes sortes de remédes pour le soulager, il ne lui resta qu'une fiévre lente, dont il mourut trois mois après, le 20 juin 1591. Son corps fut inhumé dans l'église du collége Romain, dédiée sous le titre de l'Annonciation. Le pape Gregoire XV le béatifia l'an 1621, & donna pouvoir aux religieux de la compagnie d'en faire la fête au jour de son décès, que l'on célébre en plusieurs endroits le 21 juin, parcequ'il mourut sur la fin du 20 jour de ce mois. Le P. Louis de Gonzague a été canonisé avec Stanislas de Kostka, autre Jésuite, par le pape Benoît XIII. La cérémonie de cette canonisation fut faite à Rome avec un grand appareil le 31 décembre 1726. * Le pere Cepari, *vie du bienheureux Louis de Gonzague.*

GONZAGUE (Ascagne de) archimandrite de Messine, puis archevêque de Colossa, naquit le 26 août 1654. Il étoit le quatriéme fils du prince OCTAVE de Gonzague, seigneur de Vescovato, & d'*Eléonore* Pio. Il ne se rendit pas moins célébre par l'étendue de son esprit & de ses connoissances en toutes sortes de sciences, que par sa piété solide, & les qualités de son cœur, qui lui attirerent autant d'amis que d'admirateurs. Après avoir servi la couronne d'Espagne, en qualité de capitaine d'une compagnie d'ordonnance, dans le Milanez, il fut capitaine des gardes du corps de Ferdinand-Charles, duc de Mantoue, qui le fit ensuite son premier ministre d'état: mais le gout qu'il avoit pour l'étude ne s'accordant pas avec l'embaras des affaires, il quitta cette place, & ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut élu archimandrite de Messine, dignité qu'il résigna en faveur de M. Silvio Valenti, prélat de la cour de Rome, & créé depuis cardinal. Après cette résignation, Ascagne de Gonzague fut fait en 1724, archevêque de Colossa, & mourut le 6 novembre de l'année 1728, aussi universellement regretté qu'il avoit été estimé.

GONZAGUE (Louise Marie de) reine de Pologne, fille de CHARLES de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue, & de *Catherine* de Lorraine, fut mariée 1. par procureur à Paris, dans la chapelle du palais royal, le dimanche 6 novembre 1645, à *Ladislas-Sigismond* IV du nom, roi de Pologne; & lorsqu'elle partit pour ce royaume, elle fut accompagnée par la maréchale de Guebriant pendant ce voyage, dont nous avons une relation particuliere écrite par M. le Laboureur. Cette reine fut couronnée à Cracovie, le 16 juillet de l'an 1646. Depuis elle épousa le 30 mai 1649, par dispense du pape Innocent X, *Jean-Casimir*, roi de Pologne, frere du roi *Ladislas*. Cette princesse avoit un grand fonds d'esprit & de piété: elle ranima avec beaucoup de fermeté le courage du roi & celui des Polonois dans des temps assez fâcheux; & rétablit par son adresse & sa constance, la paix & la tranquillité dans ce grand état, que les Suédois & les rebelles avoient mis en de grands dangers. Elle mourut d'apoplexie à Varsovie le 10 mai 1667, & fut enterrée dans l'église de saint Stanislas de Cracovie, sans laisser de postérité.

GONZAGUE (Anne de) dite la princesse Palatine, fille de *Charles* de Gonzague, duc de Nevers & de Rhetel, puis duc de Mantoue en 1627, & de *Catherine* de Lorraine, épousa le 24 avril 1645, le prince *Edouard*, comte Palatin du Rhin, cinquiéme fils de *Frederic* V, électeur Palatin, & d'*Elizabeth* Stuart, fille de *Jacques* I roi d'Angleterre, dont elle eut trois filles: la princesse *Anne*, épouse de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé; *Louise-Marie*, princesse Rhingrave de Salms; & *Benoîte-Henriette-Philippe*, veuve du duc *Jean-Frédéric* de Brunswic, duc d'Hanovre. Elle mourut à Paris le 6 juillet 1684, âgée de 68 ans, célébre par son esprit, par sa piété & par sa charité envers les pauvres.

GONZAGUE (Isabelle de) femme de *Gui-Ubalde* de Montefeltro, duc d'Urbin, vécut pendant vingt ans avec son mari, quoiqu'il fût accusé d'impuissance, sans se séparer d'avec lui, & eut un grand regret de sa mort. Elle demeura veuve avec toute l'estime que peut attirer à une dame une vertu à l'épreuve. * Hilarion de Coste, *dames illustres.*

GONZAGUE (Cécile de) fille de FRANÇOIS I, de Gonzague, marquis de Mantoue, femme savante du XV siécle, fut instruite dans les belles lettres par Victorin de Feltri. *Paule* Malatesta sa mere, dame d'une illustre vertu, lui inspira le mépris du monde, & la porta à être religieuse. Son pere s'y opposa inutilement : elle lui fit un discours pour lui montrer qu'elle avoit raison d'embrasser cet état. * Bayle, *dict. critiq.*

GONZAGUE (Eléonore de) fille de FRANÇOIS II, marquis de Mantoue, & femme de *Francois-Marie* de la Rovere, duc d'Urbin, dans le XVI siécle, suivit la fortune de son mari, quand il fut dépouillé par Léon X du duché d'Urbin, qu'il donna à Laurent de Médicis. Elle eut une grande aversion pour les femmes dont la réputation étoit équivoque. Son mari & elle furent rétablis dans le duché d'Urbin en 1520, après la mort de Laurent de Médicis. Elle eut cinq enfans, deux fils & trois filles; GUI-UBALDE de la Rovere son fils aîné, fut duc d'Urbin; le puiné fut duc de Sore, & cardinal; *Hippolyte*, l'aînée des filles, fut alliée à *Antoine* d'Aragon, duc de Montalte; *Julie* la seconde, épousa *Alfonse* d'Est, marquis de Montechio; *Isabelle* la plus jeune de toutes, fut mariée à *Alberic* Cibo, prince de Malespine, & marquis de Massa. * Leandre Alberti. Hilarion de Coste, *dames illustres*. Bayle, *dict. crit. 2 édit*, 1702.

GONZALÉS (Pierre) de l'ordre de saint Dominique, patron des matelots Espagnols, qui le nomment *saint Elme*, vint au monde vers l'an 1190, dans la ville d'Astorga. Il fut nommé chanoine, puis doyen du chapitre de cette ville; mais une chute qu'il fit de cheval en prenant possession de cette dignité, le fit rentrer en lui-même & renoncer au monde. Il entra dans l'ordre de S. Dominique à Palenza, & réussit ensuite dans la prédication. Ferdinand III l'appella auprès de lui : il mourut le 15 avril 1246, dans la ville de Tui en Galice. Il a été béatifié par le pape Innocent IV, en 1254. On fait mémoire de lui au 15 avril. * Bollandus, *en Sampaio*. Baillet, *vies des saints*, 14 *avril*. *Voyez* l'histoire de sa vie par le pere Touron, dominicain, dans l'*histoire des hommes illustres* de l'ordre de S. Dominique, tome premier, depuis la page 49 jusqu'à la page 60.

GONZALÉS D'AMARANTHE (Saint) religieux de l'ordre de S. Dominique, né l'an 1187, dans la paroisse de saint Sauveur, du diocèse de Brague, fut élevé dans le palais de l'archevèque de Brague, où il y avoit une école de vertu & de science ecclésiastique. Gonzalés profita des instructions qu'il y reçut, se fit aimer du prélat & de tous ses condisciples, & fut chargé de la cure ou abbaye de S. Pélage, une des plus considérables paroisses du diocèse de Brague. Gonzalés y fit beaucoup de fruit; mais il en arrêta les progrès par son voyage en la Terre-sainte, qu'il eut la dévotion de faire. Il laissa pour gouverner sa cure, un de ses neveux, qu'il avoit lieu de croire rempli des vertus de son état, mais qui se comporta mal durant son absence, & qui se fit même donner le bénéfice en publiant faussement la mort de son oncle. Gonzalés méconnu & maltraité même par son neveu, lorsqu'il fut de retour de son voyage, se retira dans le désert d'Amaranthe, où l'odeur de ses vertus attira bientôt grand nombre de personnes qu'il instruisit dans les voies du salut. Quelque temps après, il entra dans l'ordre de saint Dominique, au monastere de cet ordre, établi dans la ville de Guimanarez, qui n'est éloignée de Brague que de trois lieues. Il y travailla avec succès au salut des ames, & mourut dans ce saint exercice, le 10 janvier 1259, dans la soixante-douziéme année de son âge. Le lieu de sa retraite au désert d'Amaranthe, étant beaucoup fréquenté depuis, dom Jean III, roi de Portugal, y fit bâtir un monastere en faveur des Freres Prêcheurs : ses lettres patentes sont de l'an 1540. Le même prince, & après lui dom Sébastien, & les évêques du royaume, ont souvent demandé la canonisation du bienheureux, auprès des papes, surtout de Jules III & de Pie V. Ce dernier, par une bulle de l'an 1560, permit à tout le clergé séculier & régulier, dans toutes les provinces & domaines du roi de Portugal, soit dans l'Europe ou dans l'Asie, de faire publiquement l'office de saint Gonzalés d'Amaranthe. Clément X, par son bref du 10 juillet 1671, a étendu encore ce culte à toutes les maisons de l'ordre de S. Dominique. * Voyez l'*histoire des hommes illustres* du même ordre, par le pere Touron, tome I.

GONZALEZ ou GONÇALES de Castiglio (Jean) né le 24 juin 1440, à Sahangun, ou Saint-Facond au royaume de Léon, dans la province des Asturies, fut élevé par les religieux de l'ordre de saint Benoît, dans un monastere fondé par Alfonse troisiéme du nom, roi de Léon, qui commença à regner en 843, & qui dans le cours de son regne fit beaucoup de bien & de mal. Car d'un côté il éleva les églises de S. Jacques en Galice, d'Oviedo & d'Astorga; & de l'autre il creva les yeux à ses freres. Jean Gonçales n'eut pas plutôt achevé ses études de philosophie & de théologie, que son pere le présenta à la cure du village de Dornille, de laquelle il étoit patron. Mais n'ayant pu le disposer à la retenir, il songea à obtenir pour lui un canonicat, ou une dignité dans l'église cathédrale de Burgos; & dans cette vue il le mit auprès de l'évêque Alfonse de Carthagène, fils de Paul fameux rabin, converti à la religion chrétienne par S. Vincent Ferrier. L'évêque le chargea du soin de ses affaires, & de la distribution de ses aumônes. Sa tendresse pour les pauvres les lui fit répandre en une telle abondance, que ses envieux en prirent occasion de dire qu'il étoit imprudent, & de publier qu'il ruineroit bientôt son maître & le mettroit hors d'état de satisfaire ses créanciers. Alfonse de Carthagène, bien loin de prêter l'oreille à ces mauvais bruits, en témoigna plus d'estime qu'auparavant pour Jean Gonçalez, lui conféra l'ordre de prêtrise, & le pourvut d'un canonicat de l'église de Burgos. Un de ses oncles son pere & sa mere étant morts bientôt après, il fit le partage de leurs biens, & donna à deux de ses sœurs, la part qui lui appartenoit, après quoi il demanda à son évêque la permission de quitter ses bénéfices & de se retirer. Quand il l'eut obtenue, il alla desservir une chapelle de l'église de sainte Agathe, qui est une paroisse de Burgos. Cette église étoit autrefois en grande vénération par toute l'Espagne, à cause que quand un homme étoit accusé ou soupçonné de quelque crime, il s'y purgeoit, en protestant en présence de tout le monde qu'il étoit innocent. Jean Gonzalez visitoit souvent l'église des Augustins, qui est au fauxbourg de Burgos, & y faisoit ses prieres aux pieds du crucifix, qui est appellé le *miraculeux*. Voici ce qui se raconte de la maniere dont il fut trouvé. Un bourgeois de Burgos étant sur le point de partir pour aller par mer aux Pays-Bas, fit vœu de faire un présent au couvent des Augustins, si son voyage étoit heureux. A son retour il fut battu d'une furieuse tempête, durant laquelle il ne manqua pas de renouveller son vœu, pour échaper du péril qui le menaçoit. Quand la tempête fut appaisée, il apperçut une caisse qu'il prit, & dans laquelle il trouva un crucifix d'une merveilleuse beauté, lequel il donna aux Augustins. Jean Gonçalez faisant donc un jour ses prieres aux pieds de ce crucifix, un estropié qui ne marchoit qu'avec des potences se présenta à lui, & lui demanda du secours. Il demanda sa guérison à Dieu, & l'obtint, si son historien en est cru : & le pauvre pour témoigner à Dieu sa reconnoissance, s'engagea à son service, par la profession qu'il fit dans le même couvent où il avoit reçu cette grace. Quelque temps après Jean Gonçales partit de Burgos pour aller à Salamanque. Il y prêcha d'abord dans l'église de saint Sebastien. Le recteur & les régens du collége de saint Barthelemi fondé dans l'étendue de cette paroisse furent tellement édifiés de ses sermons, qu'ils souhaiterent de l'avoir dans leur collége, & lui offrirent l'administration

ministration de la chapelle. Il ne la garda pas long-temps & la quitta pour un emploi plus important, qui fut celui de prédicateur de Salamanque, lequel l'engagea à des travaux & des périls incroyables, pour éteindre deux factions, dont la fureur troubloit souvent la tranquilité, & causoit de sanglans carnages. Deux grandes maisons, savoir celle de Monroi & celle des Manzani tenoient alors les premiers rangs dans la ville. Deux freres de la premiere jouerent un jour une partie à la paume contre deux freres de la seconde, prirent querelle sur le jeu, se battirent, & furent tués par les deux de Manzani, qui se sauverent promptement en Portugal. Marie de Monroi, mere des deux freres tués en duel, ne put se consoler de leur perte, qu'elle n'en eût tiré une cruelle vengeance. Ayant découvert le lieu où les deux freres Manzani s'étoient retirés, elle assembla ses parens & ses amis, & leur déclara que la vie lui seroit à l'avenir insupportable, à moins qu'ils n'eussent le courage de l'aider à se venger. Quand ils lui eurent promis de le faire, elle se mit à leur tête, & les mena à un village des frontieres de Portugal, où les deux meurtriers s'étoient sauvés. La porte de leur maison fut ouverte durant la nuit par un valet qu'elle avoit suborné pour les trahir. Elle fit enfoncer la porte de leur chambre, entra dedans avec six des plus hardis de sa troupe, commanda de les percer de plusieurs coups, & de couper ensuite leurs têtes, qu'elle rapporta chacune au bout d'une pique. Cette sanglante exécution alluma dans Salamanque un feu plus violent que jamais. La noblesse & le peuple prirent part ou à la douleur des Manzani, ou aux intérêts des Monroi, & presque tous les habitans attachés à l'un ou à l'autre parti, en vinrent plusieurs fois aux mains, & se seroient entretués si Jean de Gonçalez n'eût arrêté leur fureur & étouffé enfin les factions. Ses travaux joints à ses austérités lui causerent une maladie, durant laquelle il fit vœu d'entrer en religion. Dès qu'il fut guéri, il choisit le couvent des Augustins de Salamanque, pour l'accomplissement de son vœu. On croit qu'ils y avoient été établis dès l'an 1202. Mais il est certain qu'ils y furent réformés en 1458, par le P. Jean de Salamanque, & que leur vie étoit alors fort austere. Ils n'avoient dans leurs célules qu'une paillasse & deux couvertures. Leur habit étoit d'une grosse étoffe, sans linge. Ils jeûnoient depuis la Toussaint jusqu'à Noël, & commençoient leur carême à la Quinquagésime. Ils faisoient maigre les mercredis. Il est vrai qu'ils pouvoient manger du poisson : mais il est si rare dans ce pays-là, qu'ils n'en avoient presque jamais. Le P. Jean de Salamanque, qui a introduit la réforme de cette maison, en étoit prieur lorsque Gonçalez y demanda l'habit. Il l'obtint sans toutes ces remises, dont il faut user pour éprouver de jeunes postulans dont la vocation est douteuse. Il passa dans le noviciat par tous les exercices de l'humilité & de l'obéissance, & peu de temps après sa profession, il fut jugé si bon religieux, qu'il eut la charge d'instruire les novices. Peu de mois après il fut élevé à celle de définiteur de la province, & partagea le soin d'élire les supérieurs des maisons particulieres, celui de maintenir la regle & les constitutions dans leur vigueur, & de l'opposer au relâchement. Les troubles de Salamanque ayant recommencé, le P. Jean Gonçalez redoubla son zèle pour en prévenir les funestes effets. Un jour qu'un des plus séditieux avoit menacé de l'assassiner, il fit porter la chaire du prédicateur devant sa maison, y monta ; & parla avec tant de force, que plusieurs de ses auditeurs en furent touchés, & conçurent le dessein de travailler à la paix. Le séditieux irrité de la liberté du prédicateur, envoya des gens armés pour lui faire insulte. Mais on dit que quand ils furent en sa présence, ils perdirent tout d'un coup l'usage de leurs bras & de leurs mains, qu'ils ne recouvrerent qu'à sa priere. Ce ne fut pas cette seule fois que sa hardiesse lui attira des affaires. Dom Garciaz Alvarez de Tolede le pria d'aller à Albe, petite ville distante de quatre lieues de Salamanque, & d'y prêcher le jour de la fête du patron. Ayant appris que ce seigneur étoit extrêmement violent, & qu'il faisoit le souverain dans ses terres, il dit en prêchant, que les seigneurs devoient aimer leurs vassaux comme leurs enfans, & ne les pas traiter comme leurs esclaves. Dom Garciaz Alvarez, piqué de cette parole, le menaça de s'en ressentir, & envoya deux hommes pour le maltraiter durant le chemin. Mais quand ils voulurent s'approcher de lui & de son compagnon, ils sentirent que leurs chevaux s'effarouchoient & se cabroient de telle sorte qu'il leur étoit impossible d'avancer. Ils furent donc obligés de mettre pied à terre, & de demander pardon au prédicateur. Depuis dom Garcias Alvarez tourmenté de grandes douleurs, envoya querir le P. Jean Gonçalez, pour le supplier d'obtenir de Dieu sa guérison ; le pere l'obtint, & le comte pour témoigner sa reconnoissance, fit de beaux présens au couvent, entre lesquels il y a encore aujourd'hui une robe fourrée, qui s'est conservée, & qui sert à l'infirmerie. Le P. Jean Gonçalez continua d'attaquer ainsi tous les vices ; & pendant qu'il les combattoit pour les détruire dans les autres, il ne négligea pas les moindres imperfections qui lui pouvoient échaper, & veilla avec tant de soin à s'en corriger, qu'il s'en confessoit plusieurs fois en un seul jour, dont le supérieur lui fit une correction assez seche ; qu'il reçut avec une profonde humilité. Cette pratique continuelle des vertus chrétiennes & religieuses le fit élire deux fois prieur du couvent de Salamanque. Il ne se réjouit de cette élévation qu'autant qu'elle lui pouvoit donner le moyen d'exercer sa charité envers ses freres, & de redoubler sa propre ferveur pour l'observation de sa regle. Ayant appris de la voix publique un commerce de galanterie qu'un cavalier & une veuve entretenoient ensemble, au grand scandale de toute la ville, il les avertit en particulier de le rompre, & n'ayant rien pu gagner sur leur esprit, il les invita à un sermon, où il parla avec tant de force contre leur malheureux engagement, que le cavalier prit la résolution d'y renoncer ; & en effet, il alla trouver le prédicateur, se soumit à sa conduite, & par son avis prit l'habit dans le couvent des Augustins de Salamanque, où il expia les péchés de sa jeunesse par une pénitence qui dura autant que sa vie. La veuve transportée de fureur, jura qu'elle porteroit sa vengeance au dernier excès, & qu'elle ôteroit la vie à celui qui lui avoit ôté son amant. La menace n'en fut pas vaine, & l'exécution la suivit de près. Le P. Jean Gonçalez fut empoisonné à l'autel par une hostie consacrée. La langueur dont il se sentit attaqué ne l'empêcha pas au commencement de continuer ses fonctions ; mais dans la suite, il fallut céder à sa violence. Il rendit l'esprit l'onziéme juin 1479, la quarante neuviéme année de son âge. La dame qui l'avoit fait empoisonner reconnut son crime, & en demanda pardon par l'effet d'une grace qu'il obtint pour elle au moment de sa mort. Le concours du peuple fut extraordinaire à ses funérailles, & les guérisons dit-on, fort fréquentes à son tombeau. Sa canonisation fut sollicitée auprès d'Alexandre VI, par Ferdinand *le Catholique* ; auprès de Paul III, par Charles-*Quint* ; auprès de Clément VIII, par Philippe III. La vie du P. Jean Gonçalez a été écrite entr'autres auteurs par F. Nicolas Robine, religieux de l'ordre de saint Augustin, & docteur en théologie de la faculté de Paris. Elle a été imprimée dans cette ville, *in*-12, en 1692. * *Journal des savans*, *tom.* 20, *p.* 626.

GONZALEZ ou GONSALVE DE CORDOUE, *cherchez* CORDOUE.

GONZALEZ DE AZEBEDO (Pierre) évêque d'Orense, puis de Placentia, né à Mornejon, dans le diocèse de Palença en Espagne, étoit éloquent, savoit les langues, la théologie ; & après avoir été curé dans son pays, & enseigné la philosophie dans l'université de Salamanque, il fut fait théologal de Siguença, & fut élevé sur le siége épiscopal d'Orense en 1587. On

le transféra l'année 1594, à celui de Placentia, où il mourut en 1606, âgé de 77 ans. Il a composé des éloges à la sainte Vierge & quelques autres ouvrages. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

GONZALES DE SALAS (Joseph-Antoine) Espagnol, natif de Madrid, savoit les langues & les belles lettres, & mourut en 1651, âgé de 63 ans. Il a laissé des remarques sur Petrone; un abrégé de géographie; des tragédies; *De duplici viventium terra*, &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

GONZALES DE MENDOZA, *cherch.* MENDOZA.

GONZALES D'AVILA, *cherchez* AVILA.

GONZALEZ (Thyrse) Espagnol, général des Jésuites, mort à Rome le 24 octobre de l'an 1705, a combattu la probabilité soutenue par plusieurs de sa compagnie, dans un traité qu'il fit imprimer à Rome, étant général en 1687. Il a montré que ce n'étoit pas une opinion généralement reçue dans sa société, en citant quelques auteurs Jésuites qui s'en sont éloignés. Il la réfute ensuite très-fortement, sans néanmoins obliger les peres de sa société à suivre son sentiment. Il a encore fait un traité contre les propositions de l'assemblée du clergé de France, tenue en l'année 1682. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XVII siécle.*

GOODMAN (Christophe) Anglois, qui vivoit dans le XVI siécle, se retira en 1552 à Genève sous le regne de Marie, fille de Henri VIII, princesse catholique, & là il eut la hardiesse de publier un livre, par lequel il prétendoit prouver que les femmes ne peuvent pas gouverner les peuples. Cependant lorsque Elizabeth, qui étoit de son parti, parvint à la couronne, il s'efforça de prouver ce qu'il avoit tâché de condamner. * Sander, *hær.* 222.

GOODMAN (Jean) prêtre séculier, qui mourut à Londres le vendredi saint 1642. On le regarde comme martyr, parcequ'en effet ayant prêché la foi catholique avec zèle en Angleterre, quoique secrettement, il fut mis à mort pour cette même foi. On l'enferma dans un cachot fort noir, où il languit pendant 18 mois, après lesquels il passa à une vie meilleure. Le sieur de Marsys en a fait un article du livre qu'il a composé sous le titre de, *La mort glorieuse de plusieurs prêtres Anglois*, dédié à Madame la comtesse de Brienne, & imprimé *in*-4°, à Paris en 1646.

GOODMAN (Jean) théologien Anglois, après avoir montré sa capacité dans plusieurs emplois particuliers, fut créé docteur & professeur en théologie, & nommé chapelain ordinaire du roi. Le 13 juin 1636, il obtint l'archidiaconé de Midlesex. Il fut un des 30 théologiens que Guillaume III nomma, peu après son élévation au trône d'Angleterre, pour revoir & corriger, s'il étoit nécessaire, la liturgie, & les loix de l'église anglicane, afin de ramener les presbytériens. Goodman mourut en 1690. Il a écrit en anglois les ouvrages suivans, qui ont été imprimés. *Le pénitent pardonné*, ou *discours sur la nature du péché & sur l'efficace de la repentance. Dialogues où l'on explique les fondemens de la religion. L'ancienne religion démontrée dans ses principes & dans sa pratique. Recherches des raisons pour lesquelles on néglige présentement la religion protestante & l'église anglicane. Sermons.*

GOPHNA, ville considérable de la Judée, située en la partie orientale de la tribu d'Ephraïm. Elle étoit capitale de la toparchie de son nom. Eusebe dit qu'elle est située à quinze milles de Jérusalem, en allant à Sichem ou Naplouse. * Joseph *de bell. judaic. l.* 3. *c.* 4. Réland, *Palæstina*, *l.* 3. D. Calmet, *dict. de la bible.*

GOR, royaume, province du Mogolistan, est au-delà du Gange, entre les pays de Kanduana, de Pitan & la grande Tartarie. On y voit une ville du même nom qui en est la capitale. * Mati, *dict.*

GORANE, roi d'Ecosse, succeda l'an 501 à *Congalle* I. Il étoit juste, pieux & débonnaire, & mourut en 558, après 57 ans de regne. *Congalle* II lui succéda. * Sainte-Marthe, *hist. chronol*

GORANTO, ancienne petite ville de la Natolie, est dans le Menteseli, sur la côte, environ à dix lieues de Patera, du côté du nord-est. * Baudrand.

GORANTO, montagne de la Natolie, *cherchez* CHIMERE, montagne.

GORCUM ou GORCKUM, *Gorcomium* & *Gorichemium*, ville des Pays Bas, en Hollande, est située sur la Meuse, à cinq lieues au-dessus de Dort. Comme elle est fortifiée à la moderne, on peut dire que c'est une des meilleures places des provinces unies. La riviere de Linghe passe au milieu de cette ville, & se jette ensuite dans la Meuse. Jean seigneur d'Arkel fit bâtir cette ville en 1230, après y avoir élevé un bon château qu'on y voit encore. Au reste Corcum est bien peuplée, & est fameuse par le siége que les Hollandois y mirent, pour s'en rendre maîtres. C'est la capitale du pays d'Arkel, que les habitans nomment *t'landt van Arkel.* Le château de Louvestein n'en est pas éloigné. On dit que du haut du clocher de Gorcum, on découvre vingt-deux villes murées, & un grand nombre de bourgs & de villages. *Cherchez* HENRI & JEAN DE GORCUM. * Petit, *hist. de Hollande.* Zurius, *in théat. Holland.* Junius, *in Batav. desc.* Guichardin, *descr. du Pays-Bas.* Valere-André, *topogr. Belg.* &c.

GORDAS, roi des Huns, qui étoient vers le Bosphore dans le V siécle, vint trouver l'empereur Justinien pour embrasser la foi chrétienne; & après avoir été baptisé, & traité fort honorablement, il s'en retourna chargé de présens. * Petrus Diaconus.

GORDIEN (M. Antonius Gordianus) empereur, né vers l'an 157, d'un pere appellé *Metius Marcellus*, & d'une mere qui se nommoit *Ulpia Gordiana*, tiroit, dit-on, son origine des Gracques du côté de l'un, & de Trajan du côté de l'autre, & avoit eu son pere, son aïeul, & son bisaïeul consuls. On dit qu'il fut le premier qui eut un habit consulaire à lui; les autres & quelquefois même les empereurs se contentant de celui que l'on gardoit dans le Capitole. Il exerça lui même cette dignité, & fut envoyé proconsul en Afrique, par ordonnance du sénat. Sa bonté lui fit tant d'amis dans ce pays-là, que lorsqu'on eut appris que Maximin avoit usurpé le trône impérial, il fut salué empereur l'an 236, Gordien, qui avoit près de 80 ans, quand il fut élu empereur, associa à l'empire son fils de même nom que lui; mais Capellien, préfet de Mauritanie, qui avoit toujours conservé une haine secrette contr'eux, les attaqua deux ans après avec des troupes très-aguerries. *Gordien* le fils fut tué dans cette bataille, âgé de 46 ans, & le pere se tua de désespoir, âgé de plus de 80 ans, vers l'an 238. Gordien fut le plus riche & le plus magnifique des Romains, pendant sa questure: il donnoit tous les mois des jeux au peuple d'une dépense immense. Il avoit un parc où l'on voyoit toutes sortes de bêtes fauves, qu'il avoit fait venir de tous les pays du monde; & donna un jour une chasse publique, où chacun tuoit & emportoit sa chasse. Les deux Gordiens étoient hommes de lettres, & fort studieux. Le pere écrivit un poëme de la vie des Antonins, qu'on nomma *Antoniade.* * Jules Capitolin, *de tribus Gordianis.* Herodien, *liv.* 7. Tillemont, *hist. des empereurs*, *tome* 3.

GORDIEN, *le Jeune*, fils du jeune Gordien, dont nous venons de parler, ou, selon les autres, fils d'une fille du vieux Gordien, peut être né vers l'an 225, le 20 janvier. Après la mort de ces deux princes, les partisans qu'ils avoient à Rome se déclarerent pour lui en 238, & le saluerent empereur à l'âge d'environ 16 ans. Quoique très-jeune, il ne manqua ni de prudence, ni de conduite; car la seconde année de son regne, ayant étouffé la guerre qui commençoit en Afrique par la révolte de Sabinien, il redonna à l'Empire une tranquillité générale. Il punit aussi l'insolence des Perses, qui étoient venus fondre dans la Syrie, où ils avoient pris Antioche. Misithée, grand philosophe, dont il avoit voulu épouser la fille, & quelques autres per-

sonnes fort moderées, étoient les seuls dont il suivoit les conseils; mais Philippe, homme de basse naissance, auquel il avoit donné la charge de préfet du prétoire, après la mort de Misithée son beau-pere, le fit assassiner sur les frontieres de Perse, comme il poursuivoit Sapor, qui étoit descendu dans la Syrie, l'an 244, après un regne de cinq ans & huit mois. * Tillemont, *histoire des empereurs*, *tome*. 3. Jules Capitolin, *de trib. Gord.* Herodien. Aurelius Victor, &c.

GORDIEN, Romain, célebre par la grande connoissance qu'il avoit de la langue grecque, vivoit dans le VI siécle. Il se soumit à la discipline de saint Benoît, & écrivit par ordre de l'empereur Justinien, la vie de saint Placide & de ses compagnons, martyrisés en Sicile par les pirates l'an 539. Lipoman rapporte cette vie dans le quatriéme tome, & Surius au cinquiéme sous le cinquiéme jour du mois d'octobre. Baronius en fait mention dans le martyrologe romain, & doute de l'inscription de cette vie. Les curieux le consulteront avec Possevin, Simler, Vossius, &c.

GORDIENNE, THARSILLE & EMILIENNE, étoient trois sœurs du sénateur GORDIEN, pere du pape S. Gregoire *le Grand*, qui firent toutes trois profession de virginité. Elles n'entrerent pas néanmoins dans le cloître; mais elles se contenterent de vivre dans leur maison d'une maniere très-exacte. Enfin, l'une d'elles, nommée *Gordienne*, commença de se lasser de cette sorte de vie, & de retourner, dit S. Gregoire, à l'amour des choses du siécle. Lorsque Tharsille & Emilienne la reprenoient de ce qu'elle ne gardoit pas avec fidélité sa premiere résolution, s'épanchant dans les choses extérieures, par une conduite opposée à la vie qu'elle devoit mener, elle affectoit une façon grave & sérieuse : mais un moment après, quittant toutes ses manieres affectées, elle retournoit aux vains discours & aux amusemens du monde, & ne prenoit plaisir qu'en la compagnie des filles séculieres, la conversation des autres lui étant pénible & à charge. Tharsille, au contraire, se faisant admirer entre ses sœurs, continue saint Gregoire, par l'amour des afflictions, par la pratique d'une sévere abstinence & d'une oraison continuelle, étoit arrivée à un sublime degré de perfection; & Dieu voulant couronner ses grands mérites, l'avertit de sa mort par une apparition de Felix, aïeul de saint Gregoire, & évêque de l'église de Rome, qui lui montra la demeure des clartés éternelles, lui disant, *Venez promptement pour habiter dans ce lieu de lumiere*. Le lendemain la fiévre l'ayant prise, elle se trouva à l'extrémité; & comme plusieurs étoient autour de son lit, elle s'écria d'une voix sévere; *Retirez-vous promptement, car voici* JESUS-CHRIST *qui vient*; & comme elle considéroit avec attention celui qu'elle voyoit, elle rendit l'esprit, & en même temps une odeur si suave se répandit dans la chambre, que les assistans ne douterent plus de la présence de Jesus-Christ. Peu de jours après cette mort, Tharsille apparut à sa sœur Emilienne, & lui dit, *Puisque je n'ai point passé avec vous la fête de la naissance du seigneur, j'y veux célebrer celle de l'Epiphanie.* Mais Emilienne toujours inquiéte de ce que deviendroit leur sœur Gordienne, lui répondit avec un visage triste : *Venez seulement, car pour elle, vous la devez considérer comme étant dans le rang des séculieres & laïques* : & étant tombée malade ensuite de cette vision, elle mourut, comme sa sœur le lui avoit prédit. Dès que Gordienne se vit maîtresse de ses biens & de ses actions, la dépravation de son ame éclata publiquement; car ayant oublié la crainte de Dieu, elle épousa un homme qui étoit receveur du revenu de ses terres. * Saint Gregoire, *au 4 livre de ses dialogues, & dans l'homélie* 38, *chap.* 16.

GORDIUM, ancienne ville de la grande Phrygie, province de l'Asie mineure, sur le fleuve Sangar, est célebre par ce nœud indissoluble, qui y étoit conservé comme une chose sacrée, & que l'on appelloit pour cela le *Nœud Gordien*. Alexandre *le Grand* étant en cette ville, voulut voir ce nœud mystérieux; & n'ayant pu, non plus que les autres, venir à bout de le dénouer, prit le parti de le couper avec son épée. * Xenophon. Baudrand. Quint-Curce, *liv*. 3.

GORDIUS, roi de Phrygie, & pere de Midas, avoit été laboureur, & n'avoit eu pour tout bien que deux attelages de bœufs, dont l'un lui servoit à labourer, & l'autre à trainer son chariot. Un jour qu'il labouroit, un aigle vint se percher sur le joug, & y demeura jusqu'au soir. Etonné de cette merveille, il alla consulter les Telmissiens, savans en l'art de deviner; & une fille de ce pays lui ayant dit de sacrifier à Jupiter sous le titre de roi, il l'épousa, & en eut *Midas*. Cependant les Phrygiens, avertis par l'oracle de recevoir pour souverain celui qu'ils trouveroient en chemin sur un char, rencontrerent Gordius avec sa femme & son fils, & le mirent sur le trône. Midas, pour récompense de la faveur reçue de Jupiter, lui consacra le chariot de son pere. On assure que le nœud qui attachoit le joug au timon, étoit fait si adroitement d'une écorce de cornouiller, qu'on n'en pouvoit découvrir les bouts. Le bruit couroit par tout que celui qui pourroit le dénouer posséderoit l'empire de l'Asie. On sait de quelle maniere Alexandre accomplit cet oracle. *Voyez l'article précédent*. * Quint-Curce, *liv.* 1. Arien, *l.* 2, & *l.* 3.

GORDIUS, évêque de Jérusalem, dans le II siécle, fut élu après Germanion. Saint Narcisse fut son successeur. * Eusebe, *en la chron.* Baronius, *A. C.* 186.

GORDON (Bernard) professeur en médecine à Montpellier, après avoir enseigné vingt ans dans cette université, mourut vers l'an 1305. Il publia un livre intitulé, *Lilium Medicinæ*; & quelques autres, dont on peut voir les titres dans Petrus Castellanus, *de vitis illustrium medicorum*.

GORDON (Jacques) Jésuite, né d'une des premieres familles du royaume d'Ecosse, sortit de son pays à cause de la religion, & alla à Rome, où il entra chez les Jésuites le 20 septembre 1563. Il savoit la philosophie, la théologie, les langues, & particulierement l'hébraïque, qu'il enseigna avec grande réputation à Paris, à Bourdeaux, & à Pont-à-Mousson. Il voyagea en Allemagne, en Danemarck, & dans les isles de la Grande-Bretagne pour la religion, & s'y signala par ce qu'il y souffrit pour la foi, & par l'intégrité de sa vie. Il mourut à Paris le 16 avril 1620, âgé de 77 ans, & laissa un abrégé des controverses en trois parties, sous le titre, *Controversiarum christianæ fidei epitome.* * Alegambe, *de script. soc. Jes.*

GORDON (Jacques) Ecossois, Jésuite, a fait un commentaire sur toute la bible, qu'il publia sous ce titre : *Biblia sacra, cum commentariis ad sensum litteræ, & explicatione temporum, locorum, rerumque omnium quæ in sacris codicibus habent obscuritatem : unà cum textu Biblico : auctore Jacobo Gordono*; à Paris, Sébastien Cramoisy, 1632, *in-fol.* trois volumes. Il fait profession de s'attacher au sens littéral du texte; mais il a ajouté à ses notes des raisonnemens de théologie & de controverse, & y a inseré ce qui regarde la chronologie. Le P. Gourdon a fait aussi sur la chronologie un ouvrage séparé, intitulé : *Opus chronologicum, annorum seriem, regnorum mutationes & rerum toto orbe gestarum narrationem à mundi exordio ad annum Christi* 1617, *complectens*, *Augustoriti Pictonum*, 1617, *in-folio*. Il mourut à Paris le 17 novembre 1641, âgé de 88 ans, & étoit entré dans la société des Jésuites à 21 ans. * Alegambe, *de script. soc. Jes.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVII siécle.*

GORDON, est le surnom d'une ancienne & noble famille d'Ecosse, qui a pris son nom de la baronie de Gordon, dans le comté de Berwick ou de Mers, dans la partie méridionale de ce royaume, laquelle baronie étoit l'ancien patrimoine de cette famille. Le duc de Gordon en est le chef, & il y a plusieurs siécles qu'elle

fait sa résidence ordinaire dans le nord d'Ecosse. JEAN Gordon ne laissa qu'une fille héritiere de ses grands biens, qui épousa *Alexandre* Setoun, qui par autorité du parlement, prit le nom de Gordon, afin de conserver la mémoire de cette famille. Jacques II, roi d'Ecosse, le créa comte de Huntlei en 1449. Le roi Jacques VI donna le titre de marquis à GEORGE Gordon, comte de Huntlei, lord Gordon de Badenoch. C'étoit un gentilhomme distingué & de beaucoup de réputation, tant pour son ancienne noblesse, que pour le grand nombre de ses vassaux. Il fut envoyé par Jacques V, contre les Anglois, avec ceux de sa propre famille, pour empêcher leurs courses sur les frontieres, & il réussit dans cette entreprise, avec le secours du lord Hume; car il les repoussa avec perte. Il commanda ensuite mille hommes contr'eux, & à son approche ils se retirerent avec confusion; mais il ne profita pas de ces avantages: & le roi fut fort irrité contre lui & contre la noblesse, qui dans ce temps-là n'avoit pas beaucoup d'inclination à la guerre contre les Anglois. Du temps de la reine Marie il fut employé à réduire les chefs des Ecossois nommés *Mac-Reynalds*, qui avoient pillé sur les terres de leurs voisins. Mais n'ayant pas réussi, il en fut blamé, & sur-tout pour avoir été la cause de la mort de Guillaume, le chef des *Clan-Chattam*, qui n'avoit pas voulu se mettre sous son patronat. (*Clan-Ship.*) Cependant le comte en fut quitte pour quelque temps de prison, & pour la perte de quelques-uns de ses privileges. La noblesse ne voulant pas permettre que les François, qui étoient tout-puissans alors en Ecosse sous la reine régente, s'accoutumassent à répandre le sang des gentilshommes Ecossois, Gordon, qui étoit un fin politique, conseilla alors à la reine de donner des emplois profitables aux étrangers, afin de semer la mésintelligence entre cette reine & la noblesse. Ce seigneur qui étoit grand ennemi de la prétendue réforme, entreprit avec les oncles de la reine Marie de remettre le Nord sous l'autorité de l'église romaine. Le pape & les Guises sachant qu'il avoit beaucoup de pouvoir, le mirent dans leurs intérêts par de grandes promesses, & entr'autres, que la reine Marie leur niéce épouseroit son fils Jean. Ces grands avantages l'animerent tellement, qu'il entreprit de tuer le comte de Murrai, frere de la reine, & le chef des protestans, & de se saisir de la reine elle-même, quand elle seroit dans le Nord, où il avoit beaucoup de pouvoir. Son fils *Jean* étoit dans le même temps à la tête de mille chevaux, pour favoriser ses grands desseins. Mais dans le temps que la reine étoit en chemin pour se rendre à son château de Strathogi, le comte lui tint quelques discours, qui l'offenserent, & les Fragers & les Montroses avec quelques montagnards vinrent au secours de cette princesse. Cependant Huntlei, qui avoit beaucoup d'amis auprès de la reine, esperoit toujours d'effectuer ses mauvais desseins contre le comte de Murrai, après quoi il ne doutoit point de réussir dans le mariage qu'il avoit en tête. Mais son dessein étant découvert par des lettres interceptées, il tomba dans le désespoir, & se vit contraint de hazarder une bataille. Il étoit supérieur en nombre, ce qui n'empêcha pas que le comte de Murrai ne le défît, & ne le fit prisonnier avec deux de ses fils. Le pere, qui étoit fort gros, mourut entre les mains de ceux qui l'avoient pris; son fils *Jean* eut la tête tranchée. On pardonna à l'autre nommé *Adam*: & l'aîné se mit sous la protection d'Hamilton, son beau-pere. Nous avons vu comment cette famille obtint le titre de marquis du roi d'Ecosse Jacques VI. Charles II, roi d'Angleterre, l'honora du titre de duc, en la personne du duc de Gordon, qui prit si chaudement le parti du roi Jacques II, contre le roi Guillaume. Il défendit le château d'Edimbourg, pour le premier contre le second, mais il agit avec beaucoup de modération avec la ville qu'il auroit pu entierement ruiner; aussi obtint-il une capitulation fort honorable. Mais étant ensuite allé en France, il fut pris dans le temps qu'il vouloit passer en Allemagne, & mené prisonnier dans le château d'Edimbourg, dont il avoit été gouverneur. Il y a encore de la même famille le comte de Southerland, le vicomte de Kenmure, & plusieurs autres. George Gordon, premier marquis d'Huntlei, dont il vient d'être parlé, eut une fille nommée *Jeanne*, qui épousa le général *Félix* Oneill, de l'illustre famille des Oneills, un des souverains en Irlande, dont le pere avoit été décapité en *1632*, à cause de son attachement pour la personne de Charles I, contre les partisans de Cromwel. Cette famille a toujours été fort attachée à la religion catholique, & l'a soutenue pendant plusieurs années contre la reine Elizabeth. *Jeanne* Gordon, fille de *George* Gordon, & de *Henriette* Stuart, fille de *Catherine* de Balsac, de la famille d'Entragues en France, & d'*Edme* Stuart, duc de Lenox & de Richemont, cousin de *Marie* Stuart, reine d'Ecosse, & du comte d'Arnlei, pere de Jacques VI, roi d'Ecosse, & I du nom, roi d'Angleterre, eut un fils du général Félix Oneill, qui fut nommé *Gordon* au baptême. Dans le temps de la révolution arrivée en Angleterre sous le regne du roi Jacques II, Gordon Oneill étant gouverneur de la province de Tyrone en Irlande, leva avec ses parens, qui portoient le même nom, douze régimens, qu'ils entretinrent à leurs dépens pendant plus de trois mois, contre Guillaume III, roi d'Angleterre. Après la bataille d'Akrime, où plusieurs de ces colonels furent tués, Gordon Oneill passa en France avec son régiment composé de 1400 hommes, qu'il commanda jusqu'à la paix de Riswick, qu'il fut mis au nombre des colonels réformés. Gordon Oneill a donné dans plusieurs occasions des preuves de sa valeur & de son courage, & a toujours été très-attaché à la religion catholique, & à Jacques II, roi d'Angleterre. * *Histoire chronologique & généalogique de la maison des* Stuarts. *Mémoires manusf.*

GORDON (Marguerite) Ecossoise, comtesse de Forbes, très-illustre par sa piété, étoit sœur du P. *Jacques* Gordon, Jésuite, & de deux autres GORDON, marquis de Huntlei en Ecosse. Son mérite & sa piété la firent considerer.

GOREE, ou GOURÉ, isle à trois lieues du cap Verd en Afrique, *cherchez* GOERÉE.

GORELLI, ou GREGORIO (car c'est la même signification) fils de *Raynier*, de la famille des SINIGARDI, de la ville d'Arezzo en Italie, étoit notaire de cette ville, ce qui étoit une charge distinguée, d'où vient qu'il est appellé, *Ser Gorelli*, le sire Gorelli. Il étoit de famille noble, & vivoit dans le XIV siécle. A l'âge de 50 ans il conçut le dessein d'écrire en vers italiens ce qui étoit arrivé de plus remarquable dans sa patrie, depuis l'an 1310, & il a conduit son poëme jusqu'en 1384. Il a pris le Dante pour modéle, mais la copie est fort inférieure à l'original. Son ouvrage, malgré ses défauts, est néanmoins très-utile pour connoître l'histoire de ce temps là: c'est un fort mauvais poëme, mais une assez bonne histoire. L'auteur, consideré de ceux de sa nation, fut chargé pendant quelque temps des affaires publiques, & s'en aquitta avec zèle & avec succès, autant que les malheurs de son temps le purent permettre. Il étoit à Arezzo en 1381, lorsque cette ville fut pillée, & ravagée par les troupes du comte Alberic de Barbiano qui l'avoit prise, & il dit lui-même qu'il fut obligé de prendre la fuite en cette occasion: c'est ce qu'il exprime par ces vers où il s'entretient avec lui-même.

Jo so ben, come e dove tu fuggisti,
E so ancora chi te gia cercando,
E ancora so le parole, ch' udisti.

M. Muratori a publié le poëme de cet auteur dans le 15 volume de sa grande *collection des écrivains de l'histoire d'Italie*, à Milan *in-fol.* en 1729.

GORGIAS, étoit frere de Periandre, roi de Corinthe, fils de Cypselus second des Cypselides: le fils de

Gorgias succéda à Periandre selon Aristote, Elien & Strabon, la IV année de la XLVIII olympiade, 585 ans avant J. C. * Aristot. *l.* 5, *politic. c. ult.* Strabon, *l.* 8. Elien, *variar. histor.* Marsham, *canon. chronol.* Du Pin, *bibl. univers. de hist. profan.*

GORGIAS, dit *le Leontin*, parcequ'il étoit natif de Leontium, aujourd'hui *Lentini*, ville de Sicile, étoit docte sophiste & orateur célébre par sa fécondité à s'expliquer sans préparation sur toutes sortes de sujets. Les Leontins ayant guerre contre ceux de Syracuse, l'envoyerent avec Tisias aux Athéniens, pour demander du secours, sous la LXXXVIII olympiade, & l'an 427 avant J. C. Gorgias obtint ce qu'il souhaitoit. On dit qu'il vécut 108 années. * Diodore de Sicile, *l.* 12. Thucydide. Athenée. Plutarque. Quintilien. Ciceron, &c.

GORGIAS, gouverneur de l'Idumée & grand ennemi des Juifs, fut souvent battu par Judas *Machabée*, qui lui tua cinq mille hommes de pied, & mille de cheval. Il auroit été pris par le brave Bacenor, s'il n'eût été promptement secouru par un cavalier Syrien. * I. *Machab. IV*, 20, 23. II. *Machab. XII*, 37.

GORGIAS, sophiste, qui vivoit dans le II siécle, du temps d'Antonin *le Débonnaire*, écrivit quatre livres des figures de rhétorique, que Rutilius Lupus mit en abrégé. Un autre de ce nom, Athénien, composa, au rapport d'Athenée, un traité des femmes de mauvaise vie de son pays. * Athenée, *lib.* 13.

GORGONE, isle de la mer de Gènes, située près du Pisantin, dont elle dépend. Elle est peu considérable, n'ayant que trois ou quatre lieues de circuit, un terroir montagneux, où l'on ne voit qu'un village, & un petit fort, où il y avoit autrefois un monastere célébre, sous le nom de sainte Marie. * Baudrand.

GORGONES, trois sœurs, filles de *Phorcus* & de *Ceta*, étoient nommées *Meduse*, *Euryale*, & *Sthenio.* Elles demeuroient près du jardin des Hesperides, & transformoient en pierre ceux qui les regardoient. Persée les vainquit, & tua *Meduse*, avec le secours de Minerve. * Virgile, *l.* 6 *Æneid.* Natalis Comes, *l.* 7. Ovide, &c.

Hésiode en sa théogonie, & Hygin, disent que les Gorgones étoient trois sœurs, filles de Phorcus, dieu marin, qui n'avoient à trois qu'un seul œil, dont elles se servoient tour à tour. Elles avoient de grandes aîles, & étoient coëffées de couleuvres, ayant des dents grandes comme les défenses d'un sanglier, qui leur sortoient de la bouche, & des griffes crochues & bien acerées. Leurs noms étoient STHENYO, qui veut dire, *Force*, *Puissance ;* MEDUSE, c'est-à-dire, *soin de l'état ;* & EURYALE, c'est-à-dire, *ayant commandement sur mer.* Il y en a qui tirent leur nom du mot grec γοργότης, qui signifie *cruauté, truculentia ;* ou de γοργὸν, nom d'un animal dangereux d'Afrique.

Fulgence raconte, après Théocrite, ancien historiographe, que Phorcus fut un roi, qui laissa trois filles fort riches ; que Meduse étoit l'aînée & la plus puissante ; qu'on l'appella *Gorgone*, parcequ'elle s'appliqua fortement à faire cultiver les terres ; qu'on lui attribua une tête de serpent, à cause de sa prudence ; que Persée l'étant venue attaquer avec une flote (raison pour laquelle les poëtes lui donnent des aîles) enleva ses états, & lui ôta la vie ; qu'il se servit de la tête, c'est-à-dire, des forces & des richesses de Meduse, pour subjuguer le royaume d'Atlas, qu'il mit en fuite ; l'ayant forcé de se retirer dans les montagnes, on dit qu'il l'avoit métamorphosé en montagne.

Diodore de Sicile dit que c'étoient des femmes fort belliqueuses, qui habitoient en Afrique, contre lesquelles Persée combattit : qu'il les vainquit, & tua leur reine Meduse, par le secours de Minerve, c'est-à-dire, de son courage & de sa valeur, dont cette déesse est le symbole.

GORGONIE (sainte) sœur de saint Gregoire *de Nazianze*, dans le IV siécle, fut mariée à un homme qualifié de la province de Pisidie, que quelques-uns appellent *Melece*, & que d'autres croient être *Vitalien.* Elle eut de ce mariage trois filles ; l'aînée, nommée Alipienne, fut mariée à Nicobule ; les deux autres Eugénie & None se consacrerent à Dieu. Gorgonie vécut saintement, & fut guérie, à ce que rapporte saint Gregoire *de Nazianze*, d'une maladie, en mêlant des antitypes du corps & du sang de Jesus-Christ avec ses larmes, & s'en faisant une onction. Elle mourut saintement comme elle avoit vécu, & son frere, saint Gregoire *de Nazianze*, fit son oraison funébre, où sa vie est rapportée. Les Grecs font sa fête au 23 février, & au 9 décembre. Les Latins s'en sont tenus à ce dernier jour. * S. Gregor. Nazianz. *Oratione II.* Baillet, *vies des saints.*

GORGOPAS, vainquit Eunome, proche de Zostere, lui prit quatre navires ; mais il fut à la fin vaincu luimême par Chabrias. * Xenophon, *l.* 5.

GORGOPHONE, fille de Persée & d'Andromede, & femme de Perierès roi des Messeniens, se remaria après la mort de son époux, avec Oebalus ; & fut la premiere que l'histoire profane remarque s'être engagée dans de secondes noces. Elle eut deux fils de son premier mariage, Apharée & Leucippe ; & du second Tyndare pere d'Héléne, & Arene, femme de son frere Apharée, qui regna à Messene. * Pausanias. Bayle, *dict. critiq.*

GORGOPHORE, est un surnom, qui fut donné à Pallas, parcequ'elle portoit gravée dans son bouclier, la tête de Meduse une des Gorgones. * Ciceron, *dans la harangue qu'il fit avant que d'aller en exil.*

GORGUS, homme habile dans l'épreuve & la séparation des métaux, duquel Alexandre se servoit. * Strabon, *lib.* 15.

GORGUS, fils d'Aristoméne, Messénien, dont le pere ayant été pris & garotté par sept arbalêtriers de Créte, fut conduit dans une cabane du pays de Messène, où habitoit une veuve avec sa fille. Celle-ci qui avoit songé la nuit que des loups avoient amené chez elle un lion lié, & qu'ayant délié ce lion, il avoit mangé les loups, donna du vin à boire aux Crétois, les enyvra, prit un de leurs poignards pendant qu'ils étoient endormis, & délia Aristomene, qui tua ces bandits. En récompense, Aristomene donna son fils Gorgus en mariage à cette fille, qui n'avoit que neuf ans. Gorgus se fit depuis chef de la colonie des Messéniens, qui passerent en Sicile, & qui s'étant emparé de la ville de Zanclé, lui donnerent le nom de Messine. * Pausan. *in Messeniacis.* Athenée, *l.* 3. *Dipnosophistes.* Il y a un autre GORGUS, fils de Theron, tyran d'Agrigente, qui aida son pere à se rendre maître du pays des Agrigentes. * Polyæn. *l.* 6. Pausan. *Messen.* Athen. *l.* 3, *p.* 92 ; & *l.* 7, *p.* 322.

GORI (Dominique) religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Florence, où il s'acquit une solide réputation par son éloquence, enseigna la théologie dans son ordre, & mourut au mois de septembre de l'an 1620, âgé de 49 ans. On a de lui la premiere partie de ses considérations morales sur la vie de Jesus-Christ, qui sont également sensées, & bien écrites en italien ; & la vie du P. Sanctes Tosinio, dans la même langue. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

GORICE, *cherchez* GORITZ.

GORICHEME (Henri) de Cologne, théologien d'une grande réputation, *cherchez* HENRI.

GORION, fils de *Nicodème*, l'un des plus ardens factieux de Jérusalem du temps de la guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 2, *chap.* 32.

GORION, fils de *Joseph*, Juif de nation, fut grand ennemi de ceux qu'on nommoit les *Zélateurs ;* & fit soulever le peuple contr'eux. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. IV*, *chap.* 12.

☞ GORITZ, ou GORICE, en latin *Goritia*, ville d'Allemagne dans le duché de Carniole, capitale d'un comté de ce nom situé à l'occident sur les confins du Frioul, dont il dépendoit autrefois. Au mois de mai 1751, la ville de Gorice a été érigée en évêché suffra-

gant d'Aquilée. La partie du Frioul Autrichien, qui étoit ci-devant du patriarchat d'Aquilée, est aujourd'hui soumise à l'évêque de Gorice. * Nicolle de la Croix, *geogr. mod.* éd. de 1752.

GORLÆUS ou GORLN (Abraham) né à Anvers l'an 1549, demeura à Delft en Hollande, où il mourut le 15 avril 1609. Il étoit extrêmement curieux en médailles, en monnoies anciennes & autres antiquités, & a laissé divers ouvrages sur ces matieres, comme *Dactilyotheca, seu annulorum sigillorumque è ferro, ære, argento atque auro promptuarium*, à Leyde, *in*-4°, 1600. Il y a eu de cet ouvrage, différentes éditions, qui ont paru sous des titres différens. *De annulorum origine. Thesaurus numismatum familiarum Roman.* à Leyde, 1608, *in-fol. Paralipomena numismatum, &c.* * Valere André, *biblioth. belg.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.* Voyez le *traité des pierres gravées*, par M. Mariette, Tome I, p. 252, 267, 268.

GORLÆUS (David) natif d'Utrecht, fut l'un de ces philosophes qui dans le XVII siécle, abandonnerent les sentimens de l'école, pour se faire un nouveau systême. Voëtius professeur en théologie, & célébre partisan de l'ancienne philosophie entre les Protestans, a condamné comme hérétique l'opinion de Gorlæus, sur l'union de l'ame & du corps. Ce fut Regius Cartesien, qui en renouvellant cette opinion, attira sur Gorlæus, aussi-bien que sur lui, les foudres impuissans de Voëtius, juge & partie dans sa propre cause. * Baillet, *vie de Descartes.* Bayle, *diction. critiq.*

GORLITZ, en latin, *Gorlitium*, ville d'Allemagne dans la haute Lusace, est située entre les marais vers la Neise, à quatre ou cinq lieues de Bautzen, sur les frontieres de la Bohême. Cette ville est bien fortifiée. Elle a été autrefois dépendante de la Bohême, & elle appartient aujourd'hui à l'électeur de Saxe.

GORMAZ, ou S. STEPHAN DE GORMAZ, bon bourg d'Espagne dans la Castille vieille. Il est sur le Douro, à deux lieues au-dessous de Borgo d'Osma. * Mati, *dict.*

GOROPIUS (Jean) surnommé *Becanus*, parcequ'il étoit natif d'un village de Brabant, nommé *Hilvarenbec*, en latin, *Hilvaren-beca*, florissoit dans le XVI siécle, étoit estimé de l'empereur Charles-*Quint*, & fut médecin d'Eléonore, reine de France, & de Marie, reine de Hongrie, sœurs de ce monarque. Il savoit la philosophie, les langues & les belles lettres; cependant les différens ouvrages qu'il composa, ne répondirent pas à l'opinion qu'on avoit de son savoir. Il a soutenu assez bisarement, que la langue teutonique étoit celle d'Adam, & que toutes les autres en étoient venues. Nous avons de lui, *De antiquitatibus Antuerpiæ & Atuaticorum*, en neuf livres. Goropius essuya plusieurs difficultés pour l'impression de cet ouvrage, dont il rend compte dans une lettre qui se trouve parmi les *illustrium & clarorum virorum epistolæ*, publiées par Gabbema. Goropius mourut à Mastricht le 27 juin 1572, âgé de 53 ans, & fut enterré dans l'église des cordeliers, où l'on voit son tombeau. * Juste Lipse, *cent.* 3, *ad Belg. ep.* 34. Scaliger, *l.* 2, *ep.* 146. Le Mire, *in elog. Belg.* Valere André, *bibliot. belg.* Suffridus Petri. Cluvier, &c.

GORRAN (Nicolas de) célebre religieux de l'ordre de S. Dominique, dans le XIII siécle, selon quelques auteurs, naquit à Gorrain près de Tournai; d'autres assurent qu'il étoit Anglois; mais il est certain par les manuscrits de ses ouvrages, écrits de son temps même, qu'on garde en Sorbonne, qu'il étoit né dans le Maine. Il fit son séjour ordinaire à Paris, où il enseigna la théologie avec beaucoup de succès, sans y avoir pris les dégrés: il fut aussi prieur de la maison de S. Jacques, & Philippe *le Hardi*, roi de France, le choisit pour être le confesseur de Philippe *le Bel* son fils, sur l'esprit de qui il eut assez de crédit, pour lui persuader en 1286, de faire porter le cœur du roi son pere dans l'église de S. Jacques. Nicolas de Gorran, fut un célebre prédicateur dans son temps, & composa un très-grand nombre d'ouvrages, entr'autres des commentaires sur l'écriture: mais on n'en a imprimé qu'une petite partie; savoir les commentaires sur les 4 évangiles, à Cologne en 1537, *fol.* & depuis à Anvers en 1617; ceux sur les sept épîtres canoniques, à Anvers en 1620, avec des commentaires sur les épîtres de S. Paul qui lui sont attribués faussement; & ceux sur l'apocalypse dans le même volume. Entre ces commentaires, ceux qui sont sur les sept épîtres canoniques, ont été attribués, mais mal-à-propos, à S. Thomas d'Aquin; ce qui n'est venu que de ce que Claude de l'Epine, dans le XVI siécle, ayant trouvé ces commentaires sans nom d'auteur, s'est imaginé en devoir faire honneur à S. Thomas; en quoi il a été suivi d'autant plus aisément par de fort habiles gens, que dans son manuscrit il avoit trouvé plusieurs fois ces deux lettres *ly* ou *li*, qu'il crut signifier *Lyranus*, auteur du commencement du XIV siécle; quoiqu'en effet ces lettres ne signifient autre chose que le τὸ grec, li *quasi*, τὸ *quasi*. Pour ce qui regarde le commentaire sur les actes des apôtres, imprimé à Haguenau en 1502, à Paris en 1521, & à Anvers en 1620, sous le nom de Gorran, il est certain qu'il n'est pas de cet auteur, mais de Hugues de Saint-Cher; le vrai commentaire de Gorran est dans le manuscrit 419 de la bibliotheque de S. Victor. Le commentaire sur les épîtres de S. Paul, est aussi conservé dans la bibliotheque du collége de Navarre; car celui qui a paru sous son nom à Cologne en 1478, à Haguenau en 1502, à Paris en 1521, & à Anvers en 1617, est de Pierre de Tarentaise, depuis pape sous le nom d'Innocent V. On a encore les sujets de sermons qu'il a laissés; imprimés à Paris en 1509 & 1523, & à Anvers en 1620. Ses autres ouvrages qui sont en très-grand nombre, sont conservés en diverses bibliotheques. Gorran mourut vers l'an 1295. Wading dans sa bibliotheque franciscaine, veut faire honneur de cet écrivain à son ordre; mais il ne peut pas même marquer le temps où il a vécu; & il est très-certain qu'il s'est trompé. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

Il y a eu de grandes varietés dans ce qu'ont écrit les auteurs de Gorran, religieux dominicain. Les uns l'ont fait confesseur du roi Philippe *le Bel*; les autres de Philippe de Valois, l'un & l'autre rois de France. On croyoit que les uns ou les autres s'étoient trompés; cependant ils ont dit la vérité. Gorran auteur, fut en effet confesseur de Philippe *le Bel*; & Gorran dont on ne connoît point d'ouvrages, le fut de Philippe de Valois. Il étoit sans contredit religieux dominicain, comme le savant dont on vient de parler, & son nom a été conservé dans les registres de la chambre des comptes extrait par M. Archon dans son histoire de la chapelle de nos rois. Mais ce seroit peu que son nom, si le continuateur de la chronique de Nangis n'avoit immortalisé sa mémoire, en observant que ce fut le confesseur du roi, de l'ordre des FF. Prêcheurs, qui l'avertit que les Flamans étoient entrés dans son camp, ce qui sauva l'armée qui avoit aussitôt pris les armes, de sorte qu'il remporta la célebre victoire de Mont-Cassel. * *Voyez* le à l'année 1328.

GORREVOD (Laurent de) frere aîné du cardinal LOUIS GORREVOD, *dont il sera parlé ci après*, fut comte de Pont-de-Vaux, vicomte de Salins, baron de Montanai, chevalier de la Toison d'or, &c. Il étoit grand écuyer du duc de Savoye, & chevalier d'honneur de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, qui le fit exécuteur de son testament en 1508, fut gouverneur de Bresse en 1516, fut chambellan de l'empereur Charles-*Quint*, maréchal du comté de Bourgogne, & son grand maître d'hôtel en 1522, & député de sa part en la ville de Tolede pour la délivrance de François I, roi de France, qui avoit été fait prisonnier à la bataille de Pavie. Ses services furent récompensés par le même empereur, qui lui donna le duché de Nole en Sicile, & les mines de Biscaye, qui fut un présent estimé un million de livres. Il fit son testament le 6 mai 1527, & mourut à

Barcelone, d'où son corps fut transporté en l'église de Brou en Bresse, où il fut inhumé sous un magnifique tombeau de bronze. Il avoit épousé 1. *Philiberte* de la Palu, fille de *Hugues*, comte de Varax, & d'*Antoinette* de Polignac : 2. *Claudine* de Rivoire, fille de *Louis*, seigneur de Gerbais & de Lai, & de *Marguerite* d'Albon, morte le 28 décembre 1535, desquelles il n'eut point d'enfans; & laissa son héritier son cousin JEAN de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, qui avoit épousé *Claude* de Semur, laquelle prit une seconde alliance avec *Jacques* de Susanne, comte de Cerni, ayant eu de son premier mariage LAURENT, qui suit; & *Antoine* de Gorrevod, évêque de Lausane, abbé de S. Paul de Besançon, mort en 1598.

LAURENT de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, vicomte de Salins, baron de Marnai, seigneur de Chalamont & du Mont-saint-Sorlin, conseiller d'état du duc de Savoye, chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1568, & lieutenant général pour ce prince en Bresse, Bugei & Valromei, se noya au siége de Genève, en passant un torrent. Il avoit épousé *Perronne* de la Baume, fille de *Claude*, seigneur du Mont-saint-Sorlin, & de *Guillemette* d'Igni, dont il eut CHARLES-EMANUEL de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, &c, chevalier de la Toison d'or, né le 13 décembre 1569, qui fut élevé en Espagne, & suivit en son pays l'infante Catherine, duchesse de Savoye. Il eut une compagnie de chevaux-legers au siége de Genève, & à l'âge de 17 ans, il commanda deux fois toute la cavalerie de Savoye. Il servit depuis, en qualité de grand chambellan, l'archiduc Albert, lequel en considération de ses services érigea la baronie de Marnai en marquisat, & le fit gouverneur de la province de Limbourg. Ce seigneur se signala aussi à la journée de Nieuport, où l'archiduc ayant été démonté, il le remonta, & tua celui qui le poursuivoit. Ce fut en sa faveur que le roi Louis XIII érigea en duché son comté de Pont-de-Vaux, situé en Bresse, par lettres du mois de février 1623, lesquelles ne furent régistrées au parlement de Dijon, que le 17 décembre 1627, deux ans après son décès, étant mort le 4 novembre 1625, âgé de 56 ans. Il avoit épousé *Isabelle* de Bourgogne, fille d'*Herman*, comte de Fallais, & d'*Iolande* de Longueval, dont il eut *Philippe-Eugène* de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, prince du saint Empire, vicomte de Salins, &c, mort sans postérité le 26 juillet 1681; *Charles-Emanuel*, archevêque de Besançon, mort en 1659; & *Magdeléne* de Gorrevod, morte sans alliance.* Maurice, *chevaliers de la Toison d'or*, &c.

GORREVOD (Louis de) cardinal, évêque de saint Jean de Maurienne & de Bourg, prince du saint Empire, & abbé d'Ambronai, étoit fils de JEAN de Gorrevod, gentilhomme d'une des meilleures maisons de Bresse, & de *Jeanne* de Loriol, & non pas, comme dit Auberi, de *Laurent*, qui étoit son frere. Le pape Alexandre VI lui donna l'évêché de Saint-Jean de Maurienne en 1499, & Léon X ayant fondé l'an 1515, un évêché à Bourg, en donna l'administration à ce prélat, que le duc de Savoye avoit envoyé pour se trouver au concile de Latran, en qualité de son ambassadeur. Le pape Clément VII le créa cardinal en 1530, & le nomma son légat *à latere* dans tous les états de Savoye. Le testament du cardinal de Gorrevod, qui mourut, selon Onuphre, en 1537, est daté deux années auparavant. Il fit diverses fondations saintes, comme de la collégiale de Pont-de-Vaux, &c. * Onuphre. Ciaconius & Auberi, *hist. des card.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Guichenon, *hist. de Bresse.*

GORRIS (Jean de) en latin *Gorreus*, médecin dans le XVI siécle, né en 1505, étoit de Paris, & fils de *Pierre* de Gorris, de Bourges, aussi médecin. On peut lire, dit Scevole de Sainte-Marthe, qu'il posséda parfaitement les deux choses les plus nécessaires pour former un excellent médecin; car il savoit très-bien le grec, & avoit une parfaite connoissance des secrets de la nature. Il parloit aussi très-bien latin, & composoit de beaux vers en cette langue. Il traduisit les œuvres du poëte Nicandre, de grec en latin, accompagnées de notes, & publia les definitions de la médecine. Il a aussi composé un petit traité du *liévre marin*, & avoit préparé d'autres ouvrages, dont il auroit enrichi la postérité; mais un fâcheux accident qui lui arriva, en empêcha la publication. Des soldats armés qui arrêterent un carosse dans lequel il étoit, lui firent tant de peur, qu'il en devint comme tout perclus de ses sens. Ce savant homme vécut plusieurs années dans cet état déplorable, & mourut en 1577, âgé de 72 ans. Il eut pour fils *Louis* de Gorris, avocat au parlement. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 3. La Croix du Maine, &c. Egasse du Boulay dans son *histoire de l'université de Paris*, dit que cet habile médecin avoit été en 1537 procureur de la nation françoise dans ladite université, mais qu'ayant embrassé le calvinisme, elle l'exclut de son corps. Il fut rétabli en 1563, par un ordre exprès de Charles IX; mais il fut exclus de nouveau peu après. Enfin il fut rétabli encore par lettres patentes du même du 7 mai 1571. * *Voyez* la liste de ses ouvrages dans la *bibliotheca scriptorum medicorum* de Manget.

GORRIS (Jean de) petit-fils du précédent, étoit Parisien, & fut médecin ordinaire du roi Louis XIII. Il fit imprimer en 1622 tous les ouvrages de son aïeul, avec les *formulæ remediorum* de Pierre son bisaïeul. Les *Definitiones medicæ* y sont considérablement augmentées, & cet ouvrage est nécessaire pour bien entendre tous les mots grecs qui sont en usage dans les écoles de médecine. On a encore de Jean de Gorris, un *discours françois de l'origine, des mœurs, fraudes & impostures des charlatans*, & quelques autres écrits.

GORSKIUS (Jacques) archidiacre de Gnesne, chanoine & archiprêtre de Cracovie, vice-chancelier & professeur en l'université de la même ville de Cracovie, a fleuri dans le XVI siécle. Il étoit né dans un bourg de la province de Masovie en Pologne, fut un des plus illustres ornemens de l'université de Cracovie, où il se distingua par sa doctrine, par le progrès qu'il fit dans les langues, dans la théologie, & dans la jurisprudence civile & canonique. Il y enseigna le droit, & y mourut le 17 juin 1585. Nous avons de lui divers ouvrages, comme : *De usu legitimo Eucharistiæ; de pastore; de baptismo prædestinatorum; animadversio seu Crusius in theologos Wittembergenses, &c; præmunitio adversus insanum dogma Franchen Arriani; victoria regis Stephani; præstantissimorum Polonorum epistolæ, lib. XXX, &c.* * Starovolscius, *in elog. Polon.* Ghilini, *theat. d'huom. letter*, &c.

GORTHENIENS, secte prétendue des Samaritains, suivant le témoignage de S. Epiphane : ou des Juifs, selon Thebutis, rapporté par Eusebe, *l.* 4, *c.* 22; mais on ne sait ce que c'étoit que cette secte, dont aucun autre auteur ne parle. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des III prem. siécles.*

GORTINA, province d'Asie, dont il est parlé, *I Machab. XV*, 23.

GORTINA, autrefois ville considérable & épiscopale de l'isle de Crete, étoit dans le territoire de la ville de Candie, à quatre lieues de la côte méridionale de l'isle. Elle est entiérement ruinée. * Baudrand.

GORY, petite ville du Gurgistan, ou de la Georgie proprement dite, est située dans une plaine entre deux montagnes, sur le bord du fleuve Kurs, au bas d'une éminence, sur laquelle il y a une forteresse gardée par des Persans naturels. Elle fut bâtie pendant les dernieres guerres du Gurgistan, dans le XVII siécle, par Rustan Can, général de l'armée des Perses. Un Augustin missionaire, qui étoit alors à Gory, en fit le plan. Sa situation est avantageuse : c'est pourquoi il n'y a que cent hommes de garnison. Les habitans de la ville sont tous marchands & assez riches. On y trouve abondamment & à bon marché tout ce qui est né-

ceffaire à la vie. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en 1673.*

☞ GORZE, bourg de France au pays Meffin, à quatre lieues de Metz vers le couchant d'hyver. Il y a une abbaye, dont S. Chrodegand, évêque de Metz, jetta les fondemens dès l'an 748, & qu'il mit sous la direction générale du chapitre de Metz. Ce lieu devint célebre dans la suite par la réputation de ses abbés & de ses religieux. Il y avoit au dixiéme siécle, une école célebre pour l'écriture sainte & la théologie. Adalberon, évêque de Metz, donna cette abbaye au bienheureux Jean, qui y entra avec ses compagnons, l'an 933, & y mit la réforme. Il en fut abbé après Einold son compagnon, & mourut en 973. L'ordre & la régle de S. Benoît y fleurirent long-temps; mais les moines se relâcherent fort dans les derniers siécles. Leur abbé depuis long-temps étoit souverain, & avoit les droits régaliens, étant seulement voisin, ami & allié des évêques & des habitans de Metz. Les cardinaux de Lorraine tinrent en commende cette abbaye au XVI siécle, & ils travaillerent à y supprimer la régle de saint Benoît. Ils en vinrent à bout. Le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims & commendataire de Gorze, ayant obtenu une bulle de Rome pour séculariser cette abbaye, elle fut exécutée après sa mort l'an 1581, lorsque le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc Charles II, étoit abbé de Gorze. Les ducs de Lorraine n'avoient d'autre dessein que d'attribuer à leur église primatiale les biens de cette abbaye, desquels ils vouloient donner une partie à l'université de Pont-à-Mousson. On fit démolir les lieux réguliers & même l'église l'an 1609, & M. la Grange d'Arquien, lieutenant pour le roi à Metz, s'y opposa en vain. Les rois de France étoient protecteurs, & non pas les souverains, de cette abbaye; de sorte que Henri II, au traité de Câteau-Cambresis, & Henri IV, au traité de Vervins, comprirent l'abbé de Gorze au nombre de leurs alliés. Mais cette protection fut alors inutile: les ducs de Lorraine se rendirent les maîtres absolus de cette abbaye, dont l'union à la primatiale de Nanci fut consommée l'an 1621 sous le duc Henri, ce qui a subsisté durant quarante ans, & jusqu'à l'an 1661. Ce fut alors que par le traité de Vincennes le duc Charles III céda au roi en souveraineté tout le territoire de Gorze, avec les villages qui en dépendent, & le droit de disposer de l'abbaye, qui fut distraite de la primatiale de Nanci, à laquelle le roi de France consentit que l'on unît l'abbaye de l'Isle en Barrois: & comme il y avoit cinq villages dont la souveraineté étoit indivise entre le duc de Lorraine, tant à cause du baillage de Nanci, que de la prévôté de la Chaussée, & l'abbaye de Gorze, on céda par le dixiéme article du traité de Paris en 1718, trois de ces villages en entier au roi de France, & deux en entier au duc. Les rois de France, ont, en vertu de l'indult perpétuel du pape Clément IX, le droit de nomination à cette abbaye, qui est séculiere. Au lieu de moines, il y a une collégiale. * La Martiniere, *dict. géog.*

GOSACHO, ancienne petite ville ou bourg de Thrace, est dans la Romanie, sur la mer Noire, près de la ville de Mesembria, & de la montagne d'Argentaro. * Mati, *dict.*

☞ GOSCELIN, moine à S. Bertin, & ensuite à S. Augustin de Cantorberi, dans le XI siécle, étoit né à Térouane, ou dans le diocèse. Dès sa premiere jeunesse, il se rendit moine à S. Bertin, où il fit ses premieres études. Les écrits qui restent de lui font juger qu'il embrassa presque toutes les parties de la littérature, & qu'il y fit assez de progrès pour son temps. Aussi avoit-il la réputation d'un homme très-savant & fort disert. Goscelin s'attacha d'une maniere particuliere à Hermanne, évêque de Salisburi, qui mourut en 1078. Il se trouva à Rome avec ce prélat, au commencement de l'année 1049, & il le suivit en Angleterre vers 1055, lorsqu'il y retourna pour reprendre le gouvernement de son diocèse. Goscelin se retira d'abord au monastere de Ramsey, sous l'abbé Herbert, qui fut fait évêque de Tetford en 1091. Il alla ensuite demeurer à S. Augustin de Cantorberi, où il paroît qu'il fit un plus long séjour qu'ailleurs, & qu'il y finit ses jours. Aucun ancien auteur ne fixe le terme de sa vie: il vivoit encore en 1099. Goscelin ayant entrepris d'illustrer l'histoire des principaux saints honorés dans l'église d'Angleterre, employa beaucoup de temps à parcourir les monasteres, & même des diocèses entiers, afin de recueillir les mémoires nécessaires pour l'exécution de son dessein. On a de lui les vies de S. Augustin, archevêque de Cantorberi; de ses six premiers successeurs; de sainte Wereburge vierge, & nombre d'autres, dont on trouvera une notice étendue dans dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VIII.

GOSEN, ville de la tribu de Juda dans la Palestine. * *Josué, XV*, 15.

GOSIO (Martin) jurisconsulte de Boulogne en Italie, & disciple du célebre Irnerius, a été un des premiers qui ont travaillé à faire des gloses & des commentaires sur le droit civil. Il fut conseiller de l'empereur Fréderic, & fut en réputation vers l'an 1150, dans le même temps que florissoit Bulgare, autre célebre jurisconsulte, aux sentimens duquel il étoit opposé. Cette contrariété d'opinions partagea presque tous les docteurs de droit en deux partis; & ceux qui suivirent les opinions de Gosius, furent appellés *Gosiani*, comme le témoigne Cino, qui rapporte que Gosius fut chassé du pays avec sa famille, parcequ'il étoit du parti des Gibelins. * Nicolas Alidosi, *dott. Bologn. di leg. canon è civil.*

GOSLAR, ville impériale & anséatique de la basse Saxe, dans le diocèse d'Hildesheim, située sur la riviere de Gose, dont elle prend son nom, & au pied du mont Romersberg, fut fondée l'an 923, par Henri I, roi d'Allemagne, surnommé l'*Oiseleur*. En 968 on découvrit dans son voisinage & dans la montagne de Romersberg des mines d'argent, ce qui attira des ouvriers experts pour mettre ces mines à profit, & contribua à peupler cette nouvelle ville. Henri II s'y fit construire un palais dès son avénement à l'empire l'an 1002, & par-là elle devint une ville royale. Henri IV y naquit en 1050. La même année Henri III y avoit reçu le pape Léon IX, & il y reçut encore le pape Victor II, en 1056. Cette affection particuliere des empereurs pour Goslar dura jusqu'en 1253, que Guillaume de Hollande y alla; & ce fut la derniere fois que cette ville fut honorée de la présence des empereurs. Son église collégiale fut fondée par Henri III, en 1039, sous le nom des saints Simon & Jude, en mémoire de sa naissance arrivée le jour de la fête de ces deux apôtres: les empereurs l'ont considérée long-tems comme leur propre chapelle, & l'ont gratifiée de grands priviléges: elle fut rendue indépendante de toute autre puissance que de celle des empereurs pour le temporel, & le pape Léon IX la soumit immédiatement au saint siége, ce qui fut confirmé par Alexandre IV, en 1257, & par Sixte IV, en 1483. Les empereurs tirerent dans la suite un grand nombre de prélats de cette collégiale, & plusieurs des prévôts de cette église furent honorés jusqu'au temps de Frédéric I, qui fut élu en 1152, de la dignité de chancelier de l'empire. Il y avoit outre cela proche de Goslar trois monasteres de chanoines réguliers, & une abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux fondée en 1160, laquelle subsiste encore & est remplie de filles luthériennes. Les Cordeliers furent aussi établis à Goslar par l'empereur Othon IV, en 1208 ou 1209. Leur maison est à présent un hôpital pour de vieilles femmes. L'an 1365 Goslar entra dans la confédération des villes anséatiques avec Brunswick, Magdebourg, Hildesheim, Hannover & quelques autres. En 1528 le luthéranisme y fut établi par un decret du sénat. Les premieres étincelles de cette hérésie y avoient été jettées dès 1521, & on l'y avoit prêchée ouvertement en 1523.

1523. Le clergé presque seul se soutint contre la séduction; mais enfin la doctrine & la discipline de Luther fut introduite dans la collégiale en 1566, & les Cordeliers se virent obligés d'abandonner leur maison. Ils y revinrent en 1629, en vertu du decret de Ferdinand II, qui venoit d'ordonner la restitution des biens ecclésiastiques, & les Jésuites furent mis en possession de l'église des saints Simon & Jude. Le peuple écoutoit leurs prédications avec plaisir, & revenoit de ses erreurs; mais les armes victorieuses de Gustave Adolphe, roi de Suéde, arrêterent de si belles dispositions; il fallut évacuer ces lieux sacrés, & Goslar se replongea dans le luthéranisme. * Jean-Michel Rainucius, *antiquitatum Goslariensium & vicinarum regionum libri sex*, à Francfort 1707. *Mémoires de Trévoux*, septembre 1711.

GOSLIN, évêque de Toul, *cherchez* GAUZLIN.

GOSLINGA (Sicco de) fils de *Jean* de Goslinga & de *Fédine-Sophie* de Caminga, tous deux de la premiere noblesse de Frise, naquit à Herbai, près de Franecker, l'an 1664. Il n'avoit que deux ans lorsqu'il perdit sa mere. Son pere eut soin de son éducation, & prit chez lui un précepteur, qui faute d'habileté ou de talens, laissa son éléve, au sortir de ses mains, avec peu de gout pour l'étude. Goslinga ne reprit jamais celui de la langue grecque, & il se plaignoit dans un âge avancé de ne pouvoir sentir les beautés des ouvrages écrits en cette langue, parcequ'il en savoit trop peu pour les appercevoir, & pour les gouter. Il fut plus heureux pour la langue latine. Ayant été mis à l'académie de Franecker, il eut l'avantage d'y avoir pour maître le savant Perizonius, qui ralluma dans son cœur cet amour des lettres & des sciences, qu'il a conservé toujours depuis, & qu'il a entretenu jusqu'à la fin de sa vie. Les progrès qu'il fit alors dans la littérature, la théologie, la jurisprudence, & la physique expérimentale, furent grands & rapides: mais il s'appliqua plus particuliérement à l'histoire. De Franecker, il alla à Utrecht, où il acheva de se confirmer dans le gout du vrai savoir, sous la conduite de Grævius. Au sortir de cette académie, il entreprit de voyager. Il commença par la France, où il contracta des liaisons avec des personnes de la premiere distinction, & où il fit son plaisir d'approfondir l'état, les forces & les revenus du royaume, & à étudier le génie & le caractere de la nation. Il vouloit continuer son voyage par l'Espagne & l'Italie: mais son pere voulut qu'il allât en Angleterre. Il obéit, & arriva dans ce royaume dans une conjoncture très peu favorable pour un protestant aussi zélé que l'étoit Goslinga. Jacques II, qui venoit de monter sur le trône, ne favorisoit que la religion catholique, & portoit peut-être trop loin les effets de son zéle, eu égard à la situation où il avoit trouvé l'état. L'expédition du duc de Monmouth, l'agitation des esprits, certain éloignement qui se faisoit sentir, & qui croissoit chaque jour entre la cour & le peuple, tout cela n'offroit rien de fort agréable à notre voyageur Il fit donc peu de séjour dans la grande Bretagne, & retourna dans sa patrie, où dès 1687 il entra dans la chambre des comptes de Frise. Cet emploi, qu'il remplit sérieusement, lui fournit naturellement l'occasion & les moyens d'acquérir ce grand fonds de connoissances politiques, qui contribua tant depuis à l'élever aux postes les plus éminens de l'état, & à le mettre à portée de les remplir tous avec distinction. Il étudia tout ce qui appartient à l'administration des finances, soit directement, soit indirectement: il examina la constitution de la république, ses intérêts, ses alliances, ses forces, & en particulier les droits de la Frise. Ce même emploi qui l'obligeoit de faire d'assez fréquens voyages à la Haye, le mit aussi par cela même sur les voies de s'y faire connoître, & d'y acquérir l'estime & la confiance de tout ce qu'il y avoit de plus considérable dans les Provinces Unies. Comme ces occupations ne l'empêchoient pas de cultiver les lettres, il y donnoit tous ses momens de loisir; & il fut nommé en 1688, un des quatre curateurs de l'académie de Franecker, quoiqu'il n'eût encore que 24 ans. Son pere étant mort la même année, il lui succéda dans la charge de *Grietman*, ou de grand bailli du pays de Franecker, charge importante où il faut entrer dans un vaste détail, & que celui dont nous parlons a toujours remplie avec honneur. Peu de temps après qu'il y fut entré, il épousa *Jeanne-Isabelle*, dame d'Amelande, de l'illustre maison des barons de Zwartzenberg; & il a vécu avec elle 40 ans, dans l'union la plus douce. Vers le temps de ce mariage, il eut entrée dans le conseil d'état de sa province; & depuis on l'a vu sans interruption, ou député aux Etats Généraux, ou revêtu d'autres charges de la même importance. Il n'y en eut point où il ne se fit distinguer par sa prudence dans les conseils, & par sa fermeté dans l'exécution. L'amour de la patrie, secondé de ses autres bonnes qualités, le rendoit capable de tout. Il n'y avoit point d'affaire, quelque épineuse, quelque dangéreuse même qu'elle fût, à laquelle il ne se livrât tout entier, dès qu'il s'agissoit du bien public. En voici un exemple entre beaucoup d'autres. Il y a quelques années qu'au commencement de l'hyver la mer devint si haute, & fut si agitée par les vents, qu'on eut tout lieu de craindre pour les digues. M. de Goslinga courut au lieu qui étoit en péril; fit travailler les paysans, & les anima au travail, en mettant lui-même la main à l'œuvre dans l'endroit où le danger étoit plus grand. Il s'exposa même tellement, qu'il fut entraîné par une vague, & qu'il auroit perdu la vie si une autre vague ne l'eût remis à sec. L'extrémité où il venoit de se trouver, sa délivrance inopinée, & qu'il ne devoit qu'à la providence qui veilloit sur ses jours, loin de l'intimider, lui donnerent en quelque sorte une nouvelle ardeur. Il reprit le travail, & ne s'occupa que du soin de délivrer sa patrie du danger qu'elle couroit. Jusqu'en 1706, M. de Goslinga ne fit usage de ses talens que pour les affaires du gouvernement; mais cette année-là & les suivantes, c'est-à-dire, en 1707, 1708, 1709 & 1711, il parut à la tête des armées en qualité de l'un des députés des états généraux, pour régler les opérations des campagnes conjointement avec le prince Eugène & le duc de Marlborough, qui conçurent de lui la plus haute estime, & se firent honneur de son amitié. A la bataille d'Oudenarde, il se mit à la tête des Suisses pour charger l'ennemi, qu'il contraignit de prendre la fuite. Sa valeur parut encore en d'autres occasions importantes, de même que sa prévoyance & la sagesse de ses conseils se montrerent en une infinité d'autres rencontres. La guerre étant finie, on le vit successivement plénipotentiaire à Utrecht pour la paix générale, ambassadeur en France auprès de Louis XIV, & ensuite plénipotentiaire au congrès de Soissons: mais on le vit toujours le même, & s'attirant par-tout le respect, l'estime, l'amour, l'admiration de tous ceux qui l'approcherent surtout de ceux qui avoient le plus de mérite, ou qui savoient le mieux en juger. Il mourut à Franecker le 18 septembre 1731, laissant plusieurs enfans de l'éducation desquels il avoit eu un très-grand soin. Trois de ses filles avoient été mariées avant sa mort, avec des seigneurs du premier rang, & de la plus haute noblesse du pays. Il avoit de plus une quatriéme fille & deux fils. L'oraison funebre de M. de Goslinga fut prononcée en latin à Franecker, dans le temple académique, le 1 novembre 1731, par Pierre Wesseling; & elle a été imprimée au même lieu en 1732, *in folio*. On en trouve une fort bonne analyse dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, avril, mai & juin 1732, article VII, pag. 430 & suivantes. C'est cette analyse qu'on a abrégée dans ce qu'on vient de lire. Il est remarqué à la fin, que le discours de M. Wesseling est suivi de quelques piéces élégiaques sur le même sujet qui est l'objet de la harangue. L'élégie de M. Wesseling, qui est une de ces piéces, finit par ces deux vers qui renferment en peu de mots l'éloge de M. Goslinga:

Hic situs est magnus Sicco ; ubi, Frisia, civem
Nulla dedere parem sæcula, nulla dabunt.

GOSSELIN (Jean) garde de la bibliothéque du roi, a vécu sur la fin du seiziéme siécle, sous les regnes de Charles IX & Henri IV. Il étoit de la famille des Gosselins de Caën. Pierre de l'Etoile, grand audiencier en la chancellerie de Paris, nous donne dans son journal du regne de Henri IV, la date de la mort de Gosselin qu'on avoit ignorée : elle arriva vers la fin de novembre 1604, âgé de presque cent ans. Il fut trouvé mort dans une chaise près de son feu, presque tout brulé, parceque le feu avoit pris dans sa bibliothéque. On lui trouva un coup à la tête, & l'on soupçonna son valet qui avoit disparu, de l'avoir assassiné; mais comme Gosselin n'avoit point été volé, on ne fit point de poursuites contre le domestique. Il a composé l'histoire des constellations, qu'il fit imprimer en 1571. Une table de la réformation de l'année en 1582. *La main harmoniaque, ou les principes de musique antique & moderne.* Une traduction françoise du calendrier grégorien perpétuel. Il s'étoit attaché à Marguerite de France, reine de Navarre, qui aimoit les mathématiques, dans lesquelles il étoit très versé. * M. Huet dans *ses origines de Caën*, 2 *édition*, *p.* 351, & dans son *commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, *p.* 227. *Scaligerana secunda*, pag. 126. Pierre de l'Etoile, *journal de Henri IV*, *t.* 11.

GOSSELIN (Guillaume) étoit de Caën & parent du précédent. Il s'appliqua aussi aux mathématiques, & entr'autres ouvrages il a traduit de l'italien en françois le traité des nombres & des mesures de Nicolas Tartaglia de Bresse, y a fait des augmentations & l'a enrichi de notes. Ce livre fut imprimé à Paris en 1613, *in*-8°. sous le titre d'*Arithmétique de Nicolas Tartaglia*, &c. * Huet, *origines de Caën*, 2 *édition*.

GOSSELIN (Antoine) né en Picardie, prés d'Amiens, fit ses études à Paris, & enseigna publiquement dans l'université de Poitiers dont il fut même recteur, étant encore très-jeune. Jacques le Maistre, sieur de Savigny, chanoine d'Avranches, l'appella en 1605, à la chaire de rhétorique du collége du Bois, dont il étoit principal. Il y vint avec la recommandation de Scevole de Sainte-Marthe qui l'estimoit beaucoup. En 1609 Jean de Tourneroche, qui professoit l'éloquence dans l'université de Caën, n'ayant pas pour lui les égards que Gosselin croyoit mériter, celui-ci fit contre lui une déclamation pleine d'érudition, mais vive jusqu'à l'aigreur, & il la fit imprimer, ce qui ne servit pas à les reconcilier. Jacques le Maistre étant mort en 1631, Gosselin fut fait en sa place principal du collége du Bois. Il étoit outre cela curé de Notre-Dame de Froiderue. Il fit l'oraison funébre de son prédécesseur dans la principalité du collége dont on vient de parler, & dans cette piéce on apprend bien des circonstances de la vie du défunt. Gosselin, quoiqu'occupé par sa cure & sa principalité, continua de professer la rhétorique jusqu'à sa mort arrivée le 17 de mai 1645. Il étoit alors recteur de l'université de Caën pour la septiéme fois. Il étoit très-versé dans les antiquités grecques & latines, & il eût dû s'en tenir à ce genre d'érudition. Son traité des antiquités gauloises, qu'il publia en latin *in*-8°. en 1636 à Caën, sous ce titre, *Historia Gallorum veterum*, quoiqu'il ait augmenté sa réputation parmi les savans, est peu estimable, & le célébre Bochart l'a critiqué vivement dans une dissertation faite exprès qui a été publiée depuis, & qui est adressée à M. Moisant de Brieux. * *Voyez* Huet, *origines de Caën*, seconde édition, en plusieurs endroits; le même, dans son *commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 27 & 28. Le Long, dans sa *bibliothéque des auteurs de l'histoire de France*.

GOSSELINI (Julien) né à Rome l'an 1525, & originaire de Nice de la Paille dans le Montferrat, florissoit dans le XVI siécle. Dès l'âge de 17 ans il fut secrétaire de Ferdinand de Gonzague, viceroi de Sicile, & gouverneur de Milan, puis du duc d'Albe, du duc de Sesse, & de quatre ou cinq autres, aussi gouverneurs de Milan. Gosselini fut gratifié d'une pension de 200 écus, par le duc de Sesse & par le marquis de Pescaire son successeur. Le duc d'Albuquerque qui succéda à ce dernier, loin d'être aussi favorable à Gosselini, s'anima si fort contre lui, que peu s'en fallut qu'il ne lui ôtât l'honneur avec la vie. Cette disgrace n'empêcha pas le duc de Terranova & le marquis d'Aimonte, gouverneurs du Milanois, de se servir de lui en qualité de secrétaire. Il mourut le 12 février 1587, âgé de 62 ans. Il a écrit la vie de Ferdinand de Gonzague; l'histoire de la conjuration des Pazzi & Salviati à Florence; de Jean-Louis Fiesque, &c. * *Voyez* le théatre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini. Bayle, *dict. crit.*

GOSSENPROT ou GOSSENBROT (Sigismond) religieux de l'ordre de saint Benoît, vivoit en Allemagne, dans le XV siécle, vers l'an 1485. Il composa la chronique d'Augsbourg, que Jean Pistorius a publiée entre les écrivains de l'histoire d'Allemagne.

☞ GOSSON (Nicolas) avocat au conseil provincial d'Artois, naquit à Arras en 1506. C'étoit un homme de bonnes mœurs, & fort habile. Il s'appliqua dans sa vieillesse à l'étude & à écrire pour laisser, à la postérité le fruit de son travail & d'une longue expérience. Il avoit entrepris d'éclaircir le droit & les coutumes de son pays, par des commentaires conformes à la raison & à l'équité : mais les troubles qui commencerent dans les Pays-Bas en 1565, & qui ne finirent qu'à la paix de Munster en 1648, interrompirent son travail, parceque dans ces mouvemens il fut malgré soi, du commun consentement des supérieurs & de tout le peuple, choisi pour remplir une des charges publiques. Il fut le second des quinze députés qui se nommerent *tribuni plebis Attrebatensis*, choisis de l'ordre de dom Juan d'Autriche, par le sieur de Capre, gouverneur d'Arras, & par les magistrats, pour empêcher les factions qui s'y faisoient en faveur de l'union qui avoit été conclue le 10 janvier 1577 entre la plupart des états & des villes des Pays-Bas, contre les Espagnols. Il s'acquittoit exactement de son emploi. Ce qui excita le crédit & la puissance de ses ennemis, sous lesquels il succomba. Il fut condamné par sentence du 25 octobre 1578, à avoir la tête tranchée, pour avoir, à ce que l'on prétendoit, méprisé l'autorité du magistrat & celle du conseil d'Artois. Cette sentence fut confirmée le même jour par ce conseil, & exécutée la nuit suivante. On trouva après sa mort un *commentaire* latin qu'il avoit fait sur les 26 premiers articles des coutumes d'Artois, omologuées en 1544. Un des premiers magistrats du conseil provincial d'Artois, assuroit que Gosson avoit travaillé sur les 201 articles des coutumes d'Artois : mais l'on n'a pu recouvrer le surplus de ces observations. Son commentaire latin fut imprimé à Anvers en 1582. Les exemplaires en étant devenus très-rares, M. Adrien Maillard, avocat au parlement de Paris, auteur d'un nouveau *commentaire sur les coutumes d'Artois*, qu'il donna au public en 1704, y fit joindre l'ouvrage latin de Gosson, avec une traduction françoise & des notes. Il a encore été réimprimé depuis avec le commentaire de M. Maillard. *Voyez* Petit, *hist. des troubles des Pays-Bas*, vol. 1, pag. 620, 687, 688 & 691; l'avis au lecteur sur le *commentaire* de Gosson, imprimé en 1582, & les notes de Maillard. * *Mémoires manuscrits* de M. Boucher d'Argis.

GOSTININ, ville & châtellenie de la basse-Pologne, avec un bon château, dans le palatinat de Rava, à deux ou trois lieues de la Vistule, & autant de Ploczko. Demetrius Suiski, grand duc de Moscovie, que ses sujets avoient remis à Stanislas Zolkiewski, général des troupes de Sigismond, roi de Pologne, fut mené en 1611 à Gostinin, où il mourut peu de temps après. * Sanson. Baudrand.

GOSWIN ou GOSSWIN BOSSUT, religieux de

l'ordre de Cîteaux, laissa quelques traités d'histoire; sur-tout des vies de deux ou trois personnes de grande piété, comme celle d'un frere convers nommé *Arnoul*, & une d'un abbé appellé *Abundus*. On ignore en quel temps il a vécu. * Charles de Wisch, *biblioth. Cisterc.* Aubert le Mire, *in chron. Cisterc.* Possevin, *appar. sacr.* Vossius, *de hist. Lat.*

GOSWIN DE CISTEAUX, religieux de cet ordre, vivoit du temps de S. Bernard, & fut prieur de Clairvaux, puis abbé d'Ebirbac dans le diocèse de Mayence, où il mourut l'an 1201. Il écrivit la vie de la bienheureuse Asceline, niéce de S. Bernard; un livre des miracles de son temps, &c. * Charles de Wisch, *biblioth. Cisterc &c.*

GOSWIN HEXIUS, de Flessingue, religieux de l'ordre des Carmes, dans le XV siécle, devint docteur de Paris, évêque d'Hierapolis & suffragant d'Utrecht, où il mourut le 31 mars de l'an 1475. Il composa divers ouvrages, comme des commentaires sur le premier & le second livre des sentences; des sermons; *directorium perturbatæ conscientiæ; quæstiones de virtutibus theologicis & cardinalibus; de decem præceptis; de modo prædicandi; de exemplorum copia, &c.* * Lucius, *in bibl. Carmel.* Alegre, *in parad. Carm.* Valere-André, *biblioth. belg. &c.*

GOTARZES, frere d'Artaban II, qu'il fit mourir avec ses enfans; mais ayant été chassé par Vardane, un de ses freres, il revint encore sur le trône après la mort de Vardane. Sous le regne de l'empereur Claude, Meherdates, fils de Vonon, fut envoyé contre lui; mais ce fut en vain: car Gotarzes gagna la bataille. Vologèses I lui succéda. * Tacite, *annal. lib.* 11, *cap.* 8, *& seqq.*

GOTEMBOURG ou GOTHEBOURG, *Gothoburgum*, ville de Suéde, sur la mer Baltique, avec un beau port, est située dans la Gothie occidentale ou Westrogothland, à deux ou trois lieues de Bahus. C'est en cette ville que le roi de Suéde, Charles Gustave, mourut en 1660. Le feu ayant pris en cette ville en avril 1721, elle souffrit une perte considérable, l'église suédoise, le collége de cette nation & plus de trois cens maisons ayant été consumées en six heures de temps. * Sanson. Baudrand.

GOTEMBOURG, ville de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Suéde, fut bâtie par les Suédois, sur qui les Hollandois la prirent. Les Anglois l'ont enlevée à ces derniers. * Sanson. Baudrand.

GOTESCALC, diacre, *cherchez* GODESCALQUE.

GOTHA, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, entre Erfort & Eisenach, appartient à une branche des princes de la maison de Saxe. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres d'Allemagne. Jean-Auguste de Saxe la prit en 1567, & on y arrêta Jean-Frédéric son frere, qui fut mené prisonnier à Vienne en Autriche. Cette ville fut presque réduite en cendres en janvier 1711, par le feu qui y prit par accident. *Cherchez* SAXE. *Consultez* le 41 livre de l'histoire de M. de Thou.

GOTHALIE, *cherchez* ATHALIE.

GOTHARD Kettler, *cherchez* KETTLER.

GOTHESCALC (Saint) fils d'Uton, l'un des princes des Sclaves dont les freres étoient païens, & lui mauvais chrétien; il fut élevé dans le monastere de Lumbourg, où on l'appliqua à l'étude. Mais ayant appris dans ce monastere que son pere avoit été tué pour sa cruauté par un Saxon transfuge, il entra en telle fureur, qu'il renonça aux études & à la religion chrétienne, passa l'Elbe, & se jetta chez les Vinules païens, avec le secours desquels il fit la guerre aux chrétiens, & tua plusieurs milliers de Saxons pour venger son pere. Bernard, duc de Saxe, le prit comme un chef de voleurs, & le mit en prison: mais voyant que c'étoit un brave homme, il fit alliance avec lui, & le renvoya. Gothescalc alla trouver le roi Canut, passa avec lui en Angleterre & y demeura long-temps. Comme il étoit rentré dans le sein de l'église, le roi Canut lui donna sa fille en mariage. Gothescalc retourné d'Angleterre, fit la guerre vers 1062, aux Sclaves qui l'avoient dépouillé des biens de son pere, & obligé à se retirer en pays étranger, & lorsqu'il fut rentré dans ses héritages, il voulut faire des conquêtes pour Dieu, & ramener sa nation au christianisme qu'elle avoit autrefois reçu, & oublié depuis: le succès répondit à son zèle. Oubliant sa dignité, il parloit souvent lui-même dans l'église, pour expliquer au peuple plus clairement en esclavon, ce que disoient les évêques & les prêtres. L'archevêque Adalbert trouva en lui un zèlé protecteur, & l'église de ces pays-là un défenseur ardent de la vraie religion. Il eut l'honneur d'en être la victime. Il fut tué l'an 1065, par les païens qu'il vouloit encore convertir. Il souffrit le martyre le 7 de juin dans la ville nommée alors *Leontia*, & depuis *Lenzin* ou *Lents*. Avec lui souffrit le prêtre Ippon qui fut tué sur l'autel, & plusieurs autres tant laïcs que clercs, souffrirent en cette occasion divers supplices pour Jesus-Christ. La princesse, veuve de Gothescalc ayant été trouvée à Meckelbourg avec d'autres femmes, fut long-temps frapée avec beaucoup de dureté, & souffrit patiemment. La fête de S. Gothescalc se célébre le 7 juin, & l'on trouve sa vie audit jour dans le recueil de Bollandus. Elle est tirée de l'historien Adam, livre 3, &c. Cet auteur a écrit très-utilement sur l'histoire du Nord.

GOTHESCALC, *cherchez* GODESCALQUE.

GOTHIE. La Gothie, que ceux du pays appellent *Gothland*, c'est-à-dire, *pays des Goths*, est une province de Suéde, qui est entre la Suéde propre, la Norwege, & la mer Baltique. Elle est divisée en occidentale, Westrogothland orientale, Ostrogothland; & méridionale, Sutgothland. Les provinces de la Gothie occidentale sont, Westrogothland, qui lui donne son nom, Dalie & Wermeland. Celles de la Gothie orientale sont Ostrogothland, qui lui donne encore son nom, Smaland, Oeland & l'isle de Gothland. Enfin les provinces de la Gothie méridionale sont Skonen, Halland, Bleking. Ces trois dernieres, qui étoient autrefois du royaume de Danemarck, appartiennent aujourd'hui à la Suéde. C'est de ce pays qu'on assure que sont venus les Goths: mais tous les auteurs n'en tombent pas d'accord. *Voyez* GOTHS. * Mercator. Sanson. Baudrand.

GOTHLAND, en latin *Gothlandia*, isle de Suede, dans la mer Baltique. Sa longueur du septentrion au midi, est de douze lieues; & sa largeur du levant au couchant, de cinq. Elle a la ville de Wisbi, autrefois renommée par le négoce, & elle est différente de Gothland, *Gothiscandia*, region de la Scandinavie, autrefois aux Suédois, & présentement au roi de Danemarck. * Sanson. Baudrand.

GOTHS, anciens peuples de la Germanie, qui habitoient le long de la Vistule, jusqu'à son embouchure dans la mer Suevique ou Baltique, où est située la célebre ville de Dantzik. Leur origine est fort contestée, ainsi que celle de beaucoup d'autres peuples, qui se sont rendu célebres dans le monde, & dont pour l'ordinaire on rend la naissance incertaine & obscure, en voulant leur faire honneur. L'opinion commune les fait venir de la partie méridionale de la Suede, où Jornandès & Joannes Magnus leur donnent des rois, même avant la guerre de Troye, & dès le temps d'Hercule, par des narrations sans preuves, & tout-à-fait fabuleuses. Cluvier au contraire, veut qu'ils soient originaires de ce pays même, qu'ils ont tenu aux environs de la Vistule. Cette nation s'étant étendue par les armes jusqu'au-delà de l'Oder, s'associa par ses conquêtes les Herules, qui occupoient la Cassubie, les Rugiens, les Sidins, les Carins, & quelques autres peuples Vandaliques, qui ne firent plus ensemble qu'un peuple sous le nom de Goths, distingué des autres nations de la Vandalie, qui retinrent le nom de Vandales. Alors les Goths se trouvant trop resserrés dans les bornes de ce petit pays,

qu'ils occupoient dans la Germanie, entre l'Oder & la Vistule, en sortirent enfin pour faire la conquête d'autres terres. Ce fut sous l'empire de Marc-Aurele, sur la fin du II siécle, que ces peuples assemblés se diviserent en deux parties, dont la moindre demeura dans le pays, & principalement dans les isles Electrides, à l'embouchure de la Vistule. Ceux-ci furent appellés *Gépides*, d'un nom gothique, qui signifie *paresse*, parcequ'ils sortirent les derniers, & ne suivirent que longtemps après les premiers conquérans. L'autre partie, composée des plus vaillans & des plus braves, passa la Vistule, sous la conduite de leur roi Filimer. Après avoir traversé toute la Sarmatie jusqu'aux Palus Méotides, ces guerriers ne trouverent pas où s'établir commodément parmi les barbares, qui étoient pour le moins aussi féroces qu'eux, (car c'est de-là que sont venus les Alains, & les Huns:) ainsi ils retournerent du côté de l'occident, passerent le Borysthène; & s'étant accrus par la jonction de plusieurs Bastarnes, peuples de la Sarmatie, ils s'emparerent de la Dacie, qui étoit le pays des Daces & des Getes. C'est pourquoi ils sont confondus par les historiens & par les poëtes, tantôt avec les Scythes, tantôt avec les Getes ou les Daces.

Les Goths se partagerent là en deux nations; ceux qui habitoient les parties les plus orientales vers le Pont-Euxin, jusqu'au fleuve Tyras, furent les OSTROGOTHS ou GOTHS ORIENTAUX, gouvernés par les princes de la maison des Amales; & les autres qui demeuroient vers l'occident jusques au fleuve Tibiscus, s'appellerent WISIGOTHS ou GOTHS OCCIDENTAUX, commandés par les princes de la race des Balthes. Les auteurs disent qu'ils furent les uns & les autres assez fidéles aux Romains pendant quelque temps; mais depuis ils passerent souvent le Danube, & firent de grands ravages sur les terres de l'empire: ils assiégerent même Martianopolis, en Thrace, sous l'empire de Claudius II, près de cent ans après leur arrivée dans la Dacie; & ce fut alors que les Gépides sortant de leurs isles, sous leur roi Fastida, se jetterent dans la Dacie Méditerranée, & ne firent plus qu'un seul peuple avec les Goths. Ils continuerent à passer le Danube, & firent de grandes incursions dans la Thrace, dans l'Illyrie & dans la Pannonie, jusqu'à ce qu'ayant été domtés par le grand Constantin, ils demeurerent paisibles dans leurs limites. Ce fut vers ce temps-la, que par le commerce qu'ils eurent avec les Romains, plusieurs d'entr'eux renonçant aux idoles, embrasserent la religion chrétienne. Ils eurent même un évêque nommé *Theophile*, qui souscrivit au grand concile de Nicée; mais peu de temps après la foi catholique fut altérée chez eux par l'hérésiarque Audæus, qui donnoit une figure humaine à Dieu, ce qu'on appelle l'hérésie des *Antropomorphites.* Un autre de leurs prélats, nommé Ulphilas, très-considéré parmi eux, étant tombé dans les erreurs d'Arius, les leur fit recevoir, & depuis les Goths furent ariens. Sous le regne de Dece, ils ravagerent la Mœsie & la Thrace; du temps de Gallien, ils désolerent la Gréce, la Macédoine & l'Asie; & en divers autres temps plusieurs provinces de l'empire romain furent aussi ruinées par les courses qu'ils y firent. Ils se rendirent même si redoutables, que Procope ne se servit que de leurs forces, pour faire réussir les mesures qu'il avoit prises d'envahir l'empire l'an 365. Depuis, l'empereur Valens, qui les avoit épargnés mal-à-propos, fut tué dans la bataille qu'il leur donna l'an 378. ALARIC, avec ses Goths, prit Rome, & désola toute l'Italie du temps d'Honorius, l'an 409. Il mourut en 410, & ATAULPHE, qui lui succéda, commença le royaume des Wisigoths ou Goths occidentaux, dans l'Aquitaine & dans la Gaule Narbonnoise, nommée depuis *Languedoc*, & fut tué l'an 415. SIGERIC, son successeur, eut la même destinée sept mois après. VALLIA regna ensuite jusque vers l'an 429. THEODORIC, qui lui succeda, mourut l'an 461, & laissa son fils THORISMOND, suivi l'an 453, de THEODORIC II, tué l'an 466, par son frere EVARIC. Celui-ci eut pour successeur, l'an 484, son fils ALARIC, tué dans une bataille par le roi Clovis l'an 506 ou 507. Il est vrai que cette souveraineté fut raffermie en Espagne, où l'on en avoit déja jetté les fondemens; & qu'elle y dura près de trois cens ans, jusqu'à ce que *Roderic* en fut chassé par les Maures & Sarasins d'Afrique, l'an 713. THEODORIC adopté par l'empereur Zenon, pour faire la guerre à Odoacre, roi des Herules en Italie, y établit le royaume des Ostrogoths, ou Goths orientaux. Theodoric mourut l'an 526, laissant ATHALARIC, son petit-fils, mort l'an 534. *Amalasonthe*, qui étoit sa mere, regna ensuite, & fut tuée par ordre de l'ingrat *Theodat*, sur la fin de la même année. Belisaire fit prisonnier *Theodat*, & prit ensuite l'an 539 *Vitigès*, qu'on lui avoit substitué. On couronna *Hildebalde*, qu'*Ultas* massacra; il fut suivi d'*Evaric*, aussi tué; & après lui on reconnut *Totila* l'an 541. *Narsès* vainquit *Totila*, & son successeur *Teia*, l'an 552. Ainsi ce royaume ne dura qu'environ cinquante-huit années. Les principaux auteurs qui ont fait mention de la Gothie & des Goths, sont Agathias, Procope, Jornandès, Cassiodore, Sidonius Apollinaris, Isidore, Jean & Olaüs Magnus, Baronius, Cluvier, Sanson, Maimbourg, *hist. de l'Arianisme.*

GOTIUS DE ARIMINIS, c'est-à-dire, *de Rimini*, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance: le nom de sa famille étoit BATTAGLIA. Il enseignoit le droit dès l'an 1310. En 1335 il fut fait patriarche de Constantinople pour les Latins. Le pape Benoît XII l'envoya légat en Sicile en 1338, avec Ratier, évêque de Vaison. & la même année, le 18 décembre, il le fit cardinal. Gotius fonda une chapelle dans l'église de Rimini, & mourut vers l'an 1345.* Baluze, *vitæ pap. Aven.*

GOTOFRID, natif de la ville de Waterford en Irlande, & Dominicain célébre du treiziéme siécle, se distingua beaucoup dans la connoissance, non-seulement du latin; mais aussi du grec, de l'arabe & du françois, ce qui fait croire qu'il avoit voyagé en Orient avant de se fixer à Paris, où il passa la plus grande partie de sa vie. C'est dans ce séjour des Muses qu'il traduisit du latin, aussi-bien que du grec & de l'arabe, en françois les traités suivans: 1. *Daretis Phrygii liber de Bello Trojano; 2. Eutropii romana historia; 3. Aristotelis ad Alexandrum liber qui dicitur Secretum secretorum, seu de regimine regum.* Il dédia ce dernier ouvrage à un grand seigneur qu'il ne désigne pas autrement que par ces paroles de sa préface: A noble bers prouz & sages, &c, qui ne peuvent signifier qu'à *noble homme courageux & sage:* & continue ainsi, » Goffrid ou Gotofrid, de Waterford, le dernier de l'ordre des Freres Prêcheurs, souhaite salut en Jesus-Christ & force » d'esprit & de corps. Comme vous vous fournissez » quelquefois d'armes & d'autres attirails de guerre; » vous vous plaisez aussi quelquefois à lire des livres. » C'est pourquoi comme vous souhaitez d'ajouter, aux » bons livres que vous avez déja, *Le secret des secrets » du très-sage philosophe Aristote*, ou traité du gouvernement des rois & des princes, & que pour cette fin » vous m'avez prié de traduire ledit ouvrage du latin » en françois, lequel j'avois déja traduit du grec en » arabe, & encore de l'arabe en latin, me conformant » à vos souhaits, j'ai eu soin de remplir cette tâche, » où il m'a fallu prendre plus de peine que je n'ai coutume de faire en des études plus difficiles & plus profondes. Car il faut observer que les Arabes dans de » longs détours de mots, n'expriment que très-peu de » vérités; au lieu que les Grecs sont obscurs dans leurs » manieres de parler. Ainsi en traduisant de ces deux » langues, j'ai tâché de retrancher les endroits qui sont » trop diffus dans l'une de ces langues, & d'éclaircir » ce qui est obscur dans l'autre, autant que le sujet » pouvoit le permettre; & en tout cela j'ai plutôt suivi » le sens des mots que les mots mêmes. Il faut de plus » que vous sachiez que j'ai ajouté bien des choses, qui,

quoique non comprises dans ce livre, sont néanmoins tirées d'autres livres authentiques, & qui ne sont pas d'une utilité moins grande que ce qui est écrit dans ce traité, puisque ces choses ajoutées ont un rapport naturel au sujet. Enfin vous devez considérer que le latin n'est pas sans quelque mélange d'arabe. C'est pour cela que j'ai retranché bien des choses qui ne sont ni vraies ni utiles. De façon, qu'en suivant une méthode abrégée, j'ai pris la quinte-essence du sujet, & ce qu'il y a de plus conforme à la vérité. » Ces trois traités, écrits dans un petit *in fol.* à beaux caracteres du treiziéme siécle, après avoir appartenu à M. Colbert, ont, dit-on, passé à la bibliothéque du roi. Les auteurs de la bibliothéque dominicaine attribuent à ce Gotofrid, quatorze sermons traduits en françois, & autres piéces contenues dans le même volume, comme une exposition des articles de foi, &c, parceque le style & le caractere ressemblent parfaitement à ce qui est incontestablement de cet auteur, qui a échapé à l'exactitude du chevalier Wareus.

GOTTI (Vincent-Louis) Milanois, religieux de l'ordre de S. Dominique, patriarche élu de Jérusalem, & cardinal, étoit fils de *Jacques* Gotti, docteur en l'un & l'autre droit, & professeur de la même science dans l'université de Bologne, & de *Claire* Capardà. Il naquit à Bologne le 5 septembre 1664. Il fit ses premieres études chez les peres des écoles pieuses, fit deux ans de rhétorique sous les Jésuites, entra à l'âge de 16 ans chez les Dominicains, fit son noviciat à Ancone en 1680, & profession l'année suivante. Il étudia la philosophie à Forli, & en acheva le cours à Bologne, & fut envoyé pour étudier la théologie à Salamanque en Espagne, où il demeura quatre ans. Il retourna en Italie en 1688, & fut nommé professeur en philosophie, dans l'université de Bologne. Il a rempli les charges de prieur & de provincial dans son ordre, & d'inquisiteur à Milan. Le pape Benoît XIII le créa cardinal le 30 avril 1728, & lui assigna le titre de S. Pancrace le 15 juillet suivant, parce que le cardinal quitta ensuite, pour opter celui de S. Sixte. Au mois de mai 1731, il fut déclaré membre de la congrégation de l'examen des évêques. Dans le dernier conclave, il eut un grand nombre de suffrages. Ce cardinal est mort à Rome le 18 septembre 1742, âgé de soixante-dix-huit ans & treize jours. Il a fait paroître son érudition dans les différens ouvrages qu'il a donnés au public. Ces ouvrages sont, 1. *De verâ Christi ecclesiâ*, en 3 volumes, à Rome 1719, réimprimé à Milan en 1734, avec des corrections & augmentations. Cet ouvrage fut entrepris pour réfuter deux écrits de Jacques *Piceninus*, ministre calviniste chez les Suisses, l'un intitulé en italien : Apologie pour les églises réformées, imprimée en 1701, & déja réfutée en 1710, par le pere André Semery, Jésuite, & en 1713, par le pere Hyacinthe Tonti, Augustin : l'autre, qui a pour titre, Triomphe des églises réformées. L'ouvrage du P. Gotti est presque un traité complet de controverse. 2. Un grand ouvrage théologique, intitulé : *Theologia scholastico-dogmatica juxta mentem divi Thomæ Aquinatis, ad usum discipulorum ejusdem angelici præceptoris accommodata. Per F. Vincentium Ludovicum* Gotti *Bononiensem, ordinis prædicatorum, in patriâ universitate controversiarum fidei professorem, nunc S. R. E. cardinalem & patriarcham Hierosolymitanum*, seize volumes *in*-4°, à Bologne, de l'imprimerie établie par M. le comte Marsilli. 3. *Colloquia theologico-polemica, in tres classes distributa : in prima sacrorum ministrorum cœlibatus : in secunda Romanor. pontificum auctoritas in conciliis & definitionibus : in tertia aliæ catholicæ veritates propugnantur ; adjectis Gregorii VII vindiciis adversùs Jacobi Picenini concordiam matrimonii cum ministerio*, in-4°, à Bologne, 1727. 4. *De eligendâ inter dissidentes christianos sententiâ*, à Rome 1734, réimprimé à Ratisbonne en 1740. Cet ouvrage est contre un écrit donné sous le même titre par le fameux Jean Le Clerc, avec l'édition qu'il publia du livre de Grotius : *De veritate religionis christianæ*. 5. Le cardinal Gotti entreprit aussi un grand ouvrage pour prouver & défendre la vérité de la religion chrétienne contre les Athées, les Idolâtres, les Mahométans, les Juifs, &c. Cet ouvrage est en douze volumes, dont le premier parut à Rome en 1735, & le dernier en 1740. 6. Il travailloit lorsqu'il est mort, à un commentaire sur la Genèse, qu'il a poussé jusqu'au 25 chapitre. Ce commentaire est demeuré manuscrit. * Voyez la vie de M. Gotti, donnée à Rome en 1742, sous ce titre : *De vitâ & studiis fratris Vincentii Ludovici Gottii, Bononiensis, ordinis prædicatorum, sanctæ Romanæ ecclesiæ tituli sancti Xysti presbyteri cardinalis, commentarius, auctore patre Thomâ Ricchino, ejusdem ordinis S. theolog. magistro, ac collegii Casanatensis theologo*, in-4°.

GOTTIGNIES (Gilles-François) étoit né à Bruxelles, en 1630. Il entra chez les Jésuites le 9 novembre 1653, à Malines. Il fit les quatre vœux solemnels à Rome, où il fut envoyé pour ses études théologiques, & où il passa toute sa vie, occupé à enseigner les mathématiques. Il y mourut le 6 avril 1689. Ce pere n'aimoit pas l'algébre, & il traitoit cette science de vision. La clarté & la précision font le caractere de ses ouvrages. Voici le catalogue de ceux qu'il a composés. 1. *Astronomicæ epistolæ duæ, altera P. Ægidii Francisci Gottignies, soc. J. in Romano collegio math. professoris, ad excell. Joan. Dominic. Cassinum Bononiensis archigymnasii astronomum; altera excell. Cassini responsiva, circa eclipses in Jove, à mediceis planetis effectæ*; *Bononiæ*, 1665. 2. *Lettera di Eustachio Divini, con altra lettera del P. Egidio Francisco de Gottignies della compagn. di Giesu, interno alle macchie nuovamente scoperte nel pianeta di Giove*, à Rome, en 1666 *in*-8°. 3. *Elementa geometriæ planæ*, à Rome, en 1669, *in*-12. L'auteur dit dans sa préface, qu'il avoit déja enseigné les mathématiques pendant sept ans dans le collége Romain. 4. *Figuræ cometarum qui apparuerunt annis 1664, 1665, 1668, tabulis æri incisis expressæ, cum brevissimis annotationibus*, à Rome. 5. *Logistica, sive scientia circa quamlibet quantitatem demonstrativè discurrendi, cui mathematicum nullum problema insolubile, nullum theorema indemonstrabile*, à Rome en 1674, *in*-4°. 6. *Arithmetica introductio ad logisticam universæ mathesi servientem*, à Rome en 1676, *in*-4°. 7. *Idea logisticæ speculativè & practicè declarata*, à Rome en 1677, *in*-4°. 8. *Epistolæ mathematicæ*, à Rome en 1678, *in*-4°. 9. *Clavis logisticæ*, à Rome en 1679, *in*-4°. 10. *Logistica universalis, sive mathesis Gottigniana*, à Naples en 1687, *in-folio*.

GOTTINGHEN, ville de la basse Saxe en Allemagne, dans le duché de Brunswick, que quelques auteurs prennent pour la *Munitium* des anciens, est située sur la riviere de la Leine, vers les frontieres de la Hesse, du côté de Duderstad. * Sanson.

GOTTORP, forteresse dans le Jutland, près de Slefwick C'est le séjour ordinaire des ducs de la maison de Holstein, qui portent pour cela le nom de ducs de Holstein-Gottorp. *Voyez* HOLSTEIN. * Sanson. Baudrand.

GOTZBERT, *cherchez* GOZBERT.

GOTZELIN, *cherchez* GOCCELIN.

GOUALIAR, ou GOUALEOR, ville d'une province de même nom, dans l'empire du grand Mogol en l'Inde, au-deça de Gange, à l'orient d'Agra. Cette place, qui passe pour une des meilleures des Indes, est celle où l'on garde les trésors de l'empereur. La forteresse de Goualeor est aussi le lieu où le grand Mogol envoie les princes & les grands seigneurs, quand il veut s'assurer de leurs personnes, ou les faire mourir secrétement. * Tavernier, *voyage des Indes*.

GOUDE, en latin *Gouda*, ville des Pays-Bas en Hollande, est située sur l'Issel, qui y reçoit deux rivieres, dont l'une dite *de Gou*, donne son nom à cette ville. On dit qu'elle fut bâtie en 1272, sous Florent V, comte de Hollande, & qu'elle a eu des seigneurs particuliers de la maison de Blois, dont le dernier la remit l'an

1398, aux comtes de Hollande. Goude fut brulée l'an 1420. Il y a une belle église, & un hôtel de ville magnifique. La situation de cette ville est non-seulement agréable, mais aussi extrêmement avantageuse, à cause des écluses. Goude est à cinq lieues de Leyden, & à sept d'Amsterdam. * Mercator. Ortelius. Sanson.

GOUDE (Jean de) religieux de l'ordre des carmes sur la fin du XV siécle, vers l'an 1490, composa divers traités, & entr'autres un de la conception immaculée de la sainte Vierge. * Valere André, *biblioth. belg.* Lucius, *bibliothéque carmel.* Alegre, *in parad. carmel.*

GOUDE (Jacques de) ainsi nommé, selon quelques-uns, du lieu de sa naissance, étoit, selon d'autres, nommé Jacques *Magdalius*, & il y en a qui prétendent qu'il étoit de Gand. Quoi qu'il en soit, il se fit religieux dominicain, & fut docteur en théologie à Cologne. Il avoit beaucoup d'érudition, & étoit versé dans les langues grecque & hébraique. Il florissoit depuis l'an 1470, jusqu'en 1505 : on lui donne les ouvrages suivans : 1. *Passio Jesu-Christi magistralis, cum glossa interlineari Alberti Magni, & sententiis doctorum ecclesiæ*, à Cologne en 1504. 2. *Correctorium bibliorum, & compendium metricum eorumdem*, à Cologne en 1508, *in-4°*. 3. *Flavii Josephi liber de imperatrice ratione* : c'est une traduction latine, faite sur le grec, à Cologne en 1517, *in-4°*. 4. *Vita Salomes, matris SS. Machabæorum*, en 63 distiques, à Cologne en 1517. 5. *Poëmata moralia*, &c. * *Voyez* le pere Echard, *bibliotheca scriptorum ordinis prædicatorum*, tome II, pag. 44 & 336. Valere-André, *biblioth. belg.* édition de Foppens, en 1739, tome I, page 513, 514. Le même Valere-André parle (p. 404) de Guillaume de GOUDE, théologien de l'ordre des freres mineurs de l'observance, auteur d'une *Expositio mysteriorum missæ*, imprimée à Deventer en 1504, & réimprimée à Anvers, & à Dilingue ou Dilingen, en 1567, *in-fol.* Et page 294, il cite *François* de GOUDE, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, dans un monastere de cette congrégation, près de Delft (*in cænobio Steinensi*) & ensuite prieur de S. Martin (*in Doncano*) il vivoit vers l'an 1520. Il a laissé un livre de poësies, adressées à Reinier Snoie, son cousin, qui étudioit alors à Louvain; & un volume de lettres au même.

GOUDE (Jean de) né à Utrecht, en 1571, de famille patricienne, différent de Jean de GOUDE ou GOUDA, Carme, *dont nous avons parlé plus haut*, se fit Jésuite en 1588, à Tournay. Il enseigna dans la même ville les humanités; & ensuite il professa la philosophie à Douai, & la théologie morale à Anvers. Depuis il exerça le ministere de la prédication pendant 25 ans, tant à Bruxelles qu'à Anvers. Aubert le Mire dit qu'il avoit tant de facilité & de graces, & une si grande solidité dans la dispute, qu'on le surnommoit *Le marteau des hérétiques, & le mur des catholiques*, & que sa piété n'étoit pas moins grande que ses talens. Il est mort à Bruxelles le 28 décembre 1630. Il a écrit plusieurs ouvrages contre les nouveaux sectaires : savoir une *apologie pour le sacrement de l'eucharistie, & le dogme de la transsubstantiation*, contre Fréderic & Samuel Lansberg, ministres de Roterdam; à Anvers en 1609, *in-8°*. Cet ouvrage contient principalement le résultat d'une dispute qu'il avoit eue en particulier avec Lansberg. *La transsubstantiation victorieuse*, contre les mêmes, à Anvers en 1611, *in-8°*. *La démonstration des mensonges de Henri Boxhornius*, à Anvers en 1610. Un *Traité pour la défense du culte & de l'invocation des saints*, contre le même Boxhornius, Parkinson & Bogard, à Anvers en 1611. Un autre traité sur le même sujet, pour servir de réponse à Henri Boxhornius, ministre de Breda, en 1614. *Apologie des huit propositions catholiques de François Coster*, contre le ministre Henri Brand, à Anvers en 1611. *Examen de François Gomar, de Jean Utenbogard ou Uytenbogard, & de Daniel Castellan. Apologie de la consultation de Jean Lessius*, savoir quelle foi il faut embrasser, contre Michel Hoïus, à Anvers en 1612, *in-12*. *Ecrit contre les calomnies & les mensonges de Hoïus*, en 1613, *in-8°*. *Explication abrégée du mystère de la sainte eucharistie*, à Bois-le-Duc en 1612, *in-12*. *Examen du devoir & de l'autorité d'un magistrat chrétien, par rapport à ce qui regarde la foi. Réfutation de la dispute offerte aux catholiques par quatre ministres calvinistes de Bos-le-Duc*, à Anvers en 1630. Ces ouvrages sont en latin. On trouve l'éloge de ce Jésuite dans la bibliothéque des écrivains de sa société, & dans plusieurs autres écrivains. Gaspard Burman en parle aussi dans son *Trajectum eruditum*, de même que Valere-André dans sa *bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in-4°*, tome II, page 650.

GOUDELIN (Pierre) poëte Gascon, dans le XVII siécle, naquit à Toulouse d'un pere chirurgien, & fut reçu avocat; mais il n'en fit jamais les fonctions, ayant tourné tous ses talens du côté de la poësie. Il fit tous ses vers dans la langue naturelle de son pays, & il y réussit si bien, qu'on peut le regarder comme original en ce genre, & croire qu'il n'aura jamais que de très-foibles copistes. Par ce talent, par ses bons mots & reparties, il s'attira l'affection du duc de Montmorenci, d'Adrian de Montluc, comte de Carmain, du premier président Bertier, & de plusieurs autres personnes de considération, qui lui faisoient l'honneur de l'admettre souvent à leurs tables; mais il songea si peu à profiter de leurs bonnes graces pour son établissement, qu'il seroit tombé dans une vieillesse nécessiteuse, si la bonté de ses concitoyens n'y eut pourvu. Ils lui assignerent donc une pension viagere de 300 livres sur les deniers publics, qu'il toucha jusqu'à sa mort arrivée le 10 septembre 1649, à l'âge de 70 ans. La maison de ville lui fit l'honneur de placer son buste dans sa galerie des hommes illustres Toulousains, avec une inscription de la composition de M. de la Faille, qui eut la direction de la construction de cette galerie. On a un volume des ouvrages de Goudelin, imprimé trois fois à Toulouse, & une fois à Amsterdam l'an 1700. L'on y voit que cet auteur ayant écrit en toutes sortes de caracteres, il y a également réussi. Par tout on y découvre beaucoup de douceur & d'agrément, joint à une grande élégance; des fictions heureuses employées avec adresse; des métaphores ingénieuses, mais diversifiées, qui ont un rapport facile & naturel à ce qu'il traite; & tout cela dans une langue provinciale, qui n'eut jamais aucun écrivain, & qui ne fait que ramper dans le vulgaire. Cette circonstance doit faire connoître combien il en a dû couter à cet auteur, pour faire le choix des mots & des expressions qui lui étoient convenables, & pour se former, dans une langue non usitée, un style non-seulement enjoué & badin, mais encore noble & élevé, toujours parfait dans son genre. L'on y voit qu'il avoit lû les anciens poëtes, puisqu'il sait se rendre propre plusieurs de leurs pensées, & toujours par un nouveau tour. M. Doujat de l'académie françoise, composa un dictionnaire, pour faire mieux gouter quelques-unes des expressions de Goudelin son compatriote : il se trouve à la fin des œuvres de celui-ci. *Voyez* aussi une lettre qui est à la tête de ce volume, qui contient un abrégé de la vie de ce poëte : cette lettre anonyme est sortie de la plume de M. de la Faille, annaliste de Toulouse, qui fut adressée à M. de Fieubet, pour lors chancelier de la reine, depuis conseiller d'état : elle est suivie d'un curieux fragment de Cazeneuve, à l'avantage de la langue toulousaine.

GOUDIMEL (Claude) excellent musicien, fut tué à Lyon en 1572, & envelopé dans le massacre des Calvinistes. Les protestans en ont fait un de leurs martyrs. Il avoit mis les pseaumes de Marot en musique. Quelques auteurs ont avancé, mais sans fondement, que Goudimel avoit été tué à Paris le jour de saint Barthelemi. * Bayle, *diction. crit.*

GOUDIN (Antoine) de l'ordre de saint Dominique, natif de Limoges, se fit religieux en 1658, & se

listingua tellement, que Dominique de Marinis, archevêque d'Avignon, le choisit pour remplir dans cette ville la chaire des arts qu'il y avoit fondée. Goudin lui en témoigna cette reconnoissance en *1669*, en faisant son éloge funebre. Il fut élu peu après prieur de Brivas, & en *1672* il fut chargé d'enseigner la théologie dans le noviciat général de Paris, d'où il fut tiré plusieurs années après pour demeurer au couvent de saint Jacques, dont il devint prieur, après avoir été reçu docteur en théologie de Paris en 1684. Il n'étoit point encore sorti de charge, lorsqu'il mourut le 25 octobre 1695, n'étant âgé que de 56 ans. Il a donné une philosophie suivant les principes de saint Thomas, qui a été imprimée plusieurs fois à Paris. La derniere édition est de l'an 1692, en 4 vol. *in-12*. On a encore du pere Goudin un cours de théologie qui est resté manuscrit, les supérieurs n'ayant pas voulu donner la permission de l'imprimer, parceque l'auteur y combat la prémotion physique, qu'il a soutenue fort amplement dans sa philosophie. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

GOVEA, *cherchez* GOUVEA.

GOUEL, riviere du royaume de Bengala, où l'on trouve des diamans.

GOUELLE, petite contrée de l'Isle de France. Dammartin est le lieu principal de ce petit pays, dont on ignore les bornes. * Baudrand.

☞ GOVERNO ou GOVERNOLO, bourg d'Italie dans le Mantouan, près de la jonction du Mincio au Menzo, avec le Pô. M. Baudrand lui donne pour nom latin *Acroventum :* nous avons averti à l'article *Ambuleius ager*, que ce nom est chimérique, & n'a d'autre origine que l'ignorance des copistes, qui ont mis dans Jornandes *In Acroventu Mambuleio*, au lieu de *In agro Venetum Ambuleio.*

GOVER ou GOWER (Jean) chevalier Anglois, poëte & historien, florissoit dans le XVI siécle, & écrivit divers traités en françois, en anglois & en latin. Il composa en cette derniere langue, une chronique en sept livres, sous ce titre, *vox clamantis in deserto*, & travailla à celles de Richard II, & de Henri IV, laissa divers traités, & mourut à Londres en 1402. Une statue qu'on lui fit élever après sa mort, avec un collier d'or, est un témoignage de la justice qu'on rendoit à son mérite : ses ouvrages n'ont point été imprimés. * Pitsæus & Balæus, *de script. Angl.* Simler, *epitome biblioth. Gesn.* Vossius, *lib.* 3, *de hist. Latin.*

GOUFFIER, maison. La famille de GOUFFIER en Poitou, a été féconde en personnes illustres.

I. JEAN Gouffier, écuyer, seigneur de Bonnivet, Lavau Gouffier, Belleffaye, &c. fut exécuteur testamentaire de *Aymonet* Gouffier chevalier, son oncle, en 1347. Il suivit le parti du prince de Galles, qu'il quitta pour suivre celui du roi, au service duquel il étoit en 1381 & 1383. Il avoit épousé *Jeanne*, sœur de *Jean* de Chardonchamps, dont il eut JEAN II, qui suit; *Jacques* vivant en 1370; *Marguerite* Gouffier, mariée à *Thibaud* de Mavau; & *Guion* Gouffier, seigneur de Lavau-Gouffier, écuyer d'écurie du roi & du duc de Bourbon, qui laissa de *Jeanne* de Néez, *Louis* Gouffier, seigneur de Lavau-Gouffier, mort sans postérité.

II. JEAN Gouffier II du nom, chevalier, seigneur de Bonnivet, étoit mort en 1414. On lui donne pour premiere femme, *Jeanne* d'Aloigni, après la mort de laquelle il épousa *Jeanne* Fretard, dame de Pussé, fille de *Huet* Fretard, & d'*Agnès* Boivin. Du premier lit vinrent *Guillaume* Gouffier, chevalier, vivant en 1436; *Bardi* Gouffier, mort sans alliance; & AIMERI, qui suit. De sa seconde femme sortirent JEAN Gouffier III du nom, qui a fait *la premiere branche des seigneurs de* BONNIVET, *rapportée ci-après ; Marie* Gouffier, dame de Pussé, mariée le 3 juin 1401, à *Huet* Rabaste, seigneur de la Rasiliere ; & *Jeanne* Gouffier, mariée le 3 juillet 1408, à *Jean* Prevôt, seigneur de Verdigni.

III. AIMERI Gouffier, seigneur de Roussait, étoit mort en 1436, & laissa de sa femme dont le nom est ignoré,

IV. GUILLAUME Gouffier, chevalier, seigneur de Boisi, baron de Roanès, de Maulevrier, &c. premier chambellan du roi, sénéchal de Saintonge, gouverneur de Languedoc, de Touraine, & du roi Charles VIII, pendant sa jeunesse. Il s'attacha dès son jeune âge au service du roi Charles VII, duquel il gagna les bonnes graces, & en reçut de grands biens. Il fut d'abord son valet de chambre en 1444, (ce qu'on ne doit point imputer à deshonneur, puisque le grand connétable Anne de Montmorenci fut encore depuis dans sa jeunesse premier valet de chambre du roi François I,) fut pourvu en 1451, de la charge de sénéchal de Saintonge, puis de celle de premier chambellan en 1454. Après la mort du roi Charles VII, il fut démis de ses charges sur de faux rapports, à la sollicitation de ses ennemis, & se retira auprès du duc de Bourbon, jusqu'à ce que s'étant justifié il fut rétabli en octobre 1465, en ses terres, & dans ses charges & emplois en 1467. Le roi Charles VII lui avoit donné les terres de Roche-Cerviere en Rouergue, d'Oiron, de Rochefort, de Rougnon, de la Chaussée, de Champagné-le-Sec, & de Sonai près Chinon; il acquit celle de Bonnivet & autres de JACQUES Gouffier son cousin, le 10 janvier 1490, & mourut à Amboise le 23 mai 1495, où il est enterré en l'église des Cordeliers, & où se voit sa sépulture. Il avoit épousé 1. le 8 avril 1450, *Louise* d'Amboise, fille de *Pierre*, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Bueil : 2. le 15 juin 1471, *Philippe* de Montmorenci, veuve de *Charles* de Melun, grand-maître de France, & fille de *Jean* baron de Montmorenci & de *Marguerite* d'Orgemont, morte le 15 novembre 1516. Il avoit eu de sa premiere femme, *Pierre* Gouffier, seigneur de Boisi, tué à Marignan en 1515, n'ayant point pris d'alliance; *Magdeléne*, mariée le 16 mai 1481, à *René* le Roi, seigneur de Chavigni; & *Louise* Gouffier, religieuse à Poissi. De sa seconde femme vinrent ARTUS, qui suit; *Louis*, conseiller au parlement, chanoine de la Sainte-Chapelle & abbé de saint Maixant; *Adrien*, doyen de Thouars, abbé de Bourgueil, de Cormeri, de S. Florent, & de Deols, évêque d'Albi, & enfin cardinal, *dont l'éloge sera rapporté ci-après*; *Pierre*, religieux de Cluni, prieur de S. Julien le Pauvre, abbé de saint Denys en France, & de S. Pierre sur Dive; GUILLAUME, qui a fait *la branche des derniers seigneurs & marquis de* BONNIVET, *rapportée ci-après*; *Aimar*, évêque de Coutances, puis d'Albi, abbé de Lagni, mort en 1528; *Catherine*, religieuse à sainte Claire de Moulins; *Charlotte*, mariée en 1503 à *René* de Cossé, seigneur de Brissac, premier pannetier du roi; & *Anne* Gouffier, mariée l'an 1507 à *Raoul* Vernon, seigneur de Montreuil-Bonin & du Châtelier.

V. ARTUS Gouffier, seigneur de Boisi, de Maulevrier, &c, grand-maître de France, &c, *dont l'éloge sera rapporté ci-après*, mourut en mai 1519. Il avoit épousé en 1499 *Hélene* de Hangest, dame de Magni, fille de *Jacques*, seigneur de Genlis, Magni, &c, & de *Jeanne-Marie* de Moi, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Hélene*, mariée 1. l'an 1517 à *Louis* de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabanois : 2. l'an 1527 à *François* de Clermont, seigneur de Traves; & *Anne* Gouffier, religieuse à Fontevrault.

VI. CLAUDE Gouffier, duc de Roanès, marquis de Boisi, comte de Maulevrier & de Caravas, seigneur d'Oiron, &c, grand écuyer de France, chevalier de l'ordre du roi, premier gentilhomme de sa chambre, capitaine des cent gentilshommes de sa maison, &c. Ce fut en sa faveur que la terre de Maulevrier fut érigée en comté en août 1542, celle de Boisi en marquisat en mai 1564, & celle de Roanès en duché l'an 1566. Il mourut fort âgé l'an 1570. Il fut marié cinq fois, 1. le 13 janvier 1526 à *Jacqueline* de la Tremouille, dame de Château-Renard, fille unique de *Georges*, seigneur de Jonvelle, & de *Magdeléne*, dame d'Azai, morte à Chinon, où elle avoit été transferée par or-

dre du roi le 4 octobre 1544 : 2. le 23 décembre 1545, à *Françoise* de Brosse, dite *de Bretagne*, fille de *René*, comte de Penthievre, baron de Laigle, & de *Jeanne* de Gruffi, sa seconde femme, morte en couches le 26 novembre 1558 : 3. le 25 juin 1559, à *Marie* de Gaignon, morte le 15 mars 1565, fille de *Jean*, seigneur de Saint-Bohaire, &c, & de *Marguerite* Chastaigner : 4. l'an 1567, à *Claude* de Beaune, dame de Châteaubrun & de la Carte, l'une des dames de la reine, & veuve de *Louis* Burgensis, premier médecin du roi, fille de *Guillaume*, baron de Samblançai, & de *Bonne* Cottereau : 5. à *Antoinette* de la Tour-Landri, dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis, fille de *Jean* comte de Châteauroux, & de *Jeanne* Chabot. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes. Du prémier lit vint *Claude* Gouffier, mariée le 15 février 1549 à *Léonor* Chabot, comte de Charni, grand écuyer de France. Du second lit sortirent Gilbert, qui suit; *Artus* Gouffier, comte de Caravas & de Passavant, mort sans postérité de *Catherine* de Mars, veuve de *François* de Daillon, seigneur de Château-Bouchet, & fille de *Mathurin* de Mars, seigneur de Sainte-Agathe, & de *Peronelle* du Cambout; & Claude Gouffier, qui a fait *la branche de* Caravas *rapportée ci-après*. Il eut du troisiéme lit *François* Gouffier, chevalier de Malte; *Leon*, abbé de Geneston; *Paul* & *Claude* Gouffier, morts jeunes.

VII. Gilbert Gouffier, duc de Roanès, marquis de Boisi, comte de Maulevrier, &c, épousa l'an 1572, *Jeanne* de Cossé, fille d'*Artus*, comte de Secondigni, seigneur de Gonnor, maréchal de France, & de *Françoise* du Bouchet, & mourut à l'âge de 28 ans le 16 octobre 1582, & sa veuve se remaria le 20 février 1592 à *Antoine* de Silli, comte de la Rochepot, ayant eu de son premier mariage,

VIII. Louis Gouffier, duc de Roanès, pair de France, &c, né le 25 novembre 1575, mort le 16 décembre 1642. Il avoit épousé par contrat du 6 juillet 1600, *Claude-Eléonore* de Lorraine, fille de *Charles* de Lorraine I du nom, duc d'Elbeuf, & de *Marguerite* Chabot, morte le premier juillet 1654, dont il eut *Marie-Marguerite* Gouffier, mariée le 17 juillet 1641 à *André* de Châtillon, marquis d'Argenton; Henri, qui suit; *Louis*, qui fut d'église; *Artus*, mort jeune; & *Charles* Gouffier, comte de Gonor & de Maulevrier, mort en 1671, laissant de *Magdeléne* d'Absac, fille de *Gabriel*, marquis de la Douze, & d'*Esther* de Larmandie, qu'il avoit épousée le 27 août 1645, *Louis-Charles-Léonor* Gouffier, comte de Maulevrier, & de Gonor; & *Louis* Gouffier, chevalier de Roanès.

IX. Henri Gouffier, marquis de Boisi, comte de Maulevrier, seigneur d'Oiron, &c, né en 1603, fut tué au combat de S. Iberquerque le 24 août 1639, du vivant de son pere. Il avoit épousé par contrat du 2 juin 1625, *Anne-Marie* Hennequin, dame du Perai, fille de *Nicolas*, seigneur de Chavigni, président au grand conseil, morte le 2 avril 1676, dont il eut *Artus* Gouffier, duc de Roanès, pair de France, gouverneur de Poitou, lequel ayant embrassé l'état ecclésiastique, passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite, & mourut le 4 octobre 1696; *Marguerite-Henriette*, abbesse de la Trinité de Caën, puis de Reaulieu & d'Origni, morte; *Charlotte* Gouffier, duchesse de Roanès, &c, mariée le 9 avril 1667 à *François* d'Aubusson de la Feuillade, duc, pair & maréchal de France, &c, morte le 13 février 1683; & *Marie-Marguerite* Gouffier, religieuse aux Filles-Dieu de Paris, morte le 27 août 1687.

Comtes de Caravas.

VII. Claude Gouffier, troisiéme fils de Claude Gouffier, duc de Roanès, grand écuyer de France, & de *Françoise* de Brosse, dite *de Bretagne*, sa seconde femme, fut seigneur de Passavant, S. Loup, &c, & comte de Caravas, après la mort d'*Artus* son frere. Il épousa *Marie* Myron, fille de *François* Myron, général des finances en Bretagne, & de *Marie-Renée* de Chefdebien, dont il eut *Charles*, comte de Caravas, mort sans alliance; Louis, qui suit; & *Françoise* Gouffier, morte jeune en 1618.

VIII. Louis Gouffier, comte de Caravas après son frere, mourut le 27 octobre 1650. Il épousa 1. en mai 1631, *Magdeléne* de Gaucourt, fille de *Charles*, seigneur de Boisse, & de *Charlotte* de Rochefort : 2. le 4 juin 1635, *Eléonore-Angélique* de Brouillart, fille de *Jean*, baron de Coursan, & de *Charlotte* Damas, morte en mars 1684. De sa premiere femme sortirent, Louis-Armand, qui suit; & deux autres enfans. De sa seconde femme il laissa *Jules* Gouffier, comte de Passavant, né en 1636; *Anne*, née l'an 1638, mariée à *Balthasar* de Bussilet, comte de Meximieu; & *Jacqueline-Charlotte* Gouffier.

IX. Louis-Armand Gouffier, comte de Caravas, cornette de la compagnie des chevaux-legers de M. le Prince, épousa en 1656 *Elizabeth* de Riperda, dont il a eu *Artus-Armand* Gouffier, comte de Caravas, mort à la bataille de Nervinde le 29 juillet 1693.

Branche des derniers seigneurs et marquis de Bonnivet.

V. Guillaume Gouffier, fils puîné de Guillaume Gouffier, seigneur de Boisi, de Bonnivet, d'Oiron & de Maulevrier, sénéchal de Saintonge, gouverneur de la jeunesse du roi Charles VIII, & de *Philippe* de Montmorenci sa seconde femme, seigneur de Bonnivet, &c, dont il sera parlé dans un article séparé, perdit la vie le 24 février 1525 à la bataille de Pavie, dont il avoit été le principal auteur, contre le sentiment des plus anciens capitaines. Son corps fut porté à Oiron. Il avoit épousé 1. en 1506, *Bonaventure* du Pui-du-Fou, fille unique de *Geofroi*, seigneur d'Amaillou, & de *Marguerite* de Saint Gelais : 2. l'an 1517, *Louise*, dame de Crevecœur, de Thois, &c, fille de *François*, seigneur de Crevecœur, & de *Jeanne* de Rubempré, laquelle se remaria à *Antoine* de Halluyn, seigneur de Piennes. Du premier lit vint *Louis* Gouffier, seigneur de Bonnivet, tué au voyage que fit M. de Lautrec à Naples l'an 1527, sans avoir été marié. Il eut de sa seconde femme *François* Gouffier, seigneur de Bonnivet, colonel général de l'infanterie françoise en Piémont, fort renommé dans la guerre contre l'empereur, tant en France qu'en Italie. Il se trouva à la bataille de Cérisolles, & au ravitaillement de Therouanne, se jetta dans Saint-Ya, après avoir forcé les lignes des ennemis, & aida à défendre cette place contre les Espagnols, qui l'avoient assiégée en 1555, & mourut sans alliance en décembre 1556, de la blessure qu'il reçut au siége de Ulpian en Piémont; François, qui suit; & autre *François* Gouffier, chevalier de Malte, nommé à l'évêché de Beziers, l'an 1547, mort l'année suivante, après avoir été ambassadeur extraordinaire en Angleterre.

VI. François Gouffier, dit *le jeune*, seigneur de Crevecœur, de Bonnivet, de Thois, &c, chevalier des ordres du roi; lieutenant général au gouvernement de Picardie, fut élevé enfant d'honneur des enfans de France, & commença de servir lorsque l'empereur descendit en Provence; suivit le dauphin en Piémont, & au siége du Pas de Suse; se trouva en Picardie à l'assaut de Hesdin, d'où il retourna en Piémont au siége de Coni, & de-là en Roussillon à celui de Perpignan; se signala aux batailles de Cerisolles, de Dreux & de Saint-Denys, & aux siéges de Landrecies, de Metz, de Calais, de Thionville & d'Orléans. En récompense de tant de services, il fut fait lieutenant général, vice-amiral de Picardie en 1577, & chevalier des ordres à la promotion du 31 décembre 1578. Il mourut fort âgé le 24 avril 1594, laissant d'*Anne* de Carnazet, fille d'*Antoine*, seigneur de Brazeux, & de *Marguerite* de Brillac, qu'il avoit épousée le 10 février 1544, *Henri*, né

né & mort l'an 1546; HENRI, qui suit; *Odet*, né & mort l'an 1549; *Annibal*, né & mort l'an 1550; *Asdrubal*, né & mort l'an 1551; THIMOLEON Gouffier, qui a fait *la branche des marquis de* THOIS *rapportée ci-après; Charles*, abbé de Valloires, né l'an 1559; CHARLES-MAXIMILIEN Gouffier, qui a fait *la branche des marquis d'*ESPAGNI, *aussi rapportée ci après*; *Claude* Gouffier, née en 1548, mariée le 10 août 1562 à *Antoine* de Halluyn, seigneur d'Esclebecq, Wailli, &c; *Anne*, née & morte l'an 1552; *Charlotte*, née en 1553, morte l'an 1554; *Françoise*, née l'an 1560, mariée 1. à *Jacques* d'Orlonvilliers, baron de Courci: 2. à *Adrian* seigneur de Boufflers & de Cagni; & *Anne* Gouffier, née l'an 1565, mariée à *Nicolas* d'Amerval, seigneur de Liencourt.

VII. HENRI Gouffier, seigneur de Crevecœur, & de Bonnivet, marquis de Deffends, fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX. Le roi Henri III le fit chevalier de l'ordre de S. Michel, gentilhomme de sa chambre, & capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances. Il suivit le duc d'Alençon en son voyage de Flandre, comme son conseiller & chambellan; sur prit la ville d'Eindhowen en Brabant, où il soutint un long siége, & qu'il ne rendit qu'à l'extrémité par une capitulation très-honorable. Au retour il alla en Italie au service des Vénitiens, qui le firent général de leurs troupes, & lui donnerent la terre de Casabel près de Venise, en récompense de ses services. Etant revenu en France, il se trouva à la bataille de Senlis; & fut assassiné sur la fin de l'année 1589, dans une émotion populaire de la ligue, dans l'église de Breteuil en Picardie. Il avoit épousé le 10 août 1576 *Jeanne* de Bocholt, dame de Thiennes, de Calonne, &c, fille de *Godefroi* de Bocholt, baron de Grewembars, au duché de Guel dres, & d'*Anne* de Wittenhorst, dont il eut *Francois-Alexandre* Gouffier, seigneur de Crevecœur & de Bonnivet, né l'an 1577, tué en duel l'an 1596; HENRI-MARC-ALFONSE-VINCENT, qui suit; *Jacqueline-Emanuelle*, née l'an 1579, mariée a *Charles* de Crequi, baron de Bernieulles & de Cleri, morte l'an 1615; & *Anne-Antoinette* Gouffier, dame de Thiennes, née l'an 1580, mariée à *Ernest* de Linden, libre baron, puis comte impérial de Rechem près de Mastrick, grand écuyer de l'électeur de Cologne.

VIII. HENRI-MARC-ALFONSE-VINCENT Gouffier, seigneur de Crevecœur, Bonnivet, Casabel, né à Venise le 4 juin 1586, fut tenu sur les fonts par les ambassadeurs de France & de Portugal, au nom de leurs princes, & par la république de Venise & le duc de Mantoue, qui lui imposerent chacun un nom. Il vendit le château de Bonnivet à Aimé de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charente, & fut brulé par accident au château de Bernieulles, la nuit du 22 au 23 mars 1645, avec *Anne* de Monchi, fille de *Jean*, seigneur de Moncavrel, &c, & de *Marguerite* de Bourbon-Rubempré, qu'il avoit épousée le 30 juin 1615, ayant eu pour enfans *Henri-Marie* Gouffier, marquis de Crevecœur, né l'an 1619, mort l'an 1640 sans alliance; *Charles-François*, marquis de Crevecœur, mort en juin 1651, sans laisser de postérité d'*Anne* de Saint-Simon, fille d'*Isaac*, seigneur de Vaux, & de *Marie* d'Amerval, laquelle mourut l'an 1671; NICOLAS-ALEXANDRE, qui suit; *Jean*, mort jeune; *Marguerite* Gouffier, née l'an 1618, mariée 1. l'an 1636, à *Aloph* de Vignacourt, seigneur d'Estoui: 2. a *N.* premier véneur du duc de Lorraine; & *Magdeléne* Gouffier, abbesse de sainte Austreberte de Montreuil.

IX. NICOLAS-ALEXANDRE Gouffier, comte de Gouffier, &c, mourut le 17 mars 1705, âgé de 85 ans. Il avoit épousé *Elizabeth* du Faur de la Roderie, fille de *François*, seigneur de la Roderie & de la Curée, capitaine au régiment des gardes, & d'*Anne* de Gyvez, dont il eut pour enfans CHARLES-LOUIS, qui suit; *Marguerite-Antoinette*, religieuse à sainte Austreberte de Montreuil; *Marie-Anne*; & *Catherine-Angélique* Gouffier.

X. CHARLES-LOUIS Gouffier, marquis de Bonnivet, page de la grande écurie, puis capitaine de cavalerie au régiment de Villars, épousa *Elizabeth-Claude* de Brouilli, veuve de *Jerôme* comte de Gonnelieu, morte le 1 juillet 1678, dont il a eu des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE THOIS.

VII. THIMOLEON Gouffier, cinquiéme fils de FRANÇOIS Gouffier, seigneur de Crevecœur & de Bonnivet, & d'*Anne* de Carnazet, fut seigneur de Thois, de Brazeux & de Montaubert, chevalier de l'ordre du roi, & vice-amiral de Picardie. Il servit les rois Henri III & Henri IV, dans les guerres civiles & de la ligue, fut capitaine d'un régiment, & mourut l'an 1614. Il avoit épousé l'an 1578, *Anne* de Lannoi, dame de Morvilliers, fille de *Louis*, seigneur de Morvilliers, Folleville & Paillart, & d'*Anne* de la Viefville, dame du Frestoi, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Guillaume-François*, abbé de Valloires, puis capucin, dit le pere *Bernardin de Crevecœur*; CHARLES-ANTOINE Gouffier, qui a fait *la branche des seigneurs de* BRAZEUX *& de* HEILLI, *rapportee ci-après; Anne* Gouffier, mariée à *Jean* de Biville, seigneur de Boissi; *Magdeléne*, religieuse à saint Paul, près Beauvais; & *Catherine* Gouffier, mariée à *René* Gouffier, seigneur d'Espagni, son cousin, morte l'an 1651.

VIII. FRANÇOIS Gouffier, seigneur de Thois & de Morvilliers, épousa l'an 1605, *Jeanne* d'Ausse, fille d'*Antoine*, seigneur de Dominois, & de *Françoise* du Biez, dont il eut THIMOLEON, qui suit; *Antoine*, seigneur de Morvilliers & de Loueuses en Beauvoisis, qui épousa l'an 1641, *Magdeléne* des Mares, fille d'*Antoine*, seigneur de Bellefosse, & de *Marie* de Canonville, dont il eut *Claude-François* Gouffier, seigneur de Morvilliers; *François-Louis* Gouffier, page du roi l'an 1677, & *Catherine-Françoise* Gouffier; *Anne* Gouffier, mariée l'an 1628, à *Adrien* de Limoges, seigneur de Sainsens, près Rouen; & *Claude* Gouffier, mariée en 1638 à *Claude* Frerot, seigneur de Beaufort & de Guyencourt.

IX. THIMOLEON Gouffier, II du nom, seigneur de Thois & de Morvilliers, épousa l'an 1628 *Catherine* de Roncherolles, fille de *Pierre*, baron du Pont-saint-Pierre, & de *Marie* Nicolaï, de laquelle il eut pour fils unique,

X. ANTOINE Gouffier, marquis de Thois, qui de *Louise* d'Estampes, fille de *Jean*, seigneur de Valencei & de Bellebrune, & de *Charlotte* d'Elbene, eut pour enfans THIMOLEON Gouffier, III du nom, marquis de Thois, qui suit; *Léon* Gouffier, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Sentzheim; & *Magdeléne* Gouffier, fille.

XI. THIMOLEON Gouffier III du nom, marquis de Thois, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, a épousé *Henriette-Mauricette* de Penencouet-de-Keroualle, veuve de *Philippe* Herbert, comte de Pembrock en Angleterre, sœur de la duchesse de Porsmouth, fille de *Guillaume*, seigneur de Keroualle en Bretagne, & de *Marie-Anne* de Ploëuc du Timeur, dont il a plusieurs enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE BRAZEUX & de HEILLI.

VIII. CHARLES-ANTOINE Gouffier, troisiéme fils de THIMOLEON Gouffier, seigneur de Thois, &c, & d'*Anne* de Lannoi, fut seigneur de Brazeux, &c, épousa en 1621 *Françoise* de Pisseleu, fille de Leonor, seigneur de Heilli, & de *Marie* de Gondi: il mourut l'an 1654, laissant pour enfans, HONORÉ-LOUIS, qui suit; *Marie*, née en 1622, mariée 1. à *Léonard*, comte de Fabroni: 2. à *Charles* Dudlei, duc de Northumberland; *Catherine-Angélique*, mariée à *Léonor* de Lamet, seigneur de Conteville; & *Françoise-Isabelle* Gouffier, religieuse à Variville.

IX. HONORÉ-LOUIS Gouffier, marquis de Heilli & de Brazeux, épousa l'an 1647, *Germaine* Martineau,

fille de *Jacque* Martineau trésorier des parties casuelles, greffier du conseil, & de *Magdeléne* Payen, dont il eut Charles-Antoine, qui suit; *Jean-Alexandre*, seigneur de Brazeux, colonel d'un régiment de dragons; mort en 1704 des blessures qu'il reçut à la bataille d'Hochstet, laissant des enfans de *Marie-Marguerite* de Briest d'Aillies, dame de l'Etoile, sa femme; *Catherine*, *Magdeléne*, *Françoise*, religieuses à Variville; *Gabrielle-Angélique*, mariée à *Cesar* de Blottefiere, marquis de Vauchelles, lieutenant de roi en Picardie; *Angélique* & *Germaine* Gouffier, religieuses à Variville.

X. Charles-Antoine Gouffier, marquis d'Heilli, maréchal des camps & armées du roi, enseigne des gendarme de la garde, mourut le 23 mai 1706, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Ramillies en Flandre. Il avoit épousé le 25 janvier 1694, *Catherine-Angélique* d'Albert, morte à Paris le 12 septembre 1746, fille de *Louis-Charles* d'Albert, duc de Luines, & d'*Anne* de Rohan-Montbazon, dont il a eu entr'autres enfans, *Louis-Charles* Gouffier, marquis de Heilly, dit le marquis de Gouffier, maréchal de camp, du mois de mars 1740, marié depuis le 13 janvier 1736, avec dame *Marie-Catherine* Phelypeaux d'Outreville; *Marie-Thérèse-Catherine* Gouffier, femme de *Louis-François* Crozat, marquis du Chatel, aujourd'hui lieutenant-général des armées du roi; & *Marie-Charlotte* Gouffier, femme de *César-Alexandre* Gouffier, marquis d'Espagni, dit le comte de Gouffier.

Branche des marquis d'Espagni.

VII. Charles-Maximilien Gouffier, dernier des fils de François, seigneur de Crevecœur, & d'*Anne* de Carnazet, naquit le 1 janvier 1561, fut seigneur d'Espagni, près Amiens, & mourut l'an 1588. Il avoit épousé l'an 1582 *Marguerite* de Hodic, fille de *Claude*, seigneur de Courteville, & de *Françoise* de Hallwin, dont il eut *François* Gouffier, mort sans alliance; &

VIII. René Gouffier, seigneur d'Espagni, de Courteville, &c. mestre de camp d'un régiment d'infanterie, & maréchal de camp, mort l'an 1670, âgé de 84 ans, laissant de *Françoise* Gouffier sa cousine, fille de *Thimoleon*, seigneur de Thois, & d'*Anne* de Lannoi, *Charles-Henri*, marquis d'Espagni, lieutenant colonel du régiment de son pere, mort devant Bapaume l'an 1641; *René*, capitaine au régiment de son pere, mort au retour de sa prison de Saint-Omer; *François*, mort au berceau; *Honoré*, abbé de Valseri; Maximilien, qui suit; *Henri*, seigneur de Catheu en Beauvoisis, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier d'armée, mort en 1675 sans alliance; *Augustin*, seigneur de Rosamel, sous-lieutenant des gendarmes de Flandre, puis capitaine-lieutenant des chevaux legers d'Anjou, commandeur de l'ordre de saint Lazare; *Anne*, morte religieuse à saint Paul près Beauvais; *Françoise-Marie*, aussi religieuse à saint Paul de Beauvais; *Françoise-Marie*, alliée à *N.* de Montejan, seigneur de Niecourt, près Chaulnes; *Charlotte-Claire*, religieuse; & *Gabrielle* Gouffier, morte jeune.

IX. Maximilien Gouffier, marquis d'Espagni, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, épousa *Renée* de la Roche-Cousin, fille de *Jean*, seigneur de la Roche-Cousin, dont il a eu sept enfans, & entr'autres *Françoise-Josephine*, mariée à *Charles* d'Ailli, baron d'Anneri.

Premiers seigneurs de Bonnivet.

III. Jean Gouffier III du nom, fils de Jean Gouffier II du nom, seigneur de Bonnivet, & de *Jeanne* Fretard, sa seconde femme, fut seigneur de Bonnivet, Bellefaye, Gleynouse, &c. chambellan du roi Charles VII, & étoit morte en 1450. Il épousa 1. *Jeanne* Chauderon: 2. *Mathurine* de Linieres, veuve de *Jean* Roffignac, seigneur de Jarzai, & fille d'*Amauri* de Linieres, & de *Marie* de Chausseroye, dame d'Ervault. Du premier lit vinrent *Jeanne* Gouffier, mariée à *Louis* Pouvreau; & *Marie* Gouffier, qui épousa *Archambault* Pouvreau, seigneur de Gournai. Du second lit vinrent Jacques, qui suit; *Louise*, femme de *Jean* Fretard, seigneur de la Battariere; *Jeanne*; *Magdeléne*; & *Mathurine* Gouffier, mariée à *Jean* Briant, seigneur d'Orval.

IV. Jacques Gouffier, seigneur de Bonnivet, Gleynouse, &c. échanson du roi l'an 1453, transporta ses terres de Bonnivet, Lavau-Gouffier, &c. le 18 janvier 1490, à Guillaume Gouffier, chevalier, seigneur de Boisi, pour demeurer quitte des sommes qu'il lui devoit & à son fils, & s'en réservant seulement l'usufruit, & mourut l'an 1495, sans avoir été marié. * Du Bellai, *mémoires*. Guichardin. Paul Jove. De Thou. Auberi. Sainte-Marthe. Brantôme. Le Laboureur. Du Chêne. Le Feron. Godefroi. Le P. Anselme. Mezerai, &c.

GOUFFIER (Artus) comte d'Estampes & de Caravas, seigneur de Boisi, d'Oiron & de Maulevrier, grand-maître de France, & chevalier de l'ordre du roi, fut en grand crédit en France sous le regne de François I. Il étoit fils de Guillaume Gouffier, seigneur de Boisi, &c, sénéchal de Saintonge, & de *Philippe* de Montmorenci, sa seconde femme. Artus Gouffier ayant été élevé auprès du roi Charles VIII, dont son pere avoit été gouverneur, suivit ce prince à la conquête du royaume de Naples en 1495. Depuis, en 1499, il accompagna encore le roi Louis XII en son voyage d'Italie, & fut gouverneur du roi François I, pendant sa jeunesse. Ce monarque se fit un plaisir de le combler de biens & d'honneurs. Il lui donna en l'année 1515, la charge de grand-maître, qu'il avoit ôtée à Jacques de Chabannes, & lui confia l'administration de ses principales affaires. Il le fit en 1516, gouverneur du Dauphiné, & l'envoya ambassadeur vers les princes d'Allemagne. Artus Gouffier, connu sous le nom du seigneur de Boisi, conclut en la même année 1516, à Noyon, un traité entre le roi, & Charles d'Autriche, roi d'Espagne, puis empereur. Guillaume de Croi-Chievres, négocioit pour ce dernier, dont il avoit aussi été gouverneur. Ce traité ne termina pourtant pas tous les différends qui étoient entre ces monarques. Il en naissoit même tous les jours de nouveaux. Les deux ministres s'assemblerent encore à Montpellier, pour les terminer entierement; mais la mort du seigneur de Boisi empêcha la conclusion de cette grande affaire, qui auroit été si avantageuse aux deux états. Il mourut d'une fiévre continue au mois de mai 1519. *Nous avons parlé ci-devant de sa postérité.*

GOUFFIER (Adrien) dit le cardinal de Boisi, cardinal, évêque de Coutances, puis d'Albi, grand aumônier de France, abbé de Bourg-Dieu, &c, étoit troisiéme fils de Guillaume, seigneur de Boisi, & frere du grand-maître & de l'amiral. La faveur de ses freres contribua beaucoup à son élévation. Il porta d'abord le titre de protonotaire de Boisi, puis fut évêque de Coutances l'an 1509. Le roi François I demanda lui-même le chapeau de cardinal pour ce prélat, au pape Léon X, dans la conférence de Boulogne; & ce pontife le lui accorda dans un consistoire secret le 14 décembre de l'an 1515. On lui procura ensuite l'an 1519, la qualité de légat en France. Il etoit déja grand aumônier, outre qu'il posséda encore l'évêché d'Albi, & divers autres bénéfices considérables. Il mourut au château de Villendren sur Indre, dans le ressort d'Issoudun, le 24 juillet de l'an 1523.

GOUFFIER (Guillaume) connu sous le nom de l'*amiral de Bonnivet*, seigneur de Bonnivet, de Crevecœur, de Thois, de Querdes, chevalier de l'ordre de saint Michel, amiral de France, gouverneur de Dauphiné & Guienne, fils puîné de Guillaume Gouffier, seigneur de Boisi, & de *Philippe* de Montmorenci, se signala en diverses occasions dans sa jeunesse, comme au siége de Gènes l'an 1507, à la journée des éperons en 1513, & ailleurs. Il fut envoyé par le roi François

I, ambassadeur extraordinaire en Angleterre l'an 1519, & eut grande part à la faveur de ce prince après la mort du grand-maître de Boisi son frere ; mais il s'en falloit beaucoup qu'il eût autant de conduite & de sagesse que lui. Le roi qui l'avoit honoré de la charge d'amiral de France le 31 décembre de l'année 1517, lui donna au mois d'octobre de l'année 1519, le gouvernement de Dauphiné, que son frere avoit possédé. Bonnivet commanda l'an 1521, l'armée qu'on avoit destinée pour le recouvrement de la Navarre. Il feignit de marcher vers Pampelune ; puis tournant vers Saint-Jean de Luz, & ayant passé la riviere de Bidassoa, il força le château de Behobie, aujourd'hui ruiné, & alla assiéger Fontarabie, qui se rendit après le premier assaut le 18 octobre. Dans le même temps les députés du roi & de l'empereur étoient à Calais avec le roi d'Angleterre, pour terminer les différends de leurs maîtres ; ils étoient même déja convenu de toutes choses ; la nouvelle de cette prise empêcha l'empereur de ratifier le traité. On n'eut pas été en cette peine, si on eut démoli Fontarabie, comme les plus sages étoient d'avis ; mais l'amiral jaloux de conserver la mémoire de sa conquête, persuada au roi de maintenir cette place : & ainsi l'ambition d'un favori, fut la cause d'une guerre extrêmement funeste à la France & à la chrétienté. La complaisance qu'il eut pour Louise de Savoye, qu'on nommoit la régente, l'obligea à se déclarer contre le connétable de Bourbon. On dit que l'amiral de Bonnivet agissoit en cette occasion par intérêt, & se flatoit de pouvoir obtenir l'épée de connétable. Il commanda en 1523, l'armée en Italie ; mais son retardement lui fit manquer Milan qu'il assiégeoit. L'hiver, & la peste qui se mit dans son armée, le contraignirent de lever le siége. Il se retira à Biagras, où il subsista près de deux mois ; ensuite de quoi la prise de Verceil & celle de Biagras même, l'obligerent de se retirer vers Turin. Il fut blessé au bras dans cette retraite, dont il laissa la conduite à Bayard & à Vandenesse, frere de la Palisse, qui y furent tués. Etant de retour en France, il conseilla au roi de remettre une armée sur pied, pour aller continuer la guerre en personne. Cette expédition fut fatale à l'état : surtout lorsque le roi, persuadé par Bonnivet, résolut de donner la bataille de Pavie, contre l'opinion des plus vieux & des plus expérimentés capitaines. L'amiral Bonnivet y fut tué le 24 février 1525. Le connétable de Bourbon le chercha dans cette bataille, comme Brantôme le remarque en ces termes : » On » dit que M. de Bourbon chercha fort ce jour-là ledit » sieur de Bonnivet, & l'avoit fort recommandé aux » siens, pour le pouvoir prendre vif, & lui faire un » parti & affront ignominieux, sinon le tuer, car il lui » en vouloit ; & l'ayant vu étendu, il ne dit autre cho» se, sinon, *Ah malheureux ! tu es la cause de la ruine de* » *la France & de la mienne.* La fin en fut très-belle, » comme il avoit toujours été fort vaillant par tout où » il s'étoit trouvé. Il avoit fait son apprentissage aux » armées & aux guerres de-là les Monts, sous M. le » grand maître de Chaumont, où il fut toujours en » bonne réputation, & pour ce le roi le prit en grande » amitié. Il étoit de fort gentil & subtil esprit, & très» habile, fort bien disant, fort beau & agréable, com» me j'ai vu par son portrait.

GOUFFIER (Louis) chevalier de Gonor, comte de Roanés, commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, lieutenant-général des galeres de France, naquit en 1648, en Périgord, dans une terre que possédoit sa famille, de Charles Gouffier, comte de Gonor & de Maulevrier, & de *Magdeléne* d'Absac, fille de *Gabriel*, marquis de la Douze. Après avoir passé les premieres années de sa vie dans le lieu de sa naissance, M. le comte de Gonor son pere, le mena à Paris à l'âge de 7 ans, & le présenta au feu roi Louis XIV, qui le tint sur les fonts, & lui donna son nom. Appellé par sa naissance, & plus encore par son penchant, à la profession des armes, il accompagna en 1668 M. de la Feuillade à Candie, qui avoit besoin d'être secourue, & y partagea la gloire que les François acquirent dans cette expédition. Quelques années après, ayant quitté le service de terre, pour celui de mer, il fut nommé en 1675 soulieutenant de galere, capitaine sur la Réale en 1683, & capitaine en pied en 1684, lorsque l'Europe jouissoit de la paix de Nimegue. La révolution arrivée en Angleterre en 1688, ayant rallumé la guerre, M. de Roanez se trouva au siége de Nice, commandant une galere en 169. ; & l'année suivante 30 galeres ayant fait une descente à Oneille, petite ville de Piémont, située sur la côte de Gènes, M. de Roanez, à la tête d'un bataillon qu'il commandoit, poussa les ennemis, & s'empara d'une montagne qu'il leur fit abandonner avec perte. La campagne suivante, le roi attentif à la sureté des côtes de Guyenne, y plaça deux galeres pour les défendre, & lui en donna le commandement. Il passa avec distinction dans ce poste les trois années que dura encore cette guerre, terminée en 1697 par le traité de Riswick. La révolte des fanatiques des Cevennes en 1703, ayant causé quelque alarme, Louis XIV, pour priver ces rebelles de tout secours du côté de la mer, envoya au port de Cette deux galeres, sous les ordres de M. de Roanez, qui montra dans cette occasion autant de valeur que de vigilance & d'activité. A peine étoit-il rentré dans le port de Marseille au mois d'octobre de la même année, qu'il reçut un nouvel ordre pour aller avec quatre galeres nettoyer la riviere de Gènes, infestée par une troupe de petits corsaires qui désoloient le commerce. Etant mouillé à Antibes, il fut averti que deux vaisseaux anglois de 60 piéces de canons étoient sortis de Villefranche pour fondre sur un convoi parti de Toulon, pour l'armée d'Italie, escorté seulement d'une frégate de 30 piéces de canons. Sur cet avis, il fut joindre le commandant de l'escorce, mit le convoi en sureté, & envoya contre les vaisseaux anglois, qui se retirerent dans le port de Villefranche. M. de Roanez alla ensuite bloquer ce port, pour la sureté de la navigation. Peu de mois après, étant mouillé avec ses quatre galeres à Monaco, il eut avis que l'armée navale des ennemis étoit sur les côtes de Provence, & s'apprêtoit à venir bombarder Antibes. Il s'y rendit sur le champ avec ses galeres. Peu après ayant su qu'il paroissoit un vaisseau, faisant route à Villefranche, il sortit pour le reconnoître, l'attaqua, le combattit à la portée du pistolet, trois heures durant, & ne le quitta que lorsqu'il vit que ce vaisseau alloit être renforcé par deux autres qui sortirent du port de Villefranche : mais à quelques jours de-là, deux de ces vaisseaux étant sortis de ce port, il courut sur eux avec ses galeres, les joignit, & les canona si vivement qu'il les accula sous le château de Nice. Il reçut dans la même année un ordre du roi, pour passer d'Antibes à Gènes, mesdames les duchesses de Mantoue & d'Elbeuf. Il fut attaqué dans la route par les deux vaisseaux qu'il venoit de maltraiter : mais sa valeur & la bonne contenance qu'il fit l'en débarassa encore. En 1705, M. le maréchal de la Feuillade fit les siéges de Nice, de Villefranche & de S. Souspir. M. le comte de Roanez, chargé du soin de faire placer les batteries, y servit avec tant d'utilité, qu'il reçut une gratification de la cour. Pendant l'hiver de la même année, M. le maréchal de Berwick vint faire le siége du château de Nice. M. de Roanez, qui étoit mouillé avec ses quatre galeres dans le port de Villefranche, fut encore chargé de la même commission dont il s'étoit si bien aquitté aux siéges précédens, & il contribua beaucoup à la prise de cette place, par les avis qu'il donna au général. Ces différens services, & plusieurs autres qu'il feroit trop long de détailler, ne tarderent pas à être récompensés. En 1716 il fut nommé chef d'escadre des galeres ; en 1717 il reçut le grand cordon de l'ordre militaire de S. Louis, & en 1723 le brevet de lieutenant-général de ces mêmes galeres. Au milieu de ces différentes fonctions qui lui laissoient si peu de loisir, comme il aimoit les lettres, il les culti-

voit autant qu'il étoit en lui. Il avoit reçu de la nature un gout exquis, pour juger des ouvrages d'esprit : & il est peu de gens de lettres de profession, dont le coup d'œil sur le mérite d'une piéce d'éloquence ou de poësie, fût plus sur que le sien. Il avoit composé lui-même quelques piéces de poësies dans sa jeunesse, & il a toujours aimé ce genre d'écrire. En 1732 l'académie de Marseille se crut intéressée à se l'approprier, en lui donnant une place parmi ses membres, & M. de Roanez, répondant à cette attention, se trouva le plus souvent qu'il lui fut possible aux assemblées de cette compagnie. Il en fut directeur en 1733, mais il tomba malade peu après, & ayant langui plus de six mois, il mourut le 22 avril 1734, âgé de 86 ans. M. de Chalamont de la Visclède, dans l'éloge qu'il en a composé, & qu'il lut à l'assemblée publique de l'académie, le 25 août 1734, fait une belle peinture du cœur de M. de Roanez, de son attachement à ses devoirs, de sa générosité, de sa tendresse pour ses domestiques & pour tous les malheureux. Cet éloge est imprimé à la suite du premier recueil de l'académie de Marseille, *in*-12.

GOUGH (Etienne) fils d'Etienne Gough, & de Debora Weston, naquit à Sussex, dans le diocèse de Chichester, & fut élevé dans la religion anglicane. Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi, le fit son chapelain, & il y prit le degré de docteur en l'université d'Oxford. La révolte des Anglois contre leur souverain fut un moyen dont Dieu se servit pour lui ouvrir les yeux. Il en eut horreur, & passa en France. Y ayant assisté aux conférences de M. du Hamel, curé de S. Merri, & de M. Feydeau qui étoit alors vicaire de cette paroisse, il se sentit touché, & il reconnut qu'on lui avoit dit bien des faussetés contre la religion catholique & contre le clergé. Il s'appliqua dès-lors à la lecture des Peres des quatre premiers siécles, & dans ses doutes il consultoit sans cesse MM. du Hamel & Feydeau ; ensorte qu'ayant été convaincu de la vérité de la religion catholique, il abjura ses erreurs, & entra dans la congrégation de l'Oratoire le 24 décembre 1651, âgé de 47 ans. Plusieurs prêtres de cette congrégation doutant de la validité de l'ordination anglicane, ne lui permirent pas de célébrer les saints mysteres avant d'avoir consulté. Ils s'adresserent à la Sorbonne, qui décida que cette ordination étoit valide : mais M. l'archevêque de Paris voulut avoir la décision de Rome, qui fut pour la réordination. Le P. Gough reçut donc de nouveau tous les ordres selon le rit romain. On l'envoya ensuite résider dans la maison de N. D. des Vertus, où il forma un séminaire en faveur des Anglois catholiques. Ils y commencerent leurs exercices en 1655, & l'année suivante le clergé catholique d'Angleterre lui écrivit une lettre de remerciment datée de Londres le 11 août. Il gouverna ce séminaire jusqu'en 1661, qu'il alla faire un voyage en Angleterre ; & de retour en France, il demeura dans la maison de la rue S. Honoré à Paris, où il mourut le 5 janvier 1682, âgé de 77 ans. Il a laissé des notes solides & savantes sur le N. Testament, presque toutes dogmatiques & contre les hérétiques. * *Mémoires du temps.*

☞ GOUJET (Claude-Pierre) prêtre, chanoine de l'église de S. Jacques de l'Hôpital à Paris, associé des académies de Marseille, d'Angers & de Rouen, l'un des honoraires de la société des sciences & belles lettres d'Auxerre. Il est né à Paris le 19 octobre 1697. Il a fait ses études dans la même ville, & en grande partie au collége des Jésuites. Il a demeuré quelque temps depuis dans la congrégation de l'Oratoire. Ce savant est chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, depuis le mois de septembre 1720. La très-grande part qu'il a eu au dictionaire, connu sous le nom de Moréri, & le grand nombre d'ouvrages qui sont sortis de sa plume, & dont la plupart l'ont fait connoître avantageusement dans la république des lettres, m'a engagé à lui donner place dans ces fastes destinés à immortaliser les hommes qui se sont rendu célebres. Voici la liste de ses ouvrages, telle que lui-même me l'a fait remettre.

TRADUCTIONS.

Traité de la vérité de la religion chrétienne, traduit du latin de Grotius, avec des remarques (& une préface, où est un abrégé de la vie de Hugues Grotius) Paris, Lottin & le Mercier, 1724 *in*-12. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée de nouvelles remarques, & d'un nouvel abrégé de la vie de Grotius, 1754, 2 vol. *in*-12.

Principes de la vie chrétienne, traduits du latin du cardinal Bona. Paris, Jean Mariette, 1728 *in*-12.

Gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du pseaume 118, traduits des soliloques écrits en latin par M. Hamon, médecin de Port-Royal. Paris, Lottin 1731 *in*-12. Ibid. 1734, 1740 & 1750 (avec une préface historique.)

Récit abrégé des disputes théologiques sur la puissance du pape & des conciles, soutenues dans le chapitre général des Dominicains, assemblé à Paris le 26 mai 1611, traduit du latin.

Traduction d'un écrit latin imprimé à Cologne en 1683 *in*-4°. sous ce titre, *Notæ in censuram Hungaricam IV propositionum cleri gallicani*, &c.

Ces deux traductions sont dans la *Suite du traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de l'église, de M. le Vayer de Boutigny*, &c. à Londres (Paris) 1756 *in*-12.

OUVRAGES DE PIÉTÉ.

Maximes sur la pénitence & sur la communion. Paris, Lottin, *in*-18. Il y en a eu cinq ou six éditions. On trouve communément ces maximes à la suite du *Pécheur pénitent & du pécheur réconcilié*, par le feu P. *Rousseau*, prêtre de l'Oratoire.

Prieres & affections chrétiennes, avec des gravures qui représentent les actions du prêtre célébrant la messe, ouvrage laissé imparfait par feu M. Guyonnet de Vertron, mis en ordre, considérablement augmenté, & avec une préface, par M. Goujet. Paris, Jean Mariette, 1738, *in*-12.

Epîtres & évangiles, avec des réflexions., ci-devant imprimées en 4 volumes *in*-12. Nouv. édit. revue par M. l'abbé Goujet, augmentée d'un grand nombre de réflexions, de pratiques & de prieres. Paris, Jean Mariette, 1738, 3 vol. *in*-12.

OUVRAGES HISTORIQUES ET DE LITTÉRATURE.

Les vies des Saints pour tous les jours de l'année, avec l'histoire des mystères de Notre Seigneur. Paris, Lottin, 1730, 7 vol. *in*-12. Les mêmes, ibid. en 2 vol. *in*-4°. Les mêmes nouv. édit. 1734, 1740, &c. Les mois de janv. & de févr. & celui de mars jusqu'au 12 sont de M. l'abbé Mézengui, si connu par d'autres ouvrages ; le mois de décembre est de M. Roussel, actuellement professeur émérite de l'université de Paris ; l'histoire des fêtes mobiles est de MM. de Mézengui & Goujet. Les pratiques & prieres des dernieres éditions sont de feu M. Laurent Blondel. *Voyez* BLONDEL. Il y a un abrégé du même ouvrage en un vol. *in*-12.

Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVIII siécle, pour servir de continuation à celle de M. du Pin (avec deux lettres sur S. Denys l'Aréopagite, & les ouvrages qu'on lui attribue) Paris, Quillau 1736 & 1737, 3 vol. *in*-8°. Le 4 vol. est resté manuscrit.

Réponse à l'article VI des mémoires de Trévoux du mois de janvier 1737, pour servir de défense à un article du 1 vol. de l'ouvrage précédent, au sujet du sieur Chastelet de Beauchâteau, ibid. *in*-8°. 1737. La même, réimprimée dans le journal de M. Du Sauzet, intitulé, *Bibliothéque françoise*, &c. avec une seconde lettre en réponse à un article du *Pour & Contre* de M. l'abbé Prevost, sur le même sujet.

Un grand nombre de corrections communiquées aux

éditeurs du dictionaire de Moréri, imprimé en 1732, & insérées dans ladite édition, à laquelle M. l'abbé Goujet n'a point eu d'autre part.

Supplément au grand dictionaire historique, dit de Moréri. Paris 1735, 2 vol. *in-fol.* Les généalogies sont presque toutes de feu M. le Houx de Lavau. *Voyez son article.* Le même supplément réimprimé deux fois, sous la même date de 1735.

Mémoire & lettres au sujet des cartons faits audit supplément, sans la participation & contre le gré de l'auteur. Dans le journal des savans, de l'édition de Hollande, mois de septembre 1750. M. l'abbé Goujet n'a eu aucune part à l'impression de ce *mémoire* & de ces *lettres*, & elle ne lui a été connue que quelques années après qu'elle a été faite.

Trois *lettres en réponse à M. l'abbé des Fontaines*, au sujet dudit supplément de 1735. Dans le *Pour & Contre* de M. l'abbé Prevost.

Lettre à M. Roques, ministre à Basle, à l'occasion de ses remarques sur le même supplément. Dans le journal de M. Du Sauzet, déja cité.

Lettre au sujet du prospectus par lequel le même M. Roques a annoncé l'édition du Moréri faite à Basle. Cette lettre a été imprimée en 1734 dans les mémoires de Trévoux, le journal des savans, & ailleurs.

Nouveau supplément au grand dictionaire historique, dit de Moréri. Paris 1749, 2 vol. *in-fol.* Les généalogies sont, pour la plupart, de feu M. *Chazot de Nantigny.*

Additions à ce nouveau supplément, ibid. 1750, *in-folio.*

Corrections & additions, pour la présente édition *du dictionaire de Moréri.* Ce sont celles que l'on a désignées par ces mots *mém. mss. de M. l'abbé Goujet*, placés à la fin des articles qu'il a fournis, ou de ceux dans lesquels on a fait usage de ses remarques.

Discours sur le renouvellement des études, & principalement des études ecclésiastiques dans le XIV siecle & le XV. A la tête du 33 vol. de *l'histoire ecclésiast.* de M. l'abbé Fleuri, continuée par le P. Fabre, de l'Oratoire, *in-4°*, & *in-12.*

Lettre où l'on répond à la critique de ce discours, faite par le P. Bougéant, Jésuite, & insérée dans les mémoires de Trévoux, *in-4°*, à Paris; & *in-12* en Hollande.

Dissertation sur l'état des sciences en France, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à la mort du roi Robert, qui a remporté le prix de l'académie des inscriptions & belles lettres, en 1736. Paris, 1736 *in-12.*

Lettre à M. l'abbé des Fontaines, sur un endroit de la dissertation précédente. Dans les *observations sur les écrits modernes*, du même abbé des Fontaines.

Dissertation sur les anciennes loix des Crétois, envoyée à l'académie de Marseille.

Bibliothéque françoise, ou histoire de la littérature françoise depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'aujourd'hui, &c. *avec un catalogue des ouvrages dont on parle dans cette bibliotheque, & un discours préliminaire*, Paris, Guérin, & autres, 21 vol. *in-12.* 1740-1759. Les huit premiers ont été réimprimés. Cet ouvrage a été entrepris à la sollicitation de M. le comte d'Argenson, ministre & secrétaire d'état, qui en avoit lu & approuvé le plan.

Lettres diverses pour répondre à quelques critiques du précédent ouvrage. Dans les *observations sur les écrits modernes*; le *Pour & Contre*, & le journal de M. du Sauzet.

Lettre à M. Baudouin, chanoine de Laval, sur son traité de l'éducation d'un jeune seigneur, du 29 novembre 1728, dans la *bibliothéque françoise* de du Sauzet, *tome XIV*, 1 *partie.*

*Lettre de M.** à un ami, au sujet du* Temple du Gout par M. Arouet de Voltaire, 1733 *in-8°*.

Histoire abrégée de la poësie françoise. A la tête du t. I de la bibliothéque poëtique de M. le Fort de la Moriniere, Paris 1745 *in-4°* & *in-12.*

Abrégé du dictionaire de la langue françoise par Richelet, à Lyon 1756, *in-8°*.

Nouvelle édition du dictionaire de la langue françoise par Richelet, où l'on a fait beaucoup de retranchemens, de corrections & d'additions, avec la vie de l'auteur, à Lyon 1758, 3 vol. *in-fol.*

Vies et Éloges historiques.

Histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole, à Luxembourg (Paris) 1733, *in-12* & *in-18.*

Vie de M. Felix Vialard, évêque & comte de Châlons, avec la relation de ses miracles, à Utrecht 1740, *in-12*, à Rouen 1741, *in-12.*

Eloge de M. Lévier, prêtre, inhumé dans le chœur de l'église de S. Leu, à Paris 1735, *in-4°.*

Eloge de M. Gibert, célébre canoniste, in-4°, 1736.

Vie de M. Singlin, confesseur des religieuses de Port-Royal; au devant de ses *instructions sur les mystères*, édition de Paris 1736, *in-12.* On a aussi cette vie séparément.

Vie de M. Nicolas Boileau Despreaux, au devant du 1 vol. de ses œuvres, à Paris, chez Allix 1735, *in-12.*

Eloge du pere Reyneau, de l'Oratoire, à la tête de la *science du calcul*, Paris, Quillau, 1735, *in-4°.*

Eloge de M. Lombert, au devant de sa traduction de la cité de Dieu, de S. Augustin, édition de Paris *in-12*, 1736.

Abrégé de la vie de Nicolas Fontaine, au devant du T. I de ses mémoires sur Port-Royal, à Utrecht 1736, *in-12.*

Eloge de M. Floriot, au devant du T. VI de la *morale du Pater*, édition de Rouen (sous le titre de Bruxelles) *in-12*, 1745.

Vie du poëte Ovide, au T. I de ses métamorphoses traduites par feu M. l'abbé Banier, *in 4°.* & *in-12*, Paris, 1737.

Eloge historique de M. Duguet, au devant de son *institution d'un prince*, édition *in-12* de 1740 : & séparément.

Eloge de M. Boullenger, avocat au conseil, & expéditionaire en cour de Rome, au devant du catal. de sa biblioth. dressé par M. Barrois, Paris *in-12*, 1741.

Eloge historique du P. Avrillon, minime, avec un avertissement, au devant de ses *pensées sur divers sujets de morale*, Paris 1741, *in-12.*

Eloge historique de François de Poilly, célébre graveur, à la tête du catalogue de son œuvre, dressé par R. Hecquet, graveur, Paris *in-12*, 1752.

Eloge historique de feu M. Muratori. Dans les mémoires de M. l'abbé d'Artigny, Tome VI, *in-12*, Paris, 1753.

Eloge historique du P. Bougerel, prêtre de l'Oratoire. Dans le journal de Verdun, juin 1753, page 445 & suivantes.

Eloge historique du P. Fabre, prêtre de l'Oratoire, continuateur de l'hist. eccl. de M. Fleuri. Dans le même journal, janv. 1754, p. 60.

Eloge historique de M. Bourgoin de Villefore, traducteur de S. Aug. de S. Bernard, de Ciceron, &c. dans le journal de M. du Sauzet, déja cité.

Eloge historique de feu M. Jean Devaux, célébre chirurgien; avec une lettre préliminaire. Dans les mémoires du P. des Molets, tome 8.

Eloge historique de dom Simon Mopinot, Bénédictin, de la congrégation de S. Maur. Dans les mêmes mémoires, tome 10.

Eloge historique du R. P. Jean Niceron, Barnabite, à la tête du 40 vol. de ses mémoires, &c.

Remarques sur divers articles desdits mémoires. Aux Tomes X & XX des mêmes mémoires.

Eloges historiques d'Augustin-Charles d'Aviler; de Pierre-Thomas sieur du Fossé; de Jean-Claude Sommier; & de Philippe Hecquet, médecin : dans les mêmes mémoires, T. 41. La vie de M. Hecquet, par le même, avoit déja paru plus ample dans le journal cité de M. du Sauzet.

Trois lettres au même pere Niceron : la 1 sur Jean La-

badie, fameux illuminé ; la 2 sur André Valladier, abbé de S. Arnoul de Metz ; dans le Tom. XX des mémoires du P. Niceron : la 3 en faveur de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, contre le mémoire de M. Deslyons, doyen de Senlis : dans la *bibliothéque raisonnée des ouvrages de l'Europe*, *in*-12, Tom. VIII, 2 partie ; & dans le supplément du nécrologe de Port-Royal, *in*-4°.

Vie de Léonard d'Arezzo, chancelier de la république de Florence, envoyée à l'académie de Rouen.

Dissertation sur la vie & les ouvrages d'Hypacie ; & justification de S. Cyrille d'Alexandrie. Dans les mémoires du P. Desmolets, T. V.

Mémoire en forme d'observations, sur le dictionaire des livres jansénistes, *in*-12, 1755. Ce mémoire est différent des lettres sur le même ouvrage, qui ne sont nullement du même auteur.

Vie du cardinal de Berulle ; ouvrage considérable, encore manuscrit.

Mémoire historique & littéraire sur le Collége royal de France, fondé par le roi François I, 3 vol. *in*-12, & 1 vol. *in*-4°. Paris, 1758, chez Lottin.

Quelques libraires ayant eu dessein de réimprimer les anciens *mémoires de la ligue*, M. l'abbé Goujet consentit à veiller sur cette édition, & à y faire les notes dont il l'a enrichie, après s'être fait autoriser, & avoir exigé que ces notes seroient revues par un censeur. Cette édition a paru en 1758, six volumes *in*-4°, imprimés à Paris, sous le titre d'Amsterdam.

ÉCRITS DIVERS INSERÉS DANS DES JOURNAUX ET MÉMOIRES LITTÉRAIRES.

Lettre où l'on réfute ce que M. Benetot de Perrin dit de l'église de S. Jacques de l'Hôpital, dans sa dissertation sur les hospices. Dans un des mercures de France, 1736.

Lettre sur la famille du cardinal Jouffroy (faite sur un mémoire du R. P. dom Ceillier) dans le journal de Verdun, mars 1738.

Relation du chapitre général des Bénédictins tenu à Marmoutier en 1735, 1736 *in*-4°.

Dissertation où l'on examine qui l'on doit suivre, d'Hérodote ou de Ctésias, dans l'histoire des rois d'Assyrie & des Médes. Dans les mémoires du pere des Molets, Tom. I.

Réponse à un critique de M. Fréret de la dissertation précédente, ibid.

Dissertation sur Chalcidius, commentateur du Timée de Platon, ibid.

Lettre sur le 8 extrait du journal des savans du mois de juin 1726, contre M. Andry, médecin. Mêmes mémoires, Tom. II.

Relation de l'assemblée de la nation de France à Constance, pendant la tenue du concile, au sujet des annates ; avec une lettre préliminaire, ibid. Tom. III.

Explication d'une médaille de Trajan, ibid. Tom. IV.

Lettre sur l'utilité du travail fait en commun dans les communautés de religieuses, ibid. Tom. IV.

PRÉFACES ET AVERTISSEMENS.

Avertissement au devant des *cas de conscience* de MM. de Lamet & Fromageau, *in-folio*, 1733, Paris.

Autre, au devant du *traité des horloges*, du R. P. dom Jacques Alexandre, religieux bénédictin, *in*-8°. Paris, 1734.

Autre, au devant des *essais de politique & de morale* du chancelier Bacon, *in*-12, Paris 1734.

Préface mise au devant d'un recueil de vies de P. R. en 3 vol. *in*-12. en 1734.

Préface & notes des mémoires de M. Arnauld d'Andilly, à Hambourg (Paris) 1735, *in*-12.

Préface mise au devant de l'histoire de la nouv. édit. des ouvrages de S. Augustin par les Bénédictins, *in*-4°. L'histoire est de dom Vincent Thuillier. L'auteur de la préface n'a point eu de part à l'impression de l'histoire.

Préface de la nouv. édit. de l'hist. de France de M. de Mezerai, donnée en 1740, *in*-4° & *in*-12. avec des notes de feu M. Amelot de la Houssaye. L'auteur de la préface a traduit en françois celles de ces notes qui étoient en latin, en italien & en espagnol.

Préface de la traduction des actes des Martyrs, faite par M. Drouet de Maupertuy. Paris 1739, *in*-12.

Préface, qui est au devant de la 4e édition du traité de la Paresse, par feu M. Courtin ; avec l'éloge de l'auteur.

Avertissement sur l'édition du traité de l'ortographe françoise du feu sieur le Roi, faite à Poitiers en 1747 *in*-8°, & épître dédicatoire au cardinal de Rohan.

Préface & notes de la nouv. édit. des mémoires de l'abbé de Marolles. Paris, 1755, 3 vol. *in*-12.

M. l'abbé Goujet a eu beaucoup de part à la continuation de l'histoire ecclésiastique de M. l'abbé Fleuri, donnée par le P. Fabre (voyez l'article de ce Pere) & il en a eu quelqu'une à divers endroits de l'histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques du R. P. dom Ceillier, savant Bénédictin de la congrégation de S. Vanne.

M. Goujet est encore auteur d'un nombre de *cantiques spirituels*, imprimés plusieurs fois à Paris, chez Lottin ; d'un conte en vers, intitulé, le *musicien prédicateur* ; & de quelques autres poësies françoises, en petit nombre. On lui est aussi redevable de l'ordre, l'arrangement & le style même de la vie de Rufin, prêtre d'Aquilée, donnée par le R. P. dom Gervaise, ci-devant abbé de la Trappe, en 2 vol. *in*-12, à Paris.

GOULAMS, en Perse, sont des esclaves ou fils d'esclaves de toutes sortes de nations, & principalement des Georgiens renégats, qui forment le second corps d'armée du roi de Perse. Il y en a environ quatorze mille à son service. On appelle leur général Koullard Agasi ; & ils ont plusieurs grands seigneurs de leur corps. * Thevenot, *voyage du Levant*, *t.* 2.

GOULART (Simon) né à Senlis le 20 octobre 1543, & ministre de Genève, dans le XVI siécle, vers l'an 1580, composa divers ouvrages, & en traduisit plusieurs autres en notre langue. Ce fut lui qui après la mort d'Illyricus ministre luthérien, retoucha son catalogue des témoins de la vérité. On peut remarquer par les éditions de 1597 & 1608, les changemens considérables, & les additions qu'il a faites à cet ouvrage. Il mourut ministre à Genève le 3 février 1628, âgé de 85 ans, puisqu'il écrivoit le 17 octobre 1606, qu'il étoit au bout de sa 63 année. Scaliger remarque qu'il n'avoit commencé à apprendre les langues que tard, c'est-à dire, étant déja âgé de 28 ans ; ce qui ne l'empêcha pas d'écrire assez bien en latin. D'où il paroît que Bayle s'est trompé, en assurant sur le témoignage de Spon, que Goulart fut le successeur immédiat de Calvin dans le ministere en 1564. Goulart a traduit les deux semaines de Saluste du Bartas, les méditations historiques de Camerarius, ausquelles il fit plusieurs additions, l'histoire de Portugal, la chronique de Carion, quelques écrits de Theodoret, les livres de Jean Wier touchant les impostures des diables : les œuvres de Seneque à Paris en 1590, &c. Il avoit beaucoup de connoissance de l'histoire littéraire de son temps, & l'on assure que le roi Henri III, voulant connoître l'auteur dangereux qui s'étoit caché sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, le lui envoya demander, mais que Goulart refusa de découvrir le mystere de peur d'exposer les intéressés. * La Croix du Maine, *bibl.* Du Verdier Vauprivas. Bayle, *dict. crit.* 2. *édition. Nouveau Scaligerana.*

GOULART (Simon) fils du précédent, né à Senlis, comme on le croit, suivit les erreurs de son pere, & fut en particulier un zelé Arminien. Il fut fait ministre de l'église Walone d'Amsterdam, & il fut suspens en 1615, pour avoir débité ses principes sur la grace universelle. En 1619 il fut exilé pour avoir refusé de signer le synode de Dordrecht, & alors il se retira à Anvers, d'où il écrivit quelques lettres qui se

trouvent dans le recueil intitulé, *Epistolæ ecclesiasticæ & theologicæ.* Il avoit fait déja imprimer un livre françois, qui a pour titre : *Examen des opinions de M. F. Bassecourt, contenues en son livre des disputes*, intitulé : *Election éternelle & ses dépendances.* Il se retira en France après la fin de la trève des Hollandois & des Espagnols, & séjourna quelques années à Calais. En 1620, le 20 octobre, étant encore dans cette ville, il écrivit aux Remontrans d'Amsterdam pour les exhorter à la persévérance. Il fut soupçonné quelque temps après d'être entré dans une conspiration contre le prince d'Orange, & il eut ordre de se retirer de Calais : il obéit & alla dans le Holstein où il s'établit à Frederickstad, & où il mourut en 1628, âgé de 52 ans. Il faut consulter sur Simon Goulart les *Mémoires* du P. Niceron, tome XXIX, & les *remarques critiques sur le Dictionaire de Bayle*, par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche, à Dijon; publiées en 1748, *in fol.* Les remarques sur Goulart sont curieuses, & mettent bien au fait de différens points qui concernent la vie & les ouvrages de cet écrivain.

* GOULAS (Nicolas) chevalier, seigneur de la Mothe, grand & petit Couturnois, la route des Grets, & des Brindelles, gentilhomme de la chambre de feu M. Gaston de France, duc d'Orléans, étoit fils aîné de Jean Goulas, chevalier, seigneur de la Mothe, trésorier général de l'ordinaire des guerres, & de dame Marie Grangier. Il naquit le 14 mai 1603; & après ses études, il voyagea en Flandre, en Hollande & en Italie, & se trouva, étant au service de la France, au siége de plusieurs villes. Revenu de ces courses & de ces campagnes, il entra chez Gaston de France, duc d'Orléans, en qualité d'un de ses gentilshommes ordinaires, à la fin de décembre 1626; & en 1652, il devint un de ses gentilshommes de la chambre jusqu'à la mort du prince arrivée le 2 février 1660. M. Goulas avoit l'esprit fort orné, & rempli de très-belles connoissances. Il brilla à la cour de Louis XIII, & à celle de Louis XIV; & il fut singuliérement chéri du duc d'Orléans & de toute sa cour. Lui-même, courtisan parfait, mais chrétien, il plaisoit par ses assiduités & ses complaisances, & charmoit par sa franchise & son amour pour la vérité. On lui découvroit d'autant plus volontiers les secrets les plus importans, qu'outre qu'il étoit de fort bon conseil, on étoit certain qu'il savoit & parler & se taire à propos. Il avoit fait une étude profonde de l'histoire ancienne & moderne, & il possédoit parfaitement celle des généalogies illustres de presque toute l'Europe. Il savoit outre cela, le grec, le latin, l'italien & l'espagnol; parloit & écrivoit bien dans ces trois dernieres langues, & connoissoit toute la pureté de la sienne. Plusieurs curieux possédent son abrégé de l'histoire du regne de Louis XIII, encore manuscrit. Les fortifications, la géographie, la géométrie, l'astronomie même lui étoient très-familieres, & il a laissé manuscrit sur ces matieres de quoi composer plusieurs volumes *in-folio.* Ce fut principalement lorsqu'il se fut retiré de la cour après la mort du duc d'Orléans, & dans son château de la Mothe en Brie, qu'il a composé tous ces écrits, où ceux qui les ont parcourus, ont trouvé beaucoup d'érudition, de recherches curieuses, jointes à beaucoup de gout & de critique. Il a passé environ vingt-trois ans dans cette retraite, pendant lesquels il n'a fait que deux ou trois courts voyages à Paris. Il y avoit partagé son temps entre la priere, l'étude & la pratique des œuvres extérieures, & tous les villages des environs, entr'autres Serry, Jossigni, Villeneuve le Comte, Villeneuve Saint-Denys, Ferrieres, &c, ont senti souvent les effets de son zele, de son amour pour les pauvres, de sa générosité & de sa protection. Il leur a fait du bien, même après sa mort, par les legs ou les remises qu'il leur a faits. Il mourut dans son château de la Mothe, paroisse de Serry en Brie, le 9 avril 1683, & fut porté le lendemain dans l'église de Ferrieres en Brie, & déposé dans la chapelle de Notre-Dame, où il demeura un mois, pendant lequel on accourut de tous les environs pour lui donner des marques de respect : on le descendit ensuite dans le caveau de cette chapelle, où avoit été mis *Léonard* Goulas, chevalier, seigneur de Ferrieres, secrétaire des commandemens de M. le duc d'Orléans, &c, son cousin, qu'il avoit toujours beaucoup aimé, & dont il avoit eu soin d'y faire faire l'épitaphe que l'on lit à Ferrieres. M. Goulas avoit été lié avec Port-Royal des champs, & il a laissé aux religieuses de cette maison deux grands globes de vermeil doré, cizelés, que la princesse Marie de Mantoue, depuis reine de Pologne, lui avoit donnés. Il avoit eu aussi de grandes liaisons avec Jean-Baptiste Morin, célébre astronome & médecin, dans la vie duquel il en est parlé avec éloge. *p.* 31. * *Memoires du temps.*

GOULETTE (La) forteresse entre la mer Méditerranée, & le lac de Tunis. Avant que Barberousse fortifiât cette place en 1535, ce n'étoit qu'une tour quarrée, située à l'embouchure du canal, par où l'eau de la mer entroit dans le lac. Ce canal a de longueur la portée d'un trait d'arbalètre; mais il est si étroit, qu'une galere n'y peut passer en ramant. L'étang a environ trois lieues de long sur deux de large, & ce ne sont par tout que bancs de sables : de sorte que l'on n'y passe qu'avec des barques le long des canaux qu'on a faits en suivant le courant de l'eau. Le port se retrecit en forme de gueule, & se termine en une embouchure fort étroite, où l'on a élevé cette forteresse, qui pour ce sujet a été nommée *la Goulette.* Barberousse considerant qu'on ne pouvoit fortifier Tunis, qui est commandée de divers endroits du côté de l'occident, résolut de faire promptement travailler aux fortifications de la Goulette; mais l'empereur Charles Quint la prit d'assaut pour la remettre entre les mains du roi de Tunis, que Barberousse avoit détrôné. Cet empereur prit ensuite la ville de Tunis, qu'il rendit à son prince légitime la même année 1535. Les Turcs s'en sont rendu maîtres en 1574, & y ont fait un havre capable de contenir beaucoup de navires, une douane pour la gabelle, & deux mesquites ou temples, avec des prisons pour les esclaves chrétiens. * Marmol, *de l'Afrique, liv. 6.*

GOULU (Nicolas) en latin *Gulonius*, professeur royal en langue grecque à Paris. M. du Pin, & avant lui Duval, auteur de l'ouvrage intitulé, *Le collége royal de France*, &c. *in-4°*, en 1644, ont dit qu'il étoit Limousin. C'est une faute : Goulu étoit Chartrain, & fils d'un vigneron d'auprès de Chartres. Il fut fait professeur royal en langue grecque par brevet du 8 novembre 1567, & succéda à Jean Dorat ou Daurat, qui étoit Limousin, & qui lui donna sa fille Magdelene en mariage. Daurat vécut encore plusieurs années après qu'il eut quitté le collége royal. Goulu, son gendre, étoit homme de bien & grand humaniste. Il avoit beaucoup de talent pour enseigner la jeunesse, & étoit fort appliqué aux devoirs de son état. Il a professé avec assiduité pendant près de quarante ans, & il avoit coutume de dire qu'un professeur royal ne devoit pas demeurer seulement dans sa chaire, mais y mourir. *Oportet regium professorem in regio suggestu non tantum immorari, sed etiam immori.* C'est ce qui lui arriva : car s'étant trouvé fort mal pendant une de ses leçons, on le fit conduire chez lui où il mourut le même jour près les Mathurins. Il fut enterré à S. Benoît. Il avoit 71 ans. Dans la bibliothéque Chartraine de D. Liron, on a mis sa mort en 1595. M. du Pin la place en 1598. Mais un autre Nicolas Goulu dans les éloges qu'il a consacrés aux personnes illustres de sa famille, & qui ont été imprimés *in-4°* en 1650, la met en 1601. Il avoit été le neuviéme professeur en grec au collége royal. On a de lui une traduction du grec en latin de la dispute de Gregentius avec le Juif Herbanus, qu'il accompagna de notes, & qu'il donna avec le texte grec en 1586, à Paris. Dès 1580 on avoit

imprimé un recueil de plusieurs de ses opuscules; savoir, la traduction de la paraphrase grecque d'Apollinaire sur les pseaumes : une paraphrase en vers grecs du *Magnificat*, du cantique de Simeon, & de celui de Zacharie; une hymne de la gloire de J. C. & une préface en vers grecs sur la paraphrase d'Apollinaire. On a encore de lui des vers grecs à la louange de la *somme des péchés* du P. Jean Benedicti, publiée en 1587. Nicolas Goulu a laissé deux fils, *Jean & Jerôme*, dont nous allons parler,

GOULU (Jean) dont S. François de Sales parle avec beaucoup d'éloge dans le premier livre de ses lettres, principalement dans les lettres 16, 17, 18, 19 & 20, étoit fils aîné du précédent. Il naquit à Paris le 25 août 1576, & fut élevé avec soin dans l'étude des belles lettres. Après la mort de son pere on le jugea digne de remplir la chaire de professeur royal en grec, que celui-ci avoit occupée avec distinction : mais comme il avoit déja pris le parti du barreau & la qualité d'avocat, il céda cette place à son frere JERÔME, son cadet, *dont nous parlerons plus bas*. Jean étant demeuré court dans sa premiere cause, & se trouvant d'ailleurs dégouté du monde, quitta subitement le barreau & entra dans l'ordre des Feuillans en 1604, à l'âge de 28 ans. Il y prit le nom de *Jean de saint François*. L'ordre le regarda comme un homme capable de lui faire honneur, & il ne se trompa pas. Le P. Goulu s'éleva par son mérite aux premieres charges de sa congrégation, & il en fut même deux fois général. Etant à Rome dans le temps de son second généralat, le pape Urbain VIII lui donna de grandes marques d'estime & d'amitié. Ce pere profitoit, pour écrire, de tous les intervalles que ses occupations lui laissoient libres. Pour commencer à exercer son style, il traduisit en françois les ouvrages que l'on attribue (faussement) à S. Denys l'Aréopagite, traduction qui parut à Paris en 1629 *in*-4°, avec une apologie pour les mêmes œuvres; & plus de vingt & un ans après cette premiere traduction, il en commença une autre que la mort l'empêcha d'achever. Il corrigea aussi la traduction de l'ouvrage de S. Gregoire de Nysse contre Eunomius que son pere avoit faite, & revit l'édition même de tous les ouvrages de ce saint docteur. Il défendit la foi de l'église contre le ministre Dumoulin : son ouvrage est intitulé : *Réponse au livre du ministre Dumoulin, de la vocation des pasteurs* : il vengea les droits de la monarchie par un autre qui a pour titre : *Vindiciæ theologicæ Ibero-politicæ*, imprimé en 1628, *in*.8°, qu'il fit étant à Rome : il composa la vie du bienheureux François de Sales, évêque de Genève, & attaqua M. Balzac sur l'éloquence, dans *ses lettres de Phyllarque à Ariste*. Ces lettres en deux volumes eurent des suites : Balzac irrité chercha par-tout des vengeurs. Nicolas Bourbon fut de ce nombre; mais il s'en repentit dans la suite, & se brouilla avec Balzac. M. Chapelain les réconcilia. *Voyez* BALZAC. On estime aussi beaucoup l'*oraison funèbre* de Nicolas le Fevre que le P. Goulu composa : & plusieurs de ses vers; entr'autres ceux qu'il fit au sujet de la statue équestre de Henri IV, qui est sur le pont-neuf à Paris. C'est une épigramme latine dont le cardinal du Peron faisoit beaucoup de cas. Le P. Goulu mourut à Paris le 5 janvier 1629, âgé de 54 ans. César de Bourbon & Françoise de Lorraine sa femme, qui avoient eu pour lui beaucoup de considération, lui ont fait ériger une épitaphe qui se lit dans l'église des Feuillans à Paris.

GOULU (Jerôme) conseiller & lecteur ordinaire du roi, fils de NICOLAS & frere cadet de JEAN, *dont on vient de parler*, eut la chaire de professeur royal en langue grecque, que l'on avoit destinée à son frere, & que celui-ci lui céda. Jerôme s'en aquitta avec distinction, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans lorsqu'il en fut chargé. Le cardinal du Perron, de qui il avoit l'honneur d'être connu, disoit alors de lui, non-seulement que cet emploi n'étoit pas au-dessus de ses forces, que lui-même au contraire étoit supérieur à cette fonction, tant il étoit déja versé dans la langue grecque, & dans les auteurs qui ont écrit en cette langue. Il se livra depuis à l'étude de la physique & de la médecine; il prit le degré de docteur en médecine dans la faculté de Paris, & en exerça la profession avec beaucoup d'éclat & de succès. Il fut toujours très-attaché à la religion catholique, & grand ennemi des calvinistes & de toutes les hérésies qui infectoient le siécle où il vivoit. Il est mort en 1630, n'étant âgé que de 49 ans. Il laissa des enfans de *Charlotte* de Monantheuil sa femme, dont NICOLAS Goulu, *Philippe* Goulu sa sœur, qui suivent.

GOULU (Nicolas) fils de JERÔME, *dont on vient de parler*, & de *Charlotte* de Monantheuil, fille de *Henri* de Monantheuil docteur en médecine & mathématicien célebre, ne nous est connu que par les éloges de sa famille qu'il a composés *pour s'exciter*, dit-il, *à la vertu & à l'imitation des grands exemples que ses ancêtres lui ont laissés*. Ces éloges sont en latin, & il y en a quelques-uns en vers. Ils ont été imprimés *in*-4°, en 1650, & l'auteur y a joint de nouveaux éloges en 1653. On trouve aussi dans ce recueil un éloge françois de JEAN Goulu, général des Feuillans.

GOULU (Philippe) sœur du précédent, & fille de JERÔME & de *Charlotte* de Monantheuil, est demeurée vierge, & s'est consacrée au service des pauvres & des affligés. Elle a vécu peu d'années, mais ses jours ont été remplis de vertus. Elle mourut le 11 avril 1649, âgée de 29 ans, onze mois & onze jours. Elle est inhumée dans l'église de S. Etienne du Mont, dans la chapelle de la sainte Vierge, où l'on voit son épitaphe. Son frere lui a consacré un magnifique éloge latin qui a été imprimé. * *Voyez* sur tous ces articles les éloges de la famille des Goulu composés par Nicolas Goulu fils de Jerôme. *Le collége royal de France*, ou *Institution, établissement & catalogue des lecteurs & professeurs ordinaires du roi*, fondés à Paris, &c, *in*-4°, en 1644. Il n'y est parlé que de quelques-uns des Goulu. D. Liron, dans sa *biblioth. Chartraine*, &c. Bayle dans son *dictionaire historique*, où l'on apprend très-peu de chose sur ces articles.

☞ GOUPIL (Jacques) médecin célebre dans le XVI siécle, naquit à Luçon ou aux environs. C'est ce que dit Denys Lambin, page 2 de son épître adressée en 1571 au roi Charles IX, & qu'on lit à la tête de son édition d'Horace, avec des commentaires. Il étoit d'une bonne famille, alliée à celle de Tiraqueau. Il étudia dans l'université de Poitiers, d'où il se transporta en Saintonge, où il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens de la province, distingués par leur naissance. Depuis étant venu à Paris, il y écouta les leçons que Pierre Danés faisoit sur la langue grecque au collége royal, & il mérita l'estime de cet illustre professeur, & celle de son collegue le savant Toassain ou Tusan. Quelques années après il se mit sur les bancs de la faculté de médecine en 1546, & il fut fait licencié en 1548. Il prit ensuite le degré de docteur. Yves Rospeau, l'un de ses contemporains, dit dans des vers latins qu'il fit à sa louange, qu'il excella dans la médecine, & qu'il se distingua pareillement par ses succès dans l'éloquence & dans la poësie. Son mérite le fit connoître du roi Henri II, qui le nomma en 1555 pour remplir la chaire de professeur royal en médecine, que Jacques Sylvius ou Dubois venoit de laisser vacante par sa mort. Avant qu'il eut été nommé à cette place, Goupil avoit donné au public de bonnes éditions de quelques médecins grecs, qu'il avoit ornées d'observations pour en rendre la lecture plus facile & plus utile. Dès 1548 il mit au jour les douze livres d'Alexandre de Tralles sur la Thérapeutique, & il y joignit un traité de Rhazès sur la peste. Cette édition est toute grecque. Elle parut *in-folio* de l'imprimerie de Robert Estienne, & dédiée au collége des professeurs en médecine de Paris. Les corrections sont à la fin, & l'éditeur rend compte de chacune dans ses observations.

servations. Goupil a travaillé aussi sur Dioscoride, Actuarius, Paul Eginete, Rufus & Arctée. Ce qu'il a fait sur Dioscoride a paru en 1549, *in-8°*. Son travail sur Rufus & Arctée est de 1554. Ses notes & corrections sur Paul Eginete ont paru dans l'édition des sept livres de ce médecin donnés en latin de la version de Jean Guinter à Lyon 1551, 1563 & 1589, *in-8°*. A l'égard de son travail sur Actuarius, il parut dès 1548, *in-8°*. On doit encore à Goupil une traduction de l'italien en françois de la *sphere du monde* d'Alexandre Picolomini, gentilhomme de Sienne. Dans la sixiéme partie des œuvres de Jacques Sylvius, on a du même Goupil, *Disputatio de partu cujusdam infantulæ Agennensis*; & Tiraqueau, dans son traité *de Nobilitate*, dit que le même traduisit pour s'amuser un endroit de Galien *de ludo pilæ*. Pour ce qui est de ses poësies, on a quatre petites piéces, dont deux, l'une en vers latins, l'autre en vers grecs, sur la mort de Guillone Boursault (*Gelonis Borsala*) femme de Salmon Macrin, poëte latin très-connu. Les deux autres piéces de vers de Goupil, l'une en vers grecs, l'autre en vers latins, sont adressées à Jacques Sylvius. *Voyez* les *Næniæ* de Macrin, p. 103 & 123, édition de Paris 1550, *in-8°*, & les *Opera medica* de Sylvius, de l'édition de René Moreau, *in-fol.* 1630. Goupil ne vécut que jusqu'en 1564. Cette année les troubles des guerres civiles ayant augmentés, il fut la victime d'une populace effrenée, qui pilla sa bibliothéque, composée d'un grand nombre d'imprimés & de manuscrits qu'il avoit rassemblés avec beaucoup de soins & de dépenses. Cette perte lui causa un chagrin si sensible, qu'il en mourut peu de temps après. Il travailloit alors à un commentaire sur toutes les œuvres d'Hyppocrate, qu'il laissa trop imparfait pour être mis au jour. Deux ans auparavant Ramus donnant au roi ses *Avertissemens pour la réformation de l'université de Paris*, disoit que la faculté de théologie de cette ville ne pouvoit montrer deux docteurs d'un mérite égal à celui de Sylvius & de Goupil. * M. l'abbé Goujet, *mem. mss.*

GOURA, ville de Pologne à cinq lieues de Varsovie. Elle prend son nom de sa situation sur une hauteur, les Polonois appellant *Gouri* ou *Guri*, tous côteaux, toute montagne, tout lieu un peu élevé. Celui-ci est une montagne de sable faite en demi-ovale, & formant une espece d'amphitéatre au dessus de la prairie de la Vistule applanie en terrasse, sur laquelle est bâtie la ville de Goura, dont le château n'est que de bois. L'évêque de Posnanie, appellée *Wirsbicki*, l'acheta & en employa tout le revenu & beaucoup d'autre argent à faire des fondations de religieux, ausquels il a fait bâtir des couvens de brique, magnifiques pour le pays. Ce prélat fit de Goura sa ville bien-aimée, & lui changea son nom en celui de *Calvaire*, ou *Kalvarija*, pour parler à la polonoise, par rapport aux monasteres & aux personnes dont il l'a peuplée. Elle ressemble, en effet, à ces déserts du Mont-Liban, remplis d'hermitages & de cellules de moines. Ce nom est si fort établi en Pologne, qu'on ne connoît presque plus l'autre; ensorte qu'on ne feroit pas mal de le marquer désormais sur les cartes de ce pays. * *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

GOURDAN (Simon) fils d'ANTOINE Gourdan, secrétaire du roi & de *Marie* de Villaines, naquit à Paris le 24 mars de l'an 1646, & fut baptisé le lendemain dans l'église paroissiale de S. Jean en Gréve. Son pere étoit mort peu de temps avant sa naissance, & sa mere qui n'avoit que 20 à 22 ans, demeura veuve. Cette dame avoit beaucoup de piété, & un si grand amour pour l'abstinence des vendredis & samedis & du carême, qu'elle ne voulut pas la rompre pendant tout le temps de sa grossesse, & pendant celui de ses couches. Son fils fut élevé avec soin; & dégouté du monde dès sa plus tendre jeunesse, il entra dans l'ordre des chanoines réguliers de S. Victor, dans leur maison de Paris, le 25 janvier 1661. Environ 12 ans après, aspirant à une vie plus parfaite, il se transporta au célebre monastere de la Trappe, nouvellement réformé par le saint abbé de Rancé; mais cet abbé refusa de le recevoir, & lui conseilla de continuer à édifier la maison où il avoit fait profession. M. Gourdan suivit ce conseil, & depuis ce temps-là menant une vie austere au milieu de la vie commune de sa maison, il y a vécu dans une retraite si entiere, qu'il n'est sorti qu'une fois hors des murs de son monastere, & qu'il s'interdisoit même les promenades dans le jardin. Il s'y occupoit beaucoup à la priere, à répondre aux lettres que lui écrivoient bien des personnes qui avoient confiance en lui à cause de sa vertu, & à écrire plusieurs ouvrages. Presque tous ceux qui ont été publiés ne sont que des livres de piété : on connoit son *sacrifice perpétuel de foi & d'amour au très saint sacrement de l'autel*, volume *in-12*, imprimé à Paris en 1713, & réimprimé en 1715, avec des augmentations : *Instruction & pratique pour la dévotion au sacré cœur de Jesus* in-12. *Le cœur chrétien formé sur le cœur de Jesus*, à Paris *in-12* en 1722. On sait qu'il est auteur d'un assez grand nombre de proses que l'on chante en différentes églises du royaume, sur-tout dans Paris & le diocèse. Il a fait aussi un grand nombre d'hymnes, dont plusieurs ont été imprimées dans différens offices. Sur la fin de ses jours il a écrit sur la théologie qu'il avoit peu étudiée, & il a fait entendre sa voix jusqu'à feu M. le cardinal de Noailles par des lettres sur les contestations présentes. Elles ont été imprimées, & peut-être sans la participation de l'auteur, sous ce titre : *Lettres & protestations du* R. P. Gourdan, *chanoine régulier de S. Victor de Paris*, sur la constitution *Unigenitus*, & sur l'appel qui en a été interjetté par M. le cardinal de Noailles, *in-12*. Dès 1703, il avoit écrit plusieurs lettres sur l'affaire du cas de conscience, qui ont été imprimées dans le premier volume de l'histoire de cette affaire. La premiere est adressée à l'abbé de S. Ruf : la seconde qui est très-longue, l'est au P. Gueston son confrere, exilé dans cette abbaye pour avoir refusé d'adhérer à la condamnation du cas de conscience, & la troisiéme est une réplique à la réponse d'un anonyme à cette seconde lettre. Nous avons de lui actuellement une lettre de sa main, où il donne le titre de saint à feu M. Pavillon évêque d'Alet. Cette lettre, où il paroît qu'il avoit été aussi en relation avec M. Burlugay, théologal de Sens sous M. de Gondrin, est du 26 mars 1702. Depuis la mort de M. Gourdan arrivée le 10 mars 1729, on a imprimé de lui un volume *in-12*, intitulé, *La méditation continuelle de la loi de Dieu*, ou *projet de considérations & élévations sur tous les livres de l'écriture sainte, tant de l'ancien que du nouveau testament*, à Paris chez Coignard fils. Ce volume devoit être suivi de onze autres, mais jusqu'à présent ils sont demeurés manuscrits. Il est certain néanmoins que cet ouvrage étoit achevé assez longtems avant la mort de l'auteur. Celui qu'on desiroit le plus est son *histoire des hommes illustres de S. Victor* en piété, en science & en dignités. Le manuscrit compose plusieurs volumes *in-folio*. L'auteur s'y est trop répandu en réflexions morales : mais on assure que cette histoire est d'ailleurs exacte pour les faits. Tous ces ouvrages montrent que sa retraite n'a pas été oisive. * *Mémoires du temps. Mémoires de Trévoux, juillet* 1729. On a donné en 1755 à Paris, en un volume *in-12*, la vie du P. Gourdan, suivie de plusieurs de ses lettres, principalement celles sur la constitution *Unigenitus*. Voyez une *lettre au sujet de cette vie du P. Gourdan*, *in-12*, 1756.

GOURDON de GENOUILLAC, maison considérable en Querci, tire son origine de

I. PONS Ricard, chevalier, capitaine de Gourdon, qui servit en la guerre de Languedoc sous le sire de Craon en 1352. On le croit pere de JEAN I, qui suit.

II. JEAN Ricard, I du nom, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, transigea en 1383 avec Jean, comte d'Armagnac, de quelques droits dûs à Gourdon.

Il épousa *Cécile* de Gazeton, fille de *Fortaner*, seigneur de Salviac & de Cazeton, dont il eut PIERRE, qui suit; *Pons*, *Jean* & *Raimond* Ricard, chanoines de Cahors.

III. PIERRE Ricard, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, servoit en 1421, & se trouva à la levée du siége d'Orléans, & au recouvrement d'Yenville l'an 1429. On lui donne pour femme *Anne* de la Tor, dont il eut JEAN II, qui suit; autre *Jean* Ricard, seigneur en partie de Genouillac, *qui a fait la branche d'*ACIER, *rapportée ci-après*; & *Jacques* Ricard de Genouillac, dit *Galiot*, seigneur de Brusac, Ansac & Saint-Projet, conseiller & chambellan du roi, qui étoit le second fils, lequel fut homme d'armes de la compagnie du comte de Dunois en 1465. Le roi le pourvut de la charge de maître, visiteur & général réformateur de l'artillerie de France, dont il prêta le serment le 14 décembre 1479. Il étoit sénéchal de Beaucaire l'an 1480; & lorsque le roi Charles VIII parvint à la couronne, il fut confirmé dans la charge de maître de l'artillerie par lettres du 13 septembre 1483, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 10 mars 1493. Il avoit épousé *Catherine* Flamenc, dame de Brusac, dont il eut deux filles. *Anne*, l'aînée, fut mariée par ses pere & mere par contrat du 21 mars 1491, reconnu le 26 mars 1492, avec *Foucaud* de Salignac, seigneur de Magnac; & *Marguerite* de Gourdon de Genouillac la cadette, fut mariée 1. avec *Pierre* de Durfort, seigneur & baron de Boissieres, qui se fit séparer d'avec elle sous prétexte de consanguinité au quatriéme dégré. Elle se remaria par contrat du 13 novembre 1496, avec *Antoine* de Salignac, seigneur de Vertillac, frere puîné du mari de sa sœur.

IV. JEAN Ricard, II du nom, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, Baumat, Reilhac, Saint-Projet, &c, fit son testament le 8 avril 1456. Il avoit épousé le 29 juin 1445, *Jeanne* de Raffials, dame de Vaillac, veuve d'*Anger* du Bos, seigneur d'Acier, & fille de *Bernard*, seigneur de Vaillac, & de *Jacquette* du Caylar, dont il eut JEAN III, qui suit; *Matheline*, femme d'*Aimeri* Pellegrin, seigneur du Vigan; *Jeanne*, mariée à *Martial* de Vernol, seigneur de Peyrat; *Marguerite*, alliée à *Bertrand* de Desne, seigneur de la Brugiere; *Jacquette*, religieuse; & *Matheline*, femme de *Jean* de la Valette, seigneur de Parisot.

V. JEAN Ricard, III du nom, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, &c, épousa 1. le 10 juin 1482, *Marguerite* Ebrad, fille de *Raimond*, seigneur de Saint-Ilpice, & d'*Agnès* d'Esteing: 2. le 29 août 1495, *Marguerite* d'Aubusson, fille de *Gilles*, seigneur de Villac, & de *Françoise* de la Force, dame de Castelnouvel. Du premier lit il eut *Isabeau* Ricard, mariée à *Pons* de Castelnau, seigneur de Reyrevignes; & *Agnès* Ricard de Gourdon, alliée à *Antoine* de Lolive, seigneur de Reniez. Du second lit sortirent JEAN IV, qui suit; *Louis* Ricard de Gourdon Genouillac, abbé de S. Martial & de S. Romain de Blaye, puis de S. Lo, doyen de Carennac, évêque de Tulles l'an 1560, qui assista au concile de Trente, & mourut l'an 1583; *Flotard* Ricard de Gourdon, prieur de la Faye, abbé de saint Romain de Blaye, évêque de Tulles après son frere, mort en 1586; *Jacquette*, prieure de l'hôpital Beaulieu, ordre de saint Jean de Jerusalem; *Jacquette* de Gourdon *la jeune*, mariée à *Jean* de Beaumont, seigneur de Pierretaillade; *Sobiranne*, alliée à *Jean* de Guiscard, seigneur de la Coste; *Marie*, femme de *Jean*, seigneur de Vallon; *Françoise*, mariée à *Jean* Jubert, seigneur de Nantiac; & *Isabelle* de Gourdon, alliée à *N.* seigneur de Gordiegues & de Maizieres.

VI. JEAN Ricard de Gourdon, IV du nom, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, de Vaillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, l'un des cent gentilshommes de sa maison, gouverneur du château Trompette, & de la ville de Bourdeaux, se trouva à la journée de saint Laurent en 1557, & vivoit en 1573. Il fut marié trois fois: 1. le 12 décembre 1538, à *Jeanne* Brun, fille & héritiere de *Romain*, seigneur de Boisset, & de *Louise* de Fronsac: 2. à *Marguerite* de Segur, fille de *N.* seigneur de Pardaillan: 3. à *Antoinette* de Carbonnieres. Ses enfans du premier lit furent LOUIS, qui suit; & *Galiotte* de Gourdon, mariée à *François* de Lostanges, seigneur de Saint-Alvére en Perigord. Du second lit il eut *Charlotte* de Gourdon, mariée à *Claude*, seigneur de Roquemorel. Du troisiéme lit vinrent *Jean-Jacques* de Gourdon, seigneur de Reilhac, qui de *Catherine* de Corn, dame de Sonac & de Corn, laissa un fils & une fille mariée à *Hugues* de Lostanges, seigneur de Beduer; *Jean-Charles* de Gourdon, seigneur de Saint-Cler, mort sans enfans de *Marguerite* Bosquet; *Galliotte*, mariée à *Antoine* de Montegu, seigneur de la Lande en Querci; *N.* abbesse de la Daurade à Cahors; *Louise*, alliée à *René* de Gallard, seigneur de Brassac; *Anne*, femme de *Jean* de Lascazes, baron de Roquefort; & *N.* de Gourdon, mariée à *N.* seigneur du Bosquet en Gascogne.

VII. LOUIS de Gourdon, de Genouillac I du nom, comte de Vaillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Bourdeaux & du château Trompette, servit au siége de la Rochelle, & fut mestre de camp de la cavalerie en Poitou sous M. de Montpensier, fut nommé à l'ordre du S. Esprit en 1611, & mourut avant que de l'avoir reçu en 1615. Il épousa 1. en janvier 1573, *Anne* de Montberon, fille de *Louis*, seigneur de Fontaine-Chalandrai, & de *Claude* Blosset, dont il eut 23 enfans: 2. *Françoise* de Carbonnieres, fille de *Charles*, seigneur de la Chapelle-Biron, chevalier de l'ordre du roi, député de la noblesse de Guienne aux états de France, sous Charles IX, & de *Françoise* de Breuil, dame de Fraise & du Pin, dont il eut cinq filles mortes jeunes: 3. en 1606, *Jeanne-Marie* de Foix, morte l'an 1617, fille de *Gaston*, marquis de Trans, comte de Gurson, & de *Marguerite* Bertrand. Les enfans qui resterent de sa premiere femme furent, *Louis* de Gourdon de Genouillac, carme déchaussé; *Jean*, abbé de Roquemadour, évêque de Tulles, l'an 1597, député du clergé aux états tenus à Paris l'an 1614, mort le 13 janvier 1652; LOUIS II, qui suit; *Jean-Paul*, abbé de saint Romain de Blaye; *Bertrand*, baron de Miremagne; *Louis*, seigneur de Saint-Cler; *Jacquette*, mariée 1. à *Jean*, baron de Lazech: 2. à *Jean* Chapt, seigneur de Rastignac; & *Galiotte* de Gourdon prieure de l'hôpital de Beaulieu, morte en odeur de sainteté, le 24 juin 1618, *dont il est parlé sous le nom de* GALIOTTE. Du troisiéme lit sortirent *Charlotte* de Gourdon, prieure d'Espagnac en Querci; & une autre fille.

VIII. LOUIS de Gourdon III du nom, seigneur de Genouillac, comte de Vaillac, &c. fut député de la noblesse de Guienne à l'assemblée tenue à Rouen en 1617, & fit son testament en 1642. Il fut marié trois fois comme son pere, 1. le 22 juillet 1606, à *Françoise* de Cheiradour, dame d'Aubepeyre, fille de *Jacques*, seigneur d'Aubepeyre, & de *Françoise* de Carbonnieres, qui s'étoit remariée à son pere: 2. à *Antoinette* de Grignols, fille de *Jean* marquis de Grignols, & d'*Antoinette* d'Esparbés de Lussan: 3. à *Marie-Magdeléne* Jaubert, fille d'*Aimeri*, seigneur de Barrault, & de *Guyonne* de la Motte. Ses enfans du premier lit furent, JEAN-PAUL, qui suit; *Louis*, marquis de Vaillac, tué en duel par le marquis de Canillac; *François* baron de Gourdon, mestre de camp du régiment de la reine: *Jean-Louis*, capitaine dans le régiment de son frere: *Galiotte*, grande-prieure de l'hôpital de Beaulieu, morte le 7 janvier 1702, âgée de 94 ans; & *Claude* de Gourdon, mariée à *Flotard* de Turenne, baron d'Aynac. Du troisiéme lit vinrent *Guyonne* de Gourdon, alliée à *Jean* du Bouzet, comte de Poudenas; & *Galiotte* de Gourdon.

IX. JEAN-PAUL de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, baron de Montferrand, premier baron de Guienne, né le 12 mai 1621, premier écuyer, & ca-

pitaine des gardes-françoises de Philippe de France, duc d'Orléans, puis chevalier d'honneur de madame, duchesse d'Orléans, lieutenant général des armées du roi, & chevalier de ses ordres en 1661, mourut le 18 janvier 1681, ayant été marié deux fois, 1. à *Marie-Félice* de Voisins, fille de *François*, baron de Montaut, & de *Jacqueline* de Beauxoncles : 2. à *Elizabeth* de la Vergne-Montenar de Tressan, sœur de *Louis*, évêque du Mans, laquelle prit une seconde alliance avec *Charles* comte de la Mothe-Houdancourt, lieutenant général des armées du roi. Ses enfans du premier lit furent, JEAN-FRANÇOIS, qui suit : *Alexandre* vicomte de Gourdon, mort sans alliance; *François* comte de Vaillac, seigneur de Montferrand, colonel du régiment de cavalerie de son nom, chevalier de l'ordre de saint Louis l'an 1694, lieutenant général des armées du roi en 1704, mort sans alliance le 22 juin 1707, en sa 55 année; *Michel-Ange*, Capucin; *Charles-Gaston*, chevalier de Malte, mort l'an 1664; *Jean-Baptiste*, abbé de saint Romain de Blaye; *Marie-Galiote*, coadjutrice de l'hôpital de Beaulieu, morte le 21 octobre 1701; *Claude*, prieure de la Motte-Sainte-Heraye en Poitou, puis grande-prieure de l'hôpital de Beaulieu; *Magdeléne*, femme de *François* de Lestang, seigneur de Pommerol, & de Belpech; *Marie-Félice*, dame de Montaut, mariée à *Gaspard* le Secq, marquis de la Motte-Sainte-Heraye, comte de Montaût, ci-devant conseiller au parlement de Paris, morte en 1705; & *Guyonne* de Gourdon, prieure d'Espagnac, puis des filles de Rouen.

X. JEAN-FRANÇOIS de Gourdon, de Genouillac-Montferrand, comte de Vaillac, premier baron de Guienne, seigneur de Cançon, Casseneuil, Moullinet, &c. mestre de camp du régiment de Vaillac, cavalerie, mourut le 16 décembre 1696, âgé de 51 ans. Il avoit épousé le 19 décembre 1683, *Marie-Louise* du Cambout, fille d'honneur de mademoiselle, duchesse de Montpensier, & fille de *Pierre* marquis du Cambout, comte de Carheil, & de *Jeanne* Raoul, morte en 1693, laissant pour fils unique,

XI. ARMAND de Gourdon de Genouillac-Montferrand, comte de Vaillac, premier baron de Guienne, &c. qui a épousé en septembre 1710, *Henriette* de Saint-Gelais, fille & héritiere de *Jean*, marquis de Saint-Gelais, seigneur de Montchaude, & de *Henriette* de la Rochefoucauld-Roissac.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ACIER.

IV. JEAN Ricard, fils puiné de PIERRE Ricard coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, fut seigneur de Genouillac en partie, & épousa *Catherine* du Bos, dame d'Acier, fille d'*Auger* du Bos, seigneur d'Acier en Querci, & de *Jeanne* de Rassials, dame de Vaillac, depuis remariée à *Jean* Ricard II du nom, coseigneur de Gourdon, &c. dont il eut JACQUES, qui suit; *Jeanne* mariée à *Jean* de la Roque, seigneur de Bouilhac; *Catherine*, alliée à *Raimond* de Torlond, seigneur d'Orlionach; *Jacquette*, femme d'*Annet* de Turenne, baron d'Aynac, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de l'artillerie; & *Anne* de Genouillac, grande-prieure de l'hôpital de Beaulieu.

V. JACQUES de Genouillac, dit *Galiot*, seigneur d'Acier, Reillanet, baron de Capdenac, &c. chevalier de l'ordre du roi, son conseiller & chambellan, sénéchal d'Armagnac & de Querci, viguier de Figeac, fut élevé par *Jacques* Ricard, dit *Galiot*, son oncle, maître de l'artillerie, qui le prit auprès de lui. Il se trouva à la bataille de Fornoue en 1495, & fut l'un des preux du roi Charles VIII, servit au siége de Capoue, & combattit à la journée d'Aignadel en 1509. Il fut commis pour desservir la charge de maître de l'artillerie, par lettres du 16 mai 1512, & depuis en fut pourvu en chef, & la tint jusqu'à sa mort; se trouva à la bataille de Marignan en 1515, & au ravitaillement de Mezieres; se signala à la journée de Pavie en février 1525, après laquelle il fut nommé grand écuyer de France, par le roi François I, en reconnoissance de ses services. Il servit encore au siége de Luxembourg, & fut pourvu du gouvernement de Languedoc l'an 1545, qu'il ne conserva pas long-temps, étant mort l'année suivante. Il avoit épousé 1. *Catherine* d'Archiac, dame de Lonzac, fille de *Jacques* d'Archiac, baron de Lonzac, & de *Marguerite* de Levis, de laquelle il n'eut point d'enfans : 2. *Françoise* de la Queille, fille de *François* seigneur de la Queille, & de *Marguerite* de Castelnau sa seconde femme, dont il eut *Jeanne* de Genouillac, qui devint héritiere de sa maison, après la mort de son frere, mariée 1. à *Charles* de Crussol, vicomte d'Usez, d'où sont sortis les ducs d'Usez : 2. à *Jean Philippe* Rhingrave, comte Sauvage du Rhin; & *François* de Genouillac, seigneur d'Acier, &c. reçu en survivance de la charge de grand maître de l'artillerie, mort en 1544, des blessures qu'il reçut à la bataille de Cerisoles, sans laisser de postérité de *Louise* d'Estampes, dame de la Ferté-Nabert, qu'il avoit épousée en 1534, fille de *Claude*, seigneur de la Ferté-Nabert, & d'*Anne* Robertet. Elle prit une seconde alliance la même année 1544, avec *Jacques* seigneur de Menou, de Boussai, &c. & mourut le 22 juillet 1575. * *Voyez* Brantôme, *dans ses hommes illust.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

GOURDON (Jean-Henri LOMBARD de) né à Grasse, d'une famille distinguée par sa noblesse, étoit fils de FRANÇOIS Lombard de Gourdon, qui après avoir servi long-temps avec honneur, devint lieutenant général au siége de la sénéchaussée de la ville de Grasse, & de *Marie-Anne* Grimaldi de Courbon. Les talens du fils pour les lettres furent cultivés par Jean-Henri de Grimaldi, marquis de Courbons, son grand pere, qui avoit un mérite distingué. Quand il fut un peu avancé en âge, on l'envoya chez les peres de l'Oratoires à Marseille, où il étudia la rhétorique sous le pere Bahier, bon poëte latin & françois. Ce professeur s'attacha à son éleve, & lui fit faire de grands progrès dans la poësie & dans l'éloquence. Etant venu à Paris, après sa sortie du collége, il se fit connoître & aimer de MM. Furetiere, la Fontaine & Despreaux; & durant son séjour dans cette ville, il laissa échaper quelques poësies qui lui firent honneur. De retour en Provence, il y fut chargé de plaider une cause singuliere. Une femme ayant été pendue à Aix, on lui trouva encore souffle de vie lorsqu'on voulut l'enterrer; on en eut soin, & elle revint à la vie. Le jeune de Gourdon, chargé de plaider cette cause, se fit admirer, & obtint la grace de la femme. Il fut reçu peu de temps après à l'académie royale d'Arles, & se mit en possession de la charge de lieutenant général du siége de Grasse, que ses ancêtres avoient remplie avant lui; il l'exerça long-temps avec distinction. En 1708 il fut fait second président au sénat de Nice; & dans la suite, il y fut honoré d'une commission importante auprès du roi de Sardaigne. Comme il donnoit à l'étude tous les momens que ses emplois lui laissoient libres, il acquit une grande érudition, & composa beaucoup d'ouvrages, tant en prose qu'en vers, dont la plupart sont encore manuscrits. Il a fait entr'autres une *vie de Boëce*, & une *critique* de tous les discours prononcés dans l'académie françoise, avec plusieurs détails intéressans sur les vies des académiciens. Il y a de lui quelques piéces de vers qui sont imprimées, de même que l'éloge de Jean-François de Gaufridy, conseiller au parlement d'Aix, historien de Provence, imprimé à la tête de son histoire. Il mourut en 1720 ou 1721. * *Voyez* son éloge par le P. Bougerel, de l'Oratoire, dans le tome I du Mercure de juin 1741. Il a laissé un fils qui est lieutenant-général au siége de Grasse.

GOUREAU (Jacques) avocat général du parlement de Bretagne, posséda cette dignité dans un temps où ce parlement voyoit dans son corps un grand nombre de personnes de mérite. C'étoit un homme aussi défin-

téressé que savant & appliqué à l'étude. Henri II lui donna une pension de 200 liv. de rente pour l'aider dans la situation peu avantageuse où son grand désintéressement l'avoit mis; mais cette pension n'étant pas encore suffisante pour le dédommager, il quitta le parlement de Bretagne. L'université d'Angers en profita, & lui donna une chaire de professeur en droit, où il se distingua beaucoup. Il est le chef de la branche des Goureau-Blanchardiere. Il a composé plusieurs traités de droit, mais il n'a publié que celui qu'il a fait sur la loi *de rescindenda venditione*, en 1561. Ce traité a été réimprimé à Francfort en 1591 & 1595. * *Mémoires manuscrits.*

GOUREAU (Jacques) conseiller au présidial d'Angers, étoit fils de *Jacques* Goureau, doyen des conseillers au même présidial, & de *Renée* Jussée, petite-fille de Jacques Goureau, avocat général au parlement de Bretagne, *dont nous avons parlé dans l'article précédent*. Il fut conseiller au présidial en 1640, & dix ans après à l'hôtel de ville d'Angers. C'étoit un bel esprit, orné de beaucoup de littérature, & qui avoit encore plus de piété. En qualité de directeur de la maison hospitaliere des Pénitentes d'Angers, il fit la vie de Marguerite Deshayes premiere supérieure de cette maison. Elle a été imprimée à Angers en 1675. Le P. le Long a oublié cette vie dans sa bibliothéque des historiens de France. M. Goureau eut beaucoup de part à l'établissement de l'académie françoise d'Angers, & il en fut le premier secrétaire. Il est mort au mois de septembre 1693, âgé de près de 80 ans. Plusieurs auteurs ont paru enlever à ce savant la traduction françoise du livre de du Pineau sur la coutume d'Anjou, pour la donner à Gabriel Nivart. Le P. Niceron Barnabite dit dans la vie de Gabriel du Pineau qui lui a été fournie, & qu'il a insérée dans le tome 14 de ses *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, qu'il est certain que M. de Launay, avocat au parlement, a traduit la premiere partie de la coutume d'Anjou; que M. Nivart, ancien avocat au parlement, continua cette traduction, & y mit la derniere main, & que l'académie royale d'Angers, à qui ce dernier en avoit fait un don, la fit imprimer. Le savant Barnabite a dit à peu-près la même chose *t.* XV, à l'article de FRANÇOIS de Launay, & renvoie, pour ce qu'il ne dit pas, à l'article de DU PINEAU: cependant on lit cette note dans les regiftres de l'académie d'Angers, du 28 février 1692, signée de Goureau même: *M. Nivart s'est fait honneur de cette traduction, que j'ai faite & qu'il a seulement copiée pour la mettre en état d'être imprimée. Mon fils, Goureau de la Blanchardiere, en a l'original écrit de ma main, qui étoit mon original.* On a encore de Jacques Goureau trois mémoires, contre le projet que l'on avoit formé d'introduire la congrégation de S. Maur, dans l'abbaye de S. Nicolas d'Angers. *Voyez* du PINEAU & NIVARD. * *Mém. manusc.* Niceron, *mem. t.* XIV, *art. de* DU PINEAU, *p.* 62, 63, & *t.* XV, *art. de* DE LAUNAY, *p.* 60.

GOURGUES (Dominique de) natif du Mont de Marsan en Gascogne, homme de cœur & de résolution, offensé de ce qu'autrefois les Espagnols l'ayant pris dans les guerres d'Italie, l'avoient mis aux galeres, entreprit de venger cette injure, dans un temps où le conseil du roi Charles IX étoit résolu de ne pas rompre avec les Espagnols. Ceux-ci avoient égorgé une colonie des François, établie sur les côtes de la Floride, sous la conduite de Jean Ribaud, qui avoit bâti au bout du détroit de Sainte-Helene un fort, qu'il avoit nommé *Charlefort*, en l'honneur du roi. Gourgues vendit une partie de son bien, emprunta une somme de son frere, président en la généralité de Guienne, équipa trois vaisseaux à ses dépens, monta le premier, donna le commandement du second au chevalier de Montluc, & celui du troisiéme à Caseneuve, & ayant mis à la voile en 1567, il alla descendre à la Floride; où s'étant joint à ceux du pays, qui regardoient les Espagnols comme leurs tyrans, il les attaqua généreusement, & reprit non-seulement Charlefort, mais encore deux autres forts qui avoient été bâtis en deux endroits assez éloignés. Il y avoit dedans plus de 800 Espagnols, qui pensant se sauver dans les bois, furent assommés par les Indiens. Ceux qui se rendirent à discrétion ne furent pas traités plus favorablement, parceque Gourgues crut qu'il alloit de la gloire de la France, de ne point donner de quartier à des gens qui avoient fait pendre les François, sous prétexte, disoient-ils, qu'ils étoient luthériens. A son retour, au lieu des éloges & des récompenses qu'il méritoit, pour avoir ainsi vengé sa patrie, il trouva des accusateurs. L'ambassadeur d'Espagne demanda même sa tête avec tant d'instance, qu'il fut obligé de se tenir caché jusqu'à la paix. Alors l'amiral de Châtillon le tira d'affaire. La reine Elizabeth le demanda dans la suite au roi Henri IV, pour commander la flotte angloise, qu'elle envoyoit au secours des Portugais contre les Espagnols qui s'étoient emparé de leurs états; mais en passant à Tours pour aller monter sur cette flotte, il y mourut l'an 1593.

DOMINIQUE de Gourgues étoit troisiéme fils de JEAN de Gourgues, seigneur de Gaube, & de Montlezun, qui comparut parmi les nobles du ban & arriere-ban du Mont de Marsan le 4 mars 1537, & qui avoit été marié le 14 juillet 1527, avec *Isabeau* du Lau, fille de *Carbonneau* du Lau, & de *Galienne* de Lavenat, de laquelle outre DOMINIQUE, *qui a donné lieu à cet article*, il eut encore *Jean* de Gourgues, général des finances du roi de Navarre, qui ne laissa que des filles; & *Ogier* de Gourgues, seigneur de Montlezun, vicomte de Juillac, baron des Vayres, qui fut trésorier de France, & général des finances à Bourdeaux, maître d'hôtel ordinaire du roi, & conseiller en son conseil d'état & privé. Il mourut le 20 octobre 1594, après avoir servi dans les finances sous cinq rois. Il avoit été marié le 16 août 1574, avec *Finette* d'Aspremont, dame de Rococor, laquelle testa le 5 janvier 1611, & étoit fille de *Jean* d'Aspremont, chevalier, seigneur & baron de Rococor en Agenois, & de *Marguerite* de Mondenard. Il en laissa 1. MARC-ANTOINE, qui suit; 2. *Pierre*, qui eut un fils président à mortier au parlement de Bourdeaux; & 3. *Arnaud* de Gourgues, conseiller au même parlement, dont le fils y fut aussi président à mortier. MARC-ANTOINE de Gourgues, après avoir été conseiller au parlement de Bourdeaux, & maître des requêtes, devint président à mortier, puis premier président du parlement de Bourdeaux. Il fut chargé de toute la conduite & de la direction de tout ce qu'il convenoit de faire sur la frontiere d'Espagne pour le mariage du roi Louis XIII, & mourut en 1625. Il avoit épousé *Marie* Seguier, sœur de *Pierre*, chancelier de France, dont il eut *Jean* de Gourgues, marquis de Vayres, &c, président à mortier au parlement de Bourdeaux, qui de *Marie* Larcher, fille de *François*, seigneur de Bajacourt, maître des comptes, & de *Claude* Godet, dame de Pocanci, eut pour enfans, JACQUES-ARMAND, qui suit; *Jacques-Joseph*, évêque de Bazas en 1684; & *Michel-Jean* de Gourgues, président à mortier au parlement de Bourdeaux; JACQUES-ARMAND de Gourgues, marquis de Vayres, après avoir été lieutenant-général au présidial de Bourdeaux, fut reçu maître des requêtes en 1679, & fut fait intendant de Limoges en 1684, & de Caën en 1686. Il épousa *Marie-Elizabeth* le Clere de Cottier, dame d'Aulnai, fille unique de *Louis* le Clere de Cottier, marquis d'Aulnai, village près Paris, & de *Magdeléne* Larcher, morte le 11 mars 1709, dont il eut JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; & *Louis-Armand*, conseiller-clerc au parlement, mort le 27 juillet 1708, âgé de 35 ans. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH de Gourgues, marquis d'Aulnai, reçu conseiller au parlement en 1691, & maître des requêtes en 1696, avoit épousé en septembre 1696, *Gabrielle-Elizabeth* de Barillon, fille d'*Antoine*, seigneur de Morangis, maître des re-

quètes, & de *Catherine-Marie* Boucherat, morte le 15 avril 1700, âgée de 22 ans. * Mezerai, *hist. de Charles IX.* On peut voir encore la relation particuliere de l'expédition de *Charlefort.*

GOURMELEN (Etienne) Breton, né dans le pays de Cornouailles, étoit un médecin célébre de la faculté de Paris, dans le XVI siécle. Il étoit doyen de la faculté, en 1574 & 1575, & a été lecteur & professeur en chirurgie au collége royal à Paris : il avoit été créé par Henri III durant la ligue, & avoit succédé en cette place à Martin Akakia. On voit par ses ouvrages qu'il étoit également zélé pour les progrès de la chirurgie comme de la médecine, & qu'il étoit lié avec les plus beaux esprits de son temps, comme Jean Dorat, Goulu & autres. Il vivoit encore en 1581, comme on le voit par son *avertissement pour se préserver de la peste*, où il dit que M. de Thou, alors prévôt des marchands de la ville de Paris, l'avoit fait appeller *pour avoir avis de la faculté de médecine, sur ce qu'il étoit expédient de faire tant pour aider aux malades, que pour empêcher que la peste ne s'augmentât davantage*, &c. ce qui porteroit à croire qu'il étoit alors doyen de la faculté, puisqu'il ajoute qu'il *communiqua avec les plus anciens, plus savans & plus experts de la faculté, pour dresser quelques articles* tendant au but proposé. Gourmelen doit être mort vers l'an 1594. Du moins Simon Piétre lui succéda-t-il la même année au collége royal, comme on le voit par la harangue que celui-ci prononça pour son entrée, le 16 juillet de ladite année. Voici quelques écrits de ce médecin que nous avons vus : 1. *Stephani Gormeleni Curiosolitæ, Parisiensis medici, synopseos chirurgiæ libri sex*; à Paris, en 1566, *in-8°.* André Malesieu, chirurgien à Paris, mort le 5 octobre 1585, a traduit cet ouvrage en françois, sous ce titre : *Le sommaire de toute la chirurgie, contenant six livres, composés en latin*, par M. Etienne Gourmelen, *docteur en médecine : & traduit en françois, par* M. André Malesieu, *chirurgien à Paris*, à Paris, en 1571, *in-8°*, avec une épitre dédicatoire en latin, à *Philibert de Diou*, président au parlement de Paris. M. Devaux, dans son *Index funereus chirurgorum*, page 24, appelle ce traducteur *André de Malezieux.* 2. *Hippocratis libellus de alimento, à Stephano Gormeleno Curiosolita, doctore medico Parisiensi, è græco in latinum conversus, & commentariis illustratus*, à Paris 1572, *in-8°.* 3. *Stephani Gormeleni Curiosolitæ, Parisiensis medici, chirurgiæ artis, ex Hippocratis & aliorum veterum medicorum decretis, ad rationis normam redactæ, libri tres*, à Paris en 1580, *in-8°.* Gourmelen dit dans sa préface qu'il avoit lu & examiné une partie des ouvrages d'Aristote, & tout ce que l'on avoit écrit sur la chirurgie depuis 240 ans, & qu'il avoit comparé ces écrits avec ceux d'Hippocrate & des autres anciens. Il rapporte dans la même préface plusieurs faits concernant l'histoire de la chirurgie de Paris, & en particulier les réglemens faits pour défendre d'admettre personne à la profession de chirurgien, qu'il n'ait été examiné en présence de quatre docteurs en médecine. 4. *Avertissement & conseil, à messieurs de Paris, tant pour se préserver de la peste, comme aussi pour nettoyer la ville & les maisons qui y ont été infectées*, à Paris en 1581, *in-8°.* Dans les *recherches sur l'origine & les progrès de la chirurgie en France*, imprimées à Paris, en 1744, *in-4°*, on parle fort mal (page 298, 299) de Gourmelen. Il est pourtant vrai que Gourmelen a été en grande réputation en son temps, que les plus savans lui ont donné de grands éloges, qu'il y a aujourd'hui des médecins habiles, qui loin de mépriser ses écrits, les recherchent ; & qu'enfin André Malesieu, chirurgien, loué dans les recherches sur l'histoire de la chirurgie, a traduit comme on l'a dit, un des ouvrages de Gourmelen, & qu'il parle de cet ouvrage avec estime.

GOURNAI, bourg de France en Normandie. Les auteurs Latins le nomment *Gornacum.* Il est situé sur l'Epte dans le pays de Brai, à cinq ou six lieues au-dessus de Gisors. Il ne faut pas le confondre avec Gournai sur Aronde, bourg dans l'Isle de France, sur les frontieres de Picardie, entre Compiegne, Noyon & Clermont en Beauvoisis.

GOURNAI, *cherchez* JARS DE GOURNAI.

GOURO, ville du Mogolistan, en Asie. Elle est dans le royaume de Bengale, sur le Gange, environ à trente-cinq lieues au-dessus de l'endroit où ce fleuve se partage en plusieurs branches. Gouro est une ville assez grande. * Mati, *dict.*

☞ GOURVILLE, valet de chambre du duc de la Rochefoucault, devint son ami, & même celui du grand Condé. Dans le même temps, il fut pendu à Paris en effigie, & envoyé du roi en Allemagne ; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministere. On a de lui des *mémoires de sa vie*, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance & de sa fortune avec indifférence. M. de Voltaire s'en est beaucoup servi dans son histoire du siécle de Louis XIV, imprimée à Berlin en 1751, en 2 vol. *in-12.* * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

GOUSSAINVILLE (Pierre de) poëte Latin, qui a vécu dans le seiziéme siécle, étoit de la petite ville de Montfort l'Amaury dans le diocèse de Chartres. On ne connoît de lui qu'un livre d'épigrammes latines, qu'il publia l'an 1574, à Paris, chez Denys Dupré : le titre est : *Libellus epigrammatum variorum ad amicos pro xeniis, per Petrum Goussainvilium, Monsfortensem, pro anno* 1574. Il y a une épigramme pour Jean Patin de Beauvais, *très-éloquent avocat* au parlement de Paris : il étoit grand oncle du fameux médecin Guy Patin. * *Voyez* le tome III des *Singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, Benedictin, page 486.

GOUSSAINVILLE (Pierre de) né à Chartres, mourut en 1683 dans une extrême pauvreté. Il avoit demeuré quelque temps dans la maison de Louis de Bassompierre, évêque de Saintes, & c'est à ce prélat qu'il a dédié son édition des œuvres de Pierre de Blois, & celle qu'il a donnée en 1675 des œuvres de S. Grégoire le Grand. M. de Goussainville avoit étudié les antiquités ecclésiastiques. Il étoit lié avec les savans de son temps, & il a profité des secours & des lumieres de MM. de Tillemont, Bigot, Julien, du Bosquet, le Tonnelier, &c. Son édition de Pierre de Blois parut en 1667, *in-fol.* M. Nicole avoit fait une préface latine que l'on a manuscrite, soit pour cette édition, soit pour une autre, des ouvrages du même. On croit que M. de Goussainville la lui avoit demandée : cependant il n'en a point fait usage. Elle eût été meilleure que celle que cet éditeur, quoiqu'habile, a mise au-devant de son édition.

GOUSSENCOURT (Matthieu de) Parisien, né au mois d'avril 1583, d'une noble & ancienne famille distinguée dans la robe, méprisa tous les avantages de sa naissance, & les biens qu'il pouvoit espérer dans le siécle, pour se consacrer à Dieu dans l'ordre des Célestins, où il fit profession le 28 mai 1606. Il est mort à Paris dans un âge fort avancé le 2 de décembre 1660. Il avoit une grande connoissance des généalogies des familles nobles de France, & il a beaucoup écrit sur cette matiere, comme on le peut voir par ses ouvrages manuscrits qui se conservent dans plusieurs bibliothéques, & dans quelques cabinets de particuliers. Il a fait imprimer à Paris en 1643, en deux vol. *in fol. Le martyrologe des chevaliers de S. Jean de Jérusalem*, dits *de Malte*, avec les armoiries des chevaliers. Cet ouvrage dans lequel il y a bien des recherches, & qui a du couter beaucoup de travail, a été réimprimé en 1654. Jean-Paul de Lascaris, grand-maître de l'ordre, remercia l'auteur de son travail par une lettre qui a paru en 1646. Matthieu de Goussencourt étoit frere du P. Anne de Goussencourt, moine de S. Denys en France, prieur de S. Gabriel, au diocèse de Bayeux, & aumônier de Gaston de France, frere du roi. * Le P. Becquet, bibliothécaire des Célestins de Paris, dans son histoire latine des

Céleſtins de la congrégation de France, imprimée *in-4°*, à Paris, *page* 203.

GOUSSET (Jacques) d'une famille calviniſte, de Blois, & né lui-même ou à Blois, ou dans le Blaiſois, étoit couſin germain d'Iſaac Papin, prêtre de l'égliſe anglicane, & enſuite réuni à l'égliſe catholique. Jacques Gouſſet ſuivit toujours la ſecte calviniſte, & il s'eſt rendu célébre par ſon érudition & par ſes ouvrages. Il a été miniſtre à Poitiers, où il étoit encore en 1672, & enſuite miniſtre François, & profeſſeur en théologie & en langue hébraïque à Groningue. Charles Lecene, miniſtre François, déclaré pour le parti arminien depuis ſa ſortie de France, ayant donné en 1696 le *projet d'une nouvelle verſion françoiſe de la Bible*, dans lequel il prétendoit démontrer que toutes les verſions précédentes étoient défectueuſes, M. Gouſſet attaqua vivement ce projet dans ſes *Conſidérations théologiques & critiques contre le projet d'une nouvelle verſion*, &c. Dans cet ouvrage imprimé à Amſterdam en 1698, *in-12*, M. Gouſſet accuſe Charles Lecene d'avoir énervé, ou fait diſparoître pluſieurs dogmes eſſentiels de la religion, par la maniere dont il traduiſoit les paſſages qui les contiennent. On a d'autres ouvrages de Jacques Gouſſet, ſavoir; *Diſſertations des controverſes judaïques*, à Dordrecht, en 1699. *Leçons théologiques où il explique la doctrine de l'apôtre S. Jacques ſur la foi vive & la foi morte. Dictionnaire de la langue hébraique*, à Amſterdam, en latin, *in-fol.* en 1702. Cet ouvrage eſt très-utile pour l'intelligence de la langue hébraïque, & pour celle du texte ſacré. On en a donné en 1743 à Leipſick une nouvelle édition, *in-4°*, beaucoup plus exacte & en meilleur ordre que la premiere. *Jeſus-Chriſti, evangeliique veritas demonſtrata in confutatione libri Chizzouk Emounak. Diſputationes in epiſtolam Pauli ad Hebræos, & ad Levitici caput* 18, *v.* 14, à Amſterdam en 1712. Il a laiſſé manuſcrits les ouvrages ſuivans: Le ſyſtême de l'égliſe de M. Jurieu réfuté. Apologie de Deſcartes ſur l'efficacité des cauſes ſecondes. Controverſes contre les Juifs. Commentaires ſur toute l'écriture-ſainte, dans leſquels il corrige diverſes fautes de la verſion de Genève. M. Gouſſet eſt appellé Denys dans la liſte de ſes ouvrages qui ſe trouve à la fin du premier volume du recueil des écrits de controverſe d'Iſaac Papin, en 3 vol. & cependant il ſe nomme toujours Jacques à la tête des ouvrages où il a mis ſon nom. * *Memoires du temps. Biblioth. Chartr. de* D. Liron.

GOUSTÉ (Claude) prevôt de la ville de Sens, & non pas magiſtrat de Sienne, comme quelques-uns ont cru, compoſa aux états d'Orléans, ſous le regne de Charles IX, un traité *de la puiſſance royale dans l'égliſe*. Ce qui donna occaſion à cet ouvrage, fut la propoſition que l'on faiſoit de tenir une conférence ſur la religion. La queſtion étoit de ſavoir qui devoit préſider à cette aſſemblée. Les eccléſiaſtiques prétendoient que cela n'appartenoit qu'à eux, & que les laïcs ne devoient pas entrer en connoiſſance de ce qui regardoit la religion. Gouſté ſoutient au contraire dans cet écrit, que c'eſt au roi d'y préſider, de conclure, de décider, & de faire exécuter les choſes qui y ſont arrêtées. Du Verdier obſerve que Gouſté s'y montre calviniſte. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ.*

GOUTHIERES (Jacques) en latin *Gutherius*, avocat au parlement de Paris, & ſavant juriſconſulte, natif de Chaumont en Baſſigni, compoſa en 1612 un traité de l'ancien droit de Rome ancienne, par rapport à la religion (*De veteri jure pontificio urbis Romæ*) en quatre livres *in-4°*, 1612. Cet ouvrage fut ſi bien reçu à Rome, que le ſénat, pour témoigner l'eſtime qu'il en faiſoit, donna à l'auteur la qualité de citoyen Romain, pour lui & pour ſa poſtérité. Cette qualité fut confirmée par Louis XIII roi de France, & par la reine mere Marie de Médicis, qui lui en fit expédier des lettres. Ayant paſſé quarante ans dans le barreau avec honneur, il ſe retira à la campagne, pour y vivre en repos, & s'adonner uniquement à l'étude. Il y mourut en 1638. Outre ſon traité *De veteri jure pontificio urbis Romæ*, on a encore de lui trois livres *de officiis domûs auguſtæ publicæ & privatæ*, dédié à M. de Bellievre préſident au parlement de Paris, *in-4°*, en 1628, à Paris, & *in-8°*, à Leipſick en 1672. Un traité *de jure manium*, ou des funérailles des anciens, & de leurs dépendances & circonſtances, dédié à Nicolas de Verdun, premier préſident du parlement de Paris *in-4°*, 1615. *Specula ad Jacob. Leſchaſſerii J. C. obſervationem de eccleſiis ſuburbicariis*, à Paris 1618. Il faiſoit auſſi des vers latins, & les faiſoit aſſez bien. Il y a du feu & de l'expreſſion dans ſa piéce intitulée: *Rupella capta*, adreſſée au cardinal de Richelieu, & imprimée en 1628, *in-4°*, chez Sebaſtien Cramoiſi; dans celle qu'il a faite ſur la mort de Scevole de Sainte-Marthe, & qui ſe trouve dans le *tumulus Sc. Sammarthani*, in-4°, p. 36; dans celle intitulée: *Phædrus*, adreſſée à M. Antoine Loyſel, dans les opuſcules de ce dernier, *in-4°*, *p.* 281. On trouve encore de Gouthieres un traité moral, intitulé: *Tireſias; ſeu de cæcitatis & ſapientiæ cognatione*, *in-4°*, ſans date, & ſans nom d'imprimeur: mais adreſſé à Nicolas Brulart, chancelier de France. Gouthieres parle dans ce traité de ſon diſcours moral intitulé: *Choartius major, ſeu de orbitate toleranda*, qu'il avoit envoyé à Anne Robert, avocat au parlement de Paris, de qui nous avons pluſieurs ouvrages de juriſprudence. Gouthieres fit cet ouvrage pour le conſoler de la mort de Louis Robert ſon fils, avocat au même parlement, qui dans l'âge fort jeune où il mourut, avoit déja acquis une grande réputation. Ce traité ſe trouve à la fin de celui *de jure manium, ſeu de ritu, more & legibus priſci funeris*, qu'on a inſeré avec le *Choartus major* dans le tome 12 du *theſaurus antiquitatum Romanorum* de Grævius. En 1612 Jacques Gouthieres avoit prêté ſa plume au P. Sirmond, jéſuite, pour compoſer une réponſe au livre de Richer *de eccleſiaſtica, & politica poteſtate*. * *Mémoires du temps.* Conſultez Bayle, *lettres*, *t.* 3, *& la note de* M. Deſmaizeaux, *p.* 808: le même dans ſon *dict. critique*, *à l'article de Jean* ROBERT. Loyſel *dial. des avocats*, & dans les *opuſcules du même* Loyſel, *pag.* 281. Baillet, *vie de Richer*, *pag.* 133, 134.

GOUTIERES. (les) On appelle ainſi une offrande de cire que l'on préſente tous les ans, le 2 mai, à l'égliſe de Sainte Croix d'Orléans, pendant que l'on chante le cantique de vêpres. On préſente en même temps quatre de ces offrandes. Ceux qui ſont obligés à cette redevance, ſont, le baron de Sully ſur Loire, qui fut érigé en duché-pairie en faveur de Maximilien de Béthune, baron de Rhoſny, par lettres du roi Henri IV, données à Paris au mois de février 1606, le baron de Chezay-lez-Meung, qui en préſente deux, & les barons d'Achéres & de Rougemont qui en préſentent une. On a conté bien des fables ſur l'origine de cette redevance: les uns prétendent que c'eſt un vœu fait par quelques ſeigneurs Orléanois, qui ſe trouvant priſonniers des Infidéles, & ſur le point de perdre la vie, ſe recommanderent à Dieu par le mérite de ſa ſainte Croix, & furent, dit-on, tranſportés miraculeuſement dans l'égliſe d'Orléans. On s'apperçoit aiſément combien cette opinion ſent la fable. Les autres veulent que cette offrande ſoit une réparation faite à l'égliſe pour le meurtre d'un de ſes évêques, Ferry de Lorraine, qui mourut en 1299, & qui fut, dit on, aſſaſſiné par un gentilhomme de la fille duquel ce prélat avoit abuſé. Mais ni l'une ni l'autre de ces opinions n'eſt fondée dans l'hiſtoire, & ceux qui ont mieux examiné l'origine de la redevance des Goutieres conviennent qu'elle n'en a point d'autre, que la nature même des terres qui ſont ſujettes à cette redevance, & qui relevent en plein fief de l'évêché d'Orléans. En effet, avant que les conciles en euſſent fait une défenſe expreſſe, les évêques pouvoient diſpoſer des biens eccléſiaſtiques, & les donner en fief: ils ſe ſervirent de ce moyen pour ſe faire des vaſſaux & des défenſeurs; &, à l'imitation des ſeigneurs temporels, ils donnerent l'excédent de leurs domaines, à la charge

de certains services, & prestations par ceux qu'ils en investissoient. Les obligations de ces nouveaux feudataires, outre quelques redevances pieuses envers l'église, & la prestation de foi & hommage dont ils étoient tenus envers leurs seigneurs, consistoient principalement à marcher à leur secours dans les guerres qu'ils avoient à soutenir, & à les accompagner dans celles où ils étoient obligés de suivre les rois. Devenus les pairs, les barons, les lieutenans, les grands officiers des évêques, car nous les trouvons tous sous ces noms dans les anciens titres, ils les accompagnoient dans les grandes cérémonies, & les portoient par honneur sur leurs épaules, à celle de leur entrée dans leur ville épiscopale. Telle est l'origine de l'offrande, appellée les Goutieres, faite à l'église cathédrale d'Orléans, le jour de l'Invention de sainte Croix, fête titulaire de cette église. Les terres qui y sont sujettes relévent en plein fief de l'évêché d'Orléans; les propriétaires en cette qualité en sont les vassaux, & comme tels ils sont tenus à cette offrande, & aussi à porter l'évêque d'Orléans dans sa premiere entrée épiscopale. *Voyez* une dissertation sur cette matiere donnée par M. Polluche, d'Orléans, & imprimée à Orléans même en 1734.

GOUVEA (Antoine de) né à Béja, au diocèse d'Evora en Portugal, vers l'année 1505, se rendit à Paris avant 1527. Il y fit les cinq ans alors nécessaires pour être maître ou docteur-ès-arts, & y régenta les humanités pendant deux ans. Son frere *André* étant allé à Bourdeaux en 1534, il l'y suivit peu après, & y régenta deux ou trois années. En 1537, il alla étudier en droit à Toulouse, & au bout d'un an, il partit pour Avignon. Après avoir demeuré six mois entiers dans cette ville, il se rendit à Lyon, où en 1539 il fit imprimer un volume de vers latins de sa composition, contenant des épigrammes, & quatre lettres. Il s'y appliqua pendant près de trois ans au droit, qu'il y étudia sous la direction d'Emile Ferret. Gouvea se rendit de nouveau à Paris, en 1542: & il commença d'y enseigner un cours de philosophie au mois d'octobre. Il s'y aquit beaucoup de réputation, surtout par la dispute qu'il eut en 1544, contre Ramus, dans laquelle il prit la défense de la philosophie d'Aristote. Aux vacances de la même année, il quitta encore Paris, pour retourner à Bourdeaux, dans la vue, à ce qu'il paroît, d'y trouver plus de loisir pour s'appliquer au droit civil, sur lequel il fit imprimer son premier ouvrage l'année suivante. Il partit de Bourdeaux à la fin de 1547, & il se rendit à Toulouse, où il étudia le droit avec encore plus d'application qu'auparavant. Il y obtint une chaire en 1548, & la quitta en 1549. Ce fut pendant ce séjour d'environ deux ans à Toulouse, qu'il composa une grande partie des ouvrages sur le droit civil, qu'il fit imprimer dans la suite, comme on le voit par son traité *de jure accrescendi*, qu'il dédia, demeurant encore en cette ville, à son frere André, le 13 août 1549. Sorti de Toulouse, il alla à Cahors, & s'y maria au mois de septembre de la même année 1549. Il remplit une chaire dans cette ville pendant cinq ans, après lesquels il en eut une autre à Valence en Dauphiné, l'an 1554. Il ne la garda qu'un an, au bout duquel il alla (en 1555) professer à Grenoble. Il quitta encore cette ville en 1562 pour se retirer à Turin, où il mourut en 1565, âgé de 60 ans, étant conseiller du conseil secret de Philibert, duc de Savoye. Toutes ces dates, ces faits, ces changemens de demeures, sont prouvés dans les *Remarques critiques sur le dictionaire de Bayle*, que M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche, à Dijon, a données en 1748. Nous y renvoyons. Les ouvrages que Gouvea a faits sur le droit, sont compris dans un volume *in-fol.* que l'auteur fit imprimer lui-même en 1562, à Lyon, sous ce titre: *Antonii Goveani jurisconsulti opera juris civilis.* Voici par ordre chronologique, les écrits qui y sont contenus: 1. *De jure accrescendi tractatus*, avec une épitre dédicatoire à son frere André Gouvea, datée de Toulouse, *id. aug. ann.* 1549. 2. *De jurisdictione libri duo, adversùs Eguinarium baronem:* cet écrit est adressé à Pierre du Châtelet, évêque de Mâcon, & daté de Cahors, le 5 de février 1550: c'étoit la deuxiéme édition de cet ouvrage; la premiere avoit paru six ans auparavant. 3. *Ad legem Gallus Aquilius:* à Pierre Bertrand, abbé de Grandselve. 4. *Lectionum variarum juris civilis libri duo:* le premier dédié *Jacobo Fabro medico:* le deuxiéme à Guillaume de la Chesnaye, conseiller au conseil du roi. 5. *Ad titulum de vulgari & pupillari substitutione:* Gouvea avoit dicté ce traité à Valence. 6. *Ad legem Falcidiam*, dédié à Michel de l'Hôpital, chancelier de France: ce traité est de 1556; non de 1566, comme quelques-uns l'ont dit. 7. *Animadversionum liber unus.* Ce n'est que l'ouvrage *ad legem Gallus Aquilius*, refondu & augmenté; dédié à Pierre Bertrand, pour lors évêque de Cahors, par une épitre datée de Grenoble le 15 de mars 1560. Le commentaire de Gouvea sur les *Topica Ciceronis* parut en 1545, *in*-8°, à Paris. M. l'abbé d'Olivet en parle avec estime dans la préface de sa belle édition des œuvres de Ciceron. *Antonius Goveanus, Lusitanus*, dit-il, *præclarè & scienter Ciceronis quædam tractavit, Topica præsertim, ut hominem decebat antiqui juris peritiâ excellentem.* Son *Terentius ab Antonio Goveano restitutus*, fut imprimé à Lyon dès 1541, *in*-4°, Jean-Albert Fabricius n'en cite cependant pour premiere édition que celle de Louvain, en 1552, *in*-4°, du moins ne paroît-il pas en avoir connu d'autre. Nous ignorons les dates des autres ouvrages de Gouvea. On peut consulter sur cela la bibliotheque de Gesner, qui marque tout ce que Gouvea fit imprimer depuis 1539 jusqu'en 1544, inclusivement. Antoine de Gouvea avoit deux freres MARTIAL & ANDRÉ de Gouvea. L'aîné devint bon poëte latin, & publia une grammaire latine à Paris. Le puîné, après avoir été principal du collége de sainte Barbe, à Paris, & du collége de Guienne à Bourdeaux, fut appellé en 1547, à Conimbre en Portugal, par le roi Jean III, pour l'établissement d'un collége. Il fut occupé deux ans à s'en aquitter, & il méditoit son retour à Bourdeaux, lorsqu'il mourut en 1548, âgé de 50 ans & plus.

GOUVEA (Mainfroi) fils du précédent, né à Cahors vers 1550, mourut en 1613, après avoir été conseiller d'état de Charles-Emanuel, duc de Savoye, & conseiller au sénat de Turin. Il a fait des poësies, des consultations, des commentaires sur Julius Florus, & d'autres ouvrages.

GOUVEA (Christophe de) Portugais, natif de Porto, prit l'habit de Jésuite le 10 janvier 1556, eut divers emplois dans sa société, entr'autres celui de provincial de Portugal, & fut nommé évêque du Japon; mais la foiblesse de sa santé ne lui permit pas d'accepter cette prélature. C'étoit un homme d'une grande piété, & qui ne voulut jamais profiter de l'estime qu'on avoit conçue de lui pour l'avancement de sa famille. Il mourut à Lisbonne le 13 février 1622, âgé de 84 ans, & laissa une histoire Portugaise du Brésil, qu'on conserve manuscrite dans le collége de Conimbre. * *Bibliotheque Portugaise mss.*

GOUVEA (Antoine de) Portugais, natif de Béja, étant entré dans l'ordre des hermites réformés de S. Augustin, fut envoyé à Goa pour y enseigner la théologie, & en 1602, fut choisi par le viceroi Ayres de Saldanha pour aller en ambassade auprès de Scha Abbas, roi de Perse. Le fruit de ses négociations fut une permission que le roi accorda aux missionaires de prêcher l'évangile dans ses états, & à ses sujets mahométans & autres d'embrasser la religion chrétienne. Ce prince, à la persuasion de Gouvea, s'engagea aussi à faire la guerre au Turc, & il envoya en même temps Gouvea avec un ambassadeur à la cour de Rome, & à celle d'Espagne, pour engager le pape & le roi Catholique à se liguer avec lui; mais cette négociation n'eut pas le même succès que la premiere, & Gouvea n'en rapporta que le titre d'évêque de Cyrène, & de vicaire apostolique dans la Perse, dont il ne put se servir, Scha Abbas irrité ayant

révoqué toutes les permissions qu'il avoit données, & retenu l'Augustin en prison pendant quelque temps. Gouvea ayant obtenu son élargissement, crut devoir revenir en Europe. Il traversa les déserts de l'Arabie, & s'embarqua à Alep pour Marseille; mais les vents contraires l'arrêterent en Sardaigne, où il fut pris par les corsaires d'Alger avec plusieurs autres, à qui il fut d'une grande consolation dans leur captivité. On le racheta en 1620. Il revint à Madrid; & aussitôt après on le renvoya à Oran, pour traiter d'une affaire importante. Lorsqu'il l'eut finie, il se retira à *Mançanares de Membrillo*, où il vécut jusqu'au 18 août 1638. On a de lui la vie du B. Jean de Dieu, imprimée en 1624, 1632 & 1674, à Madrid : la relation des victoires remportées par Scha Abbas sur les Turcs, qui parut à Lisbonne en 1611; le martyre de deux Portugais & d'un Castillan, à Madrid en 1623, &c. * *Bibliotheque Portugaise mss.*

GOUVERNEUR, ou Préfet de la ville de Rome, *cherchez* PREFET.

GOWRAN, bourg d'Irlande, situé en Lagénie, dans le comté & à quatre lieues de la ville de Kilkenni, du côté du Levant. Ce bourg a droit d'envoyer deux députés au parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

GOUX (François le) de la Boulaye, célebre voyageur, né vers l'an 1610, fils de *N.* le Goux, gentilhomme de Beaugé en Anjou, se mit de bonne heure à voyager, sans presque d'autre dessein que celui de suivre son inclination. Il employa dix années de suite à parcourir presque toutes les parties du monde. En Asie & en Afrique, il prenoit le nom d'Ibrahim Beg, & en Europe le titre de voyageur catholique. Etant à Rome il fit connoissance avec le cardinal Caponi, bibliothécaire du Vatican & protecteur de la nation Maronite, à qui il laissa une copie de la relation de ses voyages, dont il en apporta une autre en France. Il présenta cette relation à Louis XIV, qui lui conseilla de la donner au public, & elle fut imprimée à Paris en 1653, *in-4°.* sous ce titre : *Les voyages & observations de* François de la Boulaye le Goux, *en divers pays d'Europe, d'Asie & d'Afrique, jusqu'à l'année* 1650, avec des figures. On y trouve une liste des principaux voyageurs jusqu'à son temps. Lorsqu'il revint en Anjou, il parut si défiguré, que sa mere même ne voulut pas le reconnoître, & il fut obligé d'intenter procès pour avoir son droit d'aînesse. Ayant enfin été reconnu pour ce qu'il étoit, il rentra dans les biens qui lui appartenoient, & se maria vers 1666, avec Elizabeth Gaultier, fille de René Gaultier, seigneur de Brulon. En 1668, le roi Louis XIV voulant rétablir le commerce avec la Porte, & le grand Mogol, la Boulaye fut envoyé à cet effet auprès du Turc & du grand Mogol en qualité d'ambassadeur du roi de France. Il mourut en Perse pendant ce voyage, & l'on dit que le grand sophi lui fit élever un tombeau sur quatre pilliers, sur le bord de la riviere d'Ormus. Le bruit se répandit qu'il avoit été assassiné par quelques personnes de sa suite, qui vouloient lui enlever le présent qu'il avoit reçu du grand sophi; mais son chirurgien assura qu'il étoit mort d'une fiévre chaude. * *Mém. manusc.*

GOUX (le) famille noble & ancienne, est originaire de Nuys en Bourgogne. JEAN le Goux, seigneur de la Berchere, terre qu'il acquit l'an 1463, épousa *Claire* Paisseau, fille de *Jean*, seigneur de Maupas & de Crussilles, & d'*Aglantine* de Cluni, dont il eut entr'autres enfans, PHILIPPE le Goux, seigneur de la Berchere, &c, qui épousa *Anne* Moreau, fille de *Gui*, second président au parlement de Bourgogne, dont il eut JEAN le Goux, seigneur de la Berchere, Corboin, Curlei, Concœur & de Charconduit. Celui-ci épousa *Anne* de Thesut, fille de *Jacques*, seigneur de Ragi, &c, & fut pere d'HUMBERT le Goux, seigneur de la Berchere, &c, mort à l'âge de 27 ans, ne laissant qu'un fils unique de *Bénigne* Ocquidant, fille de *Jean*, seigneur de Marcelais, de Nanteuil & de Saint-Prix, conseiller au parlement de Dijon, qu'il avoit épousée l'an 1567. Ce fils fut JEAN-BAPTISTE le Goux, seigneur de la Berchere, &c, premier président au parlement de Bourgogne, qui prit alliance le 10 octobre 1592, avec *Marguerite* Brulart, fille de *Denys*, marquis de la Borde, &c, aussi premier président au même parlement, & en eut PIERRE le Goux, qui suit; & *Denys* le Goux de la Berchere, marquis de Santenai, conseiller d'état, maître des requêtes, & premier président au parlement de Dauphiné, après le décès de son aîné, mort sans alliance le 4 mars 1681, âgé de plus de 60 ans. Il a composé, *Lettre au roi sur les grandes actions de sa majesté*, à Grenoble 1663, & une autre lettre intitulée, *L'Allemagne au roi*, à Grenoble 1663. PIERRE le Goux, seigneur de la Berchere, premier président au parlement de Bourgogne, puis de celui de Dauphiné, né à Dijon le ... mars 1600, épousa par contrat du 15 août 1627, *Louise* Joli, fille d'*Antoine*, baron de Blezi & d'Escutigni, greffier en chef du parlement & des états de Bourgogne, & en eut *Jean-Baptiste-Bernard* le Goux de la Berchere, marquis d'Inteville, comte de la Rochepot, baron de Toisi, &c. mort à Paris le 6 février 1660, à l'âge de 22 ans; URBAIN le Goux de la Berchere, qui suit; *Charles* le Goux de la Berchere, baron de Pouilli, docteur de Sorbonne, ci-devant aumônier du roi, *dont nous parlerons plus bas*, mort le 2 juin 1719, âgé de 72 ans; *Claude-Catherine* le Goux, mariée le 11 août 1650, à *Joachim*, comte d'Estaing, &c. morte le 13 avril 1657; *Louise-Charlotte*, mariée le 15 mai 1657, à *Jean-François* le Coq, marquis de Goupillieres, conseiller au parlement de Paris, morte le 15 février 1699; *Anne*, mariée le 27 octobre 1663, à *Emanuel* de Pellevé, marquis de Bouri, &c. tué le 12 juin 1672, au passage du Rhin, à Tolhuis, morte le 4 octobre 1715; *Marguerite* & *Marie*, religieuses Carmelites à Dijon. URBAIN le Goux de la Berchere, &c. maître des requêtes, intendant à Moulins, en Auvergne, à Montauban, & à Rouen, mort le 31 août 1721, avoit épousé l'an 1675, *Antoinette* le Févre d'Eaubonne, morte le 29 décembre 1708, dont il a eu, LOUIS le Goux de la Berchere, conseiller au parlement, maître des requêtes & chancelier de monseigneur le duc de Berri, puis conseiller d'état en 1715, qui a épousé le 25 janvier 1706, *Magdeléne-Charlotte* Voysin, fille de *Daniel-François* Voysin, alors conseiller d'état, puis ministre & secrétaire d'état du département de la guerre, & chancelier de France, & de *Charlotte* Trudaine; & *Charles* le Goux. * Chorier, *état polit. de Dauphiné.* Palliot, *hist. du parlement de Bourgogne*, &c.

GOUX (Jean-Baptiste le) chevalier, seigneur de la Berchere, Bosne, Flagei, Santenai, &c. premier président au parlement de Bourgogne, fils unique de JEAN le Goux, seigneur de la Berchere, & de *Bénigne* Ocquidant, voyagea en Allemagne, en Italie, en Espagne; & à son retour il fut pourvu, l'an 1595, d'un office de président aux requêtes. Depuis, l'an 1604, il fut second président au parlement de Bourgogne; & peu après sa réception, il fut député par le parlement au roi Henri *le Grand*, pour l'assurer de la fidélité de ce corps dont on lui avoit parlé peu avantageusement. Ce monarque satisfait de la conduite du sieur de la Berchere, entra dans tout ce qu'il lui dit pour le parlement. Le 15 février 1612, il fut député de sa compagnie par ordre du roi pour traiter avec les députés du roi d'Espagne, sur les limites, terres & fiefs du duché de Bourgogne, du comté d'Auxonne & de la Franche-Comté. Son rapport est dans la coutume de Bourgogne de l'édition de 1636, *in-4°.* Le traité fut ratifié par le roi Louis XIII, au mois d'avril 1612. Ce sage magistrat fut pourvu le 21 janvier de l'an 1627, de la charge de premier président dans le même parlement, vacante par la mort de Nicolas Brulart, baron de la Borde, &c. son beau-frere. Il remplit très-bien les espérances qu'on avoit conçues de son mérite & de sa probité; & mourut le 18 de juin 1631, âgé de 63 ans. Son corps

corps fut enterré dans l'église des Cordeliers de Dijon, où l'on voit dans la chapelle de sa famille, son tombeau de marbre noir, sur lequel il est représenté en marbre blanc. On trouve dans le tome XV du Mercure françois imprimé en 1631, la harangue qu'il prononça en 1629, à l'entrée de Louis XIII à Dijon, & une autre pour le départ de ce prince.

GOUX (Pierre le) chevalier, seigneur de la Berchere, Boncour, Vosne, &c. marquis d'Inteville, comte de la Rochepot, baron de Toisi & de Cipiere, premier président au parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné, étoit fils de Jean-Baptiste le Goux, & fut digne imitateur des vertus de son pere, qui se démit en sa faveur de sa charge, l'an 1630, & l'eut pour successeur l'année d'après. Il en remplit les devoirs avec une merveilleuse assiduité, & devint le pere des pauvres, & l'exemple d'un véritable magistrat. On l'ôta à la Bourgogne pour quelque temps; & la douleur que cette province en témoigna, fut un nouveau sujet de gloire pour lui. Le roi Louis XIII lui commanda l'an 1637, de se retirer à Saumur; mais il fut rétabli l'an 1644, dans l'exercice de sa charge. Les lettres patentes de ce rétablissement sont du premier juillet, & sont extrêmement glorieuses à la mémoire de ce magistrat. Celles que Louis XIV écrivit pour ce sujet à monsieur le prince, gouverneur de Bourgogne, & au parlement, témoignent aussi qu'il avoit une grande idée du mérite, des services, & de la fidélité du sieur de la Berchere. Sa majesté le nomma peu de temps après premier président au parlement de Dauphiné, après la mort de Louis Frere. Le brevet du roi, qui est du 4 août de la même année 1644, parle de l'expérience, de la probité, de la prudence & de la fidélité de Pierre le Goux. Il conserva le repos à la province de Dauphiné, lorsque toutes les autres étoient dans le trouble, & mourut le 29 novembre 1653, à Grenoble, où il est enterré. *Denys* le Goux de la Berchere, son frere, fut pourvu de sa charge le 16 octobre de la même année. On a de Pierre le Goux une *Harangue* au prince de Condé lorsqu'il fit son entrée à Dijon: elle est dans la description de cette entrée, par Malpoy, à Dijon 1632, *in-fol.*

GOUX (Charles le) de la Berchere, né à Dijon, de Pierre le Goux, seigneur de la Berchere, premier président au parlement de Grenoble, & de *Louise* Joly, prit le degré de docteur de Sorbonne, fut nommé en 1677 à l'évêché de Lavaur, en 1685 à l'archevêché d'Aix, en 1687 à celui d'Albi, & en 1703 à celui de Narbonne, où il mourut le 2 juin 1719, à l'âge de 72 ans. Il étoit académicien honoraire de l'académie des sciences de Montpellier. On a de ce prélat: *Statuts synodaux de Lavaur*, à Toulouse 1679, *in-12.* *Addition à ces statuts*, à Toulouse 1695, & à Paris 1697, *in-12.* Il a travaillé au nouveau bréviaire du diocèse de Narbonne. M. de Vert en parle page 3 du tome III de l'*Explication littérale des cérémonies de l'église.* Harangue au roi Louis XIV en 1701, au nom du clergé assemblé extraordinairement cette année, sur l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne. Harangue au roi Louis XV, au nom du clergé, sur son avénement à la couronne, à Paris 1715, *in-4°.* La préface des *Mémoires du Clergé*, imprimés en 1716, nous apprend que ce prélat fut nommé commissaire par le Clergé, le 20 août 1705, avec d'autres prélats pour veiller à l'édition du *Recueil des actes, titres & mémoires, concernant les affaires du Clergé.* Lettre de M. de la Berchere à M. l'abbé Fyot, sur la mort de M. l'abbé Joly, chanoine de saint Etienne de Dijon, dans l'abrégé de la vie de M. Joly, & dans la vie du même, donnée par le pere Beaugendre, bénédictin. Autre lettre du même au pere Mabillon, datée d'Alby le 29 décembre 1691, dans le tome I, page 397 des Œuvres posthumes des peres Mabillon & Ruinart, parmi les lettres & écrits sur les études monastiques. * Voyez le *Mercure* de juin 1719; les *Mémoires de Trévoux*, avril 1720, où l'on dit que le pere Catenay, Jésuite, fit l'oraison funebre de M. le Goux de la Berchere. *Bibliothéque des auteurs de Bourg.* tome I, pag. 29. *in-folio.*

GOUYE (Thomas) Jésuite, connu par le gout qu'il a eu pour les mathématiques, & les ouvrages qu'il a donnés sur cette matiere. Il étoit né à Dieppe le 18 septembre 1650, & fut reçu chez les Jésuites, le 18 septembre 1667. Il fut reçu en 1699, membre honoraire de l'académie royale des sciences de Paris, & jusqu'en 1725, qu'il est mort, le 24 mars à Paris, dans la maison professe, il a été fort assidu aux assemblées de cet illustre corps, à qui il faisoit part de ses lumieres, & qui lui communiquoit les siennes. Il a publié des *observations physiques & mathématiques pour servir à la perfection de l'astronomie, & de la géographie, envoyées de Siam à l'académie des sciences de Paris par les PP. Jésuites missionaires*, &c. avec des réflexions & des notes, à Paris, 2 vol. Le premier qui est *in-8°*, a paru en 1688, & dans le recueil de l'académie *t.* 7. Le second fut publié *in-4°* en 1692, & se trouve aussi dans le même volume dudit recueil. * *Mémoires du temps.*

GOYE, *cherchez* GIOE.

GOYLAND, petit pays de la province de Hollande, est entre l'Amstelland, la province d'Utrecht & le Zuiderzée. Naërden en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

GOZA, petite ville du royaume de Maroc en Barbarie. Elle est dans la province de Hea, aux confins de celle de Ducala, sur la côte. Quelques géographes l'appellent *Abet*, & on y met l'ancienne *Surgia*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Baudrand.

GOZADINO ou GOZZADINI (Marc-Antoine) cardinal, issu des seigneurs de Sifante & autres isles de l'Archipel, étoit patrice de Boulogne, & cousin du pape Gregoire XV, qui le retira du poste de collateral de Campidoglio, pour le revêtir de la pourpre en 1622. Il lui donna aussi l'évêché de Tivoli, & peu après celui de Faënza, qu'il garda peu de temps, étant mort à Rome au mois de septembre 1623, âgé de 49 ans. Son neveu Ange Gozadino, fut archevêque de Nissia, puis évêque de Castellano, & suffragant de Louis Ludovisio, archevêque de Bologne. François Gozadino, leur parent, étoit évêque de Zante & de Cephalonie en 1665, & Ulisse-Joseph Gozzadini, secrétaire des brefs aux princes, nommé cardinal le 15 avril 1709. *Voyez* GOZZADINI.

GOZAN, lieu de la Médie, où Nabuchodonosor transporta les Juifs. Gozan est aussi le nom d'un fleuve d'Asie, sur les confins de la Médie & de l'Arménie. * IV. *Rois*, 17, 6, & 19, 12.

☞ GOZBERT, abbé de S. Gal, au IX siécle, succéda à Werdon dans le gouvernement de ce monastere, & continua d'en être abbé jusqu'en 837, que ses infirmités ne lui permettant plus d'en faire les fonctions, il obtint de l'empereur Louis *le Débonnaire* de se démettre de sa dignité en faveur de Bernwick. Il a composé une relation des miracles de S. Gal, que Walafride Strabon a retouchée, & mise à la suite de la vie de S. Gal. Gozbert a aussi fait une vie de S. Othmar, abbé de S. Gal, qui servit beaucoup à Walafride Strabon, pour composer celle qu'il nous a laissée. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V.

☞ GOZBERT, moine de Fleuri, qui vivoit au neuviéme siécle, dont on a un petit poëme d'une structure singuliere. C'est un triple acrostiche, dont les premieres & les dernieres lettres de chaque vers, aussi-bien que celles du milieu, forment celui-ci.

Te virtute crucis Soter, Guillelme, coronet.

Ce même vers qui commence & finit l'acrostiche, le coupe en quatre parties, en formant une croix au milieu, sans en interrompre le sens, de sorte qu'il s'y lit six fois. La piéce est à la louange de Guillaume, comte de Blois. On la trouve à la fin de l'ouvrage intitulé, *Ansberti familia rediviva*, & dans l'histoire de Blois, de Jean Bernier.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. V.

GOZE isle d'Afrique, que ceux du pays appellent

Gaudich, & les auteurs latins *Gaulos*, est située au couchant de celle de Malte, & n'en est séparée que par un trajet d'environ quatre milles. Il y a une forteresse sur une colline, avec un petit bourg. Cette isle n'est pas grande. Elle appartient aux chevaliers de Malte. Strabon & Pline en font mention. Il ne la faut pas confondre avec Gozo, isle de la mer de Candie, près du cap Grio. C'est celle que les anciens ont nommée *Claudus & Claudos*.

GOZELME, *cherchez* GAUCELME.

GOZON (Déodat ou Dieu-donné) vingt-septiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, obtint cette dignité l'an 1346, étant grand-commandeur de la langue de Provence. Il fut un des chevaliers choisis pour l'élection du grand-maître après la mort d'Elion de Villeneuve: opinant à son tour, il eut l'assurance de se nommer lui-même, & persuada si fortement les électeurs, qu'il obtint cette dignité. C'est pourquoi on ordonna depuis, qu'aucun des grands-croix ne seroit du nombre des électeurs. Il étoit très-digne de la grande-maîtrise, & avoit donné des preuves d'un courage extraordinaire dans cette belle action, qui le fit surnommer *l'Exterminateur du dragon*, dont voici l'histoire. Il y avoit dans l'isle de Rhodes un dragon, qui se retiroit dans une caverne, d'où il infectoit l'air de son haleine, & tuoit les hommes & les bêtes qu'il rencontroit: de sorte qu'il étoit défendu expressément à tous les chevaliers & freres de l'ordre, de passer auprès de ce lieu, qui s'appelloit *Maupas*, sous peine d'être privés de l'habit de la religion. Ce dragon étoit de la grosseur d'un cheval moyen, & avoit à sa tête de serpent, de longues oreilles couvertes d'une peau écaillée. Ses quatre jambes ressembloient à celles d'un crocodille; ses deux aîles étoient noires par-dessus, & d'un jaune mêlé de verd par-dessous, & sa queue faisoit plusieurs plis & retours sur son corps. Il couroit battant de ses aîles, & jettant le feu par les yeux, avec un sifflement épouvantable. Le chevalier de Gozon ayant entrepris de le combattre, s'en alla à Gozon en Provence; où il fit faire un fantôme qui représentoit ce dragon, accoutumant son cheval & deux gros chiens à l'approcher, & à l'attaquer sans crainte. Ensuite il retourna à Rhodes: & ayant choisi son jour, il monta à cheval, accompagné de ses domestiques, dont un menoit ses deux chiens. Lorsqu'il fut sur un côteau, proche Maupas, il y laissa ses gens, & leur commanda de le venir secourir, s'il étoit besoin; ou de s'enfuir, s'ils le voyoient vaincu & tué. Aussitôt étant armé de toutes piéces, & ayant la lance en main, il s'avança vers la caverne avec ses deux chiens, & apperçut le dragon qui venoit à lui, avec sa furie ordinaire. D'abord il lui porta un coup dans l'épaule, dont sa lance fut mise en piéces, sans offenser ce monstre à cause de la dureté de ses écailles; mais les deux chiens qui ne craignoient pas plus ce véritable dragon que le fantôme, contre lequel on les avoit exercés, l'assaillirent vivement, pour le prendre par le ventre, comme on les y avoit accoutumés, & donnerent le loisir au chevalier de mettre pied à terre. Il approcha de ce monstre, & lui plongea son épée sous la gorge, où la peau étoit plus tendre; & l'enfonçant toujours de plus en plus, il lui trancha le gosier. Le dragon perdant ses forces avec son sang, tomba à terre & renversa par sa chute ce généreux chevalier. Les valets accoururent aussitôt; & voyant le dragon mort, ils releverent leur maître, le rafraichirent de l'eau d'un ruisseau, & lui firent revenir les esprits, que la fatigue & la puanteur avoient comme assoupis. Alors Gozon remonta à cheval, & retourna victorieux à Rhodes, où il se présenta au grand-maître, auquel il fit le récit de ce combat. Le grand-maître, ravi d'un si heureux succès, lui en témoigna de la joie; mais en louant son courage, il blâma sa désobéissance; & pour observer la sévérité de la discipline, il le fit mettre en prison, & lui ôta l'habit. Comme ce n'étoit qu'une formalité, peu de jours après il lui rendit l'habit avec la liberté, & le remit en possession de son ancienneté, & de ses commanderies. Depuis ce temps-là on eut beaucoup d'estime dans l'ordre pour le commandeur de Gozon, & cette belle action contribua beaucoup à l'élever à la dignité de grand-maître. Le pape Clément VI le félicita de son élection, & témoigna l'opinion qu'il avoit de sa vertu & de son courage. Après avoir heureusement gouverné sept ans, Gozon mourut au mois de septembre 1353. On mit sur son tombeau *Draconis Extinctor*, c'est-à-dire, *l'Exterminateur du dragon*. Cette histoire vraie ou fausse, se voit encore representée en de vieilles tapisseries de la religion. Le chevalier Foxan écrit que, dans la famille de Gozon, l'aîné conservoit une pierre sortie de la tête de ce dragon, de la grosseur d'une olive, & de plusieurs couleurs éclatantes, qui avoit une vertu singuliere contre toutes sortes de venins. Il remarque aussi que cette pierre faisoit bouillir la liqueur où elle étoit plongée; & qu'on l'appelloit *la pierre du grand-maître*. Gozon eut pour successeur Pierre de Corneillan. * Bozio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*.

GOZZADINA (Bitisia) dame savante, originaire de Boulogne, qui florissoit dans le XIII siécle. Elle reçut à Boulogne le bonnet de docteur en droit, qu'elle professa ensuite publiquement avec un applaudissement universel. En 1724, on publia à Boulogne un ouvrage qui lui fit honneur, & qui est de Charles Antoine Machiavelli, jurisconsulte du pays: il est intitulé, *Bitisia Gozzadina, seu de mulierum doctoratu apologetica-legalis-historica dissertatio*. On voit à la tête une médaille de Gozzadina, avec cette inscription: *Bitisia Gozzadina jurisconsf. MCCXLI.* Cette dissertation qui est très-curieuse, est dédiée à madame la comtesse Dosia, savante Boulonoise, qui ayant joint l'étude des belles lettres à celle des loix, a soutenu publiquement & avec beaucoup de succès, des thèses sur le droit public & particulier, dédiées à Elizabeth Farnèse, reine d'Espagne. * *Mémoires du temps*

GOZZADINI (Ulisse Joseph) né à Boulogne le 10 octobre 1650, chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, fut fait secrétaire des mémoriaux au mois de décembre 1695; puis secrétaire des brefs aux princes au mois de juillet 1697; déclaré archevêque de Théodosie, au mois d'août 1700, & nommé le 17 mai 1706, pour exercer par interim la charge de secrétaire de la congrégation *de propaganda fide* en l'absence d'Antoine Banchieri. Le pape Clément XI le créa cardinal le 15 avril 1709, fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 18 du même mois, & lui assigna le titre presbyteral de sainte Croix en Jerusalem. Il fut aussi nommé évêque d'Imola le 19 février 1710, & légat de la Romagne. Le pape le déclara le 20 août 1714, son légat *à latere* pour aller à Parme complimenter, en son nom, la nouvelle reine d'Espagne. Il partit du Boulonnois pour cette fonction le 14 septembre, & fit son entrée solemnelle à Parme le lendemain avec une suite de plus de 500 personnes. Il fit le 16 la cérémonie des épousailles de cette princesse, & ayant eu le 17 son audience de congé, il partit le 20 de cette cour. Ce cardinal, qui étoit fort estimé pour ses belles qualités, mourut en son évêché d'Imola, le 20 mars 1728, âgé de 77 ans, cinq mois & dix jours, & de son cardinalat 18 ans, onze mois & cinq jours, ayant institué pour son héritier le sénateur Gozzadini, son frere, à la charge d'exécuter les dispositions de son testament. *Voyez* GOZADINO.

G R.

GRAAF (Reinier de) célébre médecin de Delft, naquit à Schoonhaven, en Hollande, le 30 juillet 1641, de *Corneille* de Graaf, premier architecte dudit lieu, & de *Catherine* Van Bréenin. Après les études ordinaires, il prit des leçons de médecine à Leyde, sous François de la Boe, qui y enseignoit alors. Etant allé en France en 1665, il fut reçu docteur en méde-

cine à Angers, le 23 juillet de la même année. Revenu en Hollande en 1666, il se fixa à Delft, où il pratiqua la médecine avec distinction. En 1672 il épousa à Gouda *Marie* Van Dyck. Il mourut le 17 août 1673, âgé de 32 ans. Konig dit qu'il a fait imprimer en 1694, un traité du suc pancréatique. Ce traité avoit paru dès 1663, en latin, sous ce titre : *Disputatio medica de natura & usu succi pancreatici ;* à Leyde, *in*-12. & l'on en a une traduction françoise, imprimée dès 1666, *in*-12, à Paris, sous ce titre : *Traité de la nature & de l'usage du suc pancréatique*, par R. de Graef, traduit du latin. On a du même : 1. *Regnerii de Graaf de virorum & mulierum organis generationi inservientibus, de clysteribus, & de usu siphonis in anatomiâ ;* à Leyde en 1668 & 1672, deux vol. *in*-8°. avec figures. 2. *Epistola de nonnullis circa partes genitales inventis novis*, à Leyde, en 1668, *in*-12. 3. *De mulierum organis generationi inservientibus, tractatus novus, demonstrans, tam homines & animalia, cætera omnia, quæ vivipara dicuntur, haud minùs quam ovipara, ab ovo originem ducere ;* à Leyde, en 1672, *in*-8°. 7. *Partium genitalium defensio adversus Joannem Swammerdam* ; à Leyde en 1673, *in*-8°. On a recueilli ces traités en 1677 & 1707, & on les a en flamand à Amsterdam en 1696. Ceux qui ont lu ce recueil disent qu'on y voit les relations de l'auteur avec plusieurs médecins, très-célébres ; ses démêlés avec Hornius, qui s'étoit déclaré contre son systême sur la génération ; & avec Swammerdam qui avoit voulu s'attribuer l'invention d'une figure anatomique, donnée parmi celles de Graaf. Dans le traité du suc pancréatique, Graaf dévelope savamment les qualités de ce suc, & explique la machine dont il se servit pour le recueillir. Dans la premiere année des Ephémerides des curieux de la nature, on trouve du même, deux observations : 1. *De arteriis carotidibus induratis ;* 2. *De monstroso utero.* Sa vie est à la tête de ses ouvrages, & en abrégé, dans le tome XXXIV des *Mémoires* du P. Niceron.

GRATANLETTERE ou GRATANLÉEN, bourg d'Angleterre, en latin *Gratalea*. Il est remarquable par un concile qu'on y assembla l'an 928. On y fit neuf chapitres, ou douze, comme l'assurent les autres. * Bini. Sirmond. Labbe, *collect. concil.*

GRABE (Jean-Ernest) naquit à Konisberg en Prusse, le 10 juillet 1666, de *Martin-Sylvestre* Grabe, professeur en théologie & en histoire dans l'université de cette ville, mort à Stutgard, en 1686. Il fit ses études dans sa patrie, & y reçut le degré de maître-ès-arts. Quoique né dans la religion luthérienne, la lecture qu'il fit des peres de l'église, le convainquit de la vérité de la religion catholique ; & déterminé à l'embrasser il presenta en 1695, au consistoire électoral de *Sambie* en Prusse un mémoire contenant les doutes qu'il avoit sur la religion luthérienne. L'électeur de Brandebourg nomma trois théologiens pour y répondre, & chacun envoya son travail à Grabe, qui avoit déja pris le chemin d'Erford, pour aller faire son abjuration dans quelque ville catholique. Grabe un peu ébranlé par ces écrits, écrivit à *Philippe-Jacques* Spener, l'un des trois théologiens, qu'il retourneroit à Berlin, pour conférer avec lui, s'il avoit un sauf conduit. Ce sauf-conduit fut expédié ; Grabe & Spener conférerent ; mais le premier insistant sur la nécessité d'une succession apostolique dans le ministere, Spener lui conseilla d'aller en Angleterre, où il trouveroit, dit-il, cette succession ; & Grabe oubliant son premier dessein, se laissa séduire, alla en Angleterre, y fut bien reçu, s'y fixa, y prit l'ordre de prêtrise suivant le rit anglican, eut une pension de la reine Anne, & mourut à Londres le 13 novembre 1711, n'ayant que 45 ans. Il a publié un spicilége des écrits des Peres de l'église & des hérétiques des III premiers siécles, volume *in*-8° en latin en deux parties, 1698, 1699. Il en a paru une nouvelle édition à Oxford en 1714, après la mort de l'auteur. M. Grabe avoit projetté une édition de la version grecque de l'écriture par les septante, sur le manuscrit alexandrin. Elle devoit être en quatre volumes *in folio*, dont trois ont paru à Oxford, le premier en 1707, le dernier en 1709, & le second en 1719. On peut voir les raisons de ce changement d'ordre, & ce qui regarde cette édition, dans la *bibliothéque angloise*, tome VI, partie seconde, article IX, & dans la *bibliothéque sacrée* du pere le Long, édition *in-fol.* page 195. M. Grabe a fait imprimer la grande apologie de S. Justin martyr, en grec & en latin de la version de Langus, avec des notes, en 1700. En 1702 parut son édition *in-fol.* des œuvres de saint Irenée, qui fut imprimée à Oxford ; & Dom Massuet, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, en ayant donné une autre à Paris en 1710, M. Grabe l'attaqua par un écrit que la mort l'empêcha de publier ; il a pour titre, *Irenæus ad novam editionem & ad defensionem contra Massuetum instructus.* On doit encore à M. Grabe les œuvres de Bullus avec des notes. *Caroli Daubuz defensio testimonii Joseph de Christo Jesu, cum præfatione. Epistola ad Joannem Millium de codice alexandrino 70 interpretum. Dissertatio de variis vitiis 70 interpretum, versioni ante Origenis ævum illatis, &c.* Il a écrit en anglois un essai sur deux manuscrits arabes contre Guillaume Whiston. *Voyez* dans la bibliothéque du pere le Long, page 749, les titres de quelques autres ouvrages de M. Grabe, concernant l'écriture sainte. On peut aussi consulter les *Prolégomènes* de Lambert Bos, au commencement de sa belle édition de la Bible des Septante *in*-4° 1709, & les mémoires du P. Niceron, tome XXXV, où l'on entre dans un assez grand détail des ouvrages de Grabe.

GRABON ou GRABEEN (Matthieu) religieux de l'ordre de saint Dominique, de la province de Saxe, vivoit dans le XV siécle. Il soutenoit en 1418, des opinions erronées ; savoir, que les séculiers, ni les ecclésiastiques qui vivent en commun, ne peuvent observer méritoirement les vœux de chasteté, pauvreté & obéissance. Le cardinal d'Ailli & Jean Gerson eurent ordre du pape Martin V, d'examiner ses propositions ; ensuite de quoi on en condamna 25 ; de sorte que Grabon fut contraint d'abjurer ses erreurs devant le pape au concile de Constance, où il avoua qu'il avoit parlé de la sorte, pour s'opposer à ceux qui vivoient en congrégation. * Gerson, *t. I.* Sponde, *anno Christi* 1418, *n.* 6.

GRABOWISE, ville du royaume de Pologne, est dans le palatinat de Belz dans la Russie rouge, entre la ville de Belz, & celle de Chelm, à quatorze lieues de la premiere, & à dix de la derniere. * Mati, *dict.*

GRACCHUS : surnom d'une branche des Sempronìens, famille très-illustre à Rome, d'où sont sortis plusieurs illustres Romains, qui ont toujours soutenu le parti du peuple contre la noblesse, y posseda les plus beaux emplois de la république. TITUS SEMPRONIUS GRACCHUS, fut consul avec P. Valerius Falto, l'an 516 de Rome, & 238 avant J. C. Il fut pere de T. SEMPRONIUS GRACCHUS, qui fut général de la cavalerie sous le dictateur M. Junius l'an 538, & 216 avant J. C. L'année suivante, il fut consul avec L. Posthumus Albinus, que les Gaulois tuerent en passant dans une forêt, nommée *Litane*. Il eut pour successeur Q. Fabius Maximus, qui aida par son conseil, SEMPRONIUS GRACCHUS à maintenir les affaires publiques, sans rien hasarder contre Annibal. Le proconsul Gracchus, l'année suivante, défit Hannon Carthaginois près de Bénévent. Il fut une seconde fois consul l'an 541, & 213 avant J. C. avec le jeune Q. Fabius, reprit la ville d'Arpino sur les Carthaginois, & fut tué un an après dans une embuscade. Annibal fit rendre son corps aux soldats Romains ; ce que Tite-Live remarque expressément dans le 35 livre de son histoire, & Valere Maxime dans le 5. Il laissa un fils de même nom que lui, qui fut pere de T. SEMPRONIUS GRACCHUS, deux fois consul, & une fois censeur. Il mérita deux fois le triomphe, & fut plus illustre encore par sa vertu que par les honneurs dont il fut comblé. Etant préteur l'an 575 & 579 de Rome, il prit & ruina trois cens villes des Celtiberiens

dans l'Eſpagne citérieure, & en triompha l'année ſuivante. Il fut conſul l'an 577 de Rome, 177 avant J. C. avec Claudius Pulcher; fut envoyé dans la Sardaigne, qu'il ſoumit entierement l'année d'après, & en tira un ſi grand nombre d'eſclaves, que la vente en étant trop longue, donna ſujet à ce proverbe : *Sardi venales.* Il épouſa *Cornelie*, fille de *Scipion*, dont la vertu eſt un exemple illuſtre à la poſtérité. On dit que Gracchus ayant trouvé deux ſerpens dans ſon lit, un mâle, & l'autre femelle, l'oracle lui répondit qu'il mourroit, s'il tuoit le mâle; & que Cornelie mourroit, s'il tuoit l'autre. C'eſt ce qui l'obligea de tuer le premier, pour conſerver la vie à ſa femme, qu'il laiſſa avec douze enfans. Tiberius Gracchus épouſa *Claudia*, fille d'Appius Claudius, & donna en diverſes occaſions des marques de ſon courage. Etant tribun du peuple, il fit une loi contre ceux qui poſſedoient plus de cinq cens arpens de terre : & parceque ſon collegue Octavius s'oppoſoit à l'établiſſement de cette loi, il le contraignit de ſe défaire de ſa charge. Il ordonna auſſi que les biens qui proviendroient de la ſucceſſion d'Attalus, roi de Pergame, fuſſent diſtribués au peuple. Ce ne fut pas la ſeule choſe qu'il fit pour s'attacher la populace, & obtenir une ſeconde fois la charge de tribun. Il ſe retira un jour au capitole, où touchant pluſieurs fois ſa tête, il vouloit faire connoître qu'il lui recommandoit ſa défenſe; mais les nobles l'accuſant d'aſpirer au diadême, le firent aſſaſſiner l'an 621 de Rome, & 133 avant J. C. Caius Gracchus, fils de Sempronius, & frere de ce dernier, fut auſſi tué l'an 633 de Rome, après avoir eu divers emplois, pour avoir affecté d'être trop populaire. Un autre Gracchus avoit été autrefois général des Sabins. C'eſt le même que Quintius Cincinnatus fit priſonnier, & qu'il mena en triomphe l'an 296 de Rome, & 458 avant J. C. * Plutarque, *en la vie des Gracques.* Aurelius Victor, *c.* 57, 64 & 65, *de vir. illuſtr.* Tite-Live. Florus, *l.* 2. Oroſe, *l.* 5. Valere Maxime, *l.* 4, 5 & 6. Velleius Paterculus. Ciceron. Eutrope, &c.

GRACCHUS (Sempronius) vivoit du temps d'Auguſte. Il étoit d'une famille illuſtre, & avoit une grande pénétration d'eſprit; mais faiſant un mauvais uſage de ſon éloquence, il eut un commerce de galanterie avec Julie, fille d'Auguſte, que cet empereur avoit donnée en mariage à Marcus Agrippa ſon favori, & ne borna point-là ſa paſſion. Julie, après la mort d'Agrippa, ayant été mariée à Tibere, Gracchus inſpiroit à cette princeſſe du mépris & de la haine contre ſon nouveau mari, & la porta même a écrire des lettres contre lui à Auguſte. On découvrit qu'il en étoit l'auteur. Gracchus fut alors relégué dans une iſle de la mer d'Afrique, nommée *Cerime*, où il ſouffrit un exil de quatorze ans. Tibere ayant ſuccédé à Auguſte, fit mourir Julie dans l'iſle Pandataire, & envoya les mêmes ordres à Gracchus, qui tendit le col à ſes meurtriers. * Tacit. *annal. l.* 1 *c.* 53. Velleius Patercul. *l.* 2. Son fils, Gracchus, ſouffrit la même peine, parcequ'il avoit tenu le parti de Tacfarinas contre Tibere. * Tacit. *annal. l.* 4, *c.* 13. Flor. *l.* 2, *c.* 6 & 17.

GRACCHUS (Rutilius) ſorti d'une noble, mais pauvre famille de Rome, ſur la fin du X ſiécle, ne laiſſa pas de s'appliquer pendant ſa jeuneſſe à l'étude, & fit des vers qu'on eût pu comparer à ceux des plus habiles poëtes de ſon temps. Il eut le malheur de tomber dans une folie outrée, & dont on rapporte pluſieurs exemples, entre leſquels on peut remarquer l'invention dont il s'aviſa pour ſaluer les perſonnes de différente qualité, en différentes manieres. Il fit faire trois chapeaux, enchaſſés l'un dans l'autre, & en ôtoit un ſeulement devant les moins qualifiés; deux à ceux qui l'étoient davantage; & tous les trois aux perſonnes les plus relevées en dignité. De plus, il crut avoir rendu par-là un ſi grand ſervice à l'état, qu'il oſa demander d'être entretenu aux dépens du public. Il vécut long-temps dans cet égarement d'eſprit, & mourut malheureux. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. vir. illuſtr.*

GRACE PRINCIPALE. La reine Marguerite dit dans ſes mémoires, qu'on donnoit de ſon temps le titre de *Grace* à l'évêque de Liége, qui eſt prince de l'empire : aujourd'hui il n'y a point de baron dans la haute Allemagne, & ſurtout dans la haute Autriche, qui ne ſe faſſe donner ce titre d'honneur. Les Anglois s'en ſervent à l'égard des évêques, & des perſonnes de la premiere qualité après les princes. On donne en Allemagne le titre de *Grace principale* aux princes qui ne ſont pas princes du premier rang. Les ambaſſadeurs de France le donnerent d'abord à l'évêque d'Oſnabruk, qui étoit ambaſſadeur du collége électoral à Munſter; mais enſuite ils le traiterent d'*alteſſe.* A préſent le titre de *Grace principale*, n'eſt point d'uſage dans notre langue. * *Mémoires curieux.*

GRACES, appellées χάριτες par les Grecs, étoient, ſelon les poëtes, filles de Jupiter & d'Eurynome : d'autres diſent de Jupiter & de Venus. Il y en avoit trois, nommée Aglaïe ou Paſithée, Euphroſyne, & Thalie. Ce ſont des noms grecs, dont le premier, Ἀγλαΐα ſignifie *joie*, Εὐφροσύνη veut dire *gaieté*; & Θάλεια *beauté, agrément.* Les poëtes regardent les Graces, comme les déeſſes de la beauté & de la bonne grace, lorſqu'ils les placent à la ſuite de Venus, & qu'ils les repréſentent nues, & ſe tenant toutes les trois par la main. Ils diſent que la premiere rend les yeux fins & brillans; que la ſeconde embellit la bouche, & donne à la langue une douceur charmante; & que la troiſiéme remplit le cœur de tendreſſe & de ſenſibilité. On les fait auſſi compagnes des Muſes, & de Mercure, dieu de l'éloquence. * Héſiode, *in theogon.* Seneque, *l.* 1 *de benef.* Fulgence, *l.* 2 *mytol.* Ariſtænet, *l.* 1, *epiſt.* 10. Voyez la *diſſertation ſur les graces* par M. l'abbé Maſſieu, dans le tome III des *mém. de l'académie des inſcriptions & belles lettres* : & la traduction de la quatorziéme des olympiques de Pindare, adreſſée aux Graces, dans le Tome IV des mêmes *mémoires.*

GRACIA à DIOS, ville & cap de Honduras, province de la nouvelle Eſpagne, dans l'Amérique ſeptentrionale. Il y a aux environs un grand nombre de ces Indiens, que les Eſpagnols appellent *Indios bravos*, parcequ'ils ſont fort généreux, & qu'ils n'ont point encore été réduits. Ils ſe ſont néanmoins accommodés avec les François & les Anglois, & ne font point de difficulté de s'embarquer ſur les vaiſſeaux de ces deux nations. Quand ils ont ſervi trois ou quatre ans, & qu'ils ſavent bien parler la langue françoiſe ou angloiſe, ils retournent chez eux, ſans demander d'autre récompenſe, que quelques inſtrumens de fer, mépriſant l'argent, les habits, & les autres choſes que les peuples de l'Europe recherchent avec tant d'empreſſement. Ils ſe gouvernent à peu près en république, car ils ne reconnoiſſent ni roi ni prince. Lorſqu'ils vont en guerre, ils choiſiſſent pour les commander, le plus courageux & le plus expérimenté d'entr'eux, & lorſqu'ils reviennent du combat, ce commandant n'a pas plus de pouvoir que les autres. Le pays qu'ils habitent a environ cinquante lieues d'étendue, & n'eſt peuplé que de quinze à ſeize cens hommes ſéparés en deux troupes, qui forment comme deux colonies. Les uns ſont au cap de Gracia de Dios; & les autres à Mouſtique. Ils n'ont aucune religion : leurs ancêtres ſacrifioient aux faux dieux, & leurs ſacrifices avoient quelque choſe de fort extraordinaire. Ils donnoient tous les ans un eſclave à leurs prêtres, pour repréſenter l'idole qu'ils adoroient. Les prêtres ou ſacrificateurs le lavoient, & le revêtoient de tous les ornemens de l'idole, dont ils lui donnoient le nom; de ſorte que pendant toute l'année il étoit honoré comme leur dieu. Il avoit toujours avec lui douze gardes pour le ſervir, & empêcher qu'il ne s'enfuît. Il étoit logé dans un temple, où tous les principaux d'entre ce peuple venoient lui rendre leurs devoirs. Quand il alloit par les rues, il étoit accompagné des ſeigneurs & des ſacrificateurs; il portoit une petite flute en main, dont il jouoit de fois a autre, pour faire en-

tendre qu'il paffoit. Auffitôt les femmes fortoient avec leurs petits enfans, & les lui préfentoient pour les bénir. Le refte du peuple fe profternoit & l'adoroit comme leur Dieu. La nuit ils le gardoient avec plus de foin que le jour, dans une étroite prifon. Ce culte duroit un an, après lequel ils facrifioient cet efclave, qui avoit fervi d'idole, avec beaucoup de cérémonies, & donnoient un autre efclave aux prêtres, pour être adoré comme leur dieu pendant l'année fuivante.* Oëxmelin, *hift. des Indes occidentales.*

GRACIAN (Diego) Efpagnol, floriffoit dans le XVI fiécle, & fût fecrétaire & interprete des langues fous Charles-*Quint*, & fous Philippe II. Il s'acquit beaucoup de réputation dans fon pays, par diverfes traductions qu'il fit, de l'hiftoire de Xénophon & de quelques traités de Plutarque, &c. On dit qu'il mourut âgé de 90 ans. Il avoit époufé *Jeanne* de Antifio, fille de *Jean* Dantifco, Polonois, ambaffadeur auprès de l'empereur Charles-*Quint*. Gracian eut quatre fils; ANTOINE; THOMAS, fecrétaire de Philippe II, roi d'Efpagne; LUC Gracian, qui compofa *El Galatheo efpagnol*, à l'imitation de la Galathée de Balthazar, comte de Caftiglione; & JERÔME Gracian, dont les aventures font fingulieres. Après avoir fait fes humanités à Madrid, & fes autres études dans l'univerfité d'Alcala, il embraffa l'état eccléfiaftique; enfuite il prit l'habit de religieux dans l'ordre des Carmes déchauffés, où il s'acquit beaucoup d'autorité, & exerça même la charge de vifiteur. Depuis, pouffé par quelque fujet de chagrin, il voulut fortir de cet ordre, pour entrer dans quelque autre. Il alla pour ce fujet à Rome, où il fe préfenta chez les Chartreux, chez les Dominicains, chez les Obfervantins, & chez les Capucins, qui le refuferent tous. Les Auguftins déchauffés furent les plus complaifans, & donnerent lieu à Gracian de vivre chez eux avec affez de douceur. Ses fupérieurs lui ayant commandé d'aller en Sicile, il s'embarqua pour paffer dans cette ifle, & fut pris par les pirates, qui le menerent à Tunis, où il languit durant plus de deux ans, dans une très-fâcheufe captivité. Il fe racheta néanmoins, aidé de quelque fecours d'argent que fes parens lui envoyerent. Enfuite il revint à Rome, où il fe jetta aux pieds du pape Clément VIII, qui lui permit d'entrer chez les anciens Carmes. C'eft ce qu'il avoit fouhaité en fortant de chez les déchauffés, & ce que ces derniers avoient empêché. Gracian fut théologien du cardinal Deza, & revint en Efpagne l'an 1600. Quatre ans après, on l'envoya dans les Pays-Bas, pour les affaires de fon ordre, & il mourut à Bruxelles l'an 1614, âgé de plus de 70 ans. Il a compofé divers traités de piété que nous avons en un volume *in-folio*, imprimé à Madrid en 1661. D'autres ouvrages qu'il avoit compofés font reftés manufcrits.* *Confultez* les épîtres de fainte Thérèfe avec les notes de Jean de Palafox. Nicolas Antonio, *de fcript. Hifp.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Voyez furtout *bibliotheca fcriptorum.... Carmelitarum excalceatorum.*

GRACIAN (Balthafar) Jéfuite Efpagnol étoit né à Calataïud, autrefois *Bilbilis*: il entra chez les Jéfuites en 1619, à l'âge de 16 ans, & dans la fuite, il fit fes quatre vœux. Il enfeigna dans fa fociété les belles lettres d'abord, enfuite la philofophie, & enfin la théologie, tant celle qu'on appelle morale, que celle qui concerne particulierement l'explication de l'écriture-fainte. Il prêcha auffi durant quelques années, & fut recteur du collége de Taragone. Il étoit dans cet emploi en 1645, lorfque Vincent-Jean de Laftanofa donna fes dialogues *de las medallas defconocidas Efpagnolas*, où il fait une mention honorable de Gracian. Le P. Balthafar Gracian eft mort dans le collége de fa fociété à Taragone, le 6 décembre 1658. Ses ouvrages font: *El Heroe de Lorenço Gracian Infanzon*, à Ofca en 1637, *in-16*, à Madrid, en 1639, *in-16*; à Barcelone, en 1640, *in-12*; à Amfterdam, en 1659, *in-12*. Quoique Balthafar ait pris dans cet ouvrage & dans plufieurs autres le nom de Laurent, il eft certain que ces ouvrages font de lui feul. Ce premier a été traduit en françois: 1. *Le Héros*, traduit de l'efpagnol par le fieur Gervaife; à Paris, en 1645, *in-8*. 2. *le Héros*, traduit de l'efpagnol de Balthafar Gracian, avec des remarques (par le pere Jofeph de Courbeville, Jéfuite) à Paris, en 1725, *in-12*; à Roterdam, 1729, *in-12*. C'eft fur cette traduction françoife qu'on a fait celle qui a paru en anglois, à Londres. 2. *El politico D. Ferdinando el catholico*; à Saragoce, en 1641, *in-12*; à Amfterdam, en 1659, *in-12*; & en françois, fous ce titre, *Réflexions politiques de Balthafar Gracien, fur les plus grands princes, & particulierement fur Ferdinand le catholique.* Ouvrage traduit de l'efpagnol, avec des notes hiftoriques & critiques, par M. de Silhoüete, maître des requêtes, & chancelier de M. le duc d'Orléans, à Paris, en 1720, *in-4°*, & 1730, *in-12*; & à Amfterdam, en 1731, *in-12*. Il y en a une traduction allemande, par Daniel-Gafpar Von-Lohenftein. Le politique dom Ferdinand le Catholique, traduit de l'efpagnol de Balthafar Gracien, avec des notes; à Paris, chez Rollin, en 1732, *in-12*: le traducteur eft le pere Jofeph de Courbeville, Jéfuite. 3. *Agudezza y arte de ingenio, en que fe explican totos los modos, y diferencias de conceptos*; à Madrid, en 1642, *in-8°*, à Ofca, en 1646, *in-4°*: il y en avoit déja eu d'autres éditions. 4. *El difcreto, que publica don Vincencio Juan de Laftanofa*; à Ofca, en 1646, *in-16*, à Barcelonne, en 1646, à Bruxelles, en 1665, à Amfterdam, en 1665, *in-12*. Le P. de Courbeville a traduit cet ouvrage, fous ce titre: *L'homme univerfel*, traduit de l'efpagnol de Balthafar Gracien; à Paris, en 1723, *in-12*, à la Haye, en 1724, *in-12*, à Roterdam, en 1729, *in-12*. Sur cette traduction, on en a fait une en anglois, imprimée à Londres; & une en allemand, imprimée à Augsbourg, en 1729, *in-8°*. 5. *El criticon*: cet ouvrage a trois parties, qui ont paru féparément: l'auteur y découvre & cenfure les égaremens des hommes dans l'enfance, dans l'âge viril, & dans la vieilleffe. Laurent-Matthieu de Sanz a fait une critique de cet ouvrage, fous ce titre: *Critica de refleccion, y cenfura de las cenfuras, fantafia apologetica y moral: por el doctor Sancho, Terzon y Mucla*; à Valence, en 1658, *in-4°*. Le vrai nom de l'auteur de cette critique eft *Lorenzo Matheu y Sanz*. L'ouvrage de Gracien a été traduit en françois, fous ce titre: *L'homme détrompé*, ou *le criticon de* Balthafar Gracien, traduit de l'efpagnol; à Paris, en 1696, *in-12*. Le traducteur, nommé Maunory, ne donna cette année que la premiere partie: il donna enfuite l'ouvrage entier, à la Haye (ou plutôt à Rouen) en 1705, 1708, 1723, trois tomes, réimprimés dans la même forme à Genève, en 1725. On a traduit le même ouvrage en italien: *Il criticon, overo, regole della vita politica morale, di Lorenzo Gracian*: à Venife, en 1698, *in-4°*. *Il criticon di Lorenzo Gracian, tradotto dal fpagnuolo, da Giov. Pietro Cattaneo*; à Venife, en 1709, *in-4°*. L'ouvrage a encore été traduit en allemand fur la traduction françoife, par Gottfchling, à Francfort, en 1708, *in-8°*, à Leipfick 1710; à Hall 1721. 6. *Oraculo manual, y arte de prudencia facada de los aforifmos que fe difcurren en las obras de Lorenço Gracian, publica la Vincencio Juan de Laftanofa*; à Ofca, en 1647, à Amfterdam, en 1669, à Bruxelles, en 1697, *in-12*; & en françois, fous ce titre: *L'homme de cour de* Balthafar Gracian, traduit & commenté par Abraham Nicolas Amelot de la Houffaye; à Paris, en 1684, *in-4°*; en 1685, *in-12*; à la Haye, en 1684, *in-12*; à Lyon, en 1690, 1693, *in 12*; à Paris, en 1702, in-12, &c. Amelot a manqué fon auteur dans fa traduction. Où Gracien eft fort obfcur, fon interpréte l'eft du moins autant; il a fubftitué des chofes qu'on ne pouvoit entendre, à celles qu'il n'avoit peut-être pas entendues lui-même. Cette traduction a été réimprimée à Paris, en 1748, *in-12*, corrigée & augmentée, dit-on, d'un grand nombre de remarques intéreffantes. Le même ouvrage traduit en italien & commenté par François Tofquez, à Rome, en 1698, deux vol. *in-8°*. Cet ou-

vrage a été aussi traduit plusieurs fois en allemand ; & en latin sur la version de M. Amelot de la Houssaye, sous ce titre : *Balthazarii Graciani Hispani aulicus, sive de prudentia civili & maximè aulica liber singularis .... ex Ameloti versione latinè redditus, & regulis meliore & naturali ordine dispositis in formam artis redactus. Franc. Glarianus Meldenus, Constantiensis, recensuit, latinè vertit, & novis perpetuisque notis illustravit* ; à Francfort sur l'Oder, en 1731, *in-8°*. Le nom de ce traducteur est supposé ; Jean Gottlieb Heineccius, qui a fait la préface, en convient ; mais il ne découvre pas le nom véritable. Le même ouvrage traduit en françois par le pere de Courbeville, sous ce titre : *Maximes de* Balthasar Gracien, *traduites de l'espagnol ; avec des réponses aux critiques de l'homme universel* ; à Paris, en 1730, *in-12*. 7 *El comulgador, varias meditaciones para que los que frequentan la sacrada communion, pued n prepararse, comulgar, y dar gracias* ; à Madrid, en 1655, *in 12*. Le même en françois, à Paris, en 1693, *in-12* ; le même en italien, traduit par le pere François *di Castro*, à Bologne, en 1713, *in-12*, & à Venise la même année, *in-12*. La plupart des ouvrages susdits ont été recueillis en deux vol. *in 4°*, sous ce titre : *Obras de Lorenço Gracian* ; à Madrid, en 1664, à Anvers, en 1652, 1669 ; à Barcelone, en 1700. Cette édition de Barcelone a de plus *Selvas del año*, qui sont quatre idylles poëtiques sur les quatre saisons de l'année. * Extrait d'un mémoire manuscrit latin du pere Oudin, Jésuite.

GRACIANI, *cherchez* GRATIANI.

GRACIEUSE (la) isle de l'Océan, *cherchez* GRATIOSA.

GRADENIGO (Pierre) doge ou duc de Venise, fut élu l'an 1290. Ce fut lui qui par sa prudence découvrit la conjuration de Bajamont Tiepolo ; & qui en prévint les suites malheureuses. La république, pour récompenser un si grand service, & pour honorer la mémoire de son libérateur, ordonna de fêter à Venise le jour de sainte Catherine, auquel Gradenigo avoit été nommé à la dignité de doge. Il mourut l'an 1303, après avoir gouverné la république pendant près de treize ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. * Egnat. *l.* 3, *chap.* 2.

GRADENIGO (Barthelemi) doge de Venise, élu l'an 1339, soumit les Candiots qui s'étoient révoltés, & mourut l'an 1342. Ce fut de son temps qu'arriva cette célébre aventure du pêcheur, que Bourdon a représentée dans un tableau, qu'il fit pour les confreres de l'école de S. Marc de Venise. Ceux qui ont écrit l'histoire de cette république, rapportent que le 25 février 1339, la mer s'enfla de telle sorte, qu'il sembloit que la ville dût être submergée. Dans ce temps un vieux pêcheur, disent-ils, qui s'étoit retiré dans sa barque, au bord de la place S. Marc, vit venir à lui trois hommes, qui le prierent de les conduire à S. Nicolas *del Lido*. Comme il craignoit de faire naufrage, il les refusa ; mais étant entrés dans sa barque, ils l'obligerent de prendre la rame & de voguer. Il surmonta facilement la violence & l'impétuosité des flots, & les conduisit où ils vouloient aller. Lorsqu'ils furent arrivés à la fosse du port, ils lui montrerent un vaisseau rempli de démons, qui agitoient la mer, lequel fut aussitôt englouti ; ensuite de quoi la mer demeura calme. Aussitôt après, un de ces trois hommes se fit descendre proche de l'église de S. Nicolas, un autre à celle de S. George, & le troisiéme fut ramené par le pêcheur, au lieu où ils s'étoient tous embarqués. Le pêcheur lui demandant son payement, cet homme lui dit qu'il n'avoit qu'à aller trouver le doge & les sénateurs, qui le récompenseroient au-delà de ce qu'il prétendoit. En même temps il tira une bague de son doigt, & la lui donna pour la montrer au sénat, & pour autoriser ce qu'il rapporteroit. Afin de l'encourager davantage, il l'assura que les deux hommes, qui l'avoient accompagné, étoient S. Nicolas & S. George, & qu'il étoit S. Marc l'évangéliste. Il disparut à l'instant ; & lorsque le jour fut venu, le pêcheur se présenta au conseil, où il fit le récit de ce qu'il avoit vu, & où il montra l'anneau, pour autoriser ce qu'il disoit. Le sénat lui assigna une pension considérable, pour vivre honnêtement le reste de ses jours ; & la bague fut mise dans l'église de S. Marc parmi les autres reliques. Il faut beaucoup de foi pour croire cette histoire ; on n'en doute pas néanmoins à Venise ; & l'aventure du pêcheur y est exposée à la vue du public, dans le tableau dont on vient de parler. Jean Gradenigo fut aussi élu doge en 1354, & fut surnommé *Nason*. La guerre se renouvella de son temps contre les Génois : elle dura peu ; mais elle fut plus violente contre le roi de Hongrie, qui assiégea Trévise, où le doge alla en personne, & y mourut n'ayant gouverné qu'un an, trois mois, quatorze jours. * Ant. Sabel. *hist. Ven. decad.* 2, *lib.* 2. Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

GRADI ou GRADIO (Etienne) en latin *Stephanus Gradius*, poëte latin, étoit de Raguse, d'une famille noble, & fut abbé de saint Côme & de saint Damien, & garde de la bibliothéque du Vatican, sous le pape Alexandre VII. Il fut lié avec les plus beaux esprits de son temps, dont plusieurs l'ont comblé de louanges, entr'autres le célebre Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn, &c. Ce dernier recueillit ce qu'il put trouver des poësies latines de Gradi, & les inséra avec d'autres poësies, & plusieurs des siennes propres, dans un recueil qu'il intitula : *Septem illustrium virorum poëmata*, & qui a été réimprimé à Amsterdam chez Elzevir, en 1672, *in-8°*. Ces poësies de Gradi finissent par un discours latin du même, prononcé à Rome dans l'église du prince des Apôtres, le 2 juin 1667, après la mort du pape Alexandre VII. Il s'y agit principalement du choix que l'on doit faire d'un successeur à ce pape. Ainsi il paroît que ce discours fut prononcé en présence des cardinaux assemblés pour faire cette élection. Dans plusieurs catalogues de livres, on trouve le suivant cité : *Stephani Gradii dissertationes physico-mathematicæ quatuor* ; à Amsterdam, Elzevir, en 1680, *in-12*. C'est peut-être le même Etienne Gradio, dont il s'agit ici.

GRADISK, ou GRADISKA, en latin *Gradiscia*, ville de l'Esclavonie, qui a été au Turc jusqu'en 1688, que les troupes impériales la prirent. Elle est située sur la Save, vers les frontieres de la Croatie, au-dessus de Possega. Quelques auteurs la prennent pour le *Servitium* des anciens. Il ne la faut pas confondre avec une autre du même nom, qui est une forteresse dans le Frioul, appartenant à la maison d'Autriche. Elle est sur la riviere de Lisonzo, dans le comté de Goritz.

GRADO ou GRADE, ville du Frioul, bâtie dans les marais du golfe de Venise. Elle a été autrefois le siége du patriarchat, qui depuis environ 250 ans a été transféré à Venise. C'est aussi le lieu dépositaire de la chaire de S. Marc, qui y fut envoyée par l'empereur Heraclius. Le pape Alexandre IV ajouta l'an 1256 de nouveaux priviléges à ceux que le patriarche avoit déja obtenus de Léon IX, l'an 1050. Mais comme les évêques de Venise, qui ne prenoient d'abord que le titre d'évêque d'Olivolo, à cause que leur église est située dans l'isle d'Olivolo à Venise, & qui depuis l'an 1091, prirent celui de Castel, qui est le nom d'un des six quartiers de cette ville, avoient souvent des différends avec les patriarches de Grade leurs métropolitains, le pape Eugéne IV ordonna que l'une des parties alors vivantes, venant à mourir, les deux églises resteroient dévolues au survivant, avec tous leurs titres & leurs droits : de sorte que le patriarche Dominique Michieli étant mort le premier, saint Laurent Justinien, qui étoit pour lors évêque de Castel, se trouva investi de la dignité patriarchale qu'il a transmise à ses successeurs, qui ont pris depuis ce temps la qualité de patriarche de Venise. L'an 602, un évêque nommé Elie, tint à Grade un synode, dont les actes sont rapportés

par André Dandoli. * Baron, *A. C. 602.* Robert, *Gall. christ.* André Dandoli, *en la chron.* Amelot de la Houssaye, *hist. du gouvernement de Venise.*

GRADUEZ : nom que l'on donne à ceux qui ont obtenu le titre de docteur, de licencié, de bachelier, ou de maître en quelque faculté; savoir de théologie, de droit civil ou canonique, de médecine, ou des arts. Le droit des gradués vient du concile de Basle fini l'an 1438. Les docteurs de Paris & des autres universités fameuses, servirent très-utilement l'église pour l'extinction du schisme, & eurent grande autorité dans les conciles qui se tinrent à cette occasion. En traitant de la réformation de la discipline, ils se plaignirent que les bénéfices étoient mal distribués; soit par le pape, a cause des réserves & des expectatives; soit par les ordinaires, qui conféroient souvent les bénéfices à des gens incapables & ignorans. Ils demanderent que l'on eût égard aux personnes savantes, & qu'on leur fit part des bénéfices ecclésiastiques. Sur quoi le concile de Basle ordonna que la troisiéme partie de tous les bénéfices seroit affectée aux gradués des universités fameuses, & que les collateurs ordinaires ne les pouroient conférer à d'autres. Ce décret du concile fut inséré dans la pragmatique sanction; & l'on y ajouta que du tiers affecté aux gradués, les deux tiers seroient pour les suppôts de l'université de Paris. Ensuite de quoi on ordonna que l'université nommeroit ceux qu'elle vouloit être préférés. On appelle ceux ci gradués *nommés*, & les autres gradués *simples.* La pragmatique obligeoit encore tous les collateurs & les patrons ecclésiastiques, à tenir des rôles de tous les bénéfices qui étoient à leur disposition, afin d'en conférer un des trois aux gradués, à tour de rôle. Le concordat a conservé ce droit; mais il a ôté ce tour de rôle, & a affecté aux gradués les bénéfices qui vaqueroient pendant les quatre mois de l'année, dont nous parlerons ci-après; & ce droit subsiste encore aujourd'hui. Pour en jouir, le docteur en théologie doit avoir dix ans d'étude, commençant à la philosophie. Le docteur en droit civil ou canonique, ou en médecine, sept ans. Le licencié est considéré dans le même rang que le docteur. Le bachelier en théologie doit avoir six ans d'étude. Le bachelier en droit ou en médecine, cinq ans, excepté les nobles, à qui trois ans suffisent. Et le maître ès arts aussi cinq ans. Le gradué est encore obligé d'avoir la tonsure ou d'être engagé dans les ordres, & d'être séculier, ou régulier, selon la qualité du bénéfice. De-là vient qu'on ne se sert plus guères des dégrés en médecine, parcequ'il y a peu de clercs qui s'y appliquent. Les quatre mois des gradués sont janvier, avril, juillet & octobre. Janvier & juillet sont mois *de rigueur*, où le collateur est obligé de conférer aux gradués nommés, suivant l'ordre de leur nomination; & en cas de concurrence, il doit suivre l'ordre des dégrés & des facultés, préférant la théologie au droit, les docteurs aux bacheliers, & les bacheliers aux maîtres ès-arts. Avril & octobre sont mois *de faveur*, pendant lesquels le collateur peut choisir, même entre les gradués simples, celui qu'il lui plaît. Toutes sortes de bénéfices sont sujets aux gradués, excepté les bénéfices consistoriaux, les bénéfices électifs, les dignités des chapitres, & les bénéfices qui sont en patronage laïc. Le droit des gradués n'a lieu qu'en vacance par mort. Ils peuvent être prévenus par le pape; & s'ils ne requierent dans les six mois de la vacance, l'ordinaire peut conferer librement. Il n'est pas permis à un gradué d'accumuler bénéfice sur bénéfice, & il est censé rempli quand il a obtenu un bénéfice de 400 livres de revenu : ce qu'il faut entendre du gradué séculier; car le régulier est réputé rempli par le moindre bénéfice, dont il est pourvu en vertu de ses grades, parcequ'il a fait vœu de pauvreté. Le droit des gradués n'a jamais eu de lieu en Bretagne, non plus que la pragmatique sanction. Le concile de Trente avoit même supprimé avec les autres expectatives, *session* 24 : mais il l'a rétabli ensuite, *session* 25. * M. l'abbé Fleuri, *institution au droit ecclésiastique.*

GRÆCINUS (Julius) sénateur Romain & homme de lettres, qui vivoit sous l'empereur Caïus Caligula, étoit de Frejus, ancienne & illustre colonie des Romains, dans la Gaule Narbonnoise. Il étoit fils d'un chevalier romain qui avoit été procureur du fisc ou intendant de province, & il fut pere d'Agricola qui se vit élevé aux premieres dignités de l'empire. Il eut ce fils de Julia Procilla sa femme, de famille noble. Græcinus cultiva les belles lettres avec succès, & selon Columelle, il fut un des hommes les plus éloquens de son temps. Seneque le philosophe n'en parle presque jamais qu'avec admiration. Il s'appliqua beaucoup à la philosophie, & il paroît par Columelle qu'il avoit écrit quelque chose touchant l'agriculture & les vignes. On lui accorda une place dans le sénat, & il la remplit avec beaucoup d'honneur. Ennemi du vice, il en fuyoit jusqu'à l'ombre, autant que cette fuite étoit possible à un homme qui a toujours vécu dans les ténébres du paganisme. Il avoit souvent la répartie vive, & on en rapporte plusieurs exemples. Quelqu'un lui ayant demandé un jour dans quelle secte ou classe de philosophes on placeroit Ariston qui ne sortoit jamais de sa chaise, où il se faisoit porter, soit pour disputer, soit pour composer ses ouvrages, il répondit. » Je ne puis vous » en rien dire, car je ne connois pas même sa démarche. Caligula voulut l'obliger à accuser Marcus Silanus que ce prince haïssoit, quoiqu'il fût innocent; Græcinus le refusa, & l'empereur irrité lui fit ôter la vie, vers l'an 40 de notre ére vulgaire. Par cette mort il laissa son fils Agricola orphelin & n'ayant encore que deux ans au plus. M. de Tillemont, dans ses *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, *t.* 2, parle d'une Pomponia Græcina que l'on croit avoir été de la famille de ce sénateur. C'étoit une dame romaine de grande considération, qui fut accusée comme chrétienne sous Neron l'an 57. * *Voyez* Tacite, dans ses *annales liv.* 3. Seneque dans son *livre des bienfaits ;* Columelle *cité dans cet article ;* & *l'Histoire littéraire de la France*, *tome* 1.

GRAEF (Reinier de) célebre médecin, *cherch.* GRAAF.

GRÆVIUS (Jean George) né à Naumbourg en Saxe, le 29 janvier 1632, a été un des plus grands critiques du XVII siécle : sans orgueil, sans faste, & sans cet air de pédanterie qui deshonore si souvent les belles lettres. Après avoir étudié le latin & le grec dans un célebre collége d'Allemagne, il fréquenta l'université de Leipsick, où il continua ses études sous André Rivinus & Jean Strauchius. Il passa de-là en Hollande; & trouvant à Deventer le célebre Jean Fréderic Gronovius, il fut si charmé de son savoir & de ses manieres honnêtes, qu'il étudia deux années sous lui; & il a dit bien des fois qu'il étoit très-redevable de ce qu'il savoit à cet habile homme. Il alla de Deventer à Amsterdam, où enseignoient alors Alexandre Morus & David Blondel. En 1656, n'ayant encore que 24 ans, il fut appellé par l'électeur de Brandebourg pour être professeur à Duisbourg, & deux ans après il succéda à la place de Gronovius à Deventer, celui-ci ayant été appellé à Leyde. La réputation qu'il s'acquit fit que les états de la province d'Utrecht l'appellerent pour être professeur dans leur université. Il fut souvent depuis sollicité pour remplir des places de professeur à Amsterdam, à Leyde, & même à Padoue; mais les états d'Utrecht, qui connoissoient le trésor qu'ils possédoient, le retinrent toujours, & le comblerent de leurs faveurs. Il exerça donc pendant 41 ans dans la ville d'Utrecht la charge de professeur en politique, en histoire, & en éloquence. Il attira de toutes parts un grand nombre de disciples, parmi lesquels on a compté souvent des princes distingués. Il mourut enfin subitement le 11 janvier 1703, âgé de 71 ans moins 18 jours. Il y a peu de savans qui ne connoissent le grand nombre d'auteurs grecs & latins qu'il a publiés : *Hesiode*; la plus grande partie des œuvres de *Ciceron*; *Florus*, au-devant duquel il a mis une préface où il donne des marques

de son jugement & de son bon gout; *Suetone*, &c. C'est à lui aussi que nous devons ce grand recueil des antiquités romaines, avec les préfaces. * Voyez *sa harangue funebre*, *par* M. Pierre Burman, à la fin du recueil que ce dernier a donné de dix-sept discours de Grævius, sous ce titre : *Joannis Georgii Grævii orationes quas Ultrajecti habuit, Lugduni-Batavorum*, 1717, *in*-8°. On a nombre de lettres de Grævius répandues dans divers recueils, entr'autres 45 lettres latines dans les *opuscula posthuma* de Pierre Francius, à qui elles sont adressées.

GRAES (Ortuinus ou Ortwinus) *cherchez* GRATIUS. (in Ortumus.)

GRAFFIO, connu sous le nom de JACOBUS DE GRAFFIIS, abbé du Mont-Cassin, de l'ordre de saint Benoît, & grand pénitencier du diocèse de Naples, a vécu l'an 1575. Il étoit de Capoue, & s'attacha à la théologie morale, dont il publia divers volumes, *Decisiones aureæ casuum conscientiæ, libri IV.* La premiere partie fut imprimée à Venise l'an 1593, & la seconde à Turin l'an 1597. *Consilia seu responsa casuum conscientiæ; De arbitrariis confessariorum, quæ attinent ad casus conscientiæ, &c.*

☞ GRAFIGNANA, petit pays d'Italie dans l'Apennin, entre l'état du duc de Modene, & la république de Luques. Quelques-uns disent *Garfagnana*, d'autres *Carfeniana.* Il prend son nom d'un temple dédié autrefois à la déesse *Feronia*, & qui étoit situé au même endroit où est Pietra-Santa. Ce petit pays fut apparemment nommé d'abord *Circa Feronianum*, & par abréviation *Caferonianum.* Il est aux deux côtés du Serchio, & a pour chef-lieu *Castelnuovo de Grafignana.* Le duc de Modène en possede la plus grande partie : la république de Luques est maîtresse du reste, qui est enclavé dans son territoire. * La Martiniere, *dict. geogr.*

GRAFTON, petit bourg d'Angleterre dans le comté de Northampton, dans la contrée de Clelei, à trois milles de Touster vers l'orient. Il y a près de ce bourg un beau parc, & une maison seigneuriale très-ancienne, dont la meilleure partie fut brulée & ruinée en 1643, durant les guerres civiles. Ce château est remarquable parceque ce fut là où fut consommé le mariage entre Edouard IV & la ladi Grei, le premier qui se fit entre un roi d'Angleterre & une de ses sujettes, depuis la conquête des Normans. C'est aussi l'ancien séjour de la famille des Wideville comtes de Rivers. RICHARD, le dernier de cette ligne, mourant en 1490, le légua avec d'autres terres par testament à THOMAS Grei, marquis de Dorset. Et il continua sous ce nom, jusqu'au regne de Henri VIII, qui l'échangea pour d'autres terres dans le comté de Leicester, & depuis ce temps, il a toujours appartenu à la couronne. Le même lieu donna le titre de duc *à Charles*, fils du dernier duc de Grafton, qui fut tué devant Cork en Irlande. *Dictionnaire anglois.*

GRAILLI (Jean de) III du nom, captal de Buch, dans les landes de Bourdeaux, fils de Pierre, seigneur de Grailli, fut un des plus grands capitaines de son temps. Il commandoit l'an 1364 les troupes de Philippe roi de Navarre, contre Charles V, roi de France, à la bataille de Cocherel en Normandie, où il fut fait prisonnier par Bertrand du Guesclin. Il ne fut mis en liberté que par le traité de paix entre le roi de France & le roi de Navarre; ensuite de quoi il passa au service des Anglois contre la France. Après avoir donné des marques de son courage en plusieurs rencontres, il fut pris devant Soubise l'an 1372, & amené dans la tour du temple à Paris, d'où le roi d'Angleterre employa tout pour le retirer. Charles V y consentit, à condition que le captal feroit serment de ne porter jamais les armes contre la France; mais il refusa de faire ce serment, & aima mieux demeurer dans sa prison, où il mourut l'an 1377, & fut enterré dans l'église du temple. Il avoit épousé *Jeanne* de Suffolck, qui le rendit pere de *Jean* IV du nom, seigneur de Grailli, captal de Buch, qui se voyant sans enfans de *Rose* d'Albret, fille de *Bernard Ezi*, sire d'Albret, institua héritier de tous ses biens, *Archambault* de Grailli, son oncle, qui fut aussi comte de Foix, à cause d'*Isabelle* sa femme, sœur & héritiere de *Matthieu*, comte de Foix. *Voyez* FOIX.

GRAIN ou GRIN (Jean-Baptiste le) écuyer, seigneur de Guyencourt, & de la Laye, conseiller & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de Marie de Médicis reine de France, étoit d'une famille ancienne originaire des Pays-Bas, si l'on en croit l'épitaphe de Geneviéve Sanguin qui est dans l'église de Montgeron, mais qui ne peut faire un titre. Cette famille subsiste encore aujourd'hui. ANTOINE le Grain, chevalier, seigneur de Guyencourt, né sous le regne de Louis XI, laissa de légitime mariage avec damoiselle *Anne* des Barres trois enfans; savoir, *Nicolas*, *Jean* & *Antoine. Nicolas* s'attacha au service du roi, prit le parti des armes où il se distingua, & fut capitaine de cavalerie. *Jean* suivit la même route pendant quelque temps; mais ensuite préférant la tranquille occupation des sciences au parti tumultueux de la guerre, il s'appliqua à l'étude des belles lettres, & demeura fort long-temps dans la maison de Montmorenci où il étoit fort aimé & très-consideré à cause de sa vertu. ANTOINE, le dernier de ces trois, qui fut pere de *Jean-Baptiste*, voyagea pendant plusieurs années dans toute l'Italie & jusque dans le Levant, & se fit estimer par-tout par son courage, sa grande probité, & son désintéressement : mais à son retour ayant trouvé que ses freres avoient eu en partage les biens les plus considérables de sa famille, il se contenta d'une charge de conseiller au châtelet de Paris, qu'il exerça avec tant d'honneur & de réputation, qu'il fut appellé au conseil de plusieurs grands seigneurs; & il se seroit avancé dans le monde, s'il n'en eût été retiré par la mort à l'âge d'environ 40 ans. Cependant il avoit été marié deux fois, la premiere avec damoiselle *Denyse* Courtin, dont il eut cinq enfans, dont il ne resta que deux filles, *Louise* & *Anne. Louise* fut mariée avec *Philippe* d'Anguetun, écuyer, seigneur de Saint-Clair en France, & de Longerville en Beausse. *Anne* épousa en premieres noces *Etienne* de la Croix, écuyer, seigneur de la Barre & de Bruyeres : & en secondes noces *Nicolas* Aymon, écuyer, seigneur de Viroflay sous Meudon près Paris. ANTOINE le Grain eut pour seconde femme damoiselle *Geneviéve* Sanguin, fille de *Claude* Sanguin, & qui fut mere de JEAN-BAPTISTE le Grain *dont nous avons à parler.* Il naquit le 25 de juillet 1565, & demeura seul de six enfans que son pere avoit eus de *Geneviéve* Sanguin, laquelle demeura veuve le 3 août 1567, & se remaria avec *Louis* de Besançon, écuyer, seigneur d'Orvilliers & autres lieux, conseiller au parlement de Paris, par le moyen duquel elle se vit alliée avec M. le premier président de Harlay, & MM. les présidens de Thou & Potier de Blancmesnil, & M. Potier de Gesvres secrétaire d'état. JEAN-BAPTISTE le Grain fut élevé avec soin, & appliqué de bonne heure à l'étude, dans laquelle il fit de grands progrès. Il épousa au mois d'avril 1595, en l'église de S. Landri à Paris, damoiselle *Marguerite* de Rassan, fille de *Gabriel* de Rassan, écuyer, seigneur de la Laye, de la noble famille de RASSAN de RACAN, & de *Marguerite* Boucherat. Il fréquenta la cour dès sa jeunesse, & fut attaché dès ce temps là au service de Henri IV, qui lui donna toujours de grandes marques de considération. Mais le Grain ne s'en servit point pour s'avancer, & il préfera toujours la probité, le désintéressement, & l'amour de l'étude aux assiduités qu'il eût fallu avoir, & aux sollicitations qu'il eût été nécessaire de faire pour obtenir les dignités qu'il étoit capable de remplir. Cependant Henri IV le choisit de son propre mouvement ou sur la demande de Marie de Médicis, pour conseiller & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de cette reine, dans le premier état que l'on fit de la maison de cette princesse qui fut dressé à Lyon. M. le Grain fut couché & employé en cette

cette qualité sur l'état de la maison de Marie de Médicis, au mois de janvier 1604, & il prêta serment la même année entre les mains du président de Blancmesnil. Mais il exerça peu cet office, qui ne lui servit dans la suite que de titre d'honneur. Il employa la plus grande partie de sa vie à écrire & à bien élever sa famille. Ce fut pour elle & pour sa propre satisfaction qu'il entreprit d'abord de dresser des mémoires sur l'histoire de France, & ce ne fut que sur les instances de M. le chancelier de Silleri de qui il étoit allié, & qui en avoit lu quelques morceaux, qu'il les rédigea en forme d'histoire, & qu'il en fit imprimer une partie. C'est ce qui a produit sa premiere *décade contenant l'histoire de Henri le Grand roi de France & de Navarre, IV du nom, en laquelle est représenté l'état de la France depuis le dernier traité de Cambrai en* 1559, *jusques à la mort dudit seigneur* (en 1610, & incontinent après :) *Les grandeurs des deux couronnes, de France & de Navarre, leurs droits, &c*, en 10 livres. Il fit imprimer cette décade à ses dépens & dans sa propre maison, avec les caracteres de Jean Laquehay, & elle parut *in-folio*, en 1614. Il la présenta à Louis XIII, après la mort du maréchal d'Ancre, & ce prince lui fit beaucoup d'accueil, & lui ordonna d'écrire aussi son histoire depuis son avénement à la couronne. Louis XIII lisoit cette premiere décade avec plaisir, & la franchise avec laquelle l'auteur y parloit, & qui a toujours été le caractere dominant de M. le Grain, lui plaisoit beaucoup. Mais ceux que cette liberté choquoit trouverent moyen de soustraire ce livre au jeune roi, en le déchirant en beaucoup d'endroits, ce qu'ils firent passer pour un accident causé par un singe. Cependant M. le Grain suivant les ordres de son prince écrivit sa seconde décade, & la fit imprimer comme la premiere chez lui & à ses dépens, sous ce titre : *Décade commençant l'histoire de Louis XIII du nom, roi de France & de Navarre, depuis l'an* 1610 *jusqu'en* 1617 *inclusivement*, &c, *in-fol.* à Paris chez la veuve Guillemot en 1618. Il s'attendoit qu'on lui laisseroit la liberté de présenter cette seconde décade à Louis XIII ; mais cet ouvrage fut pour lui le commencement d'une longue suite de mauvais procédés que l'on eut à son égard, & qui lui causerent bien du chagrin. On voulut le faire censurer par la Sorbonne, & l'on fit par trois ou quatre fois de fortes tentatives pour y réussir ; mais elles furent inutiles. M. Duval, le plus ancien des docteurs qui étoient alors, le fit néanmoins examiner par six de ses confreres ; & après un examen sérieux, il répondit à ceux qui poursuivoient la condamnation de cette histoire, » qu'on n'y avoit trouvé » aucune erreur, ni mauvaise proposition, ni scandale » contre l'église, & la religion catholique, apostolique » & romaine, ni contre le respect du au saint siége, » & que par conséquent on ne pouvoit, ni ne devoit la » censurer. » Qu'à l'égard de ce que le procureur général (M. de Bellievre que l'on avoit soulevé contre l'auteur & ses ouvrages) disoit, « que cette histoire » étoit contre le service & autorité du roi, à l'avan» tage de la reine sa mere, cela étoit de son office, » non de celui des docteurs. « En effet l'unique ou le principal fondement des plaintes que l'on faisoit contre les deux décades de le Grain, car on avoit désiré aussi la condamnation de la premiere, quoiqu'on ne la demandât pas expressément, c'est qu'il y avoit parlé avantageusement du docteur Richer & de ses ouvrages ; qu'il avoit soutenu avec force les libertés de l'église Gallicane, contre les opinions ultramontaines que l'on ne cessoit de répandre en France ; qu'il s'étoit soulevé contre ceux qui vouloient faire usage en ce royaume des articles du concile de Trente qui n'y avoient point été reçus ; qu'il avoit parlé avec liberté contre l'introduction & l'établissement des nouveaux ordres, & qu'il ne paroissoit point approuver que l'on persécutât les hérétiques pour le fait de religion. La Sorbonne n'ayant point voulu censurer cet ouvrage, on engagea M. de Luines, qui étoit alors le plus en crédit à la cour, à donner des lettres patentes au nom du roi pour supprimer cette seconde décade, & en empêcher la vente, & on les envoya à M. du Vair, garde des sceaux, pour les sceller, la cour étant alors à Tours, & M. le Grain étant à Paris qui ignoroit ce qui se passoit. Mais en ayant été informé par un de ses fils, il écrivit avec respect, mais avec force, à M. du Vair qui connoissoit son ouvrage, & qui refusa en effet pour lors de sceller ces lettres. Il se contenta seulement de faire ordonner au libraire par M. de Mesmes alors lieutenant civil de Paris, de discontinuer jusqu'à nouvel ordre la vente de cette seconde décade dont il ne restoit plus que deux cens exemplaires, de mille que l'on avoit fait tirer. Pendant ce temps-là on mit entre les mains de M. du Vair un mémoire, contenant treize extraits d'autant d'endroits de la seconde décade que l'on croyoit suffisans pour la faire supprimer en entier. Le garde des sceaux en fit remettre une copie à M. le Grain, qui y fit de courtes notes, & ensuite une réponse plus étendue qu'il envoya à M. du Vair, & qu'il accompagna d'une longue lettre qui est elle-même une nouvelle réponse très-forte & très-judicieuse. Cette lettre est du dernier juillet 1619. Quand M. le garde des sceaux eut lu ces piéces, il ne put s'empêcher de dire, *Je ne sai ce que ces gens-ci demandent à cet auteur, ni ce qu'ils veulent dire.* Cependant il lui vint un ordre du roi de sceller les lettres de suppression ; ce qu'il fit, & en conséquence on enleva les deux cens exemplaires restant, que l'on mit dépôt chez le lieutenant civil, & l'on délivra copie desdites lettres au nonce du pape, un des accusateurs, mais on refusa de les communiquer à l'auteur. Comme Henri de Gondi, cardinal de Retz, évêque de Paris, avoit trempé dans cette affaire, & que c'étoit son secrétaire qui avoit dressé lesdites lettres, dès qu'il fut de retour à Paris, M. le Grain lui fit plusieurs visites dans lesquelles il s'entretint familierement avec cette éminence de toute cette affaire, & il consentit pour le bien de la paix, de conférer avec le P. Fronton jésuite, que le cardinal lui désigna, mais toutes ces conférences ne terminerent rien. Le cardinal alla au second voyage du roi en Languedoc, & y mourut. Le P. Fronton le suivit quelque temps après, & on ne put recouvrer le mémoire que ce pere avoit dressé sur l'affaire en question, & dans lequel il attaquoit plus la premiere décade que la seconde. Enfin M. le Grain exécuta lui-même ce que ses ennemis demandoient ; il supprima les deux cens exemplaires qui restoient de sa seconde décade, & fit faire défense au libraire d'en débiter de nouveau. Outre le desir qu'il avoit de voir enfin terminer une affaire qui n'avoit que trop duré, il fut encore porté à faire cette suppression parcequ'il y avoit dans cette seconde décade plusieurs discours fort désavantageux à ceux qui étoient en autorité du vivant du maréchal d'Ancre, qui jettoient un grand blâme sur leurs actions, & celles du maréchal & de sa femme, & qu'il n'avoit mis que malgré lui & contre son naturel, sur les fortes instances de M. de Luines. On trouve un long & curieux détail de tout ce que nous venons de rapporter, dans une piece manuscrite que M. le Grain composa en 1625, pour en conserver le souvenir. Elle est intitulée : *Manifeste en forme d'apologie sur les choses qui me sont arrivées ensuite de mes deux décades : l'une comprenant l'histoire du roi Henri IV, & l'autre commençant celle de Louis XIII.* Cette derniere lui donna occasion de composer un autre écrit qui a été imprimé sous le titre de *Supplication apologétique*, mais qui est fort rare, parceque l'auteur n'en fit tirer qu'environ une centaine. Il la fit pour détromper le prince de Condé, à qui l'on avoit présenté un exemplaire de sa seconde décade avec une feuille que les ennemis de M. le Grain avoient ajoutée, & dans laquelle il étoit parlé fort désavantageusement de ce prince, qui avoit été jusqu'alors son protecteur. M. le Grain y démontre que cette feuille avoit été ajoutée par une main ennemie à cet exemplaire de son ouvrage, & qu'il avoit dit tout le contraire au même endroit qui

avoit été malignement supprimé, comme il étoit aisé de s'en convaincre en examinant les autres exemplaires, & par bien d'autres preuves qu'il rapporte dans cette supplication, avec tant d'évidence que le prince de Condé l'ayant lue, ne put s'empêcher de s'écrier : « O » véritablement voilà une insigne fausseté, » & il rendit son estime à l'auteur, & devint encore plus zélé qu'auparavant pour ses interêts. Mais M. le Grain se retira de plus en plus de la cour & du grand monde depuis ce temps-là, & il mourut le 2 de juillet 1642, en sa maison de Mongeron, proche Villeneuve Saint-George. Il fut enterré dans l'église de ce lieu, avec l'épitaphe qu'il s'étoit dressé lui-même, & auprès de Geneviéve Sanguin, sa mere, qui étoit morte le 11 d'octobre 1613, âgée de 78 ans, & dont on voit aussi l'épitaphe que M. le Grain lui avoit dressée en latin. Il avoit eu trois filles, & quatre fils, dont deux moururent jeunes : les deux autres ont continué sa postérité & son nom qui subsiste encore dans M. le Grain & dans M. le marquis du Breuil. Outre les écrits de Jean-Baptiste le Grain, *dont nous avons parlé dans cet article*, cet historien a laissé encore les suivans qui ne sont point imprimés : 1. *Troisiéme décade contenant l'histoire de France sous Louis XIII*, *depuis* 1617 *jusqu'en* 1618, en 8 livres. 2. *Recueil des plus signalées batailles, journées & rencontres qui se sont données en France & ailleurs par les armes des rois depuis Merouée jusqu'au roi Louis XIII*, en 3 vol. *in-fol.* fort minces. 3. Un recueil *in-fol.* contenant la chronologie des rois de France, des remarques sur ces princes & sur les enfans de France, les droits de ce royaume, les usages, &c, sur les empereurs & les consuls Romains. Un discours sur les syrénes, un autre sur le nombre de trois, un autre pour *montrer que l'établissement d'un lieutenant général en un royaume est la totale ruine du roi & de l'état, & qu'il est plus périlleux d'établir en telle charge un prince du sang royal que nul autre. Un brief discours des guerres civiles des Pays-Bas*, dits *la Flandre*, *depuis* 1559 *jusqu'en* 1582, *distingué par les gouvernemens.* 4. Un journal *in-fol.* contenant la généalogie de sa famille, avec un récit des principaux évenemens arrivés en France & dans les états voisins depuis 1597 jusqu'à la majorité de Louis XIII inclusivement. L'auteur entre dans ce journal dans un grand détail de la mort de Henri IV, du supplice de Ravaillac, des vertus du prince défunt, & de ce qui suivit cette mort. Il y rapporte aussi assez au long la conspiration du maréchal de Biron & des suites qu'elle eut, & quelques piéces de poësie qu'il composa en 1592, à la louange de ce maréchal qui n'avoit point encore conspiré contre son prince, & une épitaphe qu'il fit pour le même après qu'il eut été décapité. 5. Consolation à M. le prince de Condé lorsqu'il fut arrêté après la mort du maréchal d'Ancre. * *Mémoires du temps.*

GRAINDORGE (André) natif de la ville de Caen, dans le XVII siécle, a été le premier qui a donné l'invention de faire des figures sur les toiles, qu'on appelle communément *ouvrées.* Il ne mit pas cet ouvrage dans la perfection où nous le voyons aujourd'hui ; car il n'y faisoit d'abord que des quarreaux & des fleurs ; mais son fils *Richard*, qui vécut jusqu'à l'âge de 82 ans, eut le loisir de perfectioner ce que son pere avoit inventé. Celui-ci trouva le moyen d'y représenter tous sortes d'animaux, & plusieurs autres figures assez bien travaillées. Il donna à cet ouvrage le nom de *Hautelice*, peut-être du nom des lices ou fils entrelacés dans la trame ; & nous l'appellons vulgairement *toile damassée*, à cause de la grande ressemblance qu'elle a avec l'étoffe qu'on nomme damas blanc. Cet habile ouvrier donna aussi le premier la méthode de faire des serviettes de table de ces toiles ; & son fils *Michel*, qui exerça après lui la même profession, établit plusieurs manufactures de ces ouvrages en différens endroits de la France, où ils sont depuis devenus fort communs. * *Elog. civium Cadomens.*

GRAINDORGE (Jacques) sieur de Prémont, de Caen, avoit une grande connoissance des antiquités romaines, & des médailles. Il savoit aussi l'italien & l'espagnol, & il étudia la langue grecque dans les dernieres années de sa vie. Il avoit le gout délicat, un jugement solide, une critique fine, & un génie vaste. Mais sa paresse naturelle déguisée en philosophie & en mépris de la réputation, rendirent tous ces talens presque inutiles. Il étoit né en 1614 : il mourut en 1659. Il craignoit naturellement l'eau, & ce fut une hydropisie de cœur qui l'emporta. Il avoit rempli avec beaucoup d'honneur les premieres charges municipales de Caen. M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, qui avoit été son ami, & en quelque sorte son disciple, en fait un grand éloge au commencement de son traité *de interpretatione*, dans ses origines de Caen, seconde édition, & en plusieurs endroits de son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus.*

GRAINDORGE (André) frere cadet du précédent, avoit étudié la médecine à Montpellier, & y avoit pris le dégré de docteur. M. de Rebé, archevêque de Narbonne, l'appella auprès de lui pour y exercer cette profession, & il demeura dans cette ville environ vingt ans. Il entra fort profondément dans l'étude de la philosophie, & principalement dans celle de la physique. Il suivit les principes d'Epicure & de Gassendi. Il avoit composé plusieurs ouvrages en latin, des principes de la génération ; de la nature de la lumiere & des couleurs ; la balance de l'air ; de l'origine des formes. Les deux premiers ont été imprimés, celui de la nature du feu, de la lumiere & des couleurs a paru à Caen en 1664, *in-4°.* Il a fait en françois un traité de l'origine des macreuses, qui n'a été imprimé qu'après sa mort arrivée le 13 de janvier 1676, âgé de soixante ans, étant né en 1616. Ce traité fut publié par les soins de Thomas Malouin, à Caen, en 1680, *in-12.* Pendant la derniere année de sa vie, Graindorge tomboit toutes les nuits dans une espece de délire assez singuliere. On l'entendoit parler à haute voix & s'entretenir avec lui-même pendant un temps considérable. Ses domestiques éveillés par ce bruit, accouroient à lui la lumiere à la main ; & lorsqu'ils lui demandoient ce qu'il souhaitoit, il sourioit sans s'éveiller, répondoit à leurs questions, leur en faisoit lui-même qui venoient à propos, & demeuroit toujours enseveli dans le sommeil. Ce déréglement cessoit pendant le jour, & il agissoit alors en homme raisonnable. La fiévre qui le consumoit intérieurement, parut enfin au-dehors & l'emporta. C'est à lui à qui M. Huet a dédié son traité *de interpretatione*, dont on a plusieurs éditions. * *Voyez* les premieres pages de ce traité ; le même en parle aussi avec beaucoup d'éloge dans ses *origines de Caen*, seconde édition, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, en plusieurs endroits.

GRAINDORGE (Jacques) parent des précédens, étoit religieux Bénédictin de l'abbaye de Fontenai ; & prieur de Culey. Il se distingua dans l'étude de l'astronomie qu'il avoit commencé à étudier sous Gilles Macé, qui quoiqu'avocat, avoit fait une étude profonde des mathématiques, & particulierement de la science des astres. Graindorge crut avoit trouvé le secret si recherché des longitudes, & il publia sa prétendue découverte dans des programmes qu'il fit imprimer. Jusqu'en 1669 il en fit mystere, & personne n'entroit dans son cabinet. Mais en cette année il eut ordre de venir à Paris, & on lui promit une récompense convenable si sa découverte étoit réelle. On en rendit juge l'académie des sciences, qui après un examen sérieux, trouva que cette découverte n'étoit fondée que sur l'astrologie judiciaire, pour laquelle Graindorge avoit beaucoup de passion ; & qu'elle n'avoit pas plus de solidité que cette vaine science. Il voulut cependant la soutenir par un livre qu'il mit au jour sur cette matiere. Il mourut le 25 de mai 1680, dans son monastere, âgé de 78 ans. Il avoit fait ses vœux le 17 d'octobre 1621. * *Voyez*

M. Huet dans les deux ouvrages cités à la fin des articles précédens.

GRAIS, fils d'Echelare, petit-fils d'Oreste, fut un des principaux de ceux qui sortirent de l'Eolie, & qui s'avancerent jusqu'au fleuve du Granique : il s'empara de la contrée qui est entre l'Ionie & la Mysie, & que l'on appelle *Eolie*. Les Lacédémoniens, sous leur roi Agis, lui prêterent une flotte, pour y conduire sa colonie. Ce voyage des Eoliens, qui avoit déja été tenté par son aïeul Oreste, mais inutilement, réussit sous son petit-fils. * Strabon, *l.* 13, *p.* 581 & 582. Pausanias, *l.* 3.

GRAMAYE (Jean-Baptiste) protonotaire apostolique & prévôt d'Arnheim, né à Anvers d'une famille originaire de Gueldre, étudia à Louvain, où il enseigna la rhétorique. Depuis il fut historiographe des Pays-Bas, voyagea en Allemagne & en Italie. De-là il voulut passer en Espagne, & fut pris par des corsaires d'Alger, qui le menerent en Afrique. Il y trouva moyen de voir divers pays, dont il nous a donné la description dans deux ouvrages que nous avons de lui, savoir, *Africæ illustratæ lib X*, & *Diarium Algeriense*. Lorsqu'il fut revenu dans les Pays Bas, il fit encore un voyage dans la Moravie & dans la Silésie, où le cardinal Dietrichstein lui donna la conduite d'un collége. Il revint quelque temps après à Anvers pour quelque affaire; & retournant en Silésie, il tomba malade à Lubeck, où il mourut l'an 1635. Jean-Baptiste Gramaye savoit les langues, étoit poëte & historien, il composa divers ouvrages en vers, & des ouvrages historiques, qui sont outre ceux qui sont nommés plus haut, *Historia Brabant. Antiquitates Ducatûs Brabantiæ; Antiquitates Flandriæ; Namurcum, &c.* * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script. sæculi XVII.* Sweert, *in Athen. Belg. &c.*

GRAMBUSIA, petite isle de la mer méditerranée, est sur la côte de la Natolie, près du cap de Celidonia, & du golfe de Satalie. * Baudrand.

GRAMMAIRE, dans les temps les plus anciens, n'étoit que l'art de lire & d'écrire, *ars legendi & scribendi*. C'est la définition qu'en donne Diodore de Sicile, (*l.* 12.) en parlant des loix de Charondas. Cet art n'étoit pas autre chose du temps d'Aristote. Mais dès que l'on commença à observer les régles de l'art, à rechercher les origines & les étymologies, la force, la signification propre des termes de chaque langue, & que certaines personnes se destinerent à expliquer les auteurs, on donna pour lors plus d'étendue au terme de Grammaire, qui resta à cette seule profession. La méthode de lire & d'écrire, se trouvant dépouillée de son premier nom s'appelloit *Grammatistica*, & étoit regardée plutôt comme le prélude, que comme une partie de l'art. *Voyez* au mot GRAMMAIRIENS. L'on prétend que la grammatistique, ou l'art de lire & d'écrire est dû à Promethée. Pour ce qui est de la grammaire, qui (selon la signification que nous donnons aujourd'hui à ce mot) est un art qui enseigne à bien parler, c'est-à dire, à bien exprimer ses pensées, par des signes que les hommes ont institués, Platon est le premier qui en a parlé dans son *Phile e* & *Cratyle*; mais dans les commencemens cet art étoit fort imparfait, & ne traitoit que des origines ou de l'étymologie, & non pas de la méthode ni des préceptes de l'art. Aristote passe avec justice pour le premier auteur de cette science, puisqu'il distribua les mots en certaines classes, qu'il examina aussi les différens genres de ces mots, & qu'il expliqua quelques autres choses de cette nature, comme on le peut voir dans son traité de la poëtique. Theodecte a aussi traité de cette méthode, & peut-être que l'un & l'autre devoient à Lampius & à Ileus, ce qu'ils en savoient. Diogène Laërce, fondé sur le témoignage d'Hermippe, dit qu'après Aristote, Epicure enseigna la grammaire, avant que de s'adonner à l'étude de la philosophie. Les Stoïciens sur-tout ajouterent beaucoup de choses à ce qu'Aristote & Theodecte en avoient laissé; & à la fin cet art atteignit à peu près son point de perfection, par le secours particulierement de ceux d'Alexandrie, qui se piquoient même de bien entendre la grammaire, comme les Thebains de bien jouer de la flute, & ceux de Mitylene de toucher délicatement de la harpe. Le premier qui introduisit à Rome l'étude de la grammaire, fut Cratès Mallote, ambassadeur du roi Attalus. On est surpris comment les Hebreux, dont la langue est si ancienne, ne se sont point avisés d'écrire plutôt sur les regles de la grammaire, & comment ils se sont laissé prévenir par les Arabes, qui sont beaucoup plus modernes qu'eux. Le premier d'entre les Juifs qui en ait écrit, est Rabbi Juda, fils de David, surnommé *Chiug*, natif de la ville de Fez en Afrique. Il vivoit vers l'an 140. Le second qui a écrit sur cette matiere depuis lui, est Rabbi Jonas de Cordoue; le troisiéme Aben-Esra, Espagnol; le quatriéme Rabbi David Kimchi, qui ont tous vécu entre le dixiéme & le douziéme siécle. Parmi les Juifs modernes, ceux qui se sont distingués dans cette sorte de littérature, sont Rabbi Abraham de Balmis, & Elias Levita. * *Consultez* sur cela Gerard Jean Vossius, *de arte grammatic. l.* 1, *c.* 1, 2, 3 & 4. La grammaire hébraïque, grecque, latine, a été beaucoup perfectionnée dans ces derniers siécles, quantité d'habiles gens s'y étant appliqués.

GRAMMAIRIENS; titre que l'on donnoit non-seulement à ceux qui s'appliquoient à la grammaire, & à la connoissance des langues; mais aussi à tous ceux qui faisoient profession des belles lettres, & qui se distinguoient par leur érudition. Tout ce qu'on appelle philologie, comme la critique des auteurs, la rhétorique, l'histoire, étoit du ressort des grammairiens, dont le nom devint si illustre dans la suite des temps, qu'on l'attribua comme un titre d'honneur à ceux qui avoient la réputation d'être savans dans toutes sortes de sciences. Vossius témoigne qu'on donnoit auparavant à ces sortes de savans le nom de *Polyhistor*, qui signifie *savant en quantité de choses, ou qui possede plusieurs connoissances*. Entre ceux qui ont porté le titre honorable de Grammairiens, comme une marque de leur grande littérature, sans pourtant avoir fait aucune profession particuliere de grammaire; sont Cornelius Alexander; Apion d'Alexandrie, contre qui Josephe l'historien a écrit; Hygin, affranchi d'Auguste, & Solin, qui avoit donné le titre de *Polyhistor* à son livre. On remarque encore particulierement Jean *Philopone*, célébre philosophe du temps de Justinien, que l'on prétend avoir été très-versé en toutes sortes de connoissances, mais qui étoit de la secte impie des Tritheïtes. Chrétien Druthmar, moine de Corbie en Picardie, au IX siécle, a été qualifié aussi du surnom de grammairien, quoiqu'il n'ait écrit que sur l'écriture-sainte. Jean Tzetzes, frere d'Isaac, dans le XII siécle, paroît avoir acquis ce titre, non pas tant pour ses scholies sur Hésiode, qui sont assez peu de chose, que pour son histoire diverse, qu'il a écrite en vers politiques grecs. Rolandin de Padoue, qui vivoit au XIII siécle, n'a peut-être point écrit autre chose que l'histoire de la tyrannie des quatre Ezzelins dans son pays; on lui donne pourtant le titre de grammairien, & il y a apparence qu'il ne l'a acquis, que parcequ'il a composé son ouvrage avec plus d'industrie, plus de jugement, plus de prudence & plus de capacité, que le commun des écrivains n'en faisoit paroître dans ce temps-là. Dans le même siécle un historien de Danemarck, nommé Saxon, se rendit recommandable dans cet art, & mérita par son habileté d'être surnommé *Saxon le grammairien*. Il étoit d'autant plus estimable, que son style ne sent guères la barbarie de son siécle & de son pays. Enfin il n'y a guères que cent ans, que ce titre de grammairien se communiquoit encore aux personnes de mérite pour marquer l'estime qu'on faisoit de leur érudition, quoiqu'elles ne fissent aucune profession de grammaire, comme il paroît en Thomas d'Aversa, jurisconsulte Napolitain, vivant l'an 1580,

dont nous n'avons point d'autres écrits, que sur le droit, & qui néanmoins n'a point aujourd'hui d'autre surnom, que celui de grammairien. * Gerard. Joan. Vossius *lib.* 1, *de arte grammat. c.* 6, 10, *p.* 5, 6. 28. Diomede, *l.* 2, *de arte grammat.* Du Cange, *gloss. latin. col.* 646. Alex. Polyhistor, *cité par Josephe, & autres sur Appion*, dit *Cymbalum mundi.* Vossius, *de hist. Græc.* C. Julius Hyginus *Polyhistor* est appellé Polyhistor par Suetone, *in illust. grammat.* & par Eusebe dans sa chronique, *Photii bibl.* & le *Lexicon* de Suidas. Voss. *De scient. mathem. parte* 2, *c.* 1, 7, 311. Joan. Jons. *histor. philosoph. liv.* 3, *c.* 18, *p.* 302. Baillet, *jugement des savans, des préjugés des titres d'honneur, tom.* 1, *p.* 189. *& jugemens des savans sur les grammairiens.*

GRAMMAN (Nicolas) fils d'un cordonnier de Helmerits, village du pays de Brandebourg, naquit en 1541. Ayant été berger dans son enfance, il étudia aux dépens du marquis de Culembach, & devint enfin l'an 1577 surintendant des églises de ce marquisat. * Frehet. *theatr. vir. ill.*

GRAMMONT (Gabriel de Barthellemi, seigneur de) & de Montlaur, conseiller au grand conseil, puis président aux enquêtes du parlement de Toulouse, avec brevet de conseiller d'état ordinaire, publia une histoire du regne de Louis XIII. Elle est en latin, divisée en 18 livres, & parut d'abord à Paris en 1641, *in-fol.* Elle ne va que jusqu'en 1617. Il y en a une seconde édition continuée jusqu'en 1629, faite à Toulouse en 1643, *in-folio*, & à Amsterdam en 1653, *in-8°.* Elle commence à la mort de Henri le Grand, & finit à l'an 1629. M. de Sarrau en parle assez mal dans une de ses lettres : Gui Patin & M. Arnauld d'Andilly dans plusieurs des leurs, en portent le même jugement, quoiqu'elle ait été louée par M. Colomiès dans sa *bibliothéque choisie.* Il est certain qu'on trouve beaucoup de partialité dans cette histoire, & ce que l'auteur y avoit avancé en particulier contre M. Arnauld d'Andilly, d'avoir été vendu au pere Joseph & au cardinal de Richelieu, est une pure calomnie, comme il est démontré dans une excellente lettre du P. Bougerel de l'Oratoire, pour justifier M. Arnauld d'Andilly contre les accusations d'un prétendu favori de son altesse royale, Gaston, duc d'Orléans. On trouve cette lettre dans le tome 5 de la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe.* Voyez aussi les *mémoires de* M. Arnauld d'Andilly. Le président de Grammont, qui mourut en 1654, sortoit d'une ancienne famille de Rouergue, qui a possedé longtemps la terre de Grammont.

I. Il eut pour quatriéme aïeul, PIERRE de Barthellemi, seigneur de Puymaurin en Auvergne, & de Grammont en Rouergne, bailli de Carladés, vivant sous le regne du roi Charles VIII, & qui eut pour fils GUILLAUME, qui suit; & *Jean* de Barthellemi, chantre & chanoine de l'église de Toulouse, qui fut président aux enquêtes du parlement de la même ville, & fonda en 1527, en partie le chapitre de Mur-de-Bones au diocèse de Rhodez. Il fut en 1547, l'un des députés du parlement pour prêter le serment de fidélité au roi Henri II, & mourut après l'an 1559.

II. GUILLAUME de Barthellemi, seigneur de Puymaurin, Grammont & Pomairol, fut pere de

III. FRANÇOIS de Barthellemi, seigneur de Grammont & Pomairol, baron de Nusens, qui après avoir été conseiller au grand conseil, & président ès enquêtes au parlement de Toulouse, fut reçu maître des requêtes le 22 septembre 1554, & mourut en octobre 1557. Il avoit épousé *Catherine* de Tournoir, fille de *Guillaume*, président à mortier au parlement de Toulouse, & de *Catherine* de Ganai, de la famille de *Jean* de Ganai, chancelier de France, dont il eut 1. GABRIEL, qui suit; 2. *Isabeau*, mariée à *Jean* Sabateri ou Sabatier, seigneur de la Bourgade, conseiller au parlement de Toulouse, qui fut le premier officier de ce corps qui dans le temps de la ligue, se déclara pour le roi : il quitta Toulouse sur la fin du regne de Henri III, & fut se rendre auprès du duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc. Le roi Henri IV récompensa sa fidélité par une charge de président au parlement que ce prince établit à Carcassonne, puis à Beziers. Dans la suite ce parlement fut réuni à celui de Castel-Sarazin, qui étoit composé de plusieurs membres du parlement de Toulouse, qui s'étoient séparés de ceux qui tenoient encore le parti de la ligue dans cette capitale du Languedoc. Sabatier se rendit à Castel-Sarazin, & en 1595, le roi le nomma président de la chambre mi-partie que sa majesté établit à Castres : ce président fut à la tête de cette chambre jusqu'à sa mort; 3. *Jacquette*, mariée 1. à *Pierre*, seigneur de Montfort; 2. à *N.* de Brages, conseiller au parlement de Toulouse; 4. *Catherine*, alliée à *Jerôme* Bandinelli, issu d'une noble famille de Sienne; & 5. *Françoise* de Barthellemi, qui épousa *Jean* du Pon, seigneur de Noal, conseiller au même parlement.

IV. GABRIEL de Barthellemi, seigneur de Grammont & Pomairol, baron de Nusens, conseiller & président ès enquêtes du parlement de Toulouse, dont il fut député en 1559, auprès du nouveau roi François II, fut reçu maître des requêtes à la place de son pere, & exerçoit encore cette charge en janvier 1574. Il avoit épousé *Antoinette* de Custos, sœur de *Jeanne* de Custos, femme de *Gui* du Faur, seigneur de Pibrac, président au parlement de Paris, fille de *Jean* de Custos, baron de Tarabel, dont il eut 1. *François*, seigneur de Pomairol, qui commanda un régiment pour la ligue sous le duc de Joyeuse, & qui mourut sans postérité; 2. PIERRE, qui suit; 3. *François*, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, qui fut pere de *François*, de *Pierre*, & de *Jean* de Barthellemi, tous trois morts en divers combats pour le service du roi, sans alliance; 4. *Isabeau*, mariée à *Antoine* de Bruyeres, baron de Chalabre; & 5. *Marie* de Barthellemi, alliée à *Pierre* Bernard, conseiller au parlement de Toulouse.

V. PIERRE de Barthellemi, II du nom, seigneur de Grammont, &c. conseiller & président au parlement de Toulouse, mourut en 1630, étant doyen de la grand'-chambre. Il avoit épousé *Jacquette* de Sabatier, dont il eut GABRIEL, qui suit; *François*, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, abbé d'Eaunes, & agent général du clergé de France en 1645 & 1647; *Amans*, seigneur de Grammont, baron de Lanta & Lantarois (baronnie qui donne entrée aux états de Languedoc) & chambellan de Gaston de France, duc d'Orléans; *Antoinette*, mariée à *Pierre* de Malenfant, conseiller au parlement de Toulouse; & *Isabeau* de Barthellemi, religieuse Ursuline.

VI. GABRIEL de Barthellemi, II du nom, seigneur de Grammont, &c. qui a donné lieu à cet article, épousa vers l'an 1620, *Anne* de Malecoste, dont il eut PIERRE, qui suit; *Amans*, mort sans alliance; *François*, docteur de la maison & société de Sorbonne, abbé de Calers, diocèse de Rieux, & d'Eaunes, diocèse de Toulouse, agent général du clergé de France, puis évêque de saint Papoul, mort en février 1716; *Jacquette*, mariée en 1639 à *Antoine* de Paule, vicomte de Calmont, baron de Gibel, seigneur de Grandval, de Terragause, de saint Marcel, &c, gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, & conseiller d'état par brevet, neveu d'*Antoine* de Paule, grand-maître de Malte; *Marie*, alliée à *N.* de Cambon, seigneur de Roussi, conseiller au parlement de Toulouse; & *Henriette* de Barthellemi, mariée en 1654 à *Léonard* du Bourg, seigneur de la Peyrouse, de la même famille que le chancelier du Bourg.

VII. PIERRE de Barthellemi, III du nom, seigneur de Montlaur, conseiller au parlement de Toulouse, épousa *Magdeléne* d'Aignan-d'Orbessan, dont il eut entr'autres enfans, JACQUES, qui suit.

VIII. JACQUES de Barthellemi de Grammont, baron de Lanta après son oncle, mourut en août 1713. Il

oit épousé *Catherine* Riquet, fille de *Paul*, seigneur Bonrepos, qui par l'invention & la construction du nal de Languedoc s'est acquis un nom immortel. oyez RIQUET. Leurs enfans furent PIERRE, qui it; *Jean-Matthias*, chanoine de saint Sernin de Touuse, & abbé de Calers en 1717, nommé évêque de rpignan, le 17 octobre 1723, & sacré le 26 mai 26; *N.* sous ayde-major du régiment des gardes en nvier 1720, chevalier de l'ordre de S. Louis; *Anne*, ariée à *Pierre* du Gaulegat, marquis de Fevrais, diose de saint Papoul; & *N.* de Barthellemi-Grammont, iée en 1712, à *N.* Bertier, seigneur de Pinsaguet, mte de Châtelus en Auvergne, baron de la Rochegon.

IX. PIERRE de Barthellemi-Grammont, IV du nom, ron de Lanta, capitaine d'infanterie au régiment du . * Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* La Faille, *nales de Toulouse.*

GRAMMONT (Scipion de) sieur de S. Germain & crétaire de la chambre du roi, écrivoit son nom difremment *Grammont* ou *Grandmont*, & en latin *de andi monte.* Il étoit Provençal, selon ce que dit Bayle ns son *dictionaire critique.* Grammont étoit à Rome au ois de décembre 1637, & il y fut témoin des grands nneurs qu'on rendit dans cette ville à la mémoire célébre M. de Peyresc, mort en France quelques ois auparavant. On dit que Grammont mourut quelle temps après à Venise, peut-être dès 1638. Dès 1614 avoit publié à Paris, l'*art des conséquences*, *in-8°.* En 19 il donna dans la même ville, aussi *in-8°*, un traité *la nature, qualités & prérogatives du point.* L'année vante, il fit imprimer au même lieu, & dans la ême forme *le denier royal, traité curieux de l'or & de rgent, traitant des monnoies & des finances*, dont audé parle avantageusement dans sa *bibliographia poica*, chap. XIII. Son *abrégé des artifices, traitant de usieurs inventions nouvelles, & surtout d'un secret & oyen exquis pour entendre & comprendre quelque langue e ce soit dans un an, même la latine & la grecque*, fut primé à Aix en Provence, l'an 1640, *in-8°.* Grammont étoit aussi poëte latin & françois. Dans le *sacrifice s Muses au grand cardinal de Richelieu*, imprimé en 35, *in-4°*, on trouve de lui trois sonnets & une épiamme. Il est aussi auteur de l'épitre en prose latine i est au-devant du recueil de poësies, intitulé: *Palmæ riæ invictissimo Ludovico XIII, regi christianissimo à æcipuis nostri ævi poëtis in trophæum erectæ*, à Paris en 34, *in-4°.* Dans le même recueil on lit de Gramont, après ladite épitre, huit vers latins; & neuf aus petites piéces aux pages 215, 216, 217 & 218 du ême recueil. Dans une autre collection, intitulée: *oinicia Musarum eminentissimo cardinali Richelio*, à ris en 1634, *in-4°*, on trouve du même l'épitre décatoire en prose, & diverses poësies, qui remplisnt 37 pages. A la page 187, on lit une épigramme, ont le titre nous apprend que le cardinal de Richelieu oit chargé Grammont d'écrire l'histoire des expédions qui s'étoient faites sur mer: *Quod mihi cardinalis x rerum maritimarum historiæ describendæ munus imsuit.* Dès 1628 Grammont avoit fait imprimer à Paris, ez Antoine Etienne, son poëme latin sur la prise de Rochelle (*Rupella capta, ad illustrissimum Armandum rdinalem* de Richelieu, *per* S. A. G. M.) c'est-à-dire, *r Scipionem à Grandimonte.* Ce poëme est précédé une courte épitre du même, en prose. L'auteur signe nsi la piéce: *Scipio à Grandi-monte regii cubiculi à cretis, canebat in agro Campineo.* * Outre le *dictionaire Bayle*, & les remarques critiques sur ce *dictionaire*, r M. l'abbé Joly, nous avons aussi consulté plusieurs s écrits même de Grammont.

GRAMONT, est une maison ancienne & illustre dans Navarre. Blanche, reine de Navarre, fille aînée & ritiere de Charles III, dit *le Noble*, roi de Navarre, ousa en secondes noces Jean II du nom, roi d'Aragon, ont elle eut un fils nommé Charles. Cette reine mourut l'an 1441, & le prince son fils demanda le royaume, que son pere lui refusa. Ce fut un sujet de guerre. La maison de Gramont prit le parti du pere, & celle de Beaumont se déclara pour le fils. Ces deux factions étoient extrêmement puissantes. Les Gramonts furent toujours attachés à leur roi, & quitterent leur pays, lorsque Ferdinand roi d'Aragon & de Castille, obligea par ses usurpations injustes, Jean d'Albret roi de Navarre, de se réfugier en France. Ils y furent eux-mêmes extrêmement considérés par leur qualité & par leur mérite. GRAMONT, qui porte aujourd'hui titre de duché, depuis l'an 1663, est un bourg de la basse Navarre, ou pays de Labour, situé sur la riviere de Bidouse, entre saint Palais & Bidache, & a donné son nom à cette maison. ROGER de Gramont, seigneur de Bidache, fut en réputation sous le regne de Louis XII, qui l'envoya ambassadeur à Rome, & le fit sénéchal de Guienne. Il épousa *Eleonore* de Bearn, fille unique de *Bernard* de Bearn, seigneur de Jardereft, & d'*Isabeau* dame de Gramont sa seconde femme, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Louis*, vicomte de Castillon, la Marque, Sansac, &c; *Charles*, évêque de Couserans, puis d'Aire, & ensuite archevêque de Bourdeaux, mort l'an 1545; GABRIEL, cardinal de Gramont, *dont nous parlerons; Jean*, seigneur de Roquefort; *Helene*, femme de *Jean*, seigneur d'Andouins; *Quiterie* de Gramont, qui prit alliance avec *Pierre* d'Aspremont, vicomte d'Ortez; & *Iseur*, mariée à *Jean* de Setchecoin, seigneur de S. Per. FRANÇOIS de Gramont mourut dans les guerres de Naples, & laissa de *Catherine* d'Andouins, *Jean*, mort sans postérité; & *Claire*, mariée par contrat du 23 novembre 1525, à *Menaud* d'Aure, vicomte d'Aster, morte l'an 1534 en même temps que le cardinal de Gramont, son oncle. Ce MENAUD de la famille d'Aster, noble & ancienne, descendoit de

I. SANCE GARCIE d'Aure, seigneur de Hautfaget, sénéchal de Bigorre, qui fut tué au siége du château de Garris en Navarre, l'an 1458. Il avoit épousé le 23 avril 1417, *Anne* vicomtesse d'Aster, fille de *Jean* III du nom, vicomte d'Aster, & de *Marie* de Caupene, dont il eut JEAN I, qui suit; & *Tristan* d'Aure, évêque de Couserans, puis d'Aire, mort le 31 octobre 1509, âgé de 90 ans.

II. JEAN d'Aure, I du nom, vicomte d'Aster en Bigorre, épousa *Jeanne* de Bearn, dont il eut *Jean* d'Aure II du nom, vicomte d'Aster, mort sans alliance; MENAUD, qui suit; *Jacques*, archidiacre des Angles, & archiprêtre de Bagnieres l'an 1525; *Catherine-Marie*, alliée à *N.* de Mauleon, duquel elle fut séparée, puis mariée à *Charles* d'Espagne, seigneur de Ramefort, duquel elle étoit veuve l'an 1534; *Françoise*, mariée le 2 février 1517, à *Antoine* de Carmain, seigneur de Negrepelisse; & *Agneste* d'Aure.

III. MENAUD d'Aure, vicomte d'Aster, épousa, ainsi qu'il vient d'être remarqué, *Claire* de Gramont, sœur & héritiere de *Jean* seigneur de Gramont, & fille de *François* de Gramont & de *Catherine* d'Andouins, servit le roi François I, dans toutes les guerres d'Italie, & mourut le 5 juin 1534, laissant de son mariage, ANTOINE I, qui suit; & *Catherine* d'Aure, mariée à *François* baron de Mauleon.

IV. ANTOINE d'Aure, I du nom, dit *de Gramont*, vicomte d'Aster, substitué au nom & armes de Gramont, & nommé gouverneur & lieutenant général au royaume de Navarre & pays de Bearn, par lettres du 16 octobre 1572, avoit servi le roi en la guerre contre l'empereur, à la prise de Calais, & à la conquête du Boulonois; appuya puissamment le parti Huguenot pendant les troubles, & fut en grand crédit auprès de la reine de Navarre; mais ayant abjuré les nouvelles opinions, il servit fidélement son prince jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1576. Il avoit épousé le 29 septembre 1549, *Héléne* de Clermont, dame de Traves & de Toulongeon, fille unique de *François* de Clermont, seigneur de Traves & de Toulongeon, & d'*Anne* Gouffier, dont

il eut PHILIBERT, qui suit; *Jean-Antoine*, vicomte d'Aster, mort jeune; *Theophile*, dit *Amedée*, seigneur de Mucidan, mort sans postérité de *Charlotte* de Clermont, dame de Toulongeon; *Marguerite*, mariée à *Jean* de Durfort, seigneur de Duras; & *Claire-Suzanne* de Gramont, alliée à *Henri* des Prez, seigneur de Montpezat.

V. PHILIBERT de Gramont & de Toulongeon, comte de Gramont & de Guiche, vicomte d'Aster, gouverneur & maire de Bayonne, sénéchal de Bearn, mourut au siége de la Fere l'an 580, âgé d'environ 28 ans, laissant de *Diane*, dite *la belle Corisande* d'Andouins, vicomtesse de Louvigni, fille unique de *Paul*, vicomte de Louvigni, seigneur de Lescun, qu'il avoit épousée par contrat du 7 août 1567, ANTOINE II, qui suit; & *Catherine* de Gramont, mariée à *François* de Caumont, comte de Lauzun, chevalier des ordres du roi.

VI. ANTOINE de Gramont, II du nom, comte de Gramont, de Guiche, & de Louvigni, souverain de Bidache, vicomte d'Aster, chevalier des ordres du roi, viceroi de Navarre, gouverneur & maire perpétuel & héréditaire de Bayonne, se trouva au siége de Laon l'an 1594, se signala au combat de Fontaine-Françoise l'an 1595, servit le roi Louis XIII en différentes occasions contre les huguenots, & contraignit les Espagnols de lever le siége de devant Bayonne l'an 1636. Depuis il fut honoré du brevet de duc par le roi Louis XIV le 13 décembre 1643, & mourut en août 1644. Il avoit épousé 1. par contrat du premier septembre 1601, *Louise* de Roquelaure, fille d'*Antoine* seigneur de Roquelaure, maréchal de France: 2. le 29 mars 1618, *Claude* de Montmorenci, fille de *Louis*, baron de Bouteville, gouverneur & bailli de Senlis, & de *Charlotte-Catherine* de Luxe. Il eut du premier lit ANTOINE III, qui suit; *Roger*, comte de Louvigni, tué en duel en Flandre le 18 mars 1629. Du second lit, sortirent *Henri* de Gramont, comte de Toulongeon, lieutenant au gouvernement de la basse Navarre, mort sans alliance le premier septembre 1679; *Philibert*, comte de Gramont, chevalier des ordres du roi, gouverneur du pays d'Aunis, qui se distingua au siége de Trin l'an 1643, au combat de Fribourg l'an 1644, à la bataille de Nortlingue l'an 1645, à celle de Lens l'an 1648, & à la levée du siége d'Arras l'an 1654. Il suivit le roi à la conquête de la Franche-Comté, l'an 1668, & en la guerre de Hollande en 1672, se trouva au siége de Mastrick l'an 1673, de Cambrai l'an 1677, & de Namur en 1678. Le comte de Toulongeon son frere, l'institua son héritier; & le roi lui donna la lieutenance générale du gouvernement de Bearn, dont il se démit en faveur du marquis de Feuquieres son neveu: il mourut le 30 janvier 1707, âgé de 86 ans. Il avoit épousé *Elizabeth* Hamilton, dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille de *George* comte d'Hamilton en Ecosse, & de *Marie* Butler, morte le 3 juin 1708, âgée de 67 ans, dont il eut *Claude-Charlotte* de Gramont, mariée le 6 avril 1694, à *Henri* Howard, comte de Stafford, dit *le mylord Stafford*; & *Marie-Elizabeth* de Gramont, née le 27 décembre 1667, abbesse de Poussai en Lorraine, morte en 1706. Les autres enfans d'ANTOINE II comte de Gramont, furent *Suzanne-Charlotte* de Gramont, mariée à *Henri* Mitte de Miolans, marquis de saint Chaumont, morte le 31 juillet 1688; *Anne-Louise*, mariée le 26 juin 1647, à *Isaac* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la ville & citadelle de Verdun, conseiller d'état d'épée, & ambassadeur extraordinaire en Suede & en Espagne, morte le 21 septembre 1666; *Françoise-Marguerite-Bayonne*, alliée à *Philippe* marquis de Lons en Bearn, & *Charlotte-Catherine* de Gramont, abbesse de S. Ausoni d'Engoulême, puis de Roncerai à Angers, morte le 7 mars en 1714, âgée de 91 ans.

VII. ANTOINE, III du nom, duc de Gramont, pair & maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa le 28 novembre 1634, *Françoise-Marguerite* de Chivré, fille de *Hector*, seigneur du Plessis, de Frazé & de Rabestan, & de *Marie* de Conan, morte en mai 1689, dont il eut *Armand* de Gramont & de Toulongeon, comte de Guiche, lieutenant général des armées du roi, reçu en survivance au gouvernement de Navarre, & de Bearn, & mestre de camp du régiment des gardes, né l'an 1638, lequel fit ses premieres campagnes au siége de Landrecies l'an 1655; de Valenciennes l'an 1656, & deux ans après à la prise de Dunkerque. Il se signala au combat naval, donné au Texel par les Hollandois contre les Anglois, le 11 juin 1666, & au passage du Rhin, près du fort de Tolhuis, le 12 juin 1672, & mourut à Creutzenach, au Palatinat du Rhin, le 29 novembre 1673, en sa 36 année, sans laisser de postérité de *Marguerite-Louise-Suzanne* de Bethune, fille de *Maximilien-François*, duc de Sulli, & de *Charlotte* Seguier, qu'il avoit épousée le 23 janvier 1658, laquelle se remaria en fevrier 1681 à *Henri* de Daillon, duc du Lude, grand-maître de l'artillerie de France; ANTOINE-CHARLES IV, qui suit; *Catherine-Charlotte* de Gramont, mariée le 30 mars 1660, à *Louis* de Grimaldi, prince souverain de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte le 4 juin 1678, âgée de 39 ans; & *Henriette-Catherine* de Gramont, mariée à *Alexandre* de Canonville, marquis de Raffetot, après la mort duquel arrivée en janvier 1681, elle se rendit religieuse aux filles du saint Sacrement à Paris, & y mourut le 25 mars 1695.

VIII. ANTOINE-CHARLES, IV du nom, duc de Gramont, pair de France, comte de Guiche & de Louvigni, viceroi de Navarre & de Béarn, chevalier des ordres du roi, &c. se distingua à la conquête de la Hollande l'an 1672, portant alors le nom de comte de Louvigni, & au siége de Besançon l'an 1674: il fut nommé ambassadeur extraordinaire, près du roi d'Espagne l'an 1704, qui le nomma chevalier de la Toison d'or, l'an 1705; il mourut le 25 octobre 1720. Il avoit épousé le 15 mai 1668, *Marie-Charlotte* de Castelnau, fille de *Jacques* marquis de Castelnau, maréchal de France, & de *Marie* Girard, morte le 29 janvier 1694, âgé de 46 ans, dont il eut ANTOINE V, qui suit; & *Catherine-Charlotte*, mariée le 17 décembre 1693, à *Louis-François* duc de Boufflers, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Flandre.

IX. ANTOINE de Gramont, V du nom, duc de Gramont, pair de France, d'abord colonel d'un régiment d'infanterie, & créé brigadier en 1694, fut nommé mestre de camp général des dragons l'an 1698, maréchal de camp en janvier 1702, servit en Flandre les campagnes suivantes, fut fait colonel général des dragons l'an 1703, se signala au combat d'Eckeren le 30 juin de la même année, fut nommé colonel général des gardes françoises, & lieutenant général en octobre 1704, chargea plusieurs fois les ennemis à la bataille de Ramillies le 23 mai 1706, fut blessé dangereusement la veille de la sanglante bataille de Malplaquet l'an 1709, & servit à la prise de Fribourg en 1713. Le roi Louis XV le nomma maréchal de France le 2 février 1724, dont il prêta serment le 10 du même mois. Il mourut le 16 septembre 1725, âgé de 53 ans 8 mois. Il avoit épousé le 13 mars 1687, *Marie-Christine* de Noailles, fille d'*Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, &c, & de *Marie Françoise* de Bournonville, dont il a eu LOUIS-ANTOINE-ARMAND, qui suit; *Louis* de Gramont, comte de Lesparre, dit *le comte de Gramont*, né le 29 mars 1689, colonel du régiment de Bourbonnois, brigadier des armées du roi le premier février 1719, qui a épousé le 12 mars 1720, *Geneviéve* de Gontaut, fille de *Charles-Armand*, duc de Biron, &c; *Marie-Adélaïde*, mariée le 30 décembre 1715, à *François-Armand* de Gontaud de Biron, duc de Gontaut, pair de France; & *Catherine-*

Charlotte-Thérèse, alliée le 27 mars 1719, à *Philippe-Alexandre*, prince de Bournonville, mort en 1727.

X. LOUIS-ANTOINE-ARMAND de Gramont, duc de Gramont, pair de France, né le 20 mars 1688, a épousé par contrat du 2 mars 1710, *Louise-Françoise* d'Aumont, fille unique de *Louis* d'Aumont, de Crevant-d'Humieres, duc d'Humieres, lieutenant général des armées du roi, & de *Marie-Julie* de Crevant-d'Humieres, dont il a *Louis-Marie* de Gramont, né le 7 août 1713; *Marie-Louise Victoire*, née en juillet 1723; & *Louise-Charlotte* de Gramont, née le 11 juillet 1725. * Garibai, *hist. l.* 29. Favin, *hist. de Navarre.* Turquet & Gabriel Chapuis, *hist. de Navarre.* De Thou, *hist.* Du Bellai, *l.* 3. Le Laboureur. Le P. Anselme. Du Chêne. Godefroi, &c.

GRAMONT (Gabriel de) cardinal, évêque de Tarbes, puis archevêque de Bourdeaux & de Toulouse, fils de ROGER de Gramont, & d'*Eléonore*, de Béarn, eut après un de ses freres nommé *Charles*, l'évêché de Couserans, & réussit très-bien dans toutes les négociations qu'on lui confia. De l'évêché de Couserans il passa en celui de Tarbes en 1522; & c'est sous ce nom qu'il a été très-connu. Il fut très-considéré à la cour du roi François I, & fut un des ambassadeurs qu'on envoya l'an 1526 en Espagne, pour ménager la délivrance du roi. Il y étoit encore l'année suivante, & l'empereur Charles-Quint, l'y fit arrêter, lorsqu'il eut appris la ligue du même roi François I, avec Henri VIII, roi d'Angleterre; mais comme les ambassadeurs qu'il avoit lui-même dans les cours de ces deux princes, furent arrêtés dans le même temps, il se vit obligé de mettre en liberté l'évêque de Tarbes. Celui-ci revint en France, & fut aussitôt renvoyé par le roi en Angleterre, avec ordre de négocier secrettement la dissolution du mariage de Henri VIII, & de Catherine d'Aragon, & de proposer celui de Marguerite d'Orléans, veuve de Charles duc d'Alençon. Elle étoit sœur du roi, & fut mariée dans le mois de janvier en 1527, avec Henri d'Albret, roi de Navarre. Sanderus & quelques autres ont cru que le cardinal Volsei avoit persuadé à l'évêque de Tarbes de faire cette proposition. Quoi qu'il en soit, le même prélat alla peu de temps après ambassadeur à Rome, où le pape Clément VII lui donna le chapeau de cardinal le 8 juin de l'an 1530. Ensuite il proposa le mariage du duc d'Orléans, second fils du roi, avec Catherine de Médicis, niéce du pape, & persuada même à Clément de venir jusqu'à Marseille: ce qu'il fit au mois d'octobre de l'an 1533. Le cardinal de Gramont se rendit par ses services de plus en plus agréable au roi, qui lui avoit donné l'évêché de Poitiers en 1532, & qui lui donna depuis en 1533 l'archevêché de Toulouse. Il fut attaqué d'une fiévre lente, dont il mourut au château de Balma près de Toulouse, le 26 mars de l'an 1534. Son corps fut porté à Bidache, où il fut enterré dans le tombeau de sa maison. Jean Bouchet & d'autres auteurs remarquent que le roi témoigna un déplaisir extrême de la mort de ce cardinal. * Guichardn, *l.* 14 & 20. Sadolet, *l.* 6 *epist.* 17. Le Feron, *in Franc. I.* Bouchet, *ann. d'Aquit. p.* 2. Catel, *mémoires du Languedoc.* Sainte-Marthe. Auberi, &c.

☞ M. Xaupi, abbé de Jou, dans une dissertation présentée à l'académie de Bourdeaux, a prétendu que Gabriel de Gramont n'avoit point accepté l'archevêché de Bourdeaux, auquel il avoit été élu par le chapitre de cette ville. Mais il a été solidement réfuté par les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*, qui dans une lettre inserée au Mercure de France, novembre 1752, démontrent que Gabriel de Gramont fut élu par le chapitre le 14 juillet 1529, après la mort de Jean de Foix, arrivée le 25 juin précédent; que cette élection étant contraire au concordat, le pape l'élut de nouveau le 24 septembre suivant; que ce prélat a joui plus de cinq mois de sa nouvelle dignité; qu'ensuite il l'abdiqua volontairement en faveur de son frere aîné, Charles de Gramont, alors évêque d'Aire, qui fut aussi nommé par le pape le 9 mars 1530; & que Gabriel fut nommé au cardinalat trois mois après sa cession.

GRAMONT (Antoine III de) duc de Gramont, pair & maréchal de France, souverain de Bidache, comte de Guiche & de Louvigni, &c, viceroi de Navarre & de Béarn, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bayonne, &c, né à Hagermau l'an 1604, porta les armes fort jeune, & se signala l'an 1630 à la défense de Mantoue, où il fut blessé. Quelque temps après il alla en Allemagne, & se trouva aux combats d'Hautrement, de Vaudrevange & de Leffons l'an 1635, & l'année suivante au secours de Colmar, de Scheleftat & de Haguenau. Il assista au siége de Landrecies, & au combat du Pont de Vaux l'an 1637. L'année d'après, étant allé en Piémont, il secourut Verceil, & servit au siége de Chivas l'an 1639. Il fut fait en la même année 1639, mestre de camp du régiment des gardes, & servit en cette qualité au siége d'Arras l'an 1640. Il fut lieutenant général de l'armée qui prit l'an 1641 Aire, la Bassée & Bapaume. Le roi le fit maréchal de France le 22 septembre de la même année. Il fut défait au combat d'Honnecourt au mois de mai de l'an 1642, & se distingua à celui de Fribourg, & à la prise de Philisbourg l'an 1644. Il fut pris à la bataille de Nortlingue l'an 1645, & à son retour il servit très-bien au siége de Lerida l'an 1647, & à la bataille de Lens l'an 1648, & témoigna une grande fidélité pour son souverain, pendant les guerres civiles. Le roi l'envoya l'an 1657, comme ambassadeur extraordinaire, à la diéte tenue à Francfort, pour l'élection de l'empereur. Deux ans après, il l'envoya encore en Espagne, pour le mariage de sa majesté avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, dont il fit la demande. Il lui donna le collier de ses ordres l'an 1662, & le 15 décembre 1663, il le fit recevoir duc & pair de France. Il suivit le roi en la campagne de Flandre l'an 1667, & mourut à Bayonne le 12 juillet 1678, âgé de 74 ans. C'étoit un seigneur d'un mérite singulier, honnête, généreux, qui parloit agréablement, qui railloit de bonne grace, & qui a fait de son temps l'ornement de la cour de France.

GRAMPOND, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Cornouaille, qu'on appelle *Powde.* Il députe deux membres au parlement. Les marchands de ce bourg font un grand commerce de gands. Il est à deux cens milles anglois de Londres. * *Dictionnaire anglois.*

GRAN, riviere de la haute Hongrie, prend sa source vers les monts Krapacks, & coulant vers le midi; elle baigne Lipeze, New Sol, ou Bistricz, Teplicz, Bars, Lewenc, & se décharge dans le Danube à Parkam, vis-à-vis de la ville de Strigonie ou de Gran. * Mati, *diction.*

GRAN, ou STRIGONIE, ville archiépiscopale de Hongrie, *cherchez* STRIGONIE.

GRANACCI, peintre de Florence, dans le XVI siécle, qui fut employé aux décorations qu'on fit à Florence, pour l'entrée du pape Léon X, faisoit aussi des dessins pour des mascarades, & y réussissoit assez bien. Il en composa une par ordre de Laurent de Médicis, qui fut le premier inventeur de celles où l'on représente des actions héroïques & sérieuses: ce que ceux de Florence nomment *Canti.* Le triomphe de Paul Emile lui servit de sujet, & il s'y acquit beaucoup de réputation. Granacci travailla sous Michel-Ange, & mourut l'an 1543.

GRANADA, ou NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE, *cherchez* GRENADE.

GRANCEI, bourg de France situé dans la Champagne, vers les confins de la Franche-Comté. *Voyez* ROUXEL. * Baudrand.

GRANCOLAS (Jean) Parisien, docteur en théologie de la faculté de Paris, après avoir fait sa licence, & soutenu ses actes avec distinction, reçut le bonnet de docteur le 17 mars 1685. Ayant beaucoup étudié les

livres des cérémonies, & remarqué soigneusement les passages des anciens, qui y ont rapport, il résolut de donner au public ses observations sur ces matieres. Le premier ouvrage qu'il fit paroître sur ce sujet, est un traité *de l'antiquité des cérémonies des sacremens*, imprimé l'an 1692. Il donna l'année suivante un autre traité *de l'intinction, ou de la coutume de tremper le pain consacré dans le vin.* L'affaire du quiétisme faisant beaucoup de bruit dans le monde, M. Grancolas, après avoir lu les livres des mystiques quiestites, & s'être informé des particularités de cette histoire, fit une histoire de cette hérésie, & la réfuta dans un petit livre qu'il intitula : *Le quiétisme contraire à la doctrine des sacremens*, pour avoir droit de le publier sous le privilége qu'il avoit obtenu pour son livre des sacremens. On trouve dans cet ouvrage une histoire des particularités de la vie de Molinos, de sa doctrine, & de sa condamnation. M. Grancolas y expose ensuite les principes de ce prêtre Espagnol, & de ceux qui l'ont suivi, & les réfute solidement par des principes établis sur l'écriture-sainte, & sur la tradition des saints peres. Il a encore donné quelques ouvrages sur la discipline & la morale, comme l'an 1693, *des instructions sur la religion, tirées de l'écriture-sainte;* l'an 1696, *la science des confesseurs, ou la maniere d'administrer le sacrement de pénitence; Histoire de la Communion sous une seule espece : avec un traité de la Concomitance, ou de la présence du corps & du sang de J. C. sous chaque espece;* l'an 1697, *l'ancienne discipline de l'église sur la confession, & sur les pratiques les plus importantes de la pénitence;* l'an 1698, *l'ancien pénitentiel de l'église, ou les pénitences que l'on imposoit autrefois pour chaque péché, & les devoirs de tous les états & professions prescrits par les saints peres & par les conciles;* l'an 1697, *des heures sacrées, ou, l'exercice du chrétien, pour entendre la Messe, & pour approcher des sacremens, tiré de l'écriture sainte. La tradition de l'église sur le péché originel, & sur la réprobation des enfans morts sans baptême*, en 1698. Mais les principaux ouvrages de cet auteur sont : *le traité des Liturgies*, ou, *la maniere dont on a dit la Messe dans chaque siécle, dans les églises d'orient & d'occident*, qui parut en 1698, & l'ancien *sacramentaire de l'église*, où sont toutes les anciennes pratiques qui s'observoient dans l'*administration des sacremens, chez les Grecs & les Latins*, imprimées l'an 1698, & 1699. L'on peut dire qu'il a traité ces matieres à fonds, & recueilli assez exactement ce qu'il y a là-dessus dans l'antiquité : ainsi son ouvrage est une compilation de quantité de passages des peres & des auteurs ecclésiastiques, de canons, d'extraits de liturgie, & d'autres monumens de tous les siécles, qui peuvent servir à éclaircir la discipline ancienne & nouvelle des Grecs & des Latins. Il a donné depuis ce temps-la un traité de la Messe & de l'office divin, & quelques autres ouvrages, entr'autres une traduction françoise de toutes les catécheses de saint Cyrille de Jérusalem, en 1715; une *Critique des auteurs ecclésiastiques*, en deux volumes *in*-12; un *Commentaire historique sur le bréviaire romain*, à Paris chez Lottin, en 1727, deux volumes. Cet ouvrage, un des meilleurs de M. Grancolas, a été traduit & imprimé en latin à Venise en 1734, *in*4°, chez Coleti; une traduction françoise de l'imitation de Jesus-Christ; un traité de morale en forme d'entretiens en 2 volumes *in*-12; *histoire abregée de l'église de la ville de Paris* en 2 volumes *in*-12. à Paris en 1628. Cette histoire a été supprimée par le ministére public, sur les plaintes qu'en fit feu M. le cardinal de Noailles; ce qui l'a rendue fort rare. En général il y des recherches dans les ouvrages de M. Grancolas, & plusieurs méritent d'être lus; mais on y trouve pour l'ordinaire peu d'ordre & de netteté, & le style, quand personne ne l'a retouché, est extrêmement languissant. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits, & dont quelques-uns pouroient servir de bons matériaux à ceux qui voudroient se donner la peine de les travailler. On trouve dans les mémoires du temps, tout ce qu'il a fait en Sorbonne depuis quelques années. M. Grancolas avoit été chapelain de monseigneur le duc d'Orléans, pere de feu M. le Régent, & il en prononça l'oraison funebre après la mort de ce prince. Elle ne fut point goutée, & l'orateur fut presque le seul que feu M. le Régent ne conserva point des officiers de son pere. M. Grancolas est mort à Paris le premier d'août 1732, & a été enterré dans l'église des cordeliers du grand couvent. Il étoit depuis du temps chapelain de S. Benoît. * Du Pin, *bibilioth. des auteurs eccléſ.* du XVIII siécle.

GRAND, ou GRANT (Jacques le) religieux de l'ordre de saint Augustin, célébre à la fin du quatorziéme siécle & dans le quinziéme, étoit né comme on le croit sous le regne de Charles V, roi de France. Il étoit de Toulouse, comme nous l'apprend Elssius dans le livre qu'il publia à Bruxelles en 1654, sous le titre d'*Encomiasticon Augustinianum.* D'autres l'ont fait Espagnol, & de Tolede; mais il y a lieu de croire qu'Elssius étoit mieux informé. Dans l'histoire de la chapelle des rois de France, par M. l'abbé Archon, tome II. page 308, il est nommé *Jacques Deubio, surnommé le Grand*, & il est dit au même endroit, que ce religieux étoit *fameux par son érudition, & par sa modestie, ayant refusé l'archevêché de Bourdeaux.* On ajoute qu'il dédia à Nicolas de Clemangis un cours de philosophie qu'il donna au public. M. l'abbé Sallier, des académies françoise & des belles lettres, qui a fait des recherches sur Jacques le Grand, ne dit rien de ces faits rapportés par M. Archon. Ce savant académicien nous apprend que ce religieux avoit presenté long-temps avant 1400, *le livre des bonnes mœurs*, composé par lui, *à très-noble prince & redoubté seigneur Jean, fils de roi de France, duc de Berry & d'Auvergne*, &c. La bibliotheque du roi possede l'original présenté à ce prince, avec l'épitre dédicatoire & les portraits du duc de Berri & de l'auteur. L'air de jeunesse qui se remarque dans ces deux portraits, est une preuve que Jacques le Grand présenta son livre au duc de Berri, né en 1340, long-temps avant 1400, où plusieurs auteurs font principalement fleurir ce religieux. Il y en a qui ont cru que *Le livre des bonnes mœurs* avoit été écrit en latin par l'auteur, & que la traduction françoise étoit de Christine de Pisan. M. l'abbé Sallier prouve au contraire que l'original est françois. Jacques le Grand est encore auteur de l'*Archiloge-sophie*, qu'il avoit composée d'abord en latin, qu'il mit ensuite en françois, & qu'il dédia ainsi à Louis de France, duc d'Orléans, fils de Charles V. Ce livre est divisé en trois parties; dans la premiere l'auteur traite de toutes les sciences divines & humaines, dans la seconde de toutes les vertus, & dans la troisiéme de tous les états de la vie. On peut voir un plus long détail du contenu de cet ouvrage dans le *Mémoire* de M. l'abbé Sallier. On a imprimé un autre ouvrage de Jacque le Grand, intitulé : *Sophologium*, qui roule sur la recherche de la sagesse, & qui paroît avoir été l'original de l'*Archiloge-sophie.* Ce *Sophologium* est dédié à un Michel, évêque d'Auxerre, confesseur de Charles VI. C'est Michel de Creney, selon l'abbé Archon, page 311. Cet ouvrage a été imprimé à Lyon, en 1495, & à Paris, en 1516. Dans la notice des manuscrit de la bibliotheque de l'église métropolitaine de Rouen, donnée au public en 1746, par M. l'abbé Saas, on cite ainsi le Sophologe de le Grand : *Jacobi Magni ordinis Eremitarum sancti Augustini Sophologium, seu de inquisitione sapientiæ*, in-folio, & l'on ajoute que ce *Traité de morale a été imprimé à Paris, par Ulric Gering, en* 1477. Du Verdier, dans sa bibliotheque, dit aussi que le livre des bonnes mœurs a été imprimé chez Michel le Noir, *in-folio :* il ne marque pas en quelle année. On voit par les historiens du regne de Charles VI, que Jacques le Grand étoit renommé pour ses prédications, & qu'il disoit la vérité, même aux souverains, & prêchoit en leur présence

sence avec une hardiesse qui étoit assurément excessive. On peut en voir plusieurs traits dans les citations rapportées assez au long par M. l'abbé Sallier, & qui montrent que si l'on employa le ministere de ce religieux pour déclamer en chaire contre la reine Isabeau de Baviere, & contre Louis, duc d'Orléans, qui gouvernoit l'état avec elle, ce religieux ne s'acquitta que trop fidelement de sa commission. En 1412, Jacques le Grand, favorisant le parti de Charles, duc d'Orléans, quoiqu'en 1415, il se fût déclaré contre Louis, pere de Charles, fut envoyé en Angleterre avec un traité qu'il devoit proposer. Il alla s'embarquer à Boulogne : l'empressement lui fit précipiter son départ, & il laissa parmi son bagage plusieurs mémoires & des papiers, qui furent arrêtés & portés à la cour. Le séjour qu'il fit en Angleterre, produisit de bons effets, en faveur de la cause qu'il soutenoit, & l'on se prépara à faire une descente en France, ainsi que le dit l'historien de Charles VI. Le recueil de Rymer contient le traité qui fut fait, & les autres actes nécessaires pour l'exécution du traité : Jacques le Grand y est toujours nommé comme envoyé, & même comme ambassadeur des princes. On ne sait rien depuis de ce religieux. *Voyez* le curieux mémoire de M. l'abbé Sallier, sur quelques particularités des ducs d'Orléans, descendus de Charles V. & sur quelques écrits d'auteurs françois qui ont fleuri dans le quatorziéme siécle. Ce mémoire est imprimé dans le tome quinziéme, pag. 795, & suiv. des mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres. Dans la notice des manuscrits de la bibliothéque de Rouen, citée plus haut, on qualifie Jacques le Grand, *confesseur de Charles VII* : surquoi les savans auteurs des mémoires de Trévoux font cette observation : » Cette qualité, disent-ils, ne peut se vérifier tout au plus qu'en parlant des premieres années de ce prince, non encore » roi, & du vivant de son pere Charles VI. Nous » doutons même que Jacques le Grand ait été confes-» seur de Charles, étant dauphin ; mais il est bien cer-» tain qu'il ne l'a point été lorsque ce prince fut par-» venu au trône. Ses confesseurs furent alors Pierre de » Chantelle, Gérard Machet, & d'autres encore. Jac-» ques le Grand paroît n'avoir pas vécu long-tems sous » Charles VII. Il étoit né vers le milieu du quatorzié-» me siécle ; il brilla beaucoup à la cour de Charles VI : » il y prit le ton de prédicateur véhément, satyrique » même quelquefois ; on l'appliqua ensuite à des né-» gociations importantes ; tout cela long-temps avant » le regne de Charles VII, c'est-à-dire, avant l'an » 1422, temps auquel Jacques le Grand devoit être » fort âgé ; on n'a pas même de preuve qu'il vécût » alors. « *Mémoires de Trévoux*, août, en 1746, pag. 1651 & 1652.

GRAND (Nicolas le) de Paris médecin du roi Henri II, vivoit dans le XVI siécle, & mourut le 24 septembre 1583, âgé de soixante-trois ans. Il laissa divers ouvrages & de grands biens. *Voyez* la bibliotheque de François de la Croix-du-Maine.

GRAND ou GRANDIS (Nicolas le) Cordelier, docteur de Paris, qui dédia l'an 1537, au roi François I. des commentaires sur les épîtres de saint Paul aux Romains & aux Hébreux.

GRAND (Jean Mathieu le) de Gallardon, petite ville du pays Chartrain, fit ses humanités à Paris, & sa philosophie sous son oncle qui la professoit avec éclat dans cette ville, & qui se nommoit aussi *le Grand*. Ensuite il fit ses études de droit à Orléans sous le docteur Robert, d'où il alla à Bourges pour prendre les leçons de Cujas. Il prit ses licences dans cette ville en 1582. Avec cette moisson il revint à Paris, y suivit pendant quelque-temps le parlement, & y enseigna les institutes de Justinien. Il sortit de Paris avec une grande réputation, & se rendit à Angers, où il fit » disputes publiques par deux jours entiers, & reçut le » titre de docteur en l'un & l'autre droit, avec autant » d'honneur qu'il eût su désirer ; « mais ensuite voulant aller à Bourdeaux, où il étoit appellé, il fut conseillé de requérir à Angers une chaire de professeur qui étoit vacante : s'étant présenté, en effet, il se soumit à tel examen que les docteurs régens voudroient ; » mais toute l'université légitimement assemblée, d'une » commune voix le tint pour tout approuvé, & jugea » qu'il n'étoit besoin d'autre dispute que celle qu'il » avoit faite quelques jours auparavant : « & il prit possession de sa chaire en 1592. Il y fut troublé par Claude Fournier, & l'affaire fut portée au parlement ; mais l'aggresseur se désista, & laissa le Grand tranquille jusqu'en 1604, que Guillaume Barclay, Ecossois, fut appellé par la ville & l'université pour remplacer Marin Liberge qui avoit régenté plus de quarante ans. Comme on lui accorda la premiere place, Davy d'Argentré, doyen, & Mathieu le Grand, sous-doyen, appelerent de cette conclusion. Mais on ne sait ce que devint cet appel. Ce qui est certain, c'est que Barclay demeura dans la premiere place, & que d'Argentré n'eut que la seconde. Le Grand aima mieux quitter Angers que de céder à Barclay, & il alla à Orléans, où il disputa une chaire vacante & l'emporta. Il a laissé un fils avocat du roi au présidial de la même ville & professeur en droit. Jean Mathieu le Grand est mort au commencement du XVII siécle. On a de lui *Differentiarum & rationum juris civilis libri duo* in-12 à Paris en 1606. Le premier livre a été imprimé deux fois. Cet ouvrage traite en particulier de la matiere de l'intérêt. Dom Liron, Bénédictin, a oublié cet auteur dans sa *Bibliotheque Chartraine*. * *Mémoires manuscrits*. M. Perdoux de la Perriere dans sa *lettre sur la bibliothéque* de D. Liron, sous le nom d'un *conseiller de Blois*, p. 13. J. Peleus, Angevin, *liv. 3. de ses actions forenses*.

GRAND (Pierre le) seigneur du Poulet, étoit de la famille des le Grand de Touraine. L'an 1622, il eut le commandement du régiment de Bourdeille, au siége de la Force ; & continua de commander sept heures, ayant les deux bras cassés de divers coups de mousquet & de piques. Ce fut pour soutenir un pont contre le maréchal de la Force, & par cette action généreuse il facilita la prise de cette place. Le roi lui donna depuis, l'an 1625, une commission pour mettre sur pied une compagnie de mousquetaires à cheval, & une de carabins sous les ordres du maréchal de camp de Bourdeille, gouverneur de Perigord, pour s'opposer aux assemblées qui se faisoient contre sa majesté.* Le chevalier l'Hermite-Souliers, *histoire de la noblesse de Touraine*.

GRAND (Pierre le) natif de Dieppe, célébre aventurier de l'Amérique, ayant découvert un grand vaisseau espagnol vers la pointe occidentale de l'isle de Saint-Domingue, fit force de voile pour lui donner la chasse, quoi qu'il n'eût qu'un vaisseau monté de quatre petites piéces de canon, & de vingt-huit hommes. Lorsqu'il eut abordé ce bâtiment, il y entra avec ses gens, armé de deux pistolets & d'un coutelas, & passa dans la chambre du capitaine, où il lui mit le pistolet sur la gorge, & lui commanda de se rendre. Cependant ses gens se saisirent des munitions, & firent descendre les Espagnols dans le fonds de calle. Ainsi Pierre le Grand se rendit maître de ce navire, monté de cinquante-quatre piéces de canon avec quantité de vivres & de richesses. C'étoit le vice-amiral des gallions d'Espagne, qui s'étoit égaré de sa flotte. Cet heureux aventurier conduisit ce vaisseau en Europe, vers l'an 1640, & y profita de cette prise, sans se soucier de retourner davantage en Amérique. * Oëxmelin, *hist. des Indes occidentales*.

GRAND (Louis le) jurisconsulte, né à Troyes, en 1588, étoit fils de *Nicolas* le Grand, écuyer, & de *Claude* de Villeprouvée. La famille de Villeprouvée est distinguée par son ancienne noblesse, & par ses alliances avec les premieres maisons du royaume, telles que celles de la Rochefoucault, de Rochechouard,

d'Orange, &c. Cette famille rempliſſoit alors les premieres places de la magiſtrature à Troyes. Louis le Grand fit ſes humanités au collége de la ville de Troyes, & ſa philoſophie à Paris. Ses parens qui le deſtinoient à la magiſtrature, l'envoyerent de-là à Bourges, pour y faire ſes études de droit : Edmond Mérille leur compatriote, leur parent & leur ami, occupoit alors avec diſtinction une chaire de droit dans l'univerſité de cette ville. Il ne négligea rien pour former dans M. le Grand un ſujet digne de lui, & qui pût ſervir utilement ſa patrie. Le diſciple répondit aux ſoins du maître, & puiſa dans les leçons de celui-ci cette profonde connoiſſance du droit Romain, qu'il a fait depuis admirer dans ſes écrits. Revenu à Troyes, il y ſuivit le barreau juſqu'à l'âge de 37 ans, partageant ſon temps entre ſes fonctions, ſes études, & les plaiſirs, dont il n'étoit point ennemi. M. Pierre de Villeprouvée, ſon oncle maternel, étant mort en 1624, M. le Grand lui ſuccéda dans la charge de conſeiller au bailliage & préſidial de Troyes. Il fut inſtallé le 18 février 1625, avec tous les éloges dus à un mérite connu. Ce fut vers ce temps-là qu'il forma le projet d'un commentaire ſur la coutume de Troyes. Pierre Pithou, dont les grands talens avoient été long-temps renfermés dans le barreau de cette ville, avoit fait pour ſon uſage particulier des notes ſur cette coutume. Depuis ſa mort, elles avoient été publiées par les ſoins de François Pithou, ſon frere, qui y avoit ajouté une conférence ſur chaque article. Cet ouvrage étoit digne de ces ſavans auteurs ; mais il n'étoit pas aſſez étendu. M. le Grand réſolut d'épuiſer la matiere en diſcutant chaque article par les principes du droit romain, par l'autorité des coutumes ſemblables, & par la juriſprudence des arrêts. Il travailloit à cet ouvrage lorſqu'il traita de ſa charge de conſeiller, par contrat du 27 août 1646, avec Louis Huez. Plus libre alors, il donna plus de temps à ſon travail ; & afin de preſſentir le goût du public ſur ſon entrepriſe, il en donna un eſſai à Troyes, en 1655, *in-8°* chez le Febvre ; cet eſſai eſt ſur l'article 139, de la coutume qu'il commentoit, ſous le titre de *Traité des reſtitutions en entier*. Cet eſſai plut, fit deſirer l'ouvrage entier, & M. le Grand le fit imprimer à Paris, chez G. Alliot, en 1661. Cet ouvrage l'a fait regarder avec raiſon comme un habile commentateur & un profond juriſconſulte. On lui a reproché ſeulement une attention trop ſcrupuleuſe à chercher toutes les faces des différens points de coutumes, & un ſoin trop exact à les préſenter ſous tous leurs ſens : on eſt fâché de trouver dans l'auteur un écrivain qui doute, lorſqu'on y cherche un juge qui décide. M. le Grand mourut à Troyes, le 10 janvier 1664, âgé de 76 ans. Il fut inhumé dans la chapelle des avocats, en l'égliſe paroiſſiale de la Magdeléne, où l'on voit ſon épitaphe : M. le Grand a toujours vécu dans le célibat. Il étoit d'un tempérament robuſte. Sa converſation étoit enjouée : ſon extérieur, ſa maiſon, ſon domeſtique, tout reſpiroit l'antique ſimplicité. Il étoit recommandable par une exacte probité, & par un zéle infatigable à concilier les différends des familles, qui recouroient à lui comme à un arbitre auſſi intégre qu'éclairé. * Extrait d'un mémoire communiqué par M. Groſley, avocat à Troyes. Dans la *bibliothéque des coutumes*, page 186, on cite une autre édition de l'ouvrage de M. le Grand que celle qui eſt mentionnée ci-deſſus : le titre eſt : *Coutume du bailliage de Troyes, avec les commentaires de* M. Louis le Grand, conſeiller au préſidial de Troyes, *dans leſquels eſt conféré le droit Romain, avec le droit François & coutumier, qui s'obſerve dans toutes les provinces du royaume ; où l'on marque ce qui eſt en uſage, & où les diſpoſitions particulieres des coutumes qui paroiſſent contraires, ſe trouvent conciliées :* nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par l'auteur ; *in-folio*, à Paris, chez Guillaume de Luyne, en 1681.

GRAND (Etienne le) Jéſuite, né à Châtillon ſur Seine, l'an 1600, entra chez les Jéſuites, le 22 ſeptembre de l'an 1618, & fit ſes quatre vœux, le 19 octobre 1639. Après avoir enſeigné les humanités & la philoſophie, il ſe donna à la prédication, qu'il exerça pendant 25 ans. Il a été pluſieurs fois recteur des colléges d'Autun, de Metz, & de Langres. En 1669 la province de Champagne l'envoya à Rome, en qualité de procureur. Il eſt mort à Dijon, le 26 février de l'an 1681. Il a compoſé : 1. *La vie de S. Thiébaud, prêtre & confeſſeur hermite de l'ordre de Camaldoli* ; à Autun, en 1664 *in-12*. 2. *Hiſtoire ſainte de la ville de Châtillon-ſur-Seine, au duché de Bourgogne, contenant la vie & les miracles de ſaint Vorle, patron du lieu, l'enfance & l'éducation de ſaint Bernard, au même lieu, les miracles de l'image de la ſainte Vierge, qui s'y conſerve de temps immémorial ; & pluſieurs autres remarques curieuſes* ; à Autun, en 1681, *in-8°*. L'auteur montre dans cet ouvrage beaucoup de crédulité & peu de critique. * *Mémoires latins manuſcrits*, communiqués par le R. P. Oudin, Jéſuite.

GRAND (Antoine le) Quelques uns l'ont appellé *l'abréviateur de Deſcartes*. Il a publié en latin l'hiſtoire de la nature, expliquée par les expériences ſelon les principes de la nouvelle philoſophie, à Londres en 1673. Il a encore fait un livre pour établir l'opinion de Deſcartes, que les bêtes n'ont point de ſentiment. Il a auſſi fait des notes ſur la phyſique de Rohault, qui ont ſouvent été imprimées. * *Mémoires du temps*.

GRAND (Joachim le) naquit à Saint-Lo au diocèſe de Coutances en Normandie, le 6 de février 1653, de Gilles le Grand & de Marie Violet. Après ſes premieres études, il alla à Caen étudier la philoſophie dans le collége du Bois ſous le célébre Pierre Callyle, le premier qui ait commencé en France à enſeigner la philoſophie de Deſcartes. Le Grand eut pour condiſciple Pierre-François d'Arerez de la Tour qui eſt mort général de la congrégation de l'Oratoire, & avec qui il a toujours eu une liaiſon étroite. A l'exemple de ſon ami, il entra lui-même dans l'Oratoire en 1671, y fit de nouveaux progrès dans l'étude des belles lettres, paſſa enſuite à celle de la théologie, & ſortit de cette congrégation en 1676. Etant venu à Paris, il ſe lia avec le P. le Cointe qui travailloit alors aux annales eccléſiaſtiques de France, & qui l'engagea au même genre d'étude pour lequel il voulut bien lui ſervir de guide. M. Thevenot, garde de la bibliothéque du roi, lui donna la liberté d'en conſulter les manuſcrits ; pluſieurs cabinets particuliers, mais curieux & où il y avoit une moiſſon abondante à faire, lui furent ouverts : & M. le Grand y entra avec une grande ardeur pour l'étude, une mémoire ſure, un jugement exquis, une ſagacité merveilleuſe pour la diſcuſſion des faits, & un vif amour pour en connoître la vérité. Il fit remarquer ces qualités dès 1681, dans deux éloges qu'il conſacra à la mémoire de deux hommes qui ſe ſont acquis une grande réputation, le P. le Cointe qui mourut au mois de janvier de cette année, & Michel de Marolles abbé de Villeloin, que l'on perdit au mois de mars ſuivant. Le premier de ces éloges eſt dans le journal des ſavans du mois de février, & le ſecond dans celui du mois d'avril de la même année. L'éducation du marquis de Vins & celle du duc d'Eſtrées dont l'abbé le Grand fut chargé ſucceſſivement, ne dérangerent rien dans le plan de ſes études : il continua de s'appliquer à l'hiſtoire & à la critique. Le docteur Burnet, évêque de Saliſbury en Angleterre, éprouva en 1685, qu'il ne s'y appliquoit pas inutilement. Ce prélat Anglican étant venu à Paris cette même année, & ayant appris que M. le Grand avoit fait des obſervations que l'on diſoit importantes ſur ſon hiſtoire de la réformation d'Angleterre qui avoit paru en 1683 en françois, & qu'il les avoit communiquées à M. Thevenot, demanda une conférence avec M. le Grand. Celui-ci y conſentit : elle ſe tint à la bibliothéque du roi en préſence de MM. Thevenot & Auzout. L'abbé le Grand propoſa avec netteté pluſieurs de ſes difficultés : Burnet tâcha d'y répondre, & fut contraint de laiſſer entrevoir qu'il avoit ſouvent manqué de mémoires, &

qu'il s'étoit servi de plusieurs qui étoient pour le moins très-suspects d'infidélité. L'abbé aussi généreux que judicieux lui offrit tous ceux dont il pouvoit disposer s'il vouloit corriger son ouvrage : le docteur fit entendre que c'étoit un travail qu'il ne pouvoit faire à Paris, & l'on se sépara avec beaucoup de politesses réciproques. Quoiqu'il soit évident par ce récit qu'il est certain que M. le Grand n'avoit nullement approuvé l'*histoire de la réformation*, lorsque M. Burnet en donna une nouvelle édition en 1686, à Amsterdam en 4 vol. il insinua le contraire dans un discours apologétique de la réformation qu'il joignit à cet ouvrage, & dans lequel il comblоit en même temps de louanges celui qu'il auroit bien voulu faire passer aussi pour son approbateur. L'abbé le Grand se justifia en 1688 par l'ouvrage qui parut en 3 volumes *in-12*, à Paris : sous ce titre : *Histoire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, & de Catherine d'Aragon : La défense de Sanderus : & la réfutation des deux premiers livres de l'histoire de la réformation de M. Burnet, & les preuves*, dans lesquelles on trouve les piéces que l'auteur avoit offertes à M. Burnet & que celui-ci avoit refusées. Cet ouvrage est dédié à M. Thevenot. Le docteur n'y répondit que par une *lettre où il fait une courte critique de l'histoire du divorce de Henri VIII*, & dans laquelle il y a plus de vivacité que de solidité. Elle est aussi adressée à M. Thevenot. Pour toute réplique M. le Grand se contenta de la faire réimprimer en 1688, avec un avertissement & quelques remarques qu'il mit au bas des pages. En 1689 le docteur Burnet ayant publié en anglois à Londres *in-4°*, & en françois à Amsterdam *in-12*, une *critique de l'histoire des variations des églises protestantes*, par M. Bossuet évêque de Meaux, l'abbé le Grand lui écrivit trois lettres : la premiere sur *les variations ;* la seconde sur *la réformation ;* la troisiéme sur l'*histoire du divorce*, avec une préface contenant des observations sur l'histoire des églises réformées de Basnage. C'est un volume *in-12*, qui ne parut qu'en 1691, à Paris. Les nouvelles occupations dont M. le Grand fut chargé mirent fin à cette guerre littéraire. M. l'abbé d'Estrées ayant été nommé au mois de février 1692, ambassadeur en Portugal, le choisit pour secrétaire de l'ambassade. Il se rendit à Lisbonne vers le mois d'avril, & pendant tout le temps qu'il demeura en Portugal, c'est-à-dire, jusqu'au mois d'août 1697, il profita de ses momens de loisir pour recueillir tous les mémoires qu'il put trouver touchant les pays que les Portugais appellent leurs conquêtes. De retour en France il conçut le dessein d'écrire la vie de Louis XI, & il l'a exécuté avec beaucoup de peines & de soins. Cette histoire où l'auteur a poussé l'exactitude & les recherches aussi loin qu'il pouvoit les porter, est divisée en 27 livres. Il s'étoit déterminé en 1727 à la donner au public : mais il changea de résolution en 1728, & l'ouvrage tout approuvé, est demeuré manuscrit. Il fit imprimer en 1701, à Trevoux, *in-12*, *l'histoire de l'isle de Ceylan du capitaine Jean de Ribeyro*, qu'il traduisit du portugais, avec plusieurs additions importantes qu'il avoit tirées d'ailleurs. Il croit que cette isle est la Taprobane des anciens. En 1702 il suivit l'abbé d'Estrées en Espagne, & y fit les fonctions de secrétaire de l'ambassade sous le cardinal d'Estrées jusqu'à la fin de 1703, & ensuite sous l'abbé d'Estrées lorsque celui-ci eut pris la place de son oncle. De retour en France en 1704, les ducs & pairs le choisirent à la fin de la même année pour leur secrétaire général. Cet emploi n'avoit point été rempli depuis la mort de l'abbé le Laboureur arrivée en 1675. En 1705 le marquis de Torcy, ministre d'état qui étoit instruit de ses connoissances dans l'histoire & dans le droit public, de la justesse de son esprit, & de l'étendue de ses vues, lui donna des marques d'estime & de confiance, & le chargea de bien des choses qui regardoient les affaires étrangeres. Cette occupation a produit les écrits suivans que l'on fait être de l'abbé le Grand. *Mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne* (prétendue traduction de l'espagnol) 1711. *Réflexions sur la lettre à un mylord, sur la nécessité & la justice de l'entiere restitution de la monarchie d'Espagne ; avec les extraits de divers auteurs servant de preuves au mémoire*, en 1710, in-8°. *Discours sur ce qui se passe dans l'empire au sujet de la succession d'Espagne*, en 1711, in-4°. *L'Allemagne menacée d'être bientôt réduite en monarchie absolue*, en 1711, *in-4°*. Lettre de M. à M. le docteur M. D. touchant le royaume de Bohême, *in-4°*. Il a laissé d'autres écrits sur ces matieres, qui n'ont point été imprimés, comme les assemblées des états généraux, les régences, l'habileté à succéder à la couronne, &c. En 1717 M. le chancelier d'Aguesseau s'étant reposé en partie sur lui du dessein de donner une nouvelle collection des historiens de France, il fit sur cela quelques mémoires excellens. Mais ce dessein n'eut point alors d'exécution. En 1720, l'abbé le Grand fut choisi pour travailler à l'inventaire du trésor des chartes, ce qu'il a fait avec beaucoup de soin & de sagacité. En 1728, il donna la *relation historique d'Abyssinie* du R. P. Jerôme Lobo, Jésuite, traduite du portugais en françois, continuée & augmentée de plusieurs dissertations, lettres & mémoires *in-4°*, à Paris. Son dernier ouvrage est un traité *de la succession à la couronne de France par les Agnats* (c'est-à-dire, pour la succession masculine directe) Paris *in-12*, 1728, avec un *mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne*, à Paris. Ce dernier mémoire avoit déja paru en 1710. L'abbé le Grand est mort à Paris le 30 avril 1733, & fut inhumé dans le cimetiere de S. Joseph, paroisse de S. Eustache, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Il étoit âgé de 80 ans trois mois & sept jours. Dans le mercure du mois de mars 1732, il avoit donné un éloge du marquis de Vins, mort le 9 du mois de février précédent, avec qui il avoit eu des liaisons étroites. Il a laissé vacans par sa mort les prieurés de Neuville-lez-dames, & de Prevessin. Il avoit été pendant quelque temps censeur royal des livres ; mais ses occupations lui en avoient fait abandonner les fonctions. Le P. Bougerel de l'Oratoire a donné son éloge à la fin de 1733. Il est historique, très-circonstancié, & bien fait.

GRAND-MAISTRE DE FRANCE : officier de la couronne, appellé autrefois souverain maître d'hôtel du roi. Il a le commandement sur les officiers de la maison & de la bouche du roi, qui lui prêtent tous serment de fidélité, & dont il dispose d'une partie des charges. Voici ce que l'on peut recueillir des anciens titres touchant la suite de ceux qui ont rempli cet office.

I. ARNOUL de Wesemale, est qualifié souverain maître d'hôtel du roi Philippe *le Bel*, vers l'an 1290.

II. MATTHIEU de Trie II du nom, seigneur de Fontenai, pannetier de France en 1298, & chambellan du roi en 1306, est qualifié souverain-maître d'hôtel dans un état de la maison du roi Philippe *le Bel*.

III. JEAN de Beaumont, souverain-maître d'hôtel du roi, mourut en l'année 1337.

IV. GUI, seigneur de Ceriz, dit *le Borgne*, capitaine souverain dans le pays de Poitou & de Saintonge en 1337, étoit souverain maître de l'hôtel du roi, l'an 1343, & vivoit encore en 1369.

V. ROBERT de Dreux III du nom, seigneur de Beu, souverain maître d'hôtel du roi, fut choisi pour être un des exécuteurs du testament du roi Philippe *de Valois*, l'an 1347, & mourut l'an 1350.

VI. JEAN de Châtillon I du nom, seigneur de Châtillon-sur-Marne, fut pourvu de la charge de souverain maître d'hôtel du roi, l'an 1350. Il avoit représenté le grand queux de France au sacre du roi Philippe *de Valois*, l'an 1328, & mourut en 1363.

VII. JEAN de Melun II du nom, comte de Tancarville, vicomte de Melun, succéda à Jean I vicomte de Melun son pere, en la charge de grand chambellan de France, l'an 1350, fut fait grand-maître de France en 1351, & mourut en 1382.

VIII. PIERRE de Villiers I du nom, seigneur de l'Isle Adam, porte-oriflamme de France, l'an 1372, fut

grand-maître de France, depuis cette année jusqu'à sa mort, arrivée en 1386.

IX. Gui, seigneur de Cousan, étoit grand-maître d'hôtel du roi, dans les années 1386, 1388 & 1395 : & fut ensuite grand-chambellan de France, depuis 1401, jusqu'en 1407.

X. Jean le Mercier, seigneur de Noviant, exerça la charge de grand-maître l'an 1388, & fut disgracié l'an 1392.

XI. Louis, duc de Baviere, dit *le Barbu*, frere d'Isabelle de Baviere, reine de France, fut grand-maître d'hôtel du roi, depuis 1402, jusqu'en 1405, & mourut l'an 1407.

XII. Jean de Montagu, fut élevé à cette charge en 1408 ; mais le duc de Bourgogne & le roi de Navarre ayant entrepris sa perte, lui firent couper la tête, l'an 1409.

XIII. Guichard, dauphin, II du nom, seigneur de Jaligni, gouverneur du Dauphiné, fils de Guichard dauphin, I grand-maître des arbalêtriers de France, fut pourvu de l'office de souverain maître d'hôtel du roi l'an 1409, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

XIV. Louis de Bourbon, comte de Vendôme, grand-chambellan de France, fut créé souverain maître d'hôtel du roi l'an 1413, & mourut en 1446.

XV. Thibault I du nom, seigneur de Neufchâtel, exerçoit l'office de grand-maître d'hôtel du roi en 1418 & 1425, & mourut en 1458.

XVI. Tannegui du Châtel, maréchal des guerres de Charles dauphin duc de Guienne, exerça quelques années la charge de grand-maître de France, & mourut fort âgé en 1449.

XVII. Charles, seigneur de Culant, chambellan du roi, posséda la charge de grand-maître, en 1449, & l'exerça jusqu'en 1451.

XVIII. Jacques de Chabannes, I du nom, seigneur de la Palice, fut pourvu de cet office en 1451, & mourut en 1453.

XIX. Raoul, seigneur de Gaucourt, premier chambellan du roi Charles VII, reçut de la part du roi, en qualité de grand-maître de son hôtel, les ambassadeurs envoyés par le roi de Hongrie, pour demander en mariage la princesse Magdeléne de France, l'an 1456.

XX. Antoine, sire de Croi & de Renti, fut élevé à la dignité de grand-maître de France l'an 1463, dont il se démit en 1465, & mourut en 1475.

XXI. Charles de Melun, I du nom, seigneur de Nantouillet, fut fort en crédit auprès du roi Louis XI qui le fit son lieutenant général dans tout le royaume, & grand-maître de France, l'an 1465 : mais ses envieux conspirerent sa perte ; & l'ayant accusé d'avoir intelligence avec les ennemis de l'état, ils firent ensorte qu'il fut condamné, & eut la tête tranchée le 20 août 1468.

XXII. Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, fut pourvu de la charge de grand-maître de France en 1467, & mourut le 25 décembre 1488, âgé de 77 ans.

XXIII. François, dit *Gui*, XIV du nom, comte de Laval, assista en qualité de grand-maître de France au sacre du roi Charles VIII, l'an 1484, & mourut l'an 1500.

XXIV. Charles d'Amboise, II du nom, seigneur de Chaumont, obtint cette charge l'an 1502, fut créé depuis amiral de France, & mourut en 1511.

XXV. Jacques de Chabannes, II du nom, seigneur de la Palice, fut honoré de cette dignité en 1511, puis destitué par le roi François I, qui le fit maréchal de France.

XXVI. Artus Gouffier, comte d'Estampes, fut gouverneur du roi François I, qui l'honora de la charge de grand-maître de France en 1514, & mourut en 1519.

XXVII. René de Savoye, comte de Villars, fils *naturel* avoué de Philippe II, duc de Savoye, s'étant retiré à la cour de France, fut créé grand-maître par le roi François I, en 1519, & mourut en 1525.

XXVIII. Anne, duc de Montmorenci, connétable de France, fut créé grand-maître de France, l'an 1526.

XXIX. François, duc de Montmorenci, fut pourvu de cette charge, par la résignation d'Anne, duc de Montmorenci son pere, l'an 1558, s'en démit l'année suivante, & mourut en 1579.

XXX. François de Lorraine, duc de Guise, qui fut fort estimé du roi Henri II, ne le fut pas moins de François II, lequel étant parvenu à la couronne, lui donna la charge de grand-maître de France, & l'établit lieutenant général du royaume en 1559 ; il mourut en 1563.

XXXI. Henri de Lorraine I du nom, duc de Guise, reçut en qualité de grand-maître de la maison du roi, les ambassadeurs qui vinrent en France, apporter au duc d'Anjou la nouvelle de son élection à la couronne de Pologne en 1573, & fut massacré à Blois en 1588.

XXXII. Charles de Lorraine, duc de Guise, avoit été nommé grand-maître en survivance de son pere ; mais il renonça aux prétentions qu'il avoit sur cette charge, par les articles secrets conclus en octobre 1594, avec le roi Henri IV, qui le fit gouverneur de Provence.

XXXIII. Charles de Bourbon, comte de Soissons, fut pourvu de l'office de grand-maître en 1589.

XXXIV. Louis de Bourbon, comte de Soissons, succeda à son pere l'an 1612, & mourut en 1641.

XXXV. Henri de Bourbon, II du nom, prince de Condé, fut grand-maître de France, après Louis, comte de Soissons.

XXXVI. Louis de Bourbon, II du nom, prince de Condé, prêta le serment de cette charge en 1647, & mourut en 1686.

XXXVII. Thomas-François de Savoye, prince de Carignan, fut nommé grand-maître de France, par le roi Louis XIV, l'an 1654, après que le prince de Condé se fut retiré en Flandre.

XXXVIII. Armand de Bourbon, prince de Conti, fut pourvu de cette charge en 1656.

XXXIX. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, en prêta le serment l'an 1660, n'étant encore que duc d'Anguien, après la démission du prince de Conti.

XL. Louis, duc de Bourbon, fut pourvu de cette charge le 24 juillet 1685, en survivance du prince de Condé son pere.

XLI. Louis-Henri, duc de Bourbon, fut nommé à cette charge en 1710, après la mort de son pere. Il est mort le 27 janvier 1740.

XLII. Louis-Joseph, duc de Bourbon, prince de Condé, est grand-maître de France, depuis 1740. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

GRAND-MAISTRE DES CÉRÉMONIES DE FRANCE, officier du roi. Cette charge étoit autrefois attachée à celle de grand-maître de la maison du roi. Il l'exerçoit lui-même dans les grandes actions ; & dans celles de moindre importance, il commettoit des maîtres d'hôtel ordinaires des plus anciens, & qui avoient le plus de connoissance de la cour, & de l'usage qui s'y observoit. Mais comme la faveur y eut fait employer de jeunes gens, qui faute d'expérience & de jugement, causerent souvent des désordres, le roi Henri III qui aimoit d'ailleurs à faire de nouveaux réglemens pour sa maison, institua cette charge en titre d'office l'an 1585, & la donna au seigneur de Rhodes, dans la maison duquel elle a été très-long-temps. Le grand-maître des cérémonies a soin du rang & de la séance que chacun doit avoir dans les actions solemnelles, comme au sacre des rois, aux réceptions des ambassadeurs, aux obseques & pompes funébres des rois, des princes & des princesses. Il a sous lui un maître des cérémonies & un aide des cérémonies. La marque de sa charge est un bâton couvert de velours noir, dont le bout & le pom-

meau sont d'yvoire. Quand le grand-maître, le maître, ou l'aide des cérémonies vont porter l'ordre & avertir les cours souveraines, ils prennent place au rang des conseillers, avec cette différence, que, si c'est le grand maître, il a toujours un conseiller après lui; si c'est le maître ou l'aide des cérémonies, il se met après le dernier conseiller; puis il parle assis & couvert, l'épée au côté, & le bâton de cérémonie en main. * *Mémoires historiques.* Mezerai, *histoire de France.*

GRANDET (Joseph) naquit à Angers le premier août 1646, de Jacques Grandet, écuyer, conseiller du roi, & lieutenant en la maréchaussée d'Anjou, & de Françoise Corniere, dame d'une grande vertu. Il fut l'aîné de trois freres. Le cadet a été conseiller au présidial d'Angers, & maire de la ville, & le troisiéme lieutenant criminel au présidial de Château-Gontier. Joseph Grandet embrassa l'état ecclésiastique, & passa quelque temps dans le séminaire de S. Sulpice à Paris. De retour à Angers, il fut ordonné prêtre par Henri Arnauld, son évêque, le 19 mai 1674; & dès ce moment il se consacra à toutes les bonnes œuvres qu'il crut que Dieu demandoit de lui. Il est certain qu'il avoit beaucoup de zèle & de charité pour le prochain. Il n'étoit encore que diacre lorsque le curé de Seiches, qui lui avoit résigné sa cure à son insu, l'ayant vivement pressé d'accepter cette résignation, il l'accepta, & la résigna lui-même sept jours après. L'archiprêtre, curé de Jaigné, ayant imité celui de Seiches, M. Grandet lui fit signifier qu'il ne recevoit point sa résignation. Cependant il accepta en 1685 la cure de sainte Croix d'Angers, & comme elle est à la porte du séminaire, il a toujours demeuré dans cette maison dont il a été supérieur. L'affection qu'il portoit à la communauté de saint Sulpice l'engagea à faire réunir en 1695 le séminaire d'Angers à celui de Paris, qui est gouverné par des prêtres de cette communauté, & il a fait à ceux-ci tout le bien qui a été en son pouvoir. Il avoit la confiance de Michel le Pelletier son évêque, qui ne faisoit rien d'important sans prendre ses conseils. Enfin après avoir gouverné sa cure pendant environ 32 ans, il la résigna à son vicaire, & se prépara par une plus grande retraite à paroître devant Dieu, ce qui arriva le premier de décembre 1724, dans la 79 année de son âge. Ses fonctions de supérieur du séminaire & de curé ne l'empêcherent pas de donner au public les ouvrages suivans. 1. *Lettre circulaire aux meres de la Visitation*, sous le nom de *l'abbé de Sainte-Foi*, datée du 21 mars 1680. 2. *Relation de l'état présent des affaires du monastere de la Visitation d'Angers*, sous le même nom, du premier octobre de la même année. L'auteur se montre peu théologien dans ces deux écrits. 3. *La vie de Mademoiselle Anne de Meleun, fille de Guillaume de Meleun, prince d'Epinoy, fondatrice des religieuses hospitalieres de Baugé, en Anjou, avec un discours sur l'antiquité & la grandeur des vicomtes de Meleun, & des princes d'Epinoy*, à Paris en 1687, *in-8°.* Ce discours n'ayant pas plu à madame la princesse d'Epinoy, elle le fit supprimer, & l'on en substitua un autre qui commence par ces mots, *Je ne saurois mieux faire voir, &c*, au lieu que le premier, qui est très-rare, commence ainsi : *Je n'ai dessein de m'étendre, &c.* 4. *La vie d'un solitaire inconnu qu'on a cru être le comte de Moret mort en Anjou en odeur de sainteté le 24 décembre 1691*, à Paris en 1699. Ce solitaire se nommoit *Jean-Baptiste*, il est mort à l'âge de 90 ans, dans l'hermitage des Gardelles, à deux lieues de Saumur. Bien des gens croient aujourd'hui que ce n'étoit point le comte de Moret, mais un autre fils que Henri IV avoit eu, dit-on, de la sœur de Ravaillac, & que ce prince ne reconnut point. 5. *La vie de messire Gabriel du Bois de la Ferté, gentilhomme Angevin, chevalier de Malte, commandeur de Theval, près de Laval*, à Paris en 1712. 6. *Dissertation apologétique sur l'apparition miraculeuse de N. S. J. C. au très-saint Sacrement, arrivée en la paroisse des Ulmes près de Saumur*, à Château-Gontier en 1715. 7. *Pratiques de piété pour honorer le très-saint Sacrement*, à Paris en 1715. 8. *La vie de M. Cretey, curé de Baranthon, diocèse d'Avranches*, à Rouen en 1722. 9. *La vie de M. Louis-Marie Grignion de Monfort, prêtre, missionaire Apostolique*, à Nantes en 1724. M. Grandet avoit envoyé à Paris peu de temps avant sa mort, quatre tomes contenant la vie de plusieurs prêtres, morts en odeur de sainteté; mais on ne sait ce qu'est devenu ce manuscrit. Il travailloit aussi quand il est mort à l'histoire ecclésiastique de l'Anjou, & ses mémoires sont conservés dans la bibliothéque du grand séminaire d'Angers. * *Mémoires manuscrits de* M. Pocquet de Livoniere, *& de* M. du Mabaret; le P. le Long, *bibl. hist. de la France, p. 269 & 296.*

GRANDFELDT (Geofroi) Anglois, religieux de l'ordre de saint Augustin, dans le XIV siécle, fut un très-habile prédicateur. Il alla à Avignon, fut domestique d'un cardinal, fut fait évêque par le pape Benoît XI, & mourut en 1340. On lui attribue quelques ouvrages. *Sermones Dominicales. Determinationes. Lecturæ theologicæ, &c.* * *Consultez* Joseph Pamphile; Herrera; Pitseus, &c.

GRANDI (François-Louis) abbé de l'ordre des Camaldules, célebre mathématicien, naquit à Crémone le 1 octobre 1671, d'une famille distinguée dans le pays. Livré à l'étude dès sa premiere jeunesse, il quitta le monde de bonne heure, & en 1687 il se fit Camaldule à Ravenne: selon l'usage de cet ordre, on changea son nom de *François-Louis*, & on lui donna celui de *Guy*, qu'il a toujours porté depuis. Son nouvel engagement ne diminua rien de son amour pour les sciences, il les favorisa même, & il s'y livra avec une ardeur incroyable. A peine étoit-il entré dans l'ordre dont il avoit embrassé la regle, qu'il établit parmi les religieux de son âge une petite académie qu'il appella des *Certanti*, pour opposer à une autre qui prenoit le nom de *Concordi*. Le jeune Grandi cultiva d'abord les belles lettres, la musique & l'histoire. La philosophie de ce temps-là lui déplut : c'étoit le péripatétisme pur. Il tâcha de jetter quelque agrément dans la méthode des écoles, de répandre du jour dans le cahos des entités. Il postula même, pour y réussir, une chaire de philosophie; & malgré les obstacles que ceux qui étoient attachés aux anciennes opinions, mirent à son dessein, il obtint, par le crédit du pere Caramelli, son confrere, d'être installé dans l'école de Florence. La premiere attention du nouveau professeur fut d'exterminer l'Aristotélisme, d'élever sur ses débris la méthode de Descartes, & d'apprendre à fond la géométrie, sans en excepter celle qui est la plus transcendante. Toricelli, Vallis, Grégoire de saint Vincent, furent ses livres ordinaires. Et lorsque pour suivre l'usage presque général dans les ordres religieux, il passa d'une chaire de philosophie à une de théologie, il porta sa géométrie jusque dans les matieres de Religion, & jusqu'à expliquer, dit-on, *la vision de Dieu* en style de théorêmes. Comme son attrait principal l'entraînoit vers les mathématiques, on ne tarda pas à voir paroître de lui un ouvrage destiné à résoudre les problêmes de *Viviani*, sur la construction des voutes. Ce livre, qu'il dédia au grand duc Côme III, lui valut la bienveillance de ce prince, qui le nomma professeur de philosophie dans l'université de Pise, dans le temps même qu'il comptoit aller régenter la théologie à Rome. Le pere Grandi, pour faire honneur à sa place & au choix qu'on avoit fait de lui, & pour sa propre satisfaction, se livra alors plus que jamais à tous les mystères de la géométrie. L'analyse, les infinimens petits, les séries des infinis, telles furent ses délices. Les Leibnitz, les Newton, les Bernouilli, les Baglivi, les Magalotti, tels furent ses amis, ses correspondans, & même ses admirateurs. Quelque occupé que le pere Grandi parût & dût être de l'étude de ces sciences, il ne négligeoit pas celle de l'histoire, de la critique, & de la recherche des antiquités de son ordre. On avoit donné en

1702, une vie de saint Pierre Damien, en trois gros volumes : le P. Grandi montra le ridicule de ce mauvais ouvrage. Ensuite repassant sur les légendes de saint Romuald, il en retrancha quelques fables imaginées par de pieux faussaires. La justesse, aussi-bien que la hardiesse de sa critique, plurent aux vrais savans; mais elles lui susciterent dans son ordre des contradictions qui troublerent son repos. Il étoit dès lors abbé de saint Michel à Pise; par ordre du chapitre général il fut déposé & déclaré même exclus de cette maison : mais le grand duc Côme III le nomma son professeur de mathématiques dans la même ville; & apparemment que la paix se fit aussi avec les ennemis domestiques; du moins est-il certain qu'il n'abandonna pas le monastere de saint Michel, qu'il rentra même dans la charge d'abbé, & que son ordre le considéra depuis comme un de ses membres les plus illustres. Depuis ce temps-là néanmoins, le pere Grandi ne se mêla plus guères que des mathématiques. Narcisse Marsham, archevêque d'Armach, ayant publié quelques problêmes fort difficiles sur le son, le comte Laurent Magalotti pressa le pere Grandi de les résoudre; ce qu'il fit si heureusement, que milord Henri Newton, qui étoit ministre de la Grande-Bretagne, auprès du grand duc, envoya l'ouvrage à la société royale de Londres, & demanda une place d'associé pour l'auteur. Un des plus grands ouvrages du P. Grandi, fut celui de ses séries & des infiniment petits. Cet ouvrage, où M. Varignon étoit fortement attaqué, eut des admirateurs & des censeurs. Le P. Grandi se faisant le défenseur de l'opinion de Galilée sur le mouvement, on vit entrer en lice Luc-Antoine *Porti*, Vital *Jordani*, Jerôme *Tambucci*; & les écrits volerent de toutes parts. Le pere Grandi répondit à tout, & mit en peu de temps tous ses adversaires hors de combat. Il défendit aussi sa doctrine de l'*Infini*, qu'on attaquoit comme donnant atteinte à la toute-puissance de Dieu. L'adversaire étoit le mathématicien *Marchetti*, qui mourut sur le champ de bataille; & le pere Grandi eut la générosité d'honorer sa mémoire par des éloges. M. Varignon, attaqué dans l'ouvrage des séries infinies, répondit par un écrit qui fut imprimé dans les journaux de Leipsick. La dispute changea un peu dans la suite. Le Camaldule la fit rouler sur la tangente & l'angle d'attouchement des courbes, tels qu'on les conçoit dans les infiniment petits; & M. Varignon mourut aussi sans voir la fin de cette controverse. Le pere Grandi étoit d'ailleurs occupé à d'autres choses qui ne lui permettoient plus de poursuivre ses propres querelles. On recouroit à lui pour décider les différends qui s'élevoient pour les droits de pêche ou de péage sur les rivieres : il étoit question d'assigner des limites, de niveller, de toiser; d'autres fois c'étoit des plaintes sur ce que les eaux de certains marais inondoient les campagnes voisines. Les Bolonois & les Ferrarois étoient en rumeur sur la maniere d'arrêter les inondations du *Reno* : toutes ces affaires furent portées au tribunal du pere Grandi, qui eut à cet égard des commissions du grand duc & de la cour Romaine. Il pacifia tout, & donna des ouvertures pour les ouvrages nécessaires. Pour récompenser ses soins, on lui donna l'intendance des eaux en Toscane, ce qui lui produisoit trois cens écus par an; & quand il eut accommodé l'affaire du *Reno*, le pape lui rendit l'abbaye de S. Michel de Pise. Une multitude d'ouvrages mathématiques l'occuperent jusqu'au démêlé qu'il eut sur la philosophie des anciens & des modernes, à l'occasion du poëme latin du pere Thomas de Ceva, Jésuite Milanois, intitulé : *La Philosophie moderne-antique*, qui fut réimprimé avec une préface où l'on prétendoit qu'il n'y avoit que des hérétiques qui pussent mépriser la philosophie d'Aristote. Toute l'académie de Pise se souleva contre cette prétention singuliere; & le pere Grandi tenta de la réfuter, non par des théorêmes, mais en vers, avec la précaution néanmoins de se cacher sous un nom emprunté. Le pere de Ceva répliqua; & toutes les pièces du procès parurent après la mort du grand duc Côme III, qui avoit défendu de les imprimer. Enfin, après avoir publié un nombre prodigieux de livres, le pere Grandi mourut le 4 juillet 1742, à l'âge de 72 ans. Il y en avoit près de deux qu'il étoit infirme, pesant, dénué de sa mémoire, & n'ayant que le sentiment de son état. Il témoigna toujours beaucoup de religion, de patience, & de reconnoissance pour ceux qui ne l'oublioient pas. On trouve la liste de tous ses écrits à la suite de son éloge, par M. Bandini, qui a été imprimé à Florence en 1745, sous ce titre : *Guidonis Grandi Abbatis Camaldulensis & Mathematici præstantissimi Elogium. Autore Angelo-Maria Bandinio, Florentino.* Nous n'avons point vu cet éloge; mais on en trouve un très bon extrait dans les *Mémoires de Trévoux*, premier volume du mois de mai 1748 : nous n'avons fait ici que l'abréger.

GRANDIER (Urbain) curé & chanoine de Loudun, fils d'un notaire royal de Sablé, fut brulé pour crime de magie le 18 août 1634. Il étoit bien fait, agréable, beau parleur; mais d'une conduite peu chaste & peu réguliere. Il avoit été accusé d'impudicité, & condamné par l'official de Poitiers, le 3 janvier 1630, à jeûner au pain & à l'eau tous les vendredis pendant 3 mois, & interdit des fonctions de son ministere pour 5 ans dans l'étendue du diocèse, & pour toujours dans la ville de Loudun; mais il fut absous par sentence du présidial de Poitiers, où le parlement de Paris le renvoya. L'affaire qu'on lui intenta trois ans après, lui fut plus funeste. Les religieuses Ursulines de Loudun passerent pour être possédées; la possession commença à éclater le 11 octobre 1632; Grandier fut chargé d'avoir causé cette possession par ses maléfices. M. de Laubardemont conseiller d'état, le fit arrêter le 7 décembre 1633, & conduire à Angers. Le 8 juillet 1634, on expédia des lettres patentes pour faire le procès à Grandier. M. de Laubardemont & douze juges, que l'on disoit être ennemis de ce curé, furent chargés d'instruire & de faire son procès. Le 18 août 1634, sur la déposition de plusieurs religieuses du monastere des Ursulines de Loudun, qui se dirent possédées de plusieurs démons, Grandier curé de l'église de S. Pierre du marché de Loudun, & chanoine de sainte Croix, fut déclaré atteint & convaincu du crime de magie, &c, & condamné à être brulé vif. Il demanda pour confesseur le gardien des Cordeliers. On refusa de le lui donner, & on lui offrit un recollet, dont il ne voulut point, parcequ'il le regardoit comme la cause de sa perte. Ainsi il fut obligé de mourir sans le secours & la consolation qu'il pouvoit recevoir d'un confesseur. Une des causes de sa perte fut, dit-on, un libelle qui avoit couru contre le cardinal de Richelieu, intitulé; *La cordonniere de Loudun* : libelle publié sous le nom de Hammon, fille née à Loudun, de la lie du peuple, mais qui avoit trouvé le secret de s'insinuer auprès de la reine mere. On trouva moyen de l'attribuer à Grandier, ce qui détermina ce ministre à le faire poursuivre. M. Ménage prend hautement le parti de ce curé, qu'il s'efforce de justifier, & traite de chimerique la possession des religieuses de Loudun. M. Renaudot fit la même chose. * *Consultez-le* dans ses *remarques sur la vie de G. Ménage*, & le *dictionnaire critique* de Bayle. *Voyez* aussi l'*Histoire des diables de Loudun*, imprimée *in*-12. à Amsterdam en 1673, réimprimée plusieurs fois & composée par Aubin calviniste de Loudun, réfugié à Amsterdam. *Voyez* encore l'ouvrage imprimé en 1750, *in*-12. intitulé *Examen & discussion critique de l'histoire des diables de Loudun, de la possession des religieuses Ursulines, & de la condamnation d'Urbain Grandier*, par M. de la Menardaye, prêtre. Grandier avoit prononcé dans son église de S. Pierre de Loudun le 11 septembre 1623, l'oraison funebre de Scerole de sainte Marthe : elle a été imprimée *in*-4° à Paris en 1629.

GRANDIN (François) curé de saint Jean-Baptiste d'Angers, autrement *S. Julien*, pourvu de cette cure

vers l'an 1570, avoit beaucoup de piété & de zele pour le salut des ames. En 1574 il fit imprimer à Paris une instruction chrétienne pour les enfans, dont Pierre Viel, docteur de Sorbonne, étoit auteur. Il y ajouta la traduction de plusieurs pseaumes, des remedes contre les tentations, quelques hymnes, cantiques, & oraisons, & des endroits choisis de l'écriture. Il a travaillé aussi à corriger & à augmenter le rituel d'Angers, & a fait imprimer à Paris, par ordre de Guillaume Ruzé, son évêque, un manuel à l'usage de cette église. Il entreprit aussi avec René Benoît & le sieur Robin du Faux, gentilhomme, de nouvelles vies des Saints de la province d'Anjou. Le P. le Cointe & Bollandus parlent de ce curé avec éloge.

GRANDIN (Martin) né à saint Quentin, le 11 novembre de l'an 1604, étudia les humanités d'abord à Noyon, & ensuite à Amiens. A l'âge de 17 ans, il vint à Paris, où il étudia la théologie sous le P. le Mairat, Jésuite; il demeura ensuite au collége du cardinal-le-Moine, y enseigna la philosophie, & la société de Sorbonne l'ayant reçu dans son corps, il acheva sa licence dans cette savante maison, où, après quelques années données aux fonctions pastorales, il fut rapppellé en 1638, pour y enseigner la théologie, ce qu'il continua de faire pendant plus de 50 ans, jusqu'au 16 novembre 1691, qu'il mourut âgé de 87 ans. M. Grandin avoit beaucoup d'esprit; il parloit aisément, purement; & ces talens étoient soutenus d'un grand fonds de piété, & d'un profond respect pour ses supérieurs. Il a fait un cours de théologie qui a été imprimé à Paris, par les soins de M. du Plessis d'Argentré, en 1710 & 1712, en six vol. *in*-4°.

GRANDMONT ou GEERSTBERG, petite ville du Pays-Bas, dans le comté de Flandre. Baudouin VI, comte de Flandre, surnommé de *Mons*, la fit bâtir vers l'an 1065. Elle est située sur une colline qui a la riviere de Dender au pied, à trois lieues d'Oudenarde, & à cinq de Dender-monde. Grandmont a été souvent prise par les François dans le XVII siécle. Les auteurs latins la nomment *Gerardi-mons*.

GRANDMONT, abbaye, chef d'un ordre religieux fondé par saint Etienne, est dans le diocèse de Limoges. Ce saint se retira à Muret; mais après sa mort ses religieux s'établirent à Grandmont, où plusieurs princes leur firent de grands biens. Cet ordre fut fondé vers l'an 1076, & fut d'abord gouverné par des prieurs jusqu'en l'an 1318, que Guillaume Belliceri fut nommé abbé, & en reçut les marques des mains de Nicolas, cardinal d'Ostie. On n'y suivoit au commencement aucune autre régle, que celle des exemples de saint Etienne; mais vers l'an 1150, on mit en écrit ce qui s'étoit pratiqué jusqu'alors, pour servir de regle dans l'ordre, où le nombre des freres convers fut d'abord bien plus grand que celui des peres. Cette regle fut approuvée dès l'an 1156, par Adrien IV; mais ses successeurs y firent de grands changemens, & quoiqu'ils tendissent tous à diminuer les austérités, les religieux ont peine à s'en accommoder; de sorte qu'il n'y a qu'un petit nombre de maisons réformées qui suivent la regle mitigée par Innocent IV. Il y a trois couvens de religieuses de l'ordre de Grandmont: Drouille la Blanche, Drouille la Noire & Castenette. *Cherchez* SAINT ETIENNE DE GRANDMONT. * Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

GRAND-PONT ou PONTE-GRANDE, anciennement *Athyras*, pluriel, est une petite ville autrefois épiscopale, maintenant archiepiscopale. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmara, entre la ville de Selivrée & la riviere d'Aqua-Dolce. * Baudrand.

GRANDPRE, bourg avec un château. Il est en France, dans la Champagne, sur la riviere d'Ayr, entre la ville de Reims & celle de Stenai, à douze lieues de la premiere & à cinq de la derniere. * Mati, *diction*.

☞ GRANDSELVE, abbaye de France, située dans une solitude environnée de bois, à une lieue de la Garone, vers la gauche, dans cette partie du diocèse de Toulouse qui dépend de la province de Guyenne. Cette abbaye doit son origine au B. Robert d'Arbrissel, ou plutôt au B. Gerard de Sales, son disciple, qui la fonda au commencement du XII siécle, l'an 1114, sous la regle de saint Benoît & son institut particulier. Gerard y mit Etienne pour premier abbé, & les religieux vécurent d'abord en hermites. Le successeur d'Etienne fut Bertrand, qui étoit déja abbé en 1128. L'abbaye de Grandselve étoit encore soumise à celle de Cadouin en Périgord, sous le pontificat du pape Innocent II. Elle fut unie à l'ordre de Citeaux en 1147, durant le séjour que S. Bernard fit à Toulouse pour combattre les Henriciens. Cette abbaye devint alors une des plus célebres & des plus considérables de tout l'ordre de Citeaux, & produisit un grand nombre de personnages illustres, soit par leur science, soit par leur piété. L'abbé Bertrand, dont on vient de parler, fut un des plus recommandables, & il éclaira tous les environs par l'éclat de ses vertus, & par la force de ses prédications. Sa mémoire y est honorée par un culte public. On y honore aussi celle de quarante-cinq religieux, qui moururent en deux mois de la contagion, vers l'an 1167. Parmi ceux qui parvinrent à l'épiscopat, Pons, après avoir été abbé de Grandselve, & ensuite de Clairvaux, fut élu évêque de Clermont en 1170, & mourut en 1187. Les seigneurs de Lille Jourdain, qui avoient leurs terres au voisinage, firent beaucoup de bien à ce monastere. * Dom Vaissete, *hist. géner. de Languedoc*, tome II, p. 375 & 448.

GRANELLO ou SPIGHETTO (Ambroise) de l'état de Genes, vivoit dans le XIV siécle, & écrivit en vers la guerre que les Vénitiens firent à Albert & Mastin de la Scale pour la ville de Trevise, qu'ils remirent enfin par traité le 24 janvier de l'an 1339. Cet ouvrage de Granello a été dans la bibliothéque de Petrarque, & est aujourd'hui dans celle de saint Marc de Venise. * Tomasini, *biblioth. Venet.* Soprani, *scrit. della Ligur.*

GRANET (François) diacre de l'église d'Aix, né à Brignolles en Provence, d'une famille de négocians, fit ses études dans sa patrie, & vint assez jeune à Paris, où son gout pour la littérature lui fit des amis & des protecteurs parmi les gens de lettres. Il en profita, pour augmenter ses connoissances, & continuer à cultiver ses talens. Il est toujours demeuré depuis à Paris. Ses ouvrages montrent quel étoit son gout, & prouvent la variété de son érudition. Il a eu part, jusqu'au tome 19 inclusivement, à la *Bibliotheque françoise ou histoire littéraire de la France*, journal fort connu, qui se continue encore en Hollande, où il a toujours été imprimé. M. l'abbé Desfontaines, après avoir été obligé de discontinuer son *Nouvelliste du Parnasse*, auquel l'abbé Granet avoit eu beaucoup de part, & ayant obtenu la permission de fairere paroître cet ouvrage sous un autre titre, continua de s'associer l'abbé Granet pour y travailler avec lui. Cette espéce de journal littéraire, connu sous le titre d'*Observations sur les écrits modernes*, commença en 1735, & a été publié chaque semaine jusqu'à l'arrêt du 6 septembre 1743, par lequel sa majesté a révoqué le privilége de cet ouvrage. Quelque difficile que fût cet emploi, quelque temps que la lecture des ouvrages dont on juge dans cet écrit, dût nécessairement demander, M. l'abbé Granet ne laissa pas d'entreprendre en 1738, de continuer les *Réflexions sur les ouvrages de littérature*, dont on avoit déja donné un volume. Après en avoir fait onze volumes, il abandonna ce journal, qui a douze volumes, dans lesquels on trouve un assez grand nombre d'extraits faits avec gout, & beaucoup d'autres où l'auteur ne fait souvent que répeter aux termes & au tour près, ce qu'il avoit déja dit dans les *Observations sur les écrits modernes*. Il y a inseré cependant bien des remarques de littérature, dont la plupart sont assez curieuses, & un certain nombre de lettres qu'il supposoit lui avoir été écrites, afin de se décharger sur autrui des traits de satyre qu'il n'osoit avouer lui-même publiquement: mais on ne croit

pas que cet artifice en ait beaucoup imposé. Capable de produire par lui-même des ouvrages qui eussent pu lui faire honneur ; il trouvoit dans ces feuilles périodiques, & dans de nouvelles éditions d'ouvrages qui étoient déja entre les mains de tout le monde, des ressources toujours prêtes pour suppléer à ce que la médiocrité de sa fortune ne pouvoit lui fournir. On ne peut l'en blâmer : d ns une situation plus commode, il est à présumer qu'il se fût rendu plus utile ; & ses amis ont été sur cela plus d'une fois dépositaires de ses peines. Quelques mois avant sa mort, il leur témoignoit encore que ce qu'il faisoit étoit en quelque sorte un travail forcé, & qu'il ne se consoloit que dans l'espérance qu'on ne tarderoit pas à le mettre dans un état où il pourroit suivre son gout avec plus de liberté. Pour se perfectionner dans la langue angloise qu'il apprenoit, & mettre cette étude à profit, il traduisit avec M. Markan, Anglois, la *Chronologie des anciens royaumes, corrigée*, ouvrage de feu M. Newton, & publia cette traduction à Paris en 1728, *in*-4°, avec une fort bonne préface. Il en rendit compte dans la premiere partie du quatorziéme volume de la *Bibliotheque françoise*, dont on a parlé plus haut : mais cet extrait ne s'accorde point avec l'ouvrage. Dans l'extrait, il parle bien différemment de ce qu'il dit dans la préface, sur le P. Souciet, Jésuite habile, antagoniste de M. de la Nauze & sur M. Fréret, de l'académie des belles lettres, & même quelquefois sur M. Newton lui-même : il y rabat beaucoup des louanges qu'il leur donne dans la préface, sur-tout aux deux premiers. Dans l'extrait, il loue au contraire beaucoup plus M. de la Nauze, adversaire du pere Souciet : mais M. l'abbé Granet paroît rendre raison de cette diversité de jugemens, quand il dit qu'on parle plus librement dans ce qu'on fait imprimer en pays étranger, que dans ce que l'on publie à Paris. L'édition des ouvrages de M. de Launoy, qui parut à Genève en 1731, en 10 volumes *in-folio*, est un service considérable qu'il a rendu aux lettres. Il en a fait la préface, la vie & le *Launoiana*, morceaux curieux, & dont le style montre que l'auteur étoit bon humaniste. Il y a d'ailleurs du gout & de la critique dans ces trois piéces, aussi-bien que dans les notes qu'il a répandues dans un grand nombre d'endroits de ces dix volumes. On lui a contesté l'honneur de cette édition, à laquelle bien des gens s'obstinent encore de dire qu'il n'a presque fait que prêter son nom ; mais ayant protesté lui-même qu'il en étoit l'unique éditeur, il faudroit avoir des preuves bien positives du contraire, pour lui enlever la gloire de ce travail. La même année 1731, il publia à Paris une nouvelle édition du discours du pere le Brun de l'Oratoire, sur la comédie, avec une préface historique & critique, beaucoup d'augmentations faites par le pere le Brun même, & d'autres qui sont de l'éditeur. Il donna depuis (en 1737) un recueil de piéces pour servir de supplément à l'histoire des pratiques superstitieuses du même pere le Brun. C'est un volume *in*-12. Il a orné ce recueil d'une bonne préface, & de quelques notes. C'est lui aussi qui a rendu le même service à la deuxiéme édition du traité même des pratiques superstitieuses, qui avoit paru en 1732, en trois volumes *in*-12. Il a procuré de même à Paris, chez Musier, une nouvelle édition de la traduction françoise de l'histoire des Flagellans, par l'abbé Boileau, chanoine de la sainte Chapelle : des sentimens de Cléanthe (c'est-à-dire de M. Barbier d'Aucour) sur les entretiens d'Ariste & d'Eugene, à quoi il a joint les deux factums du même auteur, pour Jacques le Brun, *in*-12, à Paris en 1730. Des œuvres diverses de Pierre Corneille, à Paris en 1738, *in*-12. Ces éditions sont toutes ornées de bonnes préfaces, & de quelques notes. En 1740, il donna en deux volumes *in*-12 un *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille & de Racine : avec des réflexions pour & contre la critique des ouvrages d'esprit, & des jugemens sur ces dissertations*. Le Journal des *savans* ayant fait une remarque critique contre un endroit de ces reflexions dans le mois de novembre 1739, qui ne parut qu'en 1740, l'abbé Granet y répondit dans ses *Réflexions sur les ouvrages de littérature*, & dans le même écrit (tome XI, feuille 11) il publia la critique de Boursault sur la tragédie de Britannicus, qu'il avoit oublié d'insérer dans son recueil. *Le Spectateur inconnu*, dont il y a plusieurs parties, imprimé chez Musier, où on critique fortement la *Henriade* & d'autres ouvrages, est un ouvrage de l'abbé Granet. Il a revu le *Traité des mœurs & des usages des Romains*, par M. le Fevre de Morsans, imprimé en 1739, *in*-12. Il est encore l'éditeur d'un *Recueil de piéces d'histoire & de littérature*, qui a paru chez Chaubert, en quatre parties : la premiere en 1731, la deuxiéme en 1732, la troisiéme en 1738, & la quatriéme en 1741. Il n'a eu aucune part à la publication de la troisiéme partie. Enfin, il est encore éditeur d'un petit roman intitulé les *Amours de Sapho*. On lui attribue une *Lettre d'un François réfugié en Hollande, au sujet du nouveau Phedre de M. Burman*, imprimée dans le onziéme volume, deuxiéme partie des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere des Moletz, & une autre *Lettre à M. le M***. dans le tome I, premiere partie des mêmes *Mémoires*, p. 177, *sur l'extrait* (du sieur Andry) *de l'apologie de M. Houdart de la Motte, inséré dans le Journal des savans de janvier* 1725. Voyez BEL. Toutes les lettres du *Nouvelliste du Parnasse* qui ne sont pas marquées A, E, sont de l'abbé Granet. On dit dans la lettre 352 des *Observations sur les écrits modernes*, qu'il travailloit depuis du temps à procurer le recueil des ouvrages de feu M. Thiers. Il travailloit aussi à une histoire des disputes littéraires ; il en parle dans sa dissertation qui est au-devant du recueil des piéces sur Corneille & Racine. Sa derniere maladie fut courte : il mourut le jour de Pâque, le 2 avril 1741, à huit heures du matin, dans la quarante-neuviéme année de son âge. M. l'abbé Desfontaines a donné dans la feuille des observations que l'on vient de citer, un éloge plus panégyriste qu'historique de cet écrivain. C'est encore sous la même idée de panégyrique qu'il faut envisager l'éloge qu'on lit dans les *Mém. de Trév.* 2 vol. du mois de mai 1747.

GRANGE (Jean de la) cardinal, évêque d'Amiens, fut ministre d'état & surintendant des finances sous le regne de Charles V, dit *le Sage*. Il naquit d'une famille noble du Beaujolois qui subsiste encore aujourd'hui ; & prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Benoît, où il fit un grand progrès dans la jurisprudence civile & canonique. Depuis il fut abbé de Fécamp, & fut envoyé en Espagne par le pape Innocent VI, & employé dans d'autres affaires. Vers le même temps le roi Charles *le Sage*, connoissant son habileté, lui donna place dans son conseil, le choisit pour être ministre d'état, & lui confia la surintendance de ses finances. Depuis il lui donna l'évêché d'Amiens, & lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Gregoire XI lui accorda le 20 décembre de l'an 1375. On remarque une chose assez singuliere de ce cardinal : c'est que le roi l'ayant fait président en la cour des aydes, puis conseiller au parlement, il jugea plusieurs procès dans cette cour, même après avoir été revêtu de la pourpre de cardinal. Les auteurs l'accusent de dureté, d'ambition & de s'être trop enrichi dans les finances. La mort du roi Charles V, en 1380, apporta un grand changement à la fortune de ce cardinal. Le jeune roi Charles VI, se souvenant que la Grange lui avoit parlé rudement du vivant de son pere, en témoigna son ressentiment, en s'entretenant un jour avec Pierre de Savoisi son chambellan. *Dieu merci*, lui dit-il, *nous voilà délivrés de la tyrannie de ce Capelan*. Jean de la Grange en ayant eu avis, se retira près de Clément VII, à Avignon, & y mourut le 24 avril de l'an 1402. * Bosquet, *in Greg. XI*. Juvenal des Ursins, *hist. de Charles VI*. Frizon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *hist. des card.* Mezerai. Onuphre, &c.

GRANGE (Etienne de la) président au parlement de Paris, & frere de *Jean*, cardinal, évêque d'Amiens, fut élevé l'an 1373, à la charge de quatriéme président en cette auguste cour. Le roi Charles V, qui avoit une estime particuliere pour ce grand homme, le donna pour conseiller à la reine sa femme, lorsqu'il la laissa tutrice des princes ses enfans, & le choisit pour l'un des exécuteurs de son testament. Il n'eut pas moins de faveur auprès de Charles VI, auquel il continua de rendre ses services avec la même fidélité qu'il avoit fait à son pere. Ce président mourut en 1388, & ne laissa qu'une fille, mariée au fameux Jean de Montaigu, Seigneur de Marcoussis. * François Blanchard, *hist. des présidens du parlement de Paris.*

GRANGE. La maison de la Grange a donné un maréchal de France, un cardinal, des chevaliers des ordres, & une reine de Pologne.

I. JEAN de la Grange s'habitua en Berri, vivoit encore en 1442, & eut de *Marie* sa femme, *Jacques* de la Grange, qui fit son testament l'an 1442; & JEAN, qui suit.

II. JEAN de la Grange, seigneur de Vesvre, la Reculée, du bas Fouilloi, du Chaumoi, des Barres, & de Bercheres, acquit la terre de Montigni, & étoit mort en 1491. On lui donne pour femme *Helene* de la Riviere, dont il eut GEOFROI, qui suit; JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* VIEUX CHASTEL, *rapportée ci-après*; & N. de la Grange, morte sans postérité.

III. GEOFROI de la Grange, seigneur de Montigni, de Vesvre, &c, épousa en 1474, *Jeanne* Guytois, fille aînée de *Robert* Guytois, Seigneur de la Prebandiere, & d'Arquien en partie, & de *Marie* de Laage, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Simon* de la Grange, dit *Guytois*, seigneur d'Arquien en partie, & de la Prebandiere, qui épousa en 1512, *Jacqueline* de la Porte-Pesseliere, dont il eut *Claude*; & *Gilbert* de la Grange, dit *Guytois*, seigneur d'Arquien, morts sans postérité; 3. *Leonard*, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, & vivoit en 1541; 4. *Anne* de la Grange, mariée 1. à *Charles* du Mesnil-Simon, seigneur de Beaujeu, panetier du roi: 2. à *Jean* Troussebois, seigneur de Fays & de Lormet; & 5. *Jeanne* de la Grange, mariée en 1516, à *Pierre* d'Assigni, seigneur de la Motte Jarri.

IV. FRANÇOIS de la Grange, Seigneur de Montigni, &c, épousa le 20 mai 1515, *Anne* de la Marche, fille de *François*, seigneur de Verni, & de *Marguerite* d'Archiac, dont il eut CHARLES, qui suit; *François*, seigneur de Puvanson; *Anne*, mariée le 11 août 1529, à *Jean* Patoufleau, seigneur de Fecei; & *Aimée* de la Grange, mariée le 10 février 1535, à *Pierre* de Contremoret, seigneur de Savoye.

V. CHARLES de la Grange, seigneur de Montigni, Vesvre, bas Fouilloi, & d'Arquien en partie, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la Charité, & lieutenant de la compagnie d'ordonnance du comte de Brienne, épousa 1. le 3 mai 1541, *Louise* de Rochechouart, dame de Boiteaux, fille de Guillaume de Rochechouart, seigneur de Jars & de Breviande, chevalier, premier maître d'hotel du roi, gouverneur des enfans de France, & de *Louise* d'Autri: 2. *Anne* de Brichanteau, fille de *Louis*, seigneur de S. Martin de Nigelles. Il eut du premier lit FRANÇOIS II qui suit; ANTOINE de la Grange, qui a fait *la branche* des *marquis d'*ARQUIEN, *rapportée ci-après*; *Charles*, seigneur de Vesvre, gouverneur de Vierzon, commandant à Issoudun, en l'absence de ses freres, qui épousa 1. *Renée* de la Loë, morte sans enfans: 2. *Renée* Chevalier, fille de *Pierre*, seigneur de la Chopiniere, dont il eut deux filles, l'aînée N. de la Grange, mariée à *Melchisedech* de Rigault, seigneur du Londel & d'Aigrefeuille; & la cadette nommée *Catherine*, mariée à *François* de Maillé, seigneur de Valesnes; *François*, mort à Brouage; *Jean*, seigneur du Fouilloi, mort au siége d'Issoire; *Aimée*, mariée le 8 janvier 1568, à *Marc* de Contremoret, seigneur de Marcilli; & *Françoise* de la Grange, mariée 1. à *Georges* de la Chapelle, seigneur d'Asnieres; 2. à *André* de Tollet, seigneur du Bois-Sire-Amé. Du second lit de CHARLES, seigneur de Montigni, vinrent CHARLES ETIENNE de la Grange, qui a fait *la branche des seigneurs de* VILLEDONNÉ, *rapportée* ci-*après*; *François*, abbé de Fontmorigni, & primicier de l'église de Mets; *Pregente*, abbesse de Charenton; *Marguerite*, abbesse de Charenton après sa sœur; & *Guyonne* de la Grange, mariée à *Claude* de Cleves, seigneur d'Aligni.

VI. FRANÇOIS de la Grange, II du nom, seigneur de Montigni, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c, dont les actions seront rapportées ci-après dans un article séparé, épousa le 1 août 1582, *Gabrielle* de Crevant, fille de *Claude* de Crevant, seigneur de Beauvais en Touraine, & de *Marguerite* de Halluyn: elle mourut fort âgée le 6 mai 1643, ayant eu pour enfans *Aimé* de la Grange, mort le 1 juillet 1590, âgé de trois ans; HENRI-ANTOINE de la Grange, qui suit; & *Jacqueline* de la Grange, mariée à *Honorat* de Beauvillier, comte de saint Aignan, baron de la Ferté-Hubert, mestre de camp de la cavalerie legére de France, lieutenant général au gouvernement de Berri, morte en mai 1604, & dont les enfans succéderent à tous les biens de la maison de Montigni.

VII. HENRI-ANTOINE de la Grange, seigneur de Montigni, lieutenant général au gouvernement de Metz, Toul & Verdun, & gouverneur particulier de la ville de Verdun, épousa le 11 octobre 1621, *Marie* le Cirier, dame de Neufchelles, fille de *Louis*, seigneur de Neufchelles, & de *Marie* d'Aubrai, dont il eut, *Gabrielle* de la Grange, premiere femme de *Louis Chalon* du Blé, marquis d'Uxelles, morte sans enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS d'ARQUIEN.

VI. ANTOINE de la Grange, second fils de CHARLES de la Grange, seigneur de Montigni, &c, & de *Louise* de Rochechouart-Jars, sa premiere femme, fut seigneur d'Arquien, gouverneur des villes de Metz, de Calais, de Sancerre & de Gien, lieutenant colonel du régiment des gardes Françoises, & capitaine des gardes de la porte. Il fut marié trois fois, 1. à *Marie* de Cambrai, dame de Soulangis, fille de *Jean*, seigneur de Villemenart, & de *Geneviéve* le Maréchal: 2. à *Louise* de la Chastre, fille de *Claude*, baron de la Maisonfort, maréchal de France: 3. à *Anne* d'Ancienville, dame de Prie, fille de *Louis*, baron de Reveillon, vicomte de Souilli, & de *Françoise* de la Platiere dame des Bordes, & baronne d'Epoisses. Du premier lit vinrent JEAN-JACQUES, qui suit; *Antoinette* de la Grange, mariée 1. à *Antoine* Puchot, seigneur de Gerponville: 2. à *Pierre* Bouju, seigneur du Bosc-le-Borgne; *Aimée*, mariée 1. à *Louis* d'Assigni, seigneur du Pont-Marquis: 2. à *Gilles* Brachet, seigneur de Villars, Senan, &c; & *Marie* de la Grange, qui épousa le 20 octobre 1621, *Arnaud*, seigneur de Lange & de Château-Renaud, baron de Villemenart. Du troisiéme lit vinrent deux fils, qui furent *Achille* de la Grange, comte de Maligni, marquis d'Epoisses, qui épousa *Germaine-Louise* d'Ancienville sa cousine germaine, dame des Bordes, & n'en eut qu'une fille nommée *Louise* de la Grange, marquise d'Epoisses, mariée le 21 mars 1661, à *Guillaume* Peichpeyrou de Cominges, comte de Guitault, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Châtillon-sur-Seine, & des isles de saint Honorat, morte en 1667, sans postérité; & *Henri* de la Grange, marquis d'Arquien, capitaine des gardes Suisses de Philippe fils de France, duc d'Orléans, chevalier des ordres du roi, qui épousa *Françoise* de la Chastre, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Brillebaut, & de *Gabrielle* Lami sa seconde femme, après la mort de laquelle, arrivée en 1672, il passa en Pologne auprès de la reine sa fille, qui lui procura le chapeau de cardinal, qu'il

reçut le 12 novembre 1695, du pape Innocent XII. Il mourut à Rome le 24 mai 1707, âgé de 96 ans onze mois ; ayant eu pour enfans *Anne-Louis* de la Grange, marquis d'Arquien, comte de Maligni, lequel étant passé en Pologne, obtint de la république des lettres d'indigenat en 1690, & fut colonel d'un régiment de dragons du roi de Pologne, & capitaine de ses gardes; *Louis*, dit *le chevalier d'Arquien*, tué au siége d'Orsoi, en 1672; *Louise-Marie*, dame d'atour de la reine Marie Therèse d'Autriche, mariée le 20 janvier 1669, à *François* de Bethune, dit le marquis de Bethune, comte de Selles, chevalier des ordres du roi, ambassadeur en Pologne & en Suede; *Marie-Casimire*, de la Grange, mariée 1. à *Jacob* Radzewil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir: 2. le 6. juillet 1665, à *Jean* Sobieski, grand-maréchal, & grand général de Pologne, élû roi de Pologne le 20 mai 1674, dont elle eut plusieurs enfans, *qui sont rapportés en parlant de* JEAN III roi de Pologne leur pere. Après la mort du roi son mari, elle se retira à Rome en 1699, avec le cardinal d'Arquien son pere. Elle y demeura jusqu'à l'année 1714, qu'elle vint faire son séjour en France, où le roi lui donna pour demeure le château de Blois, où elle mourut le 30 janvier 1716, âgée de 77 ans; *Jeanne* de la Grange, religieuse Ursuline à Nevers; *Françoise*, religieuse en l'abbaye de saint Laurent de Bourges; & *Marie-Anne* de la Grange, mariée le 19 juin 1678, à *Jean*, comte de Wielopolski, grand chancelier de Pologne, & ambassadeur extraordinaire en France.

VII. Jean-Jacques de la Grange, chevalier, vicomte de Soulangis, seigneur d'Arquien, & de Breviande, lieutenant de roi en la ville de Calais, &c, épousa 1. le 14 juin 1601, *Gabrielle* de Rochechouart, dame de Breviande, fille de *Gui*, seigneur de Châtillon, gouverneur de Blois, & de *Gabrielle* d'Alonville, dame de saint Cyr: 2. *Catherine* Estrelin, fille d'*Antoine*, seigneur de Pigni, dont il eut *Gilles* de la Grange, seigneur de la Bretoche. Les enfans du premier lit furent *Jeanne* de la Grange, mariée 1. le 17 mai 1643, à *François* de la Haye, baron des Salles & de Curel; 2. à *François* Hennequin, Seigneur de Pullenoi, intendant des affaires du prince François de Lorraine; Antoine, qui suit; & *François* de la Grange, marquis de Breviande, seigneur de Preli, &c, lieutenant colonel du régiment du comte d'Arquien son frere qui épousa 1. *Anne* Brachet dame de Senan, Forest & Lugni, fille de *Gilles*, seigneur de Villars, & de *Marie* du Puys: 2. *Marie* le Roi, dame de Poulangi, dont est venu un fils. De la premiere sont issus, *Lazare* de la Grange, seigneur de Senan; & *Louise* de la Grange.

VIII. Antoine de la Grange, comte d'Arquien, vicomte de Soulangis, après avoir été page de la reine, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mestre de camp d'un régiment, gouverneur de Mont-Cassel, & premier chambellan de Philippe de France duc d'Orléans. Il épousa 1. *Charlotte* Morand, veuve de *Jean* Feidith, seigneur de Clarmond, fille de *Thomas* Morand, trésorier de l'épargne, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Louise* Charpentier, fille de *Claude* Charpentier, seigneur de Moulineau, & de *Magdeléne* Gousseau, dont il a eu *Alexandre*, comte d'Arquien; *Jean-Claude*, *Marguerite-Louise*; & *Louise* de la Grange, morts sans postérité; & Paul-François, qui suit.

IX. Paul-François de la Grange, comte d'Arquien, chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine des Vaisseaux du roi, Gouverneur de l'isle sainte Croix, & commandant au Cap François, côte de saint Domingue, a épousé en 1706, *Lucrece* Jousselin de Marigni, dame d'honneur de la reine douairiere de Pologne, fille de *Robert* Jousselin, chevalier, seigneur de Marigni, morte le 26 juillet 1717, âgée de 41 ans, dont il a eu Louis-Henri, né le 4 mars 1707, mort le 2 juillet 1723; *Paul-François*, né le 8 juin 1708; *Marie Jeanne*; *Victor*; & *François-Marie*, né le 16 mars 1710, mort en bas âge.

Branche des seigneurs de Ville-Donné.

VI. Charles-Etienne de la Grange, fils de Charles, seigneur de Montigni, & d'*Anne* de Brichanteau sa seconde femme, fut seigneur de Ville-Donné, gentil-homme ordinaire de la chambre du roi, maréchal de ses camps & armées, & chambellan du duc d'Orléans. Il épousa *Isabelle* de la Chasque, fille de *Charles* de la Chasque, seigneur de Dompremi, & d'*Isabelle* de la Haye, dame de Curel, dont il eut *François*, seigneur de Ville-Donné, colonel du régiment de saint Aignan, mort à Ep nal; *François*, capitaine au régiment de saint Aignan, tué à Mouzon; Charles, qui suit; *François*, abbé de Fontmorigni & de Sulli, aumônier du duc d'Orléans; & *Joachim*, abbé de Fontmorigni après son frere.

VII. Charles de la Grange, seigneur de Ville-Donné, & Dompremi, épousa *Claire* de Sumermont, veuve de deux maris, & fille de *Christophe*, seigneur de l'Epoisse, & d'*Helene* de Preci, dont il eut Joachim, qui suit; & *Louise-Elizabeth* de la Grange.

VIII. Joachim de la Grange, seigneur de Ville-Donné, après avoir été page de la chambre du roi, fut capitaine major au régiment de Roquelaure, & mourut le 20 juin 1686, à l'âge de 34 ans. Il avoit épousé le 11 février 1679, *Magdeléne* Bretel, dont il eut Charles-François, qui suit; *Pierre*, tué au siége de Turin en septembre 1706; *Charles-Joachim*, seigneur de Sessei, chevalier de l'ordre de saint-Louis, lieutenant colonel du régiment de saint Simon; *Marie-Angélique*, & *Edmée* de la Grange.

IX. Charles-François de la Grange, seigneur de Ville-Donné, Domremi, Cormononcle, &c, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, capitaine de cavalerie au régiment royal des Cravates, a épousé le 5 mai 1710, *Marie-Josephe* de Chauvirei, dame de Bouzingue, &c. fille de *Nicolas-François* de Chauvirei, général major des troupes du duc de Lorraine, colonel de ses Suisses, & maréchal de Lorraine & Barois, & de *Marie-Gertrude* de Dongelberge, dont il a eu N. né le 12 mars 1722, mort au berceau; & quatre filles.

Branche des seigneurs de Vieux-Chastel & de Fouilloi.

III. Jean de la Grange, fils puîné de Jean, seigneur de Montigni, & d'*Helene* de la Riviere, fut seigneur de Vieux-Châtel, Roussillon, &c, maître d'hôtel du roi, lieutenant général de l'artillerie, & bailli d'Auxonne, fit la fonction de maître d'artillerie à la journée de Fournoue le 6 juillet 1495, & y fut tué. Il avoit épousé *Claude* Robol, fille d'un maire d'Auxonne, dont il eut Charles qui suit; & *Anne* de la Grange, mariée à *Edme* d'Artvillars, seigneur de Lesnel.

IV. Charles de la Grange, seigneur de la Reculée, de Fouilloi, Vesvre, &c, épousa le 15 janvier 1517, *Edmée* Cottin, morte en 1528, dont il eut Charles II qui suit; & *Jeanne* de la Grange.

V. Charles de la Grange, II du nom, seigneur du haut & bas Fouilloi, &c. vivoit en 1550, & pourroit être le même que le précédent; quoi qu'il en soit, il fut pere de François, qui suit.

VI. François seigneur de la Grange, du haut & bas Fouilloi, de Chanterenne, &c, vivoit en 1564, & laissa de *Anne* de la Porte Pesselieres, François II qui suit; & *Charlotte* de la Grange, dame de Chanterenne, mariée 1. à *N.* de Bar, seigneur de Baugi: 2. à *N.* seigneur de Savoye.

VII. François de la Grange, II du nom, seigneur du haut & bas Fouilloi, épousa 1. *Catherine* de Crevecœur, 2. *Isabelle* Ragueau, veuve de *Robert* Garnier, conseiller à Bourges, dont il n'eut point d'enfans. Ceux

de sa premiere femme furent, *Marguerite* de la Grange, religieuse au Château-du-Loir; *Anne*, mariée à *Louis* du Parai, seigneur de la Grange d'Artuis; & *Marie* de la Grange, alliée à *Gabriel* des Prez, seigneur de la Pointe. * *Voyez* l'histoire de Berri, par M. de la Thaumassiere; le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*; De Thou; Geofroi; Du Chêne, *mémoires manuscrits de la maison de la Grange*, *&c.*

GRANGE (François la) dit le MARECHAL DE MONTIGNI, seigneur de Montigni, de Seri, & maréchal de France, fils de CHARLES de la Grange & de *Louise* de Rochechouart, fut élevé auprès du roi Henri III, qui l'honora de sa bienveillance. Il fut successivement gentilhomme ordinaire de la chambre de ce roi, capitaine de cent gentilshommes de sa maison, & des gardes de la porte; premier maître d'hôtel, gouverneur de Berri, de Blois, de Dunois, de Vendôme & de Gien; chevalier du Saint Esprit en 1595, mestre de camp général de la cavalerie legére, gouverneur de Metz, Toul & Verdun, & maréchal de France. Il se signala à la bataille de Coutras, où il commandoit une compagnie de gendarmes, & fut pris par le roi de Navarre, qui le renvoya généreusement. Depuis il servit en diverses autres occasions, fit lever le siége d'Aubigni à M. de la Châtre l'an 1591, servit à celui de Rouen en 1592, puis au combat d'Aumale, & à la journée de Fontaine-Françoise en 1595. Il commanda la cavalerie legere en 1597, au siége d'Amiens, fut fait maréchal de France le 14 septembre 1615, par le roi Louis XIII, & mourut le 9 septembre 1617, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'église de saint Etienne de Bourges.

GRANGER (N.) célébre voyageur, dont le vrai nom étoit TOURTECHOT, naquit à Dijon, & se destina dès ses premieres années à la chirurgie, dans laquelle l'expérience qu'il sut joindre à l'étude, le rendit très-habile. La réputation qu'il s'acquit en exerçant cet art dans plusieurs villes du royaume, le fit appeller en 1721, à Marseille & à Toulon, qui étoient alors affligées de la peste. Il s'y livra avec autant de succès que de zéle au soulagement des malades, ce qui le fit encore plus connoître & rechercher. Les religieux Trinitaires Espagnols lui ayant proposé d'accepter la place de chirurgien major dans leur hôpital de Tunis en Afrique, il l'accepta; mais n'ayant pas trouvé dans ce poste les agrémens qu'on lui avoit fait espérer, ou qu'il s'étoit promis, il le quitta en 1724, & il seroit dès ce temps-là revenu en France, si M. Pignon, consul à Tunis, avec qui il s'étoit lié, & qui connoissoit son mérite, ne l'eût engagé à faire un plus long séjour à Tunis. En 1728, ses amis de France le presserent de revenir, lui faisant espérer une place de chirurgien major dans un régiment; mais lorsqu'il fut à Paris, il trouva que le poste qu'on lui avoit promis étoit rempli; il demeura néanmoins dans cette ville, où il se livra principalement à l'étude de l'histoire naturelle, dans laquelle il se rendit très-habile. M. Pignon revint aussi à Paris en 1730; mais ayant été nommé peu après au consulat du Caire, il engagea M. Granger à l'accompagner, & ils partirent ensemble. M. Granger parcourut alors toute l'Egypte, visita tous les endroits fameux dans l'histoire ancienne, examina toutes les productions de la nature, & y ayant fait une ample moisson de connoissances nouvelles, il repassa en France en 1732, avec M. Pignon. Il repartit dès l'année suivante avec le même ami, mais honoré d'une commission du roi, pour travailler à la recherche de tout ce qui peut contribuer à augmenter & perfectionner l'histoire naturelle. Il parcourut d'abord avec M. Pignon la province de Mecellata & une partie de la Pentapole Cyrénaïque. S'étant ensuite séparé de lui, il acheva de visiter cette derniere province. Il passa de-là dans l'isle de Candie, puis en Egypte, qu'il visita une seconde fois, & où il fit de nouvelles découvertes. Il en partit pour l'isle de Chypre & pour la Caramanie. Il entra de-là dans la Palestine & dans la Syrie, qu'il parcourut jusqu'à Alep; d'où il passa en Perse. En revenant de ce dernier voyage, il mourut à deux journées de Bassora. Dans tous ces voyages, le sieur Granger fut toujours occupé de son objet principal, qui étoit la découverte des merveilles de la nature, de ses productions, & de tout ce qui peut tendre à la perfection de l'histoire naturelle; mais sans négliger ce qui peut servir à éclaircir l'histoire ancienne & moderne des différens pays qu'il a parcourus. On assure qu'il a laissé par écrit des relations exactes de ses voyages, & des découvertes qu'il y avoit faites: mais on n'a encore imprimé que son premier voyage d'Egypte, qui est curieux & intéressant. Il a été imprimé à Paris, chez Vincent en 1745, *in*-12. sous ce titre: *Relation du voyage fait en Egypte, par le sieur Granger, en* 1730 *&* 1731, *où l'on voit ce qu'il y a de plus remarquable, particulierement sur l'histoire naturelle.* L'éditeur a mis au-devant de cette relation une préface historique, concernant l'auteur: c'est de là que nous avons tiré ce que nous venons de rapporter. Cette relation a donné lieu à M. l'abbé Bellanger, docteur de Sorbonne, & homme fort savant, de publier des remarques pleines d'érudition sur la longueur de l'Egypte; sur le tour ou circuit du lac Méris; sur la culture des terres; sur la défaite de l'armée de Sennachérib, par une armée de rats; sur les noms de deux ou trois rois d'Egypte ou d'Ethiopie, qui doivent se terminer en *os*, & que quelques savans modernes terminent en *on*; enfin sur un prétendu changement du lever & du coucher du soleil. Ces remarques, intitulées *Réflexions de M. l'abbé B... sur la relation du voyage fait en Egypte, par le sieur Granger* (quoiqu'elles ne soient pas faites *sur* cette relation, mais qu'elles ayent seulement été publiées à l'occasion de cette relation) se trouvent dans les *Jugemens sur quelques écrits nouveaux*, tome X, depuis la page 226, jusqu'à la page 271.

GRANGIER (Jean) de Châlons en Champagne, succéda à Théodore Marcile, Flamand, dans la chaire d'éloquence au collége royal à Paris. Ses lettres de lecteur & de professeur du roi, sont du 14 avril 1617. Il a passé pour le meilleur orateur de son temps, & celui qui s'exprimoit le mieux en latin. C'est ce qui est exprimé dans cet ancien distique où Marcile & Bourbon sont également loués.

Grangerius dicit: scribit Borbonius; unus
Marcilius doceat: cætera turba tace.

Etant âgé de 66 ans, & trop infirme pour vacquer assiduement à ses leçons, il quitta sa chaire qui fut remplie par Abraham Remi. On lui donna en 1644, la principalité du collége de Beauvais à Paris. Nous avons plusieurs de ses discours imprimés, un sur la cessation de la peste & le retour de Louis XIII, à Paris, prononcé en 1623, & imprimé en 1624, *in*-8°. Un second sur la piété de Louis XIII, envers la reine sa mere, prononcé en 1624, & imprimé la même année *in*-8°. Un troisiéme antérieur à ces deux, pour le rétablissement des classes en 1619, *in*-8°. Un quatriéme sur le rétablissement de la santé de Louis XIII en 1630, *in*-4°. Un cinquiéme sur la victoire remportée par ce prince sur les Anglois en 1627. Un sixiéme sur le mariage de Charles de Bretagne & de Henriette de France en 1625. Un septiéme sur la reddition de la Rochelle en 1628, & peut-être plusieurs autres: tous ceux *dont nous venons de parler* sont en latin. Il a fait dans la même langue une dissertation sur le lieu où Attila a été vaincu par les Gaulois, *in*-8° en 1641, & un traité françois de l'état du collége de Dormans, dit *de Beauvais*, fondé en l'université de Paris, *in*-4°. en 1628. * Voyez *Le collége royal de France*, &c. par Guillaume Duval, p. 44 & 45. Cet auteur ne dit rien des écrits de Grangier. Le P. Niceron dans le tome XXXVII de ses *Mémoires* a donné de Grangier & de ses ouvrages, un article plus complet & plus circonstancié: on peut le consulter. Nous ferons seulement ici quelques remar-

ques sur cet article : 1. Grangier fut élu procureur de la nation de France, le 10 octobre 1635. La même année, il fut doyen de sa tribu ; & il le fut encore en 1639. 2. Le P. Niceron dit sur le témoignage d'une lettre de Nicolas Bourbon & d'une autre de Guy Patin, que Grangier a été marié, & il paroît qu'il ne place ce mariage qu'en 1636, ou même plus tard. Grangier étoit marié dès 1631, ou environ. Engagé dans le diaconat, il lui fallut une dispense, & il l'obtint du pape Urbain VIII, qu'il avoit connu en France avant que celui-ci fût parvenu au souverain pontificat. Cette dispense fut publiée dans les paroisses, & Grangier qui avoit quelques bénéfices, les quitta. Sa femme mourut le 9 de mai 1640, à Seure en Bourgogne, où il avoit maison & terres. Elle lui laissa deux enfans, dont l'un prit depuis le parti des armes, où il remplissoit un poste distingué en 1677. Du Boulay dans un factum contre les régens mariés, veut faire passer le mariage de Grangier pour un concubinage : c'est une calomnie qui se trouve fort bien réfutée dans une requête au roi, présentée en 1677, par Jean Goudouin professeur en langue hébraïque au collége royal. 3. Grangier a possédé deux fois, selon la même requête, la principalité du collége de Beauvais. Après l'avoir remplie plusieurs années, il la céda à M. Loysel ; & lorsque celui-ci fut fait curé de saint Jean en Gréve, à Paris, le parlement rétablit Grangier dans la même principalité. Ce fut peu de temps après ce rétablissement, *qu'il tomba comme Hermogene, dans un certain état d'esprit qui l'empêchoit de faire aucune affaire.* Ce sont les termes de M. Goudouin qui ajoute, qu'alors Grangier prit le sieur Moreau pour son coadjuteur. Ces faits sont tirés de la requête de Jean Goudouin, que l'on vient de citer ; écrit curieux, de 53 pages *in*-4°. imprimé en 1677.

GRANIQUE, riviere d'Asie dans la Troade ou Phrygie mineure. Elle a sa source au mont Ida, & se jette dans la Propontide, ou mer de Marmora, entre Cyzique & Lampsaque. Le Granique est célébre par la victoire qu'Alexandre *le Grand* remporta sur ses bords, contre les Satrapes de Darius roi de Perse, sous la LXI olympiade, & l'an 334, avant l'ére chrétienne.

GRANIUS (Petronius) fut pris en Afrique par Scipion, qui lui offrit la vie ; mais il répondit que les soldats de César étoient accoutumés non d'accepter la vie, mais de la donner aux autres : immédiatement après il se donna de l'épée au travers du corps. * Plutarque, *vie de César.*

GRANMONT si célébre dans l'histoire des Flibustiers, étoit gentilhomme, & né à Paris dans le siécle dernier. Il perdit son pere étant fort jeune : sa mere se remaria, & un officier devint amoureux de sa sœur. Granmont trouva à redire aux assiduités de cet officier, & le lui dit à lui-même : il fut traité en petit garçon, & quoiqu'il ne fût en effet qu'un écolier, il mit l'épée à la main contre cet officier, le blessa de trois coups mortels, & obtint sa grace, à la sollicitation de cet officier même qui mourut peu de temps après de ses blessures. Granmont entra ensuite au service, se distingua fort dans le régiment royal des vaisseaux, & fit plusieurs campagnes sur mer où il acquit une grande réputation. Enfin ayant eu le commandement d'une frégate armée en course avec un cinquiéme de profit, il prit auprès de la Martinique une flute Hollandoise qui valoit bien 400000 livres, la mena à saint Domingue, où il perdit au jeu, ou consuma en débauches, non-seulement sa part, mais encore celle de ses associés ; & n'osant retourner en France, il se fit Flibustier. Sa bonne grace, ses manieres honnêtes, beaucoup de désintéressement, joints à toutes les parties d'un grand capitaine, le distinguerent bientôt des autres chefs de ce corps, qui étoit alors dans sa plus grande réputation. Mais avec des qualités qui l'auroient pu élever aux premiers honneurs de la guerre, il avoit tous les vices d'un corsaire. Il porta la débauche des femmes & du vin aux plus grands excès, & l'irréligion jusqu'où elle peut aller. Une de ses plus considérables expéditions fut la prise de la ville de Campeche en 1685. Cette ville étoit aux Espagnols, & Granmont ne leur fit aucun quartier. Deux de ses gens ayant été pris en cette occasion par un détachement que commandoit le gouverneur de Merida, Granmont les envoya redemander au gouverneur, lui promettant de lui renvoyer tous les prisonniers qu'il avoit faits jusque-là, sans en excepter le gouverneur de Campeche, & les autres officiers : & il lui fit ajouter que s'il refusoit une offre si avantageuse, il mettroit tout à feu & à sang dans la ville. Le gouverneur de Mérida répondit qu'il pouvoit faire ce qu'il voudroit, qu'il avoit de l'argent pour faire rebâtir la ville, & des hommes pour la repeupler & le combattre. Granmont ne répliqua rien, mais prenant l'envoyé du gouverneur par la main, il le promena par la ville où il fit mettre par-tout le feu : il fit ensuite couper la tête à cinq Espagnols, puis il le renvoya, en lui ordonnant de dire de sa part à son maître qu'il avoit commencé à exécuter ses ordres, & qu'il alloit achever. Il ne continua pourtant pas à répandre le sang innocent, quoique le gouverneur lui eût envoyé faire une seconde réponse aussi haute que la premiere ; mais il réduisit toute la ville en cendres, fit sauter la forteresse, brula le jour de saint Louis, dans un feu de joie, qu'il fit en l'honneur du roi de France, pour 200000 écus de bois de Campeche, qui étoit le meilleur de son butin, & partit pour la côte de saint Domingue. Granmont mourut l'année suivante 1686, comme on le croit : il fut fait cette année-là lieutenant de roi, & l'on conçut le dessein de lui donner le commandement de la côte du Sud : cette nouvelle le remplit de joie, & pour se rendre encore plus digne de cet honneur, il voulut faire une derniere course en qualité de Flibustier. Pour cet effet, il arma un navire, où il mit environ 180 hommes : il partit dans le mois d'octobre 1686, & l'on n'a jamais pu savoir ce que ni lui, ni tout son équipage étoient devenus. * *Hist. de l'Isle de saint Domingue par le* P. de Charlevoix, Jésuite, *tome II.*

GRANNUS, roi fabuleux de Danemarck, enleva la fille de Sigthun roi des Goths, & tua ce prince dans un combat. Sibdager roi de Norwege, entra à son tour dans le Danemarck avec une armée, fit prisonnieres la sœur & la fille de Grannus, viola la premiere & épousa l'autre, qu'il emmena en Norwege. Grannus fit les derniers efforts pour se venger, & leva une puissante armée, avec laquelle il livra une bataille à Sibdager ; mais il y fut tué, & ses sujets devinrent tributaires des Goths. Joan. Maynus, (*l.* 2,) l'annaliste, qui place ces événemens vers la guerre de Troye, seroit fort embarassé s'il falloit les justifier ; mais la plupart des historiens du Nord croient n'avoir pas besoin de preuve, lorsqu'il s'agit de donner un relief d'ancienneté à leur nation.

GRANSON ou GRANÇON, *Gransonium*, bourg & bailliage de Suisse, appartenant aux cantons de Berne & de Fribourg, est situé près du lac de Neuf-Châtel, & est renommé par la bataille que les Suisses y gagnerent en 1476, sur Charles *le Hardi* ou *le Téméraire*, dernier duc de Bourgogne.

GRANTHAM, ville du comté de Lincoln en Angleterre. Elle a droit d'élire deux députés pour le parlement, & elle est située à sept lieues de la ville de Lincoln, du côté du midi. * Baudrand.

GRANVELLE, *cherchez* PERRENOT, cardinal de Granvelle.

GRANVILLE, en latin *Grandisvilla* & *Magnavilla*, ville de France en Normandie, entre Coutances au septentrion, & Avranches & le mont saint Michel au midi. Elle est située sur la mer, avec un port, à sept lieues de l'isle de Jersei, & est bâtie en partie sur un rocher de difficile accès, & en partie dans la plaine, où est le port. * Sanson.

GRANVILLE ou plutôt GRENEVIL ou GRAINEVILL (Richard) comte de Corboile, baron de Tori-

gni & de Granville en Normandie, étoit, (dit un auteur Anglois,) issu de ROLLON, premier duc de Normandie, mort l'an 910, qui eut pour fils, GUILLAUME, surnommé *Longue-Epée*, de qui sont descendus les autres ducs de Normandie & rois d'Angleterre, auquel on ajoute ROBERT, comte de Corboile, &c. qui eut entr'autres enfans HAMON, surnommé *Dentatus* ou *le Dentu*, qui fut pere de ROBERT-Fitz, comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville, & de RICHARD, *dont nous parlons*, qui, selon la coutume de ce pays, prit le nom de Granville, l'une des seigneuries de son pere, qui fut appellée par corruption selon la prononciation angloise, *Genville*, autrement *Greneville*, *Grayfeld*, & *Genavilla*, surnom qui est demeuré à sa postérité jusques à présent. Ces deux freres Robert-Fitz Hamon & Richard de Granville accompagnerent Guillaume *le Conquerant* dans son expédition en Angleterre l'an 1066. Ils se trouverent avec ce prince à la bataille d'Hastings où le roi Harald fut tué; & pour leurs grands services, le roi Guillaume donna à Fitz Hamon l'aîné, les comtés, honneurs & seigneuries de Glocester & de Bristol, avec toutes les terres, les prérogatives & les dépendances y jointes, & diverses autres grandes seigneuries & terres, qui appartenoient à Brithrick, grand seigneur Saxon, avant que ce prince l'en dépossédât. Il donna à Richard de Granville qui étoit le cadet, le château & la seigneurie de Bideford, avec autres seigneuries, pays & possessions dans les comtés de Devon, de Cornouaille, de Sommerset & de Buckingham, plusieurs desquelles sont encore possédées par sa postérité. Après la mort de Guillaume *le Conquerant* & sous le regne du roi Guillaume *le Roux*, Robert-Fitz Hamon choisit douze vaillans & célébres chevaliers pour ses compagnons, dont son frere Richard fut l'un: il entra avec une armée dans le pays de Galles, défit les troupes des habitans du pays, tua Rhese leur prince, fit la conquête de tout le comté de Glamorgan, & obligea le reste des Gallois à payer un tribut au roi d'Angleterre. Le roi pour récompenser ses services, & aussi parcequ'il étoit son parent, le créa prince libre de toutes les terres conquises dans le pays de Galles, pour les tenir lui & ses héritiers à foi & hommage du roi le seigneur souverain. Après quoi Fitz-Hamon partagea ses conquêtes entre lui & les douze seigneurs, qui l'avoient accompagné à la guerre. Après la mort de Guillaume *le Roux*, Fitz-Hamon qui par ses exploits avoit acquis le surnom de *Grand*, fut envoyé par le roi Henri I, comme général de son armée contre la France. Dans cette guerre, il fut blessé à la tempe, d'un coup de pique, dont il mourut, laissant de *Sibylle*, fille de *Roger* de Montgommeri, comte de Shrop-Shire, *Mabille*, qui fut mariée à *Robert*, comte de Glocester, à cause de sa femme, fils *naturel* de *Henri* premier du nom, roi d'Angleterre. Ce fut ce célébre comte de Glocester, qui dans la suite, soutint avec tant de fermeté & de valeur les prétentions de l'impératrice Mahaud ou Mathilde. Il hérita de sa femme, outre les comtés de Glocester & de Bristol, toutes les terres & possessions que Fitz Hamon avoit en Angleterre & au pays de Galles, que sa femme avoit héritées de son pere, au préjudice de la ligne masculine. Tous les lords suivans descendirent de Fitz-Hamon, savoir les comtes de Glocester, de Clare, de Spencer, de Beauchamp, de Neville; & d'une fille de Neville vint enfin le roi Richard III. Voici les titres de Fitz-Hamon suivant le même auteur; *Robert Fitz-Hamon, par la grace de Dieu, prince de Glamorgan, comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville, seigneur de Glocester, Bristol, Tewksbury & Cardiffe, conquerant du pays de Galles, cousin du roi & général de l'armée de sa majesté en France.* Après la mort de Fitz-Hamon, RICHARD de Granville son frere, comme le plus proche héritier mâle, hérita, par les loix de Normandie, de tous les biens & de toutes les dignités de la famille dans cette province, & devint, par conséquent, comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville. Il épousa *Isabelle*, fille unique de *Gautier* Gifford, comte de Longueville en Normandie, & de Buckingham en Angleterre, cohéritiere de sa tante *Rohesia*; & il recouvra par ce moyen tous les biens en Angleterre & dans le pays de Galles, que sa niéce *Mabille* avoit aliénés de sa famille. Il fonda dans sa ville de Néath, dans le comté de Glamorgan, une abbaye de religieux, & leur donna toutes les terres du pays de Galles, qui lui étoient échues en partage, lors de la conquête de ce pays. Sur ses vieux jours, il se croisa suivant la coutume de ce temps-là, prit la route de la Terre-sainte, & mourut dans ce voyage. Il laissa d'*Isabelle* sa femme, RICHARD de Granville, comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville, qui épousa *Adeline*, veuve de *Hugues* de Montfort, & fille aînée de *Robert* de Beaumont, comte de Meullent en France, & premier comte de Leicester en Angleterre, après la conquête de Guillaume I, & d'*Elizabeth* fille de *Hugues*, surnommé *le Grand*, comte de Vermandois, fils de *Henri*, roi de France, mêlant par cette alliance le sang de la maison de Normandie avec le sang royal de France; & c'est delà qu'est descendue directement l'ancienne & noble famille des Granvilles, dans les comtés de Devon & de Cornouaille. Aucuns sujets ne les surpasserent en valeur, en ancienneté de noblesse, & en fidélité envers la couronne, qu'ils ont montrée dans tous les siécles depuis la conquête des Normands. On doit sur-tout remarquer parmi eux, le fameux *Richard*, qui étant amiral d'Angleterre sous le regne d'Elizabeth, rencontra avec un seul vaisseau toute la flotte d'Espagne, & combattit avec cent hommes contre dix mille. Gautier Rawleigh en a écrit la relation dans un traité particulier; & BEVIL, qui prodigua si généreusement son sang & tout son bien dans la défense du roi & du pays, pendant la guerre de Charles I contre le parlement. Il mourut de même que son illustre ancêtre Fitz-Hamon, combattant la pique à la main dans la bataille de Lansdown. Il eut pour son successeur JEAN son fils aîné, chef de cette illustre famille, qui vivoit encore en 1701, lequel par une succession immédiate de pere en fils, depuis l'an 876, & depuis Robert fils de Rollo, pendant l'espace de 800 ans, est le trentiéme comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville. Il fut créé par Charles II le 20 avril 1661, comte de Bath, vicomte de Lansdown, baron de Brideford & de Granville, maître de la garderobe, gentilhomme de la chambre, gardien des mines d'étain, lord lieutenant des comtés de Cornouaille, gouverneur de Plymouth, &c. & un des membres du conseil privé de sa majesté. Il reçut toutes ces dignités pour les grands services qu'il rendit, & pour ce qu'il souffrit dans le temps de la guerre civile. Après la mort de son pere il avoit pris le commandement de son régiment, quoiqu'il n'eût encore que seize ans; il avoit reçu plusieurs blessures, principalement à la bataille de Newburi, où il fut laissé pour mort. Mais ce qu'il fit de plus considérable, c'est qu'il fut le premier instrument de cette fameuse négociation avec le général Monk, pour le rétablissement du roi Charles II, & de toute la famille royale. Cela obligea ce prince à passer ce que les Anglois appellent *warrant*, qui portoit qu'au défaut d'enfans mâles du général Monk, le titre de duc d'Albemarle, passeroit audit comte, & seroit continué dans sa famille. Le prince passa un autre warrant, pour le comté de Glamorgan, qui étoit le premier titre, dont jouit en Angleterre son illustre ancêtre Fitz-Hamon, &c. Ce comte avoit un frere *Denys* Granville, docteur en théologie, que Charles II fit doyen de Durham. C'étoit une personne de mérite, & qui se distingua fort dans son poste. Ce comte a eu pour fils CHARLES, vicomte de Lansdown, & baron de Granville, vivant en 1701, qui s'est distingué dans les armées comme ses ancêtres. Il fut présent lorsque le duc de Lorraine fit lever le siége de Vienne, & dans les autres batailles & siéges considérables qui

suivirent. En récompense de quoi l'empereur le créa comte de l'Empire, avec permission d'écarteler dans ses armes l'aigle romaine; *Jean*, second fils dudit comte, qui a aussi choisi le parti des armes, s'est distingué en plusieurs occasions par mer & par terre. * Dugdale, Imhoff, *hist. général. des rois d'Angleterre*, &c.

GRANZEBAIN, c'est une grande chaîne de montagnes, qui traverse l'Ecosse du couchant au levant, & qui la sépare en deux, savoir citérieure & ultérieure. Elle commence au lac Lomond, dans le comté de Lenox, & finit à l'embouchure de la Dée, dans celui de Mernis. * Baudrand.

GRAPALDUS (François-Marius) fut député de la ville de Parme sa patrie, vers le pape Jules II après la réduction de cette ville sous l'obéissance de ce pontife. Il harangua devant lui sur ce sujet, qu'il traita dans la suite en vers. Le pape le couronna publiquement de laurier poëtique, ce qui l'encouragea à produire plusieurs autres piéces de vers. Il mourut d'une rétention d'urine, âgé de plus de 50 ans. * Paul Jove, *in elog.* Bayle *dictionaire critiq.*

GRAPHÆUS (*Cornelius Scribonius*) poëte & musicien, né à Alost, mourut secrétaire de la ville d'Anvers en 1558: il a laissé quantité de poësies & d'ouvrages d'éloquence. * Ghilini, *theatro.* Freher, *theatr.*

GRAPTA, princesse illustre & très-dévote, étoit cousine d'Izate, roi des Adiabeniens. S'étant convertie à la religion des Juifs, ou, selon d'autres, à celle de J. C. elle fit bâtir dans Jérusalem un très-beau palais que Jean de Giscala, prit pour y faire sa demeure, & y retirer tout son argent & tout le profit qui lui revenoit des brigandages qu'il commettoit dans la ville. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. IV, ch.* 34.

GRAS: on donne communément ce nom aux embouchures du Rhône dans la mer Méditerranée: & on a encore appellé ainsi les embouchures d'autres rivieres; parceque c'est ordinairement en ces lieux qu'il y a des ports que les Latins nommoient *Gradus*, c'est-à-dire, *Dégrés*, à cause qu'il y en avoit pour monter sur le port, & pour descendre dans les vaisseaux. C'est par cette même raison que les ports célebres qui sont sur les côtes de l'Asie, où les vaisseaux ont coutume de s'arrêter pour prendre des rafraîchissemens, sont nommés *Echelles*. Les sept bouches du Rhône sont appellées le Gras Neuf, le Gras d'Orgon, le Gras du midi, le Gras du Paulet, le Gras d'Enfer, le grand Gras, & le Gras du Passon. * Baudrand.

GRAS (Louise de Marillac, veuve de M. le) fondatrice avec le vénérable Vincent de Paul, des sœurs de la charité, dites les *sœurs Grises*, vivoit dans le XVII siécle. Cette dame naquit à Paris le 12 août 1591, & étoit fille unique de *Louis* de Marillac, seigneur de Ferrieres, & de *Marguerite* Camus; *Louis* étoit frere de *Michel* de Marillac, garde des sceaux de France, & du maréchal de Marillac. Elle épousa en 1613 *Antoine* le Gras, natif de Montferrand en Auvergne, secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis; & elle resta veuve en 1625. Jean-Pierre Camus, évêque du Bellei, qui avoit été son directeur, la confia au P. Vincent de Paul, qui s'en servit utilement pour les établissemens de charité; il l'envoya en 1629 dans les villages visiter les confrairies de charité, qu'il y avoit établies pour le secours des pauvres malades; & comme on ajouta à ces confrairies, qui s'établirent dans plusieurs paroisses de Paris, des servantes pour soulager les dames qui s'employoient à ces charitables exercices, il jugea à propos d'en former une espece de communauté, qui fut établie sur la paroisse de saint Nicolas du Chardonnet l'an 1633, & il leur donna madame le Gras pour supérieure. Elle donna ensuite ses soins au soulagement des malades de l'Hôtel-Dieu, & y employa le secours de ses nouvelles filles: elle y fit tant de fruit par ses visites & les instructions qu'elle faisoit à ces pauvres, qu'un nombre extraordinaire de catholiques y fut mis en état de bien mourir, ou de commencer une bonne vie, & plus de 700 hérétiques avec quelques infidéles, se convertirent à la foi. Le nombre des filles de cette dame s'augmentant, elle acheta une maison plus vaste à la Chapelle près Paris, & elle s'y transporta avec elles en 1636. Deux ans après ses vues charitables s'étendirent sur les Enfans-Trouvés, & secondée de son directeur & d'autres dames de son caractere, elle loua une maison dans le fauxbourg S. Victor, pour loger ces pauvres orphelins. En 1639 elle s'appliqua au soulagement des galériens, que l'on renferme dans une tour proche de la porte S. Bernard, jusqu'à ce que le temps de les envoyer à Marseille soit arrivé, & elle leur donna de ces filles pour les servir dans leurs nécessités. Sur la fin de la même année, elle conduisit elle-même malgré les rigueurs de l'hiver, quelques unes de ses filles à Angers, d'où on lui en avoit demandé pour le service de l'hôpital de cette ville. En 1641 elle transporta sa communauté au fauxbourg S. Lazare, & y acheta une maison pour les loger commodément: ce fut de-là qu'elle répandit ces filles charitables dans les paroisses, les hôpitaux, & toutes les prisons de Paris, dans les paroisses des maisons royales, dans les campagnes, & dans les villes des provinces, & même jusque dans les royaumes étrangers. La ville de Nantes lui en demanda en 1646 pour son hôpital, & elle y en conduisit elle-même huit. En 1652 elle en donna à la Pologne, à la priere de la reine Louise-Marie. En 1653 le P. Vincent de Paul la chargea encore d'un hôpital, qu'il établit au fauxbourg S. Laurent, pour servir de retraite à quarante pauvres vieillards de l'un & de l'autre sexe, qui n'étoient plus en état de gagner leur vie: ce fut sur ce plan que l'on forma peu après l'hôpital général de Paris; & l'on se servit beaucoup pour cela des avis & des lumieres de cette dame. Enfin sa charité s'étendit jusque sur les pauvres aliénés d'esprit renfermés dans l'hôpital des Petites-Maisons. L'assemblée du grand bureau des pauvres la pria de vouloir bien prendre soin de ces insensés, & elle s'en chargea avec plaisir en 1655. Elle continua tous ses charitables exercices avec le même zèle jusqu'au 15 mars 1662, qu'elle en alla recevoir la récompense dans le ciel. *Voyez* CHARITÉ (sœurs de la) * Hermant, *hist. des ordres religieux, tome IV.*

GRAS (Jacques le) avocat au parlement de Rouen, a fait honneur à sa patrie dans le seiziéme siécle par son amour pour les lettres, & par son érudition. La Croix du Maine qui en parle dans deux endroits de sa bibliothéque françoise, au feuillet 129, & dans les additions qui sont à la fin, dit qu'il étoit né à Rouen même, & qu'il avoit composé plusieurs poëmes en grec, latin & françois, qui n'étoient point encore imprimés en 1584, à l'exception de deux sonnets qu'il avoit faits en l'honneur de la Croix du Maine lui-même, & qui avoient été imprimés. Dès 1582 Jacques le Gras avoit traduit en vers françois l'ouvrage d'Hésiode, ancien poëte Grec, intitulé: *Les œuvres & les jours;* mais cette traduction ne fut imprimée qu'en 1586 à Paris, chez Etienne Prevôteau, *in-12*. L'auteur la dédia à son pere, *Noble homme, maître Richard le Gras, docteur en médecine*, & l'épitre dédicatoire, qui est en prose, est datée du dernier jour de l'an 1582. Ce Richard le Gras mourut le 28 novembre 1584: & tant à cause de son mérite personnel, que par considération pour son fils, toutes les Muses de ce temps-là, grecques, latines & françoises, pleurerent sa mort, & chanterent ses louanges. Jacques le Gras recueillit leurs piéces, & les fit imprimer à Paris, chez Prevôteau, en 1586, sous ce titre: *Le tombeau de feu noble homme maître Richard le Gras de Rouen, en son vivant, docteur en médecine.* Dans l'épitaphe qui commence le recueil, on lit que Richard le Gras avoit exercé la médecine à Rouen, pendant 33 ans, qu'il s'étoit fait rechercher à cause de ses lumieres, & estimer par sa probité, & qu'il mourut à l'âge de 58 ans & un mois. Dans le même recueil, il y a plusieurs piéces de Jacques le Gras, & d'autres qui lui sont

adreffées. A la fin de fa traduction d'Hefiode, il y a auffi de lui une piéce de vers françois fur le même fujet de la mort de fon pere. *Voyez* le jugement que l'on porte de fa traduction d'Héfiode, dans la *bibliothéque françoife*, ou *hift. de la littérature franç.* t. I, p. 150.

GRASSALIO (Charles de) fils de *Pierre* de Graffalio, grand jurifconfulte, étoit de Carcaffonne : il furpaffa fon pere dans la même fcience, & s'acquit une grande réputation dès le commencement du feiziéme fiécle. Les talens, dont il avoit donné des marques dès fon enfance, avoient engagé fon pere à prendre foin lui-même de fon éducation, jufqu'à l'âge de 15 ans, qu'il l'envoya à Touloufe. Charles répondit aux efpérances de fon pere, & en peu de temps, il devint célébre dans l'un & l'autre droit. Ses affaires domeftiques l'ayant obligé de quitter Touloufe pour quelque temps, & de revenir à Carcaffonne, il commença dans cette derniere ville un ouvrage fur les droits & prérogatives des rois de France, & il l'acheva à Touloufe, où fon rare mérite ne tarda pas à le faire rappeller. Cet ouvrage fut imprimé en 1545, à Paris, *in-8°*, chez Poncet le Preux, fous ce titre : *Caroli de Graffalio regalium Franciæ libri II, jura omnia & dignitates Galliæ regum continentes : accedit tractatus, jura feu privilegia aliqua regni Franciæ continens per Joannem* Ferrault. Cet ouvrage de Graffalio eft dédié à Guillaume Poyet, chancelier de France. Il eft divifé en deux livres : le premier contient vingt chapitres, que l'auteur appelle droits, aufquels il donne pour préfaces autant de textes, tirés de l'écriture fainte, qui donnent au lecteur l'idée de la matiere dont il traite. Le fecond livre a le même nombre de chapitres, tous précédés par autant de paffages. * *Hiftoire eccléfiaftique & civile de la ville & diocèfe de Carcaffonn.*, par le P. Thomas Bouges, religieux Auguftin, pages 91, 292.

☞ GRASSE (la) ou *Notre-Dame de la Graffe*, abbaye de l'ordre de S. Benoît fituée en Languedoc, au diocèfe de Carcaffonne, auprès d'une ville à laquelle elle a donné fon nom. * La Martiniere, *dict. geogr.* Cette abbaye eft fituée fur les limites des diocèfes de Narbonne & de Carcaffonne, dans un vallon défert, arrofé de la petite riviere d'Orbieu, & environné de rochers efcarpés qui le rendent prefqu'inacceffible. Nebridius, qui depuis fut archevêque de Narbonne, s'étoit retiré en ce lieu, appellé alors *Novalias*, avec quelques compagnons, pour y vivre en folitude. Il en obtint la propriété de la libéralité de quelques feigneurs du voifinage, y fonda le monaftere dont nous parlons, qu'il gouverna en qualité d'abbé, & y fit conftruire quelque temps après une églife fous l'invocation de la fainte Vierge. Charlemagne confirma en fa faveur toutes les donations qui lui avoient été faites, par un diplome daté de Compiegne au mois de janvier, la onziéme année de fon regne, & combla dans la fuite ce monaftere de nouveaux bienfaits : ce qui fait regarder ce prince comme fon principal fondateur. Telle eft l'origine de l'abbaye de la Graffe, l'une des plus confidérables de France. On l'appella pendant fort long-temps Notre-Dame d'Orbieu, du nom de la petite riviere fur laquelle elle eft fituée. Il paroît par ce que nous venons de dire, qu'elle fubfiftoit déja l'an 779, & que fa fondation eft antérieure au moins de deux ans à celle d'Aniane, qui fut établie en 782. Elle a donné lieu à la conftruction de la petite ville de Graffe fituée dans le même vallon, qui eft une des trois diocèfaines de Carcaffonne. * *Hift. gén. de Languedoc*, L. VIII, *n.* 88.

GRASSE, ville de France dans la haute Provence, avec évêché & fiége de juftice, fous la métropole d'Embrun, & le parlement d'Aix. Le fiége épifcopal y fut transféré d'Antibe, par le pape Innocent IV, vers l'an 1250, à caufe du mauvais air, & des courfes des pirates, qui n'y laiffoient pas l'évêque en fureté. Certains auteurs ont cru que L. Craffus, conful Romain, lui donna fon nom ; cette opinion n'eft pas fans difficulté. Graffe eft une bonne ville, peuplée, riche ; fa fituation eft très-belle, & le terroir très-fertile. Elle eft féconde en bons foldats, & en hommes d'efprit. Outre la cathédrale, il y a diverfes églifes, & plufieurs maifons religieufes. *Cherchez* ANTIBE. * Noftradamus & Bouche, *hiftoire de Provence.* Papire Maffon, *Not. Diœc. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. chrift. tom. II, pag.* 600 & *feq.* Le Mire, *geogr. ecclef.* Godeau, *hift. eccléfiaft. tom. I, liv.* 2.

GRASSER (Jean-Jacques) de Bafle, poëte, hiftorien & théologien proteftant, mourut en fa patrie l'an 1627, & laiffa divers ouvrages de poëfie, de critique, de politique & d'hiftoire. * Freher, *theatr.*

GRASSI (Achille) cardinal, évêque de Bologne & de Civita di Caftello, fils de *Balthazar* Graffi, gentilhomme Boulonnois. Il fit du progrès dans l'étude de la jurifprudence civile & canonique ; exerça à Rome une charge d'auditeur de Rote, & obtint enfuite l'évêché de Civita di Caftello. Le pape Jules II l'envoya nonce en France, puis en Suiffe, & enfin à la cour de Maximilien I, empereur. Ce pontife voulant récompenfer fes fervices, le fit cardinal en l'an 1511, puis le nomma à l'évêché de Boulogne. Ce choix fit un plaifir extrême à fes concitoyens, qui le reçurent avec des marques extraordinaires de joie. Le pape Léon X donna la charge de tréforier du conclave au cardinal Graffi, qui propofa de faire toutes les années un fervice folemnel pour tous les cardinaux défunts, ce qui s'obferve encore aujourd'hui. Il mourut à Rome le 22 novembre 1523, âgé de 60 ans. * Sigonius, *de epifc. Bonon. l.* 4. Onuphre. Guichardin. Ughel. Auberi, &c.

GRASSIN, famille originaire de la ville de Sens en Bourgogne, porte pour armes *de gueules à trois lis de jardin d'argent pofés deux en chef & un en pointe.* Cette famille de Graffin eft l'une des plus anciennes & des plus confidérables de la ville de Sens, où elle a poffédé les premieres charges. Ceux de cette famille ont laiffé à la poftérité des marques de leur piété dans l'établiffement du couvent des Cordeliers de la ville de Sens, duquel ils furent les principaux bienfaiteurs, & dans la fondation du collége des Graffins en l'univerfité de Paris. Quoiqu'on ne remonte ici leur généalogie que jufqu'en l'année 1440, il eft de notoriété qu'elle fubfiftoit à Sens bien auparavant ce temps.

I. GUILLAUME Graffin eft le premier dont la mémoire fe foit perpétuée jufqu'à nous. Il vivoit l'an 1440, & laiffa d'*Etiennette* Hodoart fa femme, PIERRE Graffin, qui fuit ; & LAURENT Graffin, feigneur de Dongers & de Vaudrey, *dont la poftérité fera rapportée après celle de fon frere.*

II. PIERRE Graffin, feigneur de Trémont, confeiller & avocat du roi, puis lieutenant général au bailliage de Sens, né l'an 1443, fut préfent l'an 1474 à l'acte de prife de poffeffion de l'archevêché de Sens par Louis de Melun évêque de Meaux, comme procureur de Triftan de Salazar ; il contribua beaucoup au bâtiment de l'églife & du couvent des Cordeliers de cette ville, où fes armes pleines fe trouvent en plufieurs endroits & en d'autres mi-parties avec celles de *Denyfette* de Montigny fa femme, fille de *Nicolas* de Montigny avocat du roi au bailliage de Sens, & de *Catherine* Mazentin. Ils font enterrés l'un auprès de l'autre fous deux tombes de pierre à l'entrée du chœur de ladite églife ; & ils eurent pour enfans CHRISTOPHE Graffin, qui fuit ; & deux filles, dont l'une nommée *Hélène* Graffin époufa *Simon* Noirot, qui fut avocat du roi audit bailliage.

III. CHRISTOPHE Graffin, feigneur de Trémont, confeiller du roi & fon avocat au bailliage de Sens, mourut avant fon pere, & fut inhumé fous une tombe à l'entrée du chœur de l'églife des Cordeliers de Sens. Il avoit époufé *Marie* le Cirier, fœur de *Jean* le Cirier, confeiller au parlement de Paris. Il en eut PIERRE Graffin, feigneur d'Ablon, qui fuit ; & *Thierri* Graffin, feigneur de Trémont, qui recueillit la fucceffion de *Pierre* Graffin III du nom, fon neveu, fit fon teftament le 5 février 1584, par lequel il augmenta la fondation d'un collége

faite par son frere, & mourut sans alliance. Sa représentation & celle de *Pierre* Graffin son frere, se voient aux deux côtés de l'autel de la chapelle, dite *de la Croix*, derriere le chœur de l'église de S. Mederic à Paris, qu'ils avoient fondée l'an 1569, au bas desquelles représentations, ainsi qu'aux vitres & sur la grille qui ferme cette chapelle, sont leurs armes, celles de *Pierre* Graffin pleines, & celles de *Thierri* brisées d'un lambel à trois pendans; ces mêmes armes se trouvent aussi peintes sur les vitres des deux croisées à côté du maître autel de la chapelle du collége des Graffins.

IV. Pierre Graffin II du nom, vicomte de Busancy en Soissonnois, seigneur d'Ablon sur Seine, de Malay-le-Roy, de Leschiquier, de Tourisault, de Montgodefroy, & de Quincy, conseiller au parlement de Paris, reçu l'an 1543, étoit l'an 1509 avec *Thierri* Graffin son frere, sous la garde-noble de Pierre Graffin leur aïeul. Il ordonna par son testament la fondation d'un collége en l'université de Paris, en faveur des pauvres écoliers du diocèse de Sens, & en laissa l'exécution à *Thierri* Graffin son frere. Ce collége appellé *des Graffins* qui a été un des plus florissans de l'université, est encore aujourd'hui l'un de ceux où il y a plein exercice. Il est situé rue des Amandiers, montagne sainte Geneviéve. Pierre Graffin mourut le 18 octobre 1569, & fut enterré le 20 en l'église de S. Severin, dans une chapelle dédiée sous l'invocation de S. Paul. Il avoit épousé par contrat du 13 janvier 1548, *Marie* Courtin décédée âgée de 29 ans, le 7 septembre 1559, fille de *Jean* Courtin, seigneur de Pomponne, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes à Paris, & de *Marguerite* de Conan. Il fut pere avec elle de Pierre Graffin, qui suit; & d'*Anne* Graffin, qui mourut sans avoir été mariée.

V. Pierre Graffin III du nom, vicomte de Busancy, seigneur d'Ablon, de Malay-le-Roi, de Denisot, de Montgodefroy, de Bonbon, de Quincy, & autres lieux, en la personne duquel finit la branche aînée, ordonna par son testament du 7 novembre 1569, l'accomplissement de celui de son pere pour la fondation d'un collége auquel il légua une somme de 1200 livres, & mourut peu après sans avoir été marié. Il est représenté à genoux, avec ses oncle, pere, aïeul & bisaïeul sur les vitres d'une grande croisée du chœur de l'église des Cordeliers de Sens, dont il fut bienfaiteur à l'exemple de ses ancêtres.

II. Laurent Graffin, seigneur de Dongers & de Vaudrey, second fils de Guillaume Graffin, & d'*Etiennette* Hodoart, fut pere de

III. Christophe Graffin, aussi seigneur de Dongers & de Vaudrey, pere de Laurent Graffin, qui suit; & de *Jacques* Graffin, seigneur d'Epineau, procureur du roi en l'élection de Joigny, duquel sont descendus les sieurs de Glatigny & de Mailly, qui ont formé deux branches qui subsistent encore aujourd'hui. De la premiere étoit sorti *Jacques-Charles* Graffin, seigneur du Bouzay & de Glatigny, capitaine au régiment de Picardie, puis capitaine de grenadiers dans celui de Normandie, commandant au Fort-François de Bergues-Saint-Vinox, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, mort au mois de mai 1724, pere de *Simon-Claude* Graffin, seigneur de Glatigny, à présent capitaine au régiment de Picardie, & de *Jacques-Alexandre* Graffin de Glatigny, prêtre du diocèse de Sens, doyen de l'église collégiale de Courpalay en Brie, prieur de Châteauneuf, de Marsac & de Frossay. De la seconde branche sont issus *Claude-Joseph* Graffin, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, vicaire général de l'archevêque de Vienne, prieur de Coligny & d'Ambierle; & *Pierre-François* Graffin, sieur de Mailly son frere, capitaine au régiment de Picardie & ingénieur du roi.

IV. Laurent Graffin II du nom, seigneur de Dongers & de Vaudrey, recueillit les propres de la succession de *Thierri* Graffin son cousin issu de germain paternel, qui lui furent adjugés par sentences des requêtes du palais des années 1586 & 1587. Il eut pour enfans Laurent Graffin, qui suit; & *Christophe* Graffin chanoine & archidiacre de Melun en l'église de S. Etienne de Sens, & doyen de l'église de Notre-Dame de Bray-sur-Seine.

V. Laurent Graffin III du nom, vicomte de Sens, seigneur de Dongers, Vaudrey, Malay-le-Roi, & de Denisot, conseiller du roi, président en l'élection de Joigny en 1599 & 1611, eut pour fils,

VI. Laurent Graffin IV du nom, vicomte de Sens, seigneur de Trémont, de Dongers, de Vaudrey, de Malay-le-Roi, & de Denisot, conseiller du roi au bailliage & siége présidial de Sens, reçu le 24 mars 1602, qui épousa par contrat du 15 novembre 1601, *Julienne-Bernard*, dont il eut *Laurent* Graffin, vicomte de Sens, seigneur de Trémont, de Malay-le-Roi, & de Denisot, conseiller au parlement de Metz, reçu le 12 mai 1635, pere avec *Claude* Moncourt sa femme, de *Charlotte* Graffin, femme de *Charles* de Martinengue, baron de Vinneuf, seigneur de la Raganne, & de *Marie-Nicole* Graffin, dame de Trémont, & de Denisot, qui épousa *Louis* de Rogres, marquis de Champignelles; *Bernard* Graffin, chanoine & grand archidiacre de Sens; *Louis* Graffin chanoine & archidiacre d'Estampes en l'église de Sens, & célerier de la même église; Antoine Graffin, qui suit; & Christophe Graffin, seigneur de Dongers & de Vaudrey, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

VII. Antoine Graffin, seigneur de Grandfontaine & de Bonfris, capitaine d'infanterie dans le régiment de la reine, puis exempt de la premiere compagnie des gardes du corps du roi, sous la charge du comte de Tresmes, par provision du 28 septembre 1643, fut marié par contrat du 30 janvier de la même année, avec *Geneviéve* Chartier, de laquelle il eut,

VIII. Guillaume-Louis Graffin, seigneur de Grandfontaine, Bonfris, Mormant-Bressoy, Malassise, & de Monts, fut marié par contrat du 20 janvier 1669, avec *Octavie* Rousseau, sœur de *Pierre* Rousseau, conseiller du roi, directeur général des monnoies de France, & fille de *Nicolas* Rousseau, conseiller & maître d'hôtel ordinaire du roi. De ce mariage sont issus *Louis* Graffin garde-marine, mort au service l'an 1690, sans alliance; Pierre Graffin, qui suit; & *Octavie* Graffin, femme de *Melchior* de Regueleine, baron de S. Vallier.

IX. Pierre Graffin, baron d'Arcis, & de Dienville sur Aube, seigneur châtelain de Mormant, Lady, Ozouer, Bressoy & autres lieux, conseiller du roi, directeur général des monnoies de France. Cette charge qui avoit été supprimée après la mort du sieur Rousseau son oncle maternel, fut créée de nouveau en sa faveur, par édit du mois de février 1717, & il en fut pourvu le 4 mai suivant. Les recherches qu'il a fait faire dans les greffes & dépôts du conseil, du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des monnoies, & dans les bibliothéques publiques & particulieres, & les différens livres, piéces & mémoires, tant imprimés que manuscrits, sur les monnoies de France & étrangeres, qu'il a rassemblés avec beaucoup de soin & de dépense, forment un corps considérable, & rendent son cabinet le plus curieux & le plus complet qu'il y ait en Europe sur cette matiere. Il épousa par contrat du 17 octobre 1707, *Charlotte* du Puis-d'Igny, de laquelle il n'a point d'enfans, fille de *François* du Puis-d'Igny, seigneur de Boismarsas & de Moulignou, capitaine dans le régiment de Lyonnois, & commandant des ville & château de Marnay en comté, & de *Charlote* de Selve.

VII. Christophe Graffin, seigneur de Dongers, de Vaudrey & de la Grange, capitaine d'infanterie au régiment de la reine, & gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, frere unique du roi, fils puîné de Laurent Graffin IV du nom, & de *Julienne* Bernard, mourut le 18 novembre 1680, & fut inhumé dans l'église des Jacobins

Jacobins de la ville de Provins. Il avoit épousé *Catherine* le Rat, fille de *Pierre* le Rat, seigneur de la Grange-Seval. De ce mariage sont sortis *Laurent-Christophe* Graffin, seigneur de Dongers, prêtre; *Charles* Graffin, lieutenant au régiment de l'Isle-de-France, puis dans celui de la reine, tué à la bataille de la Marsaille; *Louis* Graffin, seigneur de Vaudrey, de Sully & de Magny, mort sans alliance; JOSEPH Graffin, seigneur des Granges, qui suit; & *François* Graffin, seigneur de Morepas, capitaine de grenadiers dans le régiment de Picardie, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis.

VIII. JOSEPH Graffin, seigneur des Granges, de Dongers, de la Rachonniere, & autres lieux, a épousé 1. par contrat du 18 juillet 1715, *Marie-Agathe* Angenoust, fille de *Jacques* Angenoust, seigneur de Birouirs & de Bouy, & de *Jeanne-Agathe* Thiboust de Berry: 2. par contrat du 22 mai 1726, *Charlotte* Pochon, fille de *Maximilien* Pochon, seigneur des Guay, & d'*Espérance* Ancel. Du premier mariage il ne lui reste qu'une fille, & n'a point d'enfans du second. * *On donne ce mémoire tel qu'il a été fourni.*

GRASSIS (Paris de) maître des cérémonies de Rome sous Léon X & ses successeurs, au commencement du XVI siécle, & évêque de Pezaro, s'éleva contre l'édition qu'avoit donnée Christophe Marcel, nommé à l'archevêché de Corfou, d'un livre qu'Augustin Patrice, qui avoit été maître des cérémonies, sous le pontificat d'Innocent VIII, avoit composé sur les cérémonies des papes, & que Marcel avoit fait imprimer à Venise en 1516, & dédié au pape Léon X. Paris de Grassis en fit ses plaintes au pape le 11 mars 1517, prétendant que ces cérémonies étoient un secret qu'il ne falloit pas révéler, & que le livre devoit être brulé. Le pape ayant reçu son mémoire, fit rapporter la chose en plein consistoire, & il y eut trois cardinaux nommés pour examiner l'affaire. L'évenement ne fut pas favorable à Paris de Grassis: le livre ne fut point brulé, ni celui qui l'avoit donné au public puni, comme il le prétendoit. Ce même Paris fit un autre tour pour tromper les antiquaires: il composa une épitaphe qu'il supposa que Publius Crassus avoit dressée pour sa mule, laquelle commençoit par ces mots: *Diis pedibus Saxum, &c.* Il la fit graver sur un vieux marbre usé, qu'il fit ensuite enterrer dans sa vigne. Quelque temps après il fit remuer la terre dans l'endroit où il avoit fait enfouir ce marbre, & quand on l'eut découvert, comme par hazard, il fit venir des antiquaires, & voulut leur persuader que c'étoit un ancien monument: peut-être qu'ils n'y furent pas trompés dans le temps; mais dans la suite cette inscription passa pour antique. Thomas Porcacchi l'a inserée dans son livre des funérailles, comme une piéce légitime & ancienne; & Alexandre VII a cru qu'on l'avoit trouvée proche l'église de S. Pierre. * Mabillon, *Musæum Italic. tom. I & II.* Bayle, *dict. crit.* M. Joly, *rem. sur ce dict.*

GRASWINKEL (Theodore) natif de Delft, savant jurisconsulte du XVII siécle, publia à la Haye en 1642, un livre *de jure majestatis*, qu'il dédia à la reine de Suede. Il y établit les principes les plus favorables aux monarques, & les plus opposés aux maximes républicaines de Buchanan. Il prit le parti de la république de Venise contre le duc de Savoye, dans la dispute de la préséance; car il publia un livre l'an 1644. *De jure præcedentiæ inter serenissimam Venetam rempublicam & serenissimum Sabaudiæ ducem*, où il réfute la dissertation qui avoit paru là-dessus en faveur du duc de Savoye. Il y avoit long-temps qu'il avoit donné des marques de zèle pour la république de Venise. Dès l'an 1634 il avoit fait une réponse au *Squittinio*, laquelle il intitula, *Libertas Veneta, seu Venetorum in se ac suos imperandi jus.* L'an 1652 il écrivit contre un Gènois, nommé *Burgus*, qui prétendoit la même chose que Seldenus, c'est-à-dire, que la mer fût soumise de même que la terre à l'empire de certains états. *Maris liberi vindiciæ adversus Petrum Baptistam Burgum Ligustici maritimi dominii assertorem*, est le titre de l'ouvrage de Graswinkel, qui l'année suivante publia un pareil traité contre Velvodus. Il a fait aussi un traité, *De præludiis justitiæ & juris*, imprimé l'an 1660, où il refute un Jésuite Portugais. Il y a joint une dissertation *De fide hæreticis & rebellibus servanda.* Il a encore publié des *Stricturæ adversus Felden*; un commentaire sur Salluste, & sur un auteur Espagnol *De vita & nece Cassii & Bruti*; une traduction des pseaumes en vers héroïques; une version de Thomas à Kempis en vers élégiaques; & un poëme en vers hexametres où il décrit la vie d'André Canterus natif de Groningue, qui fut un prodige de savoir dans ses plus tendres années. Il a fait aussi quelques livres en flamand, l'*Art de bien vivre*, un commentaire sur les édits *de Annonis*, & deux volumes *in-4°*, de *la souveraineté des états de Hollande.* Graswinkel étoit non-seulement bien versé dans les matieres de droit; mais aussi dans les belles lettres, & dans la poësie latine. Son mérite fut reconnu; car il fut fiscal des domaines des états de Hollande, & gréfier & secrétaire de la chambre mi-partie, de la part des états généraux. La république de Venise le fit chevalier de S. Marc. Il mourut d'apoplexie à Malines, le 12 octobre 1666, âgé de 66 ans, & fut enterré dans la grande église de la Haye, où l'on voit son épitaphe, qui lui donne de très-grands éloges. * Bayle, *diction. crit.*

GRATAROLE (Guillaume) étoit de Bergame, & professa dès sa jeunesse à Padoue, non-seulement la médecine qu'il a exercée toute sa vie, mais même les arts libéraux & la philosophie. L'université de Padoue reconnut son mérite en le décorant de tous les titres dont elle pouvoit l'honorer, & il eût pu y vivre jusqu'à la fin avec beaucoup de distinction, s'il n'eût pas ouvert son cœur au poison de l'erreur. Ce fut Pierre Martyr qui l'en infecta; & Gratarole se laissant corrompre, suivit aveuglément ce maître dangereux, & donna dans presque tous ses écarts. On s'en apperçut bientôt à Padoue; on voulut se saisir du nouveau prosélyte, & il n'évita la prison que par une prompte fuite. Sans appui, & dépourvu même des choses les plus nécessaires, il se refugia en Suisse, où il ouvrit une école à Basle pour trouver dans cet exercice de quoi subsister. La médecine fut sa principale ressource: il l'exerça avec succès, & composa grand nombre d'ouvrages dont la plupart lui ont fait beaucoup d'honneur. Après avoir résidé quelque temps à Marpurg, il mourut à Basle le 6 de mai 1562, âgé de cinquante-deux ans. Ses écrits principaux sont les prognostics naturels: ses traités des moyens de réparer, d'augmenter & de conserver la mémoire; des bains de la Suisse & des environs de Bergame; de la maniere dont les gens de lettres & les magistrats peuvent conserver leur santé; de la nature du vin, & de son usage; de la peste; des remédes propres aux chevaux & à quelques autres animaux domestiques, & plusieurs autres sur différens sujets, concernant sa profession. Il a aussi corrigé, augmenté, & publié les ouvrages de plusieurs médecins anciens & modernes; sur quoi il faut consulter la bibliothéque des médecins auteurs, par Manget, livre VII. Gratarole a voulu aussi se mêler de controverse, & il a écrit sur cette matiere un assez mauvais livre, où il traite des marques de l'Antechrist. Tout ce qu'il a composé est en latin. * Outre Manget, *on peut encore consulter* Freher, Vanderlinden, & M. de Thou dans son histoire, livre XLIII. Le P. Niceron a donné dans le tome XXXI de ses *mémoires*, un catalogue des ouvrages de Gratarole; mais il y a oublié le traité des marques de l'Antechrist, cité par Gesner & d'autres bibliographes. Nous avons placé la mort de Gratarole, le 6 de mai 1562; c'est l'opinion de quelques auteurs: d'autres la mettent en 1566. Son épitaphe, rapportée par Swertius, dans ses *Selectæ orbis deliciæ*, page 377, la met au 16 avril 1568, la voici: *Guilielmo Gratarolo, Bergomensi, artium & medecinæ doctori, medicique filio, in medicorum Basiliensium collegium cooptato, ob religionem exuli, conjugi carissimo*

Barbara Nicolia F. C. Obiit ætatis suæ anno 52, Christi 1568, die 16 aprilis.

GRATIANI (Antoine-Maria) évêque d'Amelia, naquit dans la petite ville del Borgo-san-Sepolcro, en Toscane, & fut élevé dans un collége du Frioul, où il apprit très-bien la langue latine. Depuis, Jean-François Commendon, qui fut ensuite cardinal, & qui avoit connu particulierement Louis Gratiani son frere, le voulut avoir au nombre de ses domestiques. Il voulut bien former l'esprit de ce jeune homme, qu'il voyoit capable de grandes choses; & lui fit lire la rhétorique & la morale d'Aristote, qu'il se donnoit la peine de lui expliquer lui-même avec beaucoup de soin. Gratiani devint secrétaire de ce cardinal, qu'il suivit dans les grands emplois qu'il exerça en Allemagne, en Pologne, & ailleurs. Le roi Henri III, qui avoit connu Commendon en Pologne, tâcha d'attirer Antoine-Maria Gratiani à son service; mais son attachement pour Commendon lui fit négliger des offres si obligeantes. Il agissoit aussi par reconnoissance pour Commendon qui le traitoit en ami plutôt qu'en domestique, lui confiant toutes ses affaires, prenant conseil de lui, & cherchant les occasions de l'employer pour faire valoir son mérite. Ce fut dans cette intention qu'il le laissa en Pologne, comme nonce apostolique. Le même cardinal voulant récompenser ses longs services, commanda à l'intendant de sa maison de lui donner douze mille liv. Gratiani les refusa généreusement, & son désintéressement fit que le cardinal l'obligea d'accepter une abbaye considérable. Après la mort de Commendon, en 1584, Gratiani fut secrétaire du pape Sixte V. Le pape Clément VIII, avoua qu'il devoit en partie la tiare à Gratiani. Il lui donna l'évêché d'Amelia, & l'envoya nonce à Venise. Ce prélat y composa un traité pour prouver le droit que les papes ont sur la mer Adriatique, & empêcha en 1597, que la république ne se déclarât pour César d'Est, après la mort d'Alfonse II, duc de Ferrare. Clément voulut récompenser le mérite de Gratiani par le cardinalat; mais le cardinal Aldobrandin l'en empêcha, ne voulant pas mettre des sujets du duc de Florence dans le sacré collége. Comme ce prélat étoit extrêmement incommodé de la goutte, & que l'air de Venise ne lui étoit pas favorable, il pria le pape de lui permettre de se retirer à Amelia. Il y remplit tous les devoirs d'un bon évêque, & y mourut l'an 1611, âgé de 75 ans. Il publia des ordonnances synodales en 1595, qui furent imprimées deux ans après en un vol. *in-fol.* à Venise. Ses autres ouvrages sont *De bello Cyprio, libri quinque*, publié à Rome en 1624, *in-4°*, par Charles Gratiani, son neveu; réimprimé à Nuremberg en 1661 *in-12.* Cette histoire a été traduite en françois par M. le Peletier d'Angers, & a été imprimée à Paris en 1685 *in-4°*. *De vita Joannis-Francisci Commendoni, cardinalis, libri quatuor*, publié par M. Flechier, *in-4°*, Paris 1669, qui en a fait une traduction françoise imprimée à Paris en 1671, *in-4°*, & réimprimée plusieurs fois: *De Casibus virorum illustrium*, imprimé aussi par les soins de M. Flechier en 1680, à Paris *in-4°*, & l'année suivante à Francfort *in-8°*. En 1745 on a donné à Florence un nouvel ouvrage posthume de Gratiani, sous ce titre: *Antonii Mariæ Graziani à Burgo Sancti Sepulchri episcopi Amerini, de scriptis invitâ Minervâ ad Aloysium fratrem libri 20, nunc primùm editi cum adnotationibus Hieronymi Lagomarsini è societate Jesu*; à Florence, *in-4°*. * Ughel, *Ital. sacr.* Janus Nicius, *Pinac. II, imag. illust.* c. 62. *Journal des savans.*

GRATIANI (Thomas) religieux de l'ordre de saint Augustin, étoit de Liége. Son mérite l'éleva aux premieres charges de son ordre dans le Pays-Bas, où il ouvrit des colléges, dans lesquels les Augustins enseignent. Il mourut à Anvers l'an 1627. Nous avons de lui, *Anastasis Augustiniana, seu de scriptoribus ordinis S. Augustini*, dans lequel il donne souvent dans les fables. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

GRATIANI ou GRAZIANI (Jerôme) comte de Sarzana, natif de Pergola, dans le duché d'Urbin, sortoit d'une famille originaire de Perouse, & eut pour pere *Antoine* Gratiani, que César d'Est, duc de Modene, fit conseiller d'état. Il étudia à Parme & à Boulogne, où il fut reçu docteur en droit; mais il suivit l'inclination qu'il se sentoit pour la poësie. Gratiani publia peu de temps après son poëme de Cléopatre, puis celui de la conquête du royaume de Grenade, sous le titre de *Conquisto di Granata.* François, duc de Modene, le choisit pour son secrétaire d'état en 1647, & lui donna depuis le comté de Sarzana. Cette récompense étoit dûe aux services de Jerôme Gratiani, qui eut toujours un grand attachement pour les princes de la maison d'Est. Il étoit avec le cardinal de ce nom au conclave, dans lequel Alexandre VII fut fait pape en 1655. Outre les deux poëmes dont nous avons parlé, nous avons de lui un recueil de sonnets, de panégyriques, &c. * Lorenzo Crasso, *élog. d'huom. letter. p.* 2.

GRATIEN, pere de l'empereur Valentinien, étoit de Cibale, & fut appellé *le Cordier*; parceque portant une corde qu'il avoit achetée, il tint bon contre cinq soldats qui ne la lui purent jamais arracher des mains, quelques efforts qu'ils fissent. Aurelius Victor en fait mention dans la vie de Valentinien.

GRATIEN, empereur, fils de *Valentinien* I, & de *Severa*, sa premiere femme, naquit à Sirmich le 18 avril 359, selon Idace, ou le 23 du mois suivant, selon la chronique d'Alexandrie. Il n'avoit guères que huit ans lorsqu'il fut déclaré Auguste par son pere, dans la ville d'Amiens, le 24 août de l'an 367. Il n'étoit âgé que de seize ans lorsqu'il lui succéda le 17 novembre 375. Son jeune frere *Valentinien* fut aussi proclamé Auguste, dans le temps que leur oncle Valens regnoit en Orient. Tous les auteurs ecclésiastiques & profanes qui ont parlé de Gratien, disent qu'il avoit beaucoup d'esprit, d'éloquence, de modestie, de chasteté & de courage. Après la mort de Valens il rappella les évêques que ce prince Arien avoit chassés de leurs siéges, fit divers édits contre les Priscillianistes & les Ariens en particulier, & contre tous les hérétiques en général l'an 379, & abolit entierement l'idolâtrie. Il associa Théodose à l'empire, & donna le consulat à Ausone. Son courage parut contre les Goths; & dans les guerres qu'il fit heureusement aux Allemans, qui ravageoient les Gaules, & dont il tua trente mille. Il refusa constamment la qualité de souverain pontife des païens, que ses prédécesseurs avoient retenue par raison politique. Cependant Maxime s'étant fait déclarer empereur, il débaucha les légions de Gratien, & défit à Paris cet empereur, par la trahison de Merobaud. Gratien fut obligé de fuir, & fut assassiné à Lyon par Andragathius, le 25 août 383, âgé de 24 ans & trois ou quatre mois, après avoir regné seize ans & un jour depuis qu'il avoit été fait Auguste, & sept ans neuf mois depuis la mort de son pere. * Aurelius Victor, *de vir. illustr.* Ammien Marcellin, *l.* 27 *& seq.* Marcellin, *en sa chron.* Saint Jerôme, *epist.* 3. Saint Ambroise, *de obitu Valent. & in Psalm. LXI.* Ruffin, *l.* 2. Sozomen. *liv.* 7. Zosime, *liv.* 4. Ausone, *in grat. pro Consul.* Baronius, *A. C.* 367, 375, *& seq.* Tillemont, *hist. des empereurs, tome* 4.

GRATIEN, étoit un simple soldat, que les légions Romaines, révoltées dans la Grande-Bretagne, éleverent à l'empire, & opposerent à Honorius vers l'an 407. Il avoit épousé dès l'an 374 ou 375, *Constance*, fille posthume de l'empereur *Constance*, & se maria ensuite à *Læta.* Quatre mois après, ceux mêmes qui l'avoient couronné empereur, le tuerent, pour élever Constantin *le Tyran* en sa place. * Zosime & Sozomene, *l.* 6.

GRATIEN, natif de Clusi ou Chiusi dans la Toscane, dans le XII siécle, fut religieux de l'ordre de saint Benoît, dans le monastere de saint Felix & de saint Nabor de Boulogne. C'est-là qu'il écrivit son livre, qu'on

appelle le décret, ou *Concordia discordantium canonum*, parcequ'il tâche de concilier les canons, qui semblent contraires les uns aux autres. Il se sert pour cela des écrits des saints peres, des décrets des conciles, des épîtres des papes, & même des loix des princes; mais il se repose trop souvent sur la foi des anciens collecteurs des canons. On assure que le pape Eugène III approuva cet ouvrage, & que les professeurs du droit canon le suivirent d'abord dans l'université de Paris. Nous n'avons point de preuves de ce fait. Si cela étoit vrai, Gratien auroit pu voir à Paris Pierre Lombard, dit le *Maître des Sentences*; & Pierre Comestor, ou *le Mangeur*. Ce qui auroit donné lieu à cette fable, qui suppose que ces trois grands hommes ont été freres. Gratien ne rangea pas les canons dans sa collection, suivant l'ordre des conciles, ni des papes; mais il s'en fit un, selon certaines matieres qu'il voulut traiter, ainsi qu'en avoient usé, après Reginon, les derniers compilateurs, Burchard évêque de Wormes, & Yves évêque de Chartres. Comme les choses, les actions & les jugemens sont l'objet du droit, Gratien divise aussi son ouvrage en trois parties. La premiere comprend cent & une distinctions, où il est traité des personnes ecclésiastiques. La seconde contient trente-six causes, où il est parlé de la matiere & de la forme des jugemens; la troisiéme, qui traite des choses sacrées, est composée de cinq distinctions, qu'il appelle *De consecratione*. On croit que Gratien employa plus de vingt-quatre ans à composer son ouvrage, depuis environ l'an 1127, jusqu'en 1151, qu'il le publia, comme on le croit communément. Comme il n'avoit pas puisé dans les sources même des conciles, des décrets des papes, & des ouvrages des peres, & qu'il n'avoit lu que les dernieres compilations, il s'est trompé quelquefois en prenant un canon d'un concile, ou un passage d'un pere pour un autre; & en rapportant pour certaines les épîtres des papes, qui avoient été inserées dans le corps des canons d'Isidore Mercator, sous le nom de S. Clément & des pontifes Romains, qui ont vécu dans les trois premiers siécles. Divers auteurs ont travaillé à corriger ces défauts, & principalement Antonius Augustinus, dans son ouvrage intitulé, *De emendatione Gratiani*, dont nous avons une excellente édition par les soins de M. Baluze. Avant Antonius Augustinus, trois docteurs François, Antoine de Mouchi ou Demochares, Antoine le Comte & Pierre du Moulin, avoient travaillé sur le même sujet. Les papes Pie IV & Pie V employerent pour la correction de cet ouvrage divers savans hommes, dont nous avons les noms à la fin de celui d'Antonius Augustinus. Gregoire XIII, qui avoit été de ce nombre, lorsqu'il n'étoit encore que professeur en droit, fit imprimer ce même ouvrage en 1580. * Trithéme, *au cat.* Henri de Gand, *de vir. illustr. c.* 49, Antonius Augustinus, *in dial. de decreti emend.* Baronius, *A. C.* 1151. Bellarmin, *de script. eccles.* Doujat, *hist. du droit canon.* Baluze, *in præf. Anton. August. de emendat. Gratiani.*

GRATIUS, poëte Latin, contemporain d'Ovide, avoit fait un poëme intitulé, *Cynegeticon*, ou *de la maniere de chasser avec les chiens*. Ce poëme a été imprimé plusieurs fois; mais il n'y en a point de meilleure édition que celle de Hollande, *in-douze*, avec de savantes notes de *Janus Vlitius*. * Voyez *le premier vol. du nouveau Menagiana, page* 15.

GRATIUS (Ortuinus) se nommoit Graes, & fut surnommé de *Deventer*, parcequ'il avoit été nourri, élevé & instruit sous Alexandre Hegius, principal du collége de Deventer, & homme fort savant. Gratius étoit d'une famille ancienne de Holtwick, au diocèse de Munster, comme il le dit lui-même dans la préface qu'il a mise au-devant du livre de Warnerus Rolevinck *de situ Westphalorum*. Gratius enseigna les humanités & la philosophie à Cologne; il y fut dans la suite supérieur du même collége, où il avoit enseigné, & il y mourut le 22 mai 1542. Il eut beaucoup de disputes avec Jean Reuchlin, Ulric Hutten, & plusieurs autres adversaires de la religion catholique, & il écrivit contre eux. Ceux-ci voulant tourner en ridicule les théologiens de l'église romaine, les moines, diverses pratiques de la religion, & surtout les termes de l'école & autres peu latins employés par plusieurs écrivains catholiques, comme si ces écrivains eussent été ennemis des belles lettres, firent paroître un recueil de lettres sous le titre de *Epistolæ obscurorum virorum, ad dominum magistrum Ortuinum Gratium*. On a attribué cette collection à Reuchlin, à Eobanus Hessus, à Ulric Hutten. Une lettre adressée à Jean Jeger, surnommé Crotus Rubianus, contemporain, & d'abord ami de Luther, publiée il y a quelques années par Jean Christophe Olearius, prouve que ce Jean Crotus a eu beaucoup de part au recueil dont on vient de parler, & M. le Duchat le croit auteur du premier volume, imprimé en 1516, *in*-4°. Pour le second volume, qui parut en 1517, presque tous les critiques se sont réunis à dire qu'Ulric Hutten en avoit composé la plus grande partie, & qu'il avoit dirigé le reste. La plupart de ces lettres sont, comme on l'a dit, adressées à Ortuinus Gratius, parceque celui-ci avoit entrepris & publié contre Reuchlin une apologie des théologiens de Cologne. Les *Epistolæ obscurorum virorum* furent défendues & condamnées par un bref du pape Léon X, du 15 mars 1517; ce qui n'a pas empêché que ce recueil n'ait été réimprimé depuis, & surtout à Londres en 1701, *in*-12. Ortuinus Gratius opposa à ce recueil l'ouvrage intitulé: *Lamentationes obscurorum virorum, non prohibitæ per sedem apostolicam*, à Cologne en 1518, *in*-8°, & il y fit lui-même son apologie par l'écrit qu'il y inséra sous ce titre: *Epistola apologetica Ortuini Gratii, ob primam à parvulo educationem Daventriensis cognominati, Agrippinensis quoque academiæ philosophi, Christique sacerdotis, ad obscuram Reuchlinistarum cohortem, citra bonorum indignationem missa......* Ces *Lamentationes* ont été réimprimées en 1649. Gratius est encore auteur des ouvrages suivans: 1. *Triumphus B. Job prophetæ*, en vers élégiaques, & en trois livres, imprimés à Cologne en 1537, *in-fol.* 2. *Fasciculus rerum expetendarum ac fugiendarum; in quo primùm continetur concilium Basileense; non illud quod in magno conciliorum volumine vulgò circumfertur, sed quod Æneas Sylvius (qui posteà Pius II est appellatus, & eidem concilio præsens interfuit) fideliter & eleganter conscripsit. Insunt præterea eidem operi summorum aliquot virorum epistolæ, libelli, tractatus & opuscula numero 66, in quibus & admiranda quædam & obstupenda invenies. Quæ si futurum concilium celebrari contigerit, summoperè tanquam cognitu necessaria, ab optimis quibusque expostulabuntur.* Isaï V. cap. *Væ qui dicitis malum bonum*, &c. Tel est le titre entier de cette collection, imprimée à Cologne en 1535, *in-fol.* & qu'Edouard Brown, Anglois, a fait réimprimer avec des augmentations, à Londres en 1690, *in-fol.* deux volumes. Le titre de cette deuxiéme édition est: *Fasciculus rerum expetendarum ac fugiendarum, prout ab Ortwino Gratio Presbytero Daventriensi editus est Coloniæ anno* 1535, *in Concilii tunc indicandi usum & admonitionem, ab innumeris mendis repurgatus, juxta editiones singulares & potiores plerorumque tractatuum, qui in eo continentur. Accedit tomus II, scriptorum veterum (quorum pars magna nunc primùm è mss. codicibus in lucem prodit) qui Ecclesiæ Romanæ errores & abusus detegunt & damnant*, &c. on voit bien par le titre de ce deuxiéme volume l'esprit qui l'a fait publier. 3. *Critico-mastix peregrinationis Petri Ravennatis J. V. Coloniæ doctoris: in quo multa de viri illius & academiæ laudibus*; à Lyon en 1511, *in*-8°. *cum alphabetico ejusdem Ravennatis.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 935 & 936. Ducatiana, quatriéme partie, pag. 30 & suiv. Dissertation sur le recueil intitulé *Epistolæ obscurorum virorum*, & ses auteurs, en latin, dans le tome IV des *Observationes Hallenses*, observation IX,

page 152 & suivantes. Dans le recueil intitulé : *Epistolarum miscellanearum ad Fridericum Nauseam Blancicampianum...... libri* 10, à Basle en 1550, *in-fol.* on trouve dans le livre III, pag. 108 & suiv. six lettres d'Ortuinus Gratius à Nausea, toutes écrites de Cologne, mais sans date, excepté les deux dernieres, qui sont marquées de 1532; une septiéme, pag. 145, datée de Cologne en 1533; une huitiéme, page 146, datée de 1534.

GRATUS, surnommé *Valerius*, cinquiéme gouverneur de la Judée pour les Romains, succéda à Rufus, exerça très-sagement cette charge durant onze ans, & la remit à Ponce Pilate. Il n'y a guères eu de rois ou de gouverneurs en Judée qui aïent fait de si fréquens changemens dans la sacrificature. A peine fut-il arrivé à Jérusalem, qu'il l'ôta à Ananus, & la donna à Ismaël, fils de Fabée. Il ne la laissa qu'une année à Ismaël, & l'obligea à la céder à Eléazar, fils d'Ananus. Celui-ci ne la garda pas davantage. Il fut contraint de la remettre à Simon, fils de Camit. Ce Simon s'en démit une année après par son ordre en faveur de Caïphe, qui la garda plus long-temps, & presque jusqu'à la mort de Jesus-Christ. Gratus étoit un très-vaillant homme. Du temps qu'Archélaüs étoit à Rome pour plaider la royauté devant Auguste, les Juifs firent divers soulevemens dans la province contre l'autorité royale & contre les Romains : mais Gratus les battit toujours, & les remit enfin dans leur devoir. Ce qu'il exécuta de plus remarquable, fut de faire mourir Atronge & quatre de ses freres, qui avoient commis des cruautés énormes. Atronge même avoit eu l'effronterie de se mettre la couronne sur la tête. * Josephe, *antiquités*, *l.* 17, *ch.* 12; *l.* 18, *chap.* 3.

GRATUS (Julius) mestre de camp général dans l'armée de Vitellius, fut pris & mis en prison par ceux mêmes de son armée, comme étant soupçonné de découvrir tout ce qui se passoit à son frere, qui étoit dans l'armée d'Othon. * Tacit. *hist. l.* 2, *c.* 26.

GRATUS (Severianus) consul, collegue de Claudius Seleucus, dans la troisiéme année de l'empire d'Antonin *Eliogabale*. Julius Africanus a conduit sa chronique jusqu'à ce consul, savoir, jusqu'à l'olympiade CCL, qui est l'année où Philinus étoit archonte à Athènes. * Syncell. *pag.* 212, 6.

GRATUS, évêque de Carthage, se trouva au concile de Sardique l'an 347, avec quelques autres évêques de sa province ; & étant de retour en Afrique, s'inscrivit en faux contre les lettres que les Ariens écrivirent aux Donatistes, après le faux synode tenu en la ville de Philippopolis. Il en assembla un l'année suivante dans sa ville, où les Donatistes furent condamnés avec la réitération du baptême. Les prélats y firent aussi plusieurs canons pour le réglement de la discipline ecclésiastique dans leurs provinces. Il mourut avant l'an 359. * Saint Athanase, *apol.* 2. Baronius, *A. C.* 347, 348.

GRATUS, diacre de l'église catholique, dans le cinquiéme siécle, vivoit dans quelque retraite de Provence, peu éloignée, comme on le croit, du célébre monastere de Lerins. Il y pratiquoit de grandes austérités, & s'y appliquoit beaucoup à la lecture. Ce genre de vie étant, sans doute, au-dessus de ses forces, affoiblit son esprit, enfla son cœur ; & il s'imagina avoir des révélations. Il étoit dans cette illusion, lorsqu'il composa un petit traité, dans lequel il prétendoit montrer qu'il n'y avoit en Jesus-Christ Dieu & homme qu'une seule nature, qui étoit la Divine ; d'où il suivoit qu'on ne devoit pas dire que Dieu fût pere de l'homme, ni la femme, mere de Dieu. C'étoit là proprement l'Eutychianisme. Gratus envoya son écrit à Fauste, alors abbé de Lerins, depuis évêque de Riez, le priant de lui en dire son sentiment. Fauste trouvant cet écrit aussi mal digéré que mal pensé, hésita d'abord de répondre. Il répondit cependant, après un certain temps, & réfuta fortement les erreurs de Gratus, à qui il donna aussi de fort bons avis sur la conduite qu'il devoit tenir pour ne point s'exposer à abandonner la vérité, & pour éviter des égaremens semblables à ceux dans lesquels il venoit de se laisser aller. Cette lettre de Fauste, qui est parvenue jusqu'à nous, étoit déja rendue publique, lorsque Gennade finissoit son catalogue des *Hommes illustres*, c'est-à-dire, vers l'an 493. On peut en voir l'analyse dans le tome XV de l'*Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par le R. P. dom Remi Ceillier, prieur titulaire de Flavigny en Lorraine, chapitre X, où il est traité des ouvrages de Fauste de Riez.

GRATZ ou GRETS, *Graiacum*, *Græcium* & *Savaria*, ville d'Allemagne dans la basse Stirie, est la capitale de tout le pays. Il y a un beau château, qui a été le séjour ordinaire de l'empereur Ferdinand II, lorsqu'il n'étoit encore que simple archiduc d'Autriche. Gratz est située sur la riviere de Muer, & à douze ou treize lieues de Vienne en Autriche, cinq lieues au-dessus du confluent de la Muer dans le Drave. * Sanson. Baudrand.

GRAVE, en latin *Gravia*, ville forte du Pays-Bas, dans le Brabant, est située sur la rive gauche de la Meuse, dont les eaux remplissent ses larges fossés, qui environnent sept grands boulevards, avec des demi lunes. Jean III, duc de Brabant, la donna en 1323, à Othon, seigneur de Cuick & d'Heverle, qui la rendit en 1328. Depuis elle fut un grand sujet de guerre entre les ducs de Brabant & les comtes de Hollande qui prétendoient y avoir droit. Grave est capitale du pays de Cuick ou Kuicland, qui est assez fertile, & appartient aujourd'hui aux Hollandois. * Guichardin, *description des Pays-Bas*. Le Mire, *donat. belg. lib.* 2, *cap.* 69.

☞ GRAVE, maison en Languedoc. Les histoires de cette province en font mention parmi la noblesse la plus ancienne & la plus qualifiée. Dès 1142, 1158 & 1189, ils ont souscrit plusieurs actes, avec les comtes de Toulouse, de Barcelone & les ducs d'Alby. Suivant Catel pag. 647, *Jean* de Grave étoit en 1247, sénéchal de Beziers & de Carcassone. Le P. Thomas Bouges, *histoire de Carcassone*, rapporte qu'en 1150, *Mathieu* de Grave, chevalier, seigneur de Leucate, ayant vainçu le seigneur de Periac qui tirannisoit ses vassaux, il se rendit maître de cette ville. A cette occasion il prit & ses descendans pour cimier dans ses armes, *une tête de géant au bout d'une lance*. *Eléazard* I, son fils, protégeoit l'hérésie des Albigeois : il fut attaqué dans sa ville de Periac, par le comte de Montfort, & n'en sortit que pour se retirer dans Rieux où il fut fait prisonier. *Eléazard II*, son fils, ayant demandé les biens de son pere, & la dot de Fabrice sa mere, il lui fut répondu, suivant un acte de 1231, que ces biens étoient confisqués. *Pierre* & *Arnaud* de Grave, freres, ayant reclamé ces mêmes biens, ils leur furent adjugés, parcequ'ils avoient été fidéles au roi : ensuite S. Louis en 1241 & 1245, leur assigna 60 liv. de rente sur plusieurs villes & villages ; ils avoient aussi pour frere Raymond de Grave. En 1267, le roi mande à son sénéchal de mettre en sa main la portion d'*Arnaud* mort sans postérité. *Pierre* de Grave fut choisi pour un des arbitres d'un différend entre Philippe de Montfort ; il appliqua son sceau sur la sentence qui intervint en 1248 : il fonda ainsi que *Brunssiande* sa femme, une chapelle en 1260, à côté de l'église de Periac. L'on y voit encore l'inscription de sa fondation, & un tombeau sur lequel sont représentés trois chevaliers armés de toutes piéces, leurs chevaux caparassonés de faces ondées qui sont les armes de la maison de Grave. *Berenger* de Grave, seigneur de Periac, fit hommage au roi en 1270 : il tenoit les premiers rangs dans la convocation des nobles en 1269. *Raimond* de Grave, chevalier, seigneur de Periac, épousa 1. *Alamande* de Roquenegade, 2. *Sclaramonde* de Frezac, dont il eut *Jean* de Grave, 3. *Sauve* de Merle, dont il eut *Foulques* de Grave, mort sans postérité, *Hugues* de Grave & *Bérenger* de

Grave, posthume. *Foulques* de Merle oncle d'*Hugues*, le fit son héritier à la charge d'écarteler de ses armes qui étoient *cinq merlettes de sable sur un champ d'or.* *Raimond* de Grave avoit testé en 1371; sa veuve & ses enfans partagerent ses biens en 1395. *Hugues*, fils de Raymond, chef de la premiere branche, a eu pour descendans *Jean* de Grave I, seigneur de Villegli, *Mathieu*, *Jean II*, *Jean III*, *François*, seigneur de Lanet *Jean IV*, *Jean V*, *Charles* de Grave, seigneur de Durfort & de Combebelle. Son fils est *François* de Grave seigneur des mêmes terres, nommé en 1759, colonel du régiment de Provence, qui a épousé par contrat passé à Montpellier le 23 novembre 1749, *Marie-Anne-Eléonor* de Grave, fille du marquis de Grave. Le fils de Raymond appellé *Berenger* de Grave, est chef de la seconde branche. Ses descendans, sont *Gaspar* de Grave, seigneur de Mus, de Marsals & du Pouget, *Antoine*, seigneur de Saint-Martin entre-deux-eaux, *Jacques*, *Aléxis*, *Timothée*, *Henri*, seigneur de Saint-Martin, comte de Bauche, baron de Villefargeau, officier général & conseiller d'état d'épée, *Philippe* seigneur des mêmes terres, *Henri-François* marquis de Grave, VII, seigneur dudit Saint-Martin, baron de Latte, qui a épousé 1. *Marie-Anne* de Matignon, 2. *Guione-Marie-Louise-Christine* de Laval Montmorency. Du premier mariage il n'est resté que *Marie Anne-Eléonor* de Grave, mariée à *François* de Grave, comme est dit ci-dessus, qui a pour IX aïeul, ainsi que sa femme, *Raymond* de Grave, chevalier, seigneur de Periac. Il y a plusieurs rameaux de ces deux branches qui existent encore aujourd'hui en Languedoc.

GRAVELINE ou GRAVELINGEN, *Gravelinga* & *Gravelina*, ville des Pays-Bas en Flandre, est située près de la mer, sur la riviere d'Aa, entre Calais & Dunkerque, à trois lieues de l'une & de l'autre, & à deux de Bourbourg. Les Normans la ruinerent, ensuite de quoi on la répara. Ce fut par ordre de l'empereur Charles V, qu'on y bâtit un fort château en 1528. Aujourd'hui c'est une place très réguliere & des plus fortes de l'Europe. On prétend que Thierri d'Alsace, comte de Flandre, avoit fait bâtir & rétablir Graveline, où il mourut en 1168. Elle dépend des François qui la prirent en 1658, & ausquels elle fut cédée par la paix des Pyrenées. * Marchentius, *in Fland.* Meyer, *Flandr. ann.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.*

GRAVELINE (Jean-Pierre de la Roque, marquis de) cadet de l'ancienne maison de la Roque-Budos en Guyenne, dès sa jeunesse fut fait mestre de camp d'un régiment d'infanterie. L'an 1642, il fut envoyé en Portugal par Louis XIII, roi de France, en qualité de colonel général des François, pour secourir le duc de Bragance qu'on venoit de mettre sur le trône. Il fit là de si belles actions, que sa majesté lui donna le titre de marquis. Il se signala encore en Catalogne, & à la bataille de Lens sous le prince de Condé, & mourut en 1685, âgé de 75 ans. * *Mémoires du temps.*

GRAVENECK, gros bourg d'Allemagne, dans la Souabe, à deux milles & demi de Reutlingen, vers l'orient méridional, est chef d'un comté qui porte son nom, situé entre le comté d'Hohenzollern & le duché de Wirtemberg. Ses maîtres obtinrent à la diette d'Augsbourg l'an 1555, d'avoir séance & suffrages dans les diétes, parmi les comtes de la Souabe. * Mati, *dict.*

GRAVER ou GRAWER (Albert) naquit à Mesecourt, village de la Marche de Brandebourg, en 1575, de *Joachim* Graver, ministre du lieu. Après avoir étudié à Francfort sur l'Oder, & à Wittemberg, il eut divers emplois chez les Luthériens de Hongrie; après quoi il revint en Allemagne, où il exerça plusieurs charges l'une après l'autre. Enfin il fut surintendant général des églises du duché de Weimar en 1616, & mourut le 30 novembre 1617, âgé de 43 ans, laissant quantité d'ouvrages de théologie & de controverse en latin & en allemand; mais la plupart contre les calvinistes. Ce théologien est un de ceux qui ont écrit avec le plus de vivacité contre la confession de foi de Genève. Il a aussi écrit contre les Sociniens. * Freher, *theat.* Bayle, *diction. crit. 2. édit.*

☞ GRAVEROL (François) né à Nismes au commencement de l'année 1635, avocat au parlement de Toulouse & au présidial de Nismes, directeur & ensuite secrétaire de l'académie de cette ville dans les beaux jours de son établissement, fut un des hommes du siécle de Louis XIV, les plus éclairés & les plus profonds. On trouve réunis dans ses ouvrages les caractères d'un historien consommé, d'un jurisconsulte profond, d'un critique sage, d'un antiquaire savant & pleinement versé dans la connoissance des médailles & des inscriptions. Il avoit fait une étude particuliere du grec. Ses *Observations sur les arrêts du parlement de Toulouse recueillis par la Rocheflavin*, seront un monument éternel de l'étendue de ses connoissances & de la solidité de son esprit. La premiere édition de cet ouvrage parut à Toulouse en 1682. Nous avons encore de lui la *Notice ou abrégé historique des vingt-deux villes chefs des diocèses de la province de Languedoc*, ouvrage posthume publié en 1696, avec les plus grands éloges, par Guillaume-Louis Colomiés, imprimeur du roi à Toulouse, & très-célébre dans sa profession. Les autres productions de M. Graverol sont, *Dissertation sur une médaille grecque de l'empereur Trajan*, à M. Terrin, conseiller du roi au siége d'Arles, imprimée à Toulouse en 1665. On la trouve dans le *Sorberiana* de l'édition de 1694. *Miles missicius, amicissimo Jacobo Sponio, doctori medico Lugdunensi, olim dicatus, nuncque denuò recusus.* Cette dissertation a été imprimée à Nismes en 1674. Spon l'a depuis inférée dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis.* On la voit encore dans le *Sorberiana* de 1694, édition de Toulouse. *Dissertation sur l'inscription du tombeau de Pons, fils d'Ildefonse, de la famille des Raymonds, comtes de Toulouse*, à M. Jean Graverol, son frere, ministre à Lyon, imprimée à Nismes en 1683, & dans les *Recherches curieuses d'antiquité* de Spon, imprimées à Lyon la même année. *Dissertation sur la statue qui étoit autrefois à Arles, & qui est aujourd'hui à Versailles*, à M. l'abbé de Charnes, doyen du chapitre de Villeneuve-lès-Avignon, imprimée à Toulouse en 1685. *Mémoires pour la vie de Tannegui Lefevre*, à M. la Faye, syndic de la ville de Toulouse, imprimés dans cette ville en 1686. On les trouve dans les *Mémoires de Littérature*, par M. Sallengre, *tom. II, deuxiéme partie, article I. Dissertation sur l'explication d'une pierre antique*, à M. Terrin, imprimée à Nismes en 1686. Elle a été inférée dans le *Sorberiana* de 1694. *Mémoires pour la vie de MM. Samuel Sorbiere & Jean-Baptiste Cotelier*, à M. Louis de Rechignevoisin de Guron, évêque de Comminges, imprimés à Nismes en 1687, & à la tête du *Sorberiana*, de l'édition de 1694. *Sorberiana, sive excerpta ex ore Samuelis Sorbiere; prodeunt ex musæo Francisci Graverol, juris utriusque doctoris, & academici regii Nemausensis*, à Toulouse en 1691 & en 1714; & à Paris en 1694 & en 1732. *Dissertation*, à M. Guionnet de Vertron, historiographe du roi, *sur son nouveau Pantheon*, à Paris & à Nismes en 1687, & dans le *Sorberiana* de l'édition de 1694. *Petri Bunelli, Tolosatis, epistolæ familiares, cum notis Francisci Graverol Nemausensis, juris utriusque doctoris; additâ præfatiunculâ ad Joannem & Jacobum liberos suos*, à Toulouse en 1687. *Dissertation sur une médaille grecque qui porte le nom du Dieu Pan*, à M. Rigord de Marseille, imprimée à Paris & à Tours en 1689. *Votum deæ Nehalenniæ solutum; sive Francisci Graverol, Nemausensis, ad Joannem Ciampini Romanum, epistola de opere quodam musivo nuper reperto.* Cette lettre contient l'explication d'une mosaïque représentant la déesse Néhalennia. Elle a été imprimée à Nismes en 1689, & dans le *Sorberiana* de 1694. *Dissertation sur une médaille des Tyriens*, à M. le Bret, fils de M. le Bret, premier président du parlement

d'Aix, & intendant de Provence, imprimée à Aix en 1690, & dans le *Sorberiana* de 1694. *Fragmenti marmoris Nemausini enodatio, ad clariss. & illustriss. virum dom. de Resseguier, in parlamento Tolosano præsidem famigeratissimum*, à Toulouse en 1690, & dans l'édition du *Sorberiana* de 1694.

Le journal des savans du mois de mars 1685, avoit annoncé deux autres ouvrages du même auteur, également considérables. Le premier étoit une compilation des lettres écrites à plusieurs rois & princes chrétiens, par le cardinal Sadolet, au nom du pape Léon X. Graverol devoit accompagner ces lettres de notes de sa façon. Le second ouvrage étoit la *Bibliothéque du Languedoc*, qui, selon l'auteur du journal, devoit renfermer, avec la vie des savans de cette province, plusieurs singularités, & des observations importantes, tant pour l'histoire que pour la chronologie. Des embaras survenus pour cause de religion, & une mort prématurée, empêcherent Graverol de conduire ces entreprises à leur perfection, de même que son recueil de toutes les lettres latines de Jean du Pin, évêque de Rieux, prélat recommandable par son éloquence. On ne doit point oublier son talent pour les emblêmes & les devises. L'académie de Nismes lui est redevable de celle qu'elle a adoptée : c'est une couronne de palmier avec ces mots *Æmula lauri*, pour marquer qu'elle tendoit à la même gloire que l'académie françoise, dont la devise est une couronne de laurier avec ces mots, *A l'immortalité*. Son gout pour l'antiquité lui fit faire un amas considérable de médailles, & l'acquisition de plusieurs manuscrits, parmi lesquels on trouva l'original des procédures faites contre les Albigeois par les inquisiteurs de la foi : recueil unique. On peut juger de la considération que Graverol s'étoit acquise, par l'empressement que tous les étrangers & tous les savans qui passoient à Nismes avoient à le voir. Les lettres qu'il reçut en 1691, d'associé à l'académie des *Ricovrati* de Padoue, sont une preuve de l'estime particuliere qu'on avoit de lui en Italie. Les états de Languedoc ayant formé le dessein de réunir en corps d'ouvrages, les matieres des fiefs & des droits des seigneurs particuliers de cette province, jetterent les yeux sur Graverol, à qui M. le cardinal de Bonzi en écrivit dans les termes les plus honorables. Les erreurs de Calvin furent un obstacle à son élévation, & l'occasion de ses disgraces. Il s'étoit retiré à Orange en 1685, où il fut reçu avec la plus grande distinction ; mais ne s'y croyant pas en sureté, il en partit pour se rendre dans la Suisse ou en Hollande. Dans son passage par Valence en Dauphiné, il fut arrêté & conduit à la citadelle de Montpellier, d'où il sortit après environ deux mois de prison. Il est mort à Nismes le 10 septembre 1694. * *Cet article a été remis par M. Graverol de Flogrhevar, petit fils de François Graverol.*

☞ GRAVEROL (Jean) frere puîné de *François*, naquit à Nismes le 11 septembre 1636, avec des talens qui parurent avec éclat à Lyon où il fut fait ministre. Son gout principal fut pour les matieres de religion, qu'il traita avec autant de dignité que de profondeur. On peut le voir dans son *Joannes Rollegranius de religionum conciliatoribus* ; ouvrage imprimé à Lausane en 1674, contre celui d'Huisseau, ministre de Saumur, *sur la réunion du christianisme.* En 1682 il fit imprimer à Genève, *L'église protestante justifiée par l'église romaine sur quelques points de controverse.* Le pere Maimbourg ayant fort maltraité Beze dans son *Histoire du calvinisme*, à l'occasion surtout de l'épigramme *de sua in Candidam & Audebertum benevolentia*, Jean Graverol prit sa défense, & composa une apologie latine, qu'il fit imprimer à Amsterdam en 1683, sous ce titre, *De juvenilibus Theodori Bezæ poëmatis epistola, ad N. C. quâ Maimburgius, aliique Bezæ nominis obtrectatores accuratè confutantur.* Il y fait l'éloge de cet Audebert, président de l'élection d'Orléans, & celui de son fils, dont il envoya les épitaphes à Bayle, qui les a inserées dans son dictionnaire. Après la révocation de l'édit de Nantes, Graverol quitta Lyon, avec sa femme, & se réfugia à Amsterdam, d'où il passa à Londres, où il fut fait ministre. C'est en ce lieu qu'il donna un ouvrage intéressant pour la religion. Burnet, clerc du cabinet de la reine d'Angleterre, fit paroître une production hardie sur l'origine des choses, intitulée, *Archeologiæ philosophicæ, sive doctrina antiqua de rerum originibus, libri duo*, ouvrage qui tendoit à détruire l'autorité des livres sacrés. Plusieurs s'éleverent contre Burnet ; mais personne ne le fit avec autant de force que Graverol dans son *Moses vindicatus, sive asserta historia creationis mundi, aliarumque quales à Mose narrantur, veritas, adversus C. V.T. Burnetii S. T. D. archæologias philosophicas*, qu'il publia à Amsterdam. Il donna encore un volume intitulé, *Des points fondamentaux de la religion chrétienne*, à Amsterdam en 1697. Il avoit déja publié à Londres en 1689, un *Projet de réunion entre les protestans de la grande Bretagne.* En 1703, il fit imprimer dans la même ville l'*Histoire abrégée de la ville de Nismes* : & en 1707, il y publia trois lettres sous ce titre : *Réflexions désintéressées sur certains prétendus inspirés, qui depuis quelque temps se mêlent de prophétiser dans Londres.* La brieveté où l'on se renferme, ne permet pas de rappeller les autres ouvrages qu'il a laissés. On a vu d'ailleurs quelques-uns de ses sermons, qui sont marqués au bon coin. Graverol fut lié avec les savans de son siécle, en particulier avec Bayle, qui fut son ami, & MM. Spon pere & fils. Il célebre ce dernier dans une lettre qu'il écrivit le 9 février 1686, à l'auteur des *Nouvelles de la république des leteres.* Graverol mourut à Londres, universellement regreté, en l'année 1718. * *Cet article a été remis, comme le précédent, par M. Graverol de Flogrhevar.*

GRAVIER (Laurent) de Marseille, célébre antiquaire. C'est à lui que M. Terrin d'Arles a adressé plusieurs dissertations sur quelques antiques, dans la connoissance desquelles ils étoient très-versés l'un & l'autre. M. Gravier joignit à sa grande connoissance de l'antiquité, beaucoup de gout pour les beaux arts. Il étoit en commerce avec la plupart des savans de son temps. M. Oudinet gardien du cabinet du roi, ayant reçu de lui trois médailles très-rares d'Hermouthis, de Mendés & de Jotapé, pour être remises dans le cabinet du roi, l'en remercia, & lui fit connoître que le roi lui savoit bon gré de ce présent. Il fit aussi une dissertation pour expliquer ces trois médailles, qu'il adressa en 1702, à messieurs de l'académie des inscriptions & belles lettres, & non à M. Gravier lui-même, comme plusieurs l'ont cru. On trouve cette dissertation dans les mémoires de litterature & d'histoire recueillis par le pere Desmolets, tome IV, premiere partie. On en trouve un abrégé dans le premier volume de l'histoire de l'académie des belles lettres, page 258. Messieurs Terrin & Oudinet n'étoient pas les seuls qui communiquassent leurs dissertations à M. Gravier, ou qui les lui dédiassent ; un seigneur Provençal, très-éclairé dans l'antiquité, lui avoit aussi adressé une dissertation sur une médaille grecque. M. Gravier joignoit à beaucoup de savoir une extrême modestie ; & c'est ce qui a privé non-seulement le public, mais sa famille même, des dissertations qu'il avoit composées sur divers sujets. Il avoit formé un cabinet très-curieux en médailles, en tableaux & en idoles. La médaille de *Pharbætus*, préfet de la basse Egypte, & qui est un monument de la onzieme année d'Adrien, a été remise dans le cabinet du roi le 18 mars 1703. M. Gravier est mort à Marseille la nuit du 8 au 9 de janvier 1717, âgé d'environ 63 ans. Il a laissé un fils aîné qui est très-habile dans la science de l'antiquité. * *Mém. de litter. & d'hist. tom.* 1, *premiere partie, pag.* 46, *& suiv. tom.* 4, *premiere partie*, *p.* 68, 189.

GRAVINA, ville épiscopale d'Italie en la terre de Bari, avec titre de duché, possédé par la maison des URSINS. Elle est sous la métropole de Matera, & très-peu considérable. * Le Mire, *géogr. eccles.*

GRAVINA (Dominique de) surnommé *de Gravina*,

parcequ'il étoit de la ville de ce nom au royaume de Naples en la terre de Bari. Il étoit notaire dans sa patrie : mais né avec un esprit mâle & courageux, il prit plusieurs fois les armes dans les troubles qui agiterent son pays au commencement & presque vers le milieu du XIV siécle. Il fut toujours attaché au parti des Hongrois, & lorsque la prospérité de ceux-ci se fut presque évanouie, il leur demeura fidéle, & souffrit l'exil plutôt que de se tourner d'un autre côté. Il a écrit l'histoire de ce qui s'est passé dans la Pouille depuis l'an 1333, jusqu'en 1350, & il ne rapporte presque rien dont il n'ait été le témoin, & à quoi il n'ait eu part. Cette chronique écrite en latin, & où l'auteur paroît historien très-sincere, a été imprimée dans le *tome* 12 du vaste *recueil des écrivains* de l'*histoire d'Italie*, donnée par M. Muratori, *in-folio*, à Milan en 1728. Il y a plusieurs lacunes dans cette chronique, & la fin y manque aussi.

GRAVINA (Pierre) poëte Italien, originaire de Gravina, ville du royaume de Naples en la terre de Bari, d'où sa famille avoit pris le nom de *Gravina*, & natif de Palerme en Sicile, se fit estimer à la cour des princes d'Aragon, qui regnoient en son pays. Depuis il eut pour Mécene le grand capitaine Gonzalve, qui lui procura un canonicat à Naples, vers l'an 1500. Ensuite il s'attacha à Prosper Colonne. La douceur de ses vers, & la finesse de son expression, avoient quelque chose de si naturel & de si touchant, que Sannazar disoit que Gravina étoit l'homme du monde qui tournoit le plus agréablement un vers, & qui faisoit le mieux une épigramme. On croit que la plupart de ses ouvrages se perdirent, lorsque les François allerent à Naples sous Louis XII, en 1501. Gravina mourut l'an 1528, dans sa soixante-quinziéme année. On dit que ce fut par accident : il étoit à la campagne, où il s'endormit sous un châtaignier ; une écorce hérissée d'une châtaigne lui tomba sur la jambe, & le piqua, il s'y forma un ulcere dont il mourut. Pierius Valerianus ne parle point de cet accident : il dit au contraire que Gravina mourut de peste à Rome en 1528. Quoi qu'il en soit, Scipione Capucci recueillit quelques poësies de Gravina, & les publia. Il y a un recueil de vers de cet auteur imprimé à Naples en 1532, *in* 4°. * Paul Jove, *in elog. c.* 74. Pierius Valerianus, *de infelic. Litterat. &c.*

GRAVINA (Dominique) religieux de l'ordre des Dominicains, procureur général, & deux fois vicaire général de son ordre, s'est distingué par sa doctrine, & mourut à Rome le 26 août 1643, âgé de 70 ans, après 47 ans de profession. Il a composé divers traités de théologie, sous le titre : *De catholicis præscriptionibus*, en quatre volumes ; des opuscules, &c.

GRAVINA (Janus ou Jean-Vincent) poëte, orateur, & jurisconsulte, célébre en Italie, étoit né le 18 janvier 1664, au diocèse de Cosenza en Calabre. Né avec un génie satyrique, il se fit bien des ennemis qui l'accuserent entr'autres d'avoir pillé Paul Manuce dans ses *Origines juris civilis*, sans l'avoir jamais cité. Feu M. Mencken l'appelle le Cicéron de notre temps, *nostri temporis Tullius.* L'ouvrage intitulé, *De Romano imperio liber singularis*, qu'il dédia au peuple Romain, en est une preuve, aussi-bien que de son profond savoir dans l'antiquité Grecque & Romaine, quoiqu'il y ait commis diverses fautes. Il étoit professeur public en droit au collége de la Sapience à Rome, & il eût passé en cette même qualité à Turin, si la mort ne l'eût enlevé prématurément à Rome le 6 de janvier 1718, âgé d'environ cinquante-quatre ans. En 1708, on imprima à Rome, & en 1716 à Naples on réimprima son ouvrage intitulé : *Ragione poëtica* en 2 livres, où l'on trouve une critique fine & une érudition très-rare, quoiqu'avec un peu d'obscurité. Cet ouvrage a été traduit en françois par M. Requier, & imprimé à Paris en 1755, en deux petits volumes *in*12, sous ce titre : *Raison ou idée de la poësie.* La vie de *Gravina* est à la tête du premier volume. A la fin du second, on trouve la traduction de deux de ses lettres latines ; l'une *sur le mépris de la mort*, l'autre sur les bornes qu'on doit mettre à la douleur. On a encore de lui un traité *della tragedia* où il parle avec éloge de la musique des anciens, & assez mal de la musique Italienne moderne. Il a donné aussi cinq tragédies, savoir ; *Palamede*, *Andromede*, *Appius Claudius*, *Papinien*, *& Servius Tullius.* Elles sont composées en italien, & leur auteur les traduisit en latin : mais cette traduction n'a point paru. Le public n'ayant pas porté un jugement favorable de ces cinq piéces, M. Gravina s'en fâcha, & soutint qu'il n'y avoit que l'envie & l'ignorance qui pouvoient empêcher de reconnoître que par ces cinq tragédies il avoit fait revivre le génie de l'ancienne Grece. En 1713, Jean-Baptiste Ancioni, qui avoit été son disciple, fit imprimer à Utrecht un volume *in*-12, qui contient plusieurs discours latins, & plusieurs opuscules écrits en la même langue, tous sur des sujets utiles, mais la plupart peu approfondis. Ce recueil est dédié au prince Eugene ; plusieurs des piéces qu'il contient avoient déja été imprimées séparément. Depuis sa mort on a imprimé deux autres discours de cet auteur, écrits en italien, l'un qui regarde l'académie des *Arcadi* de Rome, dont il étoit membre ; l'autre adressé au marquis Scipion Maffei, sur la poësie & les plus illustres poëtes. Ces deux discours se trouvent à la fin des poësies italiennes d'Alexandre Guidi, imprimés à Verone en 1726, chez Jean-Albert Tumermani. On a aussi imprimé à Turin un ouvrage posthume de cet habile homme, sous ce titre : *Jani-Vincentii Gravinæ jurisconsulti institutiones canonicæ nunc primùm in lucem editæ*, en 1742, *in*-12. * *Bibliothéque italique*, *tome VI*, *page* 222 ; *tome VII*, *page* 140 ; *tome IX*, *page* 230 ; *tome X page* 116. Préface du recueil de ses discours, & de ses opuscules imprimés à Utrecht.

GRAVIUS, ou RUYSS (Gautier) est connu sous le nom de *Gualterus Gravius.* On le nomma ainsi, parce qu'il étoit de Grave. Il fut religieux de l'ordre de S. Dominique, & prieur du monastére de Nimegue, où il mourut le 10 mai 1534. Il écrivit contre Erasme dont il étoit ami, & sous le nom de Godefridus Ruisius Taxander, *apologia de confessione & de usu carnium.* Nous avons aussi de lui, *de Ritibus olim circa baptizatos & confitentes observatis*, qu'il publia en 1530, à Cologne. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

GRAVIUS (Henri) de Louvain, savant imprimeur, étoit fils de *Barthelemi* Gravius, qui s'étoit rendu habile dans la même profession. Le fils enseigna la théologie à Louvain pendant vingt ans, & le Pape Sixte V l'ayant appellé à Rome, il lui confia le soin de la bibliothéque & de l'imprimerie du Vatican. Il y mourut âgé de 55 ans, le 2 avril 1591, & le cardinal Baronius qui étoit son ami, fit son épitaphe. Gravius avoit fait ses notes sur le VII volume des œuvres de S. Augustin, où il parle souvent d'un traité historique des Donatistes qu'il avoit composé. * Valere André. Le Mire, &c.

GRAVIUS, ou GRAFIUS (Wolfgang) né à Sarbruk dans le comté de Nassaw, en 1555, s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, & fut reçu docteur à Heidelberg, en 1584. Depuis il fut avocat à Spire & à Norlingue, où il mourut en 1608. * Freher, *in theatr.*

GRAVIUS (Louis) médecin Allemand, natif d'Heidelberg, où il fut professeur, puis médecin de l'électeur Palatin Frédéric IV, mourut le 28 décembre 1615, & laissa quelques ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. medic. germ.*

GRAVIUS (Jean) ou comme on écrit son nom en Anglois GREAVES, fils de *Jean* Greaves, recteur de l'église de Calmoor près d'Airfort, dans le comté de Hant en Angleterre, naquit dans ce lieu en 1602. Son pere lui enseignoit le latin & le grec, & à trois de ses freres, qui se rendirent célébres dans la suite. A l'âge de quinze ans il alla à Oxford, où il étudia en philoso-

phie. En 1621, il fut reçu bachelier dans les arts libéraux, & auroit reçu le degré de docteur trois ans après, si le Custos & les associés du collége de Merton ne l'eussent reçu dans leur corps après un sevére examen, & s'il n'eût dû, selon les loix, s'y attacher pendant quatre ans à l'étude. Après donc avoir lu & relu les auteurs classiques, il s'attacha à l'étude de la philosophie naturelle & des mathématiques, & fut reçu docteur au mois de juin de 1628. Il ne se contenta pas de profiter de ce que les auteurs modernes avoient écrit sur les mathématiques, il feuilleta aussi les livres des Grecs, des Arabes & des Persans, possédant fort bien la langue de ces peuples. Son mérite fit qu'il obtint une charge de professeur en géométrie dans le collége établi par Thomas Gresham, pour avancer les sciences naturelles. Ce même mérite le fit connoître, & lui acquit l'estime du célébre Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi. Ce prélat contribua beaucoup au voyage que Gravius, qui avoit déja été à Paris, fit en Turquie & en Egypte, pour en rapporter tout ce qu'il y trouveroit de curieux & d'utile pour avancer les sciences & les arts. Il partit en 1637. Etant à Rome, il y vit toutes les antiquités remarquables, & sur-tout celles qui concernoient les anciens vases, les poids & les mesures, sans négliger les médailles, les monnoies anciennes, & les autres curiosités de cette nature. Il fit les mêmes recherches à Gènes, à Ligourne, à Pise, à Sienne, à Padoue, à Florence, à Venise, & ailleurs. Il arriva à Constantinople au mois d'avril 1638, & y amassa plusieurs manuscrits grecs, en quoi il fut beaucoup aidé par Pierre Wich, ambassadeur d'Angleterre à la Porte, & par le patriarche Cyrille Lucar. Il demeura six mois à Constantinople, après quoi il partit pour Rhodes, & alla de-là à Alexandrie où il demeura cinq mois, examinant tout ce que le ciel & la terre, les cavernes souterraines, &c, pouvoient lui fournir de secours, pour découvrir la nature du terroir & du climat, & tout ce qui concernoit l'art & le génie des rois & des anciens habitans de ce pays. Il examina sur-tout en habile géometre les fameuses piramides d'Egypte, dont tous les anciens historiens ont tant parlé. Enfin, enrichi de manuscrits, de pierres gravées, de médailles, & de monnoies anciennes, & de plusieurs autres choses utiles & curieuses, il partit de ce pays en 1639, passa par Florence, où il fut parfaitement bien reçu du grand duc Ferdinand II, & de Robert Dudlei, très habile dans la géographie, dans l'astronomie & dans la navigation. Il repassa par Rome, où il fit encore quelques recherches, & fut de retour dans sa patrie en 1640. Il n'y fut pas long-tems en repos. La guerre civile s'alluma entre le roi Charles I. & son parlement. Guillaume Laud son patron eut la tête tranchée. Tous ces fâcheux contretemps retarderent beaucoup les progrès de ses études. Enfin le célébre Jean Brainbrige, docteur en médecine, & professeur en astronomie de la fondation de Savill, étant mort, Gravius fut mis à sa place, en conservant toujours les avantages dont il jouissoit dans le collége de Merton. Dans ce poste, il travailla par ordre du roi, à corriger le calendrier Julien; & il eût achevé cet ouvrage, s'il n'eût été dépossédé de son emploi avec bien d'autres par le parlement, pour avoir paru trop fidéle à son prince. S'étant rendu à Londres, il y publia les livres qu'il avoit projettés dans ses voyages & dans ses études, & le premier fut *Pyramidographia*, ou description des pyramides d'Egypte, en Anglois, à Londres *in* 8°, en 1646. Quelqu'un ayant voulu rendre sa relation suspecte par quelques observations, il revit son ouvrage, & reconnut qu'il avoit donné à la grande pyramide moins de hauteur qu'elle n'en avoit, & qu'elle étoit haute de 499 pieds. 2. *Syntagma de pede romano & denario, ex quibus tanquam ex duobus principiis, mensuræ & pondera antiquarum deduci possint*; à Londres, *in* 8°, en 1647. 3. *Clar. V. Joannis Brinbrigii Canicularia, unà cum demonstratione ortus Sirii Heliaci, pro parallelo inferioris Egypti*, à Oxford en 1648, *in* 8°. 4. *Elementa linguæ Persicæ. His additur anonymus Persa de siglis Arabum & Persarum astronomicis*, à Londres en 1649, *in*-4°. 5. *Epochæ celebriores, astronomis, historicis, chronologis, Chataiorum, Syrogræcorum, Arabum, Persarum, Chorasmiorum usitatæ, ex traditione Ulug Beigi, Indiæ, citra extraque Gangem principis, persicè & latinè*, à Londres en 1650, *in*-4°. 6. *Astronomica quædam, ex traditione Shah Cholgii Persæ, unà cum hypothesibus planetarum, & cum excerptis quibusdam ex Alfergani elementis astronomicis & Alii Kushgii de terræ magnitudine & sphærarum cœlestium à terra distantiis*, à Londres en 1652, *in*-4°. 7. *Lemmata Archimedis apud Græcos & Latinos jam pridem desiderata, è vetusto codice manuscripto Arabico à Joanne Gravio traducta, & cum Arabum scholiis publicata.* Forterus les a insérés dans ses miscellanées, à Londres en 1657, *in-folio*. 8. *De modo pullos ex ovis in fornacibus lento & moderato igne calescentibus apud Kabirenses excludendi.* On trouve ce petit écrit dans les transactions philosophiques des mois de janvier & février 1677. 9. *Epistola de latitudinibus Constantinopoleos & Rhodi.* Cette lettre est insérée dans les mêmes transactions du mois de décembre 1685. Voici les livres que Gravius avoit préparés pour l'impression, 1. *Tabulæ integræ longitudinis & latitudinis stellarum fixarum juxta Ulug-Beigi observationes.* Il les avoit conférées avec cinq manuscrits. M. Hyde les a publiées traduites en latin, en 1665, 2. *Versio Georgii Chrysococcæ à manuscriptis persicis græcè facta, prout repererat in MS. Codice. Item tabella longitudines & latitudines Stellarum insignium XXV. continens*; Κανόνιον τοῦ μήκους, καὶ πλάτους τῶν ἐπισήμων πολεῶν. 3. *Descriptio peninsulæ Arabicæ ex Abulfeda, cum descriptione maris Persici & rubri arabicè & latinè.* 4. Narration géographique des montagnes de la terre, selon les Arabes, tiré d'Abulfeda en anglois. 5. Des Tartares ou Mogols, tiré de Texeira, qui a emprunté plusieurs choses du Persan Ermicond, en anglois. 6. Commentaires sur les époques dont il est parlé ci-dessus, au num. 5. qu'il avoit omis dans ses époques, quoiqu'il en soit fait mention dans le titre. 7. Une version entiére des cartes géographiques d'Abulfeda. 8. Elémens de toutes les sciences, & sur-tout des mathématiques. 9. Quelques cartes de géographie, tirées des cartes de Nassireddin, d'Abulfeda, d'Ulug-Bei, avec une carte chorographique de l'Asie mineure. 10. L'apparat d'un dictionnaire persan, où l'on a ramassé environ six mille mots. 11. Plusieurs autres écrits sur les géographes Arabes, sur les poids, les mesures des Arabes, les mumies, &c. Gravius mourut à Londres en 1652, à l'âge de 50 ans. * Voyez *sa vie écrite par* Thomas Smith.

GRAVIUS (Thomas) frere de celui qui fait le sujet de l'article précédent, étoit né à Hampshire en Angleterre, & fut membre du collége du corps de Christ. Il occupa pendant un temps la chaire de professeur en arabe à la place de Pocok. Il obtint ensuite un canonicat à Petersbourg, & fut élevé au degré de docteur en théologie. Il savoit bien les langues orientales, & nous avons de lui un discours latin imprimé à Oxford en 1637, sur l'utilité de la langue arabe, & des remarques sur le Pentateuque & les évangiles Persans qui se trouvent dans le VI. tome de la Polyglotte d'Angleterre. Ce savant mourut en 1676. *Voyez* Thomas Smith dans la vie de son frere, *page* 44.

GRAVIUS (Nicolas) frere du précédent, dont il est aussi parlé dans la vie de Jean leur aîné, fut membre du collége, dit *de toutes les ames*, à Oxford, & procurateur de l'académie en 1640. Il fut ensuite doyen de l'église cathédrale de Dromore en Irlande. Du consentement de Thomas son autre frere, il donna au cabinet Savilien les instrumens de mathématique que Jean avoit laissés.

GRAVIUS (Edouard) frere de *Jean*, de *Thomas* & de *Nicolas*, fut membre du collége de toutes les ames à

à Oxford, & du collége des médecins à Londres. Charles II roi d'Angleterre, le choisit pour son médecin ordinaire, & le créa chevalier baronet. Il a publié *Morbus æpidemicus, & oratio in die memoriæ Hervei dicato, habita le 25 de juillet 1661.* Il mourut en 1680. * *Voyez* Smith, *in vita Jonnis Gravii, page* 44.

GRAUNSON, ou GRANDSON, en latin *Grandisonus* (Jean) Anglois, aumonier d'Edouard III, roi d'Angleterre, puis évêque d'Excester, vivoit dans le XIV siécle. Il composa des sermons, la vie de saint Thomas de Cantorberi, le martyrologe de son église, &c, & mourut l'an 1369. Ses ouvrages sont conservés manuscrits à Cambridge & à Oxford. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat.*

GRAUSO, général d'armée de Cunibert roi d'Italie, remit la couronne sur la tête de son maître, qui lui avoit été ôtée par les menées secrettes d'Alachus, qui s'en étoit emparé par le moyen & les secours d'un nommé Aldon. * Paul Diac. *Long. l. cap.* 40 *&* 41. *l.* 6. Signon. *lib.* 2. *&c.*

GRAVURE, art de graver sur les pierres, sur le cuivre & sur le bois. Les anciens Grecs n'ont pas moins excellé en ce qui regarde la gravure des pierres, des agathes & des crystaux, qu'en sculpture & en peinture. Lorsque ces arts se sont relevés en Italie, l'art de graver sur les pierres a commencé aussi d'y renaître. Plusieurs modernes s'adonnerent à graver sur des cornalines, sur des agathes & autres pierres précieuses; mais ces ouvrages ne commencerent à se perfectioner, que du temps du pape Martin V, au commencement du XV siécle. Un des premiers qui s'adonna à cet art, fut *Jean delle Corgnivole*, de Florence, qui eut ce surnom, parcequ'il grava excellemment des cornalines. Il eut ensuite pour concurrent, *Dominigue de Camei*, Milanois, qui grava sur un rubi balais le portrait du duc Louis, surnommé le *More.* Sous le pape Léon X parurent *Pierre-Maria da Pescia* & *Michelino*, qui se rendirent recommandables par ces sortes d'ouvrages. Depuis *Jean da Castel Bolognese*, *Valerio Vincentino*, *Mattheo dal Nasaro*, & plusieurs autres, firent des piéces achevées dans ce genre.

A l'égard de la gravure sur cuivre & sur bois, il y a lieu de s'étonner de ce que les anciens, qui ont gravé tant d'excellens ouvrages sur les pierres précieuses & sur les crystaux, n'ont point découvert un si beau secret, qui n'a paru qu'après celui de l'imprimerie; car l'impression des figures & des estampes, n'a commencé à être en usage que dans le XV siécle. L'invention en fut trouvée par *Maso Finiguerra*, orfévre de Florence, qui travailloit à émailler sur de l'argent. *Albert Durer* & *Lucas* furent des premiers qui perfectionerent l'art de graver sur le bois & sur le cuivre. Ils furent suivis de près par *Marc-Antoine*, qui fit de grands progrès dans cet art, avec le secours de Raphaël. *Hugues Carpi* inventa alors la gravure en taille de bois, & de clair obscur, qui fait paroître une estampe, comme si elle étoit rehaussée de blanc au pinceau. Enfin vers le même temps, *le Parmesan & le Beccafumi* trouverent l'art de graver à l'eau-forte; maniere beaucoup plus expéditive que la gravure au burin; mais l'une & l'autre ont été portées depuis beaucoup au-delà de ce qu'elles étoient dans leurs commencemens. Pour le burin, *Augustin Carache* frere d'*Annibal*, semble lui avoir donné le premier ce gout de perfection, qu'il retient encore aujourd'hui. Et pour l'eau forte, on la grave à présent d'une maniere à faire honte aux premiers ouvrages qui ont paru dans ce genre.

GRAY, en latin *Granum*, ville de Franche-Comté, est située sur la Saone, à sept lieues de Dole & de Besançon, & est très-agréable, quoiqu'elle ne soit pas grande. Le roi Louis le *Grand* la prit en 1668, & fit ruiner les fortifications & le château.

GRAY (Jean) évêque de Norwick en Angleterre, vivoit dans le XIII siécle: & mourut en 1216, ou 1217. Son nom est passé à la postérité par une chronique qu'il composa, & par des épîtres. Il avoit été nommé à l'archevêché de Cantorberi, qui lui fut contesté, & il fut depuis viceroi d'Irlande. * Godwin & Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, &c.

GRAY (Jeanne) autrement *Jeanne de Suffelk*, proclamée reine d'Angleterre en 1553, étoit fille de Henri Gray, duc de Suffolck, & petite fille de *Marie*, sœur du roi *Henri VIII.* Elle étoit mariée à *Gilford* Dudlei, fils aîné du duc de Northumberland, quoiqu'elle n'eût que dix-sept ans, lorsqu'Edouard VI roi d'Angleterre, avant que de mourir, la déclara par son testament légitime héritiere de sa couronne. Après la mort de ce prince, arrivée en 1553, elle fut aussi reconnue dans Londres pour reine par une partie des Anglois; mais la plupart des nobles, soit par haine contre le duc de Northumberland, beau-pere de cette princesse, qu'ils soupçonnoient avoir été auteur de la mort du jeune roi, soit parceque Jeanne de Suffolk étoit calviniste, & qu'ils ne vouloient obéir qu'à une princesse catholique, se rangerent du parti de Marie fille de Henri VIII, qu'ils proclamerent reine. Leur parti se trouvant plus fort que celui du duc de Northumberland, ils se saisirent de Jeanne, de son mari, de son pere & de son beau-pere, & firent trancher la tête à cette infortunée princesse & à son mari, le 6 février 1554, & à son pere le 7 du même mois. Jean Dudlei duc de Northumberland son beau-pere avoit eu le même sort, quelques jours auparavant. Cette jeune princesse, qui méritoit un meilleur sort, étoit savante dans les belles lettres. * *Hist. d'Angl.* Imhoff, *en ses familles des pairs d'Angleterre.*

GRAY (Henri) gentilhomme Ecossois, changea son nom de famille qui étoit *Douglas*, lorsqu'il alla dans les Pays-Bas; & fit croire à Cologne qu'il y venoit comme ambassadeur du roi d'Angleterre. Il y fut très-bien reçu; mais on découvrit bientôt son imposture. Par ordre de l'électeur, on le conduisit en Angleterre, où il fut pendu l'an 1605, & son corps mis en quatre quartiers. * Emanuel de Meteren, *hist. des Pays-Bas.*

GRAZZINI (Antoine-François) surnommé *Lasca*, célébre écrivain d'Italie, naquit au mois de mars 1503, & mourut en 1583. La famille de Grazzini est ancienne & originaire de Florence: elle a produit plusieurs personnages, qui ont illustré les lettres; & l'un d'entr'eux est compté parmi les fondateurs de deux académies de Florence, savoir *della Fiorentina*, & *della Crusca*; le même étoit aussi membre de celle *de gli Umidi.* Antoine-François est regardé comme l'inventeur des madrigaux dans la poësie toscane. Il a beaucoup écrit en prose & en vers. Voici ceux de ses ouvrages que l'on trouve cités dans la *Bibliotheca Italiana:* 1. *la guerra de mostri, poëma giocoso*, à Florence, en 1584, *in*-4°. Ce poëme a été réimprimé dans la même ville, par Antoine Guiducci, en 1612, *in*-12, avec d'autres poësies dont on ne nomme point les auteurs. 2. *Tutti, trionfi, icarri, mascherate, o canti carnascialeschi, dal tempo di Lorenzo de Medici, quando egli ebbero prima cominciamento, per insino à questo anno presente* 1559, in-8°, sans nom d'imprimeur: Grazzini est l'éditeur de cet ouvrage. 3. *Stanze del dispregio delle sberrettate del Lasca*, à Florence, en 1579, *in*-4°. 4. *La Gelosia, comedia*: à Florence, chez les Juntes, en 1551, & 1568, *in*-8°. Cette piéce est en prose; de même que la suivante, savoir; *la Spiritata, comedia;* chez les mêmes, en 1560, *in*-8°. Ces deux comédies ont été réimprimées avec quatre autres du même, savoir, *la Strega, la Sibilla, la Pinzochera; & li Parentadi;* à Venise, en 1582, *in*-8°, en prose: mais dans cette édition les deux premieres comédies ont des changemens qui ne sont point dans les autres éditions citées, 5. *Il Lasca, dialogolo: cruscata o vere paradosso d'Ormannozzo Rigogoli: rivisto, ed ampliato da Panico Granacci, cittadini di Firenze è accademici della Crusca: nel quale simostra, che non importa che la storia sia vera*,

è questionasi per incidenza alcuna cosa contra la poësia ; à Florence, 1583. En 1741, François Moucke, imprimeur à Florence, a publié *in*-8°, avec des notes de sa façon, le recueil des poësies d'Antoine-François Grazzini, en deux parties sous ce titre : *Rime di Antonio-Francesco Grazzini detto il Lasca.* Après le portrait de l'auteur & l'épitre dédicatoire, vient une préface où l'on observe que ce recueil de poësies a été imprimé d'apres trois bons manuscrits, & d'après les originaux mêmes de l'auteur. On a mis ensuite la vie de Lasca, & le catalogue de ses ouvrages ; savoir : *Orazioni IV, alla croce. Novelle XI. Comédie VII. Lettere IX. Rime diverse.* Les ouvrages qu'on a perdus sont : *Novelle XIX* & un volume d'éclogues. * *Journal des savans*, janvier 1742, & avril, même année : *Bibliotheca Italiana, o sia notizia de' libri rari nella lingua italiana*, &c, édition de Venise, en 1728, *in*-4°, page 97, 115, 116, 128, 171.

GREAVES, *cherchez* GRAVIUS.

GREARD, sieur du MONTIER, (Guillaume) étoit né le 7 juillet 1641, dans la paroisse de Fréville, à deux petites lieues de Vallognes. Il commença ses études dans sa patrie, & alla les continuer à Paris, où il se lia avec les savans qui se firent un plaisir de l'avoir pour ami. Etant encore fort jeune, il composa une dissertation sur la comete de 1665, & par ce premier essai, il mérita l'estime & l'amitié de tous ceux qui se distinguoient alors dans les lettres, & dont il avoit lui-même recherché la connoissance. Vers le même temps, ayant eu occasion de connoître un étranger distingué par sa naissance, & qui avoit beaucoup d'esprit & de littérature, ils allerent ensemble en Italie, & ne se séparerent que lorsque le jeune seigneur fut obligé de retourner dans sa patrie. M. du Montier demeura à Rome durant plusieurs années, au service de plusieurs cardinaux à qui il servoit de secrétaire. Un de ceux dont il reçut plus de marques de bienveillance, fut un cardinal des Ursins, qui le fit entrer dans la maison du pere de Benoît XIII, pour y être gouverneur de ses enfans. Durant son séjour à Rome, M. du Montier composa quelques écrits en prose & en vers ; un entr'autres sur les vêpres Siciliennes. Revenu enfin à Paris, il fut employé dans différentes affaires, où il se fit honneur. Enfin, se voyant avancé en âge, il se retira dans une petite terre qu'il avoit à Fréville, lieu de sa naissance. Ce fut de-là qu'il écrivit à Benoît XIII, sur son exaltation au souverain pontificat, & il en reçut un bref, rempli de témoignages d'estime & d'affection. Il est mort en 1730. Il avoit composé des *Mémoires* de sa vie fort détaillés, qu'il avoit donnés à dom Pierre-François Boudier, religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, à saint Vigor de Bayeux ; celui-ci les avoit communiqués à dom le Cerf, qui avoit entrepris une bibliothéque des écrivains de Basse-Normandie ; mais ces *Mémoires* se sont égarés entre ses mains ; & l'on n'a pu rapporter que ce dont on s'étoit ressouvenu.

GREATERIKC ou GREATRAK (Valentin) imposteur Irlandois, qui fit beaucoup de bruit en Angleterre le siécle dernier, & principalement en 1664, & 1665. C'étoit un homme d'assez bonne maison, qui avoit été lieutenant d'une compagnie pendant la guerre d'Irlande, & qui avoit exercé après cela quelques charges dans le comté de Cork. Il avoit une grande apparence de simplicité dans ses mœurs, & il sembloit avoir beaucoup de piété & de religion. Dès l'an 1662, il s'imagina avoir le don de guérir les écrouelles, & dans cette persuasion il toucha plusieurs malades, qu'il prétendoit ensuite avoir guéris. Trois ans après il crut, ou voulut faire croire, qu'il guériroit facilement une fiévre épidémique qui enlevoit beaucoup de monde en Irlande. Tout le peuple courut à lui, & il en imposa à la multitude. A mesure que sa réputation augmentoit, il se vantoit que son pouvoir croissoit aussi, en sorte qu'il en vint jusqu'à prétendre qu'il n'y avoit aucune maladie dont il ne pût guérir par son seul attouchement. A proportion qu'il s'avançoit dans les provinces de la grande-Bretagne, les magistrats des villes & des bourgs voisins le prioient de passer chez eux : le roi lui fit ordonner aussi de se rendre à Withrehal où la cour ne fut pas trop persuadée de son pouvoir prétendu miraculeux, mais elle ne lui défendit pas de se produire. Il alloit tous les jours dans un certain quartier de Londres, où l'on voyoit s'assembler de tous côtés un nombre incroyable de personnes de toute condition & de tout sexe, pour lui demander le rétablissement de sa santé. On assure qu'il réussissoit pour l'ordinaire par le seul attouchement, ce qui lui fit donner le nom de *Toucheur.* Cependant il ne put pas persuader les plus sensés de son prétendu don miraculeux. On écrivit contre lui avec force : mais il eut aussi ses défenseurs, même parmi les médecins. Il publia lui-même une lettre adressée au célébre Boyle, où il lui donne une histoire abregée de sa vie. Il joignit à cet écrit un très-grand nombre de certificats signés par des philosophes & des théologiens qui attestoient la réalité des cures qu'il avoit faites. Avec tout cela sa réputation ne se soutint guéres plus long-tems que celle de Jacques Aymar. Il se trouva enfin qu'il n'étoit redevable de tant de guérisons prétendues miraculeuses, qu'à la crédulité du public. On remarqua même qu'il touchoit les femmes avec plus d'attention que les hommes, & il fut obligé de disparoître. * *Voyez* la vie de M. de Saint-Evremont par M. Desmaizeaux ; *le tom.* 2 des œuvres mêmes de Saint-Evremont, dans la piéce intitulée *Le prophete Irlandois.* Dissertation sur les écrits de M. Wolston, *in*-8°, *page* 11.

GREBAN (Simon) natif de Compiegne, & chanoine du Mans, vers l'an 1450, traduisit les actes des apôtres en vers françois. SIMON Greban son frere, qu'on nomma *Simon de Compiegne*, travailla à cet ouvrage. Ce dernier qui étoit secrétaire de Charles d'Anjou, comte du Maine, composa d'autres piéces, & fit la traduction d'un livre intitulé, *Le cœur de la philosophie.* Il avoit été composé autrefois par ordre du roi Philippe *le Bel*, & fut imprimé à Paris l'an 1320. * La Croix du Maine, *biblioth. franc.*

GRECE, grand pays de l'Europe, est aujourd'hui sous la domination du Turc. Le nom de Gréce se prend diversement ; car il comprenoit deux petits pays, dont l'un s'appelloit *Thessalie*, & l'autre l'*Hellas*, ou Gréce proprement dite. Depuis, on comprit sous ce nom, la Macédoine, & les provinces méridionales, savoir l'Achaye, le Peloponnèse, & tout ce qu'il y a d'isles à l'entour de cette extrémité de la terre ferme. Outre cela on donna le nom de *grande Gréce* à la Sicile, & à une partie de la basse Italie. Enfin le continent de l'Asie voisine fut appellé *Gréce Asiatique.* L'HELLADE, ou Gréce proprement dite, entre l'Epire, la Thessalie, la mer Egée, & le golfe de Corinthe, comprenoit l'Etolie, la Doride, la Phocide, l'Attique, la Megarie, la Béotie & le pays des Locriens. LA GRÉCE ASIATIQUE comprenoit la Mysie, la Phrygie, l'Eolie, l'Ionie, la Doride, la Lydie & la Carie ; & la GRANDE GRECE comprenoit la Calabre & la Sicile. Les Grecs étoient si célebres par leur esprit & par leur courage, qu'on venoit chez eux de toutes les parties du monde, ou pour s'instruire dans les sciences ou pour apprendre à faire la guerre. Si on les en croit, ils ont inventé les plus beaux arts ; ils ont cultivé & perfectioné les sciences, ont reçu les premieres loix, & ont appris les moyens de se conduire soi-même, ou de gouverner les autres : mais tout cela convient mieux aux Egyptiens, de qui les Grecs ont tiré les principes de tout ce qu'ils ont eu de bon, & aux autres nations orientales. Le pays étoit si fécond en gens de lettres, qu'il se trouva une fois entr'autres, trois cens auteurs qui firent la description d'une bataille. Cecrops, Dracon & Solon donnerent des loix à la ville d'Athènes ; Lycurgue à Lacédémone ; Zaleuque à Locres, & Minos à l'isle

de Créte. Les Romains en tirerent leur jurisprudence, après y avoir envoyé Spurius Posthumius, Aulus Manlius, & Publius Sulpitius, pour apprendre les mœurs & les coutumes des Grecs. Ces peuples étoient extrêmement superstitieux pour le culte des dieux, & furent les inventeurs de presque toute la théologie fabuleuse des Païens, telle que nous l'avons, & qui n'est qu'un mélange confus de la théologie des Egyptiens, des Scythes & des autres peuples. On les accusa aussi d'aimer trop le vin; d'ailleurs la legereté, la tromperie dans le commerce, & le peu de foi dans l'exécution de leur parole & de leurs traités, leur ont été reprochés comme des vices ordinaires à leur nation. La Gréce renfermoit plusieurs républiques, entre lesquelles Athènes & Lacédémone étoient les plus considérables. Elle combattit long-temps pour la liberté; mais elle fut contrainte de se soumettre aux Romains puis aux empereurs de Constantinople; aujourd'hui elle est esclave des Turcs. Outre Athènes & Lacédémone, les Grecs comptoient encore entre les plus fameuses villes, Argos, Corinthe, Thébes, Sicyone, Mégalopolis, Mégare, Mycènes, &c. La Macédoine la Thessalie & l'Epire ont eu titre de royaume. La plupart des autres états ont été gouvernés par des rois, puis sont devenus républiques, & ont obéï dans la suite aux Macédoniens, aux Romains, à quelques seigneurs particuliers, & enfin aux Turcs. Les anciens Grecs ont envoyé plusieurs colonies en Italie & en Asie, & ont laissé leurs noms à la plupart des pays, qui se trouvent sur l'Archipel. Il bâtissoient leurs villes assez éloignées du bord de la mer, de peur qu'elles ne fussent exposées au pillage des corsaires; & de peur que les habitans ne se corrompissent par la fréquentation des gens de mer. Aujourd'hui ce pays est extrêmement changé, depuis qu'il gémit sous la tyrannie des infidéles: presque toutes les places y sont ruinées & sans défense: on en conserve quelques-unes sur la côte, pour entretenir le commerce, & pour résister aux galéres des Chrétiens. La Gréce est aujourd'hui divisée en six grandes provinces, qui sont, la Macédoine, l'Albanie, l'Epire, la Thessalie, l'Achaye, & le Peloponnèse. Tous ces noms sont anciens; hors celui d'Albanie; mais on n'y connoît plus que ceux de Romélie, Livadie, &c. On appelloit Grecs dès le temps de Cicéron, tous les habitans de l'Asie mineure; & en ce sens, on peut dire que les Grecs ont été des premiers qui ont reçu la foi, & qu'ils ont eu un très-grand nombre de saints docteurs, comme S. Ignace, Origène, S. Denys de Corinthe, Clément Alexandrin, Eusebe, S. Athanase, S. Grégoire de Nazianze, S. Basile, S. Jean-Chrysostome, &c. Mais la religion y a été combattue par diverses hérésies, & les Grecs se sont ensuite séparés de l'église latine.

GENIE DES AUTEURS GRECS.

Aristote, faisant le parallele des peuples de l'Asie, & de ceux de l'Europe, dit que les Grecs possédoient la force & la valeur des Européens, sans en avoir la grossiereté d'esprit; & que d'ailleurs ils avoient l'industrie & la délicatesse des Asiatiques, sans en partager la mollesse & la lâcheté. Il attribuoit ces bons effets à la situation de leur pays, qui se trouve entre les extrémités du froid & du chaud. Cicéron dit que les lieux de la Gréce, où l'air étoit subtil, produisoient des esprits plus subtils, comme à Athènes; & que dans les endroits où l'air étoit plus grossier, les esprits étoient plus stupides, comme à Thebes & en Béotie. Mais ces réflexions ne peuvent pas faire de régle trop juste; car Pindare, le philosophe Cebès, Hésiode, Plutarque, & plusieurs autres grands hommes étoient Béotiens & de Thebes. Il en faut dire autant des Arcadiens, qui passoient pour des gens d'une simplicité rustique, parcequ'ils respiroient un air grossier, & qui cependant ne laissoient pas d'être excellens musiciens & bons poëtes. Au reste il faut convenir que les Grecs ont toujours eu l'avantage sur les autres nations en ce qui regarde les sciences; & que la sagesse humaine sembloit être leur partage. La ville d'Athènes fur-tout comme l'école de toute la Gréce; & les Athéniens se distinguoient également par la beauté de leur génie, & par l'élégance de leur style. Mais si les Grecs ont surpassé les autres peuples en délicatesse, on ne peut les justifier d'avoir été trop amateurs de fictions & de mensonges. Presque tous leurs auteurs ont été fort superstitieux, & leurs poëtes sont considérés comme les peres de la plupart des fausses divinités, & comme les principaux inventeurs de la théologie du paganisme. Les historiens Grecs ne se sont guères plus attachés à la vérité que les poëtes, si l'on en excepte Hérodote, qui néanmoins a pris plaisir à débiter de petits contes; mais d'ordinaire en ne les garantissant pas, Thucydide, Xénophon, Plutarque, & un petit nombre d'autres. Le christianisme même n'a pu réformer entiérement ce caractére de la nation; & à la réserve des saints peres & d'un petit nombre d'auteurs ecclésiastiques, on voit presque toujours ces mêmes défauts dominer dans les écrits des Grecs. Les anciens donnoient dans les fables, & les modernes ont souvent eu recours aux visions & aux aventures extraordinaires, pour satisfaire leur génie: ce qui est cause en partie que la connoissance qui nous reste de ce qui est arrivé dans le bas empire de Constantinople, n'est pas fort sure, ni fort exacte, quoiqu'on en ait un assez grand nombre d'historiens.

RELIGION DES GRECS MODERNES.

L'ancienne Gréce étoit extrêmement superstitieuse, & a été comme la source des cérémonies idolâtres, qui s'étoient répandues dans le monde, quoique les Grecs en eussent emprunté une partie des Egyptiens. Apothéoses, sacrifices, jeux, divination, fables, métamorphoses; toutes ces choses doivent leur origine ou à la superstition des anciens Grecs, ou à la fécondité du génie de leurs poëtes. Lorsque le monde fut éclairé des lumiéres de l'évangile, la Gréce sortit bientôt des ténèbres de l'idolâtrie. Dans la suite, quoiqu'affligée très-souvent & déchirée par les hérésies qui naissoient dans son sein, elle conserva long-temps la pureté de la foi orthodoxe: mais aujourd'hui la plupart des Grecs sont schismatiques, & se sont séparés plusieurs fois de l'église romaine, après s'y être réunis. Leur pays est ce que nous appellons aujourd'hui la *Turquie méridionale* en Europe; mais ils sont dispersés en plusieurs autres endroits, comme dans la Moldavie, la Valachie, la Pologne, la Moscovie, & dans la Natolie ou Asie Mineure. Ils parlent grec, turc & arabe, se conforment au langage des peuples parmi lesquels ils vivent; & font l'office en plusieurs lieux dans la langue vulgaire du pays, excepté l'évangile & quelques autres prieres qu'ils récitent en grec. Il y a parmi eux bon nombre de catholiques obéissans à l'église romaine, particuliérement dans les isles de l'Archipel, où ils sont instruits par les Jésuites, & par les Capucins. Les hérétiques & schismatiques ne reconnoissent point la primauté du pape, & ne le regardent que comme le patriarche des Latins. Ils ont quatre patriarches pour leur nation, celui de Constantinople, qui se dit le premier; celui d'Alexandrie, qui est administrateur de Constantinople pendant la vacance du siége; celui d'Antioche; & celui de Jérusalem, qui est le moins considérable. Le patriarche d'Alexandrie réside ordinairement au grand Caire; & celui d'Antioche à Damas. Les chrétiens qui sont dans le véritable pays de la Gréce, ne reconnoissent pour leur chef que le patriarche de Constantinople, qui y fait sa résidence, & qui est élu par les métropolitains & archevêques, puis confirmé par le grand Seigneur, à qui l'on paye le droit d'élection. Tous leurs patriarches & évêques sont religieux de l'ordre de S. Basile, ou de S. Chrysostome; ce qui est venu de ce qu'ils ne doivent point être mariés, & que la plupart des prêtres séculiers le sont. Les prélats & les religieux grecs portent les cheveux longs comme les

séculiers en Europe ; & différent en cela des autres nations orientales, qui se les coupent tous les huit ou dix jours, tant les ecclésiastiques que les séculiers. Leurs habits pontificaux & sacerdotaux sont entiérement différens de ceux dont on use dans l'église romaine. Il ne se servent point de surplis, ni de bonnet quarré, mais seulement d'aubes, d'étoles, & de chapes. Ils célébrent la messe avec une espéce de chape qui n'est point ouverte ou fendue par le devant. Le patriarche se revêt d'une dalmatique en broderie avec des manches de même, & porte sur la tête une couronne royale, au lieu de mitre. Les évêques ont une certaine toque à oreilles, semblable à un chapeau sans rebords. Ils ne se servent point de crosse, mais d'une béquille d'ébene, ornée d'yvoire, ou de nacre de perles.

On ne célébre qu'une seule messe par jour, en chaque église grecque, & deux les fêtes & les dimanches. Il n'ont point d'autre traduction de la bible, que celle des septante. Ils nient que le saint Esprit procede du Fils, mais ils le croient comme nous consubstantiel au Pere & au Fils & ils baptisent au nom des trois personnes de la Trinité. Ils ont la même créance que les Latins, à l'égard du saint Sacrement de l'Autel ; & ils ne différent de nous à cet égard, qu'en ce qu'ils se servent de pain levé, & qu'ils administrent l'Eucharistie au peuple sous les deux especes. Ils admettent un purgatoire, & avouent dans leur martyrologe, qu'il y a un étang de feu, par lequel les ames qui ont quelques souillures, doivent passer pour se purifier. Ils prient Dieu pour les défunts, & célébrent des messes à leur intention, pour les délivrer de ces peines ; selon d'autres, c'est pour fléchir la miséricorde de Dieu, qui ne doit juger personne qu'à la fin du monde. Il y en a aussi qui croient que plusieurs chrétiens ne sont condamnés qu'à être punis pendant un certain temps en enfer ; mais ces deux dernieres opinions sont celles que quelques particuliers adoptent sans l'aveu des églises, qui ne souffriroient pas qu'on voulût leur donner cours. Il y en a parmi eux qui traitent d'hérétiques ceux qui ne font pas le signe de la croix comme eux, en portant premiérement la main au côté droit, puis au gauche, parceque, disent-ils, Notre-Seigneur donna la main droite la premiere pour être crucifiée. Ils ne veulent point, dit-on, d'images en bosse ou en relief ; mais seulement en peinture, ou gravées sur des tables de cuivre ou d'argent ; cependant il y en avoit dans l'église de sainte Sophie. Quant à ce qu'on dit qu'ils ne se servent point de musique dans leurs églises, c'est qu'ils ne pouroient s'en servir qu'à trop grands frais ; ce qui attireroit sur eux l'avare attention des Turcs. Ils tiennent les femmes séparées des hommes par des treillis. A Constantinople la plupart des chrétiens ont des chapelets ; mais dans la Gréce il n'y en a guères qui sachent le *pater* & *l'ave*. Les religieux y vivent dans une grande austérité, principalement sur le mont Athos. C'est une presqu'isle qui tient à la Macedoine, & qui a près de vingt lieues d'étendue. Elle n'est occupée que par des caloyers ou religieux Grecs : c'est pourquoi on l'a nommée *La montagne sainte*. Ils sont divisés en vingt-quatre monasteres, dont la régularité est si exacte, qu'ils sont même en vénération aux Turcs, c'est de-là qu'on tire la plupart des prélats de l'église orientale. On trouve parmi les Grecs plusieurs sociétés ou sectes chrétiennes, qui ont leurs évêques & leur patriarche à part ; comme les Maronites, les Arméniens, les Géorgiens, les Jacobites, les Nestoriens & les Cophtes. Ces diverses sortes de chrétiens viennent tous les ans en assez grand nombre à Jérusalem, où l'on voit leurs chapelles particulieres dans l'église du saint Sépulcre. Les catholiques se trouvent aussi mêlés avec les schismatiques ; & chaque église ou secte suit ses cérémonies particulieres. A l'égard des patriarches de sectes différentes des Grecs, il est bon d'observer que le patriarche des Maronites & celui des Jacobites prennent tous deux le titre de patriarche d'Antioche : & que celui des Cophtes s'appelle aussi patriarche d'Alexandrie. Le patriarche Arménien réside ordinairement à Constantinople.

Des jeunes des Grecs.

M. Spon, qui fit le voyage de Gréce l'an 1675, prétend que personne peut-être n'a encore bien expliqué ce qui regarde leurs jeûnes. Les Grecs, dit-il, ont quatre carêmes l'année ; le plus grand & le premier est celui de Pâque, qu'ils appellent μεγάλη τεσσαρακοστὴ, *la grande Quarantaine*, qui dure huit semaines. La premiere semaine, ils ont la liberté de manger du poisson, des œufs, du lait & du fromage ; c'est pourquoi ils nomment cette semaine la *Tyri*, du grec τυρὸς qui signifie *fromage*. Pendant les sept semaines qui suivent, ils ne peuvent point manger de tous ces alimens : néanmoins il y a quelques poissons qui leur sont permis, comme ceux qui n'ont point de sang, tels que sont les huitres, les polypes, les seches, les moules, les orsins, les escargots de mer, les petalides, les gaidaropoulas & les pinais, qui sont des poissons à coquilles, la boutargue, qui est faite des œufs sechés du poisson appellé *tétard*, & le caviard, composé d'autres œufs de poisson, appellé *maroni*, qui vient de la mer Noire. Ainsi leur nouriture pendant ce temps-là, est de ces choses mal saines & de dure digestion, avec des légumes, du ris, du miel, des olives, & des herbages. A Zante la plupart des Grecs ne veulent pas même user d'huile, parcequ'elle est grasse, quoiqu'ils ne fassent pas scrupule de manger des olives ; mais en Gréce, il n'y a que les hommes & les femmes qui ont embrassé la vie monastique, & quelques autres dévots qui s'en abstiennent. Le second carême est celui de Α'γίων Α'ποςόλων : ou *des saints Apôtres*. Il commence huit jours après la Pentecôte, sans être borné par des jours fixes ; car en certaines années il dure trois semaines, & quelquefois plus. Les Grecs mangent du poisson dans ce carême ; mais non pas de laitages, ni autre chose qui ait quelque rapport avec la viande. Le troisiéme carême τῆς ἁγίας Παρθενῦ, *de la sainte Vierge*, commence le 1 août, & dure 14 jours, pendant lesquels les Grecs ne mangent ni viande ni poisson, si ce n'est le 6 d'août, qui est le jour de la Transfiguration de J. C. appellé μεταμόρφωσις τῦ σωτῆρος ; car ce jour-là il leur est permis de manger du poisson. Il faut remarquer que dans le grand carême de Pâque, ils ont aussi deux jours ausquels ils ont la même liberté de manger du poisson ; savoir le 25 mars, jour de l'Annonciation, qu'ils appellent Εὐαγγελισμὸς *Evangelismos*, pourvu que ce jour-là se rencontre avant la semaine sainte : l'autre jour est le dimanche des Rameaux. Le quatriéme carême, τῶν Χριστογενῶν, *des Avents*, commence quarante jours avant Noël, & dure jusqu'à cette fête ; mais les Grecs peuvent manger du poisson tout ce carême-là, excepté les mercredis & les vendredis. Les caloyers ou religieux ont outre cela trois jeûnes ; le premier avant la fête de S. Demetrius, qui dure 26 jours ; le second avant la fête de l'Exaltation de la Croix, qui commence le premier septembre, & dure quatre jours ; le troisiéme huit jours avant la fête de S. Michel. Tous les Grecs observent encore les mercredis & les vendredis ; & quelques-uns plus austeres gardent aussi les lundis. Cependant la semaine d'après Pâque, & celle d'après la Pentecôte, ils mangent de la viande toute la semaine, & après Noël douze jours entiers, comme aussi une semaine entiere avant le grand carême. Ils n'observent que trois vigiles chaque année. La premiere est la veille de l'Epiphanie ou fête des Rois ; au lieu que les Latins font ce jour là une réjouissance extraordinaire. Cette vigile s'appelle παραμονὴ, *Paramoni* ; & alors les Grecs vont baptiser la mer avec beaucoup de cérémonies. Ils attachent un petit vase au bout d'un bâton, avec une croix ; & l'ayant plongé dans la mer, ils en tirent de l'eau douce, à ce qu'ils disent. La seconde vigile est celle de S. Jean Baptiste ; & la derniere, celle de l'Exaltation de la Croix. Ils ne mangent ni viande

ni poisson dans ces jours-là. Ainsi il n'y a en l'année qu'environ cent trente jours où ils peuvent manger de la viande. Ni les vieilles gens, ni les enfans, ni même les malades ne sont point exemts de ces jeûnes. Ces grandes abstinences les rendent secs, bilieux, prompts & coleres.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA GRECE & des GRECS.

Strabon. Pomponius Mela. Ptolémée. Pline. Ortelius. Briet. Thucidide. Xenophon. Pausanias. Diodore de Sicile. Justin. Theophane. Dion. Zosime. Xiphilin. Nicephore Gregoras. Sabellic. Baronius. Sponde. Rainaldi. Leo Allatius. Arcadius. Vossius, *de arte hist.* Le P. Rapin, *instruction pour l'histoire.* Baillet, *jugemens des savans.* Jovet, *histoire des religions.* Michel le Fevre, *theatre de Turquie.* Spon, *voyage d'Italie & de Gréce l'an* 1675. Maimbourg, *hist. des Iconoclastes. Cherchez* EGLISE GRECQUE & SCHISME DES GRECS.

GRECINUS (Julius) *cherchez* GRÆCINUS.

GRECOSTASE, *Græcostasis*, palais à Rome, contigu au mont Palatin, où logeoient les ambassadeurs des princes étrangers. Il prit ce nom de la Gréce, parceque ces peuples étoient les plus considérables de tous les étrangers.

GRECOURT (Jean-Baptiste-Joseph WILLART de) poëte François, étoit né à Tours, vers l'an 1683. Des mémoires domestiques le font descendre du côté paternel, d'une famille noble d'Ecosse. Sa mere s'appelloit *Durceau*; elle étoit de Tours, & proche parente de messieurs Rouillé, qui sont originaires de cette ville. Madame de Grécourt, demeurée veuve de bonne-heure, avec plusieurs enfans, eut par le crédit de sa famille, la direction des postes à Tours, qui lui fut conservée jusqu'à sa mort. Celui dont nous parlons étoit le cadet de ses enfans. Il fit ses études à Paris, & reçut de M. Germain Willart, son oncle, des lumieres & des instructions solides sur la religion. On lui fit embrasser l'état ecclésiastique, presque dès le bas âge; & dès 1697, il fut pourvu d'un canonicat dans l'église de S. Martin de Tours, sur la démission de M. l'abbé Rouillé, conseiller au parlement. Il n'a jamais possédé que ce bénéfice, & une chapelle dans l'église de Paris. Il débuta dans le monde par quelques sermons qui furent applaudis : mais cette occupation grave & sérieuse ne tarda pas à le dégouter. Il lui préféra le plaisir, l'enjouement, & tout ce qu'on appelle dans le monde les bonnes compagnies. Le devoir devoit l'attacher à son canonicat, & à l'assiduité à l'office, mais les agrémens qu'il goutoit à Paris, le rappellerent souvent dans cette ville; il y faisoit de frequens voyages, & la volupté y trouvoit son compte. Il étoit admis, recherché même dans des maisons de distinction. Le maréchal duc d'Estrées l'honoroit de son amitié, & le menoit avec lui aux états de Bretagne. Il séjournoit encore plus souvent au château de Verets, qu'il appelloit son paradis terrestre. Il avoit, dit l'auteur de son éloge, l'humeur bouffonne & libertine, & on ne s'en apperçoit que trop dans les poësies qui nous restent de lui. Du reste, l'ambition & la flaterie ne l'ont jamais décidé; il aimoit sa liberté, & récitoit avec plaisir son petit conte du Solitaire & de la Fortune; il disoit y avoir peint son caractere, & l'avoir fait pour répondre au fameux Jean Law, contrôleur général des finances, qui l'avoit invité à s'attacher à lui. La maturité de l'âge ne lui fit point changer ni de conduite, ni de caractere. Il est mort à Tours, le 2 avril 1743, & a été enterré au milieu de la nef de l'église de S. Martin. On dit que ses confreres destinent à son portrait une place dans leur chapitre, auprès du buste de Ronsard, qui a été l'un des dignitaires de leur église. M. Titon du Tillet, parle de l'abbé de Grécourt dans son *supplément du Parnasse françois*, il le nomme *Veillard*, au lieu de *Willart*; il le dit mort à l'âge de 59 ans & deux mois. Il ajoute que comme M. de Lasseré avoit recueilli toutes ses poësies avec soin, l'abbé de Grécourt, peu de temps avant de mourir, avoit fait ainsi son épitaphe :

> *Passant, dis le Miserere,*
> *Et prens mes vers à Lasseré.*

Nous ignorons si ce larcin a été fait : mais sans prétendre rien diminuer de l'esprit aisé, naturel, aimable, qui regne dans presque toutes les poësies de M. l'abbé de Grécourt, nous ne craindrons point de dire, qu'il n'auroit pas du en desirer l'impression, & qu'on l'auroit mieux servi en les supprimant. Le recueil qui en a paru en 1747, en deux parties, avec une instruction préliminaire, concernant la personne & le caractere de l'auteur, ne contient presque que des piéces qui blessent également la religion & les bonnes mœurs. Ce recueil a pour titre : *Poesies diverses de M. de Grécourt, nouvelle édition, augmentée d'un très-grand nombre de piéces, & purgée de toutes celles qu'on a faussement publiées sous le nom de cet auteur.* Ce recueil contient des contes dans le gout de ceux qui ont couté tant de larmes à M. de la Fontaine, des fables, des épigrammes, des chansons, des madrigaux, & son poëme, intitulé, *Philotanus*, qui étoit imprimé & répandu depuis long-temps. On le trouve ici avec une traduction en vers latins, que l'on fait être de M. l'abbé Bisot, de qui l'on a plusieurs autres poësies latines, estimées des connoisseurs.

GREENWICH, bourg d'Angleterre dans la contrée nord-ouest du comté de Kent, qu'on appelle *Black-Heath*, à cinq milles anglois de Londres. C'est un lieu fort sain, agréablement situé sur un terrein sabloneux, sur le bord de la Tamise, & fort fréquenté des personnes de qualité. Il y a près de-là une maison royale, avec un parc, dans un très-bel aspect. C'est le lieu de la naissance du roi Henri VIII, & de la mort du roi Edouard VI son fils, & son successeur. Il y a un autre palais du côté de la riviere, bâti par Humphroi, duc de Glocester, & agrandi & embelli par plusieurs rois. Etant tombé en ruine, le roi Charles II entreprit de le rétablir, mais il ne l'acheva pas. * *Dict. angl.*

GREGENTIUS (Saint) ne nous est guères connu que par un dialogue qui porte son nom; mais qui a plus d'une marque de supposition. Il y est dit qu'il fut archevêque de Taphar, ville célebre de l'Arabie heureuse, où les rois des Homérites faisoient ordinairement leur résidence; qu'il gouverna l'église de Taphar dans le même temps qu'Abramius regnoit sur ces peuples; que ce prince suivoit en tout les conseils du saint prélat; qu'Abramius mourut la trentiéme année de son regne, & que S. Grégentius le suivit de près, après avoir été aussi 30 ans archevêque de Taphar; ce qui reviendroit à l'an 554, puisque l'auteur du dialogue fait commencer le regne d'Abramius à la défaite de Dunaan par Elesbaan, roi d'Auxume en Ethiopie, l'an 524. Mais cet auteur ne s'accorde point avec Procope, qui depuis la défaite de Dunaan, usurpateur du royaume des Homérites, donne à ceux-ci plusieurs rois jusqu'à l'an 554. Cette raison, quelques fables qui sont dans le dialogue, les louanges qu'on y donne souvent à Grégentius, ce qui y est dit de sa mort & de sa sépulture, ont fait regarder cet écrit comme supposé à celui dont il porte le nom. C'est l'ouvrage d'un anonyme, qui sachant, ou feignant qu'il y avoit eu une dispute sur la religion entre Grégentius & le Juif Herban, en présence du roi des Homérites, l'a rapportée en l'ajustant à sa façon. Ce dialogue est divisé en quatre parties, parceque l'on suppose que la dispute a duré quatre jours. Il a été imprimé en 1586 à Paris, chez Frédéric Morel, *in*-8°, de la traduction, & avec des notes de Nicolas Goulu, Chartrain, professeur royal en langue grecque, à Paris : (*Sancti Gregentii, archiepiscopi Tephrensis disputatio cum Herbano Judæo, nunc primum edita græcè & latinè, ex interpretatione & cum notis Nicolai Gulonii.*) Fronton-le-Duc a inséré le même dialogue dans le tome I de son *Auctuarium*, imprimé en 1624. On le trouve dans la bibliotheque des peres, tome I, édition

grecque & latine, de Paris, & tome VI, édition de Lyon. Lambecius met entre les manuscrits de la bibliothéque de Vienne, un code de loix faites par S. Grégentius, sous le nom d'Abramius, roi des Homérites. Ce code, encore manuscrit, est divisé en 23 titres. *Voyez* le tome XVI de l'*histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Remi Ceillier; & la *bibliothéque chartraine* de dom Liron, page 208.

GREGEOIS : ce nom signifioit grec, & a été donné au *feu Gregeois*, dont les Grecs se servirent les premiers, vers la fin du VII siécle. Il fut inventé par un ingénieur d'Heliopolis en Syrie, nommé *Callinique*, qui l'employa heureusement dans la bataille que les généraux de l'armée navale de l'empereur Constantin *Pogonat* livrerent aux Sarasins, auprès de Cysique en l'Hélespont. L'effet en fut si promt, que trente mille hommes qui montoient leur flote, furent tous consumés avec leurs navires au milieu des eaux; car c'est le propre de ce feu de bruler jusque dans la mer, & d'augmenter sa force dans l'eau. Il se porte aussi en bas, à droite & à gauche avec impétuosité, selon l'impression qu'il reçoit de ceux qui savent l'art de le jetter. On le lançoit autrefois avec des machines à ressort, comme un trait avec une arbalête. On le souffloit aussi par de longues sarbacanes ou tuyaux de cuivre, par lesquels ce feu liquide s'élançant impétueusement, alloit se répandre sur les corps que l'on vouloit embraser, & s'y attacher si fort, qu'on ne pouvoit l'éteindre qu'avec de l'huile (qui sert de nouriture à l'autre feu) ou avec du vinaigre mêlé d'urine & de sable. Il étoit composé de soufre, de naphthe, de poix, de gommes, de bitumes, & de quelques autres drogues qui servoient à produire un effet si merveilleux. Cette invention s'est perdue, particulierement depuis qu'on a trouvé l'usage de la poudre, qui sert aux feux d'artifice, & fait par le moyen des canons & autres piéces d'artillerie, ce que ne pouvoit faire ce feu gregeois, que par les arbalêtes à tour, par le souffle, ou par les tuyaux. * Jacques de Vitri, *l.* 3. Maimbourg, *histoire des Croisades*, *l.* 8.

PAPES.

GREGOIRE (Saint) premier de ce nom, pape & docteur de l'église, surnommé *le Grand*, étoit Romain, fils du sénateur Gordien & de Sylvie, & arriere-petit-fils du pape Felix II. Il fit ses études à Rome avec beaucoup de succès. Sa qualité & son mérite le firent bientôt élever à la charge de préfet de la ville de Rome. Après la mort de son pere, il se consacra au service de Dieu, & donna tous ses biens pour construire & pour entretenir des monasteres. Il en fit bâtir six en Sicile, & un septiéme dans Rome, où il se retira vers l'an 575. Benoît I l'ordonna diacre au plus tard en 578, & Pélage II le tira de sa retraite, pour l'envoyer à Constantinople en qualité d'aprocrisiaire à la cour de l'empereur Tibere, c'est-à-dire, d'*Agent* ou de *Nonce*, comme on parle aujourd'hui. Il s'aquitta heureusement de cet emploi, & disputa avec le patriarche Eutychien, sur la nature des corps des bienheureux, soutenant contre lui qu'ils ne seroient pas, comme il le croyoit, d'une nature d'air & de vent, mais palpables & solides par leur nature, quoique subtils par miracle. Etant de retour à Rome en 583, il rétablit le monastere de saint André, & servit de secrétaire au pape Pelage II; & après la mort de *Pelage*, il fut mis sur le siége pontifical, le troisiéme de septembre de l'an 590. Il écrivit d'abord à l'empereur Maurice, pour faire désapprouver son élection; mais les lettres de Germain préfet de la ville de Rome, engagerent le prince à la confirmer. Saint Gregoire alla pour lors se cacher dans une caverne, où on l'auroit cherché inutilement, si Dieu ne l'eût découvert par une colonne de feu, qui se posa sur le rocher où il s'étoit enfermé; ce qui l'obligea d'accepter le fardeau qu'on lui imposoit, le 9 septembre de la même année. Jean, évêque de Ravenne, lui avoit fait des reproches de sa résistance. Pour en rendre raison, il composa cet excellent livre qu'il appella *le Pastoral*, ou *le devoir des pasteurs*. Avant cela, pendant que la peste faisoit d'étranges ravages à Rome, il avoit ordonné diverses processions. Le saint pasteur portoit l'image de la sainte Vierge, que l'on croit communément avoir été peinte de la main de saint Luc; & lorsqu'il fut près du mole d'Adrien, on vit, selon quelques auteurs, un ange qui remettoit l'épée dans le fourreau; & dès-lors la peste diminua; & le château, qui est aujourd'hui à la place où se fit cette apparition, a été nommé, en mémoire de cet événement, *le château saint Ange*. La plus grande affaire qui occupoit alors l'église, étoit la dispute qu'entretenoient les évêques du Milanez, de l'Istrie & des états de Venise, au sujet des trois chapitres. Le saint pontife n'oublia rien pour éteindre ce schisme, & travailla en même-temps à la conversion des hérétiques. Il envoya aussi l'an 596, le moine Augustin en Angleterre, pour prêcher l'évangile. Il tâcha de ramener à la communion de l'église romaine Theudelinde, reine des Lombards, qui étoit devenue schismatique : il s'employa à la conversion des Juifs & de quelques barbares dans la Sardaigne : il écrivit aux évêques de France contre la simonie, & quoique malade, il ne se dispensa point de prêcher, & de prendre les soins nécessaires pour le gouvernement de son troupeau. Il s'opposa sur-tout à une loi que l'empereur Maurice avoit publiée l'an 592, pour défendre aux soldats de se faire religieux, & il combattit le titre de patriarche écuménique ou universel que prenoit Cyriaque, patriarche de Constantinople. Ces occupations ne l'empêcherent pas de travailler à plusieurs ouvrages que nous avons de lui. Ce saint Pontife mourut le 12 mars 604, ayant gouverné l'église 13 ans, 6 mois & 10 jours. Baronius & quelques autres auteurs ont cru que saint Gregoire n'avoit jamais professé la vie monastique, suivant la regle de saint Benoît, mais suivant celle de saint Equice. Leur sentiment a été combattu par de savans personnages, entr'autres par le P. D. Jean Mabillon, religieux Bénédictin, dans une dissertation expresse, inférée dans le second volume de ses annales de l'ordre de saint Benoît. Nous avons diverses éditions des œuvres de saint Gregoire, comme de Pierre Tussiniani, évêque de Venise, qui y travailla par ordre du pape Sixte V. On les imprima à Paris l'an 1640, en six parties. Goussainville nous en a procuré une nouvelle édition en 1695 : les curieux pouront voir ce qu'il y remarque dans la préface. Le pere de Sainte-Marthe, mort général des Bénédictins de la congrégation de saint Maur, en a donné en 1705, une autre plus ample & plus correcte. Saint Gregoire eut pour successeur SABINIEN. Il avoit commencé ses morales sur Job, étant à Constantinople, & il ne les acheva que vers 590, à la priere de saint Léandre, évêque de Séville. Pendant son pontificat, il fit plusieurs homélies. Nous avons celles qu'il a composées sur le prophéte Ezechiel & sur les évangiles. Les dialogues que nous avons sous son nom, sont le fruit des retraites qu'il faisoit de temps en temps, s'il est vrai que cet ouvrage soit de lui : mais les douze livres de lettres qu'il écrivit pendant les quatorze indictions de son pontificat, sont le principal & le plus utile de ses ouvrages, & contiennent des régles & des décisions très-sages sur quantité de points de la discipline. Les autres ouvrages attribués à saint Gregoire, ne sont point de ce pape, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui soient tirés de ses écrits, ou composés à son imitation. Ce saint avoit le génie propre pour la morale; & il s'étoit fait un fonds inépuisable de pensées spirituelles & morales. Il les exprimoit d'une maniere assez noble, & les renfermoit plutôt dans des périodes que dans des sentences. Ses termes ne sont pas fort choisis, & sa composition n'est pas beaucoup travaillée; mais elle est facile, bien suivie, & se soutient toujours également. Il n'a rien de bien élevé ni de bien vif; mais ce qu'il dit est vrai & solide. Il est plein de lieux communs & de grandes maximes. Il est

diffus, & quelquefois trop long dans ses explications de morale, & trop subtil, selon quelques-uns, dans ses allégories, qu'il justifie néanmoins fort bien par l'exemple de J. C. lui-même. * Saint Isidore *de Seville*, *c.* 27. S. Ildefonse *de Tolede*, *de vir. illust. c.* 1. Sigebert, *c.* 41. Honoré d'Autun, *libel.* 3, *c.* 32. Le VII concile de Tolede, *c.* 2. Jean Diacre, *ensa vie*. Gregoire *de Tours*. Bede. Adon. Paul Diacre. Léon d'*Ostie*. Trithéme, Sixte *de Sienne*. Possevin. Bellarmin. Baronius. Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du VI siécle*.

GREGOIRE II (Saint) Romain, succéda à *Constantin* le 21 ou le 22 mai 714. Avant son élection, il avoit été envoyé à Constantinople, & s'y étoit opposé courageusement au canon du synode nommé *Quini-Sexta*. Après son ordination, il travailla à faire quitter aux Lombards les terres qu'ils avoient usurpées sur l'église, & à rétablir le monastere du Mont-Cassin. L'an 715, il publia un capitulaire daté du 15 mars, en la seconde année de l'empire d'Anastase, & reprit la ville de Cumes, que le duc de Bénévent avoit enlevée au saint siége. Il célébra divers conciles; un entr'autres en l'an 721, contre les mariages illicites, & un autre l'an 726, contre les iconoclastes ou brises-images, dont l'empereur Léon étoit le chef. Ce prince lui écrivit des lettres pleines de menaces, ausquelles le saint pontife ne répondit qu'avec une extrême bonté, par une épître dogmatique. Gregoire fit alliance avec les François, & porta Charles-*Martel*, par des lettres, très pressantes, à défendre la cause de l'église. Il sut aussi gagner Luitprand roi des Lombards, qui venoit pour surprendre Rome, & l'engagea à prendre d'autres mesures. Ce fut par ses soins que saint Boniface prêcha en Allemagne. Gregoire II mourut le 11 jour de fevrier de l'an 731, ayant tenu le siége 16 ans 8 mois & 20 jours. Ses vertus, son zèle, & ses soins l'ont fait mettre au catalogue des saints. On a quinze lettres de lui, & un mémoire donné à ses envoyés en Baviere, sur divers points de la discipline ecclésiastique. GREGOIRE III lui succéda. * Anastase, *de vit. Pont.* Sigebert, *c.* 74, *de vir. illust.* Paul Diacre. Onuphre. Genebrard. Ciaconius. Baronius. Bellarmin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast. du VIII siécle.*

GREGOIRE III, natif de Syrie, fut élu cinq jours après la mort de *Grégoire* II, le 16 février de l'an 731. Aussitôt après son ordination, il écrivit une lettre à l'empereur Léon, pour le rétablissement des images. Le prêtre Gregoire, qui en étoit porteur, n'ayant osé la rendre à l'empereur, revint à Rome, où cette lâcheté lui fut reprochée, & il pensa être déposé: il fut renvoyé une seconde fois à Constantinople; mais l'empereur le fit maltraiter en Sicile, & le renvoya en exil. Le pape l'ayant appris, tint un synode à Rome, dans lequel il excommunia les iconoclastes. Il envoya deux défenseurs l'un après l'autre, Constantin & Pierre, porter les lettres de remontrance à Léon, qui eurent le même sort que le premier député. Ces différends rendant l'empereur odieux en Italie, on s'y souleva contre lui, & on résolut de s'y mettre en liberté, ce qui fut exécuté malgré les remontrances du pape, qui fut enfin obligé de gouverner en souverain l'exarchat de Ravenne. Il ne put le faire tranquillement, & fut inquieté aussitôt par Luitprand roi des Lombards, qui assiégea Rome l'an 739. Le pape eut recours à Charles-*Martel*, dont il implora le secours: il ne vit pas la fin de cette entreprise, étant mort le 10 novembre 741. Gregoire eut toujours très-grand soin des pauvres, & répara plusieurs églises. On a de lui sept lettres qui sont suivies d'un recueil de canons, tirés des penitentiels, qui paroît plus récent que Gregoire III, & que l'on ne croit pas être l'ouvrage d'un pape. Saint ZACHARIE tint le siége après lui. * Anastase, *de vit. pont.* Sigebert, *de vir. illust. c.* 66. Petrus de Natalibus, *l.* ·, *c.* 110. Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Du Chêne, *vies des papes*. Trithéme. Ciaconius. Bellarmin. Baronius. Possevin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du VIII siécle.* Pagi, *crit. historico. chron. ad ann. Baron. an.* 738.

GREGOIRE IV, Romain, fils de *Jean*, recommandable par son savoir, & plus encore par sa piété, fut élu le 24 septembre 827, après *Valentin*. D'abord il se cacha pour ne pas être mis sur le saint-siége; mais il fut découvert, & fut contraint de céder à la volonté divine. Ce délai fit qu'il ne fut sacré que le 26 janvier de l'an 828. Il vint en France pour tâcher de procurer la paix entre Louis *le Débonnaire* & ses fils. Le bruit ayant couru qu'il menaçoit d'excommunier les évêques du parti de l'empereur, ces prélats lui répondirent avec fermeté, que s'il venoit pour les excommunier, il s'en retourneroit lui même excommunié, *Si excommunicaturus veniret, ipse excommunicatus abiret.* Ce pape écrivit sur ce sujet une lettre, qui se trouve parmi les œuvres d'Agobard. L'on a encore deux lettres de ce pape; l'une sur l'affaire d'Alderic, évêque du Mans, dont il voulut que la cause fût portée au saint siége, & que cependant la qualité d'évêque lui restât; & l'autre sur la déposition d'Ebbon, qu'il désapprouve & condamne comme une violence. La premiere est accusée de fausseté par des personnes d'érudition, & est fort suspecte. Par ses soins, la fête de tous les Sains, qui n'étoit célébrée qu'à Rome, le fut par tout le monde chrétien. Ce pape mourut le 25 janvier 844, sous les empereurs Lothaire & Michel, fils de Théophile. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican, ou l'on voit l'épitaphe que Boniface VIII y fit mettre. Elle est commune à Gregoire IV, & à Boniface IV, qui travaillerent tous deux à établir la fête des Saints. Gregoire eut pour successeur SERGE II. * Anastase. Ciaconius & Baronius, *A. C.* 827, 832, 835, 843. Louis Jacob, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du IX. siécle.*

GREGOIRE V, Allemand, nommé auparavant *Brunon*, cousin ou neveu de l'empereur Othon III, succéda à Jean XV, le 11 juin de l'an 996. Crescentius, consul de Rome, que Grégoire avoit protégé, lui opposa Jean évêque de Plaisance, qui fut chassé par l'empereur Othon. Gregoire étant rétabli, célébra l'an 996 & 999, des synodes à Rome. On croit que dans le premier il fit une constitution pour l'élection des empereurs, dans laquelle il établit des princes Allemans, qui devoient être électeurs des empereurs. Ce qu'il fit à la sollicitation & par l'autorité de l'empereur Othon, & pour favoriser ceux de sa nation, apparemment du consentement des Romains. Il restitua à Jean, archevêque de Ravenne, l'église de Plaisance, qui avoit été érigée par son prédécesseur en archevêché: Il donna le *Pallium* à Gerbert, archevêque de Ravenne, qui fut son successeur: il accorda un privilége à l'abbaye de S. Ambroise de Milan, & demanda à la reine Constance, femme de Robert roi de France, la punition de ceux qui avoient brulé les terres d'un évêque. C'est le sujet des quatre lettres que nous avons de lui. Il mourut le 18 février de l'an 999, & son corps fut enterré dans l'église du Vatican, auprès de celui de saint Grégoire. SILVESTRE II fut élu après lui. * Gregorius Polydorius, *in Greg. de quatuor. Greg.* Baronius, *A. C.* 996, *& seq.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du X siécle.*

GREGOIRE VI, nommé auparavant *Jean* Gratien, étoit Romain & archiprêtre de l'église de Rome. Il se mit en possession du saint siége, en conséquence de la cession qui lui en fut faite par Benoît IX, fils d'Alberic, comte de Frescati, moyennant une somme d'argent. Ce Benoît avoit pour antagoniste Sylvestre III; ainsi ils se trouverent alors trois prétendans au saint siége, Benoît IX, Sylvestre III, & Gregoire VI. L'empereur Henri étant arrivé en Italie, fit déposer ces trois papes dans des synodes, comme intrus, simoniaques & coupables de crimes. Benoît se sauva, Gregoire VI fut arrêté, puis envoyé en exil en Allemagne, où il mourut; & Sylvestre renvoyé à son évêché de Sainte-Sabine. Henri fit élire en sa place l'an 1046, par le concile de Sutri, qui déposa Gregoire VI, Suidger, évêque de

Bamberg, qui prit le nom de Clement II, & fut reconnu par tout le monde pour pape légitime. * Othon de Frisingen, *en la chron.* Glaber, *l. 5. c. ult.* Guillaume de Malmesburi, *liv. 2, c. 13.* Ciaconius, *Greg. VI.* Baronius, *A. C.* 1044, 1046, *&c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XI siécle.*

GREGOIRE VII, natif de Soane en Toscane, nommé auparavant *Hildebrand*, étoit fils d'un charpentier. Il passa les premieres années de sa vie à Rome, où il eut pour maître Laurent, archevêque de Melphe dans le royaume de Naples, & fut lié très-particuliérement avec Benoît IX, & Gregoire VI. Il accompagna ce dernier dans son exil en Allemagne, & se retira après sa mort dans l'abbaye de Cluni, où il fut prieur, & y demeura jusqu'au temps que Brunon, évêque de Toul, désigné pape par l'empereur Henri, passant par la France, l'emmena à Rome avec lui, ne doutant point qu'avec les connoissances & le crédit que Gregoire avoit en cette ville, il ne lui pût rendre beaucoup de services. En effet, étant venu à Rome avec Brunon, il fit en sorte qu'il fut reconnu des Romains, sous le nom de *Léon* IX. Benoît IX consentit lui-même à cette élection, par le conseil d'Hildebrand; mais celui-ci ayant renoué les liaisons qu'il avoit avec Benoît, se rendit en peu de temps si riche & si puissant, qu'il devint maître des affaires, & tint les papes dans une espece de dépendance. Ce fut lui qui négocia entre l'empereur & les Romains l'élection de Victor II, sous le pontificat duquel il fut envoyé en France en qualité de légat: il chassa Benoît IX, & fit élire en sa place Nicolas II, qui le fit archidiacre de l'église de Rome. Enfin, ce fut par son moyen que Cadaloüs fut chassé, & Anselme, évêque de Lucques, élu pape sous le nom d'*Alexandre* II. Il eut tant de pouvoir sous le pontificat de ce dernier, qu'après sa mort il fut proclamé pape par le peuple, le jour même de l'enterrement d'Alexandre. Son élection fut confirmée par l'empereur Henri IV, & il fut ordonné évêque de Rome au mois de juin de l'an 1073, sous le nom de *Grégoire* VII. Il ne fut pas plutôt parvenu au pontificat, qu'il conçut le dessein de se rendre le maître spirituel & temporel de toute la terre, le juge & l'arbitre souverain de toutes les affaires ecclésiastiques & civiles, le distributeur de toutes les graces de quelque nature qu'elles fussent, & dispensateur non-seulement des bénéfices, mais aussi des royaumes. Il eut de grands démêlés avec l'empereur Henri IV, & avec les évêques d'Allemagne, au sujet des investitures. Il fit divers reglemens utiles dans les conciles, contre les clercs simoniaques & concubinaires, & procéda contre les évêques accusés de ces crimes, & il voulut réformer plusieurs autres abus, ce qui lui attira en partie la haine des princes & des ecclésiastiques. Il fut arrêté dans Rome par Cincius, fils d'Alberic, gouverneur de Rome, & relâché quelque temps après. L'empereur Henri se déclara aussi contre Gregoire, & fit déclarer dans l'assemblée de Wormes, tenue l'an 1076, qu'on ne devoit point le reconnoître pour pape. Gregoire VII tint de son côté un concile à Rome, dans lequel poussant trop loin son ressentiment, il excommunia Henri, & le déclara déchu de ses états. Henri fut obligé par les princes d'Allemagne, de venir trouver le pape à Canosse en état de suppliant, & de recevoir de lui les conditions que Gregoire voulut lui imposer; mais Henri s'étant repenti de ces promesses extorquées par force, Gregoire fit élire pour empereur Rodolphe, duc de Souabe, dans une assemblée des princes d'Allemagne, tenue à Forcheim l'an 1077. Henri repassa en Allemagne, malgré les excommunications de Gregoire VII, qui l'excommunia de nouveau, & le déposa dans un concile tenu à Rome l'an 1080. Après s'être appuyé d'un concile tenu à Bresse la même année, Henri défit Rodolphe, qui mourut de ses blessures: il vint ensuite en Italie, assiégea la ville de Rome, dans laquelle Gregoire VII tint un synode pendant le siége; mais la ville fut enfin rendue à ce prince, qui avoit fait élire pape Guibert, archevêque de Ravenne, sous le nom de *Clément* III, dès le 25 juin 1080. Il assiégea le pape Gregoire, qui s'étoit retiré dans le château Saint-Ange; mais Robert Guiscard, prince de la Pouille, étant venu au secours du pape, & les Allemans ayant élu dès l'an 1082, Herman en la place de Rodolphe, Henri sortit de Rome, emmena Guibert avec lui, & repassa les monts, pour se rendre en diligence en Allemagne. Les années suivantes se passerent en assemblées, pour discuter les droits du pape & de l'empereur. Celle de Berchach laissa la chose indécise; celle de Quedelinbourg jugea en faveur de Gregoire, & celle de Mayence contre Gregoire. Pendant que ces choses se passoient en Allemagne, ce pape ne se trouvant pas en sureté dans Rome, parceque les Romains le considéroient comme la cause de la misere où ils étoient, s'en alla à Salerne, où il mourut le 25 mai de l'an 1085. Ce ne fut pas seulement avec l'empereur Henri que Gregoire VII eut des affaires à démêler, il s'en fit aussi avec les rois de France & d'Angleterre: il étendit ses prétentions sur l'Espagne, sur la Hongrie, sur le Danemarck, sur la Pologne, sur la Norwege & la Dalmatie: il eut des différends avec les Normans, touchant les terres qu'ils possédoient en Italie, & s'accommoda avec eux: il envoya des légats dans la plupart des royaumes de l'Europe, pour y tenir des conciles, & établir son autorité: il nomma des vicaires du saint-siége, & érigea des primats en divers endroits: il s'arrogea le jugement des causes des évêques & des chapitres: il fit divers reglemens sur la discipline ecclésiastique & monastique. Enfin il fut le premier des papes qui entreprit de s'assujétir d'une maniere despotique les églises & les royaumes. On a de lui un registre de lettres divisé en neuf livres, qui en contient 359 écrites depuis le mois d'avril 1073, jusqu'en 1082. Il y avoit un dixiéme livre, qui ne se trouve plus; ce que l'on appelle l'onziéme ne contient qu'une lettre entiere, & le fragment d'une autre, que l'on peut joindre avec sept ou huit autres lettres, tirées de Lanfranc ou de quelques autres monumens. Il y a parmi ces lettres un traité intitulé *Dictatus Papæ*, contenant des prétentions exorbitantes. On doute avec raison que cette piéce soit de Gregoire VII; il y a apparence qu'elle a été fabriquée, ou par un ennemi qui vouloit rendre odieuses les prétentions de ce pape, ou par un flateur entêté des maximes de la cour de Rome, qui a cru pouvoir tirer des lettres de Gregoire VII, les vingt-sept propositions dont cet écrit est composé. Le commentaire sur les pseaumes pénitentiels, attribué par quelques-uns à ce pape, est plus vrai-semblablement de S. Gregoire *le Grand*, comme les Bénédictins l'ont prouvé dans leur édition des œuvres de S. Gregoire. * Les auteurs des vies des papes. De Launoi, *epist. part. 6.* Le pere Lupus. Muratori, *tom. 2. anecdot. dissert.* 1, *&c.*

GREGOIRE VIII, natif de Benevent, étoit nommé auparavant *Albert* de Mora. Le pape Adrien IV le fit cardinal l'an 1155. Alexandre III le fit chancelier de l'église, l'envoya légat en Espagne, & puis en Angleterre. Ce prélat succéda le 20 octobre 1187, à *Urbain* III. Il écrivit aussitôt après son élection aux princes chrétiens pour les porter à une guerre sainte; mais ces desseins furent interrompus par sa mort qui arriva le 16 décembre, après deux mois ou environ de pontificat. Clément III fut élu après lui. * Baronius, *A. C.* 1187.

GREGOIRE IX, d'Anagnia, nommé auparavant *Hugolin* ou *Huguetin*, de la famille des comtes de Segni, étoit neveu du pape Innocent III, qui le fit cardinal, évêque d'Ostie l'an 1198. Ensuite ce prélat alla en qualité de légat en Allemagne, fut employé en Italie, & fut élu pape après *Honorius* III, le 19 mars de l'an 1227. Aussitôt après son élection, il pressa l'empereur Frederic de faire le voyage de la Terre-Sainte. Ce prince feignit d'y aller, & s'embarqua; mais il revint

vint peu de temps après. Gregoire IX renouvella contre lui le jugement rendu par son prédécesseur. Frédéric se défendit par des manifestes, & partit l'an 1228 pour la Syrie. Après son départ, la guerre s'étant allumée entre le pape & ses sujets, il fit un traité avec le sultan, revint en Italie, eut quelques avantages sur les troupes du pape, & fit enfin son accommodement avec lui; mais ils se brouillerent bientôt ensemble : Frédéric fit la guerre au pape, & le pape le déposa. Cette sentence n'empêcha pas Frédéric de continuer la guerre, & de la porter en Italie. Le pape voulut assembler un concile, Frédéric fit arrêter les prélats qui s'y rendoient. Gregoire accablé de douleur de ces fâcheux accidens, en tomba malade, & mourut à Rome le 21 août 1241. Il eut pour successeur CELESTIN IV, qui ne fut que dix-huit jours sur le saint siége. Nous avons plusieurs lettres de Gregoire IX, qui sont mieux écrites que la plupart des lettres des autres papes de son temps. Il fit faire une collection des décrétales, par Raymond de Pennafort : il l'approuva, & fit défense de se servir d'aucune autre dans les écoles & dans les tribunaux ecclesiastiques. Il travailla l'an 1233, à la réunion des Grecs & des Latins; mais la conférence qui se fit entre les députés qu'il nomma & ceux des Grecs, fut sans succès. * Génebrard & Onuphre, *en la chron.* Sigonius. Sponde. Bzovius & Olderic Raynaldi, *aux annales eccles.* Du Boulai & Hemeré, *de acad. Paris.* Louis Jacob, *biblioth. Pont.*

GREGOIRE X, natif de Plaisance, de la famille des Visconti, nommé auparavant *Thibaud*, étoit archidiacre de Liége. Il fut élu par compromis, & à la persuasion de saint Bonaventure, le premier septembre 1271, après que le siége eut vaqué deux ans, neuf mois & deux jours, depuis la mort de CLEMENT IV. Thibaud étoit alors dans la Terre-Sainte, avec Edouard fils du roi d'Angleterre, qui s'étoit croisé pour cette expédition. Ayant appris les nouvelles de sa promotion, il monta en chaire, & fit un savant discours, où il prit pour texte ces paroles du pseaume 136 : *Si je t'oublie jamais, ô Jerusalem, que ma main droite seche & soit en oubli : Que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens toujours de toi; si je ne me propose toujours Jerusalem comme le premier objet de ma joie.* Il arriva à Viterbe, où les cardinaux l'attendoient, le 10 février de l'an 1272, & de-là à Rome, où il fut consacré & couronné le 27 mars suivant. Gregoire agit d'abord, pour porter les princes à une croisade contre les infidéles. Pour en venir plus facilement à bout, il travailla à accorder les Guelphes & les Gibelins, & à finir les guerres d'Italie. Il assembla le II concile général de Lyon en l'an 1274, pour la réunion des Grecs & des Latins, pour le secours de la Terre-Sainte, & pour la réforme de la discipline ecclésiastique, & y présida en personne. A son retour en Italie, il mourut à Grezzo le 10 janvier de l'an 1276, & eut INNOCENT V pour successeur. Divers auteurs rapportent les miracles qui se firent à son tombeau. On a plusieurs de ses lettres. C'est lui qui a fait le premier la loi d'enfermer après la mort du pape, les cardinaux dans un lieu qu'on appelle *Conclave*, & de les y tenir jusqu'à ce qu'ils aient élu un pape, pour les obliger par-là à faire plus promptement une élection, afin de ne pas laisser le siége aussi long-temps vacant qu'il l'avoit été après la mort de son prédécesseur. Ce reglement fut révoqué par ses successeurs Adrien V & Jean XXI : mais ayant été renouvellé par Céléstin V, & par Boniface VIII, il fut observé dans la suite. La vie du pape Gregoire X a été écrite en italien par le pere Antoine-Marie Bonucci, Jésuite, & imprimée à Rome en 1711, *in*-4°. * Prolemée, *en la chron.* S. Antonin, *tit.* 20, *cap.* 2, §. 4. Blondus. Sanut. Onuphre. Genebrard. Bzovius. Sponde. Louis Jacob. Du Chêne, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIII siécle.*

GREGOIRE XI, nommé *Pierre* Roger, fils de *Guillaume*, comte de Beaufort en Vallée, & neveu du pape Clement VI, étoit né au château de Maumont, dans le Limosin. Après avoir été fait cardinal à l'âge de dix-sept ans par son oncle, il se distingua par son mérite & par son savoir. Il fut pourvu du prieuré de Raye-les-Angers, de l'archidiaconé de Sens, du doyenné de Bayeux, d'un canonicat dans l'église de Paris, & dans la suite il succéda à *Urbain* V le 29 décembre 1370. Gregoire fut ordonné prêtre le 4 janvier, & couronné le lendemain veille des Rois de l'an 1371. Il retint près de lui Balde fameux jurisconsulte, qui lui avoit enseigné le droit, & depuis il se servit utilement de son conseil, dans les décisions importantes. Après son couronnement, il tâcha de réconcilier les princes chrétiens, d'envoyer du secours aux Arméniens attaqués par le Turc, & de réformer les ordres religieux. L'an 1375, il envoya des troupes contre les Florentins, qui avoient aidé les Romains à chasser les légats apostoliques. Le pape croyant remédier à ces désordres, & d'ailleurs étant vivement pressé par sainte Brigitte de Suede, & par sainte Catherine de Sienne, résolut de reporter le saint-siége d'Avignon à Rome, d'où il avoit été transféré depuis 72 ans. Il partit d'Avignon le 13 septembre 1376, s'embarqua, comme l'on croit, à Marseille; & après avoir essuyé de très-grands périls sur mer, arriva à Rome le 7 janvier suivant. A peine y eut-il résidé quatorze mois, qu'accablé de mélancolie de se voir méprisé par les Romains & les Florentins, il mourut le 27 mars 1378, ayant gouverné l'église sept ans, trois mois & deux jours. On voit son épitaphe à Rome dans l'église de sainte Marie la Neuve. URBAIN VI lui succéda. * François Bosquet, *in vita Gregorii X.* S. Antonin, 3 *part. tit.* 22, *c.* 1.

GREGOIRE XII, natif de Venise, nommé *Ange* Corario, avoit été évêque de Venise & de Chalcide, & patriarche de Constantinople. Il fut envoyé nonce dans le royaume de Naples par le pape Boniface IX, & fut fait cardinal par le pape Innocent VII, le 2 novembre de l'année 1405. Il fut élu pape l'année suivante, dans le temps que l'église étoit affligée d'un fâcheux schisme. Avant son élection, les cardinaux avoient tous signé un écrit, dans lequel ils s'obligeoient par serment, que celui qui seroit élu pape renonceroit à la papauté, lorsqu'il en seroit requis par le sacré collége, pour la paix de l'église. Corario ayant été élu, confirma solemnellement cette promesse, & envoya trois ambassadeurs à Benoît XIII, pour convenir des moyens de l'exécuter. Il fut arrêté que les deux contendans se trouveroient au mois de septembre à Savone avec les cardinaux des deux colléges, pour consommer cette affaire. Cependant Grégoire ne voulut pas se rendre à Savone, quelque disposé qu'il parût à abdiquer, & quoiqu'il eût été obligé de sortir de Rome. Les cardinaux de son parti voyant qu'il n'agissoit pas de bonne-foi, l'abandonnerent, appellerent des jugemens qu'il rendit contre eux, & s'assemblerent à Pise. Benoît ayant écrit des lettres injurieuses au roi de France, ce prince fit procéder contre ceux qui les avoient apportées, & déclara que la neutralité sur l'obéissance à l'égard des deux contendans, seroit observée dans son royaume. Les cardinaux des deux colléges assemblés à Pise, l'an 1409, avec d'autres prélats, ayant cité Benoît & Grégoire, les condamnerent par contumace, les déposerent & élurent en leur place Alexandre V. Cependant Gregoire tint un concile à Udine, dans le Frioul, dans lequel il indiquoit un autre concile. Aussitôt après il se sauva travesti, & se retira dans le royaume de Naples, où le roi Ladislas le protégea quelque temps; mais ce prince l'ayant abandonné, il se réfugia dans la Marche d'Ancone, sous la protection de Charles Malatesta, qui étoit le seul qui lui fût demeuré fidèle. Il fit présenter à la XIV session du concile de Constance, tenue le 4 de juillet 1415, par Jean cardinal de S. Sixte & par Malatesta, une cession au pontificat. Le concile en reconnoissance de sa soumission, ordonna qu'Ange Corario seroit doyen des cardinaux, & exerceroit du-

rant sa vie la légation de la Marche d'Ancone. Il mourut à Recanati, près de Lorette, l'an 1417, un peu avant la création de Martin V. Son corps fut enterré dans l'église cathédrale de la même ville de Recanati, où l'on voit son épitaphe. * Thierri de Niem, *lib. 2 & 3 hist. schis.* Binius, *t. 8. concil.* Gregorius Polydorius, *in suo Gregor. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XV siécle.*

GREGOIRE XIII, natif de Boulogne, nommé auparavant *Hugues* Buoncompàgno, cardinal du titre de S. Sixte, fut élu pape à l'âge de 70 ans, le 13 mai 1572, & après la mort de *Pie* V. C'étoit un des hommes de son temps, qui avoit le plus de connoissance de la jurisprudence civile & canonique, qu'il avoit professée avec beaucoup de réputation. Il eut soin de fonder grand nombre de colléges & de missions dans les pays des hérétiques & dans ceux des idolâtres, tâchant de les ramener les uns & les autres dans le sein de l'église. Il reçut aussi diverses ambassades des patriarches schismatiques d'Orient, qui lui rendirent obéissance, & d'autres des païens convertis dans le Japon. Il approuva des congrégations religieuses, en réforma d'autres, éleva divers bâtimens, & assembla les plus savans mathématiciens de son temps pour travailler à la réforme du calendrier: l'on acheva cette réforme l'an 1582, en ôtant dix jours du mois d'octobre, & fixant l'équinoxe du printems, comme avoient fait les peres de Nicée. Ce pape mourut le 10 avril 1585, après avoir gouverné treize ans, moins trente deux jours. Le peuple romain lui fit élever une statue de marbre. Nous avons remarqué en parlant de Gratien, que Grégoire XIII avoit fait publier le corps du droit. On a encore diverses autres piéces de sa façon, des épitres, des harangues, &c, qu'on trouve dans les cabinets des curieux. Sixte V monta sur le trône pontifical après lui. * *Consultez* les auteurs cités par Louis Jacob, *biblioth. Pont.* & par Sponde, *A. C.* 1572, *& seq.*

GREGOIRE XIV, nommé auparavant *Nicolas* Sfondrate, de Milan, & dit *le cardinal de Cremone*, parcequ'il étoit originaire & évêque de cette ville, fut élu le cinquiéme jour de décembre de l'an 1590, le siége ayant vaqué deux mois & sept jours depuis la mort d'*Urbain* VII. Grégoire qui fut couronné le jour de la fête de la conception de la sainte Vierge, ne tint le pontificat que dix mois & dix jours. Il étoit fort dévot, ami des pauvres, & grand ennemi des hérétiques. On dit qu'il avoit employé des sommes immenses pour maintenir la ligue en France; parcequ'on lui avoit persuadé qu'elle avoit pour but de maintenir la foi orthodoxe. Il donna le chapeau rouge aux cardinaux réguliers, & mourut le 15 octobre de l'an 1591. Innocent IX fut élu après lui. *Voyez* SFONDRATE. * Beyerlinck. Paul Bombini. Hilarion de Coste, &c. Sponde, *A. C.* 1590, 1591.

GREGOIRE XV, natif de Boulogne, nommé auparavant *Alexandre* Ludovisio, succéda à *Paul* V le 9, février 1621, âgé de 67 ans. Il publia une bulle touchant l'élection des papes par les suffrages secrets, & canonisa l'an 1622, S. Ignace, S. François Xavier, S. Philippe de Neri & sainte Thérèse. Ce pape contribua avec beaucoup de zèle à la guerre que l'empereur & le roi de Pologne soutenoient, le premier contre les hérétiques en Allemagne, l'autre contre les Turcs. Il érigea aussi l'évêché de Paris en métropole, & fonda la propagation de la foi. Son pontificat ne fut que de deux ans & cinq mois, au bout desquels il mourut le 8 juillet 1623. Urbain VIII fut son successeur. * Sponde, *A. C.* 1621, *n.* 1, 1622, *n.* 14. Villani. Bzovius. Victorel, &c.

Antipapes.

GREGOIRE, antipape, fut élu par quelques Romains qui chasserent de la ville Benoît VIII, légitime pontife. Celui-ci alla trouver en Allemagne l'empereur Henri, & par son secours fut rétabli sur le trône pontifical, & Grégoire fut chassé l'an 1013. *Cherchez* BENOIST VIII. * Baronius, *A. C.* 1012.

GREGOIRE, cardinal & antipape, Romain de nation, fut mis par le pape Calliste II, dans le sacré collége, l'an 1122. Il favorisa le parti d'Anaclet II, faux pontife, & après la mort de cet antipape, arrivée au commencement de 1138, il fut élu par les schismatiques contre Innocent II légitime pape, sous le nom de Victor II. Roger roi de Sicile, approuva & soutint cette élection. Quelque temps après, Grégoire se trouvant abandonné de tout le monde, se soumit à Innocent: ainsi la paix fut donnée à l'église, par les soins de saint Bernard, qui y travailla avec un zèle extraordinaire. Ce fut le premier dimanche après la Pentecôte de l'année 1139. * S. Bernard, *epist.* 320. Baronius, *A. C.* 1138.

GREGOIRE, antipape, *cherchez* BOURDIN.

Grands hommes de ce nom.

GREGOIRE DE NEOCESARÉE (Saint) évêque de cette ville dans le Pont, où il étoit né, vivoit dans le III siécle, & fut surnommé le *Thaumaturge*, à cause de ses miracles. Il portoit le nom de Théodore avant son baptême (car il avoit été élevé dans le paganisme; & poussé du desir d'apprendre les lettres grecques & latines, il alla avec Athenodore son frere, à Beryte, puis à Césarée, où il fut disciple d'Origène. Un saint prélat nommé *Phedime*, qui connoissoit parfaitement sa vertu, le créa évêque de Neocesarée pendant son absence en l'an 240, Grégoire prit d'abord la fuite, pour éviter cet honneur, & fut ensuite contraint de se soumettre à ce que Dieu vouloit de lui. Avec le signe de la croix, il chassa les démons d'un temple, & les y fit rentrer: il transporta un rocher de sa place en une autre: dessecha miraculeusement un lac; arrêta une riviere débordée, & fit divers autres miracles. Les saints peres en parlent comme d'un homme comparable aux prophères & aux apôtres. Il mourut le 17 novembre de l'an 265: & en mourant il eut la consolation de ne laisser que dix-sept idolâtres dans son diocèse, où il n'avoit trouvé que dix-sept chrétiens à son avénement. Gerard Vossius, prévôt de Tongres, fit imprimer ses œuvres *in*-4° à Mayence l'an 1604, avec sa vie. On doute si tous les traités qu'il y a insérés, sont de ce saint docteur. Nous avons aussi ses œuvres avec celles de quelques autres saints, imprimées à Paris l'an 1621, en un volume *in-folio*. Entre ses œuvres, le discours de remerciment fait à Origène, est véritablement de lui. Eusebe & saint Jérôme lui attribuent une paraphrase sur l'Ecclésiaste, qui est celle que l'on trouve parmi les œuvres de saint Grégoire de Nazianze. Saint Gregoire de Nysse & Ruffin, rapportent une formule de foi, qu'ils lui attribuent: il y en a une autre plus longue, qui n'est point de lui, quoiqu'elle porte son nom. L'épître canonique est certainement de lui, à l'exception du dernier canon touchant les degrés de la pénitence, que le pere Morin croit ajoutés, & qui ne se trouvent point dans Zonare. La dispute de l'ame adressée à Tatien, & les sermons qui portent le nom de Grégoire Thaumaturge, ne sont certainement pas de lui. * Eusebe, *liv. 6, c. 23; liv 7, c. 13. & 25.* S. Basile, *c. 29. l. de Spiritu sancto. & epist. 64.* S. Grégoire *de Nysse*. Socrate. Théodoret. S. Jérôme, *de script. eccl. cap. 65.* Ruffin. Evagre. Suidas. Bellarmin. Baronius, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. des III premiers siécles.*

GREGOIRE DE CAPPADOCE, Arien, fut ordonné évêque d'Alexandrie par le concile d'Antioche, tenu par les Ariens l'an 341. Il persécuta les orthodoxes, qui suivoient saint Athanase leur légitime prélat: fit fouetter de saintes vierges publiquement, & viola les lieux les plus sacrés. Les évêques assemblés l'an 347, dans le concile de Sardique, le déposerent, ajoutant à la déposition une exclusion perpétuelle de l'épiscopat, cassant toutes ses ordinations, & interdisant à tous les clercs qu'il avoit faits, l'exercice de leur ordre. Grégoire mourut à Alexandrie, l'an 349. * Socrate, *l. 2.* Theodoret, *l. 2.* Sozomene, *l. 5.* Baronius. Hermant, *vie de S. Athanase, &c.*

GREGOIRE de NAZIANZE le pere (Saint) vivoit

dans le IV siécle. Il étoit engagé dans la religion de certains hérétiques, que l'on appelloit *Hypsistaires*; parcequ'ils faisoient profession de n'adorer que le grand Dieu, & observoient néanmoins les cérémonies des Juifs & des païens. Il fut converti à la religion catholique par les prieres de sa femme *Nonne*, reçut le baptême en 325, & en 329 il fut fait évêque de la même église de Nazianze en Cappadoce. Il délivra sa ville des soldats de l'empereur Julien l'*Apostat*, & résista à ce même empereur pour l'élection de l'évêque de Césarée. En d'autres occasions il donna des marques d'un courage admirable; & eut l'avantage d'être pere de saint Grégoire de Nazianze, surnommé *le Théologien*, de S. Césaire, & de sainte Gorgonne. Il gouverna son église environ 45 ans, & mourut âgé de cent ans, vers l'an 374, selon M. de Tillemont, qui a tiré ces époques de saint Grégoire son fils. * S. Grégoire *le théologien, orat. funeb. patr.* Baronius, *A. C.* 325, 326, 372. Hermant, *vie de S. Grégoire* de Nazianze. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du IV siécle.*

GRÉGOIRE DE NAZIANZE le fils (Saint) dit *le Théologien*, qui a gouverné quelque-temps l'église de Constantinople, a été un des plus illustres ornemens de l'église grecque dans le IV siécle. Il naquit dans le bourg d'Arianze, proche de la ville de Nazianze, l'an 312, & au plutard l'an 318, comme l'a prouvé le P. Stilting, dans la dissertation qu'il a faite sur ce sujet, & qui se trouve au commencement du troisiéme volume des actes des saints pour le mois de septembre. Après avoir fait ses premieres études à Césarée de Palestine & à Alexandrie, il alla à Athènes pour achever ses études avec S. Basile, qui fut le plus cher de ses amis. C'est-là qu'ils connurent Julien l'*Apostat*, qui depuis voulut les attirer près de sa personne, mais inutilement. Grégoire vécut long-temps dans la solitude avec S. Basile, & travailla pour lui procurer l'évêché de Césarée. Basile l'ordonna évêque de Sazimes, mais contre son gré; & cette ordination causa de la froideur entr'eux durant quelque temps. Grégoire étant retourné dans son pays, fut coadjuteur de son pere, dans le gouvernement de l'église de Nazianze; mais ce fut à condition, comme il le dit lui-même, qu'il ne lui succéderoit point, & qu'après la mort de son pere, il pouroit se retirer où il voudroit. En effet, quand son pere fut mort l'an 374, après avoir demeuré quelque temps à Nazianze, il s'en alla à Seleucie, & de là à Constantinople, où il arriva vers l'an 378 : il la trouva pleine d'Ariens, qui souleverent presque toute la ville contre lui : il entra dans l'église d'Anastasie, qui étoit la seule qui restoit pour lors aux orthodoxes : il se mit à leur tête, & prit soin d'instruire & de conserver ce petit troupeau, qu'il augmenta même beaucoup par la conversion de plusieurs Ariens. Comme il étoit ainsi en possession du siége de Constantinople, Maxime le philosophe fut ordonné évêque de cette église, par Pierre d'Alexandrie, l'an 379 : mais le peuple de Constantinople, qui étoit attaché à Grégoire *de Nazianze*, empêcha Maxime de se mettre en possession de cette église. Quand Théodose arriva à Constantinople, l'an 380, il reconnut S. Gregoire de *Nazianze* pour évêque. Ce saint évêque continua de gouverner l'église de Constantinople; il fut même confirmé par la premiere assemblée des évêques du concile de Constantinople, étant soutenu par Melece, évêque d'Antioche; mais après la mort de Melece, les Egyptiens s'étant déclarés contre lui, & les orientaux ayant lâché pied, il offrit de se retirer. Sa proposition fut reçue avec plus de facilité qu'il n'espéroit. Il se démit entiérement de l'évêché de Constantinople, & se retira en son pays, où il mourut le 9 mai, vers l'an 389. On a cinquante-cinq discours ou sermons de saint Grégoire *de Nazianze*, plusieurs poësies & quantité de lettres. Toutes ses œuvres ont été réimprimées à Basle l'an 1550, avec la version de Bilibalde Perkimer. Depuis ce temps, l'abbé de Billi, très-habile dans la langue grecque, en fit une excellente version, qui fut imprimée avec le texte grec à Paris chez Morel, l'an 1609, en deux volumes *in-folio.* On y joignit le commentaire d'Elie de Crete, de Nicetas, de Psellus, de Cyrus, & les notes de Morel & de l'abbé de Billi, sur les œuvres de S. Gregoire de Nazianze. Le cardinal Baronius a publié le testament de S. Gregoire *de Nazianze*, corrigé par le pere Jacques Sirmond.

On ne peut contester à S. Gregoire le prix de l'éloquence. Il l'emporte assurément sur tous ceux de son siécle, pour la pureté de ses termes, pour la noblesse de ses expressions, pour l'ornement de son discours, pour la variété de ses figures, pour la justesse de ses comparaisons, pour la beauté de ses raisonnemens, & pour l'élévation de ses pensées. Saint Jérôme & Suidas disent, qu'il a imité un ancien, nommé Polemon; mais nous pouvons dire que son style approche fort de celui d'Isocrate. Quelque élevé qu'il soit, il est naturel, coulant & agréable; ses périodes sont pleines & se soutiennent jusqu'à la fin. Il a une merveilleuse abondance de paroles, une facilité non pareille à s'exprimer, & un tour très-agréable; ses oraisons sont composées avec beaucoup d'art & de méthode, il y prend le caractere qui convient à son sujet & à ses auditeurs. Enfin, on peut dire qu'il est un des plus parfaits orateurs de la Gréce. Néanmoins il affecte trop les antithèses, les allusions, les similitudes, les comparaisons, & certaines autres délicatesses de discours qui semblent le rendre efféminé. L'on trouve même quelquefois du faux dans ses pensées & dans ses raisonnemens; mais il est couvert du brillant de ses expressions, & envelopé dans la multitude de ses paroles. Ses sermons sont mêlés d'un grand nombre de pensées philosophiques, & pleins de traits de l'histoire & de la fable. Il enseigne la morale d'une maniere, qui est plus pour les philosophes que pour le peuple; mais il est très-sublime & très-exact dans l'explication des mystéres, qualité qui lui a fait mériter le nom de *théologien* par excellence. Il avoit beaucoup de piété, mais il étoit peu propre aux affaires civiles. Il aimoit beaucoup la retraite. Il a eu en sa vie trois évêchés, & cependant on ne peut pas dire qu'il ait été proprement évêque d'un seul; car il ne voulut point de celui de Sazimes, pour lequel il avoit été ordonné. Il n'accepta celui de Nazianze que pour un temps, afin d'être coadjuteur de son pere, mais à la charge qu'il ne lui succéderoit point. Quand il vint à Constantinople, il n'avoit aucun dessein d'être évêque de cette église, & il n'en prenoit point la qualité. Il est vrai qu'il fut mis ensuite sur le trône épiscopal par l'empereur, & par quelques évêques, mais il fut enfin obligé d'en sortir. Il s'est élevé avec force contre les évêques qui n'étoient pas dignes de leur ministere, ou qui ne menoient pas une vie conforme à l'état ecclésiastique. * *Orat. ad. patr. epist. 6.* Saint Jérôme, *c.* 117, *de script. eccl.* S. Basile, *epist.* 141, *&c.* Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. eccles.* Hermant, *vie de S. Gregoire de Nazianze.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du IV. siécle.*

GREGOIRE, prêtre de l'église de Césarée dans le X siécle, est auteur d'une vie de saint Grégoire *de Nazianze.* On croit qu'il a aussi composé un discours historique sur le concile de Nicée, cité par Métaphraste, & donné par Surius & par le pere Combefis, mais peu digne de foi. Il est différent de GREGOIRE, évêque de Nicomedie, à qui on attribue un discours de la présentation de la sainte Vierge, & quelques autres traités. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du X siécle.*

GREGOIRE DE NYSSE (Saint) évêque de Nysse, ville de Cappadoce vers l'an 330, dans le IV siécle, étoit frere de saint Basile *le Grand*, de saint Pierre, évêque de Sebaste en Arménie, & de sainte Macrine vierge, abbesse d'un monastere de filles. Nous apprenons de lui-même, & plus particulierement de Nicetas métropolitain d'Heraclée, & de Nicephore Calliste, qu'il étoit marié à une sainte femme, nommée Théosébie; & que lorsqu'il se consacra au sacerdoce,

elle se consacra aussi au service de l'église, dans l'office de diaconesse. Il fut fait évêque de Nysse, l'an 372, puis envoyé en exil par l'empereur Valens, l'an 374, parcequ'il soutenoit la foi orthodoxe. Il assista au concile d'Antioche, tenu l'an 380, & fut chargé de visiter les églises d'Arabie. Avant que de s'aquitter de cette commission, il alla visiter sainte Macrine sa sœur, & lui rendit ses derniers devoirs. De-là il revint à Nysse, & fit ensuite sa visite en Arabie. Il passa par Jérusalem; il y visita les saints lieux, & travailla à la réunion des schismatiques de l'église de Jérusalem. Il parut ensuite avec éclat, dans le concile général de Constantinople de l'an 381, où il fut choisi pour faire l'oraison funebre de saint Melece, patriarche d'Antioche, & désigné pour être un des évêques, qui devoient veiller sur le diocèse de Pont, comme il paroît par la loi de l'empereur Théodose, & comme S. Gregoire le témoigne lui-même dans son épître à Flavien. On croit qu'il assista au concile tenu dans cette ville l'an 383, & qu'il y prononça ce discours contre les Anoméens, qui est intitulé : *Discours sur Abraham, ou de la divinité du Fils & du Saint Esprit.* L'an 385, il prononça encore à Constantinople l'oraison funebre de l'impératrice Flacille Enfin, son nom paroît au rang des métropolitains, dans le concile tenu à Constantinople, pour la dédicace de l'église de Ruffin, en l'an 394. Il faut qu'il soit mort quelque temps après. Ce saint prélat vécut jusqu'à la derniere vieillesse, & tant à cause de sa piété & de son érudition, que de son grand âge, fut appellé *le pere des peres* : ce que nous apprenons du VII concile général tenu à Nicée, *act. 6.* Il mourut le 9 janvier ou le 9 de mars, vers l'an 396. Le P. Fronton-du Duc a recueilli ses œuvres, & les a fait imprimer à Paris, l'an 1605. Claude Morel y en fit une autre édition, l'an 1615, & l'on y ajouta encore quelque chose l'an 1618. Les ouvrages de saint Gregoire de Nysse, sont des *commentaires sur l'écriture*; des *traités dogmatiques*; des *sermons sur les mysteres*; des *discours de morale*, des *panégyriques des saints*; des *oraisons des saints*; & quelques lettres sur la discipline de l'église. Quoique saint Gregoire de Nysse ait fait la profession de rhétoricien, & que Photius assure que son style est élevé & agréable, on peut dire néanmoins qu'il n'approche pas de l'éloquence de saint Basile & de saint Gregoire de Nazianze : sa composition est affectée, & son style n'est point naturel : il parle plutôt en déclamateur qu'en orateur : il est toujours enfoncé dans l'allégorie ou dans les raisonnemens abstraits : il mêle la philosophie avec la théologie, & se sert des principes des philosophes, & dans l'explication des mysteres, & dans les discours de morale. Ainsi ses ouvrages ressemblent plus aux traités de Platon & d'Aristote, qu'à ceux des autres chrétiens. Il a suivi & imité Origène dans l'allégorie. Il y a bien de l'apparence, que les endroits dans lesquels on trouve les erreurs d'Origène, ont été ajoutés. C'est ce que Germain, patriarche de Constantinople, montroit dans un livre, dont Photius rapporte un extrait dans le volume 218 de sa bibliothéque, dans lequel il justifioit, tant par ce qui précédoit ces endroits, que par la suite, & une infinité de passages contraires, que les endroits conformes à la doctrine d'Origène, sur la fin des peines des damnés, avoient été ajoutés ou corrompus par les disciples de cet auteur : il remarque encore que cela étoit arrivé au dialogue de l'ame avec Macrine, à la grande catechèse, & au livre de la perfection d'un chrétien : il devoit y ajouter le traité des enfans qui meurent avant l'âge de raison. L'on pouroit encore dire que saint Gregoire de Nysse, étant plein des livres & des principes d'Origène, ne pouvoit pas s'empêcher de laisser glisser par mégarde quelques-unes des erreurs de cet auteur dans ses raisonnemens, quoiqu'il ne fût pas effectivement de son avis, & qu'il le rejettât quand il y faisoit attention. Il est néanmoins visible qu'il y a une addition à la fin de la grande catéchèse, dans laquelle il est parlé de l'hérétique Severe. Les curieux consulteront ces éditions, où l'on trouve la vie de ce Saint. * Saint Basile, *ep.* 43. Saint Gregoire *de Nazianze, orat. 6, & in ep.* S. Jerôme, *de script. ecclesf. c.* 129. Socrate, *lib.* 3, *c.* 8; *lib.* 4, *c.* 21; *lib.* 5, *c.* 9. Sozomene, *lib.* 7, *c.* 10. Theodoret, *lib.* 4, *c.* 28, *& in Polymor. dial.* 1, 2. Photius, *bibl. cod.* 6 & 7. Léon le Sage, *const.* 88. Honoré d'Autun, *l.* 1, *c.* 129. Suidas. Nicephore Calliste, *lib.* 11, *c.* 29, *& lib.* 12, *c.* 13. Herman, *vie de S. Basile.* Sixte *de Sienne.* Trithéme. Bellarmin. Possevin. Baron. Le Mire, &c. Du Pin, *bibl. des aut. du IV siécle.*

GREGOIRE (saint) surnommé l'ILLUMINATEUR évêque & apôtre de l'Arménie majeure, vivoit dans le III siécle, & mourut dans le IV. Les actes de sa vie portent qu'il étoit fils d'un seigneur que le roi d'Arménie fit mourir; qu'étant encore enfant, il fut transporté sur les terres de l'empire romain, & élevé dans la ville de Césarée en Cappadoce, où il fut instruit dans la religion chrétienne; qu'ensuite il retourna dans son pays, où il fut mal reçu de Tiridate, fils de celui qui avoit fait mourir son pere; que ce prince, après lui avoir fait souffrir divers tourmens, se convertit à la religion chrétienne, & obligea une grande partie de ses sujets à l'embrasser; que l'empereur Maximin Daïa voulut obliger les Arméniens de quitter le christianisme, & leur fit la guerre pour ce sujet; que Gregoire qui avoit été ordonné évêque d'Arménie par Leonce, évêque de Césarée en Cappadoce, non seulement maintint la religion dans ce pays, mais même la fit passer dans les nations voisines, & qu'il mourut quelque temps avant que Constantin se fût rendu maître de l'Orient. Mais les actes de ce saint sont de la composition de Métaphraste, sur la foi duquel on ne peut rien assurer. A l'égard du christianisme des églises orientales, on a de plus surs garans, savoir, Eusebe, *hist. ecclesf. l. 6, c.* 46, & Sozom. *l.* 2 *hist. c.* 8. Les Grecs font la fête de ce saint au 30 de septembre, & le martyrologe romain moderne en fait mémoire au même jour. On a de S. Gregoire l'Illuminateur quelques écrits arméniens, non imprimés, conservés dans la bibliothéque du roi; savoir, 1. 23 Homélies. 2. Instruction sur les principaux points de la foi. Elle commence à la création du monde, & finit au temps des martyrs. S. Gregoire dressa cette instruction vers l'an 311, en faveur du roi Tiridate & de ses peuples, dont 120000 hommes furent baptisés dans l'Euphrate, lorsque le S. Apôtre revenoit de Césarée, où il avoit reçu l'onction épiscopale. Le volume qui renferme ces homélies & cette instruction, contient de plus : 1. l'histoire des tourmens que Tiridate, roi d'Arménie, encore païen, fit souffrir à S. Gregoire, qui n'étoit encore que prêtre alors : 2. la vision de ce saint; la conversion de Tiridate; le voyage de S. Gregoire à Césarée, où il fut sacré par S. Léonce; son retour en Arménie; le voyage du même, à Rome, avec Tiridate, où ils firent, dit-on, alliance avec S. Sylvestre & l'empereur Constantin Ces piéces sont regardées, au moins la derniere, comme apocryphes. Les suivantes, qui sont dans un autre manuscrit de la bibliothéque du roi, sont certainement supposées, savoir, 1. le traité d'alliance entre le pape Sylvestre & Gregoire l'Illuminateur, & entre l'empereur Constantin & Tiridate, roi d'Arménie; 2. l'entretien de S. Gregoire l'Illuminateur avec un ange, touchant le lieu où les ames sont portées après leur mort. Cette piéce d'ailleurs est d'une doctrine fort mauvaise, comme M. de Villefroi le montre dans sa notice des livres arméniens, qui sont à la bibliothéque du roi.

GREGOIRE LE BETIQUE, fut ainsi appellé, parcequ'il étoit né dans cette partie d'Espagne, qu'on appelle *la Betique*, à cause de la riviere de Guadalquivir, nommée en latin *Bœtis.* Il étoit évêque d'Eliberis en Espagne, que les uns prennent pour Elvire, & les autres pour Colioure, & florissoit dans le IV siécle. On croit que c'est à lui qu'Eusebe de Verceil écrivit une épître; & qu'il est le même qui s'opposa à Osius. Marcellin &

Fauſtin, prêtres Luciferiens, rapportent qu'Oſius étant près de le condamner, fut renverſé par terre, & qu'il perdit la parole; mais cette relation eſt fort ſuſpecte. Saint Jerôme joint cet évêque à Lucifer de Cagliari, & il y a apparence qu'il a été du parti des Luciferiens. Il a fleuri depuis l'an 357 juſque vers la fin du IV ſiécle. Saint Jerôme en parle comme d'un homme vivant, dans ſon traité des hommes illuſtres écrit en 392, où ce pere aſſure que ce Gregoire avoit fait un traité de la foi. On a cru que cet ouvrage n'étoit pas différent des ſept petits traités contre les Ariens, imprimés à Rome ſous le nom de Gregoire en 1575; mais l'on a depuis découvert qu'ils ſont de Fauſtin diacre Luciferien, à qui Gennade les attribue. Ils ſont adreſſés à l'impératrice Galla Placidia, ſœur de l'empereur Honorius, qui n'a été impératrice que long-temps après la mort de Gregoire *le Betique*. On croit que le traité de la foi, de Gregoire *le Betique*, eſt celui de la divinité du Fils, qui ſe trouve parmi les œuvres de S. Gregoire *de Nazianze*. Le ſtyle de cet auteur n'eſt pas fort élevé, ſi nous en croyons S. Jerôme. L'égliſe fait mémoire de lui le vingt-quatre avril. L'hiſtoire que Fauſtin & Marcellin, prêtres Luciferiens, en ſont dans leur requête, eſt trop ſuſpecte, & trop flateuſe pour mériter aucune croyance. Ce qu'en dit S. Iſidore, venant de la même ſource, ne demande pas plus d'égard. Ainſi on ne peut compter que ſur ce que S. Athanaſe, S. Euſebe *de Verceil*, & S. Jerôme en ont écrit. * Saint Jerôme, *de ſcript. eccl. c.* 105. Gennade; Honoré d'Autun, *l.* 1, *de lumin. eccl. c.* 206. Saint Iſidore, *de vir. illuſt. c.* 1. Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Le Mire, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. IV ſiécle.* Baillet, *vies des ſaints*, 24 *avril.*

GREGOIRE (ſaint) évêque de Langres, dans le V & VI ſiécle, fils d'un des premiers ſénateurs d'Autun, fut élevé tout jeune à la dignité de comte, ou de gouverneur de la ville: il quitta cette charge pour mener une vie retirée & pénitente, & fut ordonné évêque de Langres à l'âge de 57 ans. Il mourut vers l'an 539, après avoir été 33 ans évêque. On fait mémoire de lui au 4 janvier. * Gregoire *de Tours*, *vies des Peres*, *c.* 7, *hiſt. Francor. l.* 3, *c.* 15 *&* 19. Le Cointe, *annal.* Bollandus, *au* 4 *janvier.* Baillet, *vies des ſaints.*

☞ GREGOIRE DE TOURS (ſaint) qui fut l'un des plus grands ornemens de l'égliſe de Tours depuis S. Martin, naquit en Auvergne, le trentiéme de novembre, jour de S. André, l'an 544. Il portoit les prénoms de George & de Florent. L'un étoit le nom de ſon aïeul, & l'autre celui de ſon pere. La nobleſſe, les dignités, les grands biens, rendoient ſa famille une des plus diſtinguées du pays; & ce qui eſt le ſujet d'un plus grand éloge, la piété y étoit héréditaire. S. Gregoire fut élevé auprès de S. Gal, évêque de Clermont, ſon oncle, & reçut de lui les premieres teintures de la vertu & des ſciences. Etant tombé très-dangereuſement malade, il ſe fit porter au tombeau de S. Alire, où il fit vœu d'entrer dans la cléricature; ce qu'il accomplit bientôt en recevant la tonſure de la main de ſon oncle. Après la mort de S. Gal, S. Avite ſon ſucceſſeur prit ſoin de l'inſtruction du jeune Gregoire, & l'ordonna diacre. Sous la direction de ce ſaint prélat, il ſe forma à la prédication, & ſe remplit de la ſcience du ſalut. Il y joignit auſſi l'étude des ſciences humaines: mais il s'appliqua davantage à ſe former le cœur que l'eſprit, & fit moins d'uſage des poëtes & des auteurs profanes, que des livres ſacrés. Il ne laiſſa pas de réuſſir à ſe rendre un des plus ſavans, comme un des plus ſaints eccléſiaſtiques de ſon temps. Une autre maladie fâcheuſe dont il fut attaqué, lui fit entreprendre un voyage de piété au tombeau de S. Martin, pour qui il avoit conçu une grande vénération. Ce fut à cette occaſion que le clergé, la nobleſſe & le peuple de Tours connurent ſon mérite: & cette connoiſſance les porta à l'élire unanimement pour leur évêque en la place de S. Eufrone, qui mourut vers ce même temps. Gregoire étoit à la cour de Sigebert, roi d'Auſtraſie, lorſque les députés de la ville de Tours y allerent faire approuver ſon élection. Il voulut s'y oppoſer, mais le roi & la reine Brunehaut l'engagerent à ſe ſoumettre. Il accepta donc le ſiége de cette égliſe, & fut ſacré par Gilles, évêque de Reims. La cérémonie s'en fit le 22 d'août 573. Gregoire étoit alors âgé de près de trente ans. Ce fut un véritable paſteur des ames, & il n'épargna rien pour ramener celles qui s'égaroient, & pour conſerver les fidéles. Il fut aimé & eſtimé de ſes rois, quoiqu'il eût aſſez de fermeté pour s'oppoſer à leurs injuſtices. Dans un concile de quarante-cinq évêques aſſemblés à Paris en 577, il fut le ſeul qui prit avec une fermeté vraiment épiſcopale la défenſe de S. Prétextat évêque de Rouen, injuſtement accuſé par le roi Chilperic: & il rejetta avec dédain les préſens que ce prince & Fredegonde lui offrirent pour l'engager à quitter le parti du prélat perſécuté. Il n'eut pas plus de complaiſance pour les viſions abſurdes du même prince, qui s'imaginant être le plus ſavant homme de ſon royaume, avoit fait un traité dans lequel il ôtoit la diſtinction entre les perſonnes de la Sainte Trinité, & tomboit ainſi dans l'héréſie des Sabelliens Gregoire lui fit connoître ſon erreur; & lui conſeilla de ne s'attacher qu'à ce que les apôtres & les peres avoient enſeigné ſur ce ſujet, & à ce qu'il avoit profeſſé lui-même en recevant le baptême. Il eut encore ſur ce myſtere deux autres diſputes reglées avec deux ariens, Agilan & Oppila, ambaſſadeurs du roi d'Eſpagne à la cour de France. Il les convainquit ſur la divinité du Fils & du S. Eſprit. Il ſortit avec un égal avantage d'une conférence qu'il eut en préſence du roi Chilperic, avec un Juif nommé Priſque. La bonne opinion que les princes avoient de l'intégrité, de la ſageſſe, & de la capacité de S. Gregoire, lui acquit leur eſtime & leur confiance. En 585, Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, l'envoya en ambaſſade vers Childebert II, ſon neveu, roi d'Auſtraſie; & trois ans après Childebert à ſon tour le fit ſon ambaſſadeur auprès de Gontran ſon oncle. On le commit en 590 pour pacifier les troubles que Chrodielde & Baſine, religieuſes du monaſtere de ſainte Croix de Poitiers, avoient excités dans cette maiſon. En 594 il fit un voyage à Rome, pour voir S. Gregoire le Grand, qui conçut beaucoup d'eſtime pour ſon mérite, & le regarda comme un grand ſerviteur de Dieu. Gregoire, de retour à ſon égliſe, mourut de la mort des juſtes, le 17 de novembre 595, jour auquel on célebre ſa fête. Il étoit alors âgé de 51 ans moins quelques jours, & en avoit paſſé 22 & près de trois mois dans l'épiſcopat. S. Odon, qui a écrit ſa vie, dit néanmoins qu'il ne fut évêque que 21 ans: ce qui eſt une faute ou de la part de cet écrivain, ou de celle de ſes copiſtes. S. Gregoire a écrit l'*hiſtoire de France* en dix livres, qui contiennent l'hiſtoire eccléſiaſtique & profane depuis l'établiſſement du chriſtianiſme dans les Gaules, par Pothin évêque de Lyon, juſqu'à l'an 595. Il a encore compoſé huit livres des miracles, ou de la vie des ſaints; ſavoir, un livre de la gloire des martyrs; un livre de la paſſion & des miracles du martyr S. Julien; un livre de la gloire des confeſſeurs; quatre livres de la vie & des miracles de S. Martin, & un livre de la vie des peres. Il avoit compoſé un commentaire ſur les pſeaumes, dont il ne ſe trouve plus que quelques fragmens; & un traité du cours eccléſiaſtique, ou de l'office divin. Cet auteur avoue lui-même que ſon ſtyle eſt groſſier & ruſtique. Il étoit crédule & ſimple ſur le fait des miracles, & débitoit hardiment des hiſtoires incertaines ou fabuleuſes. Cela n'empêche pas que ſon hiſtoire ne ſoit d'une grande utilité, & ne contienne pluſieurs faits de conſéquence. Sigebert fait mention de quelques autres piéces de ſa façon, & nous avons diverſes éditions de ſes ouvrages; mais la plus parfaite eſt celle que le pere dom Thierri Ruinart, Bénédictin de la congrégation de ſaint Maur, a donnée en l'année 1699. * Hilduin, *in Areopag.* Hincmar, *præf. in vit. S. Remigii.* Aimoin, *l.* 1, *c.* 15. Honoré d'Autun, *l.* 3, *c.* 23. Trithéme & Bellarmin, *au catalog.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Baronius, *A. C.* 566, 574, *&c.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2, *c.* 22. Sainte-

Marthe, *Gall. christ. tom.* 1, *p.* 739, *&c.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, Tome III. On trouve dans cet ouvrage une notice exacte de tous les ouvrages de S. Gregoire de Tours, & un détail circonstancié des éditions tant générales que particulieres qui en ont été faites.

GREGOIRE, I de ce nom, solitaire du mont Sina, fut mis en la place d'Anastase *le Sinaite*, patriarche d'Antioche, qu'on déposa dans un synode l'an 572. Les éloges que divers auteurs lui donnent, font connoître qu'il n'avoit pas été intrus sur ce siége, comme quelques uns l'ont pensé. Il gouverna cette église jusqu'à l'an 594, que le même Anastase *Sinaite* fut encore rétabli. Il a fait un discours sur les femmes qui porterent des parfums pour embaumer le corps de Jesus-Christ après sa mort. * Evagre, *l.* 5, *c.* 6 *&* 25. Baronius, *A. C.* 527, *num.* 16, *& seq.* 594, *n.* 2. Du Pin, *bibl. ecclesf. du VII siécle.*

GREGOIRE II, patriarche d'Antioche, succeda à Anastase II martyrisé l'an 609. Il gouverna cette église environ vingt années, jusqu'à ce qu'Anastase III, Jacobite, fut mis en sa place. * Baronius, *in annal.* Genebrard, *en sa chron.*

GREGOIRE, évêque de Syracuse, surnommé *Asbesta*, vivoit sur la fin du IX siécle. Saint Ignace, patriarche de Constantinople, & le pape Nicolas le trouverent toujours opposé à leurs sentimens. Baronius le traite fort mal, aussi-bien que Photius, sur quoi l'on peut voir Montaigu sur les épîtres de Photius.

GREGOIRE de NAREKA (Saint) religieux de l'ordre de S. Basile, & docteur de l'église d'Arménie, mort sur la fin du dixiéme siécle, est appellé Gregoire de Naréka, parcequ'il étoit supérieur du monastere de Naréka, aux environs du mont Ararat. Ses religieux étoient engagés dans le sacerdoce, puisqu'il est appellé supérieur des prêtres. Il a été de son temps la lumiére de l'Arménie, & l'un des plus éloquens docteurs qu'elle ait eus. Ses écrits orthodoxes ont fait & feront toujours la consolation & le soutien des catholiques de cette église. Il a été d'un grand secours à l'illustre Vahan, 54[e] patriarche d'Arménie, en écrivant contre les schismatiques, conjointement avec ce patriarche. Le pere Vilotte, dit à la fin de son *dictionaire latin & arménien*, que Gregoire a composé un excellent volume de prieres. On a d'autres ouvrages de lui dans la bibliotheque du roi; entr'autres 95 homélies, & une histoire de la translation d'une partie de la vraie Croix, qui fut apportée de Constantinople, au monastere d'Abaranq en Arménie. Ce fut à l'occasion de cette translation que S. Gregoire fit une homélie sur la sainte Croix. Cette homélie est divisée en autant de petites parties qu'il y avoit alors de lettres dans l'alphabet arménien, c'est-à-dire, 36. Après cette homélie, on trouve du même un panégyrique de S. Jacques de Nisibe. On possede encore de S. Gregoire de Naréka, dans la bibliotheque du roi, 10 piéces de poësies, ou cantiques à l'usage de l'église d'Arménie: une homélie, de la priere & des larmes, de l'espérance & de l'amour: peut-être est-ce une des 95 ci-dessus citées. M. l'abbé de Villefroi a fait une traduction de celle-ci; mais qui n'est point encore imprimée: avis du pere & bienheureux supérieur des prêtres Gregoire de Naréka, touchant la priere & les larmes d'espérance & d'amour: c'est la même piéce que l'homélie, traduite par M. de Villefroi. L'auteur y parle encore de la conversion du cœur & de la confession. Ce qui porta le saint abbé à faire ce discours, fut un tremblement de terre qui effraya les habitans de la petite ville de Naréka. Dans un autre manuscrit de la bibliotheque du roi, on apprend que S. Gregoire vivoit sous les empereurs Basile & Constantin, qui étoient alors maîtres de l'Arménie, & en même temps sous le regne de *Siounagerib* ou *Sennagerib*, excellent prince de la famille des Ardzitouniens, qui étoit roi de la province d'Alpourak, l'an de l'ere arménienne 432, de J. C. 985: Que Gregoire étoit neveu d'Ananie, supérieur du monastere de Naréka, dans lequel il fut élevé par cet oncle maternel, avec un très-grand soin. Il mourut dans un âge fort avancé, & fut enterré dans le monastere de Naréka, près l'église de sainte Sandoukhit. * *Notice manuscrite des livres arméniens de la bibliotheque du roi*, par M. l'abbé de Villefroi.

GREGOIRE (saint) d'Arménie, reclus à Pluviers en Beausse, vivoit dans le X & XI siécle. Après la mort de ses parens il renonça à leur succession, & distribua ce qu'il avoit aux pauvres, pour se consacrer au service de Dieu, dans un monastere près de la ville de Nicople. Il fut élevé au sacerdoce par l'évêque de cette ville, travailla à la conversion des Manichéens, des autres hérétiques & des infidéles, qui se trouvoient dans ce diocèse. Son mérite le fit choisir pour coadjuteur de l'évêque, auquel il succéda; mais après avoir fait pendant quelques années les fonctions de l'épiscopat, il se retira, passa en Occident avec deux religieux Grecs, & après avoir long temps voyagé en Italie & en France, il s'arrêta près de la ville de Pluviers en Beausse, au diocèse d'Orléans, & ayant trouvé à trois quarts de lieue de-là une petite église, dédiée sous le nom de S. Martin de *Vertou*, il s'y retira dans une petite loge, où il demeura réclus le reste de sa vie, y vivant très-austerement. Il mourut le 16 de mars vers le commencement du XI siécle. Les reliques de S. Gregoire qu'on gardoit à Pluviers dans une belle chasse d'argent, ont été presque entierement brulées en 1717, le feu ayant pris dans la sacristie; on n'en a sauvé que quelques os à demi brulés, qu'on a remis dans une nouvelle chasse d'argent. * Anonymus, *apud Henschenium.* Baillet, *vies des saints.*

☞ GREGOIRE LOMBARD (le bienheureux) premier gardien des Cordeliers de Bayeux, étoit de Vérone en Italie. On lui a donné le surnom de Lombard, à cause de sa patrie. Gregoire dégouté du monde, entra dans l'ordre que S. François d'Assise venoit de fonder à Assise même. Après avoir demeuré quelque temps sous la conduite de ce grand maître de la pauvreté évangélique, il fut envoyé à Villefranche en Beaujolois, où Guiscard de Beaujeu, ambassadeur de France en Grece, avoit fait bâtir un monastere pour des religieux de ce nouvel ordre. Gregoire n'y demeura pas long temps. Robert des Abléges, évêque de Bayeux, ayant connu le mérite des nouveaux religieux, lorsqu'il passa en 1220 par Villefranche, à son retour d'une expédition contre les Albigeois, il sollicita Gregoire de venir à Bayeux pour y fonder un couvent de son ordre. Gregoire s'y rendit. Il prêcha dans la cathédrale avec beaucoup d'édification & d'une maniere fort touchante; de sorte que les habitans touchés de ses instructions, & encore plus de sa vie exemplaire, se hâterent de lui bâtir un couvent. En moins de deux ans les édifices & une partie de l'église furent achevés. Ce fut un chanoine d'Arry qui donna le terrein sur lequel il est bâti; & le baron de Campigni, de qui ce terrein relevoit, l'affranchit des droits qui lui étoient dus à cause de sa seigneurie. L'église ayant été achevée en 1265, le B. Gregoire eut soin de la faire consacrer la même année; & le pape Clement IV accorda des indulgences à ceux qui assisteroient à cette dédicace. Le B. Gregoire avoit été nommé provincial de la province de France dès l'an 1225; & s'étant aquitté de sa charge avec beaucoup d'honneur & de zèle, on le continua jusqu'en 1233. Ce fut à lui que le pere Elie, général de l'ordre, adressa sa lettre sur la mort de S. François en 1226. Enfin, après avoir passé sa vie dans l'exercice de la pénitence la plus austere, & dans la pratique de toutes les vertus, il mourut en odeur de sainteté l'an 1274. On l'inhuma d'abord dans le chapitre de son couvent; & il y demeura l'espace de 400 ans: mais Dieu ayant fait connoître la sainteté de son serviteur par plusieurs miracles qui s'étoient opérés à son tombeau en différens temps, on leva le corps de terre en 1673, en présence du grand vicaire de l'évêque François de Nesmond, & les ossemens ayant été mis dans deux caisses de bois, furent transportés avec solemnité au milieu du chœur de l'église, dans un mausolée que le P. Hersant, pour lors gardien, lui avoit fait faire. Cette église fut embrasée en 1687, par un incendie qui consuma toute

la tour & le mausolée ; mais les flâmes épargnerent les ossemens du bienheureux : on retrouva après l'incendie les deux caisses dans le même état qu'elles étoient auparavant, comme il est constaté par les procès verbaux dressés tant de la part de M. Lamy, vicaire général de l'évêque de Bayeux & des députés du chapitre, que de celle du corps de ville & des religieux du couvent. Ces procès-verbaux attestent qu'une seule des caisses fut endommagée à un de ses coins de la largeur d'un pouce. L'église a été rebâtie depuis par les soins du P. François Martin, pendant qu'il y fut gardien ; & on a remis les reliques dans un mausolée construit au même lieu qu'étoit le précédent. * *Mém. communiqué* par M. l'abbé Beziers, chapelain & vicaire de S. Malo. *Voyez* Conzague, *3 part. sup. in conventu SS. Petri & Pauli apostol. Bajoc. qui est 21 provinciæ Franciæ.* Lucas Wadinghus, *tom. I, sup. ad an.* 1222, *c.* 37. Le P. Artus, Recollet, *dans son martyrologe des Franciscains.* M. Hermant, *hist. ecclesf. du dioc. de Bayeux*, p. 214. Mss. du couvent des Cordeliers de Bayeux, & les procès-verbaux dressés après l'incendie de ce monastere en 1687.

GREGOIRE PALAMAS, archevêque de Thessalonique dans le XIV siécle, donna dans l'erreur des Grecs, qui disoient que la lumiere que les apôtres virent sur le Thabor, étoit une lumiere increée. Barlaam, moine Grec de Calabre, déféra Palamas & les autres moines qui tenoient ses opinions, à l'empereur & au patriarche de Constantinople. On tint un concile l'an 1342 en cette ville, où le sentiment de Palamas fut approuvé, & celui de Barlaam rejetté. Quelque temps après un autre moine nommé *Gregoire Acyndinus*, ayant renouvellé les accusations contre les accusateurs de Palamas, fut condamné avec Barlaam dans un second synode ; mais dans un troisiéme tenu en 1347, Jean, patriarche de Constantinople, condamna les Palamites. L'empereur Cantacuzene irrité de cette décision, fit déposer Jean, & élire en sa place Isidore, ami de Palamas, qui fut archevêque de Thessalonique. Ces deux prélats furent déposés dans un IV concile de Constantinople tenu la même année, & composé d'évêques orthodoxes. Néanmoins Isidore demeura en possession du siége de Constantinople, & Calliste, qui lui succeda, tint le même parti, & fit condamner les Barlaamites dans un V^e concile, tenu vers l'an 1354, où la doctrine des Palamites fut expliquée & approuvée. Barlaam s'étoit retiré en Occident dès l'an 1342, & la même année il avoit été fait évêque de Gieraci dans la Calabre. On a de lui des écrits pour & contre les Latins. Il étoit mort lorsqu'on tint ce dernier synode, & Barlaam l'étoit aussi. Palamas a aussi composé plusieurs écrits, tant pour défendre son opinion sur la lumiere du Thabor, que contre les Latins, sur la procession du Saint Esprit. * Gregoras dans son histoire, & particuliérement dans les traités qui sont à la fin de la derniere édition du Louvre. Cantacuzene, *l.* 1. Sponde, *A. C.* 1337, *n.* 11. Leo Allatius, *de perpet. ecclesf. consensu. Græciæ orthodox.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclesf. du XIV siécle.*

GREGOIRE D'ARIMINI, ou DE RIMINI, général de l'ordre des Augustins, & l'un des grands scholastiques de son temps, a vécu dans le XIV siécle. Il enseigna avec réputation dans l'université de Paris, où l'on dit qu'il porta le nom de *docteur authentique.* Gregoire fut proposé au gouvernement de son ordre l'an 1357, après Thomas, dit *de Strasbourg*, & mourut l'année suivante. Il laissa des commentaires sur les quatre livres des sentences, sur les épîtres de S. Paul, sur l'épître canonique de S. Jacque, & un traité des usures. On lui attribue aussi des sermons. Il combattit les théologiens qui soutenoient que par la toute-puissance divine, il peut arriver que deux propositions contradictoires soient véritables touchant un même sujet & en même temps. * Trithéme, *au cat. A. C.* 1359. Sixte *de Sienne*, *bibl. sanct.* Bellarmin, *de scriptor. ecclesiast.* Possevin, *in appar. sacr.* Cornelius Curtius, *in elog.* Sabellic. Thomas Gratien, Elissius, &c. Bayle, *dictionnaire critique.*

GREGOIRE TATHEVATSI, docteur Arménien schismatique, vivoit dans le XIV siécle & au commencement du XV. Son pere étoit d'Argis, ville située au nord-ouest, sur le bord du lac Van, dans la province des Qhatchébérouniens. Sa mere étoit de la ville de Pharpa. L'un & l'autre s'établirent à Sineatsvaïomor. Gregoire alla étudier à Tiflis en Géorgie, sous Jean d'Orodoun, avec lequel il demeura depuis l'âge de sept ans, jusqu'à 28. Jean le mena à Jérusalem, où il le fit ordonner prêtre ; & à leur retour en Arménie, il lui donna le bâton doctoral à Eznik, ville de la province des Ekeghres, ou des Eglises, en deça de l'Euphrate, dans l'Arménie mineure. Gregoire perdit son maître l'an 1388. Sur la fin de l'année de l'ere arménienne 855, de J. C. 1406, Tathevatsi rassembla auprès de lui 80 moines & 10 docteurs dans le monastere de Medzoba, qui est dans la province des Qhatchébérouniens, & il leur communiqua abondamment toutes les lumieres qu'il avoit lui-même acquises. Il mourut l'an de l'ére arménienne 859, de J. C. 1410. On le qualifie saint, tout schismatique qu'il étoit, dans le ménologe d'Arménie, dressé en effet par des schismatiques, & qui a été augmenté dans le XVI siécle. Le style, le génie & le gout de Tathevatsi ne méritent guères les grands éloges que lui ont donné les Arméniens. Il est sur au moins qu'il étoit fort inférieur à son maître Jean d'Orodoun. C'est le jugement qu'en porte M. l'abbé de Villefroi, dans sa notice des livres arméniens qui sont à la bibliotheque du roi, & dans laquelle il cite les ouvrages suivans de Gregoire Tathevatsi : 1. un recueil de seize sermons, tant pour quelques dimanches de carême, sur le jeûne & sur la pénitence, que pour la nativité de Notre-Seigneur, son baptême, & l'annonciation de la sainte Vierge. Parmi ces sermons, il y a un panégyrique de S. Théodore martyr. 2. Trois homélies du même. 3. Commentaire abrégé sur le cantique des cantiques : ce sont des allégories continuelles. 4. Quatre sermons du même, dont un est sur ces paroles d'Isaïe, *Les impies sont dans l'agitation comme les flots de la mer.* 5. Corps de théologie, dont le titre est conçu en ces termes : Demandes faites par Gregoire Tathevatsi, & réponses de Jean d'Orodoun. Cette théologie, qui paroît l'ouvrage commun de l'un & de l'autre, est divisée en 10 sections ou traités. On y réfute les incrédules, les Juifs, les Mahométans, &c : on y parle de l'ouvrage des six jours, de la chute de l'homme, du paradis terrestre : on y explique le pentateuque, & quelques autres livres de l'écriture, &c : on y donne la supputation des semaines de Daniel, & l'énumération des livres saints, diverses chronologies : on y traite de l'incarnation du verbe, des sacremens, des jeûnes, de la vie future, de l'antechrist, d'Enoch & d'Elie, de la résurrection générale, &c. On ne peut disconvenir, dit M. de Villefroi, que le plan de cette théologie (dont il donne une notice très-étendue) ne soit beau. Il seroit à souhaiter qu'il eût été rempli d'une autre maniere, & par une plume catholique. Il y a pourtant, ajoute-t il, du bon & du solide, & Jean d'Orodoun est judicieux dans le choix de ses questions. La maniere de procéder par demandes & réponses rend le tout trop sec. M. de Villefroi croit que le seul rédacteur de cette théologie est Gregoire Tathevatsi, & il lui attribue tout ce qui s'y trouve de puéril. » Il m'a paru, continue-t-il, dans tout » ce que j'ai lu de ce dernier, beaucoup de puéril, peu de » jugement & d'élévation : il reçoit sans discernement » tout ce qui paroît favorable à son parti ; fables, histoi- » res défigurées, faits altérés, interprétations forcées » des passages de l'écriture, tout lui est bon. » 6. Commentaire de Gregoire Tathévatsi sur des passages choisis des proverbes, de l'ecclésiaste & de la sagesse, avec un commentaire sur le cantique des cantiques, par Grégoire Tathévatsi, qui l'a composé d'après les discours lumineux du célébre docteur Vardan. C'est le titre de ce livre. Le sens spirituel & moral fait le fond de ces

commentaires : les erreurs de l'auteur y sont semées en bien des endroits. On lit dans ce manuscrit, qu'il a été transcrit en 1416, quatre ans après la mort de l'auteur, par *Lazare, ministre de la parole de Dieu* : c'étoit aussi un schismatique. 7. Commentaire sur l'évangile de S. Matthieu, divisé en six parties ou sections, qui comprennent tout cet évangile. Ce commentaire est attribué à Gregoire, & M. de Villefroi dit qu'il lui paroît supérieur à ses autres ouvrages ; que celui-ci est très-précis, litteral, dogmatique & moral, assez solide, mais fort sec.

GREGOIRE MAMAS, protosyncelle de l'église de Constantinople, c'est-à-dire, *premier vicaire du patriarche*, & celui qui lui succédoit ordinairement, vivoit dans le XV siécle. Il avoit été confesseur de l'empereur Jean Paleologue, & assista au concile général de Florence, en qualité de vicaire du patriarche d'Alexandrie. Il le fut depuis du patriarche de Constantinople, & fit divers recueils des écrits des peres : mais ce ne fut pas lui qui composa la défense des cinq chapitres du même concile de Florence, comme quelques-uns l'ont cru ; car ce recueil est de George Scholarius. On ne sait si ce prélat est le même que GREGOIRE Melissene, qui fut fait patriarche de Constantinople en 1445, après la mort de Metrophanes II, & qui ayant renoncé à cette dignité en 1451, se retira chez les Latins, où il mourut en odeur de sainteté, l'an 1459. * Leo Allatius, *diatr. de Geogr. & de consens.* Sponde, *A. C.* 1440, *n.* 15 & 1453, *n.* 22. Bellarmin, *de script. eccl.*

GREGOIRE (Martin) natif de Tours, professeur en médecine à Paris, qui vivoit en 1542, traduisit quelques traités de Gallien, & publia d'autres ouvrages. * Justin, *in chron. Med.* Vander Linden, *de script. medic.* La Croix du Maine & Vauprivas, *bibl. franç.*

GREGOIRE, protosyncelle de la grande église de Chio, a composé en grec vulgaire, un petit ouvrage qui explique en abregé la créance de l'église Grecque, & qui a été imprimé à Venise en 1635, avec ce titre : *Abregé des divins & sacrés dogmes de l'église, pour l'utilité des chrétiens, composé en langue vulgaire, par Gregoire, prêtre, moine & protosyncelle de la grande église, faisant sa résidence dans le saint monastere nouveau de Chio.* M. Simon dans son livre de la créance de l'église orientale, sur la transubstantiation, prouve que cet auteur étoit de l'église grecque, contre Thomas Smith, qui nie que ce soit un véritable Grec.

GREGOIRE DE SUSASTRA, écrivain Syrien, a composé dans sa langue un ouvrage nouveau contre les fausses religions ; un livre de l'histoire ecclésiastique ; un autre où il explique les causes & les raisons des fêtes ; & quelques cantiques. *Voyez* Ebed-Jesu, dans son catalogue des écrivains Chaldéens.

GREGOIRE PAULI, de Cracovie, fameux antitrinitaire, vivoit au dernier siécle. *cherchez* PAULI.

GREGOIRE, prêtre, auteur de la collection des canons que l'on appelle Polycarpe.

GREGOIRE RHEHORZ, fut un des principaux fondateurs de l'unité des Freres de Bohéme, après avoir dans un monastere de Prague avec la réputation d'un saint homme : ayant été pris il souffrit de grands tourmens avec le même courage que si ç'eût été pour une bonne cause. Il mourut en 1474. * Lætus, *comp. hist. univ.*

GREGOIRE SONDEREITER, Allemand de nation, a mis en vers latins, *la vie de l'empereur Constantin.* * Vossius, *de hist. Latin. p.* 705.

GREGOIRE TIPHERNAS, *cherchez* TIPHERNAS.

GREGOIRE, Ben Elebri, Arabe, a écrit plusieurs ouvrages.

GREGOIRE Bersman, Allemand, *cherchez* BERSMAN.

GREGOIRE Cairgnent, de l'ordre de saint Benoît, a composé des ouvrages historiques. * Simler & Vossius, *de hist. Lat. l.* 2.

GREGOIRE Characondius, *cherchez* CHARACONDIUS.

GREGOIRE, soixante & treiziéme roi d'Ecosse, fils de DONGALL, fut mis à sa place, après avoir gagné l'affection de tous ceux qui s'opposoient à son élevation, & rétablit les anciennes loix, concernant l'immunité des ecclésiastiques. Il marcha contre les Pictes, que les Danois avoient laissé dans le comté de Fife, pendant qu'eux-mêmes employoient leurs forces contre les Anglois. Il les chassa de ce comté, de même que de la Lothiane & de Merch, & étant entré de nuit dans Berwick, il y fit passer la garnison Danoise au fil de l'épée. Il marcha de-là dans le Northumberland, & gagna une bataille contre Hardeknute, & leur enleva tout ce pays. Il tourna ensuite ses armes contre les Bretons, qui possédoient quelques pays dépendans de l'Ecosse ; mais il fit la paix avec eux, & leur laissa le pays qu'ils avoient, après leur avoir fait promettre de le secourir contre les Danois, s'ils revenoient. Mais se repentant de cet accord, ils entrerent en Ecosse à main armée, & dans le temps qu'ils s'en retournoient avec grand butin, Gregoire les rencontra à Loch Maban, & après un sanglant combat, il les vainquit, eux & leur roi Constantin. Une paix ferme, qui suivit cette bataille, laissa en possession les Ecossois de ce qu'ils avoient gagné sur les Danois. Peu de temps après les Irlandois firent une irruption dans le Galwai, & en emporterent quelque butin, sous prétexte que les habitans de Galwai s'étoient saisi de quelques vaisseaux appartenans aux habitans de Dublin, qui avoient été chassés sur les côtes d'Ecosse, & les avoient pillés. Grégoire les poursuivit en Irlande avec une nombreuse armée, & ayant défait leurs troupes commandées par Brienus & Corneille, deux des plus puissans de la noblesse, qui, profitant de la minorité de leur roi Dunachus, avoient divisé tout le pays en deux factions, il prit Dundalke, Drogheda & Dublin. Il y donna la charge du jeune roi, son cousin, aux anciens conseillers qu'il jugea lui être les plus fidéles ; & après avoir fait prêter serment à la noblesse, qu'elle ne recevroit ni Anglois, ni Danois, ni Bretons dans l'isle sans sa permission, il retourna triomphant en Ecosse, menant avec lui 60 ôtages pour l'exécution de ce traité. Il mourut en 892, qui étoit le 18 de son regne. * Buchanan.

GREGOIRE (Pierre) natif de Toulouse, enseigna d'abord le droit à Cahors & ensuite à Toulouse. Il composa un grand nombre d'ouvrages, entr'autres : *Syntagma juris universi atque legum pene omnium*, *in-fol.* imprimé plusieurs fois. *De republica lib.* 26. Ces deux ouvrages sont fort estimés des savans, aussi-bien que les autres que Gregoire a composés. Le duc Charles l'attira en Lorraine, & lui donna une chaire de professeur en droit civil & canonique dans l'académie de Pont-à-Mousson. Il se distingua dans cet emploi jusqu'en l'année 1597, qui fut celle de sa mort. Etant à Pont-à-Mousson, il fit sous le nom supposé de *Raimundus Rufus*, une réfutation de la consultation de Charles du Moulin contre le concile de Trente. Il y prit aussi les titres de docteur en droit & d'avocat au parlement. Cette réfutation fut imprimée à Paris, *in-8°*, en 1553. Il y eut une réplique à ce livre sous le nom de *François Villiers*, & Gregoire répondit par un autre écrit imprimé en 1555, sous ce titre : *Duplicatio in Patronum Molinæi, pro pontifice maximo, cardinalibus, totoque ordine sacro.* Dans la vie de Charles du Moulin, par Brodeau, *in-4°*, *p.* 99, 100 & 101, Raimond le Roux est regardé comme un homme de ce nom, & portant réellement les titres qu'il prend : mais c'est une erreur. * Doujat : *prænot. canonic.* Bayle, *diction. crit.* 2 *édition.*

GREGOIRE le Syrien, a composé en syriac des scholies abrégées sur tous les livres de l'ancien & du nouveau testament. Son ouvrage est intitulé, *le trésor des mysteres.* Bootius reprend cet auteur de s'arrêter trop dans ses explications, aux minuties de grammaire. Il ajoute néanmoins qu'il est plus étendu sur les pseaumes, & qu'on y trouve des choses utiles. Hottinger a aussi parlé

parlé de ce commentateur Syriac dans sa bibliotheque orientale. * Bootius, *en son catalogue des auteurs Syriens.*

☞ GREGOIRE de S. Vincent, très-habile mathématicien, naquit à Bruges en 1584. Il se fit Jésuite à Rome à l'âge de 20 ans, & s'appliqua aux mathématiques sous la direction du savant Jésuite Clavius. Dans la suite il professa les mathématiques avec réputation, & fut demandé par plusieurs princes; il fut envoyé à Prague sur la demande de l'empereur Ferdinand II, & Philippe IV, roi d'Espagne, le voulut avoir pour enseigner les mathématiques au jeune prince Jean d'Autriche son fils. Le pere Gregoire de S. Vincent n'étoit pas moins recommandable par sa probité & par sa vertu, que par sa science. Il suivit l'armée de Flandre pendant une campagne, & y reçut plusieurs blessures en confessant les soldats blessés ou mourans. Ce fut lui qui convertit à la religion catholique le maréchal de Rantzau, dans le temps que ce seigneur étoit gouverneur de Gand. Gregoire de S. Vincent mourut d'apoplexie dans cette derniere ville le 17 janvier 1667, à 83 ans. On a de lui en latin trois savans ouvrages de mathématiques, dont le principal & le plus connu est intitulé, *Opus geometricum quadraturæ circuli, & sectionum coni, decem libris comprehensum*, Anvers 1647, 2 vol. *in-fol.* Quoiqu'il ne démontre pas dans cet ouvrage la *quadrature du cercle*, comme il prétendoit le faire, cela n'empêche pas que son livre ne contienne un grand nombre de vérités & de découvertes importantes, & que la lecture n'en soit très utile. * M. Ladvocat, *dict. historique portatif.*

GREGOIRE DE VALENTIA, Jésuite, *cherchez* VALENTIA.

GREGORAS, *cherchez* NICEPHORE GREGORAS.

GREGORI (Jean) né à Amershom, dans la province de Bukingham, le 10 novembre 1607, fit ses études à Oxford, où il s'appliqua principalement à l'étude des langues & de la théologie. Il mourut prebendaire de Salisburi, & de Chichester, dans un lieu nommé Kidlington, près d'Oxford, le 13 mars 1646. On a de lui des notes sur le droit civil & canonique, avec des remarques angloises sur quelques passages de l'écriture, que l'on a imprimées plusieurs fois à Oxford & à Londres; outre quelques autres ouvrages dans la même langue. * Wod, *Ant. Oxon.*

GREGORIO CONRARAICO, Vénitien, étoit à ce qu'il paroît, de famille noble, puisqu'il fut élevé dès sa jeunesse dans la maison de Jean-François de Gonzague, premier marquis de Mantoue. Ce seigneur avoit confié l'éducation de ses enfans au savant Victorin; & Gregoire eut le même maître, dont il sut profiter. Né avec un génie facile, capable d'embrasser toutes les sciences, & guidé par un maître si excellent, il fit des progrès rapides. Il étoit sur-tout passioné pour la poësie, & il la préféroit aux autres études. Il avoit presque toujours Virgile en main, & il ne se couchoit jamais sans avoir composé quelques vers. Dès l'âge de 18 ans il fit une tragédie intitulée *Progné.* Il composa de plus un écrit du genre satyrique sur l'éducation & l'instruction des enfans; six satyres, & un poëme lyrique qu'il adressa au pape Martin V. On assure qu'il récita ce poëme devant le pape à Mantoue, où Martin V étoit allé pour ménager la paix entre les princes d'Italie. Ce pape fut si charmé de l'esprit du jeune poëte, qu'il lui conseilla d'embrasser l'état ecclésiastique. Gregoire suivit ce conseil, & s'attacha à la cour de Rome, où il fut, dit-il, quatorze ans dans une si grande agitation, & au milieu d'un si grand tumulte, que durant ce long espace, il put à peine écrire quelque chose. Ayant été fait protonotaire du saint siége, on croit qu'il fut envoyé au concile de Basle; car il dit, qu'en revenant de ce concile, il trouva les livres de Salvien sur la providence, & qu'il les apporta en Italie. Il quitta Rome peu après, afin de se livrer plus facilement au gout qu'il avoit pour l'étude. *Ita demum*, dit-il, *à romanæ curiæ fluctibus quartum decimum post annum rediens, collectis ingenii viribus, tanquam naufragis mercibus, pergam lucrum exequi cum fœnore, & damna retroacti tempo is reparare.* Dans le temps de sa retraite, on recherchoit en mariage Cécile, fille de Jean-François de Gonzague, prince de Mantoue, laquelle joignoit à sa naissance beaucoup de vertu & de connoissance des lettres grecques & latines: mais ne se sentant aucun penchant pour s'établir dans le monde qu'elle méprisoit, elle vouloit embrasser la vie religieuse, & le prince son pere s'y opposoit. Dans ces circonstances, la princesse Paule, mere de Cécile, & Victorin, dont on a parlé plus haut, engagerent Gregoire à écrire à la jeune princesse, & à lui inculquer sur-tout, qu'ayant fait vœu de virginité, elle ne pouvoit répondre à son engagement dans la maison du prince son pere, qui étoit riche & trop flateuse pour les sens. Gregoire obéit, & composa en forme de lettre un assez long écrit, qui a pour titre: *Gregorii Conraraici, Veneti, romanæ eccl.siæ protonotarii, ad Cæciliam virginem de fugiendo sæculo.* Cette lettre est de l'an 1440, ou de l'année suivante, & se trouve dans le tome III de la *collectio amplissima*, &c, des peres DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur. Il nous a paru que cette lettre étoit pleine de feu dans le style, & remplie de piété & de solidité dans les choses. C'est dans cet écrit que l'on trouve tous les faits que l'on a rapportés concernant l'auteur, dont on ne nous apprend rien de plus.

GREIFIUS (Fridericus) fameux chymiste de Tubinge, né en 1601, inventa la thériaque céleste, & fit héritier le duc de Wirtemberg de son secret. Il mourut en 1668, après avoir composé quelques écrits de chymie, & diverses poësies pieuses en allemand. * Freheri *theatrum.*

GREMPIUS (Louis) jurisconsulte Allemand, étoit de Studgard, où il naquit en 1509. Il étudia à Tubinge, fut depuis syndic de la république de Strasbourg, & mourut en 1583. Il avoit une très-belle bibliotheque, qu'il laissa à l'université de Tubinge. * Sleidan, *in comment. l.* 3. Pantaleon, *in prosop. &c.*

GRENADE, royaume, avec une ville du même nom, en la partie méridionale d'Espagne. Les auteurs Latins nomment la ville *Granata* & *Granatum*, & le royaume, *regnum Granatense.* Il a la Murcie au levant; la nouvelle Castille au septentrion; l'Andalousie à l'occident, & la mer au midi. Ce royaume a été très-long temps sous la domination des Maures, qui y bâtirent la ville de Grenade. On croit que ce fut BEDIS, fils d'*Aben Habus*, qui vivoit vers le IX siécle. On voit dans les annales des Arabes, que depuis ce temps là les rois Maures demeurerent en cette ville jusqu'à *Abenhul*, qui chassa les Almohades d'Espagne. Celui-ci s'établit à Almerie, & y fut tué. MAHAMET ALAMAR, qui lui succeda, rétablit sa demeure à Grenade. La ville s'augmenta extrêmement, & les auteurs assurent qu'on y comptoit soixante mille maisons. BULHAR, roi de Grenade fit élever des édifices si magnifiques, & d'une si grande dépense, que ses sujets crurent qu'il avoit trouvé l'art de faire de l'or. Il eut dix successeurs jusqu'à *Mulei-Assen.* Ferdinand & Isabelle chasserent son fils nommé *Mahomet* Boabdili, dit *Chiquitot*, ou *le petit*, & mirent fin à la domination des Maures en Espagne, l'an 1492. Ce royaume étoit alors mieux peuplé & plus riche qu'il n'est aujourd'hui. La situation de la plupart de ses villes & la disposition de ses tours, se rapportent à ce qu'en dit César dans ses commentaires. La ville de Grenade est la plus grande ville d'Espagne, & la plus commode en été, à cause de la pureté de son air, & du grand nombre de ses fontaines. Les Maures avoient coutume de dire que le paradis étoit en cette partie du ciel qui est sur cette ville. Ils la délivrerent une fois du siége que Jean II, roi de Castille, y avoit mis en 1431, par un présent qu'ils lui firent de douze mulets chargés de figues, dont chacune étoit garnie

d'un double ducat. Les autres villes sont Munda, renommée par la bataille que César y gagna contre les enfans de Pompée; Malaga, qui l'est par ses bons vins; Guadix; Almerie; Ronda; Antequera, &c. La ville de Grenade est le siége d'une célebre université, érigée par Charles-Quint en 1537, & d'un archevêché, que le pape Alexandre VI y fonda, après qu'on eut chassé les Maures. Cette ville est située, partie sur des collines, & partie dans la plaine. Elle est arrosée de la riviere de Daro, qui reçoit peu après le Xenil, & divers autres ruisseaux. On divise ordinairement cette ville en quatre parties, qui sont, Grenade, l'Albembre, l'Albaizin, l'Antiquerula, ainsi nommé, à ce qu'on croit, parceque les Maures y étoient venus d'Antequera. Grenade a plus de quatre lieues de circuit, & est entourée de murailles, où l'on compte mille trente tours avec leurs crénaux. L'église métropolitaine, qui est un ouvrage à la moderne, renferme les tombeaux des rois Ferdinand & Isabelle. Cette ville a un grand nombre d'autres églises magnifiques, divers monasteres, de belles places, &c, mais elle est peu habitée, aussi-bien que le reste du royaume. Les Maures s'y révolterent en 1570, & furent depuis chassés de toute l'Espagne en 1609. * Diego de Muros, *hist. rer. gestar. contra Maur. Gran.* Damien de Fonseca, *glor. Scacian. delli mer.* Louis de la Cueva, *de las cosas notables de Grenad.* Francisco Bermudez de Pedrasa, *hist. de la ciud. de Grenada.* Domingo Baltanas, *de la conq. del reino de Gran.* Bartholomeo Nugno Velascas, *disc. sobre la antiq. de Gran.* Mariana, *hist. l.* 3, *c.* 1; *l.* 24, 25, *& seq.* Garibai, *l.* 40. Mayerne Turquet. Nonius, *disc. Hisp.* De Thou, *hist. l.* 48. Merula, &c.

☞ En fouillant dans un champ près de Grenade, on a découvert en 1755, les restes d'une ville ancienne qu'on croit être *Illiberis*, dans laquelle on a trouvé des richesses littéraires très-précieuses, entr'autres des manuscrits grecs, latins, arabes, & d'une langue inconnue, & en particulier les actes d'un concile d'Elvire, inscrits sur des lames de plomb.

GRENADE, ou NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE, dans la partie de l'Amérique méridionale, que les géographes appellent *Castille neuve*, ou *Castille d'or.* Ce pays a cent trente lieues de long, trente de large, aux endroits qui ont le plus d'étendue, & vingt aux plus étroits. Il y a plusieurs forêts épaisses, & de bons paturages, qui nourissent quantité de chevaux & de vaches. On y a trouvé des mines d'or, des émeraudes & d'autres pierres précieuses. L'air y est assez tempéré, & l'on n'y sent presque aucune différence entre l'été & l'hyver, non plus qu'entre le jour & la nuit, qui sont ordinairement égaux, à cause de la proximité de l'équateur. Il y a néanmoins des provinces où il fait très-chaud. Les principales provinces du nouveau royaume de Grenade, sont Bogota & Tunia, au midi desquelles sont les sauvages nommés *Panches*, comme les Bogotes & les Tuniens sont appellés *Moxes.* Les Panches retiennent encore beaucoup de leur férocité ancienne; mais les Moxes ont toujours plus d'humanité. Ceux-ci, c'est-à-dire, les Bogotes & les Tuniens, sont de grande stature, & agiles du corps. Leurs femmes sont belles & blanches. Ils se couvrent de manteaux bigarrés de diverses couleurs, serrés d'une ceinture. Ils ornent leurs cheveux avec des chapeaux de fleurs faites de coton, & teintes d'une maniere fort agréable. Leur plus forte inclination est de danser & de chanter. Avant que les Espagnols y arrivassent, la plupart des Tuniens se nourissoient de fourmis. Les environs de la riviere de Rio Grande de la Madalena, sont habités par les sauvages Canapeyes, distingués en Musos & en Colymas. Les Espagnols habitent la ville capitale de Santa-Fé, avec le bourg de S. Michel, & les villes de Tocayma, la Trinidad, Tunia, Pampelona, Merida, Belez, Marequita, Ybague, Vittoria, Saint-Jean de los Lanos, & les bourgs de Palma & de Saint-Christophe. La ville de Santa-Fé de Bogota est le siége du parlement & la résidence du gouverneur. Il y a une église cathédrale, dont l'archevêque a pour suffragans les évêques de Carthagêne, de Sainte-Marthe & de Popayan; & deux beaux couvens, l'un de Dominicains, & l'autre de Cordeliers. Proche de la ville est le lac de Gutavita, au bord duquel les sauvages avoient coutume de sacrifier à leurs idoles, & de leur offrir beaucoup d'or & d'autres choses de grand prix. Les Canapeyes, divisés en Musos & en Colymas, habitent vers le fleuve nommé Rio Grande de la Madalena, dans un pays qui a deux étés & deux hivers. Le premier été commence aux premiers jours de décembre, & dure jusqu'à la fin de février. Le premier hiver commence au mois de mars, & dure jusqu'à la fin de mai. Le second été occupe les mois de juin, de juillet & d'août; & le second hiver ceux de septembre, d'octobre & de novembre; non que ces saisons soient distinguées par le froid & par le chaud; mais parceque dans les mois d'hiver, il y pleut très-fort, & qu'en ceux d'été, il y fait toujours beau temps. Les pluies tombent ordinairement la nuit, & rarement le jour. Les ouragans y soufflent avec violence, & sont souvent accompagnés de tonneres & d'éclairs. Dans ce pays des Canapeyes, il n'y a que deux colonies d'Espagnols, l'une en la ville de Trinidad, & l'autre au bourg de la Palma. * De Laët, *histoire du nouveau monde.*

GRENADE, ville du Mexique, ou nouvelle Espagne en l'Amérique septentrionale, est située sur le bord de la Nicaragua en l'audience de Guatimala, vers la mer du nord & le golfe de Nicaragua. *Cherchez* MEXIQUE.

GRENADE, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Caraïbes, est aujourd'hui soumise aux François. Elle est située entre les isles de la Trinité, de Tabago, & de la Barbade. * *Consultez* l'histoire des Caraibes du pere du Tertre.

GRENADE, ville de France, dans le gouvernement de Guienne, sur la Garonne, à trois lieues au-dessous de Toulouse, est la premiere du comté de Gaure, & a été célebre dans le XIII siécle, durant les guerres des Albigeois. * Du Chêne, *antiquités des villes de France.* Catel, *hist. des comtes de Toulouse, & mémoires de Languedoc.*

GRENADE (Louis de) religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI siécle, naquit à Grenade en 1504, d'un pere originaire de Saria, & fut élevé dans la maison du marquis de Mondejar. Il fut nommé pour remplir les premiers emplois de son ordre, & fut très-consideré des rois de Portugal & de Castille. Son éloquence, qui étoit solide & chrétienne, brilla également dans la chaire & dans ses écrits, qui sont encore aujourd'hui l'admiration des savans, & la consolation des ames pieuses. Aussi le pape Gregoire XIII, sous le pontificat duquel Grenade composa ses livres, témoigna que ce saint religieux, en les publiant, avoit opéré de plus grands miracles que s'il eût rendu la vie aux morts, & la vue aux aveugles. Grenade refusa constamment les dignités ecclésiastiques, & ordonna, par un principe de conscience, à son célebre ami dom Barthelemi des Martyrs, d'accepter l'archevêché de Brague en Portugal. Il mourut le 31 décembre 1588. Nous avons sa vie au commencement de ses ouvrages traduits en françois par M. Girard. Ils sont en deux volumes *in-fol.* & en dix *in-octavo.* André Felibien a aussi donné en 1668, un abrégé de la vie de Grenade.

GRENADINS ou GRENADILLES. Ce sont plusieurs petites isles de la mer du nord. Elles sont parmi les Antilles, entre l'isle de Saint-Vincent & celle de Grenade, dont elles ont pris leur nom. Celle de Bequia en est la plus considérable. * Mati, *dict.*

GRENAILLE (François de) né à Uzerche dans le Limosin l'an 1616. Après s'être fait moine à Bourdeaux, il quitta son monastere à Agen, & devint historiographe de Gaston, duc d'Orléans. En peu de temps il publia quantité d'ouvrages françois, comme *l'hon-*

nête fille ; l'honnête garçon ; *l'honnête veuve ; l'honnête mariage ; l'honnête maîtresse ; la bibliotheque des dames ; le sage résolu contre la fortune* ; *la révolution du Portugal ; le théâtre du monde* ; *la mode où le caractere de la religion*, *&c.* M. Sorbiere remarque que dans ces livres les bonnes choses y sont fort rares, & que le style en étoit assez fade, ce qui faisoit juger que l'auteur n'écrivoit que pour écrire. Il fit mettre son portrait en taille douce à la tête de ses livres, avec ces mots : *Hac mortales evadimus immortales.* Il nous apprend dans une préface, qu'il fut accusé de crime d'état, & en danger de mort. * François de Grenaille mourut en 1640, âgé de 24 ans. On a encore de lui les ouvrages suivans : 1. *Le bon esprit*, dédié à M. l'éminentissime cardinal, duc de Richelieu, par François de Grenaille, écuyer, sieur de Chatonnierés, à Paris, *in*-4°. 2. *L'auguste Convoi* (de Louis XIII) cité dans le catalogue de Trichet du Fresne. 3. *Le Soldat Suédois racontant l'histoire de tout ce qui s'est passé en Allemagne, depuis la mort du roi de Suéde jusqu'a présent ; avec un éloge ou discours sur la vie & la mort du duc de Veymar* ; à Paris, 1642, *in*-8°. C'est le tome II du soldat Suédois, dont le tome I, que le pere le Long ne croit pas être de Grenaille, avoit paru en 1633. * Sorberiana. Gueret, *guerre des auteurs.* Bayle, *dict. crit. & les remarques critiques de l'abbé Joly sur ce dictionnaire.*

GRENAN (Pierre) frere aîné de BENIGNE, qui suit, & né comme lui à Noyers, petite ville de Bourgogne à sept lieues d'Auxerre, entra fort jeune dans la congrégation de la Doctrine-chrétienne le 27 septembre 1677. Il y fut successivement appliqué à enseigner les belles lettres, à annoncer la parole de Dieu & aux autres fonctions du saint ministere, & il s'aquitta de tous ces emplois avec distinction. Il avoit l'esprit net, aisé, juste, délicat, tout-à-fait orné ; & il étoit en état d'égaler au moins la réputation de son frere, si son foible tempérament lui eût permis de se livrer aussi fortement à la composition. On en peut juger par *son apologie de l'équivoque* ; satyre des plus ingénieuses, imprimée vers 1710, en 22 pages *in*-12, & qui n'est proprement, ainsi qu'il est marqué à la tête, qu'une continuation de celle de M. Despréaux sur le même sujet. On a réimprimé cette piéce dans plusieurs recueils, entr'autres, dans un des premiers volumes de la *Bibliothéque françoise*, ou *histoire littéraire de la France.* On lui a attribué quelques autres piéces anonymes, entr'autres quelques lettres à feu M. de Caumartin, évêque de Blois, sur les affaires de la constitution *Unigenitus*, mais qu'il n'a pas également reconnues pour être de lui. Du reste la sagesse de sa conduite & ses talens pour le gouvernement paroissent, en ce qu'il étoit provincial pour la troisiéme fois, lorsqu'il mourut le 17 février 1722, âgé d'environ soixante deux ans.

GRENAN (Benigne) étoit de Noyers, ville de Bourgogne ; mais il a passé la plus grande partie de sa vie à Paris, où il s'est fait admirer par son talent pour la poësie latine, & pour l'éloquence. Il a professé, tant la seconde que la rhétorique, au collége de Harcourt, pendant vingt ans, depuis le mois de décembre 1703, jusqu'au 13 mai 1723, que sa mort est arrivée, n'ayant encore que 42 ans. On trouve dans sa prose & dans ses vers une grande sublimité & beaucoup de finesse de pensées, joint à une grande richesse, à beaucoup de délicatesse & d'énergie dans les expressions. M. Gaullyer, l'un des professeurs au collége du Plessis, a recueilli une grande partie des vers latins de ce poëte dans ses *Selecta carmina clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi professorum.* Tout le septiéme livre de ce recueil ne contient que des piéces de M. Grenan au nombre de 20. Celle qui est sur l'arrivée de l'infante d'Espagne en France, a été traduite par MM. Piat & Racine, & leurs traductions ont été inserées dans le Mercure de mars 1722. On trouve deux autres piéces de M. Grenan dans le sixiéme livre des *Selecta carmina.* L'une est une ode à la louange du vin de Bourgogne, à laquelle M. Coffin, depuis principal du collége de Beauvais, a opposé la Champagne vengée, où l'éloge du vin de Champagne en vers latins. L'autre piéce de M. Grenan est sur le même sujet. Ce sont des hendécasyllabes adressés à M. Fagon, médecin du roi. M. Coffin y a répliqué. Ces quatre piéces de vers sur le vin de Bourgogne & celui de Champagne, formerent une espece de guerre poëtique où chacun prit parti suivant son gout particulier. Le recours de M. Grenan à M. Fagon donna occasion à quelques épigrammes qui furent applaudies, entr'autres ces deux-ci :

Quid medicos testa imploras Burgunda ? Laboras.
Nemo velit medicam poscere sanus opem.

L'autre.

Cur fugis ad doctum Burgundica testa Fagonem ?
Arte valet multâ, sed nimis ægra jaces.

L'ode de M. Grenan & celle de M. Coffin ont été aussi traduites & imprimées en vers françois. On en a une édition *in*-8°, avec l'original. M. Grenan a donné aussi en 1715, une paraphrase en vers latins des lamentations du prophéte Jérémie, *in*-8°, à Paris, avec le texte sacré à côté ; & plusieurs traductions de quelques satyres & de quelques épîtres de M. Boileau Despreaux, imprimées en differens temps, entr'autres la traduction de l'épître de ce célebre poëte sur l'amour de Dieu, *in* 12, à Paris en 1706. Entre les discours latins imprimés de M. Grenan, on doit faire une estime particuliere de celui qui traite de la nécessité de lire l'écriture sainte ; de celui où il montre quelle peine il y a à enseigner, & quelle utilité le public en retire ; de celui où il examine la dignité & les avantages de la poësie ; de celui où il tâche de remédier aux vices de l'éloquence, & de faire voir en quoi consiste la véritable. Ces discours ont été recueillis dans les *Selectæ orationes clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi professorum.* On y trouve aussi l'oraison funebre de Louis XIV, que M. Grenan prononça en Sorbonne le 11 décembre 1715, & qui excita une dispute entre l'orateur & le P. Porée, Jésuite, célebre professeur au collége de Louis le Grand. Ce pere qui avoit fait aussi une oraison funebre de Louis XIV, écrivit à M. Grenan, pour lui faire un crime de ce qu'il n'avoit compté dans la sienne au nombre des héréfies contre lesquelles Louis le Grand s'étoit élevé, que le calvinisme & le quiétisme ; M. Grenan répondit sérieusement & au long, & attaqua beaucoup d'endroits du discours du P. Porée. Un ami du professeur de l'université se mit de la partie, & se déclara aussi vivement contre le professeur jésuite, dans une lettre de 20 pages, & la querelle n'alla pas plus loin. Toutes les piéces de cette dispute ont été imprimées *in*-12, en 1716.

GRENEZAI, isle, *cherchez* GARNESEI.

GRENIER (Dominique) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Toulouse, fut professeur en théologie avant 1313 ; en 1324, lecteur du sacré palais, & en 1326, évêque de Pamiers. Il succéda dans cette église à Jacques du Four, depuis pape sous le nom de Benoît XII. Nous avons encore une lettre que ce pape lui écrivit en 1335, & une autre que Jean XXII lui avoit écrite en 1330. Il vivoit encore en 1342 ; mais il étoit mort en 1347. Grenier composa des apostilles sur les cinq livres de Moïse, & sur les autres livres historiques de la bible. * Jean-Michel Pio, *p.* 2, *lib.* 2, *de vir. illustr. ord. Præd.* Nicolas Bertand, *comment. de gest. Tolosan.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. t.* 2. Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1.

GRENOBLE, sur l'Isere, ville de France, aujourd'hui capitale du Dauphiné, avec évêché suffragant de Vienne, parlement & chambre des comptes, étoit autrefois l'une des plus célébres de la Gaule Narbonnoise. Ptolemée la nomme *Accusium*, & les anciennes inscriptions lui donnent le nom de *Cularo.* Maximien envoyé dans les Gaules par Dioclétien, la fortifia ; & depuis l'empereur Gratien l'ayant agrandie, & y ayant mis une garnison, elle prit le nom de ville de Gratien

ou *Gratianopolis*, d'où l'on a formé celui de Grenoble. Le premier évêque de cette ville, dont nous ayons connoissance, est saint Domnin, qui assista au concile d'Aquilée l'an 381. Isarne chassa les Maures de son diocèse vers l'an 967. Saint Hugues vivoit en 1080; & ce fut de son temps qu'on adjugea à l'évêché de Grenoble, la moitié du comté de Salmorene. Les prélats de cette ville prennent le titre de princes de Grenoble, à cause de plusieurs donations que les seigneurs du pays leur ont faites en divers temps. En 1453, Louis XI, qui n'étoit encore que dauphin de Viennois, érigea le conseil delphinal de cette province en parlement, & en nomma François Potier premier président. Grenoble souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles. Cette ville qui a eu autrefois université, est grande, assez bien bâtie, ornée de diverses églises, & distinguée par le mérite de ses habitans, qui sont généralement honnêtes, polis, gens d'esprit & fort ménagers. La fontaine qui brule, à trois lieues de cette ville, au-delà du Drac, n'est autre chose qu'une exhalaison sulfurée, qui sort de terre près d'un petit ruisseau, & que l'on enflamme avec de la paille allumée. Autrefois étant enflammée, elle échauffoit l'eau du ruisseau, qui en étoit plus proche qu'aujourd'hui; ce qui lui fit donner le nom de *Fontaine qui brule*. La grande chartreuse, n'est éloignée aussi que de trois lieues de Grenoble. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Ciceron, *l.* 10, *ep. famil.* 23. Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom.* 2, *p.* 603. Du Chêne, *antiq. des villes.* Sincerus, *itin. Gall.* Chorier, *hist. de Dauph.* & *état polit. de Dauph.*

GREPI, nom des prêtres du royaume de Pégu, dont il est parlé dans la relation des voyages de Ferdinand Mendez Pinto, où l'on trouve un discours remarquable d'un de ces prêtres, sur les deux états du premier homme rapporté par Tobie Pfaimer, * *system. theol. gentil. pur. c.* 7, §. 10.

GRESHAM (Thomas) chevalier issu d'une bonne famille de Nortfolck, exerçoit la marchandise, comme cela est assez d'usage en Angleterre dans les familles mêmes nobles. Ce fut lui qui fit bâtir la *Bourse royale* à Londres en 1566, que le feu consuma cent ans après, & qu'on a rebâtie avec beaucoup plus de magnificence. On lui doit aussi la fondation du collége qui porte son nom à Londres, & les revenus dont jouit ce collége qui est sous la direction du lord maire & de la société des marchands de soie. Il y a des professeurs pour la théologie, la géométrie, l'astronomie, la musique, que le lord maire & les aldermans de Londres nomment. Les professeurs en droit, en médecine & en réthorique sont nommés par les marchands de soie. La société royale de Londres, établie sous Charles II, tient ses assemblées dans ce collége. Thomas Gresham mourut en 1579.

GRESIVAUDAN, vallée de Dauphiné, aux environs de Grenoble, étoit habitée par les peuples appellés *Tricollores*, chez les anciens, & fut nommée Gresivaudan comme qui diroit, *chemin des Grecs*. On lui donna depuis celui de *province de Grenoble*. Elle a eu des seigneurs particuliers. * Chorier, *hist. de Dauph. l.* 1, 3. &c.

GRESLON (Adrien, & non *André*, comme on le trouve quelquefois nommé) étoit né à Périgueux. Il entra dans la société des Jésuites à Bourdeaux, le 5 novembre 1635, à l'âge de 19 ans; & fit en son temps la profession des quatre vœux. Dans la suite, il fut envoyé en Chine, en qualité de missionaire. Il y arriva en 1657, & demeura d'abord dans l'isle d'*Hiane*, & ensuite dans la province de *Kiansi*. Il est mort en 1697. On a de lui: 1. les vies des saints patriarches de l'ancien Testament, avec des réflexions en langue chinoise. 2. *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares; où l'on verra les choses les plus remarquables, qui sont arrivées dans ce grand empire, depuis l'année* 1651, *qu'ils ont achevé de la conquérir, jusqu'en* 1669, à Paris, en 1671, *in*-8°.

GRETSER (Jacques) Jésuite, né à Marckdorf en Allemagne, entra dans la société des Jésuites à l'âge de 17 ans, en 1577, & fut professeur pendant 24 ans dans l'université d'Ingolstad. Il ne s'appliqua pas seulement à la théologie & à la controverse, mais encore à l'étude de l'antiquité ecclésiastique & profane. Il savoit les langues, & avoit beaucoup de facilité d'écrire & d'érudition. Il mourut à Ingolstad le 29 janvier 1625, âgé de 63 ans passés. Le nombre d'ouvrages qu'il a composés ou traduits est prodigieux. Il en a fait un grand nombre de controverses contre les hérétiques pour la défense de la religion; plusieurs pour la défense de son ordre en particulier; & quelques-uns sur des matieres d'érudition. Outre cela il a donné un très grand nombre d'ouvrages grecs au public, avec des versions latines, & des ouvrages latins accompagnés de notes. Il n'y a guères d'auteur qui ait plus travaillé que lui sur la Croix. Il a donné trois tomes *in*-4° sur ce sujet, imprimés en 1607, & depuis en un seul volume *in-folio* en 1616. Tous les ouvrages de Jacques Gretser ont été recueillis en 17 volumes *in-fol.* imprimés à Ratisbonne en 1739.

Gretser étoit certainement un homme très-savant, qui a travaillé beaucoup sur l'antiquité ecclésiastique & profane. Il auroit été à souhaiter qu'il eût répandu dans ses ouvrages un peu plus de critique, & qu'il n'eût pas adopté des piéces & des histoires fausses ou douteuses. Cependant on peut dire que c'étoit un des plus habiles controversistes de son temps. Il écrivoit avec une grande facilité, & réfutoit ses adversaires avec beaucoup de véhémence. Ce qu'on doit le plus estimer dans ses ouvrages, est la variété prodigieuse des matieres qui s'y trouvent, & l'exactitude avec laquelle il recueille sur chaque matiere tout ce qui peut y avoir rapport. Enfin ses livres sont de bons mémoires pour ceux qui veulent travailler sur les matieres qu'il a traitées. * Sponde, *in annal.* Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu.* Le Mire, *de script. sæc. XVII*, &c. Du Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XVII siécle.*

GREVE (Philippe de) chancelier de l'université de Paris, *cherchez* PHILIPPE DE GREVE.

GREVIN (Jacques) médecin natif de Clermont en Beauvoisis, acquit beaucoup de réputation dans le XVI siécle. Il savoit les langues, les belles lettres, la philosophie, & fut médecin, non de la duchesse de Ferrare, comme le marque la Croix du Maine, mais de la duchesse de Savoye. Dès l'âge de 13 ou 14 ans, il fit paroître une tragédie intitulée *César*, & deux comédies françoises, savoir; *La Thresoriere* & *les Esbahis*. Ces piéces furent alors admirées, & la jeunesse de l'auteur étonna encore plus. Ses autres poësies françoises, sont un volume de ses *amours*, intitulé; *Olympe*, contenant des *sonnets*, *chansons*, *odes*, *pyramides*, *villanelles*, & autres piéces, imprimé à Paris chez Robert Etienne, en 1560, *in*-8°. Grevin composa toutes ces piéces pour Nicole Etienne, fille de Charles Etienne médecin, & frere de Robert, laquelle fut mariée à Jean Liebault médecin. Cette dame avoit elle-même beaucoup d'esprit: elle faisoit bien des vers, & elle a fait un livre *pour la défense des femmes* contre ceux qui les méprisent. On a encore de Grevin la *Gélodacrye*; composée de sonnets & d'autres piéces; des pastorales & des hymnes sur les mariages des princes & des princesses de son temps; les œuvres de Nicandre, ancien médecin & poëte Grec, mises en vers françois; un poëme sur l'histoire de France qu'il avoit composée, & sur les personnes illustres de la maison de Médicis; des poësies latines, & d'autres ouvrages tant en prose qu'en vers. Voici de quelle maniere M. de Thou en parle sous l'an 1570. » Quelque temps après, dit-il, » Jacques Grevin mourut à Turin, le 5 de novembre, » n'ayant pas encore 30 ans. Il avoit beaucoup d'esprit, » d'érudition, & après s'être heureusement appliqué » dès son enfance à la poësie, comme le témoigne sa » *Geladocrye*, & ses autres ouvrages en vers, il s'at-

» tacha à la médecine, où il réussit avec le même bonheur. Il mit en vers françois toutes les œuvres de » Nicandre, que Jean de Goris avoit traduites en latin, ce qu'il fit avec tant de politesse, que son ouvrage ne cede ni au grec, ni au latin. Il y ajouta un » traité des *poisons*. Grevin en a composé d'autres qui » ne sont pas si achevés, parceque sa mort précipitée » l'empêcha d'y mettre la derniere main. Ses bonnes » qualités, & la douceur de son esprit, lui firent des » amis de tous ceux qui le connoissoient. Marguerite » de France, duchesse de Savoye, qui l'avoit mené en » Piémont avec elle, le fit depuis son médecin & son » conseiller. La perte de Grevin l'affligea beaucoup : » elle lui fit faire de magnifiques funérailles, & retint toujours auprès d'elle la femme & la fille de ce » savant homme, qu'elle nomma Marguerite Emanuelle. * De Thou, *lib. 46 de son histoire.* La Croix du Maine, *bibl. Franc. &c.*

GREVIUS (Henri) Saxon de la ville de Gotha, enseigna la jurisprudence au commencement du XVI siécle, & laissa quelques ouvrages de droit & de logique. * Freher, *in theatro.*

GREVIUS (Jean) ministre Arminien, natif du pays de Cleves, fut déposé & banni pour n'avoir pas voulu souscrire aux décisions du synode de Dordrecht; & comme il ne garda point son ban, il fut condamné à une prison perpétuelle. On le sauva de prison en 1621 : il y avoit commencé un ouvrage contre l'usage de la question : *Dissertatio de torturâ* qu'il publia dans la suite. Sa captivité dura un an & demi. * Bayle, *dict. critique.*

GREW (Néhémie) médecin Anglois, très-célébre, étoit fils d'*Abdias* Grew, ministre Presbytérien, connu par des ouvrages de piété, & mort en 1689. Néhemie s'attacha à la médecine, qu'il pratiqua à Londres avec beaucoup de réputation & de succès. Il eut une place dans le collége des médecins; la société royale de Londres le fit un de ses membres, & il en fut secrétaire après la mort d'Oldenbourg. Il étoit habile dans la botanique, & M. le Clerc s'est servi utilement de son anatomie des plantes, dans la quatriéme partie de sa physique. Nous ignorons l'année de sa mort. On a de lui les ouvrages suivans : 1. *Anatomia vegetabilium*, en anglois, à Londres en 1672, *in-8°*. avec figures : c'est apparemment le même ouvrage, qui a été traduit en latin, sous ce titre : *Anatomiæ vegetabilium primordia, cum generali theoriâ vegetationis eidem superstructa, ex anglicâ in latinam linguam translata*, &c, en 1678, *in-4°*. 2. L'Anatomie des plantes, avec une idée d'une histoire philosophique des plantes, & plusieurs lectures faites devant la société royale, en anglois, à Londres, en 1682, *in-folio*, avec figures. 3. *Idea historiæ phytologicæ, cum continuatione Anatomiæ vegetabilium speciatim in indicibus & theoria vegetationis radicum eidem præcipuè superstructa*, 1680, *in-4°*. Ce livre contient une partie du précédent, 4. *Comparativa anatomia truncorum, unà cum theoriâ vegetationis eorumdem eidem superstructa, in duabus partibus.* La premiere des deux parties de ce livre fut lue devant la société royale des sciences, le 25 février 1674; la deuxiéme le 17 juin 1675. L'ouvrage a paru à Breslau en 1680, *in-4°*, avec des figures. 5. *Museum regalis societatis*, en anglois, à Londres, en 1681, *in-folio*, avec figures. C'est le catalogue & la description des choses rares, tant naturelles qu'artificielles qui appartiennent à la société royale d'Angleterre, avec l'anatomie comparée du ventricule & des intestins. L'auteur ne se borne pas à décrire historiquement les choses dont il parle; il y ajoute des observations fort curieuses. On en trouve un extrait fort étendu dans les actes de Léipsick de l'an 1682. Dans les mêmes actes des annnées 1692, & 1696, on lit divers autres écrits du même. En 1701, on imprima sa *Cosmologia sacra*, à Londres, *in-folio*, ouvrage dont le but est de prouver la vérité & l'excellence de l'écriture sainte. On a traduit en françois deux ouvrages de M. Grew : 1. l'*Anatomie des plantes*, traduite de l'anglois de Nehemie Grew, par le Vasseur; à Paris en 1675, *in-12*. L'auteur avoit envoyé au traducteur quelques remarques & quelques corrections. 2. *Recueil d'expériences & observations sur le combat qui procéde du mélange des corps, sur les saveurs, les odeurs, le sang, le lait*, &c, à Paris en 1679, *in-12*. * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum. Suplément françois de Basle*, &c.

GRIBAULT (Matthieu) jurisconsulte de Padoue, quitta l'Italie dans le XVI siécle, pour professer ouvertement les erreurs de Calvin. Il embrassa ensuite celles de Servet, & fut un des partisans des antitrinitaires. Il disoit qu'il n'y avoit qu'une personne en Dieu, & soutenoit ses blasphêmes avec une opiniâtreté qui le rendit l'abomination de son temps. Ses dogmes le firent mettre au nombre de ceux qu'on appelle *Unitaires & nouveaux Ariens.* Il quitta la place de professeur en droit, qu'il avoit à Tubinge, & s'en fut en Suisse. On l'arrêta à Berne; on l'engagea à rétracter ses erreurs. Il y consentit pour éviter la peine qui auroit suivi son refus. Mais il ne laissa pas peu de temps après de favoriser ouvertement ceux qui donnoient dans ce qu'il y a de plus impie. Il avoit des liaisons très-étroites avec Servet, & avec Valentin Gentilis. * Sponde, *in annal. A. C.* 1561, *n.* 33 & 35. Bayle. *dict. crit.* 2, *edit.*

GRIBNER (Michel-Henri) fils d'un ministre de Leipsick, mort en 1685, naquit dans la même ville, en 1682. Sa mere ayant épousé dès le commencement son veuvage, M. Mencke, celui-ci prit un grand soin de l'éducation du jeune Gribner. Ses études finies, il fut fait maître ès-arts en 1702, & docteur en droit en 1703. Depuis, il donna des leçons de philosophie & de droit aux étudians, & travailla aux *Acta eruditorum* de Leipsick. En 1707, il fut fait professeur des institutes à Wittenberg, & assesseur du tribunal de justice, du consistoire & du scabinat ou échevinage. Ensuite, il fut élu professeur des pandectes dans la même université. En 1717, on le fit conseiller de cour & de justice, & archivaire (ou archiviste) de Dresde. C'est de-là qu'il fut appellé à Leipsick, pour succéder à M. Mencke. Il est mort dans cette ville en 1734. C'étoit un homme de bien, très-laborieux, & qui a rendu de grands services à l'université. Il a fait des legs considérables à la bibliothéque de l'académie, & aux veuves des professeurs, & a legué une rente annuelle pour un étudiant en droit. Outre plusieurs dissertations académiques, on a de lui : *Principia processus judicarii*; 2. *Principia jurisprudentiæ naturalis*; 3. *Opuscula juris publici & privati.* * Bibliothéque Germanique, tome XXIX, page 201 & 202.

GRIFENFELD (Pierre Schuleémacher, comte de) Danois, & favori de Christiern V roi de Danemarck, étoit fils d'un marchand de vin. Le roi Frederic III s'étant servi de lui pour écrire son testament, Christiern son fils commença à le connoître & à l'aimer. Etant sur le trône il le fit son premier secrétaire d'état, & dans la même semaine le créa comte de Grifenfeld en Norwége & de Samsoë en Danemarck, grand-chancelier du royaume, & chevalier de l'ordre de l'Elephant. Quelque temps après les princes de la maison de Holstein lui voulurent donner en mariage une princesse de Sunderbourg, sortie de leur sang; mais il n'en voulut point, & les traita avec tant de mépris, qu'ils se déclarerent ses ennemis, & firent tant qu'ils le rendirent criminel dans l'esprit du roi, qui le fit arrêter, & le retint prisonnier long-temps dans la citadelle de Copenhague, d'où il le fit transférer à Elseneur, & de-là dans le château de Wardhus, lieu le plus septentrional de Norwege, où il mourut en arrivant l'an 1680. * *Gazette du 12 juin* 1680.

GRIFE, ou GRYPHINE, *cherchez* TRYPHENE.

GRIFFENHAGUE, petite ville de la Poméranie Prussienne. Elle est sur le bord oriental de l'Oder dans le

duché de Stetin, à trois ou quatre lieues de la ville de Setin, vers le midi. * Mati, *diction.*

GRIFFENZEE, petite ville de Suisse, est située sur le lac de Griffenzée, dans le canton de Zurich, & à l'orient de la ville de Zurich. * Baudrand.

GRIFFON, fils de CHARLES *Martel*, & de sa seconde femme *Sonichilde*, *cherchez* GRIPPON.

GRIFFON (Matthieu de) de la famille noble & ancienne des GRIFFONS de Bologne en Italie, où elle a occupé les premieres places. C'est par les soins & aux dépens de cette famille que la chapelle de sainte Marguerite dans l'hopital de saint Bernard, fut construite en 1199. Mathieu de Griffon naquit l'an 1351, le 23 juin, de GUIDUCIUS de Griffon & de dame Zanna sa femme. Il fut élevé dans les lettres, & il eut du gout pour la poësie italienne. Il fit quelques piéces en ce genre l'an 1385, & sans doute qu'elles n'étoient pas les premieres. Il avoit épousé en 1384, au mois de janvier, *Hélene*, fille d'*Antoine* Codeca marchand, & en 1387, il eut la charge de correcteur de la compagnie des notaires. En 1389, il fut admis *in ordinem Antianorum* : c'est-à-dire, apparemment qu'il eut le rang d'ancien, qui donnoit beaucoup d'autorité dans la ville de Bologne, & il s'en servit pour empêcher autant qu'il fut en lui, la peine de proscription ordonnée contre quelques citoyens. En 1393, il fut envoyé en ambassade vers le pape Boniface IX, qui étoit à Perouse. En 1397, il fut gouverneur ou intendant du comté d'Imola, & gonfalonier de justice à Bologne même en 1398. Ses compatriotes l'envoyerent en qualité d'ambassadeur à Florence en 1401. Mais en 1403, il se vit obligé de s'exiler lui-même pendant la domination du duc de Milan à Bologne. Son exil ne fut pas long : il revint dans sa patrie avec honneur, & y fut encore *Ancien*, & Bologne ayant été rendue à l'église romaine, le légat le prit en 1408, pour l'un de ses conseillers. Il mourut l'an 1426, le 3 juillet. Il avoit écrit un mémoire historique (*memoriale historicum*) de ce qui étoit arrivé de considérable dans le Bolonois. Cet ouvrage qui commence à l'an 1109, jusqu'en 1428, n'a été publié qu'en 1731, dans le tome 18 de la *collection des écrivains de l'histoire d'Italie*, donnée par M. Muratori. Nous ignorons quel est celui qui a ajouté à cet ouvrage digne d'être lu, les deux années qui ont suivi la mort de Matthieu de Griffon. * *Voyez* la préface de M. Muratori.

GRIFFON ou GRYPHON, patriarche, Flamand de nation, & religieux de l'ordre de S. François dans le XV siécle, fut professeur en théologie à Paris. Le pape Callixte III le nomma patriarche de l'Orient, & l'envoya au levant pour tâcher de réunir les Maronites du mont Liban à l'église romaine. Le pape Sixte IV le confirma dans la même qualité. Griffon laissa un itinéraire de la Terre-Sainte, & mourut en 1475 ; d'autres ouvrages qu'il avoit composés se sont perdus. * Vossius, *des hist. lat. l.* 2. Valere André, *bibl. belg.* Willot, *in Athen. Fr.*

GRIGNAN, ville & comté de Provence, dans les terres dites *Adjacentes*, est située à deux ou trois lieues du Rhône, vers S. Paul & Montelimar. Grignan a porté autrefois titre de baronie, & a été érigée en comté par lettres du roi Henri II du mois de juin 1558, vérifiées le 12 octobre suivant. Il y a une collégiale fondée en 1512, & un château très-ancien.

GRIGNAN, maison illustre & ancienne en Provence, dont les seigneurs de Grignan ont eu droit de souveraineté dans cette ancienne baronie, & se sont fait connoître sous le nom d'ADHEMAR DE MONTEIL. Ce sont eux qui ont donné leur nom à la ville de Montelimar en Dauphiné, dite en latin *Mons* ou *Montilium Adhemari*. Cette maison extrêmement distinguée, a été féconde en grands hommes, & étoit déja très-illustre dans le X & dans le XI siécle. Nostradamus parle de GERARD ou GIRAUT Adhemar, seigneur de Grignan, qui fit hommage pour les terres de sa baronie, à Raymond Berenger II, en 1164. L'empereur Frederic, I du nom, dit *Barberousse*, lui donna divers priviléges ; & c'est de lui que sont descendus de pere en fils les autres seigneurs de la maison d'Adhemar, barons & comtes de Grignan, &c. GAUCHER Adhemar de Monteil, baron de Grignan, Apz, Marsanne, &c, épousa *Diane* de Montfort, fille de *Nicolas*, comte de Campobasse & de Termoli, & d'*Altebelle* de Sangio, dont il eut LOUIS Adhemar, qui suit ; *Giraud*, mort sans alliance ; *Anne*, mariée en 1495, à *Jean* de Belmont, seigneur d'Illét, &c ; *Blanche*, alliée par contrat du 6 janvier 1498, à *Gaspard* de Castellane, baron d'Entrecasteaux ; *Gabrielle* mariée par contrat du 12 septembre 1506, à *Claude* Urre, seigneur du Pui-saint-Martin, &c ; & *Françoise*, qui épousa *François* de la Queilhe, baron d'Isles en Auvergne. Gaucher, baron de Grignan, fonda en 1512, le chapitre de S. Sauveur de Grignan. LOUIS Adhemar de Monteil, premier comte de Grignan, fut très-considéré sous le regne de François I, qui l'envoya ambassadeur en Allemagne. Il se trouva en 1545, à la diéte de Wormes. Depuis, il fut lieutenant général dans les gouvernemens de Provence, Lyonnois, Forez & Beaujolois, chevalier de l'ordre du roi, &c. Il avoit épousé en 1508, *Anne* de Saint-Chaumont, & mourut sans postérité en 1557. Son neveu GASPARD de Castellane, fils de sa sœur *Blanche*, fut son héritier, & fut substitué au nom & aux armes d'Adhemar. Nous avons remarqué ailleurs, que la maison de CASTELLANE est une des plus nobles & des plus anciennes de la Provence. La branche de l'aîné eut de pere en fils REFFORCIAT de Castellane, II du nom, seigneur de Foz & de la Valée, qui fit son testament en 1414, & eut deux fils de *Marguerite*, fille de *Bertrand* de Vintimille, seigneur d'Oulioules; BONIFACE, *qui continua la postérité*, d'où sont descendus les seigneurs de la Verdiere, les marquis de Castellane, & les seigneurs de la Val de Chanant, &c ; & HONORÉ de Castellanne, I de ce nom, seigneur d'Entrecasteaux, &c. Ce dernier épousa *Andriette* de Villeneuve, fille d'*Elion*, seigneur des Arcs, &c, & de *Marguerite* de Montauban, dont il eut HONORÉ de Castellane, II du nom, mari de *Jeanne* de Glandevès, fille d'*Elion* de Glandevès, dit *le chevalier sans reproche*, chevalier de l'ordre du Croissant, &c, & de *Marguerite de* Villemur. De cette alliance sortit GASPARD de Castellane, I du nom, qui épousa en 1498, *Blanche* d'Adhemar de Monteil. Leur fils, substitué au nom & aux armes d'Adhemar, fut GASPARD de Castellane-Adhemar de Monteil, comte de Grignan, baron d'Entrecasteaux, de Moisac, &c, chevalier de l'ordre du roi, qui mourut en 1573. Il avoit épousé 1. en 1529, *Anne* de Tournon : 2. en 1546, *Lucrece* de Grimaldi. Il laissa de sa premiere femme LOUIS Adhemar, qui suit ; ANTOINE Adhemar de Castellane, qui fit la branche de Montolieu les-Noyon ; & *Françoise*, mariée en 1575, à *Gaspard* de Brancas, baron d'Oise. LOUIS Adhemar de Monteil, comte de Grignan, &c. chevalier des ordres du roi en 1584, lieutenant général au gouvernement de Provence, eut beaucoup de part aux affaires de son temps, dans les guerres civiles. Il rendit de très-bons services au parti catholique, & fut aussi ardent défenseur de l'église, que fidele sujet de nos rois. Ce comte épousa par contrat du 24 mai 1559, *Elizabeth* de Pontévés-Carces, & mourut le 1 août 1590. Il eut LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; *Jean-Gaucher*, mort avant son pere, âgé de 23 ans ; *Louis* Adhemar de Castellane, qui épousa *Anne* de Bouliers, dame de Pierre-rue, tige de la branche de Pierre-rue ; *Jean-Louis*, chevalier de Malte, commandeur de la Bastie en Querci ; *Marguerite*, abbesse de la Celle ; *Claire* ou *Clarice*, femme en premieres noces de *Jean* de Guers, baron de Castelnau en Languedoc, & en secondes de *Jean* de Veirac, seigneur de Paulhan ; *Lucrece*, mariée en 1606, à *Antoine* de Forbin, seigneur de la Gardane ; & *Claude*, femme de *François* de Foresta, seigneur

de Rogiez, conseiller au parlement de Provence. Louis-François Adhemar de Monteil, comte de Grignan, &c. épousa par contrat du 4 juin 1595, *Jeanne* d'Ancezune de Venejan, & mourut en 1620. Leurs enfans furent Louis-Gaucher, qui suit; *Rostaing*, qui mourut en 1621, à Toulouse, revenant du siege de Montauban; *François*, abbé de Notre-Dame d'Aiguebelle, évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, puis archevêque d'Arles, commandeur des ordres du roi en 1662, mort le 9 mars 1680, âgé de 86 ans, ayant été 13 ans évêque de S. Paul-trois-Châteaux, & 46 ans archevêque d'Arles; *Jean-Baptiste* & *Charles*, morts jeunes; *Philippe*, capitaine & lieutenant-colonel au régiment de la Marine, puis capitaine au régiment des gardes, qui fut tué au siége de Mardich en 1657; *Jacques*, agent du clergé de France, abbé de Fontdouce & de S. Georges en Anjou, évêque de S. Paul, puis d'Uzez, mort à Grignan le 13 septembre 1674; *Jeanne*, mariée en 1614, à *Louis* Escalin des Aimars, baron de la Garde, morte le 9 septembre 1660; *Louise*, alliée en 1626, à *Jean-François* de Flote, baron de la Bastie-Monsalem; *Marguerite*, mariée en 1630, à *Ange* de Pontévés, marquis de Buous, S. Martin, Castillon, &c. & *Marie*, qui épousa en 1635, *Honoré* de Brancas, baron de Ceireste. Louis-Gaucher Adhemar de Monteil, comte de Grignan, &c. fut mestre de camp du régiment d'Adhemar, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, maréchal de camp, &c. épousa le 20 mai 1628, *Marguerite* d'Ornane, fille de *Henri-François*, seigneur de Mazargues, & de *Marguerite* de Montlor, & mourut le 4 août 1668. Il eut de cette alliance François Adhemar, qui suit; *Ange*, abbé d'Aiguebelle, coadjuteur d'Arles, mort en la mission de Dourdan, âgé de 26 ans; *Jean-Baptiste*, mort jeune; un autre *Jean-Baptiste*, archevêque de Claudiopolis, coadjuteur, puis archevêque d'Arles, abbé d'Aiguebelle, de Larivour, &c, mort le 11 novembre 1697, âgé de 59 ans; *Joseph*, dit *le chevalier de Grignan*, nommé depuis *le comte d'Adhemar*, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, puis maréchal de camp en 1688, & l'un des seigneurs choisis par le roi, pour être assidus auprès de monseigneur le Dauphin, mort le 15 novembre 1712, âgé de 69 ans. Il avoit épousé en 1704, *Gabrielle-Thérèse* d'Oraison, fille d'*André* seigneur d'Oraison, & de Cadenet; *Charles-Philippe*, chevalier de Malte, mort à Paris en 1672; *Jacques*, mort jeune; *Louis-Joseph*, abbé de S. Hilaire de Carcassone, agent général du clergé de France en 1675, évêque d'Evreux, puis de Carcassone, mort le 1 mars 1722, en sa 78 année; *Marie*, religieuse de la Ville-Dieu; *Marguerite*, mariée le 6 juin 1661, à *Laurent* de Varadier, marquis de S. Andiol; & *Thérèse*, mariée le 22 octobre 1668, à *Charles* de Château-neuf, comte de Rochebonne, vicomte d'Oing, commandant pour le roi dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, ci-devant colonel du régiment de la reine. François Adhemar de Monteil, comte de Grignan, &c. cidevant colonel du régiment de Champagne, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la reine Anne d'Autriche, puis lieutenant général au roi en Languedoc, & en Provence, chevalier des ordres du roi, mourut le 30 décembre 1714, âgé de 82 ans. Il épousa 1. en 1658, *Angelique-Claire* d'Angennes, fille de *Charles*, marquis de Rambouillet, &c. & de *Catherine* de Vivonne-Pisani, morte en janvier 1665, dont il a eu deux filles, *Françoise-Julie*, qui fut mariée le 6 mai 1689, à *Henri-Leonor* Hurault, marquis de Vibraye, lieutenant général des armées du roi; & *Louise-Catherine*. M. le comte de Grignan se remaria à *Marie-Angelique* du Pui du-Fou, dont il eut un fils né en 1667, & mort la même année. Il prit en 1669, une troisiéme alliance avec *Françoise-Marguerite* de Sévigné, fille de *Henri* marquis de Sévigné, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Fougeres, &c. & de *Marie* de Rabutin, morte le 13 août 1705; *voyez* SÉVIGNÉ, dont il eut *Louis-Provence* Adhemar de Monteil, appellé le marquis de Grignan, né en 1671, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, mort de la petite vérole en 1704, sans enfans de *Anne* de S. Amand; & *Blanche*, demoiselle de Grignan. * Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Chorier, *histoire du Dauphiné*. De Thou, *hist. Mem. manuscrits des maisons de Castellane & des Adhemar*. Le P. Anselme, &c.

GRILLO (Angelo) Génois, abbé de la congrégation du Mont-Cassin, fils de *Nicolo*, seigneur de Montescagioso dans le royaume de Naples, & d'une dame de la maison de Spinola, avoit été destiné aux premieres dignités de la république de Gènes; mais il renonça aux espérances du siécle, pour se consacrer à Dieu, dans l'ordre de S. Benoît, de la congrégation du Mont-Cassin. Il étoit philosophe, théologien, orateur & poëte, & fut élevé aux premieres charges de sa congrégation, dont il fut abbé général ou présdent. Il eut grande part à l'amitié du Tasso, du Marini & du Guarini, & fut aimé du pape Urbain VIII, & de Fabio Chigi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII. Urbain VIII, voulut lui donner l'évêché d'Aleria en Corse, puis celui d'Albengue dans l'état de Gènes; mais il les refusa généreusement, quelques pressantes que fussent les sollicitations du cardinal Pinelli, qui vouloit l'obliger de les accepter. Grillo fut directeur de l'académie des humoristes de Rome, & mourut en 1629, dans l'abbaye de saint Jean de Parme, dont il étoit abbé. Les ouvrages que nous avons de lui, sont *i pietosi affetti. Le rime morali. Le lettere. Lacrime del penitente. Pompe della morte*, *&c.* * Giustiniani & Soprani, *Script. della Ligur.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. I.* P. Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter II.* P. Janus Nicius Etythr. *pinac. I. imag. illust. c.* 131.

GRILLUS ou GRIL (Laurent) médecin, Allemand, natif de Landshud en Baviere, apprit les langues & la médecine, & après avoir assez long-temps voyagé, enseigna dans l'université d'Ingolstad, où il mourut en 1561. Il a composé divers ouvrages. *De sapore dulci & amaro. De componendis medicamentis*, *&c.* * Pantaleon, *in Prosop. German.* Gesner & Simler, *in bibl.* Melchior. Adam. Vander Lind. &c.

☞ GRIMALD ou GRIMOLD, abbé de S. Gal au neuviéme siécle, étoit frere de Hetti, archevêque de Trèves, & de Warentrude, abbesse de Palz, & eut pour neveu Thietgau successeur de Hetti. Il passa sa jeunesse au monastere de Richenou, où il fut instruit dans les lettres & dans la piété. Ce fut pendant le séjour qu'il fit en cette abbaye, qu'il travailla sur le sacramentaire du pape S. Gregoire. Il s'attacha à faire connoître ce que les copistes avoient ajouté d'étranger au texte du sacramentaire; & il y joignit par maniere d'appendice un recueil de préfaces, oraisons, collectes, exorcismes, bénédictions, qu'il trouva dans d'autres plus anciens que S. Gregoire. En 825 Grimald se trouvoit archichapelain de Louis, roi de Germanie. L'historien Thegan représente Grimald comme le confident en qui Louis le Germanique avoit le plus de confiance, & celui qu'il employoit dans les négociations les plus délicates. L'air de la cour ne lui fit point perdre le gout des lettres. Il continua de les aimer, & protégea toujours ceux qui les cultivoient. Le roi Louis voulant récompenser ses services & sa fidélité, lui donna en 841, l'abbaye de saint Gal à titre de bénéfice, & Grimald la retint trente-un ans. Quoiqu'il ne passât pas dans l'esprit de plusieurs pour abbé régulier, parcequ'il n'avoit pas été élu canoniquement, il ne laissa pas de se montrer tel envers ce monastere, & d'y faire beaucoup de bien. Il en renouvella & embellit la plupart des bâtimens, y fit construire une nouvelle église, où il fit placer le corps de S. Othmar; & ne pouvant gouverner la communauté par lui-même, à cause de ses assiduités à la cour, il engagea les moines à élire un d'entr'eux pour les gouverner à sa place. Sur la fin de

ses jours, il se défit de tous ses bénéfices, & ne conserva que l'abbaye de S. Gal, qu'il choisit pour le lieu de sa retraite, & où il mourut dans un âge fort avancé le treiziéme de juin 872. Il fut enterré dans l'église de S. Othmar. Ses abondantes aumônes lui mériterent le surnom de pere des pauvres. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V.

☞ GRIMALD, poëte chrétien, vivoit, dans le même siécle que l'abbé de S. Gal, dont nous parlons dans l'article précédent, avec lequel il ne faut pas le confondre. Il passa une partie de sa vie à la cour de nos rois, soit auprès de Charles *le Chauve*, ou de Louis *le Germanique*, & n'est connu que par ce qu'en disent Walafride. Strabon & Ermenric. Celui-ci le représente comme l'Homere de son siécle, dont les poësies tenoient de la douceur de celles d'Horace. Il a continué le poëme de la vie de S. Gal, que Walafride Strabon avoit commencé, & que la mort l'avoit empêché de finir. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, T. V.

GRIMALDI. La maison de GRIMALDI originaire de Gènes, une des plus illustres d'Italie, est très-ancienne, & justifie, dit-on, plus de 600 ans de possession de la principauté de Monaco. Elle prit autrefois le parti des Guelfes, & s'est divisée en plusieurs branches, qui ont possédé les principautés de Salerne, d'Hierace & de Sainte-Catherine, les duchés d'Eboli, & de Terrenove, &c. On prétend que cette maison tire son origine de GRIMOALD, maire du palais, sous le roi Childebert II, ce qui paroît peu assuré. Il fut assassiné en 714, & laissa THEOBALDE ou THIBAUD, qui eut d'*Aliarde*, HUGUES, qui suit; & *Ramire*, qui fit la guerre en Espagne contre les Maures, où il fut tige des Grimaldi d'Espagne. HUGUES, seigneur d'Antibes en Provence, qui vivoit l'an 800, fut, dit-on, un des capitaines de Charlemagne, & laissa PASSANUS, qui suit; & *Thibaud* ou *Thado*, archevêque de Milan après Angisbert, en 861, mort en 869. PASSANUS, seigneur d'Antibes, fut pere de GRIMALDI I, qui vivoit en 910. On prétend que l'empereur Othon I lui donna la forteresse de Monaco, d'où il avoit chassé les Sarasins, & qu'il épousa une *Crispine*, dont il eut GUI, qui suit; *Crispin*, dit *Ansgot*, qu'on fait tige de la maison du Bec-Crespin; & *Gibalain* Grimaldi. Guillaume I, comte de Provence, employa ce dernier contre les Sarasins de Fraxinet, & lui donna le pays que les barbares occupoient, qu'on a depuis nommé golfe de Grimaut. Il le laissa à son neveu Grimaldi. Jusques-ici tous les faits auroient besoin de preuves, ce qui suit n'est guere plus certain, puisqu'on n'a point de titres surs de cette maison avant le XIII siécle.

VI. GUI Grimaldi, prince de Monaco, vivoit dans le XI siécle, & fut pere de GRIMALDI II du nom, qui suit; d'*Alphant*, évêque d'Apt en 1050; & de *Borel*, qui s'établit en Languedoc, & dont Catel fait mention dans son histoire des comtes de Toulouse.

VII. GRIMALDI II du nom, prince de Monaco, seigneur du golfe de Grimaut, se déclara pour le saint siége contre l'empereur Henri III, & eut plusieurs enfans, entr'autres GUI II, qui suit; *Charles*, évêque de Sisteron; & *Thibauld*, qu'on fait cardinal.

VIII. GUI Grimaldi II du nom, prince de Monaco, &c. fut amiral de l'empereur Henri IV. Il eut pour enfans GRIMALDI III, qui suit; *Luc* & *Gui*, qu'on fait cardinaux; *Humbert*, évêque de Frejus; *Mainfroi*, évêque d'Antibes; *Bozon*, abbé de Lerins; & *Albert* Grimaldi, chevalier de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Puimoisson en 1168.

IX. GRIMAUT ou GRIMALDI, III du nom, prince de Monaco, seigneur du golfe de Grimaut, amiral de Gènes, &c. qui vivoit en 1160, fut pere d'OBERT, qui suit; de *Raymond*, évêque d'Antibes; de *Pierre* Grimaldi, évêque de Vence, &c.

X. OBERT Grimaldi, prince de Monaco, &c. grand-maître d'hôtel de l'empereur Frederic I, & son ambassadeur en France & en Angleterre, eut pour enfans GRIMALDI IV du nom, qui suit; NICOLAS, tige des seigneurs de Grimaldi, de Carignan en Piémont; *Obert*, qui a fait celle des seigneurs de Châteauneuf & de Guartiéres, dans le comté de Nice; & *Ingo* Grimaldi, dont la postérité fut nombreuse. C'est de lui que descendent les ducs d'Eboli, princes de Salerne, marquis de Theano, comtes de Polo, &c. *Nicolas*, dernier de la branche des aînés, mourut en 1639, & ses biens entrerent dans les maisons de Spinola & Doria, parceque trois de ses tantes avoient été mariées dans ces maisons; *Polixene* Grimaldi, à *Philippe* Spinola; *Eliz* Grimaldi, à *Sinibaud* Doria, seigneur de Cremorino; & *Aurelia* Grimaldi, à *Nicolas* Doria; *Borel*, fils puîné d'*Ingo*, fit la branche de Grimaldi de Gènes, dite *de Castro*; & *Gabriel* un de ses descendans au cinquiéme degré, fit celle des Grimaldi, surnommés Cavalleroni, barons de Monte-Pelouse & de San Feli, dont étoit *Jerôme* Grimaldi, cardinal & archevêque d'Aix, mort en 1685, *& dont il sera parlé dans un article séparé.*

XI. GRIMALDI IV du nom, prince de Monaco, &c. étoit intendant général de l'armée des Génois au siége de Damiette. Il eut d'*Oriette* sa femme, fille de *Merle* de Castre, FRANÇOIS, qui suit; *Devotus*, évêque de Grasse; & *Luchet* Grimaldi, qui surprit Vintimille sur les Gibelins, qui a fait la branche des marquis de Maudunio au royaume de Naples, des barons de Beaufort, & de Grimaldi établis à Séville en Espagne, dont il y avoit en 1722, *Joseph* Grimaldi, secrétaire d'état pour les affaires de la guerre de Philippe V, roi d'Espagne. *François* Grimaldi, prince de Lixen, mort au château de Sampigni en Lorraine, prétendoit être le vrai descendant de *Luchet*, aussi-bien que ses cousins de Gènes, assurant que ce que l'on disoit de la branche d'Espagne étoit faux, & que leur établissement a toujours été à Gènes.

XII. FRANÇOIS Grimaldi, prince de Monaco, &c. s'attacha au pape & à Charles roi de Naples, comte de Provence, contre les Gibelins, & mourut vers l'an 1275; laissant entre autres enfans, d'*Aurelie* de Carretto, RAINIER I du nom, qui suit; *Antoine*, qui servit Charles II, roi de Naples; & *Andaro* Grimaldi, qui a fait la branche des barons & comtes de Beuil, dont il y a eu des hommes illustres, entr'autres *Honorat* Grimaldi, baron de Beuil, gouverneur & lieutenant général pour le duc de Savoye au comté de Nice, son ambassadeur extraordinaire près du roi François I, & chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1518 : son fils *Honorat* lui succéda au même gouvernement, & fut fait chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1576. *Annibal* Grimaldi, comte de Beuil, fils de celui-ci, fut chevalier de S. Maurice & de S. Lazare, conseiller d'état, chambellan, gouverneur du comté de Nice, général des galeres, & reçut le collier de l'Annonciade en 1602. *Louis*, frere de ce dernier, fut évêque de Vence, grand-prieur de S. Maurice & de S. Lazare, grand-aumônier du duc de Savoye, son ambassadeur en France, & chancelier de l'ordre de l'Annonciade en 1602. Il y a encore le baron de Grimaldi de Beuil, qui après avoir été long-temps lieutenant colonel du régiment de Nice, au service de France, & avoir servi en différentes occasions avec distinction, en qualité de brigadier d'armée, fut fait maréchal de camp après la défense d'Aire en novembre 1710.

XIII. RAINIER Grimaldi I du nom, prince de Monaco, &c. servit Charles II, roi de Naples, & mourut vers l'an 1300. On lui donne pour femme *Specieuse* Caretto, fille de *Jacques*, marquis de Final, dont il eut entre autres enfans RAINIER II du nom, qui suit; *Bertonius* ou *Barthelemi*, que Robert roi de Naples, fit gouverneur de Calabre, où il laissa la postérité des seigneurs de Missimerio en Sicile; & *François* Grimaldi, qui enleva aux Spinola, Gibelins, la forteresse de Monaco, qu'ils avoient usurpée.

XIV. RAINIER Grimaldi, II du nom, prince de Monaco, seigneur de Neuville en Normandie, exerça l'office

l'office d'amiral de France ès années 1302, 1303, 1304 & 1307. Il se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle contre les Flamans en 1304, au gain de laquelle il contribua beaucoup, & mourut en 1314, ayant eu de *Marguerite* sa femme, CHARLES, qui suit; ANTOINE, qui fit *la branche des seigneurs d'*ANTIBES *& de* CORBON, *rapportée ci-après ;* & *Lucien* Grimaldi, seigneur de Villefranche, grand chambellan de Jeanne reine de Naples, comtesse de Provence.

XV. CHARLES Grimaldi, I du nom, dit *le Grand*, prince de Monaco, seigneur de Vintimille, de Cagnes, &c, fut gouverneur de Provence & amiral de Gènes. Il commanda aussi l'armée navale de France, & arma 20 galeres pour le secours du roi Philippe *de Valois* en 1338, & 30 autres vaisseaux en 1346. Il fut dangereusement blessé à la bataille de Creci, & mourut en 1363, laissant une nombreuse postérité de *Luchinette* Spinola sa femme, entre autres RAINIER III du nom, qui suit.

XVI. RAINIER Grimaldi, III du nom, prince de Monaco & de Manton, baron de Vence, &c, conseiller & chambellan du roi, vint du vivant de son pere, servir le roi en ses guerres sous Geofroi de Charni, & au siége de Loudun sous le seigneur de Beaujeu en 1350 & 1351. Il commanda avec Baude Doria 3000 arbalêtriers, & 3000 épavesiers en l'armée de mer, depuis le 3 décembre 1354, jusqu'au 28 juillet 1355; reçut le 4 mai 1369, une somme de 1600 liv. pour le payement des gages & des services de dix galeres, qu'il avoit amenées au roi pour la sureté du royaume, desquelles il y en avoit 5 ordonnées sur les côtes de Provence & de Narbonne. Il s'obligea en 1371 à faire certain voyage pour le fait du passage de la mer, & reçut 10000 francs d'or le 3 janvier de la même année (vieux style) pour distribuer aux arbalêtriers, mariniers & officiers de galeres, qui servoient en l'armée de mer. Le roi lui fit donner le 22 novembre 1372, 3500 francs d'or, pour récompense de ses services, frais & missions, & pour lui aider à payer ses créanciers. Le roi Charles VI le retint de son grand conseil à 500 livres de gages & de pension, par lettres du 28 janvier 1369, & il étoit mort en 1406, ayant eu pour enfans, *Ambrosin*, qui se noya en pêchant l'an 1422; JEAN, qui suit; *Henri*, chambellan des rois de Sicile, qui a fait *la branche des princes de sainte* CATHERINE *dans cet état;* & *Griffette* Grimaldi, mariée à *Louis* de Lascaris, seigneur de Brigue.

XVII. JEAN Grimaldi, prince de Monaco, &c, prit part aux guerres des Genois, & mourut en 1454. Il avoit épousé *Lomelline*, sœur de *Thomas* Fregose, doge de Gènes, dont il eut CATALAN, qui suit; *Constance*, mariée à *Antoine* Carretto, marquis de Final; & *Barthellemie* Grimaldi, alliée à *Pierre* Frégose, doge de Gènes.

XVIII. CATALAN Grimaldi, prince de Monaco, &c, mourut en 1457, laissant pour fille unique *Claude*, princesse de Monaco, mariée à *Lambert* de Grimaldi, de la branche qui suit.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ANTIBES & de CORBON.

XV. ANTOINE Grimaldi, second fils de RAINIER, deuxiéme du nom, & de *Marguerite* Ruffa, fut seigneur de Prat & de la vallée de Lantusque. Il fut inféodé desdites terres, & de celle de Bleguber, & Chanoul, par lettres de la reine Jeanne, du 20 octobre 1348. La même reine, par lettres du 10 janvier 1349, où elle le qualifie son conseiller, lui inféoda la terre de Vuels. Il testa à Gènes, le 26 février 1358, & fit des legs à *Catherine* Doria, sa femme, & à ses héritiers par égale part, MARC, qui suit; & LUC, *dont la postérité est rapportée après celle de son frere*, qu'il avoit eus d'elle. Sa femme, en qualité de sa veuve, testa à Antibes le 18 août 1377, & fit héritiers par égales parts, les mêmes Marc & Luc, leurs enfans.

XVI. MARC Grimaldi, seigneur de Prat, Bleguber, Chanoul, acquit de Rainier Grimaldi, avec Luc, son frere, la moitié de la Cagne, & ils eurent des lettres patentes de la reine Jeanne, du 20 janvier 1372, par où elle approuve cette acquisition malgré le manque d'hommage de la part dudit Rainier Grimaldi, chevalier. Elle leur fit don aussi, le 18 février 1375, de tous les droits qui lui étoient dus sur cette moitié de la terre & seigneurie de Cagne, par Rainier & Charles Grimaldi, son pere. La reine Marie, par lettres du dernier novembre 1385, leur inféoda la terre de Villeneuve lez Vences. Ils furent établis par le pape Clément VII, le 6 juin 1384, viguiers & capitaines du lieu d'Antibes, & le même pape, par bulle du 9 février 1387, reconnoît leur devoir 5000 florins; & par autres bulles de 1389 & 1392, où il reconnoît devoir 2200 florins & 19000 florins, il leur engage la ville d'Antibes : lequel engagement la reine Marie approuve par lettres patentes du mois de novembre 1396. Il fut établi capitaine général de tous les arbalêtriers, tant de pied que de cheval, qui étoient au service du roi, par lettres données à Vincennes le 16 décembre 1373. La reine Jeanne, le 24 juillet 1381, autorise l'émancipation que Marc & Luc Grimaldi, freres, demeurant à Nice, font de leurs enfans, Antoine, fils de Marc, & Jean, fils de Luc. Marc Grimaldi eut de sa femme *Sibylle* de Saluces (selon Venasque) 1. *Antoine* Grimaldi, mort sans postérité, émancipé en 1381. 2. GEORGES, qui suit. 3. *Honorat* Grimaldi, conseigneur d'Antibes & de Cagne, testa le 8 septembre 1433, fit ses héritiers les enfans de Pierre Lascaris, mari de Catherine Grimaldi, sa niéce, à charge de porter les nom & armes : il avoit épousé *Marie* Lascaris, fille de *Luchin* Lascaris, comte de Tende, dont il n'eut point d'enfant. 4. *Catherine* Grimaldi, femme : 1. de *Raimond* Marquesoni, qui fit sa femme son héritiere, par acte du 20 août 1381. 2. *Georges* Carette, marquis de Savonne, dont la preuve se trouve dans un acte du 30 juillet 1400. 5. *Argentine* Grimaldi, fille d'honneur de la reine de France, fut mise sous la tutelle, ainsi que ses freres & sœurs, de Luc Grimaldi, leur oncle, le 17 décembre 1398.

XVII. GEORGES Grimaldi, conseigneur d'Antibes & de Cagne, donna quittance le 20 octobre 1374, pour ses gages & ceux de 49 arbalêtriers de sa compagnie. Par son testament, énoncé dans des transactions, il exclut les filles, & fait ses héritiers les enfans de Luc Grimaldi, au défaut d'Honoré, son fils. Il fut gouverneur de Grasse & de S. Paul, & eut de sa femme *N......* 1. *Honoré* Grimaldi, conseigneur de Manton, qui mourut jeune sans postérité, ainsi qu'il est prouvé par un compromis du 22 janvier 1452. 2. *Catherine* Grimaldi, femme de *Pierre* Lascaris, fils d'Antoine, comte de Tende, & de *Françoise* de Bouliers de Cental. 3. *Bartholomée* Grimaldi, femme de *Nicolas*, des marquis de Ceve, &c. 4. *Sauvagine* Grimaldi passa avec ses sœurs une transaction sur les biens de leur pere, le 12 avril 1441, avec Nicolas Grimaldi, comme tuteur de ses enfans, héritiers de George son pere.

XVI. LUC Grimaldi, conseigneur d'Antibes, Cagne, Villeneuve, second fils d'ANTOINE Grimaldi. Noble & égregé seigneur Raimond Marquesoni, chevalier, vend à magnifique seigneur Luc Grimaldi, conseigneur d'Antibes, la portion de la seigneurie qu'il avoit à Cagne, le 10 décembre 1401. Il testa le 19 janvier 1409. Dans son testament il est qualifié magnifique & puissant seigneur, il nomme sa femme & tous ses enfans, fait héritiers pars égales part, Jean & Nicolas, ses fils. Il eut de sa femme *Iolande* Grimaldi, 1. *Jean* Grimaldi, conseigneur de Cagne & d'Antibes, qui fut émancipé par son pere le 24 juillet 1381, approuva le testament de son pere le 17 janvier 1412, servit le roi Charles VI contre les Anglois, testa le 7 décembre 1427, & fit ses filles héritieres par égales parts : il avoit épousé *Blanche* Doria, ainsi qu'il paroît par une quittance qu'elle don-

na des dots de ses filles le 27 mai 143.... comme veuve de Jean Grimaldi. On pouroit croire qu'il auroit eu une seconde femme; car par son testament il donne une pension à sa femme *Jauquine*, de la ville de Gènes. Il eut cinq filles: *Constance* Grimaldi, femme de *N.* Carette, marquis de Savône en 1408; *Thomassine*, femme de *Théobale* Lascaris, conseigneur de la Brigue, en 1439; *Honoré*; *Catherine*, femme de *Jean* Doria; *Lucie*, religieuse à Aix. 2. NICOLAS, qui suit; 3. *Louis* Grimaldi, Chartreux, légataire de son pere en 1409. 4. *Pierre* Grimaldi, légataire de son pere, conseiller de la reine Jeanne, donna quittance de sa légitime le 3 septembre 1411. *Il eut une bâtarde*, Perette *Grimaldi*. 5. *Clémence* Grimaldi, femme: 1°. de *Luchin* Gailly de Gènes, le 3 avril 1391. 2°. de *Marcellin* Grillé de Gènes, le 28 juin 1400. 6. *Marguerite* Grimaldi, qui épousa en 1399, *Bertrand* de Grasse, seigneur du Bar, & donna quittance de sa dot le 24 avril 1456. 7. *Magdeléne* Grimaldi, femme de *René* Lascaris, conseigneur de la Brigue, qui donna diverses quittances de sa dot, depuis 1403, jusqu'en 1482. 8. *Lucie* Grimaldi, femme de *Jean* Justiniani, qui donna quittance de sa dot le 23 avril 1408. 9. *Luchine* Grimaldi, femme de *Guillaume* du Puget, seigneur de Figagnieres, qui donna diverses quittances de sa dot, depuis 1412, jusqu'en 1477.

XVII. NICOLAS Grimaldi, conseigneur d'Antibes, & de Cagne, fit hommage desdites places le 28 juillet 1429, fut conseiller & chambellan de la reine Iolande & du roi Louis, son fils, par lettres du 16 juillet 1420, & ce prince, le 1 avril 1424, étant en son conseil, présens les seigneurs Pierre de Beauveau, Tristan de Lajaille, Guillaume de Villeneuve, Hélion de Faucon, chevaliers, l'établit viguier de la ville de Marseille, & le qualifia son féal noble & égregé seigneur. Il testa le 9 février 1449, qualifié magnifique seigneur, nomma tous ses enfans, fit héritier Gaspard, son fils aîné, lui substitua Lambert, fit un codicile le 14 décembre 1452. Il eut de sa femme *Césarine* Doria, des marquis d'Oneille: 1. GASPARD, qui suit; 2. LAMBERT Grimaldi, légataire substitué par son pere, qui épousa *Claude* Grimaldi, dame de Monaco, fille héritiere de *Catalan* Grimaldi, seigneur de Monaco, & de *Blanche* de Caretto: il fut par elle seigneur de MONACO, & a fait la branche des princes de ce nom, *rapportée ci-après*. 3. *Guigue* Grimaldi, mort jeune, étoit sous la tutelle de son pere & de Pierre & Philippe Grimaldi, ses oncles, en 1437. 4. *Jean-André* Grimaldi, légataire de son pere, évêque de Grasse, le 27 juin 1481, abbé de Lerins, vice-légat d'Avignon, nonce en France, destiné cardinal, mourut le 1 juillet 1505. 5. *Louis* Grimaldi, chevalier de Malte, légataire de son pere. 6. *Valentine* Grimaldi, femme de *Jean* Doria, seigneur de Vuels. 7. *Mariette* Grimaldi, femme de *Hugue* de Villeneuve, baron de Vence en 1449. Elle donna quittance de sa dot le 21 septembre 1485. 8. *Brigide* Grimaldi, femme de Alleran, des marquis de Céve, par contrat du 1 avril 1452, & Lascaris, des marquis de Céve, sa fille, femme de *Adrinan*, des marquis de Céve, donna quittance de sa dot le 7 février 1493.

XVIII. GASPARD Grimaldi, conseigneur d'Antibes & de Cagne, est qualifié magnifique & généreux seigneur dans son testament du 7 février 1466, où il prie Lambert, son frere, seigneur de Monaco, qui est riche, de ne point troubler ses héritiers. Il eut de sa femme *Marguerite* Lascaris, fille d'*Antoine*, comte de Tende, & de *Françoise* de Bouliers, par contrat du 30 juillet 1450. 1. NICOLAS, qui suit; 2. *Renée* Grimaldi, qui épousa en 1474, *Jean* Solaro, en Piémont: elle donna quittance de sa dot en 1487.

XIX. NICOLAS Grimaldi, conseigneur d'Antibes & de Cagne, fut pannetier du roi Charles VIII, par lettres de 1491, fit hommage au roi pour lesdites lettres le 28 décembre 1494, & transigea avec illustre seigneur René, bâtard de Savoye, & magnifique seigneur Jean, des marquis de Céve, tous conseigneurs de Cagne, où il est qualifié magnifique seigneur, le 17 décembre 1512. Il testa le 11 aout 1515, est qualifié magnifique & généreux seigneur, & fait des legs à magnifique & généreuse dame Marguerite de Tende, sa mere, magnifique dame Charlotte de Villeneuve, sa femme, fille d'illustre seigneur Louis, marquis de Trans, & à tous ses fils & filles; institue Gaspard, son fils aîné, substitue au défaut de ses enfans, magnifique seigneur Lucien Grimaldi, seigneur de Monaco; nomme ses exécuteurs testamentaires Augustin Grimaldi, évêque de Grasse, illustre seigneur Louis de Villeneuve, marquis de Trans, magnifique seigneur Lucien Grimaldi, seigneur de Monaco, & Jacques de Grasse, seigneur du Bar, docteur en droit. Il eut de sa femme *Charlotte* de Villeneuve, dame de Courbons, fille de *Louis*, marquis de Trans, & d'*Honorade* Berre, par contrat du 21 février 1497; 1. GASPARD, qui suit; 2. *Honoré* Grimaldi, chevalier de Malte, légataire de son pere, qui donna quittance de sa légitime le 8 septembre 1530. 3. *Jean-Antoine* Grimaldi, qui donna quittance de sa légitime le 4 juillet 1527, & le 20 décembre 1534, le quitta de tous ses biens paternels & maternels: il épousa *Andronice* Flotte, & fit une branche établie à Nice. 4. *Claude* Grimaldi, chevalier de Malte, légataire de son pere; 5. *Jean-André* Grimaldi, légataire de son pere, qui donna diverses quittances de sa légitime le 24 janvier 1543, le 25 février 1564, & le 22 mai 1578. Il vendit à Raimond du Puger de la ville d'Aix, le 16 septembre 1562, les terres de Prat, Bleguber & Chanoul: on lui donne pour enfans: 1. *Victor*; 2. *Scipion*; 3. *Ascagne*; 4. *Lambert*; 5. *Octavien*; 6. *Horace*; 7. *Lelius*. 6. *Jean* Grimaldi, abbé de Thoronnet, en 1568. 7. *Honorée* de Grimaldi, femme de *Balthasar* de Sâde, seigneur d'Aiguieres, qui donna quittance de sa dot le 18 décembre 1522. 8. *Anne* Grimaldi, femme d'*Antoine* d'Arlalan, seigneur de Beaumont, par contrat du 15 février 1520.

XX. GASPARD Grimaldi, seigneur d'Antibes, de Cagne & de Courbons, fit hommage desdites terres le 27 janvier 1539. Le roi lui accorda l'investiture d'une quatriéme partie de Cagne, où il est qualifié chevalier de l'ordre du roi, du 28 février 1573, ainsi que dans son testament du 2 juin 1578, où il est dit commandant pour le roi, aux frontieres d'Antibes, en l'absence de M. le gouverneur; il fait des legs à tous ses enfans, à Heléne Viânne, sa moderne femme, à Claude & Lucrece Grimaldi, fils & fille de sa moderne femme, déclare qu'il annule certain acte qu'il avoit fait, où il déclaroit ses enfans nés & à naître de ladite seigneure Heléne Viânne, incapables de lui succéder, déclarant nonobstant ledit acte, lesdits enfans légitimes & naturels; fait ses exécuteurs testamentaires André Garidel, évêque de Vence, Claude de Villeneuve, seigneur & baron de Vence, son beau-fils. De sa premiere femme *Jeanne* Quiquéran, fille de *Gauche* de Quiqueran, baron de Beaujeu, & de *Louise* de Castellanne, la Verdiere, dont il reconnoît avoir reçu sa dot d'Antoine de Quiquéran, baron de Beaujeu, par acte du 8 octobre 1521, il eut: 1. RENÉ, qui suit; 2. *Nicolas* Grimaldi, prévôt de Barjols; 3. *Philippe* Grimaldi, chevalier de Malte; 4. *Frédéric* Grimaldi, chevalier de Malte; 5. *Alexandre* Grimaldi, mort à Ferrare; 6. *Octavien* Grimaldi; 7. *Lucrece* Grimaldi, qui épousa par contrat du 24 mai 1545, magnifique seigneur *Gaspard* de Castellanne, seigneur d'Entrecastraux, fils de très-haut & puissant seigneur messire *Louis* Ademar, comte de Grignan, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant-général de Provence; 8. *Julie* Grimaldi, qui épousa par contrat du 29 décembre 1557, *Albert* de Rosset, seigneur de Primibert en Dauphiné, chevalier de l'ordre du roi; 9. *Hypolite* Grimaldi, qui épousa le 7 juin 1560, *Jacques* de Faret, baron de Saint-Privat; 10. *Françoise* Grimaldi, qui

épousa par contrat du 19 janvier 1561, magnifique & puissant seigneur *Claude* de Villeneuve, baron & seigneur de Vence, chevalier de l'ordre du roi; 11. *Cassandre* Grimaldi, qui épousa le 1 février 1564, le seigneur *Jules* Doria, seigneur de Doucessaignes, citadin de Vintimille; 12. *Camille* Grimaldi, qui épousa par contrat du 19 novembre 1563, M. *Jean* de Brancas, dit de Forcalquier, seigneur & baron de Cereste.

XXI. Rene Grimaldi, seigneur d'Antibes, Cagne Courbons, & Malijai, chevalier de l'ordre du roi, fit son testament le 28 mai 1594. Il y est qualifié illustre seigneur, fait ses exécuteurs testamentaires illustres seigneurs Gaspard de Pontevés, comte de Carce, Scipion de Villeneuve, baron de Vence, son neveu, Jean de Villeneuve, marquis de Trans, & Claude de Villeneuve, seigneur de Torenq De sa femme *Iolande-Claude* de Villeneuve, par contrat du 14 janvier 1560, fille de *Claude* de Villeneuve, marquis de Trans, & d'*Isabeau* de Feltri, qui fit son testament, où elle est qualifiée illustre dame Iolande de Villeneuve, dame douairiere d'Antibes, le 29 juillet 1607, il eut 1. *Alexandre* Grimaldi, seigneur de Cagne & d'Antibes, qui vendit cette place au roi Henri IV, & passa une transaction sur cette vente avec Honoré, le 18 septembre 1608 : il transigea aussi avec Iolande de Villeneuve, sa mere, le 2 septembre 1601, testa & mourut en 1630. Il avoit épousé *Julie* de la Roverre, Piémontoise, fille de *Philippe*, comte de Poivin, & d'*Octavie* de Balliglinseul, dont il eut une fille, *Marguerite* Grimaldi, qui fut mariée le dernier février 1615, avec *Melchior* du Puget, seigneur & baron de Saint-Marc. 2. *Claude* Grimaldi, seigneur de Malijai, mort sans postérité; 3. Honoré, qui suit; 4. *Camille* Grimaldi, qui épousa le 1 février 1586, *Annibal* de Forbin, seigneur de la Roque; 5. *Julie* Grimaldi, qui épousa le 15 février 1602, *Allemand* de Glandeves, seigneur de Gréoax.

XXII. Honoré Grimaldi, seigneur de Courbons, gentilhomme de la chambre du roi, par brevet de..... où il est qualifié chevalier seigneur de Courbons; & par un autre acte du 1 décembre 1605, le roi lui donne 2000 livres de pension : il obtint des lettres de committimus le 11 mai 1609; où il est qualifié notre cher & bien amé messire Honoré Grimaldi, chevalier seigneur de Courbons, gentilhomme ordinaire de notre chambre. Il testa en 1618. Il fut employé à plusieurs négociations secretes, comme il appert par les lettres des ministres, qui sont dans les archives de la maison. Il eut de sa femme *Blanche* de Thomas, par contrat du 10 juillet 1599, fille de *Pierre* de Thomas, seigneur de Millhaud, conseiller au parlement, & de *Silvestre* de Digne, sa troisiéme femme, elle fut tutrice de ses enfans le 16 juillet 1618. 1. Jean-Henri, qui suit; 2. *Pierre* Grimaldi, chevalier de Malte, mort en Flandre de ses blessures; 3. *François-Frédéric* Grimaldi, chevalier de Malte, servit la religion; 4. *Alexandre* Grimaldi, chevalier de Malte, mort jeune; 5. *Claude* Grimaldi, chevalier de Malte, capitaine dans le régiment de son frere.

XXIII. Jean-Henri Grimaldi, marquis de Courbons, par érection du mois de mars 1646, né le 25 juillet, fut mestre de camp de l'infanterie, par brevet du 5 juillet 1634. Le roi lui accorda en décembre 1641, une pension de 1000 écus : il avoit été fait lieutenant de roi à Monaco, en récompense de ses services & du traité qu'il fit pour remettre le prince de Monaco, son parent, sous la protection de la France. Il testa le 16 septembre 1612, & n'est mort que fort vieux : il étoit connu par son application aux lettres. Il eut de sa femme *Anne* de Grasse, fille de *N*.... comte du Bar, & de *Claire*, fille de *N*. de Alagonia, par contrat du 30 janvier 1625. 1. Honore, qui suit; 2. *Pierre* Grimaldi, ecclésiastique, mort jeune. 3. *Scipion* Grimaldi, chevalier de Malte, & capitaine de vaisseau, en 1632. 4. *Claude* Grimaldi, chevalier de Malte, capitaine de galere en 1632. 5. *Arnauld* Grimaldi, mort en 1646. 6. *Hercules* Grimaldi, mort jeune. 7. *Marie-Gabrielle* Grimaldi, épouse de *François* de Lombard, seigneur de Gourdons, commandant le régiment du cardinal Mazarin. 8. *Marthe* Grimaldi, morte jeune.

XXIV. Honoré Grimaldi, marquis de Courbons, baron de Cagne, représenta qu'il avoit été obligé de vendre le marquisat de Courbons, & plusieurs terres pour le service du roi, où son pere avoit été 65 ans, & le roi, par lettres du mois de mars 1677, érigea la baronie de Cagne en marquisat. Il eut de sa femme *Françoise* de Grimaldi, par contrat du 17 novembre 1646, fille de *Charles* Grimaldi, seigneur de Regusse, président au parlement de Provence, & de *Marguerite* de Napoloit, dont le pere fit révolter la Corse, pour le service du roi : 1. Charles, qui suit; 2. *Pierre* Grimaldi, chevalier de Malte, lieutenant de vaisseau en 1664; 3. *Charles* Grimaldi, chevalier de Malte, colonel au service des Vénitiens, présent au mariage de la comtesse de Gillette, sa niéce, en 1709; 4. *Eléazar* Grimaldi, abbé de Clansonne, qui accompagna M. le prince de Monaco, son parent, à son ambassade à Rome; 5. *Lucrece* Grimaldi, qui épousa *Scipion* de Villeneuve, seigneur de Tourette lez Vence.

XXV. Charles Grimaldi, marquis de Cagne, testa le 9 juin 1708, servit dans l'infanterie, & fut gouverneur de S. Paul, pour retraite. De sa femme *Françoise* Covet, par contrat du 19 novembre 1673, fille de *Jean-Baptiste* Covet, marquis de Marignanne, & des Isles d'or, & de *N*...... il eut 1. Honore, qui suit; 2. *Charles* Grimaldi, chevalier de Malte, capitaine dans le régiment de la Marine, tué; 3. *Gaspard* Grimaldi, chevalier de Malte, lieutenant de galere; 4. *Camille* Grimaldi, chevalier de Malte, lieutenant de vaisseau, tué; 5. *Alexandre* Grimaldi, chevalier de Malte, lieutenant de vaisseau, tué d'un éclat de bombe; 6. *Joseph-Marie* Grimaldi, prieur de Noyers, cidevant capitaine dans le régiment de la Marine, blessé; 7. *Anne-Marthe* Grimaldi, qui épousa le 17 mars 1709, *Antoine-François* de Cays, comte de Gillette, à Nice; 8. *Marthe-Marguerite-Elizabeth*, qui épousa le 12 novembre 1711, *Charles* Olivari, seigneur de Campredon, & 9. *Charlotte* Grimaldi, qui épousa le 3 décembre 1718, *Jean-André* de Vacher, seigneur de S. Martin.

XXVI. Honoré Grimaldi, marquis de Cagne, né en 1675, page du roi, blessé au siége de Mons étant page, sans pouvoir continuer le service, eut de sa femme *Marguerite-Rosseline* de Villeneuve, par contrat du 13 décembre 1700, fille de *Pierre* de Villeneuve, marquis de Trans, comte de Tourettes, & de *Françoise* Bitaud : 1. Honore, qui suit; 2. *Charles* Grimaldi, abbé de la Grace de Dieu, aumônier du roi, grand vicaire & archidiacre de Rouen, prieur de Noyers, & de saint Maixent en Poitou, & aujourd'hui évêque de Rodez; 3. *Charles* de Grimaldi, chevalier de Malte, lieutenant de galere en 1746; 4. *Elisabeth-Rosseline* Grimaldi, femme de *Louis* Commandaire, seigneur de Tarredeau; & 5. *Marie-Marthe* Grimaldi, femme de *Gombert*, seigneur de Saint-Geniez & de Dromont.

XXVII. Honoré Grimaldi, marquis de Cagne, étoit lieutenant aux gardes, & fut donné pour otage à la prise de Philisbourg en 1734, fut depuis capitaine de cavalerie, colonel & chef de brigade des carabiniers, & mourut en 1743, après la bataille d'Ettingein, chevalier de S. Louis, gouverneur de Saint-Paul. De sa femme *Helene-Marie-Anne* d'Orcel, fille de *Barthelemi Joseph* d'Orcel, seigneur de Plaisian, commandant un bataillon de Navarre, & de *Genevieve* de Laurent, par contrat du 24 janvier 1730, il a eu : 1. Louis-Camille, qui suit; 2. *Sauveur* Grimaldi, chevalier de Malte, & 3. *Charles* Grimaldi.

XXVIII. Louis-Camille Grimaldi, marquis de Cagne, né en mai 1734.

Branche des princes de Monaco.

XVIII. Lambert Grimaldi, prince de Monaco, à cause de sa femme, s'attacha à René d'Anjou, comte de Provence, & au roi Charles VIII, & mourut en 1493. Il avoit épousé sa cousine *Claude* Grimaldi, princesse de Monaco, du vivant de *Catalan*, prince de Monaco, pere de cette dame, dont il eut Jean II, qui suit; Lucien, *qui continua la postérité, qui sera rapportée après celle de son frere aîné; Augustin*, évêque de Grasse, abbé de Lerins, mort en 1532, & *qui aura son article ci-après; Philibert*, prévôt de l'église de Nice; *Louis*, chevalier de Malte; *Françoise*, mariée à *Luc* Doria; *Cesarine*, alliée à *Charles*, marquis de Ceve; *Isabelle*, alliée à *Antoine* de Châteauneuf, de Rendon, vicomte de Fornielle; & *Blanche* Grimaldi, qui épousa *Honoré* de Villeneuve, baron de Tourettes.

XIX. Jean Grimaldi, II du nom, prince de Monaco, fut tué en 1505, par *Lucien*, son frere, laissant d'*Antoinette* de Savoye sa femme, fille *naturelle* de *Philippe*, duc de Savoye, & de *Bonne* de Romagne, pour fille unique *Marie* Grimaldi, alliée à *Renaud* de Villeneuve, baron de Vence.

XIX. Lucien Grimaldi, prince de Monaco, frere du précédent, fut chambellan des rois Louis XII & François I. Il résista aux Pisans & aux Génois qui avoient assiégé Monaco, & enleva Menton & Roquebrune aux derniers, qui s'y étoient établis depuis peu. Barthelemi Doria son neveu, seigneur de Douces-Aigues, l'assassina l'an 1523. Il avoit épousé *Anne* de Pontevez, dame de Cabannes, dont il eut Honoré I du nom, qui suit.

XX. Honoré Grimaldi I du nom, prince de Monaco, marquis de Campagna & comte de Canouse, dans le royaume de Naples, eut recours à la protection du roi François I en 1533. Depuis il suivit le parti de l'empereur Charles-Quint, se trouva à la bataille de Lepante, & mourut en 1581. C'étoit un seigneur bien fait, sage, vaillant, ami des lettres, & qui savoit beaucoup. Il avoit épousé en 1545, *Isabelle* Grimaldi, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Montaudion, créé comte Palatin en 1525, par l'empereur Charles-Quint, & de *Magdeléne* Pallavicini, dont il eut *Charles* II du nom, prince de Monaco, mort en 1589, sans alliance; *François*, mort en 1583; Hercule, qui suit; *Horace*, mort à Naples en 1620; *Genévre*, mariée à *Etienne* Grillo de Gènes; *Aurelie*, alliée à *Augustin* de Franco; *Virginie*, religieuse à Gènes; & *Claude* Grimaldi, morte sans alliance.

XXI. Hercule Grimaldi I du nom, prince de Monaco après son frere, avoit été destiné à l'église, avoit étudié en droit, & fut assassiné en 1604. Il avoit épousé *Claude* Landi, fille de *Claude*, prince du saint empire & de Valdetare, & de *Jeanne* d'Aragon, dont il eut, Honoré II qui suit; *Jeanne*, mariée à *Theodore* Trivulce, prince de Misochio, grand d'Espagne, viceroi de Sicile; & *Marie-Claude* Grimaldi, religieuse Carmelite à Gènes.

XXII. Honoré Grimaldi II du nom, prince de Monaco, marquis de Campagna, comte de Canouse, chevalier de la toison d'or, chassa l'an 1641, les Espagnols de Monaco, & secoua leur joug pour vivre sous la protection de la France. Le roi Louis XIII le fit chevalier de ses ordres au camp devant Perpignan le 22 mai 1642, après qu'il eut renvoyé le collier de la toison d'or au roi d'Espagne; lui donna le duché de Valentinois, le comté de Carladez en Auvergne, la baronie de Calvinet dans la même province, celle de Baux en Provence, & celle de Buis en Dauphiné. Ce prince avoit de très-belles qualités, beaucoup de savoir, une grande douceur, une prudence admirable, & beaucoup de valeur. Il dressa l'histoire de sa maison, publiée par Charles de Venasque son secrétaire, & mourut le 10 janvier 1662, en sa 65 année. Il avoit épousé *Hippolite* Trivulce, fille de *Theodore-Charles*, comte de Meltio, & de *Catherine* de Gonzague, morte en 1638, dont il eut Hercule II du nom, qui suit.

XXIII. Hercule Grimaldi II du nom, marquis de Baux, seconda son pere lorsqu'il fallut chasser les Espagnols de Monaco, & fut tué d'un coup de fusil débandé inopinément des mains d'un de ses gardes en tirant au blanc, l'an 1651, en sa 27 année. Il avoit épousé en 1641, *Marie-Aurelie* Spinola, fille de *Luc*, seigneur de Molfette, morte le 29 septembre 1670, dont il eut Louis, qui suit; *Marie-Hippolite*, née le 8 mai 1644, mariée en 1659, à *Charles-Emanuel-Philibert* de Simiane, marquis de Pianezze, chevalier de l'ordre de l'Annonciade; *Jeanne-Marie*, née le 4 juin 1645, alliée à *André* Imperiali, premier prince de Franqueville; *Devote-Marie-Renée*, née le 4 septembre 1646, religieuse Carmelite, & *Therese-Marie* Grimaldi, née en 1648, qui épousa en 1671, *Sigismond-François* d'Est, marquis de S. Martin & de Lanzo.

XXIV. Louis Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, Marquis de Baux, &c, chevalier des ordres du roi, né le 25 juillet 1642, fut tenu sur les fonts par le comte d'Alets, gouverneur de Provence, au nom du roi. Il suivit Louis XIV dans les guerres des Pays-Bas, & s'y distingua dans plusieurs occasions. Il fut nommé ambassadeur à Rome en 1698, où il donna le 19 décembre 1700, le collier de l'ordre du saint Esprit aux deux princes Sobieski, fils de Jean roi de Pologne, en vertu des pouvoirs qui lui avoient été envoyés, & y mourut le 3 janvier 1701. Il avoit épousé le 30 mars 1660, *Catherine-Charlotte* de Gramont, fille d'Antoine duc de Gramont, pair & maréchal de France, & de *Françoise-Marguerite* de Chivré, morte à Paris le 5 juin 1678, âgée de 39 ans, dont il eut Antoine, qui suit; *Honoré-François*, né le 31 décembre 1669, chevalier de Malte, puis abbé de S. Maixent en Poitou en 1717, & nommé archevêque de Besançon, en octobre 1723, ayant renoncé en faveur de son frere aîné aux prétentions qu'il pouroit avoir dans la suite sur le duché de Valentinois: il se démit de son archevêché en 1735, & mourut à Paris le 16 février 1748, âgé de 78 ans: *Marie-Therese*, née le 14 janvier 1662, religieuse de la Visitation à Monaco; & *Anne-Hyppolite* Grimaldi, mariée le 18 janvier 1696, à *Jacques-Charles* de Crussol, duc d'Uzez, pair de France, morte le 23 juillet 1700, âgée de 38 ans.

XXV. Antoine Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, marquis de Baux, chevalier des ordres du roi, &c, né le 27 janvier 1661, a épousé le 13 juin 1688, en présence du roi, *Marie* de Lorraine, fille de *Louis*, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, & de *Catherine* de Neufville Villeroi, dont il a eu *Catherine-Antoinette*, née le 7 octobre 1690, morte le 18 juin 1698; Louise-Hippolite, qui suit; *Marguerite-Camille*, née le 1 mai 1700, mariée le 16 avril 1720, à *Louis* de Gand de Merode de Montmorenci, prince d'Isenghien & de Masmimes, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées; & *Marie Pauline-Therese* de Grimaldi.

XXVI. Louise-Hippolite de Grimaldi, duchesse de Valentinois, née le 10 novembre 1697, a épousé le 20 octobre 1715, *Jacques-François-Leonor* de Matignon, comte de Thorigni, à la charge par lui de prendre le titre de duc de Valentinois avec les armes de Grimaldi, sans pouvoir ni lui, ni ses descendans ajouter aucun autre nom à celui de Grimaldi, ni écarteler d'autres armes. Le roi Louis XV lui accorda de nouvelles lettres d'érection en duché pairie en décembre 1715, registrées au parlement en 1716: il y eut rang de pair de France du 14 décembre suivant, jour de sa réception. De ce mariage sont issus, *Antoine-Charles-Marie*, marquis de Baux, né le 16 décembre 1717, mort en février 1718; *Honoré Camille-Leonor*, marquis de Baux, né en septembre 1720;

Marie-Charles-Auguste, comte de Carlades, né le 1 janvier 1722; & *Charlotte* Grimaldi, damoiselle de Valentinois, née en mai 1719 * Charles de Venasque, *geneal. & hist. grim. Gentis arbor.* Riccioli, *I P. Almag.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.* Giustiniani. Le P. Anselme, &c.

GRIMALDI, ou GRIMAUD (Luc de) gentilhomme de Gènes dans le XIII siécle, est auteur de plusieurs piéces en vers provençaux. On dit qu'il fut amoureux d'une fille de la maison de Villeneuve, laquelle lui donna un philtre, qui le mit en telle fureur qu'il se tua lui-même, étant âgé de 35 ans, vers l'an 1308. Il avoit fait des vers très-sanglans en façon de comédie, contre le pape Boniface VIII. On l'obligea de les jetter au feu; mais peu après il les récrivit, les augmenta considérablement, & en fit présent à Gambaleza, gouverneur de Provence. * Nostradamus, *vies des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Soprani, *scritt. della Ligur. &c.*

GRIMALDI (Augustin) évêque de Grasse, abbé de Lerins, conseiller, & aumônier du roi dans le XVI siécle, fils puîné de LAMBERT Grimaldi, prince de Monaco, & de *Claude* Grimaldi, héritiere de la même principauté, savoit les belles lettres, la théologie, & étoit ami particulier des cardinaux Bembo & Sadolet. Ce dernier lui écrivit l'an 1529, une lettre qui est la quatorziéme du livre quatriéme des épîtres de ce savant homme. Nous avons la réponse dans le recueil des lettres de Gregorio Cortési, & c'est la vingt-deuxiéme, qui commence par ces mots, *Gravissimo mihi.* Lorsque Lucien Grimaldi, prince de Monaco, fut assassiné l'an 1523, Augustin Grimaldi son frere, poursuivit le meurtrier à la chambre impériale de Spire; & pour trouver quelque faveur en cette cour, il se déclara pour l'empereur Charles-*Quint*, & mit sous la protection d'Espagne la principauté de Monaco, dont il s'étoit rendu maître, comme tuteur de ses neveux. Ce procédé offensa extrêmement le roi François I, qui le priva de tous les biens qu'il avoit en France. Charles-*Quint* lui donna l'évêché de Majorque, & l'archevêché d'Oristan, & le nomma pour être cardinal; mais il mourut avant sa promotion le 12 avril 1532. On croit que ce fut de poison. Il s'étoit trouvé au concile de Latran, & avoit uni l'abbaye de Lerins à la congrégation de sainte Justine de Padoue, du Mont Cassin.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Giustiniani, *scritt. della Ligur. &c.*

GRIMALDI (Jerôme) cardinal, archevêque de Bari, natif de Gènes, fils de BENOIST, fut employé dans les plus importantes affaires de la république. Depuis, ayant perdu sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique & fut fait cardinal par le pape Clement VII. l'an 1527. Outre l'archevêché de Bari, il eut les évêchés de Venafre, d'Albenga, &c. Depuis il fut envoyé légat à Gènes où il mourut l'an 1543. Il avoit eu trois fils, *Luc, Jean-Baptiste, & Antoine.* * Auberi, *hist. de cardinaux.* Onuphre & Ciaconius, *in vit. Pontif.* Giustiniani, *scritt. della Ligur.* Charles de Venasque, *geneal. & hist. Grim. gent. arbor.* Riccioli, *I. P. Almag.* &c.

GRIMALDI (François-Marie) Jésuite, natif de Boulogne, & originaire de Gènes, vint au monde l'an 1518, & entra chez les Jésuites l'an 1532. Il fit un grand progrès dans les sciences, particuliérement dans les mathématiques, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation, & mourut le 28 décembre 1563. Nous avons de lui un ouvrage posthume; *De lumine, coloribus & iride.* * Riccioli, *I. P. almalg. & chronol. refor.* Giustiniani, *scritt. della Ligur.*

GRIMALDI (Dominique) archevêque & vicelegat d'Avignon, abbé de Montmajour-lez Arles, &c, fils de JEAN-BAPTISTE, seigneur de Montaldeo, & chevalier de la Toison d'or, fut nommé par le pape Pie V commissaire général des galeres de l'église, & se trouva à la bataille de Lepante l'an 1571. Depuis, il fut évêque de Savone l'an 1581, sous Grégoire XIII, qui le transféra trois ans après à l'évêché de Cavaillon dans le comté Venaissin, & peu après le nomma à l'archevêché & à la vicelegation d'Avignon. On y avoit besoin d'un homme de tête & d'expérience, pendant les fureurs des guerres civiles. Dominique Grimaldi y agit avec beaucoup de zèle contre les hérétiques, & mourut l'an 1592. Il a laissé un volume de lettres qui n'ont pas été publiées. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Ughel, *Ital. sacr.* Charles de Venasque, *geneal. Grim. gent.* Riccioli, *in almag.* Nouguier, *histoir. des évêques d'Avignon.* Giustiniani, *scritt. della Ligur.*

GRIMALDI (Jérôme) naquit à Gènes, le 20 août 1597, de JACQUES de Grimaldi, de la branche des Grimaldi Cavalleroni, barons de S. Felix, au royaume de Naples, & de *Hieronyma* de Mari, dame autant illustre par sa piété que par sa noblesse. Elle prit un très-grand soin de son éducation, & lorsqu'il fut en état de soutenir le voyage, elle l'envoya étudier à Rome. Ses études finies, il prit le parti de l'église, & son mérite autant que sa naissance l'éleverent bientôt à divers emplois dans la cour romaine. Gregoire XV le fit référendaire de l'une & de l'autre signature en 1621. Il passa de-là à la vicelégation de la Romagne, en 1625. Ensuite il fut fait gouverneur de Rome, en 1628, & évêque d'Albano. Il fut envoyé en 1632, en qualité de nonce, auprès de l'empereur Ferdinand, & nonce en France, auprès de Louis XIII, l'an 1641. Urbain VIII l'honora de la pourpre romaine en 1643, & le roi lui donna solemnellement la barette avant son départ pour Rome. Innocent X ayant succédé à Urbain VIII, conçut une grand aversion contre la famille Barberine; & oubliant qu'Urbain VIII l'avoit fait cardinal, que le cardinal Barberin l'avoit élevé sur le saint siége, il fit saisir tous ses biens, & voulut absolument le perdre. Le cardinal Grimaldi, plus reconnoissant que le pape, courut au secours des Barberins, & sans s'embarasser des ordres de sa sainteté qui avoit fait fermer les portes de Rome, & défendu expressément qu'on les laissât sortir, se rendit à deux heures de nuit dans l'endroit où ils étoient cachés, fit entrer dans son carosse le cardinal François Barberin, le prince Thadée, son frere avec ses fils & une fille; les fit sortir de Rome & les envoya en France. Le pape en sut très-mauvais gré au cardinal Grimaldi, & lui en témoigna son ressentiment: car le cardinal Michel Mazarin, archevêque d'Aix, connu sous le nom de cardinal de sainte Cécile, étant mort à Rome, au mois de septembre 1648, Innocent X prétendit avoir droit de nommer à cet archevêché, en vertu du concordat qui laisse la nomination au pape, lorsque l'évêque meurt à Rome, & nomma du Noizet auditeur de Rote François; mais Louis XIV s'y opposa, & soutint que le pape n'avoit aucun droit, puisque le cardinal de sainte Cécile étoit mort à Rome, chargé des affaires de France, & nomma le cardinal Grimaldi. Le pape s'obstina à lui refuser ses bulles, quoiqu'il eût le brevet de nomination & l'œconomat. Il fut contraint d'attendre la mort du pape, qui n'arriva que sept ans après, le 7 janvier 1655. Alexandre VII son successeur lui donna aussitôt ses bulles: il arriva à Aix, le 25 novembre 1655, & fut reçu avec toutes les démonstrations de joie possibles. On avoit conçu de lui une très grande idée, & on ne fut pas frustré de son attente. La reine Christine de Suede étant arrivée à Aix le 1 août 1656, fut logée à l'archevêché, où elle demeura dix à douze jours, & fut traitée avec une dépense & une magnificence extraordinaire, aux frais de notre cardinal. Il commença les fonctions de son épiscopat par la visite de son diocèse. Il fut précédé par quelques prêtres, qui disposoient les peuples à approcher des sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, & à recevoir le sacrement de Confirmation. Ensuite, il fit bâtir à ses frais & dépens un séminaire qu'il dota; il en confia la conduite à des ecclésiastiques de mérite, qui jusqu'en 1710.

ou 1712, ont conduit ce séminaire avec un grand succès & avec l'édification de tout le diocèse. On fit l'ouverture de l'église, le 4 novembre, & comme l'éducation que recevoient les ecclésiastiques étoit très-chrétienne, & que les directeurs étoient gens très-vertueux, bientôt tout le diocèse fut rempli d'excellens ouvriers, & le bien qu'ils firent s'est perpétué jusqu'à notre temps. Tous ses domestiques étoient gens pleins de piété. On faisoit chez lui la priere soir & matin : tout le monde y assistoit. On mangeoit en commun, & pendant le repas l'on faisoit la lecture. Le cardinal étoit à la tête. Ses aumônes étoient très-abondantes : on prétendoit qu'elles alloient toutes les années à 25 ou 30000 écus. Il faisoit faire des missions fréquentes, & soutenoit les bons prêtres de son autorité. Il aimoit la saine morale, & s'en déclaroit ouvertement le protecteur. Un ecclésiastique appellé Reimonde, de la ville de S. Tropés, au diocèse de Fréjus, ayant donné deux volumes contre les premiers tomes de la théologie morale de Grenoble, le cardinal Grimaldi écrivit vivement contre lui à Rome, fit condamner son ouvrage, l'obligea à se rétracter, & le fit chasser d'Avignon. Il accepta ensuite la dédicace des autres volumes de cette théologie, & se déclara le protecteur de l'ouvrage & de l'auteur Il fit recevoir par le clergé de France les articles de S. Charles, sur l'administration de la pénitence. On avoit pour lui un respect & une vénération étonnante. L'an 1659, Henri Forbin d'Oppede, premier président du parlement de Provence, fut obligé de se barricader dans la grand'chambre du parlement, étant poursuivi par un nombre infini de mutins qui s'étoient saisi du palais. Le cardinal Grimaldi, informé de tout ce qui se passoit, & qu'on faisoit sonner le tocsin, pour assembler encore plus de factieux, envoya devant lui deux chanoines, & les suivit de près, se fit ouvrir la porte, entra dans le palais, prit le premier président, le conduisit jusqu'au bas de l'escalier, à travers ces mutins armés, le fit entrer dans son carosse, & conduire à l'archevêché, sans qu'aucun osât branler. L'année d'après Louis XIV vint à Aix, & le cardinal Mazarin lui fit signifier un ordre de sortir d'Aix, & de ne point y paroître, tant que le roi y seroit, parceque M. de Grimaldi étoit plus ancien cardinal que lui; il obéit sur le champ, & se retira à Villeneuve, près d'Avignon. Il fut très-sensible à cet ordre; il en porta vivement ses plaintes à M. de Chazelles, prévôt de la métropole, & au pere Cabassut, son confesseur, qui l'avoient accompagné. Il vit le roi à Avignon, à son retour, & S. M. le reçut avec toutes sortes de distinctions, & le chargea même de quelques affaires considérables à Rome, où il se rendit au plutôt. Il se trouva aux conclaves, où Innocent X, Alexandre VII, Clément IX & Innocent XI furent élus: il contribua sur-tout infiniment à l'élection d'Innocent XI, dont il admiroit la vertu. Etant à Rome, il se déclara le protecteur du livre de la fréquente communion, & fut cause que ce livre ne fut point condamné. Toutes les fois qu'il quittoit son diocèse, il en laissoit le soin à l'illustre M. Godeau, évêque de Vence. Le cardinal fut avec ce prélat complimenter le roi à Lyon. M. Godeau porta la parole, & le fit d'une maniere digne du grand roi auquel il parloit, & du grand cardinal qui le faisoit parler. Aux fêtes de Pâque 1667, Louis de Vendôme, duc de Mercœur, gouverneur de Provence, reçut la barette de cardinal des mains de M. de Grimaldi; la cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence dans la métropole, en présence du cardinal de Retz. A la fin de ses jours, il devint par la mort du cardinal Fachinetti, doyen du sacré collége; mais l'attachement qu'il avoit pour son église l'empêcha d'aller à Rome, jouir des honneurs attachés à sa dignité. Il languit pendant trois ou quatre ans, & mourut avec de grands sentimens de religion, le 4 novembre 1685, âgé de 90 ans, après 30 ans d'épiscopat. Sa mort jetta la consternation dans la ville d'Aix : jamais homme ne fut plus pleuré & plus regreté que lui, & sa mémoire y est encore en très-grande vénération. * Cet article a été fourni par le P. Bougerel de l'Oratoire.

GRIMALDI (Nicolas) Génois cardinal, prêtre en dernier lieu du titre de S. Matthieu *in Merulana*, & préfet de la congrégation de la consulte, étoit né le 6 décembre 1645, & fut d'abord clerc de la chambre apostolique & préfet des chemins & des rues; puis déclaré votant de la signature de grace au mois de mars 1696, secrétaire de la congrégation des eaux le 10 avril suivant, & aussi préfet de l'aumône dans le même mois. Il quitta ces deux dernieres charges, lorsqu'il fut fait au mois de décembre 1701, secrétaire de la congrégation des évêques & réguliers. Le pape Clément XI le créa cardinal, le 17 mai 1706, lui assigna le titre diaconal de sainte Marie *in Cosmedin*, le 25 juin, & le déclara légat de Boulogne le 14 septembre suivant. Depuis il fut fait préfet de la Consulte; passa de l'ordre des diacres dans celui des prêtres, & opta le titre de saint Mathieu *in Merulana* le 8 juin 1716, & célébra sa premiere messe dans l'église de saint Marcel, le 21 septembre suivant. Il mourut à Rome, après plusieurs jours de maladie, le 25 octobre 1717, âgé de 71 ans, 10 mois, & 19 jours, & de cardinalat 11 ans, 6 mois & huit jours, & fut inhumé suivant sa derniere volonté, dans l'église des Capucins. Il laissa à un neveu une succession que l'on estimoit se monter à 4000000 écus.

GRIMALDI (Jerôme) Génois, cardinal prêtre de l'église romaine, du titre de sainte Balbine, légat de Boulogne, né le 15 novembre 1674, étoit en France auprès de Laurent Fieschi, archevêque d'Avignon, nonce extraordinaire pour la paix, lorsqu'il fut nommé au mois de mai 1705, internonce à Bruxelles. Ensuite il fut déclaré nonce en Pologne, le 27 septembre 1712, & archevêque d'Edesse le 5 octobre suivant, puis nonce à la cour de Vienne, le 17 août 1720, où il n'arriva que le premier octobre 1721, après avoir pris congé du roi de Pologne à Dresde, le 15 septembre précédent. Il fit son entrée publique à Vienne le 21 d'avril 1722, & le lendemain il eut sa premiere audience publique de la cour impériale. Le pape Clément XI le créa & le déclara cardinal, le 2 octobre 1730, & la barette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut le 10 décembre suivant des mains de l'empereur dans l'église aulique des Augustins déchaussés. Le 11 du même mois de décembre il fut déclaré à Rome légat de Boulogne; & après avoir pris congé de la cour impériale, il partit de Vienne le 17 mai 1731, pour retourner en Italie, ayant été honoré par l'empereur d'une croix d'émeraudes de grand prix, garnie de fort beaux diamans. Il arriva à Rome le 26 juin suivant; y fit son entrée solemnelle par la porte du peuple le 10 juillet, & reçut le chapeau dans un consistoire public le 19 du même mois. Clément XI fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche les 6 août & 3 septembre de la même année, & lui assigna le titre presbytéral de sainte Balbine. Il fut fait en même-temps des congrégations, du concile, de la propagande, de l'indice & de la consulte, & se rendit ensuite à la légation de Boulogne. Ce cardinal se rendant de Gênes à Naples par mer sur un vaisseau anglois, pour essayer de se remettre d'une longue maladie par le changement d'air, fut surpris d'un vomissement violent, dont il mourut à 20 milles de Naples le 18 novembre 1733, au soir, âgé de 59 ans, & 4 jours, & de son cardinalat 3 ans, 1 mois & 16 jours.

GRIMALDI (Jean-François) *cherchez* BOLOGNESE.

GRIMALDIN (Jacques de) docteur de l'université de Boulogne en Italie, enseignoit vers la fin du XIII siécle. Le pape Boniface VIII avoit demandé l'an 1294, à cette université un habile homme, pour résoudre quelques difficultés qu'il avoit sur les décrétales. On fit choix de Grimaldin, pour aller trouver sa sainteté.

Comme il étoit de petite taille, on dit que le pape l'ayant apperçu dans sa chambre, crut qu'il étoit assis, & lui dit de se lever & d'approcher de lui. * Gio. Ni. col. Pasquali Alidosi, *di legge canonica & civile.*

GRIMANI, famille de Venise, a été féconde en grands hommes. ANTOINE Grimani, pere de *Dominique* Grimani cardinal, fut rétabli dans la charge de procurateur de saint Marc, après avoir été destitué, pour s'être laissé vaincre par les Turcs. Il fut même élu doge de la république après Leonardo Loredano, l'an 1521, & mourut 22 mois après, âgé de 90 ans. MARIN Grimani, neveu du cardinal, fut coadjuteur du patriachat d'Aquilée l'an 1517, & fut fait lui-même cardinal par le pape Clément VII, l'an 1527. Il fut employé en diverses légations, & mourut à Orviette au mois de septembre 1546. MARC Grimani, son frere, avoit été fait coadjuteur d'Aquilée l'an 1529, & mourut l'an 1545. Le cardinal céda ensuite le patriachat à JEAN Grimani, qui mourut l'an 1592. Un autre MARIN Grimani, fut doge de la république l'an 1595, & mourut l'an 1610. ANTOINE Grimani, évêque de Toricello dans l'état de Venise, fut coadjuteur l'an 1618, d'Hermolao Barbaro, patriarche d'Aquilée. Il lui succeda l'an 1622, & mourut à Venise l'an 1628, âgé de plus de soixante-dix ans. VINCENT Grimani, de la même famille a été fait cardinal par le pape Innocent XII, l'an 1697, à la recommandation de l'empereur, aux intérêts duquel il étoit aveuglément dévoué, & mourut viceroi de Naples, le 24 septembre 1710, âgé de 58 ans. * Candido, *hist. d'Aquil.* Sigonius. Giustiniani. Paul-Jove. André Dandoli. Ughel. &c.

GRIMANI (Dominique) de Venise, cardinal, évêque de Porto, & patriarche d'Aquilée, fils d'*Antoine* Grimani, fut employé fort jeune dans les charges, & fut nommé par la république entre les quatre nobles, qui devoient accompagner l'empereur Frederic IV sur les terres de la république. Le pape Alexandre VI le fit cardinal au mois de septembre 1493. Il a mérité des éloges éternels, par l'amour qu'il témoigna à son pere Antoine Grimani. Ce dernier qui étoit procurateur de saint Marc, & général d'une armée navale, ayant été défait par les Turcs, & ayant perdu la ville de Lépante, fut mis en prison, & traité avec beaucoup de rigueur. Son fils s'offrit pour être mis en sa place; & ne pouvant obtenir cette grace des juges, rendit tous les devoirs imaginables à son pere. Il eut le plaisir de le voir rétabli. Le cardinal Grimani servit très-utilement la république de Venise, & mourut le 27 août 1523, en la 63 année de son âge. Ce prélat aimoit les lettres, & avoit dressé une bibliothéque de huit mille volumes. Il traduisit de grec en latin quelques homélies de saint Chrysostome, & laissa d'autres ouvrages, qu'on trouva dans la bibliothéque du cardinal Sirlet, & depuis dans celle de Colonna. * Paul Jove, *l.* 5 & 6. Justinien, *l.* 2. *histoire de Ven.* Ciaconius, *aux add. dans la vie d'Alexandre VI.* Bembo. Guichardin. Auberi. Onuphre. Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

GRIMAUD (Gilbert) prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, & chanoine théologal de l'église métropolitaine de Bourdeaux. Il étoit de S. Haon, village près de Roanne, en Forez, & ayant été connu de bonne heure de M. de Chenevoux, frere du P. Cotton Jésuite, ce pere le donna à madame de Sourdis. M. Grimaud y fut connu de l'archevêque de Bourdeaux, qui le prit en affection, & voulut l'avoir auprès de lui. Ce prélat le fit d'abord théologal de son église, ensuite official, & enfin son grand vicaire. Il exerçoit cet office lors du démêlé qui fut entre M. de Bourdeaux, & Louis de Nogaret, duc d'Epernon, en 1633, 1634 & 1635, & il prit toujours le parti du prélat contre le duc; il suivit avec constance les ordres du premier, à quelque danger qu'il s'exposât en les suivant. Ce différend entre le duc & l'archevêque avoit commencé par quelques sujets de mécontentemens réciproques. Enfin en 1635, ils se querellerent en pleine rue dans Bourdeaux. L'archevêque se plaignit au roi de ce que le duc lui avoit donné du bout de son bâton dans le ventre: le duc nia le fait: le roi s'en fit informer, & ayant jugé le duc coupable, il voulut qu'il se soumît au jugement ecclésiastique, & qu'il fit à l'archevêque la satisfaction que le pape ordonneroit: ce qui fut exécuté par le duc. Il y a eu grand nombre d'écrits composés sur ce différend, dont la plupart sont manuscrits dans les cabinets des curieux. Après la mort de l'archevêque, (François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis) M. Grimaud prononça son oraison funebre, qui fut imprimée *in-8°*, à Bourdeaux, & peu de temps après il se retira pour ne plus s'occuper que des exercices de piété, au milieu desquels il mourut. On a imprimé depuis sa mort une *liturgie sacrée avec un traité de l'eau-benite, du pain benit, des processions & des cloches*, 3 volumes *in-12*, à Paris en 1678. * Préface de sa *liturgie sacrée.* Le Long, *bibliothéque historique de la France*, p. 157. *Histoire de France, par le* P. de Châlons, de l'Oratoire, *tom.* 3, *pag.* 350.

GRIMAUDET (François) a été un des ornemens de l'Anjou & du parlement de Paris dans le XVI siécle pour l'érudition & la probité. Il étoit fils de PIERRE Grimaudet, échevin d'Angers, & sa famille prétend descendre de FRANÇOIS Grimaldi, qui vint d'Italie en Anjou vers le commencement du XV siécle, avec Louis II duc d'Anjou, dont il étoit argentier. Mais cette prétention a besoin de preuves. François Grimaudet s'appliqua à la jurisprudence, & fut fait avocat du roi à Angers en 1558. Il se vit souvent troublé dans cette place par les guerres civiles & les autres troubles que les hérétiques causerent de son temps; mais au milieu de ces agitations il demeura toujours très-attaché à Dieu, à son roi, & à l'église. On l'accusa néanmoins d'avoir favorisé les novateurs dans la harangue qu'il fit dans le temps des états d'Anjou le 14 octobre 1560, & qui fut imprimée la même année, parce-qu'il y parla avec force contre les vices des ecclésiastiques & les abus qui s'étoient glissés dans le clergé. Grimaudet avoit fait ce discours dans l'assemblée même des états généraux de la province, convoqués pour députer à ceux qui devoient se tenir à Orléans; & quelque vif qu'il parût, tous ceux qui l'ont connu n'ont jamais douté qu'il n'ait eu de bonnes intentions, & que cette vivacité ne procédoit que du zéle dont il étoit animé pour la réformation des mœurs, & surtout du clergé. Néanmoins Raoul Surguin avocat du roi à Angers écrivit contre ce discours, mais il outra si fort dans sa critique, qu'il fut obligé lui-même de se rétracter. La faculté de théologie de Paris tira de ce discours de Grimaudet six propositions qu'elle censura, avec tout l'écrit, le dernier jour d'avril 1561. On prétend que depuis ce discours, ou ces remontrances, Grimaudet s'abstint du barreau, & qu'il se livra tout entier à la composition, & aux consultations. Outre ses remontrances, il fit imprimer en 1579, *in-8°*, un traité de la puissance royale & sacerdotale, & on trouve tous ses ouvrages dans le recueil qui en a été fait à Amiens *in-fol.* en 1669, sous ce titre: *Oeuvres de François Grimaudet, sur les matieres du droit ecclésiastique, du droit public, & du droit civil.* Il avoit épousé Guionne Bonvoisin, dont il a laissé une postérité divisée en deux branches dans le parlement de Bretagne. On a encore de François Grimaudet un *traité des monnoies, augmentation & diminution du prix d'icelles*, à Paris en 1576, *in-8°*, & une paraphrase des droits des usures & contrats pignoratifs, dont on a une seconde édition imprimée *in-8°*, à Paris en 1583. * Ménage, *vie de Pierre Ayrault*, *p.* 242. Le Long *bibliotheque historique de la France*, *p.* 123. *Mémoires manuscrits.*

GRIMAUT (le golfe de) anciennement *Sambracitanus Sinus*, petit golfe de la Méditerranée dans la

côte orientale de Provence, à cinq lieues de Draguignan, & à deux de Fréjus du côté du midi. La petite ville de S. Tropez est bâtie sur ce golfe, qui prend son nom du bourg de Grimaut, qui en est éloigné d'une lieue. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Athenopolis*, que d'autres placent à Napoule, & d'autres encore à Antibes. * Baudrand.

GRIMBERG, GRIMBORG, bourg avec un château, qui le domine, est chef d'un des vingt-cinq bailliages de l'archevêché de Trèves, & situé aux confins de la Lorraine & du Palatinat du Rhin, & à trois lieues de Birkenfeld. * Mati, *diction.*

☞ GRIMLAIC, prêtre solitaire qui vivoit en France à la fin du neuviéme siécle, a composé une regle pour des solitaires. D. Luc d'Acheri l'a fait imprimer le premier à Paris en 1653, en un petit volume *in-16.* M. Holstenius l'a ensuite insérée dans son code des anciennes regles. * D. Rivet, *histoire litt. de la France*, tome V.

GRIMMUS, le plus jeune des fils de Miciflas, roi des Herules, frere de Mistevon & de Mizdrache, passe communément pour le premier des princes Rugiens. Il fut pere de ce *Criton*, qui bâtit la ville de Lubec, & fut un persécuteur des chrétiens. Ayant tué Buthue, roi des Obotrites, il s'empara de son royaume; mais ayant été à son tour tué par Henri, frere du prince détrôné, il eut pour successeur son fils ou son parent *Razon*, prince belliqueux, & fondateur de la ville de Razembourg. Après lui *Jaromare* I regna: il bâtit Stralsund, & méprisant l'idole Stantevite, il fut le premier de sa race qui embrassa la religion chrétienne. Son petit fils *Wizlaw*, se fit connoître par le zèle qu'il eut à établir la foi dans la Livonie: celui-ci eut un fils nommé *Jaromare*, qui bâtit la ville de Damgarte. Jaromare laissa *Vizlere* II, qui mourut sans laisser d'enfans, l'an de Jesus-Christ 1325. Les princes de Poméranie, comme descendans en ligne directe de Mistevon, frere de Grimmus, se porterent pour héritiers, & entrerent en possession des états, quoique les Danois s'y opposassent, aussi bien que les princes de Meckelbourg, qui viennent de la même branche, mais de plus loin. * Jac. Spener, *syllog. gen. hist. in famil. Vandal.*

GRIMOALD, duc de Benevent, se fit élire roi des Lombards l'an 662 ou 663, après Aripert. Godebert & Pertharit, fils de ce dernier, se disputoient la couronne, & Grimoald se servit de cette division pour la leur enlever. Le premier fut massacré, & Pertharit se retira chez Chagan, roi des Avares. Grimoald se soutint par son esprit & sa conduite. Il défit les François par stratagême, & surprit de même l'empereur Constant, qui avoit attaqué son fils, duc de Benevent. Le duc Loup s'étoit rendu maître du Frioul, Grimoald engagea le même Chagan à le chasser de cette province, ensuite il l'en chassa lui-même. Il gagna aussi les François qui étoient en état de secourir Pertharit, & mourut après 9 ans de regne, vers l'an 673. Pertharit remonta sur le trône. * Paul Diacre, *l.* 5. Sigonius, *de reg. Ital.*

GRIMOALD, fils de *Pepin* de Landen ou *le Vieux*, lui succéda en 642, en sa charge de maire du palais d'Austrasie. Oton, qui étoit bail, ou tuteur du jeune Sigebert, prétendoit à cet emploi, & le disputa durant trois mois à Grimoald, qui le fit tuer par Leutaire, duc des Allemans. Après la mort de Sigebert, arrivée l'an 656, Grimoald fit tondre un fils qu'il laissoit, nommé *Dagobert*, par Dudon, évêque de Poitiers, & le relegua dans un monastere en Irlande. Non content d'avoir dépouillé ce prince, il voulut mettre son propre fils sur le trône; mais cet attentat inspira tant d'horreur aux Austrasiens, qu'ils se révolterent contre Grimoald. Ils le surprirent avec son fils, & les menerent à Paris au roi Clovis II, qui fit mourir Grimoald, ou, selon d'autres, le fit confiner en une prison perpétuelle, la même année 656. * Aimoin, *liv.* 4, *c.* 55, *& suiv.* Fredegaire, *c.* 38, *& suiv.* Dupleix & Mezerai, *au regne de Clovis II.*

GRIMOALD, fils de *Pepin* le Gros, dit de *Heristel*, succéda à Nortbert en 695, & fut maire du palais des rois Childebert II & Dagobert III. Il épousa vers l'an 712, *Teutsinde* ou *Theodosinde*, fille de *Rabot*, duc des Frisons, & n'en eut point d'enfans. Un Frison, nommé Rangaire, l'assassina à Liége, sur le tombeau de S. Lambert, au mois d'avril 714. Il fut enterré dans l'église de S. Jacques de la même ville, *& laissa un fils naturel nommé* Thibaud, *qui fut maire du palais sous Dagobert III, & qui fut assassiné en l'an* 741. *Voyez* l'auteur des gestes des François, les annales de Metz, &c.

GRIMOARD, famille connue sous le nom du Roure. La maison de Grimoard, illustre, & d'une ancienne noblesse, a été féconde en grands hommes.

I. GRIMOARD, I du nom, chevalier, seigneur du château de Beauvoir en Gevaudan; d'où dépendoit & dépend encore le pays appellé *la plaine de Montbel*, vivoit dans le X siécle. Il donna à l'église de Mende certains fiefs, & à divers bénéfices de son voisinage des ténemens de bois considérables. Il épousa *Gertrude*, dame du Roure, & ses dépendances, dont il eut GRIMOARD, qui suit.

II. GRIMOARD, II du nom, sire du Roure & de Beauvoir, seigneur de Montbel, Salamones, l'Hermet, Serres, &c, épousa *Hermessinde* de Narbonne, fille de *Guillaume*, dit *Pelet*, baron d'Alais, cadet des vicomtes de Narbonne; & passa une transaction, l'an 1008, avec le seigneur de Randon, son voisin, pour les limites de leurs terres. De son mariage sortit GRIMOARD, qui suit.

III. GRIMOARD, III du nom, dit *Aimeric* de Beauvoir, chevalier, sire du Roure & de Beauvoir, seigneur de Montbel, épousa l'an 1014, *Dragonette* de Randon, fille de *Guillaume*, baron de Randon, qui lui porta diverses seigneuries, contiguës à la terre du Roure, & eut pour fils GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME de Grimoard, I du nom, chevalier, seigneur du Roure & de Beauvoir, &c, épousa l'an 1042, *Adelaïde* de Luc, fille de *Guerin*, baron de Luc, qui lui porta la terre de la Garde Guerin, contiguë à sa terre du Roure, & fut pere de GUIGON, qui suit.

V. GUIGON de Grimoard, I du nom, chevalier, &c, épousa *Resplandine* de Châteauneuf, laquelle lui porta les baronies de Grisac, Verfeuil, Bellegarde, Randon, Bedorese; &c. Il fit son testament l'an 1108, & laissa PIERRE, qui suit.

VI. PIERRE de Grimoard, I du nom, chevalier, &c, épousa l'an 1113, *Antoinette* d'Alegre, de laquelle il eut RAIMOND, qui suit. Il fit son testament l'an 1143.

VII. RAIMOND de Grimoard, chevalier, &c, épousa l'an 1154, *Jeanne* d'Anduse, de laquelle il eut GUILLAUME, qui suit; *& Jacques*, recteur du saint Palais. Il fit son testament l'an 1177.

VIII. GUILLAUME, II du nom, dit *Hugues* de Grimoard, chevalier, &c, épousa l'an 1196, *Catherine* de Joyeuse, fille de *Guillaume*, baron de Joyeuse; & fit son testament l'an 1228, instituant son héritier GUIGON, qui suit.

IX. GUIGON de Grimoard, II du nom, chevalier, baron du Roure, &c, épousa l'an 1236, *Sibylle*, fille de *N.* seigneur de la Tour d'Oliergues. Il reçut une donation considérable l'an 1249, de Dragonet de Joyeuse son cousin. Il eut entr'autres enfans, MAURICE, qui suit; & GUILLAUME, que l'on dit faussement être le chef de la maison du ROURE en Italie, *rapportée ci-après.* Il fit son testament l'an 1292, instituant héritier ledit Maurice son aîné.

X. MAURICE de Grimoard de Beauvoir, &c, I du nom, épousa l'an 1280, *Aigline* de Naves, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *& Maurice*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, en faveur duquel il établit une pension viagere dans son testament, qui est de l'année 1313, déclarant que ce fils ayant fait profession dans ledit ordre, il ne peut prétendre qu'une pension.

XI.

XI. GUILLAUME de Grimoard de Beauvoir, chevalier, baron du Roure, &c, III du nom, épousa l'an 1305, *Felice-Amphelise* de Sabran, dame de Montferrand, fille du comte d'Arian, de la maison de Sabran en Provence, sœur d'*Elzear* de Sabran, comte d'Arian, canonisé sous le nom *de S. Elzear*, par Urbain V, son neveu, l'an 1368. Elle étoit aussi parente de Charles II, roi de Jérusalem & de Sicile; comme il paroît par la qualité de parent que ce roi donne à S. Elzear, frere de ladite Amphelise, en lui commettant ses affaires à la cour de France. Il eut plusieurs enfans de ce mariage, sçavoir, 1. GUILLAUME l'aîné, qui fut pape sous le nom d'URBAIN V; 2. ETIENNE, qui suit; 3. MAURICE, auquel il donna en faveur de mariage, la baronie du Roure, Montbel, Serres, & autres seigneuries, formant par-là deux branches, qui furent réunies l'an 1478, comme il sera dit ci-après; 4. ANGELIC, cardinal, dont il est parlé dans un article séparé; *Dauphine*, mariée au baron de Rocheblave, mere de *Pierre* de Rocheblave, cardinal, dont le corps repose dans un tombeau en l'église des Bénédictins de Villeneuve d'Avignon, avec une belle inscription. Guillaume III fit son testament l'an 1364. Son fils aîné Guillaume se consacra à Dieu dès sa plus tendre jeunesse, dans l'ordre de S. Benoît, dont il n'a jamais quitté l'habit, quoiqu'élevé au souverain pontificat. Sa piété fut soutenue par une profonde érudition: docteur en droit canon & en théologie, il les professa à Avignon, à Montpellier & à Toulouse. Il fut abbé de S. Pierre de Montpellier, dont il fit rebâtir l'église, lorsqu'il fut pape, où l'on voit ses armes en plusieurs endroits, & principalement aux deux aiguilles qui sont devant le grand portail. Ensuite il fut abbé de S. Germain d'Auxerre, où l'on voit ses armes à la voute de l'église, & aux chaires du chœur, & enfin abbé de S. Victor de Marseille, dont il fit rebâtir le monastere, l'enfermant de bonnes murailles, garnies de tours. De cette abbaye il fut élevé à l'église de Mende, dont le pape Innocent VI le tira pour lui confier les légations les plus importantes, & auquel il succéda le 28 octobre 1362, ayant été élu, quoiqu'absent, comme il est dit en son lieu. Le roi Jean, pénétré de sentimens d'estime & de reconnoissance pour les services qu'Urbain V lui avoit rendus, soit durant sa prison en Angleterre, soit pour les impositions & aliénations des biens d'église qu'il avoit permises pour fournir à sa rançon, l'étant allé visiter à Avignon, lui offrit de grands biens pour son pere: ce que le pape refusa, disant que son pere étoit assez riche & assez puissant pour se passer de ces bienfaits. Le roi néanmoins affranchit à sa considération les vassaux, sujets, & ressortissans des terres & seigneuries du pere de ce pape, pour lui & ses successeurs à perpétuité, de tailles, subventions, impositions, subsides, & généralement de toutes charges, *ab omnibus subventionibus, impositionibus, talliis, focagiis, cavalcatis, angariis, perangariis, aliisque omnibus oneribus quibuscumque, ut in perpetuum fælix & inclytæ memoriæ habeatur ipsius Urbani papæ, & ejusdem papæ contemplatione exempti sint, &c.* C'est ainsi que s'exprime ce roi dans ses lettres patentes, datées de Villeneuve-lez-Avignon, l'an 1363, dans lesquelles Guillaume de Grimoard, pere dudit Urbain V, est qualifié *chevalier de l'ordre du roi*, qui étoit celui de l'étoile. Charles V, successeur du roi Jean son pere, confirma le même privilége par ses lettres patentes de l'année 1366, duquel privilége, confirmé par tous nos rois, le comté du Roure & marquisat de Grisac, composés d'environ vingt paroisses, jouissent depuis ce temps-là. Le même pape fonda encore deux chapitres, l'un à Quesac, & l'autre à Bedouez, qui étoient deux terres de son pere. Sa mere avoit été enterrée audit Bedouez. Ces deux chapitres subsistent encore avec dignité, & font hommage au comte du Roure.

XII. ETIENNE de Grimoard, I du nom, baron de Grisac, Verfeuil, Bellegarde, Randon, &c, épousa *Magdeléne* de Sennaret, dame de Montferrand, sa cousine, & eut de ce mariage GRIMOARD de Grimoard, qui suit; *François*, évêque de Mende, puis archevêque d'Avignon & cardinal, légat en Italie, vicaire général du pape, son oncle, &c. Il fit son testament l'an 1373.

XIII. GRIMOARD de Grimoard, IV du nom, chevalier, &c, épousa l'an 1369, *Dauphine* de Montfaucon, fille du baron d'Usez. Il fit son testament l'an 1397, & fut pere d'ANGELIC, qui suit.

XIV. ANGELIC de Grimoard, I du nom, chevalier de l'ordre du roi, épousa l'an 1414, *Isabeau* de Cadouâne, dont il eut ANTOINE, qui suit, & fit son testament l'an 1439.

XV. ANTOINE de Grimoard, I du nom, chevalier, &c, épousa l'an 1450, *Marguerite* de Montlaur, dont il n'eut qu'une fille nommée *Urbaine*, qui fut héritiere des baronies de Grisac, Verfeuil, Bellegarde, Randon; des seigneuries de S. Privat, Queserac, Bedouez, S. Andiol, Prunet, &c, qui fut mariée à *Guillaume* de Grimoard de Beauvoir du Roure, V du nom, comme il sera dit ci-après. Il fit son testament l'an 1494.

SECONDE BRANCHE.

XII. MAURICE de Grimoard de Beauvoir, baron du Roure, II du nom, chevalier, &c, fils de GUILLAUME III, frere du pape URBAIN V., d'*Angelic*, cardinal, & d'*Etienne*, *dont il est parlé ci-dessus*, épousa l'an 1332, *Aymarde* de Poitier, dont il eut *Helissaire*, qui se fit Chartreux, fut général de son ordre, refusa la pourpre de cardinal, & mourut en odeur de sainteté. L'auteur du catalogue des prieurs généraux des Chartreux se trompe lorsqu'il l'appelle *Elzeard de Grimoaldi*. Ledit Maurice II eut encore de son mariage ARMAND, qui suit; *Julien*, & *Guillaume*, évêque de Mende.

XIII. ARMAND de Grimoard, chevalier, &c, épousa l'an 1369, *Antoinette* de Villares, & eut sous le regne de Charles VI, l'an 1396, un titre autentique, & qui certainement fait beaucoup d'honneur à la maison du Roure. Ce roi voulant s'assurer des seigneurs riches & puissans en Languedoc pour s'opposer aux incursions des Anglois voisins de cette province, y envoya des commissaires députés à cet effet; lesquels reconnurent, 1. *Que la noblesse dudit Armand étoit si ancienne, que la mémoire en avoit toujours été conservée, & que les plus anciens instrumens en faisoient mention; 2. Que lui & ses prédécesseurs avoient toujours servi les rois dans les guerres contre les Anglois, & autres ennemis de l'état, en menant leurs vassaux avec armes & chevaux; 3. Qu'il avoit des terres & des seigneuries considérables, pour soutenir sa qualité & fournir gendarmes au roi; 4. Que la vie & les mœurs de lui & de ses prédécesseurs avoient toujours été sans reproche.* Ces quatre articles furent attestés par serment sur les saints évangiles, pardevant lesdits commissaires, séans à Marvejols en Gevaudan, par quatre gentilshommes de distinction. Dans le même titre, ledit Armand *promet pour lui & pour ses successeurs, de servir fidelement le roi & ses successeurs avec armes & chevaux, en menant ses vassaux.* Il eut de son mariage, GUILLAUME, qui suit, & fit son testament l'an 1400.

XIV. GUILLAUME de Grimoard, &c, chevalier, &c, & IV du nom, épousa l'an 1392, *Smarade* de Beaumont, fille & héritiere de *Jean* de Beaumont, dont il eut GUIGON, qui suit; & FOULQUES, qui a fait *la branche des marquis de* BRISON, *rapportée ci-après*. Ledit Guillaume fit son testament l'an 1415.

XV. GUIGON de Grimoard de Beauvoir, III du nom, chevalier, &c, épousa l'an 1438, *Antoinette* de Gardies, fille & héritiere de *Guiraud* de Gardies, & de *Sibylle* de Guilafret, laquelle lui porta plusieurs terres & seigneuries. C'est de lui que la Rocheflavin, dans *son histoire des parlemens*, dit qu'en 1443, lors de la fixation du parlement de Languedoc à Toulouse, la premiere séance fut employée à examiner un procès entre les seigneurs du Roure & de Montlaur; pour le-

quel y ayant des faits à vérifier sur les lieux, le premier président, nommé *Isnarel* Bleterus, fut deputé. Chose extraordinaire, dit cet auteur; mais qui fut faite par la considération & qualité des parties. Ledit Guigon eut GUILLAUME, qui suit; & fit son testament l'an 1449.

XVI. GUILLAUME de Grimoard de Beauvoir, baron du Roure, V du nom, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général de l'armée de Charles III, roi de Naples & de Sicile, vers l'an 1480, épousa l'an 1478, *Urbaine* de Grimoard, sa cousine, fille unique & héritiere de toutes les baronies, seigneuries & terres d'*Antoine* I de Grimoard, baron de Grisac, de Verfeuil, &c, & de *Marguerite* de Montlaur. Par cette alliance les deux branches d'ETIENNE & de MAURICE II, furent réunies, & les biens sont parvenus à leurs descendans. Le testament dudit Guillaume V, est de 1499. Urbaine sa femme, fit le sien l'an 1530. Ils eurent de leur mariage *Antoine*, qui mourut jeune sans postérité; & CLAUDE, qui suit.

XVII. CLAUDE de Grimoard, de Beauvoir, du Roure, chevalier, capitaine de cent hommes d'armes, succéda par le décès d'*Antoine*, son aîné, à toutes les terres de son pere. Il épousa en 1520, *Fleurie* de Porcelet, fille de *Pierre*, seigneur de Maillanes, qui descendoit du fameux *Guillaume* de Porcelet, gouverneur en Sicile lors des vêpres siciliennes, auquel seul les Siciliens laisserent la vie, dit l'histoire, à cause de ses rares vertus & de sa probité. Elle étoit sœur de *Louise* de Porcelet, femme de *Jacques* de Budos, marquis de Portes, de laquelle est venue *Louise* de Budos, seconde femme du connétable de Montmorenci mere de madame la princesse de Condé. Claude eut de son mariage, 1. ANTOINE qui suit; 2. LOUIS baron de S. Florens, qui a formé la branche de S. Florens & de Beauvoir. 3. *Pierre*, chevalier de Malte. 4. *Claude*, baron des Vans 5. JACQUES, qui a formé la branche d'Elze, & qui épousa *Suzanne* d'Isard, fille de *Jacques* d'Isard de Crussoles, & de *Louise* de Cardaillac, dont il eut *Balthazar* du Roure, qui épousa *Helene* de Sanson; & *Jacques*, seigneur de S. André, prieur de S. Victor des Crecieres, de S. Pierre des Vans & des Saleles. Celui-ci eut *Claude*, dit l'*abbé de Malons*, prieur des Vans & de Gravieres, lequel voulant réparer le désordre causé dans la ville de Vans par un autre Claude du Roure, dans le XVI siécle, qui ayant eu le malheur de donner dans les erreurs des religionaires, avoit fait abattre l'église prieurale & paroissiale au son des instrumens: celui-ci précisément cent ans après, fit abattre le prêche des calvinistes au son des instrumens, & élever sur ses ruines, la grande & belle église prieurale & paroissiale; & *Louis*, seigneur d'Elze, Brahi, la Figere, baron des Baumes, qui épousa *Jacqueline* d'Heral, fille *de Jacques* d'Heral, vicomte de Bresis, & d'*Anne* de la Tour-du-Pin-la-Charce, sœur du marquis de la Charce, lieutenant-général des armées de sa majesté, & tante de l'illustre *Philis* de la Tour-du-Pin-la-Charce, qui en 1692, lors de l'irruption du duc de Savoye en Dauphiné, fit armer sous les ordres de M. le maréchal de Catinat, les communes de son canton, & s'étant mise à leur tête repoussa plusieurs fois les ennemis qui s'étoient avancés pour piller & bruler. Cette action le fit recevoir du roi avec les dernieres marques d'estime, & sa majesté l'honora d'une pension. Ils ont eu de leur mariage, *Jacques*, qui épousa 1. *Marie-Anne* de Colonne, fille du sieur de Colonne d'Aubenas, qui descend de la maison des Colonne de Rome: 2. *Jeanne* de Morangiers, fille du sieur de Morangiers, seigneur de la Vigere, de l'Hermet, &c; *Scipion*, dit *l'abbé de saint-Jean*, dont l'humilité & le détachement de ce monde, lui ayant fait refuser des bénéfices qui lui étoient offerts, a toujours vécu dans les exercices d'une piété la plus édifiante, & en même-temps la plus pénitente, ayant été trouvé après sa mort revêtu de la haire & du cilice, qu'il avoit toujours portés depuis plus de vingt ans qu'il étoit engagé dans l'état ecclésiastique. Son zéle enfin pour l'instruction de la jeunesse, lui fit donner tout son bien, pour fonder les écoles chrétiennes dans la ville des Vans, voulant par son testament que si cette fondation ne pouvoit pas réussir, son bien allât à l'hôpital de Lyon; *César-Augustin*, religieux réformé de Cluni; *Louise*, mariée à *N.* d'Audibert, sieur de la Calmette; *Marie*, religieuse de la congrégation de Notre-Dame; *Louis*, qui a épousé *N.* de la Garde; *Antoine*, prieur & coseigneur de la ville des Vans. Ledit CLAUDE du Roure eut encore *Françoise*, mariée au baron de Barri de S. Aunays, gouverneur de Leucate, laquelle l'an 1580, ayant reçu une lettre de son mari pris en une sortie sur les Espagnols, qui assiégeoient Leucate, par laquelle il lui défendoit de rendre la ville, quelques menaces qu'ils lui fissent, aima mieux qu'ils lui ôtassent la vie, que de rendre cette place; en considération de quoi Henri *le Grand* en la premiere année de son regne, donna le gouvernement de Leucate à cette dame, héréditaire de ses descendans; *Jeanne*, mariée à *N.* d'Heral, vicomte de Bresis; *Françoise*, mariée à *N.* baron de Morangiers, ambassadeur à Constantinople. Le testament dudit Claude est de l'année 1547.

XVIII. ANTOINE de Grimoard, chevalier de l'ordre du roi, comte du Roure, marquis de Grisac, par brevet du roi Charles IX capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant de la garde écossoise, épousa l'an 1556, *Claudine* de la Fare, fille de *Pierre* de la Fare-Monclar, &c. Il fut fait chevalier de l'ordre l'an 1572, comme il paroît par une lettre du roi Charles IX, où il dit: *Que par ses vaillances, vertus & mérites, il a été élu chevalier, & qu'il lui envoie le collier par le sieur de Joyeuse, chevalier de son ordre.* Il eut de son mariage, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Antoine*, comte de Saint-Remese, maréchal de camp des armées du roi, qui d'*Anne* d'Ornano, fille d'*Alfonse*, maréchal de France, & sœur de *Jean-Baptiste*, aussi maréchal de France, eut deux enfans mâles, dont l'un fut marié, & eut deux fils; *N.* baron d'Aigueze; & *Jean-Baptiste*, abbé regulier de S. André de Ville-neuve-lez-Avignon. Il fut tué au service du roi, de même que son frere. Ledit baron d'Aigueze n'eut qu'une fille, mariée à *N.* de Felis; & un fils page du roi, mort sans postérité. 3. *Hélène*, mariée à l'aîné de la maison de Cambis, dont l'aîné a épousé la sœur de M. le cardinal de Janson; 4. *Claude* de Grimoard, &c, seigneur de Bonneval & de Combalet, gouverneur d'Amiens & de Soissons, qui épousa *Marie* d'Albert de Luines, sœur du connétable de Luines, du duc de Luxembourg & du maréchal de Chaulnes. Il eut de son mariage *Antoine*, seigneur de Combalet, colonel du régiment de Normandie, qui épousa *Marie-Magdeléne* de Vignerod de Pontcourlai, niéce du cardinal de Richelieu, laquelle fut dans la suite duchesse d'Aiguillon. Il fut tué au siége de Montpellier; & 5. *Anne* de Grimoard du Roure, mariée à *Charles* de Créqui, mestre de camp du régiment des gardes, fils du maréchal de Créqui, qui fut tué à Chamberi l'an 1630, morte le 18 février 1686. Ils eurent de leur mariage trois enfans mâles; *Charles* duc de Crequi, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris, &c; *Alfonse*, comte de Canaples, mort duc de Lesdiguieres, l'an 1711; & *François*, maréchal de Crequi, gouverneur de Lorraine. Ledit Antoine fit son testament l'an 1575.

XIX. JACQUES de Grimoard-de-Beauvoir, chevalier, comte du Roure & marquis de Grisac, par lettres patentes du roi Henri IV, portant érection, l'an 1608, avec prérogatives d'un juge d'apau, ressortissant immédiatement au parlement de Toulouse, baron de Barjac, les Vans, Verfeuil, Bellegarde, Randon, &c, capitaine de cent hommes d'armes, gentilhomme de la chambre, maréchal de camp, colonel d'un régiment de cavalerie, épousa l'an 1599, *Jacqueline* de Montlaur, fille aînée de *Louis* dernier marquis de

Montlaur, & de *Marie* de Maugiron, lesquels ne laisserent point d'enfans mâles. Elle eut deux sœurs : l'une *Marguerite* de Montlaur, alliée à *Henri-François*, colonel d'Ornano, fils puîné d'*Alfonse*, maréchal de France, duquel elle a eu deux filles ; *Anne* épouse de *François* de Lorraine, prince de Harcourt, mere d'*Alfonse* de Lorraine ; & *Marguerite* d'Ornano, mariée à *Louis François* Adhemar, comte de Grignan, mere du comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, lieutenant général en Provence ; de feu M. l'archeveque d'Arles ; & de M. le comte d'Adhemar, maréchal de camp, menin de monseigneur le dauphin ; & de M. l'évêque de Carcassone. L'autre, *Marie* de Montlaur, mariée 1. à *Philippe* d'Agoult, comte de Sault : 2. à *Jean-Baptiste* d'Ornano, maréchal de France, fils d'*Alfonse*, I maréchal de ce nom. Ledit Jacques de Grimoard, &c, eut de son mariage, *Louis*, colonel d'un régiment de cavalerie, mort dans la guerre d'Italie sans être marié ; 2. SCIPION, qui suit ; 3. *Gabrielle*, mariée à *Anne* de Borne, comte de Laugere & de Mirandole ; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* d'Audibert, seigneur de Lussan, pere de *Jean*, comte de Lussan, chevalier des ordres du roi, qui de *Marie-Françoise* Raymond, a eu pour fille unique, *Marie-Gabrielle* d'Audibert, mariée en 1700, à *Henri* Fitz James, duc d'Albemarle, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, fils naturel de *Jacques* II roi d'Angleterre ; 5. *Françoise*, mariée à *George*, comte de Vaugué ; 6. *Marguerite*, abbesse de Tarascon. Il fit son testament l'an 1657.

XX. SCIPION de Grimoard-de-Beauvoir-de-Montlaur, comte du Roure, marquis de Grisac, & colonel de deux régimens, cavalerie & infanterie, chevalier des ordres du roi, lieutenant général des armées de sa majesté, & de la province de Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, & de la ville & citadelle du Pont-Saint-Esprit, avoit été élevé dans sa jeunesse auprès de Gaston de France ; parceque le maréchal d'Ornano, son oncle, gouverneur de ce prince, avoit mis ce neveu à étudier avec lui. Il sut lui plaire, & fut toujours honoré de son estime, de son amitié & de ses bienfaits. Il épousa, 1. en 1639, *Gresinde* de Baudan, fille unique & héritiere de *Pierre* de Baudan, président en la cour des comptes de Montpellier, 2. l'an 1664, *Jacqueline* de Borne de Laugere, veuve de *Charles-Auguste*, marquis de la Fare, sa niéce, par la dispense qu'Alexandre VII lui accorda de son plein pouvoir, sans frais ni procédures, comme son parent, morte en janvier 1712, âgée de 86 ans, dont il n'eut point d'enfans. Il reçut ses provisions de lieutenant général des armées du roi l'an 1650, & servit en cette qualité dans l'armée de Flandre, commandée par le maréchal d'Aumont. Il appaisa souvent par sa conduite & par les armes, les mouvemens des religionaires dans la province, & fit exécuter avec tant de fermeté & de conduite l'ordre du roi, qui excluoit les huguenots du consulat de Montpellier & de Nîmes, qu'il mérita le gouvernement de la ville & citadelle de Montpellier, où il reçut le roi, la reine mere & le cardinal Mazarin, avec toute la cour l'an 1660, d'une maniere magnifique, dont leurs majestés lui témoignerent leur satisfaction. Le roi l'honora du collier de ses ordres l'an 1661. Il mourut à Paris l'an 1669. Il eut de son premier mariage, 1. *Jacques*, tué en Hongrie, à la bataille de Raab, l'an 1664 ; 2. *Jacqueline*, mariée à *Armand*, vicomte de Polignac, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville du Pui, duquel mariage sont issus, *Sidoine-Appolinaire*, vicomte de Polignac ; & *Melchior*, cardinal de Polignac ; 3. LOUIS-PIERRE-SCIPION, qui suit ; 4. *François*, abbé régulier de S. André de Villeneuve-lez-Avignon ; 5. *Louis*, marquis de Grisac, marié à *N.* d'Apchier ; 6. & 7. *Charles* & *Gaston*, chevaliers de Malte, morts.

XXI. LOUIS-PIERRE-SCIPION de Grimoard-de Beauvoir, & de Montlaur, II du nom, chevaliers comte du Roure, marquis de Grisac, &c. seigneur de toutes les places susdites, trois fois baron des états généraux de Languedoc, lieutenant général pour le roi en ses armées & province de Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle du Pont-Saint Esprit, colonel d'un régiment de cavalerie, épousa l'an 1666, *Claude-Marie* du Gast, fille d'*Achille* du Gast, seigneur d'Artigni & de Montgauger en Touraine, & de *Marie* Le-Coutellier, petite-fille d'*Antoinette* de Montmorenci-Fosseuse, & du fameux marquis du Gast, colonel des gardes sous les rois Charles IX & Henri III, à qui ce dernier confia la garde du cardinal de Guise à Blois, après la mort du duc son frere. Le roi Louis *le Grand* eut la bonté de proposer & conclure ce mariage, & de signer au contrat avec de grands bienfaits. Il fit l'honneur à M. le comte du Roure de lui donner la chemise le soir de ses noces à l'hôtel de Crequi, où le duc donna une fête magnifique à sa majesté, tant pour faire sa cour, que pour faire plaisir à Anne du Roure, sa mere. L'an 1670, n'étant âgé que de vingt-deux ans, il eut le commandement de l'armée du roi, composée principalement de sa maison, & dissipa les rebelles du Vivarais ; & depuis en toute occasion, il a su gouverner les peuples soumis à son autorité, jusqu'à faire poser les armes aux huguenots plusieurs fois, & notamment l'an 1684, à ceux du Vivarais, à ceux des Cevennes, pour lesquels il obtint amnistie. Il suivit le roi, & servit à la tête d'un régiment de cavalerie, à la campagne de Lille en Flandre, l'an 1667, à la premiere conquête de la Franche-Comté, l'an 1668, aux guerres de Hollande, l'an 1672 & 1673, puis en Roussillon, jusques à la paix de Nimégue. Il a eu de son mariage, 1. LOUIS-SCIPION, qui suit ; 2. *Marie-Elizabeth*, mariée à *Antoine*, marquis de Longaunai ; 3 *Fleurie-Therese*, épouse d'*Antoine-Denys-Auguste*, comte de la Fare-Tornac, colonel de dragons, brigadier des armées du roi ; 4. *Louise-Dauphine*, abbesse de la Ville-Dieu d'Aubenas ; 5. *Ange-Urbain*, né l'an 1682, colonel du régiment du Roure infanterie, lequel fort jeune a donné des marques de sa valeur à la bataille de Fredelingue, au dernier siége de Brisac, & à la funeste bataille d'Hochstet.

XXII. LOUIS-SCIPION de Grimoard, III du nom, chevalier, marquis du Roure, capitaine de chevaux-légers, lieutenant général pour le roi en sa province de Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle du Pont-Saint-Esprit, épousa l'an 1688, *Louise-Victoire* de Caumont de la Force, fille de *Jacques* Nompar de Caumont, duc de la Force. Le roi fit l'honneur aux parties de signer leur contrat de mariage, en faveur duquel sa majesté accorda au marquis du Roure les charges & dignités de son pere, avec survivance à sondit pere, auquel elles sont restées par sa mort à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690. Il a laissé *Adelaïde*, épouse de *Gabriel* comte de Laval-Montmorenci ; & LOUIS-CLAUDE-SCIPION, qui suit.

XXIII. LOUIS-CLAUDE SCIPION de Grimoard-de-Beauvoir de Montlaur, marquis du Roure, né posthume, cornette de la premiere compagnie des mousquetaires du roi, a épousé le 16 juillet 1721, *Marie-Antoine-Victoire* de Gontaut de Biron, fille de *Charles-Armand* de Gontaut, duc de Biron, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la ville de Landau, & premier écuyer de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, & de *Marie-Antoine* de Bautru.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUMONT, seigneurs de BRISON.

XV. FOULQUES de Grimoard, du Roure, second fils de GUILLAUME IV du nom, & de *Smaragde* de Beaumont, fut nommé par sa mere, héritier de toutes les terres & seigneuries dont elle avoit hérité de son pere, à la charge de porter le nom & les armes de Beau-

mont, quitta le nom & les armes de Grimoard, & prit celles de Beaumont; ce qu'ont fait ses successeurs jusques aujourd'hui : ils ont néanmoins toujours soutenu avec honneur & avec distinction leur illustre naissance. Ledit Foulques épousa *Catherine* de Montbrun, dont il eut JEAN I, qui épousa *Anne* Adhemar de Grignan, qui eut de son mariage JEAN II, lequel épousa *N.* de Châteauneuf de Rochebonne, de la maison de Rochebonne de Lyon, qui eut de son mariage JEAN III, qui épousa *Anne* de Comtes. De ce mariage vint ROSTAING I, qui épousa *Jeanne* de Caires de la Bastide d'Antraigues, dont il eut JOACHIN, maréchal des camps & armées du roi, connu dans l'histoire sous le nom *du brave Brison*. Il épousa *Isabeau* de Fortia d'Urban, eut ROSTAING II, lequel épousa *Françoise* d'Eure du Puy Saint-Martin. De ce mariage est venu FRANÇOIS, lequel a épousé *Françoise* Desbocz de Salignac; ils ont eu de leur mariage JOSEPH, capitaine de cavalerie dans le régiment du roi; *Joseph-Laurent*, & *Anne-Joseph*, tous deux chevaliers de Malte.

BRANCHE DU ROURE EN ITALIE.

X. GUILLAUME de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure, second fils de GUIGON II du nom, & de *Sibylle* de la Tour, ayant suivi Charles de France, comte d'Anjou & de provence, roi de Naples & de Sicile, lorsque ce prince passa de France en Italie, s'attacha ensuite à Charles II, dit le *Boiteux*, son successeur, auprès duquel il fit une assez grande fortune. Il épousa une riche héritiere à Turin,& fut chef de la maison du Roure en Italie, si connue & si illustre par les grands hommes qui en sont sortis; parmi lesquels on peut compter FRANÇOIS du Roure, cardinal, puis pape, sous le nom de SIXTE IV, lequel, l'an 1477, donna le chapeau de cardinal à *Christophe* du Roure, archevêque de Tarentaise; & l'an 1480, à *Dominique* son frere, archevêque de Turin; RAPHAEL du Roure, frere de ce pape, & pere de JULIEN, cardinal, qui dans la suite fut pape, sous le nom de Jules II. Ce fut lui, qui avant son pontificat, fit bâtir & dota le collége du Roure à Avignon; *Clement* du Roure, neveu de ce dernier pape, évêque de Mende, puis cardinal l'an 1503; *Leonard* du Roure, évêque d'Agen & cardinal, l'an 1505. Celui-ci fit bâtir la maison épiscopale d'Agen, autour de laquelle on voit encore les armes du Roure.

De cette maison sont sortis les ducs d'URBAIN, desquels la postérité mâle a fini l'an 1694, dans la personne de *Julie-Victoire* du Roure, épouse de *Ferdinand* II, grand-duc de Toscane. Il reste encore aujourd'hui en plusieurs villes d'Italie, comme à Gènes, à Turin, & autres villes, diverses branches de la maison du Roure, qui ont toujours reconnu le comte du Roure en France, pour chef de leur maison. Le pape Alexandre VII, de la maison de Chigi, qui par sa mere descendoit de la maison du Roure, envoya un bref, après son exaltation, à Scipion comte du Roure, l'an 1660, par lequel le reconnoissant pour son parent, il lui offre ses services; & en cette considération, il lui accorda l'an 1664, de sa propre autorité, sans frais & sans procédure, la dispense d'épouser sa niéce. * Bousquet, *in not. ad vitam Urban IV.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Nouguier, *des évêques d'Avignon.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Mariana, *l.* 27. *c.* 11. Onuphre. Sponde. Du Chêne, &c.

GRIMOARD (Anglic ou Angelic de) cardinal, évêque d'Avignon, dans le XVI siécle, étoit fils de GUILLAUME de Grimoard, baron de Grisac, &c, en Gevaudan, & de *Felice* de Montferrand, & frere du pape Urbain V. Il abandonna le siécle fort jeune, & se consacra à Dieu, parmi les chanoines réguliers de S. Augustin, où il passa par divers degrés. Depuis *Guillaume* de Grimoard son frere, abbé de S. Victor lez-Marseille, ayant été fait pape l'an 1362, sous le nom d'Urbain V, éleva Angelic aux dignités de l'église. Ce pontife le pourvut de l'évêché d'Avignon, & le mit au nombre des cardinaux le 18 septembre 1366. Angelic de Grimoard prit alors le titre de S. Pierre aux Liens, & opta l'évêché d'Albano. Mariana ajoute qu'il alla légat ou vicaire général dans la Romagne, dans la marche d'Ancone, & dans la Lombardie, & prit possession de cet emploi à Boulogne, l'an 1368, accompagné de Galeoto & Pandolfe Malatesta, des princes de la maison d'Est, & de divers autres seigneurs Italiens. Après la mort d'Urbain V, l'an 1370, le cardinal de Grimoard vint rendre compte de sa légation à Gregoire XI, son successeur. Il suivit depuis le parti de Clément VII, & mourut à Avignon le 17 mars 1387. Ce prélat employa presque tous ses revenus en fondations saintes. Les plus célebres sont celles de l'abbaye des religieuses de sainte Croix d'Apt, de l'ordre de Cîteaux; les monasteres des religieuses du Four à Avignon de l'ordre de S. Benoît; & le collége des chanoines de S. Ruf à Montpellier.

GRIMSBI, bourg d'Angleterre, avec marché, près de la mer, dans le comté de Lincoln, dans la division qu'on appelle *Brodlei*. Il avoit autrefois un bon commerce, avant que le port eût été comblé. Il y avoit un château pour sa défense & deux églises paroissiales. Il n'y en a maintenant qu'une; mais qui est si grande, qu'elle ressemble plutôt à une église cathédrale, qu'à une simple paroisse. Il est gouverné par un maire & par douze aldermans. Il est à 124 mille anglois de Londres. * *Dict. angl.*

GRINBOURG, *cherchez* GRIMBERG.

GRINDALL (Edmond) fut un des trois prélats qui occuperent le siége de Cantorbéri sous le regne d'Elizabeth; les deux autres furent *Matthieu* Parker qui l'occupa le premier, & *Jean* Whitgift qui siégea le dernier. Grindall naquit sur la paroisse de sainte Beghe, dans la province de Cumberland, environ l'an 1519. Il fit ses études dans l'université de Cambridge. En 1550, Ridley évêque de Londres, le mit au nombre de ses chapelains, & l'année suivante, il lui procura la dignité de chantre de saint Paul dans la même ville. Cette même année il fut fait chapelain d'Edouard VI, qui en 1552 lui conféra une prébende à Westunster. Après la mort d'Edouard il se retira à Strasbourg, parcequ'il ne voulut pas se soumettre aux volontés de la reine Marie : & quand il vit cette reine morte en 1558, il revint en Angleterre sous Elizabeth, & il y eut part alors aux divers réglemens touchant la prétendue réformation. Il fut fait l'année suivante principal du collége de Pembroke à Cambridge. Il eut la même année l'évêché de Londres. Il passa à l'archevêché d'Yorck en 1570, & cinq ans après, c'est-à-dire en 1575, il fut nommé à l'archevêché de Cantorberi. Il possédoit ce siége lorsqu'il déplut à la reine à cette occasion : on avoit établi des conférences sur la religion en plusieurs endroits du royaume, sans consulter la reine. On appelloit ces conférences des exercices ou des prophéties. Le peuple y accouroit de toutes parts. Mais on n'y garda pas long-temps la modération & le bon ordre qui devoient y regner toujours. Grindall fit divers réglemens pour remédier aux abus; mais la reine lui déclara qu'elle vouloit absolument que ces assemblées fussent supprimées, & qu'il n'y eût que trois ou quatre prédicateurs dans chaque province. Cet ordre affligea Grindall : il écrivit à la reine sur l'utilité des conférences & des prédications, & lui déclara qu'il ne pouvoit en conscience exécuter ce qu'elle exigeoit de lui. Elizabeth fut irritée de ce refus & de cette lettre : Grindall fut suspendu par son ordre, & confiné dans son palais de Lambeth pendant six mois. Ce terme étant expiré, le grand trésorier lui fit savoir qu'il devoit reconnoître sa faute publiquement, & demander pardon à la reine. Grindall répondit qu'il étoit très-fâché d'avoir déplu à sa majesté; mais que comme il n'avoit rien fait qui ne fût conforme à sa conscience, il ne pouvoit demander pardon d'une chose dont il ne se croyoit pas coupable. Après cette réponse, il de

meura suspendu : le clergé présenta inutilement requête en sa faveur en 1580. Sa disgrace continua toujours & en 1582 ; la reine l'obligea de résigner son archevêché, moyennant une pension. Il avoit perdu la vue peu auparavant, & il mourut le 6 juillet de l'année suivante. Il legua à la reine le nouveau testament grec de l'édition de Robert Etienne. On sait qu'Elizabeth entendoit bien le grec & le latin. Grindall étant à Strasbourg avoit été d'un grand secours à Jean Fox pour la composition de son martyrologe. C'est lui aussi qui a publié la lettre de Pierre Martyr pour exhorter les Puritains à se conformer. * *Voyez* l'histoire d'Edmond Grindall par Jean Stryde, en 1710, *in-fol. Bibliotheque Angloise, tome 2, partie 2, page 196.*

GRINÆUS (Jean) *cherchez* GRYNÆUS.

GRINSTEAD (Oriental) ou GREENSTEAD, bourg avec marché dans le comté de Sussex en Angleterre, & contrée nommée *Pevenzei*. Il députe deux membres au parlement, & les assises s'y tiennent quelquefois. Il y a une belle église. Il est sur les limites du comté de Surrei.

GRIPPON, fils de Charles *Martel* & de Sonichilde sa seconde femme. Lorsque le roi son pere fit le partage de ses états entre ses enfans l'an 741, il eut pour sa part quelques pays de Neustrie & d'Austrasie, dont il fut dépouillé peu de temps après par ses freres Pepin & Carloman, enfans de Charles *Martel* & de Chrotrude de sa premiere femme. Les usurpateurs peu contens d'avoir ainsi dépouillé leur frere de ses états, l'envoyerent prisonnier dans un château du pays des Ardennes, appellé *Neuf-Chastel*. En 747, Pepin devenu seul souverain par la retraite de son frere Carloman au Mont-Cassin, tira Grippon de sa prison ; l'appella auprès de lui, & lui donna un apanage honnête. Mais Grippon, qui ne pouvoit oublier les mauvais traitemens qu'il avoit reçus, & qui prétendoit partager le royaume, s'échapa de la cour, passa le Rhin, fit révolter les Saxons, se mit à leur tête, & obligea Pepin de porter la guerre chez ces peuples qu'il soumit. Malgré cette victoire, Grippon ne se rendit point : il tenta même d'exciter en Baviere une autre révolte, qui ne réussit pas mieux que la précédente. Enfin se voyant sans appui, il eut recours à la clémence de son frere qui lui pardonna, lui assigna la ville du Mans pour sa résidence, & l'établit duc sur douze comtés de la Neustrie. On ne sait quel motif l'engagea à ne s'en pas contenter, & à se retirer en Aquitaine auprès du duc Waifre, qui le reçut fort volontiers. Pepin irrité de cette retraite, envoya l'an 750 des ambassadeurs au duc pour le prier de lui remettre son frere : Waifre le refusa avec hauteur ; Pepin dissimula pour lors, mais en 752 il alla porter la guerre en Aquitaine ; ce qui effraya tellement Grippon, qu'il prit la route d'Italie dans le dessein de s'y retirer chez les Lombards. Pepin le prévint, & donna de si bons ordres, que ce prince fut arrêté dans la vallée de Maurienne, au passage des Alpes, par quelques comtes du royaume de Bourgogne qui le poursuivirent & le tuerent dans un rude combat. * *Voyez* les historiens de France, & le livre 8 de l'histoire nouvelle de Languedoc.

GRIPSWALT, ville anséatique d'Allemagne, dans la Poméranie, est située à demi-lieue de la mer Baltique, avec un assez bon port, sur la mer Baltique, entre Wolgast & Stralsund. Gripswalt est bien fortifiée, & a été anciennement ville libre & impériale ; mais depuis elle fut tirée de la matricule de l'empire. Son université fut fondée par Vratislas IX, duc de Poméranie, l'an 1456. Les Suédois la prirent l'an 1631, & l'ont gardée par la paix de Munster l'an 1648. L'électeur de Brandebourg Frédéric Guillaume, la prit l'an 1678, sur la fin de l'année, & fut contraint de la rendre à la Suede l'année suivante.

GRIS (Jacques le) écuyer & favori de Pierre II, comte d'Alençon, étant devenu amoureux de la femme de Jean de Carouge, officier du même prince, trouva les moyens de satisfaire sa passion, lorsque Jean de Carouge étant allé faire un voyage en la Terre-sainte, eut laissé sa femme dans son château d'Argenteuil sur les frontieres du Perche. Le Gris rendit visite à cette jeune dame, qui le reçut civilement comme un ami de son mari : mais après s'être rendu maître du château, il la força dans sa chambre. Cette dame pour tirer vengeance de cet outrage, le déclara à son mari lorsqu'il fut de retour. Carouge en porta ses plaintes au comte d'Alençon ; mais n'en ayant point tiré de satisfaction, il cita le Gris au parlement de Paris, qui faute de preuves convaincantes, ordonna que les deux parties vuideroient leur querelle dans un champ de bataille seul à seul. Le roi avec toute sa cour voulut être présent à ce duel, qui se fit à Paris l'an 1387, en la place de sainte Catherine, derriere le temple, où l'on avoit dressé quantité d'échaffauts pour placer le peuple qui s'y trouva en foule. La victoire que Jean de Carouge y remporta, persuada tout le monde de la justice de sa cause, & de l'innocence de sa femme. Son adversaire fut livré mort au bourreau, qui le traîna & le pendit à Montfaucon. * Froissard, *vol. 3, c. 45.*

GRIS (Pierre le) chanoine régulier de l'abbaye royale de saint Jean des Vignes de Soissons, étoit Parisien. Il prit l'habit de la maison que l'on vient de nommer, à l'âge de 16 ans, l'an 1573. Lorsqu'il eut pris le sacerdoce, il fut chargé d'enseigner la rhétorique & la philosophie à ses jeunes confreres. L'étude l'occupoit tellement, qu'il y passoit souvent les nuits entieres ; sans manquer cependant à aucun des exercices, ni des devoirs de son état. Il étoit souprieur de sa maison, en même temps qu'il étoit chargé d'enseigner. Après avoir rempli ce poste quelques années, on le fit grand prieur ; & il fut continué dans cette charge au bout des trois premieres années. Lorsque M. le cardinal de la Rochefoucault eut reçu un bref du pape pour travailler en France à la réforme des chanoines réguliers, il fit avertir M. le Gris de se trouver au lieu où l'on devoit tenir la conférence, composée des anciens supérieurs des maisons des chanoines réguliers, pour prendre leurs avis sur le dessein de cette réforme. Pierre le Gris fut depuis successivement prieur & curé de S. Nicolas de la Ferté-sous Jouare, & prieur-curé de la Ferté-Gaucher. Il mourut dans ce dernier lieu, le 25 mai 1630, âgé de 70 ans : il étoit devenu aveugle longtemps avant sa mort. Il ne faut pas omettre que Jérôme Hennequin, évêque de Soissons, qui avoit une grande confiance en lui, l'avoit chargé de visiter & réformer toutes les maisons de religieuses de son diocèse. On a quatre ouvrages de M. le Gris : 1. *Petri* Grisii *canonici regularis sancti Joannis ad Vineas Suesſion. de clericis regularibus utriusque sexûs historia, eorum primordia & successiva continuationis tempora, atque plurimas monasteriorum fundationes complectens, ex antiquis & modernis scriptoribus, multisque manuscriptis nondum in lucem editis collecta* ; à Paris en 1625, *in-4°.* 2. Il avoit donné quelques années auparavant : *Chronicon breve abbatiæ canonicæ sancti Joannis apus Vineas Suesſion. P. Petro* le Gris, *ejusdem abbatiæ canonicæ regulari, collectore*, in-8°, en 1617. L'épître dédicatoire au prieur & aux chanoines de S. Jean des Vignes est du 3 avril 1617. Cette chronique est suivie d'un long recueil de piéces sous ce titre : *Appendix ad breve chronicon canonicæ abbatiæ sancti Joannis apud Vineas Suesſion. in quâ progressus, ritusque regulares illius continentur :* l'épître dédicatoire est datée de la Ferté-Gaucher, en 1617. Après l'une & l'autre épître dédicatoire, on lit différentes piéces de vers faites à la louange de le Gris & de son travail. 3. Un commentaire sur la regle de saint Augustin : nous ignorons le temps de l'impression ; 4. un propre pour les saints, dont on fait une mémoire particuliere dans l'église de S. Jean des Vignes. * Extrait de l'*histoire de l'abbaye de S. Jean des Vignes*, par Charles-Antoine de Louen, chanoine régulier de la même abbaye ; & des préfaces du *Chroni-*

con breve, & de l'*Appendix* de Pierre le Gris.

GRISAC, bourg de France dans le Languedoc. Il est situé dans le Gevaudan, près de la montagne de Losere. Il est considérable, pour avoir donné la naissance au pape Urbain V. *Voyez* GRIMOARD. * Baudrand.

GRISANT ou GRISAUNT (Guillaume) Anglois de nation, médecin & mathématicien, vivoit dans le XIV siécle l'an 1350, & est célebre par divers traités; *De quadratura circuli*; *De qualitatibus astrorum*; *De significationibus eorum*; *De magnitudine solis*; *Speculum astrologiæ*; *De causa ignorantiæ*; *De judicio patientis*, *&c.* Vossius, Balæus, Pitseus, & presque tous les auteurs Anglois se sont trompé au sujet de ce Grisant; car ils disent qu'il vint en France, qu'il enseigna à Montpellier, & qu'il s'établit à Marseille, où il fut pere de Guillaume, abbé de S. Victor, & depuis pape sous le nom d'Urbain V. Ces faits sont démentis par le témoignage de tous les auteurs de ce même temps, qui assurent tous que le pere d'Urbain V étoit Guillaume Grimoard, baron de Grisac, &c, dans le Gevaudan. * *Consultez* la vie de ce pape publiée par Bousquet, Gilles de Rome; Simphorien Champier; Du Chêne, Sponde, &c. *Cherchez* aussi GRIMOARD & URBAIN V.

GRISANO, anciennement *Ctemenæ*, ancien bourg de la Gréce, est dans la Thessalie, aux confins de la Macédoine, au couchant de Larissa. * Baudrand.

GRISEL (Jean) Jésuite, né à Rouen, entra chez les Jésuites l'an 1618, à l'âge de 17 ans. Il s'y engagea dans la suite par la profession solemnelle des quatre vœux. Il exerça pendant 25 ans le ministere de la prédication, & fut recteur du collége de sa société à Orléans. Il est mort le 22 janvier de l'an 1657. On a de lui: 1. *Discours funebre prononcé aux obseques de M. Roger de Bellegarde, duc & pair de France, dans l'église des Jésuites de Dijon; avec la relation de ce qui s'est fait aux obséques*; à Dijon en 1647, *in*-4°. 2. *Le mystere de l'homme Dieu, où tout ce qui regarde Jesus Christ, & qui peut lui gagner l'estime & l'affection des hommes, est traité d'une maniere non moins utile que nouvelle*; à Paris chez Denys Bechet, en 1654, *in-fol.* Cet ouvrage devoit avoir quatre volumes: le premier seul a paru. 3. *Balthasar; ou l'oubli de Dieu puni. Avent prêché en* 1640, à Paris en 1655, *in* 8°. 4. *Sermons pour les quatre dimanches, & quelques fêtes de l'Avent*, à Paris en 1655, *in*-8°. 5. *Sermons pour les dimanches & fêtes de l'année*; à Paris en 1655, *in*-8°. 6. *Sermons pour le carême*; à Paris en 1658, *in*-8°.

GRISKA (Demetrius) grand duc de Moscovie, *cherchez* DEMETRIUS.

GRISLER, gouverneur des pays de Switz & d'Uri, dans la Suisse, y avoit été employé par l'empereur Albert I, fils de Rodolphe, pour retenir ce peuple dans le devoir; mais abusant de son autorité, il se rendit odieux par ses vexations & par ses cruautés. Il fit bâtir à Altorf un fort qu'il nomma *le Joug*, & fit élever dans la place publique de cette ville au haut d'une pique, un chapeau, avec ordre à tous ceux qui passeroient devant, de lui rendre les mêmes honneurs qu'à l'empereur: ce qui donna lieu à Stoufacher & à Tell de se révolter. Celui-ci tua Grisler d'un coup de fleche l'an 1307. *Voyez* l'article TELL. * Simler, *de Rep. Helvet.*

GRISO, GRISSO, anciennement *Colone.* Ancien bourg de la Messenie, est sur la côte de Belvedere en Morée, entre la ville de Coron & celle de Modon. * Baudrand.

☞ GRISONS (les) peuple des Alpes allié des Suisses. Ce nom leur fut donné, parceque les habitans de la premiere de leurs ligues portoient des écharpes grises. Leur pays répond, pour la plus grande partie, à l'ancienne *Rhétie*. Il a pour bornes à l'orient le comté de Tirol, au midi l'état de Venise & le Milanez, à l'occident les cantons d'Uri & de Glaris, & au nord les seigneuries de Sargans, de Vadutz, &c. Il est partagé en trois grandes parties, qu'on nomme *Ligues*, qui firent alliance perpétuelle entr'elles en 1471, & avec la république du Vallais le 8 août 1600. Ces trois ligues sont, 1. la *ligue haute* ou *grise*, partagée en huit jurisdictions ou communautés, dont la premiere est *Disentis*. Elle se forma en mars 1424, & fit alliance avec les sept anciens cantons le mercredi avant la S. Jean 1497. 2. La *ligue Caddée*, ou *de la maison de Dieu*, dont la capitale est la ville de *Coire*, siége d'un évêque qui est prince du saint empire Romain. Cette ligue a onze grandes jurisdictions ou communautés. Elle se forma en 1400 & 1419, & fit alliance perpétuelle avec les sept anciens cantons le jeudi avant la sainte Lucie 1498. 3. La *ligue des dix jurisdictions*, dont la premiere est *Davos*. Elle commença à se former en 1436, & elle fit alliance perpétuelle avec Zurich & Glaris le 8 septembre 1590.

Les trois ligues ont chacune leur gouvernement particulier, mais toutes ensemble elles forment un corps de république en qui réside l'autorité suprême. Leur gouvernement est démocratique. Il réside dans les communautés. Elles élisent leurs députés pour la diéte générale qui se tient une fois l'année. Chaque ligue élit aussi son chef ou président. Les trois ligues ne forment qu'un corps dans les affaires générales; & quoiqu'une ligue ait plus de députés que l'autre, on compte les voix sans distinction de ligue. Elles n'ont à part que leurs affaires particulieres. La diéte générale des trois ligues est convoquée une année à Ilantz dans la ligue grise, l'autre année à Coire, & la troisiéme à Davos. La ligue grise à vingt-sept voix dans la diéte générale, la Caddée vingt-deux, & la ligue des dix jurisd ctions en a quatorze.

Les sujets des trois ligues grises sont, 1°. le comté de *Bormio*, situé près la source de l'Adda; 2°. la Valteline; 3°. le comté de Chiavenne. * Le baron de Zurlauben, *histoire militaire des Suisses au service de la France*, tome I, p. 17, 19, 33, 34.

GRITTI (André) doge de Venise, s'éleva par son mérite aux plus importantes charges de la république. Il fut élu duc après la mort d'Antoine Grimani, l'an 1523, & gouverna près de seize années avec beaucoup de prudence, dans un temps extrêmement fâcheux. On rapporte de lui un mot excellent. L'ambassadeur de l'empereur Charles-Quint étoit entré dans le sénat avec une vanité insupportable, pour y parler de la prise du roi François I, dans le temps que l'évêque de Bayeux, ambassadeur de France, venoit annoncer le malheur de la bataille de Pavie. Gritti adressant la parole au premier, dit *que dans cette occasion la république devoit suivre les sentimens de S. Paul*, c'est-à-dire, *pleurer avec ceux qui pleuroient, & se réjouir avec ceux qui se réjouissoient.* Il mourut l'an 1539. Jovita Rapicius a fait un éloge historique de ce doge, imprimé à Venise en 1533.

☞ GRIVE (Jean de la) géographe de la ville de Paris, étoit né à Sedan, & de bonne heure avoit pris du gout pour les mathématiques. Après ses premieres études, faites dans sa patrie, il vint à Paris, & entra dans la congrégation des prêtres de S. Lazare, où il a passé plusieurs années. A peine y avoit-il reçu l'ordre de prêtrise, qu'on l'envoya en Pologne, où MM. de S. Lazare ont des établissemens, & il professa la théologie en 1713, à Cracovie. Le séjour qu'il y fit ne fut pas long. En 1714 il étoit de retour à Paris, & quelque temps après il quitta la congrégation. Ce fut pour lors que l'abbé de la Grive se livra tout entier à ses premieres inclinations, qui étoient la géométrie, & toutes les autres parties des sciences dont la géométrie fait usage. Dessin, arpentage, trigonométrie, &c: toutes ces choses lui devinrent extrêmement familieres, & il crut devoir en consacrer les prémices à la gloire de Paris. En 1728 il publia le plan de cette capitale: très-bon ouvrage pour le fond, mais gravé trop imparfaitement. L'abbé de la Grive fit justice de la maladresse du graveur: il brisa les planches, & prit la réso-

nation de graver lui-même désormais tous ses ouvrages : résolution qu'il a toujours exécutée. Il ne s'ailoit des étrangers que quand il étoit pressé de finir & de montrer du neuf au public. On peut croire que ces occasions furent rares, car tout ce qu'on a de cet habile homme est communément très-soigné. Mais s'il y avoit dans quelques-uns de ses ouvrages des morceaux qui eussent besoin de l'indulgence du public, ce ne seroient assurément point ses *environs de Paris*, son *plan de Versailles*, ses *jardins de Marli*, &c. Ces piéces ont toujours été extrêmement goutées des connoisseurs. L'abbé de la Grive, déclaré géographe de Paris, fut chargé de faire le cours de la riviere de Seine, depuis sa source jusqu'à son embouchure, & de toutes les rivieres un peu considérables qui s'y jettent. Cet ouvrage long & pénible fut exécuté sans adjoints. L'abbé seul l'entreprit, & en vint à bout. Les détails qu'il comprend n'ont point été rendus publics : ils sont restés au dépôt de la Ville. M. l'abbé de la Grive fut employé conjointement avec M. Cassini à déterminer la méridienne de l'Observatoire. Il a donné des preuves de sa capacité & de son exactitude dans le *terrier du domaine du roi autour de Paris*, le plan particulier de cette capitale en une feuille, le *manuel de trigonométrie sphérique*, publié en 1754, &c. En dernier lieu il avoit entrepris une topographie de Paris si bien circonstanciée, qu'on devoit avoir, par ce moyen, toutes les dimensions actuelles de cette grande ville. Mais la mort, si constamment ennemie des projets, a interrompu l'exécution de celui-ci. Ce fut au mois d'avril 1757, que mourut l'abbé de la Grive, âgé de 68 ans. M. Hugnin, l'un de ses éleves, est possesseur de tous les matériaux que l'abbé de la Grive a laissés pour la topographie de Paris. * *Mém. de Trév.* janvier 1758, premier vol.

GRIVEL (Jean) docteur en l'un & l'autre droit, seigneur de Perigny, étoit de Lons-le-Saunier. Il fut fait conseiller au parlement de Dôle le 21 mars 1599, & en 1616 il devint conseiller d'état des archiducs Albert & Isabelle, en Flandre. Il mourut à Bruxelles au mois d'octobre 1624. Il a donné de son vivant 150 décisions, où il explique plusieurs choses qui regardent la théorie & la pratique du droit, & la coutume de la Franche-Comté. Cet ouvrage, qui est en latin, est estimé de plusieurs célébres jurisconsultes pour le style, l'ordre, la clarté & l'érudition. L'auteur le fit imprimer à Anvers en 1618. Il y en a une seconde édition faite en 1631, *in-fol.* à Genève sur celle d'Anvers. En 1731, M. GRIVEL de Perigny, petit fils de l'auteur, en a donné une nouvelle édition *in-fol.* à Dijon, revue & corrigée exactement, & augmentée de 42 décisions & de trois réponses sur des questions qui regardent la matiere des substitutions. * *Journal des savans*, *février* 1732.

GRODDECK (Gabriel) fils d'un marchand de Dantzick, où il naquit en 1672, fit de bonnes humanités, & reçut le dégré de maître-ès-arts à Leipsick en 1693. Il fut peu après aggrégé au collége de la Vierge, & il s'appliqua à rétablir les privileges presque perdus de la nation Prussienne. En 1695 il voyagea en Angleterre, en Hollande & en France. Etant à Paris, il rechercha la liaison des savans, & se perfectionna dans la langue arabe auprès de feu M. l'abbé de Longuerue. Après avoir visité les principales villes de la France, il alla à Gènes, à Florence & à Rome : il reprit ensuite le chemin de Leipsick, où on lui offrit la chaire de la littérature talmudique & des langues orientales en 1698. L'année suivante, la ville de Dantzick lui donna la premiere chaire de philosophie & la charge de bibliothécaire. Il mourut en 1709, de la peste qui affligea alors cette ville. Peu auparavant, on l'avoit nommé professeur en langues orientales, mais il n'eut pas le temps d'entrer en exercice. Il étoit membre de l'académie royale de Berlin. Il a fourni plusieurs extraits pour les actes de Leipsick de l'année 1698, & il a publié en particulier des dissertations sur les sujets suivans : *De Judæis præputium attrahentibus : De scriptoribus historiæ Polonorum. De eo quod justum est circa tormenta bellica. Observationum singularium trias ex historia litteraria.*

GRODECKI ou GRODECIUS (Jean) Polonois, chanoine de Varmie, dans le XVI siécle, étoit domestique du cardinal Hosius, qu'il accompagna à Rome au concile de Trente. Il traduisit de grec en latin les catechèses de saint Cyrille de Jerusalem. La premiere édition parut à Paris en 1564. Il en parut une seconde en 1574, à Cologne, *in folio.* Jean Prevost de Bourdeaux en donna une édition plus exacte *in-4°*, avec le texte grec : elle parut en 1608 chez Claude Morel, à Paris. Grodecki a aussi traduit en latin tous les ouvrages qu'il put recouvrer de S. Cyrille : & cette traduction avec le texte grec parut encore par les soins de Jean Prevost, à Paris en 1631, *in-folio.* Depuis, D. Augustin Toutté, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, a donné une meilleure édition des ouvrages de S. Cyrille. * Starovolski, *in elog. doct. Polon.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

GRODNO, en latin *Grodna*, ville de Pologne, dans la Lithuanie, l'une des principales du palatinat de Troki, est située en partie sur une colline, & en partie dans la plaine, sur les bords de la riviere de Niemen, avec un château où l'on tient souvent les diétes de Lithuanie. Elle fut bâtie par Etienne Batori, roi de Pologne, qui y mourut le 12 décembre 1586. Elle a eu autrefois titre de duché. Les Russiens la prirent l'an 1655, & la ruinerent presque entierement. Elle n'est qu'à vingt milles de Vilna au couchant d'Hi, & à sept d'Augustou.

GROENLANDT ou GROENLANDE, c'est-à-dire, *terre verte*, pays ainsi nommé à cause de la mousse, qui se voit le long de son rivage. Nos cartes le placent proche de l'Islande, du côté du couchant d'été. On n'en peut pourtant rien dire de sûr ; & on ne sait si c'est une isle, ou une partie du grand continent de l'Amérique septentrionale, dont elle est plus proche que de l'Europe. Les rois de Danemarck se sont assujéti ce que l'on en a découvert jusqu'à ce jour. Les historiens de ce pays disent, que dès l'an 800, ou selon d'autres, l'an 982, un Eric *le Roux* passa de la Norwege dans l'Islande, puis en Groënlande. Il en donna avis au roi de Norwege, qui y envoya une colonie, à la charge de lui payer quelque tribut ; mais l'an 1256, les Groënlandois refuserent de payer ce tribut au roi Magnus, qui envoya une armée navale en ce pays, & le remit sous son obéissance. Depuis, l'an 1383, la reine Marguerite, qui regnoit alors en Norwege, fit défenses de trafiquer en Groënlande sans sa permission ; ce qui empêcha les marchands d'y aller, & peu à peu on en a tellement oublié la route, qu'il n'a pas été possible de retrouver les habitations de cette colonie. Plusieurs ont tenté inutilement cette seconde découverte. Martin Forbisher, Anglois, l'entreprit en 1577, & après lui Magnus Heigninghen l'an 1588. Christiern IV, roi de Danemarck, y envoya dans les années 1605 & 1606. La derniere tentative a été faite l'an 1636, par une compagnie de marchands qui s'étoient associés pour cette découverte ; mais tous ces efforts ont été inutiles. On y a seulement fait quelques habitations sur les côtes. L'air y est si froid, que les Danois qu'on y avoit envoyés en sont tous morts. La terre ne produit que de la mousse & quelques pâturages. Les originaires boivent de l'eau de la mer, & du pain fait d'os de poissons. On y envoie des vaisseaux pour la pêche des baleines. * La Peyrere, *terre de Groenlande.* Anderson, *histoire naturelle d'Islande du Groenland*, *&c.*

GROESBECK (Gérard de) cardinal, évêque de Liége, étoit de la famille des barons de Groësbeck, dans le duché de Gueldre. Il fut chanoine, puis doyen, & enfin évêque de Liége, l'an 1546. Le voisinage des protestans dans les Pays-Bas, fut contagieux dans son diocèse, & il travailla avec succès pour y maintenir la religion orthodoxe. Hasselt se révolta à la persuasion

d'un ministre protestant, mais Groësbeck soumit en peu de temps cette ville. Celle de Liége fut depuis assiégée inutilement. Le pape Gregoire XIII voulant honorer le zèle de ce prélat, le fit cardinal l'an 1578. Il mourut le 28 ou le 29 décembre de l'an 1579. Son corps fut enterré dans la cathédrale de S. Lambert, où l'on voit son tombeau.

GROLAYE de Villiers (Jean la) François de nation, religieux de S. Benoît, puis cardinal, évêque de Lombés, abbé de S. Denys, &c. fut mis dans le sacré collége par le pape Alexandre VI, l'an 1493. Il avoit exercé des charges importantes dans le royaume; & avoit soutenu avec éclat deux ambassades, l'une auprès du même pontife, & l'autre auprès de Ferdinand V, roi d'Espagne. Le roi Louis XI l'envoya en ambassade en Espagne, où il fit la paix avec Ferdinand l'an 1477, & le roi Charles VIII l'envoya à Rome, où il mourut l'an 1499. Le cardinal la Grolaye laissa un ouvrage sur le maître des sentences, des conférences, &c.* *Consultez* les antiquités de S. Denys. Onuphre. Frison. Auberi. Sainte-Marthe, &c.

GROLLIER, maison très ancienne; on la croit originaire de Verone en Italie. Plusieurs historiens en parlent avec éloge, mais nous ne connoissons de sa généalogie que ce qui suit. ETIENNE, ANTOINE, & *Eustache* Grollier vivoient sur la fin du quinziéme siécle. *Eustache* prit le parti de l'église & fut archidiacre de saint Maurice de Vienne en Dauphiné; ETIENNE fit *la branche des vicomtes d'*AGUISI; & ANTOINE fut chef de celle *des seigneurs de* BELAIR, *du* SOLEIL, *de* SERVIERE *& du* CASAUT.

I. ETIENNE Grollier, écuyer, n'eut de *Marie* Esbande sa femme, que JEAN Grollier, chevalier vicomte d'Aguisi, homme de lettres, protecteur des savans. *On en parle plus bas dans un article particulier.* Il fut marié à *Anne* Briçonnet, dame de Couvay & de Senteins, fille de *Nicolas* Briçonnet controlleur général des finances, & de *Charlotte* de Ponché: elle étoit petite fille de *Guillaume* Briçonnet, général des finances de France, qui après la mort de sa femme *Rolette* de Beaune, fut archevêque de Narbone & cardinal. Jean Grollier n'eut de ce mariage qu'un fils qui mourut jeune avant lui, & quatre filles: *Jacqueline* Grollier, femme de *Jacques* de Prunelé, chevalier seigneur de Macenville; *Charlotte* Grollier, mariée le 21 février 1543, à *Jean* le Genevois, baron de Bligny; *Anne* Grollier, dame de Couvay, mariée à *François* Picot, seigneur de Saint Brice & d'Asonville; & *Marie* Grollier, abbesse de Longchamp près de Paris.

ANTOINE Grollier, écuyer, seigneur de Belair, eut de *Louise* de la Fay sa femme deux fils, *Antoine*, tué au siége de Naples sous M. de Lautrec, & enterré à Averse où l'on voit encore son épitaphe; & FRANÇOIS, qui suit.

II. FRANÇOIS Grollier, écuyer, seigneur de Belair, de Fleuri, du Soleil & du Boisdoing, est celui dont de Rubis parle avantageusement dans son *Histoire de Lyon*: il fut marié à *Françoise* de Grillet, fille d'*Humbert* de Grillet, écuyer, seigneur du Vernay & de Brouna, & de *Philippine* de Maliver: il eut de ce mariage deux fils & une fille; ANTOINE Grollier, qui suit, & qui a fait *la branche des seigneurs de* SERVIERE; IMBERT Grollier, qui a fait *celle des seigneurs du* SOLEIL *& d'*ALBISSE; & *Anne* Grollier, épouse de *Charles* le Camus, écuyer, baron de Bagniol, Chastillon, d'Azargue & d'Arigni.

III. ANTOINE Grollier, chevalier, baron de Serviere, seigneur de Prisy, la Chartroniere & Maleval, maître-d'hôtel ordinaire du roi, fils de FRANÇOIS & de *Françoise* de Griller, fut ambassadeur auprès du duc de Savoye en 1588, & donna de grandes marques de sa fidélité & de son zèle à Henri III & à Henri IV, pendant les guerres civiles. Il fut arrêté à Lyon de même que son frere Imbert, seigneur du Soleil, par les ligueurs, & fut mis prisonnier au château de Pierre-en-cise, d'où il trouva le moyen de se sauver en descendant le long des murs du donjon avec des cordons de soie que sa femme lui avoit apportés en secret sous son vertugadin: il se retira après son évasion en Suisse, où il alla se mettre à la tête des troupes que M. de Sillery avoit levées pour le service du roi. On lui en confia le commandement: & après les avoir conduites à Melun, il fut joindre & servir sa majesté au siége de Rouen. Il avoit épousé le 14 février 1581, *Marie* Camus, fille d'*Antoine* Camus, baron de Riverie, seigneur du Peron & de Chavanne: il eut de ce mariage huit fils & une fille; CHARLES Grollier, qui a fait *la branche des seigneurs du* CASAUT; *Claude* Grollier, aumônier du roi, prieur commendataire de S. Irenée près de Lyon, dont il rétablit l'église qui avoit été presque détruite par les calvinistes; *Gaspard* Grollier, chevalier de S. Jean de Jerusalem dit de Malte, reçu dans l'ordre en 1602, & depuis commandeur des Echelles en Savoye, & d'Ollois en Auvergne. HENRI Grollier, qui a fait *la branche des seigneurs de* BELAIR; *Meri* Grollier, *Imbert* Grollier prieur de la Magdelene; NICOLAS Grollier, qui suit; & qui a continué *la branche des seigneurs de* SERVIERE; autre *Imbert* Grollier, religieux Capucin; & *Lucrece* Grollier, femme de *Claude-Antoine* de Maliver, écuyer, seigneur de Conflans, de Chasle & de Corvesia.

IV. NICOLAS Grollier, chevalier, seigneur de Serviere, fils d'ANTOINE & de *Marie* Camus, fut lieutenant-colonel du régiment d'Aiguebonne, major de Turin, & commandant pour sa majesté à Pignerole: c'est le même *dont on trouve plus bas un article séparé.* Il épousa *Catherine* du Fenoil, fille de *Michel-Antoine* du Fenoil, écuyer, & de *Marie* de Girard, de laquelle il eut entr'autres enfans 7 fils: CHARLES Grollier qui suit; *Claude*, & *Imbert* Grollier, chanoines réguliers de l'abbaye d'Aisnay à Lyon; *Pierre* Grollier, nommé chevalier & page du grand-maître de Malte, & qui mourut avant d'avoir fait ses services; *Joseph*; *Antoine* Grollier mort au service du roi dans le régiment Lyonnois; & *Gaspard* Grollier, grand prieur & grand sacristain de l'abbaye royale de Savigny près de Lyon, qui avoit hérité des talens de son pere pour les mathématiques, & qui avoit même enrichi son cabinet de plusieurs de ses ouvrages. Ce n'étoit pas là son seul mérite, il conduisit avec beaucoup d'édification son chapitre dans des temps difficiles; il savoit si bien allier les vertus chrétiennes avec les vertus morales, qu'il étoit généralement estimé & aimé de tous ceux qui le connoissoient.

V. CHARLES Grollier, chevalier, seigneur de Serviere, fils de NICOLAS & de *Catherine* du Fenoil, fut marié, 1. à *Jeanne* le Juge, fille de *Jacques* le Juge, écuyer, & de *Dorothée* Minet, & sœur de *Guillaume* le Juge, capitaine au régiment Lyonnois, tué d'un coup de canon au siége de Dole: & 2. à *Marie-Anne* de Rostaing, fille de *N*..... comte de Rostaing, seigneur de Vauchette & de la Rouliere, & de .... de Lusy, de Pelissac. Il eut de sa premiere femme quatre fils & une fille: *Charles* Grollier, mort sans être marié, après avoir servi dans le régiment de Picardie; *Nicolas* Grollier, prieur commendataire de Pomier en Forez. *Daniel* Grollier, grand célérier de l'abbaye de Savigny; GASPARD Grollier, qui suit; & *Marguerite* Grollier, mariée à *Pierre* Daurelle de Terrenaire, chevalier, baron de Lagarde en Auvergne.

VI. GASPARD Grollier, chevalier, seigneur de Serviere & de Grandpré, fils de CHARLES & de *Jeanne* le Juge, a été lieutenant-colonel d'infanterie, & ensuite ordonnateur des guerres, & honoré de plusieurs commissions de distinction en temps de guerre & en temps de paix: il s'est retiré avec une pension du roi de trois milles livres qui lui a été donnée en considération de ses services. Il fut reçu en 1716 dans l'académie des sciences & belles lettres de Lyon: il a eu des talens & beaucoup de gout pour les méchaniques, de même que son aïeul & son oncle; il a donné au public deux éditions de la description des ouvrages de son cabinet, imprimées

primés à Lyon, l'une en 1718, & la derniere en 1733. Il est marié à *Louise* de Chevriers, fille de *Philibert*, comte de Chevriers, chevalier, seigneur de la Flachere & de Tanay, & de *Jeanne* de Maisonseulle, & sœur de *Claude* de Chevriers, chevalier marquis de Monteillet en Bresse, & d'*Antoine-Joseph* de Chevriers, comte de Lyon, aumônier de la reine. Il a de ce mariage deux fils & une fille. PHILIBERT Grollier, qui suit; *Antoine-Charles-Joseph* Grollier, chevalier de S. Jean de Jerusalem, capitaine au régiment Royal-des vaisseaux; & *Jeanne-Charlotte* Grollier, religieuse au monastere de sainte Elizabeth de Belle-cour à Lyon.

VII. PHILIBERT Grollier, chevalier, marquis de Treffort & du Ponsduia en Bresse, seigneur de Grand-pré, capitaine au régiment Royal-des-vaisseaux, fils de GASPARD & de *Louise* de Chevriers, a épousé *Gabrielle-Claude* Colbert de Villacerf, fille de *Pierre-Gilbert* Colbert, chevalier, marquis de Villacerf, premier maître-d'hôtel de la reine, & de *Geneviéve* de Senecterre, sœur de *Henri* comte de Senecterre, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres; & il a de ce mariage un fils & deux filles, *Louis-Gilbert* Grollier; *Gasparde-Marguerite* & *Henriette-Sylvie* Grollier.

IV. CHARLES I, Grollier, chevalier seigneur du Casaut, fils d'ANTOINE & de *Marie* Camus, eut de *Marie* de Girard sa femme, entr'autres enfans, *Charles II*, Grollier, chevalier seigneur de Casaut, marié à *Virgine* de Guillion qui n'a laissé qu'une fille; *Marie* Grollier, actuellement veuve de *Gui-Balthazar-Emé*, marquis de Marcieu, gouverneur de Grenoble, pere de *Laurent-Joseph-Emé*, marquis de Marcieu, aussi gouverneur de Grenoble, & de *Pierre-Emé* chevalier de Marcieu, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur général de l'infanterie, & gouverneur de Valence en Dauphiné.

IV. HENRI Grollier, chevalier, seigneur de Belair, fils d'ANTOINE & de *Marie* Camus, fut marié à *Eleonore* Carriés, de laquelle il eut entr'autres enfans, *Antoine* Grollier qui laissa de son mariage avec *Marie* Baudoin, *Nicolas* Grollier, chevalier, seigneur de Belair, capitaine de dragons, tué au combat de Stinquerque, & *Marie* Grollier, femme de ... Joly, chevalier, marquis de Choin, baron de Lange, bailli de Bresse, & gouverneur de Bourg.

III. IMBERT Grollier, chevalier, seigneur du Soleil, de Septeviel, fils de FRANÇOIS & de *Françoise* de Grillet, fut capitaine de chevaux-legers sous le connétable de Montmorenci, & chevalier de l'ordre du roi de S. Michel: ce fut lui qui fit la capitulation du château de Mirebel, réduit à l'obéissance du roi le 6 novembre 1594, au nom du seigneur d'Ornans lieutenant-général pour sa majesté en Dauphiné & en Lyonnois: il s'étoit marié le 16 mars 1573, à *Lucrece* d'Albisse, dame de Septeviel, fille de Jean d'Albisse, chevalier, seigneur d'Yvors, Septeviel & de la Blancherie, & de *Clemence* Viole. Les enfans qui vinrent de ce mariage sont, NICOLAS Grollier, qui suit; & *François* Grollier, chevalier, seigneur de Septeviel, mort au service du roi.

IV. NICOLAS Grollier, chevalier, seigneur du Soleil, fut capitaine au régiment de Villeroy; il épousa *Marguerite* Armuet de Bonrepos, fille de *Louis* Armuet, chevalier seigneur de Bonrepos, & de S. Martin d'Herre en Dauphiné, lieutenant général pour sa majesté, & commandant dans le Briançonnois, l'Embrunois & le Gapançois, & de *Françoise* de S. Marcel d'Avançon: il eut de ce mariage IMBERT II, qui suit.

V. IMBERT II Grollier, chevalier, seigneur du Soleil & d'Albisse, capitaine au régiment de Domfelix, eut le commandement d'un corps de troupes que la ville de Lyon envoya au secours de Salce en 1639, & fut marié à *Catherine* du Motet, fille unique de *Charles* du Motet, chevalier, seigneur de Doule & de Champied en Dauphiné, & d'*Alix* de Briançon de Vartes, de laquelle il n'a laissé que deux filles, *Marie* Grollier, mariée à *Claude* de Chevriers, chevalier, comte de S. Maury; & *Marguerite* Grollier, mariée à ...... marquis de Valain, seigneur d'Hierre en Dauphiné.

Selon Guichenon dans son *Histoire de Bresse*, il y avoit encore en 1650, une famille des Grollier à Rome, laquelle par corruption du mot on appelloit *Gloriera* au lieu de *Groliera*. Elle portoit les mêmes armes. Celui qui fut le chef de cette branche se nommoit CESAR Grollier, qui fut secrétaire de trois papes, & sa femme *Magdeléne* Giron Florentine, de laquelle il eut *Alexandre* Grollier, clerc de le chambre apostolique, & depuis nonce du pape Sixte V; & *Jules* Grollier, homme d'un mérite singulier, qui fut chevalier de Christ de l'ordre du roi de Portugal, & marié à *Virginia* Mancini, damoiselle Romaine, de laquelle il eut *Charles* Grollier, mari de *Constantia* Cæciana, damoiselle Bressane; *Lucrece* Grollier, mariée en la maison des Capoci gentilshommes Romains; & *Quintilia* Grollier, femme de *Louis* Pereri, gentilhomme Milanois. * *Voyez* de Rubis, *hist. de Lyon;* Guichenon, *histoire de Bresse*; Jacques Strada; Gabriel Simeoni; Antoine Teissier; Guillaume du Choul; François de la Croix du Maine en sa *Bibliothéque françoise;* Cœlius Rhodiginus, *in lect. antiq.* Stephanus Niger; Erasme Roterd. impression de Louvain; P. Colonia, *histoire littéraire de Lyon.*

GROLLIER ou GROSLIER (Jean) trésorier de France, dans le XVI siécle, étoit de Lyon, où sa famille a toujours tenu un rang distingué. Voici comment en parle M. de Thou. « L'on peut mettre justement en la » compagnie de tous ces grands hommes, Jean Grol- » lier qui étoit de Lyon, d'une ancienne famille, d'où » sont sortis Imbert Grollier du Soleil, & Antoine Grol- » lier de Servieres, qui durant ces derniers troubles » de la France, défendirent constamment la cause du » royaume & l'autorité du roi. Comme Jean Grollier » avoit eu dès sa jeunesse une grande passion pour les » lettres, il fit amitié avec Budé; & depuis étant tré- » sorier des troupes françoises dans le Milanez, il fit » imprimer à Venise par Alde Manuce l'excellent ou- » vrage *De Asse*, que le même Budé a fait. Ce fut en » l'an 1522. Il avoit tant d'inclination pour les hom- » mes doctes, que bien qu'il fût étranger en Italie, il » s'y attira l'estime & la bienveillance des savans. Cœ- » lius Rhodiginus lui dédia son ouvrage des anciennes » leçons; comme à celui qui après le prince, étoit le » plus illustre Mecène des gens de lettres. Depuis, Grol- » lier étant revenu en France, y exerça la charge de » trésorier, avant qu'elle eût été avilie par le nombre, » conservant la même passion qu'il avoit toujours eue » pour les lettres, & recueillant plusieurs médailles an- » ciennes, & quantité de bons livres. Il n'épargnoit » rien pour cela; & comme il étoit extrêmement pro- » pre, sa bibliothéque l'étoit aussi beaucoup, de sorte » qu'on auroit pu la comparer à celle d'Asinius Pollio, » qui fut la premiere qui se fit à Rome. Il avoit même » tant de livres, qu'après les grandes libéralités qu'il » en fit à ses amis, & les divers accidens qu'ils éprou- » verent, les plus belles bibliothéques qu'on voit à » Paris & dans les autres endroits du royaume, ne » reçoivent leur ornement que des livres de Grollier. » Ce savant homme mourut à Paris, le 22 octobre » 1565, âgé de 86 ans, & fut enterré dans l'église de » S. Germain-des-Prés. » On transporta après sa mort son cabinet en Provence, pour l'aller vendre en Italie. Le roi qui le sut, le fit racheter à grand prix, afin que la France ne fût pas privée d'un si grand trésor, & commanda qu'on joignît ces piéces rares à divers autres monumens de l'antiquité, qu'il avoit déja. La famille des Grolliers a produit d'autres savans hommes, entre autres M. de Serviere dont nous parlons à l'article suivant. * De Thou, *hist. l.* 38. La Croix du-Maine, *bibl. franç.* Louis Jacob, *des biblioth.* Le P. Menestrier, *éloges de Lyon.* Spon, *antiquités de Lyon, &c.*

GROLLIER de Serviere (Nicolas) est l'auteur du

cabinet de méchanique qui porte son nom à Lyon, & dont les ouvrages attirent encore aujourd'hui l'attention de toutes les personnes curieuses qui passent dans cette ville. On y voit plusieurs piéces de tours en ivoire, qui sont pour ainsi dire, des chefs d'œuvre de cet art; des horloges extraordinaires, dont les mouvemens semblent se perpétuer à l'infini; & des modéles de machines de différentes especes: il y en a pour l'attaque & la défense des places de guerre, pour tenter des surprises, pour les prévenir, & pour des passages de riviere; il y en a de même en grand nombre pour des élévations d'eaux, pour la construction des ponts, des maisons, des moulins à eau, à vent & à bras, pour des manufactures; & enfin pour presque tout ce qui peut être utile au public & aux particuliers. Tous ces ouvrages & toutes ces machines ont été inventées & exécutées par M. de Serviere: elles sont les dignes fruits de sa retraite, & de l'expérience qu'il avoit acquise pendant quarante années de service de guerre, dans les différentes actions où il s'étoit trouvé, & entr'autres dans nombre de siéges où il avoit fait les fonctions d'ingénieur, & dans la plupart desquels il avoit même été chargé en chef de la conduite des travaux & des attaques. Il y avoit si bien réussi, qu'on le regardoit comme un des meilleurs ingénieurs, & comme un des meilleurs officiers d'infanterie de son temps. Sept coups de fusil au travers du corps & un œil crevé au siége de Verceil à l'âge de 14 ans, font voir qu'il n'avoit pas moins payé de sa personne, que des talens de son esprit. S'il ne parvint pas aux grands honneurs de la guerre, ce fut moins le défaut de l'homme de mérite, que celui de courtisan, & de cette grande & philosophique modestie, dont il faisoit profession. Il mourut à Lyon au mois d'octobre 1689, âgé de 63 ans. * *Voyez* les auteurs cités à la fin de la généalogie de GROLLIER.

GROLLIER (César) fils *naturel* de Jean GROLLIER *dont on vient de parler*, étoit Lyonnois comme son pere, de qui il reçut une éducation qui répara le défaut de sa naissance. Il fut envoyé de bonne heure à la cour de Rome, où il parvint par son mérite, à être secrétaire de trois papes pour les brefs latins. Il vivoit encore en 1580, & étoit secrétaire de Gregoire XIII. Il signoit *Glorierius* au lieu de *Grolierius*, autant par respect que par bienséance. Il composa, par l'ordre de son pere, une histoire latine du saccagement de Rome, fait par l'armée de l'empereur Charles-Quint le 6 de mai 1527, sous le pontificat de Clément VII, & le dédia à Jean Grollier lui-même. Cette histoire qui est d'un latin fort pur, a été imprimée *in*-4°. à Paris en 1637, chez Cramoisi. César Grollier ayant quitté l'état ecclésiastique, après plusieurs années de service, épousa une demoiselle Florentine, nommée *Giron*, dont il eut deux fils, *Alexandre* Grollier qui fut nonce de Sixte V & *Judus*, chevalier de l'ordre de Christ en Portugal, qui épousa *Virginie* Mancini, demoiselle Romaine. * *Mémoires du temps*. Le P. Colonia, *histoire littéraire de Lyon, tome II*.

GROLL, GROL ou GROENLO, ville du Pays-Bas, dans le comté de Zutphen, vers les frontieres de la Westphalie, & du diocése de Munster. C'est une place très-forte, défendue par de bonnes murailles, avec cinq gros bastions à cornes, environnés de fossés remplis d'eau de la petite riviere de Sling. Groll est à quatre lieues de Zutphen & à deux de Bredervoërde. Le marquis de Spinola la prit sur les Hollandois vers l'an 1605, & ceux-ci la reprirent l'an 1617. Bernard Van-Galen, évêque de Munster, allié pour lors avec les François, la prit aussi l'an 1672. * *Consultez* le livre de Grotius, intitulé *Obsidio Grollæ*.

GROMA ou GRUMA, nom d'une machine, qui servoit à arpenter ou à prendre la mesure d'un camp. C'étoit une espece d'arbaletrille, ou plutôt de perche ou piéce de bois d'environ vingt pieds, plus ou moins, soutenue en équilibre par le milieu, comme un fléau de balance, qui servoit chez les anciens à mesurer les endroits d'un camp, pour poser les tentes; aux deux extrémités pendoient des cordeaux, au bour desquels il y avoit des poids de plomb, qui tombant à terre faisoient le niveau. Cette machine étoit plantée au milieu du camp, & proche la tente du général. Les Latins ont appellé cette espece de science, l'art gromatique, *gromatica ars*; & les livres qui en traitent, *gromatici libri*. On disoit aussi *Gruma*: c'est ce que les Grecs appelloient γνώμη βασιλική, pied de roi. * *Voyez là-dessus* Saumaise, *qui en traite aulong sur Solin, p. 679 & suiv.*

GRONINGIUS (Jean) jurisconsulte, né en 1669, à Wismar, dans le Meckelbourg, ne nous est connu que par quelques-uns de ses ouvrages. Nous avons vu les suivans: 1. *Dissertatio de nævis corporis juris romani, quâ inter alia de abusu fori seu causidicinâ, & de remediis abbreviandarum litium disseritur*. L'auteur dit dans sa préface, qu'étant plus jeune, il avoit écrit plusieurs choses sur les matieres de droit, & que cette dissertation n'étoit qu'un essai d'un plus grand ouvrage, où il avoit entrepris de faire la critique & la contre critique de la jurisprudence romaine. 2. *Bibliotheca juris Gentium*: ce n'est que le premier livre d'un ouvrage dont l'auteur promettoit une assez grande suite: nous ignorons s'il en a donné davantage. Ce premier livre contient huit chapitres. Burchard Gotthelffe Struvius dit dans la deuxiéme partie (page 187) de sa *Bibliotheca philosophica*, qu'on trouve une histoire du droit de la nature & des gens, par notre Groningius, au-devant du traité de Puffendorff: *De officio hominis & civis*, *Holmiæ*, en 1701, *in*-12. Nous ne savons si c'est le même ouvrage que celui que nous venons de citer. 3. *Tractatus juris publici de jure principum, seu resolutio quæstionis per rationes dubitandi & decidendi an jus cognoscendi de feudis regalibus soli imperatori competat*. 4. *Dissertatio juris publici de jure electionis regis Romanorum, vivente imperatore*. 5. *Historia expeditionis Russicæ nuper susceptæ à Carolo XII, Suecorum rege*, &c. C'est plutôt un panégyrique de Charles XII, qu'une histoire. 6. *Historia expeditionis Britannicæ ex numismate, tribus libris exposita*, &c. avec la médaille gravée. 7. *Historia cycloeidis, quâ genesis & proprietates lineæ cycloeidalis præcipuæ, secundùm ejus infantiam, adolescentiam & juventutem, ordine chronologico recensentur. Nec non an primus ejusdem inventor Galilæus, & demonstrator Torricellus fuerit, contra Pascalium, aliosque Galliæ geometras discutitur perscripta*. Ce morceau est curieux. L'auteur dit dans son épitre dédicatoire à M. Antoine Magliabechi, que dix ans auparavant (c'est-à-dire, vers l'an 1690,) il avoit été à Rome, dans le dessein de cultiver son génie & de l'orner de nouvelles connoissances. Il fait un grand éloge de ce qu'il y avoit vu, de même qu'à Florence & ailleurs; & il s'étend beaucoup sur les louanges de M. Magliabechi. Tous les écrits que l'on vient de citer, ont été imprimés à Hambourg, en 1701, *in*-8°. Dans la préface de l'*Historia expeditionis Britannicæ*, &c, Groningius dit qu'il avoit mis au jour l'année précédente un livre, intitulé: *Historia numismatico-critica*. Et dans l'avertissement général, sur tous les écrits que nous venons de nommer, il dit qu'il avoit fait plusieurs découvertes dans les méchaniques, & dans l'architecture civile, militaire & navale; qu'il avoit traité ailleurs des méchaniques, & principalement de l'architecture, & qu'il pouvoit ajouter beaucoup d'autres choses que les anciens & les modernes n'ont point connu. Struvius dans son *Introductio ad notitiam rei litterariæ*, &c. page 389, dit aussi (en 1706,) qu'on attendoit du même, un livre intitulé: *Polyhistor juridicus*, mais qu'il croyoit qu'on l'attendoit en vain.

GRONINGUE ou GROENINGEN, ville & seigneurie, l'une des Provinces-unies des Pays-Bas, est néanmoins un état particulier & séparé, qui a sa jurisdiction & ses loix. Autrefois elle a été soumise aux évêques d'Utrecht, aux ducs de Gueldre, puis à l'empereur Charles-Quint & à l'Espagne, jusqu'au temps

qu'elle s'est mise en liberté. Cette province a la derniere voix dans les assemblées des états généraux. Il n'y a que la ville de son nom & Dam, avec de bons bourgs; mais la contrée des Omelandes lui est unie. La province de Groningue est abondante en pâturages, & a un grand nombre de canaux, dont la clef semble être à Delfzil, à l'embouchure de l'Ems. La ville est grande, belle, riche, forte & bien peuplée. Louis de Nassau la manqua l'an 1568, & depuis elle fut unie aux états généraux. L'évêque de Munster ne la put pas prendre l'an 1672. Groningue a eu siége d'évêché, fondé l'an 1559, par le pape Paul IV. * Guichardin, *description des Pays-Bas.* Ubbo Emmius, *de Groninga.* Strada & Grotius, *de Belg.* De Thou, *hist. l.* 43. Valere-André, *in typog. Belg. &c.*

GRONOVIUS (Jean-Frederic) jurisconsulte & historien très-célébre, étoit de Hambourg, où il naquit en 1611. Il étudia de bonne heure, avec ardeur & avec succès. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, en France, où il vit tout ce qu'il y avoit de savans, & s'en fit estimer. Etant venu dans les Provinces-unies, il fut arrêté à Deventer, où il s'acquit beaucoup de réputation. De là il fut appellé à Leyde, pour remplir la place de professeur en grec & en litterature, vacante par la mort de Daniel Heinsius. Il a publié divers ouvrages, & nous a donné un bon nombre d'anciens auteurs corrigés & commentés. En voici quelques-uns des uns & des autres. En 1637 il donna une dissertation sur les *Silves* de Stace. Deux ans après il publia à Leyde trois livres d'observations, qui furent estimés. Ils contiennent quantité de restitutions & d'explications des passages des anciens & des autres. En 1651 il en donna un sur les écrivains ecclésiastiques. Il publia un excellent livre des Sesterces en 1656, qui a paru depuis *in*-4°. sous le titre de *De vetere pecunia*, à Leyde 1691, avec plusieurs écrits sur la même matiere. Nous avons par ses soins, *Plaute*, *Salluste*, *Tite-Live*, *Seneque*, *Pline*, *Quintilien*, *Aulu-Gelle*, *&c.* Il mourut à Leyde, en 1672, regretté de tous les savans. Il a laissé deux fils; *Jacque* Gronovius, qui fait le sujet de l'article suivant, & *Theodore-Laurent* Gronovius, qui s'est aussi appliqué aux sciences avec succès. * Konig, *biblioth. Mémoires du temps.*

GRONOVIUS (Jacque) fils de JEAN-FREDERIC GRONOVIUS, né à Deventer le 20 octobre 1645, s'appliqua de bonne heure à la lecture des meilleurs auteurs grecs & latins, & à l'étude du droit, & fit en peu de temps de très-grands progrès. Vers l'an 1668, il passa en Angleterre, où il visita les plus célébres universités, & se fit des amis de presque tous les savans qu'il visita dans ce royaume. De retour à Leyde, où il avoit fait la plus grande partie de ses études, il commença à travailler à son édition de Polybe. Il passa peu de temps après en France, & parcourut en y allant les principales villes du Brabant & de la Flandre. En 1672 il accompagna en Espagne M. Paets que les états généraux envoyoient en qualité d'ambassadeur extraordinaire en Espagne. Il passa en Italie, & s'arrêta à Florence, où le grand duc Cosme de Médicis lui fit beaucoup d'accueil, & le choisit pour remplir une chaire de professeur à Pise avec des appointemens considérables. Après deux années de séjour, il alla à Venise & à Padoue, traversa l'Allemagne, vint à Leyde, puis à Deventer, d'où les curateurs de Leyde le rappellerent en 1679, pour remplir une place de professeur dans leur académie. Gronovius accepta ce poste, & refusa depuis tous ceux qui lui furent présentés ailleurs, comme à Padoue, à Kiel dans l'Holsace, ou le Holstein & à Venise. En 1702 il fut nommé géographe de l'académie de Leyde, & il mourut dans cette ville le 21 octobre 1716, âgé de 71 ans. Nous avons de ce savant un grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition; mais son génie mordant & son stile caustique l'ont fait haïr, & lui ont souvent attiré des querelles. Il a donné des éditions de Macrobe en 1670; de Polybe, en 1670; de Tacite en 1672; de Seneque le tragique, déja presque fini par son pere, en 1682; de Pomponius Mela, en 1685; d'Aulu-Gelle, en 1687; de Cicéron, en 1692; d'Ammien Marcellin, conformément à l'édition de M. de Valois, en 1693; d'Harpocration, en 1696; des anciens géographes grecs, en 1694; de Quint-Curce, en 1696; de Suetone, en 1698; de Phedre, en 1703; d'Arrien, en 1704; de Minutius Felix, & de Firmicus Maternus, en 1709; d'Herodote, en 1715. Outre ces éditions revues, corrigées & enrichies de notes, on a encore de Gronovius plusieurs dissertations sur différens sujets d'antiquité; l'édition de plusieurs fragmens d'anciens auteurs, comme de Manethon, d'Etienne de Byzance & le tableau de Cebés; des notes particulieres sur Lucien, sur l'ouvrage géographique d'Etienne de Byzance, &c; le trésor des antiquités grecques, en treize volumes *in-folio*; plusieurs critiques de différentes éditions d'auteurs anciens, procurées par des savans de son temps, & des répliques aux réponses qu'on lui faisoit. On trouvera un catalogue de tous les ouvrages de Gronovius, dans les *mémoires* du P. Niceron, *tome* 2, *pag.* 182, *& tome* 10 *pag.* 87. Ce pere a oublié celui-ci: *Jacobi Gronovii oratio de ratione studiorum suorum, recitata publicè, cùm græcæ linguæ & historiarum professioni auspicaretur die octavo decimo mensis martii* 1679, à Leyde, *in*-8°, même année. Jacque Gronovius a laissé deux fils, dont l'un est passé en Angleterre, & l'autre, nommé *Abraham*, s'est fixé à Leyde, où il se distingue par son érudition: il a donné entr'autres une bonne édition des diverses histoires d'Elien, en grec & en latin: divers traités qui ont rapport à la géographie, &c. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome XII, page 670, est une lettre latine de Jacque Gronovius à Spizelius, datée de Leyde en 1674. Gronovius y parle de plusieurs de ses ouvrages, qu'il envoyoit à Spizelius. Pierre Francius, Hollandois, poëte latin, fait l'éloge de Gronovius dans l'élégie cinquiéme du premier livre de ses élégies, édition d'Amsterdam en 1682. * *Journal de Lipsf.* 1717, *page* 89. *Nouvel. litter. du* 21 *novembre* 1716. *Histoire critique de la république des lettres*, *tome* 13. Baillet, *jugemens des savans*, *édition de* 1722, *tome* 2, *page* 463 *& suivantes.*

GROOT, *cherchez* GERARD, dit le GRAND.

GROPALIO (Jean-François) né à Gènes l'an 1580, mourut l'an 1625. Il savoit les langues & les belles lettres, & avoit une bonne bibliothéque. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacot. III, imag. illust. c.* 63. Giustiniani, *script. della Ligur.*

GROPPER (Jean) Allemand, natif de Zoëst, prévôt de l'église de Bonn, & archidiacre de Cologne dans le XVI siécle, savoit la théologie, la jurisprudence civile & canonique, & acquit une grande réputation par son zèle pour la défense de l'église, & par son amour pour la vérité. Il fut un de ceux qui défendirent le parti orthodoxe contre les protestans au colloque de Ratisbone l'an 1541. Etant retourné dans son pays, il soutint fortement les intérêts de l'église & du clergé de Cologne contre l'électeur Herman, qui vouloit y introduire la prétendue réforme. Il fut revêtu l'an 1547, de la prévôté de l'église de Bonn, dont Frederic, évêque de Munster, frere de l'électeur, avoit été dépouillé. Il étoit aussi archidiacre de Cologne: il alla au concile de Trente avec le nouvel archevêque de cette ville, & y opina très-fortement sur les appellations. Le pape Paul IV lui envoya l'an 1555, le chapeau de cardinal, que Gropper refusa par modestie. Ce pape l'appella depuis à Rome, où il mourut au commencement du mois de mars l'an 1558, âgé de 57 ans. Nous avons de lui, *Institutio catholica*; des ordonnances du diocèse de Cologne, &c. Son institution est un des meilleurs ouvrages de controverse que nous ayons. Il avoit un très-grand amour pour la pureté, & il poussoit l'attention sur ce point jusqu'à refuser de recevoir d'une servante les services qu'il ne pouvoit se rendre à lui-même. * Sponde, *in annal.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Auberi, *hist. des cardin.* Possevin,

&c. Du Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques XVI ſiécle.*

GROS (Pierre le) ſculpteur, *cherchez* LE GROS.

☞ GROS (Nicolas le) docteur de la faculté de théologie de Reims, ancien chanoine de l'égliſe métropolitaine de la même ville, naquit à Reims même, les derniers jours de l'année 1675. Ce que ſa famille, très-obſcure & très-pauvre, ne put faire pour ſon éducation, la providence permit qu'il lui fût procuré par les chanoines réguliers de ſainte Geneviéve, qui deſſervoient l'égliſe paroiſſiale de ſaint Denys. Le P. Berger, leur prieur, jugea qu'on pouvoit en faiſant étudier le jeune le Gros, procurer au diocèſe un excellent ſujet; & le ſuccès ſurpaſſa ſes eſpérances. M. le Gros doué d'une mémoire admirable, & d'une ſagacité merveilleuſe, apprit d'abord tout le rudiment par cœur, en l'entendant ſeulement réciter aux autres; & lorſqu'il fit ſes humanités, on remarqua ſouvent qu'au lieu d'écrire en françois le thême que dictoit le régent, il l'écrivoit ſur le champ en très-beau latin. La langue grecque ne lui devint pas moins familiere; & ceux qui l'ont connu ſavent qu'il écrivoit parfaitement en vers & en proſe dans l'une & l'autre langue. Après ſa rhétorique, il n'employa que quinze jours de vacances pour lire la *Recherche de la vérité* du P. Malebranche, en faire un analyſe ſuivie & des extraits. Les qualités du cœur répondant à celles de l'eſprit, on le jugea digne de très-bonne heure de recevoir la tonſure cléricale, dans un diocèſe ou même pour ce premier dégré de la cléricature, on y regardoit alors de très-près. Les queſtions les plus épineuſes & les plus relevées de la philoſophie, ne furent qu'un jeu pour le jeune clerc. Après un acte public qu'il ſoutint avec une ſinguliere diſtinction, M. le Tellier, ſon archevêque, le plaça dans ſon petit ſéminaire, pour y faire ſa théologie ſous le célébre M. Gillot. Il y fit des progrès qui firent naître de ſi grandes eſpérances, que M. l'abbé de Bailli, avocat général au grand conſeil, lui donna une penſion de 400 livres, & l'emmena à Paris pour lui faire prendre des dégrés en Sorbonne. Mais ce généreux protecteur étant mort peu de temps après, & la penſion qu'il avoit laiſſée à M. le Gros, n'étant pas payée, ce jeune théologien fut obligé en 1694 de retourner à Reims, où il fut chargé d'enſeigner les humanités dans le collége de l'univerſité. Il continua en même temps ſes études de théologie, prit le baccalaureat; & en 1698, étant entré au grand ſéminaire, il fut élevé au ſous-diaconat, & ſoutint avec tout l'éclat poſſible une premiere thèſe de théologie, qui fut extrêmement applaudie. M. l'abbé de Louvois y préſida; & l'acte fut ſoutenu en préſence de M. le Tellier, archevêque de Reims, & de quantité d'autres prélats qui s'y trouvoient réunis pour une députation à l'aſſemblée générale du clergé. Quelques-uns de ces prélats envierent un ſi grand ſujet, & tenterent de l'enlever au diocèſe de Reims, pour le placer avantageuſement dans le leur; & n'ayant pu y réuſſir, ils féliciterent M. le Tellier de poſſéder un ſi rare tréſor. Ce prélat qui en connoiſſoit lui-même tout le prix, n'eut pas plutôt élevé M. le Gros au diaconat, qu'il lui confia le gouvernement de ſon petit ſéminaire de ſaint Jacque, pour lequel il avoit une prédilection particuliere; & cet emploi n'empêcha pas M. le Gros d'être élu recteur de l'univerſité, & de faire ſa licence, dont il fut prieur. Il fut ordonné prêtre au mois de ſeptembre 1700, fait docteur en 1702, & ſucceſſivement chapelain de Notre-Dame, chanoine de la collégiale de ſaint Symphorien & de la cathédrale en 1704. Ni l'étude qu'il ne négligea jamais, ni l'aſſiduité à l'office canonial, ni les autres ſoins que l'univerſalité de ſes talens lui occaſionoit, ne lui firent jamais perdre de vue les jeunes gens qui continuerent à lui être confiés. Ils étoient environ trente, inſtruits & élevés gratuitement. On leur enſeignoit les humanités, la philoſophie & la théologie; & pendant plus de dix ans que M. le Gros les eut ſous ſa conduite, il n'oublia rien pour former leur eſprit & leur cœur. Il aſſiſtoit à leurs récréations & à leurs repas; examinoit les devoirs des humaniſtes, leur faiſoit réciter leurs leçons, ſe trouvoit à la répétition des philoſophes, faiſoit lui-même celle des théologiens, préſidoit à la lecture journaliere de l'écriture ſainte, éclairciſſoit ce qui ne l'étoit point aſſez dans les meilleurs commentateurs dont on ſe ſervoit, & les jours mêmes de congé il faiſoit ſoutenir en ſa préſence des thèſes aux philoſophes & aux théologiens, pour les exercer & leur inculquer davantage ce qu'ils ne devoient jamais oublier. Malgré tant d'occupations, ils ne ſe refuſoit preſque jamais à ceux qui lui demandoient quelque diſcours public; & quoiqu'il ſe préparât rarement pendant plus d'une demie heure avant de monter en chaire, il prêchoit toujours avec autant de ſolidité que d'éloquence. Après la mort de M. le Tellier, arrivée en 1710, le diocèſe de Reims ne tarda pas à changer de face ſous le ſucceſſeur de ce prélat; & les conteſtations au ſujet de la bulle *Unigenitus*, ayant quelques années après augmenté les agitations de ce diocèſe, M. le Gros excommunié par M. de Mailli, crut devoir ſe ſouſtraire à l'orage par une prudente retraite. Il vendit ſa bibliothéque, vint à Paris & paſſa enſuite en Hollande, où il demeura environ un an avec le P. Queſnel & MM. Petitpied & Fouillou. Les procédures faites à Reims contre les oppoſans à la bulle ayant été caſſées après la mort de Louis XIV, M. le Gros retourna dans cette ville vers la fin de 1716, & y continua à faire tout le bien qui put dépendre de lui. Député depuis à Paris pour les affaires de ſon chapitre, il fit à cette occaſion pluſieurs mémoires qui ont mérité l'eſtime de tous ceux qui les ont lus; & comme ſon ſéjour dans cette ville fut plus long qu'il ne s'y étoit attendu, il conſentit à faire dans l'égliſe de S. Etienne du Mont des prônes qui y attirerent une foule d'auditeurs. Lorſqu'il fut retourné à Reims, ſon zéle lui ſuſcita de nouvelles mortifications. Il étoit à Troyes en 1721, pour y prêcher l'octave du S. Sacrement dans la cathédrale, lorſqu'il apprit qu'on devoit lui ſignifier une lettre de cachet, qui le reléguoit à S. Jean de Luz, ſur les frontieres d'Eſpagne. Averti à propos d'un pareil ordre, il en évita la ſignification, & paſſa environ quatre ou cinq ans, gardant l'*incognito*, tant à Paris que dans la province. Au printemps de 1725, il fut engagé de faire le voyage d'Italie, & d'aller paſſer quelque temps à Rome, où ſes lumieres ne furent pas inutiles à pluſieurs cardinaux & autres prélats. Au bout d'environ un an employé dans ce voyage, il revint par la Provence, vit M. Colbert à Montpellier, fut contraint par la maladie de ſéjourner à Lyon, en partie ſur la fin de ſeptembre 1726, & ſe retira en Hollande, où à l'exception d'un voyage qu'il fit quelque temps après en Angleterre avec un ami, il a paſſé ſans interruption, les 25 dernieres années de ſa vie. Durant cette longue retraite hors du royaume, partageant ſon temps entre la priere, l'étude & l'inſtruction du prochain, il fut en même temps la lumiere & la bonne odeur du clergé & des autres catholiques de Hollande, le ſoutien & l'ame des archevêques d'Utrecht, la conſolation de ceux qui avoient été obligés de s'expatrier comme lui & pour la même cauſe; & par ſes écrits, le défenſeur de l'innocence & de toutes les vérités qu'il croyoit attaquées. Il mourut à Rhinwik, près de la ville d'Utrecht, le 4 décembre 1751, âgé de 76 ans preſque accomplis. Les ouvrages qu'il a compoſés ſont en grand nombre: voici ceux que nous connoiſſons.

Réponſe à diverſes queſtions touchant la conſtitution Unigenitus, qui ont été propoſées pour ſujet des conférences eccléſiaſtiques du diocèſe de Luçon, (ſous M. de Leſcure) 1715, *in*-12.

Du renverſement des libertés de l'égliſe gallicane, dans l'affaire de la conſtitution Unigenitus (en Hollande) 1716, 2 vol. *in*-12. Chaque vol. eſt ſuivi d'un recueil de quelques écrits importans, pour ſervir de preuves à ce qu'on avance dans l'ouvrage. Le 7e & le 12e écrit,

qu'on trouve à la fin du 2e vol. sont aussi de M. le Gros.

Six Mémoires pour servir de défenses aux curés, chanoines & docteurs de Reims, contre M. de Mailli, archevêque de la même ville, 1717 & 1718, *in-4°*. On peut voir sur ces mémoires l'*Histoire du livre des réflexions morales* &c. *in-4°*. tom. I. n°. X, & ff. 62.

Dénonciation des erreurs enseignées dans le nouveau séminaire des Jésuites de Reims; juillet, 1718, *in-12*. M. le Gros fit cet écrit par ordre de la faculté de Reims.

Mémoire sur les droits du second ordre, 1718, *in-4°*.

Mémoire sur l'appel au futur concile: 1 article. L'*appel légitime & quelquefois nécessaire*. 2e art. l'*Appel de la constitution a ces deux qualités*: le 3e art. qui devoit traiter *des effets de l'appel*, n'a pas été composé, 1718, *in-4°*.

Lettres (au nombre de 4) *à M. Languet, évêque de Soissons, sur les promesses faites à l'église*, in-4°. La premiere du 31 juillet 1723; la 4e du mois de novembre 1724, réimprimées *in-12*, avec des augmentations, en 1738. Cette réfutation de M. Languet devoit consister en 18 lettres, & paroître sous le nom des docteurs de Reims. Mais la premiere ayant été communiquée aux théologiens de M. le cardinal de Noailles, ceux-ci la prirent toute entiere, pour en former la 2e partie de l'instruct. pastor. dont ce prélat publia la premiere partie en 1719. M. d'Auxerre a aussi adopté deux *lettres sur le chisme*. Ce qui ayant dérangé le plan de M. le Gros, ce théologien se contenta de donner les 4 lettres dont on vient de parler.

Entretiens du prêtre Eusèbe & de l'avocat Theophile, sur la part que les laïcs doivent prendre à l'affaire de la constitution, in 12, réimprimés plusieurs fois & en dernier lieu en 1740 à Utrecht, dans un *Recueil de divers ouvrages pour l'instruction & consolation des fidéles.*

Maximes sur les devoirs des ecclésiastiques, & particuliérement de MM. les curés, par rapport à la constitution Unigenitus, 1722, in-4°. M. le Gros composa particulierement cet écrit pour le clergé du diocèse de Tours.

Divers écrits latins sur l'usure, & contre les rentes rachetables des deux côtés, 1728, 1729 & 1730 *in-4°*. Le plus considérable de ces écrits, est celui qui a pour titre: *Dogma ecclesiæ circà usuram expositum & vindicatum*, &c. 1730, *in-4°*. à Lille (ou plutôt Utrecht.) MM. de Barckman, archevêque d'Utrecht, & Petitpied, ont eu aussi beaucoup de part à cet ouvrage.

Courtes observations sur une lettre (sur le même sujet) *attribuée à feu M. de Launoy*, in-4°. 1730, 6 pag.

Lettres théologiques contre le traité des prêts de commerce, & en général contre toute usure. Il y a 17 lettres, avec un supplément qui contient un *Recueil* de différentes lettres, pour servir de réponse à la lettre d'un négociant d'Amsterdam, &c. 1739 & 1740, *in-4°*.

Discours sur les miracles de M. de Paris, diacre: il y a trois discours imprimés *in-4°* & *in-12*, à la tête du *Recueil des miracles opérés au tombeau de M. l'abbé de Paris*, 1733.

Lettre sur les convulsions, 1733, in-4°. Item, 2 autres lettres sur le même sujet, *in-4°*.

Discours sur les nouv. ecclesf. in-4° & in-12, 1735.

Calendrier ecclesf. avec un abrégé des principaux évenemens par rapport à la bulle, 1738, & ann. suiv. in-16.

Eclaircissement historique & dogmatique sur la contrition; au t. I. des mémoires de M. Lancelot, sur la vie de M. de S. Cyran; *in-12*, 1738.

La sainte Bible, traduite sur les textes originaux, avec les différences de la vulgate, in-8°. 1739. Item, en plusieurs vol. in-12, 1756

Manuel du chrétien, contenant l'ordinaire de la messe, les pseaumes, le N. T. & l'imitation de J. C. traduits par le même, 1740, *in-18* & *in-12*, plusieurs fois réimprimés.

Très-humbles & très-respectueuses remontrances des fidéles, &c. ou *Apologie de l'appel &c*, in-12, 1741.

Réponse à l'écrit (du P. de Gennes) intitulé, *Réclamation des défenseurs légitimes des convulsions*, (la premiere partie seulement) *in-4°*. 1742.

Défense de la vérité & de l'innocence outragées dans la lettre pastorale de M. de Charancy, évêque de Montpellier; à Utrecht, *in 4°* 1745.

Méditations sur la concorde des évangiles; 3 vol. in-12, Paris 1730. *Méditations sur l'épitre aux Romains*; ibid. 1735, 2 vol. in-12. *Méditations sur les épitres canoniques*: ibid. 1756, 2 vol Ces trois ouvrages sont le fruit des conférences que M. le Gros faisoit au séminaire d'Amersfort, où il a pendant plusieurs années professé la théologie.

Motifs invincibles d'attachement à l'église romaine pour les catholiques, ou de réunion pour les pretendus réformés; à Tours, in-12.

Traité de l'église, en latin: ce traité dont on a nombre de copies, n'a pas encore été imprimé, non plus que divers autres écrits de M. le Gros, lequel a eu part aussi à diverses éditions d'ouvrages importans, faites en Hollande, * *Mem. mss.* de M. l'abbé Goujet.

☞ GROSLEY (Pierre Jean) avocat en parlement, grand-maire de l'abbaye royale de S. Loup, bailli de Vaucharsis, de la société royale de Nancy & de celle de Chalons, est né à Troyes le 21 novembre 1718, de *Jean* Grosley avocat. Son amour pour les lettres, & son zéle patriotique pour les beaux arts sont connus. Il a composé en société avec MM. le Febvre & David les *Mémoires de l'académie des sciences, belles-lettres & beaux arts établie à Troyes en Champagne*. Ces mémoires, qui se répandoient à Troyes en manuscrit à mesure qu'ils étoient composés, & imprimés d'abord à Liége (Troyes) en 1744, ont été réimprimés à Paris en 1756, avec une nouvelle dissertation de M. le Febvre. En 1750, M. Grosley, de retour d'Italie, où il avoit passé deux années, concourut pour le prix de Dijon sur la fameuse question de l'*Influence des sciences sur les mœurs*, & il eut l'accessit du prix remporté par M. Rousseau. Son discours, imprimé en 1751, fut inséré en entier dans le mercure de France de la même année. Il donna en 1753 la *Vie de M. Breyer, chanoine de l'église de Troyes*: vie composée d'extraits des écrits de ce savant chanoine sur plusieurs points importans de liturgie & d'histoire ecclésiastique. L'année 1752 vit paroître les *Recherches pour servir à l'histoire du droit françois*, à Paris chez la veuve Etienne & fils. Le but de ces *recherches* est d'établir que la France coutumiere, à qui l'on peut donner la Loire pour borne, a conservé son droit, ses usages & sa législation primitive, soit après la conquête des Gaules par les Romains, soit depuis l'invasion des François; & que le droit romain & les loix barbares n'ont jamais régi totalement & exclusivement les Gaules ou la France. Ce système, absolument neuf, mérita à l'auteur la protection de plusieurs grands magistrats, parmi lesquels il suffit de nommer feu M. Joly de Fleury, procureur général; & il a été depuis adopté par le président Hénault, par l'abbé Velly, par le pere Barre, &c. Ces *recherches* présentent aussi une discussion historique & critique sur l'origine & les titres du privilége singulier attaché à la noblesse utérine de Champagne. En 1753, M. Grosley présenta à la société littéraire de Chalons pour *discours de réception* dans cette société, une *discussion historique & critique sur la conjuration de Venise & sur l'histoire de cette conjuration, écrite par l'abbé de S. Réal.* A la lumiere des monumens historiques, & des inductions qu'il en tire, l'auteur conjecture que l'ouvrage de l'abbé de S. Réal est un roman, & la conjuration une chimere. Cet ouvrage fut vivement attaqué dans le Journal de Verdun. Il fut aussi critiqué par les journalistes de Trévoux, qui indiquerent en faveur des conjectures de l'auteur une nouvelle autorité, que l'auteur connoissoit, mais qu'il avoit écartée, ne voulant voir dans la conjuration qu'une chimere, & non un complot affreux d'une timide & basse politique, pour faire périr des innocens. *La vie de Pierre Pithou & de ses freres* parut en 1756, à Paris chez Cavelier. M. Grosley, leur historien, s'est attaché à peindre ces grands hommes, & comme les plus savans, & comme les plus honnêtes gens de leur siécle. Dans les détails & dans les extraits

de leurs ouvrages, il s'est étendu avec complaisance sur la fameuse satyre Ménippée, que personne n'avoit encore placée dans un jour aussi avantageux. En 1757, M. Grosley fit paroître à Troyes un recueil très-intéressant pour cette ville, duquel il avoit déja donné un essai en 1750. Ce recueil intitulé : *Mémoires pour servir de suite aux antiquités ecclésiastiques du diocèse de Troyes*, remplit l'idée que l'auteur en a voulu donner par ce passage de Varron qui lui sert d'épigraphe : *Avi atque atavi nostri, cùm allium & cæpe verba eorum olerent, tamen optimè animati erant.* Dans cette seconde édition, ce recueil forme un volume de 450 pages. M. Grosley ayant été en 1756 aggrégé par le roi Stanislas à la société royale de Nanci, il a présenté à cette société royale un discours où il traite *de l'influence des loix sur les mœurs :* matiere aussi immense qu'importante, & qui pourroit être l'objet d'un ouvrage très-étendu. Ce discours imprimé depuis, a été aussi favorablement accueilli des journalistes & du public, qu'il l'avoit été de la société royale. Enfin, M. Grosley, pour faire connoître sa patrie aux étrangers & à ses propres citoyens, a donné dans les éphémérides Troyennes, qui ont paru pour la premiere fois en 1757, deux mémoires sur les antiquités, curiosités & singularités de Troyes. L'histoire des anciennes mœurs & des anciens usages, paroît être la partie que l'auteur a voulu faire le mieux connoître. M. Grosley avoit commencé la traduction de *l'histoire des guerres civiles* par Davila : l'abbé Mallet en a fait usage dans la traduction qu'il a donnée de cet auteur en trois volumes *in-4°*. Il en rend compte dans sa préface.

Pour conserver à la postérité la mémoire des grands hommes que Troyes a donnés à l'état, aux lettres & aux arts, pour piquer l'émulation de ses concitoyens en leur mettant ces grands hommes sous les yeux, M. Grosley a entrepris de faire exécuter leurs bustes en marbre par M. Vaisé, sculpteur du roi. Trois de ces bustes représentant Girardon, Mignard & Pierre Pithou, ont déja été vus & très-bien accueillis du public, à l'exposition du sallon du Louvre en 1757, & vont être placés dans le sallon de l'hôtel de ville à Troyes. Ces bustes coutent 2000 liv. chacun. Les talens sans mœurs ne donneront point place dans cette collection. Par cette raison, Eustache le Noble en sera exclus, quoique plusieurs ouvrages lui aient fait un nom dans la république des lettres. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

GROSLIEU (***) chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazarre, a été très-estimé pour sa valeur. L'an 1666 cet ordre ayant fait équiper quelques fregates, pour le service du roi de France contre les Anglois, le chevalier de Groslieu fut nommé pour commander celle qu'on nommoit la Notre-Dame du Mont-Carmel, montée seulement de 80 hommes, & de 12 piéces de canon. Ce vaillant capitaine étant sorti de S. Malo le premier août, fut jetté quelques jours après sur les côtes d'Angleterre, proche le cap de Lésar, en l'abbaye de Montrebet, & rencontra en divers temps quatre vaisseaux marchands ennemis armés en guerre, qu'il enleva les uns après les autres. Il en fit ensuite échouer deux qu'il trouva, & donna enfin un rude combat contre deux fregates angloises, dont il fut séparé par la nuit, après avoir eu l'avantage. Il fit ces trois belles actions le neuviéme du même mois; & le lendemain ayant encore fait rencontre de trois autres fregates, & se voyant contraint de s'engager au combat, il se défendit long-temps avec toute la valeur imaginable. Il soutint deux fois l'abordage, & tua 24 hommes sur une fregate, & 17 sur l'autre; mais après une si glorieuse résistance, il fut tué sur le bord de sa fregate, défendant généreusement son pavillon. * *Relat. du 24 septembre 1666.*

☞ GROSPARMY (Raoul de) cardinal, naquit au village de Periers entre Caen & la Délivrande, d'une race illustre, issue des anciens seigneurs de Beuville (& non pas Beuseville, comme le dit M. le Brasseur, dans son *histoire du comté d'Evreux*) & de Flers, laquelle fondit à la fin du XVI siécle dans la maison de Pellevé. Entre plusieurs freres, Raoul se trouva le cadet; mais il en fut le premier par sa vertu & son mérite. De chanoine de Bayeux, il devint trésorier de S. Frambour de Senlis, puis doyen de S. Martin de Tours. Ce fut alors que le roi S. Louis, qui connoissoit son rare mérite, le fit chancelier garde des sceaux de France en 1253, dont il fut toujours le fidéle dépositaire; depuis que ce saint roi fut revenu de son premier voyage de la Terre-sainte. Il fut élu évêque d'Evreux en 1259, & sacré le 19 octobre en présence du roi, de Louis & Philippe ses deux enfans, de Simon de Montfort, du comte de Leïcestre, du comte d'Eu, & de plusieurs archevêques, évêques, & autres personnes de qualité. L'année suivante il fit un voyage à Rome, où sa probité & sa capacité le firent beaucoup estimer du pape Alexandre IV, qui rendit de lui d'excellens témoignages au roi S. Louis dans une lettre qu'il écrivit à ce monarque à son sujet. En 1261 le pape Urbain IV, successeur d'Alexandre, le créa cardinal évêque d'Albano, au mois de décembre. L'an 1265, le jour de l'Epiphanie, il couronna en qualité de légat apostolique, Charles comte de Provence & d'Anjou, & Béatrix sa femme, roi & reine de Sicile, dans la basilique de Constantin à Rome. Après ce couronnement, il accompagna le roi Charles, qui avoit pris les armes pour combattre Mainfroy, & le chasser du royaume de Naples qu'il avoit usurpé. En 1266, le premier de septembre, il consacra en présence du pape l'église de sainte Claire d'Assise, & souscrivit à la bulle de ce pontife touchant la confirmation des anciens priviléges de l'abbaye de S. Cybar d'Angoulême. Quelque temps après, vers l'an 1267, il fut envoyé en qualité de légat par le pape Clément IV, successeur d'Urbain, pour travailler à la réformation du clergé conformément à la discipline de France, & pour y porter l'indulgence de la croisade en faveur de ceux qui accompagneroient le roi contre les Sarazins. L'an 1269, le 19 juillet, au rapport de la chronique de S. Etienne de Caën, il alla avec le roi S. Louis en cette ville, qui est une des plus considérables de Normandie, où pendant un séjour de trois journées, le roi logea au château, & lui dans l'abbaye de S. Etienne. L'année d'après il suivit en qualité de légat le roi S. Louis dans sa derniere expédition de la Terre-sainte, où ayant été attaqué de la maladie contagieuse, il mourut le jeudi avant la fête de saint Laurent l'an 1270. Raoul de Grosparmy dans ses armes porte *des gueulles à deux jumelles d'or, surmontées d'un lion léopardé d'argent herminé en chef.*

Il est bon de remarquer ici une erreur considérable dans laquelle sont tombés la plupart de ceux qui ont traité des évêques d'Evreux & des chanceliers de France. Ils ont été trompés par le nom de Raoul ou Radulphe, & faute d'examiner le nom de famille qui y étoit joint, de deux évêques ils n'en font qu'un, confondant Raoul de Grosparmy, dit *de Piris*, avec Raoul de Chevriers qui lui a succédé immédiatement dans l'évêché d'Evreux. C'est la faute où est tombé l'auteur du catalogue latin intitulé *Series episcoporum Ebroicensium*, aussi bien que Mrs. de Sainte-Marthe qui l'ont suivi. Il y en a d'autres qui de Raoul de Grosparmy, ou *de Piris*, ont fait deux évêques d'Evreux, ausquels ils ont attribué les mêmes emplois & les mêmes dignités, les nommant, l'un Raoul de Piris, & l'autre Raoul de Grosparmy, qui ne sont néanmoins qu'une même personne. Mrs. de Sainte-Marthe, qui les premiers en avoient fait deux différens hommes dans leur catalogue des chanceliers & gardes des sceaux de France, se sont corrigés dans leur Gaule chrétienne, & n'ont point fait de Raoul *de Piris* un évêque d'Evreux différent de Raoul de Grosparmy, comme M. Godefroy, qui en a fait deux évêques d'Evreux, & deux chanceliers différens. Il faut donc reconnoître deux Raouls évêques d'Evreux, Raoul de Grosparmy, ou *de Piris*, dont il s'agit ici, & Raoul de Chevriers qui

lui a succédé. *Voyez* Chevriers. * Sainte Marthe, *Gall. christiana*, *tome 2. fol.* 574, *edit* 1656. Ciaconius *in pont. Urb.* IV, *f.* 718, *Hist. civil. & ecclef. du comté d'Evreux*, pag. 192 & les fuiv. Hermant, *hist. du diocèse de Bayeux*, pag. 250.

GROSSA ISOLA, isle du golfe de Venise vers les côtes du comté de Zara, en Dalmatie, duquel elle dépend. Elle appartient aux Vénitiens, & elle est assez étendue du couchant au levant, mais fort peu du nord au sud. Il n'y a que quelques bourgs ou villages. * Mati, *dict.*

GROSSETTE, que les Italiens nomment *Grosseto*, *Grossetum*, autrefois *Rosetum*, ville d'Italie en Toscane, avec évêché suffragant de Sienne. Elle est située dans le Siennois. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Le Mire, *geog. Ital.*

GROSSI (Marc-Antoine) prêtre, & prieur de Lioux, né à Apt en Provence, étoit un homme d'un profond savoir. Son érudition étendue & variée le fit connoître & estimer d'un grand nombre de savans, qui avoient souvent recours à ses lumieres. Joseph-Marie Suarez, évêque de Vaison, se lia avec lui, & ils entretinrent ensemble un long & savant commerce de littérature. Grossi fournissoit des mémoires sur toute sorte de sujets à ceux qui en avoient besoin : il avoit une connoissance parfaite de sa province, des anciens titres & des plus vieilles chartes ; ce qui le mettoit à portée de donner bien des lumieres pour l'histoire générale de sa province, & pour l'histoire particuliere des familles. Son inclination bienfaisante ne lui permettoit point de refuser aucun de ceux qui lui demandoient des plans, des éclaircissemens, des mémoires, &c. Aussi toujours occupé pour les autres, négligea-t-il ses propres ouvrages : perte d'autant plus considérable, qu'à une profonde lecture, il joignoit un rare discernement & une grande sagacité. Bouche, tome I, page 223, fait mention des *Mémoires* qu'il avoit communiqués à MM. de sainte Marthe, sur les évêques d'Apt. Sur la fin de ses jours, il se préparoit à donner au public plusieurs traités sur l'astronomie ; mais ses incommodités l'empêcherent de les faire imprimer. Il n'étoit pas seulement habile dans l'histoire & l'astronomie ; c'étoit encore un théologien savant, & un profond mathématicien. Avec tant de connoissances, il étoit humble, modeste, & très-attaché à la religion. Si l'on doit le blâmer, c'est d'avoir trop aimé l'astrologie, & de s'y être appliqué plus que ne mérite cette vaine science. Il est mort en 1687. La plupart de ses manuscrits ont passé depuis entre les mains de M. de Remerville de Saint-Quintin, savant de la même ville d'Apt

GROSSIS (Jean-Baptiste) prêtre de Catane en Sicile, protonotaire apostolique, docteur en théologie & en jurisprudence civile & canonique, naquit en 1605. Il se distingua par son savoir, par son éloquence en particulier, & par la science du droit canon, qu'il enseigna à Catane. Il fut président de l'officialité, vicaire-général & chanoine. Il est mort le 20 août 1666. La bibliothéque des auteurs de Sicile cite de lui : 1. *Catanense decachordum, sive novissima sacræ Catanensis ecclesiæ notitia*, en deux tomes. 2. *Abbas vindicatus, sive D. Nicolai de Tudiscis bibliotheca sicula*, en deux tomes. 3. *Siculi Catanensis S. R. E. cardinalis, archiepiscopi Panormitani, vita.* 4. *Catana sacra, sive de episcopis Catanensibus, rebusque ab iis preclarè gestis, à christianæ religionis exordio ad nostram usque ætatem.* 5. *Theoripraxis ad constitutiones pragmaticales comitis Castrensis in hoc Siciliæ regno olim proregis.* 6. *Controversiarum forensium judiciorum tomus primus.* Lorsqu'il est mort, il étoit prêt à donner les ouvrages suivans ; 1. *Gentilitia cœlestis familiæ nobilitas ;* 2. *Agatho restitutus ;* 3. *Jura omnia regiæ atque insignis collegiatæ Catanensis ecclesiæ beatæ Mariæ de Eleemosynâ ;* 4. *Annales Catanenses ;* 5. *Diarium Catanense ;* 6. *Lycæum Catanense, sive de scriptoribus Catanensibus.* * *Bibl. sicula. Diction. histor.* édit. d'Amsterdam en 1740.

GROSSIUS (Jean) général des Carmes, natif de Toulouse, se rendit considérable dans son ordre, dans le XV siécle. Il composa un ouvrage touchant l'institution & le progrès de l'ordre du Mont-Carmel ou plutôt des Carmes sous le titre de *Viridarium ordinis Carmeli.* Ce traité a été imprimé dans le recueil du P. Phil. Riboti. Le pere Grossin ou Grossius donna encore un livre des hommes illustres, & un autre des saints de son ordre, imprimés dans le *Speculum Carmelitarum*, du P. Daniel Carme ; & mourut l'an 1424. * Aubert le Mire, *lib. de ordin. Carm. pag.* 219.

GROSSOLLES, nom d'une maison dont les seigneurs de Flamarens font une branche. Elle est une des plus considérables, & des plus distinguées de la province de Guyenne, où elle a possédé des charges & des dignités honorables, tant ecclésiastiques que militaires ; & pris des alliances avec les maisons les plus illustres du royaume. Davity la met au nombre des premieres maisons de Guyenne dans sa description de l'Europe, imprimée en 1643, tome premier, page 325, au chapitre où il traite de la Guyenne. » Il y a, dit-il, plu-» sieurs maisons illustres dans l'Agenois & le Condo-» mois, savoir, Montluc, Caumont, Flamarens, Gur-» son, Duras, &c. Cette maison étoit très-considérable dans le Périgord dès le XIII siécle. Ses armes sont *d'or au lion de gueulles naissant d'une riviere d'argent ; & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Le premier de cette maison depuis lequel on puisse suivre une filiation prouvée par des titres est celui qui suit.

I. Raimond de Grossoles, chevalier, vivoit dans le XIII siécle. Il fut marié avec *Marguerite*, fille & héritiere de *Pierre* de Vigier (*Vigerii*) damoiseau, seigneur de Saint-Ribier en Perigord, laquelle étoit veuve en 1313, & consentit en 1317 à la vente d'un fief de sa mouvance, situé dans la paroisse de saint Orse en Perigord. Il eut d'elle Guillaume de Grossolles damoiseau, qui suit ; *Pierre* de Grossolles, religieux de l'abbaye de Grandmont en Limosin, l'an 1326 ; *Bernarde* de Grossoles, femme de *Pierre* de Puymaurel, du diocèse de Limoges, & avec laquelle *Guillaume* de Grossolles damoiseau, son frere, transigea à saint-Ribier le mardi après la fête de saint André, de l'an 1326, pour raison des biens qui avoient appartenu à leurs pere & mere, & lui céda les fiefs de Montignac en Perigord ; & *Imbergie* de Grossolles, qui transigea l'an 1341, avec *Guillaume* son frere, lequel lui céda divers cens, rentes & domaines dans les paroisses de Saint-Ribier, & de Granges en Perigord.

II. Guillaume de Grossolles, damoiseau, fut donataire de sa mere, de tous ses biens meubles & immeubles, par acte du lundi avant la fête de saint Thomas 1313. Il eut un procès devant le sénéchal de Limoges contre Guillaume d'Hautefort, & Michelle de Luco sa femme, pour raison de quelques fiefs situés dans la paroisse de Granges en Périgord, & reçut le lundi avant la Fête-Dieu 1339, un hommage d'un de ses vassaux de la paroisse de Noailhac. Il fut associé en 1340, *à la procuration que Roger par la grace de Dieu*, comte de Perigord, & seigneur de Bergerac, avoit donnée à Guillaume Bonifacii, damoiseau de Ribeirac, & transigea au mois de novembre 1341. Il fut marié avec N. fille d'*Arnaud* de Saint-Ribier, damoiseau, & eut d'elle Bertrand de Grossolles, qui suit ; & Bernard de Grossolles, *qui a donné l'origine aux branches des seigneurs de* Saint-Martin *de* Caumont, *de* Flamarens, &c. *comme on le verra ci-après.*

III. Bertrand de Grossolles, damoiseau, fut institué par *Arnaud* de Saint-Ribier son aïeul, donataire universel de tous ses biens, par acte du 10 avant les calendes de mars 1343, & vivoit encore en 1369. Il avoit été marié vers l'an 1345, avec *Geraude* de Bermond (*Bermondi*) fille & héritiere de *Pierre* Bermondi, dit *l'Ancien, damoiseau*, & veuve de *Pierre* Bermondi, dit le *Jeune*, *damoiseau*, dont elle avoit eu une fille nommée *Helene*, morte jeune, de qui elle avoit hé-

rité : ce qui apporta les biens de la maison de Bermondi dans celle de Grossolles. De ce mariage sortirent AYMERIC de Grossolles qui suit; *Pierre*, & *Pons* de Grossolles, morts sans postérité ; & *Luce* de Grossoles, femme de noble *Pierre* Bottelli, de Limeuil, en Perigord, laquelle fit héritier AYMERIC de Gossolles son frere.

IV. AYMERIC de Grossolles, damoiseau, seigneur de Floirac, d'Agude, de la Bermondie, de la Bastide d'Engraulier, & de la Martinié, prit le surnom de *Bermondi* pour satisfaire au testament de *Pierre* Bermondi l'Ancien, son aïeul maternel, daté du vendredi d'après l'Assomption de l'an 1357, par lequel il étoit institué héritier universel. Il acquit le 9 mars 1407, de Foulquet de la Force, damoiseau, de la paroisse de saint Martin le Peint, diocèse de Perigueux, la terre & la maison de la Bermondie, & ses dépendances, qu'il avoit eues par son mariage avec *Marguerite* Bermondi. Par un acte du 12 mai 1412, il est nommé & qualifié AYMERIC Bermondi, *damoiseau*, *fils de feu Bertrand de Grossolles* ou *Bermondi*. Il fit un codicile le 27 juillet 1422, par lequel il ajouta les articles suivans à son testament qu'il avoit fait quelque temps auparavant. 1°. Il ordonna que son héritier nommé dans son testament porteroit les noms & les armes de Grossolles & de Bermondi. 2°. Il fit des legs pieux à l'église de Thaunac. 3°. Il légua de quoi réparer le monastére de saint Ribier, à la charge que les prieur & chapelains de ce lieu seroient tenus de prier pour son ame, & pour celle du pere *de noble & puissant seigneur Bernard de Grossolles*, *son cousin germain*. 4. Il fit encore des legs pieux aux Cordeliers de Montignac, & de Sarlat, & aux freres prêcheurs de Belvez pour prier pour son ame, & pour celle de feue noble Valence de Miramont sa femme, & pour leurs enfans. 5. En cas que tous les héritiers & substitués nommés dans son testament vinssent à décéder sans enfans légitimes, il appelloit à sa succession les enfans mâles de *Bernard* de Grossolles, chevalier, son cousin germain, *comme ses plus proches parens & héritiers du côté de Bertrand de Grossolles son pere*. AYMERIC de Grossolles ayant survécu long-temps à ce codicile, fonda le 5 de janvier 1425, une chapelle à Turenne pour prier Dieu pour son ame, *& pour tout son lignage*, & fit le 21 décembre 1436, une donation entre-vifs en faveur de noble AYMERIC de Beynac son petit-fils, des châteaux d'Agude & de Floirac, avec la haute & basse justice, avec réserve de l'usufruit pendant sa vie. Etant dans un âge très-avancé, il fit un second codicile, & un testament sept jours après cette donation, par lesquels il choisit sa sépulture dans la paroisse basse de la ville de Turenne ou au couvent des Cordeliers de Brive, au choix de son exécuteur testamentaire ; fait son héritiere universelle *Jeanne* sa fille, femme de noble *Jean* de Casenac, lui substituant *Jean*, & ensuite *Begon* de Casenac, enfans de sa fille, & après eux *Ademar* de Beynac, *Raimond* Sirol ou Sireüil, & *Aymeric* de Beynac, ses petits-fils successivement l'un après l'autre, à condition par tous ces substitués de porter ses nom, & surnom, & armes, & nomme pour ses exécuteurs testamentaires nobles *Aymeric* de Beynac, & *Raymond* de Sirol ou Sireüil, ses petits fils. Les enfans qu'il eut de *Valence* de Miramont, furent une fille mariée avec *Jean* de Comarque, damoiseau; *Marthe* de Grossolles, femme de noble *Seguin* de Sirol ou Sireüil, seigneur de Suirac, damoiseau; *Philippe* de Grossolles, femme de noble *Jean* de Beynac, damoiseau, & mere d'*Ademar* & *Aymeric* de Beynac; & *Jeanne* de Grossolles, qui fut mariée pendant l'absence de son pere avec noble *Jean* de Casenac, par traité passé à Beynac le 25 février 1407, en présence de noble & puissant homme Adémar de Beynac, chevalier, & de plusieurs autres seigneurs.

III. BERNARD de Grossolles, I du nom, damoiseau, fils puîné de GUILLAUME de Grossolles, damoiseau, & d'une fille d'*Arnaud* de Saint-Ribier, obtint en 1347, des lettres de rémission du roi Philippe de Valois, pour avoir pris le parti des Anglois, dans le temps que *noble Raymond-Bernard du Durfort*, qui tenoit le même parti, s'empara de Veillac en Perigord. Par ces lettres, qui sont dans le trésor des chartes du roi, il est qualifié *noble*, & *damoiseau*. On ignore le nom de sa femme, mais il fut pere de *Bertrand* de Grossolles mentionné dans les lettres de rémission de son pere, de l'an 1347, étant encore pupille ; & de BERNARD de Grossolles, II du nom, qui suit.

IV. BERNARD de Grossolles, II du nom, vicomte de Montgaillard, seigneur de Gensac, de Saint-Martin, d'Asques, &c, acquit en 1390, la terre & seigneurie de Saint-Martin & autres ; fut présent avec la qualité de *noble & puissant seigneur* à l'acte de foi & hommage, rendu le 5 de mars 1407, au comte d'Armagnac, par Jean de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin ; fit lui-même foi & hommage à *Jean*, comte souverain d'Armagnac, le premier octobre 1418. Cet acte par lequel il est qualifié *chevalier*, contient un aveu & dénombrement de plusieurs terres & seigneuries, situées dans la vicomté de Lomagne, & ces terres & seigneuries sont déclarées *possédées par lui en toute justice haute, moyenne & basse*, & en qualité de *feudum nobile & honoratum*. Il joint au dénombrement de ses fiefs directs & immédiats, la déclaration d'autres féodalités ou seigneuries tenues & mouvantes de lui en arriere-fiefs. Les témoins de cet hommage sont Bernard de la Riviere, sénéchal d'Armagnac ; Gerard de Lomagne ; Othon, seigneur de Montault ; Accieu de Montesquiou, & Jean de Bastules. Il se trouve nommé à la tête de plusieurs seigneurs, tous qualifiés *chevaliers*, qui assisterent au contrat de mariage d'Isabeau, fille du roi de Navarre, avec Jean comte d'Armagnac, passé à Rhodez le 17 mars 1418. L'on trouve dans les acquits des guerres de la chambre des comptes à Paris, une quittance de lui en date du 10 février 1420, laquelle porte que *Bernard* de Grossolles, chevalier, servoit le roi à la défense du Languedoc, *avec un chevalier, & quatorze écuyers de sa chambre*, & sur son sceau qui est au bas, *est un lion & un chef chargé de trois étoiles*, qui sont les armes de la maison de Grossolles. Il fit son testament le 17 mars 1421, par lequel il paroît qu'il avoit été marié deux fois, & qu'il avoit dix enfans de ses deux mariages qui sont rappellés dans cet acte. Il y institue ses héritiers universels pour toutes ses terres, ses deux fils aînés de ses deux mariages, savoir Bernard III, aîné du premier, & Etienne, seigneur de Caûmont, aîné du second. *Pour conserver ses terres dans sa famille, & afin de soutenir le nom & les armes de sa maison*, il fit une substitution graduelle & perpétuelle de mâle en mâle, & d'aîné en aîné de l'un à l'autre, y appellant les naturels au défaut des légitimes à l'exclusion des filles. Il fut appellé avec ses enfans mâles par le codicile d'AYMERIC de Grossolles, dit Bermondi, son cousin germain, de l'an 1422, à la substitution de ses biens. Il est qualifié dans cet acte *noble & puissant seigneur*. Les enfans qu'il eut furent entr'autres BERNARD de Grossolles III du nom, qui fit la branche des seigneurs de Saint Martin, vicomtes de Montgaillard; ETIENNE de Grossolles qui donna origine à celle des seigneurs de Caumont ; JEAN de Grossolles qui a fait la branche des seigneurs de Flamarens, qui suit; *Antoine* de Grossolles ; *Jeanne* de Grossolles, mariée avec le seigneur de Bastules ; *Jeannette* de Grossolles, femme du seigneur de Leaumont ; *Perrette* de Grossolles, qui épousa *Antoine* du Fourc, seigneur de Montastruc, & trois autres filles, dont les noms & les alliances sont ignorés.

V. JEAN de Grossolles, chevalier, baron de Flamarens, & de Montastruc en Agenois, seigneur de la Chapelle, de Mouroux, &c, fut appellé avec ses descendans mâles par le testament de *Bernard* de Grossolles, III du nom, son frere aîné, de l'an 1471, à la substitution de ses biens au défaut des mâles de sa branche. Il fut

fut inhumé en l'église paroissiale de Flamarens, dans une chapelle qu'il avoit fondée pour lui & les siens. Il avoit été marié au château de Lauzun, en présence de noble Jean de Caumont, seigneur de Lauzun, & autres seigneurs de Perigord, par contrat du 29 mai 1466, avec *Anne* d'Abzac, fille de noble *Gui* d'Abzac, seigneur de la Douze en Perigord. Il en eut JEAN de Grossolles II du nom, seigneur de Flamarens, qui suit; ANTOINE de Grossolles, seigneur de Buzet, *qui continua la branche des seigneurs de* FLAMARENS, *rapportée ci-après*; *Herard* de Grossolles, abbé de Simorre, qui fut évêque de Condom l'an 1521, & siégea jusques vers l'an 1543. Il fit rétablir son église cathédrale, & la consacra de nouveau en 1531, comme on le voit dans une inscription gravée sur une table de marbre dans la même église, dont les clefs des voutes, les vitres & les ornemens portent les armes de Grossolles. Voyez *Gallia Christ. nouv. édition tome*; 2. *Louise* de Grossolles, femme du seigneur de Bezolles; & *Marie* de Grossolles, qui fut mariée en 1484, avec *Hugues* de Galard, baron de Brassac.

VI. JEAN de Grossolles, II du nom, baron de Flamarens & de Montastruc, seigneur de la Chapelle, &c, fut marié par contrat du 7 novembre 1501, avec *Antoinette* de Lustrac, fille d'*Antoine* de Lustrac, chevalier seigneur des terres & baronies de Lustrac, & de Gavaudon, & de *Catherine* de Durfort. Les seigneurs de Durfort, & de Roquelaure souscrivirent à leur contrat, & les parties y prennent de part & d'autre les qualités de *nobles & puissans seigneurs*. *Antoinette* de Lustrac, étant veuve, fit son testament le 24 février 1527, par lequel elle ordonna sa sépulture dans l'église paroissiale de Flamarens en la chapelle où ses prédecesseurs avoient coutume d'être inhumés, *& auprès de feu son seigneur & mari*. Elle fonda de plus une chapelle, à la charge de trois messes par semaine à perpétuité, de laquelle elle attribua la collation à son héritier, & *à ses successeurs, sires de Flamarens*. Elle eut pour enfans, 1. *Jean* de Grossolles, qui embrassa l'état ecclésiastique, & qui fut protonotaire apostolique. Il fit donation en 1538, à *Arnauld*, son frere puiné, des terres & baronies de Montastruc & de Flamarens, *pour l'entretenement des noms & armes de sa maison*. Après la mort de son frere sans enfans, étant rentré dans la possession des mêmes terres en vertu de la clause de réversion apposée dans la donation, il en fit une seconde donation le 29 août 1543, en faveur d'*Antoine* de Grossolles son oncle. Voici les termes de cette donation. » Considérant que Messire *Antoine* mondit » oncle est encore en vie, étant sorti de ma maison, » & porte le nom & armes d'icelle, ayant aussi enfans » mâles de lui procréés, & que la génération & an» cienne noblesse de madite maison, poura être con» servée & gardée; à ces causes voulant me confor» mer à la volonté de mondit seigneur, & pere, je » fais la disposition de mon bien ainsi qu'il s'ensuit; » &c. « 2. ARNAUD de Grossolles, baron de Flamarens, qui suit; 3. *Catherine*, femme du seigneur de Bolac; & 4. *Anne*, mariée avec le seigneur de Montregal en Perigord, du nom de *Pontbriand*.

VII. ARNAUD de Grossolles, baron de Flamarens, & de Montastruc, seigneur de la Chapelle, & de Mauroux en Lomagne, sénéchal de Marsan, bailli de Nivernois, gouverneur de la ville & du château de l'Espare, fit son testament le 15 juillet 1536, sur le point d'aller à la guerre, *considérant*, dit-il, *le voyage que j'entends faire au service du roi en la guerre*, &c. Il institua héritier universel son frere aîné, *Jean* de Grossoles, protonotaire du saint siége, & à son défaut, *Antoine* de Grossolles, chevalier seigneur de Buzet, son oncle paternel, & les enfans mâles procréés de lui, & par droit de succession tous les mâles, tant directs que collatéraux du nom & armes de la maison de Grossoles. Il fit un codicile le 14 septembre 1542, *s'en allant à la guerre au camp du roi tenant le siége devant Perpignan*. Il y confirma les dispositions qu'il avoit faites dans son testament, & mourut sans enfans de *Catherine* de la Tour en Auvergne, avec laquelle il avoit été marié par contrat signé au château de Saint-Exupery en Limosin, le 26 janvier 1538. Elle étoit fille d'*Antoine-Raymond* de la Tour en Auvergne, baron de Murat, de Quaires, & de Saint-Exupery, & de *Marie* de la Fayette.

VI. ANTOINE de Grossolles, chevalier, seigneur de Buzet, & ensuite baron de Flamarens, & de Montastruc, au moyen des dispositions testamentaires, & par la mort sans enfans de *Jean & Arnaud* de Grossolles, ses neveux, étoit fils puîné de JEAN de Grossolles, I du nom, baron de Flamarens, & d'*Anne* d'Abzac. Le roi Louis XII lui fit expédier le 24 juillet 1514, une commission pour faire sortir hors du royaume les Lansquenets, qui étoient venus à son service, sous la conduite du comte Wolf. L'intitulé de cette commission porte ce qui suit. » Louis par la grace de Dieu, &c. A » notre très-cher & bien amé Messire *Antoine* de » Grossolles, chevalier, seigneur de Buzet, salut, &c « Il fit son testament le 20 juin 1530, par lequel il institua héritier universel *Hérard* de Grossolles son fils aîné, & au défaut de celui-ci sans enfans mâles, *Renaud* de Grossolles, son fils puîné & ses enfans mâles, & successivement tous les mâles de proche en proche tant qu'il y en aura portant le nom & les armes de Grossolles. Il mourut l'an 1543, dans un âge avancé. Il avoit épousé l'an 1506, *Beatrix* de Noaillan, fille d'*Odet* de Noaillan, & de *Guyonne* d'Esclamail. Il laissa d'elle 1. *Hérard* de Grossolles, I du nom, chevalier seigneur de Buzet, &c, qui transigea avec *Honorat* de Savoye, comte de Villars, seigneur d'Aiguillon & autres places, au sujet de la pêche dans la Garonne, par acte du 3 février 1547, dans lequel ils sont qualifiés réciproquement *hauts & puissans seigneurs*. *Hérard* de Grossolles avoit été marié par contrat du 27 avril 1539, avec *Françoise* de Montpezat, niéce de *Jean* de Monpezat, chevalier sénéchal de Bazadois, & gentilhomme de la chambre du roi, & sœur de *Bernard* de Montpezat, seigneur de Saint-Martoire, & de Tayan, lequel fut présent au contrat de mariage. Il n'eut d'elle que deux enfans qui moururent sans postérité; 2. RENAUD de Grossolles, baron de Flamarens, qui suit.

VII. RENAUD de Grossolles, chevalier, baron de Flamarens, & de Montastruc, seigneur de la Chapelle, de Buzet, de Vignau, &c, sénéchal des pays de Marsan, de Tursan, & de Gavardan, gouverneur du Mont de Marsan, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, étoit avant 1560, sénéchal de Marsan, & en 1562, *Jeanne*, reine de Navarre, veuve d'*Antoine* de Bourbon, le destitua pour cause de religion, mettant en sa place le seigneur de la Case, de la maison de Pons en Saintonge, qui étoit calviniste comme elle; mais en 1568, le roi Charles IX ayant reconquis sur les religionaires rebelles le pays de Marsan & autres, il rétablit *Renaud* de Grossoles dans sa charge de sénéchal, & lui donna de plus le gouvernement du Mont de Marsan, par les mêmes provisions dans lesquelles il le qualifie *M. de Flamarens, chevalier, seigneur dudit lieu, gentilhomme ordinaire de notre hôtel*. Il fit son testament le 24 juin 1574, par lequel il établit une substitution perpétuelle des terres de Flamarens, de Montastruc & autres de mâles en mâles, *en suivant la volonté de ses ancêtres pour la conservation de sa maison, & pour l'entretien de la grandeur d'icelle*. Il vécut depuis encore plusieurs années; & quoique dans un âge avancé, *il s'employa vertueusement & fidélement* pour le service du roi Henri III, dans la guerre contre les religionaires en son armée de Guyenne commandée par le maréchal de Biron, *ayant été un de ceux qui y firent paroître leur valeur, & ayant lui même amené des troupes en cette armée*; ce qui s'apprend par trois lettres, entr'autres,

que le roi Henri III lui écrivit, & qui sont signées de la main de ce prince. La premiere est écrite de Paris, au mois de février 1580. La seconde datée de saint Germain en Laye du 11 février 1581, où le roi marque, *qu'il le prie de s'employer pour l'établissement & exécution de la paix*, & la troisiéme à Dolainville du 20 octobre 1582. La suscription de cette lettre, est *A. M. de Flamarens, chevalier de mon ordre. Renaud* de Grossolles avoit épousé par contrat du 21 avril 1542, *Anne* de Monlezun, dame & héritiere de la terre, seigneurie, & châtellenie de Vignau en Marsan. Il eut d'elle HERARD II, baron de Montastruc, qui suit; *Jean* de Grossolles, chevalier de l'ordre de Malte en 1566; & *Jean-Arnaud* de Grossolles, aussi chevalier de Malte.

VIII. HERARD de Grossolles, II du nom, baron de Montastruc, & de Flamarens, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, maréchal de camp de son armée de Guyenne, & capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, fut commis par lettres de Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi Henri III, en date du dernier août 1588, *comme étant gentilhomme de marque, & autorité*, à la défense des pays d Agenois & Condomois, à cause de la guerre qui étoit dans ce pays. Il avoit été marié par contrat passé au château de la Garde en Fiemarcon le 4 juin 1574, avec *Brandelise* de Narbonne, fille de *Bernard* de Narbonne, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Fiemarcon, baron de Talairan & de Villefalce, & de *Françoise* de Bruyeres-Chalabre sa seconde femme: Hector de Pardaillan, seigneur de Gondrin, chevalier de l'ordre du roi, & *Jean* de Grossolles, seigneur de Caumont, aussi chevalier de l'ordre du roi, souscrivirent au contrat. Il laissa d'elle, *Renaud* de Grossolles, mort sans avoir été marié, après avoir fait son testament le 26 juillet 1605, par lequel il institua son héritier universel *Jean* de Grossoles son frere puîné, avec substitution à perpétuité de tous ses biens de degré en degré en ligne masculine, & de branche en branche; & au défaut de mâles dans la maison de Grossolles, il substitua ses biens à l'aînée des filles du nom & armes de Grossolles, *à condition par son mari & ses enfans de porter le nom & les armes de sa maison*: JEAN de Grossolles, baron de Flamarens, qui suit; & *Marguerite* de Grossolles, qui fut mariée par contrat du 28 octobre 1614, avec *Jean-Gaston* de Foix de Candale, seigneur de Ville-Franche & de Tornecoupe, baron de Saint-Sulpice, chevalier de l'ordre du roi, & conseiller en ses conseils d'état & privé.

IX. JEAN de Grossolles, III du nom, chevalier, baron de Flamarens, & de Montastruc, seigneur de Buzet, &c, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, obtint des lettres de grace du roi Louis XIII, données à Fontainebleau la seconde année de son regne au mois d'octobre 1611, lesquelles portent que » l'impétrant » s'étant cru offensé de quelques discours qu'avoit tenus » le sieur de Montespan, s'étoit acheminé au château de » Gondrin avec un page seulement, qu'il envoya au » sieur de Montespan, pour lui dire où il étoit, & qu'il » desiroit avoir de lui un éclaircissement; que le sieur » de Lussan s'étant trouvé à la porte du château de Gon- » drin, à la descente du page, & ayant reconnu qu'il » étoit au sieur de Flamarens, & su le sujet qui l'ame- » noit, il avoit pris sur le champ le cheval du page, » & s'en étoit allé trouver le sieur de Flamarens, qu'il » obligea de mettre l'épée à la main, prenant le fait » & cause du sieur de Montespan; que le sort des armes » n'ayant pas été favorable au sieur de Lussan, il avoit » été tué. « *Jean* de Grossolles fut marié par contrat passé dans le palais archiépiscopal de Bourdeaux le 19 décembre 1609, en présence de François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, avec *Françoise* d'Albret, qui vivoit veuve de lui le premier janvier 1648. Elle étoit fille de *Henri* d'Albret, baron de Miossans, de Coaraze, de Gerderest, & de l'isle d'Oleron, souverain de Bedoilles, chevalier des ordres du roi, lieutenant de sa compagnie de deux cens hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur & sénéchal de Navarre & Béarn, & d'*Antoinette*, dame de Pons, & sœur de *Henri* d'Albret, II du nom, baron de Pons & de Miossans, qui épousa *Anne* de Pardaillan, dame d'Escandillac. De ce mariage vint, entr'autres enfans, celui qui suit.

X. ANTOINE-AGESILAN de Grossolles, chevalier, marquis de Flamarens, baron de Montastruc, seigneur de Buzet, la Barthe, &c, fut tué à la bataille du fauxbourg Saint Antoine à Paris, tenant le parti du prince de Condé, le 2 du mois de juillet 1652. Il avoit épousé *Françoise* le Hardy de la Trousse, fille de *Sebastien* le Hardy, seigneur de la Trousse, grand prévôt de France, & prévôt de l'hôtel du roi, & de *Louise* Hennequin, sa seconde femme. Ses enfans s'étant trouvé mineurs à sa mort, eurent pour tuteur César-Phébus d'Albret, maréchal de France, & furent, *François* de Grossolles, marquis de Flamarens, qui mourut sans avoir été marié en 1706, à Burgos en Espagne, ayant été obligé de sortir de France à cause d'un combat singulier. Le roi catholique lui avoit accordé 2000 écus de pension, & l'avoit honoré de la clef d'or. Voici ce qu'en dit un journal de ce temps-là. » Le marquis de » Flamarens, d'une des premieres maisons de Guyen- » ne, est mort de maladie à Burgos. La reine d'Espa- » gne (le roi étant absent) a donné des ordres pour le » faire enterrer d'une maniere convenable à sa qualité, » afin qu'il ne manquât rien aux funérailles d'un étran- » ger de distinction, éloigné de son pays, & de ceux » de sa maison, & que tout répondît à l'estime qu'elle » faisoit de lui; » FRANÇOIS AGESILAN de Grossolles, comte de Flamarens, qui suit; & *Jean* de Grossolles, dit *le chevalier de Flamarens*, mort sans postérité.

XI. FRANÇOIS AGESILAN de Grossolles, chevalier, comte de Flamarens, premier maître d hôtel de Philippe, fils de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, mourut à Paris le 9 février 1710. Il avoit épousé *Marie-Gabrielle* le Tillier, fille de *Jacques* le Tillier, seigneur de la Chapelle-Montodre, intendant des finances, & de *Marie* de la Barre, & sœur utérine d'*Etienne* le Camus, cardinal, évêque & prince de Grenoble, & de *Nicolas* le Camus, premier président de la cour des aydes de Paris, & de *Jean* le Camus, lieutenant civil de Paris. Elle mourut à Paris le 5 mai 1718, ayant eu pour enfans *Emanuel-Félix* de Grossolles, marquis de Flamarens, guidon de la compagnie des gendarmes Anglois, qui fut tué en Italie à la bataille de Luzara, n'ayant point été marié; AGESILAN-GASTON de Grossolles, marquis de Flaramarens, qui suit; *Marie-Clément-Joseph* de Grossolles de Flamarens, seigneur de Montastruc, & d'Aurenque, colonel d'infanterie, qui a été marié le 24 juin 1722, avec *Marguerite-Louise* de Bruet, fille de *Gedeon* de Bruet, baron d'Arsens, seigneur de Perecave, de la Garde, & de Saint-Blancard, & de *Marguerite* de Bar de Mauzac, de laquelle il a eu plusieurs enfans.

XII. AGESILAN-GASTON de Grossolles, chevalier, marquis de Flamarens, seigneur de Buzet, de la Barthe, & de Mauroux, ci-devant capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de Bourgogne, brigadier des armées du roi, le 1 février 1714. Il a été marié avec *Anne-Agnès* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* de Beauvau, marquis de Montgauger, comte de Crissé, autrefois capitaine des gardes du corps de Philippe, fils de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, & de *Marie-Magdeléne* de Brancas sa seconde femme, fille de *Louis-François* de Brancas, duc de Villars.

GROSTESTE (Marin) seigneur des Mahis, étoit né à Paris le 22 décembre 1649, de M. Grosteste de la Buffiere, qui l'éleva dans la religion prétendue réformée, où il étoit lui-même engagé. Dans la suite

Marin Grosteste fut ministre à Bionne, où étoit le temple des calvinistes d'Orléans, & il se distingua dans son parti par son zéle & par sa science. Mais Dieu lui fit enfin sentir qu'il étoit dans une communion où tous les principes manquent, & où le seul défaut d'un examen sérieux en retient un grand nombre. Il résista cependant près de deux ans à la voix qui l'appelloit à la vérité; comme il le marque lui-même dans une lettre qu'il écrivit à un abbé de grand mérite, qui lui avoit demandé comment il étoit parvenu à reconnoître l'abîme où sa naissance & son éducation l'avoient plongé. Les troubles & les agitations intérieures accompagnerent sa résistance : & ce qui peut l'excuser, c'est qu'il vouloit s'assurer auparavant si c'étoit pour lui une obligation d'entrer dans la communion de l'église romaine, & si ses peines n'avoient pas quelque illusion pour principe. Pour y parvenir, il eut durant six mois des conférences reglées à Paris chez ses parens avec les ministres de Charenton, dont son pere étoit un des anciens. Il en consulta d'autres par écrit : il exposa plusieurs fois ses doutes à M. Pajon son collegue à Orléans, qui passoit pour un des plus habiles de sa secte, & qui étoit même en quelque façon chef de parti; comme on le verra à son article. En même temps il prioit beaucoup, joignoit le jeûne à la priere, faisoit d'abondantes aumônes, pour attirer sur lui la lumiere dont il avoit besoin. Cette lumiere l'éclaira enfin, & ayant dissipé toutes ses ténebres, il fit abjuration à Paris entre les mains de M. de Coislin évêque d'Orléans, depuis cardinal, le jour de l'ascension, 27 mai 1681. Peu de temps après il alla à Orléans pour y gagner au moins par son exemple ceux qu'il avoit instruits & confirmés auparavant dans leurs erreurs. Le roi Louis XIV ayant révoqué l'édit de Nantes au mois d'octobre 1685, & interdit tout autre exercice de religion que celui de la catholique romaine, il exhorta les uns, pressa les autres, sollicita ceux-ci de reconnoître la vérité & de l'embrasser, & il entra sur ce sujet en conférence avec tous ceux qui voulurent l'écouter. Il eut la consolation d'en gagner un grand nombre, entr'autres son pere, sa mere, & un de ses freres, qui a été depuis bâtonnier des avocats au parlement de Paris. En 1686, ou au commencement de 1687, il entra au séminaire de saint Magloire dans la même ville, & après y avoir reçu la tonsure cléricale, il retourna auprès de sa famille qu'il ne quitta quelque temps que pour aller en Poitou travailler à la conversion de quelques hérétiques. M. de Coislin, évêque d'Orléans, qui connoissoit son mérite, & qui étoit informé que plusieurs évêques vouloient l'attirer dans leur diocèse, se pressa de l'attacher au sien en lui donnant un canonicat de sa cathédrale, dont M. des Mahis prit possession avant que d'aller en Poitou & de-là à Luçon, où sa mission fut très-heureuse. Au retour de ce voyage, on lui conféra le soudiaconat. Il retourna en Poitou par ordre du roi en 1688, & quelque temps après à Luçon par le même ordre, & enfin fixé à Orléans, qu'il ne quitta presque plus que pour venir quelquefois à Paris, il s'appliqua à remplir avec la derniere exactitude les devoirs d'un chanoine chrétien. On l'éleva au diaconat en 1690; & en 1692, on voulut qu'il prêchât à Paris l'octave du saint Sacrement dans la paroisse de saint André des Arcs : mais il aima mieux exercer le ministere de la prédication à Orléans même, & tous ceux qui l'ont connu conviennent qu'on n'a guères vu de ministre plus zélé, plus rempli d'amour pour son état, plus attentif à tous ses devoirs, plus pénétré de ses obligations, plus humble. Il mourut sans avoir jamais pu se déterminer à se voir élevé au sacerdoce, le 16 octobre 1694, dans la 45 année de son âge. Il a donné quelques ouvrages au public, savoir : des *Considérations sur le schisme des protestans* : & un *Traité de la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, prouvée par l'écriture.* Dans ces deux traités, qui ont paru à Orléans en 1685, il a informé le public, par occasion, des principaux motifs de son changement; il y a joint un entretien d'un catholique avec un calviniste sur le sujet des reliques. Mais le plus considérable de ses ouvrages est celui qui a pour titre : *La vérité de la religion catholique prouvée par l'écriture sainte*, *in*-12, à Paris en 1697. On trouve à la tête un long *éloge historique de l'auteur*, sous le nom de *Gilles Jousset*, curé de saint Mesmin d'Orléans, mais qui est véritablement du pere Quesnel de l'Oratoire, que M. de Coislin avoit chargé de la conscience de M. des Mahis. Le pere Quesnel nous apprend lui-même ce fait dans une lettre à M. de Saint Agnan, alors évêque de Beauvais. Le traité de la vérité de la religion catholique a été réimprimé en 1713, à Paris en trois volumes *in*-12, dédiés à M. le cardinal de Noailles, avec des augmentations considérables, par M. François Geoffroi, prêtre, décedé à Paris au mois de septembre 1715, sur la paroisse de saint Germain l'Auxerrois, à laquelle il étoit attaché. M. des Mahis avoit achevé un autre ouvrage considérable pour justifier sa séparation de la communion protestante; mais il est encore manuscrit. Guillaume Prousteau, célebre professeur en droit à Orléans, a consacré à la mémoire de M. Marin Grosteste un éloge latin, ou abrégé de sa vie, qui a été imprimé à Orléans. Son épitaphe, trop longue pour être rapportée ici, se lit à Orléans près du lieu de la sépulture de ce ministre converti. * *Mémoires du temps*; & les écrits cités dans cet article.

GROSTESTE, sieur de la Mothe (Claude) frere de celui dont nous venons de parler, naquit, comme son frere, dans l'hérésie, mais il n'eut pas comme lui l'avantage de se réunir à l'église catholique. Le premier ayant reconnu la vérité, la défendit par ses écrits, & édifia l'église par sa grande piété. Le second ne fit presque servir ses talens qu'à soutenir le parti dans lequel il étoit engagé. Après avoir fait avec succès ses études d'humanités, il s'appliqua, par le conseil de son pere, à celle de la jurisprudence. En 1664, il obtint à Orléans, lieu de sa famille, les licences & les privileges du doctorat en droit civil & canonique. L'année suivante, il fut reçu avocat au parlement de Paris, & il s'y distingua. Mais ses amis lui ayant conseillé de quitter cette profession, il embrassa l'étude de la théologie. Il en prit les leçons dans l'académie, qui florissoit alors à Saumur, & ceux qu'il y eut pour professeurs lui donnerent des témoignages avantageux de son application & de ses progrès. En 1675, ayant été nommé ministre de l'église de Lisy, il reçut l'imposition des mains de messieurs Jamet, ministre de Meaux, & le Sueur, ministre de la Ferté sous Jouarre. En 1677 & 1678, les églises de Gien & d'Amiens lui adresserent chacune une vocation qu'il n'accepta pas, parcequ'il désiroit d'employer encore quelques années dans le cabinet. On croit que ce fut par le même motif qu'il refusa dans le même temps de se rendre aux sollicitations de l'église protestante de Paris, & à celles du ministre Allix en particulier, qui le presserent de se présenter aux vœux de M. le maréchal de Schomberg, qui souhaitoit pour l'armée qu'il commandoit, un ministre doux, grave, ferme, & d'un esprit agréable. En 1679 & 1680, les églises de Calais & de Guisnes lui adresserent encore inutilement une vocation : mais enfin en 1682, l'église de Rouen le demanda & obtint son acquiescement : il n'y alla pas cependant, parceque quelques difficultés que l'on n'avoit pas prévues, empêcherent qu'on ne lui nommât un successeur à Lisy. Un arrêt du conseil le sépara peu après de son troupeau, avec défenses d'en approcher de plus près de sept lieues. Il avoit le transport lorsqu'on lui signifia cet arrêt, & l'on fut obligé de l'amener, comme on le put, à Claie, & de-là à Paris. Revenu de sa maladie, il se retira en 1685 à Londres, & le roi Jacques II ayant accordé aux réfugiés une église selon la discipline anglicane, il en fut fait ministre avec messieurs Allix & Lombard, & il la servit plusieurs années sans aucuns émolumens. En 1694, il fut appellé à la Savoye, la principale des églises de

Londres, conformes à la discipline anglicane. Il a suivi avec beaucoup de zéle cette eglise jusqu'à sa mort, qui arriva le 30 septembre, vieux style, de l'an 1713, à l'âge de 66 ans. Il étoit membre de la société royale de Berlin, à laquelle il avoit été aggrégé en 1712. Sa veuve a donné sa bibliothéque à l'église de la Savoye, à condition qu'on la rendroit publique certains jours de la semaine. Ses ouvrages imprimés sont : 1. Sermon prononcé en l'église de la Savoye le dimanche 23 mars 1686, sur ces paroles de S. Matthieu : Je veux la miséricorde & non le sacrifice ; à Londres en 1686. 2. *Traité de l'inspiration des livres sacrés*, à Amsterdam en 1695. 3. Traité contre les Sociniens, en anglois ; c'est la substance de quelques sermons sur l'épitre aux Ephésiens, c. 2, ℣. 6, qu'il avoit prêchés. 4. Correspondance fraternelle de l'Eglise anglicane, &c, à la Haye (Amsterdam) en 1705. 5. Entretiens sur la correspondance fraternelle, &c, à Amsterdam en 1707. 6. Relation de la société de la propagation de l'Evangile, traduite de l'anglois, avec trois sermons prononcés par lui-même ; à Rotterdam en 1708. 7. Relation abrégée de ce qui s'est passé de plus considérable dans la société de la propagation durant l'année 1710, jusqu'au 16 février 1711. 8. Relation abrégée de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la même société, depuis le 16 février 1711, jusqu'au 15 février 1712. 9. Mémoires sur le changement de religion de la reine d'Espagne, aujourd'hui impératrice ; à Rotterdam 1710. 10. Le devoir du chrétien convalescent ; à la Haye en 1713. 11. Sermons sur divers textes de l'écriture ; à Amsterdam en 1715, *in*-8°. Outre ces ouvrages imprimés, M. Grosteste de la Mothe en a laissé plusieurs manuscrits auxquels il avoit mis la derniere main. On peut en voir la liste dans l'abregé de sa vie, qui est au-devant de son recueil de sermons, imprimé en 1715, & *dans le Journal littéraire de la Haye*, pour l'année 1715, tome VII, deuxiéme partie.

GROTE (Othon) habile négociateur, naquit le 15 décembre 1636. En 1651 on l'envoya à Lunebourg, pour y faire ses exercices. En 1653, il alla à l'académie de Helmstadt, où il demeura jusqu'en 1656 ; il passa depuis cinq années à voyager. A son retour, Frédéric III, roi de Danemarck, le donna pour maître d'hôtel à son fils, le prince Georges. En 1665, Jean-Frédéric, duc de Brunswic-Lunebourg, le fit conseiller privé, l'envoya en France, & l'employa dans les affaires de la succession. En 1666, il se trouva aux conférences qui se tinrent entre la couronne de Suede & la ville de Bremen. En 1668 il fut de nouveau envoyé en France pour y conclure le mariage de la princesse Bénédictine-Henriette-Philippine, née comtesse Palatine du Rhin. En 1673 il fut envoyé vers le roi de France en Alsace ; en 1675, & l'année suivante à l'évêque de Munster ; & en 1679, dans le temps que les François étoient sur les bords du Wezer, à l'électeur de Brandebourg, & à Montecuculi, lieutenant-général des impériaux. Dans la même année, à l'occasion des troubles de Hambourg, il fut chargé vers le roi de Danemarck, d'une ambassade dont il s'aquitta fort heureusement. Il s'attacha avec une fidélité sans reproche aux intérêts du duc Jean-Frédéric, jusqu'à la mort de ce prince, arrivée en 1679. En 1681, toute la maison de Brunswic-Lunebourg le chargea d'une députation à la diéte, qui se tenoit à Francfort sur le Mein. A son retour, l'électeur le fit président de la chambre de son conseil, & directeur de la chancellerie militaire. En 1683, il entra en conférence avec les plénipotentiaires de Danemarck & de Brandebourg à Rendsbourg, & ensuite à la cour de Brandebourg, où il retourna l'année suivante, pour y conclure le mariage du prince électoral Frédéric, avec la princesse Sophie Charlotte de Brunswic-Lunebourg, qu'il accompagna ensuite. En 1685 il retourna à Berlin, pour quelques affaires importantes ; & l'année suivante, il employa tous ses soins pour pacifier tous les troubles élevés entre le roi de Danemarck & la ville de Hambourg. En 1688, il fut encore envoyé à Berlin, & en 1689, il se tint quelque temps à Hambourg, pour y travailler aux affaires de Holstein & de Sleswick. Dans la même année, il fut envoyé vers le duc de Lorraine, qui pour lors faisoit le siége de Mayence ; après quoi il suivit l'électeur dans les Pays-Bas. En 1692 on l'envoya jusqu'à deux fois vers Jean-George IV, électeur de Saxe, & peu de temps après à Vienne, à l'occasion de l'hommage de l'électeur, son maître. En 1693 il fit encore pour le même sujet un voyage à Vienne. Dans le temps qu'il étoit occupé aux affaires de la succession de Saxe-Lavenbourg, il mourut à Hambourg le 5 septembre de la même année 1693. Il avoit épousé *Anne-Dorothée* d'Ahlefeldt, dont il eut sept fils & quatre filles. * *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, en 1740, & *Supplément françois de Basle*.

GROTIUS, en flamand *de Groot*, c'est-à-dire, *le Grand*, nom d'une famille établie dans les Pays-Bas depuis plus de 400 ans. Ils étoient originaires de France, porterent le nom de *Cornetz*, & ne le quitterent que lorsque *Hugues* Cornetz épousa la fille de *Dideric* de Groot, bourguemestre de Delft, vers l'an 1530. Ce mariage se fit à condition que Hugues prendroit le nom de *Groot* : ce qu'il fit. Il fut lui-même cinq fois bourguemestre de Delft, & mourut l'an 1567, laissant deux fils. *Corneille* Grotius, *qui fait le sujet de l'article suivant*, & *Jean* Grotius, pere du célebre *Hugues* Grotius, *dont nous parlerons après*. * Bayle, *dict. crit.*

GROTIUS (Corneille) en flamand *de Groot*, naquit le 25 juillet 1544, à Delft, où sa famille étoit illustre depuis quatre siécles. Il y fit ses premieres études, après quoi il fut envoyé à Louvain, où il étudia pendant quatre ans en philosophie. Il s'attacha principalement à celle de Platon. Il apprit aussi le grec & l'hébreu, & même les mathématiques. A l'âge de 20 ans il alla à Paris, & y continua l'étude des belles lettres & celle de la philosophie. Il fut très-particulierement aimé de Jean Dorat, professeur royal. Ensuite il s'en alla à Orléans pour y étudier la jurisprudence ; & lorsque les professeurs le jugerent digne du doctorat, il se contenta de prendre le dégré de licencié, & s'en tint là toute sa vie. Etant retourné en son pays, il s'appliqua au barreau. La ville de Delft le fit conseiller & échevin tout à la fois ; & comme il donna de belles preuves de sa vertu & de son érudition, le prince Guillaume le fit maître des requêtes. Il remplit très-bien les devoirs de cette charge jusqu'en 1575, qu'il fut appellé à d'autres fonctions, c'est-à-dire, à celles de professeur dans l'université de Leyde nouvellement érigée. Il y enseigna la philosophie quelques années, puis la jurisprudence. Il se plut de telle sorte à cet emploi, qu'il ne voulut point le quitter, pour la charge de conseiller au grand conseil, qui lui fut offerte diverses fois. Il mourut l'an 1601, & ne laissa point d'enfans. Il laissa quelques ouvrages de jurisprudence, qui n'ont pas été imprimés. Il avoit un frere nommé JEAN de Groot, qui fut pere du savant & célebre HUGUES de Groot ou Grotius, dont nous parlons dans l'article suivant. * *Illustrium Hollandiæ & Westfrisiæ ordinum alma Academia Leidensis*, imprimé à Leyde l'an 1614.

GROTIUS (Hugues) fils de JEAN de Groot, dont nous venons de parler, naquit à Delft en Hollande le 10 avril 1582. Il répondit à l'excellente éducation que lui donna son pere, d'une maniere qui l'a distingué parmi les plus savans hommes de son temps : car il n'avoit que huit ans lorsqu'il commença à faire des vers latins : & il soutint des thêses sur toute la philosophie en l'année 1597, qui n'étoit que la quinziéme de son âge. Grotius vint en France en 1598, avec Barneveld, ambassadeur des états, & travailla aux notes qu'il a laissées sur Marcianus Capella, & qu'il publia n'ayant pas encore 16 ans accomplis. Il plaida avant l'âge de 17 ans, & il n'en avoit que 24 lorsqu'on le fit avocat général. Ce savant homme s'établit à Roterdam, dont

il fut syndic en 1613. La considération particuliere qu'il avoit pour Barneveld lui suscita des affaires fâcheuses. Deux théologiens, Arminius & Gomar, avoient divisé tout le Pays-Bas protestant en deux partis, d'Arminiens ou *remontrans*, & de Gomaristes, ou *contre remontrans*. Barneveld, qui avoit le plus travaillé pour l'établissement de la république de Hollande, se déclara pour la tolérance en faveur des Arminiens, & Grotius ayant suivi le même parti, le soutint par ses écrits & par son crédit. Leurs ennemis se servirent de ce prétexte pour les perdre. Le premier eut la tête tranchée en 1618. Grotius fut arrêté prisonnier au mois d'août 1618, condamné à une prison perpétuelle le 18 mai 1619, & enfermé dans le château de Louvenstein le 6 juin de la même année. *Marie* Regerberg sa femme l'en tira par adresse. Elle avoit obtenu la permission de faire porter à son mari des livres, qu'elle lui envoyoit dans un grand coffre. Grotius se mit dans le coffre même, que ses gardes porterent hors du château. Il se retira dans les Pays-Bas catholiques, puis en France, où le roi Louis XIII lui donna une pension. Grotius crut ensuite pouvoir se rétablir en Hollande, sur les promesses de Frédéric-Henri, prince d'Orange; mais ses ennemis détournerent les effets qu'auroit pu produire en sa faveur la bonne volonté de ce prince. Christine, reine de Suéde, l'envoya ambassadeur en France, où il résida onze ans, & le roi lui donna souvent des marques de son estime. Grotius revenant de Suede en Hollande, après avoir obtenu son congé, fit naufrage. Il aborda les côtes de Cassubie, pays de la basse Saxe, d'où il gagna, comme il put, Rostock. Il y mourut deux jours après son arrivée, le 28 août 1645, & son corps fut transporté à Delft, lieu de sa naissance, où l'on voit son tombeau. Le dernier jour de sa vie, Grotius fit appeller le ministre du lieu, Jean Quistorpius, luthérien: il vint à neuf heures du soir, & demeura auprès du malade jusqu'à minuit, qu'il expira: & pendant tout ce temps la conversation roula sur les biens éternels. C'est ce qui conste par une lettre du même Quistorpius à Bernard Tudelius, rapportée par Colomiés dans sa *Bibliotheque choisie*. Si Grotius ne mourut pas catholique, il avoit eu toute sa vie beaucoup de penchant à l'être: & on a remarqué que dès 1617 il fuyoit avec soin, ainsi que le dit Colomiés de choquer les catholiques. On peut voir ce que dit à ce sujet M. de Valois dans l'oraison funebre du pere Pétau. Grotius laissa trois fils & une fille. L'aîné d'entr'eux & le plus jeune suivirent le parti des armes, & moururent sans enfans. Le second, nommé PIERRE, dont nous allons parler, fut ministre de plusieurs princes dans différentes cours. Grotius a publié un grand nombre d'ouvrages presque en tout genre. *De veritate religionis christianæ, l. VI.* qu'on a traduits plusieurs fois en françois, & dont la derniere traduction qui a été donnée avec des notes, en 1724, à Paris chez Lottin, est de M. Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. Cet ouvrage a été traduit aussi en grec, en arabe, en anglois, en allemand, en persan, & en flamand. *Mare liberum*, qu'il composa contre Selden, Anglois, qui avoit écrit un traité intitulé, *Mare clausum. De jure belli ac pacis lib. III*, dont M. Barbeyrac, professeur à Groningue, a donné une belle traduction françoise, enrichie de notes utiles. Il y en a eu plusieurs éditions. Celle de Francfort 1696, *in fol.* est très-bonne, & particulierement estimée à cause de quelques notes de M. Obrecht. Celle d'Utrecht 1700, en trois volumes *in-fol.* contient de longs commentaires de M. Vandermeulen, qui ne sont pas également estimés des savans. Les éditions d'Amsterdam 1701, 1711 & 1714, sont bonnes. La meilleure traduction françoise est celle de Barbeyrac, qui a été réimprimée avec une préface & des notes en 1724. en 2 vol. *in-4°*. *De antiquitate reipublicæ Bataviæ; De imperio summarum potest tum circa sacra*, qui a paru traduit en françois en 1751, sous ce titre: *Traité du pouvoir du magistrat politique sur les choses sacrées; Annales & historiæ de rebus Belgicis, ab obitu Philippi regis, usque ad inducias anni 1609: Historia Gothorum, Vandalorum & Longobardorum: Obsidio Bredana, ann.* 1615: *Obsidio Groilæ ann.* 1627: *De antiquitate & statu reipubl. Batavicæ: Epistolæ*, 1687, *in-fol. Dissertatio de origine gentium Americanarum.* Jean de Laet d'Anvers, ayant fait imprimer en 1643 des remarques sur cette dissertation, Grotius y répondit la même année par un ouvrage *in-8°*, imprimé à Paris, intitulé, *De origine gentium Americanarum, dissertatio altera adversus obtrectatorem. Annotationes in totam scripturam sacram; De satisfactione Christi, adversus Socinum; Apologeticus; Poëmata, &c.* On peut consulter sa vie, qui est à la tête de ses œuvres théologiques, Amsterdam 1679, 4 vol. *in-fol.* & qui a été imprimée à part, & dans un recueil *in-4°* des vies de quelques hommes illustres, imprimé à Londres en 1681. On trouvera encore son apologie dans la XVII lettre des *Sentimens de quelques théologiens de Hollande, sur l'histoire critique*; & dans le II tome des œuvres angloises de H. Hammond. Ceux qui voudront savoir tout ce qui regarde Grotius, doivent lire un ouvrage très-curieux qui a été donné en 1727, en 2 vol. *in-8°*, sous ce titre: *Hugonis Grotii manes ab iniquis obtrectationibus vindicati: accedit scriptorum ejus tum editorum, tum ineditorum conspectus triplex.* On y trouve bien des particularités sur la vie & les ouvrages de Grotius, & plusieurs portraits de ce grand homme; avec différentes piéces faites à son honneur. On peut aussi consulter sa vie, écrite en françois par M. de Burigny, & imprimée en 1752, en deux volumes *in-12.*

Grotius a été sans contredit un des plus grands hommes de son temps, soit pour son érudition profonde, soit pour la beauté de son esprit, soit pour la pureté de sa diction. Il savoit les langues en perfection, possédoit parfaitement la fable & l'histoire, étoit très-versé dans l'antiquité ecclésiastique & profane, & consommé dans la science du droit public. Son livre du droit de la guerre & de la paix, est un chef-d'œuvre en ce dernier genre. Ses commentaires sur l'écriture-sainte, surpassent de beaucoup ceux des autres critiques. Il a été accusé par quelques-uns d'avoir donné dans le socinianisme & le pélagianisme: en effet il faut avouer qu'il y a des endroits dans ses commentaires où il leur paroît favorable. Néanmoins il a combattu le sentiment de Socin, en soutenant la préexistence du Verbe, & la satisfaction de Jesus-Christ. Il étoit un des moderés protestans, & avoit en vue de les rapprocher de l'église Romaine. C'est pour ce sujet qu'il a fait ses notes sur la consultation de Cassandre, qui ont été attaquées par Rivet, auquel il a fait plusieurs répliques. * Meursius, *in athen. Batav.* Valere André, *biblioth. belg.* Hallevordius, *biblioth. curiosa.* Imperialis, *in musæo hist.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ. &c.* Louis Auberi du Maurier, *mém. pour la vie de Grotius.*

GROTIUS (Pierre) *de Groot*, second fils de HUGUES, a été un des plus habiles ministres du XVII siécle. L'électeur Palatin, rétabli par la paix de Munster, le fit son résident auprès des Etats Généraux. Il fut fait pensionaire de la ville d'Amsterdam en 1660, & exerça cet emploi pendant sept ans. Il fut nommé ambassadeur vers les couronnes du nord en 1668, puis en France, où il s'acquit une très-grande réputation. Il y étoit encore lors de la déclaration de la guerre en 1672. L'amour qu'il avoit pour sa patrie lui attira bien des persécutions; ensorte qu'après avoir souffert plusieurs insultes, & avoir couru risque de sa vie plus d'une fois, il se vit contraint, après avoir été privé de la charge de pensionaire de Roterdam, qu'il exerçoit depuis son retour de l'ambassade de Suede, d'abandonner une patrie qu'il avoit toujours fidelement & utilement servie, & qui paroissoit encore plus ingrate à son égard, qu'elle ne l'avoit été à l'égard de son pere. Ainsi ayant fait adroitement sortir de Roterdam & de la Haye toute sa famille le 23 juillet 1672, il se retira à Anvers, d'où

il écrivit aux états de Hollande & aux magistrats de Rotterdam, pour leur exposer le sujet de sa retraite, & les assurer du zéle & de la fidélité qu'il conserveroit toujours pour sa patrie. Il passa ensuite à Liége, & delà à Cologne. Etant retourné trois ou quatre ans après en Hollande, il s'y justifia de tous les crimes d'état dont on l'accusoit, devant la cour, où il fut solemnellement absous sur la fin de l'an 1676. Il mourut pendant les dernieres négociations de la paix de Nimegue, dans une maison de campagne, où il s'étoit retiré en sa 70 année, de la violence de la goute selon les uns, ou selon d'autres, par l'effet d'un poison lent, que lui firent donner les partisans du prince d'Orange, qui ne pouvoit souffrir son rétablissement. Jean de Barton, comte de Montbas, son beau-frere, commissaire de la cavalerie des états, eut part aux persécutions qu'on lui fit, & auroit perdu la tête sur un échafaut en 1672, s'il ne se fût sauvé adroitement du camp de Bodegrave, où le prince d'Orange l'avoit fait arrêter prisonnier. *N.* Grotius, son fils, étoit en 1695, drossart de Berg-op Zoom, charge considérable en Hollande. * *Vie de Hugues Grotius.* Wicquefort, *traité des ambassadeurs.* Bayle, *dict. crit. Histoire de Hollande.*

GROTKAW, petite ville de Silésie, située près la riviere de Neiss, à 4 lieues de son embouchure dans l'Oder. Elle est capitale de la principauté de Grotkaw. * Mati, *dict.*

GROTKAW, le duché ou la principauté de Grotkaw ou de la Neisse, contrée du royaume de Bohême. Elle est dans la Silésie, au couchant du duché d'Oppelen, aux confins de la Bohême propre, & de la Moravie. Grotkaw capitale, & Neisse, qui donne quelquefois le nom à la contrée, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

GROTTA DEL CANE (la) c'est-à-dire, la *Grotte ou caverne du chien*, sur le rivage du lac d'Agnano, à deux lieues de Naples, & à deux de Pouzzoles, a reçu ce nom, parcequ'on se sert plutôt de cet animal que d'un autre, pour faire l'expérience de la vertu singuliere de cette grotte, qui est de faire mourir quelqu'animal que ce soit, pour peu de temps qu'il y respire les exhalaisons pestilentielles qui sortent de la terre, & qui feroient mourir les hommes aussi-bien que les autres animaux, s'ils en approchoient de trop près; mais comme ces exhalaisons ne s'élevent pas à la hauteur d'un pied, c'est ce qui fait que ceux qui y vont voir les expériences de la mauvaise qualité de ce lieu, y entrent hardiment sans en être incommodés. Celui qui fait l'expérience du chien, est assis sur ses talons, & ayant la tête elevée il tient le chien par le cou, & lui met le museau contre terre. En moins d'une minute cet animal perd tous ses sens, & ses membres se roidissent comme s'il étoit près de mourir: ce qui arriveroit effectivement, si on ne le retiroit bien vîte, & toute l'eau du lac d'Agnano ne le pouroit pas ressusciter; mais étant jetté dans ce lac après qu'on l'a retiré de la grotte où il a été pendant environ une minute, la fraîcheur des eaux de ce lac le fait revenir au bout de quelques autres minutes. Charles VIII, roi de France, ayant conquis le royaume de Naples, & étant venu en ce lieu pour voir ces curiosités, en voulut faire l'expérience sur un âne qui y mourut en peu de temps. Dom Pierre de Tolede, viceroi de Naples, voulut aussi faire cette expérience sur deux esclaves qu'il vit mourir dans le même temps. On fait encore une autre expérience avec un flambeau allumé, qu'on y fait passer en le baissant contre terre; & ayant atteint les exhalaisons, non-seulement la flamme s'éteint; mais encore le lumignon, & la fumée se dissipent sans s'élever; & se faisant un chemin parallele à la terre, elle sort de la grotte & s'éleve au grand air, & lorsqu'on tire des armes à feu, en frisant la superficie de ces exhalaisons, l'amorce ne prend point de feu. Cette grotte est peu profonde: elle n'a que quatorze pieds de longueur, six de largeur, & sept de hauteur. * Le P. Kircher, *mundi subterran. tom.* 1. Pompée Sarnelli, *Guid de Forestieri di Pozzoli*, *&c.*

GROTTA FERRATA, célebre monastere de la campagne de Rome, situé près de la ville de Frascati. * Baudrand.

GROTTA ROSSA, bourg de l'état de l'église, en Italie. Il est dans le patrimoine de S. Pierre, sur le Tibre, à deux lieues au-dessus de Rome. * Baudrand.

GROTTARIA, ancien bourg de la grande Gréce, est dans la Calabre ultérieure, sur la riviere de Proteriate, à deux lieues de Girace, vers le nord. * Baudrand.

GROTTE-DU-LAIT, caverne ou petite carriere célébre à deux cens pas de Bethléem. Son entrée est fort basse, & on y descend par six marches. Sa voûte est soutenue de trois colonnes qui empêchent qu'elle ne tombe en ruine; parceque non-seulement les chrétiens, mais aussi les Turcs & les Maures en tirent continuellement de la terre, laquelle a la propriété de guérir souvent les fiévres, & de rendre le lait aux femmes, qui l'ont perdu par quelque maladie, ou de l'augmenter à celles qui en ont peu. On dit qu'elle a contracté cette vertu, depuis que la sainte Vierge s'y étant un jour retirée, donna sa mamelle au petit Jesus, & laissa tomber quelques gouttes de son lait sur la terre. Au milieu de cette grotte, il y a un autel, où les religieux de Bethléem célébrent quelquefois la messe. On y avoit bâti une église, dédiée à S. Nicolas, dont il ne reste que les ruines. A 250 pas de-là, on voit une petite chapelle ruinée, qu'on dit être la place d'une petite maison, ou S. Joseph travailla pendant les 40 jours qu'il demeura à Bethléem. Quelques-uns croient que la Vierge s'y retira aussi avec le petit Jesus, & que ce fut-là, où les Mages vinrent l'adorer. * Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

GROTTE DE POUZZOLES, que quelques-uns nomment la grotte de Naples, a été appellée de Pouzzoles, parcequ'elle a été creusée en forme de chemin au travers de la montagne de Pausilipo, pour abreger le voyage de Naples à Pouzzoles, sans être contraint d'y aller par mer, ou de monter & descendre cette montagne. Cette ouverture a bien mille pas ou demi-lieue de longueur, cent pieds de hauteur, & trente ou quarante de largeur; mais comme nonobstant deux soupiraux qui sont sur le haut de la montagne, & l'entrée de la grotte qui a plus de cent pieds de hauteur, il y fait encore assez obscur, & que la grande poussiere que les passans, les chevaux & les voitures élevent, l'obscurcissent encore davantage, les cochers & les chartiers ont coutume quand ils se rencontrent, d'éviter le chocq, en criant l'un à l'autre *alla marina*, ou *alla montagna*, pour dire qu'ils sont du côté de la mer ou du côté de la terre. La plus commune opinion, est que l'auteur de cette grande entreprise fut un nommé Cocceius; mais tous les historiens qui en ont parlé, n'ont rien dit de sa qualité & de ses emplois, ni du temps auquel il l'exécuta. Il y en a d'autres qui prétendent que ce fut Lucullus, qu'il y employa plus de cent mille hommes, & que cette grotte fut faite en quinze jours; mais outre que ce ne fut pas Lucullus qui l'entreprit, c'est qu'il est impossible que tant de monde eût été employé à cet ouvrage. Il ne s'agissoit pas de porter des matériaux; au contraire, il ne falloit que faire ouverture dans le roc à coups de ciseau; & comme cette ouverture n'avoit pas pour lors plus de quinze ou vingt-pieds de largeur, tant d'ouvriers se seroient plutôt nui les uns aux autres, qu'ils n'auroient avancé l'ouvrage. Il est bien vrai que Lucullus a fait aussi percer cette montagne; mais c'étoit dans la mer à l'endroit où est situé *Nisita*, qui est une petite isle présentement détachée de cette montagne, & qui en faisoit une partie avant que Lucullus y eût fait travailler. La grotte de Pouzzoles fut toujours fort étroite jusqu'au temps du roi Alfonse I d'Aragon, qui la fit élargir en l'état où elle est maintenant; & Dom Pierre de Tolede étant

viceroi, fit élargir les soupiraux, & réduire au niveau le terrein qu'il fit revêtir des pierres larges, comme sont pavées le rues de Naples. On voit à l'entrée de cette grotte, sur le haut de la montagne du côté de Naples, le sépulcre de Virgile. * Schrad, *monument. Ital.* Pompée Sarnelli, *Guid. de Foreftieri di Pozzoli & di Napol.*

GROTTO (Louis) natif d'Adria, dans l'état de Venise, florissoit dans le XVI siécle. Il avoit perdu la vue huit jours après sa naissance; ce qui ne l'empêcha pas de faire un grand progrès dans les langues, dans la philosophie & dans les belles lettres. Il s'étoit établi à Venise, où il fonda l'académie *De gli illustrati*, & où il mourut le 13 décembre 1585, âgé de cinquante ans. On a de lui des harangues, des lettres, & des poësies italiennes & latines. Le premier jour de mai 1556, il harangua à Venise la princesse Bonne, reine de Pologne, & duchesse de Bari, lorsque cette princesse venant de Pologne, & allant à Bari, passa par Venise. Le 15 de juillet 1574, il harangua Henri III, roi de France & de Pologne; lorsque ce prince revenant de Pologne en France, passa par Venise. Il a de même harangué presque tous les doges de Venise, de son temps, le jour de leur élection, comme Laurent & Jerôme Prioli, Pierre Loredano, Louis Mocenigo, Sébastien Veniero, Nicolas de Ponte, & Pascal Cigogna. Ces harangues, avec d'autres adressées aux étudians, & des oraisons funèbres, ont été imprimées à Venise en 1598, *in*-4°. Elles ont été traduites en françois, par Barthelemi de Viéte, & imprimées *in*-8°, à Paris en 1628. Les poësies de Louis Grotto que nous connoissons, sont, 1. *La Dalida*, tragédie en vers imprimée à Venise en 1570, *in* 8°. 2. *L'Adriana*, tragédie imprimée à Venise, en 1582, & 1586, & encore en 1610, *in*-12. Le sujet est tiré de la premiere nouvelle du second volume de Bandel. 3. *L'Alteria*, comédie en vers italiens, à Venise, en 1587, *in*-12. 4. *L'Emilia*, comédie en vers, à Venise, en 1586, & 1596, *in*-12: celle-ci a été traduite en prose françoise, par un anonyme, en 1609, à Paris, *in*-12. Le texte original y est joint. 5. *Il Tesoro*, comédie en vers à Paris, en 1583, *in*-8°, & en 1586, aussi *in*-8°. 6. *Il Pentimento amoroso, favola pastorale*; à Paris en 1583, *in*-12. 7. *La Calisto, favola pastorale*; à Paris, en 1583, *in*-12. Voyez l'ouvrage de M. Fontanini, intitulé: *Notizia de' libri rari nella lingua italiana*, édition de Londres, en 1726, *in*-8°, pag. 154, 159, & 168, & l'édition *in*-4°, de Venise, en 1728, sous le titre de *Bibliotheca Italiana*, &c, pag. 124, 128, & 135.

GROUCHI, en latin *Gruchius* (Nicolas de) célebre dans le XVI siécle, étoit d'une noble famille de Rouen, & devint très-habile dans les langues, & en toutes sortes de sciences. C'étoit un esprit aigre & très-critique. Il attaqua Sigonius, sur les antiquités romaines. Ces disputes firent naître divers ouvrages de part & d'autre qui ont été imprimés ensemble à Francfort en 1604, *in-folio*. Sigonius le craignoit, & ne parla contre lui, que lorsqu'il eut appris les nouvelles de sa mort. Grouchi fut le premier qui expliqua Aristote en grec. La réputation de sa doctrine le fit suivre d'un grand nombre de disciples à Paris, puis à Bourdeaux, où il enseigna. Quelque temps après, Jean roi de Portugal, l'attira dans l'université de Conimbre. Lorsqu'il fut de retour en France, il alla à la Rochelle où l'on vouloit établir un collége, & il y mourut en arrivant au mois de janvier 1572. Il traduisit l'histoire des Indes, & composa divers autres ouvrages; *De comitiis Romanorum lib. III. &c.* * La Croix du Maine, *bibl. franç.* De Thou, *hist. lib.* 54. Sainte-Marthe, *in élog. doct. Gall. lib.* 2. *&c.*

GROULART (Claude) premier président au parlement de Rouen, jurisconsulte & traducteur. M. de Thou l'avoit connu à Valence, où ils étoient allés l'un & l'autre pour étudier. Groulart y perdit son temps; sa grande jeunesse le portoit trop à la dissipation; mais après la funeste journée de S. Barthelemi, s'étant retiré à Genève, parcequ'il professoit la religion protestante, il se rendit le disciple de Scaliger, sous qui il étudia durant 15 mois, avec la plus grande application, ensorte qu'il apprit fort bien les langues grecque & latine. Revenu en France, il dissimula les sentimens ausquels il étoit toujours attaché, & il se fit pourvoir d'un office de conseiller au grand conseil. Dans la suite, protégé par M. de Joyeuse, il fut fait en 1585, premier président au parlement de Rouen. Cette ville s'étant rangée en 1594, sous l'obéissance de Henri IV, les membres du parlement, qui pendant tout le temps de la guerre avoient tenu leur siége à Caen, au nom du roi, furent aussitôt rappellés à Rouen, où Groulart prononça un discours très-solide & très-éloquent, au sujet de la réunion. Claude Groulart mourut le premier décembre 1607, âgé de 56 ans, & fut enterré dans le chœur de l'église des Célestins de Rouen, où l'on voit son épitaphe. Ce magistrat travailla par ordre du roi à la réforme de la coutume de Normandie, & l'on assure qu'il l'expliqua peu après par un commentaire qui a été imprimé. Dans la bibliothéque des coutumes, page 152, on dit que ce commentaire est anonyme, *& que la conjecture qui le fait attribuer à M. le président Groulart, est peut-être de ce que l'épitre dédicatoire lui est adressée par l'imprimeur avec trop d'érudition*: mais il est constant par ce que nous avons dit ailleurs, que cet ouvrage est de Jacques Bathelier, avocat au présidial d'Evreux. *Voyez* BATHELIER (Jacques le) sieur d'Aviron. Groulart a fait quelques traductions des Orateurs Grecs, imprimées par Henri Etienne. M. Huet ne parle que de celle de Lysias, dont il fait ainsi l'éloge: *In Lysiâ exponendo ita se gessit Claudius Grolartus, Neustriaci senatus princeps, ut eum visus sit tenuisse modum, quem in oratorum interpretatione requiri diximus.* * Thuana, pages, 15 & 16. Histoire de M. de Thou, liv. 109, année 1594. Huet, *de claris interpretibus*, page 161. Farin, dans l'histoire de Rouen, dit que Groulart étoit de Dieppe, d'une famille très-riche; qu'on l'envoya étudier à Genève, ce qui a fait dire à quelques-uns que ses parens étoient hérétiques, *ce qui n'est pas vrai*, dit Farin.

GRUBENHAGUE, bourg, avec un château & titre de duché. Il est dans la principauté de Grubenhague, sur la Leine, environ à 4 lieues de Gottingen vers le nord. * Mati, *diction.*

GRUBENHAGUE. (la principauté de) C'est une contrée du duché de Brunswick, en basse Saxe. Elle est divisée en deux parties séparées l'une de l'autre. L'occidentale est entre la principauté de Calemberg, & l'évêché d'Hildesheim; Eimbeck en est la ville principale, à deux lieues de laquelle du côte du midi, on voit le château de Grubenhague, qui donne le nom à toute la principauté. La partie orientale est vers les confins de la principauté d'Anhalt & de la Turinge. C'est un pays montagneux; mais considérable par ses bonnes mines de fer. Ses principaux lieux sont Lutterberg, Osterode, & Andreasberg. Le duc d'Hanover posséde toute cette principauté, de même que celle de Calemberg. * Mati, *diction.*

GRUBESSA, l'aîné des fils de Branislas, que Bodin roi de Servie, fit mourir aux pieds des murs de Raguse, soutint avec ses oncles & ses freres un siége de sept années dans cette ville; & s'étant retiré ensuite à Constantinople, il y vécut paisiblement jusqu'à ce que le roi Vladimir fit revenir à la cour tous les princes de la famille royale. George qui succéda à Vladimir vers l'an 1115, signala le commencement de son regne par l'emprisonnement de Grubessa, & de ses freres qui se sauverent de prison deux ans après. Grubessa resté seul au pouvoir de George, auroit apparamment été maltraité, si les Grecs n'étoient pas entrés aussitôt dans la Dalmatie. Il sortit de prison avec le titre de roi, & fut obligé de laisser emmener aux Grecs les prisonniers qu'ils avoient faits, & qu'ils établirent aux environs de Nicomédie pour cultiver ce pays. On ne dit rien

de ce qui se passa dans le royaume de Servie pendant les sept années que Grubessa le gouverna : George retenoit toujours une partie de la Rascie, & après s'y être tenu long-temps sur la défensive, il se trouva assez puissant pour oser attaquer. Il pénétra jusque dans les plaines d'Antibari, où il se donna un combat funeste à Grubessa. Ce prince fut tué sur le champ de bataille, vers l'an 1127, de l'ere chrétienne. * Du Cange, *familles Byzantines.*

GRUDIUS (Nicolas) de Louvain, chevalier & poëte, eut pour pere *Nicolas Everhard*, qui fut jurisconsulte & président en Brabant. Le fils fut conseiller de Philippe II, & secrétaire de l'ordre de la Toison d'or. Il composa quantité de poësies, & mourut à Venise l'an 1571, où Philippe l'avoit envoyé. * Swert, *Athen. Belg.*

GRUE, *Corvus*, *cherchez* CORBEAU DE MOLISSEUR.

GRUEBER (Jean) Jésuite, Allemand, étoit né à Lintz en Autriche, on ne sait en quelle année. On ignore aussi la date de son entrée dans la société des Jésuites. Tout ce que l'on a sur son âge, est ce que dit Melchisedec Thevenot, qu'en 1665, le P. Grueber avoit environ 45 ans. Il avoit fait une étude particuliere des mathématiques, & de grands progrès dans la piété, lorsqu'il supplia ses supérieurs de le nommer à la mission de la Chine. Il partit de Rome en 1656, & arriva à Macao en 1659. On ne dit point où il avoit séjourné dans l'intervalle. Sa connoissance des mathématiques l'ayant fait appeller à la cour de l'empereur, il se rendit à Pékin. Peu de temps après, il eut ordre de revenir en Europe, pour conférer avec le général de la société sur plusieurs affaires importantes. C'étoit en 1661. Le pere Grueber trouva que les Hollandois s'étoient emparé de tous les ports des Portugais, ensorte que ne pouvant aborder, il se fit une route que personne avant lui n'avoit encore pratiquée. Il pénétra dans le pays des Tartares, & cheminant par Barantola, capitale du Tanchut ou Tangut, par l'Inde, la Perse, Smyrne & Messine, il arriva enfin à Rome. Lorsqu'il eut terminé dans cette derniere ville les affaires pour lesquelles il avoit été envoyé, il se remit en chemin pour la Chine, prenant sa route par la Moscovie, d'où il alla à Constantinople. Etant tombé en cette ville dans une maladie dangereuse, il prit la résolution de retourner en Italie s'il recouvroit ses forces. Il étoit en effet à Florence en 1665, & ce fut-là qu'il mourut, dans le temps qu'il se préparoit à retourner à Constantinople. On a de lui les ouvrages suivans : 1. *Iter è China in Mogor*, dans la *China illustrata* du P. Athanase Kircher, partie seconde, chapitre II. 2. *Epistola ad Athanasium Kircherum scripta Venetiis 10 maii 1664, de Campanis Pekinensibus*; dans le même ouvrage, cinquiéme partie, chapitre I. 3. *Epistola ad Joannem Grammans societ. Jesu* : le P. Grueber écrivit cette lettre à Vienne, dans le temps qu'il se préparoit à passer en Moscovie. 4. *Epistola ad virum nobilem & eruditum.* Cette lettre est écrite de Dantzic, le 11 décembre 1644, 5. *Epistola ad eundem*; écrite de Silésie, le 14 mars 1665. Melchisedech Thevenot a publié ces trois lettres dans ses *relations de divers voyages*, quatriéme partie à Paris, en 1673, *in-folio*. 6. Dans le même recueil on trouve, *Viaggio del Padre Giovanni Grueber, tornando per terra da China in Europa*, avec une traduction françoise, & un abregé de ce voyage en latin. Le P. Grueber n'a pas dressé lui-même cette relation; mais elle a été écrite sur les recits qu'il avoit faits dans les conversations. 7. La brieve & exacte réponse du P. Jean Grueber à toutes les questions que lui a faites le sérénissime grand duc de Toscane, à la fin de la *China illustrata* du P. Kircher, dans l'édition françoise de cet ouvrage, faite à Amsterdam, en 1670, *in fol.* 8. *Relazione della China, cavacata da un raggionamento tenuto col. P. Giovanni Grueber, della compagnia di Giesu.* * Extrait des *mémoires manuscrits* latins, communiqués par le Pere Oudin, Jésuite.

GRUET (Jacques) Genevois, fameux libertin, débitoit ses impiétés vers le milieu du XVI siécle. Il étoit aussi opposé à Calvin & à ses partisans, qu'aux défenseurs de la véritable religion, parceque lui-même n'en professoit aucune. Il ne manquoit d'ailleurs ni d'esprit ni d'érudition, & il souffroit impatiemment les hauteurs des calvinistes, & leur prétendue réforme. Il accusa publiquement les calvinistes à Genève, par un billet qu'il fit afficher au mois de juin 1547, d'être des esprits entreprenans, qui, après avoir renoncé à la vérité, & la plupart à leur premier état, vouloient dominer sur toutes les consciences. Ce reproche véritable en soi, mais qui eût pu faire plus d'impression s'il fût parti d'une autre bouche, attira à Gruet les affaires les plus fâcheuses. Il fut arrêté par soupçon : il s'avoua l'auteur du billet, & la saisie de ses papiers ayant fait connoître d'ailleurs son irréligion, on se servit de ce prétexte pour le condamner à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté en 1549, ou en 1550. Plusieurs de ses papiers firent du bruit, entr'autres une lettre qu'il avoit écrite au mois de février 1547, contre Calvin dont il dévoiloit assez bien la conduite & le caractere; & deux autres écrits sur le même sujet, où après s'être emporté contre cet hérésiarque, il déclamoit aussi contre toute religion, & en particulier contre l'état ecclésiastique & les moines. Mais celui de ses écrits qui a plus éclaté, est celui que l'on trouva dans sa maison après sa mort, qui fut brulé par la main du bourreau, & dont quelques savans ont conjecturé que c'étoit le projet du prétendu traité *De tribus impostoribus*, ou peut-être le traité même. On parle assez au long de ce libertin dans les notes de *l'histoire de Genève* de M. Spon, de l'édition de 1730. Mais on en parle avec passion, & peut-être même y fait-on Gruet plus coupable sur plusieurs points qu'il ne l'étoit réellement.

GRUITROEDE (Jacques) Chartreux, prieur du monastere de Liége, dans le XV siécle, est auteur de vingt-sept traités, dont on peut voir le dénombrement dans Thrithème & dans Pétreius. Il mourut l'an 1472, * Petreïus, *biblioth. Carthus.* Trithème, *de scriptoribus ecclesiasticis.*

GRUMBACH (Guillaume) Allemand, fut auteur de la guerre civile, qui s'alluma dans la Saxe l'an 1566, Après avoir assassiné l'evêque de Virtzbourg dans la Franconie, il pilla la ville, & exerça toute sorte d'hostilités : ce qui obligea l'empereur Maximilien II de le mettre au ban de l'empire, lui & tous ceux qui suivoient son parti. Auguste électeur de Saxe, fut nommé pour exécuter ce ban; mais voyant que ces rebelles ne vouloient point se soumettre, il assiégea la ville de Gotha, avec la citadelle de Grimmestein, ou Grumbach s'étoit retiré. Après quatre mois de siége, la ville & la citadelle furent prises & rasées. Grumbach fut écartelé vif, & les principaux de son parti furent aussi écartelés, ou décolés l'an 1567. * Chytr. *chron. lib.* 13.

GRUNDLER, *cherchez* FULVIA MORATTA.

GRUNDILES, ou *Grunduli*, sont des especes de Dieux lares, que l'on dit avoir été é tablis par Romulus, en l'honneur d'une truie, qui avoit porté trente petits pourceaux * Cassius Hermina, *hist. l.* 2 Diomedes, *l.* 1.

GRUNDMANN (Martin) ministre luthérien, éto de Silésie, & s'acquit une grande réputation dans sa patrie par son zéle, sa probité, & son érudition. Il est mort en 1696, âgé de 77 ans, après avoir exercé le ministere durant 53 ans. Il est auteur des écrits suivans : *Martini Firmiani idolum Marianum, contrà Pontificios*, c'est à-dire, contre les catholiques, *in-4°*, en 1661. *Ejusdem defensio idoli Mariani contra Joannem Christophorum Peschelium, Jésuitam*, à Breslaw, *in-4°.* *Deliciæ historiæ*, en 1653, *in-12*, & deux ouvrages écrits en allemand. Il a laissé de plus amples collections en six volumes *in-fol.* & en dix volumes *in-4°*, qui sont une preuve de sa grande application à l'étude. Il avoit épousé

épousé *Chrétienne* Rose, fille de *Chrétien* Rose, médecin de Gorlitz, de qui il eut CHRÉTIEN Grundmann, né à Grunau, bourg de la haute Lusace, le 18 décembre 1668 : Chrétien fut élevé par son pere jusqu'à l'âge de 15 ans, après lequel temps on l'envoya à Gorlitz, où il continua ses études. Il fit de grands progrès dans les humanités pendant cinq ans, qu'il étudia dans ce collége. En 1689 on l'envoya à Leipsick, où il étudia la philosophie, l'astronomie & la géographie, l'histoire civile & littéraire, l'histoire ecclésiastique la théologie, l'art de la prédication. En 1690 il soutint une dispute qui lui fit honneur, *de Ileburgi origine*, & une deuxiéme en 1691, *de calculo albo veterum*; ces deux disputes ou thèses sont imprimées. Au mois de mai 1692, George Dieteric Pflugk, de l'ancienne & illustre maison de ce nom, seigneur de Posterstein, auparavant conseiller intime du duc de Saxe-Gotha, & chancelier du duché d'Altenbourg, le choisit pour conduire les études de ses enfans, & Grundmann s'aquitta de cet emploi durant trois ans, au contentement de M. Pflugk, dont il acquit l'estime & l'amitié, de même que de toute son illustre famille. Au mois de mai 1696, il fut donné pour adjoint à Jean Mosdorff pasteur ou ministre de Heukewald, qui étoit âgé & infirme : il épousa sa fille, & en 1706, Mosdorff étant mort, il eut en chef le gouvernement de son église, qu'il a dirigée jusqu'à la fin de sa vie avec tant d'attachement, qu'il a refusé constamment tous les autres postes qui lui furent présentés. Ce fut principalement à sa persuasion que pour donner de l'émulation aux pasteurs de son canton & des environs, on établit en 1712, une espéce d'académie, qui prit le titre de *Collegium philo-litterarium*, & qui a produit divers écrits & plusieurs thèses de théologie. Grundmann s'étoit acquis un si grand nom, qu'il étoit en relation avec presque tous ceux qui cultivoient les lettres dans toute l'étendue de l'Allemagne, & l'on a trouvé un très-grand nombre de lettres de ces savans, parmi ses papiers. Quoique ce commerce & les fonctions de son ministere, qu'il remplissoit exactement, dussent lui emporter un temps considérable, il a trouvé encore celui de donner plusieurs écrits, qui ont assurément leur utilité : ces écrits sont : 1. *Lineæ amoris votivæ*, à la louange de Chrétien Frédéric Wilischius, recteur du collége d'Altenbourg, en 1714. Grundmann y parle des savans morts dans la même année 1714. 2. *Jubila inter nubila*, en 1715, à l'occasion de la naissance du prince Maurice Guillaume. L'auteur y parle de la mort de 14 princes de l'Europe. 3. *Sparta oppidana post pagandm*, en 1715. C'est une lettre écrite au nom de l'académie dont on a parlé, & dans laquelle l'auteur fait mention de 53 pasteurs, qui ont été tirés du gouvernement de quelques églises de village, pour en gouverner dans les villes. 4. *Cereus in arâ Tornensi extinctus*, ou éloge funèbre de Jean-Frédéric Schulz, pasteur de l'église désignée dans ce titre, en 1716. 5. *Otia post negotia*, en 1716. L'auteur qui adresse cet écrit à Bernard Pflugk, y parle de 40 ministres d'état qui ont quitté la cour, pour passer le reste de leurs jours dans la retraite. 6. Il est auteur des listes historiques de savans, & autres enlevés par la mort, que l'on trouve dans les *Miscellanea Lipsiensia*, sous le titre de *Urnæ defunctorum, imprimis eruditorum*, pour les années 1713, 1714 & 1715. 7. *Ossa & cineres quorumdam in Republ. orbis Europæi tum civili, tum imprimis litteraria, anno 1716 defunctorum*; à Leipsick, en 1717, *in-8°*. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste, dans les *Miscellanea Lipsiensia*, tome XII. Grundmann est mort le 6 février 1718, âgé de 49 ans, & environ deux mois. *Voyez* son éloge en latin par Chrétien Eberhardt, dans le tome XII des *Miscellanea Lipsiensia*, que l'on vient de citer, pages 198, & suivantes; & dans la préface, ou *Continuatio fatorum, institutive hujus litterarii*, du tome VIII des mêmes *Miscellanea*.

GRUNER (Vincent) auteur du quinziéme siécle, étoit de Zuickau, ville d'Allemagne, capitale du pays de Voigtland, en Misnie, éleve de l'académie de Leipsick, qu'il honora par ses talens. Il étoit habile dans les humanités & dans la philosophie. Il a enseigné celle-ci à Leipsick, & a passé presque toute sa vie à l'instruction de la jeunesse. Il étoit en 1410, recteur de l'université de Leipsick. Il a laissé un ouvrage sur la grammaire, un autre sur la rhétorique; un traité sur le canon de la messe; des thèses, &c. *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstadt, en 1660, *in-4°*, nombre XXVII.

GRUNEWALT (Matthieu) peintre Allemand fort estimé de son temps, & qui peignoit dans la maniére d'Albert Durer. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres*.

GRUNINGEN, bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu est situé dans la principauté d'Halberstat, en basse Saxe, sur la riviere de Felke, à trois lieues de la ville d'Halberstat, du côté de l'orient * Mati, *dict. georg.*

GRUNINGEN, petite ville ou bourg de Suisse, est dans le canton de Zurich, sur la riviere d'Aa, à quatre lieues de la ville de Zurich, vers l'orient méridional * Mati, *diction.*

GRUNO, duc de Frise, frere du roi des Sicambres, vivoit l'an de la fondation de Rome 375.

GRUNSTAT, petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle est dans le comté de Linange, entre le nouveau Linange & la ville de Wormes, à trois lieues de celle-ci, & à une demie de l'autre. * Baudrand.

GRUS, en grec γέρανος, espéce de danse oblique, & à diverses reprises, étoit en usage parmi les jeunes filles d'Athènes, qui la dansoient tous les ans dans leur fète appellée Delies, *Delia*. Cette danse se faisoit à Delphes, autour de l'autel d'Apollon, pour exprimer les tours & les retours du labirinthe où étoit renfermé le Minotaure, que Thesée avoit mis à mort. Julius Pollux, *l.* 4, dit la chose un peu autrement. Il rapporte que c'est une nombreuse assemblée de gens pour danser, qui imitent le vol des grues, se partagent en deux bandes, & ont à leur tête quelqu'un qui les mene. Le même assure que Thesée, pour exprimer sa sortie du labyrinthe, dansa cette même danse avec ses gens autour de l'autel de Delos; usage qui s'est toujous conservé depuis chez les Athéniens. Les danseurs avoient coutume de fraper l'autel, & de mordre à une branche d'olivier, ayant les mains pliées derriere le dos. * Callim. *Hymno, in Del. Consultez* Franc. Rossæum, *Archæol. Att. l.* 7. *c.* 1.

GRUTER (Thomas) étant sorti des Pays-Bas pour la religion protestante, se retira dans le Palatinat, où il fut professeur à Duisbourg l'an 1560. Il eut trois fils tous célébres dans la république des lettres. JACQUE, qui fut professeur en histoire dans l'école de Middelbourg l'an 1604. Il a composé quelques lettres qui sont imprimées, & quelques autres ouvrages qui n'ont point encore été donnés au public. PIERRE, qui suit; RENIER, qui fut principal du collége de Casimir à Heidelberg. On trouve quelques lettres de ces deux derniers, à la fin de la seconde centurie de celles de leur frere. Thomas Gruter mourut de maladie au retour d'un voyage d'Italie. Il avoit été obligé de s'en sauver, de peur de tomber dans les mains de l'inquisition, qu'il avoit irritée par quelques disputes téméraires sur l'Eucharistie. * Bayle, *dict. crit.*

GRUTER (Pierre) naquit au Palatinat. Il pratiqua la médecine dans diverses villes de Flandre, à Dixmude, à Ostende, &c, & ne se loua pas beaucoup des Flamans. Il fit imprimer à Leyde l'an 1609, une centaine de lettres latines, qui furent fort mal traitées par l'imprimeur & par les critiques. Il y affecta un style rempli de vieux mots & de phrases surannées. Il quitta Ostende l'an 1620, & se retira à Middelbourg. On ne sait s'il s'y arrêta long-temps; mais on croit qu'il chercha des établissemens en divers lieux, avant que de se fixer à Amsterdam, où les magistrats lui firent du bien.

Il y publia une centaine de lettres l'an 1629, & y mourut l'an 1634. Swertius le fait natif de Ziriczée ville de Zelande, & dit qu'il séjourna en Italie quelques années. * Valere André, *biblioth. belgique.*

GRUTER (Jean ou Janus) célebre par son savoir dans le XVI siécle, né à Anvers le 3 décembre 1560, étoit fils de *Gaulthier* Gruter, qui avoit été bourguemestre d'Anvers, & étoit un de ceux qui avoient signé la requête fameuse présentée à la duchesse de Parme, & qui donna l'origine au nom de *gueux*. Il fut proscrit: passa à Norwick en Angleterre, où il resta quelque temps, & revint à Middelbourg, d'où il rentra dans Anvers; lorsque les états s'en furent rendu maîtres. Pendant le siége qu'en fit le duc de Parme, Gaulthier fut capitaine de son quartier, & l'un des quatre intendans des vivres. Sa femme *Catherine* Tishem, qui étoit Angloise, possédoit non seulement sa langue naturelle, mais encore la françoise, l'italienne, la latine, & la langue grecque même lui étoit si familiaire, qu'elle lisoit facilement Galien en original. Cette femme savante fut le premier précepteur du jeune Gruter, lorsque son mari & elle, proscrits d'Anvers, menerent cet enfant en Angleterre. Ils l'envoyerent étudier dans l'université de Cambridge, d'où il passa à Leyde, où il s'appliqua pendant sept ans à la jurisprudence, & où il reçut le bonnet de docteur. Il revint à Anvers; mais parceque le duc de Parme assiégea en même temps cette ville, il fut obligé de passer en France, où il s'arrêta quelques années. Dans la suite, il alla à Heidelberg, où il enseigna avec beaucoup d'applaudissement, après avoir déja professé dans l'université de Wittemberg. Il avoit une très-belle bibliotheque, qui valoit plus de douze mille écus d'or: il la perdit avec presque tout ce qu'il avoit de bien, lorsque la ville d'Heidelberg fut prise l'an 1622. Gruter, qui s'étoit retiré à Bretten avant la prise d'Heidelberg, se retira après cette prise à Tubinge, où il resta quelque temps; puis après avoir changé souvent de demeure, il revint encore dans le Palatinat, & mourut le 20 septembre 1627 à Berhelden, maison de campagne de *Smendius* son gendre, à une lieue d'Heidelberg, après avoir été marié quatre fois. Il étoit dans sa 67 année. Il a laissé un recueil de poësies latines, des notes sur Seneque, sur Stace, Martial, Tite-Live, Florus, Velleïus Paterculus, Pline le jeune, sur les écrivains de l'histoire d'Auguste, &c. Il a aussi publié les œuvres de Ciceron; un recueil d'inscriptions anciennes, *Suspicionum lib. IX.* Il y en a un dixiéme livre, qui a été imprimé pour la premiere fois dans la troisiéme partie du 3e. t. des *Miscellanea Lipsiensia nova* de Menckius. *Lampas, artium seu Thesaurus criticus*, six gros vol. *in-8°. Florilegium magnum, seu Polyanthea Ethicopoliticorum, tomi. III. Bibliotheca exulum. Chronicon Chronicorum*, 4 tomes *in-8°.* publié sous le nom de Joannes Gualterus. Il dédia son recueil d'inscriptions à l'empereur Rodolphe, qui lui remit le choix de sa récompense: Gruter répondit qu'il s'en remettoit lui-même à la bonté de ce prince, & qu'il prendroit tout ce qu'il voudroit bien lui donner, pourvu que ce ne fût pas de l'argent: l'empereur lui donna un privilége général pour tous les livres qu'il publieroit, avec pouvoir d'accorder lui-même des priviléges aux autres auteurs. Ce monarque lui destina aussi la dignité de comte du saint empire; mais étant mort avant que d'en avoir signé les lettres patentes, Gruter le survéquit sans jouir de cet honneur. Ses *deliciæ poëtarum Gallorum, Italorum, Belgarum*, sont en 8 volumes: son premier *Florilegium*, en 4 volumes *in-8°*, & le second, qui est la suite du *Polyanthea* de Langius, en un volume *in-fol.* * Valere-André, *bibl. belg.* Barthius, *adverf.* Ghilini, &c. Balth. Venator, *in panegyrico Gruteri.* Bayle, *diction. crit.* 2, *édit.* Flayderus, *vita Gruteri.*

Le P. Niceron a donné sur Gruter un article détaillé dans le tome IX de ses *Mémoires*, &c: mais en parlant du *Lampas seu fax artium, hoc est Thesaurus criticus*, &c, publié par Gruter, en six volumes *in-8°*, il dit que *Daniel* Paréus en donna un septiéme en 1623. Ce fut *Jean-Philippe* Paréus qui le donna pour avoir occasion de se venger de Gruter, qui avoit maltraité son travail sur Plaute. Aussi ce volume ne contient-il presque que ses *Analecta Plautina*, & une réponse de 96 pages à l'écrit de Gruter, intitulé, *Christophori Pflugii epistola monitoria novæ editioni Plauti quæ modo adornatur præfigenda*, &c. La réponse a pour titre: *Præfatio ad Christophorum Pflugium*, &c. Le Pere Niceron a oublié de citer deux lettres de Jean Gruter à Michel Picart, imprimées dans le tome IV *des Amænitates litterariæ* de M. Scelhorn, page 532, &c. Gruter parle fort mal de Parée dans ces deux lettres. Dans le cinquiéme volume de la même collection, est une autre lettre de Gruter au même. Dans le *Sylloge epistolarum* d'Antoine Matthieu (ou *Matthæus*) page 84, on lit l'extrait d'une lettre de Jean Gruter, où il parle de deux écrits ausquels il travailloit, l'un intitulé: *Aranea*, l'autre, qu'il désigne par ces mots: *Opusculum plenum notarum politicarum in Suetonium, Sallustium, Vegetium, & Onosandrum. Elegia in laudem V. C. Antonii Augustini archiepiscopi Tarraconensis, Joannis Gruteri Antwerp.* à la page 41 de l'éloge funebre du même *Antonius Augustinus*, par André Schott, chez Plantin, *in-4°* de 43 pages, sans date; mais l'épître dédicatoire est datée de 1586.

GRUYERES, ou GRIERS, petite ville de Suisse, sur le Sana, dans le canton de Fribourg, à six lieues de la ville de Fribourg, vers le midi. Ce lieu avoit autrefois ses comtes particuliers, dont le domaine s'étendoit jusqu'au lac de Genève. Il est maintenant chef du principal baillage de Fribourg, & il a un beau château où le bailli fait sa résidence. C'est de-là que viennent les bons fromages de Gruyeres. * Mati, *dict.*

GRYLLUS, compagnon d'Ulysse, duquel Plutarque a fait mention dans un dialogue, où il dispute si les bêtes ont quelque usage de raison. Ce philosophe y rapporte la fable des poëtes, qui disent que plusieurs Grecs, compagnons d'Ulysse, furent changés en divers animaux par Circé. Ulysse ayant prié cette magicienne de leur rendre leur premiere figure, elle y consentit; mais Gryllus, qui avoit été changé en pourceau, ne voulut jamais quitter sa condition, quoiqu'Ulysse employât toute sa subtilité & son éloquence pour le persuader de revenir en son premier état. * Plutarque.

GRYLLUS, Athénien, fut pere de l'illustre *Xénophon*, dont le fils fut aussi nommé *Gryllus*, comme son grand pere. * Suidas.

GRYLLUS, fils de *Xénophon*, fut envoyé avec son frere *Diodore*, pour se joindre aux Athéniens, commandés par Agésilaüs, roi de Sparte, pour secourir les Lacédémoniens contre les Thébains. Gryllus combattant vaillamment, fut blessé à mort, & malgré cette blessure, il eut assez de courage pour porter un coup mortel à Epaminondas, général des Thébains, à la bataille de Mantinée, la deuxiéme année de la CIV olympiade, & 363 avant J. C. Xenophon ayant appris, en sacrifiant, la nouvelle de la mort de son fils, ôta une couronne de fleurs qu'il avoit sur la tête; mais lorsqu'on lui eut appris qu'il avoit tué le chef des ennemis, avant que de mourir, il reprit sa couronne, disant *que la mort de son fils méritoit des marques de joie, plutôt que de deuil & de regret.* * Diogène Laërce. Suidas.

GRYNÉE, dit *Grynæus*, (Simon) Allemand, fils d'un paysan, dans la Souabe, où il naquit l'an 1493, dans un petit village du comté de Zolleren, dit *Veringen*, fut ami de Luther & de Melanchton, & enseigna les langues & les sciences à Vienne en Autriche, à Bude en Hongrie, à Heidelberg, à Tubinge & à Basle. Grynée se trouva à la conférence de Wormes l'an 1540, & mourut de peste à Basle le premier août de l'année suivante, âgé de 48 ans. Il a traduit de grec en latin quelques homélies de saint Jean Chrysostome, & divers traités de Plutarque: il a laissé des notes sur les

œuvres de Platon, sur les huit livres des topiques d'Aristote, sur Justin, sur Euclide, sur Julius Pollux, &c. Il a aussi écrit la vie d'Œcolampade, & grand nombre d'autres petites piéces. Son fils SAMUEL GRYNÉE, jurisconsulte, né le 29 de juin 1539, enseigna le droit à Basle, & y mourut le 3 avril de l'an 1599, âgé de 60 ans. * Pantaleon, *lib. 3 prosop.* Gesner, *biblioth.* Reussner, *in icon.* Melchior Adam, *in vit. Germ. phil. & jurisc.*

GRYNÉE (Thomas) ministre protestant d'Allemagne, fils de *Jacques*, neveu de *Simon*, fut avancé par ce dernier dans les lettres, qu'il enseigna à Berne, à Basle, &c. Il mourut le 2 août 1564, âgé de 52 ans, & laissa quatre fils. JEAN-JACQUES Grynée, qui étoit le troisiéme, fait le sujet de l'articles qui suit. * Pantaleon, *lib. 3, prosop.* Melchior Adam, *in vit. theolog. Germ.*

GRYNÉE (Jean-Jacques) fils de *Thomas*, naquit à Berne en Suisse le premier octobre 1540, & fit ses humanités à Basle. Après avoir passé par quelques dégrés inférieurs, on le fit pasteur ou ministre de Rœtelen en 1565 : mais comme il n'adoptoit pas toutes les idées de ses confreres, on le chagrina, ce qui l'engagea d'accepter en 1575 à Basle la chaire de professeur de l'ancien testament qu'il conserva neuf ans. Charles margrave de Bade lui donna en même-temps l'inspection des églises du marquisat, avec une pension de vingt florins. Il fut dans la suite professeur de l'histoire à Heidelberg, & en 1585, on lui donna la chaire de professeur du N. T. à Basle, & la place d'*antistes* dans la même ville. Il fut quatre fois recteur de l'université, & plusieurs fois doyen de la faculté. Il fut député en différentes occasions à des assemblées de sa secte où il disputa en maître, & où il termina plus d'une fois des différends importans. Il fut aveugle les cinq dernieres années de sa vie, & mourut le 30 août 1617. Il a fait un abrégé de la bible ; *Sciagraphia theologica* ; le caractere des chrétiens ; explication de quelques pseaumes ; d'Aggé, de Jonas, d'Habacuc ; & de saint Matthieu, des épîtres de saint Paul aux Romains, aux Colossiens, aux Hébreux ; & des théorémes, & des problêmes théologiques. On lui doit encore des éditions des auteurs de l'histoire de l'église, des *monumenta orthodoxogr.* & des œuvres de saint Irenée.* *Voyez* sa vie par Brunn.

GRYNÉE (Samuel) fils de *Samuel*, & petit-fils de *Simon*, né l'an 1595, fut parmi les protestans d'Allemagne, un célébre théologien, & enseigna à Basle. Il accompagna Abraham Scultet, en son voyage d'Heidelberg, & se fit estimer parmi les grands du Palatinat. Etant de retour à Basle, il fut fait ministre de l'église de saint Léonard, où il enseigna la théologie l'espace de trente années. Il sortit de son école grand nombre de disciples, dont plusieurs, selon les protestans d'Allemagne, ont été de grands théologiens. Grynée mourut l'an 1656, âgé de 63 ans. * *Voyez* la préface de Paul Freher, *theat. vir. erudit. claror.*

GRYNEE (Jean) docteur & professeur en théologie dans l'université de Basle, naquit le 18 juillet 1705, à Leufelfingen, village du canton de Basle, où *Samuel* Grynée son pere, étoit pasteur, & en même temps doyen du chapitre de Waldenbourg & Hombourg. Sa mere étoit issue de la famille Fœsch, très-distinguée dans la ville de Basle. N'ayant que 16 mois lorsqu'il perdit son pere, il fut élevé par les soins de sa mere, & dès l'âge de cinq ou six ans, il donna des preuves de la mémoire la plus heureuse que l'on pût souhaiter. Il brilla dans le cours de ses classes, & dans sa philosophie qu'il commença en 1717, à l'âge de 12 ans. Il fut reçu maître-ès-arts, en 1720. Son gout l'entraînoit du côté de la théologie ; mais on l'en détourna, tant à cause de sa complexion foible & délicate, que parcequ'il avoit déja deux freres engagés dans le ministere : l'un étoit *Simon* Grynée, qui est mort, & qui a disputé avec honneur la chaire de logique en 1722, & soutenu des thèses *De logicâ surdi nati* : l'autre, *Samuel* Grynée, pasteur à Wintersingue, village du canton de Basle. *Jean* s'appliqua donc au droit, subit en 1724 tous les examens de la licence, & soutint en 1725 des thèses publiques sous le titre de *Theses juridicæ miscellaneæ*. Il y attaqua, entr'autres, avec force le sentiment de ceux qui prétendent que le *mensonge officieux* est licite en certaines rencontres. Il profitoit en même temps des lumieres de M. *Christ*, alors professeur en droit, & depuis secrétaire d'état & scholarque ; & pour faire des progrès encore plus solides, il se mit à étudier l'hébreu & le grec sous la direction de M. Frey, depuis premier professeur en théologie à Basle. Jean Grynée étudia avec le même succès le chaldaïque, le syriac, le rabinique & même l'arabe. La chaire de droit naturel venant à vaquer en 1727, il se mit sur les rangs, & soutint des *Thèses miscellanées*, *tirées du droit naturel & de la philosophie morale*. Un autre ayant eu la chaire, il disputa pour celle de logique en 1731, & soutint encore des *Thèses miscellanées*, qui furent applaudies sans être récompensées. En 1733 il se présenta de nouveau pour la chaire d'hébreu, vacante par la mort de Jean Buxtorf, arrivée le 10 juin 1732. Il soutint ses thèses le 20 mars, & le sort décida pour un autre de ses compétiteurs ; mais deux ans après, le nouveau professeur étant tombé malade, Grynée fut nommé pour remplir ses fonctions : ce qu'il a fait jusqu'en 1737, qu'il eut la chaire des *Lieux communs & controverses*, vacante par la mort du célébre M. Iselin. En 1738 il fut fait docteur en théologie. En 1740 il eut la chaire de théologie, qui vaquoit par la mort du savant M. Werenfels. Il prononça alors un discours sur les connoissances qui sont nécessaires à un bon théologien. (*Oratio inauguralis quâ Joannes Grynæus, sacræ theologiæ doctor & professor Basileensis, quibus præsidiis instructum esse oporteat novi fœderis interpretem exponit.*) Ce discours est imprimé dans le recueil intitulé : *Tempe Helvetica*, &c. t. V, p. 460 & suivantes. En 1742 M. Grynæus fut élu recteur de l'université. Il mourut le 11 avril 1744. Son oraison funebre fut prononcée par M. Ryhiner, pasteur de S. Léonard, où M. Grynée a été inhumé. * Extrait de son éloge, imprimé dans le *Journal Helvétique*, mois de septembre 1744, depuis la page 244 jusqu'à 256. On y a inséré des vers latins de M. Frey, à la louange de son disciple & son ami.

GRYNÆUM ou GRYNIUM, ville des Myrinéens, proche Clazoméne, dans laquelle il y avoit un temple d'Apollon, & un bois sacré fort ancien, où l'on recevoit les réponses des oracles. Le temple en étoit fort somptueux, puisqu'il n'étoit bâti que de marbre blanc : il étoit dédié à Apollon, qui s'appelle *Grynéen*, dans Virgile, *Egloge 6, v. 72.* * Strabon, *l. 13, p. 622.*

GRYPHIANDER (Jean) né au pays d'Oldenbourg, fut professeur en poësie & en histoire dans l'académie d'Iène, après *Elie Rusnerus* décédé l'an 1612. Il fut reçu docteur en droit dans la même académie en 1614, & s'en retourna 15 ans après en son pays, pour y exercer une charge de judicature. Il mourut au mois de décembre 1631. On a de lui un traité des isles, qui a pour titre, *Joannis Gryphiandri JCti* DE INSULIS *Tractatus, ex JCtis, politicis, historicis & philologis collectus, ut omnibus hisce usui possit, in quo plurimæ cognitæ quæstiones de mari, fluminibus, lacubus, littoribus, portubus, aquæductibus, aggeribus, navigationibus, alluvionis alveique incremento, &c, excutiuntur* ; à Francfort, *in-4°* 1624. Il fit un ouvrage sur le Phenix l'an 1618. Celui qu'il publia l'an 1625, est fort curieux. Il traite d'un certain droit qui a lieu dans quelques villes de Saxe. C'est qu'on y érige des statues de *Roland*, qui sont d'une taille gigantesque. Voici le titre du livre, *Commentarius de Weichbildis Saxonicis, sive Colossis Rulandinis urbium quarumdam Saxonicarum.* Konig donne à Gryphiander un traité *de Œconomia legali*, dont Fischer ne parle point. * *Voyez ces deux auteurs.*

GRYPHINE, *cherchez* TYPHÈNE.

GRYPHIUS (Sébastien) imprimeur de Lyon, natif de Reuthlingen ville de Suéde, se rendit dans le XVI

siécle fort célébre par la beauté & l'exactitude de ses impressions. Gesner pour témoigner l'estime qu'il faisoit de son habileté, lui dédia le 12e livre de ses Pandectes, & fit son éloge dans l'épître dédicatoire. Quelques auteurs ont prétendu que Jules Scaliger lui avoit aussi dédié les treize livres des causes de la langue latine. Les savans en ont fait le sujet d'une longue contestation, qui est demeurée indécise. *Voyez* Colonia, *hist. litt. de Lyon*, *t.* 2, *p.* 592. Gryphius est un des imprimeurs qui se soit le plus appliqué à sa profession, & qui rechercha avec plus d'empressement de bons correcteurs. Adam Knouf médecin de Cologne a exercé pendant long-temps cette fonction dans son imprimerie. C'est à son occasion que Jean Vouté de Reims disoit, que Robert Etienne corrigeoit fort bien les livres; que de Colines les imprimoit très-bien; mais que Gryphius savoit fort bien & les corriger & les imprimer. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici cette épigramme :

Inter tot norunt libros qui udere, tres sunt
Insignes; languet cætera turba fame.
Castigat Stephanus, sculpit Colinæus, utrumque
Gryphius edoctâ mente manuque facit.

Gryphius mourut le 7 septembre 1556, âgé de 63 ans. Son fils Antoine Gryphius continua avec honneur la profession de son pere. Il s'est également distingué par les belles éditions qu'il a faites, & sur-tout par la bible *in-folio*, qu'il imprima en 1550. * Chevillier, *origine de l'imprimerie*. Menage, *Antibaillet*. Vauprivas, *protopographie*. Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.*

GRYPHIUS (Chrétien) Polonois, né à Fravenstad le 29 septembre 1649, après s'être formé dans les belles lettres & dans la jurisprudence, particuliérement sous Jean-Henri Bœcler, & Ulric Obrecht, retourna dans sa patrie en 1673, & fut fait professeur d'éloquence à Breslau en 1674. En 1686 il fut fait principal & professeur du collége de la Magdeléne dans la même ville, & en 1689 on y ajouta la charge de bibliothécaire. Il est mort le 6 mars 1706, âgé de 57 ans. Il savoit le latin, le grec, l'hébreu, le syriac, le françois, l'anglois, l'italien, le hollandois, & joignit à ces connoissances celles de l'éloquence, de l'histoire & de la poësie. Il a publié en allemand l'histoire des ordres de chevalerie, en 1697; des poësies pastorales, en 1698, un traité sur l'origine & les progrès de la langue allemande, que l'on a donné après sa mort en 1708, *in*-8°. Il a écrit en latin *Fasciculus primus & secundus lusuum ingenii, ex præstantiorum poetarum recentiorum moribus & scriptis excerptorum*, en 1699. *Diatribe de scriptoribus rerum Galliæ & Lotharingiæ sæculi præsertim XVII*, imprimé dans un recueil publié par Jean Albert Fabricius, intitulé *Isagoge in notitiam scriptorum historiæ gallicæ. Dissertatio de Scriptoribus historiam sæculi XVII illustrantibus*, en 1710, *in*-8°. *Observatio de exterorum, præcipuè Gallorum erroribus geographicis*, dans le tome X, p. 1, & *suiv.* des *Miscellanea Lipsiensia*. Il a aussi travaillé au journal de Leipsick.

G U

GUACOCINGO, *cherchez* GUAOXINGO.

GUADAGNE, famille. La maison de GUADAGNE, noble & ancienne, est originaire de Florence, où elle a eu douze gonfaloniers de la république, & seize prieurs & seigneurs de la liberté. BERNARD condamna Cosme de Medicis à l'exil, & ce dernier bannit dans la suite les Guadagne. THOMAS de Guadagne, fils de *Vieri*, s'établit à Lyon, aussi bien que son frere nommé *Philippe*, qui laissa *Jean-Baptiste*, dit l'abbé de Guadagne, dont Davila fait souvent mention. Thomas acheta plusieurs terres en France, rendit de bons services au roi François I, & lui prêta même cinquante mille écus après la bataille de Pavie. Ce monarque l'honora de la charge de son maître-d'hôtel ordinaire & lui fit d'autres graces. Guadagne fonda la chapelle de sa famille aux Dominicains de Lyon, & dota en la même ville l'hôpital des pestiférés, & un autre à Avignon. Un autre THOMAS de Guadagne, dit *le Magnifique*, fut maître-d'hôtel du roi Henri II, & eut de *Pernette* de Berti, GUILLAUME, *dont nous parlerons plus bas*; & THOMAS de Guadagne III du nom. Celui-ci fut pere de BALTHAZAR, qui suit; de *Claude*, seigneur de Beauregard; d'un autre dit *le chevalier de Guadagne*; & de plusieurs filles. BALTHAZAR laissa de *Renée* de Clos, *Thomas* & *Guillaume* de Guadagne, lieutenant général des armées du roi, & honoré par le pape de la qualité de duc, qui s'est signalé dans les armées en diverses occasions, ayant commandé la cavalerie légere de France, & les armées des Vénitiens. * *Consultez* de Thou; Davila; la Toscane françoise de Tristan; l'éloge historique du P. Menêtrier, &c.

GUADAGNE (Guillaume de) seigneur de Botheon, de Verdun, &c. gouverneur du Lyonnois, & chevalier des ordres du roi sur la fin du XVI siécle, commença de porter les armes dès l'âge de 18 ans. Il fit le voyage d'Allemagne avec le maréchal de S. André; se trouva à la bataille de Renti l'an 1554; au siége de Thionville; à la prise de Calais l'an 1558, & en diverses occasions importantes. Le roi Henri II lui donna ensuite la charge de sénéchal, & de lieutenant de roi dans le Lyonnois; & le reçut au nombre des gentilshommes de sa chambre, qui n'étoit alors que de vingt-quatre. Guillaume de Guadagne se signala encore sous le regne de Charles IX, au recouvrement des villes de Blois, Tours, Amboise, Poitiers & Bourges; à la bataille de Dreux l'an 1562, & commanda l'armée sous le duc de Nemours, dans le Lyonnois, & sous Charles maréchal de Brissac, à la prise du Havre de Grace. Ensuite il leva une compagnie de deux cens hommes pour le service du roi, qui le fit chevalier de son ordre. Henri III l'envoya ambassadeur en Allemagne & à Venise, & à son retour le fit conseiller d'état & gouverneur du Lyonnois, Forez & Beaujolois. Le roi Henri IV le fit chevalier du S. Esprit l'an 1597, & l'employa en diverses occasions importantes. Il mourut peu de temps après, du déplaisir de la perte de son fils unique *Gaspard* de Guadagne, qui fut tué dans une embuscade que lui dresserent les ligueurs à Verdun sur Saone. Il avoit épousé *Jeanne* de Sugni, & laissa cinq filles. L'aînée nommée *Diane*, mariée à *Antoine* d'Hostun, baron de la Baume, sénéchal de Lyon, &c, eut *Balthazar*, qui fut substitué au nom & aux armes de Guadagne. C'est lui qui fit commencer dans la chapelle de Guadagne, en l'église des Dominicains de Lyon, le tombeau de son aïeul, qu'Antoine marquis de la Baume, a fait achever. * *Voyez* le P. Anselme.

GUADAGNI (Jean-Antoine) Florentin, cardinal, prêtre de l'église romaine, du titre de saint Martin aux Monts, vicaire général de Rome & de son district, est né le 14 septembre 1674, & fils de DONAT-MARIE marquis de Guadagni, d'une des plus nobles familles de Toscane, & de *Marie-Magdeléne* Corsini, sa femme, sœur du pape CLEMENT XII. Il reçut au baptême les noms de *Bernard-Cajetan*; mais il prit ceux de frere *Jean-Antoine* de saint Bernard en entrant dans l'ordre des religieux Carmes déchaussés, où il fit profession dans le couvent d'Arrezzo en Toscane le 11 novembre 1700. Après avoir été successivement maître des novices, plusieurs fois prieur du couvent de son ordre à Florence, & provincial de sa province, il fut nommé à l'évêché d'Arrezzo, par le pape Benoît XIII le 20 décembre 1724. Il fut sacré le 31 du même mois, & le lendemain premier janvier 1725, il fut déclaré évêque assistant au trône. Après l'exaltation de Clement XII, il se rendit à Rome le 25 octobre 1730, & sa sainteté ayant honoré en sa faveur l'église épiscopale d'Arrezzo du *pallium*, il le reçut de ses mains dans la chapelle secrete du palais du Quirinal, le 26 novembre suivant. Il fut créé & déclaré cardinal le 24 septembre 1731, étant le premier de son ordre depuis la réforme, qui ait été élevé à cette dignité. Le 22 novembre suivant, il reçut le chapeau dans un consistoire public, avec les cérémonies

accoutumées, & le 17 septembre, sa sainteté fit dans un consistoire secret la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna ensuite le titre presbytéral de saint Martin aux Monts, dont il prit solemnellement possession dans l'église de saint Sylvestre & de saint Martin, le 30 du même mois. Le pape lui assigna en même temps les congrégations des évêques, & réguliers de l'immunité, de la discipline réguliere, & des sacrés rits. Il le déclara aussi le 28 février 1732, vicaire général de Rome & de son district, à la place du feu cardinal Prosper Maréfoschi, sa sainteté l'ayant dispensé de la teneur d'une ancienne bulle, suivant laquelle cette dignité ne peut être conférée qu'à un sujet de l'état ecclésiastique, & jamais à un étranger. Les fonctions de cette charge ne permettant pas au cardinal Guadagni de résider en son évêché d'Arrezzo, il s'en démit au mois de novembre 1732, avec réserve d'une pension de 1200 écus.

GUADAGNOLO (Philippe) lecteur en arabe, & en chaldéen, dans le collége de la Sapience, au XVII siécle, fut un de ceux que la congrégation *de Propaganda fide* employa à traduire l'écriture sainte en arabe avec l'archevêque de Damas, & le P. Guadagnolo, sous le pontificat d'Urbain VIII. Il mourut à Rome le 27 mars 1656. Il est auteur d'une apologie pour la religion chrétienne, imprimée à Rome en 1631, dont plusieurs savans ont fait beaucoup de cas, contre un docteur Mahometan nommé Ahmed-Ben-Zin Alebedin. * Bayle, *diction. crit.*

GUADALAJARA, province ou audience de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, avec une ville de même nom. Cette ville capitale du pays, est grande & belle, & a un évêché suffragant du Mexique. Elle fut bâtie l'an 1531, par un seigneur de la maison des Guzmans; & dans la suite, l'évêché qui avoit été établi à Compostel, y fut transféré l'an 1570. Elle est située dans une plaine agréable & fertile, arrosée de divers torrens & fontaines, non loin de la riviere de Baranja. L'air du pays est tempéré, & la terre est si fertile, qu'elle rend souvent cent pour un. Tous les fruits de l'Europe y viennent aussi abondamment. La province de Guadalajara est entre Zacateca, Mechoacam & Xalisco. Ses villes après la capitale, sont Zaporaco, Churiquipaque, Quaxacatlan, &c.

GUADALAJARA, bourg d'Espagne en la Castille la vieille, capitale du pays d'Algarria, & sur la riviere de Henarès. * A Costa, *liv.* 7. Herrera, *c.* 11. *&c.*

GUADALAVIAR, riviere d'Espagne. Elle naît aux confins de l'Aragon, & de la Castille nouvelle, près des sources du Tage & du Xucar, & ayant baigné Albarazin & Teruel dans l'Aragon, elle traverse le royaume de Valence, baigne la ville de ce nom, & peu après se décharge dans le golfe de Valence. * Baudrand.

GUADALAXARA (Marc) religieux de l'ordre des Carmes, Espagnol de nation, est mort l'an 1631, & a écrit divers ouvrages en sa langue naturelle; entr'autres la IV & la V partie de l'histoire pontificale; celle de la trahison & du bannissement des Maures, &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

GUADALENTIN, anciennement, *Chrysices fluvius*, riviere d'Espagne. Elle a sa source dans la Sierra Neveda, en Grenade, où elle baigne Guadix & Baëca, & ayant passé à Lorca en Murcie, elle se décharge dans le golfe de Carthagène. * Baudrand.

GUADALETE, petite riviere d'Espagne. Elle coule dans l'Andalousie, & baigne Xeres de la Frontera, & Puerto de S. Maria, où elle se décharge dans le golfe de Guadix. * Mati, *diction.*

GUADALOUPE, ou LA GUARDELOUPE, l'une des Antilles qu'on met entre les Caraibes, dans l'Amérique septentrionale, appartient aux François depuis 1635. Ceux du pays l'appelloient *Caracucira* & *Caracueira.* Elle est située entre l'isle de la Dominique, qu'elle a au midi, & la Marigalante au Levant. Les Castillans lui ont donné le nom de Guadaloupe, à cause de Guadaloupe, dans la nouvelle Castille, où se fait un grand concours de pelerins. Leurs histoires font mention de deux missionaires, qui passant dans les Philippines, pour y prêcher l'évangile, furent martyrisés dans l'isle de la Guadaloupe l'an 1603, & de six autres qui eurent le même sort l'an 1604, & qui devoient aller dans la Chine & au Japon. Cette isle est divisée en deux parties ou presqu'isles. La plus grande qui est à l'orient de l'autre, & s'appelle *la grande Terre*, est la vraie Guadaloupe. L'autre au couchant de celle-ci, ou entre le couchant & le midi, est encore subdivisée en deux parties, ou territoires. Les François commencerent à s'y établir l'an 1635, & aujourd'hui ce pays est extrêmement peuplé, & très-fertile en cannes de sucre. Il y a une ville de ce nom qui est assez belle, & trois ou quatre forts sur la côte.* Du Tertre & Rochefort, *hist. des Antilles.* Mappeus, *Palma fidei.* Sanson, *description de l'Amérique.*

GUADALQUIVIR, en latin *Bœtis*, est l'une des grandes rivieres d'Espagne: aussi son nom que les Maures lui donnerent, signifie *grande riviere.* Elle a sa source dans les montagnes de Castille, vers les frontieres de la Murcie, traverse l'Andalousie, & passe à Séville qui en est la capitale, après avoir arrosé Cordoue, & se jette dans l'Océan à Saint-Lucar. * *Consultez* Pline, Pomponius Mela, Nonius, Merula, &c.

GUADAMAR, bonne forteresse d'Espagne. Elle est sur la côte du royaume de Valence, à l'embouchure de la Ségura. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Longuntina*, petite ville des Contestans, que d'autres placent à *Oliva*, village de la même côte, à deux lieues de Denia, vers le Nord. * Baudrand.

GUADARRAMA, riviere de la Castille nouvelle en Espagne, prend sa source à la Sierra Tablada, passe à Guadarrama, & à l'Escurial, & se décharge dans le Tage, environ à trois lieues au-dessous de Tolede. * Mati, *diction.*

GUADIANA, en latin *Ana* ou *Anas*, riviere d'Espagne, a sa source dans la Castille neuve, à Rio Roydera, dans la campagne que ceux du pays nomment *Campo de Montiel.* Un peu plus bas elle se perd environ une lieue sous terre, au-delà de Calatrava. Cette circonstance a donné lieu à des fables, dans lesquelles presque tous les modernes ont donné. Voici comme en parle un de nos plus célébres géographes. » L'Anas » se perd près de Medellin durant dix lieues, puis se » fait voir de nouveau près d'Argamasilla. C'est pour » cela que les Espagnols, qui mettent cette particula- » rité entre les trois choses remarquables de leur pays, » se vantent d'avoir un pont, sur lequel on voit paître » pour l'ordinaire dix mille moutons. Ce nom d'*Anas*, » que les anciens lui avoient donné, & qui veut dire » *canard*, fait voir que cette riviere est comme un de » ces animaux aquatiques, qui tantôt paroissent sur » terre, & tantôt se cachent sous l'eau. Les Espagnols » la nomment aujourd'hui *la Guadiana*, peut-être com- » me s'ils vouloient dire *Agua di ana* ou *anade*, *eau de* » *canard.*« Ce sentiment est presque celui de la plupart des modernes, qui se sont laissé tromper par Pline, Jerôme Girava & Gaspard de Barros; mais Antoine Augustin, Ambroise Moralès, Mariana, Garibai, Surita & Louis Nonius, qui nous ont donné une description d'Espagne, se sont inscrits en faux contre cette erreur populaire; aussi-bien qu'Ortelius, Merula, & autres savans géographes. La Guadiana passe à Calatrava, à Medellin, à Mérida, à Badajox; & après avoir reçu le Xiguela, l'Estena, Zuia, la Guadaxira, Caja, Ardila, Gama, & quelques autres rivieres peu importantes, elle se jette dans l'Océan, près d'Ayamont entre l'Algarve & l'Andalousie. Festus Avienus parle ainsi du fleuve Ana, *in Iamb.*

Ana amnis illic per Cynetas effluit,
Sulcatque glebam.

Mais Ortelius a très-bien remarqué que les anciens Cynetes sont éloignés des lieux que la Guadiane arrose. Ausone fait mention de ce fleuve en parlant de Merida; & Prudence dans l'hymne de sainte Eulalie. * *Consultez* aussi Strabon, *l.* 3, Pline, *l.* 3. *c.* 6; *& l.* 4, *c.* 1. Garibai, *l.* 3, *c.* 2. *Hisp. hist.* Nonius, *in descr. Hisp. p.* 313. Merula, *cosmogr. p. II, l.* 2. Ortelius, *theatr. geogr.* Du Val, *descr. d'Espagne, &c.*

GUADIERA, ou GUADIARA, petite riviere d'Espagne. Elle baigne Ronda en Grenade, & ensuite traversant une petite partie de l'Andalousie, elle se décharge dans la mer Méditerranée, entre la ville de Gibraltar & celle d'Estepona. Quelques géographes prennent cette riviere pour la Barbesola des anciens, que d'autres mettent au *Rio Verde*, qui se décharge dans la mer à Marbella, dans le royaume de Grenade. * Baudrand.

GUADILBARBAR, ou MAGRADA, grande riviere d'Afrique. Elle prend sa source dans le Biledulgerid propre, aux confins du Techort; puis ayant baigné Borgio, Pescare & Tebesse dans le pays de Zeb, elle entre dans le royaume de Tunis, y baigne Masti, & se divise en deux branches. L'orientale, sous le nom de Magrada, va se décharger dans la mer à Porto Farina; & l'occidentale, après avoir baigné Beja, se décharge aussi dans la mer, près de Tabarca, sous le nom de Guadalquivir. Quelques géographes croient que le Guadalquivir est le *Rubricatus* des anciens, que d'autres prennent pour le *Jadog*, riviere du royaume d'Alger, qui se décharge dans la mer à Bone, du côté de l'orient. * Baudrand.

GUADIX, ville & évêché d'Espagne, dans le royaume de Grenade, est le *Guadicium* ou *Acci* des Latins, sous la métropole de Séville, quoique d'autres la mettent sous celle de Grenade. Elle est située vers les sources de la riviere de Guadalentin, à neuf ou dix lieues de la même ville de Grenade. Cette ville fut conquise sur les Maures l'an 1489, par Ferdinand & Isabelle, roi & reine de Castille. * Ortelius. Merula. Sanson.

☞ GUAGIDA, ville ancienne d'Afrique, au royaume de Tremecen. Ptolémée nomme cette ville *Lanigar*. Elle a été bâtie par ceux du pays dans une agréable plaine, à quatorze lieues de la mer, vers le midi, & à pareille distance de Tremecen. * La Martiniere *dict. georg.*

GUAGNIN (Alexandre) natif de Vérone, & naturalisé Polonois, se distingua en Pologne dans les guerres de Livonie, de Moldavie, & dans celle de Moscovie. Il fut honoré de l'*Indigenat*, ou privilége d'être censé noble Polonois, sous le regne de Sigismond Auguste, & fut pourvu du gouvernement de la forteresse de Wilebsk qu'il posseda pendant 14 ans. Il composa en latin l'an 1578, une histoire de Pologne sous ce titre: *Rerum Polonicarum tomi tres: quorum primus omnium Poloniæ regum à Lecho primo gentis duce, ad Stephanum Bathoreum, &c.* Elle fut imprimée à Francfort en 1584, & traduite en polonois par Martin Pascowski l'an 1611. Guagnin ne fut jamais marié; il mourut à Cracovie l'an 1614, âgé de 76 ans. * Bayle, *diction. crit.* 2. *édit.* Starovolskius, Ἑκατοντὰς *Scriptorum Polonicorum.*

GUAHAM, ou GUAN, la plus grande & la plus méridionale des isles Mariannes ou des Larrons. Elle a quarante lieues de circuit. Les Espagnols l'appellent l'*isle de saint Jean*. Elle est à treize degrés vingt-cinq minutes de latitude septentrionale, & à sept lieues de l'isle Zarpane. * Charles le Gobien, *histoire des Isles Mariannes.*

GUAIRA, province de l'Amérique méridionale, dans le Paraguai, est située à l'orient du Paraguai propre, aux environs de la riviere de Parana, & elle s'étend jusqu'à la mer. La ville capitale s'appelloit *Guaira* ou *Ciudad-Real*, mais elle est ruinée. Les Espagnols sont maîtres de ce pays. * Laët. Sanson. La Mart. *dict georg.*

GUALATA, royaume de la Nigritie, ou du pays des Negres en Afrique, vers l'Océan occidental ou Atlantique. La ville capitale porte le même nom, & les peuples sont appellés *Benais*. Outre la capitale, il y a une ville nommée *Hoden*, à six journées du cap Blanc, laquelle a été bâtie pour la commodité des Arabes, & des caravanes qui vont de Tombut en Barbarie. Dans le reste du pays, on ne trouve que des bourgs, ou grands villages. La terre n'y produit que du ris, du millet & de l'orge, outre quantité de palmiers dont les dattes sont assez bonnes. La viande y est extrêmement rare, si ce n'est à Hoden, où les habitans nourissent du bétail. On y voit beaucoup de chameaux, de chevres & d'autruches, dont les œufs sont bons à manger. Mais les lions & les léopards y font de grands dégats. Ces peuples sont assez francs dans le commerce, quoique d'ailleurs grossiers & de peu d'esprit. Les hommes & les femmes ont accoutumé de se cacher un partie du visage. A Hoden les hommes portent une petite robe blanche, & les femmes ne se couvrent que le ventre. Lorsque les Senegues étoient maîtres de ce royaume & des autres qui sont voisins, la ville de Gualata étoit le séjour des rois, & grand nombre de marchands de Barbarie y venoient trafiquer; mais sous le regne de Soni-Heli, qui fut fort puissant, le commerce passa à Gaogo, & à Tombut. Cependant ceux de Hoden font encore quelque trafic, parce qu'ayant beaucoup de chameaux, ils transportent du cuivre, de l'argent & d'autres marchandises à Tombut, & en rapportent de l'or. Vers l'an 1526, le roi de Tombut conquit cet état, & le rendit ensuite à son prince légitime, moyennant quelque tribut. Ces peuples parlent la langue de Zungai, dont il est fait mention dans l'article d'AFRIQUE, & adorent le feu; mais ceux de Hoden, qui sont issus des Arabes, sont Mahométans & grands ennemis des Chrétiens. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

GUALBERT (S. Jean) fondateur de l'ordre de Val-Ombre, ou Val-Ombreuse, étoit de Florence. Il abandonna le monde, pour se faire religieux de saint Benoît dans le monastere de saint Miniat, de la congrégation de Cluni. Ensuite il passa & se retira quelque-temps à Camaldoli, près de saint Romuald, & vint à Val-Ombreuse l'an 1040, pour y jetter les premiers fondemens de son institut, que le pape Alexandre II approuva l'an 1070. Ce saint que ses vertus & ses miracles rendent célébre, mourut le 12 juillet 1073. Il a été canonisé par le pape Celestin III, l'an 1193. * Asor, *Inst. Moral. l.* 12, *c.* 21. Genebrard, *in Alex. II.* Onuphre, *in chron.* S. Antonin, *p. II, tit.* 5, *c.* 17. Baronius, *A. C.* 1051, 1073, & *in martyr. ad* 12 *jul.* Baillet, *vies des SS.*

GUALDI ou GUALDO (Paul) de Vicence, archiprêtre de Padoue, docte jurisconsulte & bon théologien, étoit d'une famille ancienne, & fils de *Joseph* Gualdi célebre jurisconsulte. Il fit du progrès dans les sciences, & fut lié d'amitié avec les savans de son temps, sur-tout avec Vincent Pinelli, dont il écrivit depuis la vie. Paul Gualdi mourut l'an 1621, âgé de 73 ans, après avoir résigné son archiprêtré à *Joseph* Gualdi, son neveu. Celui-ci étoit savant, & mourut l'an 1640. *Voyez* leur éloge parmi ceux des hommes de lettres de Jacques-Philippe Thomasini.

GUALDO PRIORATO (Galeasso) né à Vicence, d'une famille noble originaire d'Italie, & historiographe de l'empereur, s'est rendu célebre dans le XVII siécle par ses ouvrages historiques écrits en italien. Le premier de tous est un *in-folio* où il décrit en vingt-six livres les guerres entre les empereurs Ferdinand II, & III, & Philippe IV, roi d'Espagne d'une part, & Louis XIII, & Gustave Adolphe, d'autre part, depuis 1630 jusqu'en 1640. Cet ouvrage fut imprimé *in-folio* à Bologne en 1641, & réimprimé à Genève en 1643, & à Venise en 1644. Le second est une histoire des troubles de France, depuis 1648, jusqu'en 1654, avec la continuation de la guerre entre les deux couronnes, qui après avoir paru en 1655, à Venise, fut réimpri-

mée l'année suivante à Paris : ce qui montre qu'on en faisoit quelque cas : cependant les auteurs du journal des savans du 16 mars 1665, assurent qu'ils y ont remarqué autant de fautes que de mots. Gualdo ne fut pas découragé par ce jugement, continua son histoire jusqu'à la paix des Pyrenées, & la fit imprimer avec cette augmentation en 1670, à Cologne. Le duc de Montmouth crut aussi qu'elle méritoit d'être traduite en anglois; la mort l'ayant empêché de finir cette traduction, Guillaume Brant la continua. Gualdo publia encore en 1663, à Bremen, une relation italienne de la paix des Pyrenées, qui fut si bien reçue, qu'on en fit une nouvelle édition plus ample en 1669, à Cologne, & que Contreius a donné place à la traduction latine qu'on en a faite, dans le IV tome du corps du droit public de l'Empire, publié à Francfort en 1710. On l'a traduite aussi en françois. Il publia aussi en 1669, à Cologne, l'histoire du ministere du cardinal Mazarin, jusqu'en 1653, dont il a été fait deux éditions en françois, & dès 1662 il avoit publié la vie & les qualités de ce cardinal : son ouvrage même avoit tellement plu, qu'on le vit bientôt paroître en françois, en allemand, & en anglois, & il est vrai qu'il méritoit de plaire. Tout ce qu'a fait cet auteur Italien, est écrit d'une maniere très-agréable. Il mourut à Vicence en 1678. * Le Long, *bibl. hist. de France.*

GUALDO, bourg de l'état de l'Eglise en Italie. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les confins du duché de Spolette & de celui d'Urbin, à trois lieues de Nocera vers le couchant. Ce bourg a été bâti des ruines de la ville de *Tadinum*, qui étoit épiscopale, & qui fut détruite par les Lombards. * Baudrand.

GUALDRADE, dame Florentine, illustre par sa chasteté dont elle donna des preuves par le refus qu'elle fit de consentir à la passion de l'empereur Othon IV, qui voulut la violer. Ce prince surpris, & en même temps charmé de la résistance de Gualdrade, procura à cette vertueuse fille une alliance fort considérable avec un baron appellé *Guido*, à qui il accorda en considération de ce mariage, le Cassentin, une partie de la Romagne, & le titre de comte. C'est de cette alliance que les comtes de Guido tirent leur origine. * Bayle, *dict. crit. 2 edit.*

GUALEOR, *cherchez* GOUALIAR.

GUALID ou VALID, huitiéme calife ou successeur de Mahomet, régna après la mort d'Abdulmalic ou Abdalmalec, son pere, l'an 705 de J. C. & 86 de l'hégire. Les auteurs Arabes l'appellent *le glaive de Dieu* & *le chef des présomptueux.* Les Musulmans, qui donnent des noms à tous les personnages ausquels l'écriture-sainte n'en donne point de particulier, nomment Valid, celui que l'écriture appelle *Pharaon*, d'un nom, ou titre qui étoit commun à tous les rois d'Egypte. Ils appellent Firâoun Valid, ce roi d'Egypte qui regnoit du temps de Moyse, & de Manougeher, roi de la premiere dynastie de Perse. Le Tarikh Khozideh, à l'imitation de tous les autres Musulmans, qui ne nomment jamais ce prince sans lui donner quelque malédiction, lui donne le sobriquet rimé, selon la coutume des Musulmans, de *Valid nam pelid*, Valid de qui le nom est abominable. L'on peut dire que ce calife s'est rendu le plus célebre de tous par les grandes conquêtes que les Arabes firent sous son califat : car en neuf ans & demi qu'il régna, l'Espagne, la Sardaigne, les isles de Majorque & de Minorque, avec une partie de la Gaule Narbonoise, furent subjuguées par les Musulmans. La grande province de Mawaralnahar, ou de la Transoxane, avec le Turquestan, reçurent aussi la loi des Mahométans, & une bonne partie des Indes d'au-deça du Gange, fut rendue tributaire. Ce même calife rebâtit le temple de Medine, où sont les sépultures de Mahomet & des premiers califes, beaucoup plus grand, & plus magnifique qu'il n'étoit, & fit encore construire la grande & fameuse mosquée de Damas, qui porte le nom des Ommiades, à laquelle il joignit la superbe église de saint Jean-Baptiste, que les empereurs Grecs avoient enrichie pendant plusieurs siécles, obligeant les Chrétiens de la lui vendre. Khondemir & l'auteur du Leb Tharikh, remarquent au sujet du bâtiment que ce calife fit faire à Médine, qu'ayant commandé à Omar, fils d'Abdalâziz, qui étoit gouverneur pour lui en Arabie, l'an 88 de l'hégire, de faire démolir les maisons des femmes de Mahomet qui demeuroient encore sur pied à Médine, pour en agrandir la mosquée, les habitans de cette ville trouverent la résolution du calife fort mauvaise, & lui reprocherent qu'il ôtoit aux Musulmans qui venoient à Médine de diverses parties du monde, le plus bel exemple que Mahomet leur avoit laissé de sa modestie, lorsqu'ils considéroient la bassesse & la petitesse des maisons où il avoit logé ses femmes. On remarque touchant la mosquée de Damas, que ce fut Valid, qui y fit bâtir le premier ces tours fort élevées appellées en arabe, *Menarat*, & en turc *Minaret*, du haut desquelles les muedhins annoncent l'heure de la priere solemnelle. Khondemir écrit que la plupart des historiens Musulmans sont contraires à ceux de Syrie, sur le sujet de Valid; car ceux-ci font passer ce calife pour le plus grand personnage de la dynastie des Ommiades; mais tous les autres écrivent qu'il étoit d'un naturel violent & cruel, imitant parfaitement le Pharaon d'Egypte, dont il portoit le nom. Valid mourut l'an 96 de l'hégire, de Jesus-Christ 714, après un regne de près de 10 ans, & eut pour successeur Solyman Ben Abdalmaleck, son frere. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

GUALID BEN IEZID, ou VALID, II du nom, onziéme calife de la dynastie des Ommiades. Ce prince vivoit en retraite dans la Palestine, & il y mena une vie très-louable pendant le regne de Hescham, fils d'Abdalmalek, son prédécesseur; mais aussitôt qu'il eut appris sa mort, il vint à Damas prendre possession du califat, & changea tellement de vie, qu'on le vit s'abandonner à toutes sortes de débauches. Il étoit de son naturel fort prodigue, & n'avoit jamais rien refusé à personne. Ben Schûhnah dit de lui, qu'il ne parloit jamais sur quelque sujet que ce fût, à moins qu'il ne fût interrogé; mais ses débordemens allerent enfin jusqu'à un tel excès, qu'ils causerent la révolte de ses plus proches, qui mirent à leur tête Iezid, fils de Valid I du nom, son cousin germain, & vinrent l'attaquer jusque dans son palais. Valid s'y défendit pendant quelque temps; mais enfin il y fut forcé, & peu de temps après tué l'an 126 de l'hégire, & 743 de Jesus-Christ, après un regne de 14 ou 15 mois seulement. Il ne se passa rien de mémorable sous le regne de Valid II, sinon la défaite & la mort de Zeïd, fils de l'Iman Zeïn Alâbedin, petit fils d'Ali, qui s'étoit cantoné dans le Khorassan, où il fut tué par les troupes du calife. Il eut pour successeur le même Iezid, fils de Valid, qui l'avoit détrôné. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

On peut voir par ces deux articles extraits des auteurs orientaux par d'Herbelot, avec quelle défiance on doit lire Marmol sur les califes d'orient, non-seulement à l'égard des faits, mais encore des dates. Nous nous sommes crus obligés de faire cette remarque, en retranchant les articles des deux califes GUALID, copiés de Marmol, pour lui en substituer de plus exacts & de plus justes.

GUALID, ou BENI-GUALID, montagne, *cherchez* BENI-GUALID.

GUALLA (Jacque) c'est ainsi que quelques modernes nomment un cardinal dont nous parlons à GALON, qui est son vrai nom.

GUALTERIO (Charles) cardinal, natif d'Orviette, fut avocat consistorial, référendaire de l'une & l'autre signature. Le pape Innocent X le nomma cardinal dans le consistoire du 6 mars 1654, & lui donna l'archevêché de Fermo, dont il se démit l'an 1668. Il fut surpris d'apoplexie le premier janvier 1673, dont il mourut le même jour, en la 19 année de son cardinalat, &

la 58 de son âge. Son corps fut enterré à S. Agnès.

GUALTERIO (Philippe - Antoine) cardinal de la sainte église romaine, fils de GUALTERIUS Gualterio, d'Orviette, & d'*Anne-Marie* Cioli, de Tuderte, naquit le 24 mars 1660, à saint Quirice de Fermo, ville de l'état ecclésiastique dans la marche d'Ancône. Il fut élevé jusqu'à l'âge de 12 ans par les soins du cardinal Charles Gualterio, son grand oncle, qui étoit alors archevêque de Fermo. A l'âge de 12 ans on l'envoya à Rome pour y continuer ses études au collége Clémentin. Lorsqu'il eut fait sa philosophie il retourna à Fermo, où il fit un cours de droit, & un autre de théologie, & à l'âge de 19 ans il reçut le bonnet de docteur dans ces deux facultés. Il revint ensuite à Rome, où il se perfectiona dans l'étude des loix sous Dominique Targi son parent, qui étoit auditeur de Rote, & qui a été depuis cardinal & évêque de Ferrare. Il n'avoit pas 25 ans lorsqu'il fut admis au nombre des prélats référendaires de l'une & l'autre signature. Dans la suite il eut successivemens l'inspection générale de l'Annone, & les gouvernement de San-Severino, de Fabrieno, d'Iesi, du duché de Camerino, & de Notre-Dame de Lorette, & enfin la vice-légation d'Avignon. Il finissoit la quatriéme année de cette vice-légation, quand le pape Innocent XII le nomma nonce en France le 27 février 1700. Sa nonciature dura six ans, & pendant tout ce temps-là, il fut fort agréable aux François qu'il aimoit beaucoup lui-même, & qu'il a toujours appuyés de son crédit. Rome n'étoit pas moins contente de son administration, & avant que de le rappeller en Italie, Clément XI lui conféra l'abbaye de la Trinité dans le duché de Milan, le nomma à l'évêché d'Imola, le fit cardinal en 1706, & le désigna légat *à latere* dans Ravenne & toute la Romagne. Cependant il quitta la France avec regret : son amour pour les lettres l'y avoit lié avec les savans du premier ordre. Il avoit exactement parcouru nos bibliotheques, il avoit fait des extraits de la plupart de nos manuscrits uniques & singuliers, & s'y étoit muni de tous les secours dont il croyoit avoir besoin pour une histoire universelle, à laquelle il travailloit depuis l'âge de 20 ans. Il fit embarquer tous ses matériaux à Marseille, avec un amas considérable qu'il avoit fait de livres choisis, de médailles antiques & modernes, d'instrumens de mathématiques, & d'une infinité d'autres ouvrages de toute espece : mais toutes ces richesses littéraires périrent avec le vaisseau qui les portoit. Pour lui il étoit déja arrivé à Imola, lorsqu'il apprit cette triste nouvelle : il eut le courage de racheter des livres, des médailles, & d'autres curiosités savantes, mais la perte de ses manuscrits étoit irréparable. Il éprouva deux ans après un sort presque pareil à celui de Ravenne, où il étoit légat. Les troupes impériales y étant entrées, pillerent sa maison & tout ce qui lui appartenoit, & l'obligerent à se retirer à Rome pour y mettre sa personne en sureté. En 1710, le roi de France lui donna l'abbaye de saint Remi de Reims, & une grosse pension sur le trésor royal. Après la paix, le cardinal plein de reconnoissance pour la France, se hâta de venir dans ce royaume. Louis XIV le reçut avec plaisir, lui donna souvent le nom d'ami, & le logea près de lui à Versailles, à Marli, à Fontainebleau ; & lorsqu'il voulut partir au bout de quelques mois, le roi lui fit promettre de revenir tous les cinq ans, si sa santé le lui permettoit. La mort du roi seule arrêta l'exécution de cet arrangement. Dans la premiere année de la régence, le cardinal Gualterio fut pourvu de l'abbaye de saint Victor de Paris, & depuis il eut une place de prélat commandeur de l'ordre du Saint Esprit, dans la promotion que Louis XV fit après sa majorité. Lorsque le roi Louis XIV augmenta le nombre des académiciens honoraires de l'academie des belles lettres en y mettant des honoraires étrangers, le cardinal Gualterio eut la premiere place, & il se plaisoit de la remplir lorsqu'il venoit à Paris. Cette éminence est morte à Rome le 21 avril 1728, au commencement de sa 69 année, & dans la 22 de son cardinalat. Il a laissé une bibliothéque beaucoup plus nombreuse que les deux qu'il avoit perdues, & un grand nombre de médailles & autres antiques & raretés. Par son testament qui fut ouvert le lendemain de sa mort, en présence des cardinaux Barberin & de Polignac, ses exécuteurs testamentaires, il laissa à chacun de ses domestiques six mois de gages outre le deuil, & institua son héritier universel le comte Gualterio, son frere. Celui-ci a eu pour enfans, entr'autres JACQUES, dit *le marquis Gualterio*, qui suit; *Marie-Elizabeth* Gualterio, dite *de la Croix*, religieuse dans le monastere des Dominicaines de Sainte Marie de l'Humilité à Rome, où elle prit le voile le 20 août 1724, & fit profession entre les mains du cardinal son oncle, le 22 septembre 1725 ; & *Louis* Gualterio, camerier d'honneur du pape, qui fut nommé au mois de septembre 1726, pour porter en France la barette au nouveau cardinal de Fleuri. Il fut chargé en même temps d'un bref du pape pour le grand duc de Toscane. De retour à Rome, après avoir rempli ces deux commissions, il fut déclaré prélat domestique du pape le 21 janvier 1730, & vice-légat de Ferrare, le 2 octobre de la même année.

JACQUES, dit *le marquis Gualterio*, fut marié au commencement de l'année 1727, avec *Marie-Victoire* Albergati, d'une ancienne famille de la ville de Bologne, & en a eu *Marie-Julie-Catherine-Anne-Melchior* Gualterio, baptisée à Rome dans l'église de Saint Laurent *in Lucina*, le 25 février 1729.

Outre le comte Gualterio, le cardinal avoit encore pour frere *Louis-Anselme* Gualterio, né à Fermo, qui étant vice-légat de la Romagne, fut proposé par le pape dans un consistoire pour l'évêché de Verdi, le 30 avril 1708. Il fut transferé au mois de décembre 1714, de cet évêché à celui de Todi par la démission du cardinal son frere. * *Voyez* son éloge, par M. de Boze, dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, *tome VII*.

GUALTERUS (Rodolphe) théologien de Suisse, naquit à Zurich en 1519. Il épousa la fille de Zuingle ; & fit les fonctions de prédicateur dans sa patrie, depuis 1542, jusqu'en 1575, où il fut choisi pour succéder à Bullingerus, premier ministre de cette église protestante. Il mourut en 1586, dans sa patrie, âgé de 67 ans. Il a commenté les pseaumes, Isaïe, les douze petits prophétes, les trois premiers évangélistes, les actes des apôtres, & l'épître aux Romains. Gerhard Meyer assure dans les *Pseudonymes* de Placcius, que Gualterus est l'auteur de la version de la bible, qu'on attribue à Vatable. Il a laissé aussi quelques ouvrages de grammaire, de belles lettres & d'histoire, une traduction latine des sermons de Theodoret sur la providence, & des homélies sur Esther, dont son gendre donna une nouvelle édition après la mort de son beau-pere, & qu'il orna de la vie de celui-ci. * Verbeihen, *in elog. præstant. theolog. pag.* 201. Melchior Adam, *de vit. theolog. illustr.* De Thou, *additions de Teissier aux hommes illustres*. Le Long, *biblioth. sacra.*

GUALTERUS GRAVIUS, *cherchez* GRAVIUS, ou RUYSS (Gautier).

GUALTIER DE SLUSE ou SLUSIUS (Jean) cardinal, *cherchez* SLUSE.

GUALTHON, *cherchez* VAZON.

GUAMANGA, ou SAN JUAN DE LA VITTORIA, ville du Perou, à 70 lieues de Lima, vers le sud-est, est composée de maisons presque toutes bâties de pierres, & couvertes de tuiles. Il y a trois belles églises, plusieurs couvens de religieux, & un hôpital. Elle est le siége d'un évêque suffragant de Lima, la résidence d'un gouverneur, & la capitale d'une petite province. L'air y est sain & fort tempéré, la terre y produit de très-bon froment, & les pâturages y nourissent quantité de bétail. On a trouvé dans cette province des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, de

de souffre, & d'aimant. Les originaires du pays ont l'esprit pesant pour les beaux arts; mais ils l'ont fort subtil pour le mal. Les Espagnols y comptent trente mille tributaires. * Laët, *histoire du nouveau monde.*

GUANAHANI, isle de l'Amérique, & l'une des isles Lucayes, située à l'orient de la Floride, fut la premiere terre découverte en 1492, par Christophe Colomb. Il lui donna le nom de S. Sauveur, à cause que cette découverte lui sauva la vie, qui lui auroit été ôtée par les Espagnols, lesquels ennuyés de ses promesses, menaçoient de le tuer s'il ne leur découvroit quelque lieu où ils pussent prendre terre. Cette isle étoit alors fort peuplée, & les Espagnols traiterent humainement les habitans; mais depuis ils ont fait périr une partie des originaires, & ont enlevé le reste pour travailler dans la terre ferme aux mines d'or. Le terroir de cette isle est assez fertile, & propre aux pâturages: dans le milieu il y a un grand lac, auquel on donne cinq lieues de circuit. * Ferd. Colomb, *de l'Amérique.*

GUANCABELICA, ou EL ASSIENTO DE DROPESA, célebres mines de vif argent, proche la ville d'Oropesa, à neuf ou dix lieues de Guamanga, dans le Pérou. Elles furent découvertes par les Espagnols en 1566, & l'on en tire tous les ans un million de livres de vif argent, qu'on transporte par terre à Lima, puis à Arica, & de-là à Potosi; d'où il revient le plus souvent au trésor du roi d'Espagne quarante mille ducats, outre les autres droits. Ce vif argent sert à Potosi pour fondre & affiner l'argent; car on en tire plus par ce moyen, qu'à force de feu. * De Laët, *histoire du nouveau monde.*

GUANEGUIR, ange exterminateur, selon la superstition des Mahométans, *cherchez* NEKIR.

GUANIMA: c'est une des isles Lucayes. Elle a environ douze lieues du nord au sud; mais elle est beaucoup moins large. Christophe Colomb la découvrit & l'appella *la sainte Marie de la Conception.* * Baudrand.

GUANUGO, *Guanuco de los Cavaleros*, *Leon de Guanuco.* Petite ville du Pérou, est située au pied des montagnes, à la source du Xauca, ou Maragnon, au nord de la ville de Lima. * Mati, *dict.*

GUARDA, en latin *Guardia*, ville & évêché de Portugal, en la province de Beïra, sous la métropole de Lisbonne. L'évêché y fut transféré de l'*Igadita* des anciens, qui étoit de la métropole de Brague. * Sanson. Baudrand.

GUARDAFUN, ou GUARDAFUI, cap d'Ethiopie en Afrique. Il est à l'extrémité orientale de la côte d'Ayan, vis-à-vis de l'Arabie heureuse, & de l'isle de Zocotora, de laquelle il n'est éloigné que d'environ 40 lieues. * Mati, *dict.*

GUARDE (le lac de) ce lac est dans la Nigritie en Afrique, sur les confins des royaumes de Cago, de Guber, de Cano, & des Agades. Il est assez grand, & est traversé par le Niger. * Mati, *dict.*

GUADELOUPE, *cherchez* GUADALOUPE.

GUARDIA ALFERES, ou ALFENES, *Guardia Alferia*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, dans le comté de Molisse, avec un évêché suffragant de l'archevêché de Bénévent. * Leand. Alberti. Sanson.

GUARGALA, ou GUERGUELA, royaume du Biledulgerid en Afrique. Il est entre les pays de Guadames, de Techort, de Lempta, & il prend son nom de sa ville capitale. * Mati, *dict.*

GUARIMARE, prince Normand de Salerne, qui fut tué par ses gens en 1049.

GUARIMOND (François) du diocèse d'Amiens, vivoit au commencement du XII siécle, & suivit les croisés dans l'expédition de la Terre-Sainte. Après la mort d'Arnoul en 1118, il fut mis sur le siége patriarchal de Jerusalem, qu'il remplit pendant dix ans, & il mourut en 1128. * Guillaume de Tyr, *l.* 12 *&* 13. Baronius, *A.C.* 1118 *&* 1128. Genebrard, *en la chron.*

GUARIN D'APCHIER, poëte Provençal qui se distingua beaucoup dans le XII siécle. Un manuscrit de la bibliotheque du roi, où l'on trouve les vies de plusieurs poëtes Provençaux, & quelques-unes de leurs poësies, dit de celui-ci: » Guarin d'Apchier fut gentil » châtelain de Gevaudan dans l'évêché de Mende, » vaillant & bon guerrier, libéral & *bon trouveur*, » (c'est-à-dire, poëte) beau chevalier & savant en ga- » lanterie. » Le même manuscrit rapporte deux de ses poësies ou *syrventés.* Guarin y est représenté à cheval dans la vignette, le casque en tête, l'épée d'une main, & tenant de l'autre un bouclier chargé d'un écu d'or, à la bordure d'azur, & à trois barres d'or, celle du milieu endossée. Nostradamus dans ses vies des poëtes Provençaux imprimées à Lyon en 1575, *in*-12, ne parle point de celui-ci.

GUARIN (D. Pierre) Bénédictin de la congrégation de saint Maur, né dans le diocèse de Rouen, près de la Forêt de Lyons, en 1678, a fait profession le 21 octobre 1696, âgé de 18 ans. Il savoit le grec & l'hébreu, & a enseigné l'un & l'autre dans sa congrégation. Il est mort à Paris le 29 décembre 1729, dans le monastere de saint Germain des Prez, dont il étoit bibliothéquaire, âgé de 51 ans. Il avoit entrepris une nouvelle grammaire hébraïque & un dictionnaire de la même langue, qui devoient composer trois volumes *in*-4°. Pour pressentir le public sur son travail, & lui demander, pour ainsi dire, ses avis, il en fit courir un projet dès 1717, & quand son ouvrage fut avancé, il en donna un nouveau plan en 1721. Le premier volume ne parut néanmoins qu'en 1724, & le second n'a été donné que quatre ans après. Le dictionnaire que l'auteur avoit laissé imparfait, n'a été imprimé que long-temps après sa mort. Il a paru en 1746, à Paris chez Colombat, en deux volumes *in*-4°, sous ce titre: *Lexicon hebraicum & chaldæo-biblicum, in quo non solùm voces primigeniæ, seu radicales, verum etiam derivatæ, cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico disponuntur; & latinis earum interpretationibus, quas exhibent optima, quæ hactenus prodierunt, vocabularia hebraïca & chaldaica; præmittuntur græcæ quas suppeditant LXX interpretum translatio, & quæ supersunt Aquilæ, Symmachi, Theodotionis V, VI & VII editionum fragmenta. Accedunt nomina propria virorum, mulierum, idolorum, populorum, regionum, urbium, montium, fluviorum, &c, cum præcipuis eorum etymologiis. Auctore D. Petro Guarin presbyt. & monacho ord. S. Bened. è congr. S. Mauri.* Les auteurs de la préface de ce *Dictionnaire* avertissent que le travail de dom Guarin ne s'étend que jusqu'à la lettre *Mem*, inclusivement, que les sept lettres suivantes ont été exécutées par dom le Tournois, & que les deux dernieres lettres sont de la composition de deux autres religieux de la congrégation de S. Maur. Dans le premier projet le pere Guarin attaqua feu M. Masclef, savant chanoine d'Amiens, qui avoit donné en 1716 une nouvelle méthode pour apprendre l'hébreu sans points, à Paris chez Colombat. Il lui livra de nouveaux coups & en plus grand nombre dans la préface de son premier volume, ce qui obligea M. Masclef de lui répondre par une lettre de 24 pages, datée du 17 novembre 1724, imprimée à Paris en 1725, en attendant une réplique plus ample à ce premier volume, & à ce que D. Guarin devoit dire encore sur ce sujet, & qu'il a dit en effet dans ce second volume. Cette réplique plus ample de M. Masclef a été achevée par le pere de la Bleterie, de l'Oratoire de France, & on la trouve dans la nouvelle édition de la grammaire hébraïque de M. Masclef en deux volumes, à Paris en 1730, après la mort de l'auteur. *Voyez* MASCLEF. * *Mémoires du temps.* D. le Cerf, *bibl. hist. & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur. Mercure de décembre* 1729. On s'y trompe en donnant 53 ans à D. Guarin lors de sa mort.

GUARINI, nommé plus communément GUARINO GUARINI, l'un des restaurateurs des belles lettres, dans les quatorziéme & quinziéme siécles, naquit à Vérone

l'an 1370, de l'illustre famille des *Guarini*. Il fut disciple de Jean de Ravenne, célébre grammairien, & le maître de quantité de savans, sortis de son école. Instruit sous lui de la langue latine, & ne trouvant point de secours en Italie pour apprendre la langue grecque, il se transporta à Constantinople, où il se rendit le disciple de Manuel Chrysoloras, sous qui il devint habile dans cette langue. Aussi l'appelle-t-il plusieurs fois son maître, & le comble-t-il des plus grandes louanges dans quelques-unes de ses lettres, dont on parlera plus bas. Guarino étoit à peu près dans sa vingtiéme année lorsqu'il alla à Constantinople, & il y demeura cinq ans. Revenu en Italie, il commença à y répandre les connoissances qu'il avoit acquises auprès de Chrysoloras, & dans les voyages qu'il avoit fait dans la Grece, & l'on croit qu'il fut le premier des Italiens qui, depuis la chute de l'empire romain, y enseigna la langue grecque. Il a rendu ce service à Venise, à Ferrare, à Vérone & à Florence, & peut-être encore ailleurs; car on ne nous a pas conservé ni l'ordre, ni les dates de ses changemens. A Venise, il fut collegue de Philelphe, comme celui-ci nous l'apprend dans la neuviéme lettre de son dix-septiéme livre. *Memini*, dit-il, *antequam navigarem in Thraciam, me Venetiis docuisse .... docebant etiam istic per id temporis Victorinus Feltrensis, Veronensisque Guarinus*, &c. Louis Moscardo, historien de Vérone, dit qu'il fut appellé dans cette ville l'an 1420, qu'on lui donna 150 ducats d'appointemens, & qu'en 1422 il eut pour disciple Albert de Sarziano, comme celui-ci le dit dans ses lettres. Luc Wadingue dit qu'Albert apprit seulement la langue latine sous Guarino, & le grec sous Manuel Chrysoloras: mais dans les lettres mêmes d'Albert, imprimées avec sa vie, en 1688, à Rome, l'auteur dit, comme Moscardo, qu'il étudia le grec sous Guarino, à Vérone, à l'âge de 37 ans. *Voyez* ALBERT. Ce fut Nicolas III, marquis d'Est, qui attira Guarino à Ferrare, où il se maria, & sa postérité subsiste encore dans cette ville. Il fit depuis plusieurs autres séjours, & ne revint à Ferrare que sur la fin de sa vie. Il y mourut le 4 décembre de l'an 1460, & fut enterré dans l'église paroissiale de saint Paul. Baptiste Guarini l'ancien, le plus savant de ses fils, lui composa cette épitaphe:

Quæ per te vixit Musarum cura, GUARINE,
Græca, Latina simul, te moriente dolet.
Quàm superis tua casta fides, moresque placerent,
Lustra tibi vitæ nona bis acta probant.
Quod Verona dedit, rapuit mors improba corpus:
Quod virtus peperit, restat in orbe decus.

Vossius dit que Guarino a traduit les dix premiers livres de Strabon, en concurrence avec Gregoire Tiphernas, qui avoit, dit-il, traduit les sept derniers: mais M. le marquis Scipion Maffei semble démontrer que Guarino a traduit les 17 livres entiers, à la sollicitation, & par les ordres du pape Nicolas V. Le traducteur auroit dédié son travail à ce pape, mais celui-ci étant mort avant qu'il fût achevé, il le dédia à Jacques-Antoine Marcello, sénateur de Venise. Il y a eu plusieurs éditions de cette traduction: la premiere fut faite à Rome, vers l'an 1470, *in-folio*, par les soins de Jean-André, évêque d'Aleria, qui la dédia au pape Paul II, & la deuxiéme à Venise, par Vindelinus de Spire, l'an 1472. Jean André, évêque d'Aleria, dans sa préface, dit ce que Vossius a répeté depuis, que Guarino n'a traduit que les dix premiers livres, & Grégoire Typhernas, les sept autres. *Voyez* le commencement de cette préface dans les *Annales typographici* de Maittaire, tome I, page 96. Ce point de critique, concernant la part que Guarino a eue à la traduction de Strabon, & le sort de cette traduction est discuté avec beaucoup d'exactitude dans la *Disquisitio de Nicolai V, pontif. max. erga litteras & litteratos viros patrocinio*, page 186, & suiv. par M. Dominique Georgi, à la suite de la vie du même pape Nicolas V, *in-4°*, écrite en latin & imprimée à Rome en 1742. *Joannes Britannicus*, dans sa lettre au sénat & au peuple de Bressia, rapportée par M. le cardinal Quérini, dans la premiere partie, page 81 de son livre sur l'histoire littéraire de Bressia, parle néanmoins comme Jean André, évêque d'Aleria: *Libros quatuor*, dit-il, *historiæ gothicæ disertissimè conscripsit Guarinus Veronensis, qui litteraturâ græcâ, latinâque vir præstabilis, è græco dimidiam Strabonis partem anteriorem in latinum vertit, quum reliquum morte præventus non potuisset; nam id posteà Gregorius Tiphernas, vir & ipse singularis doctrinæ, latinum fecit.* Voyez TIPHERNAS: *voyez* aussi la bibliotheque grecque de J. A. Fabricius, tome IV, livre 4, chap. 1. Guarino a traduit aussi de Plutarque les vies de *Q. Fabius, Coriolan, Marcellus, Philopœmen, T. Quintus Flaminius, C. Marius, Lysander, L. Cornelius Sylla, Nicias, M. Crassus, Eumenes, Alexandre le Grand, Dion*, & *Brutus*. On y ajoute, selon quelques manuscrits, les vies de *Numa Pompilius*, d'*Alcibiade*, & de *Cesar*. Il a traduit de plus la vie d'*Evagoras*, qui est d'Isocrate, & celle d'*Homere*, attribuée a Plutarque, mais dont l'auteur n'est pas connu. Ces traductions se trouvent dans quelques anciennes éditions latines de Plutarque, avec les vies de *Platon* & d'*Aristote*, qui sont de la composition de Guarino. Les autres ouvrages qu'il a traduits de Plutarque, sont *les petits paralleles*, imprimés *in-4°*, dans le quinziéme siécle, sans marque du lieu de l'impression, ni la date; & réimprimés depuis par Ascensius, avec quelques ouvrages de Léonard Aretin; & le traité de *liberis educandis*, imprimé en 1485, à Brescia, *in-4°*, sous ce titre, rapporté par Maittaire, page 179: *Plutarchus de liberis educandis lat. cum Guarini Veronensis præfatione, Magnus Basilius de institutis juvenum, lat. cum Leonardi Aretini præfatione.* Maittaire rapporte au même endroit l'ouvrage suivant: *Guarinus Veronensis de brevibus clarorum hominum inter se contentionibus à Plutarcho collectis, nuper in latinum conversis*, à Brescia, en 1485, *in-4°*; c'est peut-être l'édition des petits paralléles que l'on dit avoir été faite dans le quinziéme siécle, sans marquer la date, ni le lieu de l'impression. Les autres ouvrages de Guarino, sont: *Erotemata Guarini cum multis additamentis*, à Ferrare, en 1509, *in-8°*; c'est un abrégé de la grammaire grecque de Manuel Chrysoloras. *De arte diphtongandi, dialogus; de arte punctandi; de accentu & vocabularium breviloquum*; à Basle en 1481, *in-fol.* M. Maffei cite une édition de 1474. *Grammaticæ institutiones*; à Vérone en 1487, & à Venise en 1497. *Notæ in aliquot Ciceronis orationes*, à Basle en 1553, *in-fol.* à Paris en 1554, *in-fol.* avec les notes de plusieurs autres auteurs. M. Maffei rapporte les titres de divers autres ouvrages manuscrits de Guarino, & dit qu'on en trouve des copies dans beaucoup de bibliothéques, surtout de ses discours & de ses lettres. Nous en connoissons plusieurs de celles-ci qui sont imprimées: il y en a trois dans la *Collectio amplissima*, &c, des peres DD. Martenne & Durand, tome III, page 855 & suiv. La premiere de l'an 1447, est à la louange de l'éloquence d'Albert de Sarziano, disciple de Guarino: la deuxiéme, qui est plus longue, est de 1450, *ad Joannem Pratensem*; c'est une apologie de la lecture des poëtes profanes: la troisiéme, que les éditeurs croient être aussi de Guarino, est une invective contre Charles de Malatesta, qui avoit fait briser la statue de Virgile, érigée à Mantoue à l'honneur de ce poëte. Il y a beaucoup de feu dans cette piéce. D'autres l'attribuent à Léonard Aretin: & c'est en particulier le sentiment de Jean-George Scelhorn (*Amænitates litterariæ*, tome III, page 225 & suiv.) mais Laurent Mehus, qui a donné la vie & les lettres de Léonard à Florence en 1741, *in-8°*, prouve fort bien, dans la vie de ce savant, page 38 & 39, que cette *invective* est de Pierre-Paul Vergerio. *Voyez* VERGERIO. Dans l'ouvrage posthume d'Humfroy Hodi, intitulé: *De Græcis illustribus linguæ græcæ humaniorumque literarum instaura-*

toribus, &c, à Londres en 1742, *in-8°*, on trouve aussi quatre lettres de Guarino (page 45 & suiv.) la premiere est écrite à Manuel Chrysoloras, dont il fait l'éloge, & où il se rappelle les agrémens dont il avoit joui durant qu'il étoit auprès de lui à Constantinople : la deuxiéme *ad Bartholomæum de Montepoli*, est sur la mort du même Chrysoloras, dont il fait encore l'éloge assez au long. Guarino avoit promis d'écrire la vie de ce savant; on ignore s'il l'a fait : la troisiéme lettre sur le même sujet, est à Jean Chrysoloras, fils de Manuel. Enfin la quatriéme, qui roule encore sur la même matiere, est adressée *ad Jacobum de Fabris*. Les peres DD. Martenne & Durand dans la préface du tome III de la collection que l'on vient de citer, après avoir parlé de Guarino & de trois lettres inserées dans leur collection, disent que Guarino a fait une vie de S. Ambroise de Milan, tirée d'auteurs Grecs, & ils en donnent le prologue, page 874. Il est adressé à Albert de Sarziano. * Nous avons consulté pour cet article la collection citée, l'ouvrage de M. Hody, celui de M. Maffei *de' gli Scrittori Veronesi*, dans sa *Verona illustrata*, édition *in-fol.* où il y a un long article de Guarino; les annales de l'imprimerie, en latin, par Maittaire; & le tome XXIX du P. Niceron. On peut ajouter qu'entre le grand nombre d'enfans qu'a eus Guarino, il y en a eu deux qui se sont distingués, BAPTISTE & JERÔME. Le premier fait le sujet de l'article suivant. JERÔME s'est distingué dans les armes & dans les lettres : mais ses écrits ne sont point imprimés. *Voyez* l'article que M. Maffei donne de l'un & de l'autre page 81, 82 & 83 de ses écrivains de Vérone.

GUARINI (Baptiste) fils du précédent, suivit les traces de son pere, & enseigna long-temps les langues à Ferrare. Il a donné quelques ouvrages au public; savoir : *Poëmata latina*, *Mutinæ* en 1496, *in-4°*, *de secta Epicuri*; *de ordine docendi & studendi*, imprimé plusieurs fois, & en dernier lieu à Iène, en 1704, *in-8°*; *de regno administrando*; des notes sur les fastes d'Ovide, & sur Catulle; des harangues; des lettres; & la traduction de quelques harangues de Démosthène, & de S. Gregoire de Nazianze. Il vivoit encore en 1494, & il y avoit cette année trente-trois ans qu'il remplissoit la charge de professeur des belles lettres à Ferrare. C'est le même Guarini qui a publié le premier le commentaire de Servius sur Virgile, à Ratisbonne en 1471, *in-folio*. * Gesner, *biblioth.* Henric. Stephanus, *in dial. de bene instituendis græcæ linguæ studiis*. Maffei, *Verona illustrata*.

GUARINI (Baptiste) poëte Italien, fils de *François* Guarini, étoit arriere-petit fils du premier de ce nom *dont nous avons parlé*, & d'*Orsolima*, fille du comte *Balthasar* Macchiavelli, gentilhomme de Ferrare. Il naquit dans cette ville l'an 1537. Tout ce qu'on peut dire des actions de sa jeunesse, c'est qu'il paroît avoir étudié quelque temps à Pise, que son nom se trouve dans les registres de l'université de Padoue, qu'il alla néanmoins fort jeune à Rome, & qu'il enseigna durant plusieurs années la morale d'Aristote dans le collége de Ferrare. Après avoir terminé, par l'entremise d'Hercule, duc de Ferrare, un procès qu'il fut obligé d'avoir avec son pere, pour la succession de deux de ses oncles, il épousa *Thaddée*, fille de *Nicolas Bendedei*, & d'*Alexandra Rossetti* d'une bonne noblesse de Ferrare. Guarini passa par beaucoup d'emplois, mais il est presque impossible d'en marquer l'ordre & les dates, faute de mémoires. Il fut d'abord envoyé par Alfonse II duc de Ferrare, en ambassade à Venise, & ensuite en Piémont, où il demeura cinq ans. Etant à Turin, il présenta son *Pastor fido* à Charles, duc de Savoye, à l'occasion du mariage de ce prince avec la princesse Catherine, fille de Philippe III roi d'Espagne, & cette pastorale fut alors représentée pour la premiere fois; ce qui se fit avec beaucoup de magnificence. En 1572 Guarini alla à Rome complimenter de la part du duc de Ferrare le pape Gregoire XIII, sur son élévation au pontificat. Revenu à Ferrare, il fit un discours à la louange de l'empereur Maximilien, & de Louis, cardinal d'Est, à l'occasion des funérailles qu'on leur fit dans cette ville. Il passa ensuite en Allemagne, vit l'empereur, & alla en Pologne complimenter de la part de son prince, Henri, duc de Valois. De retour en Italie il fut fait secrétaire d'état, & conseiller du duc de Ferrare. Lorsque Henri de Valois eut quitté la couronne de Pologne, après la mort de Charles IX roi de France, arrivée le 30 mai 1574, le duc de Ferrare, qui ambitionoit la couronne de Pologne, envoya pour la briguer Guarini, qui demeura dans ce royaume plus long-temps qu'il ne vouloit, par les intrigues de ses envieux, qui aimoient mieux le voir éloigné. Il revint enfin; & en 1582, ayant demandé au duc de Ferrare, & obtenu la permission de se retirer, il passa depuis l'hyver à Padoue, & l'été dans sa maison de campagne : mais trois ans après, Alfonse de Ferrare le rappella à sa cour, & lui rendit la charge de secrétaire d'état. Il fut depuis employé en diverses négociations en Ombrie, à Milan & ailleurs, jusqu'en 1588, que dégouté de nouveau, & piqué d'ailleurs de quelques manques de ménagemens que le duc de Ferrare avoit eus pour lui, il demanda encore son congé, & entra au service du duc de Savoye, auprès duquel il resta peu. Il étoit à Padoue en 1590, lorsqu'il y perdit sa femme, le 15 décembre. En 1592, le duc de Mantoue l'ayant appellé auprès de lui, il l'envoya à Inspruck, pour y négocier quelques affaires à la cour de l'archiduc. En 1595, réconcilié avec le duc de Ferrare, il retourna dans cette ville, où il étoit encore en 1597, lors de la mort du duc Alfonse. En 1599 il entra au service de Ferdinand de Médicis, grand duc de Toscane, qu'il quitta ensuite pour lui préférer le duc d'Urbin. Un an après, il revint encore à Ferrare, en 1604, & l'année suivante, cette ville l'envoya à Rome, pour complimenter le pape Paul V sur son exaltation. Enfin après quelques autres courses, passant à Venise, en revenant encore de Rome, il y tomba malade, & y mourut au mois d'octobre 1612, âgé de 75 ans. D'autres reculent sa mort jusqu'en 1613. Il étoit membre de plusieurs académies, entr'autres des *Ricovrati* de Padoue, des *Intrepidi* de Ferrare, & des *Umoristi* de Rome. Il n'a été ni chevalier de S. Etienne de Florence, ni chevalier de saint Michel en France, comme plusieurs l'on écrit. Il eut trois fils, *Alexandre*, *Jérôme*, & *Guarino*. Les ouvrages de *Baptiste* Guarini, sont : 1. diverses harangues, savoir : *ad serenissi. Venetorum principem Petrum Lauretanum pro duce Ferrariæ, Venetiis publicè habita 18 kal. januar.* 1567, à Ferrare, en 1568, *in-4°*. *Ad Gregor XIII*, à Ferrare en 1572, *in-4°*. *In funere imperatoris Maximiliani II*, à Ferrare, en 1577, *in-4°*. *In funere Aloysi Estensis, S. R. E. cardinalis*; à Ferrare, en 1587, *in-4°*. *In præstandâ Paulo V, pont. max. pro civitate Ferrariæ obedientiâ*; à Rome, en 1605, *in-4°*. Ce discours a été traduit en italien, & imprimé la même année à Ferrare. 2. *L'idropica, comedia*, à Venise, en 1614, *in-8°*, par les soins de *Gregorio di Monti*. 3. *L'Alceo, favola pescatoria di Antonio Ongaro, con gli intramezzi del Cavalier Battista Guarini descritti*, &c, à Ferrare, en 1614, *in-4°*. 4. *Il Pastor fido, tragi-comedia pastorale*; il y a eu un grand nombre d'éditions de cet ouvrage, & il a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. On peut voir dans la bibliothéque françoise, ou *histoire de la litterature françoise*, &c. tome VIII, ce que l'on dit de cette pastorale, & de ses diverses traductions françoises, depuis 1597, jusqu'à la derniere, imprimée en 1733. Le *Pastor fido* n'étoit encore que manuscrit, lorsque *Jason de Nores*, natif de l'isle de Chypre, sorti d'un gentilhomme de Normandie, & professeur en morale à Padoue, fit contre la pastorale de Guarini & le gout des pastorales en général, l'écrit intitulé : *Discorso intorno a quei principii, cagioni, e accrescimenti, che la commedia, la tragedia, e'l poëma eroico, ricevono dalla filosofia morale, e civile, e da' governatori delle republiche*; à

Padoue, en 1587, *in*-4°. Guarini y répondit par l'ouvrage suivant : 5. *Il verato, o difesa di quanto ha scritto Giason de Nores contrà le tragicommedie, e le pastorali*; à Ferrare, en 1588, *in*-4°. De Nores opposa cette réponse : *Apologia contro l'autor del verato*, &c, à Padoue, en 1590, *in*-4°, & Guarini fit une réplique, intitulée : 6. *Il verato secondo, overo replica dell' Attizzato academico Ferrarese, in difesa del Pastor fido*, &c, *in Firenze*, en 1593, *in*-4°. De Nores ne vit point cette réplique, étant mort en 1590. Il y a eu plusieurs autres écrits pour & contre le *Pastor fido*, ausquels Guarini ne prit point de part, ou ne parut point en prendre : on peut en voir la liste dans les ouvrages qui sont cités à la fin de cet article. 7. *Compendio della poësia tragicomica, tratto da i due verati per opera d'ell' autore del Pastor fido, con l'aggiunta di molte cose spettanti all' arte*; à Venise, en 1601, *in*-4°. 8. *Il Secretario, dialogo nel quale si tratta dell' officio del secretario, e del modo di comporre lettere*; à Venise, en 1594, *in*-4°. 9. *Parere sopra la causa del Priorato del Cavalier Roberto Papaffava*; à Vérone, en 1586, *in*-4°, & parmi les lettres de Guarino. 10. *Lettere da Agostino Michele raccolte*; à Venise, en 1594, *in*-4°, & 1598, *in*-4°. 11. *Parere per li Decurioni di Spada della citta di Cremona, contro le pretensioni de' dottori, di precedere nel sedere in consiglio*; à Mantoue, en 1601, *in*-4°. 12. *Rime* : ce sont des sonnets & des madrigaux, souvent imprimés ; on a plusieurs traductions françoises des madrigaux. 13. Guarini entra aussi dans une dispute sur le transport des reliques de *S. Bellino*, conseillé par Jean Bonifacio, fameux jurisconsulte, & il a fait trois écrits à cette occasion. * *Voyez* les mémoires du pere Niceron, tome XXV. *Bibliotheca italiana, o sia notizia de libri rari nella lingua italiana*, &c, à Venise, en 1728, *in*-4°, pag. 134, 135, 136, 156, & 173. Alexandre Guarini, arriere petit-fils de Baptiste, a composé la vie de celui-ci : elle est dans le deuxiéme volume du *Supplément du journal de Venise*.

GUARINI (Alexandre) fils du précédent, fut d'abord au service d'Alfonse II duc de Ferrare, qui l'envoya en ambassade en Toscane, & ensuite à celui du duc de Mantoue, dont il fut l'envoyé à Venise, & de Ferdinand, duc de Mantoue, pour les intérêts duquel il alla à Vienne, en Autriche & en Baviere ; il fut aussi camérier secret & secrétaire d'état de ces princes. On a de lui, *Orazione del sign. Alessandro Guarini academico intrepido, detto il Macerato, fata in lode di D. Alessandro Cybo, marchese di Carrara, e recitata publicamente nell' academia*, à Ferrare, en 1606, *in*-4°. *Apologia di Cesare, imperadore di Roma*; à Ferrare, en 1632, *in*-4°. *Pareri in materia d'honore e di pace*, imprimés plusieurs fois.

GUARINI, moine théatin, & mathématicien du duc de Savoye, étoit de Modène, & florissoit dans le XVII siécle. On a imprimée à Paris deux de ses ouvrages *in-folio*, un en 1666, intitulé *Placita philosophica*, & l'autre après sa mort en 1683, sous le titre de *Cœlestis mathematica*. * *Mémoires du temps*. Bayle, *dictionnaire critique*.

GUARINONE (Christophe) étoit de Vérone, & s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des langues grecque & latine qu'il approfondit, & à la médecine qu'il a exercée jusqu'à sa mort. Il passa plusieurs années à Padoue où il fut reçu docteur, & il revint dans sa patrie avec ce titre qu'il honora par sa grande application & par ses talens. Il enseigna d'abord la philosophie ; & lorsqu'il eut été reçu dans le corps des médecins, il en exerça la profession avec un succès si éclatant & si prompt, qu'il ne tarda pas à être recherché par plusieurs princes. François Marie, duc d'Urbin, le fit son premier médecin, & lui donna des appointemens considérables. Ensuite l'empereur Rodolphe II le fit venir à Prague, & l'attacha à sa cour & à son service en le comblant d'honneurs & de bienfaits. Guarinone demeura long-temps dans cette ville, & il y mourut dans un âge avancé, vers l'an 1602. Quelques années auparavant étant allé à Rome par un motif de piété, il y fut si goûté de Clément VIII, que ce pape lui témoigna un grand désir de le retenir auprès de lui ; mais il ne voulut pas causer cette peine à l'empereur : Guarinone revint à Prague, où il finit ses jours, *comme on l'a dit*. On a de lui : *Consilia medicinalia*, à Venise en 1610, *in-fol*. Des commentaires latins sur le premier livre d'Aristote, touchant l'histoire des animaux, en 1608, *in*-4°. Une explication de quelques autres endroits d'Aristote sur la même matiere. Quatre discours où il traite de la nature humaine, en 1601, *in*-4°. *Tractatus de methodo doctrinarum*, 1601. *De generatione viventium, etiam nascentium ex putredine*, *in*-4°. *De principio venarum. De causa morborum*. Ces derniers ouvrages ont été imprimés à Francfort. * *Voyez* Manget, *in biblioth. script. medicor. lib.* 7, & M. Maffei, qui en dit néanmoins peu de chose, dans sa *Verona illustrata*, *p.* 201, *libro* IV *de gli scrittori Veronesi*.

GUARNELLI (Alexandre) Romain, fut excellent orateur, & très-bon poëte dans le XVI siécle, comme on le peut connoître par les vers qu'il a composés en italien. Le duc de Savoye le fit chancelier de ses ordres de S. Maurice & de S. Lazare ; & Alexandre Farnèse, cardinal, neveu du pape Paul III, le prit pour son secrétaire. Guarnelli étant malade de la pierre, & se voyant condamné à la mort par les médecins, voulut employer ce qui lui restoit de force, pour aller rendre visite à ses amis, & leur dire adieu, comme un homme qui alloit faire un long voyage. Il alla aussi se jetter aux pieds du pape Gregoire XIII, qui ne put le voir sans jetter des larmes, admirant la constance d'un homme si résolu à la mort. Un peu après qu'il fut de retour en sa maison, il y mourut. * Janus Nicius Erythræus.

GUARRIC, *cherchez* GUERRIC.

GUASCO, PORTO GUASCO, petite ville située sur un petit golfe, & à l'embouchure d'une riviere, qui portent tous deux son nom. Elle est dans la contrée de la Serena, province du Chili dans l'Amérique méridionale, entre la ville de Serena, & celle de Copiapo. * Mati, *dict.*

GUASTALDI (Jerôme) cardinal archevêque de Bénévent, originaire de Taggia, sur la côte de Gènes, étant trésorier de la chambre apostolique, fut nommé cardinal du titre de sainte Potentiane, par le pape Clément X, dans le consistoire du 12 juin 1673. Il fut depuis légat de Boulogne, archevêque de Bénévent, & mourut à Rome le 8 avril 1685 : il y est inhumé, en l'église de Notre-Dame des miracles, des religieux François de Nazareth.

GUASTALLE, *Guastalla*, sur le Pô en Lombardie, en latin *Guardastallum*, & *Vastalla*, ville & duché d'Italie, dans l'état de Mantoue, a été extrêmement embellie par le duc Ferdinand de Gonzague, & donne son nom à une branche de cette maison : *cherchez* GONZAGUE.

☞ Pascal II, tint à Guastalla un concile, le 22 octobre de l'an 1106. Ce pape assisté d'un grand nombre d'évêques & de clercs, des ambassadeurs de Henri V, roi d'Allemagne, & de la princesse Mathilde en personne, y ordonna que la province d'Emilie ne seroit plus soumise à la métropole de Ravenne : ainsi il ne lui resta que la province Flaminie. On y usa d'indulgence en faveur des évêques ordonnés dans le schisme, pourvu qu'ils ne fussent ni usurpateurs, ni simoniaques, ni coupables d'autres crimes. On y renouvella les défenses faites aux laïcs de donner les investitures. * L'abbé d'Usperg, *chron.* Gratian, *part. II, decr. c.* 16. Domnison, &c. *Liste des conciles* dans *l'art de vérifier les dates*.

GUASTO ou GUASTO DI AMONE, étoit autrefois une ville des Freptaniens, en Italie : maintenant c'est un bourg, avec titre de marquisat, situé dans l'Abruzze citérieure, à l'embouchure du Trigno, & à douze lieues de Molise & de Civita di Chieti. * Baudrand.

GUATIMALA, grand gouvernement de la nouvelle Espagne dans l'Amérique septentrionale, est ainsi nommé de la principale province, nommée *Guatimala*. Ce gouvernement s'étend depuis la province de Chiapa jusqu'à l'Isthme de Panama, & contient les provinces de Vera-Paz, de Soconusco, de Guatimala proprement dite, de Honduras, de Nicaragua, de Costa-Rica, & de Veragua. La province de Guatimala, en langage indien, *Quatuemallac*, qui signifie *arbre pourri*, est située vers la côte de la mer du Sud. Le terroir est très-fertile en maïs, & en bleds d'Europe, & abondant en coton. Les pluies y sont rares; mais elles tombent avec beaucoup de violence, principalement depuis le mois d'avril jusqu'en octobre, où les vents y soufflent du midi, ou du nord: celui-ci ne dure qu'environ quinze jours; mais il est froid & impétueux. Le pays est rempli de montagnes & de forêts, & traversé de plusieurs rivieres: c'est pourquoi la chasse & la pêche y sont fort commodes. Les pâturages y sont excellens, & nourissent quantité de bétail; mais l'air n'y est pas trop sain; & l'on n'y fait du sel qu'avec beaucoup de peine. Il y a force mouches à miel, qui font leur miel blanc, aussi bien que leur cire. On y trouve du baume & d'excellent pastel, nommé de Guatimala. Les originaires de ce pays sont dociles; mais après avoir embrassé la religion chrétienne, ils retournent aisément à leurs superstitions, si on n'a soin de les retenir. Il y a dans la vallée de San-Jago un volcan, qui vomit de temps en temps des flammes & des cendres, qui font de grands dégats dans toutes les campagnes voisines. Dans un lieu que les sauvages nomment d'un nom qui signifie *l'enfer*, on voit une source d'eaux bouillantes, qui sortent par plusieurs endroits, sont de diverses couleurs, l'une claire, l'autre trouble, l'autre rouge, & une autre jaune; ce qui vient apparemment des différentes veines de métaux, ou de minéraux par où ces eaux passent. De tous ces ruisseaux se forme une petite riviere, que l'on nomme *Chaude*, parcequ'elle conserve sa chaleur presque une lieue au-dessous de sa source. La ville capitale de la province de Guatimala proprement dite, est nommée *San-Jago* de Guatimala, & est le siége d'un évêque suffragant de l'archevêque de Mexique. C'est aussi où se tient le parlement. Elle est située au milieu d'une vallée, qui est coupée d'une belle riviere, entre deux volcans, dont l'un est proche de la ville & jette rarement des flammes; & l'autre est à deux lieues, & vomit quelquefois des feux & des cendres avec des pierres brulées. Le terroire est si fertile en maïs, qu'il rend jusqu'à cinq cens pour un dans les campagnes arrosées, & ailleurs jamais moins de cent. Les environs sont plantés de quantité d'arbres fruitiers, ce qui forme un paysage fort agréable. Les pâturages y nourissent un grand nombre de bestiaux. L'air y est sain, quoiqu'il soit sujet aux tonnerres & aux foudres. Les officiers du roi y font presque tous leur demeure; & c'est où l'on fond tous les métaux. Les habitans de cette ville font un grand trafic avec les peuples de Veragua, qui sont vers l'Isthme de Panama, ce qui les rend fort riches. En 1541 la ville de San-Jago fut presque toute renversée par une horrible tempête, qui s'éleva une nuit au-dessous du volcan, qui en est proche, & qui roulant un grand déluge d'eaux avec de grosses pierres, boulversa la plus grande partie des maisons, dont les ruines ensévelirent un grand nombre d'habitans, entr'autres la femme du gouverneur de Guatimala. La ville a été rétablie depuis. * De Laët, *histoire du nouveau monde.*

GUAXACA, province de l'Amérique septentrionale en la nouvelle Espagne, est située entre les mers du Nord & du Sud, & a la province de Tlascala au couchant & celle de Chiapa au levant. Le plan de la province fait une lozange, dont les quatre côtés contiennent chacun environ soixante & quinze lieues. Ses villes sont Antéquera, évêché suffragant de l'archevêché de Mexique, qui communique quelquefois son nom à la province, S. Ildefonse, San-Jago, & Spiritu sancto. La vallée de Guaxaca est célebre, parcequ'elle donna le nom de marquis *del Valle* à Fernand Cortez, qui fit la conquête de ce pays. Il y a plusieurs mines d'or & d'argent, & plusieurs roches de crystal. Le terroir est fertile en froment & en maïs, & rapporte quantité de cacao & de cochenille. L'air y est sain & serain. Les Espagnols y ont trouvé un grand nombre de meuriers, & y en ont transporté quantité d'autres de l'Europe: c'est pourquoi le revenu qui s'y tire de la soie est très-considérable. On y compte trois cens cinquante principales bourgades, & trois cens villages; six-vingts couvents de Dominicains, & plusieurs colléges ecclésiastiques. * De Laët, *histoire du nouveau monde.* Herrera, *c.* 10.

GUAOXINGO, ou GUACOCINGO, petite ville de la nouvelle Espagne, dans la province de Mexique, entre la ville de ce nom & celle de Los Angeles, est habitée par des Espagnols & par des Indiens. Elle jouit de plusieurs priviléges, parcequ'elle se joignit à Fernand Cortez contre les Mexiquains, avec lesquels elle étoit en guerre. * Baudrand.

GUAY-TROUIN (René du) *cherchez* TROUIN.

GUAYAQUIL, ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale. Elle est dans la province de Quito, environ à 50 lieues de la ville de ce nom, & a un fort grand port à l'embouchure du Guayaquil dans la mer du Sud; vis-à-vis de l'Isle de Puna. * Baudrand.

GUAZZI, ou GUAZZO (Marc) originaire de Mantoue, & natif de Padoue, vivoit dans le XI siécle. Il se signala dans les armées aussi-bien que dans les lettres, & mourut en 1556. On a de lui en italien une histoire du roi Charles VII; une histoire de son temps; la chronique des hommes de lettres; un abregé de l'histoire de la guerre des Turcs avec les Vénitiens; diverses poësies, &c. Il est différent d'ETIENNE GUAZZI de Casal, qui fut secrétaire de la duchesse de Mantoue, & qui a composé des dialogues, des poësies, &c. Ce dernier mourut à Pavie en 1593. *Voyez* la seconde partie du théâtre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

☞ GUBA-TASSAUKOYA, grand golfe de la mer glaciale, dans lequel la riviere d'Oby a son embouchure. Il n'a pas moins de soixante-dix lieues d'Allemagne dans sa plus grande largeur. Les eaux de ce golfe sont douces jusque bien près du détroit de Waigats, parcequ'il reçoit outre les eaux de l'Oby, de la Nadim, du Purr & du Tass, celles d'un grand nombre d'autres moindres rivieres. Comme le froid est très-grand dans ces régions, ce golfe est en tout temps couvert de glaçons qui flottent de côté & d'autre, selon que les vents & les courants les emportent: aussi les bateaux n'osent pas s'y engager trop avant. Lorsque le printemps est assez beau pour que les glaçons qui descendent de l'Oby & de la Jenisea puissent se fondre avant que d'arriver à leurs embouchures, les eaux sont basses pendant toute l'année dans l'Oby, l'Irtis, la Jenisea & dans les rivieres qui ont communication avec elles. Mais lorsque le printemps est froid & humide, ensorte que les glaçons bouchent les embouchures de ces rivieres, elles s'enflent ordinairement de telle sorte qu'elles débordent de tous côtés, & font déborder toutes les autres rivieres qui ont communication avec elles. * *Hist. généalogique des Tatars, p.* 115, 116.

GUBEN, petite ville du royaume de Bohême, est dans la basse Lusace, aux confins de la Silésie, sur la Neisse, entre les villes de Corbus, de Crossen, & de Soraw, desquelles elle est éloignée de six à sept lieues. * Baudrand.

GUBER, royaume d'Afrique, dans le pays des Negres, entre le Nil, le lac de Guardia & la Guinée, contient des villes fort peuplées; où l'on trouve cinq ou six mille familles. Guber en est la capitale. On y trouve encore Milet, & quelques autres. Les rois y sont fort absolus. * *Consultez* Marmol.

GUBIO, & EUGUBIO, ancienne petite ville épis-

copale de l'État de l'église en Italie, est capitale d'une petite contrée du duché d'Urbin, & est située entre la ville de ce nom, & celle d'Assise, à quatre lieues de celle-ci, & à neuf de l'autre, dont elle est suffragante. * Baudrand.

GUCHEU, grande ville de la province de Quangsi dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf cités. Cette ville est une clef de la province, & est célebre par le trafic qui s'y fait très-commodément, parcequ'elle reçoit plusieurs rivieres qui s'y assemblent, & dont la principale est celle de Takiang. On tire du cinnabre, ou du vermillon des montagnes de ce pays. On y voit des serpens, qui ont quelquefois dix perches de longueur, à ce qu'écrivent les Chinois. Il y a aussi des rhinoceros, & des singes qui ont le poil jaune, le visage comme celui d'un homme, & la voix déliée & perçante, comme l'est d'ordinaire celle des femmes. Proche d'Yolin, une des cités de ce territoire, est la montagne de Han, qu'on appelle *la Froide*, parcequ'il y fait un froid excessif, quoiqu'elle soit dans la zone torride. Aux environs de la cité de Pelieu, on trouve la montagne de Ho, ou *de Feu*, ainsi nommée, parcequ'il y paroît de la lumiere toutes les nuits, comme si c'étoient des chandelles allumées. Il a apparence que ce sont des vers luisans, qui y rendent cette clarté. A l'orient de Gucheu est le petit lac de Go, où le roi de Pegao nourissoit autrefois dix crocodilles, ausquels il exposoit ceux qui étoient accusés de crimes. On dit qne ceux qui étoient innocens, n'en recevoient aucun mal : mais que les coupables ne manquoient pas aussitôt d'être devorés. * Martin Martini, *descript. de la Chine*, *dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

GUDIUS (Marquard) conseiller d'état du roi de Danemarck, & historien célébre, étoit né le premier février 1635, à Rendsburg en Holstein où Jean son pere étoit conseiller. Il commença ses études dans sa patrie, & les acheva à Wittemberg & à Francfort sur l'Oder. Etant en Hollande en 1659, le sénat d'Amsterdam lui offrit une chaire de professeur, & une gratification considérable, s'il vouloit mettre en ordre & publier la critique des annales de Baronius, écrite en latin par Blondel. L'offre étoit avantageuse; mais la passion de Gudius pour les voyages la lui fit rejetter, & il aima mieux accompagner en qualité de gouverneur Samuel Schaz, jeune gentilhomme Hollandois qui alloit voyager. Gudius alla avec lui en Italie, & lorsqu'ils furent de retour en Hollande, le jeune gentilhomme voulut accompagner son gouverneur dans le Holstein, & y étant mort il l'institua son héritier. Gudius usa de cette succession en savant : il se forma une bibliothéque nombreuse & choisie, & un grand nombre d'autres monumens littéraires. Peu après son retour dans sa patrie, on l'avoit fait bibliothécaire de Gottorp, & dans la suite il obtint le titre de conseiller d'état du roi de Danemarck. Il mourut le 26 de novembre 1689, quelques heures après avoir écrit encore plusieurs remarques sur les ouvrages de saint Clement d'Alexandrie Il n'a publié pendant sa vie qu'une dissertation *de Clinicis*, & le petit traité de *Hippolitus*, *de Antichristo*, qui fut imprimé en grec à Paris en 1661. Gudius avoit formé le dessein de donner une nouvelle édition des inscriptions de Gruterus, & de l'augmenter de celles qu'il avoit ramassées lui-même. Cette collection d'inscriptions de Gudius fut envoyée après sa mort à M. Grævius, qui en publia deux volumes *in-folio*, & remit le reste à déchiffrer à Pierre Burman, qui les a fait imprimer à Amsterdam en 1707. Elle a été réimprimée à Leuwarde en 1731, *in-folio.* Pierre Burman a publié les lettres de Gudius *in*-4°, à Utrecht, en 1697, avec celles que les savans lui avoient écrites; celles de Claude Sarrau augmentées, & plusieurs autres. Il a aussi publié les fables de Phedre, avec les remarques du même Gudius, & celles des autres savans qui ont travaillé sur cet auteur. C'est un volume *in*-8°, imprimé en 1698. * *Voyez* la préface du recueil des lettres de Gudius, dont on a donné depuis une nouvelle édition. * *Dict. hist. ed. de Holl.* 1740. Voyez *le supplément au dictionaire de Bayle.*

GUÉ (Claude du) dit VADIANUS, prêtre natif de la paroisse d'Anvers le Hamont dans le Maine, près de Sablé, a vécu dans le XVI siécle, en 1580. Il savoit les langues, & composa divers ouvrages. * *Voyez* la bibliothéque françoise de la Croix du Maine & celle de du Verdier Vauprivas.

☞ GUEAU (Jacques-Etienne) écuyer, seigneur de Reverseaux, Rouvrai, Saint-Florentin, & autres lieux, conseiller en tous les conseils de Mgr. le duc d'Orléans, né à Chartres en 1706, & reçut au serment d'avocat au parlement le 22 juillet 1726, étoit fils de Philippe Gueau, seigneur de Reverseaux, lieutenant général criminel au bailliage de Chartres, & de dame Marie Françoise Marguerite de Milleville. Dès sa plus tendre jeunesse, il se destina par gout à la profession d'avocat; & comme il n'avoit point d'autre passion que celle de s'y distinguer, il n'épargna ni soins, ni veilles, ni travaux pour remplir les vues d'une si noble ambition. Elle fut bientôt satisfaite, & il acquit une réputation qui établie sur des fondemens solides, c'est-à-dire, sur un grand fond de connoissances bien digérées, & sur des talens mâles & vigoureux, le plaça de bonne heure, soit au barreau, soit dans les conseils, au rang des plus celebres orateurs & des plus grands jurisconsultes. Il nous reste de lui un grand nombre de mémoires imprimés, qui mériteroient d'être recueillis. Il mourut le 19 avril 1753, âgé de 47 ans. Son éloge fut fait dans les harangues de la rentrée suivante du parlement. Il avoit épousé en 1738, Marie-Angélique le Noir, dont il a eu deux fils & une fille. * *Mem. manusf.* de M. Boucher d'Argis.

GUEBRIANT (Jean-Baptiste Budes de) comte de Guebriant, maréchal de France, lieutenant général des armées du roi en Allemagne, & gouverneur d'Auxonne, naquit au château du Plessis-Budes en Bretagne le 2 février 1602; de CHARLES Budes, seigneur du Hirel, baron de Sacé, & d'*Anne* Budes, dame de Quatrevaux. Il fit ses premieres armes en Hollande; & étant de retour en France, il servit dans la guerre contre les huguenots au siége d'Alets & de Vigon, où il fut dangereusement blessé à la joue. En 1630 il fut capitaine dans le régiment de Piémont, & deux ans après dans celui des gardes. Il alla en Allemagne en 1635 & y servit dans l'armée du roi. Il se distingua en diverses occasions importantes, & l'année suivante, après le secours de Guise, il fut créé maréchal de camp, & conduisit l'armée de la Valteline dans la Franche-Comté, pour l'unir à celle que le duc de Longueville y commandoit. Depuis, le comte de Guébriant eut ordre de joindre le duc de Weimar en Allemagne, & contribua beaucoup à la victoire remportée sur les Impériaux en 1638, & à la prise de Brisac. L'année suivante, il prit diverses places dans la Franche-Comté : il s'assura de Brisac, après la mort du duc de Weimar, & secourut Binguen. Il fut cause de l'heureux succès de la bataille de Wolfembutel en 1641; & du combat de Clopenstat. En 1642 étant lieutenant général de l'armée du roi, il gagna la bataille d'Ordingen, ou *de Kympen*, donnée le 17 janvier près de Cologne. Lamboi, général des Impériaux, y fut fait prisonnier avec Merci, & fut conduit au bois de Vincennes. Depuis, le comte de Guébriant prit Ordingen, Nuits, Kempen, &c. Le roi Louis XIII voulant récompenser ses services, lui envoya le baton de maréchal de France au mois de mars; mais ce général ne jouit pas long-temps de cet avantage; car ayant assiégé Rotweil, le 7 novembre 1643, il fut blessé le 17 d'un coup de fauconneau, dont il mourut le 24, après avoir emporté cette place. Son corps fut apporté à Paris, & enterré avec pompe dans l'église de Notre-Dame par ordre du roi. Son cœur fut mis aux Incurables. Ce maréchal mourut

ſans poſtérité, de *Renée* du Bec ſon épouſe, *dont il eſt parlé dans l'article ſuivant.* Le maréchal de Guébriant étoit troiſiéme fils *de Charles-René* Budes. *Yves*, ſon frere, laiſſa *Renée* de Budes, qui a porté l'héritage de la maiſon de Guébriant, dans celle de Roſmadec, lorſqu'elle épouſa en 1655, *Sébaſtien*, marquis de Roſmadec & de Molac, gouverneur de Nantes. * *Conſultez* la vie du maréchal de Guébriant, compoſée par le Laboureur; le P. Anſelme; Bayle, *dict. crit.*

GUEBRIANT (Renée du Bec, maréchale de) étoit fille de *René* du Bec, marquis de Vardes, & ſœur de *René* du Bec, qui épouſa la comteſſe de *Moret*, maîtreſſe du roi Henri IV. Elle avoit eu un frere qui fut tué en Italie par les bandits. Elle fut chargée de mener au roi de Pologne la princeſſe Marie de Gonzague, qu'il avoit épouſée à Paris par procureur; & on la revêtit d'un caractére nouveau, ce fut celui d'ambaſſadrice extraordinaire. Elle ſoutint dignement ſon caractere. C'étoit une femme d'intrigue & douée de fort grandes qualités. On ne doit pas croire tout ce que Gui Patin en a dit. Il ne faut pas oublier, que cette dame ſe croyant méſalliée par le mariage qu'on lui avoit fait contracter avec un homme qui avoit beaucoup de biens, fit déclarer nul ſon engagement, & ſe remaria à *Jean-Baptiſte* Budes de Guebriant, cadet d'une ancienne famille de Bretagne, auquel elle fut fort utile, pour parvenir au bâton de maréchal. Elle mourut à Perigueux le 2 ſeptembre 1659, étant déſignée premiere femme d'honneur de la reine. * *Conſultez* pour en ſavoir plus de particularités M. Bayle, *dans ſon diction. les auteurs qu'il cite, & la critique qu'il en fait.*

☞ GUEDIER DE S. AUBIN (Henri-Michel) habile docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne, naquit à Gournai-en-Bray, diocèſe de Rouen, le 17 juin 1695. Il étoit le cinquiéme des enfans de Charles-François Guedier, écuyer, ſeigneur de Saint-Aubin, alors lieutenant général de Gournai, enſuite conſeiller au parlement de Rouen. Il vint achever ſes études à Paris, & fut reçu de la ſociété de Sorbonne le 29 octobre 1723. Il en devint profeſſeur en 1730, puis bibliothéquaire en 1736, & eut quelque temps après l'abbaye de S. Vulmer, diocèſe de Bayonne. Il ſe fit généralement eſtimer par ſa ſcience & par ſa vertu, & décida pendant 14 ans les cas de conſcience avec applaudiſſement. Il mourut en Sorbonne le 25 ſeptembre 1742, à 47 ans. On a de lui un livre intitulé *Hiſtoire-ſainte des deux alliances*, imprimé à Paris chez Didot en 1741, en 7 vol. *in*-12. Cet ouvrage contient toute l'hiſtoire ſacrée, & peut être regardé outre cela comme une bonne concorde de l'ancien & du nouveau teſtament. On y trouve à la fin de chaque livre des réflexions & des diſſertations ſur le deſſein des auteurs ſacrés, ſur l'authenticité & la divinité des livres de la bible, &c. On a encore du même pluſieurs traités en mſſ. qu'il avoit dictés en claſſe, un grand nombre de déciſions de cas de conſcience, & les deux premiers volumes d'un ouvrage très-utile, qu'il vouloit faire imprimer ſous le titre d'*Index Sorbonicus.* On trouve dans tous les ouvrages de M. S. Aubin beaucoup de ſcience & une critique ſaine & judicieuſe. Il ſavoit le grec, l'hébreu, l'anglois & l'italien, & toutes les ſciences qui ont du rapport à la théologie & à la morale. * M. Ladvocat. *dict. hiſt. portatif.*

GUEGUERE, iſle de l'Ethiopie, dans le Nil, eſt encore appellée *Méroé* de ſon ancien nom. *Cherchez* MEROÉ.

GUEI, eunuque, favori de Tienki, empereur de la Chine, s'étant acquis l'amitié de ce prince, devint ſi puiſſant, qu'il gouvernoit tout l'état. Il abuſa de cette grande autorité, faiſant mourir pour de légeres fautes, ceux qui ne lui plaiſoient pas. Tienki étant mort en ſans laiſſer d'enfans, Guei voulut empêcher que ſon frere *Zunchin*, héritier de la couronne, ne montât ſur le trône; mais il ne put réuſſir dans cette entrepriſe; & ce prince étant maître de la monarchie, éloigna de ſa cour ce miniſtre inſolent, dans le deſſein de le perdre avec plus de facilité. Il lui donna la commiſſion de viſiter les tombeaux de ſes ancêtres, emploi qui étoit fort honorable; mais Guei ne fut pas plutôt arrivé en un lieu que le prince avoit marqué, qu'on lui préſenta une boëte d'or, où étoit un cordon de ſoie, dont il fut étranglé à l'inſtant. * Martin Martini, *hiſtoire de la guerre des Tartares.*

GUEIDAN, terre ſituée en Provence, aux environs d'Entrevaux, de Guillaume & de Colmars, a donné ſon nom à l'ancienne & illuſtre maiſon de Gueidan, qui tire ſon origine des comtes de Forcalquier. Bertrand I, comte de Forcalquier vers l'an 1024, eut de ſon mariage avec *Alix*, comteſſe de Die, Bertrand II, qui lui ſuccéda; *Géofroi*, comte de Die, mort ſans enfans; *Etiénete*, femme de *Guillaume le Gros*, vicomte de Marſeille, & Guillaume. Celui-ci eut pour ſon apanage les terres de S. Etienne, de Pierrerue & de Gueidan, dont il prit le nom qui a paſſé à ſa poſtérité. Il épouſa Ermengarde, dont il laiſſa;

Gui I, ſire de Gueidan, qui par *Ancilie* de Luſignan ſon épouſe, fut pere de Gui II, qualifié dans divers titres, *ſeigneur de très-grand courage*, célébre par les belles actions qu'il fit à la premiere croiſade, en 1096, aux ſiéges de Nicée & de Jéruſalem, & à la fameuſe bataille d'Aſcalon. A ſon retour en France, il ſe maria avec *Clotilde*, fille unique du comte de Réhtel, dont il eut,

Bertrand I, ſurnommé *le Belliqueux*, qui paſſa la plus grande partie de ſa vie dans la Paleſtine & à Jéruſalem, avec Godefroy de Bouillon qui en avoit été élu roi, & contribua beaucoup par ſa vigilance & ſa valeur à la conſervation des places conquiſes. De ſon mariage avec *Jacqueline* de Châtillon, il eut,

Bertrand II. Celui-ci ſe croiſa, & fit pluſieurs voyages en la Terre-ſainte pendant la ſeconde croiſade, où il donna en toutes les occaſions des marques de ſa bravoure, ſur-tout au ſiége de Damas qui ne réuſſit point, & où il fut bleſſé dangereuſement. Ayant épouſé *Arzinde*, fille de *Boémond* III, prince d'Antioche, il en eut,

Robert I, qui fut un des chefs des chrétiens qui entreprirent le voyage d'Outremer, à l'occaſion des croiſades, où il ſe diſtingua par ſa prudence & ſon courage. S'étant marié avec *Eléonore* de Monferrat, il eut *Odon*, que Raimond Dupuy reçut chevalier hoſpitalier de S. Jean de Jéruſalem, tué d'une fléche empoiſonnée devant Paneas, ville de Phénicie au pied du mont Liban, & Gaucher ſire de Gueidan, mort d'une bleſſure devant Acre, lorſque cette ville fut emportée d'aſſaut par Philippe *Auguſte*, roi de France, à la troiſiéme croiſade, en 1191. Il s'étoit marié avec *Garſende* de Sabran, d'où vint Guillaume II, qui au retour de la Terre-Sainte, après avoir beaucoup contribué à la priſe de Conſtantinople, & après avoir échapé à la peſte qui avoit fait périr une grande partie des croiſés, fonda en 1208, pour remplir le vœu qu'il avoit fait, un couvent de religieux dits de l'obſervance, à deux lieues de Forcalquier, où il eſt enterré dans un mauſolée ſuperbe que ſon fils lui fit élever, laiſſant de ſa femme *Alix* d'Agoult;

Guillaume III, ſire de Gueidan, qui s'étant croiſé en 1248, ſuivit le roi S. Louis & reçut de ſa main l'oriflamme, qu'il porta au ſiége de Damiete, aux batailles gagnées ſur les bords du Nil, & aux autres glorieuſes expéditions de ce grand prince, à ſon premier voyage d'Outremer. Ce ſeigneur s'allia à *Eudoxie* de Laſcaris, d'où naquit

Bertrand III, qui accompagna auſſi S. Louis à la huitiéme croiſade. Après ſa mort il ſervit le roi Philippe *le Hardi*, ſon fils & ſon ſucceſſeur, dans les combats qui furent donnés contre les Saraſins, & revint en France, où ayant pris alliance dans la maiſon de Coucy, il en eut Bertrand IV, qui s'attacha à Phi-

lippe surnommé *le Bel*, assista à son sacre, & lui rendit de grands services à la bataille de Furnes, & à la prise de Lille, de Cassel & de Gand, où il reçut deux grandes blessures. De *Blanche* de Beaujeu sa femme, naquit

LAMBERT, baron de Gueidan, à qui son mérite, autant que son illustre naissance, attira des honneurs considérables à la cour de Robert, roi de Naples & de Sicile, & comte de Provence. Il fut chargé en 1327, de conduire les troupes que Charles, duc de Calabre, envoyoit au roi son pere dans le royaume de Naples. Il avoit épousé *Aigline* de Villaret, laquelle le rendit pere de *Foulques*, chevalier de Rhodes, & de ROBERT II, qui se signala en défendant le roi Jean, lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglois en 1356, à la funeste bataille de Poitiers. De son mariage avec *Tietberge* de Montfort, naquit GUILLAUME IV, qui ne cessa de porter les armes, & de donner dans toutes les occasions des preuves continuelles de son courage, & bien singulierement à la bataille de Montiel, gagnée par le connétable du Guesclin. Il avoit pris pour femme *Béatrix* d'Albon, dont il eut ROBERT III, qui finit glorieusement ses jours en défendant la ville de Marseille, lorsqu'Alfonse, roi d'Aragon, voulut s'en rendre maître. Robert avoit épousé *Charlotte* d'Aubusson, qui lui donna GUILLAUME V; celui-ci eut beaucoup de part à l'affection de Charles IV, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, & mourut après avoir servi avec la plus grande réputation, laissant de sa femme *Marguerite* de Pontevés, ROBERT IV qui servit les rois Charles VII & Louis XI. *Isabelle* de Sabran fut sa femme, qui mit au monde plusieurs enfans morts en bas âge, & ROBERT V. Il s'attacha au roi René, comte de Provence, à qui il rendit des services importans dans les guerres que ce prince fut obligé de soutenir.

Depuis que la Provence a été réunie à la couronne, les seigneurs de Gueidan se sont également distingués par leur zèle, leur fidélité & leur attachement à la France. GASPARD I, fils de Robert V, & de *Gertrude* de Clermont, servit & se signala dans toutes les guerres de son temps, & fut tué en 1525, à la bataille de Pavie, auprès du roi François I. De son mariage avec *Indegonde* de Sabran, vint GASPARD II, qui servit aux siéges de Perpignan, de Cazal & de Carmagnoles en 1536. Il fut marié par contrat du 12 août 1520, chez Autrani notaire d'Aix, à *Magdeléne* de Bolliés de Centas, fille de *Claude*, seigneur de Rousset, & de *Louise* d'Agoult. De cette alliance il eut

CESAR-CHRISTOPHE, seigneur de Gueidan & de S. Etienne, qui s'acquit beaucoup de gloire à la guerre, & fut dangereusement blessé à la journée de Dreux. Le roi Charles IX, qu'il servit pendant les guerres civiles, l'honora en 1562 du collier de son ordre, & d'une compagnie de cent hommes d'armes de ses ordonnances, par brevet enregistré au *fol.* 890 *du registre des lettres royaux du greffe civil du parlement d'Aix*, dans lequel le roi s'exprime ainsi. » Le bon & louable rapport qui » fait m'a été de votre vaillance & expérience au fait » des armes, dont vous m'avez donné des preuves dans » plusieurs occasions considérables, de même que vos » ancêtres aux temps des croisades, m'ont engagé à » vous nommer chevalier de mon ordre dès le 4 février dernier; & voulant encore plus vous récompenser d'une maniere condigne à votre grande qualité, & à vos services, de votre fidélité & de votre » zèle, je vous donne une compagnie de cent hommes » d'armes de mes ordonnances, pour les commander » suivant mes ordres, &c. » Ce fut avec cette troupe qu'il servit utilement aux batailles de Jarnac & de Moncontour. Ensuite il fut fait gouverneur de la ville & citadelle de Forcalquier en 1574, par brevet enrégistré au *fol.* 286 *du registre des lettres royaux, &c. de la sénéchaussée de Forcalquier.* Enfin il fut tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle en 1577. Il avoit épousé *Claude-Mabile* de Pins, de laquelle il eut,

PIERRE, qui à l'âge de vingt ans servit en qualité de capitaine de cent hommes d'armes à la bataille d'Ivri, où il se distingua. Il fut ensuite fait gouverneur de Forcalquier par lettres de Henri IV du 6 février 1593. » Nous, voulant, dit le roi dans ces lettres, de tout ce » qui nous seroit possible, reconnoître les bons & recommandables services qui nous ont été faits dans » nos troupes, par noble Pierre de Gueidan, des comtes de Forcalquier, baron de Gueidan, capitaine de » cent hommes d'armes, pendant le temps de la ligue » & notamment à la bataille d'Ivri, & considérant les » notables services à nous rendus par César-Christophe » de Gueidan, des comtes de Forcalquier, son pere, » chevalier de notre ordre, gouverneur de la ville de » Forcalquier, tué au siége de la Rochelle; pour ces » causes...... avons octroyé & donné, donnons & » octroyons par ces présentes, audit noble Pierre de » Gueidan, la charge & gouvernement de ladite ville » de Forcalquier, qui avoit été par ci-devant donné audit feu noble César-Christophe, par lettres patentes » du feu roi notre très-honoré prédécesseur, datées du » 28 décembre 1574. Voulons, &c. » Pierre de Gueidan épousa la même année *Anne* de Cardebat, fille de *Jean*, seigneur d'Auribeau, & de *Lucrece* de Pontevés, de laquelle il eut,

GASPARD III, qui par sa femme *Anne* de Raillanne, fille de *Charles*, seigneur du Pinet, & de *Petronille* de Villeneuve, fut pere de PIERRE de Gueidan, qui de *Magdeléne* de Châteauneuf, eut GASPARD de Gueidan, président du parlement de Provence, où il a exercé 28 années la charge d'avocat général, *avec tant de distinction & de talens, qu'il a mérité une confiance générale & les témoignages les plus autentiques de notre estime & de notre satisfaction.* Ce sont les termes des provisions que le roi lui a données en 1740, pour la charge de président à mortier, dont il est aujourd'hui revêtu. C'est pendant le long exercice de la charge d'avocat général qu'il a prononcé ces discours estimés, dont on a fait une édition à Paris en 1739. C'est en sa faveur que le roi a érigé la baronie de Gueidan en marquisat, par lettres de mai 1752, » en mémoire, *disent* » *ces lettres*, des plus grands services militaires rendus au temps des croisades, & aux rois nos prédécesseurs, par les ancêtres du sieur de Gueidan, & » pour l'illustrer & l'honorer d'un titre qu'il puisse » transmettre à ses descendans, & qui soit aussi durable que doit l'être le souvenir des vertus & de l'importance des services qui l'ont mérité. » Il a épousé *Angélique* de Simiane, fille de *Joseph*, marquis de Simiane, & de *Marguerite* de Valbelle. De ce mariage il a 1. GASPARD-LEON de Gueidan. 2. 3. & 4. *Secret, Alexandre* & *Timoleon*, tous trois chevaliers de Malte. 5. *Adelaide*, mariée à *Pierre-Louis* de Demandolx, seigneur de la Palu & de Meireste. * *Actes* au greffe du parlement d'Aix. *Archives* de la chambre des comptes de Provence. *Archives* de la ville de Forcalquier. *Cartulaire* du couvent de l'Observance. *Histoire des grands officiers de la couronne. Lettres patentes portant* érection de la baronie de Gueidan en marquisat. *C'est dans ces lettres que sont rapportés tous les faits qu'on vient de lire.* Plusieurs brevets & lettres patentes des rois de France enregistrées. Titres de la maison.

La maison de Gueidan porte *écartelé au* 1 & 4 *de gueules à la croix vuidée, clechée & pometée d'or*, qui est de Forcalquier: *au* 2 & 3 *d'azur, à un château ouvert d'argent, massonné de sable, le fenestrage de gueules*, qui est de *Die*, & sur le tout *d'azur à trois lozanges d'argent, deux en chef & une en pointe*, qui est de Rhetel, dont l'héritiere voulut par son testament, que la maison de Gueidan prît les armes.

GUEIHOEU, c'est une des grandes villes de la Chine. Elle est la quatriéme de la province d'Honan, sur le Guei, & capitale d'un territoire, qui renferme cinq autres villes. * Mati, *dict.*

GUELDRE, duché qui fait l'une des dix sept provinces des Pays-Bas, avec une ville de ce nom, tire, à ce

ce qu'on prétend, son ancienne origine de la petite ville de *Guelduba*, dont parle Tacite. Ses bornes sont la Frise au septentrion, avec un golfe de la mer Germanique appellé *Zuiderzée*; au midi la Meuse & la province de Juliers; à l'orient une partie du Rhin, & du duché de Cleves; & à l'occident la Hollande, & le pays d'Utrecht. Ce pays a peu de montagnes, & contient vingt-deux villes, outre le comté de Zutphen. Nimegue, Ruremonde & Arnheim, sont les plus considérables. La province de Gueldre est divisée en quatre quartiers. La ville de Gueldre est située dans le haut quartier. Nimegue est dans la Betuwe; Arnheim, dans le quartier de la Veluwe; & Zutphen fait le quatriéme. Cette province est assez fertile, & enferme quantité de bois & de pâturages. Elle a eu autrefois ses seigneurs particuliers, qui s'en rendirent les maîtres sous nos rois de la seconde race. On prétend que le premier se nommoit WICHARD, ou RICHARD de Pont en 878, & qu'il mourut en 910. Il laissa son fils GERLAC I, mort en 937, & suivi de GODEFROI, à qui WICHARD II, son fils puîné, succéda en 958. Ce dernier épousa la fille du comte de Zutphen, & mourut en 973, laissant MENGOSE, son fils, mort en 1001. WIKINGE, fils & successeur de ce Mengose, mourut en 1025 ou 1035, laissa WICHARD III, qui succéda en 1061. Il eut une fille unique nommée ALIX ou ADELAIDE, qui porta le pays de Gueldre à *Othon* de Nassau, son mari, que l'empereur Henri IV en fit comte. OTHON épousa en secondes noces *Sophie*, héritiere du comté de Zutphen. Il eut du premier lit GERARD comte de Gueldre; & du second *Gerlac*, comte de Zutphen, mort sans postérité. GERARD son aîné hérita de ses biens, & mourut en 1131, ayant eu HENRI de Nassau, qui épousa *Seynarde*, fille de *Godefroi*, duc de Brabant. Henri mourut en 1161, ayant eu *Gerard* II, mort sans postérité en 1180; & OTHON II, qui décéda en 1202, & qui laissa GERARD III, mort en 1229. OTHON *le Boiteux*, fils de ce dernier, acquit de grands biens; entoura de murailles plusieurs de ses villes, qui étoient auparavant peu considérables; acheta Nimegue, & une partie de la Betuwe, qu'il unit au comté de Gueldre, & mourut en 1271, laissant RENAUD I, qui perdit le comté de Limbourg qu'il avoit acquis. RENAUD II, son fils, dit *le Roux*, lui succéda en 1326, & fut crée duc par lettres de l'empereur Louis IV du nom, données à Francfort le 19 mars 1339, avec le privilége de revêtir l'empereur de ses vêtemens royaux dans les cérémonies solemnelles, & de poser la couronne sur la tête des empereurs dans la cérémonie de leur couronnement, soit à Aix, soit à Milan, soit à Rome; de l'ôter & de la porter dans leurs mains; & lui donna quatre principaux officiers comme aux autres ducs, & le pouvoir de battre de la monnoye d'or. Renaud II laissa EDOUARD son fils, qui fut tué en 1371; & ce dernier fut suivi de *Renaud* III, qui mourut quatre mois après sans postérité. *Guillaume* & *Renaud* IV, ducs de Gueldre & de Juliers, fils de *Marie* de Gueldre, succéderent à leurs oncles, & moururent sans lignée, le premier en 1402, & l'autre en 1423. ARNOUL comte d'Egmont, recueillit ces états, & épousa *Catherine*, fille d'*Adolphe* IV, duc de Cleves, dont il eut ADOLPHE. Celui-ci fit la guerre à son pere; l'ayant pris, il le tint long-temps prisonnier. Cette conduite barbare chagrina si fort Arnoul, qu'il deshérita son fils; il vendit à Charles, surnommé *le Téméraire*, duc de Bourgogne, les droits qu'il avoit sur le duché de Gueldre, & sur le comté de Zutphen, & mourut le 23 février 1372. Marie de Bourgogne, fille de Charles, remit ces états à ADOLPHE, qui épousa le 18 décembre 1463, *Catherine* de Bourbon, fille de *Charles* I, duc de Bourbon, & fut tué en 1477. Il eut de ce mariage CHARLES qui suit; & *Philippe*, femme de *René* II, duc de Lorraine, morte le 26 février 1547. Charles fut troublé dans la possession de ses états par Charles-Quint, empereur, petit-fils de Marie de Bourgogne; car la maison d'Autriche fait valoir toute sorte de prétentions. Ce duc consentit pour la paix, que Gueldre & Zutphen entrassent dans la maison de Charles-Quint, à l'exclusion des collateraux, s'il mouroit sans enfans. La chose arriva ainsi, & *Charles* mourut sans lignée d'*Elizabeth* de Brunswic sa femme, en 1538. *Guillaume*, duc de Cleves, avoit des droits plus anciens que cette donation; mais il succomba contre Charles-Quint, & c'est sous ce dernier & sous Philippe II, son fils, que les Etats généraux se sont rendu maîtres de presque tout le duché de Gueldre, & du comté de Zutphen: ce qui s'est fait avec le consentement des peuples de tout le pays, qui se sont unis à eux.

La ville de Gueldre, que ceux du pays nomment *Gelre*, est située près de Venloo, dans un lieu marécageux, sur la riviere de Niers, qui lui sert de fossé. Son château est extrêmement fort, & passe pour imprenable. Les Espagnols entreprirent en 1627, de faire venir le Rhin jusqu'à la ville de Gueldre, & de le joindre à la Meuse, pour ôter le commerce d'Allemagne aux Hollandois. Ce dessein ne réussit pas. * Cluvier, *Germ. antiq. lib.* 2. Ortelius, *in thesaur. geogr.* Guichardin, *description du Pays-Bas.* Strada, *de bello belg.* Grotius, &c.

GUELFES, nom de parti, *cherchez* GIBELINS.

GUELPHE (François) étoit de Beauvais, & fut dans sa jeunesse enfant de chœur dans l'église de Notre-Dame de Paris, ce qui lui procura une place au collége de Fortet pour y faire ses études. Il fut obligé d'en sortir dans la suite, parcequ'il refusa de signer le formulaire. On le mit auprès de MM. Arnauld & Nicole, qui demeuroient alors chez madame la duchesse de Longueville. Son principal emploi auprès de ces messieurs fut de transcrire leurs ouvrages, à quoi il étoit d'autant plus propre qu'il avoit lui-même beaucoup d'intelligence. Lorsque M. Arnauld sortit de France en 1679, il le suivit, & l'accompagna toujours depuis dans ses voyages & dans ses retraites. Ce docteur en parle plusieurs fois dans ses lettres, non-seulement avec reconnoissance, mais même avec estime. Lorsque M. Arnauld fut mort, en 1694, M. Guelphe se chargea d'apporter son cœur à Port-Royal des Champs, & on lit sous son nom un discours qui fut prononcé en cette occasion. Nous disons sous son nom: car quoiqu'il fût très-capable de l'avoir composé, cependant il y a lieu de croire que ce fut M. Ernest Ruth-Dans, théologien Flamand, prêtre, qui le prononça. Car M. Guelphe n'avoit aucuns ordres. Depuis cette occasion il est demeuré caché assez long-temps, n'étant connu que sous le nom de M. *François*. Sur la fin de ses jours il s'est retiré dans une des cours des religieuses Bénédictines de la Ville l'Evêque près Paris, où il est mort dans un âge très avancé, le 27 juillet 1720. Il repose dans l'église de ces religieuses. Depuis sa mort on a imprimé au mois d'août 1733, la *Relation de la retraite de M. Arnauld dans le Pays-Bas*, qu'il avoit dressée & laissée manuscrite. C'est un petit volume *in*-12. * *Mem. du temps.*

GUENEBAULD (Jean) médecin, né à Dijon dans le seiziéme siécle, étoit fils de *Eudes* Guenebauld. Après ses premieres études, il alla étudier la médecine à Padoue, & y fut reçu docteur le 19 juillet 1544. Il exerça ensuite dans la même ville, & depuis à Rome, la profession qu'il avoit embrassée. Lorsqu'il fut de retour à Dijon, il y fut encore reçu médecin le 2 décembre 1596, après avoir soutenu des thèses publiques, tant sur la philosophie naturelle, que sur les fiévres pestilentielles. Le 14 janvier de l'année suivante 1597, il épousa *Philipote* Clémenceau, dont il a eu, entr'autres enfans, un fils nommé *Claude* Guenebauld, dont il tira l horoscope; ce qu'il fit aussi pour tous ses autres enfans. Par le crédit d'André Fremyot, alors abbé de saint Etienne de Dijon, & depuis archevêque de Bourges, avec lequel il avoit étudié à Padoue, il obtint, le

20 juin 1598, des lettres de médecin de l'écurie du roi; & en 1601, le maréchal de Biron, gouverneur de Bourgogne, le choisit pour son médecin, ce qui lui procura l'exemption de toutes les charges publiques. On croit qu'il ne mourut que sur la fin de 1629, ou au commencement de 1630. Il a laissé un ouvrage qui l'a fait connoître dans la république des lettres: son titre est; *Le Réveil de Chindonax, prince des Vacies Druydes Celtiques, Dijonnois, avec la sainteté, religion, & diversité des cérémonies observées aux anciennes sépultures*, par J. G. D. M. à Dijon en 1621, *in-4°.* Ce qui donna lieu à cet ouvrage, fut la découverte d'un monument ancien, faite le 2 novembre 1598, à Poussot, sur le chemin de Longvic, à un demi-quart de lieue de Dijon. On peut voir dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, un détail plus circonstancié de ce monument, à l'article Guenebauld, page 272, jusqu'à 276.

GUENEGAUD (Henri de) marquis de Planci, comte de Montbrison, vicomte de Semoine, baron de Saint-Just, seigneur du Plessis & de Fresne, secrétaire d'état, & garde des sceaux des ordres du roi, étoit fils de Gabriel de Guenegaud, trésorier de l'épargne, &c. Il servit si utilement dans sa jeunesse, & sur-tout dans le voyage que la cour fit en 1632 en Languedoc, que le cardinal de Richelieu lui procura la survivance de la charge de son pere, qui mourut peu après, le 6 février 1638. Depuis, en 1643, le roi agréa la démission que le comte de Brienne fit en sa faveur de la charge de secrétaire d'état. Guenegaud rendit de très-bons services pendant les guerres de Paris, & en d'autres occasions. Le roi le revêtit de la charge de garde des sceaux de ses ordres, & lui en donna le collier en 1656. On l'obligea ensuite de se défaire de celle de secrétaire d'état, & il mourut à Paris le 16 mars 1676, âgé de 67 ans.

Gabriel de Guenegaud, pere de *Henri*, avoit épousé le 24 novembre 1604, *Marie* de la Croix, fille unique & héritiere de *Claude*, vicomte de Semoine, morte en janvier 1655, dont elle eut trois fils & quatre filles, 1. Henri, qui suit; 2. *Claude* de Guenegaud, seigneur du Plessis, &c, trésorier de l'épargne, mort en décembre 1686, qui avoit épousé en 1647, *Claude-Alfonsine* Martel, morte le 20 mars 1710, dont il eut *N.* marquis de Biville, tué dans Bonne, avec son frere le chevalier de Guenegaud en 1689; *Claude-François*, dit l'abbé de Guenegaud; & *Alfonsine*, mariée le 27 mars 1692, à *Hardouin* de l'Isle, marquis de Marivaut, lieutenant général des armées du roi; 3. *François* de Guenegaud, seigneur de Lonsac, conseiller au parlement de Paris, & président aux enquêtes, mort sans postérité en janvier 1661; 4. *Renée*, femme de *Jean* de Seve, seigneur de Plottart, président en la cour des aydes de Paris, morte en août 1651; 5. *Marie*, femme de *Claude* Loup, seigneur de Bellenavé, maréchal de camp; 6. *Jeanne*, prieure de l'Hôtel-Dieu de Pontoise; & 7. *Magdeléne*, mariée en 1645, à *Cesar-Phœbus* d'Albret, comte de Miossens, &c, maréchal de France. Henri de Guenegaud, *dont nous avons parlé*, épousa en 1642, *Isabelle* de Choiseuil, fille puînée de *Charles*, marquis de Praslin, chevalier des ordres du roi, & maréchal de France, & de *Claude* de Gazillac, morte en août 1677, dont il eut, 1. *Gabriel*, comte de Montbrison, blessé le 24 novembre 1668, devant Candie, d'une grenade, dont il mourut le 9 décembre suivant; 2. *Roger*, marquis de Planci, mestre de camp du regiment royal de cavalerie, mort à Fresne le 7 septembre 1672; 3. Henri, marquis de Planci, qui suit; 4. *César*, vicomte de Semoine, mort en 1668, âgé de 18 ans; 5. *Emanuel* de Guenegaud, chevalier de Malte, dit le chevalier de Planci, capitaine-lieutenant des gendarmes de Bourgogne, maréchal de camp, qui fut blessé dangereusement à la bataille d'Hochstet en 1704, & se fit porter à Ulm, où sa blessure l'obligea de rester après la reddition de la place; mais il fut retenu contre ce que portoient les articles de la capitulation, jusque vers la fin de 1705, qu'il trouva les moyens d'en sortir. Il ne jouit pas longtemps de la liberté qu'il s'étoit procurée, étant mort à Paris le 5 avril 1706. 6. *Claire-Bénédictine*, née en 1646, & mariée en 1665, à *Just-Joseph-François* de Tournon, de Cadar d'Ancezune, duc de Caderousse, morte en décembre 1675; 7. *Elizabeth-Angélique*, alliée à *François*, comte de Boufflers, lieutenant général au gouvernement de l'Isle de France, morte le 11 janvier 1710. Henri de Guenegaud, marquis de Planci, &c, né en 1647, mourut le 22 mai 1722: âgé de 75 ans. Il avoit épousé le 11 octobre 1707, *Anne-Marie-Françoise*, comtesse de Merode, fille de *Claude-François* comte de Merode, marquis de Trelon, lieutenant général des armées du roi, & d'*Anne-Dieu-donnée* de Fabert, morte le 21 janvier 1723, en sa 43 année. * Fauvelet du Toc, *histoire des secrétaires d'état*. Le pere Anselme, &c.

GUEONIM, ou GEHONIM: mot qui signifie *excellens*, est le titre qu'ont pris certains rabbins qui demeuroient dans le territoire de Babylone, comme M. Simon l'a remarqué dans son supplément aux cérémonies des Juifs. Il observe en même temps, que les Arabes s'étant rendus les maîtres de ce pays-là, & ayant détruit les écoles des Juifs, les Gueonim se retirerent en Europe, & principalement en Espagne, où R. Isaac Alfés, qui vivoit sur la fin des Gueonim, fit un excellent recueil des décisions de la *Guemara*, (glose du Talmud) sans s'arrêter aux questions & aux disputes inutiles. Buxtorf a parlé fort au long de cette compilation de R. Alfés dans sa bibliothéque des rabbins.

GUERANDE, ville de France en Bretagne, dans le comté de Nantes, est située près de l'Océan, entre les embouchures de la Vilaine & de la Loire, à quatorze ou quinze lieues au-dessous de Nantes. Il y a quelques salines. Cette ville est renommée dans l'histoire par le traité qui y fut fait l'an 1364, entre les enfans de Charles de Blois & Jean, comte de Montfort, par lequel la Bretagne, qui étoit le sujet de la contestation qui s'étoit élevée entre ces princes, demeura à ce dernier, à la charge d'en faire hommage au roi de France. Le droit de succéder à cet état fut accordé aux princes de Blois, au défaut des enfans du comte de Montfort. * Argentré, *hist. de Bretagne*. Mezerai, *hist. de France*.

GUERARD (Dom Robert) né à Rouen en 1641, entra dans l'ordre de saint Benoît dans sa jeunesse, & fit profession dans l'abbaye de saint Pierre de Jumieges le 23 septembre 1659, âgé de 18 ans. Il a aidé D. François Delfau, conjointement avec D. Durand, dans la révision des œuvres de S. Augustin, qui ont été données ensuite au public. Mais lorsqu'ils étoient occupés à ce travail, D. Guérard ayant été accusé d'avoir composé avec D. Delfau le livre intitulé: *l'Abbé commendataire*, il fut relegué à Ambournay en Bugey, à quelques lieues de Bourg en Bresse. Il profita de cet exil pour rechercher avec soin les anciens manuscrits qui pouvoient être dans cette province, & il en trouva un assez grand nombre, sur-tout dans la Chartreuse des Portes. Le plus connu est l'ouvrage de S. Augustin contre Julien, intitulé, *Imperfectum opus*, dont on ne connoissoit alors que deux exemplaires en Europe, celui de Clairvaux, & celui du college des Prémontrés de Paris. D. Guérard le copia exactement & l'envoya à ses confreres, qui travailloient assidument à Paris aux éditions des Peres, & principalement à celle de S. Augustin. D'Ambournay, Dom Guérard fut envoyé successivement à Fescamp, & à Rouen, où il est mort le 2 janvier 1715. En 1707, il avoit donné un *abrégé de la Bible en forme de questions & de réponses familieres, avec des éclaircissemens tirés des saints Peres & des meilleurs interprétes*. On a fait quatre éditions de cet ouvrage, qui est en effet composé avec soin & fort utile. D. Guérard a aussi composé quelques petites piéces latines sur la mort de D. Delfau son con-

frere. D. d'Argonne parle avec éloge de D. Guérard dans ses *mélanges de littérature & d'histoire*, donnés sous le nom de *Vigneuil Marville*. D. le Cerf lui a aussi donné un article, mais fort imparfait, dans sa *Bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*

GUERCHIN (le) dont le nom étoit *François* Barbieri da Cento, fameux peintre de Boulogne en Italie, florissoit vers l'an 1640, & fut nommé *le Guerchin*, parcequ'il étoit louche. Dès l'âge de huit ans, il donna des marques de son inclination pour la peinture; & comme il n'eut pour maîtres que certains peintres de son pays, qui n'avoient pas beaucoup de capacité, il a tiré de son génie ce qu'il a fait de plus beau. Il aima mieux donner à ses tableaux plus de force & de fierté, que de suivre la maniere du Guide & de l'Albane qui lui parut foible. Au reste, il étoit inventif, & dessinoit avec une merveilleuse facilité. On voit plusieurs de ses ouvrages à Rome, & en France chez le roi, dans le palais royal, & en divers autres lieux. Le Guerchin avoit la taille médiocre, mais bien faite. Il étoit infatigable au travail, sincere dans ses paroles, ennemi de la raillerie, humble & civil à tout le monde, charitable, dévot, & d'une chasteté reconnue. Il ne sortoit presque jamais de chez lui, sans être accompagné de plusieurs peintres, qui le suivoient comme leur maître, & qui le respectoient comme leur pere; car il étoit toujours prêt de les assister de son conseil & de son crédit, où même de les secourir généreusement, lorsqu'il connoissoit qu'ils avoient besoin d'argent. Il fut chéri & estimé de plusieurs princes & grands seigneurs, & amassa de grands biens, qu'il n'employoit qu'à faire plaisir à tout le monde. Pendant sa vie il donna de grandes sommes pour bâtir des chapelles & autels, & fit de belles fondations à Boulogne & ailleurs. Il mourut l'an 1667, âgé 70 ans, sans avoir été marié, & laissa pour héritiers de tous ses biens deux de ses neveux. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*, 4 *partie*.

GUERET, ville capitale de la haute Marche, avec élection & siége présidial, officialité & maréchaussée, du diocèse de Limoges, éloignée de cette ville de quatorze lieues.

GUERET (Gabriel) avocat au parlement de Paris, né dans cette ville l'an 1641, & reçu au serment d'avocat vers l'an 1660, s'est distingué en France par son esprit, par son érudition, & par les ouvrages qu'il a donnés au public. Il fit beaucoup de vers dans sa jeunesse, & n'en fit jamais imprimer, se contentant de les lire à ses amis. Le premier ouvrage qu'il mit au jour, étant encore fort jeune, fut; *Les sept Sages de la Grece*, qu'il dédia à M. de Caumartin, alors maître des requêtes; le second fut, *Les entretiens sur l'éloquence de la chaire & du barreau*, qu'il publia l'an 1666, & qu'il dédia à M. Colbert; le troisiéme fut *La carte de la Cour*, aussi dédié à M. Colbert, & imprimé en 1663, *in-12*. C'est un écrit ingénieux, allégorique & critique. Le quatriéme fut *Le Parnasse réformé*, qui est une satire très-ingénieuse, qu'on a beaucoup estimée, & qu'il dédia à M. l'abbé des Roches, qui étoit à Rome. *La guerre des Auteurs*, qu'il fit imprimer en 1671, est la seconde partie du *Parnasse réformé*, à laquelle néanmoins il donna un titre different, pour des raisons particulieres; & ce titre, aussi-bien que l'idée de ce livre, a servi depuis de modele à celui qui a écrit *la guerre des Auteurs anciens & modernes*. Il avoit fait encore quelques autres piéces de même caractere, qui n'ont jamais vu le jour. Entre ces piéces, il y avoit une satire en prose, qu'il avoit intitulée, *La promenade de S. Cloud*; mais parcequ'elle étoit écrite contre le célebre Boileau Despreaux qui y étoit désigné d'une maniere à le connoître, il la condamna à demeurer manuscrite. Elle a été imprimée en 1751, chez Hérissant rue S. Jacque, à la suite des *mémoires de Bruys*. Les autres ouvrages de Gueret ne regardent que la jurisprudence, à laquelle il s'attacha uniquement, après avoir laissé échaper ces premiers traits de la vivacité de son esprit. Gautier, célebre avocat au parlement de Paris, étant mort n'ayant donné au public que le premier tome de ses plaidoyers, Gueret donna le second tome sur les mémoires manuscrits du défunt, qu'il avoit achetés l'an 1669, & ausquels il fut obligé de suppléer beaucoup du sien. Il dédia ce volume à M. le Pelletier, alors président aux enquêtes, & prévôt des marchands, depuis contrôleur général des finances, & ministre d'état. L'an 1672, Gueret, de concert avec Claude Blondeau, aussi avocat au parlement, projetta de recueillir les principales décisions de tous les parlemens & cours souveraines de France, à mesure qu'elles seroient faites. Ils travaillerent à ce grand ouvrage, si utile à tout le public, sous le titre de *Journal du palais*, qu'ils dédierent à M. Jean-Jacques de Mêmes, président au parlement, & qu'ils ont toujours continué, en ayant fait imprimer conjointement dix volumes *in*-4°, jusqu'à la mort de Gueret, qui arriva le 22 avril 1688, en la 47 année de son âge. Il a aussi augmenté les arrêts notables du parlement, recueillis par M. le Prêtre, & réimprimés l'an 1679: il y a mis des notes très-savantes & inseré plusieurs piéces intéressantes. Gueret plaida peu; mais il fut extrêmement occupé dans le cabinet, où il réussit parfaitement. Il étoit d'un gout excellent, & avoit un discernement fin: sa critique étoit toujours judicieuse, sa conversation très-agréable, & il mérite sur-tout d'être loué par une égalité d'humeur, qu'on vit toujours en lui très-constante, sans que les occupations pénibles de son emploi aient jamais alteré la gaieté de son esprit. Il s'étoit marié l'an 1677, & a eu plusieurs enfans: l'un d'eux est M. Gueret, aujourd'hui curé de S. Paul, à Paris. Dans sa jeunesse étant recherché par toutes les personnes de mérite qui le connoissoient, il avoit été un des premiers de l'assemblée, que l'abbé d'Aubignac avoit faite d'esprits choisis, & pour laquelle même on demanda des lettres patentes, pour l'établir en académie. Gueret en fut le secrétaire tant qu'elle dura, & il y prononça entr'autres deux discours académiques; dont l'un a pour titre, l'*Orateur*; & l'autre, *Si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, qui sont tous deux inserés dans un volume intitulé, *Divers traités d'histoire, de morale & d'éloquence*, imprimé chez P. Esclassan l'an 1672. * *Mémoires du temps*. Voyez *l'histoire abrégée des journaux de jurisprudence*, dans le Mercure de France, juin 1737.

GUERIKE (Othon de) bourguemestre de Magdebourg, s'est rendu célebre par les expériences sur le vuide, qu'il publia *in-fol.* en 1672. * Konig, *biblioth.*

GUERIN le Brun, poëte du Velai dans le XII siécle. Voici ce qu'on en dit dans un manuscrit de la bibliothéque du roi, où l'on trouve les vies de plusieurs poëtes Provençaux & quelques-unes de leurs piéces: *Guerin le Brun, gentil châtelain du Velai, dans l'évêché du Puy-Sainte-Marie, qui fut bon trouveur, non de vers ni de chansons, mais de tensons.* Tenson étoit une espéce de poësie par stances en forme de dialogue sur divers sujets, entre deux poëtes Provençaux qui parlent alternativement à chaque strophe. On voit par ce poëte & par plusieurs autres dont nous parlons en leur place, que la langue provençale étoit dans sa perfection au XII siécle; qu'on la parloit généralement dans toutes les provinces méridionales du royaume, & même dans le Roussillon & la Catalogne. * *Voyez* ce qu'en disent les deux Bénédictins, auteurs de la nouvelle *histoire de Languedoc*, *tome* 2, *p.* 520.

GUERIN, gentilhomme François, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, fut très consideré des rois Philippe *Auguste*, Louis VIII & Louis IX. Il fut conseiller d'état l'an 1190, garde des sceaux l'an 1203, puis chancelier de France, & évêque de Senlis l'an 1213. Ce grand homme donna en plusieurs occasions des marques de son courage; mais sur-tout à la

bataille de Bovines, où quoiqu'il ne combattît pas, il rangea les troupes, & les anima à bien faire. Il releva l'éclat de la charge du chancelier de France, en faisant ordonner qu'il auroit séance parmi les pairs, avec les autres officiers de la couronne. Depuis il remit les sceaux entre les mains du roi saint Louis, & se retira en l'abbaye de Chalais, ou Châlis, où il prit l'habit de religieux vers l'an 1228, & y mourut l'an 1230, âgé de 70 ans. D'autres auteurs ne parlent point de cette retraite, & disent au contraire, qu'il mourut dans l'exercice de sa charge l'an 1227, fort regretté du roi S. Louis, qui ne nomma point d'autre chancelier pendant le reste de son regne. * Rigord, *en la vie de Philippe Auguste.* Guillaume le Breton, *liv.* 10. *Philip.* D'Auteuil, *hist. des minist.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. II*, *p.* 1019, 1020. Le Feron. M. de la Chaise, *hist. de S. Louis.* Le P. Anselme.

GUERIN ou GERIN, XVI grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde où saint Jean d'Acre, fut élu l'an 1240, après Bertrand Texi. Les Corasmins, peuples sortis de Scythie, ayant été chassés de Perse, traverserent l'Arabie, & vinrent assiéger la ville d'Ascalon, dans la Palestine, qui étoit gardée par les Templiers. Le grand-maître Guerin, sans avoir égard à la haine que les Templiers portoient à son ordre, & ne considérant que l'intérêt public des Chrétiens, se joignit avec Gautier, comte de Jaffe, frere du roi de Jérusalem, & présenta la bataille aux Corasmins, lesquels après un combat fort opiniâtre, furent mis en déroute. Mais les Chrétiens s'étant écartés pour piller le butin, les Corasmins revinrent au combat, & les défirent. Le grand-maître Guerin, & le comte de Jaffe, furent faits prisonniers, & envoyés au soudan d'Egypte. Guerin mourut l'an 1244, & l'on ne sait s'il étoit encore en esclavage, ou s'il fut racheté. Il eut pour successeur BERTRAND de Comps. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

GUERIN DE GY-L'ÉVESQUE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, village situé à une lieue & demie de la ville d'Auxerre, se fit religieux dans l'ordre de S. Dominique, au commencement du XIV siécle, & étoit docteur en théologie de la faculté de Paris dès l'an 1333, puisqu'il fut un de ceux que Philippe le Bel appella à la fin de cette année pour donner leur avis doctrinal sur une nouvelle opinion touchant la vision béatifique. Trois ans après il enseignoit la théologie à Paris, & en 1338 il fut un des théologiens qui accompagnerent le général à Avignon, où Benoît XII l'avoit appellé pour délibérer sur les changemens qu'il avoit projetté de faire dans la discipline de l'ordre. Guerin, qui demeura long-temps dans cette ville, où il eut la conduite des études, en fut tiré en 1343, pour gouverner la province de France, & en 1346 on l'élut général de tout l'ordre. Il mourut le 31 juillet 1348, à Montmeillan, après avoir fait de bons reglemens dans trois chapitres généraux. On a de lui la vie de la B. Marguerite, fille du roi de Hongrie, qu'il ne faut pas lire dans Surius, mais dans Bollandus, au 2 tome de janvier page 900. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1. Voyez les *Mem. concernant l'hist. ecclés. & civile d'Auxerre*, par M. l'abbé Lebeuf, tome 2, p. 498.

GUERIN (Guillaume) avocat général au parlement de Provence. On croit que ce magistrat, qui s'est si fort deshonoré, n'étoit point né en Provence: ce qu'il y a de vrai, c'est qu'avant de venir en Provence, il avoit été lieutenant à Houdan dans l'Isle de France. Il se conduisit dans cette charge en juge inique, ce qui obligea le bailli de Montfort l'Amaury à rendre sentence contre lui. Il y est accusé & convaincu de concussion, de péculat, & de calomnies, & déclaré inhabile à tenir jamais aucun état royal. Accusé encore & convaincu d'autres faussetés, larcins & infidélités, il fut constitué prisonnier, & élargi ensuite sans jugement. Barthelemi Chassaneuz (*Chassanæus*) premier président du parlement de Provence, étant mort en 1541, Guillaume Garçonnet, avocat général à Aix, fut nommé à sa place; & Guérin, on ne sait par quelle intrigue, eut la charge de Garçonnet, dont il prit possession le 12 août de la même année 1541. En arrivant en Provence, il trouva que l'affaire des Vaudois étoit poursuivie avec beaucoup de vivacité. Chassaneuz, avant de mourir, avoit présidé au fameux arrêt qu'on appelle *de Mérindol*; mais il ne l'avoit pas fait exécuter. Les Vaudois, pour en arrêter l'effet, avoient présenté leur profession de foi. Guérin affectant un zèle qu'il n'avoit pas, fit une réquisition qui tendoit à ce qu'à faute aux Vaudois d'abjurer les erreurs dont ils étoient accusés, l'arrêt susdit fût exécuté. Il en écrivit ensuite au roi & au chancelier, & en conséquence le comte de Grignan, successeur du comte de Tende dans le gouvernement de Provence, reçut ordre du roi d'assembler les troupes, & d'exterminer les Vaudois. Cet ordre fut suivi d'un autre envoyé au parlement, du 2 janvier 1542. Jean Maynier, baron d'Oppéde, qui jusque-là n'avoit pris aucune part à tout ce qui s'étoit fait contre les Vaudois, parcequ'envoyé par le roi auprès de Lyon, il y avoit fait un très-long séjour, proposa qu'avant de mettre à exécution les ordres de sa majesté, il falloit attendre quel seroit le succès des exhortations de Durandi, évêque de Cavaillon, qu'il avoit envoyé à Mérindol, accompagné de plusieurs théologiens. La compagnie applaudit à son avis; mais elle voulut savoir qui avoit sollicité les ordres en question. Guerin avoua alors que c'étoit lui-même; & c'est contre la vérité, que dans la suite, il voulut en accuser le président d'Oppéde. Garçonnet étoit mort le 5 août 1543. M. d'Oppéde fut nommé premier président, & ensuite commandant de Provence à la place du comte de Grignan, qui fut envoyé à la diéte de Worms. Déja treize ordres du roi avoient été signifiés au parlement pour exterminer & extirper les Vaudois, lorsque Guérin somma d'Oppéde d'exécuter le cruel arrêt de Mérindol. D'Oppéde recula encore; un quatorziéme ordre le força de se rendre. L'histoire nous apprend le détail de toutes les inhumanités qui se passerent alors. Guérin porta la cruauté aussi loin qu'il le put. On raconte entr'autres ce fait. Un jeune homme de Mérindol, nommé *Maurice le Blanc*, tâchant de se sauver, & les soldats favorisant sa fuite, l'avocat général s'écria de toutes ses forces, *tolle*, *tolle*; & le Blanc fut arquebusé. François I étant mort, M. d'Oppéde fut accusé d'avoir été l'instigateur, le promoteur & l'exécuteur de l'affaire de Cabrieres & de Mérindol. Henri II le fit mettre en prison à Vincennes, & ensuite à Melun; créa une chambre de justice, qu'on nomma la chambre de la reine, & qui fut composée des membres de différens parlemens. On prit ensuite pour prétexte, qu'il y avoit eu sous le regne précédent quelques pratiques contre l'état dans le Boulonois & dans la Provence; & Guérin fut nommé procureur du roi dans l'examen de cette affaire. Il eut ordre de se déclarer partie contre ceux qu'on accusoit ou qu'on soupçonnoit. L'affaire des Vaudois fut ensuite renvoyée à la grand'chambre du parlement de Paris, & d'Oppéde transféré dans les prisons de la conciergerie. Ce magistrat ayant déposé contre Guérin, qu'il accusa même du crime de fausse monnoie, Guérin se lia avec ses ennemis, tâcha de le perdre, & fournit au sieur Aubery, lieutenant civil, que le roi avoit chargé de faire la fonction d'avocat général, tout ce qu'il put inventer de faits calomnieux contre le président. Celui-ci en ayant été averti par un billet que son valet de chambre trouva le moyen de faire glisser dans un pâté, demanda le lendemain à l'audience où il fut présenté, que Guérin fût arrêté, parcequ'il avoit des choses très-graves à déposer contre lui; ce qui lui fut accordé sur le champ; l'accusé fut mis à la conciergerie: l'examen de cette affaire dura quelque temps, mais il fut fait avec beaucoup d'attention. Guérin, selon l'arrêt qui

fut rendu contre lui, fut convaincu *de plusieurs fausſetés, calomnies, prévarications, abus & malverſations ès deniers du roi & d'autres particuliers, ſous couleur & titre de ſon état de procureur du roi, & autrement; & de pluſieurs autres crimes mentionnés au procès.* Il fut convaincu en particulier d'avoir fabriqué, ſous le nom d'Antiboult, contre Gaſpard de Grimaldi, baron de Cagne & d'Antibes, quatre lettres, *l'une*, dit l'arrêt, *adreſſée au duc de Savoye, datée du 27 octobre* 1543; *l'autre adreſſée à l'évêque de Nice, du 22 janvier audit an; la tierce adreſſée au marquis d'Algouaſt, du 6 octobre* 1542, *& la quatriéme dont la ſouſcription eſt à M. mon couſin Deſcros au Villars, du 8 octobre audit an.* Ces lettres ne tendoient à rien moins qu'à faire paſſer M. de Grimaldi comme coupable du crime de lèſe-majeſté, & d'avoir conſpiré contre l'état; ce qui avoit obligé à faire arrêter le prétendu coupable, & à le conſtituer priſonnier à la conciergerie. Tous ces crimes de Guérin ayant été prouvés, il fut condamné à mort, non pour l'affaire de Cabrieres & de Mérindol, comme pluſieurs hiſtoriens l'ont avancé, mais pour les ſeuls crimes mentionnés au procès, & indiqués audit arrêt, qui fut prononcé audit Guérin, & executé, non en 1551, ni en 1552, ainſi qu'on le lit dans pluſieurs écrivains, mais le 20 avril 1554, après Pâque. Après l'amende-honorable ordonnée, cet arrêt finit ainſi. » Après ſera ledit Guérin dévêtu de ſa robe longue & » chaperon à bourlet, & à longue cornette de ſon état, » & vêtu d'un autre habit; & ce fait, ſera traîné ſur » une claie, qui ſera attachée au cul d'un tombereau, » juſqu'à la place des Halles de cette ville de Paris, & » illec pendu (non décapité, comme d'autres l'ont » écrit) & étranglé en une potence, qui pour ce faire » y ſera dreſſée; & après qu'il ſera étranglé, ſa tête » ſera ſéparée du corps, & portée à Aix en Provence, » qui ſera miſe en plein jour aux heures accoutumées à » faire exécution en ladite ville, en la place publique » de la ville d'Aix..... Et ladite cour a déclaré tous » ſes biens confiſqués à qui il appartiendra; ſur laquelle » confiſcation ſeront préalablement priſes les ſommes » de deniers par lui priſes, tant au roi par impoſtures, » faites audit ſeigneur..... qu'aux parties intéreſſées, » &c. » * Extrait d'une diſſertation manuſcrite du pere Bougerel, de l'Oratoire, adreſſée à M. Heſnault, ancien préſident au parlement de Paris, & l'un des quarante de l'académie françoiſe.

GUERIN, de Verone, *cherchez* GUARINI.

GUERIN DE MONTAIGU, grand-maître de S. Jean de Jéruſalem, *cherchez* MONTAIGU.

GUERNERIO ou GUERNIER delli Berni, d'Eugubio, a donné une chronique de ſon pays que l'on trouve dans le tome 21 *de la collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie*, par M. Muratori. Elle va depuis l'an 1350, juſqu'en 1472. L'auteur floriſſoit ſous Frédéric III, comte de Mont-Feretro, & enſuite duc d'Urbin, à qui il a dédié ſon ouvrage en 1472. Guernier étoit lui-même d'une famille illuſtre & fort connue dans la marche d'Ancone, que pluſieurs hiſtoriens appellent auſſi par cette raiſon la *marche de Guarnier.*

GUERRE (Martin) natif d'Andaye au pays des Baſques, & mari de *Bertrande* de Rols, du bourg d'Artigat, au diocèſe de Rieux en Languedoc, eſt fort célebre dans l'hiſtoire par l'embaras extraordinaire où le jetta l'impoſture d'Arnaud du Tilh, dit *Panette*, natif de Sargans, qui fit le perſonnage de Martin, & paſſa pour mari de *Bertrande* pendant plus de trois ans. Les circonſtances de ce fait ſont ſurprenantes. En 1539, *Martin* Guerre épouſa *Bertrande* de Rols, & après avoir demeuré environ dix ans avec elle, il paſſa en Eſpagne, puis en Flandre, où il prit les armes. Huit ans s'étant écoulés, *Arnaud* du Tilh vint à Artigat, & ſe préſenta à *Bertrande*, diſant qu'il étoit ſon mari. Cette femme fut trompée d'abord, par la reſſemblance qu'il en avoit; & la joie de poſſéder un mari qu'elle aimoit, la confirma dans cette erreur. Tous les parens de Guerre & de Bertrande furent dans la même illuſion, & l'impoſture paſſa pour une vérité inconteſtable; parceque le fourbe avoit eu l'adreſſe de s'inſtruire de toutes les particularités, dont la connoiſſance pouvoit autoriſer ſa ſuppoſition. Du Tilh avoit une cicatrice au front, une goute de ſang à l'œil, & un ongle du premier doigt enfoncé, comme Martin Guerre. Il ſavoit les choſes les plus ſecrettes qui s'étoient paſſées entre Guerre & ſa femme; parcequ'il avoit été long-temps ſon camarade, & qu'il avoit adroitement tiré les ſecrets de ſa bouche, dans des entretiens familiers. Mais enfin Bertrande avertie de cette impoſture, en fit informer le juge de Rieux, pourſuivit le procès, & fit condamner du Tilh à être pendu & mis en quatre quartiers. Du Tilh appella de cette ſentence au parlement de Toulouſe, où l'on trouva de grandes difficultés, dans le jugement de cette affaire; parcequ'il y avoit quantité de témoins de part & d'autre, dont les uns aſſuroient que l'accuſé étoit le véritable Martin Guerre & d'autres affirmoient le contraire. Enfin, par un effet de la providence, le vrai mari parut ſur le point qu'on alloit juger le procès. Quoiqu'il eut une jambe de bois, parcequ'il avoit perdu la ſienne à la fameuſe bataille de S. Laurent, devant Saint Quentin, on ne laiſſa pas de le reconnoître; & du Tilh ayant été convaincu d'impoſture, d'adultere & de ſacrilége, fut condamné à être pendu & brulé; ce qui fut exécuté à Artigat devant la maiſon de Martin Guerre, au mois de ſeptembre 1560. * De Rocoles, *des impoſteurs inſignes.*

GUERREIRO (Alfonſe Alvarez) Portugais, docteur en droit, dans le XVI ſiécle, fut conſeiller du roi & préſident en la chambre des comptes de Naples, puis évêque de Monopoli dans le même royaume en 1582. Il gouverna ſagement ſon égliſe juſqu'en 1587, qui eſt l'année de ſa mort, & laiſſa divers ouvrages, *Theſaurus chriſtianæ religionis, & ſpeculum ſummorum pontificum, imperatorum, regum & SS. epiſcoporum*; Veniſe, 1559, *fol. De modo & ordine generalis concilii celebrandi*; Naples, *in-4°.* 1545. *De adminiſtratione juſtitiæ; de bello juſto & injuſto*; Naples *in-4°*, 1543.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *bibl. hiſt. Bibl. Portug. mſſ.*

GUERREIRO CAMACHO DE ABOIM (Diego ou Jacque) Portugais, natif d'Ourique, dans la province d'Alentejo, étudia le droit canon dans l'univerſité de Conimbre; & s'étant acquis une ſolide réputation, fut fait juge des orphelins à Lisbonne, & ſucceſſivement fiſcal de la ville d'Evora, conſeiller au parlement de Porto, & l'un des préſidens de celui de Lisbonne. Il fut un juge également integre & ſavant, & mourut à Lisbonne le 15 août 1709. On a de lui quelques traités de droit. *De munere judicis orphanorum: de recuſationibus omnium judicum: de privilegiis familiarum ſanctæ inquiſitionis.* Ces trois traités parurent en 1699, à Lisbonne: le ſuivant en 1700, *de diviſionibus.* * *Bibl. Portug. Ms.*

GUERRIC ou GUARRIC, auteur du XII ſiécle, né à Tournai, chanoine de cette égliſe, puis religieux de Cîteaux, & enfin abbé d'Igni, dans le diocèſe de Reims. Il ſe mit ſous la direction de S. Bernard, & mourut en 1158. Guerric compoſa divers ouvrages, dont il ne nous reſte que quelques ſermons, que nous avons parmi les œuvres du même S. Bernard, & dans la bibliothéque des peres. * *Conſultez* Trithéme, *au catal.* Poſſevin, *in appar.* Sixte de Sienne, *biblioth. ſan.* Valere André, *biblioth. belg.* Charles de Vich, *biblioth. ciſterc. &c.*

GUERROIS ou DESGUERROIS (Marie-Nicolas des) naquit à Arcies, au diocèſe de Troyes, vers l'an 1580. Après avoir fait à Paris le cours ordinaire des études, & un cours de théologie dans les claſſes de Sorbonne, ſous André du Val, il vint à Troyes, où il fut ordonné prêtre, & pourvu d'un canonicat de ſaint Urbain. En 1617 il paſſa de cette égliſe à celle de ſaint Jean, où il a rempli juſqu'à l'an 1660, la place de pénitencier. Par un reſcrit de René de Breſlay, évêque de Troyes,

en date du 30 mai 1635, on apprend que des Guerrois prêchoit souvent, & avec beaucoup de fruit, tant dans l'église cathédrale, que dans toutes les autres églises de la ville & du diocèse; qu'il avoit constamment refusé tous les bénéfices que ce prélat lui avoit offerts; & qu'il n'étoit pas moins recommandable par l'étendue de ses connoissances, que par la pureté de ses mœurs. Choisi en différens temps pour prêcher le panégyrique des saints honorés dans le diocèse, dont la vie de la plupart avoit été très-peu connue jusqu'alors, il en chercha l'histoire dans les manuscrits les plus authentiques qu'il put consulter; & le recueil de ces différentes vies fut comme la premiere matiere de l'*Histoire ecclésiastique de Troyes*, qu'il fit imprimer en 1637. Il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la perfection de cet ouvrage. Recherches pénibles, voyages fréquens & souvent périlleux, dépenses peu mesurées sur la modicité de son revenu, rien ne paroissoit lui couter pour remplir en cela ce qu'il regardoit comme sa vocation. Il copioit de sa main les légendaires manuscrits, les cartulaires, les martyrologes, sans se fier à la plume d'autrui. Heureux si un gout éclairé eût secondé la vivacité de son zèle. Au reste, quoique ce livre porte en plusieurs endroits des marques de la crédulité & du peu de critique de son auteur, il renferme un grand nombre de morceaux très-intéressans, & qu'on chercheroit en vain ailleurs. En 1643 M. des Guerrois fit imprimer une dissertation sur le passage d'Attila par Troyes: le titre est: *Sancti Lupus & Memorius cum Attila rege.* Cinq ans après, il donna un recueil des vies des saints du diocèse de Troyes: cet ouvrage est en latin. Il avoit résolu de donner ces vies telles qu'il les avoit copiées sur les originaux; mais son évêque l'engagea de retoucher le style de la plupart, d'abréger celles qui étoient trop longues, & de les mettre en état de pouvoir entrer dans le Bréviaire. M. Breyer, chanoine de l'église de Troyes, connu par plusieurs ouvrages, ayant recouvré en 1720, les copies que M. des Guerrois avoit faites des vies de saint Alderald, mort en 1004, & de saint Gaond ou Gond, tirées sur les originaux, fit part de sa découverte au P. Martenne, qui lui demanda la vie de saint Gond, pour l'insérer dans son *Thesaurus anecdotorum.* A l'égard de la vie de saint Alderald, comme elle renfermoit des faits intéressans pour l'histoire ecclésiastique du diocèse de Troyes, M. Breyer la fit imprimer en cette ville en 1724, & y ajouta en tête une dissertation critique. En 1660, M. des Guerrois fut pourvu d'un canonicat de l'église de Troyes, dont il prit possession le 6 mai de l'année suivante. Quoiqu'il eût alors plus de 80 ans, il a rempli pendant 15 ans toutes les fonctions de ce bénéfice avec une exactitude exemplaire, jouissant toujours d'une bonne santé. Il quitta ce canonicat le 2 mai 1675, & mourut la nuit du 22 décembre 1676: il fut enterré à saint Etienne, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, dont il étoit titulaire. Outre une grande connoissance de l'histoire sacrée & profane, qu'il avoit puisée dans l'étude des originaux, il savoit parfaitement la langue grecque: ce fut lui qui donna l'explication des inscriptions grecques du parement d'autel que l'évêque Garnier avoit envoyé de Constantinople à son église de Troyes. Ses ouvrages sont: 1. La Sainteté chrétienne, contenant la vie, mort & miracles de plusieurs saints de France, dont les reliques sont dans la ville & diocèse de Troyes; avec l'*Histoire ecclésiastique*; non encore imprimées, ni mises en lumiere: recueillies par M. N. des Guerrois de Jesus, pr. indig. P. & P. de Troyes; à Troyes, par Jehan & François Jacquard, rue de la Corderie, & rue Moyenne, en 1637, un vol. *in*-4°. 2. *Sancti Lupus & Memorius cum Attilâ rege, disquisitio*; à Troyes, en 1643, un vol. *in*-18. 3. *Ephemeris sanctorum insignis ecclesiæ Trecensis, jussu & autoritate illustrissimi & reverendissimi in Christo patris DD. Renati de Breslay episcopi Trecensis suis mendis repurgata, & historiis aucta & illustrata, auctore & collectore Mariâ-Nicolao des Guerrois Domini Jesu sacerdote indignissimo, P. & penitentiario Trecensi. Augustæ Trecorum, apud Edmundum Nicot typographum*, en 1648, *in* 12. Le rescrit cité plus haut, est imprimé à la tête de cet ouvrage. * *Mem. manusc.* de M. Grosley, avocat à Troyes.

GUERRY (***) Parisien, appellé communément *le capitaine Guerry*, donna de grandes marques de bravoure, dans la guerre contre les Huguenots en 1567. Les ennemis, après la bataille de saint Denys, étant venu attaquer un moulin de pierre de taille, environné d'un bon fossé & bien percé de tous côtés, d'où l'on tiroit sur eux forces arquebusades, l'environerent avec toute leur infanterie, commandée par leurs plus braves capitaines Vallefreniere & Beauregard; mais ils en furent toujours repoussés par le capitaine Guerry, qui défendoit ce moulin avec peu de soldats: de sorte qu'après avoir perdu leurs plus vaillans hommes à cette attaque, il furent contraints de retourner à saint Denys. Ce moulin fut depuis appellé *le moulin Guerry*, du nom de ce capitaine, que le roi, en récompense de cette action, éleva à de plus hautes charges dans l'armée. * Maimbourg, *histoire du Calvinisme.*

GUERSANS (Jules ou Julien) natif de Gisors en Normandie, avocat, puis sénéchal de Rennes en Bretagne, étoit savant, & composa diverses piéces en prose & en vers. François de la Croix du Maine parle de lui, & dit qu'il mourut de peste à Rennes le 5 mai 1584, âgé de 38 ou 40 ans.

GUERVILLE (Jacques de) né au commencement de 1630, après avoir étudié en droit, fit quelques voyages, & à son retour d'Italie il résolut de se marier & d'entrer dans la magistrature; mais il n'exécuta ni l'un ni l'autre, & il embrassa l'état ecclésiastique. Lorsqu'il eut été élevé au sacerdoce, il se chargea d'une cure de la campagne, d'un revenu très-médiocre, mais où il trouva de quoi exercer son zéle. Il fut pourvu ensuite de la cure de Notre-Dame de Caën, dont il répara & décora l'église, & il fut le pere & le pasteur de son troupeau, à qui il procura de grands biens & qui lui fut toujours très-affectioné. Il composa plusieurs ouvrages spirituels, entr'autres un catechisme, un office de la compassion de la sainte Vierge, & un autre pour la fête de saint Charles Borromée, envers qui il avoit une grande dévotion. Il établit une grande solemnité dans son église en l'honneur de ce saint archevêque de Milan. Il mourut au milieu des travaux de son ministere le 18 juin 1676, n'étant âgé que de 46 ans. * *Voyez* Huet, *origines de Caën*, *p.* 392, 393, de la seconde édition. Le même dit dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, que Jacques de Guerville étoit d'une famille noble & opulente, & il en parle comme d'un homme dont il avoit été l'ami particulier, & dont il respectoit la vertu & la piété. Voyez *les pages 296 & 297 de ce dernier ouvrage.*

GUESCAR ou HUESCAR, petite ville du royaume de Grenade en Espagne. Elle a un château avec un titre de duché, & elle est située sur la riviere de Guadadar, à quatre lieues de Baëça, vers les confins de l'Andalousie, & du royaume de Murcie. Quelques-uns prennent Guescar pour l'ancienne ville des Turdules, nommée *Vesci* ou *Faventia*, que d'autres mettent à *Velez el Rubio*, village situé sur le Guadalentin, à trois lieues de Guescar, vers le midi. * Baudrand.

GUESCLIN (Bertrand du) connétable de France, duc de Molina, comte de Burgos & de Longueville, très-célébre en France, sous les regnes des rois Jean, & Charles V, né en 1311, étoit Breton, fils de ROBERT du Guesclin, seigneur de Broon, & de *Jeanne* de Malesmains, dame de Sens. Dès l'âge de quinze ou seize ans, il reçut le prix à un tournoi qui fut fait à Rennes, où il étoit allé inconnu, & contre la volonté de son pere, après avoir emprunté le cheval d'un meûnier. Depuis il ne cessa jamais de porter les armes, & de donner

dans toutes les occasions des preuves continuelles de son courage. Il emporta par surprise le château de Fougerai, fit lever le siége de Rennes au duc de Lancastre; & dans le même temps vainquit à la joute Guillaume de Blambourg, chevalier Anglois. Ensuite étant à Dinant, il vainquit encore en champ clos, & en présence du même duc, Thomas de Cantorberi, lequel nonobstant les tréves, avoit fait prisonnier *Olivier* du Guesclin, frere de *Bertrand*. Il prit encore diverses places sur les mêmes Anglois, & eut le gouvernement de Guinguamp. Pendant la prison du roi Jean, après la funeste bataille de Poitiers en 1356, il vint au secours de Charles de France, duc de Normandie, fils aîné du roi, & régent du royaume. D'abord il lui servit à forcer Melun, à rendre libre la riviere de Seine, & à lui soumettre diverses autres places. Ce sage prince conçut dès-lors pour du Guesclin une estime particuliere, dont il lui donna souvent des marques, lorsqu'il eut succédé à la couronne en 1364. Ce fut en cette même année que Bertrand se trouva à la bataille de Cocherel, où il contribua le plus à la victoire que les François y remporterent le 23 mai. Du Guesclin combattit encore le 29 septembre suivant à la bataille d'Aurai, où il avoit la conduite de l'avant-garde; mais il y resta prisonnier. On lui avoit déja donné le comté de Longueville. Lorsqu'il fut en liberté, il conduisit le secours qu'on envoya en Espagne à Henri comte de Trastamare, qui avoit pris le titre de roi de Castille contre Pierre *le Cruel*. Bertrand y fit diverses conquêtes. Il fut pourtant défait & arrêté prisonnier par Edouard, prince de Galles, à la journée de Navaret le 3 avril 1367. Ce prince avoit pris le parti de Pierre *le Cruel*. Du Guesclin sortit de prison après s'être obligé de payer une grosse rançon. On dit qu'elle fut de soixante mille florins d'or, & qu'il en avoit même offert cent mille. Ensuite il se mit en campagne, & contribua à tous les avantages que remporta Henri contre Pierre, & surtout à la victoire de Montiel le 14 mars 1369. Elle assura la couronne à Henri, lequel voulant témoigner sa reconnoissance à du Guesclin, le fit connétable de Castille, duc de Molina & comte de Burgos. Le roi Charles V reçut avec beaucoup de bonté ce brave chevalier, & l'honora de la dignité de connétable de France, dont Robert, dit *Moreau*, seigneur de Fiennes, se démit en sa faveur, à cause de sa vieillesse: il en prêta le serment le 2 octobre 1370. Il eut part à toutes les guerres qui se firent contre les Anglois; & contribua à leur enlever le Poitou, le Rouergue, le Limosin, avec diverses places en Normandie & en Bretagne. En 1380, ayant mis le siége devant Château-neuf de Randon, dans le Gevaudan, il y tomba malade, & mourut le 13 juillet âgé de 66 ans. Il fut enterré dans l'abbaye de S. Denys, auprès du tombeau que le roi Charles V, qui mourut au mois de septembre de la même année, avoit fait élever pour lui-même, & depuis le roi Charles VI lui fit faire des obséques magnifiques, au mois de mai de l'an 1389. Il y a à S. Denys une lampe de son nom, qui brule toujours. Bertrand du Guesclin épousa 1. *Tiphaine* Raguenel: & 2. *Jeanne* de Laval; mais il n'eut des enfans ni de l'une ni de l'autre, *& laissa seulement un fils naturel nommé* Michel *du Guesclin*. *Françoise* de Broon sa niéce épousa *Guillaume* de Beaupoil, issu d'une ancienne maison de Bretagne. * Froissard. Monstrelet. Du Tillet. Mezerai & du Chasteler, *vie de du Guesclin*. Le P. Anselme.

GUESLE (Jean de la) président au parlement de Paris, a été un des plus illustres magistrats du XVI siécle. Il étoit d'une bonne famille d'Auvergne. FRANÇOIS de la Guesle son pere, qui s'étoit avancé auprès de la reine Catherine de Médicis, dont il fut maître-d'hôtel, eut deux fils, *Antoine* & JEAN. Ce dernier étoit destiné à l'église; mais après la mort de son aîné, on le poussa dans la robe. Il avoit étudié avec succès sous les plus fameux maîtres de France & d'Italie; & lorsqu'il eut été reçu conseiller au parlement de Paris, il fit paroître beaucoup de brillant & de force d'esprit, soutenue par une probité à l'épreuve. La reine Catherine de Médicis lui fit donner la charge de premier président au parlement de Bourgogne; & le roi Charles IX son fils, l'envoya depuis en diverses négociations. La Guesle s'en aquitta si bien, que ce monarque le voulant avoir à Paris, l'y nomma son procureur général en 1570. Depuis, Henri III, successeur de Charles son frere, se servit encore de lui; & pour le récompenser de ses services, l'honora d'une charge de président à mortier dans le même parlement en 1583. Cinq ans après l'attentat des barricades, arrivé à Paris le 12 mai 1588, ayant obligé le roi de se retirer à Chartres, le parlement indigné contre les perturbateurs du repos public, donna ordre au président de la Guesle de témoigner à sa majesté le ressentiment qu'elle en avoit. Ce magistrat s'aquitta de cette commission; & prévoyant les suites funestes de la guerre civile, se retira dans sa maison de Laureau en Beausse, près de la ville d'Espernon, où il mourut quelques mois après, vers la fin de l'année 1588. Il eut de *Marie* Poiret, dame de Laureau, &c. son épouse, cinq fils dignes héritiers des vertus d'un si illustre pere. 1. JACQUES de la Guesle, procureur général au parlement de Paris, *aura un article séparé*. 2. *François* de la Guesle, archevêque de Tours en 1579, mort à Paris durant l'assemblée du clergé, le 30 octobre 1614. 3. *Alexandre* de la Guesle, marquis d'O, colonel du régiment de Champagne, mort sans avoir été marié. 4. *Jean* de la Guesle, seigneur de la Chaux, syndic de la noblesse d'Auvergne, qui de *Marguerite* de Beraut, eut pour fille unique, *Marie*, alliée le 26 avril 1618, à *René* de Vienne, comte de Châteauvieux; & 5. *Charles* de la Guesle, tué au siége de Dreux en 1593. * Blanchard, *hist. des présidens du parlement de Paris*. Sainte-Marthe, *t. I, Gall. christ. de archiepisc. Turon. & in elog. doct. Gall. &c.*

GUESLE (Jacques de la) fils du précédent, lui succéda dans sa charge de procureur général au parlement de Paris, & s'y distingua par son attention au service du roi Henri III; mais il eut le déplaisir d'être en quelque sorte l'instrument de sa mort, en introduisant dans sa chambre Jacques Clément, qui l'assassina. Ce malheur lui troubla même tellement l'esprit, qu'oubliant les conséquences d'une pareille action, il donna de son épée dans le corps du parricide, qu'il renversa mort de ce seul coup. La lettre que la Guesle écrivit à ce sujet, a été imprimée avec le journal de Henri III, n. 8196. On publia en 1610, les remontrances qu'il fit à Nantes en présence de Henri IV, pour demander justice de cet assassinat. La Guesle quoique fort attaché à la religion catholique, demeura auprès de Henri IV, & le servit avec beaucoup de zèle. Il mourut à Paris le 3 janvier 1612, laissant de *Marie* Rouville, dame de Chars, *Marie* de la Guesle, qui fut mariée à *Henri* de la Chastre, comte de Nancei; & *Marguerite*, marquise d'O, alliée à *Pierre* Seguier, seigneur de Sorel. Il avoit publié l'année précédente une partie de ses remontrances en un gros vol. *in*-4°, & long-temps après sa mort on rendit publics quelques ouvrages qu'il avoit laissés; savoir en 1634, un traité en forme de contredits, touchant le comté de S. Paul: l'année suivante des remarques curieuses sur le même comté; & la même année 1635, le récit du procès fait au maréchal de Biron à la suite du premier tome des mémoires de Phil. Canaye.

GUESPIN, nom que l'on donne par ironie aux Orléanois. L'étymologie n'en est pas absolument certaine. Les uns font venir ce mot de *Genebensis* qu'on a employé, dit-on, pour *Aurelianensis*. De *Genebensis*, on a fait *Genebinus*, *Guebinus*, & par le changement ordinaire du B. en P. *Guepinus*, Guespin. Mais *Genebensis* ne s'est jamais dit en ce sens: & dans la vie de saint Lifard écrite au VI siécle, l'évêque d'Orléans est appellé *Aurelianensis* & non *Genebensis*, comme le prétend la Saussaye dans ses annales de l'église d'Orléans,

l. 1, *n.* 16. Voyez-en la preuve dans le P. Mabillon, *Actes des SS. de l'ordre de saint Benoît; t.* 1, *n.* 8, *p.* 155. Il est beaucoup plus certain que *Guespin* descend de *Guespa*, une Guespe, mot dont on s'est servi dans la basse latinité au lieu de *Vespa*; & comme cet insecte bourdonne & pique, on en fait le symbole des médisans & des querelleurs, deux caracteres que bien des auteurs ont donné aux Orléanois. *Le naturel des Guespins*, dit l'auteur du saint & charitable conseil à MM. les prevôt des marchands & échevins de la ville de Paris pour se départir de la ligue, *j'en prends Orléans pour exemple, est d'être hagard, noiseux & mutin.* M. de Valois dit la même chose dans sa notice des Gaules. Cependant Theodore de Beze qui avoit étudié à Orléans, qui affectionoit cette ville, & qui y avoit eu pour maîtresse Marie de l'Etoile, dont on voit l'épitaphe dans le grand cimetiere en prose latine & françoise, a voulu expliquer le mot de Guespe en bonne part par ces deux vers :

Aurelias vocare Vespas suevimus,
Ut dicere olim mos erat nasum Atticum.

Mais cette explication est peu naturelle. Bonaventure des Perriers, auteur du *Cymbalum mundi*, semble dans ses *nouvelles récréations & joyeux devis*, opposer ce terme à civil & poli. *Une dame*, dit-il, *gentille & honnête, encore qu'elle fût Guépine*, c'est-à-dire Orléanoise. Dans la relation de l'entrée de l'empereur Charles-Quint dans la ville d'Orléans en 1539, le mot Guespin ne signifie qu'un étudiant d'Orléans. *Après*, dit cet auteur, *venoient les maîtres d'école, les médecins, puis les officiers de l'université, les conseillers & Guespins d'icelle.* Mais c'est peut-être le seul auteur qui ne donne pas à ce terme une signification désagréable. * Beze, *juvenilia, p.* 43. *Cérémonial de la France, par* Theodore Godefroi, *t.* 2. *Mémoires de la ligue, t.* 3, *p.* 344. *Mercure de France*, *mai* 1732.

GUET, compagnie d'hommes à pied, que l'on appelle ordinairement *archers du Guet.* Ils sont commandés par un capitaine, que l'on nomme le chevalier du Guet, parcequ'il porte le collier de l'ordre de l'étoile. Le Guet a été établi, pour avoir soin qu'il ne se commette aucun désordre pendant la nuit. Il y en a à Paris & dans quelques autres villes du royaume. Il y a aussi une compagnie d'ordonnance du Guet à cheval, qui fut établie le premier décembre 1666, sous les ordres du secrétaire d'état qui a le département de la maison du roi. Cette compagnie a un commandant particulier.

GUET (Jacques-Joseph) *cherchez* DUGUET.

GUETARIA, GAJETARIA, petite ville avec un grand port, & une citadelle, est située sur la côte du Guipuscoa, en Espagne, à trois lieues de S. Sebastien, du côté du couchant. * Mati & la Martiniere, *dictionnaire.*

GUETE, ou HUETE, petite ville avec un ancien château. Elle est dans la nouvelle Castille, à la source de la riviere de Cauda, & à sept lieues au-dessus de Cuença. * Baudrand.

GUETTE (Girard de la) natif de Clermont en Auvergne, & de très-bas lieu, fut élevé à la charge d'intendant des finances, sous Philippe *le Long*, roi de France. Il fit de grandes concussions, & introduisit plusieurs impôts : c'est pourquoi au commencement du regne de Charles *le Bel*, il fut arrêté & mis à la question, qu'il ne put souffrir ; de sorte qu'il mourut dans les tourmens. On traîna ensuite son corps par les rues, & enfin il fut pendu à Montfaucon. * Mezerai, *en l'an* 1322.

GUEVARA (Antoine de) religieux de l'ordre de S. François, prédicateur, conseiller d'état, & historiographe de Charles-*Quint*, puis évêque de Mondonedo, étoit Espagnol, né dans la petite province d'Alava, qui est aujourd'hui de la Castille. Il avoit été élevé à la cour, & après la mort d'Isabelle de Castille, il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François ; où il se distingua par les progrès qu'il fit dans les sciences & dans la piété. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & parloit avec tant de force, que l'empereur Charles-*Quint* le choisit pour être son prédicateur ordinaire. Il lui donna depuis la charge de son historiographe, & enfin le nomma à l'évêché de Guadix, puis à celui de Mondonedo. Guevara en jouit peu de temps, & mourut le 10 avril 1544. Il a écrit plusieurs ouvrages, qu'on a traduits en diverses langues ; cependant on peut dire, sans lui faire tort, que jamais personne n'a moins mérité le titre d'historiographe, puisqu'il ne se faisoit point une affaire de défigurer les histoires les plus connues, par les fables & par les chimeres qu'il substituoit sans pudeur en la place de la vérité : outre que l'affectation qu'il avoit de parler par antithèses, l'a souvent fait donner dans le ridicule. Nous avons encore de lui, *l'horloge des princes, ou le Marc-Aurele ; les épîtres dorées* ; *du mépris de la cour*, *&c.*

Divers auteurs l'ont confondu avec un autre ANTOINE GUEVARA, son neveu. Ce dernier, prieur de S. Miguel de Escalada, avoit été aumônier de Philippe II, roi d'Espagne. Il abandonna la cour, & laissa des commentaires sur Habacuc, & sur les pseaumes, avec un traité pour prouver l'autorité de la Vulgate, le tout en latin. * Alfonse Garcias Matamore, *de acad. & doct. vir. Hisp.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Wadingue, *in biblioth. Minor.* Ghilini, *I. P. théat. d'huom. letter. &c.* Bayle, *diction. crit.*

GUEVARA (Jean Beltran) archevêque de Compostelle, étoit Espagnol, & natif de Médina de las Torres. Il se rendit habile dans le droit, & fut employé dans les affaires publiques. Depuis on l'envoya dans le royaume de Naples, & le pape Paul V lui donna l'archevêché de Salerne. Guevara avoit écrit pour ce pontife, contre la république de Venise, un ouvrage intitulé, *Propugnaculum ecclesiasticæ libertatis adversus leges Venetiis latas.* On lui donna depuis l'évêché de Badajox, & enfin l'archevêché de Compostelle. Il mourut au mois de mai 1622, âgé de plus de 80 ans. On lui attribue divers traités, & un entr'autres contre le cardinal Baronius, au sujet de la Sicile. Guevara étoit d'un caractere emporté, & donnoit beaucoup à son imagination. Il est différent d'un autre JEAN GUEVARA de Tolede, religieux Augustin, professeur en théologie à Salamanque. Celui-ci écrivit sur le Maître des sentences, &c, & mourut en 1660, âgé de 96 ans. * Nicolas Antonio, *biblioth. hisp.* Herrera, *alphab. Aug. &c.*

GUEUX, nom que l'on donna aux mécontens des Pays-Bas en 1566. La duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, ayant reçu un ordre de Philippe II, roi d'Espagne, pour faire publier le concile de Trente, & établir l'inquisition, les états de Brabant s'y opposerent, & le peuple menaça de se jetter sur la noblesse : de sorte que les seigneurs du pays craignant leur fureur, ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertruidemberg, & firent une ligue entr'eux, pour la conservation de leurs franchises. La gouvernante étant étonnée de cette conspiration, le comte de Barlaymont, qui haïssoit ceux qui y étoient entrés, lui dit que ce n'étoient que des *gueux.* Les conjurés l'ayant su, prirent ce nom pour le nom de leur faction, & commencerent à porter sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots : *Serviteurs du roi jusqu'à la besace.* Aussitôt, comme si c'eût été le signal du soulevement, les religionaires se déchaînerent par tout le pays, & commencerent à se saisir de quelques villes, comme avoient fait les huguenots de France. Brederode & le prince d'Orange, chef des Gueux, furent chassés d'Anvers en 1567, & se retirerent en Allemagne, d'où ils revinrent dans les Pays-Bas ; mais le duc d'Albe les contraignit de passer en Angleterre, où ayant équipé une armée d'environ quarante voiles, sous la conduite du comte de Lumei, ils firent quelque temps des

des courses continuelles sur la côte, ce qui les fit appeller *gueux de mer*, ou *oyes de mer*. De-là ils passerent à Enckhuysen, puis à l'isle de la Brille, dont ils se rendirent maîtres en 1572, & ayant fortifié la ville, ils s'y établirent pour se défendre contre la domination du duc d'Albe : ce qui fut le commencement de la république de Hollande. * De Thou, *hist. l.* 54. Mezerai, *hist. de France*.

GUGERNIENS, anciens peuples de la basse Allemagne, qui porterent ensuite le nom de *Sicambres*. Ils avoient les Usipétes au nord, & les Ubiens au sud. Ils occupoient le pays qu'on nomme maintenant le duché de Cléves. * Mati, *dict.*

GUGLIELMINI (Guillaume) naquit à Boulogne d'une honnête famille, le 27 septembre 1655. Il étudia en mathématiques sous M. Germiniano Montanari, Modenois; & en médecine, sous l'illustre Malpighi. Il entra dans la dispute qui s'éleva entre M. Montanari & M. Cavina sur un météore aussi lumineux que la lune en son plein, qui parut dans une grande partie de l'Italie en 1676, & soutint le parti de son maître. M. Guglielmini fut reçu docteur en médecine dans l'université de Boulogne, en 1678. La comete de 1680 & 1681, lui fit composer un ouvrage intitulé, *de cometarum natura & ortu, epistolica dissertatio, Bononiæ* 1681. Il y donne un nouveau systême sur les cometes, qu'il croit capable de répondre à tous les phénomenes, quoiqu'il déclare qu'il ne le croit ni vrai, ni même vraisemblable. Il donna de nouvelles preuves de son savoir dans l'astronomie, par l'observation qu'il fit à Boulogne de l'éclipse solaire du 12 juillet 1684, & qu'il imprima en latin la même année. Le sénat de Boulogne le fit premier professeur de mathématiques, & lui donna en 1686 l'intendance générale des eaux de cet état. Pour se rendre plus digne de ce dernier emploi, il tourna une partie de ses études de ce côté-là, & donna dès l'année 1690, la premiere partie, & en 1691, la seconde d'un traité d'hydrostatique, intitulé : *Aquarum fluentium mensura novâ methodo inquisita*. Il y établit un principe fondamental reconnu de tous les philosophes modernes, & il en tire des conséquences très-importantes. Suivant son calcul le Danube jette dans le Pont-Euxin dans une minute près de 42 millions de pieds cubiques boulonois d'eau. Il eut sur ce traité une espece de dispute avec M. Papin. Cette dispute & une autre avec le même sur les syphons, produisirent deux lettres imprimées sous le titre d'*epistolæ duæ hydrostaticæ*. Il fut employé dans le différend sur les eaux entre les villes de Boulogne & de Ferrare; il fit sur ce sujet & sur les eaux du territoire de Ravenne des desseins de différens travaux utiles ou nécessaires; mais qui ne furent point exécutés. Il donna occasion à la ville de Boulogne de fonder dans son université en 1694 une nouvelle chaire de professeur en hydrométrie, qu'elle lui donna. Il aida M. Cassini à racommoder en 1695 la fameuse méridienne qu'il avoit tracée 40 ans auparavant dans l'église de sainte Petrone, & publia un mémoire des opérations qu'on avoit faites pour la construction & pour la vérification de ce prodigieux instrument. En 1697, il publia son grand ouvrage *Della natura de' Fiumi*, qui passe pour son chef d'œuvre. Il le dédia à M. l'abbé Bignon, qui, l'année précédente, l'avoit fait associer à l'académie des sciences. Ce livre, original en cette matiere, eut un grand éclat. Cremone, Mantoue, & quelques autres villes eurent recours à lui. Il ordonna des travaux qui leur étoient nécessaires; mais son art brilla principalement dans les levées qu'il fit au Po, au-dessus de Plaisance, où ce fleuve faisoit de grands ravages, & menaçoit d'en faire encore de plus grands. La république de Venise l'enleva à l'état de Boulogne, & lui donna en 1698 la chaire de mathématiques à Padoue. Mais, quoiqu'il acceptât ce nouvel emploi, Boulogne voulut qu'il gardât le titre de professeur dans son université, & lui continua même ses appointemens. Venise l'envoya en 1700 en Dalmatie, réparer les ruines de Castelnovo; & quelque temps après dans le Frioul, où un torrent très-impétueux, qui avoit déja détruit plusieurs villages, étoit prêt à tomber sur l'importante forteresse de Palme. Il prit en 1702 la chaire de professeur en médecine théorique à Padoue, & quitta celle qu'il avoit auparavant. Il avoit publié l'année précédente une dissertation *de sanguinis natura & constitutione*. Peu après il donna son livre intitulé, *De salibus dissertatio epistolaris physico-medico-mechanica*, imprimé à Venise en 1705. Il répondit à M. Hombert, qui n'étoit pas de son sentiment sur la raison qui fait que les sels acides reçoivent des figures constantes dans leur crystalisation. Il fit encore deux ouvrages de physique, l'un intitulé, *Exercitatio de idearum vitiis, correctione & usu ad statuendam & inquirendam morborum naturam*, en 1707, & l'autre, *De principio sulphureo* en 1710, qui est la date de sa mort, car il mourut à Boulogne le 12 juillet de cette année, âgé de 54 ans. Il fut enterré dans l'église de S. Antoine de Padoue, où l'abbé Félix Viale, son ami, professeur de botanique, & directeur du jardin des plantes à Padoue, lui a consacré un éloge qu'il a fait graver sur un marbre. Sa vie entiere a été dévouée aux sciences. Il avoit cet extérieur, que le cabinet donne ordinairement; quelque chose d'un peu rude & d'un peu sauvage, du moins pour ceux à qui il n'étoit pas accoutumé. *Il méprisoit*, dit le journal des savans d'Italie, *cette politesse superficielle, dont le monde se contente, & s'en étoit fait une autre, qui étoit toute dans son cœur*. * *Hist. de l'acad. royale des sciences, de* 1700. Voyez *le supplément au dict. de Bayle*.

GUGUAN, ou l'*isle de S. Philippe*, l'une des isles Mariannes ou des Larrons, n'a que trois lieues de tour, & est sous le dix-septiéme dégré quarante-cinq minutes de latitude septentrionale. Elle est à six lieues de l'isle Sarignan, & à trois lieues & demie de celle d'Alamagnan. * Charles le Gobien, *histoire des isles Mariannes*.

GUI, empereur, fils de LAMBERT, duc de Spolete, & d'une fille de Pepin, roi d'Italie, se fit déclarer empereur après la mort de Charles III, dit *le Gras*, en 888. Bérenger duc de Frioul & lui jouissoient des terres dont Charles *le Chauve* les avoit investis : & parcequ'ils étoient sortis du sang de France, quoique par femmes, ils crurent qu'au défaut de mâles capables de gouverner, ils devoient prendre & partager la succession de Charlemagne. Ils s'accorderent donc; & convinrent que Gui auroit le titre d'empereur avec la France, & Bérenger l'Italie. Le premier, différant longtemps à venir en France, y trouva les affaires changées. Depuis, s'étant brouillé avec Bérenger, il le vainquit en deux sanglantes batailles en 890, & lui enleva Pavie. Le regne de Gui ne fut pas trop heureux dans la suite. Quelques-uns ont écrit qu'il avoit été couronné à Langres; mais tous les auteurs n'en conviennent pas. Luitprand assure qu'il le fut par le pape en 892. Arnoul, fils de Carloman, qui avoit été déclaré empereur en France, chassa Gui de toute la Lombardie en 893, & le contraignit de se retirer à Spolete. Alors Gui travaillant à rassembler une armée, mourut d'une hémorragie, ou épanchement de sang, l'an 894. Les auteurs le font vivre encore plus long-temps. * Luitprand, *l.* 1. Othon de Frisingen, *l.* 6, *c.* 10, *& seq.* Leon d'Ostie, *l.* 1, *chron. Cassinense*. Sigonius, *l.* 3. Aventin, *l.* 4. Baronius, &c.

GUI DE RAVENNE, prêtre, florissoit dans le XI siécle, sous le regne du roi Charles *le Gros*. Il composa une histoire des Goths, que nous avons encore; & les vies des papes. * Volaterran. Simler. Possevin. Vossius, &c. en font mention.

☞ GUI, évêque d'Auxerre, dans le X siécle, naquit au diocèse de Sens, quelques années avant la fin du siécle précédent. Il fut élevé à la cathédrale d'Auxerre, où on l'avoit mis dès son enfance. Après avoir été aggregé au clergé de cette église, il en fut fait archidiacre; &

il semble qu'il l'étoit déja lorsqu'il passa au service du roi Raoul & de la reine Emme, apparemment en qualité de leur chapelain. Waldric ou Gaudri, évêque d'Auxerre, étant mort le 21 avril 933, le clergé & le peuple, à la priere du roi, élurent en sa place l'archidiacre Gui, qui fut ordonné le 19 mai de la même année. Dans l'eloge qu'on nous a laissé de son gouvernement, on loue principalement le soin qu'il prit de revendiquer à son église les biens qu'on lui avoit enlevés, de rétablir & décorer le vaisseau de sa cathédrale. Hugues, comte de Vermandois, lui confia l'instruction de Hugues, l'un de ses fils, pourvu de l'archevêché de Reims dès son enfance. Gui mourut le 6 janvier 961, après un épiscopat de vingt-sept ans, six mois & dix neuf jours. L'historien des évêques d'Auxerre nous apprend que Gui avoit composé pour la fête de S. Julien martyr, des répons avec des antiennes, le tout noté sur des tons harmonieux. * *Actes des évêques d'Auxerre*, dans la *bibl. nov.* du P. Labbe. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VI.

☞ GUI, moine de S. Pierre de Châlons-sur-Saone, au X siécle, dans le temps que Raoul en étoit abbé, a composé une relation curieuse d'un orage extraordinaire qui arriva le 29 août 965. Le P. Chiflet l'a publiée parmi les preuves de son histoire de Tournus. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VI.

☞ GUI, second du nom, évêque du Pui dans le X siécle, étoit fils de Foulques *le Bon*, comte d'Anjou, & frere de Foulques, surnommé Grisegonelle, & de Drogon qu'il eut pour successeur dans l'épiscopat. Il embrassa la vie monastique à l'abbaye de Cormeri, au diocèse de Tours, dont il devint abbé, après l'expulsion d'Arnaud, qui étoit un intrus. La faveur de sa famille lui procura encore les abbayes de Villeloin, au même diocèse, de Ferrieres en Gâtinois, & de S. Aubin d'Angers. Gui retint tous ces bénéfices pendant plusieurs années; mais devenu plus instruit des regles de l'église, il se démit des trois dernieres abbayes, & ne se réserva que celle de Cormeri. Ceci se passa en 973. Il fit même une espéce de confession publique de sa conduite peu réguliere, dans un monument que D. Mabillon a inséré dans ses *Analec. l.* 47, *n.* 97. Gui se conduisit depuis avec tant d'édification & de sagesse, que le roi Lothaire, aidé de ses conseils, fit beaucoup de choses pour le bien de ses sujets & l'avantage de l'église. Ce prince le détermina à accepter l'évêché du Puy en Velay, auquel il avoit été élu en 975. Gui fut reçu dans son église avec une joie extraordinaire. Un de ses premiers soins fut d'en bannir les rapines & les pillages, alors si communs partout, & d'y établir le bon ordre; en quoi il réussit avec le secours de Ponce & de Bertrand ses neveux. Il fit couper avec beaucoup d'art un rocher fort élevé, & y bâtit l'église de S. Michel de l'Aiguille, à laquelle on monte par deux cens vingt dégrés. Il fonda de plus dans sa ville épiscopale un monastere en l'honneur de S. Pierre, plus connu sous le nom de *Monestier*, & introduisit la vie commune parmi ses chanoines. Gui publia vers ce même temps un manifeste en forme de diplôme, où il rend compte de quelques événemens de sa vie, & comment il s'y étoit pris pour bâtir l'église de S. Michel, & fonder ce monastere dont on vient de parler. On trouve cette piéce dans le *Gallia christiana*, dans la *biblioth. nov.* du pere Labbe & dans les *Acta SS.* du P. Mabillon, tome VII. L'évêque Gui mourut en 996. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VI.

GUI D'AMIENS, évêque de cette ville, étoit fils de GAUTIER II, comte d'Amiens, & frere de *Foulques*, évêque de cette ville, auquel il succéda, vers l'an 1058. Il se trouva au sacre du roi Philippe I, & son nom se voit encore dans plusieurs actes. Ce prélat composa plusieurs ouvrages en vers, & sur-tout celui de la conquête d'Angleterre, par Guillaume, surnommé *le Conquérant*. Il mourut vers l'an 1076. * Guillaume de Jumieges, *l.* 7, *hist. de gest. Norman.* Orderic, *l.* 3, *hist.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. II*, *p.* 96. Simler. Possevin. Vossius, &c. Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

GUI, ou GUIMARE D'ESTAMPES, évêque du Mans, étoit d'une illustre maison d'Angleterre, & fut disciple de S. Anselme, abbé du Bec, depuis archevêque de Cantorberi. Il excelloit en toutes les sciences qu'il professa avec applaudissement en France & en Angleterre. Hildebert, évêque du Mans, l'attira auprès de lui, & le pourvut des plus hautes dignités de sa cathédrale, d'où il parvint en 1126, à l'évêché du Mans, après que Hildebert eut quitté cette église pour prendre possession de l'archevêché de Tours. Dès le commencement de son élévation à l'épiscopat, il eut quelques démêlés avec Foulques, comte du Maine, qui depuis rechercha son amitié. Gui défendit la pluralité des bénéfices aux chanoines du Mans, & eut l'honneur de marier Geofroi *le Bel*, fils de Foulques, avec Mathilde, fille unique de Henri I, roi d'Angleterre, & veuve de l'empereur Henri V, & de baptiser leur premier enfant, Henri. Ce qui lui attira l'amitié du roi d'Angleterre, qui lui donna dans son royaume une terre d'un grand revenu. Il mourut en 1135, & avant sa mort il fit donner tout ce qu'il possédoit aux pauvres. * Jean Bondonnet, *des évêques du Mans.*

GUI ou GUIGUES I, dit *le Chartreux*, parcequ'il fut le cinquiéme général de cet ordre, né au château de S. Romain dans le Valentinois, succeda vers l'an 1109, à Jean I, & gouverna environ 27 ou 28 ans, son ordre pour lequel il fit de nouveaux statuts. Il composa aussi la vie de S. Hugues, & mérita l'estime des plus grands personages de son temps. Saint Bernard lui écrivit deux épîtres, qui sont la onziéme & la douziéme. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, on lui en attribue divers autres. Il mourut en 1137. * Bostius, *c.* 2. Dorland, *l.* 4, *chron. c.* 3. Sutor, *de vita Cartus.* Petreïus, *bibliotheque Cart.* Possevin, *in appar.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. III.* Chorier, *état de Dauphiné.*

GUI, ou GUIGUES II, général des Chartreux, surnommé l'*Ange*, à cause de son esprit, succéda en 1174 à Basile. Il renonça à sa dignité, après en avoir porté le poids environ deux ans, & en vécut encore quinze jusqu'à l'année 1188. On a de lui un traité *de Quadripartito exercitio Cellæ*, que Pierre-François Chifflet a donné au public. * Dorland. Petreïus. Chorier, &c.

GUI de Luzignan, roi de Jérusalem en 1184, épousa *Sibylle*, fille du roi *Almeric*. Il fut chassé de Jérusalem, & de presque toute la Terre-Sainte, par Saladin. Il vendit le titre de ce royaume à Richard, roi d'Angleterre, pour l'isle de Chypre, que ses successeurs ont gardée jusqu'à l'an 1473. Gui mourut en 1194, & laissa quatre fils, qui moururent tous au siége d'Acre. Il eut pour successeur son frere *Aimeri.* * Guillaume de Tyr, *l.* 12 & 15. Sanut, *hist. de Luzignan, l.* 3, *c.* 10, *c.* 8, *p.* 201.

GUI, dit DE SUZARIA, docteur en droit & en philosophie, dans le XIII siécle, vers l'an 1250, s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine & par ses ouvrages, qui sont, *De actionibus causarum; Super causarum ordinatione*, *&c*, dont Trithéme fait mention dans le catalogue des écrivains ecclésiastiques.

GUI, cardinal, natif de Bourgogne, abbé & chef de l'ordre de Cîteaux, alla à Rome du temps du pape Urbain IV, qui le créa cardinal en 1262. Clément IV l'envoya légat dans les pays septentrionaux, avec pouvoir de terminer le différend qui s'étoit élevé entre le roi de Danemarck & l'archevêque de Lunden. Lorsqu'il y fut arrivé, il fit remettre en liberté l'archevêque de Lunden, que l'on retenoit en prison depuis le regne du roi Christophe I, & il leva l'interdit qui avoit été jetté sur le royaume. Ce prélat mourut en 1273, peu d'années après son retour en Italie. * Ughellus. Krantz. Auberi, *histoire des cardinaux.*

GUI, surnommé *de Sienne*, parcequ'il étoit de cette ville, étoit peintre, & florissoit vers le commencement du XIII siécle. On voit un de ses tableaux dans l'église de saint Dominique de Vienne, qui est estimé des connoisseurs, & qui passoit de son temps pour un chef-d'œuvre. C'est un portrait de la sainte Vierge qui tient l'enfant Jesus entre ses mains. On lit au bas ces deux vers qui ne montrent pas au moins que l'on eût alors beaucoup de gout pour la poësie.

Me Guido *de senis diebus depinxit amœnis,*
Quem Christus lenis nullis nolit agere pœnis.
Anno Domini MCCXXI.

Les Siennois ont voulu conclure de l'élégance de ce tableau, qu'il falloit leur donner la gloire du renouvellement de la peinture, que les Florentins s'attribuent; puisque Cimabué qui, selon ceux-ci, a rétabli cet art en Italie, n'est né qu'en 1240, & que d'ailleurs à peine a-t-il produit un tableau que l'on puisse égaler à celui de Gui. « Mais quand il seroit vrai, disent les » Florentins, que Cimabué n'auroit pas égalé Gui, » ce qu'ils n'avouent pas, ce dernier, ajoutent-ils, n'a » point laissé de disciples, la peinture est morte avec » lui à Sienne, & l'on ne connoît point d'ailleurs d'au- » tre ouvrage de son pinceau, que celui dont on vient » de parler; au lieu que l'on en a beaucoup de Cima- » bué, qu'il a fait un grand nombre de disciples, & » que la peinture s'est toujours perfectionée depuis lui ». * *Voyez* sur ce sujet le *diarium Italicum* du pere Montfaucon, *pag.* 350, 351.

GUI DE MUNOIS, abbé de saint Germain d'Auxerre, depuis l'an 1285, jusqu'à l'an 1309, étoit né à Munois, village en Bourgogne, auprès de Flavigny. Il avoit toujours eu de l'amour pour l'histoire, puisque n'étant que simple *Grenetier* de l'abbaye de saint Germain, il s'étoit appliqué à déchiffrer tous les anciens diplomes des rois & autres seigneurs. Il en tira des copies, & les fit toutes écrire en beaux caracteres du temps dans un livre que l'auteur de sa vie appelle un Cartulaire, & qui subsiste encore. C'est de ce livre que le savant dom Mabillon, M. l'abbé Baluze, & M. l'abbé Lebeuf ont tiré plusieurs chartes curieuses qu'ils ont publiées. Gui entreprit aussi l'histoire des abbés ses prédécesseurs, depuis l'abbé Heldric, c'est-à-dire, depuis l'an 989, & il ne l'écrivoit que sur les chartes & titres dont il avoit une parfaite connoissance. Lorsqu'il eut abdiqué l'abbaye, il se retira dans un lieu dit en latin, *Summa-Casa*, village appellé aujourd'hui *Sommecaise* ou *Soncaise*, à sept lieues d'Auxerre, vers le couchant d'été, dans le diocèse de Sens. Gui y passa environ cinq ans; & il mourut au même lieu en 1313. Aymon des Bordes, moine de S. Germain d'Auxerre, a écrit sa vie, qui est imprimée au premier tome de la bibliothéque des manuscrits du pere Labbe, Jésuite, page 586. Cet Aymon écrivoit vers l'an 1315. *Voyez* la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, page 306, *in folio*, & le catalogue des écrivains Auxerrois, par M. l'abbé Lebeuf, à la suite du tome II de ses *mémoires*, *in*-4°, concernant l'histoire ecclésiastique & civile de la ville d'Auxerre, page 496.

GUI DE FERRARE, prêtre, &, selon quelques-uns, évêque de Ferrare, vivoit dans le XIV siécle, en 1310. Il est auteur d'un commentaire en vers sur la bible qu'il appelle, *Marguarita bibliorum*. * Trithéme, *de script. eccles.*

GUI DE HAINAUT, évêque d'Utrecht, fils de Jean d'Avesnes, & neveu de *Marguerite* de Constantinople, comtesse de Flandre, fut traversé dès le commencement de son élection, & eût eu de la peine à se maintenir dans son église, sans le secours de son frere *Jean* II, comte de Hollande. Ce prélat fit élever trois châteaux pour défendre la province d'Utrecht, & s'opposer aux incursions des ennemis. Il fut ensuite mandé par le pape Clément V, pour assister au concile de Vienne en 1311, & refusa le chapeau de cardinal, qui lui fut offert : de sorte qu'il se contenta de l'évêché d'Utrecht, dont il jouit jusqu'à sa mort, qui arriva en 1317. * Guillaume Gazei, *histoire ecclésiastique du Pays-Bas.*

GUI TERRENI DE PERPIGNAN, étoit natif de cette ville, dans le comté de Roussillon, & fut aussi surnommé *le Carmelite*, parcequ'il fut général de l'ordre des Carmes en 1318, puis évêque de Majorque en 1321, & ensuite d'Elne, vers l'an 1330. Le pape Jean XXII estimoit fort ce prélat, qui lui avoit dédié un ouvrage intitulé : *De perfectione vitæ catholicæ*. Il en écrivit d'autres, *Super sententias; Quodlibeta IV; Questiones ordinariæ; De concordia evangelistarum; Correctorium decreti*, *&c.* Il a encore composé une *Somme des hérésies avec leur réfutation*, adressée à Gosselin, cardinal évêque d'Albane, imprimée à Paris en 1528. M. Baluze a donné des statuts synodaux de cet évêque à la fin de *Marca Hispanica*. Gui de Perpignan mourut à Avignon le 21 août 1342. * Trithéme, *de script. eccles.* Bellarmin. S. Antonin. Gibellius. Lucius, *in biblioth. Carm. &c.* L'auteur du *Fasciculus temporum*, *&c.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle.*

GUI D'ÉVREUX, de l'ordre des freres Prêcheurs, avoit composé vers l'an 1390, des *sermons, & une regle pour les marchands* : ouvrage que l'on trouve manuscrit dans quelques bibliothéques. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XIV siécle.*

GUI, abbé de S. Denys en France, fleurit vers l'an 1320, & fut abbé de cette abbaye entre Gilles de Pontoise mort en 1325, & Gauthier de Pontoise, qui succéda à Gui en 1333. Il a composé un recueil de vies des saints en latin sous le titre de *Sanctilogium*, que l'on trouve manuscrit dans la bibliothéque de S. Victor. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle.*

☞ Dom Félibien, *hist. de S. Denys*, *pag.* 367, dit que l'abbé Gui, élu en 1326, fut très-ardent à faire observer la constitution du pape Benoît XII sur les études. Il l'appelle Gui *de Castres*, comme s'il eût porté le nom de Castres, ville du Languedoc. Il est sur que c'est de Châtres, au diocèse de Paris, qu'il avoit pris son surnom. * M. le Beuf, *histoire du diocèse de Paris*, *tome III*, *pag.* 207.

GUI DE MONT-ROCHER, théologien François, composa vers l'an 1333, une *Instruction pour les curés*; adressée à Raymond, évêque de Valence, & imprimée dès l'an 1473, par Gering à Paris. Pierre *Cæsaris* publia ce livre la même année : Gering le réimprima en 1478, & Pierre Levet en 1484. Gui fit aussi un traité de *la maniere de célébrer la messe*, imprimé dans la même ville l'an 1570. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XIV siécle.*

GUI DE BOULOGNE ou D'AUVERGNE, cardinal, archevêque de Lyon, étoit fils de Robert VIII, comte d'Auvergne, & de *Marie* de Flandre, sa seconde femme. (Quelques auteurs le confondent avec un autre Gui d'Auvergne, fils de *Robert* VI, & d'*Eléonore* de Baffie, qui fut évêque de Tournai & de Cambrai, vers l'an 1285.) Celui dont nous parlons dans cet article fut comte, puis archevêque de Lyon en 1340, & fut fait cardinal deux ans après par Clément VI. Ce pape après avoir réduit le jubilé de cent ans à cinquante, envoya en 1350 le cardinal de Boulogne à Rome, avec le cardinal de Ceccan, pour y faire l'ouverture de l'année sainte. Ils y appaiserent une sédition, que l'intérêt avoit fait émouvoir. Peu après, Gui de Boulogne alla légat en Hongrie & en Espagne. On l'employa encore en France, & Grégoire XI l'envoya une seconde fois en Espagne, pour y réconcilier les rois de Castille & de Portugal, qui étoient en guerre. Il en vint heureusement à bout; & à son retour il mourut à Lérida le 25 novembre 1373. Son corps fut porté en France, & enterré dans l'abbaye du Val-luisant, dite du Bouchet,

en Auvergne, où étoit le tombeau de ses prédécesseurs. L'église de Lyon a eu entre ses prélats un autre GUI D'AUVERGNE, élu en 1233. * Bosquet, *in vita Clementis VI.* Justel, *histoire d'Auvergne.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Sainte-Marthe. Onuphre. Ciaconius, &c.

GUI-PAPE, conseiller au parlement de Dauphiné, & célebre jurisconsulte dans le XV siécle, étoit né à S. Symphorien d'Ozon, diocèse de Lyon, à deux lieues & demie de cette ville, sur le chemin de Vienne, & fut attiré en Dauphiné par Etienne Guillon, natif de S. Symphorien d'Ozon, président unique du conseil delphinal. Il fut fait conseiller de ce conseil en 1440, étant âgé de trente-huit ans, & épousa *Louise* Guillon, fille du président. Depuis, lorsque Louis XI, n'étant encore que dauphin de Viennois, eut érigé ce conseil delphinal en parlement, Gui y fut pourvu d'une charge de conseiller. Ce prince l'employa en diverses négociations, & sur-tout auprès du roi Charles VII son pere. Gui mourut en 1475, âgé de 73 ans, après avoir publié six cens trente-trois questions de droit, qui contiennent presqu'autant d'arrêts rendus au parlement de Dauphiné, & divers autres ouvrages, comme un commentaire *ad statutum delphinale*, *Si quis per litteras judices*, &c. un traité du bénéfice d'inventaire; un commentaire *in-fol.* sur les décrétales, & plusieurs traités sur le digeste & sur le code. Chorier a donné un abrégé de ses questions de droit, avec le titre de *Jurisprudence de Gui-Pape*, &c. * Chorier, *histoire de Dauphiné, tom. II, l.* 13, 14. Denys Simon, *bibl. des aut. de droit.*

Divers auteurs ont confondu ce Gui-Pape, avec GUI *le Gros*, aussi jurisconsulte, qui fut depuis pape, sous le nom de Clément IV. Entre ces derniers on peut nommer Quenstedt, luthérien, professeur à Wittemberg, qui dit dans le livre qu'il a donné au public, *De patriis illustrium doctrinâ virorum*, *p.* 59, que Gui-Pape étoit natif de Narbonne; qu'il fut fait conseiller au parlement de Dauphiné, puis pape nommé Clément IV. Mais il est constant que Gui *le Gros*, natif de S. Gilles sur le Rhône, nommé par Durand, & par d'autres, *la Lumiere du droit*, florissoit du temps de S. Louis, qu'il fut élu pape en 1265, & qu'il mourut en 1268: Qu'au contraire Gui-Pape, dont nous venons de parler ici, ne vivoit que deux cens ans après; & que le parlement de Dauphiné ne fut établi que par le dauphin Louis, depuis roi XI de ce nom, sous le regne de Charles VII, son pere.

GUI ARETIN, ou d'Arezzo, *cherchez* ARETIN.

GUI BASIUS, *cherchez* BASIUS (Gui).

GUI DE CREME, antipape, *cherchez* PASCHAL, antipape.

GUI DE DAMPIERRE, comte de Flandre, *cherchez* DAMPIERRE (Gui).

GUI LE GROS, *cherchez* CLEMENT IV.

GUI DE MONTLEHERI, *cherchez* MONTLEHERI.

GUI DE BRETAGNE, *cherchez* BRETAGNE.

GUI, GUYOT DE PROVINS, *cherchez* GUYOT.

GUIANE ou GUAIANE, pays de l'Amérique méridionale, entre la mer du Nord, vers le septentrion & l'orient; le pays des Amazones, vers le midi; & la Castille d'Or, aux environs de la riviere d'Orenoque, du côté de l'occident. Le pays des Caribes est renfermé dans la Guiane, & est situé vers la mer du nord. En 1535, Belalcazar étant dans la résolution de découvrir les provinces voisines de Popajan, qu'il avoit subjuguées, fit rencontre d'un sauvage, qui se disoit être de la province de Condirumarca, dans la Guiane, laquelle abondoit en or & autres richesses; jusque-là que les habitans faisoient la guerre armés de lames d'or. Cela donna lieu aux Espagnols de nommer ce pays *El Dorado.* En 1540 Gonzales Pizarre ayant reçu de son frere François, le gouvernement de la province de Quito, amassa des troupes pour aller à la conquête d'*El Dorado;* mais il ne trouva point cette ville. On dit que dès l'année 1531, un Espagnol nommé Jean Martinez, qui pour quelques crimes avoit été abandonné dans un canot sur une riviere, fut pris par ceux du pays, & mené dans une grande ville, qui servoit de séjour à un inca, ou empereur; qu'ensuite s'étant sauvé, il rapporta que cette ville étoit appellée *Manoa*, & qu'il la surnomma *El Dorado*, à cause de la grande quantité de poudre d'or, qu'il vit jetter sur des statues de même métal; qu'après avoir dit des merveilles de la grandeur & des richesses de cette ville, il ajouta qu'elle étoit située sur le bord d'une mer longue de deux cens lieues, qui n'est jointe à aucune autre, qui est renfermée dans les terres, & qui ne peut être que celle que l'on nomme *lac de Parime*, dans la Guiane; mais les derniers voyageurs prennent tout ce récit pour une imagination de cet Espagnol. Les peuples les plus considérables de la Guiane, sont les Caribes, les Arvaques, les Yaos, les Galibis. On croit que les Caribes sont les originaires du pays, & que les autres habitans s'y sont retirés de l'isle de la Trinidad, ou des provinces de l'Orenoque, pour fuir la cruauté des Espagnols; car il y a guerre perpétuelle entre les Caribes, qui demeurent au-dedans du pays & sur la côte, & les autres sauvages qui habitent vers le rivage de la mer. Ils obéissent tous à des caciques, mais qui n'ont aucune autorité souveraine. Ils ont fort peu de religion, principalement les Caribes, qui vivent sans loi, & même sans aucune créance d'une divinité. Quelques-uns néanmoins ont des prêtres qu'ils nomment *Pecaios*, & croient l'immortalité de l'ame. Lorsque quelque cacique ou commandant meurt, ils tuent ses esclaves, afin qu'ils aillent servir leur maître en l'autre monde.

Ces nations aiment la guerre, faute d'autres exercices. Les Caribes étant en marche pour quelques entreprises sur leurs voisins, craignent si fort qu'on n'enleve quelqu'un des leurs par surprise, que faisant des détachemens à toute heure, ils postent des corps-de-garde dans les lieux de difficile accès, aussi ingénieusement que les troupes d'Europe. Les Galibis sont un peu plus pacifiques, & n'entreprennent la guerre, que lorsqu'ils se croient fort offensés, comme quand leurs voisins refusent de danser leurs danses, & de chanter leurs chansons. Leurs armes sont l'arc & les fléches. Ceux qui sont sur la côte ont appris des Espagnols à se servir des armes à feu. Les habitans de ce pays sont bien faits, & ont la taille avantageuse, & le corps robuste. Ils sont la plupart bazanés, & vont nuds; mais il y en a qui mettent devant les parties naturelles un tissu de plumes, & sur leur tête un *tonsi* ou *bonnet*, fait aussi de plumes d'oiseaux, fort belles; ce qui leur donne un grand air. Leur nouriture est la *cassave* & l'*ozacou.* La *cassave* est le pain du pays, fait d'une racine qu'on rape, & dont on fait sortir l'eau; parceque c'est un poison, qui néanmoins perd sa malignité quand il a bouilli quelque temps dans l'eau. L'*ozacou* est une pâte faite de patates ou figues du pays, que l'on délaye dans de l'eau, pour en faire une boisson qui a la couleur du lait. Mais la plupart des Caribes sont boucaniers, & se nourissent de chair humaine grillée au feu. Les Galibis sont laborieux, & cultivent des terres à proportion de leurs besoins, & de la grandeur de leur famille. Ces peuples ne font pas grand cas de l'or ni de l'argent. Ils troquent des hamacs, ou lits de coton, du bois d'aloës, des singes & des perroquets, contre quelques haches, couteaux, miroirs & autres piéces de clincaillerie; mais principalement contre les yades, ou pierres vertes qu'ils estiment beaucoup, & qu'ils croient être un souverain remede contre le mal caduc, auquel ils sont fort sujets. L'air du pays est assez tempéré; le terroir y produit le maiz en abondance. Les arbres fruitiers y sont fort communs. Les ananas & les plantins y rapportent des figues grosses comme un œuf, & longues comme le doigt, qui ont un gout très-excellent. Il y a beaucoup de bois d'aloës, de bresil, de baume, de coton, de soie & d'épiceries. Il se trouve en plusieurs endroits un arbre qui

porte un fruit nommé *Marcenille*, semblable à une petite pomme, très-agréable à la vue, mais si venimeux, qu'il fait mourir sur le champ ceux qui en mangent tant soit peu. On y voit quantité de singes & de marmots, qui sont extrêmement gros & fort camards, avec de longues queues. Les poules d'inde y ont sur la tête des plumes noires, semblables à celles des hérons. * De Laët, *histoire du nouveau Monde. Relation de la riviere des Amazones.*

GUIARD, fanatique qui se répandit en France sous le roi Philippe IV, dit *le Bel*. Etant à Paris, il y débita son fanatisme qui lui attira de fâcheuses affaires. Il se disoit l'Ange de Philadelphie, dont il est parlé dans l'Apocalypse. Il portoit un habit & une ceinture de peau: il protestoit publiquement qu'il ne les déposeroit jamais quand le pape le lui ordonneroit. Il fut pris, interrogé, & répondit selon sa folie. Voyant son obstination, on le condamna au feu. Guiard effrayé de ce jugement, pensa plus solidement: il renonça à son fanatisme, déposa sa ceinture & son habit, & l'on se contenta de le condamner à une prison perpétuelle. Ce jugement fut exécuté, & l'on ignore ce qu'il devint depuis. Il y a apparence qu'il mourut dans la prison. Il fut enfermé en 1310. Malgré la sévérité de la justice humaine en ces temps-là, il y avoit beaucoup de fanatiques, & de gens qui s'adonnoient aux prestiges & aux maléfices. Les historiens de France parlent de Guiard, entr'autres le pere D. de Montfaucon, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, dans le tome II de ses *Monumens de la monarchie françoise*, au regne de Philippe *le Bel*, *pag.* 207.

GUIB (Frédéric) dont le nom s'écrivoit autrefois GIBS ou GIBBS, en latin *Gibbesius*, & que celui dont nous parlons changea depuis en celui de GUIB, & en latin *Guibbeus*, étoit médecin & philologue. Il naquit à Dumferling ou Dumferlino, dans le comté de Fife en Ecosse, de *Bernard* Gibbs, avocat à Edimbourg, & de *Marguerite* Waremand. On assure que la mere de Bernard étoit de la maison des anciens comtes de Lindsey. Celui dont il s'agit étudia en rhétorique & en philosophie sous George Weems. Après avoir reçu le degré de maître-ès-arts en l'université de S. André, il alla en Angleterre: mais la division qui étoit déja entre l'Angleterre & l'Ecosse s'étant augmentée, il vint à Paris, & de-là dans les Pays-Bas, en Hollande, en Allemagne & en Italie. Après quelque séjour à Venise, il se transporta en Grece, à Constantinople, parcourut la Natolie, s'embarqua pour Candie, & visita la Syrie & l'Egypte. Revenu en Italie, il s'arrêta quelque temps à Rome, où il vit encore le célebre Athanase Kircher, qu'il avoit déja connu à Paris. Il fit aussi quelque séjour à Padoue, & y étudia en médecine. De Padoue, il vint à Anduse dans le Languedoc, où il enseigna les humanités pendant quelques années, & eut, dit-on, un grand nombre de disciples. Il y épousa *Debora* Teissier, proche parente du célebre M. Teissier, connu par ses ouvrages. Elle mourut de peste à Anduse même, sans lui laisser d'enfans. Les directeurs du collége de Nismes lui ayant offert peu après une chaire de professeur d'éloquence, il l'accepta, & s'y fit aimer & rechercher. En 1651, il fut aggrégé à la faculté de médecine de Valence en Dauphiné, & le 18 août de la même année, il passa à de secondes noces. En 1665 il fut appellé à Orange, pour y occuper la place de principal du collége, ou de professeur en éloquence. Vers le mois d'avril de la même année, M. Huigens de Zuylichem, député du prince d'Orange, étant venu en cette ville, Guib alla lui en témoigner sa joie à la tête des professeurs & des directeurs de l'académie, & prononça en cette occasion un poëme latin, qui fut applaudi. Le 23 du même mois d'avril, il prêta serment de fidélité au prince d'Orange, entre les mains mêmes de Zuylichem; & quelques jours après, il fit une leçon publique sur la premiere ode de Pindare. Cette leçon, & le poëme dont on vient de parler, ont été mis dans la *Relation de ce qui s'est passé au rétablissement d'Orange*, par Jacques de Pineton de Chambrun. Le 25 mai suivant, il publia encore à Orange des vers à l'occasion du doctorat en droit que prit Maurice le Leu de Wilhem, neveu de M. Zuylichem. Les talens de M. Guib & sa réputation attirerent beaucoup d'écoliers au collége d'Orange, qui fleurit alors; & de plus, il avoit ordinairement dans sa maison 35 à 40 disciples pensionaires, tant des provinces voisines, que de celles qui sont plus éloignées, & même des pays étrangers. En 1667, il se maria pour la troisiéme fois. Le 30 mars 1680, il fut reçu docteur en médecine dans l'université d'Orange. Il mourut dans la même ville, le 27 du mois de mars 1681. L'auteur de son éloge, JEAN-FREDERIC Guib, docteur en droit, son petit fils, dit qu'outre sa langue maternelle, il possédoit bien le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriac, l'arabe, le françois, l'italien, & l'espagnol; & qu'il étoit très-versé dans l'histoire ancienne & moderne, les antiquités, la fable, la géographie, les mathématiques, la philosophie & la médecine. Outre les écrits de ce savant dont on a déja parlé, le même auteur de son éloge cite: 1. *Serenissimus princeps Auriacus, sive declamationes poëticæ:* &c, en 1679, avec une épître dédicatoire à M. de Zuylichem, signée *Gibbesius*. 2. *Somnium, seu iter ad Parnassum*, en deux parties, imprimé à Orange en 1665. 3. Une Rhétorique, que l'on dit estimée; & un abregé de cette Rhétorique. 4. *In alimentum Militis Missicii D. Francisci Graveroli, egregii causidici in curia præsidiali Nemausensis, Frederici Guiboei Porcus;* cette harangue fut faite à l'occasion d'une explication que M. Graverol donna au public d'une inscription antique, sous le titre de *Miles Missicius.* Cette explication se trouve aussi page 271 du *Sorberiana*. 5. Vers à la tête d'un poëme de M. de Thou, de l'édition d'Elzevir, en 1678, avec des notes qui sont de M. de Chambrun, qui y a pris le nom de Melanchton. 6. Il a laissé des notes sur l'Itinéraire de Benjamin; sur les propos de table de Plutarque, & sur l'historien Josephe. 7. Oraison funebre de Claude Guitand, prononcée & imprimée en 1654. 8. Une lettre à la page 133 d'un petit livre de Graverol, imprimé à Lausane en 1674, sous ce titre: *Joannis Rollegravii tractatus de religionum conciliatoribus.* * Mémoire historique sur la vie de Frédéric Guib, docteur en médecine, donné par Jean-Frédéric Guib, son petit-fils, docteur ès droits; & imprimé dans le journal intitulé: *Bibliothéque françoise*, &c, tome IX, deuxiéme partie, article 5, page 275, & suivantes. Dans l'histoire de la ville & principauté d'Orange, *in*-4°, à Avignon en 1741, il est beaucoup parlé, page 106, & suivantes, de Frédéric Guib, docteur ès droits, né à la Haye, où son pere habitant d'Orange s'étoit retiré, & devenu lui-même habitant d'Orange, après le traité d'Utrecht, & de ses dissertations sur les monumens & antiquités d'Orange.

GUIBÉ (Robert de) cardinal, évêque de Rennes en Bretagne, étoit fils d'*Adonet* de Guibé, gentilhomme Breton, & d'*Olive* Landais, sœur de *Pierre* Landais, tailleur d'habits, qui fut favori du duc de Bretagne. Robert de Guibé eut part à la fortune de son oncle; & par son crédit obtint successivement plusieurs évêchés. Il fut nommé à celui de Tréguier l'an 1483, transféré à Rennes l'an 1502, & de Rennes à Nantes l'an 1506. Après la mort de François II duc de Bretagne, il suivit la reine Anne, femme du roi Charles VIII, puis de Louis XII. Ce dernier l'envoya ambassadeur à Rome, pour y soutenir les intérêts de la France contre les Anglois, & lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Jules II lui donna en 1505. Au reste, le pape tourna si bien l'esprit du cardinal Guibé, qu'il le gagna contre le roi même. Ce prince le priva du revenu des bénéfices qu'il avoit en France: de sorte qu'à peine pouvoit-il subsister à Rome, où il mourut en 1513. Il s'étoit démis en 1511, de son évêché de Nantes en fa-

veur de François Hamon son neveu, sous le nom duquel nous avons un bréviaire de l'an 1518, un rituel qui est à peu près du même temps, & un missel. Voyez l'*histoire abrégée des évêques de Nantes*, par M. Travers. * Guichardin, *hist. liv.* 9 & 10. D'Argentré, *hist. de Bret. liv.* 30. Frison, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card. &c. Gall. christ.* de M. de Sainte-Marthe, &c.

GUIBERT, antipape, natif de Parme, fut chancelier de l'empereur Henri IV, dit *le Vieil*. Ce fut par ses soins qu'après la mort d'Alexandre II, quelques prélats de son parti, élurent pour antipape Cadaloüs, évêque de Parme. Guibert eut l'archevêché de Ravenne pour prix de la complaisance qu'il avoit pour Henri. Sous le pape Gregoire VII, à la fin du mois de juin 1080, dans un conciliabule tenu à Brixen, Gregoire fut déposé par quelques prélats de la faction de l'empereur, & Guibert fut mis en sa place, sous le nom de Clément III, & couronna Henri le jour de Pâque de l'an 1084. Il s'introduisit par force dans Rome, & dans la suite éprouva une fortune assez diverse; car il fut excommunié dans plusieurs conciles, tantôt maître de Rome, tantôt chassé de cette ville, & mourut enfin misérablement l'an 1099, qui étoit la 20 de son usurpation. Après sa mort, du temps du pape Paschal II, ses os furent déterrés & jettés dans la riviere qui passe à Ravenne. * Leon d'Ostie, *l.* 1, & *suiv.* L'abbé d'Usperg, *en la chron.* Baronius, *A. C.* 1061, 1071, 1080, & *suivans.*

GUIBERT ou WIBERT, archidiacre de Toul, vivoit dans le XI siécle. Il écrivit la vie du pape Léon IX, son ami, qui avoit été évêque de Toul, avant que d'être mis sur la chaire de S. Pierre. Le P. Sirmond fit imprimer cette vie l'an 1615. Bartius y a fait des notes, *Advers. l.* 45, *c.* 19. * Oudin, *supplem. scrip. eccles.* Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. VII.

GUIBERT, abbé de Nogent sous Couci, né en 1053, dans un village du diocèse de Beauvais, d'une famille riche & puissante, perdit son pere *Evrard*, n'ayant encore que huit mois; & sa mere s'étant retirée dans un monastere, lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, il entra dans l'abbaye de saint Germer au diocèse de Beauvais. Guibert y prit l'habit monastique, & fut élu l'an 1104, abbé de Nogent sous-Couci, à l'extrémité du diocèse de Laon, où il mourut l'an 1124. Ses œuvres ont été données au public l'an 1651, par dom Luc d'Acheri. On y trouve sa vie écrite par lui-même; un excellent traité *de la Prédication*; deux livres *des reliques des Saints*, & plusieurs autres traités utiles & curieux, avec une histoire intitulée *Gesta Dei per Francos*, qui contient une relation de la premiere croisade des François, & des conquêtes qu'ils firent en Orient & dans la Terre-sainte, particulierement sous la conduite de Boëmond, duc de la Pouille, & de Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIII siécle.* On trouve une notice étendue des ouvrages de Guibert, dans le tome X de l'*Histoire litter. de la France*, par des Bénédictins de la congrégation de saint Maur.

GUIBERT ou GILBERT DE TOURNAI, religieux de l'ordre de S. François, & docteur de Paris sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1270, composa divers ouvrages, comme des sermons; des commentaires sur le maître des Sentences; *De officio episcopi & ecclesiæ ceremoniis; Hodæporicon primæ profectionis S. Ludovici Galliarum regis in Syriam: Rudimentum doctrinæ; De modo edifcendi; Regula regum; De voto, &c.* On voit encore son épitaphe à Tournai. Il est auteur des vies de Jean, évêque de Tournai, & de saint Eleuthere, données par Bollandus, au 20 février. * Valere André, *biblioth. belg.* Du Boulai, *hist. univers. Paris.* Willot, *in Athen. Francisc.* Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.*

GUICHARD (Simon) quinziéme général de l'ordre des Minimes, dans le XVI siécle, naquit à Etampes, & étant déja prêtre, il prit l'habit de religieux dans le couvent de Nigeon, près de Paris, que l'on appelle *les Bons-Hommes*. Lorsqu'il fut général de son ordre, il ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât le titre de révérendissime, que l'on donne ordinairement aux autres généraux; parceque, disoit-il, il n'est pas bien séant à ceux qui se nomment les plus petits des hommes, de prendre ces titres magnifiques. Pendant le cours de son généralat, il assista au concile de Trente, où il fit une harangue, qui fut admirée de toute l'assemblée; mais parceque son temps alloit expirer, il n'y put demeurer jusqu'à la conclusion du concile, & il n'y signa pas avec les autres. Passant à Grenade pendant sa visite, il chanta la messe aux obseques du B. Jean de Dieu, qui fut enterré dans l'église des Minimes de cette ville l'an 1550. Ce fut à sa considération, que le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, fonda le couvent des Minimes de Lyon l'an 1551, & que Guillaume du Prat, évêque de Clermont, fils du chancelier du Prat, fonda celui de Beauregard en Auvergne. Guichard excelloit dans les langues latine, grecque, hébraique, chaldaique & arabe, & étoit savant dans la controverse. Il mourut l'an 1574, à Aix en Provence, d'un coup de pommeau d'épée, que lui donna un gentilhomme de la maison d'un évêque, auquel il alloit faire des remontrances, sur le dessein que ce prélat avoit pris de se faire hérétique, afin de se marier. * Hilarion de Coste, *hist. cat. des hommes & des dames illustres.*

GUICHARD (Claude) seigneur d'Arandas, d'Argit & de Tenei, bon politique; & poëte latin & françois, dans le XVI & XVII siécle, étoit natif de Saint-Rambert en Bugei, où il a fondé un collége, appellé *du saint Esprit.* Il fut historiographe de Savoye, & s'éleva par son mérite aux charges de secrétaire d'état, de maître des requêtes, puis de grand référendaire de cet état. On a de lui une traduction de Tite Live, faite par ordre de Charles-Emanuel, duc de Savoye, auquel il dédia aussi son traité *des Funérailles.* Alfonse d'Elbene, évêque d'Albi, lui dédia son livre; *De gente ac familiæ Hugonis Capetis origine.* Il mourut à Turin le 15 mai 1607. * Guichenon, *en l'histoire de Bresse & du Bugei, part. I, p.* 36. Ant. Du Verdier, *biblioth. franç. p.* 182. Gautier, *en la chron. du XVII siécle.*

GUICHARDIN (François) né à Florence le 16 mars 1482, enseigna le droit à 23 ans, se distingua depuis dans le barreau, & fut en ambassade vers Ferdinand, roi d'Aragon, au mois de janvier 1512. Il entra trois ans après au service du pape Léon X, qui lui donna le gouvernement de Modène & de Reggio, & il défendit Parme avec beaucoup de succès. Après la mort de ce pape, Guichardin retint son gouvernement sous Adrien VI, fut même gouverneur de la Romagne sous Clément VII, lieutenant de l'armée du saint siége, où il servit avec habileté, & enfin gouverneur de Boulogne. Le pape Paul III lui ôta ce gouvernement; ce qui l'obligea de se retirer à Florence, où il rendit de grands services à la maison de Médicis. Il fut fait conseiller d'état par Alexandre, duc de Florence, & se retira à la campagne pour y travailler à son histoire, qui lui acquit beaucoup de réputation. On le blâme néanmoins d'avoir marqué trop de partialité contre les François, & contre le duc d'Urbin. Du reste il faut avouer que sa plume étoit sincere, désintéressée, & que son style est fort pur. Il mourut l'an 1540. Jean-Baptiste Adriani son ami & son concitoyen, a continué son ouvrage en Italien, qui contient XX livres. L'on remarque que les IV derniers livres ne sont ni de la force ni de l'autorité des XVI premiers; qu'ils sont imparfaits en plusieurs endroits: aussi Guichardin lui-même ne les avoit-il pas jugés dignes d'être imprimés, & ils ne le furent qu'après sa mort; ses héritiers les ayant fait insérer dans la troisiéme édition. L'histoire de Guichardin est écrite en italien, & a été traduite en latin & en françois. Elle comprend ce qui s'est passé depuis l'an 1490 jusqu'en 1532. * Possevin, *bibl. selecta, l.* 16, *c.* 41. Sponde, *A. C.* 1534, *n.* 18. Impe-

rialis, *in Muf. hift.* Juft-Lipfe, Ghilini, &c. L'hiftoire de Guichardin a été réimprimée en dernier lieu à Venife en 1738, 2 volumes. C'eft l'édition la plus complette qu'on ait de cette hiftoire : on y a joint toutes les piéces qui la concernent, & un catalogue de toutes les éditions qu'on en a faites. La même année 1738, on a imprimé à Paris, fous le titre de Londres, une traduction françoife de l'hiftoire de Guichardin, en trois volumes *in*-4°. Cette traduction avoit été faite littéralement par feu M. Favre, attaché à la maifon de Bouillon : mais elle a été revue avec foin fur l'original, & refaite pour le ftyle par M. Georgeon, avocat au parlement de Paris : c'eft lui auffi qui eft l'auteur de la plupart des notes, & de l'excellente préface qui eft au-devant de cette traduction, & qui contient un abrégé de la vie de Guichardin, fon caractere & fon apologie.

GUICHARDIN (Louis) fils de *Jérôme*, & neveu de *François*, fut élevé dans les lettres, & fit honneur à la ville de Florence fa patrie. Il paffa une partie de fa vie dans les Pays-Bas, & mourut à Anvers le 22 mars 1589, âgé de *66* ans. On voit fon épitaphe dans l'églife cathédrale. Il compofa en italien une defcription très-exacte des Pays-Bas qui a été traduite en françois par Belleforêt, & en latin par Jean Brantius, & par Rainier Vitelli. Nous avons encore de lui les mémoires de ce qui s'eft paffé dans l'Europe, principalement dans les Pays-Bas, depuis l'an 1529, jufqu'en 156., &c. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de fcript. fæc. XVI.* Beyerlinck, *in continuat. chron. Opmeri.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. part.* 1, *&c.*

GUICHE, famille noble & ancienne. Le premier de cette maifon, dont on a connoiffance, étoit,

I. Renaud, feigneur de la Guiche, qui vivoit l'an 1200.

II. Hydran fon fils, feigneur de la Guiche, chevalier, vivoit l'an 1270, & fut pere de

III. Hugues, feigneur de la Guiche, que l'on fait pere de

IV. Jocerand, feigneur de la Guiche, qui vivoit l'an 1326, & qui fut pere de

V. Guillaume, feigneur de la Guiche, vivant l'an 1340, qui laiffa d'*Ifabeau*, dame de Nanton, Jean, qui fuit.

VI. Jean, feigneur de la Guiche, mourut l'an 1390. Il avoit époufé l'an 1365, *Marie* de l'Efpinace, laquelle vivoit l'an 1413, & eut Gerard, qui fuit.

VII. Gerard, feigneur de la Guiche, de Nanton & de Chaumont en Charolois, fut fait chevalier par le duc de Bourgogne, dont il étoit fujet, à la bataille de Liége l'an 1408, fut depuis chambellan du roi, bailli de Mâcon, & fénéchal de Lyon. Il avoit époufé l'an 1401, *Marguerite* de Pocquieres, de laquelle il eut *Jean* de la Guiche, mort au fervice du roi; Claude, qui fuit; & *Catherine*, mariée à *Robert* de Damas, feigneur de Digoine, auquel elle apporta une partie de la terre de Nanton.

VIII. Claude, feigneur de la Guiche, &c, chevalier, confeiller & chambellan du roi, bailli de Mâcon, & fénéchal de Lyon, vivoit l'an 1497. Il avoit époufé 1. le 14 juillet 1455, *Claude* de la Baume, fille de *Claude*, feigneur de Montrevel, & de *Gafparde* de Levis : 2. *Agnès* ou *Anne* de Jaucourt, fille d'*Aubert*, feigneur de Ville-Arnoul, & de *Renée* le Roux des Aubiers. Ses enfans du premier lit furent, *Jeanne* de la Guiche, prieure de Marcigni-les-Nonains; *N.* religieufe à Marcigni; *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Chandieu, feigneur de Paule en Beaujolois; & *Marguerite*, mariée 1. à *Meraud*, feigneur de Franchelins : 2. à *Guillaume* de Rouffillon, feigneur de Mefpilia. Ceux du fecond lit furent, *Jean*, feigneur de la Guiche, mort fans alliance; Pierre, qui fuit; *Philibert*, prieur de Saucillanges; *Guillaume*, grand archidiacre de Mâcon; *Jean*, prieur de Lofne; *Catherine* de la Guiche, alliée l'an 1502, à *Philippe* de Vienne, feigneur de Clervaut; & Gerard de la Guiche, troifiéme fils, qui fut feigneur de Martigni-le-Comte, de Sainte-Foi, &c. Il acquit auffi la terre de Noyers en Briennois, fuivit le roi Charles VIII à la conquête de Naples, fut lieutenant au gouvernement de Savonne, & époufa l'an 1513, *Anne* de Jaucourt, fille de *Hugues*, feigneur de Marault & de Migé, & de *Marguerite* de la Fayette, fa feconde femme, dont il eut *Edme* de la Guiche, feigneur de Martigni, &c, mort l'an 1547, à 22 ans, à l'entrée que le roi Henri II fit à Paris; & *Anne* de la Guiche, mariée à *François* de Choifeul, baron de Clermont.

IX. Pierre, feigneur de la Guiche, de Chaumont, &c, chevalier, confeiller & chambellan du roi, bailli d'Autun & de Mâcon, rendit des fervices confidérables aux rois Louis IX, Charles VIII, Louis XII, & François I, qui l'envoyerent en ambaffade à Rome, en Efpagne, en Angleterre & en Suiffe. Il fe retira en fa maifon de Chaumont, où il mourut l'an 1544, chargé d'honneur & d'années, âgé de 80 ans, & fut enterré en l'églife de la Guiche, qu'il avoit fait bâtir. Il avoit époufé l'an 1491, *Marie*, dite *Françoife* de Chazeron, fille d'*Antoine*, ou *Jacques*, feigneur de Chazeron, & d'*Anne* d'Amboife, fœur de *Georges*, cardinal d'Amboife, premier miniftre d'état, de laquelle il eut dix fils & trois filles; favoir, *Jacques* de la Guiche, né le 28 feptembre 1496, mort à 16 ans; *Pierre*, né le 14 décembre 1500, prieur de Notre-Dame de Lofne, mort à la fleur de fon âge; *Jean*, né le 24 juin 1504, homme d'armes de la compagnie du feigneur de Montmorenci, tué au combat de la Bicoque l'an 1522; Gabriel, qui fuit; *Claude*, qui fut fucceffivement prieur de Lofne & de faint Pierre de Mâcon, abbé de Beaubec & de Hautecombe, évêque d'Agde, puis de Mirepoix, ambaffadeur à Rome & en Portugal, & qui mourut à Rome le 9 avril 1553; *François*, archidiacre de Tours, abbé de la Luferne & de faint Satur, doyen & chanoine de Mâcon; *Philibert*, prieur d'Aulgerolles & de Saucillanges; Georges, *qui a fait la branche des feigneurs de* Sivignon, *rapportée ci-après*; *Charles*, ne le 25 mai 1510, feigneur de Saint-Aubin & de la Perriere, enfeigne des cent gentilshommes de la maifon du roi, chevalier de fon ordre, mort fans alliance à la journée de Moncontour; *Sébaftien*, né le 17 octobre 1513, prieur de Lofne, & adminiftrateur de l'abbaye de Gaillac, où il mourut; *Jeanne*, née le 9 mai 1501, mariée l'an 1514, à *Jacques*, Palatin de Dyo; *Marguerite*, née le 1 avril 1502, mariée à *Antoine* de Montmorin, feigneur de Châtelar; & *Jeanne* de la Guiche, née le 7 juillet 1506, religieufe à Marcigni.

X. Gabriel, feigneur de la Guiche, de Chaumont, &c, chevalier de l'ordre du roi, bailli de Mâcon, échanfon du roi, gouverneur de Breffe, fe fignala en plufieurs occafions. Il avoit époufé le 9 août 1540, *Anne* Soreau, fille unique & héritiere de *Charles*, feigneur de Saint-Geran, & d'*Agnès* de Brie, dame de Coudun, dont il eut Philibert, qui fuit; Claude, *qui a fait la branche de* Saint-Geran, *rapportée ci-après*; *Jean*, prieur de Saucillanges, puis baron de Bournoncle l'an 1603, qui fut marié à *Gabrielle* de Laftic, fille & héritiere de *Thibault*, feigneur de Laftic & Rochegoude, chevalier de l'ordre du roi, dont il eut pour fille unique, *Sufanne* de la Guiche, dame de Laftic, mariée à *Louis-Antoine* de la Rochefoucaud, marquis de Langheac; *François* de la Guiche, abbé de faint Satur, prévôt de faint Pierre de Mâcon, & prieur de Monftiers; & *Perrone* de la Guiche, mariée le 2 juillet 1570, à *Louis*, vicomte de Pompadour.

XI. Philibert, feigneur de la Guiche & de Chaumont, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville de Lyon, & du Lyonnois, Forez & Beaujolois, fut fait grand maître de l'artillerie l'an 1578, par la démiffion du maréchal de Biron. Il fervit les rois Henri III & Henri IV, combattit à la bataille d'Ivri l'an 1590, & mourut l'an 1607. Il avoit époufé 1. *Eleonore* de Chabannes, dame de la Palice : 2. *Antoinette* de

Daillon du Lude, fille de *Gui* de Daillon, comte du Lude, gouverneur du Poitou, &c, & de *Jacqueline* de la Fayette, dame de Pontgibaut, dont il eut *Henriette* de la Guiche, dame de Chaumont, mariée 1. l'an 1619, à *Pierre* de Matignon, comte de Torigni: 2. l'an 1629 à *Louis-Emanuel* de Valois, duc d'Angoulême, morte le 22 mai 1681, âgée de 84 ans; & *Anne* de la Guiche, mariée l'an 1631, à *Henri* de Schomberg, comte de Nanteuil, maréchal de France, &c, morte le 20 avril 1663.

BRANCHE DES COMTES DE SAINT-GERAN.

XI. CLAUDE de la Guiche, deuxiéme fils de GABRIEL, seigneur de la Guiche, de Chaumont, &c, & d'*Anne* Soreau, dame de S.Geran, fut seigneur de S.Geran, chevalier de l'ordre du roi, & mourut le 2 juillet 1592. Il épousa par contrat du 3 juillet 1566, *Suzanne* des Serpens, dame de Chitain, fille unique de *François*, seigneur de Chitain, & de *Jacqueline* de Changi, dame de Lallieres, laquelle vivoit l'an 1628. Il eut pour enfans *Philibert* & *Antoine*, morts jeunes; JEAN-FRANÇOIS, qui suit; *Godefroi*, seigneur de Chitain, tué en duel en janvier 1627, qui avoit épousé le 15 août 1626, *Antoinette* d'Albon, fille de *Pierre*, seigneur de Saint-Forgeux, dont il n'eut point d enfans; *François*, abbé de saint Satur; *Françoise*, mariée l'an 1584 à *Gaspard* de Coligni, I du nom, seigneur de Saligni, lieutenant général en Bourbonnois; *Marguerite*, mariée l'an 1588, à *Philibert* de Serpens, seigneur de Gondras; *Claudine*, mariée le 11 février 1597, à *Helie* de Gaing, baron de Linas; *Diane*, abbesse de Cusset, morte le 23 juillet 1657, âgée de 80 ans; & *Perrone* de la Guiche, prieure de Marcigni.

XII. JEAN-FRANÇOIS de la Guiche, seigneur de Saint-Geran, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & gouverneur du Bourbonnois, mourut en son château de la Palice le 2 décembre 1632, âgé de 63 ans. Il épousa 1. l'an 1595, *Anne* de Tournon, dame de la Palice, fille & héritiere de *Just*, seigneur de Tournon, & d'*Eléonore* de Chabannes, dame de la Palice, morte l'an 1614: 2. *Suzanne* aux Espaules, veuve de *Jean*, seigneur de Longaunai, & fille aînée de *Georges*, seigneur de Sainte-Marie du Mont, lieutenant de roi en Normandie. Il eut du premier lit CLAUDE-MAXIMILIEN, qui suit; *Marie-Gabrielle*, mariée 1. l'an 1614 à *Gilbert*, baron de Chazeron, gouverneur du Bourbonnois: 2. le 12 juin 1627, à *Timoleon* d'Espinai, marquis de Saint-Luc, maréchal de France, morte le 27 janvier 1632; *Jacqueline*, mariée l'an 1632, à *René*, marquis de Bouillé, comte de Créance, morte en janvier 1651; *Marie*, *Suzanne* & *Louise* de la Guiche, religieuses à Marcigni. Du second lit, vint *Marie* de la Guiche, mariée le 8 janvier 1645, à *Charles* de Levis, duc de Ventadour, pair de France, gouverneur du Limosin, morte le 3 juillet 1710, âgée de 78 ans; & *Suzanne* de la Guiche, morte sans alliance en novembre 1647, âgée de 21 ans.

XIII. CLAUDE-MAXIMILIEN de la Guiche, comte de S.Geran, de la Palice & de Jaligni, gouverneur sénéchal & maréchal de Bourbonnois, mourut le 31 janvier 1659, en sa 56 année. Il avoit épousé le 17 février 1619, *Suzanne* de Longaunai, fille unique de *Jean* de Longaunai, seigneur d'Amigni, & de *Suzanne* aux Espaules, sa belle-mere, morte l'an 1679, dont il eut,

XIV. BERNARD de la Guiche, comte de Saint-Geran, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, ambassadeur à Florence, en Angleterre & Brandebourg. L'histoire de son enlevement au moment de sa naissance l'an 1641, est singuliere. Il fut depuis reconnu par son pere & sa mere; il eut cependant un grand procès à soutenir pour son état, qui fut jugé en sa faveur par arrêts du parlement des 19 juillet 1663, & 5 juin 1666, & mourut le 18 mars 1696, âgé de 55 ans. Il avoit épousé l'an 1667, *Françoise-Magdeléne-Claude* de Wariginies, fille unique de *François*, seigneur de Montfreville, & de *Marguerite-Jourdaine* Carbonnel Canisi, dont il eut pour fille unique *N.* de la Guiche, née vers l'an 1688, qui est religieuse.

SEIGNEURS DE SIVIGNON.

X. GEORGES de la Guiche, huitiéme fils de PIERRE, seigneur de la Guiche, & de *Françoise* de Chazeron, né le 17 août 1507, porta d abord le titre de seigneur de la Perriere; fut pannetier du roi, & écuyer d'écurie de la reine Eléonore; & après la mort de son pere il eut en partage les terres de Sivignon, Nanton, &c. fut capitaine du château de Semur en Auxois, & bailli de Châlons. Il épousa le 9 novembre 1549, *Marguerite* de Beauvau, fille de *René*, seigneur de Manonville, & de *Claude* Baudoche, dont il eut *Antoine*, lieutenant de la compagnie colonelle du seigneur Strozzi, tué à l'assaut de Saint-Lo en Normandie l'an 1574, âgé de 24 ans; *Jean-Baptiste* de la Guiche, capitaine au régiment de Languedoc, tué devant Montpellier à un combat contre les Huguenots; *Jean-Gabriel*, chevalier de Malte, tué sur les galeres de la religion l'an 1570; *Pierre-Calais* de la Guiche, seigneur de Nanton, comte de S. Jean de Lyon, chanoine de Mâcon, tué en duel le 29 mai 1581; JACQUES, qui suit; *N. N.* morts jeunes; & *Françoise* de la Guiche, dame de Corcheval, mariée l'an 1578, à *Guillaume* d'Amanzé, seigneur de Chofailles.

XI. JACQUES de la Guiche, seigneur de Sivignon, &c, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fut député aux états de Blois l'an 1588. Il avoit épousé *Renée* de Châteauvieux, dame d'Arbent, fille de *Claude* baron de Fromentes, & d'*Anne* de Rochechouart, dont il eut,

XII. PHILIBERT de la Guiche, comte de Sivignon, mestre de camp d'infanterie, mort en décembre 1636, laissant de *Dele* de Rye, veuve d'*Ermenfroi* de Cusance, seigneur de Saint-Julien, & fille de *Christophe*, marquis de Varambon, comte de Verax, & de *Léonore* Chabot, HENRI-FRANÇOIS, qui suit; *Ferdinand*, seigneur de Garnerans, dit le chevalier de Sivignon; *Philiberte*, Ursuline à Lyon; *Catherine*, religieuse à Cusset; *Marie*; & *Renée-Henriette* de la Guiche, mariée l'an 1656, à *François* de Sainte-Colombe, seigneur de l'Aubespin & de Larrei.

XIII. HENRI-FRANÇOIS de la Guiche, comte de Sivignon, est mort le 31 septembre 1668, âgé de 45 ans, étant premier capitaine commandant du régiment d'Uxeuil cavalerie. Il avoit épousé l'an 1654, *Claude-Elizabeth* Damas, dame de Montmor, fille de *Jean*, seigneur de Montmor, & d'*Antoinette* Bouton de Chamilli. Leurs enfans furent: 1. NICOLAS, comte de Sivignon, qui suit; 2. *Henri*, comte de Martigny, qui a servi long-temps capitaine dans le régiment du roi dragons, & est mort au mois d'octobre 1723, dans la soixante-dixiéme année de son âge. 3. *Marie* de la Guiche, chevalier de Malte, enseigne des vaisseaux, tué d'un boulet de canon, l'an 1686, devant Napolie de Romanie, en faisant ses caravannes. 4. *Antoine-Gabriel*, capitaine de vaisseaux du roi, qui périt en 1692, au détroit de Gibraltar, dans le vaisseau nommé le *Sage*, qu'il commandoit, & qu'il ne voulut jamais abandonner, quoiqu'il fût ouvert de tous côtés, par une horrible tempête. 5. *François-Eléonor*, baron de Commune, qui se fit religieux dans l'abbaye de saint Claude, en 1692, & vivoit encore en 1741. 6. *Henriette* de la Guiche, mariée en 1679, à *François* de Baye, baron de Digoine en Charolois.

XIV. NICOLAS-MARIE de la Guiche, comte de Sivignon, a servi long-temps en qualité de capitaine d'infanterie dans le régiment d'Anjou; mort le 27 septembre 1723. Il a épousé en 1682, *Jeanne-Baptiste* Giraud, morte le 24 juillet 1725. Leurs enfans sont: 1. CLAUDE-ELIZABETH de la Guiche, qui suit. 2. Un fils mort en bas âge. 3. *Louis-Nicolas*, dit *le chevalier de la Guiche*, enseigne de vaisseaux depuis 1712, chevalier de l'ordre mili-

taire de saint Louis, retiré du service à cause de ses infirmités. 4. *Louise*, religieuse aux filles de sainte Marie de Bourbon Lancy.

XV. Claude-Elizabeth, marquis de la Guiche, comte de Sivignon, baron du Rousset, né le 30 janvier 1685, obtint en 1704 une compagnie dans le régiment mestre de camp général de la cavalerie, où il étoit cornette. Il fut fait prisonnier en 1709, à la bataille de Blanzi ou Malplaquet, où il reçut quatorze blessures, qui l'ont déterminé à quitter le service, après avoir fait les campagnes de 1713 & de 1714. Il avoit épousé en 1711, *Marie-Anne* de Brun, fille de *Claude-Ferdinand*, marquis de Brun, du comté de Bourgogne, & de *Marie* de Ginetou de S. Sierge, laquelle mourut la même année, & le marquis de la Guiche se remaria par contrat, du 18 juin 1717, avec *Marie-Louise-Eléonore* de Langheac, chanoinesse de Remiremont, fille aînée de *Marie-Roger*, comte de Langheac, & de *Jeanne-Baptiste* de Dio de Montperoux, dont il a: 1. Jean, comte de la Guiche, qui suit. 2. *Francois-Henri*, dit l'*Abbé de la Guiche*, né le 23 avril 1723. 3. *Jeanne-Nicole*, née le 18 mai 1718, religieuse dans l'abbaye de saint Julien de Dijon. 4. *Guillemette-Eléonore*, née le 16 septembre 1720, religieuse à l'abbaye des Chazes en Auvergne. 5. Une fille née le 29 juillet 1724, morte en 1729. 6. *Louise-Marie-Eléonore-Elizabeth*, née le 1 octobre 1725, pensionaire à Port-royal de Paris.

XVI. Jean comte de la Guiche, né le 14 juillet 1719, après avoir servi au dernier siége de Philisbourg, en qualité d'aide de camp de monsieur le comte de Belle-Isle, a été fait guidon de gendarmerie, & en 1740 mestre de camp lieutenant du régiment de Condé cavalerie. Il a épousé le 17 novembre 1740, *Henriette* dite mademoiselle de Verneuil, légitimée de Bourbon, *fille naturelle* de Louis Henri, *duc de Bourbon*, dont est né un fils, le 28 novembre 1745, nommé *Eléonore-Léon.* * Pierre de S. Julien, *antiq. de Mâcon.* Du Bellai, *liv.* 3. Godefroi, le P. Anselme, de Thou, Sainte-Marthe, du Chêne, Guichenon. *Mém. mss. de la maison de la Guiche.*

GUICHE (Jean-François de la) comte de la Palice, seigneur de Saint-Geran, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & gouverneur du Bourbonnois, fils de Claude, seigneur de Saint-Geran, & de *Suzanne* des Serpens, servit sous le roi Henri IV, puis sous le roi Louis XIII, qui lui donna le bâton de maréchal de France le 24 août 1619, & le fit chevalier de ses ordres. Depuis il commanda les armées du roi au siége de Clerac, de Montauban, de Saint-Antonin, & de Montpellier. Ce seigneur eut beaucoup de part aux affaires de son temps, & mourut en son château de la Palice en Bourbonnois, le 2 décembre 1632, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans la paroisse de saint Geran, qu'il avoit eu soin de faire rebâtir.

GUICHENON (Samuel) né à Mâcon le 18 août 1607, avocat à Bourg en Bresse, est un des auteurs du XVII siécle qui s'est le plus distingué par ses profondes recherches dans l'histoire. Il publia en 1642, *in-4°.* à Paris, une suite chronologique des évêques de Bellei: & en 1650, il fit paroître *in-fol.* à Lyon une histoire de Bresse & de Bugei, qui ne comprend pas seulement ce qu'il y a de général, mais les fondations des églises, l'origine des villes & des fiefs, & les généalogies des familles nobles avec les preuves. L'auteur jouissoit dès-lors du titre d'historiographe du roi, & il ne voulut pas faire imprimer tout ce qui étoit venu à sa connoissance, mais se contenta de le décrire dans un exemplaire qu'il se réserva, & qu'on conserve dans la bibliothéque des Augustins au fauxbourg de la Croix rousse à Lyon. Philibert Collet, natif de Châtillon-lez-Dombes, & avocat au parlement de Bourgogne, a écrit contre cette histoire, mais son ouvrage qui n'a pas paru, se trouve entre les mains de plusieurs personnes. Guichenon écrivit aussi une histoire de la principauté de Dombes, qui n'a pas été imprimée, & que le président Pianelli de la Valette garde à Lyon. En 1660 le même auteur publia *in-4°* un recueil des actes, & des titres les plus curieux de la province de Bresse & du Bugei, sous le titre de *Bibliothecâ Sebusiana*; & la même année il donna en 2 volumes *in-fol.* l'histoire généalogique de la maison royale de Savoye, qui plut beaucoup au duc, qui combla cet auteur de biens. Guichenon avoit été huguenot, mais il se fit catholique: il est reconnu pour judicieux écrivain. Il mourut le 8 septembre 1664, âgé de 57 ans accomplis. Son histoire de Bresse a été abrégée par Germain Guichenon, religieux Augustin, dont l'ouvrage parut en 1709, *in-8°*, à Lyon, & qui avoit publié dès l'an 1695 à Trevoux, la vie de Camille de Neuville de Villeroi, archevêque de Lyon. * Le Long, *bibl. histor. de France.* Bayle, *dict. crit.*

GUIDE (le) fameux peintre d'Italie, fils de *Daniel* Reni, excellent musicien, étudia les principes de la peinture sous Denys Calvart, Flamand, puis s'attacha près des Caraches, & travailla sous eux à différens ouvrages. Il prit une maniere de peindre contraire à celle de Michel Ange de Caravage. Celui-ci affectoit l'obscurité & les ombres, pour y cacher les choses les plus difficiles de l'art, & le Guide peignoit ses figures dans le grand jour, pour faire mieux connoître la beauté de ses ouvrages. Cette opposition fit naître plusieurs différends entre ces deux peintres, qui en seroient venus aux dernieres extrémités, si le Guide n'eût été plus retenu & plus modéré que le Caravage. Entre quantité d'excellens tableaux du Guide, on distingue le S. Michel, qui est à Rome dans l'église des Capucins. Le démon qui est sous les pieds de l'ange, ressemble, dit-on, au pape Innocent X. Quelques-uns assurent que le Guide affecta cette ressemblance, pour se venger de ce pape alors cardinal, dont il avoit sujet de se plaindre; mais le comte Malvezzi témoigne que le Guide, bien loin d'avoir eu cette pensée, fut fort fâché du bruit qui en courut alors. Le Guide amassa beaucoup de bien, & auroit fini ses jours comblé d'honneurs, & fort accommodé des biens de la fortune, si dans les dernieres années de sa vie, il ne se fût abandonné au jeu, qui lui fit presque perdre le grand amour qu'il avoit pour la peinture. Les grandes pertes qu'il fit l'ayant réduit à la pauvreté, il ne songea plus à rendre ses tableaux considérables par l'étude & par le travail, mais il peignit à la hâte pour tirer de l'argent plus promptement. Ce peintre mourut l'an 1642, âgé de 67 ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*, 4 *partie.* M. de Pilles, *vies des peintres.*

GUIDI (Charles-Alexandre) le premier poëte Italien qui se distingua dans la poësie lyrique depuis son rétablissement, naquit à Pavie le 14 juin 1650, dans une famille honnête. A l'âge de 16 ans il alla à Parme, où la vivacité de son esprit & l'éclat de ses talens qui commençoient à briller, lui acquirent la bienveillance du duc Ranulfe II, qui le retint à sa cour. Le Guidi y suivit son attrait pour la poësie: ses piéces coururent long-temps manuscrites & toujours applaudies, jusqu'en 1681, qu'il en donna un recueil à Parme, qui fut reçu avec avidité. La même année il fit imprimer au même lieu un opera intitulé, l'*Amalasunta.* En 1683 il obtint permission du duc de Parme de s'absenter pour un temps. Il alla à Rome où son nom étoit déja très-connu: il eut bientôt l'entrée chez les plus beaux esprits & à la cour des grands: Christine reine de Suéde, qui étoit en cette ville, le voulut voir, lui demanda quelque piéce nouvelle, & en fut si satisfaite, qu'elle voulut le retenir auprès d'elle. Mais le temps prescrit par le duc étoit passé: le Guidi retourna à Parme, & laissa Christine dans un grand regret de s'en voir privé. Ce regret dura peu: elle obtint du duc que le Guidi reviendroit à Rome, & qu'il demeureroit auprès d'elle: il revint en effet au mois de mai 1685. Dès son premier voyage, il étudia avec application

Pétrarque & le Dante, dont les écrits étoient presque oubliés alors; & cette étude lui fit sentir le mauvais gout de son siécle, & que c'étoit presque sans connoissance qu'on avoit tant applaudi à ses premieres piéces. Il s'appliqua donc à mériter ces applaudissemens, & il y réussit. Qu'on lise les poësies qu'il a faites depuis cette lecture, on y appercevra sans peine qu'il a su y réunir tout le tour, le stile & le génie de Pétrarque & du Dante; en sorte qu'il peut passer principalement pour l'inventeur d'un stile tout-à-fait nouveau. Lui & le Lemene commencerent à donner un grand relief à la poësie pastorale: les deux piéces qu'ils composerent sur les amours de Diane & d'Endymion passent pour achevées en leur genre, quoique d'un gout & d'un style bien différent l'une de l'autre. Le Guidi accorde avec la simplicité pastorale, la grandeur des sentimens & de l'expression. Il acquit la réputation d'avoir mis en œuvre les passions héroïques entre des bergers, & à cet égard il peut se dire l'auteur d'un nouveau genre de *Comédie pastorale*. En 1687 la reine de Suéde voulant célébrer l'avenement du roi Jacques II à la couronne d'Angleterre, par une fête qui répondît à sa dignité & à son gout, choisit pour orateur Jean-François Albani, qui fut depuis pape sous le nom de Clément XI, & le Guidi pour composer la pastorale d'Endymion qu'elle vouloit faire mettre en musique, comme le poëte le plus excellent qu'elle connût. Cette piéce a été imprimée en 1692, & passe pour un chef-d'œuvre. Christine en fournit l'idée, & en régla l'ordonnance. Elle l'embellit aussi de quelques images, & voulut que le poëte y insérât plusieurs vers de sa façon. M. Archenholtz a donné de nouveau ce poëme en 1751, dans le second volume des *Mémoires pour servir à l'histoire de Christine reine de Suéde*, & il y a fait imprimer en caracteres italiques les vers qui sont de cette princesse. Elle obtint pour le Guidi d'Innocent XI, un bénéfice simple d'un revenu assez considérable, & le duc de Parme lui faisoit aussi des gratifications fréquentes, pour faire voir qu'il ne l'avoit cédé que pour faire plaisir à la reine. Ces bienfaits mettoient le Guidi fort au large; mais en 1689 il eut la douleur de voir mourir la reine Christine. Il l'exprima par ses larmes & dans ses poësies, & bien des années après, il n'en parloit encore qu'en témoignant les plus vifs regrets de l'avoir perdue. La même année 1689, il perdit aussi le cardinal Azzolini qui l'avoit introduit auprès de la reine Christine, & qui lui faisoit pareillement beaucoup de bien. Mais Jean-François Albani ayant été crée cardinal en 1690, devint son bienfaiteur & son protecteur, & les biens qu'il lui fit augmenterent considérablement lorsqu'il eut été élevé au souverain pontificat en 1700. Ainsi on ne doit pas être surpris que le Guidi ait souvent parlé de ce pape avec honneur, & qu'il l'ait souvent chanté dans ses poësies. L'académie des Arcadi fut établie en 1690, & toutes les piéces qui en sortirent contribuerent extrêmement à former le gout dans Rome & dans toute l'Italie. Le Guidi y fut introduit neuf mois après son établissement, c'est-à-dire, au mois de juillet 1691, & on lui a rendu cette justice, qu'il a été un de ceux de cette assemblée qui a le plus contribué à former le vrai gout & à exciter à l'étude de la belle littérature. En 1709 désirant passer le reste de ses jours dans la tranquillité, il fit un voyage dans sa patrie pour y mettre ordre à ses affaires domestiques; & à peine y fut-il arrivé, qu'on le choisit pour demander au prince Eugène de Savoye, gouverneur de l'état de Milan, la suppression de plusieurs impôts qui chargeoient extrêmement cet état. Le Guidi fit sur cela un mémoire qui fut présenté au prince & qui eut son effet. Par reconnoissance, le conseil de Pavie l'admit le 26 mars 1710, au rang des nobles & des décurions, qui est le premier honneur dans cette ville. Quelque temps après, il fit son testament dont il donna connoissance, & retourna à Rome où Clément XI le combla de nouveaux bienfaits. Il continua de s'appliquer à traduire librement, ou plutôt à imiter en vers, les homélies en prose latine du pape son bienfaiteur, & il en publia ainsi plusieurs qui ont été fort goutées. Elles parurent en 1712. Le Guidi se mit en chemin pour les présenter au pape qui prenoit l'air dans une maison de plaisance près de Frescati; mais il tomba en apoplexie à Frescati même le 12 juin 1712, & il y mourut le même jour. Il entroit dans sa 63 année. En 1726 on a imprimé à Vérone quelques piéces anecdotes de ce poëte, avec sa vie composée en italien, par M. Crescimbeni, *in*-12. On y a ajouté deux discours de feu M. Vincent Gravina, l'un qui regarde l'académie des *Arcadi*, & l'autre sur la poësie & les plus illustres poëtes. * *Voyez* la vie du Guidi, par Crescimbeni.

GUIDICCIONI ou GUIDUICCIONI (Barthelemi) cardinal, évêque de Luques, dans le XVI siécle, sortoit d'une des meilleures familles de la ville de Luques en Toscane, où il naquit l'an 1470. Après avoir fait du progrès dans les sciences humaines, dans la théologie & dans la jurisprudence, il se fit connoître à la cour de Rome, où il fut domestique du cardinal Farnèse, qui le fit vicaire général dans l'évêché de Parme. Ce cardinal étant devenu pape sous le nom de Paul III, rappella Guidiccioni, qui s'étoit retiré à la campagne, près de Luques, où il ne s'occupoit qu'à l'étude des belles lettres & aux exercices de piété. Il lui donna l'an 1539, le chapeau de cardinal avec les évêchés de Chieusi, de Theramo & de Luques, & le fit gouverneur de Rome, dataire & grand pénitencier, &c. Il remit les deux premiers évêchés au pape, & résigna le dernier à son neveu. Il mourut le 28 août 1549, âgé de 80 ans. Son corps fut porté dans son église de Luques, où l'on voit son tombeau. On a recueilli de lui vingt volumes de droit, avec plusieurs petits traités. Il eut pour successeurs dans l'évêché de Luques deux de ses parens, tous deux nommés *Alexandre* Guidiccioni. Un autre de ce nom & surnom, fut maître du palais du pape Paul III, gouverneur de Tivoli en 1540, évêque d'Ajacio, dans l'isle de Corse, & commandeur de l'hôpital du S. Esprit de Rome, où il mourut le 7 octobre 1552, âgé de 64 ans. * Ughel, *Ital. sacra.* La Rocheposai, *nomencl. card.* Onuphre. Auberi. Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli*, &c.

GUIDICCIONI ou GUIDICCIONE (Jean) savant Italien & poëte, étoit de la même famille que le précédent, & naquit l'an 1480. Il fut élevé auprès du cardinal Farnèse, qui parvint depuis au souverain pontificat, en 1534, sous le nom de Paul III. Dès 1524 le pape Clément VII fit Guidiccioni évêque de Fossombrone. En 1535 Paul III le fit gouverneur de Rome, & l'envoya peu après en qualité de nonce auprès de Charles-Quint, que ce prélat accompagna dans son expédition de Tunis. En 1539 il fut fait gouverneur de la Romagne, & de la Marche en 1541. Il mourut presque dans ce même temps, à la veille d'être promu au cardinalat. Annibal Caro, son ami, qui avoit été élevé avec lui, chez le cardinal Farnèse, écrivit sa vie. Le style de Guidiccioni est noble & soutenu dans les sujets graves & héroïques: il réussissoit beaucoup plus heureusement dans ces sujets que dans ceux qui sont tendres & amoureux. *Il pensoit bien tout ce qu'il disoit, & en faisoit encore penser beaucoup davantage*, disoit un critique Italien. De ce tour d'esprit naissoit quelquefois une obscurité, que le Giraldi & d'autres n'ont pas manqué de lui reprocher. S'il eût eu l'art de finir parfaitement ses sonnets, personne n'eut donné plus de relief à l'école de Pétrarque. C'est la remarque d'un savant moderne; mais c'étoit la faute commune de ce temps-là. Outre ses poësies, Guidiccioni a écrit quantité de lettres, de discours & de satyres qu'il adressa à Trifone Gabriello, noble Vénitien, qu'on appelloit le *Socrate* de son temps. En 1567 on donna à Venise, chez Portonari, un recueil *in*-12. intitulé: *Rime di tre poëti illustri, cioé del Bembo, del Casa, e del Gui-*

diccioni. En 1709 on donna un recueil beaucoup plus ample des poëfies de Guidiccioni, à Boulogne, *in-12*, chez Jean-Pierre Barbiroli, sous ce titre : *Rime di monsignor Giovanni Guidiccioni.* Toutes ses œuvres ont été recueillies, pour la premiere fois, par le pere Alexandre-Pompée Berti, qui les a publiées avec des notes savantes à Naples, en 1718. Elles ont été réimprimées à Gènes, en 1749 & 1750, 2 vol. *in-4°*, avec la vie de l'auteur composée par le même P. Berti. * Bibliothéque italique, ou histoire littéraire de l'Italie, tome I, page 267, 268. *Bibliotheca italiana, o sia Notizia de' libri rari*, &c. 1728, à Venise, *in-4°*, p. 106, n°. 2 & 15.

GUIDICCIONI (Lelio) mort le 7 juillet 1643, eut beaucoup de part en l'estime du cardinal Borghèse, & en celle du cardinal Antoine Barberin, qui lui donna un canonicat à sainte Marie majeure. Il a écrit la vie du pape Paul V, & divers autres ouvrages en prose & en vers, dont plusieurs ont été recueilli en un volume imprimé à Rome en 1637.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* p. 1. Leo Allatius, *in Apip. Urban.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Janus Nicius Erythræus, *pin. II, imag. illust. c.* 40.

GUIDONIS (Bernard) *cherchez* GUYONIE.

GUIELME (Jean) *cherchez* GUILLELME.

GUIEMANS, ou VIOMADE, seigneur François & fidéle conseiller du roi Childeric I, supporta avec un extrême déplaisir l'exil de ce prince, que ses sujets avoient chassé l'an 457, à cause de ses excès. Pour le remettre sur le trône, il s'insinua dans la confidence de Gillon, qu'on avoit mis en la place de Childeric, & lui donna des conseils violens, qui le rendirent odieux aux François. Alors il envoya au roi Childeric pour signal, la moitié d'une piéce d'or, qu'il avoit partagée avec lui en le quittant, & lui conseilla de venir se rétablir sur le trône ; ce qui s'exécuta heureusement. *Cherchez* CHILDERIC & GILLES. * Gregoire de Tours, *l.* 2. Aimoin. Sigebert. Gaguin.

GUIENNE, province de France, avec titre de duché, a été autrefois nommée *Aquitaine* ; cependant elle ne comprend pas aujourd'hui tous les pays différens que l'Aquitaine renfermoit anciennement. Pline lui donne le nom d'*Armorica.* La Guienne particuliere est proprement la sénéchaussée de Bourdeaux ; mais la province qui porte ordinairement ce nom, est bornée au couchant par la mer Océane ; au midi par les Landes de la Gascogne ; au levant par le Périgord & le Querci ; & au nord par la Saintonge. Le pays est agréable & fertile, l'air doux & tempéré, & les peuples braves, ingénieux ; mais vains & bouillans. Dans la Guienne sont contenus le Bourdelois, l'Entre-deux-mers, le Medoc, le Bazadois, l'Agenois, & le Condomois. Bourdeaux est la capitale de la province, avec archevêché & parlement. Les autres villes sont Agen, Condom & Bazas avec évêchés ; Marmande, Sainte-Foi, Libourne, Bourg-sur-mer, Nerac, &c. Les Romains donnerent à cette province le nom d'*Aquitaine*, à cause de ses eaux ; elle ne s'étendoit, avant Auguste, qu'entre l'Océan, les Pyrénées & la Garonne. Ce fut cet empereur qui étendit ses limites. Les Wisigots la prirent sur les Romains, & la posséderent jusqu'à ce que le roi Clovis les en chassa. La Guienne eut depuis des ducs particuliers. Avant cela, les auteurs parlent d'un certain BASOLE que Clovis fit mettre en prison à Sens. Aimoin parle de WILLICHAIRE, pere de *Calthé*, qui fut mariée à *Chramne* ; & Gregoire de Tours fait mention de *Rognovaud* & d'*Ennodius.* On trouve ensuite *Sandregisile*, *Bertrand*, *Boggis*, ou *Bugise*, *Agalsius*, *Abbon* & *Ricuin* ; mais on ne peut rien rapporter de ces ducs que par conjecture. Nous nommons ailleurs les rois & les ducs d'Aquitaine. Ceux de Guienne, ou de la seconde Aquitaine descendoient des comtes héréditaires de Poitou. RENAUD, comte d'Herbauge ou Herbanges, est qualifié comte de Poitiers & marquis de Bretagne. Il combattit contre les Normans, dans l'isle de Noirmoutier, le 20 août 835, se trouva à la funeste bataille de Fontenai l'an 841 ; & fut maître du comté de Nantes, usurpé sur Lambert, qui le tua le 23 juin 843. Il eut pour fils *Hervé*, comte d'Auvergne, qui fut tué par le même Lambert l'an 844 ou 845 ; & BERNARD, comte de Poitiers. Celui-ci épousa *Bilichilde*, sœur de *Goslin*, évêque de Paris, & eut 1. RANULFE I, qui suit ; 2. *Bernard*, comte d'Auvergne après Hervé son oncle, & qui fut pere de *Guerin*, comte d'Auvergne ; & de GUILLAUME, surhommé *le Débonnaire*, aussi comte d'Auvergne, marquis de Nevers, & duc d'Aquitaine, qui fonda l'abbaye de Cluni en 910, bâtit l'église du prieuré de Saucillanges en 916, & mourut sans postérité en 917. GUILLAUME *le Débonnaire* avoit une sœur nommée *Adelinde*, mere de *Guillaume*, surnommé *le Jeune*, & d'*Acfred*, qui furent après la mort de leur oncle, successivement ducs d'Aquitaine & comtes d'Auvergne ; 3. *Emenon*, que le pape Jean VIII excommunia pour s'être alliée avec Hugues *le Bâtard*, fils du roi Lothaire & de Valdrade ; & 4. *Gauzberg*, selon M. Besli. RANULFE I fut comte de Poitiers & abbé de S. Hilaire. Plusieurs auteurs modernes disent que le roi Charles *le Chauve* le fit duc de Guienne. Il fut défait en combattant contre les Normans à Brillac, le 6 novembre 852. L'année suivante il remit au même Charles *le Chauve*, le jeune Pepin, de la personne duquel il s'étoit rendu maître ; & combattant les Normans avec Robert *le Fort*, dans un village d'Anjou nommé *Brisert*, il y reçut une blessure, dont il mourut au mois de juillet 867. Il laissa RAINULFE II, qui suit ; *Gozbert*, dont Reginon fait mention ; *Ebles*, abbé de S. Denys, de S. Hilaire de Poitiers, &c, qui défendit Paris contre les Normans, & qui fut tué l'an 892, en assiégeant le château de Brillac en Poitou. RANULFE II se brouilla avec le roi Eudes, qui porta la guerre dans son pays, & depuis étant à la cour de ce prince, fut empoisoné vers l'an 892. On croit qu'il épousa *Adelaide*, qu'on fait fille du roi *Louis*, dit *le Begue*, de laquelle il eut EBLES, qualifié comte de Poitou & duc de Guienne. Son pere le recommanda en mourant au comte Saint-Geraud, seigneur d'Aurillac, qui l'envoya à Guillaume *le Pieux*, comte d'Auvergne & duc de Guienne. Ebles épousa 1. *Aremburge* : 2. *Emiliane*, qui vivoit l'an 912 : & 3. *Adele* ou *Edwige*, fille d'*Edouard*, dit *le Vieux*, roi d'Angleterre, dont il eut GUILLAUME *Tête d'Etoupes* ; & *Ebles*, évêque de Limoges, abbé de S. Maixent, &c, mort vers l'an 975. GUILLAUME, III du nom, nommé *Tête d'Etoupes*, à cause de sa chevelure blonde, comte de Poitou, & duc de Guienne, fut aussi comte d'Auvergne. Le roi Lothaire excité par son oncle Hugues *le Blanc*, lui fit la guerre ; mais depuis il se réconcilia avec lui, & le secourut au siége de Vitri sur la fin du mois d'octobre l'an 963. Le duc à son retour, prit résolution de se faire religieux en l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers, puis à S. Maixent, où il mourut la même année, ou la suivante 964. Ce fut lui qui rebâtit l'abbaye de S. Jean d'Angeli, ruinée par les Normans. Il épousa *Adele* de Normandie, dite *Gerloc*, fille de *Rollon*, premier duc de Normandie, & de *Popée*, & en eut GUILLAUME IV, qui suit ; *Jocelin*, qu'on fait comte de Diois & de Valentinois ; *Adele*, femme du roi *Hugues*, surnommé *Capet*, &c. GUILLAUME IV, dit *Fierabras*, eu de la peine à suivre le parti de Hugues *Capet*, & de Robert, quoique l'un fût son beau-frere, & l'autre son neveu. Il lui rendit ensuite obéissance, défit Geofroi, dit *Grisegonelle*, comte d'Anjou ; & à l'imitation de son pere, prit l'habit de religieux à S. Maixent, où il mourut le 3 février 993. Il laissa d'*Emme* ou *Emeline* de Blois, GUILLAUME V, surnommé *le Grand*, à cause de son courage, de sa prudence & de sa piété. Le roi Robert, les rois d'Espagne, de Navarre, de Danemarck, l'empereur Henri, &c, le considéroient extrêmement. Il faisoit presque tous les ans un voyage à Rome, ou à S. Jacques en Galice. Ce prince fonda l'abbaye de Maillezais, depuis évêché dans le bas-Poitou, & y prit l'ha-

bit de religieux quelque temps avant sa mort, qu'on met au 31 janvier 1030 ou 1031, qui étoit la 71 de son âge. Il épousa 1. *Almodie*, dont il eut GUILLAUME VI, qui suit; 2. *Prisque* ou *Brisque*, fille de *Sanche-Guillaume*, duc de Gascogne, & héritiere de ses freres, dont il eut *Eudes* ou *Odon*, comte de Gascogne, qui voulut prendre possession du duché de Guienne, après la mort de son frere aîné : mais il fut tué devant Mauzé, château au pays d'Aunis, le 10 mars 1039; & *Thibaud*, mort jeune. Guillaume V épousa en troisiémes noces *Agnès* de Bourgogne, fille du comte *Othe-Guillaume*, & en eut PIERRE, dit GUILLAUME VII; GUI-GEOFROI, dit GUILLAUME VIII; & *Agnès*, seconde femme de *Henri III*, empereur, dit *le Noir*. GUILLAUME VI, dit *le Gros*, fit la guerre contre Geofroi *Martel*, comte d'Anjou, qui avoit épousé *Agnès*, troisiéme femme de son pere : il fut défait l'an 1035, & mourut l'an 1038, sans laisser d'enfans de sa femme *Eustache*. Son frere PIERRE, dit GUILLAUME VII, fils d'*Agnès*, lui succéda, & mourut l'an 1058, ayant été attaqué d'une dysenterie au siége de Saumur. Il ne laissa point d'enfans d'*Ermesinde*, son épouse. GUI-GEOFROI, dit GUILLAUME VIII, autre frere de ces derniers, fut ensuite duc. Il donna secours à Henri I, roi de France, fut battu par les Angevins, défit les Sarasins en Espagne, fit plusieurs fondations, & mourut au château de Chizé en septembre l'an 1086. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Monstier-Neuf de Poitiers, qu'il avoit rebâtie. Il épousa la fille d'*Audebert*, comte de Perigord, qu'il répudia pour cause de parenté, & s'allia avec *Mathe*, qu'il quitta encore, quoiqu'il en eût une fille, mariée à *Alfonse VI*, roi de Castille. Ensuite il prit une troisiéme alliance avec *Aldearde*, fille de *Henri*, duc de Bourgogne, & en eut GUILLAUME IX, qui suit; *Hugues*, comte; & *Agnès*, femme de *Pierre-Sanche*, roi d'Aragon. GUILLAUME IX gouverna long-temps ses états. Il se croisa à Limoges l'an 1100, assista Alfonse d'Aragon contre les Maures, & passa plusieurs fois les Pyrenées à cette occasion. Il mourut le 10 février 1127. Ce duc épousa, 1. *Ermengarde*, fille de *Foulques*, dit *Rechin*, comte d'Anjou, & de sa premiere femme *Hildegarde* de Baugénci; mais depuis il la répudia l'an 1090, & elle se remaria à *Alain* III du nom, dit *Fergent*, comte de Bretagne : 2. l'an 1094, avec *Philippe*, dite *Mahaud*, fille héritiere de *Guillaume IV*, comte de Toulouse, & en eut GUILLAUME X, qui suit; *Raimond* de Poitiers, qui épousa *Constance*, fille unique & héritiere de *Boëmond*, duc & prince d'Antioche, & qui fut tué le 26 juin 1148; *Henri*, religieux, puis prieur de Cluni; *Agnès*, nommée *Mahaud*, mariée, 1. à *Aimeri* V, vicomte de Thouars : 2. à dom *Ramir II*, roi d'Aragon; & quatre autres filles. GUILLAUME IX épousa en troisiémes noces *Hildegarde*, qui se plaignit au concile de Reims, tenu l'an 1119, en présence du pape Callixte II, de ce que le duc son mari l'avoit quittée pour prendre *Maubergeon*, femme du vicomte de Châtelleraud. Ce qu'Orderic Vitalis a remarqué dans le second livre de son histoire ecclésiastique. Son fils GUILLAUME X, ou IX selon ceux qui n'admettent pas le II, lui succéda, & fut aussi comte de Toulouse du chef de sa mere *Philippe*, dite aussi *Mahaud*, fille & héritiere de *Guillaume* IV, comte de Toulouse, & niéce de *Raimond* comte de Saint-Gilles; ce qui lui fut pourtant disputé. Ce duc à la persuasion de Gerard, évêque d'Angoulême, soutint les intérêts de l'antipape Pierre de Léon, dit *Anaclet II*, contre Innocent II. S. Bernard le remit dans le bon parti. Depuis, faisant un voyage à Compostelle, il mourut le jour du vendredi saint de l'an 1137, & fut enterré devant le grand autel. Plus de vingt auteurs contemporains parlent de cette mort; cependant des faiseurs de légendes le font vivre jusqu'au 10 février 1157, & le font fondateur des *Guillelmites*. *Voyez* GUILLAUME. Il avoit épousé *Aënor* ou *Eléonore*, sœur du vicomte de Châtelleraud. On croit qu'il eut une seconde femme nommée *Emme*, fille du vicomte *Aimar*; & qu'elle fut enlevée par Guillaume *Taillefer*, fils de Wlgrin, comte d'Angoulême. Il eut de la premiere *Guillaume*, dit *le Courageux*, mort avant son pere; ELEONORE, qui suit; & *Alix*, dite *Perronelle*, mariée à *Raoul*, dit *le Grand* & *le Vieil*, comte de Vermandois. ELÉONORE de Guienne fut mariée l'an 1137, au roi *Louis VII*, dit *le Jeune*, qui n'étant pas satisfait de sa conduite, s'en fit séparer sous prétexte de parenté, au concile de Boisgenci sur Loire, le 18 mars 1152. Elle épousa le 19 mai suivant, *Henri*, comte d'Anjou, depuis roi d'Angleterre, second de ce nom. *Richard*, dit *Cœur de Lion*, son troisiéme fils, fut comte de Poitiers, & mourut sans enfans. *Geofroi*, qui étoit le quatriéme fils, laissa *Artus*, qui fut comte de Bretagne. *Jean*, dit *Sans terre*, son oncle, cinquiéme fils d'*Eléonore*, usurpa ses biens, & le fit mourir. C'est pour ce crime que Jean, par arrêt de la cour des pairs, fut privé de tout ce qu'il tenoit en France, & que la Guienne fut unie à la couronne sous les rois Philippe *Auguste*, Louis VIII & S. Louis. Ce dernier, par une facilité très-désavantageuse à l'état, céda une partie de l'Aquitaine aux Anglois, l'an 1259, sous le titre de duché de Guienne; car c'est seulement depuis ce temps-là que le nom de Guienne est connu. On croit qu'il vient de celui d'Aquitaine, & qu'on a dit *Aquitaine*, puis *Guyaine*, & enfin *Guienne*. Quoi qu'il en soit, il y eut encore divers changemens au sujet de ce duché, qui fut confisqué sur les Anglois par le roi Philippe *le Bel*. Ensuite on le leur céda encore, & ils en jouirent jusqu'à ce qu'ils en furent chassés entierement sous le regne du roi Charles VII. Le roi Louis XI donna l'an 1469, la Guienne pour apanage à son frere *Charles*; mais ce prince étant mort sans enfans l'an 1472, la Guienne fut réunie pour la derniere fois à la couronne de France. * Aimoin. Gregoire de *Tours*. Annales d'Aquitaine. Lurbeus, *in onomast. & de illustr. vir. Aquitan.* Jean Besli, *geneal. des ducs de Guienne*. De Thou, *droits du roi*. Du Chêne. Sainte-Marthe. Justel Catel. Labbe, *miscel. p. II*, *pag.* 506. Andoque. Le P. Anselme, &c.

GUIFFREI (Guigues) seigneur de Boutieres, gentilhomme de Dauphiné, a été l'un des plus célebres capitaines du XVI siécle. Il commença à porter les armes en Italie, sous le chevalier Bayard, du temps de Louis XII, & n'étant encore qu'en sa quinziéme année, il se distingua par son courage. Depuis il servit dans toutes les guerres d'Italie, fut pris à la bataille de Pavie, défendit Marseille contre l'empereur Charles-Quint, & contribua beaucoup, l'an 1544, au gain de la bataille de Cerizoles, où il commandoit l'avant-garde. L'année suivante, il commanda une escadre de l'armée de 36 vaisseaux que le roi François I envoya contre les Anglois. La famille de Guiffrei a produit d'autres grands hommes. * *Consultez* les mémoires de du Bellei & de Brantôme; le premier livre de l'histoire de M. de Thou; celle de Dauphiné de Chorier, &c.

GUIGUES, *cherchez* GUI.

GUIGUES-ANDRÉ de Bourgogne, *cherchez* ANDRÉ, &c.

GUIGUES, dauphin de Viennois, *voyez* DAUPHINÉ.

GUIJENO ou SILICEO (Jean Martinez) cardinal, archevêque de Tolede, étoit de Villagarcia en Castille, & fils d'un pauvre laboureur, nommé *Jean Martinez* Guijeno, & de *Jeanne* Mugnos. Il changea depuis son nom de Guijeno en celui de Siliceo, ou *du Bois*, qui signifie la même chose. Il commença à apprendre la grammaire à Ilerena, petite ville près de Villagarcia, où il revenoit les samedis prendre du pain pour toute la semaine. On dit même que ses parens n'ayant pas de quoi lui en fournir, il fut obligé de servir de sacristain dans l'église de son village. Depuis il fit son cours de philosophie à Séville, & résolut d'aller à Rome; mais en passant à Valence, il fut contraint de s'y arrêter quelque temps, à la priere d'un gentilhom-

me, qui lui confia la conduite de ses enfans. Ce fut dans cette ville qu'il fit amitié avec un religieux qui lui conseilla de venir à Paris, plutôt que de tourner ses pas vers Rome, où il avoit dessein d'aller. Il suivit ce conseil, & eut sujet de s'en louer; car outre les secours qu'il trouva dans cette ville pour subsister, il obtint une place de régent & de maître-ès-arts, & fit de grands progrès dans la théologie. Depuis, étant revenu en Espagne, il y enseigna la philosophie dans l'université de Salamanque, fut théologal de Coria, & fut choisi pour être prédicateur de Philippe, infant d'Espagne, fils de l'empereur Charles-Quint. Il fut aussi aumônier & confesseur du prince, qui lui fit donner l'évêché de Carthagène, & l'envoya l'an 1543, pour recevoir à Badajox D. Marie, infante de Portugal, sa fiancée. Le même infant, qui fut le roi Philippe II, lui fit donner l'archevêché de Tolede. Siliceo fit de grands présens à son église, & fonda deux maisons; l'une pour l'éducation de quarante jeunes garçons, qu'on élevoit dans la piété pour le service divin: & l'autre pour autant de pauvres filles de naissance irréprochable. Il fut fait cardinal l'an 1555, par le pape Paul IV, & mourut le 31 mai 1557, âgé de près de 80 ans. Ce prélat a composé des paraphrases sur le *Pater noster*, & sur l'*Ave Maria*, pour l'instruction de ses diocésains. *Lorenço* son frere, prit alliance dans la maison de Carvajal, & épousa D. *Francisca*, dame de Medina Suerte; mais il mourut sans postérité. Le cardinal eut aussi deux sœurs, dont l'aînée laissa un fils, qui fut chanoine de Tolede, & abbé de San Leocadia. * Auberi, *hist. des card. &c.*

GUIJON (Jean) pere des suivans, naquit à Saulieu en Auxois. Porté d'inclination à voyager dès sa plus tendre jeunesse, il partit avec Philippe Guijon, son frere: ils firent ensemble le voyage d'Outre-mer, & pénétrerent au fond de l'Orient. Lorsque Soliman paroit en 1532, une flotte formidable, conjecturant qu'elle étoit destinée à assiéger Rhodes, ils s'en ouvrirent à Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, alors grand maître, & lui offrirent leurs services, qui furent acceptés. Jean Guijon reçut à ce siége une blessure à la jambe, dont il fut estropié pendant toute sa vie. Après la prise de Rhodes, il retourna en France, où il apporta pour toutes richesses un manuscrit grec du N. T. écrit vers le onziéme siécle, dont Villiers de l'Isle-Adam lui avoit fait présent. Ce manuscrit est conservé à Dijon. Guijon étudia la médecine pendant trois années, & l'exerça depuis à Autun, avec beaucoup de réputation. M. de la Mare dit qu'il avoit fait un journal du siége de Rhodes. On ignore le temps de la mort de Guijon.

GUIJON (Jacques) *fils aîné du précédent*, naquit à Autun. Il fut instruit par son pere dans les langues latine & grecque, & dès l'âge de 18 ans il prononça le jeudi saint dans l'église cathédrale d'Autun, un discours sur la cérémonie de ce jour, qui fut fort applaudi. Après qu'il eut achevé ses humanités, il alla à Paris, où il étudia encore le grec sous Dorat, & la philosophie sous Adrien Turnebe, au collége de Navarre. Il alla ensuite étudier le droit dans les universités de Cahors & de Toulouse. En 1569, il alla en Italie; & de-là en Allemagne. Après son retour, le roi Charles IX le nomma en 1572, à la chaire de professeur en grec, vacante par la mort de Denys Lambin. Guijon retourna à Autun en 1574; & en 1586 il fut pourvu de la charge de lieutenant criminel au bailliage & chancellerie de cette ville. Vers le même temps, il épousa *Anne* Saumaise, veuve de *Jean* de Ganay, avocat du roi au bailliage d'Autun: il n'en eut qu'une fille. Pendant la ligue les Guijons étant dans le parti du roi, le bailliage d'Autun fut transferé à Lucenay, & de-là à Moulins en Gilbert. Durant cet intervalle, la maison de Jacques Guijon fut pillée. Après la paix, il fut fait *Vierg* ou maire d'Autun. Le roi, pour reconnoître son zèle, voulut lui donner un brevet de conseiller d'état, que Guijon refusa par modestie. Il passa les six dernieres années de sa vie à lire Aristote & ses interprêtes. Il avoit composé pour son usage une grammaire de la langue arabe, alors peu connue. Il mourut à Autun, au commencement d'octobre 1625, à l'âge de 83 ans. Il avoit résigné depuis plus de 20 ans sa charge de lieutenant criminel à Jacques du Ban, qui en fut pourvu le 23 juin 1604. Ses ouvrages sont: 1. *De significatione verbi Bereschit*, parmi les œuvres des Guijons, page 1. 2. *Historia morbi quem tribus annis passus fuerat*, page 6. 3. Sommaire, dessein & projet de l'entrée de messire Roger de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, en la cité d'Autun, le 6 octobre 1605, page 14. 4. *Epistolæ 20 gr. lat. ad Dionysium Brulart, ad Cl. Salmasium, ad Joan. Bapt. Lantin, Nicol. Chevaneum & N. Chorium*, pages 40 & suivantes. 5. Le Devoir du sujet vrai François & catholique, servant de réponse à l'avis de M. E. B. (maître Etienne Bernard) avocat au parlement de Dijon..... page 134. 6. *Pauli Fauxii tumulus*, page 176. 7. *Vidi Fabritumulus*, page 182. 8. *Benigno Salmasio, Dionysii Alexandrini interpreti*, page 184. 9. *Oceanus ex Dionysio Alexandrino*, page 185. 10. Dans le même recueil, on lit du même (page 185 & suivantes) plusieurs épitaphes, épithalames, & poësies latines: *Pira Gigantomachia. Paraphrases aliquot psalmorum. Ecclesiastes paraphrasi liberiore redditus. Preces quotidianæ. Pybraci Tetrasticha distichis reddita.* 11. Plusieurs vers latins, dans le *Tumulus Pomponii*, en 1580, & dans les œuvres des Guijons. 12. *De S. Scripturæ auctoritate*: l'auteur fit bruler cet écrit, on ne sait pourquoi. 13. *Joan. Bapt. Lantini tumulus*, manuscrit. 14. Commentaire sur l'inscription de Chindonax, trouvée en 1598, manuscrit. * *Voyez* la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, pages 294 & suivantes.

GUIJON (André) né à Autun le 1 novembre 1547, étoit frere du précédent. Après ses premieres études, qu'il fit dans sa patrie, il fut attiré à Paris par ses freres, *Jacques & Jean*; & quelque temps après, on lui confia l'éducation de messieurs de Joyeuse, dont l'aîné, nommé *François*, devint archevêque de Narbonne, & cardinal, & Henri, le deuxiéme, se fit Capucin. Le cardinal de Joyeuse ayant mené Guijon à Rome, le pape Sixte V l'accueillit favorablement, lui fit diverses questions sur l'état de la religion en France, fut content de ses réponses, & lui accorda son estime & son affection. Guijon revenu à Paris en 1586, y prit le bonnet de docteur en théologie. M. de Joyeuse étant passé de l'archevêché de Narbonne à celui de Rouen, Guijon le suivit en cette ville, & le prélat le fit son grand vicaire. Après la mort du cardinal, il retourna à Autun, en 1615, & devint théologal & grand vicaire de ce diocèse. Il y mourut en odeur de sainteté le 10 septembre 1631, âgé de 83 ans, dix mois & dix jours. Il fut enterré dans l'église cathédrale d'Autun. Il étoit pourvu du prieuré de saint Sauveur. On a de lui: 1. *Remontrance d'André Guijon à la cour de parlement de Normandie, sur l'octroi des sentences fulminatoires*: dans les *Guijoniorum fratrum opera*, page 493. La même piéce *in*-12, en 1613, à Rouen, selon M. de Launoy. 2. *Instructions générales pour les curés, prêtres & autres clercs du diocèse de Rouen*; selon M. de Launoy: à Gaillon en 1608. 3. *Manuale diœcesis Rothomagensis*: à Rouen en 1611. Ce fut par les soins de Guijon qu'on réimprima ce manuel. 4. Vers latins à la tête de la *Rome*, poëme latin de Germain Audebert en 1586, à Paris. 5. *Oraison funebre de Pierre Jeannin*, selon M. de la Mare. 6. Sermons manuscrits. * *Voyez* la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, page 291 & 292, &c.

GUIJON (Hugues) *frere du précédent*, né à Autun, disputa une chaire de droit à Paris, avec Victor Cayet, & l'obtint. Il y fut installé en 1597, & fut doyen de cette faculté en 1610, jusqu'en 1612. Cette derniere année, le président Jeannin ayant procuré l'établissement d'une nouvelle chaire de droit canon, à laquelle on attacha la moitié des gages de George Criton, professeur royal en grec, Guijon en fut pourvu: il prêta

le ferment de fidélité au roi, entre les mains du cardinal du Perron, grand aumônier de France. Guijon fut encore élu doyen de la faculté de droit canon en 1615. Il fit plusieurs remontrances au parlement contre la vente du *Pré-aux-clercs*, appartenant à l'université de Paris. Il mourut à Paris en 1622, âgé de 70 ans, & fut enterré à saint Etienne du Mont. Le président Jeannin fit les frais de ses obséques. Jean Dartis, son successeur dans la chaire de droit, fit publiquement son oraison funebre. On a de Guijon : 1. *De origine, excellentiâ, & utilitate juris canonici, contrà illius æmulos & detractores*, en 1603, & parmi les œuvres des freres Guijons, publiées par M. de la Mare, *in*-4°. 2. *Scholæ Regiæ encænia, sive de restauratione Parisiensis academiæ, oratio habita in auditorio juris pontificii, idib. novembr.* 1612, à Paris, *in*-8°, en 1613, & parmi les œuvres des freres Guijons. 3. *Pro facultate juris canonici, contra sermocinalium artium magistros, apud ampliss. ordinis senatorii viros expostulatio;* 1617, & parmi les œuvres citées. 4. *Apologia pro Guijonio, cathedrâ vacante, in academiâ Aurelianensi candidato, contra professores Aurelianenses, apud ampliss. senatum;* à Paris, *in*-8°. 5. Il a laissé divers traités de droit, qu'il avoit dictés. * *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, page 292 & 293.

GUIJON (Jean) *autre frere du précédent*, né à Autun en 1544, fut envoyé à Paris à l'âge de 22 ans, pour y professer les humanités dans le collége de Navarre. Après avoir rempli ce poste avec distinction pendant quatre ans, il le quitta, on ne sait pourquoi, & vint à Bourdeaux, où par le conseil de Michel de Montagne, il enseigna la rhétorique durant les années 1574 & 1576. Il s'y acquit l'estime des savans qui y étoient alors. Elie Vinet, l'un d'eux, rapporte dans ses commentaires sur Ausone, l'explication que Guijon donnoit à l'épitaphe grecque de Lucille, ancienne dame de Bourdeaux. Guijon étoit fort habile dans les mathématiques, & il faisoit même une partie des instrumens & des machines dont il avoit besoin. On conserve encore les spheres & les instrumens astronomiques qui avoient été à son usage; de même que des piéces qu'il avoit gravées, des caracteres d'imprimerie, &c. Il n'étoit pas moins versé dans la botanique, que dans l'astronomie. En 1583, le roi Henri III le gratifia de la charge de procureur du roi au baillage d'Autun. Il mourut le 26 novembre 1605. Il a été marié deux fois. On connoît de lui : 1. *Dissertatio de Magistratibus Augustodunensis Fori, & regundis inter eos finibus*: parmi les ouvrages de ses freres, page 396. 2. *Thema & eclypsis solaris anno 1605*, page 459. 3. Poësies latines, page 464 & suiv. 4. Commentaire (mss.) sur la botanique, avec les synonymes des plantes, & leurs noms en plusieurs langues. * *Voyez* pour les articles précédens la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, & l'ouvrage intitulé : *Jacobi, Joannis, Andreæ, & Hugonis fratrum Guijoniorum opera varia; ex Bibliothecâ Philiberti de la Mare Senatoris Divionensis*; à Dijon en 1656, *in*-4°.

GUIJON (Jacques) de la même famille que les précédens, naquit à Noyers le 21 août 1663, d'ANDRÉ Guijon, écuyer, & de *Jeanne* le Tellier. Il embrassa l'état ecclésiastique; & étant venu à Paris, il y fut chargé de l'éducation de M. le Peletier, depuis premier président du parlement de Paris. On lui confia ensuite celle de M. le comte de Clermont. M. le Peletier, qui avoit toujours eu pour lui une grande amitié, lui donna depuis sa maison pour retraite, & c'est là qu'il est mort, le 11 octobre 1739. Quelques jours auparavant, revenant de la promenade, il avoit été frapé d'une charette, qui lui cassa un bras, & lui enleva un des ongles du pied. Il est mort des suites de cet accident. C'étoit un homme d'une grande piété, & qui avoit un zéle éclairé pour la religion. On remarquoit en lui un gout & un discernement exquis pour les sciences & les belles lettres, accompagné d'une très-grande modestie. On ne connoît de lui que les trois écrits suivans : 1. *Eloge d'Etienne Rassicod, avocat au parlement de Paris*, dans le *Journal des Savans*, pour l'année 1718. 2. *Relation de la vie & de la mort de madame Magdeléne de Clermont-Tonnere, abbesse de l'abbaye royale de Notre-Dame de saint Paul, près Beauvais, de l'ordre de saint Benoît :* à Paris chez Jean Mariette, en 1709, *in*-12. 3. *Apophtegmes, ou les belles paroles des Saints :* à Paris, chez le même, en 1721, *in*-12, avec une très-belle préface, qui contient 50 pages. Il avoit fait quelques recherches, & mis par écrit quelques réflexions sur les mœurs des François, qu'il donna avant sa mort à M. Bonami, de l'académie des belles lettres. M. Guijon avoit été très-lié avec l'abbé de Longuerue : & c'est sur le manuscrit trouvé chez lui après sa mort, qu'on a imprimé en 1754, en 2 vol. *in*-12, à Paris, sous le titre de Berlin, le recueil intitulé, *Longueruana*, &c.

GUILLANDIN, ou GUILANDIN (Melchior) étoit de Konigsberg dans la Prusse, & suivit dès sa premiere jeunesse le penchant qu'il avoit pour la médecine. Il quitta sa patrie de bonne heure, alla à Rome, où il demeura long-temps, & se retira ensuite en Sicile, où il se trouva si pressé par l'indigence, qu'il se vit réduit à arracher des plantes pour les vendre, afin de trouver de quoi subsister par ce commerce. L'ambassadeur de la république de Venise à Rome, ayant eu connoissance de son mérite & de sa situation, lui fit du bien; & ayant connu de plus près l'étendue de sa science dans la botanique, il le prit chez lui, & le traita comme son ami. Il l'emmena ensuite avec lui à Venise, où Guillandin ayant fait liaison avec le chevalier Marin Caballo, celui-ci l'envoya à ses frais en Asie & en Afrique, afin qu'il se perfectionât dans la botanique par ses voyages. Guillandin pénétra jusque dans les Indes, fit partout une ample moisson de plantes : mais à son retour il fut pris par les Turcs qui le firent captif & le maltraiterent beaucoup. La dureté de cet esclavage ne l'abattit point : son amour pour l'étude des plantes, loin de diminuer par les difficultés de le satisfaire, s'accrut chaque jour, & il se contenta même, autant qu'il lui fut possible, dans la triste situation où il se trouvoit. Fallope, directeur du jardin des simples à Padoue, informé de son état, se hâta de le racheter, & Guillandin ayant ainsi recouvré sa liberté, alla trouver son libérateur après avoir fait un court séjour à Venise. Fallope étant mort, quelque temps après, le sénat de Venise donna sa place à Bernardin Trevisan qui la conserva peu, & Guillandin lui succéda. Il ne se contenta pas alors d'enrichir, autant qu'il fut en lui, le jardin dont il étoit directeur, il fit aussi des leçons publiques de botanique, & il exerça en même temps la médecine avec applaudissement depuis l'an 1564, jusqu'à sa mort qui arriva le 25 de décembre 1589. Son repos, depuis qu'il fut de retour de son esclavage, ne fut troublé que par la dispute qu'il eut avec le célébre André Matthiole. Guillandin avoit commencé l'attaque; il avoit formé quelques accusations contre ce savant dans quelques-uns de ses livres : celui-ci s'en vengea avec la derniere rigueur. Il n'y eut point de terme injurieux qu'il n'employât contre lui dans ses lettres : mais quoique Guillandin en fût touché, il répliqua avec beaucoup plus de modération, comme on le peut voir dans le premier livre de son apologie, écrit en latin, qu'il intitula *Theon*. Outre cet ouvrage, Guillandin a encore donné, 1. Un traité du papier, qui est un commentaire sur trois chapitres de Pline le naturaliste, qui traite de ce sujet. On trouve un autre écrit de Guillandin avec cet ouvrage, contre quelques opinions de Galien. 2. Une description de l'oiseau appellé *de Paradis*, que l'on voit dans les Indes. 3. Cinq lettres touchant les plantes. 4. Une lettre à Conrad Gesner. 5. Une autre touchant le nom de plusieurs plantes que les médecins ont ignoré ou dont ils ont douté. On trouve avec cette lettre une seconde de Conrad Gesner. 6. Des conjec-

tures sur les plantes. Ces ouvrages son écrits en latin : le dernier n'a paru qu'après la mort de l'auteur, en 1591, par les soins de George Schenk, avec le catalogue des plantes du jardin de Padoue. * Voyez *histor. Gymnas. Patav. tom.* 1. Manget, *biblioth. scriptor. medicor. lib. VII.* De Thou, *hist. liv.* 96. Vander-Linden, *de script. medic. &c.*

GUILFORT, capitale du comté de Surrei, en Angleterre, dans la contrée appellée Woking. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est agréablement située sur la riviere de Wei : elle a trois paroisses, est bien fréquentée, belle & pourvue de toutes choses. Les rois Saxons y avoient un palais, & alors la ville étoit fort grande. On peut encore y voir près de la riviere les ruines d'un ancien & grand château. En 1660 le roi Charles II créa Elizabeth, vicomtesse de Kinelmalki en Irlande, comtesse de Guilfort pour sa vie. En 1672 le même prince accorda le titre de comte de Guilfort à *Jean* Maitland, duc de Lautherdale en Ecosse. Après lui *François* North fut fait baron de Guilfort par le même roi : honneur dont jouissoit *François* North son fils en 1701. Cette ville est à 30 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

GUILIEM ou GUILLAUME, *cherch.* GUILLELME.

GUILLARD (Charles) président au parlement de Paris, étoit fils de JEAN, notaire & secrétaire du roi, conseiller, trésorier, & receveur général de toutes les finances du comté du Mans, qui fut ennobli par lettres données au mois de février 1464. L'auteur de l'histoire du Gatinois qui est fort fécond en fables, assure, que ceux de cette famille, qui se disent descendus de saint Hubert, prétendent que, par son intercession, ils guérissent de la rage. Quoi qu'il en soit, Charles Guillard parut avec tant d'applaudissement dans le barreau, qu'il fut élu conseiller au parlement l'an 1482, puis maître des requêtes. Il rendit de grands services aux rois Charles VIII & Louis XII : celui-ci le nomma président à mortier l'an 1508. Ce fut dans cet emploi, qu'il fit paroître son érudition & sa profonde expérience. L'an 1534, improuvant la vénalité des offices, il quitta le sien, & s'étant retiré dans sa maison de l'Espicheliere au Maine, il y mourut le 13 novembre 1537, âgé de plus de 80 ans. Il laissa deux fils, ANDRE', conseiller d'état, & *Louis* Guillard, évêque de Tournai, puis de Chartres, de Châlon & enfin de Senlis, prélat d'un grand mérite, & très-zélé pour l'église, qui mourut le 19 novembre 1565. ANDRE' son frere, fut pere d'un autre ANDRE' Guillard, premier président au parlement de Bretagne, qui fut envoyé ambassadeur à Rome, depuis l'ouverture du concile de Trente. *Charles* Guillard son frere, fut évêque de Chartres après son oncle *Louis*, & composa un traité des principes de la foi, &c. Il testa le 18 février 1573. * Morin, *histoire du Gatinois.* Blanchard, *histoire des présidens du parlement.* Sainte-Marthe, &c.

GUILLARD D'ARCY (Charles) Parisien, entra dans la congrégation de l'Oratoire dans la maison de Paris en 1632. Il fut envoyé à saint Magloire en 1641, & y demeura jusque vers le temps de sa mort arrivée à Nonancourt, près de Dreux, le 12 de novembre 1659, dans le cours d'une mission. Il avoit été le directeur & le conseil du bienheureux Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, pour le gouvernement du diocèse de ce pieux prélat. Le pere d'Arcy étoit un saint prêtre, très-zélé pour les regles & la pratique de la morale chrétienne, comme il l'a fait connoître par le livre intitulé : *Regles de la discipline ecclésiastique, recueillies des conciles, des synodes de France, & des saints peres de l'église, touchant l'état & les mœurs du clergé.* Le pere Quesnel eut soin de le faire imprimer en 1665, *in*-12, à Paris chez Josset, environ cinq ans après la mort de l'auteur; & en 1679, il en donna chez le même une nouvelle édition augmentée de quelque chapitres, & de plusieurs canons. Ces augmentations sont de l'éditeur. * *Memoires du temps.*

☞ GUILLARD (René) avocat au parlement & ès conseils du roi, a donné au public en 1718 une *histoire du conseil*, vol. *in*-4°, contenant aussi un recueil de plusieurs arrêts remarquables du conseil. Il est encore auteur dun *traité* en forme de requête présentée au roi, *concernant l'indult de MM. du parlement de Paris par rapport à la province de Bretagne.* * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

GUILLAUME (Saint) duc d'Aquitaine, vivoit du temps de Charlemagne : il étoit fils du comte *Thieri* & d'*Aldane*. Charlemagne l'honora du titre de comte, & le fit servir en qualité de général dans ses armées. Il défit plusieurs fois les Sarasins, qui s'étoient répandus dans le Languedoc. Charlemagne lui donna pour récompense le comté de Toulouse & le titre du duc d'Aquitaine. Après avoir gouverné ce pays pendant quelque temps, il se retira l'an 806 dans la vallée de Gellone, au diocèse de Lodève, où il avoit bâti un monastere, & y fit profession, y ayant fait consentir la duchesse sa femme. Il y mourut le 28 mai l'an 812. * *Anonym. apud. Mabillon. sæcul. IV Benedict. part.* 1. Orderic. Vital, *l.* 6, *hist.* Bolland. Henschen. Bulteau, *hist. Benedict. l.* 5. Baillet, *vies des saints.*

ROIS D'ANGLETERRE.

GUILLAUME I de ce nom, roi d'Angleterre, dit *le Bâtard & le Conquérant*, étoit fils *naturel* de ROBERT, duc de Normandie, & de la fille d'un bourgeois de Falaise, pelletier de son métier, nommé *Herleve.* Lorsque Robert fut mort l'an 1035 à Nicée en Bithynie, au retour d'un pélerinage de la Terre-sainte, Guillaume son fils unique, qu'il avoit institué son héritier, lui succéda. Deux de ses oncles s'opposerent à son élévation, & son pays fut en proie aux troubles & aux factions causées par sa minorité & par le défaut de sa naissance : mais il triompha des rebelles avec le secours de Henri I roi de France ; il battit le comte d'Arques, prit le pays du Maine, & porta la guerre en Anjou. L'an 1066 Edouard III roi d'Angleterre, mourut sans enfans, & laissa son royaume à *Guillaume*, soit parcequ'il étoit son parent, soit en reconnoissance des bons traitemens qu'il avoit reçus de son pere, pendant son exil; mais les Anglois déférerent le royaume à *Haraud* ou *Harald*, fils de *Godwin*, grand seigneur du pays. Le duc mit d'abord des troupes sur pied, passa dans la Grande-Bretagne ; & le 14 octobre de la même année 1066, gagna la bataille dans laquelle Harald fut tué. Cet avantage fut suivi de quelques autres qui lui firent mériter le nom de *Conquérant ;* & c'est depuis lui que l'Angleterre a été dominée par des rois du sang des ducs de Normandie. Guillaume reçut hommage du roi d'Ecosse, fit la guerre en Bretagne, & vit son propre fils *Robert* III duc de Normandie, dit *Courtecuisse*, prendre les armes contre lui. On dit que c'est de-là qu'un auteur du temps prit sujet de faire le roman de *Robert le Diable.* Le duché de Normandie fut cedé à Robert l'an 1087 ou 1088. Guillaume étoit devenu valétudinaire, & faisoit diéte à Rouen, pour se décharger du trop de graisse qui l'incommodoit. Philippe I roi de France, avec lequel il avoit eu quelque démêlé, lui fit demander en raillant, quand il releveroit de ses couches. Le Normand lui envoya dire, qu'au jour de sa sortie, il l'iroit visiter avec dix mille lances, en forme de chandelles. En effet, sitôt qu'il put monter à cheval il désola le Vexin-François, & brula Mantes ; mais il se fatigua tellement à l'attaque de cette place, qu'étant retourné malade à Rouen, il y mourut le 10 septembre de la même année 1087, & fut enterré en l'abbaye de S. Etienne de Caën, qu'il avoit fondée. Waces, ancien poëte contemporain de Henri II roi d'Angleterre, & auteur des vies des ducs de Normandie en vers, marque que ce fut après avoir été duc 32 ans & six mois. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à ANGLETERRE. * Guillaume de Preaux, dit *de Poitiers*, archidiacre de Lisieux, *Gesta Guil. I.* Orderic Vital. La chron. de Nor-

mandie. Froissard. Du Chêne, *hist. d'Angl.* Le P. Ansel me, &c. D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VI.

GUILLAUME II, dit *le Roux*, second fils de GUILLAUME I, succéda à la couronne d'Angleterre, à l'exclusion de *Robert*, son aîné, qui fut duc de Normandie. Il s'acquit d'abord l'affection de ses sujets, par des libéralités considérables qu'il fit aux principaux, & fut couronné par Lanfranc, archevêque de Cantorberi, le dimanche 26 septembre 1087. Ensuite il dissipa une conspiration faite contre lui, châtia les conjurés, & prit les armes l'an 1088 contre son frere qui avoit des prétentions sur son état, comme son aîné. Cette guerre fut suivie d'un traité de paix, qui ne dura pas longtemps, & qu'on ne confirma, que quand Robert entreprit le voyage de la Terre-sainte, par les soins de Pierre l'Hermite. Guillaume, qui étoit extrêmement prompt, entreprit des guerres assez légerement. Il persécuta S. Anselme, archevêque de Cantorberi : mais l'an 1095, il se réconcilia avec lui, & obtint même pour ce prélat *le pallium*, que le pape lui envoya le 4 du mois de juin 1100 ou 1101. Chassant dans la nouvelle forêt de Normandie, il y fut blessé d'un coup de fleche, tiré sans dessein par Gautier Tirel, l'un de ses courtisans, & en mourut le jeudi 2 août 1100 sans postérité. *Henri* son frere lui succéda. * Guillaume de Poitiers, *de gestis Guillelmi II.* Guillaume de Malmesburi. Roger. Matthieu Paris. Du Chêne, *hist. d'Angl.* Chron. de Normandie, &c.

GUILLAUME III, roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, prince d'Orange, &c, fils posthume de GUILLAUME de Nassau, prince d'Orange, & de *Henriette-Marie*, fille de *Charles I*, roi d'Angleterre, naquit à la Haye le 14 novemb. 1650. La mort prématurée de son pere, qui venoit de mettre le siége devant Amsterdam, lui fut extrêmement désavantageuse. Les vrais républicains convaincus par leur propre expérience, que la trop grande puissance des princes d'Orange causeroit infailliblement la ruine de leur liberté, se lierent ensemble, & dépouillerent le jeune prince des charges de gouverneur général, & d'amiral des provinces de Hollande, Zéelande & Utrecht, s'engageant par serment de ne les point réunir ensemble. Ainsi ce prince fut réduit à passer sa jeunesse en personne privée. Il avoit atteint l'âge de 22 ans, lorsque les Hollandois, par leurs brigues & leurs cabales, firent tourner contre eux l'an 1672 les armes du roi Louis XIV. La rapidité des conquêtes de ce monarque jetta leurs provinces dans la derniere consternation, & le jeune prince sut habilement se prévaloir de leur terreur, pour se faire restituer l'autorité que ses ancêtres avoient possédée. Corneille & Jean de With freres, le premier bourguemestre de Dordrecht, & l'autre pensionaire, c'est-à-dire premier ministre d'état de Hollande, chef de la faction des Louvenstein, grands zélateurs de la liberté, & par conséquent ennemis des princes de Nassau, furent mis en piéces par le peuple, furieux de ses pertes, & soulevé par les partisans de cette maison. Ce massacre applanit au jeune prince le chemin du commandement, après lequel il soupiroit, & le mit en état d'agir à la tête d'une armée de 25 mille hommes. Ses premieres tentatives furent la garde des bords de l'Issel, qu'il abandonna après le célebre passage du Rhin par les François, le siége de Woërden, que le duc de Luxembourg lui fit lever avec un corps de trois mille hommes; & celui de Charleroi, d'où la défense du brave comte de Montal le força de se retirer. L'année 1673, que le roi ouvrit par la prise de Mastricht, fut un peu plus heureuse pour le prince d'Orange; car après avoir repris la petite ville de Naërden, il vit l'empereur secondé de la plupart des princes de l'empire, joindre ses forces à celles des Etats. L'armée formidable de ces puissances, qui montoit à 60 mille hommes, ne laissa pas d'être battue à Senef l'an 1674 par le prince de Condé, qui n'en commandoit que 40 mille, & à qui cette victoire eût couté moins cher, s'il se fût contenté de ses premiers avantages. Il est constant que le prince d'Orange, l'un des trois généraux ennemis, donna dans cette occasion des marques d'une valeur & d'une prudence distinguée; mais ni l'une ni l'autre ne purent l'empêcher d'échouer encore avec les autres alliés devant Oudenarde. Il tâcha de s'en consoler par la prise de Grave, que le comte de Chamilli, qui s'étoit défendu avec une vigueur inconcevable, ne put se résoudre à rendre que sur un ordre exprès du roi, & après avoir fait périr près de douze mille hommes des assiégeans. La campagne de 1675 leur couta quelques villes, & entr'autres celle de Limbourg, que le prince d'Orange, uni au gouverneur des Pays-Bas, tenta inutilement de secourir à la tête d'une armée de 50 mille hommes. Il eut le même chagrin l'année suivante au sujet de Bouchain, & en reçut un autre beaucoup plus sensible, lorsqu'il fut contraint le 26 août de décamper précipitamment de devant Mastricht, après un siége de cinquante jours. Valenciennes & Cambrai furent prises par le roi au commencement de l'année 1677, & Saint-Omer fut assiégé par Philippe duc d'Orléans, frere unique de sa majesté. Le prince y accourut avec les alliés, & perdit une bataille près de Cassel le 11 d'avril. La paix se traita l'année suivante à Nimegue, pendant que les François faisoient de nouveaux progrès. Le prince d'Orange que ses intérêts engageoient à désapprouver cette négociation, observoit cependant le duc de Luxembourg qui tenoit Mons investi, & qui avoit eu nouvelles que les Hollandois avoient signé le traité; mais le prince, aussi-bien instruit que lui de cette circonstance, se flata d'obtenir par ruse une victoire, que la force avoit toujours refusée à ses armes, & attaqua brusquement les François campés à S. Denys. Leur général quoique surpris, ne fut pas longtemps à se remettre; & repoussa avec beaucoup de carnage les ennemis qui s'étoient d'abord emparé de S. Denys, & lui avoient taillé en piéces quelques régimens. Ainsi finit cette premiere guerre, où le prince d'Orange, quoique très-souvent vaincu, ne laissa pas de se signaler dans toutes les occasions. Ce prince qui venoit d'épouser *Marie* Stuard, fille du duc d'Yorck, s'ennuya de vivre en républicain; & ne se servit du loisir que lui donnoit la paix, que pour songer à soulever de nouveaux ennemis contre la France. Quelques années se passerent sans qu'il pût trouver lieu de faire réussir ses desseins; mais enfin, à force d'intrigues & de mouvemens, tant de sa part que de celle du duc de Neubourg, & des autres ministres de l'empereur, il vint à bout de faire signer à Augsbourg au mois de juillet 1686, une ligue entre l'empereur, la plupart des princes d'Allemagne, le roi d'Espagne & les Etats généraux. Plus d'une année se passa avant que les alliés eussent achevé leurs préparatifs; mais l'an 1688, le roi Louis XIV les prévint & fit assiéger Philisbourg par monseigneur le Dauphin, qui soumit cette forteresse importante, peu auparavant que le duc de Savoye entrât dans la ligue. Cependant le prince d'Orange étoit attentif à l'exécution d'un projet, aussi flateur pour son ambition, que flétrissant pour sa mémoire. Jacques, duc d'Yorck, son beau-pere, étoit monté sur le trône d'Angleterre l'an 1685, sous le nom de *Jacques II*, après la mort de son frere *Charles II.* L'ardeur de son zéle pour la religion catholique souleva contre lui un parti factieux, dont le prince d'Orange, foulant aux pieds les devoirs du sang & de l'alliance, ne manqua pas de nourir le mécontentement. La trame fut conduite avec tant de secret & de bonheur, que le prince ayant fait une descente en Angleterre avec 20000 mille hommes, sur la fin de l'année 1688, le roi son beau-pere se vit abandonné de tous ses sujets, & fut contraint de chercher un asile en France. Après sa retraite le prince se fit couronner l'an 1689, avec son épouse, & passa peu après en Irlande, dont une partie étoit demeurée fidéle à son roi légitime, qui se mit lui-même

à

à la tête du secours qu'il avoit obtenu du roi Louis XIV. Cette campagne ne produisit rien de décisif, & celle de l'année suivante 1690, fut remarquable par la bataille de la Boyne, dont la perte obligea le roi Jacques à quitter l'Irlande. Le prince d'Orange ayant fait inutilement le siége de Limerik, qui ne fut prise que l'année suivante, se rembarqua pour l'Angleterre, où il s'appliqua tout entier à seconder les efforts de ses alliés contre la France. Une partie de ces princes se rendirent au commencement de l'année 1691 à la Haye, pour y tenir avec lui conseil de guerre sur les projets de la campagne; mais pendant qu'ils délibéroient, le siége de Mons fut pour eux un coup de foudre qui les dissipa. Ce fut en vain que le prince d'Orange s'avança à six lieues de la ville avec une armée de quarante mille hommes. Cette démarche n'aboutit qu'à le rendre témoin de la prise de cette place, qui se rendit après un siége de seize jours: perte qui fut suivie quelque mois après de celle du combat de Leuze, où presque toute sa cavalerie fut taillée en piéces par le maréchal de Luxembourg. Namur fut pris l'année suivante par le roi Louis XIV, & le fut encore aux yeux du prince d'Orange, qui commandoit une armée de cent mille hommes. Il essaya de s'en venger le 3 août, à la bataille de Steinkerque, & tout sembla pour lors flater ses espérances. Il étoit infiniment plus fort en infanterie que le duc de Luxembourg, qui n'avoit pas même la sienne près de lui, & dont l'artillerie n'étoit arrivée que la veille. D'ailleurs l'attaque fut inopinée, & le feu des alliés fut d'abord supérieur à celui des François, qui perdirent même quelque terrein, & quatre piéces de canon. Cependant animés par les princes, qui chargerent à leur tête, à peine eurent-ils tiré l'épée que la fortune changea. Une partie des ennemis fut taillée en piéces, au nombre de huit à neuf mille hommes; & l'autre se sauvant par la fuite, laissa sur le champ de bataille dix piéces de canon, & neuf étendards: non sans perte du côté des vainqueurs, qui eurent près de trois mille hommes de tués & 2000 de blessés. La bataille de *Nervinde*, qui fut donnée le 29 juillet 1693, ne fut pas moins sanglante. Le duc de Luxembourg, qui avoit fait faire une fausse marche aux alliés, étoit arrivé le soir précédent à la vue de leur armée, qui étoit de 60 mille hommes. Le prince en habile général, profita de la nuit, pour fermer son camp de palissades, fortifier deux villages, qui couvroient sa droite & sa gauche, & tirer un retranchement de front, bordé de près de cent piéces de canon: ce qui n'empêcha pas les François de donner un assaut général le lendemain, après avoir essuyé un feu terrible jusque à quatre heures après midi. Jamais attaque ne fut plus opiniâtre, ni mieux soutenue. Enfin les alliés furent forcés dans leurs retranchemens, qu'ils abandonnerent avec perte de 12 mille hommes tués ou noyés dans la Ghete, de 2000 prisonniers, de 76 piéces de canon, de 8 mortiers, de grand nombre de drapeaux & de timbales. Cette victoire couta aux François 3000 hommes tués & 4000 blessés. Toute l'année 1694 se passa sans aucune action considérable en Flandre; mais l'année suivante, le prince d'Orange, après avoir tenté inutilement de forcer les lignes des François, rabattit devant Namur qu'il assiégea le 12 juillet, pendant que le maréchal de Villeroi prit Dixmude & Deinse, où il fit prisonniers de guerre 8 à 9 mille hommes de troupes reglées. Le siége de Namur fut poussé avec une ardeur & un fracas inconcevable: 130 piéces de canon,& 80 mortiers qui tiroient jour & nuit, ruinerent tellement les dehors & les chemins couverts, que les assiégés furent contraints de rendre la ville après 24 jours de siége, & le château le premier septembre. Le prince d'Orange avoit perdu son épouse, dès le 7 janvier 1695, & avoit été assez heureux pour n'essuyer aucun mouvement en Angleterre, dans une conjoncture si délicate: il s'y forma néanmoins, l'an 1696, une conspiration, qu'il étouffa avec beaucoup d'habileté. Il n'eut pas cette année de grandes occupations en Flandre; où l'on se tint de part & d'autre sur la défensive; mais l'an 1697, il laissa prendre Ath par le maréchal de Catinat, pendant que l'on traitoit de la paix à Riswich. Le traité fut signé avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande, le 20 septembre; avec l'Allemagne six semaines après; & le prince d'Orange fut reconnu roi d'Angleterre, par le roi Louis XIV, que le roi Jacques II lui-même porta à cette reconnoissance, pour procurer la paix à l'Europe. On conçoit aisément que cette paix ne pouvoit être agréable au prince d'Orange, dont elle diminuoit l'autorité en Hollande, où il falloit déposer la qualité de stathouder, & en Angleterre, où elle ne lui laissoit presque que le titre de roi. D'ailleurs elle l'exposoit aux caprices de ses sujets, naturellement séditieux, qui ne manquerent pas en effet de l'attaquer indirectement quelque temps après, dans la personne de ses créatures & de ses favoris. La mort de Charles II, roi d'Espagne, survint à propos le premier novembre 1700, pour le tirer de cet embaras, en lui donnant lieu d'embarquer toute la chrétienté dans une nouvelle guerre. Le roi d'Espagne, par son testament, avoit institué pour son héritier, Philippe de France, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Les Espagnols reconnoissant la justice de cette disposition; & craignant le démembrement de leur monarchie, avoient reçu ce jeune prince avec des transports de zéle & d'affection. C'en fut assez pour ranimer le chagrin des souverains, jaloux du pouvoir de la France, qu'ils prévoyoient devoir s'augmenter par son alliance avec l'Espagne. Ils eurent recours aux cabales & aux intrigues, pour répandre leurs vaines défiances dans l'esprit des princes qu'ils vouloient séduire, & le roi Guillaume rappella tous les efforts de sa politique, pour mettre en mouvement les ressorts de cette nouvelle ligue. Son plan étoit même dressé, & il n'attendoit que la belle saison pour agir, lorsque la mort qui succéda à ses infirmités continuelles, le 19 mars 1702, lui ôta la satisfaction de voir éclore ses projets dangereux, en lui laissant celle de voir presque toute l'Europe embrasée du feu qu'il avoit pris soin d'y entretenir pour ses intérêts, pendant tout le cours de sa vie. Prince né avec la plupart des qualités nécessaires à un souverain, brave, généreux, prudent, habile dans l'art de regner; mais sombre, caché, artificieux, & sacrifiant tout à son ambition. ANNE Stuard, seconde fille de Jacques II, & épouse du prince Georges de Danemarck, lui succéda.

COMTES D'AUVERNE ET DUCS DE GUIENNE.

GUILLAUME, I du nom, surnommé *le Débonnaire*, comte d'Auvergne, marquis de Nevers, & duc d'Aquitaine, fondateur de l'abbaye de Cluni au commencement du X siécle, prit sous sa protection, & éleva Ebles, comte de Poitiers, son parent, après la mort de Ranulfe II, comte de Poitiers, son pere. *Ebles* étant mort vers l'an 935, eut pour successeur GUILLAUME III du nom, son fils, surnommé *Tête d'Estoupes*, qui joignit au titre de comte de Poitou, celui de duc de Guienne. Il mourut sur la fin de l'an 963. GUILLAUME IV, son fils, dit *Fier-à-bras*, mourut le 3 février 993. GUILLAUME V, surnommé *le Grand* (sur lequel on peut consulter le tome VII de l'histoire littéraire de la France), fils de celui-ci, mourut en 1030, & laissa quatre fils, qui furent successivement ducs de Guienne, & comtes de Poitou; le 1. GUILLAUME VI, surnommé *le Gros*, mourut en 1038, sans postérité; le 2. *Eudes* ou *Odon*, fut tué le 10 mars 1039; le 3. nommé *Pierre*, qui prit le nom de *Guillaume VII*, mourut aussi sans enfans en 1058; & enfin le 4. GUI GEOFROI, dit *Guillaume VIII*, mourut le 24 septembre 1086, laissant pour successeur GUILLAUME IX, son fils, mort le 10 février 1126. Celui-ci fut pere de GUILLAUME X, dernier de sa race, duc de Guienne & comte de Poitou. Ce Guillaume X fut dans sa jeunesse un prince violent & cruel, & s'abandonna à tou-

tes ses passions. Après le décès du pape Honorius II, en 1130, il s'éleva un schisme dangereux, dans lequel il s'intéressa pour Pierre Léon antipape, qui se fit nommer Anaclet II, contre le pape Innocent II. Ce pape se réfugia en France, où il assembla un concile à Etampes, qui déclara canonique l'élection d'Innocent, & le reconnut pour pape légitime. Louis *le Gros*, roi de France, Henri I, roi d'Angleterre, & presque tous les princes chrétiens, se soumirent à cette décision. Il n'y eut que Gerard évêque d'Angoulême, & Guillaume duc de Guienne, qui demeurerent opiniâtres, & qui protestant contre le concile, en appellerent à l'antipape Anaclet. Innocent leur envoya des députés, pour les ramener par les voies de douceur; mais ce fut sans succès. C'est pourquoi le pape usa de son pouvoir & les excommunia. Guillaume en fut si irrité, qu'il publia un édit par toutes ses terres en faveur d'Anaclet; il bannit les évêques qui suivoient le parti d'Innocent, & s'empara de leurs biens. Pour remédier à ces désordres, le pape députa saint Bernard en 1135, avec Josselin évêque de Soissons, & leur donna la qualité de légats en Guienne. Saint Bernard trouva le duc très-obstiné: ce qui l'obligea de se retirer dans un monastere de son ordre, où quelque temps après Guillaume lui rendit visite, mais sans se rendre aux remontrances de ce saint abbé. Le pape en étant averti, joignit aux autres légats Godefroi évêque de Chartres, & plusieurs autres prélats célebres en doctrine & en sainteté. Alors le duc prit jour pour se trouver à Parthenai, ville de Poitou. Après plusieurs conférences, il consentit de quitter Anaclet, & de reconnoître Innocent, pourvu que les évêques qu'il avoit nommés en la place de ceux qu'il avoit chassés, fussent maintenus dans leurs siéges, parcequ'ayant annexé la plupart des biens ecclésiastiques à son domaine, il n'avoit pas envie de les restituer. Comme on désespéroit de rien gagner sur l'esprit du duc, saint Bernard crut qu'il étoit nécessaire d'avoir recours à Dieu. Toute l'assemblée entra dans l'église, excepté le duc & ses partisans, parcequ'ils étoient excommuniés. Après la consécration, le saint abbé prit l'hostie sur la patene, & sortant de l'autel, alla vers la porte de l'église, où d'un ton plein de zéle, il demanda au duc s'il vouloit toujours persécuter Jesus-Christ qu'il voyoit devant lui. Guillaume saisi de frayeur, tomba par terre; puis s'étant relevé par ordre du saint, déclara qu'il étoit près de reconnoître Innocent pour légitime pape, de remettre les évêques en leurs siéges, & de restituer les biens qu'il avoit usurpés, ce qu'il fit. Il ne laissa pas quelque temps après de commettre de nouvelles violences contre les chanoines de S. Hilaire de Poitiers, & contre d'autres ecclésiastiques, qui ne vouloient pas reconnoître l'antipape. Saint Bernard l'en reprit, & le remit dans le bon chemin. L'année suivante il se trouva engagé dans la guerre que Geofroi, comte d'Anjou, fit en Normandie contre Etienne roi d'Angleterre. Les désordres que les troupes y commirent le toucherent si fort, qu'il quitta ses états pour aller en pélerinage à S. Jacques en Galice. Avant que de partir il donna des tuteurs à ses filles, & destina l'aînée *Eléonore* à épouser le roi Louis *le Jeune*, afin que par ce moyen ses états fussent réunis à la monarchie françoise. Quelques-uns disent qu'il mourut en chemin; d'autres que ce fut à Compostelle. Quoi qu'il en soit, l'époque de sa mort est certaine, ce fut le 10 d'avril que l'on comptoit alors en France 1137, c'est-à-dire, selon notre maniere de compter, 1138. *Voyez* GUIENNE. * Suger, *vie de Louis VI*. Baronius, *an.* 1136.

Roi d'Ecosse.

GUILLAUME, dit *le Lion*, roi d'Ecosse, fils de HENRI, succéda à son frere *Malcolme* IV, en 1165. Il fit la guerre à Henri II, roi d'Angleterre, occupé pour lors d'une guerre domestique que lui faisoient ses fils; mais après quelques légers avantages, il fut défait, & pris prisonnier en 1174, dans le pays de Northumberland. L'Anglois le contraignit de racheter sa liberté sous des conditions fort dures en 1175; car il fut obligé de mettre Barwic & Roguesburi entre les mains de son ennemi, pour être incorporées à la couronne d'Angleterre, & de consentir que ses états en relevassent. Il eut encore quelques différends avec Richard I, & avec Jean *Sans-terre*; mais ils furent de peu de durée, & ne l'empêcherent pas de regner paisiblement jusqu'en l'an 1214, qui fut celle de sa mort, en la 74 année de son âge: il avoit porté la couronne 49 ans. ALEXANDRE II son fils lui succéda. * Leslé & Buchanan, *histoire d'Ecosse*.

Roi des Romains.

GUILLAUME, roi des Romains, comte de Hollande, II de ce nom, étoit fils de FLEURI ou *Florent* IV du nom, comte de Hollande, & de *Mathilde* de Brabant. Le pape Innocent IV & les Romains opposés à l'empereur Fréderic II, firent si bien, qu'après la mort de Henri de Thuringe, roi des Romains, le comte Guillaume lui fut subrogé, par élection de quinze princes ecclésiastiques, & de trois séculiers, à Voringen au diocèse de Cologne, le jour de S. Michel l'an 1247. D'autres disent que ce fut à Nuitz en 1246. L'année suivante, Guillaume assiégea Aix-la-Chapelle au mois de mai, la prit après six mois, & y fut couronné un dimanche, jour de la fête de la Toussaints. Il étoit alors âgé de vingt ans, & choisit pour ses ministres Othon évêque d'Utrecht, & Henri duc de Brabant son oncle. Ensuite il épousa la fille du duc de Brunswick. Depuis, après la mort de Fréderic, arrivée en 1250, Hugues légat du saint siége le confirma dans la possession de l'empire, qu'on continua néanmoins de lui disputer. Il défit les Flamans, & au commencement de l'an 1256, faisant la guerre aux Frisons occidentaux, qui s'étoient révoltés contre lui, il fut assommé par des paysans cachés dans des roseaux, en un marais, où son cheval s'enfonça dans la glace. FLORENT V son fils unique lui succéda au comté de Hollande. * Jean de Leyden, *l.* 23. Nangis, *en la vie de S. Louis*. Meyer, *liv.* 9 *ann. Flandr.* Steron. Siffred. Cuspinien, &c.

Rois de Sicile.

GUILLAUME, I de ce nom, dit *le Mauvais*, roi de Sicile, succéda en 1152, ou, selon d'autres, en 1154, à ROGER son pere. Il regna avec tant d'injustice, d'avarice & de tyrannie, qu'on lui donna le surnom de *Mauvais*. Peu après la mort de son pere, il prit & pilla Tanes en Egypte, & défit une flotte de Grecs de plus de 140 vaisseaux. Il usurpa diverses terres, qui dépendoient de l'église, & fut excommunié en 1155 par le pape Adrien IV; mais ayant assiégé ce pape dans la ville de Bénévent, il l'obligea de lui donner l'investiture du royaume de Sicile, du duché de la Pouille, de la principauté de Capoue, avec des droits extraordinaires, qu'on a appellés *la Monarchie de Sicile*. Il fut souvent brouillé avec les papes de son temps, & se retira toujours très-heureusement d'intrigue. Il fit un accord avec le pape Alexandre III en 1165, & mourut le 30 avril 1166, après 13 ans, 2 mois & trois jours de regne. * Roger, *in ann.* Baronius, *A. C.* 1155 *& seq.*

GUILLAUME II, dit le *Bon*, parcequ'il avoit des qualités toutes contraires à celles de GUILLAUME son pere, hérita de sa couronne à l'âge de 12 ans. Il eut pour précepteur le fameux Pierre de Blois, qu'il fit garde des sceaux de son royaume, & prit le parti du pape Alexandre III contre l'empereur Frederic en 1177; ensuite de quoi il les réconcilia. Il n'épargna pas lui-même les biens de l'église. En 1185 il fit la guerre à Andronic Comnene, empereur de Constantinople, avec assez de succès, & prit Salonique & plusieurs autres places qu'il perdit bientôt après. Il mourut à Palerme, au mois de novembre 1189. Comme il n'avoit poin

d'enfans légitimes de *Jeanne*, fille de *Henri* II, roi d'Angleterre, *Tancrede* son fils *naturel*, comte de la Liche, s'empara du royaume, contre la foi qu'il avoit donnée à *Constance*, tante de *Guillaume*, & femme de *Henri*, depuis empereur VI du nom. Ce qui causa de grandes guerres en cet état. * Pierre de Blois, *ep.* 131. Collenutio, *hist. Neap.* Fazel, *de rep. Sicul.* Sigonius, &c.

GUILLAUME III, fils de TANCREDE, bâtard de *Guillaume* II, lui succéda, & fut reconnu roi de Sicile, sous la tutelle de sa mere *Sibylle*, en 1192 ou 1193. L'année suivante, l'empereur Henri VI étant entré en Italie avec une puissante armée, prit par composition, Cajette & Naples, & fit prisonnier *Sibylle*, qu'il condamna à une captivité perpétuelle, & *Guillaume* auquel il creva les yeux. * Roger, *in ann.* Collenutio, *histoire Neapolitaine.* Hugues Falcanpus, &c.

COMTES DE HOLLANDE.

GUILLAUME I de ce nom, comte de Hollande, fils de FLORENT III du nom, comte de Hollande, & frere de *Thierri* VII, porta d'abord le titre de comte d'Ostfrise, & usurpa la Hollande en 1204, sur *Ada* ou *Adelle*, sa niéce, fille de *Thierri* VII. Avant cela il avoit fait la guerre dans la Terre sainte. Il la soutint dans ses états contre l'évêque d'Utrecht, & la porta en Ecosse, prétendant avoir quelques droits sur ce royaume; mais ayant appris que le comte de Loots, mari de sa niéce *Ada*, s'étoit mis en campagne, pour soutenir les droits de sa femme, il revint en son pays, & mourut en 1223. Guillaume avoit épousé 1. *Alix* ou *Alide*, fille d'*Othon* II duc de Gueldre, dont il eut FLORENT IV, qui lui succéda; *Othon*, évêque d'Utrecht; *Guillaume*; *Ada*, abbesse de Rhinsburg; & *Richarde*, religieuse. Il prit une seconde alliance avec *Marie*, fille d'*Edmond*, duc de Lancastre, dont il n'eut point d'enfans. * Petit, *annales de Hollande.* Junius Grotius, &c.

GUILLAUME II, comte de Hollande, *cherchez* GUILLAUME, roi des Romains.

COMTES DE HAINAUT ET DE HOLLANDE.

GUILLAUME III dit *le Bon*, comte de Hainaut, de Hollande, Zélande, &c, souverain de Frise, succéda en 1304 à JEAN d'Avesnes, son pere. Il épousa, par traité passé à Cluni le 19 mai 1305, *Jeanne* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & sœur du roi Philippe *de Valois*. Il fonda l'église de S. Pierre de Middelbourg, se trouva à la bataille de Mont-Cassel, & donna en plusieurs occasions des marques de son courage & de son équité. Il mourut le 7 juin 1337, ayant eu GUILLAUME IV, qui lui succéda; *Marguerite*, seconde femme de *Louis* de Baviere, empereur; *Jeanne*, femme de *Guillaume*, comte de Juliers; *Philippe*, femme d'*Edouard*, III roi d'Angleterre; & *Elizabeth*, morte sans alliance. La comtesse *Jeanne* se fit religieuse à Fontenelles, & mourut très-âgée. Elle fut médiatrice de la trève conclue à Tournai, entre les rois de France & d'Angleterre en 1340, comme Froissard nous l'apprend.

GUILLAUME IV, qui succéda à son pere l'an 1337, mena du secours au roi d'Espagne contre les Maures, visita la Terre-sainte, & s'employa très-utilement pour la conversion des Russiens. Il prit la ville d'Utrecht, & refusa l'empire que les électeurs lui offroient. Depuis, faisant la guerre contre les Frisons, il fut tué l'an 1345. Sa sœur *Marguerite* lui succéda, n'ayant point laissé de postérité de *Jeanne* de Brabant son épouse, fille de *Jean* III, duc de Brabant.

GUILLAUME V, fils de LOUIS de Baviere, empereur, & de *Marguerite*, comtesse de Hainaut, de Hollande, &c, fit la guerre contre sa mere, qu'il chassa de Hollande en 1351; & depuis étant tombé en frénésie, fut nommé *le Comte enragé*. Il arriva même qu'ayant tué de sang froid un seigneur en 1358, il fut mis en prison au Quesnoi, où il mourut en 1377. ALBERT de Baviere son frere, fut comte après lui. Guillaume avoit épousé *Mahaud* ou *Mathilde* de Lancastre, dont il n'eut point d'enfans.

GUILLAUME VI, comte de Hainaut, de Hollande, &c, étoit fils d'ALBERT de Baviere, & de *Marguerite* de Silesie sa premiere femme; & succéda à son pere en 1404. Il avoit été accordé en 1377, avec *Marie* de France, fille du roi *Charles* V; mais elle mourut avant que d'être mariée. Il épousa depuis en 1386, *Marguerite*, fille de *Philippe*, surnommé *le Hardi*, duc de Bourgogne; & de ce mariage il n'eut qu'une fille nommée *Jacqueline*, qui lui succéda. Guillaume fit la guerre contre le duc de Gueldre, avec lequel il se réconcilia, & mourut en 1417. On dit que ce fut à Bohaia, & qu'on enterra son corps dans l'église des Cordeliers de Valenciennes.

COMTES DE PROVENCE.

GUILLAUME I, comte de Provence, d'Arles & de Toulouse, & fils de BOZON II, commença de regner vers l'an 971. Il chassa entiérement les Sarasins de la forteresse de Fraxinet, qui est aujourd'hui la Garde du Frainet, dans le golfe de Grimaud, diocèse de Frejus, & les battit encore ailleurs. Ce prince fit de grands biens à diverses églises, & prit l'habit de religieux des mains de S. Mayeul, abbé de Cluni. C'est ce que quelques auteurs ont inféré d'un passage de S. Odilon qui ne semble pas prouver assez. Il laissa GUILLAUME II qui mourut en odeur de sainteté, vers l'an 1020, âgé de 50 ans. GUILLAUME III son fils, aussi nommé *Guillin Bertrand*, lui succéda, & mourut vers l'an 1054. * Delbene. Guichenon. Du Chêne. Ruffi. Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

GUILLAUME, dit *le Bibliothéquaire*, parcequ'il avoit soin de la bibliothéque des papes, vivoit sur la fin du IX siécle, selon quelques auteurs. Il continua l'histoire des pontifes Romains d'Anastase, que Busée publia en 1620 à Mayence, avec l'histoire du même Anastase.

GUILLAUME (Saint) abbé de saint Benigne de Dijon, dans le dixiéme & le onziéme siécle, étoit originaire de Souabe, mais il naquit en 961, près de Novarre en Italie, de parens nobles & riches. Après avoir été élevé avec soin dans la piété & dans l'étude des lettres divines & humaines, il s'attacha à saint Mayeul, qui l'emmena à Cluni. Ayant été fait abbé titulaire de saint Bénigne, il fut établi supérieur d'un grand nombre de monasteres, où il fut chargé d'introduire la réforme; ce qu'il fit avec beaucoup de zèle & de prudence. Cette réforme, de près de quarante monasteres & prieurés, fit une espéce de filiation distinguée de Cluni. Guillaume mourut dans le cours de ses visites à Fescamp en Normandie, un vendredi, premier jour de l'année 1031, âgé de 70 ans, du temps de l'empereur Conrad & du roi Robert. Il avoit été toute sa vie un modéle de perfection chrétienne & religieuse; il fut consideré des papes, des évêques, des empereurs, des rois. Les martyrologes lui donnent la qualité de saint. On a de lui quelques lettres, rapportées par Glaber & Hugues de Flavigni, dans la chronique de Verdun, imprimée dans la bibliothéque des manuscrits, donnée par le pere Labbe. * *Voyez* ces deux historiens; le pere Longueval, dans son *histoire de l'église gallicane*, tome VIII, p. 73 & *suiv.* 183, 212, 256; & surtout D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VII.

GUILLAUME, hermite de Malaval, en Toscane, au XII siécle, étoit à ce qu'on croit, un gentilhomme François, lequel après avoir mené une vie licencieuse, prit la résolution de se convertir, & alla trouver un solitaire, qui lui conseilla de faire le voyage de Rome. Etant arrivé en cette ville, il se jetta aux pieds du pape Eugène III, qui lui ordonna de faire le voyage de Jérusalem. Il lui obéit; & après avoir visité les saints lieux,

il revint en Toscane vers l'an 1153, & embrassa la profession d'hermite. Il se retira dans la vallée que l'on appelloit alors l'*étable de Rhodes*, nommée depuis *Maleval*, dans le territoire de Sienne, au diocèse de Grosseto. Il se renferma dans cette affreuse solitude au mois de septembre de l'an 1155. L'année suivante, un nommé *Albert* le vint trouver, & ils pratiquerent l'un & l'autre des austérités extraordinaires. Guillaume mourut le 10 février 1157. Albert resté seul eut un autre compagnon nommé Renaud. Quelques autres personnes étant venues dans cette solitude pour s'y retirer, ils y bâtirent un hermitage, qui fut l'origine des *Guillemins* ou *Guillemites*. Cet ordre s'étendit en beaucoup de provinces de France, de Bohême & de Saxe. *Voyez* GUILLELMITES. * Baillet, *vies des saints*.

GUILLAUME (Saint) chanoine régulier, souprieur de sainte Geneviéve du Mont à Paris, puis abbé d'Eschil en Danemarck, vivoit dans le XII siécle. Il naquit à Paris vers l'an 1105, & fut élevé dans l'abbaye de S. Germain des Prés, sous la conduite de Hugues son oncle qui en étoit abbé. Il fut nommé chanoine de l'église collégiale de sainte Geneviéve du Mont; & ne pouvant souffrir le déreglement qui étoit alors dans cette maison, il accepta la prévôté d'Espinai. La réforme & la régularité ayant ensuite été établies dans l'église de sainte Geneviéve par les religieux de l'abbaye de S. Victor, Guillaume y revint, & fut fait souprieur de la maison en 1148. Absalon, évêque de Roschild en Danemarck, ayant dessein de réformer un monastere de chanoines réguliers, qui étoit dans l'isle d'Eschil, il demanda à l'abbé de sainte Geneviéve des sujets. Guillaume fut envoyé avec trois autres chanoines en ce pays; mais ayant été abandonné de ses trois compagnons, il y travailla seul à la réforme des chanoines réguliers de ce monastere, & eut le bonheur d'en venir à bout. Après avoir passé quarante ans entiers en Danemarck, il y mourut âgé de 98 ans, l'an 1203. * *Anonym. apud Bolland.* Baillet, *vies des saints*, *6 avril*.

GUILLAUME (Saint) fondateur de la congrégation religieuse, appellée du *Mont-Vierge*, natif de Verceil en Piémont, vivoit dans le XII siécle. Il entreprit à l'âge de 15 ans le pélerinage de S. Jacques de Compostelle, & après l'avoir fait, son dessein étoit d'aller en Palestine; mais il changea de sentiment, & se retira dans une solitude au royaume de Naples. Y ayant trouvé une montagne, qui s'appelloit le *Mont-Virgilien*, il y fit bâtir une église, & ce lieu fut appellé le *Mont-Vierge*. Plusieurs personnes y étant venues, il jetta l'an 1119, les fondemens de la congrégation qui a porté ce nom. Ceux qui composoient cette communauté s'étant révoltés contre lui, à cause de l'austérité de la regle, il les abandonna, établit plusieurs autres monasteres d'hommes & de filles, passa en Sicile, & y fonda un monastere à Salerne, où il mourut le 25 de juin 1142. * *Sa vie écrite par* Felix Renda, & *abrégée par* Sylvestre Marulli. Baillet, *vies des saints*.

GUILLAUME DE CISTEAUX, ancien abbé de l'ordre de Cîteaux, auteur d'un sermon de l'Assomption, que Charles de Visch a publié. Il est différent de GUILLAUME DE CISTEAUX, qui mourut vers l'an 1520 ou 1521, & qui écrivit quelques ouvrages, dont le même de Visch fait mention. On ne sait pas en quel temps le premier a vécu.

GUILLAUME D'HIRSAUGE (Saint) un des plus grands hommes du XI siécle, fut tiré en 1069 de l'abbaye de S. Emmeran à Ratisbonne, où il étoit religieux, pour gouverner l'abbaye d'Hirsauge, & mérita le titre de restaurateur de la discipline monastique en Allemagne. On ne sut jamais mieux allier la piété, avec l'amour pour les sciences & pour les arts. Quoiqu'il n'eût d'abord avec lui qu'un très-petit nombre de religieux, sa réputation attira auprès de lui tant de gens de toutes sortes de conditions, qu'il fut en état de fonder jusqu'à 23 monasteres nombreux, sans garder moins de 150 religieux à Hirsauge: il les occupoit tous différemment suivant leurs différens talens: il y en avoit qui ne vaquoient qu'à la contemplation: d'autres travailloient des mains; quelques-uns s'appliquoient à l'étude de l'écriture-sainte & des peres, que douze jeunes étoient occupés à transcrire sous les yeux d'un habile homme qui revoyoit les copies qu'ils avoient tirées. Il y avoit outre ces 150 religieux un grand nombre de freres barbus, ou convers, qui travailloient à toutes sortes de métiers, & ce fut parmi eux que Guillaume trouva des ouvriers pour bâtir & mettre en bon état tous les monasteres qu'il fonda. Les réglemens qu'il leur donna étoient proportionés à leurs occupations. Ensuite la réputation de Cluni le porta à desirer d'établir à Hirsauge les coutumes de cette célébre abbaye, & ce fut à sa priere qu'Ulric les mit en écrit: il y envoya aussi quelques uns de ses disciples, & ce fut sur les mémoires des uns & des autres, qu'il en dressa de plus convenables au pays, qu'il appella les coutumes d'Hirsauge. Saint Guillaume laissa outre ces coutumes, quelques ouvrages de mathématiques, & mourut le 5 juillet 1091. * Trithéme, *chron. Hirsaug.* Mabillon, *acta SS. ord. S. Bened. sæc. VI*, *tom. 2.*

☞ GUILLAUME de Jumiége, écrivain du XI siécle, surnommé *de Jumiége*, parcequ'il étoit moine à l'abbaye de ce nom. Il étoit Normand, & portoit le surnom de *Calculus*. Il a composé une histoire en huit livres, *De ducum Normanorum gestis*, que Camden a fait imprimer dans son recueil intitulé: *Anglica*, *Normanica*, *&c*, imprimé à Francfort, *in-folio*, en 1603; & du Chesne dans son recueil des historiens de Normandie, imprimé *in-folio*, à Paris en 1619. Guillaume avoue lui-même que ce qu'il rapporte jusqu'au temps de Richard II, c'est-à-dire à l'an 896, il l'a tiré de l'histoire de Dudon, doyen de S. Quentin. A l'égard de ce qui suit, jusqu'au regne de Guillaume *le Conquérant*, à qui il dédie son ouvrage, il dit qu'il l'a écrit sur le témoignage de personnes dignes de foi, ou sur ce qu'il a vu lui-même. Son histoire, telle qu'il l'a composée, finit au quarante-deuxiéme chapitre du septiéme livre. Ce qui suit y a été ajouté par une autre main, aussi-bien que plusieurs autres choses, comme le fait voir * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VIII.

☞ GUILLAUME, surnommé *de Poitiers*, parcequ'il fit ses études en cette ville, écrivain du XI siécle, naquit au village de Preaux, près de Pont-Audemer, au diocèse de Lisieux en Normandie, vers l'an 1020. Après avoir étudié à Poitiers, il embrassa la profession des armes, & se trouva à plusieurs actions très-vives. Mais dégouté de cet état, il entra dans le clergé, & fut long-temps chapelain du duc Guillaume, depuis roi d'Angleterre. Ces différentes positions le mirent au fait des affaires de ce prince, & lui donnerent la facilité de composer l'histoire la plus exacte que nous ayons des événemens de son regne. Du Chesne l'a publiée avec les écrivains de Normandie. C'est la seule édition qu'on ait de cet ouvrage; encore le manuscrit sur lequel elle a été faite s'est-il trouvé défectueux. Hugues, évêque de Lisieux, qui aimoit les gens de mérite, & les retenoit auprès de sa personne, donna à Guillaume un archidiaconé dans son église. Il s'y fixa pour le reste de ses jours, & en continua les fonctions sous Gilbert Maminot, successeur de Hugues. Il rendit à l'un & à l'autre de grands services dans le gouvernement de leur diocèse. On ignore le terme de sa vie; mais il est certain qu'il mourut vieux après le roi Guillaume, dont il a écrit l'histoire. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

☞ GUILLAUME, surnommé *Walon*, abbé de saint Arnoul de Metz en 1050, succéda à Warin, mort le vingtiéme d'août de la même année. Il y trouva la discipline réguliere dans presque toute sa vigueur, & fut fort soigneux de l'y maintenir. L'étude faisoit une de ses principales occupations. Il se plaisoit particu-

lierement à la lecture de S. Jérome, dont il prit soin de faire copier quelques ouvrages, & de S. Augustin, pour qui il avoit une vénération singuliere, & de la doctrine duquel il étoit grand partisan. Le pape ayant exigé qu'on élût un abbé à S. Remi de Reims, dont l'abbaye vacante depuis près de trois ans, étoit exposée aux ravages de l'archevêque Manassé; celui-ci fit élire Guillaume après le mois de juin 1073. Le pape eut beaucoup de plaisir de cette élection; mais le nouvel abbé ayant trouvé ce monastere dans une grande désolation, & s'y voyant d'ailleurs outragé & vexé en plusieurs manieres par l'archevêque, il désespéra d'y faire aucun fruit, & prit le parti de se démettre de cette abbaye. Il en écrivit au pape Grégoire VII, & n'en ayant pas reçu une réponse favorable à son dessein, il fit le voyage de Rome à la fin de l'année 1073, ou au commencement de la suivante, & exposa au pape les raisons qu'il avoit de quitter l'abbaye de S. Remi. De retour de ce voyage, il rendit le bâton pastoral à Manassé, qui le lui redemanda avec dureté, & se renferma dans son abbaye de S. Arnoul. Quoiqu'il eût toujours vécu en bonne intelligence avec Hérimanne, évêque de Metz, l'empereur Henri IV ayant chassé celui-ci de son siége en 1085, Guillaume eut la foiblesse de se laisser ordonner évêque de Metz à sa place. Néanmoins, voyant qu'il ne pouvoit se maintenir dans ce siége, il alla dès l'année suivante trouver Hérimanne, & ayant assemblé auprès de lui plusieurs personnes du clergé, il renonça solemnellement à l'épiscopat en leur présence. Il se retira même à l'abbaye de Gorze, afin d'y expier son ambitieuse intrusion. On l'y établit maître des enfans qu'on y élevoit; & au bout de quelque temps l'évêque Hérimanne, touché de sa pénitence, lui rendit l'abbaye de S. Arnoul. On a lieu de croire qu'il ne survécut guère à son rétablissement, & qu'il mourut vers 1089. Dom Mabillon a inséré au premier volume de ses analectes, une priere en l'honneur de S. Augustin, & sept lettres de l'abbé Guillaume. Les quatre premieres furent écrites au sujet de ses différends avec Manassé, archevêque de Reims, & contiennent beaucoup de vivacités contre ce prélat, de qui effectivement il eut beaucoup à souffrir. Elles sont écrites d'un style qui fait connoître que Guillaume avoit été fort bien instruit des lettres humaines, & de la science ecclésiastique. * D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, tome VIII.

☞ GUILLAUME, évêque de Durham, à la fin du XI siécle, naquit à Bayeux, ou dans le diocèse. Après avoir passé quelque temps dans le clergé de Bayeux, où il étoit entré dès sa premiere jeunesse, l'exemple de son pere qui s'étoit rendu moine à S. Calais, au Maine, l'y attira; & il s'y engagea comme lui dans l'état monastique. Il ne tarda pas à y être élevé à la charge de prieur en second, & ensuite à celle de grand prieur. De S. Calais, Guillaume passa à S. Vincent du Mans, dont les moines l'élurent pour leur abbé peu d'années avant 1080. Cette nouvelle dignité lui donna occasion de mettre ses talens au jour, de sorte qu'il sut se concilier l'estime du pape & des rois de France & d'Angleterre. Guillaume *le Conquérant*, qui avoit souvent mis en usage l'habileté de l'abbé dans les affaires les plus épineuses, l'appella en Angleterre, où il lui donna beaucoup d'autorité. Il lui donna le 9 de novembre 1080 l'évêché de Durham, vacant par la mort de Gaucher. Guillaume fut sacré le 3 janvier de l'année suivante, par Thomas archevêque d'Yorck, en présence du roi d'Angleterre. Il conserva quelque temps, sous le regne de Guillaume *le Roux*, l'autorité qu'il avoit eue sous son prédécesseur. Mais ses envieux ayant fait entendre au nouveau roi que notre prélat étoit entré dans la faction d'Odon évêque de Bayeux, il fut chassé de son église, & contraint de se réfugier en Normandie, où il fut très-bien reçu du duc Robert. Son exil dura deux ans & demi, depuis le mois de mars 1089, jusqu'en septembre 1091. Il fut alors rendu à son église, & rentra dans les bonnes graces du roi, pour qui même on peut lui reprocher d'avoir eu trop de complaisance dans l'affaire de saint Anselme; car il fut un des plus ardens, & même le chef des évêques d'Angleterre qui se déclarerent contre ce saint prélat dans l'assemblée de Rochingham tenue en 1095. Cependant il ne tarda pas à se réconcilier avec son primat, & si parfaitement, que dans la maladie mortelle dont il fut attaqué à Windsor le jour de Noël de la même année, Anselme fut celui qu'il consulta plus volontiers sur ses besoins spirituels. Il mourut le 2 de janvier 1096, & fut enterré dans le chapitre de son monastere. M. Hermant a fait entrer dans son *histoire du diocèse de Bayeux* une éloge de ce prélat, mais avec des anachronismes qui confondent horriblement les temps. * Dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VIII.

☞ GUILLAUME, moine de l'abbaye de S. Michel de Cluse, diocèse de Turin, fut formé à la vie monastique sous le vénérable abbé Benoît II, qui commença à gouverner ce monastere en 1066. Les écrits qu'il a laissés à la postérité, rendent témoignage du progrès qu'il fit dans les lettres. On juge par la vie de l'abbé Benoît son maître, qu'il a écrite peu de temps après sa mort arrivée en 1091, qu'il florissoit dès-lors, & qu'il y mit la main vers 1097. Cette vie de l'abbé Benoît a été publiée par dom Mabillon, au tome IX de ses *Actes des saints*, &c. Guillaume avoit aussi composé une histoire de l'abbaye de Cluse, dont le pere Mabillon a donné deux fragmens, au liv. 56 de ses annales, & dont il y a un exemplaire parmi les manuscrits du Vatican.* D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome. VIII.

☞ GUILLAUME de la Pouille, écrivain du XI siécle, portoit le surnom *de la Pouille*, à cause du long séjour qu'il avoit fait en cette province, plutôt qu'à raison de sa naissance. Dom Rivet prétend qu'il étoit François, & Normand. On peut voir dans son ouvrage les probabilités qu'il allégue pour appuyer son sentiment. Il florissoit sous le pontificat du pape Urbain II. On a lieu de croire qu'il repassa en France à la suite de ce pape qui y vint en 1095, pour la célébration du concile de Clermont. Il s'y fixa, peut-être auprès d'Amé, archevêque de Bourdeaux. Guillaume étoit à Bourdeaux en 1096, où il assista à l'assemblée qui y fut tenue pour terminer le différend entre l'abbaye de S. Aubin & celle de Vendôme, touchant le prieuré de Craon. Il a composé un poëme qu'il entreprit par ordre de Roger duc de Pouille & de Calabre, fils & successeur de Robert, & aux instances du pape Urbain II. Ce poëme est en vers héroïques, & divisé en cinq livres, dont les deux premiers sont employés à décrire les premieres expéditions des Normans en Pouille & en Calabre, à commencer par le voyage de dévotion qu'ils firent au mont Gargan en 1016, & les trois autres contiennent l'histoire des grands exploits de Robert Guiscard, jusqu'à sa mort inclusivement, arrivée le 17 juillet 1085. Jean Tiremois, avocat général au parlement de Rouen, donna la premiere édition de ce poëme en 1582, en un volume *in*-4°, de cinquante deux pages. M. Leibnitz l'a depuis inséré dans son recueil d'historiens du duché de Brunswick, & M. Muratori l'a aussi inséré au cinquiéme volume de son recueil des historiens d'Italie. Tous les éditeurs de cet ouvrage, & d'autres critiques rendent témoignage à la sincérité & à l'exactitude de l'auteur. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

☞ GUILLAUME DE ROS, abbé de Fecam, à la fin du onziéme siécle, & au commencement du douziéme, étoit né à Bayeux, & fut surnommé *la Pucelle*, à cause de sa bonne mine. Il se consacra de bonne heure au service de Dieu, dans le clergé de la cathédrale. Son mérite l'éleva de la place de simple chanoine aux dignités de chantre, d'archidiacre & de doyen. Mais renonçant généreusement à tous les avantages

dont il jouissoit, il alla embrasser la vie monastique à l'abbaye de S. Etienne de Caen. Il n'y fut pas un an entier après le terme de sa probation, qu'on l'élut abbé de Fécam. Il succéda dans cette abbaye au célébre Jeannelin, mort en février 1078, & en fut le troisiéme abbé, depuis son rétablissement sous le B. Guillaume abbé de S. Benigne de Dijon. Notre abbé fut du nombre de ceux qui se trouverent à l'assemblée générale des états convoquée à Lysieux au mois de mars 1107, par Henri I, roi d'Angleterre. Guillaume mourut le 26 du même mois, d'une maladie dont il fut attaqué aussitôt après son retour à Fécam. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, t. IX.

☞ GUILLAUME, d'abord moine du Bec, & ensuite abbé de Cormeille, mort en 1109, a écrit la relation de l'avertissement que le B. Hellouin, abbé du Bec, eut en songe, du dessein qu'avoit Lanfranc de quitter le Bec, & du moyen que l'abbé prit pour l'y retenir. Jean Picard a publié cette relation dans ses notes sur S. Anselme. On la trouve aussi dans le *Neustria Pia*, où elle est attribuée mal à-propos à Guillaume Bonne-Ame, archevêque de Rouen. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. IX.

☞ GUILLAUME BONNE AME, archevêque de Rouen à la fin du onziéme siécle & au commencement du douziéme, étoit né en Normandie, d'une famille distinguée par sa noblesse. Il eut pour pere Radbod, depuis évêque de Seez. Dès sa jeunesse il se rendit recommandable par sa piété, ses bonnes mœurs, sa candeur & un excellent caractere qui lui fit donner le surnom de *Bonne-Ame*. Il entra dès-lors dans le clergé de la cathédrale de Rouen, où il reçut son éducation, & obtint un canonicat. L'archevêque Maurille, auprès de qui il avoit beaucoup de crédit, lui donna un archidiaconat. Guillaume embrassa la vie monastique au monastere de S. Etienne de Caen, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait, dans un péril extrême où il s'étoit trouvé avec Gondulfe, au retour du voyage de la Terre-sainte qu'ils avoient fait ensemble. L'abbé Lanfranc le nomma son prieur claustral, & le chargea de la direction du noviciat. Guillaume s'aquitta si parfaitement de ce double emploi, que Lanfranc ayant été fait archevêque de Cantorberi en 1070, il fut élu abbé de S. Etienne en sa place. Il y avoit environ neuf ans qu'il remplissoit cette dignité, lorsque Jean de Bayeux archevêque de Rouen, abdiqua deux mois avant sa mort qui arriva en septembre 1079. Aussitôt le roi Guillaume *le Conquérant*, désigna l'abbé de S. Etienne pour remplir ce siége; & il en fut élu unanimement archevêque, puis sacré dans sa cathédrale par Gilbert évêque d'Evreux. Guillaume possédoit toutes les qualités requises pour faire un grand archevêque. Son premier soin fut de rebâtir tout à neuf sa cathédrale, & de fournir de tout ce qui étoit nécessaire pour y faire décemment le service divin. En 1080 il assista & eut la principale part à la célébre assemblée qui se tint à Lillebonne le jour de la pentecôte, & dans laquelle furent faits plusieurs beaux réglemens pour le maintien de la discipline. Ce fut le désir de maintenir l'ordre dans son diocèse & de pourvoir à ses besoins, qui le porta à assembler deux autres conciles à Rouen, l'un en 1096, l'autre en 1108. On ignore quel fut le motif de la suspense de ses fonctions dans laquelle il demeura assez long-temps. On sait seulement que le pape Pascal II, ayant remis la décision de cette affaire à S. Anselme, celui-ci tint à Rouen en 1106, une assemblée, où il leva la suspense de l'archevêque. Ce prélat mourut le 9 février 1110. Il étoit alors avancé en âge, & avoit gouverné son église avec beaucoup d'honneur pendant trente-deux ans. Il nous reste de lui trois lettres: l'une a été donné par Edmere, dans son *Historia novorum*: les deux autres ont été donnée par M. Baluze dans ses mêlanges, parmi les actes qui concernent le rétablissement du siége épiscopal d'Arras. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. IX.

☞ GUILLAUME, dit de CHAMPEAUX, *Campellensis*, du lieu de sa naissance, qui est un village ou bourg dans la Brie près de Melun, se rendit célébre dès la fin du onziéme siécle. Après avoir étudié avec beaucoup de succès sous Anselme de Laon, qui enseignoit pour lors à Paris, il fut fait archidiacre & scholastique de l'église de cette ville, & enseigna lui-même publiquement pendant plusieurs années, avec la réputation du plus habile philosophe de son temps. C'est pour cela que Pasquier, dans ses *Recherches*, regarde les écoles formées à Paris par Guillaume de Champeaux & Anselme de Laon, comme la premiere origine de l'université de cette même ville. Guillaume eut des disciples illustres. Le fameux Abelard, attiré par sa réputation, vint aussi à son école. Mais bientôt le mérite du jeune disciple fit ombrage au maître, qui excessivement jaloux de sa réputation, craignit d'être éclipsé. Les choses allerent même si loin de part & d'autre, que le maître & le disciple se déclarerent une guerre ouverte. Guillaume, par dégout du monde, pour les désavantages qu'il eut dans ce différend, mais plus encore par le désir d'une plus grande perfection, forma le dessein d'embrasser la vie monastique. Il alla à Laon se mettre au rang des disciples de S. Anselme, pour y recevoir des leçons de théologie. Ensuite il se retira dans un fauxbourg de Paris où étoit une chapelle dédiée à S. Victor martyr. Ce fut-là que Guillaume prit l'habit de chanoine régulier, en 1108, & jetta les fondemens de la célébre abbaye de S. Victor de Paris, qui fut fondée quelques années après en 1113. Hildebert évêque du Mans, lui écrivit pour le féliciter sur la profession qu'il avoit embrassée; mais il l'exhorta en même temps à continuer de donner ses leçons, ses disciples se plaignant que sa retraite les privât de ses instructions. Guillaume se rendit à ses avis. Il ouvrit à S. Victor des écoles publiques, où il enseigna gratuitement la rhétorique, la philosophie & la théologie. On prétend qu'il est le premier qui ait enseigné dans le royaume cette derniere science d'une maniere contentieuse, c'est-à-dire, la théologie scolastique. Le P. Morin assure même (*de pœnit. l.* 10, *c.* 22, *n.* 8.) qu'avant l'an 1112 personne n'avoit enseigné publiquement la théologie à Paris. Abélard revenu d'un voyage qu'il avoit fait dans sa patrie, alla à l'école de S. Victor, prendre les leçons de son ancien maître, & le poussa même si vivement sur son opinion touchant les universaux, qu'il le força de se rétracter. Guillaume continua encore quelque temps ses leçons, & gouverna jusqu'en 1113, en qualité de prieur seulement, la communauté des chanoines réguliers qu'il avoit formée à S. Victor. Cette année, ayant été placé sur le siége de Châlons sur Marne, son premier soin en quittant sa communauté, fut de choisir un sujet capable de lui succéder, & de continuer ce qu'il avoit si heureusement commencé. Il le trouva dans la personne du vénérable Hilduin, le plus illustre de ses disciples, qui le premier fut honoré du titre d'abbé de S. Victor sur la fin de l'an 1114, ou au commencement de 1115. Deux ans après son ordination, Guillaume de Champeaux eut l'avantage de donner la bénédiction abbatiale à S. Bernard, qui alla la recevoir à Châlons-sur-Marne; parceque le siége de Langre étoit pour lors vacant, & cela lui donna occasion de former une liaison très-étroite avec le saint abbé. La même année 1115, il assista aux conciles de Reims & de Châlons-sur-Marne, & à plusieurs autres les années suivantes, spécialement à celui de Reims célébré en 1119, par le pape Calliste II, où il se distingua beaucoup par son éloquence. Il se trouva encore en 1120, au concile de Beauvais, pour la canonisation de S. Arnoul, évêque de Soissons. La chronique de Maurigni nous apprend que Guillaume accompagna le légat Conon cette année 1120, lorsqu'il alla dans ce monastere: & elle nous le représente comme un homme plein de zèle, qui l'emportoit sur tous les évêques de France par la science des divines écritures,

Ce prélat mourut en 1121, comme le marquent la chronique d'Alberic, la plupart des meilleurs historiens, & tous les anciens monumens de l'église de Châlons. On l'a regardé en son temps comme une des plus grandes lumieres de l'église de France, & il a rendu son nom célébre par ses écrits, aussi-bien que par ses leçons. Il avoit composé plusieurs traités de philosophie en faveur des réalistes; plusieurs opuscules sur la théologie, dont on trouve différens fragmens dans le manuscrit intitulé *Pancrisis*, qui se trouve à l'abbaye de Cheminon, diocèse de Châlons; un livre des *Sentences*, qui se trouve dans la bibliothéque de Notre-Dame de Paris, & dans celle de Châlons-sur-Marne. C'est un abrégé de théologie. Le seul ouvrage imprimé que nous ayons de Guillaume de Champeaux, est un petit traité de l'origine de l'ame, que D. Martene a publié au tome V de son trésor d'anecdotes. * *Hist. litter. de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*.

☞ GUILLAUME, moine de Chester en Angleterre, à la fin du onziéme & au commencement du douziéme siécle, n'est connu que par deux poëmes qu'il a faits à la louange de S. Anselme, archevêque de Cantorberi, l'un lorsqu'il fut promu à l'épiscopat, l'autre après la mort de ce prélat. * M. Baluze a publié l'un & l'autre dans le quatriéme volume de ses *Miscellanea*. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*.

GUILLAUME, abbé de saint Thierri de Reims, l'un des plus saints & des plus grands personnages de son temps, vivoit dans le XII siécle, & fut uni d'amitié avec S. Bernard. Il écrivit le premier livre de la vie de ce saint qui vivoit encore, & fut empêché de l'achever, par la mort qui le surprit, ainsi qu'il l'avoit prévu dans sa préface. On lui attribue aussi d'autres ouvrages recueillis dans la bibliothéque des peres, comme *Speculum fidei*; *Enigma fidei*; *de contemplando Deo*; *de natura & dignitate amoris*; *de sacramento altaris*, *&c.* Philippe de Bergame, *in chron. supp. lib.* 22. Trithéme, *in catal.* Henri de Gand, *chap.* 10. Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Possevin. Le Mire, &c.

GUILLAUME DANDINA, surnommé de S. Savin, prêtre & religieux de l'ordre de Grandmont, qui vivoit dans le XII siécle, est auteur d'une vie de Hugues de Lacerta, Limousin, disciple de S. Etienne, instituteur & fondateur du même ordre. Cette vie, où Guillaume ne rapporte que ce qui s'étoit passé de son temps, est imprimée dans le tome VI de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c, des peres dom Martenne & Durand, Bénédictins, pages 1143 & suivantes. A la fin, on lit ces paroles de l'auteur: *Ego* GUILLELMUS DANDINA, *qui de sancto Savino impropriè cognominor, frater peccator, indignusque sacerdos, pro me exorare supplex humilisque exoro.* Le bienheureux Hugues de Lacerta est mort le 29 avril, l'an 1157, la trente-deuxiéme année depuis la mort de S. Etienne, sous le pontificat du pape Adrien IV, à l'âge d'environs 86 ans. C'est l'auteur de sa vie qui donne ces dates.

GUILLAUME, chanoine de Grenoble, dans le XII siécle, est auteur d'une vie de Marguerite de Bourgogne, fille d'Etienne, comte de Bourgogne, & femme de Gui ou Guigues, Dauphin, comte d'Albon, fondatrice d'un monastere de religieuses de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Grenoble, où elle prit le voile, & voulut être enterrée. Cette vie a été imprimée par les soins de dom Martenne & de dom Durand, dans le tome VI de la collection citée dans l'article précédent, page 1202 & suivantes.

GUILLAUME DE TYR, archevêque de cette ville, en Phénicie, dans le XII siécle, étoit François, selon François de Baudouin, jurisconsulte. Quelques autres assurent qu'il étoit Allemand: & d'autres le font Syrien; ce qui a le plus d'apparence. Il passa fort jeune en Occident, où il fit ses études, & retourna en Orient où il fut fait archidiacre de l'église de Tyr l'an 1167. Il fut ensuite employé aux négociations que les rois de Jérusalem firent avec les empereurs Grecs, & enfin il fut élevé l'an 1174, au mois de mai à la dignité d'archevêque de Tyr. Il assista l'an 1179, au concile de Latran, dont il dressa les actes. Il revint d'Italie par Constantinople, & après avoir demeuré quelque temps dans cette ville auprès de l'empereur Manuel Comnéne, il arriva à Tyr vingt mois après son départ. Le siége patriarchal de Jérusalem étant venu à vaquer, Guillaume de Tyr fut proposé pour le remplir; mais un clerc d'Auvergne, nommé Heraclius, archevêque de Césarée, lui ayant été préféré, Guillaume ne voulut point le reconnoître; & le cita à Rome où il se rendit incontinent, & y fut favorablement reçu du pape. Heraclius, avant que d'y arriver, y envoya un médecin, qui empoisonna Guillaume de Tyr, lequel prédit avant sa mort que les Chrétiens perdroient & la ville de Jérusalem & la vraie croix, sous le patriarchat d'Heraclius; ce qui arriva peu de temps après. Guillaume de Tyr a écrit son histoire des croisades à la priere d'Amauri, roi de Jérusalem. Il s'est servi jusqu'au regne de Baudouin III des mémoires des autres, & dans la suite il rapporte des choses dont il avoit été lui-même témoin. Le vingt-troisiéme livre n'est pas achevé. Son style est simple & naturel: il est prudent, judicieux, modeste & savant, pour le temps où il a écrit. Il avoit aussi fait *l'histoire des princes d'Orient depuis l'an 614 jusqu'à l'an 1184*, mais elle n'est pas venue jusqu'à nous. L'histoire latine des croisades a été traduite en françois, avec des additions, & une continuation, par un auteur anonyme, qui vivoit en 1275, & qui est mort avant 1296. Cette continuation est fort curieuse: elle a été imprimée dans le tome V de l'*amplissima collectio*, &c, des PP. Martenne & Durand. Un autre GUILLAUME, évêque de Tyr, plus ancien que celui dont nous venons de parler, est le même, à ce qu'on croit, dont il nous reste quelques épîtres à Bernard patriarche d'Antioche, qui mourut environ l'an 1129. * Henri Pantaleon, *en sa vie.* Jacques Bongars, *præfat. ad Gesta Dei per Francos.* Roger Hoveden. Matthieu Paris. Vossius. Possevin. Simler. Le Mire. Baronius, *A. C.* 1179, 1185, 1188, *&c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII siécle.*

GUILLAUME DE S. ALBAN, ainsi nommé, parcequ'il étoit religieux de ce célébre monastere, florissoit vers l'an 1170. Il a écrit en anglois la vie & le martyre de S. Alban, & d'autres traités.

GUILLAUME Ademars, natif d'un château nommé *Merveys* en Gevaudan, cultiva la poësie dans le XII siécle. Nostradamus dans ses vies des poëtes Provençaux, pag. 45, lui donne *un catalogue en rimes provençales des femmes illustres*, & il le dit fils de *Gerard* de Grignan & gentilhomme Provençal; mais il naquit dans le Gevaudan, *comme on l'a dit*, & un manuscrit authentique de la bibliothéque du roi de France, le dit le *fils d'un pauvre chevalier.* Ce manuscrit ajoute: » Il étoit vaillant, beau parleur, & savoit bien *trouver.* Le seigneur de Merveys le fit chevalier; mais » ne pouvant soutenir son rang, il se fit jongleur, & » fut extrêmement gouté par le peuple. Il se fit enfin » religieux de l'ordre de Grammont. » Nostradamus dit qu'il mourut en 1170, à Gresignan ou Grignan en Provence. Mais il y a apparence qu'il se trompe sur le lieu. Cet auteur ajoute au commencement de l'article de GUILHEM ou GUILLAUME Adhemar, & dans lequel il ne parle presque que de ses amours, qu'il fut très-estimé à la cour de l'empereur Fréderic, & bien venu auprès de ce prince.

GUILLAUME de Neubrige, ou *le Petit*, ainsi surnommé à cause de sa petite taille, vivoit dans le XII siécle, & a écrit une histoire d'Angleterre. Il étoit Anglois lui-même, né en 1136 à Bridlinton, port de mer dans la province d'Yorck. Après y avoir fait ses premieres études, il fut envoyé par ses parens à un cou-

vent de l'ordre des Augustins, situé dans le même diocèse, & dans lequel il prit l'habit religieux. Ce couvent s'appelloit en latin *Novum Burgum*, & ce fut de ce lieu qu'il porta le surnom de *Neubrigensis*, ou *Novoburgensis*. Ce religieux fut savant pour son siécle. Il professa la théologie dans son couvent, & nous avons encore quelques homélies sous son nom qui, si elles sont de lui, montrent qu'il n'étoit pas un des moindres prédicateurs de ce temps-là. Mais son meilleur ouvrage, sans comparaison, est son histoire d'Angleterre, qu'il composa à la priere d'un abbé de ses amis. Elle commence au regne de Guillaume le Conquérant, & descend jusqu'en l'an 1197. L'auteur étoit alors dans sa 62 année, & il ne mourut que vers l'an 1208, ou même 1220 : car on ignore le temps précis de sa mort. On dit que Guillaume le Petit avoit aussi composé un excellent commentaire sur le cantique des cantiques. La meilleure édition de son histoire d'Angleterre, qui est écrite en latin, est celle que M. Héarne Anglois nous a donnée à Oxford en 1719, en 3 vol. *in*-8°. Il y a joint les trois homélies attribuées à Guillaume, & les notes de plusieurs savans. * *Voyez* la préface de l'histoire d'Angleterre de Guillaume, de l'édition de M. Héarne ; & *la biblioth. Angl. t.* 7, *premiere partie*, *pag.* 178.

GUILLAUME (Saint) archevêque de Bourges dans le XIII siécle, étoit de la maison des anciens comtes de Nevers. Il fut élevé sous la discipline de Pierre l'Hermite, son oncle maternel. Il fut d'abord chanoine des églises de Soissons & de Paris ; mais ensuite il se retira dans la solitude de Grammont, d'où il passa dans l'ordre de Cîteaux, fut prieur de l'abbaye de Pontigni, & abbé de Fontaine-Jean, ensuite de Chalis au diocèse de Senlis. Il fut élu le 24 novembre 1199, archevêque de Bourges, & gouverna cette église jusqu'à l'an 1209, qu'il mourut le 10 janvier. * *Vita per anonym. apud* Bolland. Baillet, *vies des saints*.

GUILLAUME le BRETON, historien de France, natif de Bretagne, d'où lui vint le surnom de *le Breton*, naquit vers l'an 1170. Il vint à Mantes à l'âge de 12 ans pour y faire ses études, & y cultiver les talens qu'il faisoit déja paroître pour la poësie. Il embrassa l'état ecclésiastique, & ayant été ordonné prêtre, il fut chapelain du roi Philippe-Auguste. En 1202 il accompagna ce prince au siége de la Roche-Gaillard en Normandie contre les Anglois, & en 1213 il alla avec lui en Flandre où ce prince alloit porter la guerre. Philippe ayant quitté le dessein de passer en Angleterre, & ayant repris le cours de ses conquêtes en Flandre, qu'il avoit été obligé d'interrompre, Guillaume le Breton le suivit encore dans cette expédition. Il étoit aussi à la bataille de Bouvines, comme chapelain du roi, & il n'en a parlé que comme témoin. Il dit lui-même qu'il y chanta des pseaumes pour animer les combattans, & dom Felibien s'est trompé dans son *histoire de l'abbaye de S. Denys*, en mettant ce fait sur le compte de Rigord, dont Guillaume a été le continuateur. Les différentes occasions que Guillaume avoit eues de suivre Philippe-Auguste, lui mériterent l'estime de ce prince qui lui en donna plusieurs marques. La plus singuliere fut de lui confier l'éducation de son fils *naturel* Pierre Carlotte, qui fut depuis trésorier de Tours, & mourut en 1249 évêque de Noyon. On ignore le temps de la mort de Guillaume. Il est auteur d'une histoire en prose de Philippe-Auguste & d'un poëme à la louange de ce même prince, qui nous ont été conservés l'un & l'autre, & que l'on trouve dans la collection des historiens de France de Duchesne. Il avoit composé un autre poëme qu'il avoit intitulé *Carlotis*, à la gloire de Pierre Carlotte son éleve, que nous n'avons plus. Son histoire est la continuation de celle de Philippe-Auguste par Rigord, qui n'avoit été que jusqu'à la trentiéme année du régne de ce prince. Guillaume a même commencé sa continuation par une récapitulation de celle de Rigord, dans laquelle il a inseré quelques faits que celui-ci avoit oubliés. A l'égard de son poëme, il l'a intitulé *Philippide*, du nom de Philippe-Auguste, à la gloire de qui il l'a composé, & c'est une histoire suivie & complette du régne de ce prince jusqu'à sa mort. Ces deux ouvrages sont fort utiles pour l'histoire de ce temps-là. * *Voyez* le mémoire sur la vie & les ouvrages de Guillaume le Breton, par M. de la Curne, dans les *mémoires de l'académie des belles lettres*, *t. VIII*.

GUILLAUME, moine de S. Denys en France de l'ordre de S. Benoît, a vécu dans le XIII siécle. Il est auteur de plusieurs épîtres, écrites à diverses personnes, & d'une histoire en trois livres. Un autre de ce nom a laissé cinq livres de la vie de la sainte Vierge. * Trithéme, *de script. ecclef.*

GUILLAUME D'AUXERRE, évêque de cette ville, & l'un des plus illustres & des plus savans prélats de son temps, étoit de la maison de Seignelai, ou Senlenai, frere de Manassés, évêque d'Orléans, & parent de S. Bernard. Il eut quelques différends avec les chanoines de son église ; ce qui obligea le pape Honorius III de le transférer à l'évêché de Paris. Ce prélat mourut à S. Cloud le 23 novembre 1223, & non 1240, comme l'a cru Bellarmin. On lui attribue ordinairement une somme de théologie, qui a été souvent imprimée sous le nom de *Guillaume d'Auxerre* : mais elle est d'un autre GUILLAUME dont nous parlons dans l'article suivant. * *Hist. de l'église d'Auxerre*, pag. 479 & *suiv. t. I. biblioth. mss. lib.* Rigord, *in vit. Philipp. August.* Vincent de Beauvais, *l.* 31, *c.* 24, où il le nomme *Libertatis ecclesiæ defensor mirabilis.* La chronique de Flandre, de Tours & d'Auxerre. Pierre Moine des Vaux de Cernai, *hist. Albig. cap.* 69, 120, 121. Trithéme & Bellarmin, *de script. ecclef.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ. Differt. sur* Guillaume d'Auxerre, *dans les mémoires recueillis par le* P. Desmolets, *t.* 3, *pag.* 2.

GUILLAUME d'AUXERRE. C'est l'auteur d'une somme théologique fort connue, & que plusieurs ont attribuée à Guillaume de Seignelai évêque d'Auxerre, mort à S. Cloud le 23 novembre 1223. Mais l'auteur de cette somme est mort à Rome en 1230, selon la chronique d'Alberic, moine Cistercien de l'abbaye de Trois-fontaines au diocèse de Châlons ; d'ailleurs ce Guillaume n'est appellé nulle part évêque, dans les auteurs contemporains, & on ne lui donne que la qualité de *Maître.* Alberic l'appelle seulement un théologien très-connu, & très profond dans ses questions. Il paroît plus que probable que ce Guillaume est le même qui dans un cartulaire du chapitre d'Auxerre est qualifié archidiacre de Beauvais ; & qui ayant été professeur de théologie à Paris, avoit été attiré à Beauvais par l'évêque Milon de Châtillon, autrement dit de Nanteuil, & qu'il suivit à Rome en 1229, pour assister ce prélat de ses lumieres dans une affaire qui regardoit sa personne & son diocèse. Guillaume écrivit sa somme à Paris & vers l'an 1216. Son voyage d'Italie la fit connoître, & un évêque Italien en fit un abrégé. Le célébre Denys le Chartreux en fut aussi un des abréviateurs. * *Dissertation sur* Guillaume d'Auxerre, par M. Le Beuf, chanoine d'Auxerre ; *dans les mémoires de littérature & d'histoire recueillis par le* P. Desmolets, *t.* 3, *part.* 2.

GUILLAUME DE S. GODIALT, célébre mathématicien dans le XIII siécle, composa divers ouvrages. * *Consultez* Vossius, *de math. &c.*

GUILLAUME DE PARIS, évêque de cette ville, & l'un des plus célébres prélats de son temps, avoit été médecin du roi Philippe II, & étoit né à Aurillac en Auvergne, d'une famille nommée *Baufseti.* Il enseigna la théologie, fonda un monastere de filles, & convertit par ses sermons grand nombre de femmes de mauvaise vie. Aussi ce fut à la sollicitation de tous les gens de bien, qu'il fut mis en 1228 sur le siége épiscopal de l'église de Paris. On dit qu'en 1238 il assembla les théologiens de Paris, pour faire condamner la pluralité des bénéfices. L'année 1240, dans une assemblée de

de docteurs, il condamna quelques erreurs touchant l'Essence divine, le S. Esprit, les Anges, & le lieu des ames après la mort, & plusieurs autres propositions fausses ou téméraires, qui toutes, comme le dit un auteur moderne, provenoient de la subtilité contentieuse des docteurs scholastiques. Cette censure est dans le quatriéme volume de la bibliothéque des peres. Ce savant prélat mourut le mardi de la semaine sainte de l'an 1248. Nicolas de Braye qui a écrit la vie de Louis VIII en vers, fait l'éloge de Guillaume de Paris, qu'il nomme *Gemma sacerdotum, cleri decus, &c.* Nous avons plusieurs ouvrages de ce prélat en 2 volumes *in-folio*, de l'impression de Venise de 1591. La derniere édition imprimée à Orléans en 1674, a été augmentée de quatre traités par Blaise le Feron, chanoine de Chartres, & quelques autres qu'on a donnés au public, comme *sermones per annum; de collatione & pluralitate beneficiorum ecclesiasticorum, &c.* Sixte de Sienne lui attribue encore divers commentaires sur l'écriture. On poura le consulter. Il y a des gens qui doutent, si les sermons sont de Guillaume de Paris, & s'ils ne sont pas plutôt de Guillaume PERRAULT, de l'ordre des freres prêcheurs, sous le nom duquel ils ont été imprimés plusieurs fois. Il est même plus vraisemblable selon eux, qu'ils sont de ce dernier, puisqu'ils sont d'un style différent de celui de Guillaume de Paris : mais ils ne sont ni de l'un ni de l'autre, & leur véritable auteur est Guillaume de Paris, Dominicain. Les dialogues des sept sacremens, imprimés sous le nom de Guillaume de Paris, sont encore apparemment du même, & certainement d'un auteur plus récent que Guillaume de Paris. Le style de Guillaume de Paris est simple, intelligible, naturel, & bien moins barbare que celui de la plupart des scholastiques de son temps : il n'a néanmoins rien d'élégant ni de délicat : il traite beaucoup moins de questions métaphysiques que les autres théologiens de son temps, & s'attache particuliérement à celles qui concernent la morale, la discipline ou la piété. Il réfute quelquefois Aristote, & se sert souvent des raisonnemens & des principes de Platon. Il savoit très-bien les sentimens des philosophes profanes, avoit bien lu & médité l'écriture-sainte; mais il n'étoit que médiocrement versé dans les ouvrages des peres. * Sixte de Sienne, *lib.* 4, *bibl. sanc.* Thomas de Cantimpré, *l.* 1, *apum. cap.* 19, *& l.* 2, *c.* 55. Gerson, *epist. ad studios. theolog.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Genebrard, *en la chron.* Sponde, *aux annal.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. t. I, p.* 444. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII siécle.* Echard, *script. ord. Præd. tom. I, p.* 517.

Ce Guillaume évêque de Paris, étoit le troisiéme de ce nom. Le premier fut GUILLAUME de Montfort, qui succéda à Geofroi de Boulogne, & qui mourut vers les fêtes de Pâque de l'an 1000. Ives de Chartres parle de son élection, *epist.* 50. Le deuxiéme est GUILLAUME d'Auxerre, dont nous avons parlé en son lieu. GUILLAUME de Chanac, qui est le quatriéme, mourut en 1420. GUILLAUME Chartier est le cinquiéme, *cherchez* CHARTIER. GUILLAUME Viole, qui a été le sixiéme, mourut en 1565.

GUILLAUME de TRIPOLI, célebre prédicateur de la foi dans l'Orient, & nonce du pape, étoit né à Tripoli, ville de Turquie dans la Syrie, proche du Mont Liban, à 35 lieues d'Antioche. On met sa naissance vers l'an 1220. Ses parens qui étoient Chrétiens, l'éleverent avec soin dans la crainte de Dieu, & l'étude des lettres. Guillaume apprit fort bien les langues, se mit au fait des dogmes des Sarasins, de leurs coutumes & de leurs superstitions, & résolut de travailler à la conversion de ce peuple. Il entra dans l'ordre de S. Dominique, en la ville de Ptolémaïde, appellée S. Jean d'Acre, y continua l'étude de la religion & des langues orientales, s'appliqua avec beaucoup de zèle au ministere de la prédication, & composa divers écrits, qui tendoient au même but, de convertir ceux à qui il parloit, & il eut la consolation de voir beaucoup de personnes abandonner la loi de Mahomet. L'ouvrage le plus considérable qu'il fit dans cette vue, est intitulé : *De statu Saracenorum, & de Mahometa pseudoprohetâ eorum, & eorum fide & lege, &c.* L'auteur le dédia à Thibaud, archidiacre de Liége, qui étoit alors témoin de ses travaux apostoliques, & qui a été depuis pape sous le nom de Grégoire X. Cet ouvrage de Guillaume n'a point été imprimé. L'auteur le commence par l'histoire de Mahomet, dont il fait connoître l'origine, la patrie, les aventures & la politique. Il parle ensuite des commencemens & des progrès de sa secte, & de tout ce qui a servi à ses sectateurs pour s'élever à ce haut point de puissance qui les a rendus si formidables aux autres nations : il explique avec soin toute la doctrine, ou les principes de la loi de Mahomet, & propose les moyens de la combattre avec succès. Thibaud ayant été élu souverain pontife, envoya Guillaume de Tripoli & un autre religieux du même ordre vers le grand kan des Tartares, pour travailler à la conversion de ces peuples; mais Guillaume étant entré dans l'Arménie, se trouva comme investi par une nombreuse armée de Sarasins, que le sultan de Babylone avoit répandue dans tout ce pays, & il fut obligé de s'arrêter avec son compagnon & le maître du temple dans une province d'Arménie. Il ne put arriver jusqu'au grand kan; & l'on croit qu'il revint dans la Palestine, où il continua ses travaux apostoliques jusqu'à la mort. Il paroît du moins par quelques endroits de son ouvrage, qu'il écrivoit encore vers la fin de juillet 1273. Quelques auteurs lui attribuent un second livre, intitulé : *Clades Damiatæ*, parce qu'il y décrit la prise de Damiéte, & la ruine de cette ville par les Sarasins, qui la brulerent, pour empêcher les Chrétiens de la reprendre une troisiéme fois. * *Extrait de l'histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, par le R. P. Touron, religieux du même ordre, *in-4°*, tom. I, pag. 288 & suiv.

GUILLAUME de CHARTRES, religieux Dominicain, & chapelain de S. Louis. Guillaume étoit déja engagé dans l'état ecclésiastique, & connu par ses talens, lorsque S. Louis, informé de son mérite, charmé d'ailleurs du caractere de son esprit, le fit son chapelain, pour l'attacher à sa personne. En lui conférant quelque temps après un bénéfice, le saint roi lui prédit qu'il en jouiroit cinq ou six ans; & qu'il le quitteroit ensuite pour embrasser la pauvreté volontaire dans un ordre religieux. Guillaume entra en effet, cinq ans & six mois après ces paroles, dans l'ordre de S. Dominique. Ce changement d'état ne fit que le rendre encore plus cher à S. Louis, qui voulut l'avoir toujours auprès de lui à la cour, dans ses voyages, dans l'armée, & dans sa captivité. Après la victoire que les Sarasins remporterent sur les croisés, l'an 1250, S. Louis demeura un mois entier au pouvoir de ces infidéles; & pendant ce temps, il ne cessa point de réciter chaque jour l'office divin, selon l'usage de Paris, avec deux freres prêcheurs, dont l'un étoit prêtre, & savoit l'arabe, l'autre nommé *Guillaume* de *Chartres*, étoit son clerc. Guillaume fait prisonnier par les Sarasins, eut à souffrir dans sa prison la faim & d'autres incommodités. Délivré avec S. Louis, il le suivit par-tout; & il se trouva à la mort de ce prince. Revenu en France, à la suite de Philippe III, dit *le Hardi*, il vécut encore neuf ou dix ans, dans la pratique des vertus, & l'exercice du ministere de la parole. Dans une collection de sermons prêchés à Paris, pendant l'octave de S. Martin, en 1272 & 1273, on en trouve plusieurs sous le nom de Geofroy de Beaulieu, & quelques autres qui sont attribués à Guillaume de Chartres, religieux du même ordre : mais le seul des ouvrages de ce dernier qui ait été imprimé, est la continuation de la vie de S. Louis. Tout ce qui avoit pu échaper à la diligence de Geoffroi, Guillaume le recueillit avec soin, & l'ajouta à son ouvrage. Cette addition que M. Duchêne a inserée

dans le cinquiéme tome de sa collection, contient plusieurs choses qui méritent d'être sues, & dont les écrivains ecclésiastiques ont fait usage dans l'occasion. * Voyez l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, par le P. Touron, tome I. *Voyez* aussi la bibliothéque Chartraine de D. Liron, Bénédictin, page 119.

GUILLAUME DE SAINT AMOUR, *cherchez* AMOUR (Guillaume de saint) célebre docteur de Paris.

GUILLAUME DE BRAI, natif de la ville de ce nom dans le diocèse de Sens, a vécu dans le XIII siécle. Il fut doyen de Laon, archidiacre de Reims, fut fait cardinal par le pape Urbain IV, en 1262, & mourut à Orviete le 19 avril 1282. Goodwin s'est trompé en soutenant que Guillaume de Brai étoit Anglois de nation. Son épitaphe qu'on voit aux Dominicains d'Orviéte, marque que ce cardinal étoit jurisconsulte, mathématicien & poëte. * Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* La Rochepozai, *nomencl. card.* Ciaconius, &c.

GUILLAUME PERRAULT, *cherchez* GUILLAUME DE PARIS.

GUILLAUME DE PUY-LAURENS, *cherchez* PUY-LAURENS.

GUILLAUME DE RISHANGER, moine de S. Alban, *cherchez* RISHANGER.

GUILLAUME DE RUSBROK, de l'ordre des freres Mineurs, a vécu sur la fin du XIII siécle : il a écrit un itinéraire, ou la relation d'un voyage en Orient. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés.*

GUILLAUME SANWIC, Anglois, religieux de l'ordre des Carmes, demeura sur le Mont-Carmel dans la Terre-Sainte, d'où il revint l'an 1251 en Angleterre. Il a composé une chronique de la multiplication de l'ordre des Carmes, & en Syrie & en Palestine, de la ruine de leurs monasteres en ce pays, & de leur passage en Europe. Ce livre a été imprimé sous le titre de *Miroir des Carmes*, à Anvers en 1680, & dans les Bollandistes. Trithéme dit qu'il avoit aussi composé un commentaire sur le Maître des sentences, des remarques sur la regle de son ordre, & des décrétales pour les religieux. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIII siécle.*

GUILLAUME LE MAIRE, évêque d'Angers, *cherchez* MAIRE (Guillaume le.)

GUILLAUME, abbé d'Andres, dans le diocèse de Térouane, a composé une chronique de son monastere depuis l'an 1082, jusqu'à l'an 1234 : elle se trouve dans le IX tome du spicilége. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés.*

GUILLAUME, Juif converti, & diacre de l'église de Bourges, a fleuri dans le XIII siécle, & étoit disciple de Guillaume qui fut archevêque de Bourges depuis l'an 1199 jusqu'à l'an 1210. Ce Guillaume composa un ouvrage contre les Juifs.

GUILLAUME GARRON, Anglois, de l'ordre des Freres Mineurs, maître de Scot, vivoit dans le XIII siécle. Il avoit écrit un commentaire sur les 4 livres des sentences. * Trithéme, *de script. ecclés.* Du Pin, *bibl. ecclés. du XIII siécle.*

GUILLAUME DE LA MARE, de l'ordre des Freres Mineurs, fameux dans le XIII siécle, pour avoir attaqué la somme de S. Thomas, dans un livre intitulé, *Correctorium operum fratris Thomæ.* Il avoit aussi fait un commentaire sur le maître des sentences. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIII siécle.*

GUILLAUME DE PARIS, de l'ordre des freres Prêcheurs, qui fut établi inquisiteur en France par Clément V, & qui instruisit le procès des Templiers, est auteur des *Dialogues sur les sacremens*, imprimés à Paris dès le XV siécle, à Leipsick en 1512, à Lyon en 1567, & à Paris en 1587, sous le nom de Guillaume évêque de Paris; & d'une apostille sur les épîtres & évangiles de l'année, imprimée à Paris en 1509, & à Strasbourg en 1513 & 1521. * Du Pin, *bibl. des aut. du XIV siécle.*

GUILLAUME DE MONTLEDUN, abbé de Monstiers-neuf à Poitiers, célébre jurisconsulte du XIII & du XIV siécles, fleurit dans l'université de Toulouse, vers l'an 1300, & composa plusieurs ouvrages de droit canonique, qui se trouvent manuscrits dans diverses bibliothéques, & dont M. Baluze a donné le catalogue. * Baluze, *not. au chap.* 4, *l.* 6, *de Concordia*, & dans les notes sur les vies des papes d'Avignon. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIV siécle.*

GUILLAUME DE NOTTINGHAM, chanoine & chantre de l'église d'Yorck, & ensuite religieux de l'ordre de S. François, a fleuri en Angleterre vers l'an 1320, & est mort le 5 octobre de l'an 1336. On trouve plusieurs ouvrages de piété de lui dans les bibliothéques d'Angleterre. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIV siécle.*

GUILLAUME DES MONTS, Anglois, chanoine de Lincolne, a fleuri vers le même temps que le précédent, & a aussi fait plusieurs ouvrages de piété. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. &c.*

GUILLAUME D'OPPENBACH, Allemand, docteur de Paris, avoit écrit sur les sentences, & composé des questions & des sermons. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIV siécle.*

GUILLAUME de PASTRENGI, Véronois, qui florissoit avant le milieu du XIV siécle, a été de son temps un écrivain célebre & un juriste habile. Il fut disciple d'Oldrade, & il égala la réputation de son maître. On voit par les archives de Vérone, qu'il avoit été notaire, qu'il fut aussi juge, & qu'il se conduisit dans ses emplois avec beaucoup de sagesse & de probité. Martin & Alboin Scaligers l'envoyerent à Avignon vers Benoît XII, pour solliciter auprès de ce pape leur absolution à cause qu'ils avoient tué l'évêque Barthelemi. Guillaume obtint de Benoît XII, un bref d'absolution qu'il rapporta avec lui, & que l'on voit dans la chronique de Charles Libardi. Les mêmes l'envoyerent une seconde fois vers le même pape avec plusieurs autres, pour obtenir en leur faveur la confirmation de la seigneurie de Parme; & dans ces différentes occasions, il fit voir qu'il méritoit d'être employé dans des affaires encore plus importantes. Le P. Montfaucon, savant Bénédictin de la congrégation de S. Maur, prétend dans son *Diarium Italicum*, que Guillaume a été le maître de Petrarque. Il est vrai que l'on trouve huit lettres de celui-ci à Guillaume, & que dans toutes il témoigne beaucoup d'affection à ce dernier, qu'il avoit accompagné dans un de ses voyages à la cour du pape. Mais on voit par ces mêmes lettres qu'il étoit plus âgé que Guillaume, & que lorsqu'il vint à Vérone, il étoit déja dans un âge beaucoup plus avancé que lui. Si dans sa cinquiéme lettre, il dit que celui-ci l'a aidé dans ses études, la suite fait voir que le secours qu'il lui a procuré n'a presque consisté que dans les livres qu'il lui prêtoit, ou qu'il lui faisoit communiquer pendant son séjour à Vérone. Guillaume a composé quelques ouvrages, un, entr'autres, qui a été imprimé à Venise en 1547, sous ce titre : *De originibus rerum libellus, autore Gulielmo Pastregico Veronensi.* Mais les manuscrits de cet ouvrage portent un autre titre, savoir : *Liber de viris illustribus editus à Gulielmo Pastregico Veronensi cive, & fori ejusdem urbis causidico.* D. Montfaucon qui a vu un de ces manuscrits à Venise chez les Dominicains, dit qu'il y est parlé de beaucoup d'écrivains, & de beaucoup de livres qui ne sont point connus, & que cet ouvrage mériteroit d'autant plus d'être imprimé à cause de son utilité, que l'imprimé en est extrêmement rare, même à Venise; & que d'ailleurs il est rempli de fautes & de lacunes. Pierre Bertius en parle dans la préface de son théatre géographique. * D. Montfaucon, *in diario Italico, page* 48. Maffei dans sa *Verona illustrata*, *lib.* 2, *de gli scrittori Veronesi.*

GUILLAUME de DROGHEDA, ainsi appellé du

lieu de sa naissance en Irlande, étudia avec beaucoup d'application le droit civil & canonique à Oxford. Il s'y fit une si grande réputation, qu'il fut chargé de professer publiquement le droit civil dans cette célébre université. Il y étoit en grande estime vers l'an 1360. Ses talens pour la géométrie & les autres parties des mathématiques lui firent beaucoup d'honneur, dans un siécle où ces sciences étoient peu cultivées. Thomas James en parle dans son catalogue des manuscrits des bibliothéques d'Oxford & de Cambridge, & le place au nombre des écrivains du droit civil. Balée le met au rang des écrivains d'Angleterre, au lieu de le faire Irlandois, ainsi qu'il l'étoit en effet. On ne connoît au reste que deux ouvrages de Guillaume; l'un, intitulé: *Summa aurea*, est conservé dans les archives du collége de Gouville à Cambridge; l'autre a pour titre: *Tractatus de occultis*. C'est tout ce que nous lisons dans un *Mémoire* qui nous a été communiqué.

GUILLAUME DE WODFORD, ou DE WILFORD, Anglois, de l'ordre des Freres Mineurs, docteur d'Oxford, choisi l'an 1366, dans le concile de Londres, pour réfuter par écrit les propositions tirées du trialogue de Wiclef, & condamnées dans ce concile, composa un traité sur ce sujet adressé à Thomas, archevêque de Cantorberi, qui est imprimé dans le *Fasciculus rerum expetendarum*. Il y réfute dix-huit articles. On trouve aussi dans les bibliothéques d'Angleterre quelques autres traités manuscrits de cet auteur, entr'autres une *Apologie contre* Richard d'Armach, *touchant la mendicité de* J. C. un extrait des erreurs de cet auteur; un *traité du sacrement de l'autel*; & une *somme des Vertus*. Guillaume de Wodfort mourut à Glocester l'an 1397. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIV siécle*.

GUILLAUME DE LINDEVOODE, célébre jurisconsulte Anglois dans l'université d'Oxford, fleurit sous le regne de Henri V, roi d'Angleterre, & fut envoyé par ce prince ambassadeur en Espagne & en Portugal l'an 1422. Après le decès de ce prince, qui mourut en France, dans le château de Vincennes, il quitta la cour, & se retira en Angleterre, où il fut fait évêque de S. David l'an 1434, & mourut l'an 1436. Il a composé un *Recueil des constitutions des archevêques de Cantorberi*, depuis Etienne de Langton jusqu'à Henri Chichlei, divisé en cinq livres, imprimé à Paris en 1505, à Londres en 1557, & à Oxford en 1579 & 1663. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XIV siécle*.

GUILLAUME DE VORILONG, religieux Flamand de l'ordre des Freres mineurs, fleurit vers le milieu du XV siécle. Il fut appellé à Rome sous le pontificat de Pie II, pour soutenir la dispute des Cordeliers contre les Dominicains, touchant le sang de Notre-Seigneur. Il mourut l'an 1464. Il a composé un *Commentaire sur les quatre livres des sentences*, imprimé à Lyon en 1484, à Paris en 1503, & à Venise en 1519; un *abrégé des questions de théologie*, intitulé *Vade mecum*, imprimé à Strasbourg en 1507. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XV siécle*.

GUILLAUME FORLEON, de l'ordre des freres Mineurs, docteur de Paris, maître d'Etienne Brulefer, qui avoit écrit sur les sentences, vivoit sur la fin du XV siécle. * Du Pin, *bibliot. des aut. ecclés. du XV siécle*.

GUILLAUME DE NANGIS, *cherchez* NANGIS.

GUILLAUME, prieur du monastere d'Afflighem, de l'ordre de S. Benoît, dans le XIV siécle, vers l'an 1303, composa quelques ouvrages de piété, comme la vie de sainte Lurgarde, &c.* Henri de Gand, *de script. eccl. c.* 57. Trithéme. Valere André, &c.

GUILLAUME DE GUILLEVILLE, moine de Citeaux, vers l'an 1310, est connu sous le nom de *de Guivilla* & *de Caroloco*, parcequ'il fut religieux de Chalis. Il écrivit en vieilles rimes un livre qu'il appelle *le Roman des trois pélerinages*, qui est 1. de l'ame avec le corps; 2. de l'ame séparée du corps; & 3. de J. C. Cet ouvrage fut imprimé à Lyon en 1499, & à Paris en 1511. Guillaume de Guilleville en composa d'autres. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Charles de Visch, *bibl. Cisterc, &c.*

GUILLAUME D'IVRÉE, Dominicain, puis Chartreux, dans le XIV siécle, a eu place à cause de ses livres, dans la bibliotheque de cet ordre, que Petreius a donnée au public, *page* 121.

GUILLAUME, dit HILACENSIS, Chartreux, auteur de quelques sermons sur l'oraison dominicale, comme nous l'apprenons de Possevin & de Simler, de qui Petreius l'a recueilli, *p.* 120, *bibl. Cart.*

GUILLAUME, dit LE BRETON, religieux de S. François, & Anglois de nation, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1356. Il voyagea en France, en Italie, s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine, & laissa divers ouvrages de philosophie & de théologie. * *Consultez* Willot, *in Athen. Franç.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

GUILLAUME DE COVENTRI, Anglois & religieux Carme, dans le XIV siécle, vers l'an 1360, composa divers ouvrages: *De laude religionis; Elucidarium fidei; Annales breviores; Compendium historiarum.* * Lucius, *in bibl. Carm.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

GUILLAUME, surnommé de GILINHAM, lieu de sa naissance en Angleterre, & moine de S. Benoît à Cantorberi, florissoit vers l'an 1390. Il donna au public un livre des écrivains de son ordre; une histoire de Cantorberi. * Pitseus. Vossius, &c.

GUILLAUME de WORCESTER, Anglois, auteur de divers ouvrages, est confondu par quelques-uns avec Guillaume Botoner, qui vivoit en 1460, & qui a écrit *Antiquitates Angliæ; Abbreviationes doctorum, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.*

GUILLAUME, dit D'AIX, chanoine de l'église d'Aix-la-Chapelle, vivoit sur la fin du XV siécle, en 1485, & sortoit d'une famille dont le nom étoit ZWERS ou TEXTOR. Il fut chanoine d'Aix, théologal de Basle, professeur en théologie à Erford, & laissa des commentaires sur l'évangile de S. Jean, sur le canon de la messe; *De passione Dominica; Quæstiones disputatæ, &c.* * Trithéme, *de script. eccl.* Petrus à Beeck, *en Aquisgr.* Valere André, *bibl. belg.*

GUILLAUME, dit DE MARSEILLE, frere-lai de l'ordre de S. Dominique, étoit excellent peintre. Le pape Jules II souhaitoit avoir quelqu'un qui peignît sur verre. On lui fit venir de Marseille un peintre nommé Claude, qui amena avec lui ce frere Guillaume, encore plus excellent ouvrier que lui. Ils travaillerent d'abord aux vîtres du Vatican: après la mort de Claude, l'autre continua & réussit très-bien. Ensuite il alla à Cortone, puis à Arezzo, où vivant doucement d'un prieuré que le pape lui avoit donné, il fit de très-beaux ouvrages, & mourut en 1537, âgé de 62 ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

GUILLAUME (Jean) célebre avocat & jurisconsulte, loué par Fevret, dans son dialogue *de claris fori Burgundici oratoribus*, & par Barthelemi Morisot dans ses lettres latines, naquit à Arnay-le-Duc, vers l'an 1570. Il étoit fils de *Jean* Guillaume, avocat au bailliage de la même ville, qui fut l'un des députés de ce bailliage, pour assister aux états généraux du royaume, convoqués à Blois en 1588, & y fut choisi par ceux de son ordre pour assistant, ou, comme il est dit au registre de cette assemblée, pour *évangéliste* de la chambre du tiers état. Jean Guillaume son fils, joignit à un heureux naturel une application constante à l'étude des belles lettres & de la jurisprudence. Il fut reçu avocat au parlement de Bourgogne le 16 novembre 1595, & plaida sa premiere cause avec succès & applaudissement le 4 juillet 1597. Depuis ce temps, toujours gouté & estimé, il fut extrêmement employé, & toujours dans les affaires les plus importantes qui étoient du res-

sort de sa profession. Malgré ces occupations, il forma le dessein de publier en latin les arrêts les plus remarquables qu'il avoit vu rendre au parlement de Bourgogne, avec les principales raisons des parties. Pierre Bernier, son confrere, atteste ce fait en la préface d'un de ses plaidoyés, imprimé à Dijon en 1612, & il est confirmé par les plaidoyés mêmes manuscrits de Jean Guillaume, dont une copie faite sur l'original, est dans la bibliothéque de M. le président Bouhier. Selon Charles Fevret, dans le dialogue cité plus haut, Jean Guillaume fit imprimer un essai de l'ouvrage dont on vient de parler; mais cet essai est si rare qu'il est presque inconnu. Voici ce qu'en dit Fevret : *Si vitâ diuturniore frui licuisset, pleraque controversiarum illustrium argumenta, ab ipso & aliis in Burgundico foro tractata solemniter, vulgare decreverat. Jamque aliqua typis mandata, dicataque Jacobo Belineo, & Carolo Fevreto, quasi in antecessum præmiserat, ex quibus, ut aiunt, licuit ex ungue leonem agnoscere, operisque integri pretium à minimâ parte metiri.* En 1621, Jean Guillaume publia un *Discours fait au parlement, sur la présentation des lettres d'érection de Bellegarde en duché & pairie de France;* à Dijon chez Claude Guiot, *in*-4°. Dès 1605 on avoit publié des plaidoyés de Jean Guillaume, de Pierre Bernier, & de M. l'avocat général de Vellepelle, au sujet d'un reglement prétendu entre les médecins & apothicaires de Dijon. C'est un *in*-4°, imprimé à Dijon même: mais M. le président Bouhier croit que le discours qu'on y attribue à Jean Guillaume, est de Pierre Bernier; c'est dit-il, son style, & il y a lieu de croire que c'est lui aussi qui est l'auteur & l'éditeur de ce livre. M. Bouhier a donné dans son édition de la coutume de Bourgogne en 1717, *in*-4°, un petit recueil d'arrêts rendus en interprétation de ladite coutume, & un plaidoyé pour le chapitre d'Autun, tirés fidélement de l'original de Jean Guillaume, qui étoit entre ses mains. Le titre du plaidoyé est : *Joannis Gulielmi pro Heduensi canonicorum collegio publica actio super his quæstionibus : 1. An is qui feudum regi patrimoniale ab eo adquisivit, eidem hominium præstare teneatur; 2. An ecclesiasticum collegium, tali feudo comparato, regi hominem ut vocant, viventem, morientem*, &c. *exhibere debeat.* Jean Guillaume, épuisé par le travail, mourut au mois de juin 1626, âgé seulement de 56 ans. Le 23 mars de la même année, il avoit encore plaidé une cause célebre pour les maire & échevins de Dijon, contre les ecclésiastiques de la même ville. Henri de Bourbon, prince de Condé, qui étoit à Dijon lors de la mort de Jean Guillaume, à la sollicitation d'un procès où celui-ci étoit son conseil, voulut honorer ses obsèques de sa présence. Guillaume fut inhumé dans l'église de Notre-Dame, sous l'aigle du chœur. Son pere mourut au mois de juillet suivant, comme on l'apprend de cette inscription, gravée à Arnay-le-Duc, dans l'église paroissiale de cette ville, sur une lame de cuivre qui est sous une image de saint Jean-Baptiste, au-dessus du bénitier de ladite église :

Labrum hoc lustrale,
Et
D. Baptistæ additam iconem
F. D. S.
Curavit JOANNES GULIELMUS, *Arnetensis patronus*,
JOANNIS GULIELMI,
In amplissimo Gallo-Burgundiæ senatu
Patroni eloquentissimi,
Vel rectius patris Eloquentiæ parens.
Hic
Ad multam senectutem, vitæque exitum
In Arnet. Reg. foro
Causas egit constanter, non obnoxiè.
Obiit prid. Id. Quintiles
Anno M DC XXVI, ætatis LXXXIX.

Jean Guillaume le fils avoit épousé *Michelle* de Frasans, d'une très-bonne famille de la ville de Dijon. Il n'en eut qu'une fille, *Claire* Guillaume, qui fut mariée en 1620, avec *Philippe* Fyot, alors conseiller, & depuis président à mortier au parlement de Bourgogne. Voyez l'*Histoire des commentateurs de la coutume de Bourgogne*, dans les deux éditions de cette coutume, données par M. le président Bouhier. Il en est aussi parlé dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon.

GUILLAUME DE BERCHEN, *cherchez* BERCHEN (Guillaume de)

GUILLAUME DE BONGEVILLE, *cherchez* BONGEVILLE (Guillaume de)

GUILLAUME DE CHAMPAGNE, *cherchez* CHAMPAGNE.

GUILLAUME CHARTIER, *cherchez* CHARTIER.

GUILLAUME ou GUILIEM, *cherchez* GUILLELME.

GUILLAUME DE LA MOTTE, *cherchez* MOTTE (Guillaume de la)

GUILLAUME DE MALMESBURI, *cherchez* SOMMERSET.

GUILLAUME RAINAUD, *cherchez* RAINAUD (Guillaume).

GUILLEBAUD (Pierre) plus connu sous le nom de *Pierre de saint Romuald*, qu'on lui donna lorsqu'il entra chez les Feuillans, naquit à Angoulême, le 21 février 1586. Il étoit fils de *Jean* Guillebaud, mort en 1621, âgé d'environ 63 ans, & de *Jeanne* Masson, morte à l'âge de 22 ans, le 15 avril 1587. Guillebaud a fait en mauvais vers l'épitaphe de l'un & de l'autre. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, & fut quelques années chanoine d'Angoulême : mais l'amour de la solitude l'ayant porté à entrer dans l'ordre des Feuillans, il en prit l'habit à Paris le 9 février 1615, & fit profession le 14 du même mois 1616. Il fit depuis son unique occupation de la priere & de l'étude. Il est mort à Paris le 23 mars 1667, âgé de 81 ans. Ce religieux avoit beaucoup de lecture, mais très-peu de gout & de critique. Ses ouvrages ne sont utiles que parcequ'on y trouve des dates & des circonstances de faits qu'on ne trouve point ailleurs. Voici ces écrits : 1. *Hortus epitaphiorum selectorum, ou jardin d'épitaphes choisies : où se voient les fleurs de plusieurs vers funebres, tant anciens que nouveaux, tirés des plus florissantes villes de l'Europe, le tout divisé en deux parties;* à Paris chez Gaspard Meturas, 1648, *in*-12. Plusieurs des épitaphes de ce recueil sont de la composition même du pere de saint Romuald. 2. *Trésor chronologique & historique*, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable & curieux dans l'état, tant sacré que profane, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1647, *in-fol.* à Paris, chez Antoine de Sommaville, trois vol. le premier en 1642, va jusqu'à la naissance de Jesus-Christ; le deuxiéme en 1646, se termine à l'an 1200; le troisiéme en 1647, se termine à cette même année 1647. 3. Abrégé de l'ouvrage précédent, fait par l'auteur même, à Paris en 1660, trois vol. *in*-12. 4. *Ephémérides*, ou *Journal chronologique & historique, pour tous les jours de l'année, depuis le commencement des siécles, jusqu'en* 1664, à Paris en 1664, *in*-12, deux vol. 5. *Historiæ Francorum, seu chronici Ademari Engolismensis, monachi sancti Martialis, epitome .... à Pharamundo primo usque ad Henricum I, cum notis, nonnullisque interpolatis, quibusdam etiam additis à D. Petro à S. Romualdo Fuliensi;* à Paris en 1652, *in*-12. 6. *Chronicon, seu continuatio chronici Ademari ....ab anno primo Henrici I, ad annum nonum Ludovici XIV*, &c, à Paris en 1652, *in*-12. Ces deux ouvrages furent censurés le 28 février 1653, par Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, comme contenant des maximes dangereuses à l'église & à l'état, des médisances & calomnies contre plusieurs personnes illustres en dignité & en vertu, tant ecclésiastiques que séculieres, &c. On dit que l'auteur fut mandé, & qu'il refusa de comparoître; il ap-

pella comme d'abus de cette censure, laquelle fut supprimée par arrêt du parlement. *Voyez* le tome XIX des *Mémoires* du P. Niceron : on a aussi consulté plusieurs des ouvrages du P. de saint Romuald.

GUILLEBERT (Jean) docteur en théologie, de la maison & société de Sorbonne, étoit de Caen. Il fut reçu docteur le 27 février 1642. Il eut d'abord la cure de Rouville en Normandie, où il s'acquit une grande réputation par sa piété, son attachement à ses devoirs, & la solidité de ses instructions. M. de Barcos, neveu de M. du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran, l'ayant engagé à demeurer avec lui, M. Guillebert, qui étoit déja son ami, devint son compagnon le plus ordinaire, soit à saint Cyran, soit à Paris. Il est mort en cette derniere ville le premier de mai 1666, âgé de 61 ans, & a été enterré à S. Médard. Il étoit en liaison avec M. Arnauld & avec tous les amis de ce docteur, qui lui écrivoit quelquefois, & qui en parle toujours avec estime dans ses lettres, principalement dans celle qu'il écrivit à M. de Barcos le 6 mai 1666, pour le consoler de la mort de cet ami. M. Guillebert a eu part, au moins par le conseil, aux ouvrages de M. de Barcos, & on lui attribue à lui-même les écrits suivans : *Appareil de Molina & de ceux de sa cabale contre la doctrine de saint Augustin*, en latin, adressé à Nicolas Cornet par Paul Romain, à Paris en 1649. M. Hamon a eu part à cet ouvrage. Traité (en latin) *de l'autorité de S. Augustin & de sa doctrine dans l'église, avec la réfutation de l'Apparat de Jacques Peyrere*, à Paris en 1650, avec M. de Barcos, neveu de M. de S. Cyran. Il a fait avec le même la lettre circulaire de M. l'archevêque de Bourges à ses suffragans sur la censure de l'apologie des casuistes, & la réponse du même à M. de Mirepoix son frere, ci devant Jésuite, du 28 mai 1659. *Propositions sur la grace qui doivent bientôt être examinées en Sorbonne*, en 1649. D'autres donnent cet écrit à M. l'abbé de Bourzeis. *Notes sur cinq propositions faussement attribuées à Jansenius*, à Paris. * *Mémoires du temps.* Arnauld, *lettr. t. 2, pag.* 370, 375, *&c.* Du Pin, *table des auteurs ecclésiastiques.*

GUILLELME (Jean) critique grammairien, naquit à Lubeck, ville de la basse Saxe, l'an 1555. Après avoir fréquenté plusieurs universités d'Allemagne, où il fit de grands progrès dans l'étude, surtout dans celle des anciens auteurs Latins, il vint en France avec plusieurs jeunes gentilshommes. Il fit quelque séjour à Paris, pour y profiter des lumieres des savans, après quoi il alla à Bourges, dans le dessein de prendre les leçons du célebre jurisconsulte Cujas : mais à peine fut-il arrivé dans cette ville, que les chaleurs excessives qu'il avoit essuyées, lui causerent une maladie, dont il mourut au mois de juin, d'autres disent de juillet 1584. Il n'avoit pas encore trente ans accomplis ; & il doit être d'autant plus regretté, dit M. de Thou, qu'entr'autres ouvrages qu'il avoit tout prêts à donner au public, se trouvoit une nouvelle édition des œuvres de Cicéron, collationées sur plusieurs manuscrits, & dans laquelle il avoit remis plus de 600 passages qui manquoient dans les éditions précédentes. M. de Thou ajoute : » comme il me vint voir plusieurs fois dans le temps » qu'il étoit à Paris, il me montra cet ouvrage. Je ne » sais ce qu'il est devenu ; mais où il est perdu, ou ca» ché en quelque endroit, & c'est une grande perte » pour les lettres. Cette édition a été imprimée en 1692, par les soins de Jacques Gronovius. Juste Lipse eut beaucoup de regret de la mort de Guillelme, comme on le voit par ces paroles de la fin de sa lettre à Paul Melisse (*Centuria prima Ep.* 83, page 96, édition in-4°. *In Jani Guilielmi morte valdè indolui. De vultu aut facie non eum noveram : optimè de animo. Nec censeo melius aut rectius ingenium fuisse hoc ævo.* Cette lettre est du 1 décembre 1584. Guillelme, quoique si jeune, a eu pour amis, Joseph Scaliger, Juste Lipse, Paul Melisse, Busbeque, Henri de Mesmes, Jean Passerat, Pierre & François Pithou, Pierre Delbene, & autres. *Voyez* ce qu'en dit M. Baillet dans ses jugemens des savans, tome II, page 323. Les ouvrages que nous avons de Guillelme, sont : *Notæ ad opera Ciceronis*, in-fol. à Hambourg en 1614. *Plautinæ quæstiones, ubi etiam Tullii quædam loca illustrantur*, dans le tome III, seconde partie du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter ; à Francfort en 1604, *in-8°*, depuis la page 321 jusqu'à la page 363. *Verisimilium libri* 8, à Anvers en 1582, *in-8°*. La suite en trois autres livres, dans le tome de Gruter que l'on vient de citer, depuis la page 258, jusqu'à 321. *De magistratibus populi Romani, dum in libertate urbs fuit : Manes Palmeriani :* Plusieurs poësies dans les *Deliciæ poëtarum Germanorum. Adsertio adversùm Carolum Sigonium, in qua demonstratur non esse aut M. Tullii, aut satis dignam M. Tullio, eam quæ illius nomine venditet consolationem.* Ce sont les paroles de Melchior Adam *in vitis philosophorum Germanorum*, page 317, où l'on ajoute que Guillelme avoit fait encore d'autres ouvrages qui sont demeurés manuscrits. Voyez encore l'*histoire de M. de Thou*, livre 80, sous l'année 1584, à la fin.

GUILLELMINE, nom de deux cloches d'une grosseur extraordinaire, lesquelles un certain évêque, nommé Guillaume, fit faire & placer à Famagouste, dans l'église métropole de l'isle de Chypre, qui est dédiée à Dieu sous le nom de S. Nicolas. Il est parlé de ces deux cloches dans le traité latin des cloches de Jerôme Macius, *c.* 14.

GUILLELMITES, congrégation religieuse, instituée par S. Guillaume de Malaval, que quelques-uns prennent mal-à propos pour un des Guillaumes, ducs d'Aquitaine, dont ils débitent beaucoup de fables. Ce saint dont on ne sait, ni où il naquit, ni quelle étoit sa famille, au retour d'un pélerinage s'arrêta vers l'an 1153 en Toscane, & choisit sa demeure dans une petite isle du territoire de Pise, nommée Lupocavio, où il eut d'abord quelques disciples, de qui il eut peu de satisfaction. Il les quitta, & alla demeurer sur le mont Pruno, où il n'eut pas plus de sujet d'être content de ceux qui se joignirent à lui. Enfin il se retira en 1155 dans une vallée déserte, que l'on appella *Malavalle*, dans le territoire de Sienne, au diocèse de Grosseto, & il y vécut jusqu'au 10 février 1157, avec un seul disciple nommé Albert, qui a écrit tout ce qu'on vient de rapporter. Ce disciple bâtit peu après une petite chapelle sur le tombeau du saint, avec le secours d'un médecin nommé Renaud, qui l'étoit venu trouver dans le temps même de la mort de S. Guillaume : il en vint d'autres se joindre à eux, & ceux-ci dès le XIII siécle, avoient fait des établissemens en Italie, en France, en Allemagne, n'ayant pour toute regle que l'exemple de S. Guillaume, dont Albert avoit décrit les pratiques. Le pape Gregoire IX, qui leur fit prendre la regle de S. Benoît, modéra en même temps leurs austérités, & leur permit de se chausser ; car auparavant ils alloient nuds pieds. En 1248, Innocent IV leur accorda beaucoup de priviléges ; mais dès l'an 1256, il arriva une chose qui pensa ruiner leur congrégation. Alexandre IV, sans faire attention à la bulle de Gregoire IX, avoit compris les Guillelmites entre les Hermites, qui n'ayant point de regle, devoient être unis aux Hermites de S. Augustin. Aussitôt qu'on lui eut fait remarquer la méprise, il voulut la corriger ; mais les Augustins se prévalant de la premiere bulle de ce pape, usurperent le plus qu'ils purent de monasteres de Guillelmites, & on ne put les arrêter qu'en 1266. Depuis l'institut des Guillelmites fut approuvé par le concile de Constance. Il ne subsiste plus que dans les Pays-Bas, où ils ont environ 12 maisons, gouvernées par un supérieur, qu'on appelle provincial, & qu'on élit tous les quatre ans. Ils s'étoient établis en 1256 au village de Montrouge, près de Paris, d'où le roi Philippe le Bel les transféra en 1298, leur ayant donné le monastere des Blancs-Manteaux. Ils y resterent jusqu'en 1618, que le prieur de ce monastere y introduisit

les Bénédictins de la congrégation de saint Maur, sous prétexte de les réformer. * Bollandus, *acta SS. tom.* 2 *febr.* Baillet, *vies des saints*, 10 *février.* Henriquez, *fascic. SS. ord. Cisterc.* Crunellius, *monast. August.*

GUILLEMEAU (Jacques) un des plus fameux chirurgiens du seiziéme siécle, étoit d'Orléans, & fut disciple du célebre Ambroise Paré. Il ne se rendit pas moins recommandable par la connoissance qu'il eut des belles lettres, & par sa grande probité, que par son habileté dans la chirurgie qu'il professa avec la distinction la plus éclatante, tant à l'armée que dans la ville. Il fut chirurgien ordinaire des rois Charles IX & Henri IV, & fut toujours estimé de ses souverains. Sa traduction latine de la chirurgie françoise d'Ambroise Paré, son maître, est très-estimée. Elle est fidéle, claire & élégante. Paré fut charmé des talens de son éleve: il le conduisit dans les sentiers les plus épineux de la chirurgie, & il eut le plaisir de voir un autre lui-même héritier de ses connoissances. La version de Guillemeau est intitulée: *Expositio latina operum Ambrosii Paræi, additis novis iconibus*; à Paris en 1582, *in-folio*; à Francfort en 1593, *in-folio*, & en 1612, *in-folio.* On a encore d'autres ouvrages de Guillemeau, par exemple des *Tables anatomiques, avec les portraits gravés en taille-douce, & déclaration d'iceux; ensemble un dénombrement de* 500 *maladies diverses.* Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1586, *in-folio.* Un traité des opérations, écrit avec précision, & qu'on peut regarder comme un *Supplément* & une correction des livres de Paré. *Apologie pour les chirurgiens*; à Paris en 1593, *in-*12. Il est entré dans la dispute de Nicolas *Habicot*, sur les géans. *Voyez* HABICOT. On a fait une édition des œuvres de Guillemeau à Rouen en 1649, *in-folio.* Guillemeau mourut à Paris le 13 mars 1609, & fut inhumé dans l'église de saint Jean en Greve, où on lit sur sa tombe un sonnet à sa louange qu'on y a gravé. Guillemeau avoit porté dans l'étude de la chirurgie un esprit cultivé par les belles lettres; les langues savantes lui étoient familieres; elles lui ouvrirent les ouvrages fameux de l'antiquité: mais pour mieux les entendre, il prit un interprete, l'expérience, où il chercha les fondemens de son art & les éclaircissemens que demandoient les préceptes des anciens. La famille de ce célebre chirurgien s'est distinguée depuis par les différentes charges de magistrature qu'elle a remplies au parlement de Paris, ou dans les autres cours souveraines. * *Index funereus chirurg. Paris. à Joanne Devaux*, page 33 & 34. Les *Recherches sur l'origine & les progrès de la chirurgie en France*, à Paris en 1744, *in-4°*, page 262 & suiv. *Description de Paris*, par Piganiol de la Force, tome III.

GUILLEMEAU (Charles) *fils du précédent*, médecin de la faculté de Paris, est auteur de quelques écrits où il y a beaucoup d'emportement & d'injures grossieres, contre Jean Cortaud, médecin de Montpellier, qui avoit attaqué la faculté de médecine de Paris, pour relever celle Montpellier. *Voyez l'article de* Jean RIOLAN. On peut lire les titres des écrits de Charles Guillemeau dans Vander Linden, *de scriptis medicis.* * M. l'abbé Goujet, *biblioth. franç.* tome XV.

GUILLEMETTE de Bohême, fut chef d'une secte infâme, qui parut en Italie dans le XIII siécle. Elle s'étoit si bien contrefaite, qu'elle mourut en odeur de sainteté l'an 1281, mais ses impostures furent découvertes après sa mort. On déterra son corps & on le brula l'an 1300. Bossius accuse la secte de cette Guillemette d'impudicité. Puricellus ne l'a soupçonée que de fanatisme; & le procès verbal de l'inquisition, porte seulement que les sectateurs de cette fille soutenoient qu'elle étoit le S. Esprit incarné sous le sexe féminin, & née de Constance, femme du roi de Bohême; qu'elle n'étoit morte que selon la chair; qu'elle ressusciteroit avant la résurrection générale, & monteroit au ciel à la vue de ses disciples; qu'elle avoit laissé pour son vicaire sur la terre Maifreda, religieuse de l'ordre des Humiliés, qui célébreroit la messe sur le tombeau de Guillemette, & qui occuperoit enfin à Rome le saint siége apostolique, en chasseroit les cardinaux, & auroit quatre docteurs qui feroient quatre nouveaux évangiles. Ses disciples célébroient tous les ans trois fêtes à son tombeau; le jour de S. Barthelemi, qui étoit celui de sa mort; le jour de la translation de son corps du cimetiere de Milan, au couvent de Caravalla, & le jour de la Pentecôte. L'an 1306, un certain Dulcinius de Verceil avança des dogmes semblables, & Guillaume Postel a dit à peu près la même chose de la mere Jeanne. * Mabillon, *iter. Ital. tome* 1.

GUILLEMS (Pierre) poëte Toulousain, après le milieu du XII siécle, étoit de Toulouse même. Dans un manuscrit de la bibliothéque du roi où l'on trouve sa vie & ses poësies qui n'ont point été imprimées, on dit qu'il étoit homme courtois & affable, qu'il fit de bons couplets, mais trop emphatiques. On y assure *qu'il fit des Syrventés jongleurs, qu'il médit des barons, & qu'il se mit de l'ordre de l'épée.* Le manuscrit rapporte trois de ses chansons ou piéces de vers; & à la tête de sa vie il est représenté avec l'habit de l'ordre de l'épée. Il porte dans cette vignette une longue barbe, un bonnet vert, une robbe de couleur d'incarnat, & une chape blanche sur laquelle est cousue du côté droit une longue épée, dont le fourreau est de couleur rouge, la poignée audessus du coude, & la pointe en bas. On ne trouve rien de ce poëte dans les vies des plus illustres poëtes Provençaux écrites par Nostradamus, & données au public à Lyon, en 1575, *in-*12.

GUILLERI, nom de trois freres d'une maison noble de Bretagne, qui après plusieurs belles actions, se firent voleurs de grands chemins. Il suivirent le parti de la ligue sous le duc de Mercœur, & s'y signalerent en braves soldats; mais lorsque la paix fut faite, ils se retirerent dans un bois sur le chemin de Bretagne & de Poitou, & y firent bâtir une forteresse qui leur servoit de retraite. Ils faisoient des courses jusqu'en Normandie & à Lyon, & avoient affiché aux arbres sur les grands chemins, *Paix aux gentilshommes, la mort aux prévôts & aux archers, & la bourse aux marchands.* Dix-sept prévôts à la tête de près de 5000 hommes, allerent par ordre du roi les assiéger dans leur forteresse, & l'ayant abattue à coups de canon, les prirent avec ceux de leur parti. Ils furent rompus l'an 1608. * Louis Coulon, *hist. univers.*

GUILLERY (Pierre) chanoine régulier, prieur curé de la Ferté-Milon, né à Beauvais en 1617, fit ses humanités dans le lieu de sa naissance, & entra chez les chanoines réguliers de sainte Geneviéve de Paris à l'âge de 19 ans. Après ses études de philosophie & de théologie, lorsqu'on envoya des chanoines réguliers à saint Lô de Rouen pour y établir la réforme, on le choisit pour avoir soin de cette maison. Le P. Guillery gagna par sa douceur & par ses bonnes manieres ceux qui ne vouloient pas embrasser cette réforme, & l'un d'eux, qui étoit curé de la paroisse, le pria de faire des catéchismes & d'autres instructions à son peuple. Quelque temps après on le rappella à Paris pour aider le procureur général de la congrégation dans ses occupations; & dans cette place il se vit chargé de quantité d'affaires de sa congrégation, qu'il fit toujours avec une charité infatigable. Leur multitude, jointe à la régularité qu'il apportoit dans tous les exercices de sa maison, qui ne souffrirent jamais de ses occupations, le fit tomber dans une maladie dangereuse, qui ne servit qu'à exciter sa foi, & à donner de nouvelles preuves de sa patience vraiment chrétienne. Lorsqu'il eut recouvré la santé, on ajouta à ses occupations l'exercice du ministere de la confession & le soin des prisonniers de la justice seigneuriale de sainte Geneviéve, qui se trouverent bien d'avoir un tel inspecteur. Dans le chapitre général de 1650, il fut élu procureur général. Il se soumit avec peine: il n'obéit que malgré lui, & il se

comporta dans cette charge avec une sagesse & une charité qui montrerent qu'il étoit très digne de la remplir. Il prit successivement la fuite en deux occasions où l'on voulut le charger de la cure de saint Médard, dans la premiere, & de celle de S. Etienne du Mont, dans la seconde, l'une & l'autre à Paris, & il ne sortit de sa retraite que lorsqu'il eut été bien assuré que ces deux places n'étoient plus vacantes. Il fut député vers le même temps avec le prieur de sainte Géneviéve, & se trouva à l'hôtel de ville de Paris le jour que les soldats y mirent le feu. La présence de la mort effraya tous ceux qui s'y trouverent; on pensa à mettre sa vie en sureté; les deux chanoines exhorterent à s'occuper plutôt de l'ame, & le P. Guillery parla avec tant de force, que la salle fut peu après changée en une espece d'église où chacun ne pensa plus qu'à se préparer à la mort qui paroissoit certaine, ce qui dura bien avant dans la nuit, jusqu'à ce que la fureur des soldats s'étant appaisée, on eut la liberté de sortir. Après que le P. Guillery eut passé trois ans dans la place de procureur général de sa congrégation, il demanda avec tant d'instance qu'on le rendît à une vie plus tranquille, qu'on le déchargeat de son emploi; mais on l'obligea d'accepter le prieuré de S. Ferreol d'Essôme proche de Château-Thierri. Il fit de très-grands biens, non-seulement aux catholiques, mais aussi aux hérétiques qui étoient répandus dans la paroisse dépendante de son prieuré, & il eut le bonheur d'en ramener un grand nombre à la foi de leurs peres. Il composa pour eux & pour ceux qu'il n'avoit point encore arrachés du sein de l'hérésie, un catéchisme qui fut imprimé à Paris, & dont on fit trois éditions en peu de temps. Il est intitulé : *Instructions catholiques des mysteres de la foi, en faveur de ceux qui sont parmi les Religionaires.* En 1659 il fut député au chapitre général de sa congrégation, & en fut élu secrétaire. Peu après on le fit prieur de S. Lô en basse Normandie au diocèse de Coutance, & il y établit la réforme & la soutint par une grande régularité. Il engagea les ecclésiastiques du lieu & des environs à tenir entr'eux des conférences sur la morale, afin de s'en instruire solidement & de ne point tomber dans les maximes pernicieuses des casuistes qui faisoient alors beaucoup de ravages dans l'église, & il leur permit de faire ces conférences dans le prieuré, ce qu'ils accepterent. Il y assistoit lui-même, & il y en eut beaucoup à qui ses lumieres furent d'une grande utilité. Au bout de 18 mois, il revint à Paris, & obtint qu'on le laissât roit dans la retraite. Mais il n'y demeura pas autant qu'il l'eût désiré. Le prieuré-cure de la Ferté-Milon étant prêt à vaquer par l'extrême maladie où celui qui le desservoit étoit réduit, le P. Guillery y fut envoyé; il reçut presque les derniers soupirs du moribond, & lorsqu'il fut mort il remplit sa place avec tout le zèle & toute la capacité qu'il avoit fait paroître par-tout. Il y mourut en odeur de sainteté le 15 février 1673, aprés une maladie de moins de quinze jours, pendant lesquels il fit avec joie le sacrifice de sa vie, & anima ceux qui étoient présens au désir du ciel pour lequel il avoit toujours travaillé. Sa vie a été écrite, & se trouve, non imprimée, à sainte Géneviéve de Paris. M. Blondel en a donné un long extrait à la fin des *Vies des SS. pour chaque jours de l'année*, qu'il a fait imprimer *in-fol.* à Paris en 1722, chez Guillaume Desprez & Jean Desessarts.

GUILLET de Saint-George (George) né à Thiers, ville de l'Auvergne proche du Forès, vers l'an 1625, fut le premier historiographe de l'académie royale de peinture & de sculpture à Paris, où il fut reçu le 31 janvier 1682. Il s'est fait connoître par plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont fort estimés; entr'autres, *Athène ancienne & nouvelle*, qui parut en 1675, *in-12*, à Paris, & *Lacedémone ancienne & nouvelle*, qu'il fit imprimer au même lieu l'année suivante. Il voulut faire croire qu'ils étoient tirés des mémoires de son frere cadet Guillet de la Guilletiere, qu'il dit avoir voyagé dans tous les lieux qu'il décrit, mais on sait qu'ils étoient de lui-même. Les autres ouvrages de Guillet, sont : Histoire des grands visirs, Mahomet Coprogli bacha, & Achmet Coprogli bacha, avec l'histoire des trois derniers grands seigneurs, de leurs sultanes, &c, à Paris en 1676, *in-12*. La vie de Mahomet II, *in-12*, en 1681. L'histoire de Castruccio Castracani, souverain de Luques, traduite de l'italien de Machiavel, *in-12*, à Paris en 1671. *Les arts de l'homme d'épée*, ou le *Dictionnaire du gentilhomme, qui traite de l'art de monter à cheval, de l'art militaire & de la navigation*, 1670, 2 volumes. M. Spon ayant vivement attaqué dans son *voyage de Grece & de Dalmatie*, *l'Athène ancienne & nouvelle* de M. Guillet, celui ci repoussa l'attaque avec force dans un écrit qu'il publia en 1679, *in-12*, à Paris sous ce titre : *Lettres écrites sur une dissertation d'un voyage de Grece, publiée par* M. Spon, *médecin antiquaire, avec des remarques sur les médailles, les inscriptions, l'histoire ancienne & la moderne, la géographie, la chronologie, & une carte des détroits de Constantinople, selon les nouvelles découvertes de l'antiquaire.* La réplique de M. Spon parut bientôt après sous ce titre : *Réponse à la critique publiée par* M. Guillet *sur le voyage de Grece de* Jacob Spon, *avec quatre lettres sur le même sujet, le Journal d'Angleterre du sieur* Vernon, & *la liste des erreurs commises par* M. Guillet dans son *Athène ancienne & nouvelle*, à Lyon en 1679, *in-12*. M. Guillet eut au moins la victoire dans cette dispute du côté de la politesse du style, du tour brillant & du feu de l'imagination, & on trouve dans tous ses ouvrages beaucoup d'érudition. M. Guillet est mort le 6 avril 1705. * *Mémoires du temps. Notes de* M. Desmaiseaux *sur les lettres de Bayle.*

GUILLIAUD (Claude) de Villefranche en Beaujolois, docteur de Paris, de la maison & société de Sorbonne, dont il avoit été prieur pendant sa licence, & où il enseigna l'écriture sainte, chanoine & théologal d'Autun, fleurit vers l'an 1540. Il est auteur des *Commentaires sur les évangiles de Saint Matthieu & de Saint Jean*, imprimés à Paris en 1550 & 1562; & d'un commentaire sur les épîtres de S. Paul, & sur les épîtres canoniques qu'il a donné sous le titre de *Collationes in omnes D. Pauli epistolas*, imprimé à Paris en 1543 & 1548. Il n'a fait que recueillir dans ces ouvrages les explications les plus littérales des peres & des autres commentateurs. Il suit le texte de la vulgate, & a cependant mis en marge quelques différences du grec, tirées de la version d'Erasme. Il s'attacha au sens littéral; mais dans les endroits qui peuvent être pris en mauvais sens, il explique en peu de mots le dogme de l'église. Il y a encore de cet auteur des *homélies pour le Carême*, imprimées à Paris l'an 1568. Guilliaud vivoit en 1550, lorsque son commentaire sur S. Jean fut imprimé; mais il étoit mort en 1562, où parut son commentaire sur S. Jean. C'est de sa préface sur les épîtres de Saint Paul, qu'on a tiré les particularités de sa vie. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVI siécle, part. IV.*

GUILLOTIERE (François de la) géographe. *Voyez* l'article de CLERC (Jean le) graveur en bois.

GUIMARAENS, petite ville de Portugal. Elle est dans la province d'Entre Douro & Minho, à trois lieues de Brague, du côté du levant. Cette ville, qui a été la patrie du pape Damase & d'Alfonse-Henri, premier roi de Portugal, est prise pour le lieu nommé anciennement *Egita* ou *Aegita*. * Baudrand.

GUIMENÉ, *cherchez* ROHAN.

GUIMOND, ou plutôt GUITMOND, évêque d'Averse dans le XI siécle en 1080, sous le pape Gregoire VII, avoit été religieux Bénédictin, dans le monastere de la Croix de S. Leufroi en Normandie, diocèse d'Evreux. Orderic Vitalis dit qu'il fut cardinal; mais cela est peu probable. Il a écrit un traité en trois livres : *De la vérité du corps & du sang de Jesus-Christ contre Berenger.* Erasme publia le premier, l'an 1530, ce traité avec celui d'Alger, contre les sacra-

mentaires. Nous l'avons auſſi imprimé à part dans la bibliothéque des peres. On attribue encore à Guimond d'autres traités inſérés dans la même bibliothéque, comme *De S. Trinitate*; *de humanitate Chriſti*; *de corporis & ſanguinis D. N. J. C. veritate*, *confeſſio*, *&c.* La lettre de la Trinité à Erfaſte eſt dans le II tome du ſpicilége du pere dom Luc d'Acheri. Guimond a vécu juſqu'à l'an 1080. Guillaume de Malmesburi le loue comme le plus éloquent perſonnage de ſon temps; & Ives *de Chartres* lui donne le nom de pieux & ſavant, *religioſus & litteratus*. * Ives de Chartres, *ep.* 78. Orderic Vitalis, *l.* 5, *hiſt. eccleſ. c.* 17. Pierre le Vénérable, *in epiſt.* Trithéme. Bellarmin. Baronius. Poſſevin. Auberi. Arnoul Wion. Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XI ſiecle*. On trouve un détail très-circonſtancié de la vie & des ouvrages de Guimond, dans D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*; T. VIII.

GUINALA, *cherchez* BIAFARS, peuple d'Afrique.

GUINDANO (Sigiſmond) natif de Cremone, compoſa un poëme ſur les actions de Charles *Quint*, qu'il préſenta à ce prince, ſans en recevoir aucune récompenſe. Il ne choiſit pas un temps favorable; car il fit ſon compliment, le manuſcrit à la main, lorſque Charles-*Quint* ſoutenoit en Allemagne une groſſe guerre. Il fut tellement indigné d'un accueil ſi peu profitable, qu'il jetta ſon poëme au feu, & priva peut-être le public d'un méchant ouvrage. * Lancelot *de Perouſe*, *au Diſinganno 27 du premier tome de l'Hoggidi*, *pag.* 273.

☞ GUINÉ (François) reçu avocat au parlement de Paris, le 2 mars 1656, a donné au public deux traités qui ſont joints dans un même volume *in*-4°, l'un *de la repréſentation*, l'autre *du double lien*. * *Mém. mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

GUINÉE, royaume d'Afrique, entre la Nigritie, au ſeptentrion; la mer Atlantique ou de Guinée au midi; les royaumes de Congo & de Biafara au levant; & le mont de la Lionne ou Sierra Leona au ſeptentrion. Le pays eſt très-vaſte, du levant au couchant, & les peuples d'Europe y ſont grand commerce. Les François furent les premiers qui le découvrirent vers l'an 1346, & y établirent même quelques colonies; mais ayant été traverſés par les guerres civiles de France, ſous les regnes de Charles VI & Charles VII, ils furent chaſſés de ce pays par les Portugais, les Anglois, les Hollandois, les Danois & les Suédois, qui s'y ſont preſque tous établis. Les Portugais ont été autrefois maîtres de S. Georges de la Mine. Cette place eſt aujourd'hui aux Hollandois, qui y ont encore les forts de Naſſau, Cormentin, &c. Les Anglois y ont Cabo Corſe; & les Danois Frederisbourg. La terre y eſt fort graſſe & fertile; mais les chaleurs y ſont inſupportables. On y recueille du coton, du ris, des canes de ſucre, &c. On y trouve des mines d'or, des éléphans, des paons, des ſinges, de l'ivoire, &c. La Guinée ſe diviſe en trois parties; en Guinée propre, Malaguette, & le royaume de Benin. La premiere a la côte d'Or, la côte des Dens & la côte de Malaguette. Villaud de Bellefond a fait imprimer une relation curieuſe des côtes de Guinée, où il parle de la fertilité du pays, des marchandiſes qu'on en apporte, des coutumes des habitans & de leur religion, ſans oublier ce funeſte attachement qu'ils ont à leurs *Fetiches*, qui ſont une eſpece d'idoles, ou plutôt de caracteres que leurs prêtres leur donnent. On poura encore conſulter Leon d'Afrique, Marmol, &c.

GUINÉE NOUVELLE, terre au levant des Indes orientales, dans l'hemiſphere méridional. On ne ſait bien ſi c'eſt une iſle ou un continent de la terre Auſtrale. Elle eſt ſéparée par un petit détroit ou courant de mer, de la terre des Papous, qui eſt une iſle à l'orient de Ceram & de Gilolo, aſſez étendue, au premier & cinquiéme degré de latitude au-delà de l'équateur. * Laët. Sanſon.

GUINES, ville de France dans le pays reconquis, en Picardie, avec titre de comté. Elle eſt ſituée à deux lieues de la mer, & preſque autant de Calais, dans un pays de marais, où l'on dit qu'on trouve des iſles flotantes.

GUINES, maiſon célébre d'où ſont ſortis les comtes ſouverains de ce nom, a eu, dit-on, pour tige SIFRID, ſeigneur Danois, qui paſſa en France avec les Normans, & qui occupa ſur l'abbaye de ſaint Bertin la contrée où eſt le comté de Guines, où il bâtit un fort pour ſa défenſe. Selon d'autres auteurs, Guillaume comte de Ponthieu, ayant ſoumis le Boulonnois, & les pays de Guines & de Saint-Paul ſur Arnoul comte de Flandre, ce dernier appella les Normans à ſon ſecours, & alors SIFRID, qui étoit parent du roi de Danemarck, reconquit la terre de Guines, qu'Arnoul lui donna en fief, lui faiſant épouſer une de ſes filles, nommée *Elſtrude*, dont naquit ADOLPHE, premier comte de Guines, qui vivoit en 996. Il épouſa *Mahaud*, fille d'*Ernucle*, comte de Boulogne, dont il eut RAOUL, qui ſuit; & *Roger* de Guines. RAOUL, comte de Guines, s'allia à *Rohelle*, fille de *Hugues*, comte de Saint-Paul, dont il eut EUSTACHE comte de Guines, qui mourut vers l'an 1052, ayant eu de *Suſanne*, fille de *Siger* de Gramines, chambellan de Flandre, BAUDOUIN, qui ſuit; *Guillaume*; *Ramelin*; *Adele*; & *Beatrix* de Guines. BAUDOUIN I du nom, comte de Guines, étoit à la cour de Philippe I, roi de France, en 1065, & épouſa *Adele* de Lorraine, dont il eut MANASSES, qui ſuit; *Foulques*, comte de Barut; *Gui*, comte de Forois; *Hugues*, archidiacre de Terouanne; *Giſle*, mariée à *Venemar*, châtelain de Gand; & *Alix* de Guines, qui épouſa *Godefroi*, ſeigneur de Semur. MANASSES comte de Guines, dit auſſi *Robert*, à cauſe de Robert *le Friſon*, comte de Flandre, ſon parain, mourut en 1137, laiſſant d'*Emme*, fille de *Robert*, ſeigneur de Tancarville, SIBYLLE-ROSE, qui ſuit. *Il eut auſſi pour fille* naturelle, Adele, *laquelle épouſa* Euſtache, *ſeigneur de Balinghem*. SIBYLLE ROSE comteſſe de Guines, épouſa *Henri*, châtelain de Bourbourg, dont elle eut BEATRIX de Bourbourg, comteſſe de Guines, mariée à *Albert* ou *Alberic*, dit *le Sanglier*, ſeigneur Anglois, dont elle n'eut point d'enfans. GISLE de Guines, qui avoit épouſé *Venemar*, châtelain de Gand, laquelle étoit ſœur de *Manaſſes* comte de Guines, hérita de ce comté. Elle fut mere d'ARNOUL I de ce nom, comte de Guines, qui mourut en Angleterre, l'an 1169, & qui eut entr'autres enfans de *Mahaud* de Saint-Omer ſa femme, BAUDOUIN II marié avec *Chriſtine*, héritiere d'Ardres, & pere d'ARNOUL II comte de Guines, ſeigneur d'Ardres, châtelain de Bourbourg. Ce fut de ſon temps que le roi Philippe *Auguſte* épouſa en 1180 *Iſabelle* de Hainaut, qui lui apporta en dot la partie occidentale de Flandre, où étoient les terres du comté de Guines, qui devint ainſi vaſſal direct de la couronne de France. Arnoul eut entr'autres enfans, BAUDOUIN III, comte de Guines, &c. qui épouſa en 1220, *Mahaud* de Fiennes, & qui fut pere d'ARNOUL III. Celui-ci épouſa *Alix* de Couci, fille d'*Enguerrand* III, ſire de Couci, ſurnommé *le Grand*, & de ſa troiſiéme femme *Marie* de Montmiral. Elle reſta héritiere de ſes freres *Raoul* II & *Enguerrand* IV, & de ſa ſœur aînée *Marie*, qui s'allia 1. à *Alexandre* II, roi d'Ecoſſe : 2. à *Jean* de Brienne, dit d'*Acre*, grand bouteiller de France; mais le comte Arnoul étant reſté priſonnier de Guillaume II comte de Hollande, roi des Romains, & ayant fait de grandes dépenſes, fut obligé de vendre le comté de Guines & autres terres, au roi Philippe III, dit *le Hardi*, par contrat paſſé à Paris au mois de février 1281. Il laiſſa entr'autres enfans BAUDOUIN, qui ſuit; & ENGUERRAND V, comte de Couci, qui a fait la ſeconde branche des ſeigneurs de Couci. BAUDOUIN de Guines, châtelain de Bourbourg, ſeigneur d'Ardres, &c, intenta procès au roi, pour rentrer dans les terres que ſon pere lui avoit vendues, mais il en fut débouté par arrêt du parlement de la Touſſaints en 1283. Il épouſa *Catherine*, ou, ſelon d'autres

d'autres, *Jeanne* de Montmorenci, fille de *Matthieu* III sire de Montmorenci, & de *Jeanne* de Brienne, dont il eut JEANNE, qui suit; & *Blanche*, morte sans alliance.

JEANNE de Guines épousa, *Jean* de Brienne, II du nom, comte d'Eu, qui obtint en 1295, la restitution du comté de Guines. Leur postérité est rapportée à BRIENNE. Le roi Jean le céda à l'Anglois par le traité de Brétigni l'an 1360. Edouard III, roi d'Angleterre, étoit maître de Guines depuis l'an 1351, qu'il l'avoit surpris durant la trève, ayant corrompu par argent le gouverneur nommé Guillaume de Beaurocecroi. On dit qu'il s'excusa de cette surprise par un plaisant mot, disant que les treves étoient marchandes, & que le roi Philippe de *Valois* avoit voulu en agir de même pour avoir Calais. Cependant le traître ayant été pris, fut tiré à quatre chevaux. Depuis, le roi Charles VI conquit en 1413, le comté de Guines, qui fut réuni à la couronne. * Du Chêne, *hist. de Guines*. Chopin, *l.* 3, *du domaine*, *c.* 12, ¶ 20. Du Puy, *droits du roi*, *&c.*

GUINET (Nicolas) religieux de l'ordre de Prémontré, dont il embrassa la régle en 1636, dans l'abbaye de sainte Marie de Pont à-Mousson, étoit né à Nancy, & docteur en théologie. Il étoit instruit, avoit fait d'assez bonnes études, & il professa la théologie dans son ordre avec succès. Après avoir été prieur de Longwe & de Belleval, il fut fait abbé de sainte Marie de Pont-à-Mousson en 1653, par la résignation de saint Pierre Thienville, dernier pourvu de ce bénéfice. Son esprit, sa vertu, son zèle & ses talens l'éleverent dans la suite à la dignité de vicaire général de sa congrégation qu'il gouverna avec sagesse, & dont il défendit les prétentions ou les droits attaqués par M. Colbert général de l'ordre. Cette contestation l'engagea dans plusieurs écrits dont son ordre lui sut gré, & où l'on trouve de l'érudition. En 1685 il fit imprimer la vie de Philippe de Gueldre, femme de René II duc de Lorraine & de Bar, roi de Sicile, qui avoit déja été écrite dès 1607, par Melchior Bernard. En 1691 il donna une nouvelle édition de cette vie, avec une édition de douze chapitres, & à la fin une liste des abbesses du monastere de sainte Claire de Pont-à-Mousson. En 1693 il donna au public l'histoire des abbés de sainte Marie, sous ce titre: *Ramusculus*, *sive successio abbatum regularium sanctæ Mariæ*, *&c.* Dom Augustin Calmet lui attribue encore un panégyrique du grand duc Charles. Guinet mourut le 25 de janvier 1696. * *Mémoires du temps. Catalogue alphabétique des écrivains de Lorraine*, *à la tête du premier volume de l'histoire de Lorraine*, *par* D. Calmet, *Bénédictin de la congrégation de S. Vanne*, *& abbé de S. Leopold de Nancy.*

GUINET (François) frere du précédent, un des plus habiles avocats que la Lorraine ait eus, après avoir brillé long-temps par son savoir, se retira sur la fin de sa vie dans l'hôpital de S. Julien de Nancy, y donna ses biens, y mourut & fut enterré dans le cimetiere avec les pauvres. Il est aussi auteur de quelques ouvrages, comme d'une introduction à la jurisprudence en latin; d'un écrit intitulé: *Caroli V*, *ducis Lotharingiæ*, *auspiciis Astræa revocata*, in-4°. Des mémoires encore manuscrits sur l'état des duchés de Lorraine & de Bar avant la guerre de 1633. Le P. Calmet lui attribue un autre écrit qui n'est pas non plus imprimé, où M. Guinet veut prouver que la loi salique a lieu en Lorraine. * *Voyez la même citation que celle qui est à la fin de l'article précédent.*

GUINIFORT BARZIZIO étoit de Bergame, fils de *Gasparin* Barzizius, homme célebre par son éloquence, & par les dignités qu'il a possédées à Milan dans le XV siécle. A l'âge de 13 ans on l'envoya étudier dans l'université de Padoue, où il prit le dégré de docteur, & s'acquit en peu de temps une si grande réputation qu'il fut recherché par les personnes les plus qualifiées. Philippe-Marie Visconti, duc ou gouverneur de Milan, se déclara son protecteur, & l'éleva à plusieurs dignités considérables. Alfonse roi d'Aragon, qui connoissoit son mérite, le mit au nombre des sénateurs ou conseillers, & ce prince l'employa dans plusieurs négociations importantes, & le combla de riches présens. Aussi Guinifort prend-t-il dans quelques-unes de ses lettres les titres de conseiller & d'ambassadeur du roi Alfonse. Philippe-Marie Visconti qui l'avoit déja employé en qualite de son secrétaire, le fit dans la suite vicaire général, & lui donna encore plusieurs autres charges. Ce fut au milieu de ces honneurs & de cette élévation que Guinifort épousa une damoiselle noble & riche fille de Jean Malabarba un des premiers citoyens de Milan. Ses dignités & ses talens personnels le mettoient en relation avec beaucoup de princes; & l'on trouve de ses lettres qui sont adressées à l'empereur Sigismond, à Jean de Gonzague, marquis de Mantoue, à Alfonse, roi d'Aragon, à Jean, roi de Navarre, à plusieurs évêques, à quantité de gouverneurs, & à beaucoup d'amis illustres. Il étoit historien & orateur, & l'on conserve plusieurs de ses ouvrages dans la bibliothéque ambrosiéne à Milan. On trouve un de ses discours qu'il fit vers l'an 1430, aux fiançailles de Philippe Borromée, dans le second *tome* des piéces anecdotes recueillies par Louis-Antoine Muratori, *in*-4°, à Milan en 1698, *page* 231. On trouve *page* 236 un autre discours récité publiquement au sujet des noces de Jean-Augustin Visconti, & d'Othon Mandelli vers l'an 1430, que M. Muratori soupçonne aussi d'être de Guinifort, mais il ne l'assure pas. Cet auteur remarque que Guinifort avoit professé l'éloquence au collége de Pavie, avant que d'être élevé aux dignités dont nous avons parlé. A la suite des discours & des lettres de Gasparini, publiés à Rome en 1723, *in*-4°, on a imprimé les discours & les lettres de Guinifort. La derniere lettre de ce recueil qui ait une date, est du 13 mars 1460. Ainsi on peut assurer que Guinifort a vécu au moins jusqu'en cette année. Il étoit né en 1406, comme on peut l'inférer de sa lettre datée du 14 des calendes d'avril 1438, où il dit qu'au temps où il écrivoit il avoit accompli sa trente-deuxiéme année. La plupart de ses lettres contiennent des faits utiles pour l'histoire civile & littéraire de son temps. Il y en a peu qui ne méritent d'être lues. * *Voyez anecdot. ex ambros. biblioth. eruta & collect. à* Lud. Anton. Muratori, *tom.* 2, *page* 231 *&* 241 *& suiv.* P. Donatus Calvius *in scæna litter. scriptor. Bergom. page* 311. Æneas Sylv. *ep.* 51.

GUINISIUS (Vincent) Jésuite Italien, né à Lucques l'an 1588, a fait des vers latins. Les poësies mêlées de cet auteur furent imprimées à Rome l'an 1627, *in*-8°; à Anvers l'an 1633, *in*-24; puis avec des augmentations, entre lesquelles est le *drame de S. Ignace*, l'an 1638, *in*-12, & à Paris *in*-12, l'an 1639. Il mourut l'an 1653. Balzac dit dans sa 19 lettre du 4 *liv.* que les vers de cet auteur ne valent pas le papier de l'impression. * Baillet, *jugem. des sav. tom.* 8.

GUINOT DE LAUZIERE, *cherchez* QUINOT.

GUINTHER (Jean) médecin, né à Andernach dans l'archevêché de Cologne en 1487, étudia dans son pays, puis vint en France, où il fut fort considéré du cardinal du Bellai, par le moyen duquel il devint médecin du roi François I. Les guerres civiles l'ayant fait sortir de France, il alla à Wittemberg, ensuite à Metz, & enfin à Strasbourg, où il mourut le 4 octobre 1574, âgé de 87 ans, & fut enterré dans l'église de S. Gal. Il composa divers ouvrages, & traduisit plusieurs livres des anciens, comme de Galien, d'Oribasius, de Paul d'Egine, &c. Nous avons aussi de lui, *De medicina veteri & nova*; *de balneis*; *de peste*; *de compositione medicamentorum*, *&c.* * Georgius Calaminus, *in vita Guinth.* De Thou, &c.

☞ GUIOT DE PROVINS, ancien poëte François, qui s'est rendu célebre par un roman satyrique qu'on a appellé, *la bible de Guiot*. Ce poëte avoit été *moine blanc* pendant quatre mois; & l'on voit par son ouvrage, qu'il essuya quelques difficultés lorsqu'il voulut

ſortir de cet ordre. Il avoit beaucoup voyagé : il avoit été en Allemagne, ou du moins à Mayence, & même à Jéruſalem. Les noms de 84 perſonnes de diſtinction qu'il cite dans ſon ouvrage, comme les ayant connues, donnent en même temps une idée de la façon avantageuſe dont il étoit conſidéré dans le monde, & l'époque de ſon livre. Guiot le diviſa en 17 articles, qui renferment tous une critique trop amere des mœurs de ſon ſiécle. Il n'épargne ni la cour de Rome, ni le clergé ſéculier & régulier, ni les rois & les autres ſouverains de l'Europe, ni même le pape. Il termine l'article des princes qu'il donne pour exemple, par celui de l'empereur Frederic Barberouſſe, qu'il nomme toujours *Ferris*, & il fait un grand éloge de la magnificence de ce prince qu'il avoit vu ſe déployer à Mayence. Or l'on ſait que l'empereur aſſembla dans cette ville une diéte en 1181, pour faire couronner roi des Romains Henri ſon fils aîné. De la maniere dont l'auteur s'exprime, il paroît que Frederic n'étoit plus vivant lorſqu'il compoſa ſa *bible*, & cet empereur mourut en 1190. Ainſi l'on peut croire que Guiot écrivit ſur la fin du XII ſiécle, ou pendant les premieres années du XIII. * Voyez la *Notice de deux ouvrages ſatyriques, qui portent le nom de Bible*, par M. le comte de Caylus, dans les *mém. de l'acad. des belles lettres*, t. 21, p. 191.

GUIPUSCOA, petite province d'Eſpagne, autrefois dans la Navarre, & depuis trois cens ans dans la Biſcaye, eſt un pays fort peuplé, avec pluſieurs jolies villes. Les principales ſont Toloſa, qu'on nomme auſſi *Toloſette*, S. Sébaſtien, & Fontarabie.

GUIR, anciennement *Dyos*, riviere du royaume de Fez, en Barbarie. Elle coule dans la province de Temeſna, & ſe décharge dans l'Océan atlantique, au midi de la ville de Salé, & de l'embouchure du Buragrag. * Baudrand.

GUISARD (Pierre) docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, naquit à la Salle dans les Cevennes, au dioceſe d'Alais, d'*Antoine* Guiſard, docteur en médecine, homme d'eſprit, plein de jugement & habile praticien. Son aïeul & pluſieurs autres de ſes ancêtres étoient miniſtres de la religion prétendue réformée, & l'un d'eux a donné un commentaire ſur les épîtres de S. Paul. C'eſt du moins ce qu'on lit dans la vie de Pierre Guiſard, qui ſera citée plus bas. Le P. le Long, dans ſa bibliothéque ſacrée, ne cite point d'autre ouvrage qui ait quelque rapport avec celui que l'on déſigne ici, que celui-ci : *Herrici Guiſardi confutatio vindiciæ teſtamentariæ, ſeu diſſertationis cujuſdam in nonum caput epiſtolæ ad Hebræos, à Philippo Codurco concinnatæ*; à Gèneve, en 1656, *in*-8°. Pierre Guiſard fut auſſi élevé dans la religion prétendue réformée. Il étudia au collége des Jéſuites de Montpellier; & ſon gout pour la médecine s'étant déclaré de bonne heure, il prit ſes dégrés dans la même univerſité. Il alla enſuite prendre des leçons de pratique ſous ſon pere, & ne le quitta que pour exercer ſa profeſſion à S. Hippolyte, où la ville lui faiſoit une penſion. Après y avoir paſſé quelque temps, le deſir de ſe perfectioner dans le traitement des maladies le tranſporta à Lyon, où il ſuivit exactement l'hôpital. Revenu à Montpellier, où il avoit deſſein de ſe fixer, il y étudia méthodiquement toutes les parties de la médecine, & en 1731 il ſe diſtingua au concours de deux chaires de profeſſeur, vacantes par l'abdication de meſſieurs Deidier & Aſtruc. Ses thèſes de diſpute ſont imprimées. Pendant qu'il étoit encore en chaire, on apprit la mort de M. Chirac. La douleur que cette nouvelle cauſa à l'univerſité, fit ceſſer ſur le champ l'exercice : après le dîner, M. Guiſard commença la ſéance par un éloge digne de celui que l'univerſité pleuroit, & le fit d'une maniere ſi pathétique, qu'il fut avoué d'elle, comme l'interprète fidéle de ſa douleur & de ſes regrets. Quoique M. Guiſard ne l'eût pas emporté ſur ſes concurrens, il ſe fit un ſi grand honneur dans cette diſpute, que M. Marcot, docteur en médecine, ayant été appellé à la cour, le chargea d'enſeigner pour lui dans les écoles de médecine, ce qu'il fit avec exactitude & avec honneur. Quelque temps après, M. Marcot ayant obtenu du roi la permiſſion de vendre ſa chaire, il jetta les yeux ſur M. Guiſard; mais comme il falloit être catholique pour la remplir, celui-ci ne jugea pas à propos de l'accepter à cette condition. Ce fut pendant qu'il rempliſſoit les fonctions de M. Marcot, qu'il dicta ſon traité des plaies, dont on parlera. Il ſe fit encore plus d'honneur, lorſque quelque temps après, ayant fait un examen ſérieux de la religion catholique, il l'embraſſa avec ſincérité. Il avoit auparavant rédigé par écrit ſes doutes & ſes difficultés, & en avoit fait part aux plus fameux miniſtres de Genève. Il ne fut pas ſatisfait de leurs réponſes, & ce fut ce qui le détermina. Il avoit fait voir à ſes amis le précis raiſonné des motifs de ſon changement, en conſéquence duquel il renonça au projet qu'il avoit formé de paſſer en Hollande, pour y exercer librement la religion proteſtante. En 1742, feu M. Bonnier de la Moſſon l'amena à Paris, dans la vue de l'y fixer. M. Guiſard y paſſa un an, & s'y fit eſtimer : mais l'amour de la patrie le rappella à Montpellier. Il avoit formé le deſſein de faire ériger dans cette ville une chaire de phyſique expérimentale. Il en fit même, avec ſuccès, un cours public & gratuit, dont le plan ſe trouve dans les programmes qui furent diſtribués alors; mais il trouva peu d'ardeur dans ceux qui auroient pu profiter de ſes vues, & il en conçut un chagrin qui joint à un travail trop aſſidu, cauſa de nouvelles altérations dans ſon tempérament déja exceſſivement délicat. Il mourut le 13 ſeptemb. 1746, à l'âge d'environ 46 ans. Ses ouvrages ſont : 1. *Chirurgica theorico-practica de vulneribus, auctore Petro Guiſard, doctore medico Monſpelienſi*; à Avignon, chez Marc Chave, brochure *in*-12, en 1735. *Voyez* l'extrait qui en a été donné dans le *journal des ſavans*, mois d'août 1735. Cet extrait eſt raiſonné & critique. L'auteur de la vie de M. Guiſard dit que cette brochure fut imprimée à Montpellier, & qu'elle a pour titre *Diſſertatio*, &c. Il s'eſt trompé ſur l'un & l'autre fait. M. Guiſard traduiſit lui-même ſon écrit, le corrigea, l'augmenta, & le publia ainſi à Avignon, en 1742, *in*-12, ſous ce titre : *L'art de guerir les plaies : traduit du latin des prélećons de chirurgie dictées dans l'univerſité de Montpellier, par M. Guiſard*, &c. *nouvelle édition conſidérablement augmentée par l'auteur, enrichie de quelques obſervations, & miſe dans un plus bel ordre que celle qui a paru en* 1735. Voyez l'extrait qui en a été donné dans le *Journal des ſavans*, au mois de décembre 1742. Cet extrait accompagné d'une critique ſage & judicieuſe, eſt de M. Bruhier, docteur en médecine, connu lui-même par divers ouvrages qui lui font beaucoup d'honneur. M. Guiſard étoit alors à Paris. Il lut cet extrait, & loin de s'offenſer des obſervations critiques, dont on a cru devoir l'accompagner, il en remercia M. Bruhier, & ne penſa qu'à profiter de ſes judicieuſes remarques. Il le dit lui-même dans le diſcours préliminaire qui eſt au-devant de la troiſiéme édition de ſon ouvrage, que l'on imprimoit lorſque l'auteur mourut. Cette troiſiéme édition a paru en 1747, en deux volumes *in*-12, à Paris, ſous ce nouveau titre : *Pratique de chirurgie, ou hiſtoire des plaies en général & en particulier, contenant une méthode ſimple, courte & aiſée, pour ſe conduire ſurement dans les cas les plus difficiles. Troiſiéme édition*, *enrichie d'obſervations curieuſes, & conſidérablement augmentée : avec un recueil de thèſes du même auteur.* On parle de cette troiſiéme édition dans le *Journal des ſavans*, du mois de mai 1747. 2. *Eſſai ſur les maladies vénériennes, contenant avec les ſignes qui les caractériſent, & le jugement qu'on doit porter ſur les différens cas, un détail exact de la maniere dont on les traite à Montpellier, les inconvéniens qui ſuivent le flux de bouche, les raiſons qu'on a eues de le proſcrire des pays méridionaux, & les avantages qui reviennent d'une méthode beaucoup plus douce,*

plus simple, & infiniment plus assurée : vol. *in-8°*, imprimé en 1741, à la Haye (Avignon.) Le même à Paris, en 1743, *in-12*, sous ce titre : *Dissertation pratique en forme de lettres sur les maux vénériens ; seconde édition revue, corrigée & augmentée considérablement.* Outre les thèses de M. Guisard, que l'on trouve dans la troisiéme édition de son traité des plaies, dont deux dans le premier volume & les autres dans le second, on trouve encore dans le premier tome un *Mémoire* de M. Casa-Major Laplace, docteur en médecine de l'université de Montpellier, actuellement établi à Oleron en Béarn, *Sur une nouvelle aiguille propre à faire la ligature des vaisseaux toutes les fois qu'il est nécessaire, lu à l'academie royale des sciences*, &c. * Voyez la *vie de M. Guisard*, à la tête du tome I de la troisiéme édition de son traité des plaies ; le discours préliminaire, qui suit cette vie, & les articles cités ci-dessus du *Journal des savans* de Paris.

GUISCARD, est un nom patronymique, que l'on dit être devenu le surnom des seigneurs de la Coste & de la Bourlie, en mémoire du premier de leurs ancêtres appellé GUISCARDUS. La notoriété de leur noblesse est si constamment établie dans le Querci, d'où ils sont originaires, que leur famille y a toujours été reconnue comme une des plus anciennes & des plus considérables de cette province.

I. BERNARD de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste & de la Bourlie, &c. est le premier dont la mémoire se soit conservée par des titres, & la qualité de chevalier lui est donnée dans des actes des années 1247 & 1255.

II. BERNARD de Guiscard, son fils, II du nom, chevalier, seigneur de la Coste & de la Bourlie, l'an 1280, laissa pour enfans BERNARD III du nom, qui suit ; *Bertrand* damoiseau ; *Gaillard*, fils de *Bertrand*, ayant mérité de même que ses peres, d'être fait chevalier dans les guerres de Gascogne, où il servoit encore l'an 1339, fut prié l'an 1334, par un particulier, appellé Pierre de la Tour, de lui conférer sa noblesse en le faisant chevalier à l'article de la mort ; & par un honneur dont il y a peu d'exemples, le roi Philippe *de Valois* confirma cet ennoblissement & cette chevalerie, par des lettres du mois d'août 1337, qui se trouvent, dit-on, dans le trésor des chartes.

III. BERNARD de Guiscard III du nom, chevalier, seigneur de la Coste, de la Bourlie, &c. dont il fit hommage à l'évêque de Cahors l'an 1301, fit son testament le 15 juin 1323, & entre les enfans qu'il laissa :

IV. BERNARD de Guiscard, IV du nom, son fils aîné, chevalier, seigneur de la Coste, &c. fut marié le 28 avril 1315, à *Hélix* de Montagu, fille de *Bertrand* de Montagu, seigneur de Montcuc en Querci. Comme son château de la Coste étoit alors une forteresse importante contre les courses des Anglois, il s'obligea de le garder pour le service du roi Charles V ; & pour le défendre avec plus de sureté, il fut retenu aux gages de ce prince, au mois de mai 1348, avec douze sergens de pied & six hommes d'armes, dont il fut établi capitaine. Le testament qu'il fit le 27 d'avril 1353, apprend qu'il ordonna que l'on fît un tombeau dans l'église de Notre-Dame de Belac, pour y mettre les ossemens de monseigneur *Bernard* de Guiscard son pere, & de tous ceux de son lignage.

V. BERNARD de Guiscard V du nom, qu'il avoit institué son héritier, fit hommage de ses châteaux de la Coste & de Bélac à l'évêque de Cahors, le 6 juin 1368, & laissa de *Nauffaut* de Narcés, sa premiere femme, GUILLAUME-BERTRAND, qui suit ; & *Bertrand* de Guiscard, chevalier de Rhodes l'an 1416.

VI. GUILLAUME-BERNARD de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste & de la Bourlie, &c. épousa le 8 février 1372, *Marie* d'Aragon, fille de *Bertrand* d'Aragon, damoiseau, & d'*Helix* de Salviac.

VII. GUILLAUME-BERTRAND de Guiscard II du nom, leur fils, chevalier seigneur de Montcuc, de la Coste, &c. fut allié 1. le 5 octobre 1415, à *Marguerite*, de Verac : 2. à *Helix* de Landore. Du premier lit sortit entr'autres enfans :

VIII. GUILLAUME-BERTRAND de Guiscard III du nom, que son pere maria le 4 octobre 1454, à *Aldette* de Valette, de laquelle il laissa :

IX. ANTOINE de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste, de Montcuc, & de la Bourlie, &c. qui épousa le 16 octobre 1492, *Isabelle* de Lomagne, dont il eut,

X. JEAN de Guiscard I du nom, chevalier, seigneur de la Coste, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi l'an 1546. Il fut marié le 11 août 1528, avec *Souveraine* de Genouillac, fille de *Jean*, baron de Gourdon & de Vaillac, & de *Marguerite* d'Aubusson.

XI. JEAN de Guiscard II, leur fils aîné, épousa le 12 de novembre 1554, *Françoise* de la Barthe, fille de *Matthieu* de la Barthe, baron de Montcornel, & premier baron d'Astarac, & de *Catherine* de Lomagne. Il eut entr'autres enfans, JEAN de Guiscard III du nom, qui suit ; autre *Jean* de Guiscard, seigneur de la Varcantiere, qui épousa en 1625, *Anne* de Themines, fille de *Pons* de Lausieres, maréchal de France, & de *Marguerite* du Cairon, *son amie* ; & GABRIEL de Guiscard, qui a fait la *branche des seigneurs de la* BOURLIE, *rapportée ci-après.*

XII. JEAN de Guiscard III du nom, chevalier, seigneur de la Coste, &c. l'an 1592, épousa *Isabelle* de la Sudrie, fille de *Bertrand*, seigneur de Galveirac, & de *Jeanne* de Galard, dont il eut,

XIII. JEAN de Guiscard IV du nom, chevalier, seigneur de la Coste, l'an 1605, qui épousa *Jeanne* du Tillet, fille du baron d'Orgueil en Querci, & de *Gabrielle* d'Abzac de la Douze, dont il eut,

XIV. GEORGES de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste, qui épousa en 1666, *Henriete* d'Alart, dont,

XV. FRANÇOIS de Guiscard, leur fils unique, qui épousa *Catherine* le Breton, fille de *Pierre*, baron de Mornas, &c. dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURLIE.

XII. GABRIEL de Guiscard, chevalier, seigneur de la Bourlie, &c. troisiéme fils de JEAN de Guiscard II, & de *Françoise* de la Barte, épousa le 7 mai 1589, *Anne* de Laquai.

XIII. GEORGES de Guiscard son fils, né le 9 août 1606, chevalier, comte de la Bourlie, de Neuvi sur Loire, &c. fut successivement capitaine d'infanterie & de cavalerie, dans les régimens de Vaillac & de Coislin : il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet à la descente des isles de sainte Marguerite & de saint Honorat ; le bras percé d'un coup de pique à la bataille de Rocroi, & se signala à celle de Lens, au siége d'Arras, & en plusieurs autres occasions. Il fut sergent de bataille, & gouverneur de Courtrai, l'an 1647. La reine Anne d'Autriche, mere du roi Louis *le Grand*, le choisit en 1648, pour sous-gouverneur de sa majesté. Il fut conseiller d'état l'an 1649, maréchal de camp l'an 1651, & la satisfaction que sa majesté eut des services qu'il avoit rendus dans toutes ces charges, l'obligea de lui donner l'an 1662, le commandement des villes & souveraineté de Sedan, Raucourt & Saint-Mange. Il fut pourvu l'an 1671, du gouvernement de cette importante place, dont il avoit été fait grand bailli ; & sa majesté crut qu'elle ne pouvoit remettre dans de plus fidéles mains le commandement des villes & citadelles de Dunkerque, de Bergues, de Furnes & de Gravelines, & des troupes destinées pour la défense de cette frontiere, dont elle le chargea avec le pouvoir de lieutenant general l'an 1672. L'année suivante, il battit près de Furnes avec 500 maîtres, 800 hommes des ennemis, dont il resta une partie sur la place, & il ramena 140 prisonniers à Dunkerque. Enfin comblé de la réputation que sa sagesse & sa valeur lui avoient

justement acquise durant une très-longue vie, il mourut le 9 décembre 1673, âgé de 87 ans & 4 mois. Il avoit épousé dans le palais royal en présence du roi & de la feue reine mere, le 28 novembre 1648, *Geneviéve* de Longueval, dame de Foudrinoi en Picardie, fille d'*Antoine* de Longueval, seigneur de Tenelles & de Lemont, & d'*Elizabeth* de Margival, dont il eut quatre enfans, 1. LOUIS, comte de Guiscard, &c, qui suit; 2. *Jean-Georges*, né le 27 septembre 1657, capitaine dans le régiment aux gardes, puis colonel du régiment de Normandie; & 3. *Antoine*, abbé de Bonnecombe en Rouergue, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 4. *Geneviéve-Catherine* de Guiscard, alliée le 30 octobre 1683, avec *Camille* Savari, comte de Breves.

XIV. LOUIS de Guiscard, chevalier, comte de la Bourlie, marquis de Magni, &c, né le 27 septembre 1651, commença de se faire connoître en qualité de capitaine dans le régiment des vaisseaux, lorsque le roi assiégea en 1672 & en 1673 les places de Hollande & la ville de Mastrick. L'année suivante il fut fait colonel du régiment de Normandie; & ce fut à la tête de ce régiment qu'il partagea pendant le siége de Grave la gloire que les assiégés s'acquirent dans la défense de cette place. L'infanterie qu'il rallia à la bataille de Consarbrick, & les actions qu'il fit aux siéges de Bouchain, de Fribourg, du fort de Kell, de Luxembourg, & de Philisbourg; les charges de brigadier, d'inspecteur général, de maréchal de camp, & de lieutenant général, le commandement de diverses places de Flandre, & sur la frontiere de la Meuse; les gouvernemens de Sedan & de Namur; le combat de Bossu, où il défit entierement les ennemis, qui l'avoient attaqué avec un nombre fort supérieur, & la défense de Namur en 1695, sont les dégrés par où il monta aux honneurs dont sa valeur & ses services l'avoient rendu digne. Le roi lui donna l'ordre du S. Esprit en 1695; & par un nouveau témoignage d'estime & de considération, il le nomma en 1698, à l'ambassade de Suéde. Il mourut le 10 décembre 1720, en sa 70 année. D'*Angélique* de Langlée sa femme, & fille de *Claude* Langlée, seigneur de l'Epicheliere, maréchal des logis général des camps & armées du roi, & de *Catherine-Rose*, il a eu, *Louis-Auguste* de Guiscard, colonel du régiment de son nom, mort de la petite vérole à Vienne le 22 décembre 1699 & *Catherine* de Guiscard, mariée le 3 juillet 1708, à *Louis-Marie*, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la ville & citadelle de Boulogne & du Boulonois, morte le 9 juillet 1723, en sa 35 année.

GUISCARD (Antoine de) abbé de Bonnecombe en Rouergue, naquit le 27 septembre 1658. Par mécontentement, ou pour quelques raisons qu'on ne sait pas, il voulut faire soulever les gens du Rouergue, du temps que les Camisards faisoient du bruit en Languedoc. Cela n'ayant pas réussi, il quitta la France & passa en Hollande. Il communiqua aux puissances ses prétendus exploits & ses projets qui, quoique dans un temps de guerre ouverte, ne furent pas approuvés. Il les fit ensuite imprimer, & ils ne furent pas plus au gout du public, qu'ils l'avoient été du souverain. Il passa en Angleterre, où il obtint de la reine Anne une pension de 500 livres sterling. Mais il fut arrêté le 19 mars 1711, & conduit à l'office de M. de Saint-Jean, secrétaire d'état, où il y avoit un commité du conseil assemblé; entr'autres les ducs d'Ormond, de Buckingham, & d'Argyle, M. Harlei, & quelques-uns du conseil privé. On l'examina sur une correspondance criminelle, qu'on prétendoit qu'il entretenoit avec la France. Il nia tout: & M. Harlei lui ayant montré les lettres, & reproché son ingratitude envers la reine, il devint furieux, prit un canif qui étoit sur la table, & en donna deux coups à M. Harlei: il tâcha d'en porter un troisiéme au duc de Buckingham que ce seigneur para. Les seigneurs mirent l'épée à la main, & tâcherent de le saisir. Il fit de la résistance, & dans la confusion, il reçut trois coups d'épée, dont deux lui furent portés par M. de Saint Jean. Enfin, on se rendit maître de sa personne, & on l'envoya dans les prisons de Newgate. On prétend qu'il avoit dessein de tuer la reine. On lui offrit sa grace, s'il vouloit avouer son complot. Mais niant toujours, on l'avertit qu'il n'y avoit plus de grace à attendre. Cela le fit tomber dans une espéce de fureur. Il craignoit d'être pendu, & il demandoit qu'on lui tranchât la tête. Il ne répondit pas quatre paroles de suite aux seigneurs du conseil, mais la mort le tira d'embaras. Il mourut le 28 mars. Son corps fut d'abord salé & mis dans du vinaigre, & l'on croyoit qu'il seroit gardé pour en faire un exemple; mais la reine voulut qu'il fût enterré. On l'appelloit l'*abbé de la Bourlie*. * *Mem. du temps*. Bayle, *dict. crit.*

GUISE, ville de Picardie, située dans le pays de Tiérache, sur la riviere d'Oise, au-dessus de la Fere, fut érigée en duché pairie par lettres de l'an 1527, vérifiées au parlement l'année suivante. Les troupes de Charles-Quint la prirent d'assaut l'an 1536. Les capitaines qui rendirent lâchement le château furent notés d'infamie. Etant revenue au pouvoir du roi François I, Ferdinand de Gonzagne l'assiégea en 1543; mais l'approche du roi lui fit lever le siége avec perte de 2000 hommes de son arriere-garde, & quantité de prisonniers. L'an 1636 les Espagnols voulurent l'assiéger; mais la vigoureuse résistance du comte de Guebriant les obligea de se retirer: ils l'assiégerent encore inutilement en 1650. Elle a été long-temps le patrimoine des puînés de la maison de Lorraine, & le premier duc de Guise fut Claude de Lorraine, fils puîné de René II, duc de Lorraine. * *Voyez* LORRAINE.

En août 1718, le nom de comte de Guise fut renouvellé en la personne d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt, fils d'Alfonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, & de *Marie-Françoise* de Brancas, lequel ayant acheté quelques terres en Lorraine, ausquelles le duc de Lorraine en ayant ajouté d'autres, dont il lui fit présent, ce duc érigea le tout en comté, sous le nom de Guise-sur-Moselle.

GUISE (Jacque de) Cordelier, natif de Mons dans le Hainaut, vivoit dans le XIV siécle, & est auteur des chroniques & annales du Hainaut, dont nous n'avons qu'un abrégé. Il mourut en 1398, ou, selon d'autres, en 1399. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *in elog. Belg.*

GUISTANDIL, ville, *cherchez* ACHRIDE.

GUISTRES, village avec château & abbaye de l'ordre de S. Benoît. Il est dans la Guienne propre, contrée de France, sur la riviere d'Isle, à trois lieues au-dessus de Libourne. * Baudrand.

GUITAUD, *cherchez* PECHPEIROU.

GUITMOND, *cherchez* GUIMOND.

GUITTON D'AREZZO, en italien *Fra Guittone d'Arezzo*, poëte Italien, eut, comme il y a lieu de le croire, le surnom d'*Arezzo*, du nom de sa patrie, ou parcequ'il faisoit son séjour à Arezzo. Il florissoit en 1250; ce fut le premier qui forma régulierement le sonnet italien; & il fut l'un des plus purs écrivains de son siécle. Le savant François Redi avoit rassemblé quantité de lettres & de poësies manuscrites de cet auteur; & il se proposoit de les mettre au jour, lorsqu'il mourut. Nous ne croyons pas que ces écrits aient été publiés depuis. * Bibliothéque italique, tome I, page 232. On a plusieurs sonnets de Guitton d'Arezzo, imprimés dans un recueil devenu très-rare, dont le titre est: *Sonetti è Canzoni di diversi antichi Toscani in* 10 *libri; cioè di Dante Alighieri, Cino da Pistoia, Guido Cavalcanti, Dante da Majano, fra Guittone d'Arezzo, ed altri, raccolti da Bernardo Giunta. In Firenze per gli eredi di Filippo Giunta*, en 1527, *in*-8°. Ce recueil est cité dans le livre intitulé: *Bibliotheca Italiana; o sia notizia de' libri rari nella lingua italiana, divisa in quat-*

tro parti principali ; cioè istoria , poësia , prose , arti è scienze , &c , édition de Venise , en 1728 , *in-4°*. Consultez la page 98 , n. 1.

GULFE , anciennement *Lissia* , petite isle de la mer de Bretagne , est située entre les isles Sorlingues & la côte occidentale de Cornouaille, province d'Angleterre. * Baudrand.

GULISTAN , signifie en langue turque , *Jardin de roses*. C'est le titre d'un livre turc fort fameux , qui a été traduit en diverses langues. Du Ryer l'a traduit en françois : il contient quantité d'apophtegmes , de sentences , de proverbes , & d'histoires agréables , qui peuvent servir à la conduite de la vie. Son auteur s'appelloit *Saadi*. * Ricaut , *de l'emp re Ottoman*.

GUMOHAIRE , trahit Vetranion , qui s'étoit élevé à l'empire vers le milieu du V siécle , & fut fait général de la cavalerie par l'empereur Constance , qu'il suivit contre Julien l'*Apostat*. Ce dernier étant parvenu à l'empire , priva Gumohaire de sa charge , qui fut donnée à Lupicin. * Ammi n Marcellin , *l.* 1.

GUNCZ , bourg d'Allemagne. Il est dans la basse Autriche , sur la riviere de Guncz , aux confins de la Hongrie , à cinq lieues au-dessus de Sarvat. On croit que Guncz est l'ancienne *Basiana* , ville de la haute Pannonie , laquelle pourtant quelques géographes placent à *Possega* , & d'autres à Bantz. * Baudrand.

GUNDAMUND , petit fils de GIZERICHE ou GENSERIC III , roi des Vandales , dans l'Afrique , succéda à HUNNERICH , & ne fut pas moins favorable que lui aux orthodoxes. Après avoir regné 12 ans , il eut pour successeur son frere TRASIMOND. * *Voyez* cela plus au long dans Procope & Grot. *hist. Vandal.*

GUNDELFINGEN , gros bourg du cercle de Souabe , en Allemagne. Il est situé près le Danube , à trois lieues de la ville de Burgaw vers le nord , & il est chef d'une baronie qui appartient aux comtes de Furstenberg-Blomberg. * Mati , *dict.*

GUNDIS , GONDES , ou GONTHEI , bourg du pays de Valais , allié des Suisses. Il est sur le Rhône , un peu au-dessous de la ville de Sion ; & il est considérable par ses mines de crystal , & par le safran & les bons vins qu'on y recueille. * Mati , *dict.*

GUNDLING (Nicolas-Jerôme , étoit de *Kirchensitterbaq* , autrefois ville considérable , & à présent lieu médiocre appartenant à la république de Nuremberg. Il naquit le 25 février 1671 , & étoit fils d'un ministre. Il fit ses études à Altorf sous Jean Fabricius , & y étant revenu après avoir séjourné à Iène & à Leipsick,il y fit imprimer en forme de thèse académique,une dissertation de Wolfgang Gundling son pere sur le concile de Gangres. Quelque temps après il passa à Nuremberg , où il se chargea d'accompagner à Hall quelques jeunes gens de distinction. C'étoit en 1698. Il trouva à Hall le savant Thomasius , qui lui persuada de quitter l'étude de la théologie pour se livrer à la jurisprudence & aux belles lettres , & Gundling suivant ce conseil , fit de grands progrès dans ces sciences , & prit ses dégrés en droit en 1703. La même année il fut fait professeur extraordinaire en philosophie , & en 1704 on vouloit qu'il succédât à Wagenseil , professeur en droit public & en droit canon à Altorf , où ce savant venoit de mourir ; mais Hall le retint , & peu après il y fut professeur d'éloquence & du droit naturel à la place de Cellarius. Presque dans le même temps on le fit conseiller du consistoire du duché de Magdebourg. Ses services lui valurent dans la suite le titre de conseiller privé. Si l'on ajoute à tout cela les qualités de doyen de la faculté de philosophie & de protecteur de l'université dont il fut revêtu plus d'une fois , on aura de la peine à comprendre qu'il ait trouvé le temps d'écrire , comme il a fait , un nombre considérable de bons livres. Il mourut le 16 décembre de l'an 1729 , étant recteur de l'université , & n'ayant pas encore 59 ans accomplis. Ses ouvrages sont : *Nouveaux entretiens* : janvier , février & mars 1703 , *in-8°*. *Projet d'un cours d'histoire littéraire en* 1703. *Historia philosophiæ moralis*, *in-8°*. *Otia* , en 3 volumes *in-8°*. C'est un recueil de discours faits sur divers sujets de physique , de morale , de politique , & d'histoire. *De jure oppignorati territorii* , in-4° , en 1706. *Status naturalis Hobbesii in corpore juris civilis defensus & defendendus* , en 1706 , *in-4°*. *De statu reipubl. German. sub Conrado I* , en 1706 , *in-4°*. C'est contre cette piéce que M. Ludewig a écrit l'ouvrage intitulé : *Germania princeps post Carolingica sub Conrado I. Observationes selectæ* , ou *observationes Hallenses*. C'est l'ouvrage de plusieurs savans , du nombre desquels étoit M. Gundling. Cet excellent recueil est en onze volumes *in-8°* , depuis 1700 , jusqu'en 1705. *Gundlingiana* en allemand. Mémoire historique sur le comté de Neuf-Chastel & Vallengin , en 1708 , en allemand. *Commentatio de Henrico Aucupe* , in-4°. *Via ad veritatem*. C'est un cours de philosphie : Gundling a fait plusieurs autres écrits sur le droit , & sur quelques questions singulieres , dont on peut voir la liste dans la *bibliothéque Germanique* , *tome* 23.

GUNNING (Pierre) fils de *Pierre* Gunning,ministre de How , dans le comté de Kent en Angleterre , & d'*Eléonore* Trest , descendoit d'une bonne famille de ce comté. Il naquit à How en 1613 : il fit ses études à Cambridge. Quand le parlement se souleva contre Charles I , il pressa fortement l'université dans un sermon , de publier une protestation contre la *ligue solemnelle* , ce qui fut fait dans la suite. Peu de temps après ayant refusé de prêter le serment , il fut privé de la place qu'il avoit dans un collége ; & l'université tombant en la puissance du parlement , il se retira à Oxford. Enfin , les affaires de Charles I étant ruinées , & l'usurpation ayant tout le crédit , M. Gunning , après avoir souvent changé de demeure , se retira à Londres , où il tint des assemblées dans une chapelle. Il eut souvent des conférences avec des catholiques R. des presbytériens , des indépendans , des anabaptistes , des quakers , &c , pour défendre l'église anglicane. Charles II étant rétabli , il fut fait chanoine de Cantorbéri ; & s'étant fait recevoir docteur en théologie , il fut nommé maître du collége de saint Jean , à Cambridge. De cet emploi il passa à celui de professeur royal en théologie. Il succéda à l'évêque King dans l'évêché de Chicester en 1669 , & fut transféré de-là à celui d'Eli en 1674 , où il mourut en 1684. Ses ouvrages sont , *A contention for truth* , *défense de la vérité* ; ce livre étoit la substance de deux disputes publiques entre lui & M. Denn, pour soutenir le baptême des petits enfans. *Le schisme démasqué* , ou conférence entre Pierre Gunning & Jean Pearson d'une part , & deux catholiques de l'autre. Ce livre fut imprimé à Paris en 1658 , par les catholiques , puis deux fois en Angleterre par les soins de ceux de l'église anglicane *Le jeûne de Paque , ou le carême apostolique & perpétuel* , en anglois , &c. * *Discours prononcé en deux sermons à Eli , par le docteur Gower*. Athen. Oxon.

GUNTHIER , évêque de Bamberg. Les auteurs qui parlent de ce prélat , disent qu'il avoit des mœurs trespures , beaucoup de modestie & d'humilité ; qu'il étoit éloquent , de bon conseil , & bien instruit des sciences divines & humaines. Il étoit aussi très riche , ayant un patrimone considérable outre le revenu de son évêché. Pendant l'automne de l'année 1064 , suivant la dévotion du temps , il partit d'Allemagne pour aller à Jérusalem avec Sigefroi , archevêque de Mayence , Otton de Ratisbonne , Guillaume d'Utrecht , & plusieurs autres personnages considérables , avec beaucoup de peuple. Toute la troupe étoit d'environ sept mille hommes. Etant arrivés à Constantinople , ils saluerent l'empereur Constantin Ducas , qui regnoit depuis quatre ans. Mais ayant passé la Lycie , & étant entrés sur les terres des Musulmans , ils furent attaqués par des voleurs Arabes , le 25 mars 1065 , qui les dépouillerent après en avoir blessé beaucoup. Guillaume d'Utrecht en mourut. Les autres , après s'être défendus plusieurs

ſours, voulurent capituler. Le chef des Arabes entra dans l'enclos qui ſervoit de camp aux chrétiens, & l'évêque de Bamberg le pria de prendre tout ce qu'ils avoient & de ſe retirer. Le barbare répondit que ce n'étoit pas à eux à lui faire la loi, & qu'il prétendoit manger leur chair & boire leur ſang. Le prélat irrité de cette menace, ſe jetta ſur lui, le terraſſa; & ſe voyant ſecouru par d'autres chrétiens, on lui lia les mains derriere le dos, & l'on fit bonne contenance contre les autres. Mais ils euſſent toujours été les plus foibles, ſi une troupe de Turcs ne fût venue les arracher des mains des Arabes, & forcer ceux-ci à prendre la fuite. Ils continuerent leur chemin plus heureuſement; & après avoir viſité les lieux ſaints, ils s'embarquerent ſur une flote de vaiſſeaux génois, aborderent à Brindes, s'arrêterent à Rome; puis retournerent chacun chez eux. Quelques-uns paſſerent par la Hongrie, entr'autres Gunthier, qui y mourut la même année 1065. Conſultez *Lamb. ad an.* 1064. Sigebert, *an.* 1065, &c.

GUNTZBURG, petite ville du cercle de Souabe en Allemagne. Elle eſt dans le marquiſat de Burgaw, ſur la riviere de Guntz, environ à deux lieues de la ville de Burgaw, vers le nord. Il y a dans Guntzburg un magnifique château, où les anciens marquis de Burgaw faiſoient leur réſidence, & où l'on tient encore la chancellerie du marquiſat. * Mati, *dict.*

GUPLO, lac de la baſſe Pologne. Il eſt dans la Cujavie, entre la ville de Gneſne & celle de Brzeſcie. On voit ſur le bord ſeptentrional de ce lac, le château de Kruſwick, où l'on dit que Popielus II, roi de Pologne, fut dévoré par les rats. * Baudrand.

GURA, *cherchez* GOURA.

GUR-BAAL, ville & pays d'Arabie, contre les habitans de laquelle Oſias, roi de Juda, combattit, & ſur leſquels il remporta de grands avantages. * *II Paral.* 26, 7.

☞ GURCK, ville d'Allemagne, dans la baſſe Carinthie, ſur la petite riviere de même nom. Elle a un évêché ſuffragant de Saltzbourg, érigé l'an 1073, à l'inſtance des archevêques de Saltzbourg, qui en qualité de patrons en doivent avoir la préſentation, & en donner l'inveſtiture. Cependant Ferdinand I obtint que de trois nominations il y en auroit deux à l'empereur. Cette ville qui eſt aſſez grande, eſt à ſix milles de Villach, & à cinq de Clagenfurt. * La Martiniere, *dict. géogr.*

GURCKFELDT, petite ville d'Allemagne dans la Carniole. Elle eſt dans le Windiſmarck, ſur la Save, à quatre lieues de Rudolfwerd, du côté du nord. Quelques géographes prennent Gurckfeldt, pour l'ancienne *Quadrata* ou *Quadratum*, ville de la haute Pannonie, que quelques-uns pourtant mettent à Radtmanſdorf, village de la même contrée à l'embouchure du Gurck dans la Save. * Baudrand.

GURE.GURA, ou GUREGRA, montagne à treize lieues de Fez, en Afrique, vers le mont Atlas. Les habitans ſont fort riches, parcequ'ils y recueillent beaucoup de bled & d'orge, & nouriſſent quantité de gros & de menu bétail. Ils ont pluſieurs villages fort peuplés; mais il n'y a ni ville, ni château, ni bourg fermé; parceque la difficulté des avenues leur ſert de défenſe. On trouve dans les forêts un grand nombre de lions & de léopards ſi privés, ou ſi lâches, que les femmes les font fuir à coups de bâtons, comme des chiens. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

GURGI (Mehemet) viſir, puis caïmacan ou gouverneur de Conſtantinople, exerçoit cette charge en 1626, lorſque ſa conduite déplut aux janiſſaires, & aux ſpahis, qui demanderent ſa tête au grand ſeigneur. Pour empêcher la révolte de ces troupes, le ſultan lui envoya demander ſon ſceau; & parcequ'il étoit eunuque, il lui fit dire qu'il ſe retirât dans le ſerrail, où il fut étranglé quelque temps après, étant âgé de 68 ans. Son corps fut mis à la grande porte du ſerrail, & expoſé à la rage des janiſſaires, qui lui couperent le nez, les oreilles, & mirent tout ſon corps en piéces. * *Mercure françois.*

GURGISTAN, pays de la Georgie en Aſie. Cette derniere partie eſt diviſée en Georgie propre, Mingrelie & Gurgiſtan, qui étoit l'Ibérie des anciens, *cherchez* GEORGIE & IBERIE.

GURIE & SAMONE (ſaints) martyrs & confeſſeurs d'Edeſſe dans le IV ſiécle, étoient nés dans le territoire d'Edeſſe dans la Méſopotamie. Gurie ſe retira dans la campagne, où il vécut juſqu'à une grande vieilleſſe, dans la pratique d'une vie fort auſtere. Samone & le diacre Abibeli vinrent le joindre : ils furent tous trois arrêtés en 304, pendant la perſécution de Dioclétien. Gurie & Samone furent retenus long-temps en priſon : ils ſouffrirent divers tourmens en 306, & eurent enfin la tête tranchée le 15 novembre de la même année. * Aretas, *apud Surium.* Metaphraſte. De Tillemont, *mem. pour l'hiſtoire eccléſiaſtique*, *tom.* 5. Baillet, *vies des SS.* au 15 novembre.

GURIEL, ou GAURIA : c'eſt une partie de la Georgie en Aſie. C'étoit anciennement la partie méridionale de la Colchide, & aujourd'hui on la comprend quelquefois ſous la Mingrelie, dont elle eſt ſéparée au nord par le Phaſe. Elle a le royaume d'Imirette au levant; la Turcomanie au midi; & la Natolie avec la mer Noire au couchant. Ce pays a ſon prince particulier, qui eſt ſous la protection du grand ſeigneur. Il n'y a point de ville; & ſes lieux principaux ſont les bourgs de Warthi & de Guñi ou Gonie. * Baudrand.

GURREA, bourg d'Eſpagne dans l'Aragon, eſt ſitué ſur le Gallego, entre la ville de Saragoce & celle d'Hueſca. On prend Gurrea pour l'ancienne *Gallicum*, ou *Forum Gallorum*, ville de l'Eſpagne Taragonoiſe. * Baudrand.

GUSMAN, *cherchez* GUZMAN, &c.

GUSTAVE, I de ce nom, roi de Suéde, de la branche de Waza, étoit fils d'ERIC de Waza, duc de Gripsholm. Chriſtierne II, dit *le Cruel*, roi de Danemarck, qui s'étoit rendu maître de la Suéde en 1518, le fit arrêter priſonnier dans la ville de Copenhague, & l'auroit traité auſſi cruellement que les Suédois qu'il fit mourir, s'il n'eût trouvé moyen de prendre la fuite, ſous prétexte d'aller à la chaſſe. Il ſe retira en ſon pays, & fut depuis ſoutenu par les habitans de Lubeck. Cependant Chriſtierne ayant défait Stenon, roi de Suéde, ſe fit couronner à Stockholm au mois de novembre 1520 : mais ſes tyrannies l'ayant fait chaſſer, Guſtave fut déclaré prince & gouverneur de Suéde. Enſuite il fut élu roi près d'Upſal en 1523, & ce royaume qui n'étoit qu'électif, devint héréditaire dans ſa famille. Guſtave introduiſit les ſentimens de Luther dans ſon état, chaſſa les évêques qui ne voulurent pas lui obéir, & mourut en 1560, peu aimé du peuple, & haï de la nobleſſe; parcequ'il avoit ôté les biens aux uns, & la vie aux plus illuſtres des autres. *Voyez* ſa poſtérité à SUEDE. * Jean Magnus, *hiſtor. Suec. l.* 14. Chytreus, *l.* 9, *c.* 20. Louis Guichardin, *l.* 3. Florimond de Raymond, *de l'origine de l'héréſie*, *l.* 4, *c.* 15. De Thou, *hiſt. l.* 26.

GUSTAVE ADOLPHE, II du nom, ſurnommé *le grand Guſtave*, étoit fils de CHARLES, qui s'étoit fait roi de Suéde au préjudice de Sigiſmond, qui l'étoit de Pologne, & de *Chriſtine* de Holſtein. Il ſuccéda à ſon pere en 1611, à l'âge de 18 ans, après avoir été élevé avec beaucoup de ſoin. Les Proteſtans d'Allemagne firent alliance avec lui, pour ſe ſoutenir contre la maiſon d'Autriche & la ligue catholique, & lui frayerent le chemin aux conquêtes qui le rendirent formidable à toute l'Europe. Il avoit déja paru invincible aux rois de Danemarck, de Moſcovie & de Pologne, qui l'avoient attaqué en même temps : & après avoir fait la paix avec les premiers, il avoit fait quitter la Livonie à l'autre. En 1621, il prit Riga le 16 ſeptembre. Il paſſa la mer en 1630, & ſecourut lui-même la ville de Stralſund dans la Poméranie, aſſiégée par les Impériaux. Il les attaqua enſuite dans la même province, dans le Meckelbourg & ailleurs, remportant victoire

sur victoire. Ce fut avec le même succès qu'il parcourut en deux ans & demi les deux tiers de l'Allemagne, depuis la Vistule jusqu'au Danube & au Rhin. Après avoir ravagé le Palatinat, la Souabe, la Baviere, & quelques autres provinces, chassé Tilli au passage du Lech, il livra bataille à Walstein, près de Lutzen, & y fut tué de deux coups de pistolet le 16 novembre 1632. Quelques spéculatifs ont débité que ce fut par des gens qu'avoit subornés le cardinal de Richelieu; mais Puffendorff dans son histoire de Suéde, marque précisément que Gustave périt par la main de François-Albert, duc de Lawembourg, l'un de ses chefs, gagné par les Impériaux. Ce conquérant laissa pour héritiere une fille unique nommée *Christine*, âgée alors de cinq ans. * *Consultez l'histoire de Suede* par Samuel Puffendorff, & l'*histoire* de ce prince, composée par de Prade.

GUSTROW, ville d'Allemagne dans le Meckelbourg en basse Saxe, avec une forteresse, est la résidence des ducs du même nom. Elle est à six ou sept lieues de Wismar, & à quatre de Rostock. Elle a eu ses ducs qui commencerent vers l'an 1255, par NICOLOT, prince de Vandalie, qui résidoit à Gustrow. Sa postérité après sept dégrés de génération, finit en 1630, à *Guillaume*, qui ne laissa qu'une fille nommée *Catherine*, mariée à son cousin *Ulric*, prince de Stutgard, de la lignée de Meckelbourg. *Voyez* MECKELBOURG.

GUTELS, *Guteli*, espece de démons familiers & domestiques, connus parmi les Allemans. L'on croit que ce nom leur a été donné du mot allemand, qui signifie *bonté*, parcequ'ils viennent d'ordinaire dans les maisons sans faire de mal, & qu'ils ont soin de plusieurs choses du ménage, mais particulierement des chevaux & des autres bêtes de charge: ils ne sont pas différens de ceux qu'on appelle *Trulles*, qui prenant l'un & l'autre sexe, font l'office de valets & domestiques; ce que l'on a souvent vu dans la Sueonie, autrement la Suéde propre. * *Voyez* Jean Vier dans son traité *de præstigiis dæmonum*, *liv.* 1. L'on trouve une histoire assez plaisante de ces deux sortes de démons dans l'auteur anonyme *Sinæ & Europæ*.

GUTES, anciens peuples de la Scandie. Ils habitoient dans les provinces de Suéde, qui portent maintenant le nom de Gothie. Quelques géographes prétendent que les anciens Goths prirent leur origine d'eux. * Baudrand.

GUTHIERES (Jacques) avocat au parlement de Paris, *cherchez* GOUTHIERES.

GUTIERREZ (Jean) jurisconsulte Espagnol, vers l'an 1590, étoit de Plaisance, où il exerça pendant quelque temps la profession d'avocat, & fut ensuite théologal de Ciudad-Réal. Il composa divers ouvrages qu'on a recueillis en huit volumes *in-folio*, imprimés à Lyon en 1661. Il est différent d'un autre JEAN GUTIERREZ de Godoi, médecin Espagnol, qui a composé en 1629 divers traités ingénieux, tels que ceux dont voici le titre: *An possibile sit, in rabientium urinis canes parvos generari*; *De ministranda aqua nive refrigeratâ ægroto die expurgationis, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

GUTORIN, livra une bataille sanglante en Danemarck à Eric, frere de Heralde qui étoit venu l'attaquer avec une grosse flotte: ils périrent tous deux dans ce combat, & il y eut tant de sang royal répandu, qu'il n'y eut qu'un seul petit enfant nommé *Eric*, qui resta en vie: il étoit petit-fils de Regnerus. * Ubbo Emmius, *in hist. Fris. A. C.* 854.

GUTTEMBERG (Jean) inventeur de l'imprimerie, dans le XV siécle, étoit citoyen de Mayence. Après avoir essayé quelque temps d'exécuter seul l'idée qu'il en avoit conçue, il s'associa avec Jean Fauste, homme riche de la même ville; & avec l'aide de Pierre Schoëffer, aussi nommé Opilio, qui étoit alors domestique, & qui depuis fut gendre de Fauste, ils travaillerent à exécuter leur dessein en 1450. Il étoit d'abord très-imparfait, puisqu'ils ne firent que tailler des lettres sur des planches de bois, comme on fait quand on veut écrire sur les vignettes gravées en bois; mais ayant remarqué la longueur du travail qu'il leur avoit couté pour imprimer ainsi un vocabulaire latin intitulé *Catholicon*, ils inventerent des lettres détachées & mobiles, qu'ils firent d'abord de bois, jusqu'à ce que Schoëffer s'avisât de fraper des matrices pour avoir des lettres de métal fondu. Trithéme de qui l'on apprend ces particularités, les écrivoit dès l'an 1514 dans sa chronique d'Hirsaugen, où il assure qu'il les avoit apprises de Schoëffer lui-même: & son témoignage pour ce qui concerne les inventeurs de l'imprimerie, est confirmé par l'auteur d'une chronique allemande, qui écrivoit en 1499, & qui dit qu'il avoit appris ce fait d'Olric Zel d'Hanover, encore vivant en cette année, & imprimeur à Cologne. On peut prouver que ces auteurs ne se trompent pas, parceque de toutes les premieres impressions qui portent quelque date, on n'en connoît point de plus anciennes que celles de Faust & Schoëffer, qui se sont toujours donnés pour les premiers imprimeurs, en marquant que Dieu avoit favorisé la ville de Mayence de l'invention de ce bel art, sans qu'on voie que personne les ait démentis, ni ait attribué cette invention à d'autres. Cependant la ville de Harlem l'attribue à Laurent Coster, l'un de ses citoyens, dont on ne produit aucun ouvrage; & Jacques Mentel, médecin de la faculté de Paris, a prétendu prouver que le premier inventeur de cet art admirable est Jean Mentel, gentilhomme de Strasbourg, qui se servit d'un valet nommé Gensfleich, lequel le trahit & révéla son secret à Jean Guttemberg, orfévre demeurant alors à Strasbourg. Cela se trouve en effet dans une chronique de Strasbourg que ce médecin n'a fait que copier; & il observe aussi que Jerôme Gebwiler, dans un panégyrique de Charles-Quint, imprimé en 1521, met Jean Mentel entre les hommes illustres de la ville de Strasbourg, pour avoir inventé l'art d'imprimer avec des caracteres de plomb, 74 ans auparavant, c'est-à-dire, en 1447. Mais pour donner plus de vraisemblance à son opinion, il auroit du produire quelque ouvrage de Mentel, ce qu'il n'a pu faire.

Il y a des auteurs qui prétendent que le premier ouvrage, qui sortit de l'imprimerie de Guttemberg, & de ses associés, fut une bible; mais ils se trompent, du moins en assurant qu'elle fut achevée en 1450. On peut voir à l'article de Fauste, ce qu'on en conte. Celui qu'on connoît ensuite est un pseautier, imprimé en 1457, par Fauste & Schoëffer: on parlera des autres anciennes impressions à l'article IMPRIMERIE. Sixte de Ressius ou Ressinger, Conradus & Ulric Haën, porterent bientôt cette nouvelle invention à Rome, où les premiers ouvrages qu'on y mit sous la presse, furent les livres de la cité de Dieu de S. Augustin, & les institutions de Lactance, puis les offices de Ciceron. C'est ce qui a donné le nom au caractere, dit le *S. Augustin*, & au *Cicero*. Ce fut Guillaume Fichet, & Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, qui firent venir à Paris les premiers imprimeurs, qui furent établis dans la maison de Sorbonne, où l'on imprima plusieurs livres en 1470, & les deux années suivantes. Deux autres Allemans instruits par Gering; savoir Pierre Cæsaris & Jean Stole, établirent à Paris une seconde imprimerie en 1473. L'imprimerie passa de France en Italie. Les premieres impressions étoient en caracteres romains, le gothique succéda: il commença en Allemagne: dura pendant plus d'un siécle; mais on revint ensuite au caractere rom in. * *Voyez* Chevillier, *dissertation sur l'origine de l'imprimerie*, qui a été donnée au public en 1694. Serrarius, *lib.* 1, *c.* 37 *hist. Mogunt.* Junius, *in sua Batav.* Polydore Virgile, *de rer. invent. lib.* 2, *c.* 7. Wimpheling, *in epit. rer. Germ. cap.* 65. Aventin, *annal. Boiorum. lib.* 7. Palmerius, *in chron.* Melchior Guilandin, *tract. de papyro*, *memb.* 26. Chassanée, *catal. glor. mundi, P.* 11, *cons.* 39. Jean de Barros, *Asi. dec. l.* 1. Paul Jove, *l.* 19, *hist.* Osorius, *de*

reb. gest. Eman. l. 11. Pancirol, *rer. invent. tom.* 12, & Salmuth, *in not. suprà Pancirol.* Volaterran, *l.* 33. Opmer, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1440, *n.* 43. Eman. de Meteren, *hist. des Pays-Bas.* Melchior Adam, *in vit. philos. Germ. &c.* M. Schepflin, *dissertation* sur l'origine de l'imprimerie, dans les *mém. de l'académie des inscriptions & belles lettres* t. XVII.

GUTTENBERG (George Hermann de) *cherchez* HERMANN.

GUTURVATE, prince de Chartres & du pays Chartrain, ayant excité la rébellion & la guerre contre les Romains, fut pris & d'abord fort maltraité. Après plusieurs tourmens il eut la tête tranchée. * Jules Cesar, *de bello Gallico*, *l.* 8, *c.* 38. D'autres l'appellent *Cotuate*, & quelques manuscrits *Gutuate*.

GUTZKOW, ville & comté d'Allemagne dans la haute Poméranie, aux Suédois, est située sur la riviere de la Pene vers Gripswaldt. * Sanson.

GUYET (François) prieur de saint Andrade dans le diocèse de Bourdeaux, critique du XVII siécle, né à Angers l'an 1575, de parens de bonne famille, mais pauvres, vint à Paris en 1599, & y fit liaison avec tout ce qu'il y avoit d'habiles gens, entr'autres avec MM. de Thou, & du Pui : il fit un voyage à Rome en 1608, y apprit l'italien en perfection, & se rendit capable de faire d'excellens vers en cette langue. Etant revenu à Paris, il entra chez le duc d'Epernon, pour avoir soin des études de l'abbé de Grandselve, qui fut depuis le cardinal de la Valette. Il alla avec lui à Rome, & étant de retour à Paris, il aima mieux demeurer au collége de Bourgogne que chez le cardinal de la Valette. Il continua ses liaisons avec les savans, & avoit des conférences reglées avec M. du Pui à la bibliothéque du roi. Il entreprit un ouvrage, pour montrer que la langue latine étoit dérivée de la grecque ; mais il est demeuré imparfait. Il avoit écrit des notes marginales sur son Horace, son Virgile, son Lucain, son Plaute, son Phedre, son Martial, son Philoxene, son Hesychius, &c. M. Menage acheta ses livres. Ses notes sur Térence, ont été insérées dans l'édition de Strasbourg de 1657 : ses notes sur Phedre ont été données avec celles de Scheffer, dans l'édition de cet auteur imprimée à Upsal en 1663, *in*-8°. Ses notes sur Lucain sont imprimées dans l'édition de ce poëte faite à Leyde en 1728. Il mourut le 12 avril 1655, agé de 80 ans. Sa vie a été écrite en latin par M. Portner, sénateur de Ratisbonne, sous le nom d'Antoine de Periander Rhoëtus. Guyet prenoit trop de liberté dans la correction des anciens auteurs. M. Huet qui lui fait ce reproche dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, *p.* 66 & 67, où il le loue d'ailleurs comme un homme de beaucoup d'esprit & d'une grande érudition, dit qu'après ses corrections, on auroit, par exemple, cherché Virgile dans Virgile même sans l'y reconnoître. Le même M. Huet dit encore que Guyet étoit un poëte excellent. *Guyetus*, dit-il, *eximius poëta, infelix criticus.* Voyez aussi *la page* 398.

GUYET (Charles) Jésuite François, né à Tours l'an 1601, entra dans la société en 1621, y enseigna les belles lettres pendant cinq ans, & la théologie morale pendant deux ans. Il s'attacha ensuite à la prédication & à l'étude des cérémonies de l'église, sur lesquelles il a donné deux ouvrages : *Ordo generalis & perpetuus divini officii recitandi*, à Paris, 1632 *in*-8°, & *hortologia, sive de festis propriis locorum*, *&c.* à Urbin 1728, *in-folio*, & en 1729 à Venise aussi *in-folio.* Il mourut à Tours le 30 mars 1664. * Sothwel, *bibl. script. societ. Jesu.*

GUYMIER (Côme) étoit Parisien & florissoit dans le XV siécle, où il brilloit par sa grande connoissance de la jurisprudence. N'étant encore que licencié en l'un & l'autre droit, & chanoine de S. Thomas du Louvre, il publia un commentaire abrégé, fort estimé, sur la Pragmatique Sanction de Charles VII, roi de France. Il fut imprimé sur la fin de l'an 1486, par Jean Bonhomme, libraire à Paris, & l'a été plusieurs fois depuis, entr'autres en 1666, *in fol.* à Paris, par les soins de François Pinsson de Bourges, célebre avocat au parlement de Paris, qui a ajouté à cette édition une histoire aussi curieuse qu'utile de la Pragmatique & du Concordat, & plusieurs piéces servant de preuves. Il a revendiqué aussi dans sa préface en faveur de Côme Guymier, la glose ou le commentaire sur la Pragmatique, que Charles du Moulin prétendit lui ôter en 1551, pour le donner à Jacques Marefchal, aussi chanoine de S. Thomas du Louvre, & avocat, connu sous les régnes de Charles VII, de Louis XI & de Charles VIII. M. Loysel a suivi l'opinion de du Moulin dans son Dialogue des avocats page 499, & depuis peu on l'a vu embrassée par l'auteur des mémoires donnés sous le nom de *Mezerai*, & qui ont paru en Hollande en 1732, par les soins du sieur Camusat. La raison de du Moulin & de ceux qui l'ont suivi, est que l'auteur de la glose sur la Pragmatique dit dans le titre *de collationibus item quod omnia*, *page* 37, *colonne premiere* dans l'édition de M. Pinsson, qu'il avoit un canonicat dans l'église collégiale de S. Thomas du Louvre. Or, dit-on, c'étoit Jacques Marefchal qui étoit chanoine de cette église, & non Côme Guymier. Mais c'est précisément le contraire. On voit par l'inspection des registres de cette église des années 1485, 1486 & 1491, que Guymier étoit réellement chanoine de S. Thomas du Louvre : on n'y voit pas au contraire le nom de Jacques Marefchal, qui, selon toute apparence, n'a été revêtu que plus tard d'un bénéfice de cette église. Jean Ferault, contemporain de Guymier qu'il appelloit son maître, lui donne aussi ce commentaire sur la Pragmatique. *Voyez* les autres preuves dans la préface de M. Pinsson. ☞ Côme Guymier fut nommé à la cure de saint Eustache en 1497, après la mort de Martin Ruzé. Il ne la possédoit plus en 1510, puisque cette année le chapitre de S. Germain l'Auxerrois nomma à cette cure Jean Balue. Cette anecdote se trouve dans l'*histoire du diocèse de Paris*, par M. l'abbé Lebeuf, *tom. I*, p. 94. Guymier fut aussi doyen de l'église collégiale de S. Julien de Laon, & dans le même temps il fut fait conseiller au parlement de Paris, & président aux enquêtes. On ne sait point le temps de sa mort. * Voyez *les ouvrages cités dans cet article.*

GUYON (Symphorien) d'Orléans, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1625, & peu après il fut envoyé avec le P. Bourgoing & un autre vers M. Jacques Boonen archevêque de Malines, pour établir une maison de l'Oratoire dans sa ville épiscopale. En 1638 il prit possession de la cure de S. Victor d'Orléans, & gouverna cette paroisse avec beaucoup de zèle & de piété. Il fut enterré trois mois après s'en être démis en faveur de son frere dans la vue de se mieux préparer à la mort. Il a écrit l'histoire de sa patrie en latin sous ce titre : *Notitia sanctorum ecclesiæ Aurelianensis, & historia chronologita episcoporum ejusdem ecclesiæ, utraque è probatis autoribus collecta, operâ & studio Symphoriani* GUYON, *Aurelii, presbyteri è congregatione Oratorii Dom. Jes.* Aurelianis, en 1637, *in*-8°. Il donna dix ans après la même histoire beaucoup plus ample en françois sous ce titre : *Histoire de l'église & diocèse, ville & université d'Orléans par M.* Symphorien Guyon, *Orléanois, prêtre, docteur ès droits, curé de la paroisse de S. Victor d'Orléans* : à Orléans, en 1647, *in-folio.* La seconde partie de cet ouvrage, depuis l'an 1201 jusqu'en 1650, & contenant l'épiscopat de 43 évêques, comme la premiere en contient 70, ne parut qu'en 1650 à Orléans, avec une préface de Jacques Guyon, frere de l'auteur, & auteur lui-même d'un petit ouvrage intitulé, *l'entrée solemnelle des évêques d'Orléans*, composé à l'occasion de l'entrée de M. d'Elbene & imprimé à Paris en 1660 *in*-8°. * *Mémoires manuscrits.*

GUYON (Jeanne-Marie-Bouviere de la Motthe) si connue par ses ouvrages, & le bruit qu'ils ont fait dans le dernier siécle, naquit à Montargis de parens nobles ;

le

le 13 avril 1648, & fut baptisée le 24 mai suivant. En 1664, étant dans sa seiziéme année, elle épousa un gentilhomme du même lieu, & elle n'avoit que vingt-huit ans lorsqu'elle le perdit, le 21 juillet 1676. Jusque-là elle avoit toujours fait sa demeure ordinaire à Montargis, quoiqu'elle fût venue à Paris en plusieurs occasions différentes, qu'elle y eût demeuré quelquefois plusieurs mois de suite, & qu'elle y eût fait quelques autres voyages plus courts. Mais peu de temps après la mort de son mari, ses affaires l'ayant encore appellée à Paris, elle y fit peu-à-peu des liaisons qui l'entraînerent dans des engagemens qui eurent de longues suites. La réputation de sa piété dont elle avoit donné de grands exemples dans le lieu de sa naissance, & dans le séjour qu'elle avoit fait à Paris toutes les fois qu'elle y étoit venue, & la beauté de son esprit qu'elle avoit vif & orné, ne tarderent pas à lui faire des amis illustres. Un des premiers qui la connut après les commencemens de son veuvage, & qui tâcha de profiter de sa connoissance, fut M. d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève, qui étoit alors à Paris. Ce prélat engagea cette dame à se retirer dans son diocèse, avec plusieurs nouvelles catholiques qui alloient établir une communauté à Gex pour travailler à la conversion des Protestans. Elle y consentit, & partit de Paris en 1681, accompagnée de quelques nouvelles catholiques & de deux femmes de chambre. Elle arriva à Anneci le 21 juillet 1681; & le lendemain, après avoir vu M. de Genève, elle alla à Genève même, & le même jour à Gex où elle reçut la visite du pere de la Combe religieux Barnabite, avec qui elle étoit déja en commerce de lettres avant qu'elle sortît de Paris, & qui partagea dans la suite toutes ses disgraces. Un mois après qu'elle fut arrivée à Gex, sa famille lui écrivit pour l'engager à se défaire de la garde-noble de ses enfans, qui passoit, dit-on, quarante mille livres de rente, & à leur donner tous ses biens. Elle le fit avec joie, & ne se réserva qu'une pension médiocre. M. de Genève voulut lui persuader de se dégager même de ce peu de bien qu'elle possédoit, d'en faire un don aux nouvelles catholiques, & de consentir à en être la supérieure. Mais comme elle s'étoit apperçue que les regles de cette communauté ne lui convenoient guères, & qu'il étoit très-incertain si elle pouroit s'y accommoder toujours, elle ne crut pas devoir se rendre aux propositions de ce prélat. Ce refus n'avoit certainement rien que de légitime : il déplut néanmoins aux nouvelles catholiques, qui la prierent bientôt après de quitter leur maison. Dom le Masson, général des Chartreux, dans sa vie de M. d'Aranthon, donne d'autres raisons de cette sortie, mais elles sont contraires à la vérité. Madame Guyon obligée d'abandonner cette premiere retraite, se retira d'abord chez les Ursulines de Thonon, ensuite à Turin chez la marquise de Prunai, de-là à Grenoble chez une de ses amies, & enfin à Verceil dans le Piémont où l'évêque lui avoit offert un lieu de retraite. Ce fut pendant son séjour dans ces provinces éloignées qu'elle composa ses premiers ouvrages. Celui qui porte pour titre : le *Moyen court & très-facile de faire oraison*, & un autre intitulé : *Le Cantique des Cantiques de Salomon, interprété selon le sens mystique*, furent imprimés à Lyon avec approbation & privilége. Le premier en 1686, pour la seconde fois, *in*-18 : car la premiere édition est de Grenoble; le second en 1688, *in*-12. On joint au premier *la lettre* du serviteur de Dieu, le R. P. Jean Falconi, de l'ordre de Notre-Dame de la Merci, écrite d'abord en espagnol, & ensuite traduite en italien, & enfin mise en françois. L'explication du Cantique des Cantiques est précédée d'une longue préface sur les voies intérieures. Madame Guyon comptoit finir ses jours à Verceil; mais l'air épais du lieu lui ayant causé une fluxion sur la poitrine, avec une fiévre dangereuse, les médecins déclarerent qu'elle ne pouvoit vivre sans aller respirer son air natal. Elle quitta donc Verceil & revint à Paris en 1687, après six ans d'absence. A peine y fut-elle arrivée, que l'on écrivit de diverses provinces contre sa doctrine. On y ajouta les calomnies. On supposa de fausses lettres. On attaqua ses mœurs, & elle fut enfermée par ordre du roi, chez les filles de la Visitation de la rue S. Antoine, au mois de janvier 1688. Là, après un examen subi sous les ordres de M. l'archevêque de Harlai, elle fut jugée innocente; la supérieure & les religieuses du monastere rendirent témoignage à sa vertu. Madame de Miramion s'intéressa pour elle auprès de madame de Maintenon; celle-ci parla au roi en sa faveur, & obtint sa liberté. Quelque temps après elle fit connoissance avec M. de Fenelon, depuis archevêque de Cambrai, qu'elle vit chez madame la duchesse de Béthune, avec qui elle étoit en liaison; & peu après elle se vit encore pour amis le duc de Chevreuse, M. le duc de Beauvilliers même, & plusieurs dames distinguées par leur noblesse & par leur esprit. Ces liaisons ne la mirent point à couvert : on renouvella les bruits répandus contre elle; on l'accusa de dogmatiser : elle entendit ces accusations avec peine, & pour les faire cesser, elle prit le parti de confier tous ses écrits au savant évêque de Meaux (feu M. Bossuet) qui les emporta dans son diocèse, au mois de septembre 1693, & se chargea volontiers de l'examen. Elle y joignit l'histoire de sa vie, qu'elle avoit écrite par obéissance jusqu'à l'an 1690 environ. Elle a continué depuis cette histoire jusque vers l'an 1700, & elle a été imprimée après sa mort, en 1720 à Cologne, en trois volumes *in*-12, contre ses dispositions testamentaires. M. Bossuet lut le tout avec attention : il en fit de longs extraits, & au commencement de 1694 il eut sur ce sujet une longue conférence avec cette dame, chez un ecclésiastique nommé M. Janon, ami du prélat. Madame Guyon répondit à toutes les difficultés de M. de Meaux, qui ne parut pas entiérement satisfait de ses réponses. Quelques jours après, elle entra dans de nouveaux éclaircissemens dans une lettre qu'elle lui écrivit; & pour montrer qu'elle agissoit de bonne foi, & qu'elle ne vouloit pas donner le moindre soupçon légitime qu'elle dogmatisât, elle rompit toutes ses liaisons & se retira à la campagne. Cette précaution ne calma point les esprits de ceux qui lui étoient opposés. Pour rendre ses sentimens suspects, on renouvella les accusations déja formées contre ses mœurs. Messieurs les ducs de Beauvilliers & de Chevreuse, de concert avec M. de Fenelon, avoient dressé un mémoire pour sa justification. Madame de Maintenon voulut bien se charger de le présenter au roi, mais madame Guyon ne voulut point consentir à cette démarche. Madame de Maintenon changea dans la suite de sentiment, lorsqu'on lui eut fait entendre que le petit livre du *Moyen court* contenoit des erreurs & des principes du Quiétisme. Madame Guyon l'ayant appris, lui écrivit du fond de sa retraite en juin 1694, pour la supplier de lui faire donner des commissaires moitié laïcs, moitié ecclésiastiques, pour informer à charge & décharge sur tout ce qu'on lui imputoit. Elle offrit même de se rendre au bout de huit jours en telle prison qu'on voudroit, pour subir la peine qui lui étoit due, si elle étoit trouvée coupable. M. le duc de Beauvilliers présenta la lettre, mais madame de Maintenon répondit qu'elle ne croyoit pas ce qu'on disoit contre les mœurs de madame Guyon; & jugeant l'expédient qu'elle proposoit inutile, elle demanda un examen dogmatique de ses livres, & en parla au roi. L'examen fut ordonné & commis à M. Bossuet évêque de Meaux, à M. de Noailles, alors évêque de Châlons, depuis archevêque de Paris, à M. Tronson supérieur du séminaire de S. Sulpice, & à M. de Fenelon lui-même. Cet examen dura plusieurs mois; & en attendant le jugement, madame Guyon se retira volontairement au monastere de sainte Marie à Meaux, de l'agrément de M. Bossuet. Ce dernier dressa trente articles qu'il crut suffisans pour détruire ce qui pouvoit y avoir de mauvais dans la nouvelle spiritualité, &

mettre en même temps à couvert les saines maximes des auteurs mystiques. Il montra ces articles dans une conférence tenue à Issy avec les autres examinateurs: M. de Fenelon voulut qu'on ajoutât quatre autres articles qu'il proposa & qui furent acceptés après un sérieux examen, ensorte que ces trente-quatre articles ayant été arrêtés à Issy le 10 mars 1695, ils furent signés par les quatre examinateurs. On les trouve dans l'instruction pastorale de M. Bossuet contre les erreurs des Quiétistes, & dans plusieurs autres monumens historiques du temps. Dès le 16 octobre 1694. M. de Harlai avoit prévenu le jugement de ces examinateurs, par un mandement où il condamne le *Moyen court* & l'*Explication du Cantique des Cantiques*. Après le jugement des examinateurs, plusieurs évêques donnerent de pareils mandemens. Madame Guyon signa elle-même les trente quatre articles arrêtés à Issy, & ajouta, selon le modéle d'acte de soumission & de rétractation daté du 15 avril 1695, que M. Bossuet lui présenta: Je déclare » néanmoins avec tout respect, & sans préjudice de la » présente soumission & déclaration, que je n'ai jamais » eu intention de rien avancer qui fût contraire à l'esprit de l'église catholique, apostolique & romaine, » à laquelle j'ai toujours été & serai toujours soumise, » Dieu aidant, jusqu'au dernier soupir de ma vie: ce » que je ne dis pas pour chercher une excuse, mais » dans l'obligation où je crois être de déclarer en simplicité mes intentions. » Elle signa de même les censures que MM. de Châlons & de Meaux publierent de ses ouvrages, & en conséquence M. Bossuet lui donna une attestation juridique, signée de sa main. Cette attestation est une apologie authentique de la conduite & des intentions de madame Guyon, qui ayant eu en même temps la permission de se retirer où elle jugeroit à propos, vint aussitôt à Paris. Elle eut aussi une pareille attestation de la supérieure & des religieuses de sainte Marie de Meaux. Cependant on ne la laissa pas tranquille à Paris. Vers la fin de la même année 1695 elle fut conduite au château de Vincennes, puis chez les filles de S. Thomas à Vaugirard, & enfin à la Bastille. Pendant tout le temps de ces différentes détentions se passa la grande affaire du Quiétisme entre MM. Bossuet & de Fenelon, lequel étoit regardé comme le défenseur zèlé de madame Guyon; & cette affaire qui produisit d'excellens ouvrages de la part de M. Bossuet, fut terminée par le jugement du saint siége le 12 mars 1699. Madame Guyon sortit de la Bastille trois ans après, & se retira à Blois où elle avoit du bien. Elle y vécut encore douze ans dans une grande édification, & y mourut le 9 juin 1717, regrétée tendrement de sa famille & de tous ses amis. Son testament est digne d'un véritable enfant de l'église. Outre son *Moyen court* & son *Explication du Cantique des Cantiques*, elle a donné l'*Ancien testament avec des explications & des réflexions qui regardent la vie intérieure*, en douze tomes: *Le N. T. avec de semblables réflexions*, en 8 vol. *Des discours chrétiens & spirituels sur divers sujets*, en deux volumes: *Des lettres chrétiennes & spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure*, en quatre volumes. *L'ame amante de son Dieu, représentée dans les emblémes de Hermannus Hugo sur ses pieux désirs, & dans ceux d'Othon Vœnius sur l'amour divin, avec des figures accompagnées de vers*; & sa *vie écrite par elle même*, en trois volumes, & imprimée en 1720. *Des opuscules spirituelles contenant le Moyen court, les Torrens spirituels, &c, in-8°*. Quelques *Cantiques spirituels*, à la fin de sa vie. Elle a laissé manuscrites ses *justifications*, & des *Cantiques spirituels*. * *Mémoires du temps*. Les trois lettres sur l'*histoire du Quiétisme*, par M. Phélipeaux. Dom Toussaint du Plessis, Bénédictin, dans son *histoire de l'église de Meaux, tome 1, livre 5*. M. de Ramsay dans sa vie de M. de Fenelon, & avant eux, dom le Masson, dans sa vie de M. d'Aranthon évêque de Genève, ont écrit bien des particularités au sujet de madame Guyon. Les deux premiers sont trop ses apologistes. Le dernier en parle en ennemi, & dit bien des faits faux. *Vie de madame de Guyon écrite par elle-même.*

GUYONIE, en latin *Guidonis* (Bernard de la) évêque de Thui en Espagne, & ensuite de Lodève en Languedoc, étoit François, & religieux de l'ordre de S. Dominique. Il naquit dans un petit village du Limosin, près de la Roche-Abeille; & étant entré, vers l'an 1280 ou 1285, dans l'ordre de S. Dominique, il enseigna avec succès, prêcha avec applaudissement, composa plusieurs livres, & passa par toutes les charges de son institut. Le pape Jean XXII l'employa en diverses négociations importantes, & lui donna en 1324 l'évêché de Thui en Galice, & non pas celui de Tulles en Limosin, *Tudensis*, & non pas *Tutelensis*, comme quelques modernes l'ont cru. Dès la même année on le transfera à l'évêché de Lodève, vacant par la mort de Jean de Texandria, Cordelier de Cahors. Le même pape l'avoit nommé auparavant inquisiteur de la foi, contre les restes des Albigeois en Languedoc; & la Guyonie lui avoit dédié sa chronique, sous le titre de *Speculum historicum Romanorum pontificum, imperatorum & regum Gallorum*, qu'il conduisit depuis jusqu'à l'an 1330. On dit qu'il y avoit travaillé par ordre du pere Berenger de Toulouse, général de son ordre. Ce prélat composa divers traités: *De conciliis*; *De officio missæ*; une chronologie des évêques de Toulouse & de Limoges; un catalogue de ceux de Lodève; des vies des Saints, &c. On a encore de lui *Libellus, seu tractatus magistrorum ordinis prædicatorum, necnon & priorum provincialium provinciæ Provinciæ seu Tolosanæ*. Cette histoire commence à S. Dominique, & finit à Antoine de Cléde (*de Cleda.*) 2. *Historia fundationum conventuum ordinis prædicatorum Tolosanæ & Provinciæ provinciarum, auctore Bernardo Guidonis ejusdem ordinis*. Ces deux écrits ont été imprimés en 1729, à Paris, *in-folio*, dans le tome VI de l'*amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. Ils sont curieux l'un & l'autre & fort utiles pour l'histoire de l'ordre de S. Dominique. Bernard de la Guyonie mourut le 13 novembre 1331, âgé de 71 ans, & son corps fut porté dans l'église des Dominicains de Limoges, comme il l'avoit ordonné. * Plantavit de la Pause, *de episc. Lodev.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Sixte de Sienne. Leandre Alberti. Alfonse Fernandez. Possevin. Gesner. Echard, *script. ord. Præd. tom. 1.*

GUYOT DE PROVINS, *cherchez* GUIOT.

☞ GUYOT (Germain-Antoine) né à Paris en 1694, fut reçu au serment d'avocat au parlement le 10 juillet 1713. Il fit son étude principale de la matiere des fiefs, sur laquelle au bout de 25 ans il commença à donner en 1738 un premier volume *in-4°*, intitulé, *Traité ou dissertations sur plusieurs matieres féodales, tant pour le pays de droit écrit que pour le pays coutumier*. Il donna le second volume en 1739; le 3[e] en 1741; le 4[e] en 1746. Il faisoit imprimer le reste de son traité des fiefs, lorsqu'il fut atteint de la maladie dont il est décédé, le 27 janvier 1750. Les 5[e] & 6[e] volumes ne parurent qu'après son décès en 1751. Ces six volumes embrassent toute la matiere des fiefs, qui y est divisée en plusieurs traités particuliers ou dissertations qu'il a donné sur chaque partie de la matiere, selon qu'elle s'est présentée à lui, & sans observer aucun ordre particulier entre ces différens traités. La derniere partie du 6[e] volume contient des institutes féodales, ou manuel des fiefs & censives & droits en dépendans. La table des chapitres de ces institutes peut servir à ranger dans le même ordre les différens traités compris dans les six volumes. M. Guyot donna aussi en 1739, une nouvelle édition du texte des coutumes de Mante & Meulan, en un volume *in-12*, qu'il a pris soin de rendre plus correcte que les précédentes. Il y a joint les notes de Dumolin; & comme ces notes ne sont que sur huit articles & très-succinctes, il y a supplée par des observations qu'il a mis sur chaque

article. Ce qui l'engagea à travailler sur cette coutume, fut qu'il étoit originaire de la ville de Mante du côté de sa mere, & qu'il avoit entretenu des relations dans ce pays, tant avec ses parens maternels qu'avec les principaux officiers du bailliage & siége présidial de Mante : ce qui le mettoit à portée de savoir leurs usages. Le commentaire de M. le Maître sur la coutume de Paris, réimprimé en 1741, a été augmenté de plusieurs notes importantes de M. Guyot, lequel n'a cependant point mis son nom à cet ouvrage; peut-être étoit-ce pour avoir plus de liberté de citer lui-même son traité des fiefs, comme il a fait en plusieurs endroits où il renvoie aux deux premiers volumes. Il donna en 1744 une nouvelle édition *in*-12 de la coutume de la Marche, avec les notes de M. Barthelemy Jabely, auxquelles il a joint de nouvelles notes. Enfin il a encore donné un nouveau traité des droits honorifiques intitulé, *Observations sur le droit des patrons & des seigneurs de paroisse aux honneurs dans l'église, & sur la qualité de seigneur* sine addito, *c'est-à-dire seigneur purement & simplement d'un tel village* : l'impression en étoit commencée lorsque l'auteur est décédé, & ce dernier ouvrage ne parut qu'en 1751. L'auteur paroît avoir eu pour objet de discuter plusieurs opinions singulieres de Marechal, qui a fait un traité sur la même matiere. M. Guyot avoit été marié deux fois, mais il n'a point laissé d'enfans. Voyez la préface qui est en tête de son *traité des fiefs*, édition de 1751, & celle de son *traité des droits honorifiques*. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

GUZARATE, province de l'empire du Grand Mogol, dans la Terre-Ferme de l'Inde, à l'orient du Decan. Ce pays qui avoit autrefois ses rois particuliers, est aujourd'hui soumis au Grand Mogol. Achobar l'usurpa vers l'an 1545 pendant la minorité de Madof-her, qui n'avoit que douze ans, lorsque son pere, sultan Mamoët, lui laissa la couronne. Le tuteur de ce jeune roi, qui se nommoit *Ehamet-Chan*, se vit obligé de demander la protection du Mogol contre les grands du royaume qui s'étoient révoltés, & de s'engager à lui promettre la ville d'Amadabat. Achobar entra aussitôt dans le Guzarate avec une puissante armée; mais au lieu de maintenir Madof-her sur le trône, qui lui appartenoit légitimement, il se rendit maître de tout le royaume, & emmena prisonniers Madof-her & son tuteur. Les principales villes de Guzarate, sont Amadabat, Cambaye, Surate, Diu, Broitschia, &c, qui sont les plus riches & les plus marchandes des Indes. Le Grand Mogol fait gouverner le royaume de Guzarate par un viceroi ou gouverneur général, qui a sa résidence ordinaire à Amadabat. Quelques voyageurs disent, qu'il n'y a point de roi en Europe, dont la cour soit si magnifique. Les montagnes servent de retraites à certains radjas ou petits princes, qui ne vivent que de leurs courses & de celles que leurs sujets font sur les terres du Grand Mogol, qui ne peut les faire sortir de ces lieux inaccessibles. * Mandeslo, *tome* 2 d'Oléarius.

GUZMAN (Alphonse Perez) fameux capitaine Espagnol vers l'an 1293, avoit servi long-temps en qualité de lieutenant général dans les armées des princes de Maroc. Après y avoir aquis beaucoup de réputation & de richesses, il passa en Espagne, où il donna commencement à la maison des *ducs de Medina Sidonia*. Il étoit gouverneur de Tarif, lorsque cette ville fut assiégée par Jean infant de Castille. Ce prince qui avoit en sa puissance un des fils de Guzman, menaça le pere de lui couper la gorge à ses yeux, s'il ne rendoit la place qu'il défendoit; mais Guzman méprisant ses menaces lui répondit, que plutôt que de commettre une trahison, il lui donneroit lui-même de quoi égorger son fils, & en même-temps lui jettant son épée par-dessus les murailles, il s'alla mettre à table avec sa femme. Cette fermeté inflexible irrita la cruauté de l'infant, qui fit couper la tête au jeune Guzman. Un spectacle si barbare fit jetter des cris aux soldats assiégés, qui en étoient les témoins. Guzman qui les entendit, craignant qu'ils ne fussent causés par quelque assaut, quitta son dîné pour courir aux remparts; mais ayant appris dequoi il s'agissoit : *C'est peu de chose*, dit-il, *veillez seulement à la garde de la place*. Alors il retourna se mettre à table avec la même constance, sans marquer aucun trouble, & sans rien témoigner à *Marie* Coronel sa femme, de ce qui s'étoit passé. * Turquet, *histoire d'Espagne*. Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne, imprimées en* 1712.

GUZMAN (Ferdinand Nunnez de) connu dans le XVI siécle, sous le nom de FERDINANDUS NONNIUS PICIANUS, parcequ'il étoit de Valladolid, en latin *Pincium*, étoit fils d'un autre FERDINAND de Guzman, intendant des finances du roi d'Espagne. Il apprit les premiers principes des langues sous Elio-Antonio de Lebrixa, il alla ensuite à Bologne en Italie pour se perfectioner; il y étudia sous Philippe Beroaldi, & étant de retour dans son pays, il les enseigna avec applaudissement dans l'université d'Alcala, où le cardinal Ximenez l'avoit attiré. Il y enseigna aussi la rhétorique, & expliqua l'histoire naturelle de Pline. Ferdinand Nunnez de Guzman eut de célebres écoliers, entr'autres Leon de Castro, Jerôme Zurita, Christophe de Horosco médecin, François de Mendoza, cardinal, tous célebres par leur érudition. Le cardinal de Ximenez l'employa pour l'édition des bibles qu'il fit faire à Alcala, & lui fit mettre en latin la traduction grecque des Septante. Nous avons aussi de Guzman des notes sur les œuvres de Seneque le philosophe; des observations sur Pomponius Mela, & sur l'histoire naturelle de Pline; *Glosa sobre las obras de Juan Mena*; *Refranes y proverbios glosados*, &c. Ce savant homme légua sa bibliothéque à l'université de Salamanque, & ordonna qu'on mît ces paroles sur son tombeau : *Maximum vitæ bonum, mors*. Il mourut l'an 1552 ou 1553, âgé de plus de 80 ans. * Juste Lipse, *Elect. l.* 2, *c.* 8. *Præf. in Senecam* Alvarez de Gomez, *in vit. card. Xi-* Andreas Schottus, *in not. ad Pomp. Mel. & biblioth. hispan.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. hispan. &c.*

GUZMAN (Louis) Jésuite Castillan, fut recteur en divers colléges de sa société, puis provincial de la province de Séville & de celle de Tolède. Il mourut l'an 1605, le 10 janvier, à Madrid. On a de lui une histoire espagnole, divisée en quatorze livres, qui traite de ce que les Jésuites ont fait dans les Indes, & des succès de leurs missions dans le Japon. * Ribadeneira, *catal. script societ.*

GUZMAN (Diego de) cardinal, archevêque de Séville, étoit sorti de la noble maison de Guzman en Espagne. Il fut aumônier des rois Philippe III & Philippe IV, président du conseil de la croisade, & exerça diverses autres charges considérables. Ensuite il fut nommé patriarche des Indes, archevêque de Tyr, cardinal en 1619, par le pape Urbain VIII, puis archevêque de Séville l'an 1630, & mourut le 21 janvier 1631. Ce prélat a composé en espagnol la vie de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. * Nicolas Antonio, *biblioth. hisp.* Ciaconius, *contin.* &c.

G Y

GYA (Jean) Flamand, a vécu dans le seiziéme siécle. Il a professé longtemps à Paris, avec distinction, les saintes lettres, expliquant publiquement l'écriture-sainte, & s'acquerant beaucoup d'estime par ses leçons. Il étoit lié d'une étroite amitié avec le savant Guillaume Budée. Ce dernier ayant fait un ouvrage *De contemptu rerum fortuitarum*, en trois livres, Gya commenta cet ouvrage; & publia son commentaire à Paris, chez Badius, en 1526, *in*-4°. Il est mort à Paris, en 1557. François Thory a fait ainsi son épitaphe :

Casletum genuit, rapuit te Gallia, GYA,
Nexibus exutus corporis, astra colis.

Valere André, *Bibl. belg.* édition de Foppens, 1739 *in*-4°.

GYAC (Pierre seigneur de) chancelier de France en 1373, après l'avoir été du duc de Berri, se démit de la charge de chancelier de France en 1388, & fut fort considéré du duc de Bourgogne, qu'il accompagna au voyage qu'il fit en Bretagne en 1395. Il mourut en 1407, & est enterré en l'église des Cordeliers de Riom en Auvergne, ayant eu de *Marguerite* de Campendu, veuve de *Guillaume* de Narbonne, LOUIS de Gyac, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Arnaud* seigneur de Langehac; & *Catherine* de Gyac, mariée 1. en 1387, à *Jacques* de Tournon, seigneur de Melun, Beaucastel, &c. 2. en 1398, à *Louis* de Poitiers, seigneur de Saint-Valier.

II. LOUIS de Gyac, seigneur de Châteaugai, fut échanson de France, depuis 1386, jusqu'en 1387, & chambellan du duc de Bourgogne. Il demeura prisonnier au voyage que le roi fit aux pays de Juliers & de Gueldres en 1388, fit un voyage en Prusse avec l'agrément du roi, puis fut en Hongrie en 1396, où il mourut du vivant de son pere. Il épousa en 1376, *Jeanne* de Peschin, dame de Brion, fille d'*Imbault*, seigneur de Peschin, &c, & de *Blanche* le Bouteiller, dont il eut PIERRE, seigneur de Gyac, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Louis* des Barres; & *Marguerite* de Gyac, alliée en 1404 à *Philibert* de S. Palais.

III. PIERRE, seigneur de Gyac, de Châteaugai, &c, premier chambellan & favori du roi Charles VII, abusant de la bonté de ce prince, disposa à son profit des finances qu'il administra pendant les plus grandes nécessités de l'état. Le connétable Artus de Bretagne, comte de Richemont, & Georges, seigneur de la Trimouille, ne pouvant souffrir son insolence, le firent arrêter à Issoudun en Berri, en janvier 1426, pendant la nuit & à l'insu du roi, lui firent attacher une pierre au col, & jetter dans la riviere à Dun-le-Roi, après lui avoir fait faire son procès sur les crimes dont ils l'accusoient. Il avoit épousé, 1. *Jeanne* de Naillac, dame de Châteaubrun, fille de *Guillaume*, seigneur de Naillac, &c, & de *Jeanne* Turpin. L'histoire dit qu'il avoua qu'il l'avoit empoisonée pour épouser *Catherine* de l'Isle-Bouchard, veuve de *Hugues* de Châlons, comte de Tonnerre. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme; & laissa de la premiere, LOUIS, qui suit; & *Louise* de Gyac, mariée à *Jacques* de la Queille, seigneur de Lon.

IV. LOUIS, seigneur de Gyac, Châteaugai, &c, poursuivit criminellement en 1445, le seigneur de la Tremouille, & depuis Catherine de l'Isle-Bouchard, sa veuve, touchant l'homicide commis en la personne de son pere, & pour la restitution des biens qui lui avoient été pris. Il vivoit en 1472, & avoit épousé *Alips* de la Roche Tornoëlle; mais on ne sait pas s'il laissa de postérité. * *Voyez* l'histoire de Jean Chartier, & celle de la Pucelle d'Orléans. Jean Bouchet, *ann. d'Aquitaine*. Mezerai, *histoire de France*. Le pere Anselme, &c.

GYARÉE, frere de Telon, étoit, comme on le croit, de Provence, & se distingua au commencement de la guerre entre Pompée & César. Ceux de Marseille s'étant déclarés pour Pompée, refuserent d'ouvrir leurs portes à César, qui résolut de faire le siége de cette ville. Mais avant qu'il en vînt à l'exécution, on voulut tenter contre lui un combat naval. Telon & Gyarée eurent le commandement des vaisseaux de la ville de Marseille, & se distinguerent beaucoup dans cette action. Telon y ayant reçu un trait dans l'estomac, Gyarée tenta de sauter dans son vaisseau pour le secourir; mais une fléche qui le perça, & qui l'attacha à son propre navire, l'arrêta en lui ôtant la vie. Le poëte Lucain en fait un grand éloge dans son premier livre de la Pharsale, & il loue en particulier son habileté à bien gouverner un vaisseau. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome I, page 99.

GYGÉS, roi de Lydie, avoit été garde-du-corps du roi Candaule, qui en fit son favori. Le roi éperdument amoureux de la reine sa femme, & la croyant la plus belle personne de son sexe, la voulut faire voir toute nue à Gygés: en effet, l'ayant fait cacher dans la chambre de la reine, il se donna cette bizare satisfaction: mais comme parmi les Lydiens c'étoit une chose honteuse à un homme même d'être regardé nud, la reine en conçut un si grand dépit, qu'elle obligea Gygés de tuer le roi. Il lui obéit, & après l'avoir épousée, il monta sur le trône l'an du monde 3337, & 6[illegible]8 avant Jésus-Christ. Son regne fut de 38 ans. *Voyez* LYDIE.

On dit que ce Lydien se défit de son maître par le moyen d'un anneau qui le rendoit invisible lorsqu'il en tournoit la pierre en dedans par devers lui; car il voyoit tout sans être vu de personne. *Voyez* la dessus l'histoire plus détaillée dans Ciceron, *au troisiéme* [illegible] *de ses Offices*.

GYLIPPE, *Gylippus*, capitaine Lacédémonien, fut envoyé en Sicile pour donner du secours aux Syracusains, la premiere année de la XCI olympiade, & 416 avant Jesus-Christ, vainquit en divers combats Démosthène & Nicias, généraux des troupes athéniennes en cette isle, & les fit enfin prisonniers, avec promesse de leur sauver la vie, & de les ramener en Grece; mais lorsqu'il fut arrivé à Syracuse, les habitans tuerent ces captifs malgré lui. D'autres disent que Démosthène se tua lui-même avant que d'être pris. Gylippe accompagna depuis Lysandre à la prise d'Athènes: & ce général lui confia tout l'argent qu'il avoit pris au pillage de la ville, consistant en mille talens enfermés dans trente sacs, cachetés par dessus. L'avarice de Gylippe lui fit alors commettre une lâcheté. Il ouvrit les sacs par dessous, & prit un talent de chacun par l'endroit de la couture qu'il refit adroitement. Les éphores ne trouvant pas la somme qui étoit marquée par la lettre de Lysandre, attendoient quelque éclaircissement, lorsqu'un esclave de Gylippe découvrit le larcin. Il savoit que son maître avoit caché les trente talens dont on étoit en peine, sous le toît de sa maison; & ne voulant pas déclarer ouvertement ce secret, il dit en présence de quelques-uns, qu'il y avoit bien des hibous cachés sous le toît de la maison, *multas sub ceramico cubare noctuas*. Comme la monnoie d'Athènes étoit marquée d'un hibou, les éphores conçurent l'explication de cette énigme, & ayant fait fouiller chez Gylippe, ils retrouverent l'argent qui manquoit. Cette découverte donna tant de chagrin à Gylippe, qu'il s'exila volontairement, & alla passer le reste de sa vie dans un pays étranger. * Plutarque, *in Lysandro*. Diodore, *l.* 13. Justin, *l.* 4.

GYMNETES, anciens peuples d'Ethiopie, ainsi appellés parcequ'ils alloient nuds. Ils étoient obligés de coucher la nuit sur des arbres, pour éviter la fureur des bêtes sauvages; mais le jour, cachés dans d'autres arbres, sur le bord des rivieres, ils alloient attendre les bœufs sauvages, les léopards & les autres animaux féroces, que la grande chaleur obligeoit de venir se désaltérer; & après les avoir tués à coups de fléches, ils les partageoient entre leurs familles, & se nourrissoient de leur chair. Comme c'étoit-là leur unique ressource, ils s'exerçoient de très-bonne heure à tirer de l'arc, & ne donnoient même à manger à leurs enfans, que lorsqu'ils avoient atteint de leurs fléches le but qui leur avoit été marqué. *Voyez* BALEARES. * *Consultez* Diodore de Sicile, *antiquit. lib.* 4.

GYMNIQUES, les *Jeux Gymniques*, qui se donnoient en Grece. Entre les combats qui se donnoient dans ces jeux, il y avoit 1. *la course*, qui a été le plus ancien & le principal de tous les exercices; 2. *le sault*; 3. *le disque* ou *le palet*, qui étoit de pierre, de fer, ou

l'airain, taillé en rond, d'une assez grande pesanteur; & ceux qui le jettoient ou plus haut ou plus loin remportoient le prix; 4. *la lutte*, quand les deux combatans, le corps tout nud & tout dégoutant d'huile, se prenoient l'un l'autre, chacun s'efforçant de coucher par terre son adversaire; 5. *l'escrime* à coups de poings, qu'ils couvroient de grosses lanieres de cuir garnies de plomb ou de fer, qu'on appelloit des *cestes*. Lucien parle de ces jeux dans le dialogue des exercices du corps.

Ces jeux se donnoient en Grece quatre fois l'année; savoir, à Olympie en la province d'Elide, & pour cela furent appellés les jeux *olympiques*, en l'honneur de Jupiter *olympien*; en l'isthme de Corinthe, appellés pour cela *Isthmiens*, dédiés à Neptune; en la forêt de Némée, dits pour cela *Néméens*, à Hercule; & les *Pythiens*, à Apollon, pour avoir tué le serpent Pithon. Ceux qui avoient l'intendance de ces jeux s'appelloient Gymnastes, *Gymnastæ*. * *Voyez* cela plus au long dans le dictionnaire d'Hofman, aux mots *Gymnasium*, *Gymnastes* & *Gymnastica*.

GYMNOSOPHISTES, philosophes des Indes, divisés en deux sectes, en *Brachmanes*, ou *Germanes*, ou *Sermanes*. Il y en avoit aussi qu'on nommoit *Hylobiens*, qui vivoient dans les forêts, pour y contempler plus à loisir toutes les merveilles de la nature. Ces philosophes en général croyoient la métempsycose, ou transmigration des ames, faisoient consister le bonheur de l'homme à mépriser les biens de la fortune, & se glorifioient de donner de bons conseils aux rois & aux magistrats, pour le gouvernement & la conduite des états. On dit que les Hylobiens se couvroient d'écorces d'arbres, & choisissoient les creux des chênes pour retraite ordinaire. Ils alloient nuds, renonçoient au vin & aux femmes, & menoient une vie très-farouche. Les Germanes étoient plus humains: ils professoient la médecine, & quelques-uns se mêloient d'enchantemens & de prédictions. Les Gymnosophistes se bruloient souvent eux-mêmes, pour éviter l'ignominie qu'ils trouvoient à se laisser accabler par une maladie. Il faut remarquer qu'outre les Gymnosophistes des Indes, il y en avoit d'autres en Afrique, sur une montagne d'Ethiopie, assez près du Nil, qui vivoient sans communauté, & en vrais solitaires. *Voyez* BRAMINES. * Philostrate, *in vita Apollon.* Tertullien, *apol. c.* 24. Clement Alexandrin, *l.* 1. *Stromat.* S. Augustin, *l.* 15, *de civit.* Strabon, *l.* 15. Sotion rapporté par Laërce. Apulée. Aristote. Solin, &c.

GYNDES, un des grands fleuves de l'Assyrie après l'Euphrate, qui descend avec rapidité des monts Mantianes, coule dans le pays des Dardaniens, se décharge dans le Tygre & perd son nom dans la mer rouge. Ce fleuve ayant arrêté l'armée de Cyrus, qui venoit fondre à Babylone, & un des soldats que ce prince chérissoit ayant été noyé au passage, le roi jura que puisqu'il avoit fait périr un si brave homme de ses troupes, il feroit bientôt ensorte que ce fleuve pouroit à peine atteindre aux genoux d'une femme. Il déclara donc la guerre au fleuve, & après y avoir fait faire 46 saignées ou canaux en différens endroits, d'autres disent trois cens soixante, il y fit passer son armée presque à pied sec. D'autres historiens disent que le sujet de cette grande colere de Cyrus contre ce fleuve, fut parcequ'il y perdit un fier coursier, dont il se servoit dans les batailles. * Herod. *l.* 1. Senec. *l.* 3, *du traité de la colere.* Tibul. *l.* 4, *eleg.* 1, *v.* 14, dit en parlant de cet évenement.

Rapidus Cyri dementia Gyndes.

Ce qu'il y a de sur, c'est qu'au temps d'Hérodote ce fleuve étoit rentré dans son lit, qu'il remplissoit, de sorte qu'on le passoit sur un pont de bateaux.

GYNECONOMES, étoit le nom d'une sorte de magistrats ou d'inspecteurs établis à Athènes, qui avoient droit d'examiner les repas, & de voir si le nombre des conviés étoit conforme aux loix & aux coutumes de la république. Ces inspecteurs étoient au nombre de vingt: ils prenoient garde surtout aux femmes, & quand ils en mettoient quelqu'une à l'amende, ils avoient soin de l'exposer aux yeux du public, dans un endroit destiné pour cela. * Jullius Paulus.

GYPSATES, nom que l'on donnoit aux esclaves exposés en vente dans les places publiques; non parceque, comme l'a cru un savant, ils avoient les souliers frottés de blanc ou de craie (c'est la signification du mot latin *Gypsum*) mais parceque les esclaves exposés en vente avoient les pieds nuds & couverts de blanc ou de craie. Ceux que l'on faisoit venir de Bythinie ou de Cappadoce, pour être vendus à Rome, étoient exposés de cette maniere, comme Juvenal le fait connoître, *sat.* 7, *v.* 16.

Altera quos nudo traducit Gallia talo.

* Pline, *l.* 35, *c.* 17, nous marque clairement cette coutume, & au *c.* 18 encore, & dans Juvenal, *sat.* 1, *v.* 3. Ovide, *amor. l.* 1, *eleg.* 8, *v.* 63. Propert. *l.* 4, *eleg.* 5, *v.* 51. *Voyez* Pignorius, *de Servis.* Balduin, *de Calceo.* Negron, *de Caliga*, *&c.*

GYSI (Jacques) savant médecin, né l'an 1679; à Arau dans le canton de Berne, fut d'abord destiné au ministere par ses parens, qui, dans cette vue, l'envoyerent à Berne pour y commencer ses études. Son gout pour la philosophie lui en rendit l'étude très-facile, & dès l'âge de 17 ans, il composa une savante dissertation en forme de thèse, qu'il défendit avec honneur. Il passa ensuite à l'étude de la théologie, qu'il quitta pour suivre le penchant qui le portoit à celle de la médecine. Il montra peu après les progrès qu'il avoit faits dans cette étude, par deux dissertations qu'il publia, l'une, *De temperamentis*, l'autre, *De secretionibus.* En 1704, il prit le degré de docteur à Basle, & fit ensuite avec Jacque Herman, célebre mathématicien de Basle, un voyage en Hollande, en Angleterre, en Allemagne & en France; & dans ces différens pays, il vit les savans les plus distingués, & se lia avec la plupart. Il entretint depuis un commerce de lettres avec plusieurs. Rendu à sa patrie, il y fut honoré, estimé & recherché. Il y eut aussi plusieurs charges, & en 1738, celle d'avoyer, dans laquelle il fit paroître également son amour pour la patrie & son zèle pour la justice. Tout le temps que ses occupations lui laissoient libre, il l'employoit à l'étude, surtout à celle de la métaphysique, qu'il approfondit. Il avoit une correspondance reglée avec M. Crouzaz, & il envoya plusieurs piéces au sujet de l'harmonie préétablie, au Mercure de Neuf-Chatel. Le desir qu'il avoit de travailler à dissiper les doutes des Déistes & des Athées, l'engagea à mettre par écrit ce qu'il avoit médité sur ce sujet; & en 1737, il publia sur cette matiere un ouvrage en allemand, que l'on dit fort gouté. On a trouvé aussi parmi ses manuscrits des commentaires sur la plupart des livres de l'écriture-sainte. Il mourut subitement au mois de septembre 1741, regreté de ceux qui le connoissoient. * *Supplément françois de Basle.*





Eſt plutôt une aſpiration qu'une lettre. Les Latins l'ont empruntée de l'H des Grecs, qui dans le commencement n'étoit auſſi qu'une aſpiration; & Aulu-Gelle eſt ſurpris, de ce qu'on l'ajoutoit à pluſieurs mots, ſans raiſon & ſans néceſſité. Aujourd'hui on joint l'H à toute ſorte de voyelles & de conſonnes, quoique dans les premiers temps, ſuivant le témoignage de Ciceron, elle ſe mît ſeulement devant les voyelles, & jamais devant les conſonnes. Mais l'uſage étoit déja changé dès le temps de Ciceron, & l'on tomba depuis dans un autre excès, en mettant cette lettre dans des ſyllabes, où il n'eſt pas beſoin d'aſpiration, comme *chorona; præchones.* Auſſi Catulle ſe moque ingénieuſement d'un certain Arrius, qui prononçoit avec une aſpiration des mots où il n'y en avoit point.

Chommoda dicebat, ſi quando commoda vellet
Dicere, & hinſidias Arrius inſidias,
Et tum mirificè ſperabat ſe eſſe locutum,
Cum, quantum poterat, dixerat hinſidias.

On remarque en France, que pluſieurs étrangers, & ſurtout les Flamans, prononcent *horemus* ou *haudit*, pour *oremus* & *audit*, *Jhoſeph*, pour *Joſeph*, &c. M. de Vaugelas, dans ſes remarques ſur la langue françoiſe, nous a donné des regles pour connoître quand H eſt aſpirée, conſonne & muette, comment les conſonnes ſe prononcent devant H, &c. Il faut auſſi remarquer que H a pris en quelques mots la place de l'F, & ce dernier celui de l'autre, comme de *Haba* ſe dit *Faba;* & de *Fordeum*, *Hordeum*, *&c.* * Aulu-Gelle, *lib.* 2, *cap.* 3, *noct. Attic.* Cicero, *in orat.* Catulle, *epigram.* 82. Scaurus, *de orthogr.*

H A

HAAG ou HAG, petite ville du duché de Baviere, en Allemagne. Elle eſt ſituée ſur une colline près de la riviere d'Inn, entre Burckauſen & Friſingue, à neuf lieues de l'une & de l'autre. Haag eſt capitale d'un comté, qui a eu ſes comtes particuliers juſqu'en 1567, que par la mort de Ladiſlas, dernier de ſa race, il fut incorporé au duché de Baviere. * Mati, *diction.*

HAAGE (Jean-Barthelemi) naquit le 6 août 1633, à Guſſenſtad, village du pays de Wirtemberg, dans la contrée d'Heidenheim. Ceux à qui il devoit la naiſſance étoient des payſans, & il reçut le nom de *Barthelemi* au baptême. Après la bataille de Nordlinguen, les troupes impériales entrerent dans le Wirtemberg, qui fut déſolé par la peſte, par la guerre & par la famine. Les pere & mere de Haage moururent qu'il n'avoit que trois mois. Sa ſœur qui n'avoit que ſeize ans le prit & l'emporta dans les bois, où elle le nourit pendant quelque temps d'herbes & de racines. Mais ſe voyant avec ſon frere prête à mourir de faim, quelqu'un lui conſeilla d'expoſer ce tendre enfant à la porte de l'hôpital d'Ulm. Le portier l'ayant trouvé, on le mit entre les mains d'une des nourices de la maiſon. Mais cette femme ne put le garder long-temps, parceque toutes les nuits d'horribles fantômes infeſtoient la chambre où elle demeuroit. Elle le recommanda donc à une fille nommée *Barbe Eckard*, qui étoit dans le même hôpital. Cependant comme on doutoit s'il avoit été baptiſé, pour plus de précaution on le rebaptiſa, & on lui donna le nom de *Jean.* Barbe eut pour lui les tendreſſes d'une mere. Elle l'éleva & le fit étudier à ſes dépens. Il s'appliqua avec tant de ſuccès aux ſciences, qu'il parvint aux premieres dignités eccléſiaſtiques de ſon pays. La femme qui l'éleva ne ſachant pas le nom de ſes parens, lui donna le ſurnom de *Fundius*, qui ſignifie en allemand *trouvé.* En 1646 le frere aîné d'Haage l'ayant cherché & trouvé, avec les preuves que c'étoit lui qu'il cherchoit, le reconnut pour ſon frere. Dès-lors il quitta le ſurnom de *Fundius;* mais il retint celui de *Jean*, qui lui avoit été donné dans ſon ſecond baptême. Il mourut le 11 juin 1709, âgé de 76 ans, dont il en avoit employé 57 au miniſtere. * *Memoria théologor. Wirtembergenſ. reſſuſcitata*, *Ulmæ.* 1709, 1710.

HAB, lac de Pruſſe, le plus renommé de tous ceux qu'on y voit. Le vulgaire le nomme la *nouvelle mer.* Il eſt long de 15 lieues & large de 12, & entre les villes de Mont-royal & de Dantzic. Il n'y a que la petite iſle de Nering qui le ſépare de la mer. Ce lac borde les villes de Tolkems, de Graumberg & de Fishauſe; & après avoir reçu la Viſtule, la Pregole, & d'autres rivieres moins conſidérables, il ſe décharge dans la mer près du château de Hoeſtere. Ce lac a un port de même nom. Il y a dans la Pruſſe ducale un autre lac nommé auſſi *Hab* & ſurnommé *Curon*, qui eſt un peu plus grand, & qui reçoit la riviere de Nemen. Entre ces deux lacs on trouve la preſque-iſle nommée *Nering de Curon*, pour la diſtinguer de la Nering de l'autre lac.

☞ HABACUC, dont le nom ſignifie *lutteur*, ou *embraſſement*, eſt le huitiéme des douze petits prophétes. On ne ſait de quelle tribu il étoit, ni précisément en quel temps il a écrit. Pluſieurs le font contemporain de Manaſſés; mais il faut convenir que c'eſt ſans preuve ſolide. Le ſixiéme verſet du chapitre I de ſa prophétie, nous donne ſeulement lieu de ſuppoſer qu'il a prophétiſé vers le temps où Dieu avoit réſolu d'abandonner la Judée aux Chaldéens; c'eſt-à-dire au commencement du regne de Joakim, & avant les ſoixante-dix années de captivité, qui commencerent en la quatriéme année du regne de ce prince. Il eſt difficile de décider ſi ce prophéte eſt l'Habacuc qu'un ange tranſporta par les cheveux à la foſſe de Babylone, pour donner à manger à Daniel. Joſeph, fils de Gorion, a fabriqué une hiſtoire de ce tranſport du prophéte, laquelle eſt rapportée par Meyer, p. 1042 de ſes notes ſur les *Seder Olam*, & enſuite réfutée par les raiſons d'Abarbenel. On attribue à un Habacuc l'hiſtoire de Bel & du dragon, qui ſe trouve à la fin de la prophétie de Daniel; mais on ne peut déterminer ſi cet Habacuc eſt celui dont il eſt queſtion, parceque, malgré l'autorité de quelques auteurs graves, tels que S. Jerôme, il n'y en a point de preuve certaine. Sozoméne dit que l'on découvrit le corps d'Habacuc à quelque diſtance d'Eleuthérople, du temps de l'empereur Théodoſe l'ancien. Les Grecs & les Latins font la fête de ce prophéte en différens jours de l'année. * Meyer, ſur les *Seder Olam*, pag. 1043. D. Calmet, *dict. de la bible.* Sanctius, *prolegom.* 1 & 2, *in Habacuc.* Seder Olam, *p.* 55 & 105. Bellarmin, *de ſcriptor. eccleſiaſticis.* S. Hieron. *præfat. in Dan. proph.* R. Simon, *crit. de*

M. du Pin, tom. 4, pag. 480, &c. Baillet, *vies des saints de l'ancien testament, au* 15 *janvier*. Sozomene, *hist. l.* 7, *c.* 28.

HABAR, ville d'Afrique, dans la province de Fez, & à deux lieues de cette ville sur la pente d'une montagne d'où l'on découvre tout le pays d'alentour. Elle doit sa fondation à un morabite qui étoit premier alfaqui de la grande mosquée. Elle fut détruite dans la guerre de Sayd, & il n'en reste aujourd'hui que les murailles & les temples. Son circuit a très-peu d'étendue, & c'est l'alfaqui de la grande mosquée qui en donne tous les ans les terres à ferme, parceque ces terres lui appartiennent. * Marmol, *descript. du royaume de Fez*, *tome* 2, *livre* 4, *c.* 24.

HABAR, ancienne ville de Perse, autrefois fort étendue, aujourd'hui presque toute ruinée : il y a cependant plusieurs Arméniens qui l'habitent. La plaine qui y conduit depuis Zangan est assez fertile, & on y découvre beaucoup de villages. Il y croît de bon vin, & elle est bordée des deux côtés, au levant & au couchant, d'une chaîne de hautes montagnes. La plus grande largeur de cette plaine n'est que de trois lieues. * *Voyez* le *voyage de Perse* du sieur Tavernier, *tom.* 1, *chapitre* 6.

HABAT, province du royaume de Fez, vers la côte occidentale, & le détroit de Gibraltar, entre les montagnes d'Errif, la riviere d'Erguile & l'Océan, est située dans une grande plaine, qui abonde en bleds & en troupeaux, & qui est arrosée de plusieurs rivieres. C'est ce qu'on nommoit la *Mauritanie Tingitane*, où il y avoit un grand nombre de villes bâties par les Romains & par les Goths. Les principales villes sont Ezagen, Beni-Teudi, Egezire, Arzile, Tanger, Alcaçar-Ceguer, Ceuta & Tetuan. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

HABDALA, sorte de cérémonie que font les Juifs pour finir le jour du sabbat, & qui consiste en ce que chacun étant de retour de la priere, ce qui se fait lorsque la nuit est venue, & qu'on a pu découvrir quelques étoiles, on allume un flambeau ou une lampe. Alors le maître du logis prend du vin & des épiceries de bonne odeur ; il les bénit, les sent pour commencer la semaine avec plaisir, & souhaite que tout réussisse heureusement dans la semaine où l'on entre. Ensuite il bénit la clarté du feu, dont on ne s'est point encore servi, & songe à commencer à travailler. Toute cette cérémonie s'appelle *Habdala*, qui veut dire, *distinction ;* pour donner des marques que le jour du sabbat est fini, & qu'il est alors séparé de celui du travail qui commence. Les Juifs en se saluant ce soir-là, ne disent pas *bon soir ;* mais, *Dieu vous donne une bonne semaine.* * *Dictionaire des arts.*

HABDANCK, surnom de la famille des *Skarbics*, seigneurs Polonois. L'empereur Henri V ayant fait la paix avec Boleslas roi de Pologne, montra aux ambassadeurs de ce roi une grande quantité d'or & d'argent, & leur dit ces paroles : *Voilà de quoi faire la guerre aux Polonois.* Skarbic, un des ambassadeurs, voulant railler l'empereur, tira son anneau, le jetta sur le monceau d'or, & dit agréablement : *Permettez que je joigne cet or au vôtre.* L'empereur ne fit point paroître que cette fierté l'offensât, & lui répondit d'un air galant, *habdanck*, c'est-à-dire, *je vous remercie.* D'où l'on prit occasion de donner ce nom de *Habdanck* aux seigneurs de la maison de Skarbic. * Bucholcer, *ind. chron.*

HABERKORN (Pierre) issu d'une famille noble de Franconie, naquit à Butbach le 9 de mai 1604. En 1620 il alla à Hulm, & à l'âge de 22 ans il passa à l'université de Marpurg. Il visita ensuite celles de Saxe & de Strasbourg, & lorsqu'il fut de retour en 1632, on le fit professeur en physique, & quelque temps après il prit le dégré de docteur en théologie. L'année suivante il fut ministre de la cour, & dix ans après on lui offrit l'inspection du diocèse de Giessen, où il fut aussi nommé professeur en théologie, après que l'université y eut été établie. Il a assisté à divers colloques tenus pour des affaires de religion. Il mourut au mois d'avril 1676. Il professoit la religion lutherienne, & il ne craignit pas pour la défendre, d'entrer en lice avec MM. de Walembourg les plus habiles controversistes que l'église catholique ait eus, & dont on a toujours tant estimé les ouvrages. Haberkorn entreprit contre eux sept traités qu'il intitula : *Heptas disputationum anti-Wallenburgicarum*, où il s'efforce en vain de renverser les solides principes qui brillent de toute part dans les écrits de ces deux freres. Il a fait encore en faveur de la secte luthérienne, *Vindicatio lutheranæ fidei contra Helvicum Ulricum Hunnium* ; *Syntagma dissertationum theologicarum ; anti-Valerianus* ; *Relatio actorum colloquii Rheinfelsani.* * *Dictionaire allemand.* Witten, *memor. theolog. &c.*

HABERT, famille. La famille de Habert, féconde en personnes de mérite, a eu des alliances très-honorables, & a produit plusieurs grands hommes dans la robe.

HABERT (François) natif d'Issoudun en Berri, a vécu sous les regnes de François I & Henri II, & est mort tout à la fin du regne de Charles IX, ou au commencement de celui de Henri III, en 1574. Il fut célébre en son temps, par plusieurs ouvrages en prose & en vers qu'il donna au public, où il prend le surnom de *Banni de Liesse.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas font mention de lui dans leurs bibliothéques. L'abbé de Marolles qui en parle dans le dénombrement de ses amis, à la suite de son discours pour servir de préface aux œuvres d'Ovide, &c, dit que les vers de François Habert étoient mal composés, & en mauvais termes. Mais il ne cite aucune des piéces de ce poëte. On connoît les suivantes : *Les épîtres cupidiniques du banni de liesse, présentées aux dames de la cour de Vénus, tenant la cour pleniere*, à Paris. *Jardin de félicité*, *avec la louange du sexe feminin*, *en rime françoise*, *extraite de Henri Corneille Agrippa*, à Paris, en 1541, *in*-8°. *La métamorphose d'Ovide figurée par François Habert*, à Lyon, en 1557. *Les sermons satyriques du sententieux poëte Horace*, *interprétés en rime françoise avec aucunes épîtres dudit Horace*, à Paris, en 1551. *L'histoire de Titus & Gisippus*, *& autres petites œuvres de Beroalde*, *de latin interprétées en rime françoise*, à Paris, en 1551, *in*-8°.

HABERT (Pierre) seigneur de Ternes, conseiller & secrétaire du roi Henri II, valet de chambre ordinaire de Henri III, & son secrétaire du cabinet, étoit frere de *François*, & composa comme lui divers ouvrages. Ses enfans furent, 1. Isaac Habert, qui a aussi écrit, & qui fut comme son pere valet de chambre de Henri III & son secrétaire du cabinet. Il vécut jusque par de-là 1600. Il étoit né à Paris, & fut pere d'Isaac Habert mort évêque de Vabres, dont nous parlons plus bas. 2. *Susanne* Habert, dame du Jardin, dont nous allons parler. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.*

HABERT (Susanne) dame du Jardin, fille de *Pierre* Habert, & de *Jacqueline* de Montmillet, épousa *Charles* du Jardin, officier ; du roi Henri III, & l'ayant perdu à l'âge de 24 ans, en 1585, elle passa le reste de sa vie dans le veuvage. Elle apprit l'hébreu, le grec, le latin, l'espagnol, l'italien, la philosophie & la théologie, & s'attacha à la lecture des livres savans, sur-tout de la bible & des saints Peres : ce qui ne l'empêcha pas de s'employer à des œuvres de piété, & de faire de très-beaux reglemens pour la visite des hôpitaux, & pour le service des malades. Elle composa une explication du symbole de S. Athanase ; un traité de l'oraison ; des sacremens ; un catéchisme ; & divers autres ouvrages pieux, dont les manuscrits ont été entre les mains d'*Isaac* Habert, évêque de Vabres, son neveu. Les prédicateurs & les personnes de la premiere qualité lui rendoient très-souvent visite. L'amour de la solitude l'engagea de se retirer dans le monastere de Notre-Dame de Grace, à la Ville-l'Evêque, près de Paris, où elle passa près de vingt ans, & où elle mou-

-rut l'an 1633. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Hilarion de Coste, *éloge des dames illustres.*

☞ HABERT (Germain) étoit Parisien, & embrassa l'état ecclésiastique. Il fut abbé de Notre-Dame des Roches, au diocèse de Paris, & abbé commendataire de S. Vigor de Cerisy, ordre de S. Benoît, au diocèse de Bayeux. Ménage, dans ses observations sur Malherbe, dit que cet abbé étoit un des plus beaux esprits de son temps. Il fut en 1629 un des premiers qui composerent l'academie françoise, lorsque ce corps commença à se former, & quelques curieux ont encore manuscrit un discours qu'il prononça quelques années après cet établissement le 25 janvier 1636. Il est *contre la pluralité des langues.* Il fut aussi l'un de ceux que cette société nomma pour examiner la versification du Cid de Corneille, & mettre par écrit les observations de l'académie sur cette tragédie, qui furent revues & retouchées par plusieurs autres, & enfin refaites par M. Chapelain. Après la mort du cardinal de Richelieu, l'abbé de Cerisy fut chargé par l'académie de faire l'oraison funèbre de cette éminence. Elle ne fut prononcée que dans l'académie. Quelque temps après il publia la vie du cardinal de Berulle, *in-4°*, à Paris, en 1646. Outre que cette vie renferme peu de faits, elle est écrite d'un style qui tient beaucoup plus du panégyrique que de l'histoire. Ses poësies françoises lui ont fait honneur, entr'autres sa piéce d'environ 700 vers, intitulée : *La métamorphose des yeux de Phillis en astres*, & imprimée *in-8°*, à Paris, en 1639. La plupart de ses autres poësies se trouvent dans les recueils de son temps. On trouve entr'autres les paraphrases qu'il a faites des pseaumes 49, 84, 138, dans le t. 1 du *recueil de poësies chrétiennes & diverses*, dédié à M. le prince de Conti. Germain Habert mourut âgé de quarante ans, en 1654, dans la baronie de Marcé, proche d'Argentan, dépendante de son abbaye de Cerisy. Son corps fut rapporté dans cette abbaye, dans le chœur de laquelle il fut enterré, & où on voit son épitaphe conçue en ces termes :

Hic jacet Germanus ille Habert,
Hujus Cœnobii abbas
Et restaurator.
Obiit anno Christi M D C L I V.
Ætatis xl.

Il avoit été exilé dans cette abbaye, à laquelle il fit de grands biens. C'est de Germain Habert dont il est dit dans la requête des dictionaires par Ménage :

Sans nous HABERT *n'entendoit note*
Dans la morale d'Aristote.

Ce qui montre que cet académicien traduisoit cet ouvrage : mais sa traduction n'a pas vu le jour. Le même abbé Ménage dit dans son anti-Baillet, chapitre 145, que M. Habert *est auteur d'une chanson faussement attribuée par Balzac à madame des Loges*, & là-dessus il renvoie à ses observations sur Malherbe, où cependant il ne dit rien de plus. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, *l'histoire de l'académie françoise par* M. Pelisson avec les notes de M. l'abbé d'Olivet. *Mémoires du temps.*

HABERT (Philippe) frere du précédent, de l'académie françoise, témoigna dès son enfance beaucoup de génie pour les lettres, & après avoir achevé ses études, il se trouva engagé à suivre le parti des armes. Le dernier emploi dans lequel il mourut, fut celui de commissaire de l'artillerie. Il se trouva aux plus remarquables affaires de ce temps-là, à la bataille d'Avein, au passage de Brai, aux siéges de la Mothe, de Nanci & de Landreci. L'an 1637, quelques troupes de l'armée françoise ayant eu ordre d'assiéger le château d'Emeri, entre Mons & Valenciennes, la méche d'un soldat tomba dans un tonneau de poudre, & fit sauter une muraille, sous les ruines de laquelle Habert demeura accablé à l'âge de trente-deux ans. Il étoit de moyenne taille, froid & sérieux dans la conversation, & cependant capable d'une si grande passion, qu'il faillit mourir d'amour pour une de ses maîtresses. Il fut l'un des premiers membres de l'académie françoise, & il fut nommé pour examiner & donner son avis sur le projet de son établissement. Le *temple de la mort*, qui est le seul ouvrage imprimé qu'on ait de lui, est une très-belle piéce, & passera sans doute plus loin dans la postérité, que les gros recueils de la plupart de nos poëtes. Elle ne se soutient pourtant pas jusqu'à la fin. Elle fut composée sur la mort de la fille du maréchal d'Effiat, premiere femme de M. de la Meilleraye. * Recueil des plus belles poësies, &c. Pelisson, *hist. de l'ac. Franç.*

HABERT (Isaac) reçu docteur de la faculté de théologie de Paris en 1626, depuis chanoine & théologal de Paris, & en 1645 évêque de Vabres. Il mourut le 11 janvier 1668. Ce fut lui qui approuva le livre du P. Gibieuf de l'Oratoire, *de libertate Dei*, pour soutenir la grace efficace contre Lessius, Molina & Vasquès ; ce qui l'exposa à quelques écrits de la part des PP. Annat, Théophile Raynaut & autres Jésuites. Il n'étoit point encore évêque de Vabres. Dans la suite ayant changé de sentiment, le cardinal de Richelieu jetta les yeux sur lui pour se déclarer publiquement contre l'*Augustinus* de M. Jansénius évêque d'Ypres. M. Habert se rendit aux vœux du ministre, & il fit d'abord contre cet ouvrage, trois sermons qui furent imprimés, dans l'un desquels il tâcha de prouver que le S. Augustin de Jansenius étoit un S. Augustin *mal entendu*, *mal expliqué*, *mal allégué*. M. Arnauld réfuta ces trois discours, qui avoient été prêchés dans l'église de Paris le premier dimanche de l'Avent 1642, le dernier dimanche du même Avent, & le dimanche de la Septuagesime 1643. M. Habert n'étoit encore alors que théologal de Paris. Le livre où M. Arnauld le réfute est intitulé : *Apologie de M. Jansenius, évêque d'Ypres, & de la doctrine de S. Augustin expliquée dans son livre intitulé*, Augustinus, *contre trois sermons, &c*, *in* 4°, en 1644. M. Habert lui répondit la même année par un traité intitulé, *Défense de la foi*, à la tête duquel parut l'approbation du P. Nicolaï, docteur dans l'ordre de S. Dominique. Une seconde apologie de Jansenius, publiée en 1645 par M. Arnauld, ne fut pas capable de faire revenir le nouvel évêque de Vabres. Il fut cependant un des partisans de la grace efficace ; mais d'une maniere différente de Jansenius, dont il avoit combattu le systême. Il avoit publié en 1643 une traduction latine du pontifical de l'église grecque, avec de longues notes, qui le font regarder comme un des théologiens qui a le mieux connu les vrais principes de la lithurgie & des cérémonies ecclésiastiques. Ce livre fut réimprimé en 1676. M. Habert est encore auteur des ouvrages suivans, qui comme les précédens sont en latin ; *De justitia connubialis edicti*, où il prouve que les ordonnances de Louis XIII sur le mariage ne sont pas contraires au concile de Trente : *De consensu hierarchiæ & monarchiæ*, Paris 1640, ouvrage fait contre l'*Optatus Gallus* de Charles Hersent; il a été traduit en françois, sous le titre *De l'union de l'église avec l'état. De cathedra, seu primatu S. Petri*, 1645. Défense de la théologie des PP. Grecs sur la grace, 1646. Explication des épîtres de S. Paul à Timothée, à Tite & à Philémon, 1656. M. Habert avoit cultivé avec succès la poësie latine. On a imprimé en 1623, à Paris, *in-4°*, un recueil des piéces principales qu'il a faites en ce genre : il y en a plusieurs à l'honneur de Louis XIII, sous le titre de *Pietas regia*, dédiées au cardinal de Richelieu ; quelques *sylves* ; une paraphrase des pseaumes 19, 20, 71, 137 & du 151, qui se trouve dans la bible des septante ; une piéce sur l'incendie du palais en 1618, le 7 de mars ; une seconde sur le feu de la saint Louis ; une troisiéme sur la cométe, &c. Tout le monde connoît ses hymnes sur la fête de saint Louis, que l'on chante encore dans l'église. * Sainte Marthe, *Gall. christ.*

HABERT (Henri-Louis) seigneur de Montmor, conseiller du roi en ses conseils & maître des requêtes de son hôtel, fut reçu conseiller au parlement en 1625, & mourut doyen des maîtres des requêtes le 21 janvier 1679. Il étoit de l'académie françoise, & s'est acquis une grande réputation par son intégrité, & l'amour qu'il avoit pour les lettres & pour les savans. On tenoit chez lui, un jour chaque semaine, une assemblée de savans, où l'on traitoit des matieres de physique. M. de Sorbiere rapporte dans sa lettre dix-neuviéme, les réglemens faits par cette espece d'académie. Le célébre philosophe Gassendi vécut chez M. de Montmor pendant plusieurs années, & y mourut. M. de Montmor après avoir recueilli les derniers soupirs de cet illustre ami, non-seulement lui fit ériger un mausolée en l'église de saint Nicolas des Champs, dans la chapelle de la famille de MM. de Montmor, mais il se chargea même avec FRANÇOIS HENRI, *dont nous parlerons en son lieu*, de rassembler tous les ouvrages de ce grand homme, qui furent imprimés à Lyon en six volumes *in-folio*, en 1658. Il orna cette édition d'une préface latine fort courte. Outre ce petit écrit nous avons encore de M. Habert de Montmor plusieurs piéces de poësie françoise, imprimées dans les recueils de son temps. M. Huet, dans ses mémoires latins, dit que M. de Montmor étoit, *vir omnis doctrinæ & sublimioris & humanioris amantissimus.* Cet académicien avoit fait aussi un poëme *de rerum natura*, ou à l'envi de Lucréce, il avoit dévelopé toute la physique. On ne sait ce que ce poëme est devenu. *Voyez* HENRI (François) * *Notes de M.* d'Olivet *sur l'histoire de l'académie françoise de M.* Pelisson. Pet. Dan. Huetii, *commentarius de rebus ad eum pertinentibus, page* 166. Titon du Tillet, *Parnasse francois, édition in-folio, page* 358, 359. Henri-Louis Habert étoit cousin de *Philippe* & de *Germain* Habert, freres, académiciens dont nous avons parlé plus haut. Il avoit épousé *Marie-Henriette* de Buade de Frontenac, dont il eut trois fils & deux filles. 1. *Henri-Louis* Habert de Montmor, seigneur du Mesnil, maître des requêtes, mort sans enfans d'*Anne* Morin, sœur de la maréchale d'Estrées. 2. *Louis* Habert de Montmor, évêque de Perpignan, mort à l'âge de 50 ans, l'an 1695. 3. JEAN-LOUIS Habert de Montmor, comte du Mesnil, &c, maître des requêtes, conseiller d'honneur au parlement de Provence, & intendant des galeres de France, au département de Marseille, lequel épousa le 16 janvier 1700, *N.* de la Reynie, fille de *Gabriel-Nicolas* de la Reynie, conseiller d'état ordinaire. 4. *Anne-Louise* Habert, épouse de *Nicolas* Jehannot, seigneur de Bartillat, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Rocroi, & chevalier de saint Louis, mort en janvier 1680. 5. *Aude-Magdeléne* Habert, veuve de *Bernard* del Rieu, maître d'hôtel ordinaire du roi, mort le 15 avril 1715.

HABERT (Louis) natif de Blois, docteur de la maison & société de Sorbonne, prit le bonnet le 15 mai 1658, & fut successivement chanoine & grand-vicaire de Luçon, d'Auxerre & de Verdun, & enfin grand-vicaire de Châlons sur Marne. Etant à Verdun il donna au public un traité intitulé, *Pratique de la pénitence*, volume *in*-12, qui a été réimprimé plusieurs fois, & en dernier lieu en 1748, chez Hérissant, rue S. Jacque, & que l'on connoît communément sous le nom de *Pratique de Verdun.* L'auteur s'étant retiré en Sorbonne, il fit imprimer un autre ouvrage plus considérable : c'est un corps complet de théologie écrit en latin, en sept volumes *in*-12, dont le premier parut en 1709, & le dernier en 1712. M. Habert l'avoit enseignée dans les séminaires des évêchés où il avoit été employé. Lorsqu'elle eut été imprimée, elle fit du bruit : un anonyme en fit une *Dénonciation adressée à son éminence monseigneur le cardinal de Noailles., archevêque de Paris, & à M. l'évêque de Châlons sur Marne*, qui avoit adopté cette théologie pour son séminaire. Cette dénonciation donna lieu à M. Habert de faire l'écrit intitulé : *Défense de l'auteur de la théologie du seminaire de Châlons, contre un libelle intitulé, &c.* Jean-Antoine Pastel, mort grand maître & principal du collége Mazarin à Paris, le 2 mai 1724, se crut aussi obligé de défendre cette théologie qu'il avoit approuvée comme censeur royal. Mais cette double défense déplut, & celle de M. Habert en particulier occasiona l'écrit d'un docteur intitulé : *De l'injuste accusation de Jansénisme ; Plainte à M. Habert, &c*, 1712, *in*-12. M. Habert survécut plusieurs années à cette dispute, n'étant mort que le 17 avril 1718, âgé de 81 ans & 9 mois. * *Memoires du temps.*

HABICOT (Nicolas) de Bonny en Gatinois, & non de Rouen, comme l'a dit M. Devaux dans son *Index funereus chirurgorum*, &c, chirurgien célebre vers la fin du seiziéme siécle, & au commencement du dix-septiéme, est connu par plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur. Il prend dans quelques-uns le titre de chirurgien du duc de Nemours; & l'on conjecture qu'il étoit attaché au parlement de Paris, peut-être comme chirurgien, parceque dans son traité de la *Bronchotomie*, il rapporte quelques cas singuliers dont il avoit été témoin à la conciergerie, où il avoit été mandé par la cour, pour faire son rapport. Sa *Semaine, ou pratique anatomique*, est son premier ouvrage : il a été imprimé plusieurs fois, & en dernier lieu l'an 1660. La préface contient les principes de la dissection. M. Winslow, dans un mémoire qui est dans ceux de l'académie des sciences de Paris, pour l'année 1720, avoit donné une remarque d'anatomie sur les muscles intérosseux de la main, suivant laquelle il est établi que le doigt *medius* n'a point d'interosseux interne. Il croyoit être l'auteur de cette découverte : Habicot l'avoit faite avant lui dans sa *Semaine*; & M. Winslow l'a reconnu dans les *Mémoires* de 1722. Peu après qu'Habicot eut donné sa *Semaine anatomique*, il publia en 1610, une dissertation d'anatomie, sous ce titre : *Paradoxe myologiste, par lequel est démontré, contre l'opinion vulgaire, tant ancienne que moderne, que le diaphragme n'est pas un seul muscle.* Dans cet ouvrage dédié au célebre Duret, Habicot entreprend de démontrer qu'il y a deux diaphragmes, un droit & un gauche, réunis ou confondus ensemble, comme les muscles de l'épigastre le sont à la ligne blanche, &c. Comme il avoit vu trois fois la peste à Paris, en 1580, 1596 & 1606, il mit au jour en 1607, un traité sur cette matiere, intitulé : *Problémes sur la nature, préservation & cure de la maladie pestilentielle.* Ce traité est plein d'érudition & d'observations utiles. En 1613, M. de Langon, gentilhomme Dauphinois, faisant bâtir près de son château, autrefois nommé Chaumont, présentement Langon, entre les villes de Montrigaut, de Serre & de Saint-Antoine, les maçons qui fouilloient la terre pour tirer du sable, trouverent environ à 17 ou 18 pieds en terre une tombe de brique, longue de 30 pieds, large de 12, haute de 8, sur laquelle étoit attachée une pierre fort dure, ressemblant à du marbre gris, avec cette inscription en lettres romaines, *Theutobocus rex.* Dans cette tombe étoient des os d'une grandeur énorme, avec des médailles d'argent. Plusieurs de ces os ayant été apportés à Paris par Pierre Mazuyer, chirurgien de Beaurepaire, Jacques Tissot annonça cette découverte par un petit écrit qu'il intitula : *Histoire véritable du géant Theutobocus, roi des Theutons, Cimbres & Ambrosins, defait par Marius, consul Romain*, 150 *ans avant la venue de notre Sauveur, lequel fut enterré auprès du château de Chaumont*, &c. Tissot entreprend de prouver : 1. qu'il y a eu des géans réels ; 2. par des raisons propres au fait il veut appuyer la découverte du géant *Theutobocus.* Habicot voulut aussi écrire sur ce sujet. Il fit la *Gigantosteologie, ou discours des os d'un géant*, où il entreprend de prouver que les os apportés à Paris par Mazuyer, étoient véritablement ceux du géant *Theutobochus.* Il dédia ce discours, qui n'a que 60 pages, à

Louis XIII, & l'écrit fut présenté à sa majesté par M. Herouard, son premier médecin. Ce discours fut le prélude d'une longue dispute. La même année 1613, un anonyme qui ne prit que le titre d'écolier en médecine, mais que l'on a su depuis être le docteur Riolan, fit une critique de l'écrit d'Habicot, sous ce titre: *De Gigantomachie*, pour répondre à la *Gigantostéologie*. L'auteur y combat l'existence des géans, & l'osteologie du géant Theutobocus. Il doute même de la découverte de la tombe, parcequ'elle lui sembloit destituée de certificats & d'autorités suffisantes pour la faire croire. L'ouvrage est terminé par une sortie contre les chirurgiens en général. L'année suivante 1614, on donna encore contre le discours d'Habicot l'écrit intitulé: *L'Imposture découverte des os humains supposés, & faussement attribués au roi Theutobocus*; & l'auteur y attaque directement le fait de Theutobocus & des médailles: du premier, par le peu de rapport de l'histoire de ce roi, avec les circonstances du lieu où l'on disoit que la tombe avoit été découverte; des médailles, parceque, selon l'auteur, les caracteres en étoient gothiques, non romains, & qu'elles avoient tout au plus 400 ans. L'anonyme fait tous ses efforts pour persuader la fable la plus ridicule, qu'il peut se former & engendrer dans la terre des pierres osseuses semblables en figure aux os humains; & après avoir invoqué l'autorité de nombre de naturalistes, il conclut pour la possibilité de ce qu'il avance, en rapportant des choses plus difficiles encore. Cet écrit est terminé, comme le précédent, par une déclamation contre les chirurgiens en général. En 1615 parut une autre brochure, où l'anonyme soutient quant au fond, le sentiment d'Habicot, & la cause des chirurgiens. Ce nouvel écrit a pour titre: *Discours apologétique touchant la vérité des géans, contre la Gigantomachie d'un soi disant écolier en médecine.* Tout le monde donna cet écrit à Jacques Guillemeau, célebre chirurgien ordinaire du roi, qui paroissoit peu ami d'Habicot, mais qui l'étoit encore moins des mauvais raisonnemens. L'auteur établit la réalité des géans, & soutient le fait particulier du géant *Theutobocus*: mais il improuve les raisons alléguées en sa faveur par Habicot. Il déclare l'écolier en chirurgie, & l'écolier en médecine égaux *en insuffisance*, & leur applique en commun ces vers de Virgile:

Qui Bavium non odit, amet tua Carmina, Mævi.

La fin de son ouvrage est employée à venger le corps des chirurgiens. Habicot qui n'étoit pas bien traité dans cet écrit, y fit une réponse qu'il intitula: *Jugement des ombres d'Héraclite & de Démocrite, sur la réponse d'*HABICOT, *au discours attribué à* GUILLEMEAU. Alors Jean Riolan, qu'on n'avoit que soupçoné d'être l'auteur de la *Gigantomachie*, se présenta au combat à visage découvert, & en vint aux mains avec Habicot par l'ouvrage qu'il publia en 1618, sous ce titre: *Gigantologie, ou histoire de la grandeur des géans, où il est démontré que de toute ancienneté les plus grands hommes & géans n'ont été plus hauts que ceux de ce temps.* Il y a dans cet ouvrage des raisons assez fortes contre l'existence des géans en général; mais lorsqu'il est question de déterminer la nature des grands os, *Riolan* fait reparoître toutes les puérilités rapportées dans l'*Imposture découverte*, &c, pour prouver qu'il peut s'engendrer & se former dans la terre des pierres osseuses, semblables en figure aux os humains. La vivacité que Riolan fait paroître dans cet écrit contre Habicot, lui attira la même année de la part de celui-ci, l'écrit intitulé: *Anti-Gigantologie, ou contre-discours de la grandeur des géans*, dédiée à M. de Luines. Habicot ne tâche pas seulement d'y montrer que les os en question étoient des os humains, il rapporte aussi plusieurs lettres qui attestoient la réalité de la découverte que Riolan avoit révoquée en doute; & attaque à son tour celui-ci sur plusieurs points avancés dans sa *Gigantologie*. Il lâcha dans le même temps (ou du moins on lui attribua) une satyre en forme contre Riolan, sous le titre de *Touche chirurgicale*; & vraisemblablement cela lui valut une piéce sur le même ton, intitulée: *Correction fraternelle sur la vie d'*HABICOT, *où on fait en passant la critique de ses ouvrages, & notamment de sa Gigantostéologie.* Au milieu de cette querelle, Habicot donna en 1617 un *Recueil de problêmes médicinaux & chirurgicaux* sur plusieurs points très-intéressans. Il y a dans ce recueil douze problêmes, chacun desquels est dédié à différentes personnes avec qui l'auteur étoit en liaison, M. Servin, avocat général, MM. Seguin & Hélin, médecins, les célébres Duret & Simon Piétre, M. Hérouard, pour lors premier médecin du roi, M. Petit, qui l'avoit été du roi Henri IV, MM. Pineau, Hubert, Binet, de Marque, Phlippes, fameux chirurgiens de leur temps. Dans l'épître adressée à ce dernier, Habicot raconte la conversation qu'il eut devant la reine mere, avec la duchesse de Nemours. Cette princesse lui demanda qui étoit le meilleur chirurgien de Paris; Habicot se contenta de répondre, *qu'il n'y en avoit qu'un au monde, savoir celui qu'on affectionoit.* Ailleurs on le voit en conférence avec l'illustre président de Harlay, qui n'ignoroit, dit Habicot, *que ce qui n'est point.* En 1620, Habicot publia un petit traité où il démontre par une grande théorie éclairée, & par une pratique heureuse, la nécessité de l'opération de la bronchotomie en certains cas. On y trouve une description fort détaillée du Larynx, & il reprend Riolan sur ce qu'il avoit dit des cartilages & des muscles de cette partie. Ce traité est intitulé, *Question chirurgicale, par laquelle il est démontré que le chirurgien doit assurement pratiquer l'opération de la Bronchotomie, vulgairement dite Laryngotomie, ou perforation de la flute ou tuyau du poumon*; à Paris, chez Jean Corrozet en 1620, *in-8°*, dédié à M. le duc de Nemours. Ce traité a 108 pages. Habicot ayant été employé à la suite des armées, aux siéges des villes, à l'Hôtel-Dieu de Paris, & durant les guerres civiles, devoit vraisemblablement être recherché dans les grandes occasions, & entre beaucoup de grandes cures qu'il fit, on trouve plus d'une plaie d'arquebusade. Il avoit entrepris, & peut-être fini d'autres ouvrages qui n'ont point paru; comme, *La main chirurgicale*, qui devoit apparemment traiter des opérations: *Le guide ès consultations, & les interrogations qu'on fait en la réception des maîtres chirurgiens.* Habicot est mort en 1624, le 17 juin. * Extrait d'un *mémoire* très-détaillé sur les ouvrages d'Habicot, inséré dans les *Recherches sur l'origine & les progrès de la chirurgie en France*, imprimées à Paris en 1744, *in-4°*, depuis la page 271, jusqu'à la page 287.

HABOR, fleuve du pays de Gosan sur les bords duquel habiterent les Israélites, qui furent transportés en Assyrie par Salmanasar. * IV *Rois*, XVII, 6.

HABRAN, petite ville de l'Arabie Heureuse, située dans une vallée, dont les habitans sont des peuples mêlés de plusieurs endroits de l'Arabie. Elle est à trois journées de Sanaa, & à 48 mille de Saada, vers l'occident.

HABSPOURG, nom de deux anciens châteaux en Suisse: l'un est dans le bas Ergow au canton de Berne; & l'autre qui étoit environ quatre mille pas au-dessus de Lucerne, sur le lac de ce nom, fut ruiné par les Lucernois l'an 1352. Le premier de ces châteaux, dont il ne reste que quelques tours, est le plus considérable. Il est en un lieu fort élevé près de l'Aar, & tire son nom, comme l'on croit, d'un faucon qui fut lâché par un seigneur du voisinage, & qui alla se percher en ce lieu-là. D'autres disent, qu'ayant été bâti par un comte d'Altembourg, nommé Raboton, il fut ainsi appellé, parceque ce comte employa tout ce qu'il avoit de biens à la construction de ce château, d'où la maison d'Autriche prend son origine. Cette ancienne & illustre famille des comtes d'Habspourg descendoit d'ERCHINOALD, maire du palais sous Clovis II. LEUDESE, son fils, lui succéda en cette dignité, qui lui fut ôtée avec la vie par Ebroin, l'an 650. *Etichon*, fils de Leudese,

acquit le duché d'Alsace ; & ETHON ou *Hetton*, son second fils, fut pere d'ALBERIC. Celui-ci le fut d'EBERHARD, pere du comte HUGUES, qui eut trois fils, *Gerard*, d'où l'on tient qu'est descendue la maison de Lorraine ; HUGUES, qui est la tige de celle de Dasbourg ; & GONTRAN, qui a produit celle de Habspourg. Ce Gontran épousa une sœur de l'archevêque *Landace*, comte de Vindonissa en Suisse, & mourut l'an 946, après avoir été dépouillé d'une partie de ses terres, pour avoir appuyé la révolte de Ludolphe de Saxe, qui prit les armes contre son pere. Il eut pour successeur son fils CUONZELIN, défit les Hongrois près de Seckingen, l'an 937, & fut pere de RATBOT ou RAPOTON, qui continua la branche de Habspourg ; & de GUONZELIN *le jeune*, duquel sont descendus les seigneurs de Zeting, de Tec & de Bade. RAPOTON fut pere de VERNER I, & celui-ci d'OTHON, qui fut tué l'an 1110, laissant pour ses fils & successeurs, VERNER II, pere de VERNER III, dont le fils ALBERT, dit *le Riche*, qui le premier se fit nommer landgrave d'Alsace, fut pere de RODOLPHE, qui eut deux fils, du puîné desquels, nommé RODOLPHE, comme son pere, sont descendus les derniers comtes de Habspourg, de Lauffembourg, & de Kybourg. L'aîné fut ALBERT *le Sage*, pere de RODOLPHE, né le 25 avril 1218. Celui-ci servit si fidélement Ottocare, roi de Bohême, qu'il fut fait général de sa cavalerie en la guerre qu'il eut contre Bela roi de Hongrie. Depuis il fut élu empereur l'an 1273, & regna 18 ans. Il eut d'*Anne*, marquise de Hohemberg sur la Necker, sa femme, ALBERT & RODOLPHE. Ce dernier épousa *Agnès*, fille d'*Ottocare*, roi de Bohême. ALBERT l'aîné, duc d'Autriche, dont il avoit été investi par l'empereur son pere, fut seigneur de Carinthie, qu'il eut en dot d'*Elizabeth*, héritiere de cette province, & en peu de temps cette maison se vit en un haut point de grandeur. La suite de cette généalogie est rapportée au mot AUTRICHE. * *Voyez* aussi Stumph. *l.* 7, *c.* 12 *& suiv.* D. J. B. Plantin, *en l'abregé de la Suisse* ; & Louis du Mai, *état de l'empire*, *dial.* 3.

HACELDAMA, dont le nom signifie *champ de sang*, *voyez* ACELDAMA.

HACHA, *Rio de la Hacha*, ou *nostra Segnora de los Remedios*, ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans la région de la terre ferme, à l'embouchure de la Hacha dans la mer du nord. Elle est capitale d'un gouvernement qui porte son nom, situé entre ceux de Sainte-Marthe & de Venezuela, & considérable par la fertilité de son territoire, par le sel qu'on y fait, & par l'or & les pierreries qu'on y trouve. * Mati, *dict.*

HACHE, ordre de chevalerie, fut institué vers l'an 1149, en Catalogne, en mémoire de la victoire que remporta Raimond Bérenger, dernier comte de Barcelone, sur ses ennemis, parceque les femmes de Tortose avoient courageusement défendu cette ville à coups de haches. Comme elles avoient fait paroître plus de générosité que les hommes, ce prince ordonna aussi qu'à l'avenir les femmes précéderoient les hommes dans les actions & cérémonies publiques, & qu'elles jouiroient de certaines exemptions de tributs attachées à leurs personnes. * François Morel de Luna, *en l'hist. de Tort. liv.* 1, *c.* 29.

HACHENBERG (Paul) né en 1652, avec d'heureuses dispositions pour l'étude, s'appliqua de bonne heure aux sciences, & y fit de grands progrès. Le droit, l'histoire & l'éloquence firent ses délices, & il les enseigna avec réputation à Heidelberg, où il fut créé docteur en droit, & où il fut professeur en histoire & en éloquence. Après un voyage qu'il fit en Angleterre en 1680, Charles-Louis, électeur Palatin, le nomma son conseiller privé. Il mourut en décembre 1681. On estime son ouvrage intitulé : *Germania media*, imprimé *in4°*, à Heidelberg en 1687. Il contient douze dissertations, où l'auteur traite de la religion, du gouvernement, des loix, de la langue, des études, des noces, des habillemens, des funérailles des anciens Germains, &c. Il a fait aussi un ouvrage latin sur les origines des Germains & des Suédois, & quelques autres écrits où l'on trouve beaucoup d'érudition. * *Voyez* Thulemarius dans la préface qu'il a mise au devant des *Origines des Germains de Paul Hachenberg*.

HACHETTE (Jeanne) illustre femme de Beauvais en Picardie, se mit à la tête des autres femmes l'an 1472, pour combattre les Bourguignons qui tenoient cette ville assiégée ; & par une valeur extraordinaire, le jour de l'assaut, elle repoussa les ennemis à coups de pierres, & avec des feux artificiels, du plomb fondu, & de la résine fondue. Etant sur la breche, elle arracha le drapeau qu'on y vouloit arborer, & jetta le soldat qui le portoit au bas de la muraille. On honore encore à présent le nom de cette Amazone dans Beauvais, & on la voit peinte à l'hôtel de ville. Ses descendans sont jusqu'à aujourd'hui exempts de taille ; & en mémoire d'une si belle action, tous les ans, le 10 juillet, il se fait dans cette ville une procession où les femmes vont les premieres. Pendant que Jeanne Hachette vivoit, elle marchoit ordinairement à la tête des troupes avec son étendard, qui depuis son décès a été mis dans l'église des Dominicains de Beauvais. * André Favyn, *hist. de Navarre*.

HACHILA, ville & montagne de la tribu de Benjamin, où David se tenoit caché pour éviter la fureur de Saül. * I. *Rois*, XXII, 1, 19.

HACK (Jacques) Jésuite, étoit de Juliers, ville & duché de l'empire, près les Bays-Bas. Il s'appliqua à la controverse, & y réussit. Il eut plusieurs disputes avec quelques protestans de son temps, contre lesquels il écrivit avec succès. Il mourut en 1634. Ses écrits, qui sont en allemand, sont principalement : une défense du sermon de Scherer pour la communion sous une seule espece, imprimé à Olmus en 1613. Un écrit contre Paul Tossan, qui parut au même lieu en 1614, & une réponse sur des questions nécessaires, contre le même, qui fut aussi imprimé à Olmus en 1617. M. Dupin parle de cet auteur dans sa *table des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle*.

HACKER (Jacques) professeur en théologie à Fribourg dans le Brisgaw, vers le commencement du XVII siécle. Ayant publié en 1609, une dispute sur la prédestination, il fut réfuté par André de Urciano, cordelier de Mantoue, sous le faux nom de *Daniel Neidenger*. Il se défendit, & voici le titre de sa réplique, *Disputationis de prædestinationis causa, falso & ementito auctore Dan. Neidengero, vero autem & germano ejus fabro Fr. Andr. Urciano Ord. Minor. Obs. reg. in urbe Mantuana nuper editæ, & ibidem à tredecim diversorum Ord. Fratribus & Patribus susceptæ, in quatuor ex quibus coaluit elementa, mendacia, hæreses, antilogias, sordes sermonis, Analysis. Auctore J. Hackero.* On attribue au même Hackuer deux volumes sur saint Thomas d'Aquin, imprimés à Fribourg, le premier l'an 1619, le second l'an 1621. * *Voyez le catalogue d'Oxford*, & Bayle, *dict.*

HACKET ou HAGUET (Guillaume) fanatique Anglois au XVI siécle. Après avoir été valet d'un gentilhomme nommé Ussei, & avoir vengé son maître par une action tout-à-fait brutale, en coupant le nez avec ses dents à une personne qui l'avoit offensé, il épousa ensuite une veuve riche, & mena une vie fort déreglée : on dit même qu'il vola sur les grands chemins ; mais enfin il s'érigea en prophéte, & prédit que l'Angleterre ressentiroit les fléaux de la faim, de la peste & de la guerre, si elle n'établissoit la discipline consistoriale. Nonobstant le châtiment du fouet qu'il souffrit, il continua de dogmatiser ; il attira dans son parti deux personnes, qui avoient quelque savoir, Edmond Coppinger, & Henri Arthington. Le premier fut appellé prophéte de *misericorde* ; & le second du *jugement*. Ces deux prophétes firent l'éloge de Hacket, & voulurent le faire passer pour un grand

prophéte comparable à Jesus-Christ. Ils entreprirent même le 16 juillet 1591, de le publier hautement dans les rues de la ville de Londres : ils furent arrêtés, & on leur fit leur procès. Hacket fut condamné à être pendu ; Coppinger se laissa mourir dans la prison ; & Arthington obtint sa grace. Hacket étant sur l'échaffaut, demanda un miracle à Dieu pour se justifier ; mais il n'en obtint point, & mourut convaincu de fanatisme & de rebellion. * Fitsimon, *britannomachia ministrorum.* Camden, *annal. part. IV.* Bayle, *dict. crit. 2 édit.* 1702.

HACKET (Jean-Baptiste) professeur en théologie de l'ordre de S. Dominique, étoit de Fethard dans le comté de Tipperary en Irlande. Il vécut presque toujours en Italie, soit à Milan, à Naples ; & principalement à Rome, où il mourut vers l'an 1685. Il composa beaucoup de traités, tant de philosophie que de théologie. Les plus connus sont les suivans : *Controversarium theologicum complectens omnes tractatus primæ secundæ doctoris Angelici ; Romæ* 1659, *in-folio. Synopsis physica ; Romæ* 1659, *in*-12. *Synopsis theologica in tractatum de fide, spe, & charitate ; Romæ* 1675, *in*-4°. *Synopsis philosophica*, quatre tomes *in*-8°. C'est un abrégé d'un ouvrage de *Joannes à S. Thomâ*, Dominicain Espagnol, que le P. Hacket a fait pour l'usage d'un homme de qualité, qui devint ensuite célébre sous le nom de cardinal Altieri, dont ce religieux avoit été précepteur.

HACKETT (Jean) évêque de Litchfield & de Coventry, né à Westminster en 1592, y fit ses premieres études, & les acheva dans le collége de la Trinité de Cambridge. L'évêque William pour lors garde des sceaux, informé de son mérite, le prit chez lui, & ensuite il fut fait chapelain du roi Jacques I, & pasteur de saint Andrews Holburn, & en 1631, archidiacre de Bedford. Il avoit amassé une somme assez considérable pour faire rebâtir l'église de saint Andrews presque ruinée, mais cette somme fut dissipée dans les guerres qui agiterent le royaume. Lorsque le parlement voulut abolir l'épiscopat & s'en attribuer les revenus, Hacket fut député pour empêcher l'exécution de ce projet, & il l'arrêta pour lors, mais il eut lieu dans la suite. Lorsque le nombre des rebelles fut devenu plus considérable, Hackett fut fait prisonnier par les parlementaires, & il ne recouvra sa liberté que pour être obligé de se retirer à la campagne. Lorsque le roi Charles II fut rétabli sur le trône, il rentra en faveur, & on lui donna les évêchés de Lichtfield & de Coventry où il fit du bien, même temporel. Il avoit une grande lecture, étoit doux, zélé, intrépide & passoit pour bon théologien. Il étoit fortement attaché aux sentimens de Calvin, mais il aimoit la modération, & haïssoit toute persécution. Il connoissoit peu au reste les sentimens des catholiques, qu'il chargeoit de plusieurs accusations qui n'avoient aucun fondement. Ce prélat mourut en 1670, âgé de 78 ans. Il a fait un legs assez considérable au collége de la Trinité de Cambridge, & il laissa sa bibliothéque qui étoit considérable, pour augmenter celle de l'université de la même ville. On a un gros volume *in-folio* de ses *sermons* en anglois, au nombre de cent sur diverses matieres. Il a fait de plus, la vie de l'archevêque William, ou *scrinia reserata*, *in-folio*, &c.

HACKLUIT (Richard) théologien Anglois, qui vivoit en partie du temps de la reine Elizabeth. Il descendoit d'une ancienne & illustre famille du comté d'Hereford. Il étudia dans le collége de Christ à Oxford, & fut ensuite chanoine de Westminster. Outre la théologie, son inclination le portoit à l'étude de l'histoire, & sur-tout de cette partie qui regarde la navigation. Il fit un recueil des voyages anglois par mer, anciens, du moyen âge, & modernes, tiré en partie de lettres particulieres, & en partie de certains petits traités, qui se seroient perdus sans ses soins. Il mourut au commencement du regne de Jacques I. * *Dict. anglois.*

HACKSPAN (*Theodore*, selon le P. le Long & Spizelius ; *Thierri*, selon l'ouvrage intitulé : *Gloria academiæ Altdorfinæ*) étoit un théologien luthérien. Il naquit l'an 1607, à Weimar, ville de Thuringe. Il se livra de fort bonne heure à l'étude de la philologie sacrée, & apprit toutes les langues orientales qui lui étoient nécessaires pour réussir dans cette étude. Il employa aussi sept années à étudier la philosophie & la théologie à Iène ; après quoi il se transporta à Altdorf, attiré par la réputation de Schwenter qui passoit pour très-habile dans les langues orientales. D'Altdorf, il alla à Helmstadt, où il prit les leçons de théologie de George Calixte, de Conrad Hornejus, & de quelques autres. Revenu à Altdorf, il fut le premier qui y enseigna publiquement les langues orientales. Il commença cet exercice l'an 1636 ; & en 1654, il se chargea d'enseigner la théologie. Dans l'un & l'autre emploi, il fit voir beaucoup de capacité, & un grand amour pour le travail. On assure qu'il n'y avoit personne de son temps qui possédât si bien que lui l'hébreu, tant celui de l'écriture sainte, que celui des Rabbins, le syriac, le chaldéen & l'arabe. Comme il vouloit mettre les autres en état d'étudier facilement les mêmes langues, il pensa à en donner des grammaires : mais il trouva que la plupart des imprimeries du pays manquoient de caracteres convenables. Josse Schmidmaier, avocat de Nuremberg, informé de son embaras, travailla à l'en tirer, en formant chez lui une imprimerie propre à exécuter ses desseins. Hackspan en profita, & c'est de-là que sont sortis les ouvrages qu'il a publiés, concernant les langues dont on vient de parler, ou dans lesquels il entroit des phrases, des mots, ou des passages d'auteurs qui ont écrit dans les mêmes langues. Les ouvrages que le P. le Long cite de ce savant dans sa bibliothéque sacrée, sont : 1. *Oratio de necessitate sacræ philologiæ in theologiâ accuratè tractandæ* ; à Iène en 1662, *in*-4°. 2. *Quadriga disputatio de locutionibus sacris*, in-4°. à Altorff en 1648 & 1662. 3. *Ad epistolam divi Hieronymi de nominibus divinis exercitationes duæ.* 4. *Disputationes circulares in* 17 *priora capita Geneseos.* 5. *Exercitatio in psalmum* 110. Ces écrits sont contenus dans le recueil de l'auteur, qui a pour titre : *Sylloge disputationum theologicarum & philologicarum*, in-4°, à Altorf, en 1663. 6. *Interpres errabundus, hoc est brevis disquisitio de causis errandi interpretum & commentatorum sacræ scripturæ omniumque adeò qui circa sacras utriusque fœderis occupantur litteras.* Hackspan fit imprimer cet écrit à la suite d'un autre dont il donna une édition, à Altorf en 1645, *in*-8°. & dont le titre est : *Lucubrationes Franktallenses, sive specimen aliquod interpretationum & expositionum, quas plurimas in difficillima quæque utriusque testamenti loca meditatus est Bonaventura Cornelius Bertramus, Picto Thoarsensis.* Ces *Lucubrationes* & l'*interpres errabundus* sont aussi dans le *Thesaurus librorum philologicorum & historicorum*, &c. de Thomas Crenius ; à Leyde en 1700, *in*-8°. 7. *Miscellaneorum sacrorum libri duo* ; à Altorf en 1660. 8. *Notæ philologico-theologicæ in varia & difficiliora veteris & novi testamenti loca* ; trois volumes *in*-8°, à Altorf en 1664. 9. *Observationes arabico-syriacæ in quædam loca veteris & novi testamenti* ; à Altorf en 1662, *in*-4°. Dans le livre intitulé : *Gloria academiæ Altdorfinæ*, on cite encore du même : *Specimen theologiæ talmudicæ : Fides & leges Muhammedis : Liber Nizachon Rabbi Lipmanni : Termini, distinctiones & divisiones philosophico-theologicæ*, &c. Hackspan, après avoir langui cinq ans, mourut à l'âge de 52 ans, l'an 1659. Sa vie a été écrite par Zeltner, parmi celles des théologiens d'Altorf. * *Gloria academiæ Altdorfinæ*, &c, pag 34 & suiv. Le Long, *bibliotheca sacra*, édition *in-folio*, pag. 760 & 761.

HACON, *cherchez* ACCO.

HACQUEVILLE, famille qui a été féconde en bons magistrats. On croit qu'elle est originaire du pays d'Artois, & qu'elle s'établit à Paris dans le XIV siécle.

JEAN d'Hacqueville fut l'an 1463 l'un des députés de cette ville, vers le roi Louis XI, qui étoit au Plessis-lès-Tours. Il avoit épousé l'an 1416, *Marie* Viole, dont il eut JACQUES, qui suit; *Denys* d'Hacqueville, seigneur de Vaires, duquel descendent les seigneurs de Vaires, de Garges, d'Artichi & de Pomponne du surnom d'*Hacqueville*. JACQUES d'Hacqueville eut de *Gillette* Hennequin, son épouse, RAOUL d'Hacqueville, seigneur d'Ons-en-Brai, qui laissa d'*Anne* Mistercole, PIERRE d'Hacqueville, conseiller au parlement de Paris, président aux requêtes du Palais, mort l'an 1563. Ce dernier eut de *Marie* du Bourg, sa premiere femme, fille du célébre *Louis* du Bourg, dit *Burgensis*, premier médecin des rois Louis XII, François I & Henri II, ANDRÉ d'Hacqueville, conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes. Il fut célebre sous les regnes de Charles IX & de Henri III. Le duc de Mayenne l'obligea l'an 1591, d'accepter une charge de président au parlement, qu'il quitta après la réduction de la ville de Paris sous l'obéissance du roi Henri IV, pour reprendre sa charge de président au grand conseil. Il mourut le 15 mai 1610, âgé de 78 ans, & fut enterré dans l'église de S. Severin. Il avoit épousé *Anne* Hennequin, dont il eut JERÔME, premier président, *dont nous parlons plus bas*, mort sans postérité d'*Isabeau* Gamin; *Charles*, évêque de Soissons, mort le 28 janvier 1623; *Anne*, femme de *Jean* de Bauquemare, maître des requêtes; & *Magdeléne*, femme de *François* de Broé de la Guerte, conseiller au parlement. * Blanchard, *hist. des premiers présidens de Paris, & des maîtres des requêtes.*

☞ HACQUEVILLE (Nicolas de) conseiller au parlement de Paris, & chanoine de l'église métropolitaine, eut fort à cœur d'étendre la réforme de Windeseim, ou de S. Severin. Il devint abbé commendataire de l'abbaye de Livry, diocèse de Paris en 1409. On a de lui un poëme latin sur S. Bernard, & sur les louanges de l'abbaye de Clairvaux, & des lettres sur la réforme de Livry. * M. le Beuf, *hist. du diocèse de Paris*, tome VI, p. 213 & 215.

HACQUEVILLE (Jerôme d') seigneur d'Ons-en-Brai, premier président au parlement de Paris, étoit fils d'ANDRÉ. Il fut conseiller au parlement, puis président aux requêtes du palais, ensuite quatriéme président. Enfin le roi Louis XIII le mit à la tête de cet auguste sénat, après la mort de Nicolas de Verdun l'an 1627. Il mourut à Paris le quatriéme jour de novembre 1628. On voit son tombeau & son épitaphe dans l'église des Blancs-Manteaux.

HADAMAR, petite ville de Wétéravie, dans la basse partie du cercle du Haut-Rhin, est dans les états de Nassau, sur la riviere d'Elis, à deux lieues de Dietz. Cette ville a titre de principauté, & deux châteaux où sont leur résidence deux branches de la maison de Nassau Siegen. *Voyez* NASSAU. * Mati, *diction.*

HADARAS, c'est-à-dire, *Courtisans*, nom que les Arabes d'Afrique donnent par mépris à ceux de leur nation, qui demeurent dans les villes. Ils descendent de ceux qu'Othman, troisiéme calife, envoya en Afrique l'an 651, sous la conduite du général Occuba; mais laissant la garde des bestiaux à ceux qui voulurent habiter les campagnes, ils se retirerent dans les villes, & s'adonnerent au trafic, & même aux sciences : ce qui les fait mépriser par les autres Arabes, parcequ'ils ont abandonné leur maniere ordinaire de vivre, & qu'ils se sont alliés avec d'autres nations. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 1.

HADASSA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, XV, 37.

HADASSA ou EDISSA, nom qui fut donné à Esther, femme du roi Assuérus, avant qu'elle fût mariée. On croit qu'elle eut ce nom, qui signifie *beauté*, parcequ'en effet sa beauté effaçoit toutes celles de son temps. Aussi mérita-t-elle d'être mariée au plus grand roi du monde. On lui donna après son mariage le nom d'*Esther*, qui signifie *étoile*. * *Esther*, II, 7. Voyez ESTHER.

HADELIN (Saint) abbé de Celles, au diocèse de Liége, au VII siécle, étoit gentilhomme d'Aquitaine, quitta son pays, & se retira avec plusieurs autres saints personnages en Allemagne. Il demeura pendant quelque temps à Metz sous la discipline de S. Remacle, lequel étant devenu évêque de Mastrick, ordonna Hadelin prêtre, & se servit de lui pendant qu'il fut évêque de Mastrick. Hadelin le suivit dans l'abbaye de Stavelo; mais S. Remacle l'envoya dans une solitude, sur la riviére de Lesch, où il établit une communauté, & bâtit ensuite le monastere de Celles en Ardennes. Il mourut vers l'an 696. * Notker. Bolland. Bulteau, *essai de l'hist. monast. d'Occident.*

HADELLANDT ou HADELEN, contrée du duché de Bremen en basse Saxe. Elle s'étend entre le long marais & la riviere d'Elbe, depuis la riviere d'Oëst jusqu'à la mer d'Allemagne. On la divise en deux parties : l'*orientale*, dont Nienhuys est la capitale, appartient à la Suéde; l'*occidentale*, où il n'y a rien de remarquable, dépend du duché de Saxe-Lawembourg, à la réserve du bailliage de Ribenbuttel, ou Ritzenbuttel, qui est le long de la côte, & qui appartient à la ville de Hambourg. * Mati, *diction.*

HADERSLEBEN ou HADERSLEWEN, ville & port de mer en Jutland, province de Danemarck. Elle fut souvent prise par les Suédois, durant les guerres du XVII siécle contre le Danemarck; mais on la rendit toujours. Hadersleben est du duché de Sléeswick, dans le Jutland méridional ou Sudjutland. * Puffendorff, *hist. de Suéde.*

HADID, ville de la tribu de Benjamin. * *II. Esd. XI*, 34.

HADINGTON, petite ville de l'Ecosse méridionale. Elle est située dans la Lothiane, à six lieues de la ville d'Edimbourg du côté du midi. Elle a voix & séance dans le parlement d'Ecosse. * *Diction. anglois.*

HADLEI, bourg d'Angleterre avec marché, situé dans la contrée du comté de Suffolck, qu'on nomme *Cosford*, sur le bord oriental de la riviere de Breton, étoit autrefois un lieu important pour le négoce des étofes. Il dépend immédiatement de Cantorberi, a une belle église, & est remarquable par la mort du docteur Tailor, qui en étoit curé. * *Diction. anglois.*

HADRAELI, pays de Syrie, voisin de la Judée, dans lequel étoit la ville de Damas. * *Zacharie, IX*, 1.

HADRIEL Méloathite, fut celui à qui Saül, roi d'Israël, fit épouser Merob sa fille, qui avoit été promise à David. * I. *Rois* XVIII, 19.

HADRIEN, empereur *cherchez* ADRIEN.

HADRIEN, pape, *cherchez* ADRIEN.

HADRIEN (Jean-Baptiste) né à Florence d'une famille noble, étoit fils de Marcel Virgile, ce qui l'a fait surnommer *Marcellin*. Il succéda à son pere, homme très-habile dans la profession d'enseigner la jeunesse, & l'exerça avec beaucoup de succès pendant trente ans. Il savoit parfaitement la langue italienne, avoit lu avec application les meilleurs auteurs grecs & latins, & écrivoit bien en prose & en vers. S'étant servi des mémoires de Cosme duc de Toscane, il a écrit ce qui s'est passé en Italie depuis l'an 1536, & a continué l'histoire de Guichardin. Cet ouvrage montre dans son auteur beaucoup de jugement, de candeur, de fidélité, de justesse d'esprit. M. de Thou avoue qu'il s'en est servi avec beaucoup d'avantage pour la composition de son histoire. On a encore d'Hadrien l'oraison funébre de l'empereur Charles-Quint; celle de Cosme grand duc de Toscane, & celle de Jeanne d'Autriche, femme de François de Médicis. Son histoire fut imprimée après sa mort par les soins de Marcel Hadrien son fils. L'édition de Florence en 1583, *in-fol.* passe pour la meilleure. Varchi lui a adressé plusieurs de ses sonnets, que l'on trouve imprimés avec les réponses d'Hadrien, qui mourut âgé de 68 ans, le 27 de juin 1579. Il fut enterré dans l'église de saint François de Florence.

HADRIEN (Corneille) fameux prédicateur Flamand du XVI siécle, étoit de Dordrecht. Il se fit Cordelier, & fut gardien d'un couvent, & lecteur en théologie : il étoit habile en latin, en grec & en hébreu ; & il enseigna publiquement ces trois langues. Il prêcha trente ans à Bruges, où il mourut à l'âge de 60 ans, le 14 juillet 1581. Il composa un traité des sept sacremens. * Swertius, *Athenæ Belgicæ*. Valere André, *bibl. belg.*

HADWIDE, HADWIGE, AVOYE, fille de HENRI de Saxe I du nom, dit l'*Oiseleur*, & sœur d'*Othon* I, empereur, fut mariée l'an 938 à *Hugues*, surnommé *le Grand*, *le Blanc* & l'*Abbé*, comte de Paris, & fut mere de HUGUES *Capet*, roi de France ; d'*Othon* & d'*Eudes*, ducs de Bourgogne ; de *Béatrix*, mariée à *Frederic*, seigneur de Bar, qui fut créé premier duc de Mozellane, ou de la haute Lorraine ; & d'*Emme*, premiere femme de *Richard* I du nom, duc de Normandie. Nous ne savons pas le temps de sa mort ; mais il est sur qu'elle vivoit encore l'an 965, qu'elle se trouva à Aix-la Chapelle avec l'empereur Othon son frere, & Gerberge, fille du même Othon, veuve du roi Louis d'*Outremer*. * *Voyez* les chroniques de Reginon & de Flodoard ; le P. Anselme, &c.

HADWIDE, HADWEIDER, ou ADELE de France, comtesse d'Auxerre, fille de ROBERT, roi de France, & de *Constance* de Provence, sa seconde femme, fut mariée l'an 1015, à *Renaud* I, comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, frere de *Henri-Gui*, religieux de la Chaize-Dieu en Auvergne ; & de *Robert*, dit *le Bourguignon*, seigneur de Craon en Anjou. Cette princesse fonda pendant sa viduité les monasteres de Crisenon & de la Ferté sur l'Isseure, & vivoit encore l'an 1063. Le jour de sa mort est marqué au 5 juin dans l'obituaire de l'église de Nevers. * Sainte-Marthe, *histoire généalogique de France*. Du Bouchet, &c. Le pere Anselme.

HADWIGE ou AVOYE, fille de HUGUES *Capet*, & sœur de *Robert*, roi de France, épousa 1. *Rainier* V du nom, comte de Mons en Hainaut, dont elle eut *Rainier* VI : 2. *Hugues* III, comte de Dasbourg. * Sainte-Marthe, *hist. de France*. Le pere Anselme.

HAEFTEN (Jacques ou Benoît) étoit d'Utrecht, & entra dans l'ordre de saint Benoît, où il fut prévôt du monastere d'Afflighem. Il a donné au public les ouvrages suivans : *Défense de la réforme de l'ordre de saint Benoît. Disquisitions monastiques sur la regle de saint Benoît, avec sa vie. Le pain quotidien*, ou *Méditations pour tous les jours de l'année, en six livres*, en 1634. *L'école du cœur* : en 1629. *Paradis*, ou *Verger catéchistique*, en 1622. L'*Art de chercher Dieu*, en 1650. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Anvers. On a encore du pere Haeften, *Via regia sanctæ crucis*. Cet ouvrage, où il y a de la piété & de l'onction, a été traduit en françois par un Cordelier, sous le titre de *Chemin royal de la Croix*, in-8°, avec des gravures..... *Venatio sacra, sive de arte quærendi Deum* : cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur, à Anvers en 1650, *in-folio*. Dom Charles Steingelius, abbé d'Anhusen, a fait l'abrége des disquisitions monastiques du pere Haeften, qu'il a fait imprimer à Augsbourg. Ce fut lorsque M. Jansénius, évêque d'Ipres, établit la réforme à Afflighem, que ce prélat composa le discours *De interiori hominis reformatione*, qui a été traduit en françois par M. Arnauld d'Andilly, & imprimé plusieurs fois en l'une & l'autre langue, à Paris & ailleurs. Haeften est mort l'année 1648, selon que le dit l'auteur du grand théâtre sacré de Brabant, qui a rapporté ainsi (tome I, partie deuxiéme) son épitaphe : *Æternæ memoriæ Rever. admodum Domini D.* BENEDICTI HAEFTENI, *hujus monasterii præpositi, morum integritate, candore, modestiâ, eruditione, scriptis clarissimi. Qui postquam suis ad suscipiendam hîc Cassinensem observantiam præivisset, rebus multis domi, forisque præclarè gestis, migravit ad Christum anno* 1648, *pridie calenda augusti, ætatis anno* 40, *dignitatis* 32. *Hic quicunque legis moriturus, & ipse precare, mortuus æternâ pace quiescat ; amen.* C'est à tort que dans cette épitaphe on ne donne que 40 ans de vie à Haeften, puisqu'on y dit qu'il avoit été prévôt durant 32 ans ; & que d'ailleurs il l'étoit déja en 1616. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Burman, page 133 & suiv. La *bibliothéque belgique* de Valere André, &c.

HÆMON, jeune homme de Thébes, qui aimoit si éperdument Antigone, fille d'Œdipe & de Jocaste, que cette fille ayant été tuée par l'ordre de Créon, il se tua sur son tombeau. * Propert. *l.* 2, *eleg.* 8.

HÆMONIE, en latin *Hæmonia* ou *Hæmimontus*. On donnoit autrefois ce nom à la partie septentrionale de la Thrace ; elle s'étendoit entre le mont Hæmus ou Costegnazzo & la Marizza, jusqu'au Pont Euxin. Andrinople, Anchialus, & Nicopolis en étoient les villes principales. * Baudrand.

HÆMUS, roi de Thrace, qui, selon la fable, épousa Rhodope, fille du fleuve Strymon. L'orgueil les porta à se vouloir faire adorer comme Jupiter & Junon, se faisant même appeller comme ces divinités. Pour les punir de leur crime, ils furent changés en des montagnes de leur nom. * Ovide, *métamorphoses, livre VI, fab.* 4.

HÆMUS (*Hæmus*) montagne qui sépare la Thrace de la Thessalie, est ainsi nommée de Hémus, fille de Borée & d'Orithie. Les poëtes ont feint que Mars se tenoit sur son sommet ; & il en est parlé dans Callimaque, *hymn. in Dolon* ; dans Stace, *liv.* 5 & 6, *de la Thebaide* ; dans Claudien en plusieurs endroits ; & dans Horace, *liv.* 1. *Carm. od.* 12. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Balkan*. Il y a eu un baladin Grec appellé HÆMUS. * Juvenal, *sat.* 3 & 6. *Voyez* ARGENTARO.

HÆMUS (François) prêtre, de Lille en Flandre, principal du collége de Courtray, étoit poëte latin. Valere André cite de lui les ouvrages suivans : Deux livres d'hymnes, avec un recueil de poësies diverses, à Lille en 1556, *in*-8°. Autres poësies diverses, entr'autres deux livres d'éloges funebres, & trois de mélanges ; à Anvers en 1579, *in*-16. Des scholies sur Virgile, Horace, Ovide, &c, selon Swertius. *Fortuitum urbis Insulensis incendium* : cet incendie, qui consuma près de trois cens maisons de la ville de Lille, arriva le 3 septembre 1545. *Desiderii Erasmi Roterodami de civilitate morum puerilium libellus elegiaco carmine redditus per Franciscum Hæmum Insulanum.* Valere André ne cite point cet ouvrage de Hæmus : mais peut-être se trouve-t-il avec les autres poësies qu'il a citées. Cette paraphrase de l'ouvrage d'Erasme a été réimprimée avec les vers de Nicolas Mercier, *de officiis scholasticorum*, &c, à Paris, chez Claude Thibouft, en 1664, *in*-12. Il y en avoit déja eu une édition précédente, avec le même ouvrage. Hæmus cédant aux ravages que les calvinistes faisoient en divers endroits de la France, se retira quelque temps à Arras, où Antoine Meyer, son ami, le reçut chez lui. Lorsque Courtray eut été remis en la puissance de son souverain, Hæmus y retourna, & y mourut le 17 janvier 1585. * Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, tome I, page 294.

HAFIZI, ou HAFIZAN, ou HAFIZLER, en Turquie, sont ceux qui apprennent tout l'alcoran par cœur : c'est pourquoi le peuple les regarde comme des personnes sacrées, à qui Dieu a confié sa loi, & qu'il en a fait dépositaires. *Hafizi* en arabe, signifie *ceux qui gardent quelque chose ; & ceux qui conservent quelque chose dans leur mémoire.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

HAGADA, sorte de relation que les Juifs récitent le soir de la veille de leur Pâque, au retour de la priere. Ils se mettent à table, sur laquelle il doit y avoir quelque morceau d'agneau tout préparé avec des azymes, des herbes ameres, comme du celeri, de la chicorée ou des laitues ; & tenant des tasses de vin, ils récitent cette *hagada*, qui contient les miseres que leurs peres endurerent en Egypte, & les merveilles que Dieu fit

ur les en délivrer. * *Dictionnaire des arts.*

HAGANON, *cherchez* AGANON.

HAGECIUS (Thaddée) surnommé *ab Hayck*, parqu'il étoit de la bourgade de Hayck en Bohême, fut édecin, astronome, & donna même dans les rêve-s de l'astrologie. Il étudia sous le célebre Joachim amerarius, & il se vantoit d'avoir été son disciple. Il vint dans la suite médecin de l'empereur Maximi-n I. Philippe Fanchel, médecin Flamand, ayant al réussi dans la cure qu'il avoit entreprise d'une fille fix ans, attaquée de la teigne ou de dartres, & cet fant étant mort, Hagecius écrivit contre lui, l'accu-nt d'ignorance & de témérité, pour s'être servi, di-it-il, des remedes de Paracelse, sans les connoître. ouvrage qu'il fit sur cela, & qui fut imprimé à Am-rg en 1596, *in-8°*, est intitulé : *Actio medica advers Philippum Fanchelium, Belgam, incolam Budvicen-n, medicastrum & pseudo Paracelsistam.* Ce volume ntient trois piéces, réunies sous ce titre général : la emiere : *Exegesis singularis curationis fœdæ scabiei in iolâ sexenni illustris baronis Gasparis Zerotini, &c. ccessit simul justa querela in Philippum Fanchelium, òd in extremo utcunque felicis curationis actu, eandem andestinè & furtim deleteriis pharmacis crudeliter excar-ficatam necaverit.* Le deuxiéme traité est une réponse Fanchelius à l'*Exegesis* de Hagecius : le troisiéme est e réplique de celui-ci, sous le titre de *Anti-Fanche-us.* Voilà ce qu'on lit dans les satyres personnelles, i les *Anti* de M. Baillet, au tome VII des *Jugemens des vans*, &c, édition de Paris, *in-4°*, page 302 & 303. ous connoissons encore de Hagecius : 1. *Opusculum cervisiâ, ejusque conficiendæ ratione, naturâ, viribus facultatibus*; à Francfort en 1585, *in-8°*. 2. *Thadæi agecii aphorismi metoposcopici*; à Francfort en 1584, -8°.

HAGEN, dit de INDAGINE, *cherchez* JEAN de AGEN.

HAGENBACH (Pierre de) chevalier, fut nommé r le duc de Bourgogne en 1469, gouverneur des omtés de Ferette, de Sundgau, de Brisgau, d'Alsace, c, & se conduisit d'une maniere si impérieuse, & ême si peu humaine dans ce gouvernement, que Si-smond, archiduc d'Autriche, fit une ligue avec les uisses, le Palatinat, les villes de Strasbourg, de Basle, même avec Louis XI, &c, pour chasser Charles, uc de Bourgogne. On voulut d'abord engager ce duc se retirer & à rendre ce qu'on lui avoit accordé : il refusa, & sur cela la guerre fut déclarée. On érigea ussi un tribunal où Pierre Hagenbach fut entendu, onvaincu de concussions & de malversations, & con-amné à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 9 mai 474, après avoir été dégradé de sa chevalerie. Cette xécution, loin de terminer la guerre, l'anima davan-ge, parceque Charles, duc de Bourgogne, voulut enger la mort de son favori. Cette querelle dura ong-temps. * *Voyez* les historiens d'Allemagne.

HAGGITH, femme de David, & mere d'Adonias. II. *Rois*, III, 4.

HAGIAR, ville de l'Arabie Pétrée, avec un beau hâteau. C'est la même que *Bahrem.* * La Martiniere, *ict. géogr.* Elle est située dans les montagnes, & dans es déserts de sable, où il n'y a qu'un puits, appellé Thomud. Elle est sur le chemin de Damas à Médine, 40 lieues de la derniere vers le nord, & à 30 à l'est de Madian, sur la mer rouge. On croit que c'est la *Petra* es anciens. * Nubiensis, *pag.* 110 & 119. Il y a deux utres villes de ce nom dans l'Arabie heureuse ; mais lles sont peu considérables.

HAGIAZ, province de l'Arabie heureuse, *cherchez* HEGIAZ.

HAGIOGRAPHES. On donne ce nom à certains li-vres de l'écriture, que les Juifs appellent *Ketubim*, c'est-à-dire, *écrit.* Ce mot, qui est très-ancien dans l'é-glise, & dont saint Jerôme se sert souvent dans ses li-vres, a été pris de l'usage des synagogues, qui divisent depuis long-temps les livres de l'écriture en trois parties ; sçavoir en la loi de Moïse, en prophétes, & en hagiographes. Ils subdivisent les prophétes en premiers, qui sont Josué, les Juges, & les Rois ; & en postérieurs, qui comprennent ceux que nous appellons prophétes. Les hagiographes sont les Pseaumes, les Proverbes, Job, Esdras, les Paralipomenes, le Cantique des Cantiques, Ruth, l'Ecclésiaste & Esther. Il est bon de remarquer que les Juifs mettent le prophéte Daniel, & les lamentations de Jérémie au nombre des livres hagiographes, & non pas parmi les prophétes. Théodoret a repris fortement les Juifs de ce qu'ils ne mettent point Daniel entre les prophétes. Mais il semble que ce n'est qu'une question de nom ; puisqu'ils reconnoissent les livres qu'ils nomment hagiographes, aussibien inspirés de Dieu, que ceux qu'ils appellent prophétes ; & qu'ils mettent les hagiographes dans le canon de l'écriture, de même que ceux du premier & du second ordre. Quelquefois on a aussi donné le nom d'hagiographes aux livres composés par de saints personnages ; mais ce n'est pas-là son véritable sens. Ce mot vient de ἅγιος *saint*, & γράφειν, *écrire.* * S. Jerôme. Theodoret. Richard Simon, *hist. crit. du vieux Testament.*

HAGNO, *cherchez* AGNO, nourice de Jupiter.

HAGUAIS (Augustin le) d'une honnête famille de Caen, petit fils d'Adrien le Haguais, dont on trouve l'éloge dans l'ouvrage de M. de Cahaignes sur les illustres Cadomois, naquit avec un génie heureux, propre aux lettres & aux affaires. Il se fit avocat, entra au parlement de Paris, & y plaida sa premiere cause avec éclat dès l'âge de 18 ans. La suite répondit à ces heureux commencemens. Il s'acquit une grande réputation ; mais l'amour de sa patrie le rappellant à Caen, il y prit la charge d'avocat général de la cour des aydes, qui y étoit établie, & qui bientôt après fut supprimée avec ce tribunal. Il obtint ensuite un brevet de conseiller d'état. L'éloquence du barreau fut toujours son principal talent ; mais il cultivoit aussi les humanités, & l'on voit de lui des vers latins & françois pleins de génie & d'un bon gout. Sa complexion fut délicate, & sa santé languissante. Il mourut à Paris en l'année 1666, âgé de 63 ans, laissant plusieurs enfans, tous gens d'esprit & de mérite, dont quelques-uns ont été avocats généraux de la cour des aydes de Paris. Feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, parle avec éloge de M. le Haguais, dans ses *Origines de Caen*, *page* 380, de la seconde édition. FRANÇOIS le Haguais, un des fils d'Augustin, a été conseiller d'honneur en la cour des aydes à Paris, où il a été aussi avocat général. Il mourut à Paris le 22 janvier 1724, âgé de 84 ans. Son éloquence & sa probité lui avoient acquis une très grande réputation, qui s'est toujours soutenue avec le même éclat, sans aucune altération.

HAGUENAW, en latin *Haganoa*, ville capitale de la basse Alsace, est située sur la riviere de Motter, à deux lieues du Rhin. L'empereur Frederic *Barberousse* y fit bâtir un palais l'an 1164, & cette ville, qui fut autrefois sous la protection de la maison d'Autriche, appartient aujourd'hui à la France depuis la paix de Munster. Les impériaux l'assiégerent inutilement l'an 1675 ; mais ils la reprirent au mois d'octobre 1705, ou plutôt les François, après neuf jours de tranchée ouverte, s'évaderent la nuit, conduits par leur gouverneur, qui au mois de mai 1706, eut la gloire de la reprendre, & d'y forcer une garnison de plus de deux mille cinq cens hommes à rester prisonniere de guerre.

HAGUENNOT, ou HABBOT CORNARIUS (Jean) étoit un médecin Allemand, né à Zwickaw capitale du Voigtland, qui dès l'âge de vingt ans enseigna la grammaire, & expliqua les poëtes & les orateurs Grecs & Latins à ses disciples. Il fut maître ès arts à 21 ans, & deux ans après licencié en médecine. Il blamoit la plupart des remedes que l'on trouve chez les apothicaires ; & ayant remarqué que la plupart des médecins

n'enseignoient dans leurs écoles qu'Avicenne, Rasis & les autres médecins Arabes, il chercha avec soin les écrits des meilleurs médecins Grecs, en trouva une grande partie à Basle, & employa environ 15 ans à les traduire en latin, principalement ceux d'Hypocrate, d'Ætius, d'Ægineta, & une partie de ceux de Galien. Cette occupation n'a point empêché qu'il n'ait exercé la médecine, dans le lieu de sa naissance, à Francfort, à Marpurg, à Northausen & à Iène où il mourut d'apoplexie le 16 mars 1558, âgé de 58 ans. Son précepteur lui avoit fait changer son nom *Haguenbot* en celui de *Cornarius*, sous lequel il est plus connu. Leonard Fuchsius reprocha à ce médecin que ses traductions étoient fort défectueuses, parcequ'il n'entendoit pas assez bien ni le grec ni le latin. Cornarius souffrit impatiemment ce reproche, il écrivit contre le critique un livre intitulé : *Vulpecula excoriata*, faisant allusion au nom de Fuchsius qui en allemand signifie un renard. Fuchsius répondit par une autre satyre intitulée : *Cornarius Furens*. Cornare répliqua par un autre écrit intitulé : *Nitrum ac Brabyla pro vulpecula excoriata asservanda*; & cette dispute plus aigre que judicieuse, ne fut d'aucune utilité au public, & ne fit point d'honneur aux disputans. Oporin les obligea à mettre fin à leurs contestations. Outre ces écrits & les traductions *dont on a parlé*, Haguenbot a composé beaucoup d'autres traités de médecine, & a fait même plusieurs traductions de quelques écrits des Peres de l'église, comme de celui du Sacerdoce de saint Chrysostome, des ouvrages de saint Basile le Grand, du livre de saint Epiphane contre les hérésies, & de quelques autres ouvrages de ce saint docteur. Il a donné aussi plusieurs poësies latines, & a fait imprimer quelques poëmes des anciens, traitant de la médecine & de la botanique. *Voyez* la bibliotheque de Gesner, l'histoire de M. de Thou livre XXI. Melchior Adam dans ses vies des médecins Allemans ; Teissier dans ses éloges tirés de l'histoire de M. de Thou, quatriéme édition, &c.

HAGUET (Guillaume) *cherchez* HACKET.

HAHN (Simon-Frederic) historiographe & bibliothécaire du roi de la grande-Bretagne à Hanovre, étoit né au cloître de Bergen dans ce duché, où son pere étoit ministre. Dès l'âge de dix ans, il étoit si avancé dans les humanités, qu'on peut le mettre au rang des enfans devenus illustres par leurs études ; dès cet âge il savoit plusieurs langues vivantes, & montroit un grand attachement pour l'histoire. Il étoit doué d'une mémoire heureuse & d'une extrême facilité à apprendre tout ce qu'il vouloit. A l'âge de 14 ans, étant prêt à aller à l'université de Hall, il prononça à Bergen une harangue sur l'origine de ce lieu, laquelle fut imprimée la même année 1706, avec quelques autres piéces. En 1708, il publia la continuation de la chronique de Bergen, par Meibomius ; & en 1710, le diplome accordé à ce même cloître, par l'empereur Othon le Grand, avec des remarques, (*Diploma fundationis Bergensis ad Albim Cœnobii*) in-4°, à Magdebourg. En 1711 il obtint la permission de donner des leçons publiques, quoiqu'il n'eût encore que 19 ans, & qu'il ne fût pas reçu maître-ès-arts. En conséquence de cette permission, il enseigna l'histoire à un grand nombre d'étudians. Deux ans après, il prit le dégré de maître-ès-arts, & publia à cette occasion une dissertation sur Henri l'Oiseleur. Peu après, il en fit imprimer une deuxiéme sur le royaume d'Arles. Ces écrits, & la réputation qu'il s'acquit d'ailleurs, lui procurerent la place de professeur en histoire à Helmstadt, où il remplit dans sa vingt-quatriéme année la place de M. Eccard. Sa harangue inaugurale, qui a été imprimée, traite de la famille d'où sortoit l'empereur Conrad II, & des relations de la race Salique avec les Guelfes. Les leçons que M. Hahn avoit dictées à Hall, ayant été publiées, mais pleines de fautes, par M. Gladow, sous son propre nom, en forme d'histoire de l'empire ; M. Hahn prit la résolution de faire imprimer lui-même en allemand, une histoire de l'empire, dont on n'avoit en 1731 que les quatre premiers volumes. En 1722 il mit au jour des remarques sur le livre intitulé : *Mémoires sur la liberté de Florence*. En 1725 il succéda de nouveau à M. Eccard, dans les charges d'historiographe & bibliothécaire à Hanovre, dont il a rempli les fonctions avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 18 février 1729, dans la trente-septiéme année de son âge. Pendant qu'il étoit à Hanovre, il donna un recueil en deux volumes *in-8°*, intitulé : *Collectio monumentorum veterum & recentium ineditorum*. Lorsqu'il est mort il travailloit à un ouvrage concernant les prérogatives de la noblesse immédiate de l'empire ; à une géographie du moyen âge, & à divers autres traités. *Bibliotheque germanique*, tome XVII, page 214, & tome XXII, page 204 & suivantes.

HAI, AJATH, AJOTH ou AIN, ville de la tribu de Benjamin, dont les habitans soutinrent avec beaucoup de résolution les attaques des Israélites, les repousserent vaillamment, défirent quelques troupes de Josué, & tuerent trente-six des plus braves & des plus distingués des Israélites ; Dieu le permettant ainsi pour punir le vol & le sacrilége qu'Hacan avoit commis à la prise & au sac de Jéricho. Après que Josué eut purifié son armée, par la mort de cet impie, il la fit marcher contre cette grande ville, & pour la surprendre, il mit la nuit des gens en embuscade auprès de ses murailles. Le lendemain au point du jour Josué engagea les habitans à une escarmouche. Comme la victoire que les ennemis avoient remportée le jour précédent les rendoit téméraires, ils ne balancerent point à en venir aux mains. Les Israélites firent mine de s'enfuir ; ceux de Hai partirent sur leurs pas & les poursuivirent, s'imaginant déja avoir tout gagné ; mais comme ils étoient dispersés, on donna le signal à ceux qui étoient en embuscade, qui entrerent incontinent dans la ville, où ils ne trouverent pas beaucoup de résistance, parceque tous ceux qui étoient capables de se défendre & de combattre étoient sortis pour poursuivre les troupes de Josué, qui sembloient fuir. Par ce moyen les Israélites se rendirent facilement les maîtres de Hai ; ils y firent un horrible carnage, ne pardonnant pas à un de ceux qui tomberent en leurs mains. Le butin qu'on y fit fut très-considérable. On y fit quantité d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, & l'on en emmena quantité de bétail, & beaucoup d'argent monnoyé. Pour ceux qui avoient fait une sortie sur les troupes du quartier de Josué, qui feignirent de prendre la fuite, il n'en échapa pas un. Le roi même qui étoit à la tête de ses troupes, & qui s'étoit très-bien défendu, voyant qu'il ne restoit plus aucun des siens, perdit courage & se laissa prendre. Il fut présenté à Josué, qui le fit mourir, & fit mettre le feu à sa ville. * *Josué VIII.*

HAICTITES, secte de la religion des Turcs. Ceux qui la suivent croient que Jesus-Christ a pris un vrai corps ; & qu'étant éternel, il s'est incarné comme le croient les chrétiens. Ils ont aussi inféré dans leur confession de foi cet article, *Que Christ viendra juger le monde au dernier jour* ; & pour le prouver, ils rapportent un texte de l'alcoran en ces mots : *O Mahomet, tu verras ton Seigneur qui viendra dans les nues* ; car quoiqu'ils n'osent pas interpréter positivement ces paroles de Jesus-Christ, ils assurent néanmoins que cela est prédit du Messie, & dans leurs discours familiers, ils avouent que ce Messie ne peut être que Jesus, qui doit revenir au monde avec le même corps dont il s'est revêtu, pour y regner quarante ans, & y détruire l'Antechrist, après quoi la fin du monde arrivera. Pocok dit que cette derniere opinion est reçue généralement de tous les Turcs, & n'est pas particuliere à la secte des Haictites. * Ricaut, *de l'emp. Ottom.*

HAIDENHEIM, petite ville dominée par le château d'Hellenstein. Elle est dans la Souabe, sur la riviere de Brentz, environ à sept lieues d'Ulm du côté du nord.

Haidenheim eſt la capitale d'une ſeigneurie aſſez étendue, qui appartient à la maiſon de Wurtemberg. * Mati, *diction.*

HAIGERLOCH, petite ville du cercle de Souabe en Allemagne. Elle eſt dans la principauté d'Hohenzollern, à quatre lieues de Rotweil, vers le nord. Haigerloch eſt capitale d'un comté, que la maiſon d'Hohenzollern a acquis de celle d'Autriche, en échange de la baronie de Raëtzuns. * Mati, *diction.*

HAILBRON, anciennement *Aliſum*, ville impériale, dans le duché de Wirtemberg en Souabe, eſt ſituée ſur le Nekre, à deux lieues de Wimpten & à huit de Spire. Elle tire ſon nom, qui en allemand ſignifie *Fontaine de ſanté*, du grand nombre de ſources d'eaux vives qui ſont aux environs. La principale eſt en l'égliſe de ſaint Kilien. Cette ville, qui fut miſe l'an 1240, au nombre des villes impériales par l'empereur Frédéric II, a obtenu pluſieurs privileges de ſes ſucceſſeurs Charles IV, Louis, Robert & Ferdinand I. Elle porte l'aigle entier dans ſes armes. Après la paix de Munſter, l'électeur Palatin y tint garniſon juſqu'à ce que les Eſpagnols euſſent retiré la leur de Frankendal. * Limnée, *enucl. liv.* 4, *ch.* 27.

HAILLAN (Bernard de Girard, ſeigneur du) hiſtoriographe de France, né à Bourdeaux vers l'an 1537, d'une ancienne & noble famille. Après s'être produit par quelques poëſies, & avoir donné un livre intitulé: *Devoirs des hommes*, qui parut en 1560, il s'appliqua tout entier à l'hiſtoire, & obtint de Charles IX le brevet d'hiſtoriographe l'an 1571. Son hiſtoire de France depuis Pharamond juſqu'à la mort de Charles VII, fut très-bien reçue du roi Henri III, qui l'honora de quelques gratifications, & de la charge de généalogiſte de l'Ordre du Saint Eſprit, par lettres du 9 janvier 1595, dont il fut le premier pourvu. Il mourut à Paris le 23 novembre 1610, à l'âge de 76 ans. Pluſieurs critiques s'éleverent contre ſon hiſtoire, où il a donné ſouvent dans les fables, quoiqu'il en ait d'ailleurs évité quelques-unes, qui étoient en vogue avant lui. Son ſtyle eſt vif, & quelquefois fanfaron, & ſes longues harangues ennuient extrêmement ceux qui ne cherchent que des faits dans une hiſtoire. Du Haillan avoit été calviniſte; mais il ſe fit catholique quand il vint à la cour. * La Croix du Maine. Du Verdier. Sorel. Du Chêne, &c.

HAIMERAN, prévôt de Ratisbonne, vivoit dans le XI ſiécle, du temps de l'empereur Henri IV. Il laiſſa un livre des écrivains eccléſiaſtiques. * Voſſius, *lib.* 2, *de hiſt. lat. cap.* 47.

HAIMERI, *cherchez* AIMERIC.

☞HAIMIN, écrivain du IX ſiécle, fut d'abord diſciple d'Alcuin, & enſuite ſe fit moine à S. Waaſt. Il fut élevé au ſacerdoce, & chargé de la garde de l'égliſe de ſon monaſtere. Il y enſeigna auſſi les lettres, & y forma pluſieurs diſciples de mérite, dont le plus célebre fut Milon, connu pour ſes poëſies, qui lui a dédié la vie de S. Amand. Valere André met la mort d'Haimin en 834. Il a compoſé une relation des miracles opérés de ſon temps par l'interceſſion de S. Waaſt, que les Bollandiſtes ont donnée au 6 février, à la ſuite des actes du ſaint. Les mêmes ont donné à la ſuite de cette relation une homélie qu'Haimin prononça le jour de la fête du ſaint, à l'occaſion de deux autres miracles. On a encore d'Haimin une lettre en réponſe à celle que Milon lui avoit écrite, en lui adreſſant ſon poëme ſur la vie de S. Amand. Elle ſe trouve dans le même recueil. * D. Rivet, *hiſt. litt. de la France*, t. IV.

HAINAN, iſle vers la côte de la province de Quangtung dans la Chine, proche du Tonquin. La ville capitale, nommée *Kiuncheu*, appartient à l'empereur de la Chine, avec douze cités, qui ſont ſur les côtes de l'iſle. Le dedans du pays eſt occupé par les originaires, qui y vivent libres & indépendans, & négocient avec les Chinois, dont ils tirent principalement du ſel & des habits. Cette iſle eſt remplie de montagnes & de forêts, & abonde néanmoins en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Il y a des mines d'or & d'argent dans les montagnes; mais on n'y travaille pas, & les ſauvages ſe contentent d'amaſſer l'or, qui eſt mêlé dans le ſable des rivieres. Il ne ſe trouve point ailleurs tant de perles que ſur le rivage de l'iſle, du côté du ſeptentrion. Le bois d'Aquila, le bois de Roſe, l'Ebene, & le bois de Breſil croiſſent ſur les montagnes. On y voit partout des noix-d'Inde, & un fruit qui eſt eſtimé le plus gros du monde, appellé *Jaca* dans les Indes. Il eſt attaché au tronc de l'arbre, & non pas aux branches, comme ſi elles étoient trop foibles pour le ſoutenir. On l'ouvre avec une hache, parceque l'écorce en eſt fort dure; & on trouve dedans une chair jaune, renfermée dans pluſieurs petits creux ſéparés. Elle eſt douce & agréable, quand le fruit eſt mur; & ſi on la cuit ſous la cendre, elle a le gout de nos marons. Cette iſle produit encore quantité d'autres fruits, qui ſont eſtimés dans le pays. Elle eſt auſſi pleine de cerfs & de gibier. Vers le ſeptentrion de l'iſle on prend des baleines, de la même façon que les Hollandois en pêchent vers le Groënland. Il y croît une herbe merveilleuſe, qu'ils nomment *Chiſung*, c'eſt-à-dire, *qui montre le vent*; parceque les gens de mer s'en ſervent pour connoître s'il y aura beaucoup d'orages, & en quel temps ils arriveront. Ils diſent que moins il y a de nœuds à ſa racine, moins on doit craindre les tempêtes; & que la diſtance de ces nœuds marque la diſtance des temps auquel les vents doivent les exciter. La montagne de Kium produit quantité de marbre rouge. Les Chinois aſſurent que cette iſle a mille ſtades, qui font cent vingt-cinq milles, ou environ ſoixante lieues. Les Jéſuites y ont pluſieurs égliſes, fréquentées par un grand nombre de chrétiens. * Martin Martini, *deſcription de la Chine dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

HAINAUT, province des Pays-Bas, avec titre de comté. Elle a au ſeptentrion le Brabant & la Flandre; au midi, la Champagne & la Picardie; une partie du Brabant & du comté de Namur au levant; & au couchant l'Eſcaut, qui la ſépare de l'Artois & d'une partie de la Flandre Françoiſe. Ce pays, qui a environ vingt lieues de longueur, & ſeize de largeur, étoit autrefois poſſedé par les Nerviens ou Tourneſiens, & a très-ſouvent changé de nom; car les Latins lui ont donné le nom de *Hannonia*, puis celui de *Pannonia*, parceque, ſelon quelques auteurs amis des fables, le dieu Pan y étoit adoré des habitans. Depuis, le *Hainaut* fut appellé *Saltus Carbonaris*, à cauſe de la forêt Charbonniere; enſuite Picardie inférieure, & enfin Hainaut, à cauſe de la riviere de Haine qui paſſe au milieu. L'air y eſt tempéré & la terre fertile, arroſée de quantité de belles rivieres, comme de l'Eſcaut, de la Sambre, de la Haine, du Dender, &c. Il y a auſſi pluſieurs lacs, divers étangs, grand nombre de bois, avec des mines de fer, de plomb, & des carrieres de marbre. On y trouve encore certaine eſpece de terre nommée *houle*, qui ſert à faire du feu. On y compte vingt-quatre villes murées, dont Mons & Valenciennes ſont les principales; environ neuf cens cinquante villages, ſans parler de divers châteaux. Le Hainaut a outre cela une principauté, huit comtés, douze pairies, vingt-deux baronies, & vingt-ſix abbayes, avec un maréchal, un ſénéchal, un grand-véneur, un chambellan, & divers autres officiers du prince, qui ſont des charges héréditaires; mais pas un évêché.

HAINAUT, maiſon des comtes de Hainaut. Les auteurs parlent aſſez diverſement de ſon origine, & ſe ſont efforcés de l'illuſtrer par des fables, comme Jacques de Guiſe, Waſſebourg & divers autres. Quelques uns ſoutiennent que le premier comte fut Madelgaire, appellé auſſi *Vincent*, fondateur de l'abbaye d'Aumont, près de Maubeuge, & mari de ſainte *Vaubourg*, fondatrice des chanoineſſes de Mons. D'autres prétendent que ce fut ſaint Hudulphe, duc de Laubes, mari de ſainte *Aie*. Aubert le Mire & Cha-

peauville rapportent une charte de l'an 908, dans laquelle il est fait mention de SIGEHARD ou SICHARD, comte de Hainaut. Baudri, évêque de Noyon, parle dans le premier livre de sa chronique de Cambrai & d'Arras, d'un AMAURI comte de Hainaut, qui avoit épousé la fille d'*Isaac*, comte de Cambrai. Il est pourtant sûr que le premier comte héréditaire a été RAINIER, que quelques uns font fils de GILBERT, comte des Mansuariens, qu'ils font descendre d'ERCHINOALD, maire du palais de nos rois. Selon eux, cet ERCHINOALD ou ARCHAMBAUD, eut LEUDESE, aussi maire du palais, pere d'ADALRIC, qui laissa ADALBERT. De ce dernier vint LUITFRID, duc d'Allemagne, mort l'an 751, qui eut MATFRID, comte en Austrasie, & pere d'ADALBERT, qui laissa GILBERT, d'où vient RAINIER. Cette succession n'est appuyée sur aucunes preuves. RAINIER, I de ce nom, comte de Hainaut & duc d'Hesbai, surnommé au *Long-col*, résista l'an 876 aux Normans, & vivoit encore l'an 898. RAINIER V ne laissa qu'une fille unique nommée *Richilde*, qui épousa *Baudoin* VI comte de Flandre. *Baudoin* IX eut *Marguerite*, mere de *Jean* d'Avesnes, comte de Hainaut, qui épousa *Alix* héritiere de Hollande; d'où vint en la troisiéme génération *Marguerite*, qui porta le Hainaut dans la maison de Baviere, d'où il est passé dans celle de Bourgogne, puis dans celle d'Autriche. Cela paroîtra mieux dans la succession chronologique & généalogique de ces comtes, qui suit.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE des comtes de HAINAUT.

I. RAINIER I du nom, surnommé *au Long-col*, comte de Hainaut & duc d'Hesbai, résista l'an 876, à Rollon, capitaine des Normans, qui le fit prisonnier l'an 878, & le renvoya à sa femme, que quelques auteurs conjecturent être *Ermengarde*, veuve du comte *Gilbert*, & fille de *Lothaire* I du nom, empereur, & qui lui donnent pour enfans, RAINIER II, qui suit; & *Ricuin*, comte de Lorraine, tué l'an 923, & qui laissa postérité.

II. RAINIER II du nom, comte de Hainaut, fut toujours fort fidéle à Charles III, dit *le Simple*, roi de France, qui l'établit vers l'an 912, gouverneur du royaume de Lorraine, & mourut vers l'an 917, laissant de sa femme, que l'on nomme *Albrade* ou *Alberade*, *Gilbert*, duc de Lorraine, qui se noya dans le Rhin l'an 939, & laissa des enfans; RAINIER III du nom, qui suit; *Lambert*, qui fut comte de Louvain; & N. mariée à *Berenger*, comte de Namur.

III. RAINIER III du nom, comte de Mons en Hainaut, vivoit l'an 918, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu, RAINIER IV qui suit.

IV. RAINIER IV du nom, surnommé *au Long-col*, comte de Mons en Hainaut, fut pris l'an 959, par Brunon, archevêque de Cologne, frere de l'empereur Othon, & envoyé en exil, où il mourut l'an 977. Ses enfans voyant leur pere banni & tous ses biens confisqués, se refugierent en France, où le roi Lothaire les reçut fort humainement. Il avoit épousé une dame nommée *Alix*, dont il eut RAINIER V, qui suit, & LAMBERT II, du nom, qui donna origine aux comtes de Louvain.

V. RAINIER V du nom, recouvra, avec le secours des François, le comté de Mons en Hainaut, & eut de *Hadwige* ou *Avoye*, fille de *Huges*, surnommé *Capet*, roi de France, laquelle se remaria à *Huges*, comte d'Asbourg, RAINIER VI, qui suit; & *Béatrix* de Hainaut, mariée à *Ebles* I du nom, comte de Reims & de Rouci.

VI. RAINIER VI du nom, comte de Mons en Hainaut, vivoit l'an 1015; & laissa de *Mahaud*, sa femme, fille de *Herman* d'Ardenne, pour fille unique, ROTHILDE ou RICHILDE, qui suit.

VII. ROTHILDE ou RICHILDE, comtesse de Hainaut, épousa 1. *Herman*, qui acquit le comté de Valenciennes, selon quelques auteurs. 2. BAUDOUIN VI du nom, comte de Flandre, qui fut surnommé *de Mons*, dont il étoit comte par sa femme, & parcequ'il se plaisoit en cette ville, mort du vivant de son pere; 3. *Guillaume*, comte de Herford & d'Essex en Angleterre, qui fut tué à la bataille de Cassel en 1071: elle mourut le 15 mars 1086, ayant eu de son second mariage *Arnoul* III du nom, dit *le Malheureux*, comte de Flandre; (*voyez* FLANDRE) & BAUDOUIN II du nom, qui suit.

VIII. BAUDOUIN II du nom, surnommé *de Jerusalem*, comte de Hainaut, Valenciennes, Ostrevant, &c, fut obligé de s'accorder avec Robert I du nom, dit *le Frison*, son oncle, qui avoit usurpé le comté de Flandre, & fut tué en allant au voyage d'Outre-mer, l'an 1098. Il épousa vers l'an 1084, *Ide* de Louvain, sœur de *Lambert* comte de Louvain, morte l'an 1139, dont il eut BAUDOUIN III qui suit; *Arnoul*, seigneur de Rœux, qui, de *Béatrix*, fille de *Gautier*, châtelain d'Ath, eut une longue postérité; *Louis*; *Simon*, chanoine de Liége; *Henri*; *Ide*, mariée à *Thomas* de Marle, seigneur de Couci; *Alix*, alliée à *Hugues* de Rumigni & de Florines; & *Richilde* de Hainaut, qui épousa *Amauri*, comte de Montfort, puis chanoinesse de Maubeuge.

IX. BAUDOUIN III du nom, surnommé *le fils d'Ide*, comte de Hainaut, mourut l'an 1120. Il avoit épousé *Yolande* de Gueldre, fille de *Gerard*, sire de Wassemberge, & d'*Ermengarde*, comtesse de Gueldres. Elle prit une seconde alliance avec *Godefroi* de Bouchain; dont elle eut des enfans, ayant eu de son premier mariage BAUDOUIN IV, qui suit; *Gerard*, seigneur de Dorenweert, de Dulen, &c; *Yolande*, mariée à *Gerard* de Crequi; *Gertrude*, alliée à *Roger*, seigneur de Toëni. & *Alix*, dite aussi *Richilde* de Hainaut, qui épousa *Thierri* d'Avesnes, châtelain de Tournai, seigneur de Mortagne.

X. BAUDOUIN IV du nom, surnommé *le Bâtisseur*, comte de Hainaut, subjugua les peuples de Valenciennes qui s'étoient soulevés; se défendit vaillamment contre Thierri d'Alsace, comte de Flandre, & autres ses voisins, & mourut en novembre 11·1, âgé de 62 ans. Il avoit épousé *Alix* de Namur, fille de *Godefroi* & d'*Ermanson*, dont il eut *Baudouin*, mort jeune. *Godefroi*, comte d'Ostrevant, mort sans enfans d'*Eleonore* de Vermandois sa femme; BAUDOUIN V, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Château-Thierri, qui épousa 1. *Mahaud* de Lalain: 2. *Avoye* de Saint-Salve; *Yolande* de Hainaut, mariée 1. à *Yves* de Soissons, seigneur de Nesle: 2. à *Hugues* Campdavenne, comte de Saint-Paul; *Agnès*, dite *la Boiteuse*, alliée à *Raoul*, sire de Couci; & *Laurence* de Hainaut, qui épousa 1. *Thierri* d'Alost: 2. *Bouchard* de Montmorenci. *Voyez* BAUDOUIN.

XI. BAUDOUIN V du nom, surnommé *le Courageux*, comte de Hainaut, puis comte de Flandre VIII du nom, par le mariage qu'il contracta l'an 1169, avec *Marguerite* d'Alsace, fille de *Thierri* d'Alsace, & de *Sibylle* d'Anjou, & sœur de *Philippe* d'Alsace, comte de Flandre, mort sans postérité de ses deux femmes, en juin 1191, auquel elle succéda au comté de Flandre, mourut le 17 décembre 1195, & sa femme en novembre 1194. De leur mariage vinrent BAUDOUIN VI, qui suit, & autres enfans, rapportés au mot FLANDRE.

XII. BAUDOUIN VI du nom, comte de Hainaut, & IX du nom, comte de Flandre, dont il fit hommage au roi Philippe Auguste l'an 1196, entreprit le voyage d'Outremer l'an 1200, & fut créé empereur de Constantinople l'an 1204. Il perdit la bataille l'année suivante contre le roi des Bulgares, qui le fit prisonnier, & le fit mourir en sa ville capitale sur la fin de juillet 1206. Plusieurs crurent qu'il s'étoit échapé de prison, & que sa fille Jeanne le fit cruellement mourir à Lille au mois d'octobre 1225, comme un fourbe

& un imposteur. Il épousa *Marie*, fille puînée de *Henri* I du nom, comte de Champagne, & de *Marie* de France, morte à Acre le 29 août 1204; dont il eut *Jeanne*, comtesse de Flandre, mariée 1. à *Ferdinand*, fils de *Sanche* I du nom, roi de Portugal : 2. à *Thomas*, fils de *Thomas*, duc de Savoye, morte sans enfans l'an 1244; & MARGUERITE, qui suit.

XIII. MARGUERITE de Flandre, comtesse de Hainaut, devint héritiere du comté de Flandre étant veuve de deux maris, après la mort de sa sœur aînée, & mourut l'an 1275, ou 1279, selon d'autres. Elle avoit épousé 1. BAUDOUIN d'Avesnes, fils de *Jacques* d'Avesnes, & d'*Ameline* de Guise. 2. *Guillaume*, fils de *Gui*, seigneur de Dampierre, & de *Marguerite*, dame de Bourbon. Il y eut de grandes contestations sur l'état des enfans du premier lit : les uns prétendoient qu'ils n'étoient pas légitimes, parceque Baudouin d'Avesnes son premier mari, étoit soudiacre, & n'avoit point obtenu de dispense pour pouvoir contracter ce mariage; les autres soutenoient qu'ils étoient légitimes, & devoient hériter comme tels. Ce grand procès fut agité devant saint Louis, & le comté de Hainaut fut adjugé aux enfans du premier lit; & celui de Flandre à ceux du second lit, dont sont issus les comtes rapportés sous le mot de FLANDRE. Du premier sortirent JEAN, qui suit; & *Bouchard* d'Avesnes, seigneur de Beaumont, qui, de *Félicité* de Couci sa femme, eut pour enfans 1. *Jean*, seigneur de Beaumont, qui épousa *Agnès* de Valence, fille de *Guillaume* de Lesignen, seigneur de Valence, dont il eut *Jean* & *Baudouin* d'Avesnes, morts sans lignée; 2. *Beatrix* d'Avesnes, mariée à *Henri* II du nom, comte de Luxembourg, qui fut pere de *Henri* III, comte de Luxembourg, puis VII du nom, empereur, qui mourut de poison l'an 1313, selon quelques auteurs.

*COMTES DE HAINAUT, sortis de la maison d'*AVESNES.

XIV. JEAN d'Avesnes I du nom, fils de *Baudouin* d'Avesnes, & de *Marguerite*, comtesse de Flandre & de Hainaut, *dont il vient d'être parlé*, fut comte de Hainaut après la mort de sa mere, suivant le jugement rendu par le roi saint Louis, & le cardinal évêque de Frescati, & épousa *Alix*, comtesse de Hollande, sœur de *Guillaume*, comte de Hollande, élu empereur, dont il eut 1. JEAN II, qui suit. 2. *Bouchard*, évêque de Metz, mort en 1296. 3. *Jean*, évêque de Cambrai. 4. *Gui*, trésorier de Liége, puis évêque d'Utrecht. Et 5. *Floris* de Hainaut, prince d'Achaye & de la Morée, qui épousa *Isabelle* de Ville-Hardouin, dont il eut *Mahaud* de Hainaut, alliée l'an 1312, à *Louis* de Bourgogne, roi de Thessalonique, prince d'Achaye & de la Morée, morte sans postérité.

XV. JEAN II du nom, comte de Hainaut, de Hollande, Zelande, seigneur de Frise, &c, mort l'an 1304, avoit épousé *Philippe* de Luxembourg, fille aînée de *Henri* I du nom, comte de Luxembourg, & de *Marguerite* de Bar, dont il eut 1. *Jean*, surnommé *Sans-merci*, comte d'Ostrevant, qui mourut avant son pere sans alliance. 2. GUILLAUME, qui suit. 3. *Jean*, seigneur de Beaumont, Valenciennes, Condé, &c, mort le 11 mars 1356, laissant de *Marguerite*, fille & héritiere de *Hugues*, comte de Soissons, seigneur de Chimai, &c, & de *Jeanne*, dame de Dargies, pour fille unique *Jeanne* de Hainaut, mariée à *Louis* de Châtillon I du nom, comte de Blois, de Dunois & de Soissons. 4. *Henri*, chanoine de Cambrai. 5. *Marguerite* troisiéme femme de *Robert* II du nom, comte d'Artois, mariée l'an 1298, morte l'an 1300. 6. *Isabelle*, seconde femme de *Raoul* de Clermont, seigneur de Nesle, connétable de France. 7. *Alix*, mariée à *Guillaume* Maréchal, comte de Pembrock en Angleterre; & 8. *Marie* de Hainaut, qui épousa l'an 1310, *Louis* I du nom, duc de Bourbon, pair & chambrier de France, & mourut en août 1354.

XVI. GUILLAUME I du nom, surnommé *le Bon*, comte de Hainaut, Hollande, Zelande, &c, mourut le 7 juin 1337. Il épousa par traité du 19 mai 1305, *Jeanne* de Valois, sœur de *Philippe* VI du nom, dit *de Valois*, roi de France, laquelle après la mort de son mari, se rendit religieuse en l'abbaye de Fontenelles, où elle mourut le 7 mars 1400; & selon d'autres l'an 1401, qui étoit la soixante troisiéme année de sa viduité. De ce mariage sortirent *Jean*, & *Louis*, morts jeunes; *Guillaume* II du nom, comte de Hainaut, &c. qui fut tué par les Frisons l'an 1345, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Brabant, fille de *Jean* III du nom, duc de Brabant; MARGUERITE, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Guillaume*, premier duc de Juliers; *Philippe*, alliée à *Edouard* III du nom, roi d'Angleterre; & *Elizabeth* de Hainaut, morte sans alliance.

COMTE DE HAINAUT, de la maison de BAVIERE.

XVII. MARGUERITE de Hainaut, fille aînée de GUILLAUME I du nom, surnommé *le Bon*, succéda à son frere *Guillaume* II du nom, comte de Hainaut, l'an 1345. Elle avoit épousé en 1324, *Louis* IV du nom, duc de Baviere & empereur, dont elle fut la seconde femme, & mourut le 23 juin 1356. De ce mariage vinrent *Guillaume* duc de Baviere III du nom, dit l'*Insensé*, qui chassa sa mere du Hainaut l'an 1351, tomba en frénésie l'an 1358, & mourut en prison l'an 1377, sans enfans de *Mahaud*, fille de *Henri* II, comte de Lancastre; ALBERT, qui suit, & autres enfans rapportés sous le mot BAVIERE.

XVIII. ALBERT duc de Baviere, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c, mort le 25 janvier 1404, épousa 1. *Marguerite* de Silésie, fille de *Louis*, duc de Brigz, morte en 1386 : 2. *Marguerite*, fille d'*Adolphe* III du nom, comte de la Marck & de Cleves. Du premier mariage vinrent GUILLAUME IV, qui suit; & *Marguerite* de Baviere, mariée le 12 avril 1385, à *Jean*, dit *sans peur*, duc de Bourgogne, morte le 23 janvier 1423. Du second sortirent *Albert*, mort jeune le 20 janvier 1399; *Jean* de Baviere, dit *Sans-pitié*, évêque de Liége, qui quitta son évêché pour épouser *Elizabeth* de Luxembourg, veuve d'*Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant, & fille de *Jean* de Luxembourg, duc de Goricie, & mourut subitement sans postérité le 5 janvier 1421; *Catherine*, mariée 1. à *Edouard*, duc de Gueldres; 2. à *Guillaume* VIII du nom, dit l'*Hydropique*, duc de Juliers & de Gueldres, morte l'an 1400; *Anne*, premiere femme de *Wenceslas* de Luxembourg, empereur; *Jeanne* de Baviere, mariée l'an 1390, à *Albert* IV du nom, dit *le Patient*, archiduc d'Autriche.

XIX. GUILLAUME de Baviere IV du nom, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c, mort le 31 mai 1417, avoit épousé en 1386, *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Philippe* de France, duc de Bourgogne, & laissa pour fille unique *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hainaut, Hollande, Zélande, &c, mariée 1. par traité du 30 juin 1406, à *Jean* de France, dauphin, duc de Touraine & de Berri : 2. à *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant : 3. à *Humfroi* d'Angleterre, duc de Glocester : 4. l'an 1433, à *François*, seigneur de Borselle, comte d'Ostrevant, chevalier de la Toison d'or, lequel ayant été arrêté prisonnier par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, sa femme fut contrainte, pour le retirer, de céder ses états à ce duc, qui étoit son cousin-germain, dont elle mourut de chagrin le 8 octobre 1436, sans laisser de postérité.

Depuis ce temps les comtés de Hainaut, de Hollande, &c, furent possédés par les ducs de Bourgogne, d'où ils ont passé dans la maison d'Autriche, dont la postérité est rapportée à BOURGOGNE & AUTRICHE. * Le Mire, *in donat. Belg. in notis eccles. Belg. & in annal. & chron. Belg.* Wassebourg, *in antiq. Belg.* Christophe Butkens, *troph. de Brab.* D'Oultreman, *hist. de Valen-*

ciennes. Guichardin, *descr. du Pays-Bas*. Valere André. Labbe. Dom Pierre de sainte Catherine. Sainte-Marthe. Locrius, *in chron. Belg.* Petit, &c.

HAINAULT (Jean) *cherchez* HESNAULT. (Jean d')

HAINEUFVE (Julien) *cherchez* HAYNEUFE.

HAINLIN (Jean-Jacques) mathématicien & théologien de Souabe, né dans le pays de Wirtemberg en 1588, après avoir rempli divers emplois, fut fait professeur en mathématiques à Tubinge, & enfin abbé d'Adelberg & de Bebenhausen. Il est auteur du systême chronologique des années mystiques, qui consiste à multiplier les sept jours de la semaine par sept. De même que sept jours font la semaine, sept jours de même font l'année mystique de 343 jours. Sept années mystique font l'année sabbatique, & sept années sabbatiques font l'an du jubilé. Il pensoit que cette chronologie étoit si sûre, que depuis la création du monde on ne pouvoit ni ôter ni ajouter un seul jour à ce calcul, sans troubler tout l'ordre des temps & de l'histoire. Les savans n'en jugerent pas de même, & son systême fut assez méprisé. Rheinhard Francenberger le réfuta, mais avec cette dureté qui ne montroit guères que l'humeur aigre du critique, & qui faisoit tort à la vérité qu'il prétendoit soutenir. Hainlin répondit avec une modération qui lui fit honneur. Pierre Megerlin, qui avoit été disciple de Hainlin, montra après la mort de celui-ci, plus modestement, mais plus solidement en même temps, la foiblesse de cet édifice astronomique, dans le chapitre second de son *commentarius chronologicus in tabul. mathematic.* Hainlin mourut le 15 de septembre 1660, âgé de 72 ans. On a de lui *Clavis temporum. Sol temporum*, ou *Chronologia mystica. Propositiones chronologicæ. Synopsis mathematica. Vindiciæ pro chronologia mystica. Refutatio rationum quibus Pontificii ortodox. religionem impugnant.* * Voyez Megerlin dans le chapitre cité dans cet article. Witte *diar. biogr. &c.*

HAINS (Joseph) peintre de Berne, fut entretenu par l'empereur Rodolphe en même-temps que divers autres peintres célebres, comme Jean Dac, Sprenger, Hufnagle, &c. Il fut envoyé en Italie par ce prince, non seulement pour y dessiner les plus belles statues, mais aussi les plus beaux tableaux, & il réussit si bien dans son voyage, qu'il acquit une singuliere protection de ce prince. Il a fait beaucoup d'ouvrages pour lui, qui ont été la plupart gravés par les Sadelers, par Lucas Kilian, & par Isaac Mayer de Francfort. Il mourut à Prague fort regretté des honnêtes gens, parcequ'il étoit lui-même fort honnête homme. Il a eu un fils qui étoit aussi peintre. * De Piles, *abregé de la vie de peintres*.

HAIRETITES, secte de Mahométans, qui doutent de tout, comme les anciens Pyrrhoniens. Ce mot vient de *hairet*, qui signifie *étonnement*, *incertitude*, d'où se forme *Hairetites*, c'est-à-dire, *étonnés*, *incertains*. Ils disent que l'on ne peut discerner le mensonge d'avec la vérité, & qu'il est inutile de chercher des démonstrations. Lorsqu'il s'agit de quelque point de controverse, ils n'ont autre chose à répondre que, *Dieu le sait*, *cela nous est inconnu*. Il y en a eu de cette secte qui ont été élevés à la charge de mufti. Et lorsqu'ils signoient des sentences, ils ajoutoient presque toujours au bas, *Dieu connoît ce qui est meilleur*. Ils prennent ordinairement des sirops où il entre de l'opium, ce qui sert à augmenter leur froideur & leur stupidité naturelle. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

HAISNE, riviere des Pays-Bas. Elle coule dans le comté de Hainaut, près de Binche & de Mons, & baigne S. Guilain & Condé, où elle se jette dans l'Escaut. * Mati, *diction.*

HAITON, *cherchez* HATTON.

HAITZE (Joseph-Pierre de) naquit à Cavaillon; mais il a passé toute sa vie à Aix dans la maison de M. de Gaufridi, dont il étoit parent. Il fut secrétaire de Jean-François de Gaufridi, conseiller au parlement, l'auteur de l'*histoire de Provence*. Il a composé plusieurs ouvrages : *Les Moines empruntés*, *où l'on rend à leur véritable état les grands hommes qu'on a voulu faire moines après leur mort*, par Pierre-Joseph (de Haitze) à Rouen en 1696, *in-12*, deux volumes. Il y a eu une réponse faite par le pere de la Marche, religieux de l'ordre de Grandmont, imprimée en 1697, *in-12*, & une autre pour les Carmes, par le pere D. S. S. (Jean Devau, du saint Sacrement) religieux Carme; à Cologne en 1698, *in-12*. Il y en a eu aussi une pour les Jésuites, en faveur de saint François Xavier : c'est ce qui forme la premiere partie d'un petit livre intitulé : *Les saints enlevés & restitués aux Jésuites, par un professeur de théologie, & docteur en droit canon*; à Luxembourg en 1738, *in-18*. La deuxiéme partie regarde François Regis, mais que de Haitze n'avoit point attaqué. Plusieurs personnes ont attribué mal-à-propos à Pierre Faydit *les moines empruntés*; entr'autres M. Martin, libraire, dans le catalogue des livres de M. Bellanger. *Les moines travestis*, 2. volumes *in 12*, 1698. Ses autres ouvrages qui sont venus à notre connoissance, sont : *Relation des fêtes célébrées à Aix, en 1687, à l'occasion de la convalescence du roi Louis XIV* en plusieurs lettres adressées à M. de Ruffi. *Vie de Michel Nostradamus*; à Aix, chez David *in-12*, 1711. *Vie d'Arnaud de Villeneuve*; à Aix, en 1719, *in-12*. *Histoire de sainte Rossolline de Villeneuve, de l'ordre des Chartreux*; à Aix, en 1720, *in-12*. D'autres prétendent que cette fille étoit de l'ordre de Malte. *Histoire de saint Benezet, entrepreneur du pont d'Avignon, contenant celle de l'ordre des religieux pontifes, par Magne Agricole* (le sieur de Haitze;) à Aix, chez David 1708, *in-12*. *Histoire de la vie & du culte du B. Gerard Tenque, fondateur de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, par Pierre-Joseph de Haitze*; à Aix, en 1730, *in-12* *Vie de Jule Raimond de Souliers .... L'esprit du cérémonial d'Aix, en la célébration de la Fête-Dieu, par Pierre-Joseph. Recedant vetera, nova sint omnia*; à Aix, chez David, en 1708, *in-12*, de 95 pag. M. Dupin en a parlé avec mépris. *Voyez* le *Supplement du journal des savans*, 1708, page 358. L'ouvrage de M. de Haitze a été réimprimé en 1730, à Aix, *in-12*, avec une critique. *Eloge des premiers présidens du parlement de Provence.... Apologétique de la religion des Provençaux au sujet de sainte Magdéléne*, à Aix, 1711, *in-12*. Il a encore composé *une histoire de la ville d'Aix*, qui a été imprimée, *in-4°*; mais qui n'a pas été rendue publique. Il a aussi composé une *Bibliothéque des auteurs de Provence*, encore manuscrite. Il est encore l'auteur de *trois grandes cartes, où l'on trouve les noms & les armes de tous les consuls d'Aix, procureurs du pays*. M. de Haitze mourut à Aix, le 26 juillet 1736. On l'appelloit communément M. d'Hache. Ses ouvrages sont très-peu de chose, très-mal écrits, sans preuves, sans critique. Son histoire d'Aix, dont on a vu des lambeaux, est pleine de faits curieux, mais qu'il faut croire sur son simple témoignage. Ses *moines empruntés & travestis*, sont ce qu'il a fait de meilleur; il met les citations à la marge, pour prouver ce qu'il avance. Il faut encore ajouter à ses ouvrages la *Lettre critique de Sextius le Salien à Euxenus le Marseillois* (M. de Ruffy, fils de l'historien de Marseille) *touchant le discours* (de Pierre Galaup de Chasteuil) *sur les arcs de triomphe dressés en la ville d'Aix, à l'heureuse arrivée des ducs de Bourgogne & de Berri.* Cette lettre est du premier janvier 1702. M. de Haitze y contredit tous les points d'histoire représentés dans les arcs de triomphe, par M. Galaup, & expliqués dans son discours : il n'y ménage aucunement l'auteur, dont la probité & les talens méritoient des égards. Pierre-François de Remerville de Saint-Quentin a donné en 1702, à Cologne (Aix) *in-12*, des *Réflexions* sur cette lettre. *Voyez* REMERVILLE. Ces réflexions furent dans ce même temps adoptées & soutenues par l'auteur des *Essais de littérature pour la connoissance des livres* (l'abbé Tricaud de Belmont,) & par M. l'abbé Tallemant, alors doyen de l'académie françoise. Enfin on a de M. de Haitze des *Dissertations sur divers*

points de l'histoire de Provence : à Anvers (Aix) en 1704, *in*-16, de 149 pages. Ces dissertations sont citées dans une piéce imprimée dans le *Mercure* du mois de mai 1745, intitulée, *Lettre de* M. Chaix (avocat à Aix) à M. B... dans laquelle il releve quelques erreurs concernant l'histoire de Provence, glissées dans les relations des fêtes données par la cour des comptes, aides & finances, & par la ville d'Aix, au sujet du rétablissement de la santé du roi en 1744. Pierre de Galaup de Chasteuil a répondu aux dissertations de M. Haitze, dans son *Apologie des anciens historiens & des Troubadours ou poëtes Provençaux, servant de réponse aux dissertations de Pierre-Joseph, sur divers points de l'histoire de Provence.*

HAKEM BEMRILLAH, troisiéme calife de la race des Fathimites, commença à regner à l'âge de onze ans, sous la tutelle d'un gouverneur, l'an 386 de l'hégire, de J. C. 996. Il devint fou & impie en même-temps. Il ordonna que toutes les nuits les maisons & boutiques du Caire fussent ouvertes & éclairées : que les femmes ne sortissent jamais de leur logis sous quelque prétexte que ce fût, défendant aux ouvriers de faire aucune chaussure à leur usage, & voulant qu'on leur présentât ce qui leur étoit nécessaire avec des cueillers ou pallettes à manche long, pendant que leurs portes étoient entr'ouvertes, & qu'elles se tenoient derriere sans se faire voir. Il vouloit passer pour dieu, & fit faire un catalogue de seize mille personnes, qui le reconnoissoient pour tel. Il fit bruler la moitié de la ville du Caire, & piller l'autre par ses soldats. Il obligea les Juifs & les Chrétiens de porter des marques sur leurs habits, pour les distinguer des Musulmans. Il en contraignit plusieurs à renoncer à leur religion, puis il leur permit d'en faire une profession ouverte. Il fit démolir l'église de la Résurrection ou du Calvaire à Jérusalem, puis la fit rebâtir. Il interdit le pélerinage de la Mecque, supprima le jeune du Ramadhan, & la solemnité des cinq prieres journalieres. Comme on crut qu'il avoit dessein d'abolir le mahométisme, & de s'ériger en nouveau législateur, on conspira contre lui & on le fit mourir. * D'Herbelot.

HAKEM BEN HESCHAM, troisiéme calife des Ommiades en Espagne. Il commença son regne l'an de l'hégire 180, de J. C. 796, & il le finit l'an 206 de l'hégire. Il se vengea cruellement des habitans de Tolède, qui s'étoient révoltés. Car *Abdalrahman* son fils, s'étant fait beaucoup prier d'entrer dans leur ville, & ayant invité les plus qualifiés à un festin, il les fit tous tuer à mesure qu'ils se présentoient pour entrer dans la salle, où l'on supposoit que le festin étoit préparé. Il punit aussi très-sévérement ceux de Cordoue pour la même raison. Il mourut lorsqu'il se préparoit à faire une rude guerre aux Chrétiens, qui avoient repris la ville de Barcelone. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

HAKEM, II du nom, calife d'Espagne, succéda à son pere *Abdalrahman* III, l'an 350 de l'hégire, de J. C. 961. Il gouverna ses états dans une grande tranquillité; car son regne, qui fut de seize ans, ne fut troublé par aucune guerre, ni civile, ni étrangere. *Hescham* son fils, qui lui succéda l'an 366 de l'hégire, ne regna pas si tranquillement. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

HALA ou LAHELA, ville & pays d'Assyrie, où Phul roi de ce pays, transporta les tribus de Ruben & de Gad, & la moitié de celle de Manassé. * *I. Paralipom. 26.*

HALABASS, HOLOBASS, ELABAS, ville de l'empire du Mogol en Asie. Elle est la capitale d'un pays qui porte son nom, & située sur le Gange, à cent lieues de la ville d'Agra, vers le levant. On la prend communément pour la ville nommée anciennement *Palimbothra.* Elle est fort grande & défendue par une belle citadelle. * Baudrand.

HALAN (Robert) cardinal Anglois, vivoit sous les regnes de Henri IV & de Henri V. Il étoit né à Oxford, & devint chancelier de cette université en 1403. D'archidiacre de Cantorberi, il fut fait évêque de Salisburi, & crée cardinal en 1411, par le pape Jean XXII, & mourut en 1417. Une marque de son habileté, c'est qu'il fut un de ceux qui furent députés pour représenter le clergé Anglois aux conciles de Pise & de Basle. * *Dictionaire anglois.*

HALAR, en latin *Halara* & *Hola*, ville d'Islande, avec évêché suffragant de Drontheim, est située en la partie septentrionale de l'Isle, vers le détroit de Skagafiord. Elle est petite, sans murailles & peu habitée. Le roi de Danemarck est maître de cette ville. * Sanson.

HALBERSTAD, ville & principauté d'Allemagne, dans la basse Saxe. Il y avoit autrefois un évêché suffragant de Mayence, qui fut sécularisé par la paix d'Osnabruck en 1648, & converti en principauté qui appartient aujourd'hui au roi de Prusse, électeur de Brandebourg. La ville d'Halberstad est située sur la riviere d'Holtemme, à sept ou huit lieues de Magdebourg, & un peu plus de Brunswick. La principauté ou diocèse, est renfermée entre les duchés d'Anhalt, de Brunswick & de Magdebourg. L'évêché fut fondé par Charlemagne à Salingstedt l'an 781, & fut transféré à Halberstad la même année, ou peu après. Albert Krantz & Melchior Néofanius ont écrit l'histoire des prélats d'Halberstad. * Albert Krantz. Bertius. Cluvier. Schaten, *hist. Westph. l.* 7. *Observ. Hallens.* tom. VIII, *observ.* 8.

HALCATH, ville de Palestine dans la tribu d'Aser, donnée aux Lévites. * *Josué*, XIX, 25.

HALDAN, prince fabuleux, qui regnoit, dit-on, en Danemarck & en Suéde long-temps avant la naissance de Jesus-Christ, a passé pour un géant de l'antiquité, à cause de sa grandeur démesurée & de sa force extraordinaire. On raconte plusieurs de ses exploits qui surpassent toute croyance : entr'autres on dit que voulant ravir une fille de son pays, & en étant empêché par douze athletes qui la gardoient, il coupa un chêne, & s'en servit comme d'une massue pour les défaire. On ajoute qu'il épousa cette fille, nommée *Harald.* Il fut tué en combattant pour la défense de son royaume. * Olaüs, *l.* 5, *c.* 21.

HALDE (Jean-Baptiste du) né à Paris, le premier février 1674, entra dans la compagnie de Jesus le 8 septembre de l'an 1692, & fit la profession solemnelle des quatre vœux, le 2 février 1708. Cette même année, il fut placé dans la maison professe à Paris, où on lui donna le soin qu'avoit le pere Charles le Gobien, de recueillir, de mettre en ordre, & de publier les lettres écrites en Europe par les missionaires de la société, qui sont envoyés dans les pays étrangers. Il fut aussi secrétaire du P. le Tellier, confesseur du roi; & ensuite directeur de la congrégation des artisans. Il fut attaqué les dernieres années de sa vie de douleurs aiguës, qu'il souffrit avec beaucoup de patience & de résignation. C'étoit un homme doux, affable, aimant le travail, & zélé pour les devoirs de son état. Il est mort à Paris, le 18 août 1743. Les ouvrages que nous avons de lui, sont : 1. *Druidæ Carnotensis de serenissimo principe Carnotensium duce vaticinium, ode;* à Paris en 1703, *in*-4°. 2. *In cunas serenissimi principis Carnotensium ducis, ode dithyrambica,* à Paris... 3. *In natalem ducis Britanniæ dialogus Galliæ & Hispaniæ, ode*, à Paris en 1704, *in*-4°. 4. Midas, intermede en musique; à Paris en 1704. 5. *Augustissimo ecclesiæ Gallicanæ Clero, ode;* à Paris en 1705, *in*-4°. 6. *Narcisse*, tragédie en musique; à Paris en 1707, *in*-4°. 7. Traduction latine de la seconde instruction pastorale de M. l'évêque de Soissons (Languet, depuis archevêque de Sens) contenant un second avertissement aux appellans de son diocèse. Cette instruction de M. Languet est du 15 juin 1718 : la traduction latine a été imprimée à Douai en 1720, *in*-4°. 8. *Lettres édifiantes & curieuses*, écrites des missions étrangeres par quelques missionaires de la Chine, depuis le neuviéme recueil inclusivement jusqu'au vingt-sixiéme,

qui fut publié quelque temps avant la mort du pere du Halde en 1743. Ces recueils sont ornés de préfaces utiles de la composition du pere du Halde. Chaque volume a été imprimé à Paris, *in-12*; & l'on en a deux traductions, l'une angloise à Londres, l'autre en allemand à Augsbourg. 9. *Le sage chrétien*, ou les principes de la vraie sagesse, pour se conduire chrétiennement dans le monde; à Paris en 1724, *in-24*. 10. *Description géographique, historique, chronologique & physique de l'empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise*, enrichie de cartes générales & particulieres du Thibet & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille douce; à Paris en 1735, quatre vol. *in-fol.* Cet ouvrage a été réimprimé à la Haye, avec quelques additions en 1736, en quatre tomes *in-4°*, & en anglois à Londres en 1739, quatre volumes *in-8°*, avec divers retranchemens. M. l'abbé Lenglet dans le supplément de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, tome II, page 225, dit de cette description, qu'elle est une des plus magnifiques & des plus savantes qui se soit faite, non-seulement de l'empire de la Chine, mais encore d'aucun autre état ou royaume particulier. *Elle est digne*, ajoute-t-il, *du P. du Halde, qui connoît exactement tout ce qui regarde les missions étrangeres.* Il lui donne à peu près le même éloge, page 43, en parlant du recueil des lettres édifiantes, &c. & au tome I de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, chapitre 2, article 6, page 26 & 27, en parlant des cartes géographiques de Guillaume de Lisle, il dit: *On sait qu'il étoit redevable de ses plus belles observations au pere du Halde, Jésuite, très-versé dans tout ce qui regarde la géographie asiatique.* * *Mémoire latin manuscrit* du P. Oudin, Jésuite, & les endroits cités de M. l'abbé Lenglet. Le P. Oudin ajoute dans son *Mémoire*, qu'il avoit vu du P. du Halde un poëme latin *De arte dramaticâ*, qui lui avoit paru digne de voir le jour.

HALDETRUDE, *cherchez* CLOTAIRE II.

HALE (Matthieu) lord, chef de justice du banc du roi, sous le regne du roi Charles II, naquit à Aldernei dans le comté de Glocester le premier novembre 1609. Il étoit petit-fils d'un marchand drapier, & fils de *Robert*, avocat dans le Lincols Inn. Il étudia trois ans à Oxford, & fut ensuite admis étudiant dans le Lincols Inn, où il étudia plusieurs années seize heures par jour. Quelques années avant les guerres civiles, il s'adonna au barreau. En 1653 il fut fait sergent aux loix, & bientôt après un des juges des communs plaidoyers; emploi qu'il exerça avec beaucoup d'équité & d'intégrité, quoique quelquefois sa conduite ne plût pas au protecteur. Après le rétablissement de Charles II, il fut fait baron de l'échiquier & chevalier; & en 1671, il devint lord chef de justice du banc du roi; charge qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1676. Outre sa connoissance dans le droit, il passoit pour bon théologien & philosophe. Sa vie étoit réglée. Il avoit été élevé parmi les Puritains; mais sa simplicité & son intégrité le rendoient agréable aux deux partis. Ses ouvrages sont, La premiere origine des hommes, *in-fol.* Contemplations morales & théologiques, *in-8°*. *Difficiles nugæ*, ou observations sur les expériences de Torricelli, *in-8°*. Essai touchant la gravitation ou non gravitation des corps fluides, avec les raisons de ces effets. Observations sur les principes des mouvemens naturels, & sur-tout de la raréfaction & de la condensation. La vie & la mort de Pomponius Atticus, écrite par Cornelius Nepos, tirée de ses fragmens, avec des observations politiques & morales. Plaidoyers de la couronne, ou abrégé méthodique des principales matieres qui se rapportent à ce sujet. On a imprimé depuis sa mort son *Historia placitorum coronæ*, c'est-à-dire, *Histoire des ordonnances royales*, *in-fol.* * Voyez *la vie de Hale, écrite par* M. Burnet, *évêque de Salisburi.*

HALÉENNE, surnom qui fut donné à Minerve, en mémoire d'Halée de Tegée, qui avoit bâti un temple en l'honneur de cette déesse. Depuis il fut consumé par le feu, & fut rebâti par les Tégéates, plus superbe qu'il n'étoit auparavant. Auguste, après la bataille d'*Actium*, qui soumit ces peuples à son obéissance, trouva dans ce temple les défenses du sanglier Calydonien, qui étoient d'une longueur extraordinaire, & les envoya à Rome. Apollon fut aussi surnommé *Haléen* par Philoctete, qui se lassant d'errer, voulut enfin se reposer, & bâtit un temple à Apollon *Haléen.*

HALERIUS ou ACHERIUS, orateur, vivoit du temps de l'empereur Auguste. On remarque qu'il avoit un flux de bouche si extraordinaire, que cette abondance réglée, qui est un don si nécessaire à ceux qui parlent en public, fut un vice qu'on blâma en lui; & Auguste qui aimoit les bons mots, disoit en parlant d'Halerius, qu'il falloit l'enrayer comme ces chariots qui roulent trop, ou qui font trop de bruit en roulant. * Cœlius Rhodiginus, *liv.* 5, *des antiquités*, *c.* 11.

HALES, nom des trois villes, l'une en Béotie, une autre en Cilicie, & la troisiéme en un pays nommé Masete, selon Etienne *de Bysance*. Il y a encore une riviere de ce nom dans l'Ionie, dont l'eau est extrêmement froide, & qui passe à Colophon. Pline la nomme *Halesius.*

HALÈS (Jean) savant Anglois, membre du collége d'Eaton, chanoine de Vindsor, né dans la ville de Bathe en 1584, s'est distingué par sa science & par ses ouvrages théologiques. En 1605 il fut fait membre aggrégé du collége de Corps de Christ à Oxford, où il étoit entré dès 1597, & le chevalier Saville se servit très-utilement de lui pour son édition de S. Chrysostôme. Vers l'année 1612, Jean Hales fut fait professeur en langue grecque, & l'année suivante, il prononça l'oraison funébre du chevalier Thomas Bodley, fondateur de la bibliothéque qui porte son nom. Ce discours a été imprimé dès-lors, & réimprimé en 1681, par les soins de Guillaume Bates dans un recueil latin, *in-4°*, de vies choisies. Il assista au synode de Dordrecht en 1618 & 1619, étant chapelain domestique du chevalier Dudley Carlton, ambassadeur de Jacques I, auprès des Etats Généraux. A son retour en Angleterre, où ses amis lui procurerent une place de membre aggrégé dans le collége d'Eaton, il donna lieu par ses discours d'être accusé de socinianisme, & on le soupçona même d'être auteur de deux petits ouvrages que Sandius a insérés dans la bibliothéque des Antitrinitaires. Le premier est intitulé: *Brevis disquisitio, an & quomodo vulgo dicti evangelici pontificios, &c. solidè atque evidenter refutare queant*, en 1633, *in-12*; mais l'auteur de cet ouvrage est Joachim Stegman, ministre socinien. L'autre traité que l'on donnoit en Hollande à Episcopius, pendant qu'on l'attribuoit en Angleterre à Hales, étoit de Samuel Przipcovius, gentilhomme Polonois: il a pour titre: *Dissertatio de pace & concordia ecclesiæ*, en 1628; ces deux traités ont été imprimés en langue vulgaire à Londres en 1653. Jean Hales fut fait chanoine de Vindsor en 1639, & l'on croit qu'il fut employé à la seconde édition de la réponse du Jésuite Fisher, que Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi, publia la même année. Les révolutions arrivées en Angleterre vers le milieu du XVII siécle, changerent extrêmement les affaires de ce savant chanoine, fidéle à son prince, zélé pour l'église Anglicane; il ne voulut jamais se soumettre au parti dominant, & il lui en couta la perte de ses benéfices. Dans cette extrémité, il fut contraint de vendre sa bibliothéque pour avoir du pain. Elle lui avoit couté 2500 livres sterlins, & on ne lui en donna pas la moitié, encore partagea-t-il cette somme avec quantité de ses freres qui étoient envelopés dans les mêmes disgraces. Un gentilhomme de la famille des Sedleys dans la province de Kent, lui offrit sa maison avec 100 livres sterlins de pension, un valet & deux chevaux: mais il refusa cette offre pour n'être à charge à personne, & il aima mieux se charger de l'éducation d'un jeune homme. Le parti dominant ne le souffrit pas fort long-temps dans ce poste: M. Ha-

les contraint de céder à l'orage, fut encore obligé de fuir : il retourna à Eaton, & alla loger dans la maison d'une pauvre veuve dont le mari avoit été autrefois son domestique. Ce fut là qu'accablé de misere, il mourut le 19 mai 1656, âgé de 72 ans. Il ne parut presque rien de lui pendant sa vie que *Son traité du schisme & des schismatiques*, dont les principes déplurent beaucoup aux communions dominantes. Ses autres ouvrages n'ont été déterrés que peu-à-peu. En 1659 on fit imprimer un recueil de ses *Sermons*, & de ses *Lettres*, à la tête duquel M. Pearson mit la vie & l'éloge de l'auteur. On en publia une seconde édition en 1673, augmentée de quelques piéces que l'on y ajouta sous le titre général de *Mélanges*. Enfin ce recueil a été imprimé pour la troisiéme fois en 1688. En 1673, on donna quatre *Sermons* de ce savant, & un recueil d'opuscules de sa composition en 1677. Ces opuscules écrits en anglois sont : *Du péché contre le saint esprit : Du sacrement de la cene ; Paraphrase de l'évangile selon saint Matthieu : Du pouvoir des clefs ; Du schisme & des schismatiques : Micellanées.* Ce recueil a été réimprimé en 1716, augmenté d'une lettre à Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi, au sujet du traité du schisme. Cette lettre qui n'avoit point encore été imprimée, se trouve aussi traduite en françois dans le neuviéme tome de la bibliothéque angloise, seconde partie, p. 499. Quatre ans après la seconde édition de ces opuscules, c'est-à dire, en 1720, on a imprimé à Londres une dissertation angloise où Jean Hales examine la nature humaine de son beau & de son mauvais côté depuis la chute de l'homme. * *Voyez* la relation historique & critique de la vie & des écrits de M. Hales, en anglois, par M. Desmaiseaux en 1719. La *bibliothéque angloise tome IX, seconde partie, page* 482 *& suiv. seconde partie, page* 533.

HALESE, *Halesus*, fils d'Agamemnon & de Briseis, ou selon d'autres, de Clitemnestre. On tient qu'il conspira avec sa mere contre son pere, & qu'ayant été chassé de son pays, il vint en Italie, où il s'arrêta au pays nommé à présent *Terre de Labour.* * Virgile, *Eneide* 10. Ovide, *au* 4 *des fastes*, le fait seulement complice de la mort d'Agamemnon, & non son fils. Etienne de Byzance nous parle d'une campagne de ce nom en Epire, où il se fait quantité de sel. Il y a eu une ville en Sicile appellée HALESE. * Ciceron, *Verr.* 5. Solinus fait aussi mention de la riviere d'HALESE, qui sort d'une montagne de ce nom près de l'Etna, & sur les bords de laquelle Proserpine cueilloit des fleurs, lorsque Pluton vint l'enlever, *cherchez* ALESA. * Columella.

HALESWORTH, petite ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Suffolck, qu'on appelle *Bliking.* Il y a un bon négoce de corde, de fil & d'étoffes. * *Dict. Angl.*

HALGRAIN, *cherchez* ALEGRIN, cardinal.

HALI Bacha, gendre de Selim II, & général de la flotte des Turcs l'an 1570 & 1571, après avoir ravagé plusieurs isles de la république de Venise, combattit dans le golfe de Lepante contre l'armée chrétienne, qui venoit à pleines voiles sur sa flotte. Dom Juan d'Autriche ayant vigoureusement attaqué la capitane, Hali tomba mort d'un coup de mousquet, & les Espagnols y monterent aussitôt, en arracherent l'étendard, & s'en rendirent les maîtres. Dom Juan fit en même-temps crier *Victoire* : ce qui donna courage aux siens, & mit la consternation parmi ces barbares. Les chrétiens ayant gagné la bataille, firent prisonniers les deux fils de Hali, & les conduisirent à Rome où l'un d'eux mourut, & l'autre fut renvoyé à la princesse sa mere, qui avoit fait de magnifiques présens à don Juan pour obtenir sa liberté. * Gratiani, *hist. de Chypre.*

HALI-BEG, dragoman ou interpréte du grand-seigneur, au milieu du XVII siécle, se nommoit originairement Albert Bobouski. Il étoit né chrétien, & avoit été amené esclave de Pologne lorsqu'il étoit jeune. Il savoit dix-sept langues, & avoit appris le françois, l'anglois & l'allemand, comme s'il eut été élevé dans ces pays-là. On croit que c'est lui qui fournissoit des mémoires à M. Ricaut, consul de Smyrne, pour inserer dans son livre intitulé : *l'Etat de l'empire Ottoman.* M. de Nointel a eu un traité du sérail, que Hali-Beg a fait en italien ; & M. Galland qui a demeuré quelques années à Constantinople avec M. de Nointel, a eu plusieurs manuscrits de la main de ce dragoman : entr'autres, une bonne partie des pseaumes, qu'il avoit mis en vers turcs, & notés en musique. Il composa, à la priere de M. Smith, un traité : *De Turcarum liturgia, peregrinatione Meccana, circumcisione, ægrotorum visitatione, &c*, imprimé en 1691, dans les appendix de l'*Itinera mundi* d'Abraham Peritsol. Il traduisit en langue turque vers l'an 1653, le catéchisme de l'église anglicane ; & quelque temps après il mit toute la bible en la même langue. Le manuscrit est resté dans la bibliothéque de Leyde, où on l'avoit envoyé pour le faire imprimer. Le même auteur a fait aussi une grammaire & un dictionaire turc. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. l'an* 1675. Bayle, *diction. crit.*

HALICARNASSE, ville capitale du royaume de Carie, située sur le golfe Ceramique ou de Ceramis, étoit habitée par une colonie des Argiens partis de la ville de Trezene, sous la conduite d'Anthes, fils d'Hercule, selon Pausanias. Elle est fameuse par les deux Artemises & par Mausole, mari de la derniere, qui y fit élever ce fameux mausolée, pour rendre immortelle la mémoire du roi Mausole son époux, & qui a eu place entre les sept merveilles du monde. La fontaine Salmacis étoit une autre singularité d'Halicarnasse. Il y eut peu de villes sur cette côte de mer, qui résistassent aussi long-temps à Alexandre que cette ville-là, parcequ'elle étoit bien fortifiée. Il fut obligé de la faire bruler, pendant que la garnison se défendoit encore vigoureusement dans les forteresses. Vitruve en fait la description, & parle nommément de ses ports. Cette ville est encore illustre par la naissance d'Herodote ; de Denys auteur du livre des antiquités romaines, & de quelques autres savans. * Strabon, *liv.* 14. Pline, *liv.* 26. Pompon. Mela. Vitruve, *liv.* 2.

HALICE, nymphe marine, fille de Nerée & de Doris. Il est fait mention d'une ville de ce nom au Péloponnèse, près de Trezene au royaume d'Argos.

HALICIE, ville de Sicile, près du promontoire Lilybée, est une de celles qui ont été connues à Etienne de Byzance, Diodore, Ciceron & Pline.

HALID ABUL-GUALID, calife de Syrie, *cherchez* GUALID.

HALIES, fête solemnelle des Rhodiens, appellée ainsi du mot grec ἅλιος, qui, dans le dialecte dorique, est le même qu'ἥλιος, c'est-à-dire, le *Soleil*, pour qui ces peuples avoient une particuliere vénération, & à l'honneur duquel ils éleverent ce fameux colosse, que l'on mit entre les merveilles du monde. * Athenée, *l.* 13.

HALITGAIRE, HALITGARIUS ou HALITCHAIRE, évêque de Cambrai & d'Arras, dans le IX siécle, succéda à Hildoard l'an 817. Il fut envoyé avec Ebbon de Reims pour prêcher l'évangile aux Danois en 822, & député par Louis *le Débonnaire*, à Michel *le Begue*, empereur de Constantinople, l'an 828. Etant de retour de cette ambassade, il mourut l'an 831, le 25 juin. Il a écrit, à la priere d'Ebbon de Reims, un ouvrage intitulé : *Des vices, de leurs remédes, des vertus ; & de l'ordre, ou des jugemens de la pénitence.* C'est un long penitentiel divisé en cinq livres, que Henri Canisius a donné au public dans le cinquiéme volume de sa collection, & qui se trouve dans la bibliothéque des peres. Cet ouvrage est aussi attribué à Raban. Divers auteurs parlent d'Halitgaire. Le Mire dit que ce fut Charlemagne qui l'envoya à Constantinople. * Sigebert, *c.* 122, *de vir. illustr.* Baldric, *l.* 1, *chron. Camer.* Flodoart, *l.* 2, *hist. Rem. c.* 19. Aimoin, *l.* 4, *Cont. c.* 116.

Valere André, *biblioth. belg.* Buffelin, *in Galloftand.* Menard, *p.* 238, *obferv. in lib. facr. S. Greg.* Adam de Bremen. Bellarmin. Robert & Sainte Marthe, *Gall. chrift.* D. Rivet, *hift. litter. de la France*, t. IV.

☞ HALITZ, ville de Pologne, dans la Ruffie rouge, & capitale du pays de Halitz. Elle a un château fur la riviere de Niefter. Cette ville a été autrefois fort confidérable, & même capitale de la Ruffie rouge, & le fiége des rois de Ruffie. Elle eut enfuite un archevêché, qui fut transferé à Léopold en 1414, felon Starowolski. Elle eft préfentement fort petite, à feize milles polonois de Léopold. * La Martiniere, *diction. géogr.*

HALL, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, eft fans doute cette ville dont il eft parlé dans le recueil des écrivains d'Allemagne, *Hala urbs eft doctis divitibufque potens.* Elle eft fituée entre le Palatinat du Rhin, la Franconie & le duché de Wirtemberg, & eft célébre par fes quatre fontaines de fel. Tacite fait mention des guerres que les Cattes & les Hermundures fe firent, pour fe rendre maîtres de ces falines. L'empereur Lothaire II affiégea Hall l'an 1130. Elle a été un fujet de guerre dans les fiécles fuivans, & elle a beaucoup fouffert dans le XVII, ayant été fouvent prife & reprife.

Il y a auffi une ville dans la Saxe qui porte le même nom, que l'on nomme, en écrivant en latin, *Hala Saxonum.* Il ne faut pas la confondre avec l'autre. L'électeur y a établi une académie l'an 1595. Cette ville donne le nom à une branche de la maifon de Saxe. *Voyez* SAXE. * Cluvier, *de antiq. Germ.* Bertius, *l.* 3, *rerum Germ. &c.*

HALL ou HALLE, petite ville du cercle de Weftphalie en Allemagne. Elle eft dans le comté de Ravenfberg, à quatre lieues de la ville d'Hervorden, & à deux de Bilefeld. L'électeur de Brandebourg y a fondé une académie des débris de l'univerfité d'Heidelberg. *Mati, *diction.*

HALL IN INTHAL, c'eft-à-dire, dans la vallée de l'Inn, petite ville d'Allemagne dans le Tirol, eft fur la riviere d'Inn, à trois lieues au-deffous d'Infpruck. Hall a une citadelle & des falines, comme la plupart des villes d'Allemagne qui ont ce nom, qui fignifie en allemand *du fel.* Elle eft confidérable par-là. * Mati, *diction.*

HALL ou HALLE, petite ville des Pays-Bas, eft dans le Hainaut fur la riviere de Senne, à trois lieues au-deffus de Bruxelles. Cette ville, où il y a une célebre églife dédiée à la fainte Vierge, a été fortifiée par les Efpagnols, pour couvrir Bruxelles. * Baudrand.

HALL (Jofeph) évêque de Norwich en Angleterre, nommé *le Seneque Anglois*, né à Ashbi de la Zouch dans le comté de Leicefter le premier juillet 1574, fut élevé dans le collége d'Emanuel à Cambridge. Son pere étoit gouverneur ou bailli d'Ashbi, lieu de fa naiffance. Il donna tant de marques de fon talent pour les lettres, qu'on le deftina aux études: & dès que le collége d'Emanuel fut établi à Cambridge, il y fut admis. Il reçut tous fes degrés avec beaucoup d'applaudiffement; & en particulier on eftima beaucoup fa thèfe, *mundus fenefcit*; *le monde vieillit.* Son premier emploi fut le rectorat d'Halfled, dans le comté de Suffolk, d'où il paffa à l'abbaye de Waltham, dans le comté d'Effex. Etant docteur en théologie, le roi Jacques I l'envoya au fynode de Dordrecht. A fon retour, il fut fait doyen de Worcefter, puis évêque d'Exefter, & enfin évêque de Norwich. Il vécut jufqu'au temps des guerres civiles fous Charles I, & fouffrit beaucoup dans ces temps malheureux. Il fut envoyé deux fois à la tour, dépouillé de fes habits; fon palais fut pillé, &c. Il fouffrit toutes ces perfécutions avec patience, comme on le peut voir dans fes traités de confolation. On peut dire qu'il mourut la plume à la main. Son ftyle pur, fimple & clair lui a fait donner le nom de *Séneque d'Angleterre.* Fuller dit qu'il ne traitoit pas mal la controverfe, qu'il étoit plus heureux dans fes commentaires, très-bon dans fes caracteres, encore meilleur dans fes fermons; mais excellent dans fes méditations. Divers de fes ouvrages ont été traduits en françois. * *Opufcules de* Fuller.

HALLAI (Jean) Jéfuite François, né en 1597, entra chez les Jéfuites le 14 février 1615, & s'y engagea par la profeffion des quatre vœux, le 27 décembre 1632. Il a profeffé la rhétorique à Dijon, & eft mort après l'an 1649. On a de lui un ouvrage qui a été autrefois fort recherché, furtout dans les colléges de la fociété: le titre eft: *Rhetoricæ Divionenfis focietatis Jefu analyticæ eloquentiæ progymnafmata in aliquot Ciceronis orationes*; à Dijon, chez Nicolas Spirinx, en 1629, *in*-4°.

HALLAND, province de Suede dans la Gothie, a été autrefois au Danemarck, & appartient préfentement au roi de Suede depuis l'an 1645. On y voit les villes de Falkembourg, de Helmftad, de Laholm, de Limberga, de Watberg, &c. La province de Halland a la Weftrogothie au levant & au feptentrion, la mer Baltique au couchant, & le pays de Schonen au midi. Les Danois la remirent aux Suédois pour trente ans, par la paix de Bromsbroo, l'an 1645, & la céderent entierement par le traité de Rotskild, l'an 1658.

HALLÉ (Claude-Guy) peintre François, né à Paris en 1651, étoit fils de *Daniel* Hallé, peintre eftimé, lequel mourut à Paris en 1674. Son fils fut fon éleve, & ne fortit jamais de fa patrie. Les églifes de Paris, & celles de plufieurs provinces du royaume, font remplies de fes ouvrages, dont les connoiffeurs font beaucoup de cas. Il en a fait auffi plufieurs pour le roi, à la ménagerie, à Meudon & à Trianon. C'eft M. Hallé qui a fait pour le chœur de l'églife de Notre-Dame le tableau de l'Annonciation que l'on y voit. Ce peintre étoit fort lié avec Charles le Brun, premier peintre du roi, qui l'eftimoit beaucoup. Doué d'un caractere doux & aimable, il fe faifoit aimer de tous ceux qui le connoiffoient: il étoit naturellement porté à rendre fervice, & quoiqu'attaché à fon travail, il le quittoit fans peine dès qu'il croyoit pouvoir être utile. Du refte il n'aimoit pas à fe produire, & il n'a jamais fu être courtifan. Il a peint dans fes tableaux fon caractere tranquille, & fon pinceau n'a jamais été libertin. Il fe maria en 1697, & il eft mort à Paris en 1736, à l'âge de 85 ans, ayant toujours joui d'une bonne fanté & d'une grande tranquillité d'efprit. Il eft inhumé à faint Sulpice. Une de fes filles a époufé M. Reftout, peintre, profeffeur de l'académie; & fon fils penfionaire du roi à Rome, a déja donné des marques de fon génie par les prix qu'il a remportés à l'académie de Paris. * Voyez fon éloge plus au long, & le détail de fes ouvrages dans l'*abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, *in*-4°, tome II, page 380 & fuivantes.

HALLÉ (Antoine) né en 1593 à Bazanville, proche le bourg de Creulli, bourg à trois lieues de Bayeux, profeffa les belles lettres dès l'âge de 22 ans dans l'univerfité de Caën. Il fut enfuite profeffeur royal en éloquence, & principal du collége du Bois. Il fuccéda dans ces deux emplois à Antoine Goffelin. Hallé fit fon capital de la poëfie latine: imitateur de Virgile & de Claudien, il eut un beau tour de vers, fon élocution fut pure, & il fut très-exact fur la quantité. En l'année 1652, il compofa & publia quelques traités fur la grammaire latine. C'étoit auffi un habile géographe: il le fit connoître en bien des rencontres, & en particulier dans les leçons publiques qu'il donna fur cette fcience dans l'univerfité de Caën. Il a remporté fouvent le prix de la conception de la fainte Vierge établi à Caën, & on fut obligé de le prier de ne plus travailler fur ce fujet, afin que d'autres puffent auffi remporter la palme dès qu'ils ne concourreroient plus avec lui. Il étoit en commerce de lettres avec plufieurs favans hommes, entr'autres avec le pere de la Rue, Jéfuite, & avec M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches. Ce dernier avoit été fon difciple, & voici le témoignage qu'il lui rend

rend dans ses origines de Caën. » Je suis obligé, *dit il*, » de rendre ce témoignage de ma reconnoissance à M. » Hallé, que j'estime un des plus grands bonheurs de » ma vie, d'avoir été son disciple domestique pendant » cinq ans. Il m'a formé l'esprit, il m'a rafiné le gout, » il m'a donné l'intelligence des bons auteurs, il m'a » appris une infinité de choses rares & curieuses. » M. Hallé n'estimoit pas moins M. Huet, & il a fait une piéce de vers très-élégante à la louange de l'ouvrage de ce prélat, *de interpretatione*. Cependant quoique ces vers l'eussent fait passer avec raison pour un des meilleurs poëtes Latins parmi les modernes, il ne pouvoit se résoudre à les recueillir & à les publier. Le P. de la Rue Jésuite, l'y exhorta fortement dans une piéce de poësie latine qu'il fit exprès, & à laquelle il joignit une emblême représentante un phœnix qui se construit un bucher avec cette devise : *Colligit ut vitam renovet.* Il lui dit entr'autres dans cette piéce :

Collige dispersos per tot tibi tempora fœtus,
Collige, sunt tota spirantia mollius Hybla
Carmina, sunt lauro toties donata recenti, &c.

Et plus bas :

Stabunt immota, tuumque
Nomen apud seros sistent tua scripta nepotes.

Ces instances jointes à celles de M. Huet, déterminerent enfin M. Hallé à recueillir ses poësies. Il voulut aussi en faire présent à M. le dauphin, & il s'adressa pour cet effet à M. Huet, qui étant alors malade à Paris, en écrivit au prince, qui lui répondit avec beaucoup de politesse, & qui accepta le don. Les lettres qui furent écrites en cette occasion par MM. Hallé & Huet, & les réponses de M. le dauphin, sont en latin, & ont été imprimées dans le second volume des dissertations sur différentes matieres de religion & de philologie, recueillies par l'abbé de Tilladet. Le recueil des poësies de M. Hallé, parut à Caën en 1675, *petit in*-8°, & l'auteur mourut l'année suivante, le 3 juin, âgé de 83 ans.

HALLÉ (Henri) frere du précédent, plus jeune que lui de plusieurs années, dut tout son établissement à son frere. Il prit le parti du droit qu'il professa dans l'université de Caën. Il avoit l'esprit net, son expression étoit polie, & personne ne le surpassoit dans l'agrément avec lequel il expliquoit les nœuds de la jurisprudence : il mourut le 12 octobre 1688.

HALLÉ (Pierre) n'étoit point parent des précédens, comme M. Baillet l'a dit dans ses *Jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Il étoit originaire de Ranchy, proche de Bayeux : il naquit à Bayeux même le 8 septembre 1611. La seule conformité du nom avec Antoine Hallé, leur rencontre dans l'université de Caën, & l'estime qu'ils eurent l'un pour l'autre, firent leur amitié. Dès l'âge de 24 ans, il professa l'éloquence à Caën, & en 1640 il y fut recteur, & y reçut le bonnet de docteur des mains de Pierre Seguier, chancelier de France, qui étant venu à Caën de la part du roi Louis XIII, pour y appaiser quelques troubles populaires, voulut faire cet honneur à M. Hallé, qui avoit harangué ce magistrat avec beaucoup d'éloquence & de dignité. L'université de Paris, par une faveur singuliere, l'agregea à son corps, & le désira avec tant d'ardeur en 1641, qu'Hallé se rendit à cette invitation si honorable. Il vint enseigner les humanités, & ensuite la rhétorique dans le collége de Harcourt, où il eut un très grand nombre de disciples. L'estime publique qu'il s'étoit acquise lui mérita après Abraham Remy, les charges de poëte & d'interpréte du roi, & de lecteur & professeur aux saints décrets, avec de gros gages. Il rétablit & augmenta l'ordre & la splendeur dans la faculté des droits de l'université de Paris. Il eut aussi une chaire de lecteur de langue latine & grecque au collége royal le 18 décembre 1646. Il professa le droit depuis l'an 1655, jusqu'en 1689, qu'il mourut le 27 décembre, âgé de 78 ans. Ses poësies latines, dans lesquelles il excelloit, ont été imprimées avec ses discours en un volume *in*-8°, à Paris en 1655. Il a donné aussi plusieurs ouvrages sur le droit, entr'autres des institutions au droit canon en latin, à Paris en 1685, *in*-12. *Elogium Gabrielis Naudæi.* C'est la premiere piéce du recueil intitulé, *Naudæi tumulus*, *in*-4°, à Paris en 1659. Le discours qu'il prononça au collége de Cambrai le 14 novembre 1679, lorsque Louis XIV eut rétabl. à Paris la profession publique du droit civil, a été imprimé en 1680, *in*-4°, avec cinq autres prononcés en la même occasion par différens professeurs.* *Voyez* sur les trois Hallé M. Huet dans ses *Origines de Caën*, seconde édition, pag. 367, 393, 394, 395, 426, 428, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 26, 27, 153, 264, 265, 322; sur ANTOINE en particulier, le recueil de Tilladet : sur PIERRE, *le dictionnaire de Bayle* : sur ANTOINE & PIERRE, Baillet, *jugemens sur les poëtes*; & Titon du Tillet, *Parnasse françois*, *in-folio*, page 356, 425, sur PIERRE seul, le bel éloge latin qu'en a fait Michel Deloy, professeur en droit à Paris: Cet éloge a été imprimé *in*-12.

HALLEI (Edmond) fils d'*Edmond* Hallei, citoyen de Londres, d'une famille honnête, mais peu favorisée de la fortune, naquit dans un fauxbourg de cette capitale le 8 novembre 1656. Il fit ses humanités dans le collége de saint Paul, sous le fameux Thomas Gale, & il y devint habile; non-seulement dans les langues latine, grecque & hébraïque, mais encore en géométrie & en astronomie. A l'âge de 17 ans, il fut reçu parmi les étudians du collége de la Reine, dans l'université d'Oxford. Il voulut d'abord gouter de toutes les sciences; mais ensuite il se détermina à l'astronomie. Il avoit à peine 19 ans, lorsqu'il donna sa méthode directe & géométrique pour trouver les aphélies & les excentricités des planétes, & cet ouvrage auroit fait honneur alors à un astronome consommé. Le désir de faire de nouvelles découvertes & de perfectioner celles qui avoient été faites, l'engagea à partir au mois de novembre 1676, pour l'isle de Sainte-Hélene, pays le plus méridional que les Anglois eussent alors sous leur domination. M. Hallei favorisé dans ce projet par le roi Charles II, à qui il avoit été présenté par messieurs Willamson, sécretaire d'état, & Jonas Moore, grand-maître de l'artillerie & savant mathématicien, arriva à Sainte-Hélene en trois mois, & exécuta son projet, & revint à Londres vers l'automne de 1678. Il y prit ses degrés de maître-ès-arts, & fut reçu membre de la société royale. En 1679 il fit imprimer son catalogue des Etoiles australes. Il avoit rapporté plusieurs autres observations de l'isle de Sainte-Hélene, & entr'autres celle de Mercure, qu'il savoit devoir passer par le disque du soleil le 3 novembre 1677; c'étoit le quatriéme de ces phénomenes que l'on eût vus depuis l'invention des lunettes. L'observation de M. Hallei sur cela étoit accompagnée de réflexions savantes sur l'utilité de ces sortes d'éclipses ou immersions des planetes inférieures, pour découvrir la parallaxe du soleil & sa distance de la terre. Il donna dans la suite une méthode & des tables pour les prédire, & enfin il démontra en 1716, après bien des calculs, & par une application ingénieuse de sa théorie aux parallaxes de Vénus & du Soleil, que le passage de cette planéte par le disque du soleil (passage qui doit arriver le 5 juin 1761) poura nous faire connoître la vraie distance du soleil à la terre, à un 500me. près. En 1679, M. Hallei voulant conférer avec l'habile astronome M. Hevelius, sur ce qu'il avoit observé de plus curieux à l'isle de Sainte Hélene, & dans sa navigation, partit pour Dantzick, où il arriva le 26 mai de la même année Conduit par de semblables motifs, il voulut voir aussi les savans de France & d'Italie, & partit pour cet effet en 1680. De retour en Angleterre, il épousa en 1682, *Marie* Tooke : engagement qui ne l'empêcha pas de courir encore les mers, d'où il rapporta tou-

jours de nouvelles richesses philosophiques. Le roi d'Angleterre voulant faire constater la loi des variations magnétiques, & tenter de nouvelles découvertes, donna à M. Hallei le commandement d'un de ses vaisseaux avec ordre de faire voile dans l'Océan Atlantique, & surtout dans les mers où la nation avoit des établissemens. En conséquence M. Hallei partit le 3 novembre 1698. Il avoit déja passé la ligne, lorsque des accidens qui arriverent sur son vaisseau, & la révolte de son lieutenant, l'obligerent à retourner sur ses pas : mais il se rembarqua deux mois après sur le même vaisseau ; & après avoir parcouru les mers de l'un & de l'autre hémisphere, il revint en Angleterre le 18 septembre 1700. Il avoit passé quatre fois la ligne pendant le cours de ce voyage, c'est-à-dire, en moins de deux ans : il avoit été quatre fois des pays froids aux pays chauds, & des pays chauds aux pays froids, sans perdre un seul homme de son équipage. En 1701 il commanda encore quelques bâtimens pour aller lever la carte de la Manche. En 1702 il fut chargé d'aller visiter les ports de l'empereur sur le golfe de Venise. Passant par Vienne, l'empereur Léopold lui fit beaucoup d'accueil ; & il en fut aussi reçu gratieusement, lorsqu'il y retourna encore quelque temps après. Ce fut son dernier voyage. Sa patrie le posseda depuis tout entier. En 1703 il succéda à M. Wallis dans la chaire de professeur en géométrie à Oxford. En 1713 il fut choisi pour être secrétaire de la société royale de Londres. Il garda cette place jusqu'en 1720, qu'on lui donna celle d'astronome royal à l'observatoire de Greenwich, vacante par la mort de M. Flamsteed. Il y observa le ciel jusqu'au commencement de 1740, avec cette ardeur assidue, qui faisoit une partie essentielle de son caractere. Il avoit été reçu dans l'académie des sciences de Paris, en qualité d'associé étranger au mois d'août 1729, à la place de M. Bianchini. Il est mort le 25 janvier 1742, au commencement de sa quatre-vingt-sixiéme année. Entre ses ouvrages, voici ceux dont on parle dans son éloge : 1. *Catalogus stellarum Australiorum ex observationibus in insulâ sanctæ Helenæ factis*, &c, à Londres en 1678, *in*-4°. 2. *Tabulæ astronomicæ*, à Londres en 1720, *in*-4°. 3. Abregé de l'Astronomie cométique. 4. *Théorie* sur les variations de la boussole : dans les *Mémoires de la Société royale*; cette théorie est de 1683. 5. Mémoire sur le mouvement des corps projetés, où l'on examine aussi la cause & les propriétés de la pesanteur : dans les mêmes mémoires. 6. Histoire des vents alisés, & des moussons qui regnent dans les mers placées entre les tropiques, avec un essai sur la cause physique de ces vents, & une carte qui en représente les directions, &c. 7. Estimation de la quantité de vapeurs aqueuses que le soleil éleve de la mer ; la circulation de ces vapeurs ; l'origine des fontaines ; questions sur la nature de la lumiere & des corps transparens ; termination des dégrés de mortalité du genre humain, pour évaluer le prix des rentes viageres ; & plusieurs autres écrits, au nombre de 25 à 30 dissertations ou mémoires que donna M. Hallei dans l'espace de neuf à dix ans qu'il demeura à Londres. 8. Traduction latine des huit livres des *Coniques* d'Apollonius, & des deux livres de Sérénus, *de la section du Cylindre & du Cone*, d'après un manuscrit arabe. 9. Il nous a aussi donné d'excellens morceaux sur le barométre & sur ses usages, sur les marées, sur quelques météores extraordinaires, sur l'art de vivre sous l'eau, ou sur la maniere de faire descendre l'air que nous respirons jusqu'au fond de la mer, & il a mis lui-même son art en pratique. 10. On a aussi du même quelques vers latins, & l'on dit qu'il réussissoit dans ce genre d'écrire. 11. On lui doit la publication de plusieurs des ouvrages du célebre Newton, avec qui il avoit été lié étroitement, & qui a souvent profité de ses lumieres, de même que plusieurs autres savans. Il faut lire sur tout cela l'excellent mémoire de M. de Mairan, de l'académie des sciences, sur la vie, le caractere & les ouvrages de M. Hallei, imprimé dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, pour l'année 1742, publiés en 1745 à Paris, *in*-4°.

HALLER (Bertholde) sectateur de la doctrine de Zuingle, né en Suisse l'an 1492, étudia à Cologne, à Strasbourg & ailleurs, & fut chanoine de Berne. Ensuite il embrassa la doctrine de Zuingle, la défendit par des thèses, & devint ministre des Zuingliens à Berne, où il mourut subitement le 25 mars 1536. * Sponde, *in annal.* Sléidan, *in annal.* Beze, *in Icon.* Sleidan. Melchior. Adam, &c.

HALLERVORD (Jean) auteur Polonois, natif de Gonikzberg dans la Prusse, publia l'an 1676 un catalogue de livres sous le nom de *Bibliothéque curieuse*, où il parle d'un petit nombre d'auteurs modernes, dont il rapporte les écrits, lorsqu'il les connoît, aussi bien que leur âge & leurs emplois. Cet ouvrage n'a été fait que pour servir de supplément à la bibliothéque de Gesner. Nous devons encore à ce même auteur un petit supplément aux historiens de Vossius. Il vivoit encore en 1686.

HALLIER (François) reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1624, & professeur royal en Sorbonne, archidiacre de Dinan dans l'église de S. Malo, & puis évêque de Cavaillon, naquit à Chartres, & eut pour pere & mere *Jean* Hallier & *Marie* de Thunays. Le dérangement des affaires de sa famille fut la cause qu'on le retira des études pour l'attacher à la pratique ; mais il s'y sentoit trop peu de penchant pour y réussir. On le mit ensuite page chez la princesse douairiere d'Aumale, & pendant deux ans qu'il y demeura, il fit plusieurs piéces de poësies latines & françoises. Revenu de ces amusemens, il étudia en philosophie, & la professa à Paris étant encore fort jeune. Après quelques cours, il fit sa théologie ; & sur la fin de sa licence, peu avant que de prendre le bonnet de docteur, il entra dans la maison de Villeroi pour y être précepteur de l'abbé d'Alincourt, Ferdinand de Neufville, mort évêque de Chartres. Il accompagna son éleve à Rome, où il fut connu du pape Urbain VIII. De-là il passa à Naples & ensuite en Grece. Ce voyage fut suivi d'un autre qu'il fit en Angleterre, où la chute de sa perruque l'ayant fait reconnoître à Londres pour prêtre, il courut risque d'être assassiné. Peu de temps après son retour en France, il se mit à écrire, & fut élu professeur de Sorbonne en considération de sa *Défense de la hiérarchie ecclésiastique & de la censure de la faculté de théologie de Paris contre l'Eponge d'Herman Loemelius*, qu'il avoit publiées en 1632, pour la faculté de théologie de Paris contre les Jésuites, qui avoient attaqué sa censure, au sujet de l'évêque d'Angleterre. Huit ou neuf ans après, il fut nommé professeur royal. Il composa l'an 1644, un livre intitulé *Théologie morale* des Jésuites ; & une défense de cet ouvrage contre le prétendu abbé de Boisic. Deux ans après il fit un traité de la hiérarchie en quatre livres. Son ouvrage intitulé, *De sacris electionibus & ordinationibus, ex antiquo & novo ecclesiæ ritu*, imprimé à Paris en 1637, & réimprimé à Rome en 1740, trois volumes *in-folio*, qui est son chef-d'œuvre, lui acquit une grande réputation, tant à Rome qu'en France, & lui procura une pension de huit cens livres du clergé de France. Le cardinal de Richelieu, qui souhaita de l'avoir pour confesseur, & le cardinal Barberin, neveu d'Urbain VIII, voulant l'attacher auprès d'eux, lui offrirent des pensions, qu'il refusa pour ne point s'engager. M. de Lescot, évêque de Chartres, le fit théologal de son église, emploi que sa santé l'obligea de quitter au bout d'un an. Il fut ensuite promoteur du clergé dans l'assemblée de 1645, où furent renouvellés les reglemens des réguliers, qu'il expliqua par un savant commentaire que M. Gerbais fit imprimer en 1665. Hallier fut fait syndic de la faculté de théologie de Paris l'an 1649. Dans son second voyage de Rome l'an 1652, accompagné de MM. Joisel & Lagaut, docteurs de Sorbonne, comme lui, il sollicita fortement, tant de vive voix que par écrit, contre les

cinq propositions qui faisoient alors un grand bruit en France, & obtint contre elles la bulle *Cùm occasione.* Enfin, l'an 1656, il fit un troisiéme voyage à Rome, pour recevoir des mains du pape Alexandre VII les bulles de l'évêché de Cavaillon, auquel il avoit été nommé, & y arriva après s'être muni de témoignages très-avantageux de la part du clergé de France, & avoir reçu mille écus du roi pour les frais de son voyage. Ses infirmités, qui commencerent alors, ne lui permirent de prendre possession de son église qu'au commencement de l'année 1658. Il y mourut l'année suivante, à l'âge de 63 ans & 5 mois, accablé d'une paralysie, & d'autres maladies compliquées, qui lui firent oublier tout ce qu'il avoit su, même jusqu'à l'oraison dominicale. Dès le pontificat d'Urbain VIII, il avoit été nommé deux fois à l'évêché de Toul par ce pontife, qui le proposa l'an 1643, pour la dignité de cardinal du titre de saint Adrien, dans le dessein où il étoit de faire deux cardinaux pour la science, l'un François, & l'autre Espagnol, qui devoit être le pere Lugo; mais une forte brigue, & des raisons d'état firent passer le chapeau qui étoit destiné à M. Hallier, sur la tête du commandeur du Valencei, général des troupes de la sainte église, qui pour lors étoit un homme à ménager. Au reste, la vie de M. Hallier ne fut pas toujours tranquille; ses écrits en faveur du clergé contre les réguliers, & les différens écrits qu'il composa contre les cinq propositions, lui firent un grand nombre d'ennemis, & l'exposerent à une grêle d'écrits de la part de M. de Saint-Amour, des peres Cellot & Bauni, du faux abbé de Boisic, c'est-à-dire, du P. Pintereau, Jésuite, &c, qu'il ne manqua pas de réfuter. Outre ses ouvrages imprimés, que nous avons sous le titre de *Philosophia moralis lyricis cantionibus absolutissima: Analysis logicæ; Vindiciæ censuræ sacræ facultatis. De sacris electionibus & ordinationibus; De hierarchia; Ordinationes cleri Gallicani circa Regulares, cum commentariis, &c*, il a encore laissé des ouvrages manuscrits, qui sont *De primatu Petri; De jure parochorum;* divers écrits faits à Rome contre les cinq propositions; des traités de philosophie & de théologie, des sermons, des lettres, des poësies, &c. Ceux *de primatu Petri* & *de jure Parochorum* sont imparfaits.

HALLIER (Pierre) frere puîné du précédent, docteur de la maison & société de Sorbonne, chanoine, vicaire général, théologal, & pénitencier de Rouen. Il enseignoit la logique en même temps que son frere, au collége du cardinal le Moine à Paris, l'an 1617. Il fit alors une épigramme latine en six vers, qui se trouve à la tête de la logique de M. de Raconis. On a encore de lui: *Le Rabelais donné au sieur du Moulin, ministre de Charenton, par Pierre Hallier, professeur en philosophie;* à Paris en 1619, *in* 8°. Il prêchoit solidement & avec fruit, & l'on assure que tant par ses sermons, que par ses conférences, il a ramené à Rouen un grand nombre d'hérétiques au sein de l'église. Le R. P. dom Liron en parle aux pages 489 & 490 du tome III de ses *Singularités historiques & littéraires.*

HALLIFAX, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle Morlai. Il est situé au pied d'une montagne, dans un fond stérile. Cependant il est grand, bien peuplé, quoiqu'il n'y ait qu'une église, défaut réparé par diverses chapelles. Ses habitans sont renommés par leurs draps & autres manufactures, & surtout par la loi sévere qu'ils avoient autrefois pour la prompte punition des voleurs de draps, ce qui a donné lieu au proverbe des vagabonds, *Seigneur délivrez nous de Hell*, c'est-à-dire, de l'enfer, *& d'Hallifax.* Ce bourg donne le titre de marquis à *George Savil*, créé baron d'Ealand & vicomte d'Hallifax, par le roi Charles II, en 1679, puis comte, & enfin marquis d'Hallifax. * *Diction. anglois.*

HALLOIX (Pierre) né à Liége en 1572, se fit Jésuite en 1592, & se fit estimer par son savoir. Il savoit l'histoire ancienne, la critique & les langues, & a laissé divers ouvrages de sa façon, entr'autres; *Illustrium ecclesiæ orientalis scriptorum, qui primo Christi sæculo floruerunt, vitæ & documenta; Illustrium, &c, qui secundo sæculo floruerunt; De vita Origenis; Defensio item dogmatum ejus; Vita P. Camilli de Lellis, fundatoris Clericorum regularium infirmis ministrantium in Ital.* Il mourut à Liége le 30 juillet 1656, âgé de 84 ans. * Alegambe, *de scriptoribus societatis Jesu.* Valere André, *biblioth. belg. &c.*

HALLUIN ou HALLWIN, ville de Flandre, entre Comines & Menin, près de la riviere de Lys, a donné origine à la maison des seigneurs de ce nom, dont on a connoissance depuis

I. Vautier, seigneur de Hallwin & de Bosbeck, vicomte de Harlebeck, lequel vivoit l'an 1190, & épousa *Marie* de Havesquerque, dont il eut Roger, qui suit.

II. Roger, seigneur de Hallwin & de Bosbeck, vicomte de Harlebeck, mourut l'an 1229, laissant de *Jeanne* Maulebeck, dame de Gaure, Jacques, qui suit.

III. Jacques, seigneur de Hallwin, &c, mourut l'an 1263. Il avoit épousé *Marie* de Licterzuelde, morte l'an 1270, dont il eut, entr'autres enfans, Vautier II, qui suit.

IV. Vautier, II du nom, seigneur de Hallwin, &c, épousa, 1. *Alix* de Stavelle, dame d'Olequin: 2. *Jeanne*, dame d'Ottignies. Du premier lit vint Hugues, qui suit. Du second lit il eut *Marie*, dame d'Ottignies, alliée à *Guillaume* de Stavelle, vicomte de Furnes; & *Jeanne* de Hallwin, mariée à *Jean*, seigneur de Rubempré.

V. Hugues, seigneur de Hallwin, &c, épousa *Isabeau* de Hutequerque, dont il eut Rolland, qui suit; & *Josse* de Hallwin, qui épousa *Jeanne* de Maisieres, & fut tué par les Gantois, sans laisser de postérité.

VI. Rolland, seigneur de Hallwin, &c, gouverneur de Rhetel, mourut l'an 1367. Il avoit épousé *Marguerite* de Bruges, fille de *Jean*, seigneur de la Gruthuse, & de *Beatrix* de Grimberg, dont il eut Vautier III, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Hutequerque, qui laissa postérité; *Olivier*, seigneur d'Henserode, qui eut aussi des enfans; & *Perceval* de Hallwin, seigneur de Hanaples, mort sans alliance.

VII. Vautier, III du nom, seigneur de Hallwin, &c, mourut l'an 1381. Il épousa *Péronne* de S. Omer, dame de Piennes, la Barre, Buguenhoult, Basserode, & Beaurepaire en Thierarche, dont il eut Jean, qui suit; *Jean* de Hallwin *le jeune*, seigneur du Moulinet, mort sans enfans; *Daniel*, seigneur de Tronchinois, mort l'an 1387; *Marguerite*, alliée à *Gautier* de Ghistelles, seigneur d'Esclebec; & *Louis* de Hallwin, seigneur de la Barre, qui d'*Adrienne* Cabillau, eut pour fils *Vautier* de Hallwin, seigneur de la Barre, qui épousa *Marie* de Wicht ou Wissocq, dite *de la Chapelle*, dame d'Estaples, dont il eut *Marie* de Hallwin, alliée à *Jean*, bâtard de Bourgogne, seigneur d'Elverdingue, & *Adrienne* de Hallwin, dame de la Barre, mariée à *Josse* de Bailleul, seigneur de Douxlieu.

VIII. Jean, seigneur de Hallwin, de Piennes, &c, mourut le 21 novembre 1440. Il avoit épousé le 21 décembre 1415, *Jacqueline* de Ghistelles, fille de *Gerard*, seigneur d'Esclebec, & de *Marguerite* de Crequi, dont il eut Vautier IV, qui suit; Josse, qui a fait *la branche des seigneurs de* Piennes, *rapportée ci-après*; *Perceval*, seigneur de Rolinghen, mort sans enfans; *Guillaume*, seigneur de Buguenhoult, mort sans postérité de *Philippe* de la Clitte-Commines; *Jean*, seigneur de Bouzinghen, qui eut des enfans; *Roger*, seigneur de Quenenghen, qui épousa *Catherine* Villain-Rassinghen; *Thierri*, grand bailli de Flandre; *Catherine*, morte sans alliance; *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Boubers; *Jossine*, mariée à *Cornille* de Hoult, vicomte de Roullers; *Isabeau*, épouse de *Baudouin* d'Ongnies, seigneur d'Estrées; *Jacqueline*, femme de *N.* Vander-Grach, sei-

gneur des Fossez ; & *Jeanne* de Hallwin, mariée à *Oudart* de Jonquet, seigneur de Stavelle.

IX. Vautier IV du nom, seigneur de Hallwin, &c. mourut le 8 octobre 1441, laissant de *Jacqueline* de Wich, sa femme, héritiere de la Chapelle, dame de Westcapelle, Aspre, Turcoin, &c. fille de *Martin*, seigneur desdits lieux, & de *Lievine* Van-Capelle, Jean II, qui suit, *Antoine*, seigneur de la Capelle, tué devant Nanci avec le duc de Bourgogne en 1477 ; *François*, tué à Morat en 1476 ; *Jacques*, bailli de Bruges, mort à Guinegate ; *Josse*, seigneur de Cauquelare, marié en Hollande, sans postérité ; *Marie*, alliée à *Marc* de Montmorenci, seigneur de Croisilles ; *Isabeau*, mariée à *François* de Hornes, seigneur de Loin ; *Jacqueline* & *Claire* de Hallwin, abbesses de sainte Claire de Bruges.

X. Jean II du nom, seigneur de Hallwin, &c, conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, souverain bailli de Flandre, &c, mourut en 1473. Il avoit épousé *Jeanne* de la Clitte, dame de Commines, vicomtesse de Nieuport, morte en 1512, fille de *Jean*, seigneur de Commines, & de *Jeanne* d'Estouteville, dont il eut Georges, qui suit ; *Isabelle*, mariée à *Louis* de Joyeuse, comte de Grandpré ; *Jeanne*, alliée à *Philippe* de Withem, seigneur de Bersselle & de Braine ; & *Barbe* de Hallwin, épouse de *Charles* de Contai, seigneur de Morcourt & de Fricourt.

XI. Georges seigneur de Hallwin, de Commines, vicomte de Nieuport, &c, mourut en 1536, laissant d'*Antoinette* de Sainte-Aldegonde, sa femme, fille de *Nicolas*, seigneur de Noircarmes, & d'*Honorine* de Montmorenci, Jean III qui suit ; *Jeanne*, mariée 1. à *Philippe* de Beaufort : 2. à *Jacques*, comte de Ligne ; & *Anne* de Hallwin, alliée à *Philippe* des Fossez, seigneur de Malstede.

XII. Jean III du nom seigneur de Hallwin, de Commines, &c, mourut au camp devant Saint-Dizier en 1544, âgé de 33 ans, laissant de *Josseline* de Lannoi, fille de *Philippe*, seigneur de Molembais, chevalier de la Toison d'or, & de *Françoise* de Barbançon, pour fille unique, *Jeanne* dame de Hallwin, de Commines, vicomtesse de Nieuport, &c, mariée le 24 janvier 1559, à *Philippe* de Croi, duc d'Arscot, prince de Chimai, &c, morte le 6 decembre 1581, âgée de 37 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIENNES.

IX Josse de Hallwin, second fils de Jean seigneur de Hallwin, &c, & de *Jacqueline* de Ghistelles, fut seigneur de Piennes, de Bruges, souverain bailli de Flandre, &c. Il épousa 1. *Bonne* de Melun, fille de *Jean*, vicomte de Gand, seigneur d'Antoing, & d'Espinoi, & de *Marie* de Sarrebruche, morte sans enfans : 2. en 1462, *Jeanne* de la Tremoille, fille de *Jean*, seigneur de Dours, & de *Jeanne* de Crequi, dont il eut Louis, qui suit ; *Pierre*, évêque d'Alet ; *Josse*, seigneur de Basserode, mort sans alliance ; *Adrienne*, mariée à *Guillaume* de Ligne, seigneur de Barbançon ; *Jeanne*, alliée 1. à *Jean*, baron de Wassenaër & de Leyden : 2. à *Jean* de Soissons, seigneur de Moreuil ; *Marie* & *Isabeau*, religieuses ; & *Charles* de Hallwin, seigneur de Nieurlier, capitaine de Dunkerque, & bailli de Cassel, qui épousa 1. *Marguerite* de Flandre-Drinkamp, dame de Nieurliet & de Bambecque, veuve de *Denys* de Morbecque, seigneur de Hondeschotte, & fille de *Simon*, seigneur de Drinkamp, de Bambecque, &c, & de *Jeanne* de Wissocq, dame de Nieurliet : 2. *Antoinette* de Saveuse, dame de Rebecque, fille de *Charles*, seigneur de Souverain-Moulin, & de *Nicolle* de Bournels, dont il eut *Marguerite* de Hallwin, dame de Souverain-Moulin, & de Rebecque, mariée 1. à *Charles* de la Viefville, seigneur du Fretoi & de Flers : 2. à *Louis* d'Yves, seigneur de Serri, & de la Boissiere, grand bailli & gouverneur de la ville d'Aire.

Du premier lit de *Charles* de Hallwin, vint *Claude* de Hallwin, seigneur de Nieurliet & de Bambecque, capitaine de Dunkerque, qui épousa *Louise* de Houchin, fille de *Charles*, seigneur de Langastre, & de *Catherine* de Vignacourt, dont il eut *Charles*, mort avant son pere ; *Jean*, seigneur de Nieurliet, mort sans enfans en 1593 ; *Robert*, mort jeune ; *Claude*, dame de Nieurliet, mariée 1. à *Jean* de Bonnieres, seigneur de Souastres : 2. à *Jean* de Beaufort, seigneur de Conwin ; *Anne*, morte sans alliance ; *Adrienne*, chanoinesse à Maubeuge ; & *Jeanne* de Hallwin, alliée à *Charles*, seigneur de Marcelaines.

X. Louis de Hallwin, seigneur de Piennes, Buguenhoult, Maignelais, &c, est le premier de cette famille qui s'établit en France. Ayant été fait prisonnier de guerre par le roi Louis XI ce prince l'attira à son parti, le fit conseiller & chambellan, & lui donna la charge de capitaine de Montlheri en 1480. Il accompagna le roi Charles VIII en son voyage de Naples ; & au retour il se trouva à la bataille de Fornoue en 1495, où il étoit l'un des six que ce prince choisit pour combattre auprès de sa personne, vêtus d'habits semblables. Le roi Louis XII l'établit gouverneur & lieutenant général de Picardie en 1512, & le fit bailli & gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye en 1517. Brantôme en parle comme d'un des plus grands capitaines de son temps, « lequel fut, *dit-il*, un très-sage & bon « capitaine, de fort grande & ancienne maison, que « le roi aimoit fort, & qui le servit en tout son voyage. » Il fut gouverneur de Picardie, qu'il gouverna très-» sagement & sans reproche. Après qu'il fut mort, » M. de Vendôme eut sa place. Si on l'eût cru à la » journée des Eperons, il ne fût pas arrivé ce qui » arriva ; ce que sçut bien reprocher le roi à tous, » pourquoi ils ne l'avoient cru ; car il en avoit bien » vu d'autres, & même cette mémorable bataille de » Fornoue. » Il avoit épousé *Jeanne* de Ghistelles, dame d'Esclebec, & de Lindinghen, fille de *Jean*, seigneur d'Esclebec, & de *Jeanne* de Bruges-la-Gruthuse, dont il eut Philippe, qui suit ; Jean, qui a fait *la branche des seigneurs* d'Esclebec, *rapportée ci-après ; François*, évêque d'Amiens, mort en 1537 ; *Jeanne*, mariée à *André*, seigneur de Rambures & de Dompiere ; *Françoise*, alliée à *Louis* de Roncherolles, seigneur de Hugueville, baron du Pont-saint-Pierre ; & *Louise* de Hallwin, épouse d'*Antoine* d'Alli, seigneur de Varennes.

XI. Philippe de Hallwin, seigneur de Piennes, Saint-Amand, Maignelais, &c, lieutenant général de l'armée que le roi assembla en 1513, à Blanzi près de Hesdin, mourut avant son pere, vers l'an 1517, laissant de *Françoise* de Bourgogne, dame de Ronsoi, sa femme, fille de *Philippe* de Bourgogne, bâtard de Nevers, & de *Marie* de Roye, Antoine, qui suit.

XII. Antoine de Hallwin, seigneur de Piennes, Maignelais, &c, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & grand louvetier de France, fut blessé à l'assaut de Bailleul-le-Mont en 1523, fut fait prisonnier par les Impériaux en 1538, à la défaite du seigneur d'Annebaut, lorsqu'il ravitailla Terouenne. Il fut l'un des seigneurs qui s'enfermerent en 1552, dans la ville de Metz avec le duc de Guise, lorsque l'empereur y vint mettre le siége, & fut tué en 1553, en soutenant l'assaut donné à la ville de Terouenne par l'armée impériale. Il avoit épousé *Louise*, dame de Crevecœur, veuve de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France, & fille unique de *François*, seigneur de Crevecœur, &c, & de *Jeanne* de Rubempré, dont il eut *Jean*, abbé du Gard, & de saint Pierre de Châlon ; *Jacques*, seigneur de Piennes, mort à Térouenne en 1537 ; Charles, qui suit ; *Louise*, mariée à *Philibert* de Marcilli, seigneur de Cypierre, chevalier de l'ordre du roi,

gouverneur du roi Charles IX ; *Jeanne*, fille d'honneur de la reine Catherine de Medicis, à laquelle François de Montmorenci avoit promis foi de mariage. Des auteurs disent même qu'il l'avoit épousée ; mais le connétable son pere fit casser le tout en 1557, par l'autorité de Henri II. Elle épousa depuis *Florimond* Roberter, seigneur d'Alluye, secrétaire d'état ; *Marguerite*, épouse de *Claude* de Crevant, seigneur de Saint-Remi ; & *Charlotte* de Hallwin, abbesse de Bartaucourt près Amiens.

XIII. Charles duc de Hallwin pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, puis de Metz & pays Messin, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa *Anne* Chabot, fille de *Philippe*, seigneur de Brion, &c, amiral de France, & de *Françoise* de Longwi, dont il eut *Antoine* de Hallwin, marquis de Piennes & de Maignelais, tué à Blois le 4 mai 1581, âgé de 24 ans, par un laquais du baron de Livarot, qu'il avoit tué en duel ; Florimond, qui suit ; *Robert*, seigneur du Ronsoi, tué à la bataille de Coutras en 1587, sans laisser de postérité de *Diane* du Halde, sa femme, fille de *Pierre*, baron d'Aurilli ; *Léonor*, seigneur du Ronsoi après son frere, tué à la prise de Dourlens par les Espagnols en 1595 ; *Charles*, comte de Dinant, tué avec *Leonor*, son frere, à la prise de Dourlens ; *Jeanne*, mariée à *Philippe* d'Angennes, seigneur du Fargis ; *Louise*, alliée à *François* de Brouilli, seigneur de Mesvilliers ; *Susanne*, épouse de *Nicolas* de Margival, seigneur des Aurels ; *Isabelle*, mariée en 1588, à *Arnaud* de Villeneuve, marquis d'Ars ; & *Anne* de Hallwin, femme de *Gilles* Brulart, seigneur de Genlis, gouverneur & bailli de Chauni.

XIV. Florimond de Hallwin, marquis de Piennes & de Maignelais, gouverneur de la Fere, y fut tué l'an 1592, du vivant de son pere. Il avoit épousé *Marguerite-Claude* de Gondi, fille d'*Albert*, duc de Retz, pair & maréchal de France, & de *Claude-Catherine* de Clermont, dont il eut *Charles* duc de Hallwin, marquis de Piennes, mort jeune en 1598 ; & *Anne* dame de Hallwin, &c, mariée 1. à *Henri* de Foix de la Valette, comte de Candale, en faveur duquel mariage le marquisat de Maignelais fut de nouveau érigé en duché pairie en fevrier 1611 : mais ce mariage ayant été déclaré nul, elle épousa 2. en 1620, *Charles* de Schomberg, marquis d'Epinai, & duc de Hallwin, à cause de sa femme, morte en 1641.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESCLEBEC & de Wailli.

XI. Jean de Hallwin, second fils de Louis de Hallwin, seigneur de Piennes, & de *Jeanne* de Ghistelles, fut seigneur d'Esclebec, de Lesdringhen, du Breux, &c, & épousa en février 1506, *Jeanne* Mauchevalier, veuve de *Josse* de Gourlai, seigneur de Monsures, & fille unique de *Jacques* Mauchevalier, seigneur de Wailli, Namps-au-Val, & de Vilaines, maître d'hôtel du roi, & de *Jeanne* de Benquethun, dame de Guyencourt, dont il eut Louis, qui suit ; & *Anne* d'Halwin, mariée 1. à *François* de la Viefville, seigneur d'Orvillers ; 2. en 1542, à *Pierre* de Rochebaron, seigneur de Dominois : 3. en 1551, à *Charles* de Hodicq, seigneur d'Hennocq.

XII. Louis de Hallwin, seigneur de Esclebec, de Wailli, &c, mourut le 17 août 1555. Il épousa en novembre 1534, *Marie* de Hams, fille d'*Antoine* seigneur de Hams, & d'*Anne* d'Ailli, morte le 11 avril 1574, laissant pour enfans Antoine, qui suit ; & *Françoise* d'Hallwin, mariée à *Michel* de Goui, seigneur d'Arci & de Cartigni, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la Fere.

XIII. Antoine de Hallwin, seigneur d'Esclebec, Andinfer, Wailli, &c, baron de Buquenhoult, bailli d'Amiens, gouverneur de la Fere, épousa en septembre 1582, *Claude* Gouffier, fille de *François*, seigneur de Crevecœur, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, & d'*Anne* de Carnazet, dame de Brazeux, dont il eût Charles-Maximilien, qui suit ; *Anne*, mariée à *Eustache* du Pé, seigneur de Tannere ; & *Susanne* de Hallwin, alliée à *Henri* de Postel, seigneur de Coubron.

XIV. Charles-Maximilien de Hallwin, seigneur de Wailli, de Namps-au-Val, &c, gouverneur de la ville & citadelle de Rue, capitaine des gardes du corps de Gaston de France duc d'Orléans, mourut en 1630. Il avoit épousé le 15 janvier 1595, *Catherine* du Gué, dame de Lulli, & de Saint-Saussieu, morte en 1623, fille de *Jean*, seigneur de Saint-Saussieu, & d'*Anne* le Clerc, dont il eut Alexandre, qui suit ; *Alfonse*, abbé de Seri ; *Charlotte*, mariée en juin 1615, à *Artus* de Moreuil, seigneur de Caumesnil, gouverneur de Rue ; & *Françoise* de Hallwin alliée le 29 octobre 1623, à *Philippe* de Berghes, seigneur de Raffe & de Boubers-sur-Canche.

XV. Alexandre de Hallwin, seigneur de Wialli, comte de Hams, &c, capitaine des gardes du corps du duc d'Orléans après son pere, épousa en juillet 1633, *Yolande-Barbe* de Bassompierre, fille de *George-Africain* de Bassompierre, marquis de Removille, &c, bailli & gouverneur de Vosge, grand écuyer de Lorraine, & de *Henriette* de Tornielles, dont il eut *François-Joseph* de Hallwin, marquis de Wailli, mort le 28 fevrier 1663, âgé de 18 ans ; & *Marie-Josephine-Barbe* de Hallwin, héritiere de sa maison, mariée en octobre 1668, à *Ferdinand-Joseph-François*, duc de Croi & d'Haurech, prince du S. Empire, souverain de la Coste, comte de Fontenai, &c, chevalier de la Toison d'or, & grand d'Espagne. * La Morliere, *maisons illustres de Picardie*. De Thou, *hist. l.* 31. Brantôme, *mem. I. part.* Froissard. Sainte-Marthe. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

HALLWIN (Charles de) seigneur de Piennes, marquis de Maignelais, gouverneur de Metz & du pays Messin, puis duc d'Hallwin, & chevalier des ordres du roi, étoit fils d'Antoine, & de *Louise*, dame de Crevecœur. Il se distingua dans les guerres de son temps, & embrassant le parti des protestans, il se joignit au prince de Condé, qui en étoit le chef. M. de Thou dit que ce fut par ordre de la reine Catherine de Médicis, & que depuis, en 1562, après la prise de Rouen, Charles de Hallwin abandonna les huguenots, à la faveur d'une déclaration que le roi fit, par laquelle il étoit permis à ceux qui avoient favorisé ce parti, de se retirer chez eux. Dans la suite il rendit de bons services aux rois Charles IX, & Henri III, & ce dernier le fit chevalier de ses ordres en 1578, à la premiere création, puis duc de Hallwin en 1578. Les lettres sont du mois de mai, & elles furent vérifiées au parlement au mois de février de l'année suivante.

HALMUS, fils de Sisyphe, frere de Porphyrion, eut une fille appellée Chrysogone, de laquelle & de Neptune, naquit Minyas, souverain des Orchoméniens. D'autres disent, qu'Orchoménie fut fils de Jupiter & d'Hesione, fille de Danaüs ; qu'il donna son nom à une ville de Béotie, & que d'Hermippe, fille de Béotie, il eût Minyas, que plusieurs néanmoins font fils de Neptune, bien qu'il fût tenu de tous pour fils d'Orchoméne.

HALOANDER, (George) jurisconsulte Allemand, natif de Zwickau en Misnie, se distingua par son savoir & par son grand attachement pour les lettres, & mourut à Venise vers l'an 1531 ou 1532. Il fit imprimer les cinquante livres des digestes ou pandectes, avec un catalogue des consuls Romains, & d'autres piéces très-curieuses. * *Consultez* les vies des jurisconsultes Allemans de Melchior Adam.

HALONNESE, isle de la mer Egée, près des côtes de Thrace, où l'on tient qu'après que tous les mâles

eurent été passés au fil de l'épée, les femmes administrerent le gouvernement. Philippe roi de Macédoine, & la république d'Athènes, furent quelque temps en débat pour cette même isle. * Mela, *l.* 2. Il y en a une autre de ce nom vers les côtes d'Ionie.

HALOTUS, ministre de Neron, eut part à toutes ses infamies & à toutes ses cruautés. Il fut néanmoins maintenu par Galba, malgré les cris du peuple, & obtint même de ce prince une intendance considérable. C'est sans doute le même Halotus eunuque, qui présenta à l'empereur Claude le poison, dont sa femme Agrippine se servit pour se défaire de lui. * Suetone, *l.* 7. *c.* 15. Tacite, *annal.* 12.

HALSTED, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée septentrionale du comté d'Essex, qu'on nomme *Hinck-fort.* Il est sur la rive septentrionale de la Coln, où il a un pont. * *Diction. angl.*

HALUAN, ALUAN, ou ALUA, premier fils de Scobal. Il fut second souverain d'Idumée & succéda à Thamnas. * *Genes. XXXVI*, 23.

HALUL, ville de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15. 58.

HALYATTES II roi de Lydie, & pere de Crœsus, succéda à Sadyattes, l'an du monde 3416, & 619 avant J. C. Il continua pendant cinq ans la guerre que son pere avoit commencée contre les Milesiens, ravagea leur pays, & mit tout en feu, ensorte que les flâmes poussées par le vent consumerent un temple de Diane. Il en fut puni, disent les historiens, par une fâcheuse maladie, & ne recouvra la santé que par le rétablissement de ce temple. Enfin ayant terminé la guerre contre les Milesiens, il tourna ses armes contre Cyaxares roi des Medes, auquel il donna dans la suite sa fille Arienne en mariage. Il mourut après un régne de 35 ans, & laissa *Crœsus* son fils pour successeur. * Hérodote, *Clio*, ou *l.* 1. Eusebe, *en la chron.*

HALYDOWN, bourg d'Angleterre dans le comté de Northumberland. Ce fut-là où Oswald roi du pays, invoquant Jesus-Christ, vainquit Edwall roi des Bretons l'an 634 : ce qui donna à ce lieu le nom d'*Halydown* ou *Heavens-Field*, *la Campagne des Cieux.* Cette victoire confirma Oswald dans la foi chrétienne, & l'engagea à faire venir Aidan d'Ecosse pour instruire ses sujets. Cet Halydown n'est pas le même lieu, que celui où les Anglois remporterent la victoire sur les Ecossois. Celui ci est sur la Twéede près de Berwick, & l'autre sur la Tyne. * *Diction. angl.*

HALYS de Cyzique, fut tué la nuit dans un combat par Pollux. * Val. Flac. *l.* 1, *vers* 157.

HALYS, riviere de l'Asie mineure, sort du mont Taurus, & après avoir long-temps serpenté dans la Cappadoce, dans la Syrie & dans la Paphlagonie, prend son cours vers le nord, & va se jetter dans le Pont-Euxin. Selon Baudrand, elle a sa source dans la Galatie, où elle passe près de la ville de Gangres. Ovide en fait mention, *lib.* 4, *de Ponto*, *eleg.* 10. Ce fut près de ce fleuve que Crœsus reçut l'oracle, qui le trompa, comme nous le lisons dans Ciceron, dans Suidas, dans Lucain & en d'autres auteurs. * Voyez les *remarques* de M. de la Barre *sur le cours du fleuve Halys*, dans le tome VIII des *mémoires de l'académie des belles lettres.*

HAM ou HAN, *Hamum* ou *Hametum*, petite ville de France dans le Vermandois en Picardie, est située sur la riviere de Somme dans une plaine, & a un marécage de l'autre côté de la riviere, à quatre lieues de Saint-Quentin, entre Noyon & Peronne. Louis de Luxembourg, dit le connétable de S. Paul, y fit bâtir, vers l'an 1470, une citadelle fortifiée de quatre bastions & d'une tour quarrée, sans remparts & sans dehors. Les Espagnols prirent Ham en 1557, après la bataille de S. Quentin, & la rendirent par le traité de Câteau-Cambresis. Durant la ligue, le duc d'Aumale donna le gouvernement de Ham au seigneur de Moui Gomeron. Celui-ci mourut en 1595, & ses trois fils allerent à Bruxelles pour demander ce qui leur étoit dû. Les Espagnols les retinrent prisonniers, pour se faire livrer le château de Ham-Dorvilliers. Leur frere uterin, qui en avoit la garde en leur absence, n'y voulant pas consentir, appella la noblesse de Picardie : d'Humieres qui étoit à sa tête, y fut tué par la garnison espagnole répandue dans la ville. Cette mort animant le courage des soldats, fit redoubler les attaques. Ils forcerent Ham deux jours après, & taillerent en piéces la garnison. Le comte de Fuentes, qui s'y étoit avancé, fit couper la tête, devant cette ville, au fils aîné de Gomeron. * Mezerai, *histoire de France.* Cette ville a eu des seigneurs particuliers issus des anciens comtes de Vermandois, qui étoient sortis de la seconde race des rois de France, dite des *Carlovingiens.*

I. EUDES I du nom, dit *Pied-de-Loup*, fils d'OTON, comte de Vermandois, & de *Pavie*, sa femme, eut en partage la seigneurie de Ham, dont il prit le nom, & vivoit en 1076. Il eut pour fils GERARD, qui suit.

II. GERARD seigneur de Ham, qui vivoit en 1144, laissa de sa femme, dont le nom est inconnu, EUDES II du nom, qui suit; *Gerard*, & *Simon*, vivant en 1188.

III. EUDES, II du nom, seigneur de Ham, accorda plusieurs priviléges aux habitans de la ville de Ham en 1188. Il épousa N. dont il eut EUDES III, qui suit; *Nicolas*, chanoine de.... & *Geofroi.*

IV. EUDES III du nom, seigneur de Ham, servit au siége d'Andrinople en 1205, & mourut le 6 octobre 1234, laissant d'*Isabelle* de Béthencourt sa femme, fille de *Raoul*, seigneur de Béthencourt, pour fils unique EUDES IV du nom, dit *Oudart*, qui suit.

V. EUDES, IV du nom, dit *Oudart*, seigneur de Ham, vivoit en 1260. Il épousa *Hellois* dame de Catheu, dont il eut JEAN, qui suit; & *Blanche*, mariée à *Gilles* de Mailli, seigneur d'Autville.

VI. JEAN, I du nom, seigneur de Ham, vivoit en 1276, & fut pere de OUDART, qui suit ; & de *Jean* de Ham pere de *Robert*, vivant en 1341, avec sa femme, nommée *Marguerite.*

VII. OUDART I du nom, dit *Jean*, seigneur de Ham, vivoit en 1319. Il épousa *Isabelle* de Heilli, dame d'Authies, vivante en 1355, dont il eut OUDART II du nom, qui suit.

VIII. OUDART II du nom, seigneur de Ham, maître des requêtes de l'hôtel du roi, gouverneur du bailliage d'Amiens, fut établi commissaire pour juger & punir les coupables de rebellion, crimes & délits commis par le menu peuple d'Orléans, Saint-Fargeau, & autres villes voisines en 1343. Il eut en 1348 le soin des munitions de plusieurs places frontieres de Picardie, comme on l'apprend d'un titre de la chambre des comptes, & ne vivoit plus le 27 septembre 1349. De N. sa femme, dont le nom est inconnu, il eut pour enfans JEAN II, qui suit. *Oudart*, dit *Eudes*, chanoine de saint Quentin; *Ferri* de Ham, chevalier, lequel ayant forcé la tour de Laon, & enlevé son frere *Jean*, qui y étoit prisonnier, obtint sa grace du roi en mai 1350, à condition de servir le roi avec dix hommes d'armes à ses frais & dépens, pendant onze jours, dans la guerre qu'il avoit alors; *Hector*, seigneur de Douilli, qui eut postérité; *Thomas*; *Gilles* ; *Marie*, alliée à *Dreux*, dit *Galechant* de Fieffes, seigneur de Villiers & de Seraucourt; & *N.* fille.

IX. JEAN II du nom, seigneur de Ham, chevalier, fut arrêté prisonnier dans la tour de Laon en 1350, pour crimes & maléfices. Il épousa en 1362 *Marie* de Pottes, dont il eut *Jeanne*, vivante en 1380; & *Marie* dame de Ham, que l'on dit avoir épousé *Enguerrand* III, sire de Couci & de la Fere; mais sans preuves. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. de la maison de France.*

HAM, ville d'Allemagne, dans le comté de la Mark en Westphalie, nommée diversement *Hamum* & *Amma*, est située sur la riviere de Lippe vers Aremberg, sur les frontieres du diocèse de Munster. L'électeur de

Brandebourg est maître de cette ville. * Sanson.

HAMA, *cherchez* APAMEE sur l'Orontes.

HAMADAN, *cherchez* AMADAN.

HAMADRYADES : c'est ainsi que l'on appelloit les nymphes, dont le destin, selon la fable, dépendoit de certains arbres, avec lesquels elles naissoient & elles mouroient. C'étoit principalement avec les chênes qu'elles avoient cette grande union. On dit qu'elles témoignerent quelquefois une extrême reconnoissance à ceux qui les garantirent de la mort. Et ceux qui n'eurent aucun égard aux humbles prieres qu'elles leur firent d'épargner les arbres dont elles dépendoient, en furent punis. Les poëtes ont quelquefois pris les Hamadryades pour les Nayades ; ils ne s'assujétissoient point si exactement aux définitions de chaque espece, qu'ils ne les confondissent ensemble, quand ils le jugeoient à propos. * Bayle, *diction. critiq. 2 édit.*

HAMATA, nom d'une faction, *cherchez* ASELLATA.

HAMATH ou HEMATH : c'est le nom que les Hébreux donnoient à tout le pays qui est depuis la Palestine jusqu'à l'Euphrate. Il est dit dans le II liv. des Rois, *c.* 8, que Thoü étoit de ce pays. Antioche, qui est la capitale de ce pays, est appellée Amathe ou Emathe dans l'Ecriture, selon saint Jerôme. Ce nom est donné à deux villes, savoir à Antioche & à Epiphanie. * Saint Jerôme, *de locis Hebraï.*

HAMAYDE (Ignace-François de la) docteur en l'un & l'autre droit, premier antecesseur de Louvain, &c, étoit d'une famille noble, & distinguée par son érudition. Il naquit à Irschonwelle dans la châtellenie d'Ath, & après son cours d'humanités où il brilla extrêmement, on l'envoya à Louvain où il fit sa philosophie avec un éclat aussi grand. Lorsqu'il l'eut achevée, il se donna tout entier à l'étude du droit civil & du droit canon, & prit le degré de licencié en 1672. L'applaudissement qu'il reçut en cette occasion, & qu'il méritoit, lui fit donner la chaire royale des instituts, où il fit un grand nombre d'éleves, & s'acquit une réputation peu commune, & l'estime universelle des citoyens. Il avoit à peine 28 ans lorsqu'il prit le degré de docteur en l'un & l'autre droit le 22 d'octobre 1675. Après la mort de M. Loyen, jurisconsulte très-célébre & premier antecesseur, les magistrats de Louvain lui donnerent cette place, qu'il a remplie pendant 26 ans avec une satisfaction universelle. Les étrangers même, tant en France, qu'en Allemagne & ailleurs, instruits de son mérite, le consultoient très-fréquemment sur les matieres & dans les affaires les plus importantes, & il fut admis dans plusieurs conseils des Pays-Bas, où ses décisions parurent toujours des oracles. Il ne s'acquit pas une moindre estime par ses ouvrages, entr'autres par celui *De recusationibus judicum*, dont on se sert si souvent avec avantage dans les tribunaux. Sa piété d'ailleurs n'a pas été moins grande que sa science, & il en a donné des marques indubitables jusqu'à sa mort, arrivée à Louvain le 21 de mars 1712, âgé de 64 ans. * *Mémoires du temps.*

HAMAXOBIENS ou HAMAXOBITES, peuples de la Sarmatie d'Europe, vers les confins de la petite Scythie, à présent la partie méridionale de la Moscovie, n'avoient point de lieu fixe, ni d'autres maisons, que certaines cabanes de cuir, qu'ils traînoient sur des chariots. Ils firent paroître leur courage contre Cyrus, Darius & Alexandre. On met en Afrique des peuples de ce nom, & qui vivoient de la même maniere. C'est un nom grec qui est composé de ἅμαξα, *chariot*, & de βίος *vie.*

HAMBEL ou HAMBELI, chef d'une des quatre sectes anciennes de la religion de Mahomet, que les Turcs croient ortodoxes. Cette secte se nomme *Hambelienne*, & n'est suivie que de quelques Arabes. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

HAMBOURG, ville impériale & anséatique d'Allemagne dans la basse-Saxe, est située sur l'Elbe, & est celebre par le négoce qui s'y fait. Elle fut autrefois le siége d'un archevêque établi par l'empereur Charlemagne, & transféré depuis à Bremen par S. Anschaire, qui en étoit prélat : ce qui s'exécuta du consentement de l'empereur. Hambourg est dans le duché de Holstein ; & les auteurs latins la nomment *Hamburgum* & *Hammeburgum* Quelques-uns tirent l'étymologie du nom de cette ville de celui d'Hammon, *Hamburgum quasi Hammonis urbs* ; & d'autres le font venir de la forêt de Ham, *Burgum ad Hammum.* Les archevêques de Bremen ont été maîtres de Hambourg, qui a ensuite eu des seigneurs particuliers, & qui a été soumise aux ducs de Holstein ; mais depuis elle a secoué ce joug. C'est une république qui paye seulement quelque tribut au roi de Danemarck, comme duc de Holstein, en forme de péage, à cause de Glukstadt, qui est à l'embouchure de l'Elbe. On a ajouté une nouvelle ville à l'ancienne, & on les a toutes deux entourées de bonnes murailles, avec des fortifications considérables. Aussi, ni les Suédois, ni les Danois n'ont jamais pu prendre cette ville, où l'on met jusqu'à quinze mille bourgeois sous les armes. Elle est non seulement forte & bien peuplée, mais riche par son commerce, à cause du transport des marchandises de l'Océan dans la mer Baltique ; & parceque l'Elbe y reçoit de grands vaisseaux. Hambourg est la seconde ville de la Hanse Vandalique. Elle est grande, ornée de beaux édifices, & sur-tout la maison de ville, les églises de saint Nicolas, de sainte Catherine, &c. Cette derniere a une chaire de marbre avec de figures d'albâtre & des ornemens d'or d'un travail singulier. Les habitans de Hambourg sont luthériens. * Albert Crants, *in metrop.* Bertius, *liv. 3 comment. Germ.* Cluvier, *des antiq. Germ.* Lambecius, *origin. Hamburg. &c.*

HAMCONIUS (Martin) étoit de Frise, & s'appliqua à la théologie, & à l'histoire, principalement à l'histoire de sa patrie. Il écrivit contre les Calvinistes qui faisoient encore beaucoup de ravages en son temps, & qui cherchoient par toutes sortes de voies à grossir leur parti. Le plus célébre ouvrage qu'il ait fait contre eux, est celui qui est intitulé : *Dispute des Catholiques & des Calvinistes.* Il est en latin, & a été imprimé à Munster en 1607, & à Louvain en 1612. Il a fait aussi un traité des hommes illustres de Frise, imprimé à Franeker en 1620, & à Amsterdam en 1623, *in*-4°. ; & le théatre des rois, des évêques & des princes de Frise, qui a paru à Louvain. On a encore de lui *Frisia*, imprimée à Munster en Westphalie en 1609, *in*-4°, & à Francfort en 1620.

HAMEL (Charles du) curé de saint Maurice au diocèse de Sens, puis curé de saint Merri, à Paris, ensuite chanoine de Notre-Dame de la même ville, & enfin devenu de nouveau curé de saint Maurice au diocèse de Sens. Il étoit né au château de Nainvilliers, près de Pluviers dans la Beauce. Dès sa premiere jeunesse, il se mit sous la conduite de M. du Verger de Hauranne abbé de saint Cyran, & c'est à lui que sont adressées sept lettres du second volume du recueil de celles de cet abbé de l'édition de Lyon, depuis la 112, jusqu'à la 118 inclusivement. Elles sont des mois de septembre, octobre & novembre 1641, & roulent sur les dispositions au sacerdoce & la sainteté de cet état. Messire Octave de Bellegarde archevêque de Sens, offrit à M. du Hamel la cure de saint Maurice, qui est une des plus grandes de ce diocèse, & il en prit possession, au plutard au commencement de 1642. Il s'y fit estimer par ses talens, par sa grande piété, & son amour pour les pauvres. Il étoit exact observateur des régles de l'église sur la pénitence. En 1644, M. Hillerin, curé de S. Merri, ayant pris la résolution de finir ses jours dans la retraite, lui résigna sa cure. M. du Hamel l'accepta malgré lui, & seulement pour obéir à ceux en qui il avoit mis sa confiance. On en apprit la nouvelle à saint Maurice avec tant de douleur, que presque tous les habitans firent des prieres exprès pour demander à Dieu qu'il leur

conservât leur pasteur. Tout Paris reconnut bientôt le talent du nouveau curé pour la prédication, son zéle pour la correction des mœurs, son désintéressement particulier, & son application aux besoins des pauvres, poussé, si on peut le dire, jusqu'à l'excès. Ceux qui voudront savoir le détail du bien qu'il a fait dans tout Paris, & dans la paroisse de saint Merri en particulier, peuvent consulter l'histoire de sa vie, qui a été imprimée *in*-12, sans date & sans nom de ville ni d'imprimeur. Cependant M. du Hamel déplut au cardinal Mazarin, ministre d'état, qui l'exila a Langres. Son crime étoit, selon quelques-uns, d'avoir désapprouvé publiquement la détention du cardinal de Retz, archevêque de Paris, que le cardinal Mazarin avoit fait conduire au château de Nantes, & d'avoir témoigné de la joie lorsqu'il apprit la nouvelle de son évasion de ce château. Il est vrai qu'il en parla dans un prône, & qu'il dit au peuple qu'il en falloit rendre graces à Dieu. Il se chargea même d'une lettre que le cardinal de Retz écrivit aux curés de Paris, & il la rendit dans une assemblée qui se fit exprès pour la recevoir. Comme on croyoit avoir eu de bonnes raisons pour faire arrêter le cardinal de Retz, qui ne devoit point en effet se mêler du gouvernement de l'état qui ne le regardoit point, on fit passer le zéle de M. du Hamel pour un acte de révolte. Son exil dura dix ans. Après quelque séjour à Langres, on le relegua à Quimper en basse Bretagne, & quelque temps après à Bélesme. Lorsqu'il sortit de Quimper, l'évêque, le chapitre & la ville lui donnerent des atestations très-autentiques & très-honorables. Plus de quarante gentilshommes l'accompagnerent jusqu'à Bélesme, pour témoigner l'estime singuliere qu'ils faisoient de sa vertu, & ne le quitterent qu'avec regret. M. du Hamel commença dans ce dernier exil à se laisser de son éloignement de Paris & de sa cure, & néanmoins il fut encore envoyé à Châlons sur Saone, ce qui acheva de le dégouter. Il écouta donc alors quelques propositions d'accommodement : il signa en 1661 le formulaire qui condamne les cinq propositions comme hérétiques & les attribue à Jansenius évêque d'Ypres, & il vint reprendre possession de sa cure le 20 de mai 1664. Mais ayant vu que dix ans d'absence avoient altéré le bien qu'il y avoit fait, & cette vue étant jointe à d'autres chagrins qu'il eut à essuyer depuis son retour, il prit le parti de quitter cette cure. Il la permuta avec M. Coquelin, depuis chancelier de l'église de Paris, qui lui donna un canonicat de l'église de Notre-Dame. M. du Hamel remplit exactement les devoirs de son nouvel état. Il alloit toutes les nuits à matines, après lesquelles il demeuroit en oraison une heure & demie. Il ne se couchoit qu'à trois heures & demie ou à quatre, se relevoit à six, & prioit jusqu'à sept. Il confessoit ou parloit à ceux qui avoient affaire à lui, jusqu'à neuf heures. Tous les dimanches il faisoit lui-même le catéchisme aux domestiques du cloître, dans l'église de saint Jean le Rond. Il réforma plusieurs abus qu'il trouva dans son chapitre : il gémit sur ceux qu'il fut contraint de tolérer, & il s'efforça de prêcher en toute occasion par son exemple. Après la mort de M. de Péréfixe, que M. du Hamel exhorta lui-même en ce dernier moment, & à qui il représenta avec force ces trois choses; Qui il étoit, d'où il étoit venu, & l'état où il alloit entrer pour l'éternité, la cure de saint Maurice s'étant trouvée vacante, M. de Gondrin archêque de Sens, engagea M. du Hamel à la reprendre. Celui-ci y ayant consenti, M. de Sens lui donna en y entrant la charge de doyen de la Chrétienté dans le doyenné de Ferrieres, & quand M. du Hamel eut résigné sa cure à M. son neveu, qui méritoit en effet de lui succéder, il se réserva les fonctions de doyen dont il s'est toujours aquitté avec beaucoup d'édification & de zéle. Au mois de juin 1681, il alla faire un voyage à la Trappe, où sa santé, déja très-altérée, diminua si considérablement, que l'on crut qu'il y finiroit ses jours. Il le désiroit lui-même : mais Dieu en disposa autrement. Il eut le temps de retourner à saint Maurice, où il mourut après seize mois de maladie, le 13 de novembre 1682. * *Voyez* sa vie, *citée dans cet article* : elle fut faite par M. TREUVE *dont nous parlerons ailleurs*, pour M. Sachot curé de S. Gervais à Paris, & le manuscrit qui est entre les mains de plusieurs personnes, sous le titre de *Relation de la vie & de la mort de M. du Hamel*, &c, est de l'an 1690, & se trouve différent en quelques endroits de l'imprimé. *Voyez aussi* trois lettres de M. Arnauld, dans le premier volume du recueil de ses lettres, page 346, & suivantes.

HAMEL (Jean) qui vivoit dans le même temps que le précédent, a été curé de saint Leger de Mouy, au diocèse de Beauvais. Il est auteur de plusieurs piéces d'un genre très different, savoir, d'un long & magnifique éloge latin, en style lapidaire ou prose quarrée, de M. Nicolas Choart de Buzenval, évêque de Beauvais : & de plusieurs piéces de vers françois contre M. de Bridieu, archidiacre de Beauvais sous ce prélat, & contre plusieurs autres chanoines que M. de Buzenval avoit employés. Il a fait aussi un volume *in*-12, intitulé : *L'esprit de l'église.* Son éloge de M. Choart de Buzenval, a été imprimé *in folio.* C'est un abregé des vertus & des principales actions du prélat. * *Mémoires du temps.*

HAMEL (Philippe du) né à Rouen, a fait profession dans l'ordre des Célestins, le 8 avril 1652, & a passé par plusieurs charges de son ordre, dans lequel il a vécu plus de 50 ans. Il y est mort dans le monastere de Verdelays au diocèse de Bourdeaux, le 5 juillet 1708. Il avoit beaucoup cultivé la poësie françoise ; & nous avons en ce genre plusieurs piéces de sa composition, entr'autres une ode à la louange du B. Pierre de Luxembourg, cardinal, imprimée a Paris en 1664, *in*-4°. Ce n'est presque qu'une traduction libre d'une ode en vers latins sur le même sujet, donnée par le P. Etienne Carneau, Célestin. Nous avons encore du pere du Hamel une imitation du Pseaume 2, *Quare fremuerunt gentes*, en vers françois, imprimée en 1690, à l'occasion de la ligue des ennemis de la France formée en ce temps là contre Louis XIV, lorsque ce prince donna retraite à Jacques II, roi d'Angleterre. On garde en manuscrit dans la bibliothéque des Celestins de Paris, une paraphrase en vers libres des paraboles de Salomon, par le même pere du Hamel, &c. * *Hist. Cœlestin. congreg. Gallicæ*, *in*-4°. *p.* 238.

HAMEL (Jean-Baptiste du) naquit en 1624, à Vire en Basse-Normandie, où *Nicolas* du Hamel son pere étoit avocat. Il fit ses premieres études à Caën ; sa rhétorique & sa physique à Paris. A l'âge de dix-huit ans, il composa un petit traité, où il expliquoit avec une ou deux figures, & d'une maniere fort simple, les *Spheriques* de Théodose. Il y ajouta une trigonometrie fort courte & fort claire, dans le dessein de faciliter l'entrée à l'étude de l'astronomie. Ce traité parut *in*-8°, en 1644, à Paris. Il y prend le titre de *professeur en mathématiques dans l'université de Paris.* M. du Hamel étoit à la fin de sa vingtiéme année quand il entra dans la maison de l'institution des PP. de l'Oratoire. Après une année de séjour dans cette maison, on l'envoya à Angers où il professa la philosophie. Il en fut rappellé en 1652, pour enseigner la théologie positive dans la maison de S. Honoré. Son frere, George du Hamel, avocat célébre, l'engagea à sortir de l'Oratoire l'année suivante 1653 ; & peu après il fut pourvu de la cure de Neuilli près de Paris. Il quitta cette cure en 1663, & fut pourvu la même année de la dignité de chancelier de l'église de Bayeux. M. du Hamel joignit toujours aux devoirs de son état, une grande application à la lecture. La physique étoit alors comme un grand royaume démembré, dont les provinces ou les gouvernemens seroient devenus des souverainetés presque indépendantes L'astronomie, la méchanique, l'optique, la chymie, &c, étoient des sciences à part, qui n'avoient plus rien de commun avec ce qu'on appelloit physique ; les médecins même en avoient détaché leur physiologie, dont le

le nom seul la trahissoit. La physique appauvrie & dépouillée n'avoit plus pour son partage, que des questions également épineuses & stériles. M. du Hamel entreprit de lui rendre ce qu'on lui avoit usurpé ; c'est-à-dire, une infinité de connoissances utiles & agréables. Il commença l'exécution de son dessein par son *Astronomia physica*, & par son traité *de Meteoris & Fossilibus*, imprimés l'un & l'autre en 1660. Ce sont des dialogues, dont les personnages sont *Théophile*, grand zélateur des anciens ; *Ménandre*, cartésien passionné ; *Simplicius*, philosophe indifférent entre tous les partis, qui le plus souvent tâche à les accorder tous, & qui, hors de-là, est en droit par son caractere, de prendre dans chacun ce qu'il y a de meilleur. C. Simplicius est M. du Hamel. A la forme des dialogues, & à cette maniere de traiter la philosophie, on reconnoît que Ciceron a servi de modele ; mais on le reconnoît encore à une latinité pure & exquise ; & ce qui est plus important, à un grand nombre d'expressions ingénieuses & fines, dont ses ouvrages sont semés. On lui reprocha d'avoir assez maltraité Descartes : il répondit que c'étoit Théophile entêté de l'antiquité, incapable de gouter aucun moderne, & que jamais Simplicius n'en avoit mal parlé. Il disoit vrai ; cependant c'étoit au fond Simplicius qui faisoit parler Theophile. En 1663, qui fut la même année où il quitta la cure de Neuilli, il donna le fameux livre *De consensu veteris & novæ philosophiæ*. En 1666, le roi Louis XIV approuva, par les sollicitations de M. Colbert, l'établissement de l'académie royale des sciences ; & M. du Hamel fut choisi pour en être le secrétaire. Sa belle latinité ayant beaucoup brillé dans ses ouvrages, on le chargea de mettre en latin un *Traité des droits de la reine de France sur le Brabant, sur Namur, & sur quelques autres seigneuries des Pays-Bas Espagnols*. A cet ouvrage il en succéda l'année suivante un autre de la même main, qui soutenoit les droits de l'archevêque de Paris, contre les exemptions que prétend l'abbaye de saint Germain des Prés. Ce fut M. de Pérefix, alors archevêque, qui engagea M. du Hamel à cette entreprise ; & c'est la seule fois qu'il ait forcé son caractere, jusqu'à prendre le caractere d'agresseur ; mais on y voit un modele de la modération & de l'honnêteté avec laquelle ces sortes de contestations devroient être conduites. Sa grande réputation sur la latinité, fut la cause qu'en la même année 1668, M. Colbert de Croissi, plénipotentiaire pour la paix d'Aix-la-Chapelle, l'y mena avec lui. Après la paix, M. de Croissi alla en Angleterre, & M. du Hamel l'y accompagna. Sa principale curiosité fut d'y voir les savans, sur-tout l'illustre M. Boyle, qui lui ouvrit tous ses trésors de physique expérimentale. Il passa en Hollande avec le même esprit, & il rapporta de ces deux voyages des richesses, dont il a ensuite orné ses livres. De retour en France, & occupant sa place de secrétaire de l'accadémie, il publia son traité *De corporum affectionibus*, en 1670. Deux ans après il donna son traité *De mente humana*. Un an après, c'est-à-dire, en 1673, parut son livre *De corpore animato*, où regne la physique expérimentale, & sur-tout l'anatomie. L'abbé Colbert qui a été depuis archevêque de Rouen, devant professer la philosophie au collége de Bourgogne à Paris pour être de la maison & société de Sorbonne, M. du Hamel fut prié par M. Colbert le ministre d'état, d'en composer un cours complet pour son fils, ce qui fut exécuté. Cet ouvrage fut imprimé en 1678, sous le titre de *Philosophia vetus & nova, ad usum scholæ accommodata, in regia Burgundia pertractata*. On en a fait diverses éditions. Plusieurs années après la publication de ce livre, des missionaires qui l'avoient porté aux Indes orientales, écrivirent qu'ils y enseignoient cette philosophie avec grand succès, principalement la physique, qui est, des quatre parties du cours entier, celle où l'académie & les modernes ont plus de part. Le pere Bouvet, Jésuite, & fameux missionaire de la Chine, écrivit aussi, que quand ses confreres & lui voulurent faire en langue tartare une philosophie pour l'empereur de ce grand état, & le disposer par-là aux vérités de l'évangile, une des principales sources où ils puiserent, fut la philosophie ancienne & moderne de M. du Hamel. En 1691 pour traiter des matieres qui eussent plus de rapport à sa qualité de prêtre, il imprima un cours de théologie en sept tomes, sous ce titre : *Theologia speculatrix & practica, juxta SS. Patrum dogmata pertractata, & ad usum scholæ accommodata*. Ce travail en produisit un autre : on voulut qu'il donnât un abregé de son cours de théologie ; il parut en 1694, sous ce titre : *Theologiæ clericorum seminariis accommodatæ summarium*. Il contient cinq volumes. Il entreprit de faire en latin une histoire de l'académie, depuis son établissement jusqu'en 1696. Il prit cette époque pour son histoire, parcequ'au commencement de 1697 il quitta la plume, ayant représenté qu'il devenoit trop infirme, & qu'il avoit besoin d'un successeur. Ce fut M. de Fontenelle qui lui succéda, & qui a depuis rempli ce poste avec l'admiration de tous les savans. Ce fut en 1698, que parut son histoire, sous ce titre : *Regiæ scientiarum academiæ historia*. L'édition fut bientôt enlevée, & en 1701 il en parut une seconde beaucoup plus ample ; augmentée de quatre années, qui manquoient à la premiere pour finir le siécle, & dont les deux dernieres étoient comprises dans une histoire françoise. En la même année 1698, où il donna la premiere fois son histoire de l'académie, il donna aussi un ouvrage théologique fort savant, intitulé : *Institutiones biblicæ, seu scripturæ sacræ prolegomena, unà cum selectis annotationibus in Pentateuchum*. Il publia, en 1701, les Pseaumes, & en 1703, les livres de Salomon, la Sagesse & l'Ecclesiastique, avec de pareilles notes. Tous ces ouvrages n'étoient que les avant-coureurs d'un autre sans comparaison plus grand auquel il travailloit, d'une bible entiere accompagnée de notes sur tous les endroits qui en demandoient. Il la donna en 1705, âgé de 81 ans. Parvenu à un si grand âge, où il pouvoit se reposer, il voulut continuer de mettre en latin l'histoire françoise de l'académie, & il avoit déja traduit l'incomparable préface qui est à la tête ; mais enfin il mourut le 6 août 1706, d'une mort douce & paisible, & par la nécessité de mourir, étant âgé de 82 ans, & fut inhumé à saint Jean le Rond. Voici deux traits qui font beaucoup d'honneur à sa mémoire. Il alloit tous les ans à Neuilli-sur-Marne visiter son ancien troupeau ; & le jour qu'il y passoit étoit célébré dans tout le village comme un jour de fête. On ne travailloit point, & on n'étoit occupé que de la joie de le voir. Pendant qu'il fut en Angleterre, les catholiques Anglois, qui alloient entendre sa messe chez l'ambassadeur de France, disoient communément, *Allons à la messe du saint prêtre*. Le cardinal Antoine Barberin, grand-aumônier de France, le fit aumônier du roi en 1657. Il fut pendant toute sa vie dans une extrême considération auprès des plus grands prélats de France. Cependant il ne posséda jamais que de très-petits bénéfices ; & il n'en a point possédé, dont il ne se soit dépouillé en faveur de quelqu'un. Il étoit anatomiste pensionaire de l'académie. * *Histoire de l'académie royale des sciences de l'année 1706*.

HAMEL (Henri du) avocat célebre au parlement de Paris, étoit d'une famille noble de basse Normandie. Son pere, *George* du Hamel, qui étoit lui-même un des plus habiles avocats de son siécle, fut choisi par Louis XIV, pour travailler aux ordonnances générales, & eut jusqu'à sa mort la pension attachée à cette fonction. N'étant encore, lorsqu'il mourut, que dans la cinquantiéme année de son âge, il s'étoit tellement distingué dans sa profession, qu'il avoit été nommé conseiller d'état, place honorable, qu'il refusa par une modestie qui l'étoit encore plus. C'est lui qui fit restreindre les priviléges des abbayes de sainte Geneviéve & de saint Germain des Prés ; & les plaidoyers qu'il fit à ce sujet, ont été traduits en latin. On trouve aussi dans le *Journal des Audiences*, année 1667, un

plaidoyé de ce même avocat, dans lequel le ſtyle, les moyens, les preuves, tout annonce un homme du premier ordre. Il y défend les droits du ſéminaire que M. le cardinal Grimaldi avoit établi à Aix. M. de la Bruyere, dans ſes *Caracteres*, page 221 de la neuviéme édition, parle de cet avocat avec éloge. Henri du Hamel perdit à l'âge de ſept ans un pere ſi illuſtre, & de qui il pouvoit tirer des ſecours ſi avantageux; mais cette perte fut réparée par ſon oncle l'illuſtre M. du Hamel de Saint Lambert, l'un des premiers membres de l'académie des ſciences, qui fait le ſujet de l'article précédent. C'eſt aux ſoins & à l'attention d'un ſi bon guide, que le neveu fut redevable du progrès rapide qu'il fit dans les lettres grecques & latines. C'eſt auſſi de cet oncle reſpectable dont Dieu ſe ſervit pour inſpirer de bonne heure à M. du Hamel l'aimable candeur, la noble ſimplicité, la modeſtie chrétienne, le gout & l'amour du vrai, le reſpect pour la religion, la charité envers les pauvres, l'oubli de ſoi-même & de ſa fortune, qui ont fait pendant ſa vie ſon caractere dominant. La voix publique l'ayant placé depuis long-temps à la tête des avocats conſultans du premier parlement du royaume, il n'y avoit guères d'affaire importante ſur laquelle on ne voulût avoir ſon avis. La privation preſque totale de la vue dont il fut affligé pendant près de trente ans avant ſa mort, n'avoit rien diminué de l'empreſſement du public à le conſulter. Auſſi avoit-il étudié d'une maniere qui, dans cette triſte ſituation, lui fut d'une grande utilité. Avec une mémoire vive & tenace, qui ne prenoit rien ſur ſon jugement, il avoit commencé, dès l'âge de quinze ans, l'étude du droit dans les ſources, s'appropriant, pour ainſi dire, ſes lectures, juſqu'à poſſéder l'ordre & la poſition qu'avoient les différentes matieres dans les livres qu'il étudioit; de ſorte que privé de la vue, il déſignoit & indiquoit exactement à ceux qui écrivoient ſous lui, les endroits précis où ſe trouvoient les autorités dont il appuyoit ſes conſultations. Cet illuſtre avocat eſt mort à Paris le 21 février 1744, âgé d'environ 77 ans.

HAMELEN, ville d'Allemagne dans la baſſe-Saxe, appartenante au duc d'Hanover, eſt dans le duché de Brunſwic, entre Hildesheim, Goſlar, Paderborn & Halberſtad. Les habitans y ont une époque ſinguliere du départ de leurs enfans, qu'un charlatan charma, à ce qu'ils diſent, au ſon du flageolet, & qu'il mena enſuite dans la Tranſylvanie. (*Voyez M. Scokii, fabula Hamelenſis.*) Hamelen eſt encore célebre par la défaite des Impériaux au mois de juillet 1633. Les Suédois avoient aſſiégé cette ville: Merode & le baron de Quad la voulurent ſecourir, & y périrent avec plus de ſix mille des leurs. Hamelen fut enſuite priſe.

HAMELIN, évêque du Mans, fut élu en 1109, après avoir été confeſſeur & aumônier de Henri II, roi d'Angleterre, & fut ſacré à Rome par le pape Céleſtin III. Il fut grand zélateur des immunités de ſon égliſe, & de ſa juriſdiction qu'il pouſſa trop loin, quoiqu'avec l'approbation des papes contemporains. Le Maine étant retourné ſous la domination françoiſe, Hamelin, quoique créature du roi d'Angleterre, fut obligé de prêter ſerment au roi Philippe *Auguſte*. Il mourut en 1114, âgé de près de cent ans, après avoir renoncé volontairement à l'épiſcopat, dont ſa grande vieilleſſe l'empêchoit d'exercer les fonctions. * Bondonnet, *des évêques du Mans*.

HAMER (Henri) étoit fils d'*Abraham* Hamer, conſeiller de la ville de Hanau, enſuite élu bourguemeſtre de la même ville, & colonel de la milice bourgeoiſe, né à Sittard, dans le duché de Juliers, le 23 ſeptembre 1568, ennobli par l'empereur Rodolphe, par un acte ſigné de la main de l'empereur le 18 octobre 1601, & mort le 17 mars 1641, à l'âge de 73 ans & ſix mois. *Henri*, l'un de ſes fils, naquit à Francfort ſur le Mein, le 27 ſeptembre de l'an 1594. Il fit ſes premieres études à Hanau, où ſon pere s'étoit établi; & fréquenta enſuite les univerſités. Il alla d'abord à Herborn, où il s'exerça dans la littérature, dans l'hiſtoire, la philoſophie, la médecine, & même dans la théologie. De-là il ſe rendit à Marpurg ou Marpourg, où il employa les années 1616 & 1617, à l'étude de la philoſophie, de la médecine & de la chymie. En 1618, il viſita l'académie de Sedan, où il s'appliqua, ſur-tout à la théologie. La même année, il vint à Paris, où il fut bien reçu de Pierre du Moulin. En 1619, il profita des leçons de meſſieurs Tronchin & Turrettin à Genève, d'où il ſe tranſporta à Baſle, pour y entendre Buxtorf & Beckius. Il vit enſuite les académies de Berne, de Zurick, & l'univerſité de Leyde. Dans celle-ci, il ſoutint des thèſes, & après avoir ſubi l'examen du ſynode Wallon des provinces unies, il fut reçu propoſant, en 1621; & en 1622, il fut appellé miniſtre de s'Gravendeel, dans le voiſinage de Dordrecht. En 1653, il reçut la vocation de Manheim dans le Palatinat; mais il mourut la même année, le 29 novembre. Il avoit épouſé *Elizabeth* In der Schmitten, dont il eut treize enfans. On a de lui en hollandois, des *Annotations pour la défenſe de la religion réformée, contre le Jéſuite Landsheer*: *Les piéges d'Achitopel*, contre le même: *Momus redivivus*, &c. * Voyez le *Dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam en 1740.

HAMER (Pierre) fils de HENRI, *dont on vient de parler*, naquit à s'Gravendeel le 14 octobre 1646. Ayant à peine ſept ans lorſqu'il perdit ſon pere & ſa mere (morte environ deux mois & demi avant ſon mari,) ſon frere aîné & ſes ſœurs prirent ſoin de ſon éducation. Il apprit le françois, le latin & le grec, & dès 1662 il fut envoyé à l'univerſité de Leyde, où il ſe perfectiona dans le grec, & apprit l'hébreu. Il s'appliqua auſſi à la philoſophie, aux mathématiques, & à la théologie. En 1669 il fut reçu propoſant, après l'examen préalable. En 1670 il vint en France, s'arrêta quelque temps à Nantes, & ſéjourna encore plus à Paris, où il voulut entendre les leçons de Sorbonne, & aſſiſter aux thèſes. Il y viſita auſſi les bibliotheques & les ſavans. Il étoit de retour en Hollande, lorſqu'en 1672 il fut appellé pour être miniſtre à Numansdorp: ce fut dans ce lieu qu'il mourut en 1716, après y avoir exercé ſon miniſtere pendant 40 ans. Il étoit âgé de 69 ans & 9 mois. Il avoit épouſé en 1677, *Hélene* de Tiel, dont il a eu cinq fils & quatre filles. On a de lui en hollandois: 1. Projet pour rétablir dans ſon luſtre l'antiquité deshonorée de l'égliſe de Dieu. 2. Outrage fait à Dieu par l'antiquité deshonorée. 3. Souhaits du nouvel an. 4. Avis au conſiſtoire. 5. Décadence de l'égliſe & de la police, comme dans les jours de Noé. 6. Réfutation de Ridderus. 7. Trois volumes ſur les pſeaumes. 8. Deux lettres, avec une apoſtille à M. Bekker, ſur ſon monde enchanté. 9. Avantcoureur de la réfutation de meſſieurs Orchard, Daillon & Bekker. 10. La Trompette de Dieu entonnée au ſujet de la mort de Guillaume III, roi d'Angleterre. 11. Conſidérations pour & contre le bref du pape au duc de Wolfenbutel. 12. *Technologemata ſacra*. 13. L'année merveilleuſe des Pays-Bas, en 1702, avec une paraphraſe des 57 & 59 chapitres d'Iſaïe. 14. Lettre au ſujet d'un écrit de Leenhof, intitulé, *le ciel ſur la terre*. 15. Découverte de la fauſſeté des maximes de Guillaume Deurhof, en trois lettres à un ami. 16. Etat de l'égliſe & du monde, démontré dans la charge de Duma, Iſaïe, chap. 12, verſ. 11 & 12, avec une paraphraſe ſur Nahum. 17. Lettre apologétique des remarques prophétiques pour l'année merveilleuſe contre les attaques de Joncourt, en françois & en hollandois. 18. Ecole de paix ſur les animaux déclarés purs & impurs par la loi de Moyſe, & le moyen de profiter dans nos jours des écrits prophériques. 19. Couronne de la foi, &c. 20. Plaintes de Sion. 21. Traité ſur les 70 ſemaines de Daniel, ſous le nom de *Patrophile Eliézer*. * *Dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam en 1740.

HAMET, roi de Maroc, *cherchez* CHERIF.

HAMI, *cherchez* CAMUL.

HAMILTON, bourg de l'Ecosse méridionale. Il est dans le comté de Cluydesdale, sur le Cluyd, à quatre lieues au-dessous de la ville de Glascow. Ce bourg est orné d'un château, & il est chef d'un grand duché, qui appartient à la maison d'Hamilton. * Mati, *diction.*

HAMILTON: c'est le nom d'une illustre & ancienne famille d'Ecosse, dont l'aîné porte le titre de duc. La branche aînée a fini dans le XVII siécle, en la personne de Jacques VI du nom, duc d'Hamilton, chevalier de la Jarretiere, qui perdit malheureusement la vie dans les troubles d'Angleterre, ayant eu la tête tranchée le 9 mars 1649, à l'âge de 43 ans. Il avoit épousé *Marie* Freling, fille de *Guillaume*, comte de Denbigh, morte en 1638, dont il eut, outre quatre enfans morts jeunes, *Anne* Hamilton, mariée à *Guillaume* Douglas, comte de Selkirke, qui fut duc d'Hamilton à cause de sa femme; & *Susanne* Hamilton, alliée à *Jean* Kennedic, comte de Cassils, lequel prit le nom & les armes d'Hamilton. Un seigneur de ce nom souffrit la mort en Ecosse, pendant les guerres de la religion en 1544. La comtesse de Grammont, *Elizabeth* Hamilton, dame du palais de la feue reine Marie-Thérèse d'Autriche, épouse du roi Louis XIV, étoit sortie de cette maison. Il y a aussi une famille du même nom établie en Irlande. * *Voyez* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre, &c.*

☞ HAMILTON (Antoine comte d') étoit de l'ancienne maison de ce nom en Ecosse. Il naquit en Irlande. Il eut pour pere le chevalier George Hamilton, petit-fils du duc d'Hamilton, qui fut aussi duc de Châtelleraut en France. Sa mere étoit madame Marie Butler, sœur du duc d'Ormond, viceroi d'Irlande, & grand-maître de la maison du roi Charles I. Dans les révolutions qui arriverent du temps de Cromwel, ils suivirent le roi & le duc d'Yorck son frere, qui passerent en France. Ils y amenerent leur famille. Antoine ne faisoit à peine que de naître. Lorsque le roi fut rétabli sur son trône, il remena en Angleterre les jeux & la magnificence. On voit dans les mémoires de Grammont combien cette cour étoit brillante. La curiosité y attira le comte de Grammont. Il y vit mademoiselle Hamilton: il ne tarda pas à sentir le pouvoir de ses charmes; il l'épousa enfin; & c'est la tendresse qu'Antoine avoit pour sa sœur qui l'engagea à faire plusieurs voyages en France, où il a été élevé, & où il a passé une partie de sa vie. Le comte Hamilton étant catholique, il ne put obtenir d'emploi en Angleterre; & rien ne fut capable d'ébranler ni sa religion, ni la fidélité qu'il devoit à son roi. Le roi Jacques étant monté sur le trône, il lui donna un régiment d'infanterie en Irlande, & le gouvernement de Limerick. Mais ce prince ayant été obligé de quitter ses états, le comte Hamilton repassa en France avec la famille royale. C'est pendant le séjour qu'il y a fait, qu'il a composé les jolis ouvrages qui lui ont acquis tant de réputation. Le comte Hamilton est mort à S. Germain-en-Laye le 21 avril 1720, âgé d'environ 74 ans. Il a mérité les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Né sérieux, il avoit dans l'esprit tous les agrémens imaginables; mais ce qui est plus digne de louanges, à ces agrémens, qui sont frivoles sans la vertu, il joignoit toutes les qualités du cœur. * Préface de *Mémoires* du comte de Grammont. Ses ouvrages ont été recueillis & imprimés en 1749, en six petits volumes *in*-12. On estime sur-tout les *Mémoires du comte de Grammont*, qui occupent deux volumes de cette édition. Ils sont écrits avec beaucoup d'esprit & de délicatesse. Les quatre autres volumes contiennent des contes, & plusieurs petites piéces en prose & en vers.

HAMMER, ville de Norwege, dans le gouvernement d'Aggerhus, en latin *Hammaria*. Elle a été autrefois épiscopale sous la métropole de Drontheim. Son évêché a été uni à celui d'Anslo. Quelques-uns l'appellent aussi *Hammeren*, *Hammar*, ou l'*Ille-Hammer*.

HAMMON, *cherchez* AMMON.

HAMMOND (Henri) docteur en théologie, né le 26 d'août 1605, à Chersei dans la province de Surrei en Angleterre, étoit fils de *Jean* Hammond, médecin du prince Henri, fils de Jacques I. Ce prince présenta au baptême le fils de son médecin; & ce fut de lui que le théologien, dont nous parlons, prit son nom. Après avoir fait ses premieres études à Eaton & à Oxford, il voulut s'appliquer à la théologie, & pour cela il acheta un systême à dessein de le lire; mais il en fut si dégoûté, qu'il le quitta pour s'appliquer aux humanités. Ayant néanmoins repris son dessein d'étudier en théologie, il recommença cette étude par la lecture des Peres, pour ne pas se préoccuper des idées de la théologie moderne. En 1629 il reçut les ordres, & quatre ans après il fut appellé à faire les fonctions de ministre à Pensehurst. Depuis, pendant les brouilleries de l'état, & les disgraces de Charles I, il demeura constamment attaché à son parti, & s'attira de fâcheuses affaires du parti opposé: de sorte qu'il fut obligé de demeurer caché pendant quelques années, durant lesquelles il fit quantité d'ouvrages en anglois & en latin. Lorsque l'on voulut rappeller Charles II, on avoit chargé le docteur Hammond de la conduite du diocèse de Worcester, dont il auroit été sans doute évêque, s'il ne fut mort bientôt après. Ce fut le 25 avril 1660. Les ouvrages qu'il a composées ont été imprimés à Londres en 1684, en quatre volumes *in-folio*. La plupart sont en anglois, & les principaux sont, son *Catéchisme pratique*, ou abrégé de la morale chrétienne; & ses *notes sur le nouveau Testament & sur les Pseaumes*. On a traduit en latin ce qu'il a fait sur le nouveau Testament, & l'on y a joint une critique continuelle des endroits où l'auteur de cet ouvrage, qui est M. le Clerc, a cru qu'Hammond s'étoit trompé, avec quantité de nouvelles remarques. Cet ouvrage a été imprimé à Amsterdam en 1697. * *The life of doctor Henr. Hammond.*

HAMMOTH-DOR, ou, comme lisent quelques-uns AMATH DOR, ville des Lévites, appartenant à la famille de Gerson, dans la tribu de Nephtali. On l'appelle aussi *Anon* ou *Amnon*. * *Josué*, *XXI*, 32.

HAMON, natif de Blois, écrivain de profession, montra à écrire à Charles IX, dont il devint ensuite secrétaire. Il entreprit de donner au public quelques essais de différentes manieres d'écrire dont on s'étoit servi dans les siécles précédens, & même dans les plus éloignés. Il réussit heureusement dans ce projet, qu'il exécuta vers l'an 1566, avec le secours des manuscrits de la bibliothéque du roi, & de ceux des abbayes de S. Denys & de S. Germain des Prés à Paris. Mais il abusa de son talent, & ayant été convaincu d'avoir supposé de fausses piéces, il fut pendu à Paris le 7 mars 1569. Ce malheureux étoit huguenot, & l'histoire des prétendus martyrs du calvinisme, suppose qu'il fut exécuté pour cause de religion. * Liron, *biblioth. Chartraine*, *pag.* 171.

HAMON (Jean) docteur en médecine de la faculté de Paris, naquit à Cherbourg, diocèse de Coutances, en Normandie, fit ses études dans l'université de Paris, & fut précepteur de M. de Harlai, qui fut depuis premier président du parlement de Paris. L'amour de la religion lui fit préférer la retraite & la vie cachée à tous les avantages où ses talens pouvoient l'élever. Après avoir donné son bien aux pauvres & vendu sa bibliothéque, il se retira dans la solitude de Port-Royal des Champs; & fut le médecin de cette abbaye, où il pratiqua pendant trente-huit ans tous les exercices de la plus austere pénitence. Il jeûnoit jusqu'au soir, & il ne buvoit que de l'eau. Les seize dernieres années de sa vie il ne mangea que du pain des chiens, ce qu'on n'a su qu'après sa mort. Il prenoit toujours ses repas debout; il se levoit tous les jours avant deux heures du matin, & couchoit sur un ais. Il visitoit à la campagne tous les pauvres malades, les consolant &

les secourant dans leurs nécessités temporelles & spirituelles. Il lut avec beaucoup d'application tous les peres Grecs & Latins, les conciles, & un très-grand nombre d'auteurs ecclésiastiques & de piété, dont il recueillit les plus beaux endroits. Il mourut le 22 février 1687, âgé de 69 ans. Voici les vers qu'on a mis au bas de son portrait : ils sont du célebre Boileau-Despreaux.

Tout brillant de savoir, d'esprit & d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité :
Aux pauvres consacra son bien & sa science ;
Et trente ans dans le jeûne & dans l'austérité,
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence.

M. Hamon s'étoit dressé lui-même l'épitaphe qui suit :

Hîc jacet JOANNES *peccator :*
Nec damnate,
Quod vobis non esset utile,
Nec absolvite,
Quod mihi noceret,
Sed timete,
Quod vobis & mihi salutare est :
Et miseremini mei saltem vos,
Quod sæpe miseris, & semper miserentibus
Prodest :
Orantes Deum, ut ignoscat,
Quia misericordiarum ejus non est numerus,
Et bonitatis ejus infinitus est thesaurus,
Amen.
Testimonium hoc verum est.
In veritate requiescat,
Quæ sola pax est fidelium.

M. Hamon a composé plusieurs ouvrages. Ils roulent presque tous sur la morale. On a de lui un *recueil de divers traités de piété*, en deux volumes *in-12*, à Paris en 1675. Ils traitent de l'amour de Dieu, de soi-même, du prochain, & des souffrances ; de la vie de la croix, de la communion spirituelle, des tentations, des louanges, &c. Deux autres recueils *in-8°*, imprimés en 1689 : le premier contenant un traité de la priere continuelle, & divers traités de la pénitence qu'il composa à la priere de M. de Saci : le second, les devoirs des pasteurs, & des maximes sur la pénitence, &c. La *pratique de la priere continuelle, ou sentimens d'une ame vivement touchée de Dieu*, volume *in-12*, imprimé à Paris en 1702. *Ægræ animæ & dolorem lenire conantis pia in psalmum CXVIII soliloquia*, imprimé en Hollande en 1684, avec une belle préface sur la vraie spiritualité, & dédié par M. Nicole à M. Néercassel, évêque de Castorie. Cet ouvrage a été traduit en françois sous le titre de *Soliloques sur le pseaume CXVIII*, par feu M. Fontaine, & imprimé à Paris en 1685, *in-12*. En 1731, il en parut une nouvelle traduction à Paris chez Lottin, par M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, sous le titre de *Gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du pseaume CXVIII, avec un recueil de prieres* du même M. Hamon en latin, & traduites aussi en françois. Cette traduction a été réimprimée au commencement de l'année 1733. L'original latin a été aussi réimprimé à Paris en 1732, chez Lottin, sous le titre de *Christiani cordis gemitus, Ægræ animæ, &c.* On y a joint un assez grand nombre de prieres choisies du même auteur ; & la même année 1732, ayant recouvré plusieurs autres de ses manuscrits, on a imprimé au même lieu un recueil fort ample de ces prieres sous ce titre : *Christiani cordis gemitus, seu soliloquia, autore J. H. tomus secundus, in quo continentur orationes diversæ, spiritu, verbisque scripturarum & SS. Patrum contextæ.* Explication du *Cantique des Cantiques*, avec une longue préface de M. Nicole, à Paris en 1708, quatre volumes *in-12*. On doit tous ces ouvrages au soin que M. Nicole a pris de les recueillir & de les mettre en état d'être publiés. En 1727, une autre personne a fait imprimer un recueil de traités du même, faits pour l'instruction des religieuses de Port-royal, qui a été suivi d'un second en 1730. Vers la même année 1727, on a donné du même auteur un petit traité de l'excommunication *in-4°*, que l'on a réimprimé dans le second volume de ces derniers traités de piété. Enfin on doit à M. Hamon la plupart des épitaphes latines qui se trouvent dans le Necrologe de P. R. des Champs, & une critique solide & délicatement écrite du P. Cellot, Jésuite, intitulée : *Apologia patris Cellotii*, sous le nom d'*Alype de sainte Croix*, docteur en théologie de Paris, volume *in-12*, en 1648. Cet ouvrage traite de la hiérarchie, & marque un profond théologien. M. Hamon fit vers le même-temps une piéce beaucoup plus courte, mais fort ingénieuse, intitulée : *Convivium Lemovix*, (Le Banquet Limousin :) c'est une critique délicate où il introduit un Limousin & un chien qui disputent à qui mangera plus de pain. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits dont on en a imprimé deux en 1734. Le premier, si néanmoins on doit s'en rapporter au titre qui le donne à M. Hamon, quoique l'ouvrage ne paroisse point être de lui, est intitulé, *Instructions sur les sacremens, sur le jubilé, &c. in-12.* Le second avoit pour titre dans le manuscrit, *De la solitude des épouses*, & n'a paru que sous le titre plus simple, *De la solitude*, réimprimé avec des augmentations & une préface de M. Laurent Blondel. On y reconnoît le style & le gout de M. Hamon. Il est encore auteur des *Principes de conduite dans la défense de la vérité.* On a donné depuis 1735, deux volumes *in-12*, d'*Opuscules & de lettres de M. Hamon*, & une *Explication de l'oraison dominicale* par le même auteur, aussi *in-12.* Tout ce que cet auteur a fait en latin est écrit avec beaucoup de délicatesse. Les curieux conservent de lui trois thèses de médecine qu'il avoit composées, & ausquelles il présida, mais qui sont devenues fort rares, quoiqu'imprimées. La premiere a pour titre, *Sana sanis.* La seconde, *An actio sine spiritu.* La troisiéme, *An in tanta multitudine medentium medici pauci.* On y voit autant de piété que de solidité de jugement, & de profonde connoissance de la médecine. * *Mem. manusc.* Du Pin, *hist. ecclesf. du XVIII siécle.*

HAMPOLO, *cherchez* RICHARD D'HAMPOLO.

HAMPSTEDIUS (Adrien) hérétique, étoit de Séalande en Angleterre, & vivoit dans le XVI siécle. C'étoit un homme mélancolique & opiniâtre. Il avançoit qu'il est libre de garder quelques années les enfans sans baptême, & qu'on ne peut obliger en conscience leurs parens, de leur faire recevoir ce sacrement. Selon lui, ce n'étoit pas un article de foi de croire que Jesus-Christ fût participant de notre chair ; & il avoit d'autres sentimens aussi extravagans. * Pratéole, sur *Hampst.* Gautier, *chron. siécle XVI, chap.* 65.

HAMPTONCOURT, bourg d'Angleterre, sur la Tamise, renommé à cause du palais que les rois d'Angleterre y ont. Il fut commencé par le cardinal Thomas Wolsei, & achevé par les soins de Henri VIII, roi d'Angleterre, & de Jacques I.

HAMULUS, *cherchez* AMULON.

HAMUSCO ou AMUSCO, bourg d'Espagne, dans le diocèse de Palencia, est le lieu de la naissance du docteur JEAN DE VALVERDE DE AMUSCO. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.* Vander Linden, *de script. medic.*

HAMZA, docteur mahométan, vivoit vers l'an 1020 sous le calife Hakim. Mécontent du gouvernement, il résolut d'y exciter quelque révolution proportionée à ses ressentimens ; & pour y réussir, il ne craignit pas d'oser entreprendre d'abolir le mahométisme. Durzi, dont l'on croit que les Druses ont tiré leur nom, venoit d'être immolé à la fureur du peuple, pour avoir dit que le calife étoit un Dieu. Hamza suivit la même idée, & pour ôter à l'alcoran toute la considération qu'on lui portoit, il jugea habilement qu'il

falloit un nouveau plan de religion, pour l'oppofer à celui du mahométifme, & compofer un livre plus élégant & d'une auffi grande pureté de ftyle que l'alcoran. Ce fut le fujet d'un ouvrage intitulé: *Le livre des témoignages des myfteres de l'unité.* L'auteur y prit la qualité de grand pontife de la religion des Drufes. Les connoiffeurs prétendent que cet ouvrage égale au moins l'alcoran. Feu M. Petis de la Croix, qui l'a traduit de l'arabe en françois, par l'ordre de M. de Pontchartrain, dit qu'on peut l'appeller *La crême de l'élégance arabique.* L'auteur ne diffimula point fur l'article qui avoit couté la vie à fon prédéceffeur. Il publia qu'Hakim étoit le véritable Dieu, & qu'il ne s'étoit manifefté aux hommes fous la figure d'un roi, que pour les réunir tous dans la véritable religion, & leur montrer en fa perfonne un objet d'adoration proportioné à la foibleffe de leur nature. Après avoir établi tout fon fyftème, ce docteur réfute ce que Noufiri avoit écrit contre les Drufes. Le manufcrit de cet ouvrage, qui eft en quatre volumes, fut trouvé fur la fin du dernier fiécle, dans la maifon de Nafreddin, un des grands prêtres de la nation des Drufes: ils avoient pour ce livre une vénération fi profonde, qu'il n'étoit pas permis à un autre qu'au fouverain pontife, d'en garder un exemplaire, foit entier, foit en partie, fous peine de la mort.

HANAMÉEL, Ifraélite, fils de Sellum, & coufin-germain du prophéte Jérémie, s'adreffa à ce prophéte, pour lui vendre un champ qui étoit à Hanathoth. Ils s'accorderent à fept piéces d'argent valant chacune quatre dragmes, qui font trente fols monnoye de France, & dix piéces d'argent ou dix ficles, ce qui montoit à un peu plus de trente écus d'or de France. On demande comment Hanaméel, qui étoit facrificateur, pouvoit vendre ce champ, puifqu'il n'étoit pas permis aux facrificateurs d'en avoir en propre. On répond qu'ils en avoient près des villes, qui étoient à eux, mais qui étoient de fort petite étendue, comme des jardins, des vergers, de petites vignes, ou des prés pour nourir leurs chevaux & leur bétail. * *Jérémie*, *XXXII*, 37. Il y avoit une tour dans Jérufalem, qu'on appelloit *la tour d'Hanaméel*, peut-être parceque celui dont on vient de parler l'avoit fait bâtir, où qu'il y demeuroit. * *Jérémie*, *XXXI*, 38.

HANANI, pere du prophéte *Jehu*, étoit prophéte lui-même. Il reprit Afa roi de Juda, de ce qu'il mettoit toute fa confiance au roi de Syrie, & ne s'adreffoit point à Dieu. * III. *Rois*, *XVI*, 1. II. *Paral.* *XVI*, 7.

HANANI, lévite & muficien. Il étoit le dix-huitiéme dans l'ordre établi par le roi David pour fervir au Temple. * I. *Paral.* *XXV*, 4, 25.

HANANIA, fils de *Hazur*, prophéte, qui étoit de Gabaon, étoit un faux prophéte, qui rompit la chaîne qu'on avoit mife au cou du prophéte Jérémie, & dit aux Juifs qu'ils feroient ainfi délivrés de la main de Nabuchodonofor. Jérémie traita la prophétie d'Hanania d'illufion, lui foutint qu'il arriveroit tout le contraire, & que pour preuve de cela, ce faux prophéte mourroit dans fept mois, ce qui arriva effectivement. * *Jérémie*, *XXVIII*, 1, 5, *&c.*

HANAPS (Nicolas de) patriarche de Jérufalem, & légat du pape en Orient, ainfi nommé d'un village du diocèfe de Reims, où il étoit né, entra dans l'ordre des freres Prêcheurs, vers l'an 1240, dans la ville de Reims. Il fit fes études dans le couvent de fon ordre à Paris, & fut condifciple de Latin Malabranche des Urfins, depuis cardinal. Il fut appellé à Rome dans la fuite, & il étoit pénitencier du pape, lorfque Thomas Agni de Leontino, patriarche de Jérufalem, mourut fous le pape Nicolas III. Ce pape nomma d'abord pour remplir ce fiége Jean de Verceil, qui étoit général des freres Prêcheurs; mais n'ayant pu obtenir fon confentement, il ordonna aux cardinaux de lui nommer trois fujets qui euffent toutes les qualités que demandoit cette place. Les cardinaux nommerent unanimement Nicolas de Hanaps en 1278, felon Sponde: mais le P. Echard ne place cette nomination qu'en 1288, la premiere année du pontificat de Nicolas IV; & fon fentiment eft le plus fuivi. Ainfi ce ne feroit pas à Thomas Agni de Leontino què Nicolas auroit fuccédé, mais à Elie, fucceffeur lui-même de Thomas Agni. Il trouva beaucoup de défordres à réprimer dans fon patriarchat, beaucoup d'abus à corriger, en un mot, la plus grande matiere à fon zèle, & il n'omit rien de ce que la fageffe & la prudence demandoient de lui en de pareilles circonftances. Le pape Nicolas IV pour le foutenir, ou l'autorifer davantage, le fit fon légat apoftolique dans toute la Syrie, dans le royaume de Chypre, & dans l'Arménie; & il lui fit efpérer le fecours de vingt galeres bien armées, pour la défenfe de la Terre fainte. La bulle eft du 13 feptembre 1289. Dès le mois d'octobre 1290, Kelaoun Elalfi, fultan d'Egypte, fe mit à la tête d'une puiffante armée, dans le deffein d'exterminer tous les Chrétiens de la Paleftine; mais ce prince étant mort en chemin, Melecferaf, fon fils & fon fucceffeur, pourfuivit le même projet, & le 5 avril 1291, il affiégea Ptolémaïde ou Saint-Jean d'Acre, qui fut prife le 18 mai. Le patriarche périt en cette occafion, en voulant fauver tous ceux qui fe préfenterent, dans une chaloupe qui devoit le conduire au vaiffeau qui l'attendoit. Il eft le dernier patriarche latin de Jérufalem, qui ait réfidé dans le pays. Ce prélat avoit compofé divers ouvrages, ou dans le temps qu'il enfeignoit dans quelques villes de France, ou pendant qu'il exerçoit à Rome les fonctions de pénitencier du pape. Le plus confidérable eft un recueil hiftorique, divifé en 134 chapitres, & contenant un grand nombre d'exemples tirés de l'écriture fainte, pour infpirer l'amour de la vertu, & l'horreur du vice. Cet ouvrage eft intitulé: *Virtutum vitiorumque exempla ex facris litteris excerpta*: ce livre a paru deux fois avant l'an 1530, & depuis à Tubingue en 1533. On l'a encore fous ce titre, *Virtutum vitiorumque exempla, ex utriufque legis promptuario decerpta per R. P. Nicolaum Hanapum almi ordinis Prædicatorum, patriarcham olim Hierofolymitanum, nunc duobus antiquiffimis exemplaribus reformata per F. Maximum Trochæum Tarvifinum ordin. Prædicat.*: à Venife en 1537, *in-16.* Il y en a eu encore beaucoup d'autres éditions citées par le P. Echard: la derniere eft de 1703. Dans plufieurs de ces éditions, on donne cet ouvrage à Guillaume Perauld, religieux du même ordre de faint Dominique. Quelques écrivains ont attribué cet ouvrage à faint Bonaventure, parmi les œuvres duquel, tome VIII, on le trouve fous le titre de Bibliothéque des pauvres (*Bibliotheca pauperum*) mais cette attribution n'a aucun fondement folide. Les autres ouvrages de Nicolas de Hanaps, cités dans le pere Echard, font: *Tabula fuper legendam auream*, dont on a plufieurs manufcrits: *Prædicationes quæ fiunt fub evangeliis & fub epiftolis in quadragefimâ*; manufcrit: *Diæta falutis*; quoiqu'on trouve ce manufcrit fous le nom de notre auteur, le P. Echard ne décide point qu'il foit de lui. * *Voyez* la bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique, par le P. Echard, *in-fol.* t. I, p. 422, & fuivantes, & l'*Hiftoire des hommes illuftres du même ordre*, par le P. Touron, *in-4°*, tome I, pag. 529, & fuiv.

HANATHON, ville de la Paleftine, dans la tribu de Zabulon. * *Jofué*, *XIX*, 14.

HANAW, comté en Allemagne, faifant partie de la Vétéravie, avec une ville de même nom, belle & bien fortifiée, à quatre lieues au-deffus de Francfort, fur le Kingtz, qui peu après, fe rend dans le Mein. Elle eft diftinguée en vieille & en nouvelle; & celle-ci eft bâtie fur le modéle des villes de Hollande. Quoiqu'elle ait beaucoup fouffert dans les guerres d'Allemagne, elle n'a rien perdu de fa beauté. Les comtes de Hanaw font comtes de l'empire: ils fubfiftent depuis le IX fiécle. L'on ne les rapportera ici que depuis.

I. Ulric, comte de Hanaw III du nom, mort en 1343, qui épousa *Agnès*, fille de *Craton*, comte de Hohenloë, dont il eut Ulric IV du nom, qui suit; *Richard*, chanoine de Brunaw en Baviere; *Craton*, prevôt de S.Pierre de Mayence; *Elizabeth*, alliée à *Philippe*, comte de Falckenstein; & *Adelaide* de Hanaw, mariée à *Henri*, comte d'Isembourg.

II. Ulric IV du nom, comte de Hanaw, mourut en 13‧0, ayant eu d'*Adelaide*, comtesse de Nassau, sa femme, Ulric V du nom, qui suit; *Geofroi*, commandeur d'Helbrun & d'Ulm; *Craton*, chanoine de Wirsbourg; *Conrad*, abbé de Fulde; *Agnès*, religieuse à Clarenthal; & *Elizabeth* de Hanaw, mariée à *Guillaume* comte de Catzenelbogen.

III. Ulric V du nom, comte de Hanaw, mourut en 1380. Il épousa *Elizabeth*, fille d'*Evrad*, comte de Wertheim, dont il eut Rainhard, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; & *Ulric* VI du nom, comte de Hanaw, qui étoit l'aîné, mort en 1417, ayant eu d'*Elizabeth*, comtesse de Zigenheim, *Elizabeth*, mariée à *Albert*, comte Hoenloë, morte en 1475; *Agnès* & *Adelaide* de Hanaw, religieuses.

IV. Rainhard comte de Hanaw, mourut le 26 juin 1451, ayant eu de *Catherine*, fille de *Henri*, comte de Nassau, Rainhard II, qui suit; Philippe, *qui a fait la branche des comtes de* Hanaw-Liechtenberg, *rapportée ci-après*; *Catherine*, alliée 1. à *Thomas* de Rhynegg: 2. à *Guillaume* prince de Henneberg; & *Elizabeth* de Hanaw, mariée à *Jean* Wild & Rhingrave.

V. Rainhard II du nom, comte de Hanaw-Muntzenberg, mourut en 1452, ayant eu de *Marguerite*, fille d'*Othon*, comte palatin, Philippe, qui suit; & *Marguerite* de Hanaw, mariée à *Philippe* comte d'Epstein, mort avant l'accomplissement du mariage.

VI. Philippe, comte de Hanaw-Muntzenberg, né en 1449, mourut le 26 août de l'an 1506. Il épousa *Adrienne*, fille de *Jean* comte de Nassau-Dillenberg, dont il eut Rainhard III du nom, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Adolphe* comte de Nassau-Visbaden; *Adrienne*, mariée à *Philippe* comte de Solves; & deux filles religieuses.

VII. Rainhard III du nom, comte de Hanaw-Muntzenberg, né en 1473, mourut en l'an 1512. Il épousa en 1490, *Catherine*, fille de *Gonthier*, comte de Schwartzbourg, dont il eut Philippe II du nom, qui suit; & *Balthazar* comte de Hanaw, né en 1508, mort sans alliance en l'an 1534.

VIII. Philippe II du nom, comte de Hanaw-Muntzenberg, né en 1501, mourut le 28 mars 1529. Il épousa *Julienne*, fille de *Bothon* comte de Stolberg, dont il eut *Rainhard*, dit *le Vieux*, tué au siége de Béthune en 1552, à l'âge de vingt-six ans; Philippe III, qui suit; *Rainhard*, dit *le Jeune*, né en 1528, mort en 1554; *Catherine*, alliée à *Jean* comte de Wiedt; & *Julienne* de Hanaw, née posthume, mariée 1. à *Thomas* Rhingrave: 2. à *Herman* comte de Manderscheid.

IX. Philippe III du nom, comte de Hanaw-Muntzenberg, né en 1526, introduisit la confession d'Ausbourg dans ses états, & mourut le 14 novembre 1651. Il épousa *Héléne*, fille de *Jean*, comte Palatin, dont il eut Philippe-Louis, qui suit; *Marie*, morte sans alliance; & *Dorothée* de Hanaw, mariée 1. à *Antoine*, comte d'Ortenbourg: 2. à *Walfrad* comte de Gleichen.

X. Philippe-Louis, comte de Hanaw-Muntzenberg, né le 3 novembre 1553, mourut le 5 février 1580. Il épousa le 5 février 1576, *Magdeléne*, fille de *Samuel* comte de Waldech, dont il eut Philippe-Louis II du nom, qui suit; Albert, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & *Julienne* de Hanaw, née & morte le 3 décembre 1577.

XI. Philippe-Louis, comte de Hanaw Muntzenberg, né le 14 novembre 1576, mourut le 9 août 1612. Il épousa en 1596, *Belgique* de Nassau, fille de *Guillaume*, prince d'Orange, dont il eut *Philippe-Ulric*, né en 1601, mort en 1604; Philippe-Maurice, qui suit; *Guillaume-Rainhard*, né en 1607, mort en 1630, *Henri-Louis*, né en 1609, mort en 1632; *Jacques-Jean*, né en 1612, mort en 163‧; *Charlotte-Louise*, née le 10 août 1597; *Amelie Elizabeth*, née le 29 janvier 1602, alliée en 1619, à *Guillaume* landgrave de Hesse-Cassel: *Voyez* HESSE; & *Catherine-Julienne* de Hanaw, née en 1604, mariée 1. en septembre 1631, à *Albert-Othon* comte de Solms: 2. à *Maurice-Christian* comte de Wiedt.

XII. Philippe-Maurice, comte de Hanaw-Muntzenberg, né en 1605, mourut le 3 août 1638. Il épousa en décembre 1627, *Sibylle-Christine*, fille de *Jean-Georges*, prince d'Anhalt, dont il eut *Philippe-Louis*, comte de Hanaw-Muntzenberg, né le 26 novembre 1632, mort le 12 novembre 1641; *Jean-Henri*, né le 3 mai 1634, mort le 10 novembre de la même année; *Sibylle-Maurice*, née le 2 novembre 1630, morte le 24 mars 1631; *Adolphine*, née le 31 octobre 1631, morte le 22 décembre suivant; & *Eleonore-Belgique* de Hanaw, née & morte en 1636.

XI. Albert, comte de Hanaw, second fils de Philippe-Louis, comte de Hanaw-Muntzenberg, & de *Magdeléne*, comtesse de Waldeck, née le 12 novembre 1579, établit sa demeure à Schwarzenfels, & mourut en 1635. Il épousa *Irmgarde*, fille de *Philippe*, comte d'Isenbourg, dont il eut Jean-Ernest, qui suit; *Marie-Julienne*, alliée à *Jean-Louis*, comte d'Isenbourg; *Elizabeth*, morte sans alliance; *Magdeléne-Elizabeth*, mariée le 28 mars 1636, à *Georges-Frederic* Schenck à Limbourg; *Jeanne*, alliée 1. à *Wolfgang-Frederic* Rhingrave: 2. à *Emanuel*, prince de Portugal; & *Catherine-Elizabeth* de Hanaw, femme de *Guillaume-Othon*, comte d'Isembourg, morte en 1647.

XII. Jean-Ernest, comte de Hanaw, né en 1613, mourut le 12 janvier 1642. Il épousa *Susanne Marguerite*, fille de *Jean-Georges*, prince d'Anhalt, dont il n'eut point d'enfans. Après sa mort les biens de sa maison entrerent dans la branche de Liechtenberg.

Comtes de Hanaw Liechtenberg.

V. Philippe, comte de Hanaw, second fils de Rainhard, comte de Hanaw, & de *Catherine*, comtesse de Nassau, né en 1417, épousa en 1458, *Anne*, fille de *Louis*, seigneur de Liechtenberg, dont il eut Philippe II, qui suit; *Louis*, né le 23 août 1464; *Marguerite*, née le 15 mai 1463, mariée à *Adolphe*, comte de Nassau-Visbaden; & *Amélie* de Hanaw, née en 1480, morte sans alliance en 1542.

VI. Philippe, II du nom, comte de Hanaw, né le 31 décembre 1462, mourut le 8 août 1504. Il épousa *Anne*, fille de *Louis*, comte d'Isenbourg, dont il eut Philippe, III du nom, qui suit; *Louis*, né en 1487, mort sans alliance en 1553; *Rainhard*, né en 1494, chanoine de Strasbourg, mort le 12 octobre 1537; & *Emilie* de Hanaw, née le 7 juin 1490, morte sans alliance le 11 mars 1552.

VII. Philippe, III du nom, comte de Hanaw, né le 18 octobre 1482, épousa le 24 janvier 1505, *Sibylle*, fille de *Christophe*, marquis de Baden, dont il eut Philippe, IV du nom, qui suit; *Jeanne*, née le 6 novembre 1513, mariée à *Guillaume*, comte de Eberstein; & trois filles mortes sans alliance.

VIII. Philippe, IV du nom, comte de Hanaw, né le 20 février 1514, mourut le 19 février 1590. Il épousa en 1540, *Eléonore*, fille de *Frederic*, comte de Furstemberg, morte le 29 septembre 1544, dont il eut Philippe, V du nom, qui suit; *Anne-Sibylle*, née le 16 mai 1542, mariée à *Louis*, seigneur de Fleckenstein; *Anne*, née le 16 avril 1543, alliée le 26 octobre 1563, à *Volfgang*, comte d'Isenbourg; & *Eléonore* de Hanaw, née le 16 avril 1544, mariée le 24 février 1566, à *Albert*, comte de Hohenloë, morte le 6 juin 1585.

IX. Philippe, V du nom, comte de Hanaw, né le 21 février 1541, mourut en 1599. Il épousa 1. le 3 octobre 1560, *Louise*, fille de *Jacques*, dernier comte de Bitsch & Ochsenstein, morte le 15 décembre 1569: 2. le 18 février 1572, *Catherine*, fille de *Jean*, comte de Wiedt, morte le 13 novembre 1584 : 3. le 20 juin 1586, *Agathe*, fille de *Frédéric* Schenck à Limbourg. Du premier lit vinrent *Philippe*, né le 7 octobre 1565, mort le 31 août 1572; *Albert*, né le 23 novembre 1566, mort le 13 février 1577; Jean Rainhard, qui suit; & *Jeanne-Sibylle*, née le 6 juillet 1564, mariée le premier février 1581, à *Guillaume*, comte de Wiedt. Du second sortirent *Philippe*, né le 21 juillet 1579, mort le 13 février 1580; *Julienne*, née le 6 mars 1573, morte le 3 avril 1582; & *Eléonore* de Hanaw, née le 13 juin 1576.

X. Jean-Rainhard, comte de Hanaw, née le 13 février 1568, mourut en 1625. Il épousa 1. *Elizabeth*, fille de *Wolfgang*, comte d'Hohenloë : 2. *Anne*, fille *Frédéric* Rhingrave, dont il eut Philippe-Wolfgang, qui suit; *Anne-Magdeléne*, née en 1600, mariée 1. en 1625, à *Lothaire*, libre baron de Chiechingen : 2. à *Othon-Louis* Rhingrave : 3. en mars 1636, à *Frédéric-Rodolphe*, comte de Furstemberg; *Agathe-Marie*, née en 1599, mariée en 1623, à *Georges-Frédéric*, seigneur de Rapolstein, morte en 1636; & *Elizabeth-Julienne* de Hanaw, née en 1602, morte jeune.

XI. Philippe-Wolfgang, comte de Hanaw, né en 1595, mourut le 14 février 1641. Il épousa 1. *Jeanne*, fille de *Louis-Ebrard*, comte d'Oëtingen, morte le 17 septembre 1639 : 2. en 1640, *Dorothée-Diane*, veuve de *Pilippe-Louis*, seigneur de Rapolstein, & fille de *Jean* Rhingrave, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent *Jean-Louis*, né le 14 juin 1621, mort le 30 janvier 1622; *Frédéric-Casimir*, né le 4 août 1623, qui succéda en 1642 au comté de Hanaw-Muntzenberg, au comte *Jean-Ernest*, son cousin, & mourut le 9 avril 1685, sans laisser de postérité de *Sibylle-Christine*, veuve de *Philippe-Maurice* comte de Hanaw-Muntzenberg, & fille de *Jean-Georges*, prince d'Anhalt, qu'il avoit épousée le 13 mai 1647; *Jean-Philippe*, comte de Hanaw, né le 23 janvier 1626, mort le 28 décembre 1669, sans enfans de *Susanne-Marguerite*, fille de *Georges*, prince d'Anhalt; Jean-Rainhard, qui suit; *Christian-Evrard*, né le 27 juillet 1635, mort le 4 mai 1636; *Anne-Elizabeth*, née le 3 mai 1622, morte la même année; *Elizabeth-Dorothée*, née & morte en 1624; *Jeanne-Julienne*, née le 5 avril 1630, morte sans alliance le 20 avril 1662; & *Agathe-Christine* de Hanaw, née le 23 septembre 1632, mariée le 4 juillet 1648, à *Léopold-Louis*, comte palatin de Veldens, morte le 5 décembre 1681.

XII. Jean-Rainhard, comte de Hanaw, né le 13 janvier 1628, mourut le 25 avril 1666. Il épousa le 18 octobre 1659, *Anne-Magdeléne*, fille de *Christian*, comte palatin, morte le 12 décembre 1693, dont il eut Philippe-Rainhard, qui suit; Jean-Rainhard, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Jeanne-Magdeléne*, née le 18 novembre 1660, mariée en 1685 à *Jean-Charles-Auguste*, comte de Linanges-Heidesheim; *Louise-Sophie*, née le 11 avril 1662, alliée en octobre 1697 à *Frédéric-Louis*, comte de Nassau-Ottweiler; & *Françoise-Albertine* de Hanaw, née le premier mai 1663.

XIII. Philippe-Rainhard, comte de Hanaw, né le .. août 1664, succéda en 1685 au comte *Frédéric Casimir* son oncle, en tous les biens de sa maison, & mourut le 3 octobre 1712, en sa quarante-neuviéme année, laissant de *Magdeléne-Claude*, fille de *Christian*, comte palatin de Birkenfeld, qu'il avoit épousée le 27 février 1689, morte en mai 1705, pour fille unique *N.* de Hanaw.

XIII. Jean-Rainhard, comte de Hanaw, de Rheineck & de Deux-Ponts, seigneur de Meuntgenberg, de Lichtemberg, & d'Ochsenstein, maréchal & grand prévôt héréditaire de l'évêché de Strasbourg, directeur du collége des comtes de l'empire, étoit né le 31 juillet 1665, & avoit succédé à son frere aîné en tous les biens de sa maison. De son mariage avec *Dorothée-Frédérique*, fille de *Jean-Frédéric*, marquis de Brandebourg-Anspach, qu'il avoit épousée le 30 août 1699, & qui est morte le 13 mars 1731, il avoit eu pour fille unique, *Charlote-Christine*, mariée le 5 avril 1717, avec *Louis*, prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, & morte le 1 juillet 1726, laissant des enfans. Le comte de Hanaw est mort à Hanaw le 28 mars 1736, dans la 71 année de son âge. Il étoit le dernier mâle de sa maison, & n'a point laissé d'enfans ni d'héritiers naturels. La possession de ses états & biens appartenoit de droit à Guillaume, prince de Hesse-Cassel, & au landgrave de Hesse-Darmstadt, en vertu d'un traité de confraternité que les maisons de Saxe, de Hesse & de Hanaw avoient conclu ensemble pour se succéder l'une à l'autre, selon leur rang d'ancienneté. Le feu roi de Pologne, électeur de Saxe, céda par un traité, quelques années avant sa mort, ses droits sur la succession de Hanaw, au feu landgrave de Hesse-Cassel. Le roi de Suéde, qui étoit entré dans les mêmes droits, y renonça en faveur de Guillaume, son frere. Ce prince y envoya un représentant, qui prit possession de sa part du comté de Hanaw, & de ses dépendances. Un détachement des troupes hessoises vint en même temps occuper la ville de Hanaw, & la plupart des endroits de ce comté. Le landgrave de Hesse-Darmstadt fit prendre possession en même temps par ses troupes du fief de Bobenhausen, tant parceque ce fief releve du royaume de Bohême, que pour maintenir les droits de Louis son fils, héréditaire, qui en vertu de son mariage avec *Charlote-Christine*, comtesse de Hanaw, morte en 1726, avoit acquis le droit de succéder à toutes les terres que le comte de Hanaw possédoit en Alsace, & généralement à ses biens allodiaux, qui étoient fort considérables. * *Voyez* Ritterhusius. Imhoff, *notitia Imperii*, &c.

HANCHUNG, grande ville de la province de Xensi, dans la Chine. Son territoire produit quantité de miel, de cire, de musc & de cinnabre. On y rencontre souvent des troupeaux de cerfs & de daims, & un grand nombre d'ours qui sont ennemis des cerfs. Les Chinois ont toujours fait beaucoup d'état de cette place, parcequ'elle est extrêmement forte, & environée de montagnes & de forêts, qui lui servent de remparts. Il y a cinq temples, dont le plus magnifique est dédié à Changleang, général d'armée du roi Lieupang, en mémoire du célebre pont qu'il fit dresser sur les montagnes, pour aller de Hanchung à Sigan par un droit chemin. Ce pont, que les Chinois appellent *Cientao*, ou *le chemin des appuis*, est un ouvrage merveilleux, à la construction duquel Changleang employa plus de 300000 hommes, avec tous les soldats de l'armée, qui applanissoient le milieu de la longue chaîne de montagnes, qui regne depuis Hangchung jusqu'à Sigan, & firent des ponts en quelques endroits, pour joindre deux montagnes trop écartées, ou pour passer les vallées & les torrens. Tout ce chemin est couvert de terre, & bordé de garde-foux de fer, pour la sureté des passans. Sa longueur est d'environ cinquante lieues. * Martin Martini, *description de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol. II.*

HANCO-FORTENA, auteur Frison, qui laissa des relations de ce qu'il avoit entrepris sous divers princes. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu. * Suffridus Petri, *de script. Fris. decur. 6, c. 6.*

HANES, ville entre l'Egypte & l'Ethiopie, dont il est parlé dans *Isaïe, c. XXX, v. 4.*

HANGCHEU, ville capitale de la province de Chekiang dans la Chine, est aussi capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur sept cités. Cette ville est celle que Paul de Venise nomme Quinsai pour Kingsu, qui signifie *ville royale*; & ce nom de Kingsu

lui fut donné en 1135, parceque l'empereur Coçung y fit alors sa résidence, & y établit sa cour, pour s'éloigner des Tartares de Kin, qui avoient fait irruption dans son royaume. Ses successeurs y tinrent aussi le siége de l'empire, jusqu'à ce que les Tartares occidentaux, après avoir chassé les Tartares orientaux de Kin, des provinces septentrionales de la Chine, qu'on appelloit *le Catai*, porterent leurs armes victorieuses dans le Mangin; c'est-à-dire, dans les provinces méridionales, dont ils se rendirent maîtres en 1278. Cette ville est remplie de canaux, sur lesquels on a bâti un nombre prodigieux de ponts d'une fort belle structure. L'eau de ces canaux vient du lac Sihu, qui est tout proche, & peut passer pour une partie de la ville, parceque des deux côtés il est bordé de palais, de temples, de colléges & autres édifices publics & particuliers. On voit à Hangcheu, sur la montagne nommée *Chinghoang*, une fort belle tour, où les heures se marquent sur un cadran, par le moyen d'une clepsydre, ou horloge d'eau. Les lettres de ce cadran sont dorées, & ont un pied & demi de longueur, pour être vues facilement. Il y a quantité d'arcs triomphaux très-magnifiques; & dans la grande place seule on en voit trois cens, qui sont autant de monumens publics, érigés à l'honneur des magistrats, ou des citoyens qui se sont rendu illustres. Ils sont ornés de gravure & de sculpture, & ont chacun trois arcades, la plus grande au milieu, & les deux petites de chaque côté. Ils ont aussi trois étages, séparés par leurs corniches & architraves de marbre. Au haut de l'arc est écrit en lettres d'or le nom de l'empereur sous le regne duquel ce bâtiment a été construit; & au milieu est l'éloge de celui à l'honneur de qui on a dressé ce monument. On y compte quatre grandes tours de porcelaine, à peu près comme celles de Nanking. Les temples des idoles y sont superbes & en très-grand nombre; & l'on dit qu'il y a près de quinze mille sacrificateurs. La ville est si remplie de peuple, qu'il s'y consume tous les jours, à ce qu'on dit, dix mille sacs de ris; & que chaque sac en contient autant qu'il en faudroit pour nourir suffisamment cent hommes en un jour. Les Jésuites y ont une église fort magnifique, & deux chapelles dans les fauxbougs.

On trouve dans ce pays un grand nombre de tigres. Marc-Paul de Venise les appelle des lions; mais il n'y en a point dans toute la Chine. La montagne de Tienmo, proche de la cité de Lingan, est fameuse, à cause d'une infinité d'excellens champignons qu'elle produit, & que l'on porte dans toutes les provinces de cet empire, les ayant confis au sel, puis séchés. Quand ils veulent les faire cuire, il les font un peu tremper dans l'eau, d'où ils les tirent aussi beaux & aussi frais que si on venoit de les cueillir. Près de la cité de Changoha est le lac de Cinking, où l'on pêche de petits poissons dorés, nommés *Kinyu*, que les grands seigneurs achetent fort cher, pour les nourir dans leurs jardins de plaisance. Un de ces poissons vaut quelquefois trois écus d'or, quoiqu'ils ne soient pas plus longs que le doigt. Ce qui les fait tant estimer, c'est que leur peau brille, & paroît semée de poudre d'or; & qu'ils s'apprivoisent avec ceux qui leur donnent à manger de leur main, faisant mille petits jeux dans l'eau. A l'occident de la ville de Hangcheu, on voit le côteau de Filaifung, où l'on dit qu'il y a plus de trois mille sacrificateurs, dont une partie vit dans des cavernes, comme dans une prison perpétuelle, recevant leur nouriture par une corde que les autres y font descendre, étant très-difficile d'y entrer. Les Chinois nomment le lac de Sihu, le paradis de la terre, parceque sur ses bords on a fait de beaux chemins, pavés de grandes pierres quarrées & plantés d'arbres allignés. Il y a de pareilles promenades sur les ponts, que l'on y a bâti d'un bout à l'autre. Tout autour ce sont des forêts, des jardins, des palais, des temples & des maisons superbes, avec des galeries & des balcons. L'eau du lac est claire comme du crystal: les navires dans lesquels on s'y promene, sont enrichis d'or & peints de diverses couleurs: de sorte que rien ne manque à la magnificence de ce peuple adonné aux plaisirs & aux délices. La riviere de Ché a quelque chose de fort remarquable. Elle s'enfle extraordinairement proche de la ville, le dix-huitiéme jour de la lune, qui arrive en octobre, & ce flux surpasse de beaucoup ceux de toute l'année. Les eaux y entrent avec tant d'impétuosité, & des flots si violens, qu'il n'y a point de navires qu'elles ne renversent. Ce jour-là, vers les quatre heures après midi, toute la ville & le gouverneur y accourent, pour voir la violence prodigieuse de cette marée, qui fait connoître qu'encore que le flux & reflux de la mer s'accommode en quelque façon aux périodes de la lune, il n'y est pas néanmoins soumis absolument; mais qu'il dépend aussi de la disposition de la terre & de l'eau, & des exhalaisons souterraines qui en sortent dans de certains temps. * Martin Martini, *description de la Chine dans le recueil de* Thevenot, *vol. III.*

HANGEST. La maison de HANGEST en Picardie, a été féconde en grands hommes.

I. Le premier de cette famille dont on ait connoissance, est FLORENT I du nom, seigneur de Hangest, qui fit le voyage de la Terre-sainte, & mourut au siége d'Acre en 1191, laissant de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, JEAN I du nom, qui suit; & encore, selon d'autres, AUBERT de Hangest, qui a fait *la branche de* GENLIS, *rapportée ci-après.*

II. JEAN seigneur de Hangest, I du nom, vivoit en 1190. On lui donne pour femme *Helisinde*, & selon d'autres, *Gode* des Preaux, dame d'Avesnecourt, fondatrice du prieuré de ce nom, dont il eut *Florent*, seigneur de Hangest II du nom, dit *le Jeune*, qui eut pour fils unique *Florent*, seigneur de Hangest III du nom, mort sans postérité avant 1264; JEAN II, qui suit; & *Comtesse* de Hangest, mariée à *Raoul* de Soissons, seigneur de Cœuvres.

III. JEAN de Hangest, seigneur d'Avesnecourt II du nom, fut seigneur de Hangest après la mort de *Florent* III son neveu, & laissa pour fils JEAN III, qui suit.

IV. JEAN seigneur de Hangest & d'Avesnecourt III du nom, laissa de *Jeanne* de la Tournelle, fille unique de *Raoul* seigneur de la Tournelle, & de *Béatrix* de Saint-Sauflieu, pour fils, ROGUES, qui suit.

V. ROGUES sire de Hangest & d'Avesnecour, fut employé dans toutes les grandes affaires de guerre & de paix, qui arriverent de son temps, sous les rois Philippe *le Long*, Charles *le Bel*, Philippe *de Valois*, & le roi Jean; se trouva à la bataille de Bouvines en 1340, fut ensuite pourvu de l'office de pannetier de France, le 11 février 1344, & créé maréchal de France en 1352: mais il ne le fut pas long-temps, étant mort apparemment la même année. Il épousa 1. *Isabeau* de Montmorenci, fille de *Matthieu* IV du nom, seigneur de Montmorenci, & de *Jeanne* de Levis: 2. *Alix* de Garlande, dite de *Possesse*, veuve d'*Aubert*, seigneur de Narcei & de *Dreux* de Roye, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent JEAN IV, qui suit; & AUBERT, qui a fait *la branche des seigneurs d'*ARZILLIERES *& d'*YENVILLE, *rapportée ci-après.*

VI. JEAN sire de Hangest & d'Avesnecourt, dit *Rabache* IV du nom, fut fait chevalier le 23 mai 1340, fut établi en 1352, lieutenant & capitaine général ès parties de Bretagne, Normandie, Anjou & Maine, & se trouva à la bataille de Poitiers en 1356. Il servoit en 1357, ès guerres de Champagne & de Brie, & y défit en 1358 quelques troupes angloises, qui vouloient surprendre la ville de Meaux. Il fut dépêché avec plusieurs seigneurs, pour aller recevoir à Calais les enfans de France, qui revenoient d'Angleterre, où ils étoient en ôtage, au lieu du roi Jean. Après le traité de Bretigni, il passa en Angleterre, comme l'un des ôtages de la rançon du roi; y retourna en 1362, porter l'accord fait pour la délivrance des duc d'Orléans, d'Anjou, de Berri & de Bourbon, & y mourut en septembre

tembre 1363 : son corps fut apporté en l'église d'Avesnecourt, où il est enterré. Il avoit épousé en 1342, du vivant de son pere, *Marie* de Pequigni, fille de *Ferri*, seigneur d'Ailli, & de *Béatrix* de Nesle, dont il eut JEAN V, qui suit; *Charles* de Hangest, seigneur de Catheu, chambellan du roi, sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, mort en février 1393, sans postérité de *Marguerite* de Beaumont, dame de Luzarches en partie; *Robert* de Hangest, qui servoit en Flandre en 1380, & fut nommé pour accompagner le roi au voyage qu'il devoit faire en Allemagne en août 1388; & *Ferri* de Hangest, bailli de Vermandois & d'Amiens, puis capitaine de Bapaume pour le duc de Bourgogne, qu'il remit entre les mains du roi.

VII. JEAN sire de Hangest & d'Avesnecourt, V du nom, chevalier, conseiller & chambellan du roi, fut employé dans toutes les guerres de son temps. Il fut un de ceux qui allerent au secours des chevaliers de l'ordre de Prusse, où il demeura prisonnier. Etant de retour, il suivit en 1395, le comte de Nevers en son voyage de Hongrie contre les Turcs, où l'armée des Chrétiens fut défaite, & y demeura encore prisonnier avec plusieurs autres. Après son retour, le roi le commit pour conduire les ambassadeurs d'Angleterre qui étoient venus pour traiter la paix, & demander une des filles de France en mariage. Ensuite il fut fait capitaine de la ville de Boulogne en 1404, & nommé maître des arbalêtriers le 8 septembre 1407; mais ayant eu différend avec le maréchal de Boucicaut en 1411, pour le fait de sa charge, il en fut desapointé la même année, fut retenu du grand conseil du roi, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé 1. *Geneviéve*, veuve de *Jean* de Lisle: 2. *Marie* dame de Roye, de Germini, & de Mouci-le-Perreux, veuve d'*Alain* de Mauni, & fille de *Matthieu* sire de Roye, & d'*Yolande* de Hangest. Les enfans du premier lit furent MILES, qui suit; & *Louise* de Hangest, dame de Fleuri sur Andelle, mariée le 8 mai 1399, à *Guillaume* de Tournebu, seigneur de Glos, Marbeuf, Fumechon & Beaumesnil, bailli d'Amiens. Du second lit vint une seconde fille, nommée *Marie* de Hangest, dame de Roye, de Germini, &c, laquelle étant morte sans alliance, toutes ces terres retournerent en la maison de Roye.

VIII. MILES sire de Hangest, d'Avesnecourt & de Catheu, dit *Rabache*, écuyer d'écurie du roi, étoit mort en 1414. Il avoit épousé le 17 septembre 1404, *Louise* de Craon, fille puînée de *Guillaume*, surnommé *le Grand*, vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne* dame de Montbason, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie* dame de Hangest, d'Avesnecourt & de Catheu, mariée 1. à *Jean* III du nom, seigneur de Mailli: 2. à *Baudouin* de Noyelles, chambellan du duc de Bourgogne, gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye, chevalier de la Toison d'or, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ARZILLIERS & d'YENVILLE.

VI. AUBERT de Hangest, second fils de ROGUES seigneur de Hangest, maréchal de France, & d'*Isabeau* de Montmorenci, épousa en 1336, *Jeanne* dame de Narcei, fille unique d'*Aubert* seigneur de Narcei, & d'*Alix* de Garlande sa belle-mere. Il mourut avant son pere, laissant ROGUES, qui suit; *Aubert* de Hangest, seigneur de Seru, & de Bussi-le-repos, qui épousa *Marguerite* d'Aspremont, dame de Suzanne, dont il n'eut point d'enfans, & étoit mort en 1385.

VII. ROGUES de Hangest, seigneur de Blaise & de Vavincourt, épousa 1. *Jeanne* d'Argis, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Catherine* d'Arzilliers, dont il eut AUBERT, qui suit; & *Christophe* de Hangest, seigneur d'Yenville & de Vavincourt, qui testa en 1404, & laissa de *Jeanne*, fille d'*Orri*, seigneur de Landres, *Claude* de Hangest, seigneur d'Yenville & de Narcei, lequel vivoit en 1467.

VIII. AUBERT de Hangest, seigneur d'Arzillieres, Dampierre, Landricourt, &c, chambellan de Louis dauphin, duc de Guienne, épousa en 1409, *Jeanne* de Roye, fille de *Jean*, & d'*Aleaume*, châtelaine de Bergues, dont il eut *Guillaume* de Hangest, seigneur d'Arzilliers, mort sans alliance; & CLAUDE, qui suit.

IX. CLAUDE de Hangest, seigneur d'Arzilliers, &c, fut tué au siége de Pontoise en 1441. Il épousa *Claude* de Tanere, fille de *Claude*, seigneur de Bertisi, & de *Jeanne* dame de Planci, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Christophe* de Hangest, seigneur d'Yenville, mort sans laisser de postérité de *Claude* de Tholongeon de Traves; & *Claude* de Hangest, née posthume, mariée à *Claude* d'Arbonai, seigneur de Roches.

X. GUILLAUME de Hangest, seigneur & baron d'Arzilliers, Dampierre, &c, fit le voyage de la terre-sainte en 1492, & étoit mort en 1504. Il avoit épousé *Marguerite* de Torcenai, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, *Louise* de Hangest, dame d'Arzilliers, Dampierre, Blaise, Hauteville, Landricourt, &c, qui étoit mariée en 1504, à *Jacques* de Grandpré, seigneur de Hans, &c, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GENLIS.

II. AUBERT de Hangest I du nom, que l'on croit fils puîné de FLORENT seigneur de Hangest, fut seigneur de Genlis & de Neuville-le-Roi: il vivoit en 1193, & laissa de *Comtesse*, sa femme, AUBERT II, qui suit.

III. AUBERT de Hangest II du nom, seigneur de Genlis, posséda aussi la terre & seigneurie du Pont S. Pierre, au moyen de la donation que lui en fit en 1204, le roi Philippe *Auguste*, & laissa d'*Elizabeth* de Châtillon, fille de *Gaucher* seigneur de Châtillon, & d'*Elizabeth*, comtesse de S. Paul, *Jean* de Hangest, seigneur de Genlis, vivant en 1245; & AUBERT III, qui suit.

IV. AUBERT de Hangest III du nom, seigneur de Genlis, Pont S. Pierre, &c, vivant en 1242, avoit épousé *Marie* de Roye, fille de *Raoul*, seigneur de la Ferté, laquelle se remaria à *Bouchard*, comte de Vendôme, & eut pour enfans de son premier mariage, AUBERT IV, qui suit; & N. de Hangest, mariée à *Jean*, seigneur de Walencourt.

V. AUBERT de Hangest IV du nom, seigneur de Genlis, &c, épousa *Isabelle* de Tancarville, dame de Fontaines, fille de *Guillaume* sire de Tancarville, chambellan de Normandie, dont il eut AUBERT V, qui suit; & *Laure* de Hangest.

VI. AUBERT de Hangest V du nom, seigneur de Genlis, Pont S. Pierre, Fontaines, Huqueville, &c, surnommé *le Grand*, servit dans les guerres de son temps, & étoit mort en 1329. Il avoit épousé *Agnès* de Bruyeres, veuve de *Robert* seigneur d'Argis, & sœur de *Thomas* seigneur de Bruyeres, dont il eut *Aubert* VI du nom, seigneur de Genlis, Pont S. Pierre, &c, mort le 29 septembre 1338, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Joinville, dame de Rimacourt, fille d'*Ancel* sire de Joinville, qu'il avoit épousée en novembre 1335: JEAN, qui suit; MATTHIEU de Hangest, qui a fait *la branche des seigneurs de* HUQUEVILLE, *rapportée ci-après*; *Eleonore* de Hangest, mariée à *Raoul* Flamenc, seigneur de Cani; & *Jeanne* de Hangest, dame de Beaulieu, dont l'alliance est ignorée.

VII. JEAN de Hangest, seigneur de Genlis, &c, servoit en l'ost de Bouvines en 1340. Il épousa *Marie* dame de Vignement, dont il eut *Aubert* de Hangest, seigneur de Genlis, Gondrecourt, &c, mort en la bataille de Brignais en 1361, sans laisser de postérité d'*Ade* de Mailli, qui se remaria à *Jean* de Nesle, seigneur d'Offemont; *Jean*, mort sans alliance; MATTHIEU, qui suit; *Aubert* de Hangest, dit *le Flamenc*, seigneur de Fresnoi, vivant en 1399, n'ayant point eu d'enfans de *Jeanne* de Heilli sa femme, morte en 1373; & *Yolande* de Hangest, femme de *Matthieu*, seigneur de Roye & de Germini.

VIII. Matthieu de Hangest, seigneur de Genlis, Magni, Fresnoi, &c, servit au siége de Honfleur en 1357, sous le comte de Tancarville en 1364, & au second voyage que le roi fit en Flandre, pour le fait de Bourbourg en 1383. Il étoit capitaine de Fontaine-le-Châtel en 1389, & vivoit encore en 1397. Il avoit épousé *Jeanne* de Soyecourt, dame de Mericourt, fille de *Gilles* de Soyecourt, grand échanson de France, & d'*Agnès* de Thianges, dame de Vallerie, dont il eut *Aubert* de Hangest, mort en Barbarie, & Jean I, qui suit.

IX. Jean de Hangest I du nom, seigneur de Genlis, &c, capitaine de la ville de Chauni en 1411, se trouva avec Philippe duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti au rencontre de Mons en Vimeu en 1421, & mourut la même année. Il épousa *Marie* de Sarrebruche, fille d'*Amée*, sire de Commerci, &c, & de *Marie* de Châteauvillain, dame de Louvois : elle se remaria à *Gaucher* de Rouvroi, seigneur de Saint-Simon, ayant eu de son premier mariage Jean II, qui suit.

X. Jean de Hangest II du nom, seigneur de Genlis, Abecourt, Magni, &c, bailli d'Evreux, chevalier, conseiller & chambellan du roi Charles VII qu'il suivit au recouvrement de la Normandie, s'engagea depuis dans le parti du duc de Bourgogne, après la mort duquel il rentra dans les bonnes graces du roi, & en reçut des gratifications. Il mourut en 1490, & fut enterré dans l'église des Céleftins de Rouen, laissant de *Marie* d'Amboise sa femme, fille de *Pierre*, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Bueil, Jacques, qui suit ; *Charles*, évêque de Noyon, mort le 18 juin 1528 ; Adrien de Hangest, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné* ; Louis, qui a fait *la branche des seigneurs de* Montmort *& de* Moyencourt, *mentionée ci-après* ; *Marie* de Hangest, alliée à *François* de Lannoi, seigneur de Morvilliers & de Folleville ; & *Jeanne* de Hangest, mariée à *Jean* seigneur d'Humieres.

XI. Jacques de Hangest, seigneur de Genlis, Magni, la Taule, Mericourt, &c, conseiller & chambellan du roi, fut donné en ôtage en 1495 à Ferdinand, roi d'Aragon, par le comte de Montpensier. Depuis il fit un voyage à Jérusalem, d'où étant de retour, il fut envoyé en ambassade vers Charles archiduc d'Autriche en 1514. Il avoit épousé *Jeanne* de Moi, fille de *Colart* seigneur de Moi, & de *Marguerite* d'Ailli, dont il eut pour fille unique *Héléne* de Hangest, dame de Magni, mariée à *Artus* Gouffier, marquis de Boisi, grand-maître de France.

XI. Adrien de Hangest, frere puîné de Jacques, *dont il vient d'être parlé*, fut seigneur de Genlis après son frere, conseiller & chambellan du roi, bailli & capitaine d'Evreux & du château du Louvre. Il fut pourvu de la charge de grand-échanson de France en 1520, & l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 1532, laissant de *Claude* du Mas sa femme, fille de N. seigneur de Lisle-Bannegon, morte le 5 janvier 1535, *Jean* de Hangest, évêque de Noyon après son oncle, mort le 4 février 1577 ; *François* de Hangest, seigneur de Genlis, capitaine du château du Louvre, lequel se trouva en toutes les guerres de son temps, tant en Italie qu'en Flandre, puis dans celles de la religion, où se trouvant engagé par des liaisons particulieres qu'il avoit avec le prince de Condé, il fut l'un des chefs de ce parti, & colonel de leur infanterie. On prétend qu'il mourut de la rage à Strasbourg en 1569, après avoir pillé l'église de S. Hubert en Ardenne, & brisé les images, ne laissant point d'enfans de *Valentine* des Ursins ; N. de Hangest, dit *le jeune Genlis*, qui se distingua à la bataille de Cerisolles, d'où étant de retour, il fut tué en 1544, en une sortie qu'il fit de Châlons, où il s'étoit jetté lors du passage de l'empereur ; & *Jean* de Hangest, seigneur d'Yvoi, qui défendit en 1562, pendant vingt jours la ville de Bourges pour le parti Huguenot, & se saisit de Valenciennes en 1570, pour celui des religionaires des Pays-Bas ; mais allant au secours de Mons, il fut défait & pris prisonnier par les Espagnols, qui le firent étrangler dans son lit, ne laissant point d'enfans de *Jeanne* de Boucart, fille de *François* seigneur de Boucart, maître de l'artillerie du parti huguenot, & de *Marie* Martigni.

Branche des seigneurs de Montmor & de Moyencourt.

XI. Louis de Hangest, dernier des enfans de Jean de Hangest II du nom, seigneur de Genlis, & de *Marie* d'Amboise, fut seigneur de Montmor & de Chaleranges, conseiller & chambellan du roi, gouverneur de Mouson, grand écuyer de la reine Anne de Bretagne. Il fut commis en 1520, pour assister à la réformation de la coutume d'Amiens. Il épousa en 1499, *Marie* du Fay-d'Athis, dame de Moyencourt & de Chepine, fille de *Gerard*, seigneur d'Atis, de Braye & de Soisi, & de *Catherine* d'Inchi, dame d'honneur de Marie héritiere de Bourgogne, comtesse de Flandre, femme de l'empereur Maximilien I, dont il eut Joachim, qui suit ; *Yves* de Hangest, seigneur d'Yvoi, mort à la prise du château de Saint-Pol par les impériaux en 1537 ; & *Philippe* de Hangest, mariée en juillet 1521, à *Jean* d'Aspremont, seigneur de Busanci & d'Amblise.

XII. Joachim de Hangest, seigneur de Moyencourt, Montmor, Chaleranges, &c, capitaine de cinquante hommes d'armes, s'enferma dans Péronne en 1536, où il soutint les assauts de l'armée impériale, & fut tué avec le seigneur d'Yvoi son frere, à la prise du château de Saint-Pol en 1537, étant sorti en armes du château qu'il gardoit pour le secourir. Il fut marié trois fois, 1. du vivant de son pere le 25 août 1525, à *Françoise* de la Marck, fille de *Guillaume*, seigneur d'Ogimont, & de *Renée* du Fou, dame de Montbason, morte peu après : 2. le 20 juillet 1529, à *Isabeau* de Montmorenci, fille de *Philippe*, seigneur de Nivelle, & de *Marie* de Hornes, desquelles il n'eut point d'enfans : 3. à *Louise* de Moi, veuve du seigneur d'Offemont, & fille aînée de *Nicolas* seigneur de Moi, & de *Françoise* de Tardes, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Hangest, dame de Moyencourt, Chaleranges, &c, mariée 1. à *Philippe* de Maillé, seigneur de Brezé : 2. à *Claude* Daguerre, baron de Vienne, vivante en 1597.

Branche des seigneurs de Huqueville.

VII. Matthieu de Hangest, fils puîné d'Aubert de Hangest V du nom, seigneur de Genlis, &c, & d'*Agnès* de Bruyeres, eut en partage les terres de la Taule, de Villers & d'Huqueville, & étoit mort en 1331. Il avoit épousé *Marie* de la Bove, laquelle se remaria à *Jean* de Villesçavoir, seigneur, de Droisi, & en eut entr'autres enfans Aubert VII, qui suit.

VIII. Aubert de Hangest VII du nom, seigneur de la Taule, puis de Huqueville & du Pont-saint-Pierre, mourut à la bataille de Poitiers en 1356, laissant d'*Alix* d'Harcourt, fille de *Jean* comte d'Harcourt IV du nom, & d'*Isabeau* de Parthenai, *Aubert* de Hangest VIII du nom, seigneur de Huqueville, du Pont-saint-Pierre, &c, chevalier, chambellan du roi, né en 1352, qui rendit le grands services à l'état dans toutes les guerres de son temps, & mourut sans enfans avant 1399 ; *Jean* de Hangest, seigneur de Huqueville après son frere, conseiller & chambellan du roi, qui fut capitaine du Crotoi en 1386, & que le roi envoya en 1401 en Angleterre, pour ramener en France la reine d'Angleterre, veuve du roi Richard, & le pourvut de la charge de maître des arbalêtriers le 7 décembre 1403 : il étoit mort en 1407, sans avoir été marié ; & *Isabelle* de Hangest, mariée à *Jean*, seigneur de Roncherolles. Elle succéda à ses freres ès terres de Huqueville & de Pont-saint-Pierre, lesquelles furent confisquées sur elle par le roi d'Angleterre en 1419, à cause qu'elle étoit dans le parti du roi de France. * La Morliere, *des maisons de Picardie.* Monstrelet. De

Thou. Sainte-Marthe. Le Vasseur, *hist. des évêques de Noyon.* Le pere Anselme, &c.

HANGEST (Jerôme de) docteur de Paris, philosophe & mathématicien dans le XVI siécle, étoit né à Compiegne d'une famille noble & considérable. Il fut professeur dans l'université de Paris, chanoine & écolâtre de l'église du Mans, & grand-vicaire pour le cardinal de Bourbon, évêque de la même ville. Jerôme de Hangest se distingua par son zèle contre les novateurs, & mourut le 8 septembre 1538, au Mans, où l'on voit son tombeau dans la chapelle du sépulcre, à la cathédrale. Nous avons divers ouvrages de sa façon; savoir, un traité *des Académies contre Luther,* dans lequel il défend les universités, & l'usage d'y prendre les degrés, & où il justifie la bonne théologie scholastique, qu'il définit *la science des écritures divines, suivant le sens que l'église approuve, en se servant des interprétations des docteurs orthodoxes, sans mépriser le suffrage des autres disciplines.* Il oppose cette définition à l'idée fausse que Luther avoit donnée de la scholastique. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1531, avec une approbation de la faculté de théologie de Paris. Hangest a encore combattu l'erreur de Luther, sur l'impossibilité des commandemens de Dieu, dans un écrit imprimé en 1528, & donné un traité de controverse sur l'Eucharistie, intitulé: *Lumiere évangélique sur la sainte Eucharistie,* imprimé en 1534, avec une *Antilogie contre les faux christs,* imprimée à Paris en 1523. Il avoit aussi composé divers ouvrages de morale, imprimés à Paris en 1521: *De libero arbitrio, contra Lutherum; De possibili præceptorum observatione; De christifera eucharistia adversùs Nugiferos, &c.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoise.* Le Mire, *de script sæc. XVI.* Du Boullai, *hist. univers. Paris. &c.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XVI. siécle.*

HANGRIGUEM de GENSAN, gentilhomme fort estimé à la cour du roi Charles VI pour son esprit & pour son adresse, fut celui qui inventa ce balet fatal, appellé *la momerie des ardens*, que l'on dansa à Paris dans la salle de l'hôtel royal de saint Paul, au mois de janvier 1393. Ce balet fut dansé par des gens habillés en hommes sauvages, dont les habits faits de toile couverte d'étoupes ou de lin, en forme de poil, étoient tellement joints au corps, que ceux qui en étoient vêtus paroissoient être nuds. Ce lin étoit colé à la toile avec de la poix fine. Le roi trouva cette invention si nouvelle, qu'il voulut être des danseurs; mais au milieu du divertissement, le duc d'Orléans étant survenu, & ne sachant point le sujet de cette mascarade, tâcha de reconnoître ces sauvages à la lumiere d'un flambeau qu'il approcha trop près des danseurs: de sorte que le feu prit à leurs habits; & comme ils étoient six attachés à des cordes de soye en forme de chaînes, ils ne purent fuir, ni se dérober aux flâmes qui les environoient. Il n'y eut que le fils du seigneur de Nantouillet qui se détacha, & s'alla jetter dans une cuve d'eau qui étoit en l'échansonerie. Deux de ces seigneurs masqués moururent sur la place; les trois autres, dont de Gensan étoit un, ne vécurent que deux jours. Le roi, qui menoit ces sauvages, étoit en danger de périr comme les autres, si la duchesse de Berri, de qui il s'étoit approché dans ce moment pour lui parler, voyant toute la salle en feu, ne l'eût couvert de sa robe à longue queue, ce qui empêcha que le feu ne prît aux habits de ce prince. * Froissard, *vol.* 4 *chap.* 52.

HANIFE, chef d'une des quatre sectes anciennes de la religion de Mahomet, que les Turcs croient orthodoxes, quoiqu'elles aient des opinions différentes sur plusieurs points. La secte de ce docteur se nomme *Hanifienne;* & les Turcs en font profession avec les Tartares. Les autres sectes sont celles de Schiafi, de Malik & de Hambel. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

HANKIUS (Martin) recteur & professeur du collége d'Elizabeth à Breslaw, & inspecteur général de toutes les autres écoles de la confession d'Augsbourg de ce pays-là, naquit à Breslaw le 16 de février 1633, de *Jean* Hankius, ministre de la même ville, & d'*Agnette* Pittich. Il fit ses premieres études dans le collége d'Elizabeth à Breslaw. De-là il passa à Iène, où il étudia en philosophie & en théologie, & y recut ses dégrés dans la premiere de ces facultés. Des thèses qu'il soutint sur le bien & le mal moral, sur la feinte & la dissimulation, sur le saint Esprit, &c. l'ayant fait connoître, il fut appellé à Gotha, pour y être professeur en morale, en politique & en histoire. De-là il fut appellé à Breslaw en 1661, pour y être professeur en histoire, en morale & en éloquence. En 1670, il fut nommé bibliothécaire de la bibliotheque d'Elizabeth dans la même ville. En 1681, il fut fait prorecteur du collége d'Elizabeth, & en 1688 il en devint recteur, & inspecteur de toutes les autres écoles. Voici les principaux ouvrages qu'il a donnés au public. *De romanarum rerum scriptoribus*, imprimé à Leipsic en 1669, *in*-4°. Un livre sur les écrivains de l'histoire Byzantine, à Leipsic en 1677. Des harangues; des comédies, & autres poëmes vers l'an 1675. Ces ouvrages lui acquirent tant de réputation, que l'empereur l'appella à Vienne, pour y régler certaines choses dans la bibliothéque, & lui fit un présent fort honorable à son départ. Il fit une table chronologique de tous ceux qui avoient présidé sur les écoles de Breslaw depuis 1525, jusqu'en 1700. En 1702, on vit paroître *in*-4°. *Antiquitates de Silesiorum nominibus. Antiquitates de Silesiorum majoribus ab orbe condito ad annum Christi* DL, *in*-4°. En 1705, parurent *Exercitationes de Silesiorum rebus ab anno Christi* DL, *ad* MCLXX; aussi *in*-4°. Il donna ensuite deux livres *de Silesiis indigenis eruditis*, depuis MCLXV, jusqu'en MDL. Il auroit continué à publier plusieurs autres semblables ouvrages, si la mort n'avoit terminé ses travaux & sa vie le 24 avril 1709, âgé d'un peu plus de 76 ans, dont il en avoit employé 50 à enseigner * *Actes de Leipsic*, 1709, *page* 351.

HANMER (Meredith) docteur en théologie, naquit dans le comté de Flinth, partie du North-Galles en Angleterre. Il traduisit en anglois l'histoire ecclésiastique d'*Eusebe*, de *Socrate*, d'*Evagre*, *&c.* Il écrivit un journal des Saints d'Irlande, & une chronique de ce pays, étant trésorier de l'église de la Trinité à Dublin. Il y mourut de peste en 1604. * *Diction. anglois.*

HANNEKENIUS (Mennon) fils de *Gerard* Hanneken, ministre à Blaxen dans le pays d'Oldenbourg, né le premier de mars 1595, fut élevé dans la secte Lutherienne que quelques pasteurs voulurent lui faire abandonner pendant qu'il étudioit à l'école de Bremen, pour l'engager dans le parti de Calvin. Ses parens informés de ces sollicitations, le retirerent de Bremen & l'envoyerent à Stade, d'où il revint encore étudier à Bremen. En 1617 il alla dans l'académie de Giessen, & de retour chez lui, en 1619, il eut un emploi au collége d'Oldenbourg qu'il abandonna deux ans après pour aller étudier en théologie à Wittenberg sous Nicolas Hunnius. Il visita ensuite les universités de Leipsic, d'Altorff, de Tubinge, de Basle & de Strasbourg. Ce fut pendant son séjour dans cette derniere, qu'il écrivit & publia son *Scutum Catholicæ veritatis*, contre le Jésuite Thomas Henrici. On lui offrit à Strasbourg la chaire des langues orientales, & une place dans le ministere; mais voulant retourner dans sa patrie, il les refusa. Il passa à son retour en 1626, par Marpurg où Balthasar Mentzer, son ancien précepteur, lui offrit la chaire de morale qu'il accepta, & en 1627, George landgrave de Hesse le nomma à la chaire de théologie & des langues orientales. Pendant qu'il l'occupoit, la maison de Lunebourg lui offrit plusieurs emplois qu'il refusa: mais il accepta en 1646, la charge de surintendant des églises de

Lubeck. Il demeura dans ce poste jusqu'à sa mort, arrivée le 17 février 1671. Outre son ouvrage contre le Jésuite Henrici, il a fait en latin un examen du manuel du Jésuite Becan, une grammaire hébraïque, une explication de l'épître de saint Paul aux Romains, un traité de la justification de l'homme devant Dieu; trois disputes sur la création de l'homme, sa corruption & sa conversion; un abrégé de théologie; un autre ouvrage intitulé: *Irenicum catholico-evangelicum*, *&c.*

HANNEKENIUS (Philippe-Louis) *fils du précédent*, & d'une fille de *Balthasar* Mentzer que Mennon avoit épousée, naquit à Marpurg le 5 juin 1637. En 1657 il alla dans l'université de Giessen, & de-là à Leipsic, à Wittenberg, & enfin à Rostock. Après avoir étudié avec soin la philosophie & la théologie selon ses principes, il fut fait professeur à Giessen en 1663, & reçut peu de temps après le dégré de docteur en théologie. En 1670 il fut nommé professeur en cette science, & assesseur consistorial, & après la mort de Mislerus, il obtint les places de premier professeur en théologie, & de su intendant général. En 1693 il fut appellé à la chaire de théologie à Wittenberg, qu'il occupa jusqu'à sa mort, qui arriva le 16 juin 1706. Il est auteur des ouvrages suivans qui sont en latin: abrégé de l'histoire Ariéne; le Jésuite converti; notes philologiques sur le livre de Josué; *Constantius Sophus*; *Hassia exultans in prosperitate academiæ Giessenæ*; *Hodegeticus Maresianus*; *Paralysis fidei papæ*, ouvrage plein de calomnies, de fausses suppositions, & de mauvais raisonnemens; *Ectypa divinæ voluntatis circa salutem humanam*; *de turbelis phantasiæ in objecto præcipuo religiosæ pietatis*; *observationes fideles in systema theologicum Maresii*; *Declaratio Augustanæ confessionis*, *&c.* * Voyez *Nova litt. Hamburg.* 1703, *p.* 283, *&* 1706, *p.* 50. *&c.*

HANNEMAN (N.) peintre de la Haye en Hollande, a été disciple du célebre Vandeik, & a suivi la maniere de son maître avec succès. Il a fait quantité de portraits, qui sont répandus dans toute la Hollande; & ceux qu'il a copiés d'après Vandeik, passent souvent pour originaux. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

HANNIBAL, *cherchez* ANNIBAL.

HANNIBALDI (Richard) que le pape Grégoire IX fit cardinal l'an 1237, & qui mourut au concile de Lyon l'an 1274.

HANNIBALDI (Pierre) cardinal, étoit Romain, & reçut d'Innocent VII le chapeau, l'an 1405. Grégoire XII le laissa vicaire général à Rome. Sa conduite attira dans l'Etat ecclésiastique les armes de Ladislas, roi de Naples, dit *le Magnanime & le Victorieux.* Le cardinal Hannibaldi eut encore d'autres emplois dans l'église, & mourut le 30 octobre 1417, à Rome, où l'on voit son tombeau dans l'église de sainte Marie de-là le Tibre. * Thierri de Niem, *in Labyr. cap.* 32 *&* 40. Onuphre. Ciaconius. Auberi, &c.

HANNIBALDI, cardinal, *cherchez* ANNIBAL DE ANNIBALDI.

HANNON, fils de Naas, roi des Ammonites, parvint à la couronne après la mort de son pere. David lui envoya des ambassadeurs, pour lui faire compliment sur la mort de Naas, dont il avoit été ami; mais Hannon, loin de les recevoir comme il le devoit, les prenant pour des espions, leur fit raser la moitié de la barbe, fit couper leurs robes jusqu'aux cuisses, & les renvoya avec cette marque d'ignominie. David ayant appris cela, envoya donner ordre à ses ambassadeurs de demeurer dans la ville de Jericho, jusqu'à ce que leur barbe fût revenue; & cependant il donna ordre à Joab, son général d'armée, d'aller punir ce prince insolent, auquel il enleva son royaume. * *II. Reg. cap.* 10.

HANNON, nom de plusieurs capitaines Carthaginois, *cherchez* ANNON.

HANNOVER, ville & place forte d'Allemagne sur la Lein, dans les états des ducs de Brunswic, à trois lieues d'Hildesheim, étoit dans le XVI siécle au nombre des villes de l'empire. Elle est maintenant soumise au duc de Brunswic, qui a été fait électeur l'an 1692. C'est le séjour ordinaire de ce prince.

☞ HANNSACHS, Poëte Allemand, natif de Nuremberg, étoit cordonnier, & doyen des gens de métier, qui formerent en Allemagne un corps ou confrerie de poëtes, sous le nom de *Meister Sauger*, ou *Maîtres poëtes.* Ce corps étoit divisé en garçons poëtes, compagnons poëtes, & maîtres poëtes; & pour faire des vers en paix, il falloit se faire inscrire sur les registres de ces artisans poëtes. Hannsachs qui en étoit le doyen, a laissé cinq gros volumes *in-fol.* de mauvais vers, & un plus grand nombre encore sortis des autres boutiques de ce corps de poëtes artisans. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

HANSEATIQUES ou ANSEATIQUES, nom de quelques villes d'Allemagne, qui se sont alliées pour le commerce, ainsi nommées du mot *Hanse*, qui signifie *alliance.* D'autres disent que ce nom vient de l'allemand *Aan-zée*, qui veut dire, *proche de la mer*, parceque les premieres villes qui entrerent en cette société, étoient situées près de la mer Baltique & de l'Océan. On tient que c'est la ville de Bremen sur le Weser, dans la Basse-Saxe, qui forma cette alliance vers l'an 1164, pour favoriser le trafic que ses habitans & ceux de plusieurs autres villes maritimes faisoient en Livonie. Le nombre des villes qui s'associerent d'abord est incertain. Il a depuis été augmenté selon les conjonctures, & jusqu'à tel point, que l'on en a compté autrefois jusqu'à 72, & selon d'autres jusqu'à 80, quantité des meilleures villes marchandes, même des autres royaumes, ayant recherché d'entrer en cette alliance. Ainsi on voit dans les anciennes listes de ces villes, qu'outre celles de divers états, qui sont dans la mer Baltique, on y comprenoit aussi Anvers, Dort, Amsterdam, Rotterdam, Bruges, Ostende & Dunkerque aux Pays-Bas; Calais, Rouen, Saint-Malo, Bourdeaux, Bayonne & Marseille en France; Barcelonne, Séville & Cadix en Espagne; Lisbone en Portugal; Ligourne, Messine & Naples en Italie; Londres en Angleterre; & plusieurs autres ports de mer situés ailleurs, dont les confédérations ont été abrogées depuis que les rois, les républiques & les princes, sous la domination desquels étoient ces lieux-là, ont commencé à établir dans leurs états des compagnies particulieres, pour avancer eux m mes le négoce de leurs sujets. Dans l'état le plus florissant de la société de ces villes, elles avoient choisi quatre bureaux généraux pour l'adresse de leurs navires, & pour le débit de leurs marchandises; savoir à Londres en Angleterre, à Bergen en Norwege, à Novogrod en Russie, & à Bruges en Flandre. Celui de Bruges fut transféré à Anvers sous l'empereur Charles-*Quint*, puis à Amsterdam. Le corps de l'alliance hanséatique, qui ne se fit d'abord que pour la sureté du commerce & pour se défendre contre les princes, se vit peu de temps après en état de faire la guerre à Waldemar III, roi de Danemarck, qui commença à regner vers l'an 1348. La flotte des villes confédérées alla droit à Copenhague, & contraignit le roi de s'enfuir. Ce prince, par accommodement, leur céda l'isle de Schonen, pour en jouir seize ans durant. Elles équiperent encore l'an 1428, quarante vaisseaux garnis de douze mille hommes de guerre contre Eric, roi de Danemarck. L'an 1615, étant aidées des Hollandois, elles secoururent la ville de Brunswick assiégée par son duc, qui fut obligé de lever le siége. Cela engagea ces villes à faire une alliance générale avec les états des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elles avoient déja fait de pareilles alliances avec d'autres états & princes souverains. Depuis que les rois de France, d'Espagne, de Suéde & de Danemarck, & les princes d'Italie, n'ont plus permis

que les villes qui leur étoient sujettes, fussent engagées dans cette alliance, les villes de la Hanse Teutonique ou Allemande, n'ont pas laissé d'entretenir leurs confédérations; ayant même observé dans la suite, de ne plus recevoir dans leurs alliances, que les villes situées en Allemagne, ou au moins de la dépendance de l'Empire. Elles se partagerent alors sous quatre métropolitaines; savoir, Lubeck, Cologne, Brunswick & Dantzick. Il est vrai que la ville de Dantzick est en quelque façon sujette au roi de Pologne; mais elle ne laisse pas d'être appellée aux diétes de l'empire. La ville de Lubeck est la premiere de toutes les villes Hanséatiques; c'est elle qui convoque les assemblées générales, & qui est dépositaire de l'argent destiné aux dépenses publiques. Les assemblées ordinaires des villes hanséatiques se tiennent de trois ans en trois ans; & les extraordinaires, lorsqu'il arrive quelque conjoncture pressante. Cette société a eu autrefois pour protecteur le grand-maître de l'ordre Teutonique, les rois de Danemarck & de Suéde, & même le roi d'Espagne, comme maître des Pays-Bas, avec le duc d'Alençon, après qu'on eut parlé de lui en donner la seigneurie; depuis lequel temps elle n'a plus de protecteur. Aujourd'hui, de ces villes hanséatiques, il n'y a plus gueres que Lubeck, Hambourg, Bremen, Rostock, Dantzick & Cologne. Pour ce qui est d'Hanover, de Hameln & des autres, elles ne sont plus hanséatiques que de nom, sans avoir aucune part à cette société, qu'elles ont abandonnée d'elles-mêmes, ou pour obéir aux princes & seigneurs, dont elles dépendent à présent. * Heiss. *hist. de l'empire*, *liv.* 6.

HANTOUN, noble Anglois, qui vivoit vers l'an 1320, ayant exalté dans la cour d'Angleterre la fortune & la vertu de Robert Bruys, roi d'Ecosse, fut frapé légerement d'un coup de poignard par Jean le Dépensier, homme de basse naissance, valet-de-chambre d'Edouard II. Pour se venger de cet affront, il tua le lendemain son adversaire au même lieu qu'il avoit reçu le coup, & s'enfuit en Ecosse. Le roi Robert lui donna la terre de Cadzow, & sa famille qui y est toujours demeurée depuis, est devenue très-puissante, tant par les biens & les dignités qu'elle y a possédés, que par les alliances qu'elle a faites avec le sang royal d'Ecosse. Elle y a été connue depuis sous le nom d'Hamilton, qui est un peu différent du premier. * H. Boëtius, *liv.* 14.

HANTSHIRE (*Hamshire*) ou SOUTHAMPTON, comté d'Angleterre, dans le royaume de Westsex, est nommé par les auteurs latins *Hantonia*. Il est situé en la partie méridionale de l'Angleterre, où il a la mer & l'isle de Wight au midi: les comtés de Dorset & de Wilt au couchant; celui de Barck au septentrion; & Suffex au levant. Ce pays est assez fertile. Wincester en est la ville capitale. Les autres sont, Southampton, qui lui donne son nom; Porsmouth, &c. * Camden. La Martiniere, *dict. géogr.*

HANTUILLE ou HANTWILLE (Jean) religieux de l'ordre de saint Benoît en Angleterre, étoit originaire de Normandie, & vivoit au commencement du XIIe siécle, vers l'an 1220. Il laissa divers recueils de vers, & composa un traité des antiquités d'Angleterre en neuf livres, sous le titre d'*Archtrenium*, qu'il dédia à Gautier de Coutances, archevêque de Rouen. * *Consultez* Louis Vivès; Lilio Giraldi; Gesner; Vossius; Balæus; Pitsæus, &c.

HANYANG, ville de la Chine. C'est la seconde métropole de Huquang, & elle n'a qu'une autre ville dans son ressort. * Mati, *diction.*

HAOARES, peuples de la Barbarie en Afrique, *cherchez* BEREBERES.

HAOAX, riviere d'Afrique, qui descend des hautes montagnes d'Ethiopie, aux confins des provinces de Xaoa & d'Ogge. Elle reçoit dans son lit une autre riviere appellée March, avec laquelle elle prend son cours vers l'orient par le royaume d'Adel ou de Zeila, comme le nomment les Portugais. Si nous en croyons Isaac Vossius, cette riviere n'est guères moins grosse que le Nil: elle se déborde de même, & engraisse les champs du limon qu'elle répand. * Ludolf. Vossius.

HAOLONE, prince Tartare & frere de Cublai, grand khan de Tartarie, l'an 1256, reçut le baptême avec le roi son frere, & leva une puissante armée pour rétablir sur le trône Hatton ou Haiton, roi d'Armenie, dont les Sarasins ravageoient le royaume. Ensuite il s'empara de la Perse, & fit mourir de faim le calife de Babylone, qu'il enferma dans une tour avec tous ses trésors, sans lui donner aucune nouriture. Il se rendit maître de la ville d'Alep en Syrie, de Damas & de toute la Terre-sainte, où il fit revenir tous les chrétiens, n'ayant point d'autre but dans toutes ses conquêtes, que d'établir par tout la religion catholique. Saint Antonin le nomme *Ercaltai*, & dit qu'il écrivit une lettre au roi saint Louis qui étoit dans l'isle de Chypre; & que ce pieux monarque lui envoya deux religieux de l'ordre de saint Dominique, avec du bois de la vraie Croix, & autres présens très-magnifiques. * Kircher, *de la Chine.*

HAPHARAIM, ville de la tribu d'Issachar. * *Josué*, *XIX*, 19.

HAPHTASI, bourg de Judée, patrie de Samuel, pere de Phanias, sur qui tomba le sort pour être souverain sacrificateur. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 4, *c.* 4.

HAPZEL, ville de la Livonie dans l'Esthonie, étoit autrefois évêché suffragant de Riga. Ce siége épiscopal, qui avoit été rétabli à Leala, fut depuis transféré à Oësel, qui est une isle de l'évêché d'Hapzel. Elle est sur un petit golfe de la mer Baltique, & appartient présentement à l'empereur de Russie. * *Consultez* le Mire, *géogr. ecclef.*

HARAN, ville de Mésopotamie, où Tharé vint s'établir avec Abraham & le reste de sa famille. * *Genese*, *XI*.

HARAN, *cherchez* ARAN.

HARAUCOUR, (famille illustre de Lorraine, a produit plusieurs grands hommes. GUILLAUME d'Haraucourt, évêque de Verdun, dans le XV siécle, étoit de cette maison. Il fut nommé à l'évêché de Verdun l'an 1456, & fut extrêmement consideré de Jean d'Anjou, duc de Calabre, qui le fit chef de son conseil. Les liaisons d'amitié qu'avoit Haraucour avec le cardinal de la Balue, lui furent très-pernicieuses; car étant entré dans les complots de ce dernier contre le roi Louis XI, il fut arrêté avec lui & mené à la Bastille, où il demeura quinze ans. Haraucour mourut extrêmement vieux l'an 1500. * Sainte-Marthe, *in Gall. christ.* Spond. *in annal.*

HARAULD ou HAROLD I, de ce nom, roi d'Angleterre, étoit fils *naturel* de CANUT I, & lui succéda vers l'an 1036, quoique son frere Canut II, fut né d'une femme légitime. Les Anglois voulurent mettre la couronne sur la tête de ce dernier; mais Harauld fut le plus fort, & l'emporta. Il s'abandonna à toutes sortes de crimes, & chassa sa belle-mere *Emme* de Normandie. Depuis il voulut prendre les armes contre ses sujets qui le haïssoient; mais une mort précipitée l'en empêcha l'an 1039 ou 1040, qui étoit le quatriéme de son regne. * Guillaume de Malmesburi. Polydore Virgile & du Chêne, *hist. d'Angleterre*. Roger.

HARAULD ou HAROLD II, fils d'un seigneur Anglois, nommé *Goodwin* ou *Hoduin*, comte de Kent & de *Tite*, fille de *Canut*, se fit élire roi l'an 1066, après la mort de saint Edouard III du nom, qui avoit institué son héritier Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie. Harauld ne voulut point s'accorder avec ce duc, & défit un autre Haraud ou Harwich, roi de Norwége, qui assiégeoit Yorck, & qui étoit passé en Angleterre avec une flotte de mille vaisseaux. Ce succès ne fut pas de durée: Guillaume *le Bâtard* le tua dans la bataille

de Hastingue le 14 octobre, après dix mois de regne. * Guillaume de Malmesburi. Polydore Virgile. Du Chêne, &c..

HARAULD, HAROLD ou HEROLD I de ce nom, roi de Danemarck, vivoit da s le IX siécle. On dit qu'il fut chassé par ses sujets, pour avoir embrassé la religion chrétienne, & qu'il se retira auprès de l'empereur Louis *le Débonnaire*, vers l'an 826.

HARAULD ou HAROLD II du nom, roi de Danemarck, se convertit à la foi, ayant vu que pour la prouver, un ecclésiastique portoit un fer enflâmé sans se bruler. Il devint l'apôtre de tout le septentrion, & poliça sagement ces vastes provinces. Son fils *Suenon*, encore païen, lui fit la guerre, & le tua dans une bataille le premier septembre 980. Il avoit regné cinquante ans.

HARAULD ou ARVICH III du nom, roi de Danemarck, fils de ce *Suenon*, ne régna que deux ans, & mourut l'an 1076. On le surnomma *le Fainéant*. Il y a encore eu deux rois de Norwége de ce nom. Le second est celui qui fut tué par Harauld II, roi d'Angleterre. *Consultez* Adam de Brême; Ditmar, &c.

HARBONA, c'est le nom d'un des eunuques d'Assuerus, roi de Perse & mari de la reine Esther. Ce fut lui qui parla à ce prince de la potence qu'Aman avoit fait dresser pour y pendre Mardochée. * *Esther, I, 10, VII, 9.*

HARBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au Lunebourg, est située sur l'Elbe, vis-à-vis de Hambourg: c'est aussi la résidence des ducs de Lunebourg. * Sanson.

HARBURG, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie la plus méridionale du comté de Leicester, dans la contrée appellée Gartrei, située sur le bord septentrional du Welland, qui sépare ce comté de ce lui de Northampton. * *Diction. anglois.*

HARCLAI (André de) comte de Carlisle, *cherchez* ANDRÉ.

HARCOURT. La maison d'HARCOURT, dont nous avons une histoire particuliere, composée par le sieur de la Roque, est noble & ancienne. Elle a tiré son nom du bourg d'HARCOURT, dans le comté d'Evreux en Normandie.

I. TURCHETIL, seigneur de Turqueville, qui est nommé dans plusieurs chartes des abbayes de Bernai & de Fécamp, fut pere de,

II. ANCHETIL sire d'Harcourt, vivant l'an 1024, qui laissa entr'autres enfans,

III. ROBERT I du nom, sire d'Harcourt, qui fit bâtir le château d'Harcourt, vivoit encore l'an 1100, & laissa de *Colede* sa femme, GUILLAUME, qui suit; *Richard*, seigneur de Renneville, chevalier du Temple, qui fonda la commanderie de ce nom vers l'an 1150; & *Philippe*, évêque de Salisburi, puis de Bayeux, mort l'an 1162.

IV. GUILLAUME sire d'Harcourt, embrassa le parti de Henri I, roi d'Angleterre, duc de Normandie, & vivoit l'an 1124. Il laissa de *Hue* sa femme, ROBERT II, qui suit; *Nicolas*, seigneur de Bonville, vivant l'an 1192, *Royer*, seigneur de Bonville, vivant l'an 1189; *Guillaume*, seigneur d'Ouville; *Renaud*, échanson du roi Philippe *Auguste*, qui vivoit l'an 1216; *Albereïde*, vivant l'an 1192; *Béatrix*, mariée à *Robert* de Montfort, seigneur de Beaudesert, & *Eve* d'Harcourt, mariée à *Guillaume* Crespin III du nom, seigneur d'Estrapagni & de Dangu.

V. ROBERT II du nom, sire d'Harcourt, chevalier, surnommé *le Vaillant* ou *le Fort*, épousa avant l'an 1191, *Jeanne* de Meulant, dame d'Elbeuf, de Brionne & de Beaumesnil, fille de *Robert* II, comte de Meulant, & de *Mahaud* de Cornouaille, dont il eut RICHARD, qui suit; *Guillaume*, qui a fait la branche de Bosworth, en Angleterre; *Olivier*, seigneur d'Ellenhal, qui a aussi laissé postérité en Angleterre; *Simon*, seigneur de Blancheli, mort sans postérité d'*Alix* d'Ardennes; *Jean*, seigneur de Bonville, qui se trouva à la bataille de Bouvines, tenant le parti du roi d'Angleterre; *Gilbert*, seigneur de Saxetot, qui vivoit l'an 1210; *Amauri*; *Roger*, vivant l'an 1246; *Raoul*, seigneur d'Anonville, qui eut des enfans d'*Agnès* dame d'Adrezei; *Basile*, dame de Formeville & de Giseules, *Cécile*, mariée à *N.* de Chancesaime; *Mathilde*, *Halde* & *Emeline* de Harcourt.

VI. RICHARD sire d'Harcourt, d'Elbeuf, de Beaumesnil, &c. chevalier, étoit mort l'an 1242, & laissa de *Jeanne* de la Roche-Tesson, dame de Saint-Sauveur le Vicomte, d'Auvers & d'Aurilli, fille de *Jourdain* Tesson, & de *Luce*, dame de Saint Sauveur, JEAN I, qui suit; RAOUL, qui a fait *la branche* d'AURILLI, *rapportée ci-après*; ROBERT, qui a fait *la branche de* BEAUMESNIL, *aussi mentionée ci-après*; *Amauri*, seigneur d'Elbeuf, tué au siege de Perpignan l'an 1285, *André*, seigneur de Cailleville, vivant l'an 1257; *Hugues*, seigneur de Pontigni, vivant l'an 1274, *Jeanne*, religieuse à Longchamp, morte l'an 1280; & *Perrette* d'Harcourt, mariée à *Jean* II du nom, seigneur de Hellenvilliers.

VII. JEAN I du nom, sire d'Harcourt, d'Elbeuf, d'Auvers, &c. dit *le Prud'homme*, suivit le roi saint Louis en son premier voyage d'Outremer l'an 1248, & fonda l'an 1257, le prieuré de Notre-Dame du Parc, près son château d'Harcourt. Il mourut fort âgé le 5 novembre 1288, & fut enterré au prieuré du Parc. Il avoit épousé l'an 1240, *Alix* de Beaumont, fille de *Jean* de Beaumont, chevalier & chambellan du roi, dont il eut *Philippe*, mort jeune; *Richard*, seigneur de Boissi-le-Châtel & d'Elbeuf, mort l'an 1269, sans postérité d'*Isabelle* de Mello, de Saint-Prise: JEAN II qui suit; *Robert*, seigneur de Saint Sauveur le Vicomte, élu évêque de Coutances l'an 1296, qui étoit mort l'an 1316; *Guillaume* d'Harcourt, seigneur de la Saussaye, d'Elbeuf, &c. qui fonda l'église collégiale de la Saussaye l'an 1307, qui exerçoit la charge de grand-queux de France l'an 1310, & mourut en août 1327. Il fut marié trois fois, 1. à *Jeanne* de Meulant, dame de Neubourg: 2. à *Isabelle* de Léon: 3. à *Blanche* d'Avaugour. Du premier lit vinrent *Jean* d'Harcourt, seigneur de Neubourg, mort jeune; & *Alix* d'Harcourt, dame de la Saussaye, enterrée au prieuré du Parc. Les autres enfans de JEAN I, furent *Raoul* d'Harcourt, chanoine de Paris, qui fonda l'an 1280, le collége d'Harcourt à Paris, & mourut l'an 1310; *Gui* élu évêque de Lisieux, mort le 24 avril 1336; *Alix* d'Harcourt, mariée à *Jean* I du nom, seigneur de Ferrieres; *Luce* qui épousa *Jean*, seigneur de Hotot en Caux; *Isabelle* mariée à *Jean*, dit *Vautier*, seigneur de Saint-Martin; *Blanche*, alliée à *Pierre*, seigneur de Bailleul en Normandie; *Agnès*, abbesse de Lonchamp, morte le 25 novembre 1291. c'est peut-être elle qui a écrit la vie d'*Isabelle*, sœur de saint Louis; & *Jeanne* d'Harcourt, abbesse de Longchamp après sa sœur.

VIII. JEAN II du nom, sire d'Harcourt, de Cailleville, de Briosne, &c. maréchal & amiral de France, mourut le 21 décembre 1302, laissant de *Jeanne*, vicomtesse de Châtellerault, dame de Lislebonne, morte le 16 mai 1315, JEAN III qui suit; *Jeanne*, mariée à *Henri* IV du nom, sire d'Avaugour; & *Marguerite* d'Harcourt, femme de *Robert*, seigneur de Boullainvilliers.

IX. JEAN III du nom, sire d'Harcourt, vicomte de Châtellerault, &c, dit *le Boiteux*, mourut le 9 novembre 1329. Il avoit épousé *Alix* de Brabant, dame de Mezieres en Brenne, d'Arscot, &c, fille puînée & héritiere de *Geofroi* de Brabant, sire d'Arscot, & de *Jeanne*, dame de Vierzon en Berri, dont il eut JEAN IV qui suit; *Louis*, seigneur de S. Paul, vivant l'an 1326; *Godefroi* d'Harcourt, seigneur de S. Sauveur le Vicomte, maréchal de l'armée d'Angleterre, dit *le Boiteux*, lequel ayant été banni du royaume, embrassa le parti d'Edouard, roi d'Angleterre, & fut tué

dans un combat près Coutances en novembre 1356; *Marie* d'Harcourt, alliée à *Jean* II, sire de Clere; *Isabeau*, premiere femme de *Jean* II, vicomte de Beaumont au Maine; *Alix*, mariée à *André*, seigneur de Chavigni & de Châteauroux; & *Blanche* d'Harcourt, mariée à *Hugues* Quieret, seigneur de Tours en Vimeu.

X. JEAN IV du nom, comte d'Harcourt, vicomte de Châtellerault, seigneur d'Elbeuf, capitaine de Rouen, fut créé comte d'Harcourt l'an 1338, & perdit la vie à la bataille de Creci l'an 1346. Il avoit épousé par contrat du 22 juin 1315, *Isabeau* de Parthenai, dame de Vibraye, Bonestable, &c, fille de *Jean* l'Archevêque, seigneur de Parthenai, & de *Jeanne* de Montfort sa premiere femme, dont il eut JEAN V qui suit; *Louis*, vicomte de Châtellerault, sire d'Arscot, gouverneur & lieutenant général de Normandie, qui servit fidélement les rois Jean, Charles V & Charles VI, & mourut le 16 mai 1388, sans laisser de postérité de *Marie* de la Tournelle sa femme; *Guillaume*, seigneur de la Ferté-Imbault & de Livri, mort l'an 1400, qui avoit épousé 1. *Blanche*, dame de Braye: 2. *Isabelle* de Thouars: 3. *Perronelle* de Villiers, & qui ne laissa que trois filles de sa premiere femme, sçavoir *Jeanne* d'Harcourt, mariée à *Hugues* de Montmorenci, seigneur de Beausault; *Marie*, alliée 1. à *Louis* de Brosse, seigneur de Saint-Severe: 2. à *Colart* d'Estouteville, seigneur de Torci; & *Marguerite* d'Harcourt, femme de *Jean* de Ferrieres. Les autres enfans de JEAN IV, comte d'Harcourt, furent *Jeanne* d'Harcourt, morte sans alliance; & *Alix* d'Harcourt, mariée à *Aubert* de Hangest, baron de Pont-Saint-Pierre.

XI. JEAN V du nom, comte d'Harcourt & d'Aumale, vicomte de Châtellerault, seigneur d'Elbeuf, &c, capitaine de Granville, fut blessé dangereusement à la bataille de Creci l'an 1346. Ayant depuis encouru la disgrace du roi Jean, il eut la tête tranchée à Rouen le 5 avril 1355. Il avoit épousé l'an 1340, *Blanche* de Ponthieu, comtesse d'Aumale, dame de Montgommeri, & fille aînée de *Jean* de Ponthieu, comte d'Aumale, &c, & de *Catherine* d'Artois. Elle mourut le 12 mai 1387, ayant eu pour enfans JEAN VI, comte d'Harcourt, qui suit; JACQUES d'Harcourt, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTGOMMERI, *rapportée ci-après*; PHILIPPE d'Harcourt, qui a fait *la branche des seigneurs de* BONESTABLE, *mentionée ci-après*; *Robert*, seigneur d'Elbeuf; *Charles*, seigneur de la Saussaye; *Ferrand*, seigneur de Lislebonne; *Louis*, seigneur de Cailleville, morts jeunes; *Jeanne*, mariée à *Raoul* de Couci, seigneur de Montmirail; & *Catherine* d'Harcourt, religieuse au prieuré de Poissi.

XII. JEAN VI, comte d'Harcourt & d'Aumale, né le premier décembre 1342, fut donné au roi d'Angleterre pour ôtage du traité de Bretigni l'an 1360, & mourut le dernier février 1388. Il avoit épousé le 14 octobre 1359, *Catherine* de Bourbon, fille de *Pierre* I, duc de Bourbon, & d'*Isabeau* de Valois, dont il eut *Charles* d'Aumale, mort à dix-huit ans l'an 1384; JEAN VII, qui suit; *Louis* d'Harcourt, archevêque de Rouen, mort en novembre 1422, âgé de quarante ans; *Blanche*, abbesse de Fontevrault, morte le 4 avril 1431; *Isabeau*, mariée le 4 octobre 1383, à *Humbert* VII, sire de Thoire & de Villars, morte le 26 avril 1443, âgée de 72 ans; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Flandre, comte de Namur; *Marie*, alliée 1. en mai 1405, à *Renaud*, duc de Juliers & de Gueldres: 2. en février 1424, à *Robert* de Bergh, prince de Juliers & de Gueldres; *Catherine*, morte religieuse à Poissi le 2 août 1388; *Marguerite*, dame de Longueville, femme de *Jean* II, sire d'Estouteville; & *Jeanne* d'Harcourt, prieure de Poissi.

XIII. JEAN VII, comte d'Harcourt & d'Aumale, vicomte de Châtellerault, sire d'Elbeuf, de Lislebonne, &c, fut fait chevalier au siége de Taillebourg, par le duc de Bourbon son oncle, qu'il suivit au voyage d'Afrique l'an 1390. Il demeura prisonnier à la journée d'Azincourt, & mourut le 18 décembre 1452, âgé de 82 ans, & fut enterré aux Cordeliers de Châtellerault, qu'il avoit fondés. Il avoit épousé par contrat du 17 mars 1389, *Marie* d'Alençon, fille de *Pierre* II, comte d'Alençon, & de *Marie* Chamaillard, dont il eut JEAN VIII, qui suit; *Marie* d'Harcourt, comtesse d'Aumale, mariée l'an 1417, à *Antoine* de Lorraine, comte de Vaudemont, morte le 19 avril 1476, âgée de 78 ans, de laquelle sont descendus les ducs de Lorraine, de Guise, &c; & *Jeanne* comtesse d'Harcourt, mariée 1. l'an 1414, à *Jean* III du nom, sire de Rieux: 2. l'an 1434, à *Bertrand* de Dinan, seigneur de Beaumanoir & de Châteaubriant, morte le 3 mars 1456, âgée de 57 ans.

XIV. JEAN d'Harcourt VIII du nom, comte d'Aumale & de Mortaing, &c, lieutenant & capitaine général de Normandie, né le 9 avril 1396, fut tué à la bataille de Verneuil le 17 août 1424, *laissant de* Marguerite *de Prulai, vicomtesse de Dreux, pour fils* naturel Louis *d'Harcourt, dit* le bâtard d'Aumale, *légitimé l'an* 1445, *qui fut archevêque de Narbonne, évêque de Bayeux & patriarche de Jérusalem, & mourut le* 15 *décembre* 1479.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTGOMMERI.

XII. JACQUES d'Harcourt I du nom, second fils de JEAN V, comte d'Harcourt & d'Aumale, & de *Blanche* de Ponthieu, comtesse d'Aumale, dame de Montgommeri, &c, fut seigneur de Montgommeri, de Mesle-sur-Tarte, &c, conseiller & chambellan du roi, capitaine de cent lances pour le service de sa majesté, & mourut le 22 avril 1405. Il épousa *Jeanne* d'Enghien, dame d'Haurech, châtelaine de Mons, veuve de *Jean* de Hainault, baron de Verchin, &c, & de *Colart* d'Auxi, & fille de *Gerard* d'Enghien, sire d'Haurech, &c, & de *Jeanne* de Barbançon, dont il eut *Philippe*, sire & baron de Montgommeri, conseiller & premier chambellan du roi Charles VI, mort le 13 octobre 1414, sans laisser de postérité de *Jeanne* d'Ailli, fille de *Jean*, vidame d'Amiens, & de *Jeanne* de Rayneval; JACQUES II, qui suit; *Christophe* seigneur d'Haurech, conseiller & chambellan du roi, souverain maître & général réformateur des eaux & forêts de France l'an 1431, gouverneur des villes de Mouzon & de Beaumont l'an 1437, mort sans alliance le 11 mai 1483; *Jean* d'Harcourt, archidiacre de Vexin, chanoine & chancelier de l'église de Rouen, puis évêque d'Amiens l'an 1419, de Tournai l'an 1435, & archevêque de Narbonne l'an 1437, & enfin patriarche d'Antioche l'an 1447, mort l'an 1452; *Colart*, seigneur de Noyelles-sur-mer, maître des eaux & forêts de Normandie l'an 1417; *Marie*, alliée à *Guillaume* sire de Cresseques, seigneur de Longet & de Longprai; *Jeanne*, mariée à *Hugues*, sire de Disquemue & de Beure; & *Marie* d'Harcourt, abbesse de Fontevrault l'an 1431, morte le 15 décembre 1451.

XIII. JACQUES d'Harcourt II du nom, baron de Montgommeri, seigneur de Noyelles-sur-mer, &c, capitaine de Rue & du Crotoi, fut fait chevalier par le connétable de Saint-Paul l'an 1411, se trouva à la bataille d'Azincourt l'an 1415, où il demeura prisonnier; fut encore prisonnier des Anglois voulant secourir la ville de Rouen; & étant en liberté, il continua de faire la guerre dans le Ponthieu & le Vimeu, se retirant au Crotoi, où il fut assiégé & contraint de rendre cette place aux Anglois l'an 1423. Depuis étant allé au château de Parthenai, & s'en étant voulu emparer, il y fut tué l'an 1428. Il épousa l'an 1417, *Marguerite* de Melun, comtesse de Tancarville, vicomtesse de Melun, dame de Montreuil-Bellai, &c, fille unique & héritiere de *Guillaume* vicomte de Melun, comte de Tancarville, &c, & de *Jeanne* de Parthenai, dont il eut GUILLAUME, qui suit; & *Marie* d'Harcourt, mariée le 16 novembre 1439, à *Jean* bâtard d'Orleans,

comte de Dunois, mort le premier septembre 1464.

XIV. Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, vicomte de Melun, sire & baron de Montgommeri, &c, conseiller & cambellan du roi, connétable & chambellan héréditaire de Normandie, rendit de grands services au roi Charles VII, contre les Anglois; se trouva au siége de Montereau-sur-Yonne, de Pontoise, de Rouen, de Caen, de Falaise, de Cherbourg, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, & dans les autres expéditions militaires de son temps; & étoit souverain maître & général réformateur des eaux & forêts de France l'an 1453. Il mourut l'an 1487, ayant été marié deux fois, 1. à *Perronelle* d'Amboise, fille de *Louis* seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 14 juillet 1454, à *Yolande* de Laval, veuve d'*Alain* de Rohan, comte de Porrhoët, fille de *Gui* XIII du nom, comte de Laval, & d'*Isabeau* de Bretagne, dont il eut *Marguerite* d'Harcourt, fiancée à *René* d'Alençon, comte du Perche, &c, morte incontinent après; & *Jeanne* comtesse d'Harcourt, barone de Montgommeri, dame de Montreuil-Bellai, mariée le 20 juin 1471, à *René* II du nom, duc de Lorraine, qui la quitta pour épouser l'an 1485, *Philippe* de Gueldres; sur quoi il obtint l'an 1488, bulle de dispense, portant confirmation du second mariage. Elle mourut l'an 1488, sans postérité, laissant héritier de tous ses biens *François* d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, son cousin.

Branche des barons de Bonestable.

XII. Philippe d'Harcourt, troisiéme fils de Jean V, comte d'Harcourt, & de *Blanche* de Ponthieu, comtesse d'Aumale, &c. né le 6 février 1345, eut en partage les baronies de Bonestable & de Moncolan, & mourut après l'an 1403, laissant de *Jeanne* de Tilli, dame de Beaufou, de Beuvron, la Motte-Cerni, &c. fille unique de *Guillaume* de Tilli, & de *Guillemette* de Tournebu, Gerard, qui suit; *Christophe*, évêque de Chartres, chanoine de l'église de Rouen; *Jeanne*, mariée 1. à *Guillaume*, seigneur de Braquemont: 2. à *Guillaume*, seigneur de Trousseville; & *Blanche* d'Harcourt, mariée à *Yves* de Vieux Pont, baron de Neufbourg, sire de Courville.

XIII. Gerard d'Harcourt, baron de Bonestable, de Beaufou, de Beuvron, d'Arschot, &c. mourut à la bataille de Verneuil l'an 1424, laissant de *Marie* Malet de Graville, dame de Lougei, Jean, qui suit; Jacques, qui a fait *la branche de* Beuvron, *rapportée ci-après*; *Marguerite*, alliée l'an 1459 à *Amauri*, seigneur d'Estissac, &c; & *Marie* d'Harcourt, abbesse de Morgienval.

XIV. Jean d'Harcourt, baron de Bonestable, Tilli, Lougei, &c. épousa 1. *Marguerite* d'Estouteville, fille de *Robert*, seigneur du Bouchet, morte sans enfans: 2. l'an 1453 *Catherine* d'Arpajon, fille de *Jean*, seigneur d'Arpajon, vicomte de Lautrec, & de *Blanche* de Chauvigni, dont il eut François, qui suit; *Philippe* d'Harcourt, baron d'Escouché, qui épousa 1. l'an 1467 *Françoise* de Mareuil, fille de *Gui*, baron de Mareuil, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabeau* de la Motte-Fouqué, dont il n'eut que *Christophe* d'Harcourt, baron d'Escouché, mort sans postérité vers l'an 1528; *Nicolas* d'Harcourt, archidiacre & trésorier de l'église de Lisieux; *Jean*, seigneur d'Auvilliers, qui épousa *Marguerite* de Batarnai, dont il eut *Thomas* & *Françoise* d'Harcourt, morts jeunes; Jacques d'Harcourt, qui a fait *la branche d'*Olonde, *rapportée ci-après*; & *Marguerite* d'Harcourt, mariée l'an 1474 à *Jean* d'Estouteville, seigneur de Cernon.

XV. François d'Harcourt, baron de Bonestable, &c. mourut avant l'an 1523, laissant d'*Anne* de Saint-Germain, fille d'*Aubert*, seigneur de Rannes & d'Asnebec, *Liot* d'Harcourt, mort jeune; *Jeanne*, dame de Bonestable & de Tilli, mariée à *Charles* de Coësmes, baron de Lucé & Neufbourg, vicomte de Saint-Nazare, morte sans enfans; & *Gabrielle* d'Harcourt, laquelle étant héritiere de sa sœur, épousa par dispense du pape l'an 1526, le même *Charles* de Coësmes, baron de Lucé.

Branche des barons d'Olonde, issue de la branche de Bonestable.

XV. Jacques d'Harcourt, cinquiéme fils de Jean, seigneur de Bonestable, & de *Catherine* d'Arpajon, sa seconde femme, eut en partage la baronie de Lougei, & mourut avant le premier juillet 1550, laissant d'*Elizabeth* Bouchard d'Auberterre, dame d'Olonde, fille de *Louis*, baron d'Auberterre, & de *Marguerite* de Mareuil, Charles, qui suit; *Marie*, alliée 1. à *François*, seigneur de Beauvais: 2. à *Sonnart*, seigneur de Sainte-Marie; *Marguerite*, femme de *Gabriel* de Vassi, baron de la Forêt; *Jean* d'Harcourt, seigneur de Juvigni, chambellan de Charles, duc d'Alençon, qui de *Jeanne* d'Anzerai, n'eut que deux filles, *Françoise* d'Harcourt, dame de Juvigni, mariée à *Nicolas* de Benneville, seigneur de Grainville; & *Jacqueline* d'Harcourt, mariée à *Henri* de Benneville, seigneur de Precaire & des Granges, frere puîné du même *Nicolas*; *Jacques* d'Harcourt, baron de Saint-Ouen, vivant l'an 1566; & *Nicolas* d'Harcourt, d'Escouché, qui épousa 1. *Marie* de Souvré, veuve de *Gilles* Auvé, baron de la Ventrouse: 2. *Claude* de Tilli. De ce dernier mariage sortirent *Urbain* d'Harcourt, seigneur d'Escouché, mort sans alliance; *Charles*, mort jeune; *Elizabeth*, morte jeune; & *Catherine-Angélique* d'Harcourt, barone de Lougei, d'Escouché, &c, mariée à *Jean* d'Erneville, seigneur de Gauville.

XVI. Charles d'Harcourt, baron d'Olonde, seigneur d'Auvrecher, &c, épousa 1. le 5 juillet 1550, *Michelle* de Longueval, fille de *Pierre*, seigneur de Longueval, & de *Gabrielle* de Rochebaron: 2. l'an 1556, *Gillone* de Sainte-Marie, dame du Bois de Commeaux, veuve de *Jean* de Nollent, seigneur de Bonbanville, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent Pierre qui suit; *Michelle* d'Harcourt, mariée à *Philippe* de Nollent, seigneur de Bonbanville: fils de sa belle-mere, & *René* d'Harcourt, baron d'Auvrecher, mort sans alliance.

XVII. Pierre d'Harcourt, baron d'Olonde, &c, épousa du vivant de son pere l'an 1577, *Catherine* de Maimbeville, dont il eut *Jacques*, seigneur d'Auvrecher, mort sans alliance; Pierre II, qui suit; & *Elizabeth* d'Harcourt, mariée à *Nicolas* Jouhan, seigneur d'Hamonville.

XVIII. Pierre d'Harcourt, baron d'Olonde, &c. épousa l'an 1614, *Marie* de Briroi, dame de Fierville, fille de *Nicolas*, seigneur de Fierville, baron de Nehau, & de *Diane* de Thieuville, dont il eut Jacques, qui suit; *Nicolas*, seigneur, patron & curé de Fierville, vivant l'an 1653; *Guillaume*, seigneur de Canville; *Pierre*, prieur de S. Jean de Montrond; *Antoine*, seigneur de Jaraut, morts jeunes; *Suzanne* & *Françoise*, religieuses à Coutances; *Jacqueline*, mariée à *François* de Montfiquet, seigneur de S. Simeon; *Colasse*, femme de *Michel* Heraut, seigneur de la Benastiere; & *Jean* d'Harcourt, baron de Lougei, qui de *Jacqueline* de Benneville, dame de Juvigni, sa cousine, a laissé entr'autres enfans, *Jacques* d'Harcourt, seigneur de Juvigni.

XIX. Jacques d'Harcourt, baron d'Olonde & de Nehou, épousa en février 1648, *Françoise* de S. Ouen, dame de Parfouru, dont il a eu *Pierre* d'Harcourt, baron de Nehou; *Jean*, seigneur de Gui-Hebert, mort jeune; *Jacques*, baron d'Olonde; *Tannegui*, seigneur d'Auvrecher; *Marie* & *Magdeléne* d'Harcourt.

Branche de Beuvron, issue de la branche de Bonestable.

XIV. Jacques d'Harcourt, second fils de Gerard d'Harcourt, baron de Bonestable, & de *Marie* Mallet, dame

dame de Lougei, fut baron de Beaufou, de Beuvron, la Motte-Cerni, &c, & épousa *Marie* de Ferrieres, dame de Fresnai, Bailleul, le Tuit, &c, fille de *Jean*, baron de Ferrieres & de Preaux, & de *Jeanne* de Tilli, dame de Thibouville, dont il eut CHARLES, qui suit; *Jacques*, baron de la Motte-Cerni, mort sans alliance; *Jeanne*, mariée l'an 1482 à *Louis* de Fougeres, seigneur de Romesnil; *Blanche*, femme de *Guillaume*, seigneur de Betheville & d'Hericot; & *Jean* d'Harcourt, seigneur de Fontaine-le-Henri, lieutenant de roi au bailliage de Caën, capitaine général de ce bailliage, qui servit à la défense de Therouanne & de Tournai. Il avoit épousé *Jeanne* de Saint-Germain, dame d'Asnebec, de Briouse & de Rannes, fille d'*Aubert*, seigneur desdits lieux, & de *Jeanne* le Veneur, dont il eut *Pierre* d'Harcourt, baron d'Asnebec, lieutenant général pour le roi en Normandie, gouverneur d'Yvoi, mort avant 1599, sans laisser de postérité de *Magdeléne* de Lenoncourt, morte le 21 novembre 1581; *Françoise* d'Harcourt, dame d'Asnebec, de Briouse & de Rannes après la mort de son frere, qui épousa 1. *André*, seigneur du Pont Bellanger: 2. *Jacques* Thezart, seigneur des Essars, baron de Tournebu; *Anne* d'Harcourt, dame de Fontaines-le-Henri, mariée à *Jean* de Morais, seigneur de Jodrais; & *Jacqueline* d'Harcourt, abbesse de saint Sulpice de Rennes, morte le 5 décembre 1577.

XV. CHARLES d'Harcourt, baron de Beaufou, Beuvron, &c, écuyer tranchant du roi Charles VIII, servit à la bataille de Ravenne. Il épousa le 10 mai 1497, *Jacqueline* de Vierville, dame de Creuilli, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jacques*, abbé de Belle-Estoille; *Jean*, seigneur de Crossanville & de Fresnai, vivant l'an 1540; *Catherine*, mariée 1. à *Robert* de Fontenai, seigneur de Rouvrou: 2. à *Samson* de Saint-Germain; & CHARLES d'Harcourt, seigneur de Bailleul & de Franqueville, vivant l'an 1516, qui laissa de *Magdeléne* de Choine, son épouse, JACQUES, qui suit; *Gallois* d'Harcourt, seigneur de Bailleul & de Fresnai, tué en trahison l'an 1597, ne laissant d'*Anne* Heude du Pellei, dame du Boissai, son épouse, que *Pierre* d'Harcourt, seigneur de Bailleul, tué au siége d'Amiens l'an 1597; *Jeanne* d'Harcourt, mariée l'an 1594, à *Helie* de Nollent, seigneur de Frenonville; & *Marguerite* d'Harcourt, morte sans alliance. JACQUES d'Harcourt, seigneur de Franqueville, épousa *Magdeléne* d'Assé, dame de Noronde au Maine, dont il n'eut que trois filles, *Jeanne*, morte jeune; *Magdeléne*, dame de Bailleul & de Franqueville, mariée à *Gilles* de Bailleul, seigneur de Monstereul & d'Ambeville; & *Marguerite* d'Harcourt, dame de Crossanville, mariée à *Yves* de Bailleul, seigneur d'Anville & de Quatresaveris.

XVI. FRANÇOIS d'Harcourt I du nom, baron de Beaufou, de Beuvron, &c, fut accordé l'an 1510, étant fort jeune, avec *Jeanne* de la Haye, fille unique & présomptive héritiere de *Jacques* de la Haye, seigneur de Hotot, de laquelle il fut séparé; & épousa l'an 1516, *Françoise* de Gaillon, fille & héritiere de *Guillaume* de Gaillon, baron de Maci, Croisi, &c, & d'*Anne* de Prunelé. Il mourut l'an 1558, laissant pour enfans *Louis* d'Harcourt, baron de Maci, mort l'an 1553, ne laissant de *Marie* de Montchenu, qu'il avoit épousée l'an 1538, qu'une fille nommée *Marie*, morte jeune; GUI, qui suit; *Charles* d'Harcourt, baron de la Motte-Cerni & de Grimbosc, qui épousa *Marguerite* de Briqueville, dont il n'eut point d'enfans; *Jean*, baron de Croisi; *Charles*, seigneur d'Hardincourt; *Marie*, morte sans alliance; & *Guillemette* d'Harcourt, mariée l'an 1559, à *Charles* d'Auberville, baron de Verbosc, & bailli de Caën.

XVII. GUI d'Harcourt, baron de Beuvron, de Beaufou, &c, servit dans toutes les guerres de la religion, & mourut le premier juillet 1567. Il avoit épousé l'an 1546, *Marie* de Saint-Germain, dame de Saint-Laurent en Caux & de Lignon, fille aînée de *Michel*, seigneur de S. Germain-Langot, & de *Stevenotte* le Veneur, dont il eut *Jean*, baron de Maci, mort jeune; PIERRE, qui suit; *François*, seigneur de Mesnibué, né le 25 novembre 1552, mort au Levant l'an 1572; *Lyot*, mort au berceau; *Guillaume*, né le 8 mars 1554, mort deux mois après; *Charles*, baron de Croisi, abbé de Mondaye, né le 18 mars 1555; *Jean*, baron de Croisi & de Sierrai, né le 28 avril 1558, mort au siége de Dieppe, à la tête d'une compagnie de chevaux-légers; *Jacques*, seigneur d'Hardincourt, né le 16 juin 1561, qui d'*Isabeau* Tillon, dame de Sacei, laissa *Pierre*; *Ambroise* & *Jacqueline* d'Harcourt, morts sans alliance; *Stevenotte* d'Harcourt, née le 18 octobre 1547, mariée l'an 1570, à *Robert* Grente, seigneur de Villerville; *Jeanne*, morte à trois mois; *Jacqueline*, née le 26 mars 1555, mariée 1. à *Jacques* Maillard, seigneur de Leaupartie: 2. à *Jean* d'Escayeul, Seigneur de la Bretonniere; *Françoise*, née le 24 septembre 1562, mariée le 11 septembre 1582, à *Antoine* Suhard, seigneur de Rupalai; & *Robert* d'Harcourt, seigneur de Chastignonville, né le 29 février 1564, qui de *Magdeléne* Malet, dame de Hessei, eut pour enfans *Charlotte* d'Harcourt, dame de Chastignonville, mariée 1. le 27 mars 1632, à *Robert* seigneur de Bailleul & de Beauvais: 2. à *Nicolas* Salet, seigneur du Repas & de la Fournaise: 3. l'an 1659, à *Charles* de Meurdrac, seigneur de Boëssai & de Cordai; *Guillonne* d'Harcourt, mariée à *François* de Broon, baron de Fourneaux, tué pendant les mouvemens de 1652; *Françoise*, *Magdeléne* & *Marguerite* d'Harcourt, religieuse à sainte Claire d'Argentan.

XVIII. PIERRE d'Harcourt, marquis de Beuvron, &c, né le 8 août 1550, *dont sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut en août 1627, âgé de 67 ans. Il avoit épousé l'an 1578, *Gillonne* de Matignon, fille aînée de *Jacques* Goyon, seigneur de Matignon, maréchal de France, & de *Françoise* de Daillon, dont il eut JACQUES II qui suit; *Charles*, comte de Croisi, gouverneur de Falaise, mort l'an 1624, sans postérité de *Jacqueline* d'O, dame de Fresne, qu'il avoit épousée le 2 avril 1609; *Henri-René*, mort jeune; FRANÇOIS, marquis de Beuvron, qui a continué *la postérité, rapportée après celle de son frere aîné*; *Gui* d'Harcourt, dit *le marquis d'Harcourt*, gouverneur de Falaise, né le 19 décembre 1601, qui se fit connoître par le fameux duel contre le comte de Bouteville & autres, l'an 1627, & s'étant retiré en Italie & jetté dans Cazal, assiégée par les Espagnols, y fut tué en une sortie le 3 novembre 1628; *Odet* d'Harcourt, comte de Croisi, marquis de Thuri, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, qui épousa le 29 septembre 1636, *Marie* du Perrier, comtesse de Cisai, baronne d'Ambreville, de laquelle il eut pour fille unique, *Gillone-Marie-Julie* d'Harcourt, née l'an 163 , & mariée à *Louis* d'Harcourt, marquis de Thuri, son cousin germain; *Léonor* d'Harcourt, né le 4 novembre 1614, qui mourut le 4 janvier suivant; & *Françoise* d'Harcourt, née le 17 octobre 1589, qui épousa 1. en 1606, *François* marquis de la Marzeliere: 2. l'an 1645, *Henri-Robert* de la Marck, duc de Bouillon, baron de Serignan, capitaine des cent Suisses de la garde.

XIX. JACQUES d'Harcourt II du nom, marquis de Beuvron, gouverneur de Falaise, né le 6 février 1585, servit au siége d'Ostende, & à la prise de Rheinberg, & fut tué au siége de Montpellier l'an 1622, laissant de *Léonore* Chabot de Saint-Gelais, comtesse de Cosnac sa femme, *Pierre* & *François* d'Harcourt, morts jeunes; & *Gillonne* d'Harcourt, mariée 1. en janvier 1632, à *Louis* de Brouilli, marquis de Piennes: 2. l'an 1643, à *Charles-Léon* de Fiesque, comte de Lavagne, baron de Bressuire, morte le 16 octobre 1699, âgée de 80 ans.

XIX FRANÇOIS d'Harcourt II du nom, marquis de Beuvron, &c. lieutenant général pour le roi en Normandie, gouverneur du vieux château de Rouen, qua-

triéme fils de Pierre, marquis de Beuvron, & de *Gilonne* de Matignon, né le 15 octobre 1598, mourut le 30 janvier 1658. Il avoit épousé l'an 1626, *Renée* d'Espinai de Saint-Luc, dame d'Ectot, fille de *Timoléon*, seigneur de Saint-Luc, maréchal de France, morte l'an 1638, dont il eut François II qui suit; *Timoléon*, mort jeune; *Louis*, marquis de Thuri & de la Motte, gouverneur de Falaise, lieutenant des chevaux-légers de la reine Anne d'Autriche, qui épousa le 5 novembre 1655, *Gilonne-Marie-Julie* d'Harcourt, marquise de Thuri sa cousine germaine, dont il a eu *Odet*, marquis de la Motte, né le 26 août 1656; *Henri*, né l'an 1659; & *François-Louis* d'Harcourt, comte de Cisai. Les autres enfans de François, sont *Charles* d'Harcourt, destiné chevalier de Malte, & nommé abbé de Coulombs, & qui ayant embrassé le parti des armes, porta le nom de *comte de Beuvron*, fut mestre de camp du régiment de cavalerie du duc d'Orléans, & capitaine de ses gardes, & mourut le 29 septembre 1688, sans postérité de *Lidie* de Rochefort de Teobon, morte le 23 octobre 1708, âgée de 70 ans; *Marie-Gabrielle* d'Harcourt, religieuse à la Visitation de Caen; *Anne*, morte sans alliance; *Catherine-Henriette* d'Harcourt, dame d'honneur de madame la dauphine, mariée le 24 avril 1659, à *Louis* duc d'Arpajon, chevalier des ordres du roi, morte le 11 mai 1701; *Gilonne*, morte jeune; *Marie-Françoise*, religieuse à Caen avec sa sœur; & *Renée* d'Harcourt, morte au berceau.

XX. François d'Harcourt III du nom, marquis de Beuvron, &c, chevalier des ordres du roi, gouverneur du vieux palais de Rouen, lieutenant général au gouvernement de la haute Normandie, mourut le 22 avril 1705, âgé de 78 ans. Il avoit épousé 1. le dernier août 1648, *Catherine* le Tellier, fille unique de *Nicolas* seigneur de Tourneville, &c, & de *Catherine* Marc de la Ferté, morte le 26 mars 1659, à l'âge de 31 ans: 2. *Angelique* de Fabert, veuve de *Charles* Brulart, marquis de Genlis, & fille d'*Abraham* Fabert, maréchal de France, & de *Claude-Richarde* de Clevant. Du premier lit sortirent, Henri, qui suit; *Odet* d'Harcourt, né le 26 novembre 1658, aumônier du roi, abbé de Monstier en Champagne, mort au camp de Namur en juillet 1692; *Marie-Léonore*, damoiselle de Beuvron; *Françoise-Eugénie*, morte le 26 octobre 1656; & *Catherine* d'Harcourt, morte en naissant le 4 novembre 1656. Du second lit vinrent *Louis-François* d'Harcourt, comte de Sezane, né le 10 novembre 1677, qui fut nommé brigadier de cavalerie en janvier 1702, commanda les grenadiers à la bataille de Luzara le 15 août suivant, où il eut le bras percé. Le roi d'Espagne lui donna l'ordre de la Toison d'or, au mois d'octobre de la même année. Il eut le commandement de 2000 fantassins en Piémont, sous le duc de Vendôme, en janvier 1704, & servit à la reprise de plusieurs postes en Italie, & de la Bastie; fut nommé maréchal de camp au mois d'octobre de la même année; servit au siége de Verue l'an 1705, à la tête de l'infanterie le 23 mars 1707, lorsque le maréchal de Villars s'empara des lignes de Stolhoffen, & des retranchemens que les Impériaux avoient faits le long du Rhin; après quoi il fut détaché avec un gros de cavalerie, pour aller établir les contributions en Franconie; servit sur le Rhin l'an 1709, fut nommé lieutenant général des armées du roi le 30 mars 1710, & mourut le 20 octobre 1714, sans postérité de *Marie-Louise-Catherine* de Nesmond, fille unique d'*André* de Nesmond, chef d'escadre des armées navales, qu'il avoit épousée le 12 novembre 1705. Les autres enfans du second lit, sont *Charles* d'Harcourt, né le 10 janvier 1682, mort à Toulon le 12 août 1705, allant faire ses caravannes à Malte; *Henriette* mariée en mars 1708, à *Louis-Marie-Victoire*, comte de Bethune, morte le 6 août 1714; & *Catherine-Angelique* d'Harcourt, mariée en septembre 1717, à *Louis* de Talaru, marquis de Chalmazel, morte en couches le 10 juin 1718.

XXI. Henri duc d'Harcourt, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général en la province de Normandie, gouverneur du vieux palais de Rouen, capitaine des gardes du corps, &c, né le 2 avril 1654, commença de servir à l'âge de 18 ans, en qualité de cornette, dans le régiment du marquis de Thuri son oncle l'an 1673, & d'aide de camp du maréchal de Bellefonds, puis du maréchal de Turenne l'an 1674, dans l'armée du Rhin; se trouva la même année aux combats de Zentzein, de Saint-François, & du Turkein, & fut fait colonel d'un régiment d'infanterie l'an 1675, à la tête duquel il a servi jusqu'à la prise de Valenciennes. Il a été pourvu l'an 1677, du régiment de Picardie, avec lequel il s'est trouvé au siége de Cambrai, où il fut blessé; a commandé deux bataillons au siége de Fribourg; a été nommé brigadier des armées du roi l'an 1683, maréchal de camp l'an 1688; a servi en cette qualité au siége de Philisbourg sous les ordres de monseigneur le dauphin, & se distingua à la prise de l'ouvrage à corne. L'an 1690, il eut le commandement de la province de Luxembourg, où il défit un gros corps de cavalerie, commandé par le comte de Welen, qu'il fit prisonnier; mit sous contribution le pays de Juliers & de Cologne, & prit la ville d'Hui. Il fut fait lieutenant général, & gouverneur de Tournai en 1693, & chevalier de l'ordre de saint Louis l'an 1694. L'heureux succès de la marche qu'il fit pour se joindre au maréchal de Luxembourg lors du combat de Nerwinde, avec les troupes qu'il commandoit comme lieutenant général, contribua beaucoup au gain de la victoire. Il fut choisi pour commander l'armée qui devoit passer en Angleterre avec le roi Jacques II, ce qui n'eut pas d'exécution. Il commanda celle qui fut envoyée sur la Moselle l'an 1695 & 1696, pour s'opposer à l'armée impériale, & au corps commandé par le landgrave de Hesse. Il fut envoyé l'an 1697, en Espagne en qualité d'ambassadeur extraordinaire, où il a resté trois ans. A son retour le roi érigea en sa faveur le marquisat de Beuvron en duché, sous le titre d'*Harcourt*, par lettres du mois de novembre 1700. Après l'avenement du roi Philippe V à la couronne d'Espagne, il fut nommé une seconde fois ambassadeur extraordinaire, pour accompagner ce prince, lorsqu'il fut prendre possession de ses royaumes. Il le suivit jusqu'à Madrid; mais ses indispositions continuelles l'obligerent de revenir en France en octobre 1701. Ce monarque lui offrit en mai 1702, le collier de son ordre de la Toison-d'or, qu'il accepta pour le comte de Sezanne, son frere. Il fut nommé maréchal de France, par lettres du 14 janvier 1703, dont il prêta serment le 28, & fut pourvu le 10 février suivant, de la charge de capitaine des gardes du corps, & fut fait chevalier des ordres du roi le 2 février 1705, dont il ne reçut le collier que le 8 mars suivant, à cause de ses indispositions; fut nommé pair de France, & reçu au parlement le 9 août 1710, & mourut le 19 octobre 1718, âgé de 64 ans. Il avoit épousé *Marie-Anne-Claude* Brulart, fille de *Charles*, marquis de Genlis, & d'*Angelique* de Fabert, seconde femme de son pere, dont il eut François, qui suit; *Louis-Henri* d'Harcourt, comte de Beuvron, né le 14 septembre 1692, chevalier de la Toison-d'or, lieutenant général au gouvernement de Normandie, gouverneur du vieux palais de Rouen & colonel du régiment d'infanterie d'Auxerrois, mort sans alliance le 18 septembre 1716, âgé de 22 ans: *Louis-Abraham*, né le 10 novembre 1694, doyen de l'église de Paris, & abbé de Signi & de Preuilli, mort le 26 septembre 1750; *Charles-Hardouin*, mort jeune; Anne-Pierre, *mentionné après son frere aîné*; *Henri-Claude*, comte d'Harcourt, lieutenant-général des armées du roi, marié le 15 février 1742 à *Marie-Magdeléne* Thibert; *Louis*, né le 3 décembre 1706, mort le 30 mai 1711; *Charlotte-Henriette-Françoise-Eleonore* d'Harcourt, religieuse à la Visitation de Caen; *Claude-Lidie* d'Harcourt, née

en 1696, mariée en 1720, à *Gabriel-René*, sire de Mailloc, comte de Cleri-Crequi, baron de Combon, seigneur de Champ-de-bataille, &c; N. née à Burgos, morte sans être nommée; & *Louise-Angélique de la Croix* d'Harcourt, née à Madrid pendant l'ambassade de son pere.

XXII. FRANÇOIS duc d'Harcourt, pair de France, né le 4 novembre 1690, fut capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Sédan, nommé lieutenant général des armées du roi, le 1 août 1734, & fait maréchal de France au mois de novembre 1746. Il est mort, sans laisser d'enfans mâles, le 10 juillet 1750. Il avoit épousé en premieres noces le 14 janvier 1716, *Marguerite-Louise Sophie* de Neufville, fille de *François*, duc de Villeroi, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, morte le 4 juin de la même année; & en secondes noces, le 31 mai 1717, *Marie-Magdéléne* le Tellier de Barbesieux, morte le 10 mars 1735, fille de *Louis-François*, marquis de Barbezieux, ministre & secrétaire d'état. De ce second mariage il a eu *Françoise-Claire*, née le 12 mai 1718, morte mariée au marquis d'Hautefort, ambassadeur de France à Vienne: *Angélique-Adélaide*, née le 30 août 1719, mariée au prince de Croi-Solre; & *Louis-François*, né le 6 octobre 1728, mort jeune.

XXII. ANNE PIERRE duc d'Harcourt, marquis de Beuvron, comte de Lillebonne, &c, est né le 2 avril 1701, & est devenu duc d'Harcourt, après la mort de Louis-Abraham duc d'Harcourt, commandeur de l'ordre du S. Esprit, doyen de l'église de Paris, successeur immédiat de leur frere aîné. Il a épousé le 17 février 1725 *Thérèse-Eulalie* de Beaupoil, morte le 3 novembre 1739, fille de *Louis* seigneur marquis de Saint-Aulaire, colonel du régiment d'Enghien. Ses enfans sont, *Henri*, appellé le comte de Lillebonne, né le 12 janvier 1726, marié le 13 juin 1752, à *Françoise-Catherine-Scholastique* d'Aubusson, fille d'*Hubert*, vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade, &c. & *Anne-François*, appellé le marquis de Beuvron, né le 4 octobre 1727, qui a épousé le 22 janvier 1749, *Marie-Catherine* Rouillé, fille unique d'*Antoine-Louis*, ministre & secrétaire d'état.

*BRANCHE DES BARONS DE BEAUMESNIL, issue de la branche des sires d'*HARCOURT.

VII. ROBERT d'Harcourt, troisiéme fils de RICHARD sire d'Harcourt, & de *Jeanne* de la Roche-Tesson, eut en partage les terres de Beaumesnil & de Saint-Celerin. Il épousa *Jeanne* de Saint-Celerin, dont il eut ROBERT II, qui suit; RAOUL, qui a fait *la branche de* CARENTONNE, *rapportée ci-après*; *Alix*, mariée à *Hugues* seigneur d'Orbec, chevalier; & *Jeanne*, mariée à *Foulques* de Champagne.

VIII. ROBERT d'Harcourt II du nom, baron de Beaumesnil, mourut l'an 1313, laissant de *Jeanne* de Villequier, sa femme, ROBERT III, qui suit; & *Marguerite*, mariée à *Baudouin* de Crequi, seigneur de Boges.

IX. ROBERT d'Harcourt III du nom, baron de Beaumesnil, vivoit l'an 1346, & laissa de *Jeanne* de Prunelé, dame de Bullou; ROBERT IV, qui suit.

X. ROBERT d'Harcourt IV du nom, baron de Beaumesnil, vivoit vers l'an 1375, & laissa de *Marguerite* de Mauvoisin-Rosni, ROBERT V, qui suit; *Pierre*, dont l'alliance est ignorée; *Marie*, femme de *Guillaume* Painel, seigneur de Milli & de Concressault; & *Béatrix* d'Harcourt, dame de Rosni, alliée à *Jean* baron d'Ivri.

XI. ROBERT d'Harcourt V du nom, baron de Beaumesnil, mourut à la bataille de Nicopolis l'an 1396, laissant de *Blanche* de Montmorenci, fille de *Hugues*, seigneur de Beausault, ROBERT VI, qui suit.

XII. ROBERT d'Harcourt VI du nom, baron de Beaumesnil, fut fait chevalier au siége de Domfront l'an 1411, & mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415, sans avoir été marié.

SEIGNEURS DE CARENTONNE, issus de la branche de BEAUMESNIL.

VIII. RAOUL d'Harcourt, second fils de ROBERT, seigneur de Beaumesnil, & de *Jeanne* de Saint-Celerin, fut seigneur de Carentonne, & laissa de *Luce* de Beaufou, dame de Beaufou, Druval, Beuvron, &c, veuve de *Jean*, sire de Tilli, RAOUL II, qui suit; *Robert*, seigneur & curé de Bliquetuit; *Jean*, seigneur de Sarcelles, vivant l'an 1360; *Luce*, mariée à *Walles* le Comte; & *Magdéléne* d'Harcourt, mariée à *Gratien* le Jai, seigneur de Floigni.

IX. RAOUL d'Harcourt II du nom, seigneur de Carentonne, laissa de *Jeanne* de Sarquinville, sa femme, JEAN, qui suit; *Isabeau* d'Harcourt, dame de Carentonne, après la mort de son frere, mariée 1. à *Pierre* Mauvoisin, seigneur de Cerquigni: 2. à *Jean* d'Achei, dit *le Gallois*, seigneur d'Achei; & *Jeanne* d'Harcourt, mariée à *Hue*, seigneur de Beuville & de Sarqueux.

X. JEAN d'Harcourt, seigneur de Carentonne, passa en Afrique l'an 1383, & mourut sans enfans de *Jeanne* d'Estouteville, qui étoit veuve l'an 1390. * *Consultez l'histoire de la maison d'Harcourt de la* Roque; *celle des maîtres des requêtes de* Blanchard; Sainte-Marthe; le Feron; le P. Anselme; Godefroi; Du Chêne, &c.

HARCOURT (Jean II du nom) sire d'Harcourt, de Cailleville, de Briosne, & Lislbonne, vicomte de Châtelleraud, &c, maréchal & amiral de France, dans le XIII siécle. Il suivit le roi Philippe *le Hardi* au voyage d'Aragon l'an 1285, & se signala à la prise de Gironne. Depuis il fut maréchal de France, l'an 1285, & eut la conduite de l'armée navale l'an 1287. Il mourut le 21 décembre 1302.

HARCOURT (Marie d') comtesse d'Harcourt, d'Aumale, de Vaudemont, &c, fille de JEAN VII, comte d'Harcourt, & femme d'*Antoine* de Lorraine, comte de Vaudemont, eut part à presque toutes les expéditions de guerre qu'entreprit le prince son mari. On dit qu'un jour cette courageuse princesse étant nouvellement relevée de couches, monta à cheval, & fit prendre les armes à plusieurs seigneurs; & par une valeur inouie contraignit les ennemis de lever le siége de devant Vaudemont. Sa vertu ne lui acquit pas moins l'estime de tout le monde. Elle fut appellée la *mere des pauvres*, fit divers dons à plusieurs églises, & mourut comblée d'honneur & de gloire le 19 avril 1476, âgée de 78 ans, laissant postérité, de laquelle sont descendus les ducs de Lorraine, de Guise, &c. * Jean d'Auchi, *hist. manuscr. des ducs de Lorraine.*

HARCOURT (Pierre d') marquis de Beuvron, &c; chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller d'état & capitaine de cinquante hommes d'armes, né l'an 1550, étoit fils de GUI. Ayant été enfant d'honneur du roi Charles IX, il commença à porter les armes en Hongrie contre les infidéles; & à son retour en France, se trouvant à la bataille de Saint-Denys, il donna de grandes marques de valeur, & continua de se signaler à la journée de Jarnac, de Moncontour & d'Ivri, au siége de la Rochelle, & en plusieurs autres occasions, où l'on admira son courage & sa conduite. L'an 1574, Henri III le fit chevalier de l'ordre, & l'année suivante, sa majesté le choisit pour être gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il commanda depuis une compagnie de cinquante hommes d'armes, & servit utilement au siége de Moulins, & dans plusieurs autres attaques. L'an 1587 il eut part à la défaite des Reistres près d'Auneau, accompagna partout Henri IV, & eut part à tous les exploits de ce prince, qui en reconnoissance de ses bons services, érigea en marquisat la baronie de Beuvron. Louis XIII n'eut pas moins d'estime pour la fidélité de ce grand homme, & l'employa dans les affaires les plus importantes de l'état. Il mourut en août 1617, âgé de 67 ans, après avoir fidélement servi le royaume sous quatre rois, & avoir remporté de très-grands avantages sur les ennemis de l'état. * Jacques

d'Auzolles. La Roque, *histoire généalogique de la maison d'Harcourt.*

HARDEBI (Geofroi) Anglois, religieux de l'ordre de saint Augustin, confesseur & conseiller d'Edouard III roi d'Angleterre, vivoit dans le XIV siécle. Il fut docteur & professeur à Oxford, & écrivit divers livres; De la perfection de la pauvreté évangélique contre Armachanus; Une histoire de son ordre; *Lecturæ in vetus & novum Testamentum*; *Postillæ; Sermones; Quodlibeta Oxoniensia, &c.* Il mourut à Londres l'an 1360. * Joseph Pamphile, *in chron.* Pitseus & Balæus, *de script. Angl.*

HARDER (Jean-Jacques) célébre médecin, né à Basle le 17 septembre 1656, de Jean Conrad Harder, qui fut premier secrétaire & scholarque, & ensuite conseiller & trésorier de la ville de Basle. Après avoir fait ses études & reçu le dégré de maître-ès-arts, il étudia la médecine sous la direction de messieurs Bauhin & Glaser. Il fit en 1676, un voyage en France, pour se perfectioner dans l'anatomie & dans la chirurgie; & après avoir été reçu docteur dans sa patrie, il fut fait professeur de rhétorique en 1678, de physique en 1686, d'anatomie & de botanique en 1687, & de médecine théorétique en 1703. Il fut aggrégé à la faculté de médecine dès 1685. Il fut trois fois recteur de l'université, & une fois doyen en philosophie. En 1683, il fut reçu dans l'académie des *Ricovrati* de Padoue, & en 1687 il entra sous le nom de *Pæon*, dans la société Léopoldine. En 1694, l'empereur Léopold lui conféra la dignité de comte Palatin. En 1682, le margrave de Bade Dourlach le nomma son médecin, & en 1707, son conseiller aulique. Il jouit des mêmes honneurs à la cour de Wirtemberg. En 1701, il fut aussi nommé médecin du comte de Leiningen. En 1705, le landgrave de Hesse-Cassel, Christian Auguste duc de Holstein & évêque de Lubeck, & Jean Reinhard comte de Hanau, le nommerent leur médecin. Il mourut l'an 1711, âgé de 55 ans. On a de lui; *Apiarium: Prodromus physiologicus, naturam explicans humorum nutritioni & generationi dicatorum: Examen anatomicum cochleæte rrestris, &c.*

HARDERWIK, ville des Pays-Bas dans le duché de Gueldre, appartenant aux états des Provinces-Unies, est située sur le bord du Zuyderzée, dans la Veluve, entre Hattem, Deventer & Utrecht. Elle est fort peuplée, & a un port sur le Zuyderzée. Il y a une école illustre qui a été florissante depuis plusieurs siécles, & qui a eu fort long-temps des professeurs très-distingués, ce qui y a attiré un grand nombre d'habiles gens de plusieurs provinces éloignées, & des pays circonvoisins. En 1648, les états de Gueldre érigerent cette école en académie, & firent fraper une médaille pour rendre cette érection plus célébre. On y voit les armes de la province de Gueldre avec cette devise, *Victoriæ præmium libertas*, la liberté est le prix de la victoire; & ces mots au revers, *Pace domi forisque sancitâ: academiâ Hardervici fundatâ: illustres ordines ducatus Gueldriæ comitatus Zutphaniæ in rei memoriam hunc nummum cudi fecerunt*, 1648. C'est-à-dire (la paix ayant été faite au dehors & au-dedans, & l'académie de Harderwik ayant été fondée, les états du duché de Gueldre, & du comté de Zutphen, ont fait fraper cette médaille.) Elle est rapportée & gravée dans l'histoire métallique de la république de Hollande, par M. Bizot, *tome 2, p.* 210, de l'édition *in*-8° faite à Amsterdam en 1688, qui est la meilleure édition de cet ouvrage. Les auteurs Latins nomment Harderwik, *Harderwicum* ou *Hardevicum*, & encore *Hardebonus.* * *Voyez* Ortelius dans son dictionaire géographique, Baudrand, Sanson, & les autres géographes.

HARDI (Alexandre) poëte François, vivoit sous Henri IV & sous Louis XIII. Il étoit Parisien, & avant le célébre Corneille, on le regardoit comme le premier poëte tragique que l'on eût en France. Il s'étoit associé pour une part avec les comédiens, ausquels il devoit fournir six tragédies par an. Il en faisoit deux en moins d'un mois, mais il connoissoit peu les régles du théâtre, & il n'aimoit rien tant que de varier la scéne. L'on devoit être surpris de voir un personnage qui venoit de parler dans Naples, se transporter à Cracovie pendant que les acteurs avoient récité quelques vers, ou que les violons avoient joué quelques airs. Il nous reste cinq gros volumes *in*-8°. de ses piéces; mais on en auroit bien une vingtaine de volumes si elles avoient toutes été imprimées. Ses vers sont rudes, & ses compositions ont quelque chose de pesant. Il prit au reste le véritable style du poëme dramatique, & ne se servit que des vers héroïques. Il écrivoit encore en 1628. Nous ignorons le temps de sa mort. * L'abbé Mervesin, *histoire de la poësie françoise, pages* 193, 194, édition de Paris. Maupoint, *biblioth. des théâtres, pages* 10 *&* 11, *&c.*

HARDI (Claude) fils de *Sebastien* Hardi, qui étoit receveur des tailles au Mans, prit le parti du barreau, & joignit à l'étude de la philosophie & des mathématiques, celle des langues orientales & autres. On dit qu'il en savoit trente-six. N'étant encore qu'avocat au parlement de Paris, il y fit imprimer en 1625, *in*-4°, les questions d'Euclides (*Data Euclidis*) avec les commentaires du philosophe Marin, que quelques-uns ont cru être le même que Marin disciple de Proclus. C'étoit la premiere fois qu'on avoit vu paroître le grec de ce traité d'Euclide & du commentaire de Marin. La traduction latine de M. Hardi est de beaucoup supérieure à celle de Barthelemi Zambert, & ses notes sont fort estimées. On y trouve aussi celles de Zambert. M. Hardi acheta dans la suite une charge de conseiller au châtelet, & mourut le 5 avril 1678. Il avoit eu une liaison étroite avec le célébre Descartes, à qui il rendit de grands services en plusieurs occasions, & ce philosophe faisoit beaucoup de cas de son amitié. Claude Hardi prit sa défense avec M. Midorge contre M. de Fermat, & ils travaillerent ensemble à les rendre amis. M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, a été aussi fort uni avec M. Hardi, & il le loue beaucoup pour sa connoissance des mathématiques. * *Voyez* la vie de Descartes par M. Baillet, en plusieurs endroits, & M. Huet, *in commentario de rebus ad eum pertinentibus, p.* 167. M. Hardi étoit parent de M. Hardi, qui étoit conseiller au parlement de Paris dans le temps que M. Baillet composoit sa grande vie de M. Descartes.

HARDING, *cherchez* JEAN HARDING.

HARDOUIN ou HARDUIN (Juste) en latin, *Harduinus*, & selon d'autres *Harduinius*, fils de *François* Harduin ou Hardouin, poëte Flamand, naquit à Gand, le 11 avril 1582. Il a passé pour un poëte fort estimé, surtout en sa langue. Valere-André cite de lui: 1. Les amours de Rosemonde. 2. Les saintes affections d'une ame qui soupire après Dieu, son véritable époux: c'est une imitation, & presque une traduction du cantique des cantiques. 3. Cantiques spirituels, pour les différentes fêtes de l'année. 4. La chute & la pénitence de David. 5. Une traduction, aussi en vers flamans, des *Pia desideria* du Jésuite Herman Hugon. Ce poëte Flamand vivoit encore en 1635. Nous ignorons quand il est mort. Jacques Zévécotius, son compatriote & son ami, le loue dans la neuviéme du premier livre de ses élégies, qu'il lui adresse. *Voyez* la *bibliotheque belgique* de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 783, & *Justi Ryckii epistolæ, p.* 21.

HARDOUIN (Denys) natif de Gand, savoit le droit, l'histoire & les belles lettres, & avoit travaillé au recueil des écrivains de Flandre, que Sanderus a publié. Il mourut suivant son épitaphe rapportée par Valere André le 4 janvier 1606, & laissa, *De magistratibus*

Flandriæ; *De cancellariis Burgundiæ*; *Historia ecclesiastica Fland. De illustribus Zelandiæ familiis*; *De nobilitate Burgundica*, *Namurcensi & Leodinensi*; *De nobilitate Hispanica*; *Elogia gentis Farnesiæ*, *&c.* * Valere André, *biblioth. belg.*

HARDOUIN (Jean) Jésuite, naquit à Quimpercorentin, d'un pere qui étoit de Normandie, & qui faisoit à Quimper un petit commerce de librairie. Il s'est distingué parmi ceux de sa société par son érudition sacrée & profane, & par la singularité de ses sentimens. Il entra jeune dans la société, & s'y livra à l'étude avec une telle ardeur, qu'il apprit les belles lettres, les langues savantes, l'histoire, les médailles, la philosophie, la théologie, & même jusqu'à un certain dégré, la connoissance des livres qui fait comme une science à part. Il se montra de bonne heure au public par ses ouvrages, & il en a donné un grand nombre en tout genre; en sorte que l'histoire de sa vie, si on l'entreprenoit, ne seroit presque que celle de ses ouvrages. En 1684, il donna une nouvelle édition des harangues de Themistius en grec & en latin, déja publiées par le P. Petau; mais que le P. Hardouin augmenta de treize qui n'avoient point encore paru, & qu'il enrichit d'excellentes notes. On trouve donc trente-trois harangues de Themistius dans cette édition, qui a paru *in-folio* à Paris, de l'imprimerie royale. Les savans auroient souhaité que l'éditeur y eût joint les notes de Georges Remus qui sont estimées. La même année 1684, il publia de savantes dissertations sur les anciennes médailles des peuples & des villes; mais où il donne à ces médailles des explications souvent très-singulieres, & qui paroissent quelquefois autant éloignées de la vérité que de la raison. Comme il mêloit l'étude des choses saintes avec celle des sciences profanes, on vit dans ce temps-là sortir de sa plume trois questions sur le baptême en 1687, (*de baptismo quæstio triplex.*) La premiere traite du baptême pour les morts, dont il est parlé dans S. Paul; la seconde, sur le baptême donné avec du vin, dont il est fait mention dans une réponse du pape Etienne II; la troisiéme, sur la validité du baptême conféré au seul nom de Jesus-Christ. En 1689 il fit imprimer la lettre de S. Chrysostome au moine Césaire, avec une dissertation sur le sacrement de l'autel, & une préface où il commence à insinuer ses idées plus que singulieres sur les anciens auteurs, qu'il dévelopa davantage dans sa Chronologie réformée. Ce livre est en deux petits volumes *in-4°*. Le premier a pour titre: *Chronologiæ ex nummis antiquis restitutæ specimen primum: numismata sæculi Constantiniani*; à Paris, chez Boudot, en 1697: le second est intitulé: *Chronologia veteris testamenti ad vulgatam versionem exacta, & nummis antiquis illustrata: Chronologiæ ex nummis antiquis restitutæ specimen alterum*; à Paris, chez Boudot, en 1697. Il y a eu du second *Specimen* une édition faite à Lyon; en 1699, *in-4°*. & une autre à Leipsick en 1700. Cet ouvrage fut supprimé à Paris dès qu'il parut. C'est là où le P. Hardouin met au jour son systême, qu'il n'a jamais abandonné depuis, que tous les écrits qui ont passé jusqu'ici pour anciens ont été fabriqués dans le XIII siécle, à la réserve des ouvrages de Ciceron, de l'histoire naturelle de Pline, des Georgiques de Virgile, des satyres & épîtres d'Horace, &c, qu'il voulut bien exempter de la prétendue supposition générale où il envelopoit tous les autres tant ecclésiastiques que profanes. Ce systême insensé, qu'on n'auroit jamais cru pouvoir sortir de la tête d'aucun homme raisonnable, souleva tous les savans de quelque communion qu'ils fussent, & s'il a eu quelques partisans, comme on le prétend, ils n'ont encore osé se montrer. M. de la Croze, habile protestant, réfuta ce paradoxe dans ses *dissertations historiques sur divers sujets*, imprimées à Rotterdam en 1707, & dans un ouvrage latin imprimé au même lieu en 1708, sous le titre de *Vindiciæ veterum codicum contra Joann. Harduin. Societatis Jesu patrem.* Il y joignit une assez longue lettre de M. des Vignoles contre le même, intitulée *Epistola chronologica.* Bierling dans son traité *de Pirrhonismo historico*, Thomas Ittigius dans ses *observationes miscellaneæ ad historiam ecclesiasticam & patrologiam spectantes*, & plusieurs autres se souleverent contre ces paradoxes avec beaucoup de force. Mais au milieu de ces attaques, le P. Hardouin intrépide s'applaudissoit de son systême, & en parloit à ses disciples avec une affection de pere. Lorsqu'en 1709, on recueillit ses opuscules en Hollande *in-folio*, & à ce que l'on prétend, par ses soins, on n'oublia pas les écrits qui parloient de son systême: mais les Jésuites de Paris ses confreres, en prirent occasion de publier une déclaration qui se trouve dans leurs mémoires de Trévoux de 1709, où après avoir reconnu que les principaux chefs d'accusation formés contre ce systême, sont bien fondés, ils le désavouent & le condamnent. Ils obligerent aussi le P. Hardouin à en donner une rétractation. Il fallut bien obéir; il la donna, & ne changea pas pour cela d'opinion, comme il l'a fait voir depuis plus d'une fois. Long-temps avant l'éclat que fit son systême, il avoit donné en 1685, Pline le naturaliste en 5 vol. à l'usage de monseigneur le dauphin, avec beaucoup de notes; & en 1723 il en donna une nouvelle édition en plusieurs volumes *in-folio*, où les notes sont augmentées, & les paradoxes si multipliés, que plusieurs savans se sont cru obligés de les dévoiler & de les réfuter. Celui qui a le mieux réussi, est M. Crévier, ancien professeur de rhétorique au collége de Beauvais, qui fit imprimer sur ce sujet plusieurs lettres françoises, ausquelles le P. Hardouin ne répondit que par de nouveaux paradoxes qu'il avança avec sa confiance ordinaire dans les *Mém. de Trév.* où l'on eut la complaisance de les insérer. Le P. Desmolets de l'Oratoire a réfuté aussi quelques-uns de ces paradoxes, dans sa lettre d'un professeur de l'université d'Angers, insérée dans le tome premier, seconde partie, des *Mémoires de littérature & d'histoire*, imprimés chez Simart. Le P. Hardouin n'en travailloit pas avec moins d'ardeur, malgré le soulevement qu'il appercevoit contre presque tout ce qu'il produisoit. Il donna à Paris en 1693, *in-4°*, un traité sur la derniere Pâque de Notre-Seigneur, où avançant, à son ordinaire, des sentimens particuliers, pour accorder les évangélistes sur ce point, il eut encore le chagrin d'essuyer plus d'une critique souvent amere. On a fait des extraits de cet ouvrage, & on les a publiés en françois en forme de dialogues, Paris 1693, *in-12.* Le clergé ne laissa pas de l'engager à travailler à une nouvelle édition des conciles; & afin de le soulager dans son travail, il lui accorda une pension annuelle. Cette édition qui lui couta sans doute bien des soins, sortit de l'imprimerie royale en 1715, en douze vol. *in-fol.* Le parlement en fit arrêter le débit, & nomma des commissaires pour l'examiner, par arrêt du 20 décembre 1715. L'examen commis à Messieurs Pirot, Witasse, Du-Pin, Bertin, Anquetil, le Merre, &c. dura long-temps. Enfin ces commissaires donnerent leur avis, qui depuis a été imprimé à Utrecht en 1730, *in-4°*, avec une préface qui est de M. l'abbé Bertin. Il faut voir aussi sur cette affaire le traité de l'étude des conciles, par M. Salmon, bibliothécaire de Sorbonne, qui entre sur cela dans un grand détail. Enfin le P. Hardouin étoit aux prises avec le P. le Courayer, chanoine régulier de la congrégation de sainte Geneviéve, qui a écrit sur la validité des ordinations des Anglois, & il avoit déja publié 2 vol. contre cet habile chanoine, & quelques écrits plus courts sur le même sujet, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, lorsqu'il mourut à Paris le 3 septembre 1729, dans la 83 année de son âge. Depuis sa mort un anonyme publia un recueil d'opuscules très-singuliers de ce Jésuite, avec qui il avoit été lié d'amitié & de société. Ce recueil est intitulé: *Joannis Harduini è societate Je-*

su opera varia cum indicibus & tabulis æneis, à Amsterdam chez du Sauset, & à la Haye chez de Hondt, *in-folio* en 1733. L'écrit le plus considérable de ce recueil, tant par sa singularité que par sa longueur, a pour titre *Athei detecti* (les Athées découverts.) & ces Athées du P. Hardouin sont Corneille Jansénius, les Peres André Martin, Louis Thomassin, François Mallebranche, & Pasquier Quesnel, Messieurs Arnauld, Nicole, Pascal, Descartes, Antoine le Grand & Sylvain Regis. Tout le fondement de leur athéisme, est que conformément à l'écriture, non-seulement ces auteurs ont dit que Dieu étoit la vérité, mais que la vérité étoit Dieu. Ce long écrit, où l'auteur a réuni les idées & les sentimens les plus extraordinaires, est suivi de *Reflexions importantes*, où il entreprend de prouver cet autre paradoxe, que le cartésianisme & l'athéisme sont une même chose. Les autres opuscules de ce recueil sont : *Platon expliqué*, ou *Censure d'un écrit de M. l'abbé Fraguier*, inséré par M. l'abbé d'Olivet dans sa *Traduction des entretiens de Ciceron sur la nature des Dieux. Pseudo-Virgilius, sive observationes in Æneidem; Pseudo-Horatius, sive animadversiones quibus ostenditur Horatii poëtæ nihil superesse genuinum præter epistolas & sermones. Numismata sæculi Theodosiani. Numismata sæculi Justiniani. Antiqua numismata regum Francorum.* Tous ces écrits sont remplis des paradoxes les plus extraordinaires. Les Jésuites en ont désavoué la publication dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de septembre 1733, & en ont condamné les sentimens. Rien ne prouve mieux que ces ouvrages, le caractere de leur auteur tel qu'il est peint dans l'épitaphe qu'un anonyme, que l'on a cru, sans preuves, être François Atterbury, évêque de Rochester, a fait pour ce Pere, & que l'on trouve en ces termes dans le *Nouvelliste du Parnasse*, t. I, p. 155.

In expectatione judicii
Hic jacet
Hominum paradoxotatos,
Natione Gallus, religione Romanus,
Orbis litterati portentum :
Venerandæ antiquitatis cultor & destructor.
Doctè febricitans
Somnia & inaudita commenta vigilans edidit.
Scepticum piè egit.
Credulitate puer, audaciâ juvenis, deliriis senex.

Depuis la mort du pere Hardouin, on a imprimé son commentaire sur le nouveau Testament, sous ce titre : JOANN. HARDUINI, *è societate Jesu, commentarius in novum Testamentum. Accedit ejusdem auctoris lucubratio, in cujus primâ parte ostenditur Cepham à Paulo reprehensum, Petrum non esse; in alterâ, Joannis Apostoli de sanctissimâ Trinitate locus explanatur, & eidem auctori suo vindicatur*; à Amsterdam & à la Haye, en 1741, *in-folio*. Cet ouvrage, comme tous ceux de l'auteur, est rempli de visions, entr'autres de celle de la supposition de la plupart des monumens de l'antiquité païenne, juive, & chrétienne. *Voyez* les deux extraits que l'on en a donnés dans la *Bibliotheque raisonnée*, &c, tome XXVII, premiere partie, page 163, & tome XXVIII, premiere partie, page 168. On y montre fort bien l'absurdité de plusieurs des paradoxes de l'auteur. Dans les *Eloges de quelques auteurs François*, imprimés à Dijon, en 1742, on trouve un éloge ou abrégé de la vie du pere Hardouin, un catalogue fort bien détaillé de ses ouvrages; & une liste de ceux où il est parlé du pere Hardouin. Cet éloge & ce catalogue sont du pere Oudin, de la même société. On a oublié d'y faire remarquer que la traduction françoise de sa dissertation latine sur la situation du paradis terrestre, est de M. des Roches, auteur de l'*Histoire de Danemarck*, écrite en françois. La dissertation du pere Hardouin, est dans le tome I de la deuxiéme édition de Pline; la traduction est dans le tome I des *Traités géographiques & historiques, pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture sainte*, recueillis & publiés par M. Bruzen de la Martiniere.

HARÉE, connu sous ne nom de FRANCISCUS HARÆUS, natif d'Utrecht, enseigna la rhétorique à Douay, puis voyaga en Allemagne, en Italie & en Moscovie, où il accompagna le pere Possevin, que le pape y envoyoit en qualité de nonce. A son retour il fut chanoine de Bos-le-Duc, puis de Namur, & de Louvain, où il mourut l'an 1632. Il a composé une chronologie; les annales du duché de Brabant; *Catena aurea in IV evangelia, &c.* On a aussi de lui un recueil de vies de saints, qui fut imprimé à Anvers chez Plantin, en 1590, *in-8°*, sous ce titre : *Vitæ sanctorum ex probatissimis autoribus, & potissimum ex Surio, brevi compendio summâ fide collectæ, &c.* * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, &c.

HAREGONDE, ou ARIGONDE, reine de France, & femme de CLOTAIRE I. Ce prince avoit déja épousé *Ingonde*, qui étoit sœur de cette Haregonde, qu'elle tenoit à la campagne. Un jour la reine pria Clotaire de marier sa sœur à quelque personne de la cour. Le roi alla voir Haregonde, & la trouva si aimable, qu'il l'épousa sans autre cérémonie. A son retour il dit à Ingonde qu'il avoit fait ce qu'elle avoit souhaité, & que n'ayant trouvé aucun seigneur de plus grande qualité que lui, il avoit lui même épousé Haregonde, dont il eut CHILPERIC I. * Gregoire de Tours, *liv.* 4. Aimoin, *liv.* 2.

HAREM ou HOREM, ville de la tribu de Nephtali. * *Josué, XIX.* 38.

HARFLEUR, petite ville de France en Normandie, dans le pays de Caux, est située sur l'embouchure de la Seine, entre le Havre de Grace & Honfleur. Cette ville a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui, parceque le Havre de Grace attire tout le négoce. Les Anglois la prirent d'assaut l'an 1415, peu avant la bataille d'Azincourt, & la saccagerent.

HARIULFE, moine de saint Riquier, nous a donné la chronique de son abbaye, imprimée dans le quatriéme tome du Spicilége du pere dom Luc d'Acheri; la vie de S. Arnoul de Soissons, donnée par Surius; un livre des miracles de S. Riquier, & la vie de S. Maldegesile, donnée par le pere Mabillon, dans les siécles Bénédictins. Cet auteur a écrit au commencement du XII siécle. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

HARLAI, famille noble, ancienne & féconde en grands hommes. Quelques auteurs croient qu'elle est venue d'Angleterre, & d'autres soutiennent que la ville de Harlai en Franche-Comté lui a donné son nom. Ces derniers prétendent en avoir des preuves, & ajoutent que Harlai, premiere baronie de ce pays, étoit dans leur maison, & qu'elle passa ensuite dans celle de Châlons & de Nassau. Quoi qu'il en soit,

I. GAUTIER de Harlai est nommé sergent d'armes du roi, & huissier de la chambre de la reine, dans un don que le roi Charles IV lui fit le 19 octobre 1397, & dans un autre du 19 février 1398 : *En récompense de ses bons services, & mêmement en Allemagne allant devers le duc de Baviere, près de la reine, où il avoit été détenu prisonnier pendant neuf mois & demi en grande pauvreté, misere & affoiblissement de son corps, de sa santé & puissance corporelle, & y soutint de très-grandes pertes & dommages.* Il étoit mort l'an 1402, & laissa de *Marie*, sa femme, morte avant lui, NICOLAS, qui suit; *Guillaume* & *Jeannette* de Harlai.

II. NICOLAS de Harlai, valet de chambre du roi, & écuyer d'écurie du duc Jean de Bedford, régent du royaume, épousa *Gaillarde* le Clerc, dont il eut JEAN, qui suit; & *Gerard* de Harlai, chanoine de sainte Opportune l'an 1467.

III. JEAN de Harlai, écuyer, fut pourvu de l'office de chevalier du Guet de la ville de Paris le 3 août 1461, *en considération de ses vaillance, prouesse & prud'hommie*, & vivoit l'an 1499. Il avoit épousé *Louise* Luillier, fille de *Jean* Luillier, seigneur de la Motte-d'Egri & de Manicamp, & de *Jeanne* de Vitri, dont il eut

Louis, qui suit; *Adam*, chevalier du Guet, mort avant son pere l'an 1490; *Oudette*, mariée le 11 avril 1470, à *Jean* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Mouci-le-Vieil & Mouci-le-Neuf, &c; *Denyse*, alliée à *Robert* de Montmirail, seigneur de Chambourci; *Ambroise*, vivante l'an 1482; & *Etiennette* de Harlai, mariée l'an 1483, à *Guillaume* Aymeret, seigneur de Gazeau, conseiller au parlement.

IV. Louis de Harlai, seigneur de Beaumont, &c, mourut le 17 mai 1544. Il avoit épousé le 17 septembre 1493, *Germaine* Cœur, morte le 9 décembre 1526, fille de *Geofroi* Cœur, seigneur de la Chaussée, échanson du roi, & d'*Isabeau* Bureau, dame de Montglas, au moyen duquel mariage il devint depuis seigneur de Montglas, Beaumont, Cesi, Sanci, Champvalon, &c, & laissa pour enfans *Jacques* de Harlai, chevalier, baron de Montglas, seigneur de Beaumont, Cesi, &c, l'un des cent gentils-hommes de la maison du roi, puis enseigne de cette compagnie, mort l'an 1559, sans laisser de postérité d'*Anne* de la Vernade, fille de *Pierre* de la Vernade, seigneur de Brou & Temericourt, maître des requêtes, & d'*Anne* Briçonnet, qu'il avoit épousée le 24 novembre 1529; *Jean*; *Michel*; *Gui*, morts jeunes; Christophe, qui suit; Robert, qui a fait *la branche des seigneurs de* Sanci, *rapportée ci-après*; Louis, seigneur de Cesi, *duquel sont descendus les seigneurs de* Cesi *&* *de* Champvalon, *mentionés ci-après*; *Claude*, chevalier de Malte, gentilhomme de la chambre du roi; *Nicolas*, seigneur de Saint-Aubin & de Villiers-sur-Yonne, mort sans alliance; *Isabelle*, religieuse à Longchamp; *Marie*, *Magdelene*, mortes jeunes; *Louise*, dame de Rupereux, alliée le 22 janvier 1521, à *Claude* de la Croix, baron de Planci; *Philippe*, religieuse aux Filles-Dieu; *Marie*, & autre *Marie*, religieuses à Jouarre; *Charlotte*, religieuse à Malenoue; & *Valentine* de Harlai, religieuse à Hautes-Bruyeres.

V. Christophe de Harlai, seigneur de Beaumont, &c, fut reçu conseiller au parlement le 26 mai 1531, puis président à mortier l'an 1555, & mourut le 2 juillet 1572, âgé de 70 ans. Il épousa le 11 août 1530, *Catherine* du Val, fille de *Germain* du Val, seigneur de Dranci, Fontenai, &c, & de *Marie* de Corbie, dame le Mareuil, dont il eut Achilles, qui suit; *César*, mort jeune; *Charles*, baron de Dolot, qui fut employé en plusieurs négociations en Allemagne, Pologne & Suisse, & mourut sans alliance l'an 1617; *Marie*, alliée à *Antoine* de Montliard, seigneur de Rumont; *Germaine* & *Judith*, mortes jeunes; & *Anne* de Harlai, mariée à *Philippe* du Pui, seigneur de Saint-Valerien.

VI. Achilles de Harlai, en faveur de qui la terre de Beaumont fut érigée en comté par le roi Henri IV, fut président à mortier l'an 1572, sur la démission de son pere, puis conseiller d'état la même année, & premier président du parlement après la mort de son beau-pere, en novembre 1582. Il mourut le 29 octobre 1616, après avoir rendu de grands services aux rois Henri III & Henri IV, laissant de *Catherine* de Thou, fille de *Christophe* de Thou, seigneur de Bonneuil, premier président du parlement, & de *Catherine* Tueleu, dame de Celi, qu'il avoit épousée le 30 mai 1568, pour fils unique, Christophe, qui suit.

VII. Christophe de Harlai, II du nom, comte de Beaumont, &c, gouverneur de la ville & duché d'Orleans, bailli du palais. Le roi Henri IV l'envoya son ambassadeur en Angleterre l'an 1602, où il resta jusqu'en 1607. Le roi Louis XIII le nomma à l'ordre du saint Esprit l'an 1612. Les preuves furent faites pour cela: mais il mourut l'an 1615, sans avoir reçu le collier. Il épousa le 3 juin 1599, *Anne* Rabot, fille unique d'*Ennemond* Rabot, seigneur d'Illins, &c, premier président du parlement de Grenoble, & d'*Anne* de Bellievre, dont il eut Achilles II, qui suit; *Charles*, baron d'Illins & de Dolot, capitaine de cavalerie, mort l'an 1636, sans postérité; Christophe-Auguste, qui a fait *la branche des seigneurs de* Celi & de Bonneuil, *rapportée ci-après*; *Anne-Catherine*, alliée à *Claude-Gabriel* de Batefort, seigneur de Dramelai & d'Arinthos; *Elizabeth-Marie*, & *Claire*, religieuses au Paraclet; *Marie-Marguerite*, morte jeune; *Ennemonde-Joachim* de Harlai, mariée 1. l'an 1615, à *Jean-Claude*, marquis de Nerestang, grand-maître de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jérusalem: 2. à *Charles* des Essars, marquis de Maigneux.

VIII. Achilles de Harlai, II du nom, comte de Beaumont, &c, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'état & procureur général du parlement l'an 1661. Il mourut le 7 juin 1671, ayant eu de *Jeanne-Marie* de Bellievre, fille de *Nicolas*, seigneur de Grignon, président à mortier, & de *Claude* Bruslard, qu'il avoit épousée en août 1638, morte le 11 février 1657, Achilles III, qui suit; *Pomponne* & *Achilles*, morts jeunes; *Pomponne*, mort en licence de Sorbonne le 28 mars 1670, âgé de 22 ans; *Marie*, alliée le 17 février 1663, à *François* le Bouteiller de Senlis, marquis de Mouci, maréchal des camps & armées du roi, tué en Flandre, morte le 29 août 1709; *Magdelene*, *Anne*, *Elizabeth*, & *Geneviéve* de Harlai, religieuses.

IX. Achilles de Harlai, III du nom, comte de Beaumont, seigneur de Gros-bois, &c, conseiller au parlement, puis procureur général & premier président du parlement, où il fut reçu le 18 novembre 1689, en cette derniere charge. Ses infirmités & le desir de mettre un intervalle entre sa vie & sa mort pour penser à son salut, lui firent plusieurs fois demander au roi la permission de se retirer; mais sa majesté le refusa toujours jusqu'au mois d'avril 1707, qu'elle se rendit à ses sollicitations, & lui permit de quitter le palais. Ce grand magistrat mourut le 23 juillet 1712, âgé de soixante-treize ans, en réputation d'un des plus integres magistrats de son siécle. Il avoit épousé le 12 septembre 1667, *Anne-Magdelene* de Lamoignon, fille de *N.* de Lamoignon, marquis de Basville, &c, premier président du parlement, & de *Magdelene* Potier-d'Ocquerre, dont il eut Achilles IV, qui suit; & *Marie-Magdelene* de Harlai, religieuse aux filles de sainte Elizabeth, morte le 28 novembre 1700.

X. Achilles de Harlai, IV du nom, comte de Beaumont, &c, conseiller au parlement l'an 1689, avocat général l'an 1691, & conseiller d'état l'an 1697, mourut le 23 juillet 1717, en sa quarante-neuviéme année. Il avoit épousé le 2 février 1683, *Anne-Renée-Louise* du Louet, fille unique de *Robert* du Louet, marquis de Coëtjenval, & de *Renée* le Borgne de Lesquifiou, dont il eut pour fille unique *Marie-Louise* de Harlai, mariée le 7 décembre 1711, à *Christian-Louis* de Montmorenci-Luxembourg, prince de Tingri, lieutenant général des armées du roi, & de la province de Flandre.

Branche des seigneurs de Celi & de Bonneuil.

VIII. Christophe-Auguste de Harlai, troisiéme fils de Christophe de Harlai, comte de Beaumont, & d'*Anne* Rabot d'Illins, fut seigneur de Celi, de Bonneuil, &c, & épousa le 24 septembre 1642, *Françoise-Charlotte* de Thou, sa cousine, fille & héritiere de *René* de Thou, seigneur de Bonneuil & de Celi, introducteur des ambassadeurs, & de *Marie* Faye-d'Epeisses, dont il eut pour fils unique Nicolas-Auguste, qui suit.

IX. Nicolas-Auguste de Harlai, seigneur de Bonneuil, de Celi, &c, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant en Bourgogne, conseiller d'état, ambassadeur extraordinaire, & plénipotentiaire à Francfort l'an 1681, & pour la paix générale à Riswick l'an 1697, mourut le premier avril 1704. Il avoit épousé le 20 décembre 1670, *Anne-Françoise-Louise-Marie* Boucherat, fille de *Louis* Bou-

cherat, chancelier de France, commandeur des ordres du roi, & d'*Anne-Françoise* de Lomenie sa seconde femme, dont il a eu LOUIS-ACHILLES-AUGUSTE, qui suit; *Louis-François-Achilles*, abbé de sainte Colombe de Sens, mort le 14 février 1714; *Jacques Auguste*, chevalier de Malte, mort; *Claude-Elizabeth*, mariée en avril 1690, à *Adrien-Alexandre* de Hannivel, marquis de Crevecœur, &c, président à mortier du parlement, morte le 20 août 1757, veuve depuis l'année 1700; *Louise-Françoise*, morte à Paris le 20 février 1735, qui avoit épousé le 6 mai 1693, *Louis* de Vielbourg, marquis de Mienne, comte de Thou, &c, lieutenant général des provinces de Nivernois & Donziois, colonel du régiment de Beauvoisis, tué dans une sortie au siége de Namur, le 18 juillet 1695, sans laisser de postérité; & *Catherine - Charlotte* de Harlai, morte sans alliance l'an 1710.

X. LOUIS-ACHILLES-AUGUSTE de Harlai, comte de Celi, &c, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant de Pau, puis de Metz en 1715, & conseiller d'état, a épousé le 4 novembre 1698, *Marie-Charlotte* de la Vie, fille unique de *Gabriel-Ignace* de la Vie, maître des requêtes, & de *Catherine* de Pas-Feuquieres, dont il a eu *Louis-Charles-Achilles* de Harlai de Compans, mort le 5 août 1717, en sa dix-septiéme année, & deux autres morts jeunes. *Louis-Achilles-Auguste* de Harlai leur pere, mourut à Paris le 27 décembre 1739, dans la soixante-uniéme année de son âge. Par sa mort, & par celle de la marquise de Crevecœur, mentionée ci-dessus, la famille de Harlai, qui a donné un grand nombre de personnes illustres, tant dans l'église que dans l'épée & dans la robe, se trouve absolument éteinte. La généalogie en est rapportée dans l'histoire des grands officiers de la couronne, à l'article des grands Louvetiers de France, tome VIII.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SANCI.

V. ROBERT de Harlai, troisiéme fils de LOUIS de Harlai, seigneur de Beaumont, & de *Germaine* Cœur, fut seigneur de Sanci, & reçu conseiller au parlement l'an 1543. Il épousa le 8 décembre 1544, *Jacqueline* de Morvilliers, fille de *Guillaume*, seigneur de Maule-sur-Maudre, de Morainville, &c, capitaine & bailli de Mantes, & de *Jacqueline* de Garancieres, dont il eut NICOLAS, qui suit; *Louis*, seigneur de Saint-Aubin, gouverneur de Saint-Maixant, mort sans alliance; ROBERT, qui a fait *la branche de* MONTGLAS, *rapportée ci-après*; *Jacques*, chevalier de Malte, commandeur de Coulours & de saint Jean en l'Isle-sous-Corbeil, mort l'an 1625; *Gaspard*, mort jeune; *Marie*, alliée à *Nicolas* de la Boulaye, seigneur de Jarrier; & *Anne* de Harlai, mariée à *Renée* de Dampont, seigneur d'Issou.

VI. NICOLAS de Harlai, baron de Maule, seigneur de Sanci, de Grosbois, &c, surintendant des finances & des bâtimens, premier maître d'hôtel du roi, ambassadeur en Allemagne & en Angleterre, colonel général des Suisses, gouverneur de Châlon-sur-Saone, & lieutenant général en Bourgogne, fut nommé pour être chevalier des ordres du roi l'an 1604, rendit des services considérables aux rois Henri III & Henri IV, dans les différens emplois qui lui furent confiés, & mourut le 17 octobre 1629. Il avoit épousé le 15 février 1575, *Marie* Moreau, morte le 17 mars 1629, fille de *Raoul* Moreau, seigneur châtelain d'Auteuil, du Tremblai, de Grosbois, &c, trésorier de l'Epargne, & de *Jacqueline* Fournier, dont il eut pour enfans, *Jacques*, mort jeune; *Nicolas*, baron de Maule & de Sanci, capitaine d'infanterie au régiment du comte de Coligni, tué au siége d'Ostende l'an 1601; *Achilles*, abbé de S. Benoît-sur-Loire, de Villeloing & de Chasteliers, nommé à l'évêché de Lavaur, qui quitta l'état ecclésiastique après la mort de son frere, & fut envoyé ambassadeur en Levant; d'où étant de retour, il se rendit pere de l'Oratoire, fut supérieur en plusieurs de leurs maisons, puis fut nommé évêque de Saint-Malo l'an 1631, & mourut le 20 novembre 1646; *Henri*, baron de Maule, seigneur de Palemort & de Sanci, mestre de camp d'infanterie, & capitaine de cavalerie, qui servit aux siéges de Montauban & de Royan, & sous le connétable de Lesdiguieres en Italie; d'où étant de retour, il se retira aux peres de l'Oratoire l'an 1627, & y mourut l'an 1667; *Jacqueline*, mariée l'an 1596, à *Charles* de Neufville, seigneur d'Alincourt, marquis de Villeroi, &c; *Charlotte*, alliée le 17 décembre 1596, à *Pierre* sire de Breauté, vicomte de Hotot, &c, après la mort duquel elle se rendit Carmelite à Paris le 23 décembre 1605, & mourut l'an 1655; *Catherine*, mariée à *Louis* de Moi, seigneur de la Maitleraye, chevalier des ordres du roi; & *Marthe* de Harlai, religieuse à Montivilliers en Normandie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTGLAS.

VI. ROBERT de Harlai, troisiéme fils de ROBERT de Harlai, seigneur de Sanci, & de *Jacqueline* de Morvilliers, fut baron de Montglas, &c, premier maître d'hôtel du roi Henri IV, par la démission de son frere aîné, & mourut en 1607, ayant eu de *Françoise* de Longuejoue, gouvernante des enfans de France, veuve de *Pierre* de Foissi, seigneur de Crenai, fille de *Thibault*, seigneur d'Iverni, &c, & de *Magdelène* Briçonnet, morte le 30 avril 1633; *Jacques* de Harlai, baron de Montglas, mort en Hollande sans alliance; *Robert*, baron de Montglas après son frere, grand louvetier de France en octobre 1612, mort sans alliance en 1615, des blessures qu'il avoit reçues dans un combat singulier avec le seigneur de Vitri son plus intime ami; & *Jeanne* de Harlai, barone de Montglas, dame d'honneur de Christine & d'Henriette de France, filles du roi Henri IV, & gouvernante d'Anne-Marie d'Orléans, duchesse de Montpensier, mariée en 1599, à *Hardouin* de Clermont, seigneur de Saint-Georges, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CESI.

V. LOUIS de Harlai, quatriéme fils de LOUIS de Harlai, seigneur de Beaumont, &c, & de *Germaine* Cœur, fut seigneur de Cesi, de Champvalon, &c, & mourut le 10 juin 1581. Il avoit épousé *Louise* de Carre, dame de Saint-Quentin-le-Verger, morte onze jours après son mari, & fille de *Gratien* de Carre, seigneur de Saint-Quentin & de Perigni, & de *Charlotte* des Ursins, dont il eut JEAN, qui suit; *Scipion*, seigneur de Saint-Quentin-le-Verger, mort sans laisser de postérité de *Marguerite* d'Ancienville, sa femme; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* CHAMPVALON, *rapportée ci-après*; *Charlotte*, dame de Bonnard & de Bassou, mariée à *Jean* de la Riviere, seigneur de Cheni, bailli de Sens; *N.* religieuse à Poissi; & *N.* de Harlai, religieuse à Jouarre.

VI. JEAN de Harlai, seigneur de Cesi, de Thesine, &c, épousa le 24 juin 1580, *Anne* du Pui, dame de Saint-Valerien, sa cousine, fille de *Philippe* du Pui, seigneur de Saint-Valerien de Barmont, &c, & de Jeanne de Harlai, dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *Anne* de Harlai, abbesse de sainte Perrine, près de Compiegne.

VII. PHILIPPE de Harlai, comte de Cesi, &c, ambassadeur à Constantinople pendant vingt-quatre ans, mourut en juin 1632, laissant de *Marie* de Bethune, fille de *Florestan*, seigneur de Congis, & de *Lucrece* Coste, qu'il avoit épousée en 1610, *Roger* de Harlai, comte de Cesi, évêque de Lodéve en 1657, mort en 1669; *François-Antoine*, capitaine de cavalerie, tué en Italie le 23 septembre 1647; *Lucrece-Chrétienne*, comtesse de Cesi, mariée le 11 février 1638, à *Louis* de Courtenai, seigneur de Chevillon & de Blenau, dit *le Prince de Courtenai*, morte en juin 1675; *Charlotte*, abbesse de sainte Perrine après sa tante, morte le 15 janvier 1688; & *Marguerite* de Harlai, morte jeune.

BRANCHE

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAMPVALON.

IV. JACQUES de Harlai, troisiéme fils de LOUIS, seigneur de Cesi, & de *Louise* de Carre, dame de S. Quentin, fut seigneur de Champvalon, de Pontchevron, de Perigni, &c. Il fut élevé auprès de François de France, duc d'Alençon, qui le fit son grand écuyer, mestre de camp du régiment de ses gardes & de sa cavalerie légére. Il fut gouverneur de Sens, & exerça la charge de grand-maître de l'artillerie pendant la ligue. Il fut nommé à l'ordre du Saint-Esprit en 1602, fut aussi chambellan du duc de Lorraine, & intendant de ses affaires en France, & mourut le 3 avril 1630. Il avoit épousé le 20 août 1582 *Catherine* de la Marck, dame de Breval, fille de *Robert*, duc de Bouillon, maréchal de France, & de *Françoise* de Brezé, dont il eut ACHILLES, qui suit; & *François* de Harlai, abbé de S. Victor, archevêque de Rouen, mort le 22 mars 1653. On a de lui un discours intitulé : *Extemporanea dissertatiuncula de laboribus præmiisque theologicis*, &c, qu'il prononça en Sorbonne en 1612, & qui fut imprimé la même année *in-4°*.

VII. ACHILLES de Harlai, marquis de Breval, seigneur de Champvalon, &c, mourut le 3 novembre 1657. Il avoit épousé 1. le 7 novembre 1609, *Oudette* de Vaudetar, dame de Nerville, fille de *Louis*, seigneur de Persan & de Pouilli, & d'*Anne* Nicolaï, morte en mars 1633 : 2. le 17 mai 1634, *Anne* de la Barre, veuve de *François* de Fortia, seigneur du Plessis, & fille d'*Adam* de la Barre, seigneur de la Bausseraye, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent FRANÇOIS-BONAVENTURE, qui suit; *François*, abbé de Jumiéges, archevêque de Rouen, puis de Paris, commandeur des ordres du roi, proviseur de Sorbonne, duc & pair de France en 1674. Le roi le nomma en mars 1690 au cardinalat, pour la premiere promotion qui se feroit en faveur des couronnes: mais il mourut subitement avant qu'elle fût faite le 9 août 1695, âgé de 70 ans: *il en sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Anne*, abbesse de Notre-Dame de Sens, morte en janvier 1706; *Elizabeth-Marguerite*, abbesse de la Virginité, puis de Port Royal à Paris, morte le 4 janvier 1695; *Louise*, & *Renée* de de Harlai, religieuses.

VIII. FRANÇOIS-BONAVENTURE de Harlai, marquis de Breval, seigneur de Champvalon, &c, lieutenant général des armées du roi, servit pendant les mouvemens de Guienne & en Italie, où il fut blessé au siége d'Alexandrie, & mourut le 16 mars 1682. Il épousa le 27 avril 1644, *Généviéve* de Fortia, morte le 9 mai 1677, fille de *François*, seigneur du Plessis, &c, maître des requêtes, & d'*Anne* de la Barre, seconde femme de son pere, dont il eut LOUIS, qui suit; *Marie-Anne*, prieure de saint Aubin, près de Gournai, puis abbesse de Port-Royal à Paris après sa tante, & de l'abbaye au Bois, morte le 25 septembre 1722, en sa soixante-quatorziéme année; *Anne-Philippe-Généviéve-Françoise*, mariée le 2 mars 1695, à *Claude-Philibert* de Damas, marquis de Thianges, lieutenant général des armées du roi, commandant à S. Malo, mort le 4 janvier 1708; & *Marguerite* de Harlai.

IX. LOUIS de Harlai, marquis de Champvalon, &c, cornette des chevaux-légers de la garde du roi, fut tué au combat de Senef en Flandre, en août 1674. Il avoit épousé en mars 1671, *Marie-Anne* de l'Aubespine, fille de *François*, marquis de Châteauneuf, &c, & d'*Eléonore* de Volvire, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS, qui suit.

X. FRANÇOIS de Harlai, marquis de Champvalon, &c, guidon des gendarmes du roi, fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693, à l'âge de vingt-un ans, sans avoir été marié. * *Voyez* Blanchard, *histoire des présidens & des maîtres des requêtes*; le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

HARLAI (Christophe de) seigneur de Beaumont, &c, président au parlement de Paris, a été un des plus doctes & des plus integres magistrats de son temps. Il fut reçu conseiller au parlement en 1551, & exerça cette charge avec tant de réputation, que dans une assemblée du parlement, le chancelier de l'Hospital lui donna tous les éloges que méritoit sa vertu, & surtout pour le soin qu'il prenoit d'accorder les parties, dont il étoit rapporteur. Le roi François I lui donna de grandes marques d'estime, & Henri II l'honora d'une charge de président à mortier en 1555. Se sentant tout-à-fait incommodé de la pierre, il eut le courage de se faire tailler à l'âge de 70 ans; mais ne pouvant supporter de si cruelles douleurs, il mourut entre les mains des chirurgiens, le 2 juillet 1572.

HARLAI (Achilles de) premier président au parlement de Paris, fils aîné de CHRISTOPHE, naquit le 7 mars 1536. Il fut nommé conseiller au parlement à 22 ans, & à 36 ans il fut nommé président à la place de son pere. Depuis, le roi Henri III l'honora de la charge de premier président, après la mort de Christophe de Thou, son beau-pere. Le jour des barricades, on vit toutes les forces de la révolte armées contre lui; mais ni les menaces des grands, ni les insultes du peuple insolent ne furent pas capables d'émouvoir la constance de ce sage magistrat. Il désapprouva toujours les emportemens de ceux qui, sous un vain prétexte de religion, la violoient par le mépris qu'ils faisoient de l'autorité royale, & répondit courageusement aux chefs de la ligue; *que son ame étoit à Dieu & son cœur au roi, quoique son corps restât au pouvoir des révoltés.* Ils le retinrent quelque temps prisonnier à la Bastille, ensuite de quoi il se retira auprès de sa majesté. Sous le regne de Henri IV il travailla à rétablir les loix, & faire refleurir la justice. Ensuite se voyant dans un âge qui avoit besoin de repos, il se démit de cette grande charge en faveur de Nicolas de Verdun, & mourut peu de temps après, le 23 octobre 1616, âgé de quatre-vingts ans.

HARLAI (François de) archevêque de Paris, duc & pair de France, proviseur de Sorbonne & de Navarre, l'un des quarante de l'académie françoise, fils d'ACHILLES, marquis de Champvalon, naquit à Paris en 1625. L'étude des belles lettres fut sa passion dominante; & les progrès qu'il y fit, lui acquirent un grand fond d'érudition. La théologie n'eut pas moins de charmes pour lui : il s'y appliqua avec un succès très-heureux; & les applaudissemens qu'il reçut en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur, porterent l'archevêque de Rouen son oncle, à se démettre en sa faveur de l'abbaye de Jumiéges. Peu de temps après l'abbé de Champvalon parut à l'assemblée du clergé en 1656, en qualité de député du second ordre, & y donna des preuves d'une habileté consommée. Son oncle résolut alors de se reposer sur lui du fardeau de son église, & l'assemblée applaudissant à ce choix, sur lequel elle avoit été consultée, députa vers la reine régente en faveur de l'abbé de Champvalon, qui fut nommé archevêque à l'âge de vingt-six ans. Cette grande jeunesse ne lui fit rien perdre de l'attention qu'il devoit à la conduite de son diocèse. Il y signala son entrée par un sermon qu'il fit dans son église métropolitaine, & s'étudia dans la suite à marcher sur les traces de son prédécesseur; mais rien ne lui fut plus glorieux, dans les visites fréquentes qu'il faisoit de son diocèse, que les conquêtes qu'il y fit par ses prédications, en faveur de la religion catholique. Les preuves qu'il donna de son zéle pour le repos de l'état dans le tumulte des guerres civiles, le firent choisir pour mettre la couronne sur la tête du roi Louis XIV, au jour solemnel de son sacre à Reims en 1654. Huit ans après, ce prince le mit au nombre des commandeurs de son ordre du Saint Esprit. A la réception du cardinal Chigi à Paris en 1664, ce fut l'archevêque de Rouen qui fut choisi par le clergé pour porter la parole. Dans un excellent discours qu'il y fit en latin, il soutint parfaitement cette

haute réputation d'éloquence qu'il s'étoit acquise en tant de rencontres, & sur-tout dans un carême qu'il avoit prêché à Paris dans l'église des Minimes, avec une affluence prodigieuse d'auditeurs. La peste qui désola la ville de Rouen en 1668, le fit déterminer à s'y enfermer; mais cette ville ne jouit pas long-temps de ses soins; car le roi, pour remplir la place de M. de Perefixe, archevêque de Paris, mort en l'année 1671, jetta les yeux sur l'archevêque de Rouen. Il seroit inutile de marquer par combien de nouveaux établissemens il s'est signalé dans ce dernier diocèse. Les missions qu'il distribua dans toutes les paroisses, parlent assez pour lui, aussi bien que les réglemens salutaires des synodes tenus en 1673 & 1674. Les conférences publiques de morale qu'il fit en 1682, 1683 & 1684, dans la grande salle de son palais, avec un fruit inconcevable; les mandemens qu'il publia sur la fin de sa vie pour le soulagement des pauvres; son zéle pour la conversion des hérétiques & pour l'instruction des nouveaux convertis. Il a présidé en chef à plus de dix assemblées générales du clergé. Il étoit à la tête d'un bureau composé de plusieurs conseillers d'état, qui se tenoit dans l'archevêché pour les affaires ecclésiastiques. Le roi admettoit une fois la semaine l'archevêque de Paris à une audience particuliere dans son cabinet, à laquelle il s'étoit préparé par une mure discussion des matieres qu'il devoit rapporter. Aussi sa majesté lui a souvent donné des marques publiques de la satisfaction qu'elle avoit de ses services; soit par l'affranchissement de la terre de Breval, qui fut détachée du domaine en sa faveur; soit par l'érection d'un duché & pairie pour les archevêques de Paris; soit en enfin par la nomination de sa personne au cardinalat, dont une mort trop prompte l'empêcha de recueillir le fruit. Il fut frapé d'une apopléxie, qui l'emporta le 6 août 1695, âgé de 70 ans. * *Eloges des archevêques de Paris*. Le Gendre, *Francisc. Harlæi, &c. vita*, in-4°, 1720. Le même, *éloge françois du même archevêque.*

HARLECH, petite ville de la principauté de Galles en Angleterre, est capitale du comté de Merioneth, & située sur la mer d'Irlande, à six ou sept lieues de Carnavan, & de Bangor du côté du midi. Il y a dans Harlech un château assez fort. * Mati, *diction.*

HARLEI (Jean) évêque d'Héreford, sous le regne de Henri VIII, roi d'Angleterre, étoit du comté de Buckingham, & avoit été élevé dans le collége de la Magdeléne à Oxford. Peu de temps après qu'Edouard VI fut parvenu à la couronne, lorsqu'on ne savoit pas encore comment les affaires de la religion tourneroient, dans un sermon d'un jour solemnel prononcé dans l'église paroissiale de S. Pierre d'Oxford, il prêcha la justification par la seule foi. Il fut sur cela décrié à Londres comme hérétique. Cette accusation n'empêcha pas qu'il ne fût choisi pour précepteur des enfans du comte de Warwich, depuis duc de Nortbumberland. Il fut fait ensuite évêque d'Héreford; mais il perdit son évêché la premiere année du regne de Marie, parcequ'il étoit marié. * *Dict. angl.*

HARLEM, ville du Pays-Bas, en Hollande, *Harlemum*, étoit le siége d'un évêché suffragant d'Utrecht, pendant que la religion catholique y subsistoit. Elle est grande, belle, & bien peuplée, & située sur la riviere de Sparen, à une lieue de la mer, à trois d'Amsterdam, & à cinq de Leyden, avec lesquelles elle a communication par le moyen des canaux. Celui qui va à Leyden fut fait en 1657. Harlem est la seconde ville de Hollande, & a été fondée, non par un certain Lem, fils d'un roi de Frise, mais apparemment par les Normans dans le IX siécle. Ses habitans se signalerent dans les guerres du Levant, & faciliterent, dit-on, la prise de Damiette, sous le roi S. Louis en 1249. Cette ville fut presque toute brulée en 1347 & 1351. Elle avoit déja beaucoup souffert en 1292, par la faction des Casembrots, qui s'en rendirent maîtres. Le pape Paul IV y fonda un évêché en 1559, à la priere de Philippe II, roi d'Espagne. Nicolas Nieulant en fut le premier évêque, & y publia des ordonnances synodales en 1564. Geofroi Mierloo, de l'ordre de S. Dominique, lui succéda, & en fut chassé par les protestans en 1572. Ce fut en cette année que les habitans s'y révolterent, & qu'ils y abolirent l'ancienne religion, après avoir pillé & profané les lieux saints. Peu après la ville fut assiégée par Frédéric de Tolede, fils du duc d'Albe, & après une vigoureuse résistance de huit mois, elle fut prise à discrétion par les Espagnols, qui y traiterent les habitans de la maniere du monde la plus cruelle & la plus barbare. Les confédérés reprirent depuis Harlem. Il y a de belles places: l'hôtel de ville, l'église de S. Bavon, & d'autres édifices y sont très-magnifiques. On dit ordinairement, que Laurent Coster d'Harlem inventa en 1420 les caractéres d'imprimerie, qu'un de ses valets lui déroba & porta en Allemagne; mais on ne le dit que dans le pays. * Junius, *descript. Batav.* Meyer, *in annal.* De Thou, *hist. l.v.* 54 & 55. Guichardin, *description du Pays-Bas.* Strada. Bentivoglio. Grotius, &c.

HARLEM (la mer de) c'est un grand lac de Hollande. Il est entre les villes d'Amsterdam, de Leyde & d'Harlem, dont il porte le nom. On assure qu'il n'y a pas plus de trois siécles que ce lac s'est formé par les inondations, qui ont englouti plusieurs villages. * Mati, *diction.*

HARLEPOLE, bourg d'Angleterre, *cherchez* HARTLE-POOL.

HARLESTON, bourg d'Angleterre avec marché, sur les frontieres méridionales du comté de Nortfolck, dans la contrée appellée Ersham, est sur la rive occidentale de la riviere Wavenci. * *Diction. anglois.*

HARLINGEN, ville des Provinces-Unies. Elle est dans la Frise sur le Zuiderzée, où elle a un grand & bon port, à deux lieues de Franeker, & à quatre ou cinq de Leuwarde, vers le couchant. Harlingen est considérable par sa grandeur, par ses richesses, & par la force de sa situation, dans un pays qu'on peut inonder. * Mati, *diction.*

HARMA, ville de la tribu de Juda & de Siméon, nommée autrement *Sephat.* * *Josué*, 15. Il y a une ville appellée HARMA en Béotie, selon Etienne le géographe. On nous cite encore un autre lieu nommé HARMA dans l'Attique, où Adraste, après le débris de son chariot, fut sauvé par Arion.

HARMATE, ville maritime de la Troade, aux confins de l'Eolide, vis-à-vis de Methyme, ville de l'isle de Lesbos. Ses habitans furent nommés *Harmatopolites*, selon quelques géographes, qui citent Strabon.

HARMODIUS, *cherchez* ARISTOGITON.

HARMONIDE, fameux ouvrier de Troie, fut si aimé de Minerve, qu'elle ne lui cacha rien de tous les secrets que peut mettre en usage une habile main. Entr'autres ouvrages de sa façon, on fait mention des navires qu'il bâtit pour Pâris. Ces bâtimens sur lesquels ce prince s'embarqua pour enlever Hélene, furent la source de tous les malheurs qui accablerent depuis les Troyens. * Homere, *au cinquiéme livre de l'Iliade.*

HARMONIE, fille de Mars & de Vénus, & femme de Cadmus, fut, si l'on en croit les poëtes, changée avec son mari en serpens. *Voyez* CADMUS.

HARMONIE, fille de Thrasibule. Les habitans de Syracuse s'étant soulevés contre son pere, qui vouloit se faire roi de leur ville, l'obligerent à s'enfuir, & tuerent tous ceux de sa race. Il ne restoit plus que sa fille Harmonie, que plusieurs cherchoient pour la mettre à mort; mais la gouvernante leur présenta une autre fille de même âge, vêtue à la royale, qui se laissa poignarder, sans vouloir jamais désabuser ses assassins. Harmonie admirant cette générosité & cette constance, ne voulut pas lui survivre, & rappellant les meurtriers, elle se fit connoître à eux, & ils la tuerent aussi. * Diodore, *liv.* 5.

HARMONIUS, fils de l'hérétique Bardesane, vi

voit sur la fin du second siécle. Il suivit son pere dans ses erreurs, & l'on cite de lui plusieurs hymnes ausquelles il avoit donné lui-même des airs de musique, pour répandre plus facilement le venin de son hérésie parmi le peuple. Il étoit attaché à la secte des Valentiniens; mais il avoit des erreurs qui lui étoient particulieres, & qu'il avoit apprises de son pere. On ne sait point au juste en quoi elles consistoient. Pour empêcher le mal que ses hymnes ou cantiques pouvoient causer parmi le peuple, saint Ephrem en composa d'autres sur les mêmes airs, mais pures & catholiques, à la louange de Dieu & des saints. Quoique Harmonius fût le grec, il écrivit néanmoins beaucoup d'ouvrages en syriac, qui lui étoit sans doute plus familier. Ces écrits sont perdus. * *Voyez* Theodoret, *hæretic. fabul. cap.* 22, & *lib.* 4, *hist. cap.* 25. Sozomen, *lib.* 3, *c.* 16.

HARMONIUS, grammairien, célebre dans le IV siécle, enseignoit la grammaire à Trèves, sous l'empire de Valentinien I, avec Ursulus. Ausone qui suivit alors la cour de cet empereur qui résidoit dans cette ville, fit amitié avec Harmonius; & si nous l'en croyons, ce grammairien égaloit en littérature les Scaurus, les Claranus, les Varrons & les autres savans les plus célebres de l'antiquité. Il possédoit parfaitement le grec & le latin, & l'on croit qu'il donnoit des leçons en ces deux langues. Il entreprit de recueillir les poësies d'Homere, & y ajouta des notes pour faire observer principalement ce qui s'étoit glissé d'étranger dans le texte de ce poëte. Voici ce qu'en dit Ausone en écrivant à Ursulus :

Ursule collega nobilis HARMONIO,
HARMONIO *quem Claranus, quem Scaurus & Asper,*
Quem sibi conferret Varro priorque Crates,
Quique sacri lacerum collegit corpus Homeri,
Quique notas spuriis versibus apposuit :
Cecropiæ commune decus : Latiæque Camenæ
Solus qui Chium miscet & Ammineum.

C'est sur le quatriéme & le cinquiéme vers que les auteurs de l'*histoire littéraire de la France* se fondent pour donner à Harmonius la gloire d'avoir recueilli les vers d'Homere, & d'avoir fait remarquer ce qui s'y étoit glissé d'étranger; mais la plupart des commentateurs d'Ausone, pretendent que cet endroit de la lettre de ce poëte à Ursulus doit s'entendre autrement. Ils disent que dans le quatriéme vers Ausone continuant de comparer Harmonius avec les grands hommes de l'antiquité, dit ici qu'il est égal à Zenodote qui fut le premier qui revit les poësies d'Homere, selon Suidas; & que dans le cinquiéme vers il le compare au célebre Aristarque qu'Homere eut pour censeur : c'est en particulier l'explication que l'on donne à ces deux vers dans l'édition d'Ausone *ad usum Delphini*.

HARMOSTES, dont il est fait mention dans Polien, *liv.* 2, semble être pris pour un nom propre par Vultejus & par Casaubon. Jean Gebhard est d'un sentiment contraire, & croit que c'étoit un nom d'office, ou de dignité à Lacédémone, comme on le peut voir, dit-il, dans Diodore de Sicile, *liv.* 13, *page* 366, de la premiere édition de Henri Etienne. Pour s'expliquer plus correctement, il falloit dire que les Harmostes étoient des magistrats, ou gouverneurs que les Lacédémoniens envoyoient dans leurs colonies, ou dans les villes qui leur étoient soumises. Il y en avoit un à Byzance, lorsque les dix milles y arriverent, ainsi que le raconte Xénophon. Leur magistrature ne duroit qu'un temps : on pouroit les comparer aux provéditeurs dans la république de Venise. Il est parlé aussi dans Hesychius des HARMOSINES, qui avoient quelque inspection sur les femmes chez les mêmes Lacédémoniens.

HARO, cri qu'on fait en Normandie, en vertu duquel celui qui rencontre sa partie l'oblige de le suivre devant le juge; ils demeurent tous deux en arrêt jusqu'à ce que le juge ait prononcé sur leur différend, du moins par provision. On interjette le Haro, non-seulement pour crime, mais aussi pour prétentions d'héritages, de meubles, & même en matiere bénéficiale. Ce mot vient de *Raoul*, qui fut premier duc de Normandie, au commencement du X siécle, & qui se montra si exact dans l'administration de la justice, que les opprimés s'écrioient après sa mort, *A Raoul!* ce qui mit son nom dans une fort grande vénération parmi les peuples; ensorte que tous ceux qui le réclamoient, forçoient leurs parties à venir devant les juges; & cette coutume devint une loi qu'aucun changement d'état n'a pu abolir. C'est ce qu'on appelle *Clameur de Haro.* D'autres prétendent que dès le vivant de ce prince on crioit, *A Raoul*, qui étoit la même chose que, *je t'assigne à comparoir devant Raoul*; parcequ'il rendoit lui-même la justice à ses sujets. On ne peut donner une plus forte preuve de cette loi, que ce qui arriva en 1087, lorsque le corps de Guillaume *le Conquérant*, duc de Normandie & roi d'Angleterre, fut transporté à Caen, pour être inhumé dans l'abbaye de saint Etienne, que ce monarque avoit fait bâtir : il y fut accompagné par le prince Henri son troisiéme fils, & par un grand nombre de prélats & de seigneurs. L'évêque d'Evreux fit son éloge funebre, & il l'eut à peine achevé, que le fils d'un maréchal nommé Asselin, commença à dire tout haut, qu'il déclaroit devant Dieu que la terre où l'on alloit inhumer le corps de Guillaume, étoit un champ que ce prince avoit usurpé sur son pere, & où il avoit fait bâtir l'abbaye sans le payer; qu'il réclamoit ce fonds comme lui appartenant légitimement, & qu'il défendoit en vertu d'une clameur de Haro, que l'on enterrât le corps dans son héritage. Le prince Henri ne voulant point employer l'autorité, fit demander s'il y avoit quelque fondement à ce qu'alleguoit cet homme; & ayant appris la vérité, ordonna que son champ lui fût payé, & fit achever les funérailles de son pere. Il y en a qui croient que *Haro* vient de *Harovenna*, vieux mot françois, qui signifie *le lieu où l'on rendoit la justice.* Borel rapporte que d'autres le dérivent de *Harold* roi de Danemarck, qui l'an 826 fut fait grand conservateur de la justice de Mayence; & d'autres du Danois *Aarau*, qui signifie *aidez-moi*, cri que firent les Normans en s'enfuyant devant un roi de Danemarck, qui se fit depuis duc de Normandie. Il ajoute qu'on disoit aussi *Hari.* HARO se dit encore d'un droit qui appartient au seigneur haut-justicier, de faire payer l'amende sur ceux qui ayant entendu crier *Haro*, ne se sont pas saisis de celui sur lequel on l'a crié, tous les voisins étant obligés de sortir pour prêter main forte sur le cri. On lit *Clameur de Haraou* dans les anciens registres du parlement de cette province; & *Cri de Hareu* dans l'ancienne coutume de Normandie manuscrite. Froissard nous apprend qu'on appelloit quelquefois Haro, toutes sortes de cris qui se faisoient dans une émotion publique; & Guillaume Guyard rapporte qu'à la bataille de Bouvines les hérauts crioient *Harou.* La nouvelle coutume de Normandie a étendu l'usage de la clameur de Haro, à des procès ordinaires; ce qu'il n'est pas à propos d'expliquer ici. * Du Cange, *glossarium latinitatis.* Basnage, *sur la coutume de Normandie.*

HARO (Louis de) grand d'Espagne & ministre d'état, célebre sous le nom de dom Louis de Haro, fils de dom DIEGUE de Haro & Sotomayor, marquis de Carpio, & de *Françoise* de Guzman, & neveu de *Gaspard* de Guzman, comte-duc d'Olivarez, premier ministre de Philippe IV, roi d'Espagne, mort sans postérité légitime, & auquel il succéda en tous ses biens, comme étant sorti de sa sœur; mais il ne lui succéda pas dans ses inclinations; car comme il avoit un esprit fort doux, & éloigné de toute ambition, il se contenta toujours de la faveur du roi son maître, auquel il a rendu de signalés services. Les plus considérables ont été la paix des Pays-Bas, & celle de France qu'il conclut l'an 1659, avec le cardinal Mazarin, & qui fut suivie du mariage

du roi Louis XIV avec l'infante d'Espagne. Ce fut pour cette raison que le roi d'Espagne érigeant pour lui l'an 1660, le marquisat de Carpio, en duché grandesse de la premiere classe, lui donna aussi le surnom de *la Paix*, pour éterniser dans sa famille la mémoire de ces fameux traités de paix qu'il avoit ménagés. Ce grand ministre, après avoir servi long temps sa patrie avec honneur, mourut le 17 novembre 1661, en sa soixante-troisiéme année. Il avoit épousé *Catherine* de Cordoue & Aragon, fille de *Louis*, VI du nom, duc de Segorbe & de Cardonne, dont il eut entr'autres enfans GASPARD, qui suit; & *Jean-Dominique* de Haro, gouverneur de Flandre, conseiller du conseil d'état, & comte de Monterei par son mariage avec *Agnès-Françoise* de Zuniga Fonseca-Ayala, fille unique de *Ferdinand* de Ayala-Tolede Fonseca, & d'*Isabelle* de Zuniga, comtesse de Monterei, &c, après la mort de laquelle, arrivée le 10 mai 1710, il reçut l'ordre de prêtrise en 1712, & mourut en février 1716, âgé de 67 ans, sans laisser de postérité. GASPARD de Haro de Guzman, marquis de Carpio & de Liche, comte-duc d'Olivarez, viceroi de Naples, &c, mourut le 16 novembre 1687, laissant de *Antoinette-Marie* de la Cerda, fille de *Jean-Louis*, duc de Medina Celi, morte le 16 janvier 1670, pour fille unique *Catherine* de Haro-de-Guzmam, mariée en février 1688, à *François* de Tolede, duc d'Albe. * *Voyez* Imhoff *en ses familles d'Espagne.*

HARO, petite ville ou bourg de la Castille vieille en Espagne, est située sur l'Ebre, à trois lieues au-dessous de Miranda d'Ebro. * Mati, *diction. géogr.*

HAROLD (François) Cordelier, neveu du célebre Luc Wading, & lecteur en théologie dans le collége Irlandois à Prague, quitta cette ville pour aller passer le reste de ses jours à Rome, & y travailler sous les yeux de son oncle, dans la maison des Franciscains Irlandois, dite de saint Isidore. Il entreprit d'abréger les annales des Franciscains, que son oncle avoit publiées quelque temps auparavant. Cet ouvrage parut à Cologne en 1658. Il continua de même le livre de Wading, des écrivains de l'ordre de S. François, imprimé aussi à Cologne la même année, *in-folio.* La vie de son oncle, qu'on voit à la tête de la nouvelle édition de ses annales, faite à Rome en 1734, est encore de la composition de Harold, de même que le livre suivant, dont le titre renferme bien du clinquant, le voici : *Lima limata conciliis, constitutionibus synodalibus & aliis monumentis, quibus Toribius Alphonsus Mogrovéius, archiepiscopus Limanus, provinciam Limanensem, seu Peruanum Imperium elimavit, & ad normam canonum composuit; omnia fere ex hispanico latinè reddita, notis & scholiis illustrata à Francisco Haroldo*; *Romæ* en 1673, *in-folio.* On trouve dans ce recueil les trois conciles principaux du Pérou, tenus en 1583, 1591 & 1601, avec des synodes diocesains, du temps de Toribius, archevêque de Lima depuis 1581 jusqu'en 1606. On y lit de plus un apparat historique, touchant la situation, la découverte, les parties & les qualités de l'Inde occidentale, surtout du Pérou, & de la ville & province de Lima. On peut voir ce que dit de cette collection M. Salmon, dans son traité de l'étude des conciles, page 256 & 615. Le P. Harold mourut à Rome le 18 mars 1685, fort estimé des cardinaux & autres personnes du premier rang.

HAROLD, *cherchez* HARAUD.

HAROSETH, ville royale des Chananéens dans la tribu de Nephtali. * *Juges*, *IV*, 2.

HAROUN-AL-RASCHID, *cherchez* AARON.

HAROUIS (Nicolas de) Jésuite, né auprès de Nantes en Bretagne, dans une terre de sa famille, le 6 novembre de l'an 1622, embrassa l'institut des Jésuites le 3 avril de l'an 1641, & fit la profession des quatre vœux à la Fléche, le 7 avril 1658. Il régenta dans les classes inférieures pendant six ans, professa la rhétorique durant treize ans, & quelques années les mathématiques. Ce fut dans ce temps-là qu'il inventa & qu'il fit fabriquer ces machines ingénieuses si utiles pour l'astronomie, dans lesquelles on voit les mouvemens des astres, & tous les systèmes principaux des astronomes sur cette matiere. On peut voir la description que le pere Garnier en fait au chapitre 5, page 11, de son livre intitulé, *Systema Bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, à Paris en 1678, *in-4°.* Ces machines sont conservées dans une salle de ce collége, & le soin en est confié au professeur de mathématiques. Le P. de Harouis les a fait construire, non-seulement, selon chaque système, de Ptolémée, de Copernic, de Tyco-Brahé, &c, mais aussi selon son système propre : car il avoit beaucoup réfléchi sur cette matiere, quoiqu'on ne sache point qu'il ait laissé sur cela aucun ouvrage, si ce n'est peut être un *Traité de la sphere, ou les différens systêmes sont expliqués*, qu'on lui attribue, mais que nous ne connoissons point. Nous n'avons vu de lui qu'une harangue sous le titre suivant : *Panegyricus Mariæ Annæ-Theresiæ reginæ christianissimæ*, imprimé à Paris en 1660, *in-4°*, & réimprimée dans le tome II, page. 109 & suivantes, des *Selectæ orationes panegyricæ patrum societatis Jesu*; à Lyon en 1667, *in-12.* Le P. de Harouis a exercé aussi durant quelque temps le ministere de la prédication, & a été ensuite recteur & presque fondateur de la maison de sa société à Nantes, où il est mort, le 10 novembre 1698.

HARPAGUS, seigneur Mede, l'un des principaux officiers de la cour d'Astyages dont il étoit allié, fut choisi par ce prince pour faire mourir Cyrus qui venoit de naître. Un ordre si cruel faisant horreur à Harpagus, sans que néanmoins il osât y contrevenir, il chargea un esclave qui gardoit les troupeaux du roi de l'exécuter; mais cet homme le trompa, & Cyrus plein de vie fut enfin reconnu à l'âge de dix ans. Astyages irrité de l'inattention d'Harpagus, s'en vengea par un crime qui fait horreur; lui dissimulant son ressentiment, il l'invita à sa table, & fit servir devant lui les chairs de son propre fils, dont il lui présenta ensuite la tête, les pieds & les mains. Harpagus se vengea quelques années après; ayant engagé Cyrus à faire soulever les Perses, il lui livra l'armée des Medes dont il avoit le commandement, & il eut toujours depuis les bonnes graces de Cyrus, qui lui donna le gouvernement de la Lydie. Il y eut occasion de donner des preuves de sa valeur. Les peuples soumis à Crœsus s'étant remis en liberté après sa défaite, le virent tour à tour parmi eux recevant quelques places à composition, en forçant d'autres; & en très peu de temps les Ioniens, les Cariens, & les Liciens furent contraints de recevoir le joug. * Hérodote, *liv.* 1. On ne sait si Harpagus n'est pas le même que Ctesias appelle Oebares, qui fut cause de la mort d'Astyages.

HARPALICE, fille de Lycurgue, aimoit passionément la chasse, & avoit un courage martial. Son pere ayant été fait prisonnier par les Getes, elle amassa promptement une troupe d'hommes courageux, à la tête desquels elle fut le délivrer. * Turnebe, *adversf.* 10 & 11.

HARPALICE, la plus belle fille d'Argos, fut aimée passionément par son pere Clymenus. Il la maria néanmoins; mais se repentant de l'avoir mariée, il fit mourir son gendre, & ramena sa fille à Argos. Harpalice pour s'en venger, tua son frere ou son fils, selon Hygin, & le donna à manger à son pere Clymenus; après quoi ayant demandé aux dieux d'être tirée de ce monde, elle fut convertie, à ce que porte la fable, en oiseau. Clymenus fut si accablé de cet accident, qu'il se tua. * Hygin. Euphorion, *apud Parthenium.* Apollodore. Bayle, *dict. crit.*

HARPALICUS, roi des Amymnéens, dans la Thrace, eut une fille nommée *Harpalice*, qui fut nourie de lait de vache & de jument, & qu'il accoutuma de bonne heure au manîment des armes. Cela lui donna une humeur martiale; elle secourut à propos son pere

contre Néoptoleme, fils d'Achille, qu'elle mit en fuite. Harpalicus fut tué quelque temps après par ses sujets, & Harpalice se retira dans les bois, d'où elle fondoit sur les bestiaux du canton & les enlevoit. Elle fut prise dans des rets qu'on lui avoit tendus, & tuée; mais après sa mort les paysans se firent la guerre pour avoir les troupeaux qu'elle avoit volés. Depuis ce temps-là, on établit des assemblées & des tournois au tombeau de cette fille pour expier sa mort. Il y a eu une autre HARPALICE qui aima éperdument Iphiclus, qui mourut de chagrin de s'en voir méprisée : c'est d'elle qu'un certain cantique fut appellé *Harpalice.* * Hygin. Virgil. *Æneid. l.* 1. Bayle, *diction. critique.*

HARPALUS, savant astronome Grec, vivoit vers la LXXV olympiade, & l'an 480 avant Jesus-Christ. Il corrigea le cycle de huit années, que Cleostrate, natif de Tenedos, avoit inventé pour ajuster le cours du soleil à celui de la lune. Il en proposa même un autre de neuf ans, qui fut suivi durant quelque temps; mais Meton, fils de Pausanias, y ayant trouvé quelques erreurs, publia sous la LXXXIV olympiade, vers l'an 444 avant l'ére chrétienne, son *Enneadecaëteride*, c'est-à-dire, *son cycle de dix-neuf ans*, que nous appellons *nombre d'or.* Festus Avienus parle d'Harpalus dans son 17 livre. * Scaliger, *de emend. tempor.* Petau, *rat. temp.*

HARPALUS, capitaine sous Alexandre *le Grand*, fut gouverneur de Babylone, en l'absence de ce prince. Il s'attacha aux intérêts d'Alexandre pendant les contestations que ce prince eut avec le roi Philippe. Cela fut cause de sa disgrace, qui ne dura que jusqu'à la mort de Philippe, après laquelle Alexandre rappella Harpalus, & lui donna de grandes marques d'amitié : il le récompensa même en lui donnant le gouvernement de Cilicie, selon quelques auteurs. Tout le monde conviendra qu'il eut celui de Babylone, & la charge de grand trésorier. Harpalus s'étant imaginé qu'Alexandre ne reviendroit point de l'expédition des Indes, s'abandonna à plusieurs débauches, pilla les trésors du palais royal, pour fournir aux dépenses excessives de son lit & de sa table, & se retira vers l'an 327 avant Jesus-Christ dans la Grece, pour y jouir de son larcin, & pour soulever le peuple contre Alexandre. Il y fut poursuivi par Antipater, & s'enfuit dans l'isle de Crete, où il fut tué en trahison. * Quint-Curce. Arien. Bayle, *diction. critique, &c.*

HARPASE, ville & riviere du royaume de Carie, dont Pline, Tite-Live, Etienne, & Q.Smyrnæus, *l.* 10, font mention. Cæl. Rhodiginus, *l.* 29, *c.* 27, dit que, selon Apollonius, cette riviere est la même que *Daphnus.* Pline conte au *l.* 2, *c.* 36, que près de la ville il y avoit un grand rocher que l'on remuoit en le touchant seulement du bout du doigt, & qu'on trouvoit immobile, lorsqu'on y apportoit toute la force du corps.

HARPÉ, l'une des principales Amazones qui vint au secours d'Aëtes, roi de Colchos contre Persée. * Val. Flaccus, *l.* 6, *c.* 275. C'est aussi le nom que les poëtes donnent à cette sorte de glaive courbe, que nous appellons *Sabre*, dont Mercure se servit pour tuer Argus, & Persée pour couper la tête de Méduse. * Lucain, *l.* 9. Ovide, *Métam.* 5.

HARPESFIELD, *cherchez* HARPSFELD (Nicolas)

HARPHIUS, *cherchez* HENRI HARPHIUS.

HARPOCRATE, *Harpocrates*, que les Egyptiens considéroient comme fils d'Isis, né après la mort d'Osiris, étoit, selon eux, *le Dieu du silence.* On le représentoit sous la forme d'un jeune homme à demi-nud, couronné d'une mitre à l'égyptienne, soutenant d'une main une corne d'abondance, & tenant un doigt de l'autre sur sa bouche, pour indiquer le silence. On lui consacroit le pêcher, parceque la feuille est en forme de langue, & que le fruit ressemble au cœur. Quelques autres ont cru que cet Harpocrate étoit un philosophe qui parloit peu, & que pour cette raison on le prit pour le Dieu du silence.

Varron proteste qu'il ne veut rien enseigner davantage de ce Dieu, de crainte de violer le silence qu'il recommande. Le doigt qu'il met sur la bouche, est le second doigt appellé par les Latins *salutaris*, dont on a coutume de se servir pour imposer silence. Et Apulée dit, *Mettez le doigt qui est proche du poulce sur la bouche, & taisez-vous.* On voyoit des statues d'Harpocrate dans les temples & dans les places publiques, & les graveurs Egyptiens le représentoient sur diverses pierres précieuses, qu'ils gravoient sous certaines constellations, & sur des métaux propres à recevoir & à conserver l'impression de chaque astre, pour servir à la guérison des maladies ou à la préservation des dangers. Les Romains faisoient gloire de les porter au doigt, comme le remarque Pline. *Déja*, dit-il, *nos Romains commencent à porter dans leurs bagues Harpocrate & les autres dieux Egyptiens.*

M. Spon, dans la septiéme dissertation de ses recherches d'antiquité, nous a donné diverses gravures d'Harpocrate, *page* 127. Dans l'une on voit Harpocrate assis sur une autruche, qui porte sur son revers le soleil & la lune, dont il étoit cru le fils, puisqu'Osiris & Isis, pere & mere d'Harpocrate, étoient chez les Egyptiens ce que le soleil & la lune sont chez les autres peuples. Les lettres du revers de cette médaille, sont des caracteres fantastiques des hérétiques Basilidiens & Gnostiques, qui mêloient impunément les mysteres de la religion chrétienne avec les superstitions des païens. Dans une autre figure, Sérapis & Harpocrate sont représentés avec ces lettres, *Conservate me :* ce qui fait connoître que c'étoit quelque espece de talisman qu'on portoit sur soi, pour demander à ces divinités la conservation de la santé, & l'éloignement des maux qui pouvoient arriver. Dans une autre pierre, Harpocrate est assis sur la fleur de *Lotus*, herbe dédiée au soleil, parceque sa fleur s'ouvre au lever du soleil, & se ferme quand il se couche : les lettres gravées sur le revers, sont de ces mysteres des Basilidiens. On trouve encore Harpocrate dépeint avec une tête de lion, des oiseaux autour de lui, avec une tête semblable à la lune. Alexandre de Halès veut que ces oiseaux fussent des anges attribués aux orbes célestes des planetes par les Basilidiens, & dit qu'ils appelloient Saturne, *Cassiel*; Jupiter, *Sachiel*; Mars, *Samuël*; le Soleil & la Lune, *Michaël*; Venus, *Anahel*; Mercure, *Raphaël.* On voit pareillement Harpocrate assis sur une tête d'âne renversée, & ces lettres au revers; ΙΣΧΥΡΟ'Ν ΚΑΙ Α'ΝΙΚΗΤΟΝ qui sont des épithetes de *fort* & d'*invincible*, que les Basilidiens donnoient à leur *Jao* ou *Jehova*; pour leur servir de préservatifs dans les dangers, & d'assurance contre leurs ennemis. Le même dieu est encore gravé avec sept voyelles grecques, qui signifioient le mot *Jehova.* Voila à peu près toutes les figures qui nous restent d'Harpocrate, tirées des gravures & des médailles anciennes.

Voici celles qui sont copiées d'après de petites statues antiques de bronze, qui se trouvent dans les cabinets des curieux. Les statues antiques d'Harpocrate avoient toutes le doigt sur la bouche; mais les unes nous sont représentées avec une corne d'abondance & un panier sur la tête, ornement ordinaire de Serapis, qui au sentiment de quelques uns, est le même qu'Osiris, pere d'Harpocrate. Les autres le font voir avec une tête rayonnante. Quelques-unes le représentent vêtu d'une longue robe jusque sur les talons, ayant sur la tête une branche de pêcher, qui étoit un arbre dédié à Harpocrate, parceque son fruit, comme on l'a dit au commencement de cet article, ressemble au cœur, & ses feuilles à la langue, ainsi que Plutarque l'a remarqué : par où les anciens ont voulu signifier le parfait accord qui devoit être entre la langue & le cœur. D'autres enfin le font voir avec un ornement de tête particulier, ayant les marques d'un Harpocrate, d'un Cupidon & d'un Esculape, puisqu'il met le doigt sur sa bouche, qu'il a des ailes, une trousse de fléches, &

le serpent entortillé à un bâton. L'union d'Harpocrate avec Cupidon, veut dire que l'amour a besoin du secret; & celle d'Harpocrate avec Esculape, peut marquer la discretion qu'un médecin doit à son malade, de la confidence qu'il lui a faite. Les Pythagoriciens en avoient fait une vertu, & les Romains une divinité qu'ils appelloient la Déesse *Tacita*, selon le témoignage de Plutarque. * Natalis Comes, & Catari, *de imag. deorum*, *&c. Voyez* principalement le livre de Cüper, intitulé, *Harpocrates*, où il a traité à fond de cette divinité païenne.

HARPOCRATIENS. Certains hérétiques dont il est parlé dans les livres d'Origène contre Celse, *page* 272. édition de Cambridge. Les uns tiroient leur origine d'une Salomée, les autres d'une Mariane, & les autres d'une Marthe. Celse en avoit parlé dans son livre contre les Chrétiens. Origène avoue qu'il n'a nulle connoissance de cette secte, quelque soin qu'il ait pris de s'informer de la doctrine particuliere de tous ceux qui professent la religion chrétienne.

HARPOCRATION. Il y a eu quatre hommes illustres de ce nom, selon Suidas. Le premier étoit Argien, philosophe Platonicien, de qui Stobée a tiré la matiere de ses éloges, comme Photius le témoigne *en sa bibliotheque*. Le second, nommé *Ælius*, fut un célébre sophiste, qui entr'autres ouvrages, a écrit un traité pour les rhéteurs, & un autre de la fausseté de l'histoire d'Herodote. Le troisiéme étoit surnommé *Caius*, & le quatriéme *Valerius*, rhéteur d'Alexandrie, & auteur d'un excellent *Lexicon sur les dix Orateurs*. Valerius dans cet ouvrage paroît un auteur très poli, qui traite avec beaucoup d'exactitude des magistrats, des actions ou plaidoyers, du barreau d'Athènes, des différens lieux de tout le pays Attique, des noms propres des hommes, qui ont eu le maniement des affaires dans cette république, & de tout ce qui a été dit à la gloire de ce peuple par les orateurs. Le Lexicon, ou dictionaire d'Harpocration sur les dix rhéteurs, a occupé le soin de bien des savans. Philippe-Jacques de Maussac donna une édition grecque & latine de cet ouvrage avec des notes, à Paris en 1614, *in*-4°. Il est vrai qu'il n'y corrige qu'un petit nombre d'endroits de ce dictionaire, mais ceux qu'il a corrigés le sont très-ingénieusement. M. de Maussac a été un de nos meilleurs critiques, & il étoit grand admirateur de Casaubon dont il a suivi les traces. A la fin du *traité des fleuves* de Plutarque, il a donné encore de nouvelles notes sur Harpocration, qu'il dédia à M. de Saumaise. M. de Valois l'aîné avoit fait sur le même ouvrage des observations importantes, que l'on a inférées dans l'édition d'Harpocration de l'édition de Leyde *in*-4°, en 1683. Jean-Albert Fabricius dans sa *bibliotheque grecque*, livre IV, chap. 33, donne un indice des auteurs cités dans ce *lexicon*. M. Colomiés dans sa *bibliotheque*, parle encore de quelques savans qui avoient travaillé sur Harpocration, mais dont le travail jusqu'ici n'a point été rendu public.

HARPRECHT (Jean) né en 1560, à Wallenheim, village dans le duché de Wurtemberg, fut orphelin dès l'âge de quatre ans, & destiné par un de ses oncles à l'agriculture. Mais ayant été envoyé à Besingheim pour fréquenter une école allemande, il étudia aussi le latin dans une autre école, & y profita si bien qu'en 1578 il fut en état d'aller à l'université de Strasbourg. Après qu'il s'y fut appliqué à la philologie & à la philosophie, il employa sept ans à l'étude de la jurisprudence dans les universités de Strasbourg, de Tubinge & de Marpurg. A l'âge de trente ans il prit le degré de docteur à Tubinge, & peu de temps après, Ernest marquis de Bade, lui offrit la charge de conseiller aulique, & lui persuada d'aller à Spire pour s'y perfectioner dans la pratique, dans la chambre impériale. Mais quelques mois après il revint à Tubinge où il s'exerça à disputer & à faire des leçons. A l'âge de 32 ans, il succéda à Demler qui avoit professé la jurisprudence. Dans ses heures de loisir il s'amusoit à la poësie. Il mourut le 17 de septembre 1639. Le meilleur de ses ouvrages est ses commentaires latins sur les institutes, qui ont été réimprimés depuis sa mort. Thomas Lansius a prononcé son oraison funébre.* *Voyez* cette piéce, & Witten dans ses vies des jurisconsultes.

HARPRECHT (Ferdinand-Christophe) célébre jurisconsulte, naquit à Tubinge, en 1650: il y fit ses études, & s'y exerça ensuite à la pratique, jusqu'à ce qu'il fut appellé pour remplir une chaire de professeur en droit. Il la remplit avec honeur, & devint doyen de la faculté de droit. L'empereur le créa comte palatin, & Harprecht eut de plus les dignités de conseiller du duc de Wirtemberg, & de premier assesseur à la cour des appels. Il fut employé en diverses ambassades, dont il s'aquitta avec distinction, sur tout à la cour de Vienne. Il mourut le 7 novembre 1714. Le plus estimé de ses ouvrages est celui qui a pour titre: *Consilia*, en plusieurs volumes *in-folio*. C'est ce qu'on lit *dans le Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam, en 1740. Dans la *bibliotheque germanique*, tome XXXIII, page 228, on dit qu'on imprimoit alors (en 1735) à Tubinge, en deux vol. *in-folio*, le recueil des dissertations académiques de Ferdinand-Christophe Harprecht, rangées selon l'ordre des Pandectes.

HARPRECHT de HARPRECHSTEIN (Etienne Christophe) *fils du précédent*, né le 16 juillet 1676, posa les fondemens de ses études de droit à Tubinge, en particulier sous son pere Ferdinand-Christophe Harprecht. De-là, il alla à Hall, où après avoir fini ses études académiques, il soutint sous Samuel Stryck une dissertation qu'il avoit composée, *de Temeratoribus juris monetandi*. Il devint ensuite conseiller aulique des princes de Hohenzollern, & il fut fait à Tubinge professeur extraordinaire en droit, & depuis professeur ordinaire. Il remplit ce poste jusqu'en 1709, qu'il fut appellé à Stutgard, & nommé conseiller de la régence de Wirtemberg, & procureur de la chambre. Quelques années après, il retourna à Tubinge, où il reprit le poste de professeur ordinaire en droit, qu'on lui avoit conservé: mais ayant reçu quelques désagrémens du ministere aulique, il se retira en 1713, & alla à Vienne, où le prince de Lichtenstein, grand maître de la maison de l'empereur, le reçut au nombre de ses conseillers auliques, & le nomma directeur de la chambre. Le prince de Mansfeld lui donna aussi la charge de chancelier. Après la mort du prince de Lichstentein, le duc de Holstein le nomma à la premiere chaire de droit à Kiel. Harprecht servit cette université avec honneur pendant six ans; il en devint vice-chancelier, & fut aussi conseiller de justice de la justice du pays du roi de Danemarck, & de la principauté de Holstein. Etant entré depuis au service de la noblesse libre du Rhin du milieu, il fut envoyé par elle en 1728 à Vienne, pour y prendre ses intérêts à la cour impériale, où il lui fut aussi permis de servir d'autres états de l'empire. Le duc Antoine-Ulric de Saxe-Cobourg Meinungen le nomma conseiller intime, & en cette qualité, il dirigea les affaires de ce prince au conseil aulique de l'empire. Il mourut durant ce séjour à Vienne, le 11 janvier 1735. Outre plusieurs thèses soutenues sous sa présidence, & quantité de mémoires qu'il fut obligé de composer dans le grand nombre d'affaires importantes dont il fut chargé, ou sur lesquelles on le consulta, on a de lui: *Non usum modernum speculi Suevici, & præsertim juris feudalis Alemannici in terris vicariatus Suevo-Franconico-Palatini*, à l'occasion du procès de la maison de Lichstenstein, concernant le comté de Rittberg. Avant qu'il fut entré au service de la noblesse impériale du Rhin du milieu, il avoit publié à Kiel un traité: *De jure sessionis & præcedentiæ nobilitatis immediatæ præ civitatibus imperialibus*. Plusieurs jurisconsultes l'attaquerent vivement à l'occasion des deux écrits qu'on vient de citer. La premiere fois qu'il vint à Vienne, il fut ennobli & honoré du titre de con-

seiller de l'empereur ; & à son second voyage, l'empereur lui donna une chaine d'or, avec les marques de chevalier. Le prince de Lichstenstein lui légua aussi par testament une pension de 500 florins, qui lui a été payée exactement. Peu de temps avant sa mort, il avoit marié sa fille au général-major Russien, & commandant du corps des cadets nobles de Tetteau. * Extrait du *Supplément françois de Basle.*

☞ HARPSFELD, que quelques uns nomment mal HARPESFIELD (Nicolas) Anglois & archidiacre de Cantorberi, se distingua par son zèle pour la religion catholique. Ce fut pour la soutenir qu'il souffrit vingt-trois années de prison sous le regne d'Elizabeth. Il y mourut l'an 1582, & laissa contre les centuriateurs de Magdebourg, six dialogues qu'Alanus Copus publia ; une histoire ecclésiastique d'Angleterre, imprimée à Douay *in-fol.* en 1622. Une de l'hérésie de Wiclef, &c. * Pitseus, *de script. angl.*

HARPYES, monstres, étoient filles de Neptune & de la terre, ainsi appellées du mot grec, Ἁρπύια qui signifie, *ravir.* Elles avoient un visage de fille, & un corps de vautour, avec des aîles aux côtés, des griffes aux mains & aux pieds, & des oreilles d'ours. Virgile en met trois, Aëllo, Ocypeté & Celæno, qu'Homere nomme Podarge. Hesiode ne nomme que les deux premieres. Comme elles infectoient & enlevoient les viandes de la table de Phinée, selon la fiction des poëtes, Zéthès & Calais fameux Argonautes, qui étoient aîlés, les chasserent jusqu'aux isles Strophares. C'étoit apparamment des pirates qui enlevoient ce qu'il y avoit de meilleur dans le pays, & faisoient le dégât du reste. * Virgile, *liv.* 3, *de l'Eneid.* Noël le Comte, *mytholog. liv.* 7, Du Pin, *hist. proph. t. I.*

Selon quelques auteurs les Argonautes n'étoient que des marchands Phéniciens, qui alloient en Colchide pour y acheter des moutons, & les Harpyes qu'ils rencontrerent chez le roi Phinée, n'étoient autre chose que des sauterelles. Voici les preuves de cette opinion. 1. ἁρπάζειν en grec vient d'*Arbeh* en hebreu, qui signifie une *sauterelle.* 2. La principale des harpyes s'appeloit *Celeno* ou *Celæmo ;* parceque *Solamo*, est une espece de sauterelle, en syriac : une autre s'appelloit *Acholoë*, qui vient de *Achal*, *manger*, & en effet les sauterelles dévorent toute la verdure. 3. Les poëtes disent qu'elles étoient filles de Typhon, c'est-à-dire, d'un *vent orageux*, parceque ce sont souvent des vents tempestueux qui apportent les sauterelles dans les lieux qu'elles incommodent, comme l'écriture nous l'apprend. C'est pour la même raison que les poëtes on dit que Celæno étoit sœur d'*Aëllo*, c'est-à-dire, *de la tempête*, en hebreu & en grec. 4. Les Harpyes furent chassées par Zéthès & Calaïs, fils de Borée, c'est-à-dire, par des vents septentrionaux, ce qui arriva aux sauterelles d'Egypte. 5. Les Harpyes causoient la famine chez Phinée, & l'on sait que le sauterelles dévorent en peu temps des provinces entieres. Il ne faut que consulter Bochart, au quatriéme livre de la 2 *part.* de son *Hierozoïcon.* 6. Les Harpyes causoient une grande puanteur dans les lieux où elles étoient : de même lorsque les sauterelles n'ont plus rien à manger, elles meurent & remplissent l'air d'une odeur, qui produit souvent la peste : on le peut voir dans Bochart. 7. Les Harpyes corrompoient ce qu'elles avoient touché, comme le témoigne Apollonius dans ses *Argonautiques :* on dit la même chose des sauterelles. 8. Les Harpyes venoient dévorer les viandes de Phinée, avec un si grand bruit, qu'on les entendoit de loin : les sauterelles font aussi beaucoup de bruit avec les dents lorsqu'elles mangent, & avec les aîles en volant. 9. Il étoit impossible à Phinée de chasser les Harpyes : toute l'adresse humaine ne sauroit empêcher le dégât que les sauterelles font à la campagne. Les Harpyes entroient dans la maison de Phinée malgré lui : c'est aussi ce que font les sauterelles : *Elles marcheront par la ville*, dit Joël en menaçant les Juifs d'un semblable dégat, *elles monteront par les fenêtres*, *elles entreront dans les maisons comme un larron.* 11. Les Harpyes s'échapoient sans peine au travers des épées & des traits : Joël dit de même des sauterelles, *qu'elles passent au travers des traits*, *sans recevoir de blessure.* Il y a encore quelques autres ressemblances, que l'on trouvera dans le projet d'une *histoire des temps fabuleux*, au premier tome de la *bibliothéque universelle.*

HARRACH (Ernest-Albert, comte de) fils de CHARLES, comte de Harrach, né à Vienne le 25 d'octobre 1598, fut élevé à Rome dans le collége des Jésuites Allemans, où il écrivit son *Opus symbolecticum*, qu'il dédia au cardinal Scipion Borghèse. Dans la suite il fut de la chambre du pape Gregoire XV ; en 1623 il obtint l'archevêché de Prague. Urbain VIII, à la sollicitation de l'empereur Ferdinand II, l'éleva au cardinalat avec le titre de sainte Praxede le 9 janvier 1626, & lui donna le chapeau à Rome ; l'empereur s'en servit dans la suite pour chasser les prédicateurs luthériens de Prague, & appaiser les troubles de religion en Bohême. En 1627 il couronna Eléonore, femme de l'empereur Ferdinand II, & Ferdinand III ; en 1637, Marie-Anne, premiere femme de Ferdinand III ; en 1646, Ferdinand IV, roi des Romains ; en 1655, Léopold ; & enfin Eléonore, troisiéme femme de Ferdinand III, pour rois & reines de Bohême. Le dernier le nomma son conseiller privé en 1637, & l'envoya auprès d'Urbain VIII, à Rome. Il étoit aussi grand maître de l'ordre *de la Croix de l'étoile rouge* en Bohême, en Méranie, en Silésie & en Pologne ; chancelier de l'université de Prague, & comprotecteur des pays héréditaires de l'empereur. En 1644 il assista à l'élection d'Innocent X, successeur d'Urbain VIII. Il fut arrêté dans son palais la même année par le colonel Kanenberg, lorsque les Suédois prirent une partie de Prague : il perdit beaucoup de son bien en cette occasion, & fut élargi la même année à la priere du cardinal Mazarin qui sollicita pour lui auprès de la reine Christine, moyennant 15000 écus de rançon & un billet de sa main, par lequel il lui promettoit de ne se point venger. Le 29 d'octobre 1648, il bénit le mariage de Philippe IV, roi d'Espagne, avec Marie Anne, fille de Ferdinand III, & accompagna ensuite la nouvelle reine, au nom de l'empereur, jusque sur les frontieres d'Italie. Le 4 mars 1654, il assista à l'acte solemnel par lequel les deux académies de Prague, la *Clémentine* des Jésuites, & la *Caroline* fondée par Charles IV, furent réunies en une seule qui porte le nom de l'université de *Carolo Ferdinandée*, dont le Jésuite *Molitor* fut le premier recteur. Il fut ensuite du conclave qui élut Alexandre VII, & contribua beaucoup à l'érection du nouvel évêché de Leutmeriz. Il fut nommé à l'évêché de Trente, après la résignation de Sigismond François, archiduc d'Autriche. Il se trouva encore en 1667, au conclave où l'on élut Clément IX, & à son retour il arriva malade à Vienne le 11 octobre, & y mourut le 15 du même mois 1667. * *Voyez* Caraffa, *in Germania sacra.* Crugeri *vita.* Balbin Jésuite, *in miscellan Bohem*, *&c.*

HARRAVAD (Isaac Ben) rabin célébre vers la fin du XII siécle. Il a écrit quelque chose, mais on ne sait pas au vrai ce que c'est. On lui attribue deux propriétés admirables ; car on dit qu'il pouvoit connoître au visage des gens, s'ils avoient une ame qui fût venue d'un autre corps, ou qui eut commencé d'exister au moment qu'elle étoit unie au leur ; & quoiqu'il fût devenu aveugle, il connoissoit surement par l'odorat, si quelqu'un étoit encore en vie, ou s'il étoit déja mort. * R. Rekanati, *apud Bartolocc. tom. III*, *biblioth. Rabbin*, *pag.* 888.

HARRINGTON (Jacques) grand républicain d'Angleterre, auteur de divers traités de politique en anglois, descendoit d'une ancienne & illustre famille du comté de Rutland en Angleterre. Il naquit au mois de janvier 1611, & étoit fils de *Sapcotes* Harrington, &

de *Jeanne*, fille de *Guillaume* Samuel, de la ville d'Upton dans le comté de Northampton. Il témoigna dès son enfance beaucoup d'inclination de s'instruire, & donna dès-lors des marques de l'habileté où il parviendroit un jour. Après avoir fait ses études à Oxford, il apprit plusieurs langues vivantes, dans le dessein de voyager plus agréablement dans les pays étrangers. Le premier qu'il vit fut la Hollande, qui étoit alors une école publique, où les personnes du premier rang venoient apprendre le metier de la guerre. Ce fut-là où il commença à réfléchir sur les matieres du gouvernement, dont il n'avoit encore aucune connoissance quand il partit d'Angleterre. Il entra pour quelques mois dans le service, & ayant son quartier à la Haye, il eut l'occasion d'achever de se perfectioner à la cour du prince d'Orange & à celle de la reine de Bohême, alors réfugiée en Hollande. Cette princesse reçut Harrington fort favorablement, tant pour son mérite, qu'en considération du lord Harrington son oncle, qui avoit été gouverneur de cette reine. Le roi de Bohême son époux sollicita Jacques Harrington d'entrer à son service, & l'engagea à faire un voyage à la cour de Danemarck avec lui. A son retour il lui confia la principale conduite de ses affaires en Angleterre. De Hollande il passa en France, & de-là en Italie, faisant partout sur la nature du gouvernement, des remarques qu'il employa ensuite dans ses ouvrages. Il se trouva à Rome à la fête de la chandeleur; & vit faire au pape la cérémonie de consacrer les cierges ce jour-là. Personne ne pouvant avoir de ces cierges benits, qu'il ne baisât auparavant les pieds du pape, il n'en voulut point à ce prix, quoiqu'il souhaitât fort d'en avoir un. Ses compagnon de voyages ne furent pas si scrupuleux; & à leur retour, ils se plaignirent au roi de ses scrupules. Le roi dit, qu'il devoit s'être aquitté de ce devoir, comme d'une civilité qu'on rendoit à un prince temporel. Harrington répondit, que depuis qu'il avoit eu l'honneur de baiser la main de sa majesté, il croyoit que ce fût au-dessous de lui de baiser les pieds de qui que ce fut. Cette réponse plut si fort au roi, qu'il le fit gentilhomme privé de sa chambre; & ce fut en cette qualité qu'il accompagna ce prince dans sa premiere expédition contre les Ecossois.

Après avoir examiné toutes les formes du gouvernement des pays où il avoit passé, il crut que celui de Venise étoit préférable à tout autre, étant d'une nature à ne pouvoir être changé, ni par des causes internes, ni par des externes. Son attachement à l'étude l'empêcha de penser à entrer dans les emplois publics. Mais en 1648, les commissaires députés par le parlement pour conduire plus près de Londres, le roi Charles I, qui étoit à Newcastel, le choisirent pour tenir compagnie à ce prince, comme une personne qui lui étoit connue, & qu'ils savoient n'être engagée dans aucun parti. Le roi le reçut favorablement, & conversa avec lui avec beaucoup de familiarité. Dans la suite il devint suspect au parlement, qui lui ôta son emploi & s'assura même de sa personne; mais peu après le général Ireton obtint sa liberté. Après la mort de Charles I, Harrington mena une vie plus retirée qu'il n'avoit fait auparavant, & s'occupa à écrire son ouvrage du gouvernement, auquel il donna le titre d'*Oceana*, & dans lequel on prétend qu'il a le premier expliqué les véritables causes des révolutions qui arrivent dans les états, ce qu'il appliqua particuliérement à l'Angleterre, qu'il entend par le mot d'*Oceana*. Cet ouvrage ne fut pas bien reçu de Cromwel, ni de ses créatures. Quand on sut qu'il étoit sous presse, on fit tant qu'on découvrit le lieu où on l'imprimoit, on s'en saisit, & on le porta à Witheall. Harrington se donna de grands mouvemens pour le recouvrer; mais ils furent tous inutiles, jusqu'à ce que s'étant avisé de s'adresser à la Ladi-Claypole, fille du protecteur, & qui avoit beaucoup de crédit sur son esprit, il sut si bien la mettre dans ses intérêts, que son ouvrage lui fut rendu. Il le fit imprimer & le dédia à Cromwel, comme il l'avoit promis à sa fille. Cromwel l'ayant lu, dit que l'auteur avoit entrepris de le dépouiller de son autorité; mais qu'il ne quitteroit pas pour un coup de plume, ce qu'il avoit acquis à la pointe de l'épée. Plusieurs auteurs écrivirent contre le livre d'Harrington; il y répondit, & les plus importantes de ses réponses sont insérées dans le volume de ses ouvrages.

Harrington ayant comme épuisé la matiere du gouvernement dans ses écrits, entreprit d'avancer l'exécution de ses desseins, par les discours qu'il faisoit dans des assemblées que diverses personnes curieuses tenoient le soir à Westminster, & que l'on nomme *la Roye*. Les matieres dont on s'y entretenoit concernoient le gouvernement. Leur projet consistoit principalement à introduire les balotes, comme à Venise, dans l'élection des membres du parlement. Ils prétendoient qu'on devoit faire sortir tous les ans le tiers de ces membres par balotes, & qu'ils ne pouroient rentrer dans le parlement que trois ans après, en sorte que dans neuf ans, tout le parlement devoit être renouvellé. Il y en eut qui proposerent cet expédient à la chambre, durant le temps de la république, & prétendirent faire voir que c'étoit le seul moyen d'éviter leur ruine totale: mais il fut rejetté par le plus grand nombre, par la raison qu'un tel établissement ruinoit tout-à-fait une autorité dont ils vouloient continuer de jouir.

Ces assemblées d'Harrington durerent jusqu'au 21 février 1659, que Monk ayant rétabli les membres du parlement qui avoient été exclus, tous ces modeles de république s'en allerent en fumée. Harrington n'ayant été engagé dans aucune faction, n'eut ni de grandes craintes, ni de grande espérances, lorsque Charles II remonta sur le trône. Il vivoit assez retiré, & travailloit à mettre la derniere main à son système du gouvernement, lorsque le 28 de décembre 1661, il fut arrêté par ordre du roi, conduit à la tour de Londres, accusé de trahison & de mauvaises pratiques. Quoiqu'on ne le trouvât chargé de rien qui pût le faire condamner selon les loix, on ne laissa pas de le retenir encore en prison, jusqu'à ce qu'enfin, lorsqu'on sollicitoit son élargissement, en vertu de la loi, que les Anglois appellent *Habeas corpus*, on apprit qu'il avoit été transféré dans un château situé sur une espece de roc vis-à-vis de Plimouth, & appellé *isle de saint Nicolas*. Les incommodités qu'il y souffrit l'obligerent de demander qu'il fut transféré à Plimouth, ce qu'on lui accorda, ses parens s'étant rendus caution pour cinq mille livres sterling. Un médecin avec qui il fit connoissance, & que l'on crut avoir été gagné par ses ennemis, lui ayant ordonné l'usage d'une préparation de gaïac dans du caffé, il en prit si grande quantité le matin & le soir, qu'il en perdit l'esprit. Le gouverneur de cette place le voyant en cet état, en eut pitié, fit solliciter le roi de lui permettre de retourner à Londres, où il pouroit se faire traiter plus commodément par les médecins, ce qui lui fut enfin accordé. Mais il ne put jamais recouvrer ni la santé de son corps, ni celle de l'esprit. Il mourut à Westminster le 7 septembre 1677, & fut inhumé dans l'église de sainte Marguerite, où l'on lui a mis cette épitaphe. *Hic jacet Jacobus Harrington, Armiger, filius maximus natu Sapcotis Harrington de Rand, in Com. Linc. Equitis aurati, & Janæ uxoris ejus, filiæ Gulielmi Samuel de Upton in Com. Northamton. Militis. Qui obiit septimo die septembris, ætatis suæ sexagesimo sexto, anno Domini 1677. Nec virtus, nec animi dotes, arrha licet æterni in animam amoris Dei, corruptione eximere queunt corpus.* Ses ouvrages ont été rassemblés par les soins de Jean Toland, & imprimés à Londres en un volume *in-folio* en 1700. Il a mis à la tête la vie de l'auteur, d'où nous avons tire ce qui vient d'en être dit dans cet article.

HARRINGTON (Jean) chevalier, un des plus spirituels poëtes Anglois de son temps, naquit dans le comté

comté de Sommerset, fut élevé à Cambridge, & vécut sous les regnes de la reine Elizabeth sa maraine, & du roi Jacques I. Il est principalement renommé pour son livre d'épigrammes rempli d'esprit ; & pour son ingénieuse traduction en anglois de Roland *Furieux*. On en rapporte deux bons mots remarquables, l'un de lui-même, & l'autre dit à son occasion. Le premier arriva à la maison de Ladi-Robert, mere de sa femme, où l'on avoit accoutumé de dîner fort tard. Un de ses enfans bénissant la table, récita une priere où il y avoit ces mots, *Tu leur donnes la viande en temps convenable ;* sur quoi le chevalier Harrington l'interrompit, comme ne disant pas la vérité ; *Car*, ajouta-t-il, *nous n'avons jamais ici à manger quand il faut.* L'autre arriva à Bath dans une auberge, où Harrington avoit accoutumé de manger. Il remarqua qu'une jeune fille, qui servoit à table, négligeoit ceux qui étoient assis au-dessus de lui, quoiqu'ils eussent plus de bien, pendant qu'elle avoit grand soin de lui. Il lui en demanda la raison, & elle lui répondit, que le connoissant pour un homme d'esprit, elle tâchoit de ne lui pas déplaire, de peur qu'il ne fît quelque épigramme contr'elle ; faisant allusion au livre d'épigrammes qu'Harrington avoit publié. * *Dict. angl.*

HARRIOT (Thomas) personnage accompli dans toutes sortes de sciences, & principalement dans les mathématiques. Il naquit à Oxford vers l'an 1560. Il fut contemporain d'Oughtred, quoique plus âgé de quelques années. On regarde ces deux savans, comme ceux qui ont ressuscité les mathématiques, du moins en Angleterre. Il y a eu, au sujet d'Harriot & de Descartes, sur l'algebre & la géométrie, la même dispute à peu près, que nous avons vue de nos jours entre M. Leibnitz & M. de Newton, au sujet du calcul différentiel & intégral. Les Anglois prétendent que Descartes a copié Harriot, & le prouvent, parceque Descartes étoit en Hollande lorsque Harriot publia son livre ; qu'il fit même un tour en Angleterre, & il n'y a nulle apparence, qu'un homme curieux comme Descartes, ne se soit pas informé des ouvrages d'Harriot, qui faisoient alors beaucoup de bruit. On peut voir sur cela les ouvrages de Wallis & la préface de l'édition latine. Harriot vécut environ 60 ans, & mourut le 2 juillet 1621. On lui érigea un célébre tombeau dans l'église de saint Christophe de Londres. * *Diction. angl.*

HARRISON, général des parlementaires, & complice de la condamnation du roi d'Angleterre Charles I, fut pendu publiquement l'an 1660. Ensuite on lui arracha les entrailles, que l'on brula ; & on lui coupa la tête, qui fut exposée sur la tour de Londres. Son corps fut mis en quatre quartiers, que l'on exposa sur les quatre portes des principales villes du royaume. * Du Verdier, *continuation de l'histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande de du Chêne.*

HARRSCH (Ferdinand-Amédée, comte d') né en 1664, ayant quitté les études à l'âge de seize ans, prit le parti de la guerre, porta d'abord les armes en France parmi les Suisses, où il s'attacha particulierement au génie & aux fortifications. Après la levée du siége de Vienne, ayant appris qu'on agissoit contre les Turcs en Hongrie, il alla dans ce royaume, & y servit en qualité de volontaire durant le siége & la prise de Neuhausel en 1685. En 1686 il eut un drapeau dans les troupes que le duc de Vurtemberg céda à la république de Venise, passa avec elles dans la Morée, & se trouva à la bataille de Patrasso & aux siéges de Corinthe & d'Athènes. Il fut dangereusement blessé au siége de Négrepont en 1688 ; mais la vigueur de son tempérament le tira d'affaire, & il revint en Alllemagne avec les mêmes régimens. Il fut d'abord employé dans la guerre sur le Rhin, & peu après il eut non-seulement une compagnie, mais il fut quartier-maître du régiment. Louis de Bade, son général, ayant connu son mérite par lui-même, l'employa souvent dans les fonctions importantes, lui fit faire celles de quartier-maître général, & quelques campagnes après il lui procura le brevet de cette charge. Depuis ce temps-là jusqu'à la paix de Riswich, il assista à toutes les actions sur le Rhin, & s'y signala. Lorsque la paix eut été conclue, animé du désir de voyager, il résolut d'aller en Amérique ; mais en ayant été détourné à Cadix, il s'embarqua pour la Syrie, & alla d'Alep à Ispahan capitale de la Perse. Il fit ce voyage en homme de réflexion ; il examina les mœurs des peuples, & sur-tout la maniere dont les Turcs & les Perses gouvernent leurs provinces, la méthode dont ils se servent en faisant la guerre, comment ils se conduisent pour l'entretien des troupes, leurs usages dans la discipline militaire. Il fit sur tout cela des mémoires fort circonstanciés & fort exacts. Quand on sut qu'il étoit officier des troupes de l'empereur, plusieurs officiers Turcs rechercherent sa conversation, & il en reçut beaucoup de civilités, de même que des Persans. Ayant contenté sa curiosité en Perse, il traversa l'Arménie & l'Asie mineure pour aller à Constantinople, où il arriva lorsque le comte d'Oetingen, ambassadeur de l'empereur, se préparoit à son retour, & il revint avec lui à Vienne. Ces voyages finis il épousa *Cecilie del Pozzo*, Italienne, dont le pere avoit été lieutenant colonel d'un régiment de cuirassiers parmi les Impériaux. Lorsque la guerre au sujet de la succession d'Espagne fut ouverte, il y servit en qualité de quartier-maître & de major général, tant sur le Rhin qu'en Souabe. Il étoit à la bataille de Schellenberg, presque toujours avec le prince Louis de Bade, & en 1705 il fit une campagne en Italie, & dans la bataille de Cassano sur l'Adda, il commanda l'aîle gauche de l'armée impériale, qui défit entierement l'aîle des troupes ennemies qui lui étoit opposée. Après cette bataille il obtint le gouvernement de Fribourg dans le Brisgaw, qui depuis la perte du vieux Brisach étoit une ville frontiere considérable : il en rétablit les fortifications, & trouva moyen d'en remplir les fossés d'eau en cas de besoin. On s'en servit en effet avec succès dans le siége qui suivit l'an 1713. Dans ce temps-là l'armée françoise ayant attaqué Fribourg, le gouverneur se défendit si bien, qu'il ne fut forcé de rendre la ville qu'au bout de quatre-vingt-dix jours. Il demeura même maître des trois citadelles, qu'il n'abandonna que lorsqu'on le lui eut ordonné après une capitulation honorable. Pour reconnoître ses services, l'empereur l'éleva à la dignité de comte, le confirma de nouveau dans son gouvernement, & lui donna la charge de général d'artillerie. Il passa le reste de ses jours à Fribourg, dont il perfectiona les fortifications. Quelques années avant sa mort, il acheta le château & la seigneurie de Sainte-Marguerite en Autriche, & fut reçu au rang des états de cette province. Il mourut le jour de Pâque en 1722. Il laissa deux fils, *Ferdinand* & *Philippe* ; & deux filles, *Marguerite* & *Benigne*. Quoiqu'il eût abandonné les études de bonne heure, il conserva toujours une grande facilité pour écrire en latin, & même pour faire des vers en cette langue, comme sa traduction en vers latins de la satyre de M. Boileau Despreaux *sur l'homme* en est une preuve. * *Mémoires du temps.*

HARSNET (Samuel) né à Colchester en Essex dans le XVI siécle, fit ses études à Cambridge en qualité de *Cizer* ou pauvre écolier, & en 1683 il fut reçu membre de Pembrock-Hall, & prit le degré de maître-ès-arts. Il eut ensuite plusieurs cures, & en 1605 il fut fait maître de Pembrock-Hall, & prit ensuite le degré de docteur en théologie. Il quitta la maîtrise de son collége en 1616, pour éviter les suites de quelques accusations formées contre lui, & qui pouvoient aller loin. Cependant on l'éleva dans la suite successivement à l'évêché de Chichester, à celui de Norwich, & en 1628 à l'archevêché d'Yorck, & Jacques I le reçut dans son conseil privé. Il montra toujours beaucoup d'opposition aux sentimens de Calvin, ce qui lui attira quelques disputes avec l'évêque Davenant. Il mou-

rut en 1631, & fut enterré à Chigwell où il avoit fondé un collége dans lequel on enseigne le latin, le grec, l'arithmétique, & l'écriture. Il laissa sa bibliothéque au collége de Colchester. Echard dans son *histoire d'Angleterre*, parle de lui comme d'un théologien savant & fort spirituel.

HARTBEN, géant fabuleux de Suéde, haut de neuf coudées, avoit toujours auprès de lui douze athletes très-forts, pour le lier lorsque la fureur de combattre lui prenoit. On conte qu'ayant appris que ses athletes avoient défié Haldan, roi de Danemarck & de Suéde, pour un duel, il fut si transporté de furie, qu'il mangea les bords de son bouclier, avala des charbons ardens, passa au travers des flâmes, & tua six de ses athletes; qu'ensuite il alla avec les six autres trouver Haldan pour le combattre; mais qu'il en reçut un coup de marteau sur la tête qui le tua; & qu'Haldan se vengeant ainsi, vengea pareillement les autres rois, dont ce géant avoit fort maltraité les peuples. * Saxon *le grammairien, liv. 7.*

HARTENSTEIN, petite ville ou bourg de la Misnie. Ce lieu est situé dans l'Ertzgeburg en Misnie, sur une montagne près de Mulde, entre la ville de Chemnitz & celle de Plawen, à cinq lieues de la premiere & à huit de la derniere. * Mati, *diction.*

HARTFORT, comté d'Angleterre, est situé entre ceux de Cambridge & de Middelsex, & a outre la ville d'Hartfort, Saint-Alban, Brakwai, &c. Hartfort est située sur la Lée, à quinze ou seize lieues de Londres.

HARTKNOCH (Christophe) professeur à Thorn, étoit né à Jablonka à deux lieues de Passenheim en Prusse. Il fut fait recteur de l'école protestante de Winla en Lithuanie en 1665, & pasteur à Sluczko en 1668. En 1681 on le fit directeur, & en 1686 correcteur du collége de Thorn où il mourut en 1687, âgé de 43 ans. Outre un grand nombre de dissertations historiques, il a publié en allemand la Prusse ancienne & moderne, & l'histoire ecclésiastique de Prusse; & en latin, *De Republ. Polon. libri tres. Duisburgii chronicon Prussiæ, cum notis, &c.*

HARTLE-POOL, bourg d'Angleterre, avec marché & port de mer, dans l'évêché de Durham. Il n'est remarquable qu'en ce qu'il est situé sur une langue de terre, qui s'avance dans la mer, de laquelle il est environné de tous côtés, excepté vers l'occident. * *Diction. anglois.*

HARTMAN (George) mathématicien, dans le XVI siécle l'an 1540, inventa ce qu'on appelle le bâton de l'artillerie, *baculus bombardicus.* Il est auteur d'une *Perspective*, que Pasquier du Hamel a fait réimprimer, avec des corrections, à Paris en 1556, *in-4°.* Il est différent de celui qui suit. * Vossius, *de mathemat.*

HARTMAN (Wolfgangus) a composé les annales d'Augsbourg l'an 1596, & les vies de deux jurisconsultes. * Stumphius, *in comment. rer. Helvet.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. German. &c.*

HARTMAN Schedel, *cherchez* SCHEDEL.

☞ HARTMOTE, abbé de S. Gal, dans le IX siécle, étoit parent de Rodolfe, duc de Bourgogne. Dès sa jeunesse, il se rendit moine à S. Gal. La réputation de Raban l'attira à l'école de Jude, où il fit de grands progrès dans les sciences alors en usage, & apprit de plus le grec, l'hébreu, & quelque chose de l'arabe. Grimald, abbé de S. Gal, ne pouvant gouverner par lui-même ce monastere, à cause de la charge qu'il avoit à la cour, les moines élurent Hartmote pour les gouverner à sa place. Grimald les avoit lui-même engagés à cela. Hartmote, en qualité de doyen, fit les fonctions de l'abbé pendant 30 à 31 ans: & Grimald étant mort, il fut élu pour lui succéder. Hartmote gouverna son monastere en qualité d'abbé l'espace d'onze ans, & se démit de sa dignité au mois de décembre 883. Il se retira dans une dépendance de l'abbaye, où il passa en reclus le reste de ses jours. Il mourut le 31 janvier 885 avant Pâque. On met au nombre de ses ouvrages des commentaires sur plusieurs livres de l'écriture suivant l'hébreu. Trithéme l'a confondu avec un autre abbé de S. Gal, nommé *Hartmute* ou *Hartmanne.* * Dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome V.

HARTSOEKER (Nicolas) s'est rendu célebre dans le siécle dernier & dans celui-ci, par sa grande connoissance des mathématiques, & le grand nombre d'ouvrages qu'il a donnés sur ces matieres. Il étoit né à Goude en Hollande le 26 mars 1656, & fils d'un ministre remontrant, dont il a toujours professé la religion. Son pere eût bien voulu en faire un ministre comme lui; mais la passion du jeune Hartsoëker pour les mathématiques l'emporta sur ses vues. Il amassa en secret le plus d'argent qu'il put, & alla trouver un maître de mathématiques sous lequel il fit bientôt de grands progrès. Ce maître avoit des bassins de fer dans lesquels il polissoit assez bien des verres de six piés de foyer, & le jeune Hartsoëker en apprit en peu de temps l'usage. Il se fit même des microscopes avec lesquels il fit un grand nombre d'observations. Il étudia ensuite en 1675 & 1676 les belles lettres, la langue grecque, la philosophie & l'anatomie à Leyde & à Amsterdam; & en 1678 M. Hughens l'amena à Paris où il demeura jusqu'à la fin de 1679, qu'il retourna en Hollande & s'y maria. Il revint à Paris en 1684, avec sa femme: ils y demeurerent douze années de suite, après lesquelles ils retournerent en Hollande en 1696. En 1699 il fut nommé à l'académie des sciences en qualité d'associé étranger, & dans la suite la société royale de Berlin l'associa aussi à son corps. Le feu Czar Pierre I le vit à Amsterdam, le gouta beaucoup, & voulut l'emmener en Moscovie; mais M. Hartsoëker aima mieux demeurer dans sa patrie, & pour reconnoître cette préférence, les magistrats d'Amsterdam lui firent dresser une espece d'observatoire sur un des bastions de leur ville. Ce fut là qu'il entreprit un grand miroir ardent composé de piéces rapportées, pareil à celui dont on prétend qu'Archimede se servit. Le landgrave de Hesse-Cassel alla le voir travailler, & le visita même chez lui. Dans le même temps l'électeur Palatin, Jean Guillaume, voulut se l'attacher, & M. Hartsoëker vaincu enfin par de continuelles sollicitations, alla demeurer en 1704 à Dusseldorp, où il fut le premier mathématicien de ce prince, & en même temps professeur honoraire dans l'université d'Heidelberg. L'électeur Palatin étant mort en 1716, M. Hartsoëker se retira l'année suivante à Utrecht avec toute sa famille. C'est dans cette ville qu'il est mort le 10 décembre 1725, âgé de 69 ans. Il étoit vif, enjoué, officieux, d'une bonté & d'une facilité dont de faux amis ont abusé souvent: on sent néanmoins dans ses critiques plus de plaisir que de besoin de critiquer. Les ouvrages de M. Hartsoëker sont: *Lettre à l'auteur du Journal des savans, touchant la maniere de faire les nouveaux microscopes.* Voyez *le journal des savans, du 29 août* 1678. Cette lettre est de M. Hughens plutôt que de M. Hartsoëker qui n'y a rien mis que son nom. *Réponse au paradoxe de la réfraction proposée par M. de Lagny, insérée dans le journal des savans, du* 21 *juillet* 1692. *Essai de dioptrique*, in-4°, à Paris en 1694. *Principes de physique*, in-4°, à Paris en 1694. *Des élémens du corps naturel & des qualités qu'ils doivent avoir, &c*, dans le *journal des savans*, du 16 juillet 1696, & dans l'histoire des ouvrages des savans, octobre 1696. *Réponse à la réplique de M. la Montre touchant les élémens du corps naturel*, dans le journal des savans du 10 septembre 1696. *Difficultés proposées au même sur l'explication qu'il a donnée de la variation de l'aiguille aimantée*, insérées dans le *journal des savans*, *du* 20 *août* 1696. *Lettre à M. Régis, docteur en médecine à Amsterdam, sur les digues de Hollande*, dans les *nouvelles de la république des lettres, octobre* 1702. *Lettre contenant les raisons pourquoi dans un tuyau courbé*,

dont les branches sont inégales en grosseur, l'eau monte plus haut dans la bra che étroite que dans la plus large, dans les *nouvelles de la république des lettres, janvier* 1703. *Lettre contenant des conjectures sur la circulation du sang*, dans la *république des lettres, février* 1703. *Raison naturelle du mouvement elliptique des planètes dans leurs orbes*, dans la *république des lettres, mars* 1704. *Lettre sur le problême de physique, pourquoi les boutons des arbres qui résistent à la plus forte gelée pendant l'hyver, ne peuvent résister à un froid médiocre au printems, janvier & juillet* 1705, dans la *république des lettres. Conjectures physiques*, à Amsterdam en 1706, *in-4°. Suite* de ces conjectures, en 1708, dans la *république des lettres. Eclaircissemens sur les conjectures physiques*, 1710, dans la *république des lettres.* Autre suite des conjectures & des éclaircissemens, dans la *république des lettres*, 1712. *Lettre aux auteurs du journal littéraire*, dans la *république des lettres, sur la critique qu'ils ont faite de ses conjectures physiques*, insérée dans le même journal, tome 3. *Lettre au journal de la Haye sur le systême de M. Newton touchant le mouvement des planètes*, dans le *journal littéraire*, tome 4. *Lettre sur quelques endroits des ouvrages de messieurs Cheyne & Derham sur le systême du monde*, dans la *bibliothèque ancienne & moderne*, tome 8. *Lettre à M. Leibnits sur ses mouvemens conspirans*, dans les *mémoires de Trévoux, mars* 1712. *Description de deux nivaux d'une nouvelle invention*, à Amsterdam en 1711, *in-4°. Des passions de l'ame*, traduction insérée dans le sixiéme *Supplement des nouvelles littéraires en* 1717. *Remarques sur une dissertation de M. de Mairan sur les variations du barometre*, dans la *bibliothèque ancienne & moderne*, tome 14. *Recueil de plusieurs piéces de physique, &c.* à Utrecht en 1722, *in-12. Lettre en réponse à M. de Mairan*, dans le *journal des savans, février en* 1723. *Lettre sur les serres qui recroissent aux écrevisses quand on les a rompues, &c*, dans la *bibliothèque ancienne & moderne*, tome 18. Depuis la mort de M. Hartsoëker, on a imprimé de lui en 1730, un *cours de p ysique*, accompagné de plusieurs piéces concernant la physique, qui ont déja paru, & d'un extrait critique des lettres de Leeuwendoëk, à la Haye, *in-4°*. * *Voyez* son éloge, par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences pour l'an* 1725. Niceron, *mémoires*, tome 8 & 10, *seconde partie.*

HARTUNGUS (Jean) naquit à Miltemberg, ville d'Allemagne sur le Mein, l'an 1505. Il jetta les premiers fondemens de ses études dans sa patrie, & les continua dans l'université d'Heidelberg. Il y fit de grands progrès dans la philosophie, & y obtint le degré de maître ou de docteur. Il s'appliqua ensuite à la lecture des historiens & des poëtes, & au milieu de cette étude, quittant subitement sa patrie, il prit le parti des armes, & les porta en Hongrie, contre les Turcs. Rendu au commerce des Muses, il s'y attacha depuis avec constance, & étant revenu à Heidelberg, il y enseigna la langue grecque. Pendant 15 ans qu'il exerça cet emploi, il s'en aquitta avec tant d'honneur qu'il s'acquit une estime générale, & fit d'excellens disciples. La religion protestante ayant été établie au Palatinat, l'an 1546, Hartungus refusa de l'embrasser, & quitta Heidelberg. Ceux de Fribourg en profiterent; ils l'attirerent chez eux. Hartungus se rendit à leur empressement, & il fut un des professeurs les plus distingués de cette ville. Il y enseigna durant 33 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, arrivée le 16 juin 1579. Il s'étoit fait deux épitaphes en vers grecs, que l'on peut lire dans son éloge cité plus bas. L'auteur de cet éloge observe qu'Hartungus avoit expliqué principalement les auteurs Grecs, sur-tout les poëtes & les historiens, qu'il eut un grand nombre de disciples, & que de plus il instruisoit en particulier quelque jeune noblesse d'Allemagne. Il a composé des *Prolégomenes* ou annotations sur les trois premiers livres de l'Odyssée d'Homere; traduction de l'*apologie* des Grecs, sur le feu du purgatoire, présentée dans le concile de Basle: traduction des quatre livres du poëme des Argonautes d'Apollonius, du grec en latin: Bayle dit après Rutgersius, que cette version n'est point estimée: *Chiliades locorum homericorum: Decuriæ duæ locorum memorabilium ex optimis quibusque auctoribus excerptorum*, réimprimés dans le tome II du *Lampas, seu fax artium, hoc est thesaurus criticus*, &c, de Jean Gruter, à Francfort en 1604, *in-8°*, &c. * *Voyez* son éloge par Melchior Adam, *in vitis Germanorum philosophorum*, à Francfort en 1663, *in-8°*, pag. 300 & suiv. Thomas Pinedo, Juif Portugais, devoit à Hartungus une partie des conjectures & des corrections qu'il a fait entrer dans son édition de la géographie d'Etienne de Byzance, qui a paru à Amsterdam en 1678, *in-folio*, quoiqu'il n'ait allégué que fort rarement ce savant Allemand.

HARTZ, anciennement *Melibocus Mons*, montagnes du duché de Brunswick en basse Saxe. Elles séparoient anciennement les Cherusques des Cattes. Elles s'étendent aujourd'hui depuis la riviere de Leyne jusqu'à celle de Selke, dans la partie orientale de la principauté de Grubenhagen, dans l'occidentale de la principauté d'Anhalt, & dans les comtés de Reinstein & de Hohenstein. Le plus haut sommet de cette montagne qui est entre Osterode & Wernigerode, porte le nom de *Blockesberg.* On voit dans ces montagnes la forêt de Hartzwald, qui est celle que les anciens appelloient *Baccenis Sylva*, ou *Semana Sylva.* * Baudrand.

HARTZGERODE, bourg du cercle de la haute Saxe en Allemagne. Il est dans la principauté d'Anhalt sur la Selke, à sept lieues de la ville d'Halberstat, vers le midi. * Mati, *diction.*

HARVEI ou HARVÉE (Guillaume) en latin *Harveus*, fameux médecin Anglois, naquit à Folkston, dans le comté de Kent, & étudia à Cambridge, où il prit ses degrés de médecine. Il étudia cinq ans à Padoue en Italie, & fut plusieurs années médecin du roi Charles I. On lui attribue généralement la découverte de la circulation du sang, laquelle on combattit d'abord vigoureusement; mais on fut contraint de céder à l'évidence. Il y en a qui croient que Servet, qui fut brulé à Genève, en avoit parlé dans un de ses livres, & d'autres remontant bien plus haut, ont cru la trouver dans Hippocrate. Harvei mourut l'an 1657, âgé de 80 ans, & fit beaucoup de bien au collége des médecins de Londres. Il a immortalisé son nom par ses livres *De circulatione sanguinis; de generatione, & de ovo.* Lorsque ce célebre médecin Anglois eut écrit sur la circulation du sang, il se vit maltraité par quantité de satyres & d'écrits de plusieurs médecins des Pays-Bas, la plupart ignorans ou entêtés des anciennes maximes de leurs facultés. Eccard Leichner, Allemand, fit contre lui un Anti-Harvée en latin, sous le titre de *Exercitatio Anti-Harveiana*, dont la troisiéme édition est d'Amsterdam en 1665. M. Descartes au contraire estima beaucoup M. Harvée, & lorsqu'il eut écrit aussi en 1639 en faveur de la circulation du sang, son écrit rétablit presque universellement la réputation du médecin Anglois. C'est ce qui fit que le public méprisa deux médecins nommés Parisanus & Primerosius, qui firent imprimer vers le même temps à Leyde quelques écrits touchant cette matiere où ils attaquoient encore Harvée. * *Voyez* la vie de Descartes, *in-4°*, par M. Baillet, en plusieurs endroits du second volume.

HARVENG (Philippe de) *cherchez* PHILIPPE DE BONNE ESPÉRANCE.

HARWICH, ville d'Angleterre, & port de mer dans la contrée orientale du comté d'Essex, qu'on appelle *Texdering.* Elle est à l'embouchure de la riviere de Stowr, presque environée de la mer, & ayant un fort bon port. Elle est célebre par la victoire navale que les Anglois y remporterent sur les Danois en 884. Elle est défendue par l'art & par la nature, bien peuplée, mais manquant quelquefois d'eau douce. C'est le lieu où l'on aborde ordinairement en venant de Hol-

ande, & où se rendent & d'où partent les pakebots. * *Diction anglois.*

HASARSUAL, ville de Palestine dans la tribu de Juda & de Simeon. * *I. Paral.* 4, 28.

HASAR-SUSIM, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *I. Paral.* 4, 31.

HASBAT ou HOBAT, province du royaume de Fez en Afrique, est située vers le détroit de Gibraltar, & ses villes sont Arzille, Tanger, Ceüta, &c. * Marmol. Sanson.

HASBAYE, ou le comté d'Hasbain, contrée de l'évêché de Liége, partie du cercle de Westphalie. Ce comté est entre la ville de Liége & son territoire au levant; le Condros au midi; le comté de Lootz au nord, & le Brabant au couchant. Saint-Tron en est la ville capitale. Anciennement ce comté s'étendoit jusqu'à la ville de Louvain en Brabant. * Mati, *diction.*

HASCEN, fils d'*Ali*, *cherchez* HOCEN.

HASCORA, province du royaume de Maroc, *cherchez* ESCURE.

HASE (Théodore) docteur & ministre de l'église de sainte Marie à Brême, professeur en théologie dans la même ville, & membre de la société royale des sciences à Berlin, naquit à Brême le 30 novembre 1682. Il étoit fils de *Corneille* de Hase, ministre & professeur de théologie à Brême, & de *Sara* Wolter, qui avoit une assez grande connoissance de la langue hébraïque. Après ses études poussées assez loin, sous son pere, il alla en 1702 à Marpourg, & deux ans après, il parcourut l'Allemagne & la Hollande. En 17.7 il fut appellé à Hanau, pour y professer les belles lettres: mais dès 1708, sa patrie le fit revenir, & lui confia les places de ministre & de professeur en hébreu. En 1712 il fut reçu, quoiqu'absent, docteur en théologie à Francfort sur l'Oder; & en 1718 on l'aggrégea à la société royale de Berlin. En 1723 il devint professeur en théologie, & commença ses fonctions par une harangue, *de meritis Bremensium in rem christianam.* Peu après, il épousa *Gese-Marguerite* Lœning, fille d'un sénateur de cette ville, morte six mois avant lui, lui laissant huit enfans. Il mourut le 25 avril 1731. Il avoit recueilli ses dissertations, qui n'ont paru que depuis sa mort en un volume *in*-8°. Il travailloit avec M. Lampe à un journal, commencé sous le titre de, *Bibliotheca historico-philologico-historica*, & continué sous celui de *Musæum historico-philologico-theologicum.* * *Diction. historique*, édition de Hollande en 1740.

HASEL, vulgairement *le Val Hasel*; vallée & bailliage au canton de Berne en Suisse, s'étend presque depuis le lac de Brientz, jusqu'aux sources de l'Aar, & au mont Grimsel, par lequel on passe dans le haut Valais, aboutissant du côté d'orient au canton d'Underwald. Elle est renommée pour ses pâturages & pour ses mines de fer. Anciennement ceux de Val-Hasel avoient des gouverneurs au nom de l'Empire; mais se voyant maltraités par un seigneur de Wissembourg, ils firent alliance perpétuelle avec les Bernois vers l'an 1332, & depuis se soumirent à eux. Guillaume tient que ceux du Val-Hasel sont venus en ce pays de la Westphalie & de la Frise, sous leur conducteur Rostius. Dans un endroit d'une montagne qui borne cette vallée, appellée *Englen*, près du lieu d'où sort la riviere d'Aar, il y a une fontaine qui n'a jamais d'eau qu'aux mois de juin, de juillet & d'août, lorsqu'on met le bétail dans la montagne, & qui même ne coule que le matin & le soir, lorsqu'on mene les troupeaux boire. On ajoute que si l'on y jette quelque chose de sale, elle tarit aussitôt, & que l'eau n'y revient qu'après quelques jours. * Simler. J. B. Plantin, *description de la Suisse.*

HASENMULLER (Daniel) né le 3 juillet 1651, à Euthin, ville du Holstein, de *Gui* Hasenmuller, ministre de ce lieu, & de *Marguerite* Franze, commença ses études dans sa patrie, sous George Lauterbach, & Frédéric Cogelius, & alla à l'âge de 15 ans les continuer à Lubeck. En 1670 il passa à Kiel, où il étudia les langues orientales, sous Matthias Wasmuth, chez qui il demeura, & dont il prit les leçons durant cinq ans. En 1675 il alla à Leipsick, où en 1677 il reçut le degré de maître-ès-arts. Retourné à Kiel, il y fut fait en 1683 professeur en langue grecque, & l'on y joignit en 1688, après la mort de Wasmuth, la chaire d'hébreu & des langues orientales. Il remplit ces deux postes jusqu'à sa mort, arrivée le 29 mai 1691, dans la quarante-uniéme année de son âge. Ses ouvrages sont: 1. *Dissertatio de linguis orientalibus*, à Leipsick en 1677, *in*-8°. 2. *Henrici Opitii Synafmus facilitati & integritati suæ restitutus*, à Leipsick 1678 & 1691, *in*-4°. 3. *Biblia parva græca, in quibus dicta insigniora omnia ex versione septuagintavirali secundum ordinem librorum biblicorum observatum in bibliis parvis Opitianis cum curâ exhibentur*; *Kilonii*, en 1686, *in*-12. 4. *Michaëlis Pselli de operatione Dæmonum dialogus. Gilbertus Gaulminus primus græcè edidit, & cum notis illustravit; è musæo Danielis Hasenmuller*; *Kilonii*, en 1688, *in*-12. 5. *Janua Hebraismi aperta, cujus parte* 1. *Præcepta grammaticæ breviter, sed solidè traduntur.* 2. *Vocabularium sic satis plenum exhibetur.* 3. *Textus biblici continentur.* 4. *Difficiliora omnia accuratè resolvuntur.* 5. *Institutio accentuationis succinctè & clarè cum duplici accentuatione decalogicâ, proponitur*; *Kilonii*, 1691. * *Mémoires* du pere Niceron, tome XLII, pag. 396 & suivantes. On y cite, à la fin de l'article, *Athenæ Lubecenses, part.* 3, pag. 426, & *Goëtzii elogia philologorum Hebræorum*, à Lubeck en 1708, *in*-8°.

HASERIM, ville des Hevéens, la même que Asseroth, selon les Septante. Elle étoit située sur le mont Seir, entre l'Egypte & les Cananéens. * *Deut.* 2, 22.

HASELFELI ou HASELFELD, bourg de la basse Saxe. Il est dans le comté de Blanekenbourg, aux confins de la principauté d'Anhalt, entre la ville de Northausen & celle d'Halberstat, environ à cinq lieues de la premiere, & à sept de la derniere. * Mati, *diction.*

HASELMERE, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée sud-est du comté de Surrei, qu'on appelle Godalming, sur les frontieres du comté de Hamp. * *Diction. anglois.*

HASELO ou HASELOE, petite ville du Danemarck. Elle est située dans le Cattegat, à quelques lieues de la côte septentrionale de l'isle de Zélande. L'isle d'Haselo est fort dangereuse à cause des bancs de sable dont elle est environée de tous côtés. * Mati, *diction.*

HASEROTH, HATSEROTH ou ASEROTH, c'est l'endroit où les Israélites firent leur quatorziéme campement après leur sortie d'Egypte. Ils y arriverent le premier du quatriéme mois, nommé *Tamnus*, qui répond à notre mois de juin. Dans le temps qu'ils furent à Haseroth, Marie ayant osé murmurer contre son frere Moyse, de ce qu'il avoit épousé une étrangere, fut frapée de lepre durant sept jours, & fut pendant tout ce temps-là séparée de la compagnie des autres Israélites. Ce qui fut cause qu'ils séjournerent dans cet endroit, & qu'ils n'en partirent que le huitiéme de juin, que Marie fut guérie. * *Nombres*, *XII.*

HASKERIC, évêque de Paris, *cherchez* ANSCHERIC.

HASLÉ (Louis) prêtre, docteur de la maison & société de Sorbonne, né à Paris le 30 janvier 1621, fut appellé en 1653, par Nicolas Choart de Buzanval, évêque de Beauvais, pour gouverner la cure d'Asnieres près de Beaumont, & en 1654 pour prendre la conduite du séminaire de Beauvais. Il y demeura 25 ans, & enseigna la théologie avec succès pendant tout ce temps-là. Il ne voulut jamais accepter de bénéfice. Il payoit sa pension dans le séminaire, & donnoit aux pauvres le reste de son revenu, qui étoit assez considérable. Il a fait un corps de théologie, dont on n'a que des copies. Il est auteur des conférences de Beauvais sur les péchés, sur la pénitence & sur le mariage. Il y en a sur la restitution, sur l'intention du ministre dans les

ſacremens, ſur l'uſure, & ſur pluſieurs autres matieres : ces ouvrages ont preſque tous eu l'approbation de ceux qui les ont vus ; mais il n'a jamais voulu permettre qu'on en imprimât aucun. Peu de temps après la mort de M. de Buzanval, évêque de Beauvais, ayant été obligé de quitter le ſéminaire, pour en laiſſer la conduite aux prêtres de la Miſſion, il ſe retira à Paris chez une de ſes ſœurs, où il vécut dans la retraite juſqu'à ſa mort, qui arriva le 8 décembre 1680, après une maladie de trois ſemaines. Il eſt enterré dans le cimetiere de ſaint Etienne du Mont, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament. * *Mémoires du temps. Idée de la vie de M. de Buzanval*, par M. Mezangui, *art.* 21.

HASLINGDEN, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée ſud-eſt du comté de Lancaſtre, qu'on appelloit *Blanckburn.* * *Diction. anglois.*

HASSAN-SABAH, chef de la dynaſtie des Iſmaélites de Perſe, qui ont regné dans l'Iraque perſienne, ou l'ancien pays des Parthes. Il ſe rendit maître du fort château d'Almont l'an de J. C. 1090, & finit ſon regne avec ſa vie l'an 1124. Il eut pour ſucceſſeur Kaïa-Buz-Ruk. Ce Haſſan étoit un inſigne impoſteur, & devint le chef des aſſaſſins, dont il eſt parlé dans nos hiſtoires de la Terre-Sainte, ſous le nom du vieillard de la montagne. * *Voyez* la-deſſus l'hiſtoire de France par Mezerai, au roi S. Louis ; & d'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

☞ HASSAN-BEN-TAMALI, ſurnommé *Ahuaſi*, parcequ'il étoit de la province d'Ahuaz, eſt auteur du livre intitulé *Acnaa fil Kerat*, qui eſt une méthode pour bien lire l'Alcoran. Il vivoit l'an 446 de l'hégire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* au mot *Ahuaz.*

HASSELT, petite ville fortifiée. Elle eſt dans l'Overyſſel, une des provinces unies des Pays-Bas, entre Swol & Swarte-Sluis, ſur le Vecht, à deux lieues de la premiere, & à une lieue de la derniere. * Mati, *diction.*

HASSELT, petite ville du cercle de Weſtphalie, eſt dans l'évêché de Liége, ſur la riviere de Demer, & à ſix lieues de Maſtricht, du côté du couchant. * Baudrand.

HASSEMON, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda. *Cherchez* ASEMONA. * *Joſué, XV*, 29.

HASSELS (Jean-Léonard) docteur & profeſſeur à Louvain, différent de Jean HESSELS, dont il ſera parlé dans la ſuite, fut envoyé au concile de Trente en 1551, & mourut dans cette ville le 5 janvier de l'an 1555. Il enſeignoit l'écriture-ſainte à Louvain lorſqu'il fut envoyé au concile, & Michel Baïus remplit ſa chaire. On lui attribue les commentaires ſur Iſaïe & ſur S. Paul, imprimés ſous le nom d'Adam Sasbouth, Cordelier, qui avoit pris les leçons d'Haſſels : il a donné en ſon nom une diſſertation ſur l'abrogation du prêtre pénitencier, faite par Nectaire, patriarche de Conſtantinople. Il y ſoutient que ce ne fut point la confeſſion qui fut abolie, mais ſeulement l'uſage qui s'étoit introduit, qu'il n'y eût qu'un ſeul prêtre prépoſé pour écouter les confeſſions. * Du Pin, *bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques, XVI ſiécle.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.* Swertius, &c.

HAST, *Haſta*, qui ſignifie toute ſorte d'arme défenſive, qui avoit un long bois au manche, comme *pique, halebarde, javeline, &c.* On diſoit dans le droit romain, *haſtæ ſubjicere*, pour *confiſquer & vendre le bien à l'ancan*, & *ſub haſta venire*, pour ſignifier, *être vendu à l'ancan*, Romulus ayant ordonné que l'on mettroit cet haſt devant le lieu où ſe vendoient les biens confiſqués. Haſt pur, en latin *haſta pura*, étoit une *demi-pique ſans fer au bout*, qui ſervoit de ſceptre & de marque d'autorité, & non pas une pique armée de fer deſtinée pour la guerre. * *Antiquités romaines.*

HASTINGS, ville & port de mer d'Angleterre, dans la contrée du ſud-oueſt du comté de Suſſex, qu'on appelle de ſon nom *Haſtings.* C'eſt un des cinq ports d'Angleterre. Elle eſt compoſée de deux rues, qui vont du nord au ſud, & qui ont chacune leur paroiſſe. Son port eſt formé par une petite riviere, & avoit pour ſa défenſe un fort château ſitué ſur une montagne, ſur les ruines duquel on met encore un fanal, pour éclairer les vaiſſeaux pendant la nuit. Le comte d'*Huntington* eſt baron d'Haſtings, ce titre ayant été conféré à *Guillaume* Haſtings par Edouard IV. Le négoce y eſt fort déchu depuis pluſieurs années. * *Diction. anglois.*

HASTINGS (Théophile) comte de Huntington en 1701, eſt le ſeptiéme comte de ce nom, depuis ſon ancêtre *George* lord Haſtings & Hungerford, créé comte de Huntington par le roi Henri VIII, l'an 1529. *George* étoit petit-fils de *Guillaume* lord Haſtings, perſonnage de diſtinction par ſon crédit, par ſes emplois & par ſon attachement à la famille d'Yorck. Le roi Edouard IV le fit grand chambellan, baron d'Haſtings & d'Ashbi de Zouch, &c. Mais Richard, duc de Gloceſter, frere du roi, voyant que ce ſeigneur étoit un obſtacle à ſes deſſeins ambitieux, le fit diſgracier, & lui fit perdre la tête ſans aucune forme de procès. Cela n'empêcha pas que ſon fils Edouard ne lui ſuccédât, & ne fût ſi bien dans la faveur du roi Henri VIII, que ce prince le rétablit dans tous les honneurs & tous les biens de ſon pere. Cet Edouard fut pere de George, dont nous avons parlé, qui porta le premier dans ſa famille le titre de comte de Huntington ; il eut pour ſucceſſeur *François*, ſon fils & héritier, en 1544. A celui-ci ſuccéda *Henri*, ſon fils & héritier, en 1561 ; *George*, frere de Henri, en 1595 ; *Henri*, petit-fils & héritier de George, en 1604 ; *Ferdinand*, fils & héritier de Henri, en 1643 ; & enfin *Théophile*, fils de Ferdinand, en 1655. * *Diction. anglois.*

HATFIELD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Eſſex, qu'on appelle *Harlow.* Il y en a un autre de ce nom, dans la contrée du comté d'Hartfort, nommée *Broadwater.* On l'appelle autrement *Bishps Hatfield*, l'*Hatfield de l'Evêque.* Il eſt célebre pour une belle maiſon du même nom, qui étoit autrefois un palais royal, juſqu'à ce qu'il vint par échange en la poſſeſſion du comte de Saliſburi. * *Diction. anglois.*

HATRA, ville de Méſopotamie, *cherchez* ATRA.

HATTEN, petite ville des Provinces-Unies, eſt dans le Veluwe, contrée de la Gueldre, ſur l'Iſſel, vis-à-vis de Zwol, & entre Campen & Deventer, à deux lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Mati, *diction.*

HATTON, HETTON ou GEIZO, évêque de Baſle, ſucceda vers l'an 801, à Baldebert, & ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa conduite. Il fut envoyé en ambaſſade par l'empereur Charlemagne l'an 811, vers Nicephore, empereur de Conſtantinople, & publia une relation de ce voyage, qu'il nomma *Itinéraire*, avec la vie de S. Wettin. Il dreſſa auſſi un capitulaire pour l'inſtruction de ſes prêtres, donné par dom Luc d'Acheri, *tome 6 du Spicilége.* Hatton avoit été abbé de Richenou, aujourd'hui Reichenaw ; & s'étant démis de ſon évêché l'an 823, il retourna dans ſon monaſtere, & y vécut en ſimple religieux juſqu'en 836, qu'il mourut. * Hermannus Contractus, *in chron.* Pithou, *in annal.* Voſſius, *de hiſtor. lat.* Le Mire, *in auct.* Du Pin, *biblioth, &c.* Voyez D. Rivet, *hiſtoire littéraire*, tome IV.

HATTON, I de ce nom, abbé de Richenou en 888, fut fait archevêque de Mayence l'an 891, après Sunzo, appellé auſſi Sindorolde. Il préſida au concile de Tribur l'an 895, & mourut, dit-on, l'an 912 ou 913. Hubalde, moine de l'ordre de S. Benoît, lui dédia un traité de muſique. Il y a une lettre de cet évêque adreſſée au pape Benoît VI, ſur l'élection de Louis, fils d'Arnoul, dans laquelle il le prie, au nom des évêques des Gaules, de ne point donner de métropolitain aux évêques de Moravie. * Otton de Friſingen, *liv.* 5, *chap.* 16. Reginon, *annales de Fulde, &c.* D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, tome VI.

HATTON II, surnommé *Bonose*, archevêque de Mayence, avoit été abbé de Fulde, & ne gouverna qu'une année l'église de Mayence, après Guillaume de Saxe, mort l'an 968. Les Centuriateurs de Magdebourg ont écrit que ce Hatton II fut mangé des rats, en punition de son avarice extrême; parceque, durant une grande famine, il avoit comparé les pauvres à des rats. Cependant aucun historien contemporain de ce prélat ne parle de cette punition prétendue. * *Consultez* Nicolas Serrarius, qui réfute cette fable dans son histoire de Mayence.

HATTON, roi d'Arménie, vers l'an 1256, voyant son royaume pillé & ravagé par les Sarasins, alla lui-même trouver le grand khan de Tartarie, nommé *Cublai*, à qui il fit embrasser la religion chrétienne, & dont il obtint un puissant secours, pour se maintenir en paix dans ses états. Cublai envoya avec Hatton son frere Haolone, qui chassa les Sarasins de l'Arménie, de la Syrie & de la Terre-Sainte. * Kirker, *de la Chine.*

HATTON ou HAITON, religieux de l'ordre de Prémontré, vers l'an 1300, étoit neveu du roi d'Arménie. Il voyagea en Orient, dont il écrivit l'histoire en françois, sous le titre de *Passage de la Terre-Sainte.* Cette histoire a été traduite en latin par Nicolas Folion, & imprimée à Haguenau l'an 1529, à Basle, parmi les historiens du nouveau monde, l'an 1532 & 1555, & à Helmstad l'an 1585, dans la seconde partie des auteurs de l'histoire de Jérusalem, donnés par Reineccius; outre un livre des Tartares, que Nicolas Falcoin traduisit vers l'année 1307, par ordre du pape Clément V. On dit qu'Hatton même lui dédia cet ouvrage, intitulé *Historia Orientalis*, dont nous avons diverses éditions. André Muller l'a même publiée l'an 1672, à Cologne. * La Croix du Maine. Gesner. Vossius. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast. XIV siécle.* Voyez une *Dissertation* de M. Falconnet *sur les assassins*, premiere partie, dans les *mém. de l'acad. des belles lettres*, tome XVII, page 129.

HATTON-CHASTEAU, petite ville du duché de Bar en Lorraine: elle est située près du ruisseau de Hatton, qui lui donne son nom, à cinq lieues de Verdun, vers le midi oriental. * Baudrand.

HATVAN, petite ville, mais forte. Elle est dans la haute Hongrie, sur la riviere de Zagywa, entre Pest & Agria, environ à six lieues de la premiere, & à dix de la derniere. * Baudrand.

HATZFELD (Le comté d') il est dans la basse partie du cercle du haut Rhin, entre le comté de Witgestein & le duché de Westphalie. Son étendue est d'environ quatre lieues de long & deux de large. Hatzfeld, qui est un gros bourg, défendu par un bon château, en est le lieu le plus considérable. Ce pays a ses comtes particuliers, qui possedent encore quelques seigneuries en Franconie, en Weteravie & en Silésie. * Mati, *diction.*

HAVANE (La) ou SAINT CHRISTOVAL DE LA HAVANA, ville & port de mer de l'isle de Cuba, une des Antilles dans l'Amérique septentrionale. Elle est des plus grandes de l'isle, & le rendez-vous ordinaire de tous les vaisseaux qui partent de l'Amérique pour retourner en Espagne. La Havane est située sur la côte septentrionale de l'isle, vis-à-vis la pointe de la Floride, & c'est le séjour ordinaire du gouverneur de Cuba: ce qui lui donne aujourd'hui le titre de capitale de l'isle. *Voyez* CUBA. * Oëxmelin, *histoire des Boucaniers.*

HAVARD, *cherchez* HOWARD.

HAUBERT. (Fief de) Les anciens historiens, & entr'autres Villehardouin, *histoire de la conquête de Constantinople*, nous enseignent qu'autrefois BER étoit pris pour *baron* ou *seigneur*; & que HAUBERT, signifioit *haut baron* ou *puissant seigneur.* Tels furent en leur temps les seigneurs de Bourbon & les seigneurs de Narbonne, de Beaujeu & de Couci, dont les baronies relevoient immédiatement du roi & de sa couronne. C'est pourquoi du Tillet, en son recueil ou *Traité des rangs des grands de France*, dit qu'anciennement baronie signifioit *seigneurie premiere après la souveraine.* Les baronies que l'on nommoit *fiefs régaliens* ou *royaux*, avoient toute justice & autres droits mouvans de la couronne. De-là vient que plusieurs croient que le fief de Haubert est originairement celui qui appartenoit à un haut-ber ou *haut-baron*; mais d'autres disent que le fief de Haubert est ainsi nommé de la cotte de mailles, que le vassal étoit obligé de porter, lorsqu'il rendoit service en guerre au roi, quand son fief relevoit immédiatement de la couronne, ou au duc ou comte, dont il étoit mouvant. Ils remarquent que le mot *Haubert*, vient du saxon *halsberg*, qui signifie une *cotte de mailles*; & qu'il est probable que les François ont rapporté ce mot de leur pays natal. C'est le sentiment de Vossius, de du Cange & de Pithou, qui nous apprend que l'on peut appeller fief de haut-ber, *un fief de haut-baron, tenu immédiatement de la couronne*; & fief de hautbert, *un fief de moyen genre, relevant d'un seigneur particulier.* * Lettre touchant le fief de Haubert, 1682.

HAVEL, grande riviere du marquisat de Brandebourg, en Allemagne. Elle a sa source dans le duché de Meckelbourg, où elle baigne Furstenberg; & après avoir séparé la Marche-Uckerane du comté de Ruppin, elle coule dans la moyenne Marche, baignant Oranjebourg, Spandaw, où elle reçoit la Spréhe, Potzdam, Brandebourg, Plaw & Ratenaw, & enfin Havelberg dans la seigneurie de Pregnitz, & à quelques lieues au-dessous, elle se décharge dans l'Elbe. * Mati, *diction.*

HAVELBERG, ville d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg, a eu autrefois évêché suffragant de Magdebourg. Cet évêché a été sécularisé dans les guerres civiles, & cedé à l'électeur de Brandebourg par le traité de Passaw. Havelberg est située sur le Havel, qui se jette à une lieue au-dessous dans l'Elbe, à sept ou huit lieues de Brandebourg. * Ortelius. Sanson.

HAVENREUTER (Sebaldus) médecin Allemand, étoit de Nuremberg. Il enseigna à Tubinge & ailleurs; & mourut l'an 1589.

HAVENREUTER (Jean-Louis) fils de Sebaldus Havenreuter, aussi médecin, naquit à Strasbourg l'an 1548, & mourut le premier octobre 1618. * *Voyez* les vies des médecins Allemans de Melchior Adam.

HAVERCAMP (Sigebert) Hollandois, professeur en histoire, en éloquence & en langue grecque, à Leyde, & membre de l'académie de Cortonne en Italie, est mort à Leyde le 25 avril 1742, âgé de 58 ans. Il s'étoit acquis une très-grande réputation par sa vaste érudition. Il avoit en particulier une grande connoissance des médailles. Entr'autres ouvrages, qui sont les fruits d'une application laborieuse, on lui doit ceux-ci: *Eutropii breviarium historiæ romanæ, cum metaphrasi græca Pœanii, & notis variorum, ex recensione Havercampii*, in-8°, à Leyde en 1729. Cette édition est estimée, & fait suite dans les *Variorum.* 2. *Flavii Josephi opera græcè & latinè; nova editio post Hudsonum adornata per Sigebertum Havercampum, qui præter notas Hudsoni, alias diversorum & suas adjecit; cum nonnullis ad historiæ Josephinæ illustrationem*; à Amsterdam en 1726, *in-fol.* deux volumes. Feu M. l'abbé Souchay, dernier éditeur de l'*Histoire des Juifs*, écrite par Joséphe, & traduite en françois par M. Arnauld d'Andilly, s'est servi très-avantageusement de cette édition d'Havercamp, pour enrichir l'édition de cette traduction qu'il a donnée à Paris en 1744, en six volumes *in*-12. La plus grande partie des notes historiques & critiques qui ornent cette édition, est tirée de N. Havercamp; mais comme dans l'éditeur Hollandois, ces notes sont en général très-étendues & très-savantes, l'éditeur François a cru devoir les abréger & les dépouiller d'une partie de ce qu'elles auroient eu de trop profond pour le commun des lecteurs. Quelques-unes de ces notes servent à rectifier diverses erreurs dans lesquelles Joséphe est tombé, soit par négligence, soit même par les préjugés de sa religion; mais le plus grand nombre

de ces notes regarde le fonds même de la traduction de M. Arnauld d'Andilly : comme il avoit travaillé sur un texte corrompu, elle se trouvoit remplie d'obscurités, & quelquefois même de contradictions ; le nouvel éditeur les a fait disparoître à la faveur de la savante édition de M. Havercamp. 3. *Sigeberti Havercampi dissertatio de numismate Alexandri Magni, quo quatuor summa orbis terrarum imperia continentur*, in-4°, à Leyde en 1722. 4. *Nummophylacium reginæ Christinæ, quod comprehendit numismata ærea imperatorum Romanorum, latina, græca, acque in coloniis cusa, quondam à Petro Santes Bartolo summo artificio, summâque fide æri incisa tabulis æneis 63, nunc primùm prodeunt cum commentario Sigeberti Havercampi, latinè & gallicè*, in-folio, à la Haye en 1740, avec 63 planches gravées. M. l'abbé Lenglet qui cite cet ouvrage dans le *Supplément* de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, in-4°, deuxiéme volume, page 245, dit qu'on trouve aussi le même ouvrage en françois seulement, sous le titre suivant : *Médailles de grand & de moyen bronze du cabinet de la reine Christine* (de Suéde) gravées par *Pietro Santi-Bartolo*, en 63 planches, expliquées par M. Sigebert Havercamp, *in-fol.* à la Haye en 1740. *Voyez* le compte que l'on rend de cet ouvrage dans le *Journal des Savans* du mois d'octobre 1746, & ce que l'on y dit de la traduction françoise, que l'on sent bien, dit le *Journal*, n'être pas de M. Havercamp ; & que probablement l'auteur n'a point conférée avec son original : le même *Journal* en donne des preuves. 5. *Quinti Septimi Florentis Tertulliani Carthaginensis presbyteri apologeticus, ad codices manuscriptos & editiones veteres summâ curâ recognitus, castigatus, emendatus, ut & perpetuo commentario, in quo non modò variorum auctorum, sed plura sacræ scripturæ loca strictiùs, vel uberiùs explicantur, elucidantur, illustrantur studio & industriâ Sigeberti Havercampi... qui præter argumenta capitum, indices etiam locupletissimos tres adjecit, cum figuris & nummorum typis.* Cet ouvrage est imprimé avec ceux de Tertullien, édition de Venise, en 1746, *in-folio.* 6. *Danielis* Whitby *observationes philologicocriticæ, in quibus juxtà veritatem mss. veterum, consensum versionum orientalium & citationes patrum ecclesiasticorum, examinantur variæ lectiones Joannis Millii in novum Testamentum, cum præfatione Sigeberti* Havercampi, *editio novissima juxta exemplar Londinense* ; à Leyde en 1733, *in-8°.* 7. *Thesaurus Morellanus, sive familiarum Romanarum numismata omnia, juxta ordinem Fulvii Ursini & Caroli Patini disposita ab Andræa Morello : accedunt nummi miscellanei urbis Romæ, Hispanici & Goltziani dubiæ fidei omnes. Nunc primùm edidit & commentario perpetuo illustravit Sigebertus Havercampus*, à Amsterdam 1734, 2 vol *in-fol.*

HAVERMANS (Macaire) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, étoit Flamand, & né avec un génie prématuré, vif, pénétrant, mais avec une santé extrêmement délicate qu'il acheva de ruiner par son application continuelle à l'étude. Il entra dans l'ordre de Prémontré dès l'âge de 21 ans, & ayant tourné dès-lors toute son étude du côté de la théologie, il lut les Peres, & principalement saint Augustin avec une très-grande application. A peine fut-il entré dans le sacerdoce, qu'on l'obligea d'enseigner la théologie aux autres, & il la professa avec éclat. Il s'opposa autant qu'il fut en lui aux maximes corrompues des casuistes de son temps, & il les combattit sans relâche dans ses thèses & dans ses livres. Le principal de ses ouvrages est son *Tyrocinium theologiæ moralis*, qui fut imprimé à Anvers en 1675, en deux volumes *in-8°.* Les Jésuites ayant attaqué son ouvrage dans des thèses publiques, il en fit la défense qui fut imprimée à Cologne, chez Egmond en 1676. Il mourut quatre ans après, âgé seulement de 35 ans, à Anvers le 26 février 1680, dans l'abbaye de saint Michel. Sa doctrine fut approuvée du pape Innocent XI, dont Havermans reçut des lettres d'approbation de sa part quelques heures avant sa mort. Ce témoignage le remplit de joie, non parcequ'il recevoit des louanges, mais parcequ'il n'avoit rien à se reprocher dans la défense qu'il avoit prise de la vérité & de la morale évangélique, principalement de la nécessité d'aimer Dieu en tout temps, contre ceux qui avoient enseigné une doctrine contraire. Ce théologien étoit animé d'une grande ferveur, & la piété brilloit dans toutes ses actions. C'est le témoignage que lui ont rendu tous ses confreres, & ceux qui l'ont connu. Outre son *Tyrocinium morale*, & la défense de cet ouvrage, il a fait encore une *Lettre apologétique au pape Innocent X*, imprimée à Cologne chez Egmond. Une *Disquisition théologique sur l'amour du prochain*, publiée au même lieu en 1678. Une autre *Disquisition où il examine quel amour est nécessaire & suffisant pour la justification dans le Sacrement de Pénitence*, imprimée encore à Cologne chez Egmond. Ces ouvrages sont écrits en latin. * *Mémoires du temps.* Son éloge en latin envoyé aux maisons de l'ordre de Prémontré.

HAVESNIUS (Arnoul) Chartreux, né à Bos le-Duc l'an 1540, se fit Jésuite l'an 1558, & passa vingt-sept ans dans cette compagnie. Depuis, l'amour de la solitude le fit entrer chez les Chartreux. Il mourut en réputation d'une grande piété à Gand, le 14 août 1611, âgé de 71 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Historia Carthusianorum Ruremondensium, qui anno 1572 religionis causâ interempti sunt* ; *Martyrium Carthusianorum Anglorum sub Henrico VIII. De erectione novorum in Belgio episcopatuum*, &c. * Petreïus, *biblioth. Carth.* Valere-André, *biblioth. belg. &c.*

HAVIEL (Thomas) chevalier Anglois, forma un parti contre Marie, reine d'Angleterre, l'an 1553. Il étoit fort attaché au calvinisme, & ne pouvoit souffrir que la reine l'abolît dans son royaume. Comme il ne vouloit point paroître chef de la conspiration, il engagea dans son parti la princesse Elizabeth, sœur de pere de la reine Marie, avec le prince de Courtenai, petit-fils du roi Edouard IV, & le duc de Suffolck. S'étant ensuite assuré de la ville de Milthon, il se mit à la tête de douze cens chevaux, & de huit mille hommes de pied, s'approcha de la ville de Rochester, & la prit par intelligence au mois de janvier 1554. Il s'y empara en même temps de deux grands vaisseaux, destinés pour porter en Angleterre le prince d'Espagne ; puis il s'avança vers Londres. La reine lui fit dire que si son alliance avec le prince d'Espagne déplaisoit aux Anglois, elle choisiroit un autre mari qui fût à leur gré, & lui promit des gratifications considérables, s'il mettoit les armes bas. Haviel, qui s'assuroit d'être introduit dans Londres par les complices qu'il y avoit, refusa toutes ces offres ; mais lorsqu'il pensoit se faire ouvrir une des portes de la ville, il fut investi par les troupes de la reine, & fut pris avec environ deux cens des conjurés, qui l'accompagnerent au supplice. * Varillas, *histoire des révolutions en matiere de religion.*

HAVOTH-JAIR, c'est-à-dire, *bourg de Jair.* C'est le nom que Jaïr, l'un des descendans de Manassé, donna à divers lieux du pays de Galaad, dont il s'empara. * *Nomb. XXXII*, 41.

HAVRE DE GRACE, ville de France, dans la province de Normandie, est située à l'embouchure de la Seine, avec un beau port, & une citadelle des plus belles & des plus régulieres, dix huit lieues au-dessous de Rouen, entre Harfleur & Montivilliers, & à huit lieues de Fecamp. Le roi François I commença à fortifier cette ville, pour en faire un rempart contre les courses des Anglois. Henri II y fit travailler aussi. Les huguenots prirent cette ville sous le regne de Charles IX, l'an 1562, & la remirent aux Anglois. On la reprit l'année suivante sur ces derniers, commandés par le comte de Warwick, qui la rendit le 27 juillet avec toute l'artillerie, les munitions & les vaisseaux qui s'y trouverent appartenir aux François. Les huguenots formerent l'an 1569 une entreprise sur le Havre de Grace ; mais elle ne réussit pas. Le roi Louis XIII augmenta

les fortifications du Havre de Grace, fit bâtir une citadelle flanquée de quatre bastions royaux, & en fit une place importante, & une des clefs du royaume. La ville est très-agréable, avec de beaux édifices, de jolies places, & est très-considérable par son commerce. * De Thou, *histoire, liv.* 35 & 45. Du Chêne, *antiquités des villes de France.* Sincerus, *itiner. Gall. &c.*

HAUT PONT (Raimond de) *de Alto Ponte*, religieux Augustin, François, expliquoit vers l'an 1420 l'écriture-sainte à Paris, & écrivit des commentaires sur les épîtres de saint Paul, &c.

HAUTE-COMBE, village de Savoye, à une bonne lieue de Bellai, où il y a une abbaye de l'ordre de Cîteaux. On y voit une fontaine qui tarit, & qui commence à couler deux fois par heure. Ses eaux se rendent dans le Bourget, qui est un lac voisin. * Papyre Masson.

HAUTE-FEUILLE. (Jean) Il étoit né à Orléans sur la paroisse de saint Germain le 20 mars 1647. Son pere étoit maître boulanger de cette ville; & cet état qui auroit pu laisser son fils dans l'obscurité, si ses grands talens ne l'en eussent tiré, fut une des premieres causes de son élévation. Madame la duchesse de Bouillon ayant eu ordre de se retirer à Orléans, logea chez M. de Sourdis, alors gouverneur de cette ville, à qui le pere de l'abbé Haute-feuille fournissoit du pain. Ce bon homme parla de son fils à Madame de Bouillon, & en parla avec éloge, comme d'un jeune homme qui promettoit beaucoup par son esprit. Cette dame voulut le voir; il lui plut, & l'ayant pris auprès d'elle, elle le fit étudier, & contribua, autant qu'il fut en elle, à son avancement. Le jeune de Haute-Feuille étant entré dans l'état ecclésiastique, elle lui procura plusieurs bénéfices, & il eut l'honneur de l'accompagner dans ses voyages d'Italie, d'Angleterre, & ailleurs. Il a demeuré chez cette dame jusqu'à sa mort, & elle lui laissa une pension dont il a joui le reste de sa vie. Dix ou douze ans avant que de mourir, il revint se fixer à Orléans, où il finit ses jours le 18 octobre 1724, âgé de 77 ans. Il s'est appliqué presque toute sa vie aux méchaniques, dans lesquelles il a fait de grands progrès. Il avoit un gout particulier pour l'horlogerie, & il a fait dans cet art des découvertes d'une grande utilité. Ce fut lui qui trouva le secret de modérer les vibrations du balancier des montres, par le moyen d'un petit ressort d'acier dont on a fait depuis usage. Il fit part de cette découverte le 7 juillet 1674 à MM. de l'académie royale des sciences, qui la trouverent très-propre à donner une grande justesse aux montres; & en effet, c'est à cause de cette justesse que les montres où on a employé ce petit ressort, s'appellent par excellence montres à pendules, non qu'elles soient véritablement pendules, mais parcequ'elles approchent fort de la justesse des pendules. Le célebre M. Huygens a perfectioné depuis cette heureuse invention. Mais s'en étant déclaré l'auteur, & en conséquence ayant obtenu du feu roi le privilége de la fabrique & du débit des montres à ressort spiral, M. de Haute-Feuille s'opposa à l'enregistrement de ce privilége, prétendant qu'il lui étoit du, puisque M. Huygens n'avoit fait que perfectioner ce que lui-même avoit inventé avant lui. Cet abbé publia sur ce sujet un *Factum* contre M. Huygens, touchant les pendules de poche, *in*-4°, en 1675. Trois ans après, c'est-à-dire, en 1678, il publia *in*-4°, un petit écrit intitulé, *Pendule perpétuelle*; dans lequel il propose le moyen de faire ensorte que le poids de la pendule soit remonté par la direction de plusieurs planches de sapin mises de travers dans deux coulisses, lesquelles planches pussent se lever & se baisser continuellement selon que l'air est humide ou sec. Mais cette invention n'ayant pas eu le succès que l'auteur en espéroit, est demeurée inutile. En 1717 il fit part au public de plusieurs autres inventions qui étoient le fruit de son génie & de son application, dans un écrit *in*-4°, intitulé: *Inventions nouvelles.* On y voit entr'autres celles d'une pendule dont le cadran est rectiligne, & les heures montrées par une figure qui se meut horisontalement, à Paris chez le Breton, brochure de huit pages *in*-4°: & en 1722, il publia une lettre de seize pages de même forme, contenant une *Construction nouvelle de trois montres portatives, d'un nouveau balancier en forme de croix, qui fait les oscillations des pendules très-petites; d'un gnomon spéculaire pour régler juste au soleil les pendules & les montres, & d'un instrument qui donnera lieu aux peintres de faire leurs ouvrages plus parfaits, & autres curiosités.* Dès 1710, ayant remarqué qu'une des choses qui demande le plus d'attention dans la fabrique des montres, est de diminuer le frottement des pivots, & de faire en sorte que les deux pivots d'un même axe aient leurs frottemens égaux, il chercha le moyen de donner cette égalité par la voie d'une double fusée, & il fit part au public de ses réflexions sur ce sujet, à la fin d'un écrit qui a pour titre: *Le mouvement magnétique*, imprimé en 1719, *in*-4°. Cet abbé a donné encore un petit traité concernant *le moyen d'empêcher la perte qui se fait sur les billets de l'état.* Il a répondu aussi aux objections de D. Jean Tiroux, Bénédictin, sur le flux & reflux de la mer, par César d'Arçons, Scalberge Miniere, & Dom Jacques Alexandre, Bénédictin. De plus on a de lui les écrits suivans: *Explication de l'effet des trompettes parlantes*, en 1674, *in*-4°. *Description d'une nouvelle lunette & d'un niveau très-sensible*, en 1679. *L'art de respirer sous l'eau, & le moyen d'entretenir la flamme enfermée dans un petit lieu*, en 1681. *Réflexions sur quelques machines à élever les eaux*, en 1682. *Invention pour se servir des longues lunettes sans tuyaux*, en 1683. *Sentiment sur le différend du P. Malebranche & de M. Régis, touchant l'apparence de la lune vue à l'horison*, en 1694. *Moyen de diminuer la longueur des lunettes d'approche*, en 1697. *Machine loxodromique*, en 1701. *Balance magnétique*, en 1702. *Microscope micrométrique, Gnomon horisontal*, &c, en 1703. *Deux problémes de gnomonique à résoudre*, en 1704. *Explication de la figure pour remonter les bateaux contre le courant des rivieres rapides*, en 1704. *Placet au roi sur les rames*, en 1705, *in-folio. Placet au roi sur les longitudes*, en 1709, *in-folio. Figure des objectifs poliedres & sphériques à plusieurs centres*, en 1711, *sans explication. La machine arpentante*, en 1712. *La perfection des instrumens de mer*, en 1715. *Dissertation sur la cause de l'écho:* cette dissertation a remporté le prix de l'académie royale de Bourdeaux, en 1718. *Deux problémes d'horlogerie proposés à résoudre*, en 1718. *Nouveau systéme du flux & reflux de la mer*, en 1719. *Lettre sur le secret des longitudes*, en 1719. *Machine parallactique*, &c, en 1720. *Réponse au mémoire de M. de la Hire*, inseré dans l'*Histoire de l'académie des sciences de* 1717, en 1720. *Moyens de faire des expériences sensibles qui prouvent le mouvement de la terre*, en 1720 & 1721. * *Memoires du temps. Nouvelles littéraires imprimées in*-8°, chez la veuve le Févre, & Alexis Mesnier en 1723 & 1724, *page* 3 & 229. *Traité sur l'horlogerie*, par D. Jacques Alexandre, Bénédictin, en plusieurs endroits. *Mercure de juillet en* 1722.

HAUTE-FONTAINE, village avec abbaye. Il est dans le Châlonnois en Champagne, sur la riviere de Marne. * Baudrand.

HAUTE-RIVE (seigneur de) Voyez les titres, CHASTELLARD & AMEDEE, évêque de Lausane.

HAUTEROCHE (Noël le BRETON, sieur de) poëte comique. C'étoit le plus ancien comédien de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, en 1674. Il avoit été de la troupe du Marais, où il jouoit les premiers rôles; mais quand il fut à l'hôtel de Bourgogne, il ne jouoit que les seconds. En 1681 il se joignit avec le reste de la troupe royale au théâtre de Guénégaud. C'étoit un homme d'honneur, qui avoit beaucoup de probité & de droiture. On dit qu'il jouoit parfaitement les grands confidens, comme *Phénix* dans l'Andromaque de Racine, *Arbate* dans Mitridate, *Narcisse* dans Britannicus,

cus, & plusieurs rolles comiques. Il étoit d'une taille avantageuse, mais fort maigre; il fut aveugle les dix dernieres années de sa vie. Il mourut à Paris en 1707, dans un âge très-avancé. Les piéces imprimées de sa composition, sont, 1. *L'Amant qui ne flate point*, comédie en vers & en cinq actes, représentée à l'hôtel de Bourgogne en 1668. 2. Le *Souper mal apprêté*, comédie d'un acte en vers, en 1669. 3. Les *Apparences trompeuses*, ou les *Maris fidéles*, comédie en trois actes, en vers, en 1672 : elle n'a pas été jouée. 4. Les *Nobles de province*, comédie en cinq actes, en vers, en 1678. 5. *Crispin musicien*, comédie de cinq actes, en vers, en 1680. L'auteur dit dans sa préface que cette piéce eut quarante représentations de suite, dans la mauvaise saison de l'année : il avoue qu'elle eut des critiques, & il y répond en peu de mots. 6. Le *Deuil*, en un acte, en vers, en 1672. Le sujet de cette comédie est tiré des contes d'Eutrapel; mais l'auteur assure qu'il n'en a pris que fort peu de chose, & qu'il y a beaucoup de son invention. 7. Le *Cocher supposé*, comédie en prose & en un acte, en 1685. L'idée de cette piéce est prise de la comédie espagnole de dom Antonio de Mendoça, intitulée : *Los Riesgos que tiene un coche*. 8. L'*Esprit folet*, ou la *Dame invisible*, en cinq actes, en vers, en 1684, comédie purement d'intrigue. L'original espagnol passe pour une des meilleures piéces de Calderon, qui l'a intitulée : *La Dama Duenda*. 9. Le *Feint Polonois*, ou la *Veuve impertinente*, comedie de trois actes, en prose, en 1686. 10. Les *Bourgeois de qualité*, en cinq actes, en vers, en 1691. 11. *Crispin médecin*, en trois actes, en prose, en 1680. 12. Les *Nouvellistes*, en trois actes : elle fut représentée en 1678, à l'hôtel de Bourgogne; & il en est parlé avec éloge dans les *Mercures* de cette année. 13. La *Bassette*, comédie, jouée à l'hôtel de Bourgogne en mai 1680; elle est différente de celle de Guenegaud, jouée en même temps sous le même titre. M. de Vizé dans les *Mercures* de cette année, dit que cette derniere est de plusieurs auteurs, & qu'un gentilhomme de Bourgogne y a beaucoup de part. Outre ces piéces de théâtre qui ont paru sous le nom de M. de Hauteroche; il est encore auteur de plusieurs nouvelles ou *Historiettes*, qui ont été bien reçues de ceux qui perdent leur temps à la lecture de ces sortes d'écrits. L'auteur avoit surement beaucoup d'esprit, & avoit fait de bonnes études. Il écrivoit facilement en prose & en vers. Comme il s'exprimoit avec tant d'aisance, il succéda dans l'emploi de harangueur à Josias de Soulas, écuyer, sieur de Floridor. * *Voyez* les préfaces des piéces de M. de Hauteroche; & la deuxiéme lettre sur la vie & les ouvrages de Moliere, & sur les comédiens de son temps, dans le premier volume du *Mercure* de juin 1740.

HAUTESERRE (Antoine Dadin de) antecesseur à Toulouse, né dans le diocèse de Cahors, pourvu de la chaire d'antecesseur l'an 1644, a composé plusieurs écrits de droit canonique très utiles; savoir, un commentaire sur les décrétales d'Innocent III; un traité des Ascétiques, ou de l'origine de l'état monastique; des notes sur les vies des papes d'Anastase; & un ouvrage donné depuis sa mort, intitulé : *Défense de la jurisdiction ecclésiastique, contre les traités de Charles Fevret & d'autres*. Il a encore laissé des notes manuscrites sur les décrétales d'Alexandre III, & sur les clémentines. Il mourut l'an 1682, âgé de plus de quatre-vingts ans. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques*, *XVII siécle*. On a encore du même auteur, *Ecdicus Gregorii papæ adversus Joannem Launoium*, in-8°. C'est une défense du privilége accordé au monastere de S. Médard de Soissons par le pape S. Grégoire le Grand, combattu par le docteur de Launoy; *Constitutio Constantini, de episcopali judicio, vindicata adversus Jac. Gothofredum antecessorem Genevensem*, *Tolosæ* 1672, *in*-8°. Cet écrit est en faveur de la jurisdiction ecclésiastique. Un traité latin des origines des fiefs, que Schilterianus fit réimprimer dans son commentaire sur le droit féodal d'Allemagne composé en latin, & un autre traité qui intéresse particulierement la France, & qui a pour titre : *De ducibus & comitibus Galliæ provincialibus*. Il est divisé en trois livres, & parut à Toulouse en 1643, *in*-4°. Comme cet ouvrage étoit devenu fort rare, & qu'il ne regarde presque pas moins le droit public d'Allemagne que de la France, le docteur Jean-George Estor, conseiller & historiographe de Hesse, professeur ordinaire en l'un & l'autre droit, le fit réimprimer à Francfort en 1731, *in*-12. Il n'y a de nouveau dans cette édition qu'une assez longue préface de l'éditeur.

HAUTE-VILLE (Jacques de) savant personnage du diocèse de Mayence, vivoit dans le XIV siécle. Coccius en a fait mention sur l'an 1360.

HAUTTEVILLE (Jean de) en latin, *Joannes Hautivillensis*, né en Normandie, vivoit sous le regne de Philippe Auguste, & florissoit à Paris vers l'an 1180. Il a écrit un ouvrage divisé en neuf livres, & intitulé, *Archithrenius*, où il déplore la misere des hommes, leurs mœurs corrompues, & la vanité de leurs actions. Il y suppose qu'il parcourt toute la terre, & qu'il n'y voit rien qui ne mérite ses larmes. C'est pour cette raison qu'il s'appelle lui-même Archithrenius, *pleureur*, dans la dédicace de son livre à Gautier, archevêque de Rouen. Il s'étend beaucoup sur les louanges de la ville de Paris, & fait à cette occasion la description de l'état où se trouvoient de son temps le quartier de l'université, qu'il appelle *Mons ambitionis*, & le palais des Thermes. Il fait de celui-ci une description magnifique, aussi-bien que de ses jardins, & il nous fait entendre qu'il s'y commettoit des désordres où la pudeur n'étoit guères épargnée :

Tollitur alta solo regum domus aula, deûmque
Sedibus audaci se vertice mandat, & umbras
Fundamenta premunt, regnisque silentibus instat....
Multiplici latebra scelerum tersura ruborem,
Ipsa loco factura nefas, erroribus umbram
Cæca parat, noctisque vices, oculique verendas
Excipit excubias, pereuntis sæpe pudoris
Celatura nefas, Venerisque accommoda furtis.

L'auteur parle aussi des mœurs & de la conduite des écoliers & des maîtres qui les enseignoient; il fait le portrait des gens de cour, & n'épargne pas les moines qu'il n'aimoit guères. Ce livre, qui est très-rare, a été imprimé en 1517, petit *in*-4°, chez Jodocus Badius Ascensius. * *Voyez* les recherches de M. Bonamy, sur la célébrité de la ville de Paris, avant les ravages des Normans, au tome XV des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, page 680, 681.

HAUTVILLIERS, village avec abbaye de l'ordre de S. Benoît. Il est dans la Champagne, près de la Marne, à quatre lieues de Reims, du côté du midi. * Baudrand.

HAUZEUR (Matthias) Recollet, natif du duché de Limbourg, exerça diverses charges dans son ordre. Il disputa contre les calvinistes, après la prise de Mastricht par les Hollandois l'an 1633. Ce pere composa un traité contre la doctrine de Jansenius, intitulé : *Anatome S. Augustini*; Dom Ignace Huart, religieux de l'ordre de Citeaux, lui répondit par occasion dans ses notes sur le traité de S. Bernard *de la grace & du libre arbitre*, où il faisoit voir la conformité de la doctrine de ce saint, avec celle de saint Augustin. Quoique cette réponse fût modérée, le P. Hauzeur répliqua avec vivacité dans un écrit latin, qu'il intitula : *Correctio fraterna*, auquel on ne croit pas que le P. Huart ait répondu de nouveau. On ignore le temps de la mort du P. Hauzeur : il vivoit encore en 1664. Les actes de la dispute que ce pere eut à Limbourg avec Godefroi Hotton, furent publiés par lui-même en latin & en françois, à Liége en 1633 & 1634. Cette dispute lui fit produire encore les écrits suivans : Condamnation peremptoire de la défense du ministre Hotton, à Liége. Exorcisme catholique pour faire fuir l'esprit hérétique

contre les répliques de Hotton, à Liége en 1635. Il donna la question ecclésiastique contre Samuel Des-Marés, ministre à Utrecht; & en 1647, il publia l'étude théologique de la doctrine catholique Augustienne & Franciscaine. * Gerberon, *hist. du Jansen. tom.* 1. Valere André, *biblioth. belg.*

HAY, famille d'Ecosse. Elle doit le commencement de sa noblesse à une action très-illustre. On prétend que les Danois ayant envahi l'Ecosse sous le regne de Kenneth III, il se donna une bataille entr'eux & les Ecossois, dans laquelle ces derniers ayant d'abord été mis en fuite, se retirerent du côté de Perth, & furent obligés de passer par un chemin très-étroit entre les montagnes & la riviere de Tai. Un paysan, qui se trouva là avec ses deux fils, trois personnes intrépides, se rendit maître du défilé, exhorta les fuyards à tourner tête contre l'ennemi, & s'opposa au passage de ceux qui voulurent continuer leur fuite. Il fit plus, il s'arma de tout ce qui lui tomba sous la main, & accompagné de ses deux fils armés d'une piéce de leur charrue, il fondit avec tant d'impétuosité sur les Danois, & il anima de telle sorte par son exemple les fuyards, que la victoire se déclara pour les Ecossois. L'ennemi à son tour, fut mis en fuite, & l'Ecosse préservée de la servitude sous laquelle les Danois avoient eu dessein de la réduire. Ce paysan, connu depuis sous le nom de Hay, a été le fondateur de la famille dont on parle. Lui & ses fils se signalerent d'une façon extraordinaire dans le combat. Ils jetterent la consternation, & firent un grand carnage par tout où ils combattirent. Cette belle action, qui fut le salut de la patrie, reçut une digne récompense; & depuis ce temps-là cette famille a été une des plus illustres du royaume. Elle a produit plusieurs branches, & plusieurs personnes de grand mérite. Le comte d'Errol en étoit le chef en 1702, & avoit épousé *Anne* Drummond, sœur du comte de Perth. * Bayle, *diction.*

HAY (Jean) Jésuite Ecossois, entra dans la société l'an 1566, & fit à Rome son noviciat & la profession du quatriéme vœu. Il enseigna en divers endroits, en Pologne, en France & dans les Pays-Bas. Son principal théâtre fut le collége de Tournon, où il enseigna la théologie, les mathématiques & la langue sainte. Il mourut le 27 mai 1607, à Pont à-Mousson, où il étoit chancelier de l'université. Il s'attacha fort aux controverses, & composa divers livres contre ceux de la religion: un *Recueil de demandes aux ministres. L'apologie de ces demandes. Antimonium ad responsa Bezæ. Disputatio contra ministrum anonymum Nemausensem.* Ce Jésuite a aussi composé un livre contre l'anti-Jésuite, attribué à Jean de Serres, ministre; & qu'on croit être le même dont parle Richeome, au sujet de l'anti-Coton. On garde à Rome, dans les archives de la société, un autre ouvrage manuscrit du P. Hay, contre le même Jean de Serres, intitulé: *Helleborum Joanni Serrano.* Ses autres ouvrages sont: *Scholia brevia in bibliothecam sanctam Sixti Senensis*; & une traduction latine de quelques lettres des Jésuites, écrites du Japon & du Pérou, qui fut imprimée à Anvers l'an 1605, *in-8°.* Ce Jésuite eut une dispute verbale avec Pappus & avec Jean Sturmius. * Sotwel, *bibl. script. societ. Jesu.* Alegambe, &c.

HAY (Alexandre) Jésuite, fut convaincu d'avoir tenu souvent des discours séditieux contre Henri IV, roi de France, depuis la réduction de Paris; jusqu'à dire, que s'il passoit quelque jour devant le collége des Jésuites, il se jetteroit volontiers sur lui, de la fenêtre en bas, la tête la premiere pour lui casser le cou. Pour cette raison & quelques semblables, il fut banni à perpétuité par arrêt du 10 janvier 1595, avec ordre de tenir son ban, sous peine d'être pendu, sans autre forme de procès. * Mezerai, *grande histoire, tome* III, *pages* 1135, 1136. Anti-Coton, *p. m.* 38.

HAY (Paul) du Châtelet, *cherchez* CHATELET.

HAYE (La) bourg de Hollande, dit *des comtes*, *Haga comitum*; parcequelle étoit autrefois le séjour ordinaire des comtes de Hollande, est le plus beau bourg de l'Europe, & qui surpasse en grandeur & en beauté, une infinité de villes. Les belles promenades, & les allées d'arbres qui sont entre ses maisons, contribuent extrêmement à l'embellir. C'est le lieu où s'assemblent les états de la province, outre les états généraux, la cour de Hollande, le haut-conseil, la cour de Brabant, le conseil d'état, &c. C'est aussi le lieu de la résidence ordinaire des ambassadeurs que l'on envoie aux états; & c'étoit encore celle des princes d'Orange. La Haye est à une lieue de la mer, entre Leyden & Delft, où l'on va par des canaux. * Guichardin, *description des Pays-Bas.* Payen, *voyage.* Junius, *descript. Batav.*

HAYE (La) bourg de France dans la Touraine, avec titre de baronie, *Haga Turonica*, est située sur la Creuse, un peu au-dessus de son confluent avec la Vienne. Ce bourg a donné son nom à *Jean*, seigneur de la Haye, baron de Couteaux, & lieutenant du sénéchal de Poitou, qui fut tué vers l'an 1574, durant les guerres civiles. Il avoit composé des mémoires des affaires de son temps, & d'autres ouvrages. La Croix du Maine parle de lui dans sa *bibliothéque*. La Haye est la patrie du fameux Descartes.

HAYE (Guillaume de la) qu'on croit fils de *Robert* de la Haye, avocat du roi en la chambre du trésor l'an 1435, étoit de Paris. Il acquit tant de réputation dans le bareau, qu'il fut honoré de la charge de président aux requêtes du palais. Depuis, le roi Louis XI qui s'étoit servi de lui en diverses affaires, le nomma président extraordinaire en la grand'chambre de son parlement de Paris. La Haye continua ses services sous le régne de Charles VIII, fut prévôt des marchands de Paris l'an 1484, & vivoit encore du temps de Louis XII l'an 1499. On poura voir sa postérité dans l'histoire des présidens au parlement de Paris du sieur Blanchard, *page* 115.

HAYE (Jean de la) religieux de l'ordre de S. François, né à Paris le 20 mars 1593, fut envoyé jeune en Espagne, où il se fit religieux l'an 1611. Après avoir fait de grands progrès dans les sciences, il fut jugé capable d'enseigner la philosophie & la théologie, ce qu'il fit avec une grande réputation. Depuis, il revint en France, où il fut choisi pour être prédicateur ordinaire de la reine Anne d'Autriche. Ses occupations ne l'empêcherent pas de prendre soin de l'édition de plusieurs ouvrages, qui font en tout quarante volumes. Trois de commentaire sur la Genèse; deux sur l'Exode; trois sur l'Apocalypse; un pour les prédicateurs, intitulé: *Arbor vitæ*; les œuvres de saint Bernardin de Sienne; celles d'Aléxandre de Halès sur l'apocalypse; *Biblia maxima*, en dix-neuf volumes, &c. Il mourut le 15 octobre 1661, à Paris, dans le grand couvent de son ordre, & fut enterré devant le maître-autel, où l'on voit du côté gauche, près du chœur, son épitaphe, que le P. Jacques Seguin du même ordre, y a fait mettre. * *Voyez* Richard Simon, *hist. critiq. du vieux Testament.*

HAYE (Jean de la) dit *Silvius*, valet de chambre de Marguerite de Valois, reine de Navarre, rassembla en un corps les différens ouvrages de cette princesse, & les donna au public l'an 1547, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des princesses. Voyez* MARGUERITE, reine de Navarre.

HAYMON, Anglois, religieux de S. Denys en France, puis archidiacre de Cantorberi, dans le XI siécle, composa divers ouvrages sur l'écriture, *Revelatio corporis S. Dionysii: Tractatus de martyribus, &c.* On dit qu'il mourut le 9 d'octobre vers l'an 1054. Les auteurs parlent diversement de lui. * *Consultez* Pitseus; Vossius, &c.

HAYNEUFVE (Julien) Jésuite, né à Laval, au pays du Maine, entra dans la société le 31 mai 1608, n'é-

tant âgé que de vingt ans, & mourut à Paris le 31 janvier 1663, âgé de 75 ans. Il s'est distingué dans sa societé par sa pieté, & s'est fait connoître par ses *Méditations pour tous les jours de l'année*, dont on a fait plusieurs éditions *in* 4°, & qui ont été recherchées. M. Boileau Despreaux en parle dans sa dixiéme épître. Elles étoient imprimées chez Thierri à Paris.

Vous irez à la fin, honteusement exclus,
Trouver au magasin Pirame & Régulus,
Ou couvrir chez Thierri, d'une feuille encore neuve,
*Les Méditations de Busée & d'*HAYNEUFVE.

Le P. Hayneufve a fait de plus une philosophie chrétienne qui a été imprimée à Rouen en latin, & un traité françois intitulé : De la conduite de la vie & des mœurs, qui mene au salut, en 1639.

HAYS (Gilles le) sieur de la Fosse, né dans le village d'Amayé, à deux lieues de Caën, étudia chez les Jésuites de cette ville, par les libéralités de quelques personnes charitables qui suppléerent pour cela au peu de fortune de ses parens. Son esprit & ses talens ne tarderent pas à le faire connoître. Il étoit encore très-jeune, lorsqu'on le jugea capable de professer la rhétorique dans le collége des Arts à Caën, où il l'enseigna pendant dix ou douze ans. Il exerçoit en même temps les fonctions d'une cure dont il s'étoit chargé à la campagne, & il fut recteur de l'université de Caën. Mais croyant enfin trouver à Paris une fortune plus avantageuse, il s'y rendit, & y enseigna avec beaucoup de réputation la rhétorique dans les colléges du Plessis, du Cardinal le Moine, & de Beauvais jusqu'en 1666. Alors il quitta les fonctions pedagogiques pour se charger de la cure de Gentilly, où il mourut le 9 d'août 1679, âgé de plus de 60 ans. Il eut beaucoup de talens pour la poësie latine, qui lui mérita souvent le prix des Palinod de Rouen & de Caën. Ses vers sont faciles, élégans, naturels, & approchent de ceux des poëtes du siécle d'Auguste. Mais il étoit très-mordant quand il attaquoit quelqu'un, & sa satyre étoit amere & piquante.

HAYTON, *cherchez* HATTON.

HAZAEL, roi de Syrie, vivoit l'an du monde 3144, & avant Jesus-Christ 889. Benadad, roi de Syrie, étant malade à Damas, ordonna à Hazaël d'aller trouver Elisée, & de lui demander s'il réchaperoit de cette maladie. Hazaël fit charger quarante chameaux de tout ce qu'il y avoit de plus exquis à Damas, pour en faire présent à Elisée. Le prophéte assura que Benadad recouvreroit la santé. Il lui prédit en même-temps que ce prince mourroit, & qu'il lui succéderoit. Ce prophéte, qui savoit les maux qu'Hazaël devoit faire au peuple de Dieu, se mit à pleurer. Hazaël lui demanda la cause de sa tristesse & de ses larmes. Elisée lui dit qu'il savoit les maux qu'il devoit faire aux Israélites, dont il bruleroit les villes, feroit passer au fil de l'épée les jeunes gens, écraseroit les petits enfans contre terre, & ouvriroit les entrailles des femmes enceintes. Hazaël vint rendre réponse au roi, à qui il dit qu'Elisée l'avoit assuré quil recouvreroit la santé. Le lendemain Hazaël prit une couverture qu'il avoit trempée dans de l'eau, & l'étendit sur le visage de Benadad qui fut ainsi étouffé. Après sa mort il s'empara du royaume. Joram, roi d'Israël, lui déclara la guerre, & défit une grande partie de son armée. Mais quelque temps après Hazaël marcha contre les Israélites, ravagea & ruina entierement le pays de Galaad, de Gad, de Ruben, de Manassé, toutes les frontieres du Jourdain, & plusieurs autres pays. L'an du monde 3165, Hazaël déclara la guerre à Joas, roi de Juda, mit le siége devant la ville de Geth. Après qu'il s'en fut rendu maître, il entreprit le siége de Jérusalem. Joas, pour en empêcher la prise & la ruine, envoya à Hazaël tout l'or & l'argent qui se trouverent dans les trésors du Temple & dans ceux du roi. Hazaël après les avoir reçus, se retira de devant Jérusalem. Après la mort d'Hazaël, son fils Benadad regna en sa place. * *IV des Rois*, 8, 9, 10, 12, *&c.*

HAZA, rabbin, *cherchez* ISAACHAZAN.

H E

HEA, province du royaume de Maroc en Afrique, est bornée vers l'orient, par le fleuve d'Ecifelmield; vers le midi par les montagnes du grand Atlas; & à l'occident & au septentrion par l'Océan. Cette province nourit quantité de chevres, dont on fait les maroquins, & produit beaucoup d'orge, mais point de bled. Les habitans font un grand trafic de cires, que les mouches à miel leur produisent en abondance. Ils n'y cultivent ni vignes ni jardins, quoiqu'il y en pût avoir de fort beaux dans les vallées, à cause des fontaines & des ruisseaux qui y coulent. Ils n'y plantent point non plus d'oliviers, & l'huile dont ils se servent, vient des noyaux d'un certain fruit, que portent des arbres épineux, nommés *Erquen*. Ce fruit, qui est gros comme un arbricot, n'a que le noyau couvert d'une peau, & brille la nuit comme une étoile, quand il est mûr. De l'amande qu'il renferme, ou en fait l'huile d'erquen, laquelle est de mauvais gout. On trouve dans les forêts beaucoup de cerfs, de chevreuils, de sangliers & de lievres, qui sont les plus grands qu'il y ait en toute la Barbarie. Il n'y a chez ce peuple, ennemi des sciences, que les alfaquis ou docteurs de la loi, qui sachent lire. On n'y voit ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, ni épiciers; & les maladies se guérissent par les dietes, ou en appliquant le feu à la partie où est le mal. On y trouve seulement quelques barbiers, pour circoncir les enfans, & pour faire le poil. Ces peuples sont tous Mahométans, mais fort ignorans dans tout ce qui regarde leur religion; ce qui fait que les alfaquis les conduisent comme ils veulent. Il n'y a que les gens de distinction & les femmes galantes qui portent des chemises, parceque le pays ne produit point de chanvre, ni de lin. Les jeunes gens se font raser les cheveux & la barbe jusqu'à ce qu'ils se marient, & alors ils se laissent venir le poil & la barbe, & un toupet de cheveux au haut de la tête, pour marquer qu'ils sont Mahométans: ils mangent plutôt de la chair de chevre ou de brebis, que de mouton ou de vache, parcequ'ils disent qu'elle est plus saine; mais il y a apparence que c'est à cause qu'elle y est plus en abondance. Les œufs & les poules ne leur coutent guères; car la douzaine d'œufs n'y vaut que quatre maravedis, ou quatre doubles de notre monnoie; & une poule, huit ou dix maravedis au plus. Lorsqu'ils prennent leurs repas, ils s'asseyent par terre, & mangent seulement de la main droite, parcequ'ils se servent de la gauche pour se laver avant que de faire leur oraison. Leur religion ne leur permet pas de manger avec des cuilliers, ni même d'avoir des napes & des serviettes; & lorsqu'ils se sont lavés les mains, ils ne les essuyent pas; mais ils les tiennent à l'air, jusqu'à ce qu'elles soient seches. Leurs armes sont trois ou quatre dards, qu'ils portent à la main, avec des poignards courbés en faucille, & qui coupent en dedans. Ils se servent aussi de frondes; & quelques-uns se sont accoutumés à manier l'arquebuse, & l'arbalètre. Ils ont peu de chevaux, encore sont-ils petits; mais si legers, que, sans être ferrés, ils grimpent sur les montagnes, comme des chevres. Leurs cavaliers portent des lances avec de petites rondaches de cuir, & des courelas faits comme leurs poignards. Comme ils n'ont ni mules ni bœufs, ils labourent leurs terres avec des ânes, qui sont forts, quoique petits. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

HE'ARNE (Thomas) Anglois, né en 1678, fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, d'où on l'envoya à l'université d'Oxford. Il a passé presque toute sa vie dans cette ville, occupé à tirer de l'obs-

curité plusieurs piéces anciennes, à les collationner, à les éclaircir par des notes, des préfaces, des dissertations, & à les donner au public. Il nous a aussi donné de sa composition plusieurs ouvrages d'histoire & de littérature. Sous le regne de Guillaume III, il fit un écrit pour justifier ceux qui avoient prêté serment de fidélité à ce prince; mais il ne voulut pas permettre qu'on l'imprimât, en quoi il agit prudemment; car il devint ensuite un des plus déterminés non-jurans d'Angleterre, ce qui l'empêcha en 1715 d'exercer quelques emplois que l'université d'Oxford lui avoit donnés. La publication de ses livres, dont il faisoit seulement imprimer un petit nombre, & qu'il vendoit fort cher, lui fit gagner environ un millier de livres sterlings; mais il n'en mena pas moins une vie sordide & conforme à son avarice. Il mourut le dixiéme juin de l'an 1735, âgé de 57 ans. Nous renvoyons pour la nombreuse liste des écrits dont il a procuré l'édition, & de ceux qui sont de sa composition, à celle qui se trouve dans le tome XLI des *Mémoires* du pere Niceron, & qui est copié en partie de l'article II, de la *bibliothéque raisonée des ouvrages des savans de l'Europe*, mois d'octobre, novembre & décembre 1735, pag. 484 & 485.

HEAUVILLE (Louis le Bourgeois de) prêtre, célébre par ses poësies spirituelles, florissoit vers la fin du XVII siécle. Il étoit abbé de Chantemerle, ordre de saint Augustin, au diocèse de Troye, & uni d'amitié avec les plus beaux génies de son temps. Tout le monde connoît son catéchisme en vers, imprimé dès 1669, *in*-12, & dont on trouve une partie dans le premier vol. du recueil de poësies chrétiennes & diverses, dédié à M. le prince de Conti, & donné par Henri-Louis de Loménie de Brienne, sous le nom de *M. de la Fontaine.* Ce catéchisme approuvé par un grand nombre d'évêques & de docteurs, a été souvent réimprimé depuis avec des augmentations. On y trouve le catéchisme, l'histoire des mysteres de Notre-Seigneur Jesus-Christ & de la sainte Vierge, la morale de Jesus-Christ, les pseaumes de la pénitence, les prieres du matin & du soir, &c. Le tout, excepté la morale de Jesus-Christ, en forme de cantiques avec des airs. L'abbé d'Heauville a fait encore le livre des devoirs du chrétien, approuvé par messieurs les évêques de Saint-Pons, de Périgueux, d'Amiens, de Laitoure, de Condom, & par plusieurs docteurs. M. Titon du Tillet a donné place à l'abbé d'Heauville dans son *Parnasse françois in-folio*, & M. Baillet en parle dans ses *jugemens des savans sur les poëtes modernes;* mais ni l'un ni l'autre n'apprennent rien de personel touchant cet auteur. Il étoit né au diocèse de Coutances, & est mort vers 1680. * M. l'abbé Goujet, *biblioth. françoise*, tome XVII.

HEBAL, ou EBAL, montagne de la Palestine, dans la tribu d'Ephraïm, touche au mont Garizim, avec lequel on croit qu'elle ne fait qu'une montagne partagée en deux sommets distingués par ces deux noms. Le mont Hebal est fort sujet aux tremblemens de terre, qui peut-être y ont causé les grandes ouvertures, ou cavernes que l'on y voit. Après que Josué eut fait publier aux Israélites la loi du décalogue sur le mont Garizim, où il prédit de grandes bénédictions pour ceux qui l'observeroient, il s'arêta sur le mont Hebal, où il fulmina une infinité de malédictions contre ceux qui violeroient cette même loi, comme il est marqué dans le chapitre 8 de *Josué*, *vers.* 33 & 34. * Eusebe Nier. *l. de mirac. natur. terræ promissæ*, *c.* 14.

HEBDOMAS, nom d'un orateur dont parle Lucien, qui donnoit congé une fois la semaine à ses écoliers, & qui passoit le temps à railler & folâtrer avec le peuple, comme les écoliers font aux jours de congé.

HÉBÉ, fille de Jupiter & de Junon. Quelques auteurs disent, que Junon seule étoit sa mere, & qu'ayant été invitée à un festin par Apollon, elle y mangea tant de laitues sauvages, qu'étant auparavant stérile, elle devint grosse dès ce moment de Hébé. On ajoute que la beauté de cette derniere lui fit donner le nom de déesse de la jeunesse, & que Jupiter lui commit le soin de lui verser à boire; mais un jour étant tombée en la présence des dieux, & ayant découvert ce que l'honnêteté ordonne de cacher, Jupiter la déposa de son emploi, pour le donner à Ganymede. Ensuite Hercule ayant été mis au nombre des Dieux, épousa Hébé, laquelle en considération de son nouvel époux, rajeunit Iolaus, fils d'Iphiclus, alors tout caduc. Pausanias parle du temple que les Corinthiens avoient bâti en l'honneur d'Hébé. Cicéron explique cette fable, *l.* 1, *Tusc.*

Les anciens prennent Hébé pour la déesse de la jeunesse, à qui ils avoient consacré des temples. Les Corinthiens lui faisoient des sacrifices dans un petit bois, qui servoit de lieu d'asyle à tous les criminels qui s'y réfugioient; & les esclaves devenus libres, attachoient aux arbres leurs chaînes, & les autres marques de leur esclavage. On la représentoit sous la figure d'une jeune fille couronnée de fleurs.

HEBED-JESU, patriarche des Nestoriens, *cherchez* ABDISSI.

HEBER, fils de Salé, naquit l'an du monde 1754, & avant J. C. 2281. A l'âge de 35 ans, il eut *Phaleg*, dont le nom signifie, *division*, parceque ce fut l'an du partage du monde, que Noé fit à ses enfans. Héber mourut âgé de 464 ans, comme il est marqué dans la Genèse, selon la vulgate, & non pas de 404, comme il y a dans les septante, ce qui est sans doute une faute de copiste. * *Genese*, *chapitre* 11.

Les interprétes de l'écriture sainte proposent deux questions au sujet de Héber; 1. si c'est le même dont il est parlé en deux endroits de la Genèse; 2. s'il a donné son nom aux Hébreux. Sur la premiere, Oleaster croit que cet Héber dont il est fait mention dans l'onziéme chapitre de la Genèse, n'est pas le même, dont on trouve le nom dans le dixiéme chapitre du même livre, & s'imagine qu'il y en a eu un fils de Sem, & l'autre de Salé. Cependant, les autres interprétes ne sont pas de ce sentiment; & saint Augustin montre dans le seiziéme livre de la *cité de Dieu*, *chap.* 3, qu'il n'y a point de différence de l'un à l'autre. Sur la seconde question, Joséphe, Eusebe, saint Jérôme, le vénérable Bede, saint Isidore, & presque tous les nouveaux interprétes assurent, que les Hébreux ont tiré leur nom de Héber, qui conserva la véritable religion & la premiere langue nommée de son nom *hebraïque*, depuis la confusion de ces mêmes langues. D'autres ont cru, au contraire, que le nom d'Hébreu vient d'Abraham: *Hebræi quasi Abrachi.* Saint Augustin avoit été de ce sentiment dans le premier livre *cap.* 14, qu'il a fait, *De consensu evangelistarum;* mais dans le deuxiéme livre des rétractations, *c.* 15, dans le seiziéme de la *cité de Dieu*, *c.* 3, & au dix-huitiéme, *c.* 39, il suit la premiere opinion. M. Huet, dans sa *Démonstration évangélique*, a néanmoins entrepris de montrer après d'autres savans, que le nom des Hébreux vient du mot *Héber*, c'est-à-dire, *de de-là*, parcequ'ils étoient venus d'au-delà de l'Euphrate. C'est en effet le sentiment le plus probable; car Abraham n'est nommé Hébreu, que parcequ'il étoit venu d'audelà de l'Euphrate, & non pas parcequ'il descendoit d'Héber; car il n'y auroit pas eu plus de raison de donner ce nom à Abraham & à sa postérité, qu'aux autres descendans d'Héber. Dans la Genèse, *c.* 14, où on lit dans la vulgate, *Abram hebræo*, qui est le premier endroit, où il soit ainsi qualifié, la version des septante porte Ἄβραμ τῷ περάτῃ, *à Abram passager*, c'est-à-dire, qui avoit passé l'Euphrate. C'est dans le même sens que les peuples delà ce fleuve sont nommés fils d'Héber dans la Genèse, *c.* 10, *v.* 21, & que Joseph dit à Pharaon, *qu'il a été enlevé du pays d'Héber*, c'est-à-dire, du pays où habitoient des gens de delà l'Euphrate; car alors le pays de Chanaan ne pouvoit pas être appellé du nom de pays des Hébreux. * Joséphe, *l.* 1.

antiquit. c. 7. Eusebe, *en la chron.* Saint Jérôme, *in trad. Heb. in c.* 10 *genes.* Bede, *in quæst. in gen.* Saint Isidore, *l.* 9 *orig.* Petreïus, *sup. gen. c.* 14. Lyranus Eugubinus. Cajetan. Salian, *in annal. sacr.* Sponde & Torniel, *An. M.* 1774, 1932, 2217. Huet. *in demonstrat. evangelica.*

HEBERER (Jean) de Bamberg, qui florissoit en 1452, a été un des ornemens de l'université de Leipsick, où il fit ses études, & à laquelle il mérita d'être aggrégé. Il joignoit la science de la philosophie à celle du droit, & il plaida avec succès en même temps qu'il donna dans le cabinet des conseils, qui ne lui faisoient pas moins de réputation. Il enseigna aussi pendant quelque temps, & forma de bons disciples. Il préféra depuis à ces exercices l'étude de la théologie, & prit en cette faculté le dégré de docteur. Ceux de Nuremberg le consulterent dans toutes leurs affaires qui étoient de quelque importance, & se trouverent toujours bien de ses avis. Par reconnoissance, la ville lui fit une pension honnête. L'évêque de Bamberg lui conféra aussi la prévôté de Forchem. Il a laissé un gros volume de discours faits au peuple; un autre de discours faits au clergé; un livre sur les sentences, des harangues sur divers sujets, un grand nombre de lettres, & plusieurs autres écrits. C'est ce qu'on lit dans l'anonyme de Leipsick, publié en latin par Joachim-Jean Maderus, à Helmstadt, en 1660, *in*-4°, nombre 5.

HEBERNE ou HERBERNE, archevêque de Tours, succéda à Adeard au commencement du IX siécle, vers l'an 805. Il écrivit un livre des miracles de saint Martin. * Vossius, *de hist. lat.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom.* 1. *p.* 749 & 750. *Chron Turon.*

HEBERS, qui prend le titre de *Clerc*, auteur d'un roman nommé *les sept sages*, ou *Dolophates*, témoigne qu'il le traduisit du latin d'un moine de l'abbaye de Haute-Selve, nommé *dom Jheans*, c'est-à-dire, *Dom Jean.* Cet ouvrage est en vers: on croit qu'il fut écrit, ou sous le regne de Louis VIII, pere de saint Louis, ou sous celui de Louis *Hutin*, X du nom. * Du Verdier, La Croix du Maine, *bibl. franç.*

HEBERT (Michel) Jésuite, né à Caen, le 8 septembre 1671, entra dans la société des Jésuites, le 8 septembre 1689. Il y a enseigné les humanités six ans, & une année la rhétorique. Ces fonctions & l'étude qu'il fit ensuite de la théologie ayant affoibli sa santé déja fort délicate, on lui donna un emploi plus tranquille, & qui étoit conforme à la douceur & à l'élégance de son génie; il servit de secrétaire successivement aux peres François de la Chaize, & Michel le Tellier. Il mourut à Paris, dans la maison professe, le 24 novembre 1711. On a de lui les écrits suivans: 1. *Vatis elegiaci somnium*: cette piéce fait partie du recueil, intitulé: *Musarum festi plausus ad nuptias Ludovici Burgundiæ ducis*; à Paris, chez Lambin, en 1697, *in*-12, & *in*-4°. 2. *Ars jocandi*: ce poëme en vers élégiaques a été imprimé à Paris, en 1698, *in*-12, & traduit en vers françois, par M. de Bellechaume, à Paris, en 1699, *in*-12. sous ce titre: *l'Art des bons mots.* Ce même sujet avoit déja été traité aussi en vers élégiaques, & en quatre livres, par Matthieu Delius, de Hambourg; mais on croit que le pere Hébert n'avoit point eu connoissance de ce poëme. 3. *Ecloga cùm Philippus Andegavensium dux renuntiatus esset rex Hispaniæ*; à Paris, *in*-4°. 4. *Ad nutricem ducis Hispaniæ Hendecasyllabi*; à Paris en 1704, *in*-4°. 5. *Imago vitæ humanæ quatuor anni tempestatibus expressa*; à Caen en 1704, *in*-12: ce sont quatre élégies. 6. *Aristus ægrotans*, *Eugenio. Aristus è morbo recreatus*, *eidem*: ce sont deux élégies. * *Memoires manuscrits* du pere Oudin, Jésuite.

HEBERT, *cherchez* HERBERT.

HEBRE, *Hebrus*, fleuve de Thrace, célébre dans les écrits des poëtes, a sa source dans le mont Hæmus, aujourd'hui *Balkan*, sur les frontieres de la Macédoine. Il coule à l'orient où il arrose Filippopoli & Andrinople; de-là vers le midi, où il se grossit de quelques rivieres, & baigne la ville de Trajanopoli. Enfin il se jette dans l'Archipel. Leunclavius, & les autres modernes l'appellent aujourd'hui *La Mariza.* * Pline. Strabon. Leunclavius. Baudrand, &c.

☞ HÉBRETME ou HEBRELME, l'un des plus polis écrivains de son temps, florissoit après le milieu du XI siécle, & vécut au moins jusqu'en 1085. Il fut du nombre de ces religieux de Cluni, qui passerent de France en Espagne, au onziéme siécle, & contribuerent à remettre cette église des oppressions qu'elle avoit souffertes de la part des Musulmans. Hebretme faisoit sa résidence au monastere de S. Jean-Baptiste de la Penna. Ce fut par l'ordre de Sanche, abbé de ce monastere, qu'il écrivit en 1084, l'histoire de la translation du corps de S. Indalece qui s'étoit faite cette même année. Les Bolandistes ont publié au I tome du mois d'avril, cette histoire, dans laquelle on trouve une partie de la vie de l'abbé Sanche, & divers traits de celle du roi de même nom qui regnoit alors, & du prince Pierre son fils. Les mêmes éditeurs ont donné dans le même volume un autre écrit d'Hebretme; c'est l'histoire de la translation qui fut faite en 1063, du corps de S. Isidore, évêque de Séville. Quoique fort courte, on y trouve une juste & touchante description des ravages causés en Espagne par les Musulmans, & quelques traits de l'histoire de sainte Juste, vierge du pays. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome VIII p.* 150, 152.

HEBREU: c'est le nom qui fut donné à Abraham, quand il vint de Mésopotamie dans la terre de Chanaan, parcequ'Habar signifie *d'au-delà*, & qu'il venoit d'au-delà du fleuve de l'Euphrate. Depuis ce temps-là les descendans d'Abraham ont été appellés Hebreux, jusqu'à la séparation des dix tribus, qui formerent le royaume de Samarie, comme les deux autres celui de Juda; mais ce nom est demeuré particulierement aux fils de Jacob & à leurs descendans, qui ont été appellés enfans d'Israël, & depuis Juifs. Les anciens Juifs sont distingués des Juifs Hellenistes par ce terme d'*Hebreux*, & même les Juifs de religion des Gentils convertis. On n'a appellé la langue des Juifs la langue hébraïque, que depuis que les Juifs Hellénistes, qui parloient grec, se sont voulu distinguer de ceux qui parloient l'ancienne langue des Juifs. Après le retour des Juifs de la captivité de Babylone, la langue syriaque fut nommée hébraïque, comme il paroît par les mots syriacs qui sont dans les évangiles, où il est dit qu'ils sont hébreux; mais depuis, le nom de *langue hebraique* est demeuré à l'ancienne langue des Juifs, dans laquelle sont écrits la plupart des livres de l'ancien testament. * Du Pin, *dissertation préliminaire sur la bible.*

HEBRIDES, isles de l'Océan septentrional, à l'occident de l'Ecosse. On en compte près de trois cens, dont les plus considérables sont Leves, Skie, Mula, Arren, Yle, Kolumkil & Eust. L'isle de Leves ou Leuvis, a un bourg nommé Stoi, & quelques villages. La presqu'isle de Harrai en fait partie, & c'est où est l'ancien monastere de Rovaldil. L'isle de Skie a le bourg de Dunbegan. Mula a le château de Douart; Arren a le château d'Arren; Yle a la ville de Crum, & quelques villages; Kolumkil a une ville du même nom, qui est le siége d'une évêque suffragant de Glasco en Ecosse; Eust ou Vyist a plusieurs places, comme Saint-Patrice, Saint-Pierre, &c. Les peuples de ces isles sont fort grossiers; ils ne mangent que du pain d'orge & d'avoine, & de la chair à demi-cuite: ils ne boivent que de l'eau ou du petit lait dans leurs festins. Ils se plaisent fort à porter des habits bigarés de diverses couleurs, mais principalement rayés de pourpre & de bleu. On les voit souvent couchés sur la dure en pleine campagne, où ils ne craignent ni les orages, ni les neiges. Ils aiment néanmoins la musique, & se servent d'instrumens dont les cordes

sont d'airain ou de nerfs, qu'ils touchent avec l'archet ou avec les doigts. Toute leur ambition est d'enrichir ces instrumens d'argent & de pierreries, & les moins riches y mettent des morceaux de crystal. Leur langage tient un peu du vieux gaulois; leurs chansons n'ont guères pour sujet que les beaux exploits de plusieurs vaillans hommes, ce qui étoit la coutume des bardes ou poëtes des Gaules. Leurs armes sont une cotte de mailles, un morion, un arc & des fleches. Quelques-uns ont des épées fort larges, ou des haches. Pour s'animer au combat, ils se servent de flutes ou de hautbois, au lieu de trompettes. Les rois d'Ecosse possedoient anciennement ces isles. Elles ont été réunies au royaume d'Angleterre avec l'Ecosse.

La maniere dont les habitans de quelques-unes de ces isles vont pêcher dans celles qui sont inhabitées, est assez particuliere. Comme une partie des Hébrides est inaccessible, aux barques même le plus petites, il faut prendre des précautions extraordinaires pour y aborder. Ainsi la Butta, qui est une de ces isles, est fermée par la difficulté de son accès, à tous autres qu'aux habitans de l'isle de l'Hirta; car le seul endroit par où l'on y peut metre pied à terre, n'a qu'un pied de largeur sur un rocher: encore ne peut-on le gagner qu'au moment que les vagues de la mer élevent le bateau. Pour y aborder ils tournent le côté du bateau vers le rocher lorsqu'ils en approchent; & ainsi pendant que deux hommes postés aux deux bouts du bateau, tâchent d'empêcher à force de bras, par le moyen de longs bâtons qu'ils tiennent en leurs mains, que la violence des vagues ne brise leur bâteau contre le rocher; il y a un homme destiné à cela, qui dans le moment que les vagues élevent le bâteau, tâche en sautant d'attraper l'endroit, qui est le seul par où l'on puisse aborder, comme il a été dit. On lui attache par précaution une corde autour du corps, afin qu'en cas que le pied vînt à lui manquer, ou qu'il ne donnât pas dans l'endroit, on le puisse retirer de la mer, où il faut nécessairement qu'il tombe. Après que le premier a mis ainsi pied à terre, ce qui manque rarement, les autres en font de même un à un; & s'il y a des étrangers qui souhaitent d'y aller, comme il y en a plusieurs qui pendant l'été y passent des isles voisines, on leur attache une corde au-dessous des aisselles, après que les habitans d'Hirta ont grimpé au haut du rocher les uns après les autres. Comme on ne va dans cette isle, ou pour mieux dire, sur ce rocher, que pour tuer de la volaille qui s'y trouve à foison, & pour recueillir des œufs, dès que ces gens ont assez pour charger leur bateau, ils s'entr'aident à redescendre, le plus habile & le plus adroit d'entre eux restant toujours le dernier; parceque n'y ayant plus personne pour l'aider, il est obligé de se précipiter dans la mer, pour gagner ensuite le bateau. Cette isle est à six milles au nord d'Hirta. Celle de Soë, qui est au sudouest, après une prodigieuse quantité de volaille, n'a rien de remarquable qu'une petite embouchure, où se rendent un grand nombre de chiens de mer, que les habitans d'Hirta vont tuer à grands coups de bâton, mais avec plus de risque; car outre que dans l'embouchure il n'y a quasi pas d'espace pour ramer, & qu'il semble que l'entrée leur en soit fermée de toutes parts; si par hazard le vent change pendant qu'ils y sont, il faut que les hommes & le bateau y périssent sans ressource. Cette isle est composée de plusieurs rochers, qui s'élevent jusqu'à dix, vingt & vingt quatre brasses au-dessus de la surface de l'eau, sur le haut desquels & dans les fentes qui s'y trouvent, s'engendre cette quantité de volaille dont nous avons parlé. Entre autres isles, il y en a une nommée *Stacca Donna*, dont l'accès est encore plus difficile que celui de Butta; car après avoir grimpé la hauteur de douze ou seize brasses, on vient à un endroit, où il n'y a d'espace que pour mettre un pied ou une main, d'où si l'on vient à glisser, il faut nécessairement tomber dans la mer.

HEBRON, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, est une des plus anciennes du monde, & fut bâtie peu après le déluge. Abraham habita près de cette ville, qui fut la capitale des Philistins, & avoit porté le nom de *Cariatharbé*, comme qui diroit *la ville d'Arbé*. Celui-ci étoit un géant de la race des Enakim. * *Jos.* 14. *v.* 15. *Voyez* ARBÉ. Ensuite cette ville ayant été prise par Josué, fut donnée à Caleb, fils de Jephoné, & porta le nom d'Hebron, fils de ce Caleb: ce qui montre encore que c'est par anticipation qu'elle a ce même nom dans la Genèse & ailleurs. David, élu roi, s'y retira après la mort de Saül, & y demeura sept ans, jusqu'à ce qu'il prît Jérusalem. Ce fut dans cette ville, qu'Absalon se fit proclamer & sacrer roi. C'étoit enfin la demeure de Zacharie, pere de S. Jean-Baptiste. Lorsque les Chrétiens se sont rendu maîtres de la Palestine, ils établirent un évêque à Hebron; mais aujourd'hui cette ville est presque ruinée. * *Nombres*, 13, *Josué*, 14. S. Jérôme, *de locis hebr. v. Arboch.* Bochart, *descript. Terræ-Sanctæ.* Torniel, *A. M.* 2215, *n.* 3. Belon, *l.* 2, *c.* 87. Le Mire, *geogr. eccles.*

HECALE, vieille femme accablée de pauvreté, mais très-vertueuse dans son indigence, a donné lieu au proverbe des anciens: *Tu ne deviendras jamais Hécale*; c'est-à-dire, *tu ne seras jamais pauvre.* Thésée étant encore jeune, ne dédaigna point de loger chez Hécale, qui le reçut selon son pouvoir. Elle lui promit de s'immoler à Jupiter, s'il revenoit sain & sauf de la guerre; mais comme elle mourut avant le retour de Thésée, ce prince, en mémoire d'Hécale, institua une fête en l'honneur de Jupiter, qui fut surnommé *Hécalien.* * Suidas & autres.

HECATE, fille de Jupiter & de Latone, & sœur d'Apollon. L'antiquité fabuleuse lui donne trois noms, l'appellant *la Lune* dans le ciel, *Diane* sur la terre, & *Proserpine* aux enfers. On lui donne le titre de *Triceps*; parceque, selon Orphée, *in Argonaut.* elle avoit trois têtes; une de cheval à la droite; une de chien à la gauche; & une de sanglier au milieu. Pour ce qui est du nom d'Hécate, Servius dit qu'il vient du mot grec Ἑκατὸν *cent*; ou parcequ'on lui offroit cent victimes à la fois; ou parcequ'elle retenoit cent ans au-delà du Styx les ames de ceux qui avoient été privés de la sépulture. Il y en a d'autres qui tirent ce nom du mot grec Ἑκὰς *de loin*; parceque la lune darde ses rayons de loin. On faisoit aussi présider cette fausse divinité aux enchantemens, & l'on tient qu'elle regna autrefois dans la Chersonèse Taurique; qu'étant fort adonnée à la chasse, tandis qu'elle couroit les montagnes & les bois, elle reconnut la vertu des plantes, & inventa plusieurs sortes de poisons, dont elle se servit même à faire mourir son pere. Après ce parricide, elle se retira chez son oncle Æëtes qui l'épousa, & en eut Circé & Medée. Il y a diverses opinions touchant sa naissance. Hésiode & Musée disent qu'elle étoit fille du Soleil; les autres de Persée, à qui Jupiter donna Asterie, après en avoir joui. Selon Orphée, elle est fille de Cerès; & selon Bacchylide, fille de la Nuit. Pherecyde la fait naître d'Aristée. * Seneque, *in Med.* Natalis Comes, *l.* 3. Bannier, *explication des fables.*

HECATÉE, fils d'Hégésandre, né à Milet, fut disciple d'Héraclite, & ami d'Aristagoras, qu'il s'efforça vainement de détourner de faire la guerre aux Perses; de sorte qu'il florissoit vers la LXIX olympiade, l'an 504 avant Jesus-Christ. Il avoit composé un traité des généalogies de la plupart des grands hommes de la Gréce, dont on cite jusqu'au quatriéme livre, & l'on dit qu'il fut assez sujet à altérer la vérité par les fables. On ne peut dire si la description de l'Asie, qu'on cite sous son nom, est de lui, ou de quelque autre Hecatée insulaire, comme le prétendoit Callimaque; mais il est certain que celui qui décrivit l'Asie, décrivit aussi l'Europe & l'Afrique. Ces traités géographiques sont cités souvent par Strabon, par Etienne de Byzance, & par d'autres anciens: mais on n'est pas sûr qu'il fût

l'auteur de l'histoire des Eoliens; car il y a plusieurs écrivains de ce nom, & entr'autres un, dont on cite le premier livre des histoires. * Vossius, *historiens Grecs*. Voyez les *recherches sur la vie & les ouvrages d'Hécatée de Milet*, par M. l'abbé Sevin, dans les *mém. de l'Académie des belles lettres*, Tome VIII, p. 472.

HECATÉE, d'Abdere, fut élevé avec Alexandre *le Grand*, & s'attacha à Ptolémée, fils de Lagus, qui le retint auprès de lui. Eusebe le dit philosophe, & parle de lui, comme d'un homme expert & délié dans les affaires; mais on ne sait à quoi il fut employé. Suidas, qui l'ignoroit apparamment, lui donne la qualité de grammairien critique, outre celle de philosophe. Le plus célébre de ses ouvrages fut une histoire des Juifs, dont il parloit si avantageusement, que Philon doutoit si elle n'étoit pas supposée. Ce doute paroît assez mal fondé, & il est surprenant qu'il ait été adopté par Scaliger, lequel en a éclairci un fragment, conservé par Eusebe; puisque Hécatée a pu, même sans changer de religion, aimer mieux consulter les Juifs pour leur histoire, que les Grecs, qui l'ignoroient absolument, & les Egyptiens, dont le témoignage devoit être suspect à tout homme raisonnable pour ce qui ne les regardoit pas. Hécatée entreprit aussi d'écrire l'histoire d'Egypte, & il alla à Thèbes pour s'en instruire. Diodore de Sicile fait mention de cet ouvrage, qu'Arrien a tort d'attribuer à Hécatée de Milet. Diogène Laërce parle sans doute de cet ouvrage, lorsqu'il met Hécatée au nombre de ceux qui ont écrit de la philosophie égyptienne. Elien, le scholiaste d'Apollonius, & Etienne de Byzance le font encore auteur d'une histoire des Hyperboréens; mais fabuleuse en plusieurs endroits. * Vossius, *historiens Grecs*, & les *recherches*, auxquelles on renvoie à l'article précédent.

HECATOMBEON, est le nom d'un des mois anciens des Grecs, & sur-tout des Athéniens, dont tous les mois étoient lunaires. L'hécatombeon tomboit toujours vers le solstice d'été.

HECATOMBES, sacrifice de cent hosties d'une même espece, comme cent bœufs, cent brebis, cent pourceaux, ou quelques autres animaux. Cette fête fut instituée par les Lacédémoniens, qui ayant cent villes dans leur pays, immoloient tous les ans cent bœufs à leurs divinités. Mais cette dépense ayant paru trop forte à quelques-uns, ils la réduisirent à vint-cinq bœufs, s'imaginant par une subtilité puérile, que comme ces bœufs avoient chacun quatre pieds, il suffiroit que le nombre de cent s'y trouvât dans ces parties, pour conserver le nom d'Hécatombes. On fit ensuite ce sacrifice avec d'autres bêtes, comme des chevres & des agneaux qui étoient de moindre dépense. Diogène Laërce rapporte que Pythagore offrit aux dieux une Hécatombe de cent petits bœufs de pâte, n'ayant garde d'immoler cent bœufs vivans, lui qui défendoit expressément de les tuer, parcequ'il croyoit la métempsycose, ou passage des ames dans les corps des animaux. Ce nom vient d'Ἑκατὸν *cent*, & βοῦς *bœufs*. On dressoit cent autels, qui devoient être de terre ou de gazon, sur chacun desquels on immoloit une victime. Il y avoit cent prêtres ou cent autres personnes pour faire ce sacrifice. Nous ne voyons point dans l'histoire que les Juifs en aient jamais offert. Elle fait mention de quelques empereurs qui avoient offert cent lions ou cent aigles, pour se distinguer par la rareté ou la chereté des animaux qu'ils offroient. Nous ne voyons point que ce sacrifice ait été commun chez les Grecs ou chez les Romains : on ne laisse pourtant pas de marquer que les uns & les autres y ont eu recours dans les occasions considérables, comme dans un temps de peste & de famine. * Spon, *recherches curieuses de l'antiquité*.

HECATOMNE, satrape ou gouverneur de Carie, qui fut fait par Artaxerxès général d'une armée contre Evagoras, roi de Crete, la deuxiéme année de la XCVII olympiade, & l'an 391 avant Jesus-Christ : mais au lieu de servir son prince, il favorisa sous main Evagoras, & lui fournit de grosses sommes d'argent pour lever des troupes. * Diodore, *l.* 15. Voyez les *Recherches sur les rois de Carie*, par M. l'abbé Sevin, dans les *Mém. de l'académie des belles lettres*, tome IX.

HECATOMPHONIES, fêtes que célébroient les Messeniens, en mémoire d'une bataille qu'ils avoient gagnée sur les Lacédémoniens. Celui qui avoit tué cent ennemis, immola un homme vivant à Jupiter. Ce nom vient de Ἑκατὸν *cent*, & φόνος *meurtre*.

HECATOMPOLIS, nom qui fut donné à l'isle de Crete, & à la Laconie, parceque chacun de ces pays contenoit cent villes.

HECATOMPYLE, nom qui fut donné à la ville de Thèbes en Egypte, & à la capitale des Parthes, bâtie par les Grecs, parceque l'une & l'autre avoit cent portes. Ce nom grec est composé de Ἑκατὸν, qui signifie *cent*, & πύλη *porte*. * Etienne.

HECHEN, quatorziéme calife ou successeur de Mahomet, selon Marmol, est le même, qu'IBRAHIM, dont nous parlons en son lieu. *Cherchez* IBRAHIM, fils de Valid, &c.

HECHT (Godefroi) savant Allemand, étoit d'une ville située sur les confins de la Saxe & de la Lusace, que l'auteur de son éloge nomme en latin *Iütrebocum*, & qu'il dit très-ancienne. Hecht fut recteur du collége de Luccaw dans la Basse-Lusace, & il mourut dans un âge peu avancé, vers le commencement de 1721. C'est tout ce qu'on nous apprend de sa vie. On assure qu'il écrivoit bien en latin, qu'il avoit beaucoup étudié les anciens auteurs Romains, & qu'il étoit très-versé dans l'antiquité. Il avoit entrepris l'histoire de sa patrie; mais il n'a guères laissé, dit on, sur ce sujet que des matériaux qui lui avoient beaucoup couté de temps & de soins à ramasser. Etant dans l'académie de Wittenberg, il soutint plusieurs disputes, qui ont paru imprimées, savoir : *Res memorabiles peruntiquæ Saxonum urbis Iutrebaci*; à Wittenberg, en 1707. Conrad Samuel Schurzfleisch présida à cette thèse ou dispute. *Vita Johannis Tezeli, nund.natoris sacri*, en deux parties qui parurent successivement en 1707, à Wittenberg. *De formula*, IMPRÆSENTIARUM, en 1709. *De Wicmanno, antistite Magdeburgensi*; c'est la vie de ce prélat : elle parut à Wittenberg, en 1710. Il revit & publia la même année, & dans la même ville, diverses dissertations de Jean Schurzfleisch, pere de Conrad Samuel, & y joignit l'histoire de sa vie: c'est un volume *in*-8°. Ce fut en 1711, au mois de novembre, que Hecht fut fait recteur du collége de Luccaw. Cette place lui donna lieu de composer les écrits suivans : *Programma de Judæis impulsore Chresto Romæ tumultuantibus*, en 1712. *Memoria Titi Pomponii Attici*, en 1712. *De dignitate & præstantia critices*, en 1713. *Memoria Joannis Lucani, jurisconsulti*, en 1714. *De rei heraldicæ inter Germanos, speciatim Saxonas, auspiciis*, en 1717. *De epigrammatum in oratione civili usu*, en 1718. *Memoria Philippi Melanchtonis, litterarum inter Saxonas restauratoris summi*, en 1718. *De Gerone, Lusatiæ marchione*. Godefroi Hecht a aussi enrichi les *Miscellanea Lipsiensia* des dissertations suivantes : *De Macedonia devicto Andrisco in provinciam redacta*, tome I, observation VI, page 54. *De elogio Ludovici primi imperatoris quod à pietate accepit*, tome II, observat. 45, page 649. *Memoria Ambrosii Berndtii, Iutrebocensis, profess. Witemberg.* tome V, observat. 119, page 354. *De duobus nummis argenteis raræ antiquitatis*, tome VI, observation 149, page 320. *Bustum Lusatiæ antiquissimum*, tome VI, observation 153. Les autres écrits de Godefroi Hecht, sont : *De Henrici Guelfi Boiariæ & Saxoniæ ducis insignibus gentilitiis, unde Leonis tulit elogium, commentarius* : avec une dissertation *De Cænobiis Germaniæ rerum in eâ gestarum tabulariis*; à Wittenberg, en 1715, *in*-4°. *Germania sacra & litteraria*; à Wittenberg, en 1717, *in*-8°. *Vita Tezelii*,

en 1717, *in-8°*; c'est une nouvelle édition, & presque une nouvelle vie, &c. * Voyez *Tobiæ Eckhardi Gymnasii Quedlinburg. rectoris*, *Epistola de præmaturo obitu Godofredi Hechtii*, dans les *Miscellanea Lipsiensia*, tome X, en 1721, *in-8°*, pag. 252 & suivantes.

HECHYNG, petite ville du cercle de Souabe. Elle est à trois lieues de Tubingen du côté du midi, dans le comté de Hohen-Zollern, & elle donne le nom à une des branches de la maison de *Hohen-Zollern*. * Baudrand.

HECLA, haute montagne d'Islande, dans la partie méridionale de cette isle, vers la ville épiscopale de Scalhot. Quoique le pays soit extraordinairement froid, & près du cercle polaire, elle vomit des flammes avec un bruit épouvantable, de même que l'Ethna & le Vésuve; & s'embrase quelquefois de telle sorte, qu'elle couvre de cendres toutes les terres voisines jusqu'à deux ou trois lieues aux environs. Ceux qui ont osé s'en approcher, pour considérer de plus près la nature & les causes de ce terrible incendie, ont été punis de leur curiosité, & n'en sont pas revenus. On tient qu'il y a au pied de cette montagne des gouffres qu'on n'apperçoit pas, & où l'on est subitement englouti. Selon le langage du pays, c'est une des bouches de l'enfer. * Baudrand.

HECQUET (Philippe) célebre médecin, docteur régent, & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, étoit d'Abbeville, où il naquit l'onziéme de février 1661. Il étoit le cinquiéme des enfans de *Jacques* Hecquet, & de *Catherine* Pigné, bourgeois de la même ville. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & les acheva à Paris, où il vint à l'âge de 17 ans. Il y fit son cours de philosophie en 1678 & 1679, sous M. Ozon, qui professoit dans le collége des Grassins. Il prit ensuite des leçons de théologie, en 1680 & 1681, sous MM. Pirot, professeur de Sorbonne, & de Rocquecourbe, professeur & grand maître du collége de Navarre. Il a toujours conservé depuis beaucoup de penchant pour la théologie, & l'on s'en apperçoit dans tous ses écrits. Déterminé cependant au parti de la médecine, il en commença l'étude à Paris, en 1682 & 1683, sous MM. Afforty le pere, professeur de botanique & de pharmacie; Douté, professeur de physiologie, d'anatomie & de pathologie; & Saint-Yon, professeur de chirurgie. L'année suivante, il alla prendre des degrés à Reims. Ses lettres de maître-ès-arts sont du deuxiéme, & celles de docteur en médecine du quatre de juillet 1684. Le 6 du mois d'août suivant, les médecins d'Abbeville l'aggrégerent à leur collége. M. Hecquet étoit alors dans la résolution de se fixer dans cette ville, & il ne la changea que lorsqu'il se fut bien convaincu par son expérience, que la province ne pouvoit lui procurer des secours proportionés à son avidité de savoir. Il revint donc à Paris, où son mérite n'étoit pas ignoré; il ne tarda pas d'y être considéré & employé; mais n'étant pas de la faculté de cette ville, il fut inquiété dans l'exercice de sa profession. Ses amis crurent lui procurer la tranquillité qu'il cherchoit, en le faisant recevoir membre de la chambre royale, qui étoit un corps de docteurs de Montpellier & d'autres universités, que M. Daquin, alors premier médecin, avoit rassemblés à Paris, & qui sous sa protection croyoient y pouvoir pratiquer la médecine: mais cet établissement souffrit des oppositions. M. Hecquet en ressentit les effets comme les autres; & il songeoit à s'en retourner dans sa patrie, lorsque mademoiselle de Vertus l'appella auprès d'elle à Port-Royal des Champs, pour prendre la place de M. Hamon, mort depuis peu: c'étoit en 1688. M. Hecquet se rendit au lieu de sa destination, le 14 août de la même année: il s'y livra sans relâche au jeûne, aux veilles, au soin des pauvres; & ne tarda pas à éprouver que la force de son tempérament ne répondoit point à l'ardeur de son zéle. Il eut plusieurs maladies dangereuses, qui ne diminuerent rien de ses austérités & de ses fatigues, lorsqu'il eut recouvré la santé: celle-ci en fut dérangée à un point que ses amis le pressoient de revenir à Paris, lorsque la mort de mademoiselle de Vertus, arrivée le 21 novembre 1693, l'y détermina plus que leurs conseils. Pour éviter à l'avenir les tracasseries qu'il avoit d'abord essuyées, & la chambre venant d'ailleurs d'être supprimée, il résolut de prendre des degrés dans la faculté de Paris: en conséquence, il se mit sur les bancs au mois d'octobre 1694, sortit de licence le 3 septembre 1696, & reçut le bonnet de docteur le 15 janvier 1697. Il se fit admirer dans ses examens & dans ses thèses. On se hâta de le nommer professeur des écoles; & chargé d'enseigner *la matiere médicale*, il s'en aquitta d'une maniere digne de la haute idée que sa réputation avoit fait concevoir de lui. Aimé & honoré de ses confreres, tous s'empresserent à le produire: on l'appelloit aux plus célebres consultations; & en 1708, M. Finot, qui a toujours eu pour lui l'amitié la plus intime, le présenta à Henri-Jule de Bourbon, prince de Condé, comme un sujet digne de toute sa confiance. M. le prince la lui donna en effet, & M. Hecquet y répondoit toujours, non-seulement en médecin éclairé, mais autant au moins en médecin rempli de l'esprit du christianisme. C'est ce qu'il fit voir en particulier dans la maladie dont le prince mourut. M. Hecquet se chargea seul de l'avertir du danger, de lui en annoncer les suites, & de lui donner des avis salutaires, dont le prince se laissa toucher, & dont il profita. Après sa mort, arrivée le premier avril 1709, madame la princesse, sa veuve, retint M. Hecquet pour le médecin ordinaire de sa personne & de sa maison; & pendant les 14 années qu'elle survécut au prince son mari, elle eut souvent lieu d'éprouver la capacité de M. Hecquet, son rare désintéressement, l'étendue de ses lumieres, & la solidité de sa piété. Il seroit trop long d'en rapporter ici des exemples; on a plusieurs vies de ce célebre médecin imprimées, où ils n'ont point été négligés. M. Hecquet tint la même conduite auprès de madame la duchesse de Vendôme, dont il eut aussi l'honneur d'être le médecin ordinaire. Il ne se présentoit jamais devant ces deux princesses quand elles n'avoient pas besoin des services de son art, à moins qu'il n'eût à leur demander lui-même des graces pour tout autre que pour lui. Sa réputation engageoit un nombre considérable de personnes de tout état à recourir à ses lumieres; & tant que sa santé le lui permit, il ne refusa jamais ses soins à ceux qui en avoient quelque besoin: mais dans tous les temps il préféra les pauvres à qui sa maison étoit ouverte à toute heure. Il les assistoit également de ses conseils, de ses visites, & de sa bourse. Il fit ses visites à pied aussi longtemps qu'il le put: ne pouvant suffire par cette voie dès 1698, à tous ceux qui avoient confiance en lui, il prit un cheval; & lorsque cette monture l'incommoda trop pour continuer à s'en servir sans risquer entierement sa santé, il prit une chaise roulante, & enfin un carrosse où tout ne respiroit que la simplicité. Ce carrosse lui tenoit même en quelque sorte lieu de cabinet; il s'y livroit à l'étude avec autant d'application qu'il eût fait chez lui. Dans le grand nombre de malades qui s'adressoient à lui, l'on comptoit plusieurs communautés d'hommes & de filles. Il donna toujours la préférence à celles qu'il crut le moins en état de reconnoître les soins d'un médecin. Lorsqu'il étoit appellé chez des personnes du monde, son premier soin étoit de profiter de leur état pour les rappeller à Dieu, & les porter à se convertir; & il y a souvent réussi. On en a un grand nombre d'exemples, qu'il seroit trop long de rapporter. Le succès étoit d'autant moins étonnant, que M. Hecquet étoit un homme de prieres, qu'il étoit fort instruit de la religion, & qu'il en parloit toujours, non-seulement avec beaucoup de lumiere, mais aussi avec onction. En 1709, une espéce de rhumatisme goutteux, dont il avoit senti les premieres atteintes

atteintes durant son séjour à Port Royal, l'ayant déterminé à aller prendre les eaux à Bourbon, il fut touché de l'ignorance qu'il trouva dans ce pays, & de la disette de bons livres. Il en écrivit à une dame de Paris, qui, à trois différentes fois, acheta pour environ trente pistoles de livres utiles & solides, qu'elle lui fit tenir. En 1710 il fut choisi pour médecin de l'hôpital de la Charité : poste qu'il aimoit mieux que tous ceux qui pouvoient l'approcher des grands, parcequ'il n'y trouvoit qu'un exercice continuel pour sa charité. Le 5 novembre 1712, la faculté de médecine l'élut pour son doyen : il refusa d'abord d'y adhérer; il y consentit enfin avec beaucoup de peine; & dès le 13 janvier suivant, il voulut abdiquer; mais il ne fut pas écouté. Pendant son décanat, il ne fut occupé que de projets qui puissent faire honneur à son corps. Dans une assemblée du 2 janvier 1714, il proposa de composer & de publier un nouveau *Dispensaire* de remedes, ou *Code de pharmacie* : on gouta la proposition : on travailla à l'ouvrage, & il étoit avancé lorsque le décanat de M. Hecquet finit : il a été publié depuis. M. Hecquet conçut un autre dessein, de bâtir des écoles mieux placées & plus dignes de la faculté que celles qu'elle avoit. Le plan en fut dressé : on prit des mesures pour l'exécution; & néanmoins le projet ne réussit point. Nous sommes obliges, pour abréger, de passer sous silence les autres actions de son décanat. Au commencement de 1727, devenu très-infirme, il se retira dans une des cours des religieuses Carmélites du fauxbourg S. Jacques, dont il étoit le médecin depuis trente-deux ans. Et comme l'esprit de pénitence le conduisoit dans cette retraite autant que que ses infirmités, il y vécut réellement en pénitent, continuant de faire maigre, ce qu'il observoit depuis 25 ans, ne se nourissant guères que d'herbes & de légumes, & s'imposant la loi de vivre, au moins en partie, comme la communauté. Il y avoit longtemps qu'il s'étoit interdit l'usage du vin, & il ne le reprit point. Du reste, outre les services continuels qu'il ne cessa de rendre aux Carmélites, en qualité de médecin, sa retraite fut principalement accessible aux pauvres, qui trouverent en lui jusqu'à la fin un conseiller, un ami, un pere. Mur enfin pour l'éternité, il mourut le 11 avril 1737, âgé de 76 ans. Il fut inhumé au bas de l'église des Carmélites, & on lit sur sa tombe l'épitaphe suivante, composée par le célebre M. Rollin.

Hîc jacet
PHILIPPUS HECQUET, *doctor regens*
In facultate medicinæ Parisiensi ;
Natus apud Abbatis-Villam anno Christi 1661, *die* 11 *Februarii*,
Piè ac dilig nter à parentibus educatus,
Totum se medicæ artis studio dedit.
Eam primùm
Doctor in facultate Remensi factus,
In patriâ exercuit.
Mox accensus desiderio doctrinæ amplioris,
Parisios venit.
Ibi studium medicum cum insigni laude emensus,
Nobiliorem doctoris gradum adeptus est.
Evocatus in Regii Portus solitudinem
Ut illustri fœminæ opem medicam praberet,
Intùs, foris, ægrotantes
Per annos quatuor assiduâ & felici operâ curavit.
Exinde doctrinâ & pietate, non opibus, auctior,
Parisios rediit.
Quantùm pertinaci labore & longo medicinæ usu profecerit
Testantur plena medicæ eruditionis opera quæ elucubravit.
Decanus suæ facultatis anno 1712 *electus*,
Re diu & maturè cum selectis doctoribus perpensâ,
Saluberrimum medicinæ codicem instituit.
Anno 1727 *ingressus in hanc Carmelitarum domum*,
Quam, ut medicus, per annos 32 *jam rexerat*,
Reliquum vitæ tempus,
In oratione, jejunio, & continuâ mortis meditatione,
Vini, carnisque abstinens, transegit.
Pauperes ægrotos à quibus nunquam non consulebatur,
Pluribus membris è diutino morbo captus,
At idem animo, & mente integer ac valens,
Pecuniâ & consilio usque adjuvit.
Tandem pœnè pauper ipse, cœlebs obdormivit in Domino.
Anno ætatis suæ 76, *Christi* 1737, *die Aprilis* 11.

On a trois vies différentes de M. Hecquet, l'une dnas le Journal intitulé : *Bibliothéque françoise*, imprimé à Amsterdam, chez du Sauzet, tome XXVIII, partie premiere; la deuxiéme dans le tome XLI des *Memoires* du feu pere Niceron; & la troisiéme à la suite du troisiéme volume de la *Médecine des pauvres*, ouvrage posthume de M. Hecquet. Les deux premieres qui ne different que dans quelques détails & quelques circonstances qui sont de plus dans celle qui est dans le *Journal*, que dans celle qui est dans les *Mémoires* du pere Niceron, sont d'un seul & même auteur, mais nullement du pere Niceron, comme quelques critiques périodiques l'ont dit de la seconde. La troisiéme qui est faite avec beaucoup de gout, & où l'on trouve plus de détail & plus de circonstances, est de M. le Fevre de Saint-Marc, qui a fait usage des deux premieres, & des mémoires manuscrits que l'auteur de ces deux vies avoit eus pareillement entre les mains. La troisiéme a été retouchée avec soin, par l'auteur, augmentée de nouvelles circonstances, réformée dans quelques autres déja rapportées, & imprimée dans la seconde édition de la *Médecine des pauvres*, en 1742. Dans ces trois vies on a une liste des écrits de M. Hecquet; mais outre qu'elle est plus complette dans la derniere, cette liste est raisonnée, & fait connoître parfaitement l'histoire littéraire de M. Hecquet. On est étonné en la lisant, comment un homme si occupé a pu tant écrire, soit en latin, soit en françois. Voici le simple catalogue de ces écrits : nous y suivons l'ordre chronologique : 1. *An functiones à fermentis*, thèse du 26 janvier 1695. 2. *An chronicorum morborum medicina in alimento*, thèse du 13 octobre 1695. 3. *An morbi à serosâ colluvie*, thèse du 12 janvier 1696. 4. *An remediorum curta suppellex*, thèse du 6 février 1698. 5. Préface latine du recueil des ouvrages de M. *Baglivi*, fameux médecin de Rome, imprimé à Lyon en 1704. 6. *An impeditæ transpirationi sanguinis missio*, thèse du 7 février 1704. 7. *An potus ægris interdicendus*, thèse du 21 février 1704. 8. *Explication physique & méchanique des effets de la saignée & de la boisson dans la cure des maladies, avec une réponse aux mauvaises plaisanteries que le journaliste de Paris* (M. Andry) *a faites sur cette explication de la saignée.* On trouve aussi dans cet ouvrage la thèse sur la saignée, traduite par M. Hecquet, & la thèse sur la boisson, *in*-12, en 1707, à Chamberi (ou plutôt en France.) 9. *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, & de l'obligation aux femmes de nourir leurs enfans ;* pour montrer par des raisons physiques, de morale, & de médecine, que les meres n'exposeroient ni leur vie, ni celle de leurs enfans, en se passant ordinairement d'accoucheurs & de nourices, en 1708, *in*-12, à Trévoux. 10. *Traité des dispenses du carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la méchanique du corps les rapports naturels des alimens maigres avec la nature de l'homme ; & par l'histoire, par l'analyse & par l'observation, leur convenance avec la santé.* Ce traité parut en 1708, fut réimprimé en 1709; ensuite en 1715, 2 vol. *in*-12, avec des corrections & additions, entr'autres deux dissertations, l'une sur les macreuses, l'autre sur le tabac, &c, en 1741, 2 vol. *in*-12. 11. *De la digestion des alimens*, pour montrer qu'elle ne se fait pas par le moyen d'un levain, mais par celui de la tri-

turation ou du broyement, contre l'article 13 des *Mémoires de Trévoux*, janvier 1710. Ce sont des remarques sur la dissertation de M. Vieussens le pere, docteur de la faculté de médecine de Montpellier. 12. *An morbi à solidorum tritu*, thèse du 28 janvier 1712. 13. *De la digestion des alimens, & des maladies de l'estomac*, suivant le système de la trituration ou du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie; à Paris en 1712, *in*-12. 14. *An ut virginitatis, sic virilitatis certa indicia*, thèse du 5 janvier 1713 : la même traduite en françois. 15. *De purganda medicina à curarum sordibus, ubi detecto evacuantium fuco, purgationum fraudes & imposturæ, scandalo artis & artificis opprobrio futuræ, revelantur; datoque partium mechanismo, purgandi leges, tempora, rationes emendatæ restituuntur*, &c, à Paris en 1714, *in*-12. On trouve à la tête de cet ouvrage, *Proloquium de tolerandis medicinæ novis libris, ubi de illorum utilitate aut damno, de censurâ illorum aut judicio.* 16. *Novus medicinæ conspectus, ubi ex sanguinis circuitu anomaliis secretionum errata, miscellanea succorum & humorum adulteria deducuntur, &c, pars prima quæ physiologica est; pars secunda, quæ pathologica est. Accedit appendix de peste*, &c, à Paris en 1722, deux vol. *in*-12. 17. *Traité de la peste*, où en répondant aux questions d'un médecin de province sur les moyens de s'en préserver ou d'en guérir, on fait voir le danger des baraques ou des infirmeries forcées, avec un problême sur la peste; à Paris en 1722, *in*-12. 18. *An creatoris & naturæ legum imago carnisprivii lex*, thèse du 18 mars 1723. 19. *Observations sur la saignée du pied & sur la purgation au commencement de la petite vérole, des fievres malignes, & des grandes maladies.* Preuves de la décadence dans la pratique de médecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation; à Paris en 1724, *in*-12. 20. *Hippocratis Aphorismi ad mentem ipsius, artis usum, & corporis mechanismi rationem expositi*; à Paris en 1724, *in*-12, *item*, traduit en françois par M. Devaux, célebre chirurgien. 21. Lettre en forme de dissertation, pour servir de réponse aux difficultés sur le livre de la saignée du pied, &c, à Paris en 1725, *in*-12. 22. *Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province sur un miracle arrivé sur une femme* (la dame la Fosse) du fauxbourg S. Antoine, *in*-4°, en 1725. Il y a eu deux autres lettres du même sur ce sujet, contre le ministre Saurin : elles sont encore manuscrites. 23. *Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmans, & des narcotiques*, pour la guérison des maladies, en forme de lettres; à Paris en 1726, *in*-12. 24. Réponse à la question, *Si les médecins peuvent & doivent prendre part aux affaires de l'église*, in-12. 25. *Remarques sur l'abus des purgatifs & des amers, au commencement & à la fin des maladies; & sur l'utilité de la saignée dans les maladies des yeux, & dans celles des vieillards, des femmes & des enfans, en forme de lettres :* avec deux lettres latines, l'une sur la génération des insectes, l'autre sur le muscle utérin, découvert par M. Ruysch, *in*-12, à Paris en 1727 ou 1728. 26. *An quos morbos non sanat chirurgiæ ferrum, sanat chymicus ignis*, thèse du 8 mai 1732. 27. *Le brigandage de la médecine dans la maniere de traiter les petites véroles & les plus grandes maladies par l'émétique, la saignée du pied, & le kermés minéral*, avec un traité de la meilleure maniere de guérir les petites véroles par des remedes & des observations tirées de l'usage; à Utrecht (Rouen) en 1732, *in*-12. 28. *Le brigandage de la médecine*, &c, deuxiéme partie, où après avoir prouvé ce brigandage par les effets, l'on donne le plan des mémoires académiques, pour ramener la médecine à ses regles, & la contenir dans ses loix, avec une lettre apologétique touchant le brigandage de la médecine, &c, à Utrecht (Rouen) *in*-12. 29. *Le brigandage de la médecine réformé, ou la saignée du pied, le tartre émétique, & le kermés minéral disciplinés*, troisiéme partie, à Utrecht (Rouen.) 30. *Le brigandage de la chirurgie, ou la médecine opprimée par le brigandage de la chirurgie*, en 1738, *in*-12, après la mort de l'auteur : avec le *brigandage de la pharmacie*, &c, & la lettre déja imprimée, sur ce que c'est que le brigandage de la médecine, contre la lettre 72 des *Observations sur les écrits modernes.* 31. *La médecine théologique, ou médecine créée telle qu'elle se fait voir ici sortie des mains de Dieu, créateur de la nature, & régie par ses loix*, &c, avec la plupart des thèses de l'auteur; à Paris en 1733, deux vol. *in*-12. 32. Le naturalisme dans les maladies de l'épidémie convulsionaire, en 1733, premiere partie. Le naturalisme des convulsions, démontré par la physique, par l'histoire naturelle, & par les événemens de cette œuvre, & démontrant l'impossibilité du divin qu'on lui attribue dans une lettre sur les secours meurtriers, en 1733, deuxiéme partie. Le mélange dans les convulsions, confondu par le naturalisme, en 1733, troisiéme partie; à Soleurre (Rouen). La cause des convulsions finie, & l'œuvre des convulsions tombée; à Utrecht (Rouen) *in*-12. Réponse à la lettre à un confesseur, touchant le devoir des médecins & des chirurgiens, au sujet des miracles & des convulsions; à Utrecht (Rouen) en 1733, *in*-12. Lettre sur la convulsionaire en extase, ou la vaporeuse en rêve, en 1736, *in*-12. La suceuse convulsionaire, ou la Psylle miraculeuse, en 1736, *in*-12. Réponse à la lettre d'un docteur en médecine de la faculté de.... sur l'écrit précédent, en 1736, *in*-12. Le naturalisme des quatre requêtes, en 1736, *in*-12. Réponse des médecins, au défi que leur font les convulsionaires, dans la justification des requêtes, &c, en 1736, *in*-12. 33. *La médecine naturelle, vue dans la pathologie vivante, dans l'usage des calmans, & des différentes saignées des veines & des arteres, &c*, à Paris, deux vol. *in*-12, 1737, après la mort de l'auteur. Il y a à la fin du deuxiéme vol. le livre d'Hippocrate *de Flatibus*, traduit en françois, par M. Vergne, médecin à Poissi, mort en 1740 ou 1741. 34. *La médecine, la chirurgie & la pharmacie des pauvres*, par feu M. Hecquet, à Paris en 1740, trois vol. *in*-12, avec la vie de l'auteur, par M. de Saint Marc : M. l'abbé Perau a eu soin de la premiere édition de cet ouvrage. La deuxiéme corrigée & augmentée, est due aux soins de M. Boudon, médecin. Elle a paru en 1742, en trois vol. *in*-12. La vie de l'auteur est aussi corrigée & augmentée. Il faut consulter cette vie sur les ouvrages manuscrits laissés par M. Hecquet. Dans le *Mercure* de novembre 1742, on lit une *Lettre de M. Joyeuse, médecin des hôpitaux des galeres du roi, à M...... docteur en médecine.* Cette lettre est presque toute entiere pour combatre les principes de M. Hecquet sur la saignée, & l'on y parle avec de grands éloges des écrits de MM. Sylva, Andry, & Astruc, contre ce célebre médecin. L'auteur dit néanmoins des ouvrages de M. Hecquet : « Dans » tous brille cette imagination vive & féconde, qui » dévelope sous les plus beaux jours, & d'une infinité » de manieres, ce qu'il y a de plus caché & de moins » connu dans la profession. En vain est-il bien des » maladies qui ont toujours passé pour incurables; à » mesure qu'on lit cet auteur, la théorie lumineuse » qu'il nous présente, dévoile les causes de leur résistance aux remédes, & semble fournir des voies sures » pour en triompher. En parcourant ces différens ou» vrages, on sent qu'on y puise toujours des lumieres, » qu'on n'apperçoit guères ailleurs. » Mais après cet éloge, on prétend que M. Hecquet a enseigné les paradoxes les plus outrés, qu'il semble avoir pris à tâche de combattre les vérités les mieux reçues, que sa théorie s'accorde rarement avec l'expérience, qu'elle conduiroit souvent à une pratique bien dangereuse tout médecin, qui, novice dans l'art de guérir, prendroit cet auteur pour modéle : que jamais il n'est revenu sur ses sentimens, malgré les réfutations péremptoires qui en ont été faites. Et tout cela n'est dit que pour réfuter ensuite ses principes sur la saignée. Il est vrai que l'auteur semble promettre de nouvelles lettres sur les

autres ouvrages de M. Hecquet, ou du moins sur les principes concernant d'autres matieres.

HECTOR, fils de *Priam* & d'*Hecube* sa femme, défendit long-temps la ville de Troye contre les Grecs, & tua Patrocle revêtu des armes d'Achille, ce qui obligea ce dernier de venir au combat pour venger la mort de son ami. Homere, *liv.* 2 de son *Iliade*, fait un récit des instantes prieres que Priam & Hecube firent à leur fils, pour l'obliger d'éviter le combat avec Achille, que la mort de Patrocle avoit rendu furieux. Jupiter même eut pitié d'Hector, & délibera s'il lui prolongeroit la vie. Minerve l'en dissuada, puisqu'Hector étoit mortel: Apollon ne laissoit pas de soutenir Hector. Enfin Jupiter mit dans des balances d'or les destins d'Achille & d'Hector. Le sort d'Hector descendit jusqu'aux enfers. Alors Apollon l'abandonna, & Minerve s'attacha à Achille. Hector s'apperçut bien que Minerve lui étoit contraire, & que Jupiter & Apollon l'avoient abandonné, comme étant arrivé au moment fatal de sa mort. Il ne laissa pas de faire tout ce que peut faire un grand courage, & Achille l'ayant enfin blessé à mort, avant que d'expirer, il lui prédit qu'il seroit peu après tué lui même par Apollon & par Pâris. Achille avoit résolu de donner le corps d'Hector aux chiens pour le dévorer; mais Vénus écarta les chiens du corps d'Hector pour le couvrir d'un nuage. Il se contenta donc de le traîner à l'entour du sépulcre de Patrocle, & Apollon prit soin de son corps, & empêcha qu'il ne fût déchiré. Il se plaignit aussi des autres dieux, qui souffroient que l'on fit outrage à Hector, même après sa mort. Jupiter touché de compassion, envoya Thétis à Achille, pour l'obliger de rendre le corps d'Hector à son pere, ce qu'il fit pour une grande somme d'argent. Il ne resta de lui & d'Andromaque qu'Astyanax, que les Grecs précipiterent du haut d'une tour, après la prise de Troye, si l'on en croit quelques auteurs; mais d'autres assurent qu'Astyanax regna à Troye, ayant chassé avec le secours d'Enée, Antenor, qui s'étoit emparé de la ville ruinée. * Homere, *l.* 24 *Iliad.* Euripide, *in Andromach.* Virgile, *l.* 1 *Æneid.*

HECTOR BOETIUS, Ecossois, docteur d'Aberdon, étoit contemporain d'Erasme, avec lequel il étudia à Paris, & vivoit encore l'an 1526. Il composa l'histoire d'Ecosse, qui a été imprimée *in-folio*, en 1574, à Paris, & laissa divers autres traités, surtout, un des évêques d'Aberdon en Ecosse. Jean Ferrier, Piémontois, a continué son histoire; Paul Jove & Dempster ont travaillé à son éloge. Ce dernier a recueilli le sien d'Erasme, de Gordon, de Balæus, &c. Buchanan, Leland, le Mire, Vossius, Simler & Bellarmin, parlent de lui plus avantageusement que Hunfred Lloid, Anglois, qui le traite souvent assez mal, dans une description qu'il a faite de l'Angleterre, & qu'il dédia à Ortelius. Dempster a fait l'apologie de Boëtius contre Lloid.

HECUBE, fille de Dymas roi de Thrace, épousa Priam roi de Troye, dont elle eut dix sept enfans: d'autres disent cinquante. Après la prise de Troye, elle échut par sort à Ulysse, dont elle fut esclave. Elle eut tant de déplaisir de voir immoler sa fille Polyxène sur le tombeau d'Achille, & de trouver le corps de son fils Polydore tué par la trahison de Polymnestor, auquel elle l'avoit confié, qu'elle lui creva les yeux: ensuite vomissant mille imprécations contre les Grecs, elle fut métamorphosée en chienne. * Ovide, *liv.* 13 *métamorph.*

HEDE (Guillaume) natif d'Alphen près de Leyden, doyen d'Utrecht, & chanoine d'Anvers au commencement du XVI siécle, fut employé par l'empereur Maximilien I en diverses ambassades, & fut depuis secrétaire de Philippe I, archiduc d'Autriche & roi d'Espagne. Il publia la généalogie de Charles-Quint & quelques ouvrages historiques, comme une chronique de Hollande, & une histoire des évêques d'Utrecht, dont on a donné une bonne édition augmentée à Utrecht en 1643, *in-folio.* Guillaume Hede mourut à Anvers l'an 1525. * Valere André. Vossius, &c.

HEDELIN (Claude) issu d'une famille originaire de Souabe, après avoir été conseiller au trésor, s'établit à Nemours en 1610, où il fut lieutenant général. Il excelloit dans la poësie latine & françoise, & traduisit en françois les héroïdes d'Ovide. On a encore de lui plusieurs petites piéces de poësie, inscrites dans un recueil intitulé: *Les Muses Françoises*, & entr'autres *le royaume de la Féve*, poëme qui fut fort estimé. Il épousa *Catherine* Paré, fille du fameux *Ambroise* Paré, premier chirurgien du roi, dont il eut douze enfans; FRANÇOIS, qui étoit l'aîné, & *dont il est parlé dans l'article suivant*, suivit quelque temps le barreau pour pouvoir succéder à la charge de son pere; mais il prit le parti de l'église, ainsi qu'il sera dit ci-après. Le second fils *Anne* Hedelin, succéda à son pere en la charge de lieutenant général de Nemours; & sa postérité la possede encore à présent.

HEDELIN (François) abbé d'Aubignac & de Meimac, célebre dans le XVII siécle, par son esprit & par son érudition, naquit à Paris le 4 d'août 1604, & fut élevé à Nemours, où son pere se retira en 1610, pour y exercer la charge de lieutenant général. François, après avoir fait ses études, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat. Ensuite ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut mis auprès du jeune duc de Fronsac, en qualité de précepteur. Là, il sut si bien se ménager auprès du cardinal de Richelieu, oncle de ce duc, qu'il fut pourvu de l'abbaye d'Aubignac, diocèse de Bourges; & de celle de Meimac, diocèse de Limoges. Il ne réussit pas moins heureusement à gagner les bonnes graces du duc, dont on lui avoit confié l'éducation; car à peine ce seigneur eut-il atteint l'âge de vingt-cinq ans, que le premier acte de majorité qu'il fit, fut de donner à son précepteur une pension viagere de quatre mille livres, à prendre sur tous ses biens. L'abbé d'Aubignac jouit de cette pension jusqu'à sa mort; car le duc de Fronsac ayant été tué sur mer d'un coup de canon au siége d'Orbitelle en Italie en 1646, à l'âge de 27 ans, sans avoir été marié, Louis de Bourbon II du nom, prince de Condé, qui fut son héritier, & qui avoit épousé sa sœur unique en 1641, paya tous les ans exactement ces quatre mille livres, après néanmoins avoir été quelque temps sans vouloir les payer. Le soin que l'abbé d'Aubignac avoit pris de se rendre agréable au cardinal de Richelieu, l'avoit engagé à étudier à fond tout ce qui regarde la poësie dramatique, qui étoit fort du gout de ce cardinal. Ce fut dans le dessein de lui plaire qu'il composa le traité *de la pratique du Théâtre*, qui est, au jugement des critiques, le meilleur ouvrage qu'il ait fait. Il y examine avec beaucoup de rigueur quelques piéces de Corneille. L'abbé d'Aubignac fit aussi *Terence justifié; la Macarise;* & quelques autres ouvrages, où il montre beaucoup d'étude, & une connoissance particuliere de la comédie ancienne & moderne. Il mourut à Nemours, où il s'étoit retiré auprès d'*Anne* Hedelin, lieutenant général, son frere, le 25 juillet 1676, âgé de 72 ans. Un nombre de personnes d'esprit s'assembloit chez lui toutes les semaines, & une fois le mois à l'hôtel de Matignon, où il se faisoit un discours en public. Cette société fut appellée pendant long-temps l'*Académie de l'abbé d'Aubignac;* mais comme il ne put obtenir les lettres patentes du roi, qu'il avoit démandées pour établir entierement cette académie, sous la protection & sous le nom de monseigneur le dauphin, elle fut dissipée avant même qu'il mourût, après s'être assemblée quelque temps chez M. l'abbé de Villeserin, depuis évêque de Senez. Les autres ouvrages de l'abbé d'Aubignac sont: *Traité de la nature des satyres brutes, monstres & démons*, à Paris en 1627, *in-12.* C'est un fruit de ses premieres études: il y fait voir que les satyres

qu'on prétend avoir paru autrefois n'étoient que des bêtes brutes qui approchoient un peu de la figure humaine, comme les singes. *Dissertations sur le poëme dramatique.* Il y en a quatre, où il examine plusieurs tragédies de Corneille. Les deux premieres ont paru en 1663; les deux autres quelque temps après, mais la même année. *Zenobie*, tragédie en prose, en 1647, *in-4°. Sainte Catherine*, tragédie *in-4°. Les deux pucelles*, comédie en prose, en 1642, *in-12. Dissertation sur la condamnation des théâtres*, à Paris en 1666, & 1694. C'est une apologie des spectacles, où l'on ne trouve presque que de faux principes & de mauvais raisonnemens. *Discours au roi sur l'établissement d'une seconde académie dans la ville de Paris*, en 1664, *in-4°. Histoire du temps, ou Relation du royaume de coqueterie, &c*, en 1654. Ce petit ouvrage brouilla l'auteur avec mademoiselle de Scudéry, parcequ'elle prétendoit que ce n'étoit qu'une imitation de la carte de Tendre décrite dans le premier volume de sa Clélie. L'abbé d'Aubignac fit son apologie dans la *lettre d'Ariste à Cléante, &c*, qui a été imprimée. *Le Roman des lettres*, à Paris en 1697. C'est un recueil des lettres de l'auteur même. *Aristandre, ou Histoire interrompue*, en 1664. *Amelonde, historiette, in-12. Les Portraits égarés*, en 1660, *in-12. Essais d'éloquence.* Il n'y en a qu'un volume imprimé. Quelques piéces de poësies qu'il fit dans sa premiere jeunesse, comme un poëme de six cens vers sur les tableaux énigmatiques; la Foire d'amour; l'Opérateur d'amour; l'Ordre de la liberté, &c. *Conjectures académiques, ou Dissertation sur l'Iliade*, à Paris en 1715. L'auteur y soutient ce paradoxe: Qu'il n'y a jamais eu d'homme nommé Homere qui ait composé les poëmes que nous avons sous son nom. *Compliment fait à M.* le cardinal de Retz, par M. Hedelin, portant la parole pour la congrégation de la propagation de la foi, le 18 mars 1652, *in-4°*, à Paris. *Chapitre ajouté à sa pratique du théâtre*, dans les *Mémoires de littérature & d'histoire recueillis*, par le P. Desmolets de l'Oratoire, *tom. 6, p.* 210. * *Voyez* le Mémoire de M. Hedelin, lieutenant général de Nemours, & la lettre à M. Bocheron, dans le *tome premier des Mémoires de littérature de* M. de Sallengre, &c. Maupoint, *bibliotheque des théâtres.* Titon du Tillet, *Parnasse françois* in-folio.

HEDILE ou HEDYLE, femme de Samos ou d'Athènes, qui composoit fort bien des vers, étoit fille d'une autre femme nommée Moschine, qui cultiva aussi la poësie. Hedyle la fille laissa un fils appellé Hedylogue, auteur de diverses épigrammes. Athénée parle d'elle *au liv.* VII, *chap.* 12.

HEDILOGUE, *voyez* l'article précédent.

HEDION (Gaspard) ministre protestant d'Allemagne, natif d'Estingen dans le marquisat de Bade, enseigna à Strasbourg & ailleurs, & travailla beaucoup dans le XVI siécle, pour faire valoir son parti. Il mourut le 17 octobre 1552, & laissa divers ouvrages. * Pantaleon, *lib.* 3 *prosop.* Chytræus, *in Saxon.* Crucius, *in annal. Suev.* Sleidan. Melchior Adam, &c.

HEDIUS STEPHANUS, moine Anglois, dont le vénérable Bede fait mention, savoit la musique, & laissa la vie de Wilfride évêque, & quelques autres. * Bede, *l.* 4, *c.* 2 *de gestis Angl.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 28.

HEDTFIELD, ville en Angleterre, renommée par un concile national, qui y fut assemblé au mois de septembre 680, sous le pontificat du pape Agathon. Théodore de Cantorberi, métropolitain de l'isle, y présida. * Bede, *lib.* 4 *cap.* 17.

HEDUENS, peuples de la Celtique ou Lyonnoise, *cherchez* EDUENS.

HEDWIGE (Sainte) duchesse de Pologne, fille d'*Agnès* & de *Bertholde* duc de Carinthie, marquis de Moravie, & comte de Tirol, fut mariée dès l'âge de douze ans, à *Henri* duc de Silesie & de Pologne. Après avoir eu six enfans de son mari, elle promit avec lui, devant un évêque, de garder une continence perpétuelle, & se retira étant âgée, dans le monastere de Trebnicie, près d'Uratislaw, que le duc Henri son mari avoit fait bâtir pour des filles de l'ordre de Cîteaux. Ce monastere, qui avoit été commencé l'an 1203, ne fut achevé qu'en l'an 1219. Le duc & la duchesse y donnerent de si grands biens, qu'il avoit du revenu pour nourir mille personnes, outre les charités & la dépense qu'on y devoit faire tous les jours par droit d'hospitalité. La duchesse Hedwige devint un exemple de vertu dans ce monastere, où elle mettoit en pratique tout ce qu'il y avoit de plus pénible. Sans avoir fait vœu de religion, elle y étoit vêtue des vieux habits des religieuses, & avoit toujours dans ses repas des pauvres, ausquels elle donnoit à manger de sa propre main. On admira sa constance à la mort du duc son mari, & à celle de Henri *le Pieux*, son fils. Enfin, après avoir vécu quarante ans dans l'abstinence des viandes, & couverte d'un cilice, elle mourut l'an 1243, & fut enterrée dans l'église de son monastere; car elle avoit défendu de porter son corps dans le superbe tombeau du feu duc son mari; & l'an 1267, elle fut canonisée par le pape Clément IV. * Arnaud d'Andilli, *vies des Saints illustres.*

HEDWIGE ou HEDUIGE, reine de Pologne, fille de Louis, roi de Hongrie, qui succéda au royaume de Pologne après le décès de Casimir III, surnommé le *Grand*, mort sans enfans mâles l'an 1370. Les Polonois, après la mort de *Louis*, qui arriva le 13 septembre 1382, demanderent à *Elizabeth*, veuve du roi Louis, *Hedwige*, sa fille cadette, pour la couronner reine de Pologne. Ces peuples étoient mécontens de Sigismond, marquis de Brandebourg, fils de l'empereur Charles, qu'ils avoient élu auparavant pour gouverner, à cause de Marie, sa femme, fille aînée du roi Louis. Elizabeth, importunée par les prieres continuelles des Polonois, leur envoya *Hedwige* en l'année 1384. Cette princesse fut sacrée reine le 15 octobre; mais elle ne voulut jamais consentir au mariage que les Polonois lui proposerent avec Jagellon, grand duc de Lithuanie, à moins qu'il ne se fît chrétien. Il fut baptisé le 14 février l'an 1386, prit le nom d'*Uladislas*, épousa *Hedwige*, & fut sacré roi. Ce fut alors que la Lithuanie fut jointe au royaume de Pologne. Hedwige mourut l'an 1399, après avoir accouché d'une fille nommée *Elizabeth-Bonifacie*, qui ne vécut que trois jours. Cette vertueuse princesse laissa en mourant tout ce qu'elle avoit de pierreries, de meubles & d'autres biens, partie aux pauvres, partie pour achever les bâtimens de l'université, que le grand Casimir avoit commencés à Casimirie, à présent Cracovie. * Jean Herbert de Fulstein, *histoire des rois de Pologne.*

HEEM (Corneille van) peintre d'Anvers, qui a peint dans un haut dégré de perfection les fruits, les fleurs & autres choses inanimées. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

HEEMSKERK (Martin) peintre Hollandois, ainsi nommé du village de Heemskerk, fut disciple de Jean Lucas, puis de School. Il mourut à Harlem l'an 1574, âgé de 76 ans; & laissa de grands biens qu'il avoit acquis dans l'exercice de son art. On rapporte de lui, qu'ayant dessein d'éterniser sa mémoire, il legua par testament un fonds pour marier tous les ans une fille du village d'où il étoit; mais avec cette condition ridicule & impie, que le jour des noces le marié & la mariée, avec tous les conviés, iroient danser sur sa fosse: ce qui s'est pratiqué si exactement, qu'encore que le changement de religion arrivé en ce pays-là ait été cause que l'on a abattu toutes les croix des cimetieres, néanmoins les habitans de

Heemskerk n'ont jamais voulu permettre qu'on ôtât celle qui est sur la fosse de ce peintre, qui est de cuivre, & leur sert de titre pour jouir de la donation faite à leurs filles. * Felibien, *entretiens sur la vie des Peintres.*

HEEMSKERK (Jacques) né à Amsterdam, où il y a encore une famille considérable de ce nom, s'est rendu célébre dans le XVII siécle par sa valeur & son expérience dans la marine. L'an 1596, il accompagna Guillaume de Barentson, dans le voyage qu'il entreprit du côté du Nord, pour essayer s'ils pouroient faire par-là le tour de l'Asie, & se rendre directement dans la Chine. Ils n'acquirent dans ce voyage que la gloire d'avoir tenté courageusement une chose impossible, & revinrent après avoir beaucoup souffert par le froid insupportable du Nord, dont Barentson & quatre autres moururent. Heemskerk de retour, servit encore sa patrie avec honneur. Il fut envoyé l'an 1607, en qualité de vice-amiral, avec une flotte de vingt-six vaisseaux, dans le détroit de Gibraltar, pour y combattre les Espagnols. Il rencontra la flotte espagnole à la vue de Gibraltar, composée de vingt vaisseaux & de dix galions, commandés par don Juan Alvarez Davila. Heemskerk attaqua cette flotte le 25 d'avril, la battit. Davila fut tué, & son fils fait prisonnier; le vaisseau amiral, le vice-amiral & cinq galions d'Espagne furent brulés, & les autres échouerent; mais Heemskerk avoit été tué dès le commencement du combat. On apporta ensuite son corps à Amsterdam, où il fut enseveli dans la vieille église. * Reidani & Grotii, *annal.*

HEERBRAND ou HERBRANT (Michel) religieux de l'ordre des Carmes, dans le XV siécle, vers l'an 1412, étoit natif de Deren, dans le pays de Juliers. Il enseigna avec réputation, exerça plusieurs charges dans son ordre, & composa divers ouvrages; comme des sermons; *Collectiones synodales, &c.* * Trithéme. Eisengrein. Valere André. Lucius, &c.

HEERBRAND (Jacques) ministre protestant d'Allemagne, né à Nuremberg l'an 1521. Il rendit de grands services à ceux de son parti, qui l'envoyerent à Trente pendant la célébration du concile. Après avoir enseigné à Iène, à Tubinge & ailleurs, il mourut le 22 mai de l'an 1600, en la 79 année de son âge, & laissa divers ouvrages; comme un abrégé de théologie; des traités contre Grégoire de Valentia, & contre Pierre de Soto, &c. Ses ouvrages tant en allemand qu'en latin, sont en très-grand nombre. * Melchior Adam, *in vit. jurisc. theolog.*

HEGELOQUE, capitaine Athénien, qui fut envoyé avec six mille hommes au secours de Mantinée, & qui s'opposant vigoureusement à Epaminondas, général des Thébains, empêcha qu'il ne se rendît sitôt maître de cette ville. * Diod. *l.* 15, *p.* 501. Il y a eu un autre Hegeloque, comédien, dont le ton de voix étoit si désagréable, qu'on ne pouvoit le souffrir.

☞ HÉGÉMON, de Thasos, isle de la mer Egée, poëte grec, est auteur de la parodie dramatique, qui étoit à peu près dans le gout des parodies qu'on donne aujourd'hui sur nos théâtres. Vossius dans son traité des poëtes grecs, place Hégémon dans la classe de ceux dont le siécle n'est pas connu. Il étoit contemporain de plusieurs poëtes de l'ancienne comédie, entr'autres de Cratinus. Il fut protégé par Alcibiade, dont il étoit ami particulier, dans une accusation qu'on avoit formée contre lui, & l'on peut en conclure qu'il parut au plus tard vers la quatre-vingt huitiéme olympiade, environ 428 ans avant J.C. Hégémon s'avisa le premier d'apporter une parodie dramatique, à la place d'une comédie ordinaire, pour disputer le prix dans les jeux. Il la donna pour la quatriéme piéce, suivant la coutume où l'on étoit alors de représenter dans ces combats trois tragédies, & un quatriéme ouvrage, qu'on pouroit comparer à ce que nous appellons la *petite piéce* après la tragédie. Hégémon vainquit plusieurs fois ses rivaux par ses parodies; & celle qui lui fit le plus d'honneur, avoit pour titre *La gigantomachie.* Les Athéniens ne rirent peut-être jamais tant qu'à la représentation de cette piéce, malgré les mauvaises nouvelles qui leur vinrent ce jour-là même, & dans le moment de la représentation, sur le triste état des affaires de la république dans la Sicile. * M. l'abbé Sallier, *discours sur l'origine & sur le caractere de la parodie*, dans les *mem. de l'académie des belles lettres*, tome VII, p. 403.

HEGEMON, de Charax, ville de Phrygie, poëte grec, auteur d'un poëme épique de la guerre que les Thébains, conduits par Epaminondas, firent contre les Lacédémoniens, sur lesquels ils remporterent une grande victoire à Leuctres en Béotie, sous la CII olympiade, & l'an 371 avant Jesus Christ. Hegemon écrivit aussi une histoire de Dardanie. * Elien, *lib.* 8, *hist. anim. c.* 11. Suidas. Vossius, *de histor. græc.*

HEGENDORPHINUS (Chr.) jurisconsulte, vivoit en 1637. Il enseigna le droit à Francfort sur l'Oder. Nous avons de lui des commentaires sur quelques oraisons de Ciceron; l'histoire de la passion de Jesus-Christ; six homélies de S. Chrysostome, de la providence divine; des notes sur les deux épîtres de saint Pierre. Il a aussi traduit Nonnus sur saint Jean. On a enfin de lui, *Dialectica legalis.* * Konig, *biblioth.*

HEGESANDER de Delphes, historien grec. On ne sait pas en quel temps il a véeu. Il composa des commentaires historiques qu'Athenée cite assez souvent; & par un des fragmens on voit qu'il vivoit au plus tard, du temps de Ptolémée *Philadelphe.* Suidas fait aussi mention de lui. * Michel Apostolius, *cent.* 2, *prov.* 51. Vossius, *de histor. græc.*

HEGESIANAX, dit *Alexandrin*, quoique né à Troas, en Phrygie, historien grec, allégué par Pausanias, étoit auteur d'une histoire de Troye, attribuée mal à propos par quelques uns à Cephaleon. Athenée & Hygin parlent de lui & de ses ouvrages. Il étoit aussi poëte. * Vossius, *de hist. & poët. græc.*

HEGESIAS de Magnesie, historien & orateur, vivoit sous la LXXXVI olympiade, vers l'an 434 avant Jesus Christ. Il se servit de ce style mol & diffus, qu'on appella *style asiatique*, & composa divers traités historiques. * Strabon, *l.* 14. Cicero, *in orat.* Denys d'Halicarnasse. Vossius, *lib. de hist. græc.*

HEGESIAS, philosophe Cyrenaique, sous la XCI olympiade, vers l'an 416 avant Jesus-Christ, fut disciple de Paræbate, & reprit le surnom de πεισιθάνατος, *qui persuade de mourir.* Il fonda l'école qu'on appelloit *Hegesienne.* Valere-Maxime dit que les paroles de ce philosophe imprimoient si avant dans l'esprit de ses auditeurs l'image des choses qu'elles représentoient, qu'après qu'il avoit parlé des maux de la vie, la plupart de ceux qui l'écoutoient vouloient se tuer de leurs propres mains. Ce fut pour cette raison qu'on lui défendit de discourir sur ce sujet. * Diogène Laërce, *in Aristip. l.* 2. Cicero, *l.* 1 *Tusc.* Valere-Maxime, *l.* 1, *c.* 9, *ex.* 7.

HEGESIAS, tyran d'Ephèse, fut quelque temps soutenu par la protection d'Alexandre *le Grand*, & fut enfin tué par Anaxagore, Codrus & Diodore, fils d'Echéanax. * Polien, *liv.* 6.

HEGESIGONE, auteur d'un traité des étranges formes d'hommes dans les Indes, comme nous l'apprenons de Tzetzès, *chil.* 1, *hist.* 10, & *chil.* 7, *hist.* 144.

HEGESILOQUE, l'un des souverains magistrats de l'isle de Rhodes, dans le temps que l'état démocratique eut été changé en aristocratique, vivoit du temps de Philippe, roi de Macédoine, pere d'Alexandre. Les sénateurs abusant de leur autorité, se donnerent toute sorte de licence : ils commirent des adulteres avec les femmes, & s'abandonnerent aux plus énormes impudicités; ils porterent leur impudence jusqu'à jouer des femmes aux dés : le perdant étoit obligé de se servir

de toute sorte d'artifice, & même de violence, pour amener la dame jouée à celui qui l'avoit gagnée. Hégésiloque fut celui de tous qui mit cela en pratique le plus souvent & le plus publiquement. Son ivrognerie & ses autres dereglemens le rendirent si incapable des affaires, qu'il perdit sa dignité, & qu'il fut dégradé comme un infâme par ses amis même. * Athenée, *liv.* 10. Bayle, *diction. crit.*

HEGESILOQUE, souverain magistrat des Rhodiens, qu'ils appelloient *Prytanis*, l'an 171 avant l'ére chrétienne, persuada à ses citoyens d'équiper une flotte de quarante vaisseaux, afin de se joindre aux Romains, dans la guerre qu'ils eurent contre Persée, roi de Macédoine. Les Rhodiens suivirent son conseil, tant pour faire valoir leur puissance en Orient, que pour effacer les soupçons qu'Eumenès, roi de Pergame, prit soin d'inspirer contr'eux aux Romains. Ainsi, lorsque T. Claudius Tiberius, P. Posthumus & M. Julius, ambassadeurs des Romains vers les villes d'Asie, pour les engager à se liguer avec eux contre Persée, furent arrivés à Rhodes, ils trouverent qu'on y avoit prévenu leurs sollicitations, par l'armement considérable qu'y avoit fait faire Hegesiloque; ce qui fut d'un grand poids pour la décision de cette guerre. * Polybe, *legat.* 64. Tite Live, *l.* 42.

HEGESINOUS, avoit écrit un traité en vers des choses considérables de l'Attique. * Pausanias, *in Bœotic.*

HEGESIPPE, orateur Grec, vivoit du temps de Démosthène, & fut son ami. On lui attribue la septiéme Philippique, qui est sous le nom de cet auteur.

HEGESIPPE de Tarente, poëte comique, dont Athenée & Suidas font mention.

HEGESIPPE, philosophe, succéda à Carnéades en la quatriéme année de la CLXII olympiade, & l'an 129 avant Jesus-Christ. Il est différent de celui dont il est parlé ci-après.

HEGESIPPE, historien, qui est cité par Denys d'Halicarnasse, dans le premier livre des *Antiquités romaines*, étoit d'une grande antiquité, & son autorité étoit d'un grand poids. Il avoit écrit une histoire de Palléne, où il parloit d'Enée d'une maniere qui ne s'accordoit pas avec les préjugés des Romains, & il n'étoit pas le seul entre les auteurs des premiers temps: Etienne de Byzance cite cet ouvrage, & Parthenius aussi, *au chap.* 6, *des histoires amoureuses.* Mais il est difficile de savoir si l'Hégesippe cité par le même auteur, *au chap.* 16, touchant les histoires de Milet, est le même, quoiqu'il y ait plus d'aparence qu'il est différent, & que ces histoires prétendues n'étoient que de ces contes libres, qui étoient si communs à Milet, qu'on vint à les appeller par tout des *Milesiaques.* Il y a eu un autre HEGESIPPE, qui a cherché à se distinguer par une autre voie, & qui aimant mieux flater le palais des Grecs, que satisfaire leur esprit, leur a laissé un art d'assaisonner les viandes. Julius Pollux & Athenée en font mention. * Vossius, *l.* 3 *de hist. græc.*

HEGESIPPE, historien ecclésiastique, vint au monde peu de temps après la mort des Apôtres, vers le commencement du II siécle de l'église. Il quitta la religion des Juifs, dans laquelle il étoit né, pour embrasser celle des Chrétiens. Il vint à Rome vers l'an 157, & y demeura jusqu'au pontificat d'Eleuthere, qui succéda à Soter, l'an de Jesus-Christ 177. Il est le premier auteur, après les Apôtres, qui ait composé un corps d'histoire ecclésiastique, qu'il divisa en cinq livres, dans lesquels il rapportoit ce qui s'étoit passé dans l'église depuis la passion de Jesus-Christ, jusqu'au temps qu'il écrivoit. Cet ouvrage étoit écrit d'un stile simple, parcequ'il vouloit, dit saint Jérôme, imiter le stile de ceux dont il écrivoit la vie. Il ne nous en reste que quelques fragmens, qu'Eusébe a insérés dans son histoire ecclésiastique. Ces fragmens sont au nombre de cinq: I dans Eusebe, *liv.* 2, *chap.* 23, *la narration du martyre de saint Jacques, premier évêque de Jérusalem*; II, *liv.* 3, *chap.* 20, *de la recherche des parens de N. S. par Domitien*; III, *ibid. chap.* 32, *du martyre de S. Simeon, fils de Cleophas, évêque de Jérusalem, martyrisé sous l'empire de Trajan*; IV, *liv.* 4, *chap.* 8, *touchant Antinoüs, mis au nombre des dieux par Adrien*; V, *liv.* 4, *chap.* 12, *sur son voyage à Rome, sur l'élection de Simeon à la place de S. Jacques, & sur le Tebutis, premier schismatique.* On voit par ces fragmens qu'Hégésippe étoit un homme peu exact & fort crédule, qui débitoit facilement des fables pour des vérités; la maniere dont il rapporte le martyre de S. Jacques, ne se trouve pas conforme à ce qu'en écrit Eusebe; ce qu'il dit des parens de notre Seigneur, souffre aussi quelque difficulté. Le pere Halloix a recueilli ces fragmens, & les a donnés au public avec des notes. Pour les cinq livres de la destruction de Jérusalem, & de la guerre des Juifs, qui portent le nom d'Hégésippe, donnés par Gualterius en 1559, & insérés dans la bibliothéque des Peres, on convient qu'ils ne sont pas de lui, mais d'un autre Hégésippe, qui vivoit après Constantin *le Grand.* Celui-ci ne fit presque que copier Joséphe, & écrivit peut-être en latin, quoique quelques auteurs aient cru que saint Ambroise traduisit son livre du grec. D'autres ont accusé cet auteur d'avoir copié la version de Joséphe faite par Ruffin; mais J. F. Gronovius fait voir qu'ils se trompent, & remarque que le prétendu Hégésippe a copié un endroit d'Ammien Marcellin. Il fait mention de Constantinople, des Saxons & des Ecossois, contre qui le pere de l'empereur Théodose avoit fait la guerre. Enfin, selon Gronovius, son stile ressemble fort à celui de saint Ambroise. Mais on peut conjecturer que cet ouvrage a été composé depuis le temps de Nicéphore Phocas, c'est-à-dire, depuis le X siécle; parceque l'auteur parlant de la ville d'Antioche, dit qu'elle avoit été autrefois aux Perses, & qu'à présent elle est la ville de défense contr'eux; ce qui peut s'entendre de la prise de cette ville par Phocas. Quoi qu'il en soit, cet auteur n'est qu'un copiste, ou un interprete de Joséphe, qui a fait une espece d'abrégé fort imparfait de son histoire. L'auteur latin, qui l'avoit traduit de Joséphe, l'avoit intitulé: *Josephi* ou *Josippi*, comme il se trouve dans quelques manuscrits fort anciens; & un copiste ignorant, n'entendant point ce nom, a substitué celui d'*Isigippi* ou *Egesippi.* Hégésippe mourut fort âgé sur la fin du regne de Marc-Aurele, ou vers le commencement de Commode. La chronique d'Alexandrie met sa mort l'an 180. * Eusébe, *l.* 2, 3 & 4. S. Jérôme, *c.* 22, *cat.* Photius, *cod.* 232. Laurent de la Bare, *in hist. patr.* & Marguarin de la Bigne, *in bibl. patr.* Bellarmin, *de scriptor. ecclef.* Baronius, *tom. II, A.C.* 167, *num.* 15. Le Mire. Scaliger. Pétau. Vossius, *de hist. græc. l.* 2, *c.* 14, *de lat. l.* 3, *p.* 706, *&c.* Gronovius, *in observ. eccl.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. trois premiers siécles.* Baillet, *vies des Saints*, 7, *avril.* D. Ceillier, *hist. des auteurs sacrés & ecclésiastiques, tome II.*

HEGESISTRATE, fameux devin d'Elide dans le Peloponnèse, fut pris par les Lacédémoniens, qui l'enchaînerent par un pied; mais il se coupa lui-même le talon pour se délivrer de sa chaîne, & se sauva de la prison par une ouverture, qu'il eut l'adresse d'y faire. S'étant réfugié à Tégée, il s'appliqua un talon de bois. Hégésistrate fut créé grand sacrificateur de Tégée. Enfin il fut pris une seconde fois par les Lacédémoniens, qui le firent mourir. * Hérodote, *liv.* 9.

HEGESISTRATE, fils naturel de Pisistrate, reçut de son pere le gouvernement de Sigé dans la Troade. Il fut attaqué par ceux de Mitylène; mais il les vainquit, & se contenta, pour tout butin, de prendre les armes du poëte Alcée, qu'il suspendit dans le temple de Minerve. * Hérodote, *liv.* 3.

HEGESISTRATE d'Ephèse, banni de son pays pour avoir tué un de ses parens, passa en Grece, où il alla consulter l'oracle de Delphes, pour savoir en quel lieu

il devoit s'arrêter. L'oracle lui conseilla de s'établir en l'endroit où il verroit une danse de paysans couronés d'olivier. Il en vit qui dansoient au lieu dans lequel fut bâtie la ville d'Elée, qui le reconnut pour son fondateur. * Pythocles de Samos, allégué par Plutarque.

HEGETORIDES de Thase, (isle de la mer Egée vers la côte de Thrace) sauva sa patrie de la ruine prochaine dont elle étoit menacée. Les Athéniens assiégeoient la ville, & les Thasiens avoient fait une loi qui condamnoit à la mort celui d'entr'eux qui proposeroit de faire aucun accommodement avec les assiégeans. Hégétorides, voyant mourir de faim ses concitoyens, se produisit en leur présence la corde au col, & les conjura ou d'abolir la loi, ou de sauver la ville par sa mort. Les Thasiens furent si touchés de la généreuse résolution d'Hégétorides, qu'abolissant la loi qu'ils avoient faite, ils lui conserverent la vie, qu'il vouloit bien perdre pour le bien public. * Polyen, *liv. 2, chap. 33.*

HEGIAGE. On rapporte ce trait remarquable d'un *Hegiage*, ou ministre & juge, fameux chez les premiers Arabes. Cet homme qui étoit devenu redoutable dans son pays, ayant pris des rebelles les armes à la main, & les ayant condamnés à la mort sans miséricorde, fut surpris que l'un d'eux prêt à mourir, s'écria: *Il n'y a que Dieu qui soit juste, parcequ'il n'y a que lui qui sache tout.* On lui demanda le sujet de cette moralité qui le rendoit suspect de quelqu'autre crime, ou d'en savoir plus que ceux qui étoient comme lui condamnés à la mort. Le criminel répondit: « Je ne mourrois pas si » l'Hegiage savoit que je défendis hier sa réputation » au péril de ma vie contre le commandant de cette malheureuse troupe, » (voulant parler de la troupe des rebelles.) L'Hegiage présent, quoiqu'inconnu personellement à l'Arabe, lui demanda s'il y avoit quelque témoin de ce qu'il disoit. Le soldat suivant répondit, « J'y étois. » Sur quoi l'Hegiage présumant aussitôt une intelligence entre ces deux hommes pour sauver leur vie, demanda au dernier s'il n'avoit pas pris son parti, de même que son compagnon; à quoi l'autre répondit gravement, « Je n'avois garde de le » faire; je n'avois pris les armes contre vous que par- » ceque j'en croyois tout le mal que j'en ai oui dire. » Cette réponse plut à l'Hegiage & l'adoucit; il leur donna la vie à tous deux, demandant au premier la continuation des sentimens qu'il avoit marqués pour lui sans le connoître, & au second son estime qu'il lui promit de mériter par une constante administration de la justice. * M. le comte de Boulainvilliers, *vie de Mahomet, p. 46.*

HEGIAZ. C'est la plus considérable partie de l'Arabie, eu égard au nombre des habitans qu'elle renferme, quoique le terroir en soit presque par tout stérile, à cause des sables & des rochers. L'Hegiaz, proprement dite, renferme les villes de la Mecque & de Médine, siége de la religion & de l'empire des premiers Musulmans. On subdivise l'Hegiaz en quatre parties différentes, dont il n'y en a qu'une qui ne confine pas à la mer rouge, savoir le *Jamamah* qui s'étendant dans le désert, est borné au nord & à l'orient par le *Tahamah*, au midi & au sud est par le Naged. Cette province a tiré son nom de la principale habitation qu'elle renferme: les eaux y sont rares, & elle ne contient guères que des plaines arides couvertes de sable. L'Hage est la partie la plus septentrionale de l'Hegiaz, & comprend exactement l'étendue que les anciens ont nommé la *Madianite*, ou l'Arabie Petrée. C'est le pays où Agar mere d'Ismaël conduisit son fils, quand il fut obligé de se séparer de son pere. C'est celui où il s'établit dans la suite, & d'où il passa dans l'Hegiaz proprement dite, où il se maria avec une fille de Madad de la tribu des Jordahmides. Ce fut aussi le premier partage de ses enfans. Moyse, libérateur du peuple Hébreu, se retira dans le même pays, lorsqu'après avoir tué cet Egyptien qui étoit en querelle avec un Israélite, il se vit obligé de sortir de l'Egypte, & il s'y maria avec la fille de Jéthro, riche habitant de ce canton, que les Arabes prétendent avoir été lui-même un grand prophéte, & le docteur de Moyse. Enfin, c'est dans cette étendue que les montagnes si célébres de Sinai & d'Oreb sont situées. La plus considérable ville de cette province, autrefois connue sous le nom de *Pédra déserte*, porte à présent celui de *Hagr*. On n'y connoît plus celle de Pharan, autrefois si considérable, que l'écriture sainte qui s'accommode ordinairement au langage vulgaire, en donne souvent le nom à la montagne de Sinaï, au pied de laquelle elle étoit bâtie, sur le rivage de la mer. * *Vie de* Mahomet, par M. le comte de Boulainvilliers, à Londres en 1730, *page 19 & suiv.*

HEGIRE, c'est-à-dire, *fuite*, fameuse époque des Arabes, & des autres sectateurs de Mahomet. Elle fut ainsi nommée, parceque toutes choses ayant réussi à ce faux prophéte, depuis qu'il se fut enfui de la Mecque à Médine, les Arabes commencerent à compter les années depuis ce temps-là, qui fut un vendredi 15 juillet de l'an de Jesus-Christ 622, sous le regne de l'empereur Heraclius. * Petau, *de doct. temp. cap. 50, & l. 7, c. 12. Rat. temp. 1 part. l. 7, c. 13.* Scaliger, *de emend. temp.* Riccioli, *chron. reform. to. I, lib. 2, cap. 24.*

Pour bien entendre l'hégire, il faut 1. savoir que l'année des Arabes nouveaux ou Mahometans, est purement lunaire, composée de douze mois lunaires, qui sont alternativement de 30, & de 29 jours civils: de sorte que l'année ordinaire est de 354 jours, huit heures & 48 minutes, qui jointes ensemble après deux ou trois années font un jour de plus, qu'ils intercalent le dernier mois de l'an, où l'intercalation est reçue; & alors l'an est composé de 355 jours. 2. Qu'ils ont une période de trente ans, composée de dix-neuf années ordinaires, & d'onze abondantes, c'est-à-dire qui sont de 355 jours. Ces années abondantes sont la 2, 5, 7, 10, 13, 15, 18, 21, 24, 26 & 29. Les autres, savoir, la 1, 3, 4, 6, 8, 9, &c, sont ordinaires. Il faut encore observer que cette année lunaire est plus courte d'onze jours, que l'année solaire & julienne de 365 jours. Ainsi en 32 ans arabes finis, il manque 32 fois 11, qui font 352 jours, (environ un an arabique;) ou autrement en 33 ans arabes, il manque 33 fois 11, qui font 363, (environ un an julien.) Donc, 33 années arabes font 32 années juliennes; & par une méthode qui suffit pour l'histoire, afin de désigner à peu près le temps, on peut faire une trente-troisiéme année intercalaire, & recommencer ainsi de 33 en 33 ans. Pour éclaircir encore cette matiere, & éviter les erreurs qui se trouvent dans plusieurs historiens, qui rapportent mal les hégires aux années de l'ere chrétienne, il faut remarquer que la premiere année de l'hégire commença au 15 juillet 622, la seconde au 4 juillet 623, la troisiéme au 23 juin 624, & ainsi en rétrogradant ordinairement d'onze jours, & parcourant tous les mois de l'année julienne.

Le pere Riccioli nous a donné des tables pour la réduction des années de l'hégire à celles de l'ere chrétienne: mais il est difficile de s'en servir, parcequ'il examine les choses dans la derniere exactitude, & en savant chronologiste. Voici une table méthodique & suffisante pour ce dessein. Après avoir ajouté 621, à l'année de l'hégire, il faut soustraire du produit le nombre qui est marqué dans cette table.

33-- 1	231-- 7	429--13	627--19
66-- 2	264-- 8	462--14	660--20
99-- 3	297-- 9	495--15	693--21
132-- 4	330--10	528--16	726--22
165-- 5	363--11	561--17	759--23
198-- 6	396--12	594--18	792--24

825--25	1089--33	1320--40	1551--47
858--26	1122--34	1353--41	1584--48
891--27	1155--35	1386--42	1617--49
924--28	1188--36	1419--43	1650--50
957--29	1221--37	1452--44	1683--51
990--30	1254--38	1485--45	1716--52
1023--31	1287--39	1518--46	1749--53
1056--32			

Par exemple, pour réduire l'année 757 de l'hégire à l'année de Jesus-Christ, il faut premierement ajouter 621, ce qui fait 1378, puis voir dans la table si le nombre de 757 s'y trouve. Ne s'y trouvant pas, on prend celui qui le précéde, qui est 726, & l'on soustrait le nombre qui lui répond, savoir 22, de 1378, & il vient 1356, qui est la véritable année de l'ere chrétienne.

757
621
———
1378 } Ainsi l'an 757 de l'hégire de Mahomet, est l'an 1356 depuis la naissance de Jesus-Christ.
22
———
1356

Cette soustraction se fait, parceque les années des Mahometans n'égalent pas celles des Chrétiens, & ainsi il faut retrancher 1. sur 33. * 2, sur 66. * 3, sur 99.

HEGIUS (Alexandre) prêtre Allemand, natif de Heck, village de Westphalie, dans le diocèse de Munster, enseigna long-temps à Deventer, & forma grand nombre d'excellens hommes, entr'autres Erasme. Hegius se fit prêtre sur la fin de sa vie, & mourut fort âgé. Il vivoit encore en 1483. * Gesner, *biblioth.* Rodolphe Agricola, *in epist.* Chytræus, *Saxon.* Melchior Adam, *in vit philosoph. Germ. &c.*

☞ HEGOW ou HEGOWE, petit pays de la haute Souabe, enfermé entre le Danube & le Rhin. Ce pays est bien peuplé & extrêmement fertile. Il a six milles de long & autant de large, & dans de ce petit espace on trouve plusieurs bons châteaux, des vignobles, des grains & des fruits. L'Hegow est partagé entre plusieurs souverains. La maison d'Autriche y posséde le landgraviat de Nellenbourg: le duc de Wurtenberg est maître de Hohentwil: l'évêque de Constance y a Bellingen. On y trouve Pfulendorf, qui est une ville impériale. Le canton de Schahouse possede une lisiere du Hegow, & y a quelques bailliages, savoir *Tengen*, ou *Theyngen*, *Bargen*, ou *Barzheim*, & *Buch.* * La Martiniere, *dict. geogr.*

HEICETES, hérétiques, *cherchez* EICETES.

HEIDANUS (Abraham) professeur en théologie à Leyde, né à Frankental au Palatinat le 10 d'août 1597, fit ses premieres études à Amsterdam, où *Gaspard* Heidanus son pere fut appellé pour la charge de ministre l'an 1608. Un Anglois, nommé *Matthieu Sladus*, qui étoit alors recteur du collége d'Amsterdam, prit un soin particulier d'*Abraham* Heidanus, dont l'esprit promettoit beaucoup. Daniel Colonius ne s'attacha pas avec moins de zèle au progrès de ce disciple, lorsqu'on l'eut mis sous sa direction à Leyde dans le collége Wallon. Colonius n'étant pas de ces esprits chauds, qui vouloient qu'on portât les choses aux dernieres extrémités, lorsque les disputes arminiennes commencerent à s'élever, se fit soupçonner de quelque penchant vers ce côté-là; de sorte qu'il y eut plusieurs personnes qui trouverent fort mauvais que Gaspard Heidanus laissât étudier son fils sous un tel maître. Mais ces sortes de plaintes produisirent un effet contraire à celui que les zèlateurs attendoient. Le ministre d'Amsterdam laissa son fils auprès de Colonius son ancien ami, afin de lui donner un témoignage autentique de la conformité de leurs sentimens. Le disciple profita beaucoup auprès de Colonius. Il fut reçu proposant au synode des églises Wallones l'an 1618, & il prêcha dans plusieurs églises françoises, avec l'applaudissement de ses auditeurs. Il prêcha aussi dans quelques églises flamandes avec le même succès. Il voyagea pendant deux ans, & vit une partie de l'Allemagne, de la Suisse, de la France & de l'Angleterre. Un peu après son retour il fut promu au ministere de l'évangile, & l'exerça à Naërden jusqu'en l'année 1627, qu'il accepta la vocation du consistoire de Leyde. Il étoit fiancé avec la fille d'un des principaux marchands d'Amsterdam, lorsqu'il prit possession de cette nouvelle église, & un peu après, il passa à la célébration des noces. Il prêchoit bien, & cela joint à plusieurs autres bonnes qualités de cœur & d'esprit, lui procura une belle réputation. Il étoit âgé de cinquante ans, lorsque la province de Gueldre, ayant résolu d'ériger une académie à Harderwick, lui offrit une profession en théologie, à des conditions très-avantageuses: l'église de Leyde, pour le retenir, lui accorda, ou de semblables avantages, ou, en général, de quoi être bien dédommagé de ce qu'il refuseroit. Les curateurs de l'académie trouverent encore un meilleur expédient, pour l'empêcher d'aller en Gueldre; ils lui conférerent la charge de professeur en théologie, qui étoit vacante par la mort de Constantin Lempereur. Il se trouva si bien à Leyde, qu'il n'écouta point les offres que l'électeur Palatin lui fit faire avec le dernier empressement. Ce refus n'empêcha point qu'il ne reçût mille caresses honorables de ce prince, lorsqu'il passa par Heidelberg l'an 1656, pendant le voyage qu'il fit à Strasbourg avec sa famille. Le professeur Smidius, qui l'invita à une dispute publique, & qui le pria d'argumenter, ne se tira pas honorablement de l'objection; mais la victoire d'Heidanus en cette rencontre ne fut pas aussi sensible que dans le collége des Jésuites à Cologne. Ce savant homme mourut à Leyde le 15 octobre 1678, ayant passé sa quatre-vingt-uniéme année. Il laissa quatre enfans, deux fils & deux filles, treize petits fils, & trois arriere-petits-fils. Il avoit eu beaucoup de part à l'amitié de Descartes, & il acheva par ce moyen l'œuvre qu'il avoit commencée sur Jachæus, professeur en philosophie à Leyde, l'un des plus subtils Péripatéticiens qui fussent alors. Ce Jachæus rendit célebre dans l'académie la question des formes substantielles. Heidanus, encore jeune alors, attiré par le bruit qu'elle faisoit, examina profondément les objections, & les compara avec les réponses de Jachæus. Il trouva que pendant qu'on philosopheroit selon ces principes, on ne feroit que perdre son temps, & il espéra qu'il se présenteroit un jour une route plus assurée. Il prétendit la trouver dans les écrits & dans la conversation de Descartes; mais cela lui attira des contradictions; car les curateurs de l'université firent un décret, pour assoupir les troubles qui s'y étoient élevés. Par ce décret du 6 janvier 1676, ils défendirent aux professeurs de traiter, en quelque maniere que ce pût être, de certaines propositions que l'on agitoit depuis quelque temps, & de la métaphysique de Descartes. Heidanus critiqua ce décret, prétendit y trouver des nullités ou des irrégularités: il soutint que les vingt propositions qui avoient été proscrites, n'avoient pas été agitées dans l'académie de Leyde, comme les curateurs l'assuroient; il se plaignit que ces messieurs se fussent laisser abuser par des extraits infidéles. Enfin, il éclaircit les propositions condamnées. Cet écrit fut imprimé en flamand, puis en latin. Heidanus n'en étoit pas le seul auteur; deux de ses collégues y avoient part; mais il voulut bien s'en charger tout seul. Les curateurs en furent si offensés, qu'ils déposerent Heidanus, qui n'en conserva plus que la charge de ministre de l'église flamande. Il publia des harangues sur divers sujets; l'examen du catéchisme des Remontrans; un *in-4°*, *de origine erroris*; & un livre flamand, où il soutint la cause de Dieu contre les Pélagiens & les Sémipélagiens, avec une telle force, que

que personne n'a pu lui répondre. Quant au *Corpus theologiæ christianæ in quindecim locos digestum*, il fut publié en 1686, après sa mort, en deux volumes *in*-4°, par les soins de M. Crucius, son petit-fils, bourguemestre de la ville de Leyde. * Wittichius, *oraison funebre d'Heidanus*. Bayle, *diction crit.*

HEIDEGGER (Jean-Henri) né le premier juillet 1633, à Ursivellen, village près de Zurich en Suisse, fit ses études à Zurich, & alla ensuite visiter les académies, suivant la coutume de son pays. Il étudia la théologie à Marpourg, sous Crocius, les langues orientales à Heidelberg, sous Jean-Henri Hottinger, & il se fit recevoir dans cette ville docteur en philosophie. Peu de temps après on lui donna une chaire de professeur extraordinaire en langue hébraïque dans l'université de cette ville, & une autre de professeur en philosophie. Mais en 1659 il fut appellé à Steinfurt pour y professer la théologie & l'histoire ecclésiastique. Il abandonna cette ville en 1665, pour retourner à Zurich, où il fut professeur en morale jusqu'en 1667, qu'il fut fait professeur en théologie. Il est mort dans cette ville le 18 janvier 1698, dans sa 65 année. Il a fait, *Quæstionum miscellarum ex jucundissimis physicorum viretis delibata decas*, en 1654. Deux thèses latines, *De natura & constitutione logices*. *De simplice apprehensione*, en 1647, une autre en 1660: *De fine mundi*. Un traité de controverse, *de fide decretorum Conc. Trident.* Un commentaire latin du livre d'Etienne de Courcelles, intitulé: *Libertas christianorum à lege cibaria veteri*. *De articulis fundamentalibus*. *Le cantique de Moyse*, commenté en allemand. *Historia vitæ & obitûs J. H. Hottingeri*, in-8°. *De historia sacra patriarcharum exercitationes selectæ*, dont on a plusieurs éditions. Une dissertation latine sur les pélerinages de Jérusalem, de Compostelle, de Laurette, &c, en 1670, *in*-8°. Un recueil d'ouvrages latins de Vivés, d'Erasme, &c, sur la maniere d'étudier. *Anatome Conc. Trid.* *Doctrine de Jesus-Christ sur le mariage & la virginité*, en allemand. *Enchiridion Biblicum*, dont plusieurs éditions. *Historia Papatûs*. Cet ouvrage a été traduit en françois, sous le titre d'*histoire du papisme*, en 1685, à Amsterdam, deux volumes *in*-12. Elle va jusqu'à Innocent XI. *Mysterium Babylonis*, deux volumes *in*-4°. C'est une explication de plusieurs endroits de l'Apocalypse. *In viam concordiæ ecclesiasticæ protestantium manuductio*. M. Teissier a traduit cet ouvrage en françois, de même qu'un *Traité du martyre*, du même Heidegger. *Tumulus Concilii Tridentini*. *Historia vitæ & obitûs Joa. Lud. Fabricii*, à la tête des œuvres de Fabricius, en 1698, *in*-4°. *Medulla theologiæ christianæ*, deux vol. *in*-4°, en 1696, 1701, 1702. Deux volumes de dissertations latines sur la théologie dogmatique, historique & morale. *Exercitationes biblicæ*, avec quelques dissertations, & la vie d'Heidegger, en 1700. *Labores exegetici in Josuam, Matth. Ep. sancti Pauli ad Rom. Corinth. & Hebr. Corpus theologiæ christianæ*, in-folio, en 1700, &c. * *Nova litteraria Helvetica Scheuchzeri*, en 1702, *page* 10. Le P. Niceron, Barnabite, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*, tome 17.

HEIDELBERG, *Heidelberga*, sur le Necker, ville d'Allemagne, capitale du bas-Palatinat, & résidence de l'électeur Palatin, est située dans un pays fertile, vers les frontieres de la Souabe, & à trois lieues de Spire. Il y a une université que Ruppert *le Roux*, comte Palatin & duc de Baviere, fonda l'an 1346. Heidelberg est une ville agréable & bien bâtie, qui tire de grandes commodités de la riviere sur laquelle elle est située. Le palais du prince est élevé sur une colline avec un beau jardin, & les étrangers ne manquent pas d'y aller voir le grand tonneau, connu sous le nom de *foudre d'Heidelberg* célebre dans toute l'Allemagne. Les électeurs avoient fait faire ce tonneau d'une extraordinaire capacité, & qui remplissoit seul une des caves de leur palais. Il fut gâté pendant les guerres du XVII siécle, & l'électeur Charles Louis en fit faire un nouveau, que sa prodigieuse grandeur, & la sculpture dont il est enrichi, rendent digne de l'attention des curieux. Il a trente pieds de haut, sur trente de diametre. Les douves ont un demi-pied d'épaisseur, & les cercles un pied, sans ferrure. Il contient juste 99040 pots, mesure de Paris: ce qui fait environ sept cens muids. Au dessus il y a une belle plate-forme entourée de balustres, sur laquelle on monte par un escalier en rond de plus de 40 marches. C'est où les princes & autres seigneurs étrangers sont quelquefois régalés pour la rareté du lieu. Le vin d'Heidelberg est aussi fort estimé. On voit encore dans cette ville des maisons très-bien bâties, l'hôtel de ville, les églises de saint Pierre & du Saint-Esprit. Cette ville a beaucoup souffert pendant les guerres d'Allemagne, ayant été souvent prise & reprise, & toujours très-maltraitée. Son université a été très-célebre, mais les guerres l'ont dépeuplée. Il y avoit autrefois à Heidelberg une des plus célebres bibliothéques de l'Europe, que le comte de Tilli envoya à Rome après avoir pris cette ville en 1622. Quelques auteurs ont cru qu'elle est la *Budoris* de Ptolémée: il y a plus d'apparence que c'est Manheim, sur le confluent du Necker & du Rhin, à quatre lieues au-dessous d'Heidelberg. * Bertius, *commentar. German.* Munster, &c.

HEIDERSHEIM ou HAIDERSHEIM, petite ville d'Allemagne dans le Brisgaw. C'est la résidence ordinaire du grand prieur d'Allemagne de l'ordre de Malte, qui est prince de l'empire, & a voix & séance dans le collége des princes * Heiss. *hist de l'empire*, *l. 6.*

HEIDOUTS ou HEIDONS, voleurs fameux dans la Hongrie & dans les pays voisins, comme les Martolois * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

HEIGIUS (Petrus) jurisconsulte, natif de Stralsund dans la Poméranie, a vécu dans le XVI siécle. Il fut professeur & conseiller à Wittemberg, & mourut l'an 1599, âgé de 41 ans. On a de lui divers ouvrages, & entr'autres, *Quæstiones juris tam civilis quàm Saxonici.* * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.*

HEILA ou HEYLA, petite ville de la Prusse royale en Pologne. Elle est fortifiée & située sur un cap, qui est à l'entrée du golfe de Dantzick, dont elle n'est séparée que par la baye de Pautzko. Elle fut brulée en 1572, mais elle a été rebâtie depuis.

HEILBRUNNEL (Philippe) ministre Protestant d'Allemagne, naquit à Lauff, bourg dans le duché de Wirtemberg, en 1646. Son pere, qui étoit ministre, l'éleva dans les sciences. Il y fit du progrès, s'acquit de la réputation parmi ceux de son parti, & mourut en 1716, âgé de 70 ans. On a des ouvrages de sa façon. * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ. &c.*

HEILBRUNNER (Jacques) né en 1548, à Ebertingen, village du duché de Wirtemberg, fut reçu en 1561 au nombre des éleves à Stutgard, jusqu'à ce qu'il pût aller à l'académie de Tubinge. En 1573 le duc de Wirtemberg l'envoya avec Polycarpe Lyser dans la basse-Autriche, & particulierement à Vienne où il prêcha le jour de son arrivée. Les Jésuites allerent le voir, s'entretinrent avec lui sur des matieres de religion, & recommencerent plusieurs fois ces conférences. Mais étant devenues suspectes, on en arrêta le cours, & les Jésuites furent renvoyés. En 1575, Jean, comte Palatin, offrit à Heilbrunner la charge de son prédicateur à Deux-Ponts. En 1580 il alla à Bensheim dans le Palatinat, après avoir pris le dégré de docteur en théologie à Tubinge en 1577. Il fut ensuite pendant 30 ans chapelain du comte Palatin de Neubourg; mais en 1615 il alla dans le pays de Wirtemberg, où il fut fait d'abord prélat d'Anhausen, & ensuite abbé de Bobenhausen, & surintendant général. Il mourut d'apoplexie le 6 novembre 1618. On a de lui un grand nombre de piéces en allemand: & en latin les écrits intitulés: *Schwenk Feldio-Calvinismus*: *Dæmonomania pistoriana magica*; *Anti-Tannerus*; *Carnificina Esaiitica*: *De flagellatione, contra Jacobum Gretserum*: *Apologia confessionis principis Wolfgangi*: *Synopsis doctrinæ*

Calvinianæ refutata. Thummus a écrit la vie de Jacques Heilbrunner : *Voyez aussi* Witten, *memor. &c.*

HEILIGENBERG ou KNYTLINGERSTAIG, montagne du Palatinat du Rhin. Elle est près du Necre, vis-à-vis de la ville d'Heidelberg. On y voit encore des ruinés, qui sont les restes d'une ancienne ville qu'on nommoit *Pyri Mons.* * Baudrand.

HEILIGHLAND ou *Helgelang*, petite isle dans la mer d'Allemagne, près des côtes de Dithmarsen, contrée de Holstein, vis-à-vis des embouchures de l'Elbe. Il y a un bourg de même nom que l'isle, avec une paroisse. Elle étoit autrefois beaucoup plus grande : mais l'an 800, il en périt une partie par une tempête; & en 1300, la mer en emporta une autre partie.

HEILSBERG, petite ville de Pologne dans la Prusse Polonoise, avec un château qui est la résidence des évêques de Warmie, est située sur la riviere d'Alle, à sept ou huit lieues de Konisberg. Cette ville est aujourd'hui la résidence de l'évêque de Warmie. * Sanson.

HEIMBUYRG ou HEIMBURG (Gregoire) docteur en droit, natif de Franconie, dans le XV siécle, fut syndic de la ville de Nuremberg, mais il passa la plus grande partie de sa vie dans les cours étrangeres. Sigismond, duc de Tirol, l'envoya à Rome en 1460, vers Pie II, pour l'engager à lever l'excommunication que ce pape avoit fulminée contre lui, en punition de ce qu'il avoit fait emprisonner le cardinal Cusa. Il sembloit que Sigismond ne pût choisir un meilleur médiateur : Heimburg avoit été autrefois lié intimement avec ce pape, avant qu'il fût monté sur la chaire de S. Pierre; & dans le temps qu'il n'étoit encore qu'Æneas Sylvius, & évêque, non de Trente, *comme les éditeurs du Dictionnaire historique imprimé à Basle, le disent*, mais de Triete, Æneas Sylvius lui avoit plusieurs fois donné des marques sensibles de son amitié, comme on le voit par quelques-unes de ses lettres, sur-tout par la cent-vingtiéme, où il loue en particulier l'éloquence & l'érudition que Heimburg avoit fait paroître dans un discours sur l'étude des humanités qu'il lui avoit entendu prononcer à la cour de l'empereur lorsqu'elle étoit à Neustadt. Cependant Æneas Sylvius devenu pape, n'eut aucun égard aux sollicitations de son ancien ami; & Heimburg irrité, répondit avec hauteur à ses refus, en appella au concile général, & fit afficher son acte d'appel aux portes des églises de Rome au mois d'août 1460. L'affaire alla loin : Pie II donna un bref sur ce sujet, sur lequel Heimburg fit des remarques fort vives. Theodore Lilio, évêque de Feltri, y répondit par ordre du pape : Heimburg répliqua par une apologie de sa conduite & une invective contre le cardinal Cusa, qui déterminerent enfin Pie II à excommunier Heimburg lui-même, au mois d'octobre de la même année 1460. La lettre de ce pape, où Heimburg est déclaré excommunié, est pleine d'expressions les plus injurieuses, & d'épithetes les plus deshonorantes. Il est certain cependant que ce jurisconsulte ne fit aucune démarche pour se reconcilier avec le pape. Il fut ensuite conseiller de George Podiebrad qui eut le gouvernement de Bohême, & ce fut par ses conseils & ceux de Rockisane archevêque de Prague, que ce prince eut peu de soumission pour le saint siége. Lorsque Podiebrad fut mort, Diethere, électeur de Mayence, appella Heimburg à sa cour. Nous ignorons le temps & le lieu de sa mort. On trouve dans le tome 2 de la *Monarchie de Goldast*, tout ce qu'il a écrit contre Pie II & le cardinal Cusa, & dans le tome premier son *Admonitio de injustis usurpationibus paparum Romanorum, ad imperatores, reges, & principes Christianos.* Flaccius a donné aussi cet ouvrage dans son *Antilogia Papæ.* Ceux qui ont prétendu que Heimburg avoit été secrétaire d'Æneas Sylvius pendant le concile de Basle, se sont trompés, & ne peuvent en apporter aucune preuve. *Voyez* Æneas Sylvius, lettre 120 & 400, & dans son écrit *D dictis Alphonsi regis, &c. Voyez aussi* les commentaires de Pie II, donnés sous le nom de *Gobelin* & de *Jacques Piccolomini*, cardinal de Pavie, mais que l'on croit être de Pie II lui-même, au commencement du livre VI, & vers le milieu du livre VIII.

HEIN (Pieterz ou Pierre) amiral de Hollande, étoit de basse naissance, & par sa valeur s'éleva à cette haute dignité. Il fut premierement en 1623, vice-amiral de la flotte des Indes occidentales, commandée par Jacob Willekens, & trois ans après il eut le commandement de cette flotte. Il défit celle d'Espagne en 1626, sur les côtes du Bresil, prit plusieurs vaisseaux, & fit un butin considérable qu'il emmena l'an 1627 en Hollande, où il reçut de très-grands honneurs. L'année suivante, il se rendit maître de la flotte d'Espagne chargée d'argent, dont la valeur montoit à près de douze millions, outre le musc, l'ambre gris, le befoar, & quantité de marchandises de soye, & d'autres très-précieuses. Pour récompenser de si grands exploits, on lui donna la charge de grand amiral de Hollande l'an 1629; mais quelque temps après il fut tué sur mer, dans un combat contre des vaisseaux de Dunkerque. Son corps fut porté à Delft, où il fut enterré avec beaucoup de magnificence. * Comelin, *histoire de Frederic-Henri de Nassau, prince d'Orange.*

HEINECKEN (Chrétien-Henri) c'est le nom d'un enfant célébre de Lubeck, qui a été le prodige de ce siécle (le XVIII.) Il naquit en 1721, & mourut savant en 1725. A dix mois il parloit; & ayant observé les mouvemens de ceux qui lui expliquoient diverses figures suivant le désir qu'il en avoit marqué, il prononçoit d'après eux les syllabes. Il savoit à un an les principaux événemens du Pentateuque; à treize mois l'histoire de l'ancien testament, & à quatorze celle du nouveau; à deux ans & demi il répondoit à propos aux questions de la géographie & de l'histoire ancienne & moderne. Bientôt il parla le latin avec facilité; puis le françois passablement, & avant le commencement de sa quatriéme année, il connoissoit les généalogies des principales maisons de l'Europe. Il expliquoit avec esprit & avec jugement les passages & les sentences de l'écriture sainte. Il voyagea en Danemarck pendant une bonne partie de sa quatriéme année, & il y harangua le roi & les princes du sang. Au retour il apprit à écrire. Il étoit délicat, infirme, souvent malade, & haïssoit tout autre aliment que le lait & que celui de sa nourrice; il ne fut sevré que peu de mois avant sa mort qui arriva le 27 juin 1725, & qu'il envisagea d'une maniere si chrétienne, qu'il étonna encore plus par cette fermeté que par ses surprenans progrès pendant une si courte vie. M. Martini de Lubeck a publié en 1730, une brochure dans laquelle il tâche de donner des raisons naturelles de la capacité extraordinaire de cet enfant. M. Chrétien de Schoneick son précepteur a écrit sa vie. M. Behm a aussi publié une brochure sur son sujet. On trouve encore un article qui le regarde dans les *Selecta litteraria* de M. de Seelen, & dans les *mémoires de Trévoux de janvier* 1731, *page* 168, *&c. Voyez aussi* la bibliotheque germanique, *tome* 17, *page* 81 *& suiv.*

HEINS (Joseph) peintre, *cherchez* HAINS.

HEINSIUS (Daniel) chevalier de saint Marc, professeur en histoire & en politique dans l'université de Leyde, naquit à Gand l'an 1580, & sortoit d'une illustre famille, qui y avoit possédé les premieres charges de la ville. Il fut exposé, dès le berceau, au tumulte des guerres civiles, qui agiterent les Pays-Bas, & à l'âge de trois ans il fut transporté de Flandre en Hollande, & ne retourna plus en son pays. C'est ce qui lui faisoit dire souvent, qu'il étoit un enfant de fortune. Il commença d'étudier à la Haye, d'où il passa en Zelande, & il fit en peu de temps de si grands progrès, qu'à l'âge de dix ans, il composa sur la mort d'un de ses compagnons d'étude, une très-belle élégie. Depuis s'appliquant à des études solides, il fut à Franeker, célebre université de Frise, & profita des leçons de Henri Scotanus, qui

y étoit en réputation. Ensuite il vint à Leyde, & accrut le nombre des disciples du grand Joseph Scaliger, auquel il succéda dans la profession de l'histoire & de la politique, après avoir exercé dès l'âge de dix-huit ans celle de la langue grecque. Il fut honoré des charges de secrétaire & bibliothécaire de l'académie. Ce fut à cette occasion qu'il prononça le discours latin que nous avons encore, & dans lequel il parle du bon état d'une bibliotheque & des devoirs d'un bibliothécaire. Le grand Gustave-Adolphe, roi de Suede, voulut l'avoir au nombre de ses conseillers, & la sérénissime république de Venise l'honora de la dignité de chevalier de saint Marc. Le pape Urbain VIII, pontife très-habile, & qui aimoit les savans, fut aussi un de ses admirateurs, & lui offrit de grands avantages pour l'attirer à Rome. Heinsius mourut le 25 février de l'an 1655, & laissa beaucoup de poësies grecques & latines, de savantes remarques sur le nouveau testament, plusieurs autres ouvrages de critique & de philologie; quelques traductions, &c. On a aussi un recueil de ses harangues, qui a été imprimé à Leyde en 1609, *in-4°*. *Voyez* Antoine Thysius, professeur en éloquence à Leyde, en l'oraison funebre qu'il a faite de ce grand homme. * Meursius, *Ath. Batav.* Valere André, *bibl. belg.* Imperialis, *in mus. histor.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Zeiller, *in catal. Hisp. P. III*, *&c.* Baillet, *jugemens des savans. t. 2, 3, 5, 6, de l'édit. in-4°.*

HEINSIUS (Nicolas) naquit à Leyde, le 29 juillet 1620, de *Daniel* Heinsius, professeur & bibliothécaire de Leyde, chevalier de Saint Marc, & conseiller de Gustave Adolphe, roi de Suede, & d'*Ermengarde* Rutgers, sœur unique du célebre Janus Rutgersius. Ce fut son pere qui le dirigea lui-même dans l'étude des belles lettres; & dès l'âge de 17 ans, il étoit déja en relation avec les savans Jean Frédéric Gronovius, Vincent Fabricius, & Isaac Vossius. Celui-ci lui préta des manuscrits d'Ovide, de la bibliotheque de son pere Gérard Jean Vossius. A l'âge de 21 ans, il passa en Angleterre (c'étoit en 1541) pour voir Cambridge & Oxford, & durant trois mois, il s'y occupa à collationner un *Claudien* de la bibliotheque Bodleienne, les *Fastes* d'Ovide de celle d'Arundel, & trois manuscrits des *Métamorphoses*. Il étoit de retour à Leyde, au commencement de l'année 1642. En 1644 il alla à Spa, pour rétablir sa santé, & dans ce voyage, il visita les savans & les bibliotheques du Brabant. L'année suivante, il retourna à Spa, d'où il alla à Aix-la-Chapelle, où il espéroit, mais envain, de déterrer quelques anciens manuscrits. Trois jours après son retour à Leyde, il partit pour Paris, où il resta cette année & une partie de la suivante. Il y publia pour la premiere fois ses poëmes latins, & s'occupa à collationner des manuscrits de la bibliotheque de MM. Dupui. Il se transporta ensuite en Italie, & séjourna particuliérement à Florence, à cause de la bibliotheque du Grand Duc. A Rome, il fit grand usage de celle du Vatican, & il amassa dans cette ville le plus qu'il put d'inscriptions & de médailles antiques. Il fit la même chose à Naples, où il étoit en 1647. La révolte des Napolitains, arrivée au commencement de juillet de la même année, l'ayant obligé de se retirer, il s'embarqua pour Livourne, confiant ses livres & ses médailles à un marchand, & ayant perdu dans ces troubles une partie de ses papiers, & entr'autres une collation de *Martial*, qu'il avoit faite pour Vossius. Chemin faisant, il acquit quelques manuscrits grecs à Bologne. Il vit ensuite Venise, & Padoue, où il passa la fin de 1647, & resta jusqu'au commencement de 1648. Il y publia ses élégies, sous le titre d'*Italiques*, où il fait l'éloge de l'Italie & de Rome, & y parle assez mal de sa patrie; ce qui lui a été reproché. Il étoit à Milan au mois d'avril de la même année. Son dessein étoit de passer de-là en Suisse; mais l'âge avancé de son pere l'obligea de revenir dans sa patrie, où il arriva vers la fin de l'année, après trois ans de voyage. Il avoit refusé à Bologne une chaire de professeur qu'on lui avoit offerte, à condition qu'il embrasseroit la religion catholique; & jusqu'à son retour à Leyde, il avoit été sans emploi. Ayant appris en 1649, que la reine Christine de Suede désiroit de voir ses poësies, il en fit faire une nouvelle édition, & la dedia à cette reine, qui l'appella peu après à Stockholm. Il partit par mer au mois d'octobre, & acheva dans le vaisseau ses notes sur Claudien. Il fut fort bien reçu; & en 1650 il retourna à Leyde, pour emporter ses papiers, & acheter des manuscrits & des médailles pour la reine. Le savant Saumaise le suivit à Stockholm, où l'on voit qu'Heinsius étoit de retour au mois de juillet de ladite année 1650, & l'on prétend que le premier chercha à le mettre mal dans l'esprit de la reine. Le 19 février 1651, Heinsius partit pour un nouveau voyage d'Italie. Il arriva à Leyde vers la fin du mois de mars, s'embarqua le 27 juillet, pour aller à Dieppe, & de-là à Paris. Au mois de septembre il prit la route de Dijon, Châlons, Lyon, Vienne, Grenoble & Turin, où il reçut de la duchesse douairiere les 27 volumes des Antiquités romaines de Ligorius, qu'elle lui donna pour la reine Christine. Il fit diverses autres acquisitions à Milan, à Ferrare, à Venise & ailleurs. Il arriva à Rome le 6 février 1652, & y resta jusqu'au mois de juillet. Revenu à Florence, il fut reçu dans l'académie de *la Crusca*, & dans celle des *Apathistes*. Comme il ne recevoit ni lettres ni argent de Suede, & qu'il avoit fait des avances considérables, il demanda & obtint la permission de revenir en Hollande, & arriva à Leyde le 29 juillet 1653. La mort de Saumaise, & le retour de Vossius en Suede, lui ayant fait espérer qu'il pouroit racommoder ses affaires auprès de la reine Christine, il partit au mois de septembre de la même année, & passa l'hiver à Upsal, parceque la peste affligeoit Stockholm. Christine ayant abdiqué la couronne en 1654, Heinsius qui craignoit de perdre tout ce qui lui étoit dû & à sa famille, ce qui montoit à trente mille florins, présenta requête sur requête, & n'obtint rien. On lui promit des terres en Poméranie, un canonicat à Hambourg, un vicariat à Brême, le titre de sécrétaire, & quatre mille écus pour le dédommager des frais de son voyage d'Italie; mais il ne vit jamais l'effet d'aucune de ces promesses. C'est dans ces tristes conjonctures qu'il apprit l'heureuse nouvelle que leurs Hautes-puissances l'avoient nommé le 7 octobre 1654, résident à la cour de Suede, avec quatre mille florins par an pour appointemens. Cette joie fut troublée par la mort de son pere, arrivée le 28 février 1655; ce qui l'obligea de revenir en Hollande. En 1656 il fut fait secrétaire de la ville d'Amsterdam; mais ayant été poursuivi en justice par une certaine *Marguerite* Wullen, qui prétendoit qu'il lui avoit fait une promesse de mariage, & qu'elle avoit deux fils de lui, & ayant perdu son procès, il se démit de son secrétariat, en 1658: il appella à la cour de Hollande, qui confirma en 1662 la premiere sentence. Dans cet intervalle il fut nommé en 1660, pour la deuxiéme fois, résident en Suede. Il y alla en 1661, y demeura jusqu'en 1667, y retourna en 1668, & reçut ordre en 1669 d'aller en Moscovie, en qualité de député extraordinaire. Il séjourna deux ans dans ce pays. Enfin, après quelques autres voyages en Oostfrise & à Brême, pour exécuter une commission des Etats; à Paderborn, & à Wisbade, pour sa santé, il prit le parti en 1675 de se retirer à une campagne près d'Utrecht, & peu après à Viane. Pierre Francius, Hollandois, poëte latin, lui a adressé sur cette retraite une élégie (*Ad Nicolaum Heinsium, de secessu suo Vianensi*) où il fait un grand éloge de ce savant.

Cette élégie est la dixiéme du livre I des élégies de Francius, page 146 de l'édition d'Amsterdam, en 1682. En 1681 Heinsius étant allé à la Haye pour le mariage de sa niéce, il y mourut le 7 d'octobre. On transporta son corps à Leyde, pour être mis dans le tombeau de son pere, dans l'église de saint Pierre. Il étoit excellent poëte latin. Ses poësies latines ont été imprimées plusieurs fois. La meilleure édition & la plus ample, est celle d'Amsterdam en 1666, à laquelle on a joint la vie & les poësies de Jean Rutgersius. On lui doit deux éditions de *Claudien*, trois d'Ovide, Prudence & Velleïus Paterculus, avec des notes. Les notes sur *Valerius Flaccus*, *Silius Italicus*, *Pétrone*, *Phédre*, *Quinte-Curce*, *Tibulle & Tacite*, ont été publiées après sa mort. M. Burman a publié les lettres de Nicolas Heinsius, dans sa collection en cinq tomes des lettres des savans illustres; & M. Targioni, docteur en médecine, & professeur de botanique à Florence, a donné en 1745, les lettres du même à Antoine Magliabéchi, dans le tome I des lettres des savans des Pays-Bas, écrites au même M. Magliabéchi; à Florence *in*-8°. Dès 1742, on avoit imprimé *in*-4°, à Harling, un recueil de Nicolas Heinsius, sous le titre d'*Adversaria*, divisé en quatre livres, contenant des corrections & des explications de beaucoup de passages des anciens auteurs, & sur-tout des poëtes. On y a joint les notes du même sur Catulle & Properce. Ce recueil a été publié par les soins de Pierre Burman, professeur à Franecker, qui y a aussi ajouté une préface & la vie de Heinsius. En 1746 on a aussi donné les notes de Nicolas Heinsius sur Virgile, qui n'avoient point encore paru. Elles servent à augmenter les notes de quelques autres critiques que l'on a jointes à une édition de Virgile, faite ladite année à Amsterdam *in*-4°. (*P. Virgilii Maronis opera cum integris & emendatioribus commentariis Servii*, *Philargyri*, *Pierii*, &c. *Accedunt præcipuè Nicolai Heinsii notæ, nunc primum editæ*, &c. *Voyez* le jugement des auteurs des *Memoires de Trevoux*, sur cette édition de Virgile, mois de mars 1747, pag. 558, & sur le surplus de ce qu'on vient de dire de Heinsius, voyez sa vie par Pierre Burman, ou l'abrégé qui en a été donné dans la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, juillet, août & septembre 1742, article sixiéme. On trouve deux lettres de Nicolas Heinsius dans l'appendix de celles de François & Jean Hotman: l'une est à la reine Christine de Suéde, & paroît être une des requêtes dont on a parlé plus haut; la deuxiéme est adressée *Ruischio G aphiario*. On en trouve treize adressées à Stanislas Lubieniski, dans le recueil intitulé *Clarorum virorum epistolæ centum ineditæ .... ex musæo Joannis Brandt*.

HEIRIC, moine d'Auxerre, *cherchez* HERIC.

HEISS (Jean de) seigneur de Kogenheim, résident à la cour de France, pour M. l'électeur Palatin, & mort à Paris au mois d'août ou de septembre de l'an 1688. Il n'est presque connu que par son *Histoire de l'empire d'Allemagne*, qui fut publiée à Paris en 1684, deux vol. *in*-4°. Entre les éditions différentes qu'on a données depuis de cette histoire, il y en a eu une en 1731, sous ce titre: *Histoire de l'empire*, contenant son origine, son progrès, ses révolutions, la forme de son gouvernement, sa politique, ses négociations, & les nouveaux réglemens faits par les traités de Westphalie & autres, par le sieur Heiss: nouvelle édition, augmentée de notes historiques & politiques, & continuée jusqu'à présent; par M. Vogel, grand juge des gardes Suisses, à Paris en 1731, trois vol. *in*-4°.

HELAM, ville de Palestine proche du Jourdain, où David défit Sobacha, général des Syriens. Il laissa quarante mille hommes sur la place, & prit sept cens chariots. * II. *Rois*, 10, 17.

HELBA, ville de Chanaan dans le partage de la tribu d'Aser, mais dont cette tribu ne chassa point les habitans, & demeura avec eux. * *Juges*, I, 31.

HELCANA, pere de Samuel, *cherchez* ELCANA.

HELCATH, ville des Lévites dans la tribu d'Aser, échue à la famille de Gerson. Elle étoit située dans la partie septentrionale de cette tribu. * *Josué*, *XXI*, 31.

HELCESAITES, hérétiques, *cherchez* ELCESAITES.

HELCIAS, grand prêtre des Juifs, sous le regne de Josias, roi de Juda, trouva dans le temple quelques livres de Moïse, que l'on croit être le Deuteronome, écrit de la propre main de ce législateur du peuple de Dieu, le donna à Saphan, secrétaire de Josias, qui le porta à ce prince, & le lut en sa présence. Le roi envoya Saphan vers Helcias, pour lui demander ce qu'il falloit faire pour expier les fautes que l'on avoit faites contre les commandemens & les ordonnances contenus dans ce livre. Helcias accompagné de quelques officiers du roi, alla trouver Holda prophétesse, qui leur prédit tous les malheurs qui devoient arriver au peuple de Dieu. Josias l'ayant appris, ordonna à Helcias de jetter hors du temple tous les vases qui avoient servi au culte des faux dieux. * II. *Reg. c.* 22. IV. *Paral.* 4.

HELDAN, *cherchez* ELDAD

HELDEBAUD, HELBAUD ou HILDEBAUD, gouverneur de Vérone, fut élu roi des Ostrogoths, après que Belisaire eut pris Vitigès dans Ravenne l'an 529 ou 540. Il ne jouit pas long-temps du sceptre; car il fut tué par Vila ou Ultas Gépide. * Procope, *de bell. Got.*

HELDINGE ou HELDINGUE (Michel) dit *Sidonius*, évêque de Mersbourg, devenu si illustre par sa science, ses dignités & les emplois qui lui ont été confiés, étoit de basse naissance, ainsi qu'il en a fait lui-même l'aveu. Il naquit en 1506. Dès sa jeunesse, plein d'ardeur pour l'étude, il pénétra dans presque toutes les sciences. Il étudia la théologie dans les plus fameuses universités d'Allemagne, & en particulier à Tubinge, où il fut admis dans le collége fondé pour de pauvres écoliers. Ce fut là qu'il prit le degré de maître-ès-arts. Il enseigna depuis à Mayence, & fut pourvu d'une cure dans cette ville. Ensuite il devint suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Seide ou de Sidon, d'où il eut le nom de *Sidonius*. L'empereur Charles-Quint l'employa en 1548, pour travailler à ce formulaire de religion qu'on appella *interim*, & pour récompense il lui donna l'évêché de Mersbourg. Heldingue fut employé en diverses négociations importantes par l'empereur Ferdinand, qui le fit assesseur de la chambre impériale de Spire, puis président & gouverneur de Vienne. Il assista au concile de Trente, & y fit paroître beaucoup de savoir. Il mourut en 1561, âgé de 55 ans. Ce prélat a composé une Instruction chrétienne (*Institutio ad christianam pietatem*) qu'il fit imprimer. On croit que c'est le même ouvrage que celui que Melchior Adam qualifie de Catéchisme de Mayence. Le même Melchior Adam parle d'un catéchisme plus étendu de notre prélat, imprimé avec les décrets d'un concile provincial de Mayence, en 1549, *in-folio*. Flaccius Illyricus attaqua cet ouvrage, & l'évêque répondit à sa censure, dans une deuxiéme édition de son Catéchisme ou Instruction chrétienne, qui fut donnée en latin à Mayence en 1552, *in*-8°. Heldinge étant à Augsbourg, y prêcha 15 sermons sur le sacrifice de la Messe, qui furent aussi imprimés à Ingolstadt en 1545, avec deux autres sermons du même. Ces discours sont en allemand: mais Surius les a traduits en latin. Bernard Ziégler entreprit en 1548, de répondre aux 15 discours sur le sacrifice de la messe. Personne n'a écrit avec plus d'exactitude la vie d'Heldinge que l'anonyme dont l'écrit est imprimé dans le tome I des *Observationes Hallenses* (*observatio* 5, page 60 & suiv.) sous ce titre: *Michaëlis Sidonii*, *episcopi Martisburgensis*, *vita*. On trouve quatre lettres d'Helding à Frédéric Nausea, depuis évêque de Vienne, dans le troisiéme livre des lettres adressées à celui-ci, imprimées à Basle en 1550, *in-folio*, page 80 & suiv. Elles sont de l'an 1528.

HELENE, beauté célebre de l'antiquité, étoit fille de Tyndarée & de Leda, & fut femme de Ménelaüs,

roi de Lycaonie. Les poëtes feignent que Leda ayant eu commerce avec Jupiter, déguisé sous la forme d'un cygne, se délivra de deux œufs, l'un desquels renfermoit Hélene & Pollux, & l'autre Castor & Clytemnestre. Hélene, qui étoit parfaitement belle, fut aimée de Théfée, qui l'enleva, & qui la rendit ensuite à ses deux freres. Ils la donnerent en mariage à Ménelaüs, roi de Sparte, duquel elle eut Hermione. Elle fut enlevée une seconde fois par le jeune Pâris, fils de Priam roi de Troye, attiré en Grece sur la réputation de sa beauté; & cet enlevement fut le sujet de la fameuse guerre de Troye, qui dura dix ans. Lorsque Pâris eut été tué, elle épousa son frere Deiphobe, que Ménelaüs massacra, après avoir été introduit dans sa chambre par Hélene. Après ce meurtre, elle suivit son premier mari; & lorsqu'il fut mort, elle se retira en l'isle de Rhodes, auprès de Polixo, qui commandoit dans cette isle: mais au lieu d'y recevoir le secours qu'elle devoit attendre d'une parente, elle y fut pendue à un arbre par les ordres de cette reine. Son supplice & ses impudicités, n'empêcherent pas qu'on ne lui rendît des honneurs divins après sa mort. * Homere, *Iliad.* Herodot. *lib.* 2, *histor.* Apollodore, *lib.* 3. Pausan, *in Corinth.* Hygin. Plutarch, *in Theseo*, *& parallelis.* Virgil, *Æneid. lib.* 6. Eusebe, *in chron.* Photius. Suidas. Eustath. *in Homer.* Athenée. Du Pin, *hist. prof. t. I.*

HELENE, sœur & femme de Monobaze, roi des Adiabéniens, peuples d'Arabie, vivoit dans le premier siécle. Pendant une famine prédite par Agabus, elle fit acheter une grande quantité de bled à Alexandrie, & des raisins secs dans l'isle de Chypre, & envoya ces provisions à Jérusalem, pour être distribuées aux pauvres habitans. Josephe, qui rapporte ce fait, ajoute qu'elle embrassa la religion judaïque avec son fils Izates. Orose au contraire écrit que l'un & l'autre se firent chrétiens. * Josephe, *liv.* 20, *antiq. ch.* 2. Orose, *l.* 7, *c.* 6. Eusebe, *liv.* 2, *hist. c.* 11. Adon, *en la chron.* Baronius, *A. C.* 44.

HELENE ou SELENE, native de Tyr, ville de Phénicie, étoit concubine de Simon *le Magicien*, qui eut assez d'impudence pour vouloir la faire passer pour l'esprit de Dieu. Il disoit qu'elle étoit descendue du ciel où elle avoit créé les anges qui l'avoient retenue; que c'étoit cette même Helene qui avoit causé la guerre de Troye; & que ce qu'avoit chanté Homere de cette grande division entre les princes pour son sujet, étoit une allégorie de poëte, sous laquelle il avoit caché la vérité d'une autre guerre allumée par sa beauté entre les anges qui avoient créé le monde, & qui s'étoient tués les uns les autres, sans qu'elle eût souffert aucun mal. Il lui donnoit encore les noms de Notion & de Minerve, & de cette brebis égarée, que le pasteur étoit venu chercher: on appelloit de son nom les disciples de Simon *Heleniens.* * Saint Irenée, *lib.* 1, *cap.* 20. Saint Epiphane, *hær.* 21. Baronius, *A. C.* 34.

HELENE (Flavia Julia Helena) femme de l'empereur Valere Constance, & mere de Constantin *le Grand*, vivoit dans le IV siécle. Son mari la répudia pour épouser en 291 Théodore, belle-fille de Maximien *Hercule*, qui l'adopta, & l'associa à l'empire; mais Constantin son fils étant parvenu à l'empire en 306, honora beaucoup Helene, & en 325, non content d'avoir ordonné qu'elle fût appellée Auguste & impératrice dans sa cour & dans ses armées, il voulut qu'elle disposât comme il lui plairoit de l'argent de son épargne. Elle ne se servit de ce crédit que pour le bien de l'église, & pour le soulagement des misérables. Vers l'an 326, elle visita les lieux saints, & y bâtit diverses églises; & ce fut en ce temps que l'on trouva la vraie croix, qui étoit demeurée ensévelie dans le sépulcre du Sauveur, avec les instrumens de sa passion, pendant trois siécles. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, est le premier qui ait parlé de cette invention, dans une lettre qu'il écrivit en 359 à l'empereur Constance. Ruffin, Sozomene, Socrate, Théodoret, Nicephore, S. Ambroise, S. Paulin, Grégoire de Tours, & divers autres écrivains célebres, en ont parlé après lui. Le silence d'Eusebe sur ce point, a donné lieu aux protestans de s'inscrire en faux contre les témoignages de tant d'auteurs graves, & dont la plupart étoient contemporains. La princesse Helene mourut à l'âge de 80 ans, entre les bras de Constantin, le 18 août 327. Son corps fut porté à Rome.

Les savans ne sont pas d'accord sur la naissance d'Helene. Saint Ambroise dit qu'elle étoit hôteliere, & Eutrope la nomme femme de basse & obscure condition. Bede l'appelle concubine de Constance *Chlore*, & l'empereur Julien l'*apostat* a fait le même reproche à Constantin. D'autres assurent qu'elle étoit fille d'un roi de la Grande-Bretagne, nommé Coël, & que Constance l'épousa, après avoir été envoyé dans cette isle par l'empereur Aurelien. Nicephore & les Grecs disent qu'elle étoit de Bithynie, & que Constance logeant chez son pere dans le bourg de Drepani proche de Nicomedie, lorsqu'il alloit en ambassade chez les Perses, la laissa grosse de Constantin, qui naquit l'année suivante. Ce qui semble confirmer cette opinion, c'est qu'il changea le nom de Drepani en celui d'Helenopolis, & qu'il fit encore appeller la mer qui est au-dessus de Bithynie, Helenopontus. Ces raisons & plusieurs autres ont porté le pere Morin, prêtre de l'Oratoire, qui a écrit l'histoire de Constantin, à assurer que cet empereur étoit né dans la Bithynie. Le cardinal Baronius, au contraire, soutient qu'il naquit dans la Grande-Bretagne, & croit en avoir une preuve invincible dans le panégyrique prononcé aux noces de Constantin & de Fausta, fille de Maximien *Hercule*, où l'auteur dit que son pere avoit délivré la Grande-Bretagne de servitude, & que pour lui il la rendoit illustre par sa naissance; mais le pere Morin interprete le mot latin *oriundo*, de son élection à l'empire, & non pas de sa naissance, & prouve cette interprétation par plusieurs passages des anciens. Ce qu'il y a de certain, c'est que Constantin ne naquit ni dans la Bithynie, ni dans la Grande-Bretagne, mais à Naisse dans la Dardanie. Il ne paroît pas moins constant, qu'Hélene étoit née à Drepani dans la Bithynie, & l'on ne comprend pas comment on peut croire ceux qui parlent si mal de cette pieuse princesse, lorsqu'on voit qu'un orateur parlant devant Constantin de son mariage avec Fausta, le loue de ce qu'auparavant, pour égaler la continence de son pere, il s'étoit marié presque en sortant de l'enfance. *Quò enim magis patris continentiam æquare potuisti, quàm quòd te ab ipso fine pueritiæ illicò matrimonii legibus tradidisti, ut primo ingressu adolescentiæ formares animum maritalem...... mente præsagâ, omnibus te verecundiæ observationibus induebas, talem posteà ducturus uxorem.* Ce témoignage est plus que suffisant pour faire voir qu'Hélene fut véritablement femme de Constance. * Morin, *de la délivrance de l'église, en la vie de Constantin.* Baronius, *an. Ch.* 306, 315, 326. Godeau, *hist. eccl. tom.* 1, *l.* 4, *n.* 5. *Voyez* aussi Usserius & Stillingfléet dans leurs *Antiq. britanniques.*

HELENE (Flavia Maxima Helena) fille de Constantin *le Grand*, & de Fausta, étoit sœur de Constance, qui la maria à son cousin Julien l'*apostat* en 355. Eusebie, femme de Constance, lui fit, dit-on, prendre un breuvage pour la rendre stérile comme elle; & corrompit sa sage-femme, qui l'ayant accouchée d'un garçon dans les Gaules, le fit mourir, en lui coupant mal le nombril. Helene mourut vers l'année 360. Quelques-uns disent en couches, d'autres de chagrin que son mari l'avoit répudiée; & il y en a qui prétendent qu'elle périt par le poison. Son corps fut porté à Rome. * Ammien Marcellin, *liv.* 16 *&* 21.

HELENE, autre princesse du temps des précédentes, n'est connue que par une loi de Constantin, dans le code Théodosien, où il pardonne à tous les criminels, en considération de la naissance d'un fils dont Helene femme de Crispus, son fils aîné, venoit d'accoucher: *Ob Crispi & Helenæ partum.* C'est sans doute celle dont on conserve une médaille, où elle est hono-

rée du titre de *Nobilissime* : HELENA N. F. c'est-à-dire, *Nobilissima Femina.* * Voyez *la préface du second volume du recueil des médailles, que le pere* Banduri *a publié* sous le titre *Numis. Imp. Rom.* où les trois Helenes du IV siécle sont bien distinguées.

HELENE, isle d'Attique, ainsi nommée en mémoire d'Helene, qui y prit terre, retournant en Grece avec son premier mari Ménelaüs après la prise de Troye. C'est une des Sporades, près du promontoire Sunium. Elle fut aussi appellée *Macris*, à cause de sa longueur, & c'est à présent *Macranisi*, selon Sophien. Il y a une fontaine de ce nom en l'isle de Chio, où l'on dit que la même Helene se baigna. * Etienne.

HELENE, *cherchez* ALIX.

HELENIENS; ce nom est donné aux disciples de Simon *le Magicien*, dans les livres d'Origène *contre Celse*, *pag.* 272 de l'édition de Cambridge. Ils étoient appellés de ce nom, parcequ'ils révéroient une *Helene*, ou un *Helenus*, qu'ils reconnoissoient pour maître. On les appelloit aussi *Simoniens*, du nom de Simon *le Magicien. Voyez* HELENE, ci-dessus.

HELENOPOLIS : nom de deux villes, selon Procope, l'une en Bithynie, l'autre dans la Palestine, & toutes deux bâties en l'honneur d'Helene, mere de Constantin *le Grand.* On a aussi donné pour le même sujet, le nom d'HELENOPONTUS à cette partie du Pont-Euxin, qui est entre la Paphlagonie & la Bithynie.

HELENUS, devin, fils de Priam & d'Hécube, découvrit aux Grecs les lieux les plus aisés, pour emporter la ville de Troye. Depuis, inspiré de l'esprit de prophétie qu'il avoit en partage, il détourna Pyrrhus d'une navigation où périrent tous ceux qui s'étoient embarqués comme il l'avoit prédit. Pyrrhus, en reconnoissance de ce bienfait, lui donna la Chaonie, où il bâtit une ville. Virgile feint qu'il fut roi d'Epire après la mort de Pyrrhus. * Virgile, *lib.* 3 *Æneid.*

HELEPH, ville de la tribu de Nepthali. * *Josué*, 19, 33.

HELEPOLE, tour qui ruine des villes. Le roi Démétrius, qui fut appellé *Poliorcetes*, à cause de sa persévérance à prendre des villes, fit bâtir par Epimachus, architecte, une hélepole contre les Rhodiens : elle étoit haute de 125 pieds, large de 40, couverte d'un tissu de poix & de cuirs nouvellement écorchés. Diognetus en rendit l'effet inutile, & délivra sa ville : il fit entrer l'helepole dans la ville, & la mit dans la place publique, avec cette inscription :

DIOGNETUS A FAIT CE PRÉSENT AU PEUPLE DE LA DÉPOUILLE DES ENNEMIS.

* Morery, édit. 1732, article *Armes.*

HELEUTERES, Gaulois d'entre les Celtes, voisins des Cadurques, à présent ceux de Querci. Leur lieu d'assemblée étoit celui que nous appellons aujourd hui *Aurillac*, près de Saint-Flour en Auvergne. D'autres croient que les Heleuteres occupoient le pays nommé depuis *Albigeois.* * Baudrand.

HELFESTIN, ancienne maison de comte en Allemagne, laquelle après avoir fleuri plus de mille ans, s'est éteinte dans le XVII siécle. * Du Mai, *en l'état de l'Empire, dial.* 7.

HELGAUD, historien, étoit moine de l'abbaye de Fleury, autrement saint Benoît-sur-Loire, du temps de Gosselin, fils naturel de Hugues Capet, lequel fut en 1004 abbé de Fleury, & mourut en 1030 archevêque de Bourges. Ce fut par les ordres de Gosselin qu'il bâtit dans le territoire de Fleury, une chapelle sous l'invocation des saints martyrs Denys, Rustique, & Eleuthere. Le roi Robert, qui étoit à Vitry, dépendant du monastere de Fleury & de l'archidiaconat de Pitiviers dans la forêt d'Orléans, vint visiter cette chapelle. Helgaud dit lui-même qu'il étoit connu très-particulierement de ce prince, qui mourut en 1033, & qu'il avoit souvent approché de sa personne. Ce fut sans doute ce qui l'engagea à mettre par écrit les vertus chrétiennes de ce roi, pour en transmettre le récit à la postérité. Il y parle toujours comme ayant été le témoin de la plupart des choses qu'il raconte. Cet ouvrage qui est dans le recueil des historiens de France, donné par Duchesne, est intitulé; *Helgaldi sive Helgaudi, Floriacensis monachi, epitoma vitæ Roberti regis, ex alterius monachi scriptis* : mais on a prouvé que ces mots *ex alterius monachi scriptis*, ont été ajoutés, & que le moine Helgaud est le seul auteur de cet ouvrage. *Voyez* sur cela la judicieuse dissertation de M. de la Curne de Sainte-Palaye, dans le tome X des *Mémoires de l'academie des belles lettres*, pag. 553 & suiv. M. de Sainte-Palaye y remarque avec raison, que si l'on n'étoit point averti par la préface de l'histoire du roi Robert, que l'auteur a eu dessein d'écrire une histoire, on seroit tenté de la prendre pour quelque sermon, ou pour une oraison funebre dans le gout du siécle, où Helgaud auroit voulu exciter la reconnoissance & la piété des moines ses auditeurs, par le souvenir des grands biens que le roi Robert avoit faits, & des grands exemples qu'il avoit donnés pendant sa vie. Ce n'est en effet, ajoute M. de Sainte-Palaye, qu'une longue déclamation qui roule uniquement sur la piété du roi Robert, sur sa dévotion envers les saints, sur ses jeûnes, ses mortifications, ses prieres, sur sa charité pour les pauvres, sur l'affection qu'il portoit aux moines, sur les biens dont il les combla, &c; il ne faut point y chercher des faits historiques d'une autre nature. Helgaud convient lui-même qu'il n'a point voulu parler des guerres où Robert se distingua, ni des affaires politiques, & qu'il laisse aux historiographes le soin d'en transmettre la mémoire à la postérité. Cet épitome d'Helgaud a été imprimé dans la collection de M. Pithou, en 1596, avant que de l'être dans celle de Duchesne en 1641; cette seconde édition est plus correcte. Cet ouvrage est le seul qui nous reste du moine Helgaud : Vossius néanmoins, sur la foi de Baronius, le fait encore auteur d'une vie d'Abbon, qui mourut abbé de Fleury, au commencement du XI siécle : mais il est clair que Baronius s'est trompé, puisque les savans compilateurs des actes de l'ordre de S. Benoît n'en ont eu aucune connoissance & n'en ont fait aucune mention. * *Voyez* le Mémoire de M. de Sainte-Palaye, cité ci-dessus.

HELI, souverain prêtre des Juifs, & juge après la mort de Samson, descendoit d'Ithamar, second fils d'Aaron, & fut honoré du sacerdoce, qui avoit demeuré dans sa famille jusqu'à la cinquiéme génération. Il commença de conduire le peuple l'an 2879 du monde, 1156 ans avant J. C. & fut en grande considération parmi les Juifs; mais Ophni & Phinées ses enfans, abuserent de son pouvoir, & détournerent le peuple de l'oblation des sacrifices. Dieu en avoit averti le pere, qui les reprenoit doucement sans les châtier comme il le devoit. Sa négligence reçut bientôt la punition qu'elle méritoit. Car la guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philistins, les premiers furent battus dans la premiere rencontre; & dans la seconde, trente mille des leurs furent encore défaits & l'arche qu'ils avoient amenée dans leur camp, fut prise par les ennemis. Héli, qui avoit témoigné une grande constance à la nouvelle de la mort de ses enfans, tomba de sa chaise, & mourut subitement, en apprenant celle de la prise de l'arche, l'an 2919 du monde, & 1116 ans avant J. C. en la 98 année de son âge, après qu'il eut gouverné le peuple durant 40 ans. * *I. des Rois, chap.* 1, 2, *&c.* Josephe, *liv.* 5, *chap.* 11 *&* 12 *des antiquités judaïques.*

HELI, fils de Mathat & pere de Joseph, mari de la sainte Vierge : quoique S. Matthieu fasse Joseph, fils de Jacob, sur quoi l'on poura consulter les commentateurs. * *Math.* I, 6. *Luc*, III, 23, 24.

HELIADES, filles du soleil & de Climéne, & sœurs de Phaëton, furent si sensiblement affligées de la mort de leur frere, que les dieux touchés de pitié, les métamorphoserent en peupliers, & leurs larmes en ambre. Leur nom est Phœbé, Lampetie, & Eglé. * Ovide, *l.* 2,

métam. Diodore de Sicile met d'autres Héliades, *au liv.* 5.

HELIASTES, juges d'Athènes, ainsi nommés, ou du verbe ἁλίζω, *j'assemble en grand nombre*, ou du mot ἥλιος, *le soleil*, parcequ'ils tenoient leurs assemblées dans un lieu découvert. Ils composoient le tribunal non-seulement le plus nombreux, mais aussi le plus important de la ville d'Athènes, puisqu'il s'agissoit dans leurs décisions, ou d'interpréter les loix obscures, ou de maintenir celles auxquelles on pouvoit avoir donné quelqu'atteinte. L'assemblée des *Héliastes* étoit composée de mille, & quelquefois de quinze cens juges. Ils étoient convoqués par les Thesmothetés, qui étoient aussi chargés de faire payer à chacun de ceux qui avoient assisté à ce tribunal, trois oboles pour leur droit de présence, & c'est de-là qu'Aristophane les appelle *les Confreres du Triobole.* Ils étoient aussi condamnés à l'amende, s'ils étoient arrivés trop tard; & même quand ils se présentoient après que les orateurs avoient commencé à parler, ils n'étoient point admis. L'assemblée se formoit d'abord après le lever du soleil, selon Aristophane, & finissoit à son coucher. Le roi qui avoit indiqué cette assemblée, s'y trouvoit; les Thesmothétes lisoient les noms de ceux qui devoient la composer, & chacun prenoit sa place à mesure qu'il étoit appellé: après quoi on ouvroit l'audience, si les officiers nommés *Exegetes* ne s'y opposoient point. Démosthène dans son oraison contre Timocrate, nous a conservé le serment que prêtoient les Héliastes entre les mains des Thesmothétes. *Voyez* les réflexions de M. Blanchard, pensionaire de l'académie des inscriptions & belles lettres, au *tome* 7, *page* 68 *& suiv.* des *Mémoires* de cette académie.

HELICE, *cherchez* CALISTO.

HELICITES, hérétiques du VII siécle, qui menoient une vie solitaire. Ils enseignoient que le service divin consistoit en de saints cantiques, & de saintes danses avec les religieuses, à l'exemple de Moyse & de Marie, sur la perte de Pharaon. * *Exod.* 15. Alexand. Ross. *traité des religions.*

HELICON, fleuve de Macédoine, célebre dans les écrits des poëtes. Il y avoit une montagne nommée aussi HELICON, dans la Béotie, proche de celle du Parnasse, & consacrée, comme cette derniere, à Apollon & aux Muses, qui sont appellées *Héliconides.* Touchant l'origine de ce mot, *consultez* Casaubon & Bochard. * Strabon, *liv.* 9. Pausanias. Natalis Comes, &c.

HELICONIUS, mathématicien, dont Suidas fait mention.

HELICONIUS, sophiste de Byzance, dans le IV siécle, composa un épitome d'annales, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'empire de Théodose *le Grand*, sous lequel il vivoit. Suidas en fait mention, & Simler dit que cet ouvrage d'Héliconius se trouve en Italie.

HELIE, *cherchez* ELIE.

HELINAND, moine de l'abbaye de Froimond, *cherchez* ELINAND.

HELIODORE, l'un des courtisans de Séleucus *Philopator*, roi de Syrie, eut ordre de ce prince d'entrer dans le temple de Jérusalem l'an 176 avant J. C. pour en piller les trésors; mais deux anges le battirent si fort, qu'ils le laisserent pour mort. Ses amis le porterent au grand-prêtre Onias, qui obtint sa santé, en offrant des sacrifices à Dieu. Les mêmes anges qui l'avoient châtié si rudement, lui apparurent ensuite; lui dirent qu'il étoit redevable de la vie au grand-prêtre, & lui ordonnerent, en reconnoissance, de publier partout cette grace: ce qu'il exécuta. * II. *des Machabées, chap.* 3.

HELIODORE, qui empoisona Séleucus *Philopator* l'an 175 avant J. C. est, selon quelques auteurs, le même que le précédent. Il fut chassé par Eumenes & Attalus. * Appianus, *in Syriacis.*

HELIODORE, auteur du livre *des sépulcres*, cité par Plutarque, *au Traité des dix Orateurs.*

☞ HELIODORE, poëte, dont parlent Lilio Giraldi, *liv.* 3, *dial.* 5, *poët.* & Vossius, *de poetis græc. p.* 372. Il y a un autre Héliodore, aussi poëte grec, dont Vossius n'a point fait mention, & dont on a des épigrammes dans l'Anthologie manuscrite de la bibliothéque du roi de France.

HELIODORE, dont Philostrate a écrit la vie, *liv.* 2 *de soph.*

HELIODORE, secrétaire de l'empereur Adrien.

HELIODORE, ami de S. Jerôme. C'est à lui qu'est écrite cette belle épître de l'amour de la solitude, & qui commence ainsi: *Quanto amore & studio contenderim.* On ne sait ni le temps, ni le lieu de sa naissance, mais seulement qu'il étoit de Dalmatie, né de parens chrétiens & riches. S. Jerôme le fit sortir de son pays, pour venir en Italie; il alla le joindre à Aquilée, & lui conseilla d'embrasser la vie ascétique. Heliodore suivit S. Jerôme dans son voyage en Orient. Ils s'arrêterent quelque temps à Antioche, où ils firent connoissance avec le célebre Apollinaire, & prirent des leçons de lui. Il suivit encore S. Jerôme dans sa solitude de la province de Chalcide; mais enfin, tenté du désir de revoir son pays & sa parenté, il quitta S. Jerôme, avec promesse de le venir trouver après qu'il auroit fait un voyage dans son pays. Le séjour qu'il fit en Dalmatie paroissant long à S. Jerôme, ce pere lui écrivit la lettre dont nous avons parlé, sur la louange de la vie solitaire, & pour l'exhorter à revenir. Cependant Heliodore ne retourna point en Syrie; il repassa seulement en Italie, & fut admis dans le clergé de l'église d'Aquilée. Quelques années après il fut élevé à la prêtrise & fut élu évêque d'Altino, ville de la province d'Aquilée, près de Trevizi, ruinée depuis par les Huns, & dont le siége a été transféré à Torcello. Heliodore assista en qualité d'évêque au concile d'Aquilée l'an 381. S. Jerôme, dans l'éloge de Népotien, nous assure qu'il avoit conservé dans l'épiscopat toute l'austérité & l'exactitude de la vie monastique. On ne sait précisément en quelle année il mourut; mais il paroît avoir vécu jusqu'à la fin du IV siécle, & peut être plus avant, puisqu'il a survécu à son neveu Népotien, prêtre de son église, mort en 396. On fait mention de S. Heliodore dans le martyrologe romain moderne au 3 de juillet. * Hieron, *epist. ad Heliodor. epist.* 41, *ad Rufin.* 43, *ad Chromat. epist.* 65, *ad Pammach. in Epitaph. Nepot. Acta concil. Aquil apud. Ambros.*

HELIODORE d'Athènes, mathématicien, auteur de deux ouvrages. *De Atheniensium anathematis, & Architectonica.* Pline le cite *aux livres* 33, 34 *&* 35.

HELIODORE de Larisse, écrivit un traité de l'optique, dont Ignace Dante rapporte un fragment dans le livre de l'optique d'Euclide, qu'il traduisit en latin.

HELIODORE, stoïcien, qui fit des commentaires sur Aratus. Il y a eu encore d'autres Heliodores, le géographe & le tragique, cités par les commentateurs des auteurs Grecs; un Heliodore médecin; un rhéteur du même nom dont Horace fait l'éloge, &c. *Serm.* 1, *& Sat.* 5.

HELIODORE, natif d'Emese en Phénicie, évêque de Tricca en Thessalie, florissoit sous l'empire de Théodose & d'Arcadius, sur la fin du IV siécle, & composa dans sa jeunesse l'histoire des amours de Théagène & de Chariclée, roman très-ingénieux, qui a servi de modéle aux autres ouvrages de cette espéce qu'on a écrits depuis: Photius a fait l'extrait de ce roman dans sa bibliothéque. Heliodore fut ensuite élevé à l'épiscopat; &, si l'on en croit Nicephore, il fut déposé par les évêques de Thrace, dans un synode, parcequ'il ne voulut ni supprimer, ni désavouer le livre qu'il avoit composé. Socrate, Photius, ni les autres auteurs ne parlent point de cette prétendue déposition. Cédrene dit qu'Heliodore composa un autre livre de la maniere de faire l'or, qu'il présenta à Théodose *le Grand.* * Ni-

cephore, *liv.* 12, *ch.* 34. Socrate, *liv.* 6, *ch.* 21. Photius, *cod.* 71, 94. Gesner. Vossius. &c. Bayle, *diction. crit.* M. Joly, *remarques sur ce diction.*

HELIODORE, prêtre de Poitiers, vivoit dans le IV siécle, & étoit en grande liaison avec S. Hilaire. Gennade en fait mention dans le sixiéme chapitre *des écrivains ecclésiastiques*, & dit qu'il avoit composé un traité intitulé : *De naturis rerum exordialium.* * Dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome I. part. 2.

HELIODORE, prêtre d'Antioche, dont Gennade fait mention dans le vingt-neuviéme chapitre du même traité, avoit composé un excellent ouvrage de la virginité : *Edidit*, dit-il, *de virginitate egregium, de scriptu-ris instructum volumen.* Il y a apparence que ce prêtre vivoit dans le V siécle; mais il est difficile de fixer précisément le temps.

HELIOGABALE, idole des Phéniciens. C'étoit une grande pierre noire en forme de pyramide, qui étoit presque toute brute. Ils l'adoroient comme une image du soleil, parcequ'il y avoit certaines figures qu'ils croyoient n'avoir pu être faites par l'art humain.

HELIOGABALE, empereur, fut appellé Varius Avitus Basianus Lupus, puis *Heliogabale*, ou *Alagabale*, parcequ'avant son élection à l'empire, il avoit été prêtre du soleil parmi les Phéniciens. Cependant il n'est jamais appellé autrement que *M. Aur. Antonius* sur les médailles, & l'on apprend d'une d'elles où est cette légende : *Soli deo Elagabal*, que le nom d'Heliogabale est un nom défiguré. Il eut pour pere un Antonin, ou selon les autres Varius Marcellus, ou l'empereur Caracalla, & pour mere Sémis, Soëmie, ou Semiamire. L'armée l'avoit élu en la place de Macrin l'an 218, sous le nom de Marc-Aurele Antonin, qu'il a toujours gardé depuis. En venant à Rome, il y apporta d'Emese son dieu Elagabale, défendant d'en adorer aucun autre. Il lui bâtit un temple, dont il étoit le prêtre, & y voulut faire apporter le feu qui se gardoit en celui de Vesta, le palladium, & les bouchiers sacrés, disant que les autres dieux n'étoient que les serviteurs du sien. Cet empereur se souilla par tant de crimes, qu'il fut appellé *le Sardanapale de Rome.* Son luxe n'avoit point de bornes, & il falloit aller dans les provinces les plus éloignées, pour couvrir sa table d'oiseaux rares & inconnus à Rome. Il se servoit de beaume dans les lampes, & avoit des piscines d'eau de senteur. En moins de quatre ans de regne, il eut jusqu'à quatre femmes différentes. La premiere fut *Julia Cornelia Paula*, sortie des plus nobles familles de Rome, qu'il répudia pour épouser une vestale nommée *Julia Aquilia Severa*; afin, disoit ce prince impie, que d'elle & de lui, qui étoit pontife, il en sortît une postérité toute céleste. Il la quitta bientôt après, pour se marier à *Annia-Faustina*, petite fille de Marc-Aurele, dont le mari Pomponius Bassus, étoit encore vivant. On ne nomme point la quatriéme; mais on assure qu'il reprit *Aquilia Severa.* Il vendit les honneurs des charges & des dignités, avec la puissance de tout faire, tant par lui-même, que par les ministres de ses débauches. Il admit tout le monde dans le sénat, sans distinction d'âge, de qualité, & de mérite, l'argent leur en faisant un qui suffisoit pour acquérir ces honneurs. Il vendit aussi toutes les charges militaires. Héliogabale eut pour favoris deux cochers, nommés Protogène & Gordius, qui le suivirent dans les courses, & qui eurent part à toutes les autres actions de sa vie. Il fit mourir plusieurs sénateurs, parcequ'ils n'avoient pas voulu approuver un sénat de femmes, pour juger les causes de celles de ce sexe, & dont sa mere étoit présidente. Enfin les soldats de ses gardes ne pouvant plus le souffrir, & ayant appris qu'il vouloit faire mourir Alexandre, fils de Mammée, que le sénat avoit nommé César du temps de Macrin, & qu'Héliogabale même avoit adopté, le tuerent dans le camp, & sa mere avec lui. Le peuple traîna leurs corps dans les rues de Rome, & les jetta dans un cloaque, puis dans le Tibre. Héliogabale fut tué le 11 mars de l'an 222, ayant tenu l'empire trois ans neuf mois & quatre jours. Il n'étoit âgé que de 18 ans, ou de 20 selon quelques auteurs; & dans ce peu de temps, il commit tous les crimes abominables dont on ne peut lire l'histoire sans horreur. On dit que cet empereur étant encore personne privée, fit mettre sur ses lits des couvertures en broderie d'or, & eut des meubles de cuisine d'argent cizelé. Il inventa aussi une maniere de loterie qu'il distribuoit à ceux qui mangeoient avec lui. On donnoit aux uns & aux autres des billets marqués ou de dix éléphans, ou de dix mouches, &c. * Herodien, *en sa vie.* Lampride, *en sa vie.* Eutrope, *liv.* 8. Aurelius Victor, *épit. de la vie des Césars.* Tillemont, *histoire des empereurs*, *tome III.*

HELIOGNOSTIQUES, secte qui étoit parmi les Juifs, ainsi appellée du nom grec ἥλιος, qui signifie le *soleil*, & γινώσκω, *je connois*; parceque ceux qui la composoient, reconnoissoient le soleil pour dieu, & l'adoroient par une idolâtrie qu'ils avoient prise des Perses. Il falloit que cette superstition fût fort ancienne parmi les Juifs, puisque Dieu leur défend cette impiété dans le chapitre 17 du Deutéronome.

HELIOPOLIS, ville de l'Egypte, *cherchez* BETHSEMÈS.

HELIOPOLIS, ville de Phénicie. Une autre HELIOPOLIS de Cilicie. Il y avoit siége épiscopal dans ces deux villes, l'une sous la métropole de Constantinople, & l'autre sous celle d'Antioche. Les Juifs avoient un temple à Heliopolis, qu'ils nommoient *Onion*, du nom du prêtre Onias. Vespasien le fit ruiner. * Josephe, *lib.* 7, *de bell. cap.* 30. Pline. Ptolemée, &c.

HELIOPOLIS, ville de la Marche de Brandebourg, dans le cercle de la haute Saxe, en Allemagne, maintenant nommée *Soltzwedel*, c'est-à-dire, *vallée du soleil.* On dit que l'empereur Charlemagne la fit bâtir, ayant fait abattre la statue du soleil que l'on y adoroit. * Baudrand.

HELIOT (Nicolas) Parisien. Il fut un prodige de science dès sa plus tendre jeunesse, au rapport de M. Naudé qui le met au-dessus de Pic de la Mirande, de Tibere Russilien, de Paul Scalik, de Jacques Critton; en un mot, de tous les jeunes gens dont on a raconté plus de merveilles, en qualité de savans. Mais sans vouloir déprimer Heliot, il est à croire que Naudé avoit un peu consulté dans ces éloges l'amitié qu'il avoit pour ce jeune homme, à l'honneur duquel il composa un paranymphe. C'est le sixiéme des neuf consacrés à la louange de neuf licenciés en médecine reçus docteurs le 2 de juillet 1628, en la faculté de Paris, dont Heliot étoit un. Ces paranymphes se trouvent à la fin de l'ouvrage de Naudé, intitulé : *De antiquitate & dignitate Scholæ medicæ Parisiensis*, *in-8°*, à Paris, chez Jean Moreau. Nous ne savons rien de plus du jeune Héliot. Nous remarquerons seulement que c'est à tort que Leo Allatius, ou Leon Allacci, dans ses *Apes urbanæ*, & M. Baillet, dans ses enfans célébres par leurs études, on fait vivre Nicolas Héliot en 1343. Ils ont confondu avec lui ce jeune homme, qui, selon M. Naudé, disputa âgé de vingt ans au collége de Navare sur toutes sortes de sciences. Encore ce fait se passoit-il en 1445, ou environ, non en 1343. * *Voyez* les ouvrages cités dans cet article, & la note de M. de la Monnoie, sur l'article d'Héliot, dans les enfans célébres par leurs études.

HELISACHAR, chancelier de France, commença d'exercer sa charge presque en même-temps que Louis *le Debonnaire* fut parvenu à l'empire, vers l'an 815, & signa plusieurs chartes pour les abbayes de S. Denys en France, & de S. Maximin de Trèves. Il étoit abbé de celle-ci & de S. Riquier. Il obtint de cet empereur des lettres de protection pour son abbaye de S. Maximin; & Agobard, archevêque de Lyon, parlant de lui au livre de la dispensation des biens de l'église contre les sacriléges, page 260, l'appelle *Ab-*

batem

batem inter honoratos palatii Ludovici Pii imperatoris. Il reçut en 827 une commission de l'empereur, rapportée dans les annales de France. Sa piété, son mérite & ses vertus sont amplement rapportées dans les histoires des abbayes de S. Riquier & de S. Maximin. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

HELISENE DE CRENNE, demoiselle native de Picardie, dans le XVI siécle, traduisit les quatres premiers livres de l'Eneïde Virgile, qu'elle dédia au roi François I, & composa un autre livre, qui a pour titre : *Les angoisses douloureuses qui procédent d'amour.* * La Croix du Maine, & du Verdier, *biblioth. françoise.*

HELIUS, affranchi de l'empereur Claude, usurpa un si grand pouvoir sur l'esprit de Neron son successeur, que ce prince, dans un voyage d'une année qu'il fit en Gréce l'an de Jesus-Christ 67, le laissa à Rome comme régent de l'empire, avec autorité absolue sur toutes sortes de personnes, & la puissance de faire mourir les sénateurs, même sans lui en écrire. Helius exerça les dernieres violences, secondé de Polyclete, autre affranchi de même trempe que lui ; mais comme les affaires sembloient tendre à un soulevement, il écrivit à Neron pour le presser de passer en Italie, & alla lui-même en Gréce pour hâter son retour. Helius fut puni depuis par Galba * Dion, *liv.* 63 & 64. Tacite, *annal. l.* 14. Suetone, *liv.* 6.

HELLADE, évêque de Tharse, métropole de la premiere Cilicie, fut déposé dans le premier concile d'Ephèse. S. Cyrille ne voulut point le comprendre dans la paix, & Hellade ne voulut pas lui-même y être compris. Il résista long-temps ; mais enfin il se rendit. On a sept lettres de lui dans la collection de Lupus. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du V siécle.*

HELLADIUS, évêque, disciple de S. Basile *de Cesarée*, auquel il succéda en l'évêché de cette ville, écrivit sa vie, que nous avons perdue. S. Jean de Damas en cite un passage, 1. *Orat. de imag.*

HELLADIUS, grammairien, né en Egypte, à Antinoé, vivoit sous Constantin *le Grand.* Il avoit composé diverses piéces en vers grecs ; mais il ne reste de lui que quelques fragmens de sa *Chrestomathie*, conservés par Photius, sur laquelle Meursius fit des notes, avec lesquelles elle fut imprimée en 1687, par les soins de Grævius. Un autre HELLADIUS, aussi grammairien, natif d'Alexandrie, avoit écrit entr'autres ouvrages, un dictionaire grec, que Suidas a inséré dans le sien. Il vivoit du temps de Théodose *le Jeune.* * Photius & Suidas.

HELLADIUS, archevêque de Tolede en Espagne dans le VII siécle, vécut dans un monastere, où il donna des exemples de sagesse & de vertu, & fut élevé sur le siége de l'église de Tolede, après Aurasius. Il la gouverna saintement pendant dix-huit ans, composa divers ouvrages, & mourut le 18 février de l'an 615. * S. Ildéfonse, *de script. eccles. cap.* 7. André Schottus, *biblioth. hisp.* Le Mire, &c.

HELLANICUS de Milet, historien, composa une description de la terre, & diverses histoires. * Simler, *in bibl. Gesn.* Possevin, *in appar.* Vossius, *l.* 1, *de hist. græc. c.* 1, *p.* 7 & 8, *l.* 4, *c.* 5, *p.* 448 & *seq.*

HELLANICUS de Mitylène, étoit né douze ans avant Hérodote, comme il est constant par le témoignage d'Aulu-Gelle, *l.* 15, *c.* 23 : *Hellanique*, dit-il, *avoit 65 ans, quand la guerre du Peloponnèse commença ; Hérodote en avoit 53, & Thucydide 40 : cela est écrit dans le onziéme livre de la Pamphile.* Cet endroit sert à fixer l'époque de ces trois célébres historiens ; car la guerre du Peloponnèse commença la seconde année de la LXXXVII olympiade : ainsi Thucydide étoit né la seconde année de la LXXVII, Hérodote la premiere année de la LXXIV, & Hellanicus la premiere année de la LXXI. Hellanicus avoit écrit une histoire des anciens rois du monde, & premiers fondateurs des villes, intitulée : κτίσεις ἐθνῶν καὶ πόλεων. Denys d'Halicarnasse fait mention des Troïques d'Hellanicus, & assure, que ce que cet auteur a dit de la fuite d'Enée est plus digne de foi, que ce que tous les autres en ont écrit. On parle aussi de son histoire d'Egypte, citée par Athenée *l.* 11, par Arien, & par Aulu-Gelle. Denys d'Halicarnasse cite encore Hellanicus sur la retraite d'Enée, & sur l'expulsion des anciens habitans d'Italie en Sicile, ce qui étoit tiré du livre de cet auteur sur l'histoire de Troye. On croit que c'étoit le Mitylenien qui étoit auteur de cette histoire : ainsi il n'y a nulle nécessité d'en admettre plusieurs de ce nom ; & c'est peut-être le même qui est dit *Mitylenien* & *Lesbien*, parceque Mitylene étoit une des villes de l'isle de Lesbos, qui en a pris depuis le nom qu'elle conserve encore, étant appellée *l'isle de Metelin.* * Du Pin, *biblioth. univers. des histor. prof. tome* 1.

HELLAS, *cherchez* ACHAIE.

HELLÉ, fille d'Athamas roi des Thébains, & de Nephelé, pour éviter la fureur de sa belle-mere, prit la fuite avec Phryxus son frere ; & étant tombée dans le canal qui sépare l'Europe de l'Asie, auprès de Sestos & d'Abydos, donna son nom au fameux détroit de l'Hellespont. * Ovide, *liv.* 7 *metam.*

HELLEN, fils de Deucalion, donna selon quelques auteurs, son nom aux Grecs, qui furent appellés *Hellenes.* Il eut trois fils d'Oseïde, Eole, Dorus & Xutus. * Apollodore, *liv.* 1. Diodore, *liv.* 4. Pausanias, *in Attic.* Conon rapporté par Photius, *cod.* 186.

HELLENISTES : c'est ainsi que l'on a appellé les Juifs dispersés dans la Gréce & dans d'autres pays, qui lisoient dans leurs synagogues la version des Septante. Ils avoient même des synagogues à Jérusalem, comme il paroît par les Actes des Apôtres, où S. Luc les distingue des Hébreux. Ils étoient Juifs d'origine ou Prosélytes ; mais ils étoient nés Grecs, & parloient grec. Néanmoins, comme ils mêloient des expressions hébraïques dans leurs discours, ils n'étoient pas appellés *Hellenes*, Grecs, mais *Hellenistes*, grécisans : c'est ce qui a fait donner le nom de langue hellenistique, aux ouvrages composés par ces Juifs Grecs, mêlés d'hébraïsmes. * *Actes des Apôtres, chap.* 6. Du Pin, *dissertat. prélimin. sur la bible.*

HELLESPONCE, orateur & philosophe, florissoit au même temps que le fameux Chrysante, après le milieu du IV siécle. On assure qu'il étoit né dans les Gaules, & peut-être dans la Gaule Narbonoise. Animé du desir d'augmenter ses connoissances, il entreprit de longs & difficiles voyages, & l'on prétend qu'il parcourut presque toute la terre. Etant à Sarde en Lydie, il écouta Chrysante, fut charmé de la beauté & de la solidité de ses discours, & devint son disciple & son ami. Il demeura presque toujours depuis auprès de ce fameux sophiste, & il ne le quitta que pour aller à Pamée en Bithynie, où il espéroit trouver du soulagement à une violente colique qui le tourmentoit, mais il y trouva la mort avant son ami Chrysante. En mourant, il recommanda particulierement à Procope, son compagnon d'étude, de ne point s'attacher à d'autre maître, comme étant le plus habile qu'il pouvoit trouver. * *Voyez l'histoire litt. de la France, t.* 1.

HELLESPONT, détroit de mer entre l'Europe & l'Asie, qu'on appelle aujourd'hui *le détroit de Gallipoli*, ou *les Dardanelles*, ou *le bras de saint Georges.* Les anciens disoient, que ce détroit fut nommé Hellespont d'Hellé, fille d'Athamas roi des Thébains, qui s'y noya. Ce fut en cet endroit que Xerxés irrité de voir que la mer agitée s'opposoit au dessein qu'il avoit de passer en Gréce, la fit fouetter, & y fit construire un pont de bateaux, liés avec de grosses chaînes, que les flots briserent peu de temps après, dans une tempête qui s'éleva ; de sorte que ce prince ambitieux fut obligé de se sauver dans un esquif de pêcheur pour passer à Abydos, après avoir perdu la bataille de Salamine. * Ovide, *liv.* 7.

metam. Grelot, *voyage de Constantinople.*

HELLETRUDE, fille de LOTHAIRE I du nom, empereur, & d'*Ermengarde*, dans le IX siécle, épousa le comte *Berenger.* Depuis étant restée veuve, Lothaire roi de Lorraine, son frere, lui enleva ses biens. C'est à ce sujet que le pape Adrien II écrivit à Louis & à Charles une épître que du Chêne a rapportée dans son recueil des écrivains de l'histoire de France, *page* 853.

HELLEVIONS, anciens peuples de la Scandinavie. Quelques géographes les placent dans le Halland, & d'autres dans la Dalécarlie, fondés sur l'étymologie de de leur nom, qui dans la langue cimbrique, signifie *des gens qui habitent des montagnes*, tels que sont les Dalécarliens. * Baudrand.

HELMBREKER (Théodore) peintre Hollandois, né comme on le croit, à Harlem en 1624, étoit fils d'un organiste grand musicien, qui le destina d'abord à son art: mais Hembreker se tourna de lui-même du côté de la peinture, dont Grebber, peintre de Harlem, lui donna les premiers élémens. Il perdit trop tôt ce maître qui pouvoit lui être si utile, mais à son défaut, il consulta la nature, copia les ouvrages des plus grands maîtres, & peignit ensuite de caprice plusieurs tableaux qui furent recherchés. Après la mort de son pere, il partit pour Venise, où il eut pour protecteur le sénateur Loredano. Ensuite il alla à Rome, où il fut reçu dans le palais Médicis, & se fit estimer par ses ouvrages. Après quelque séjour à Rome, il voulut revoir sa patrie; mais dans le temps qu'il y étoit le plus employé, il retourna à Rome, où il peignit plusieurs tableaux pour les Jésuites, qui le logerent chez eux durant deux ans. Les villes de Naples & de Florence le posséderent aussi quelque temps, & il y exerça son talent avec beaucoup de réputation. La mort de sa mere l'ayant rappellé en Hollande, il y alla finir ses affaires, & revint encore à Rome, en passant par Paris, Lyon & Turin, où il fit plusieurs ouvrages. Son dernier séjour à Rome fut long; mais sur la fin de ses jours, il retourna à Harlem, où il est mort en 1694, âgé de 70 ans. C'étoit un homme de bonnes mœurs, zélé pour sa religion, & fort charitable. Son gout le portoit à peindre des marchés, des foires, remplies d'un grand nombre de figures, & d'autres sujets variés; mais il a fait aussi des tableaux de dévotion. * *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, *in*-4°, tome II, pag. 89, & suivantes.

HELMFELD (Gustave de) fils d'un sénateur du royaume de Suéde dans le XVII siécle, peut être regardé comme un prodige pour la science. A l'âge de dix ans il savoit douze langues, le suédois, le russien, le polonois, le françois, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le flamand, l'anglois, le latin, le grec & l'hébreu. Il savoit aussi la philosophie, la géographie, les fortifications & quelques parties de la théologie. Il fut reçu docteur en droit à Leyde n'ayant que 18 ans. Etant passé de Leyde en Angleterre, on l'y aggrégea à la société royale des sciences. L'année suivante il fut reçu assesseur au tribunal de Wismar. Il mourut à Torn en Prusse l'an 1674, n'ayant que 22 ans. * Vincent Paravicini, *traité en latin contenant trois centuries des choses singulieres, touchant des hommes illustres par leur science, à Basle* 1713.

HELMICHIUS (Wernerus) né à Utrecht, en 1551, fut fait un des ministres ordinaires de la prétendue reforme, en 1579, & envoyé avec plusieurs autres ministres en Angleterre, vers la reine Elizabeth, pour lui demander qu'un des articles de la paix avec les Espagnols, fût qu'on accorderoit le libre exercice de la religion prétendue réformée. Il eut plusieurs conférences dans l'église Wallone, avec Utenbogard. Il fut le premier qui expliqua publiquement l'écriture sainte dans la grande église, le 15 janvier 1581, ce qui se fit malgré l'opposition des chanoines. En 1589, ayant reçu mission des magistrats, il alla en Hollande; l'année suivante il exerça les fonctions de pasteur à Delft, d'où on l'appella pour enseigner la théologie à Leyde; mais il refusa cette vocation. En 1602, il fut fait pasteur à Amsterdam, où il mourut le 29 août 1608. Les protestans l'ont comblé de louanges, & l'ont regardé comme un de leurs plus grands théologiens. On a peu d'ouvrages de lui: ceux que l'on en cite, sont: 1. l'épée de Goliath (*Gladius Goliathi*) ouvrage de controverse, où il attaque vivement l'église romaine & le pape, en prétendant réfuter un ouvrage du Jésuite Coster; 2. Une analyse latine des pseaumes de David & des autres prophétes; à Amsterdam, 1641, *in*-4°. Le pere le Long en parle dans sa bibliothéque sacrée. 3. On trouve dans les *Animad. philol. & histor.* de Crenius, partie 17, une lettre que Helmichius adressa à Abraham Muysenholius. * Consultez le *Trajectum eruditum* de Burman.

HELMOLDUS, prêtre de Busow, village près du lac de Plœn, vivoit du temps de l'empereur Frederic Barberousse. Il fut lié intimement avec Gerolde qui fut le premier évêque de Lubeck, & il l'aida utilement dans la conversion des Wagres. Ce prélat l'engagea à écrire une chronique des Slaves & des Vénédes, & Helmoldus entreprit en effet cet ouvrage, qui commence par l'histoire de la conversion des Saxons à la foi chrétienne sous Charlemagne, & qui finit à l'année 1170. Arnoul abbé de saint Jean à Lubeck, continua cette chronique, qui est écrite en latin, jusqu'à l'an 1209, & l'anonyme de Bremen la poussa jusqu'à l'an 1448. Henri Benger recteur, de l'université de Lubeck, y ajouta des notes & un *index*, dans l'édition qu'il en donna en 1659, sous le titre de *Chronicon Holsatiæ.* Elle se trouve dans les *Accessiones historicæ* de M. Leibnitz. Reineccius a donné aussi une édition de cette chronique avec des remarques, & M. Leibneitz les publia de nouveau dans le tome II des écrivains de l'histoire de Brunswick. Helmoldus mourut en 1170, ou 1180. * Bellarm. *in tract. de scriptor. ecclef.* Bangertii, *præf. in Helmoldum*, *&c.*

HELMONT, petite ville avec un beau château. Elle est dans le Peeland, contrée du Brabant-Hollandois, sur la riviere d'Aa, entre la ville de Bos-le-Duc & celle de Ruremonde, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. Cette ville a donné le nom à *Jean-Baptiste Van-Helmont*, dont on va parler. * Mati, *diction.*

HELMONT (Jean-Baptiste) dit VAN-HELMONT, seigneur de Royemborch, de Pellines, &c, étoit de Bruxelles, où il naquit l'an 1588. Il étudia à Louvain & ailleurs, fit un grand progrès dans les sciences, & s'appliqua particuliérement à la physique. Il fut toujours opposé aux sentimens d'Aristote & de Galien. Depuis, donnant dans ceux de Paracelse, il pratiqua la médecine d'une maniere qui lui acquit une grande réputation; car il fit des cures si surprenantes, qu'on le mit à l'inquisition, sur le soupçon qu'on eut, que ce qu'il faisoit étoit au-dessus des forces de la nature. Il prouva le contraire, & se retira en Hollande, pour y être plus en liberté. Sa doctrine lui fit des ennemis de tous les Péripatéticiens & des Galénistes; ce qui ne l'empêcha pas de former un grand nombre de disciples, dont le nombre s'est fort multiplié depuis sa mort, qui arriva l'an 1644. Il composa divers traités: *Disputatio de magnetica corporum curatione. Paradoxa de aquis Spadanis. Febrium doctrina inaudita. Ortus medicinæ*; & autres qu'on a renfermés en un volume *in-folio.* * Valere André, *biblioth. belg.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. part. II*, *&c.*

HELMONT, (François-Mercure van) fils de JEAN-BAPTISTE Van-Helmont, dont on vient de parler s'appliqua comme son pere à la médecine & à la chymie. Mais ayant voulu entrer dans presque toutes les sciences, il n'en approfondit aucune, excepté peut-être la médecine, dans laquelle au moins il étoit habile, & où il s'acquit une grande réputation. Il faisoit son séjour ordinaire à Amsterdam où il étoit fort estimé. Peu de temps avant sa mort, il

fit un voyage à Berlin, à la sollicitation de la reine de Prusse. Il mourut à Cologne en 1699, âgé de 81 ans, étant né en 1618. On lui doit les ouvrages de son pere, dont le recueil a paru à Leyde en 1667, *in-folio*. Lui-même a publié; *Alphabetum naturæ : Cogitationes super quatuor priora capita Geneseos : De attributis divinis : De inferno*. Il ne s'est jamais attribué le livre *Seder Olam*, que plusieurs lui donnent. Van-Helmont chercha beaucoup la pierre philosophale, & donna dans les rêveries des Trembleurs, à ce que quelques uns prétendent : mais ils confondent sans doute le baron de Van-Helmund avec le médecin Van-Helmont. * *Voyez* sur ce dernier l'*histoire des Trembleurs* du P. Catrou, Jésuite.

HELMSTADT, ville d'Allemagne, dans le duché de Brunswick, avec une université, nommée *Julienne*, parceque le duc Jule la fonda l'an 1576. Cette ville avoit appartenu auparavant à l'abbé d'Helmstadt, qui la céda l'an 1490 aux ducs de Brunswick. * Bertius, *lib.* 3, *rerum Germ.* Le Mire, *géograph. ecclésiast.*

HELMSTADT ou HELMSTEDE, ville de Suéde sur la mer Baltique, est renfermée dans la province de Halland, dont les Danois ont été autrefois les maîtres, & qu'ils céderent aux Suédois l'an 1645, par la paix de Brosbroo, confirmée par celle de Roskild l'an 1658. * Sanson.

☞ HELO (François) avocat au parlement de Paris, a donné au public en 1662, *La jurisprudence françoise conferée avec le droit romain, sur les institutes de l'empereur Justinien*, sur le premier titre; *De la justice & du droit*. Il a fait un *Traité des jurisdictions romaine, françoise, séculiére & ecclésiastique*. Il a observé leurs différences & leurs rapports. Cet ouvrage forme un volume *in*-4°, divisé en deux tomes. L'auteur l'a dédié à M. le premier président de Lamoignon. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

HELOISE ou LOUISE, abbesse du Paraclet, dans le XII siécle, est célébre par son esprit, & par ses amours avec ABAILARD. *Consultez* cet article. Nous avons trois de ses lettres, entre celles du même Abailard. Héloïse mourut le 17 mai 1163. Les auteurs de son temps parlent fort avantageusement de son esprit; mais Jean de Meung, dit *Clopinel*, la traite assez mal dans son roman de la Rose. * *Consultez* Pierre de *Cluni, in epist.* Baronius, *A. C.* 1140. Les épîtres d'Abailard & d'Héloïse, publiées en 1616, par le sieur François d'Amboise, conseiller d'état, & depuis à Londres, *in*-8°, & à Paris en latin & en françois en 1723, par dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe, en 2 vol. *in*-12 Bayle, *diction. crit.*

HELON, ville sacerdotale de la tribu de Juda dans la Palestine. * I. *Paral.* 6, 58.

HELON, ville de Palestine dans la tribu de Ruben. * *Jérémie* 48, 21.

HELORUS, nom de deux rivieres : l'une en Sicile, avec une ville de ce nom. * Vibius, *catalogue des fleuves*. Etienne, Silius, *liv.* 14, & Cluvier, *ancienne Sicile*. L'autre en la grande Gréce, près de Scyllacium, où les Grecs furent défaits par Denys de Syracuse. On lit *Elorus*, sans aspiration, dans Athenée; *Elesporus* dans Polybe, & *Elleporus* dans Elien.

HELOTES, εἵλωτες, habitans de la ville d'*Elos* dans le pays des Lacédémoniens. Ceux-ci s'étant emparé d'Elos, en firent les habitans esclaves. Les Hélotes emmenés à Lacédémone, y servoient d'esclaves publics; mais les magistrats les accordoient quelquefois aux citoyens pour leurs services particuliers, à condition de les rendre à la ville quand elle les redemandoit. On les employoit aux travaux de la campagne. Quelquefois aussi on s'en servoit pour la guerre, & plusieurs y ont mérité la liberté par leurs services. Dans les commencemens on avoit fixé leur nombre, de peur qu'en se multipliant, ils ne fussent tentés de se révolter, & par cette raison, l'on exposoit les enfans qui naissoient au-delà de ce nombre. Mais cette loi inhumaine a peu été en vigueur. Du reste, ces esclaves étoient traités avec rigueur : on les fustigeoit sans raison en certain temps de l'année, seulement pour leur faire sentir leur état; on alloit même jusqu'à les tuer quand ils devenoient trop gras, & on mettoit leurs maîtres à l'amende, comme ne leur ayant pas assez donné de travaux, & les ayant trop bien nourris. Par une autre bizarerie aussi condamnable, on les obligeoit à s'enivrer à certains jours de fête, afin que les enfans fussent par ce spectacle détournés de l'ivrognerie. Quelques-uns d'eux étoient employés à des occupations plus honnêtes, comme à conduire les enfans au collége & à les ramener à la maison. C'étoit une espéce d'affranchis qui néanmoins ne jouissoient point de tous les priviléges des personnes libres, quoiqu'ils pussent arriver par leur bonne conduite à ce degré de liberté, puisque Lysandre, Callicratidas & Gylippe étoient Hélotes de naissance, & qu'en considération de leur valeur, ils avoient acquis la liberté. * Isocr. *in Panathen.* Plutarque, *in Lyc.* Aristot, *l.* 2, *politic.* Strabon, *in géogr. l.* 8. Pausanias, *in Lacon.* Meurs. *miscel. Lacon. &c.*

☞ HELPERIC ou HILPERIC, abbé d'Arles, au diocèse d'Elne, dans le IX siécle, vivoit encore en 869. On a de lui une lettre adressée à Charles *le Chauve*, qui roule sur la translation des SS. Martyrs Abdon & Sennen dans son monastere d'Arles. Le P. Michel Lot l'a insérée dans le traité qu'il a composé sur le même sujet. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. V, p. 332.

☞ HELPERIC, écrivain du X siécle, étoit moine de Grandfel, & exerçoit dans ce monastère l'emploi d'écolâtre. Le principal & le plus connu de ses ouvrages est un traité du comput, ou supputation des temps, surtout par rapport au calendrier ecclésiastique. Le nom de cet écrivain se trouve écrit de différentes manieres dans les manuscrits. Les savans sont fort partagés sur le temps & le lieu où il a vécu : ils ne s'accordent pas mieux au sujet de ses ouvrages. Consultez sur ces objets, * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. VI, p. 397; *& suiv.*

HELPIDIUS, martyr, avoit été crée préfet du prétoire par Constance; mais sous l'empire de Julien l'*Apostat*, l'an 362, voyant qu'il ne pouvoit garder cette charge, sans renoncer à sa religion, il s'en défit volontairement. L'empereur l'ayant fait accuser du crime de leze majesté, le fit traîner dans les rues par des chevaux indomtés, & ensuite le fit jetter dans le feu. * *Histoire de l'église & de l'empire, l'an* 362.

HELPIDIUS, hérétique Priscillianiste, fut condamné dans un concile de Saragoce, assemblé l'an 381.

HELSINGIE, province de Suéde, qui a le golfe de Bothnie au levant, la Dalécarlie au couchant, & la Médelpadie au septentrion. Ses bourgs principaux sont Hudwikswal, Heelda, Dislo, &c.

HELSTON, bon bourg d'Angleterre, situé dans le comté de Cornouaille, à deux lieues de Falmouth, du côté du couchant. Helston est un des quatre bourgs, où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le parlement d'Angleterre. * Mati, *dict.*

HELVETIENS, ancien peuple de la Gaule-Celtique. Ils étoient bornés au nord par les Rauraciens, & par la Vindélicie; ils avoient la Rhétie au levant, les Séquaniens au couchant, & les Allobroges, les Séduniens & les Veragriens au midi. Ainsi leur pays répondoit à la Suisse, à la réserve du canton de Basle, qui étoit occupé par les Rauraciens, qu'on ne comptoit pas entre les Helvétiens, & qui passent aujourd'hui pour Suisses. Les anciens Helvétiens étoient divisés en quatre peuples, qu'on nommoit *Ambrons*, *Tigurins*, *Tugeniens* & *Urbigeniens*. Leurs villes principales étoient *Aventicum*, *Eburodunum*, *Solodorum*, *Vindonissa*, *Vitodurum* & *Urba*; lesquelles on nomme maintenant Avenches, Yverdun, Soleurre, Vindich, Winterthurt & Orbe. * Baudrand.

☞ HELVETIUS (Jean-Frédéric) issu d'une famille noble d'Allemagne, étoit premier médecin des Etats-

Généraux des Provinces-Unies. Il exerça pendant 60 ans environ sa profession en Hollande. Il y fut dans une si grande considération, que la reconnoissance publique lui consacra un monument ; ce fut une médaille frapée en son honneur. Le type en est un Apollon entouré de signes chymiques des métaux. Dans l'exergue sont ces mots, *Citò, tutè & jucundè* : au revers on lit en langue flamande : *A la mémoire heureuse de M. Jean - Frederic Helvetius, médecin de ce pays, décédé le 29 août 1709.*

Il a eu pour fils, *Adrien* HELVETIUS, qui après avoir étudié en médecine dans l'académie de Leyde, prit le parti de voyager dès l'âge de 20 ans. Il vint à Paris sans aucun dessein de s'y fixer ; ce fut à de grands succès qu'il y dut son établissement. Ces succès lui attirerent la confiance & la protection de M. Colbert. Dans ce même temps, Monseigneur ayant été attaqué de la dysenterie, M. Daquin, alors premier médecin, envoya chercher M. Helvétius, pour savoir de lui si on pouvoit avec certitude se servir de son reméde. Helvétius l'en assura ; & pour en faire voir l'efficacité, il offrit d'en faire de nouvelles expériences dans les hôpitaux. Il avoua à M. Daquin, que ce reméde étoit l'hypekakuana, dont ce premier médecin ignoroit l'usage. Le P. de la Chaise proposa à M. Helvétius de communiquer ses remédes au P. Beize, qui alloit en mission, avec promesse de lui en garder le secret. M. Helvétius y consentit. Les effets de ces remédes, surtout ceux de l'hypekakuana, furent si surprenans, que le P. de la Chaise se crut obligé d'en parler au feu roi Louis XIV. Ce monarque donna aussitôt ordre à M. le marquis de Seignelai d'envoyer chercher M. Helvétius ; de lui marquer que pour le bien de ses sujets il desiroit qu'il communiquât la préparation de son reméde contre la dysenterie à M. Daquin : il obéit, en fit l'expérience à l'Hôtel-Dieu de Paris, & sur les certificats très-avantageux que donnerent les médecins des effets étonnans dont ils avoient été témoins, M. Helvétius eut ordre de rendre son secret public, & fut gratifié par le roi de mille louis d'or. Cet habile médecin, revêtu des titres d'écuyer, conseiller du roi, médecin inspecteur général des hôpitaux de Flandre, & de médecin de feu S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, régent, mourut le 20 février 1727, âgé de 65 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages fort estimés, entr'autres : *Traité des maladies les plus fréquentes, & des remédes spécifiques pour les guérir*, imprimé *in*-12, à Paris en 1703, & réimprimé pour la seconde fois en 1724, en deux volumes *in*-8°. *Méthode pour guérir toutes sortes de fiévres, sans rien faire prendre par la bouche, découverte & donnée au roi par Adrien Helvétius*, à Paris en 1694, *in*-12. *Remédes contre la peste*, à Paris 1721, *in*-12. *Traité des pertes de sang, avec leurs remédes spécifiques*, à Paris 1692, *in*-12.

M. Helvétius marié à demoiselle *Jeanne* Desgranges, a laissé un fils nommé *Jean-Claude* HELVETIUS, conseiller d'état, premier médecin de la reine, inspecteur général des hôpitaux militaires, des académies des sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Florence, & de l'institut de Bologne. Il naquit à Paris le 18 juillet 1685, fut élevé à la maison paternelle, fit ses études au collége des quatre Nations, où il se distingua. A l'âge de 22 ans il fut admis au doctorat à Paris, & presqu'aussitôt il pratiqua la médecine. Son savoir & sa prudence lui acquirent bientôt une réputation brillante. Son pere, dans le dessein de le produire à la cour, où ses talens pouvoient paroître avec plus d'avantage qu'à la ville, lui acheta en 1713, une charge de médecin de quartier du roi. Un an après sa réception, il fut appellé en consultation pour le feu roi, dans la maladie dont il mourut. La capacité que fit paroître ce jeune médecin ne choqua personne, & fit qu'on lui pardonna ses talens. L'année 1719 fut marquée par une époque bien glorieuse pour lui. Louis XV tomba dangereusement malade. M. Helvétius fut appellé à la consultation qui se fit : il osa opiner à la saignée du pied ; & quoique d'abord seul de son avis, il l'appuya par des raisons si fortes, qu'il y ramena tous les consultans. La saignée fut faite, & produisit tout l'effet qu'on en attendoit. Il falloit autant de courage que d'habileté pour oser se charger de l'événement dans une occasion aussi importante. Après ce succès, M. le régent ne voulut plus que M. Helvétius s'éloignât du roi, & lorsque la cour se transporta à Versailles, ce prince l'engagea à s'y venir établir, lui offrant une pension de 10000 livres. Il ne voulut point l'accepter sans l'aveu de son pere. Le prince sentit tout le prix de cette glorieuse incertitude ; & en lui accordant le temps qu'il demandoit, lui fit connoître combien il en étoit touché. Au mois de décembre 1754, M. Helvétius tomba dans une espéce de dépérissement de toute la machine : il fit son testament, par lequel il légua à la faculté de médecine de Paris, les livres de sa bibliothéque que cette compagnie n'avoit pas dans la sienne. Le 17 juillet 1755, il mourut âgé de 70 ans. Il avoit épousé demoiselle *Geneviéve-Noel* Darmancourt, fille de M. Darmancour grand bailli à Trahen en Allemagne, avec laquelle il vécut dans la plus parfaite union. Ce célébre médecin est auteur de plusieurs ouvrages, qui sont, *Idée générale de l'économie animale*, *in*-8°, à Paris 1722, auquel il a joint des observations très-étendues sur le traitement de la petite vérole. *Principia physico-medica, in tyronum medicinæ gratiam conscripta, à Joanne-Claudio Helvetio*, chez la veuve Pierre, à Paris, 2 vol. *in*-8°. Il a fait aussi des dissertations sur la circulation du sang & sur la digestion, qui sont dans les mémoires de l'académie. M. Helvétius a eu un fils nommé *Claude* HELVETIUS, maître-d'hôtel de la reine, qui a quitté une place de fermier général, pour se livrer tout entier à son gout pour l'étude. En 1751, il a épousé demoiselle *Anne-Catherine*, comtesse de Ligniville d'Autricourt.

HELVICUS (Christophe) professeur en théologie, en grec & en langues orientales dans l'académie de Giessen, étoit né le 26 décembre 1581, à Sprendlingen, où son pere étoit ministre. Après avoir fait ses études à Marpurg, & composé déja plusieurs vers grecs, il commença à enseigner la langue grecque à l'âge de vingt ans : il fut ensuite choisi pour être professeur de théologie l'an 1610. Il mourut le 10 septembre 1616. Il avoit entrepris plusieurs ouvrages ; on a de lui des tables chronologiques, qu'il a publiées sous le nom de *Théatre historique & chronologique*, imprimées plusieurs fois, qui sont très-exactes. Il a encore publié des dissertations chronologiques sur les quatres monarchies, & sur les septante semaines de Daniel, sur Cyrus, sur les autres rois de Perse, &c. * Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.* 1702.

HELVIDIUS, disciple d'Auxence, évêque Arien de Milan, répandit ses erreurs dans le IV siécle. Il disoit qu'après la naissance de Jesus-Christ, la sainte Vierge avoit vécu avec saint Joseph, comme avec son mari, & ajoutoit, qu'elle en avoit eu d'autres enfans, que l'écriture appelle freres du Seigneurs. Ses sectateurs se nommoient *Antidicomarianites*. Helvidius condamnoit aussi la virginité, disant qu'elle n'étoit pas préférable au mariage. Gennade dit qu'Helvidius étoit disciple d'Auxence, & imitateur de Symmaque ; qu'il avoit écrit un livre, où il paroissoit du zèle pour la religion, mais que c'étoit un zèle indiscret ; que le style & les raisonnemens en étoient embarassés. Saint Jérôme écrivit contre lui. * Saint Epiphane, *hæres.* 70. S. Augustin, *hæres.* 56 & 84. Baronius, *A.C.* 382. Gennade, *chap.* 32. Baillet. Du Pin.

HELVIENS, ancien peuple de la Gaule-Celtique, dont César fait mention au livre premier de la guerre qu'il fit en ce pays-là. Il les sépare des Auvergnats par le mont Gebenna, aujourd'hui les *Cevennes* ; & au livre 7, il les met dans la province des Romains, ou la Gaule-Narbonnoise ; car dans la révolte d'Auvergne, de Chartres & de Berri, les Helviens demeurerent fidéles & constans dans l'amitié des Romains, & se joi-

gnirent à leurs voisins les Vellanes & les Gabales, contre Vercingentorix qui vint attaquer César. Ils tenoient, selon quelques géographes, le pays nommé à présent *Vivarès*, dont la ville capitale est Viviers, qui étoit la quatriéme entre les villes de la province Viennoise. Entre les villes épiscopales qui reconnoissent Vienne pour leur métropole, celle de Viviers est mise après Valence, & va devant Die, Grenoble, Saint-Jean de Maurienne & Genève. Entre ses prélats, Venantius se trouva au concile d'Epaune & à celui d'Auvergne, sous le roi Théodebert; & Cantinus au cinquiéme d'Orléans. * Adrien de Valois, *notit. Gall.*

HELYOT (Pierre) connu sous le nom de *P. Hippolyte*, religieux du tiers-ordre de saint François, né en janvier 1660, étoit fils de *Bénigne* Helyot, & de *Marguerite* Musnier, d'une bonne famille de Paris, qui tire son origine d'Angleterre, d'où *Jean* Helyot, son tri saïeul, sortit à l'occasion du changement de religion qui se fit en ce royaume. Il prit l'habit de religieux du tiers-ordre de S. François à Picpus près Paris, le premier août 1683, où *Jerôme* Helyot son oncle, chanoine du saint Sépulcre à Paris, avoit aussi pris l habit à l'âge de 45 ans, & où il vécut jusqu'en 1687, dans les plus humbles exercices de cet ordre, quoiqu'il en fût le fondateur & le bienfaiteur. Le pere Hippolyte fit deux voyages à Rome, & visita toute l'Italie. Ce fut là qu'il conçut le dessein de donner au public l'*Histoire des ordres monastiques, religieux & militaires, & des congrégations séculieres de l'un & de l'autre sexe, qui ont été établis jusqu'à présent, contenant leur origine, fondation, progrès, évenemens considérables, leur décadence, suppression ou réforme, les vies de leurs fondateurs ou réformateurs, avec des figures qui représentent leurs habillemens.* Il y travailla pendant plus de vingt-cinq ans. De retour en France, il fut choisi successivement par trois provinciaux de son ordre pour leur secrétaire; ce qui lui donna lieu de parcourir plusieurs provinces pendant douze ou treize ans, où il acheva de recueillir les mémoires nécessaires pour son ouvrage. Depuis, il fut élu deux fois définiteur. Il commença en 1714 à faire imprimer son histoire. Il y en avoit déja quatre volumes imprimés *in-4°*, lorsqu'il mourut à Picpus, près Paris, le 5 janvier 1716, âgé de cinquante-six ans, dont il en avoit passé trente-trois en religion. Les quatre autres tomes de cet ouvrage, qu'il avoit finis avant sa mort, ont été imprimés depuis par les soins du P. Louis, provincial de cet ordre. Le pere Hippolyte a encore donné au public *le Chrétien mourant*, & plusieurs autres livres de piété. Son histoire est estimée: on y a gravé les habillemens des différens ordres.

Entre plusieurs personnes de vertu de cette famille, Claude Helyot, conseiller de la cour des aydes, oncle du pere Hippolyte, a composé quelques ouvrages de piété, & est mort en janvier 1686, sans enfans de *Marie* Herinx, son épouse, dame d'un mérite singulier, morte en mars 1682, dont la vie a été donnée au public par le pere Crasset, Jésuite. * *Mémoires du temps.*

HELXAI, *cherchez* ELXAI.

HEM (Jean de) religieux de l'ordre de S. François de Paule, appellé vulgairement *des Minimes*, natif de Corbie, près d'Amiens en Picardie, fit profession l'an 1552, au couvent de Nigeon, près de Paris, autrement dit *les Bons-Hommes.* Ses prédications attiroient tant de monde, qu'il étoit obligé de prêcher dans les places publiques à Paris, & entr'autres au cimetiere des Innocens. Les hérétiques, qui le regardoient comme leur plus grand ennemi, le mirent mal dans l'esprit de la reine mere Catherine de Médicis, & lui persuaderent qu'il l'avoit comparée à Jezabel, ce qui étoit une pure calomnie. Cette reine irritée par ce faux rapport, fit prendre Jean de Hem, qui fut conduit à Saint-Germain en Laye, pour répondre sur cette accusation en présence de sa majesté. Alors les bourgeois de Paris demanderent sa liberté, qu'ils obtinrent; & le ramenerent à Paris, où il fut reçu avec une joie universelle de tout le peuple, qui couroit après lui comme après un apôtre. Pasquier en parle en ces termes: » Le religieux » est entré dans notre ville avec tel applaudissement, » & accompagné de gens de pied & de cheval, comme » si ç'eût été un grand prince; & le lendemain de son » retour a été faite une grande procession en l'église de » S. Barthelemi, pour louer Dieu en sa faveur. « Lorsqu'il eut été élu provincial des Minimes de la province de Toulouse, les bourgeois de Paris prierent le nonce du pape de casser l'élection au nom de sa sainteté, & obligerent le pere de Hem à demeurer en cette ville pour l'édification du peuple. Il mourut de la peste le 16 décembre 1562, n'ayant vécu que dix ans dans son ordre, & fut porté au couvent de Nigeon, où il fut enterré près du grand autel. Les bourgeois vouloient lui faire dresser un sépulcre de marbre; mais ils obtinrent seulement des religieux de ce couvent, que l'on mettroit sur sa fosse une simple tombe, avec son image gravée, & une épitaphe que l'on y voit. * Hilarion de Coste, *histoire catholique des hommes & des dames illustres.*

HEMAN Ezrahite, est l'un des chantres que David avoit mis dans le temple, & à qui le 87 pseaume est attribué, parcequ'il le mit en chant, ou pour quelqu'autre raison qui nous est inconnue. C'est le pseaume qui commence: *Domine, Deus salutis meæ, &c*, & qui a ce titre: *Cantique & pseaume au fils de Coré, pour la fin, à chanter pour Maheleth, instruction d'Heman Ezrahite.* * *I des Paralip.* 16. Torniel, *A. M.* 2964, *n.* 4.

HEMAR DE DENONVILLE (Charles) cardinal, *cherchez* DENONVILLE.

HEMATH, *cherchez* EMATH.

HEMELAR (Jean) chanoine d'Anvers, natif de la Haye en Hollande, s'appliqua à l'étude des belles lettres, & à la connoissance des médailles. Il etoit né Calviniste; mais convaincu par les raisons de Juste Lipse & du pere Gilles Schondonckius, Jésuite, il embrassa la religion catholique. Etant allé à Rome, il s'attacha au cardinal Cési, au service de qui il demeura pendant six ans. Il fut chargé de faire le panégyrique du pape Clément VIII. Il y réussit avec tant de succès, qu'on lui offrit la charge de bibliothécaire du Vatican, ou un canonicat de la cathédrale d'Anvers: il préféra ce dernier parti au premier. Il s'acquit l'estime de Juste-Lipse & de Grotius, avec qui il lia un commerce très étroit. Hemelar a composé un livre intitulé: *Expositio numismatum imperatorum Romanorum à Julio Cæsare ad Heraclium*, qui est très-rare, quoiqu'il s'en soit fait plusieurs éditions. Il est aussi auteur de plusieurs autres ouvrages. Il étoit encore vivant en 1639. * Bayle, *diction. crit.* Valere André, *biblioth. belg.* Labbe, *bibl. num.* Colomiez, *mélanges historiques.*

HÉMERÉ (Claude) docteur de Sorbonne, & chanoine de l'église de saint Quentin en Vermandois, est connu par plusieurs ouvrages. Selon les mémoires de Sorbonne, il fut reçu de l'hospitalité, le 24 mars 1608, de la société de Sorbonne, le 31 octobre 1611, & prit le bonnet de docteur en 1614. En 1638 il fut fait bibliothécaire de Sorbonne; & garda cette place six ans, après lesquels il fut prié de prendre la notice des manuscrits du feu cardinal de Richelieu: il demeuroit encore en Sorbonne en 1646. Nous ignorons l'année de sa mort. En 1632 il donna une poësie latine, adressée au clergé de S. Quentin, imprimée à Paris, *in-8°*, chez Antoine de la Perriere; elle est intitulée: *Cerastes in Jemira*, le serpent aux aguets. Le but du poëte étoit d'arrêter les progrès du calvinisme dans S. Quentin, & il exhorte ses compatriotes à combattre cette hérésie:

Hæc si, Clere, tuas elegeïa flebilis aures
Perculit, hæc validas confer in arma manus.

Il leur dit d'évoquer & de mettre à leur tête les grands hommes, & les docteurs que leur ville a enfantés, & parle de quantité de savans du pays. C'est ce que dit M. l'abbé Prévôt, chanoine de l'église de S. Germain l'Au-

xerrois, à Paris, dans sa lettre aux auteurs des *Mém. de Trévoux*, au sujet de la lettre du pere Texte, Dominicain, sur la profession d'Hennuyer, évêque de Lisieux. En 1633 Héméré donna en latin : *De scholis publicis, earumque magisteriis, dissertatio pro regali ecclesiâ sancti Quintini;* à Paris, chez Antoine de la Perriere, *in-8°*, de 176 pages : cet écrit est en forme de dialogue; & ce n'est qu'au cinquiéme chapitre que l'auteur commence à traiter du sujet principal de son livre; il y entremêle plusieurs chapitres sur les droits & les privileges de l'église de S. Quentin; & à la page 58, on trouve du même 40 vers élégiaques. Cet ouvrage a une deuxiéme partie, qui parut la même année, intitulée : *Tabella chronologica decanorum, custodum, canonicorumque regalis ecclesiæ sancti Quintini; qui vel natalium splendore nobilissimi, vel clarissimi titulis dignitatum amplissimarum, vel pietate atque doctrinâ floruerunt;* à Paris, *in-8°*. En 1637 il publia à Paris, chez Sébastien Cramoisy, *in-4°*, l'ouvrage qui a pour titre : *De Academiâ Parisiensi : qualis primò fuit in insulâ; & episcoporum scholis, liber.* Il dédia cet ouvrage au cardinal de Richelieu, proviseur de Sorbonne; & dans son épître dédicatoire, il dit que la Sorbonne avoit eu jusque-là 24 proviseurs, entre lesquels il y en avoit eû 12 cardinaux. Dans la même épître, il dit qu'il avoit eu dessein de donner l'histoire de cette maison, & de l'offrir au cardinal de Richelieu; mais que cette pensée lui en avoit fait naître une autre, qui étoit de travailler à l'histoire de toute la faculté de théologie; & il fait entendre qu'il avoit déja recueilli beaucoup de matériaux pour cet ouvrage. Le livre *de Academia Parisiensi*, n'en étoit qu'un essai, ou un préliminaire : & c'est le seul qu'il ait donné. Il n'a publié depuis que l'histoire de S. Quentin, sous ce titre : *Augusta Viromanduorum vindicata & illustrata, duobus libris, quibus antiquitates urbis & ecclesiæ sancti Quintini, Viromanduorumque comitum series explicantur : adjectum est registrum veterum chartarum;* à Paris en 1643. Héméré, dit le pere le Long dans sa *bibliotheque des historiens de France*, page 72, réfute l'opinion de Jacques le Vasseur, doyen & chanoine de Noyon, qui dans le chapitre septiéme des annales de son église, nombre 3, prétend que par *Augusta Viromanduorum*, on doit entendre l'abbaye de Vermand, de l'ordre de Prémontré.

HEMEROBAPTISTES, secte entre les Juifs, ainsi nommée, parceque ceux qui la composoient se baptisoient ou se baignoient tous les jours, en quelque temps que ce fût, faisant consister la sainteté en ces ablutions journalieres. Ils suivoient les opinions des Pharisiens, excepté qu'ils nioient la résurrection des morts, avec les Sadducéens. Il est parlé d'eux, selon quelques interprétes, dans S. Marc, quoiqu'ils ne soient pas nommés. C'est dans l'endroit où ils reprocherent à Jesus-Christ que ses disciples ne lavoient pas leurs mains avant que de se mettre à table. Cela fut cause que le Sauveur du monde leur reprocha qu'ils étoient jaloux observateurs de cette sorte de traditions superstitieuses, & qu'ils négligeoient les commandemens de Dieu. Il n'est pas néanmoins certain que ce fût une secte particuliere parmi les Juifs, parceque les savans ne reconnoissent de sectes des Juifs, du temps de notre Seigneur, que les trois fameuses, dont Joséphe fait mention, savoir les *Pharisiens*, les *Sadducéens* & les *Esséniens.* * *Saint Marc*, *chap.* 7. Saint Epiphane, *liv.* 1 *Pandr. chap.* 17, 18.

HEMINA, *cherchez* CASSIUS HEMINA.

HEMMINGIUS (Nicolas) professeur en théologie à Copenhague, naquit l'an 1513, dans l'isle de Laland. Pendant sa premiere jeunesse, il n'eut d'autre éducation que celle que lui procura un de ses oncles, qui étoit forgeron. Il ne laissa pas de s'appliquer aux belles lettres, & resta cinq ans à Wittemberg, fort attaché aux leçons & à la personne de Melanchton, qui lui procura plusieurs jeunes écoliers, pour lesquels il écrivoit afin de gagner sa vie. Il s'en retourna en Danemarck, & fut chargé de l'éducation des filles d'un gentilhomme du pays. Il fut fait ministre de l'église du Saint Esprit, & professeur en langue hébraïque à Copenhague. Il obtint le degré de docteur en théologie l'an 1577, & une chaire de professeur en cette faculté à Copenhague. Il s'aquitta avec distinction de cet emploi jusqu'en 1579, qu'il fut déclaré *Emerite*, & revêtu d'un canonicat dans l'église de Roschild. Il jouit de ce bénéfice jusqu'à sa mort, qui arriva le 23 mai 1600, âgé de 87 ans. Il étoit aveugle les dernieres années de sa vie. Il fut soupçonné par les Luthériens de favoriser les sentimens des Calvinistes, ce qui fit exiger de lui des explications sur plusieurs points contestés. Il publia plusieurs ouvrages qui sont assez rares, mais peu utiles. Ses opuscules théologiques ont été recueillies & imprimées à Genève en 1564, *in-folio.* * Bayle, *diction. critique.*

HEMLINCTON, *cherchez* ADAM HEMLINCTON.

HEMON, fils de Créon roi de Thèbes, fut si passioné pour Antigone, fille d'Œdipe & de Jocaste; qu'ayant appris que Créon l'avoit fait mourir, pour avoir fait enterrer Etéocle & Polynice ses freres, contre sa défense, il se tua de désespoir sur son tombeau. * Properce, *liv.* 2. Ovid. *trist.* Sophocl. *in Antigone.*

HEMOR, pere de Sichem, habitant du pays de Chanaan, des descendans de qui Jacob acheta un lieu pour sa sépulture. Il est dit dans les actes, que ce fut Abraham qui fit ce marché; mais l'histoire de la Genèse nous apprend que ce ne fut pas d'Hemor, pere de Sichem, qu'Abraham acheta le lieu de sa sépulture, mais d'Ephron Hethéen; & que ce fut Jacob qui acheta des habitans de la ville de Sichem, ainsi appellée du nom du fils d'Hemor, un lieu pour sa sépulture, moyennant cent agneaux ou cent piéces de monnoye, qui portoient des empreintes d'agneaux : en sorte qu'il faut que dans les actes le nom d'Abraham ait été mis pour celui de Jacob, ou que par Abraham, S. Etienne, dont on rapporte les paroles, entende Jacob descendant d'Abraham. * *Genes. c.* 33 & 34. *Actor.* 7. Du Pin, *dissert. histor. chronol. crit. sur la bible.*

HEMORRHOISSE. On connoît particulierement sous ce nom, la femme qui, étant malade depuis douze ans d'une perte de sang, s'approcha de notre Seigneur dans le temps qu'il alloit à la maison de Jaïr, chef d'une synagogue, pour guérir sa fille. Elle toucha le bord de son vêtement, disant en elle-même, *Si je touche seulement le bord de sa robe, je serai guérie.* * *Math.* 9, *v.* 18. Elle avoit dépensé inutilement tout son bien en médecins, & bien loin d'être soulagée, son mal étoit augmenté : elle n'eut pas plutôt touché le bord de la robe de notre Seigneur, qu'elle se sentit guérie. Jesus Christ s'arrêta, & demanda qui l'avoit touché; ses disciples lui dirent : *Maître, le peuple vous accable; & vous demandez qui vous a touché;* il répondit que quelqu'un l'avoit touché d'une maniere particuliere; & se retourna pour voir celle qui l'avoit fait. L'hémorrhoïsse ayant entendu ce que le Seigneur avoit dit, se jetta à ses pieds, & dit devant le peuple ce qui lui étoit arrivé. Notre Seigneur lui répondit que sa foi l'avoit guérie, & qu'elle s'en allât en paix. * *Matth.* 9. *Marc*, 8. *Luc*, 8.

HEMUS, montagne qui sépare la Thrace de la Thessalie, *cherchez* HÆMUS.

HEMZ ou CHEMS, *cherchez* EMESE.

HENAO (Gabriel de) Jésuite, docteur de Salamanque, fut regardé dans le XVII siécle, comme un des plus savans hommes d'Espagne. Il entra dans la compagnie de Jesus à l'âge de quinze ans, & passa la plus grande partie de sa vie à Salamanque. Après y avoir enseigné la philosophie & la théologie scholastique, il professa pendant plus de cinq ans la positive dans cette université, dont il fut recteur. On le consultoit de toutes parts; & si l'on eût ramassé les réponses qu'il donna par écrit, il y auroit de quoi former huit ou neuf gros volumes. Les ouvrages qu'il fit imprimer sur di-

verses matieres, sont contenus en onze volumes *in-fol.* tous en latin. Les deux premiers sont intitulés : *Empyreologia*; c'est un traité du ciel empyrée, dans lequel l'auteur résout toutes les questions qu'un philosophe chrétien peut faire sur cette matiere. Il y a un tome sur l'*Eucharistie*, & trois sur le sacrifice de *la Mess.*; trois autres tomes de *la Science moyenne*, dont un est purement historique, & a pour titre : *Scientia media historicè propugnata*; les deux autres ne contiennent que des *raisons théologiques*, pour défendre cette nouvelle opinion. Les deux derniers tomes sont sur les antiquités de Biscaye : *Biscaya illustrata*. Il y a aussi plusieurs petits ouvrages de ce Jésuite, qui mourut en 1704, âgé de 93 ans, n'ayant cessé de faire ses leçons que trois ans auparavant. * *Memoires de Trévoux*, *août* 1704

HENAULT (Jean) poëte François, vivant dans le XVII siécle, auteur du fameux sonnet publié sur l'Avorton, étoit fils d'un boulanger de Paris, & avoit été receveur des tailles en Forez. Ses poësies lui acquirent une grande réputation, quoiqu'il n'eût rien fait imprimer qu'un petit recueil de ses ouvrages en prose & en vers, où se trouve le sonnet de l'Avorton. Ce recueil fut imprimé à Paris en 1670 : il contient quelques imitations de plusieurs chœurs de Seneque le tragique; des lettres en vers & en prose; le sonnet sur l'Avorton, & plusieurs autres piéces. On en doit l'édition à feu M. d'Alegre. Ce recueil est intitulé : *Œuvres diverses*, *par le sieur* D. H. Il étoit consulté sur les ouvrages d'esprit, par tout ce qu'il y avoit de gens les plus délicats. Ce fut lui qui forma pour la poësie la célébre des Houlieres, qui depuis a été plus loin que son maître. M. Despréaux trouvoit Henault assez bon poëte. Il disoit que sa meilleure piéce, non pour le sujet, mais pour la composition, étoit un sonnet contre M. Colbert, qui commençoit par ce vers :

Ministre avare & lâche, esclave malheureux.

M. Colbert fit en cette occasion une action pleine de grandeur : on lui parla de ce sonnet; il demanda s'il n'y avoit rien contre le roi : on lui dit que non : *Cela étant*, répondit-il, *je ne veux point de mal à l'auteur.* M. Despréaux parle cependant peu avantageusement de Henault dans sa cinquiéme satyre, où il a substitué son nom à celui de Boursault, qui se trouvoit dans les premieres éditions. M. de la Monnoie, dans le tome premier d'un *recueil de piéces choisies tant en prose qu'en vers*, imprimé en deux volumes à Paris en 1714, sous le titre de *la Haye*, a donné un commencement d'une traduction de Lucréce en vers françois, par Henault, qui avoit déja paru, quoiqu'en dise l'éditeur. Henault avoit des sentimens très-suspects en matiere de religion. On a même publié qu'il penchoit vers l'athéisme; & qu'après avoir composé trois différens systêmes sur la mortalité de l'ame, il avoit fait un voyage exprès en Hollande, pour les communiquer à Spinosa, qui n'avoit pas fait grand cas de son érudition. Il mourut à Paris l'an 1682, après avoir reconnu ses erreurs, & laissa une fille, qui s'étoit retirée dans un monastere de Paris. * *Mémoires du temps.* Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.* M. de la Monnoye, *recueil cité.* M. Brossette, dans *ses notes sur les œuvres de M. Boileau Despréaux.* M. l'abbé Goujet, *biblioth. françoise*, tome XVIII.

HENCI (Matthieu) archevêque de Cassel en Irlande, *cherchez* MATTHIEU HENCI.

HENETES, peuples d'entre les Vandales, furent vaincus, selon quelques auteurs, par Ziemowits, chef des Polonois, l'an 892. Lescus, son fils, qui aimoit plus le repos que le bruit des armes, abandonna cette guerre; de même que celle de Poméranie & de Cassubie, quoique les commencemens en eussent été heureux. * Cromer, *l.* 2. Depuis ils furent battus par les ducs de Baviere & de Saxe, ausquels Albert l'Ours de Brandebourg s'étoit joint; & après une rude guerre, dans laquelle leur roi Nicolot mourut, la plus grande partie de cette nation fut éteinte, & ce qui en resta fut chassé vers les frontieres de Pologne. Ceux qui ne purent se résoudre à quitter leur pays natal, furent privés de tous honneurs & de toutes charges; & l'on fit venir dans le XII siécle des colonies de Frise & de Saxe pour repeupler le pays. Il y a aussi eu des HENETES en Paphlagonie, province de l'Asie mineure. * Strabon, *liv.* 5. Euripide, *en son Hippol. & son scholiast.* Les Venitiens ont été aussi autrefois appellés *Henetes*, & Venise a été nommée *Henetia.*

HENGCHEU, ville de la Chine, est sur la riviere de Ching, dans la province d'Huquan, dont elle est la dixiéme. Elle a huit autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *dictionaire.*

HENICHIUS (Jean) professeur en théologie dans l'académie de Rinthel au pays de Hesse, étoit fils d'un ministre de Winhusen, & naquit au mois de janvier 1616. Il fit ses classes à Zell & à Lunebourg, & il fut envoyé à Helmstad l'an 1634; & après y avoir étudié pendant quatre années, il y fut reçu docteur en philosophie. Ayant fait ensuite quelques leçons, & présidé à des discours publics, il s'attira très-particuliérement l'amitié du docteur Calixte & du docteur Horneïus, deux célébres théologiens. Il alla à Hildesheim vers la fin de l'an 1639, & y séjourna environ trois ans, chez un gentilhomme de mérite. Il voyagea après cela du côté du Rhin, puis il s'arrêta quelque temps chez Jacques Lampadius à Hanover. Il fut fait professeur en métaphysique & en langue hébraïque à Rinthel l'an 1643, & au bout d'un an & demi on l'appella à Bardewink, pour la charge de surintendant. Il en fit les fonctions pendant cinq années avec tant de diligence, que le duc Auguste de Brunswick voulut lui donner toute l'inspection du diocèse de Wolffenbutel; mais il ne l'accepta point. Il quitta même sa charge, parceque les fatigues qu'il y essuya, lui avoient causé une longue maladie. Il retourna à Rinthel l'an 1651, pour y être professeur en théologie. Il reçut solemnellement les honneurs du doctorat en la même faculté, & l'on ne tarda guères à lui donner une place dans le consistoire ecclésiastique, & à le faire inspecteur des églises du comté de Schavembourg, où Rinthel est située. Il eut beaucoup de candeur & beaucoup de modération, & il souhaita passionément la concorde des Luthériens & des Calvinistes. Ce fut apparemment ce qui l'exposa aux traits qui furent jettés contre lui. Il se maria l'an 1615, à une fille très-vertueuse, & qui ne fut point stérile, car il en eut treize enfans. Il mourut a Rinthel le 27 juin 1671, âgé de 55 ans. Son épitaphe, faite par Gerhard Wolter Molan, est très-belle. On la trouve à la page 338 & 339 de l'*introductio ad historiam* de *Gaspar Sagittarius.* Voici les livres qu'Henichius a publiés. *Dissertatio de majestate civili*, Rinthel, 1653, *in*-4°. *De cultu creaturarum & imaginum dissertatio*, ibid. 1653, *in*-4°. *De libertate arbitrii*, *imprimis de concursu causæ secundæ cum primis*, ibid. 1645, *in*-4°. *De officio boni principis piique subditi*, ibid. 1661, *in*-12. *Dissertatio de pænitentia lapsorum*, ibid. 1659, *in*-4°. *Compendium sacræ theologiæ*, ibid. 1657. 1671, *in*-8°. *De veritate religionis christianæ*, ibid. 1667, *in*-12. C'est une extension des preuves & des raisonnemens que le savant Grotius a employés dans son traité sur la même matiere. *Institutiones theologicæ*, Brunswigæ, 1665, *in*-4°. *Historiæ ecclesiasticæ & civilis pars prima*, Rinthel, 1669, *pars secunda*, 1670, *pars tertia*, 1674, *in*-4°. *Disputationes aliquot*, *ex quibus est*, *de mysterio SS. Trinitatis*; *de confessione Augustini*; *de fide & operibus*, *&c.* * De Witte, *memor. theol.* Bayle, *diction. crit.* *Traduction du traité de Grotius*, *de la vérité de la religion chrétienne*, *par* M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, *avec des notes.*

HENIOQUES, peuples de la Sarmatie asiatique, habitoient le pays aujourd'hui nommé *Avogasie*, dans la Circassie, entre le pont Euxin & le mont Corax, qui faisoit partie du Caucase. On tient qu'ils descen-

doient des Lacédémoniens, qui y envoyerent une colonie sous la conduite de Rhecas & d'Amphistrate, cochers de Castor & de Pollux : ce qui fit donner à ces peuples le nom d'*Henioques*. On dit qu'aux funérailles de leurs parens, ils faisoient des festins, & y mangeoient leurs entrailles. * Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. Baudrand.

HENLEI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée occidentale du comté de Warwick, qu'on appelle Barlichwai. On l'appelle autrement *Henlei in Arlen*, pour le distinguer d'Henlei, dans le comté d'Oxford. * *Dictionaire anglois.*

HENLEI, bon bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée sud-est du comté d'Oxford, qu'on appelle Binfield, sur la rive occidentale de la Tamise, sur laquelle il y a un beau pont. Ce lieu se distingue par son commerce de grains germés dont on fait de la bierre. * *Diction. anglois.*

HENNEBERG, ancien château de Franconie, sur un côteau, au pied duquel passe la petite riviere de Strew, à sept lieues de Schwinfurt, & à huit de Fulde, donnoit son nom à un comté des plus considérables d'Allemagne, lequel a été depuis érigé en principauté par l'empereur Maximilien II. Il touche au levant & au nord la Thuringe; au couchant la Hesse, & au midi le diocèse de Wirtzbourg, & a d'étendue d'orient en occident, près de deux journées ordinaires d'hommes de cheval. Smalcalden, Mainungen & Slesunguen, sont les principales villes de ce comté. Il a eu autrefois des seigneurs particuliers; & il y en a peu dans l'empire qui aient soutenu le titre de comtes avec plus de réputation & plus d'éclat : ils ne porterent pas long-temps la qualité de prince; car cette famille fut éteinte en *George-Ernest*, mort l'an 1583. Cette principauté passa alors dans la maison de Saxe, en vertu d'une confraternité qui avoit été faite trente-ans auparavant. * Spener. Imhoff. *notit. imper.*

HENNEBEL (Libert) l'un des plus grands ornemens de la faculté de Louvain, étoit né le 20 de janvier 1651. On lit dans son éloge imprimé en latin, selon l'usage de l'université dont il étoit membre, qu'il porta le joug du Seigneur dès sa premiere jeunesse, & qu'il puisa dans sa propre famille l'esprit de piété & de la crainte du Seigneur dont il a été rempli toute sa vie. Naturellement doux & pacifique, il fut ennemi de toute dispute, & n'omit rien de ce qu'il put pour appaiser toutes les contestations de son temps. Ceux même qui lui étoient opposés furent obligés d'admirer en lui ce caractere, & de lui rendre justice sur ce point. Les théologiens de Louvain fatigués des bruits désavantageux que l'on répandoit contre eux dans les Pays-Bas, ayant appris qu'ils avoient été portés jusqu'à Rome, choisirent M. Hennebel pour leur apologiste, & l'envoyerent en leur nom à Rome en 1693. Ce docteur s'aquitta de sa commission avec tant de succès, que Rome fut convaincue de l'innocence de ceux que l'on accusoit, qu'elle le témoigna publiquement, & qu'elle donna en particulier à M. Hennebel de grandes marques d'estime & de bienveillance. Celui-ci obtint deux brefs apostoliques, qui assoupirent pour quelque temps les disputes dans les Pays-Bas. Le pape Innocent XII, qui siégoit alors à Rome, ne fut pas moins surpris de sa profonde érudition que de son éloquence, de sa grande douceur, & de la sagacité avec laquelle il démêloit toutes les affaires & les questions les plus embarassées; & en le renvoyant, ce pape le combla d'honnêtetés. Cette érudition & cette sagacité que Rome avoit admirée, brillent d'une maniere particuliere dans les ouvrages théologiques que M. Hennebel a donnés au public. Il est certain qu'il n'y avoit point encore eu à Louvain de docteur si versé dans la théologie positive, & qui eût su traiter la scholastique avec plus d'utilité & de dextérité. Son mérite l'éleva aux postes de professeur régent, & de président du collége de Viglius, & le lia d'une maniere particuliere avec le cardinal Casanata qui a toujours été son ami. Son talent pour la direction des ames lui attira aussi la confiance d'un très-grand nombre de personnes, & son amour pour les pauvres, à qui il distribua presque tous ses revenus, l'en fit regarder comme le pere. Il fut obligé de retourner à Rome en 1700, pour y défendre de nouveau l'université de Louvain, & les autres théologiens des Pays-Bas, des accusations formées contre eux par le pere DESIRANT, Augustin, *dont nous avons donné un article plus haut.* M. Hennebel présenta en cette occasion deux piéces qu'il avoit dressées lui-même, & que l'on trouve imprimées à la fin du livre de M. Opstraët, qui parut à Liége en 1706, *in-12*, sous le titre de *Clericus Belga, &c.* Ces deux piéces sont intitulées : la premiere, *Declaratio quâ theologi Belgæ de Jansenismo & Rigorismo accusati, doctrinam suam circa articulos de quibus accusabantur coram sede apostolica, per doctorem Hennebellum, suum in urbe deputatum, professi sunt die 10 septembris* 1700. C'est une profession de foi des docteurs de Louvain sur la grace efficace, la morale, quelques points de discipline, les bulles des papes, &c. La seconde, *Memoriale quod theologi Belgæ de rigore accusati breviter respondent farragini accusationum quas in ipsos congresserat Desiderantius, eumdemque coram sede apostolica, per doctor. Hennebellum provocant, & vel unam ex illis probet legitimè.* Cette seconde piéce est comme on le voit, un défi, ou une sommation que les docteurs de Louvain font au P. Désirant de prouver les accusations qu'il avoit formées contre eux. Cet Augustin n'obéit point à la sommation, & Rome rendit justice aux accusés. Dès 1680, M. Hennebel avoit fait imprimer un recueil de ses thèses théologiques. Ce docteur est mort à Louvain le 3 d'août 1720, la 67 année de son âge, la 38 de son doctorat, & après avoit été président du collége de Viglius pendant environ 36 ans. * *Mémoires du temps.* Eloge de M. Hennebel, contenu dans son papier mortuaire imprimé en latin sur une feuille *in-folio, &c.*

HENNEBON ou HANEBON, petite ville de France, qui étoit autrefois bien fortifiée. Elle est dans la Bretagne, au diocèse de Vannes, sur la riviere de Blavet, à trois lieues de la ville de Blavet. On voit vis-à-vis d'Hennebon un monastere de filles appellé l'abbaye de la Joie, de l'ordre de Cîteaux. * Baudrand.

HENNEGUIER (Jérôme) né en 1633, à S. Omer en Artois, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1650, fit ses études à Douay, où il fut reçu docteur en théologie, & eut divers emplois honorables dans son ordre. Le P. Charles de l'Assomption, carme déchaussé, frere de l'archevêque de Cambrai, qui peu avant que d'entrer en religion, avoit porté les armes avec beaucoup de distinction dans les troupes d'Espagne, ayant publié sous le nom de *Philalethes-Eupistinus*, un livre où il prétendoit montrer, que la science moyenne avoit enfin triomphé de la prédétermination physique; Henneguier, sous le nom d'*amicus Philalethi consentaneus*, publia en 1670, à Douay, un livre intitulé : *Vanitas triumphorum, quos ab auctoritate, &c*, qui eut cet effet, que le carme changeant entierement de sentiment, publia deux ans après dans la même ville le *triomphe des Thomistes*, *Thomistarum triumphus*; & publia encore en 1675, un autre ouvrage intitulé : *Funiculus triplex*, pour défendre la grace efficace par elle-même par S. Thomas. Henneguier publia en 1674, un ouvrage contre l'*avis de la sainte Vierge à ses dévotes indiscrets*, qu'il intitula : *Cultus B. V. Mariæ vindicatus adversùs monitorem anonymum*; & ce petit livre, dont il se fit trois ou quatre éditions dans le même année, tant en latin qu'en françois & en flamand, reparut en 1675, avec quelques additions, à Cambrai. On a encore du même auteur une dissertation sur l'absolution sacramentale, un traité théologique, & des lettres à M. de Choiseul, évêque de Tournai, sur l'absolution dans le cas de rechute, & quatre

quatre lettres à *Liberius Gratianus*, nom supposé que le P. Meyer, Jésuite, a pris pour se cacher, sur l'esprit du concile de Trente, à l'égard de la grace prédéterminant physiquement. L'auteur venoit de donner la quatriéme, lorsqu'il mourut le 13 mars 1712, âgé de 79 ans, à Saint-Omer. Il a laissé quelques autres ouvrages théologiques en latin, de même que ceux dont on vient de parler. * Echard, *script. ord. Præd. tome 2.*

HENNEQUIN, famille originaire de Flandre au comté d'Artois. Jean le Carpentier, dans son histoire du Cambresis, remarque avoir trouvé dans les archives du comté d'Artois, BAUDOUIN Hennequin, qui vivoit en 1196, & portoit pour armes, *vairé d'or & d'azur au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent ;* & assure que depuis ce Baudouin, tous ceux de cette famille ont toujours porté les mêmes armes. Les mêmes archives font mention de WATIER de Hennequin, vivant en 1364 ; de Gilles vivant en 1373, & de quelques autres. Le roi Philippe *Auguste*, à son retour de la Terre-sainte, ayant porté la guerre en Flandre, au sujet du comté d'Artois, qui lui avoit été promis pour la dot d'Isabelle de Hainault, dite *de Flandre*, sa premiere femme, après la mort de Philippe d'Alsace, quelques familles de Flandre, & entr'autres quelques-uns de celle d'Hennequin passerent en France, & il y a plus de 400 ans qu'ils se sont établis en Champagne, puisqu'en 1317. PIERRE Hennequin, écuyer, donna une verrerie à la ville de Troyes ; & il reste des monumens de la piété & de la libéralité de ses descendans à Lille en Flandre, & à Troyes en Champagne : l'on n'en rapporte ici la postérité que depuis,

I. OUDINANT Hennequin, qui rendit de grands services à l'état pendant la prison du roi Jean, & donna des preuves de sa valeur au camp de Breteuil, dont Charles de France, duc de Normandie, & alors régent du royaume, voulut bien récompenser & reconnoître les services, par lettres données à Melun le 23 juillet 1359. Il fut pere d'OUDINANT, qui suit.

II. OUDINANT Hennequin, seigneur de Machi, fut pere de JEAN, qui suit.

III. JEAN Hennequin, seigneur de Machi & de Lentages, épousa *Marie* de Castelux, dont il eut OUDART, qui suit ; & *Oudinet* Hennequin, seigneur de Vauberci, dont la postérité est finie.

IV. OUDART Hennequin, seigneur de Machi & de Lentages, épousa *Guillemette* de Mergei, dont il eut SIMON, qui suit ; JEAN, seigneur de Lentages, qui a fait *la branche des seigneurs de* LENTAGES, *rapportée ci-après ;* & *Jeanne* Hennequin, alliée à *Antoine* Guerei, dont elle n'eut point d'enfans.

V. SIMON Hennequin, seigneur de Savieres & de Blines, épousa *Gillette*, fille de *Pierre* de la Garmoise, seigneur de Saint-Mesmin, dont il eut 1. PIERRE, qui suit ; 2. *Oudart*, doyen de l'église de S. Urbain de Troyes ; 3. JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs d'*ESPAGNE, *rapportée ci-après ;* 4. *Simon*, conseiller au parlement, & chanoine de S. Germain l'Auxerrois, mort le 28 septembre 1493 ; 5. *Guillaume*, seigneur de la Chapelle, conseiller au parlement, qui épousa *Marguerite* Auyn, dont il eut *Jean*, seigneur de la Chapelle, du Plessis-Bouillanci, Villiers-sur-Orge, Perigni, la Grange aux Merciers & la Rapée, conseiller au parlement, mort sans alliance le 17 juillet 1548 ; *Martin*, abbé de la Trappe, conseiller au parlement de Rouen, mort le 6 janvier 1547 ; *Gillette*, mariée à *Jean* du Bois, lieutenant général de Noyon ; & *Jeanne* Hennequin, religieuse aux Filles-Dieu à Paris ; 6 FRANÇOIS, qui fit *la branche des seigneurs d'*OZON, *qui sera rapportée ci-après ;* & 7. MICHEL Hennequin, qui fit *celle des seigneurs de* CURI, *aussi mentionnée ci-après.*

VI. PIERRE Hennequin, seigneur de Mathau, Savieres, Blines, Brenonnelle & Saint-Utin des Greves, mourut en 1532. Il épousa 1. *Marguerite* de Marle, fille d'*Arnaud*, président à mortier au parlement, & de *Martine* Boucher, & petite-fille de *Henri* de Marle, chancelier de France : 2. *Marguerite* Cordelier. Du premier mariage vinrent, PIERRE II, qui suit ; *Nicolas*, doyen de saint Urbain & archidiacre de Troyes, mort en 1518 ; *Martine*, alliée à *Dreux* Raguier, seigneur de Thionville, Rumilli-sur-Seine, baron de Poussé, maître des eaux & forêts de Champagne & Brie, & élu prevôt des marchands de Paris en août 1506 ; *Anne*, mariée à *Jacques* de Pétrémol, sieur de Saint-Utin & de Viapre ; & *Guillemette* Hennequin, qui épousa 1. *François* Damours, seigneur de Saint-Serrin en Anjou : 2. *Artus* Gedoin, sieur du Portal en Beausse. Et du second mariage sortit *Simon* Hennequin, religieux de l'ordre de saint François.

VII. PIERRE Hennequin II du nom, seigneur de Mathau, Brenonnelle, Blines, Savieres, &c, mourut le 10 septembre 1553. Il épousa *Marguerite* Lotin, fille de *Robert*, seigneur de Vaires, conseiller au parlement, & de *Marie* Aguenin-le-Duc, dont il eut, 1. LOUIS, qui suit ; 2. *Nicolas*, seigneur de Blines, doyen de saint Urbain de Troyes, né en 1512, mort en 1590 ; 3. *Jean*, seigneur de Brenonnelle, qui mourut en juillet 1547, âgé de 69 ans, & fut inhumé en l'église de saint Paul, en la chapelle de ses ancêtres. Il avoit épousé 1. *Nicole* Coiffart, fille de *Nicolas*, seigneur de Saint-Benoît sur-Seine, Vernois & Marsilli : 2. *Marie* Aligret, veuve d'*Antoine* Pouart, maître des comptes, fille d'*Olivier* Aligret, avocat général au parlement, & de *Claire* le Gendre. Du premier mariage vinrent *Gabriel*, seigneur de Brenonnelle, mort en 1586 ; & *Marie* Hennequin, alliée à *Pierre* d'Argilliers, seigneur de Monceau. Et du second sortit *Anne* Hennequin, mariée à *Robert* le Clerc, seigneur d'Arnonville. 4. *Marie* Hennequin, qui épousa 1. *Germain* le Sueur, avocat général aux requêtes de l'hôtel : 2. *Almeric* Trouillart, seigneur de Gouldres au Maine ; 5. *Marguerite*, alliée à *Jacques* le Faure, seigneur de Morsan-sur-Seine, vicomte de Sens ; & 6. *Anne* Hennequin, religieuse à Longchamp près Paris.

VIII. LOUIS Hennequin, seigneur de Mathau, Clichi, &c, né en 1509, épousa *Anne* Aligret, sœur de *Marie*, femme de *Jean* Hennequin, seigneur de Brenonnelle son frere puîné, & fille d'*Olivier* Aligret seigneur de Charentonneau & de Clichi la-Garenne, avocat général au parlement, & de *Claire* le Gendre, dont il eut PIERRE III du nom, qui suit ; & *Louis* Hennequin, seigneur de Clichi, mort sans alliance, en 1585.

IX. PIERRE Hennequin III du nom, seigneur de Mathau, &c, né le 7 juin 1545, épousa par contrat du 23 juillet 1579, *Anne* du Breuil, fille d'*Alexandre*, seigneur de Montault en Bourgogne, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Rue en Picardie, & de *Françoise* de Fouquesolles, dont il eut ALEXANDRE, qui suit ; & *Judith* Hennequin, née en 1586, mariée à *Robert* de Joyeuse, baron de Verpel, *dont la postérité sera rapportée ci-après au mot* JOYEUSE.

X. ALEXANDRE Hennequin, seigneur de Mathau, Clichi-la-Garenne, &c, né en 1583, épousa *Marie* Richer, fille de N. seigneur de Lobinieres, dont il eut MICHEL, qui suit.

XI. MICHEL Hennequin, seigneur de Montault, &c, épousa *Marie* le Roi, dont il eut *Dreux* Hennequin, seigneur de Montault, &c, né le 27 mai 1641 ; & *Gabrielle* Hennequin, sœur de l'Union Chrétienne.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESPAGNE & de CROISSI

VI. JEAN Hennequin, troisiéme fils de SIMON Hennequin, seigneur de Savieres & de Blines, & de *Gillette* de la Garmoise, fut seigneur d'Espagne, de Croissi, Saint-Lienard, les Granges, & brisa ses armes d'une tête de cerf d'or au premier canton du chef. Il épousa *Catherine* l'Eguisé, dont il eut 1. JEAN, qui suit ; 2. NICOLAS, qui a fait *la branche des seigneurs du* PERRAI,

rapportée ci-après ; 3. CHRISTOPHE, qui a fait *celle de* DAMMARTIN, *aussi mentionnée ci-après* ; 4. *Claude*, qui épousa *Gillette* Croquet, dont il eut *Catherine*, mariée 1. à *Germain* Parent : 2. à *Léonard* Goulas ; *Jeanne*, alliée à *Laurent* Leschassier ; & *Magdeléne* Hennequin, qui épousa *Guillaume* Larcher ; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* Brinon, seigneur de Vilaines & de Guyencourt ; 6. *Barbe*, alliée à *Claude* Molé, seigneur de Villi-le-Maréchal ; & 7. *Gillette* Hennequin, qui épousa *Jean* de Malleville.

VII. JEAN Hennequin, seigneur de Croissi, de Saint-Lienard, des Granges, Raoul-Fournier, &c, mourut le 17 mars 1595. Il épousa *Claude* de Malleville, dont il eut entr'autres enfans, CLAUDE, qui suit.

VIII. CLAUDE Hennequin, seigneur de Croissi, mourut avant son pere le 9 janvier 1573, laissant de *Marie* le Sueur deux fils, dont le premier mourut en bas âge, & le second sans postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU PERRAI & de BERMAINVILLE, issue de celle de CROISSI.

VII. NICOLAS Hennequin, second fils de JEAN, seigneur d'Espagne & de Croissi, & de *Catherine* l'Eguisé, fit bâtir à neuf le cloître des Jacobins de la rue S. Jacques, où se voient ses armes, ausquelles il ajouta à la brisure qu'avoit prise son pere, un crucifix entre le bois du cerf, & mourut en 1556. Il épousa *Jeanne* le Gras, morte en 1532, dont il eut 1. Nicolas, qui suit ; 2. *Claude*, seigneur de Bermainville, reçu maître des requêtes en 1553, dont il mourut doyen. Il épousa *Magdeléne* Seguier, fille de *Pierre* Seguier, président au parlement, & de *Louise* Boudet, dont il eut *Marie*, alliée à *Gilles* le Maître, seigneur de Ferrieres, &c, petit-fils du premier président du parlement ; *Jeanne*, mariée à *Félix* Vialart, seigneur de la Forêt, maître des requêtes, morte le 21 octobre 1643 ; & *Anne* Hennequin, qui épousa *Jacques* Danès, seigneur de Marli, président en la chambre des compte, morte en janvier 1645. 3. *Anne*, mariée à *Antoine* Bohier, seigneur de Chesnaye ; & 4. *Jeanne* Hennequin, alliée à *François* de Conan, seigneur de Coulon & de Rabestan, maître des requêtes, *dont la postérité est rapportée sous le mot* CONAN.

VIII. NICOLAS Hennequin, II du nom, seigneur du Perrai, &c, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, épousa *Jeanne* Sallard, fille de *Jean*, seigneur de Bouron, aussi maître des comptes, & de *Jeanne* le Picart-Villeron, dont il eut NICOLAS III, qui suit ; *Jeanne*, mariée à *Antoine* Hennequin, seigneur d'Assi, président aux requêtes du palais ; *Marie*, alliée à *Guillaume* Barthelemi, seigneur de Beauverger, conseiller au parlement, dont il eut *Magdeléne* Barthelemi, mariée à *Ferri* de Choiseul, pere & mere de *César* de Choiseul, comte du Plessis, maréchal de France ; & *Anne* Hennequin, morte jeune.

IX. NICOLAS Hennequin, III du nom, seigneur du Perrai & de Chauvigni, maître des requêtes & président au grand conseil, épousa *Renée* Hennequin sa cousine, fille de *Pierre*, seigneur de Boinville, président au parlement, & de *Jeanne* Bruslart, dont il eut *Jeanne* Hennequin, alliée 1. à *Georges* Babou, seigneur de la Bourdaisiere : 2. à *Gilbert* Filhet, seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, chevalier des ordres du roi : 3. à *Gabriel* d'Arembert, seigneur des Ousches, capitaine des gardes Suisses du duc d'Orléans, desquels elle n'eut point d'enfans ; *Renée*, abbesse de Malnoue ; & *Marie* Hennequin, alliée à *Henri* Gouffier, marquis de Boissi, fils aîné de *Louis*, duc de Roanez, & d'*Eléonore* de Lorraine-Elbeuf. De ce mariage vint *Charlotte* Gouffier, mariée à *François* d'Aubusson, duc de la Feuillade, maréchal de France, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DAMMARTIN.

VII. CHRISTOPHE Hennequin, troisiéme fils de JEAN, seigneur d'Espagne & de Croissi, & de *Catherine* l'Eguisé, fut conseiller au parlement, & épousa *Jeanne* Courauld, dame de Dammartin, fille de *Jean*, seigneur de Dammartin, & de *Jeanne* Turquant, dont il eut JEAN, qui suit ; *Christophe*, tué en la ville de Poitiers, étant encore jeune ; *Jeanne*, mariée à *Nicolas* Molé, seigneur de Jusanvigni, conseiller au parlement ; *Marie*, religieuse ; *Magdeléne*, religieuse à Montmartre ; *Geneviéve*, religieuse à Hieres ; & *Nicole* Hennequin, mariée à *Jean Jacques* de Mesmes, seigneur de Boissi, conseiller d'état, *dont la postérité est rapportée sous le mot* DE MESMES.

VIII. JEAN Hennequin, seigneur de Dammartin, conseiller au parlement, épousa *Bonne* Molé, fille de *Nicolas*, seigneur de Jusanvigni, conseiller au parlement, & de *Jeanne* Charmolue, dont il eut *Anne*, mariée 1. à *Jean* le Masson, seigneur de Bellassisse, conseiller au parlement : 2. *Jean* de Refuge, seigneur de Courcelles & de Preci, aussi conseiller au parlement ; *Nicole*, alliée à *Claude* Tudert, seigneur de la Bournaliere, conseiller au parlement ; & *Magdeléne* Hennequin, qui épousa *Denys* Bruslart, premier président du parlement de Dijon.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OZON & de la MERYE.

VI. FRANÇOIS Hennequin, sixiéme fils de SIMON, seigneur de Savieres & de Blines, & de *Gillette* de la Garmoise, fut seigneur d'Ozon, & épousa *Jacquette* Molé, fille de *Guillaume*, seigneur de Villi ; & de *Jeanne* l'Eguisé, dont il eut SIMON, qui suit ; & *François* Hennequin, seigneur de Preci, qui, de *Louise* Molé eut pour fille unique *Mahaut* Hennequin, alliée à *Antoine* Guerri, seigneur des Essars.

VII. SIMON Hennequin, seigneur d'Ozon, &c, épousa *Eléonore* Goujon, dont il eut *Claude*, seigneur d'Ozon, qui, de *Jeanne* Baraton, eut pour fille unique *Barbe* Henne uin, mariée à *Oudart* Boucherat, seigneur de Prespont sur Seine ; FRANÇOIS, qui suit ; SIMON, qui a fait *la branche des seigneurs de* SOUYNDRE, *rapportée ci-après* ; *Anne*, mariée à *Artus* de Joannas ; & *Michelle* Hennequin, alliée à *Jacques* Fillette ; seigneur de Lude.

VIII. FRANÇOIS Hennequin, seigneur de la Merye près la Ferté-Milon, épousa *Radegonde* le Riche, dont il eut FRANÇOIS, qui suit ; *Jean*, mort sans alliance ; *Nicole*, mariée à *Jean* de Lumbres ; *Eléonore*, alliée à *Robert* Fouquet, sieur de Longuoisin & de Richecourt ; & *Adrienne* Hennequin, qui épousa 1. *Robert* Barbier, sieur de la Roche : 2. *Nicolas*, sieur de Richecourt.

IX. FRANÇOIS Hennequin, seigneur de la Merye, épousa *Marie* de Caffres, dont il eut FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Robert*, sieur de Beauval, qui, de *Susanne* de Sorbei, de la maison de Gerondelle, eut *François* ; *Philippe* ; *Jacques* ; & *Charles* Hennequin, morts au service du roi, sans avoir été mariés ; 3. *Marguerite*, morte sans alliance ; & 4. *Roberte* Hennequin, mariée à *François* Barthelemi, seigneur de Charondel.

X. FRANÇOIS Hennequin, seigneur de la Merye, épousa *Jeanne* de Villelongue, dont il eut, *François*, chanoine régulier de Prémontré ; *Philippe*, seigneur de Merye, capitaine d'infanterie, mort sans alliance ; *Tristan*, ecclésiastique ; *Philibert*, guidon des gendarmes, mort sans alliance ; *Roger*, capitaine de cavalerie, lequel étant en Lorraine, y épousa *Anne* de Rosieres ; *Jeanne* & *Isabeau* Hennequin.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SOUYNDRE, issus de celle D'OZON.

VIII. SIMON Hennequin, troisiéme fils de SIMON, seigneur d'Ozon, & d'*Eléonore* Goujon, fut seigneur de Souyndre, & épousa *Henriette* Noël, dont il eut

Louis, qui suit; *Renault*, mort en Afrique; *Nicolas*; & *François*, morts sans alliance; *Charlotte*, mariée à *Adrien* de Petremol, seigneur de Rozieres, contrôleur général des finances, morte en 1594; & *Anne* Hennequin, mariée à *Louis* des Fiefs, seigneur de la Ronce.

IX. Louis Hennequin, seigneur de Souyndre, trésorier général de Champagne, épousa *Claude* de Palluau, dont il eut *Henriette*, mariée à *Pierre* Poncher, maître des comptes; & *Géneviéve* Hennequin, alliée à *Maximilien* d'Abos, seigneur d'Herville & de Binanville.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CURI, DE BOINVILLE, de FRESNE, & marquis D'ECQUEVILLI.

VI. MICHEL Hennequin, septiéme fils de SIMON Hennequin, seigneur de Savieres & de Blines, & de *Gillette* de la Garmoise, fut seigneur de Curi & de Boinville, mourut en 1519, & est enterré en l'église des Jacobins de Troyes, sous une tombe de marbre, avec *Catherine* Gobaille de Creci sa femme, morte en 1503, dont il eut *Nicolas*, seigneur de Curi, prieur de S. Phal, chanoine de l'église de Paris, & président ès enquêtes du parlement; OUDART, qui suit; DREUX, qui a fait *la branche des seigneurs d'*ASSI, *rapportée ci-après*; & *Anne* Hennequin, mariée à *Jean* Luillier, seigneur de Boulencourt, &c, président en la chambre des comptes, laissant postérité.

VII. OUDART Hennequin, seigneur de Boinville, maître ordinaire en la chambre des comptes, & contrôleur général des finances entre Seine & Yonne, mourut en 1557, & fut inhumé en sa chapelle en l'église de S. Merri. Il épousa *Jeanne* Michon, fille de *Charles*, seigneur de Bagnolet & de Villepinte, & de *Marguerite* Chambellan, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Jean* Hennequin, seigneur de Curi, Genicourt, baron de Villepinte, maître des comptes & grand audiencier de France, puis intendant des finances, qui épousa *Charlotte* le Grand, fille de *Benoît* le Grand, seigneur du Plessis, maître des requêtes, & de *Charlotte* de Boudeville, dont il eut *Robert*, mort le 12 janvier 1579; *René*, mort le 19 juin 1577; *Pierre*, mort jeune; *Charles*, mort le 12 juin; *Jean-Jacques*, chevalier de Malte, & commandeur de Curi, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Nicolas*, mort le 4 juin 1584; *Henri*, chevalier de Malte, tué au siége de la Rochelle en 1622; *Louise*, mariée à *François* de Boufflers, seigneur de Cagni, bailli de Beauvais; *Isabelle*, religieuse à Marci; & quatre filles mortes jeunes; 3. *Antoinette*, mariée à *Jean* Brachet, seigneur de Portmorant, de Frauville, &c, secrétaire du roi; & 4. *Jeanne* Hennequin, alliée à *Jean* de Mesmes, seigneur de Roissi, conseiller d'état & chancelier de Navarre.

VIII. PIERRE Hennequin, seigneur de Boinville, &c, président au parlement, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut le 11 août 1577. Il épousa *Marie* Bruslart, dame de Hez au pays d'Artois, fille de *Jacques*, conseiller au parlement, & d'*Isabelle* le Picart, morte en 1578, dont il eut OUDART, qui suit; *Renée*, mariée à *Nicolas* Hennequin, III du nom, seigneur du Perrai, son cousin, maître des requêtes & président au grand conseil; & *Marie* Hennequin, alliée 1. à *Olivier* le Fevre, seigneur d'Eaubonne, président en la chambre des comptes: 2. à *Antoine* de la Marck, comte de Braine.

IX. OUDART Hennequin, seigneur de Boinville, maître des requêtes de l'hôtel du roi, épousa *Renée* Potier, fille de *Nicolas*, seigneur de Blanc-Mesnil, président au parlement & chancelier de la reine Marie de Médicis, & d'*Isabelle* Baillet, dont il eut *Pierre* Hennequin, seigneur de Fresne, conseiller au parlement, mort sans postérité en janvier 1660; NICOLAS, qui suit; *Jeanne*, *Charlotte*, & *Marie* Hennequin, mortes sans alliance.

X. NICOLAS Hennequin, baron d'Ecquevilli, capitaine général des toiles de chasse, tentes & pavillons du roi, & de l'équipage du sanglier, mourut en février 1653. Il avoit épousé *Anne* Sarrus, fille de *Michel* Sarrus, conseiller au parlement, morte en mai 1681, dont il eut *Pierre*, seigneur de Fresne, mort sans postérité; ANDRÉ, qui suit; *Henri*; *Claude*, lieutenant au régiment des gardes, qui épousa *Marie-Charlotte* de Milon, morte en octobre 1688; *Nicolas*; *Anne-Renée*; *Anne*, morts jeunes; *Antoinette*, & *Susanne* Hennequin, religieuses à Poissi.

XI. ANDRÉ Hennequin, marquis d'Ecquevilli, seigneur de Fresne, &c, après avoir été page de la chambre du roi, succéda à son pere en la charge de capitaine général des toiles de chasse, tentes & pavillons du roi, & de l'équipage du sanglier, puis fut pourvu de celle de lieutenant de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, & mourut le 27 décembre 1723, âgé de 80 ans. Il avoit épousé en 1682, *Magdeléne-Thérése-Euphrasie* de Marillac, fille de *René* de Marillac, conseiller d'état, & de *Jeanne* Potier d'Ocquerre, dont il a eu *Michel-André*, nommé abbé de Mazieres, diocèse de Châlon, en décembre 1711; AUGUSTIN-VINCENT, qui suit, *Anne-Magdeléne*, mariée le 18 février 1706, à *Louis* Gigault, marquis de Bellefons & de la Boulaye, gouverneur du château de Vincennes; morte le premier juin 1708, âgée de 22 ans; & *Thérése* Hennequin, alliée le 28 janvier 1717, à *Louis* le Peletier, marquis de Villeneuve, &c, président au parlement.

XII. AUGUSTIN-VINCENT Hennequin, marquis d'Ecquevilli, &c, premier guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, brigadier de ses armées, & capitaine de la venerie & des toiles de chasse, tentes & pavillons de sa majesté, a épousé *Magdeléne* du Mouceau, fille de *Charles*, seigneur de Nollant, intendant des armées du roi, dont il a eu, *Charles-Marie*, mort le 8 mars 1720; & *N.* Hennequin, âgée de 3 ans en 1724.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ASSI.

VII. DREUX Hennequin, troisiéme fils de MICHEL, seigneur de Curi & de Boinville, & de *Catherine* Gobaille, fut seigneur d'Assi, président en la chambre des comptes, & mourut en 1550. Il avoit épousé *Renée* Nicolaï, fille d'*Aimar*, seigneur de Saint-Victor, &c, premier président de la chambre des comptes, & d'*Anne* Baillet, dont il eut ANTOINE, qui suit, OUDART qui a fait *la branche des seigneurs de* CHANTERAINE, *rapportée ci-après*; RENÉ, qui a fait *celle des seigneurs de* VERMOISES, *mentionnée ci après*; *Aimar*, abbé de Bernai, & évêque de Rennes en 1575, qui assista aux états de Blois en 1577. Il fut nommé à l'archevêché de Reims après la mort du cardinal de Pellevé, arrivée le 28 mars 1594, & prêta serment au parlement en qualité de duc & pair le 2 avril de la même année: l'arrêt de sa réception est rapporté dans un recueil d'arrêts depuis l'an 1588, jusqu'en 1594, imprimé à Paris en 1650, par Courbé: il mourut en 1596, sans avoir pris possession de cet archevêché; NICOLAS, qui a fait *la branche des seigneurs du* FAI, *rapportée ci-après*; *Jerôme*, conseiller au parlement, puis évêque de Soissons, mort le 10 mars 1619, âgé de 72 ans; *Jean*, trésorier de France; *Jeanne*, religieuse à Fontaines; *Anne*, mariée à *André* de Hacqueville, seigneur d'Ons-en-Brai, maître des requêtes & président au grand conseil, qui laissa postérité; *Marie*, alliée à *Jean* Courtin, seigneur de Rozai, mort doyen du parlement en 1633.

VIII. ANTOINE Hennequin, seigneur d'Assi, &c, conseiller au parlement, & président aux requêtes du palais, mourut en 1621. Il avoit épousé *Jeanne* Hennequin, sa cousine, fille de *Nicolas*, seigneur du Perrai, maître des comptes, & de *Jeanne* Sallard de Bouron, dont il eut *Antoine*, seigneur de Champsenets, tué au siége d'Amiens en 1597, sans alliance; & *Catherine* Hennequin, mariée 1. à *Charles* de Balsac, baron des Dunes: 2. à *César* de Balsac, seigneur de Gié, comte

de Graville : 3. à *Nicolas* de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des ordres du roi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHANTERAINE.

VIII. OUDART Hennequin, second fils de DREUX, seigneur d'Affi, président de la chambre des comptes, & de *Renée* Nicolaï, fut seigneur de Chanteraine, & maître ordinaire en la chambre des comptes. Il épousa *Magdeléne* du Bouchet, dont il eut *Antoine*, seigneur d'Orville, mort sans alliance; *Dreux*, conseiller au parlement, prieur de Villenosse & abbé de Bernai, mort en mars 1651, âgé de 77 ans; *André*, maître des comptes, mort en 1636, sans alliance; *Elizabeth*, mariée à *Raoul* le Feron, seigneur d'Orville & de Louvres en Parisis, maître des comptes, morte en avril 1651; & *Gabrielle* Hennequin, alliée à *Denys* Feydeau, seigneur de Brou, conseiller d'état, morte en février 1657.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SERMOISES.

VIII. RENE' Hennequin, troisiéme fils de DREUX, seigneur d'Assi, président de la chambre des comptes, & de *Renée* Nicolaï, fut seigneur de Sermoises & de Vinci, conseiller au parlement en 1567, puis maître des requêtes en 1572. Il épousa *Marie* de Marillac, fille de *Guillaume*, seigneur de Ferrieres, intendant des finances, & de *Renée* Aligret, dont il eut *Anne*, religieuse aux Filles-Dieu de Paris; *Renée*, & *Géneviéve*, religieuses à Fontaines; *Isabelle*, religieuse à Notre-Dame de Soissons; *Louise*, alliée 1. à *Pierre* Boucher, seigneur d'Orsai, Houilles, &c, conseiller au parlement: 2. à *Sébastien* le Hardi, seigneur de la Trousse, grand prevôt de l'hôtel, morte en 1623; & *Marie* Hennequin, alliée à *Nicolas* de Gleysenoue secrétaire des commandemens du duc de Lorraine.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU FAI.

VIII. NICOLAS Hennequin, cinquiéme fils de DREUX, seigneur d'Assi, président de la chambre des comptes, & de *Renée* Nicolaï, fut seigneur du Fai, secrétaire des finances du roi, & du duc d'Anjou, & maître d'hôtel ordinaire du roi. Il épousa *Marguerite* le Feron, fille de *N.* le Feron, & d'*Anne* le Picart, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Isabelle*, morte sans alliance; & *Marie* Hennequin, alliée à *Louis* Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de la Borde-Neron, dont des enfans.

IX. ANTOINE Hennequin, seigneur du Fai, de Vinci, né en 1578, servit long-temps dans les armées, & se retira chez les prêtres de la mission de S. Lazare, où il mourut en 1645, & y fut inhumé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LENTAGES.

V. JEAN Hennequin, second fils d'OUDART, seigneur de Machi & de Lentages, & de *Guillemette* de Mergei, fut seigneur de Lentages, & épousa *Guillemette* de la Garmoise, fille de *Pierre*, seigneur de Saint-Mesmin, & sœur de *Gillette* de la Garmoise, femme de *Simon* Hennequin, seigneur de Savieres & de Blines, son frere aîné. De ce mariage vinrent JEAN, qui suit; *Oudart*, grand-archidiacre de Troyes, mort en 1483; FRANÇOIS, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; Nicole*, mariée à *Guyot* le Pelé, seigneur de Saint-Paré; *Catherine*, alliée à *Guillaume* du Bois, seigneur de Ligneraille; *Henriette*, qui épousa *Philippe* Lullier, avocat général du parlement, morte le 11 septembre 1484, *dont la postérité est rapportée à* LULLIER; *Jeanne*, mariée à *Nicolas* de Mauroi, seigneur de Collaverdei & Fontaine, lieutenant général au bailliage & siége présidial de Troyes; & *Gillette* Hennequin, alliée à *Jacques* de Hacqueville. *Voyez sa postérité à* HACQUEVILLE.

VI. JEAN Hennequin, seigneur de Lentages, épousa 1. *Anne* Baillet, fille de *Jean*, seigneur de Sceaux, maître des requêtes, & de *Nicole* de Fresnes: 2. *Louise* de Longeville. Du premier mariage vinrent entr'autres enfans, *Oudart*, évêque de Senlis en 1526, puis de Troyes en 1527, premier aumônier du roi François I, qu'il suivit en Italie & en Espagne: il fit achever l'église cathédrale de Troyes, la maison épiscopale, le château de Saint-Lié, maison de campagne de l'évêque, fit faire le jubé de saint Merri à Paris, & mourut en 1544; & *Jean* Hennequin, grand archidiacre de Troyes, abbé de Bassefontaine après son frere. Du second sortirent *François* Hennequin, qui s'établit en Lorraine, où sa postérité subsiste en la personne de *Nicolas-François*, comte de Curel, baron du Saint-Empire, chambellan du duc, & grand-louvetier de Lorraine, petit-neveu du cardinal d'Arquien; & *Jean* Hennequin, mort sans postérité de *Oudette* Maucervel.

VI. FRANÇOIS Hennequin, troisiéme fils de JEAN, seigneur de Lentages, & de *Guillemette* de la Garmoise, fut seigneur de Lentages, & épousa *Jacquette* l'Eguisé, dont il eut NICOLAS, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* le Comte; & *Guillemette*, alliée 1. à *Denys* Cochot: 2. à *Christophe* Menisson.

VII. NICOLAS Hennequin, seigneur de Lentages, épousa *Jeanne* Ludot, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Nicolas*, prieur de Notre-Dame des Vertus; 3. *Oudart*, mort sans alliance; 4. *Jean*, qui épousa *Louise* de Mercure, dont il eut *Pantaleon*, religieux à la Rivour; *Nicolas*, mort sans alliance; *Louise*, mariée à *Claude* Luillier; & *Héléne* Hennequin, alliée à *Pierre* Boilletot; 5. *Jacquette*, morte sans alliance; 6. *Jeanne*, mariée à *Nicolas* Arnoult; 7. *Catherine*, qui épousa *Jean* du Mei; 8. *Denyse* Hennequin, mariée 1. à *Jean* de Huproye: 2. à *Jean* Fochon.

VIII. FRANÇOIS Hennequin, seigneur de Lentages, épousa 1. *Catherine* Camusat: 2. *Barbe* de Clerei, fille de *Denys*, seigneur de Vauberci, & de *Jeanne* Molé. Du premier lit vinrent *François*, mort jeune; NICOLAS, qui suit; *Claude* & *Marie* Hennequin, mortes sans alliance. Du second lit sortirent 1. *Jean*, qui eut quatorze enfans de *Marie* Angenost, dont six moururent en bas âge; *Jacques*, chanoine de Troyes, qui a ci-après son article particulier; *Jean*, *Oudart*, chanoine de Troyes après son frere; *Nicolas*, mort sans alliance; *François*, chanoine régulier de saint Loup de Troyes; *Eustache*; *Marie*, alliée à *Emanuel* Mauclerc, lieutenant général de Vitri-le-François; & *Anne* Hennequin, mariée à *François* de Coussi; 2. *Oudart*, chanoine de Troyes, & doyen de saint Etienne; 3. *François*, mort en 1616, sans enfans d'*Anne* de Saint-Aubin; & 4. LOUIS Hennequin, qui a fait *la branche des seigneurs de* CHARMONT, *rapportée ci-après.*

IX. NICOLAS Hennequin, seigneur de Lentages, épousa 1. *Jeanne* Huez: 2. *Catherine* Palliot. Du premier lit sortirent *François*, né en 1573, mort sans alliance; *Marie*, morte jeune; & autre *Marie*, alliée à *Jacques* de Comble. Du second lit vinrent dix enfans, morts jeunes ou sans alliance.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHARMONT.

IX. LOUIS Hennequin, seigneur de Charmont & Courlaverdei, quatriéme fils de FRANÇOIS, seigneur de Lentages, & de *Barbe* de Clerei de Vauberci, se rendit recommandable par ses emplois & plusieurs commissions importantes, dont il fut honoré par les rois Henri III & Henri IV. Il fut secrétaire du roi, de sa chambre & de son cabinet, conseiller d'état avec entrée au conseil, & secrétaire des commandemens du cardinal de Bourbon, intendant & chef du conseil du prince de Conti son frere, & du comte de Soissons, auprès desquels il fut placé par le roi. Il se trouva au siége de Montmelian en Savoye en janvier 1588; & l'année suivante le roi Henri III l'envoya à Saint-Quentin, pour conférer avec le duc de Longueville, puis il l'envoya à Dieppe. Il suivit le roi au combat d'Arques & à la bataille d'Ivri: il mourut à Paris en 1649, & fut inhumé à saint André des Arcs. Il avoit épousé *Antoi-*

nette de Mauroi, fille unique de *François*, seigneur de Courlaverdei, & de *Marguerite* de Marguenat, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean*, capitaine au régiment d'Orleans, mort jeune; 3. *Antoine*, doyen de Mortaing; 4. *Benigne*, seigneur de Charmont & Fontaine, lequel étant capitaine au régiment de Champagne, commanda l'attaque des forts du Mole & de Terragonne, sous les ordres du maréchal de la Mothe, qu'il prit sur les ennemis; en récompense de quoi le roi lui donna une des douze compagnies de son régiment des gardes françoises, avec une pension de 2000 livres de rente sur le trésor royal. Il fut fait ensuite maréchal de camp, & fut tué au siége de Sainte-Menehould en 1653, sans laisser de postérité de *Magdeléne* de Brouilli-Piennes. 5. 6. *Pierre* & *Antoine*, morts jeunes; 7. *Antoinette*, religieuse à Foissi; 8. *Marguerite*, alliée à *Charles* de Cardonne, baron d'Anglure, écuyer ordinaire de l'écurie du roi; 9. *Marie*, qui épousa *Michel* de Noël, seigneur de Bucheres. 10. *Geneviéve*, religieuse à Notre-Dame de Troyes. 11. *Louise*, religieuse en l'abbaye de Chelles; & 12. *Marie* Hennequin, morte jeune.

X. FRANÇOIS Hennequin, seigneur de la Barre, Courlaverdei, Charmont, &c, conseiller au grand-conseil, mourut en mars 1659. Il avoit épousé *Anne* Pingré de Farinvilliers, morte en octobre 1683, sœur de *Pierre* Pingré, évêque de Toulon, mort en 1662, en odeur de sainteté, dont il eut LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; *François*, conseiller au parlement & chanoine de Paris, mort à Paris âgé de plus de 84 ans le 8 de janvier 1738. Il a été plusieurs fois chargé de différentes supériorités, entr'autres, de celle de la communauté des ecclésiastiques du Mont-Valérien: cet abbé a prêché autrefois avec beaucoup de succès, & en 1731, il a donné au public une nouvelle édition de la bible vulgate avec des notes & des tables chronologiques, historiques & géographiques, à Paris, chez Jean-Baptiste de l'Espine, deux volumes *in-folio*: dans le commencement des affaires présentes de l'église, M. Hennequin écrivit quelques lettres à M. le cardinal de Rohan, qui ont été imprimées; & en 1734 il en a paru une autre signée de lui, pour se justifier au sujet des affaires de la maison du Mont-Valérien; *Charles* & *Antoine*, morts jeunes; *Antoinette*, religieuse à Foissi; *Marguerite*, alliée à *Antoine* le Feron, seigneur de Montgeroult, conseiller au grand conseil, morte en mars 1712, & *Magdeléne* Hennequin, morte jeune.

IX. LOUIS-FRANÇOIS Hennequin, seigneur de Charmont, Courlaverdei, &c, conseiller, puis procureur général du grand conseil, fut nommé premier président du parlement de Normandie par le roi Louis XIV, en septembre 1691, dont il remercia, & mourut le 18 novembre 1708. Il avoit épousé 1. *Anne* de Poussemothe-de-l'Etoile, fille d'*Edouard* de Poussemothe-de-l'Etoile, seigneur de Chenoust, maître des comptes, morte sans enfans en décembre 1662: 2. *Marie-Marguerite*, fille de *Léonor* l'Hoste, seigneur de Beaulieu, morte le 26 janvier 1723, & enterrée près de son mari en leur chapelle aux prêtres de la mission de saint Lazare, dont sont issus *Louis-Léonor*, abbé de Valsecret, diocèse de Soissons; JOSEPH-ANTOINE, qui suit; *Jean-Marie*, mort jeune; *Nicolas-François*, gouverneur des villes & château de Bar-sur-Seine, capitaine des vaisseaux du roi, & inspecteur des troupes de la marine, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, lequel s'est distingué en plusieurs occasions; *Charles-François*, lieutenant des vaisseaux du roi, mort au petit Goave en l'isle de Saint-Dominique, au mois d'août 1696; *Michel Antoine*, mort au service du roi en décembre 1699; *Marie-Françoise*, morte jeune; *Marie-Marguerite*, religieuse aux cordelieres du fauxbourg S. Germain, morte en 1713; *Gabrielle-Félicité*, mariée à *Jacques* d'Aubeterre, comte de Julli-le-Châtel, &c; & *Marie-Perpétue* Hennequin, religieuse à Hautes-Brieres.

XII. JOSEPH-ANTOINE Hennequin, seigneur de Charmont, Courlaverdei & Fontaine, baron de Chassenai, &c, après avoir été page du roi, fut capitaine dans son régiment, & servit avec distinction. Ayant pris depuis le parti de la robe, il a été conseiller au grand-conseil, grand rapporteur en chancellerie, & procureur général au grand conseil sur la demission de son pere. Il fut nommé secrétaire du cabinet en janvier 1701, ambassadeur à Venise la même année, où il fit son entrée le 29 avril 1703, & eut son audience de congé le 22 juillet 1704. A son retour le roi lui accorda un brevet de retenue de cent mille livres sur sa charge de secrétaire du cabinet. Il fut nommé secrétaire des commandemens de M. le duc de Bourgogne, depuis Dauphin, en décembre 1705. Il a épousé *Louise-Elizabeth* de Marcillac, fille unique de *Claude* de Marcillac, seigneur d'Arc & de Charasse, dont il a eu *Marie-Louise-Elizabeth*, alliée le 26 juillet 1714, à *Joseph* Trudaine, seigneur d'Oissi & de Riancourt, commandeur de l'ordre de saint Louis, brigadier des armées du roi, & capitaine des gendarmes de Bretagne; & *Françoise-Elizabeth* Hennequin, morte jeune. * Blanchard, *hist. des présidens du parlement & des maîtres des requêtes*. Gallia christiana. *Mem. du temps.*

HENNEQUIN (Pierre) seigneur de Boinville, &c. président au parlement, fils aîné d'OUDARD Hennequin, seigneur de Boinville, maître ordinaire de la chambre des comptes & contrôleur général des finances entre Seine & Yonne, & de *Jeanne* Michon: après avoir suivi le barreau pour s'instruire en la connoissance des affaires, fut reçu le 26 novembre 1556, conseiller au parlement. Il exerça cette charge jusqu'à ce que le roi le pourvut de la charge de sixiéme président au parlement, qu'il avoit nouvellement créée par son édit du mois de février 1568, *pour le connoître personnage de probité & littérature*: mais les difficultés qui se rencontrerent sur la vérification de cet édit, retarderent sa réception jusqu'au 9 avril suivant, qu'il y fut installé par l'exprès commandement du roi; qui chargea son procureur général de dire à la cour, qu'autre que lui n'en avoit poursuivi l'expédition, même que sans aucune poursuite ni priere, il avoit commandé tout ce qui avoit été fait. Ainsi il demeura paisible en la fonction de cette charge, qui lui servit beaucoup à augmenter sa réputation, étant pourvu d'un courage inflexible, & d'une force d'esprit qui ne se relâchoit jamais de ce qu'il devoit à son roi, à sa patrie & au devoir de sa charge; & qu'il continua jusqu'à sa mort arrivée le 11 août 1577. Il fut inhumé à saint Merri, près ses pere & mere. * Blanchard, *hist. des présidens du parlement.*

HENNEQUIN (Jean-Jacques) fils de JEAN, seigneur de Curi, de Genicourt & de Villepinte, intendant des finances, & de *Charlotte* le Grand: étant chevalier de Malte, donna à la religion le 12 avril 1627, les seigneuries de Curi, près Soissons, & de Genicourt & de Villpinte, à condition que ce seroit un bailliage joint à celui de la Morée, & qu'il en seroit le premier bailli, portant la grande croix, & après lui ses neveux, Robert & Nicolas de Boufflers, à la charge de deux messes en la chapelle de Curi les 24 février & 4 novembre de chaque année, & d'une messe à la sainte Vierge tous les samedis; ce qui fut confirmé par le pape Urbain VIII, par bulle du 16 octobre 1627. Il mourut en Sicile, allant à Malte, en 1628. * Goussancourt, *martyrologe de l'ordre de Malte.*

HENNEQUIN (Jacques) chanoine de Troyes, trésorier de S. Etienne, étoit fils de JACQUES Hennequin de Lentages & de *Marie* Angenost, & naquit à Troyes, le 7 novembre 1575. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & les continua à Paris. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il prit des dégrés en Sorbonne, & en 1607 il fut choisi pour y remplir une chaire de professeur de théologie. Il en a exercé les fonctions avec une grande distinction, jusqu'en 1656, & a passé pour

l'un des plus habiles scholastiques de son siécle. Contemporain & émule de MM. de Launoy, Duval, Isambert, on assure qu'il leur a été supérieur par l'étendue de ses connoissances en tout genre de littérature ecclésiastique & profane. Il est souvent fait mention de lui dans le fameux Journal de Louis Gorin de Saint Amour. Le célébre François Pithou disoit de lui, *Hennequinus nobis Sorbona tota.* M. Hennequin ayant formé une bibliothéque de dix à douze mille volumes, bien choisis pour le genre des livres & des éditions, en disposa de son vivant en faveur de sa patrie. Par acte du 22 novembre 1651, il la légua sous le titre de *Bibliotheque de Troyes*, aux Cordeliers de la ville, à condition qu'elle seroit ouverte tous les lundis, mercredis & vendredis, & qu'elle seroit placée dans une grande salle voutée, bâtie sur la chapelle même de la Passion, dans laquelle les deux illustres freres Pithou sont inhumés. Il nomma pour inspecteurs ou surintendans de cette bibliothéque, l'évêque de Troyes, le doyen de la cathédrale, & les deux plus anciens conseillers du présidial & du conseil de ville. Nicolas Camusat, chanoine de la cathédrale, & M. Allen, conseiller au bailliage, tous deux connus par leurs ouvrages, se chargerent de l'arrangement de la bibliothéque, & d'en dresser le catalogue. Depuis cette donation, dont on fut possesseur à Troyes l'année même qu'elle fut faite, M. Hennequin ajouta une rente de 400 liv. au principal de 4200 liv. qu'il constitua sur l'Hôtel-Dieu, payable par forme d'aumône aux Cordeliers, à condition qu'ils remplaceroient à leurs dépens les livres qui se trouveroient perdus lors de la visite & du récollement, qui se feroient tous les trois ans par les inspecteurs ou surintendans assemblés. En 1655, M. Hennequin quitta Paris, & vint fixer son séjour où il avoit envoyé ses livres. L'année suivante, il fit encore, par acte du 5 janvier 1656, une donation à l'Hôtel-Dieu de Troyes, en faveur de quatre pauvres malades de maladie incurable & non contagieuse. Il mourut en 1660, âgé de 85 ans, dans la maison des Cordeliers, & fut enterré auprès de MM. Pithou, dans la chapelle qui a été nommée plus haut. * Extrait de quelques mémoires manuscrits de M. Groslei, avocat, concernant les illustres de Troyes.

HENNIN-LIETARD, bourg de France en Artois, avec titre de comté, à deux lieues de Lens & à trois de Douai. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Augustin. * La Martiniere, *dict. géogr.*

HENNIN (Thomas-Philippe de) Boussut, ou Bossut de Chimay, appellé *le cardinal d'Alsace*, prêtre du titre de saint Césarée, archevêque de Malines, primat des Pays-Bas, conseiller intime actuel d'état de l'empereur, &c, second fils de Philippe-Antoine de Hennin, comte de Boussut, prince de Chimay, chevalier de l'ordre de la toison d'or, mort le 25 mars 1688, & d'*Anne-Louise* de Werregcken, sa femme, morte à Malines le 22 avril 1729, est né à Bruxelles le 22 novembre 1680, & a été connu dans sa jeunesse sous le titre de *comte de Beaumont.* Il fut nommé à l'âge de 17 ans par le roi d'Espagne Charles II, à la prévôté de l'église cathédrale de Gand; & après avoir fait sa philosophie à Cologne dans le collége des trois Couronnes, il alla à Rome, y étudia en théologie dans le collége germanique de saint Apollinaire, & fut le premier qui y soutint des thèses polémiques en présence d'une nombreuse assemblée de prélats & de docteurs. Après quatre ans d'études, il prit le bonnet de docteur dans l'université Grégorienne, & reçut ensuite la prêtrise. Etant de retour dans son pays, l'évêque de Gand le nomma en 1702, examinateur synodal, & le fit son vicaire général en son absence. Depuis il fut désigné en 1713, par le pape Clément XI, dont il étoit prélat domestique, pour être évêque d'Ipres; mais le 3 mars 1614, il fut nommé par l'empereur à l'archevêché de Malines. L'expédition de ses bulles ayant traîné en longueur à cause de quelques difficultés qui survinrent, il se rendit à Vienne en Autriche, où il termina heureusement cette affaire; ensuite de quoi, après que cet archevêché eut été proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 16 décembre 1715, il fut sacré le 19 janvier 1716, dans la chapelle de la maison professe des Jésuites de la même ville de Vienne, par Georges Spinola, nonce apostolique auprès de la cour impériale, & depuis cardinal, assisté de Ladislas-Adam, comte Erdéodi, évêque de Neutra, & de Sigismond, comte de Collonitsch, évêque de Vaccia, depuis archevêque de Vienne & cardinal. Il fit prendre possession en son nom de son archevêché par l'évêque nommé *de Bruges*, chargé de sa procuration le 10 février; & s'étant rendu à Malines, il y fit son entrée publique avec les cérémonies accoutumées le 15 mars de la même année 1716, & reçut le *pallium* par les mains de l'évêque de Namur le 22 suivant. Il fut créé & déclaré cardinal de la sainte église romaine le 29 novembre 1719, par le pape Clément XI, après la mort duquel il se rendit à Rome, & assista au conclave dans lequel Innocent XIII fut élu. Ce nouveau pontife fit la fonction de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 10 juin 1721, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret tenu le 16 du même mois, & lui assigna ensuite le titre presbitéral de saint Césarée. Il fut aussi déclaré membre des congrégations du concile, *de Propaganda fide*, des rits & de l'indice; & s'étant rendu à Vienne, il prêta serment entre les mains de l'empereur en qualité de conseiller intime actuel en son conseil d'état le 15 septembre 1722. Ce cardinal a eu deux freres, l'aîné, *Charles-Louis-Antoine* de Hennin d'Alsace, comte de Bossut, prince de Chimay, & du saint Empire, marquis de la Vere & de Flessingue, comte de Beaumont, grand d'Espagne de la premiere classe, premier pair des pays & comté de Hainaut, chevalier de l'ordre de la toison d'or, ci-devant chef & capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, lieutenant général des armées du roi catholique Philippe V, grand maître & capitaine général de l'artillerie des Pays-Bas Espagnols, & colonel du régiment des fusiliers, depuis lieutenant général des armées du roi très-chrétien, par brevet du 10 juin 1722, avec rang du 9 mai 1705, mort à Bruxelles le 2 février 1740, sans postérité. Ce seigneur avoit été marié deux fois, 1. le 6 avril 1699, avec *Diane-Gabrielle-Victoire* Mancini, morte sans enfans le 12 septembre 1719, fille de *Philippe* Mancini Mazarini, duc de Nivernois & Donziois, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Nivernois, & de *Diane-Gabrielle* Damas de Thianges: & 2. le 16 juin 1722, avec *Charlotte* de Saint-Simon, fille de *Louis* de Saint-Simon, duc de Saint-Simon, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville & citadelle de Blaye, grand bailli & gouverneur de Senlis, &c, & de *Geneviéve-Françoise* de Durfort de Lorges. Il n'a point eu non plus d'enfans de ce second mariage. Le frere puîné du cardinal d'Alsace est *Alexandre-Gabriel* de Hennin d'Alsace, marquis de la Vere, qui a d'abord été pendant plusieurs années au service du roi d'Espagne, qui le fit lieutenant général de ses armées le 15 décembre 1709. Il servit en cette qualité au siége de Barcelone en 1714. Depuis il passa au service de France, où le roi le fit pareillement lieutenant général de ses armées, avec rang du 18 décembre 1709. Il est entré ensuite au service de l'empereur, qui le déclara au mois d'août 1726, lieutenant feld maréchal de ses armées. Il prit alors le titre de prince de Chimay, & fut fait au mois d'août 1728, gouverneur d'Oudenarde. Il a épousé une fille de *Marc* de Bauvau, marquis de Craon & d'Harouel, prince du saint Empire, conseiller d'état, grand écuyer & premier ministre de feu Léopold, duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Ligneville, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, de laquelle il a eu une fille baptisée à Courtrai, à l'âge de six mois, le 28 décembre 1729, &c. Ces trois freres ont eu deux sœurs mariées, l'une *Anne-Ernestine* d'Alsace, avec *François* Gutiéres

de Los Rios Cordoue de la Tour & Taffis, marquis de Los Rios, lieutenant général des armées de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie, à fon fervice; & l'autre *Marguerite* d'Alface, avoit époufé en 1691, *Dominique* d'Aquaviva, comte de Conversano, dans le royaume de Naples. Elle mourut à fes premieres couches en 1693.

Les feigneurs de la maifon de Hennin prétendent tirer leur origine de la maifon d'Alface, par un SIMON d'Alface, que l'on dit frere puîné de *Thierri* d'Alface, comte de Flandre, mort en 1168, lequel étoit fils de *Thierri* d'Alface, I du nom, duc de Lorraine, & de *Gertrude* de Flandres. Ce Simon d'Alface époufa, dit-on, *Marguerite*, héritiere de Hennin-Lietard, & en eut Baudouin d'Alface, dit *de Flandre*, qui quitta le furnom d'*Alface* pour prendre celui de *Hennin*. On ajoute qu'il retint les armes d'Alface, qui étoient de *gueules à une bande fleurdelifée d'argent*; mais Jean le Carpentier, parlant de cette maifon dans fon *hiftoire du Cambrefis*, volume deuxiéme, page 479, dit qu'il prit les armes de fa mere, qui étoient de *gueules à une bande d'or*, & qu'il eft certain que les premiers feigneurs de la maifon de *Hennin-Lietard* n'ont jamais porté d'autres armes. Quoi qu'il en foit de cet origine, ce n'eft que vers la fin du XVII fiécle que les comtes de Boffut, devenus princes de Chimay, ont pris le furnom d'*Alface*. * Voyez touchant cette maifon, outre le Carpentier ci-deffus cité, Pontus Heuterus, *rerum Burgundicarum impreffio*, in-8°, en 1589, *lib. 6*, *pag. 67*. *Hiftoire généalogique de la maifon de France, & des grands officiers*, troifiéme & derniere édition, *tome 1*, *p. 257*.

HENNINGES ou HENNING, Saxon, né à Hildesheim, étudiant à Leipfick, & enfuite membre de l'univerfité de cette ville, y a enfeigné la philofophie au commencement du quinziéme fiécle, & en fut recteur en 1420. C'étoit un homme très-vif dans la difpute, ce qui l'a fait furnommer le Cenfeur univerfel. Il a beaucoup écrit fur la dialectique & fur d'autres matieres de cette efpece, & ces écrits étoient eftimés de fes difciples, qui y trouvoient beaucoup de force & de fubtilité. On affure qu'un an avant qu'il mourût, il annonça le jour précis où fa mort arriveroit; & on l'a doué par cette raifon, & pour d'autres prédictions femblables, du don de prophétie. Il étoit très-libéral envers les pauvres: il leur a fait beaucoup de bien durant fa vie, & quelques legs par fon teftament. Il a auffi fondé une bourfe pour quelques écoliers Saxons, dans l'univerfité de Leipfick. Il a écrit des commentaires fur la phyfique d'Ariftote, fur la logique & beaucoup d'autres, que nous n'avons plus. C'eft ce qu'on lit dans l'écrivain anonyme qui a été publié en 1660 à Helmftadt, par Joachim-Jean Maderus. *Voyez* le nombre 19 de cet ouvrage, lequel eft *in-4°*.

HENNINGES (Jérôme) Allemand de nation, difciple de Melanchton, s'appliqua à l'hiftoire, & s'acquit de la réputation dans ce genre d'étude. On connoît de lui un grand ouvrage devenu fort rare, qui eft très-recherché, & que les critiques regardent néanmoins comme peu exact. Cet ouvrage eft intitulé: *Theatrum genealogicum omnium ætatum & monarchiarum familias complectens*: il eft en quatre volumes *in-folio*, qui furent imprimés à Magdebourg en 1598. Le premier tome contient toutes les familles Juifves, depuis Adam jufqu'à la ruine de Jérufalem par les Romains. On a dans le fecond les origines de toutes les nations, tirées des plus anciens auteurs; avec les familles de la feconde & de la troifiéme monarchie. Dans le troifiéme volume font les familles Grecques; favoir, les Ioniques, les Doriques, les Eoliques, &c, & dans le quatriéme celles d'Italie, divifées par les dignités de conful, de dictateur, de tribun, de cenfeur, de préteur, &c, & les familles des empereurs. L'auteur a donné auffi les principales familles d'Allemagne, de France, d'Efpagne, d'Angleterre, celles des royaumes du Nord, celles de l'Afie, de l'Egypte, de la Syrie, de l'Afrique. M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'hiftoire*, tome IV, page 356) cite un volume imprimé à Hambourg en 1590, intitulé: *Genealogiæ familiarum Saxonicarum*, in-fol. & dit que c'eft un des plus rares d'Henninges.

HENNUYER (Jean) étoit né à Saint-Quentin, & fit fes études à Paris: il étoit fous-maître des artiftes au collége de Navarre en 1530. Il exerçoit encore le même emploi en 1537, lorfqu'il répondit pour la forbonique, & il fut reçu docteur de la maifon de Navarre. Ce fut à peu près dans ce temps-là, qu'il ceffa de prendre foin de la conduite d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, & depuis roi de Navarre, dont il eft sûr qu'il fut précepteur au collége; car ce prince né en 1518, étoit âgé de dix-neuf ans en 1537. On ne fait plus rien enfuite d'Hennuyer jufqu'en 1553, où le roi Henri II le choifit pour fon confeffeur. MM. de Sainte-Marthe difent qu'il fut religieux de l'ordre de faint Dominique, & il y a d'autant plus de fujet de les croire, qu'il fuccéda dans l'emploi de confeffeur du roi à un religieux du même ordre, où nos rois depuis faint Louis, prirent prefque toujours leurs confeffeurs, comme ils les ont pris depuis chez les Jéfuites. Le R. P. Echard n'auroit apparemment pas manqué de reconnoître un homme fi propre à faire honneur à fon ordre, s'il avoit remarqué qu'il s'écoula quinze ans entre le temps où il fut reçu docteur, & celui où il fut appellé à la cour; c'eft dans cet efpace de temps, que voulant fuir les avantages temporels que fon mérite lui promettoit, il embraffa l'état religieux; mais on l'y déterra, & il fut obligé d'employer fes talens au fervice du public. En 1557 il fut nommé à l'évêché de Lodève, & dès l'année fuivante il fut transféré à celui de Lizieux, dont il ne prit poffeffion perfonellement que le 25 mars 1560, fans doute parcequ'on le retint à la cour. Cet illuftre évêque mourut en 1577, étant doyen de la faculté de théologie de Paris. * Echard, *fcript. ord. præd. t. 2*, *p. 341*. MM. de Sainte-Marthe, *Gal. chrift.*

Malgré les raifons qu'on vient de donner pour faire croire que ce prélat a été de l'ordre de S. Dominique, on peut donner des preuves plus fortes du contraire. 1°. Le pere Mallet, Dominicain, eft le premier que l'on fache (en 1634) qui ait mis Hennuyer au rang des Jacobins du grand couvent de Paris, & le P. Echard, qui a donné la bibliothéque des auteurs de fon ordre, avouoit de bonne foi que Jean Hennuyer ne lui appartenoit nullement, & que le P. Mallet l'y avoit placé fans preuves. 2°. Il n'eft pas vrai que Hennuyer n'ait été appellé à la cour qu'en 1563, quinze ans après fon doctorat. Il y étoit déja en 1539, & l'on voit dans l'*hiftoire de l'univerfité de Paris* de du Boulai, tome 6, page 303, qu'il fut chargé par François I de porter à la faculté de théologie une lettre de fa majefté en date du 26 mars 1638, fuivant le calcul ancien. 3°. Du Peyrat, dans fon *hiftoire de la chapelle du roi*, en parlant du P. de Guyencourt, confeffeur du roi avant Hennuyer, le nomme toujours frere *Jean* de Guyencourt, & quand il parle de Hennuyer, il ne lui donne jamais que la qualité de maître ou de meffire. 4°. Il fut confeffeur de Catherine de Médicis, encore dauphine, comme on le voit par une lettre fignée Villemadon, écrite à cette princeffe, & dans cette lettre, il eft appellé fimplement *Docteur Sorbonifte*. 5°. On a fon portrait dans le réfectoire de la maifon de Navarre, où il eft représenté en habit de docteur, fans aucune marque de profeffion religieufe. * *Voyez* ces preuves difcutées plus au long par M. l'abbé le Clerc, dans fa *bibliothèque du Richelet*, où l'on trouve de bonnes recherches, & la lettre écrite par le P. Echard à M. l'abbé le Clerc, fur le fujet, inférée au tome V des *Mémoires* de M. l'abbé d'Artigny.

Le P. Matthieu Texte a répondu aux raifons de l'abbé le Clerc, dans un éclairciffement fur ce fujet, imprimé dans le *Mercure de France*, octobre 1741. Il croit, comme l'abbé Archon, dans le deuxiéme volume de fon *Hiftoire de la chapelle de nos rois*, page 566, que MM. de Sainte-Marthe ont été mieux informés

quand ils ont soutenu qu'Hennuyer avoit été Dominicain; que si Mallet est le premier qui l'ait dit, c'est parceque c'est le premier qui, après la mort du prélat, arrivée en 1578, ait donné un traité des Dominicains illustres du couvent de Paris. Mallet avoit pu voir plusieurs personnes qui avoient connu particulierement le prélat, étant né 15 ans après lui. Que malgré l'autorité du P. Echard, le feu P. de Sainte-Marthe, général des Bénédictins de la congrégation de saint Maur, persista à écrire en marge du *Gallia christiana*, dont il préparoit une nouvelle édition, qu'Hennuyer avoit été de l'ordre de S. Dominique. Les exemplaires notés de la main du P. de Sainte-Marthe, sont entre les mains des Bénédictins qui travaillent au *Gallia christiana*. Le P. Texte s'appuie encore de l'autorité du continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Fleury, du P. Bessin, dans ses conciles du diocèse de Rouen, du P. Alexandre, tome VIII des Annales ecclésiastiques, du P. Graveson, & de plusieurs autres. Mais quelque autorité qu'aient ces écrivains, aucun ne donne des preuves bien décisives du fait contesté. Mallet n'avoit pas lui-même prouvé par les registres de sa maison l'état d'Hennuyer, & le P. Echard, en le faisant remarquer, dit qu'il auroit dû tirer ses preuves desdits registres. Le P. Texte répond que c'est parceque Mallet ne se doutoit point alors qu'on s'aviseroit un jour de contester ce fait. Cela peut être; mais puisqu'il étoit contesté, pourquoi le P. Echard n'en démontroit-il pas la vérité? Pourquoi, au contraire, prétend-t-il qu'Hennuyer n'a point été de son ordre? Le P. Texte croit que l'on n'a pas besoin de l'autorité de ces registres, qui pouroient d'ailleurs n'en pas parler, sans qu'on pût en conclure contre l'état de religieux d'Hennuyer, parcequ'étant docteur avant que d'entrer en religion, il n'avoit pas étudié dans le collége de son ordre à Paris, & moins encore professé; qu'il pouvoit d'ailleurs avoir reçu l'habit pour tout autre couvent. Que son portrait est en buste dans la classe de saint Thomas d'Aquin à Paris, uniquement habillé en Dominicain, sa mitre sur la table, avec cette inscription au-dessus: *Frere Jean Hennuyer, confesseur du roi Henri II, & évêque de Lizieux*. Il rapporte encore d'autres preuves, mais toutes indirectes, & qui par conséquent ne décident rien.

M. l'abbé Prevost, chanoine de S. Germain l'Auxerrois à Paris, & depuis de l'église de Notre-Dame, par la translation du chapitre de saint Germain à celui de Notre-Dame, a répondu depuis au P. Texte, dans un écrit de 45 pages *in* 12, & cette réponse prouve qu'Hennuyer n'a point été Dominicain. C'est ce que l'on montre en particulier par l'histoire de sa vie, durant laquelle on ne trouve aucune époque de sa prétendue profession religieuse. Hennuyer naquit au diocèse de Laon, en 1497: il mourut en 1578, le 12 mars. Il avoit fait ses études au collége de Navarre, où il fut boursier. Il y prit des dégrés pour être associé à cette maison. En 1530, il fut nommé sousprincipal des *Artiens* de ce collége, & en fit la fonction pendant sept ans, ce qui ne pouvoit être exercé par un religieux. Il entra en licence en 1538, style nouveau; & soit dans la liste rapportée par M. de Launoy, en son histoire du collége de Navarre, soit dans celle qui est conservée dans la bibliothéque de saint Sulpice à Paris, il est mis entre les séculiers. Les lettres de François I, données à Nogent le 26 mars 1539, style nouveau, étoient contre une demande des Dominicains: ce fut Hennuyer qui fut chargé de porter ces lettres à la faculté de théologie: l'auroit-on chargé d'une commission pareille, s'il eut été lui-même Dominicain; l'auroit-il acceptée? Il est sûr qu'il étoit alors à la cour auprès du dauphin. Il ne l'est pas moins qu'il étoit séculier lorsqu'il soutint sa sorbonique, & qu'il fut reçu docteur en 1539. Après avoir reçu le bonnet, on lui confia la direction des études de Charles de Bourbon & de Charles de Lorraine. Il fut fait en même temps professeur en théologie au collége de Navarre, & entra en exercice en 1540; jamais ces places n'ont été données à des religieux. Hennuyer exerçoit encore cette fonction en 1556. Il fut aussi confesseur de la reine Catherine de Médicis, après la mort de François I, arrivée en 1547, & le sieur de Villemadon, dans une lettre du 26 août 1559, croyant l'injurier l'appelle, un *sorboniste*; mais n'ajoute point qu'il étoit religieux mendiant, ce que ce calviniste n'auroit pas manqué de faire, dans le dessein qu'il avoit de ne parler d'Hennuyer qu'avec mépris. On sait que le titre de *sorboniste* étoit alors un terme de mépris chez les calvinistes; mais celui de religieux mendiant ne l'étoit pas moins. Le 1 juillet 1552, Bernard de Ruthie, abbé de Pontlevoy, ayant été pourvu de la charge de grand aumônier de France, celle de premier aumônier qu'il avoit, fut donnée à Hennuyer; & dans du Peyrat, il est qualifié de *Messire*, titre qui ne se donne pas aux religieux. Hennuyer continua d'exercer cette charge sous François II, Charles IX & Henri III, jusqu'en 1575; or depuis la création de cette charge, en 1523, elle a toujours été remplie par un membre du clergé séculier, quand il n'a pas été évêque lors de son entrée en cette charge. Après la mort de frere Jean Guyencourt, Dominicain, confesseur de Henri II, arrivée le 24 juin 1553, Hennuyer, déja premier aumônier de ce prince, fut aussi nommé son confesseur, & il le fut jusqu'à la mort du roi: or dans tous les actes où il est parlé de lui dans cet intervalle, il est toujours appellé *Dominus*, & non *Frater*, titre que l'on donnoit aux confesseurs de nos rois, quand ils étoient religieux. Ceux qui veulent qu'Hennuyer ait fait profession dans l'ordre de saint Dominique, fixent sa profession vers l'an 1540: or on vient de voir le contraire par les emplois dont il étoit alors, & dont il a été depuis revêtu. Le 24 octobre 1556, il fut élu par acclamation doyen du chapitre de saint Germain l'Auxerrois; & dans les actes faits au sujet de son élection, il est appellé *vénérable & scientifique personne Monsieur maître Jean Hennuyer, docteur en théologie, & confesseur du roi*. De plus, s'il eut été religieux, il auroit été sans exemple qu'avec cette qualité il eut pu être doyen de ce chapitre; les chanoines n'auroient point concouru à ce choix; il auroit fallu une dispense bien expresse, & fulminée en personne, ce qui n'a point été. Hennuyer fut nommé évêque de Lodéve en 1557, au mois de février. Il ne prit point possession de cet évêché; mais après la mort du cardinal d'Annebaut, évêque de Lizieux, arrivée au mois de juin 1558, François II nomma Hennuyer à cet évêché en 1559. Or dans ses bulles, & tous les actes qui regardent sa prise de possession ou son gouvernement, il n'y a pas un mot qui le désigne, même indirectement, comme religieux. Les preuves de tous ces faits sont dans la réponse dont nous parlons; écrit qui paroit solide, judicieux, d'un style agréable, & qui mérite assurément d'être lu. On y trouve l'épitaphe de Jean Hennuyer, qui se lisoit encore il y a environ 40 ans, dans le chœur de l'église de Lizieux: il y est fait mention de tous les états par lesquels Hennuyer a passé; & l'on n'y auroit pas oublié celui de Dominicain, si le prélat eut été de cet ordre religieux. Le P. Texte a repliqué à l'écrit dont on vient de faire usage, continuant de soutenir que Hennuyer a été Dominicain. On peut lire cette réplique dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de février 1744. M. l'abbé Prevôt a répondu de nouveau, & selon nous, sans réplique, par sa *Lettre aux RR. PP. auteurs des Mémoires de Trévoux, au sujet de la lettre du R. P. Texte, Dominicain, insérée dans le mois de février dernier*. Cette lettre est du 20 avril 1744, & M. l'abbé Prevôt y a joint copie de la bulle d'élection de Jean Hennuyer à l'évêché de Lizieux, & quelques autres piéces justificatives. Dans une troisiéme lettre de M. l'abbé Prevôt, imprimée dans le *Mercure de France*, deuxiéme vol. de juin 1746, on prouve encore fort bien qu'Hennuyer n'a pas préservé les religionaires de Lizieux, dont il étoit évêque, du massacre

maſſacre de la ſaint Barthelemi. Cette lettre eſt curieuſe ; mais nous ſommes forcés d'y renvoyer, pour ne pas trop étendre cet article. Nous ajouterons cependant que le P. Texte a répliqué à cette derniere lettre, par une autre qui eſt dans le premier volume du *Mercure* de décembre 1746. Ceux qui ſeront curieux de ſavoir tout ce qu'on peut dire pour & contre ces faits agités au ſujet d'Hennuyer, peuvent lire toutes ces piéces : il nous ſuffit de les indiquer. Nous ajouterons encore, que dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1747, deuxiéme vol. page 1129, où l'on parle de la lettre à M. l'abbé Lebeuf, touchant Hennuyer, & de la réponſe à cette lettre, on dit que dans un manuſcrit contenant les anciennes licences de la faculté de théologie de Paris, Jean Hennuyer ſe trouve ſur cette liſte en 1537, ſans la qualité de Dominicain, quoique d'autres qui étoient de cet ordre y ſoient déſignés par le mot *Prædicator*, ajouté à leur nom propre ; & que dans le même regiſtre on lit que Jean Hennuyer, *docteur de Sorbonne*, fut député au roi, par la faculté de théologie, pour ſe plaindre des religieux mendians, & des *Dominicains* en particulier.

HENOC, *cherchez* ENOCH.

HENOTICON ou DECRET D'UNION, édit que l'empereur Zénon publia à la ſollicitation d'Acace, patriarche de Conſtantinople, pour réunir les catholiques & les Eutychiens, dont il regardoit la concorde, diſoit-il, comme le plus grand bien, qui ſe pouvoit procurer à l'égliſe. Cet édit étoit compoſé de paroles orthodoxes en apparence ; mais ſous prétexte de recevoir les ſymboles de la foi, dreſſés dans les conciles généraux de Nicée, de Conſtantinople & d'Ephèſe, d'anathématiſer Neſtorius & Eutychès, & d'approuver les douze chapitres de S. Cyrille, cet édit prononçoit anathème contre le concile de Chalcedoine. Il fut publié l'an 482, ſous le pontificat du pape Simplicius, qui mourut peu de temps après. Felix III lui ayant ſuccédé, commença ſon pontificat par rejetter cet édit d'union, publié par l'empereur, & prononça anathème contre ceux qui le recevoient, attendu que c'étoit un attentat odieux de la puiſſance ſéculiere ſur l'autorité de l'égliſe. Cette affaire eut des ſuites très-fâcheuſes. * Evagre, *l.* 3, *c.* 17. Liberatus, *c.* 18. Théodore le lecteur, *l.* 2, *collect.* Baronius, *A. C.* 482, 483.

HENRI, nom que l'on trouve ſouvent dans les hiſtoires, & qu'ont porté pluſieurs empereurs, rois, princes & illuſtres perſonnages. Fr. Philadelphe & Camden croient que ce nom eſt un abrégé de celui d'*Honoric*, prince Vandale, qui vivoit du temps de l'empereur Honorius, comme nous l'apprenons de Procope. Quelques-uns tirent ſon origine d'*Ener rich*, c'eſt-à-dire, *toujours puiſſant ;* & quelques autres ont encore recours à des conjectures plus éloignées.

EMPEREURS.

HENRI I de ce nom, empereur, fils d'OTHON, duc de Saxe, & de *Luitgarde*, fille de l'empereur *Arnoul*, ſuccéda à *Conrad*, ſon beau-frere, l'an 919 ou 920, & fut ſurnommé l'*Oiſeleur*, parceque ceux qui lui porterent la nouvelle de ſon élection à l'empire, faite à Fritzlar, le trouverent à la chaſſe de l'oiſeau, qu'il aimoit paſſionément. Il ſe contenta du titre de roi, & fit d'abord des loix, pour remédier aux déſordres que les guerres civiles avoient cauſés dans l'empire. Ses armes furent depuis employées contre Arnoul *le Mauvais*, duc de Baviere, prince extrêmement ambitieux, qu'il réduiſit à la raiſon. Il battit auſſi les Hongrois, les Bohèmes, les Eſclavons & les Danois l'an 931, & profita ſi à propos de la foibleſſe de Charles *le Simple*, qu'il envahit les provinces au-deçà du Rhin, qui portoient le titre de royaume de Lorraine. Après ces avantages, les Hongrois auſquels il avoit donné la paix, & qui avoient rallumé la guerre, furent encore défaits dans la Miſnie, près de Merſpurg, où il en tua quatre-vingt mille. Henri étoit réſolu de paſſer en Italie ; mais il mourut d'une apoplexie imparfaite, qui ſe changea en paralyſie le 2 juillet 937, ou ſelon d'autres le 4 juillet 936, qui étoit le 60 de ſon âge. Ce prince qui fit pluſieurs fondations ſaintes, ne porte chez les auteurs Italiens que le titre de roi d'Allemagne, & fut enterré au monaſtere de Quedlimbourg, qu'il avoit fondé. Il épouſa *Mathilde*, fille de *Thierri*, qualifié comte de Ringelheim par quelques-uns, & d'Aldembourg par d'autres, morte en 969 ; dont il eut OTHON I du nom, dit *le Grand*, empereur ; *Henri*, dit *le Querelleur*, duc de Baviere, qui eut des enfans ; *Bruno*, archevêque de Cologne, mort en 965 ; *Gerberge*, mariée 1. à *Gilbert*, duc de Lorraine : 2. à *Louis* IV, dit d'*Outremer*, roi de France ; & *Hadwige* de Saxe, troiſiéme femme d'*Hugues*, duc de France & de Bourgogne, ſurnommé *le Grand*, l'*Abbé* & *le Blanc*, dont vint HUGUES *Capet*, roi de France. * Luitprand. Flodoard. Sigebert & Genebrard, *en ſa chronique.*

HENRI II, que ſa piété a fait mettre au nombre des ſaints, ſurnommé *le Boiteux*, l'*Apôtre des Hongrois*, & *le Saint*, naquit l'an 972 dans le château d'Abunde ſur le Danube, & fut baptiſé par ſaint Wolfgang, évêque de Ratisbone. Il étoit duc de Baviere, fils de HENRI *Hecelon*, ou *le Bref* de Saxe, & de *Giſelle* ou *Guille*, fille de Conrad, roi de Bourgogne, & fut élu après la mort de ſon couſin Othon III, l'an 1002. Les commencemens de ſon regne furent troublés par l'ambition de quelques princes Allemans, qu'il réduiſit à la raiſon, les uns par ſa valeur, les autres par ſes libéralités. Enſuite il fit la guerre aux Henetes, & défit Boleſlas, duc de Bohème, & un autre de ce nom, roi de Pologne, qu'il contraignit de renouveller le ſerment fait à ſes prédéceſſeurs. Henri fonda l'an 1006 l'évêché de Bamberg, & pluſieurs monaſteres ; défit le duc de Baviere l'an 1010, & calma tous les troubles en Allemagne. Il paſſa en Italie, où il prit quelques places dans la Calabre, & défit Arduin, que quelques Lombards avoient fait roi. On dit qu'en cette guerre Henri fut fait priſonnier, qu'il ſauta d'une haute muraille, qu'il ſe démit une cuiſſe, & que le ſurnom *de Boiteux* lui en demeura. Il vint l'an 1014 à Rome, où il fut couronné empereur avec ſa femme *Cunegonde*, par le pape Benoît VIII. Brunon, abbé de Richenou, qui a écrit un livre de la meſſe, dit que cet empereur, aſſiſtant alors à l'office divin, remarqua que les prêtres romains ne chantoient pas le ſymbole après l'évangile, & s'informa de la raiſon pourquoi on ne le faiſoit pas. Comme on lui eut dit que c'étoit pour marquer la pureté de la foi de l'égliſe romaine, il fit enſorte que le pape ordonna qu'on le diroit à l'avenir, pour renouveller aux fidéles ce qu'ils ſont obligés de croire. Henri paſſa une autre fois en Italie l'an 1022, y défit les Grecs & les Sarazins, & ſe rendit maître de Bénévent, de Naples, de Capoue, de Salerne, &c. A ſon retour on ménagea une entrevue entre le roi Robert & lui, pour les affaires de l'égliſe, & pour celles de leurs états. Ils ſe firent mutuellement des préſens, & ſe témoignerent beaucoup d'affection. Quelque temps après, Henri tomba malade, & mourut à Grun près d'Halberſtad le 13 ou 14 juillet 1024, & fut enterré à Bamberg. Son reſpect envers l'égliſe étoit extrême ; & l'on dit même que dans un concile il parla aux évêques à genoux. Il vécut en continence, comme il l'avoua en mourant, avec *Cunegonde* ſa femme, qui a été miſe comme lui au catalogue des ſaints. * *Conſultez* Glabert ; Sigebert ; Herman ; Dithmar ; Leon d'Oſtie ; Baronius, *annal. Chr.* 1002, 1006, 1013, 1014 *& ſuiv.* Baillet, *vies des Saints.*

HENRI, III du nom, duc de Franconie, dit *le Noir*, ſuccéda à l'empire à ſon pere CONRAD II, l'an 1039, à l'âge de douze ans ; & dès le commencement de ſon empire, ſe vit obligé de ſoutenir deux fâcheuſes guerres. La premiere ſe fit l'an 1041, contre les Bohèmes, qui mépriſoient ſon autorité, & refuſoient de lui payer le tribut annuel auquel ils étoient obligés. Il les ſoumit dans ſa ſeconde campagne, après avoir pris leur

duc Uladiflas. La feconde guerre que Henri fe vit fur les bras, fut entreprife en faveur de Pierre, roi de Hongrie, que fes fujets avoient chaffé du trône, pour mettre en fa place un certain Ovon, qui étoit leur chef. Henri rétablit Pierre l'an 1043. Il eut auffi quelques démêlés avec Thierri, comte de Hollande, l'an 1046, & fur la fin de la même année il alla à Rome, où il fit affembler un concile, dans lequel Benoît IX, Sylveftre III, & Grégoire IV furent dépofés; & Sugger, évêque de Bamberg, fut élu & confacré fous le nom de Clément II. C'eft de ce dernier qu'il reçut la couronne impériale avec fa femme *Agnès*, le jour de Noël de la même année 1046. Enfuite Henri mit à la raifon quelques petits princes d'Italie, & vint attaquer les comtes de Hollande & de Frife. Il fit auffi la guerre aux Hongrois, qui avoient crevé les yeux à leur roi Pierre. Dans une affemblée qu'il tenoit à Wormes l'an 1048, les Romains le prierent de s'oppofer à Benoît IX, qui s'étoit remis pour la quatriéme fois fur la chaire de faint Pierre. Par les foins de l'empereur, Brunon fon coufin, évêque de Toul, fut fait pape, & nommé Léon IX. On lui donna la principauté de Benevent en Italie, pour délivrer la ville de Bamberg de ce qu'elle devoit tous les ans au faint fiége. Henri mourut à Bottenfeld en Saxe, le 5 octobre 1056, pour avoir avalé à demi un trop gros morceau de pain, qui lui ôta la refpiration, après avoir vécu trente-neuf ans, & en avoir regné dix-fept & quatre mois. Il époufa 1. en 1036 *Cunegonde*, dite *Cunille*, fille de *Canut*, I du nom, dit *le Grand*, roi de Danemarck & d'Angleterre, morte en 1038 fans poftérité: 2. en 1043, *Agnès*, fille de *Guillaume*, V du nom, dit *le Grand*, duc de Guienne & comte de Poitou, morte en 1077, dont il eut HENRI IV, empereur, qui fuit; *Conrad*, duc de Baviere, mort jeune; *Mahaud*, premiere femme de *Rodolphe*, duc de Souabe, empereur; *Judith*, mariée à *Salomon*, roi de Hongrie; & *Ithe*, alliée à *Léopol*, III du nom, dit *le Bel*, marquis d'Autriche, mort en 1100. * Bernard Corius, *en fa vie*. Lambert. Herman. Sigebert. Baronius. Genebrard, &c.

HENRI IV, dit *le Vieil* & *le Grand*, né le 10 novembre 1051, fuccéda à fon pere HENRI *le Noir*, l'an 1056, n'ayant alors que cinq ans. Sa mere *Agnès* eut un foin particulier de le bien faire élever, & gouverna jufqu'en 1062, qu'elle fut éloignée des affaires, par les artifices de quelques envieux. Henri regna par lui-même dès l'âge de treize ans, & fignala même fon courage en diverfes occafions contre quelques princes, qui s'étoient révoltés en Allemagne. Les Saxons lui firent beaucoup de peine fous leur duc Othon l'an 1071, 1072 & 1073, fur-tout après qu'ils fe furent joints avec les ducs de Baviere, de Souabe & de Carinthie: mais ils furent enfin vaincus par Henri, qui foumit la Saxe l'an 1075, & fe rendit redoutable à toute l'Europe. Ceux qui ont écrit contre lui, difent qu'il devint cruel, méchant, dereglé, & qu'il vouloit même répudier fa femme, fi les prélats ne fe fuffent oppofés à fes deffeins. Ce fut de fon temps que commença la fameufe querelle entre les papes & les empereurs. Grégoire VII, fucceffeur d'Alexandre II, fe fervant du prétexte d'ôter aux empereurs l'inveftiture des bénéfices, pouffa très-fortement Henri; mais ce dernier, qui étoit fier & courageux, ne gardant point de mefures avec le pape, s'unit avec fes ennemis, & s'attira enfin une excommunication. Ce coup imprévu le furprit d'autant plus, que les états de l'Empire l'obligerent de fe foumettre aux ordres du pontife. Il alla en Italie, où il vit le pape à Canofa l'an 1077; mais il ne parut qu'en habit de pénitent; & après avoir promis toute forte de fatisfaction, il fut reçu dans la communion de l'églife. Quinze jours après Henri viola fa promeffe: ce qui porta les Allemans, & fur-tout les Saxons fes ennemis affemblés à Focheim, à élire le 13 mars 1077 Raoul ou Rodolphe, duc de Souabe. Les partifans de Henri prirent les armes en fa faveur, & attaquerent les Saxons avec Rodolphe. Après plufieurs batailles, ce dernier reçut une bleffure le 15 octobre 1080, & mourut quelques jours après. Ce fut alors que Henri, ayant fu qu'on élevoit un magnifique fépulcre à Rodolphe: *Je voudrois*, dit-il, *que tous mes ennemis fuffent enterrés auffi magnifiquement*. Cependant pour fe venger du pape, il avoit affemblé grand nombre de prélats fes partifans à Brixen, dans le Tirol, le jeudi 25 juin de la même année, & avoit fait élire pape fon chancelier Guibert, évêque de Ravenne, fous le nom de Clément III. Deux ans après, il le fit facrer à Rome par deux évêques fes créatures, & lui-même fe fit couronner avec fa femme. Herman de Luxembourg, comte de Salmes, fut fait empereur par les Allemans; mais fa fin, non plus que celle de quelques autres, ne fut pas heureufe. Victor III & Urbain II, fucceffeurs de Grégoire VII, pourfuivirent toujours Henri, & fon antipape. Urbain oppofa à l'empereur, Conrad, fils de ce prince, qu'il avoit fait roi des Romains, & qui fut facré roi d'Italie l'an 1093. La comteffe Mathilde combattit auffi contre Henri, pour les intérêts de l'églife. Enfin après la mort de Conrad, Pafchal II lui mit en tête fon autre fils nommé Henri, qui fut couronné empereur l'an 1105. Ainfi ce prince, après avoir traîné une vie extrêmement âgitée, mourut à Liége un mardi 7 août 1106, après un regne de quarante-neuf ans & dix mois, âgé de cinquante-cinq ans. Son corps refta pendant cinq ans privé de la fépulture eccléfiaftique. Henri IV étoit un grand prince, bon, honnête, clément & qui avoit beaucoup de courage; car il fe trouva en perfonne dans foixante-deux batailles; mais il aimoit trop fes plaifirs, & fouffroit que fes miniftres abufaffent de fon autorité. Il époufa 1. en 1067 *Berthe*, fille d'*Othon*, marquis d'Italie; 2. Adelaïde, dite *Praxede*, fille de *N.* roi de Ruffie, qui fe retira en fon pays, où elle mourut religieufe. Du premier mariage fortirent *Conrad*, duc de Franconie, qui fe révolta contre fon pere en 1093, à la follicitation du pape Urbain II, & fut couronné roi de Lombardie, mort à Florence l'an 1101, à l'âge de vingt-fept ans; HENRI V, empereur, qui fuit; & *Agnès* de Franconie, mariée 1. à *Fréderic*, I du nom, feigneur de Stauffen, duc de Souabe: 2. à faint *Léopold*, IV du nom, dit *le Pieux*, marquis d'Autriche. * Othon de Frifinghen, *in chronic.* Sigebert. Bertholde. Léon d'Oftie. Hugues de Flavigni. Aventin, &c.

HENRI V, dit *le Jeune*, né l'an 1081, fuccéda à fon pere HENRI *le Vieil*, l'an 1106, & felon quelques auteurs, fit périr fon pere pour monter fur le trône. Il défit les Polonois, & quelques autres princes qui ne vouloient pas le reconnoître, alla l'an 1110, en Italie avec une puiffante armée, & étant l'année fuivante à Rome, fe faifit du pape Pafchal II, & des cardinaux, qu'il tint en prifon jufqu'à ce qu'on lui eût accordé l'inveftiture des bénéfices, & qu'il eût été couronné; mais depuis, ce pape étant en liberté, caffa ce traité dans le concile de Latran l'an 1112. Ce procédé irrita l'empereur, qui auroit cherché à s'en venger, s'il n'eût été obligé de prendre les armes contre les Saxons, qui s'étoient révoltés en Allemagne. Il les foumit d'abord, & enfuite eut le chagrin de voir fon armée entierement défaite, près de la forêt de Guelphe le premier février 1115. Ce malheur fut fuivi de l'excommunication que ce prince s'attira, & d'une nouvelle révolte des Allemans. Henri paffa en Italie, & l'an 1118 fufcita l'antipape Bourdin, Limoufin & fugitif d'Efpagne, contre Gélafe II; mais fe voyant haï de tout le monde, excommunié par Callifte II, fucceffeur de Gélafe & abandonné des fiens, il craignit de mourir auffi miférable que fon pere: de forte qu'il abandonna entierement les inveftitures, & fe réconcilia avec le pape l'an 1123, aux états de Wormes, où trois cardinaux l'étoient venu trouver. L'année fuivante, il entra en France avec une puiffante armée, qui menaçoit la Champagne, d'où il fortit fans rien faire. Il mourut à Utrecht le 23 mai 1125, d'un ulcere au bras droit,

& fut enterré à Spire. Ce prince ne laissa point d'enfans de son épouse *Mahaud*, fille de *Henri I*, roi d'Angleterre. * *Consultez* l'abbé d'Usperg ; Pierre Diacre, Pandulphe, &c. Baronius, *A. C.* 1106 *& seq.*

HENRI VI, de Souabe, dit *le Sévere*, qui fut empereur après son pere FREDERIC *Barberousse*, l'an 1190, avoit épousé l'an 1186, *Constance*, fille posthume de *Roger*, roi de Naples & de Sicile, qui étoit pour lors âgée de 34 à 35 ans, & non pas de 50, ni religieuse, comme quelques uns l'ont écrit. Le pape Céléstin III les couronna tous deux à Rome le 15 avril, lendemain de Pâque de l'an 1191. Ensuite Henri passa dans la Pouille, pour se mettre en possession des royaumes de Naples & de Sicile, dont Tancrede, frere bâtard de Guillaume *le Bon*, s'étoit rendu maître. Il assiégea inutilement la ville de Naples, qu'il prit depuis avec Gayete, & donna de si violentes marques de ressentiment & de colere contre les habitans de Palerme, qui avoient livré l'impératrice son épouse à Tancrede, qu'il en acquit le nom de *Sévere* ou de *Cruel*. Il prit aussi Sibylle, veuve du même Tancrede, Guillaume son fils & les principaux du pays ; & par une horrible perfidie, il renferma dans une prison cette princesse, creva les yeux à son fils, & traita cruellement les autres captifs. Avant cela, il avoit arrêté prisonnier Richard, roi d'Angleterre, qui venoit de la Terre-sainte, & avoit exigé de lui une grande somme d'argent. Le pape l'excommunia pour cet attentat, & pour avoir distribué les biens de l'église à ses partisans. Cette affaire fut accommodée, & Henri obligea l'an 1196 les princes de l'empire d'elire pour roi FREDERIC son fils, qui n'étoit âgé que de trois ans. Depuis, il vint en Italie avec une puissante armée, & exerça tant de cruautés, que sa femme fut contrainte d'armer contre lui, & de le confiner dans un château. Il se réconcilia avec elle, & étoit dans le dessein de passer dans la Terre-sainte, où il avoit déja envoyé une armée, lorsqu'il mourut à Messine en Sicile, de maladie ou de poison, selon d'autres, le 28 septembre 1198. Il laissa, outre FREDERIC II, *Marie*, femme de *Conrad*, marquis de Moravie. * Roger, *in annal.* Baronius, *A. C.* 1186 *& seq.*

HENRI VII, duc de Luxembourg, fils aîné de HENRI, II du nom, comte de Luxembourg, & de *Béatrix* d'Avesnes, dite *de Flandre*, fut élu empereur au mois de novembre 1308, sept mois après la mort d'Albert I ; il fut couronné à Aix la-Chapelle, le jour des Rois de l'année suivante ; puis il alla prendre la couronne de fer à Milan ; & reçut enfin celle d'or le 29 juin 1312, à Rome, par trois cardinaux légats du pape Clément V. En entrant en Italie, il avoit prétendu rétablir l'éclat de l'empire ; mais il ne fit que ravager seulement quelques provinces, & soutenir les Gibelins qu'il favorisoit. Il mourut près de Sienne en un lieu nommé *Bon-Couvent*, le 24 août 1313, âgé de 51 ans & 37 jours. Quelques auteurs ont écrit, qu'il fut empoisonné dans une hostie, en communiant le jour de l'Assomption, par les mains d'un Dominicain, nommé *Bernard Politien ;* mais Villani, qui vivoit en ce temps-là ; Albertin Mussat de Padoue, qui parle assez exactement de ce qui arriva à Henri ; Conrad Vecer, qui a écrit sa vie, & plusieurs autres auteurs, ne parlent point de ce prétendu poison. *Voyez* le pere Touron, *histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, tome II. Henri VII avoit épousé vers l'an 1291 *Marguerite* de Brabant, fille de *Jean*, I du nom, duc de Brabant, morte en 1311, dont il eut JEAN, roi de Bohême, qui fut pere de CHARLES IV, empereur ; *Béatrix*, mariée en 1318 à *Charles*, II du nom, roi de Hongrie, morte la même année ; & *Marie* de Luxembourg, seconde femme de *Charles* IV du nom, roi de France, mariée en 1323, morte en couches en 1324 * *Voyez* les auteurs mentionés ci-dessus ; Sponde ; Rainaldi & Bzovius, *A. C.* 1313. Villani ; Conrad Vecer.

HENRI, fils de l'empereur CONRAD III, qui l'associa à l'empire l'an 1148, lorsqu'il mena une puissante armée à la Terre-sainte, en même-temps que le roi Louis *le Jeune*. Henri mourut peu après, vers l'an 1149, *cherchez* CONRAD III.

HENRI, comte de Raspenberg, landgrave de Thuringe & de Hesse, fils de HERMAN I, frere de saint *Louis* VI du nom, landgrave de la race de *Charles* de Lorraine, fils de France, selon le sentiment de quelques généalogistes, fut nommé empereur contre Frederic II, l'an 1245. L'année suivante il fut couronné à Aix-la-Chapelle, & battit Conrad, fils de Frederic : mais son succès ne fut pas constant ; car il mourut l'an 1247, de déplaisir d'avoir perdu une bataille, ou, comme disent les autres, d'une blessure qu'il y avoit reçue. Ses ennemis lui donnerent le nom *de roi des Clercs*, parcequ'il avoit été élu par les archevêques de Mayence, de Cologne & de Tréves, & par les évêques de Strasbourg, de Metz & de Spire. Le même Frederic avoit un de ses fils nommé HENRI, roi des Romains, qu'il fit prendre à Wormes le 10 juillet 1253, parcequ'il s'étoit révolté contre lui. Il le relégua dans la Pouille, où il mourut l'année suivante.

Empereur de Constantinople.

HENRI, empereur François de la ville de Constantinople, succéda à son frere BAUDOUIN VIII, comte de Flandre, qui avoit été élu empereur l'an 1204. Henri s'étoit chargé du gouvernement lorsqu'on sut la nouvelle de la prise de Baudouin. Il fut mis sur le trône impérial le 16 août 1206, & couronné solemnellement dans l'église de sainte Sophie, le dimanche 20 du même mois. Les Grecs, qui ne pouvoient supporter la domination des Latins, n'oublierent rien pour en secouer le joug, sous ce nouveau regne ; mais ils furent vaincus par ce prince, qui fit aussi la guerre au duc de Valachie. L'an 1210 le pape lui fit des remontrances sur quelques loix peu favorables aux ecclésiastiques. Cet empereur mourut, à ce qu'on croit, de poison à Thessalonique, le 11 juin 12.6, n'étant pas encore âgé de quarante ans. *Pierre* de Courtenai, comte d'Auxerre, qui avoit épousé sa sœur *Iolande*, lui succéda. * Pierre & Robert d'Auxerre, Georges Logothete, *en leur chron.* Nicephore Grégoras, *liv.* 2. Pierre d'Outreman, *Const. Belg.* Spond. *in annal.* Du Cange, *histoire de Constantinople.*

Rois de France du nom de Henri.

HENRI I du nom, roi de France, fils du roi ROBERT, avoit été sacré & couronné à Reims l'an 1027, quatre ans avant la mort de son pere, & commença de regner seul le 20 juillet 1031. *Constance* de Provence sa mere, qui vouloit lui préférer *Robert* son frere, plus jeune que lui, pratiqua une bonne partie des grands, & particulierement Baudouin IV, comte de Flandre, & Eudes, comte de Champagne ; mais Henri alla, lui douziéme, implorer l'assistance de Robert II, duc de Normandie, & soutenu de forces considérables, défit celles de la reine, & obligea son frere à demander la paix. Il la lui accorda, & lui fit une cession du duché de Bourgogne, d'où est sortie la premiere race des ducs de Bourgogne du sang royal. Ensuite il défit l'an 1037, Thibaud & Etienne, fils du comte de Champagne, à qui la reine avoit livré la ville de Sens, pour les engager dans son parti. Il assista puissamment Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie, qui lui avoit été recommandé par Robert son pere, contre une grande faction qui pensa l'accabler. Il l'alla joindre avec ses troupes, & tous deux donnerent bataille aux rebelles, dans le lieu dit *le Val des Dunes*, près la ville de Caen. Le roi y fut abattu d'un coup de lance par un gentilhomme du Cautentin ; mais il se releva sans blessure. Tout le parti opposé fut entierement taillé en piéces, & Guillaume fut rétabli dans le duché de Normandie, qui lui appartenoit par la donation que son pere lui en avoit faite. Henri eut ensuite quelque démêlé avec le comte d'Anjou, qui,

après avoir été très-avant dans ses bonnes graces, avoit lâché quelques paroles offensantes. Le roi résolu de l'en punir, manda le duc de Normandie pour l'accompagner dans cette expédition, & entra dans les terres du comte; mais ils se réconcilierent aussitôt. Depuis, le roi Henri & l'empereur Henri III s'entrevirent, & renouvellerent les anciennes alliances d'entre les deux couronnes. Ce fut en même-temps que le pape Léon IX vint en France, où il tint plusieurs conciles, & entr'autres un à Reims; & que les Normands, conduits par Robert Guiscard, passerent en Italie, & conquirent les royaumes de Naples & de Sicile sur les Sarasins. La Normandie qui avoit toujours nouri dans son sein des étincelles de division, fit naître au roi la pensée d'en profiter. Il tenta la conquête de cet état, mais sans succès, & son armée fut chargée & défaite l'an 1058, sur la chaussée de Varaville, entre Caen & Lisieux. Peu de temps après, le roi Henri se sentant cassé de travaux, quoiqu'il n'eut pas cinquante-quatre ans, assembla les grands de son royaume, leur remontra les avantages qu'il avoit procurés à l'état, & leur ayant fait promettre de reconnoître *Philippe* son fils aîné, pour successeur, le fit sacrer & couronner à Reims le 22 mai 1060, fête de la Pentecôte. Sur la-fin de la même année il fut attaqué d'une petite fiévre, dont il mourut à Vitri près de Paris, ayant régné vingt-huit ans & 4 mois depuis la mort de son pere. Il avoit envoyé chercher une femme jusqu'en Russie ou Moscovie. Ce fut *Anne*, fille de *Georges*, que quelques-uns nomment *Jaroslas* ou *Jurisclod*, roi de Russie, de laquelle il eut trois fils, PHILIPPE I du nom, roi de France; *Robert*, mort en enfance; & HUGUES, qui a fait *la branche des derniers comtes de* VERMANDOIS, ayant épousé *Adelaïde*, fille de *Herbert*, dernier comte de la premiere branche de Vermandois. Le roi Henri laissa, en mourant, ses trois fils sous la tutelle de Baudouin comte de Flandre, qui avoit épousé sa sœur, & lui confia aussi la régence de son royaume. La reine *Anne* sa veuve, se retira à Senlis, où elle entreprit de faire bâtir un monastere; mais bientôt après elle épousa *Raoul*, comte de Crépi, parent de son premier mari: peu s'en fallut que ces secondes noces n'allumassent une guerre civile. Six ans après elle demeura veuve pour la seconde fois; & destituée d'appui, elle retourna dans son pays. * Mézerai. Dupleix. Du Haillan. Le pere Anselme, &c.

HENRI II, fils de FRANÇOIS I du nom, roi de France, & de *Claude* de France, fille de *Louis* XII, né à Saint-Germain en Laye le 31 de mars 1518, porta le titre de duc d'Orléans, puis de dauphin après la mort de son frere aîné, & succéda à son pere l'an 1547. Ce prince fut sacré & couronné le 25 juillet par Charles cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, & commença son regne par la publication de quelques édits très-sévéres contre les novateurs au sujet de la religion. On l'avoit vu commander l'an 1537, l'armée que le roi son pere envoyoit en Piémont, où il força le Pas-de-Suze, prit Veillane, Rivoles, Montcallier, &c, & remporta divers avantages sur l'armée des Impériaux, commandée par le marquis du Guast. Il commanda aussi l'armée de Roussillon l'an 1542, & assiégea inutilement Perpignan. L'an 1544 il prit le château d'Emeri, & la ville de Maubeuge. Après son couronnement, ses armes furent d'abord employées au recouvrement de Boulogne en Picardie, d'où les Anglois furent chassés. Ensuite, Octave Farnèse duc de Parme, qui avoit eu recours au roi contre le pape Jules III & l'empereur Charles-Quint, fut cause que la guerre se ralluma entre ces princes l'an 1551. Sienne, l'isle de Corse, & les princes d'Allemagne rechercherent aussi la protection de Henri, qui fut nommé par ces derniers, *le Protecteur de l'empire, & le Restaurateur de la liberté germanique*. Il marcha avec une puissante armée, laquelle en passant se saisit l'an 1552, des évêchés de Metz, Toul & Verdun, & s'avança jusque sur les bords du Rhin. L'empereur fit la paix avec les princes Allemans; & irrité des conquêtes du roi, vint attaquer Metz avec cent mille hommes: le duc de Guise qui étoit dans cette ville avec l'élite de la noblesse, l'obligea de se retirer le premier jour de janvier 1553. Les François perdirent Hesdin & Thérouenne; mais les villes de Bouvines, Dinant, avec presque toutes celles du Piémont, furent soumises par eux. Les troupes que le duc de Guise commandoit, défirent les Impériaux à Renti le 13 août 1554. Les François furent vaincus à la bataille de Marcian dans le Siennois le 5 du même mois. Ensuite l'empereur rechercha la paix, parceque les François avoient pris Verceil, Ivrée, Casal & Ulpian, & qu'ils soutenoient le pape Paul IV, maltraité par les Espagnols. Philippe II, leur roi, après la démission de Charles-Quint, fit ligue avec les Anglois, & amena quarante mille hommes en Picardie, qui en rencontrerent dix-huit mille du parti de la France, & les taillerent en piéces à la bataille de Saint-Quentin, dite *la journée de saint Laurent*, parcequ'elle fut donnée le jour de la fête de ce Saint, le 10 août 1557. Les François essuyerent une autre disgrace à la journée de Gravelines; mais cette infortune fut réparée par la prise de Calais, que le duc de Guise emporta le 8 janvier 1558, sur les Anglois, qui tenoient cette place depuis le regne de Philippe *de Valois* l'an 1347. Il prit encore Guines, Thionville, & d'autres places assez considérables, jusqu'à ce que la paix mît fin à ses conquêtes. Elle fut conclue le 3 avril 1559, à Câteau-Cambresis, & fut nommée depuis *la malheureuse Paix*; car on y rendit 198 places aux ennemis, pour Saint-Quentin, Ham & le Câtelet. On accusa le connétable de Montmorenci, qui avoit été fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, d'avoir accepté ce traité pour recouvrer sa liberté. Par le même traité on conclut les mariages de Philippe II, roi d'Espagne, qui venoit de perdre sa femme Marie d'Angleterre, avec *Elizabeth* de France, fille du roi *Henri*; & celui d'*Emanuel-Philibert*, duc de Savoye, avec *Marguerite*, duchesse de Berri, sœur unique du roi. Les réjouissances de ces mariages furent funestes à la France; car dans un tournoi que le roi fit, ce prince fut blessé le 29 juin 1559, en joutant dans la rue saint Antoine contre Gabriel, comte de Montgommeri, capitaine de la garde Ecossoise. ☞ Montgommeri ayant rompu sa lance, oublia de jetter, selon la coutume, le tronçon qui lui étoit demeuré dans la main, & le tint toujours baissé; de sorte qu'en courant il rencontra la tête du roi, & lui donna droit dans la visiere, un si furieux coup qu'il lui creva l'œil. Le roi mourut onze jours après, ayant régné douze ans, quatre mois & dix jours, à l'âge de quarante ans, trois mois & onze jours.

On dit que ce genre de mort lui avoit été prédit par un astrologue, qui demeuroit auprès du Luxembourg à Paris, lorsque le duc de Guise & un autre seigneur l'allerent consulter. Ce prince eut été sans défauts, si sa conduite eut répondu à sa bonne mine; mais sa riche taille, son visage doux & serein, son esprit agréable, son adresse dans toutes sortes d'exercices, son agilité & sa force corporelle ne furent pas accompagnées de la fermeté d'esprit, de l'application, de la prudence & du discernement qui sont nécessaires pour bien commander. Il étoit naturellement bon, & avoit les inclinations portées à la justice; mais il ne se posséda jamais lui-même, & pour ne vouloir rien faire de son chef, il fut cause de tout le mal que firent ceux qui le gouvernoient. Il avoit une merveilleuse facilité de s'exprimer autant en public qu'en particulier; & l'on eut pu aussi le louer sur son amour pour les belles lettres, & sur ses libéralités pour les savans, si la corruption de sa cour, autorisée par son exemple, n'eut invité les plus beaux esprits de son temps à se signaler plutôt par des poësies lascives, que par des ouvrages solides. La galanterie étoit l'emploi le plus ordinaire des courtisans; & la passion du prince pour Diane de Poiters, duchesse de Valentinois, étoit le premier mobile de tout ce qui se passoit dans le gouvernement.

Les ministres & les favoris plioient également sous elle ; & le connétable Anne de Montmorenci lui-même, tout aimé du prince, tout grave qu'il étoit, ne pouvoit se dispenser d'avoir recours à sa faveur. Rien n'est plus surprenant que l'empire qu'avoit usurpé cette femme sur l'esprit du roi. Dans un âge où les autres femmes de son caractère songent à la retraite, elle enchantoit tellement ce prince, qu'il étoit réduit à fermer les yeux sur les galanteries de sa vieille maîtresse, qui étoient néanmoins assez fréquentes. Il épousa du vivant de son pere *Catherine* de Médicis, fille unique & héritiere de *Laurent* de Médicis, duc d'Urbin, & de *Magdéléne* de la Tour d'Auvergne, & en eut quatre fils & trois filles, quoiqu'elle eut été stérile pendant onze ans. *Catherine* étoit niéce du pape Clément VII, qui vint trouver l'an 1533, le roi François I à Marseille, où se fit la cérémonie du mariage de *Henri*, alors duc d'Orléans, avec *Catherine*, laquelle mourut le 5 janvier 1589. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à FRANCE. * *Consultez l'histoire de son regne écrite par* François de Beaucaire; Montluc; De Thou; François de Rabutin; Pierre Matthieu; Dupleix & Mézerai, *histoire de France*. Le P. Anselme.

HENRI, III du nom, roi de France & de Pologne, troisiéme fils du roi HENRI II, naquit à Fontainebleau le 19 septembre 1551. Il fut nommé Edouard-Alexandre, par Edouard, roi d'Angleterre, & par Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, roi de Navarre; mais la reine Catherine sa mere, lui fit prendre le nom de Henri. Ce prince porta d'abord le titre de duc d'Anjou, & dès l'âge de 17 ans se signala par de très-belles actions; car il gagna sur les huguenots en 1569, les batailles de Jarnac & de Moncontour, fit lever le siége de Poitiers, & remporta divers autres avantages. Il fut élu roi par les Polonois, après la mort de Sigismond-Auguste, le 9 mai 1573, & reçut la nouvelle de son élection dans le temps qu'il étoit occupé au siége de la Rochelle. Il alla prendre possession de ce royaume, & fut couronné à Cracovie le 15 février 1574. Mais quelques mois après, ayant appris la nouvelle de la mort du roi Charles IX, son frere, il se retira secretement de Pologne, vint en France par l'Autriche & par Venise, & fut sacré & couronné à Reims par Louis cardinal de Guise, le 15 février 1575, à pareil jour qu'il avoit été couronné roi de Pologne. Ce roi gagna la même année le combat de Dormans. L'assemblée des états fut tenue en 1576, à Blois, & l'on y conclut la guerre contre les huguenots. François, duc d'Alençon, son frere unique, lui donna beaucoup de peine, après s'être joint aux religionaires; mais il fut ramené par la reine sa mere, & se mit à la tête d'une armée contr'eux. Il fut ensuite fait duc de Brabant, & souverain des Pays-Bas, par la faction du prince d'Orange, & mourut après plusieurs disgraces à Château-Thierri le 10 juin 1584. Quelques légers mouvemens troublerent la France, & furent appaisés par Henri, après la prise de la Fere, dans les conférences de Nérac & de Fleix, où la paix fut affermie sur la fin de novembre 1580. Cette paix, qui devoit rétablir l'ordre, établit au contraire si fortement dans le royaume la licence, le luxe & la dissolution, que tout y étoit renversé. Les favoris du roi furent en partie cause de ses malheurs. Quélus, Maugiron & Saint-Maigrin, parurent les premiers sur les rangs; Saint-Luc vint ensuite, Joyeuse, le jeune la Vallette, connu sous le nom de duc d'Espernon, puis de Termes, nommé *Bellegarde*, & quelques autres, qui, profitant de la foiblesse du roi, acheverent d'énerver ce qu'il avoit de ferme, & de le dissoudre dans les voluptés. Après la mort du duc d'Alençon, comme la couronne ne regardoit personne de plus près que Henri, roi de Navarre, la religion calviniste qu'il professoit, fit que le duc de Guise, chef des catholiques, fortifia la ligue, qui avoit déja commencé dès l'an 1576, à Pérone, & qui étoit un complot secret pour exterminer les hérétiques. Le pape Sixte V & le roi d'Espagne, s'engagerent à soutenir le zèle des ligueurs; l'un par les censures ecclésiastiques, en déclarant les deux Henris de Bourbon; c'est-à-dire, le roi de Navarre & le prince de Condé, incapables de succéder à la couronne; & l'autre par les armes. Le roi avoit aussi ses partisans. Ainsi le royaume se vit bientôt déchiré en trois partis, qu'on appella *la guerre des trois Henris*; celui de la ligue, conduit par Henri, duc de Guise; celui des huguenots sous Henri, roi de Navarre; & celui du roi, qu'on appella des politiques, & qui fut toujours le plus foible. Le roi avoit signé la ligue au mois de décembre; & de pere commun qu'il devoit être, devint ainsi chef de cabale, & ennemi d'une partie de ses sujets. Anne duc de Joyeuse, qui commandoit les troupes de ces derniers, ayant voulu attaquer en Poitou le roi de Navarre, fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Peu après les Allemans & les Suisses, que cet avantage avoit attirés bien avant dans la France, furent battus par le duc de Guise à Vimori & à Anneau. Le 12 mai de l'année suivante, le roi entrant en jalousie contre le même duc, voulut se saisir des carrefours de Paris. Le peuple en prit l'alarme, & se baricada dans chaque rue; & c'est ce qu'on appella *la journée des baricades*; après laquelle le roi se retira à Chartres. On y fit le traité d'union, qui ne fut qu'un coup de politique, pour attirer le duc de Guise à Blois, où l'on avoit assemblé les états du royaume. Sur la fin de cette année 1588, le roi fit tuer le duc de Guise & le cardinal son frere. Le duc de Mayenne, troisiéme frere des deux morts, se mit à la tête des ligueurs, & se saisit des meilleures places du royaume. Le roi, dans cet état, fut contraint d'avoir recours au roi de Navarre & aux protestans, qui le dégagerent à Tours des mains du duc, qui l'alloit investir. Ensuite le roi étant venu assiéger Paris avec une armée de quarante mille hommes, prit son logement à saint Cloud, où un moine sacrilége, nommé Jacques Clément, Dominicain, natif du village de Sorbonne au diocèse de Sens, âgé de vingt-cinq ans, profès au couvent de Paris, & qui s'étoit fait prêtre depuis peu de temps, le blessa d'un coup de couteau dans le petit-ventre, dans le temps qu'il lisoit des lettres qu'il lui venoit de rendre pour l'amuser. Le roi mourut le lendemain de sa blessure, le 2 août 1589, après avoir regné quinze ans & deux mois, & avoir vécu trente-neuf ans moins un mois & dix-huit jours. Son corps fut déposé à S. Corneille de Compiegne jusqu'en 1610, qu'il fut enterré à saint Denys. Il n'eut point d'enfans de *Louise* de Lorraine, fille de *Nicolas*, duc de Mercœur, qu'il avoit épousée le 15 février 1575. Elle lui survécut jusqu'au 29 janvier 1601, & mourut en la quarante-septiéme année de son âge. Cette princesse choisit sa retraite au château de Moulins, qui étoit des terres de son douaire, où elle passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de piété. Ce fut ainsi que prit fin la branche des Valois, qui avoit regné 261 ans, à compter depuis Philippe VI, dit *le Bien-Fortuné*. Elle avoit donné treize rois à la France, qui avoient chassé les Anglois de ce royaume, & lui avoient acquis plutôt par leur bonne conduite que par la force des armes, le Dauphiné, la Bourgogne, la Provence & la Bretagne. Un de nos plus célébres historiens, parlant du regne de Henri III, dit qu'on pouroit, à proprement parler, l'appeller le regne des favoris. En effet, leurs artifices corrompant le naturel de ce prince, ternirent l'éclat de ses plus belles actions, & eussent même fait croire qu'il n'y avoit eu aucune part, si, à travers les défauts ausquels il s'étoit livré, on n'eut encore admiré dans sa personne des qualités vraiment royales. C'est à ce prince que l'ordre du Saint-Esprit doit son institution, qui fut solemnisée avec pompe le premier janvier 1579, dans l'église des Augustins de Paris. On prétend qu'il dressa les statuts de cet ordre, sur ceux qu'il avoit apportés de Venise, d'un pareil ordre institué à

Naples par Louis, roi de Sicile, en 1552. Il érigea en mars 1583, une confrérie qu'il nomma *les Penitens de l'Annonciation*, parcequ'il la commença ce jour là. Ils marchoient deux à deux en trois bandes, de bleus, de noirs, & de blancs, couverts d'un sac de ces couleurs, & ayant un masque sur le visage, & un fouet à la ceinture. *Voyez* ses ancêtres à FRANCE. * De Thou. Davila. Dupleix & Mézerai, *histoire de France*. Le P. Anselme, &c.

HENRI, IV du nom, dit *le Grand*, roi de France & de Navarre, né à Pau le 31 décembre 1553, eut pour pere ANTOINE de Bourbon, duc de Vendôme, fils de CHARLES, & de *Françoise* d'Alençon, & roi de Navarre par sa femme *Jeanne* d'Albret, fille de *Henri*, roi de Navarre, & de *Marguerite*, sœur du roi *François* I. Il descendoit par mâles en ligne directe, du roi saint LOUIS, pere de ROBERT, comte de Clermont; & son droit sur la couronne étoit si évident, que ceux qui lui en disputerent la possession, ne couvrirent leur opiniâtreté que du prétexte de la religion prétendue réformée qu'il professoit. Mais pour prendre les choses de plus haut, Henri porta le titre de prince de Bearn jusqu'au 9 juin 1572, que sa mere mourut à Paris, son pere étant mort dix ans auparavant, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. Ce roi, après le massacre de la S. Barthelemi, remporta divers avantages sur les ligueurs & sur les royalistes, gagna la bataille de Coutras en 1587, se joignit au roi Henri III, à Tours en 1589, & le suivit au siége de Paris. Après la mort de ce monarque, il lui succeda, comme étant légitime héritier de la couronne, & prit le titre de roi de France & de Navarre. Ses ennemis voulurent mettre sur lé trône le vieux cardinal de Bourbon, frere puîné d'Antoine, pere de Henri, & le nommerent Charles X : mais ce roi prétendu ne fut reconnu que de peu de gens. Cependant Henri, sans perdre de temps, alla se fortifier à Dieppe, où le duc de Mayenne l'étant venu attaquer avec trente mille hommes, fut défait par Henri, qui n'en avoit que quatre mille, à la journée d'Arques le 22 septembre 1589. Le roi remporta divers autres avantages, dont le plus considérable fut à Yvri, où, à la tête de douze cens hommes seulement, il en mit en déroute seize mille au duc de Mayenne, le 14 mars 1590. Le même jour ses lieutenans se signalerent à Issoire en Auvergne, & réduisirent cette province à son devoir. Il vint ensuite assiéger Paris, que le duc de Parme, qui commandoit les troupes d'Espagne, s'efforça de maintenir dans la rebellion contre son légitime souverain. Après la mort du cardinal de Bourbon, les mauvais François songerent à se créer un nouveau roi : ce qui porta le reste du parlement, qui étoit à Paris, à donner un arrêt célebre pour empêcher que la couronne de France ne fût ôtée de la maison royale. Alors les Espagnols, que cet arrêt regardoit particulierement, nommerent le duc de Guise pour être élu roi; mais le duc de Mayenne, qui ne vouloit point obéir à son neveu, rompit les mesures qu'on avoit prises, & avança les affaires de Henri, qui s'étant fait instruire des vérités orthodoxes, fit abjuration de l'hérésie dans l'église de saint Denys, entre les mains de Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, le 25 juillet 1593, & fut sacré à Chartres, parceque Reims étoit encore au pouvoir de la ligue, le 27 février de l'année suivante. Ensuite Paris, & les plus considérables villes de France, se rangerent à leur devoir; & le roi toujours victorieux, défit avec quinze cens hommes seulement, une armée de dix-huit mille Espagnols, conduits par le connétable de Castille, à la journée de Fontaine-Françoise en Bourgogne, près de Dijon, l'an 1594. Le roi fit son entrée à Paris le 24 mars de cette année; & le parlement ordonna que tous les ans on feroit une procession, où le parlement assisteroit en robes rouges. Le même bonheur le suivit à Amiens, qu'il reprit sur les ennemis qui l'avoient surprise : de sorte que les ligueurs furent obligés de se ranger à leur devoir. Le roi les reçut tous, & ne donna pas moins de marques de sa clémence en ces occasions, que de son courage dans les combats. Dans le temps qu'il étoit occupé à ces réceptions, un jeune écolier, nommé Jean Châtel, fils d'un drapier de Paris, le frapa au visage d'un coup de couteau. C'étoit en 1595. Le roi voulut lui pardonner; mais par arrêt du parlement, ce malheureux fut condamné à la mort, aussi-bien qu'un nommé Pierre Barriere, atteint & convaincu d'un pareil dessein. Henri envoya une célebre ambassade à Rome au pape Clément VIII, pour avoir l'absolution de l'hérésie : cette grande affaire se termina heureusement par les soins des sieurs d'Ossat & du Perron, depuis cardinaux, quoique les Espagnols n'oubliassent rien pour l'empêcher. Ensuite les ducs de Mayenne & de Mercœur se soumirent à ce prince, qui donna les mains à la paix qu'on traitoit entre la France & l'Espagne. Elle fut conclue à Vervins au mois de juin 1598. Le duc de Savoye en auroit troublé la joie, par l'usurpation du marquisat de Saluces, si sa majesté, ayant pris Montmelian, Bourg & autres places, ne l'eût obligé de consentir en 1601 au traité de Lyon, où l'on fit l'échange de ce marquisat avec la Bresse, le Bugei, &c. Quelque temps après, l'ambition & l'ingratitude du duc de Biron, forcerent le roi de donner un exemple de sévérité, en faisant condamner ce duc à la mort le 31 juillet 1602. La France goutoit les plaisirs & l'abondance de la paix depuis dix ans, lorsque François Ravaillac tua le roi d'un coup de couteau dans son carrosse, au milieu de la ville de Paris, en la rue de la Feronnerrie, le 14 mai 1610, à quatre heures du soir, le jour d'après le couronnement de la reine, dans le temps qu'il alloit faire la guerre à l'Espagne, qui l'avoit toujours traversé. Henri mourut âgé de 57 ans & 5 mois, le 38 de son regne en Navarre, & le 21 de celui en France. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à FRANCE. On a reproché, avec raison, des défauts à ce Prince, & entr'autres d'avoir été adonné au jeu & aux femmes; ce qui n'a pas empêché plus de cinquante historiens, & plus de cinq cens ou panégyristes, ou poëtes, ou orateurs, de parler de ce prince avec éloge. Il faut avouer qu'il mérita une partie de ces louanges, par l'éclat de ses grandes actions, la prospérité de ses armes, & plus encore par sa tendresse pour son peuple, & cette clémence qui faisoit son caractère particulier, & qui fut salutaire à tant de personnes. L'abbé Lenglet du Fresnoi a publié 59 lettres de ce roi, dans le tome IV de sa nouvelle édition du *Journal de Henri III*.

ROIS D'ANGLETERRE.

HENRI, I du nom, roi d'Angleterre & duc de Normandie, né en 1070, étoit fils de GUILLAUME I, surnommé *le Bâtard & le Conquérant*, & frere de *Guillaume II*, dit *le Roux*, auquel il succéda l'an 1100, au préjudice de *Robert*, son aîné. Celui-ci, surnommé *Courte-Cuisse*, étoit dans la Palestine lorsque son frere Guillaume *le Roux* fut tué l'an 1100. Henri profitant de cette conjoncture, se fit couronner roi d'Angleterre. Il promit un tribut considérable à *Robert*; mais lorsqu'il l'eut payé la premiere fois, il s'en repentit. Robert en voulant avoir raison, ils en vinrent aux armes. Henri passa deux fois en Normandie avec une puissante armée, & en 1106, gagna la bataille de Tinchebrai contre son frere, qu'il prit & tint prisonnier jusqu'à sa mort, s'étant saisi de son duché de Normandie. Il fit aussi la guerre contre le roi Louis *le Gros*, mais avec moins de succès, & mourut au château de Lions, diocèse de Rouen, le premier décembre 1135, d'une fiévre qui lui prit après avoir mangé des lamproyes par excès. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à ANGLETERRE. * Matthieu de Malmesburi. Roger. Du Chesne, *hist. d'Angleterre*. Imhoff, *en son histoire des rois d'Angleterre*.

HENRI II, fils de l'impératrice *Mathilde* ou *Mahaud*,

fille de *Henri* I, par laquelle il obtint le royaume d'Angleterre & le duché de Normandie, & de *Geofroi* V, duquel il eut l'Anjou, &c, acquit encore la Guienne & le Poitou, par *Eléonore* sa femme. Il succéda l'an 1154 à *Etienne* de Blois, qui avoit usurpé la couronne après la mort du premier *Henri*, & se fit couronner par Thibaud, archevêque de Cantorberi, le dimanche avant Noël, 19 décembre 1154. Ensuite il fit des loix, ou pour chasser des étrangers qui s'étoient rétablis dans son état & le divisoient, ou pour soumettre quelques grands qui favorisoient les révoltes, comme le comte de Mortemer, qui s'étoit fortifié dans le château de Breges. Depuis il réduisit les Gallois, qui s'étoient révoltés; & lorsque Geofroi, dit *Martel*, son frere, lui demanda l'Anjou, la Touraine & le Maine, suivant le testament de leur pere, bien loin de les lui restituer, il lui enleva d'autres places; mais Geofroi, d'un autre côté, fut choisi par les Bretons de Nantes pour leur seigneur, & mourut en juillet 1157. Henri prétendant à cette succession, obligea Conan, comte de Rennes, qui s'étoit rendu maître de Nantes, de donner sa fille, héritiere de ses états, à son troisiéme fils, qui s'appelloit Geofroi. Henri II fit la guerre à Raimond, comte de Toulouse, dont Louis *le Jeune*, roi de France, prit le parti; & cette affaire se termina par un double mariage. Henri tourna ensuite ses armes contre Guillaume, roi d'Ecosse, qu'il fit prisonnier, & contre trois de ses propres fils, qui se révolterent contre lui. Il passa en Poitou, où ayant domté *Richard*, le plus mauvais de ses trois fils, les deux autres rentrerent dans l'obéissance. Henri renoua le traité de paix avec Louis, qui lui donna sa fille *Alix*, pour *Richard*, & la lui mit entre les mains, pour accomplir le mariage lorsqu'elle seroit en âge nubile. Avant cela, Henri avoit furieusement persécuté S. Thomas, archevêque de Cantorberi, qui avoit été son chancelier, & qui fut massacré dans son église le jour de Noël l'an 1179. Le pape excommunia ce roi, qui ne put faire lever les censures qu'en subissant les pénitences qui lui furent ordonnées par ses légats. Après la mort de Louis *le Jeune*, Philippe *Auguste* prit les armes contre lui; mais les troupes étant en présence les unes des autres, le cœur manqua à Henri, qui demanda la paix. Il s'aboucha depuis avec le même Philippe, après la perte du royaume de Jérusalem, & ces deux princes résolurent de se croiser. L'an 1187, Richard fit encore la guerre à son pere, qui refusoit de lui donner sa fiancée, dont on dit qu'il étoit devenu amoureux. Henri II mourut enfin à Chinon en Touraine le 3 juillet 1189, maudissant ses enfans rebelles, & le jour auquel il étoit né. Son regne fut de trente-quatre ans, sept mois & quatre jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à ANGLETERRE. * Roger. Matthieu de Malmesburi, & Polydore Virgile, *histoire d'Angleterre*. Imhoff.

HENRI III, roi d'Angleterre, succeda à son pere JEAN *Sans Terre*, en 1216, n'ayant que neuf ou dix ans, & fut couronné à Glocester. Les Anglois délivrés de la tyrannie de Jean, reconnurent son fils, & obligerent le prince Louis de France, depuis roi VIII de ce nom, dit *le Lion*, qu'ils avoient appellé, de se retirer en France, après lui avoir payé une grande somme d'argent. Depuis Henri envoya demander au roi Philippe *Auguste*, & à Louis les terres qu'on avoit prises sur Jean son pere; & on lui répondit qu'elles avoient été confisquées par jugement des pairs, & qu'on en prétendoit encore d'autres de lui, bien loin de lui rendre celles qu'il demandoit. En effet, le roi Louis entra dans le Poitou & la Guienne, & auroit soumis tout ce pays, si Richard, frere de l'Anglois, ne fût descendu à Bourdeaux avec une puissante armée. Henri avoit une passion extrême de recouvrer la Normandie, & les autres terres que les Anglois avoient perdues en France. Il fit pour cela plusieurs tentatives inutiles, & se vit même obligé de passer en France l'an 1259, pour signer un traité qui avoit été fait par les légats du pape entre S. Louis & lui, par lequel il ne lui étoit adjugé que la Guienne au delà de la Garonne. Trois ou quatre ans après, S. Louis travailla aussi pour réconcilier Henri avec ses barons révoltés contre lui, & prononça là-dessus, dans un parlement assemblé à Amiens, où le roi d'Angleterre étoit présent. Celui-ci envoya son fils *Edouard* au Levant contre les Sarasins, & mourut le 16 ou le 21 novembre 1272, âgé de 65 ans, après en avoir regné 56 & 20 jours. *Voyez ses ancêtres & sa postérité à* ANGLETERRE. * Matthieu Paris & son continuateur. Froissard. Du Chêne, *histoire d'Angleterre*. Imhoff, &c.

HENRI, IV du nom, roi d'Angleterre, fut comte de Derbi, puis duc de Lancastre par la mort de son pere JEAN, dit *le Grand*, en 1398. Il fut appellé de France, où il étoit en exil, pour venir en Angleterre, & il confina le roi *Richard II*, dans la tour de Londres, où il le fit mourir quelque temps après l'avoir déposé par autorité du parlement. Ensuite il prit la couronne le 13 octobre 1399, & se fit sacrer de l'huile d'une sainte ampoule, que les Anglois disoient avoir été apportée par la sainte Vierge à S. Thomas de Cantorberi, lorsqu'il étoit réfugié en France. Tous les auteurs sont presque d'accord que la couronne ne lui appartenoit point légitimement; & que, selon les loix de l'état, on devoit la donner à *Anne*, femme de *Richard*, comte de Cambridge, qui étoit fils d'*Edmond*, duc d'Yorck, plus proche du trône que *Jean* de Lancastre, pere de *Henri*. C'est ce qui causa les querelles d'entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, sous les devises de la rose blanche & de la rose rouge. Quoi qu'il en soit, Henri s'étant rendu maître du royaume, renvoya au roi Charles VI Isabelle sa fille, veuve de Richard, & fit diverses trèves avec lui. Le duc d'Orléans, & Valeran de Luxembourg, comte de Saint-Paul, qui avoit épousé la sœur de Richard, envoyerent défier Henri; mais ce défi n'eut pas de suite. Les querelles qui survinrent en France, entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne, & la foiblesse du roi Charles, en furent la cause. Henri soutint une guerre civile dans ses états, & pour la finir, se vit contraint de faire mourir quelques personnes considérables. Il porta aussi ses armes en Ecosse, puis en France, où on lui refusa deux fois les princesses pour ses fils. Ce prince mourut de lépre, le 20 mars 1413, ayant regné 18 ans & demi. *Voyez ses ancêtres & sa postérité à* ANGLETERRE. * Polydore Virgile, *l.* 20 *&* 21. *hist. d'Angl.* Harpsfeldt, *hist. eccles. Angl. sæc. XIV & XV.* Imhoff.

HENRI, V du nom, roi d'Angleterre, fils du roi HENRI IV, se fit couronner le 9 avril, dimanche de la Passion de l'an 1413, quoiqu'il eût appris de son pere même que la couronne ne lui appartenoit pas légitimement. Au commencement de son regne, il feignit de vouloir vivre en paix avec la France, & fit demander au roi Charles VI sa fille Catherine: mais soit que ce ne fût que pour amuser les François, ou qu'il ne pût s'opposer aux desirs de ses sujets, il mit une puissante armée sur mer, vint descendre en France, & attaqua Harfleur. Ensuite Charles VI s'étant avancé avec son armée, donna la funeste bataille d'Azincourt en Picardie le 25 octobre 1415, que les François perdirent, par la même cause qui leur fit perdre celle de Creci & de Poitiers, c'est-à-dire, par la nécessité où ils y mirent leurs ennemis de vaincre ou de mourir. L'empereur Sigismond passa en France, & alla depuis en Angleterre, pour ménager un traité; mais ce fut sans succès, parce-qu'il penchoit trop du côté de Henri. L'Anglois profitant des inimitiés qui divisoient en France la maison d'Orléans & celle de Bourgogne, fit alliance avec celle-ci; puis considérant la foiblesse du roi, & le peu d'intelligence qu'il y avoit dans la maison royale, il se rendit maître de toute la Normandie, après le fameux siége de Rouen, qu'il prit au mois de janvier 1419. Dans le mois de novembre de la même année, la mort du duc de Bourgogne, tué à Montereau-Faut-Yonne,

donna plus de partisans à l'Anglois. La reine Isabelle de Baviere, mere dénaturée du dauphin Charles, depuis roi, VII du nom, prit même son parti; & suivant ce qui avoit été arrêté dans quelques négociations secretes, on conclut à Troyes l'an 1420, la paix & le mariage de Catherine de France avec Henri, qui s'accomplit le 20 juin. Ce traité portoit que Charles VI reconnoissoit Henri pour son héritier au royaume de France; mais que durant la vie du même Charles, il auroit seulement le nom de régent, &c. Ensuite on prit quelques villes qui tenoient pour le dauphin; & l'entrée des nouveaux mariés se fit à Paris le premier dimanche de l'Avent. Malgré cette paix, la guerre se faisoit fortement. Pour la soutenir, Henri alla en Angleterre, d'où il revint avec un puissant renfort, & prit Dreux. On dit que pendant le siége, un hermite lui remontra que son injuste ambition, suivant les mouvemens de laquelle il avoit usurpé le royaume de France, lui attireroit quelque punition du ciel; mais il s'en moqua. A quelques mois de-là, il fut attaqué au fondement, de ce mal étrange, que le vulgaire nomme *le mal de saint Fiacre*; & il mourut à Vincennes près de Paris, sur la fin du mois d'août 1422, âgé de 36 ans, après avoir regné 9 ans. Il ne laissa qu'un fils nommé comme lui, dont il confia l'éducation au cardinal de Winchester son oncle, qui le fit élever en Angleterre. Le gouvernement de ce royaume fut donné au duc de Glocester, & la régence de celui de France à Jean, duc de Bedford. *Catherine* de France, sa femme, se remaria secretement à *Owen* Tudor de Galles, & en eut trois fils, dont l'aîné *Edmond*, comte de Richemond, fut pere de HENRI VII. *Voyez* ANGLETERRE. * Monstrelet, *lib.* 1, *cap.* 101, 140, *& seq.* Walsingam, *in Henric. V.* Jean Juvenal des Ursins & le Laboureur, *en Charles VI.* Polydore Virgile, *liv.* 22. Harpsfeldt, *histoire ecclésiastique d'Angleterre.* Imhoff. &c.

HENRI VI, roi d'Angleterre, succéda au roi HENRI V, son pere, étant encore au berceau, sous la tutelle de ses oncles, qui gouvernoient en son nom, tant en France qu'en Angleterre. Après la mort de Charles VI, roi de France, le roi Charles VII, son fils, se fit couronner à Poitiers. Il tenoit seulement tout ce qui étoit au-delà la Loire, à la réserve de la Guienne; mais, excepté le duc de Bourgogne, il avoit dans son parti tous les princes du sang, les meilleurs capitaines & les plus braves soldats. L'Anglois & le Bourguignon tenoient les meilleures provinces de la France, la Normandie entiere, & tout ce qui est depuis l'Escaut, jusqu'à la Loire & à la Saone, hors quelques places. Ils se flatoient au commencement de tout soumettre, & parceque le roi Charles avoit résidé longtemps dans le Berri, ils l'appelloient par raillerie, *le roi de Bourges*. Dans les journées de Crevant en Anjou l'an 1423, de Verneuil, & dans celle qu'on nomma *des Harengs*, parceque le combat commença près de Rouvroi l'an 1429, par l'attaque dun convoi de harengs, les François eurent toujours du pire. Ce qui éleva si fort le courage & la vanité des Anglois, qu'ils se crurent absolument maîtres de toute la France. En effet, tout le bonheur de Charles sembloit dépendre de la levée du siége d'Orléans, extrêmement pressé par les ennemis, lorsque Dieu suscita une fille nommée *Jeanne* d'Arc, ou *la pucelle d'Orleans*, qui fit lever ce siége l'an 1429, & remporta d'autres avantages sur les Anglois, jusqu'à ce qu'ils la firent bruler à Rouen. Depuis cette mort les affaires des Anglois allerent de plus mal en plus mal. Ils firent venir leur jeune roi à Paris, & le couronnerent d'une double couronne dans l'église cathédrale le 27 novembre 1431. La guerre languit depuis par la foiblesse des partis, jusqu'à l'an 1444, qu'on fit une tréve de dix-huit mois. Les Anglois l'ayant rompue en Bretagne & en Ecosse, où ils furent battus, donnerent espérance à Charles VII, de les pouvoir chasser entierement de France. Ce Prince se servit de la conjoncture favorable d'une guerre civile qui s'étoit élevée en Angleterre, & Rouen se rendit l'an 1449. L'année suivante les Anglois furent défaits à la bataille de Fourmigni, entre Carentan & Bayeux, & furent chassés de la Normandie & de la Guienne: de sorte que dès l'an 1451, ils n'avoient plus en France que Calais & le comté de Guînes. Dans le même temps, Richard, duc d'Yorck, croyant avoir plus de droit à la couronne d'Angleterre que Henri, lui fit la guerre, & pour la deuxiéme fois le vainquit & le fit prisonnier. Depuis, *Marguerite* d'Anjou, femme du roi HENRI, fille de *René* roi de Naples, comte de Provence, avec le secours du roi d'Ecosse, tua ce duc à la bataille de Wakenfield l'an 1461, & délivra son mari. Mais Edouard, fils du duc, ayant amené d'autres troupes, défit celles de la reine, & la fit prisonniere à la bataille de Tewksburi, le jour de Pâque de l'an 1471. Avant cela le roi Henri s'étant sauvé en Ecosse, & la reine Marguerite en France, Edouard se fit couronner l'an 1461. Ce qui fut le premier acte de la tragédie d'entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, sous les noms de la *Rose blanche* pour la premiere, & de la *Rose rouge* pour l'autre. L'an 1465, Henri étant arrivé *incognito* en Angleterre, fut surpris par Edouard qui le mit en prison. Ce malheureux prince fut encore délivré, & fut enfin égorgé à l'âge de 52 ans, le 2 mars 1471, par ordre d'Edouard, qui avoit vaincu le comte de Warwick. Henri avoit eu pour fils unique *Edouard*, prince de Galles, tué un peu avant lui, sans laisser de postérité d'*Anne* de Neuvil, fille de *Charles*, comte de Warwick. *Voyez* ANGLETERRE. * Philippe de Comines, *l.* 6. Du Chêne, *histoire d'Angleterre*, *l.* 18 & 19. Imhoff.

HENRI VII du nom, roi d'Angleterre, fils d'EDMOND, comte de Richemond, & de *Marguerite*, fille de *Jean*, duc de Sommerset, de la maison de Lancastre, & petit-fils d'*Owen* Tudor de Galles, qui épousa clandestinement *Catherine* de France, veuve de *Henri* V. Le comte de Richemond se retira en Bretagne, lorsque Henri VI eut été pris & égorgé en prison l'an 1471. Mais lorsque Richard III eut usurpé la couronne sur Edouard V, ce comte passa en Angleterre, où ayant gagné une victoire, il s'installa l'an 1485, sur le trône qu'il prétendoit lui appartenir, comme à l'aîné de la maison de Lancastre. Il en étoit en effet, mais par femmes, & dans un dégré bien éloigné. Henri épousa *Elizabeth*, fille d'*Edouard* IV, roi d'Angleterre, & fut couronné le 30 octobre 1485, âgé d'environ 28 ans. Ses ennemis s'efforcerent deux fois de le détrôner par le moyen de deux imposteurs, dont l'un prit le nom de comte de Warwick, & l'autre de duc d'Yorck; mais ce fut inutilement. Henri donna du secours à l'empereur Maximilien I, contre le roi Charles VII, que son alliance avec Anne de Bretagne rendoit trop puissant: il fit aussi la guerre aux Ecossois. Ce prince fonda quelques colléges & des maisons religieuses: ce qui lui fit mériter le nom de *prince pieux & ami des lettres*. Les Anglois l'ont appellé le *Salomon de la grande Bretagne*. Il mourut le 21 août de l'an 1509, qui étoit le 24 de son regne, & le 52 de son âge. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à ANGLETERRE. * Polydore Virgile, *liv.* 26. Harpsfeldt, *hist. eccles. Angl.* Imhoff. &c.

HENRI VIII du nom, roi d'Angleterre, succéda à son pere HENRI VII, & fut couronné le 24 juin 1509, avec sa femme *Catherine* d'Aragon, qui étoit veuve d'*Artus*, son frere aîné, mort depuis quelque temps, & même à ce qu'on prétend, avant la consommation du mariage. A la sollicitation du pape Jules II, il déclara la guerre au roi Louis XII; & après avoir joint ses armes à celles de l'empereur Maximilien I, il attaqua Thérouene l'an 1513. L'armée françoise jetta heureusement un convoi de vivres & de munitions dans les fossés, mais au retour se tirant en désordre, elle fut chargée & mise en déroute le 18 août, près de Guinegast.

negaste. Il y a deux batailles de ce nom; & on nomma celle-ci la journée *des Eperons*, parcequ'en cette occasion les François s'en servirent mieux que de leurs épées. Henri prit Tournai & ensuite repassa la mer. Dans le même temps Jacques IV, roi d'Ecosse, entra en Angleterre, & y fut tué à la bataille donnée sur le Tyl: Henri fit la paix avec la France, par le mariage de sa sœur *Marie* avec *Louis* XII, l'an 1514. Quelque temps après, Luther ayant commencé de prêcher ses erreurs, Henri qui avoit un grand fond d'esprit & de capacité, écrivit contre lui. Le pape Léon X ayant lu cet ouvrage aux cardinaux, donna par une bulle le titre de *Défenseur de la Foi* au prince qui l'avoit composé. Henri témoigna beaucoup d'amitié au roi François I, & pendant la prison de ce prince, voulut être le protecteur de son royaume, l'an 1525. Deux ans après il s'employa pour la liberté du pape Clément VII, que les troupes impériales tenoient captif depuis la prise de Rome, l'an 1527. Thomas Wolsei cardinal, ministre d'Angleterre, si superbe, qu'il disoit d'ordinaire, *le roi & moi*, mécontent de l'empereur Charles-Quint, mit dans la tête de Henri son maître, que son mariage avec *Catherine* d'Aragon contrevenoit à la loi divine, qui défendoit qu'une fille épousât les deux freres. Le roi amoureux d'une fille de la reine, nommée *Anne* de Boulen, imbue des opinions de Luther, écouta cette proposition, & voulut qu'on travaillât à la dissolution de son mariage. Mais n'ayant pu attendre la décision des juges que le pape avoit nommés, il épousa *Anne* de Boulen, en présence de quatre ou cinq témoins seulement, le 14 novembre 1532, & le 23 mai 1533, il fit prononcer par Thomas Crammer, archevêque de Cantorberi, la dissolution de son mariage avec *Catherine* d'Aragon. Ce mariage ne fut pas si secret que le pape n'en fût instruit: il prononça une sentence d'excommunication contre ce roi, & néanmoins différa de la publier à la priere de François I, qui dépêcha Jean du Bellai, évêque de Paris, vers Henri, pour l'exhorter à ne se point séparer de la communion de l'église romaine. Ce prélat ayant obligé Henri de lui promettre ce point, pourvu que le pape différât de publier l'excommunication, courut en poste à Rome pour porter cette bonne nouvelle, & demander du temps, afin de réduire cet esprit variable & difficile; mais les partisans de Charles-Quint, dont l'injuste politique a été toujours si désavantageuse à la chrétienté, firent limiter le temps à un espace très-court. Dès que le jour fixé fut expiré, sans attendre que le courier envoyé d'Angleterre fût revenu, ils firent prononcer la sentence, & la firent afficher dans les places accoutumées. Deux jours après le courier arriva, apportant des pouvoirs très-amples, par lesquels le roi Henri se soumettoit pour cette affaire au jugement du saint siége. Le pape reconnut alors, mais trop tard, l'importance de cette faute, qui a retranché l'Angleterre de l'église romaine; car Henri transporté de fureur, acheva de se soustraire entierement de l'obéissance du pape, se déclara chef de l'église anglicane, & persécuta cruellement tous ceux qui s'opposerent à ce changement. Le cardinal Jean Fischer, Thomas Morus, & plusieurs autres, perdirent la tête sur un échaffaut. Henri poussant plus loin ses violences, fit alliance avec les hérétiques, leur permit de venir dans ses états ouvrit les maisons religieuses, pilla leurs biens, abolit les commanderies de l'ordre de Malte, & fit faire le procès à la mémoire de saint Thomas de Cantorberi, dont on brula les os. Cependant convaincu de l'infidélité d'*Anne* de Boulen, & touché de la beauté de *Jeanne* de Seimour, il fit couper la tête à la premiere l'an 1536, & épousa l'autre. *Jeanne* mourut en mettant un enfant au monde. Le roi épousa *Anne* de Cleves, qu'il répudia peu de temps après l'an 1540, & prit en cinquiémes noces *Catherine* Howard, niéce du duc de Nortfock; mais ne l'ayant pas trouvée vierge, il lui fit couper la tête, & épousa en 1542, une veuve nommée *Catherine* Parre, qu'il garda jusqu'à sa mort. On dit qu'elle n'eut pas échapé non plus que les autres à sa cruauté, & qu'il avoit résolu de lui faire faire son procès comme à une hérétique. Dans la suite il porta encore les armes contre la France & l'Ecosse, & se voyant au lit de la mort, il voulut rétablir, selon quelques auteurs catholiques, l'église dans sa premiere autorité. On dit qu'il communia sous une seule espece, & qu'un moment avant que de mourir, regardant languissamment ceux qui étoient à l'entour de son lit, il leur dit: *Mes amis, nous avons tout perdu, l'état, la renommée, la conscience & le ciel.* Les protestans ne conviennent pas de ces faits. Henri mourut le 28 janvier 1547, âgé de 57 ans, après avoir regné 37 ans 9 mois & six jours. *Voyez* sa postérité à ANGLETERRE. Par son testament il ordonna, qu'*Edouard* lui succéderoit: que s'il mouroit sans enfans, *Marie* monteroit sur le trône; & que si celle-ci n'avoit point d'héritiers de son corps, *Elizabeth* prendroit sa place. * Sandere, *lib.* 1 & 2, *de schism.* Du Bellai, *lib* 4, *hist.* Guichardin, *lib.* 19 & 20. Surius, *in comment.* Sponde, *in annal.* Du Chêne, *hist. d'Angl.* Burnet, *hist. de la réform.* Imhoff. &c.

Roi de Bohême.

HENRI duc de Carinthie, roi de Bohême en 1307, avoit épousé *Anne*, fille de *Venceslas* II, & fut mis sur le trône, après *Rodolphe*, duc d'Autriche, fils de l'empereur *Albert* I. Sa conduite extraordinaire lui fit des ennemis: de sorte qu'il fut déposé dans l'assemblée publique des états, tenue en 1320, où on lui substitua *Jean* de Luxembourg, fils de l'empereur *Henri* VII. * Dubraw, *hist. Bohem. &c.*

Rois de Castille.

HENRI I de ce nom, roi de Castille, fils d'ALFONSE IX, dit *le Bon*, & d'*Eléonore* d'Angleterre, succéda à l'âge de sept ou huit ans à son pere, l'an 1214. Ceux de la maison de Lara, qui avoient tiré ce jeune prince d'entre les mains de la reine de Léon sa tante, furent cause que les plus grands seigneurs du royaume prirent les armes contre eux. Depuis, le roi Henri fut blessé de de la chute d'une tuile, & mourut onze jours après, l'an 1217, après un regne de 2 ans & 9 mois. Il ne laissa point d'enfans, & ALFONSE XI, roi de Léon, se rendit maître de son état. * Roderic, *rer. Hisp. lib.* 8, *cap. ult. lib.* 9, *cap.* 4. Mariana, *lib.* 12, *cap.* 3 & 6.

HENRI II, dit *de la Merced*, porta le titre de comte de Trastamare, avant que de monter sur le trône. *Voyez* TRASTAMARE (Henri, comte de)

HENRI III, fils de JEAN, & petit fils de HENRI II, dit *de la Merced*, fut surnommé *le Valétudinaire*; parcequ'ayant succédé à son pere dès l'âge d'onze ans, en 1390, il vécut toujours valétudinaire. Le royaume fut troublé pendant sa minorité, par l'ambition de ceux qui vouloient commander. Dès qu'il put gouverner par lui-même, il remédia à ces désordres, & voulut même trois fois la semaine donner audience à ses sujets. Dans le temps qu'il s'employoit si avantageusement pour le bien de son peuple, le roi de Portugal lui fit la guerre. Il le repoussa, aussi-bien que celui de Grenade, qui le vint attaquer; mais il n'eut pas le plaisir de voir quel succès auroit une grande armée, qu'il envoyoit contre les Maures; car il mourut à Tolède le 25 décembre 1406, qui étoit le 17 de son regne, & le 27 de son âge. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à CASTILLE. * Mariana, *l.* 18 & 19, Imhoff.

HENRI IV, dit l'*impuissant* & *le liberal*, fut roi de Castille après son pere JEAN II, auquel il succéda en 1454, à l'âge de 30 ans. Au commencement de son regne, il régla quelques différends qu'il avoit avec le roi de Navarre, & porta ses armes contre Ismaël roi de Grenade, puis contre Mulei-Hassem. Henri épousa 1. *Blanche*, fille de *Jean* II, roi de Navarre, qui fut démariée en 1453: 2. *Jeanne*, fille d'*Edouard*, roi de

Portugal. Comme il n'avoit point d'enfans, & qu'il étoit incapable d'en avoir, on dit qu'il pria sa femme de permettre que Bertrand de la Cueva, son favori, suppléât à son défaut. En effet la reine devint grosse, & mit au monde une fille, qu'on nomma *Jeanne*. Bertrand eut pour récompense le comté de Ledesma, la grande maîtrise de saint Jacques, & d'autres charges les plus importantes du royaume. Les grands en murmurerent, & essayerent d'ôter la couronne à Henri. Il la conserva néanmoins jusqu'en 1474, qu'il mourut à Ségovie le 2 ou le 11 décembre. On assure qu'en mourant il déclara héritiere *Jeanne*, sa fille prétendue, mariée en 1475, à *Alfonse* V, roi de Portugal: ce qui causa une guerre entre elle & *Isabelle*, sœur de *Henri*, mariée à *Ferdinand* d'Aragon. La derniere remporta l'avantage. *Voyez* CASTILLE. * Mariana, *l.* 21, 22 & 23, *hist. Hisp.* Surita, & Imhoff.

HENRI DE CASTILLE, fils de FERDINAND III, entreprit une guerre contre son frere *Alfonse* roi de Castille & de Léon, & fit une perte considérable de ses troupes, sans aucun succès: ce qui l'obligea de demander du secours au roi S. Louis, & à Charles de France I du nom, roi de Sicile, qui le combla de ses bienfaits. Néanmoins cet ingrat obligea ensuite le jeune Conradin, fils de Conrad, de prendre les armes contre Charles qu'il vouloit détrôner; mais son dessein ne réussit pas; car l'armée de Conradin fut défaite en 1268. Ce jeune prince ayant été pris en fuyant, eut la tête tranchée, & Henri fut mis dans une cage de fer avec une grosse chaîne au col, & promené ainsi par tout le royaume de Naples & de Sicile. * Mézerai, *histoire de saint Louis*.

ROI DE DANEMARCK ET DE SUEDE.

HENRI, *cherchez* ERIC.

ROIS DE JERUSALEM ET DE CHYPRE, & comtes de CHAMPAGNE.

HENRI de Champagne, dit *le jeune*, roi de Jérusalem, étoit fils de HENRI I dit *le Large*, ou *le Riche*, comte de Champagne, & de *Marie* de France. Après la mort de sa premiere femme *Hermensette*, fille de *Henri* marquis de Namur, il laissa le comté de Champagne à son jeune frere *Thibaud* V, & passa en la Terre Sainte, où il épousa *Isabeau* reine de Jérusalem, fille du roi *Amauri*, veuve de *Conrad* marquis de Montferrat, tué par deux assassins dans la ville de Tyr en 1192. Henri mourut d'une chute en 1197, laissant deux filles, *Alix*, mariée à *Hugues* de Lusignan I du nom, roi de Chypre; & *Philippe*, qui épousa en 1214, *Erard* de Brienne. Plusieurs croyoient que ce mariage de Henri avec Isabeau n'étoit pas légitime; parce qu'*Aufroi* ou *Unfroi* de Thoron son premier mari, à qui Conrad l'avoit enlevée, étoit encore en vie: ce qui fut le sujet d'une grande question agitée en France en 1216, & décidée en 1221, entre Erard de Brienne, Thibaud IV, & Henri *le jeune*, roi de Jérusalem. Les freres & sœurs de Henri sont, *Henri* roi de Jérusalem; *Thibaut* V, comte de Champagne; *Scholastique*, femme de *Guillaume* comte de Vienne & de Mâcon; & *Marie*, alliée à *Baudouin* comte de Flandre empereur de Constantinople, morte le 29 août 1204. On poura voir l'addition du moine d'Anchin, à la chronique de Sigebert, les mémoires des comtes de Champagne, imprimés dans les œuvres de Pierre Pithou, & à part Canut, *l.* 3, *p.* 200, &c.

HENRI de Lusignan, I de ce nom, roi de Chypre, succéda à son pere HUGUES I, & mourut en 1253. Il eut deux femmes l'une après l'autre, *Stephanie* ou *Etiennette*, sœur d'*Hatton* roi d'Arménie; & *Plaisance*, fille de *Boémond* IV, prince d'Antioche, mere de *Hugues* II.

HENRI II, fils de *Hugues* III, succéda à son frere *Jean*, vers l'an 1283, fut couronné roi de Jérusalem, & mourut sans postérité.

ROIS DE NAVARRE.

HENRI, I de ce nom, dit *le Gras*, roi de Navarre, fils de THIBAUT VI, surnommé *le Posthume*, *le Grand*, & *le faiseur de chansons*, comte de Champagne, & de sa troisiéme femme *Marguerite* de Bourbon, succéda à son frere THIBAUT II du nom, roi & VII comte, en 1270, ou 1271, & mourut à Pampelune, suffoqué par la graisse, le 21 juillet 1274. De sa femme *Blanche* d'Artois, fille de *Robert*, frere de saint *Louis*, il eut un fils, que sa nourrice tua en le laissant tomber d'une fenêtre; & une fille nommée *Jeanne*, mariée le 16 août 1284, à *Philippe* IV, dit *le Bel*, roi de France, morte le 2 avril 1304. *Blanche* se remaria à *Edmond*, comte de Lancastre, second fils de *Henri* III, roi d'Angleterre, & d'*Eleonore* de Provence, & mourut le 2 mai 1302. * Nangis, *in chron. & Philipp. III.* Le P. Anselme, &c.

HENRI d'Albret II du nom, roi de Navarre, prince de Béarn, comte de Foix, &c, fils de JEAN sire d'Albret, roi de Navarre, & de *Catherine* de Foix, naquit à Sanguesse en 1503, & eut de la succession de son pere en 1516, une petite partie du royaume en deçà les Pyrenées; car Ferdinand roi d'Aragon avoit usurpé le reste. Henri reconquit presque toute la Navarre en 1520: mais elle fut reperdue peu de temps après, & ce prince eut le malheur de ne pouvoir être rétabli. Il épousa en 1527, *Marguerite* d'Orléans, sœur unique du roi *François* I, mourut à Hagetman en Béarn, le 25 mai 1555, & fut enterré dans l'église de Lescar. M. de la Faille, auteur des annales de Toulouse, a prétendu prouver dans son ouvrage, que ce prince étoit mort en 1544, fondé sur ce que dans les registres du parlement de Toulouse, on y trouve à l'année 1544, l'enregistrement des lettres patentes de François de Bourbon prince d'Enguien, successeur de Henri II roi de Navarre, au gouvernement de Languedoc; mais comme tous les historiens datent de l'année 1555 la mort de ce roi, il y a apparence que le comte d'Enguien n'eut ce gouvernement que sur la démission volontaire de ce monarque. Henri avoit eu de son mariage *Jean*, mort jeune; & JEANNE reine de Navarre, mariée le 20 octobre 1548, à *Antoine* de Bourbon, duc de Vendôme, & mere du roi HENRI *le Grand*, morte le 9 juin 1572.

ROIS DE PORTUGAL.

HENRI de Bourgogne, comte de Portugal, quatriéme fils de HENRI, fils aîné de ROBERT de France I du nom, fils du roi ROBERT, & frere de *Hugues* I & d'*Eudes* I successivement ducs de Bourgogne. Il passa en Espagne vers l'an 1089, ou en 1096, selon d'autres; & il y conquit sur les Maures le royaume de Portugal. Alfonse VI, roi de Castille, lui fit épouser *Thérèse*, qu'il avoit eue de *Ximene* de Gusman sa maîtresse, dont il eut ALFONSE I du nom, roi de Portugal; *Urraque*, mariée à *Verremond* Paxe de Trava, comte de Trastamare; & *Thérèse*, nommée aussi *Sanche*, mariée 1. à *Ferdinand*, dit *Sanche* Nunnez de Barbosa: 2. à *Ferdinand* Mendez, seigneur de Bragance. Il fit son séjour ordinaire à Conimbre, & mourut au siége d'Astorga le premier novembre 1112, âgé d'environ 50 ans. Quelques auteurs ont cru que ce prince étoit de la maison de Lorraine; mais aujourd'hui on ne doute plus qu'il ne soit sorti de celle de France. *Voyez* PORTUGAL. * *Consultez le traité de l'origine des rois de Portugal*, que Théodore Godefroi *publia en* 1624. Sainte-Marthe, *histoire de la maison de France*. Vasconcellos. Edouard Nunnez. Imhoff. Le P. Anselme, &c.

HENRI, cardinal de Portugal, cinquiéme fils du roi EMANUEL & de *Marie* de Castille, né le 31 janvier 1512, fut successivement archevêque de Brague, de Lisbonne & d'Evora, & fut créé cardinal par le pape Paul III, en 1546. Depuis il succéda en 1578, à son

petit neveu *Sébastien*, tué en Afrique, fils de *Jean*, prince de Portugal, mort avant son pere *Jean* III. Comme Henri étoit âgé, & que trois ou quatre princes prétendoient à sa couronne, on tint les états généraux du royaume en 1579, pour lui choisir un successeur. Cela ne fut pas facile, & ce roi mourut le 31 janvier 1580, âgé de 68 ans, après un regne d'un an, cinq mois & cinq jours. PHILIPPE II roi d'Espagne, usurpa cet état; & les Espagnols l'ont possédé jusqu'en 1640, que JEAN IV, de la maison de Bragance, fut proclamé roi.

PRINCES DU NOM DE HENRI.

HENRI de France, fils du roi Louis VI, dit *le Gros*, & d'*Adelais* de Savoye, fut chanoine de Paris, puis archidiacre d'Orléans, & posséda plusieurs abbayes qu'il laissa à *Philippe* son frere, pour se faire religieux à Clairvaux sous S. Bernard en 1149. Depuis il fut élu évêque de Beauvais & archevêque de Reims, où il mourut le 13 novembre 1175. Plusieurs auteurs parlent de lui. * Alberic. Vincent de Beauvais, *P. III. Spec. hist.* Buselin, *l.* 1 *Gallo-Fland. c.* 41. Cesaire de Clairvaux, *l.* 1 *c.* 19. Nicolas de Clairvaux, *ep.* 1 & 39. L'auteur de la vie de saint Bernard, *l.* 4, *c.* 3. Sirmond, *in not. ad Petrum Cellensem.* Sainte-Marthe, *hist. de la maison de France*, *l.* 12. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Le P. Anselme, &c.

HENRI de Bourgogne, fils de ROBERT de France I de ce nom, duc de Bourgogne, se trouva l'année 1059 au sacre du roi Philippe I, qui se fit à Reims, comme le conjecture du Chêne, & mourut avant son pere l'an 1066. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité aux premiers ducs de BOURGOGNE. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Du Cange. Le P. Anselme, &c.

HENRI, duc de Bourgogne. *Cherchez* EUDES.

HENRI de Bourbon, I du nom, prince de Condé, duc d'Enguien, pair de France, &c, fils de LOUIS de Bourbon I du nom, prince de Condé, & d'*Eléonore* de Roye sa premiere femme, né à la Ferté-sous-Jouare le 29 décembre 1552, se signala en diverses occasions. En 1573, il se trouva au premier siége de la Rochelle avec le duc d'Anjou, qui fut depuis le roi Henri III. S'étant jetté dans le parti des huguenots, dont son pere avoit été un des plus célebres chefs, il emporta la ville de Brouage, qu'il perdit peu après; se rendit maître de la Fere, & passa en Angleterre & en Allemagne, pour y solliciter du secours. Ce prince se trouva à la bataille de Coutras en 1587, & mourut de poison à S. Jean-d'Angeli le samedi 5 mars 1588. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BOURBON. * De Thou. Davila. P. Matthieu. Sainte-Marthe. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

HENRI de Bourbon II du nom, prince de Condé, premier prince du sang, pair & grand-maître de France, duc d'Enguien, de Châteauroux, de Montmorenci, &c, gouverneur de Bourgogne, de Bresse & de Berri, ou Bugei, naquit à S. Jean-d'Angeli le premier septembre 1588. Le roi Henri IV le retira d'entre les mains des religionaires, pour le faire élever dans la religion catholique. Il représenta le duc de Bourgogne au sacre du roi Louis XIII, en 1610, & le jour suivant il reçut le collier de l'ordre du Saint Esprit. Quelque temps après il se brouilla avec la reine régente, & fit son accommodement par le traité de Sainte-Ménéhoult. Il accompagna le roi en 1614, lorsqu'il fut déclaré majeur, le 2 du mois d'octobre. Ce prince témoigna peu après quelque mécontentement, qui sembla s'être dissipé par le traité de Loudun conclu en 1615, & cependant il fut arrêté le premier septembre 1616, & mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'en 1619. Depuis il prit la ville de Sancerre sur les huguenots en 1621: il suivit le roi aux siéges des villes rebelles, & commanda l'avant-garde au combat de Ré en 1622. Après la reddition de Montpellier, il fit un voyage en Italie, où il s'étoit retiré en 1609, peu après son mariage avec *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, fille puînée de *Henri* I duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & de *Louise* de Budos sa seconde femme. A son retour le roi lui donna le commandement de ses armées en Guienne & en Languedoc, où il prit diverses places sur les huguenots. Il eut le gouvernement de Nanci & de Lorraine en 1635, & l'année suivante il commanda l'armée du roi dans la Franche-Comté, où le siége de Dole ne lui fut pas heureux. Il se signala dans le Roussillon par la prise du château de Salses en 1639, & par celle de la ville d'Elne en 1642. Après la mort du roi, il fut établi chef du conseil & ministre d'état sous la régente, pendant la minorité du roi Louis XIV. Le prince de Condé servit utilement dans ces occasions; & mourut à Paris le 26 décembre 1646. Son corps fut porté à Valeri, son cœur dans l'église de saint Louis des Jésuites de Paris, & ses entrailles dans la chapelle des Minimes de la place royale. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BOURBON. * Le P. Anselme.

HENRI-JULES de Bourbon Condé, premier prince du sang, pair & grand-maître de France, duc d'Enguien, de Châteauroux, &c, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Bourgogne, fils de Louis II du nom, prince de Condé, & de *Claire-Clémence* de Maillé, marquise de Brezé, naquit le 29 juillet 1643, & commença en 1667 en Flandre, la premiere des dix campagnes qu'il a faites en sa vie. En 1672, il se trouva au passage du Rhin, où il ne cessa de combattre que lorsqu'il eut vengé la blessure du prince de Condé son pere, & la mort du comte de Saint-Paul son cousin, par la mort ou par la prise des ennemis. En 1674 il fut blessé en deux endroits, & eut un cheval tué sous lui en la bataille de Senef; ce qui ne l'empêcha pas de voler au secours de son pere, qui étoit tombé dans un fossé, & qu'il dégagea. En 1675 il assiégea & prit Limbourg; fit sous le roi les campagnes de 1676, & des deux années suivantes, aussi-bien que celles de Mons en 1691, de Namur en 1692, & de 1693; enfin il mourut à Paris le premier avril 1709. C'étoit un prince très-éclairé, qui n'ignora rien de ce que l'on peut savoir, & magnifique dans les fêtes qu'il donnoit. *Voyez* sa postérité à BOURBON. * Le P. Anselme.

HENRI de Bourbon, duc de Montpensier, de Châtelleraud & de Saint-Fargeau, pair de France, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, Dauphin d'Auvergne, &c, gouverneur de Dauphiné & de Normandie, fils de FRANÇOIS de Bourbon, duc de Montpensier, &c, & de *Renée* d'Anjou, marquise de Mezieres, comtesse de Saint-Fargeau, &c, né à Mezieres en Touraine le 12 mai 1573, porta le titre de prince de Dombes du vivant de son pere. Il commanda l'armée en Bretagne contre le duc de Mercœur, & y prit diverses places; mais il fut défait au combat de Craon. Il s'étoit joint avec François de Bourbon, prince de Conti, avec lequel il avoit assiégé la ville de Craon, située sur l'Oudon. Le duc de Mercœur s'avança pour la secourir, & les deux princes qui n'étoient pas en bonne intelligence, lui laisserent passer la riviere, & firent retraite en plein jour. Ils furent poursuivis le 25 mai 1592, & perdirent douze cens hommes & leur canon, avec les villes de Château-Gontier, Maïenne & Laval. François duc de Montpensier mourut le 4 juin de la même année; & le prince Henri son fils fut alors pourvu du gouvernement de Normandie, & soumit le reste des places qui y étoient encore pour la ligue. Il commanda l'avant-garde au siége d'Amiens en 1597; & représenta le duc de Guienne au sacre du roi Henri IV, qu'il suivit à la conquête de la Bresse & de la Savoye. Il reçut le collier de l'ordre du Saint-Esprit en 1600, présida à l'assemblée des notables de Rouen; & mourut à Paris le 27 février 1608. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BOURBON. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Mézerai. Le P. Anselme, &c.

HENRI d'Orléans, I du nom, duc de Longueville & d'Estouteville, souverain de Neufchâtel & de Wallengin en Suisse, comte de Dunois & de Tancarville, pair & grand chambellan de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Picardie, fils de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, &c, & de *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville, s'attacha au roi Henri III, contre le parti de la ligue; & après la mort funeste de ce monarque, il eut le même zèle pour Henri *le Grand*, qui lui confia la conduite d'une partie de ses troupes en 1589. Au mois de juin de la même année, il défit l'armée de la ligue, qui vouloit prendre Senlis, sous le duc d'Aumale, & amena du secours au roi, qui étoit devant Dieppe. Il servit aux siéges de Rouen & de Laon; & mourut à Amiens le 29 avril 1595, par un étrange accident; car lorsqu'il entroit à Dourlens, il reçut un coup de mousquet à la tête, dans une salve qu'on lui fit pour sa réception. D'autres disent, qu'il y faisoit une revue. Son corps fut enterré à Châteaudun, & son cœur dans la chapelle d'Orléans qui est aux Célestins de Paris. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à ORLEANS. * De Thou. P. Matthieu. Sainte-Marthe. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

HENRI d'Orléans II du nom, duc de Longueville, &c, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, puis de Normandie, naquit deux jours avant la mort de son pere le 27 avril 1595. Le roi Henri IV fut son parain, & lui donna son nom & le gouvernement de Picardie; mais jusqu'à ce qu'il fût en âge, il en laissa la commission à François d'Orléans, comte de Saint-Paul, son oncle paternel. Henri s'acquit beaucoup de réputation par sa bonté, par sa bonne conduite, & par ses inclinations généreuses & bienfaisantes. Il commanda les armées du roi en Lorraine, dans la Franche-Comté, en Allemagne, en Italie, & ailleurs. En 1644 il fut envoyé à Munster, pour y traiter de la paix, comme premier plénipotentiaire. Depuis il fut arrêté avec les princes de Condé & de Conti en 1650, & fut remis en liberté l'année suivante. Ce prince mourut à Rouen le 11 mai 1663. Son corps fut enterré dans sa chapelle de Châteaudun, & son cœur dans celle d'Orléans aux Célestins de Paris, où il est sous une magnifique sépulture de marbre blanc, que sa veuve y a fait élever. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à ORLEANS. * Le P. Anselme, &c.

HENRI, légitimé de France, grand-prieur de France, gouverneur de Provence, & amiral des mers de Levant, fils naturel du roi Henri II, & d'une demoiselle Ecossoise nommée Leviston, se trouva au siége de la Rochelle en 1583, & en diverses autres occasions; & fut tué à Aix par Philippe Altoviti, baron de Castellane, le 2 juin 1586. Le grand-prieur qui avoit du ressentiment contre ce gentilhomme, le vit un jour à la fenêtre d'une hôtellerie, & montant dans la chambre où il étoit, il lui donna un coup d'épée; celui-ci se sentant blessé tira la sienne, & la lui plongea dans le corps. * De Thou, *hist.* Mezerai, *hist. de France.* Bouche, *hist. de Provence.* Le P. Anselme, &c.

HENRI de Lorraine, duc de Bar, succeda à *Charles* II, duc de Lorraine, & épousa le dernier janvier 1599, *Catherine*, sœur du roi Henri *le Grand*, laquelle étoit sa parente au troisiéme dégré, & faisoit profession de la religion protestante. Ainsi il eut besoin d'une double dispense, l'une pour la diversité de la religion, l'autre pour la parenté. L'archevêque de Rouen, frere *naturel* du roi, fit la cérémonie de ce mariage dans le cabinet du roi, & en sa présence. Ce prince, après avoir vécu paisiblement avec sa femme pendant six mois, se laissa jetter tant de scrupules dans la conscience par son confesseur, qu'il se sépara de sa compagne, & prit l'occasion du jubilé pour demander l'absolution du pape, & obtenir une dispense pour l'avenir. Le pape lui refusa le dernier point, à moins que Catherine n'embrassât la religion romaine; & pour l'autre, il lui fit promettre de ne retourner jamais avec sa femme, si elle ne vouloit pas se convertir. Catherine voulut demeurer dans sa religion, & mourut le 13 février 1604, ce qui termina ce désordre. Henri mourut en 1624. *Voyez* LORRAINE. * Mezerai, *regne de Henri IV.* Le P. Anselme.

HENRI de Lorraine, I du nom, duc de Guise, prince de Joinville, pair de France, chevalier des ordres du roi, général de ses armées, & gouverneur de Champagne & de Brie, fils aîné de François de Lorraine, duc de Guise, & d'*Anne* d'Est, né le 31 décembre 1550, n'étoit qu'en l'onziéme année de son âge, lorsqu'il fit l'office de grand-chambellan au sacre du roi Charles IX. En 1567, il porta les armes en Hongrie contre les Turcs; & à son retour il se signala dans toutes les occasions contre les calvinistes. Il se trouva à la rencontre de Messignac le 25 octobre 1568, commanda l'arriere-garde à la bataille de Jarnac l'an 1569, & fut envoyé par le duc d'Anjou, qui commandoit l'armée, à Lusignan, que les huguenots avoient assiégé; mais ayant appris en chemin que le château s'étoit déja rendu, il se jetta dans Poitiers le 22 juillet, & défendit vaillamment cette ville, que les huguenots avoient assiégée sous l'amiral de Coligni, & d'où ils ne se retirerent que le 8 septembre suivant. L'année suivante il fut blessé à la bataille de Moncontour, & se distingua en 1573, au siége de la Rochelle, où il manqua d'être tué. Il étoit un des princes de son temps le mieux fait, & qui avoit le plus d'éloquence, de courage & d'esprit. Ces qualités le firent aimer des dames, & surtout de madame Marguerite de France, qui fut depuis reine de Navarre. Le roi Charles IX, qui avoit envie de marier cette princesse au roi de Navarre, témoigna du chagrin de cette inclination, & résolut de se défaire du duc de Guise: il ordonna à Henri d'Angoulême, son frere naturel, de faire querelle au duc, lorsqu'on seroit à la chasse, & de le tuer. Ce dernier en ayant été averti par François de Balsac d'Entragues, s'abstint d'aller à la chasse; & pour ôter tout sujet de soupçon au roi, par le conseil d'Anne d'Est sa mere, il se maria en 1570, avec *Catherine* de Cleves, comtesse d'Eu, seconde fille de *François* de Cleves, duc de Nevers, & de *Marguerite* de Bourbon-Vendôme, & alors veuve d'*Antoine* de Croi, prince de Porcien. Depuis le duc de Guise eut soin de l'exécution de la saint Barthelemi. Il reçut, en qualité de grand-maître de la maison du roi, les ambassadeurs de Pologne, qui apporterent au duc d'Anjou la nouvelle de son élection à la couronne de Pologne; & après la mort du roi Charles IX, il représenta le duc de Guienne au sacre du roi Henri III. Il défit les troupes que commandoit le seigneur de Toré au combat de Dormans, où il fut blessé à la jambe & à la joue gauche. La cicatrice y resta toujours; & c'est de-là qu'il en fut surnommé *le Balafré*. Il prit la ville de la Charité en 1577, & fut fait chevalier des ordres du roi en 1580; mais dans la suite il s'éloigna, sous de vains prétextes, de l'obéissance qu'il devoit au roi, entretint commerce avec les ennemis de l'état, & forma le puissant parti de la Ligue, après s'être retiré en Champagne, où il attira le cardinal de Bourbon en 1585. Il fit son accommodement au mois de juillet, & commanda l'armée du roi en Champagne; prit quelques places sur les huguenots; défit les Reistres à Vimori près de Montargis, & à Auneau en Bausse le 14 novembre 1587. Cette victoire éleva le courage de ceux de la Ligue, & les rendit même insolens. Ils appellerent le duc Guise à Paris, où il entra bien accompagné le 9 mai 1588. Trois jours après arriva la funeste journée des barricades. Le roi en conçut un chagrin mortel, & forma le dessein d'ôter la vie au duc de Guise. Le traité de Chartres qui suivit peu après, & qu'on appella *de l'Union*, ne servit qu'à l'abuser. On l'attira à Blois où l'on tenoit les états, & il y fut poignardé à la porte du cabinet du roi, le vendredi 23 décembre 1588, qui étoit le trente-huit de son âge, sur les huit à neuf heures du matin. On dit qu'il avoit reçu plusieurs avis du

dessein qu'on avoit sur sa personne; mais il les avoit négligés. Le cardinal de Guise, son frere, fut traité de la même façon. Une relation du sieur Miron, médecin du roi, assure que leurs corps furent brulés, & qu'on en jetta les cendres dans la riviere. D'autres disent le contraire. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à LORRAINE. * De Thou. Davila. P. Matthieu. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

HENRI de Lorraine, II du nom, duc de Guise, prince de Joinville, comte d'Eu, &c, pair & grand-chambellan de France, fils puîné de CHARLES de Lorraine, duc de Guise, &c, & de *Henriette-Catherine*, duchesse de Joyeuse, né le 4 avril 1614, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu par le roi de diverses abbayes, & même de l'archevêché de Reims. Il changea de profession, & par la mort de son frere devint l'aîné de sa maison. Au reste, c'étoit un prince bien fait, & qui avoit beaucoup d'esprit & de courage, mais peu de bonheur. Il se retira à Sedan avec le comte de Soissons, & entra dans ses desseins. Cette conduite lui suscita des affaires à la cour: on le traita comme un criminel, jusque-là qu'il fut condamné par contumace le 6 septembre 1641; mais il fit son accommodement en 1643. L'année suivante, il accompagna le duc d'Orléans au siége de Gravelines, & fit ensuite un voyage en Italie, où il fut appellé par les rebelles de Naples en 1647; & n'ayant pas été secouru à propos, il fut pris par les Espagnols, & conduit au château de Segovie en Espagne, d'où il ne sortit qu'en 1652. Deux ans après il retourna en Italie. A son retour il accompagna la reine de Suede à son entrée à Paris, l'an 1656, & mourut sans postérité le 2 juin 1664. Pendant son séjour en Flandre, il avoit pris en 1641, un engagement un peu trop fort avec *Honorine* de Berghes, fille du comte de Grimberge, veuve d'*Albert-Maximilien* de Hennin, comte de Bossut; & pour le rompre, il fut obligé de faire un voyage en Italie. Il prétendoit, après cela, épouser mademoiselle de Pons, fille d'honneur de la reine; & cette derniere passion lui ayant fait refuser l'alliance du cardinal Mazarin, ce ministre empêcha la France de secourir efficacement le duc de Guise dans son expédition de Naples. En 1666, la comtesse de Bossut fit déclarer par la Rote à Rome son mariage avec le duc de Guise bon & valide, & vécut en duchesse de Guise jusqu'à sa mort, arrivée en 1679; mais en 1700, intervint arrêt du parlement de Paris, qui le déclara nul. On soupçonne que les mémoires de ce duc, où il décrit son entreprise sur Naples, sont de *N* de Saintion son secrétaire, qui les a publiés. *Voyez* LORRAINE-GUISE. * *Mémoires de Trévoux*, décembre 1705. Bayle, *diction. crit.* au mot CARIFANTUS & à GUISE.

HENRI de Lorraine, duc de Mayenne & d'Aiguillon, pair & grand-chambellan de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Guienne, fils aîné de CHARLES de Lorraine, duc de Mayenne, & de *Henriette* de Savoye, marquise de Villars, né à Dijon le 20 décembre 1578, se trouva au sacre du roi Louis XIII en 16 0, & deux ans après il fut envoyé ambassadeur en Espagne. A son retour il se jetta dans le parti des mécontens, fut assiégé dans Soissons, & ne fit son accommodement qu'après la mort du maréchal d'Ancre en 1617. Ensuite il fut chevalier des ordres du roi en 1620, se signala dans la guerre contre les huguenots, sur lesquels il prit quelques places en 1621, & & fut tué au siége de Montauban le 20 septembre de la même année, sans laisser d'enfans de *Marie* de Gonzague, seconde fille de *Louis*, duc de Nevers, qu'il avoit épousée l'an 1599, laquelle mourut en 1601. *Voyez* LORRAINE. * Le P. Anselme.

HENRI de Lorraine, comte d'Harcourt, d'Armagnac, & de Brionne, vicomte de Marsan, chevalier des ordres du roi, grand écuyer de France, sénéchal de Bourgogne, & gouverneur d'Anjou, second fils de CHARLES de Lorraine, I du nom, duc d'Elbeuf, & de *Marguerite* Chabot, commença à se faire connoître à la bataille de Prague le 8 novembre 1620. A son retour en France, il servit en qualité de volontaire dans les guerres contre les huguenots, & se trouva au siége de S. Jean-d'Angeli, de Montauban, de l'isle de Ré, & de la Rochelle. En 1629, il se signala à l'attaque du Pas-de-Suse, & fut honoré par le roi Louis XIII du collier de ses ordres en 1633. Il continua à s'acquérir de la gloire par les grands services qu'il rendit à l'état. Un des plus considérables fut de reprendre, comme il fit en 1637, les isles de S. Honorat & de Sainte-Marguerite sur les Espagnols, contre lesquels il commandoit l'armée navale en cette expédition. Le combat de Quiers en Piémont l'an 1639, le troisiéme secours de Casal, le siége de Turin en 1640, & la prise de Côni en 1641, ne lui acquirent pas moins de gloire. Les particularités du siége de Turin ont été décrites par divers auteurs. Les assiégeans ayant affamé ceux de la ville, le furent eux-mêmes dans leurs retranchemens: mais quelque grande que fût la disette, le comte d'Harcourt ne se rebuta jamais; & répondit même à ceux qui lui parloient de quelque trêve, que quand ses chevaux auroient mangé toute l'herbe qui étoit autour de Turin, & ses soldats tous les chevaux de l'armée, il leveroit le siége. Les assiégés firent vingt-neuf sorties, & furent contraints de capituler le 17 septembre. Le roi voulant récompenser les services du comte d'Harcourt, lui donna le gouvernement de Guienne en 1642, & la charge de grand écuyer de France en 1643. Il alla la même année ambassadeur en Angleterre, pour y pacifier les troubles de cet état. En 1645, il fut vice-roi de Catalogne, où il défit à la bataille de Liorens les Espagnols, commandés par le comte de Mortare le 22 juin. Peu après il prit Balaguer sur Cantelme, & remporta d'autres avantages; mais le siége de Lérida en 1646, fut moins heureux pour lui, car il y perdit son canon & son bagage. En 1649, il fut envoyé dans les Pays-Bas, où il prit Condé, Maubeuge, le château de l'Ecluse, &c, & ensuite il fut pourvu du gouvernement de l'Alsace. Il s'y retira depuis, après avoir servi avec beaucoup de fidélité en Guienne dans la guerre civile de 1651 & 1652, & après avoir reçu quelque mécontentement de la cour. Il se vit dans la suite obligé de quitter ce gouvernement pour prendre celui d'Anjou, & mourut subitement dans l'abbaye de Royaumont le 25 juillet 1666, âgé de soixante-six ans. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à LORRAINE. * Le P. Anselme.

HENRI de Savoye, I de ce nom, duc de Nemours, de Genevois, de Chartres & d'Aumale, marquis de S. Sorlin, &c, fils puîné de JACQUES de Savoye, duc de Nemours, & d'*Anne* d'Est, né à Paris le 2 novembre 1572, eut pour parain le duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, & la reine de Navarre sa sœur. Il porta le titre de marquis de Saint-Sorlin, jusqu'après la mort de Charles-Emanuel son frere, arrivée au mois de juillet 1595. Le duc de Savoye le fit chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1585, & trois ans après lui confia la conduite de son armée, avec laquelle il prit Carmagnole, Saluces, &c. S'étant engagé avec les princes de Lorraine dans le parti de la Ligue en 1591, il fit la guerre en Dauphiné, dont il eut depuis le gouvernement. En 1596 il ménagea son accommodement avec le roi Henri IV, qu'il suivit l'année suivante au siége d'Amiens. Depuis, en 1600, il eut la permission de se retirer à Anneci, pour ne pas prendre part à la guerre contre le duc de Savoye. Quelques mécontentemens qu'il reçut à la cour de Savoye, le porterent en 1615, à écouter les propositions que les Espagnols lui firent de prendre les armes; mais il se vit abandonné de ceux qui lui avoient inspiré ces conseils pernicieux, & fut réconcilié par la cour de France avec le duc en 1616. Ce prince mourut à Paris le 10 juillet 1632, & fut enterré à Anneci. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à SAVOYE. * Guichenon, *histoire de Savoye.* Le pere Anselme.

HENRI de Savoye, II du nom, duc de Nemours, de Genevois & d'Aumale, marquis de Saint-Sorlin & de Saint-Rambert, &c, fils de HENRI I, duc de Nemours, porta la qualité de marquis de Saint-Sorlin, fut destiné à l'état ecclésiastique, posséda plusieurs bénéfices, & fut nommé par le roi à l'archevêché de Reims. Il fut même reçu duc & pair avant que d'avoir eu ses bulles en 1651, & présida à l'assemblée du clergé de France. La mort de son frere le fit changer d'état, & lui fit prendre alliance le 22 mai 1657, avec *Marie* d'Orléans, fille de Henri d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, & de *Louise* de Bourbon-Soissons, sa premiere femme. Il mourut sans postérité à Paris le 14 janvier 1659, & sa veuve le 16 juin 1707. *Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *histoire de Savoye*. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

HENRI ou HENTIUS, roi de Sardaigne & de Corse, étoit fils *naturel* de l'empereur *Frédéric II*, & de *Blanche*, marquise de Montferrat. Lorsque le pape Gregoire IX eut convoqué à Rome, l'an 1241, un concile contre l'empereur, Henri son fils, qui étoit alors roi de Sardaigne, attendit vers Pise, les galeres génoises, qui portoient les prélats de France, d'Angleterre & d'Espagne; il en prit vingt-deux, en coula trois à fond, & envoya à Frederic son pere, les prélats avec trois cardinaux légats du pape. Quelques années après ce jeune prince fut pris par les Boulonnois, comme il amenoit du secours à ceux de Modène, contre qui ils étoient en guerre. L'empereur son pere mit tout en œuvre pour le retirer; il menaça, il pria, il offrit autant d'or qu'il en faudroit pour entourer leur ville; mais ce fut en vain, les Boulonnois s'obstinerent de le garder, & l'empereur étant mort peu après, en 1250, son fils resta au pouvoir des habitans de Boulogne, qui le traiterent toujours en roi aux dépens de la république, mais en roi prisonnier. Il mourut au mois de mars 1272, après vingt-deux ans neuf mois seize jours de captivité, ainsi qu'on le lit dans l'épitaphe qui est sur son tombeau à Boulogne.

PRINCES DE LA MAISON DE BAVIERE.

HENRI, fils d'OTHON, après la mort de son pere, eut en partage la Basse Baviere; *Louis*, son frere aîné, ayant eu la haute pour le sien avec le Palatinat. Ils se joignirent ensemble l'an 1282, à la diéte d'Augsbourg, pour recouvrer l'Autriche, la Stirie, & les autres terres qui avoient été ôtées à leurs ancêtres. La postérité de Henri vint à manquer l'an 1340, en la personne de *Jean* son petit-fils. *Voyez* BAVIERE.

HENRI, dit *le Riche*, fils de FREDERIC de Landshut, & neveu de l'empereur *Louis*, recueillit seul toute la succession d'Ingolstad, à l'exclusion de ses cousins, après la mort de Louis *le Barbu*, arrivée en 1447. Il fut pere de *Louis*, dans le fils duquel nommé *Georges*, fondateur de l'université d'Ingolstad, cette branche fut éteinte l'an 1503. Ce dernier fit son héritiere *Elizabeth*, mariée à *Robert*, comte Palatin: ce qui fut l'origine de la guerre de Baviere. *Voyez* BAVIERE.

PRINCE DE LA MAISON DE SAXE.

HENRI, second fils d'ALBERT, duquel est sortie la branche *Albertine*, continua la guerre que son pere avoit faite aux Frisons, & ne pouvant les domter, transporta ses droits à la maison d'Autriche. Il appuya le parti de Luther; & non-seulement entra l'an 1538 dans la ligue de Smalcalde, mais encore refusa la part de la succession de *Georges* son frere aîné, qui la lui abandonnoit, à condition qu'il embrassât la religion romaine. Ensuite, assisté des princes de la même ligue, il se rendit maître du pays, & y établit la religion protestante: ce qui commença par la ville de Leipsick. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à SAXE.

PRINCES DE LA MAISON DES GUELPHES.

HENRI, dit *le Noir* ou *le petit chien*, fils de GUELPHE I, posséda le duché de Baviere après son pere, & après son frere *Guelphe II*. Il eut de sa femme nommée *Wulfille*, de la maison de Saxe, deux fils, GUELPHE III, & HENRI, surnommé *le Superbe*, qui fut duc de Saxe, laquelle il reçut de l'empereur Lothaire son beau pere l'an 1137. Il fut aussi duc de Baviere, & fut le fondateur de la ville de Munich. Celui-ci étant assiégé dans Vinsberg, fut sauvé & conservé par l'affection de sa femme, qui l'emporta sur ses épaules hors de la ville; après quoi l'empereur Conrad, qui étoit auparavant son ennemi, se réconcilia avec lui. Il fut pere de HENRI, qui suit.

HENRI, surnommé *le Lion*, duc de Baviere & de Saxe, fut un prince très-puissant, & étendit sa domination en Allemagne, depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, & depuis la mer Baltique jusqu'aux frontieres d'Italie. Il fit construire des ponts sur le Danube, à Ratisbonne & à Lawembourg; détruisit presque entierement les Hénetes, & mena de Frise & de Saxe de nouvelles colonies dans leur pays, qu'il avoit presque épuisé d'habitans. Ce prince déroba avec beaucoup de valeur Frederic *Barberousse*, son cousin germain, à la fureur de la populace de Rome, qui s'étoit soulevée, & qui avoit excité une sédition. Toutefois le même Frederic le proscrivit l'an 1180, & le déclara criminel de leze-majesté, parcequ'il en avoit été abandonné au siége d'Alexandrie, sous prétexte que le pape l'avoit excommunié. Il confisqua ses terres, & conféra la Baviere à *Othon V*, comte de Wittelspach & de Schiren; & la Saxe à *Bernard* d'Ascanie. Plusieurs autres princes se saisirent de diverses parties de son état, ce qui le contraignit à fuir, & à se retirer en Angleterre vers le roi, son beau-pere, qui le reçut, & qui, par son intercession, lui fit rendre Brunswick & Lunebourg. Henri mourut l'an 1195, & laissa trois fils; l'un desquels, HENRI *le Jeune*, eut le palatinat de sa femme *Clémence*, fille de *Conrad* de Souabe, & niéce de l'empereur *Barberousse*.

HENRI, dit l'*Admirable*, fils d'ALBERT *le Grand*, duc de Brunswick, chef de la famille, a commencé la branche de Grubenhagen, comme son frere Albert *le Gras* a continué celle de Brunswick. Il fut chassé de la ville de Brunswick, à cause qu'il avoit favorisé la faction des tribuns du peuple contre le sénat, & posséda la ville d'Einbec. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BRUNSWICK.

HENRI, fils de MAGNUS I, & petit-fils d'ALBERT *le Gras*, duc de Brunswick, posséda la principauté de Wolfembutel, avec le duché de Calemberg. Il fut pere de *Henri*, surnommé *le Pacifique*, & de GUILLAUME; dit *le Victorieux*, lequel eut deux fils: savoir, *Guillaume*, qui eut en héritage Gotingen; & *Frideric*, qui eut Hanover. *Guillaume* mourut l'an 1503, & laissa deux fils, HENRI, qui commença la branche de Wolfembutel; & ERIC, dont est sortie celle de Gotingen & de Calemberg. *Bernard*, frere du premier Henri, a commencé la branche de Lunebourg. L'un de ses descendans, nommé *Henri*, en la guerre d'Hildesheim l'an 1519, se joignit à l'évêque contre ceux de Brunswick, & pendant l'interregne, favorisa le parti des François. *Voyez* BRUNSWICK.

HENRI I, surnommé l'*Ancien* ou *le Méchant*, fils de GUILLAUME *le jeune*, a commencé la branche de Wolfembutel. Il fit la guerre contre ceux d'Hildesheim, & contre la ville de Brunswick l'an 1492, & mourut d'un coup de canon au siége de la forteresse d'Ort, dans la Frise orientale. Il a eu plusieurs enfans, & entr'autres HENRI, qui suit.

HENRI II, dit *le jeune*, duc de Brunswick, prince inquiet & ambitieux, acheta de *Guillaume*, son frere, le droit d'aînesse, & fit confirmer ce contrat par Charles-*Quint* l'an 1537. Il servit fidélement cet empereur en Italie contre les François, fit paroître beaucoup de valeur dans la guerre contre les Paysans, & entra l'an 1536, dans le parti qu'on appelloit *la sainte Ligue*. Parcequ'il inquiétoit & pressoit fort les villes de Goslard & de Brunswick, les princes de l'allian-

ce de Smalcalde le dépouillerent de son duché l'an 1542. Après quoi étant aidé de l'argent du roi de France, il excita quelques troubles; mais il fut pris avec son fils par Maurice duc de Saxe, & ne recouvra la liberté qu'en l'année 1547. Ensuite, ne pouvant encore demeurer en repos, il passa par diverses autres épreuves; mais enfin, pour réparer ses pertes, & pour remédier aux dégats que tant de guerres avoient faits dans son pays, il s'appliqua uniquement à conduire son état; & après avoir long-temps attendu en vain un concile général de toute la chrétienté, tel qu'il le croyoit nécessaire, il embrassa la confession d'Augsbourg, en fit une déclaration publique, & mourut l'an 1568. *Voyez* BRUNSWICK.

HENRI-JULE, fils de JULE, & petit-fils de HENRI II, se saisit de toute la succession de la maison de Grubenhagen l'an 1596, après la mort de *Philippe*, qui étoit le dernier de cette branche, & fut obligé de l'abandonner, après avoir perdu le procès qu'on lui intenta. Il assiégea la ville de Brunswick l'an 1605; mais sans succès, & mourut l'an 1613. *Voyez* sa postérité à BRUNSWICK.

PRINCES DE LA MAISON DE BRABANT & de HESSE.

HENRI I, surnommé *le Bon*, fils de GEOFROI III, duc de Lorraine, prit la ville de Bérite dans la Palestine, & fit prisonniers de guerre Florent comte de Hollande, & Othon duc de Gueldres. Il se saisit de la ville de Liége, ruina celle de Tongres, fut vaincu par l'évêque de Liége, & mourut l'an 1235. HENRI II son fils, qui suit, lui succéda.

HENRI II, dit *le Magnanime*, eut plusieurs guerre à soutenir, & fut nommé à l'empire par le pape Innocent IV, contre l'empereur Frédéric II. De ses deux fils, HENRI III, & d'un autre HENRI, sont sorties les deux branches de Brabant & de Hesse.

HENRI III, dit le *Debonnaire*, duc de Brabant, fut nommé par Alfonse, roi d'Espagne, comme empereur, pour gouverner & défendre la partie de l'empire, qui est depuis le Brabant jusqu'au Rhin. Il mourut l'an 1170, & laissa pour enfans *Henri* IV, qui quitta le gouvernement; & se mit dans un monastere; JEAN I & *Geofroi*. Leur postérité prit fin en la personne de *Jean* III.

HENRI I, surnommé l'*Enfant*, second fils de HENRI II, dit *le Magnanime*, commença la branche de Hesse. Il donna de la terreur à ceux de Paderborn, & à l'archevêque de Mayence, qui le menaçoit de l'excommunier, réprima sa noblesse, qui s'étoit soulevée; & fut secouru par l'empereur Adolphe, contre son fils *Henri*, qui s'étoit révolté, & lui faisoit la guerre. Il survécut à ce fils rébelle, & étant mort l'an 1608, laissa trois fils, OTHON, *Jean*, & *Louis*.

HENRI II, surnommé *de Fer*, fils d'OTHON, fut souvent inquiété par ceux de la faction, dite *de l'Etoile*, & parvint cependant à une grande vieillesse. Ses deux fils, *Henri* & *Othon*, étant morts avant lui, il institua pour héritier *Herman*, fils de son frere *Louis*. Le duc de Brunswick, qui avoit épousé la fille de Henri *de Fer*, contesta cette succession; & appuyé de la faction de l'Etoile, suscita de grands troubles; mais Herman demeura victorieux, & mourut l'an 1413. Il fut pere de *Louis*, & grand-pere de *Louis*, dit *le Pieux*, & de *Henri*, qui fut souverain de Marpourg. Ce dernier succéda l'an 1479, au comte de Catzénellebogen, son beau-pere, & eut un fils nommé *Guillaume*, surnommé *le Jeune* ou *le Riche*, en qui la branche de Marpourg prit fin.

PRINCE DE LA MAISON DE BADE.

HENRI I, fils de HERMAN, troisiéme marquis de Bade, commença la branche d'Hochberg, & posséda le comté de ce nom, auquel l'empereur Frédéric II ajouta le Brisgaw, après que la famille de Zéringhen eut manqué. Henri mourut l'an 1121, & eut deux fils, RODOLPHE, qui fut pere de HENRI I; & HERMAN. Ce dernier eut trois fils; HENRI III, *Rodolphe*, & *Frédéric*. HENRI fut général de l'armée de l'empereur Rodolphe, qu'il mena contre Ottocare; & ayant été fait chevalier de saint Jean, il donna à cet ordre la ville d'Heiters-Heim. Ses deux fils HENRI & RODOLPHE III, firent de nouveau le partage de leur pays. Celui-là laissa la seigneurie de Hochberg à son fils nommé aussi HENRI; & à ses autres fils, à savoir *Othon*, qui mourut à la bataille de Sempac l'an 1386; & *Hesson*. Ce fut en la personne des freres *Henri*, *Hesson* II, & *Othon* III, qui mourut l'an 1418, que la branche d'Hochberg prit fin. La succession tomba dans la famille de Susemberg, qui avoit commencé à RODOLPHE III, *dont nous venons de parler*. *Rodolphe* eut un fils, nommé *Henri*, à qui la seigneurie de Rotelin fut donnée l'an 1315, par *Léopold*, le dernier seigneur, & dont la famille fut éteinte l'an 1538, en la personne de *Philippe*.

*PRINCES DE LA FAMILLE DES ASCANIENS, ou da la maison d'*ANHALT.

HENRI, surnommé *sans Terre*, fils de CONRAD, & petit-fils de JEAN électeur de Brandebourg, fut pere de *Waldemar* & de *Jean* IV, lesquels après leur oncle *Waldemar*, posséderent l'un après l'autre la dignité électorale: ils moururent tous deux en moins d'un mois, l'an 1322.

HENRI-FRANÇOIS, duc de Lavenbourg, fils de *François* II, mourut l'an 1658.

HENRI-JULE, frere du précédent, né l'an 1586, embrassa la religion romaine, & fit la guerre pour l'empereur. Il eut deux fils d'*Elizabeth-Sophie* de Brandebourg, à savoir *François-Ermand* & *Jules-François*.

PRINCES DE LA MAISON DES VANDALES, ou de la maison de MECKELBOURG.

HENRI I, fils puîné de GODESCALC, & petit fils d'UDON roi des Hérules, fit la guerre au tyran Criton, prince des Rugiens, pour venger la mort de son frère *Buthuen*, que ce tyran avoit fait mourir, & par le secours des Danois il le vainquit plusieurs fois, le tua, & épousa sa veuve nommée *Glavine*. Il domta deux fois les Rugiens, & se rendit célébre par quelques autres guerres. De ses fils, l'un nommé *Voldemar*, fut tué par les Rugiens; & un autre appellé *Canut*, fut mis à mort par son propre frere *Suantopole*. Le fils de ce dernier, appellé *Suinico*, fut le dernier des descendans de *Henri*, & mourut l'an 1135. Après lui *Canut* de Danemarck, soutenu de l'empereur Lothaire, s'attribua le droit & le titre du royaume des Vandales.

HENRI II, surnommé *Burum*, fils de PRIBISLAS, fonda la ville de Rostock, & fut le dernier des rois Vandales, parcequ'il fut contraint par *Henri-Leon*, & par *Albert-Louis*, de prendre le nom de duc. Ce *Henri*, qui étoit de la lignée de *Buthuen*, répara les ruines que la guerre avoit faites en son pays du temps de son prédécesseur. HENRI III, qui suit, fut son fils.

HENRI III, dit *le Jeune*, fut le pere de JEAN, duquel sont venus les ducs de Meckelbourg, les Nicolots, & les princes des Vandales, dont la postérité a fini l'an 1430.

HENRI I, duc de Meckelbourg, fils de JEAN, accompagna S. Louis, roi de France, dans le voyage de la Terre-sainte, fut pris par les Sarasins, souffrit une dure captivité pendant vingt-six ans; & ayant enfin été renvoyé par le soudan, revint en son pays, où il mourut l'an 1302.

HENRI II, fut surnommé *le Lion*, parceque durant l'absence de son pere *Henri* I, il se défendit vaillamment contre le marquis de Brandebourg. Il eut la ville de Stargard, du chef de *Béatrix* de Brandebourg, sa femme, & reçut Rostock, de *Christophe* roi de Danemarck. Ce prince mourut l'an 1348, & laissa deux fils,

Albert, & *Jean*, que l'empereur Charles IV créa princes de l'empire dans le diéte de Prague. Albert eut un fils nommmé Henri, qui épousa *Ingelburge*, sœur de *Marguerite* de Danemarck. De ce mariage sortirent un fils nommé Albert; & une fille appellée *Marie*, qui épousa *Uratislas* de Poméranie. Eric, fils de ce dernier, fut élu roi du septentrion, à la considération d'*Ingelburge*, sa grand-mere. *Voyez* MECKELBOURG.

HENRI III, surnommé *le Gras*, fils de Jean, & petit-fils de *Magnus*, fils d'Albert, succéda à la principauté des Vandales, après la mort de tous ses parens. De son temps, ceux de Rostock furent mis au ban de l'empire par l'empereur Sigismond; & l'académie que Jean, pere de Henri, y avoit établie, fut transférée pour cinq ans à Gripswald. Henri III, entr'autres fils, en eut un nommé Magnus, en la personne duquel cette race fut continuée.

HENRI, fils de Nicolot, qui commença la branche des princes des Vandales, fit mourir son pere avec son frere *Nicolot*, & pour ce sujet fut envoyé en exil.

Prince de la maison de Wirtemberg.

HENRI, fils d'Ulric, le premier de la branche de Stutgard, ayant été destiné à l'église, fut coadjuteur de l'archevêque de Mayence. Depuis étant maître de Montbelliard, il fit couper la tête à Hagenbach; & ayant pris les armes pour le duc Charles de Bourgogne, il entra dans le pays de Basle, & dans le Sundgau, l'an 1474. Ce prince mourut l'an 1519, à Aurac, où il étoit prisonnier, & laissa d'*Elizabeth* de Deux-Ponts, sa femme, deux fils, Ulric, qui commença la premiere branche de cette maison, qui est la ducale; & Georges, de qui est venue la seconde, qui est celle de Montbelliard. *Voyez* WIRTEMBERG.

Princes de la maison des Piastes.

HENRI I, surnommé *le Barbu* ou *le Sage*, fils de Boleslas, duc de la haute Silésie, fut élu prince de Pologne l'an 1225, contre Lescus, dit *le Blanc*; mais ayant été pris par Conrad Mazovi, il renonça à cette principauté. Enfin l'an 1233, ayant chassé de la grande Pologne Ladislas, dit *le Cracheur*, il tint jusqu'à sa mort l'une & l'autre Pologne, y forma plusieurs loix barbares, & mourut l'an 1238. Il eut entr'autres fils Henri II, qui suit.

HENRI II, surnommé *le Pieux*, chassa Ladislas, dit *le Cracheur*, & le poussa jusqu'en Poméranie. Il périt après dans la célébre bataille qui fut donnée proche de Lignitz, contre les Tartares, l'an 1241, & laissa quatre fils, Henri III, qui suit; *Conrad*; *Boleslas*; & *Ladislas*.

HENRI III, surnommé *le Fidele*, fils de Henri II, & d'*Anne* de Bohême, posséda au commencement le duché de Lignitz, qu'il céda à son frere *Boleslas*, en échange de Breslau, l'an 1244, & mourut l'an 1266.

HENRI IV, surnommé *le Bon*, fils de Henri II, fut pris par son oncle *Boleslas*, & fut contraint de faire avec lui un traité très-désavantageux l'an 1275; mais en revanche dix ans après, ayant arrêté le fils de *Boleslas* dans un festin, auquel il l'avoit invité, il ne le relâcha point qu'il n'eût payé sa rançon. Henri fut excommunié par l'évêque de Breslau, avec qui il avoit des différends, & fut absous par le concile de Lyon. L'an 1289 il fut élu prince de Pologne contre Boleslas Mazovi. Il l'en chassa, aussi bien que Ladislas Loctu; mais il mourut l'année suivante, non sans soupçon de poison.

HENRI I, surnommé *le Gros*, fils de Boleslas, duc de Lignitz, succéda à son pere l'an 1281. Il fut pris par son cousin, & l'assista fidélement l'an 1289, contre Ladislas Loctu; mais ayant été livré à son oncle, par la trahison de Conrad de Glogaw, il fut enfermé dans un cabinet de fer, où il s'en fallut peu qu'il ne demeurât jusqu'à la mort. Il fut enfin relâché sous de très-fâcheuses conditions, & mourut l'an 1295. L'un de ses fils nommé aussi Henri, posséda Breslau, & mourut l'an 1337.

HENRI II, surnommé *Stigmatias*, c'est-à-dire, *qui a été marqué*, fut fils de Louis, & reçut de son oncle *Robert*, le duché de Lignitz. Il eut deux fils de *Salomée* Mazovi, sa femme, Louis, duc de Lignitz & de Brieg; & *Henri*, prince de Luben.

HENRI III, fils de Henri II, fut exposé aux fléaux de la famine & de la peste, qui désolerent son pays, & fut mêlé dans la guerre que Casimir de Pologne fit contre Albert II, qui prétendoit à la couronne de Bohême. Il fut pere de Louis, qui eut deux fils, *Henri*; & *Jean*.

HENRI, fils de Bernard, chef de la branche de Schweidnitz, mourut l'an 1347, après avoir refusé, avec son frere *Boleslas*, de rendre obéissance au roi de Bohême. Il eut les principautés de Javer & de Furstemberg, comme héritier de son oncle; mais Boleslas étant mort sans enfans l'an 1368, l'empereur Charles IV se porta pour héritier, & s'en saisit. Depuis ce temps-là, la Silésie a adopté les mœurs & les coutumes de l'Allemagne.

HENRI I, dit *le Fidèle*, fils de Conrad, duc de Glogaw, fut élu & appellé par ceux de Posnanie, contre Ladislas Loctu, & s'empara de la Pologne, dont il fut bientôt après dépouillé par son compétiteur. Il mourut de tristesse l'an 1309.

HENRI II, fils de Henri I, commença la branche de Sagan-Glogaw, & fut chassé de son pays l'an 1332, par Jeanne, reine de Bohême, à cause qu'il ne lui voulut pas vendre sa part du duché de Glogaw, encore que dès l'année 1329 il eut mis tous ses biens sous le fief du royaume de Bohême. Il mourut de chagrin l'an 1339.

HENRI III, surnommé *de Fer*, fils de Henri II, reçut de l'empereur Charles IV, la moitié du duché de Glogaw, qu'on avoit ôtée à son pere. Il mourut l'an 1369, & laissa trois fils du nom de *Henri*, dont les deux premiers moururent avant leur cadet.

HENRI IV, surnommé *le Passereau*, fils de Henri III, fut duc de Sproti, & de Freistad, & ensuite héritier de ses deux freres de même nom l'an 1395. Il laissa trois fils, Henri-Rapold; Henri, qui a été nommé *Pere de la patrie*; & *Jean*. L'aîné mourut sans enfans.

HENRI V, qui fut nommé *Pere de la patrie*, posséda les duchés de Glogaw & de Freistad, & mourut l'an 1467. Il laissa deux fils, *Sigismond*; & *Henri*, qui mourut sans enfans l'an 1476.

HENRI, fils de Boleslas III, de la famille d'Oppellen, mourut sans enfans.

Autres princes.

HENRI, duc de Frioul, surmonta Iringue duc des Avares, & le dépouilla d'un grand trésor, qu'il envoya au roi de France, l'an de Rome 1147.

HENRI d'Essex, baron de Raleigh dans le comté d'Essex, & porte-enseigne héréditaire d'Angleterre, vivoit sous le regne de Henri II roi d'Angleterre. Il est remarquable dans l'histoire de ce royaume, pour son manque de fidélité ou de courage, dans la grande bataille qui se donna entre les Anglois & les Flamans à Coleshill, & qui fut fatale aux premiers. Henri, dit Cambden, y perdit & le courage & l'étendard royal. Pour cette raison il fut appellé en duel, & vaincu par Robert de Montfort: après quoi ses biens furent confisqués: il passa le reste de ses jours dans un monastere.

HENRI, surnommé *Torticol*, premier duc de Lancastre, vivoit dans le XIV siécle, sous le regne d'Edouard III, roi d'Angleterre. Il fonda le collége du corps de Christ à Cambridge, & l'église collégiale de Leicester, où il fut enterré. Ce fut un grand prince, dont la bonté fut si grande, qu'il mérita le nom de *bon duc de Lancastre*. Sa fille unique *Blanche*, qui eut postérité,

postérité, fut mariée à *Jean de Gand*, duc de Lancastre. * *Diction. anglois.*

HENRI, duc de Glocester, le plus jeune fils de CHARLES I roi d'Angleterre, naquit en 1640. C'étoit un prince de grande espérance, ayant beaucoup de talens & des inclinations vertueuses. On admira la réponse qu'il fit au roi son pere, lorsqu'il n'avoit encore que huit ans. Ce prince lui ayant dit, qu'il ne devoit pas prendre la couronne, pendant que ses freres Charles & Jacques seroient en vie, il répondit qu'il aimeroit mieux être déchiré par des chevaux sauvages, que de faire une telle chose. A l'égard de son habileté, son gouverneur Ascham déclara qu'il ne pouvoit lui parler d'aucun sujet, qu'il ne lui répétât, en y ajoutant quelque chose, après l'avoir entendu une seule fois. L'abbé Montagu fut choisi pour l'instruire de la religion catholique; mais Henri ne voulut point l'écouter. A la bataille de Dunkerque en 1657, il chargea avec tant de vivacité, que dom Jean d'Autriche protesta qu'il combattoit comme un véritable Anglois. Il mourut à Whitehall le 13 septembre 1660, & fut enterré à Westminster, dans la chapelle de Henri VII. *Voyez* ANGLETERRE. * Lloyd, *mémoires.*

HOMMES CELEBRES.

HENRI, patriarche de Constantinople pour les Latins, & légat du saint siége en cette ville, vivoit dans le XIV siécle, du temps du pape Clément VI. * Sponde, *A. C.* 1343, *num.* 17.

☞ HENRI, surnommé *le Pacifique*, évêque de Liége dans le XI siécle, étoit fils de Fréderic, comte de Toul, & proche parent de Godefroi *le Bossu*, duc de Bouillon. Il fut élevé à l'école de l'église de Verdun. Il devint ensuite archidiacre de cette église, sous l'évêque Thierri. Théoduin, évêque de Liége, étant mort le premier de juin de l'année 1075, le roi Henri lui donna pour successeur Henri, qui fut sacré peu après par S. Annon, archevêque de Cologne. Le nouvel évêque se montra très-zélé pour la régularité, & très-ferme à soutenir les démarches qu'il avoit faites pour la maintenir. Un des plus célébres événemens de son épiscopat, fut l'établissement de la fameuse *Tréve de Dieu* dans toute l'étendue de son diocèse. C'est pour avoir procuré cet avantage au pays de Liége, qu'on lui donna le glorieux titre de *Pacifique.* Henri eut la consolation de jouir dix ans entiers de la tranquillité qu'il avoit ainsi procurée en 1081 à son diocèse. Il mourut le 31 de mai 1091, la seiziéme année presque révolue de son épiscopat, & fut enterré à la collégiale de Huy, devant l'autel de S. Jean-Baptiste. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII, page 352 *& suiv.*

☞ HENRI, hérésiarque & chef des Henriciens, dans le XII siécle. Il étoit, à ce qu'on croit, originaire d'Italie, & avoit apostasié de la profession religieuse. Il ne manquoit ni d'esprit, ni d'éloquence, & imposoit aux simples par un extérieur extrêmement négligé, une piété apparente, une modestie affectée & des discours étudiés. Cet imposteur dogmatisa d'abord à Lausane en Suisse, & vint en 1116 au Mans, d'où il fut chassé honteusement. Il passa ensuite à Poitiers & à Bourdeaux, d'où il fut également obligé de se retirer. Il se réfugia alors dans le Dauphiné & en Provence, & s'y associa avec un autre hérétique nommé Pierre de Bruys, qu'il regardoit comme son maître. Leurs principales erreurs consistoient à rejetter une grande partie de l'écriture sainte & le baptême des enfans. Ils ne vouloient ni autels ni églises matérielles, refusoient d'honorer la croix, soutenoient qu'il n'y avoit point de sacrifice de la messe, que les évêques & les prêtres ne consacroient pas le corps & le sang de Jesus-Christ; enfin qu'il ne falloit pas prier pour les morts. Leur cœur étoit aussi corrompu que leur esprit, & ils menoient en particulier une vie très-débordée. Ils parcoururent ensemble ces deux provinces & y semerent leurs erreurs : ce qui excita le zèle de Pierre le vénérable, abbé de Cluni. A la sollicitation de ce saint abbé, les évêques du pays s'éleverent fortement contre les deux imposteurs, & les obligerent enfin, par l'autorité des princes, à quitter le pays & à passer le Rhône. Pierre de Bruys & Henri se retirerent alors à Saint-Gilles: les habitans se saisirent du premier, & le firent bruler tout vif. Henri son disciple auroit sans doute subi le même sort, s'il n'eut pris la fuite. Il se retira dans la Septimanie, & s'arrêta surtout à Toulouse, d'où il répandit ses dogmes pernicieux dans la Gascogne & dans les pays circonvoisins, soit par lui-même, soit par ses disciples. Le pape Eugène III, qui arriva en France pour prêcher la croisade, vers la fin du carême de l'an 1147, instruit du progrès que faisoit dans le Toulousain & aux environs, la secte de Henri, en fut alarmé. Il nomma aussitôt le cardinal Alberic évêque d'Ostie, légat du S. Siége, avec ordre de se rendre sur les lieux pour y combattre les hérétiques. Alberic se fit accompagner dans sa légation, par Geofroi évêque de Chartres, & quelques autres prélats, & surtout S. Bernard, dont il connoissoit le zèle & les lumieres. Ce dernier parcourut tous les pays que Henri avoit infectés de ses erreurs; il ramena la plupart de ceux que cet imposteur avoit engagés dans ses sentimens. A l'égard de Henri, il fut cité plusieurs fois devant le légat; mais au lieu de se présenter, il fuyoit de ville en ville, & dès qu'il savoit que les missionaires arrivoient dans un lieu, il se retiroit avec précipitation dans un autre. Geofroi, alors moine, & depuis abbé de Clairvaux, qui accompagnoit S. Bernard dans cette mission, & qui en a écrit le détail, assure que l'hérésiarque Henri fut enfin pris & conduit enchaîné devant l'évêque; qu'il demanda d'aller à Clairvaux pour y expier sa vie passée par la pénitence; que S. Bernard lui donna des lettres de recommandation pour être reçu dans le monastere; mais qu'il manqua de parole, & persista dans ses erreurs. Un écrivain postérieur (c'est Alberic, dans sa chronique, à l'an 1149) dit d'un autre côté, que Henri, après avoir été pris, fut conduit par l'évêque à qui il avoit été remis, & qui étoit sans doute celui de Toulouse, au concile de Reims tenu au commencement de l'an 1148; qu'ayant été convaincu d'hérésie dans cette assemblée, le pape Eugène III qui y présidoit, lui fit grace à la priere du même évêque, & se contenta de le condamner à une prison, où il mourut peu de temps après. * D. Vaissete, *hist. gen.* de *Languedoc, tom. II, p.* 443, 444, 447.

HENRI, archevêque de Reims, écrivit l'an 1170, deux lettres en faveur de Dreux, chancelier de l'église de Noyon, que le pape Alexandre III vouloit condamner : l'une aux cardinaux, & l'autre au pape même. Elles sont toutes deux écrites avec beaucoup de liberté, & il s'y plaint qu'après les services qu'il a rendus au saint siége, on a si peu de considération pour les personnes qu'il considere. Ces deux lettres nous ont été données par M. Baluze, dans le second tome de ses *Miscellanæa.* Le pape se contenta de lui faire une réponse honnête, sans lui accorder ce qu'il lui demandoit; en lui marquant que s'il ne faisoit pas ce qu'il souhaitoit, ce n'étoit pas qu'il n'eût tout le désir possible de le satisfaire; mais parceque les affaires ne s'y trouvoient pas disposées. Cette réponse du pape se trouve dans le même recueil de M. Baluze. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

HENRI, septiéme abbé de Clairvaux, vivoit sur la fin du XII siécle. Il a fait un livre intitulé : *De peregrinante civitate Dei;* & quelques lettres. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. du XII siécle.*

HENRI, dit DE HUNTINGDON, fut archidiacre de cette ville en Angleterre, après avoir été chanoine de Lincoln, & florissoit l'an 1150, sous le regne d'Etienne, roi de la grande Bretagne. Il écrivit divers ouvrages historiques, dont les plus importans sont: celui de l'histoire d'Angleterre en dix livres, qui finit à l'an 1154, par la mort du roi Etienne; une continuation de celle de

Bede ; une chronique ; une suite chronologique des rois de la grande Bretagne jusqu'à Warin, &c. Henri Savil a publié plusieurs de ses traités, dans son recueil des auteurs de l'histoire d'Angleterre. Matthieu de Malmesburi parle aussi de lui avec éloge, sous l'an 1125. Le P. dom Luc d'Acheri nous a donné dans son *Spicilege*, un petit traité de cet auteur ; *De contemptu mundi*, du mépris du monde, adressé à Gautier. * Polydore Virgile. Leland. Balæus. Pitseus. Gesner. Vossius. Bellarmin, &c.

HENRI, auteur du XII siécle, de *Settimello*, petit château à cinq milles de Florence. Il avoit fait ses études à Bologne : il prit l'habit ecclésiastique, & obtint un bénéfice d'un revenu assez considérable. Mais en ayant été dépouillé par des procès, & se voyant réduit à mandier son pain, il essaya dans ses disgraces de se consoler avec la philosophie, comme avoit fait le célébre Boëce. C'est ce qui a produit le poëme latin, intitulé : *Henrici Septimellensis de diversitate fortunæ, & de philosophiæ consolatione.* Polycarpe Leyserus est le premier qui l'ait fait imprimer à Leipsick. M. Manni libraire à Florence & homme de lettres, l'a donné de nouveau en 1730 à Florence, dans un vol. *in*-4°, divisé en deux parties, dont la premiere ne contient que ce poëme latin, & la seconde une traduction italienne du même poëme, que l'on croit être du XIV siécle. Le dictionaire de la Crusca lui donne rang parmi les modéles du bon langage. *Arvighetto, o vero Trattato contro all' awersita della fortuna, di Arrige da Settimello*, publié par Monni à Florence en 1730 * *Bibliothéque Ital. t. 7, p. 267.*

HENRI, abbé de Richenou, & comte de Kalwen, succéda l'an 1202 à Herman, baron de Speinchinger, & mourut l'an 1237. Il composa la vie de S. Pirmix, premier abbé de Richenou, puis évêque de Meaux ou de Metz ; & quelques autres traités. * *Consultez* Vossius, *de histor. Lat.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XIII siécle.*

HENRI, I du nom, évêque de Nantes en Bretagne, fut sacré l'an 1228, & mourut l'an 1234. Les Dominicains s'établirent à Nantes l'année même de son sacre ; & l'an 1230, le roi S. Louis, par un jugement rendu en sa présence dans son camp proche Ancenis, ôta au duc Pierre Mauclerc le bail de Bretagne, & le prit jusqu'à ce que l'héritier de la Bretagne eût atteint l'âge de 21 ans.

HENRI II, dit *de Calestria*, fut élu l'an 1292, & sacré l'année suivante à Tours. Il se démit ou mourut en 1297, ou au commencement de 1298. En 1296, le seigneur de Rieux fonda les Cordeliers de Nantes dans l'église de S. Michel.

HENRI III, succéda à Henri II, & fut sacré l'an 1298, ou en janvier 1299. Il assista le mois suivant au concile de Château-Gontier, dont il ne reste que la protestation que ce prélat y fit contre l'évêque de Saint-Malo pour la troisiéme place. Il souscrivit, étant à Paris l'an 1302, la réponse du clergé au roi Philippe le Bel, sur la maniere dont ce prince devoit se conduire dans ses différends avec le pape Boniface VIII. On conduit l'épiscopat de Henri jusqu'en 1304. Il a fait des statuts dont il ne reste qu'un fragment, où l'on voit qu'il donnoit dix jours d'indulgence à ceux qui étant contrits & confessés, assistoient les dimanches & fêtes à la messe & aux vêpres depuis le commencement jusqu'à la fin.

HENRI IV, surnommé *Barbuti* ou *le Barbu*, religieux de Cîteaux, & qui avoit été abbé de Prières, fut transféré de Vannes à Nantes l'an 1404. Il assista par procureur au concile de Constance l'an 1415, où il fut d'avis de différer à une autre fois la matiere des annates que le pape levoit de tous les bénéfices vacans. Pierre Beguel chanoine de Nantes, & député du clergé, fut au contraire d'avis qu'on devoit abolir ces sortes de droits, & pourvoir d'une autre maniere à l'état du pape & des cardinaux. Henri fit condamner l'an 1417, par son officialité, & ensuite par la cour de Rome à Avignon, deux réguliers qui avoient prêché à Nantes que le curé n'étoit pas le propre prêtre marqué par le canon *omnis utriusque sexus.* L'université d'Angers se déclara pour lui en cette occasion, & en écrivit fortement au duc de Bretagne. Ce prélat mourut le 17 avril 1419. Il a fait des statuts en différens temps. *Histoire abrégée des évêques de Nantes*, par M. Travers, prêtre, au *t. 7, part. 2, des mémoires de littérat. & d'hist.* chez Simart. *Relation de l'assemblée de la nation Françoise à Constance* pendant la tenue du concile *au sujet des annates*, par M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, t. 3, part. 1, des mêmes mémoires.

HENRI DE BRUXELLES, religieux Bénédictin de l'abbaye d'Afflighem, dans le XIII siécle, savoit les mathématiques, & composa vers l'an 1250, un traité de la correction du calendrier, sous le titre : *De ratione computi*, dans lequel il marquoit au juste, nonseulement les jours, mais aussi les heures & les minutes des lunaisons. * Trithême. Arnoul Wion, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XIII siécle.*

HENRI DE SUZE, fut fait archevêque d'Embrun, vers l'an 1258, & cardinal évêque d'Ostie l'an 1262, d'où il a été surnommé *Ostiensis*, nom sous lequel il est connu & cité. Il passa pour le plus habile de son temps dans la science du droit canonique & civil, & mérita le nom de *Source & de splendeur du droit.* Il a composé une somme du droit canonique & civil, qu'on appelle communément *la somme dorée.* Ce livre a été imprimé à Basle l'an 1537 & 1575, & à Lyon l'an 1588, & l'an 1597. Il a encore fait un commentaire sur le livre des décrétales, par ordre du pape Alexandre IV, imprimé à Rome l'an 1470 & 1473, & à Venise l'an 1498 & l'an 1581. Ces ouvrages sont fort estimés par les canonistes, & peuvent passer pour des originaux. Ceux qui ont écrit depuis sur ces matieres, n'ont fait que les copier. Les auteurs ne conviennent pas de l'année de sa mort : les uns la mettent en 1267, les autres la recluent jusqu'en 1281 ; mais MM. de Sainte-Marthe prouvent par d'assez bonnes raisons, qu'il est mort l'an 1271. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XIII siécle.*

HENRI DE GAND, natif de cette ville dans le XIII siécle, sortoit d'une famille dont le nom étoit *Goëthals*, c'est-à-dire, *Bonicolli*, ou, comme le veut Marcantius, *Mudam.* Il étoit docteur de Paris, & porta le surnom de *Doctor solemnis*, fut archidiacre de Tournai, & mourut le 29 juin 1295, âgé de 76 ans. Il y a eu une famille de Goëthals à Tournai : ce qui fait conjecturer à Valere André, que Henri de Gand pouvoit être de cette ville. Le P. Archange Giani, auteur des annales des Servites, le fait religieux de cet ordre ; les savans ne sont pas de ce sentiment. Mais les Servites le croient si bien, que dans leur chapitre général de l'an 1609, ils ordonnerent que dans tous leurs couvens où il y auroit étude, on n'enseigneroit point d'autre doctrine que celle de cet auteur. Henri de Gand écrivit un traité des hommes illustres, pour servir de continuation au catalogue de S. Jerôme & de Sigebert de Gemblours. Le Mire l'a fait imprimer dans sa bibliothéque ecclésiastique. On a encore de Henri ; *Theologica quodlibeta ; Summa quæstionum theologicarum ordinaria ; Summa de pœnitentia ; Quodlibetum de mercimoniis & negotiationibus, &c.* * *Consultez* Sixte de Sienne ; Trithéme ; Bellarmin ; Valere André ; Possevin ; Mayer ; Massæus ; Marchantius ; Swert ; Sandere ; Vossius ; Gesner ; Le Mire, &c. Du Pin, *biblioth. des aut ecclesf. du XIII siécle.*

HENRI DE KLINGENBERG, chancelier des empereurs Rodolphe de Habsbourg & Albert, fut élu évêque de Constance, par la démission de Fréderic de Zollern. Il se trouva à la célébre diéte de Nuremberg l'an 1298, où Alfonse de Nassau fut déposé par les électeurs, & disputa la préséance à l'archevêque de Mayence, qui étoit alors général d'Epestein. On lui

attribue un traîté, ou question des anges, & l'histoire des comtes de Habsbourg. Ce prélat mourut l'an 1306. * Pantaléon, *de illust. Germ. viris.*

HENRI DE HERWORDEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, dont on parle ailleurs; religieux de saint Dominique, a immortalisé son nom par un traité, *De factis illustribus*, qui contient ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1355. Il assista au chapitre de l'an 1340, à Milan, & mourut à Minden en Saxe le 9 octobre de l'an 1370. Sept ans après, l'empereur Charles IV, ne trouvant pas que son corps eut été placé en un lieu assez honorable, le fit transporter devant le grand autel de l'église. Léandre Alberti fait mention de quelques autres de ses ouvrages. * Trithéme, *in catalog.* Léandre Alberti, *lib. 4, de viris illustr. ordin. præd.* & Possevin, *in appar. sacr.* Echard, *script. ordin. Præd. tom. I.*

HENRI CRUMP, religieux de Cîteaux, dans l'abbaye de Baltinglasse en Irlande, & docteur en théologie de l'université d'Oxford, florissoit l'an 1382. Il suivit les traces du célébre Richard, archevêque d'Armach, & fut comme lui un des grands adversaires des religieux mendians. Comme il avoit avancé quelques propositions un peu fortes contre leur institut, & qu'il sembloit donner par-là quelque atteinte au pouvoir des papes, il fut obligé de se rétracter à Standfort, en présence de Guillaume de Courtenai, archevêque de Cantorberi. Henri fut depuis accusé d'hérésie, par Guillaume Andrew, Dominicain, évêque de Meath en Irlande; parcequ'il avoit enseigné que le *Corps de Jesus-Christ, n'étoit dans le sacrement de l'autel, qu'un miroir du corps de Jesus-Christ dans le ciel.* Crump a laissé quelques ouvrages; *Determinationes scholasticæ, lib. 1. Contra religiosos mendicantes, lib. 1.* Il a aussi écrit de la fondation de tous les monasteres d'Angleterre, depuis le temps de Birm, premier évêque de Dorcestre, jusqu'au temps de Robert Grotested, évêque de Lincoln, qui mourut l'an 1253. * Thom. Waldens. *fascicul. zizaniorum à reverendissimo archiep. Armarch. citat. in lib. de religione antiq. Hiber. & Britan. Acta.* Guill. Andreæ. Balæus, *cent.* 14, *n.* 98; Jac. Ware, ou Waræus, *de script. Hiberniæ, dont l'ouvrage parut imprimé à Dublin l'an* 1639.

HENRI SUSON, religieux de l'ordre de S. Dominique, qu'on devroit plutôt appeller Jean de Souabe, naquit vers l'an 1300 dans ce pays, de parens illustres par leur noblesse, s'adonna beaucoup à la spiritualité, & composa divers ouvrages que Surius a recueillis, & fait imprimer pour la premiere fois en 1555, à Cologne. Il s'en est fait depuis diverses éditions. Un Chartreux de Gaillon nommé le Cerf en donna en 1586, à Paris, une traduction françoise, qui a été réimprimée deux fois; & le P. Ignace del Nente, de l'ordre de saint Dominique, fit imprimer les mêmes ouvrages traduits en italien en 1663, à Rome. Entre ces ouvrages il y en avoit quelques-uns d'écrits en allemand, que Surius avoit traduits en latin; mais celui qu'on appelle ordinairement l'Horloge de la sagesse, n'étoit pas de ce nombre; & Surius en le traduisant sur un manuscrit où il l'avoit trouvé en allemand, l'a donné très-imparfait. On avoit imprimé cet ouvrage tel qu'il étoit sorti des mains de l'auteur dès l'an 1470, & on en a un exemplaire dans la bibliothéque du roi: il y en avoit aussi un excellent manuscrit dans la bibliothéque que M. de Seignelai possédoit, & la traduction françoise qu'en publierent les Chartreux de Paris en 1493, y est conforme; aussi n'est-ce que celle qu'un religieux de l'ordre de saint François, natif de Châteauneuf en Lorraine, avoit faite dès l'an 1389, & qu'on a retouchée seulement pour le style. La traduction françoise qu'en a donnée en 1684 M. de Vienne, chanoine de la sainte Chapelle de Viviers en Brie, est vicieuse dès le commencement. Henri Suson mourut le 25 janvier 1366. * Echard, *script. ord. præd. tome I.*

HENRI D'ANDERNACK, Carme Allemand, a écrit sur les sentences, des sermons & des questions. Il vivoit dans le XIV siécle. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV siécle.*

HENRI BOCH, docteur en droit, *cherchez* BOICH.

HENRI DE CAURET, de l'ordre des Freres mineurs, fait l'an 1300, évêque de Lucques par Boniface VIII, & chassé l'an 1326 de son évêché par Louis de Baviere, a composé un traité sur le prophéte Ezechiel, qui est manuscrit dans la bibliothéque de M. Colbert, cod. 981. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV siécle.*

HENRI STERON, Allemand, *cherchez* STERON.

HENRI, moine de Rebdorf en Allemagne, a composé des annales, qui contiennent l'histoire des empereurs Adolphe, Albert I, Fréderic III, Louis de Baviere & Charles IV, depuis l'an 1295 jusqu'à l'an 1372. Elles ont été données par Marcardus Freherus, dans son recueil des historiens d'Allemagne, imprimé à Francfort l'an 1600, tom I, p. 411. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV siécle.*

HENRI EUTA ou OYTA, Allemand, *cherchez* EUTA.

HENRI D'URIMARIA, natif de Thuringe, de l'ordre des Hermites de S. Augustin, fleurit vers l'an 1340. Il joignit une profonde pieté à une étude continuelle, & composa des ouvrages de science & de pieté; les commentaires, ou additions aux livres des sentences, imprimés à Cologne l'an 1513, sont du premier genre; le traité des quatre instincts, imprimé à Venise l'an 1498, sous le nom d'un autre auteur, est du second, aussi bien que les sermons de la passion de Jesus-Christ & des Saints, imprimés à Haguenau l'an 1513, & à Paris avec le traité précédent l'an 1514. Il y a plusieurs autres ouvrages de pieté de cet auteur, qui n'ont pas encore vu le jour. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV siécle.*

HENRI DE COESFELD dans la Westphalie, prieur de diverses chartreuses dans le XV siécle, composa quatorze ou quinze traités qui lui ont acquis de la réputation, comme des commentaires sur l'exode, & sur l'épitre de S. Paul aux Romains; un traité sur les vœux monastiques, contre la propriété des moines, sur l'institution des novices; des trois observances monastiques; du Sacrement de l'autel; de la circoncision mystique; un panégyrique de S. Paul hermite; des sermons & des lettres. Il mourut le 19 juillet 1410, dans la chartreuse de Bruges. * Sixte de Sienne. Bostius. Trithéme. Sutor & Petreius, en parlent avec éloge. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XV siécle.*

HENRI GULPEN, de l'ordre de saint Benoît, abbé de S. Gilles de Nuremberg, se trouva l'an 1418, au concile de Constance, & composa divers ouvrages; *De pœnitentia; De passione Domini, &c.* * Trithéme, *de script. ecclef.* Gesner. Possevin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XV siécle.*

HENRI DE HESSE, dit *le Jeune*, docteur en théologie, & prieur d'une chartreuse de Gueldres, dans le XV siécle, passa pour un des grands hommes de son temps. Avant que de prendre l'habit de chartreux, il fut professeur en plusieurs universités, & depuis qu'il eut embrassé la vie religieuse, il composa divers ouvrages, sur-tout des commentaires sur le maître des sentences, sur la Genèse, l'Exode, les proverbes de Salomon & l'apocalypse. Il mourut l'an 1428. * Sixte de Sienne, *biblioth. sanct.* Trithéme & Bellarmin, *in catal.* Sutor. Petreius, &c.

Ce Henri est appellé *le Jeune*, pour le distinguer d'un autre HENRI DE HESSE, surnommé *Langestein*, plus ancien que lui. Trithéme croit qu'il fut chanoine de Wormes, & l'un des premiers professeurs de l'université de Vienne. Il écrivit quelques traités, que Gesner & Possevin attribuent au premier. Ces deux auteurs sont différens d'un autre HENRI DE HESSE, religieux de l'ordre de saint Augustin, qui a écrit divers traités;

De ecclesiæ clavibus ac indulgentiis; divers commentaires, &c. * Petreïus, *biblioth. Cart. pag.* 130, 131. *Voyez sur ces trois* HENRIS DE HESSE, Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XV siécle.*

HENRI DE MARLEBOURG, vicaire du Ballifcadan, dans le diocèse de Dublin, au XV siécle, publia en latin fept livres d'annales, qu'il continua jufqu'à l'an 1421, temps auquel il vivoit. Camden en a inféré une partie dans fa Bretagne, publiée l'an 1607; mais ces annales furent imprimées à Dublin, en anglois, plus amples, quoique non entieres, l'an 1633, à la fin de la chronique de Hanmer. * Jacobus Ware, ou Waræus, *de fcriptoribus Hiberniæ, lib.* 2, *imprimé à Dublin, l'an* 1639.

HENRI DE GOUDE, en Hollande, religieux de l'ordre de S. Auguftin, & profeffeur d'Heidelberg, vers l'an 1435, écrivit fur le Maître des fentences, de la célébration des meffes, &c. * Trithéme, *de fcript. ecclef.* Herrera, *in alphab. Aug.* Valere André, *bibl. Belg.*

HENRI DE KALKAR, qu'on a furnommé *Æger*, natif du duché de Cleves, dans le XV fiécle, fut docteur de Paris & Chanoine de Cologne. Depuis il prit l'habit de Chartreux, & s'éleva aux premieres charges de cet ordre, dans lequel il fut prieur à Cologne, à Ruremonde, à Strasbourg, &c, cinq fois définiteur au chapitre général, & vifiteur de diverfes provinces. Ces emplois ne l'empêcherent pas de compofer onze traités, entr'autres un du commencement & du progrès de l'ordre des Chartreux: des fermons, faits dans les chapitres: *une inftruction de rhétorique*; une *inftruction de mufique*; un *traité des fujets & de la diftinction des fciences; diverfes lettres*; *l'échelle de l'exercice fpirituel, en forme d'oraifon*; *l'holocaufte quotidien de l'exercice fpirituel*; une *exhortation à un Chartreux de Coblentz*; un *pfeautier de la Vierge*, ou une *profe*, qui contient cent cinquante mots, en fix *ave*; *la maniere de faire des conférences*, fuivant les Chartreux. Henri de Kalkar mourut l'an 1448, âgé de 80 ans, après en avoir paffé 43 chez les Chartreux. Son nom & fa vertu ont été en fi grande vénération, que Pierre Canifius ne fait pas difficulté de l'inférer dans fon martyrologe d'Allemagne. * Valere André, *biblioth. belg.* Petreïus, *in not. ad. Dorland. & in biblioth. Cart. p.* 131 *& feq.* Du Pin, *biblioth. ecclef. XV fiécle.*

HENRI DE GORKUM, ou GORICHEME, Hollandois, docteur en théologie, & vice-chancelier de Cologne, vivoit dans le XV fiécle, vers l'an 1460. Il compofa divers ouvrages; *De cafibus feu ceremoniis ecclefiafticis; de celebritate feftorum; conclufiones & concordantiæ bibliorum ac canonum in libros magiftri fententiarum; de fuperftitionibus; de modo conjurandi dæmones; de fepultura & proceffionibus, contra Huffitas; de facramento Euchariftiæ & efficacia miffæ; complementum tertiæ partis fummæ D. Thomæ; de bello jufto, &c.* * Trithéme, *de fcript. ecclef.* Gefner. Poffevin. Valere André. Le Mire, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. XV fiécle.*

HENRI DE PIRO, que les auteurs nomment de *Brune*, Chartreux, natif de Cologne, étoit un des plus favans jurifconfultes du XV fiécle. Il joignit à la fcience du droit celle de la théologie & des belles lettres; & après avoir enfeigné à Tréves, il affifta au concile de Conftance, dans les actes duquel il eft fouvent fait mention de lui. Enfuite il prit l'habit de Chartreux, & exerça la charge de prieur en diverfes maifons de cet ordre. Il a laiffé quatre livres fur les inftitutes de Juftinien, & divers autres traités. On croit qu'il mourut après l'an 1470. * Dorland, *c.* 32. Trithéme, *de fcript. ecclef.* Sutor, *lib.* 2, *vitæ Cartuf. cap.* 7. Simler, *in biblioth.* Gefner. Petreïus, *biblioth. Carth.*

HENRI, dit *de Zoëmerem*, bourg de Brabant, fut docteur en théologie de la faculté de Paris, profeffeur à Louvain, & doyen de l'églife d'Anvers, dans le XV fiécle. Le cardinal Beffarion, légat du faint fiége en Allemagne, & dans les Pays-Bas, en faifoit beaucoup d'eftime. Ce fut à fa priere que Henri paffa à Rome, où il mourut en grande réputation, fous le pontificat de Sixte IV, l'an 1472. Il fit un abrégé de la premiere partie d'Occam, à la follicitation du cardinal Beffarion; & compofa l'hiftoire de la prife de Conftantinople, & un traité des hérétiques. * Valere André, *biblioth. belg.* Voffius, *de hiftoricis latinis, lib.* 3. Simler, *in biblioth. Gefn.*

HENRI HARPHIUS, de Herph, ou *de la Harpe*, Cordelier, dans le XV fiécle, étoit natif d'un village de Brabant, nommé Erp ou Herph, qui lui a donné fon nom. Il a excellé dans la théologie myftique, & en a compofé trois livres, dont le premier a pour titre: *Epitalame*; le fecond, *la direction d'or des contemplatifs*; & le troifiéme, *Eden*, ou le *paradis terreftre des contemplatifs*, imprimés à Cologne, l'an 1538 & l'an 1555, & corrigé par ordre du faint fiége, à Rome, l'an 1585, à Breffe, l'an 1601, & à Cologne, l'an 1611. Il a encore compofé quelques autres traités de même nature, favoir, *le miroir d'or fur les préceptes du décalogue*, imprimé à Nuremberg l'an 1481, à Bafle l'an 1496, & à Strasbourg l'an 1520; *le miroir de la perfection*, imprimé à Venife l'an 1524; trois *conférences de la perfection de la vie, ou l'abrégé du directoire*, imprimées à Cologne l'an 1536; des fermons, imprimés à Haguenau l'an 1509, avec un difcours des trois parties de la pénitence, & un du triple avénement de Jefus-Chrift. Il avoit compofé tous ces ouvrages en flamand; mais ils ont depuis été traduits en latin. De la Motte Romancourt a mis en françois fa théologie myftique. Ce livre *in-quarto*, fut imprimé à Paris l'an 1617. Dans le XVI fiécle, on traduifit de lui, le directoire des contemplatifs; ce qu'on peut voir dans la bibliotheque françoife de du Verdier Vauprivas, & de la Croix du Maine. Henri de Herph mourut l'an 1478, à Malines, où il étoit gardien. * Valere André, *bibl. Belg.* Wadingue, *in annal. Min.* Poffevin, *in appar. facr.* Bellarmin, *de fcript. ecclef. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. XV fiécle.*

HENRI DE WERLIS, de l'ordre des FF. Mineurs de la province de Cologne, a écrit fur les fentences, & a fait un traité de la puiffance eccléfiaftique, & quelques fermons. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. XV fiécle.*

HENRI DE GEILNHUSEN, religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le XV fiécle, écrivit la vie de S. Benoît en vers, avec quelques autres piéces; & mourut l'an 1488.

HENRI DE FRISE, ainfi nommé parcequ'il naquit en cette province, dans le XV fiécle, prit l'habit de Chartreux, & compofa une chronique de fon ordre, avec d'autres livres. Petreïus ne fait en quelle Chartreufe il vécut. On met fa mort l'an 1500. * Jacques Winphelinge, *cap.* 51, *rer. Germ.* Suffridus Pétri, *de fcript. Frifiæ.* Voffius, &c.

HENRI, dit THABORITE, étoit chanoine régulier dans la Frife, au monaftere du Mont-Thabor, d'où il prit ce nom, & vivoit dans le XVI fiécle. Il a laiffé une hiftoire eccléfiaftique & politique, depuis la naiffance du Fils de Dieu, jufqu'à l'an 1508. * Valere André, *bibl. Belg.* Suffridus Pétri, *de fcript. Frifiæ.*

HENRI DE GRAVE, ainfi appellé du nom de cette ville, qui eft dans le Brabant, & qui fut le lieu de fa naiffance, vivoit dans le XVI fiécle. Il étoit religieux de l'ordre de S. Dominique, & fut nommé *Vermolanus.* On a de lui des notes fur les épîtres de S. Jérôme, & fur les œuvres de S. Cyprien, qu'il fit imprimer à Cologne l'an 1549. Il publia auffi celles de S. Paulin, & mourut l'an 1552. * Alfonfe Fernandès. Valere André, &c.

HENRI de faint Ignace, de l'ordre des Carmes de la ville d'Ath, en Flandre, ancien profeffeur en théologie, qui a paffé par les charges les plus confidérables de fon ordre. Il a publié l'an 1709, trois volumes *in-*

folio, imprimés à Liége, qu'il a intitulés, *ETHICA AMORIS*, la *morale de l'amour*, qui est un corps complet de théologie morale. Son ouvrage est méthodique : il y a recueilli un grand nombre de decrets des conciles, de passages des peres, & d'autres monumens assez curieux. Il parle avec liberté & avec force contre la morale commode, & établit des principes solides, sur lesquels il appuie ses décisions : cependant il avance les principes des ultramontains touchant la cour de Rome ; ce qui a été cause qu'il n'a pas été bien reçu en France. Depuis son *Ethica Amoris*, il a donné en 1717, en deux vol. *in*-8°. un ouvrage intitulé : *Molinismus profligatus*, qu'il voulut dédier à feu M. le cardinal de Noailles, mais dont cette éminence refusa avec beaucoup de politesse d'accepter la dédicace, à cause des circonstances des temps. L'*Ethica Amoris* avoit été précédé d'un autre ouvrage théologique, où le pere Henri de saint Ignace explique la premiere partie de saint Thomas, & qui a paru *in-folio* : il y traite *de Deo*, *&c.* Cet ouvrage est fort rare. Il avoit eu aussi le dessein de donner son *Ethica Amoris* en plusieurs volumes *in*-8°. & il commença par des *traités de la pénitence & de l'eucharistie*, qu'il donna en un volume *in*-8°. à Liége en 1700, sous le titre de *Theologia sanctorum*, *tomus* 10 quoiqu'il fût le premier. Il n'en donna point d'autre, & répandit celui-ci dans ses trois volumes *in-folio*. Il fit son *Molinismus profligatus* pour défendre un ouvrage qu'il avoit publié auparavant en latin, en faveur de la grace efficace par elle-même. Ces ouvrages ne sont guères connus que des théologiens, qui les estiment beaucoup. On lui attribue encore les deux ouvrages suivans. 1°. *Tuba magna mirum clangens sonum, ad SS. D. N. papam Clementem XI, imperatorem, reges, principes, magistratus omnes, orbemque universum, de necessitate reformandi societatem Jesu, per Liberium Candidum.* C'est un recueil de piéces sur cette matiere, avec un long avertissement de l'éditeur, & entre les piéces de ce recueil, il y en a quelques-unes de lui-même. On préfere la troisiéme édition qui fut donnée en 1717, en deux gros volumes *in*-12. *La monarchie des Solipses de Melchior Inchofer Jésuite*, se trouve dans cette troisiéme édition tom. 2. Le *Tuba major* & le *Tuba maxima* qui font séparés dans la premiere édition, sont réunis dans celle-ci, sous le seul titre de *Tuba magna*, à quelques piéces près que l'éditeur crut devoir supprimer. 2°. *Artes Jesuiticæ in sustinendis novitatibus laxitatibusque sociorum*, *&c.* Cet ouvrage qui est encore du P. Henri, & tout de sa composition, est aussi adressé au pape Clément XI. La troisiéme édition, qui est de l'an 1710, est augmentée. Le P. Henri de saint Ignace est mort à la Cavée, maison de son ordre, au diocèse de Liége, vers 1720, dans un âge très-avancé. Il avoit fait un long séjour à Rome dans les commencemens du pontificat de Clément XI, qui l'estimoit beaucoup.

HENRI (François) avocat au parlement de Paris, & patrice de Lyon, étoit d'une famille noble & ancienne de Lyon même, où il naquit le 31 d'août de l'an 1615. Il étoit fils de Guyot Henri, coseigneur de Jarniost & de Précellins, lieutenant général des chasses ès-provinces de Lyonnois, Forez, & Beaujolois, conseiller ordinaire & secrétaire de la reine Marguerite, & de *Claudine* Cropet, fille d'Odet Cropet, seigneur de Saint-Romain. On peut voir sa généalogie dans l'ouvrage de M. le Laboureur, intitulé : *les Mâsures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe*, en 1681, & 1682, & dans la préface du livre du P. Théophile Raynaud, Jésuite, qui a pour titre : *Exuviæ panis & aquæ in Eucharistia.* Celle qui se trouve dans l'ouvrage du P. Raynaud fut envoyée par M. Henri lui-même, & M. le Laboureur se contenta de la copier, mais mal ; puisqu'il y suppose François Henri mort & ses enfans en 1657, quoiqu'il ne soit mort qu'en 1686. Le titre de patrice de Lyon que l'on a coutume de lui attribuer, répond à celui d'écuyer qu'il prenoit en effet. Il a repris Borel qui, dans un de ses ouvrages, avoit interprété la qualité de *Patricius Lugdunensis*, par celle de bourgeois de Lyon, & il lui a fait voir que dans les meilleurs auteurs on oppose au contraire le terme *Patricius* à *Plebeius*, & que le premier signifie toujours *un homme noble.* Dès le commencement du XVI siécle on donnoit cette qualité de *Patrice* aux ancêtres de M. Henri, comme on le voit par plusieurs inscriptions de l'Hôtel de Ville de Lyon, où l'on ajoute qu'ils avoient mérité ce titre *pour les bons & fidéles services qu'ils avoient rendus aux rois & à la ville.* Guyot Henri, comte de Crémieu en Dauphiné, trisaïeul de François ; Guillaume Henri son bisaïeul, député vers le roi Charles IX, en 1555, pour la pacification des troubles de son temps ; Jean Henri, son aïeul, seigneur de Jarniost, &c, receveur général des décimes de la province ; Guyot Henri son pere, qui en 1608 commanda la noblesse & la ville de Lyon en qualité de *capitaine d'icelle*, ont tous pris cette qualité de *Patrice.* François Henri fut élevé dès sa premiere jeunesse au collége des Jésuites de Lyon, & il s'y fit admirer par sa mémoire, son application à l'étude, & ses progrès dans les lettres. Après ses humanités & sa philosophie, il prit le dégré de maître-ès-arts, passa à l'étude du droit, fut fait docteur à Orléans, & plaida avec distinction pendant plusieurs années au parlement de Paris. Mais la foiblesse de sa santé l'ayant arrêté au milieu de la réputation qu'il s'acqueroit, il ne fut presque plus depuis qu'homme de cabinet. La conversation des savans qu'il aimoit & de qui il étoit recherché, & des études particulieres, partagerent presque tout son temps. Il suivit principalement le gout qu'il avoit toujours eu pour la physique & pour toutes les parties des mathématiques, & en particulier pour l'astronomie, la géométrie, l'algebre, la physique expérimentale, & l'histoire naturelle. Ce fut ce qui le lia particulierement avec Arnould Boot, habile philosophe Hollandois, également savant dans la médecine, dans toutes les parties de la philosophie, & dans les langues orientales. Ces deux amis avoient entrepris de concert, une histoire naturelle qu'ils avoient dessein de pousser assez loin, mais que la mort prématurée de Boot interrompit ; & l'on ne croit pas que M. Henri l'ait achevée, quoiqu'il eût fait espérer de reprendre ce travail. Mais c'est en partie aux soins de ce dernier, & à ceux de Henri Louis Habert de Montmor, doyen des maîtres des requêtes, que l'on doit l'édition des ouvrages du philosophe Gassendi, ami de l'un & de l'autre, qui parut à Lyon en 1658, en six volumes *in-folio.* M. Henri revit exactement tous les ouvrages de ce philosophe, tant imprimés que manuscrits. Il les arrangea selon l'ordre des matieres ou de leur composition : il recueillit toutes les lettres de Gassendi qu'il put trouver, les plaça selon les dates, & fixa les époques de chaque ouvrage & de chaque lettre, autant que ses soins purent les lui faire découvrir. Vers le même temps, il rendit le même service aux ouvrages du fameux Paracelse, le chef des chymistes ; & ce fut par ses soins que l'on en donna une nouvelle édition à Genève, qui fut achevée en 1658. Elle est en trois volumes *in-folio*, & M. Henri devoit la plupart des augmentations que l'on y trouve, à M. Samuel Cotereau Duclos, chymiste, médecin ordinaire du roi ; qui fut reçu à l'académie des sciences de Paris en 1666, & qui mourut en 1685. Son travail sur les opuscules astronomiques de Jean-Baptiste Morin son ami, docteur en médecine & professeur des mathématiques au collége royal à Paris, est encore plus considérable. Non-seulement il revit ces opuscules sur le manuscrit même de l'auteur, après avoir empêché qu'ils ne fussent perdus ; il les corrigea dans un grand nombre d'endroits, il en augmenta beaucoup d'autres, du vivant même de l'auteur, à qui il communiquoit son travail, & il en fit un ouvrage presque nouveau. Nous l'avons vu écrit de sa main. C'est un

volume *in*-4°, assez considérable, qui mériteroit d'être donné au public. *Voyez* MORIN. En 1661, les libraires de Lyon ayant dessein de donner une nouvelle édition des annales de Baronius, consulterent M. Henri, qui dressa un projet de cette nouvelle édition, le communiqua à M. Arnauld le docteur, & l'envoya à Lyon avec les apostilles de la main même de M. Arnauld. M. Henri dit dans ses remarques manuscrites sur différens sujets, que l'édition fut commencée, & qu'il en avoit eu quelques feuilles; mais elle ne fut point achevée, & selon toute apparence, on n'alla pas loin. M. le Maître, célébre avocat, frere de M. de Saci, qu'il voyoit souvent, l'engagea à traduire le traité *de Vocatione gentium*, que l'on trouve parmi les ouvrages de saint Léon & de quelques autres peres de l'église, & à orner sa traduction d'une préface; mais nous ignorons si M. Henri a fait cet ouvrage. Il en étoit d'autant plus capable, qu'il n'étoit pas moins versé dans la pureté de notre langue, que dans les sciences les plus abstraites & dans la jurisprudence. Les belles lettres, la critique & l'histoire lui étoient presque aussi familieres, comme on le voit par ses collections, qui étoient en grand nombre, & dont la plupart ont été dispersées depuis sa mort, ce qui en a fait perdre plusieurs. Il étoit intime ami de Varillas, & il lui avoit fourni beaucoup de mémoires pour la composition de ses ouvrages. Il est à croire que cet historien n'a pas suivi la plus grande partie des avis de son ami, puisque l'on trouve tant d'infidélités dans ses histoires. Nous avons lu en effet dans un des manuscrits de M. Henri, qu'il le lui avoit souvent reproché; mais que Varillas étoit trop précipité dans tout ce qu'il faisoit, pour se donner le loisir de profiter des bons avis & des mémoires qu'on lui donnoit. Ce fut encore M. Henri qui l'engagea à composer la préface qui est au devant de la pratique de l'éducation du prince. Varillas la fit en sa présence en 1683. Entre les autres amis de M. Henri, il faut compter le pere Théophile Raynaud Jésuite, qui lui a dédié son traité intitulé : *Exuviæ panis & aquæ in Eucharistia*; les peres Labbe & Vavasseur, de la même société, qui se plaisoient beaucoup dans ses conversations, quoique celui-ci se fût mis sur le pied de parler fort librement de la compagnie dont ils étoient membres; M. de Sainte-Beuve, docteur de Sorbonne, si connu par son recueil de cas de conscience, & le frere de ce docteur : l'un & l'autre le consultoient souvent, surtout le premier, quand il avoit à traiter des questions qui regardoient le droit canon; M. l'abbé de Santeul, frere du poëte, & poëte lui-même, l'un des plus beaux esprits & des plus profonds de son temps, & plusieurs autres. Il voyoit très-fréquemment M. de Launoy, qui l'appelloit *Ergodioctes suus*, parcequ'il le poussoit souvent à écrire sur différentes matieres. Ce docteur lui a dédié son traité *de scholis celebrioribus*, imprimé en 1672; mais au lieu de mettre dans l'inscription *ad Franciscum Henricum*, il falloit écrire *ad Franciscum Hanryeum*: car c'est ainsi que M. Henri a toujours latinisé son nom. M. de Launoy le nomma aussi pour faire avec M. le Camus, procureur général de la cour des aydes à Paris, son exécuteur testamentaire, le partage de ses livres selon la distribution qu'il avoit souhaité en être faite. Cependant on ne l'a pas même nommé dans l'énumération que l'éditeur du recueil des œuvres de M. de Launoy a fait des amis de ce docteur en 1732, dans le *Launoyanna*, troisiéme partie, page 3, tome 8, dudit recueil fait à Genève, ni dans aucun autre endroit. L'abbé Ménage étoit aussi des amis de M. Henri, & celui-ci lui avoit fourni des mémoires sur Barclay, dont il paroît que cette abbé s'étoit servi sans en faire honneur à celui de qui il les tenoit. La latinité de M. Henri étoit pure, & souvent élégante : mais censeur quelquefois trop sévére, il ne faisoit nulle grace à ceux qui lui remettoient leurs ouvrages entre les mains pour les examiner & les corriger, & sa critique étoit souvent accompagnée de trop de vivacité. Cet habile homme est mort à Paris le 7 d'octobre 1685, âgé de 71 ans, un mois & sept jours. Il avoit épousé *Marie* Thibault, fille de *Tristan* Thibault, secrétaire du roi, & petite-fille par sa mere de *Julien* le Pelletier, & il en a eu quatre enfans. Le dernier vivant fut *Guillaume* Henri, écuyer, avocat au parlement de Paris & aux conseils du roi, né à Paris le 16 septembre 1657, mort dans la même ville le 26 de mars 1732, âgé de 74 ans, six mois & dix jours. M. de Lavarde, chanoine de S. Jacques l'hôpital, a entre les mains une partie des manuscrits de M. Henri. * *Mémoires du temps*. Vie de M. Gassendi par Sorbiere; *Préface des œuvres de Gassendi*, *&c.*

☞ HENRI (Nicolas) conseiller du roi, lecteur & professeur en langue hébraïque au collége royal, étoit originaire de Verdun, où il naquit en 1692. M. Joli de Fleuri, procureur général au parlement de Paris, lui confia l'éducation de MM. ses fils, & le succès à bien justifié son choix. Ce magistrat lui procura en 1723, la chaire de professeur en langue hébraïque au collége royal. M. Henri succéda dans cette chaire à Jacques Pinssonat, qui la possédoit depuis l'année 1689. Il n'étoit alors que médiocrement versé dans la langue qu'on le chargeoit d'enseigner; mais son application constante à l'étudier, l'y rendit très-habile. On a des preuves des progrès rapides qu'il y fit, dans la nouvelle édition de la bible de Vatable qu'on doit à ses soins, & qui a été donnée en deux volumes *in-folio*. Il revit le premier volume, qui parut en 1729, & se chargea seul du second volume, qui n'a été mis au jour qu'en l'année 1745, avec ses notes. A la connoissance profonde qu'il acquit de la langue hébraïque, il joignoit le rare talent de bien l'enseigner aux autres : ce qui lui attira un assez grand nombre d'auditeurs. Il ne se refusoit à rien de ce qui pouvoit procurer l'avancement de ses écoliers : il leur prêtoit généreusement les livres dont ils avoient besoin : il les invitoit à venir chez lui; & quoiqu'avare de son temps, il ne se reprochoit jamais celui qu'il passoit avec eux. Ses connoissances n'étoient pas bornées à l'intelligence des langues savantes : il avoit aussi étudié l'histoire de France dans les sources, surtout depuis qu'il se fut trouvé à portée de consulter les archives de la couronne, dont M. le procureur général, chez qui il demeuroit, est le seul garde, & l'on a trouvé dans ses papiers des recherches singulieres sur le droit public françois, & en particulier sur ce qui concerne les regnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII, & de S. Louis. Il est mort à Paris le jeudi 4 février 1752, dans la soixantiéme année de son âge, de la chute de l'entablement d'une maison dont il fut écrasé. * Voyez son éloge, composé par M. Passe, & inséré dans le *Journal de Verdun*, mois de mars 1752; & celui dressé par M. Goujet, inséré dans ses *Mem. hist. & litter. sur le collége royal*, tome I, p. 279, & suiv.

HENRI ARNOUL, ou ARNOLD, *cher* ARNOUL.

HENRI BRAERSIUS, ou VEKENSTIL, *cherchez* BRAERSIUS.

HENRI D'AUXERRE, *cherchez* HERIC.

HENRI KALTEYSEN, *cherchez* KALTEYSEN.

HENRI KNIGHTON, *cherchez* KNIGHTON.

HENRI LEON, *cherchez* LEON.

HENRI D'OSTIE, *cherchez* HENRI DE SUZE.

HENRI DE VICQ, *cherchez* NOBLE THEOLOGIEN. (le)

HENRICIENS, hérétiques, *cherchez* HENRI, hérésiarque.

HENRIETTE-MARIE de France, reine d'Angleterre, fille du roi *Henri* IV, & de *Marie* de Médicis, naquit le 25 novembre 1609, & fut mariée le 11 mai 1625, à *Charles* I de ce nom, roi de la grande Bretagne. Les désordres d'Angleterre l'obligerent l'an 1644, de venir en France. Elle souffrit avec une constance héroïque la mort funeste de son mari, & les malheurs de sa maison, & eut ensuite la consolation de voir réta-

blir le roi *Charles* II, son fils, sur le trône de ses peres. Cette princesse mourut subitement en sa maison de Colombes, à deux lieues de Paris, le 10 septembre 1669. Son cœur & ses entrailles furent enterrés dans le monastere des religieuses de sainte Marie de Chaillot, & son corps à saint Denys. Elle eut trois fils & deux filles, comme nous l'avons marqué en parlant du roi son mari, *voyez* ANGLETERRE. * *Vie de Henriette-Marie.*

HENRIETTE-ANNE, princesse d'Angleterre, duchesse d'Orléans, & fille puînée de *Charles* I du nom, roi de la grande Bretagne, & de *Henriette-Marie* de France, naquit à Excester le 16 juin 1644, & pendant les persécutions de sa maison, elle fut élevée en France auprès de la reine. Elle fut mariée le 31 mars de l'an 1661, à *Philippe* de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. Cette princesse fit un voyage en Angleterre, & à son retour mourut à saint Cloud le 30 juin 1670. Son corps fut porté à S. Denys le 4 juillet, & fut enterré avec une grande pompe le 21 suivant. Son cœur fut mis au Val de Grace, & ses entrailles dans la chapelle d'Orléans, aux Célestins de Paris.

HENRION (Nicolas) fils d'un honnête marchand de Troye en Champagne, y naquit le 6 décembre 1663, fut élevé dans l'étude par les soins du P. Gotro son oncle, supérieur général de la Doctrine chrétienne, & entra dans cette congrégation à l'âge de 19 ans. Après son noviciat, M. Henrion alla professer à Vitry, puis à Noyers, & ensuite à Avalon. Il enseignoit la philosophie & l'hébreu dans la maison que sa congrégation avoit dans cette ville, lorsqu'il apprit la mort de son oncle. Peu de temps après, il se releva de ses engagemens, sortit de la congrégation de la Doctrine, & se maria sans autre fortune que celle qu'il pouvoit espérer de ses talens. Il essaya de plusieurs professions, choisit enfin celle d'avocat, & prit le degré de docteur en droit. Sa passion pour les médailles, & la connoissance qu'il passoit pour en avoir, lui valut une place d'éléve à l'académie des belles lettres en 1701. Il a souvent lu dans cette académie de longues dissertations sur différens points de critique, ou d'histoire, sur-tout par rapport aux médailles; mais comme elles étoient peu travaillées, & qu'il ne pouvoit se résoudre à retoucher long-temps ce qui étoit une fois sorti de ses mains, on voit peu de chose de lui dans les mémoires de cette académie. Dans le tome 3, p. 198, on trouve de lui l'*Ebauche d'un nouveau systéme sur les médailles samaritaines.* M. Henrion prétend, contre ce que l'on a toujours cru, que toutes les médailles juives qui portent en caracteres le nom de Simon, ne sont point de Simon Machabée, à qui l'écriture nous apprend qu'Antiochus le Grand accorda le droit de battre monnoye; mais qu'elles sont de Simon Barchochébas, dont la révolte fit tant de bruit sous Hadrien. M. Henrion avoit aussi entrepris un grand ouvrage sur les poids & les mesures des anciens. Il avoit dressé une espéce d'échelle de la différence des tailles humaines depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, où il assigne à Adam 123 pieds, 9 pouces de haut, & à Eve 118 pieds 9 pouces, &c. Il montroit dans cette table la réduction qu'il prétendoit être arrivée à ces tailles successivement. Il avoit dressé pareillement une nouvelle table des dimensions géographiques des premiers arpenteurs de l'univers, & ces deux tables sont tout ce qui reste de trois ou quatre vol. *in-fol.* qu'il faisoit espérer. M. Henrion avoit étudié les langues orientales, mais imparfaitement, & néanmoins il fut nommé en 1705, à une chaire de professeur royal en langue syriaque. En 1710, il obtint une place d'agrégé à la faculté de droit par la voie de la dispute, & par le suffrage unanime des premiers magistrats; & dans le même temps, il fut déclaré associé vétéran de l'académie des belles lettres. Il mourut le 24 juin 1720, dans sa 57e année. * Son éloge dans les *mémoires de l'académie des belles lettres*, t. 5, p. 379.

HENRIQUEZ (Henri) Jésuite Portugais, travailla près de cinquante-trois ans dans les missions de la Pêcherie, & mourut l'an 1600.

HENRIQUEZ (Henri) médecin Portugais, & professeur à Salamanque, auteur d'un ouvrage intitulé, *De rer. natural. primordiis.* * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

HENRIQUEZ (Henri) Jésuite Portugais, vécut plusieurs années dans la société. Il fut ensuite tenté de se faire Dominicain, & en obtint la permission. Ce fut apparemment dans ce nouvel état qu'il écrivit contre Molina. Il demanda depuis à rentrer parmi les Jésuites, & il fit tant qu'il l'obtint: il mourut en Italie l'an 1608, après avoir écrit *de Clavibus ecclesiæ, & Summa theologiæ moralis.* * Le P. Daniel, Jésuite, *remontrance à M. le Tellier, archevêque de Reims.*

HENRIQUEZ (Chrysostome) religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Madrid l'an 1594, entra à l'âge de 13 ans dans l'ordre de Cîteaux, où il fit de grands progrès dans les sciences. Depuis il fut envoyé dans les Pays-Bas, & mourut à Louvain le 23 décembre 1632, âgé de 38 ans. Il avoit composé plus de quarante ouvrages, dont les principaux sont; trois volumes des vies des saints de Cîteaux, divisés en six livres, sous le titre de *Lilia Cistercii;* Le ménologe de Cîteaux; *Fasciculi SS. Ordinis Cisterciens. &c.* * Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

HENRIQUEZ de Ribéra, *cherchez* RIBERA.

HENRIS (Claude) auteur d'un excellent recueil d'arrêts, & de quelques autres ouvrages, étoit d'une bonne & ancienne famille du Forez. Envoyé à Lyon dès l'âge de six ans, il y fit toutes ses études d'humanités & de philosophie, & les fit avec beaucoup de distinction & de succès. Lorsqu'il eut été reçu avocat, il en exerça la profession avec beaucoup d'honneur pendant quelques années au siége présidial de Lyon. Lorsque Louis XIV eut créé un siége présidial au bailliage du Forez, M. Henris y fut fait avocat du roi: mais ce présidial ayant été supprimé dix ans après, sa majesté, par l'édit de suppression, donna à M. Henris des marques de distinction, en lui conservant la charge d'avocat du roi au bailliage, quoiqu'il y en eût un autre; & voulut que tous deux en remplissent en même temps les fonctions. M. Henris doué d'une mémoire prodigieuse, d'une grande facilité pour écrire, & d'une extrême application au travail, acquit des lumieres si étendues, qu'il devint bientôt l'oracle de toute la province, & qu'il se vit consulté même de toute la France sur les affaires les plus importantes. Il joignoit à une connoissance profonde de la jurisprudence civile & canonique, celle des intérêts des princes, & de tout ce qui regarde le droit public & l'histoire. Aussi fut-il souvent consulté par plusieurs ministres, soit de France, soit même des pays étrangers, sur des affaires d'état. On lui confioit pareillement les intérêts les plus secrets des familles, parceque l'on savoit que sa prudence & sa probité égaloient ses lumieres. Sa maison étoit ouverte à tous ceux qui avoient besoin de ses conseils, & souvent il les donnoit gratuitement. Il est rare au moins de pousser le désintéressement aussi loin qu'il le portoit. Il aimoit la conversation de ceux avec qui il pouvoit apprendre quelque chose; & la politesse avec laquelle il les recevoit, lui fit un grand nombre d'amis parmi ce qu'il y avoit de plus habile. Son recueil d'arrêts, ausquels il a joint des observations & ses plaidoyers, parut pour la premiere fois en 1651 à Lyon, en deux volumes *in-folio.* Ce furent quelques-uns de ses amis, qui, profitant de son absence, procurerent cette édition. Il en parut une seconde en 1662, après la mort de l'auteur, arrivée la même année, ou la précédente. Voici l'ordre qu'il a suivi dans ce recueil. Après avoir fixé l'état de la question dont il s'agit, il expose les moyens des parties dans des dissertations où la matiere se trouve épuisée; & chaque arrêt, il l'ac-

compagne encore de réflexions judicieuses qui servent à en montrer le rapport aux loix romaines, ou à en justifier l'exception. Comme les faits sur lesquels ces arrêts sont intervenus, contiennent quelquefois des circonstances intéressantes, M. Henris donne à ces circonstances quand elles le méritent, toute l'étendue nécessaire, & souvent il y seme à propos des traits utiles de littérature. Dans le premier volume, il traite les questions suivant les principes de droit; & dans le deuxiéme, suivant la décision des arrêts; ce qui fait qu'il n'est pas toujours uniforme dans ce qu'il décide. On peut voir d'autres raisons de ces variations, dans les additions de M. de Ferriere aux vies des jurisconsultes, par Taisand. La troisiéme édition des œuvres de Henris, parut en 1708, avec les observations de M. Bretonnier. *Voyez* BRETONNIER. M. Henris a fait aussi des ouvrages sur la religion, dont il étoit fort instruit, entr'autres un intitulé: *L'Homme Dieu, ou le parallele des actions divines & humaines de Jesus-Christ.* Sa piété étoit si connue, que les plus célébres prédicateurs s'offrirent après sa mort, de faire son éloge dans la chaire de vérité: il y eut trois oraisons funebres prononcées à son sujet. Le célébre avocat Matthieu Terrasson a fait des additions & des notes pour servir à une nouvelle édition des œuvres de M. Henris, que l'on vient de donner au public. *Voyez* TERRASSON.

HENSCHENIUS (Godefroi) Jésuite, *voyez* BOLLANDUS.

HENTEN, connu sous le nom de *Joannes Hentenius*, natif d'un village du diocèse de Liége, dans le XV siécle, fut religieux de S. Jérôme, en Portugal, puis de S. Dominique à Louvain, où il mourut le 13 octobre 1566, âgé de 67 ans Il savoit la théologie, & fut excellent critique. Il publia *Euthymius Zigabenus in IV. Evang. Œcumenius in acta apostolorum, D. Paulum & canonicas epistolas. Arethas in Apocalypsin, &c.* Il a eu beaucoup de part à la bible des docteurs de Louvain, de l'an 1547. * Valere André, *biblioth. belg.* Alfonse Fernandez, &c.

HEPHESTION, de Thèbes, auteur Grec, écrivit un traité des effets de l'horoscope produits par l'aspect des astres à la naissance de quelqu'un, que les mathématiciens nomment *Apotelesma.* * Vossius, *de scient. matth. c.* 37, § 11.

HEPHESTION, *Hephestio*, favori d'Alexandre *le Grand* avoit été élevé avec ce prince, qui l'aimoit avec une passion extrême & qui lui communiquoit ses plus secrettes pensées. Cette confiance avoit acquis à Héphestion la liberté de parler à ce prince plus franchement que les autres; ce qu'il faisoit pourtant avec circonspection. Ils étoient de même âge; mais Héphestion étoit plus grand, & avoit meilleure mine; aussi la mere, la femme, & les deux filles de Darius, prisonieres, le prirent pour le roi: de quoi Sysigambis ayant demandé pardon à ce prince, il lui dit, qu'elle ne s'étoit point trompée, & qu'Héphestion étoit un autre Alexandre. Depuis, ce prince ayant épousé Statira, fille aînée de Darius, il donna sa sœur à Héphestion. Un jour que le roi lisoit une lettre, ce favori qui avoit coutume d'avoir part à tous ses secrets, la lut aussi de dessus l'épaule d'Alexandre: ce prince ne s'y opposa point; mais tirant en même-temps de son doigt l'anneau qui lui servoit de cachet, il le lui mit sur la bouche, comme pour lui dire qu'il falloit garder le secret. Héphestion, à qui Alexandre avoit confié les emplois les plus importans de l'armé, & du gouvernement, mourut à Ecbatane, la premiere année de la CXIV olympiade, & la 324 avant J. C. Il avoit contracté une fiévre violente à force de boire; & un jour que Glaucias, ou Glaucus son médecin, étoit allé aux spectacles, il se fit donner un chapon rôti, le mangea tout malade qu'il étoit, & but une grande mesure de vin à la glace: imprudence qui lui couta la vie. Alexandre témoigna un déplaisir si sensible de cette mort, qu'il fut trois jours sans rien prendre: il fut assez injuste pour faire crucifier le médecin; il ordonna des sacrifices à Héphestion, comme à un dieu; & fit une dépense pour son tombeau & pour ses funérailles, qui monta à plus de douze mille talens. * Quint-Curce, *lib.* 3, 4, *&c.* Arrien, *lib.* 7, *&c.* Plutarque, *en la vie d'Alexandre.*

HEPHESTION, grammairien d'Alexandrie, du temps de l'empereur Verus. On a encore de lui un ouvrage, *De Metrica.* * Suidas. Jul. Capitolin. Saumaise.

HEPIDANNUS, moine de saint Gal, florissoit dans le XI siécle: il est auteur d'une chronique, qui commence à l'an 709, & finit à l'an 1044. Elle se trouve dans la collection des historiens d'Allemagne. Il a aussi composé deux livres de la vie & des miracles de saint Wiborad. Cet auteur peut être mort vers l'an 1080.

HEPTATEUQUE. C'est ainsi que fut appellée la premiere partie de la bible, qui contenoit anciennement outre le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse, les deux suivans de Josué & des Juges. Car, selon le témoignage d'Yves de Chartres, *epist.* 38, on avoit accoutumé de les joindre ensemble, & on les alléguoit sous ce nom, qui vient du grec ἑπτάτευχα; c'est-à-dire, *un ouvrage de sept livres.* On lit en quelques endroits Heptatique, *Heptaticum*; mais c'est une faute d'écrivain. * Macri, *hierolexicon.*

HER, fils de *Juda*, l'un des douze patriarches, & d'une Chananéenne nommée *Sué*. Il épousa *Thamar*; & Dieu le frapa de mort subite, parcequ'il commettoit un crime détestable. * *Genese*, 38.

HERACLAS (Saint) frere de l'illustre martyr Plutarque, étoit de la ville d'Alexandrie en Egypte, & avoit été élevé dans le paganisme. Il se convertit avec son frere dans le fort de la persécution que l'empereur Sévere avoit excitée contre l'église. Ils furent ensuite disciples d'Origène. Plutarque fut martyrisé l'an 204. Héraclas embrassa la vie ascétique, & prit le manteau de philosophe. Il étudia la philosophie sous Ammonius Saccas, Platonicien chrétien, sous lequel Origène vint aussi prendre des leçons de philosophie. Héraclas se fit ordonner prêtre sans changer d'habit, & sans quitter l'étude de la philosophie. Origène l'associa dans la charge de catéchiste de l'église d'Alexandrie, & lui donna la conduite des nouveaux convertis, & des catéchuménes. Quand Origène se fut retiré en Palestine, Héraclas fut chargé seul du soin de l'école d'Alexandrie. L'an 232 il fut élevé sur le siége d'Alexandrie, par l'élection des prêtres, & gouverna cette église jusqu'à l'an 248. Saint Denys d'Alexandrie son successeur, rapporte que pendant qu'il étoit évêque, il ne recevoit point dans l'église ceux qui alloient écouter les hérétiques, à moins qu'ils ne déclarassent publiquement tout ce qu'ils leur avoient entendu dire, & qu'alors il les recevoit à la communion sans les batiser de nouveau. Il fit revenir l'évêque Ammone d'une hérésie qu'il avoit embrassée, & mourut vers la fin de l'an 248. Cependant Usuard & la martirologe romain placent sa fête au 14 juillet. * Eusébe, *lib.* 6, *hist. cap.* 3, 4, 15, 19, 33, *lib.* 7, *cap.* 7. Hieron. *de vir. illustr. cap.* 54, *epist.* 85. De Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. eccles. Tom. III.* Baillet, *vies des Saints*, 14 *juillet*

HERACLÉE. Il y a eu plusieurs villes de ce nom, trois desquelles en Egypte sont appellées par Ptolémée, villes d'Hercule; l'une dite *la Grande*, sur le Nil; l'autre *la petite*, près de Bubaste; la troisiéme à l'embouchure du Nil, que les anciens nommoient *Héracléotique*, auprès de Canope. * Strabon. Une autre en Syrie, au pied du mont Taurus, & sur les frontieres de Cilicie, selon Bellon. HÉRACLÉE de Pont, ville de Bythinie sur le Pont-Euxin, à présent *Penderachi*, à 120 milles du Bosphore de Thrace, & à 40 de l'embouchure du Sangard. HÉRACLÉE de Macédoine, ville épiscopale, nommée *Xevosna*, pour la distinguer d'une autre de même nom, dans le même pays. Une autre dans la Phtiotide, ou la Trachinie, aux frontieres de Thessalie, près du fleuve Asopus.

Asopus. Ce fut proche de cette ville qu'Hercule se brula : & c'est aujourd'hui *Comaro*, selon Pinet. HERACLÉE de Carie, appellée autrement *Latmus*, selon Strabon, du nom d'une montagne voisine. Castald & Molet tiennent que c'est à présent *Palatina*, & les Turcs la nomment *Ergel*, selon Leunclavius. Elle est sur la mer Egée, entre Milet & l'embouchure du Méandre, à trente milles d'Ephèse. HERACLÉE de Tharce, que Ptolémée nomme *Perinthe*, & Claudien *la ville d'Hercule*, sur la Propontide, entre Byzance & Gallipoli. C'est à présent *Pantiro*, selon Leunclavius. Une autre en la Chersonèse Taurique, sur les Palus Méotides : Strabon, *liv.* 12, Arrien, Xenophon, & le scholiaste d'Appollonius, *liv.* 2, en font mention. HERACLÉE de Crete ou Candie, que Strabon appelle *Héracleon*, & Ptolémée, *le Port* ou *le Havre des Gnossiens.* Pinet tient que c'est à présent le lieu que l'on nomme *Mirabello.* Trois autres en Italie : la premiere près de Venise, avec siége épiscopal, qui fut bâtie deux fois, & deux fois ruinée ; la seconde dans la Grece, près du golfe de Tarente ; son port qui étoit à vingt-quatre stades de la ville, se nommoit aussi *Héraclée*, selon Strabon : Barri dit que le lieu s'appelle aujourd'hui *Amandolara*; la troisiéme dans la Lucanie, dont il ne reste que quelques ruines. HÉRACLÉE de Sicile, nommée aussi *Minsa*, selon Tite-Live, est à présent *Capo Bianco*, promontoire de la côte méridionale de cette isle, selon Fazelli. Une autre en Espagne, près du détroit, au pied du mont Calpé. C'est aujourd'hui un port de l'Andalousie, nommé *le vieux Gibraltar*, à quatre milles de la ville de ce nom. Une autre en France, que quelques-uns prennent pour Saint-Gilles en Languedoc, & d'autres pour les Trois-Maries de l'embouchure du Rhône. *Voyez* ce qui regarde toutes ces villes dans Ptolémée, Strabon, Bellon, Leunclavius, le Mire, Ferrari, &c. Les anciens géographes mettent un promontoire de ce nom en Cappadoce, entre la ville de Themiscyre qu'habitoient les Amazones, & l'embouchure du Thermodon. C'est à présent *Capo di Limo*, selon Méletius. Ils en marquent un autre, avec une riviere & une ville de même nom, aux côtes de la Colchide. Mercator dit que c'est le lieu nommé aujourd'hui *Cacari.*

HERACLÉE, ville de la Romanie, sur la côte de la mer de Marmora, à vingt-cinq lieues de Gallipoli. Elle a deux ports assez commodes, dont celui qui est à l'orient est le plus fréquenté ; mais parceque les Turcs le laissent insensiblement combler du débris des anciens édifices, dont on voit encore plusieurs restes sur les bords, il ne sauroit plus y entrer que des vaisseaux de moyenne grandeur ; au lieu que du temps de l'empereur Severe, & même long-temps après, ce port tenoit souvent à l'abri toute une armée navale, & avoit un fond assuré pour les vaisseaux du plus haut bord. La vue du promontoire, qui est à la gauche de ce port, est fort agréable, à cause des belles campagnes qui l'environnent. C'étoit assurément sur ce lieu qu'étoit l'emphithéâtre d'Héraclée, qui a passé dans l'antiquité pour une des merveilles du monde : on y en voit encore quelques restes. Cet édifice n'étoit pas le seul qui fût remarquable dans cette ville ; car outre le temple, les bains & bâtimens publics, dont elle étoit ornée, on y avoit dressé plusieurs statues de marbre dans les places publiques, à la mémoire de ceux qui avoient fait quelques bonnes actions. Les statues ont été mises en piéces : mais la plus grande partie de leurs piédestaux, avec leurs inscriptions, y restent encore. L'église cathédrale ou métropolitaine d'Héraclée, est assez bien entretenue, & mieux ornée que celle du patriarche de Constantinople. L'archevêque d'Héraclée est un des plus considérables métropolitains du patriarchat de Constantinople : & c'est cet archevêque qui couronne le patriarche. Le commerce qui se fait aujourd'hui dans cette ville n'est pas grand. On y charge seulement du coton, des olives, des cuirs, des laines & des fruits secs ou verds. * Grelot, *voyage de Constantinople.* Baudrand. *Nouveaux mémoires des missions de la compagnie de Jesus dans le Levant*, tome VIII.

HERACLEON, héréfiarque, disciple de Valentin, dans le II siécle, ordonnoit à ses ministres d'oindre les morts avec une huile particuliere, & du baume ; assurant que cela étoit capable de diminuer leurs peines. *Cherchez* HERACLEONITES. * Tertullien, *de præscriptionibus c.* 49. Saint Irenée, *l.* 1, *c.* 4. Saint Epiphane, *her.* 36.

HERACLEON, dont Suidas fait mention, étoit un grammairien d'Alexandrie, qui laissa des commentaires sur Homere, & quelques poëmes lyriques. On ne sait pas en quel temps il a vécu.

HERACLEONAS, *cherchez* CONSTANTIN IV.

HERACLEONITES, anciens hérétiques du parti des Gnostiques, qui tirent leur nom & leur origine d'*Héracléon*, dont il est parlé fort au long dans les commentaires d'Origène sur l'évangile de S. Jean. Son histoire & ses sentimens sont rapportés par S. Epiphane, *hæres.* 36. Il le représente comme un homme qui avoit réformé en plusieurs choses la théologie des Gnostiques ; mais qui dans le fonds en avoit retenu les principaux articles ; car dans la vue d'être auteur de la secte, il avoit beaucoup rafiné sur les interprétations ordinaires de plusieurs passages de l'écriture, & il en avoit même réformé quelquefois les paroles pour les accommoder à ses idées. Par exemple, il prétendoit que par ces mots de S. Jean, *Toutes choses ont été faites par lui*, il ne falloit pas entendre le monde, & tout ce qu'il contient d'excellent. Le monde qu'il appelle *Æon*, n'a point été fait, disoit-il, par le Verbe ; & pour appuyer sa pensée, il ajoutoit à ces paroles de S. Jean, *Sans lui rien n'a été fait* ; ces autres mots, *des choses qui sont dans le monde.* Il distinguoit deux sortes de mondes, dont l'un étoit divin & l'autre étoit corruptible, & il restreignoit le mot πάντα toutes choses, à ce dernier. C'est pourquoi Origène lui a reproché avec raison la hardiesse qu'il avoit eue d'ajouter sans aucune autorité des mots au texte de l'évangile, comme s'il avoit été lui-même apôtre ou prophéte. Le même Héracléon raisonnoit selon les faux préjugés de sa théologie, sur plusieurs endroits de l'évangile de Saint Jean, comme nous l'apprenons du commentaire d'Origène sur cet évangile. Il disoit que le Verbe n'avoit pas produit immédiatement le monde : mais qu'il étoit seulement cause que le *Demiurge* l'avoit formé. Les Héracléonites détruisoient toute l'ancienne prophétie, après leur maître, qui disoit que saint Jean étoit véritablement la voix qui indiquoit le Sauveur ; mais que les prophéties n'étoient que des sons en l'air qui ne signifioient rien. Ils n'épargnoient pas même S. Jean. Tous ces Gnostiques se croyoient supérieurs aux apôtres dans la connoissance de la religion : c'est pourquoi ils avançoient d'étranges paradoxes, sous prétexte d'expliquer l'écriture d'une maniere sublime & relevée. Ils débitoient de grandes impertinences, jusque-là qu'Origène, qui aimoit toutes les explications mystiques de l'écriture, fut obligé de reprocher à Héracléon qu'il abusoit de ces sortes d'explications. * *Voyez* saint Epiphane, *hæres.* 36, où il explique le systême particulier de cet ancien sectaire, qui avoit emprunté plusieurs choses d'une autre branche de Gnostiques, nommés *Marcosiens.* Héracléon avoit composé un commentaire sur l'évangile, qui est cité par saint Clément d'Alexandrie, & par Origène.

HERACLEOPOLIS. Il y a eu deux villes de ce nom en Egypte : l'une près de Canope, aux embouchures du Nil, l'autre qui avoit donné naissance au physicien Théophanes. Keme, cité par Volaterran, en met une troisiéme près de Perouse. *Voyez* HERACLÉE.

HERACLEOPOLITES, nom des rois d'Egypte, qui ont regné à Sethron, ville de la basse Egypte, appellée depuis par les Grecs *Héracléopolis.* Il y a eu, dit-on, deux dynasties ou familles, qui ont possedé cette principauté. La premiere a eu quatre rois & a duré 100 ans.

La seconde a subsisté 185 ans, sous dix-neuf rois. * Paul Pezron, *antiquité des temps.*

HERACLEOTES, lieu où il y avoit un amphithéâtre, dont il est fait mention dans Ciceron, *au 2 & au 4 des Tusculanes*; & *au 5 de la fin des biens.* Il y a aussi eu une isle de ce nom entre l'Italie & la Sicile, selon Antonin. Denys le philosophe, disciple de Zénon, fut surnommé *Héracléotes.* Les anciens nommerent aussi *Héracléotique* une des bouches du Nil.

HERACLIA, étoit autrefois une ville: ce n'est maintenant qu'un petit bourg de Syrie, situé au pied du mont Haman, sur les confins de Natolie, à treize ou quatorze lieues de la ville d'Adana, vers le levant. * Baudrand.

HERACLIDES. Ce nom marque en général les descendans d'Hercule, & signifie particulierement dans l'histoire grecque, ceux d'entre les descendans de ce héros qui habitoient dans le Peloponnèse. Leur retour dans ce pays-là, dont ils avoient été chassés, est une des plus célebres époques des Grecs. Après la mort d'Hercule, Eurysthée, fils de Sténélus, roi des Myceniens, chassa sa famille du Peloponnèse, de peur qu'elle ne se saisît de son royaume. Les Héraclides eurent recours à Thesée & aux Athéniens, qui firent la guerre à Eurysthée, & le firent périr avec toute sa famille. Celle d'Hercule rentra en possession de ses biens; & fut bientôt après tellement affligée de la peste, qu'ayant consulté l'oracle de Delphes, Apollon répondit qu'elle auroit du attendre à retourner dans le Peloponnèse, *au temps du troisiéme fruit.* Ils crurent que cela marquoit la troisiéme année; mais il parut par l'événement que l'oracle entendoit la troisiéme génération. Ainsi étant retournés cent ans après, & 55 après la prise de Troye, ils se remirent en possession de leurs terres, vers l'an 1129 avant Jesus-Christ. Voila quel fut le *retour des Héraclides*, dont les Grecs parlent tant, & sur lequel les modernes se sont comme accordés à se tromper, en le plaçant à la 80 année après la prise de Troye, quoique l'histoire de Lacédémone & d'Athènes ne puisse s'accorder avec cette époque.

HERACLIDE, philosophe, fut surnommé *le Pontique*, parcequ'il étoit natif d'Héraclée dans le Pont, & étoit fils d'Euthyphron. Après avoir amassé quelque argent, il vint à Athènes, où il se mit sous la discipline de Speusipe, puis sous celle d'Aristote, au sentiment de Sotion, dans le livre qu'il avoit composé *des Successions.* Nous connoissons par-là qu'Héraclide vivoit sous la CXI olympiade, & vers l'an 336 avant Jesus-Christ. Il laissa plusieurs ouvrages, dont Diogène Laërce fait le dénombrement, & que nous avons tous perdus; car quant aux *allégories sur Homere*, que Vossius croit que l'on lui attribue, cet ouvrage est d'un autre que de lui, puisqu'on y allegue des auteurs qui lui ont été postérieurs. Héraclide avoit tant de vanité, qu'il avoit prié un de ses amis de mettre un serpent dans son lit, au moment qu'il auroit rendu l'ame, afin qu'on crût qu'il étoit monté au ciel avec les dieux; mais quelqu'un en faisant du bruit, ayant fait sortir ce serpent, fit reconnoître sa tromperie. * Diogène, *en la vie des philosophes, liv.* 5. Cicero, *lib.* 3, *ep. ad Quintum fratrem.* Tertullien, *de Animal. cap.* 10. Pline, *lib.* 7, *cap.* 52. Suidas, Gesner, Vossius, *lib.* 1, *de hist. Græcis, cap.* 1, 9, & plusieurs autres parlent de lui. Outre treize autres HÉRACLIDES, tous auteurs dont Diogène Laërce fait mention, & que nous nommons ci-dessous, il y a encore plusieurs anciens auteurs de ce nom peu connus, entre lesquels est un HÉRACLIDE de Crete, qui avoit écrit un traité des isles & villes de Grece. * *Consultez* Suidas, Gesner & Vossius, *lib.* 1, *de hist. Græcis, c.* 9 & 10, *liv.* 3, 4, *&c.* Les *Recherches sur la vie & les ouvrages d'Heraclide de Pont*, par M. Burette, dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, tome X, page 190.

HERACLIDE, qui donna des préceptes de la poësie.

HERACLIDE, auteur d'un traité d'astrologie.

HERACLIDE, Magnésien, qui écrivit la vie de Mithridate.

HERACLIDE, médecin empyrique. Un autre de même nom, qui étoit de Tarente.

HERACLIDE, orateur que Diogène met le quatriéme en rang.

HERACLIDE, poëte, qui fit des épigrammes fort ingénieuses.

HERACLIDE, qui vivoit, selon quelques uns, du temps des empereurs Claude & Neron.

HERACLIDE D'ALEXANDRIE, avoit écrit six livres *des Successions.* Quelques-uns croient que celui-ci est le même qu'Héraclide qui est surnommé *Lembus*, & fils de Sérapion; & que ce livre des *successions des philosophes*, est l'abrégé d'un plus grand ouvrage que Socion avoit composé sur ce sujet.

HERACLIDE D'ALEXANDRIE, auteur qui avoit expliqué les propriétés des péchés.

HERACLIDE DE CUMES, qui avoit écrit une histoire en cinq livres. Un autre de même nom, étoit aussi DE CUMES.

HERACLIDE, *d'Héraclée sur le Pont*, que Diogène met le second en rang.

HERACLIDE, moine de Chypre, que S. Jean Chrysostome ordonna évêque d'Ephèse en 402. L'année suivante 403, Théophile, patriarche d'Antioche, l'accusa d'origénisme, c'est-à-dire, qu'il lui imputa les erreurs que l'on a faussement attribuées au célebre Origène, la plus grande lumiere de son siécle. Cette accusation fut poussée avec chaleur, & Héraclide fut condamné dans le synode du Chêne, quoiqu'il fût innocent. Son vrai crime aux yeux de son accusateur, étoit que ce saint homme parloit en faveur de S. Chrysostome, que l'on persécutoit sans aucun fondement. Lorsque ce prélat fut revenu de son exil, ses amis jouirent quelque temps de la paix, & Héraclide eut le même avantage: mais il dura peu. Le saint archevêque fut exilé de nouveau, & ses partisans en souffrirent beaucoup. Héraclide fut déposé en 404, jetté en prison à Nicomédie, & y demeura pendant plus de quatre ans. Il a laissé un livre intitulé: *Paradisus*, qui fait partie de l'*histoire Lausiaque*, qui a été imprimée plusieurs fois. * *Voyez* Socrate, livre VI de son *histoire ecclésiastique.* Cave, *histor. litter. scriptor. ecclesiast. &c.*

HERACLIEN, évêque de Chalcédoine, écrivit vingt livres contre les Manichéens. Photius qui les avoit lus, les loue comme un ouvrage excellent; & parlant d'une épître synodale que Sophrone de Jérusalem écrivit à l'empereur Honorius, il remarque qu'Héraclien y est nommé entre les prélats orthodoxes. * Photius *cod.* 85, & *cod.* 231.

HERACLIEN, l'un des chefs de l'empereur Honorius, tua Stilicon à Ravenne l'an 408. Pour récompense de ce service, Honorius lui donna le gouvernement d'Afrique. Dans la révolte d'Attalus, il demeura fidéle à l'empereur, & défendit la province contre les troupes que le rebelle avoit envoyées, & tua même un certain Constantin qui les conduisoit. Il fut depuis élevé au consulat en 413. Mais comme l'ambition n'a point de bornes, il s'abandonna cette année-là même aux conseils violens de Sabinus, qui de son domestique étoit devenu son gendre, & songea à usurper l'empire. Dans cette vue, ayant retenu la flotte, qui avoit coutume de porter du bled en Italie, il en prit le chemin avec une armée navale, composée de trois mille sept cens navires. Le comte Marin lui fit tête à son débarquement, & le mit en fuite. Alors Héraclien se mit sur un seul vaisseau qui lui restoit, & passa à Carthage, où il fut tué par les gens de guerre l'an 414. * Zosime, *liv.* 5. Orose, *liv.* 7, *ch.* 42.

HERACLITE, *Heraclitus*, dit *le Ténébreux*, philosophe, fils de *Blyson*, ou, selon quelques autres, d'*Héracion*, étoit d'Ephèse, & vivoit sous la LXIX olympiade, environ 500 ans avant Jesus-Christ. On dit qu'il n'eut point de maître, & qu'il ne devint savant que

par de continuelles méditations. La connoiſſance qu'il avoit des infirmités humaines, & peut-être ſon tempérament mélancolique, lui tiroient à tout moment les larmes des yeux : cette triſte habitude, jointe à ſon ſtyle énygmatique, le fit ſurnommer *le Philoſophe ténébreux*, ou *le Pleureur*. Il diſoit qu'il falloit courir au-devant d'une injure comme au-devant du feu; parce-qu'elle s'allume incontinent ſi on n'y met ordre. Il répondit aux Ephéſiens, qui s'étonnoient de le voir jouer aux oſſelets avec des enfans, qu'il aimoit encore mieux s'amuſer ainſi, que de ſe mêler de leurs affaires. Héraclite compoſa divers traités; mais celui *de la nature*, qui étoit un recueil de toute la philoſophie, fut le plus eſtimé, quoique très-obſcur. Euripide en ayant envoyé une copie à Socrate, celui-ci en la lui renvoyant, lui dit que ce qu'il avoit compris de ce livre lui avoit paru bon; qu'il ne doutoit point que ce qu'il n'avoit pas pu entendre ne fût de même. Darius, roi de Perſe, ayant vu ce même ouvrage, écrivit une lettre fort obligeante à Héraclite, pour le prier de venir en ſa cour, où ſa vertu ſeroit plus conſidérée qu'en Grece. Ce philoſophe le refuſa bruſquement, & fit même une réponſe très-incivile aux avances de ce prince. On dit que la converſation des hommes ne faiſant qu'irriter ſon humeur chagrine, il prit une ſi grande averſion pour eux, qu'il ſe retira ſur une montagne, pour y vivre d'herbes, dans la compagnie des bêtes ſauvages. Cette vie lui ayant cauſé une hydropiſie, il deſcendit à la ville, & conſulta par énigmes les médecins, leur demandant s'ils pouroient rendre ſerein un temps pluvieux. Les médecins n'entendant rien à ſes demandes, il s'enferma dans du fumier, croyant diſſiper par cette chaleur empruntée, cette humeur qui étoit en trop grande abondance; mais comme ce remede ne le guériſſoit point, il ſe laiſſa mourir âgé de ſoixante ans. Pour ſa doctrine, il croyoit que tout eſt compoſé de feu, & que tout ſe réſout en feu; que tout ſe fait par haſard, & que tout ce qui eſt contraire, s'unit & s'aſſemble par le changement; que tout eſt animé d'un eſprit, & que tout ce qui arrive ſe fait par divers changemens; que tout cet univers eſt fini, qu'il n'y a qu'un monde formé de feu, & que tout, par divers retours, reviendra feu. On poura voir le reſte dans Diogène Laërce, *en ſa vie, liv.* 9. Les anciens l'alleguent ſouvent. Ciceron. Plutarque. Lucien. Clément Alexandrin, &c.

HERACLITE, poëte lyrique, compoſa un poëme à la louange des douze dieux.

HERACLITE d'Halicarnaſſe, poëte, laiſſa des élégies. Callimaque, ſon ami, compoſa ſur ſa mort une épigramme, que Laërce rapporte.

HERACLITE de Lesbos, écrivit une hiſtoire des Macédoniens.

HERACLITE, avoit écrit un livre de plaiſanterie, après avoir été muſicien. *Voyez* Ménage ſur Diogène Laërce.

HERACLITE, Sicyonien, compoſa un traité des pierres, dont Plutarque cite le ſecond livre dans ſon traité des fleuves, parlant de celui de Scamandre. Leo Allatius a donné au public le livre *de incredibilibus*, ſous le nom d'un Héraclite. Il avoit tiré de la bibliothéque du Vatican cet ouvrage, qui fut imprimé à Rome l'an 1641. Il a été depuis imprimé à Londres & à Amſterdam. La derniere édition eſt la plus belle. Voſſius croit que l'auteur pouroit être cet Héraclide, auteur des *Allégories ſur Homere*, dont nous avons parlé ci-deſſus. *Cherchez* HERACLIDE, & *conſultez* Voſſius, *de hiſt. Græc. lib.* 4, *pag.* 515.

HERACLITE de Tyr, philoſophe académicien, auditeur de Philon & de Clitomaque. * Ciceron, *acad. quæſt.* 4.

HERACLITE, écrivain eccléſiaſtique, floriſſoit dans le II ſiécle. Euſebe de Céſarée aſſure qu'il avoit lu des commentaires ſur les épîtres de S. Paul, de ſa façon. * Euſebe, *l.* 5, *c.* 26. S. Jerôme, *au catal.*

HERACLIUS, empereur, étoit fils d'un autre *Heraclius*, gouverneur d'Afrique, & originaire de Cappadoce. Animé par les cris des peuples, qui ne pouvoient plus ſouffrir les tyranies de Phocas, il aborda avec une armée navale près de Conſtantinople; & ayant défait les troupes du tyran, il le prit lui-même, & lui fit couper la tête un lundi 5 octobre 610. Le lendemain il ſe fit couronner empereur, avec ſa femme *Eudocie*, par le patriarche Sergius. Quelque temps après, l'impératrice mourut, l'an 613, & Heraclius épouſa ſa niéce, nommée *Martine*, quoique ce mariage paſsât en ce temps-là pour un inceſte. Sous l'empire de Phocas, Coſrohès II, roi de Perſe, avoit commencé de faire la guerre aux Romains. Il la continua contre Héraclius, qui lui offroit un tribut annuel; & après avoir ſoumis la Paleſtine, la Cappadoce, l'Arménie & diverſes autres provinces, il prit Jéruſalem l'an 615, emporta la Croix ſur laquelle le Fils de Dieu a ſouffert la mort, avec les vaſes ſacrés, & emmena captifs grand nombre de fidéles, entre leſquels étoit Zacharie, patriarche de Jéruſalem. Heraclius lui demanda une ſeconde fois la paix, que le barbare ne lui voulut accorder qu'à condition qu'il renieroit Jeſus-Chriſt, & que ſes peuples en feroient de même, pour adorer le ſoleil, qui étoit le dieu des Perſes. Cette demande inſolente anima d'une juſte indignation les chrétiens, le clergé & les maiſons religieuſes, qui donnerent de leurs biens à l'empereur pour ſoutenir une guerre ſi légitime; & ce prince portant une image miraculeuſe du fils de Dieu, fit avancer ſes troupes contre Coſrhoës, & le défit entiérement en pluſieurs rencontres, depuis 621 juſqu'en 628. Le roi barbare ſe vit obligé de prendre la fuite, & fut pourſuivi juſque dans ſes états. Enfin, Syroës, ſon fils aîné, qu'il avoit voulu deshériter pour mettre ſon cadet ſur le trône, le fit mourir en priſon. Heraclius fit la paix avec ce nouveau roi, à condition qu'il lui rendroit le ſacré bois de la Croix, & qu'il mettroit en liberté le patriarche Zacharie, avec les autres chrétiens eſclaves. Ces conditions furent exécutées, & on rapporta la Croix en triomphe à Jéruſalem, au mois de ſeptembre 629. On dit que l'empereur portant lui-même ce bois ſacré ſur ſes épaules, ne put jamais entrer dans la ville, qu'après avoir quitté ſes habits couverts de pierreries, pour en prendre de plus ſimples; ce qu'il fit à la perſuaſion du patriarche. Nos rituels nous apprennent que depuis, l'égliſe ordonna qu'on célébreroit la fête de l'éxaltation de la Croix, pour ne pas perdre le ſouvenir d'un triomphe ſi glorieux. Heraclius revenant à Conſtantinople, entreprit indiſcrétement de décider des affaires de religion, & tomba dans l'erreur des Monothélites à Hiérapolis, en voulant perſuader à Anaſtaſe de quitter celles des Eutychiens. Sergius de Conſtantinople, qui étoit Monothélite, obligea l'empereur de publier un edit, nommé *Ecthesis*, ou expoſition de la foi, qui fut déſavantageux à la religion orthodoxe; enſorte que ce prince voyant qu'il étoit en horreur à tout le monde, prit le parti d'imputer cette faute à Sergius. Pendant ces diſputes de religion, les ſucceſſeurs du faux prophéte Mahomet ſe rendirent maîtres de pluſieurs provinces d'Orient: & Heraclius mourut d'hydropiſie le 11 février 641, après avoir regné trente ans, cinq mois & cinq jours. * Evagre, *l.* 6. Cedrenus, *in Heracl.* Theophanes, *miſcel. l.* 18. Nicephore, *in chron.* Zonaras. Suidas & Baronius, *A. C.* 610, *& ſeq.*

HERACLIUS, frere de *Conſtantin* III, *cherchez* CONSTANTIN IV.

HERACLIUS, archevêque de Ceſarée, puis patriarche de Jéruſalem en 1180, naquit en Auvergne dans le XII ſiécle, & s'étoit pouſſé par ſa bonne mine & par ſes intrigues à ce haut degré d'honneur, dont ſa baſſe naiſſance ſembloit devoir l'exclure. L'hiſtoire de la conquête de Jéruſalem, qui parut à Paris l'an 1679, accuſe ce patriarche d'un commerce ſcandaleux avec la femme d'un marchand Syrien. * Maimbourg,

histoire des Croisades. Bayle, *dictionaire critique.*

HERACLIUS, évêque de Paris, se trouva au premier concile d'Orléans, tenu l'an 511, le dixiéme de juillet, par ordre du roi Clovis. On y fit d'excellens réglemens. Plusieurs saints évêques se trouverent à ce concile.

HERACLIUS, évêque de Saintes, excommunia Nantin, comte d'Angoulême, qui avoit tué un prêtre, & qui en ayant témoigné une grande douleur devant les évêques, fut reçu dans la communion de l'église. * Gregoire de Tours, *liv.* 5, *ch* 37.

☞ HERARD, archevêque de Tours, au IX siécle, fut ordonné pour cette métropole en 855. Ses talens & son zèle pour la discipline éclaterent en plusieurs conciles, où il se trouva chargé des affaires les plus importantes. Dans celui de Savonieres, tenu en 859, il fut un des juges dans la cause de Wenilon, archevêque de Sens, contre qui le roi Charles *le Chauve* avoit présenté plusieurs chefs d'accusation. Il se trouva en 860 au concile de Tousi, & peu de temps après à ceux de Pistes & de Verberies. Ce dernier l'établit juge du différend entre Robert évêque du Mans, & l'abbaye de S. Calais, au sujet de la jurisdiction. En vertu d'une commission du pape Nicolas I, pour examiner l'ordination de Wulfade & des autres clercs, faite par Ebbon de Reims, Herard se trouva au concile assemblé pour ce sujet à Soissons en 866. Il y prononça le discours pour l'ouverture de l'assemblée, & y notifia le dessein qu'avoit ce roi Charles, le faire couronner reine Hermentrade son épouse. Les trois années suivantes Herard assista encore à trois autres conciles qui se tinrent à Troyes, à Quierci & à Verberies. Les soins que Hérard se donnoit pour le bien général de l'église, ne firent rien perdre à son diocèse de ceux qu'il lui devoit. On a encore les statuts qu'il publia dans un synode qu'il tint dans son diocèse au mois de mai 858. L'objet principal de ces statuts, est de pourvoir d'une maniere efficace à l'instruction du clergé & du peuple. Herard vouloit que ses curés ouvrissent des écoles dans les lieux de leur résidence, & qu'ils eussent des livres correctement écrits. Ses ordonnances, qu'il avoue avoir tirées de divers monumens, sont divisées en 140 articles, & roulent sur les points principaux de la discipline ecclésiastique, & sur plusieurs points de morale. La plupart sont pris des capitulaires de nos rois. On les trouve dans la collection des conciles des Gaules du P. Sirmond, dans celle des PP. Labbe & Cossart, & à la suite des capitulaires publiées par M. Baluze. Ce fut sous l'épiscopat d'Herard qu'éclata le différend entre l'église de Dol en Bretagne & la métropole de Tours. Ce prélat fut un de ceux qui écrivirent à Louis roi de Germanie, en faveur de Bertulfe, que ce prince vouloit chasser du siége de Trèves pour y placer un intrus. C'étoit en 870. Herard mourut peu après. Actard de Nantes lui avoit succédé avant le concile de Douzi, qui se tint au mois d'août 871. Les abbayes de Cormeri & de Villeloin, au diocèse de Tours, reconnoissent Herard pour un de leurs insignes bienfaiteurs. Il a composé les actes de S. Chrodegang, évêque de Séez, tué en 770. Ces actes se trouvent dans un ancien manuscrit de S. Evroul en Normandie. On ne les a pas encore publiés. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V, page 391.

HERAT, ville de Perse, située dans le Khorasan, sur la riviere d'Heri : Cette ville est grande, défendue par une citadelle, & célébre par le grand nombre de roses qui y croissent. On la prend communément pour l'ancienne *Aria* ou *Alexandria Ariæ*, capitale de l'Arie. * Baudrand.

HERAT, ville de l'Arabie Pétrée, *cherchez* PETRA.

HERAULT (Didier) en latin *Desiderius Heraldus*, avocat au parlement de Paris, s'est distingué dans le XVII siécle par quelques ouvrages qu'il a publiés. Ses *adversaria* imprimés à Paris en 1599, *in-8°*, ses notes sur l'apologétique de Tertullien, sur Minutius Felix, sur Arnobe & sur Martial, ont été très-estimées; & un livre *in-folio*, qui contient plusieurs traités de droit, qui ne fut imprimé qu'en 1650. Il se déguisa sous le nom de *David Leidhresserus*, pour écrire une dissertation politique sur l'indépendance des rois, & mourut au mois de juin 1649. * Bayle, *diction. critiq.*

HERAULT (N.) fils du précédent, a écrit le *Pacifique royal en deuil*, pour condamner la mort de Charles I, roi d'Angleterre. Il étoit ministre en Normandie, lorsqu'il fut appellé pour servir l'église Wallonne de Londres, sous le regne de ce prince. Il fut si bon royaliste, qu'il se vit contraint de s'en retourner en France, afin de se dérober à la fureur des républicains, qui trouvoient mauvais qu'il les exhortât à se soumettre à leur prince légitime. Il repassa en Angleterre, après le rétablissement de la famille royale, & reprit son ancien poste dans l'église Wallonne de Londres; & quelque temps après il obtint un canonicat à Cantorberi, qu'il garda jusqu'à sa mort. * Bayle, *dict. crit.*

HERAUTS D'ARMES, officiers d'un prince ou d'un état souverain, dont les fonctions les plus considérables sont de dénoncer la guerre, de publier la paix, de sommer les places de se rendre, d'assister aux cérémonies du sacre des rois, du baptême, du mariage & des funérailles des princes; aux états généraux; renouvellemens d'alliance; aux sermens solemnels; aux festins royaux; aux pompes des spectacles & des tournois; aux entrées des rois & des reines, & autres cérémonies. En France, ils marchent devant le roi, lorsqu'il va à l'offrande de la messe le jour de son sacre; & ils font des largesses de piéces d'or & d'argent au peuple le jour du sacre du roi, & au baptême des enfans de France. Aux obseques des rois, il y en a toujours deux nuit & jour, au pied du lit de parade, sur lequel est le corps du prince défunt, ou son effigie de cire, pour présenter le goupillon aux princes, aux prélats & aux personnes de qualité, qui viennent jetter de l'eau bénite. Il y a trente hérauts-d'armes en France, dont le premier est appellé roi-d'armes, sous le titre de *Mont-joie saint Denys.* Les autres ont des titres pris de différentes provinces du royaume : savoir, de Bourgogne, d'Alençon, de Bretagne, de Poitou, d'Artois, d'Angoulême, de Berri, de Guienne, de Picardie, de Champagne, d'Orléans, de Provence, d'Anjou, de Valois, de Languedoc, de Toulouse, d'Auvergne, de Normandie, de Lyonnois, de Dauphiné, de Bresse, de Navarre, de Périgord, de Saintonge, de Touraine, de Bourbonnois, d'Alsace, de Charolois & de Roussillon. Le roi & les hérauts d'armes sont vêtus les jours de cérémonies, de leurs cottes d'armes de velours violet cramoisi, chargées devant & derriere de trois fleurs-de-lis d'or, & d'autant sur chaque manche, où le nom de leur province est écrit en broderie d'or. Le roi d'armes, *Mont-joie saint Denys*, met aussi une couronne royale au-dessus de ses fleurs de-lis. Leur toque est de velours noir, ornée d'un cordon d'or. Ils ont des brodequins pour les cérémonies de la paix, & des bottes pour celles de la guerre. Aux pompes funebres des rois & des princes, ils sont revêtus par dessous leurs cottes-d'armes, d'une longue robe de deuil traînante; ils portent à la main un bâton appellé *caducée*, garni de velours violet, & semé de fleurs de-lis d'or en broderie, couvert d'un crépe. Il y a encore des poursuivans d'armes, qui sont presque habillés de la même façon; mais ils ne portent point de bâton, n'étant que les aides des hérauts-d'armes. La plupart des auteurs disent, que le nom de héraut, vient de l'allemand, *Heer*, *armée*, & *Ald*, *serviteur*, *officier.* On faisoit choix anciennement, pour cet emploi, de personnes d'autorité, qui eussent quelque dignité, ou ecclésiastique, ou civile, laquelle imprimât le respect, & leur servît de sauf-conduit, même parmi les barbares; & ces hérauts étoient censés personnes sacrées. Les Grecs les appellent κήρυκες *Ceryces*, & les Latins *Præcones & caduceatores*, à cause de la verge ou du caducée qu'ils portoient, pour marque de leur em-

ploi. Parmi les païens ils étoient consacrés à Mercure, & regardés comme ses prêtres ; & recevoient comme un droit la langue de la victime qu'on avoit offerte en sacrifice. Lors de l'institution de l'ordre du Saint Esprit, l'an 1579, Henri III, roi de France & de Pologne, créa un héraut de cet ordre, aux gages ordinaires de quatre cens écus sol, & droit de porter la croix d'or de l'ordre, pendue au col avec son émail, & d'un marc d'argent à la réception de chaque commandeur ou chevalier.

Les hérauts qui déclaroient la guerre, ou annonçoient la paix parmi les Romains, étoient nommés en leur langue, *Feciales*. Il n'étoit pas permis de faire la guerre, avant que quatre de ces hérauts, après s'être plaint de l'injure que les Romains avoient reçue, en eussent demandé la réparation à ceux qui l'avoient faite, & leur eussent déclaré la guerre, en jettant sur la frontiere du pays ennemi une javeline ferrée, teinte de sang & brulée au bout. Nonius Marcellus, *l.* 3, *c.* 12, dit que ces hérauts étoient au nombre de vingt, & que le roi Numa en avoit établi un collége, sous un chef appellé *Pater patratus*. Tite-Live, *au liv.* 1, rapporte la cérémonie dont on usoit en la création de ce chef & de ces hérauts-d'armes ; & dit qu'on leur touchoit la tête & les cheveux avec de la verveine, dont ils étoient aussi couronnés lorsqu'ils exerçoient leur charge : afin qu'on les reconnût à ces marques, & qu'on se gardât de leur faire aucune injure. Servius ajoute qu'ils étoient vêtus d'habits de lin.

Les Anglois ont eu de ces hérauts, qui étoient déja distingués en divers ordres, dès le regne de Henri III, qui mourut en 1273 : car les uns servoient la personne du roi ; les autres la famille royale ; & d'autres encore étoient employés auprès des grands seigneurs du royaume. Les premiers seuls étoient appellés *Rois d'armes*, & *Rois des provinces* ; & il n'y en avoit autrefois que deux en Angleterre : savoir, le roi des provinces australes, & celui des provinces septentrionales. Celui-là étoit appellé communément *Clarencieux*, & celui-ci *Norroi*. Ces distinctions d'ordres de hérauts, ne sont plus en usage. Richard III, qui regnoit en 1483, les réunit tous en un corps ; & ensuite Philippe & Marie en fixerent le nombre à neuf.

Les hérauts, outre leurs autres fonctions, avoient le pouvoir de régler ce qui regardoit le blazon des armes, & les généalogies de la noblesse. Dans les tournois ils blazonoient les armes des gentilshommes, sonnant de leurs trompes, & criant à haute voix, que celui qui se présentoit à la lice étoit gentilhomme de ce nom & d'armes. On les envoyoit aussi en ambassade, où ils faisoient des traités d'alliance. Anciennement, la verge qu'ils portoient étoit semblable au caducée de Mercure, au tour duquel étoient entortillés deux serpens, dont les têtes se regardoient l'une l'autre, comme nous l'apprenons de Suidas, qui ajoute que le bâton droit entre les serpens opposés, signifioit la droite raison qu'il faut garder entre les armées ennemies. Quant au nom de *Roi*, que l'on donne au premier héraut, il est à remarquer qu'autrefois on donnoit le nom de roi à plusieurs principaux officiers, comme au roi des Merciers, qui fut depuis appellé *Visiteur* ; au roi des Ribauds, qui exercoit l'office de prevôt sur ceux qui commettoient des crimes au lieu où étoit la cour ; au roi des archers & des arbalêtriers : mais il y a une raison particuliere pour le roi d'armes, qui est, qu'on lui mettoit une couronne sur la tête le jour de sa réception, & qu'il la portoit dans plusieurs cérémonies, où il représentoit la personne du roi ; c'est pourquoi il étoit toujours chevalier. Entre les Romains, celui qui présidoit aux sacrifices & aux cérémonies, étoit aussi nommé roi. * *Voyez* toutes ces choses plus au long dans Eneas Silvius, *epist.* 126, *à Inderhach* ; dans Henri Spelman, & dans Konig, *au theat. polit. part.* 3. *Voyez aussi* Fauchet, *au traité des chevaliers*. Alexander ab Alexand. *gen. dier. lib.* 5, *cap.* 3. Le Héraut-d'armes, *imprimé en* 1610, & la Colombiere, *en sa science hérald.*

HERBELOT (Barthélemi d') interpréte des langues orientales, naquit à Paris le 4 décembre de l'année 1625, d'une famille unie de parenté ou d'alliance à quantité des meilleures de cette ville. Aussitôt qu'il eut achevé ses études d'humanités & de philosophie, sous les plus célébres professeurs de l'université, il apprit les langues orientales, & s'appliqua principalement à l'hébraïque, à dessein d'entendre le texte original des livres de l'ancien Testament. Après un travail continuel de quelques années, il entreprit un voyage en Italie, dans la croyance que la conversation des Arméniens & des autres orientaux, qui abordent souvent à ses ports, le perfectioneroit dans la connoissance de leurs langues. A Rome il fut particulierement estimé par les cardinaux Barberin & Grimaldi, & contracta une étroite amitié avec Lucas Holstenius, & Leo Allatius, deux des plus savans hommes de ce temps-là. En 1650, le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix en Provence, avec qui il alla une seconde fois en Italie, l'envoya à Marseille au-devant de la reine de Suede, qui admira sa profonde érudition dans les langues orientales. Au retour de ce voyage, qui ne dura qu'un an & demi, M. Fouquet, procureur général au parlement de Paris, & sur-intendant des finances, l'attira dans sa maison, & lui donna une pension de quinze cens livres. L'attachement qu'il avoit eu à ce ministre, n'empêcha pas qu'après sa disgrace il ne fût élevé à un emploi, dont peu d'autres étoient aussi capables que lui, & que par lettres vérifiées à la chambre des comptes, il ne fût pourvu de la charge de secrétaire & interpréte des langues orientales. Quelques années s'étant écoulées, il fit un troisiéme voyage en Italie, & y acquit une si grande réputation, que les personnes les plus distinguées soit par leur science, ou par leur dignité, s'empresserent à l'envi de le connoître. Le grand duc de Toscane Ferdinand II du nom, le reçut avec des marques singulieres de son estime, & lui fit des honneurs extraordinaires. Ce fut à Ligourne qu'il eut l'honneur de voir ce prince pour la premiere fois. Il y eut avec lui & avec le prince son fils, de fréquentes conversations, dont ils furent si satisfaits, qu'ils lui firent promettre de les venir trouver à Florence. Il y arriva le 2 juillet 1666, & y fut reçu par le secrétaire d'état, & conduit dans une maison préparée pour son logement. Une bibliothéque ayant été en ce temps-là exposée en vente dans Florence, le grand duc pria d'Herbelot de la voir, d'examiner les manuscrits en langues orientales qui y étoient contenus, d'en mettre à part les meilleurs, & d'en marquer le prix. Dès que cela eut été fait, ce prince les acheta & en fit présent à d'Herbelot, comme de la chose qui lui étoit la plus convenable, & la plus avantageuse au désir qu'il avoit d'avancer de plus en plus dans la connoissance de ces langues, & dans celle du génie & des affaires des peuples qui les parlent.

M. Colbert fit inviter d'Herbelot de revenir à Paris, avec assurance qu'il y recevroit des preuves solides de l'estime qu'il avoit acquise. Le grand duc Cosme III ne le laissa partir, qu'après qu'il lui eut montré les ordres précis du ministre qui le rappelloit. Quand il fut de retour en France, le roi lui fit l'honneur de l'entretenir plusieurs fois, & lui donna une pension de quinze cens livres par an. Le loisir dont il jouissoit en France ne pouvoit être mieux employé qu'à continuer la bibliothéque orientale, qu'il avoit commencée en Italie. D'abord il la composa en arabe, & M. Colbert avoit résolu qu'elle fût imprimée au Louvre, & qu'on fondît pour cet effet des caracteres exprès ; mais après la mort de ce ministre, on changea de résolution, & d'Herbelot mit son ouvrage en françois, pour le rendre d'un plus grand usage à l'égard du commun des gens de lettres.

Ce qui n'a pu entrer dans cette bibliothéque a été rédigé par d'Herbelot, sous le titre d'*Anthologie*, & contient ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire des

Turcs, & dans celle des Arabes & des Perses. Il a aussi composé un dictionaire turc, persan, arabe & latin, de même que plusieurs traités curieux & dignes d'être mis au jour. Ce fut en considération de ces talens extraordinaires, que M. le chancelier de Pontchartrain lui fit obtenir la chaire de professeur royal en langue syriaque, vacante par la mort de M. Dauvergne. D'Herbelot n'étoit pas moins versé dans les lettres grecques & latines, que dans les langues & les histoires orientales : c'étoit un homme véritablement universel en toute sorte de littérature : mais ce qui étoit encore de plus estimable en lui, c'est qu'il avoit un esprit supérieur à toutes ses connoissances, dont il ne parloit jamais qu'il n'y fût invité par ses amis. Il ne décidoit point avec hauteur, il ne préféroit point son sentiment à celui des autres, il écoutoit leurs raisons avec patience, & leur répondoit avec douceur. Son savoir étoit accompagné d'une probité parfaite, d'une piété solide, d'une tendresse extrême envers les pauvres, & des autres vertus chrétiennes, qu'il pratiqua constamment dans tout le cours de sa vie. Elle fut terminée à Paris le huitiéme de décembre 1695, à l'âge de soixante-dix ans, pendant le cours de l'impression de son ouvrage, par une maladie de dix ou douze jours, pendant lesquels il fit paroître une entiere résignation aux volontés de Dieu, & reçut les sacremens de l'église avec une dévotion exemplaire. Il est enterré à saint Sulpice. * *Journal des savans de 1696, mois de janvier, par* le président Cousin.

HERBERCHT, auteur qui continua l'histoire de Paul Diacre, *des gestes de Lombards*, comme le témoigne Léon d'Ostie, dans sa chronique du Mont-Cassin, *l.* 1, *c.* 10.

HERBERSTEIN, nom d'une ancienne famille de comtes de l'empire, après avoir fleuri plusieurs siécles, prit fin par la mort de *Casimir*, qui mourut à Heidelberg le 22 décembre 1660, âgé de vingt-un ans. Il ne laissa de *Marie-Eléonore*, comtesse de Nassau-Sarbruk, sa femme, qu'une fille posthume, née l'an 1661. Les princes de Wirtemberg & de Bade, & les évêques de Spire, sont rentrés dans les terres que cette famille tenoit d'eux en fief. * Louis du Mai, *état de l'empire.*

HERBERT, I de ce nom, seigneur de Péronne & de Saint-Quentin, étoit fils de PEPIN II, petit fils de BERNARD, roi d'Italie, qui devoit la vie à PEPIN, fils de CHARLEMAGNE. Cet Herbert fut tué en 902, par les gens de Baudouin II, dit *le Chauve*, comte de Flandre, en haine de ce qu'il avoit tué lui-même son frere *Raoul*, comte de Cambrai. Il laissa N. mariée à *Uddon*, frere d'*Herman*, duc de Souabe ; & HERBERT II, comte de Vermandois, qui trahit à Saint-Quentin le roi Charles *le Simple*, où l'ayant fait venir sous prétexte d'amitié, il l'arrêta prisonnier. Quelques auteurs disent, que Louis d'*Outremer* vengea cette trahison. Herbert mourut en 943, criant à l'agonie : *Nous étions douze qui trahîmes le roi Charles. Voyez* sa postérité à VERMANDOIS. * La chronique de Flodoard. Fauchet. Claude Héméré, *antiquités de S. Quentin.* Le P. Anselme ; *histoire généalogique de la maison de France.*

☞ HERBERT, surnommé LOSINGA, évêque de Norwich au douziéme siécle, étoit né en Normandie, dans un lieu appellé Hiesmes, *in pago Oximensi*, & avoit embrassé la profession monastique dans l'abbaye de Fecam, dont il devint prieur. Guillaume II l'appella en Angleterre, & le fit abbé de Ramsey en 1087. Quatre ans après, en 1091, il monta sur le siége épiscopal de Tthetford, qu'il avoit acheté à prix d'argent. Par la même voie il procura à son pere nommé Robert, l'abbaye de Winchestre. Son surnom de *Losinga* lui fut donné à cause des flateries dont il usoit à l'égard des grands. Harpsfeld le représente comme un homme prostitué à la plus basse & la plus honteuse adulation. Depuis, touché de Dieu, il alla à Rome, & remit entre les mains du pape les marques de la dignité qu'il s'étoit procurée d'une maniere si illégitime. Mais le pontife usant d'indulgence, le rétablit. Herbert revenu en Angleterre, transféra l'an 1094, le siége épiscopal de Tthetford à Norwich, où il fonda un monastere, qui est devenu très-célébre. Il établit aussi à Tthetford des moines de Cluni. Sa vie fut toujours depuis non seulement réguliere, mais pénitente. Il mourut le 22 juillet de l'an 1119. On lui attribue un livre adressé à S. Anselme contre les mauvais prêtres ; dix-huit sermons ; un traité de la durée des temps ; un autre de la fin du monde, & des lettres écrites à différentes personnes. On trouve encore dans le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Cambron deux écrits sous le nom d'Herbert, *Herbertus de septem sacramentis ; De situ terrœ Jerosolymitanæ.* * *Histoire litteraire de la France*, tome X, p. 265.

HERBERT de Bosham, Carme Anglois, secrétaire de S. Thomas de Cantorberi, étoit présent lorsque ce saint prélat fut assassiné. Il alla en Italie, où le pape Alexandre III le fit archevêque de Bénévent. En 1178 il fut fait cardinal. Il a écrit l'histoire de la mort de S. Thomas, dont Baronius fait mention dans son XII tome des *annales ecclésiastiques ; &* une relation de ses pélerinages. * *Dictionaire anglois.* Vossius, *de hist. lat. liv.* 2. Gesner, *in bibliothec.*

HERBERT (Guillaume) comte de Pembrock, né en 1507, fut fait par Henri VIII, roi d'Angleterre, gentilhomme de sa chambre, & Edouard VI lui donna le titre de comte de Pembrock : on l'appelloit auparavant, *Mylord Caërdif.* Edouard lui donna aussi la jarretiere, la dignité de grand écuyer, celle de président de Galles, & une partie du commandement de son armée, avec les lords Russel & Grey. La reine Marie l'employa en qualité de général contre le rebelle Wiat, & en France. Il fut deux fois gouverneur de Calais, & premier maître d'hôtel de la reine Elizabeth. Peu de temps avant sa mort, il fut soupçonné d'avoir voulu contribuer à la conclusion du mariage du duc de Norfolck avec Marie reine d'Ecosse, & sur ce soupçon il fut mis en prison & interrogé, mais on lui rendit peu après sa liberté. Il mourut en 1570, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église de S. Paul à Londres. Il avoit épousé en premieres noces *Anne* Parr, & il se maria en secondes noces avec une des filles du comte de Schrewsbury. Du premier lit il eut une fille mariée avec le lord Talbot, & deux fils. Philippe, l'aîné, fut comte de Pembrock, chevalier de la jarretiere, & président du conseil des limites de la principauté de Galles. Il mourut en 1601, & laissa d'une fille de *Henri* Sidney, chevalier célébre par son érudition, qu'il avoit épousée, deux fils, GUILLAUME qui suit ; *Philippe*, qui fut fait comte de Montgomery en 1605, & comte de Pembrock en 1630, après la mort de son frere.

HERBERT (Guillaume) fils de PHILIPPE, né en 1580, succéda à son pere dans ses titres, comme l'aîné de la maison. En 1610 il reçut au nom du roi, le maréchal de Lavardin ambassadeur de France, & en 1611 il fut reçu dans le conseil du roi. La même année il contribua beaucoup à l'établissement des nouvelles colonies de la Virginie, & c'est pour cela qu'un des huit départemens de l'isle Bermude porte le titre de Pembrock. En 1616 il fut chancelier de l'université d'Oxford, après la mort de Thomas Eggerton, & fit présent à cette université de la bibliotheque baroccienne. Il fut dans les bonnes graces des rois Jacques I & Charles I, fut premier gentilhomme de la chambre de l'un & de l'autre ; reçut en 1630, la jarretiere & l'inspection des mines d'étain en Dévonshire & en Cornouaille ; fut le premier directeur des conseils du roi, & mourut le 10 avril 1630. Il avoit épousé une fille de *Gilbert* de Talbot, comte de Schrewsbury, dont il n'eut point d'enfans. * *Voyez les historiens d'Angleterre.*

HERBERT (George) célébre poëte Anglois, le plus jeune frere de la noble famille Herbert de Montgom-

meri, étoit né en 1597. Il avoit l'esprit vif, commode dans la conversation, éloquent & fort habile dans les arts. Ces talens lui acquirent tant de réputation à Cambridge, où il passa une partie de sa jeunesse, qu'il fut choisi pour être orateur de l'université. Enfin, il reçut les ordres sacrés, en quoi il fut encouragé par Charles I, qui connoissoit son mérite; & devint curé de Bemmerton près de Salisburi, où il tourna toutes ses études du côté des sujets sérieux, & qui concernoient la religion. Ce fut-là où il composa ces excellentes poësies, qui ont pour titre : *Le temple* & *Le ministre de la campagne*. Il mourut en 1635. * *Dict. anglois.*

HERBERT (Edouard) baron de Cherburi, petit-fils de *Richard Herbert*, second fils de *Richard Herbert de Colebrooke*, étudia premierement dans le collége de l'université à Oxford; après quoi il apprit ses exercices, voyagea, & à son retour fut fait chevalier du Bain, au couronnement du roi d'Angleterre Jacques I. Il devint ensuite membre du conseil de guerre de ce prince. Il fut envoyé ambassadeur à Louis XIII, roi de France, pour solliciter en faveur des réformés assiégés en diverses places. Il fut cinq ans à cette ambassade, après quoi il fut fait baron de Castil-Eland en Irlande, où il avoit beaucoup de bien. La fidélité qu'il témoigna à Charles I, tant dans le conseil qu'à la guerre, le fit devenir baron d'Angleterre, avec le titre de *Lord Herbert de Cherburi*. Ce fut en 1630. Ce seigneur étoit homme de lettres, ministre d'état, & homme de guerre en même temps. Il donna plusieurs ouvrages au public : *De veritate;* la vie & l'histoire du regne de Henri VIII; *de causis errorum; de religione Laici; de religione Gentilium; de expeditione in Rheam insulam.* Il mourut en 1648, laissant deux fils & une fille. * *Diction. anglois.*

HERBERT (Thomas) Anglois, est auteur de la relation d'un voyage de Perse & des Indes, qu'il fit dans les années 1626 & 1627. Cet ouvrage a été traduit en françois par le sieur de Wicquefort.

HERBESTEIN (Sigismond baron de) né en 1486, à Vippach en Stirie, reçu en 1502, à Vienne, le titre de bachelier, & en 1506, entra au service de l'empereur, où il se signala contre les Turcs. En 1509 il fut fait commandant de toute la cavalerie de Stirie. Dans la suite, l'empereur voulant reconnoître ses services, le fit chevalier, lui fit présent d'une chaine d'or, & l'honora de la dignité de conseiller de la cour. Son mérite le fit aussi employer en diverses ambassades importantes. Dès 1516 il fut envoyé à la cour de Danemarck, pour tâcher de détourner le roi Christiern II de la passion qu'il témoignoit pour la fameuse Colombule. A son retour, il eut ordre de marcher contre les Suisses, qui s'étoient soulevés contre la noblesse. Il fut ensuite envoyé avec la qualité d'ambassadeur en Pologne & en Moscovie, pour porter ces deux couronnes à la paix ou à une tréve. En 1519, les états de Stirie le députerent vers Charles-Quint, pour lui faire en leurs noms des complimens de félicitation. En 1523, selon d'autres en 1526, il fut envoyé de nouveau en Moscovie, pour renouveller la tréve avec la Pologne. A son retour, il fut fait conseiller privé, & président de la chambre d'Autriche. En 1541, il alla en ambassade à la cour Ottomane, trouver le grand seigneur qui étoit avec son armée dans les environs de Bude. L'année suivante, en 1542, il fut, en qualité de grand maître d'hôtel d'Elizabeth, princesse d'Autriche, chargé de conduire cette princesse vers Sigismond, roi de Pologne, & de remettre dans les mains de ce prince la dot qui lui avoit été promise. En 1553, chargé d'une pareille commission, il mena à Sigismond sa deuxiéme femme Catherine, veuve de François, duc de Mantoue. Depuis ce temps-là, il ne pensa plus qu'à se reposer. Il avoit employé ce qu'il avoit pu avoir de loisir à composer une histoire de Moscovie, qui parut à Basle, en 1561, *in-folio*, sous le titre de *Commentarii rerum Moscoviticarum.* Vers l'an 1560, il publia en latin & en allemand l'histoire de sa vie, & l'origine de sa famille, dans laquelle il a fait entrer la dignité de baron. Il mourut en 1566, à l'âge de 80 ans, après avoir servi en qualité de ministre, quatre empereurs, Maximilien I, Charles-Quint, Ferdinand I & Maximilien II. * *Dict. de Hollande*, *édit.* 1740.

HERBINIUS (Jean) né en 1633, à Bitschen, ville de Silésie, sur les frontieres de Pologne, commença ses études dans le comté de Cépus, au bas du mont Crapack, en Hongrie, où les guerres avoient obligé ses parens de se retirer; & il alla les finir dans l'université de Wittemberg. Revenu dans sa patrie, il fut fait recteur de l'école de Bitschen, & ensuite de celle de Wolaw; il remplit ce dernier poste pendant trois ans. En 1664, il fut député par les églises Polonoises de la confession d'Augsbourg, pour aller solliciter en leur faveur des secours de la part des autres églises luthériennes. Il parcourut pour cela l'Allemagne, la Suisse, & les frontieres de la France & de la Hollande. Il séjourna davantage en Danemarck, d'où il passa à Stockholm, & sur les frontieres de la Norvége; & dans toutes ces courses, il s'appliqua à étudier la nature, & à rechercher avec soin tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux cataractes ou chutes des fleuves. Etant à Stockholm, André Lilliehoek, qui fut depuis ambassadeur en Pologne pour le roi de Suede, le choisit pour son prédicateur. Herbinius y fut aussi recteur de l'école des Allemans. En 1672, il fut nommé ministre de l'église luthérienne de Vilna, en Lithuanie; mais il quitta ce poste en 1675, pour en remplir un semblable à Graudentz, petite ville de Prusse. Il mourut en ce lieu, le 14 février 1676, dans sa quarante-quatriéme année. On a de lui : 1. *Terræ motûs & quietis examen;* à Utrecht, en 1655, *in*-12, 2. *Disputatio de fœminarum illustrium eruditione;* à Wittemberg, en 1657, *in*-4°. 3. *Calendæ festivæ anni 1667, quas archiepiscopo, episcopis, academiæ Upsaliensi, superintendentibus, eorumque ecclesiis nuncupat; Holmiæ* en 1667, *in-folio & in*-4°. 4. *Tragico-comœdia & ludi innocui de Juliano imperatore apostatâ, ecclesiarum & scholarum eversore; Holmiæ*, en 1668, *in*-4°. 5. *Admiranda Michaëlis Koributhi in regem Poloniæ electio;* à Copenhague, en 1669, *in*-4°. 6. *Disputatio de Paradiso;* à Copenhague, *in*-4°. 7. *Dissertationes de admirandis mundi cataractis suprâ & subterraneis, earumque principio, elementorum circulatione, ubi eâdem occasione æstus maris reflui vera ac genuina causa asseritur, necnon terrestri ac primigenio paradiso locus situsque verus in Palæstina restituitur, in tabula chorographica ostenditur, & contra Utopios, Indianos, Mesopotamios, aliosque asseritur; cum figuris æneis;* à Copenhague, en 1670. *in*-4°. & à Amsterdam, en 1678, *in*-4°. Cet ouvrage est curieux & plein de recherches; 8. *Religiosæ Rijovienses Cryptæ, sive Rijovia subterranea: in quibus labyrinthus sub terrâ & in eo emortua, à sexcentis annis, divorum atque heroüm Græco-Ruthenorum, & necdum corrupta corpora, ex nomine atque ad oculum è πατερικῷ slavonico detegit M. Joannes Herbinius;* à Jena, en 1675, *in*-8°. Cet ouvrage, qui est singulier, est tiré d'un livre sclavon de *Nestor*, historien Moscovite, imprimé à Kiovie, l'an 1661, *in-fol.* 9. *Tractatus de statu ecclesiarum Augustanæ confessionis addictarum in Poloniâ;* à Copenhague, en 1670, *in*-4°. * Extrait des *mémoires* du P. Niceron, tome XXV.

☞ HERBORN, ville d'Allemagne en Wéteravie, dans la principauté de Nassau-Dillenbourg, à quatre milles de Marpourg, & à trois de Giessen. Elle a une fameuse école fondée en 1584, par le comte Jean *le Vieux*. Jean Piscator, fameux théologien protestant, en fut le premier recteur. Elle a eu des hommes illustres entre ses régens. Cette ville est connue à

cause de ses manufactures d'étoffes de laine, dont elle fait une assez bon commerce. * La Martiniere, *dict. geogr.*

HERBRAND (Michel) religieux de l'ordre des Carmes en 1410, composa divers ouvrages : *sermones de tempore & sanctis ; collationes synodales, &c.* * Alegre, *in parad. Carmel.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Valere André, *biblioth. belg. &c.*

HERCILLA Y CUNIGA, *cherchez* ERCILLA Y ZUNIGA.

HERCINIE, célébre forêt de l'ancienne Allemagne, dont César fait la description en ces termes, dans le sixiéme livre des commentaires de la guerre des Gaules. « La forêt noire dont nous avons parlé, a neuf » grandes journées de large ; car on ne la peut distin» guer autrement, parceque les Allemans n'ont point » de mesures certaines pour compter les lieues. Elle » commence vers l'Alsace & la Suisse, & s'étend tout » le long du Danube jusqu'en Transylvanie, d'où elle » retourne à main gauche, s'éloignant du fleuve, & » traverse une infinité de nations. On n'en a jamais pu » découvrir le bout, quoiqu'on l'ait côtoyée l'espace » de soixante journées. Elle nourit plusieurs bêtes sau» vages inconnues aux autres pays, &c. » Cette forêt n'est plus si grande, parcequ'on en a défriché peu à peu de grandes portions, qui sont depuis long-temps habitées : de-là vient que les parties de la forêt qui se sont conservées, sont fort éloignées les unes des autres, & portent différens noms. Ce que nous appellons aujourd'hui la Forêt noire près du Rhin & de l'Alsace, & la forêt de Bohême, sont des plus considérables parties de l'ancienne forêt Hercinie. * Cluvier, *German. antiq. liv.* 3, *ch.* 47. Vigenere, *commentaires de Jules César.*

HERCULE. C'est un nom commun à plusieurs héros de l'antiquité, célébres par leur valeur. Diodore, *liv.* 4, en nomme trois, dont le plus ancien est celui d'Egypte. Ciceron six : savoir, un ancien Hercule, fils de Jupiter & de Lysito, qu'on dit avoir combattu contre Apollon, pour avoir le trepied ; le second *Egyptien*, né du Nil, que l'on croit avoir inventé les lettres phrygiennes ; le troisiéme, l'un des habitans du mont Ida, qui trouverent le secret de forger le fer ; le quatriéme, *le Tyrien*, fils de Jupiter & d'Asterie sœur de Latone ; le cinquiéme, l'*Indien*, que l'on appelle Bélus ; le sixiéme, *le Grec*, fils de Jupiter & d'Alcmene : Varron en compte jusqu'à quarante-trois.

Hérodote donne le premier rang d'antiquité à l'Hercule d'*Egypte*, & le fait un des douze principaux dieux, qui regnerent premierement en Egypte. Diodore dit qu'il subjuga une partie du monde, qu'il dressa une colomne en Afrique, & qu'il porta ses armes victorieuses par toute la terre. On ne sait quand il a vécu ; quelques auteurs même doutent s'il a jamais existé : ce qui est de certain, c'est que cet Hercule est un des dieux fabuleux des Egyptiens, qu'ils croyoient avoir vécu 17 mille ans avant Amasis.

Le *Phénicien* ou le *Tyrien*, est aussi fort ancien. Il vivoit selon un auteur cité par Suidas, du temps de Minos II, 1300 ans avant Jesus-Christ. La ville de Tyr ne fut bâtie que cinquante ans après : ainsi il faudroit le nommer plutôt *le Phénicien* que *le Tyrien*, si ce n'est à cause de son culte célebre dans la ville de Tyr. Sanchoniaton, qui le met dans la généalogie des dieux de Phénicie, dit qu'il est fils de Démaronte, & l'appelle *Melchartus*, nom qui signifie, *roi de la ville*, en hébreu & en phénicien. Le culte de cet Hercule étoit très-solemnel & très-ancien en Phénicie. Dès le temps de Salomon, Hiram, roi de Tyr, lui avoit bâti des temples, suivant le témoignage de Ménandre d'Ephèse, rapporté par Joséphe. Hérodote assure que quand la ville de Tyr fut rétablie, on y bâtit un temple dédié à Hercule. Il y en eut depuis deux, l'un dans le lieu où étoit l'ancienne Tyr, & l'autre dans la nouvelle, bâti dans l'isle. Un auteur anonyme, dont le témoignage est rapporté par Suidas, dit qu'Hercule *le Tyrien* vivoit du temps de Minos, & qu'il trouva l'art de la teinture de pourpre, ayant apperçu un chien, dont les dents étoient teintes de pourpre après avoir mangé un poisson. Il communiqua ce secret au roi de Phénicie, qui porta le premier un habit de pourpre. On prétend aussi que cet Hercule conduisit une colonie de Tyriens à Cadis, d'où il chassa le roi Geryon & ses deux freres : ce que quelques autres attribuent à Hercule l'*Egyptien*. C'est aussi lui que l'on révéroit à Tartessus en Espagne, ville qui avoit aussi été bâtie par les Tyriens.

Le troisiéme est l'Hercule *de Créte*, nommé aussi *Kelmis* & *Daumanus*, né parmi les Dactyles sur le mont Ida, qui passa pour célébre enchanteur & fameux capitaine. C'est celui-ci à qui Diodore de Sicile attribue l'institution des jeux olympiques, quoiqu'ils puissent avoir été établis par un autre Hercule, mais différent du fameux Hercule des Grecs.

A l'égard de l'Hercule *Indien*, il y a bien de l'apparence que c'est l'Hercule *Egyptien*, dont parle Hérodote, lequel ayant porté ses armes victorieuses dans les Indes, eut ce nom.

Les Erythréens ou les Arabes, habitans des côtes de la mer Rouge, avoient leur Hercule particulier, différent des précédens, mais dont on ne sait rien de particulier.

Il y a eu un Hercule *Romain*, qu'on a aussi appellé *Sangus, Sancus, Sanctus & Fidius.* Varron, *liv.* 4, *des loix*, en parle en ces termes : *On croyoit*, dit-il, *que Fidius tiroit le nom de Sanctus, de la langue des Sabins ; & celui d'Hercule, de la langue grecque.* Festus dit, *que lorsqu'on vouloit partir pour quelque voyage, on faisoit auprès du chemin un sacrifice à Hercule ou à Sancus, qui est le même dieu.* On a aussi parlé d'un Hercule *Allemand* ou *Celtique*, comme le dit Elius Schedius, *page* 476, de son livre *des dieux des Allemans.* Ils disent *qu'il y a eu entr'eux un Hercule ; & lorsqu'ils vont à la guerre, ils parlent de lui dans leurs chansons, comme du premier de tous les vaillans hommes.* Aventin, *au premier livre des annales des Boyens*, débite que cet Hercule Allemand portoit un lion en ses armes, & a été le dernier des anciens rois d'Allemagne, dont Berose fait mention, & le premier fondateur de l'état des Boïens. Il y avoit encore un Hercule Gaulois ou *Domie*, que les Gaulois dépeignoient avec une barbe blanche, chauve, ridé & bazané, qu'ils faisoient le dieu de l'éloquence. Le dernier des Hercules & le plus fameux de tous ces héros, est celui dont nous allons parler dans l'article suivant.

HERCULE *le Thebain* ou *de Gréce*, qui étoit adoré comme un dieu, par les anciens Païens, naquit à Tyrinthe vers l'an 1280 avant Jesus-Christ, dans la Béotie, & fut fils d'*Amphitryon* & d'*Alcméne.* On a cru, après Euripide, dans sa tragédie intitulée l'*Hercule furieux*, que pendant qu'Amphitryon faisoit la guerre contre les Téléboëns, pour venger la mort du pere & du frere d'Alcméne, Hercule fut engendré par Jupiter, qui coucha avec la femme d'Amphitryon. Les Grecs, suivant leur coutume, pour relever l'éclat de la gloire & de la renommée de leur Hercule, lui ont attribué toutes les grandes actions qui ont été faites par les autres Hercules, dont nous avons parlé. Ils l'ont même mis au nombre des dieux, & ont feint qu'il avoit été marié au ciel avec *Hébé*, déesse de la jeunesse. On peut dire que les païens en général ont consideré leur Hercule en trois manieres ; ou comme un véritable héros d'entre les hommes, qui avoit été mis au rang des dieux après sa mort ; ou comme un dieu moral, c'est-à-dire, comme un exemple de prudence & de valeur ; ou enfin comme un dieu purement naturel ; & sous ce nom ils ont voulu servir & adorer le soleil. Tel étoit l'Hercule *Sandes*, adoré par les Perses & par les Medes, comme nous l'apprenons d'Agathias, *liv.* 2, de Symmaque & d'Athenocles ; & de-là vient que pour représente

représenter le cours que le soleil fait tous les ans sous les douze signes du zodiaque, ils ont parlé de douze principales actions d'Hercule, & de la soumission qu'il eut selon le commandement de l'oracle, pour le roi Eurysthée. Lucrece fait le dénombrement de ces douze travaux, *au commencement de son cinquiéme livre*: Ovide, *au neuviéme des métamorphoses*; Seneque, *en la tragédie d'Agamemnon, & en l'Hercule furieux*; Silius, *l.* 3, 333: Sidonius, *chap.* 9; Boëce, *lib.* 4, *métam.* 7; Claudien, *en la préface du second livre de l'enlevement de Proserpine*: Martial, *epist.* 19. Ausone, *l.* 9, *epist.* 103, rapporte neuf de ces travaux d'Hercule. Quintus Calaber en décrit dix-huit, dans le bouclier d'Euripide, *lib.* 6, & Philippe de Byzance les a mis en peu de vers. Voici à peu près les principales actions qu'on attribue à Hercule. I. Etant encore au berceau, il étrangla deux serpens que Junon avoit envoyés contre lui. II. Dans une grande jeunesse, mais étant plein de vigueur, il eut affaire en une seule nuit avec les cinquante filles de Thespie, dont il engendra autant de fils. III. Il tua dans la forêt de Lerne une hydre épouvantable, à laquelle il croissoit deux têtes lorsqu'on lui en coupoit une. IV. Il prit à la course & tua sur le mont Ménale une biche très-vîte, & qui avoit des cornes d'or. V. Il étrangla dans le bois de Nemée un lion d'extraordinaire grandeur, & depuis en porta toujours sur soi la dépouille. VI. Il vainquit Diomede, roi de Thrace, qui nourissoit ses chevaux de la chair & du sang de ses hôtes, & le donna lui-même à manger à ses propres chevaux. VII. Il prit sur la montagne d'Erimante en Arcadie, un sanglier qui faisoit des dégats épouvantables aux environs, & le mena vif à Eurysthée. VIII. Il tua à coups de fléches les horribles oiseaux du lac de Stimphale, ou selon d'autres, il les chassa par le son d'un vaisseau d'airain. IX. Il domta un taureau furieux, qui désoloit toute l'isle de Crete. X. Il surmonta le fleuve Achéloüs. XI. Il fit mourir Busiris, roi d'Egypte, & ceux qui se retiroient chez lui. XII. Il étouffa à la lutte le géant Anthée. XIII. Il sépara les montagnes de Calpé & d'Abila, qui étoient auparavant jointes. XIV. Il enleva les pommes du jardin des Hespérides, après avoir tué le dragon qui les gardoit. XV. Pour soulager Atlas, il soutint le ciel sur ses épaules. XVI. Il vainquit Geryon qui avoit trois corps, & emmena ses troupeaux. XVII. Il tua le brigand Cacus, fils de Vulcain, qui n'étoit qu'à moitié homme, & qui vomissoit des flammes. XVIII. Il fit mourir Lacinus, autre brigand, qui désoloit l'extrémité de l'Italie, & y bâtit un temple en l'honneur de Junon *Lacinienne*. XIX. Il vainquit Albion & Bergion, qui s'opposoient à son passage proche des embouchures du Rhône: occasion dans laquelle Jupiter le secourut par une grêle de pierres. XX. Il surmonta Thyrrene, roi d'Eubée, qui faisoit la guerre aux Béotiens, & le fit tirer à quatre chevaux. XXI. Il domta les Centaures, qui étoient des monstres moitié hommes & moitié chevaux. XXII. Il nétoya l'étable d'Augias. XXIII. Il tua un monstre marin, auquel étoit exposée Hésione, fille de Laomedon, qui lui refusa les chevaux promis pour la délivrance de sa fille. Pour punir son ingratitude, il ruina la ville de Troye, & donna Hésione à Télamon, qui avoit monté le premier à l'assaut. XXIV. Il pilla l'isle de Co, & fit mourir le roi Euripide, avec sa femme & ses enfans. XXV. Il surmonta les Amazones, & prit leur reine Hippolyte, qu'il donna à Thesée, & à laquelle il ôta une ceinture, qu'il remit entre les mains d'Eurystée. XXVI. Il descendit aux enfers, & en tira le chien Cerbere, après l'avoir lié de trois chaînes. XXVII. Il retira des enfers Alceste, femme d'Admete, roi des Molosses. XXVIII. Etant de retour des enfers, il tua Lycus, roi de Thèbes, parcequil avoit voulu forcer Megar, femme d'Hercule. XXIX. Il tua à coups de fléches l'aigle qui mangeoit le foie de Promethée, lié à un rocher sur le mont Caucase. XXX. Il vainquit dans un combat à cheval Cygnus, fils de Mars. XXXI. Il tua Théodomas, qui lui avoit refusé des vivres, & emmena avec lui son fils Hylas. XXXII. Il vainquit les Cercopes, lorsqu'il servoit Omphale, reine de Lydie. XXXIII. Il pilla la ville de Pise, & fit mourir le roi Nelée avec toute sa famille; & même il blessa Junon d'un dard à trois pointes, lorsqu'elle voulut secourir Nelée. XXXIV. Il tua dans l'isle de Tine, près de Délos, Calaïs & Zethès, enfans de Borée, qui avoient des aîles, & fit dresser deux colonnes sur leur tombeau. XXXV. Il passa sans danger les deserts de Libye, sous la zone torride. XXXVI. Il fit dresser des colonnes, qui portent son nom, sur le détroit nommé à présent *Gibraltar*. XXXVII. Il tua Euryte, roi d'Oechalie, & prenant de force sa fille Iole, qu'on lui refusoit, après la lui avoir promise en mariage, il l'emmena dans l'isle d'Eubée. Ce que sa femme Dejanire ayant su, elle lui envoya une chemise teinte du sang du Centaure Nessus, croyant ainsi rallumer pour elle l'amour de son mari; mais dès qu'il l'eut vétue il entra dans une telle rage, qu'il se brula lui-même sur un bucher. Il est à croire que l'on a attribué à une seule personne les actions de plusieurs héros de la Gréce, & que l'on a décrit d'une maniere fabuleuse leurs exploits. On peut lire avec plaisir & avec fruit le dialogue entre Hercule, la Vertu & la Volupté, que Prodicus a inventé; & que Xenophon rapporte *au liv.* 5 *des dits & des faits de Socrate.* * *Voyez*, touchant cet Hercule, plusieurs auteurs Grecs & Latins qui en parlent plus au long, comme Diodore; Hygynus; Apollodore; Clement Alexandrin; Plutarque, *en la vie de Thesée;* Eusebe, *en sa chronique;* le scholiaste de Lycophron; Conon; Hymerius; Photius, *cod.* 186 & 243. Natalis Comes; Alexand. Rossæus, *mystag. poët. &c.* Du Pin, *hist. profane, tome I.* Bannier, *explication des fables.*

HERCULE d'Est, I de ce nom, duc de Ferrare, étoit fils de Nicolas III. Il succéda l'an 1471, à son frere *Borso*, fut général des Vénitiens & des Florentins, & mourut l'an 1505, laissant quatre fils & deux filles d'*Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, roi de Naples.

HERCULE d'Est, II du nom, fils d'*Alfonse* I, fut général de l'armée de l'église, & lieutenant de celle du roi Henri II, contre Philippe II, roi d'Espagne, l'an 1557, & mourut l'an 1559. Il épousa *Renée*, fille de Louis XII, l'an 1528. Cette princesse mourut à Montargis l'an 1575. *Cherchez* EST. * *Consultez* Jean-Baptiste Giraldi; Leandre Alberti, *descrip. Ital.* Gaspard Sardi, &c.

HERCULE, fils d'*Ubert*, marquis de Ponzon, fut évêque d'Aouste, & conseiller de Charles III, duc de Savoye, au commencement du XVI siécle. Il fut envoyé à Rome par ce prince, pour s'y trouver de sa part au concile de Latran, que le pape Jules II avoit fait assembler l'an 1512, contre celui de Pise. Ce prélat mourut l'an 1515. * Ughel, *tom. IV Ital. sacr.* Franc. Augusti. *ab Ecclesia in hist. chron. episc. Pedem.*

HERDESIANUS (Christophe) jurisconsulte, né à Nuremberg en 1523, y fut chanoine dès sa jeunesse; mais ayant donné dans les erreurs de Luther & de Mélancthon, il abandonna l'église catholique & la vérité qu'on ne trouve que chez elles, & se livra à ses idées particulieres & à celles de ses maîtres. Il avoit fait ses études partie en Allemagne, & partie en France, sous le célebre Duaren, qui l'estimoit pour ses talens. La ville de Nuremberg l'ayant mis au nombre de ses syndics, il exerça cet emploi avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 23 décembre 1585. Il a beaucoup écrit sur la théologie, comme *Consensus orthodoxus de controversia cœnæ*, où il suit les sentimens de Mélancthon. Dans ses ouvrages, il a pris tantôt le nom de *Christianus Hesiander*, tantôt ceux de *Hermannus Pacificus*, *Ambrosius Wolfius, Germanus Bajer, & Eusebius Altkircher.*

HERDONIUS ou HARDONIUS, *cherchez* APPIUS, &c.

HERE, *cherchez* ERE.

HERED, ville royale de Palestine dans la tribu

de Juda. * *Josué*, 12, 14. *Cherchez* ARAD.

HEREDIA, connu sous le nom de *Petrus Michaël de Heredia*, médecin de Philippe IV, roi d'Espagne, avoit professé assez long-temps à Alcala, & mourut l'an 1659 ou 1660. Nous avons ses ouvrages imprimés à Lyon l'an 1665, en quatre volumes *in-folio*.

HEREDIA (Fernand, ou Ferdinandès d') trente-deuxiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit à Rhodes, succéda à *Robert* de Juliac. Il étoit Espagnol, membre de la langue d'Aragon : lorsqu'il fut élu, il étoit chapelain d'Emposte, & grand-prieur de Castille, de Catalogne & de Saint-Gilles en Provence. Avant que d'être chevalier, il avoit été marié & avoit des enfans ; mais se voyant veuf, il prit l'habit de la religion, que le grand-maître de Villeneuve lui donna, avec une commanderie de grace. Comme l'ordre n'avoit pas alors de grands ennemis à combattre, il alla visiter le saint sépulcre, & les autres lieux saints de Jérusalem; & quelques années après il obtint le bailliage de Gaspe, la châtellenie d'Emposte & le grand-prieuré de Catalogne, par le crédit qu'il avoit auprès du pape. Il fut nommé par Innocent VI gouverneur général du comtat d'Avignon; & pendant qu'il y commanda, il y fit élever de belles murailles & de bonnes fortifications. D'Hérédia fut depuis grand-prieur de Saint-Gilles, obtint encore quelques années après le grand-prieuré de Castille, & fut enfin élu grand maître en 1376. Le pape Grégoire XI l'envoya en ambassade auprès de Charles V, roi de France, & d'Edouard III, roi d'Angleterre, qui étoient près de donner bataille, & lui permit de s'armer contre celui des deux rois qui refuseroit la paix. Le grand-maître d'Hérédia voyant les difficultés que le roi d'Angleterre y apportoit, se rangea du côté des François ; & après la bataille, lorsque le roi Charles *le Sage* fut obligé de faire retraite, son cheval étant criblé de coups, d'Hérédia mit pied à terre, lui donna le sien, & se retira ensuite fort blessé, avec l'infanterie qu'il rallia. Peu de jours après il envoya un trompette au camp des Anglois, défier ceux qui le blâmoient d'avoir combattu pour un parti, quoiqu'il fût médiateur entre les deux; mais le roi Edouard arrêta ceux qui vouloient accepter le combat, sachant que d'Hérédia avoit un pouvoir par écrit d'en venir aux mains contre celui qui refuseroit l'accord; & accepta la médiation du grand-maître, qui porta les deux rois à faire une trève d'un an. D'Hérédia s'en allant à Rhodes, pour prendre possession de sa dignité de grand-maître, rencontra la flotte des Vénitiens, dont le général le pria instamment de joindre ses forces à celles de Venise, & lui fit accepter le commandement sur toute l'armée. Il signala d'abord son courage par le siége de Patras en la Morée, où il y avoit une forte garnison de Turcs. Il attaqua ensuite le château où étoit le gouverneur de la ville, & y étant entré par escalade, combattit seul à seul contre le gouverneur, qu'il tua sur la place. C'est pourquoi on le dépeint tenant une tête de Turc en la main gauche, & portant un château sur ses épaules. Il se rendit ensuite maître de la ville l'an, 1378, puis cotoya les rivages de la Morée, pour les reconnoître, dans le dessein d'assiéger Corinthe; mais ayant mis pied à terre avec un petit nombre des siens, il fut surpris dans une embuscade de Turcs, qui l'investirent & le firent prisonnier. Pour obtenir sa liberté, il fallut rendre la ville de Patras, & autres lieux de la Morée, que l'ordre y possédoit; & parceque le grand-maître ne pouvoit consentir à cette rançon, il demeura trois ans esclave dans l'Albanie, & n'arriva à Rhodes qu'en 1381. L'année suivante il fit un voyage en France vers Clément VII, antipape d'Avignon, pour lui demander un ordre exprès à tous les commandeurs & grands-prieurs, de payer les droits de la religion, & d'obéir aux statuts. La déférence qu'il qu'il eut pour cet antipape, lui attira l'indignation du pape Urbain VI, qui le déposa, & fit élire en sa place pour grand-maître, Richard Caraccioli, grand-prieur de Capoue; mais la Religion ne voulut jamais reconnoître que d'Hérédia, qui mourut l'an 1396. Son corps fut porté & inhumé dans le monastere de Gaspe en Espagne, qu'il avoit fait bâtir. Il avoit aussi fondé une église collégiale à Rubielo, desservie par douze chanoines, avec trois cens écus de rente chacun, & six cens pour les dignités. Le patronage en appartient à la maison d'Hérédia. *Philibert* de Naillac fut grand-maître après lui. De la famille de ce grand-maître sont issus les comtes de Fuentes, dont étoit *N.* d'Hérédia, comte de Fuentes, qui fut envoyé en Flandre l'an 1596, du vivant d'Alexandre, duc de Parme, après la mort duquel il fut gouverneur de ce pays-là. En cette qualité il prit le Câtelet, Dourlens, Cambrai, & fit plusieurs actions mémorables. Depuis on l'envoya gouverner l'état de Milan; mais il mourut peu après en 1610. Et JEAN-JOSEPH d'Hérédia, brigadier des armées du roi Philippe V, & capitaine au régiment des gardes infanterie Espagnole, qui fut tué à la bataille de Villaviciosa le 10 décembre 1710. Un de ses parens, GEORGES-FERNANDEZ-d'Hérédia, Aragonois, comte de Fuentes, se donna au service de l'empereur. * Bosio, *hist. de l'ord. de S. Jean de Jérus.* Naberat, *priv. de l'ordre.*

HEREFORD, sur la Vuye, *Herefordia*, ou *Herdfordia*, ville & province d'Angleterre, dans l'ancien royaume de Mercie, avec évêché sous la métropole de Cantorbéri. Théodore, archevêque de Cantorberi, y célébra un concile l'an 673. Le vénérable Bede en rapporte dix canons ou constitutions, dont le premier regarde la Pâque, qu'il faut célébrer le premier dimanche après le 14 de la lune. Guillaume de Malmesburi parle aussi des évêques d'Hereford. La province est sur les frontieres du pays de Galles au couchant, de Montmouth au midi, de Worcester au levant, & de Shrop au septentrion. Outre la ville, qui lui donne son nom, elle a Lenster, Pembridge, Rosse, &c. * Camden, *desc. Angl.* Bede, *hist. Angl. l.* 4, *c.* 5. Guillaume de Malmesburi, *liv.* 4, *&c.*

HEREMBERT, *cherchez* EREMBERT.

HERENNIEN, fils d'*Odenat*, roi des Palmyréniens, & empereur en orient. *Zénobie* sa mere, avoit coutume de le porter entre ses bras, lui & son frere *Timolaüs*, lorsqu'elle haranguoit les troupes : ils portoient tous deux la pourpre, & furent tués par ordre d'Aurelien, vers l'an 273.* Trebellius Pollio, *des trente tyrans, c.*26.

HERENNIUS *Capito*, intendant des affaires de l'empereur Tibere en Judée, voulut faire arrêter Agrippa pour la somme de cent mille piéces d'argent, qu'il avoit empruntées à Rome du trésor de l'empereur. Mais ce prince s'étant sauvé, il le fit savoir à son maître, & fut cause de sa disgrace. * Joséphe, *antiquit. liv. XVIII*, *ch.* 8.

HERENNIUS SENECIO, historien, qui vivoit sur la fin du I siécle, sous l'empire de Domitien, fut accusé par Mettius Carus, & condamné à mort par ordre du prince, pour avoir composé la vie d'Helvidius Priscus. Il avoit travaillé à cet ouvrage à la priere de Fannia, fille de Pétus, & femme de cet Helvidius. Pline fait mention de Sénécio. * Tacite, *l.* 12 *&* 16 *annal.* & 4 *hist.* Pline, *l.* 7, *epist. ad Priscum.*

HERENNIUS DEXIPPUS, d'Athènes, philosophe & historien, dans le III siécle, du temps des empereurs Gallien & Probus, composa, entr'autres ouvrages, quatre livres de ce qui se passoit parmi les Macédoniens depuis la mort d'Alexandre *le Grand*; un abrégé de l'histoire de son temps jusqu'au temps de Claude empereur; & une histoire des Scythes. Les écrivains de l'histoire Auguste le citent souvent. On a dans le volume de la Byzantine, intitulé, *Corpus historiæ Byzantinæ*, quelques fragmens de son histoire, qui font regreter la perte de cet ouvrage. Il y est parlé des guerres d'Aurelien, & l'on y trouve ce qu'on cherchoit inutilement ailleurs. Dexippus eut aussi quelques emplois; & ce fut lui qui chassa les Scythes de la Grece, dansl e temps de Gallien. * Lampridius, *vi*

d'Alexandre Severe. Capitolin, *vie de Maxime le Jeune; des trois Galliens, & de Maxime & Balbin.* Trebellius Pollio, *vies des deux Galliens, des trente tyrans, & de Claude.* Suidas. Photius, *biblioth. cod.* 82, *&c.*

HERENNIUS MODESTINUS, jurifconfulte, dans le III fiécle, fut difciple d'Ulpien, &, felon d'autres, de Papinien. Il fut mis par Alexandre *Severe* au nombre de ceux que ce prince appelloit fes confeillers; & fous fon empire, il fut élevé au confulat avec Probus, l'an 228. Depuis il fut nommé pour être précepteur du jeune Maxime, fils de l'empereur Maxime, & laiffa plufieurs ouvrages de droit. * Lampridius, *in Alex. Severo.* Jules Capitolin, *in Maxim.* Forfterus, *l.* 2, *hift. civil.* Henelius, *de veterib. jurifconf.* Rutilius, &c.

HERENNIUS PHILO ou PHILON, *cherchez* PHILON, dit BYBLIUS.

☞ HERENTALS, petite ville capitale d'une mairie du quartier d'Anvers, dans le Brabant. Elle eft fur la petite riviere de Nethe, à fix lieues d'Anvers & à trois de Liere, vers le levant. Elle fut bâtie par Henri, duc de Brabant, l'an 1212. Son nom fignifie *la vallée des feigneurs.* * Mati & la Martiniere, *dict. géogr.*

HERENTALS (Pierre de) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, étoit de Herentals dans le Brabant, & vivoit dans le XIV fiécle, vers l'an 1384. Il compofa divers ouvrages; *Catena in pfalmos pœnitentiales; in XV cantica graduum. Collectaneum in IV evangelia; Chronicon ab orbe condito, &c.* Les vies des papes Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI, & Clément VII, publiées par M. Baluze en 1693, avec les vies qu'il a données des papes qui ont fait leur réfidence à Avignon. * Valere André, *bibl. belg.*

HERESBACH (Conrad) né à Heresbach, village du duché de Cléves, qui appartenoit à fes ancêtres, defcendoit, dit-on, de Godefroi de Bouillon. Il fut gouverneur du duc de Juliers, qui le fit fon confeiller, & fe fervit de lui dans des affaires importantes & dans des ambaffades confidérables. Heresbach, quoique catholique, étoit aimé des Proteftans. Il poffédoit les langues grecque, hébraïque, latine, italienne, françoife & allemande, & avoit étudié prefque toutes les fciences. Erafme, Sturmius & Melanchthon furent intimement liés avec lui. Il mourut le 14 octobre 1576, âgé de 67 ans. Il eft auteur de plufieurs ouvrages que l'on eftime, comme d'une *hiftoire latine de la prife de Munfter, par les Anabaptiftes*, en 1534. Elle eft contenue dans une lettre adreffée à Erafme, qui a été imprimée à Leyde en 1637, & réimprimée en 1650, avec les notes de Théodore Strackius, & quelques autres piéces. Ses autres ouvrages font: *Deux livres fur la maniere d'élever les princes; une explication des pfeaumes; un abrégé de jurifprudence chrétienne; des traités fur le ménage de la campagne, la chaffe aux bêtes & aux oifeaux, & la pêche; des prieres pour tous les jours; un exercice pour la journée, avec une préparation à la mort.* Ces ouvrages font en latin. Il a traduit en la même langue la vie d'Homere, par Hérodote, une partie de la grammaire grecque de Théodore de Gaza, la géographie de Strabon, l'*hiftoire de Thucydide.* Il a augmenté auffi le *Dictionnaire grec & latin*, imprimé par Curion. * *Voyez* l'hift. de M. de Thou, liv. 62. Melchior Adam, dans fes vies des jurifconfultes Allemans écrite en latin; Teiffier, dans fes *éloges tirés de l'hiftoire de M. de Thou*, &c.

HERES MARTIA, qui veut dire en françois, *Heritiere Martiale*, étoit chez les anciens Romains la déeffe des héritiers. On la croyoit une des compagnes du dieu Mars; & on lui donnoit le furnom de *Martiale*, à caufe des occafions fréquentes que la guerre donne aux hérédités & aux fucceffions, en caufant la mort de plufieurs. Auffitôt qu'il étoit échu quelque héritage à quelqu'un, il alloit d'abord rendre hommage à cette déeffe, & lui offrir un facrifice en actions de graces. * Feftus

HERET (Mathurin) médecin, docteur de Paris, & natif de Breil dans le Maine, vers l'an 1584, traduifit divers traités de grec en françois.

HERFORD, ville fituée fur la riviere de Vehra, dans le comté de Ravensbourg, avec une célébre abbaye de religieufes de l'ordre de faint Benoît, fondée en 822, par Louis, roi de Germanie, qui y fit venir des religieufes de Notre-Dame de Soiffons. Cette abbaye fut ruinée l'an 933, par les Huns ou les Hongrois; & ayant été rétablie depuis, elle fut pillée par Thiedmar, frere de Bernard duc de Saxe, qui, ne pouvant reftituer à ce monaftere la fomme à laquelle il avoit été condamné, lui céda de grandes terres. On y abandonna les obfervances régulieres au commencement du XII fiécle, & en 1613, on y embraffa l'héréfie de Luther. L'abbeffe d'Herford eft princeffe de l'empire, envoie fes députés aux diétes, où ils ont rang entre les prélats du cercle de Veftphalie, & fournit fix fantaffins pour fon contingent. Elle n'eft plus dame de la ville, l'électeur de Brandebourg s'en étant emparé en 1647. * *Annal. Veftph. Monum. Paderbon.* Mabillon, *ann. ord. S. Bened. to.* 5 *&* 4.

HERI (Thierri de) célébre chirurgien, qui a vécu dans le feiziéme fiécle, étoit de Paris, & puifa les principes de fon art dans le collége des chirurgiens, établi par S. Louis, ou du moins que l'on croit avoir été fondé par ce faint roi. Il étudia auffi la médecine fous le docteur Houlier, profeffeur renommé alors. Avec ces lumieres, il alla confulter l'expérience à l'Hôtel-Dieu. Ses travaux anatomiques, fes premiers fuccès dans la pratique, répandirent fon nom dans Paris; fa réputation y fit en peu d'années des progrès qui l'égalerent aux plus grands maîtres. Ce fut fur le témoignage public que François I deftina Heri à fes troupes d'Italie. Heri quitta la France, & dès qu'il fut arrivé en Italie, il s'appliqua fur-tout au traitement des maladies vénériennes qu'il avoit étudiées à fond. Devenu inutile dans cette armée, après la bataille de Pavie, il alla à Rome, où il s'enferma dans l'hôpital de Saint Jacque le Majeur, dans lequel il trouva beaucoup de perfonnes attaquées de la maladie qui avoit fait le principal objet de fes attentions. Il s'y fervit de la méthode des frictions, qu'il a au moins perfectionée. Revenu à Paris, il fit fervir fes lumieres & fon expérience au foulagement de fes compatriotes, & fe confacra à la guérifon des maladies vénériennes. On affure qu'il y gagna plus de 50000 écus; ce qui étoit alors un fomme très-confidérable. On ajoute le fait fuivant, qui a un peu l'air d'un conte. Etant, dit-on, allé à l'églife de faint Denys, il s'arrêta en filence devant le tombeau du roi Charles VIII, & fe mit enfuite à genoux devant ce monument. Un religieux qui l'apperçut dans cette fituation, croyant qu'il rendoit une efpece de culte au feu roi, crut devoir l'avertir de qui étoit le tombeau devant lequel il étoit. Heri, ajoute-t-on, répondit qu'il n'invoquoit point Charles VIII; mais ce prince, dit-il, a apporté en France une maladie qui m'a comblé de richeffes; & pour un fi grand bienfait, je lui rends des prieres que j'adreffe à Dieu pour le falut de fon ame. Heri a laiffé fur les maladies vénériennes un effai que les perfonnes de l'art regardent comme un ouvrage accompli: il eft écrit en françois. Ce chirurgien eft mort dans un âge fort avancé, le 12 mai 1599. M. Aftruc, médecin célébre, aujourd'hui de la faculté de Paris, a tâché de diminuer beaucoup le mérite de Thierri de Heri, dans fon traité *de morbis venereis:* monfieur Quefnay a vengé ce chirurgien dans fes lettres fur les difputes qui fe font élevées entre les médecins & les chirurgiens, &c, imprimées en 1737, *in-4°. Voyez* auffi la réponfe d'un chirurgien de faint Côme, à la premiere lettre de M. Aftruc: les *Recherches fur l'origine de la chirurgie en France*, à Paris, en 1744, *in-4°*, pag. 240, & fuiv. & l'*Index funereus chirurgorum*, &c, de feu monfieur Devaux.

HERIBALD, évêque d'Auxerre, dans le IX siécle, avoit été archichapelain du palais sous Louis *le Débonnaire*. Loup, abbé de Ferrieres, en fait un portrait avantageux dans son *épître* 37, aussi-bien que Heric, dans la *préface* qu'il lui dédia, & Walafride Strabon, secrétaire du roi Charles *le Chauve*, dans une lettre qu'il lui écrivit au nom de ce roi. Florus, diacre de Lyon, lui envoya son discours sur la prédestination, préférablement à tout autre évêque. On a aussi une lettre que lui a écrite Raban-Maur, où il répond à quelques difficultés, qui ont fait connoître ce prélat dans l'histoire de son temps. On trouve son nom dans plusieurs conciles. Il mourut l'an 857. * *Voyez les ouvrages d'*Hincmar de Reims. *Descr. des grottes de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre.*

HERIBERT, clerc d'Orléans, hérétique Manichéen, fut entraîné dans l'erreur par une femme qui venoit d'Italie, & qui étoit imbue des rêveries de cette secte. Il se joignit à un de ses compagnons, nommé *Lisoius*; & comme ils étoient tous deux des plus nobles & des plus savans du clergé, ils pervertirent un grand nombre d'autres personnes de diverses conditions. Le roi Robert qui faisoit sa résidence en cette ville, y assembla un concile l'an 1017, pour les convaincre; mais comme on ne put pas les désabuser, on fit allumer, dans un champ près de la ville, un bucher, où plusieurs furent brulés. * Baronius, *ann. Christ.* 1017. Dupleix & Mezerai, *au regne de Robert.*

HERIBERT, dit *Losinga*, *cherchez* HERBERT, évêque de Norwich.

HERIBERT, archevêque de Cologne, dans les X & XI siécles, né à Wormes, étoit fils d'un grand seigneur du pays, & sa mere étoit petite-fille de Régimbaud, comte de Souabe. Il fit ses études dans le monastere de Gorze en Lorraine; d'où étant retourné à Wormes, l'évêque Hildebaud le fit prévôt de son église. Quelques années après, Othon III le manda à la cour, & le nomma son chancelier. Qelque temps après, il le fit élever évêque de Virsbourg, & l'archevêché de Cologne étant venu à vaquer l'an 998. Héribert fut élu pour remplir ce siége. Etant alors en Italie avec l'empereur Othon, il reçut *le Pallium* des mains du pape Sylvestre II, & revint à Cologne en 999. Deux ans après il fit un voyage en Italie avec Othon; mais ce voyage fut bientôt terminé par la mort de l'empereur, qui le chargea de l'exécution de ses dernieres volontés. Il rapporta le corps d'Othon à Aix-la Chapelle, & envoya les ornemens impériaux à Henri de Baviere, nouvel empereur. Il s'appliqua ensuite entierement au gouvernement de son diocèse, & bâtit le monastere de Duis. L'empereur Henri lui continua sa charge de chancelier de l'empire. Héribert mourut dans le cours de ses visites épiscopales, le 16 mars de l'an 1021. Il fut canonisé par le pape Grégoire IX, ou par Grégoire XI; car les auteurs sont partagés entre ces deux papes, les uns attribuant la canonisation de S. Héribert au premier, & les autres au second. * Lambertus Tuitens. *apud. Henschen.* Bailler, *vies des SS. 16. mars.*

☞ HERIC ou HEIRIC, moine célébre de l'abbaye de saint Germain d'Auxerre, au IX siécle, naquit vers l'an 834, & fut mis par ses parens dans ce monastere à l'âge de sept ans. On le fit ensuite étudier sous Haimon depuis évêque d'Halberstad, & sous Loup de Ferrieres. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il dédia à Hildebold, évêque d'Auxerre, son livre des recueils des anciens auteurs. Il eut pour disciples dans les écoles de son abbaye, ausquelles il fut préposé, Lothaire, fils du roi Charles *le Chauve*, & Remi d'Auxerre. Il entreprit, à la priere de Lothaire, la vie de saint Germain. C'est un poëme divisé en six livres. Il écrivit aussi deux livres des miracles du même Saint, donnés par le pere Labbe, sur un manuscrit de la cathédrale de Laon. Comme il étoit aussi savant théologien que bon humaniste, on a conservé à la postérité plusieurs de ses homélies, qu'une main plus récente a insérées dans l'homiliaire de Paul diacre, avec celles des SS. Peres. Il travailla encore à l'histoire des évêques d'Auxerre, conjointement avec deux chanoines de la cathédrale de cette ville. Quelques-uns l'ont qualifié de Saint. Il mourut vers l'an 880. * *Description des grottes de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre.* Sigebert, &c. *Voyez* D. Rivet. *hist. litter. de la France*, Tome V.

HERICOURT (de) famille de Picardie, qui a tiré son nom de la terre de Héricourt, dans le comté de Saint-Paul. L'auteur du nobiliaire de Picardie, qui a donné la généalogie de cette famille, remonte jusqu'à Baudouin, seigneur de Héricourt & de Blengiel, qui vivoit en 1380. Antoine & Jean de Héricourt, chevaliers de Malte, ont été tués à l'expédition de Zoara en 1552, & ont été mis au nombre des martyrs de de leur ordre. * *Nobiliaire de Picardie.* Bosio, *histoire de Malte.* Goussancourt, *martyrologe des chevaliers de Malte.*

HERICOURT (Julien de) étoit de la noble famille de ce nom, dont il est parlé au long dans le *nobiliaire de Picardie.* Il naquit à Soissons, & fut à Paris le compagnon d'études de Claude le Pelletier, qui fut dans la suite contrôleur général des finances. Après ses humanités où il brilla, il étudia en droit, & fut pourvu d'une charge au présidial de Soissons. En 1666, Monsieur de Froidour, lieutenant général au bailliage de la Fere, ayant été nommé pour travailler à la réformation des eaux & forêts de Languedoc & de Guyenne, monsieur de Héricourt lui fut joint, & ils se rendirent à Montpellier sur la fin de la même année, ensuite à Alby, à Toulouse, & même à Pau dans le Béarn. Pendant le séjour de M. de Héricourt dans ces provinces, il eut un ordre particulier pour travailler à l'examen des titres de noblesse des familles de la province de Languedoc, de leurs droits, & de leurs prétentions. Il fut aussi chargé de plusieurs autres affaires importantes concernant le domaine du roi dans la même province, & il y demeura 3 ou 4 ans, tant à Montpellier qu'à Toulouse où il fit son séjour le plus ordinaire. Lorsque M. Nicolas-Joseph Foucault fut nommé à l'intendance de Montauban, pays qui étoit alors ouvert à la tyrannie des grands, à l'indépendance des peuples & aux malversations des juges, M. de Héricourt y fut aussi appellé pour y travailler sous ses ordres en qualité de procureur du roi. Il étoit à Montauban au commencement de 1682. En 1685, M. de Vaubourg, intendant de Pau, le demanda à M. le contrôleur général, pour y achever la réformation du domaine du Béarn, & il fut obligé d'aller encore faire quelque séjour dans ce pays où il avoit déja résidé deux ou trois fois. Mais il en sortit le plutôt qu'il lui fut possible, & l'on voit par ses lettres qu'il étoit retourné à Montauban dès 1687. Ce fut dans cette ville qu'il composa de son propre mouvement, l'histoire de l'académie de Soissons, dont il étoit membre, & dont il a été long-temps directeur. Elle est en beau latin. Elle fut achevée dès 1683, mais elle n'a été imprimée qu'en 1688, à Montauban *in*-8°. C'étoit lui qui avoit occasioné l'établissement de cette académie, par les assemblées qu'il tenoit chez lui à Soissons dès 1650, & ausquelles tous ceux qui aimoient les lettres se trouvoient avec plaisir tous les mercredis. Ainsi il étoit juste qu'il écrivît l'histoire d'une académie dont il étoit plus en état qu'un autre de remonter jusqu'à l'origine. Il l'envoya à l'académie françoise avec une lettre, par le second de ses fils, *dont nous parlerons dans l'article suivant*, qui fut introduit par M. Huet, alors évêque de Soissons, & M. Charpentier directeur de l'académie. Il en envoya aussi à tous les académiciens de France, & cet ouvrage fut par-tout applaudi. On y trouve joint un assez grand nombre de lettres de l'auteur, ou qu'on lui a écrites, & il s'en trouve plusieurs en grec. M. de Héricourt savoit parfaitement cette langue, aussi bien que la latine; & il écrivoit bien en l'une & en l'autre, tant en vers qu'en prose.

Il avoit aussi une érudition peu commune, & il parloit de toutes sortes de sciences à propos, & avec solidité. Il n'y avoit presque aucun auteur ancien qu'il n'eût lu avec soin, & dont il n'eût retenu les plus beaux endroits. Il possédoit aussi la musique à fond, & s'en servoit agréablement. Il a fait aussi bien des vers françois dans sa jeunesse, & il n'abandonna pas les muses à Montauban, sur-tout en écrivant à madame Antoinette de Salvan de Saliés, viguiere d'Alby, dame de beaucoup d'esprit, avec qui il étoit en grande relation. Il a même inséré l'éloge de cette dame dans son histoire de l'académie de Soissons, pag. 50; mais il n'a point fait de discours particulier à sa louange, comme le dit M. Titon du Tillet dans son *Parnasse françois*, article Saliés (*Voyez ci-après* SALIÉS) M. de Héricourt étoit encore à Montauban en 1704, & il est mort en 1705. Il étoit aussi de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Il avoit été marié trois fois. * *Mémoires du temps.* Voyez l'*histoire de l'académie de Soissons* en différens endroits, & plusieurs des lettres qui se trouvent dans le même volume, entr'autres celles à Nicolas Heinsius, *page* 170, & à M. du Trousset de Héricourt, *page* 266, & celle de M. Médon à Nicolas Heinsius, *page* 1 o.

HERICOURT (Louis de) chanoine promoteur, & enfin doyen de l'église cathédrale de Soissons, & licencié en droit canon, second fils du célébre Julien de Héricourt, *dont on parle dans l'article précédent*, naquit au commencement de 1653, à Soissons même. Beaucoup d'amour pour l'étude, un gout juste & délicat, & une grande facilité pour approfondir les sciences auxquelles il s'appliqua, le distinguerent de bonne heure, & le firent estimer & rechercher de toutes les personnes d'esprit. M. Julien de Héricourt son pere, ayant été obligé par ses emplois, de s'absenter souvent de l'academie de Soissons dont il étoit directeur, écrivit le 20 de novembre 1681, à cette académie pour lui parler du dessein où il étoit de proposer Louis de Héricourt son fils, pour suppléer aux exercices & aux fonctions dont lui-même ne pouvoit s'aquitter. L'académie qui connoissoit le mérite du fils, répondit avec joie aux vœux du pere: Mais Louis de Héricourt dont l'humilité surpassoit encore le mérite, se jugeant indigne de cet honneur, & incapable d'y répondre avec dignité, refusa d abord de se rendre aux instances de l'académie, & ce ne fut qu'après de vives sollicitations, & un ordre de M. son pere, qu'il obéit. Le discours qu'il fit le jour de son entrée à l'académie, au mois de mars 1682, répondit à l'idée que l'on s'étoit formée de son mérite, & depuis ce temps-là l'académie eut souvent de nouvelles occasions d'admirer la beauté & la solidité de son esprit. On trouve quelques-uns de ses discours dans les recueils de l'académie françoise, entr'autres celui qui est sur ce sujet, *Si la prospérité est plus utile que l'adversité*, dans le recueil pour l an 1705, p. 285. Dans celui de l'an 1711, on en trouve un autre sur les progrès de la langue françoise, qui est accompagné d'une lettre du même académicien. Mais comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, il s'appliqua avec beaucoup plus de soin encore à se former aux vertus de son état. Il avoit été élevé, & il fut toujours dirigé par le pere Quesnel, & c'est à lui que sont adressées les lettres à un ecclésiastique qui forme tout le premier volume, & une partie du second tome du recueil des lettres spirituelles de ce pere, qui ont été imprimées à Paris en trois volumes *in* 12, en 1721, chez Barois. On y voit que le pere Quesnel a conduit M. de Héricourt, comme par la main, de l'état laic dans le clergé par tous les dégrés de la cléricature; que dès qu'il fut entré dans le sacerdoce, il le dirigea sur tous ses devoirs, sur l'exemple dont il étoit redevable, sur les défauts & les tentations qu'il avoit à combattre dans son état, sur le ministere de la parole que M. de Héricourt a exercé avec beaucoup de zéle & de fruit, & sur la conduite des ames dans laquelle il a toujours passé pour un des plus éclairés. Ces talens lui avoient attiré l'estime & la confiance des évêques sous lesquels il a vécu. Il fut successivement promoteur, puis écolâtre & doyen de l'église de Soissons jusques vers 1716. Durant plus de 30 ans il ne manqua jamais d'aller l'hyver comme l'été, à quatre heures du matin faire avant matines une heure d'oraison dans la cathédrale, & souvent à la porte en attendant qu'on l'ouvrît; cause principale & peut-être unique, de la fluxion qui lui fit perdre la vue 15 ans avant sa mort arrivée le 19 février 1731, à l'âge de 78 ans. Il a été sincerement regreté & pleuré des gens de bien, & des personnes raisonnables de tout sexe & de toute condition. Dès qu'il fut mort, toute la ville alla avec empressement lui baiser les piés, faire toucher quelque chose à son corps, demander de ce qui lui avoit appartenu pour le conserver avec vénération. * *De academ. Suession. Juliani Hericurtii, pag* 119, *& suiv. Lettres spirituelles du pere Quesnel, tome premier*, la préface & les lettres de ce volume, & du suivant.

HERICOURT (Louis de) avocat au parlement, petit-fils de Julien de Héricourt, est né à Soissons le 20 août 1687, de Charles-Julien de Héricourt & de Marie Levesque. Etant sorti fort jeune du collége, il fut long-temps incertain sur le parti qu'il devoit embrasser: il se fixa enfin à la jurisprudence. Après avoir étudié cette science en son particulier pendant quelques années, il fut reçu avocat au parlement de Paris au mois de mai de l'année 1712. Sur la fin de l'année suivante, M. l'abbé Bignon le fit entrer dans la compagnie qu'il a formée pour travailler au journal des savans. En 1719, M. de Héricourt a donné la premiere édition des *loix ecclésiastiques de France*, *mises dans leur ordre naturel.* La seconde édition a paru en 1721. On en a depuis donné une troisiéme édition augmentée & corrigée en 1729. L'auteur a profité des critiques qui ont été faites de son livre, & des avis qu'on lui a donnés, pour corriger des fautes qui lui étoient échapées dans la premiere édition. Il en a donné une nouvelle en 1743. On a encore de lui quelques autres ouvrages, comme, un *traité de la vente des immeubles par décret*, en 1727, *in*-4°; un *abregé de la discipline de l'église* du pere Thomassin, avec des observations; & plusieurs autres. M de Héricourt a travaillé aussi au journal des savans pendant plus de vingt ans. Il est mort en 1753.

☞ HERICOURT (Bénigne-Jérome du Trousset d') chevalier, marquis, du Boulay, né à Paris le 14 janvier 1694, baptisé à S. Eustache le 11 mars suivant, intendant de la marine en 1725; chevalier de justice de l'ordre de S. Lazare en 1731; conseiller d'honneur au parlement de Provence en 1732; marié le 9 octobre 1741, avec *Louise-Antoinette-Marie* Duché, fille de N. Duché, premier avocat général de la cour des comptes, aydes & finances de Montpellier, & de *Marie Anne* de Sort de Serignan.

M. d'Hericourt est neveu de J. B. Henri du Trousset de Valincourt, connu dans la république des lettres, dont il est fait mention à l'article, VALINCOURT.

M. d'Hericourt a eu trois freres & une sœur mariée; savoir, Louis du Trousset d Hericourt, né à Paris le 21 décembre 1694, chevalier de S. Louis, lieutenant de roi à S. Domingue, marié le 11 juin 1721, avec *Adrienne-Perrine-Elizabeth* de Breda, fille de *Pantaleon* de Breda, chevalier de S. Louis, lieutenant de roi à S. Domingue, mort à Paris & enterré à S. Eustache le 3 avril 1758. D'où sont issus deux fils actuellement au service, & une fille mariée à M. de Butler, gentilhomme Irlandois.

François-Benigne du Trousset d'Hericourt, né à Paris le 25 juin 1703, baptisé le 27 à S. Jean le Rond, abbé de S. Michel de Tonnerre, de Molome & de S. Germain le Vieil, conseiller de grand-chambre au parlement de Paris.

Charles du Trouſſet d'Hericourt d'Obſonville, né à Paris le 10 juillet 1708, baptiſé le même jour à S. Jean le Rond; capitaine aux gardes françoiſes, marié le 22 novembre 1746, avec *Angelique-Jeanne* le Camus Deſtouches, fille de *Michel* le Camus Deſtouches, brigadier des armées du roi, & de *Jeanne* Mirey.

Marie Elizabeth du Trouſſet d'Hericourt, née à Paris le 7 mai 1717, baptiſée à S. Euſtache le même jour; mariée le 15 juillet 1733, avec *Hilarion* de Roux, ſeigneur de Bonneval & de la Fare, chevalier de S. Louis, capitaine au régiment du roi, infanterie, capitaine général garde côtes à Marſeille, fils de Roux de Bonneval, conſeiller au Parlement de Provence, & de *Julie Adélaide* de Fourbin d'Oppede.

La famille de Trouſſet eſt d'ancienne nobleſſe, originaire du Cambreſis. Elle a ſervi également dans l'épée & dans la robe. En conſidération de ſes ſervices, le roi à érigé en ſeptembre 1748, la terre du Boulay en marquiſat en faveur de Bénigne-Jérome du Trouſſet d'Hericourt & de ſa poſtérité maſculine. Les lettres d'érection, qui rappellent les ſervices de cette famille, ont été enregiſtrées au parlement de Paris le 17 janvier 1749, & à la chambre des comptes le 2 janvier 1750.

Les plus anciens des titres qui ſoient reſtés à cette famille, ſont une foi & hommage du 25 janvier 1529, rendue au ſeigneur de Malincourt en Cambreſis, par *Thomas* ſire du Trouſſet, chevalier, ſeigneur de Valincourt, Renoncourt, &c, ſeul héritier de M^re. *Henri* ſire du Trouſſet, chevalier, ſeigneur deſdits lieux.

Un contrat de mariage du 24 octobre 1549, entre *Thomas* du Trouſſet, écuyer, ſeigneur de Renoncourt, &c, fils & ſeul héritier de *Henri*, ſire du Trouſſet, chevalier, ſeigneur deſdits lieux, & de D. *Claude* Herte, ſon épouſe, avec demoiſelle *Anne* de Neuville, fille de *Charles* de Neuville, écuyer, ſeigneur de Hondecourt, & de damoiſelle *Gabrielle* de Bernencourt.

La filiation depuis *Thomas* du Trouſſet, juſqu'à *Benigne-Jérôme* du Trouſſet d'Hericourt eſt établie par la ſuite des contrats de mariage, & autres actes énoncés dans les preuves faites dans l'ordre de S. Lazare en 1731, aux pages de la petite écurie en 1724, & aux pages de la grande écurie en 1742, dans l'armorial de France, & dans le nobiliaire de Champagne.

HERIGER, abbé de Laubes, fut ſucceſſeur de Fulcuin l'an 990, & étoit ami de Notger, évêque de Liége. Il a compoſé divers ouvrages, dont le catalogue a été rapporté par le continuateur de l'hiſtoire de Fulcuin; ſavoir l'*hiſtoire des évêques de Liége*, donnée par Chapeauville; un *traité du corps & du ſang de N. S.* contre Paſchaſe Ratbert, publié par le P. Cellot, ſous le nom d'un anonyme; la *vie de S. Urſmar*, dans Henſchenius au 18 avril; & quelques autres traités manuſcrits, qui n'ont point été publiés. Cet abbé mourut l'an 1007, le 31 octobre. * Sigebert, *au catal. ch.* 137. Philippe de Bergame, *lib.* 12, *chron. ſuppl.* Le Mire, *biblioth. eccleſ.* D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, tome VII.

HERILLE, de Carthage, philoſophe, diſciple de Zénon *le philoſophe*, vivoit ſous la CXXV olympiade, vers l'an 280 avant Jeſus-Chriſt. * Diogène Laërce, *lib.* 7, *vitæ Phil. in Zenon.* Cicero, *lib.* 4, *de quæſt. academicis.*

HERIMANNE, évêque de Metz, *cherchez* HERMAN.

HERIMBERGE, fille de ſaint Guillaume, duc d'Aquitaine, de Septimanie & de Bourgogne, ſe fit religieuſe à Châlon-ſur-Saône, où ſon frere *Guillaume* commandoit. Le roi Lothaire ayant ſurpris cette ville, fit jetter cette princeſſe dans la riviere, pouſſé par la haine qu'il avoit contre ſa famille. * M. d'Epernon, *origine de la maiſon de France.* Thegan, *ann. de S. Bertin.*

HERITIER: c'eſt celui qui recueille une ſucceſſion par droit de parenté ou de teſtament. Les loix romaines faiſoient de trois ſortes d'héritiers. Les néceſſaires, qui étoient des eſclaves inſtitués par leurs maîtres avec la liberté. Ils ſont ſimplement appellés néceſſaires, parcequ'étant inſtitués par leurs maîtres, il falloit qu'ils fuſſent héritiers, malgré qu'ils en euſſent, & ils ne pouvoient renoncer à la ſucceſſion, quelque onéreuſe & chargée de dettes qu'elle fût. Cette ſorte d'héritiers n'avoit été imaginée que parceque c'étoit autrefois une infamie que de mourir ſans laiſſer d'héritiers, ou, ce qui eſt la même choſe, en faiſant ceſſion de ſes biens à ſes créanciers. Il y en avoit d'autres qu'on nommoit *ſui* & *neceſſarii.* C'étoient les enfans, qui ſe trouvant en la puiſſance du défunt au temps de ſa mort, s'appelloient *neceſſarii*, parcequ'ils ſont héritiers, ſoit qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas. Ils étoient dits *ſui*, parcequ'ils ſont comme propres & domeſtiques du teſtateur, & propriétaires des biens de leurs parens. Les troiſiémes étoient les étrangers, c'eſt-à-dire, qui n'étoient ni eſclaves, ni enfans du défunt; & ceux-là étoient volontaires; parcequ'il leur étoit libre d'accepter ou de renoncer à la ſucceſſion qui leur étoit déferée. Pour ce qui eſt des premiers, qui étoient les eſclaves du teſtateur, ils étoient libres & héritiers par le ſeul bénéfice de la loi, ſans qu'il fût beſoin d'aucun acte ou acceptation, & ils ne pouvoient renoncer: car, au contraire, ils étoient tenus de payer toutes les dettes, même de leurs biens acquis après la liberté, ſi ce n'eſt qu'ils impétraſſent du préteur bénéfice de ſéparation. Pour les enfans qui étoient ſous la puiſſance du défunt, ils ne différoient en rien des eſclaves, à l'égard de la néceſſité d'être héritiers, & ils l'étoient dès le moment de la mort; de ſorte qu'après le décès de leur pere, c'étoit plutôt une continuation de domaine, qu'une nouvelle acquiſition. Les troiſiémes, qu'on appelle étrangers, c'eſt-à-dire, qui n'étoient ni eſclaves, ni enfans du défunt, il leur étoit libre d'accepter l'hérédité ou non, ce qu'ils devoient faire par un acte judiciaire. Il y a dans les textes de droit trois différens moyens d'acquérir ou d'accepter une ſucceſſion: ſavoir, *Aditio hereditatis*, qui étoit un acte ſolemnel qui ſe faiſoit devant le magiſtrat; *Geſtio pro herede*, qui eſt tout acte de propriété, comme vendre les biens, recevoir les dettes, cueillir les fruits. Cette façon s'exprime diverſement dans le droit; car en la perſonne des héritiers étrangers, elle s'appelle *Geſtio pro herede*; mais en la perſonne des enfans, elle s'appelle *Immixtio*; & la troiſiéme eſt la ſimple & nue volonté. Il y avoit auſſi trois moyens contraires, par leſquels on renonçoit à la ſucceſſion: ſavoir, *repudiatio*, qui étoit un acte juridique fait en juſtice: il y avoit *abſtentio*, qui étoit pour les enfans; le dernier eſt la nue volonté, quand un homme déclare qu'il ne veut point être héritier. On donnoit anciennement cent jours, pour ſe porter héritier; & aujourd'hui l'on ne donne que quarante jours, qui ne courent que du jour que les créanciers l'ont fait ordonner. * *Antiquités grecques & romaines.*

HERITIER (Nicolas l') ſeigneur de Nouvelon & de Villandon, iſſu d'une noble & ancienne famille de Normandie, tréſorier du régiment des gardes françoiſes, hiſtoriographe du roi, mourut à Paris au mois d'août 1680. Il a ſervi avec honneur dans les mouſquetaires du roi, puis dans le régiment des gardes françoiſes; & y ayant reçu une bleſſure conſidérable, il fut obligé de quitter le ſervice. On lui donna la place de tréſorier du régiment, & le roi lui accorda un brevet d'hiſtoriographe. Ce dernier titre, joint à ſon gout particulier, l'engagea à écrire pluſieurs morceaux de l'hiſtoire de France, & de celle de ſon temps. Entr'autres, la campagne de Rocroi en 1643, celle de Fribourg en 1644, & quelques autres campagnes où les troupes françoiſes ſe ſont ſignalées. Ces relations ſont demeurées manuſcrites. Les ouvrages imprimés de Nicolas l'Heritier ſont, une traduction françoiſe des annales & hiſtoires de Hugues Grotius, des troubles des Pays-Bas, en 1662, *in-fol.* à Amſterdam; & le *Tableau hiſ-*

torique des principaux évènemens de la monarchie françoise, vol. *in*-12, à Paris en 1669. M. l'Heritier s'est fait connoître par quelques poëfies. Etant encore mousquetaire, il donna en 1659, l'*Hercule furieux*, tragédie. Le *recueil de portraits & d'éloges en vers & en prose*, imprimé chez de Serci & Barbin à Paris en 1659, deux volumes *in*-8°, contient quelques autres piéces de poëfies de sa composition, entr'autres *le portrait d'Amarante*, c'est-à-dire, de mademoiselle Françoise le Clerc, niéce de M. Duvair, garde des sceaux de France, qu'il épousa depuis, & qui est morte au mois d'août 1704. M. l'Heritier a laissé un fils & une fille *dont on parle dans l'article suivant*, qui se sont distingués l'un & l'autre par leurs talens. Le fils nommé comme son pere, *Nicolas l'Heritier*, fut écuyer, historiographe du roi, & travailla beaucoup sur notre histoire de France; mais ses écrits ne sont pas imprimés. Il s'est rendu d'abord autant recommandable par sa grande probité que par ses talens. Les mathématiques faisoient ses délices, & la poësie, à laquelle on assure qu'il réussissoit, étoit son amusement. Il est mort à Paris le 17 janvier 1730. * *Essais de littérature, décembre* 1702. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. *Bibliothéque des théâtres.*

HERITIER DE VILLANDON (Marie-Jeanne l') fille de Nicolas l'Heritier, *dont on parle dans l'article précédent*, naquit à Paris au mois de novembre 1664. Elle reçut de son pere, amateur des sciences, une éducation qui fit paroître ses talens dans l'âge le plus tendre. L'étude de l'histoire ancienne & moderne, & celle de la fable furent les jeux de son enfance. Son pere la forma aussi à la poësie, dans laquelle elle a assez bien réussi. A l'âge de quatorze ans elle avoit déja composé avec succès divers petits ouvrages en ce genre. Ce gout pour les vers ayant une liaison naturelle avec la musique, elle s'appliqua aussi à cet art, & y excella. Sa voix étoit belle, & on l'entendoit chanter avec plaisir. Quoiqu'elle ait perdu son pere dès sa premiere jeunesse, son ardeur pour l'étude ne se ralentit point. Les deux premiers ouvrages qu'elle publia, & qui parurent dans le Mercure du mois de juillet 1689, furent une idyle intitulée, *Le printems glacé*, & un rondeau où elle excite les personnes du sexe qui ont la beauté en partage à se servir de leur raison, si elles veulent éviter les piéges de l'amour. Mademoiselle Des-Houlieres en fit une autre qu'elle lui adressa, où elle s'efforce de prouver que la raison est souvent un foible secours contre les traits de l'amour; mais elles ne disputoient que de philosophie. En 1692, mademoiselle l'Heritier remporta le prix des vers au palinod de Caen. En 1695 & en 1696, elle eut le prix de l'académie des Lanternistes de Toulouse, & en lui adjugeant le second, cette académie l'admit dans son corps, honneur qu'elle n'avoit encore accordée à aucune dame. L'académie des Ricovrati de Padoue lui fit le même honneur en 1697. *Le triomphe de madame Des-Houlieres*, qu'elle donna vers ce temps-là, fut bien reçu: elle y prend avec esprit la défense de cette dame, contre l'épithete de *précieuse* que M. Despreaux lui avoit donnée dans sa satyre contre les femmes. Cette piéce fut d'abord imprimée seule; ensuite on l'a inserée dans les ouvrages divers qu'elle a fait paroître en 1695. Lorsque mademoiselle de Scudery, son amie, fut morte, elle jugea à propos de faire son *apothéose*, piéce mêlée de prose & de vers qui parut en 1702 à Paris, & que l'esprit & le cœur ont concouru également à former. Une dame de sa connoissance étant partie pour aller à Madrid, la pria de lui mander les nouvelles littéraires. Mademoiselle l'Heritier obéit: elle joignit à ses lettres le récit de quelques aventures d'un autre genre, & ce commerce a produit trois volumes imprimés sous le titre d'*Erudition enjouée*, & qui contient bien des bagatelles. L'abbé de Mauroi qui en protégeoit l'auteur, présenta mademoiselle l'Heritier à son altesse royale mademoiselle d'Orléans; & l'honneur qu'elle eut d'être connue de cette princesse, donna lieu à l'épithalame qu'elle composa dans le temps de son mariage avec le duc de Lorraine. Les fêtes de cette noce occasionerent encore quelques autres piéces de vers, dont elle forma un volume qui parut *in*-12. Marie d'Orléans de Longueville, duchesse de Nemours, qui par son esprit & par son savoir méritoit encore plus que par sa naissance l'attachement des personnes de lettres, recherche mademoiselle l'Heritier, & l'engagea à demeurer presque toujours à sa cour pendant les douze ans qu'elle vécut depuis qu'elle l'eut connue. En mourant elle lui laissa ses mémoires qu'elle avoit cachés toute sa vie, & mademoiselle l'Heritier les fit paroître en 1709, avec des notes historiques, & un avertissement où elle fait un bel éloge de cette princesse. Quelques années auparavant elle lui avoit dédié les *Contes du roi Richard*, roi d'Angleterre, surnommé *Cœur de lion*, contenant *la tour ténébreuse*, & *la robe de sincérité*, vrais contes de fées, qui ne méritoient guères la peine qu'elle se donna pour les traduire, si l'on peut dire que c'est une traduction, & qui ne peuvent amuser que des génies fort superficiels: ils parurent en 1705. Elle fit en 1711 *La pompe dauphine*, mêlée de prose & de vers, à la mort du premier dauphin, fils de Louis XIV. Cette piéce fut suivie du *Tombeau de M. le dauphin*, auparavant M. le duc de Bourgogne. On a encore divers autres morceaux de mademoiselle l'Heritier, qui se trouvent dispersés dans les différens Mercures de son temps. Elle portoit sur le Parnasse le nom de *Télesille*, & c'est sous ce nom que M de Boissi, alors ecclésiastique, & qui a changé d'état depuis, l'a si fort maltraitée dans son *Eleve de Terpsicore, ou le nourrisson de la satyre*, ouvrage assez ingénieux, mais où la satyre domine beaucoup plus que la vérité. La piéce où l'auteur déchire si vivement mademoiselle l'Heritier, qu'il avoit fréquentée pendant du temps, est intitulée, *La Télescillade*, & se trouve *page* 22. M. de Sacy, de l'académie françoise, M. Bayle, & plusieurs autres, ont rendu plus de justice à l'esprit & à la probité de mademoiselle l'Heritier. Les seuls vers que le premier ait jamais composés sont quelques billets qu'il lui écrivit. En 1710 il s'étoit formé chez cette demoiselle une société, dont la littérature & l'amitié faisoient également les liens; on y lisoit souvent des ouvrages d'esprit, & l'on y avoit presque toujours lieu de remarquer que la critique de mademoiselle l'Heritier étoit aussi judicieuse que fine. La marquise de Bethune, sœur de la reine de Pologne, la princesse de Neufchâtel, la duchesse de Brissac Béchameil, madame de Bellegarde-Verthamont, & plusieurs autres dames, plus distinguées encore par leur esprit que par leur rang, venoient à ces assemblées. La conversation y étoit fort agréable, non-seulement par le choix de la compagnie, mais encore plus par ses anecdotes, & le nombre infini de traits curieux que mademoiselle l'Heritier y fournissoit: c'étoit une des plus heureuses mémoires de son siécle, & des mieux ornées. Son entretien avoit aussi le charme de l'enjoument: elle étoit née vive & gaie, qualité que la médiocrité de sa fortune, & la maladie même ont eu peine à détruire. Les dix dernieres années de sa vie se passerent dans d'extrêmes souffrances, sans que son courage en ait été abattu. Elle fit imprimer en 1718 *Les caprices du destin*, recueil fort frivole d'historiettes galantes, qui fut réimprimé quelque temps après en Hollande. Elle mit au jour en 1729, *L'avare puni*, nouvelle en vers; & son dernier ouvrage, celui avec lequel elle a presque fini ses jours, est une traduction en vers des épîtres héroïques d'Ovide, l'un des ouvrages de ce poëte où les bienséances sont moins gardées. Mademoiselle l'Heritier en a adouci plusieurs endroits. Sa traduction parut en 1732, *in*-12; il y en a seize en vers, & cinq en prose. Mlle. l'Heritier mourut le 24 fév. 1734, âgée de 69 ans & trois mois. Elle a été enterrée dans l'église de S. Nicolas des Champs, sa paroisse. Elle a laissé des œuvres posthumes en prose & en vers,

dont la quantité peut égaler ce qu'on a déja imprimé d'elle : on promet de les donner au public. Il y a un portrait de mademoiselle l'Heritier gravé par M. Des-Rochers, d'après l'original de M. Tourniere : il est très-ressemblant. On lit ces vers au bas :

C'est l'histoire des neuf sœurs :
Par sa prose & ses vers, elle charme les cœurs,
Et Minerve avec soin grave dans sa mémoire
Tous les traits de la fable, & tous ceux de l'histoire.

* *Mémoires du temps. Mercure de France, mois de mars* 1734. *Journal des savans du mois de décembre* 1734. On y trouve un éloge de mademoiselle l'Heritier écrit avec délicatesse. *Parnasse françois*, par M. Titon du Tillet, édition *in-folio*, &c.

HERLICIUS (David) philosophe, médecin & astrologue, naquit à Zeitz, ville de Misnie, le 28 décembre 1557, de parens très-pauvres. La misere l'obligea souvent pendant ses études de faire quelques vers & de chanter, pour réjouir ses amis, afin de se procurer par-là les secours dont il avoit besoin pour sa subsistance. Il alla, mais resta peu de temps, dans l'université de Wittemberg, d'où il passa à Leipsick, & fut de-là à Rostock, où le duc de Meckelbourg lui donna la souprincipalité du collége de Gustrow. Il resta dans ce poste pendant deux ans, pendant lesquels il s'appliqua à la médecine, & à faire des horoscopes. Il passa les deux années suivantes à Primislaw, dans la Marche de Brandebourg, & y obtint la charge de physicien. Il remplit un semblable emploi à Anclam, & y pratiqua aussi la médecine en 1583. Il publia l'année suivante un almanach, qui eut un si grand succès, que Herlicius s'appliqua presque uniquement à ce genre d'érudition pendant 52 ans consécutifs. En 1585 il fut choisi pour enseigner les mathématiques dans l'université de Gripswald. Il garda cet emploi pendant treize ans. Il se fit ensuite docteur en médecine dans cette université l'an 1597. En 1598 il accepta la charge de physicien, qui lui fut offerte à Stutgard, ville de la Poméranie, d'où il se transporta à Lubeck en 1606, pour y exercer le même emploi. Il quitta Lubeck & vint de rechef s'établir à Stutgard, où il professa la médecine jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 août 1636, âgé de 79 ans. Il fut marié deux fois, & ne laissa point d'enfans de son double mariage. * Thomasius, *in orat.* Laurent Eischtadius, *in vita David. Herlicii.* Bayle, *diction. crit. 2 édit.*

HERLING (Christian) mathématicien de Strasbourg, s'est acquis beaucoup de réputation par sa doctrine, & par le grand nombre d'anciens auteurs qu'il a corrigés.

HERLING, EAST-HERLING, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée méridionale du comté de Norfolck, nommée *Giltoroff*.

HERLUIN ou ERLUIN, évêque & premier comte de Cambrai, fut élevé à cette dignité par la faveur de Notger, évêque de Liége, & par celle de Mathilde, tante de l'empereur Othon III. Il fut sacré à Rome l'an 995, & fit bâtir le palais épiscopal. Ce fut de son temps, en l'année 1001, que l'empereur Henri II donna à l'évêché le comté de tout le Cambresis : ensuite de quoi Herluin prit le titre de comte. * Guillaume Gazei, *hist. ecclés. du Pays-Bas.*

HERMA, ville de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Josué*, 12, 14.

HERMAGORE, *Hermagoras.* Il y a eu trois philosophes de ce nom. Le premier, qui étoit d'*Eolie*, & surnommé *Carion*, célebre rhéteur, composa six livres de son art, enseigna à Rome du temps d'Auguste, & mourut fort âgé. Le second étoit d'*Amphipolis*, disciple de Persée ; & écrivit quelques dialogues, selon Suidas. Le troisiéme fut ensemble philosophe & orateur.

PRINCES DU NOM DE HERMAN.

HERMAN, dit *le Lorrain*, comte de Salms, fils de *Gilbert*, comte de Luxembourg, fut élu roi des Romains l'an 1081, contre Henri IV, après la mort de Raoul, duc de Souabe, que les Saxons avoient élevé à cette dignité. Il fut couronné à Gozlar ; & avec le secours des mêmes Saxons, il poursuivit Henri ; & l'an 1085, il se trouva au synode de Quedelinbourg, où l'empereur fut excommunié. Peu après, ceux qui s'étoient déclarés pour lui, & qui faisoient subsister son parti, l'abandonnerent. Il se jetta en Lorraine, où il mourut l'an 1088, & fut enterré à Metz. * Bertholde, *in hist.* & Baronius, *anno Christi* 1088, *& sequent.* Sigebert. Marianus, &c.

DUCS DE TECK.

HERMAN I, fils de *Louis*, duc de Teck, a été suivi de six autres de ce nom. HERMAN II, dit l'*Aîné*, succéda à *Albert* III. HERMAN III, dit *le Jeune*, fils du précédent, fut pere d'*Albert* IV, qui fut médiateur de la paix entre l'empereur Rodolphe I, & *Eberhard* de Wirtemberg. HERMAN IV laissa HERMAN V, son fils, qui fut aïeul d'HERMAN VI. Ce dernier eut pour fils *Frederic IV*, pere d'HERMAN VII, duquel sont sortis *Frederic V*, & *Lucelman II.* Les anciens ducs de Teck manquerent l'an 1439, en la personne de *Frederic*, le dernier des descendans de *Conrad*, frere puîné de *Herman V*, & toutes les terres passerent dans la maison de *Wirtemberg*, par le mariage de *Beatrix* ou *Judith*, unique héritiere de Teck.

PRINCES DE LA MAISON DE BADE.

HERMAN, fils de BERTHOLD, premier duc de Zeringhen, & frere de *Berthold II*, commença la branche de Teck, celle de Hochberg-Bade & de Brisgau, & porta le titre de Marquis. Il mourut l'an 1074, & laissa pour héritier,

HERMAN I qui épousa *Judith* de Bade, & qui prit le titre de cette seigneurie, qu'il mit le premier dans sa maison. HERMAN II, son fils, accompagna l'empereur Conrad III à l'expédition de Wenisperg, & à celle d'Asie. Il mourut l'an 1160, & laissa de *Berthe* de Lorraine HERMAN III, qui fut si avant dans les bonnes graces de Frederic *Barberousse*, que quelques-uns ont écrit qu'après la victoire remportée sur ceux de Milan, cet empereur lui donna la ville de Vérone. Il mourut l'an 1190, en la ville d'Antioche, où il avoit suivi son maître. Ses fils furent HERMAN IV, & HENRI, de qui est sortie la branche de Hochberg : ce HENRI eut aussi un fils nommé HERMAN, qui fut pere de *Henri III*, de *Rodolphe*, & de *Frederic.* Herman IV partagea avec son frere *Henri*, le marquisat de Bade. Il prit les armes pour Frederic II, contre Henri son fils, qui s'étoit porté à la révolte, & qui se défendit vaillamment. Par son mariage avec *Ermengarde*, fille de *Henri* de Brunswick, comte palatin du Rhin, il acquit à sa famille Dourlac, Pfortzeim & Etlingue ; mourut l'an 1242, & laissa deux fils, HERMAN & RODOLPHE. HERMAN V, fils du précédent, épousa *Gertrude*, fille de *Henri* de Merlingen, & héritiere de l'Autriche, qu'il acquit par ce mariage, avec la Stirie. Il mourut l'an 1250, & transmit cette riche succession à son fils *Frederic*, qui ayant eu la tête tranchée à Naples, avec l'infortuné Conradin de Souabe, l'an 1298, laissa une sœur nommée *Agnès*, mere d'*Elizabeth* de Tirol, qui fut mariée à l'empereur *Albert I*, de la maison de Hapsbourg, qui prit le titre de duc d'Autriche. HERMAN VI, fils de *Rodolphe*, & neveu de HERMAN V, remporta de grands avantages sur Valeran, comte de Deux-Ponts, & mourut l'an 1291. Il fut pere de FREDERIC II, qui laissa un fils nommé *Herman* ; de *Rodolphe* V ; & de *Herman* VII, qui moururent sans enfans. HERMAN VIII, fils de *Hesson*, qui eut pour pere *Rodolphe*, frere d'*Herman* V, étoit frere de *Rodolphe Hesson*, qui possédoit les bonnes graces de l'empereur Louis de Baviere. HERMAN, le plus jeune des fils d'*Edouard* dit *le Fortuné*, marquis de Bade, né en 1596, épousa *Marie*, fille de

Josse

Josse d'Eiken, de laquelle il eut *Charles-Guillaume-Eugène* ; *& Philippe-Balthasar.* GUILLAUME, frere aîné d'*Herman*, eut aussi plusieurs fils, *Herman*, chanoine de Cologne & de Paderborn, lequel commanda les troupes de l'empereur en Poméranie contre les Suédois, dans le XVII siécle ; puis fut nommé pour commander celles du cercle de Bourgogne contre les Turcs, & ensuite se signala au siége de Philisbourg. *Voyez* BADE.

PRINCES DE LA MAISON DE HESSE.

HERMAN, fils de LOUIS landgrave de Hesse, & d'une comtesse de Spanheim, succéda à *Henri*, surnommé *de Fer*, son oncle paternel. Appuyé des marquis de Misnie, avec lesquels il confirma la confraternité qui avoit été commencée par Henri II, surnommé l'*Enfant*, il repoussa ceux de Brunswick qui l'avoient attaqué. C'étoit un prince savant, qui aimoit également les armes & les belles lettres. Il mourut l'an 1413, & laissa de *Marguerite* de Nuremberg sa femme, LOUIS, dit *le Débonnaire* ou *le Pacifique*, qui eut entr'autres fils *Herman*, archevêque de Cologne. Celui-ci étant assiégé dans Nuys près de Cologne, & réduit aux dernieres extrémités par Charles *le Témeraire*, duc de Bourgogne, qui tenoit le parti de Robert comte Palatin, fut enfin sauvé par le prompt secours de son frere LOUIS *le Pieux*, régent à Cassel, & par celui des troupes impériales. Nous avons eu au XVII siécle HERMAN, frere de *Guillaume* V, landgrave de Hesse-Cassel.

HERMAN, landgrave de Thuringe, épousa *Sophie*, fille de *Frederic* V, comte Palatin de Saxe, & devint par sa femme héritier de cette maison. Il fut pere de *Judith*, qui porta son droit à *Théodoric* son mari, fils d'*Othon*, surnommé *le Riche*, marquis de Misnie. Après la mort de Henri, le dernier de cette famille, vers l'an 1249, *Henri*, surnommé l'*Illustre*, fils de *Théodoric*, se mit en possession du landgraviat, & fit rentrer en même temps dans sa maison le palatinat de Saxe.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

HERMAN ou HERMANNUS, moine de Richenou en Souabe, fils de Wolferade, comte de Weringen, surnommé *Contractus*, parceque dès son enfance, il avoit eu les membres retrécis. Trithême, qui le fait sans raison, religieux de l'abbaye de S. Gal, assure qu'il possedoit non-seulement la langue grecque & la latine, mais la langue arabe. Il écrivit une chronique de six âges du monde, qui finit l'an 1054, & qui a été continuée par Bertholde, prêtre de Constance. Nous avons cet ouvrage dans le volume des écrivains Allemans, qu'Urstisius a donné au public, dans le premier tome des anciennes leçons de Henri Canisius, & dans l'onziéme de la bibliothéque des peres de Cologne. Herman mourut à Aleshusen l'an 1054, & non pas en 1052 comme on le lit dans une chronique de Magdebourg. Outre sa chronique, on lui attribue divers autres livres d'histoire & de piété, avec le *Salve Regina ;* l'*Alma Redemptoris ;* la prose *Veni sancte Spiritus*, *& emitte cœlitus*, &c. * Honoré d'Autun, *liv.* 4. *ch.* 12. Marianus Schottus, *in chron.* Trithême. Bellarmin. Aventin. Balæus. Vossius. Maraccius, &c.

HERMAN ou HERIMAN, évêque, qu'on appelloit *le Saxon*, fut évêque de Metz, après Adalberon de Luxembourg. Il prit le parti du pape Gregoire VII, contre l'empereur Henri IV : ce qui lui suscita des affaires fâcheuses ; car Brunon usurpa son siége, & les schismatiques le persécuterent cruellement. Il fut rétabli dans son siége en 1089, & mourut l'an 1090. * Gregoire VII, *lib.* 1, *epist.* 53, 82 ; *lib.* 8, *epist.* 20. Paul, *in vita Gregorii VII.* Sigebert. Baronius. Meurisse, *histoire de Metz*, *&c.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

HERMAN, abbé de l'ordre de S. Benoît dans le XIII siécle, étoit de Baviere, dont il écrivit l'histoire. Il vivoit vers l'an 1280.

HERMAN DE LERBEKE, Dominicain, composa au commencement du XV siécle, une chronique des comtes de Schawenburg, que Henri Meibom fit imprimer à Francfort l'an 1620. Elle a été réimprimée l'an 1688, par H. Meibom, petit-fils du précédent, avec divers autres historiens d'Allemagne. * *Biblioth. univers. tom. XI.*

HERMAN de Risvick, Hollandois, prêcha diverses erreurs dans son pays : il enseignoit que les Anges n'ont point été créés de Dieu, & que l'ame n'est pas immortelle. Il nioit qu'il y eût un enfer, & vouloit que la matiére des élémens fût éternelle. Par un blasphème horrible, il traitoit Moyse d'insensé, & Jesus-Christ d'imposteur, & rejettoit l'écriture-sainte, avec la loi ancienne & la nouvelle. Il fut pris à la Haye, & brulé vif l'an 1512.

HERMAN (Guillaume) chanoine régulier de S. Augustin, étoit de Goude en Hollande, & vivoit au commencement du XVI siécle. Il composa l'histoire de la guerre de Gueldres & des Hollandois, sous le titre : *De bello Gueldro-Germanico.* Cet historien savoit les langues ; & Erasme, avec lequel il étudia, parle de lui avec éloge. Il laissa d'autres ouvrages en prose & en vers. * Adrien Junius, *Bat. c.* 16. Valere André, *bibliot. Belg.* Erasme, &c.

HERMAN DE WIDA, ou WEIDEN, archevêque de Cologne, *cherchez* WEIDEN.

HERMAN, moine de saint Vincent de Laon, puis abbé de saint Martin de Tournai, fleurit vers le commencement du XII siécle. Il composa une ample rélation du rétablissement de l'église de S. Martin de Tournai, qui contient l'histoire de cette abbaye, depuis le régne de Philippe I, roi de France, jusqu'à son temps ; c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1150. Elle se trouve dans le douziéme tome du *Spicilége* du pere dom Luc d'Acheri. On a encore de lui trois livres des miracles de sainte Marie de Laon, imprimés avec les ouvrages de Guibert de Nogent ; & un autre traité manuscrit de cet auteur, sur l'incarnation de Notre-Seigneur, adressé à Etienne archevêque de Vienne. * Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclésiast. du XII siécle.*

HERMAN, Juif converti de Cologne, du temps de saint Bernard & de l'abbé Rupert, dans le XII siécle, naquit à Cologne de parens Juifs, & fut nommé *Judas* : son pere s'appelloit *David*, & sa mere *Sephora.* A l'âge de 20 ans étant venu à Mayence avec des marchands pour trafiquer, il prêta de l'argent à Ecbert évêque de Munster, mais sans prendre de gages, contre la coutume des Juifs, ce qui lui attira des reproches de ses parens. Le prélat le retint chez lui quatre ou cinq mois, & Dieu se servit de ce long séjour pour procurer à Herman un intérêt plus utile que celui qu'il cherchoit dans le commerce. Les conversations fréquentes qu'il eut avec Ecbert, quelques entretiens particuliers sur la religion avec l'abbé Rupert, les sermons publics du premier, les lumiéres qui brilloient dans les entretiens du second, l'honnêteté & la charité des chrétiens de Munster, furent autant de graces extérieures par lesquelles Dieu le conduisit à ne plus avoir d'abord de préjugés contre sa vraie religion, ensuite à desirer de s'en instruire, & enfin à l'aimer. Herman pria Dieu de lui faire connoître de plus en plus la vérité, & lui demanda la grace de la suivre. Ses priéres furent exaucées. Convaincu que l'on ne peut se sauver que dans l'église, & par la foi en Jesus-Christ, & les bonnes œuvres que l'on fait dans son esprit & par sa grace, il fut baptisé & nommé *Herman*, vers la fin de novembre, dans le monastere de Revengresbourg, où il s'étoit retiré afin d'avoir plus de temps & de facilité de s'instruire. Il se retira ensuite dans le monastere de Kapenberg de l'ordre de Prémontré, qu'il avoit visité avant sa conversion, & où il avoit remarqué une grande piété dont il avoit été fort touché. Il y prit l'habit des chanoines réguliers qui habitoient cette maison ; il s'y appliqua à l'étude de la langue latine, & on le jugea digne d'être

élevé au sacerdoce après avoir passé par les dégrés inférieurs. Il a écrit l'histoire de sa conversion, qui a été imprimée en 1687, dans l'édition que Carpzovius a donnée du *Pugio fidei* de Raymond Martin, à Leipsick, *in-fol.* On y trouve aussi le dialogue de Herman avec l'abbé Rupert, dont on avoit déja une édition fort ancienne de 1481. * J. Alb. Fabric. dans sa *bibliothéque des auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion chrétienne, page* 573. Maittaire, *annal. typogr. tom.* 1, *page* 161, *de la premiere édition.* Dom Liron, *aménités de la critique, tome* 2, *pag.* 76, *& suivantes.*

HERMAN, comte de Nuénar, prévôt de Cologne, comte du saint empire, florissoit dans le XV & dans le XVI siécle. Il est regardé par les historiens de son temps, comme un homme qui égaloit alors les plus illustres en érudition, & d'ailleurs rempli de piété. Il étoit ami du savant Reuchlin, & il prit sa défense contre les religieux de Cologne, qui par ignorance ou par préjugés s'acharnerent contre lui. Hutten, Peutinger, Camerarius & plusieurs autres étoient liés avec ce comte, qui les honoroit de son amitié & de sa protection. On ne sait pas bien le temps de sa naissance, ni celui de sa mort. Ceux qui ont discuté ce fait avec plus d'exactitude, mettent la premiere entre l'an 1480 & 1490, & sa mort en 1530. Elle arriva à Augsbourg, n'ayant encore que 50 ans. Camerarius lui a dressé l'épitaphe suivante,

> HERMANNO *à* NEVENAR, *comiti ex* UBIIS,
> *Cui gens Novaquila nomen* HERMANNO *fuit:*
> *Rerum peritus plurimarum, & artium*
> *Doctus bonarum, à patria hîc procul jacet,*
> *Fato peremptus ante tempus flebili,*
> *Augusta in urbe Vindeliciæ, quo suum*
> *Secutus, haud reversus domum est, principem.*
> *Morte auferuntur undique extincti boni:*
> *Quid fiet igitur? quid! subibunt mali.*

Le comte Herman avoit fait plusieurs ouvrages: on en a publié quelques-uns. Le plus connu est un petit traité où il examine l'origine des premiers François & leurs premieres demeures. Il est en latin, & on le trouve imprimé avec l'histoire de Wittichinde *in-folio,* à Basle en 1532, avec celle de Charlemagne, par Eginhart, *in-*16, à Cologne en 1561, dans l'édition de Francfort en 1617, dans celle d'Utrecht en 1711, dans Duchêne au tome 1 de son *recueil des historiens de France, pag.* 142. Herman de Nuénar assure au commencement de son écrit, que personne jusqu'à son temps n'a parlé avec assez d'exactitude de l'origine des François, & des lieux d'où ils sont sortis pour se jetter dans les Gaules. Il attaque surtout ceux qui les font descendre des Troyens, & qui se fondent sur la fable d'Hunebaud, qu'il croit n'avoir jamais existé. Ses autres ouvrages imprimés sont: les pseaumes 41, 37, 90, 97, 103, 104, 137, 143, en vers héroïques latins; le cantique d'Ezéchias & le pseaume 2, en vers élégiaques; la passion de Jesus-Christ aussi en vers latins. Ces piéces se trouvent dans le recueil intitulé: *Psalmi omnium selectissimi, afflictis conscientiis & Deum invocantibus non vulgariter utiles, latino carmine redditi per doctissimos viros, ac dominos de Hermannum Novæ aquilæ comitem, Philippum Melanchthonem, Helium Eobanum Hessum, Jacobum Mycillum, Vincentium Obsopæum, Petrum Pherntorphium; Hagenoæ, in officina Joannis Secerii, anno* 1532, *mense martio.* Ce recueil ne fut donné qu'après la mort de Nuénar: ce qui prouve qu'il ne vivoit pas en 1535, comme plusieurs auteurs l'ont assuré. On trouve de l'élégance & de la force dans sa poësie. Il y a aussi plusieurs de ses lettres parmi celles de Reuchlin, & l'on a encore de lui un discours à l'empereur Charles-Quint, & un petit commentaire sur la Gaule Belgique; le tout en latin. Gesner, dans sa bibliotheque, lui donne aussi des notes sur plusieurs plantes, la maniere de dresser un herbier, & un traité *de Morbo Sudorio*; ce qui marque la variété de son érudition. Il a eu un neveu nommé aussi *Herman* comte de Nuénar, qui étoit homme de lettres. C'est lui qui a publié les poësies de son oncle, & on trouve une belle lettre de lui-même dans ce recueil. Il mourut sans postérité, & sa famille a fini dans Adolphe comte de Nuénar, qui fut tué d'un coup de canon à Arneheim le 30 octobre 1589, selon Elie Reusnerus. La lettre de Herman le neveu se trouve aussi dans un ouvrage curieux de Jean Frideric Christius, intitulé: *Noctes academicæ*, & imprimé à Hall en 1728, *in-*12. Cet auteur a fait des recherches sur la vie & les ouvrages de Herman l'oncle. On les trouve dans ses *Noctes academicæ, Specim. quarto. Voyez aussi* le P. le Long dans sa *bibliotheque des historiens de France.*

HERMAN (Paul) célébre botaniste du XVII siécle, de Hall en Saxe. Ayant entrepris de voyager, il se rendit en Hollande, & passa de-là aux Indes orientales. Il y exerça quelques années la médecine dans l'isle de Ceylan. De-là il fut appellé en 1679, pour être professeur en botanique à Leyde, où il fit beaucoup d'honneur à sa profession. Il a donné au public un catalogue des plantes du jardin public de l'université; & un autre ouvrage, qui a pour titre: *Floræ-Lugduno-Batavæ Flores.* Il étoit connu de tout ce qu'il y avoit de savans botanistes en Europe. Il mourut le 29 janvier 1695. Tout son savoir & toute sa réputation n'ont pas empêché qu'il n'ait été assez malheureux. * *Actes de Leipsick* 1696. *Mémoires du temps.*

HERMAN (Catherine) étoit nort-Hollandoise, & avoit un courage au-dessus de celui de son sexe. Pendant le siége d'Ostende, qui dura trois ans, trois mois & trois jours, les Espagnols prirent un grand nombre de matelots Hollandois, & quelques pilotes de considération qu'ils destinerent à la chaîne, à cause du mauvais traitement que les Hollandois avoient fait auparavant à quelques-uns de leur nation. Catherine Herman, femme d'un des pilotes qui avoient été faits prisonniers, ayant résolu de retirer son mari de captivité, se coupa les cheveux, se déguisa en homme, & se rendit dans le camp devant Ostende, après avoir surmonté, ce semble, les plus grandes difficultés; mais ce qui fit le plus d'obstacle à son dessein, fut son extrême beauté; car, comme on n'avoit point vu dans l'armée de l'archiduc Albert, de jeune homme de si bonne mine, elle attira sur elle les regards des officiers & des soldats, qui souhaitoient tous de lui parler; & ayant reconnu que son accent étoit différent de celui des autres, ils la prirent pour un espion du comte Maurice de Nassau. Elle fut arrêtée, & conduite en même-temps chez le prévôt de l'armée, qui lui fit mettre les fers aux pieds & aux mains, & la fit traiter fort rigoureusement. Catherine Herman se fût estimée heureuse dans cette affliction, si elle eût été mise en même prison que son mari; mais il étoit retenu ailleurs; & pour comble de douleur, elle apprit le lendemain qu'on devoit faire mourir sept des prisonniers, pour venger la mort de sept autres, à qui les assiégés avoient fait le même traitement; & que le reste de ceux qui avoient été pris devoient être mis à la chaîne, pour servir dans le pays, ou pour être envoyés en Espagne. Pendant que cette généreuse femme étoit agitée de divers mouvemens, entre le désespoir, & le desir de déclarer la cause de son malheur, elle vit entrer un pere Jésuite, qui venoit, selon la coutume, pour visiter les prisonniers; & s'étant confessée à lui, elle lui fit confidence de son secret. Ce pere admirant la résolution de cette femme, lui promit tout le secours qu'il étoit capable de lui donner. En effet, il obtint de Charles de Longueval, comte de Bucquoi, qui depuis a été maréchal de l'empire, qu'on la transferât dans la prison de son mari. Dès qu'elle l'apperçut dans le déplorable état de ceux qui attendoient la mort ou la chaîne, elle tomba évanouie. On la crut morte quelque temps; mais enfin étant revenue par le secours qu'on lui donna, elle

connut bien qu'elle ne pouvoit plus cacher son dessein; c'est pourquoi aussitôt qu'elle put parler, elle déclara qu'elle avoit vendu tout ce qu'elle avoit de plus précieux pour venir retirer son mari; qu'elle s'étoit déguisée pour traiter elle-même de sa rançon; & que si elle n'étoit pas assez heureuse pour réussir dans son entreprise, elle étoit au moins assez forte pour accompagner son mari partout, pour lui aider à tirer la rame, & pour souffrir avec lui les plus cruels supplices. Le comte de Bucquoi étant averti de cette aventure, voulut voir ces deux personnes, & fut touché si sensiblement de la générosité de cette Hollandoise, que non-seulement il lui donna des louanges, mais encore la liberté & celle de son mari. Le mari redevable à l'amitié de sa femme, à la bonté du comte, & à la charité du pere Jésuite, de la vie & de la liberté, renonça volontairement à l'hérésie, dont il avoit été jusque-là sectateur opiniâtre, & confessa que son malheur étoit un coup de la providence, qui lui avoit voulu faire connoître la véritable religion, par les salutaires effets de la piété de sa femme. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres.*

HERMAN PETRA, *cherchez* PETRA.

HERMAN DE PONGILOUP, *Voyez* FRATRICELLI.

HERMANN DE GUTTENBERG (George) d'une famille patricienne, né à Kaufbeurn dans la Souabe, province d'Allemagne, le 26 février 1491, étoit fils de JEAN Hermann, qui avoit été préteur de la ville, & d'*Anne* Clammere. George montra dès l'enfance un naturel si heureux & si porté au bien, que George Spleissius, beau-pere de son pere, le gratifia à l'âge de dix ans d'une terre assez considérable. Il fut élevé avec soin dans l'étude des lettres, & il y avoit déja fait de grands progrès, lorsqu'on l'envoya pour se perfectionner dans l'université de Tubinge, où le savant Henri Bebelius s'appliqua à le former dans toute sorte de littérature. Hermann apprit en particulier sous lui à polir son style, & à donner à sa latinité cette élégance & cette pureté que l'on remarqua depuis dans le grand nombre de lettres qu'il écrivit à cette multitude de savans avec qui il fut lié dans la suite. Il s'exerça aussi à la poësie latine sous Bebelius, & il réussit dans ce genre d'écrire. Ayant un esprit mûr & extrêmement cultivé dans un âge encore peu avancé, il voyagea dans toute l'Allemagne, en Italie & ailleurs, & profita beaucoup de ses voyages. Il remarqua tout d'un œil curieux, les antiques, les monumens, le pays, les mœurs; il vit les savans, eut part à leurs entretiens, & conserva avec eux un commerce qui n'a fini qu'avec sa vie. Revenu de ces courses plus sage encore, & plus éclairé qu'avant son départ, il épousa *Barbe* fille de *Louis* Reihingins, patrice d'Augsbourg, le 21 juin 1512, & il en eut une postérité qui soutint sa réputation. Quoiqu'engagé dans un commerce où il acquit de grandes richesses, il ne cessa point de cultiver les lettres, & d'être le protecteur de tous ceux qui pouvoient contribuer à leurs progrès. Jamais homme ne se fit tant aimer par ses bonnes qualités, sa douceur, son désintéressement, sa générosité. Il avoit une sagacité surprenante pour démêler les affaires les plus embarassées, & venir à bout des plus épineuses. Jacques Fugger, bourgeois d'Augsbourg, le plus riche négociant de l'Allemagne, engagea Hermann à conduire ses affaires en 1520, & celui-ci s'en aquitta si bien jusqu'à la mort de Jacques arrivée en 1522, que toute la famille de celui-ci voulut toujours l'avoir pour ami & le prit pour son conseil. Hermann profita du crédit qu'il avoit auprès de cette famille extrêmement opulente & généreuse, pour faire aux gens de lettres toutes sortes de biens. Il les favorisoit dans toutes leurs entreprises, les secouroit abondamment dans leurs besoins, & prévenoit l'indigence de ceux qu'il voyoit près d'y tomber. Il en logeoit chez lui le plus qu'il lui étoit possible, & ce n'est pas sans raison que l'on appelloit sa maison un nouveau Parnasse, & la retraite des Muses. MM. Fugger se conduisoient de même à sa sollicitation, & tout partisan des sciences y étoit agréablement reçu. On y trouvoit de quoi satisfaire egalement ses yeux & son gout pour les arts & pour les lettres, comme on le voit par la belle description que nous en a faite Beatus Rhenanus, témoin oculaire, dans une lettre latine datée de 1531; imprimée dans le recueil des lettres philologiques publiées par Goldast. C'est la cinquantiéme dans l'édition de Francfort 1610, *in* 8°. Hermann étoit l'ame de tout le bien qui se faisoit par MM. Fugger, & lui-même en faisoit beaucoup en particulier. On lui doit la formation de quantité de maîtres qui ont été utiles à la jeunesse, & qui ont fait honneur à l'Allemagne, à l'Italie & à la France. De-là vient l'amitié qu'il contracta lui-même avec les plus savans hommes de son temps, entr'autres avec Erasme, & la célébre Olympia Fulvia Morata, qu'il logea quelque temps chez lui avec son mari, & à qui il rendit de grands services, comme cette savante dame le dit elle-même dans ses lettres: voyez la page 104, de l'édition de Basle 1562. De-là vient encore l'estime que l'empereur Charles-Quint & plusieurs autres princes souverains avoient pour lui, & l'honneur qu'ils lui faisoient de lui écrire. Outre plusieurs bienfaits qu'il en reçut, Ferdinand roi des Romains, de Hongrie & de Bohême, lui donna en 1534, le titre & la dignité de son conseiller; & se servit de lui dans plusieurs affaires & négociations très-importantes, soit en différentes villes d'Allemagne, soit à Gand. L'empereur Charles-Quint ayant su qu'au cas qu'il voulût passer le reste de ses jours à Kaufbeurn, il désiroit d'être exemt de certaines charges publiques & de tributs, écrivit en 1547, en sa faveur des lettres aux consuls & au sénat de la ville, & y envoya deux de ses officiers pour en faire lui-même la demande. George Hermann après avoir été si utile à sa patrie, & même à presque toute l'Europe, mourut le 10 de décembre de l'an 1552. On a frapé plusieurs médailles en son honneur, & comme il avoit fait beaucoup de bien pendant sa vie, il ne manqua pas d'éloges après sa mort. *Voyez* l'histoire de sa vie très-circonstanciée, composée en latin par Jean-George Schelhorn, ministre & bibliothécaire de Memmingen. Elle fait partie du premier vol. de son recueil intitulé: *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & literariæ*; à Francfort 1737, *in*-8°.

HERMANN (Jacques) maître-ès-arts, & professeur en morale & en droit naturel, à Basle, naquit dans cette ville, le 16 juillet 1678, de *Germain* Hermann, maître-ès-arts, & recteur du collége du Bourg à Basle, & de *Catherine* Richard, fille de *Théodore* Richard, pasteur de l'église de saint Léonard. Ses premieres études finies, il commença celles de philosophie, en 1693, & fut reçu bachelier en 1695, maître-ès arts en 1696, fit sa théologie; & fut admis au ministere, en 1701. Son gout pour les mathématiques l'engagea à profiter des leçons du célébre Jacques Bernoulli, dont il est devenu un des premiers disciples. Ses progrès le mirent en état de défendre les principes du calcul différentiel que M. Nieuwentyt, médecin & mathématicien célébre, en Hollande, avoit attaqués. Il intitula cette défense: *Responsio ad considerationes secundas celeberrimi Nieuwentyt, circa principia calculi differentialis:* cette réponse fut imprimée en 1700. L'année suivante, peu de temps après avoir été reçu ministre, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre & la France; & dans ces courses, il vit tout ce qui peut mériter d'être observé par un voyageur habile & curieux. Revenu à Basle, il redoubla tellement son application aux mathématiques, que M. Leibnitz le fit proposer pour les professer à Padoue. La proposition fut faite aux curateurs de l'université de cette ville, & M. Hermann fut accepté & reçu, en 1707. Il ne s'étoit engagé que

pour six ans, & il remplit avec une grande distinction le temps de son engagement. Quoique luthérien, M. Hermann reçut les plus tendres témoignages d'estime & d'affection de toute l'université de Padoue, & de plusieurs savans catholiques, entr'autres de messieurs Fardella, Ramazzini, Gulielmini, Muratori, du marquis Poleni, de M. l'abbé Lazarini, professeur des belles lettres à Padoue; du comte Riccato, de MM. Zendrini & Micheloti, à Venise, &c. En 1708, il fut aggrégé à l'académie de l'Institut de Bologne, & en 1710, à celle des sciences de Berlin. Le regret que l'on témoigna lorsqu'il demanda son congé, fut aussi sincere que sensible; & pour lui marquer combien on le considéroit, on accepta pour lui succéder un des fils de Jean Bernoulli, sur la seule proposition qu'il en fit. Ce fut au mois de mai 1713, que M. Hermann sortit de Padoue : il se rendit par Basle à Francfort sur l'Oder, où M. Leibnitz lui avoit obtenu de sa majesté Prussienne, une chaire de professeur en mathématiques. Pendant son séjour dans cette académie, notre savant revit son traité des forces & des mouvemens des corps, qu'il avoit composé à Padoue; il le corrigea, l'augmenta, & le fit imprimer à Amsterdam, chez les Westeins, en 1716, *in*-4°, sous ce titre : *De Phoronomiâ, sive de viribus & motibus corporum solidorum & fluidorum :* il dédia cet ouvrage à M. Leibnitz, président de l'académie royale des sciences à Berlin, & aux autres membres de cette académie. Il avoit eu dessein d'insérer dans ce livre, *la Dynamique* ou la *Science des forces*, de M. Leibnitz, ou ses pensées sur le système que ce savant avoit embrassé sur cette matiére; mais la mort de M. de Leibnitz l'empêcha d'exécuter ce dessein. On a imprimé à Paris, en 1743, *in*-4°, un traité françois sur ce sujet, qui poura empêcher de regreter les autres traités que l'on auroit pu donner sur cette matiére. Ce traité est l'ouvrage de M. d'Alembert, de l'académie des sciences de Paris, qui, quoiqu'âgé seulement de 25 ans, étoit dès-lors très-profond dans les mathématiques. En 1718, M. Hermann fit insérer dans un recueil de dissertations de philosophie & de littérature, composées par ses collégues, une dissertation historique sur le systême de M. Leibnitz, touchant la Dynamique : & en 1719, il donna une dissertation particuliere sur les *Loix de la nature, touchant les forces des corps & leur vraie mesure*, dans laquelle il répond aux objections que M. Clarke avoit renouvellées contre le systême de M. Leibnitz. Dans la suite, il étendit ces réponses, & elles furent insérées dans le tome I des mémoires de l'académie de Petersbourg. M. Hermann avoit été appellé dans cette ville, en 1724, par le czar Pierre le Grand, avec plusieurs autres savans, pour y former une académie des sciences, & M. Hermann fut chargé d'y enseigner les mathématiques. En 1726, il prononça en présence de l'impératrice Catherine, qui avoit succédé au czar Pierre, & devant les grands de l'empire, un discours sur l'origine & les progrès de la géométrie, & sur la question, si il est possible de faire des télescopes par le moyen desquels l'on puisse appercevoir les habitans des planettes, s'il y en a. Ce discours qui ne put être prononcé qu'en partie, a été imprimé entier avec celui de M. Goldbach, qui l'approuva au nom de toute l'académie. En 1728, il parut à Petersbourg, en françois, un abrégé des mathématiques que messieurs Hermann & de Lisle avoient été chargés de composer pour l'usage du jeune czar Pierre II. Ce qui regarde l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, & la fortification, est de M. Hermann : ce qui concerne l'astronomie & la géographie est de M. de Lisle. Dès 1727, M. Hermann avoit été élu professeur en morale & en droit naturel, à Basle; il ne put commencer ses exercices qu'en 1731, n'ayant pu être plutôt de retour dans sa patrie. Il ouvrit ses leçons le 22 mai de cette année, par un discours sur la certitude des principes de la philosophie morale: mais on ne profita pas long-temps des lumieres que l'on avoit lieu d'attendre de lui sur cette matiere. Une fiévre chaude l'emporta le 11 juillet 1733, âgé de 55 ans. La czarine Catherine l'avoit honoré d'une médaille d'or : l'impératrice Anne lui avoit accordé une pension viagere assez considérable, à condition qu'il enverroit de temps en temps à Petersbourg des dissertations mathématiques de sa façon, pour être insérées dans les mémoires de l'académie Impériale, & l'on y en trouve en effet quelques-unes, comme l'on voit aussi plusieurs piéces de lui dans le *Giornale de letterati d'Italia*, dans les actes de Leipsic, dans les mélanges de la société royale des sciences de Berlin. L'académie des sciences de Paris lui a fait l'honneur de le nommer pour être mis au nombre des académiciens étrangers. *Voyez* son éloge historique dans le mercure suisse, du mois d'octobre 1733, depuis la page 72, jusqu'à la page 85 inclusivement. Dans le supplément françois de Basle, où l'on trouve aussi un article de Jacques Hermann, on cite de lui : 1. *Disquisitio dioptrica de curvaturâ radiorum visivorum, atmosphæram trajicientium; cui accedit indefinita sectio angularis ope tangentium & secantium.* 2. *De novâ accelerationis lege; quâ gravia versùs terram feruntur, suppositis motu diurno terræ & vi gravitatis constanti.* 3. *Disquisitio de vibrationibus chordarum tensarum.* 4. *Solutio problematis de trajectoriis curvarum inveniendis.* Dans le même *supplément*, on dit que ce fût en 1733, que M. Hermann fut nommé associé étranger de l'académie des sciences de Paris, à la place du comte de Pembrock.

☞ HERMANNE, évêque de Sarisberi, dans le XI siécle, étoit originaire de Lorraine, & né en Flandre. Etant passé en Angleterre, il devint chapelain du roi Edouard, qui le fit ensuite évêque de Wilt. Il succéda dans cet évêché à S. Brithouold, aussitôt après sa mort qui arriva en janvier 1045. Le roi l'ayant envoyé quatre ans après à Rome, pour quelques affaires, il assista au premier concile que le pape Léon IX assembla à Rome aussitôt après Pâque de l'an 1049. Quelque temps après son retour en Angleterre, se trouvant trop à l'étroit dans les villages de Wilt & de Ramesburi, où étoit indistinctement son siége épiscopal, il fit des démarches pour le transférer dans un lieu plus commode. N'ayant pu réüssir à le transférer au monastére de Malmesburi, il réunit son diocèse à celui de Schireburn, dont il portoit le titre. Ce fut en cette qualité qu'en 1070, il assista au sacre de Lanfranc, archevêque de Cantorberi, & cinq ans après au concile de Londres, où il occupa la sixiéme place. Ce concile ayant fait un décret qui ordonnoit, comme les conciles de Sardique & de Laodicée l'avoient précédemment prescrit, de transférer les chaires épiscopales des villages dans des villes, Hermanne transféra la sienne à Sarisberi, ou Salisburi, dont il fut le premier évêque. Il y commença une nouvelle église, qu'il ne put achever, étant mort en 1078. Il eut Osmond pour successeur. On a d'Hermanne une relation des miracles de S. Edmond, roi d'Angleterre, assassiné en 946, & honoré comme martyr. * D. Rivet, *hist. litt. de la France*, tome VIII, p. 59.

HERMANSTADT ou ZEBEN, ville du royaume de Hongrie. Elle est capitale de la Transylvanie, & située sur la riviere de Zeben, près de l'Alauta, à quatre lieues d'Albe, du côté du levant. Cette ville est grande, belle & bien fortifiée. C'est la résidence ordinaire du prince de Transylvanie, quand il y en a un. * Mati, *diction.*

HERMANSTEIN ou ERENBREITSTEIN, *Eremberti Lapis*, l'une des plus fortes citadelles de toute l'Allemagne, sur le Rhin, vis-à-vis du confluent de la Moselle, & dans les états de l'électeur de Tréves, est située sur un rocher escarpé de tous côtés qui la rend inaccessible. Elle est célébre par le long siége qu'elle

soutint l'an 1637 : elle ne put être prise que par famine. * Baudrand.

HERMANT (Godefroi) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne, & chanoine de Beauvais, naquit à Beauvais le 6 février 1617. Il n'étoit que dans sa treiziéme année, lorsque M. Augustin Potier, évêque de Beauvais, l'envoya à Paris au mois de septembre 1630, pour étudier la rhétorique chez les Jésuites. Il fit ensuite son cours de philosophie au collége de Navarre, & celui de théologie en Sorbonne. Il revint à Beauvais, & y professa les humanités & la rhétorique. Il quitta cet emploi au mois de septembre 1639, & fut obligé de revenir à Paris pour avoir soin des études de M. d'Ocquerre, fils de M. Potier d'Ocquerre, secrétaire d'état, & neveu de M. l'évêque de Beauvais son bienfaiteur. Cet emploi ne l'empêcha pas de professer la philosophie au collége de Beauvais à Paris, pour être de la maison de Sorbonne. Il obtint le dégré de bachelier en théologie l'an 1640, fut fait de la maison & société de Sorbonne le dernier d'octobre 1642, & eut un canonicat de Beauvais en 1643, le 15 d'avril. Les Jésuites ayant présenté une requête en 1643 le 11 mars, pour être incorporés dans l'université de Paris, M. Hermant fut chargé de répondre à cette piéce. Il le fit dans plusieurs écrits différens qu'il composa sur cette matiére : savoir, 1. *Observations importantes sur la requête des Jésuites.* 2. *Premiere apologie pour l'université de Paris, contre le discours d'un Jésuite.* 3. *Vérités académiques.* 4. *Seconde & troisiéme apologie pour l'université de Paris, &c.* En 1644, M. Hermant fut fait prieur de Sorbonne, licencié, & recteur de l'université en 1646. Il prit le bonnet de docteur en théologie l'an 1650. Etant retourné peu de temps après à Beauvais, il y assista au sacre de M. de Buzanval son nouvel évêque, qui l'honora toujours de son estime, & qui l'associa à tous ses travaux. M. Hermant fut peu de temps après envelopé dans la persécution qu'une partie du chapitre de Beauvais excita contre ce prélat, & il fut exclus du chœur & privé du fruit de son bénéfice ; mais il fut rétabli quelques années après. On peut voir le détail de cette affaire dans sa vie composée par M. Baillet. M. Hermant profita de son loisir pour vaquer à une étude plus laborieuse. Il s'appliqua surtout à l'histoire ecclésiastique, & donna au public en françois, les *vies de S. Athanase, de S. Basile, de S. Gregoire de Nazianze, de S. Chrysostome, & de S. Ambroise*, qui ne contiennent pas seulement la vie de ces grands évêques, mais aussi toute l'histoire ecclésiastique de leur temps. Il composa aussi trois lettres latines sous le nom de *Hieronymus ab Angelo forti*, qu'il adressa à M. de Sainte-Beuve : elles étoient écrites contre des Marets, ministre de Groningue, qui, en 1651 avoit publié un ouvrage, où il entreprenoit de prouver, que les auteurs d'un catechisme de la grace, qui avoit été composé en ce temps-là, étoient d'accord avec les calvinistes, sur ces matiéres. Une personne de qualité l'ayant prié de lui prêter les extraits qu'il avoit faits des conciles, il les confia à un écrivain infidéle, qui en retint une copie qu'il fit imprimer à Lille en 1693, sous le titre de *Clavis disciplinæ ecclesiasticæ, seu index universalis totius juris ecclesiast.ci.* Mais on y a ajouté des notes qui sont indignes de M. Hermant. M. Hermant étoit très-savant dans l'histoire & dans la discipline ecclésiastique, laborieux, attaché à son devoir, zelé pour le bien de l'église, & pour le maintien de la discipline. Etant venu à Paris l'an 1690, il y mourut subitement devant l'hôtel de saint Paul, dit *de Chavigni*, comme il alloit chez M. de Lamoignon. C'étoit le 11 juillet à sept heures du soir. Il avoit 73 ans, 5 mois & 5 jours. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XVII siécle.* Bayle, *dictionnaire crit. 2 édit.*

LISTE DES OUVRAGES DE M. HERMANT.

Apologie pour l'université de Paris contre le discours d'un Jésuite, *in*-8°, en 1643, & en 1644.

Observations importantes, sur la requête présentée au conseil du roi par les Jésuites, tendante à l'usurpation des privileges de l'université de Paris, en 1643, *in*-8°.

Vérités académiques ou réfutations des préjugés populaires dont se servent les Jésuites contre l'université de Paris, en 1643, *in* 8°.

Seconde Apologie pour l'université de Paris, imprimée par le mandement du recteur, contre le livre fait par les Jésuites pour réponse à la premiere apologie, *in*-8°, en 1643 & en 1644.

Troisiéme Apologie, ou réponse de l'université de Paris, à l'Apologie pour les Jésuites mise au jour sous le nom du P. Caussin, imprimée par l'ordre de l'université pour servir au jugement des trois requêtes, *in*-8°.

Apologie pour M. Arnauld, docteur de Sorbonne, contre un libelle intitulé : *Remarques judicieuses sur le livre de la fréquente communion*, in-4°, en 1644, & en 1648.

Réflexions du sieur du Bois, sur divers endroits du livre de la pénitence du P. Petau, Jésuite, en 1644.

Réponse à la remontrance à la reine du P. Yves Capucin, en 1644.

Défense des prélats approbateurs du livre de la fréquente communion de M. Arnauld, en 1646.

Réponse aux moyens d'opposition que les Jésuites ont fait signifier aux prieurs, docteurs & bacheliers de la maison de Sorbonne, au parlement de Paris, le lundi 24 de décembre 1646, pour empêcher la clôture de la rue des Poirées, *in*-4°. en 1647.

Défense des disciples de saint Augustin contre un sermon du P. Bernage, Jésuite, *in*-4°. en 1650.

Réponse à un écrit du P. Matthieu, Jésuite, publié à Dijon contre les lettres qu'il attribue au P. Parisot de l'Oratoire, *in*-4°, en 1651.

Mémoire apologétique pour les recteur, procureurs, &c, de l'université de Paris, contre l'entreprise des Hibernois en 1651, *in*-4°. M. Gorin de S. Amour a eu part à cet écrit.

Faussetés contenues dans une requête présentée au parlement, par M. Amyot en 1651. Il a fait encore cet écrit avec M. de Saint-Amour.

Discours chrétien sur l'établissement du bureau des pauvres de Beauvais, *in*-8°. à Paris en 1653, à Beauvais en 1654, puis à Rouen en 1676, avec les titres de l'érection & autres piéces.

Factum pour les curés de Paris contre l'apologie des casuistes, en janvier 1658, avec Messieurs Paschal & Perrier.

Lettre pastorale de M. l'évêque de Beauvais au sujet des entreprises de son église cathédrale, en 1659.

Mandement de M. l'évêque de Beauvais, au sujet de la signature du formulaire, en 1661.

Traduction latine de la lettre de M. de Beauvais au roi, touchant la signature pure & simple du formulaire, au mois d'août 1662.

Mandement de M. de Beauvais sur la signature du formulaire, le 23 juin 1665.

Factum pour les curés de Rouen contre l'apologie des casuistes, *in*-4° & *in*-8°, à Cologne.

Requête de trois cens curés du diocèse de Beauvais, présentée à leur évêque contre la même apologie, avec la lettre pastorale, & l'ordonnance de ce prélat, qui est aussi de M. Hermant, *in*-4° & *in*-8°.

Traduction du grec en françois d'une épître de saint Basile à des solitaires persécutés. *Tous ces ouvrages de* M. Hermant *sont anonymes, excepté un seul qui est sous un faux nom : ceux qui suivent sont de ce dernier genre*, c'est-à-dire, Pseudonymes.

Défense de la piété & de la foi de la sainte église catholique, apostolique & romaine, contre les impiétés & les blasphêmes de Jean Labadie, &c. par le sieur de Saint Julien, docteur en théologie, *in*-8°, à Paris en 1651.

Fraus Calvinistarum retecta, sive catechismus de gratia ab hereticis Samuelis Maresii corruptelis vindicatus, theologicis aliquot epistolis Hieronymi ab Angelo forti doct. theologi ad Jacob. de Sainte-Beuve, in-4°. à Paris en 1652.

La vie de saint Jean Chrysostome sous le nom du sieur Ménart, *in*-4°, à Paris en 1664, *in*-8°, en 1666, & 1669.

La conduite canonique de l'église pour la réception des filles dans les monasteres, *in*-12, à Paris en 1668, par maître Antoine Godefroi. C'est-à-dire, par Antoine Arnauld qui a fait la premiere partie, & Godefroi Hermant auteur de la seconde.

Traité de la providence composé par saint Jean Chrysostome pendant son exil, pour ceux qui avoient été scandalisés des afflictions de l'église, traduit par A. D. P. V. *in*-12, à Paris en 1658.

Les ouvrages suivans ont été donnés sous le nom même de M. Hermant.

Vie de saint Athanase, &c. deux volumes *in*-4°. à Paris en 1671, deux volumes *in*-8°, plusieurs fois réimprimés.

Les Ascétiques de saint Basile avec des remarques, *in*-8°. à Paris en 1673, & à Rouen en 1727 *in*-8°.

Vie de saint Basile & de saint Gregoire de Nazianze, deux volumes *in*-4°, à Paris en 1674.

Vie de saint Ambroise *in*-4°, à Paris en 1678.

Entretiens spirituels sur saint Matthieu, trois volumes *in*-12, à Paris 1690.

Clavis disciplinæ ecclesiasticæ, seu index universalis totius juris ecclesiastici, in-folio, à Lille en 1693; mais sur une copie imparfaite, & avec des notes indignes de l'auteur.

Outre tous ces ouvrages, M. Hermant *est encore auteur de* l'Eloge de la mere Angélique de saint Jean Arnauld, tel qu'il se trouve dans le Nécrologe de Port-Royal; de plusieurs lettres pastorales de M. de Buzenval, auxquelles il a eu beaucoup de part; de la *Tradition sur le silence chrétien & monastique*, dont M. l'abbé Muguet a donné l'édition, & de plusieurs poësies latines & françoises qui ne sont pas excellentes. Il a laissé manuscrits, 1. Une histoire ecclésiastique & civile de la ville & du diocèse de Beauvais, avec des piéces justificatives, deux volumes *in-folio*. 2. Des Entretiens spirituels sur saint Marc. 3. Un traité de la vraie éloquence, & quelques maximes pour celle de la chaire. 4. Un recueil de lettres au premier président de Lamoignon sur divers sujets d'érudition ecclésiastique. 5. Une relation historique de ce qui s'est passé touchant l'église de Beauvais, depuis la mort de M. de Buzenval. 6. Une histoire ecclésiastique du XVII siécle en plusieurs volumes *in*-4°, où il s'étend beaucoup sur ce qui regarde Port-Royal & les amis de cette maison. * *Mém. du temps. Vie de* M. Hermant, *par M.* Baillet. *Abrégé de cette vie, par M.* Mézanguy, à la fin de *l'idée de la vie & de l'esprit de* M. de Buzenval que cet auteur a donnée.

☞ HERMANT (Jean) prêtre, curé de Maltot, au diocèse de Bayeux, étoit né à Caën, au mois de février 1650. Il fut pourvu de la cure de Maltot en 1689, par le seigneur du lieu. Jean Hermant mourut au mois d'octobre 1725. Il s'est fait connoître par plusieurs ouvrages qu'il a composés. En voici les titres: 1. *Homélies sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, pour le soulagement de ceux qui sont chargés de la conduite & de l'instruction des ames*, 2 vol. *in*-12. 2. *Sermons sur les mysteres, avec plusieurs panégyriques des Saints*, à Rouen, 1716, 2 vol. *in*-12. 3. *Le Pédagogue chrétien*, suite de celui de M. Oursel. 4. *La fleur des exemples.* 5. *Le bon pasteur de M. Optraet de Malines*, traduit en 2. vol. *in*-12. 6. *Réflexions chrétiennes & morales.* 7. *L'histoire des conciles*, en 4 vol. *in*-12. On en a eu plusieurs éditions. 8. *Histoire de l'établissement des ordres religieux, & des congregations régulieres & séculieres de l'église*, en 2 vol. *in*-12. Cette histoire a été réfutée par un religieux Picpus (le P. Helyot apparemment). 9. *Histoire des ordres militaires de l'église, & des ordres de chevalerie de l'Europe.* 10. *Histoire des hérésies, des autres erreurs qui ont troublé l'eglise, & de ceux qui en ont été les auteurs*, &c, *avec un traité qui résout plusieurs questions générales touchant l'hérésie.* Il a paru de cet ouvrage deux éditions en trois volumes *in*-12. M. Hermant, pour rendre cette histoire d'un plus grand usage, y ajouta pour une troisiéme édition, l'histoire du schisme d'Angleterre, sous le titre de *Religion anglicane*, & la censure de plusieurs propositions que la faculté de théologie de Paris a faite dans ces derniers siécles. Cette troisiéme édition parut en quatre volumes *in*-12, à Rouen en 1727. On fit difficulté de permettre à M. Hermant d'imprimer son histoire des hérésies; parcequ'il n'avoit pas mis celles qu'on attribue à Jansénius & au P. Quesnel. L'article de Jansénius n'y est ajouté qu'en cahier séparé, à la fin du second volume. M. Hermant avoit entrepris une histoire générale du diocèse de Bayeux, qui devoit être divisée en trois parties. La premiere qui contient l'histoire des évêques, des doyens, & autres hommes illustres du clergé de ce diocèse, parut à Caën en 1705, en un volume *in*-4°. Mais cette premiere partie n'ayant pas eu le succès que l'auteur en attendoit, il ne voulut pas mettre au jour les deux autres parties qu'il avoit promises. Elles devoient parler de l'histoire des abbayes, & des prieurés; donner une notice générale de tous les bénéfices du diocèse, avec un détail de ce qu'il y a de plus digne de remarque dans tous les lieux: enfin on y auroit vu l'histoire des villes & des bourgs du même diocèse, avec les fondations des ordres & maisons religieuses qui y sont établies. * *Mémoires manuscrits* de M. Beziers, chapelain de l'église de Bayeux.

HERMANUBIS, divinité des Egyptiens, composée de Mercure, appellé par les Grecs *Hermès*, & d'*Anubis.* On la trouve représentée de deux manieres; quelquefois comme un homme, qui a une tête d'épervier, & tient un caducée à la main: & le plus souvent avec une tête de chien. Le caducée est le symbole ordinaire de Mercure; la tête d'épervier marque la chasse aux oiseaux, ou la fauconnerie; la tête de chien signifie la chasse aux autres bêtes, ou la vénerie; on donnoit l'une de ces têtes à Anubis, parce qu'il avoit été un grand chasseur. On en voit qui sont vêtus en habit de sénateur, tenant le caducée de la main gauche, & le *Cistrum* des Egyptiens de la main droite. Plutarque fait mention de cette divinité bizare; & les écrivains d'Hieroglyphes en expliquent les moralités. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

HERMAPHRODITE, idole des anciens, composée de Mercure, apellé *Hermès* par les Grecs, & de Vénus, nommé *Aphrodite*; pour joindre l'éloquence ou le commerce, dont Mercure étoit le dieu, avec les plaisirs; ou bien pour faire voir que Vénus étoit de l'un & de l'autre sexe. En effet, le poëte Calvus appelle Vénus un dieu, *Pollentemque Deum Venerem.* Levinus en parlant de cette divinité, dit, *qu'ayant donc adoré Vénus, soit femelle, soit mâle, de même qu'est la lune*, comme nous l'avons remarqué dans l'article AGLIBOLUS. Théophraste, selon Hesychius, assure que Vénus étoit Hermaphrodite, & qu'en l'isle de Chypre, proche d'Amatus, on voyoit sa statue, qui avoit de la barbe comme un homme. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

La fable dit, qu'Hermaphrodite étoit fils de Mercure & de Vénus; qu'il fut aimé de la nymphe Salmacis, qui le vit sur le bord d'une fontaine de la Carie dans l'Asie mineure; mais qu'il ne voulut point répondre à son amour. Cette nymphe ayant apperçu Hermaphrodite qui se baignoit, courut, & quittant ses habits, se jetta dans la fontaine avec lui; mais voyant qu'elle ne pouvoit en-

core rien gagner par ses empressemens sur le cœur inflexible de ce jeune homme, elle pria les dieux, que de leurs deux corps ils n'en fissent qu'un. La fable dit que sa priere fut exaucée, & que le corps qui en fut formé, contenoit les deux sexes. * Ovide. Strabon.

HERMAQUE, *Hermachus*, de Mitylène, disciple d'Epicure, étoit fils d'Agémarque. Epicure en mourant, l'an 271 avant J. C. sous la CXXVI olympiade, le laissa son successeur, & ordonna par son testament, qu'on lui remettroit le jardin où il enseignoit, avec ses appartemens, pour continuer à y faire les mêmes exercices. Hermaque s'adonna d'abord à l'étude de la rhétorique, puis à celle de la philosophie. Il mourut chez Lysias, laissant vingt-deux lettres touchant Empédocle; deux livres *de disciplinis* contre Aristote & Platon. * Diogène Laërce, *en Epicure*, *liv.* 10. Gassendi, *lib.* 1 *vitæ Epicuri*, *c.* 8.

HERMAS, ancien auteur, qu'Origène, Eusebe & S. Jérôme assurent être celui que S. Paul salue à la fin de son épître aux Romains, par ces paroles: *Salutate Asyncritum*, *Phlegontem*, *Hermam*, *&c.* Il y a des auteurs qui l'ont appellé Hermès: ce qui a donné occasion à quelques nouveaux écrivains d'attribuer son livre à un certain Hermès, frere du pape Pie I. Mais tous les anciens le nomment constamment Hermas; & S. Jérôme remarque que l'auteur de ce livre étoit Grec, & que cet ouvrage a été plus connu aux Grecs qu'aux Latins; ce qui n'eut pas été, s'il eût été composé par le frere du pape. Le livre d'Hermas est intitulé *le Pasteur*: il a été écrit sous le pontificat de S. Clément, quelque temps avant la persécution de Domitien, qui commença l'an 95. Ce livre a été cité par quelques anciens, comme un livre canonique; mais plusieurs églises l'ont rejetté, & l'ont considéré seulement comme un livre propre à l'édification des fidéles. Les anciens en ont fait beaucoup d'estime, les nouveaux n'en ont pas jugé de même. Il est intitulé *le Pasteur*, parceque dans la plus grande partie de cet ouvrage, on y fait parler un ange sous la figure d'un pasteur, qui donne des préceptes à Hermas, & lui explique des similitudes. Cet ouvrage est divisé en trois parties. La premiere porte le titre de *Visions*, parcequ'elle est remplie de plusieurs visions, qui sont expliquées à Hermas, par une femme qui représente l'église: elles regardent toutes l'état de l'église & les mœurs des chrétiens. La seconde est intitulée, *Les préceptes*, & comprend plusieurs préceptes de morale, & plusieurs instructions de piété, que le pasteur, ou l'ange en habit de pasteur, prescrit à Hermas. La troisiéme partie a pour titre, *Les Similitudes;* parcequ'elle commence par plusieurs similitudes ou comparaisons, & finit par des visions, qui regardent la pratique des vertus chrétiennes. On a perdu l'original grec de ces trois livres; & il n'en reste qu'une version, qui a été imprimée dans la bibliotheque des peres, & donnée au public par M. Cotelier, avec quelques fragmens grecs que les anciens nous ont conservés de l'original. On ne sait qui est l'auteur de cette version, ni quand elle a été faite; mais on voit qu'elle est fidéle; parcequ'elle se rapporte exactement aux passages grecs cités par S. Clément, par Antiochus & par quelques autres anciens. A l'égard de l'autorité de ce livre, il est constant qu'il a été reçu autrefois dans plusieurs églises, comme un livre canonique, & que saint Irenée, saint Clément d'Alexandrin, Origène & Tertullien le citent comme un livre de l'écriture-sainte; mais il est vrai aussi qu'il n'a pas été connu par plusieurs églises, qui l'ont considéré seulement comme un ouvrage, qui pouvoit être utile pour l'édification des chrétiens. Saint Prosper le rejetta comme un livre de nulle autorité; Gelase, ou plutôt celui qui sous le nom du pape Gelase s'est avisé de parler très-mal de plusieurs bons livres, le met au nombre des livres apocryphes. * Du Pin, *nouvelle bibliotheque des aut. ecclésiast.* D. Ceillier, *histoire des aut. sacr. & ecclésiast. t. I.*

HERMATHENES, statue de Hermas & d'Athènes, qui représentoit Mercure & Minerve. Ce mot est composé Ἑρμῆς, c'est-à-dire, *Mercure*, & d'Ἀθήνη qui est *la Minerve des Grecs.* Le bas du corps a la figure d'un herme quaré ou cubique, sur lequel est la figure de Pallas, armée d'un casque, d'un pique & d'un bouclier. Il étoit assez ordinaire de faire des fêtes & des sacrifices communs à ces divinités, parceque l'une présidoit à l'éloquence, & l'autre à la science; & que l'éloquence, qui n'est point accompagnée d'érudition, n'est qu'un soin infructueux; comme la doctrine sans l'art de bien dire, est un trésor souvent inutile. Titus Pomponius Atticus en trouva une à Athènes, qu'il envoya à Cicéron pour mettre dans sa bibliotheque. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.* Pitiscus, *lexicon antiquitatum*, *&c.*

HERMEAS, nom défiguré; *cherchez* HERMIAS.

HERMEIAS, natif de Méthymne, ville de l'isle de Mételin dans l'Archipel, auteur Grec, écrivit une histoire de Sicile, qui est alléguée par Athénée, *l.* 10, & par Diodore, *l.* 15. On lui attribue aussi une description de la terre, & divers autres traités. On ne sait pas en quel temps il a vécu.

HERMEMITHRA, statue composée d'un buste mitré & d'un herme, qui lui sert de base. Ce mot est formé de *Hermès*, qui signifie *Mercure* en grec; & de *Mithra*, qui étoit un des noms d'Apollon, à cause de la coëffure persienne avec laquelle ces peuples le représentoient: de sorte qu'Hermemithra est un Mercure & un Apollon joints ensemble. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

HERMENGARDE, est le nom que la plupart de nos historiens donnent à la premiere femme de *Charlemagne*, fille de *Didier*, dernier roi des Lombards en Italie. La reine Berthe l'emmena en France, & la fit épouser à Charles son fils; mais ce monarque la répudia peu de temps après. *Cherchez* CHARLES I.

HERMENGARDE, premiere femme de *Louis I*, dit *le Débonnaire*, étoit fille d'*Ingramme*, comte d'Esbi ou Hasbaye dans le diocèse de Liége. Elle fut mariée l'an 796, & couronnée à Reims par le pape Etienne l'an 816 *Voyez* LOUIS *le Débonnaire.* Elle mourut le 3 octobre 818, à Angers, où les annales de S. Bertin nous apprennent qu'elle fut enterrée, & laissa trois fils, *Louis*, roi de Germanie; *Lothaire*, empereur; & *Pepin*, roi d'Aquitaine.

HERMENGARDE, impératrice, fille de HUGUES, comte d'Alsace ou d'Hasbaye, dit *le Poltron*, ou *le Couard*, épousa à Thionville le 15 octobre 821, *Lothaire I* empereur, & en eut trois fils & deux filles, dont la premiere étoit *Hermengarde*, qui fut enlevée, puis mariée à *Gilbert*, comte de Brabant. L'impératrice mourut le jour du vendredi-saint, 20 mars 851. * *Voyez* les annales de saint Bertin; de Fulde; Thegan, &c.

HERMENGARDE, fille de l'empereur LOUIS II, & d'*Engelberge* de Spolete, fut promise au fils de *Basile*, empereur des Grecs, & depuis épousa *Boson*, comte, puis roi de Provence, fils de *Beuves* duc de Bourgogne, & frere de *Richilde*, femme de *Charles* II, dit *le Chauve*, roi de France & empereur. Cette alliance lui inspira la hardiesse d'enlever *Hermengarde*, avec le consentement d'Evrard Berenger, fils du duc de Frioul, qui l'avoit en garde, & de l'épouser l'an 876. Depuis elle sollicita ce prince à se déclarer roi, & fut mere de *Louis*, dit l'*Aveugle*; & d'*Ingelberge*, femme de *Guillaume* I, dit *le Dévot*, duc d'Aquitaine. On ne sait pas le temps de la mort d'Hermengarde; mais elle vivoit encore l'an 890. Ce fut elle qui défendit Vienne assiégée par les rois Louis & Carloman, & qui les contraignit de lever le siége. * Le Continuateur d'Aimoin, *l.* 5, *c.* 39. Sainte-Marthe, &c.

HERMENGARDE de Lorraine, fille de CHARLES

de France, duc de Lorraine, & de *Bonne*, épousa *Albert* I du nom, comte de Namur, & en eut *Hedwige*, mariée à *Gerard* II du nom, comte d'Alsace, & duc de la Haute Lorraine, d'où sont descendus les ducs de Lorraine. Hermengarde fut encore mere d'*Emme*, femme d'*Othon* comte de Los, & d'*Albert* II, comte de Namur.

HERMENIGILDE, prince d'Espagne,& fils de LEUVIGILDE, roi des Goths, épousa l'an 579 *Ingonde*, fille de *Sigebert* I du nom, roi d'Austrasie; & à la persuasion de cette princesse, il abjura l'erreur des Ariens. Son pere qui le sut, lui fit la guerre, & le prince se retira à Séville; mais ne se trouvant pas en état de résister à son pere, il envoya Léandre évêque de Séville, demander du secours à l'empereur Maurice, à Constantinople, où ce prélat fit amitié avec saint Grégoire, qui y faisoit alors la charge d'apocrisiaire, ou nonce apostolique. Herménigilde ayant été pris, fut renfermé dans une prison. A la fête de Pâque, son pere lui envoya une évêque Arien, pour l'obliger à recevoir l'eucharistie de sa main. Le prince le refusa, & *Leuvigilde* l'ayant appris, envoya des soldats qui le tuerent le 13 avril, veille de la fête de Pâque de l'an 586. L'église honore sa mémoire, dans le martyrologe le 13 avril. * Grégoire de Tours, *liv. 56, & suiv. hist.* Isidore, *en la chron.* Saint Grégoire, *liv. 3, dial. 31.* Adon, *en la chron.*

HERMENRIC, roi de Sueves, *cherchez* ERMERIC.

HERMENSTAT, ou ZEBEN, *cherchez* HERMANSTADT.

HERMENSUL, faux-dieu des Saxons dans la Westphalie, *cherchez* ERMENSUL.

HERMEROS, statue d'un Cupidon, qui a quelque chose de Mercure. C'est un nom composé d'Ἑρμῆς, qui signifie *Mercure* en grec, & d'Ἔρως, qui signifie *amour*. Ce Cupidon tient un caducée de la main gauche, & une bourse de la droite, qui sont les deux caracteres sous lesquels ont a coutume de représenter Mercure. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

HERMES, étoient des statues du dieu Mercure, faites de marbre pour l'ordinaire, & quelquefois aussi de bronze, sans bras & sans pieds. Le mot d'Ἑρμῆς, en grec, signifie *Mercure*. Les Grecs les & Romains avoient coutume d'en mettre dans les carrefours, & aux vestibules des maisons & des temples. Suidas rapporte qu'on plaçoit des hermes à Athènes, à l'entrée des temples & des autres édifices; parceque Mercure étoit le dieu de la parole & de la vérité, qui devoit regner en ces lieux: c'est pourquoi, dit-il, ces statues étoient quarrées, pour signifier que la vertu est toujours semblable à elle-même, de quelque côté qu'on la regarde. Ces hermes se mettoient aussi dans les carrefours, & grands chemins, parceque Mercure, qui étoit le courier des dieux, présidoit aux chemins. L'origine des termes, que nous voyons aux portails, & aux balcons de nos bâtimens, vient de ces hermes athéniens, qu'on plaçoit aux vestibules des maisons, & aux ornemens des temples. On feroit mieux de les appeller des hermes, que des termes; car quoique les termes, appellés *Termini* par les Latins, fussent des pierres quarrées, ausquelles ils ajoutoient quelquefois une tête; néanmoins ils étoient plutôt employés, pour marquer les limites des champs & des possessions de chaque particulier, que pour servir d'ornement aux bâtimens. Les Latins même avoient d'autres noms pour signifier les figures & statues des femmes sans bras & sans pieds, qu'ils plaçoient dans les édifices, pour soutenir les galeries & les portiques, & pour porter les architraves. Ils les appelloient après les Grecs *Caryatides*, ou *Persiques*; & ils nommoient *Telamones*, les figures d'hommes, qui soutenoient les saillies des corniches; mais notre langue, qui craint les aspirations, a préféré le nom de termes, à celui de hermes. On voit encore à Rome quantité de ces statues quarrées, apportées de la Gréce, qui soutiennent les têtes de plusieurs poëtes, philosophes, & capitaines illustres. *Voyez* HERMANUBIS, HERMAPHRODITE, HERMATHENE, HERMEMITHRA, HERMHARPOCRATE, HERMHERACLES, & HERMEROS. Les femmes cultivoient particulierement ces statues,& les ornoient aux parties que la pudeur ne permet pas de nommer, prétendant par là se procurer une fécondité qu'elles n'avoient point. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité*, Pitiscus, *lexicon antiquitatum, &c.*

HERMES, surnommé *Trismegiste*, ou *trois fois grand*, philosophe Egyptien, qui dans cette langue se nommoit *Toüth*, étoit conseiller d'Osiris roi d'Egypte. On lui attribue l'invention d'une infinité de choses utiles à la vie, entr'autres de l'écriture, soit ordinaire, soit hyéroglyphique: les premieres loix des Egyptiens, des sacrifices, de l'harmonie, de l'astrologie, de la lutte & de la lyre. Il fut, dit-on, conseiller d'Isis, femme d'Osiris. Il y a eu outre celui-là, un autre HERMES, qui traduisit les ouvrages du précédent, concernant la médecine, l'astrologie, & la théologie égyptienne. Clément Alexandrin nous apprend qu'il y avoit trente-deux livres de théologie & de philosophie, & six de médecine. Ces livres se sont perdus, & nous n'avons aujourd'hui que quelques livres qui portent son nom, & qui sont supposés. On dit qu'Hermes composa un traité, *De duodecim locorum sive signorum appellationibus*; un recueil de cent sentences d'astrologie; & un traité d'horoscopes. Quant à l'ouvrage qui est intitulé *Pimander*, Casaubon croit que ç'a été un chrétien qui l'a fait, pour soutenir le christianisme par une fraude pieuse, en faisant dire à Hermès une partie de ce que les Chrétiens croient. On juge que ce livre a été composé au commencement du II siécle. * Joan Marsham, *can. Egyptiac.* Isaac Casaubon, *in Baronium exerc. I.* Du Pin, *histoire profane, tom. I. Voyez* MERCURE TRISMEGISTE.

HERMES, auteur dont parle Cardan, composa le livre *de revolutionibus nativitatum*, que Jérôme Wolfius fit imprimer à Basle l'an 1559. Ce dernier avoue dans la préface, qu'il ne connoît point cet auteur; parcequ'il y en a eu plusieurs de ce nom, comme celui qui fut compagnon de Proclus, sous l'empire d'Adrien, &c. * Saint Augustin, *de civit. Dei.* Suidas. Cardan, *ad l. 3, Ptolom. de astr. judiciis, textu 3.* Gesner, *in epit.*

HERMESIANAX, ancien auteur, de qui l'on croit que Parthénius *in eroticis*, a tiré sa vingt-cinquiéme histoire. Pausanias *dans ses éliaques* dit, qu'il étoit poëte, fils d'Agonéus de Colophon, & qu'il fut honoré d'une statue qui lui fut dressée des deniers publics. *Voyez* touchant cet Herméśianax & un autre du même pays, l'interpréte de Nicandre *in Theriaca*, allégué par Lilius Giraldus *aux livres des poëtes.* Il y en a eu un troisiéme de Chypre, auteur d'une histoire de Phrygie. * Bayle, *diction. critiq.*

HERMHARPOCRATE, statue composée de Mercure, appellé en grec Ἑρμῆς, & d'Harpocrate. Cette figure a des aîles aux talons, avec un caducée à la gauche, comme Mercure; & tient le doigt sur la bouche, comme Harpocrate. Les anciens ont peut-être voulu nous apprendre par-là, que le silence étoit quelquefois éloquent; & que l'on parloit souvent mieux des yeux que de la bouche. Ce Mercure étoit le dieu de l'éloquence: & Harpocrate, celui du silence. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

HERMHERACLES, statue d'un Hercule sur un herme, ou sur la base d'un Mercure. Ce mot est composé d'Ἑρμῆς qui signifie *Mercure* en grec, & d'Ἡρακλῆς, qui veut dire *Hercule*. Ces deux divinités présidoient aux exercices de la jeunesse; savoir, à la lutte, à la course, & aux autres combats des athlétes. Il y avoit des figures où Hermès étoit représenté avec la peau de lion & la massue d'Hercule. A Athènes, on représentoit Mercure par une figure quarrée de pierre toute simple, sur laquelle on mettoit la tête de tel

autre dieu qu'on vouloit. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

HERMIAS, tyran des Atarniens (*Atarniensium*) se révolta contre Artaxerxès Ochus; & s'étant saisi de plusieurs bonnes places, commençoit à étendre sa domination; mais il rentra dans son devoir par l'adresse de Mentor, qui sous l'espérance qu'il lui donna qu'Artaxerxès lui pardonneroit le passé, l'attira à une conférence. Il l'arrêta, se saisit de son cachet, & écrivit en son nom aux gouverneurs des places qu'il avoit usurpées, de reconnoître le roi de Perse pour leur légitime souverain. Diogène Laërce dit qu'Hermias étoit eunuque; qu'après avoir servi un fameux usurier, il se mit sous la discipline de Platon, puis d'Aristote; enfin qu'étant retourné avec son premier maître, il usurpa avec lui la domination souveraine sur les Atarniens Il fut dépossédé la quatriéme année de la CVII olympiade, & la 349 avant J. C. Aristote fit sur sa mort une scholie en vers grecs, que Diogène Laerce & Athénée nous ont conservée * Diodore. Polyen, *liv. 6.*

HERMIAS, natif de Carie, fut le plus puissant ministre d'Antiochus *le Grand*, roi de Syrie; mais abusant de son crédit, il s'attira par son orgueil & par ses vexations, l'indignation des grands seigneurs, & la haine du peuple. Enfin Apollophanes, médecin d'Antiochus, qui s'étoit acquis les bonnes graces de ce roi, tâcha de lui persuader qu'Hermias étoit dans le dessein de le trahir, & qu'il étoit important de s'en défaire au plutôt. Le roi crut Apollophanes, & fit tuer ce favori. Sa mort fut suivie de réjouissances publiques; & le peuple d'Apamée accabla à coups de pierres la femme & les enfans de ce malheureux ministre. * Du Pui, *histoire des favoris.*

HERMIAS, hérésiarque, chef des Hermiens ou Seleuciens, enseignoit vers l'an 170, avec un certain Seleucus, que Dieu étoit corporel, &c. *cherchez* SELEUCIENS.

HERMIAS, philosophe chrétien: nous avons sous ce nom un ouvrage imparfait, qui est une raillerie des opinions des philosophes païens; mais l'on ne sait quel est cet auteur, ni en quel temps précisément il a vécu. Il n'y a pas de doute qu'il est ancien, & qu'il vivoit avant que la religion païenne fût détruite. Quelques-uns ont cru que c'étoit l'historien Hermias *Sozomene*, mais c'est sans aucun fondement. Ce petit traité a été imprimé séparément en grec & en latin à Basle, l'an 1553. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. des III premiers siécles.*

HERMIAS SOZOMENE, *cherchez* SOZOMENE.

HERMINE, ordre de chevalerie dit *de Bretagne*, parcequ'il fut institué ou renouvellé par Jean V, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, vers l'an 1365. Les chevaliers portoient des colliers d'or chargés d'hermines, avec cette devise, *A ma vie.*

HERMINE, nom d'un ordre de chevalerie institué l'an 1464, par Ferdinand roi de Naples. Le collier est d'or, & il en pend une hermine, avec cette devise, *Malo mori quàm fœdari*; c'est-à-dire, *J'aime mieux mourir que d'être souillée.* Pontanus, *au livre 1 de la guerre de Naples*, en fait mention.

HERMINIER (Nicolas) *cherchez* L'HERMINIER.

HERMINIUS, un de ces braves Romains qui se joignirent à Horace surnommé *Cocles*, pour faire tête aux Etruriens sur le pont de Rome, tandis qu'on le rompit derriere eux, l'an de cette ville 247, & avant Jesus-Christ 507. * Tite-Live, *liv. 1.* C'est aussi le nom d'un autre Romain, qui fut consul avec Sp. Lartius, l'an de Rome 248, & avant Jesus-Christ 506. Le nom entier est *T. Herminius Æsquilinus.* Quelques historiens confondent ce nom avec celui d'Arminius, qui soutint si vaillamment la gloire des Allemans contre les Romains, *cherchez* ARMINIUS & VARUS. C'est encore le nom ancien d'une montagne de Lusitanie, ou Portugal, vulgairement *Monte Armineo.*

HERMION, roi des anciens Germains, partagea le royaume de son pere *Mannus*, avec ses deux freres *Ingevon & Istevon*, & regna dans la partie orientale de ce grand pays. Les Germains eurent une si haute estime de sa valeur & de sa vertu, qu'ils le mirent au nombre des dieux après sa mort. On voyoit sa statue dans presque tous les temples, où il étoit représenté en homme de guerre, tout couvert de fer, portant une lance en sa main droite, une balance en sa gauche, & un lion sur un bouclier. L'empereur Charlemagne trouva une de ces statues dans la Saxe, & la fit abattre pour abolir cette superstition. * Henning, *T. I.*

HERMIONE, ville de la contrée nommée Argie ou Argolie, dans le Peloponnèse. Elle étoit maritime, dans le golfe Argolic, où il y avoit un fameux temple dédié à la Terre. Elle avoit donné son nom à ce golfe, qu'on appelloit *Hermionique.* Elle se nomme aujourd'hui *Maria.* Plutarque en parle dans la vie de Themistocle, & dans celle de Pompée. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.* On voit encore des restes de cette ville, décrits par M. l'abbé Fourmont, dans la relation de son voyage fait au levant en 1729 & 1730, dans les *Mém. de l'académie des belles-lettres*, tome VII, page 352.

HERMIONE, fille de Ménélaüs & d'Hélene, fut fiancée à Pyrrhus par son pere, quoiqu'elle eût été promise à Orestes; lequel piqué de cet affront, tua son rival Pyrrhus; *voyez* ORESTES.

HERMIONE, fille de Mars & de Vénus, épousa Cadmus, & fut changée en serpent, aussi-bien que lui. * Ovide. Virgile, &c. *Cherchez* CADMUS.

HERMIONS, *Hermiones*, ancien peuple de la Germanie, ou Allemagne, & l'un des plus puissans de cette vaste région, habitoient, selon quelques auteurs, le pays nommé aujourd'hui *Poméranie*, le long de la mer Baltique; mais cela ne s'accorde pas avec les paroles de Tacite. Baudrand met les Hermions entre les cinq principaux peuples d'Allemagne, & dit qu'ils comprenoient les Cherusques, les Cattes, les Hermondures, les Quades, les Armalausiens, les Osiens, les Lugiens, les Allemans & les Marcomans, tous peuples fort éloignés de la mer Baltique & de la Poméranie. * Cluvier, *Germ. antiq. lib. 3.*

HERMIPPE de Smyrne, auteur Grec, composa les vies des hommes illustres, outre d'autres livres fort estimés des anciens. Josephe, qui l'allegue en écrivant contre Appion, lui donne le nom de *Péripateticien.* Diogène Laërce le cite souvent, aussi-bien qu'Origène. * Saint Jerôme, Suidas, &c.

HERMIPPE, de Béryte, disciple de Philon de *Byblos*, composa divers ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas, & florissoit dans le II siécle, sous l'empire d'Adrien. Tertullien cite son histoire des songes divisée en cinq livres, & Origène fait mention de son livre des Législateurs, dans son ouvrage contre Celsus. * Tertullien, *de anima*, *c. 46.* Origène, *l. 1*, *adv. Cels.*

HERMIPPE, poëte de l'ancienne comédie, composa quarante piéces de théâtre. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Vossius, *de poët.*

HERMITAGE, abbaye en Suisse, *cherchez* EIENSIDLEN.

HERMITAGE, village de l'Ecosse méridionale, est le lieu principal de la province de Lidesdale, & défendu par un château bien fortifié. * Mati, *dict.*

HERMITE (Pierre l') gentilhomme François, d'Amiens en Picardie, étoit solitaire de profession, & fit un voyage en Terre-Sainte vers l'an 1093. Touché de l'état déplorable où étoient réduits les chrétiens, il eut une conférence avec le patriarche de Jérusalem nommé Siméon, & s'offrit de porter des lettres à tous les princes d'Occident, pour les exciter à délivrer les fidéles de l'oppression. Pierre n'avoit rien dans son extérieur qui le pût faire juger propre à négocier une affaire de cette importance. C'étoit un petit homme, d'un visa-

ge peu agréable, qui portoit une longue barbe, & un habit fort pauvre; mais dès qu'on s'appliquoit à le connoître, on découvroit en lui beaucoup de sagesse & d'esprit, avec un jugement solide, un grand cœur, une hardiesse incomparable pour tout entreprendre, une merveilleuse vivacité pour exécuter promptement ce qu'il avoit une fois résolu, & une éloquence naturelle pour persuader sans artifice ce qu'il vouloit. Le patriarche lui mit entre les mains toutes les dépêches qu'il avoit demandées pour le pape, & pour les princes de l'Occident. Pierre l'Hermite porta premierement au pape Urbain II les lettres du patriarche de Jérusalem, & lui rendit compte de sa commission. Ensuite il parcourut une grande partie de l'Europe, pour traiter en particulier avec les princes, & pour prêcher publiquement la croisade; ce qui lui réussit très-heureusement. Il s'attacha principalement à Godefroi de Bouillon, qui étoit le chef de la plupart de ceux qui se vouerent à la guerre sainte. Ce prince voyant que Pierre l'Hermite étoit suivi d'une multitude infinie de petit peuple, lui donna la conduite de cette troupe de gens, avec ordre de prendre les devants; ce qu'il accepta, croyant avoir un pouvoir absolu sur eux, parcequ'ils lui rendoient des honneurs extraordinaires. Il marchoit à leur tête, vêtu d'une longue tunique de simple laine, sans ceinture, avec un grand froc, & un petit manteau d'hermite. Il avoit les pieds nuds, & faisoit une abstinence continuelle, se contentant de légumes & de poisson, & d'un peu de vin, pour soutenir ses grandes fatigues. Comme il étoit gentilhomme, & qu'il avoit porté les armes avant qu'il se fit solitaire, il avoit encore l'esprit guerrier; & quoiqu'il eût renoncé au monde, & même qu'il fût prêtre, il voulut bien commander une si grande armée. Voulant imiter le duc de Bouillon, il divisa ses troupes en deux parties: il donna la premiere, qui étoit composée du tiers de ses gens de pied, à un gentilhomme François de ses amis, nommé *Gautier*, fort vaillant homme & bon capitaine; mais qui n'avoit point de bien: c'est pourquoi on lui avoit donné le surnom de *Sans-avoir*, ou *Sans-argent*. Pierre l'Hermite commandoit environ quarante mille hommes de pied, & un bon nombre de cavaliers. En traversant la Hongrie il fut contraint de souffrir beaucoup d'excès & de brigandages de la part de ses soldats, dont il n'étoit plus le maître, peut-être parceque cette multitude ne le considéroit plus ni comme prêtre, ni comme général d'armée, dans un temps où il vouloit être l'un & l'autre. Lorsqu'il fut arrivé l'an 1096 près de Constantinople, l'empereur le fit venir dans son palais, où l'Hermite, qui savoit la langue, lui fit un discours fort éloquent touchant l'entreprise de la guerre sainte, dont ce prince fut entierement satisfait. Quelque temps après l'armée de Pierre l'Hermite passa au-delà du détroit dans la Bithynie, où Soliman la défit proche de Nicée: ensorte que de cette grande multitude de croisés, il ne resta que trois mille hommes, qui se réfugiérent à Constantinople. Ce fut-là le succès de l'expédition de Pierre l'Hermite, qui ne réussit pas avec l'épée, comme il avoit fait avec le bourdon, & qui reconnut la différence qu'il y a entre prêcher une croisade, & commander une armée. L'an 1097, quelques-uns des principaux chefs des chrétiens, ennuyés des longues fatigues du siége d'Antioche, résolurent de prendre la fuite: Pierre l'Hermite fut de ce nombre, lui qui avoit porté tous les autres à prendre la croix; mais Tancrede le fit revenir, & lui fit faire serment de n'abandonner jamais une entreprise dont il étoit le premier auteur. Il signala depuis son zéle pour la conquête de la Terre-sainte; & fit des merveilles au siége de Jérusalem l'an 1099. Après la prise de cette ville, le nouveau patriarche le fit son vicaire général en son absence, pendant qu'il accompagna Godefroi de Bouillon, qui alloit au-devant du soudan d'Egypte, pour lui livrer bataille, auprès d'Ascalon. * Guillaume de Tyr, *l.* 1. Robert Monac. *l.* 4. P. Maimbourg, *hist. des Croisades*, *liv.* 1, 2 & 3.

HERMITES: nom qui fut donné dans le commencement de la religion chrétienne, aux personnes de l'un & de l'autre sexe qui se retiroient dans les deserts, tant pour éviter la cruauté des persécutions, que pour s'adonner au jeûne, à la priere & à la méditation sur les saintes écritures. On les appelloit aussi *Anachoretes*, à cause de leur vie solitaire: tels ont été S. Paul, dit l'*Hermite* ou *le Thébain*; S. Antoine, S. Hilarion, S. Basile, S. Jerôme, & autres semblables. Lorsque les persécutions eurent pris fin, ces hermites, lassés de vivre dans les deserts, se retirerent dans les villes, ou autres lieux habités: ils vivoient ensemble, & possédoient toutes choses en commun, dans une enceinte qu'ils appelloient *Monastere*; d'où ils prirent le nom de *Moines*. On les nomma aussi *Cenobites*, parcequ'ils ne possédoient rien en propre, mais que tout étoit en commun entr'eux; *Claustraux*, parcequ'ils étoient enfermés dans une etroite clôture, & séparés du reste du monde; *Asceces*, parcequ'ils s'exerçoient dans la pratique de la piété, comme d'excellens athletes du christianisme; *Clercs*, parcequ'ils étoient considerés comme l'héritage du Seigneur; & *Philosophes*, parcequ'ils s'appliquoient à l'etude & à la méditation des choses divines & humaines. Les femmes, à l'imitation des hommes, s'enfoncerent dans les deserts, comme Ste Marie Egyptienne; & prirent, comme eux, la coutume de vivre en commun, & de s'enfermer dans des cloîtres, ou dans leurs maisons. On les nomma *Moniales*, à cause de leur vie solitaire; & *Sanctimoniales*, à cause de leur sainteté. La vie des premiers hermites étoit fort austere: la plupart n'avoient pour toît qu'une sombre caverne; pour viande que des racines; pour boisson que de l'eau; pour vêtement que des feuilles de palmier. Quelquefois même ils jeûnoient deux jours de suite; & malgré ces austérités, ils ne laissoient pas de travailler de leurs mains: mais ils s'occupoient principalement à prier, à méditer, à prêcher, à visiter les malades, & à appaiser les différends entre les chrétiens. C'est de cette sorte que ces premiers hermites passoient leur vie: ils s'occupoient moins à parler de l'écriture, qu'à vivre selon l'écriture. *Voyez* S. Jerôme, Sozomene, Nicéphore, & autres écrivains de leur vie, & les articles de ceux que nous avons nommés au commencement, chacun en son lieu. Les hermites qui ont suivi dans les autres siécles, enchérirent sur l'austérité des premiers: tels furent un *Abesune*, qui vécut soixante ans de suite en un lieu fermé, pendant lequel temps il ne fut jamais vu, ni ne parla à personne; un *Didyme*, qui demeura de même inconnu quatre-vingt-dix ans; un *Bathée* de Célesyrie, qui jeûna si long-temps que les vers sortoient de ses dents; un *Martin*, qui fit lier sa jambe avec une chaîne de fer à une grosse pierre, afin de ne point s'en écarter; un *Alas*, qui ne mangea point de pain pendant quatre-vingts ans; un *Jean*, Egyptien, qui demeura trois ans de suite debout dans la fente d'un rocher, de maniere que ses jambes en enflerent avec quelque matiere pourrie, qui à la fin rompit la peau & s'écoula. Enfin, ceux qui n'étoient pas contens des austérités pratiquées par les premiers hermites, passerent leur vie par des pilliers creux, & sur de hautes colonnes, d'où ils furent nommés *Stylites*; comme un *Siméon*, le plus célebre de tous. Il y a encore aujourd'hui quelques solitaires qui vivent dans les lieux écartés; mais qui ne menent pas une vie si austére que les hermites des premiers siécles. Entre les ordres de moines, qui vivent en communauté, il y en a quelques-uns qui ont retenu particulierement le nom d'*Hermites*, comme les hermites de S. Jerôme & les hermites de S. Augustin. *Voyez* JERONYMITES & AUGUSTINS.

HERMOCRATES, *Hermocrates*, célebre sophiste, fut précepteur de ce Pausanias qui tua Philippe, roi de Macédoine, la premiere année de la CXI olympiade, & la 336 avant Jesus-Christ. * Diodore, *liv.* 16 *sur la fin*. Un autre HERMOCRATES, sophiste, natif de la

Phocide, ayant épousé par le commandement de l'empereur Sévere, la fille d'Antipater, secrétaire de ce prince, la répudia, parcequ'il l'avoit prise contre son gré, & qu'elle étoit fort laide. * Philostrate. Il est aussi fait mention dans Polyen, *liv.* 1 & 5, de deux Hermocrates de Sicile, l'un desquels appaisa adroitement, par le moyen d'un certain Daimachus, une sédition populaire qui s'étoit élevée à Syracuse, & l'autre étoit allié à Denys l'aîné.

HERMODORE, *Hermodorus*, d'Ephèse, fut exilé en Italie vers l'an 300 de la fondation de Rome, & 454 avant J. C. Le jurisconsulte Pomponius dit qu'il fut le premier auteur des loix des douze tables; car voyant les Romains divisés par des factions & des guerres domestiques, il leur persuada d'envoyer des ambassadeurs à Athènes, & dans les autres villes les mieux policées de la Grece, pour apprendre leurs loix & les établir à Rome; & ce fut de la collection de ces loix que celles des douze tables furent composées. Les Romains eurent tant de reconnoissance de ce bienfait, qu'ils firent élever une statue à Hermodore. * Denys d'Halicarnasse. Tite-Live. Florus. Pline, *l.* 34, *c.* 5, & Strabon, *liv.* 14. Cet Hermodore est peut-être le même qui, au rapport d'Athenée, *l.* 12, avoit recueilli dans un traité les loix de divers peuples; & le même aussi dont parle Diogène Laërce en la vie d'Héraclite, qui disoit que tous les Ephésiens méritoient d'être étranglés, pour avoir chassé de leur ville un si honnête homme qu'Hermodore. Il y a eu un autre Hermodore de Sicile, disciple de Platon, auquel on reproche qu'il faisoit un honteux commerce de la philosophie, en vendant à ses disciples ce qu'il avoit écrit sous ce divin philosophe; & c'est ce qui donna lieu au proverbe: *Verba importat Hermodorus.* Un autre Hermodore de Salamine, qui ayant entrepris de dire son avis contre l'architecte Philon, sur un arsenal qu'on vouloit construire à Athènes, eut le déplaisir de voir que celui de son concurrent fut suivi, parcequ'il avoit su mieux débiter ses raisons. * Cicero, *lib. de oratore.* Il est aussi parlé d'un poëte de ce nom dans les apophtegmes de Plutarque.

HERMOGENE, *Hermogenes*, excellent architecte, natif d'Alabanda, ville de Carie, dans l'Asie mineure, bâtit un temple à Diane à Magnesie, & un autre de Bacchus à Téos, & fut inventeur de plusieurs choses concernant l'architecture, dont il composa un livre qu'on voyoit encore du temps d'Auguste. Vitruve témoigne qu'Hermogène étoit considéré comme le premier & le plus célebre architecte de toute l'antiquité. * Vitruve, *liv.* 3, *ch.* 1. Felibien, *vies des architectes.*

HERMOGENE, & PHILETUS ou PHYGELLUS, *cherchez* PHYGELLE.

HERMOGENE, dont parle Josephe, *au premier livre contre Appion.*

HERMOGENE, hérétique, enseignoit vers l'an 170, en Afrique, que la matiere du monde étoit increée, sans commencement, sans principe, coéternelle à Dieu. Il avoit tiré cette erreur de Platon, qui ne vouloit pas que Dieu fût nommé *factor*, ποιητης, mais *fabricator*, δημιουργός. Hermogène soutenoit encore d'autres opinions erronées; savoir, que le corps de Jesus-Christ devoit retourner dans le soleil, d'où il avoit été tiré; que les ames étoient matérielles; & que les démons rentreroient dans la matiere. Tertullien lui reproche aussi le déreglement de ses mœurs, & particulierement l'exercice qu'il faisoit de l'art de la peinture. Tertullien écrivit contre lui le traité qui commence: *Solemus hæreticis, compendii gratiâ, de posteritate præscribere.* C'est dans ce traité que ce Pere nomme les philosophes païens patriarches hérétiques, *Hæreticorum patriarchæ philosophi.* Théophile d'Antioche, Origène & quelques autres, écrivirent aussi contre cet hérésiarque. Prateole l'a pris pour Hermias. On poura consulter les notes de Pamélius sur le livre de Tertullien contre Hermogène. * Pamelius, *in præf. p.* 423, *édit. Rothom.* 1662.

Baronius, *A. C.* 170, *n.* 11. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. III premiers siécles.*

HERMOGENE, historien Grec, fut livré à la mort par Domitien, parcequ'il avoit écrit quelque chose qui déplaisoit à ce prince, comme nous l'apprend Suétone, *in Domit. cap.* 10.

HERMOGENE, jurisconsulte; *cherchez* HERMOGENIEN.

HERMOGENE, médecin de l'empereur Adrien, laissa divers livres souvent cités par Galien. Xiphilin fait aussi mention de lui. * Galien, *l.* 1, *de meditam. c.* 27, *& alibi.* Xiphilin, *in Adriano.*

HERMOGENE, rhéteur, florissoit dans le II siécle, sous l'empire d'Antonin *le Philosophe*, ou d'Adrien; selon d'autres. On assure qu'à l'âge de quinze ans, il enseigna la rhétorique; qu'à dix huit il composa des livres qui nous restent; & qu'à vingt-quatre il oublia tout ce qu'il savoit: de sorte qu'Antiochus *le Sophiste* disoit de lui, *qu'il avoit été vieillard en sa jeunesse, & enfant en sa vieillesse.* On trouva, ayant ouvert son corps, qu'il avoit le cœur velu, & d'une grandeur extraordinaire. * Volaterran, *Anthr. l.* 15, *col.* 462. Vigner, *A. C.* 165. Baillet, *enfans illustres par leur science.*

HERMOGENIEN, célebre jurisconsulte, qui florissoit sous les enfans du grand Constantin, a écrit en latin un abrégé du droit en six livres, où il dit qu'il a suivi l'ordre de l'édit perpétuel. Ceux qui lui ont donné des épitomes des Digestes se sont trompé. Il s'est appliqué dans son épitome du droit, à mettre à couvert la jurisprudence qui tomboit en décadence, & à la rédiger. Il y en a aussi qui lui donnent un traité sur une loi des *Fideicommis*, mais on a pris Ulpien pour lui. Antonius Augustinus fait de grands éloges du recueil des constitutions d'Hermogenien. Jacques Godefroi & Gilles Ménage ne le louent pas moins, quoique Cujas en ait parlé autrement. Cette collection commence à l'empereur Hadrien. Le prêtre Cœlius Sedulius loue cet ouvrage & son auteur, dans la préface de son ouvrage paschal en prose à Macédonius. On l'appelle Hermogene dans Lampridius. Mais Claude Saumaise a prouvé que ce nom d'Hermogène s'étoit glissé mal à propos dans le texte de Lampridius. Bertrand croit qu'Hermogenien a été chrétien, mais il n'appuie son opinion que sur des conjectures très-foibles. Il se fonde principalement sur une loi que ce jurisconsulte rapporte, selon lui, & où la chasteté est louée. Mais outre qu'il n'y a pas lieu de croire que ce passage soit d'Hermogenien, parcequ'il s'y agit des usages des chrétiens qui ne venoient point à une interprétation des loix romaines: quand cet endroit seroit de celui à qui on l'attribue, il ne s'ensuivroit nullement qu'il eût été chrétien, parceque le récit qu'on fait d'une chose ne dit pas qu'on y applaudisse. De plus il n'étoit point rare de voir des prêtres des païens s'abstenir de toute action avec une femme avant le sacrifice, ce qui est l'objet de l'endroit cité. Grégoire Mayans, célebre jurisconsulte de Valence en Espagne, dont on a un gros volume de lettres latines qu'il a publiées à Valence même en 1733, croit qu'Hermogenien a pu être païen, & recueillir ses constitutions ou loix de l'empire sous les empereurs Honorius & Théodose. Joseph Finestresio, autre jurisconsulte Espagnol, a fait un commentaire sur Hermogenien, que le même Mayans loue beaucoup dans ses lettres, mais qui n'étoit pas encore imprimé en 1731. Baronius sous l'an 301, n. 18, parle d'un Eugène Hermogenien qui vivoit sous Dioclétien & Maximien, & qui étoit par conséquent différent de l'Hermogenien dont nous parlons, s'il est certain que celui-ci a vécu sous les fils de l'empereur Constantin, comme il y a lieu de le croire. * *Voyez Gregorii Menjansii epistolæ, p.* 189, 191, 206, 209, 220, 222, 237.

HERMOLAUS BARBARUS, *cherchez* BARBARO.

HERMOLAUS de Constantinople, grammairien, qui vivoit sous l'empire de Justinien, dans le VI siécle. Il mit en abrégé le livre d'Etienne de Byzance,

de Gentibus, qu'il dédia à cet empereur. On croit qu'il composa une histoire de Constantinople, & quelques autres ouvrages. *Suidas. Vossius, *de hist. græc. l.* ,c. 22.

HERMON, que les Hébreux ont appellé *Chermon*, & les Amorrhéens *Sanir*, est une très-haute montagne de la Palestine, au-delà du Jourdain, dans le pays où étoit la tribu de Manassé. Les Israélites défirent en cet endroit Og & Séhon, rois des infidéles. Cette montagne est si froide & si élevée, qu'elle est continuellement couverte de neige. Saint Jerôme dit que de son temps on en portoit de-là à Tyr, pour rafaîchir la boisson. Cette montagne est fertile en très-beaux sapins, dont il est fait mention dans plusieurs endroits de l'écriture. On y voit aussi de grandes cavernes, dont il y en a une capable de contenir quatre mille hommes. Adrichomius dit qu'il y avoit un temple de Baal. Ptolémée met deux montagnes de ce nom dans la Palestine, les distinguant par le grand Hermon, & le petit Hermon. Le grand Hermon fait une partie du Liban, & est à l'orient du Jourdain : c'est la montagne dont nous venons de parler, où les pâturages étoient si bons, que les bêtes qu'on y nourissoit étoient destinées pour les sacrifices du temple de Jérusalem. Le petit Hermon étoit en la tribu d'Issachar, & la ville de Naim étoit au pied, du côté qui regarde le septentrion. * Bochart, *itin.* 5 Saint Jérôme, *aux lieux des Hébreux, à la lettre A*, parle aussi d'un mont HERMON ou *Ærmon*, en la tribu d'Aser, au pied duquel habitoient les Enéens, en la contrée de Maspha, dont Josué se rendit maître, *c.* 10 & 13. * *Juges, c.* 3 Eusebe Nieremb. *de mirabilibus natur. Terræ promissæ, c.* 77.

HERMON ou THERMON, patriarche de Jérusalem, succéda vers l'an 298, à Zambda, & gouverna cette églife jusqu'à l'an 312, qui fut celui de sa mort. S. Machaire fut élu après lui. * Baronius, *A. C.* 298, 312, après Eusebe & S. Jerôme.

HERMONASSE, ancienne ville de la basse Mœsie, sur l'une des embouchures septentrionales du Danube, est aujourd'hui *Monte-Castro*, selon le Noir. Les Turcs l'appellent *Beligrad*, & les Moldaves *Bialogrod*. Leunclavius croit que c'est *Nester-Alba*; mais il se trompe, car ce *Nester-Alba* est une autre *Bialogrod*, c'est-à-dire, *Château-Blanc*, petite ville à l'embouchure de la Tyre, que les Turcs nomment *Akerman*, où demeure le commandant du pays. Ptolémée met une autre ville de ce nom en la Sarmatie d'Asie, près du Bosphore & du promontoire Cimmérien, à présent le détroit de Caffa. Méletius l'appelle *Mada*, & le Noir *Matigra*. Strabon en met une troisiéme en la Cappadoce, sur le Pont-Euxin. C'est aujourd'hui *Lavona*, selon le Noir.

HERMONDAVILLE (Henri de) que les médecins prétendent avoir été premier médecin de Philippe le Bel, & que les chirurgiens revendiquent comme ayant été premier chirurgien du même prince, étoit surement un homme habile pour son temps. Il fut disciple de Jean Pitard, premier chirurgien de S. Louis, & profita de ses leçons & de celles des meilleurs maîtres de son temps. Il enseigna ensuite à Montpellier, & depuis à Paris, ce qu'il avoit appris avec soin & médité avec attention. Il a laissé un cours de chirurgie, ouvrage composé de cinq traités, dont il y a plusieurs exemplaires manuscrits à la bibliothéque du roi, dans celle de Sorbonne & ailleurs. Après avoir annoncé au commencement de son livre, qu'il prend la plume en 1306, il s'explique ainsi, du moins selon ce qu'on lit dans un mémoire imprimé des chirurgiens de Paris. » Après avoir, *dit-il*, repassé avec soin » les meilleurs ouvrages qui ont paru de nos plus fa- » meux chirurgiens, & de ceux des autres pays, & » rassemblé généralement tout ce que j'ai pu appren- » dre à Paris & à Montpellier, soit en y assistant à des » leçons, soit en pratiquant, soit en enseignant moi- » même publiquement la chirurgie dans ces deux vil » les, j'entreprens de jetter sur le papier tout ce que » j'ai pu recueillir des observations & des enseigne- » mens de mes maîtres, & surtout de Jean Pitard, » homme respectable, &c. « Des cinq traités qui composoient les leçons de Hermondaville, il ne publia d'abord que les deux premiers. C'est lui-même qui nous l'apprend; & il ajoute qu'il les dicta publiquement à Paris dans les écoles en l'année 1312, & qu'alors il fut obligé d'interrompre ses leçons, parceque son devoir l'appella à la suite du roi dans ses armées. Dans le manuscrit des ouvrages d'Hermondaville, conservé dans la bibliothéque de Sorbonne, & dont l'écriture est du XV siécle, Hermondaville est représenté en robe rouge, en fourure & en bonnet, assis devant un pulpitre chargé de livres, & devant lui sont rangés sur des bancs plusieurs écoliers, qui tiennent des livres ou cahiers, & qui paroissent écouter. Guy de Chauliac cite souvent Hermondaville, & toujours avec honneur. *Voyez les recherches sur l'origine & les progrès de la chirurgie*, page 31 & suiv. & les *mémoires* respectifs des médecins & des chirurgiens.

HERMONDURES, ancien peuple d'Allemagne, voisin des Chérusques, faisoient ensemble partie des Hermions * Pline. Mela. On tient qu'ils habitoient la Misnie; & Baudrand les étend jusque dans le Voigtland, & dans la partie méridionale de Thuringe, & de la haute Franconie. * Ortelius. Baudrand.

HERMOTIME, citoyen de Clazomene, ville l'Ionie, dans l'Asie Mineure. On a débité que son ame se séparoit de son corps, qui demeuroit immobile pendant qu'elle erroit en différens lieux, où elle prédisoit les choses à venir, comme des pluies, des sécheresses, des tremblemens de terre, des pestes & autres malheurs de cette nature; & qu'enfin elle revenoit prendre possession de son corps, après un long intervalle de temps; que cela lui étant arrivé plusieurs fois, sa femme, malgré l'ordre qu'il lui avoit donné qu'on ne touchât point à son corps, en avertit ses voisins comme d'une merveille, & qu'ayant vu ce corps immobile & sans vie, ils le brulerent comme mort, ce qui empêcha l'ame d'y rentrer. Les habitans de Clazomene bâtirent un temple à Hermotime, où, à cause de cette trahison, il n'étoit pas permis aux femmes d'entrer. * Appollonius, *in histor. mirabilib.*

HERMUS, riviere de la petite Asie, à présent *Sarabat*, selon Castald, a sa source près de Doryles, ville de Phrygie; & après avoir reçu le Pactole, va arroser le terroir de Smyrne, où elle se jette dans la mer Egée. * Solinus, *c.* 42. L'antiquité a cru que ce fleuve rouloit de l'or avec son sable, comme le Pactole * Virgile, *georg.* 2. Mart. *liv.* 8. Stace, *sylv.* 1. Claud. 1 *in Rufinium; & au* 2 *de l'enlevement de Proserpine.*

HERNANDEZ ou FERDINAND (François) médecin de Philippe II, roi d'Espagne, dans le XVI siécle, fut envoyé par ce prince dans les Indes occidentales, pour y observer les choses naturelles. Il composa l'histoire naturelle du Mexique, que nous avons en deux volumes *in-folio*, imprimés sous ce titre : *Historia naturalis novæ Hispaniæ seu Mexicanæ post Franc. Hernandez à Nardo Antonio Reccho digesta, cum notis & additamentis Joan. Terrentii, Joan. Fabri, & Fabii Columnæ;* à Rome en 1651, *in-folio*, avec figures. On attribue d'autres ouvrages à François Hernandez, comme une Relation de l'église de Mexico, &c. Ambroise Moralès parle de lui comme de son ami. * Antoine de Leon, *in biblioth. Ind.* Ambr. Moralès, *in antiq. Hisp. p.* 71.

☞ HERNDAL, petit pays de la Scandinavie, au pied des montagnes de Norwége, entre le Solfiell au nord, le Skarsfiell au levant, le Dofrefiel & le Runtfiell au midi : c'est un bailliage du gouvernement de Drontheim; & ces montagnes le séparent de l'Iempterland, qui est de la Suéde. Il prend son nom du Herndal, bourgade située assez près de la riviere qui coule à Drontheim. Ce pays faisoit autrefois partie de la Norwége : il fut cédé à la Suéde avec l'Iempterland par la paix de Bromsbroo en 1645. * Delisle, *Atlas*. La Martiniere, *dict. géogr.*

HERNICIENS, anciens peuples du Latium en Italie. Ils occupoient la partie de la campagne de Rome, qui est vers les sources du Garigliano & du Teverone. Leurs villes étoient *Alatrium*, *Anagnia*, *Ferentinum*, *Verulæ*; nommées maintenant *Alatri*, *Anagnie*, *Ferentino*, & *Veroli*. * Beaudrand.

HERNIO (Jacques) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Rennes en Bretagne, enseigna la théologie avec succès dans sa province, où sa piété le fit choisir pour vicaire de la congrégation Britannique, & commissaire du général de son ordre vers l'an 1680. Un traité de la pratique des billets lui ayant paru dangereux, il entreprit de le réfuter par un *Traité de l'usure*, auquel il joignit une *Dissertation sur les intérêts des deniers pupillaires selon l'usage de Bretagne*, qu'il publia en 1699, à Rennes; & René de Kerhuel, avocat Breton, lui ayant opposé un autre traité des deniers pupillaires, comme imprimé à Cologne, il ne jugea pas à propos de lui répondre. Il mourut le 4 septembre 1706. * Echard, *script. ord. Præd. tom. II*.

HERO, prêtresse de Vénus, demeuroit près de l'Hellespont. C'est la même que Léandre aimoit, & pour laquelle il passoit tous les soirs le bras de mer de l'Hellespont. Elle lui montroit le lieu où il devoit aborder par un flambeau allumé sur une tour; mais Léandre s'étant noyé dans ce trajet, Hero se jetta de désespoir dans la mer. * Ovide, *en l'épître* 17 : *Mittit Abydenus*, &c, & en la suivante : *Quam misisti*, &c. Musée, *poëme sur les amours d'Hero & de Léandre*.

HERODE, dit *le Grand*, ou *l'Ascalonite*, parcequ'il étoit né à Ascalon, ville de l'Idumée, l'an 71 avant J. C. fils d'ANTIPATER, Iduméen, étoit encore fort jeune, non pas âgé de 15 ans, comme le dit Joséphe, mais de 25 ou de 30 ans, lorsqu'il eut le gouvernement de la Galilée, & qu'il suivit le parti de Cassius & de Brutus. Après leur mort, en l'année 42 avant J. C. il alla trouver Marc-Antoine, se donna entiérement à lui, & fut fait avec son frere Phazaël, tétrarque & gouverneur de la Judée. Antoine le fit nommer roi des Juifs par le sénat, l'an 40 avant J. C. & trois ans après il condamna Antigone, compétiteur d'Hérode, à perdre la tête : ce qui rendit ce dernier paisible possesseur de la royauté. Il épousa *Mariamne*, fille d'*Alexandre*, fils d'Aristobule; donna la grande sacrificature à Aristobule, frere de cette princesse; le fit noyer par jalousie l'an 35 avant J. C. & fit mourir l'an 30 Hyrcan son aïeul, sans que son âge de 80 ans, sa naissance & sa dignité le pussent garantir. Après la bataille d'Actium, dans laquelle Antoine son protecteur fut défait, il alla trouver Auguste qui étoit à Rhodes, & fit tant par ses soumissions, que ce prince le reçut au nombre de ses amis, & lui conserva le royaume des Juifs. A son retour en Judée, il fit mourir Sohème, pour avoir révélé à Mariamne qu'Hérode lui avoit donné ordre de la tuer, si Auguste l'eût condamné; & l'an 28 avant J. C. il fit mourir Mariamne même, qu'il avoit aimée avec une passion extrême. Après sa mort il eut un si violent remors de son crime, qu'il en devint comme frénétique; jusque-là que souvent il commandoit à ses gens d'appeller la reine, comme si elle eût été encore vivante. Ce désespoir le jetta dans une maladie dangereuse; & lorsqu'il eut recouvré la santé, il fit mourir *Alexandra*, mere de Mariamne. Il ne pardonna pas à ses plus chers amis, dès qu'il conçut le moindre soupçon contre eux; & le mari de sa sœur *Salomé*, tous ceux qui étoient de la race des Asmonéens, ou qui avoient quelque autorité, perdirent la vie sans aucun ordre de justice. Il montra toutefois quelque humanité pour le peuple de Judée, dans un temps de peste & de famine qui arriva; il fit fondre toute sa vaisselle d'argent, & vendre toutes les choses précieuses de son cabinet, pour secourir les pauvres. Joséphe dit qu'il fit rebâtir le temple, l'an 19 avant J. C. mais il ternit la gloire de cet édifice consacré à Dieu, par la construction d'un théâtre & d'un amphitéâtre, où de cinq ans en cinq ans, il fit célébrer des combats en l'honneur d'Auguste. Cet empereur lui en sut si bon gré, qu'étant venu en Syrie pour la seconde fois, il lui donna la souveraineté de trois nouvelles provinces. Sa reconnoissance passa jusqu'à l'impiété, par le bâtiment d'un temple dans la Trachonitide, en l'honneur de ce prince; & par celui d'une ville, qu'il nomma Césarée, où il fit aussi construire un temple, & élever un colosse aussi grand que celui de Jupiter *Olympien*. Dans le voyage qu'Agrippa fit en Asie, il l'alla trouver, & l'engagea de venir à Jérusalem, où il le reçut avec la magnificence d'un empereur. L'année suivante il lui mena une armée, & le servit fort utilement de son conseil, de ses troupes & de sa personne. L'an 14 avant J. C. il alla à Rome pour voir Auguste, & y accusa ses fils *Alexandre* & *Aristobule*. Etant de retour en son pays, il les fit mourir, se laissant surprendre par la calomnie des ennemis de Mariamne, & par celle d'Antipater, qu'Hérode avoit eu étant encore homme privé. Depuis, ce dernier, pour avoir attenté sur la vie de son pere, souffrit la même peine. On dit que ce fut dans cette conjoncture, qu'Auguste dit qu'il vaudroit mieux être le pourceau, que le fils d'Hérode. Ce dernier tomba dans une maladie qu'on jugea mortelle; & une troupe de jeunes hommes, excitée par Judas & par Mathias, docteurs célébres, mit en piéces une aigle dorée, que ce prince avoit placée sur la grande porte du temple : ce qui étoit contraire à la loi de Moïse. Ils furent pris & menés à Hérode, qui les fit bruler vifs. Jesus-Christ étant né l'an 4034 du monde, & la premiere année de la CXCIV olympiade, sous le regne d'Hérode; les Mages n'étant pas passés vers lui, en revenant d'adorer le Sauveur du monde, ce prince impie envoya des soldats dans le territoire de Bethléem & dans ses confins, avec ordre de faire passer au fil de l'épée tous les enfans mâles qui seroient au-dessous de l'âge de deux ans. Cet ordre fut exécuté, comme nous l'apprenons du texte sacré; mais il est surprenant que Joséphe n'en parle point, quoiqu'il n'oublie aucune méchante action d'Hérode. Macrobe est le seul, entre les auteurs profanes, qui en fait mention. Dieu punit l'impiété de ce prince cruel par une maladie, qui n'étoit pas moins horrible que douloureuse; car il sortit de son corps une multitude innombrable de vers, qui, en le dévorant par leurs morsures, jettoient une odeur insupportable. Aussi voulut-il se tuer lui-même, pour se délivrer de ses douleurs. Joséphe parlant de son mal, en fait cette description : » Une chaleur lente qui ne » paroissoit point au-dehors, le bruloit & le dévoroit » au-dedans; il avoit une faim si violente, que rien » ne suffisoit pour le rassasier; ses intestins étoient » pleins d'ulcéres; de violentes coliques lui faisoient » souffrir d'horribles douleurs; ses pieds étoient enflés » & livides; ses aînes ne l'étoient pas moins; les parties du corps que l'on cache avec le plus de soin, » étoient si corrompues, que l'on en voyoit sortir des » vers; ses nerfs étoient tous retirés; il ne respiroit » qu'avec grande peine; & son haleine étoit si mauvaise, que l'on ne pouvoit s'approcher de lui. Tous » ceux qui considéroient avec un esprit de piété, l'état » où se trouvoit ce malheureux prince, demeuroient » d'accord que c'étoit un châtiment visible de Dieu, » pour le punir de sa cruauté. « Cependant, au lieu de le reconnoître, & de réparer ce crime par quelque action de clémence, comme il savoit que les Juifs se réjouiroient de sa mort, il donna ordre d'égorger toutes les personnes de qualité qu'il tenoit en prison, aussitôt qu'il auroit rendu l'esprit; afin que chaque famille considérable de son royaume eût sujet de verser des larmes quand il sortiroit du monde : ce qui ne fut pourtant pas exécuté. Joséphe témoigne qu'il ne s'est jamais vu de prince plus colere, plus injuste, & cependant plus favorisé que lui, de ce qu'on appelle la fortune; car étant né dans une condition privée, il s'éleva sur le trône, surmonta des périls sans nombre,

& vécut fort long-temps. Il mourut vers la fête de Pâque, l'année d'après la naissance du Fils de Dieu, qui étoit la soixante-onziéme de la vie d'Hérode, au commencement de la quarante-uniéme année de son regne, à compter depuis qu'il fut déclaré roi par le sénat, & la trente-septiéme depuis la prise de Jérusalem, & la mort d'Antigone son compétiteur. Il avoit eu neuf ou dix femmes, & laissa quatre fils, Archélaüs, Hérode Antipas, & Philippe, ses successeurs, & le quatriéme nommé Hérode Philippe, qui demeura particulier, & épousa Hérodiade. * *S. Matth eu, ch.* 2. Josephe, *liv.* 14, 15, 16 & 17 *antiq. Jud.* Torniel. Salian. Sponde. Baronius, *in annal. &c.* Remarquez que dans cet article, nous avons compté les années avant la naissance de J C. prises rigidement, & non avant l'ere chrétienne, qui se doit placer quatre ans plus bas.

Il est important, pour régler l'ere chrétienne, d'établir le temps de la premiére année du régne d'Hérode. Pour cela il faut remarquer que ce prince, Ascalonite ou Iduméen, obtint le royaume de Judée par la faveur des Romains, la premiére année de la CLXXXV olympiade, la 40 avant Jesus-Christ; l'an de la fondation de Rome 714, Cn. Domitius Calvinus & Cn. Asinius Pollio étant consuls. Trois ans après avoir été déclaré roi par le sénat, à savoir sous le consulat d'Agrippa & de Gallus, il fut affermi sur le trône, lorsque le prince Antigone, dernier roi de la race des Asmonéens, fut mené captif à Antioche. Les trente-sept années de régne que Josephe, Eusebe & autres auteurs, donnent communément à Hérode, ne se doivent pas prendre du temps que le sénat lui donna le titre de roi, l'an 40 avant la naissance de Jesus-Christ, mais de sa paisible jouissance en l'année 37. Ainsi la derniére année complete de son régne tombe en la premiére année de l'ere chrétienne, quelques mois après la naissance du Messie, & sa fuite dans l'Egypte. Néanmoins plusieurs chronologistes ne s'accordent pas sur ce point; car Nicéphore Calliste semble dire, dans son histoire ecclésiastique, que la mort d'Hérode arriva en la troisiéme année de la naissance de Jesus-Christ. Saint Epiphane la met en la quatriéme, Sulpice Sévere en la cinquiéme, Eusebe & Bede en la sixiéme, & le cardinal Baronius en la huitiéme. Ce dernier fonde sa chronologie sur une faute qui s'est glissée dans le texte de Joséphe, où au lieu de XXV ans, qu'avoit Hérode quand on le fit gouverneur de Galilée, le copiste n'a mis que XV, comme on l'a remarqué. Les raisons de Baronius sont très-foibles; & celles de l'opinion que nous avons suivie, sont toutes démonstratives. On les peut voir dans les auteurs que nous citerons. Il est encore important de remarquer, qu'il n'y a pas moins de contestations entre les auteurs sur la nation d'Hérode, que pour l'année de sa mort. La plus commune opinion est fondée sur un grand nombre de Peres & d'auteurs anciens, & particuliérement sur l'autorité de Joséphe, qui le fait Iduméen, & le nomme étranger. Plusieurs modernes soutiennent, que quoiqu'il fût originaire d'Idumée, il étoit Juif de naissance, à cause que son pere & son grand-pere avoient embrassé la religion judaïque. Outre cela, les Iduméens, plus d'un siécle avant Hérode, avoient embrassé la même croyance; & comme souvent par le nom de Juifs, on entendoit ceux-la seulement, qui étoient nés dans la province de Judée, & que les autres étoient nommés étrangers; on peut croire que Joséphe parle par rapport à la premiére signification. D'ailleurs, puisque les Hérodiens prenoient Hérode pour le Messie, on ne peut douter qu'il ne fût Juif de naissance; rien n'étant plus clair parmi cette nation, que l'extraction juive de leur libérateur; question amplement traitée dans Torniel & Salian, qui sont de sentiment contraire en ce point. Le premier soutient qu'Hérode étoit Juif, & le second qu'il étoit étranger: en quoi il est d'accord avec le cardinal Baronius, & avec plusieurs auteurs modernes. * Saint Epiphane, *in Panar. lib.* 1, *c.* 21. Sulpice Sévere, *l.* 2, *hist. sac.* Eusebe, *in chron.* Nicéphore, *l.* 1, *c.* 14. Bede, *de sex. ætat.* Petau, *lib.* 11 & 12, *doct. tem.* Capel. Kepler. Calvisius, *in Isag. chron.* Salian. Torniel. Riccioli, &c.

HERODE PHILIPPE, fils d'HERODE *le Grand*, roi de Judée, & de *Mariamne*, fille du grand sacrificateur *Simon*. Son pere l'avoit institué son successeur au royaume de Judée; mais parceque sa mere fut accusée d'être de la conjuration d'Antipater, il rétracta sa déclaration & l'exclut de la royauté. Joséphe, *antiq. liv.* 18, *ch.* 7, le désigne seulement par le nom d'Hérode. L'Evangile ne le désigne que sous celui de Philippe. Hérode-Philippe avoit épousé Hérodiade, dont il eut Salomé. Cette Hérodiade le quitta pour épouser son frere Hérode Antipas, tétrarque de Galilée. * *Matth. XIV*, 3. *Marc. VI*, 17.

HERODE, dit *Antipas*, fils d'HERODE *le Grand*, fut tétrarque de Galilée, après la mort de son pere, & y fut établi par le jugement d'Auguste. Il fit depuis bâtir Tibériade en l'honneur de Tibére, & épousa la fille d'*Arétas*, roi des Arabes; mais étant devenu amoureux d'*Hérodiade*, femme de son frere, il la lui ravit, & répudia sa femme légitime. Arétas, pour venger cet affront, lui fit la guerre, & les troupes d'Hérode furent souvent battues. Les Juifs crurent que cette défaite étoit une punition du ciel, à cause de la mort de saint Jean-Baptiste, qu'il sacrifia à la fureur de sa maîtresse, par une complaisance criminelle. Dieu vengea cette mort; car Hérode accusé d'avoir voulu exciter quelques révoltes en Judée, & ne pouvant se justifier auprès de Caligula, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas, fut relegué à Lyon avec Hérodiade, où ils moururent tous deux misérablement. On met cet exil en la quarantiéme année de l'ere chrétienne. Cet Hérode est le même à qui Jesus-Christ fut envoyé par Pilate. Ce prince ayant oui parler des miracles que faisoit le Sauveur du monde, avoit cru que le saint précurseur, qu'il avoit fait mourir, étoit ressuscité. Aussi quand on lui présenta le Fils de Dieu, comme il y avoit long-temps qu'il souhaitoit de le voir, il lui fit plusieurs questions, ausquelles Jesus-Christ ne répondit point; c'est pourquoi Hérode le renvoya à Pilate. * *S. Mathieu*, 27. *S. Marc*, 6, *&c.* Josephe, *l.* 17 & 18 *antiq.* 2 *de bello.*

HERODE Agrippa, *cherchez* AGRIPPA I.

HERODE, roi de Chalcide, étoit frere du roi AGRIPPA *le Grand.* L'empereur Claude lui donna une autorité souveraine sur le temple & sur le trésor sacré, & lui accorda le droit de conferer la charge de souverain sacrificateur. Et en effet, lui & les siens en demeurerent en possession, jusqu'à la fin de la guerre des Juifs. Joséphe dit, qu'il ôta cette dignité à Simon Canthara, pour la donner à Joséphe, puis à Ananias, & qu'il mourut la huitiéme année de l'empire de Claude, qui étoit la 48 de Jesus-Christ. Baronius dit en la 50; mais sa chronologie n'est pas suivie. Hérode avoit eu deux femmes, *Mariamne* & *Bérénice.* Il laissa *Aristobule* de la premiére; & de la seconde *Bérénicien* & *Hircan*, * Josephe, *l.* 20 *antiq. c.* 1, & 3, & 2 *de bello, c.* 11.

HERODE l'*Athénien*, *Herodes Atticus*, célébre orateur, vivoit dans le II siécle, & eut Favorin & Scopelien pour maîtres, & l'empereur Verus pour disciple. On dit qu'il avoit une facilité admirable pour parler sur le champ & sans être préparé. C'est pour cela que Rufus Perenthius disoit de lui, *qu'il étoit la langue grecque même, & le roi du discours.* On a trouvé dans le XVII siécle deux monumens grecs de cet orateur, savoir une colonne de marbre & un tombeau avec des inscriptions grecques en vers de très-bon gout, que *Saumaise* a publié avec des notes. * Jules Capitol. Chronique de Vignier. Volaterran.

HERODIADE ou HERODIAS, sœur du roi AGRIPPA *le Grand*, & femme de *Philippe*, que Joséphe appelle *Hérode*, dernier fils du grand Hérode, & de Mariamne, fille de Simon le grand-prêtre. Elle quitta son mari pour épouser Hérode *Antipas*, son beau-frere; & parceque saint Jean-Baptiste s'opposoit par ses remontrances

à cet amour criminel, elle résolut de s'en défaire. Un jour qu'Hérode célébroit sa naissance par un festin qu'il faisoit à Hérodiade, la fille de cette inceftueuse lui ayant plu en dansant, il lui promit tout ce qu'elle lui demanderoit jusqu'à la moitié de son état. Hérodiade lui fit demander la tête du saint précurseur. Saint Jerôme dit, qu'elle lui perça la langue avec le poinçon de ses cheveux, pour se venger après sa mort, de la liberté de ses paroles. Depuis elle persuada à Hérode d'aller à Rome, trouver l'empereur Caligula, qui l'envoya en exil à Lyon. On dit que l'empereur ayant su qu'Hérodiade étoit sœur d'Agrippa, la voulut renvoyer en Judée; & l'exemter de la disgrace de son mari; mais elle répondit généreusement: *Que puisqu'elle avoit eu part à la prosperité d'Hérode, elle ne vouloit pas l'abandonner dans son infortune.* En effet, elle le suivit dans son exil, où ils moururent tous deux. * *S. Matthieu*, 14. *S. Marc*, 6. *S. Luc*, 3. Josephe, *l.* 18 *antiq*, *c.* 7 & 9.

HERODICUS, dit *le Cratéen*, parcequ'il étoit disciple du grammairien Cratès, laissa divers ouvrages, dont Suidas fait le dénombrement. Il vivoit du temps de Pompée, peu avant la naissance de Jesus-Christ. Il y a eu un autre HERODICUS, précepteur d'Hippocrate, qui florissoit avant la guerre du Péloponnèse. * Vossius, *de histor. Græc. l.* 1, *c.* 21, & *l.* 4, *c.* 6.

HERODICUS, historien, vivoit du temps de Periclès: il étoit contemporain de Thrasymaque de Chalcédoine, & de Polus d'Agrigente, sophistes célébres; car Aristote, dans le second livre de sa rhétorique, donne pour exemples d'allusions, celles d'Hérodicus à Thrasymaque & à Polus, à l'un desquels il dit: *Vous serez toujours Thrasymaque*, c'est-à-dire un brave combattant; & à l'autre, *Vous serez toujours un Poulet*, faisant allusion à son nom de Polus. C'est sur cette citation que l'ancien interpréte remarque que cet Hérodicus étoit un historien d'Athènes: Ἡρόδικος Ἀθηναῖος ἱστορικός. Voila tout ce que nous en savons. * Du Pin, *biblioth. univers des histor.*

HERODIEN, grammairien d'Alexandrie, fils d'Apollonius, surnommé *le Dyscole* ou *le Difficile*, passa la meilleure partie de sa vie à Rome près des empereurs, & y composa son histoire en huit livres, qu'il continua depuis la mort d'Antonin *le Philosophe*, jusqu'à Balbinus & Maximus Pupienus, que l'armée massacra, pour élever le jeune Gordien sur le trône. Photius loue son style, & dit qu'il y a peu d'historiens à qui il doive céder. C'est de lui que nous apprenons les cérémonies de la consécration des empereurs Romains. Il écrivit en grec; & Ange Politien fut le premier qui traduisit son histoire en latin. Nous en avons plusieurs traductions en notre langue. La meilleure est celle de l'abbé Montgaut, qui parut en 1700. Cette derniere traduction a été réimprimée en 1745 à Paris. Suidas dit, qu'il avoit composé beaucoup d'autres ouvrages. Nous avons encore quelques opuscules de lui, ou du moins sous son nom, sur quelques parties de la grammaire: comme sur les nombres; c'est-à-dire, le plurier, le duel, &c. Hérodien vivoit dans le III siécle, sous le régne de Marc-Aurele & des empereurs suivans. Jules Capitolin, Trébellius Pollio & Lampridius le citent souvent. * Photius, *cod.* 99. Vossius, *de hist. Græcis.* Gesner. Possevin. La Mothe le Vayer, *au jugement des historiens Grecs.*

Suidas, Vossius & Jean-Albert Fabricius, distinguent deux Hérodiens. Le premier, fils d'Apollonius le *Dyscole*, étoit d'Alexandrie, fut instruit par son pere dans tout ce qui étoit renfermé alors sous le titre de grammaire, & vint ensuite à Rome, où il fut estimé de l'empereur Marc-Antonin, à qui il dédia sa Prosodie universelle, selon l'auteur de la vie d'Apollonius. Ammien Marcellin, Priscien & quelques autres, cités par Fabricius, le louent comme un grammairien qui avoit acquis dans son art une grande réputation, & qui avoit bien profité des instructions de son pere. Nous n'avons de lui imprimé, que quelques fragmens dans le recueil des grammairiens Grecs donné par Alde Manuce. HERODIEN l'historien étoit postérieur au grammairien, & n'étoit point fils d'Apollonius le Dyscole. Il déclare lui même en commençant sa narration, qu'il n'écrit que ce qui est arrivé de son temps, que ce qu'il a vu ou appris de témoins oculaires; & il débute par les faits qui suivirent la mort de Marc-Aurele: d'où l'on peut inférer que s'il a vécu sous cet empereur, il étoit encore trop jeune pour écrire, & qu'ainsi il doit être distingué de l'Hérodien dont Suidas rapporte les écrits au temps de Marc-Aurele. Le grammairien, dit Fabricius, étoit bien venu auprès de Marc-Antonin, mort l'an de Jesus-Christ 180; l'historien au contraire finit son histoire à l'an 238. Le premier a enseigné la grammaire, & du reste n'a mené qu'une vie privée: le second au contraire convient qu'il a souvent été employé par le prince & par l'état, & qu'il a exercé différentes charges.

HERODIENS, secte de Juifs dont il est fait mention en deux endroits de l'évangile, *Matth. XXII, v.* 16. *Marc*; & 3. Ils tirent leur nom d'Hérode, roi des Juifs; mais comme il y a trois Hérodes, on ne sait pas duquel des trois. Saint Epiphane a cru que c'étoit d'Hérode *le Grand*; d'autres croient que c'est d'Hérode *le Tétrarque*; & quelques-uns d'Hérode *Agrippa*. Le premier paroît le plus vraisemblable. Quant à leurs dogmes, saint Epiphane, Philastrius & plusieurs autres disent, qu'ils croyoient qu'Hérode étoit le Messie, & qu'ils lui appliquoient l'oracle de Jacob: *Le sceptre ne sortira point de Juda, jusqu'à ce qu'il vienne.* Saint Jerôme traite cette pensée de ridicule, dans son commentaire sur le *chap.* 22 de saint Matthieu, quoiqu'il le rapporte & l'approuve dans son premier dialogue contre les Lucifériens. Son opinion est, que ce sont des officiers ou des soldats d'Hérode; mais il paroît par l'évangile, que les Hérodiens, dont il est parlé, se mêloient de doctrine; & c'est peut-être pour cela que Jesus-Christ dit, *Marc.* 7, qu'il faut se défier du levain d'Hérode: le levain, dans le style de l'évangile, est la doctrine, outre qu'Hérode *le Grand* n'étoit plus, & par conséquent il n'y avoit plus de soldats ni d'officiers à lui, dans le temps que Jesus-Christ parloit des Hérodiens. On applique à ces Hérodiens ces vers de Perse dans sa satyre 5:

——————— *At cum*
Herodis venère dies, unctâque fenestrâ
Dispositæ pinguem nebulam vomuêre lucernæ,
Portantes violas, rubrumque amplexa catinum
Cauda natat Thynni, tumet alba fidelia vino,
Labra moves tacitus, recutitaque sabbata palles.

Sur lesquels un ancien scholiaste a remarqué, que les Hérodiens observoient la naissance d'Hérode comme le sabbat; mais ce poëte parle de tous les Juifs, & non pas seulement des Hérodiens; & il y a apparence qu'il entend le jour de la naissance d'Hérode *Agrippa*, & non pas celui d'Hérode *le Grand*, dont la mémoire est si odieuse aux Juifs. Saint Jerôme réduit le caractere des Hérodiens aux seuls payemens du tribut, que les autres Juifs refusoient de payer: mais quelle apparence y auroit-il, si cela étoit, que les Juifs les eussent choisis, comme ils firent, pour attaquer Jesus-Christ sur le payement du tribut? Il faut donc avouer que les Hérodiens étoient une secte particuliére de Juifs, quoiqu'on ne sache pas bien certainement en quoi ils différoient des autres Juifs. Cette secte, qui étoit peut-être née sous Hérode *le Grand*, continua sous Hérode *le Tétrarque*; mais elle s'éteignit bientôt après. C'est pourquoi Josephe n'en fait point mention. * S. Epiphane, *hæres.* 20. Tertullien, *de præscript. cap.* 45. S. Jerôme, *contra Lucifer.* S. Jean de Damas. Baronius, *in appar. annal. &c.* Du Pin, *dans les trois premiers siécles.* Basnage, *continuation de l'histoire des Juifs, tome I, de l'édition de Paris.*

HERODION, forteresse considérable dans la Palestine, ainsi appellée du nom d'Hérode *le Grand*, qui la fit

bâtir. Elle étoit dans la tribu de Juda, à soixante stades de Jérusalem, & très-bien fortifiée : à quoi l'art avoit également contribué avec la nature. * Zonare & Joséphe en font une longue description.

HERODORE de Mégare, a été renommé dans l'antiquité à cause de sa force prodigieuse. Il y a eu un autre HERODORE, auteur d'un ouvrage sur les Macrons, certains peuples qui habitoient vers le Pont-Euxin. * Vossius, *des historiens Grecs.*

HERODOTE, le pere de l'histoire & le prince des historiens, comme l'appelle Cicéron. Il est, entre les historiens, ce qu'Homere est entre les poëtes, & ce que Démosthène est entre les orateurs. Il étoit d'Halicarnasse, dans la Carie, fils de Lyxus & de Dryo, & naquit la premiére année de la LXXIV olympiade, & la 484 avant Jesus-Christ. Hérodote cherchant la liberté nécessaire aux gens de lettres, sortit de son pays, & se retira dans l'isle de Samos: d'où il voyagea en Egypte, en Italie & dans toute la Grece, & acquit dans ses voyages la connoissance de l'origine & de l'histoire des nations. Après y avoir travaillé dans l'isle de Samos, il revint en son pays, en fit chasser le tyran, & se voyant à cause de cela exposé à l'envie de ses concitoyens, il passa en Grece. On dit qu'ayant délibéré sur les moyens dont il se serviroit pour se rendre illustre, il jugea à propos de se présenter aux jeux olympiques, où toute la Grece étoit assemblée, & là il récita son histoire divisée en neuf livres, avec tant d'applaudissement, qu'on donna le nom des neuf muses à ses livres, & l'on crioit partout lorsqu'il passoit : *Voila celui qui a si dignement chanté nos victoires, & célébré les avantages que nous avons remportés sur les Barbares.* On admiroit dans ses écrits la beauté du discours, la grace des sentences, & les délicatesses de la langue ionique. Quoiqu'il y ait eu plusieurs historiens qui l'ont précédé, il est néanmoins le plus ancien dont les ouvrages soient venus jusqu'à nous, puisqu'on ne connoît plus aujourd'hui que de nom les histoires de Simmias de *Rhodes*, d'Eumele *de Corinthe*, de Cadmus *de Milet*, d'Hecatée de la même ville, de Charon *de Lampsaque*, de Xantus *Lydien*, d'Hellanicus *de Mytiléne*, & de quelques autres. Son ouvrage contient, outre l'histoire des guerres des Perses contre les Grecs, depuis le régne de Cyrus, jusqu'à celui de Xerxès, qui est son principal but, celle de la plupart des autres nations. Il l'acheva du temps de la guerre du Peloponnèse. Elle est partagée en neuf livres, ausquels on a donné le nom des neuf muses. Son histoire a été considérée par quelques-uns comme remplie de fables; néanmoins il faut avouer que les faits qu'il a rapportés comme véritables, sont appuyés sur des témoignages certains; à l'égard des autres, il a eu la bonne foi de dire qu'il ne les garantissoit pas. Ce qui est certain, c'est que l'on trouve dans son histoire tout ce qu'il y a de plus ancien, & de plus sur pour l'histoire grecque, & même pour celle des peuples considérés comme barbares par les Grecs. Le caractere d'Hérodote est doux, étendu, clair & facile, mais moins élevé, concis & pressant, que celui de Thucydide. Denys d'*Halicarnasse*, qui a fait la comparaison de ces deux historiens, met presque toujours l'avantage du côté d'Hérodote. Son dialecte, qui est une façon de parler particuliére à chaque pays, est tout-à-fait ionique; & l'on dit qu'il s'y forma dans Samos. Tout le monde ne convient pas que le livre de la vie d'Homere, qui suit la neuviéme muse, soit d'Hérodote; mais quel qu'en puisse être l'auteur, il est fort ancien. Son histoire s'est heureusement conservée, nonobstant l'abrégé qu'en avoit fait un certain Théopompe, dont parle Suidas. Les critiques d'Hérodote l'accusent d'avoir trop donné dans la fable, & d'avoir fait une histoire si poëtique, que la vérité n'y est souvent pas reconnoissable. Ils attaquent tout ce qu'il a écrit de moins vraisemblable. Casaubon même a cru que les contes d'Hérodote avoient fait inventer à ses calomniateurs le mot françois, *radoter*, prenant pour une étymologie, ce qui n'est qu'une simple allusion. Mais si Hérodote a eu des ennemis, il n'a point manqué de défenseurs : Alde Manuce, Joachim Camerarius, & Henri Etienne ont écrit des apologies en sa faveur. Au reste, cet auteur n'a point avancé de faits si surprenans & extraordinaires, dont les relations des voyageurs modernes n'égalent & n'excédent quelquefois la hardiesse. On a imprimé à Dijon en 1746, *in-4°*, de savantes & judicieuses *recherches & dissertations sur Hérodote*, par feu M. le président Bouhier. * *Voyez* les remarques de la Mothe le Vayer, *au jugement des historiens Grecs & Latins*; & les anciens auteurs que nous venons d'alléguer, sans oublier Vossius, *en son livre des histor. Grecs.* Du Pin, *hist. profane*, *tome* 1. Le pere de Montfaucon, *dans son traité de la vérité de l'hist. de Judith.* Goujet, *dans la dissertat. sur la chronologie d'Hérodote & de Ctésias, dans les Mémoires de littérat. & d'hist. recueillis par le pere* Desmolets, *tome* 1.

HERODOTE, auteur Grec, qui écrivit *de pubertate Epicuri*, selon Diogène Laërce, & qui peut être le même que celui qui est cité par Etienne de Byzance. Il est différent de celui qui suit.

HERODOTE, pere de Bryson le rhéteur, est cité par Aristote, *livre 6, des animaux.* * Vossius, *pag.* 374, 375, *de histor. Græc.*

HEROLD (Basile-Jean) naquit à Hochsted sur le Danube, dans la Souabe, l'an 1511. C'est du nom du lieu de sa naissance, qu'il s'appelle *Acropolita* dans son *Philopseudes.* Il s'appliqua bien aux lettres, & il s'en alla à Basle l'an 1539, où il étudia tout à la fois la théologie & l'histoire. Il s'y maria, & il fut donné pour ministre à un village du canton. Mais comme les libraires l'avoient trouvé propre à leur service, ils le firent revenir à Basle l'an 1546. Son attachement à leur préparer des ouvrages fut incroyable, & ce fut pour reconnoître ses longs travaux, que le magistrat de Basle l'honora de la bourgeoise l'an 1556. Depuis ce temps-là il prit le prénom de *Basilius.* Il étoit encore en vie l'an 1566. Voici les titres de ses ouvrages. Son *Philopseudes, sive declamatio pro Desid. Erasmo Rot. contra dialogum famosum anonymi cujusdam medici*, fut imprimé à Basle l'an 1541. Ses livres *Belli sacri historiæ continuatæ*, furent imprimés avec *Guillaume de Tyr, in-folio*, l'an 1560. Ils commencent à l'an 1185, & finissent à l'an 1521. Ses *Leges antiquæ Germanorum*, furent imprimées à Basle l'an 1557, comme aussi son *Princeps Juventutis, sive Panegyricus Ferdinando archiduci Austriæ dicatus, cum historiola Turcici belli anno 1556 gesti.* Il traduisit en allemand plusieurs ouvrages, dont on trouvera les titres dans l'épitome de la bibliothéque de Gesner. Sa *Pannoniæ chronologia* accompagne pour l'ordinaire les décades de Bonfinius. Son traité *de Germaniæ veteris veræ, quam primam vocant, locis antiquissimis, item de Romanorum in Rhætia littorali stationibus, & hinc ortorum ibidem vicorum atque municipiorum hodie superstitum originibus*, a été inseré au premier volume de Simon Schardius, *de Scriptoribus rerum germanicarum.* Il publia six chiliades de stratagêmes; & une oraison funebre de l'empereur Ferdinand, qui fut imprimée à Francfort l'an 1564. Il donna aussi au public les écrits de soixante-seize auteurs, sous le titre d'*Orthodoxographi*, & une *Hæreseologia; seu Syntagma veterum theologorum tam græcorum quam latinorum, numero 18, qui grassatas in ecclesia hæreses confutarunt, & præcipua theologiæ capita tractarunt.* * Bayle, *diction. critiq.*

HEROLD (Jean-Christophe) né à Hall le 31 d'octobre 1631, y commença ses études, les continua à Iène où il fut envoyé en 1651, & les acheva à Leipsick où il alla en 1654. Il retourna à Iène en 1655, & y prit le degré de docteur en droit. En 1656, il fut fait assesseur de la justice à Hall, & ensuite conseiller aulique & consistorial de Saxe Weissenfels. En

1666,

1666, il fut directeur de la chancellerie de la régence de Saxe à Weissenfels, qu'il administra jusqu'en 1668, où il fut fait président du conseil à Hall, & syndic du chapitre de Magdebourg. En 1680, il fut nommé conseiller de la régence & du consistoire du duché de Magdebourg, & inspecteur des limites, des forêts & de la vénerie. En 1691, quelque chagrin l'ayant porté à résigner toutes ses charges, il acheva le reste de ses jours dans le repos, & mourut le 21 de juin 1704. Il a publié quelques ouvrages, comme, *de jure ratificationis; Isagoge ad processum civilem; Consultationes forenses; Observationes forestales, &c.* Christian, son fils aîné, lui succéda dans l'emploi de conseiller de la vénerie & des forêts.

HEROLT ou HERLOT (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique. On croit que c'est lui qui est auteur des sermons, qui ont pour titre, les sermons du Disciple, *sermones Discipuli*, de sorte que ce ne peut être que sur le témoignage de quelque copiste qu'on sache son vrai nom. C'étoit un homme pieux & savant, qui pour le dogme & pour la morale, fut toujours bien choisir ses auteurs; mais il ne réussit pas aussi-bien dans le choix des exemples, & il lui arrive souvent de débiter, sur la foi de mauvais écrivains, des contes qui n'ont rien d'édifiant, mais qui ont bien pu faire rire. Tous ses ouvrages ont été imprimés en 1612, à Mayence, en trois volumes *in*-4°; mais il s'en étoit fait auparavant plusieurs autres éditions. Ses sermons *de tempore, de quadragesima & de sanctis*, avec ses promptuaires d'exemples & de miracles, avoient paru à Nuremberg en 1480, 1492 & 1514, à Spire en 1483, à Deventer en 1485, à Cologne en 1518, à Paris & à Lyon les deux années suivantes, à Venise en 1598 & 1599. Il paroît par le sermon 85, qui est *de luxuria*, qu'il écrivoit en 1418. Ses sermons sur les épîtres que l'église propose aux fidéles tous les dimanches, furent publiés aussi en 1488, &c. Enfin son traité *de eruditione fidelium Christi*, avoit vu le jour en 1490, *in-folio*, à Strasbourg, & il y en avoit même un édition plus ancienne, sans nom du lieu & sans date. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1.

HERON, orateur d'Athènes, fit un abrégé de l'histoire d'Héraclide, des commentaires sur Hérodote, Thucydide, Xenophon, &c. Suidas en fait mention.

HERON. Il y a deux célébres mathématiciens de ce nom; l'un d'Alexandrie, dit *l'Ancien*; & l'autre qui vivoit sous l'empire d'Héraclius, & qui a été surnommé *le Jeune*. On a souvent donné leurs ouvrages au public. Héron l'ancien vivoit sous la CLXV olympiade. Quant à ses ouvrages, Frédéric Commandin traduisit en latin, sur la fin du seiziéme siécle, son livre intitulé: *Spiralium liber*, en 1575, *in*-4°, & François Barocius, a traduit en 1572, ce qu'il avoit écrit de l'art & des machines militaires. Le premier de ces deux ouvrages a été traduit du grec en italien, par *Alessandro Giorgi*, en 1592, *in*-4°, à Raguse. * Baldus, *in vita Heronis.* Blancanus, *in chronol. math.* Vossius, *de scient. math. &c.*

HERON, diacre d'Antioche, succéda l'an 108 de J. C. sur le siége épiscopal de cette église à S. Ignace, qui l'avoit assuré de cette élection dans une de ses épîtres. Il mourut l'an 128. Il est qualifié martyr dans quelques martyrologes; mais ce n'est pas une chose certaine qu'il l'ait été.

HEROPHILE, *Herophilus*, célebre médecin, qui guérit Phalaris d'une dangereuse maladie: ce qui nous fait connoître qu'il vivoit sous la LIII olympiade, & vers l'an 568 avant J. C. Pline en parle souvent; Cicéron en fait aussi mention dans ses questions académiques, & Tertullien dit qu'il avoit disséqué plus de six cens hommes, pour découvrir la structure du corps humain. * Pline, *l.* 11, *c.* 37; *liv.* 20, *c.* 2; *l.* 25, *c.* 11; *l.* 26, *c.* 2 & 3; & *l.* 29, *c.* 1. Cicéron, *quæst. academ. l.* 2. Plutarque, *de Placitis Philip. l.* 4, *c.* 22, & *l.* 5, *c.* 2. Tertullien, *l. de anima. c.* 10. Néander, *in syntagm. de medicis vet.*

HEROPHILE, *Herophilus*, maréchal qui faisoit profession de guérir des chevaux, fut un imposteur qui parut à Rome du temps de Jules César, & qui se disoit être petit-fils de C. Marius, célebre pour avoit été sept fois consul. Il avoit si bien conduit son entreprise, que la plupart des communautés & des corps de la ville le reconnurent pour tel; mais César le chassa de Rome, où il revint après la mort de cet empereur. Il fut assez hardi pour entreprendre d'exterminer le sénat, qui le fit tuer dans la prison où on l'avoit enfermé. * Valere Maxime, *liv.* 9, *chap.* 16.

HEROS, est le nom que l'antiquité donnoit aux hommes illustres, appellés autrement demi-dieux. Les païens croyoient que quoique ces héros fussent mortels, leurs grandes actions les élevoient après leur mort dans le ciel, où ils étoient mis au rang des dieux. Ils en admettoient de deux sortes, les uns purement hommes, comme Jules César, & Auguste son successeur; pour les autres ils prétendoient que leur génération étoit moitié céleste & moitié terrestre; & selon la définition qu'en donne Lucien, *au* 3 *dialogue des morts*, un héros n'étoit ni homme ni dieu, mais il étoit tous les deux ensemble. Ce qu'Eustathe dit des héros sur le premier livre de l'Iliade, mérite bien d'être rapporté. Les héros, suivant l'opinion commune des païens, participoient de la nature divine & de la nature humaine, parcequ'ils étoient nés de l'alliance d'un dieu avec une femme, ou de celle d'une déesse avec un homme. L'amour qui rapprochoit deux natures si différentes pour concourir à la production des héros, leur a donné, selon quelques étymologistes, le nom qui les distinguoit des autres hommes; car ἔρως en grec, signifie *amour.* D'autres on dit que l'amour qui les a nommés, est celui de la vertu; & quelques-uns ont prétendu que c'est la même, ἀρετὴ, qui alterant un peu son nom, leur a donné le titre d'honneur qu'ils portoient. Enfin il y en a eu qui ont recherché l'origine du nom de héros dans l'air ἀὴρ; parce, disoient-ils, que dégagés de leur corps mortel, ils ne descendoient pas dans les lieux souterrains, mais qu'au contraire ils se revêtoient d'air, ainsi qu'Hésiode le dit en termes exprès, & jouissoient de la liberté de parcourir toute la terre à leur gré, & d'y remarquer la conduite des hommes. Saint Augustin, *l.* 1 *de la Cité de Dieu*, *ch.* 21, rapporte cette derniere étymologie un peu déguisée, & dit que suivant quelques anciens, le nom de héros venoit d'Ἥρα, c'est-à-dire *Junon*, déesse qui présidoit à l'air. Pour la premiere, elle est adoptée par Platon *in Cratylo*; & ce qui la favorise, c'est qu'on a toujours appellé *les temps héroïques*, ceux où vivoient Hercule, Orphée, Castor & les autres, qui selon la fable étoient engendrés des dieux. Philon, *l. de mundo*, dit que ceux que les Grecs nommoient héros ou *démons*, sont appellés *anges* par Moïse, comme tenant le milieu entre Dieu & les hommes, entre le ciel & la terre. C'est dans le même sens, que Thalès, & Athenagoras appellent Héros, les ames des hommes qui sont séparées de leurs corps: à quoi Virgile a peut-être fait allusion, lorsqu'il a dit au 6 livre de l'Eneïde, en parlant de l'ame de Musée.

Atque huic responsum paucis ita reddidit Heros.

Il y en a d'autres qui ont tiré le nom de héros d'un autre mot ἐρεῖν, qui signifie *parler*, parceque dans l'ancienne langue attique, on appelloit ainsi les orateurs célébres, & ceux qui avoient le don d'éloquence. Toutes ces étymologies du mot héros sont forcées. Quelques-uns le dérivent du mot hébreu עיר *Hir*, qui signifie, *vigilant*, nom qui est donné aux anges dans Daniel. Hésiode fait les héros gardiens des hommes, comme les chrétiens donnent cet emploi aux anges. Dans le temps de la premiere idolâtrie, les païens n'adoroient que les astres & les élémens: ils n'avoient point d'idoles ni d'images pour les représenter, ils n'avoient pas même de temple; mais depuis que les

hommes ont commencé à adorer les héros qui étoient morts, on a voulu les rendre présens. C'est ce qu'ils ont fait par les représentations & les simulacres. C'est de-là que quelques auteurs croient que sont venues les idoles posées dans des temples.

Quoi qu'il en soit, les Grecs & les Romains firent des statues à l'honneur de ceux qu'ils regardoient comme des héros. Les Romains en avoient mis dans le cirque : ils revêtoient ces statues de peaux de sangliers, de tigres, de lions, d'ours, ou de renards sauvages. Ils faisoient des festins à leur honneur, dans lesquels on ne servoit d'abord que de la viande rôtie ou bouillie. Ils ne mangeoient de poisson, que lorsqu'ils ne pouvoient avoir de viande. * Plato, *in Cratylo.* Isidore, *lib.* 8. Pitiscus, *lexicon antiquitatum.* Du Pin, *hist. profane*, *tome I.*

HEROS, patriarche d'Antioche, succéda à Corneille dans ce siége, la cinquiéme année de l'empereur Antonin *le Pieux*, l'an 142 de notre ére. Son pontificat fut de 24 ans, finissant à la huitiéme année du regne de Marc-Aurele, la 168 de J. C. Il eut pour successeur Théophile. * Eusebe, *in chron.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des III. prem. siécles.*

HEROS, évêque d'Arles dans le V siécle, fut chassé de son siége, & Patrocle ordonné en sa place. Il fut un des accusateurs de Pélage dans le synode de Diospole en 415 ; mais il fut condamné lui-même par le pape Zozime, comme un évêque chassé & déposé. Le même pape dans la suite condamna Pélage, sans néanmoins révoquer ce qu'il avoit fait contre Héros, & contre son confrere Lazare archevêque d'Aix. * *Acta concil. Diospolit.* S. Aug. *in epist. passim. Epistol. Zozim.* Du Pin, *supplément à l'hist. des IV, V, VI, VII & VIII siécles.*

HERPHIUS, *cherchez* HENRI HARPHIUS, ou de HERPH.

HERPIN, comte de Bourges, vendit son comté au roi de France Philippe I. Il étoit l'un des chefs des troupes qui se croiserent pour l'expédition du Levant, l'an 1095. * Mezerai, *hist. de France.* La Thaumassiere, *hist. de Berri.*

HERRE (Dominique de) natif de Bruxelles, entra dans l'ordre de Saint Dominique en 1628, y eut divers emplois dans sa province, qu'il gouverna pendant l'absence du provincial, & mourut à Anvers le 11 mai 1677, en réputation d'une grande piété. Il publia en 1675, à Anvers, les fastes de son ordre, c'est-à-dire, un calendrier, où sur chaque jour est décrite sommairement la vie de quelque saint ou sainte de l'ordre de saint Dominique. Cet ouvrage est écrit en flamand, & est estimé. * Echard, *script ord. Præd. tom.* 2.

HERREMBUTTERS, ou *freres Moraviens*, secte encore subsistante, sont à proprement parler, un reste des Hussites, qui après avoir perdu en 1434, la fameuse bataille que leur livra la noblesse de Bohême, tinrent leurs assemblées dans des déserts, dans des cavernes ou dans des maisons particulieres. Après avoir ainsi erré pendant quelque temps, George Poggebrach, roi de Bohême, leur donna le pays de Lintz sur les frontieres de la Silésie & de la Moravie, où ils faisoient le service divin dans le bourg de Kunwaldt, se donnant mutuellement le nom de frères & de sœurs. Ils avoient encore alors quatre évêques, un dans la grande Pologne, un en Bohême, & deux en Moravie. Ces quatre évêques étoient égaux en autorité. Ils avoient aussi des coévêques, ou vicaires des évêques, qui dans leur absence avoient séance dans les consistoires, & qui devoient avoir au moins 35 ans. Ils avoient de plus des prédicateurs, qui ne pouvoient exercer leur ministére avant l'âge de 30 ans, & qui devoient avoir de bons témoignages de la communauté dans laquelle ils avoient demeuré. Il y avoit aussi parmi eux des diacres, qui avoient reçu les ordres, & qui avoient le pouvoir d'administrer les sacremens de baptême & de la sainte céne. Enfin on y voyoit des acolythes, que les évêques ou les anciens instruisoient pour le service de l'église. Les plus anciens d'entre eux devoient faire les catéchismes, & prêcher même quelquefois. Les assemblées de ces freres étoient composées : 1. des catéchumènes qui étoient nés parmi eux, ou qui s'y étoient rendus en quittant l'église romaine, & que l'on instruisoit dans la nouvelle religion ; 2. des adultes, qui étoient admis à la participation de l'eucharistie, après avoir rendu compte de leur foi ; 3. de ceux qui aspirant à la perfection, s'étudioient à l'acquérir par le renoncement au monde ; 4. enfin, de ceux qui pour quelque scandale qu'ils avoient donné, étoient exclus de la communauté, où ils étoient admis de nouveau, après avoir donné des preuves de leur repentir. Lorsque Luther commença à se soulever contre l'église romaine, les freres Moraviens députérent vers lui pour lui déclarer qu'ils embrassoient sa doctrine, & ils firent même traduire en leur langue quelques-uns de ses ouvrages. En 1535, ils présentérent à l'empereur leur confession de foi, qui fut publiée en 1558, avec la préface de Luther. Comme dans la guerre de Smalcalde, ils refusérent au roi Ferdinand le secours que ce prince leur demandoit, Ferdinand fit fermer leurs églises & chassa leurs ministres. Les freres se dispersérent alors en Pologne, en Prusse, en Transylvanie, en Suisse, & en d'autres endroits où ils se réunirent avec les Luthériens & les Zuingliens, quoique les confessions de foi de ces trois sectes soient différentes entre elles. Il en resta cependant plusieurs en Moravie, où il s'en trouvoit encore au commencement du dix-septiéme siécle ; mais ils en furent chassés par les empereurs, comme les autres l'ont été depuis, de plusieurs des endroits où ils s'étoient réfugiés. Errans depuis ce temps-là, ils n'ont point eu de demeure fixe, s'arrêtant seulement en divers lieux autant de temps qu'on vouloit bien les y souffrir. Plusieurs s'étoient réfugiés dans la Livonie & l'Ingrie ; mais ayant été chassés en 1744, par l'impératrice de Russie, ils s'étoient retirés dans la Norvége. A peine y ont-ils été connus, que la cour de Copenhague, sous prétexte de les empêcher de faire des prosélytes, a rendu contre eux deux ordonnances. Par la premiere, il est dit que quiconque aura été élevé dans leurs dogmes, ou les aura embrassés, ne poura jamais être admis à aucune charge ecclésiastique dans l'état ; que tous ceux qui tiendront ou fréquenteront les assemblées des *Herrembutters*, encourront par le seul fait, la confiscation de leurs biens, lesquels seront partagés entre leurs plus proches parens. Dans la seconde ordonnance rendue six semaines après, sa majesté Danoise déclare que « voulant extirper de ses états » le fanatisme de ces hérétiques, elle ordonne à » tous ceux qui se sont laissés aveugler par leurs » dogmes erronés, de se conformer à la religion » dominante, ou de sortir de ses états, avec défense » d'y jamais rentrer. » Le roi leur accorde cependant un an pour se faire instruire dans la religion luthérienne, & abjurer leurs erreurs. Après ce terme expiré, sa majesté déclare que son ordonnance sera exécutée dans toute sa rigueur. *Voyez* le journal universel ou mémoires pour servir à l'histoire civile, politique, ecclésiastique & littéraire du dix-huitiéme siécle, tome VIII, mai 1745, à la Haye ; & le tome III du même journal, mois d'avril 1744.

HERRERA (Alfonse de) religieux de l'ordre de S. Dominique, né en Espagne, faisoit ses études en 1530, à Paris ; d'où il fut rappellé la même année par Charles-Quint, pour être son prédicateur. On assure qu'il mourut peu après ce prince, vers l'an 1559. Il s'étoit acquis une grande réputation dans la chaire ; mais il ne reste aucun de ses sermons, & l'on n'a de

lui qu'un traité *de valore bonorum operum*, qui est dédié à Catherine reine de Portugal, & qui parut en 1540, à Paris. L'auteur y réfute vivement les Luthériens. Le pere Thomassin prétend y avoir trouvé des endroits favorables à son système sur la grace; cependant le Dominicain, conforme à tous les autres théologiens de son ordre, prétend qu'outre la grace habituelle, il y a un don spécial, par lequel Dieu est auteur des œuvres par lesquelles on mérite la vie éternelle. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

HERRERA (Pierre de) autre religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Séville d'une famille illustre, & se fit religieux le 24 février 1567. Après avoir tenu quelque temps la chaire de Scot dans l'université de Salamanque, il y devint premier professeur en 1604, & continua d'enseigner jusqu'en 1617. En 1621 il fut fait évêque des Canaries; mais avant que d'avoir pris possession, il fut transféré l'année suivante à l'évêché de Thui en Galice, qu'il gouverna jusqu'en 1630. Il mourut cette année-là même le 21 décembre à Salamanque, âgé de 81 ans. On n'a de tous ses traités théologiques, que ses commentaires sur le traité de la Trinité, de S. Thomas, qui parurent à Pavie en 1627, *in-quarto*. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

HERRERA (François) Espagnol & religieux de l'ordre de S. François, vers l'an 1600, fut secrétaire de son général en Italie, où il mourut à Plaisance. Il a écrit des commentaires sur quelques traités théologiques de Scot, d'autres sur le premier & second livre des sentences; un traité des anges; *manuale theologicum*, &c.

HERRERA-MALDONADO, Espagnol, natif d'Oropesa dans le diocèse d'Avila, chevalier de Malte, & chanoine d'Arbas, l'an 1620 & 1630, publia un abrégé de l'histoire de la Chine, un éloge de la maison de Toledé, &c, & traduisit en espagnol les dialogues de Lucien, le poëme des couches de la Vierge de Sannazar, & les voyages de Fernand Mendez Pinto. * Nicolas Antoine, *biblioth. script. Hisp.*

HERRERA-TORDESILLAS (Antoine) fils de RODERIC de Tordesillas, & d'*Agnès* de Herrera, porta le nom de sa mere, selon la coutume des Espagnols. Il fut secrétaire de Vespasien de Gonzague, vice-roi de Navarre, puis de Valence, après la mort duquel Philippe II, roi d'Espagne, le nomma grand historiographe des Indes, & lui donna une pension considérable, pour l'obliger à travailler avec plus d'assiduité. Ces occupations ne l'empêcherent pas de s'avancer à la cour d'Espagne, où il avoit obtenu du roi Philippe IV, le brevet de la premiere charge de secrétaite d'état qui viendroit à vaquer, lorsqu'il mourut le 27 mars 1625, âgé d'environ 66 ans. Nous avons de lui l'histoire générale des Indes, en 4 volumes *in-folio*, sous ce titre *Historia general de los hecos de los Castellanos, en las Islas y Tierra firme del mar Oceano.* On trouve la description des Indes occidentales, avec des cartes géographiques, à la tête de cet ouvrage. Les deux premiers volumes comprennent ce qui s'est passé depuis l'an 492, jusqu'à l'an 1531, & les deux autres contiennent l'histoire depuis cette année jusqu'à l'an 1554. Herrera composa divers autres ouvrages historiques. * Vossius, *de scient. math. c.* 44, § 34. Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

HERRERA (François) ecclésiastique, né à Savone en Italie, d'un pere Espagnol, entra chez les Jésuites de Rome, d'où il fut obligé de sortir par une hydropisie dangereuse. Depuis il devint secrétaire des brefs du pape Urbain VIII, & mourut à Rome le 17 juin 1636. Herrera avoit un de ses freres nommé NICOLAS, nonce apostolique à Naples. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. III*, *imag. illustr. c.* 20. Giustiniani, *script. Ligur. &c.*

HERRERA (Thomas) religieux de l'ordre de saint Augustin, naquit à Médina del Campo dans la Castille vieille, l'an 1585, de *Diego* de Herrera, & d'*Anne* Fernandez d'Azevedo. Dès l'âge de 15 ans il abandonna le siécle, pour entrer parmi les religieux de S. Augustin. Il étudia d'abord à Salamanque sous le célébre Antonilez, religieux de son ordre, & enseigna depuis pendant douze années, dans le collége d'Alcala. Peu après, ayant été choisi par Augustin de Spinola, archevêque de Grenade & de Compostelle, pour être son confesseur, il passa onze années auprès de ce prélat. Il fut ensuite prieur de Salamanque, & provincial, & ne laissa pas au milieu de ces emplois de travailler, avec une très-grande assiduité, aux ouvrages que nous avons de lui. Les principaux sont; *Alphabetum Augustinianum*, imprimé à Madrid en 1654: *Bibliotheca sancti Augustini*, &c. Le pere Herrera mourut à Madrid l'an 1654. * Nicolas Antonio, *bibliotheca Hispan. scriptor.* Le Mire, *de scriptor. XVII sæculi.*

HERRERA (Ferdinand de) de Séville, poëte Espagnol du XVI siécle, a publié à Séville l'an 1582, des poësies lyriques & héroïques, réimprimées en 1619. C'est un de ceux qui ont le mieux réussi dans le genre lyrique, pour la poësie espagnole. Son style est net & fort châtié: il a su joindre l'élégance avec l'abondance. Ses vers héroïques ont aussi leurs beautés pour le style; mais il n'a pas si bien le caractere de ce genre que celui du lyrique. Il publia aussi les œuvres de Garcilasso de la Véga, avec des notes; la vie de Thomas Morus; une relation de la guerre de Chypre, & de la bataille de Lépante. * Nicol. Anton. *tome I*, *biblioth. hisp.*

HERSAN (Marc-Antoine) professeur dans l'université de Paris, a été de nos jours un des plus grands ornemens de cette université. Tous ceux qui l'ont connu en conviennent, & applaudissent à l'éloge qu'en fait M. Rollin, ancien recteur de la même université, professeur d'éloquence au collége royal, & membre de l'académie des belles lettres. « Jamais personne, dit ce grand maître, & ce digne disciple de M. Hersan, n'a eu plus de talent que lui pour faire sentir les beaux endroits des auteurs, & pour donner de l'émulation aux jeunes gens. L'oraison funébre de M. le chancelier le Tellier, qu'il prononça en Sorbonne, & qui est la seule piéce de prose qu'il ait permis qu'on imprimât, suffit pour montrer jusqu'où il avoit porté la délicatesse du gout; & les vers (latins) qu'on a de lui peuvent passer pour un modéle en ce genre. Mais il est encore plus estimable par les qualités du cœur, que par celles de l'esprit. Bonté, simplicité, modestie, désintéressement, mépris des richesses, générosité portée jusqu'à l'excès: c'étoit là son caractere. Il ne profita de la confiance entiere qu'un puissant ministre (M. de Louvois) avoit en lui, que pour faire plaisir aux autres. Mais les dernieres années de sa vie, quoique passées dans la retraite & l'obscurité, ont effacé tout le reste. Il s'étoit retiré à Compiegne, lieu de sa naissance. Là, séparé de toute compagnie, uniquement occupé de l'étude de l'écriture sainte, qui avoit toujours fait ses délices; ayant continuellement dans l'esprit les pensées de la mort & de l'éternité, il se consacra entiérement au service des pauvres enfans de la ville. Il leur fit bâtir une école; peut-être la plus belle qui soit dans le royaume, & fonda un maître pour leur instruction. Il leur en tenoit lieu lui-même: il assistoit très souvent à leurs leçons: il en avoit presque toujours quelques-uns à sa table: il en habilloit plusieurs: il leur distribuoit à tous dans des temps marqués diverses récompenses pour les animer: & sa plus douce consolation étoit de penser qu'après sa mort, ces enfans feroient pour lui la même priere que le fameux Gerson, devenu par humilité maître d'école à Lyon, avoit demandée par son testament à ceux dont il avoit pris soin: *Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson.* Il a eu le bonheur de mourir pauvre en quelque

» forte au milieu des pauvres, ce qui lui restoit de » bien ayant à peine suffi pour une derniere fondation qu'il avoit faite, des sœurs de la charité pour » instruire les filles & pour prendre soin des malades. Nous n'avons fait jusqu'ici que rapporter les paroles de M. Rollin, que les auteurs des *mémoires de Trévoux* ont répétées en partie dans le journal du mois d'août 1726, pages 1429 & 1430. M. Hersan a professé successivement la seconde, depuis 1675, jusqu'en 1680, & la rhétorique depuis 1680, jusqu'en 1684, au collége du Plessis, & a été aussi professeur d'éloquence au collége Royal. Quelque desir que l'on ait eu de le voir à la tête de l'université, jamais il n'a voulu consentir à être élu recteur, & l'on a été obligé de céder à sa modestie. Son oraison funébre de M. le chancelier le Tellier, *dont on a parlé plus haut*, a été imprimée dès 1686, *in*-4°, à Paris, & elle est la premiere des *Selectæ orationes* (ou discours choisis de plusieurs professeurs de l'université de Paris) que M. Gaullier, professeur au collége du Plessis, a fait imprimer en 1728, *in*-12. M. l'abbé Bosquillon, de l'académie de Soissons, a traduit cette oraison funébre en françois, & sa traduction a été publiée en 1688. Dans le recueil des vers choisis de plusieurs professeurs en l'université de Paris, publié en 1727, *in*-12, on trouve onze piéces de M. Hersan : ce sont les onze premieres de ce recueil. La derniere pour la date est de 1682, & la premiere de 1673. Elles avoient été imprimées séparément, selon leur date, excepté la troisiéme qui étoit demeurée manuscrite. On a encore de M. Hersan des *Pensées édifiantes sur la mort, tirées des propres paroles de l'écriture sainte & des saints Peres*, *in*-12; & le cantique de Moyse, après le passage de la mer Rouge, expliqué selon les régles de la rhétorique. C'est M. Rollin qui a fait présent au public de cette excellente piéce, à la fin du tome 2 de son *traité de la maniere d'étudier, &c*; & c'est à cette occasion qu'il fait l'éloge de M. Hersan, *que nous avons rapporté*. M. Hersan est mort au mois de septembre 1724, âgé de plus de 72 ans.

HERSANT (Jean) prêtre, chanoine & célerier de l'église métropolitaine & primatiale de Sens, avoit été principal du collége des Grassins à Paris, avant que d'être revêtu des dignités qu'il a possédées dans le chapitre de Sens. Tous ceux qui l'ont connu ont assuré qu'il avoit été un modéle de vertu dans tous les emplois qui lui ont été confiés. C'étoit aussi un homme d'un profond savoir, & qui avoit beaucoup de délicatesse d'esprit. Voici ce que feu M. Huré, qui avoit été professeur dans le même collége des Grassins, dit de lui sur ce sujet, dans son éloge, selon la traduction qu'en a faite M. Perrault, de l'académie françoise.

Aux dons d'un génie admirable
Il joignit la simplicité :
A la sévere piété,
Une douceur incomparable ;
Aux rayons d'un savoir profond, inépuisable,
La modestie & la docilité ;
Non pour en recevoir un eclat périssable,
Mais pour en acquérir l'heureuse éternité :
Et sa vie eut toujours, à soi-même semblable,
Une parfaite égalité.

M. Hersant est mort le 23 février 1690. Il avoit été directeur de l'hôpital de Sens. Son épitaphe ou éloge, composé en latin par M. Huré en forme de prose carrée, est long, mais un chef-d'œuvre en ce genre : la traduction en vers françois, par M. Perrault, est inférieure à l'original. L'un & l'autre ont été imprimés *in*-4°.

HERSÉ, fille de Cécrops roi d'Athènes, & d'Agraulos, ou Aglaure, étoit sœur d'Agraulos la jeune, & de Pandrosos. Elle eut, disent les poëtes, la même curiosité qu'Agraulos sa sœur, & ouvrit avec elle le panier d'ozier où Minerve avoit renfermé le petit Erychthonius : ce qui irrita si fort cette déesse, qu'elle les rendit furieuses, & les porta à se précipiter du haut d'une tour. * Apollodore, *biblioth. lib.* 3.

HERSENT ou HERSAN (Charles) Parisien, prêtre, docteur de Sorbonne, & chancelier de l'église de Metz, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1615, & prêcha avec succès à Troyes, à Dijon, à Angers, à Langres & à Paris. Il alla à Rome en 1624, à l'occasion du jubilé. De retour en France, il quitta la congrégation de l'Oratoire en 1625, de dépit de n'avoir point eu un prieuré qu'il vouloit s'approprier, & que M. l'évêque d'Angers ne lui avoit conféré que dans la vue de l'unir à la maison de l'Oratoire de sa ville épiscopale; & il écrivit contre cette congrégation les deux libelles suivans; *Avis touchant les prêtres de l'Oratoire, par un prêtre qui a demeuré quelque temps avec eux*, en 1625, *in*-12; *Articles concernans la congrégation de l'Oratoire en France, aux illustrissimes & révérendissimes cardinaux, archevêques, & évêques de l'assemblée du clergé*, en 1626, *in*-4°. & *in*-8°. Il désavoua la même année ce dernier libelle par l'écrit suivant : *Jugement sur la congrégation de l'Oratoire de Jesus, par un prêtre qui en est sorti depuis quelque temps*, à Paris, chez Mettayer, en 1626, *in*-12. Il fit imprimer dans ce même temps des notes & commentaires latins sur les livres de la théologie mystique de S. Denys l'Aréopagite (en parlant selon l'opinion commune de ce temps.) L'année suivante il donna chez le même, trois éloges funebres de Gabrielle de Bourbon, duchesse de la Valette, qui lui valurent la chancellerie de l'église de Metz, dont il prit possession le 15 octobre 1627. En 1633, il fit imprimer un traité *de la souveraineté du roi à Metz, & autres villes & pays circonvoisins, qui étoient de l'ancien royaume d'Austrasie, ou Lorraine; contre les prétentions de l'empire, de l'Espagne & de la Lorraine, & contre les maximes des habitans de Metz qui ne tiennent le roi que pour leur protecteur*; & en 1635, *la Pastorale sainte ou Paraphrase* du Cantique des Cantiques, &c, l'un & l'autre *in*-8°. Il prend dans ces derniers livres le titre de *Révérend Pere* : ce qui fait croire qu'il étoit rentré dans l'Oratoire, mais le pere Condren l'obligea d'en sortir à cause de ses invectives fréquentes contre les moines. Il publia l'an 1640, un petit livre sous le titre d'*Optatus Gallus, de cavendo schismate*, adressé aux primats, archevêques & évêques de l'église Gallicane, dans lequel il prétendoit que l'église de France étoit en danger de faire schisme avec Rome. Comme ce petit livre, qui est extrêmement rare, étoit écrit avec beaucoup de vivacité, & qu'il étoit capable de brouiller l'église & l'état, il fut condamné par arrêt du parlement de Paris du 23 mars 1640, à être brulé, & il fut ordonné que l'on informeroit contre l'auteur, & contre l'imprimeur. Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, & les évêques de sa province, s'étant assemblés, le condamnerent le 28 mars, & on lui opposa plusieurs écrits, entre lesquels on estime particulierement le traité d'Isaac Habert, depuis évêque de Vabres, intitulé, *de Consensu hierarchiæ & monarchiæ*, & celui de M. de Marca, intitulé, *Concordia sacerdotii & imperii*. Le pere Rabardeau, Jésuite, écrivit aussi contre Hersent, & le pere Morin de l'Oratoire envoya deux lettres sur ce sujet au cardinal François Barberin. Quelques-uns attribuent à M. Hersent, mais sans preuves, la traduction du *Mars Gallicus* de Corneille Jansenius. En 1643, il fit imprimer *in*-8° trois différentes oraisons funebres de Louis XIII, & l'année suivante il donna *in*-4° un traité de la fréquente Communion & du légitime usage de la pénitence, contre l'ouvrage de M. Arnauld. Retourné à Rome, il présenta au pape Innocent X un mémorial signé de lui sur la bulle d'Urbain VIII, contre Jansenius, qui se trouve dans le journal de M. de Saint-Amour. Ayant prêché l'an 1650, le panégyrique de saint Louis, le jour de la fête de ce saint, dans l'église qui lui est dédiée à

Rome, & y ayant mêlé les questions de la grace, il fut accusé de jansénisme, & eût été mis à l'inquisition, s'il ne se fût retiré chez M. de Valencé, alors ambassadeur de France à Rome. Il demanda inutilement au pape d'avoir la liberté de se justifier. Au lieu de l'écouter, il fut cité au tribunal de l'inquisition, par une affiche publique; & n'ayant pas comparu, il fut déclaré excommunié, déchu de toute dignité, & privé de tous pouvoirs, ce qui le détermina à faire imprimer son sermon avec une apologie, & il revint en France, où il mourut au château de Largoue, en Bretagne, après l'an 1660. On a encore de lui un autre sermon qu'il avoit fait imprimer en 1644, sous ce titre: *Le scandale de Jesus-Christ dans le monde*, prêché dans l'église de S. Gervais à Paris, le second dimanche de l'avent, en présence de M. le coadjuteur de Paris. Comme ce sermon avoit fait aussi des affaires au prédicateur, il se mit avec son discours sous la protection de M. le duc d'Orléans, à qui il le dédia. * *Mem. du temps. Hist. du jansénisme, par le pere* Gerberon, *tom. I, pag.* 312, 416. Simon, *lettres choisies, tom. I, lettre* 29 *de l'édition de* 1730.

HERSILIE, femme de Romulus, fut choisie pour épouse par ce prince, comme la plus considérable d'entre les Sabines qui furent ravies par les Romains. Elle fut nommée après sa mort *Horta*, parcequ'elle exhortoit les jeunes hommes à la vertu, & à faire de belles actions. Les Romains la joignirent dans le ciel avec son mari Quirinus, qui fut le nom de Romulus, après qu'on en eut fait un Dieu. *Voyez* HORTA. * Tite-Live, *liv.* 11.

HERSTAL, que l'on a aussi appellé Heristel ou Aristal, est un lieu sur la Meuse proche de Liége, qui a été fort célébre dans l'histoire de France sous les rois de la seconde race. C'est de-là que Pepin, maire du palais, & pere de Charles *Martel*, prince des François, a pris le surnom de *Heristel*. Quelques-uns même croient que Pepin, roi de France, étoit né dans cet endroit. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce prince se plut tant en ce lieu, qu'il y fit bâtir un palais magnifique, où il demeuroit fort souvent: ce qui a donné lieu à quelques-uns de nos écrivains de le surnommer *de Heristel*. Plusieurs de ses successeurs en ont joui long-temps, comme on le voit par plusieurs chartes & concessions datées de ce lieu, entre lesquelles on en trouve de Charles *le Simple*, qui marquent que ce roi en étoit en possession. Herstal fut détruit par les Normans, & est devenu depuis un simple bourg, qui n'a plus rien de sa premiere splendeur que le nom. * Mabillon, *de re diplom.*

HERSTELD, ville de Westphalie en Allemagne, sur la riviere de Weser, est célébre dans l'histoire, parceque Charlemagne y passa un quartier d'hiver, & y donna audience aux ambassadeurs du roi de Galice & d'Asturie. Le siége épiscopal de Paderborn fut transféré pour quelque temps dans cette ville, à cause des conspirations du peuple de Paderborn contre leur évêque, & fut rétabli ensuite dans cette derniere ville l'an 799. Hersteld a long-temps appartenu aux seigneurs de Falckemberg, dont l'évêque de Paderborn acquit le droit l'an 1668. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimés l'an 1672.

HERTA, fausse divinité, que les anciens Allemans adoroient dans l'isle de Rugen. Tacite rapporte qu'il y avoit un bois, au milieu duquel on voyoit une charette sacrée, couverte d'un tapis, à laquelle il n'y avoit qu'un certain prêtre qui osât toucher, parcequ'il savoit le temps que la déesse qu'on y adoroit, venoit dans ce lieu qui lui étoit consacré. Alors, pendant que la charette étoit tirée par des bufles, ce prêtre la suivoit en faisant de profondes inclinations. Après que la déesse avoit été ramenée dans son temple, les ministres de cette cérémonie, qui étoient esclaves, servoient de victimes, & étoient jettés dans un lac voisin. On voit encore dans l'isle de Rugen, proche du promontoire *Stubberkamer*, un bois fort épais, qu'on appelle *Stubbenitz*, où il y a un lac dont l'eau est fort noire, à cause de sa profondeur, & rempli de quantité de poissons, parceque les pêcheurs n'osent y aller. On dit que depuis quelques années il y a eu des pêcheurs plus hardis, qui ont entrepris d'y mettre une barque pour y pêcher le lendemain; mais qu'y étant retournés à la pointe du jour, ils ne la trouverent plus. Quoi qu'il en soit, plusieurs historiens assurent que dans l'isle de Rugen, & presque dans toute l'Allemagne, on sacrifioit autrefois de pareilles victimes à la déesse Herta. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

HERTIUS (Jean-Nicolas) célébre jurisconsulte, né à Oberklée dans le voisinage de Giessen, prit le dégré de docteur à Giessen même après avoir fini ses études, & fut d'abord avocat ordinaire de la régence, ensuite professeur extraordinaire en droit & en politique, & enfin professeur ordinaire. En 1702, il fut premier professeur en droit, & en 1707, conseiller du landgrave, & quelque temps après chancelier de l'université. Il mourut le 18 de septembre 1710, âgé de 59 ans. Le roi de Prusse lui avoit offert peu de temps auparavant les charges de conseiller privé & de chancelier. La plupart de ses ouvrages sont estimés: on connoît entr'autres les suivans: *Notitia veteris Francorum regni*, à Giessen en 1710, *in*-4°. Il y fait connoître les premiers temps du royaume de France jusqu'à la mort de Louis le Pieux. *Commentationes & opuscula ad historiam & geographiam antiquæ Germaniæ spectantia*, à Francfort en 1713, *in*-4°. Ces traités sont fort utiles pour l'histoire des premiers siécles de l'Allemagne. Dès 1699, il avoit donné *in*-4°, une dissertation latine sur les diplomes des empereurs & des rois d'Allemagne. En 1691, il publia les dissertations & les opuscules de droit d'*Ericus Mauritus*, & il y joignit la vie de l'auteur. Ces dissertations & ces opuscules roulent la plupart sur le droit public d'Allemagne. On a encore de Hertius, *Elementa prudentiæ civilis; Ichnographia institutionum justinianearum; Tabulæ politicæ; Series digestorum in tabellis, &c.*

HERVART (Barthelemi) issu d'une famille noble d'Augsbourg en Allemagne, quoique de la religion prétendue réformée, exerça les charges d'intendant & de contrôleur général des finances. Il mérita cette distinction par le service important qu'il rendit l'an 1649, au roi Louis XIV, en détournant l'armée que le maréchal de Turenne commandoit en Allemagne, de suivre son général. A la suscitation du duc de Bouillon, le maréchal de Turenne, son frere, vouloit se déclarer pour le parlement, qui demandoit la réformation du gouvernement, & l'éloignement du cardinal Mazarin. Hervart étoit fort connu des troupes d'Allemagne, qui avoient appartenu premierement au brave Bernard, duc de Saxe-Weymar; ce prince le favorisa de son amitié, & eut toujours une entiere confiance en lui. Le cardinal Mazarin, qui savoit qu'Hervart avoit eu l'adresse d'engager au service du roi l'armée du duc de Weymar, après la mort de son général, crut qu'il étoit l'homme du monde le plus propre à la retenir, malgré les sollicitations du maréchal de Turenne, qui l'avoit presque entiérement débauchée. On envoya donc Hervart avec les pouvoirs les plus amples. Sa dextérité fut si grande, que le maréchal eut le chagrin de se voir abandonné de toute l'armée, & qu'il ne lui resta que la seule compagnie de ses gardes, quand il fut question de faire passer le Rhin à son armée, & de la conduire au secours du parlement de Paris: les grands projets de Turenne s'évanouirent en un instant. Le cardinal Mazarin ayant appris que l'armée avoit abandonné Turenne, dit tout haut en présence du roi & de toute la cour, qui s'étoit retirée à Saint-Germain, » Monsieur Hervart a sauvé l'état, & conservé au roi » sa couronne: ce service ne doit jamais être oublié; » le roi en rendra la mémoire immortelle, par les mar-

» ques d'honneur & de reconnoiſſance qu'il mettra en » ſa perſonne & en ſa famille. « Le cardinal Mazarin eut encore beſoin d'Hervart pour retenir la même armée, que les émiſſaires du maréchal de Turenne vouloient débaucher une ſeconde fois. Il étoit alors à Stenai, occupé à chercher le moyen de tirer de priſon les princes de Condé, de Conti, & le duc de Longueville, que la reine régente avoit fait enfermer à Vincennes. Les troupes allemandes gagnées par quelques officiers, parloient de quitter le ſervice du roi, & de ſe donner au maréchal. Hervart ménagea ſi bien l'eſprit de ces étrangers, qu'ils firent un nouveau traité avec ſa majeſté. Il faut avoir la bourſe à la main, quand on négocie avec les officiers de guerre, & ſurtout avec les Allemans. Les finances du roi étoient épuiſées, dans le temps qu'Hervart fut employé à ces deux affaires. Il avança généreuſement deux millions cinq cens mille livres. Il eſt rare de trouver des ſujets qui s'expoſent ſi libéralement à être ruinés ſans reſſource, en prêtant au prince des ſommes extraordinaires, dans le même temps qu'il n'eſt pas en état d'en aſſurer le rembourſement. Hervart témoigna le même zéle & le même déſintéreſſement en pluſieurs autres occaſions; il avança des millions au roi, dans les néceſſités preſſantes de l'état. Le roi Louis XIV revenant de Bretagne, où il avoit fait arrêter M. Fouquet, ſurintendant des finances, & ſe trouvant ſans argent : *Je compte ſur vous & ſur votre crédit*, dit-il à Hervart. Il lui fournit incontinent deux millions. Hervart eût pouſſé ſa fortune juſqu'à être ſurintendant des finances, s'il eût été moins attaché à ſa religion. Hervart mourut conſeiller d'état ordinaire, l'an 1676, à la fin du mois d'octobre. C'étoit la ſoixante-dixiéme année de ſon âge. Il laiſſa deux fils & une fille de ſon mariage avec *Eſther* Wymar. L'aîné ſe nomma *Jean-Antoine*; ſon cadet *Anne* eſt mort l'an 1699, au mois de juillet, dans la terre de Lauzern en Alſace; il étoit conſeiller du roi & maître des requêtes. Eſther, fille d'Hervart, épouſa *Charles* de la Tour, marquis de Gouvernet; ſa mere & elle abandonnerent leur religion & les biens qu'elles avoient en France, après la révocation de l'édit de Nantes : ces deux dames ſe retirerent en Angleterre, auprès d'*Eſther* de la Tour de Gouvernet, leur fille, mariée à milord d'*Eland*, fils aîné de *Georges* Saville, marquis d'Halifax.

HERVÉ, archevêque de Reims, étoit un jeune ſeigneur de la cour, neveu de Hugbaud. Il fut ordonné d'un commun conſentement des évêques de la province de Reims l'an 900, & ſe rendit en peu de temps très-capable de gouverner ſon diocèſe. Sa charité, ſa bonté, & ſon zèle pour la diſcipline de l'égliſe, le firent eſtimer & aimer de tout le monde. Il tint pluſieurs conciles provinciaux, dans leſquels il traita de la religion, de la paix de l'égliſe & de celle du royaume de France, & de la converſion des Normans, qui embraſſerent en ce temps la religion chrétienne. Ce fut pour eux qu'il adreſſa à Gui, archevêque de Rouen, une lettre contenant vingt-trois chapitres, tirés des canons & des décrets des papes, ſur la maniere dont on devoit traiter ceux qui après avoir été baptiſés, avoient apoſtaſié, & revenoient enſuite à l'égliſe. En 909 il tint un concile à Troſlé, où il fit faire pluſieurs réglemens pour la diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique. Il tint un autre concile en 911, au même endroit, dans lequel il leva l'excommunication portée contre Erlebaud, qui s'étoit emparé de quelques biens de l'égliſe. Cet archevêque aſſiſta Charles *le Simple* dans ſon expédition contre les Hongrois, qui ravageoient la Lorraine, & fut le ſeul qui demeura fidèle à ce prince dans le temps qu'il fut abandonné par les ſeigneurs François. Il le retira l'an 920 dans la ville de Reims, & trouva moyen de le rétablir dans ſon royaume; mais peu de temps après, les ſeigneurs du royaume ſe révolterent de nouveau, & s'étant aſſemblés à Reims, ils élurent roi Robert. Hervé fut obligé de le ſacrer. Il ne ſurvécut que quatre jours au couronnement, & mourut le 2 juillet 922, ayant gouverné l'égliſe de Reims 22 ans moins quatre jours. Il eut pour ſucceſſeur Seulfe. On le met au rang des chanceliers de France, en ſuppoſant qu'il a été élevé à cette qualité par Charles *le Simple*. André du Chêne, dans la généalogie de la maiſon de Châtillon, aſſure que ce prélat étoit frere d'*Odon*, ſeigneur de Châtillon ſur Marne. * Flodoard, *l.* 4, *c.* 11, *hiſt. Rem.* Aimoin, *in ſupplem. l.* 5, *c.* 42. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Baronius, *in annal.*

HERVÉ, dit *le Breton*, parcequ'il étoit natif de la baſſe Bretagne, fut fait XIV général de l'ordre de ſaint Dominique en 1318. Il fut l'un des plus zélés défenſeurs de la doctrine de ſaint Thomas. Il mourut à Narbonne l'an 1323, & laiſſa pluſieurs livres, dont les plus conſidérables ſont des commentaires ſur les quatre livres des ſentences, imprimés à Veniſe l'an 1503, & à Paris l'an 1647, avec un traité *de Poteſtate Papæ*. Nous avons auſſi *Quodlibeta Majora & Minora*; une apologie contre ceux qui combattoient l'ordre des freres Prêcheurs, & leur reprochoient de ne pas mener une vie apoſtolique, imprimée à Veniſe en 1510, &c. Bellarmin, le Mire & quelques autres lui attribuent des commentaires ſur les épîtres de ſaint Paul, qu'on a ſouvent imprimés parmi les œuvres de ſaint Anſelme; mais pluſieurs critiques ont prouvé que cet ouvrage eſt d'un autre HERVÉ, religieux Bénédictin de l'abbaye du Bourg-Dieu, dans le diocèſe de Bourges. * *Conſultez* Antonin de Sienne; Sixte de Sienne; Bellarmin; Poſſevin; Le Mire & Geſner, qui attribuent à cet auteur *la logique d'Ariſtote*, que nous avons ſous le nom de ſaint Thomas.

HERVÉ, religieux Bénédictin, prieur de l'abbaye de Bourdeols, que d'autres prononcent Bourg-Dieu en Berri, ne fut pas moins reſpectable par ſa piété que par ſa ſcience. Du Boullay dans ſon hiſtoire de l'univerſité de Paris, & après lui le pere le Long, de l'Oratoire, dans ſa bibliothéque ſacrée, le font Limouſin: mais il étoit né au Maine. Il paroît par ſes ouvrages, qu'il avoit reçu une excellente éducation, & qu'il avoit fait de bonnes études, autant que cela pouvoit être dans le douziéme ſiécle. Il prit l'habit de l'ordre de S. Benoît, dans le monaſtere de Bourdeols en Berri, où il vécut près de 50 ans dans une exacte régularité, & dans une piété parfaitement exemplaire. Renonçant dès-lors aux ſciences profanes, il choiſit l'écriture ſainte pour ſujet unique de ſes études. Il ſe mit à lire les interpretes catholiques, ſaint Auguſtin, ſaint Jérôme, ſaint Ambroiſe, ſaint Grégoire, & les autres, employant ſouvent une partie des nuits à les méditer & à les étudier. La derniere année de ſa vie, il paſſa le carême dans une auſtérité qui paroiſſoit au-deſſus de ſes forces, eu égard ſur-tout à ſon âge & à la continuité de ſes travaux. Le jeudi de la ſemaine ſainte, il prêcha dans le chapitre; le lendemain il tomba malade, & mourut quelques jours après Pâque, comme on le croit, vers l'an 1145, ſous Girbert, vingt-troiſiéme abbé de Bourdeols, qui mourut lui-même l'an 1153 ou 1154. Nous avons la lettre circulaire que les religieux de Bourdeols écrivirent après la mort d'Hervé, pour le recommander aux prieres des égliſes. Elle contient un éloge ſincere de ſes vertus & de ſes talens. Le premier ouvrage de ce ſavant moine eſt une explication du livre de la hiérarchie des anges, que l'on a long-temps attribué à S. Denys l'aréopagite, mais que l'on ſait être d'un auteur beaucoup plus récent. Il fit enſuite un grand commentaire ſur le prophéte Iſaïe, qui ſe trouve manuſcrit dans pluſieurs bibliothéques, entr'autres dans celle du collége des Jéſuites, à Paris, & que le feu pere dom Bernard Pez, ſavant Bénédictin Allemand de l'abbaye de Molk (Mellicenſis) en Autriche, que l'on a vu à Paris, il y a quelques années, a publié à Augsbourg, chez les freres Weith, en 1721. Le titre eſt : *Hervei, Dolenſis, ordinis ſancti Benedicti, commentariorum in Iſaiam prophetam libri* 8, *ad Joan-*

nem abbatem Dolensem. Ce Jean abbé de Bourdeols, est Jean I, qui mourut l'an 1138. Les autres ouvrages d'Hervé sont : 1. un commentaire sur les lamentations de Jérémie ; 2. une explication de la derniere partie d'Ezechiel, où a fini saint Grégoire le Grand ; 3. un commentaire sur le Deuteronome ; 4. un sur l'Ecclésiastique ; 5. Commentaire sur les livres des Juges & de Ruth ; 6. Commentaire sur les épitres de Saint Paul. Celui-ci a été imprimé plusieurs fois, sous le nom de saint Anselme, archevêque de Cantorberi. La premiere édition fut donnée à Paris, *in-folio*, l'an 1533, par les soins de René Chasteigner de la Rochepofay, abbé de la Mercy-Dieu, sur un manuscrit de son abbaye. Hittorpius le fit réimprimer la même année à Cologne, dans la même forme. On en donna une autre édition, à Paris, en 1549, *in-folio*, par les soins de Simon Fontaine, de l'ordre des Freres Mineurs. 7. Commentaire sur la Genèse ; 8. Commentaire sur les petits prophétes, 9. Explication sur les leçons des évangiles, & sur les cantiques qui se chantent dans l'Eglise ; 10. un livre sur certaines diversités le lecture de l'écriture sainte, où il faisoit voir qu'on lisoit autrement dans quelques églises que dans le texte sacré de l'Ecriture ; 11. un livre des miracles qui furent opérés dans l'église du monastere de Bourdeols ; 12. une explication du livre de la céne du Seigneur, attribué faussement à saint Cyprien. Ce fut à la priere de son abbé Girbert, & de quelques-uns de ses confreres, qu'Hervé entreprit cet ouvrage, que la mort l'empêcha d'achever. On ne la point imprimé ; & l'on a eu raison. Le traité de la céne du Seigneur, tel qu'il est, est un livre pitoyable, & nullement digne du grand nom qu'on lui a fait porter. J'ai désigné les ouvrages d'Hervé qui ont été donnés au public, les autres sont demeurés manuscrits. *Voyez* ce que dit de ce savant religieux, dom Liron, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, au tome III, de ses *Singularites historiques & littéraires.* Voyez aussi *Epistola encyclica monachorum Burgidolensis abbatiæ, vitam librosque Hervei continens*, dans le spicilége de D. Luc d'Acheri, tome III, de l'édition *in-folio*, pag. 461 & 462. Cette lettre est de l'an MCXI.

HERVÉ (Daniel) natif de Saint-Pere en Rets, diocèse de Nantes, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1642, âgé de 21 ans, & reçut la prêtrise en 1645. Il fut quelque temps théologal à Boulogne, & supérieur de la maison que les peres de l'Oratoire ont en cette ville. Il quitta Boulogne en 1660, & occupa depuis le même poste de supérieur en différentes maisons, & en diverses provinces. Ayant conçu le dessein de composer la vie du cardinal de Bérulle, on seconda son zéle ; on lui fournit beaucoup de mémoires, & on le nomma pour procéder à l'information des vertus & des miracles de ce pieux cardinal, afin de servir au procès de sa béatification que l'on poursuivoit alors à Rome, & qui n'a point été terminé. Ce dessein lui en fit concevoir un autre qu'il exécuta : ce fut de donner une nouvelle vie de mademoiselle Acarie, qui avoit été dirigée par M. de Bérulle. Elle étoit fille de Nicolas Avrillot, seigneur de Champlastreux, & veuve de M. Acarie. Elle mourut en 1618. Cette vie parut *in-8°*, à Paris, chez Méturas en 1666, sous ce titre : *La vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmelites en France.* Le P. Hervé vint exprès à Paris pour présider à l'impression de cette histoire. Etant supérieur de la maison du Saint-Esprit à Troyes, il publia une explication historique de l'Apocalypse en latin, qui fut imprimée à Lyon *in-4°*, en 1684. Nous avons encore de lui deux volumes *in-8°*, de sermons, imprimés à Rouen, chez Behourt en 1692, & une paraphrase de l'ordinaire de la messe, à Lyon chez Briasson. Il fut pendant six mois curé de Sainte-Croix Saint-Ouen de Rouen, & mourut le 8 de juillet 1694. Il a laissé des commentaires françois sur les prophétes Osée & Joël, que l'on conserve manuscrits dans la maison de Rouen où il est mort. * *Mémoires du temps.* Le Long, *biblioth. sacra.* in-folio, *pag.* 773.

HERVET (Gentien) d'Olivet près d'Orléans, chanoine de Reims, né en 1509, fut instruit dès son enfance dans les arts libéraux, & dans les lettres grecques & latines. Le premier emploi qu'il eut, fut d'être précepteur de Claude de l'Aubespine, qui fut secrétaire d'état sous le rois François I, Henri II, François II, & Charles IX. Etant depuis venu à Paris, il travailla avec Edouard Lupset, Anglois, à l'édition des œuvres de Galien, qui avoient été traduites en latin par Thomas Linacer. Ayant suivi Lupset en Angleterre, il eut soin de l'éducation d'Artus Polus, & ensuite il fut appellé à Rome par le cardinal Polus, pour y travailler à traduire en latin les auteurs Grecs. Son rare savoir & la douceur de sa conversation lui acquirent l'amitié de Polus, & de tous les hommes illustres d'Italie. Etant revenu en France, il enseigna publiquement dans le collége de la ville de Bourdeaux. Dans un second voyage qu'il fit en Italie, il s'attacha au cardinal Marcel Cervin ; & ce fut chez ce cardinal qu'il traduisit en latin plusieurs ouvrages des peres Grecs. Il accompagna ce cardinal au concile de Trente, & y prononça quelques discours. Hervet ayant pris les ordres sacrés, fut grand-vicaire de Jean de Hangest, évêque de Noyon, & de Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, & s'appliqua même à la prédication. Il alla au concile de Trente avec le cardinal de Lorraine, qui lui donna un canonicat à Reims, où il passa le reste de ses jours dans l'étude. Il y mourut le 12 de septembre 1594, âgé de 85 ans. Plusieurs prétendent qu'il fut docteur en théologie de la faculté de Paris, & il y en a qui l'ont crû & écrit de son vivant ; mais il assure lui-même dans un écrit intitulé *Anti-Hugues*, qu'il publia en 1566, qu'il ne fut jamais docteur dans aucune faculté. Hervet a composé un discours pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, qu'il fonde sur le VI canon du concile de Chalcédoine, qui porte qu'on n'ordonnera point de clercs sans titre. Il prononça au concile de Trente un discours, pour montrer que les mariages des fils de famille, qui sont en puissance de parens, contractés sans le consentement des parens, sont nuls. Les ouvrages de Gentien Hervet sont en très-grand nombre. Nous renvoyons au catalogue exact que le pere Niceron en a donné dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la répub. des lettres.* Nous observerons seulement, que ce Pere s'est trompé dans les dates de la naissance & de la mort de cet auteur. * Possevin, *appar. sacr.* Du Verdier, *bibliot. franç.* La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Charles de la Saussaye, & Symphorien Guyon, *hist. d'Orléans.* Quenstedt, *de Patr. illustr. pag.* 46. Du Boulai, *hist. academ. Parinsiens.* Le Mire, *de script. sæc. XVI, &c.* M. Du Pin.

HÉRULES, anciens peuples d'Allemagne, qui habitoient vers la mer Baltique, dans le pays nommé aujourd'hui *Meckelbourg*, suivant le sentiment de Ferrarius, & de Refuge, *en sa geogr. historique.* Selon Procope, *l.* 1 & 2, *de l'histoire des Vandales*, ils habitoient autrefois au-delà du Danube, & étant devenus les plus puissans d'entre leurs voisins, ils rendirent les Lombards leurs tributaires. Depuis ils furent vaincus par ces derniers, qui secouerent le joug, & qui les ayant chassés avec Rodolphe leur chef, les obligerent d'aller chercher d'autres terres, qui avoient été anciennement habitées par les Rugiens. Ensuite une partie passa avec les Goths en Italie, & l'autre alla s'établir auprès des Gépides. Ces derniers faisant des courses sur les Hérules, les contraignirent de passer le Danube, sous le regne de l'empereur Anastase, qui envoya une armée contre eux. Ils furent battus, & ceux qui resterent de cette défaite, obtinrent leur pardon, promettant de demeurer fidéles aux Romains, qui néanmoins n'en tirerent depuis aucun avantage.

Justinien étant parvenu à l'empire, leur donna de bonnes terres, & de quoi les cultiver : ce qui les toucha de telle sorte, qu'en revanche de ses bienfaits, non-seulement ils se donnerent entierement à lui, mais aussi ils embrasserent le christianisme. Ils commencerent alors à se défaire de leurs coutumes barbares, & à mener une vie plus raisonable, par le commerce qu'ils avoient avec les Romains ; car auparavant ils alloient nuds au combat, à la réserve des parties que la pudeur naturelle veut que l'on cache ; ils offroient en sacrifices à leurs Dieux des victimes humaines ; ils tuoient les vieillards & les malades ; & obligeoient les femmes à ne pas survivre à leurs maris, de peur de s'attirer la haine des parens du défunt, & le mépris de tout le monde. Ils se plongeoient aussi sans honte dans les plus infâmes voluptés, & surpassoient les autres peuples en toutes sortes de vices ; mais quoiqu'ils semblassent extrêmement différens, après avoir reçu la lumiere de l'évangile, ils ne purent néanmoins se dépouiller entierement de leur perfidie naturelle, & du desir insatiable du bien d'autrui, ce qui n'étoit pas un crime parmi eux. Grotius dit qu'après l'empire de Trajan, les Hérules, avec ceux de Rugie, passerent dans la Scandie, à présent le *pays de Schonen*, de-là le Sund, & qu'ils avoient des chefs ou princes, ausquels ils obéissoient ; mais que peu avant le regne de Justinien, ils furent chassés par les Danois. ODOACRE, leur roi, dépossséda *Romulus Augustus* l'an 476. Son regne ne fut que de 16 ou 17 ans, jusqu'en 493, qu'il fut tué par *Theodoric*, roi des Ostrogoths. Pantaléon en sa chronique, assure que leur roi GETHÉS, fut baptisé l'an 528. MISTÉVON un de ses successeurs, grand ennemi du christianisme, ravagea toute la Saxe, pour se venger du refus que Bernard, duc de Saxe, lui avoit fait de sa fille, après avoir joint ses armes avec les siennes pour l'empereur Othon II, contre les Sarasins, qui étoient entrés en Italie. Sur la fin de ses jours, qu'il passa en exil, ou forcé, ou volontaire, il reçut le baptême, & mourut au lieu nommé alors *Bardovic*, où depuis a été bâtie la ville de *Lunebourg*. Il laissa entre autres enfans, UDON, de qui sont descendus les princes des Vandales & de Meckelbourg ; & BOGUSLAS, de qui ceux de Poméranie ont tiré leur origine. * Spener, *histoire généal.*

HERULO (Berard) cardinal évêque de Spolete, natif de Narni, ville de l'Ombrie, étudia avec succès la jurisprudence civile & canonique ; ensuite de quoi il vint à Rome assez jeune, où il fut référendaire apostolique, puis auditeur de Rote, & enfin évêque de Spolete. Le pape Pie II le fit cardinal l'an 1460, & l'envoya légat à Pérouse. Hérulo étoit un homme de grande probité, amateur de la justice, mais trop entêté, & trop sévére. Il en usa avec une hauteur ridicule à l'égard de Frédéric, second fils de Ferdinand roi de Naples, qui vint à Rome, & qui fut logé dans le palais du Vatican, par ordre du pape. Tous les cardinaux lui rendirent visite, & Hérulo fut le seul qui manqua à cette civilité. On lui en demanda la raison ; il répondit que c'étoit pour conserver l'honneur du cardinalat ; & soutint qu'un prince de l'église ne devoit point visiter le second fils d'un roi tributaire du saint siége. Berard Hérulo fut évêque de Sabine sous le pontificat de Sixte IV, & mourut à Rome le 3 avril 1479. * *Consultez* les commentaires de Pie II ; Garimbert ; Ciaconius ; Onuphre ; Ughel ; Auberi, &c.

HERWART (Jean-George) chancelier de Baviere, vers le commencement de XVII siécle, se rendit fameux par l'apologie qu'il composa pour l'empereur Louis de Baviere, contre les mensonges de Bzovius, dont il critiqua aussi plusieurs autres fautes. Herwart étoit issu d'une famille originaire d'Augsbourg & patricienne. Il est auteur d'une *Chronologia nova, vera & ad calculum astronomicum revocata* ; à Munich, 1612, *in-4°*, *Pars prima*. On imprima l'autre partie en 1626. *Pars altera, quæ est Chronologicorum, seu emendatæ temporum rationes adversùs incredibiles aliorum rationes*, in-4°. Son fils publia un livre sous ce titre : *Admiranda ethnicæ theologiæ mysteria propalata, ubi lapidem Magnetem antiquissimis passim temporibus pro Deo cultum ; & Artem quâ navigationes magneticæ per universum orbem instituerentur à veterum sacerdotibus sub involucris Deorum Dearumque & aliarum perindè fabularum cortice summo studio occultatam esse, noviter commonstratur. Accessit exacta temporum ratio adversùs incredibiles chronologiæ vulgaris errores. Opus diù desideratum. Jo. Fridericus Herwart ab Hohenburg in Schwindek S. E. Bavariæ, &c, à consiliis, ex incompletis optimi parentis P. M. eruit monumentis, atque ad finem perduxit.* A Munich, 1626, *in-4°*. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre. On y voit au-devant une table intitulée, *Tabula nauticæ & hieroglyphicæ descriptionis totius mundi vetustissima, quæ theologiam Chaldeorum Babylonis, Hierogrammateon Ægypti, & Orphei Phrygis, necnon Magiæ Sophiæque Zoroastris & Magorum Persidis ostendit originem.* * Bayle, *diction. critiq.*

HERWORDEN, *cherchez* HERFORD.

HERZEGOVINE, province de Servie, appartenante au Turc, a pour ville capitale Narenza, qui est située vers le golfe de ce nom. Cette province faisoit autrefois partie du royaume de Servie, & les anciens l'ont nommée *Chulmia*, *Chelmum* & *Zachulmia*, comme Jean Lucio le prouve dans la description de la Dalmatie.

HESBURN (Jacque) comte de Bothwel en Ecosse. L'opinion générale a été qu'il eut part à la mort de Henri lord Darnlei, qui avoit épousé Marie reine d'Ecosse, & que les historiens Ecossois nomment d'ordinaire le roi Henri. Le soupçon étoit si fort contre lui, qu'il fut appellé en jugement pour ce meurtre : mais soit que les preuves ne fussent pas suffisantes, soit que la poursuite ne fût pas trop échauffée, il fut absous par les jurés composés de noblesse & de bons bourgeois. Il eut ensuite la hardiesse de se saisir de la reine, & de la conduire malgré elle à Dunbar. On traita cet enlevement de rapt, & la noblesse auroit poursuivi le ravisseur, si elle n'avoit pas appris de la reine qu'on en usoit honnêtement avec elle. Ce comte, pour favoriser son mariage avec sa souveraine, se sépara de sa femme, qui étoit sœur du comte de Huntlei. Il gagna d'ailleurs un grand nombre de noblesse, qui donna par écrit son approbation à son mariage avec la reine. Mais peu de temps après, plusieurs seigneurs leverent des troupes, & publierent que leur dessein étoit d'empêcher que le jeune prince, fils de Marie, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Jacques I, ne tombât entre les mains de Bothwel, & pour délivrer la reine de prison, & la mettre en liberté. La reine & Bothwel leverent des troupes contre la noblesse, la déclarerent rebelle & coupable de conspiration. Les armées étant sur pied, Bothwel offrit de terminer le différend par un combat singulier, qui fut accepté, mais la reine l'empêcha. Quand on étoit sur le point d'en venir aux mains, cette princesse s'appercevant que ses troupes n'étoient pas bien intentionées pour elle, conseilla à Bothwel de se cacher, & se remit entre les mains de la noblesse. Bothwel étant ainsi abandonné, s'enfuit à Orknei : mais étant poursuivi, il se retira en Danemarck, où il fut découvert par quelques marchands Ecossois, & enfermé dans une étroite prison, où il perdit l'esprit. Il y demeura dix ans, & mourut misérable. Plusieurs ont accusé la reine d'avoir eu part avec Bothwel à la mort de son époux ; mais Camden la décharge de cette accusation. * Buchanan. Spotswod. Melvil *Mémoires*, *&c.*

HESCHAM Ben-Abdalmalek, dixiéme calife de la race des Ommiades, succéda à son frere Iezid, & fut le quatriéme fils d'Abdalmalek, qui jouit du califat. *Cherchez* HISCHAM.

HESCHAM, fils d'Abdalrahman, a été le second calife de la race des Ommiades en Espagne. Il succéda à son

son pere l'an 171 de l'hégire, de Jesus-Christ 788. Il chassa d'Espagne ses deux freres, qui lui firent la guerre, & les obligea de s'enfuir en Afrique. Il fit l'an 175 de l'hégire de grandes courses dans la Galice. L'an 177 de l'hégire, il prit Gironne & Narbonne sur les chrétiens : mais les François ou Gascons le chasserent de Narbonne avant sa mort, arrivée l'an 179 de l'hégire ; après qu'il eut été défait par Alfonse, roi de Galice & des Asturies. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

HESCHAM, II du nom, fils de Hakem, aussi II du nom, fut le dixiéme calife de la race des Ommiades en Espagne. Il succéda à son pere l'an 366 de l'hégire, de Jesus-Christ 976, âgé de 10 ans & 8 mois seulement. Il eut pour gouverneur & régent de ses états un Ebn Amer, avec la qualité de grand chambellan, & dans la suite il porta le titre d'*Almansor*, à cause des grandes victoires qu'il remporta sur les Espagnols & sur les Arabes rebelles, qui se révoltoient de temps en temps. Après avoir regné 33 ans dans la dépendance des grands chambellans, Hescham tomba entre les mains d'un Almahadi, qui l'enferma dans un lieu fort secret, & il fit courir le bruit qu'il étoit mort, en faisant enterrer un autre pour lui. Mais après quelque temps, une grosse faction d'Arabes s'éleva contre lui, & rétablit Hescham, qui ne manqua pas de se défaire d'abord d'Almahadi. Dans la suite les habitans de Tolede s'étant révoltés contre lui, & ayant proclamé roi Obéidallah, fils d'Almahadi, pendant que ceux de Cordoue appellerent Soliman, neveu d'Hescham, il fut obligé de descendre une seconde fois du trône, & de passer en Afrique. Soliman alors fut reconnu par tous les Arabes d'Espagne, pour le seul roi & calife légitime. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

HESDIN ou HESDIN-FERT, *Hesdina* & *Hesdinum*, ville des Pays-Bas dans l'Artois, est située sur la riviere de Canche, sur les frontieres de la Picardie, à six ou sept lieues d'Abbeville, à quatre de Montreuil, & un peu plus de Saint-Paul. Hesdin étoit autrefois située environ à une lieue de l'endroit où elle est aujourd'hui. Elle fut ruinée pendant les guerres d'entre le roi François I & l'empereur Charles-Quint. Philibert-Emanuel, duc de Savoye, général des troupes de l'empereur, la fit rebâtir l'an 1554, en un lieu appellé *Mesnil*, où l'on construisit un fort, puis une ville. Il la nomma *Hesdin-Fert*, faisant allusion à l'ancienne devise de la maison de Savoye, qui est, F. E. R. T. Les François la prirent l'an 1639, & après divers changemens, l'ont conservée par les articles 35 & 41 de la paix des Pyrenées en 1659. * Guichardin, *desc. des Pays-Bas.* De Thou. Valere André, &c.

HESEBON, capitale des Amorrhéens, où habitoit Séhon leur roi. Elle fut du partage de la tribu de Gad. On la donna ensuite aux Lévites de la famille de Merari. * *Nombre XXI*, 25, *XXXII*, 5.

HESERWALD, anciennement *Cæsia Sylva*, forêt de la basse Allemagne, dans le duché de Cléves. * Hoffman, *lexicon.*

HESHUSIUS, connu sous le nom de *Tilemanus Heshusius*, Protestant de la confession d'Augsbourg, naquit l'an 1526, à Ober-Wesel sur le Rhin, dans le diocèse de Tréves, ou, selon d'autres, de Wesel au pays de Cléves. Il fut ministre & professeur à Heidelberg; puis il courut assez long-temps en Allemagne, enseignant à Iène, dans la Saxe, à Konisberg, & à Helmstadt. C'étoit un esprit inquiet, opiniâtre & rempli de soi-même, qui eut différentes querelles à soutenir, & qui se fit chasser presque de tous les lieux où il s'étoit établi. Il publia divers traités, & mourut le 25 septembre 1588, âgé de 62 ans. * Lavater, *hist. sacram.* Melchior Adam, *in vit. théol. Germ.*

HESICHIUS, *cherchez* HESYCHIUS.

HESIODE, poëte Grec, natif d'Ascra, petit bourg de Béotie, où son pere, qui demeuroit à Cumes, ville de l'Eolide en Asie, fut obligé de se retirer, après avoir mal fait ses affaires dans le lieu de sa naissance. On tient qu'il devint poëte en gardant ses moutons, par une faveur particuliere des muses, qu'il servit depuis, en qualité de prêtre, sur le mont Hélicon. Pour ce qui est du temps auquel il a vécu, les auteurs n'en demeurent pas d'accord entr'eux. Pausanias nous dit que de son temps, on voyoit des vers d'Hésiode sur des tables de plomb, dans le temple des muses, où il avoit exercé la prêtrise. Quelques-uns le font plus ancien qu'Homere; d'autres son contemporain; & d'autres enfin assurent qu'il vécut long-temps après lui. Le sentiment des derniers est plus vraisemblable, vu qu'on remarque dans Hésiode beaucoup d'imitations d'Homere; & d'ailleurs Porphyre dit positivement qu'il a vécu environ cent ans après lui. Néanmoins nous trouvons aujourd'hui un passage dans son livre, qui prouve invinciblement qu'il vivoit du temps d'Homere, puisqu'il dit qu'il composa autrefois des vers aux jeux funebres d'Astydamas, & qu'il en remporta le prix, quoiqu'Homere s'y fût trouvé aussi bien que lui. Mais d'ailleurs on peut croire que ces vers sont supposés; car si l'antiquité les eût lus dans Hésiode, on n'auroit pas tant disputé depuis pour savoir lequel d'Homere ou de lui étoit le plus ancien. Il ne faut pas oublier la remarque d'Eustathius, commentateur d'Homere, qui est que ce poëte parlant du *Nil*, l'appelle *Egyptus*, nom qu'on lui donnoit anciennement. A quoi il ajoute qu'Homere introduit les Athletes qui luttent avec une ceinture autour des reins; au lieu que du temps d'Hésiode ils étoient tout nuds : coutume qui s'établit depuis qu'un certain Orsipe fut vaincu, pour s'être embarassé dans sa ceinture, qui se délia en combattant. On tient qu'Hésiode fut tué par des Locriens, qui le jetterent dans la mer; mais qu'ayant été recueilli par quelques dauphins, il fut porté jusqu'à terre, & inhumé au temple de Nemée; que depuis les coupables ayant été saisis, furent punis du même genre de mort; & qu'en mémoire de leur attentat, leurs maisons furent brulées. Un des ouvrages d'Hésiode est intitulé, *les Œuvres & les Jours*; parcequ'il exhorte les hommes au travail, & que d'autre côté, de même à peu près que nos faiseurs d'almanachs, il marque quelquefois des jours heureux & malheureux. Cet ouvrage contient quelques préceptes pour l'agriculture & pour les mœurs. Nous avons encore de lui *la Théogonie* ou *génération des dieux :* ce qui a fait dire à Quintilien que ce poëte étoit l'auteur des fables. Hésiode avoit fait encore plusieurs autres ouvrages que nous n'avons plus. On trouve encore un grand poëme intitulé, *le bouclier*, qu'on lui attribue; mais les plus habiles critiques conviennent qu'il n'est pas de lui. Le stile d'Hésiode est très-simple & sans aucune élévation. Cicéron, *liv. 6 famil.* recommande à Lepta d'apprendre ce poëte par cœur, & de l'avoir souvent en la bouche. *Voyez* outre les auteurs allégués, Plutarque, *au banquet des sept sages*, & *livres de l'industrie des animaux*; Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 11, & *l.* 17, *c.* 19 & 21. Eusebe, Velleius-Paterculus, *l.* 1, *c.* 7. Jules Scaliger, *l.* 1, *de la poëtique*, *c.* 5. Heinsius, *introduction au livre d'Hésiode*; Vossius, *des poëtes*, &c. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Grecs.* Entre les éditions des œuvres d'Hésiode, celle de Henri Etienne est estimée. Celle de Daniel Heinsius avec les notes de Casaubon de l'an 1603, *in*-4°, est rare & recherchée, surtout à cause du scholiaste grec. Georges Pasor en donna une édition imprimée plusieurs fois en Hollande, avec un dictionnaire des mots d'Hésiode. Grævius en donna aussi une l'an 1667. On en a une bonne édition de Schrevelius *in*-4°, réimprimée *in*-8° à Leipsick en 1703, avec l'*index* de Pasor augmenté. M. le Clerc fit imprimer cet auteur à Amsterdam l'an 1710, avec des notes beaucoup plus amples; & cette édition est préférable aux deux dernieres.

HESIONE, fille de *Laomedon*, roi de Troye, fut délivrée par Hercule d'un monstre marin, auquel l'oracle avoit commandé de l'exposer. L'ingratitude du roi, qui refusa à Hercule la récompense qu'il lui avoit pro-

mise, obligea ce héros d'assiéger Troye. Il prit cette ville, & donna *Hésione* à *Télamon*, qui étoit monté le premier à l'assaut. * Ovide, *métam.* 2. Virgile, *Enéid.*

HESLER (Georges) cardinal, Allemand, natif de Wirtzbourg, fit quelques progrès dans l'étude du droit, & trouva moyen de se faire connoître à l'empereur Frederic IV. Ce prince l'envoya ambassadeur en France, & lui procura le chapeau de cardinal, que Sixte IV lui donna l'an 1477. Hesler se noya en passant le Danube dans un bateau, au mois de septembre 1482. Garimbert parle de ce cardinal comme d'un scélérat. * Philippe de Comines, *liv.* 4, *c.* 2. Garimbert, *liv.* 4 *&* 6. Auberi, *histoire des cardinaux.*

HESNAULT (Jean) poëte françois, *cherchez* HENAULT.

HESPERIDES (jardin des) dont Virgile fait la description dans le quatriéme livre de l'Enéide. Il étoit dans la Mauritanie Tingitane, selon Solin; & dans la Pentapole, selon Ptolémée. * Virgile, *liv.* 4 *Æneid.* Pline, *l.* 5, *c.* 1 *&* 5. Strabon, *l.* 17.

HESPERIDES, filles d'*Hesperus*, frere d'*Atlas*, étoient trois, & se nommoient *Eglé*, *Arethuse* & *Hesperethuse*. Les poëtes ont feint que, près de Lixe, ville de Mauritanie, elles possédoient un verger, où croissoient des pommes d'or, gardées par un dragon mis en ce lieu par Atlas; & qu'Hercule enleva ce riche fruit. Ce que Diodore de Sicile explique autrement dans le cinquiéme livre de sa bibliotheque historique; car, sur ce que χρυσᾶ μῆλα signifie *des brebis d'or* ou *de belles brebis*, aussi-bien que des *pommes d'or*; il conjecture qu'on négocioit des brebis en ce pays-là; & que la fable des pommes d'or est venue de l'équivoque de ce mot. D'autres ont dit, que les Hespérides gardoient des brebis, dont la toison étoit dorée, & qu'Hercule emmena ces brebis. Quelques-uns ont fait les Hespérides filles d'un riche habitant de Milet, qui les faisoit garder, à cause de leur beauté, par un homme appellé *Dragon*, qu'Hercule tua ou gagna par argent, pour enlever ces filles. * Hygin, *liv.* 2. Virgile & Ovide en parlent aussi. Les anciens donnoient le nom d'Hespérides ou *Gorgades*, à des isles qui sont celles du *Cap-Verd*, le long de la côte d'Afrique, comme nous l'avons dit ailleurs. Voyez la *dissertation* sur les Hespérides, par M. l'abbé Massieu, dans les *mem. de l'académie des belles lettres*, tome V, *p.* 205, *& suiv.*

HESPERIE: nom que les anciens géographes donnent à l'*Italie* & à l'*Espagne*: à l'*Italie*, à cause d'Hesperus, qui ayant été chassé par son frere Atlas, se retira en ce pays-là, auquel il donna son nom; à l'*Espagne*, à cause de l'étoile, nommée *Hesperus*, qui paroît le soir vers le couchant, cette région étant la plus occidentale de tout le grand continent.

HESPERUS, selon quelques poëtes, fut fils de l'Aurore & de Céphale; mais selon l'opinion la plus commune, fils de Japeth, & frere d'Atlas, & donna son nom à l'*Italie*. Hesperus étant monté sur une des plus hautes pointes de l'Atlas, pour mieux observer le cours des astres, n'en descendit point, & disparut pour toujours. De-là vient qu'on a feint qu'il avoit été changé en cette étoile brillante, qui, précédant le lever du soleil, est nommée *Lucifer*; & qui le suivant le soir, est appellée *Hesperus*. * Apollodore. Hygin. Natalis Comes, *l.* 4, *c.* 17.

HESRON, ville de la Palestine, nommée autrement AZOR, dans la tribu de Juda. *Josué*, 15. C'est aussi le nom d'un fils de *Ruben*, & d'un fils de *Pharez*, fils de Juda, *Genese*, 46. Il est fait mention, *au chap.* 16 *des Nombres*, de certains peuples nommés *Hesronites.*

HESSE ou HESSEN, *Hassia*, pays d'Allemagne, avec titre de landgraviat. La Hesse ne comprend pas seulement le landgraviat de ce nom, mais encore plusieurs autres principautés & seigneuries, comme la Wéteravie, les comtés de Nassau, de Solms, de Hanaw, de Viedt, de Sein, de Waldec, de Cartembourg, &c; l'abbaye de Fulde, celle d'Hirsfeldt, qui appartient aujourd'hui à la maison de Hesse-Cassel; les villes impériales de Geldenhausen, Friberg, Wetslar, &c. Tout ce pays a la haute-Saxe à l'orient; la Westphalie au septentrion; la Franconie & l'archevêché de Mayence au midi; & au couchant les états de Trèves & de Cologne, avec le duché de Berg. La Hesse en particulier, a des bornes plus resserrées. Elle a été divisée sur la fin du XVI siécle en trois parties, qui appartenoient à trois branches de la maison de Hesse: savoir, *Cassel*, *Darmstad* & *Marpurg*. Cette derniere branche a manqué, & la plus grande partie de ses biens a passé dans celle de *Cassel*, qui est celle des aînés: ce qui a été confirmé par le traité de Munster. *La Hesse particuliere* a deux landgraviats: l'un aux environs des rivieres d'Eder & de Loën; & l'autre aux environs des rivieres de Werf & de Fulde. *Marpurg* sur le Loën, est capitale du premier, qui étoit autrefois le lieu de la résidence du landgrave de ce nom. *Cassel* sur la riviere de Fulde, est capitale de l'autre landgraviat. Tout ce pays est couvert de montagnes & de forêts; & cependant il est fertile en pâturages, en grains, & même en vins du côté du Rhin & du Loën. Les habitans sont laborieux, adroits & bons soldats. La religion dominante dans le landgraviat de Hesse-Cassel, est la calviniste; & dans le landgraviat de Hesse-Darmstad la lutherienne. Ces princes sont compris dans le cercle du Haut-Rhin; & dans les diétes de l'empire ils ont trois voix; ceux de Hesse-Cassel deux, l'une pour Cassel, l'autre pour l'abbaye d'Hirsfeldt; & ceux de Hesse-Darmstad une.

HESSE. Cette maison est une des plus illustres d'Allemagne par sa noblesse, par son ancienneté, & par les grands hommes qu'elle a produits, & tire son origine de la maison de Brabant. HENRI *le Magnanime*, duc de Brabant, eut deux fils de deux femmes; HENRI *le Clément* ou *le Débonnaire*, de *Marie* de Souabe; & un autre HENRI, dit l'*Enfant* ou *le Jeune*, de *Sophie* de Thuringe, fille de S. Louis VI du nom, landgrave de Hesse & de Thuringe, & de sainte *Elizabeth* de Hongrie. Ces landgraves descendoient, à ce qu'on prétend, de LOUIS II, fils de CHARLES de France, duc de Lorraine, & de sa seconde femme *Agnès* de Vermandois, sous le nom de *Thuringe.*

I. HENRI I, né l'an 1245, dit l'*Enfant* ou *le Jeune*, parceque son pere, qui mourut l'an 1247, le laissa dans le berceau, succéda aux biens de sa mere *Sophie*, héritiere de son frere *Herman* II, qui fut empoisonné le 3 janvier 1240, âgé de 18 ans, sans laisser de postérité de *Beatrix*, fille de *Henri* VI, duc de Brabant. *Sophie* fut obligée d'abandonner la Thuringe à *Henri*, dit l'*Illustre*, marquis de Misnie, fils de *Judith* de Thuringe, sa tante paternelle. HENRI l'*Enfant* mourut le 8 avril 1308. Il avoit épousé 1. *Adelaide*, fille d'*Othon* duc de Brunswic: 2. *Mathilde*, fille de *Thierri* VI, comte de Cleves: 3. *Anne*, fille de *Louis*, dit *le Severe*, comte palatin. Il n'eut point d'enfans de la derniere, & laissa du premier lit, OTHON, qui suit; *Louis*, évêque de Munster, mort l'an 1320; & du second, *Jean* prince de Hesse, mort l'an 1311; *Elizabeth*, mariée 1. à *Jean*, comte de Sayn: 2. à *Gerard* comte de Epstein; *Mathilde*, mariée à *Godefroi* comte de Zigenheim; *Alix*, femme de *Berthold* comte de Henneberg; *Agnès*, mariée à *Jean* Burgrave de Nuremberg; *Sophie*, mariée à *Othon* III comte de Waldeck; *Anne*, femme de *N.* comte de Ochsenstein; & *N.* mariée à *N.* comte de Gortz.

II. OTHON landgrave de Hesse, prit alliance avec *Adelaide* comtesse de Ravensberg, & mourut le 17 janvier 1325. Il eut de son mariage HENRI II, qui suit; LOUIS I, *qui continua la postérité*; *Herman*, mort

jeune; *Othon*, archevêque de Magdebourg, mort le 30 avril 1361; *Anne*, mariée à *Albert* duc de la basse-Saxe; & *Agnès*, femme de *Gerlac* comte de Nassau.

III. Henri II du nom, dit *de Fer*, landgrave de Hesse, épousa *Elizabeth*, fille de *Frederic*, dit *le Fort*, marquis de Misnie & de Thuringe. Il mourut le .... âgé de 104 ans, & eut pour enfans *Henri*, mort avant son pere, sans postérité de *Mathilde*, fille de *Thierri* IX, comte de Cleves; *Othon*, mort aussi avant son pere, sans postérité d'*Elizabeth* de Cleves, fille du même *Thierri* IX, comte de Cleves; *Judith*, morte au berceau; *Adelaide*, mariée à *Casimir* roi de Pologne, qui la renvoya, morte de chagrin l'an 1356; *Elizabeth*, mariée à *Othon* duc de la Basse-Saxe; & une autre *Judith*, mariée à *Othon* duc de Brunswick.

III. Louis I, prince de Hesse, second fils d'Othon landgrave de Hesse, épousa *Marguerite* comtesse de Spanheim, & mourut l'an 1343. Il fut pere d'Herman, qui suit; d'*Othon*, seigneur de Grebestein & de Nordeck, mort sans alliance; & d'*Anne* ou *Agnès*, abbesse d'Itenach.

IV. Herman, surnommé *le Docte*, s'acquit beaucoup de réputation dans les armes: donna du secours à Baltasar landgrave de Thuringe, contre Othon duc de Brunswick, & mourut le 24 mai 1413. Il épousa 1. *Jeanne*, fille de *Jean* comte de Nassau-Sarbruck, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite*, fille de *Frederic* IV, burgrave de Nuremberg, dont il eut Louis II, qui suit; *Henri*; & *Frederic*, morts jeunes; *Marguerite*, femme de *Henri*, duc de Brunswic & de Lunebourg; *Agnès*, mariée à *Othon* de Brunswic, morte le 2 février 1471; *Anne*; *Elizabeth*; & *Agnès*, mortes jeunes.

V. Louis II du nom, dit *le Pacifique*, landgrave de Hesse, &c, né l'an 1402, refusa l'empire qu'on lui offrit l'an 1440, après la mort d'Albert d'Autriche, & mourut le 17 janvier 1458. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Frederic* I, électeur de Saxe, morte l'an 1463, dont il eut, Louis III qui suit; *Frederic*, mort jeune l'an 1464; *Herman*, évêque de Hildesheim l'an 1471, archevêque de Cologne l'an 1481, & évêque de Paderborn l'an 1489, qui défendit Nuitz contre Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, & mourut le 29 novembre 1508; *Elizabeth*, mariée à *Jean*, comte de Nassau-Weilbourg; & *Henri* III, landgrave de Hesse-Marbourg, né l'an 1440, mort le 12 janvier 1483. Il avoit pris alliance avec *Anne*, fille & héritiere de *Philippe*, dit *le Vieux*, dernier comte de Catzenellebogen, dont il eut *Guillaume*, dit *le plus jeune*, né le 7 septembre 1471, mort le 17 février 1500, sans enfans d'*Elizabeth* de Baviere, fille de *Philippe*, électeur palatin, qu'il avoit épousée l'an 1498; *Frédéric*, *Louis*, *Henri*, morts jeunes; *Elizabeth*, mariée à *Jean*, comte de Nassau-Dillembourg; & *Mathilde*, mariée l'an 1481, à *Jean* II, duc de Cléves.

VI. Louis, III du nom, dit *le Pieux*, landgrave de Hesse-Cassel, né le 7 septembre 1428, mourut de poison le 6 novembre 1471. Il prit alliance l'an 1451, avec *Mathilde*, fille de *Louis*, comte de Wirtemberg, morte l'an 1495. Leurs enfans furent, Guillaume, dit *le Vieux*, qui suit; Guillaume, le puîné, *qui a continué la postérité*; *Anne*, religieuse; & *Elizabeth*, morte sans alliance.

VII. Guillaume, dit *le Vieux*, landgrave de Hesse-Cassel, né le 4 juillet 1466, étoit un prince chagrin & querelleur. Il fut arrêté prisonnier, & dépouillé de ses états, & mourut le 18 février 1515, laissant d'*Anne*, fille de *Guillaume*, duc de Brunswic-Gottingen, *Elizabeth*, mariée 1. le premier octobre 1525, à *Louis*, comte palatin de Deux-Ponts: 2. à *Georges*, comte palatin de Simmeren, morte le 4 janvier 1563; *Mathilde*, femme de *Conrad*, comte de Tecklenberg, morte le 17 août 1558; *Catherine*, mariée à *Adam*, comte de Beichlingen; *Anne* & *Mathilde*, mortes sans alliance.

VII. Guillaume, surnommé *le Puîné*, pour le distinguer de Guillaume *le Vieux*, son frere aîné, & de *Guillaume le Jeune*, son cousin, fut landgrave de Hesse Rhinfeld. Il naquit le 26 août 1468, & mourut le 11 juillet 1509. Il épousa 1. l'an 1496, *Iolande* de Lorraine, fille de *Ferri* II, comte de Vaudemont, & d'*Iolande* d'Anjou, morte l'an 1500, dont il eut *Guillaume*, mort jeune: 2. en 1500, *Anne*, fille de *Magnus* duc de Meckelbourg, qui le rendit pere de Philippe I, qui suit; d'*Elizabeth*, mariée l'an 1525, à *Jean-Georges* duc de Saxe; & de *Magdéléne*, morte sans alliance.

VIII. Philippe I du nom, dit *le Magnanime*, succéda à tous les biens de la maison de Hesse, & fut un des plus grands princes de son temps. Il naquit le 13 novembre 1504, près du camp de *Guillaume* son pere, qui assiégeoit Champ, ville du Palatinat, & l'on tira de-là un présage que sa vie seroit toute guerriere. Il établit la religion protestante dans ses états, finit la guerre des paysans en Allemagne, & remit Ulric duc de Wirtemberg, en la possession de ses états. Il calma les troubles du pays de Munster, fit prisonnier le duc Henri de Brunswic, avec son fils Charles-Victor, & prit la ville de Wolfenbutel. Le landgrave fut aussi un des principaux chefs de la ligue qui se fit l'an 1531, à Smalcalde, pour la défense de la liberté germanique; & bien qu'il eût eu la fortune contraire dans la bataille de Mulberg, donnée le 24 avril 1547, il tint pourtant ferme contre l'empereur Charles Quint; mais peu après persuadé par Maurice électeur de Saxe, son gendre, & par l'électeur de Brandebourg, & trompé par les promesses qu'on lui fit, il vint trouver, sur la foi d'un écrit, l'empereur, qui le fit arrêter prisonnier. On dit que les ministres de Charles-Quint, pour colorer leur dessein, avoient mis par surprise un *W*. pour un *N*. dans un certain mot de cet écrit: de sorte qu'il signifioit *sans perpétuelle prison*, au lieu de *sans aucune prison*. Philippe fut remis en liberté l'an 1552, & ennuyé d'une vie inquiéte & laborieuse, il demeura chez lui paisible. Après avoir souffert tant de travaux, il ne fit plus rien de mémorable, si ce n'est qu'il envoya des troupes aux huguenots de France, commandés par le prince de Condé, qui les avoit demandées au nom de la régente. Ce prince avoit l'esprit grand & élevé; & bien qu'il fût distingué par sa prudence, il donnoit beaucoup au hazard & à la hardiesse. Il aima les lettres, & fonda l'université de Marpurg. Les auteurs rapportent qu'il avoit un fonds inépuisable pour les plaisirs de l'amour; & que, comme il ne voyoit que sa femme, qui ne le pouvoit souffrir si souvent, les ministres protestans, Luther, Melanchthon, Bucer, &c, lui permirent d'épouser une seconde femme, qui fut *Marguerite* de Saal, afin qu'après avoir domté cet ardeur naturelle, il en usât plus modérement avec la landgrave. Il mourut le 31 mars 1567, & les médecins qui ouvrirent son corps, lui trouverent trois testicules. Philippe avoit épousé l'an 1523, *Christine*, fille de *Georges*, dit *le Barbu*, duc de Saxe, morte le 15 avril 1549, dont il eut Guillaume *le Sage*, qui suit; *Louis* landgrave de Hesse, né le 17 mai 1537, & mort le 9 octobre 1604, sans laisser de postérité d'*Hedwige*, fille de *Christophe* duc de Wirtemberg, morte l'an 1590, ni de *Marie*, fille de *Jean* comte de Mansfeld; *Philippe*, né le 22 avril 1541, & mort le 20 novembre 1583, sans laisser de lignée d'*Anne-Elizabeth* de Baviere, fille de *Frédéric* III, électeur palatin, qu'il épousa le 17 janvier 1569, & qui mourut l'an 1609; Georges, *tige des landgraves de* Hesse-Darmstadt, *dont nous parlerons, après avoir marqué la succession de son aîné*; *Philippe-Louis*, mort au berceau; *Agnès*, née le 31 mai 1529, mariée 1. à *Maurice* électeur de Saxe: 2. à *Jean-Frédéric* duc de Saxe, morte le 14 novembre 1555; *Anne*, femme de *Wolfang*, comte palatin de Deux-Ponts; *Barbe*, née le 8 avril

1536, & mariée 1. à *Georges* de Wirtemberg, comte de Montbelliard : 2. à *Daniel* comte de Waldek, morte l'an 1568 ; *Elizabeth*, née le 13 février 1539, alliée l'an 1560, à *Louis* V du nom, électeur palatin, morte le 14 mars 1582 ; & *Christine*, née le 29 juin 1543, femme d'*Adolphe* duc de Holstein-Gottorp. PHILIPPE *le Magnanime*, laissa aussi de *Marguerite* de Saal, cinq mâles, *Maurice ; Christophe ; François ; Volrach ;* & *Frédéric*, morts sans alliance ; & une fille nommée *Marguerite*, mariée 1. à *Jean-Bernard*, comte d'Eberstein & de la Forêt-Noire : 2. à *Etienne-Henri*, comte d'Eberstein-Neuvarten, mort le 6 juillet 1566.

IX. GUILLAUME IV du nom, landgrave de Hesse-Cassel, surnommé *le Sage*, né le 14 juin 1533, fut élevé dans les lettres, où il fit un grand progrès, & laissa même publier ses observations astrologiques, & d'autres piéces de sa façon. Il eut aussi part aux affaires d'Allemagne, & mourut le 25 août 1592, ayant eu de *Sabine*, fille de *Christophe* duc de Wirtemberg, qu'il avoit épousée l'an 1566, & morte le 17 août 1581, MAURICE, qui suit ; *Christian*, né le 14 octobre 1575, mort l'an 1578 ; *Anne-Marie*, née le 27 janvier 1567, mariée l'an 1589, à *Louis* comte de Nassau-Sarbruck ; *Hedwige* née le 30 juin 1569, mariée l'an 1597, à *Ernest*, comte de Holstein-Schauvembourg ; *Agnès*, sœur jumelle d'*Hedwige*, morte en naissant ; *Sophie*, née le 20 juin 1571, morte jeune ; *Sabine*, née & morte l'an 1573 ; *Sidoine*, née le 29 juin 1574, morte l'an 1585 ; *Elizabeth*, née le 11 mai 1577, morte l'an 1587 ; *Christine*, née le 19 octobre 1578, mariée l'an 1598, à *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Eisenach, morte le 19 août 1658, âgée de 80 ans ; & *Julienne*, née & morte l'an 1581.

X. MAURICE landgrave de Hesse-Cassel, né le 25 mai 1572, étoit un prince savant & courageux, mais peu fortuné. Il quitta la religion luthérienne, pour embrasser celle des calvinistes, & par sa conduite attira contre lui les armes de l'empereur Ferdinand II, qui lui fit perdre Marpurg l'an 1623, & qui l'obligea l'an 1626, de céder son état à son fils Guillaume. Il mourut à Eschwege le 15 mars 1632. Ce prince avoit épousé 1. le 24 septembre 1593, *Agnès*, fille de *Jean*, comte de Solms, morte le 23 septembre 1602 ; 2, le 23 mai 1603, *Julienne*, fille de *Jean*, comte de Naussau-Dillembourg, morte le 15 février 1643. De la premiere il eut *Othon*, administrateur de Hirschfeld, né le 25 décembre 1594, mort le 7 août 1617, sans postérité de *Catherine-Ursule*, fille de *Georges-Frédéric*, marquis de Bade, qu'il avoit épousée le 24 août 1613, morte le 15 février 1615, ni d'*Agnès-Magdeléne*, fille de *Jean-George*, prince d'Anhalt, qu'il avoit épousée le 14 juillet 1617, morte l'an 1626 ; *Maurice*, né le 4 juillet 1600, mort le 11 août 1612 ; GUILLAUME V, qui suit ; & *Elizabeth*, née le 25 mars 1597, mariée l'an 1618 ; à *Jean-Albert*, duc de Meckelbourg, morte le 16 décembre 1625. Ses enfans du second lit furent, *Philippe*, né le 26 novembre 1604, tué à la bataille de Lutter le 27 août 1626 ; *Herman* de Hesse, seigneur de Rodenbourg, né le 15 août 1607, marié 1. le premier janvier 1634, à *Sophie-Julienne*, fille de *Christian*, comte de Waldek, morte le 15 septembre 1637, dont il eut un fils, né le premier décembre 1634, mort sans être nommé : 2. le 2 janvier 1642, à *Cunegonde-Julienne*, fille de *Jean-Georges*, prince d'Anhalt, dont il eut *Julienne*, née le 25 mars 1646, morte le 21 mai suivant, & mourut sans laisser de postérité, l'an 1658 ; *Maurice*, né le 13 juin 1614, mort le 16 février 1633 ; *Frédéric* de Hesse, prince d'Eschwege, né le 9 mai 1617, qui fut tué le 24 septembre 1655, en Pologne, où il accompagnoit le roi de Suede son beau-frere : car il avoit épousé sa sœur *Eléonore-Catherine*, fille de *Jean-Casimir*, comte palatin de Deux-Ponts, à Klebourg, dont il laissa trois filles ; savoir, *Christine*, née le 30 octobre 1648, mariée l'an 1667, à *Ferdinand-Albert*, duc de Brunswic-Beveren ; *Julienne*, née l'an 1652, mariée à *Jacques*, baron de Lilienbourg aux Pays-Bas, morte le 20 juin 1693 ; & *Charlotte*, née l'an 1653, mariée 1. l'an 1673, à *Auguste*, dit *le Jeune*, duc de Saxe-Querfurd : 2. à *Jean-Adolphe*, comte de Tecklenbourg ; ERNEST, qui a fait la *branche des landgraves de* HESSE-RHINFELDS, *rapportée ci-après ; Christian*, né le 4 février 1622, mort le 14 décembre 1641 ; *Philippe*, né le 28 septembre 1626, mort le 8 juillet 1629 ; *Agnès*, née le 13 mars 1606, mariée le 23 février 1623, à *Jean-Casimir*, prince d'Anhalt, morte le 28 mai 1650 : *Julienne*, née le 8 octobre 1608, morte sans alliance le 15 décembre 1628 ; *Sabine*, née l'an 1610, morte le 21 mai 1620 ; *Magdéléne*, née le 25 août 1661, mariée le 18 mai 1646, à *Eric-Adolphe*, comte de Salm, morte le .... ; *Sophie*, née le 12 septembre 1615, mariée le 18 octobre 1644, à *Philippe*, comte de Lippe, morte ; *Christine*, née le 9 juillet 1625, morte le 25 juillet 1626 ; & *Elizabeth*, née le 23 octobre 1628, morte le 11 février 1633.

XI. GUILLAUME V, dit *le Constant*, landgrave de Hesse-Cassel, né le 14 février 1602, eut beaucoup de part aux guerres d'Allemagne, & mourut le 21 septembre 1637. Il avoit épousé le 21 novembre 1619, *Amélie-Elizabeth*, fille de *Philippe-Louis*, comte de Hanaw, célébre héroïne, dans le XVII siécle, morte le 8 août 1651, *& dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*. Leurs enfans furent, *Maurice*, né l'an 1621, mort jeune ; *Guillaume*, né le 31 janvier 1625, mort le 11 juillet 1626 ; GUILLAUME VI, qui suit ; *Philippe*, né le 16 juillet 1630, mort le 17 décembre 1638 ; *Adolphe*, né le 15 décembre 1631, mort le 24 mars 1632 ; *Charles*, né le 18 juin 1633, mort le 9 mars 1635 ; *Agnès*, née le 24 novembre 1620, morte le 20 août 1626 ; *Elizabeth*, née le 21 octobre 1623, morte le 12 janvier 1624 ; *Emilie*, née le 11 février 1626, mariée le premier mai 1648, à *Henri-Charles*, sire de la Tremoille, prince de Tarente, duc de Thouars, pair de France, chevalier de la Jarretiere, morte le 15 février 1693 ; *Charlotte*, née le 20 novembre 1627 ; mariée le 12 février 1650, à *Charles-Louis* de Baviere, comte palatin du Rhin, électeur de l'empire, morte le 16 mars 1686 ; *Elizabeth*, née le 22 juillet 1634, abbesse d'Herwrod l'an 1686, morte le 24 mars 1688 ; & *Louise*, née le 5 novembre 1637, morte le 5 janvier 1638.

XII. GUILLAUME, VI du nom, landgrave de Hesse-Cassel, né le 23 mai 1629, rentra dans les biens de ses ancêtres, par les soins & la conduite de la princesse sa mere. Il épousa le 9 juillet 1649, *Hedwige-Sophie*, fille de *Georges-Guillaume*, électeur de Brandebourg, morte le 26 juin 1683, & mourut le 26 juillet 1663. Leurs enfans furent *Guillaume* VII du nom, landgrave de Hesse-Cassel, né le 21 juin 1651, mort à Paris le 21 novembre 1670, sans avoir été marié ; CHARLES, qui suit ; PHILIPPE, qui a commencé *la branche de* CREUZBERG, *rapportée ci après ; Georges*, né le 20 mars 1658, mort à Genève le 4 juillet 1674 ; *Charlotte-Amelie*, née le 27 avril 1650, qui épousa le 25 juin 1667, *Christiern* V, roi de Danemarck, morte le 25 mars 1714 ; *Louise*, née le 11 septembre 1652, morte le 23 octobre 1653 ; & *Elizabeth-Henriette*, née l'an 1661, mariée le 23 août 1679, à *Frédéric* III, électeur de Brandebourg, morte le 7 juillet 1683.

XIII. CHARLES, landgrave de Hesse-Cassel, prince d'Hirsfeld, comte de Catzenellebogen, &c, né le 3 août 1654, mort le 23 mars 1730, âgé de 75 ans, épousa le 21 mai 1673, *Marie-Amélie*, fille de *Jacques*, duc de Curlande, morte le 16 juin 1711, dont il eut, 1. *Guillaume*, né le 29 mars 1674, mort jeune ; 2. *Charles*, né le 24 février 1675, mort le 7 décembre 1677 ; 3. FREDERIC, qui suit ; 4. *Christian*, né le 2 juillet 1677, mort jeune ; 5. *Charles*, né le 12 juin 1680, mort le 17 novembre 1702 ; 6. *Guillaume*, né le 10 mars 1682, major général de la cavalerie des

états de Hollande en avril 1704, gouverneur de Breda, puis de Mastrick, qui a épousé le premier octobre 1717, *Dorothée-Villelmine*, fille de *Maurice-Guillaume*, duc de Saxe Zeitz, dont il a eu *Charles*, né le 21 août 1718, mort le 14 octobre 1719; & *N.* né le 14 août 1720; 7. *Léopold*, né le 30 décembre 1684, mort à Venlo en Hollande le 12 septembre 1704; 8. *Louis*, né le 5 septembre 1686, tué au combat de Ramillies le 23 mai 1706, étant colo el d'infanterie; 9. *Maximilien*, né le 28 mai 1689, qui fut blessé à la défaite des Turcs devant Belgrade le 16 août 1717, & qui a épousé le 28 nov. 1720, *Frédérique-Charlote* de Hesse-Darmstad, dont il a eu *N* né en 1721, mort en décembre 17 2, & trois filles. 10. *Georges*, né le 8 janvier 1691, chevalier de l'ordre de l'Aigle-Blanc en juillet 1723. 11. *Sophie-Charlotte*, née le 16 juillet 1678, mariée le 2 janvier 1704, à *Frédéric-Guillaume*, duc de Meckelbourg-Swerin. 12. *Marie-Louise*, née le février 1688, mariée le 26 avril 1709, à *Jean-Guillaume-Frizon*, prince de Nassau-Dietz, stathouder de Frise. 13. *Antoinette-Léonore*, née le 11 janvier 1694, morte le 17 novembre suivant; & 14 *Villelmine-Charlotte* de Hesse, née le 8 juillet 1695, morte en 1722

XIV. Frederic, prince héréditaire de Hesse Cassel, né le 28 avril 1676, a été nommé gouverneur du duché de Cleves l'an 1703, général de la cavalerie des états de Hollande l'an 1707, s'est signalé en plusieurs occasions à la tête des troupes de son pere, & de celles des Cercles, à la bataille de Spire en 1703, à celle de Hochster en 1704, au siége de Traërbach la même année, & à celui de Toulon en 1707, où il fut blessé. Le roi de Suede le nomma en 1705, général de son armée contre les Moscovites, & généralissime des troupes de terre & de mer par les états assemblés, & fut couronné roi de Suéde le 14 mai 1720. *Voyez* FREDERIC. Il épousa 1. le 31 mai 1700, *Louise-Dorothée-Sophie*, fille de *Frédéric* III, électeur de Brandebourg, morte le 19 décembre 1705, sans postérité: 2. le 4 avril 1715, *Ulrique-Eléono e*, reine de Suede, après la mort du roi *Charles* XII, son frere.

Branche de Creuzberg ou Philipstad, sortie de celle de Hesse-Cassel.

XIII. Philippe de Hesse-Cassel, troisiéme fils de Guillaume VI, né le 14 décembre 1655, s'établit à Creuzberg: fit bâtir la citadelle de Philipstad, & mourut d'apoplexie à Aix-la-Chapelle le 18 juin 1721, d'où son corps fut porté à la Haye, où il avoit fait dresser un tombeau pour sa famille dans l'église Allemande. Il avoit épousé en 1680, *Catherine-Amélie*, fille de *Charles Othon*, comte de Solms-Laubach, dont il eut 1. *Charles*, né le 23 septembre 1682, qui, après avoir servi dans les troupes de Danemarck, est entré au service de France au mois de mars 1721, & a été fait lieutenant général le 18 du même mois. 2. *Philippe*, né le 31 juillet 1686, commandant de Rhinfels, mort à Mayence en mai 1717, laissant de *Marie*, fille de *Georges-Albert*, comte de Styrum, qu'il avoit épousée en août 1714, pour fille unique, *Amélie-Sophie* de Hesse, née le 8 juin 1716. 3. *Guillaume*, né le 2 avril 1692, colonel de cavalerie au service des états généraux de Hollande, & commandant de la ville d'Ipres. 4. *Amélie*, née le 25 septembre 1684. 5. *Amana*, née le 13 mars 1685, morte le premier avril 1686. 6. *Frédérique-Henriette*, née le 16 juillet 1688. 7. *Sophie*, née le 6 avril 1695, mariée à un duc de Holstein Beck, morte au mois de mai 1728; & 8. l'aînée de tous, *Guillelmine-Hedwige*, née le 9 octobre 1681, surnommée *Heydon*, princesse très-accomplie, qui savoit la théologie, la chronologie, l'histoire ancienne & moderne, la géographie, & qui a laissé des cartes de sa façon, d'une justesse & d'un travail admirable. Cette princesse parloit plusieurs langues vivantes, & mourut de la petite verole en août 1699, comme ses oncles *Guillaume* VII, & *Georges*.

Branche de Rhinfelds-Rothembourg.

XI. Ernest, landgrave de Hesse-Cassel, & Saint-Goar ou Rhinfelds, l'un des fils de Maurice landgrave de Hesse, & de *Julienne*, comtesse de Nassau-Dillembourg, sa seconde femme, né le 8 décembre 1623, embrassa la religion catholique avec sa femme l'an 1652, & mourut à Cologne le 12 mai 1693. Il avoit épousé 1. le premier juillet 1647, *Marie-Eléonore*, fille de *Philippe-Rainbard*, comte de Solms, morte en août 1689. 2. Il se mésallia en 1690, avec la fille d'un petit officier d'armée, nommée *Ernestine*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent Guillaume qui suit; & Charles qui a commencé *la branche de* Wanfried, *rapportée ci-après.*

XII. Guillaume landgrave de Hesse-Rhinfelds, né l'an 1648, mourut à Schwalbach, le 20 novembre 1725, passant pour être le plus âgé des princes de l'empire. Il épousa l'an 1669, *Marie-Anne*, fille de *Ferdinand-Charles*, comte de Louvenstein-Vertheim, & d'*Anne-Marie* de Furstemberg, morte en 1688, dont il eut, Ernest-Leopold, qui suit; *Marie-Eléonore-Amélie*, née le 25 septembre 1675, mariée le 9 juin 1692, à *Théodore* de Baviere, prince palatin de Sulzbach, morte le 19 janvier 1720; *Sophie*, née & morte en 1677; *Elizabeth-Catherine-Félicité*, née en octobre 1678, alliée le 18 octobre 1695, à *François-Alexandre*, prince de Nassau-Hadamar; *Marie-Willelmine*, née l'an 1679, morte l'an 1680; *Anne-Jeanne*, née le 13 septembre 1680, chanoinesse à Thorn; & *Ernestine-Louise*, née en octobre 1681.

XIII. Ernest-Leopold landgrave de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, né le 25 juillet 1684, fut marié le 12 novembre 1704, avec *Eléonore-Marie-Anne* de Lowenstein, née le 22 mai 1687, fille de *Maximilien-Charles*, prince du saint Empire & de Lowenstein, & de *Marie-Polixène* Khuoniu de Belasy, comtesse de Liechtemberg. De ce mariage sont sortis, Joseph prince héréditaire de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, qui suit; *Guillaume* prince de Hesse, né en 1708, mort; *François-Alexandre* prince de Hesse, né le 5 décembre 1710; *Constantin* prince de Hesse, né le 21 mai 1716; *Polixène-Christine-Jeanne*, princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 21 septembre 1706, & mariée à Rothembourg sur la Flude, le 2 juillet 1724, avec *Charles-Emanuel-Victor* de Savoye, alors prince de Piémont, depuis III du nom, duc de Savoye & roi de Sardaigne; *Sophie*, princesse de Hesse-Rhinfelds, née en 1709, décédée; *Eléonore*, princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 18 octobre 1712, qui suivit sa sœur en Piémont, & qui fut mariée à Turin, le 20 décembre 1730, avec *Jean-Christian*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, prince régent de Sultzbach; *Charlotte*, princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 18 août 1714, & mariée à Rothembourg le 27 juin 1728, avec *Louis-Henri* duc de Bourbon, prince du sang, pair & grand maître de rance; & *Christine-Henriette*, princesse de Hesse Rhinfelds Rothembourg, née le 24 novembre 1717.

XIV. Joseph, prince héréditaire de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, né le 22 septembre 1705, fut marié le 8 mars 1726, avec *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, princesse de Salm, née le 29 avril 1707, troisiéme fille de *Louis-Othon*, prince de Salms, & du saint Empire, Rhingrave, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine* de Nassau-Hadamar. Il en a eu, *Anne-Victoire* princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 25 février 1728; & *Eléonore-Louise* & née le 17 avril 1729.

Branche de Wanfried, issue de celle de Hesse-Rhinfelds.

XII. Charles landgrave de Hesse, second fils d'Ernest landgrave de Hesse-Rhinfelds, né le 3 août

1649, s'établit à Wanfried sur le Werre, & mourut d'apoplexie le premier mars 1711. Il faisoit profession de la religion catholique, comme son frere & son pere. Il épousa 1. l'an 1669, *Sophie-Magdeléne*, fille d'*Eric-Adolphe*, comte de Salms-Reifferscheid, morte en couches à Venise, au retour de Rome, le 15 mai 1675: 2. le 4 juin 1678, *Alexandrine-Julienne*, fille d'*Emicon*, comte de Leiningen, & veuve de *Georges* landgrave de Hesse-Darmstad, laquelle se fit catholique après son mariage. Du premier lit, il eut *Charles-Ernest-Adolphe*, né le 25 octobre 1669, mort au mois de décembre suivant; GUILLAUME, qui suit; *Frideric* né le 17 mai 1673, chanoine de Cologne, mort en Hongrie l'an 1692; *Philippe*, né en juin 1674, mort en Savoye l'an 1694; & *Marie-Anne-Eléonore*, née le 8 octobre 1670, morte en janvier 1671. Du second lit, il a eu *Ernest*, né le 20 avril 1680, mort le 24 juin suivant; *Charles-Alexandre*, né le 6 novembre 168., mort en février 1684; *Christian*, né le 17 juillet 1689; *Charlotte-Amélie*, née le 8 mars 1679, mariée le 25 septembre 1694, à *François*, prince Ragotski, chef des confédérés de Hongrie, morte à Paris le 18 février 1722; *Sophie-Léopoldine*, née le 17 juillet 1681, mariée le 26 juin 1700, à *Philippe-Charles*, comte de Hoenloë, morte en avril 1724; *Marie-Anne-Jeanne-Louise*, née le 8 janvier 1685, mariée le 17 juillet 1703, à *Daniel* de Ingelheim; *Marie-Thérèse-Elizabeth-Josephe*, née le 5 avril 1687, morte le 10 avril 1689; *Christine-Françoise-Polixene*, née le 23 mai 1688, mariée le 28 juillet 1712, à *Dominique-Marquard* de Louvenstein-Wertheim, morte en couches le 15 juillet 1728; *Julienne-Elizabeth-Anne-Louise*, née le 20 octobre 1690, alliée à *N.* comte de Styrum, morte le 1 août 1724; *Marie*, née & morte le 31 août 1693; & *Eléonore-Bernardine*, née le 21 février 1695, mariée en juin 1717, à *Herman-Frédéric*, comte de Benthein.

XIII. GUILLAUME landgrave de Hesse-Wanfried, né le 25 août 1671, après avoir été chanoine de Cologne, a épousé avec dispense le 19 septembre 1719, *Enerstine Elizabeth* de Baviere, princesse palatine de Sultzbach.

BRANCHE DE HESSE DARMSTAD.

IX. GEORGES I du nom, dit *le Débonnaire*, fils puîné de PHILIPPE I, landgrave de Hesse, & de *Christine* de Saxe, né le 10 septembre 1547, mourut le 7 février 1596. Il épousa 1. l'an 1572, *Magdeléne*, fille de *Bernard*, comte de Lippe, morte le 26 février 1587: 2. le 24 mai 1589, *Léonore*, fille de *Christophe*, duc de Wirtemberg, veuve de *Joachim-Ernest*, prince d'Anhalt, morte le 2 janvier 1618. Il n'eut de cette seconde femme qu'un fils nommé *Henri*, né le 21 mai 1590, mort le 8 janvier 1601. Ses enfans du premier lit, furent *Philippe-Guillaume*, né le 16 juin 1576, mort le 5 septembre suivant; LOUIS, qui suit; *Philippe* de Hesse-Buzbac, né le 26 décembre 1581, mort le 28 avril 1643, sans laisser de postérité de *Marguerite*, fille de *Frédéric* dernier comte de Diepholt, qu'il avoit épousée le 29 juillet 1610, morte l'an 1629, ni de *Christine-Sophie*, fille d'*Ennon* III, comte d'Oostfrise, qu'il avoit épousée le 2 juin 1632; FREDERIC, qui a fait *la branche de* HOMBOURG, *rapportée ci-après*; *Jean*, né le 22 février 1587, mort jeune; *Christine*, née le 25 novembre 1578, mariée l'an 1594, à *Frédéric-Magnus*, comte d'Erspach, morte le 26 mars 1596; *Elizabeth*, née le 26 novembre 1579, mariée à *Jean-Casimir*, comte de Nassau-Sarbruck, morte l'an 1625; *Marie-Hedwige*, née le 2 décembre 1580, morte le 12 décembre 1582; *Anne*, née le 3 mars 1583, mariée le 8 octobre 1601, à *Albert-Othon*, comte de Solms, morte l'an....; & *Magdeléne*, née le 5 mai 1586, morte le 28 du même mois.

X. LOUIS I du nom, dit *le Fidéle*, landgrave de Hesse Darmstad, né le 24 septembre 1577, obtint le droit d'aînesse dans la maison de Hesse, la ville de Marpurg, avec d'autres avantages, qui ont été restitués à la branche de Cassel par le traité de Munster, & mourut le 27 juillet 1626, ayant eu de *Magdeléne*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Brandebourg, qu'il épousa l'an 1597, & qui mourut le 24 mai 1616, GEORGES II, qui suit; *Jean* II, landgrave de Hesse-Breubach, né le 17 juin 1609, qui s'est rendu célébre dans les guerres de son temps, & est mort le premier avril 1651, sans laisser de postérité de *Jeanne*, comtesse de Sayn, qu'il avoit épousée l'an 1631. Elle se remaria l'an 1661, à *Jean-Georges*, duc de Saxe-Eisenach, & mourut fort âgée le 28 septembre 1701; *Henri*, né le premier avril 1612, mort à Sienne en Italie le 11 octobre 1629; *Louis*, né le 12 décembre 1614, mort trois jours après; *Frédéric*, né le 28 février 1616, se fit catholique l'an 1636, fut chevalier de Malte, grand-prieur d'Allemagne, général des galeres de la Religion, où il se distingua, & nommé cardinal par le pape Innocent X, le 19 février 1652: l'empereur le nomma protecteur d'Allemagne, & évêque de Breslaw en Silésie l'an 1670, puis gouverneur de Silésie, mort le 25 février 1682, âgé de 66 ans; *Elizabeth-Magdeléne*, née le 23 avril 1600, mariée le 13 juillet 1617, à *Louis-Frédéric*, duc de Wirtemberg, morte le 9 juin 1624; *Anne-Eléonore*, née le 30 juillet 1601, mariée le 14 décembre 1617, à *Georges*, duc de Brunswic-Lunebourg, morte l'an 1659; *Marie*, née le premier décembre 1602, morte le 10 avril 1610; *Sophie-Agnès*, née le 12 janvier 1604, mariée le 7 novembre 1624, à *Jean-Frédéric*, comte palatin de Sultzbach-Niltpolstein, morte l'an 1664; *Julienne*, née le 14 avril 1606, mariée le 5 mars 1631, à *Ulric* comte d'Oostfrise, morte le 25 janvier 1659; *Amelie*, née le 20 janvier 1607, morte sans alliance le 15 septembre 1627; & *Hedwige*, née le 21 juin 1613, morte le 2 mars 1614.

XI. GEORGES II, landgrave de Hesse-Darmstad, né le 17 mars 1605, mourut le 11 juin 1661. Il avoit épousé le premier avril 1627, *Sophie-Eléonore*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Saxe, morte le 2 juin 1671, dont il eut LOUIS II, qui suit; *Georges* landgrave de Hesse-Darmstad, dit de LAUTERBACH, né le 9 septembre 1632, mort le 19 juillet 1676. Il avoit épousé 1. l'an 1661, *Dorothée-Auguste*, fille de *Jean-Christian*, duc de Holstein-Sunderbourg, morte l'an 1662, sans postérité: 2. le 21 juillet 1667, *Alexandrine-Julienne*, comtesse de Leiningen-d'Axbourg. Les enfans qu'il eut de ce second mariage, furent *Sophie-Julienne*, morte en naissant; *Eléonore-Dorothée*, née le 15 août 1669, morte le 4 septembre 1714; & *Magdeléne Sibylle*, née le 14 octobre 1671. Sa veuve se remaria le 4 juin 1678, à *Charles* landgrave de Hesse-Rhinfelds, *ainsi qu'il a été ci devant marqué.* Les autres enfans de GEORGES II, furent, *Jean*, né le 24 novembre 1642, mort le 22 février 1643: *Magdeléne-Sibylle*, née le 3 septembre 1631, morte sans alliance le 5 août 1651; *Sophie-Eléonore*, née le 4 janvier 1634, mariée le 21 avril 1650, à *Guillaume-Christophe* landgrave de Hesse Bingenheim, morte le 7 octobre 1663; *Elizabeth-Amelie-Magdélene*, née le 19 mars 1635, mariée le 24 août 1653, à *Philippe-Guillaume* comte palatin, duc de Neubourg, depuis électeur palatin, morte le 4 août 1709; *Louise-Christine*, née le 5 février 1636, mariée le 29 octobre 1665, à *Louis-Choistophe* comte de Stolberg-Ortemberg, morte le 11 novembre 1697; *Anne-Marie*, née le 9 février 1637, morte le 21 avril suivant; *Anne-Sophie*, née le 17 décembre 1638, coadjutrice, puis abbesse de Quedlinbourg, morte le 13 décembre 1683; *Amelie-Julienne*, née le 22 novembre 1639, morte le 20 décembre suivant; *Henriette-Dorothée*, née le 14 octobre 1641, mariée l'an 1667, à *Jean* comte de Waldeck, morte le 22 décembre 1672; *Auguste-Philippine*, née le 29 novembre 1643, chanoinesse de Gandersheim, morte le 4 février

1672 ; *Agnès*, née & morte l'an 1645 ; & *Marie-Hedwige*, née le 26 novembre 1647, mariée l'an 1671, à *Bernard* duc de Saxe-Meiningen, morte le 19 avril 1680.

XII. Louis II, landgrave de Hesse-Darmstad, né le 15 janvier 1630, prince d'une probité, d'une équité & d'une modération reconnue, mourut le 4 mai 1678. Il avoit épousé 1. le 24 novembre 1650, *Marie-Elizabeth*, fille de *Frédéric* duc de Holstein-Gottorp, morte le 7 juin 1665 : 2. le 5 décembre 1666, *Elizabeth-Dorothée*, fille d'*Ernest*, dit *le Pieux*, duc de Saxe-Gotha, morte le 29 août 1709. Du premier lit sortirent, *Georges*, né le 19 juillet 1654, mort le 21 juin 1655 ; *Louis* III, né le 22 juin 1658, qui ne survécut à son pere que quatre mois, étant mort le 30 août 1678, sur le point de se marier avec *Ertmuthe-Dorothée*, fille de *Maurice* duc de Saxe-Naumbourg ; *Frédéric*, né le premier octobre 1659, mort d'une chute en jouant à la paume, le 28 janvier 1676 ; *Magdeléne-Sibylle*, née le 23 avril 1652, mariée le 6 novembre 1673, à *Guillaume-Louis*, duc de Wirtemberg, morte en septembre 1712 ; *Sophie-Eleonore*, née le 26 juillet 1653, morte le 10 août suivant ; *Marie-Elizabeth*, née le 11 mars 1656, alliée à *Henri* duc de Saxe Reinhild ; *Auguste-Magdeléne*, née le 6 mai 1657, morte sans alliance le premier septembre 1674 ; & *Sophie-Marie*, née le 7 mars 1661, mariée le 8 février 1681, à *Christian*, duc de Saxe-Gotha, morte en août 1712. Les enfans du second lit de Louis II, furent, Ernest-Louis, qui suit : *Georges*, né le 25 avril 1669, qui se fit catholique. Après avoir servi en Irlande pour le prince d'Orange, il passa en Espagne, où il fut fait grand de la premiere classe, chevalier de la toison d'or, vice-roi de Catalogne : le duc de Vendôme prit sur lui Barcelone l'an 1697. Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, il quitta le parti du roi Philippe V, pour embrasser les intérêts de l'empereur Charles, qui l'envoya en Portugal l'an 1702, pour détacher le roi des liaisons qu'il avoit avec la France & l'Espagne, en quoi il réussit. L'empereur le nomma général de cavalerie l'an 1704 ; mais après s'être signalé à la défense de Gibraltar l'an 1704 & 1705, il fut tué devant Barcelone, à l'attaque du fort de Mont-Joui, le 14 septembre 1705, âgé de 36 ans, sans avoir été marié ; *Philippe*, né le 20 juillet 1671, gouverneur de Fribourg l'an 1698, général des troupes du royaume de Naples l'an 1708, gouverneur du duché de Mantoue en 1715, qui épousa le 25 mars 1693, *Marie-Therese-Josephe* de Croi, fille de *Ferdinand-François*, prince d'Havré, morte le 20 mars 1714, mort la nuit du 10 au 11 août 1736. De son mariage vinrent *Joseph*, né le 22 janvier 1699, chanoine de Cologne, de Liége, & d'Augsbourg ; *Léopold*, né le 11 avril 1708 ; *Charles*, né le 9 juillet 1710, mort le 22 septembre suivant ; & *Theodore*, née le 6 février 1706, mariée à Mantoue le 23 février 1727, avec *Antoine Ferdinand* de Gonzague, duc de Guastalla. Les autres enfans de Louis II, furent, *Jean*, né le 21 décembre 1672, mort le 7 mars 1673 ; *Henri*, né le 29 septembre 1674, qui étoit gouverneur de Lérida lors de la prise de cette place par l'armée d'Espagne, en octobre 1707 ; *Frédéric*, né le 18 septembre 1677, qui se fit catholique & prit l'habit clérical à Rome l'an 1697 ; mais il prit depuis le parti des armes, & mourut en Moscovie le 12 octobre 1708 ; *Sophie-Louise*, née le 6 juillet 1670, mariée le 11 octobre 1688, à *Albert-Ernest* II du nom, prince d'Oëtingen ; & *Elizabeth-Dorothée*, née le 24 avril 1676, mariée en février 1700, à *Frédéric-Jacques* landgrave de Hesse-Hombourg, morte en couches le 9 septembre 1721.

XIII. Ernest-Louis landgrave de Hesse-Darmstad, né le 15 décembre 1667, est mort à Jégerbourg le 12 septembre 1739. Il avoit épousé le premier décembre 1687, *Dorothée-Charlotte*, fille d'*Albert* marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 15 novembre 1705, dont il a eu Louis, qui suit ; *Charles-Guillaume*, né le 17 juin 1693, mort le 17 mai 1707 ; *François-Ernest*, né le 12 juin 1695, mort le 8 janvier 1716 ; *Dorothée-Sophie*, née le 14 janvier 1689, mariée le 13 février 1710, à *Jean-Frédéric* comte de Hohenloë-Eringen, morte en juin 1723 ; & *Frédérique-Charlotte*, née le 8 septembre 1698.

XIV. Louis, prince héréditaire de Hesse-Darmstad, né le 5 avril 1691, fut déclaré par l'empereur au mois de juin 1722, lieutenant velt-maréchal de ses armées. Il avoit été marié le 5 avril 1717, avec *Charlotte-Christine* de Hanaw, fille unique de *Jean-Raihnard* comte de Hanaw-Lichtenberg, & de *Dorothée-Frédérique* de Brandebourg Anspach Onozbakh. Elle mourut le premier juillet 1726, dans la vingt-septiéme année de son âge, étant née le 2 mai 1700. Il a eu d'elle, *Louis* prince de Hesse-Darmstadt, né le 15 décembre 1719 ; *Georges-Guillaume* de Hesse-Darmstadt, né le 11 juillet 1722 ; *Louise-Caroline* de Hesse-Darmstadt, né le 11 juillet 1723 ; *Louise-Auguste-Magdéléne* de Hesse-Darmstadt, née le 16 mars 1725 ; & *Georges-Frédéric-Charles* de Hesse-Darmstadt, né le 7 mai 1726.

Branche de Hesse-Hombourg et de Bingenheim, sortie de celle de Darmstad.

X. Frédéric landgrave de Hesse-Hombourg, fils puîné de Georges I, landgrave de Hesse-Darmstad, & de *Magdélene* comtesse de Lippe, sa premiere femme, né le 5 mars 1585, mourut le 9 mai 1638. Il avoit épousé l'an 1622, *Marguerite-Elizabeth*, fille de *Christophe* comte de Leiningen. De cette alliance il eut, *Louis-Philippe*, né le 20 août 1623, mort le 16 mars 1643 ; *Georges*, né le 29 octobre 1624, mort le 25 décembre 1625 ; Guillaume-Christophe, qui suit ; *Georges-Christian*, né le 10 décembre 1626, qui se fit catholique, épousa le 11 octobre 1666, *Anne-Catherine*, veuve de *Frédéric* comte d'Ahlefeld, & fille de Detleve-Pogo-wisch, & mourut sans postérité le 11 août 1677, & sa veuve le 28 mai 1694 ; Frédéric, qui a continué la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné* ; & *Anne-Marguerite*, née le 31 août 1629, mariée l'an 1650, à *Philippe-Louis* duc de Holstein-Wisembourg, morte le 4 août 1686.

XI. Guillaume-Christophe landgrave de Hesse-Bingenheim, né le 13 novembre 1625, mourut le 27 août 1681. Il avoit épousé 1. le 21 avril 1650, *Sophie-Eleonore*, sa cousine, fille de *Georges* II, landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 7 octobre 1663 : 2. l'an 1665, *Anne-Elizabeth*, fille d'*Auguste* duc de Saxe-Lawembourg, avec laquelle il eut de grandes brouilleries, qui furent suivies de leur séparation : elle mourut en 1688, n'ayant point eu d'enfans. Ceux du premier lit furent, *Frédéric*, né le 12 mars 1651, mort le 27 juillet suivant ; *Léopold-Georges*, né le 15 octobre 1654, mort le 26 février 1675, sans enfans de *Christine*, fille de *Frédéric* comte d'Ahlefeld & de Rixingen, chancelier de Danemarck ; *Frédéric*, né & mort le 5 septembre 1655 ; *Guillaume*, né le 13 août 1656, mort le 4 septembre suivant ; *N.* né & mort le 23 juin 1657 ; *Charles-Guillaume*, né le 6 mai 1658, mort le 13 décembre suivant ; *Philippe*, né le 20 juin 1659, mort le 6 octobre suivant ; *Christine-Willelmine*, née le 30 juin 1653, mariée l'an 1671, à *Frédéric* duc de Meckelbourg ; & *Magdéléne-Sophie*, née le 24 avril 1660, mariée en janvier 1679, à *Guillaume-Maurice* comte de Solms-Greifenstein.

XI. Frédéric landgrave de Hesse-Hombourg, puis de Bingenheim, après la mort de son frere, naquit le 30 mai 1633. Il servit dans les armées du roi de Suéde, & perdit une cuisse au siége de Copenhague ; puis il s'attacha à l'électeur de Brandebourg, qui lui donna le gouvernement de Poméranie. Il mourut le 24 janvier 1708, en sa soixante-quinziéme année, ayant été marié 1. le 12 mai 1661, à *Marguerite* Brahé, fille d'*Abraham*, comte de Wisinspug, chan-

celier de Suéde, veuve de *Jean*, comte d'Oxenstiern, grand-maréchal de Suéde, morte sans enfans l'an 1669 : 2. l'an 1671, à *Louise-Elizabeth*, fille de *Jacques* duc de Curlande, morte le 26 décembre 1690 : 3. le 17 avril 1692, à *Sophie-Sibylle*, comtesse de Leiningen Westerbourg, veuve de *Jean-Louis*, comte de Leiningen-Heidesheim. Du second lit sont issus, FREDERIC-JACQUES, qui suit; *Charles-Christian*, né le 24 mars 1674, tué au siége de Namur le 8 septembre 1695; *Philippe*, né le 24 mars 1676, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703; *Ferdinand*, né le 2 août 1683, mort le 4 du même mois; *Charles-Ferdinand*, né le 27 décembre 1684, mort le 29 août 1688; *Casimir-Guillaume*, né le 23 mars 1690, mort sans enfans le 9 octobre 1726; *Charlotte-Sophie-Dorothée*, née le 17 juin 1672, mariée le 4 novembre 1694, à *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Weimar; *Hedwige Louise*, née le 2 mars 1675, mariée le 9 janvier 1702, à *N.* Schlieben en Prusse; *Willelmine-Marie*, née le 7 janvier 1678, mariée le 19 mai 1711, à *Antoine* comte d'Altembourg; *Eléonore-Marguerite*, née le 23 septembre 1679; *Elizabeth-Julienne-Françoise*, née le 6 janvier 1681, mariée le 7 janvier 1702, à *Frédéric-Guillaume*, prince de Nassau-Siegen, morte le 12 novembre 1707; & *Frédéric-Ernestine-Henriette*, née le 28 avril 1682, morte le 10 avril 1698. De son 3e mariage vinrent *Frédérique-Sophie*, née le 16 décembre 1693, morte le 4 avril 1694; & *Georges-Louis*, né le 19 janvier 1693, qui a épousé le 28 mai 1710, *Christine-Magdeléne-Julienne*, fille de *Wolrath*, comte de Limbourg, mort au mois de mars 1728, ne laissant que des filles; *Frédérique-Sophie*, née le 17 mars 1713, & *N.* née le 19 février 1714.

XII. FREDERIC-JACQUES, landgrave de Hesse-Hombourg, né le 19 mai 1693, épousa 1. en février 1700, *Elizabeth-Dorothée*, fille de *Louis* II, landgrave de Hesse-Darmstad, morte en couches le 9 septembre 1721; 2. au mois d'octobre 1728, *Christine*, fille de *Frédéric-Louis*, comte de Nassau-Sarbruck, veuve de *Charles-Louis*, comte de Nassau-Sarbruck, son cousin. De son premier mariage, il a eu *Frédéric-Guillaume*, né le premier octobre 1702, mort le 19 août 1703; *Louis-Jean-Guillaume*, né le 15 février 1705, mort à Berlin le 23 octobre 1745; *Jean-Charles*, né le 25 août 1706; *N.* née & morte le 28 novembre 1700; *Frédérique-Dorothée*, née le 29 septembre 1701, morte le 11 mars 1704; *Louise-Willelmine*, née le 2 décembre 1703, morte le 20 août 1704; *Ernestine-Louise*, née le 29 novembre 1707, morte le 19 décembre suivant; & *N.* née le premier septembre 1721, morte le ... décembre de la même année. * Cluvier, *descript. Germ.* Dilich. *in chron. Hassiæ.* Zeiller, *in itiner. & topogr. Germ.* De Thou, *hist. Tab. gen. Hassiæ princ.* Bertius, *lib.* 3, *comment Germ. &c.* Riterhusius. Heiss, *histoire de l'Empire.* Imhoff, *not. Imp.*

HESSE-CASSEL (Amélie-Elizabeth de Hanau, veuve de *Guillaume* V du nom, dit *le Constant*, landgrave de) fut une héroïne, qui, par la fermeté de son courage, & par la valeur de ses armes, s'acquit une grande réputation. *Cette princesse étoit née pour la gloire & l'ornement de son siécle, & jamais il n'y eut un tel assemblage de vertus*, ainsi qu'en parle l'auteur des *motifs de la guerre contre l'Allemagne.* Elle avoit toutes les vertus de son sexe, dévote, charitable; & quoiqu'elle employât utilement le temps qu'elle donnoit au monde, elle croyoit néanmoins perdu tout celui qu'elle employoit ailleurs qu'à la priere; d'un si bon ordre dans ses affaires, & d'une si grande économie, que le landgrave lui ayant laissé en mourant l'état chargé de dettes, avec une guerre onéreuse, elle aquitta non-seulement les dettes, & entretint 6000 hommes de pied, quatre mille de cheval, & ses places garnies; mais elle augmenta encore les domaines de la Hesse. Elle joignit à de si admirables vertus, celles des plus grands hommes, les qualités d'un grand capitaine pour commander une armée; & si la bienséance lui défendoit de se mettre à la tête de la sienne, elle la commandoit de son cabinet, comme Philippe II, roi d'Espagne. Elle possédoit encore au souverain degré tous les talens d'un parfait politique, & sa cour étoit l'école des princes d'Allemagne pour apprendre le bel art de commander à soi-même & aux autres : elle étoit d'une fermeté que rien n'étoit capable d'ébranler. Le prince son mari mort en 1637, étoit entré dans la ligue de Suéde & de France contre la maison d'Autriche, & la princesse sa veuve persévéra dans cette alliance avec le courage d'une héroïne, & ses armées y acquirent une grande réputation, nonobstant l'infidélité de Melander son général, qui quitta son parti pour suivre celui de l'empereur : toujours constante dans son alliance, dont ni les menaces, ni les offres des Impériaux ne la purent séparer : aussi ces deux couronnes alliées eurent-elles soin de cette illustre maison dans le traité de Westphalie, par lequel on assigna au landgrave, pour lui & pour ses successeurs à perpétuité, l'abbaye d'Hersfeld dans le landgraviat de Cassel, avec les quatre bailliages de l'évêché de Minden, & on régla que les princes voisins lui donneroient 600000 écus, au moyen de quoi il devoit restituer les places qu'il avoit prises sur eux, ayant le pouvoir de tenir garnison dans Nuys, Coësfelt & Newhaus, jusqu'à l'actuel remboursement de cette somme. Le jeune prince Guillaume VI du nom, landgrave de Hesse, son fils, vint en France en 1648, où on lui fit une réception digne de sa naissance, & il laissa la cour charmée de sa politesse & de sa bonne mine. * Larrei, *histoire de Louis XIV, tom. I.*

HESSE (Jean) prêtre d'Utrecht, dans le XIV siécle, composa l'an 1389, la relation d'un voyage, qu'il avoit fait de Jérusalem dans les Indes, dans lequel il rapportoit tout ce qu'il avoit vu de plus particulier.

HESSE (Jean) chanoine, puis curé de Breslaw en Silésie, donna des premiers dans la doctrine de Luther, se maria, & fut un des plus célébres partisans du parti protestant. Il mourut le 6 janvier 1547, âgé de soixante ans. * Melchior Adam, *in vit. théolog. German.* Valere André, *biblioth. belg. &c.*

HESSE (Henri dit de) *cherchez* HENRI.

HESSELS, *Hesselius* (Jean) docteur de Louvain, né l'an 1522, après avoir achevé ses études de philosophie & de théologie dans le collége d'Arras à Louvain, il professa 8 ans la théologie dans l'abbaye du Parc, de l'ordre de Prémontré, & succéda à Martin Rithovius, fait évêque d'Ypres, dans la chaire royale de théologie à Louvain. En 1563 il alla avec Michel Baïus & Cornélius Jansénius, qui fut depuis évêque de Gand, au concile de Trente, & il mourut d'apoplexie en 1566, le 7 novembre, dans sa quarante-quatriéme année. Le plus considérable de ses ouvrages est son catéchisme, qui n'est pas une simple exposition succinte des dogmes catholiques; mais un corps de théologie dogmatique & morale, tirée des Peres, & principalement de saint Augustin. Il fit paroître de son vivant les deux premiers livres de cet ouvrage, qui furent réimprimés avec le troisiéme & le quatriéme à Louvain en 1571, *in*-8°. On a depuis donné cet ouvrage de nouveau, considérablement augmenté, en deux volumes *in*-4°. à Louvain 1095. On a encore de lui plusieurs traités de controverse sur l'Eucharistie, sur l'invocation des Saints, sur la fermeté de la chaire de saint Pierre, &c. Il écrivit contre le livre des devoirs de l'homme pieux de Cassandre, & contre le traité de la communion sous les deux especes du même Cassandre. Il a défendu l'usage de l'église de célébrer l'office public en langue latine, & a fait une censure de quelques histoires des Saints, donnée par Molanus à la fin de son martyrologe. Enfin, Hessels a fait des commentaires sur l'évangile de S. Matthieu, à Louvain, 1572, *in*-8°, sur la premiere épître à Thimothée, & sur la premiere épître canonique de Saint Pierre, à Louvain 1568, *in*-8°, & sur les épîtres canoniques

de S. Jean, à Douai 1599, *in-8°*; des réflexions sur la Passion de N. S. & une lettre sur la conception de la Vierge. Ce sont tous les ouvrages imprimés de cet auteur, qui est assurément un des grands ornemens de l'université de Louvain; non pas tant par son éloquence, par la science des langues, & par la profondeur de son érudition, que par son jugement solide, son sage discernement, par l'amour qu'il avoit pour l'église & pour la vérité, par son assiduité au travail, & par le fruit que l'on peut tirer de ses ouvrages. Il ne faut pas le confondre avec Jean Hassels, Liégeois, docteur & professeur à Louvain. *Voyez* HASSELS. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script sæculi XVI.* Ghilini, *theât. d'huom. letter. &c.* Pallavicin, *hist. conc. Trident.*

HESSELS (Jacque) fut l'un des douze juges du conseil souverain, établi en Flandre par le duc d'Albe, pour juger les criminels. Cet Hessels étoit Flamand. Il dormoit toujours quand il s'agissoit de juger; & quand on l'éveilloit pour dire son avis, il disoit tout endormi, & en se frottant les yeux: *Ad patibulum, ad patibulum*; c'est-à-dire, *au gibet, au gibet.* Dans la suite, il fut lui-même pendu à un arbre, sans aucune forme de procès, par Imbise & Rihowe, alors gouverneurs du peuple de Gand, qu'il avoit souvent menacés de faire pendre, en jurant par sa barbe grise. * Du Maurier, *en la vie de Guillaume prince d'Orange.*

HESTIÉE, tyran de Milet, nom défiguré, *cherchez* HISTIÉE.

HESTIÉE ou HISTIÉE d'Alexandrie, femme savante, qui fit une dissertation pour savoir en quel lieu étoit le champ des batailles décrites par Homere. * Strabon, *lib.* 3. Ce géographe parle aussi d'un petit pays de ce nom, en Thessalie. Homere met une ville appellée aussi Hestiée en l'isle d'Eubée; & Etienne de Byzance une autre dans l'Acarnanie.

HESUS, dieu des anciens Gaulois, étoit parmi ces peuples guerriers le même que *le Mars* des Romains. César, *lib. 6 de bello Gall.* dit que les Gaulois l'invoquoient comme le dieu de la guerre; & qu'au commencement de la bataille ils lui vouoient le premier ennemi qu'ils prenoient dans le combat. Bochart dit que *Hesus*, signifioit *un homme fort*, comme *Hizzus* en hébreu; & Iamblique, allegué par Julien, *orat. in solem.* témoigne que les Phéniciens donnoient cette épithete à *Mars*, Ἄρης Ἀζιζὸς λεγόμενος. Ce faux dieu, que les Romains nommoient *Hessus*, lui donnant une terminaison latine, étoit appellé *Hées* ou *Hies*, par les Germains, d'où vint parmi eux le nom de *Hisésdag* & *Hiesdag*, pour marquer le *mardi*, ou jour de mars. * Vossius, *de idol. lib.* 2.

HESYCHASTES, que l'on prononce *Hesycastes*, en grec Ἡσυχασταί: nom de moines qui faisoient profession de renoncer à toute action, pour s'adonner plus librement à la contemplation des choses divines, semblables à ceux de nos jours, que l'on appelle *Quiétistes.* Ils furent ainsi appellés du grec ἡσυχάζειν, *vivre dans la tranquillité.* * Macri, *hierolexicon.* Justinien, *nov.* 5, *tit.* 3.

HESYCHIUS ou ISYCHIUS, patriarche de Jérusalem, succéda à Hamos l'an 601. Aussitôt après son élection, il écrivit à S. Grégoire *le Grand*, qui gouvernoit alors l'église, & qui dans sa réponse l'exhorta à extirper la simonie dans son diocèse. Il mourut l'an 605. * S. Grégoire, *l.* 9, *epist.* 40. Baronius, *A. C.* 601, *n.* 14; 609, *n.* 5.

Le cardinal Bellarmin, dans son traité des écrivains ecclésiastiques, a cru que cet évêque de Jérusalem est auteur des sept livres d'explications sur le Lévitique, que nous avons dans la bibliothéque des Peres. Possevin, le Mire & quelques autres sont de cette opinion, qui est néanmoins contestée. Le cardinal du Perron, dans le troisiéme livre de l'Eucharistie, *auth.* 27, dit que le véritable auteur de ces commentaires est Hesychius, évêque de Salone en Dalmatie, qui vivoit sous l'empire d'Honorius, vers l'an 418, & le même à qui le pape Zozime écrit une lettre, qui est la premiere de ce pontife dans le recueil des conciles, & à qui S. Augustin en écrit deux, la 78 & la 80, & duquel il fait encore mention dans le vingtiéme livre de la cité de Dieu, *cap.* 5. Trithéme, Sixte de Sienne, & leurs partisans, prétendent que les sept livres sur le Lévitique sont d'Hesychius, disciple de S. Grégoire *de Nazianze*, qui, à l'exemple de son maître, travailla à l'explication des livres de l'écriture-sainte. Celui-ci vivoit vers l'an 400, sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius. Les auteurs de l'*office du saint sacrement*, dans la table historique & chronologique qu'ils ont mise à la fin de cet ouvrage, croient que le commentateur du Lévitique est Hesychius, prêtre de Jérusalem, qui vivoit dans le V siécle. Ce qu'ils justifient par la vie de S. Euthyme abbé, décrite par Cyrille, religieux Grec, qui dit que cet Hesychius connoissoit particuliérement ce saint abbé, mort l'an 473: ils le prouvent aussi par un passage de l'histoire chronologique de Théophane. Ces mêmes écrivains attribuent encore à cet Hesychius l'histoire ecclésiastique citée par le V concile général, tenu l'an 553: mais comme nous avons un grand nombre de traités, dont le style est très-différent, & qui sont pourtant attribués à Hesychius, prêtre de Jérusalem, il y a sujet de douter si le même en est l'auteur, aussi-bien que de ceux dont parle Photius. En effet, ceux qui sont attachés au sentiment de Bellarmin, prétendent que plusieurs prêtres de Jérusalem ayant écrit divers ouvrages, le patriarche pouvoit avoir composé les commentaires sur le Lévitique, avant son exaltation sur le siége de Jérusalem. Les lecteurs curieux verront ces opinions dans leur source: il suffit de remarquer qu'il y a eu quelques autres auteurs de ce nom, qui peuvent avoir travaillé à ces mêmes explications sur le Lévitique.

HESYCHIUS, prêtre de Jérusalem, dans le V siécle, est auteur d'un éloge de S. Jacques, de David & de S. Thomas, ou de S. André; car il y a sujet de croire, que Photius ou son copiste peuvent s'être trompés sur le nom, & que l'ouvrage dont il parle est le même que nous avons dans la bibliothéque des peres, sous ce titre: *Oratio demonstrativa in S. Andream apostolum*, de la traduction de *Charles Fabien.* * Photius, *biblioth. cod.* 269.

HESYCHIUS, évêque en Egypte, duquel Eusebe parle comme d'un martyr très-illustre. C'est peut-être le même auquel S. Jérôme attribue une correction des Septante, dont on se servoit en Egypte. * Eusebe, *l.* 8 *hist. c.* 25.

HESYCHIUS, évêque de Salone, *voyez* ci-dessus, HESYCHIUS, patriarche, & la remarque.

HESYCHIUS, célébre grammairien, à qui Casaubon, *epist.* 49, rend ce témoignage, que de tous les anciens critiques que nous avons aujourd'hui, il est, à son avis, le plus savant & le plus utile, pour ceux qui s'appliquent sérieusement à la langue grecque. Il nous a laissé un docte vocabulaire, dont la lecture fait connoître que l'auteur a été Chrétien, ou du moins qu'il avoit une grande connoissance du christianisme; car il a inséré dans son ouvrage les noms des apôtres, des évangélistes, des prophétes, & des interprétes qui les ont commentés. Flaccius Illyr. (*catal. test.*) dit qu'il fut disciple de S. Grégoire *de Nazianze*, prêtre de l'église de Jérusalem, & qu'il étoit versé dans les saintes écritures. Sixte de Sienne croit qu'il a vécu sur la fin du IV siécle; Bellarmin, sur la fin du VI. Gautier met sa mort au commencement du VII, l'an 609. Suivant le sentiment de ces deux derniers auteurs, le grammairien Hesychius, dont nous parlons, seroit le même que celui qu'on fait patriarche de Jérusalem. La meilleure édition du *Lexicon* d'Hesychius est celle de Schrevelius, *in quarto* 1668, avec

des notes. Jean-Alberti en a donné une très-belle, revue sur les meilleurs manuscrits, & enrichie d'un grand nombre de remarques. Elle a paru à Leyde en 1746, 2 vol. *in-folio.* * Voyez les *recherches sur le temps où a vécu Hesychius, avec quelques réflexions sur son ouvrage*, par M. l'abbé Sallier, dans les *mem. de l'académie des belles lettres*, tome V, p. 205, & suiv.

HESYCHIUS, prêtre de Constantinople, écrivit quatre livres ou discours sur le serpent d'airain. * Eusebe, *l.* 8, *c.* 25. Photius, *cod.* 51.

HESYCHIUS de Milet, fils d'un rheteur sophiste de ce nom, florissoit sous l'empire de Justin, & apparemment sous celui de son neveu Justinien, dans le VI siécle. Il composa son histoire universelle, qu'il nomma *Romana & omnigena*, en six livres, depuis Bélus jusqu'à la mort d'Anastase; un livre *de viris doctrinâ claris* en grec, & un autre, *de rebus patriis Constantinopoleos*, aussi en grec. Ces deux écrits ont été imprimés en grec & en latin, avec une lettre du cardinal Bessarion au précepteur des enfans de Thomas Paléologue, par les soins & avec la traduction de Jean Meursius, qui y a joint ses notes sur ces trois écrits, & celles de Hadrien Junius & de Henri Etienne sur le traité d'Hesychius des hommes illustres. Cette édition est de Leyde, en 1613, *in*-12. Photius fait mention d'Hesychius, *cod.* 69. On lui attribue d'autres ouvrages, dont on verra le dénombrement dans Suidas, Gesner, Vossius, &c.

HETH, ville des Philistins, d'où étoit *Hébron*, qui vendit au patriarche Abraham, le champ & la double caverne pour y ensevelir Sara. Cette ville est fameuse pour avoir été le lieu de la demeure ou de la naissance des géans: mais principalement des deux appellés Goliath. Elle fut bâtie par Heth, fils de Chanaan, dont les descendans occuperent quantité de places dans les parties orientales des tribus d'Issachar & de Manassé. * *Genese, XV & XIX, & en plusieurs autres endroits de l'écriture.*

HETH, HETHI: c'est une des isles Orcades, située au septentrion de l'Ecosse. Elle est entre celles de Mainland & de Sand. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Ocetis*, que d'autres placent à celle de South-Ranals. * Baudrand.

HETALON, ville du pays de Chanaan, dans la tribu de Juda. * *Ezec. XLVII*, 15; *XLVIII*, 1.

HETRURIE, grand pays de l'ancienne Italie, entre le Tibre, le mont Apennin & la mer de Toscane, est séparée de la Ligurie par le fleuve Macra. Les anciens la nommerent aussi *Tuscia.* Les Grecs appelloient les habitans d'Hétrurie *Tyrrhenes*; & si l'on en croit Hérodote, *l.* 1, c'étoient des peuples originaires de Lydie, dont une partie avoit quitté ce pays dans le temps d'une grande famine. Il falloit qu'ils fussent en grand nombre, puisqu'ayant chassé les *Ombriques*, qui furent réduits à se cantonner dans un petit canton, qui fut depuis appellé *Ombrie*, ils occuperent aussi les bords de la mer Adriatique jusqu'au Pô. Depuis, les Gaulois étant venus s'établir en Italie, chasserent les Hétruriens de tout ce qu'ils occupoient au-delà de l'Apennin; & quoiqu'ils n'eussent plus que la moitié du pays qu'ils possédoient auparavant, ils voulurent continuer d'être partagés en douze peuples, dont voici les villes: Veies, dont on voit les ruines à douze milles de Rome, auprès de Scrofano, Bolsena, Chiusi, Perugia, Cortona, Arrezzo, Falerii, autrement Civita Castellana, Volterre, Vetuloni, entre Piombino & Massa, Bagnidi, Roselle, Tarquini, dont on voit quelques ruines auprès de Corneto, & Cerveteri. Les peuples de ce pays s'adonnoient fort à l'art de deviner, & c'étoit d'où les Romains faisoient venir leurs augures. C'est à présent *la Toscane*, une des plus considérables parties de l'Italie; mais dont une partie appartient au pape, & a été ce qu'on appelloit autrefois *Tuscia Suburbicaria.*

☞ HETTI, archevêque de Trèves au IX siécle, fut un prélat de grande naissance & d'un mérite distingué. Il étoit frere de Grimold, abbé de S. Gal, & de Varentrude abbesse de Palz. Etant abbé de Médeloc, il fut élevé en 814, sur le siége de Trèves, qu'il remplit jusqu'en 847; selon quelques-uns; ou plutôt jusqu'en 851. Il assista à divers conciles, dont les principaux sont ceux de Thionville en 822, & de Mayence en 829, & se trouva présent, avec plusieurs autres prélats, à la mort de l'empereur Louis le Débonnaire. Hetti eut pour successeur dans l'archevêché de Trèves, Thietgaud son neveu. Parmi le recueil des lettres de Frothaire, on en trouve deux qui sont de Hetti. Ce sont la vingt-cinquiéme & la vingt-huitiéme. * D. Ri-*hist. litter. de la France*, tome V.

HETTON, *cherchez* HATTON.

HEU, ancienne maison établie dans le pays Messin, a pris son nom, comme on croit, de la ville de Hui; en latin *Hoium*, dans le pays de Liége, dont on prétend que ses seigneurs ont été avoués. Suivant une généalogie dressée dès la fin du XV siécle, ils descendent des seigneurs de Lexhi, qu'Hemricourt, dans le Miroir des nobles de Hasbaye écrit à la fin du XIV siécle, assure être des descendans des anciens comtes de Dammartin. Cette généalogie nomme pour tige de la maison de Heu, ROGER de Heu établi dans le pays Messin en 1232, & mort en 1271: elle le fait frere de *Gilles*, avoué de Hui, fils de *Humbert* de Bernalmont, & petit-fils de *Humbert*, dit *Corbeau*, avoué d'Auvans, de la branche de Lexhi. Quoi qu'il en soit, la maison de Heu posséda dans le pays Messin plusieurs franc-alleus nobles qui étoient autant de justices souveraines, & qui la rendant la plus puissante du pays, lui firent avoir beaucoup de part au gouvernement de la ville de Metz, ainsi que l'assure Meurisse dans l'histoire des évêques de cette ville. Sans donner toute la suite des seigneurs de cette maison, qui donna entre autres un évêque à la ville de Toul, nommé *Jean*, mort en 1372, on se contentera d'observer, après le même Meurisse, que ce fut *Robert* de Heu, qui contribua le plus en 1552, à faire recevoir dans Metz les troupes du roi Henri II, & qui par cet important service rendu à la France, lui facilita la conservation des deux autres évêchés dont elle fut mise en possession au même temps. Il étoit fils de NICOLAS de Heu, chevalier, seigneur d'Enneri, &c, qui avoit épousé *Marguerite* de Brandebourg, fille & héritiere en partie de *Godefroi* de Brandebourg, baron de Brandebourg, Marembourg, Hech sur la Sourre, & seigneur des châtellenies de Clervaux, Staulsbricg, Saulleure & Barrebour. Nicolas mourut à Metz le 8 juin 1535, & fut inhumé dans l'église de saint Martin, où l'on voit son épitaphe avec ses armes, & au-dessus un casque timbré, avec une espece de bonnet d'hermines. Il laissa de son mariage, autre NICOLAS, chevalier, seigneur d'Enneri, qui mourut à Metz le 25 août 1547, & qui dans son épitaphe qu'on voit aux Céléstins de cette ville à la porte de l'église, dans laquelle on ne put l'inhumer, parcequ'il avoit embrassé les nouvelles opinions, est qualifié *conseiller chambrelain de Charles cinquiéme Auguste, & de César Fernand son frere*; ROBERT, seigneur de Malroi, souverain de Beurtoncourt, Rurange, &c, dont on a déja parlé, & qui après la mort de son frere aîné devint chef du nom & des armes de la maison. Il avoit épousé en premieres noces *Philippe* de Chevresson, fille de *Michel* de Chevresson, & de *Gertrude* de Gornaix, & il se remaria le 21 septembre 1545, avec *Claude* du Châtelet, veuve de *Claude* de Vienne, seigneur de Clervant, chambellan de l'empereur Charles-Quint, & fille d'*Erard* du Châtelet, souverain de Vauvillars, & de *Nicole* de Lenoncourt. Il eut du premier lit, *Catherine* de Heu, mariée à *Claude-Antoine* de Vienne, seigneur de Clervant, baron de Copet, dont les enfans moururent sans laisser de postérité: & du second, *Robert* de Heu, dernier mâle de la maison, & trois filles, dont l'aînée *Marguerite* de Heu, fut mariée à

Bertrand de Souillac, seigneur d'Aserac, en la maison de qui les droits des aînés de celle de Heu sont passés. Les autres enfans de NICOLAS I furent, *Jean* de Heu, seigneur de Montigni & de Bletanges, capitaine de cinquante hommes d'armes au service du roi d'Espagne, gouverneur de Thionville, qui de son mariage avec *Marguerite* de Raigecourt, n'eut que *Marguerite* de Heu, qui n'eut point d'enfans de ses deux alliances avec *George* seigneur de Savigni, maréchal général des armées de Lorraine; & *Jean-Jacques* de Ligneville, seigneur de Vannes, baron de Villars, gouverneur de la ville & évêché de Toul; & *Gaspard* de Heu, seigneur de Bui, célébre dans notre histoire par la part qu'il eut avec son frere à l'introduction des troupes françoises dans la ville de Metz, & ensuite par l'occasion que son malheur donna à la conspiration d'Amboise. Arnaud Sorbin, dans sa Réponse à une requête des P. réformées, soutient que Gaspard fut arrêté, chargé des piéces justificatives d'une conspiration que ceux de leur secte avoient faite avec les Allemans qui devoient les aider, pour forcer le roi Henri II à leur donner entiere liberté de conscience : & qu'après avoir été convaincu d'avoir tramé cette conspiration, il fut pendu à Vincennes où on l'avoit conduit par ordre du roi, & enterré dans le fossé du donjon : il en parle à peu près de même dans l'histoire de Charles IX. Cependant M. de Thou fait dire, *liv.* 25., à la reine Catherine de Médicis par la Planche, confident du connétable de Montmorenci, que Gaspard quand on l'arrêta, étoit chargé des lettres de quelques princes protestans d'Allemagne pour le roi de Navarre, & qu'après avoir été interrogé par Michel Vialart, lieutenant civil, sur une conspiration qu'on lui imputoit, il mourut à la question sans qu'on eût tiré de lui aucun aveu : ce qui donne lieu de douter si ces piéces justificatives dont parle Sorbin, ont jamais existé, & s'il ne s'y est pas trompé, comme à ce qu'il dit du supplice de Gaspard. Ce qui est de certain, c'est qu'il étoit fort attaché au luthéranisme, aussi-bien que ses freres; car dès l'an 1542, étant maître échevin de la ville de Metz, il avoit voulu y établir l'hérésie, à la faveur des troupes que le landgrave de Hesse, le duc de Wirtemberg, & les villes de Francfort & de Strasbourg avec qui il avoit intelligence, lui avoient envoyées sous le commandement du comte Guillaume de Furstemberg. Et malgré l'opposition du peuple, presque tout catholique, il avoit obtenu dans une conférence, qu'on recevroit dans Metz un ministre qui auroit toute liberté d'y prêcher sa doctrine : ce qui ne put néanmoins s'exécuter, à cause des oppositions du cardinal de Lorraine, évêque de Metz, qui obtint des ordres de l'empereur Charles-Quint, pour remettre les choses au premier état. * On peut voir là-dessus, Meurisse, *histoire de l'établissement de l'hérésie dans la ville de Metz*, & Maimbourg, *histoire du calvinisme*. Au reste, comme Gaspard avoit épousé une des filles de Rognac, dont la Renaudie épousa l'autre étant à Lausanne, son beau-frere résolut de venger sa mort, & ce fut, selon M. de Thou à l'endroit déja cité, ce qui l'engagea à se faire chef de la conspiration d'Amboise, qui lui fut funeste à lui-même.

HEUCHIN, terre & marquisat situé en Artois, qui donne le nom à une branche de la maison de Croix. *Voyez* CROIX.

HEUDICOURT (marquis d') *cherchez* SUBLET.

HEVÉENS, peuples du pays de Chanaan, qui habitoient dans la partie méridionale, & qui étoient descendans d'Hevée, fils de Canaan. * *Gen. c.* 10, *v.* 17.

HEVELKE (Jean) en latin, *Hevelius*, fils d'un marchand de Dantzick, fut destiné malgré lui au négoce par son pere, mais il préféra l'étude des mathématiques qu'il aimoit avec passion. Comme son pere & sa mere vouloient l'en détourner, en lui disant qu'ils ne prétendoient pas qu'il fût un *faiseur d'almanachs*, il s'appliqua à l'étude du droit & à celle des humanités; mais étant passé en Angleterre en 1631, la connoissance de Jean Wallis & celle de plusieurs autres, réveillerent son gout pour les mathématiques. Il les cultiva pendant un an en Angleterre; il s'y perfectiona en France, où il vint ensuite & où il se lia avec le pere Mersenne, Gassendi, Bouillaud, &c; & lorsqu'il fut de retour dans sa patrie en 1634, il ne pensa presque plus à d'autre étude. Il fit de grands progrès dans l'astronomie en particulier, & l'on convient qu'il a été un des plus célébres astronomes de son temps. Il se maria en 1635, fut élu échevin en 1641, & sénateur en 1651. En 1647 il donna l'ouvrage intitulé *Selenographia*, dont l'exactitude fut admirée de toute l'Europe. On n'a pas de peine à y voir qu'il avoit observé la lune dans toutes ses phases avec beaucoup de soin. Cet ouvrage fut suivi de beaucoup d'autres, qui lui attirerent des applaudissemens universels, & des marques distinguées & utiles de l'estime des plus grands princes. Deux rois de Pologne honorerent son observatoire de leur présence. En 1663, M. Colbert lui envoya une somme considérable au nom de Louis XIV, & cette somme fut l'origine d'une pension qui continua jusqu'à la mort de Hevelke. En 1673, ce savant donna une description des instrumens dont il se servoit dans ses observations, sous le titre de *Machina cœlestis*. Hookius l'ayant attaqué, il répondit en 1679. La même année Hevelke perdit dans un incendie sa bibliothéque, son imprimerie, ses lanternes astronomiques, & ses autres machines : mais les bienfaits du roi de France, & la libéralité de ses amis de Hollande & d'Angleterre l'ayant remis en état de recommencer ses observations astronomiques, il les mit au jour en 1685. Il mourut en 1687, le 6 de janvier, dans sa soixante-seiziéme année. On a trouvé quinze gros volumes de ses lettres, dont Jean-Eric Oloff a donné l'abrégé. On a frapé deux médailles à son honneur : dans l'une, on voit d'un côté son portrait & son nom; de l'autre un aigle portant son vol vers le soleil, avec ces mots : *In summis cernit acutè*, & dans l'exergue, né en 1611 le 28 de janvier, mort le même jour de 1687. L'autre représente aussi son nom & son portrait, & au revers on lit cette inscription :

Jean HEVELKE *de Dantzig, consul de la vieille ville, les délices des rois & des princes, lui-même le prince des astronomes, la gloire & l'admiration de son siécle, de sa patrie & de l'univers, naquit le 28 de janvier 1611. Il servit la république par ses conseils, enrichit celle des lettres d'excellens monumens, se signala en l'une & en l'autre par ses services ; & après avoir consacré la gloire de son nom à l'immortalité, il mourut le 28 janvier 1687.*

* Voyez *la Prusse illustrée*, par M. Lilienthal, tome 2. *Bibliotéque germanique, tome 23, article 13.*

HEUFT, bonne forteresse de Pologne. Elle est dans la Prusse royale sur la Vistule, qui s'y partage en deux branches, entre Dantzick & Mariembourg; à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

HEVILA, pays d'orient entre la Syrie & l'Egypte. * *Genes. XXV*, 18.

HEVILATH, pays autour duquel coule le Phison, l'un des quatre fleuves du paradis terrestre. * *Gen. II*, 11.

HEVIN (Pierre) troisiéme du nom, avocat au parlement de Bretagne, naquit à Rennes en 1621. Pierre Hevin, I du nom, sieur de Mellery, son bisaïeul, suivit le parti des lettres pour lesquelles il avoit beaucoup d'inclination & de capacité, se fit estimer dans l'université de Paris, y remplit quelques postes avec distinction, & fut dans la suite recteur de Saint-Maixent en Poitou. Il s'étoit marié & avoit eu deux fils, dont l'un entra dans la société des Jésuites, exerça le ministere de la prédication avec réputation, & donna quelques ouvrages de morale : l'autre, nommé aussi PIERRE Hevin, second du nom, se livra à l'étude du droit, fut chargé de l'enseigner, & fut admis dans l'académie des *Humoristes* à Rome. Ce fut dans cette ville qu'il connut le fameux Jean Barclay, auteur de

l'*Argenis* & de plusieurs autres ouvrages. Ce Pierre Hevin s'étant fixé à Rennes, s'y maria, & fut pere de celui qui fait l'objet principal de cet article. Pierre Hevin troisiéme du nom, fut reçu avocat à l'âge de dix neuf ans. On assure que ses commencemens firent mal augurer de ses progrès. Une application trop constante à l'étude lui avoit donné un certain air de pesanteur, qui n'annonçoit pas la beauté & la viva cité de son génie. Mais on en jugea autrement dès qu'il parut au barreau. La science qu'il avoit acquise, loin de nuire aux talens qu'il avoit pour l'éloquence, & dont on ne se doutoit point, ne servit qu'à le faire briller davantage, & à le rendre plus solide. Etant venu à Paris, sa réputation lui donna un libre accès chez tous ceux qui s'y distinguoient le plus au barreau, & ceux-ci rechercherent son amitié. Ce fut dans le cabinet de l'un d'eux, M. Sevin, qu'il découvrit une ancienne traduction faite de l'*Assise* du comte Geoffroy sur l'exemplaire qui en avoit été donné au seigneur de Dinan; & M. Hevin a su profiter de cette découverte. Comme il avoit fait une étude particuliere des auteurs & des monumens du moyen âge, il se servit avantageusement de ses connoissances pour pénétrer dans l'intelligence des anciennes constitutions des ducs de Bretagne, des chartes, & de l'ancienne coutume de cette province. Au milieu de ses grandes occupations, & des travaux de plus de quarante années, il ne cessa jamais d'entretenir un utile commerce de lettres avec les plus célebres avocats & les plus éclairés magistrats du royaume. Feu M. de Pontchartrain qui avoit connu son mérite, & qui étant premier président en Bretagne, l'avoit honoré de son estime, continua toujours de lui en donner des marques depuis que son mérite l'eut élevé au ministere. M. Hevin est mort le 15 octobre de l'an 1692. Ses ouvrages sont: 1. *Annotations sur les plaidoyers de M.* Frain, imprimées chez Pierre Garnier à Rennes, en 1684, deux volumes *in*-4°. 2. *Consultations & observations sur la coutume de Bretagne;* à Rennes chez Vatar, 1736, & depuis chez le même en un volume *in*-4°, 1743. On a inseré dans ce volume plusieurs consultations & observations du fils de l'auteur. 3. *Questions & observations concernant les matieres féodales par rapport à la coutume de Bretagne*, par feu M. Pierre Hevin, ancien avocat au parlement de la même province. La suite des consultations du même auteur. Les actes de notoriété donnés au parquet depuis 1721, jusqu'à présent, & les constitutions des ducs Jean II & Jean III, avec les édits de création du parlement & des présidiaux. C'est le titre entier de ce recueil, qui a paru à Rennes chez Vatar 1737, un volume *in*-4°. On en trouve un extrait dans le *journal des savans* du mois d'août de la même année 1737. On y observe que le recueil d'*actes de notoriété*, &c, n'est point l'ouvrage de M. Hevin, mais un supplément qu'on a voulu donner à un pareil recueil déja publié en 1721. On lit dans la *bibliotheque des coutumes* par Claude Berroyer & Eusebe de Laurriere, *in*-4°, pag. 107, que M. Hevin a fait l'histoire chronologique de tous les ouvrages de Bertrand d'Argentré, c'est-à-dire, de leur composition & des différentes, éditions dans ses observations sur les plaidoyers de Frain. Dans la même *bibliothéque* page 109, on lit ce titre: *Coutumes générales réformées des pays & duché de Bretagne, avec les usances particulieres, revues, corrigées & augmentées par* M. Pierre Hevin, avocat au parlement, & plusieurs édits, arrêts & réglemens, &c, les noms des commissaires réformateurs, & des députés des trois états de la province, pour la réformation de la coutume en 1588, tirés sur l'original, nouvelle édition, *in*-16, à Rennes, 1693. On trouve de plus: lettre de M. Hevin touchant l'histoire de la comtesse de Chateaubriand, inserée par M. Varillas dans son histoire de François I, imprimée en 1686, *in*-8°: nous n'assurons pas que cette lettre soit de Pierre Hevin dont il s'agit dans cet article. En 1744 Guillaume Vatar imprimeur à Rennes, a donné un volume *in*-4° (où il a mis la date de 1745) intitulé: *Coutumes générales du pays & duché de Bretagne, & usances locaux de la même province, avec les procès-verbaux des deux réformations, les notes de* M. Pierre Hevin, doyen des avocats du parlement. Ce volume ne contient que les douze premiers titres desdites coutumes. On y a rassemblé les arrêts recueillis par le même auteur sur les articles de la coutume; l'aitiologie de messire Bertrand d'Argentré sénéchal de Rennes; la traduction abrégée de son commentaire sur l'ancienne coutume de Bretagne par M. H. E. Poulain de Belair, doyen des avocats du même parlement, & les notes de Charles du Moulin sur la même coutume. Le tout revu, corrigé, augmenté & enrichi de notes par M. A. M. Poulain du Parc, avocat au même parlement, & professeur royal en droit françois des facultés de Rennes. Dans le *mercure de France*, mois de février 1747, pages 104 & 105, on cite le même ouvrage, avec la date de 1746, & l'on dit qu'il comprend deux volumes. Peut-être y a-t-il eu un second volume, depuis celui qui a été imprimé en 1744.

HEURE, vingt-quatriéme partie du jour civil. Il y en a de deux sortes, d'*égales* & d'*inégales*. Les heures *égales* partagent le jour civil en 24 parties égales; car il y en a douze depuis minuit jusqu'à midi, & douze depuis midi jusqu'à minuit. On les appelle *équinoctiales*, parcequ'elles coupent le cercle équinoctial en vingt-quatre parties égales. Les *inégales* sont plus longues ou plus courtes, selon la diversité des saisons, parcequ'il y en a toujours douze pour le jour naturel, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher: desorte qu'en été les heures du jour sont plus longues que celles de la nuit; & qu'au contraire en hiver, celles du jour sont plus courtes, parceque le soleil demeure moins de temps sur notre horison. L'on appelle ces heures *judaïques anciennes*, ou *planetaires*, c'est-à-dire *errantes*. La premiere commence au lever du soleil, la sixiéme à midi, & la douziéme au soleil couchant; d'où commence la premiere heure de la nuit, dont la sixiéme est à minuit, & la douziéme au lever du soleil. On voit dans les auteurs Latins, que les anciens Romains se servoient de ces sortes d'heures *inégales*; & que, pour marquer une heure fort courte, ils l'appelloient *hora hiberna*, heure d'hiver: ce qui s'entendoit du jour. On distingue aussi les heures suivant la différence des jours, appellés babyloniens, judaïques, italiens, égyptiens, & romains. *Voyez* JOUR. Pour connoître les heures on a inventé les cadrans & les horloges. L'écriture fait mention d'un horloge solaire, qui étoit dans la ville de Jérusalem, au palais du roi Achaz, en un lieu exposé à la vue de tout le peuple; soit que cette invention doive être attribuée aux Hébreux; ou qu'elle leur soit venue des Chaldéens, qui étoient fort adonnés à l'astronomie. Pline dit qu'Anaximéne fut le premier qui dressa une horloge au soleil dans la ville de Lacédémone en Grece, vers l'an 576 avant J. C. Censorin dit qu'il est difficile de savoir le temps auquel les Romains ont commencé à se servir d'horloges solaires; que quelques-uns ont cru que l'an 325 avant J. C. Papyrius Cursor, dictateur, en fit faire une au temple de Quirinus, ou Romulus. * P. Petau, *de doct. temp.* 4. *I. des rois*, *c.* 20. Pline, *l.* 12, *c.* 76, *& l.* 7, *c.* 60.

Il est important, pour bien entendre l'écriture-sainte, de remarquer que le mot d'heure se prend quelquefois pour une des quatre parties du jour; car Censorin & d'autres anciens auteurs nous apprennent que le jour étoit divisé en quatre parties, comme la nuit étoit partagée en quatre vigiles ou veilles. De même que la premiere veille comprenoit les trois premieres heures de la nuit, & qu'au signe qui marquoit la fin de la troisiéme heure, la seconde veille commençoit, & duroit jusqu'à minuit; ainsi la premiere heure ou partie du jour comprenoit les trois heures ordinaires

depuis le lever du soleil ; & à la fin de cette troisiéme heure commençoit la seconde partie du jour, que l'on appelloit *Tierce*, ou *Troisiéme*, parcequ'elle suivoit le signe de la troisiéme heure ordinaire, & qu'elle duroit jusqu'à midi. Alors commençoit l'heure ou partie du jour nommée *Sexte*, ou *Sixiéme*, après laquelle venoit l'heure ou partie du jour appellée *None* ou *Neuviéme.* Suivant cette explication, conforme aux sentimens des anciens auteurs, il est aisé d'accorder le passage de S. Jean, qui dit, que Pilate condamna J. C. presque à la sixiéme heure (*c.* 9, *v.* 14) & celui de S. Marc, qui dit, que les Juifs le crucifierent à la troisiéme heure (*c.* 15, *v.* 25) car cela arriva vers la fin de la seconde partie du jour que l'on appelloit *Tierce*, & vers le commencement de la troisiéme partie du jour, nommée *Sexte*, c'est-à-dire, environ demi-heure avant midi. Lorsque S. Pierre dit aux Juifs, dans les actes des apôtres, qu'il n'étoit pas encore la troisiéme heure du jour, il entend l'heure ordinaire ; & cela signifie qu'il n'étoit pas encore neuf heures du matin, ou qu'il n'y avoit pas trois heures que le soleil étoit levé. Or on savoit distinguer ces deux sortes d'heures, selon les sujets & le temps auquel on parloit. Les grandes heures ou parties du jour, étoient appellées *heures de la priere*, ou *heures du temple* ; & les petites heures ordinaires, *heures du jour*.

Afin que cet usage des heures paroisse plus sensible, voici une petite table qui marque le partage.

Heures ordinaires, 12 pour le jour & 12 pour la nuit.		
	Lever du soleil.	
1, 2, 3	Prime ou Premiere heure.	I. Partie du Jour.
4, 5, 6	Tierce ou Troisiéme heure.	II. Partie du Jour.
	Midi.	
7, 8, 9	Sexte ou Sixiéme heure.	III. Partie du Jour.
10, 11, 12	None ou Neuviéme heure.	IV. Partie du Jour.

* Censorin, *c.* 90. Nicol. Abram, *in II. Philip. Cicer.* Riccioli, *chronologiæ reform. l.* 1.

HEURES, déesses : les poëtes ont feint qu'elles étoient filles de Jupiter & de Themis, déesse de la justice, & qu'il y en avoit trois, *Eunomie*, *Dicé*, & *Irene.* Ce sont des mots grecs, Ευνομία, Δίκη, Ειρήνη, dont le premier signifie, *bonne loi* ; le second, *justice* ; & le troisiéme *paix.* Cette fiction marquoit que c'est le bon usage des heures réglées, qui entretient les loix, la justice & la paix. On en ajouta ensuite deux, *Carpo* & *Thallotte*, pour donner à connoître que les heures font naître les fruits & les plantes ; car le mot grec καρπὸς signifie *fruit* ; & θαλλω *fleurir & pousser des rejettons.* * Hesiode. Pausanias.

HEURNIUS (Jean) étoit d'Utrecht, où il naquit le 25 janvier 1543. Sa naissance n'étoit point illustre. Son pere *Otton* étoit, selon Nicolas Comnene, un marchand de vin ; mais on lui procura une bonne éducation. On le mit dès l'enfance entre les mains de George Langeveldt, & ensuite dans celles d'Arnoul Eyckius, qui eurent tant de peine à vaincre son esprit lent & tardif, que l'on assure qu'à l'âge d'onze ans il savoit à peine les premiers élémens, & qu'il ne sut la grammaire que vers l'âge de 15 ans. Il étoit dans sa dix-huitiéme année, lorsque quittant les premiers maîtres, il alla à Louvain, où il s'appliqua pendant deux ans à la philosophie & à la médecine sous Gemma. Il se transporta ensuite à Paris, où pendant trois ans, il se livra aux belles lettres sous Turnébe & Dorat, pendant qu'il étudioit la philosophie sous Carpentier & Ramus, & la médecine sous Duret. A l'âge de 24 ans, il alla en Italie, où il continua de profiter des lumieres des plus habiles maîtres dans les belles lettres & dans la médecine, surtout à Padoue. Quatre ans après, âgé de 28 ans, il alla à Turin, prendre des leçons d'anatomie sous Gabriel Cunier, & ce fut dans cette ville qu'il mérita le dégré de docteur, qui lui fut donné en 1571. Son habileté dans la médecine le fit choisir par Nicolas Renauld Perenot de Granvelle, pour être son médecin, emploi qu'il conserva deux ans, pendant lesquels un professeur de l'université de Turin, charmé des leçons publiques qu'il lui avoit entendu faire, voulut lui céder sa chaire & lui donner sa fille unique en mariage : mais cette préférence manqua de lui être funeste. Quelques Italiens qui en furent jaloux, chercherent, dit-on, à le perdre, & Heurnius fut obligé de se retirer. Après 12 ans d'absence, il revint dans sa patrie, où il pratiqua la médecine, & fut choisi pour être médecin des comtes d'Egmont, & du seigneur de Noortcarmes, gouverneur d'Utrecht. On l'honora aussi d'une place de conseiller ; mais il ne s'accommoda pas des fonctions ausquelles elle l'engageoit, & il demanda avec instance la permission de s'en démettre ; ce qu'on eut beaucoup de peine à lui accorder. En 1581 on l'appella à Leyde, pour y professer la médecine, ce qu'il fit avec beaucoup de réputation pendant 20 ans, & il est le premier qui ait aussi, dit-on, démontré l'anatomie sur les cadavres, dans la même ville. Il ne se contentoit pas d'instruire les autres dans la médecine, il la pratiquoit en même temps, & Guillaume prince d'Orange, se servoit souvent de ses avis. Il mourut de la pierre, en 1601, le 11 d'août, style nouveau, âgé de 58 ans, six mois & sept jours, comme on l'apprend de son épitaphe, qui fut mise sur sa tombe, à Leyde. Il avoit épousé *Christine* Beyer, fille de *Guillaume*, chanoine de l'église métropolitaine d'Utrecht, & de *Marguerite* Lyster ; & il étoit parent de Meursius. Ses écrits sont : 1. *Praxis medicinæ nova ratio, quâ libris tribus methodi ad praxim medicam aditus facillimus aperitur ad omnes morbos curandos* ; à Leyde, en 1587, & 1590, *in* 4°, & encore plusieurs fois depuis. 2. Institutions de médecine, en latin, ou méthode d'étude pour ceux qui s'appliquent à la médecine ; à Leyde, en 1592, & plusieurs fois réimprimées depuis ; entr'autres dans les recueils des méthodes d'étude, donnés par Grotius & par Vossius. 3. Des maladies de la tête, en latin ; à Leyde, en 1594, *in*-4°. 4. Des maladies des yeux, des oreilles, du nés, des dents & de la bouche, en latin ; à Leyde, en 1602, *in*-4°. 5. De la nature & du présage de la comete, qui a épouvanté le monde, en 1577. 6. Traité des fiévres, à Leyde, en 1598, *in* 4°. Un de la peste, à Leyde, en 1600, *in*-4°. Un autre des maladies les plus considérables des femmes. De l'humaine félicité ; avec une lettre sur les maladies nouvelles & qui surprennent ; à Leyde, en 1617, *in*-4°. Des maladies de la poitrine, à Leyde, en 1602, *in*-4°. Des maladies du ventricule, avec une lettre sur les lamies, & un discours de l'origine de la médecine, &c, à Leyde, en 1608. Commentaire sur les deux livres d'Hippocrate, de la nature de l'homme ; à Leyde, en 1606, *in*-4°. Plusieurs autres commentaires sur les livres d'Hippocrate, du régime dans les maladies aiguës, & des purgations : les aphorismes du même, grec & latin, avec un commentaire : les prolégomènes & les trois livres des pronostics du même, &c ; le tout à Leyde, en différentes années. Des notes & observations sur la médecine universelle de Fernel ; à Utrecht, en 1656, *in*-4°. Préface

sur les secrets d'alchymie de S. Thomas d'Aquin, de Jean de Roquetaillade, & le livre de Jean de Raymond Lulle. Tous ces ouvrages, qui sont en latin, ont été plusieurs fois imprimés, ou séparément, ou conjointement. Heurnius étoit lié avec Juste Lipse, dont il fait un grand éloge dans une lettre écrite en 1592 à Thomas Canter, & imprimée dans le *Sylloge epistolarum* d'Antoine Matthieu, à Leyde, en 1708, *in-8°*, page 87.

HEURNIUS (Othon) *fils du précédent*, & l'éditeur de plusieurs de ses ouvrages, étoit né à Utrecht, le 8 de septembre 1577. Il n'avoit que quatre ans, lorsque son pere l'emmena à Leyde, où il commença ses études sous Nicolas Stochius. Dans les humanités & dans la philosophie, il eut pour maître Pierre du Moulin, & son pere dans la médecine. Il obtint le dégré de maître-ès-arts, le 24 août 1599, & l'année suivante on lui conféra une chaire de philosophie à Leyde. Le 7 de juillet 1601, il fut créé docteur en médecine; & le 8 de novembre de la même année, il succéda à son pere dans la chaire que celui-ci laissoit vacante par sa mort. Il professa en même temps la médecine pratique, l'anatomie & la chirurgie, & fut président du collége pratique public. Il mourut le 14 juillet 1652. On a de lui deux livres *de barbaricâ philosophiâ*, qui parurent en 1600, *in-12*, avec le traité de Chrétien Brunon, intitulé: *Breviarium philosophiæ barbaricæ*. Plus un poëme latin sur le départ de Jean Diick, envoyé de Suéde auprès des Provinces-Unies; ce poëme parut en 1617, *in-folio*. Voyez sur les deux Heurnius le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman.

☞ HEUSDEN, ville des Provinces-Unies, dans la province de Hollande, sur la rive gauche de la Meuse, & sur les confins du Brabant. Elle a eu autrefois ses seigneurs particuliers, qui ne reconnoissoient ni le duc de Brabant, ni le comte de Hollande; mais ils ont été quelque temps vassaux des comtes de Cleves, dont on prétend qu'ils descendoient. On tient que le premier seigneur de Heusden se nommoit Robert, & étoit fils d'un autre Robert comte de Cleves, & que Baudouin possédoit cette seigneurie l'an 1028. C'est de lui que descendoit Jean, qui vendit l'an 1334 sa seigneurie de Heusden à Jean duc de Brabant, au préjudice de sa sœur Sophie, qui avoit épousé le comte de Saffenbourg. Ce comte ne pouvant avoir aucune satisfaction du duc de Brabant, vendit son droit & celui de sa femme à Guillaume *le Bon*, comte de Hollande, qui se rendit maître de Heusden, & s'y maintint, comme ses successeurs ont fait, malgré les prétentions contraires des ducs de Brabant. Les comtes de Hollande se fondoient sur ce que Thierri, comte de Cleves, avoit vendu à Florent, comte de Hollande, la seigneurie directe de Heusden, l'an 1282, avec le droit qui appartenoit à ce comte sur Altena. * La Martiniere, *dict. géogr.* Longuerue, *descr. de la France*, part. II, pag. 17.

HEUTER ou HEVITER, connu sous le nom de PONTUS-HEUTERUS, chanoine de Gorcum, puis prevôt d'Arnheim, naquit à Delft en Hollande, en 1535. Il étudia dans les Pays-Bas & à Paris. Lorsqu'il fut de retour en son pays, il fut pourvu d'un canonicat à Gorcum, qu'il fut obligé d'abandonner pendant les guerres civiles. Alors il se retira à Saint-Tron, fut prevôt d'Arnheim, & mourut le 6 août 1611. Il a composé divers ouvrages; *Rerum burgundicarum*, *lib. 6. Rerum belgicarum, atque austriacarum*, *lib.* 15. *Veterum ac sui sæculi belgio-moneta. De mensuris longitudinum*, *&c.* * Valere André, *bibl. belg.* Estius. Opmer, &c.

HEUXTER, *cherchez* HOXTER.

☞ HEUZEBROC (Gilles) grand couteur de l'église cathédrale de Bayeux, né en cette ville le 5 juin 1603, & mort le 9 mars 1669, avoit du gout pour la poésie françoise. Nous avons de lui, entr'autres piéces, une paraphrase sur le *Stabat*, qui est ingénieuse & très-bien faite. Elle parut à Caën en 1662, chez Yvon, sous les auspices de M. de Nesmond, nouvellement évêque de Bayeux, à qui l'auteur l'a dédiée Cet ouvrage lui a attiré plusieurs éloges, tant en vers latins qu'en vers françois, qu'on voit à la fin de cette paraphrase. * *Mem. mss.* de M. Beziers, chapelain de Bayeux.

HEXAGON, ambassadeur des Ophiogènes, peuple de l'isle de Chypre, ayant été jetté à Rome par arrêt du sénat, dans un tonneau plein de serpens, n'en reçut aucun mal. * Pline, *l.* 18, *c.* 3.

HEXAMILI, anciennement *Lysimachia*, petite ville de la Turquie en Europe, est sur l'isthme qui joint la Romanie avec sa presqu'isle, à laquelle elle donne le nom d'*Hexamilion*. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne Cadia, & elle a un évêché suffragant d'Héraclée. * Baudrand.

HEXAMILION, c'est-à-dire, six mille. On nomme ainsi l'isthme de Corinthe, qui joint la Morée à la Grece; parceque dans l'endroit le plus étroit, entre le golfe de Lépante & celui d'Engia, il n'a que six mille pas ou deux lieues de largeur. * Baudrand.

HEXAPLES, livre qui contenoit le texte hébreu de la bible, écrit en caracteres hébreux, & en caracteres grecs, ce qui composoit deux colonnes de cet ouvrage; avec les versions des Septante, d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque, qui étoient disposées en quatre autres colonnes, ce qui en faisoit six. Le nom d'*Hexaples* vient du grec ἑξαπλᾶ, qui signifie *sextuplex*, doublé en six, ou *composé de six*. On y ajouta une cinquiéme version, trouvée à Jéricho sans nom d'auteur; une sixiéme qu'on appella *Nicopolitaine*, parcequ'elle fut trouvée à Nicopolis. Origène y joignit une version des pseaumes; & ce livre conserva son nom d'*Hexaples*, quoique le nombre des versions fût augmenté. Ce qui se fit, selon l'opinion de quelques-uns, parceque la cinquiéme & la sixiéme version n'étoient que de certains livres de la bible, & qu'ainsi le même ouvrage d'Origène étoit à six colonnes seulement en plusieurs endroits, en quelques-uns à huit, sur les pseaumes à neuf. D'autres croient qu'on ne comptoit point les deux colonnes du texte hébreu, & que la version des pseaumes n'étoit pas à considérer, pour donner au livre le nom d'*Heptaples*, ou *recueil des sept versions*. Lorsque l'édition ne contenoit que les quatre versions des Septante, d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque, elle s'appelloit *Tetraples*, τετραπλᾶ; & on donnoit aussi quelquefois le nom d'*Octaples*, ὀκταπλᾶ aux huit versions, c'est-à-dire, au recueil qui comprenoit les versions de Jericho & de Nicopolis. Rufin parlant de ce grand ouvrage d'Origène, assure qu'Origène ne l'entreprit qu'à cause des disputes continuelles que les Juifs avoient avec les Chrétiens. Comme les Juifs citoient l'hébreu, & les Chrétiens les Septante, il voulut enseigner aux Chrétiens de quelle maniere les Juifs lisoient la bible, en leur représentant la version d'Aquila, & quelques autres grecques qui avoient été faites sur l'hébreu. Saint Epiphane fait aussi cette remarque, qu'Origène n'ayant eu autre dessein que d'être utile aux Chrétiens, il mit au milieu des versions celle des Septante, afin qu'elle servît comme de regle. Mais comme peu de personnes pouvoient faire la dépense nécessaire pour acheter cet ouvrage, Origène s'avisa de l'abréger, & pour cela il publia la version des Septante, à laquelle il ajouta des supplémens pris de la version de Théodotion, dans les endroits où les Septante n'avoient point rendu le texte hébreu; & ces supplémens étoient désignés par un astérique ou étoile. Il ajouta de plus une marque particuliere en forme de broche, aux endroits où les Septante avoient quelque chose qui n'étoit point dans l'original hébreu. Et ces notes ou signes qui étoient alors en usage chez les grammairiens, faisoient connoître tout d'un coup ce qui étoit de plus ou de moins dans les Septante que dans l'hébreu; & parlà les Chrétiens pouvoient prévoir les objections des Juifs, tirées de l'écriture. D. Bernard de Montfaucon, religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur,

a donné en 1712, en deux vol. *in-fol.* tout ce qu'il a pu trouver des hexaples d'Origène. * Saint Epiphane, *de pond. & menf.* Le. P. Petau, *fur faint Epiphane.* Simon, *dans fon hiftoire critique du vieux teftament.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef.*

HEXHAM (Jean) Anglois, religieux de l'ordre de faint Benoît dans le XII fiécle, compofa quelques ouvrages hiftoriques; ce que nous apprenons de Balæus, de Gefner & de Voffius, que les curieux pouront confulter.

HEYLIN (Pierre) docteur en théologie de l'églife anglicane, né à Burford dans le comté d'Oxford en Angleterre, le 29 novembre 1600, fut élevé dans le collége d'Hart-Hall à Oxford. Il étoit de naiffance & diftingué par fon favoir. Outre la théologie, fon génie le portoit à l'étude de l'hiftoire & de la géographie : auffi a-t-il publié un grand ouvrage de cofmographie. On a auffi de lui une expofition hiftorique du fymbole des Apôtres; la vie de l'évêque Laud; la réformation de l'églife d'Angleterre; l'hiftoire du fabbath; l'hiftoire des Presbytériens; la pierre d'achopement de la défobéiffance ôtée, & les principes de réfiftance des Calviniftes; l'hiftoire des cinq articles; celle des dîmes, & un grand nombre d'autres traités. Il étoit chapelain ordinaire du roi, chanoine de Weftmunfter, & avoit la cure d'Alresford dans le comté de Hamp : mais il fut dépofé de tout dans la guerre civile, & fut obligé de s'enfuir à caufe de fa fidélité à fon fouverain. Il vit le rétabliffement de Charles II, & l'accompagna à fon couronnement, comme foudoyen de Weftmunfter, & mourut le 3 mai 1663. * *Diction. anglois.*

HEYPACH ou HEPPACH, bourg avec abbaye dans le cercle de Souabe fur le Rottam, environ à deux lieues de Biberac, vers le levant. Cette abbaye fut fondée l'an 1233, par deux dames, l'une de la maifon de Rofenbourg, & l'autre de celle de Laudenbourg. * Mati, *diction.*

H H

HHALIS, fameufe rue qui traverfe tout le Caire en Egypte, aboutiffant d'un côté au Nil, vers le vieux Caire, & de l'autre à la campagne. Lorfque le Nil commence à fe déborder, on fait une grande levée de terre au bout de cette rue vers le Nil, pour retenir l'eau jufqu'à ce qu'elle foit affez crue; puis on coupe cette levée pour donner paffage à l'eau par ce Hhalis : ce que l'on appelle *le taillement du Hhalis.* Ce taillement fe fait vers le mois d'août, avec beaucoup de cérémonies, & avec de beaux feux d'artifices. Le Hhalis s'emplit jufqu'à la hauteur de quinze pieds; mais le Nil ceffant de croître au commencement d'octobre, l'eau du Hhalis s'abaiffe, & ne coulant plus, elle infecte tous les environs par fa mauvaife odeur. Cependant cette eau croupie eft fort eftimée, & le fous-bachi la vend à des jardiniers pour rendre la terre féconde. On fait de pareilles réjouiffances dans toute l'Egypte, lorfque le Nil fe déborde, parceque l'abondance de ce pays dépend de l'accroiffement de fes eaux, qui rend toutes les campagnes plus fertiles par fes inondations. * Thevenot, *voyage du Levant.*

HHATIB : on appelle ainfi un des officiers des mofquées des Mahométans, qui eft à leur égard ce que le curé eft au nôtre. Ce hhatib fe place en un lieu élevé, & lit telle *furatte* ou chapitre de l'Alcoran qu'il lui plaît; réfervant néanmoins le plus long pour le vendredi, parceque l'office eft plus long ce jour-là, & qu'on y fait beaucoup plus d'adorations ou profternemens, que tous les autres jours de la femaine. * Le P. Dandini, Jéfuite, *voyage du Mont-Liban.*

Fin du tome V.



